


DIEU
POUR
NOUS

LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Hérésiarques & des Schismatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illustres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toutes sortes de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRE'S

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux considérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magistratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & solemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse; & autres Choses, & Actions remarquables.

AVEC

L'Histoire des Conciles Généraux & Particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

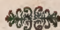
Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très considérablement.

TOME TROISIEME. Lettres CHEI—E.



A AMSTERDAM, Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORÉ & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.
A LEYDEN, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.
A LA HAYE, Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NEAULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.
A UTRECHT, Chez E. NEAULME.
LIBRAIRES.

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

C H E.

CHEIRO, Isle de l'Archipel à une portée de mousquet de *Caloyero*. C'est une Isle déserte de dix-huit milles de tour, où les Moines d'Amorgos tiennent deux Caloyers dans le tems qu'on y fait les fromages. On y nourrit plus de 300 chévres ou brebis. * Tournefort, *Voyage du Levant, &c. tome* 1. *p.* 243.

CHEIRON, Ministre Protestant de l'église de Nîmes. Ce fut lui qui fit les deux actions le jour auquel le Marquis de Montanégre Lieutenant de Roi de la Province fit fermer le temple. Il prêcha sur le *v.* 20. *du ch.* 3. *de la* 1. *Ep.* de saint Pierre, & exhorta fortement le troupeau à la pénitence & à la persévérance dans la Religion. Il protesta qu'il avoit prêché la vérité, que Dieu faisoit encore entendre de sa bouche pour la derniére fois; & ensuite s'adressant aux Assistans qui fondoient en larmes il leur demanda s'ils avoient dessein de manquer de foi, ou de demeurer fidéles? La plupart des Assistans faisant retentir le temple de leurs cris & levant les mains au ciel firent serment à Dieu de demeurer fidéles. Cependant dès que les troupes eurent commencé la persécution, la plupart de l'Eglise succomba. *Cheiron* fut un des premiers, & *Paulhan* son Collégue l'imita. Cheiron eut pour récompense le premier Consulat de Nîmes. Il fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon Catholique. Il persécuta même les restes de son troupeau. Pendant l'année de son Consulat il fut frappé d'une apoplexie, qui lui ôta pour quelque tems l'usage de la parole, & qui lui laissa le visage défiguré. * Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes, sur l'an* 1685.

CHEK, Prince de la Méque. *Voyez* CHEQ.

CHEKE (Jean) en Latin *Chekus* ou *Chæcus*, naquit à Cambridge en 1514, d'une très bonne famille, originaire de l'Isle de *Wight*. Après avoir fait ses classes, il fut admis au Collége de Saint Jean à Cambridge. Ce Collége, où on lisoit secrettement l'Ecriture Sainte, & les livres de Luther, du tems du Cardinal Wolsey, produisit divers Savans, qui attaquérent les sentimens de l'Eglise Romaine. Chéke fit de grands progrès dans ses études, & particuliérement dans la Langue Gréque. Le Chevalier Butts, Médecin de Henri VIII, le récommanda à ce Prince. Chéke encouragea les jeunes gens à l'étude des meilleurs Auteurs Grecs & Latins; de sorte qu'ils abandonnoient la lecture des Ecrivains barbares & Scholastiques. L'an 1540, il fut fait Professeur Royal en Langue Gréque. Il étoit alors Maître ès Arts, & il avoit environ 26 ans. Dans ce tems-là, le Grec étoit peu connu en Angleterre: d'ailleurs, on prononçoit très-mal les voyelles, les diphthongues, & quelques consonnes. Chéke entreprit de corriger cette mauvaise prononciation. Plusieurs Etudians renonçoient à l'ancienne maniére de lire le Grec; mais il se forma un parti, qui s'opposa à la nouvelle prononciation. On crut que c'étoit une innovation dangereuse. *Gardiner*, Evêque de Winchester, & Chancelier de l'Université, ordonna le premier jour de Juin 1542, par un Décret formel, & sous des peines séveres, qu'on ne feroit aucun changement dans la prononciation du Grec. *In sonis ne philosophator, sed utitor præsentibus. In his si quid emendandum sit, id omne autoritati permittito.* Malgré cette défense, la nouvelle prononciation fut reçue à Cambridge, après que le Chancelier & le Professeur se furent écrit sept lettres sur cette matiére. Chéke expliquoit Hérodote, entre autres Auteurs Grecs, & particuliérement les livres de cet Historien intitulez *Euterpe* & *Polybymnia*; ce qui lui donnoit occasion de décrire plusieurs villes de Gréce & d'Italie. Il fut fait Orateur de l'Université; & l'an 1543, il publia en beau Latin sa Version de deux Homélies de saint Chrysostome, & il la dédia au Roi. L'année suivante, le Roi nomma ce savant Professeur, pour lui confier l'éducation du Prince de Galles. On sait que ce jeune Prince fit de grands progrès dans ses études. Quelques-unes de ses Lettres Latines ont été imprimées, & il y en a d'autres écrites de sa propre main, qui se trouvent dans quelques bibliothéques, & particuliérement dans celle du Roi. Lorsqu'il parvint à la Couronne, il continua d'étudier avec ardeur, & il employa tous les jours quelques heures pour augmenter ses connoissances. L'an 1547, Chéke fit imprimer sa Traduction Latine des Homélies de saint Chrysostome touchant la Providence. Mr. Strype dit que Chéke eut aussi soin des études de la Princesse Elizabeth, qui fut ensuite Reine d'Angleterre. Il ajoûte que ce savant homme introduisit le fameux *Léland* auprès d'elle, & qu'il la pria de lui parler en Latin. Léland témoigna sa reconnoissance à cette Princesse par des vers Latins, dont voici les premiers,

> *Tempore quo Chæcus, Musarum cura, politus*
> *Me commendavit, voce favente, tibi,*
> *Utque salutares me tunc sermone Latino,*
> *Egit, ut hinc scirem, quantus in ore lepos, &c.*

Dans le seiziéme siécle les Princes & les Princesses d'Angleterre entendoient le Grec & le Latin. Edouard, ayant succédé à son pére, combla son Précepteur de bienfaits. Il lui assigna pendant vint & un ans une pension de cent marcs. Il ordonna aux Membres du Collége du Roi à Cambridge de l'élire pour Principal de ce Collége. Il le mit en possession de quelques Terres & de quelques Seigneuries. Chéke se maria en 1547. L'an 1549, il se retira dans son Collége à Cambridge, après avoir eu quelque chagrin à la Cour. *Oh! que l'on est heureux*, dit-il alors à un de ses amis, *quand on peut se passer de certains plaisirs! Qu'il est glorieux de ne point rechercher les honneurs!* La même année, il y eut une rebellion dans la plupart des Provinces d'Angleterre. Chéke publia un livre contre les Rebelles. Il fut du nombre des Commissaires établis pour examiner les anciennes Loix Ecclésiastiques. Parmi ces Commissaires on voyoit le fameux Pierre Martyr, Professeur Royal à Oxford, & Jean de Lasco, Gentilhomme Polonois, Surintendant de l'Eglise Allemande à Londres. Chéke ne fit pas un long séjour à Cambridge; il fut bien tôt rappellé à la Cour, pour mettre le Roi en état de continuer ses études. Sa femme lui causa du chagrin; car elle eut le malheur de déplaire à la Duchesse de Sommerset. Chéke fut accusé d'avoir donné de mauvais conseils au Régent, mais la Duchesse de Sommerset elle-même voulut bien le justifier. Il fit un très bon usage du crédit qu'il avoit auprès du Roi: il se déclara le patron des personnes pieuses & savantes, sans excepter les Etrangers établis en Angleterre. L'an 1530, il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi, & il eut part aux affaires d'Etat. Il étoit le Protecteur de Pierre Martyr & de Bucer. Il traduisit en Latin l'Office de la Communion, afin que Pierre Martyr fût en état de le corriger. Le fameux Sleidan avoit une pension du Roi, à cause de son savoir & de son mérite; mais comme elle étoit mal payée, (car le Roi n'étoit pas riche,) Bucer pria le Précepteur de ce Prince de faire en sorte qu'elle fût mieux payée à l'avenir. La même année, Bucer lui envoya son livre, *De Regno Christi constituendo*, qu'il avoit écrit pour l'usage du Roi. Chéke fit lire à ce jeune Prince, lorsqu'il n'avoit que treize ans, la Morale d'Aristote en Grec, pour lui inspirer des principes de vertu, & afin qu'il fût mieux en état de juger des mœurs & des actions des hommes. Il lui avoit déja fait lire la Philosophie de Cicéron; & les Langues savantes étoient si familiéres à Edouard, qu'il écrivoit, & parloit élégamment en Latin, & qu'il traduisoit en Grec. Son Précepteur lui donna une idée générale de l'Histoire d'Angleterre, avant qu'il parvînt à la Couronne, & il l'instruisit de l'état, des intérêts, des loix, & des coutumes du Royaume. On dit que Henri VIII fut si content de Chéke à ce dernier égard, qu'il avoit dessein de le faire Sécretaire d'Etat. Chéke conseilla à son illustre Eléve de dresser un Journal des affaires les plus importantes, & d'y marquer en peu de mots, sous chaque jour, les délibérations du Conseil, les dépêches des Ambassadeurs, les honneurs qu'il conféroit, &c. Cet avis produisit l'excellent Journal d'Edouard, que l'on conserve aujourd'hui dans la Bibliothéque du Roi, & qui a été imprimé par feu M. Burnet dans son Histoire de la Réformation d'Angleterre. Vers la fin de la même année 1550, mourut *Martin Bucer*, Professeur en Théologie à Cambridge. La mort de ce fameux Théologien affligea sensiblement le Précepteur du Roi. Il écrivit sur cela à Pierre Martyr, Professeur à Oxford, une lettre de consolation, remplie de piété, que M. Strype a insérée dans son livre. Pour diminuer la douleur de ce Théologien célébre, il lui dit que Bucer a été enterré dans l'église de l'Université, que le Vice-Chancelier, les Docteurs, les autres personnes graduées, tous les Etudians, le Maire & les Echevins, en un mot, trois mille personnes, ont assisté à ses funerailles; qu'après le service des Morts, l'Orateur de l'Université a fait en Latin son Oraison funébre; qu'ensuite le Docteur Parker, Principal d'un Collége, a prêché en Anglois; que le lendemain l'Université se rendit encore à l'église, & que le Docteur Redman, homme vénérable, y avoit prononcé un autre Sermon sur le même sujet; que dans cette occasion les Etudians avoient fait des vers Latins à l'envi les uns des autres; que l'Archevêque Cranmer auroit soin de la famille du défunt, & que l'Université avoit écrit en faveur de cette famille au Roi, & à son Conseil. Chéke ne croyoit pas que l'on pût donner à Bucer un successeur qui l'égalât. Il recueillit les manuscrits de ce Théologien pour les mettre dans la Bibliothéque du Roi. L'an 1551, le Roi éleva son Précepteur à la dignité de Chevalier. Jean Léland mourut au mois d'Avril 1552. Les manuscrits de ce savant Antiquaire furent remis au Chevalier Chéke; & quelques volumes de ces Recueils, après avoir passé en d'autres mains, furent enfin placez dans la Bibliothéque publique d'Oxford. Chéke, étant tombé malade, fut abandonné des Médecins; mais il recouvra sa santé peu de tems aprés. On dit que le pieux Edouard pria Dieu ardemment de vouloir conserver la vie de son Précepteur. La même année, le Chevalier Chéke, étant à Cambridge, disputa contre la descente de Jésus Christ aux Enfers. Le Roi lui donna de nouveaux emplois, & lui accorda de nouveaux bienfaits. Enfin, l'année suivante 1553, il fut nommé Sécretaire d'Etat. On va voir une grande révolution dans la fortune du Chevalier Chéke. Le Roi mourut cette année. Comme son Précepteur étoit rempli de zéle pour la Religion Protestante, il se déclara en faveur de Jeanne Grey, fille aînée du Duc de Suffolk, à l'exclusion de Marie & d'Elizabeth, sœurs d'Edouard. Les Seigneurs du Conseil, qui avoient embrassé le parti de Jeanne, l'abandonnérent bientôt. On envoya le Chevalier Chéke à la Tour de Londres. L'année suivante 1554, la Reine Marie le mit en liberté, & lui permit de voyager pendant quelque tems dans les païs étrangers. Il alla en Italie. En passant par Bâle, il y fit connoissance avec Cœlius Secundus Curio, & il lui remit entre les mains sa Dispute avec Gardiner, Evêque de Winchester, touchant la prononciation de la Langue Gréque. Cet Ouvrage fut imprimé à Bâle *in octavo* par les soins de Curion en 1555, sous ce titre, *Joannis Cheki Angli de pronunciatione Græcæ potissimum Linguæ Disputationes cum Stephano Wintoniensi Episcopo septem contrariis epistolis comprehensæ, magna quadam & elegantia & eruditione refertæ.* Chéke étant arrivé à Padoue, y trouva des Etudians Anglois; il leur donna de bons avis par rapport à leurs études, & leur expliqua quelques Oraisons de Démosthéne. L'un de ces Etudians, nommé Wylson, traduisit en Anglois, dans la suite, quelques-unes de ces Oraisons sur la Version Latine de Chéke, & les fit imprimer à Londres en 1570. Il dédia cet Ouvrage au fameux Chevalier Cécil, beau-frére de Chéke. Celui-ci, à son retour d'Italie en Allemagne, ne voulut point revenir en Angleterre: il s'établit à Strasbourg, où plusieurs Anglois s'étoient réfugiez, & où l'on célébroit le service divin sur la Liturgie de l'Eglise Anglicane. Ses ennemis & particuliérement l'Evêque Gardiner, son ancien Antagoniste, lui firent un crime de cette longue absence. Il avoit été

Précep-

Précepteur du Roi Edouard; il l'avoit instruit dans les principes de la Réformation; il avoit extrêmement contribué à établir la Religion Protestante; & son grand savoir le mettoit en état de la bien défendre. On crut donc qu'il falloit punir un homme si dangereux. Tous ses biens furent confisquez. L'année suivante 1555, Chéke étant à Strasbourg, s'y trouva réduit à une grande misére; il supporta ses malheurs avec un courage tout à fait admirable, & il exhorta Cécil par diverses lettres à ne point abandonner la Religion. On dit que le Chevalier Chéke fit des leçons publiques à Strasbourg. Ce fut apparemment pour avoir de quoi vivre. Ses ennemis disoient qu'après avoir obtenu la permission de voyager, il s'étoit rendu coupable d'un grand crime en s'établissant dans les païs étrangers sans l'approbation de la Reine; mais sa Religion étoit la vraye cause ou le prétexte de leur haine. Chéke forma le dessein d'aller querir sa femme à Bruxelles, après avoir consulté l'Astrologie qu'il admiroit beaucoup, pour savoir s'il pourroit entreprendre ce voyage sans danger. Cet Art étoit fort en vogue dans le seiziéme siécle. Le Chevalier fut arrêté le 15 de Mai 1556, entre Bruxelles & Anvers. On lui banda les yeux, on le garrotta sur un chariot, & après l'avoir mené en Angleterre, on le mit dans la Tour de Londres. Chéke résolut d'abord de souffrir la mort plutôt que d'abjurer sa Religion. Deux Chapelains de la Reine ayant entrepris inutilement de le faire changer de sentimens, cette Princesse ordonna au Docteur Feckenham, Doyen de saint Paul, d'aller trouver le prisonnier, & de tâcher de le convertir. Il est à remarquer que ce Doyen avoit été lui-même emprisonné dans la Tour de Londres, sous le régne d'Edouard, & que le Chevalier Chéke eut une conférence avec lui pour travailler à sa conversion; mais ce fut sans aucun succès. Le Doyen proposa au prisonnier une terrible alternative: *Il faut*, dit-il, *abjurer votre hérésie, ou vous préparer à la mort.* Chéke craignant de finir sa vie au milieu des flammes, demanda à parler au Cardinal Polus. Feckenham le conduisit chez ce Cardinal, qui l'exhorta à rentrer dans le sein de l'Eglise. Le Prisonnier déclara, contre sa conscience, qu'il croyoit la présence réelle, & signa un Ecrit qui finissoit par ces mots, *In hac causa, & in reliquis omnibus, idem me profiteor dicere & sentire, quod sancta Christi & Catholica tenet Ecclesia.* Cet Ecrit contenoit quelques passages de saint Hilaire, de saint Chrysostome, & d'autres Péres. Le prisonnier l'envoya par le Doyen au Cardinal, avec une lettre, dans laquelle il le supplioit de vouloir bien l'exempter de faire une abjuration publique. Ce fut le 15 Juillet. Le Cardinal ne voulut point lui accorder cette grace. Chéke écrivit aussi le même jour à la Reine; & après avoir témoigné pendant quelque tems qu'il ne pouvoit se résoudre à faire l'abjuration que l'on exigeoit de lui, il y consentit enfin, pour éviter une mort terrible. Cet homme infortuné se mit à genoux devant le Cardinal, reconnut l'autorité du Pape, & reçut l'absolution. Après quoi, il fut encore détenu plus de deux mois. Enfin, le quatriéme d'Octobre, il fut obligé de faire une abjuration publique en présence de la Reine. Le Doyen de saint Paul fit d'abord un discours à cette Princesse en faveur du prisonnier. „ Il lui dit que le „ Chevalier Chéke étoit un vrai pénitent; qu'à l'exemple de saint „ Pierre, il avoit versé des larmes améres pour avoir renié Jesus-„ Christ; qu'à l'imitation de saint Paul il s'étoit soumis en disant, „ *Domine, quid me vis facere, &c.*" Enfin il supplia sa Majesté de le regarder d'un œil favorable, & de lui pardonner son crime. Ce discours fut suivi de l'abjuration du Chevalier. Après ces abjurations, la Reine ne lui rendit point ses biens, qui avoient été confisquez; mais elle lui donna un équivalent. Les Catholiques Romains lui firent mille caresses. Ils l'invitoient fréquemment à manger chez eux; & on le faisoit paroître sur les Tribunaux, toutes les fois que l'on jugeoit les Protestans pour cause d'Hérésie. Ce malheureux Chevalier ne vécut pas longtems après son abjuration. Il sentoit continuellement des remords de conscience. Il avoit honte de sa foiblesse. Enfin, il mourut de chagrin & d'affliction le treiziéme de Septembre 1557, à l'âge de quarante-trois ans. Il fut enterré à Londres dans l'église de saint Alban avec cette épitaphe:

Doctrinæ lumen Chæcus, vitæque Magister,
Aurea naturæ fabrica, morte jacet.
Non erat è multis unus; sed præstitit unus
Omnibus, & Patriæ flos erat ille suæ.
Gemma Britanna fuit, tam magnum nulla tulerunt
Tempora thesaurum, tempora nulla ferent.

Le Chevalier Chéke laissa trois fils après lui. La postérité de l'aîné subsiste encore de nos jours. On a quelques Ouvrages de Chéke, entre autres un *Traité de la Superstition*, dédié à Henri VIII; *Le mal des séditions, où l'on fait voir combien elles sont préjudiciables à un Etat*, en Anglois; *Lettre de consolation à Pierre Martyr, sur la mort de Martin Bucer*; *Leo Imperator, de bellico apparatu, J. Cheke interprete*; *Traduction Latine de quelques Homélies de S. Chrysostome.* L'Auteur de l'Histoire du Socinianisme a traité Chéke de Libertin de profession; mais M. de la Roche dans ses *Mémoires Littéraires de la Grande Bretagne, tome 15. p.* 277, a fait voir que l'Auteur lui a donné cette qualité sans aucun fondement, & même contre la vérité. * *Mémoires de la Grande Bretagne, tome 7. dans l'Extrait de la Vie du Chevalier Chéke par* Jean Strype. Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 11. p. 23 & suiv. & tome 20. p. 9.*

CHE'KIANG, province de la Chine, sur la côte orientale, entre Nanking & Fokien, est la plus fertile & la plus riche de cet Empire, après celles de Péking & de Nanking. Elle comprend onze grandes villes, qui ont chacune leur territoire: en voici les noms, Hangcheu, Kiahing, Hucheu, Niencheu, Kinhoa, Kiucheu, Chucheu, Xaohing, Ningpo, Taicheu, & Vencheu. Ces villes commandent à soixante-trois Citez, & à plusieurs bourgs, châteaux, & villages. Les forêts de meuriers y nourrissent une si grande quantité de vers à soye, que cette province fournit d'étoffes de soye, non seulement toute la Chine, le Japon, & les isles Philippines ou de Luçon; mais aussi les Royaumes des Indes & de l'Europe. Il ne faut pas croire que les vers qui sont dans les arbres fassent naturellement la soye; car l'industrie des hommes y est nécessaire, aussi bien qu'en Europe. Les grands vaisseaux de l'Empereur de la Chine vont quatre fois par an à la Cour de Peking, chargez de draps de soye parfaitement bien travaillez. Les Ouvriers ont l'artifice d'y mêler l'or & l'argent, & d'y répréſenter plusieurs figures, particuliérement des Dragons, pour l'usage de l'Empereur & des Seigneurs de sa Cour, qui ont seuls le pouvoir d'en porter, comme une marque de leur grandeur. Le peuple est civil, & a beaucoup d'esprit; mais il est fort superstitieux. Il y en a plusieurs qui sont Chrétiens, & qui ont un grand zéle pour la véritable Religion. Tout ce païs est rempli de riviéres & de canaux, que l'industrie des Habitans a creusez, & revétus de pierres de taille, avec des ponts d'une structure magnifique, pour rejoindre les campagnes que les canaux ont divisées. Ainsi on peut voyager dans toute cette province par eau & par terre. * Martin Martini, *Descript. de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

* CHE'KISE'ROI, bourg du Mogolistan dans le Royaume d'Agra, au nord-nord-ouest de la ville d'Agra, dont il est éloigné d'environ quinze lieues. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

CHE'LAB, étoit fils de Morrah de la Tribu des *Korashites*, qui étoit regardée comme la plus noble entre les Arabes. Chélab fut le premier qui donna aux mois de l'année, les noms dont les Arabes se servent encore aujourd'hui; & ils furent d'abord en usage parmi les Korashites. Mais ceux qu'ils avoient auparavant ne furent entiérement abolis, que par l'autorité que les autres reçurent de Mahomet, qui leur fit avoir cours par-tout ailleurs, lorsqu'il eut assujetti le reste des Tribus Arabes. Le fils de Chélab, étoit *Cosa*; & le plus jeune, *Zahrah*, duquel descendoit *Amena* ou *Emine*, mére de Mahomet. Cosa étoit très fameux parmi les Korashites, en ce qu'il établit dans sa maison la garde des clefs du *Caaba*, & en même tems la présidence de ce Temple, qui est le même auquel les Mahométans vont maintenant faire leur pélerinage à la Mecque; & qui étoit pour lors aussi célébre pour le culte des Payens parmi les Arabes, qu'il l'a été depuis pour celui des Mahométans; & pour cet effet la présidence en étoit tout à fait considérable, comme étant un poste si important pour celui qui en étoit en possession, qu'il le rendoit honorable par toute l'Arabie. Il étoit occupé par *Abu-Gabshan*, de la Tribu des *Cozaïtes*, qui étoient de l'ancienne race des Arabes descendus de *Joktan*, & qui demeuroient autrefois dans l'*Hyaman*, ou l'Arabie Heureuse, d'où ayant été obligé de sortir, lorsque les digues du Lac Aram se rompirent & causérent une inondation qui ruïna leur païs, ils vinrent s'établir dans la vallée de *Marry*, qui n'étoit pas loin de la Mecque, & de là ils furent appellez Cozaïtes, qui signifie retranchement, parce que par ce changement ils furent séparez, & en quelque maniére retranchez du reste de leur parenté. Ils n'eurent pas demeuré longtems à Marry qu'ils devinrent si puissans que de se rendre maîtres de la Mecque & aussi du *Caaba* ou Temple qui étoit là, & tinrent le gouvernement de l'un & la présidence de l'autre, pendant plusieurs siécles après; jusqu'à ce qu'enfin la présidence tombant entre les mains d'Abu Gabshan, homme foible & simple, Cosa le surprit dans la boisson, & dans cet état le voyant d'humeur à boire, il lui acheta les clefs du Temple, avec sa présidence, pour une bouteille de vin. Mais Abu-Gabshan étant revenu de sa boisson, se repentit assez d'avoir fait un si pauvre marché; d'où vinrent ces proverbes parmi les Arabes, *Plus fâché d'un tard repentir qu'Abu-Gabshan*, &, *plus simple qu'Abu Gabshan*; ce qu'on dit ordinairement de ceux qui pour peu de chose, en donnent une fort considérable. Cependant il n'étoit pas si simple, que lorsqu'il fut rentré en lui-même, il ne connût fort bien la valeur de ce dont il s'étoit défait, & qu'il n'eût bien voulu le r'avoir: c'est pourquoi il donna de la peine à Cosa dans la jouïssance de son aquisition, & en cela il fut joint par le reste des Cozaïtes, qui ne trouvoient pas bon qu'un tour d'adresse le privât ainsi de son droit, & que par cette ruse, la présidence du Temple sortît de leur Tribu, pour entrer dans celle des Korashites. Mais Cosa se tenant sur ses gardes envoya ordre secrettement à tous les Korashites, qui étoient dispersez parmi les Tribus voisines, de le venir trouver à la Mecque le jour qu'il leur marquoit. Avec leur secours s'étant jetté sur les Cozaïtes, il les chassa de la ville, & depuis ce tems-là les Korashites eurent l'entiére possession de la Mecque; & Cosa & sa postérité en droite ligne jusqu'à Mahomet, eurent toûjours après la présidence du Temple & le gouvernement principal de la ville. Cosa eut deux fils, *Abd-Ménaph*, & *Abdol-Uzza*. *Zobaïr* & *Cadigha*, femmes de Mahomet le faux Prophéte, descendoient d'Abdol-Uzza. *Abd-Ménaph*, fils aîné de Cosa, fut pére de *Hashem*, & de *Abdshems*: le dernier eut pour fils *Ommia* d'où sont descendus les Ommiades, qui pendant plusieurs générations ont gouverné les Sarrazins. *Hashem* eut pour fils *Abdol-Morallab*, qui succéda à son pére dans le gouvernement de sa Tribu à la Mecque. Il vécut 110 ans, & eut treize fils. *Abdollah* qui étoit l'aîné épousa *Amena* fille de *Waheb*, dont naquit Mahomet au mois de Mai de l'an de Jésus Christ 571, *Justin second* étant Empereur de Constantinople, & *Chosroës premier* Roi de Perse. * Prideaux, *Vie de Mahomet, p.* 2. &c. *Voyez* CAABA.

CHELCIAS. Il y a eu deux hommes de ce nom. Le premier fit tuer Silas Général des Armées du grand Agrippa Roi des Juifs, & lui succéda dans le commandement des troupes de ce Prince, l'an 43 de J.C & le troisiéme de l'Empire de Claude. Il eut un fils appellé *Jules Archélaüs*, qui fut fiancé à *Marianne*, fille de cet Agrippa, & qui mourut jeune. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *c.* 7.

Le second étoit Garde du sacré Thrésor du temple de Jérusalem, l'an 63 de Jésus Christ. Il obtint de l'Empereur Néron, que le mur, que les Sacrificateurs avoient bâti devant le Palais d'Agrippa, & qui empêchoit de voir ce qui se faisoit dans le temple, subsisteroit. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *c.* 7.

* CHELEAB, fils de David & d'Abigaïl, auparavant femme de Nabal. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 3. *v.* 3.

* CHELIAN, Israëlite qui se sépara de sa femme qu'il avoit épousée contre la défense de la Loi. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 10. *v.* 33.

CHELIDOINE (*Chelidonius*) ou plutôt Célidonius, Evêque, fut déposé par saint Hilaire d'Arles, dans un Concile tenu l'an 444, où saint Germain d'Auxerre assista. Les raisons de sa dé-

déposition furent qu'il avoit épousé une veuve, & assisté à un jugement de mort, avant son ordination; & que les canons défendoient de promouvoir aux Ordres ceux qui étoient dans ce cas. Célidonius se voyant condamné, eut recours au Pape saint Léon. Il alla à Rome, & s'y plaignit du jugement rendu contre lui par saint Hilaire. Celui-ci l'y suivit, & après avoir visité l'église de saint Pierre & de saint Paul, pour y prier ces Apôtres, il vint trouver S. Léon, le supplia humblement de ne point troubler les églises, lui fit ses plaintes de ce qu'il y avoit des Evêques des Gaules, qui ayant été jugement condamnez dans les Gaules, assistoient néanmoins librement aux saints mystéres dans la ville de Rome; & le pria instamment de se rendre à ses remontrances, lui déclarant en même tems, qu'il n'étoit point venu pour accuser son adversaire, mais simplement pour faire ses protestations & ses remontrances; & que s'il ne le faisoit, il alloit se retirer, comme il le fit effectivement, quand il vit que saint Léon assembloit un Synode pour procéder au jugement. Après son départ, saint Léon prononça l'absolution de Celidonius, & le rétablit dans son siége; mais Hilaire d'Arles n'aquiesça point à ce jugement, & Célidonius demeura déposé, nonobstant la Lettre que saint Léon écrivit aux Evêques de la province de Vienne, pour maintenir son jugement. Il n'est point dit dans l'Antiquité de quel siége Célidonius étoit Evêque. François Chifflet fondé sur un manuscrit de la vie de S. Romain, tiré de l'Abbaïe de Saint-Claude, a assuré qu'il étoit Evêque de Bezançon: ce qui a été suivi depuis par les plus habiles Gens; mais le P. Quênel dans ses Dissertations sur saint Léon, prouve que cette vie de saint Romain, n'est point d'un Auteur contemporain, ni digne de foi; & montre que Célidonius n'étoit point un Métropolitain, mais un Evêque de la province de Vienne. * S. Léon de la nouvelle édition du P. Quênel, *Epître* 10. Honorat dans la Vie de S. Hilaire d'Arles. Le P. Quênel, *Differt. & Notes sur S. Léon.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

CHE'LIDONIES (les isles) ou le Corrente, en Latin *Chelidoniæ Insulæ*, sont trois petites isles de la Natolie. On les trouve dans la Mer Méditerranée, à l'entrée du Golfe de Satalie, tout près du cap occidental qui forme ce Golfe, & auquel elles donnent le nom de Cap de Chélidonie, en Latin, *Chelidonium*, ou, *Hiera*, ou, *Sacrum Promontorium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHE'LIDONIO, Cap, *Chelidonium* anciennement *Zephyrium Promontorium*. C'est la pointe de l'Isle de Chypre, qui s'avance le plus vers le midi, & qui joint la côte occidentale de cette isle avec la méridionale.

* CHE'LIDONIS, femme de mauvaise vie, dont parle Cicéron. Cette femme aimoit Verrès, sur l'esprit duquel elle avoit beaucoup d'ascendant. Tous les Plaideurs recouroient à elle pendant qu'il étoit Préteur; & comme c'étoit l'unique moyen de réüssir, il y eut des gens d'honneur & bien fondez dans leur cause, qui furent contraints d'aller le solliciter chez Chélidonis. L'indignité de cet état fut éloquemment décrite par Cicéron. Il observe qu'un jeune homme de qualité eut beaucoup de peine à nommer cette créature. Elle fit son testament au profit de Verrès. * Ciceron, *in Verrem, Orat.* 3. *Orat.* 7. *Orat.* 10. Bayle, *Dict. Crit.*

CHE'LION. *Voyez* KILJON.

CHELLES, bourg dans l'isle de France, près de la Marne, avec une célébre Abbaïe de filles, fondée l'an 662, par la Reine sainte Clotilde, femme de Clovis I, & considérablement augmentée par sainte Bathilde ou Baudour, femme de Clovis II. Le Roi Robert, qui avoit une maison royale dans cet endroit, y fit tenir l'an 1008, un Synode où Lutheric de Sens, Fulbert de Chartres, Hugues de Tours, &c. confirmérent les donations, qu'il avoit faites en faveur de l'Abbaïe de Saint-Denys. Du Breuil, *l.* 4. *des Antiq. de Paris.* Sigebert, &c.

CHELLES (Jean de) célébre Architecte, bâtit à l'église de Nôtre Dame de Paris, le portique qui est du côté de l'Archevêché, comme le témoigne cette inscription qu'on y voit gravée en vieux caractéres,

Anno Domini M. CC. LVII. *mense Februario,*
Idus secundo,
Hoc fuit inceptum, Christi Genitricis honori,
Kallensi Latomo vivente Johanne Magistro.

c'est à dire, *l'année* 1257, *le* 12 *février, ceci fut commencé à l'honneur de la Mére de* JESUS CHRIST *du vivant de Chelles, maître Maçon ou Architecte.* Cela ne se doit pas entendre de l'église entiére; car on avoit commencé à la rebâtir dès le régne de Robert, au commencement du XI siécle, ou même sous celui de Charlemagne, 200 ans auparavant; & il est constant que l'Evêque Maurice qui en fit faire une grande partie sous Philippe *Auguste*, vers la fin du XII siécle, laissa peu de chose à achever à Odon de Sully son successeur; par lequel Jean de Chelles fut employé. * M. Félibien, *Vies des Architectes, l.* 4. *p.* 228. édit. de Trévoux 1725.

CHELLE'SE, ou CELLE'SE, bourg ou village du diocése de Bagnarea dans le Patrimoine de l'Eglise, & tout près de cette ville. On y fait de très-fins ouvrages de fayence. Il y a aussi un S. Sépulchre tout semblable à celui de Notre Seigneur à Jérusalem. Il est en grande vénération près des peuples du voisinage, qui s'y rendent en grand nombre, particuliérement les vendredis de mars. Il y a la famille de CHELLÉSE ou CHELLÉSI de Pistoye. Le bourg dont nous venons de parler est fief d'une branche de cette famille. C'est une des plus anciennes & des plus nobles de Toscane, comme le remarquent plusieurs Auteurs. Elle est d'ailleurs illustrée par plusieurs excellens personnages, dans le gouvernement, dans les Lettres, & dans les armes, comme on peut le voir dans les Archives secrettes du Grand Duc de Toscane. On voit par ces Mémoires, qu'elle se nommoit anciennement DE CHELLE, d'où l'on peut conclurre, que c'est une branche de celles des Comtes Guidi: ce qui se confirme non seulement parce que ceux-ci se nommoient *Longbard de Chelle*, mais encore par la conformité des armoiries; & plus encore, de ce qu'ils avoient des maisons dans Pistoye, & des Terres & bourgs dans le territoire de la même ville, entre autres le *Vinchio & Groppole*, qui sont près de Chelle, duquel on voit que le premier de la famille Cellese, étoit Seigneur en 1222. Cette famille s'est pendant plusieurs siécles rendu puissante & considerable, principalement en 1200, qu'elle avoit douze Chevaliers qui augmentoient son lustre. Elle conserve encore aujourd hui son ancien droit, qui est d'introduire les nouveaux Evêques à Pistoye par une certaine fonction ou cérémonie, qui est une marque de son antiquité & de sa noblesse. * *Mémoire manuscrit.*

CHELM, petite ville de Pologne dans la Russie Rouge, est capitale du Palatinat de Chelm, & défendue par une citadelle de bois. Cette ville qui est environ à vint-sept lieues de Léopold, du côté du nord, a un Evêché Grec. Elle en avoit aussi un Latin, qui a été transféré à Krasnoslaw, à cause de la misére de Chelm, qui a été saccagée & brûlée par les Moscovites & par les Tartares. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHELM, (le Palatinat de Chelm) province de la Russie Rouge en Pologne. Elle a au midi le Palatinat de Belz, au couchant celui de Lublin, au nord la Polésie; & au levant la Haute Volhinie. Ce païs peut avoir vint-quatre à trente lieues de longueur, sur dix ou douze de largeur. On le divise en deux Châtellenies qui ont leur siége à Chelm, & à Krasnoslaw les deux principales villes du païs. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHELMAD, ou KILMAD, contrée de la Médie dont les peuples faisoient un grand trafic à la foire de Tyr. * *Ezéchiel, ch.* 27. *v.* 23. Ce mot qui n'est point dans quelques Versions Françoises de la Bible, se trouve dans les Flamande, Angloise, Italienne & Latine.

* CHELMER, riviére d'Angleterre, dans le Comté d'Essex, coule d'abord du nord-nord-ouest au sud sud-est jusques à Chelmerford, puis de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est jusques à Maldon, & enfin de l'est à l'ouest jusques à la mer.

CHELMERFORD, ou CHENSFORD, bourg ou petite ville du Comté d'Essex en Angleterre. Il est sur la riviére de Chelmer, à trois lieues de Maldon, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHELMESTON (Jean) Anglois, natif d'Yorck, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Docteur d'Oxford, a vécu sur la fin du XIII siécle, vers l'an 1290. Il enseigna assez longtems, & composa divers Ouvrages, *Determinationes Theologicæ*; *Lectura Scholastica*; *Quæstiones ordinariæ*; *Quodlibeta*; *Sermones, &c.* * Lucius, *Biblioth. Carmel.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

CHELMON, ville de la Palestine dans la Tribu de Zabulon proche de Béthulie. *Cherchez* CYAMON.

CHE'LO, Fort de la province de Junnan dans la Chine. Il y a aux environs une montagne, nommée *Munglo*, où l'on voit une fontaine, de l'eau de laquelle on n'oseroit boire, parce que les hommes & les animaux meurent, pour peu qu'ils en boivent. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 5.

CHE'LONIDE, Lacédémonienne, épouse d'Acrotatus. *Voyez* ACROTATE, fils du Roi Arée.

CHE'LONIS, fille de Léonidas, Roi de Sparte, & femme de Cléombrote, Roi de Lacédémone, vivoit sous la LXXIV Olympiade, & 484 ans avant J. C. Elle donna des marques d'une générosité sans exemple, dans une conjoncture très-délicate, ou pour mieux dire, elle s'en tira, non pas en habile femme, mais en Héroïne de Roman. Il s'éleva dans Lacédémone contre Léonidas, en faveur de Cléombrote, une faction si redoutable que le premier fut contraint de se retirer dans un asyle; & que le dernier fut élevé sur le thrône. Chélonis bien loin de prendre part à la fortune de son mari, se retira dans le même temple que son pére. Quelque tems après on permit à Léonidas de se retirer à Tégée. Chélonis y fut avec lui la compagne inséparable de sa mauvaise fortune. A son tour Cléombrote eut besoin de trouver sa sûreté dans un temple. Léonidas fut rappellé, & remonta sur le thrône. Alors Chélonis quitta son pére, & alla trouver son mari. Ce fut un spectacle très-digne d'admiration, que de la voir intercéder pour son mari auprès de son pére, très résolue de partager avec celui-là, l'état de sa disgrace, quoi qu'elle n'eût point participé à son bonheur, & de ne point partager avec son pére l'état de prospérité, quoi qu'elle eût pris part à son infortune. Léonidas vint trouver à main armée son gendre dans l'asyle où il se tenoit, & lui reprocha avec toute l'aigreur imaginable les injures qu'il en avoit reçues, la perte du thrône, l'exil & ce qui s'ensuit. Cléombrote n'avoit rien à répondre: sa femme parla pour lui, & le fit d'une maniére si forte & si touchante, en protestant même qu'elle mourroit avant son mari, en cas que ses larmes & ses priéres fussent inutiles, qu'il lui sauva la vie, & lui obtint la liberté de se retirer où il voudroit. Entre autres choses elle répresenta à son pére qu'il faisoit l'apologie de son gendre, & qu'elle avoit fait par sa conduite un manifeste contre son mari. *Si mon mari*, disoit-elle, *avoit eu quelques raisons spécieuses de vous ôter la couronne, je les refutois, je portois témoignage contre lui, en le quittant pour vous suivre: mais si vous voulez le faire mourir, ne montrerez-vous pas qu'il a été excusable? N'apprendrez-vous pas au monde, qu'un Royaume est quelque chose de si grand, & de si digne de nos vœux, que l'on doit pour se l'assûrer repandre le sang de son gendre, & ne tenir aucun compte de la vie de ses propres enfans.* Après que Léonidas lui eut accordé la vie & la liberté de Cléombrote, il la pria tendrement de demeurer avec lui; mais elle s'en excusa & donnant à tenir à son mari l'un de ses enfans, pendant qu'elle tenoit l'autre, elle alla faire ses priéres auprès de l'autel: après quoi elle partit avec son mari, pour le lieu de leur exil. L'endroit où Montagne l'a louée, mérite d'être consulté. * Plutarque, *dans la Vie d'Agis, & de Cléoméne.* Montagne, *Essais, l.* 3. *c.* 13. Bayle, *Dict. Crit.*

* CHELSEY, beau & grand village d'Angleterre dans le Comté de Middlesex, à une lieue de Londres, sur la Tamise, est recommandable par l'Hôtel des Invalides appellé *Chelsey Colledge.* C'est un grand & superbe édifice, bâti par le Roi Charles II, pour l'entretien des Soldats ou Matelots estropiez, réparé & augmenté par le Roi Guillaume III. La situation en est tout à fait agréable, les appartemens en sont fort bien disposez, & l'on y jouït d'une fort belle vue. Cinq cens Invalides qu'on y entretient, mangent à plusieurs tables dans une grande salle où l'on voit le portrait du Fondateur. A l'entrée de cet Hôtel, on lit sur le frontispice cette inscription, *In subsidium & levamen emeritorum senio belloque fractorum condidit Carolus secundus, auxit Jacobus secundus, perfecere Guilielmus & Maria Rex & Regina.* Au milieu de la Cour on a élevé une belle statue de Bronze à Charles II. Derriere le logis on trouve un grand jardin fort bien entretenu, & à quelque distance de là, un beau jardin de simples pour l'usage des Médecins. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 853 *&* 854.

* CHELVA ou XELVA, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Valence, sur le Guadalaviar. Elle est au nord-ouest de Valence, dont elle est éloignée de treize à quatorze lieues.

* CHÉLUB ou KÉLUB, fils d'Hezri Israëlite, commis sur le labourage du tems du Roi David. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 26.

CHELVET, c'est à dire, *retirez vous, faites place.* On crie ce mot dans le Serrail, lorsque le Grand Seigneur a témoigné qu'il veut aller au jardin des filles. A ce cri tout le monde se retire, & les Eunuques occupent toutes les avenues. Il y va de la vie en ce tems-là, d'approcher des murailles de ce jardin. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHÉMACH, petite ville de la Natolie, autrefois épiscopale, dans la Caramanie meridionale, ou le Béglerbéglic de Chypre, aux confins de celui d'Alep, ou de l'Aladulie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHÉMERAUT (Magdelaine de) native de Poitou, & parente des Dames des Roches, vivoit dans le XVI siécle. Elle avoit infiniment d'esprit, & a composé en prose & en vers, comme nous l'apprenons du P. Hilarion de Coste.

* CHEMILLE, petite ville de France dans l'Anjou, au sud d'Angers, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* CHEMINON, village de France, en Champagne avec une Abbaïe considérable de l'Ordre de Cîteaux. Il est à peu près à l'est de Vitry-le-François, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

CHEMMIS, isle en Egypte, que les peuples de ce païs croyoient être flotante. On y voyoit un grand temple d'Apollon avec des palmiers en abondance, & beaucoup d'autres arbres dont quelques-uns portoient du fruit, & d'autres ne donnoient que de l'ombre: ce qu'Herodote décrit plus au long dans son *Euterpe.* Il parle aussi d'une grande ville de ce nom, dans le païs de Thebes proche de Néa, avec un temple de Persée, lequel au rapport des Chemmites, leur apparoissoit quelquefois sortant de terre, & quelquefois dans le temple. * Hérodote, *l.* 2. Méla, *l.* 1. *ch.* 9.

CHEMNITIUS (Martin) naquit à Treuen-Brietzen dans la Vieille Marche de Brandebourg, le neuviéme novembre 1522. Son pére qui s'appelloit *Paul* Chemnitz, étoit Fabricant de draps. Martin fut envoyé au Collége à Wittenberg en 1536; & six mois après, étant de retour chez son pere, son frére aîné fut d'avis qu'il apprît le métier de Tisseran de drap. Il y fit de très-petits progrès & ne laissa pas de se pousser en même tems dans les études, jusques à ce qu'en 1539, Pierre Niéman Sécretaire du Conseil à Magdebourg, s'intéressa pour lui, en lui fournissant dequoi subsister à Magdebourg, afin qu'il y pût fréquenter le Collége. Chemnitius demeura donc à Magdebourg jusques en 1542, ayant été appellé à *Kalbe.* Il n'y fit pas un long séjour, car en 1543, il alla à Francfort sur l'Oder, pour y continuer ses études. Il y avoit un cousin nommé *George Sabinus,* qui étoit Professeur; mais faute d'argent il se vit bien-tôt obligé de quitter cette ville & d'accepter un poste de Régent dans l'Ecole de Britzen sur l'Oder. Il y demeura pendant 18 mois, au bout desquels le désir de s'avancer dans les Sciences le poussa à passer en 1545 à Wittenberg, où il fit connoissance avec *Mélanchthon.* Lorsque la guerre de Smalcalde commença, l'Université de Wittenberg fut presque entiérement dispersée, ce qui fit que Chemnitius résolut d'aller à Konigsberg, d'autant plus que son parent Sabinus y avoit aussi été appellé. Il y arriva en 1547, & instruisit quelques Gentilshommes Polonois, il se fit aussi quelque nom par ses prédictions Astrologiques, & l'année suivante il obtint une place de Régent à Konigsberg. La même année il prit le degré de Maître ès Arts; le Duc de Prusse en fit les frais. Comme Sabinus fit en 1549, un voyage à Wittenberg, Chemnitius l'y accompagna, & demanda dans une lettre Gréque adressée à Mélanchthon qu'il voulût lui communiquer une méthode pour l'étude de la Théologie. Pendant l'absence de Chemnitius, la peste attaqua Konigsberg, ce qui l'obligea à renoncer à son poste de Régent, & à faire quelque séjour à Salfeld; mais le Duc Albert, dont il s'étoit aquis l'estime par ses Ecrits Astrologiques, le nomma son Bibliothécaire, ce que Chemnitius accepta & il se servit d'une si belle occasion pour se pousser dans les études pendant trois ans, au bout desquels commença la dispute avec *Osiandre.* Chemnitius fut aussi du nombre de ceux qui s'opposérent à lui, & un jour il argumenta d'une maniére extraordinairement vive en présence du Duc. Quelques-uns voulurent se servir de cette occasion pour débusquer Chemnitius d'auprès du Duc, mais son savoir dans l'Astrologie, l'avoit trop bien mis dans l'esprit du Prince, pour qu'on pût réüssir contre lui. Les affaires avec Osiandre devenant cependant plus fâcheuses, Chemnitius demanda son congé en 1553, & conserva néanmoins une pension annuelle. Il alla d'abord auprès de Jean, Markgrave de Brandebourg, à qui il étoit déja connu par ses prédictions Astrologiques. Peu de tems après il alla à Wittenberg, & se mit en pension chez Mélanchthon. En 1554, il l'accompagna à l'assemblée des Théologiens à Naumbourg, & commença, à la sollicitation de Mélanchthon, de faire des leçons sur les *Loci communes* de celui-ci, ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudissement. Avant qu'il eût fini ces leçons il fut appellé à Brunswick, où il fut d'abord Vicaire, ensuite Pasteur, & enfin Sur-Intendant des églises. Il eut diverses autres vocations fort considérables qu'il refusa, aimant mieux se fixer à Brunswick. Lorsque le Concile de Trente se tint, Chemnitius écrivit un Traité *contre la Théologie des Jesuites,* qui fut refuté par *Andrada*: ceci donna occasion à Chemnitius d'écrire dans la suite son *Examen Concilii Tridentini.* Il s'aquit par là une si haute réputation, que Frédéric II, Roi de Danemarc, les Electeurs du Palatinat, de Saxe & de Brandebourg & plusieurs autres Puissances le consulterent fort souvent dans les affaires Ecclésiastiques. Lorsqu'on voulut dresser la *Formule de Concorde,* Chemnitius y fut aussi employé, & assista en 1567, à l'assemblée de Torgau. Chemnitius & Selneccérus, eurent ensuite un démêlé avec *Jacques Andrea,* ce qui porta quelque préjudice à la Formule qu'ils avoient dressée ensemble. Il mourut le huitiéme avril 1586, après avoir obtenu deux ans auparavant la démission de ses charges. Voici les titres des principaux de ses Ouvrages, *Loci Theologici, quibus Philippi Melanchthonis Loci Communes perspicue explicantur; Examen Concilii Tridentini quadripartitum; Harmonia Evangelica,* que Polycarpe Lyser continua & à laquelle Jean Gerhard mit la derniére main; *De duabus naturis in Christo; Judicium de Controversiis quibusdam superiore tempore circa quosdam Confessionis articulos motis; Judicium de Calendario Gregoriano, &c.* On a publié à Francfort une collection des *Lettres de Chemnitius.* * *Vita Chemnitii ab ipso conscripta MS.* De Thou, *Hist. l.* 84. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 402, *& suiv.* édit. de Hollande 1715. Adami, *in Vit. Theol. Germ.* Hutterus, *in Concordia Concordi.* Freherus, *in Theatro.*

* CHEMNITIUS (Christian ou Chretien) naquit en 1615, le 17 janvier à Konigsfeldt. Il étoit fils de *Martin* Chemnitius neveu du précédent. En 1637, il commença à enseigner publiquement la Langue Hébraïque, &c. & la Philosophie. En 1638, il fut fait Recteur du Collége de Iéna; en 1643, Ministre de Weimar; en 1652, Coadjuteur de Jean Major & Professeur en Théologie; & en 1654, Ministre & Surintendant. Quoiqu'on lui adressât plusieurs vocations, il ne voulut point quitter le poste qu'il occupoit. Il mourut à Iéna le troisiéme juin 1666. On a de lui, *Prælectiones in Hutteri Compendium; Brevis instructio futuri Ministri Ecclesiæ; Dissertationes de Prædestinatione; De Arbore Scientiæ boni & mali; De Arbore Vitæ; De Tentationibus spiritualibus;* & plusieurs Disputes entre lui & Jean Scheffler qui avoit embrassé la Religion Romaine.

CHEMNITZ, ville. *Voyez* KEMNITZ.

CHENE ou LE CHENE, fauxbourg de la ville de Chalcédoine, où Théophile d'Alexandrie, & plus de trente Prélats de son parti, tinrent l'an 403, un faux Synode contre saint Jean Chrysostome. Cet Evêque y fut cité, pour répondre sur les Chefs d'accusation, que proposoit contre lui Jean son Diacre, qu'on n'avoit pas eu de peine à suborner; parce que le saint Prélat l'avoit déposé pour sa mauvaise vie. A la fin Paul Evêque d'Héraclée ayant recueilli les voix, le saint Patriarche fut déposé & envoyé en exil à Prénefte de Bythinie. Mais un tremblement de terre, qui arriva le lendemain de son départ, & qui fit tomber une partie de la chambre de l'Empereur Arcadius, obligea ce Prince de le rappeller. * Socrate, *l.* 6. *ch.* 14. Sozoméne, *l.* 8. *ch.* 17. 18. Théodoret, *l.* 5. *ch.* 34. Baronius, *A C.* 403. *n.* 11. *& suiv.*

* CHENE (Le) bourg de France en Champagne. Il est au nord-est de Rheims, dont il est éloigné d'environ treize lieues.

CHENE (André du) Géographe & Historiographe, naquit au mois de mai 1584, à l'Isle Bouchard en Touraine. Il fut le quatriéme fils de *Tannegui du Chêne,* Ecuyer, Seigneur de la Sansomére. Il commença ses études à Loudun: après y avoir fait sa Rhétorique, il vint à Paris, & fit son cours de Philosophie au Collége de Boncourt sous *Jules César Boulanger,* grand Philosophe de ce tems-là & bon Historien. Du Chêne a été l'un des plus savans hommes que nous ayons eu dans le XVII siécle, pour l'Histoire, sur tout pour celle du Bas Empire. Il communiquoit aisément ses découvertes, non seulement à ses amis, mais encore à tous ceux qui le consultoient. Plusieurs s'en sont fait honneur, sans avoir avoué qu'ils tenoient de lui, ce qu'on estimoit le plus dans leurs Ouvrages. C'est aussi l'Auteur qui s'est le plus attaché aux Histoires Généalogiques. Il nous a donné celles de plusieurs illustres Maisons, comme on le verra cy-dessous dans la liste de ses Ouvrages. Sur la fin de sa vie, il publia un Ouvrage incomparable des Auteurs qui ont écrit l'Histoire de France, & il y a sujet de s'étonner, qu'un particulier ait pu faire une recherche si considérable. Il en fit imprimer en 1633 le premier volume sous ce tître, *Series Auctorum omnium, qui de Francorum Historia & Rebus Francicis, tum Ecclesiasticis, tum sæcularibus, scripserunt, ab exordio regni Franciæ ad nostra usque tempora.* Il en donna depuis encore trois tomes; & après sa mort, François du Chêne son fils, Avoçat au Conseil, qui s'étoit aussi beaucoup appliqué à cette étude, publia le cinquiéme, fit imprimer l'Histoire des Papes, donna celle des Cardinaux, celle des Chanceliers & Gardes des Sceaux, la Vie de l'Abbé Suger, &c. Il est mort & n'a laissé que des filles. André du Chêne son pére, tomba malheureusement d'un chariot, en allant à sa maison de campagne à *Verriére,* & en fut écrasé le 30 mai de l'an 1640. Ceux qui ont écrit en Latin, le nomment diversement *Andreas a Quercu, Chesneus, du Chesneus,* & *Quercetanus.* Il a lui-même quelquefois pris ce dernier nom. Il est Auteur des Ouvrages suivans, *Egregiarum seu Electarum Lectionum & Antiquitatum liber; Januariæ Kalendæ seu de solennitate anni tam Ethnicæ quam Christianæ; Les Figures mystiques du riche & précieux Cabinet des Dames; Satyres de Juvénal,* traduites en François avec des Notes; *Les Antiquitez & Recherches de la grandeur & majesté des Rois de France; Les Antiquitez & Recherches des villes, châteaux & places remarquables de toute la France, suivant l'ordre des huit Parlemens; Les Controverses & Recher-*

ches Magiques de Martin Delrio, traduites & abbrégées du Latin; *Bibliotheca Cluniacensis*; *Histoire des Papes jusqu'à Paul V*; *Petri Abelardi & Heloissæ conjugis ejus opera*; (*Voyez* ce qui est dit de ce livre dans le P. Niceron, *tome* 7. *p.* 326, 327 *&* 328.) *Histoire de la Maison de Luxembourg, de Nicolas Vignier, mise en lumiére avec d'autres pieces par André Du Chêne*; *Les Oeuvres de M. Alain Chartier avec des Annotations par André Du Chêne*; *Alcuini Abbatis Opera, edita per Andream Du Chêne*; *Dessein de la Description du Royaume de France*; *Bibliothéque des Auteurs qui ont écrit l'Histoire & la Topographie de la France*; *Histoire des Rois, Ducs & Comtes de Bourgogne depuis l'an* 408, *jusqu'en* 1350; *Historiæ Normannorum Scriptores Antiqui*; *Histoire Généalogique de la Maison de Châtillon sur Marne*; *Généalogie des Seigneurs de Rais de Breule*; *Histoire Généalogique de la Maison de Montmorency*; *Histoire Généalogique de la Maison de Vergy*; *Histoire des Comtes d'Albon & des Dauphins de Viennois*; *Histoire Généalogique des Maisons de Guînes, d'Ardres, de Gand & de Coucy*; *Histoire Généalogique des Maisons de Dreux, de Bar-le-Duc, de Luxembourg, de Limbourg, du Plessis-Richelieu, de Broyes & de Château-Villain*; *Histoire Généalogique de la Maison des Chatégniers*; *Histoire Généalogique de la Maison de Béthune*; *Historiæ Francorum Scriptores coætanei, &c.*; *Généalogie de la Maison de la Rochefoucaut*; *Histoire des Cardinaux François*, dont on n'a que la moitié; *Histoire des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France*; *Histoire des Ministres d'Etat depuis le Roi Robert*; *Vies des Saints de France*, publiées pour la plus grande partie par les soins de Nicolas Camusat, des Bollandistes, du P. Labbe, & du P. Mabillon. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 7. *p.* 322 *& suiv.*

CHENEAU (Nicolas) dit *Querculus*, Doyen de saint Symphorien de Rheims, qui vivoit dans le XVI siécle, en 1580, étoit natif de Turteron dans le Comté de Rhétel. Il traduisit de Latin en François l'Histoire Ecclésiastique de Rheims de Flodoard; cinq livres de la Messe Evangélique, &c. Ce dernier Ouvrage est de Fabri d'Hailbrun, qui l'écrivit en Allemand. Surius le traduisit en Latin, & c'est sur cette Traduction que Nicolas Chêneau fit la sienne.

CHENEAU (Nicolas) natif de la paroisse de Cheffes en Anjou, étoit Libraire à Paris, où il mourut en 1584. Il étoit savant, & on voit à la tête de divers excellens livres qu'il a imprimez, des préfaces & des épîtres de sa façon qui le témoignent. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise.* Belle-Forêt, &c.

CHENNET. *Voyez* KENNETH.

* CHENONCEAUX, bourg de France avec Maison Royale dans la Touraine à peu près à l'est de Tours, dont il est éloigné d'environ six lieues, sur la rive droite du Cher. La fameuse Diane de Poitiers, Maîtresse du Roi Henri II, en fut longtems en possession; mais après la mort du Roi, elle fut obligée de rendre l'un & l'autre à Catherine de Médicis, qui y a fait bâtir un château superbe, qu'elle avoit orné d'une grande quantité de statues très belles qu'elle avoit fait venir de Rome. Entre ces statues, il y en avoit une de Scipion l'Africain, qui étoit de pierre de touche. Cette Reine donna ce lieu par testament à Louïse de Lorraine femme du Roi Henri III, son fils, laquelle étant devenue veuve y fit sa résidence ordinaire. * *Dict. Univ. de la France.*

* CHENOY-MONDIN, village de France en Champagne, dans le Rételois. Il est à l'est nord-est de Rétel, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CHENSFORD. *Cherchez* CHELMERFORD.

CHÉOPÈS, ou CHÉOPS, ou CLE'OPHÈS, Roi d'Egypte, succéda à Rhampsinitus. Ces Rois sont inconnus à Manéthon & à Joséphe; mais Hérodote en fait mention. Chéops fit fermer les temples, & défendit sur toutes choses aux Egyptiens de sacrifier. Il leur commanda ensuite de ne travailler que pour lui, & il employa cent mille hommes, durant dix ans, a fouiller les carriéres des monts de l'Arabie, & à en tirer des pierres, qu'ils traînoient jusqu'au Nil. L'on employa encore dix années à bâtir ces grandes Pyramides qui ont passé pour une des merveilles du monde. Les prodigieuses dépenses qu'il fallut faire pour ces édifice furent cause que Chéops, qui manquoit d'argent, se laissa aller jusqu'à cette ignominie, que de prostituer sa fille pour de l'argent. Ce Prince qui régna 50 ans, selon Hérodote, est le même que Chemmis ou Chammos, dont parle Diodore. Il commença à régner l'an 880 avant J. C. * Hérodote, *l.* 2. Diodore, *l.* 1.

* CHE'PE'LIO, est le nom d'une des petites isles qui sont dans le Golfe de Panama en Amérique. Elle est la plus agréable de toutes, & n'est qu'à sept lieues de Panama, & à une lieue de Terre-Ferme. Elle a environ deux milles de long & presque autant de large. Elle est basse du côté du nord, & va en haussant du côté du sud. Le terroir est jaune, & d'une espéce de terre glaise. Le haut est pierreux, & le bas planté de toute sorte de fruits exquis, comme sapadelles, poires qu'on nomme *Avogato*, *Maunnets*, *Mammets*, *Sapota*, pommes à l'etoile, &c. Le milieu de l'isle est planté d'arbres de platanes qui ne sont pas extrémement gros, mais dont le fruit est d'un goût extraordinairement délicat. * Dampier, *Voyages autour du monde*, édition de 1698, *en deux tomes, tome premier, ch.* 7. *p.* 231.

CHEPHRE'NE'S, frére de Chéops Roi d'Egypte, lui succéda; & régna 56 ans. Il fit bâtir une Pyramide comme son prédécesseur. La mémoire de l'un & de l'autre étoit si odieuse aux Egyptiens, qu'ils évitoient de prononcer leur nom, & soutenoient que les Pyramides avoient été édifiées par le Berger Philistion, qui en ce tems-là gardoit ses troupeaux en cet endroit. Diodore appelle ce Roi *Céphrès*, & dit que quelques-uns qui le nommoient *Chabreus*, soutenoient qu'il étoit fils & non pas frére de Chemmis. Il commença à régner l'an 830 avant J. C. * Hérodote, *l.* 2. Diodore, *l.* 1.

CHE'PO, riviére. *Voyez* CHIE'PO.

CHEPREG, ville de Hongrie. *Cherchez* CHZEPREG.

CHEPSTOW, bourg ou petite ville d'Angleterre, à l'embouchure de la riviére de Wie dans le Golfe de Saverne, dans le Comté de Monmouth, à quatre lieues au dessous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHEQ, Prince de la Mecque appellé aussi Chérif, est comme le Grand-Prêtre de la Loi, & le souverain Pontife de tous les Mahométans, de quelque Secte & de quelque païs qu'ils soient. Le Grand Seigneur lui envoye tous les ans un riche tapis & une superbe tente, avec une grande somme pour nourrir les Pelerins, pendant les 17 jours de dévotion. Ce Cheq fait accroire aux Mahométans que, durant ce tems-là, il y a tous les ans à la Mecque 70 mille Pélerins tant hommes que femmes; & que, si le nombre n'étoit pas complet, les Anges viendroient en forme d'hommes pour le remplir. C'est pourquoi le Grand Seigneur lui envoye une grande quantité d'argent. A l'égard de la tente & du tapis, ce sont deux piéces fort précieuses, & par la beauté de l'étoffe, & par les enrichissemens que l'on y a ajoûtez. Le tapis est pour couvrir le tombeau de Mahomet; & la tente qu'on y dresse près de la mosquee est pour le Cheq, qui y demeure pendant les dix sept jours de dévotion. Ce Cheq envoye des piéces du tapis & de la tente de l'année précédente à plusieurs Princes Mahométans, de qui il reçoit de magnifiques présens. Il leur fait entendre, qu'en attachant à leur tente une des piéces de la courtine qui entouroit la tente de la Mecque, il ne manqueront point de remporter la victoire contre ceux qu'ils appellent Infidéles. Ce n'est qu'à un grand Monarque, comme le Kam de Tartarie ou le Grand Mogol, qu'il envoye ou la courtine entiére, ou la tente, ou le tapis: ce qu'il fait de dix en dix ans, tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Tous les présens que les Princes Mahométans envoyent à la mosquée de la Mecque, ou à Médine, appartiennent au Cheq, quand il en vient de nouveaux au bout de l'an. Il profite même de tous ceux des Pélerins: ce qui lui fait un revenu qui passe l'imagination; car le Mahométisme s'étend très-loin en Europe, en Asie & en Afrique. Après les dix-sept jours de cérémonie, chaque Pélerin fait sa dépense, & ce n'est plus le Cheq qui la fait de l'aumône du Grand Seigneur; mais il ne laisse pas d'y gagner encore beaucoup, car ce sont les Officiers qui vendent tout ce que les Pelerins achettent. Il est bon de remarquer ici, que Mahomet, dans son Alcoran, ordonne seulement d'aller à la Méque, ou il n'y a point d'autre Relique de ce faux Prophéte qu'une de ses sandales, & que l'on va à Médine par dévotion pour y visiter son tombeau. * Tavernier, *Relation du Serrail.*

CHE'QUIANG. *Voyez* CHEKIANG.

CHER (le) en Latin *Caris* & *Carus*, riviére de France. Elle a sa source dans les montagnes d'Auvergne & de Limosin près de Sauvert. Quelque tems après elle reçoit la Tarde, & traverse un coin du Bourbonnois, où elle est accrue par les eaux de la Cosnil & de quelques autres ruisseaux. Ensuite elle entre dans le Berry, passe à Chateau-neuf, à Vierzon, à Celles, &c. reçoit l'Eure, la Saudre &c. & paroît une grande riviére sur les frontiéres de la Touraine. Enfin ayant passé sous les ponts de S. Agnan, de Montrichard, de Chenonceaux, & de Blére, accrue par les eaux de quelques ruisseaux, elle se jette dans la Loire au dessous de Tours, & un peu au dessus du confluent de l'Indre.

CHER, riviére de Lorraine & de Champagne. *Voyez* CHIERS.

CHER, Cardinal. *Cherchez* HUGUES de SAINT-CHER.

CHE'RAMIDI & CHRAMIDI, petite ville de Belvédére en Morée vers le Golfe de Coron, & les confins de la Laconie, entre Calamata & Zarnata. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHE'RASCO. *Voyez* QUIE'RAS.

CHE'RAZOUL, ville de Curdistan, sur la route de Ninive ou Mosul, à Ispahan. Elle est construite d'une autre maniére que les autres villes, & pratiquée dans un roc escarpé l'espace d'un quart de lieue: on monte aux maisons par des escaliers de quinze ou vint-marches, tantôt plus, tantôt moins, selon l'assiette du roc. Ces maisons n'ont pour toute porte, qu'une maniére de meule de moulin, qu'on roule pour ouvrir ou fermer l'entrée, les jambages de la porte étant taillez au-dedans, pour recevoir la meule qui est alors au niveau du roc: au dessus des maisons, qui sont comme des niches dans la montagne, on a creusé des caves où les Habitans retirent leurs bestiaux: ce qui fait juger que ce lieu-là a été une forte retraite, pour défendre la frontiére contre les courses des Arabes & des Bédouins ou Pâtres du Diarbeck. * Tavernier, *Voyage de Perse, tome* 1. *l.* 2. *ch.* 5. *p.* 198. édit. de Hollande 1692. Cette ville porte aussi le nom de *Schébéréjul* ou *Schiahrazul. Voyez* SCHÊHÊRÉSUL.

CHERBOURG, en Latin *Cæsarisburgum*, *Caroburgum*, ou *Caroburgus*, ville de France sur la côte de Normandie. Elle est dans le Coutantin près de Harfleur & de la Hogue, avec un assez bon port. Elle est presque isolée par la mer. C'est la derniére des villes qui fut entre les mains des Anglois, sous le régne de Charles VII. On la leur enleva vers l'an 1453. Ses fortifications furent rasées en 1689. * Sanson. Baudrand.

CHERCA, riviére de Dalmatie. *Cherchez* KERKA.

CHERCARE, isle. *Cherchez* CERCARE.

CHERCHEURS, nouveaux Hérétiques, à ce que rapporte l'Auteur d'un Traité intitulé *la Religion des Hollandois*, imprimée à Paris en 1673. Ils avouent qu'il y a une vraye Religion que JESUS-CHRIST nous a apportée du ciel, & qu'il nous a révélée pendant sa vie sur la terre; mais ils soutiennent, qu'aucune des Religions établies parmi les Chrétiens, n'est cette véritable Religion de Jesus-Christ. Ils trouvent à reformer quelque chose en particulier dans chacune de ces Religions, & les condamnent toutes en général, n'ayant point pris de parti, & ne s'étant déterminé sur le choix d'aucune. Ils font profession de lire incessamment les Saintes Ecritures, & de prier Dieu avec un zéle ardent, afin qu'il les éclaire dans la connoissance qu'ils cherchent de la Religion qu'ils doivent embrasser. L'Auteur du Traité que nous avons allégué, est M. Stoup, premiérement Ministre & ensuite Colonel dans les troupes Suisses en France. Il dit qu'il sait qu'il y a eu autrefois en Angle-

terre de ces Chercheurs, & qu'il y en a un bon nombre présentement en Hollande ; mais si cela est, ils ont soin de se cacher, car on ne les a pas encore découverts, & tout ce qu'en dit cet Auteur pourroit bien n'être fondé que sur son imagination.

CHE'RE'AS (*Chereas*) Historien Grec. Polybe en parle avec un mépris extrême, & dit qu'on doit considérer ce qu'il avance avec certains Historiens, comme on regarde les Fables inventées dans la boutique d'un Barbier. *Mihi quidem*, dit Polybe, *non pro Historiis scripta eorum videntur haberi debere, sed pro fabulis ex officina alicujus Tonsoris aut vulgi face profectis.* On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. CHÉRÉAS est aussi le nom d'un Capitaine qui abandonna Ptolomée, pour se ranger du parti d'Antiochus. * Polybe, *l.* 3 *&* 5.

CHE'RE'AS ou CHÆRE'AS, frére de Timothée & d'Apollophanès, fut tué avec ses fréres après la prise de Gazara, dans un marais où ils s'étoient tous trois allé cacher. * II. *Machab. ch.* 10. *v.* 32. *&* 37. Ce Chéréas étoit Gouverneur de Gazara l'an du monde 3871, avant Jesus-Christ 164.

CHE'RE'AS Cassius. *Cherchez* CASSIUS.

CHE'RE'BERT, Roi de France. *Cherchez* CHARIBERT.

CHE'RE'DE'ME, frére d'Epicûre, s'adonna à l'étude de la Philosophie, & vécut sous la CX Olympiade, vers l'an 340, avant Jesus-Christ. Epicure composa un Traité des Dieux, intitulé *Chérédéme*, en l'honneur de ce frére, ou de quelqu'un de ses amis, dont il vouloit faire connoître le nom à la postérité. * Diogéne Laërce, *Vie d'Epicure.* Gassendi, *Vie du même, l.* 1. *ch.* 1. 8. *&* 10.

CHE'RE'GUA, isle de l'Océan Oriental, est dans l'Archipel de Saint Lazare, parmi celles des Larrons. * Maty, *Dict. Géogr.* Jaillot dans sa mappemonde publiée en 1694, l'appelle *Chéréga*, & la place sous le onziéme degré de latitude septentrionale. Sanson, dans sa Carte des Isles Philippines, la nomme *Chéréguan* & lui donne la même situation. On ne trouve aucun de ces noms dans les Cartes de M. Delisle.

CHE'REM, Anathême. Les Hébreux distinguent trois sortes d'anathêmes ou excommunications. La première est *Niddai, séparation*, le premier degré de l'excommunication Judaïque. La seconde est Cherem, la grande excommunication, ou l'Anathême. La troisieme est *schammata*, à laquelle est attachée la peine de mort. Le *Chérem* prive l'excommunié de plusieurs avantages de la société civile. Il ne peut avoir commerce avec personne, ni vendre, ni acheter, sinon les choses absolument nécessaires à la vie ; ni fréquenter les écoles, ni entrer dans les Synagogues. On ne peut ni boire ni manger avec lui. La sentence de Cherem ne pouvoit être prononcée que par dix personnes, ou du moins en présence de dix personnes. Mais l'excommunié pouvoit être absous par trois Juifs, ou même par un seul, pourvu qu'il fût Docteur de la Loi. La forme de l'excommunication étoit chargée de quantité d'imprécations tirées de différens endroits de l'Ecriture. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb. tome* 3. Selden, *de Synedriis, l.* 1. Basnage, *Hist. des Juifs, tome* 5. *l.* 7 *ch.* 20. édit. de Paris. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CHE'RE'MON, Ecrivain du tems d'Auguste, ainsi qu'on l'apprend de Strabon, qui assure, *l.* 17, qu'il suivit Ælius Gallus, allant d'Alexandrie dans la Haute Egypte. C'étoit, suivant le même Auteur, un homme vain, qui vouloit passer pour grand Philosophe & bon Astronome, mais qui se fit mocquer de lui. Tzetzès en nous apprenant qu'il fut Ecrivain sacré en Egypte, ajoûte, *Chil.* 5. *Hist.* 6, que dans l'explication des Lettres sacrées, il assûroit que le phénix étant venu en Egypte, mouroit après avoir vécu sept mil six ans: en quoi il a poussé l'âge du phénix au delà des autres; car les uns ne lui donnent que 500 ans de vie, & ceux qui ont été le plus loin, comme le remarque Tacite, n'ont pas passé le nombre de 1400 ans. Le livre où on lisoit cette impertinence, est apparemment celui qui est appellé les Hiéroglyphiques par Suidas, qui *sous le mot* Διονύσιος, lui attribue encore une Histoire d'Egypte, & qui assure qu'il fut le maître de Denys d'Alexandrie. Joséphe, *l.* 1. *contre Apion*, cite son Histoire d'Egypte, mais pour le refuter. Théodoret, *Therapeut. Serm.* 3, en fait aussi mention, & ce que Porphyre dit après Chérémon des Prêtres d'Egypte, *l.* 4. *de Abstin.* il l'a pris sans doute dans le même Ouvrage. On apprend de cet endroit-ci que Chérémon étoit Stoïcien, ce qui donne tout sujet de croire qu'il fut l'Auteur du Traité des Cométes, cité par Origéne, *l.* 1. *contra Celsum*, comme d'un Stoïcien de ce nom; & c'est avec assez d'apparence qu'on croit que l'Auteur du livre des Cométes employé par Sénéque, *Natur. Quæst. l. ult. ch.* 5, est celui-là même dont on parle ici, quoique dans les imprimez il soit appellé Charimander. * *Bibliothéque Universelle des Historiens Profanes* de M. Du Pin, *tome* 1. *p.* 46.

CHE'RE'MON (Saint) Evêque de Nilople en Egypte, fut un des saints Confesseurs qui pendant la persécution de Déce se retirérent dans les montagnes d'Arabie. Il étoit alors fort âgé, & mourut de sa mort naturelle, ou fut tué par les Barbares. Quoi qu'il en soit, il est honoré comme Martyr dans les Martyrologes au 22 de décembre. Saint Denys d'Alexandrie fait mention de la fuite de ce saint Evêque dans Eusébe, *Hist. l.* 6. *ch.* 42. * *Mémoires Eccles.* de Tillemont, *ch.* 3.

CHE'RE'PHON, Poëte Tragique, né dans l'Attique, vivoit du tems de Philippe, Roi de Macédoine, sous la CVIII Olympiade, vers l'an 348 avant Jesus-Christ, & étoit un des Disciples de Socrate. Il devint si pâle à force d'étudier, qu'on l'appella *Byxinos*, c'est à dire, *de couleur de bouis.* On le nomma encore *chauve-souris*, parce qu'il étoit noir & qu'il avoit une voix déliée. Il composa une Tragédie intitulée *les Héraclides.* * Suidas.

CHE'RESTRATE, mére du Philosophe Epicure, sortoit d'une famille très-noble. * Diogéne Laërce, *Vie d'Epicure.* Gassendi.

CHE'REZ. *Voyez* XE'REZ.

CHE'RIF ou SHE'RIF, en Arabe, signifie *Prince* ou *Seigneur Illustre.* Les Turcs donnent quelquefois ce nom à leur Empereur, aussi-bien que celui de Sultan. Le Prince de la Mecque s'appelle *Chérif*, de même que l'Empereur de Sus, qui est aussi Roi de Tafilet, celui de Fez, & celui de Maroc en Afrique, qui se sont rendus Souverains depuis le commencement du XVI siécle. Le premier de ces Chérifs fut un Alfaqui, Docteur de la Loi de Mahomet, qui parut en 1508, & se nommoit Mahomet Ben Hamet, autrement le Chérif Hascen. Il se disoit de la lignée de leur Prophéte; c'est pourquoi il prit le nom de Chérif, comme propre aux Descendans des filles de Mahomet. Il avoit trois fils, Abdelquivir, Hamet, & Mahamed qu'il envoya en pélerinage à la Mecque, & à Médine, pour les mettre en réputation parmi les Africains. A leur retour, parce qu'ils suivoient la Secte des Morabites, ils furent estimez comme Saints par ces Barbares. Ben-Hamet envoya à Fez les deux plus jeunes, qui étoient fort savans, disputer la chaire du Collége de Modaraça, laquelle fut donnée au plus âgé. Son cadet fut Précepteur des enfans du Roi; mais comme leur pére avoit de plus hautes pensées, il leur persuada de demander au Roi de Fez la permission d'aller combattre les Chrétiens, qui se rendoient puissans en Afrique, & de maintenir par les armes la Loi de Mahomet, comme ils y étoient obligez en qualité de Chérifs. Le Roi jugea bien que cette permission pouvoit avoir de dangereuses conséquences, & que joignant le titre de Protecteurs du peu, le avec celui de Chérifs, ils pourroient usurper toute l'autorité. Néanmoins il se laissa gagner par leur sainteté apparente, & leur permit de publier un *gazie* contre les Chrétiens: (c'est parmi eux ce qu'est la Croisade parmi nous.) Après avoir levé une armée fort nombreuse, qu'ils entretenoient des dixmes qui leur furent accordées, ils s'approchérent de Tanger & d'Arzile, d'où ils retournérent à Fez avec quelque butin. De là ils passérent au Royaume de Maroc, l'an 1514, avec leurs tambours & leurs baniéres, pour attirer de nouvelles troupes, & avancérent jusqu'à Tarudant, dans la province de Sus, où ayant gagné les principaux du païs, ils prirent avec leur pére la qualité de Gouverneurs de Tarudant & de Dara; puis encore le titre de Prince de Héa, qui est une province au septentrion de celle de Sus. Le Chérif Hascen étant mort, ses trois fils ne furent pas moins ardens que lui à établir leur domination. Ils attaquérent le Gouverneur de Safi, qu'ils firent prisonnier avec plusieurs Gentilshommes Portugais ; mais Abdelquivir mourut dans le combat. Les deux autres Chérifs retournérent victorieux: ce qui augmenta leur réputation. L'an 1519, ils résolurent de s'emparer du Royaume de Maroc. Dans ce dessein ils allérent à Maroc, & trouvérent moyen d'empoisonner le Roi. D'autres disent qu'ils le firent poignarder la nuit, après l'avoir attiré à une conférence secrette. Lorsqu'ils eurent exécuté cette trahison, ils se rendirent maîtres du château; & l'aîné fut déclaré Roi comme parent de Mahomet, & légitime héritier de la Couronne. Le cadet prit le titre de Viceroi & de Gouverneur de Tarudant. Quelque tems après Hamet se qualifia Roi d'Afrique ; ce qui irrita le Roi de Fez, lequel alla assiéger Maroc, d'où il fut contraint de se retirer. Les deux fréres dont l'un étoit Roi de Maroc, & l'autre se nommoit Roi de Sus, apprirent que le Roi de Fez revenoit avec une puissante armée, & sans attendre son arrivée, ils l'allérent joindre à son passage, où ils lui donnérent bataille, & remportérent la victoire. Le fils du Roi de Fez y fut tué, & ce Roi se sauva en diligence, laissant son artillerie dans le camp. Après cette victoire les Chérifs furent assiéger la ville de Tafilet dans la Numidie, où est maintenant le Biledulgérid, & s'en rendirent maîtres.

L'an 1536, Mahamed, Roi de Sus, conquit la ville de Sainte-Croix au Cap d'Aguer, qui appartenoit au Roi de Portugal, où il trouva beaucoup d'artillerie & de munitions, & où il fit captifs un grand nombre de Chrétiens. Enfin la puissance des Chérifs devint si formidable, que le Roi de Portugal abandonna la plupart des places qu'il avoit sur ces côtes. Au milieu de ces conquêtes l'ambition fit naître entre les deux fréres une très-cruelle guerre. Hamet, comme l'aîné, régnoit dans Maroc, & avoit donné Sus à Mahamed pour le gouverner sous son autorité; mais le cadet qui étoit le plus vaillant, & le plus aimé du peuple, voulut joüir de l'autorité souveraine, & refusa d'obéir aux ordres de son frére. Lorsqu'on en vint aux mains, le Roi de Sus gagna la bataille, & fit prisonnier le Roi de Maroc, qu'il remit en liberté après la paix qui fut conclue en 1543, & par laquelle il fut accordé que les deux fréres partageroient également toutes leurs conquêtes. Mais Hamet se voyant libre leva de nouvelles troupes, marcha contre Mahamed, qui alla au devant de lui, remporta une seconde victoire, & se rendit maître de la ville de Maroc en 1545. Il traita néanmoins son frére avec beaucoup de douceur, & l'envoya commander dans Tafilet, lui promettant de mettre ses fils en possession de ses Etats. Comme Mahamed ne pouvoit demeurer en repos, il chercha une occasion de rompre la tréve qu'il avoit faite avec le Roi de Fez, l'engagea à une bataille, & le fit prisonnier avec son fils, en 1547. L'année suivante, il le mit en liberté; mais trois mois après il alla avec une armée devant Fez, prit possession du Palais, & envoya le Roi à Maroc, puis il épousa une des filles de ce Roi, & demeura ainsi maître de la ville, & de la plus grande partie de l'Etat. Le Chérif poursuivant ses conquêtes, envoya trois de ses fils contre Trémécen, qu'ils prirent sans tirer l'épée; parce que le Turc qui y commandoit, se rendit d'abord. Quelque tems après, il conçut quelque soupçon contre le Roi de Fez & ses fils qui étoient à Maroc; & dans la pensée qu'ils soulevoient le peuple, il les envoya égorger tous en même tems. L'an 1553, les Turcs d'Alger reprirent Trémécen, & s'approchérent de Fez: ce qui obligea le Chérif de sortir en campagne, parce que cette ville a le privilége de se pouvoir rendre, lorsque ses ennemis sont à demilieue de la ville, & que le Prince n'est pas assez fort pour les combatre. Les Rois jurent à leur avénement, d'observer inviolablement cette coutume. Mahamed ayant perdu la bataille, se retira dans le nouveau Fez, d'où il prit la fuite vers Maroc. Les Turcs entrérent dans la ville, & pillérent le thrésor du Chérif; mais Mahamed y revint en 1555, gagna une bataille, & rentra en possession

de

de la ville & de tout le Royaume. De là il retourna à Maroc, d'où il prit la route de Sus, avec quantité de cavalerie, & douze cens Turcs de sa garde; mais il fut assassiné en chemin par quelques mécontens, l'an 1557. Abul-Mumen, un des fils du Chérif poursuivit ces assassins sur la route de Trémécen, & recouvra le thrésor de son pere qu'ils enlevoient. Cependant le Gouverneur de Maroc craignant quelque soulévement, & que le peuple inconstant ne proclamât Roi Hamet, frére du défunt Chérif, qui étoit prisonnier à Maroc, le fit égorger, avec sept fils ou petit-fils qu'il avoit; de sorte que les deux fréres Hamet & Mahamed, moururent tous deux presque en même tems de mort violente. MULEY ABDALLA, fils de Mahamed, demeura paisible possesseur de l'Empire. Il laissa pour successeur de la Couronne, MAHAMED *le Noir*, lequel ayant été privé du Royaume par Mélic & Hamed ses oncles, appella à son secours, Sébastien Roi de Portugal; mais Mahamed & Sebastien furent tuez dans la bataille en 1578, & HAMED se maintint dans la possession du Royaume. Le Chérif de Fez se nomme aujourd'hui *le Chérif des Chérifs*; & posséde l'Empire de Sus, les Royaumes de Tafilet, de Fez, de Maroc, de Tégorarin, &c. * Diégo de Torrès, *Histoire des Chérifs*. Marmol, *de l'Afrique, l. 2.* De Thou, *Hist. l. 7.*

CHE'RIGUANES. *Voyez* CHIRIGUANES.

* CHERIJAR, ville d'Ahed dans la province de Teren qui confine au Mazanderan. Elle est la capitale de sa province dont elle porte aussi le nom, & d'une médiocre grandeur. Elle n'a rien qui soit digne de remarque; mais à une lieue de là on voit les ruïnes d'une grande ville, par lesquelles on peut juger qu'elle avoit environ deux lieues de tour. Il y a encore quantité de tours de brique cuites au feu, & en plusieurs endroits des pans de murailles qui subsistent encore. On voit plusieurs lettres taillées dans des pierres qui sont cimentées dans ces tours; mais ni les Turcs, ni les Persans, ni les Arabes n'y peuvent plus rien connoître. La ville étoit bâtie autour d'une haute colline, au dessus de laquelle sont les ruïnes d'un château, qui étoit, comme disent ceux du païs, la résidence des Rois de Perse. * Tavernier, *Voyages de Perse, tome* 1. *l.* 3. *c.* 4. *p.* 313. & 314. édit. de Hollande, 1692.

CHE'RILE, qu'Etienne de Byzance appelle Χοίριλλος, ancien Poëte dont la patrie n'est pas bien connue. Etienne de Byzance, au mot Ἰασσός, dit qu'il naquit dans la petite isle appellée Jase, près de la Carie. Hésychius soutient qu'il étoit de Samos, & si l'on en croit Suïdas, il étoit d'Halicarnasse. On peut concilier ces trois Auteurs, en observant que l'isle où étoit né Chérile, étoit de la dépendance de Samos, & qu'étant allé demeurer à Halicarnasse, il y acquit le droit de Bourgeoisie. Ce fut dans cette derniére ville, ainsi qu'on l'apprend des deux Auteurs citez, qu'il se lia étroitement avec Hérodote, qu'on accuse de l'avoir trop aimé. Il s'appliqua à la Poësie, & le Poëme où il décrivit la victoire que les Athéniens remportérent contre Xerxès, leur parut si beau, qu'ils lui firent donner une piéce d'or pour chaque vers. Ce qui en a été conservé par Aristote dans ses livres de la Rhétorique, & par Joséphe, *l.* 1. *contre Apion*, justifie le bon goût des Athéniens. Plutarque assûre dans la Vie de Lysander, que ce Général voulut toûjours avoir Chérile auprès de lui, pour immortaliser son nom par les vers de ce Poëte; & si l'on en croit Suidas, il fut ordonné que ses Poësies seroient récitées avec celles d'Homére. Il avoit aussi décrit en vers la Guerre de Darius Roi de Perse, dont Strabon a conservé un beau fragment, *l.* 7, & il avoit encore composé quelques autres Poëmes ainsi qu'on l'apprend de Suidas. Horace, *Epist. l.* 2. *Epist.* 1. *v.* 233, & *Art Poëtique, v.* 357, fait mention d'un CHÉRILE, contemporain d'Alexandre, Auteur d'un fort mauvais Poëme, que ce Prince paya très-bien; mais s'il ne se trompe pas, il y a eu deux Chériles. L'ancien inventa une sorte de métre qui porte son nom, & dont Suidas, Marius Victorinus, & Photius font mention. L'autre faisoit de très-méchans vers, & son nom a passé aux mauvais Poëtes ses successeurs. On dit de lui, qu'étant convenu qu'il recevroit un écu de chaque bon vers de sa façon, & un soufflet d'autant de mauvais, qu'il en produiroit, il fut si bien payé des derniers, qu'il périt sous la main de ses débiteurs. * Quinte-Curce, *l.* 8. Lilio Giraldi, &c.

CHE'RILE, Poëte Tragique d'Athénes, composa cent cinquante piéces de théatre, & ne fut que treize fois vainqueur, selon Suidas. Il est différent de CHÉRILE de Samos, Poëte de ce nom, qui fut aimé de Lysander. M. Dacier ne reconnoit que deux Chériles, le premier qui vivoit vers la LXXV Olympiade du tems d'Alexandre fils d'Amyntas, & dont il est parlé dans l'article précédent; le second qui vivoit vers la CXIII Olympiade, près de cent quarante ans après le premier. Même Scaliger dans son Eusébe prétend qu'il n'y a jamais eu que le premier & il accuse Horace d'avoir fait deux fautes très-grossiéres dans ces vers, *Epist. l.* 2. *Epist.* 1. *v.* 232. &c.

Gratus Alexandro Regi magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui versibus & male natis
Rettulit acceptos, regale numisma, Philippos.

L'une d'avoir si mal jugé de ces vers, qu'il a traité de méchant Poëte, un Poëte très-excellent, & qu'on égaloit à Homére; & l'autre d'avoir écrit qu'un Poëte qui vivoit du tems de Xerxès, étoit contemporain d'Alexandre le Grand. M. Dacier répond à cela qu'il n'est pas à présumer qu'Horace, écrivant à Auguste, soit tombé dans des fautes si grossiéres. D'ailleurs, *dit-il*, Quinte-Curce & Plutarque assûrent qu'Alexandre avoit près de lui un Poëte nommé Chérilus; & Horace n'est ni le seul ni le premier qui ait traité Chérilus de méchant Poëte. Aristote en avoit jugé comme lui, & l'avoit opposé à Homére; comme lorsqu'il dit *dans le huitiéme l.* de ses Topiques, *Il faut prendre des exemples propres & tirez de ce que nous savons, comme fait Homére, & non pas comme fait Chœrilus*, οἷα Ὅμηρος, μὴ οἷα Χοίριλος; & Quinte-Curce s'exprime ainsi, *Agis quidam Argivus pessimorum carminum post Cherilum conditor.* „ Un certain Agis d'Argos, le plus méchant Poëte du monde „ après Chérilus." * Horace *avec les Notes de M. Dacier, tome* 9. *p.* 425. édit. de 1691, faite en Hollande sur celle de Paris dont elle porte le nom dans le titre.

* CHE'RIS (*Charis*) Grammairien de Corfou, qui avoit écrit sur Pindare, & qui avoit lui même composé quelques Poësies. Le Scholiaste de Pindare & d'autres en font mention. * Jean Meursius, *Biblioth. Attica.*

CHE'RON, (Saint) que l'on croit avoir vécu sur la fin du cinquiéme siécle, étant ordonné Diacre par son Evêque prêcha l'Evangile aux François nouvellement établis dans les Gaules. Après avoir prêché quelque tems dans le Païs Chartrain, il voulut venir avec ses Disciples à Paris; mais ayant été rencontré dans une forêt proche de Chartres, par des Voleurs, il y fut tué. Son corps fut reporté à Chartres, & enterré sur une éminence hors de la ville. On y bâtit depuis une église & on y établit une Communauté de de Clercs en 537. Ce lieu a depuis été donné en 1137, à des Chanoines Réguliers, & l'on croit que son corps y repose. Ses Actes composez par un Auteur du IX siécle, sont pleins de faits qui paroissent fort douteux. * Henschenius. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, 28 mai.

* CHE'RON (Henri) Peintre habile en portraits, fut pére de Mlle Elizabeth Sophie Chéron cy-dessous.

* CHE'RON (Louïs) fils du précédent & frére de Mlle Elizabeth Marie Chéron cy-dessous, fut un bon Graveur.

CHE'RON (Elizabeth Sophie) naquit à Paris le troisiéme octobre 1648. Son Pére, *Henri* Chéron, originaire de la ville de Meaux, s'étoit mis en réputation par quelques portraits. Il étoit Réformé. Sa Mére, *Marie* le Févre, étoit Catholique. Le talent de Mademoiselle Chéron pour la Peinture se déclara de bonne heure. A sept ans elle enseignoit le dessein à une Elève de trente ans. Ayant fait un voyage à l'Abbaïe de Jouare, pour y peindre quelques personnes, elle y vit Mr. de la *Réade*, Gentilhomme Anglois, qui lui persuada de se faire Catholique, & après un an d'épreuve elle fit son abjuration. Elle eut soin de sa mére & de ses sœurs, que le pére avoit laissées apparemment pour la Religion. Elle porta ses sœurs à se faire Catholiques, comme elle. La Musique l'auroit distinguée, si l'éclat qu'elle a reçu de la Peinture & de la Poësie n'eût fait oublier les heureuses dispositions qu'elle avoit pour cet Art. Elle ajouta à la correction du dessein & à la suavité de la couleur, l'ajustement convenable à ses figures, un choix heureux, la vérité des caractéres, la naïveté des passions, la pureté de l'Histoire, l'unité de lieu & d'action si rarement pratiquée, les épisodes nécessaires pour faire valoir le sujet, la différence des tems & des païs, la justesse des allégories, soutenue de la vraisemblance, & tout ce qu'un esprit cultivé puise dans d'autres sources que dans les préceptes de la Peinture. Elle rendit tous les autres Arts tributaires de cet Art, & l'esprit brille dans ses Ouvrages encore plus que l'Art. C'est ce qu'on admire dans les tableaux qu'elle a laissez, entre autres dans ceux de la Sépulture de Notre Seigneur, dans celui de sa fuite en Egypte, dans celui où la Vierge endormie de lassitude donne lieu aux soins que Joseph & les Anges prennent de l'Enfant *Jesus.* Elle avoit une exécution si facile, que ni la conversation, ni l'attention qu'elle donnoit quelquefois à d'autres ouvrages en travaillant, ne troubloient point ses idées. Elle ne s'est pas bornée à une seule maniére de peindre; elle les a toutes embrassées, & a réüssi par tout; en huile, en mignature, en émail, en gravure, & sur tout dans les admirables desseins, qu'elle a traduits, s'il faut ainsi dire, des pierres antiques. Ce qu'elle a eu de plus singulier, & qui marque la force de son imagination, c'est la facilité qu'elle avoit de faire des Portraits de seul ressouvenir. Elle fit dans sa jeunesse un Portrait très ressemblant de Dona *Hippolita* d'Arragon, sans l'avoir jamais vue & sur la description, que lui en fit la Comtesse d'*Illes*. *Casimir*, Roi de Pologne, Mgr. le *Dauphin*, fils de *Louïs* XIV, les Princes ses Enfans, Mademoiselle de *Montpensier*, l'Empereur *Joseph* ont voulu être peints de sa main. L'Empereur l'invita d'aller à Vienne & lui proposa des avantages considérables. N'ayant pu la déterminer à quitter sa Patrie, il lui envoya des Masques, pour avoir d'elle son portrait & celui des Archiduchesses ses filles. Le Grand *Condé* se rendit plusieurs fois chez elle, pour se faire peindre. L'Académie de Peinture ne la reçut que sur la proposition qu'en fit Mr. *Le Brun.* L'Académie des *Ricovrati* de Padoue lui a fait l'honneur de l'agréger, sans qu'elle l'eût demandé, & lui en envoya en 1699 les patentes, dans lesquelles elle lui donne le surnom d'*Erato.* Son talent pour la Poësie a paru dans sa Traduction de plusieurs Pseaumes dont elle donna en 1693, un Recueil *in octavo*, enrichi de plusieurs figures dessinées & gravées par *Louïs* Chéron son frére. Elle apprit l'Hébreu, pour mieux entrer dans le sens du Prophéte, & on prétend qu'elle a plus fait qu'elle ne prétendoit, qu'elle est entrée dans son esprit, & que nulle Traduction n'a mieux conservé le sublime des Pseaumes. Peu de tems avant sa mort, le P. de *Tournemine* l'engagea à continuer cet Ouvrage, & elle a achevé la Traduction des Pseaumes de Vêpres, du Cantique d'*Habacuc*, & du Ps. CIII, selon la Vulgate, ou CIV selon l'Hébreu. Elle traduisit dans le même tems le Ps. XVIII ou XIX, & la seconde Ode du premier Livre des Odes d'*Horace*, dont les pensées, dit-on, ont assez de rapport à celles que *David* exprime dans le Pseaume. Elle les traduisit dans la vue de faire sentir la supériorité du Poëte sacré sur le Poëte profane. Elle a composé beaucoup d'autres Poësies, de différens caractéres, que le Public recevroit agréablement, & qu'on lui donnera sans doute. Elle avoit commencé de traduire en vers François l'*Oedipe* de *Sophocle*. On a encore d'elle, *Traduction d'une Ode Latine* de M. l'Abbé Boutard ou *Description de Trianon*; *Les Cérises renversées, Poëme Héroïque* en trois Chants. Mademoiselle Chéron épousa assez tard Mr. *Le Hay*, & ils travaillérent ensemble à divers Ouvrages. Elle mourut le troisiéme de septembre 1711, âgée de 63 ans. Voici quatre vers de M. l'Abbé de Bosquillon, destinez pour être mis sous le portrait de notre Savante,

De deux talens exquis l'assemblage nouveau
Rendra toujours Chéron l'ornement de la France:
Rien ne peut de sa plume égaler l'excellence
Que les graces de son pinceau.

* *Eloge Funébre de Madame le Hay &c.* par Mr. Fermelhuis, &c.

* CHE'RONAC ou CHE'RONNAC, bourg de France dans l'Angoumois, près de la source de la Charente, vers les confins du Poitou & du Limosin. Il est à peu près à l'est d'Angoulême, dont il est éloigné d'onze à douze lieues.

CHE'RONE'E, ville de la Béotie, célébre par la bataille que Philippe de Macédoine y gagna sur les Athéniens, sous la CX Olympiade, vers l'an 340 avant J. C. Plutarque étoit de cette ville. * Pline. Strabon.

CHE'RONE'SI & PIGIADA, anciennement *Epidaurus*, ville de la Morée, située dans la Zacanie, sur la côte du Golfe d'Egine, environ à six lieues de l'isle de ce nom, vers le midi oriental. Cette ville porte aussi le nom d'*Esculapio*, & elle a été anciennement fameuse par son temple d'Esculape. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHE'RONNAC. *Voyez* CHE'RONAC.

* CHE'ROY, bourg de France dans le Gâtinois, sur la petite riviére de Lunin. Il est au nord-est de Montargis, dont il est éloigné de six à sept lieues.

* CHERSE'RUS, riviére d'Afrique, dans le Royaume de Fez, & dans la province d'Errifis, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis du sud au nord, & se rend dans la Mer Méditerranée entre Chersera & Salquiza. * Sanson, *Carte des Etats & Royaumes de Fez & de Maroc.*

CHERSIAS, natif d'Orchoméne dans la Béotie, vivoit sous la XLVII Olympiade, vers l'an 592 avant Jesus Christ, & du tems de Périandre, qui fut son ennemi déclaré, jusqu'à ce que Chilon les eût réconciliez. Pausanias rapporte des vers de lui, *au livre* 9.

CHERSIM: c'est ainsi qu'on doit prononcer, quoi qu'il s'écrive *Czérim. Voyez* CZE'RIM.

CHERSIPHRON, Architecte. *Cherchez* CTE'SIPHON.

CHERSO, isle avec une ville de même nom. Elle est dans le Golfe de Caméro, partie de celui de Venise, entre la côte de l'Istrie & l'Isle de Véghia. Cherso appartient aux Vénitiens, & elle a titre de Comté, duquel dépendent les isles d'Oséro, d'Unie, de Sanségo, & quelques moindres. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHERSO. *Voyez* TOPETORKAN.

* CHERSOBLEPTE'S, Roi de Thrace, l'an 410 de Rome, 3691 du monde & 344 avant Jesus Christ.

CHERSONE'SE. C'est ainsi que les Grecs appellent une *péninsule* ou *presqu'isle*, du mot χέρσος *terre*, & de νῆσος isle. Ainsi on donna le nom de Chersonése Cimbrique au Jutland, qui est au Roi de Danemarc, parce qu'il fut habité par les Cimbres; celui de Chersonése de Thrace, au païs appellé aujourd'hui, la presqu'isle de Gallipoli; & celui de Chersonése Taurique, appellée autrement Tartarie de Crim, Tartarie Crimée, ou Tartarie de Prekop, &c. * Ptolomée. Pline. Strabon.

CHERSONE'SE D'OR, anciennement *aurea Chersonesus*, péninsule de l'Inde au delà du Gange, qui comprenoit non seulement la presqu'isle que l'on nomme aujourd'hui *Malaca*, mais encore l'isle de Sumatra, qui en a été détachée depuis. Plusieurs ont cru que c'est la terre d'*Ophir*, où Salomon envoyoit ses vaisseaux. *Voyez* OPHIR. * Ptolomée. Pline. Strabon.

CHERTSEY, bourg avec marché dans la contrée du nord-ouest du Comté de Surrey, à laquelle il donne son nom. Il a un pont sur la Tamise; & il y avoit autrefois un riche monastére. Le Roi d'Angleterre Henri VI, ayant été égorgé en prison, y fut enterré sans cerémonie; mais dans la suite son corps fut porté à Windsor. * *Dict. Anglois*

CHE'RUB ou KE'RUB ville de la Chaldée. Les Juifs qui en sortirent au retour de la captivité de Babylone ne purent jamais montrer des preuves évidentes de leur origine. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 59. II. *Esdras* ou *Néhémie*, *ch.* 7. *v.* 6.

CHE'RUBIN, Ordre Militaire de Suéde, dit autrement de Jesus, ou Collier des Séraphins. Magnus IV, Roi de Suéde, l'institua l'an 1534, selon Ziegler. Le Collier de cet Ordre étoit composé de Chérubins d'or émaillez de rouge, & de croix patriarchales d'or sans émail, en mémoire du siége métropolitain d'Upsal. Au bout du collier, pendoit une ovale, de même émaillée d'azur, avec un nom de Jesus en or; & dans la pointe de l'ovale quatre petits clous émaillez de blanc & de noir, pour exprimer la passion du Fils de Dieu. Charles IX, ayant banni la Religion Romaine de Suéde, abolit cet Ordre. * Favin, *Théatre d'honneur & de Chevalerie.*

CHE'RUBINI, (Laërtio) natif de Norcia, ville épiscopale en Ombrie, vivoit sous le pontificat de Sixte V, & des Papes suivans, jusqu'au commencement de celui d'Urbain VIII, sous lequel il mourut vers l'an 1626. C'étoit un Jurisconsulte extrémement laborieux. Il recueillit les Constitutions & les Bulles des Papes depuis saint Léon I, & en forma le recueil que nous avons sous le nom de *Bullaire*. ANGÉLO-MARIA CHÉRUBINI, son fils, Moine du Mont-Cassin, l'augmenta beaucoup, & le publia tel que nous l'avons en quatre volumes. D'autres y ont fait de nouvelles additions. Laërtio laissa un autre fils nommé ALEXANDRE CHÉRUBINI, qui a vécu sous le pontificat du Pape Urbain VIII, en 1630 & 1635. Il savoit les Langues, traduisit quelques Ouvrages de Grec en Latin, & s'attacha particuliérement à la Philosophie de Platon. Jean-Victor Rossi, connu sous le nom de Janus Nicius Erythræus, a fait mention de lui dans un article particulier, *Pinac.* III. *Imag. Illustr. c.* 46.

CHE'RUBINI, (François) Cardinal, natif de Monte Bodio, dans la Marche d'Ancone, savoit un peu le Droit, de la maniére qu'on l'étudie à la Cour de Rome. Lorsqu'il entra au service du Cardinal Pamphile, il eut le plaisir de le voir élevé au Pontificat, sous le nom d'Innocent X. Chérubini avoit déja exercé quelques charges ecclésiastiques. Le Pape le reçut encore dans le Palais Apostolique, le fit Auditeur, & ensuite l'éleva au cardinalat au mois d'octobre de l'an 1647. C'étoit un homme de bonne vie, prudent, honnête, & ami des pauvres: il mourut le 21 avril 1656.

CHE'RUBINI (Alexandre) *Voyez* l'article de CHE'RUBINI (Laërtio)

CHE'RUBINI (Angelo-Maria) *Voyez* l'article de CHE'RUBINI (Laërtio)

CHE'RUBINS, Anges du second Ordre de la premiére hiérarchie. On doute de la véritable origine du mot Hebreu *Chérubin*. Quelques uns disent que *chérub*, vient d'une racine, qui en Chaldéen & en Hébreu signifie *labourer*. *Chérub* signifie aussi *fort* & *puissant*, & en ce sens Ezechiel appelle le Roi de Tyr, un Chérub, *tu Cherub unctus*, vous étes un puissant Roi. Chez les Egyptiens, Chérub signifie une figure symbolique & figurative. La plupart des Juifs, & quelques Auteurs Chrétiens, disent que *Cherubim* signifie *comme des enfans*, qui étoit la figure qu'on leur donnoit. *Che* en Hébreu signifie *comme*, & *rub*, *un enfant*, ou *jeune garçon*. Quelques Ecrivains Ecclésiastiques, & même saint Jerome dans son Epître à Paulin, & dans ses Commentaires sur le Prophéte Ezéchiel, ont entendu par ce mot, *une multitude de science & de connoissance*, de l'Hébreu *nachar*, *savoir*, & *rub*, *beaucoup*; mais ce sens est trop tiré. Le sentiment d'Aben-Esra, dans ses Commentaires, sur la Genése, est le plus sûr. Ce Rabbin croit, qu'on ne doit pas seulement entendre par le mot de *Chérubim*, une figure de jeune homme, comme plusieurs Rabbins l'ont entendu avec la Paraphrase Chaldaïque; mais en général, toutes sortes de figures. En effet, *Chérubim* marque quelquefois cela dans l'Ecriture. Quelques ont cru qu'il y avoit dans ce mot une métathése, ou transposition de lettres, & qu'au lieu de *charab*, il falloit lire *rachab*: or *rachab*, signifie, *aller à cheval, conduire un chariot*, comme si les Chérubins étoient le chariot sur lequel Dieu est monté; ce qui s'accorde parfaitement avec les Chérubins. Quand Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 3. *c.* 6, parle des deux Chérubins qui couvroient l'Arche, il dit seulement que c'étoit des animaux ailez, qui n'approchoient d'aucune figure qui nous soit connue; que Moïse les avoit vus figurez dans le thrône de Dieu, & les avoit fait répréſenter de la même maniére. A l'égard des Chérubins d'Ezéchiel, la figure en est marquée expressément, savoir, l'homme, le lion, le bœuf, & l'aigle; mais les Auteurs ne conviennent point entre eux s'ils ont eu chacun leur figure propre, & si chacun avoit la forme des quatre animaux différens. Vilalpandus croit que chaque Chérubin a eu une même forme, qui étoit composée de quatre; de sorte que la face & les bras étoient d'homme; les quatre ailes d'aigle; le ventre de lion; & les piez de veau. Il donne aussi cette même figure aux Chérubins qui étoient sur l'Arche. Au reste, tout cela ne pouvoit étre que symbolique. La tête d'homme, par exemple, signifioit la science; les ailes d'aigle étoient le symbole de la sublimité de leur contemplation, ou de la promptitude avec laquelle ils exécutent les commandemens de Dieu; la poitrine de lion marque leur force & leur puissance; & les piez de veau ou de bœuf, leur fermeté, & leur assiduité au travail. Les premiers Chérubins, dont il est parlé dans l'Ecriture, sont ceux qui furent mis à l'entrée du Paradis terrestre, dont il est parlé dans la *Genése*, *ch.* 3. *v.* 24. Quoique le texte de la Vulgate semble n'exprimer qu'un Chérubin, les septante ont exprimé au pluriel *Cherubins*, & le terme Hébreu *Chérubim* est aussi pluriel. Théodoret, Théodore d'Héraclée, & Procope entendent par ces Chérubins, des figures épouvantables que Dieu fit paroître à Adam pour l'eloigner du Paradis; mais l'opinion la plus commune est que c'étoient des Anges, qui tenoient une épée flamboyante, ou selon d'autres, un grand feu. Quelques uns croyent que les Chérubins & le glaive flamboyant sont la même chose. En général *Chérubim* se prend pour des figures qui répréſentent des choses différentes, & c'est en ce sens qu'il est dit dans l'Hébreu, *Exode*, *ch.* 26, que l'ouvrage des courtines étoit un ouvrage de Chérubins, ce que l'Auteur de la Vulgate a traduit par un ouvrage en broderie; mais la principale figure des Chérubins étoit le bœuf. Saint Jean dans l'*Apocalypse*, *ch.* 4. *v.* 6. & 7, nomme les Chérubins des animaux. Ils étoient ailez, comme il paroit par la description des Chérubins, qui étoient sur l'Arche. Pour exprimer la grandeur, l'élevation, la puissance de Dieu, il est dit souvent dans l'Ecriture, qu'il est assis sur les Chérubins. Jean Spencer, Thélogien Anglois, a cru que les Chérubins étoient une figure Egyptienne, & a traité à fonds cette matiére, dans son livre *de Legibus Hebraeorum Ritualibus*, *lib.* 3. *Dissert.* 5. * M. Simon.

* CHE'RUBINUS BELLLUS, naquit à Terra Nuova ou Terra Nova, vers l'an 1652. C'étoit un Poëte renommé, un savant Théologien, & un habile Jurisconsulte dans le Droit de la Cour de Rome. On a de lui, *Ergasto, Idillio primo*; *Le lagrime di Maria Vergine nel Calvario*; *Clori, Favola pastorale*; *L'Agnese, Tragedia sacra*; *Il Martirio di S. Agatha, Tragedia*; *Il nascimento del Bambino Giesu, azione dramatica.* Il avoit aussi tout prêt à mettre sous la presse, un livre intitulé, *Summa Casuum Conscientia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHE'RUBIQUE, Hymne Chérubique, c'est une Hymne, que les Grecs récitent avec beaucoup de cérémonie dans leur Liturgie, & qui a pris son nom des Chérubins, dont il est fait mention dans cette Hymne: & qu'ils prétendent imiter, en chantant les louanges de Dieu. Ils la récitent, lors qu'on porte les saints dons du petit autel, appellé l'*autel de la prothése*, au grand autel, sur lequel on va faire le sacrifice. Cédrénus rapporte l'institution de l'Hymne Chérubique au tems de l'Empereur Justinien. M. Simon a ob-

a observé que cette Hymne n'est point dans les Liturgies Syriaques des Jacobites ou Maronites, ni dans celles des Nestoriens, qui ont été prises des Gréques, d'où il conclut qu'elle n'étoit point aussi dans les Liturgies des Grecs, lorsque les Syriaques en ont été traduites. Cependant il remarque qu'elle se trouve dans la Théorie de saint Germain, Patriarche de Constantinople: & parce qu'on pourroit dire que la Théorie qui a été imprimée, est pleine d'additions postérieures au tems du Patriarche Germain, il produit un exemplaire manuscrit de cette Théorie ou explication de la Liturgie Greque, dans laquelle ces additions ne sont point, & où l'on trouve néanmoins l'Hymne Chérubique. * M. Simon, *Remarques sur Gabriel de Philadelphe.*

CHERVESTA, riviére de Turquie en Europe. *Cherchez* ARZENZA.

CHERVINSKO, qu'on écrit *Czerwinsk*, ville de Pologne à huit lieues de Varsovie, en descendant la Vistule. Elle est ornée d'un bâtiment magnifique, qui est une Abbaïe de l'Ordre des Chanoines de S. Augustin. Elle est des plus riches & des plus considérables de Pologne, possédée toûjours par les plus grands Seigneurs du Royaume, & même par des fils du Roi, quoiqu'elle soit réguliére. Elle vaut environ quarante mille livres de rente. Le Roi y nomme; mais comme l'Abbé doit être Moine, l'élection en doit aussi être faite par les Moines de l'Abbaïe, en confirmation du Brevet du Roi, & très souvent ils n'y ont aucun égard: ce qui fait que la premiére élection est suivie d'une deuxiéme, & même d'une troisiéme, dans les intervalles d'un mois de l'une & l'autre; & si la derniére n'est pas encore conforme à la nomination du Roi, le Titulaire de Cour se pourvoit à Rome, & les fruits sont en sequestre pendant la vacance, n'y ayant point d'œconomat en Pologne. Cette Abbaïe a une prétendue image miraculeuse de la Vierge, qui qui fait une des plus grandes dévotions de Pologne. L'habit de ses Moines est une soutane blanche, avec un petit surplis court & serré, comme un rochet, mais sans manches, en forme de scapulaire; & dans le chœur ils ont un camail d'Evêque, noir, doublé de cramoisi. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

CHERUSCES ou CHERUSQUES, peuple puissant en Allemagne, avoit eu pour Chef le vaillant Arminius, dont il est souvent parlé dans Tacite, & dans d'autres Historiens, qui ont écrit les guerres des Romains au delà du Rhin. Ils habitoient entre l'Elbe & le Wéser, & avoient pour voisins à l'orient les Hermondures, qui étoient vers l'endroit où la Sala entre dans l'Elbe; à l'occident & au midi les Cattes, à présent ceux de Hesse; & au nord les Fosiens qui tenoient la Basse Saxe & le païs de Holstein. Baudrand leur donne toute cette partie de l'Allemagne, qui comprend aujourd'hui les Duchez de Brunswick & de Lunebourg, les Diocéses de Hildesheim & de Halberstadt, la Vieille-Marche, & une partie des païs de Thuringe, & de Magdebourg. * Cluvier, *en son ancienne Allemagne*, *l.* 3. *ch.* 19. Baudrand.

* CHERWELL, riviére d'Angleterre, traverse du nord au sud tout le Comté d'Oxford, passe à Bambury, puis sépare ce Comté de celui de Northampton & se décharge à Oxford dans la Tamise.

CHERZ, qu'on écrit *Czersk* & *Czersko*, ville de Pologne, qui étoit bâtie de brique; mais qui est ruinée présentement, & dont les masures des tours & des murailles marquent encore sa premiére grandeur. Elle est titre d'un Castelan de Mazovie, & un *Grode* ou Bailliage considérable, appellé spécialement *Grode de Mazovie*. Cette ville est en effet beaucoup plus ancienne que Varsovie. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu. *Voyez* aussi CZERSK.

CHESAPEACK, grand Golfe de la Mer du nord, dans l'Amérique septentrionale. Il s'avance environ 70 lieues dans les terres, entre les côtes de la Virginie & celles de la Pensylvanie: mais il n'a guéres au delà de dix lieues de largeur. Ce Golfe est formé par diverses riviéres, dont les principales sont celle des Sasquesahanoughs, qui se décharge au fond de ce Golfe, & celles de Patawomeck, de Toppahanock, de Pamaunck, & de Powhatan, qui y entrent du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHESEL, anciennement *Jaxartès*, fleuve de la grande Tartarie en Asie. Il prend ses sources aux confins du Royaume de Thibet, dans des montagnes, qui sont une partie de l'ancien *Imaüs*; ensuite traversant tout le Zagathay d'orient en occident, & étant arrivé à Kand ou Cant, il se sépare en deux branches, dont la septentrionale prenant le nom de *Kand*, de *Sihum* ou d'*Alshash*, va se décharger dans la Mer Caspienne, un peu au midi de Caracus: & l'autre va se rendre dans cette même mer, entre Madrandan & Caraffat. Ainsi elles forment une isle qui a au delà de cent lieues d'orient en occident, & de vint du nord au sud. *Voyez* la Carte des parties septentrionales de l'Asie & de l'Europe, que M. Witsen a publiée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHESHIRE. *Voyez* CHESTER (le Comté de)

CHESLON, ville de Palestine, qui bornoit la Tribu de Juda du côté du nord. * *Josué*, *ch.* 15, *v.* 10. C'est apparemment Cariathiarim.

CHESNE. *Voyez* CHENE

CHESNEAU. *Voyez* CHENEAU.

CHESNEGHIR BACHI (le) un des douze principaux Officiers de la Cour du Grand Seigneur. Il est le Chef de ceux qui font l'essai des viandes que l'on présente au Sultan. Ce nom est composé d'un mot Persan *Chesné*, qui signifie *l'essai que l'on fait des viandes* ou *de la boisson*; & de *ghir*, lequel vient du verbe *ghisten*, qui signifie *prendre*. Quelques uns le nomment *Chefchighir*, de *Cheschide*, qui veut dire, *goûter*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* CHESSEY ou CHESSY, village de France dans le Lyonnois propre, au nord ouest de Lyon, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CHESTER, ville d'Angleterre, avec Evêché suffragant d'York. Est située sur la riviére de Dée, où elle s'élargit vers son embouchure dans la Mer d'Irlande. Les vaisseaux y remontent avec la marée. Son port est très-beau & très-assûré: ce qui la rend une ville marchande, riche & assez peuplée, à cause que c'est-là qu'on s'embarque d'ordinaire, pour passer en Irlande. Les Auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Gestria*, *Ceva*, *Devana*, *Diuana*, *Civitas Legionum*, *Legio XX Victrix*, *&c.* Chester est encore une place très-forte, avec de belles murailles, de bonnes tours, pour les défendre, & un château considérable. Il y a deux grandes rues, qui se croisent, & qui forment dans le milieu une belle place. L'église cathédrale est assez belle; & l'on y voit divers tombeaux. C'étoit autrefois un monastére de Religieuses, bâti par le Comte Leufric, sous le nom de sainte Werburge. Hugues, dit *le Loup*, Comte de Chester rétablit ce monastére en 1094, & y mit des Moines. Depuis, Pierre Evêque de Lichfield y transféra le siége épiscopal. Robert de Limeseja Successeur de Pierre, le transféra encore à Coventri, & un autre le rétablit à Lichfield. On établit un Evêque à Chester, sous Henri VIII, & le premier Evêque fut un Religieux Carme, nommé Jean Brid, qui se maria, & qu'on déposa depuis sous le régne de Marie. Chester souffrit beaucoup dans le XVII siécle, pour s'être déclaré en faveur du Roi Charles I, contre les Parlementaires, qui y exercérent toutes sortes de violences. * Camden, *Descript. Brit.* Goodwin, *de Episc. Angl. &c.*

CHESTER (Le Comté de) en Anglois CHESTERSHIRE, est une province maritime d'Angletere. Ce Comté est borné au nord par le Comté de Lancastre, au levant par ceux de Derby & de Stafford, au midi par celui de Shrop, & au couchant par le païs de Galles & par la Mer d'Irlande. Cette province peut avoir vint lieues de longueur & dix de largeur. Elle a cent douze milles de tour, & contient environ 72000 arpens de terre, & 20452 maisons. Ses principales montagnes sont celles qui la séparent des provinces de Stafford & de Derby. Elle abonde plus en pâturages qu'en blé, & le païs est plat pour la plus grande partie. Les principales riviéres qui l'arrosent, sont celles de Dée, de Wéver & de Mersey. La premiére a ceci de remarquable, qu'elle grossit peu quand il pleut beaucoup; & que, quand le vent de sud régne, elle s'enfle & se déborde. Le Mersey sépare ce Comté de celui de Lancastre, & le Wéver le traverse du midi au nord & du sud-est au nord-ouest. Ses principales denrées sont le fromage & le sel, recherchez par toute l'Angleterre. Il renferme plus de Noblesse qu'aucune autre province d'Angleterre, & l'on y compte onze tant villes que bourgs à marché. Cette province à l'avantage d'être un *Comté Palatin*, dont les Comtes avoient autrefois un si grand pouvoir, qu'ils vivoient plutôt en Princes qu'en Sujets. Le premier Comte Palatin fut un neveu de Guillaume *le Conquérant*; & le dernier fut Simon de Montford, Comte de Leicester. Après sa mort au douziéme siécle, cette province fut réünie à la Couronne. Cependant la province jouït encore de ses anciens privilèges, & l'on tient toûjours à *Chester* sa capitale, la Cour Palatine, pour rendre justice aux Habitans de cette province. Les principaux lieux de ce Cômté sont Chester, Nantwich, Middlewich, Northwich, Macclesfield, Congleton, Froddesham, Stopfort, Sondbach ou Sandbitch, Altringham, Malpas, Knottesford. * *Etat de la Grande Bretagne*, *sous George II*, *tome* 1. *p.* 46. 47.

CHESTERFIELD, bourg ou petite ville avec marché de la partie du Comté de Derby, qu'on appelle *Scarsdale*, en Angleterre. Elle est dans une agréable situation entre l'Ibbe & le Rother riviéres, au midi d'une petite montagne, dans un terroir fertile. Les ruïnes qu'on y voit montrent qu'elle est ancienne. Ce fut près de cette ville que Henri III, Roi d'Angleterre, combattit avec ses Barons; & que Robert de Ferrans, Comte de Derby, fut fait prisonnier. Le Roi Charles I l'érigea en Comté en faveur de Philippe, Lord Stanhope de Shelford, à qui succéda en ce titre son petit-fils Philippe, Duc de Chesterfield, qui vivoit encore en 1701. * *Dict. Anglois.*

CHESTERSHIRE. *Voyez* CHESTER (Comté de)

CHESTER UPON THE STREET, bourg d'Angleterre, situé sur la petite riviére de Wére dans l'Evêché de Durham, entre la ville de ce nom & celle de Newcastle. On prend ce lieu pour l'ancienne *Chondercum*, ville des Brigantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHESTINO, Capo. *Voyez* SPADA.

CHETEENS, peuple. *Voyez* KITTIM.

CHEU, Roi de la Chine, fut le dernier de la famille de Xanga. Ce Prince brutal & emporté épousoit toutes les passions de sa femme Takia, la plus belle Princesse de la Chine, mais la plus fiére & la plus cruelle. Leur régne devint si insupportable, que les Grands donnérent la Couronne à Chang, lequel étant mort bien-tôt après, laissa Fau pour son successeur. Celui-ci gagna une bataille contre Cheu qui s'alla enfermer dans son palais, où il mit le feu, & où il périt au milieu des flammes. On prit la Reine Takia, à qui le Roi Fau fit couper la tête, pour venger le sang innocent qu'elle avoit fait répandre. * * Paul Pezron, *Antiq. des tems.*

* CHEVALERIE. Il y a en Europe différens Ordres de Chevalerie. Il faut les chercher chacun sous leur nom pour en estre instruit. Voici une liste qui renferme à peu près tous ceux qui sont connus en Europe, selon l'ordre Alphabétique, avec l'année de leur institution.

ORDRES de CHEVALERIE en EUROPE.

De l'*Aigle Blanc*, institué par Auguste II, Roi de Pologne & Electeur de Saxe en 1705.

De l'*Aigle Noire*, institué par Frédéric I, Roi de Prusse & Electeur de Brandebourg, en 1701.

D'*Alcantara* ou *de S. Julien du Poirier*, institué par Ferdinand II, Roi de Léon & de Galice, en 1176.

De l'*Amour du Prochain*, institué par l'Impératrice Elizabeth Christine de Wolffenbutel, Epouse de l'Empereur Charles VI, en 1708.

De *S. André du Chardon* en Ecosse, renouvellé, ou plutôt institué par Jaques V, Roi d'Ecosse, en 1534.
De *S. André* en Moscovie, institué par Pierre Alexiowitz, Empereur ou Czar de Moscovie, en 1698.
De l'*Annonciade*, institué par Amédée VI, Comte de Savoye, sous le nom de l'Ordre du Laqs d'amour, en 1360, ou 1362. & ensuite par le Pape Félix V, premier Duc de Savoye sous le nom de l'Annonciade, en 1434.
D'*Avis*, institué par Alfonse premier Roi de Portugal, en 1147.
De *Calatrava*, institué par D. Sanche III, Roi de Castille, en 1158.
De *sainte Catherine* en Moscovie, institué par Pierre Alexiowitz, Empereur ou Czar de Moscovie, en 1715.
Du *Chérubin*, institué par Magnus IV, Roi de Suéde, en 1534. Charles IX a aboli cet Ordre.
De *Christ*, institué par Denys I, Roi de Portugal, en 1319.
De *la Concorde*, institué par Christian Ernest, Markgrave de Brandebourg, en 1660.
Du *Coq*, institué par un Dauphin en 1214.
De *Cosse de Genest*, institué, comme on croit, par S. Louïs, en 1134.
De *la Croisade*, institué par Eléonore troisiéme femme & veuve de l'Empereur Léopold, en . . . .
Du *Croissant* institué à Angers par René d'Anjou, en 1448. Il ne subsiste plus.
De *Nôtre-Dame du Chardon*, institué par Louïs II, Duc de Bourbon, en 1370. Il ne subsiste plus.
Des *Dames de la Vertu*, institué par Eléonore de Gonzague, troisiéme femme de l'Empereur Ferdinand III, en 1662.
Des *Dames réünies pour honorer la Croix*, institué par la même Eléonore de Gonzague, en 1668.
De *Dannebrog*, institué par Valdemar II, Roi de Danemarc, en 1219.
De *l'Eléphant*, institué par Chrétien I, Roi de Danemark, en 1478.
De *l'Epic* ou *Epy* institué par François I, Duc de Bretagne, vers l'an 1448. Il ne subsiste plus.
Du *S. Esprit*, institué par Henri III, Roi de France, en 1578. & 1579.
De *Saint-Etienne*, institué par Côme I, de Médicis, Grand Duc de Toscane. Cela arriva selon quelques-uns en 1554, ou selon d'autres, en 1562.
De *la Générosité*, institué par Frédéric III, Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse, lorsqu'il n'étoit encore que Prince Electoral, en 1685.
De *S. George*, sous les Princes de la Maison Impériale des Comnénes, vers l'an 1200.
De *S. Hubert*, institué par Gerhard Duc de Juliers, de Cléves & de Berg, en 1444. renouvellé par Guillaume Electeur Palatin, en 1709.
De *S. Jaques* institué, en 1175.
De *la Jarretiére*, institué par Edouard III, Roi d'Angleterre, en 1345.
De *S. Lazare*, rétabli par le Pape Pie IV, en 1565.
De *S. Louis*, institué par Louïs XIV, Roi de France, en 1693.
De *Malte*, connu sous ce nom depuis que l'Empereur Charles-*Quint* fit présent de l'Isle de Malte à l'Ordre, en 1530. Son origine remonte à l'an 1012.
De *S. Marc*, institué par le Sénat de Venise, vers l'an 835.
De *S. Michel*, institué par Louïs XI, en 1469.
De *la noble Passion*, institué par Jean-George, Duc de Saxe-Weissenfels, en 1704.
Du *Précieux Sang*, institué par Vincent de Gonzague, quatriéme Duc de Mantoue, &c. en 1608.
Du *S. Sépulchre*, institué par Baudouin I, Roi de Jérusalem, en 1103.
De *la Sincérité*, institué par les Electeurs de Saxe Jean-George IV, & de Brandebourg Frédéric III, en 1690.
De *la Tête morte*, institué par Silvius Nimrod Duc de Wartemberg en Silésie, en 1652.
Teutonique, confirmé par le Pape Céléstin III, en 1195.
De *la Toison d'Or*, institué par Philippe II, Duc de Bourgogne, en 1429.

CHEVALET, Fête qui se fait tous les ans par la Jeunesse de Montpellier, y est établie depuis Pierre II, Roi d'Arragon, qui épousa l'an 1204, Marie, fille unique de Guillaume Comte de Montpellier, & fut demeurer avec elle au château d'Aumelas dans le voisinage, ainsi que le rapporte Gabriel *dans son Histoire des Evêques de Maguelonne*. Ce Prince devint éperduement amoureux d'une jeune fille de Montpellier, nommée *Catherine Rebuffie*, & oublia bientôt la Reine son épouse. Son aversion pour cette Princesse augmentant de jour à autre, la race des anciens Comtes de Montpellier alloit être éteinte, sans le stratagême dont se servit généreusement la belle Catherine, en substituant la Reine à sa place, & la mettant coucher dans son lit une nuit qu'elle y attendoit le Roi. Pierre ne distingua point l'épouse de la Maîtresse, & dans la suite il fut ravi de devoir à cette innocente tromperie, la naissance d'un héritier légitime, qui fut Jacques I, son successeur à la Couronne. Catherine Rebuffie n'en fut que plus considérée de tout le monde, & plus tendrement aimée du Roi, qui poussa même sa passion jusqu'à entrer publiquement dans la ville de Montpellier sur une haquenée blanche, portant derriére lui sa Maîtresse en croupe. Les Habitans flatez de l'honneur qu'avoit reçu leur Concitoyenne, demandérent au Roi cette même haquenée, qu'ils obtinrent, & imposerent à la ville la charge de la nourrir & d'en prendre soin. Elle vécut près de vint ans, & ne paroissoit qu'au même jour auquel le Roi avoit fait son entrée. On la promenoit autour de la ville; les chemins étoient parsemez de fleurs, & toute la jeunesse étoit autour de la haquenée en chantant & dansant. Ils prirent goût à cette espéce de Fête, & après que cette pauvre bête eut assez vecu, ils imaginérent de remplir sa peau de foin, & de recommencer tous les ans la même cérémonie. C'est de cette peau empaillée que la Fête du chevalet à pris sa naissance, & s'est continuée jusqu'à présent. Un jeune homme monté sur un petit cheval de carton, proprement équipé & semblable a ceux qu'on introduit quelquefois dans les balets, lui fait faire le manége au son des hautbois & des tambourins. Un de ses camarades tourne autour de lui, ayant un tambour de basque, dans lequel il fait semblant de vouloir donner de l'avoine au Chevalier: l'adresse consiste en ce que le Chevalier doit paroître éviter l'avoine, pour ne se point détourner de son exercice, & que le donneur de *Civade* doit le suivre dans toutes ses caracolles sans s'embarrasser avec lui: ce qui se fait avec beaucoup d'agilité & toûjours en cadence. Vint-quatre autres Danseurs vêtus à la légére, avec des grelots aux jambes, & conduits par deux Capitaines, entourent ces deux-ci, & s'entrelacent en plusieurs façons, en dansant toûjours les mêmes rigaudons que le Chevalet.

CHEVALIER. On donnoit anciennement ce nom à ceux qui tenoient le second rang dans la République Romaine, entre les Sénateurs & les Plébeïens. Ils étoient ainsi appellez, parce que la République leur donnoit par honneur un cheval & un anneau d'or. Il n'y a plus maintenant de ces sortes de Chevaliers. *Voyez* ce qui en est dit cy-après, à l'article de CHEVALIERS ROMAINS. Louïs du May remarque *dans son Etat de l'Empire*, que les Rois ne se trouvant pas assez riches pour récompenser les belles actions & les services que les Gentilshommes leur rendoient, inventérent les Ordres de Chevalerie, qui, sans épuiser leurs Finances, leur donnérent le moyen de contenter ceux qui n'estiment rien tant que l'honneur. Il ajoûte, qu'il croit que c'est pour cette raison, qu'anciennement on créoit les Chevaliers avant le combat, afin qu'ils y allassent avec plus d'ardeur; ou incontinent après, pour récompenser sur le champ ceux qui avoient eu le plus de part a la victoire. La Chevalerie, dit André de la Roque, *au Traité de la Noblesse*, a été autrefois en telle considération, que les enfans des Princes & des Seigneurs n'étoient point admis à la table de leur pere, s'ils n'étoient Chevaliers; & que les simples Ecuyers n'avoient pas le privilége de manger à la table des Grands, comme le rapporte Jean Diacre d'Aquilée, *dans son Histoire des Lombards, l. 1.* Aussi les Chevaliers ont toûjours précédé les Ecuyers. En effet, le hazard de la naissance fait le Gentilhomme, qui prend ordinairement la qualité d'Ecuyer, sans qu'il y ait rien contribué; & la vertu seule éléve le Chevalier à ce degré d'honneur. On dit bien, que les fils des grands Princes sont Chevaliers nez; néanmoins Louïs XI, Roi de France voulut recevoir l'Ordre de Chevalerie de la main de Philippe Duc de Bourgogne, le jour de son sacre en 1641, & François I, avant la bataille de Marignan l'an 1515, reçut le même Ordre de Pierre Bayard, Gentilhomme du Dauphiné, que sa vertu fit surnommer, *le Chevalier sans reproche*. L'Histoire remarque encore, que Guillaume Comte de Hollande, ayant été élu Roi des Romains, voulut être créé Chevalier avant que de recevoir la Couronne.

Enfin les Rois de France, dans la cérémonie de leur couronnement, ont souvent donné l'Ordre de Chevalerie à leur fils, & à d'autres Princes de leur sang. Néanmoins François Mener, Auteur Italien, assure qu'il y a en Italie quelques exemples de Chevaliers héréditaires; comme cela se voit, dit-il, dans Rome, où la qualité de Chevalier de saint Jean-de-Latran a passé de pére en fils en certaines familles, par priviléges des Empereurs. Matthieu Paris dit, que pour être capable de combattre dans un tournoi, il falloit être Chevalier; & que pour ce sujet le Comte de Glocester fit en Angleterre Guillaume son frére Chevalier, afin qu'il y fût admis. Anciennement la réception des Chevaliers se faisoit pour l'ordinaire aux Fêtes de Pâques, de la Pentecôte & de Noël, avec de grandes cérémonies, parmi lesquelles il y en avoit une entre autres fort singuliére. On faisoit d'abord la barbe à celui qui vouloit être Chevalier; on le mettoit ensuite dans un bain ou on lui jettoit de l'eau sur les épaules; puis on le mettoit dans un lit, au sortir duquel on le conduisoit vêtu d'une robe & d'un capuchon à une chapelle, où il passoit la nuit en priére; le matin il entendoit la Messe; après, il alloit se coucher; & quand il avoit reposé quelque tems, on l'éveilloit pour recevoir une chemise blanche, une robe rouge, des chausses noires, & une ceinture blanche; on le menoit ensuite à celui qui le devoit faire Chevalier, qui lui donnoit l'accolade avec quelques coups de plat d'épée sur les épaules, & qui lui faisoit attacher des éperons d'or aux piez; enfin on le conduisoit à la chapelle où il faisoit serment sur l'autel de soutenir les droits de l'Eglise toute sa vie, & il se mettoit à table avec les Chevaliers assemblez, mais il n'y pouvoit manger ni boire. Cette pratique a été longtems en usage en France, en Italie, & en d'autres pais. On l'observoit aussi en Angleterre, & l'on y ajoûtoit même beaucoup d'autres façons également divertissantes pour les Spectateurs, & incommodes pour le Postulant. On peut en voir la description, qu'Edouard Bissée en a donnée dans ses Remarques sur le Traité de l'Art Militaire de Nicolas Upton, copié d'un ancien manuscrit. Saladin fut fait Chevalier de cette maniére par Hugues de Tabarie son prisonnier, qui ne changea dans les cérémonies que ce qui ne pouvoit s'accorder avec la Religion du Soudan, & les coups de plat d'épée. Godefroy, fils de Foulques, Comte d'Anjou, fut aussi fait Chevalier avec ces cérémonies en 1128, par Henri I, Roi d'Angleterre. En donnant au Chevalier l'épée, la lance, le chapeau, le haubert, les chausses de fer, les éperons, les molettes, le gorgerin, la masse, l'écu, les gantelets, le cheval, la selle, & autre sorte d'équipage, on lui faisoit entendre, que tout y étoit mystérieux, & que chacune de ces choses le devoit instruire de son devoir. Chamberlaine, dans *l'Etat présent d'Angleterre*, dit que lorsqu'un Chevalier est condamné à mort pour un crime énorme, on lui ôte sa ceinture & son épée, on lui coupe ses éperons avec une petite hache, on lui arrache son gantelet, & on lui biffe ses armes.

fnes. Pierre de Beloy dit que pour la dégradation du Chevalier, la coutume de France étoit de l'armer de pié en cap, comme s'il eût dû combatte, & de le faire monter sur un échafaut, où le Héraut le publioit traître, vilain & déloyal. Après que le Roi où le Prince Chef d'Ordre, accompagné de douze Chevaliers vétus de deuil, avoit prononcé la condamnation, on jettoit le Chevalier attaché à une corde sur le carreau, & en cet équipage il étoit conduit à l'église, ou l'on chantoit le Pseaume 108, selon la Vulgate & 109 selon l'Hébreu, *Deus laudem meam, &c.* qui est plein de malédictions, puis on le mettoit en prison, pour être puni par la Justice ordinaire, selon les loix militaires. La maniére de revoquer la Chevalerie est exprimée dans l'Arrêt du Grand Conseil, donné à Paris le sixiéme août 1579, où il fut enjoint au Chevalier dégradé de rendre le collier & le petit Ordre de saint Michel, pour être mis entre les mains du Thrésorier de l'Ordre.

Il est à remarquer, que celui qui a la souveraine puissance, fait faire quelquefois des Chevaliers par ceux qui ne sont pas Chevaliers. Ainsi le Roi Louïs XIII reçut l'Ordre du Saint-Esprit à son sacre en 1610, des mains de François Cardinal de Joyeuse, encore qu'il ne fût pas associé à cet Ordre. Les Papes ont donné le même pouvoir au Gardien des Cordeliers de Jérusalem, de conférer l'Ordre de Chevalerie du Saint-Sépulchre aux Pélerins, ou Voyageurs de la Terre-Sainte. Pour ce qui est de pouvoir prendre deux Ordres de Chevalerie ensemble, cela est sans difficulté; & l'on voit qu'en France les Chevaliers du Saint-Esprit sont conjointement Chevaliers de Saint-Michel & de la Toison d'Or, comme en Espagne il y a des Chevaliers d'Alcantara, qui sont aussi Chevaliers de Calatrava, & ainsi des autres Ordres de cette nation, lorsqu'ils se rapportent aux mêmes vœux, & aux mêmes fonctions, qui sont de combattre les ennemis de la Religion Chrétienne. Néanmoins les Ordres Militaires Religieux, comme celui des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, le Teutonique, & autres de cette nature, sont incompatibles avec les Ordres Militaires des Rois, parce qu'en ces premiers on fait des vœux, qui attachent le Chevalier au service de son Ordre. Il faut aussi remarquer, qu'on ne peut accepter l'Ordre de Chevalerie d'un Prince étranger, sans le consentement de son Souverain; parce que cet engagement est une maniére de rebellion. C'est pourquoi François I, Duc de Bretagne fit mourir son frére Gilles de Bretagne, Baron de Château-Briant, en 1450, parce que sans son consentement, & au mépris du Roi Charles VII, son Souverain Seigneur, il avoit accepté l'Ordre de Saint-George d'Angleterre. On a mis aussi en doute, si les femmes peuvent être Chevaliéres; sur quoi l'on pourroit dire qu'il y a des exemples, comme elles ont pris anciennement le titre d'*Equitissa*, c'est à dire, *Chevaliére*. Onuphre Panvini dit aussi, qu'elles sont admises à l'Ordre de Saint-Jacques. Il y a des Chevaliéres de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, telle qu'étoit Galiotte de Gourdon, de Genouillac, de Vaillac. La Reine Anne, Duchesse de Bretagne, veuve du Roi Charles VIII, fit une maniére d'Ordre de la Cordeliére, qui ne se communiquoit qu'à des veuves. L'Impératrice Eléonor de Gonzague troisiéme femme de l'Empereur Ferdinand III, institua en 1662, l'Ordre des Dames de la Vertu, & en 1668 celui des Dames reünies pour honorer la Croix. L'Impératrice Eléonor veuve de l'Empereur Léopold, a établi depuis peu l'Ordre de la Croisade, qu'elle donne aux premiéres Dames de la Cour. Il y a une grande différence entre le Chevalier & le Gentilhomme. La naissance fait le Gentilhomme, & la vertu seule le Chevalier. Les Princes n'affectent point le titre de Gentilhomme, mais bien celui de Chevalier. Le Gentilhomme engendre un Gentilhomme, mais le Chevalier n'engendre pas un Chevalier. C'est pour cela qu'anciennement les jeunes Gentilshommes portoient un écu tout blanc, sans aucun émail de blason, jusques à ce que par quelque fait d'armes, ils eussent aquis le droit d'y faire peindre quelques figures hiéroglyphiques pour monument de leur valeur, à l'exemple des *Cattes*, qui, au rapport de Tacite, portoient un anneau de fer, en guise de menote, jusqu'à ce qu'ils eussent brisé ce lien d'ignominie par la mort d'un ennemi. Quelque grand Seigneur qu'on fût, il n'étoit pas permis autrefois de porter le manteau, qu'après avoir été fait Chevalier. Les Princes & les Seigneurs, qui n'étoient pas encore Chevaliers, étoient appellez de leur nom de batême, suivi du titre de *Monsieur*. C'est ainsi qu'il est dit dans les Histoires de France, *Charles Monsieur de Bourbon; Antoine Monsieur de Bourgogne; Charles Monsieur d'Albret; Jaques Monsieur de St. Pol.* Mais après avoir été fait Chevaliers on leur donnoit le titre de *Monseigneur* qui précédoit le nom de batême. On donnoit aussi ce titre aux anciens Chevaliers, qu'on appelloit *Bannerets*, c'est à dire, qui avoient d'autres Chevaliers sous leur Banniére. Les Bannerets qui possédoient plusieurs fiefs directs, dont relevoient d'autres fiefs de Chevaliers, se disoient *doubles Bannerets*, & les Chevaliers leurs Vassaux, *Bacheliers*. La qualité de *Miles* en Latin est la même que celle de Chevalier en François; & ces mots *Miles Militum*, qui se trouvent dans quelques Histoires de France, désignent des Chevaliers Vassaux des Bannerets, lesquels étoient obligez de les suivre à la guerre. Les *Damoiseaux*, en Latin *Domicelli*, diminutif de *Domini*, étoient au dessous des Chevaliers, & au dessus des Ecuyers. C'étoient proprement des Novices de Chevalerie qui, avec l'âge, devenoient Chevaliers par leurs services. Cela donna lieu à beaucoup de simples Ecuyers d'usurper la qualité de Damoiseaux, pour parvenir plus facilement à la Chevalerie. Les éperons d'or, & le cordon d'or autour du bonnet, étoient des marques de Chevalerie, car il n'y avoit que les Chevaliers qui eussent droit d'en porter selon les ordonnances. Les Ecuyers ne portoient que des éperons blancs. Les Evêques portent encore aujourd'hui la ceinture & le cordon d'or, parce qu'ils étoient autrefois du corps des Barons & des Chevaliers. * De la Roque, *Traité de la Noblesse*. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CHEVALIER ROMAIN, étoit le second degré de Noblesse parmi les Romains, qui suivoit celui des Sénateurs. Dans le tems de la fondation de Rome, toute la milice de Romulus consistoit en trois mille hommes d'infanterie, & trois cens hommes de cheval: or ces trois centuries d'hommes à cheval, sont la première origine des Chevaliers Romains. C'étoit le second Ordre qui entroit au Sénat. Manuce & Sigonius ont cru que Romulus, outre l'Ordre équestre, & ces Chevaliers qui marchoient après les Sénateurs, avoit institué une Chevalerie militaire opposée à l'Infanterie; mais les Auteurs ne font aucune mention d'une Chevalerie distinête pour la guerre, ni d'aucun autre Ordre de Chevaliers du tems de Romulus, que des trois centuries, qui ont été la source & le fondement de l'Ordre équestre. Ils avoient un cheval entretenu aux dépens du public, mais quand ils étoient élevez à quelque dignité plus honorable, ou qu'ils montoient au rang des Sénateurs, ils déposoient les marques & les prérogatives de Chevaliers, & ne retenoient que l'anneau d'or. Il falloit avoir un certain revenu prescrit pour être Chevalier, afin que la pauvreté n'en avilît point le rang; & si l'on n'avoit pas le revenu marqué, *equestris census*, l'on étoit effacé du rôle des Chevaliers par le Censeur, & l'on descendoit à l'Ordre plébeïen. Quelques uns ont cru qu'il étoit fixé à dix mille écus de revenu; mais cela n'alloit pas si haut. L'Ordre des Chevaliers s'accrut si fort, qu'il balança depuis la puissance du Sénat & du Peuple. Depuis ils négligérent les fonctions de la guerre, & s'occupérent dans Rome à des emplois civils. C'est ce qui fait dire à Pline, que de son tems les Chevaliers n'avoient plus de cheval entretenu du thrésor public. D'autres soutiennent que l'Ordre des Chevaliers, distinct du peuple, ne commença que du tems des Gracchus. Alors on leur accorda le privilége, que les Juges ne pouvoient être pris que de leur Corps & de leur Ordre. Depuis on leur donna entrée au Sénat. Ovide & Cicéron étoient Chevaliers, & pour l'être il suffisoit d'avoir le revenu fixe. * *Antiq. Gr. & Rom.*

CHEVALIERS Péruviens. Sous le régne des Yncas il y avoit un Ordre de Chevaliers auquel on n'admettoit que les jeunes Princes du sang pour les rendre capables, par ces marques d'honneur, des plus grandes actions. On ne pouvoit être admis à l'examen, qui étoit fort rude, qu'à l'âge de seize ans. On les recevoit, dès qu'ils se présentoient, dans une maison nommée *Collcampata*, où plusieurs Vieillards Yncas servoient de Maîtres aux Novices. Les épreuves consistoient d'abord dans un jeûne de six jours, pendant lesquels on ne donnoit aux Aspirans qu'une poignée de blé tout crud par jour, & un verre d'eau. Ceux qui ne pouvoient soutenir cette abstinence étoient rejettez comme indignes du rang, auquel ils aspiroient. Ceux qui avoient soutenu l'austérité du jeûne étoient admis à l'épreuve de la course. Elle se faisoit depuis la Colline de *Huanuncari*, qu'ils tenoient pour sacrée, jusques à la Forteresse de la ville qui en étoit éloignée de près d'une heure & demie. Celui qui arrivoit le premier au bout de la carriére, où il y avoit une banderolle, étoit choisi pour Capitaine de tous les autres. Ceux qui ne pouvoient fournir la carriére étoient rejettez comme infames. Les Parens de ceux qui couroient, les exhortoient à perdre plutôt la vie que de se relâcher. Le lendemain de la course ceux qui avoient eu l'approbation des Juges étoient divisez en deux bandes, & obligez à se battre; les uns étoient placez dans un Fort & les autres devoient l'assiéger, & cela tour à tour deux jours de suite. Quoique leurs armes fussent émoussées, il en restoit quelquefois sur le carreau. Ces épreuves étoient suivies de celle de la lutte, & du maniment de toutes les armes qui étoient en usage. On les mettoit en sentinelle pendant dix ou douze heures, pour éprouver leur vigilance. Lorsqu'on les châtioit par des coups, s'ils témoignoient quelque sensibilité à la douleur, ils étoient renvoyez comme incapables de soutenir de grands maux. De plus on exigeoit d'eux de savoir faire leurs armes, au moins les plus communes, l'arc, les fléches, la massue, le javelot, la lance, & la fronde; ils devoient même être en état de faire leur chaussure. Durant les épreuves des jeunes Yncas qui ambitionnoient d'être Chevaliers, les Capitaines & les Maîtres leur faisoient tous les jours des discours, pour les exciter à la vertu, en leur remettant en mémoire la dignité de leur race qui descendoit du soleil, les belles actions des Rois leurs ancêtres, & des grands hommes qui en étoient descendus. L'aîné des Yncas qui devoit succéder au thrône, étoit éprouvé comme les autres; même plus rudement, parce, disoit-on, que devant être Roi, il étoit raisonnable qu'il surpassât les autres en vertu aussi bien qu'en dignité. Seulement avoit-il ce privilége, que s'il n'emportoit pas la banderolle, celui qui l'avoit gagnée la lui remettoit par honneur. Après ces examens, on donnoit à deux qui en étoient sortis à leur avantage, le nom de *vrais Yncas*, fils du soleil. Le Roi leur faisoit un discours pour leur répresenter leur devoir, & ensuite il leur perçoit les oreilles avec une grosse épingle d'or, ce qui étoit la principale marque de distinction. Celui des Seigneurs qui tenoit le second rang après le Roi, leur donnoit de beaux souliers à la place de ceux de corde qu'ils avoient, & les baisoit à l'épaule droite, en leur disant, *les fils du soleil, qui ont donné de si belles preuves de leur vertu, méritent d'être adorez* ou *baisez*, car le terme de *baiser* signifie aussi, parmi les Péruviens, adorer, porter du respect & faire grace. On leur donnoit après cela une écharpe, & on leur ornoit la tête de feuilles & de fleurs. Le présomptif héritier de la Couronne recevoit outre cela la *bordure*, qui étoit une bande qui passoit d'une temple à l'autre, un javelot d'une aune de long, & une hache d'armes. Cela fait, ses oncles, ses fréres & tous ceux du sang royal se mettoient à genoux devant lui, comme pour le reconnoître le légitime successeur à la Couronne; enfin ils lui donnoient la *bordure rouge*, & c'est par là que se terminoient les installations des Chevaliers. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, tome* 2. *p.* 90. *&c.*

CHEVALIERS de la Table Ronde. *Cherchez* TABLE RONDE.

CHEVALIERS de S. Louïs. *Cherchez* SAINT LOUIS, Ordre.

* CHEVALIER, reçu d'âge, dans l'Ordre de Malte, est celui qui se présente à seize ans, au Chapitre du Grand-Prieuré

d'où il eſt, pour être reçu dans l'Ordre, ſuivant les ſtatuts. Le Chevalier de minorité eſt celui qui eſt reçu à l'âge de ſix ans, & quelquefois de cinq, de quatre, ou même d'un an, en vertu d'un Bref du Pape, adreſſé au Grand-Maître de l'Ordre, qui accorde une Bulle ſur ce Bref. Le Bref & la Bulle de minorité coutent environ quinze Louïs d'Or. * *Mémoires de l'Ordre.*

CHEVALIER ERRANT eſt un prétendu Ordre de Chevaliers, dont il eſt fait mention dans tous les anciens Romans. C'étoient des Braves qui couroient le monde pour chercher des avantures, redreſſer les torts, & faire des proueſſes & des actions inſignes de valeur. Cette valeur & cette bravoure romaneſque des anciens Chevaliers, étoit autrefois la chimére des Eſpagnols; & l'amour étoit le motif ordinaire de leurs exploits. Il n'y avoit point de Chevalier qui ne ſe choisît une Maîtreſſe, dont il vouloit mériter l'eſtime par quelque action héroïque. Le Duc d'Albe lui même, tout grave & tout ſévére qu'il étoit, avoit dévoué la conquête du Portugal à une jeune beauté, auprès de qui il prétendoit que ſes exploits guerriers lui tiendroient lieu de jeuneſſe. Le Roman de Dom Quichotte, composé par Michel Cervantes, eſt une Satyre des ſolles prouesses de ces Chevaliers errans, & des avantures qu'on leur attribue dans les Romans. Il a guéri les Eſpagnols de cette folie.

CHEVALIER, ſurnommé d'AGNEAUX (Robert) étoit de Vire en Normandie, & frére d'Antoine Chevalier, tous deux Poëtes François. Ils vivoient en 1584, & traduiſirent les Oeuvres de Virgile & d'Horace en François.

CHEVALIER (Antoine Rodolphe) frére du précédent naquit d'une Maiſon noble dans Monchamp, auprès de Vire dans la Baſſe Normandie. En effet les Chevaliers d'*Agneaux*, qui ſe ſont exercez en Poëſie, ſont ſortis de cette Maiſon. Il avoit étudié en ſa jeuneſſe la Langue Hebraïque à Paris ſous François Vatable, & en Angleterre à Oxford ſous François Fagius. Enſuite ayant été reçu au nombre des Domeſtiques d'Elizabeth, qui fut depuis Reine d'Angleterre, & qui avoit la paſſion d'apprendre, il lui montra la Langue Françoiſe. Après la mort d'Edouard VI, étant allé en Allemagne, il épouſa la fille de la femme de Tremellius, & d'un autre mari; de ſorte qu'on le croyoit Gendre de Tremellius, qui ſavoit auſſi fort bien la Langue Sainte, en quoi il fit encore avec lui des progrès. Puis il fut attiré à Strasbourg, en l'année 1599. Longtems après, il enſeigna à Genéve avec beaucoup de gloire & de fruit pour tout le monde, comme on peut le voir par le Thréſor de Sanctès Pagninus, enrichi de beaucoup de choſes dans l'édition qui a été faite depuis ce tems-là. Quatre ans après il vint à Caen par le deſir de revoir ſon païs, & demeura paiſiblement en cette ville, juſqu'à ce que la guerre civile s'étant rallumée, il fut contraint de fuïr en Angleterre, où il fut fort bien reçu d'Elizabeth, qui n'en avoit pas perdu la mémoire. Deux ans après, quand la paix eut été faite en France, il revint à Caen, d'où en cette année il fut encore contraint de ſe retirer après le maſſacre de Paris; & voyant qu'il falloit neceſſairement qu'il retournât en Angleterre; comme il ne ſe portoit pas bien, il ſe retira dans l'iſle de Garneſey des dépendances d'Angleterre, & y étant tombé malade, il y mourut âgé de 65 ans, ayant laiſſé un fils nommé Emmanuel qui demeura toujours depuis à Cantorbéry. Ontre la Grammaire de la Langue Hebraïque, & le Thréſor dont on a parlé, il avoit entrepris une nouvelle édition de la Bible en quatre Langues, dont M. de Thou a vu les cinq livres de Moïſe & le livre de Joſué fort bien écrits de ſa propre main. Joſeph Scaliger eſtime fort la Grammaire Hebraïque de Chevalier, & dit qu'elle eſt tres bonne & tres parfaite. Florent Chrétien l'a auſſi fort louée dans des vers Grecs que l'on voit au commencement de ce livre. Antoine Chevalier a fait en vers Hébreux l'épitaphe de Calvin, que l'on trouve dans les Poëſies de Béze, imprimées à Genéve en 1597. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p.* 437. *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

CHEVALIER (Gaſton) Gentilhomme de Béarn, vivoit dans le même tems, & publia divers Poëmes de ſa façon, un entre autres intitulé, *le Deceds ou la fin du Monde.* * La Croix-du Maine, *Biblioth. Franç.*

CHEVALIER (Nicolas) François réfugié en Hollande, & établi à Utrecht, a donné en 1709, une deſcription de toutes les antiquitez qu'on conſervoit alors dans la chambre des raretez de cette ville.

CHEVANCY-LE-CHATEL. *Voyez* CHAVANCY.

* CHEVANNE ou CHEVANNES, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il eſt dans le diocéſe d'Auxerre, à l'oueſt-ſud-oueſt de la ville d'Auxerre, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

CHEVAUX-LEGERS de la Garde du Roi, compagnie de cavalerie, composée de 240 Maîtres, qui ſervent par quartier. Après le Roi, qui en eſt le Capitaine, il y a un Capitaine-lieutenant, deux Sous-lieutenans, quatre Cornettes, dix Maréchaux-des-logis, huit Brigadiers, huit Sous-Brigadiers, un Major & quatre Aide-Majors, avec les autres Officiers. Ces cavaliers ſont ainſi appellez, parce qu'ils ſont armez légérement. Chaque Chevau-leger a 90 livres à chaque montre, de deux mois en deux mois. * *Etat de la France.*

CHEVECIER. *Voyez* CHEFCIER.

CHEVELU, eſt le nom que l'Hiſtoire donne à Clodion Roi de France, *Clodion le Chevelu*, à cauſe qu'il portoit de grands cheveux; & parce qu'ayant conquis une partie des Gaules, il rétablit aux Gaulois les cheveux, que Jules-Céſar en ſigne de victoire leur avoit fait abattre, comme dit Nicole Gilles; mais l'Abbé Trithéme dit le contraire, & que ce fut à cauſe qu'il fit tondre les Gaulois, afin de les diſtinguer des François, qui lui avoient aidé à les ſubjuguer. * Mézeray, *Hiſtoire de France.*

CHEVELUS, *Capillati*, nom que Dicénée donna aux Goths, leur conſeillant de porter toûjours une longue chevelure, pour les diſtinguer des Sacrificateurs qu'il inſtitua & qu'il nomma *Pileati*, c'eſt à dire, couverts d'un chapeau, où d'un bonnet. Ceux-ci étoient raſez, & ne ſe découvroient pas même lorſqu'ils faiſoient leurs ſacrifices. Dicénée vint dans le païs des Goths du tems de leur Roi Sitalque, environ 80 ans avant la naiſſance de JESUS CHRIST, à ce que rapporte Jornandès, dans l'*Hiſtoire des Goths, ch.* 11. Pierre Patrice, *in Elog. Legat.* remarque que Décébale Roi des Daces, ayant envoyé d'abord à l'Empereur Trajan des Ambaſſadeurs du rang des *Capillati*, qui étoient des moins conſidérables, lui envoya dans la ſuite des *Pileati*, pour rendre ſon ambaſſade plus illuſtre, & lui faire plus d'honneur. Cependant les Goths, & les autres peuples du ſeptentrion faiſoient autrefois grand cas d'une belle chevelure, & prenoient grand ſoin de l'entretenir. Même entre les femmes c'étoit une marque de virginité; car celles qui étoient mariées avoient la tête couverte, & les filles au contraire alloient la tête nue, laiſſant flotter leurs cheveux, ou les raſſemblant pour les lier, & les laiſſer pendre par derriére. Et il paroît que cette coutume étoit fort ancienne, par la deſcription que Virgile nous en fait au *premier livre de l'Enéide v.* 19. 20. 23.

Virginis os habitumque gerens, & virginis arma
Spartanæ ————————————
———— *dederatque comam diffundere ventis.*

* Longolius, *l.* 2. *tit.* 14. *l.* 20. *&* 21.

Au reſte les goûts des peuples ont toûjours été & ſont encore fort differens ſur cette matiére. Les uns ſe font raſer la tête, & laiſſent croître leur barbe, comme font les Turcs: les autres, comme les Perſans, qui ſont leurs voiſins, ne laiſſent que peu de poil au menton. Ce qui convient à ceux qui vivent dans le cloître, ſeroit malſéant à ceux qui ſont dans le monde. Anciennement lorſque nos Rois vouloient punir quelque Prince, qui avoit manqué à ſon devoir, ils le faiſoient tondre; ce qui le mettoit hors d'état de paroître, quand même on ne l'auroit pas reclus dans un monaſtére. Les Rois Lombards en uſoient de même envers ceux qui avoient conſpiré contre leurs perſonnes, ou contre le repos public. * Spelman, *Gloſſarium Archæolog.*

CHEVERNY (Philippe Huraut, Chevalier, Comte de) *Voyez* HURAUT.

CHEVIOTA ou ZEVIOTA: c'eſt une chaîne de montagnes qui s'étend d'Orient en Occident, entre les Comtez de Northumberland & de Cumberland, qu'elle a au midi, & la Twedale, avec la Liddeſdale, qui la confinent au nord. Ainſi étant jointe au Golfe de Solwey & à l'embouchure de la Twéde, elle fait la ſéparation de l'Angleterre & de l'Ecoſſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHEVREAU (Urbain) étoit de Loudun, ville de la province de Poitou en France, ou il naquit le douziéme de mai 1613. Il s'attacha dès ſa jeuneſſe à l'étude avec beaucoup d'ardeur, & comme il avoit bien de la diſpoſition pour les Belles Lettres, les progrès conſidérables qu'il y fit, lui méritérent un rang diſtingué parmi les Savans. Il n'étoit pas de ceux de ce caractére, que l'étude rend ſauvages & peu propres au commerce de la vie. Il joignoit à beaucoup d'érudition tout ce qui eſt néceſſaire pour vivre dans le grand monde. Il fut Sécretaire des Commandemens de la Reine *Chriſtine* de Suéde, fille du Grand *Guſtave Adolphe.* Le Roi de Danemarc l'engagea à demeurer quelque tems à ſa Cour. Divers Princes d'Allemagne l'arrêtérent ſucceſſivement à la leur, & entre autres l'Electeur Palatin *Charles-Louis*, pére de la Ducheſſe d'Orleans. Il demeura à ſa Cour en qualité de Conſeiller, & contribua à perſuader cette Princeſſe à embraſſer la Religion Romaine. Etant de retour à Paris, il fut choiſi pour Précepteur du Duc du Maine, & il a été depuis Sécretaire de ſes Commandemens. Il y avoit près de vint ans, lorſqu'il eſt mort, que pour vaquer plus en repos à l'étude & à la piéte, il s'étoit retiré dans une belle maiſon, qu'il avoit fait bâtir à Loudun: & c'eſt là où il mourut le quinziéme de février 1701, âgé de quatre-vint-ſept ans & quelques mois. Il a fait don de cette maiſon aux filles de l'*Union Chrétienne*, à condition qu'elles recevroient trois Religieuſes. Il laiſſa à ſes héritiers une Bibliothéque, qui lui avoit couté plus de vint-mille écus. Il en parle dans quelques-uns de ſes Ouvrages. Le premier qu'il mit au jour fut *le Tableau de la Fortune.* C'eſt un aſſez petit livre, où il rapporte toutes les grandes révolutions, qui ſont arrivées dans le Monde. Pluſieurs années après, il fit l'*Hiſtoire du Monde*, dont il s'eſt fait quatre éditions, deux en France & deux en Hollande. La derniére de Hollande, qui parut en 1698, eſt la meilleure de toutes, ayant été faite ſur un Exemplaire, que l'Auteur avoit corrigé en une infinité d'endroits. C'eſt là le meilleur de ſes Ouvrages: mais il n'eſt pas ſans défaut. Le ſtile en eſt rude en divers endroits, & l'on diroit, que M. Chevreau, qui n'ignoroit pas d'ailleurs l'Art d'écrire, ait cru, qu'il falloit que le ſtile Hiſtorique eût quelque choſe de raboteux & de cahotant. Il ſe trompe d'ailleurs, aſſez ſouvent, ſur les choſes qu'il rapporte; & il ſemble qu'il ait voulu inſérer dans cette Hiſtoire, non tout ce qui y devoit naturellement entrer; mais tout ce qu'il avoit mis dans ſa tête ou dans ſes Recueils. Cet Ouvrage ne laiſſe pas d'être utile & de mériter d'être lu. M. l'Abbé de *Vertot* vient d'en donner une nouvelle édition corrigée & continuée juſqu'à l'année 1715. Elle eſt imprimée à Amſterdam chez *David Mortier*. Son troiſiéme Ouvrage ſont des *Oeuvres mêlées*, imprimées à la Haye *in douze*, en 1697. Ce ſont des Lettres en proſe & en vers, qui ne ſont ni trop bonnes, ni trop méchantes. On imprima la même année & au même lieu des Priéres de ſa façon en proſe & en vers. Quelques uns ont cru qu'il y en avoit qui ſentoient un peu le Huguenot. Ce fut le jugement qu'en porta un Eccléſiaſtique Catholique Romain lorſqu'il les vit en manuſcrit. Je ne ſai ſi elles ont été corrigées ſur ſes avis. Enfin, il a mis au jour ſes *Chevræana* en deux volumes, imprimez en France & en Hollande en 1700. Ce dernier Ouvrage ne lui a pas fait beaucoup d'honneur; & généralement tout ce qu'il a mis au jour fait voir qu'il avoit principalement l'eſprit porté du côté des Recueils & de la compilation,

&

& qu'il ne donnoit pas beaucoup à la méditation. * *Mémoires pour l'Histoire des Sciences, mars & avril* 1701. *Mémoires du tems.*

CHEVREUSE, bourg avec titre de Duché dans l'isle de France, sur la riviére d'Ivette, entre Paris & Chartres, à cinq lieues de la premiére, & environ à dix de la derniére. * *Cartes Géograph.*

CHEVRIE'RES. *Cherchez* CROIX-CHEVRIE'RES. *Cherchez* aussi MITTE.

CHEVRIERS, famille noble & ancienne dans le Mâconnois, se croit issue des Comtes de Mâcon. Cette croyance est fondée sur ce qu'elle porte les armes qui étoient d'*argent à trois chevrons de gueulles*, à quoi l'on a ajoûté depuis un tems immémorial *une bordure engrêlée d'azur*, que l'on regarde comme la brisure d'un cadet des Comtes de Mâcon. Pour prouver que les Comtes de Mâcon portoient les chevrons, on produit une copie collationnée & & légalisée, d'un Acte original conservé parmi les titres de la famille; Acte que Jacques Sévert fit imprimer en 1628, dans sa *Chronologie Historique des Archevêques de Lyon, partie* 2, où il traite des *Evêques de Mâcon, page* 159. C'est une donation faite par Jean, Comte de Mâcon, & par la Comtesse *Alix*, sa femme, à *Guy* de Chevriers, Chevalier, *Guidoni Caprarii militi*, & à ses héritiers, du treiziéme denier dans leurs péages de Mâcon, en augmentation du fief qu'il tenoit d'eux, fait au mois de novembre 1232. Leurs sceaux y sont. Le Comte réprésenté à cheval, la Comtesse à pié tenant un oiseau à la main, suivant l'usage de ces tems-là. On distingue clairement dans le contrescel ou petit sceau du Comte, des *Chevrons*, ou plutôt un *Chevronné de six piéces*, mais ce qui est dans celui de la Comtesse n'est pas reconnoissable. Ce Comte Jean, surnommé *de Braine*, étoit petit-fils de Robert de France, Comte de Dreux, & etoit devenu Comte de Mâcon par son mariage avec Alix héritiére de ce Comté; & les Sainte-Marthe, *dans la Généalogie de la Maison de France*, lui donnent pour armes *Chevronné de*...

Pour prouver aussi que les Chevriers portent depuis long-tems les chevrons avec la bordure engrêlée, on s'appuye sur un ancien tableau conservé à Rome dans le Palais Farnése, & dont François de Chevriers, Sieur de Salagny obtint une copie en septembre 1617. Sévert en a fait la description *page* 164, & Aubery l'a traduite en François dans son *Histoire des Cardinaux François*, imprimée en 1642, *tome* 1. *p.* 287; & le P. Ménêtrier Jésuite, en a donné l'estampe gravee dans un de ses Ouvrages sur l'Art Héraldique. C'est une réprésentation du couronnement de Charles, Roi de Sicile, frére de S. Louïs, fait à Rome le jour des Rois 1265, par un Cardinal Légat Apostolique. Les Auteurs anciens attestent ce couronnement, & que ce Cardinal se nommoit Raoul, qu'il étoit François, & qu'il avoit le titre d'Évêque d'Evreux. Toute la question est de savoir quel étoit son surnom, car il y a eu successivement deux Evêques d'Evreux du nom de Raoul. La famille de Chevriers le revendique parce que dans la copie qu'elle a du tableau, on y voit leurs armes au dossier de la chaise, & au bas des ornemens Episcopaux du Cardinal. C'est ce qui a obligé tous les Auteurs qui ont écrit l'Histoire des Cardinaux depuis l'an 1617, d'y mettre Raoul de Chevriers, Evêque d'Evreux au nombre de ceux qui avoient été créez par Urbain IV; mais il sera prouvé cy-après dans l'article séparé où il sera parlé de ce Prélat, quelle a été leur erreur, puisqu'il n'a jamais été honoré de la pourpre; & que le Cardinal dont il est question, étoit Raoul de Grosparmy, Evêque d'Albano, prédécesseur immédiat de Raoul de Chevriers en l'Evêché d'Evreux. De là il faut conclurre, ou que le tableau du Palais Farnése n'a pas été fait dans le tems du couronnement du Roi de Sicile, ou que les armes de Chevriers y ont été ajoûtées après coup, ou qu'elles ont été mises à la copie dans la persuasion où l'on étoit que le Cardinal qui y est réprésenté dans une si honorable fonction se nommoit Raoul de Chevriers. Blanchard, dans son *Histoire des Maîtres des Requêtes*, donne les mêmes armes à Alfonse Chevrier, *Alphonsus Caprarii*, qui étoit Maître des Requêtes en 1365, & les trois autres années suivantes, qui depuis fut fait Evêque de Lisieux, & qui mourut le 26 juillet 1377. On ne le trouve point dans la Généalogie de Chevriers; & Sévert avoue, *page* 165, qu'il ne savoit s'il étoit de cette famille. Enfin on allégue en faveur de la descendance des Comtes de Mâcon, qu'après que le Comte Jean eut vendu son Comté à saint Louïs en 1238, les Officiers du Roi attaquérent le Seigneur de Chevriers pour faire hommage de son fief de S. Mauris. Il s'en défendit soutenant que sa Terre étoit libre, & n'avoit jamais prêté foi & hommage au Comte de Mâcon; surquoi la Comtesse Alix veuve du Comte Jean, écrivit au Roi S. Louis qu'elle n'avoit jamais oui dire que *ses cousins de S. Mauris* eussent jamais repris de fief pour cette Terre. On assûre que cette lettre est dans les Archives du château de S. Mauris: cependant Sévert qui y avoit fouillé, & qui en rapporte plusieurs titres, n'a fait aucune mention de celui-ci. C'est au public à juger de ces preuves dont on s'est contenté de faire ici le rapport.

Voici la filiation des nobles Chevriers, qui commence dans le douziéme siécle, telle qu'elle se trouve imprimée avec l'Eloge de François de Chevriers, Sieur de Taney en Lyonnois, de la composition de Papire Masson, qui avoit dressé cette Généalogie sur les titres produits au Parlement de Paris & au Conseil du Roi, dans le procès qu'y soutint Gabriel de Chevriers, Sieur de S. Mauris, touchant le péage de Mâcon, & l'on y dit qu'elle fut vérifiée au profit du Sieur de Taney l'an 1598. Elle se trouve aussi jusqu'à l'an 1625, dans Sévert, *tome* 3. *p.* 28, & il y fait mention d'une pareille Généalogie dressée par le P. Claude Clément Jésuite, & imprimée à Lyon en 1624. Nous y ajoûterons quelques éclaircissemens tirez de Guichenon *Histoire de Bresse*, & de M. le Laboureur, *Mazures de l'isle-Barbe*; & nous la continuerons jusqu'à ce tems, sur les *preuves manuscrites* pour entrer dans les Chapitres de S. Jean de Lyon & de saint Pierre de Mâcon, & sur les Mémoires qui ont été fournis.

I. JEAN de Chevriers, Chevalier, vivoit en 1170, & épousa *Marie* de Baugé, dont il eut 1. GUY de Chevriers, qui suit; 2. *Henri*, que l'on a cru avoir été Commissaire en Languedoc avec son frére aîné; & 3. *Raoul* de Chevriers Evêque d'Evreux *dont il sera parlé dans un article séparé.*

II. GUY de Chevriers, Chevalier, fut très considéré de Jean, Comte de Mâcon & de la Comtesse Alix son épouse, lesquels par Acte du mois de juin 1226, rapporté par Sévert, *tome* 2. *p.* 157, lui donnérent & à ses héritiers en fief & hommage lige, tout ce qu'ils avoient dans les vignes entre Mâcon & S. Clément. Cet Auteur dit que ce fut en récompense de ce qu'il s'étoit emparé sur l'Evêque Aym, du château de Solutrey, & qu'il l'avoit depuis défendu par ses armes. Sévert ajoûte que l'Ev êque avoit excommunié pour ce fait Guy de Chevriers, sa femme Arimberge, & leurs enfans, mais que ce Chevalier étant revenu à résipiscence, avoit du consentement du Comte, rendu le château à ce Prélat qui leva l'excommunication par Acte du 27 novembre 1231, confirmé le 19 février suivant. On peut voir ces faits dans l'Acte original rapporté par cet Auteur. Les Sainte-Marthe font de lui une honorable mention dans leur *Histoire Généalogique de la Maison de France*, édition de 1628, *tome* 2. *p.* 406. Ils le qualifient Sieur du Parc & disent qu'il fut un valeureux Chevalier, & Lieutenant du Comte Jean dans ses guerres, de qui il eut en don le trézain du péage de Mâcon dont il a été parlé cy-dessus, & que sa postérité subsiste avec honneur dans les Sieurs de S. Mauris en Mâconnois. Guy ajoûta à ce don le droit de deux portions d'un denier sur le même péage, l'ayant aquis de Jean Pannetier du Comte, à qui ce Comte en avoit fait don par Acte du mois d'août 1231. Le Roi S. Louïs ayant acheté du Comte Jean & de la Comtesse sa femme, le Comté de Mâcon en 1238, y établit Guy de Chevriers pour son Baillif. Il y a plus de six-vints ans que les Descendans sont dans la croyance que ce Chevalier & son frére Henri, avoient été les deux Commissaires, envoyez avec Philippe Thrésorier de Saint-Hilaire de Poitiers, par lettres de la Reine Blanche, Régente du Royaume, en date du mois d'octobre 1249, pour prendre possession du Comté de Toulouse au nom d'Alfonse de France, Comte de Poitiers, l'un de ses fils, Gendre du dernier Comte de Toulouse, mort sans enfant mâle le 27 septembre précédent. Sévert a plus contribué que personne à cette erreur, lorsqu'en rapportant les lettres de la Reine, *p.* 163, il a surnommé ces deux fréres, *de Caprario*; au lieu que dans le livre qui a pour titre *Gesta Tolosanorum*, composé par Nicolas Bertrand Tolosain, & imprimé en 1515, d'où il avoue avoir tiré ses lettres, *folio* 33, & un autre Acte de ces deux Commissaires en datte du sixiéme décembre 1249, ils sont surnommez *de Caprasia*, ce qui veut dire *de Chevreuse*, & non pas de *Capraise*, comme le traduit Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse, p.* 378, ni *de la Capraise*, comme a écrit La Faille, *Annales de Toulouse, tome* 1. *p.* 142. Les Sainte-Marthe, les ont aussi surnommez *de Chevreuse* dans l'article du Comte Alfonse. Il s'est glissé une faute d'impression dans l'ouvrage de Bertrand où les lettres de la Reine Blanche sont dattées du mois d'octobre 1248: faute qui a été copiée par Catel & par Sévert, preuve qu'ils n'avoient vu ces lettres que chez cet Auteur. Ce qui démontre qu'elles étoient du mois d'octobre 1249, c'est qu'elles n'ont pu être expédiées qu'après le décès de Raymond dernier, Comte de Toulouse, dont elle dit qu'elle vient d'apprendre la nouvelle, & Bertrand a rapporté, *folio* 32, le testament de ce Comte datté du 23 septembre 1249. Les titres de la Maison de Chevreuse, font voir clairement que ce fut à Guy, III. du nom, Seigneur de Chevreuse & à Hervé de Chevreuse son frére, que la commission de la Reine Blanche fut adressée, sur quoi on peut consulter *l'Histoire des Grands Officiciers de la Couronne, in folio*, par le P. Anselme Augustin Déchaussé, continuée par M. du Fourny, au *Chapitre des Porte-oriflamme de France, tome* 2. *p.* 1106. Et comme ce fut Hervé de Chevreuse qui continua la lignée, son frére Guy n'ayant point laissé de postérité, il faut que Nicolas Bertrand ait pris le nom de *Henricus*, pour celui de *Herveus* qui étoit dans les lettres en question. On a cru devoir s'étendre un peu sur cet éclaircissement, pour justifier ce qui a été avancé sur des titres certains dans l'Histoire des Grands Officiers. Guy de Chevriers ordonna sa sépulture dans l'église des Cordeliers de Lyon, où ses Descendans l'ont suivi jusqu'à la septiéme génération. On nomme sa femme *Arimberge* de Vienne, Dame de Vinzelles, de laquelle il laissa 1. PIERRE de Chevriers, qui suit; 2. *Guy*, Sieur du Parc; 3. *Jean*, à qui son oncle l'Evêque d'Evreux, fit un legs par son testament, & qui fut Religieux de l'Ordre de saint François; & 4. *Géofroy* de Chevriers. Ces quatre fréres sont mentionnez dans un Acte de l'Official de Mâcon du mois de novembre 1268, rapporté par Sévert *p.* 166, où il est dit que Pierre & Géofroy de Chevriers, fils de feu Guy de Chevriers, Baillif de Mâcon, possédoient en commun & par indivis leur portion du partage des biens de leur pére, fait avec Guy leur autre frére, & de ce que leur frére Jean Cordelier, avoit laissé par son ordonnance de derniére volonté à Pierre leur aîné.

III. PIERRE de Chevriers, Sieur de S. Mauris, accompagna le Roi S. Louïs en Afrique l'an 1270, où l'on dit que ce Prince le fit Comte de Bergedine. Il servit le Roi Philippe III, à l'expédition de Catalogne, & se trouva sous Raoul de Nêle au combat de Gironne. C'est ainsi qu'en parle Papire Masson. De son épouse *Bernarde* de Feurs, il eut 1. BARTHÉLEMY de Chevriers qui suit; & 2. *Humbert* de Chevriers, qui vraisemblablement est celui de ce nom qui en qualité de Chanoine de l'église de Mâcon fut témoin à cet Acte de l'Evêque Jean de Soilagny en 1332, rapporté par Sévert, *p.* 175.

IV. BARTHÉLEMY de Chevriers, Échanson successivement de quatre de nos Rois, est connu par plusieurs titres qui restent de lui dans les Archives du château de Saint-Mauris, rapportez par Sévert, *p.* 173 & 174. Le premier est du Roi Philippe *le Bel*, qui par ses lettres données à Béziers en février 1303, le qualifie Citoyen de Lyon & son Varlet, *Bartholomeus Caprarii, Civis Lugdunensis, Varletus noster.* Il lui confirme soixante sols & un denier parisis de rente, qu'il avoit aquis depuis peu sur le péage de Mâcon, & ce en considération de sa fidélité & de son attachement continuel à son service; voulant que ladite somme soit unie aux sept deniers parisis & au trézain qu'il avoit déja sur ce péage; & tenir le tout du Roi

par un ſeul & unique hommage. L'Auteur remarque avec raiſon, que dans ces tems-là pluſieurs Gentilshommes ſe qualifioient Citoyens des grandes villes où ils habitoient, & que le titre de Varlet du Roi, étoit alors & long-tems après très-honorable. Le ſecond titre eſt du même Roi, qui par ſes lettres données à Poitiers en juin 1308, déclara avoir retenu cy-devant à ſon ſervice Barthélemy de Chevriers, Citoyen de Lyon en qualité de ſon Echanſon, *Scanſio noſter*, aux appointemens de cent livres tournois durant ſa vie; mais qu'il les donnoit pour lui & ſes héritiers à perpétuité, à prendre ſur le péage de Mâcon, en augmentation de fief. Le troiſiéme eſt du Roi Louïs *Hutin*, qui, informé que Barthélemy de Chevriers ſon Echanſon avoit aquis de Jacquemin de Prayel cinquante livres pariſis tournois de rente annuelle ſur le même péage, ordonna par ſes lettres données à Saint-Denys en France, le premier mai 1315, que le Bailli de Mâcon ait à le recevoir à foi & hommage pour cette aquiſition. Le quatriéme eſt de Philippe *le Long*, qui, par ſes lettres données à Paris le ſixiéme mars 1318, vieux ſtile, certifie au Sénéchal de Lyon, que ſon Echanſon Barthélemy de Chevriers, Citoyen de Lyon, a prêté foi & hommage en ſa Chambre des Comptes de Paris, pour tout ce qu'il a ſur le péage de Mâcon. Enfin le dernier eſt un pareil certificat du Roi Charles *le Bel*, datté de Paris le 24 mars 1321, vieux ſtile. Dans *l'Eloge de la ville de Lyon*, mis au jour par le Sieur Broſſette, Avocat, en 1711, l'on y trouve, *p.* 16, que Barthélemy de Chevriers, Echanſon du Roi étoit Gardiateur de la ville de Lyon en 1294. Il étoit encore en 1330, & Philippe de Chavirey lui ſuccéda par lettres du Roi du 29 août 1333; ainſi que cet Auteur le marque dans ſon *Hiſtoire de la ville de Lyon*, *p.* 132. Il y explique que ces Capitaines Gardiateurs furent des Officiers donnez à la ville de Lyon par les Rois de France, après qu'elle leur fut ſoumiſe, pour garentir les Citoyens de l'oppreſſion. Sa femme fut *Jeanne* de Talaru, ſœur de *Jean* de Talaru, Cardinal & Archevêque de Lyon, dont il eut 1. HUMBERT de Chevriers, qui ſuit; 2. *Matthieu*, Prieur de Mâcon, où l'on fait preuves de Nobleſſe de quatre races paternelles & maternelles; 3. *Pierre* de Chevriers; 4. & 5. deux filles.

V. HUMBERT de Chevriers, Sieur de Saint-Mauris, ſe ſignala dans l'expédition d'Italie, ſous le commandement de Charles, Comte de Valois, & fut fait Chevalier par le Roi Philippe VI, qui lui ceignit le baudrier, pour avoir aidé à la défenſe de la ville de Tournay contre les Anglois en 1340. De *Sibylle* d'Albon ſon épouſe, fille, au rapport de Papire Maſſon, de *Thibaud* d'Albon, Sieur de Baignols & de Châtillon d'Azergues, naquirent 1. HENRI qui ſuit; 2. *André* de Chevriers; & 3. 4. 5. 6. quatre filles.

VI. HENRI de Chevriers, Seigneur de Saint-Mauris, rendit hommage au Roi Philippe VI, de tout ce qu'il tenoit dans le Bailliage de Mâcon, ainſi que le portent les lettres du Roi datées de Romanvilliers le neuviéme juin 1348. Il le rendit de même au Roi Jean, ſuivant les lettres de ce Prince, données à Lyon le ſeptiéme février 1350, vieux ſtile, ſcellées du Sceau dont il uſoit avant que d'être parvenu à la Couronne. Ces lettres ſont rapportées par Sévert *p.* 176 *&* 179. Il ſervit auſſi avec honneur dans les armées du Roi Jean, ſur tout à la bataille de Poitiers en 1356, & en récompenſe fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, au rapport de Papire Maſſon, qui dit qu'il épouſa *Cécile* de Grolée, ſœur d'*Humbert* de Grolée, Sénéchal de Lyon. De cette alliance ſortirent 1. ANDRÉ de Chevriers, qui ſuit; 2. *Pierre*, qui peut bien avoir été le Religieux de Cluny, Sacriſtain de Tréſort en Breſſe & Doyen de Saint-Martin-des-Vignes, Ordre de Cluny près de Mâcon, dont Sévert rapporte un Acte de la veille de l'aſcenſion 1409; 3. *Jean* de Chevriers; & 4. 5. 6. trois filles.

VII. ANDRÉ de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, ſervit à la bataille de Roſebeque contre les Flamands ſous le Roi Charles VI, en 1382, fut Lieutenant de Jean de Vienne, Amiral de France en 1385, puis du Maréchal de Boucicaut en ſon expédition d'Italie l'an 1401. Papire Maſſon qui rapporte ces faits, ajoûte, qu'il s'étoit trouvé avec Jean de Bourgogne au combat de Nicopolis en 1396. Son épouſe fut *Jeanne* de Bleterens, dont il eut 1. LOUÏS, qui ſuit, 2. *Jacques*; 3. *André*, qui vraiſemblablement eſt celui dont il eſt parlé dans un certificat du Maréchal de Boucicaut en datte du onziéme décembre 1411, qui porte que Claude de la Tour, Ecuyer, ſert à cheval & en armes dans l'armée du Roi pour *André* & *Henri* de Chevriers, Ecuyers, auſquels il a permis de demeurer dans le Mâconnois leur patrie: c'eſt ainſi qu'il eſt rapporté chez Sévert, *p.* 194, où cette qualité d'Ecuyer donnée à André, porte à croire qu'il eſt le fils de l'autre André; 4. *Claude* de Chevriers; & 5. 6. 7. trois filles.

VIII. LOUÏS de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, étoit Capitaine des Nobles du Comté de Mâcon au combat de Rupelmonde en 1452, & à celui de Grave l'année ſuivante; & fut très-conſidéré du Duc de Bourgogne Philippe *le Bon*, pour lequel il combattoit. De ſon épouſe *Claudine* de Mince, comme écrit Papire Maſſon, ou de Nince ſuivant Sévert, naquirent 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. *Philibert* de Chevriers; & 3. une fille.

IX. PHILIPPE de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, ſervit en Italie dans les armées des Rois Charles VIII, & Louïs XII. Celui-ci le fit Gouverneur de Novare. Il ordonna ſa ſépulture près de ſon pére dans l'égliſe de ſaint Mauris qu'il avoit fait bâtir, & où ſes Deſcendans ſe ſont fait inhumer. Sa femme fut *Philiberte* de Lugny, dont il eut 1. PHILIBERT qui ſuit; & 2. une fille.

X. PHILIBERT de Chevriers, Libre Seigneur de Saint-Mauris, Seigneur auſſi de la Saugerée près de Challon, de Buſſy & de Talant en Challonnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, étoit Capitaine de cinquante lances à la bataille de Cériſolles en 1544, & continua de ſervir le Roi Henri II. Il épouſa par contract du 23 janvier 1534, vieux ſtile, *Claudine* de Tarlet, fille unique & héritiére de *Claude* de Tarlet, Sieur de Marmont & de Duyſia, & de *Pernéte* de la Geliére-de-Cornaton. Leurs enfans furent 1. GABRIEL de Chevriers, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, qui a fait *la branche rapportée cy-après*; 3. *Léonard*; 4. *Claude*, Sieur de Marmont, qui d'*Anne* de Nagu-de-Varennes eut *Philiberte* de Chevriers, femme de *Jean-Louïs* de Seyturier, Sieur de Beauregard, de Marmant & du Tillet, dont elle eut vint-un enfans, au rapport de Guichenon, *Hiſtoire de Breſſe, partie* 2. *p.* 371; 5. *Philibert* de Chevriers, Sieur de Saugerée, de Vandins & de Duyſia, Conſeigneur de Talant, qui de *Marguerite* de Seyturier, fille puînée de *Jean* Seyturier, Baron de Cornod, *mentionné cy-après*, & de ſa ſeconde femme, eut trois fils, *Gaſpard*, *Gabriel*, & *François* de Chevriers reçu Chevalier de Malte le troiſiéme janvier, & une fille *Marie* de Chevriers, ſeconde femme de *Claude* d'Angeville, Seigneur de Montuerant. Cette branche, dite de la Saugerée, dont étoient *Eléonore* de Chevriers de la Saugerée, élue le 21 ſeptembre 1638, Prieure perpétuelle du noble Chapitre de Neuville en Breſſe, dépendant de Saint-Claude, & *Gabriel* de Chevriers de la Saugerée, Chanoine du noble Chapitre de ſaint Pierre de Mâcon, mort après le 19 juin 1680, eſt finie. Les autres enfans de *Philibert* de Chevriers ſont 6. *Guillemette* de Chevriers, mariée le 17 janvier 1157, à *George* de Lyobard, Sieur du Châtelard, de Ruffieu & de la Palu, Lieutenant Général pour le Duc de Savoye au Gouvernement de Breſſe, de Bugey, & de Valromey, dont elle fut la premiére femme; 7. *Aymée* de Chevriers, alliée le dixiéme décembre 1563, à *Louïs* de la Tauviére, Sieur de Servigna & de Beauregard, dont elle fut la premiére femme; 8. & 9. deux autres filles.

XI. GABRIEL de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, &c. commença de ſervir ſous le régne de Henri II, & continua ſous celui de Charles IX. Il étoit Capitaine de cinquante lances au ſiége de la Rochelle en 1573, & ne quitta les armes qu'après la mort de Henri III. Il ſoutint un grand procès pour la part qu'il avoit héritée de ſes ancêtres, ſur le péage de Mâcon, dans laquelle il fut confirmé ainſi qu'il a été dit cy-deſſus, & mourut en 1598, ayant eu de *Françoiſe* de Nagu, ſœur de *François* de Nagu, Marquis de Varennes, créé Chevalier des Ordres du Roi en 1633, fille de *Jean* de Nagu, Sieur de Varennes, & de *Philiberte* Des-Loges, 1. LAURENS qui ſuit; 2. *Charles*; 3. *François*, Seigneur de Salagny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui fut inſtitué en 1614, Juge d'armes de France, & qui mourut l'an 1641, ayant eu pour ſucceſſeur en cette charge Pierre d'Hozier, pourvu par lettres du 28 avril de la même année; & 4. une fille.

XII. LAURENS de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, auſſi Seigneur du Thil en Beaujolois, de Salagny & des Chezeaux, ſervit en qualité de Volontaire ſous le Roi Henri IV, & teſta le ſixiéme décembre 1629. Sa veuve fut déclarée Tutrice de leurs enfans le dixiéme juillet 1630. Elle ſe nommoit *Claudine* de Seyturier, & étoit fille aînée de *Jean* de Seyturier Baron de Cornod & de Montdidier en Breſſe, Conſeiller d'Etat, premier Ecuyer & Chambellan du Duc de Savoye, ſon Ambaſſadeur à Rome, Commiſſaire Général des guerres deça les Monts, & Gouverneur de la Citadelle de Bourg-en-Breſſe, & de ſa ſeconde femme *Marguerite* d'Achey, niéce par ſa mére du Cardinal de Granvelle. De cette alliance naquirent, 1. HONORÉ qui ſuit; 3. *Léonard*, Chanoine & Thréſorier de S. Pierre de Mâcon, dont il ſe démit en faveur de ſon neveu l'an 1678; 3. *François*, Chevalier de Malte; 4. *Philibert*, Lieutenant au régiment de Normandie; 5. *Anne* Religieuſe Urſuline avant le 22 juillet 1640; & 6. 7. 8. 9. 10. cinq autres filles.

XIII. HONORÉ de Chevriers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Libre Seigneur de S. Mauris, Vicomte du Thil, Seigneur d'Emeringe, de Salagny & en partie du péage de Mâcon, fut pluſieurs fois Elu de la Nobleſſe dans ſa Province. Il avoit épouſé par contract du 22 juillet 1640, en conſéquence d'une diſpenſe ſur le troiſiéme degré de conſanguinité, expédiée en Cour de Rome dès le 15 mars 1636, *Claudine* Damas, fille aînée de *François* Damas, Seigneur du Breuil, du Buiſſon-en-Dourbes & d'Arbain, & d'*Anne* de Gaſpard, Dame des mêmes lieux, héritiére de ſa famille. Leurs enfans furent 1. CLAUDE-JOSEPH qui ſuit; 2. *Léonard-François*, Chevalier de Malte où il a long-tems commandé une des galéres de ſon Ordre, Commandeur des Echelles & de la Ville-Dieu-en-Fontenelle, Grand-Prieur d'Auvergne, vivant au commencement de 1723; 3. *Alexandre*, batiſé le 29 décembre 1653, qui fut Chanoine & Threſorier de l'égliſe de S. Pierre de Mâcon, par proviſions de Rome du onziéme août 1678, ſur la démiſſion de Léonard de Chevriers ſon oncle, prit poſſeſſion le ſeptiéme mai 1680, produiſant ſes preuves de nobleſſe qui furent admiſes le 19 juin ſuivant, reçut le bonnet de Docteur en Théologie dans la Faculté de Paris le 22 mars 1692, devint Prevôt de ſon égliſe, fut ſacré Evêque de Saintes le 25 mars 1703, & mourut le 25 décembre 1710; 4. *Philibert-Alexandre*, ſurnommé l'Abbé du Changy, Chanoine & Thréſorier de S. Pierre de Mâcon, après ſon frére; & 5. *Marianne* de Chevriers, Prieure perpétuelle des Dames de Neuville en Breſſe, morte en 1722.

XIV. CLAUDE-JOSEPH de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, &c. mourut en 1702. Il avoit épouſé *Marguerite* Grolier, Dame du Soleil, fille d'*Humbert*, Seigneur du Soleil, & de *Catherine* du Mottet, dont il eut pluſieurs enfans morts jeunes; & CLAUDE-JOSEPH-FRANÇOIS qui ſuit.

XV. CLAUDE-JOSEPH-FRANÇOIS de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, & de la partie du péage de Mâcon, dont ſa maiſon eſt en poſſeſſion depuis près de cinq cens ans, Comte du Thil, Seigneur d'Emeringe, de Salagny, des Chézeaux & du Soleil, épouſa le neuviéme octobre 1709, *Magdelaine-Elizabeth* de l'Hopital, fille aînée de *Guillaume-François*, Marquis de l'Hopital-Sainte-Même, & de *Marie-Charlotte* de Romilley-la-Chênelaye, Marquiſe de Montillier-en-Breſſe, &c. morte le 17 janvier 1719, laiſſant LÉONARD-FRANÇOIS qui ſuit.

XVI. LÉONARD-FRANÇOIS de Chevriers-Saint-Mauris, né en 1711.

BRANCHE CADETTE de CHEVRIERS.

XI. FRANÇOIS de Chevriers, ſecond fils de *Philibert* de Chevriers, Seigneur de S. Mauris, & de *Claudine* Tarlet, fut Seigneur de

de Taney en Lyonnois. & mérita que Papire Masson fit son éloge en Langue Latine, parmi ceux de plusieurs autres hommes illustres de son tems. Il vivoit en mars 1613, âgé de 65 ans, au rapport de Jean Masson, Archidiacre de Bayeux, qui fit imprimer les Eloges composez par feu son frére. Severt marque que ce Seigneur vivoit encore en 1625. Il avoit épousé par contract du douziéme juin 1584, *Claudine* de Paranges, Dame de la Flachére-en-Lyonnois, fille de *Matthieu* de Paranges, Chevalier, dont il eut entre autres enfans 1. *Hippolyte*, mort sans alliance après l'an 1625; 2. FRANÇOIS, qui suit; & 3. *Alexandre* de Chevriers, Chevalier de Malte, Commandeur de l'Hormeteau-en-Berry, qui après avoir été durant trois ans Esclave en Barbarie, commanda pendant vint années une des galéres de son Ordre nommée la Mothe-Houdancourt.

XII. FRANÇOIS de Chevriers, II. du nom, Seigneur de Taney, de Paranges & de la Flachére, servit long-tems dans le régiment de la Mothe-Houdancourt, & il le commandoit en 1629. Il avoit épousé par contract du deuxieme juillet de cette année *Claudine* de Varennes, Seigneur de Rapetour, de Corbevilly, de l'Octive & de Gletteins, & d'*Antoinette* de Ranee-Getteins, sa seconde femme. Il en eut 1. *Alexandre* de Chevriers, Capitaine de la galére de la Mothe-Houdancourt, qui accompagnant le Chevalier de la Ferriére, Commandant des galéres de France, au secours de la place de Roses assiégée par les Espagnols, se perdit au retour avec cinq galéres de France sur les côtes de Sardaigne; & 2. PHILIBERT de Chevriers qui suit.

XIII. PHILIBERT de Chevriers, Seigneur de la Flachére, de Taney & de Paranges, servit dans le régiment de Mercœur, & se maria par contract du 22 avril 1668, à *Jeanne* de Maison-Seulle, fille de *Claude*, Marquis de Maison-Seulle, Comte de la Mastre, Seigneur de la Cour, de la Chapelle, &c. & de *Claudine* de Royraud-du-Villard. Il en eut 1. *Alexandre*, mort Lieutenant de vaisseau; 2. *Antoine-Joseph*, Chevalier de Malte, où au retour de Chio il se tua en tombant d'un Balcon; 3. CLAUDE-JOSEPH qui suit; 4. *Antoine-Joseph*, batisé le huitiéme mai 1683, reçu Chanoine de S. Pierre de Mâcon le 20 juin 1702, puis Comte de Lyon, pourvu le 29 mai 1711, dont les preuves furent admises le septiéme novembre suivant; 5. *Louïse*, mariée à *Gaspard* le Grolier, ancien Lieutenant-Colonel, Commissaire Ordonnateur en Dauphiné; & 6. 7. deux filles Religieuses en l'Abbaïe Royale de S. Pierre de Lyon.

XIV. CLAUDE-JOSEPH de Chevriers, Seigneur de la Flachére, de Magny & de Taney, Marquis de Montillier, a quitté la Croix de Malte après la mort de ses deux aînez, & ayant servi durant quelques années, il s'est marié le 30 janvier 1711, à *Charlotte-Silvie* de l'Hopital, seconde fille de *Guillaume-François*, Marquis de l'Hopital-Sainte-Même, & de *Marie-Charlotte* de Romilley de la Chênelaye, Marquise de Montillier, dont sont venus 1. *Antoine* de Chevriers, né en janvier 1720; & 2. *Silvie-Charlotte* de Chevriers, née à Paris le 22 mai 1722.

☞ Il a paru dans toutes les éditions précédentes de ce Dictionnaire, un article de Raoul de Chevriers, Cardinal, Evêque d'Evreux, qui, *disoit-on*, avoit reçu le chapeau des mains d'Urbain IV en 1261, & avoit en qualité de Légat Apostolique, couronné dans Rome le Roi de Sicile, Charles Comte d'Anjou frére de S. Louïs, l'an 1265. On ajoûtoit qu'il avoit suivi ce saint Roi en Afrique, avec le même titre de Légat du saint Siége, & qu'il y étoit mort de peste le 17 août 1270: on auroit du dire *le septiéme*, puisque Guillaume de Nangis Auteur contemporain marque la mort du Légat, dont il ne dit pas le nom, le jeudi avant la fête de S. Laurent. Le premier Auteur de ce Dictionnaire avoit tiré cet article des Eloges de Papire Masson; de Ciaconius, Auteur de l'Histoire Latine des Papes & des Cardinaux; de Jacques Sévert, Auteur de l'Histoire Latine des Evêques de Mâcon, de celle des Evêques d'Evreux, à la suite de celle des Archevêques de Lyon; de Frizon, *Gallia Purpurata*; d'Aubery, *Histoire des Cardinaux François*; & d'Oldoin, Continuateur de Ciaconius. Sur celui-ci, il est bon de remarquer que dans les premiéres éditions de Ciaconius, depuis 1600, jusqu'en 1630 inclusivement, le Cardinal dont il est question y est sans surnom, & qu'il n'a eu celui de Chevriers que dans l'édition de 1676. Il est vrai que dans celle de 1630, les armes de Chevriers s'y trouvent à son article, mais son surnom n'y est pas. L'erreur de tous ces Auteurs est venue de ce qu'y ayant eu successivement deux Evêques d'Evreux du nom de Raoul, ils n'en ont fait qu'un seul Evêque, & ont attribué à Raoul de Chevriers, ce qui appartenoit à Raoul de Grosparmy son prédécesseur. Les deux savans fréres de Sainte-Marthe, ont commencé à le démontrer dans leur *Gallia Christiana*. François du Chêne, en a donné des preuves incontestables, *p.* 283, & suivantes, dans son Histoire des Cardinaux François, imprimée en 1660, & dans celle des Chanceliers en 1680, en quoi ils ont été suivis par M. le Brasseur qui y a ajoûté de nouvelles preuves dans son Histoire du Comté d'Evreux en 1722.

CHEVRIERS (Raoul de) Evêque d'Evreux dans le XIII siécle, eut pour pére & mére *Jean* de Chevriers, Chevalier, & *Marie* de Baugé. Il étoit Chanoine de l'église de Paris, lorsqu'il fut élu Evêque d'Evreux, sur la démission de Raoul de Grosparmy, qui venoit d'être fait Cardinal & Evêque d'Albano. Eudes Rigault, Archevêque de Rouen le sacra dans son église métropolitaine, le dimanche 29 juillet 1263, & ce nouveau Prélat donna dans la même année des lettres, en faveur de l'Abbé de Fécamp. Il établit en 1266, la paroisse de S. Denys dans un des fauxbourgs de la ville d'Evreux, fit du bien à l'Abbaïe de Lire, & écrivit au Pape Clément IV, pour se plaindre de quelques vexations, qui lui étoient faites de la part de ses Ministres: sur quoi le Pape lui fit réponse le 31 mai 1266, qu'il veilleroit à ce qu'à l'avenir il n'eût aucun sujet de se plaindre. Cette réponse est rapportée par Dom-Martenne, *tome second du Thesaurus Anecdotum*, *fol.* 337. Le même Prélat ratifia l'accord fait entre le Chapitre de sa cathédrale, & Richard Abbé de S. Taurin, pour la sépulture des Evêques d'Evreux; & le Cardinal de Grosparmy son prédécesseur en cet Evêché, fut Médiateur de la transaction, que les parties passérent ensemble. L'ordonnance qu'il fit au mois d'avril 1268 pour régler la jurisdiction des Archidiacres d'Evreux, se trouve, *p.* 13. des *preuves* de la nouvelle *Histoire du Comté d'Evreux*, & l'on y rapporte, *p.* 16, une procuration de lui, adressée à Aubert Curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs à Paris, pour recevoir du Prieur de Sainte-Marie-des-Champs, la somme de trois cens livres qui lui étoit due par l'Abbé & le couvent de Marmoutier. Elle est du lundi après la fête des Apôtres S. Pierre & S. Paul 1269. Dans ces deux Actes originaux, il ne se qualifie qu Evêque d'Evreux, *Radulphus Ebroicensis Ecclesiæ Minister indignus*: preuve invincible, qu'il ne fut jamais Cardinal. En voici encore d'autres aussi fortes. L'Obituaire de sa cathédrale ne lui donna point le titre de Cardinal, non plus que celui de l'église de Paris, qui porte que le deuxiéme avril on doit célébrer à perpétuité l'Office sémidouble en l'honneur de Sainte Marie Egyptienne; & que le lendemain on doit chanter la Messe de la Vierge, tant que vivra le vénérable Raoul de Chevriers, Evêque d'Evreux, & jadis Chanoine de l'église de Nôtre-Dame; & qu'après sa mort on cessera de dire cette Messe de la Vierge, pour célébrer l'Anniversaire de cet Evêque au grand autel, en considération de certaines dixmes aumonées par lui à cette église. L'Obituaire du Prieuré de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris, porte que les Religieux doivent prier Dieu annuellement pour Raoul de Chevriers, jadis Evêque d'Evreux, par la recommandation duquel plusieurs personnes avoient fait de grands biens à ce monastére. Il fit son testament en cette seule qualité d'Evêque d'Evreux en février 1268, vieux stile; & dont François du Chêne dit avoir trouvé une copie dans les papiers d'André son pére, extrait du Cartulaire de Saint-Maur-des-Fossez. Il y légua à *Jean* son neveu, ses vignes de Suzy avec sa maison sise en la vallée, à condition qu'il les donnera par ordonnance de derniére volonté, pour être employées aux nécessitez & réparations de l'église de Saint Maur-des-Fossez, à laquelle il legue aussi sa vigne appellée de *Canaberiis*, pour y célébrer tous les ans son Anniversaire. Sa mort arriva le 29 novembre 1269, comme on l'apprend d'une Chartre de S. Taurin d'Evreux, & du Nécrologe de l'Abbaïe de Saint-Victor-de-Paris, où il est fait mention de lui comme de Bienfaiteur. Enfin Philippe de Chaours son successeur se trouve nommé avec la qualité d'Evêque élu d'Evreux, pour l'un des exécuteurs du testament que S. Louis fit à Paris en février 1269, vieux stile, ce qui démontre que Raoul de Chevriers étoit mort alors, & par conséquent que ce ne fut pas lui qui accompagna ce saint Roi en Afrique en qualité de Légat, mais bien le Cardinal Raoul de Grosparmy qui y mourut le septiéme août 1270

CHEUXAN, isle vers la côte de la province de Ché-kiang, dans la Chine. C'est où le petit Roi de Luse se retira, lorsqu'il fut obligé de fuïr devant les Tartares, qui s'étoient rendus maîtres de la Chine, & où quantité de Chinois se rangérent sous sa protection. De là vient qu'elle est fort peuplée, & qu'on y compte 72 petites villes. Les Tartares craignant que ce Roi ne fasse quelque descente en terre ferme, entretiennent une grosse garnison dans la cité de Tinghai, qui en est voisine. * Martin Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

CHEWTON, bourg avec marché, qui donne son nom à une contrée du Comté de Sommerset en Angleterre. Il est à 96 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* CHEYRES, village de Suisse dans le Canton de Fribourg, à l'est & sur la côte du Lac de Neuchâtel. Il avoit cy-devant son Seigneur particulier qui étoit d'Yverdun. Depuis quelques années, les Fribourgeois l'ont acheté & y ont mis un Baillif.

CHE'ZAL-BENOIT, célébre Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît, dans le diocése de Bourges, fut fondée l'an 1098, & eut pour premier Abbé, André, Religieux de l'Ordre de Valombreuse dans le monastére de Cornéliac. L'observance réguliére en ayant été bannie ensuite, Pierre Dumas, qui en étoit Abbé, en vertu d'une Bulle du Pape Innocent VIII, la reforma l'an 1488, & cette reforme attira celle de Saint-Sulpice de Bourges, qui fut suivie encore de celle des Abbaïes de Saint-Alire de Clermont, de Saint-Vincent du Mans, & de Saint-Martin de Sées. Ces trois derniéres Abbaïes étoient alors en commande; mais Jacques d'Amboise, Evêque de Clermont, résigna celle de Saint-Alire à un Régulier en faveur de la réforme, & Philippe de Luxembourg Cardinal Evêque du Mans, en fit autant des deux autres. Les quatre premiéres s'unirent en Congrégation, qui fut appellée de Chézal-Benoît, dès l'an 1505. Celle de S. Martin entra peu après dans l'union, & on y reçut encore l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez en 1510; mais elle ne fut confirmée que l'an 1516 par Léon X, qui supprimant les titres des Cinq Abbaïes qu'on a nommées, ordonna qu'à l'avenir les Abbez seroient triennaux, & élus dans le Chapitre général de la Congrégation. Il y a eu encore d'autres Abbaïes en France, comme, celle de Sainte-Colombe de Sens, qui ont été membres de la Congrégation de Chézal-Benoît. Le Roi François I, qui avoit autorisé la Bulle d'érection, par ses lettres patentes du 19 mai 1517, donna ensuite l'Abbaïe de Saint-Vincent du Mans au Cardinal du Bellay, & fit casser en 1542, l'arrêt d'enregîtrement en ce qui concernoit la suppression des titres des cinq Abbaïes, ausquelles néanmoins il promit par un traité fait avec les Religieux de ne nommer que des Moines de la Congrégation, qui auroient un certificat du Chapitre & des Visiteurs; mais Henri II rétablit les choses dans leur premier état, & ne se reserva que le droit de donner des lettres d'attache & d'approbation, aux Abbez triennaux élus par le Chapitre. La Congrégation se maintint jusqu'à ce que le Cardinal de Richelieu, sous prétexte que le relâchement s'y étoit introduit, s'en fit nommer Administrateur général au temporel & au spirituel. Ce Cardinal fit dresser des projets de reforme qui ne réüssirent pas, & permit enfin, en 1636, que cette Congrégation fût unie à celle de Saint-Maur, ce que le Roi Louïs XIV confirma l'an 1650, par des lettres patentes qui confirmérent aussi l'élection triennale des cinq premiéres Abbaïes, * Claude Blon-

deau, *Biblioth. Canon. tome* 2. *p.* 680. Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 39.

CHEZE-DIEU. *Voyez* CHAISE-DIEU.

CHEZI, village avec Abbaïe, dans la Champagne, ſur la Marne, à deux lieues au deſſus de Château-Thierry. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHEZIB. *Voyez* KEZIB.

C H I.

CHIABRERA (Gabriël) Poëte, étoit de Savonne, ville ſur la côte de Gènes, où il naquit le 18 juin de l'an 1552, quinze jours après la mort de ſon pére. Un de ſes oncles prit ſoin de ſon éducation, & le fit étudier à Rome, où les converſations qu'il eut avec Alde Manuce & avec Marc-Antoine Muret, fortifiérent l'inclination qu'il avoit pour les Belles Lettres. Lorsqu'il fut de retour chez lui, il compoſa des vers Latins qu'on eſtima; & puis à la priére de ſes amis, il s'attacha entiérement à la Poëſie Italienne, dans laquelle il réüſſit. Les Ducs de Savoye, de Mantoue, le Grand Duc de Toſcane, la République de Gênes, &c. lui donnérent des marques de leur eſtime; & le Cardinal Maffée Barberin lui adreſſa une de ſes Odes. Ce Cardinal qui fut depuis Pape ſous le nom d'Urbain VIII, lui adreſſa pour lors un Bref très-honorable, & l'invita en 1624, d'aller à Rome pour y paſſer l'année ſainte; mais Chiabréra qui étoit âgé & valétudinaire, s'en excuſa. Il s'occupa alors à des exercices de piété, & il mourut le quatorziéme octobre de l'an 1638, âgé de quatre-vint-ſix ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Italia liberata; Firenze; Il Foreſto e il Ruggiero; Amadeïda, &c.* qui ſont des Poëmes Héroïques. Le dernier a pour ſujet la conquête de Rhodes par Amédée de Savoye. Il y a encore trois volumes de ſes Poëſies, diverſes piéces de théatre, &c. On dit que Chiabréra étoit un des plus beaux Eſprits & des plus laids viſages de toute l'Italie. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'il étoit un des plus féconds & des plus laborieux Poëtes Italiens de ſon ſiécle. Il a fait pluſieurs Poëmes Héroïques, un grand nombre de Lyriques. Dans le genre dramatique ou ſcénique, il a compoſé des Tragédies, diverſes paſtorales ou Fables bocagéres; un grand nombre d'Opéra; des Poëmes de toutes ſortes de genres, qu'il ſeroit trop long de rapporter. On eſtime ſur tout ſes vers Lyriques. Pour bien juger de ce Poëte, *Conſultez* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Modernes, tome* 8. *p.* 90. 91: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 72. *& ſuiv. n.* 1431. édit. d'Amſterdam 1725. Ghilini, *Theat. d'Huom. Illuſt. p.* 2. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. ch.* 36. Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Lett. partie* 2. Juſtiniani & Soprani, *Script. Ligur. &c.*

CHIAFICANA. *Voyez* CARBONARA, Capo.

CHIAHING, grande ville de la Chine, qui eſt la ſeconde de la province de Chékiang, & capitale de cinq de celles qu'on appelle petites. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIAI. On appelle ainſi dans les Indes ceux qui ſuivent la Religion des Perſans, c'eſt à dire, le Mahométiſme établi par Ali. *Voyez* SCHIAIS. * Thévenot, *Voyage des Indes, tome* 3.

CHIAI, riviére d'Aſie. *Cherchez* GIRMASTI.

CHIALIS. *Voyez* CIALIS.

CHIAMAY (le Lac de) eſt dans la partie ſeptentrionale de l'Inde delà le Gange, ſur les confins du Turqueſtan, & des Etats du Grand Mogol. Il a 180 lieues de circuit. Il ne paroît pas qu'il y entre aucune riviére conſidérable: cependant on en voit ſortir le Caor, le Coſmin, le Caypumo, l'Ava, & le Ménan, qui ſont tous de grandes riviéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIAMETLAN ou ACAPONETA, province de l'Audience de Guadalajara dans l'Amérique ſeptentrionale. Cette province eſt entre celles de Culiacan, de Zacatécas, de Guadalajara, de Xaliſco, & de la Mer Pacifique. Aquacura en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIAMPAA, Royaume des Indes, dans la preſqu'iſle au delà du Gange. Il eſt ſitué entre la Cochinchine, le Royaume de Camboye, & la Mer des Indes. Pulocacien eſt la principale ville du païs. Ce Royaume eſt aſſez petit & tributaire du Roi de la Cochinchine. * Sanſon.

CHIAMSI. *Voyez* QUISTANSI.

CHIANE, grand marais d'Italie dans la Toſcane, qui s'étend dans le Florentin, & ſur les confins du Siennois & du Pérugin. Les cartes lui donnent environ dix lieues de long & une de large. Il en ſort deux riviéres du côté du midi, ſavoir, la Chiane, qui va ſe joindre à la Paglia à Orviette, & une autre qui coule du côté du nord & ſe jette dans l'Arno à l'occident d'Arezzo. Ce marais donne ſon nom à la vallée de Chiane, qui s'étend tout le long de ſon bord occidental, & dont les principaux lieux ſont Monte Pulciano & Chiuſi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIANGARE, ville de la Turquie en Aſie. Sanſon dans ſes petites cartes la met dans la Natolie propre, vers les confins de l'Amaſie & de la Caramanie. Elle donne ſon nom à la Province de Chiangare, qui répond à l'ancienne Galatie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIAOUS, Officiers du Grand Seigneur, qui ſont la fonction d'Huiſſiers & d'Exempts. Il y en a environ cinq ou ſix cens. Leur Capitaine ou Chef, qui eſt fort conſidéré, ſe nomme *Chiaous Baſchi.* Ils s'aſſemblent ordinairement dans le Palais du Grand Viſir, afin d'être prêts à exécuter ſes ordres, & à porter des lettres dans toutes les provinces de l'Empire, à quoi ils ſont ſouvent employez. Le Sultan les envoye auſſi comme Ambaſſadeurs dans les païs étrangers; & nous en avons vu, il n'y a pas longtems en France, en Angleterre & en Hollande. Ils portent à la main un bâton couvert d'argent, qui a un bouton au haut, & ſont armez d'un cimeterre, & d'un arc avec ſes fléches. C'eſt d'entre eux que l'on en choiſit un pour porter les ordres du Grand Seigneur quand il veut faire mourir le Viſir, un Bacha, ou quelque autre Grand de l'Empire. Ils portent cet ordre de mort enveloppé dans un ſatin noir, & exécutent l'ordre ſur le champ. Chiaous eſt un mot Turc qui ſignifie *Envoyé.* Les Chiaous portent des armes offenſives & défenſives. Ils aſſignent les particuliers pour accommoder leurs différens, & les priſonniers de diſtinction ſont mis en leur garde. * George Horn, *Orbis Polit.* Briot, *Hiſt. de l'Empire Ottom. l.* 3. Jean Baptiſte Tavernier, *Rélation du Serrail.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman. Remarq.* de M. Du Pin.

CHIAPA, province de la Nouvelle Eſpagne, dans l'Amérique ſeptentrionale, a pris ſon nom d'un Bourg appellé *Chiapa*, célebre pour la bonté de ſes chevaux. La capitale eſt *Ciudad Réal*, qui eſt le ſiége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Mexique. Cette province a été depuis pluſieurs ſiécles habitée par quatre nations différentes, dont la premiére, appellée *de Chiapa*, fournit un bon nombre d'excellens Eſprits, & de gens qui ſurpaſſent tous les peuples de la Nouvelle Eſpagne, en politeſſe & en civilité. Ils nourriſſent des chevaux très-vifs, & les ſavent très-bien domter. Ils excellent auſſi dans la Muſique, dans la Peinture & dans les autres Arts. La ſeconde nation eſt celle des *Zoques* ou *Zoaques.* La troiſiéme des *Zeltales*; & la quatriéme celle des *Quélénes.* Ces peuples ont leurs territoires ſéparez, remplis de pluſieurs bourgs & forment quatre eſpéces de Républiques. La ville de *Ciudad Réal* eſt gouvernée par des Magiſtrats choiſis entre les Bourgeois de la ville, ce que le Roi d'Eſpagne leur a permis par un privilége tout particulier. La riviére de Gialva, qui arroſe la province de Chiapa, nourrit certains animaux qui ne ſe trouvent nulle part ailleurs. Ils ſont ſemblables à des ſinges, ont une longue queue, & la peau tachetée comme un tigre. On ne les voit guéres ſur l'eau; mais ils ſe cachent deſſous, & lorsque quelque ſauvage paſſe la riviére à la nage, ils entortillent leur queue autour de ſes jambes, pour le tirer à fond: c'eſt pourquoi les ſauvages portent avec eux de petites haches, dont ils coupent la queue de ces animaux pour s'en dégager. On n'a pas remarqué néanmoins qu'ils ayent rien mangé de ce qu'ils ont fait noyer. Ils ne s'adreſſent pas ſeulement aux hommes, mais auſſi aux chevaux qui paſſent la riviére. L'autre riviére de cette province, que les Eſpagnols nomment *Rioblanco*, pétrifie la ſuperfice du bois qu'on jette dedans. L'eau en eſt toutefois fort claire, & on en boit ſans danger. On trouve pluſieurs fontaines dans l'étendue de cette province. Proche du village de Cazacualpa il y en a une qui croît & qui décroît de ſix heures en ſix heures par un flux & reflux réglé: ce qui ne peut venir de la Mer, dont elle eſt extrémement éloignée. Auprès de Taſixa, on voit une autre fontaine qui jette ſes eaux trois ans durant avec abondance, quoiqu'il pleuve peu; & qui tarit les trois autres années d'après, bien que les pluyes ſoient fréquentes. A cinq lieues de *Ciudad Réal* il y en a une autre qui ſe déborde l'été, & ſe ſéche l'hiver. Près du bourg de Cinacaton on voit une petite fontaine, dont l'eau guérit les maux où il faut appliquer le cautére, & fait mourir les oiſeaux, & autres animaux qui en boivent. Proche le bourg de Saint-Barthélemy, dans le territoire des Quélénes, on trouve un trou profond comme un puits, dans lequel, ſi l'on y jette une pierre, ou quelque choſe de ſemblable, il ſe fait auſſi tôt un grand bruit, & il s'éléve un orage avec un tonnerre que l'on entend de tous les environs. Dans le bourg de Chicomuzelo, on voit une caverne, dont l'entrée eſt fort étroite; mais au dedans elle eſt ſpacieuſe, & renferme une grande plaine, avec un lac à côté, dont l'eau eſt extrémement claire, quoi qu'elle ſoit immobile, & profonde de deux braſſes vers les bords. La province de Chiapa étoit autrefois fort célébre pour l'abondance d'or qu'on en tiroit. Les veines d'or n'y manquent pas à préſent, mais l'on a peu d'Eſclaves pour y travailler. Il y a auſſi beaucoup de mines d'argent, & d'autres métaux, qui demeurent inutiles. Au midi de Ciudad-Réal eſt la montagne d'Ecatepec: ce nom ſignifie *montagne de vent.* Sa hauteur eſt ſi extraordinaire, qu'il faut faire neuf lieues de chemin pour arriver à ſon ſommet, & l'on n'y peut monter que la nuit; parce que dès le lever du ſoleil il s'y éléve ordinairement de ſi grands orages qu'il eſt preſque impoſſible de ſe tenir ferme en marchant. * De Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde.*

CHIAPA des Indiens, ville de la Province de Chiapa, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Grialva ou de Tabaſco, auſſi large en cet endroit que la Tamiſe à Londres. Cette ville eſt la plus conſidérable que les Américains poſſédent dans tout le Mexique. Elle peut contenir quatre mille maiſons. Il y a un grand nombre de Nobles, de Marchands, d'Artiſans, quelques couvents & un Gouverneur Américain, mais dépendant de celui de Ciudal Réal de Chiapa. * Maty, *Dict Géogr.*

CHIAPA des ESPAGNOLS ou CIUDAD RÉAL de CHIAPA. *Voyez* CIUDAD REAL.

CHIAPPA. *Voyez* CHAJAPA.

CHIAPPIN (Vitelli.) *Voyez* VITELLI.

CHIARACHAR. *Voyez* CHIARTACHAR.

CHIARENZA. *Voyez* CLARENCE.

CHIARI, petite ville d'Italie, entourée d'une muraille & d'un foſſé, ſituée ſur les terres de la République de Veniſe dans le Breſſan, près de la riviére d'Oglio, eſt fameuſe par le combat du premier ſeptembre 1701, où les troupes de France perdirent deux mille hommes tuez ou bleſſez par les Impériaux, qui tirérent le canon à cartouche. * *Mémoires du tems.*

CHIAROMONTE, bon bourg, ou petite ville de la Vallée de Noto en Sicile. Ce lieu eſt dans les montagnes, entre les ſources de la riviére de Fraſcolari, à cinq lieues de Camarana du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIARTACHAR, ou CHIARACHAR, anciennement *Chartracharta*, ou *Charachatra*, ville du Zagathay, contrée de la grande Tartarie. Elle eſt près de la riviére de Jéhun aux confins de la Perſe, entre Iſtigias & Bikend. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIASCIO, en Latin *Aſius* & *Claſius*, riviére de l'Etat de l'Egliſe, en Italie. Elle a ſa ſource au Mont-Apennin, près d'Eugubio, dans le Duché d'Urbin, traverſe une petite partie de celui

de Spolette, & s'étant joint avec le Topino, se décharge dans le Tibre près de Torciano. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIAVARI, petite ville d'Italie sur la côte de Gênes. Elle est vers l'embouchure de la riviére de Lavagna, près de Rapello. Les Auteurs Latins la nomment diversement *Clavarum*, *Claverum*, & *Claverinum*. On dit que les Gênois la firent bâtir vers l'an 1167, & qu'ayant depuis été ruïnée, on la rétablit encore. Elle est assez marchande. C'est le lieu de la naissance du Pape Innocent IV. Elle n'est qu'à vint-cinq milles de Gênes vers le levant, & est assez peuplée quoique petite. * Mérula, *l.* 10. Léandre Alberti. Blondus, &c.

* CHIAVELLUS (Régnier Scipion) de Palerme, Docteur en Philosophie & en Medecine, florissoit vers l'an 1590. On a de lui, *Dilucidationes in tertium Aristotelis librum de Animo & Intellectu.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHIAVENNA, bourg & vallée dans le païs des Grisons, avec titre de Comté. Le bourg est sur la riviére de Meira qui se joint à l'Adda, & se jette ensuite dans le Lac de Como. Chiavenna, que les Auteurs Latins nomment *Clavena*, & les Allemans *Claven*, est dans les montagnes. Ses autres bourgs sont, Volongo, Nuva &c. * Sanson. Baudrand.

CHIAVES & CHAVES, bourg ou petite ville de Portugal. Ce lieu est dans la province de Tra-los-Montes, sur la riviere de Tamage, & vers la frontiére de la Galice, à douze lieues de la ville de Bragance, du côté du couchant. Chiaves est l'ancienne *Aqua Flava*, ville des Bracariens, laquelle fut ainsi nommée, à cause de Vespasien & de Tite, qui portoient le nom de Flavius. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHIAVETTA (Jean Baptiste) Prêtre de Palerme & Docteur en Théologie, fut particuliérement estimé pour la connoissance qu'il avoit de l'Histoire ancienne & moderne. Il fut fait Vicaire général des Eglises des diocéses de Monréale. Il mourut à Palerme le premier novembre 1664. On a de lui, *Trutina qua D. D. Joseph Balli sententia eo libro contenta cujus titulus est, Ænigma dissolutum, de modo existendi Christi Domini sub speciebus panis & vini in augustissimo Eucharistia Sacramento, ad æquissimum examen expenditur; Notitia Ecclesiarum Sicularum.* Ce dernier n'est pas imprimé, non plus que *Genealogia della Famiglia Moncada.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHIAULA. *Voyez* CHAULA.

* CHIAULLA, (Maure) de Palerme, de l'Ordre des Bénédictins, naquit vers l'an 1544. Outre la connoissance de l'Ecriture Sainte & des Belles Lettres, il possédoit à fonds la Musique & la Poësie. Il fut dans une grande estime, non seulement à Palerme, mais aussi à Rome & à Venise, & reçut de diverses Puissances de grandes gratifications. Il mourut à Palerme vers l'an 1600. On a de lui, entre autres Ouvrages, *Sacrarum Cantionum quæ octo tum vocibus tum variis instrumentis Chori conjunctis ac separatis concini possunt, Liber.* On en garde plusieurs en manuscrit dans la Bibliotheque du couvent de St. Martin à Palerme. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHIAURLIC, ZIORLO, CIORLO, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, entre Andrinople & Constantinople, sur la riviere d'Athiras, à une lieue de son embouchure dans la Mer de Marmara. Chiaurlic est l'ancienne ville de Thrace qui portoit les noms de *Tzurulum*, *Turulus*, *Turullus*, *Turulea*, & qu'on croit avoir été la même que celle d'*Arzus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIBEROTH-ABA, CHIBEROTH-AVAH, CHIBROTH-ABA & CHIBROTH-AVAH. *Voyez* KIBROTH-AVAH.

* CHICACHAS, nom d'un peuple de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans la Loüisiane à l'est du Mississipi entre le 34 & le 35 degré de latitude, & entre le 287 & le 288 de longitude. * M. Delisle, *Carte de la Loüisiane.*

* CHICAS, nom d'un peuple de l'Amérique méridionale, dans le Pérou. Il est dans l'Audience de Los Charcas, vers le 21 degré de latitude méridionale, sous les degrez 318 & 319 de longitude. * M. Delisle, *Carte du Pérou*, &c.

CHICHELEY. (Henri) Archevêque de Cantorbéry en Angleterre, naquit dans un bourg ancien, nommé *Heighamferrers*, situé dans le territoire de Northampton en Angleterre, & eut pour pére *Thomas* Chicheley. Après avoir été reçu Docteur en Droit Civil & Canonique, il fut Archidiacre, puis Chancelier de l'église de Salisbury. Henri IV, Roi d'Angleterre, le choisit pour un des Ambassadeurs qu'il envoya au Pape Grégoire XII, duquel il fut si bien reçu, qu'il le fit & le consacra de ses propres mains Evêque de Menéve, ou de Saint-Davids. Il assista en cette qualité au Concile de Pise en 1409, après quoi il revint en Angleterre, & s'attacha à la visite de son diocése, autant que les affaires publiques de l'Eglise le lui permirent. Le Roi Henri IV, étant mort en 1413, Henri V, son fils & son successeur, dès le commencement de son régne, envoya Chicheley en ambassade vers Charles IV, Roi de France, & vers Jean Duc de Bourgogne qui avoient de grands démêlez. Peu après, Thomas Arondel, Archevêque de Cantorbéry étant mort, Chicheley fut élu en sa place. En 1421, le Roi Henri avec Catherine de France, qu'il avoit épousée à Troyes, retourna en Angleterre, où Chicheley l'ayant suivi, couronna la Reine, & batisa son fils nommé Henri; ce qui fit que le Roi le nomma toûjours depuis son compére, & eut de grands égards pour lui. En 1424, Chicheley fonda un Collége dans la ville de Heighamferrers. En 1440, ce Prélat étant à Oxford, y dédia la chapelle du Collége qu'il y avoit fondée, & y fit quelques réglemens. Depuis ce tems on ne voit point qu'il ait rien fait de public, sinon quelques libéralitez, tant en faveur de l'Université d'Oxford, que de l'église de Cantorbéry, & de quelques Gens de Lettres, auxquels il fournissoit des pensions. Enfin il mourut le 12 avril 1443, & fut inhumé dans son église de Cantorbéry, où il s'étoit fait bâtir un tombeau, au haut duquel on voit son buste en marbre blanc, & à côté son épitaphe dont voici la traduction Françoise. *Cy gît Henri Chicheley, Docteur ès Loix, jadis Chancelier de Sarum, lequel l'an septiéme du régne de Henri IV, ayant été envoyé en ambassade au Pape Grégoire XII, fut consacré par lui en la ville de Sienne, Evêque de Menéve, & le deuxiéme de Henri V, élu Archevêque de cette sainte Eglise, où il fut transféré par Jean XXIII. Le jour de sa mort fut le 12 d'avril 1443.*

CHICHESTER, en Latin *Cicestria*, ville d'Angleterre dans le Comté de Sussex, avec Evêche suffragant de l'Archevêché de Cantorbery. Elle est sur la petite riviere de Lavant, à deux ou trois lieues de la Mer Britannique. La ville est petite, mais assez peuplée, & à cinquante milles de Londres. L'Evêché y fut établi au commencement du VIII siécle. * Cambden, *Descr. Angl.* Goodwin, *de Episc. Angl.*

CHICHEU, est une des grandes villes de la Chine. Elle est la troisiéme de la province de Nanking, & la capitale de cinq de ces villes, qu'on appelle petites. On la trouve dans les montagnes, sur la riviére de Kiang. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHICHON (Jacques) Lieutenant Géneral du Bailliage de Bresse, exerça longtems cette charge, sous les régnes de François I, & de Henri II. Ses ennemis le firent destituer, par Arrêt du Parlement de Chambéry; mais il en appella au Roi, qui commit le Parlement de Dauphiné pour en connoitre. Chichon fut rétabli dans ses honneurs & dans sa charge, qu'il ne voulut pourtant point exercer depuis, aimant mieux passer le reste de ses jours dans la retraite & dans l'étude. Il étoit Jurisconsulte, Historien, & bon Poëte Latin. On a un livre de lui sous ce titre, *Antipelargia Senatui Regio Delphinati*, qui est un Discours sur sa disgrace, & un remerciement à ses Juges. Il mourut en 1569. * Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey.*

CHICOKO, isle du Japon. *Cherchez* XICOCO.

CHICOT: voici ce qu'en dit M de Thou, rapporté dans les *Thuana*. „ C'étoit un bon François, grand Bouffon & fort vaillant. Il prit le Comte de Chaligny au siége de Rouen, & le „ prenant ne lui dit point qui il étoit; mais voyant le Roi, il lui dit; „ *tien, je te donne ce prisonnier, qui est à moi.* Le Comte se voyant „ pris, donna un grand coup d'épée sur la tête de Chicot, dont il „ mourut quinze jours après par mauvais régime. Il y avoit dans la „ chambre où il étoit malade, un soldat qui se mouroit. L'on fit venir pour le confesser le Curé du lieu, qui ne le voulut pas absoudre, „ parce qu'il avoit suivi le Roi qui étoit de la Religion. Chicot se „ leva de son lit en colére, & battit outrageusement le Curé & le „ jetta à coups de piez hors de la chambre. Il disoit les véritez „ aux Grands de la Cour avec toute liberté. Il étoit de Gascogne, „ & avoit été au Maréchal de Villars. Il mourut riche.

CHICUIEN, ville de l'isle de Saikock, une de celles du Japon, est capitale d'un Royaume qui porte son nom, & entre ceux de Figen & de Buge. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHICUITO, en Amérique. *Cherchez* CHUCUITO.

CHICUNGO, ville de l'isle de Saikock, une de celles du Japon, est capitale d'un Royaume qui porte son nom. Elle est près de la côte occidentale, au midi de la ville du Golfe de Nangasaki. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHICUS. *Voyez* CICCHUS.

* CHIDON ou KIDON. L'aire de Chidon est le lieu où Osa ou Huza fut subitement frappé de mort pour avoir imprudemment porté la main à l'Arche qui chanceloit sur son chariot. Au second livre de *Samuel*, qui, selon les Catholiques Romains, est le second livre des *Rois*, cette aire est appellée l'*Aire de Nachon*. On ne sait si *Chidon* & *Nachon* sont des noms d'hommes ou des noms de lieux. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 13. *v.* 9. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 6.

CHIE'GAN, ou KIE'GAN, est une des grandes villes de la Chine. Elle est la neuviéme de la province de Chiamsi, & capitale de huit de ces sortes de villes, que les Chinois appellent petites. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIELDER, montagne d'Asie. *Cherchez* TCILDIR.

CHIE'LE'FA, ville de la Tzaconie, ou *Braccio di Maina*, dans la Morée, est située à un mille & demi de la mer, sur une hauteur, & est fortifiée de cinq tours. Le Généralissime Morosini assiégea cette place en 1685, & accorda aux Turcs de la garnison une capitulation fort honorable. Les Chrétiens y trouvérent 58 piéces de canon de differens calibres. Assar Bacha, Commandant de toute la province, faisoit sa résidence dans cette place, dont il alla lui même porter les clefs à la galére générale. Il en sortit mille personnes qui furent conduites au lieu dont on étoit convenu. L'année suivante les Turcs s'efforcérent de reprendre cette forteresse; mais les Vénitiens les mirent en déroute le premier avril 1686, après dix jours de siége, & profitérent d'un riche butin, qu'ils trouvérent dans le camp des ennemis. * Coronelli, *Description de la Morée.*

CHIEMPSÉE. *Voyez* CHIEMSÉE.

CHIEMSE'E, ou CHIEMPSE'E ville d'Allemagne en Baviére, avec Evêché suffragant de Saltzbourg. Les Auteurs Latins la nomment *Chiemium*. Elle est à dix lieues de Munich, & un peu moins de Saltzbourg dans une petite isle de même nom, dont le circuit est de vint mille pas. L'Archevêque de cette ville y fonda le siége épiscopal en 1214, depuis lequel tems ses successeurs conférent cet Evêché quand il est vacant. * Wigulæus Hund de Sulzenmos, *in Metrop. Salisb.* Cluvier, &c.

Catalogue des Evêques de Chiemsée.

1. *Rudigerus*, issu de la famille noble des de Radeck; il fut ensuite Evêque de Passau en 1233.
2. *Albert* I, depuis 1233, jusques en 1252.
3. *Henri* I, jusques en 1266.

4. Hen-

4. *Henri* II, jusques en 1274.
5. *Jean* I, fut Evêque de Gurck en 1279.
6. *Conrad* I, jusques en 1292.
7. *Frédéric* I, Fronauer jusques en 1293.
8. *Albert* II, de Fonstorff; il fut frére de Conrad IV, Archevêque de Saltzbourg.
9. *Uldaric* I, de Montparis jusques en 1330.
10. *Conrad* II, de Liechtenstein jusques en 1354.
11. *Gerthous* de Waldeck jusques en 1359.
12. *Hugon* de Scherffenberg jusques en 1360.
13. *Louis* I, Raickhofer jusques en 1366.
14. *Frédéric* II, jusques en 1387.
15. *George* I, de Neitsperg jusques en 1395.
16. *Eckard* de Perneck jusques en 1399.
17. *Engelmare* Krall jusques en 1421.
18. *Frederic* III, Theils jusques en 1429.
19. *Jean* II, Ebser jusques en 1438.
20. *Sylvestre* Phliger jusques en 1453.
21. *Udalric* II, de Planck en Felss jusques en 1466.
22. *Bernard* de Craibourg jusques en 1477.
23. *George* II, Altdorffer jusques en 1495.
24. *Louis* II, Ebner jusques en 1502.
25. *Christophle* I, Wendel jusques en 1508.
26. *Bertholde* Pirstinger jusques en 1520.
27. *Gilles Rem* jusques en 1536.
28. *Jérôme Meittinger* jusques en 1557.
29. *Christophle* II, jusques en 1588.
30. *Sébastien Cataneus* jusques en 1602.
31. *Ehrenfried* de Khuenbourg jusques en 1619.
32. *Nicolas* de Wolckenstein jusques en 1625.
33. *Jean Christophle*, Comte de Liechtenstein, jusques en 1643.
34. *François Vigile*, Comte de Spaur, jusques en 1670.
35. *Jean François*, Comte de Preising en Hohenaschau jusques en 1687.
36. *Sigismund Ignace*, Comte de Wolckenstein.
37. *Jean Sigismund*, Comte de Kuenbourg, jusques en 1712.
38. *N. N.*

CHIEN, Ordre de Chevalerie, qu'on dit avoir été institué par un Seigneur de la Maison de Montmorency. François de Belleforêt rapporte, que Bouchard IV de Montmorency, surnommé *Barbe-torte*, premier Baron de France, étant en guerre avec Adrien, Abbé de Saint-Denys, le Prince Louïs, fils de Philippe I, qui fut depuis Roi sous le nom de Louïs *le Gros*, prit le château de Montmorency, & réduisit Bouchard à la raison. Lorsque ce dernier fut rentré en grace, il vint à Paris l'an 1102, accompagné de grand nombre de Chevaliers, qui portoient tous un collier, fait en façon de tête de cerf, avec une médaille où l'on avoit gravé l'effigie d'un Chien, peut-être pour assurance de leur fidélité envers le Roi. On croit aussi que c'est pour cette raison, que la Maison de Montmorency, porte un chien, pour cimier de ses armes. * Mennenius, *des Ordres de Chevalerie*. La Colombiére, &c.

CHIEN CE'LESTE, est une constellation. Il y en a de deux sortes, le grand chien, qu'on nomme SIRIUS, qui est une constellation composée de dix huit étoiles selon Ptolomée, de la nature de Jupiter & de Vénus, dont la principale est estimée plus grande que tous les autres astres, même que le soleil; la petite chienne qu'on appelle autrement la *Canicule* ou *Procyon*, n'a que deux étoiles, dont l'une est de la premiére grandeur & de la nature de Mars. On lui attribue les plus grandes chaleurs de l'eté, parce qu'elle se leve au mois de juillet; mais selon les Astronomes, cela changera avec le tems: car dans cinq ou six mille ans, il gélera bien fort pendant la canicule, qui arrivera au mois de novembre & de décembre: ainsi on doit regarder cette constellation comme un signe ordinaire, & non comme la cause de la chaleur. *Voyez* CANICULE.

CHIEN, animal. On en gardoit à Rome dans le temple d'Esculape, un qui étoit consacré au Dieu Pan. Les Romains en crucifioient un tous les ans, en punition de ce que les Chiens par leurs abboyemens ne les avoient point avertis de l'arrivée des Gaulois, qui assiégérent le Capitole. Ils portoient au contraire une oye d'argent dans une litiére à bras, couchée sur un oreiller, à cause qu'elle en avoit averti par ses cris. Elien rapporte que les Egyptiens avoient le Chien en vénération, parce qu'ils le regardoient comme le symbole du Chien céleste, qui donne à son lever l'accroissement du Nil. Cambyse, Roi de Perse, faisant la guerre aux Egyptiens, & assiégeant Péluse, se servit d'un stratagême pour mettre ses soldats à l'abri des fléches des Egyptiens. Il fit assembler quelques troupeaux de chiens, de brebis & d'ibis dont il couvrit ses combatans. Les Egyptiens n'osérent plus tirer sur les Perses de peur de blesser & de tuer ces animaux qu'ils adoroient. Elien dit ailleurs qu'il y avoit un païs dans l'Ethiopie, où ils avoient un Chien pour Roi, & ils prenoient ses caresses ou ses abboyemens pour des marques de sa bienveillance. Il cite pour ses Auteurs Hermippe & Aristote. Plutarque parle aussi de ce Chien, que quelques Ethiopiens tenoient pour Roi, & à qui toute la Noblesse rendoit ses respects; mais cela est fabuleux, & fondé sur l'équivoque d'un mot, comme l'a prouvé Ludolf dans son Histoire d'Ethiopie. Le chien étoit immolé à plusieurs Divinitez, à la Déesse *Genitamana*, & à la Déesse *Hythia* qui présidoient l'une & l'autre aux accouchemens. Les Grecs le sacrifioient à Proserpine; les Lacédémoniens au Dieu Mars; les Sapéens & les Thraces à la Déesse Hécate. Ovide, *Fast. l. 1. v.* 389.

Exta canum Trivia vidi libare Sapaos,
Et quicunque tuas accolit, Hame, nives.

Les Turcs regardent les Chiens comme des animaux impurs. Si par hazard ils en sont touchez, ils sont souillez & obligez de se laver. Les Huancas peuples de l'Amérique septentrionale, adoroient un Chien & en avoient la figure dans leurs temples. Ils prisoient la chair de cet animal plus que toute autre. Des têtes de Chien ils faisoient une espéce de cor, dont ils se servoient, & dans leurs danses pour se réjouïr, & à la guerre pour épouvanter l'ennemi. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, tome 2. p.* 38. Jurieu, *Hist. des Dogmes, &c. p.* 506, *&* 796. Corn. le Brun, *Voyages, ch.* 14.

CHIEN, (la porte du) ou *la porte caniculaire*, porte à Rome, selon Festus, où l'on immoloit des Chiens de poil roux à l'étoile caniculaire, pour faire mûrir les blez.

CHIEN (Banc du) que les Anglois & les Hollandois appellent *Doggers-Bank*. *Voyez* BANC du Chien.

CHIENCHANG, ou KIENCHANG: c'est une des grandes villes de la Chine, qui est située entre deux lacs dans la province de Kiangsi, dont elle est la sixiéme capitale de quatre autres villes de l'ordre inférieur. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIENNING, est une des grandes villes de la Chine & capitale de six petites. Elle est sur la riviére de Min, dans la province de Fokien, dont elle est la quatriéme. Elle étoit considérable & florissante par le commerce avant la guerre des Tartares, qui l'ont brûlée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIE'NTO, riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle coule dans la Marche d'Ancone, baigne Tolentino, Macérata, S. Maria di Chienta, & se décharge peu après dans le Golfe de Venise. * *Tables Géograph.*

* CHIE'PO ou CHE'APO, riviére de l'Amérique Méridionale, sort des montagnes du côté du nord, & se trouve aussi enfermée du côté du midi dans des montagnes, au travers desquelles elle continue son cours vers l'ouest, & se décharge dans le Golfe de Panama, à sept ou huit lieues de la ville de Panama. Son embouchure qui est assez large est si pleine de bancs de sable, qu'on ne peut y entrer qu'avec des barques. En remontant environ six lieues on trouve une ville qui porte aussi le nom de Chiépo ou de Chéapo, & qui a dans son voisinage plusieurs bonnes prairies, & plusieurs petites montagnes pleines de bois.

CHIER, riviére. *Voyez* CHIERS.

CHIE'RAS ou CHIE'RASC. *Voyez* QUIE'RAS.

CHIERCHE, ville de Tartarie. *Cherchez* KERCI.

CHIERS, ville. *Cherchez* QUIERS.

CHIE'SA ou CHIE'SE, riviére d'Italie, a sa source dans l'Evêché de Trente, entre dans le Bressan, où elle traverse le lac d'Idro, & ensuite elle se joint à l'Oglio, dans le Mantouan près de Caneto. * *Tables Géographiques.*

CHIE'TI. *Voyez* CITTA di CHIE'TI.

CHIEUCHIANG, ou KIEUKIANG, est une des grandes villes de la Chine, capitale de quatre plus petites & d'une cinquiéme de la province de Kiangsi. Elle est située sur la riviére de Kiang, peu avant sa chûte dans le Poyang. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIEUNG, nom d'une herbe remarquable parmi les Chinois dans la province de Canton, proche la ville de *Chiun cheu.* Cette herbe est ainsi appellée par les naturels du païs, parce qu'on croit qu'elle dénote le vent. Elle donne à connoître aux Mariniers en quel mois, & combien dans l'année il y aura de tempêtes, & cela par le nombre des nœuds qui se trouvent à la tige de l'herbe. Moins il y aura de nœuds, moins il y aura de tempêtes, à ce que conjecturent les Chinois. Ils prétendent même distinguer, en quel mois à peu près arriveront ces tempêtes, par la distance de ces nœuds depuis la racine. * Auteur anonyme *de la Chine & de l'Europe, c.* 32. Quelque expérience que les Chinois prétendent avoir de ces indices, il y a bien de l'apparence, qu'il faut mettre cela au nombre des erreurs populaires.

CHIE'VRE, petite ville des Païs-Bas, située dans le Hainaut, entre la ville d'Ath & celle de saint Guislain. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIE'VRES. *Cherchez* CROY.

CHIFALE, isle de la Mer Rouge, située près des côtes de l'Arabie Pétrée, vis à vis de la ville d'Eltor. On croit que cette isle est celle que les Auteurs appelloient *Are*, ou *Minerva Ara.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHIFFLET, famille de Besançon dans la Franche-Comté, est anciennement noble & s'est rendue illustre par les Savans qu'elle a produits. Laurent Chifflet, un des Gouverneurs de cette ville, qui étoit pour lors ville impériale & libre sous la protection des Empereurs, fut envoyé en 1547 pour les intérêts de sa patrie à l'Empereur Charles-Quint, qui après lui avoir accordé ce qu'il desiroit, le fit Comte Palatin & l'honora en 1555, de la charge de Conseiller Aulique; & Philippe II, Roi d'Espagne, le fit en 1560 son Conseiller au Parlement de Dole. JEAN Chifflet & CLAUDE Chifflet ses fils, se sont distinguez parmi les Savans. *Jean* Chifflet, ami du savant *Juste* Lipse, après avoir fait plusieurs Observations mathématiques, que l'on conserve dans la bibliothéque de cette famille, mourut un des Gouverneurs de Besançon en 1602. Claude, Professeur dans l'Université de Dole, eut pour ami le grand Cujas, qui sur l'invitation que la ville de Besançon lui faisoit, d'être premier Professeur de son Université, fit cette honorable réponse, *habetis alterum me Claudium Chiffletium.* Claude Chifflet a laissé plusieurs Ouvrages imprimez & fort estimez, & en particulier, *de Numismate antiquo; de Substitutionibus; de Jure Fideicommissorum; de Portionibus legitimis; de secundo capite Legis Aquiliæ; de Ammiani Marcellini Vita & libris Monobiblion; Nummophylacium Luderianum.* Il mourut en 1580, âgé de 40 ans. Il étoit oncle de JEAN-JAQUES Chifflet qui suit.

CHIFFLET, (Jean-Jacques) Médecin, fils de JEAN Chifflet, aussi Médecin & petit-fils de LAURENT, tous Hommes de Lettres, étoit de Besançon, où il naquit en 1588. Il étudia en cette ville; & ensuite ayant voyagé dans divers Royaumes de l'Europe, il eut un soin tout particulier d'y consulter les Hommes de Lettres, & d'y voir les Bibliothéques & les cabinets des Curieux. A son retour de la Franche-Comté, il y exerça la Médecine, &

fut député par la ville de Besançon, dont il avoit été Consul, vers l'Archiduchesse Elisabeth-Claire-Eugénie, Souveraine des Païs-Bas. Cette Princesse arrêta près d'elle Chifflet, en qualité de Médecin ordinaire; & depuis elle l'envoya en Espagne, où il fut Médecin de Philippe IV, Roi d'Espagne, qui le chargea d'écrire l'Histoire de l'Ordre de la Toison d'or. Chifflet par zéle & par reconnoissance pour la Maison d'Autriche, a composé ces fameux livres qui ont pour titre, *Stemma Austriacum*; *Commentarius Lothariensis*; *Lotharingia*, *Legum Salicarum natale solum*. Le premier de ces Ouvrages n'a pas été sans repartie. Blondel, le Tanneur, & d'autres lui ont répondu, & il leur a repliqué. Nous avons de lui d'autres Ouvrages, *Asitia in Puella Helvetica mirabilis Physica Ecstasis*, *Dadalmatum libri duo priores*; une Histoire de Besançon sous ce titre, *Vesuntio civitas imperialis libera*, *Sequanorum Metropolis*; l'Histoire de la Toison d'Or; *De loco legitimo Concilii Epaonensis*; *Lacrymæ prisco ritu fusa exequiis Alberti Pii*; *De linteis sepulcralibus Christi Servatoris*; *Portus Iccius Julii Cæsaris demonstratus*, *&c. Unius fortis a Marchione de Léganès provinciis Belgicis nomine Philippi IV proposita, anno* 1627; *Stemma Austriacum, annis abhinc millenis assertum atque illustratum*, *Afsatia jure proprietatis & protectionis Philippo IV, Regi Catholico vindicata*; *Insignia Gentilitia Equitum Ordinis Velleris aurei Fecialium verbis enunciata*; *Le Blason des Armoiries des Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or, depuis sa premiére institution jusqu'à présent, en Latin & en François*; *Acia Cornelii Celsi propriæ significationi restituta*; *Geminiana Matris Sacrorum Titulus sepulchralis explicatus*; *Dissertatio militaris de Vexillo regali in Castellensi pugna Francis erepto*, anno 1642; *Recueil des traitez de paix, de tréve & de neutralité entre les Couronnes d'Espagne & de France, depuis le traité de Madrit en* 1526, *jusqu'en* 1611, puis dans l'édition de 1664, *jusqu'à l'an* 1659; *Prælibatio de Terra & Lege Salica*, *& Vindiciis Lotharingicis*; *Ad Vindicias Hispanicas lumina nova Genealogica de stemmate Hugonis Capeti adversus Assertorem Gallicum*; *Ad Vindicias Hispanicas lumina nova prærogativa, hoc est, de Origine Domus Austriacæ adversus Marcum Antonium Dominicy*; *Ad Vindicias Hispanicas lumina nova Salica*; *Ad Vindicias Hispanicas Lampades Historicæ contrà novas Marci Antonii Dominicy cavillationes in rediviva Ansberti familia*; *Opera Politico-Historica*; *De Pace cum Francis ineunda Consilium a præteritorum exemplis*; *De Ampulla Rhemensi nova & accurata Disquisitio ad dirimendam litem de prærogativa ordinis inter Reges*; *Tenneurius expensus*, *ejusque calumniæ repulsa*; *Pulvis febrifugus Orbis Americani*; *Imago Francici eversoris Davidis Blondelli*, *Clypei Austriaci liber prodromus*; *Anastasis Childerici I, Francorum Regis*; *Verum Stemma Childebrandinum, contra Davidem Blondellum, aliosque Austriaci splendoris adversarios*; *Lilium Francicum veritate historica, botanica & heraldica illustratum*; *Mémoires des siécles passez contre le faux Childebrand.* Il a outre cela laissé plusieurs Ouvrages posthumes que l'on conserve dans la Bibliothéque qu'il a laissée à sa famille. Chifflet est mort âgé de 72 ans vers l'an 1660, & sa famille a été féconde en Hommes de Lettres.

JEAN Chifflet son fils, Avocat à Besançon, avoit appris les Langues & sur tout l'Hebraïque. Les Ouvrages que nous avons de sa façon, sont *Apologetica Parænesis ad Linguam sanctam*; *Consilium de Sacramento Eucharistiæ ultimo supplicio afficiendis non denegando*; *Palma Cleri Anglicani*, *De Sacris Inscriptionibus, quibus tabella D. Virginis Cameracensis illustratur*, *Lucubratiuncula*; *Apologetica Dissertatio de Juris utriusque Architectis*, *Justiniano*, *Triboniano*, *Gratiano & S. Raymundo*; *Joannis Macarii Abraxas, sive Apistopistus, quæ est antiquaria de Gemmis Basilidianis Disquisitio*; *Annulus Pontificius Pio II, Papæ adsertus*; *Vetus imago Deiparæ in jaspide viridi, inscripta Nicephoro Botoniatæ, Græcorum Imperatori, nunc primum edita*; *Aqua Virgo, Fons Romæ celeberrimus & prisca Religione sacer, Opus Ædilitatis M. Agrippæ in vetere annulari gemma*; *Judicium de Fabula Joannæ Papissæ.*

JULES Chifflet Chanoine de Besançon, fils de *Jean-Jacques*, & frére de *Jean*, étudia à Louvain, où il apprit les Langues, les Belles Lettres & le Droit. Depuis, il prit le bonnet de Docteur à Dole, & en 1648. Philippe IV, Roi d'Espagne lui ayant fait l'honneur de l'appeller à Madrid, le fit Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or. Il a écrit quelques Ouvrages, un *Commentaire sur la Croix de saint André vue au Ciel durant le siége d'Aire*, & une *Rélation du siége de Saint-Omer*; *Histoire du bon Chevalier Jacques de Lalain, Frére & Compagnon de l'Ordre de la Toison d'Or, écrite par George Châtelain & publiée en* 1634 *par Jules Chifflet*; *Le Voyage du Prince Dom Fernand, Infant d'Espagne, Cardinal, & ses expéditions depuis l'an* 1632, *jusqu'à son entrée à Bruxelles en* 1634, *traduit de l'Espagnol de Diégo de Aedo & Gallart*; *Traité de la Maison de Rye, in folio*; *Les Marques d'honneur de la Maison de Tassis*; *Aula sancta Principum Belgii*; *Breviarium Historicorum Ordinis Velleris Aurei.*

PHILIPPE Chifflet Oncle des deux derniers & frére de *Jean-Jacques* Chifflet, Chanoine de Besançon, Abbé de la Balerne, &c. Grand-Vicaire de Claude d'Achey Archevêque de Besançon, premier Aumonier de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie & de l'Archiduc Ferdinand, nommé à l'Evêché de Saint-Omer, Aumonier de Catherine de Médicis Reine de France, intime des fameux Ericius Puteanus, & de l'Abbé de Saint-Germain, dont on conserve dans la famille plusieurs volumes des lettres qu'ils lui ont écrites, est Auteur de l'édition du Concile de Trente, avec ses savantes Notes, reçue dans toute l'Eglise Romaine avec tant d'estime, que l'on ne cesse point de les réimprimer. Il a écrit divers Traitez en François & en Latin, *de la piété envers les ames du Purgatoire*; *Une Traduction de l'Imitation de Jesus Christ de* Thomas à Kempis; *Le Phénix des Princes, ou la Vie du pieux Albert, traduite de Latin en François*; *Histoire du Prieuré de Nôtre Dame de Belle-Fontaine*; *Le Siége de Breda traduit du Latin du Pére Herman Hugo Jésuite*; *Concilii Tridentini Canones & Decreta*; *Avis de Droit sur la nomination à l'Archevêché de Besançon, en faveur de sa Majesté Catholique.*

LAURENT & PIERRE-FRANÇOIS Chifflet, fréres de *Philippe*, Jésuites, se sont aquis beaucoup de réputation. Le premier a composé quelques Ouvrages de piété, & l'autre étant entré chez les Jésuites en 1609, s'y est distingué par la connoissance qu'il avoit de l'Antiquité, dont il a fait une recherche particuliére, après avoir enseigné la Philosophie, la Théologie & la Langue sainte. Nous avons de lui, *De oblatione sui*; *De la pratique quotidienne de l'amour de Dieu, & de la dévotion envers la Vierge, les Anges & les Saints*; *Fulgentii Ferrandi Diaconi Carthaginiensis Opera, ex editione & cum Notis Petri Fr. Chiffletii*; *Scriptorum Veterum de Fide Catholica quinque Opuscula*, publiez par le même; *Manuale Solitariorum ex veterum Patrum Carthusianorum cellis depromptum*; *De Ecclesia S. Stephani Divionensis antiquitate, dignitate, sacris opibus, statu multiplici, variis casibus & Præfectis*; *S. Bernardi, Clarevallensis Abbatis, genus illustre assertum*; *Paulinus illustratus, sive Appendix ad opera & res gestas S. Paulini Nolensis Episcopi*; *Victoris Vitensis & Vigilii Tapsensis Provinciæ Bizacenæ Episcoporum Opera, cum Notis Petri Fr. Chiffletii*; *Histoire de l'Abbaie Royale & de la ville de Tornus*; *Dissertationes tres*, 1. *De uno Dyonisio*, 2. *De loco & tempore conversionis Constantini Magni*, 3. *De S. Martini Turonensis temporum ratione*; *Opuscula quatuor*, 1. *De S. Dyonisii ætate*, 2. *De una S. Cyra Virgine*, 3. *Origo prima Comitum Valentiniensium ex Pictaviensibus*, 4. *Gauffridi Excerpta de Vita & Gestis S. Bernardi*; *Bedæ Presbyteri & Fredegarii Scholastici concordia ad senioris Dagoberti definiendam Monarchiæ periodum, &c.*; *Illustrationes Claudianæ, Opus posthumum*; *De S. Albrico, seu Aldrico Excerpta ex Schedis Petri Fr. Chiffletii*; *Les Oeuvres de* Ferrand Diacre; *l'Histoire de Tornus.* Il a donné quantité d'Ouvrages d'Auteurs & de piéces anciennes au public: il mourut le onziéme mai 1682, âgé de 92 ans. * Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII. &c.*

Cette famille a continué à se faire considérer dans le Parlement de Besançon, dans la personne de Philippe-Eugéne Chifflet, jadis des Gouverneurs de Besançon, & mort Conseiller en cette Cour, qui a laissé plusieurs fils; *Jean-Etienne* Chifflet, Jésuite, Prédicateur estimé & aimé des plus grands Prélats du Royaume; Messgrs de Luque Archevêque de Paris, de Villeneuve Evêque de Viviers, & du fameux Fléchier Evêque de Nîmes. *Philippe-Thérése* & *Eugéne* Chifflet tous deux Carmes Déchaussez, qui ont occupé & occupent encore les premiéres charges de leur Ordre: le premier desquels en a été Général; & Claude Nicolas Chifflet qui remplit actuellement la charge de Conseiller au même Parlement de laquelle il a hérité de son pére.

Chifflet porte de gueulles à un sautoir d'argent, au point milieu du chef un serpent en cercle mordant sa queue; timbre, un dragon veillant d'or émaillé de synople; supports, deux béliers d'or. * La Colombiére. Géliot. Palliot. De Visch Prioris Dunensis *Biblioth. Cisterc.* Ericii Puteani *Epistolæ.* Ant. Sanderi *Brabantia illustrata. Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques de* M. Du Pin. *Lettres de* M. Fléchier, *&c.*

CHIFFRE, caractére qui sert à exprimer les nombres. Le chiffre Romain est celui qui se marque par certaines lettres de l'alphabet, comme, mille sept cens trente cinq, s'exprime ainsi, M. DCC. XXXV ou CIↃ. IↃ. CC. XXXV. Celui dont on se sert en Arithmétique, Algébre, Trigonométrie & Astronomie est ainsi figuré, 1735. Les Arabes reconnoissent qu'ils ont reçu ces caractéres des Indiens, & ils les appellent figures Indiennes. On croit communément que l'on a commencé à compter par ces figures, du tems des Sarrazins; & que Planude qui vivoit sur la fin du douziéme siécle, est le premier des Chrétiens qui se soit servi de chiffre. Mais Alphonse X, Roi de Castille s'en étoit servi avant lui, pour construire ses Tables Astronomiques. Les Romains n'avoient pour marquer les nombres, que ces cinq figures qui leur tenoient lieu de chiffre. I. valoit un; V. cinq; X. dix; L. cinquante; C. cent. Ils n'avoient point de nombre au delà de cent mille: le C. qui vaut cent, étant tourné vers l'I, vaut avec lui cinq cens, ainsi CIↃ faisoit mille. L'origine du chiffre Romain vient de ce que l'on a compté d'abord par les doigts; de sorte que pour marquer les quatre premiers nombres, on s'est servi des lettres I, qui les répréſentent, & pour le cinquiéme on s'est servi d'un V, répréſenté en rabaissant les trois derniers doigts, & en montrant simplement le pouce avec l'Index; & pour le dixiéme d'un X, qui est un double V, dont il y en a un renversé, & mis au dessous de l'autre: de là vient que la progression dans ces nombres est toûjours d'un à cinq, puis de cinq à dix. Le cent fut marqué par sa capitale C. Depuis, ou en corrompant les figures, ou pour la commodité des Ecrivains, l'on a ajoûté deux autres chiffres Romains; le D. qui vaut cinq cens, & l'M. qui vaut mille; ainsi il y a présentement sept lettres qui servent à cette sorte de nombre. On répréſentoit quelquefois le mille par un ∞ couché, parce que cette figure approchoit beaucoup de celle de CIↃ. & qu'elle se formoit plus aisément. Il y a apparence, selon Laurent Valle, que les chiffres ont été inventez par les Orientaux, parce que dans les chiffres, on commence à supputer du côté droit en tirant vers la gauche: ce qui étoit en usage dans tout l'orient parmi les Hébreux, les Chaldéens, les Syriens, les Egyptiens, &c. outre que les Indiens se servent encore des mêmes caractéres, qu'on fait ici, pour marquer les chiffres, aussi bien que les signes du Zodiaque & des planettes. Nicot dérive le terme de chiffre de l'Hébreu *Sephira*, qui signifie nombre, ou *Saphar*, qui signifie *numeravit*; & croit que par raison de l'étymologie, il faudroit écrire *Siphre.* * *Antiq. Gréq. & Rom.* Lancelot, *Méth. Lat.* dite de Port Royal.

CHIGI, famille noble de Sienne, qui faisoit figure depuis long-tems dans sa patrie, lorsqu'elle commença à se pousser à la Cour de Rome sous le Pontificat de Jules II. A la vérité elle ne monta pas jusqu'à la Prélature; mais elle eut des emplois considérables dans la Chambre Apostolique. Jules II donna l'Intendance des Finances à *Augustin* Chigi, & se trouva très-bien de ce choix. Personne n'ignore l'humeur guerriére & inquiéte de ce Pape, & les dépenses à quoi une humeur comme celle-là engage nécessairement. Il fallut qu'*Augustin* Chigi déployât tout son savoir-faire, pour trouver les fonds de tant de dépenses. Il eut en cela l'activité, l'esprit d'invention, & la fidélité nécessaires; de sorte que Jules II, très-content de son Financier, l'honora d'une espéce d'adoption. Il voulut qu'*Augustin* Chigi & ses Descendans fussent censez apparte-

nir à la famille *de la Rovére*. Sous le Pontificat de Paul III, la famille Chigi éprouva une révolution de décadence, qui la contraignit de quitter Rome & de retourner à Sienne. Elle avoit un beau jardin fur le Tibre, proche du Palais *Farnése*. Ce voifinage fut fatal. L'embelliffement de ce Palais demanda, que l'on y incorporât cette belle portion de l'héritage des Chigi. Depuis ce régne, jufques à celui d'Urbain VIII, leur famille fe tint coye à Sienne; mais alors *Fabio* Chigi alla chercher fortune à Rome, & le fit fi heureufement, qu'en 1655, il fut élevé au Papat. Dans le tems qu'il étoit Nonce Apoftolique à Cologne, il affifta la Reine Marie de Médicis à fon lit de mort, & lui demanda fi elle pardonnoit au Cardinal de Richelieu. *De bon cœur*, répondit-elle. *Mais, Madame*, ajoûta le Nonce, *voudriez-vous, pour lui en donner une marque, lui envoyer le bracelet que vous avez au bras? Questo e par troppo*, repartit-elle, comme voulant dire que cette demande ne convenoit pas Le Légat *Flavio* Chigi étant arrivé à Marfeille, il fit arborer l'étendart du Crucifix, & les Galéres de France baifférent le pavillon & faluérent; mais ayant arboré enfuite la banniére du Pape fon oncle, aux armes de la Maifon de Chigi, les Forts d'If & de Ratonneau tirérent fur fa galére, & lui firent baiffer le pavillon. *Voyez* ALEXANDRE VII. Ce Pape eut un grand foin d'enrichir & d'aggrandir fa Maifon.

MARIO Chigi fon frére aîné, Gouverneur de Rome, ne fe mêla prefque point de Politique, ou d'affaires d'Etat. Mais, en récompenfe, il fut extrêmement appliqué à gagner du bien; & il trouva là-deffus des inventions très-efficaces, & qui faifoient bien crier le peuple. La Donna *Bérénice* fa femme, qui étoit venue à Rome fans favoir les manieres de la Cour, y fut bientôt fi aguerrie, qu'elle auroit pu en faire leçon aux autres. Elle alloit à l'audience du Pape très-rarement. On la mit d'abord fur le pié de ne fe mêler que de fes affaires. On profita des plaintes, qui duroient encore contre la Donna *Olympia*, belle-fœur d'Innocent X.

FLAVIO Chigi, fils de Dom *Mario*, fut fait Cardinal Patron. Il aimoit trop fes plaifirs & il étoit encore trop jeune, pour fe faire eftimer par le manége d'un homme d'Etat. Il ne fe foucioit point de théfaurifer, foit qu'il aîmat trop la dépenfe, foit qu'il lui importât peu d'amaffer du bien pour une autre branche; car il n'avoit point de frére.

AUGUSTE Chigi, frére de Dom *Mario* avoit laiffé deux fils, dont le Pape Alexandre VII eut un grand foin. L'aîné *Auguftin* Chigi, deftiné a être Chef de la Famille, époufa un des plus grands partis de Rome, favoir la niéce du Prince *Marc-Antoine* Borghéfe. Elle avoit 180 mille écus de bien. Elle étoit belle, & avoit été élevée par fa grand'mére, Dame d'une excellente vertu. Ce mariage ne fe fût point fait, peut-être, fi l'oncle ne fût pas mort; l'oncle, dis-je, qui écoutant avec beaucoup de civilité les premiéres propofitions, ne laiffa pas de demander quels biens & quelles dignitez on donneroit à Dom Auguftin. C'étoit balancer, & ne croire pas que l'alliance du Pape valût toute feule autant que la Demoifelle. Or cela ne plaifoit pas à fa Sainteté. D'ailleurs le Fils du Connétable *Colonne* recherchoit le même parti, & plaifoit plus à cette Belle, que Don Auguftin. Mais le Prince Marc-Antoine Borghéfe étant venu à mourir, l'affaire fut conclue avec une extrême rapidité, par les bons offices de la Princeffe de Roffane, mére de la Demoifelle. Un mariage fi avantageux par tant d'endroits ne fixa point les amours de Dom Auguftin. Le Pape acheta la Principauté de Farnéfe, qui eft un Fief de l'Empire dans la province du patrimoine, & qui lui couta 170 mille écus.

SIGISMOND Chigi, frére de Don *Auguftin* fut gratifié de plufieurs riches penfions par le Pape Alexandre VII, & promu au Cardinalat par le Pape Clément IX, en 1667. * Bayle, *Diction. Critique*. Amelot de la Houffaye, *Mémoires*, *tome* 2.

* CHIHIRI, ou felon M. Delifle *Séquire*, eft une ville d'Afie dans l'Arabie Heureufe, fur la côte méridionale, à la fin du 15 degré de latitude, & fous le 67 degré de longitude.

CHILA, ville du Pérou. *Cherchez* SAINT-MICHEL.

CHILAO ou CHILAW, ville d'Afie, fur la côte occidentale de l'ifle de Ceylan à l'embouchure de la riviére de Chilaw, & à dix lieues de Négombo, du côté du nord. Chilao étoit autrefois capitale d'un Royaume du même nom. Elle eft fous la domination des Hollandois. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHILCA, vallée très-fertile à dix lieues de Lima, dans le Pérou, & à fix de Pachacama. Quoi qu'elle ne foit arrofée d'aucune riviére, & qu'il y pleuve très rarement, elle ne laiffe pas de produire quantité de maïs & d'arbres fruitiers; & cela par une induftrie particuliére des fauvages, qui font de profondes foffes, où ils fément. Ils y mettent au lieu de fumier, des reftes de fardines, qui eft un poiffon que la mer prochaine fournit en abondance, parce que l'expérience leur a appris que cela rendoit la terre beaucoup plus fertile. * De Laët, *Hift. du Nouveau Monde*.

* CHILCA, port de l'Amérique méridionale dans le Pérou au fud de Lima, dont il eft éloigné d'environ dix lieues.

CHILCA, ifle. *Voyez* CHOLUMBKILL.

CHILDEBERT I, le troifiéme des fils que CLOVIS I, Roi des François laiffa de fainte *Clotilde*, eut en partage, l'an 511, cette partie de la France, qu'on nomma le Royaume de Paris. Il eut peine au commencement de vivre en paix avec fes fréres, que le défir de régner feuls, rendoit fes ennemis; mais leur mére les réünit, pour venger la mort de leur ayeul, fur Sigifmond & Gondemar Rois de Bourgogne. Les trois fréres, Clotaire, Thierry & Childebert partagérent entre eux le Royaume de Gondemar, & puis celui d'Orléans, après que Clotaire, de concert avec Childebert, eut fait mourir deux de fes neveux. Childebert fous un faux bruit de la mort de fon frére Thierry, entra dans l'Auvergne; mais ayant fçu qu'il revenoit victorieux, il retourna dans fon Royaume, pour entreprendre une expédition plus jufte, contre Amalaric Roi des Vifigoths. Ce Prince Arien maltraitoit fa femme Clotilde, fœur de Childebert, à caufe de la Religion; elle s'en plaignit à fon frére; lequel porta fes armes contre Amalaric, avec tant de bonheur, qu'il le vainquit l'an 531. Il fe brouilla enfuite avec le Roi Clotaire fon frére; mais ce ne fut pas pour long-tems. Ce dernier l'accompagna en Efpagne, où Childebert fit un fecond voyage vers l'an 542, felon Sigebert, ou 543, felon plufieurs Modernes. Il mit le fiége devant Saragoffe, & il le leva après que l'Evêque de cette ville lui eut fait prefent de l'etole de faint Vincent, Diacre & Martyr. A fon retour il bâtit en l'honneur de ce Saint, une eglife, qui eft aujourd'hui Saint-Germain-des-Prez, & commença la cathedrale de Paris. Il mourut le 23 décembre de l'an 558, après en avoir regné 47 & 27 jours. Saint Germain Evêque de Paris, l'enterra dans l'églife de faint Vincent. Il eut de fa femme *Ultrogote*, deux filles, *Chrotberge*, & *Chrotefinde*, qui ne furent point mariées. Ce Prince eft recommandable par fa charité pour les pauvres, & par fon zéle pour la Religion. La premiére de ces vertus le porta à donner fa vaiffelle d'or & d'argent, pour foulager les neceffiteux; & il fignala l'autre par un grand nombre de fondations, & par le foin qu'il prit d'étendre la Religion Catholique. * Grégoire de Tours, *l.* 3. & 4. Aimoin, *l.* 2. Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Goths*. *Hift. de France*. Ifidore. Adon, &c.

CHILDEBERT II, Roi d'Auftrafie, fils de SIGEBERT, n'étoit âgé que de cinq ans, lorsque fon pére fut affaffiné au fiége de Tournay par les Emiffaires de Frédegonde. Sa mere Brunehaud, qui étoit à Paris, le fit conduire à Metz, où il fut couronné le jour de Noël de l'an 575. A l'âge de 13 ou 14 ans, il conduifit une armée en Italie contre les Lombards, & il y en envoya d'autres, à la priére de l'Empereur Maurice. Il fuccéda en 1593, dans le Royaume de Bourgogne, au Roi Gontran fon oncle qui l'avoit adopté. Par le ftratagême de Landry, Maire du Palais de Clotaire II, il perdit la bataille de Soiffons, dite *de Truec*, mais il s'en vengea; car il prit Paris, & vainquit en 594 les Varnes qui s'étoient révoltez. Autharis, qui lui avoit manque de parole, fut auffi défait. Au refte Frédegonde n'épargna rien pour le faire affaffiner; mais ceux qu'elle chargeoit de cet attentat, furent toûjours découverts & punis. Paul Diacre & Aimoin la foupçonnent d'avoir enfin fait donner du poifon à ce Prince, qui mourut prefque en même tems que fa femme *Faileube*, l'an 596, âgé de 26 ans, après en avoir regné 21 en Auftrafie, & trois dans les Etats de Gontran. *Voyez fes ancêtres & fa poftérité à l'art. de* FRANCE. Saint Grégoire *le Grand*, lui écrivit la lettre 58 du cinquieme livre. * Grégoire de Tours, *l.* 5. 6. *&c.* Aimoin, *l.* 3. Paul Diacre, *Hift. des Lomb.* 3. Frédegaire, &c.

CHILDEBERT III, dit par quelques-uns I, & par les autres II. de ce nom, Roi de France, furnomme *le Jufte*, etoit fils de THIERRY I, & fuccéda à fon frére *Clovis* III, l'an 695, Sous fon régne, Pepin *le Gros*, Maire du Palais, gouverna toutes les affaires, & Childebert n'eut que le nom de Roi. Il mourut avant la mi-juin de l'an 711, & fut enterré dans l'églife de faint Etienne de Choifi, près de Compiégne. On ne fait pas le nom de fa femme qui le fit pére de Dagobert II, fon fucceffeur. * Frédegaire, *ch.* 101. & 104. Aimoin, *l.* 4. Le P. Anfelme, &c.

CHILDEBERT, fils de GRIMOALD, étoit Maire du Palais en Auftrafie. Après la mort du Roi Sigebert, en 656, Grimoald fit accroire au peuple que ce Prince Sigebert avoit adopté fon fils, & le mit fur le thrône. Il prit cependant un fils que le Prince avoit laiffé, nomme Dagobert, le fit tondre par Dodon, Evêque de Poitiers, & l'envoya en Irlande. Cet attentat déplut extrêmement aux Auftrafiens, qui fe défirent de Childebert & de fon pére, qu'ils menérent à Paris, où Clovis II le punit de mort cette année-là même. * Aimoin, *l.* 4. *ch.* 42. *Hift. de France*.

CHILDEBRAND, fils de PÉPIN dit *le Gros*, defcendu de FERRÉOL, Préfet du Prétoire des Gaules, & d'*Alpaide*, étoit frere de Charles *Martel*, qui lui donna fouvent le commandement de fes troupes. Il eft la tige des Rois de France de la troifiéme race, à ce que l'on conjecture fur la foi de Frédegaire & de fon Continuateur, & du fupplément de Grégoire de Tours, *ch.* 109. & 110. Ce CHILDEBRAND fut pére de NÉBELONG. Celui-ci eut pour fils THIÉBERT ou THEODÉBERT, Comte de Marie, qui eft un petit païs de Normandie, entre Evreux & Vernon. Après lui on met ROBERT I, puis ROBERT II, dit *le Fort*, & enfuite ROBERT III, facré Roi de France le 29 juin 922. Ce Roi fut pére de HUGUES *le Grand*, & lui de HUGUES *Capet*, de qui les Rois très-Chrétiens de la troifiéme race defcendent. Cette fucceffion eft approuvée par nos plus favans Généalogiftes, du Chêne, du Bouchet, Sainte-Marthe, Cholet, Dominicy, &c. Adrien de Valois & d'autres ont néanmoins combattu ce fentiment. *Cherchez* BOURBON.

CHILDÉRIC I, ou CHILPÉRIC, I. de ce nom, Roi des François, fuccéda à fon pére MÉROUÉE, l'an 456. Ses excès, au commencement de fon régne, le firent chaffer du thrône, par une revolte générale de fes Sujets, qui mirent en fa place un Romain, nommé *Egidius* ou *Gillon*, Gouverneur de Soiffons. Childéric fe retira chez Bafin fon ami, Roi de Thuringe, pendant que Guiemans ou Wiomade, qu'il avoit laiffé en France, s'étant mis tout à fait bien dans l'efprit de Gillon, le porta à tant de fortes de violences, que les peuples fouhaitérent de revoir leur Souverain légitime. Alors le fidéle Guiemans avertit Childéric de ce qui fe paffoit. Quelques-uns difent qu'il lui envoya la moitié d'une piéce d'or, qu'ils avoient partagée en fe féparant avec promeffe de la part de Guiemans, d'envoyer au Roi la moitié qu'il avoit gardée, lorsque les chofes feroient difpofées pour fon retour. Quoiqu'il en foit, Childéric revint dans fes Etats en 464, après un exil de fept ou huit ans, & chaffa Gillon. Depuis il gouverna fes Sujets avec beaucoup de douceur. Il prit Angers, Orléans, & les ifles de la Loire, occupées par les Saxons, fit enfuite une ligue avec Odoacre leur Roi & défit les Allemands, pourfuivit Gillon qu'il força d'abandonner Cologne, prit la ville de Tréves, conquit le païs qui porte aujourd'hui le nom de Lorraine, & après avoir traverfé la Champagne, il fe rendit maître de Beauvais, de Paris & de plufieurs au-

tres

tres villes sur l'Oise & sur la Seine. *Voyez ses ancêtres & sa postérité à l'art. de* FRANCE. Son régne fut de 24 ans, après lesquels il mourut en 481, âgé de 45 ans, & il fut enterré à Tournay, où l'on découvrit son sepulcre dans la paroisse de saint Brice, en 1655. Cet endroit de la ville de Tournay, n'étoit pas alors enfermé dans l'enceinte de cette ville: sur quoi Jacques Chifflet remarque, que Childéric fut inhumé près du grand chemin, selon la coutume des Romains. Lorsque l'on fit cette découverte, on trouva un coutelas, qui, dès qu'on le mania, s'en alla en poudre, une hache d'armes, des agrafes, des boucles, & autres ornemens d'un baudrier, le tout d'or, avec quantité de rubis enchassez; il y avoit aussi des abeilles d'or émaillé, un vase d'agathe, une boule de cristal, (qui étoit d'un grand prix en ce tems-là) deux anneaux, avec l'effigie de Childéric, & ces mots Latins *Childerici Regis*. Ce curieux monument est présentement dans la Bibliothéque du Roi. On y trouva encore le squélére d'un cheval, parce qu'alors on enterroit les Princes, non seulement revêtus de leurs plus riches habits, & avec ce qu'ils avoient de plus précieux, mais aussi avec leur cheval de bataille. * Grégoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1. *ch.* 7. Paul Emile. Du Tillet, &c.

CHILDÉRIC II, fils puîné de CLOVIS II, Roi de France & de sainte *Bathilde* ou *Baudour*, fut fait Roi d'Austrasie en 660, & succéda à son frére Clotaire III, Roi de Bourgogne & de Neustrie en 670. Ebroin, qui avoit voulu mettre Thierry sur le thrône, fut rasé, & confiné dans le monastére de Luxeuil en Bourgogne, & le Prince fut mis dans celui de Saint-Denys, pour y être fait Moine. Childéric devint par cet éloignement maître absolu du Royaume, & gouverna heureusement pendant que Léger Evêque d'Autun fut à la tête des affaires; mais dans la suite, il usa très-mal de son autorité, & par ses excessives débauches il se rendit odieux à ses Sujets. Entre les Mécontens, Bodilon, qu'il avoit fait attacher à un pieu contre terre, & fouetter cruellement, l'assassina, lorsqu'il revenoit de la chasse en la forêt de Leuconie, que quelques Auteurs croyent être la forêt de Livri, près de Chelles, ou des Lions, aux environs de Rouen, l'an 673, à l'âge de 23 ans, & après un régne de treize à quatorze ans. *Bilchilde* sa femme & *Dagobert* son fils, furent traitez de même par les Conjurez; mais *Chilpéric* II, dit *Daniel*, fut sauvé de ce massacre. L'Auteur de la Vie de saint Ouen dit qu'ils furent enterrez dans l'église de saint Pierre de Rouen; mais il est sûr que ce fut dans celle de Saint-Germain-des-Prez à Paris, où leur sépulture fut trouvée en 1646. Les Curieux pourront consulter les Auteurs de son régne, rapportez par le Sieur Du Chêne, *les Gestes des François*, le Sieur Valois, *tome* 2. & la Préface que le P. Dom Jean Mabillon a mise à la tête du *quatriéme tome* des Vies des Saints de l'Ordre de saint Benoît. * Mezeray. Daniel, *Histoire de France*. Le P. Anselme, &c.

CHILDÉRIC III, dit l'*Idiot* ou *le Fainéant*, fils de CHILPÉRIC II, dit *Daniel*, est le dernier Roi de France de la premiére race. Pépin & Carloman ayant succédé au pouvoir qu'avoit eu leur pére Charles *Martel*, mirent Childéric sur le thrône l'an 742. Pepin le fit depuis raser l'an 752, & le confina dans l'Abbaïe de Saint-Bertin, près de Saint-Omer en Artois, d'autres disent à Luxeuil en Bourgogne, & de la transféré au monastére de saint Himeran, Hémeran ou Emeran à Ratisbonne, où il mourut en *754*. Les Annales de saint Bertin disent pourtant *qu'il* finit ses jours, à l'âge de 18 ans, dans l'Abbaïe de ce nom. Pépin se fit sacrer & couronner Roi de France en 752. Quelques Auteurs disent, mais sans preuves, que la femme de Childéric nommée *Giséle* ou *Gisalde*, fut enfermée dans un monastére, & qu'un fils qu'il avoit, nommé *Thierry*, fut mis dans l'Abbaïe de saint Vandrille. Quoi qu'il en soit, c'est en ce Childéric III, que finit la premiére race des Rois de France, dite *des Mérovingiens*, qui avoit tenu le sceptre 332 ans, à compter depuis 420 ans, que Faramond fut reconnu Roi selon quelques Auteurs, qui en cela ne sont pas fort croyables. * *Voyez* les Annales de Fulde, celles de saint Bertin, & les Auteurs rapportez par André Du Chêne, *Hist. Franc. tome* 1.

CHILI. grand païs dans l'Amérique méridionale. Il s'étend le long de la Mer Pacifique, qu'il a à l'Occident; à l'Orient, il a le Tucuman & les Terres Magellaniques; au midi, le païs des Patagons; & au septentrion, le Pérou. Les Monts de Los Andes & la Sierra Névada bornent ce païs au levant: aussi est-il extrêmement froid, & on prétend même que le nom de *Chili*, veut dire *froid* dans le langage du païs. On le divise ordinairement en trois parties, qui sont Chili, Impériale & Chacuito ou Cuyo. Saint-Jago en est la ville capitale: la Conception ou Arauco l'a été autrefois: les autres sont Angol, Villa-ricca, Osorno, Chiloé, Impériale, Valdivia ou Baldivia, la Séréna ou Coquimbo, Saint-Juan de la Frontéra, Mendoça, Quillata, &c. Ce païs est presque tout entier sous la domination des Espagnols. Diégo Almagro le découvrit le premier, & en fut fait Gouverneur par Charles-*Quint* environ l'an 1534. A son retour dans le Nouveau Monde, les Pizarres le firent mourir. La terre y est assez fertile; mais elle est sujette à un certain vent froid, qui pénétre si fort qu'on en meurt. A cela près, le païs est beau & fertile; les fruits qu'on y porte de l'Europe y viennent très-bien, & il y a grande quantité de mines d'or, & de carriéres de jaspe. Il n'y manque pas aussi de gibier & de bétail; & on y remarque une chose très-singuliére, sur les moutons en particulier: c'est qu'il y en a de si gros qu'ils marchent des journées entiéres avec charge de cinquante livres sur le dos. Les Habitans du Chili sont hardis & vaillans, & sur tout ceux de la vallée d'Arauco, de Puren, de Tucapel, & quelques autres, qui ont souvent donné de l'exercice aux Espagnols; aussi n'ont-ils pu être entiérement soumis. Il sont habillez de peaux de bêtes, & ils adorent le Diable sous le nom d'*Epanoman*, c'est à dire, de *Fort* & de *Puissant*. Plusieurs de ceux qui sont Sujets des Espagnols, s'y sont fait batiser. Ces sauvages ont des Capitaines, qui les gouvernent. Le Chili dépend en partie du Viceroi du Pérou; mais il a pourtant un Gouverneur particulier. * Garcilasso de la Véga, *Hist.* Herréra, *ch.* 22. A Costa. Linschoten. Sanson, &c.

* CHILI, riviére de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle coule d'abord du nord-nord-est au sud-sud-ouest, puis de l'est à l'ouest, & se jette dans la Mer du Sud, vers la fin du 33 degré de latitude méridionale. Le païs qu'elle arrose s'appelle la Vallée de Chili. M. Delisle appelle cette riviére *Aroncagua*, & Sanson *Aconcagua*.

CHILIANUS KONIG. *Cherchez* KONIG.

CHILIASTES ou MILLÉNAIRES. On a donné ce nom à ceux qui soutenoient qu'après le Jugement universel, les prédestinez demeureroient mille ans sur la terre, où ils jouiroient de toutes sortes de délices. Papias, qui vivoit dans le second siécle, & qui avoit été Disciple de saint Jean l'Evangéliste, & Evêque de Hiérapolis, fut, selon quelques-uns, le premier Auteur de cette opinion. Il a été suivi par plusieurs des premiers Péres de l'Eglise. Saint Irénée, saint Justin Martyr, Tertullien, Victorin, Lactance, sont de ce sentiment, qu'ils fondent sur un passage de l'Apocalypse, où il est parlé du régne de J. C. pendant mille ans sur la terre. Népos Evêque d'Egypte, qui vivoit dans le troisiéme siécle, soutint cette opinion avec opiniâtreté dans un livre qu'il intitula *Réfutation des Allégoristes*. Elle fut embrassée par plusieurs personnes d'une contrée d'Egypte, appellée *Arsinoé*. S Denys d'Alexandrie, étant allé en ce païs, fit assembler les Prêtres & les plus considérables d'entre les Fidéles; & ayant tenu une conférence de trois jours avec eux, il les détrompa enfin de cette erreur. Coracion, un des principaux défenseurs de cette opinion, se retracta, & promit de ne plus enseigner à l'avenir cette doctrine; mais, comme ils s'étoient principalement appuyez sur le livre de l'Evêque Népos, dont la mémoire étoit en vénération parmi eux, Denys d'Alexandrie se crut obligé de refuter cet Ouvrage, dans deux livres qu'il intitula *des Promesses*. Cette opinion subsista néanmoins jusqu'au quatriéme siécle, & Apollinaire écrivit contre les livres de Denys d'Alexandrie. Baronius dit que le Pape Damase condamna cette erreur dans le Concile qu'il tint contre Apollinaire en 373, mais il n'en est point parlé dans les anathématismes de ce Concile, rapportez par S. Grégoire de Nazianze, & par Théodoret. Quelques-uns distinguent deux sortes de Millénaires; les uns qui entendoient grossiérement ce régne des plaisirs du corps & de l'esprit; & les autres qui l'entendoient d'un repos spirituel, que devoit goûter l'Eglise pendant cet espace de mille ans: mais cette distinction n'est pas bien fondée, parce que les Péres, qui ont soutenu le régne des Justes pendant mille ans sur la terre, ont assuré que les Justes y jouiroient de tous les plaisirs permis. S. Augustin met entre les erreurs de Cérinthe ce régne de mille ans; & Caïus assure que cet Hérétique soutenoit, qu'après la résurrection, le régne de J. C. seroit terrestre, & que les hommes passeroient leur vie à Jérusalem dans les voluptez du corps. Mais peut-être Cérinthe bornoit-il toutes les espérances des Fidéles à ces récompenses terrestres & charnelles; au lieu que les Millénaires attendoient un régne céleste après ce régne de mille ans sur la terre. L'opinion de ceux-ci a été longtems tolérée dans l'Eglise; & saint Jérôme, qui la combat en plusieurs endroits de ses Commentaires sur les Prophétes Ezéchiel & Jérémie, dit qu'il n'oseroit pas néanmoins la condamner, parce que plusieurs Auteurs Ecclésiastiques, & même des Martyrs ont été dans ce sentiment; mais depuis le cinquiéme siécle cette opinion a été rejettée unanimement, & l'on ne trouve guéres d'Auteurs Chrétiens qui l'ayent soutenue. Cependant M. Jurieu dans son Accomplissement des Prophéties, a employé une bonne partie du second tome à l'établir. * Eusébe, *l.* 7. *ch.* 24. S. Augustin, *de Haresib.* Philastre, *Hares.* 12. & 13. S. Jérôme, *in Prophetas*. Théodoret, *Heretic. Fabular. l.* 3. Baronius, *ad ann.* 264 & 373 Prateole, *des Héres.* Sandére, *Hares.* 53. *Seconde Apologie de* Jansénius. Tillemont, *Mémoires Ecclésiast. tome* 4. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. des trois premiers siécles*.

* CHILIUS (Adrien) de Maldeghem en Flandre, fut premiérement Régent dans le Collége de S. Donatien à Bruges, & devint ensuite Curé. Il possédoit les Langues Gréque & Latine. Il traduisit en vers Latins le Plutus d'Aristophane & la seconde partie de la Podagre de Lucien, intitulée *Ocypus*. Il fit aussi une Traduction Latine des Pseaumes, laquelle peut passer pour une Paraphrase. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 9.

CHILKA. *Voyez* CHOLMKILL.

CHILLAN, petite ville du Quartier de l'Impériale, province du Chili, environ à 40 lieues de la Conception, en tirant vers les Andes, & capitale d'une contrée, qui porte son nom, où l'on voit le Vulcan de Chillan, qui est une montagne, qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHILLINGWORTH (Guillaume) naquit au mois d'octobre 1602, à Oxford, dont son pére qui étoit un bon Bourgeois, fut Maire dans la suite. Il n'eut pas besoin de sortir de sa patrie pour faire ses études. Il les y commença, & les y finit. En 1628, il fut aggrégé au Collége de la Trinité, où quatre ans auparavant, c'est à dire, en 1624, il avoit pris le degré de Maître ès Arts. Quoiqu'il aimât fort à disputer, il ne négligea pas ce que les Sciences ont de solide. La Théologie l'occupa principalement malgré les dispositions qu'il avoit pour les Mathématiques & pour les Belles Lettres. On ne s'attachoit guéres alors en Angleterre qu'à la Controverse, parce qu'on avoit souvent à disputer avec les Ecclésiastiques Catholiques que la Reine Henriette y attiroit. Chillingworth suivit l'exemple des autres. Mais les disputes qu'il eut avec un fameux Jésuite nommé *Jean Fisher* l'ébranlérent, & il ne put répondre à cet argument: Il faut un Juge infaillible qui soit vivant; or ce Juge ne se trouve que dans l'Eglise Romaine; donc l'Eglise Romaine est la seule & vraye Eglise; donc on ne peut se sauver que dans sa Communion. Il en fut même si frappé qu'il se rendit, & embrassa la Religion Catholique. Fisher qui appréhendoit que l'inconstance & les sollicitations ne le fissent retourner en arriére, lui conseilla de sortir de l'Angleterre. Il alla donc à Douay, où dans la maison des Jésuites il mit par écrit les motifs de sa conversion. Guillaume Laud, qui fut depuis Archevêque de Cantorbéry,

ry, & qui étoit alors Evêque de Londres ne le perdit point de vue dans cette retraitte. Il étoit son Parrain, & il le voyoit avec peine sorti d'une Eglise à laquelle il étoit attaché. Il fit si bien par ses lettres qu'il le regagna. Chillingworth retourna en Angleterre en 1631, après un séjour d'environ six mois à Douay, & rentra dans l'Eglise Protestante. Il écrivit ensuite la réfutation des raisons qu'il avoit données de son premier changement. Mais quelques considérations ne lui permirent pas de la faire imprimer, & elle s'est perdue depuis ce tems-là. Son retour fit beaucoup de bruit, & il eut quelques combats à soutenir à cette occasion. M. *Lawgar*, autrefois un de ses meilleurs amis, lui fit des reproches amers de sa defection, & il lui écrivit une lettre très-forte sur ce sujet. Il eut dans la suite une entrevue avec lui, où ils disputerent vivement, mais inutilement. Cette conférence fut imprimée à Londres en 1637 *in quarto*. Elle fut suivie d'une autre avec le P. *Jean Floyd*, Jesuite. L'une & l'autre roula sur l'infaillibilité de l'Eglise Catholique Romaine, & fut suivie de quelques Ecrits sur la même matiére. Une troisiéme eut pour sujet l'article de la Tradition, le Tenant par les Catholiques fut le P. *White* Jésuite. Le Chevalier Coventry, Garde des Sceaux, nomma en 1635, Chillingworth à un Bénéfice qui dépendoit de la Chancellerie, mais il ne put y être installé, parce qu'il refusa de souscrire selon les Loix aux XXXIX articles de l'Eglise Anglicane. Ce refus fortifia l'idée désavantageuse qu'on avoit déja de son orthodoxie au sujet de la consubstantialite du Verbe; idée qu'il fortifia encore davantage par une lettre qu'il écrivit à un de ses amis, & où il dit formellement *que tout homme qui examinera les disputes de l'Arianisme, ne pourra s'empêcher de confesser, ou du moins penchera fort à croire que la doctrine d'Arius est la verité, ou du moins n'est pas une Hérésie damnable*. Il ne persévéra pas dans le refus de signer les 39 articles, car le Roi lui ayant donné le 20 juillet 1638, la Chancellerie du Chapitre de Salisbury, avec la Prébende de *Brixworth* dans la province de Northampton pour annexe, il les signa. On prétend que de nouvelles réflexions l'avoient éclairé là-dessus, & l'avoient convaincu que ces signatures ne se faisoient que pour le bien de la paix. Le nouveau Bénéficier ne jouit pas long-tems de ses Bénéfices. La chaleur avec laquelle il épousa le parti de son Bienfaiteur, & de son Eglise, dans les guerres civiles, qui survinrent peu de tems après, lui attira la haine des ennemis de l'un & de l'autre. Il parla fortement, il agit de même, il écrivit, il mit à profit les connoissances qu'il avoit dans les Mathématiques, & servit d'Ingénieur, à ce qu'on prétend, dans le siége de Glocester. Etant en voyage pendant l'hiver de 1643, il se réfugia, pour éviter la rencontre des troupes ennemies, dans le château d'Arundel, mais les Parlementaires s'en étant emparez, il fut fait prisonnier avec la garnison de la place. Ses fatigues l'y avoient fait tomber malade, & sa maladie s'étant augmentée depuis, on le transporta à Chichester, où il mourut vers la fin de janvier de l'année 1644, dans sa quarante deuxiéme année. Un Ministre Presbytérien très-rigide & fort attaché au parti opposé à celui du Roi, nommé *François Cheynell*, qui le vit mourir, a publié les circonstances de sa mort dans un livre intitulé, *Chillingworthi novissima*, qui est très-rare. Il y dit que l'Hérésie fondamentale de Chillingworth, consistoit à opposer la raison à la foi. Il le répresente comme un homme que la raison avoit rendu fou. Il le pria de répondre à cette question, s'il croyoit qu'un homme, qui est, & qui meurt Turc, Papiste ou Socinien, pourroit être sauvé. Chillingworth, qui étoit un véritable Latitudinaire, répondit qu'il ne vouloit ni l'absoudre, ni le condamner, & pria Cheynell de le traiter charitablement, puis qu'il avoit toûjours eu de la charité pour tout le monde. Lorsque Chillingworth fut mort, les sentimens furent partagez sur la conduite qu'on tiendroit à son égard. Cheynell refusa de l'enterrer, mais on permit à d'autres personnes de le faire à sa place. Le Ministre voulut cependant faire son personnage à ses funérailles. Il s'approcha de la fosse tenant à la main le livre de Chillingworth *sur la Religion des Protestans*, & après avoir fait un discours aux Assistans, il apostropha ce livre en ces termes, *va t'en maudit livre, qui as séduit un si grand nombre de personnes; va t'en dans la pourriture, afin que tu puisses pourrir avec ton Auteur*. Après avoir prononcé ces paroles, ce Ministre enthousiaste jetta le livre dans la fosse. Le principal Ouvrage que l'on ait de Chillingworth, est, *La Religion des Protestans, voye sure pour le salut*, ou *Réponse à un livre intitulé, la Charité & la verité*, en Anglois, Oxford, *in quarto*. 1638, réimprimé plusieurs fois depuis. Voici l'origine de cet Ouvrage.. *Mathias Wilson* Jesuite, qui suivant la coutume des Missionnaires Catholiques Romains en Angleterre, prenoit le faux nom *de Robert Knott*, publia un Ouvrage, où il se proposoit de prouver que le Protestantisme damne infailliblement ceux qui y meurent. Christophle Potter, alors Prevôt ou Recteur du Collége de la Reine à Oxford, y répondit en 1633, par ordre du Roi. Wilson ayant repliqué, Chillingworth se chargea de continuer la dispute, & composa dans ce dessein cet Ouvrage. Comme il étoit suspect d'hétérodoxie, *Laud* devenu Archevêque de Cantorbéry fit examiner avec soin l'Ouvrage avant qu'il parût. Il fut reçu avec applaudissement par les Protestans, qui l'ont toûjours regardé comme le meilleur Ouvrage qu'on eut fait sur cette matiére. Il ne déplut qu'à quelques Prespytériens rigides, à qui sa personne étoit odieuse. Les Catholiques ne le laissérent pas sans réponse. On a encore de lui un *Sermon sur la seconde Epitre à Timothée, ch. 3. v. 1. 2. 3. 4. & 5*, en Anglois, Oxford, 1644, *in quarto*. *Voyez* sa Vie en Anglois par M. *des Maizeaux*; & Wood, *Athenæ Oxonienses*. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 3. *p.* 331 *& suiv.*

* **CHILLON**, château de Suisse dans le Canton de Berne, au bord du Lac de Genéve dans un endroit où le terrain est si serré entre le Lac & la montagne, qu'à peine reste-t'il assez d'espace pour faire le chemin entre elle & le château. Il est au sud-ouest de Vevay, dont il est éloigné de près de trois lieues. C'est là que demeure le Baillif de Vevay, qui porte aussi le titre de *Capitaine de Chillon*, Ce château est d'une grande étendue, comprenant, à ce qu'on dit, sept arpens de terre. Il fut bâti l'an 1238 par Pierre de Savoye, pour servir de forteresse à fermer le passage. Avant l'invention de l'Artillerie, c'étoit véritablement une place bien forte, car il est construit d'épaisses murailles, & tout voûté par dessous, avec un donjon fort exhaussé au milieu. On y voit encore un vieux moulin à bras, dont on se servoit en tems de siége. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 2. *p.* 245 *&* 246. édit. d'Amsterdam 1730.

* **CHILLY**, village de France, dans l'Isle de France, au sud de Paris dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est auprès de Lonjumeau. Le Maréchal d'Effiat y avoit un fort beau château. * *Dict. Univ. de la France*.

CHILMINAR, CHILMANOR ou **CHE'HEL-MANOR**, comme qui diroit, *les quarante tours*, sont d'illustres monumens, qui restent encore de l'ancienne ville de Persépolis en Asie. Leur fondement est tout de marbre, & de la hauteur d'environ 22 piez géometriques. Tout ce qui est au dessus des fondemens est de jaspe & du plus beau marbre. On y voit plus de quarante colomnes. Mandelslo néanmoins n'en compte que dix-neuf grandes, & onze moyennes. L'entrée du Palais, & tous les murs sont remplis de differentes répresentations très-bien travaillées, de Rois, de combats, de triomphes, & de plusieurs sortes d'animaux. L'on y voit aussi plusieurs caractéres inconnus de figures triangulaires & pyramidales. Les Connoisseurs prétendent que c'est le plus beau morceau d'Architecture qui nous reste de l'Antiquité. Ce sont les ruïnes de ce fameux Palais de Persépolis, auquel Alexandre étant ivre, mit le feu à la persuasion de la Courtisane Thaïs. L'on tient qu'un Peintre des plus habiles, auroit à travailler plus de trois mois, pour dessiner seulement les choses les plus remarquables; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les Habitans du païs, qui n'ont guéres de goût pour tant de beaux ouvrages, en arrachent tous les jours quelques morceaux, & en enlévent les matériaux pour bâtir leurs maisons. * Herbert, *Itinerar. p.* 61. *& suiv.* Pietro della Valle, *dans ses Rélations, tome* 2. Il y en a aussi une Description exacte dans l'Ambassade de Dom Garcias de Silva de Figueroa.

CHILO. *Voyez* **CILO**.

CHILOE' ou **CHILVE'**, ville de l'Amérique Méridionale dans le païs de Chili, est dans une isle à qui elle donne son nom, située à l'extrémité du païs vers le midi; & le Golfe voisin est connu sous le nom d'*Archipelago di Chiloé* ou de *Chilvé*, ainsi nommé à cause de la grande quantité d'isles qu'il y a au nombre de plus de 50. Chiloé est le premier port que les Espagnols ayent dans le Chili. Les peuples n'ont ni or ni argent; mais leur terre leur fournit abondamment toutes les choses nécessaires à la vie. Ils font un commerce de planches & de viandes salées que les Espagnols du Pérou y vont prendre en troc de marchandises. *Laët. Sanson. M. le Gentil, *Nouveau Voyage autour du Monde, &c. tome* 1. *p.* 31.

CHILON, de Lacedemone, qu'on met au nombre des sept Sages de Gréce, fut fait Ephore de Sparte, environ la LVI Olympiade, & 556 ans avant J. C. Il disoit ordinairement qu'il y avoit trois choses bien difficiles dans le monde, *garder le secret; savoir employer le tems; & souffrir les injures sans murmurer*. On dit qu'il mourut d'un excès de joye, en embrassant son fils, qui avoit été couronné aux Jeux Olympiques. Diogéne Laërce a écrit sa Vie. Pline dit qu'il fit graver en lettres d'or ces maximes ou sentences au temple de Delphes, *qu'il falloit se connoitre soi-même, & ne desirer rien de trop avantageux, & que la misére étoit inséparable des dettes & des procès*. Stobée nous a conservé quelques autres Sentences de lui, comme celles-ci, *Il faut parler peu dans le vin; ne point parler mal de son voisin; n'aller que le moins que l'on peut aux festins de ses amis; plutôt perdre que gagner par un lucre sordide, &c.* * Diogene Laërce, *l.* 1. *ch.* 69. Pline, *l.* 7. *ch.* 32.

CHILON, célébre Athléte, de la ville de Patras dans l'Achaïe, gagna deux couronnes aux Jeux Olympiques, une dans les Delphiques, quatre dans les Isthmiens, & trois dans les Nemeens. Il fut tué dans une bataille, comme le marque son Epitaphe rapportée par Pausanias. Ce fut, selon cet Auteur, du tems de Lysippe qui fit la statue de Chilon, c'est à dire, dans la bataille de Chérónée contre Philippe, Roi de Macédoine, où les Achéens furent défaits avec les autres Grecs, la troisiéme année de la CX Olympiade, & 338 ans avant J. C. ou bien dans celle que les Grecs gagnérent contre Antipater, près du fleuve Lamia en Thessalie, la seconde année de la CXIV Olympiade, & avant J. C. 323. En ce cas il faudroit conjecturer que Chilon n'y combattit que comme particulier; car les Achéens ne s'y trouvérent point. Pausanias dans ses Achaïques, se déclare positivement pour cette derniére opinion. * Pausanias, *in Eliacis, l.* 2. *& in Achaïcis*.

CHILONGO. *Voyez* **CYLONGO**.

CHILPE'RIC I, Roi de France. *Voyez* **CHILDE'RIC I**.

CHILPE'RIC, I. de ce nom, fils puîné de CLOTAIRE I, & de *Haregonde*, sa seconde femme, fut Roi de Soissons en 561, & ensuite de la meilleure partie de celui de Paris en 570, après la mort de son frére Charibert. Tandis qu'il n'étoit encore que Roi de Soissons, il prit deux ou trois fois les armes contre Sigebert I, Roi d'Austrasie son frére puîné, qui le vainquit, & se rendit maître de Paris. En 576, après que Sigebert eut été assassiné par ordre de Frédégonde femme de Chilpéric, ce Prince voulut s'emparer des Etats de son neveu Childebert, & prit sur lui quelques places; mais le mariage de son fils Mérouée avec Brunehault lui suscita d'autres affaires. La même année deux de ses armées furent défaites par Mummol Général de Gontran, Roi d'Orléans. Les années 578 & 580 furent marquées par la mort des Princes Mérouée & Clovis, fils de Chilpéric du premier lit, que leur marâtre Frédegonde fit assassiner, du consentement de leur pére. Dans la suite, Chilpéric trouva moyen de détacher son neveu Childebert de l'alliance de Gontran, & lui fit la guerre sans succès. Il étoit malheureusement engagé dans les erreurs des Sabelliens; d'où il fut retiré l'an 580, par les conférences qu'il eut à ce sujet avec Grégoire, Evêque de Tours, & Salvius, Evêque d'Albi, qui lui montrérent le peu de solidité d'un livre, qu'il s'étoit ingéré de composer sur

la

la Trinité. Ce Prince avoit de l'esprit & quelque inclination à la piété. Il ne voulut point voir les Grands, qui avoient mis l'épée à la main dans l'église de saint Denys, qu'ils n'eussent fait la pénitence, que leur imposa Ragnemonde, ou Ruquemonde, Evêque de Paris. Il renvoya Gregoire de Tours, & Carterie de Perigueux, accusez de crime de léze-Majesté, s'en étant remis à leur serment. Il prit aussi soin de la conversion des Juifs de son Royaume, & en tint plusieurs sur les fonts de batême. Il fit de grands biens aux églises & aux monastéres, & sur tout après la mort de ses fils *Samson*, *Clodebert* & *Dagobert*, qu'il avoit eus de *Frédegonde*; mais ce petit nombre de bonnes œuvres fut flétri par un nombre infini d'actions tyranniques, qui ont obligé Grégoire de Tours à l'appeller *le Néron & l'Hérode de son tems*. Il epousa *Audovére*, qu'il répudia pour avoir eté marraine de sa propre fille; puis il prit *Galsonde* fille d'*Athanagilde*, Roi des Visigoths, & la fit étrangler dans son lit, pour épouser *Fredegonde* sa Maîtresse. Son amour pour cette méchante femme lui fit commettre cent sortes de crimes, jusqu'à lui sacrifier ses propres enfans. A la fin ce fut elle, selon quelques-uns, ou Brunehault, selon d'autres, qui le fit tuer à Chelles, lorsqu'il revenoit de la chasse l'an 584, après qu'il eut régné avec ses fréres environ 23 ans. On trouva l'an 1643, le véritable tombeau de ce Roi, & de Frédégonde, dans un portique du monastere de Saint-Germain-des-Prez. Celui qu'on voyoit dans l'église etoit un Cenotaphe. *Voyez ses ancêtres & sa postérité à l'article de* FRANCE. * Gregoire de Tours, *l.* 4. 5. & 6. Aimoin, *l.* 3. Frédegaire. Sigebert. Fortunat. Valois. Mezeray, &c.

CHILPE'RIC II, dit auparavant *Daniel*, étoit fils de CHILDÉRIC II, selon le sentiment de quelques Historiens. Après la mort de Dagobert II, en 715, Rainfroy Maire du Palais, concurrent de Charles *Martel*, tira ce Daniel du cloître, lui fit prendre le nom de Chilpéric, qu'on surnomma *le Clerc*, & le mit à la tête de ses troupes. Charles les vainquit en diverses occasions, & principalement à la bataille de Vinciac, près de Cambray, le dimanche de la passion, 21 mars de l'an 717. Chilpéric fut encore battu au combat de Soissons l'an 718. Dès l'an 717, Martel qui étoit habile Politique, avoit opposé à ce Roi un certain Clotaire, qui mourut à Noyon au commencement de l'an 719. D'anciennes Annales soutiennent que ce fut à Attigny: quoi qu'il en soit, il est sûr que c'étoit en la sixiéme année du régne de Chilpéric, & qu'il fut enterré à Noyon. * Le Continuateur de Grégoire de Tours, *ch.* 106. 107. & *suiv.* L'Auteur *des Gestes des François*, *ch.* 52. & 53, &c.

CHILPE'RIC, Roi de Bourgogne en partie, fils de GONDIOCHE, & pére de *Clotilde*, épouse de *Clovis* I, Roi de France, eut la tête coupée par ordre de son frére Gondebaud en 477.

* CHILTERN, païs d'Angleterre, faisant la partie méridionale du Duché de Buckingham. Il tire son nom du mot Saxon *Cylt* ou *Chilt* qui signifie de la craye, parce que toutes les montagnes de ce canton ont un terroir de craye, argilleux & blanchâtre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 515.

CHILVÉ. *Cherchez* CHILOÉ.

CHIMAY, sur la petite riviére dite *la Blanche*, ville des Païs-Bas dans le Hainaut, avec titre de Principauté. Elle est entre des forêts à six lieues d'Avênes, & à quatre de Rocroi; & quoi qu'elle ait été souvent ruïnée durant les guerres, elle s'est pourtant toûjours très bien rétablie. Il y a un beau château. L'Empereur Maximilien, I. du nom, érigea l'an 1486 Chimay en Principauté pour Charles de Croy.

CHIMARIOTS, CHIMARIOTES ou CHIMERIOTS, Habitans des montagnes della Chiméra, & de la contrée de Chimére dans l'Epire.

CHIME'RA, ville & montagne. *Voyez* AGROCE'RAUNIENS.

CHIME'RE, petite ville de la Turquie en Europe, est dans l'Epire, province de la Gréce, sur la côte de la Mer Ionienne, à douze lieues de Butrinto, du côté du nord. Chimére située sur la croupe d'un rocher escarpé de toutes parts, a un bon port, & un Evêché suffragant de Lépante. Elle est capitale d'une petite contrée connue sous le nom de *Chimére*, & ses Habitans sous celui de *Chimarioti* ou *Cimarioti*. Ces Chimariots sont descendus des anciens Macédoniens. Ils n'ont sur la côte que cinq ou six petits lieux peu importans: mais leurs montagnes sont si hautes & d'un accès si difficile, qu'elles leur servent de Forts: aussi se confient-ils si fort en cet avantage, qu'ils se dispensent de payer des tributs aux Turcs. Ils sont Grecs de Religion, & très-grands Voleurs, de même que les Mainotes descendus des anciens Lacédémoniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIME'RE ou GORANTO, montagne de Lycie, qui jettoit de la fumée & du feu pendant la nuit: c'est ce qui a donné occasion aux Poëtes de feindre un animal monstrueux, composé de la tete d'un lion, du corps d'une chévre, & de la queue d'un dragon, à quoi ils ont ajoûté que Bellérophon tua ce monstre. On dit que le sommet de cette montagne servoit de retraite aux lions; que le milieu fertile en pâturages étoit toûjours couvert de chévres & d'autres troupeaux; & qu'enfin le bas extrêmement marécageux engendroit un grand nombre de serpens: comme le dit Ovide, *Métam. l.* 9. *v.* 646. 647.

> *Quoque Chimæra jugo, mediis in partibus hircum*
> *Pectus & ora leæ, caudam serpentis habebat.*

Les Poëtes ont ajoûté que Bellérophon tua ce monstre, parce qu'il rendit le mont de la Chimére habitable. Pline dit que le feu de cette montagne s'allume avec l'eau, & qu'il ne s'éteint qu'avec de la terre & du fumier. Hésiode faisant la description de la Chimére, dit que c'est un monstre composé de trois sortes d'animaux, d'un lion, d'une chévre & d'un dragon,

> Πρόσθε λέων, ὄπιθεν δὲ δράκων, μέσση δὲ χίμαιρα.
> *Ante leo, retroque draco, medioque capella.*

Euripide dit que la Chimére a trois corps, & l'appelle Τρισώματος dans la Tragédie intitulée *Ion*. Ce monstre, selon d'autres, n'est qu'une allusion à trois Capitaines que Bellérophon défit, Ayrus, Arzalus, & Tosibis dont les noms signifient ces trois espéces d'animaux. Ayrus vient d'*Ari*, qui signifie un *Lion*; Arzalus vient d'*Arcal*, qui est une espéce de *Chevreuil*; & Tosibis veut dire *la tête d'un Serpent*. Plutarque veut que Chimére soit le nom d'un Chef de Pirates, qui montoit un vaisseau dont la proue avoit la figure d'un lion, la poupe celle d'un dragon, & le milieu d'une chévre, & dit que Bellérophon le vainquit. * Apollodore, *l.* 1. Pausanias, *l.* 2. Strabon. Pline, *l.* 2. *c.* 106. Lucréce, *l.* 2. *v.* 704. & *l.* 5. *v.* 903. Hésiode, *Theogonia*, *v.* 319, &c. Horace, *l.* 1. *Carm. Ode* 27. *au dernier vers*: *l.* 2. *Ode* 17. *v.* 13: & *l.* 4. *Ode* 2. *v.* 16. Tibulle, *l.* 3. *Eleg.* 4. *v.* 85. Consultez aussi Bochart, *de Phœnic. Colon. l.* 1. *c.* 6. *sur la fin*; & Cæsius, *Cœlo Astronomico Poet. p.* 219.

CHIMIE. *Voyez* CHYMIE.

CHIMIN JANOS. *Voyez* KÉMENY.

* CHIMORRHÆUS (Paul) de Beeck, dans le Païs de Juliers, fut Recteur du Collége de Roermonde, de Heinsberg & de Duren. Il a composé quelques Poësies sur differens sujets, entre autres, *Epistolæ Dominicales*; *Elegia de vera & falsa Fide*, *De degenerante Religione*; *De Platonis Dicto*, NOSCE TE IPSUM; *De vitandis falsis Prophetis*, &c. Il florissoit vers l'an 1552. Après avoir perdu sa femme, il se fit recevoir Prêtre, & fut fait Curé de Sittart, & Doyen de la Congrégation de Susteren. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 713.

CHIN, Lac fameux de la province de Junnan, dans la Chine. On dit qu'à la même place il y avoit autrefois une grande ville, qui fut abîmée par un tremblement de terre; de sorte qu'il n'y eut qu'un petit enfant qui fut sauvé, & porté à bord sur une petite piéce de bois. On y voit quantité d'herbes aquatiques, dont le haut, qui paroît sur l'eau, porte la figure d'une étoile: c'est pourquoi quelques uns ont appellé ce Lac *la Mer étoilée*. * Kircher, *de la Chine*.

CHINALADAN. *Voyez* CHINILADAN.

CHINCA, grande & agréable vallée dans le diocése de Lima au Pérou, non loin de la vallée d'Yca, proche de Val-Verde. Pizarre, qui fit la découverte de ce païs, demanda au Roi d'Espagne, que les limites de son gouvernement fussent bornées vers le nord, par la riviére de San-Jago, & vers le sud par la vallée de Chinca. Elle est très fertile en froment, & les vignes d'Espagne y viennent merveilleusement bien. * De Laët, *Histoire du Nouveau Monde*. M. le Gentil, *Nouveau Voyage autour du Monde*.

* CHINCA est une province dont la capitale porte le même nom, & n'est aujourd'hui qu'un bourg d'Indiens. C'étoit autrefois une ville puissante qui renfermoit plus de 200000 familles. On comptoit dans cette province plusieurs millions d'Habitans. Cependant aujourd'hui elle est déserte, & à peine y reste-t'il cinq cens familles. On voit par là combien les Espagnols en ont détruit. Ils ne font pas difficulté d'avouer eux mêmes que leur victoire a couté tout le sang de ces malheureux. * Les mêmes.

CHINCHANCHI, ville des Indes occidentales dans le *Jucatan*. Ses Habitans se rendent dans les mois de mai, juin & juillet, à de petits réservoirs salez qui sont entre Sélam, & une autre guérite, nommée aussi Chinchanchi pour en recueillir le sel qu'ils vont débiter dans tous les lieux d'alentour. * Dampier, *Supplément des Voyages*, *partie* 2. *ch.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHINCHEU, ville de la Chine qui passe pour la seconde grande cité de la Province de *Huquang*. Elle en a cinq médiocres sous sa jurisdiction, savoir *Junghing*, *Ychang*, *Hingning*, *Quelyang*, & *Queitung*. Chincheu est fort peuplée, & toutes les choses nécessaires à la vie s'y trouvent. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHINCHEU, autre ville de la Chine. *Voyez* CINGCHEU.

* CHINCHILLA, petite ville d'Espagne, dans la Nouvelle Castille. Elle est au sud-est de Tolède, dont elle est éloignée de plus de 40 lieues.

CHINCHILUNG, ou IQUON, fameux Pirate de la Chine, servoit d'abord les Portugais à Macao, puis les Hollandois dans l'isle de Formosa. Il fit ensuite le métier de Pirate, & ayant amassé de grandes richesses, il entretint un commerce de toutes les marchandises des Indes avec les Marchands des isles du Levant. Enfin, il devint si puissant, qu'il forma le dessein de se faire Empereur de la Chine. Il attendoit que Xunchi, lequel avoit conquis la plus grande partie de cet Empire en 1644, eût entiérement éteint la famille de Thamin, pour prendre la défense des Chinois, & se rendre maître de cette puissante Monarchie. Les Tartares, qui appréhendoient Chinchilung, le créérent Roi sous le nom de *Pignon*, qui signifie *Pacificateur au midi*; mais enfin, après s'être rendu maître de la province de Fokien par sa conduite, ils le prirent & l'enfermérent dans la ville de Pékin. * Martin Martini Jésuite, *Hist. de la Guerre des Tartares contre la Chine*.

CHINCHIN, province du Royaume de Tartarie. Dans une de ses montagnes on trouve des miniéres de salamandre, (ce mot est expliqué cy-après) dont on fait du linge, qui résiste au feu. Ces minéraux produisent des filets semblables à la laine, qui étant séchez au soleil, & nettoyez de la terre qui s'y trouve attachée, se filent comme de la laine, dont on fait du drap & du linge. On n'a qu'à les jetter dans le feu pour les blanchir; car lorsqu'ils y ont demeuré une heure, il n'y reste aucune crasse. Cette matiére est nommée *salamandre*, parce qu'elle se conserve dans le feu, comme le lézard appellé *salamandre*, selon l'opinion mal fondée de quelques Naturalistes; car il n'y a point d'animal qui puisse vivre dans le feu, ni demeurer dans un grand brasier, sans se brûler. Il est vrai que la salamandre jette de son corps une certaine humeur visqueuse, & extrêmement froide, qui peut amortir un petit feu; mais si le feu est ardent, la salamandre y meurt, sans néanmoins être

être reduite en cendres, comme les autres choſes combuſtibles. On dit qu'il y a à Rome un linge fait de la ſalamandre, qui a été envoyé à un Pape par un Roi de Tartarie, & dans lequel on a enveloppé le ſaint Suaire de JESUS CHRIST. C'étoit de cette ſorte de toile, dont, ſelon quelques uns, on enveloppoit autrefois les corps des Princes, ou Grands Seigneurs, que l'on brûloit, pour en conſerver les os & les cendres, & pour empêcher qu'elles ne fuſſent mêlées parmi les autres cendres du bucher. * Kircher, *de la Chine*. Marc Paul, Vénitien, *Voyage*, *ch.* 47.

CHINCHON, bourg ancien avec titre de Comté. Il eſt dans la Caſtille Vieille en Eſpagne, entre la riviére de Tajuna & le Tage, à cinq lieues d'Alcala de Hénarès, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINDASWINTHE, CINDASUINTE, ou CHINDESWINTHE, Roi des Viſigoths en Eſpagne, ſuccéda l'an 642, à Tulca, ou Tolgas, & fit tenir le VII Concile de Tolède, dont la date eſt du dix-huitiéme octobre 645. Il fit ſacrer en 649, ſon fils Recheſuind, qu'il aſſocia au Royaume, & mourut peu après. * Mariana, *lib.* 6.

CHINDILANE. *Cherchez* SUINTILE.

CHINE, ou Empire de la Chine, grand païs à l'orient de l'Aſie, célébre pour ſa fertilité, pour ſes richeſſes, pour le grand nombre de ſes Habitans, & pour la beauté de ſes villes. Ptolomée a parlé de ce païs ſous le nom de *Sinarum regio*; mais ce nom n'eſt pas connu aux Chinois. Il change trop ſouvent chez eux pour le pouvoir être, parce que, lorſque la Couronne tombe dans une nouvelle famille, celui qui régne ne manque jamais de donner auſſi un nouveau nom à l'Empire: ceux de la Cochinchine & de Siam l'appellent *Cin*, d'où nous avons formé nôtre nom de *Chine*. Les Japonois le nomment *Thau*, & les Tartares *Han*, & quelquefois *Cathay*, quoique ce nom ſoit auſſi celui de la partie la plus orientale de la Tartarie.

SITUATION & DIVISION de la CHINE.

Ce païs a au ſeptentrion uné longue chaîne de montagnes, que pluſieurs nomment *Ottocora*; & l'on y voit cette fameuſe muraille qui, au rapport du P. le Comte Jéſuite, n'a guére moins de 500 lieues, ſi l'on en compte tous les détours. Elle eſt fortifiée de tours d'eſpace en eſpace, à peu près comme les murailles des villes de guerre; & dans les endroits les plus aiſez à forcer, on a élevé tout de ſuite deux ou trois remparts qui ſe défendent les uns les autres. Elle ſerpente tout le long des plus hautes collines, tantôt plus haute, & tantôt plus baſſe, ſelon la diſpoſition du lieu & l'irrégularité du terrain, & non pas tirée par tout au niveau comme quelques uns l'ont cru. D'elle même elle n'égale pas les murailles ordinaires de leurs villes, & ſa largeur n'eſt que de quatre ou cinq piez tout au plus. Preſque tout l'ouvrage eſt de brique, & ſi bien bâti qu'il eſt encore preſque tout entier, quoique fait près de 200 ans avant J. C. Ce fut l'Empereur *Chi Hoamti*, qui fit conſtruire cette muraille pour ſervir de barriére aux Tartares, qui n'ont pas laiſſé d'entrer dans ce vaſte Empire & de le ravager ſouvent, ſur tout au XVII ſiécle. La Chine a au couchant certains autres monts nommez *Damaſiens*, qui la ſéparent en partie des Tartares, & en partie de quelques Indiens. L'Ocean la borne au levant & au midi, où eſt auſſi le Royaume de Tunquin. Cluvier fait la longueur de la Chine de douze cens lieues, & ſa largeur de ſix cens, à ne mettre que deux mille d'Italie par lieue; mais d'autres ne la font pas ſi grande. Jean Nieuhoff lui donne près de ſix cens lieues de longueur, dans la rélation que nous avons de ſon ambaſſade. Il eſt bon de remarquer que par les derniéres obſervations faites ſur les côtes orientales, on a découvert, que les géographes ont placé cet Empire cinq cens lieues plus loin vers l'orient, qu'ils ne devoient On répréſente la Chine de figure preſque quarrée, & on la diviſe en quinze provinces ou gouvernemens. Les Tartares appellent *Cathay* les ſix provinces ſeptentrionales de la Chine, qui ſont ſelon le rang qu'ils leurs donnent, Péking, Xanſi, Xenſi, Xantung, Honan & Suchuen. *Mangin* eſt le nom qu'ils donnent à la partie méridionale de la Chine, & qui faiſoit autrefois un Empire ſéparé: aujourd'hui cette partie eſt diviſée en neuf provinces, ſavoir Huquang, Nanking, Chekiang, Kiangſi, Fokien, Quantung, Quangſi, Junnan, & Queicheu. 1. La province de PÉKING contient huit villes principales, 135 autres villes, & deux temples des Chrétiens, ou égliſes, qui ont été bâties par la permiſſion de l'Empereur. Hors de la Cour il y a encore quatre temples & des Miſſions. 2. La province de XANSI contient cinq villes principales, quatre-vint-douze autres villes, cinq temples, trois réſidences, vint-neuf Oratoires & Miſſions. 3. La province de XENSI comprend huit villes principales, cent ſept autres villes, ſix temples, deux réſidences, vint-ſept Oratoires & Miſſions. 4. La province de XANTUNG renferme ſix villes principales, quatre-vint douze autres villes, deux temples, une réſidence, onze Oratoires & Miſſions. 5. La province de HONAN contient huit villes principales, cent autres villes, un temple, & une réſidence. 6. La province de SUCHUEN comprend huit villes principales, cent vint-quatre autres villes, trois temples, & autrefois deux réſidences. 7. La province de HUQUANG renferme quinze villes principales, cent huit autres villes, quatre temples, une réſidence & huit Miſſions. 8. La province de NANKING contient trente-quatre-villes principales, cent dix autres villes, un Collége & cinq réſidences: il y a dix-huit temples dans les villes principales & dans les autres, & cent trois temples avec ſoixante-cinq Miſſions dans les bourgs. 9. La province de CHÉKIANG contient onze villes principales, ſoixante-trois autres villes, & un Collége: il y avoit autrefois cinq temples & une réſidence. 10. La province de KIANGSI comprend treize villes principales, ſoixante-ſept autres villes, ſept temples, trois réſidences, & quinze Miſſions. 11. La province de FOKIEN renferme huit villes principales, quarante-huit autres villes, vint-quatre temples, cinq réſidences & Miſſions. 12. La province de QUANTUNG contient dix villes principales, ſoixante-treize autres villes, ſept temples, & autrefois trois réſidences & Miſſions. 13. La province de QUANGSI comprend onze villes principales, quatre-vint-dix-neuf autres villes, & autrefois un temple, & une réſidence. 14. La province de JUNNAN contient vint-deux villes principales, & quatre-vint-quatre autres villes. 15. La province de QUEICHEU comprend huit villes principales, & dix autres villes. Ces quinze provinces contiennent enſemble cent ſeptante-cinq villes principales, treize cens douze autres villes, & deux mille trois cens cinquante-ſept bourgs militaires, environ deux cens temples, que les Jéſuites ont fait élever, trois réſidences autoriſées par le Sceau public, trois Colléges commencez, ſans les Oratoires & les Miſſions. Leaotung dépend auſſi de la Chine, & en fait une ſeiziéme province, & d'autres y ajoûtent la preſqu'iſle de Corée vers l'orient, qui fait la dix-ſeptiéme. L'iſle de Hainan, la Formoſa & quelques autres dépendent encore de ce grand Empire. Ces provinces méritent le nom de Royaumes, ſi l'on conſidére leur étendue & leurs richeſſes. On les ſubdiviſe en pluſieurs autres, dont quelques unes ont douze ou quinze belles villes: entre ces villes il y a près de cent ſoixante citez, qu'ils nomment *Fu*: environ deux cent quarante grandes villes, qu'ils appellent *Cheu*: & près de douze cens *Hien*, ou petites villes, ſans les forteresses, les châteaux, & les autres places qui ſervent de demeure aux Officiers Royaux. Pékin, Péchin, ou Péking eſt aujourd'hui la capitale de ce grand Etat. Elle eſt ſituée à l'extrémité de la Chine, environ, à trente lieues de la grande muraille. Nanguin ou Nanking a eu autrefois cet avantage,

QUALITEZ du PAIS.

La grandeur de cet Etat, fait que la température de l'air y eſt fort différente. Nous apprenons pourtant par les Rélations que nous avons de la Chine, que le froid eſt aſſez rude, vers le ſeptentrion, mais que l'air y eſt ſi pur, que les Habitans y vivent juſques à une extréme vieilleſſe, & qu'ils n'ont jamais entendu parler de peſte. Les tremblemens de terre y ſont fréquens, & ruinent pour l'ordinaire les villes & les travaux que les Rois entreprennent, pour couper les montagnes, afin que les eaux ne manquent point. Du reſte, le païs eſt abondant en grains & en fruits; car ils en ont de tous ceux que nous recueillons, excepté l'olive & l'amande. Ils tirent pourtant de très bonne huile de diverſes plantes, & ſur tout du ſéſame, que les Portugais nomment *Gerſelin*. On fait d'ailleurs conſiſter la richeſſe de la Chine, aux mines d'or & d'argent, aux perles baroques, épiceries, ſoyes, manufactures, lin, coton, & autres denrées. On en tire auſſi du ſucre, de l'ambre gris, du ſel, du camfre, du gingembre, & du muſc, qui ſeroit le meilleur du monde, s'il n'étoit falſifié. La Chine a encore de très beaux pâturages, quantité de gibier & de poiſſon. Enfin, c'eſt un païs extrémement agréable & délicieux. Il y a de beaux fleuves & des riviéres, entre leſquels on remarque principalement le Kian ou Kiang, & le Hoan, Hoang ou Hoanho. Le premier eſt très-grand & très-vaſte, & les Chinois le nomment *le fils de la mer*. Son cours en général eſt de l'occident à l'orient. Il a ſa ſource dans la province de Junnan, & ſe décharge dans le Golfe de Nanquing. Le Hoan, que ceux du païs appellent *fleuve jaune* ou *ſafrané*, étend ſon cours à près de 600 lieues, & ſe vient jetter dans le même Golfe de Nanquing, au nord du Kiang.

RICHESSES de la CHINE.

Il y a une ſi prodigieuſe quantité de ſoye dans ce païs, que de la ſeule province de Chékiang, il en ſort plus que preſque de tout le reſte du monde. On peut croire que les autres nations ont appris des Chinois l'art de travailler la ſoye; mais à l'égard du coton, ce ſont les Etrangers, qui enſeignérent aux Chinois l'art de le ſemer, & de s'en ſervir, il y a environ cinq cens ans. Depuis il en croît en ſi grande quantité, que la Chine ſeule peut preſque fournir tout le monde d'étoffes de coton. Ce païs produit auſſi de la ſoye qui vient ſur les arbres. On trouve dans la Chine une infinité de mines de divers métaux; mais les loix du païs défendent d'ouvrir celles d'or & d'argent, les Empereurs ne voulant pas expoſer la vie de leurs Sujets aux vapeurs & aux exhalaiſons empeſtées des mines. Il eſt ſeulement permis d'amaſſer l'or ſur le ſable des riviéres, & des torrens. Ils n'en ſont point de la monnoye comme nous; mais de petites piéces, ou des lingots, dont la valeur dépend du poids, & chacun porte un trébuchet pour les peſer. Ils n'ont que des liards de cuivre marquez des armes du païs, qu'ils percent & enfilent d'un cordon. On tire auſſi dans la Chine quantité de minéraux, comme du vif-argent, du vermillon, de la pierre d'azur, du vitriol, &c. On y fait du cuivre blanc, & qui n'eſt guéres plus cher que le jaune. Ils ſavent fort bien fondre des cloches, des canons, des mortiers & autres piéces d'artillerie qui ſont auſſi induſtrieuſement travaillées qu'en Europe; mais ils ſont fort mal adroits à s'en ſervir.

AFFLUENCE de PEUPLE dans la CHINE.

Il eſt incroyable, combien tout ce païs eſt peuplé. A voir le peuple ſur les grands chemins, vous croiriez voir une armée en marche, ou l'affluence de nos foires en Europe. De là vient, que quelques Portugais, lorſqu'ils y entrérent la premiére fois, avoient coutume de demander, ſi les femmes faiſoient neuf ou dix enfans à la fois. On voit par tout un ſi grand nombre de navires, que quand ils ont jetté l'ancre en un même lieu, il ſemble que ce ſoit une ville. Ils n'élévent pas ſeulement leurs familles dans ces vaiſſeaux, mais ils y nourriſſent auſſi quantité d'animaux, comme des cochons, des poulets & des cannes: de ſorte que l'eau paroît auſſi peuplée que la terre, particuliérement dans les provinces méridionales. Que ſi nous nous en rapportons aux Hiſtoriens de la Chine les plus authentiques, qui gardent avec beaucoup de ſoin le dénombrement des hommes de chaque province, on y trouve cinquante-

huit

huit millions neuf cent quatorze mille deux cent quatre-vint-quatre hommes sans comprendre la famille royale, les Magistrats, les Eunuques, les Soldats, les Sacrificateurs, les femmes & les enfans. Il ne faut donc pas s'étonner si un Auteur assure, qu'il y a bien deux cens millions d'hommes. Or cette supputation est fort aisée à faire selon les loix de la Chine; car chaque pére de famille est obligé sous de griéves peines, de mettre à la grande porte de sa maison un écriteau, qui contienne le nombre & la qualité de ceux qui demeurent chez lui; & il y a un Dixenier, qu'ils nomment *Tifang*, lequel a soin de tenir le rôle de dix familles.

E'DIFICES les plus CONSIDE'RABLES de la Chine.

Chaque ville, & presque toutes les Citez, ont en quelque endroit, hors des murailles, une ou deux tours magnifiques à neuf étages, & revêtues de porcelaine, comme celle de la ville de Nanquin. Il y a d'ordinaire proche de chaque tour, un superbe temple, rempli d'Idoles, & un autre, dédié au Génie conservateur de la ville. On voit presque dans toutes les villes & citez, des arcs triomphaux, dressez à l'honneur des vaillans hommes, des Docteurs célebres, & de ceux qui ont rendu quelque service considérable à leur patrie. Il n'y a guéres de ville ni de cité qui n'ait un College de Confucius, célebre Philosophe des Chinois, où plusieurs Professeurs enseignent la Morale de ce Docteur, à un grand nombre d'Etudians. On remarque, qu'il ne se trouve aucune Idole dans ces Colleges.

INCLINATIONS & COUTUMES PARTICULIE'RES aux Chinois.

Les Chinois ont le visage large, les yeux très-petits, le nez camus, la démarche droite & fiére. Ils sont propres, civils; mais extrémement avares & jaloux. Cette jalousie les oblige de resserrer leurs femmes: aussi n'ont-ils rien trouvé de plus insupportable, depuis que les Tartares sont leurs maîtres, que de voir qu'ils donnent toute sorte de liberté à leurs femmes. Depuis ce tems, les Chinoises ont le plaisir de la campagne, qu'elles n'avoient jamais eu, avant cette conquête. Ces peuples aimoient aussi leurs cheveux avec tant de passion, que plusieurs d'entre eux ont mieux aimé mourir, que de se faire raser conformément à l'ordonnance du Roi Tartare. Leur avarice est cause qu'ils ne font point de difficulté de vendre leurs enfans, & même de les noyer, quand ils en ont trop: car comme ils croyent la métempsycose, ils se persuadent qu'il leur est avantageux, de faire passer leurs ames en d'autres corps, & de les faire devenir enfans d'un homme plus riche; & ce desir d'avoir du bien, fait encore qu'ils ne souffrent point de gens oisifs. Leur naturel trop soupçonneux leur inspire une grande aversion pour les Etrangers. Ils mangent peu proprement, & comme on leur sert la viande toute découpée, ils la portent à leur bouche avec de petits bâtons qui leur servent de fourchettes. La viande de porc a été de tout tems chez eux un mets délicieux. Ils font leur boisson avec les feuilles de certains arbrisseaux. Comme ils n'aiment point à monter les degrez d'un escalier, ils occupent le bas de la maison qu'ils partagent en salles & en chambres. Ils ne veulent point de fenêtres sur la rue, & disent qu'il n'est pas honnête de s'en servir. L'appartement le plus retiré est pour les femmes, qui y sont étroitement gardées sans voir les hommes, & sans avoir aucune familiarité avec eux. Ils n'y a que la province de Junnan, où les femmes aillent dans les rues, comme en France. Le dedans de leurs maisons est magnifique, tout y brille, parce que toutes les murailles sont vernies de cette précieuse colle de Cié, qui a un éclat merveilleux. Les femmes n'y passent point pour belles, si elles n'ont de petits piez, c'est pourquoi tout aussi-tôt qu'elles sont nées, on leur serre les piez avec des bandes pour les empêcher de devenir grands, de sorte qu'il y a des femmes qui ne les ont pas plus gros que des chévres. Toute la noblesse vient des Sciences, sans avoir égard à la naissance, hormis dans les familles Royales: & plus un homme est docte, plus il est avancé aux honneurs & aux dignitez. Les Chinois sont fort attachez aux civilitez & aux complimens. Ils affectent un air modeste & une contenance sérieuse. Ils marchent toûjours avec un éventail à la main, sont bien vétus, & ne se découvrent point la tête, quand ils saluent, mais font une inclination du corps, & joignent leurs mains devant. Ils ont divers jeux semblables à ceux que nous avons, & sur tout des cartes & des échets qui sont peu différens des nôtres. Les hommes sont obligez d'assigner la dot des filles qu'ils veulent épouser, & la nouvelle mariée la remet à son pére, pour le dédommager de la peine qu'il a eue de l'élever. Mendoça ajoûte, qu'en certaines provinces de la Chine, les Magistrats donnent de belles filles aux riches qui les achettent, & que l'argent qu'elles tirent, sert à marier les laides aux pauvres. On ne regarde point la condition pour cela. Ils couvrent les morts des plus beaux habits qu'ils ayent, & les placent sur un siége, où tous les parens les vont saluer en pleurant. On met ensuite le corps dans un cercueil de bois de senteur, on le dépose durant quelques jours dans une chambre, on dresse devant la porte une espéce d'autel, couvert de pains, de divers fruits, & de plusieurs chandeliers, avec des cierges allumez, & les Prêtres du païs y viennent tous les soirs chanter, & faire d'autres cérémonies payennes. Les Chinois ont grand soin de la Police publique; car on dit qu'il n'y a point de païs dans le monde, où les chemins soient mieux pavez & entretenus. On y voit des chariots qui vont à la voile; ce que les Hollandois ont voulu imiter, mais sans succès.

Tous les Voyageurs modernes ont parlé avantageusement de l'esprit & de la science des Chinois, & leurs éloges ont fait tant d'impression sur quelques Savans, qu'il s'en est trouvé qui ont osé dire, que si l'on ramassoit ensemble tout ce que toutes les nations qui sont ou qui ont été, ont inventé de plus beau, toutes ces choses ensemble ne seroient ni meilleures ni en plus grand nombre que celles qui ont été inventées par les Chinois; mais un examen serieux de leur progrès dans chaque Art & dans chaque Science, paroît capable de convaincre du contraire. On fait un article à part de la Religion de la Chine, qui fera voir ce qu'on peut penser de leur Métaphysique. Pour ce qui regarde leur Physique, le P. Martini avoue qu'ils ont diverses opinions, bizarres & fausses sur l'origine du monde que les uns croyent éternel, & les autres créé par hazard. Ils admettent deux principes, qu'ils appellent *Yn* & *Yang*: l'un, disent-ils, est caché & imparfait, l'autre manifeste & parfait: le premier homme, selon la plupart d'entre eux, & toutes choses, selon quelques autres, ont été formez d'un œuf: tout le reste est aussi extravagant. Ils n'ont aucun systême de doctrine sur l'immortalité de l'ame; & l'opinion de la métempsycose est très commune parmi eux. On a beaucoup vanté leur habileté dans la Médecine; & tout ce qu'il y a de vrai, est qu'ils jugent assez bien des maladies en tâtant le pouls en divers endroits, mais ils entendent peu l'usage des remédes. Pour l'astronomie, il seroit difficile de juger des progrès qu'y ont fait les Chinois, par les tables imprimées, parce qu'on sait qu'elles ont été réformées par les Missionnaires sur celles de Tycho-Brahé; si les reformateurs n'y avoient laissé par mégarde deux parachronismes de plus de cinq cens ans. On apprend aussi, que comme leur ignorance dans la Philosophie leur fit admirer des abbregez de l'Ecole, de même leur ignorance dans l'Astronomie les contraignit de laisser aux Missionnaires, qui n'étoient pas Mathématiciens de profession, le soin de réformer leur calendrier. Si on examine ensuite les Arts qui dépendent des Mathématiques, on trouvera qu'ils sont bien éloignez de mériter les éloges qu'on leur donne, puisqu'ils ont ignoré l'Optique, les proportions, tout ce qui est nécessaire pour la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, & généralement tout ce qui sert à perfectionner les beaux Arts: à quoi on peut ajoûter, que depuis cent cinquante ans, ils n'ont pu apprendre à faire un cadran, ni à bien dessigner une figure. Ceci peut paroître d'autant plus étonnant, qu'il y a déja plusieurs siécles, que l'on vante l'habileté des Chinois dans les Arts Méchaniques. On prétend qu'ils inventérent l'Imprimerie, l'Artillerie, la poudre à canon, la construction des Sphéres, des Globes célestes, & de plusieurs instrumens de Mathématique, longtems avant que les Européens les connussent; mais on n'en a point d'autres preuves que leurs Histoires, qui sont très suspectes. D'ailleurs il falloit que tout cela fût bien imparfait, puisque les Missionnaires furent obligez de faire faire de nouveaux instrumens de Mathématique; & que ce fut des Missionnaires qui conduisirent les fontes de canons, qu'on fit de leur tems. Toute leur habileté dans les Arts Méchaniques se termine donc au vernis & à la porcelaine. Pour l'invention de la boussole, il y a lieu de croire, qu'on a eu tort de la leur attribuer, puisqu'ils n'en ont point fait d'usage, & qu'ils ne navigeoient pas par hauteurs. Il ne reste que deux points à examiner, leur Morale, & leurs lettres. Leur Morale se trouve dans des livres, qu'il faut paraphraser à tout moment pour y trouver un sens raisonnable, & où l'on ne trouve aucuns principes. Ce qu'on y appelle, *piété envers Dieu*, se borne à des sacrifices, & des cérémonies superstitieuses: la *piété envers les parens*, consiste en des honneurs funébres qu'ils rendent à leur mémoire & qui ne peuvent être exempts d'idolâtrie. Leurs autres vertus se réduisent aussi à des cérémonies, & des usages également incommodes & ridicules. Pour leurs lettres, voici ce que le P. Frigaut en a dit, *l. 1. ch. 5.* Chaque mot de la langue Chinoise à son caractére hiéroglyphique, & il y a autant de lettres que de mots, c'est à dire, qu'il y en a soixante-dix ou quatre-vints mille. Celui qui en sait dix mille, en sait autant qu'il est nécessaire pour écrire, puisqu'il n'y a peut être personne dans tout l'Empire qui connoisse tous ces caractéres. Leur son est ordinairement le même, quoique la figure en soit différente, & que la signification ne soit pas la même: ce qui fait qu'il n'y a pas de langue plus remplie d'équivoques, qu'on ne peut écrire ce qu'on entend prononcer à un autre, & que l'homme du monde qui parle le plus exactement & le plus poliment, est souvent obligé, non seulement de répéter ce qu'il a dit, mais de l'écrire. Les Chinois n'ont point de lettres disposées en alphabet, mais ils se servent d'autant de figures qu'ils ont de mots. Le P. Kircher remarque que leur Langue ne contient que seize cens mots: & le P. Grueber dit qu'elle n'en a que quatre cens. Mais un seul mot signifie souvent quinze ou vint choses toutes différentes, selon la maniére dont on le prononce. Par exemple *Yâ*, signifie *Dieu*: *Yâ*, *une muraille*: *Yâ*, *stupidité*: *Yâ*, *une oye*. Ainsi toute la force de cette Langue consiste dans la diversité des accens, des tons, des aspirations, & des inflexions de la voix, qui sont en très-grand nombre. Outre cette difficulté, les Chinois ont encore cela de particulier que s'ils veulent écrire en leur Langue *Bon jour*, *Monsieur*, ils ne se serviront pas du caractére qui signifie *bon*, de celui qui signifie *jour*, & de celui qui signifie *Monsieur*; mais d'une figure toute différente, qui expliquera seule les trois mots; *Bon jour*, *Monsieur*. Et s'ils veulent écrire, *Oüi*, *Monsieur*, ils laisséront la figure qui signifie *Oüi*, & celle qui signifie *Monsieur*, pour en prendre une autre qui comprend dans sa signification ces deux mots, *Oüi*, *Monsieur*. Ces caractéres étant presque infinis, il est évident que pour en faire un juste discernement, la vie d'un homme ne peut pas suffire. Cependant nul parmi les Chinois n'est estimé savant, s'il ne connoit pour le moins quatre-vints mille figures ou caractéres. Ils sont extrémement ingénieux à faire des feux d'artifice, où ils répré-sentent des caractéres & des figures, d'une maniére qui surprend. Le P. Grueber Jésuite assure qu'il a vu descendre du plancher d'une salle une grosse vigne, entourée d'un autre feu qui prit la figure des feuilles de la vigne & de ses raisins; & tout cela si bien coloré, que le pinceau ne pouvoit rien peindre de plus vif ni de plus naturel. Cette apparence dura l'espace d'un *Miserere*, & la matiére s'étant consumée, elle disparut, laissant les traces de fumée dans tous les endroits où la vigne avoit paru avec ses feuilles & ses raisins. Les Perses tâchent d'imiter cet artifice, mais ils n'y réüssissent pas si heureusement. La dépense de ces sortes de feux n'est pas considé-

rable,

rable, car pour deux piſtoles on aura un feu de trois ou quatre répréſentations. Un Danois étant de retour de la Chine, en rapporta le ſecret, & fit au Roi de Danemarc un feu d'artifice, qui s'étant élevé en l'air comme une fuſée, s'éclata après en divers traits de flamme, leſquels formoient le nom du Roi. Les Chinois ſe ſervent ordinairement de palanquins ou litiéres portées par des mulets, ou par des hommes ; & les Tartares ont de certains caroſſes à deux roues. La plupart des Chinois ont peu de cœur, & n'aiment pas les fatigues de la guerre, comme les Tartares : c'eſt pourquoi ils ont plus de Mandarins de robe, que de Mandarins d'épée. Ce nom de Mandarin eſt Portugais, & à la Chine on les appelle *Quoan*, qui eſt un mot, lequel ſignifie *commander*, *gouverner*.

LA RELIGION.

Les Chinois ne reconnoiſſent point d'autre Dieu que le Ciel, qu'ils appellent *Tien*, ou la Vertu du Ciel qu'ils nomment *Xan-Ti*. Il y a pourtant parmi eux trois ſortes de Sectes, les Lettrez, les Idolâtres, & les Sorciers. La premiére eſt celle du Roi & des Nobles, qui offrent des ſacrifices aux aſtres; la ſeconde adore les idoles, & leur bâtit des temples, & les uns & les autres rendent un culte ſuperſtitieux à Confucius, aux Philoſophes, aux Rois & à leurs ancêtres; la troiſiéme adore les Démons & pratiquent la Magie. Ces peuples examinent la figure des montagnes avec une ſuperſtition étrange; parce qu'ils croyent que le Dragon, (qu'ils s'imaginent être le Prince de la félicité) y fait ordinairement ſon ſéjour. Lorſqu'ils veulent faire bâtir des ſépulchres, ils recherchent toutes les veines, & les ſinuoſitez de la montagne, pour trouver un heureux endroit, ſavoir la tête, la queue ou le cœur du dragon; & de là ils tirent des augures du bonheur qui arrivera à la poſtérité du défunt. La plupart des montagnes de la Chine ont de gros bourgs, & l'induſtrie de ceux qui les habitent n'y laiſſe rien en friche. On y trouve quantité de temples & de couvents, pleins de ſacrificateurs qui y vivent dans la retraite, au milieu des forêts & des bocages. Les Chines, ou idoles des Chinois, ſont faites en forme de pyramides ouvragées, & on dit qu'il y a une certaine eſpéce de fourmis blanches, qui y demeurent cachées dans les loges, faites en forme d'oratoires. Les Naturels du païs craignent fort ces Chines. Quand ils achétent un Eſclave, ils l'aménent devant une de ces pyramides, & après y avoir fait une offrande de ris, & d'autres choſes, ſuivant leur ſuperſtition, ils prient l'idole, que ſi l'Eſclave s'enfuit il ſoit dévoré par les ſerpens, & par les tigres : ce que les Eſclaves appréhendent tellement, qu'ils n'oſent jamais quitter leur Maître, quoiqu'ils en ſoient maltraitez. Il y a hors des murs de la ville de Focheu, dans la province de Fokien, une de ces pyramides, qui a neuf étages, c'eſt pourquoi on l'appelle *la tour Novizone*. Sa figure eſt octogone, ou à huit côtez, ſa hauteur perpendiculaire, depuis la baſe juſques à la cime, eſt de neuf cens coudées, & ſa largeur eſt proportionnée à ſon élevation. Toutes ſes murailles ſont revêtues d'une porcelaine très-fine, & de quantité d'ornemens admirablement bien travaillez. On voit à chaque étage un appui de marbre, orné de pluſieurs bas reliefs, avec une baluſtrade, principalement au haut de l'édifice. Il y a un grand nombre de diverſes petites clochettes ſuſpendues en l'air, qui étant agitées par le vent, forment une harmonie aſſez agréable. Sur la pointe de la pyramide eſt placée une idole de cuivre doré.

Quelques Auteurs croyent, que ſaint Thomas l'Apôtre porta la Foi Chrétienne dans la Chine, & que certains peuples de cet Empire ont encore quelque reſte de la créance des Chrétiens, comme une idole à trois têtes qui ſe regardent, des peintures de douze perſonnes vénérables, & des tableaux d'une fille, qui porte un enfant entre ſes bras, aſſurant qu'elle fut vierge après l'enfantement. Toutes ces choſes s'appliquent par les ſpéculatifs, au myſtére de la Trinité, aux douze Apôtres, & à la ſainte Vierge.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que le Chriſtianiſme commença à être prêché à la Chine par des Prêtres qui y étoient allez de Syrie, l'an 636 de Jeſus Chriſt, ainſi qu'on l'apprend d'une inſcription de l'an 782 ou 1092 des Grecs, qu'on trouva l'an 1625, dans le Royaume de Xenſi. C'eſt une longue table de marbre, gravée en caractéres Chinois & Syriaques, qui avoit dix piez de long, ſur cinq de large, & une épaiſſeur de quatre pouces. Elle fut trouvée, en creuſant les fondemens d'une maiſon, dans un village, proche de la ville de Siganfu, qui eſt la capitale du Royaume de Xenſi. Un ſpectacle ſi curieux, attira un nombre infini de toute ſorte de perſonnes pour voir cette maniére d'Epitaphe. Le Gouverneur même y accourut, & fit porter ce monument de l'Antiquité dans le temple des Bonzes, pour le faire examiner par les Savans, & pour en découvrir l'explication. Il ordonna en même tems qu'on taillât une pierre de la même grandeur, & que l'on y gravât fidélement toutes les lettres, & toutes les figures de ce monument. Il y a deux inſcriptions qui marquent l'année qne cette pierre fut gravée, l'une Chinoiſe, & l'autre Syriaque, & qui ſemblent ne ſe pas accorder : car l'inſcription Chinoiſe porte que ce fut ſous le régne du *Grand Tam*, la ſeconde année de *Kiençum*, c'eſt à dire, l'an de Jesus Christ 782, & l'inſcription Syriaque marque l'an 1092, ſelon les Grecs. Pour concilier ces deux dates, les Savans obſervent qu'il y avoit en ce tems-là deux ſortes de ſupputations d'années. La premiére étoit eccléſiaſtique, & ſervoit aux Chrétiens de la Chine, dont l'Epoque commençoit à la naiſſance de Jesus Christ. La ſeconde étoit politique, & étoit commune aux Arabes, aux Chaldéens, aux Syriens, & aux Egyptiens, & preſque à tout l'Orient, où l'on comptoit les années depuis l'Ere, appellée *des Séleucides*, qui commençoit douze ans après la mort d'Alexandre *le Grand*, l'an 310 devant Jesus Christ. Cette réflexion fait connoître que l'an 1092 des Grecs étoit l'an 782, depuis la naiſſance du Sauveur, car ajoûtant 310 à 782, cela fait 1092. Le premier qui travailla à interpréter cette inſcription, fut Léon Mandarin, lequel étoit nouvellement converti. Il mit un livre au jour pour l'expliquer. Enſuite, le Pére Alvarès Samédo, Jéſuite Portugais, qui fut un des premiers Péres, à qui l'on permit de bâtir une maiſon & une égliſe à Siganfu, l'an 1628, s'appliqua avec un ſoin particulier, à chercher l'intelligence des mots & des figures, qui paroiſſent ſur ce monument, mais le Pére Kircher crut que leur travail ne ſuffiſoit pas, & il en donna une nouvelle explication, premiérement dans un Ouvrage ſur la Langue Cophte, & enſuite dans le livre intitulé, *China illuſtrata*. Il a corrigé dans celui-ci quelques fautes qui lui étoient échapées dans le premier, mais il en a encore laiſſé, & Muller dans ſon Commentaire ſur cette pierre, ne les a pas corrigées. On apprend de ce monument que c'étoit le Catholique, c'eſt à dire, le Patriarche des Neſtoriens, qui avoit envoyé une Miſſion à la Chine, & quand on ne l'y auroit pas dit en termes formels, on trouveroit dans la lecture de ce qui y eſt dit de l'incarnation du Verbe, que l'inſcription a été faite par un Neſtorien, puiſqu'il ne reconnoît l'union du Verbe & de l'homme, que dans l'inhabitation, par une plénitude de graces ſupérieure à celle de tous les Saints. On peut s'en convaincre encore par la notice des Métropoles de l'Egliſe Neſtorienne, puiſqu'on y a marqué celle de la Chine, comme la douziéme immédiatement avant celles des Indes, parce qu'on y avoit prêché la Religion Chrétienne auparavant. Il eſt vrai que dans les derniers ſiécles, il n'y avoit plus, ou au moins il y avoit peu de Chrétiens à la Chine, puiſqu'au témoignage de Dom Alexis de Ménésès, il y avoit dans les Indes, lorſqu'il y alla, un Prélat Neſtorien qui s'appelloit Métropolitain des Indes & de la Chine. On a encore d'autres preuves que le Chriſtianiſme étoit connu à la Chine longtems avant les derniers ſiécles. Un Auteur Mahométan qui écrivoit l'an 877 de J. C. aſsûre que la capitale de la Chine ayant été priſe par un rebelle, il y périt un grand nombre de Chrétiens : & il dit encore qu'il avoit vu un Arabe qui avoit été à la Chine, à qui l'Empereur avoit montré J. C. monté ſur un âne, & ſuivi des douze Apôtres, comme le jour qu'il entra en triomphe à Jéruſalem. On ne s'arrêtera pas ici à décrire ce qui eſt marqué des myſtéres de nôtre ſainte Religion ſur cette pierre, parce qu'il n'y a rien de particulier, ſinon qu'on y admet vint-quatre livres du Nouveau Teſtament; c'eſt à dire, tous ceux que l'Egliſe Catholique a déclaré Canoniques; mais on ne peut ſe diſpenſer de marquer l'Hiſtoire du Chriſtianiſme dans ce païs, ſelon qu'elle ſe trouve dans l'inſcription. Voici ce qu'elle contient. L'an 636 de J. C. ſous le Patriarchat du Catholique Hananiechuah, un Prêtre qui prit le nom Chinois d'*Olopuen*, alla prêcher le Chriſtianiſme à la Chine; & l'Empereur *Tai-çum-ven*, ayant ordonné l'an 639, que la nouvelle Religion fût publiée dans ſes Etats, on bâtit une égliſe dans la ville Royale d'*Ininſan*, quelques années après, c'eſt à dire l'an 651. L'Empereur *Cao-çum* étant auſſi favorable aux Chrétiens que ſon Prédéceſſeur, le Chriſtianiſme ſe répandit dans toutes les provinces, ſans qu'on inquietât les Miſſionnaires, juſqu'à l'an 699. Les troubles que les Bonzes excitérent alors, furent bien-tôt appaiſez par l'autorité de l'Empereur *Yven-çum-ci-tao*. En 747, il vint de Syrie un nouveau Prêtre, nommé *Kieho*. En 657, l'Empereur *So-çum-ven-nu* fit bâtir pluſieurs égliſes; & ſes ſucceſſeurs continuérent de favoriſer la nouvelle Religion.

Voilà en ſubſtance l'Hiſtoire de l'établiſſement du Chriſtianiſme à la Chine. On n'en avoit pas fait mention dans les Hiſtoires de la Chine. Le P. Couplet Jéſuite, avoit tiré de l'inſcription même, ce qu'il en a dit dans ſon Abbrégé Chronologique. Ne ſeroit-ce pas que les Hiſtoires Chinoiſes auroient été fabriquées dans un tems où on ne ſavoit plus qu'il y avoit eu des Chrétiens à la Chine? Depuis, ſaint François Xavier forma le deſſein d'y aller prêcher, mais il mourut en y abordant. Les Miſſionnaires Apoſtoliques qui l'ont ſuivi ont été plus heureux. Ils ont été reçus dans le Royaume, ils y ont fait divers établiſſemens, & l'on aſſure que lon y trouve un très-grand nombre de Chrétiens. *Voyez* CONFUCIUS.

Il y a auſſi des Juifs, ou plutôt des Iſraëlites dans la Chine; car ceux qu'on y trouve ſe prétendent deſcendus des dix Tribus ; mais leur nombre ne paroît pas avoir jamais été fort grand, & il diminue de jour en jour, parce que pluſieurs pour parvenir aux charges embraſſent la Religion du païs. On ne doit pas omettre que ſuivant le témoignage des premiers Miſſionnaires, les autres Juifs excluent de leur communion ceux qui s'appliquent aux études Chinoiſes, qui ſont néceſſaires pour obtenir des degrez, parce qu'ils ne croyent pas que les cérémonies pratiquées parmi les Lettrez, ſoient exemptes d'idolâtrie. Les Mahométans dont le nombre eſt beaucoup plus grand, en jugent de même, & ne prennent point de degrez ſans renoncer au Mahométiſme. C'eſt une très-ancienne tradition parmi les Orientaux, qu'il y a un très grand nombre de Juifs à la Chine, & qu'ils y ſont paſſez du tems de Joſué; Dieu leur ayant ouvert un chemin pour y arriver. Mais il y a bien plus d'apparence que ceux qui ſe trouvent dans ce païs-là, y ſont allez depuis les captivitez d'Iſraël ſous *Salmanazar* & les autres Rois d'Aſſyrie; le trajet n'en étant pas difficile du païs des Perſes & des Médes. Le Pére *Adam Schaal*, fameux Miſſionnaire, écrivoit de *Pékin* que dans le Royaume de *Kaſchemir* il avoit vu des Juifs, qui avoient conſervé le Judaïſme & l'Ancien Teſtament & qui ne ſavoient rien de la mort de J. C.; qui avoient même voulu faire ce Jéſuite *Chakam* pourvu qu'il voulût s'abſtenir de manger du porc. L'on a une aſſez longue lettre des Juifs de *Cochin*, écrite à la Synagogue d'Amſterdam, dans laquelle ils diſent qu'ils ſe ſont retirez aux Indes dans le tems de la conquête de la Terre Sainte par les Romains; qu'ils ont eu dans la Chine ſoixante & douze Rois, qui ont ſuccédé les uns aux autres, dans l'eſpace de mille ans; que la diviſion s'étant miſe entre deux fréres qui ſe diſputoient le Royaume, les Princes voiſins les ſubjuguérent, & que depuis ce tems ils ſont demeurez aſſujettis aux Rois de la Chine; que la conſtante fidélité qu'ils ont conſervée envers ces Princes, leur a mérité de leur part pluſieurs marques d'eſtime & de confiance; qu'en l'an 1640, Samuel, un de leurs fréres, mourut Gouverneur de Cochin, & laiſſa ſa charge à un Juif de même nom que lui. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

Ceux-ci ſont auſſi établis depuis pluſieurs ſiécles à la Chine; car l'Auteur Arabe qu'on a déja cité, aſſure que l'an 887, il périt grand

grand nombre de Juifs & de Mahométans dans la ville capitale. La considération que les Empereurs de la Chine avoient pour les Califes, les avoit engagez à permettre qu'à Cumbdan, c'est à dire, à Nanking ils eussent un Cadi, non seulement pour administrer la justice aux Marchands Arabes, comme font les Consuls dans les échelles du Levant, mais pour faire en leur nom les fonctions spirituelles de la priére & de la prédication ordinaire des mosquées. Le P. Navarette écrit que de son tems il y avoit environ cinq cens mille Mahométans à la Chine.

LE GOUVERNEMENT.

Ce grand Etat est gouverné par un Roi, qu'ils nomment *Seigneur de l'Univers, & Fils du Ciel.* Il reçoit plus d'honneur de ses Sujets qu'aucun Prince du monde. Il y a six principales Cours à Pékin: la premiére, est celle des Magistrats, parce qu'ils ont droit de nommer les Lettrez, & les Juges, qui sont employez dans les provinces, & qui montent toûjours de charge en charge: la seconde, est comme une Chambre des Finances, pour exiger les droits du Roi: la troisiéme, est la Chambre des Cerémonies, qui a soin des sacrifices publics, des temples, des Prêtres, des honneurs qu'on doit au Roi, des mariages, des réjouïssances publiques, des ambassades, & des titres, qu'on peut donner aux Savans: la quatriéme est la Cour militaire, qui dispose de tous les emplois de la Milice: la cinquiéme, a soin des bâtimens publics, comme des ponts, des murailles des villes, des vaisseaux, des palais, &c. & de la subsistance des Princes du sang de leurs Rois: la derniére, est établie pour les criminels. Toutes les affaires du Royaume dépendent de ces Cours. Elles ont dans toutes les provinces, des Officiers & des Magistrats subalternes, qui les avertissent de ce qui se passe dans le ressort de leur domination. Les Tartares ont troublé le bon ordre qui régnoit dans la Chine, & sur tout, depuis le milieu du XVII siécle, qu'ils l'ont occupé tout entier, comme nous l'avons appris par les rélations, qui nous sont venues de ce païs. Nous en avons une particuliere, qui a pour titre, *de la Conquête de la Chine par les Tartares.* Cette revolution commença vers l'an 1645, ainsi que nous le dirons cy-après, en parlant du dernier Empereur de la 21 famille. Les Tartares avoient aussi conquis la Chine dans le XIII siécle, & le Pére Trigault assure, qu'ils y furent depuis l'an 1206, jusqu'en 1368, qu'on les en chassa.

L'Auteur Arabe qu'on a cité, assûre que de son tems les revenus de l'Empereur de la Chine consistoient en ce qui se tiroit des impositions par tête, qui n'étoient payées que par les hommes, depuis dix-huit ans jusqu'à quatre-vint, & celà à proportion de leurs biens, que le sel & le thé appartenoient aussi au Roi, & que les terres étoient exemptes de tous les impôts; mais lorsque le P. Martini alla à la Chine, il trouva que toutes les provinces payoient des tributs fort considérables en soye, en coton, & en provisions pour la table & pour les écuries de l'Empereur, & que le sel étoit encore en parti, mais non pas le thé. Présentement selon le P. Navarette les denrées ne payent aucuns droits, & les principaux sont ceux des tailles réelles, des impositions par tête, du sel, de la soye, & de plus une taxe par maison.

Dans les siécles précédens l'Empereur s'étoit encore réservé le droit de prélever sur toutes les marchandises étrangéres qu'on apportoit dans ses Etats, celles qui pouvoient lui convenir, & de les payer en d'autres marchandises, avant que l'Etranger pût les retirer des magasins publics, où elles étoient en dépôt. L'Auteur Arabe & Joseph Barbaro font mention de cette coutume. On fait encore à peu près la même chose.

Toute la monnoye qui a cours à la Chine est de cuivre, à peu près de la grandeur de nos liards, percée dans le milieu afin de pouvoir être enfilée. On a défendu de tout tems de battre de la monnoye d'or & d'argent; & si l'on se sert de ces métaux pour acheter, il passe pour marchandise.

La justice est administrée sévérement dans ce Royaume, cependant au lieu qu'autrefois les Voleurs étoient toûjours punis de mort, on se contente présentement de les marquer avec un fer chaud, & avec de l'encre; & ce n'est qu'après plusieurs récidives qu'on les condamne aux galéres. On coupoit autrefois les Criminels tout vivans par morceaux, mais au lieu de ce cruel supplice on a inventé celui de la bastonnade, qui consiste à frapper le Criminel sur les fesses avec de grosses cannes de telle sorte, que souvent il en meurt, & l'on dit qu'il est ordonné pour des sujets fort legers, & presque sans aucune forme de justice.

GOUVERNEMENT des VILLES.

On voit dans cet Etat 175 grandes villes, & 1312 citez, sans y comprendre un grand nombre de villes de guerre, de forts, de bourgs, & de gros villages très-peuplez. La différence qu'il y a entre les villes & les citez, n'est pas fort considérable, si on regarde seulement la grandeur; car il y a des citez qui sont aussi grandes ou plus, que des villes. Ce qui les distingue, c'est le pouvoir, & la jurisdiction des Gouverneurs. Ceux des villes sont ordinairement soumis aux Viceroís des provinces, & ont sous eux les citez; mais il y a des citez capitales de certains territoires, qui ont encore d'autres citez dans leur ressort. Les Forts ne sont différens des villes & des citez, que parce qu'ils ont une garnison, qui y demeure avec les Bourgeois. Chaque grande ville a plusieurs citez, qui en relévent, & avec lesquelles elle forme comme une petite province. Entre ces citez, les plus considérables sont appellées, *Cheu*, & les autres *Hien.* Les villes ont le surnom de *Fu.* Il y a des bourgs aussi grands que des citez, mais parce qu'ils ne sont point fermez de murailles, & qu'ils n'ont point leurs Magistrats particuliers, ils n'ont pas le titre de citez.

De L'EMPEREUR, ou du ROI de la CHINE, avant l'invasion des Tartares.

Le Roi disposoit absolument de la vie & des biens de tous ses Sujets: l'aîné de ses fils succédoit à l'Empire, & les autres avoient le titre de Rois, sans en avoir l'autorité. L'Empereur leur assignoit à chacun une ville, avec une magnifique Palais, des Officiers, & un appanage, pour entretenir une maison Royale; mais ils n'avoient aucun pouvoir sur le peuple. Les Officiers de la Couronne leur envoyoient leur revenu tous les trois mois, afin que recevant ainsi des sommes médiocres, il ne pussent pas se voir en état de rien entreprendre. Quoique l'Empereur ne sortît presque jamais de sa Cour, il ne laissoit pas de savoir parfaitement l'état de son Royaume, & comment les Viceroís, & les Gouverneurs se comportoient. Il envoyoit tous les ans en chaque province un Visiteur, qui avoit plus de pouvoir que les Gouverneurs, & faisoit la fonction d'un Intendant de Justice. Lorsque les enquêtes & les informations de ce Visiteur étoient rapportées à la Cour, le Roi mettoit ordre à toutes choses, suivant le conseil des Philosophes de la Chine, qui sont employez depuis deux mille ans au gouvernement de l'Etat. Les Chinois appelloient leur Empereur *Tiença*, c'est à dire, *fils du ciel* ou *bien-aimé du ciel.* Ils le nommoient aussi communément *Hoangti*, c'est à dire, *Empereur-jaune*, ou *Empereur de la terre*, qu'ils disent être de cette couleur; & ainsi ils le distinguoient du souverain *Xangti*, ou de l'*Empereur du Ciel.* Le premier, qui porta le nom de *Hoangti*, régna, suivant le calcul des Chinois, l'an 2697 avant la naissance de JESUS-CHRIST. Depuis on a donné ce nom aux Rois de la Chine, comme on a appellé *Césars*, les Empereurs Romains, qui ont succédé à Jules César.

Du ROI TARTARE de la CHINE, &c.

La milice du Roi Tartare de la Chine, est composée de Tartares, excepté la Garde du Corps du Roi, qui est d'environ quarante mille hommes, tant Mousquetaires, qu'Archers, lesquels sont tous Japonois, ou de la Corée. Les Chinois ont la liberté d'exercer leur Religion, suivant leurs cérémonies. Les loix anciennes du païs sont encore observées par tout le Royaume, & la justice est administrée par des Magistrats Chinois, avec ce seul changement, que dans tous les Tribunaux, il y a un Tartare, qui y préside. Quant au gouvernement politique, le Roi a établi neuf Jurisdictions à Pékin, ville capitale du Royaume, dont la premiére composée, moitié de Tartares, & moitié de Chinois, est une espéce de Parlement, qui juge de toutes les causes d'appel: la seconde, connoit des affaires de Religion, & des procès entre les Gens de Lettres: les autres sont pour la milice, pour les procès criminels, & pour d'autres affaires, à peu près comme parmi nous. Dans toutes les villes de la Chine, il y a aussi neuf Tribunaux, qui sont subalternes aux neuf Jurisdictions de Pékin. Il n'est pas permis d'appeller d'un jugement rendu par le premier Parlement de Pékin, & ceux qui veulent avoir recours au Roi, doivent souffrir auparavant une centaine de coups de bâton fort rudes. Si le Roi voit que l'Appellant supporte les premiers coups de canne avec quelques témoignages particuliers du ressentiment qu'il a de l'injustice qu'on lui a faite, il lui fait grace des autres: s'il se trouve que le jugement soit mal rendu, il en coute la vie aux Juges, ou du moins ils sont déposez de leurs charges. Le Roi de la Chine a quinze femmes, que l'on appelle toutes Reines; mais elles ne tiennent pas toutes le même rang. Il y en a trois principales: la premiére ou souveraine, s'appelle *Cin-si*, c'est à dire, *Reine parfaite:* des deux autres, l'une se nomme, *Tum-si*, qui signifie *Reine orientale*, & l'autre *Si-si*, c'est à dire, *Reine occidentale.* Ces deux Reines, que les Chinois appellent *latérales*, ont accès auprès de la Souveraine; mais elles ne lui parlent qu'à genoux. Les autres douze ne lui parlent jamais, si ce n'est par le moyen des deux Reines *latérales.* Pour ce qui est des autres femmes, le nombre n'est réglé, que par l'humeur & le caprice du Prince. Les enfans de ces Reines n'ont aucune prééminence entre eux. On tient pour aîné celui que le Roi élit pour son successeur. Lorsque le Roi est mort, on brûle son corps, selon la coutume des Tartares. Le bucher ne se fait pas de bois, mais de papier dont la dépense monte ordinairement à plus de soixante mille écus. On brule avec le corps, la garde-robe, les meubles, les bijoux, & les pierreries du défunt, en un mot, tout ce qui étoit destiné à son service, excepté les animaux. Trois des Domestiques du Roi, savoir un Conseiller, un Sacrificateur & une concubine, se dévouent à l'ame de leur Prince, & lui sacrifient leur vie aussi tôt qu'il est expiré. Il dépend d'eux de choisir tel genre de mort qu'ils veulent; mais ordinairement on leur coupe la tête. Outre ces trois Officiers, il s'en trouve encore d'autres, qui s'offrent à la mort, pour accompagner le défunt Roi en l'autre monde.

A l'égard de la Religion, il y a trois principales Sectes, savoir celle des Savans qui adorent un premier être, qu'ils nomment *Xangti*; celle des Nobles & du peuple, qui font des sacrifices au bon & au mauvais esprit; & celle des Bonzes, qui sont de vrais idolâtres. Les Tartares ont encore des Sacrificateurs, dont quelques-uns portent une mitre de papier; mais ils vont le plus souvent la tête découverte & les piez nuds. Il y a aussi des monastéres de femmes Tartares, bâtis sur des montagnes de difficile accès. L'on a long-tems disputé sur la Religion & les Rites des Chinois. Il y a eu des Missionnaires qui ont prétendu qu'ils adoroient le vrai Dieu, & qui ont cru que quelques-unes des cérémonies qu'ils faisoient en l'honneur de leurs ancêtres & de Confucius, pouvoient être tolérées, & même pratiquées par des Chrétiens; mais cette contestation a été terminée par les Décrets du Pape Clément XI, du 20 novembre 1704, & du 25 septembre 1710, par lesquels les cartouches qui portent *Tien-chu*, *adorez le ciel*, sont défendus, & les cérémonies du culte des ancêtres & de Confucius déclarées idolâtres ou superstitieuses, & comme telles interdites aux Chrétiens. Les Chinois ne font point

point de vin, quoique leur païs produise de fort beaux raisins. Leur boisson ordinaire est le thé, & le vin de ris, qu'ils font apparemment par distillation. Le vin de ris tire sur la couleur d'ambre, & a un goût fort délicat. Il y en a d'aussi bon que le vin d'Espagne. Toute leur vaisselle est de porcelaine, celle du Roi aussi bien que celle de ses Sujets. Les Rois Chinois paroissoient dans les audiences solemnelles, sur un thrône magnifique; mais le Roi Tartare, qui a conquis la Chine, s'assied à terre sur un tapis.

UITE CHRONOLOGIQUE des FAMILLES Impériales de la Chine.

On compte vint-deux familles des Empereurs de la Chine, dont les sept premiéres sont nommées, *Hia*, *Xam*, *Cheu*, *Cin*, *Han*, *Heu-Han* & *Cin*. Les cinq suivantes, que l'on comprend sous le nom général de *U-tai*, sont appellées, *Sum*, *Ci*, *Léam*, *Chin* & *Suy*: la treiziéme a le nom de *Tam*. Les cinq qui ont suivi, & qui sont appellées *Heu-tai*, d'un nom commun, ont chacune ces noms particuliers, *Heu-léam*, *Heu-tam*, *Heu-cin*, *Heu han* & *Heu-cheu*. La dix-neuviéme est nommée *Sum*, la vintiéme, *Yven*, la vint-uniéme *Mim*, & la vint-deuxiéme *Cim*. A l'égard des Empereurs, on en compte deux cens trente-cinq jusqu'à *Cam-hi*, qui régnoit encore en 1700, savoir, huit avant l'établissement de la famille *Hia*, qui sont *Fo-hi*, *Xinnung*, *Hoam-ti*, *Xao-hao*, *Chuen-hio*, *Ti-co*, *Yao*, *Xun*; & deux cens vint-sept des vint-deux familles Impériales, non compris ceux qui n'ont vécu que quelques mois, ou qui sont retranchez du nombre des Empereurs, pour quelque autre raison. Les huit premiers Princes ont régné 733 ans, & ceux des familles Impériales 3926 ans jusques en l'an 1704: ce qui fait 4663 ans, depuis la fondation de la Monarchie jusques à la quatriéme année du présent siécle; si l'on en croit au moins les Annales Chinoises, rapportées par le P. Martini Jésuite. Mais il est impossible d'accorder leur supputation avec celle de la Vulgate, à laquelle nous nous attachons, à moins que de supposer que les Chinois ont eu des Empereurs, plusieurs siécles avant le Déluge: ce qui est incroyable. Nous ne laisserons pas d'exposer ici ce que contiennent leurs monumens, qui ne paroîtront guéres plus sûrs en Chronologie, que le calcul dont les Chaldéens, & les Egyptiens se servoient autrefois, pour prouver l'ancienneté fabuleuse de leurs Empires.

Famille.		*Nombre des Empereurs.*	*Durée.*
I.	Hia,	17	458 ans.
II.	Xam,	28	644
III.	Cheu,	35	873
IV.	Cin,	4	43
V.	Han,	25	426
VI.	Heu-han,	2	44
VII.	Cin,	15	155
VIII.	Sum,	8	59
IX.	Ci,	5	22
X.	Léam,	4	55
XI.	Chin,	5	33
XII.	Suy,	3	29
XIII.	Tam,	20	289
XIV.	Heu-léam,	2	16
XV.	Heu-tam,	4	13
XVI.	Heu-cin,	2	11
XVII.	Heu-han,	2	4
XVIII.	Heu-cheu,	3	9
XIX.	Sum,	18	319
XX.	Yven,	9	89
XXI.	Mim,	16	276
XXII.	Cim,	2	59 jusqu'en l'année 1704.

SUITE CHRONOLOGIQUE & HISTORIQUE des ROIS ou EMPEREURS de la CHINE.

Commencement du régne. Avant J. C.	*Durée du régne.*	
		EMPEREURS ÉLUS.
2952	115 ans.	1. *Fo-hi*, Fondateur de l'Empire Chinois, civilisa les peuples de cette extrémité de l'orient, établit des loix, fit un livre d'Astrologie, inventa la Musique, & choisit pour symbole de la nation Chinoise un dragon, que les Empereurs prirent ensuite pour leurs armes. Il nourrissoit avec soin dans sa maison, sept espéces d'animaux, pour servir aux sacrifices qu'il offroit au souverain Esprit du ciel & de la terre: c'est pour cela que quelques-uns l'on nommé *Par-hi*, qui signifie *victime*.
2837	140 ans	2. *Xinnung* inventa l'Agriculture & la Médecine.
2697	100 ans	3. *Hoangti* ou *Hoam-ti* est nommé par quelques-uns Fondateur de la Monarchie, parce qu'il rendit cet Etat plus florissant. Il bâtit un temple nommé *de la Paix*, & dédié à *Xangti*, c'est à dire, au *souverain Monarque du monde*, ou *souverain Esprit du ciel*; car *Ti* signifie *Empereur* ou *Seigneur*. Il orna sa tête d'un diadême, & choisit la couleur jaune, qu'il defendit à tous ses Sujets. Il perfectionna l'Astronomie, la Musique & la Médecine.
2597	84	4. *Xahoau* ou *Xao-hao*, auparavant nommé *Kin-tien*, jouït de la paix pendant son régne, bâtit plusieurs villes, inventa une nouvelle Musique, & distingua les principaux Officiers de son Royaume par des figures d'oiseaux & de bêtes sauvages, que les Grands portent encore à présent sur leurs habits, pour marque de leur dignité.
2513	78	5. *Chuen-hio*, auparavant nommé *Cao-yan*, fut un Prince fort pieux. Il ordonna qu'il n'appartiendroit qu'à l'Empereur de la terre, de sacrifier solemnellement à l'Empereur du Ciel, & défendit à ses Sujets de faire aucun sacrifice à Dieu, nommant des Prêtres ou Mandarins ecclésiastiques en diverses provinces, pour présider aux sacrifices; leur ordonnant sur tout que le service divin se fit avec respect, & qu'on observât religieusement toutes les cérémonies. Il dressa un Calendrier, que l'on suit encore aujourd'hui dans la Chine, commençant l'année à la nouvelle Lune la plus proche du printems.
2435	70	6. *Co*, ou *Ti-co*, auparavant appellé *Coasin*, vécut dans la paix, & s'addonna à la piété; mais il introduisit un mauvais exemple, en épousant quatre femmes. Il fonda plusieurs Colléges pour instruire la Jeunesse de son Royaume.
2365		
2357	8	* *Cheu*, ou *Chi*, un de ses fils, fut privé de l'Empire.
	100	7. *Yaa*, ou *Yao*, auparavant nommé *Tam*, & *Tao*, se rendit illustre par sa justice, & par sa libéralité. Pendant son régne, il arriva dans la Chine un déluge qui dura neuf ans. *Yao* en fit conduire les eaux dans la mer, par des canaux artificiels: ce qui lui fit gagner la Couronne. Il eut beaucoup de piété, aussi bien que son frére Xun.
2257	50	8. *Xun*, auparavant appellé *Yu*, régna 28 ans avec Yao, comme associé à l'Empire; puis il régna seul pendant cinquante ans. Il étoit excellent Musicien & jouoit parfaitement des instrumens.
		I. FAMILLE, surnommée HIA ou HIOA.
2207	10	1. *Yu*, ou *Ta yu*, c'est à dire, *Yu le Grand*, régna dix-sept ans avec Xun, & dix ans seul. Il fut Fondateur de la famille Impériale, surnommée *Hia*, dont il y a eu dix-sept Empereurs, pendant 458. Il divisa l'Empire en neuf provinces.
2197	9	
2188	29	2. *Ti-ki*, fils de *Ta-yu*, perfectionna la Musique, & inventa les danses mesurées.
		3. *Tai-cam* s'addonna à la chasse & à ses plaisirs, & abandonna le soin des affaires de l'Etat, dont l'administration fut confiée à *Chum-cam*, son frére puîné.
2159	13	4. *Chum-cam*, Prince qui se fit admirer par sa prudence, régna treize ans après son frére.
2146	27	5. *Ti-siam* se déchargea de la conduite du Royaume sur un Ministre d'Etat, qui donna lieu à l'usurpation de * *Hanzo*, lequel régna quarante ans.
2119	40	
2079	22	6. *Xao-cam*, fils de *Ti-siam*, remonta sur le thrône de son pére, & établit les loix du Royaume.
2057	17	7. *Ti-xu* domta plusieurs peuples rebelles des isles de l'océan oriental.
2040	26	8. *Hoay* ou *Ti-hoay* vécut dans l'oisiveté & dans les délices, abandonnant la conduite de ses Etats à ses Ministres.
2014	18	9. *Ti-mam* visita les provinces orientales de son Empire, & y appaisa plusieurs revoltes.
1996	16	10. *Ti-sie* accorda quelques titres d'honneur aux Princes qui lui étoient soumis.
1980	59	11. *Ti-pu-kiam*, régna paisiblement, après avoir vaincu neuf Princes ou petits Rois, qui s'étoient soulevez contre lui.
1921	21	12. *Ti kium*, frére de *Ti-pu-kiam*, chassa *Cum-kia*, fils de *Ti-pu-kiam*, & légitime successeur de la Couronne.
1900	21	13. *Ti-kin*, fils de *Ti-kium*, s'adonna à ses plaisirs, & aux superstitions que ses prédécesseurs avoient condamnées.
1879	31	14. *Cum-kia*, fils de *Ti-pu-kiam*, véut dans les délices, sans prendre aucun soin de son Etat.
1848	11	15. *Ti-cao* fut aussi lâche & efféminé que son pére.
1837	19	16. *Ti-fa* fut un peu plus réglé.
1818	52	17. *Kie* se rendit odieux par les desordres de sa vie. Il fit faire un lac de vin, où 3000 hommes se baignoient

Com. du Régne. Avant J.C.	Ans du Régne.	
		gnoient en sa présence, & une tour bâtie de jaspe & d'autres pierres précieuses en faveur d'une de ses concubines. Il mourut hors de la Chine, d'où il avoit été contraint de s'enfuir, & la Couronne passa dans une autre famille.
		II. FAMILLE, surnommée XANGA ou XAM.
1766	13	1. *Tang* ou *Chim-tam* fut Fondateur ou Chef de la famille Impériale nommée *Xanga* ou *Xam*, dont il y a eu vint-huit Empereurs, pendant 644 ans. Il choisit la couleur blanche pour ses drapeaux ou enseignes, au lieu de la noire, que la famille *Hia*, avoit prise.
1753	33	2. *Tahi-kia* fut fort aimé de son peuple, à cause de sa bonté & de sa douceur. Il y eut sous son régne une grande stérilité qui dura sept ans. Il passe pour avoir été fort Religieux. On voit dans le livre du Pére le Comte, la priére que cet Empereur fit au ciel, & qui fut suivie d'une pluye que l'on veut faire passer pour miraculeuse, quoique cette priére ne s'adresse qu'au ciel matériel.
1720	29	3. *Vo-tim* régna heureusement par les Conseils d'*Yon* son Ministre d'Etat.
1691	25	4. *Tai-kim*, frére de *Vo-tim*, lui succéda.
1666	17	5 *Siao kia*, fils de *Tai-kim*, regna paisiblement après lui.
1649	12	6. *Yum-ki*, frére de *Siao-kia*, calma quelques troubles qui s'élevérent dans son Royaume, par la revolte des Princes tributaires.
1637	75	7. *Tai-vu*, frére d'*Yum ki*, vécut presque toûjours dans la paix.
1502	13	8. *Chunting* ou *Chum-tim*, fils de *Tai-vu*, arrêta les courses des peuples barbares, qui entrérent dans son Royaume.
1549	15	9. *Vai-gin*, frére de *Chum-tim*, lui succéda. Sous lui commencérent les guerres entre les fréres & les fils des Empereurs défunts, pour la succession à la Couronne: ces guerres durérent environ deux cens ans.
1534	9	10. *Ho-tankia*, frére de *Vai-gin*, régna après lui.
1525	19	11. *Zu-ye*, fils de *Ho-tankia*, rétablit la paix dans son Empire.
1506	16	12. *Zu-sin*, fils de *Zu-ye*, lui succéda,
1490	25	13. *Vo-kia*, frére de *Zu-sin*, régna après lui.
1465	32	14. *Zu-tim*, fils de *Zu-sin*, monta ensuite sur le thrône.
1433	25	15. *Nan-kem*, fils de *Vo-kia*, fut troublé dans son régne par des guerres civiles.
1408	7	16. *Yam-kia*, fils de *Zu-tim*, régna après *Nan-kem*.
1401	28	17. *Puom-kem*, frére d'*Yam kia* appaisa les troubles du Royaume, & donna le nom d'*Yn* à sa famille, au lieu de celui de *Xam*.
1373	21	18. *Siao-sin*, frére de *Puom-kem*, s'adonna à ses plaisirs.
1352	28	19. *Siao-ye*, son frére lui succéda, & vécut dans l'oisiveté.
1324	59.	20. *Vu-tim*, fils de *Siao-ye*, eut un régne fort heureux.
1265	7	21. *Zu-kem*, fils de *Vu-tim*, régna aussi paisiblement.
1258	34	22. *Zu-kia*, frére de *Zu-kem*, se rendit odieux par ses débauches.
1224	6	23. *Lin-sin* fils de *Zu-kia*, imita les désordres de son pére.
1218	21	24. *Kem-tim*, frére de *Lin-sin*, ne fut guéres meilleur.
1197	4	25. *Vu-ye*, fils de *Kem tim*, étoit un Prince impie. Il fut tué d'un coup de foudre étant à la chasse.
1193	3	26. *Tai tim*, son fils, lui succéda, & fit la guerre au petit Roi d'*Yen*, que l'on nomme aujourd'hui *Pekin*.
1190	36	27. *Ti-ye*, fils de *Tai-tim*, vainquit le Roi d'*Yen*.
1154	32	28. *Cheu*, fils de *Ti-ye*, régna en tyran, & exerça de grandes cruautez sur ses Sujets. Il se brûla dans son palais, & fut le dernier de la famille *Xanga*.
		III. FAMILLE, surnommée CHÉVA, ou CHEU.
1122	7	1. *Fau* ou *Vu-vam* vainquit le Tyran *Cheu*, & fut Chef de la troisiéme famille impériale, nommée *Cheva*, ou *Cheu*, dont il y a eu 35 Empereurs durant 873 ans. (*Vam* signifie *Roi*) Cette famille prit la couleur de pourpre: ce Prince offroit des sacrifices au ciel selon l'ancienne coutume. On conte qu'un de ses fréres le voyant un jour en danger de mourir, se prosterna en terre, & fit une priére très ardente pour obtenir la guérison de celui qu'il nommoit son pére & son maître. Il s'offrit même à servir de victime; & l'Histoire rapporte qu'il mourut après sa priére, & que son frére guérit.
1115	37	2. *Ching* ou *Chim-vam*, son fils, régna heureusement, & donna sur la fin de sa vie des marques de l'attachement qu'il avoit à sa Religion.
1078	26	3. *Cum-vam* vécut dans la paix, & rétablit l'Agriculture.
1052	51	4. *Chao-vam* étoit excessivement addonné à la chasse: ce qui le rendit odieux à ses Sujets.
1001	55	5. *Mo-vam* fit la guerre aux Tartares, qui prirent la fuite.
946	12	6. *Cum-vam* aima les plaisirs, & fut un peu cruel.
934	25	7. *Ye-vam* ne fit rien digne d'un Empereur.
909	15	8. *Hiao-vam*, frére d'*Ye-vam*, se rendit maître du Royaume.
894	16	9. *Y-vam*, fils d'*Hiao vam*, fut un Prince timide & sans esprit.
878	51	10. *Li-vam* fut haï de ses Sujets pour sa cruauté, & mourut banni de son Empire.
827	46	11. *Siven-vam* appaisa les rebelles, & se fit aimer du peuple, & des Sages du païs.
781	11	12. *Yu-vam* n'imita pas les vertus de son pére: il fit néanmoins la guerre aux Tartares Occidentaux, & fut tué dans une bataille. Sous lui le culte des idoles s'introduisit dans la Chine.
770	51	13. *Pim-vam* chassa les Tartares; mais les Rois tributaires de son Empire se revoltérent contre lui.
719	23	14. *Huom-vam* combattit vaillamment contre les Rois revoltez; mais il fut tué dans la mêlée.
696	15	15. *Chiam vam*, son fils, découvrit une grande conjuration, dont il punit les auteurs. Après sa mort,
681	5	16. *Li vam*, Prince de la race impériale, monta sur le thrône.
676	25	17. *Hoei-vam*, son fils, lui succéda, & vainquit les Tartares.
651	33	18. *Siam-vam* calma les desordres du Royaume.
618	6	19. *Kim-vam* se fit aimer de tous ses peuples.
612	6	20. *Quam-vam* imita la sagesse & la bonté de son pére.
606	21	21. *Tim-vam*, frére de *Quam vam*, aima la paix.
585	14	22. *Kien-vam*, fils de *Tim vam*, lui succéda.
571	27	23. *Ling* ou *Li-vam* naquit avec une barbe, & fut un Prince fort prudent.
544	25	24. *Kim-vam* régna après lui.
519	44	25. *Kim vam* Il lui succéda. Le célébre Philosophe *Confucius* mourut durant son régne.
475	7	26. *Yuem-vam* se fit aimer de son peuple.
468	28	27. *Chin-tim-vam* fut surnommé *le Chaste*, parce qu'étant veuf, il ne voulut pas se remarier.
440	15	28. *Cao-vam* régna après avoir tué son frére pour posséder la Couronne.
425	24	29. *Guei-lie-vam* vit renaître les guerres civiles, par les factions des Rois Tributaires.
401	26	30. *Ngan-vam* régna parmi les troubles.
375	7	31. *Lie vam* ne put se faire reconnoître, que par un des Rois ses Vassaux.
368	48	32. *Hien-vam*, son frére, fit jetter dans un lac les neuf vases que l'on avoit conservez depuis 1970 ans, comme les symboles des neuf provinces de l'Empire Chinois; parce que les plus puissans de ses Sujets revoltez, tâchoient de s'en rendre les maîtres, dans la croyance que celui qui pouvoit les avoir en sa possession, étoit assuré d'obtenir la Couronne impériale.
320	6	33. *Xin-ci-vam* ne fit aucune action digne d'un Empereur.
314	59	34. *Fo* ou *Nan-vam* fut un Prince vertueux, mais dont le régne fut troublé par les guerres civiles.
255	6	35. *Cheu-kiun*, son petit-neveu, fut contraint de quitter le sceptre, & la famille de *Cheva* fut éteinte en sa personne.

Com. du Régne. Avant J. C.	*Ans du Régne.*	
		IV. FAMILLE, ſurnommée CINA ou CIN.
249	3	1. *Ghuam-ſiam-vam* fut Chef de la famille *Cin*, dont il y a eu quatre Empereurs pendant quarante-trois ans.
246	37	2. *Ching*, ou *Xi-hoam-ti*, fils adoptif de *Chuam-ſiam*, ſe rendit odieux par ſa cruauté. Ce fut lui qui fit conſtruire cette fameuſe muraille, contre les incurſions des Tartares.
209	3	3. *Ul-xi*, fils de *Ching*, ou *Xi-hoam-ti*, fit mourir ſon frére aîné.
206	un mois & demi.	4. *Ing*, ou *Im-vam*, neveu d'*Ul-xi*, fut vaincu par *Lieu-pang*, & fut le dernier de la famille *Cin*.
		V. FAMILLE, ſurnommée HAN ou HANA.
206	12	1. *Coo-zu*, ou *Cao-zu*, auparavant nommé *Lieu-pang*, établit ſur le thrône la cinquiéme famille nommée *Han*, dont il y a eu 25 Empereurs, qui ont régné pendant 426 ans.
194	7	2. *Ing*, ou *Hoei-ti*, ſon fils, étoit un Prince pieux & pacifique.
187	8	*Lieu-heu* ou *Liu-heva*, * ſa mére ſe fit Impératrice contre les loix du païs.
179	23	3. *Veni*, ou *Ven-ti*, fils de *Coo-zu*, fut aimé de ſon peuple, à cauſe de ſa douceur & de ſa tempérance. Le papier fut inventé de ſon tems dans la Chine.
156	17	4. *Hion-king* ou *Kim-ti* ſe rendit illuſtre par ſa clémence & par ſes victoires.
139	54	5. *Ché*, *Hiaou* ou *Vu-ti* étendit ſes conquêtes dans la Tartarie, & dans l'Inde. Il avoit à ſa Cour le fils d'un Roi Tartare, auquel il donna la charge de Général d'armée, avec le nom de *Kin*, qui a été conſervé dans cette famille des Tartares, laquelle régne aujourd'hui dans la Chine.
85	13	6. *Hiao-cha* ou *Chiao-ti* fut un Prince très-prudent & trés-magnifique.
72	25	7. *Siveni*, ou *Siven-ti* ſon neveu, lui ſuccéda, & gagna l'affection de ſes Sujets par ſa douceur.
47	16	8. *Yüen-ti* retrancha les dépenſes ſuperflues, qui épuiſoient les Finances de l'Empire.
31	26	9. *Ching* ou *Chim-ti* s'adonna aux délices, & mourut ſubitement.
5	6	10. *Hiao gai-ti*, ſon neveu, régna après lui, & fut aimé du peuple.
Com. du Régne. après J. C.	*Ans du Régne. après J. C.*	
1	5	11. *Hiao pim-ti*, petit-neveu d'*Yüen-ti*, fut un Prince pacifique.
6	3	12. *Ju-cu-ym*, jeune enfant de la famille de *Siven-ti*, régna trois ans.
9	14	* *Vam-mam* s'empara de la Couronne, & ſouffrit le dernier ſupplice.
23	2	13. *Hoai-yam-vam*, Prince deſcendu de *Kim-ti*, quatriéme Empereur de cette famille, fut privé de l'Empire à cauſe de ſes débauches.
25	33	14. *Quam-vu*, auparavant nommé *Lieu-ſieu*, iſſu de *Kim-ti*, fut un Prince doux & de facile accès.
58	18	15. *Mim-ti*, ſon fils, fonda une Académie pour les jeunes Gentilshommes. Ce fut pendant ſon régne que la Secte impie de *Foe* s'introduiſit dans la Chine.
76	13	16. *Cham-ti* aima la paix & les Sciences.
89	17	17. *Ho-ti* fut le premier qui éleva les Eunuques aux charges publiques.
106	1	18. *Zam-ti* étoit fort jeune, & ne régna que quelques mois, que l'on compte pour un an.
107	19	19. *Ngan-ti*, neveu de *Cham-ti*, régna ſous la conduite de l'Impératrice ſa mére. Il y eut de ſon tems de prodigieux tremblemens de terre.
126	19	20. *Xun-ti* fit de bonnes loix, & dompta pluſieurs Barbares.
145	1	21. *Cham-ti*, enfant de deux ans, mourut la même année.
146	1	22. *Che-ti*, iſſu de *Cham-ti* ſe fit admirer par ſa prudence, quoi qu'il n'eût que huit ans.
147	21	23. *Huom ti*, ſon frére, permit la vente des offices & des charges publiques. Il ne laiſſa aucun enfant, quoi qu'il eût plus de ſix mille concubines.
168	22	24. *Lim-ti*, deſcendu de *Cham-ti*, remporta une ſignalée victoire contre les Barbares.
190	31	25. *Hien-ti* fut un Prince lâche & ſans eſprit: ce qui expoſa l'Empire à des guerres étrangéres & domeſtiques.
		VI. FAMILLE, ſurnommée HEU-HAN.
221	3	1. *Chao-lie-vam*, auparavant nommé *Lieu-pi*, deſcendu de *Kim-ti*, fut Chef de la famille nommée *Heu han*, dont il n'y eut que lui & ſon ſucceſſeur.
224	41	2. *Heu-ti* fut déthrôné par *Sum-chao*, Général d'armée.
		VII. FAMILLE, ſurnommée CIN.
265	25	1. *Xi-çu-vu-ti*, fils de *Sum-chao*, fut Chef de la ſeptiéme famille impériale, nommée *Cin*, (différente d'une autre de même nom) laquelle régna 155 ans, & eut quinze Empereurs.
290	17	2. *Hoe-ti*, ſon fils aîné, fut un Prince fainéant, qui laiſſa la conduite du Royaume à ſes Miniſtres.
307	6	3. *Hoai-ti*, fils puîné de *Xi-çu-vu ti*, étoit un Prince digne de l'Empire; mais un de ſes Sujets revolté le fit mourir, après l'avoir forcé de le ſervir à table.
313	4	4. *Min-ti*, neveu de *Xi-çu-vu-ti*, ſuccéda à *Hoai-ti*, & fut tué par un Roi de la famille de *Heu-Han*.
317	6	5. *Yven-ti*, neveu du même *Xi-çu-vu-ti*, aima les Sciences, & favoriſa les Savans.
323	3	6. *Min-ti*, ſon fils, lui ſuccéda.
326	17	7. *Chim-ti* régna après ſon pére, ſous la conduite de l'Impératrice ſa mére.
343	2	8. *Cam-ti*, ſon frére, monta enſuite ſur le thrône.
345	17	9. *Mo-ti*, fils aîné de *Cam-ti*, fut un Prince vertueux & prudent.
362	4	10. *Ngai-ti*, fils de *Chim-ti*, mourut jeune.
366	5	11. *Ti-ye*, ſon frére, fut privé de la Couronne par ſon premier Miniſtre d'Etat, qui lui donna le gouvernement d'une place, pour y vivre en perſonne privée.
371	2	12. *Kien-ven-ti*, petit fils d'*Yven-ti*, régna peu de tems.
373	24	13. *Vu-ti*, ſon fils, vainquit *Fu-kien*, qui régnoit dans la Chine ſeptentrionale: enſuite il régna dans les délices.
397	22	14. *Ngan-ti* étoit un Prince lâche & incapable de régner.
419	2	15. *Cum-ti*, ſon frére, fut le dernier de la famille de *Cin*. *Lieu-yu*, de Cordonnier étant devenu Capitaine, le fit étrangler pour s'emparer de la Couronne.
		VIII. FAMILLE, ſurnommée SUM.
421	2	1. *Cao-çu-vu-ti*, auparavant appellé *Lieu-yu*, fut Chef de la huitiéme famille, nommée *Sum*, dont il y a eu huit Empereurs pendant 59 ans. La Chine fut diviſée en Empire auſtral, & Empire ſeptentrional.
423	1	2. *Xao-ti*, ſon fils, lui ſuccéda; mais le premier Miniſtre d'Etat lui fit perdre la Couronne & la vie, parce qu'il étoit trop addonné à ſes plaiſirs.
424	30	3. *Ven-ti*, autre fils de *Cao-çu-vu-ti*, fut un Prince ſage & vaillant. Il eut continuellement la guerre contre l'Empereur du nord.
454	11	4. *Vu ti*, ſon fils aimoit trop la chaſſe, & étoit inhumain.
465	1	5. *Fu-ti*, fils de *Vu-ti*, fut tué par ſes Sujets à cauſe de ſa cruauté.
466	8	6. *Mim-ti*, fils de *Ven-ti*, ne fut pas moins cruel.
474	4	7. *Can-ngu-vam*, fils de *Mim-ti*, ſe rendit odieux par ſes mauvaiſes qualitez. L'Empereur de la Chine ſeptentrionale fut aimé à cauſe de ſa juſtice.
478	2	8. *Xun-ti*, autre fils de *Mim-ti*, fut tué par *Siao-tao Chim*, & la huitiéme famille finit en ſa perſonne.
		IX. FAMILLE, ſurnommée CI.
480	3	1. *Cao-ti*, auparavant appellé *Siao-tao-Chim*, fut Chef de la neuviéme famille impériale, nommée *Ci*, dont il y eut cinq Empereurs durant 22 ans. Il aimoit la paix & les Sciences, & il diſoit ſouvent que s'il pouvoit régner dix ans, l'or ne ſeroit pas plus cher que la terre dans ſon Empire.

Com. de Régne. après J. C.	Ans du Régne. après J. C.	
483	11	2. *Vu-ti* fit rendre la justice, selon les loix anciennes de la Chine.
494	5	3. *Mim ti*, frére de *Cao-ti*, régna paisiblement, parce que l'Empereur du nord s'appliquoit aux Sciences, & fuyoit la guerre.
499	2	4. *Hoen-heu*, son fils, fit brûler son palais, pour en rebâtir un plus magnifique.
501	1	5. *Ho-ti* succéda à son pére; mais il fut tué en la même année par *Siao-yen*.
		X. FAMILLE, surnommée LÉAM.
502	48	1. *Cao-çu-vu-ti*, auparavant appellé *Siao-yen*, fonda la dixiéme famille nommée *Léam*, qui dura 55 ans, & eut quatre Empereurs. C'étoit un Prince agissant & fort vertueux; mais il aima trop les Bonzes, dont il imita la vie pendant tout son régne; & il se retira même durant quelque tems, dans leurs pagodes ou temples.
550	2	2. *Kien-ven-ti* fut tué par le Roi *Heu-kim*, qui étoit un de ses Tributaires.
552	3	3. *Yven-ti*, autre fils de *Cao çu-vu-ti*, fut assiégé dans Nanking par *Chim-pa-sien*, Roi tributaire, & fait prisonnier. Avant que de se rendre, il rompit son épée, & brûla sa bibliothéque, qui contenoit plus de 140 mille volumes, disant que les armes ni les Sciences ne lui pouvoient plus servir de rien.
555	2	4. *Kim-ti*, un de ses fils, fut tué deux ans après la mort de son pére.
		XI. FAMILLE, surnommée CHIN.
557	3	1. *Cao-çu-vu-ti*, auparavant appellé *Chim-pa-sien*, fut Chef de l'onziéme famille, nommée *Chin*, dont il y eut cinq Empereurs pendant 33 ans.
560	7	2. *Ven-ti*, son frére, aima ses Sujets, & en fut aimé: ce fut lui qui établit la coutume de marquer les heures de la nuit par differens sons du tambour.
567	2	3. *Lim hay-vam*, autrement *Fi-ti*, succéda à son pére.
569	14	4. *Siven-ti*, neveu de *Cao-çu-vu-ti*, aimoit la paix, les Sciences & la Musique.
583	7	5. *Cham-chim-çum*, son fils, s'addonna à ses plaisirs, & fut chassé du thrône.
		XII. FAMILLE, surnommée SUY.
590	15	1. *Cao çu-ven-ti*, auparavant appellé *Yam-kien*, fut Chef de la douziéme famille Impériale, nommée *Suy*, qui n'eut que trois Empereurs, & ne subsista que 29 ans.
605	12	2. *Yam-ti* fut un grand Prince, quoi qu'addonné à ses plaisirs. Il établit les titres de Docteur, tant pour l'Art militaire, que pour les autres Sciences.
617	1	3. *Cum-ti* fut déthrôné par *Li-yven*, Roi tributaire.
		XIII. FAMILLE, surnommée TAM.
618	9	1. *Xin-yao-ti*, auparavant nommé *Li-yven*, se fit Chef de la treiziéme famille Impériale, appellée *Tam*, dont il y eut 20 Empereurs pendant 289 ans. Il obligea cent mille Bonzes à se marier, pour avoir plus de Soldats.
127	23	2. *Tai-çum* surpassa tous ses prédécesseurs en sagesse & en vertu. Il fonda des Académies & des Colléges, pour y enseigner les Sciences & les exercices de la guerre: de son tems l'Evangile fut prêché dans la Chine.
650	34	3. *Cao-çum* fit bâtir plusieurs temples au véritable Dieu, & favorisa l'établissement du Christianisme.
684	21	* *Vu-heu*, Impératrice, usurpa la Couronne, au préjudice de son fils.
705	5	4. *Chum-çum*, ou *Xim-lié*, fils de *Cao-çum*, n'aima que ses plaisirs.
710	2	5. *Jui-çum*, autre fils de *Cao-çum*, régna peu de tems.
712	45	6. *Hiven-çum*, fils de *Jui-çum*, fut un Prince pieux, sage, & chéri de ses Sujets.
757	6	7. *So çum* fit paroître son courage dans plusieurs batailles qu'il gagna, & fut zélé pour la Foi Chrétienne.
763	17	8. *Tai-çum* imita la vertu & la piété de son pére; mais il ne fut pas heureux dans la guerre que lui firent les Tartares.
780	25	9. *Te-çum* ou *Kien çum* étoit un Prince pacifique.
805	1	10. *Xim çum*, se voyant attaqué d'une maladie incurable, se démit de l'Empire.
806	15	11. *Hien-çum* aima les Chrétiens, & favorisa néanmoins le culte de l'idole Foe.
821	4	12. *Mo-çum* mourut en prenant une médecine d'or potable.
825	2	13. *Kim-çum* ne songea qu'à vivre dans les délices.
827	14	14. *Ven-çum*, autre fils de *Mo-çum*, aima les Belles Lettres & les Savans.
841	6	15. *Vu-çum*, autre fils de *Mo-çum*, fut un Prince guerrier & prudent.
847	13	16. *Siven-çum*, neveu d'*Hien-çum*, fut surnommé *le petit Tai-çum*, parce qu'il imita les vertus de ce second Empereur de la treiziéme famille.
860	14	17. *Y-çum*, son fils, se rendit odieux par son orgueil & par ses débauches.
874	15	18. *Hi-çum* dompta plusieurs peuples rebelles.
889	16	19. *Chao-çum* fut tué par l'usurpateur Chu-ven.
905	2	20. *Chao siven*, fils de *Chao-çum*, régna deux ans, & fut aussi tué par Chu-ven.
		XIV. FAMILLE, surnommée HEU-LÉAM.
907	6	1. *Tai-çu*, auparavant appellé *Chu-ven*, fut Chef de la quatorziéme famille Impériale, nommée *Heu-léam*, dont il y eut deux Empereurs, qui regnérent 16 ans.
913	10	2. *Mo-ti*, autrement *Kium-ti*, voyant son armée défaite par Chuam-çum, se tua lui-même.
		XV. FAMILLE, surnommée HEU-TAM.
923	3	1. *Chuam-çum*, Général d'armée, monta sur le thrône, & établit la quinziéme famille, nommée *Heu-tam*, qui eut quatre Empereurs pendant treize ans.
926	8	2. *Mim-çum* étoit un Prince pacifique, & zélé pour le bien public.
934	1	3. *Mim-çum* fut tué dans une guerre civile, excitée par Xe-kim-tam, Gendre de Mim-çum.
935	1	4. *Fi-ti*, autrement *Lo-vam*, se voyant poursuivi par Xe-kim-tam, se brûla dans un Palais où il s'étoit réfugié.
		XVI. FAMILLE, surnommée HEUCIN.
936	7	1. *Cao-çu*, auparavant appellé *Xe-kim-tam*, usurpa la Couronne, & fut Chef de la seiziéme famille Impériale, nommée *Heu-cin*, qui n'eut que deux Empereurs pendant onze ans.
943	4	2. *Ci vam*, son neveu, fut chassé du thrône par *Lieu chi yven*.
		XVII. FAMILLE, surnommée HEU-HAN.
947	2	1. *Cao-çu*, auparavant nommée *Lieu-chi-yven*, commença la dix-septiéme famille Impériale, qui finit en son successeur.
949	2	2. *Yn-ti* fut tué dans une sédition.
		XVIII. FAMILLE, surnommée HEU-CHEU.
951	3	1. *Tai-çu*, auparavant appellé *Co-guei*, fut Chef de la dix-huitiéme famille Impériale, qui eut trois Empereurs pendant neuf ans.

Com. du Régne. Après J. C.	Ans du Régne. Après J. C.	
954	8	2. *Xi-çum*, ſon neveu, ſe fit aimer de ſes Sujets, dont il ſe diſoit le pére.
960	*	3. *Cum-ti* ne régna que quelques mois; car étant trop jeune, il fut privé de l'Empire, & ſon Tuteur fut couronné.

XIX. FAMILLE, ſurnommée SUM.

Com. du Régne. Après J. C.	Ans du Régne. Après J. C.	
960	17	1. *Tai-çu*, Tuteur de Cum-ti, commença la dix-neuviéme famille Impériale, nommée *Sum*, dont il y eut dix-huit Empereurs pendant 319 ans. Ce fut un très bon Prince.
977	21	2. *Tai-çum*, ſon frére, aima les Sciences, & fonda une bibliothéque compoſée de 80 mille volumes.
998	25	3. *Chin-çum*, fils de *Tai-çum*, favoriſa les Savans; mais ſa crédulité lui fit autoriſer les ſuperſtitions de la Secte appellée *Tao*.
1023	41	4. *Gin-çum*, n'aimant pas la guerre, fit la paix avec les Barbares, ſous des conditions qui lui étoient déſavantageuſes.
1064	4	5. *Ym-çum*, ſon neveu, lui ſuccéda. De ſon tems vécut le célébre Hiſtoriographe *Sumaquam*, dont les Annales commencent à *Hoam-ti*, que la plupart des Chinois regardent comme le Fondateur de leur Monarchie.
1068	18	6. *Xin-çum* aima extrémement les Gens de Lettres.
1086	15	7. *Che-çum* fut un Prince attaché à ſes ſentimens, & un peu trop ſévére.
1101	25	8. *Hoei-çum*, autre fils de *Xin-çum*, mourut captif dans la Tartarie, où l'Empereur des Tartares l'avoit attiré, ſous prétexte de régler les bornes de leurs Empires.
1126	1	9. *Kin-çum*, ſon fils & ſon ſucceſſeur, fut emmené en Tartarie par le même Empereur des Tartares, après la priſe de Pékin.
1127	36	10. *Cao-çum*, autre fils de *Hoei-çum*, établit ſa Cour à Nanking. C'étoit un Prince vaillant, & qui aimoit les Sciences; mais il fut trop addonné aux ſuperſtitions des Bonzes.
1163	27	11. *Hiao-çum*, fils adoptif de *Cao-çum*, vécut preſque toûjours dans la paix, parce que l'Empereur des Tartares étoit un Prince ſage & pieux, qui ne lui fit point la guerre.
1180	5	12. *Quam-çum* mourut d'apoplexie.
1185	30	13. *Nym-çum* fut un Prince modeſte, doux & pacifique. Il mourut ſans laiſſer d'enfans.
1225	40	14. *Li-çum*, deſcendu de *Tai-çu*, ſuccéda à *Nym-çum*. Il s'addonna trop aux Sciences dans un tems de guerre.
1265	10	15. *Tu-çum*, neveu de *Li-çum*, négligea les affaires de l'Empire, & vécut dans les délices.
1275	2	16. *Cum-çum*, fils de *Tu-çum*, fut fait priſonnier par l'Empereur des Tartares, & mourut durant ſa captivité.
1277	2	17. *Tuon-çum*, ſon frére, s'enfuit dans la province de Quangtum, où il mourut.
1279	1	18. *Ti-pim*, ſon autre frére, périt dans une bataille navale, que l'Empereur des Tartares gagna contre lui.

XX. FAMILLE, ſurnommée YVEN.

Com. du Régne. Après J. C.	Ans du Régne. Après J. C.	
1280	15	1. *Xi-çu*, Empereur de la Tartarie Occidentale, s'étant rendu maître de la Chine, fut Chef de la vintiéme famille Impériale, nommée *Yven*, dont il y eut neuf Empereurs pendant 89 ans.
1295	13	2. *Chim-çum*, ſon neveu, gagna l'affection des peuples par ſa bonté & par ſa clémence.
1308	4	3. *Vu-çum*, neveu de *Chim çum*, fut un Prince magnifique.
1312	9	4. *Gin-çum*, frére de *Vu-çum*, régna dans la paix, & fut chéri de ſes Sujets.
1321	3	5. *Ym çum* imita les vertus de ſon pére.
1324	5	6. *Tai-tim*, fils adoptif, fut un Prince pacifique.
1329	1	7. *Mim-çum*, ſon fils, ne régna que ſix mois.
1330	3	8. *Ven çum*, frére de *Min-çum*, favoriſa trop les Bonzes.
1333	36	9. *Xun-ti*, fils de *Mim-çum*, fut un Prince fainéant & addonné à ſes plaiſirs.

XXI. FAMILLE, ſurnommée MIM.

Com. du Régne. Après J. C.	Ans du Régne. Après J. C.	
1369	30	1. *Tai-çu*, autrement *Hum-vu*, ou *Chu*, établit la vint-uniéme famille Impériale, nommé *Mim*, dont il y a eu 16 Empereurs pendant 276 ans.
1399	5	2. *Kien-ven-ti*, ſon neveu, étoit fort doux, & aimé du peuple; mais *Yum-lo*, fils de *Tai-çu*, indigné de ce qu'il avoit été préféré, lui fit la guerre, & le brûla dans ſon Palais.
1404	22	3. *Chin çu*, auparavant nommé *Yum-lo*, fut un Prince magnanime & prudent.
	*	4. *Gin-çum*, ſon fils, s'addonna fort à l'Aſtrologie. Il ne régna que quelques mois.
1426	10	5. *Siven-çum*, fils de *Gin-çum*, vainquit les Tartares qui firent irruption dans la Chine.
1436	14	6. *Ym-çum* fut fait priſonnier de guerre, & emmené en Tartarie. Pendant ſa détention,
1450	7	7. *Kim-ti*, ſon frére, gouverna l'Empire.
1457	8	* *Ym-çum*, qui fut ſurnommé *Tien xun*, après ſa délivrance, remonta ſur le thrône, & régna encore huit ans.
1465	23	8. *Hien-çum*, fils d'*Ym-çum*, remporta une célébre victoire contre les Tartares.
1488	18	9. *Hiao-çum* s'attacha aux ſuperſtitions des Bonzes, & à la Chymie.
1506	16	10. *Vu-çum* fut un Prince colére & violent.
1522	45	11. *Xi çum* défit les Tartares & les Japonois.
1567	6	12. *Mu-çum* ne ſouffroit aucune remontrance de ſes Sujets.
1573	48	13. *Xin-çum*, autrement *Vam-lie*, avoit un eſprit admirable & une prudence extraordinaire. Il repouſſa les Tartares, qui étoient entrez dans la Chine.
1621	un mois	14. *Quam çum* ne régna qu'un mois.
1621	7	15. *Hi-çum*, autrement *Tien-ki*, ſon fils continua la guerre contre les Tartares.
1628	17	16. *Hoai-çum*, autrement *Cum-chim*, autre fils de *Quam-çum*, vit ſon Empire diviſé par les guerres civiles. Vers l'an 1644, un des petits Rois de la Tartarie Orientale, s'étant plaint de quelque injuſtice faite à ſes Sujets par les Marchands Chinois, ſans en avoir eu ſatisfaction, entra pour ſe venger, dans le Léauton, avec une nombreuſe armée. Ainſi la guerre s'alluma, durant laquelle un nommé *Li*, Chinois, fit revolter les provinces les plus éloignées, & marcha droit à Pékin, dont il ſavoit que les meilleures troupes étoient ſorties, pour aller ſur la frontiére s'oppoſer aux Tartares. L'Empereur y avoit pourtant encore 70000 hommes; mais qui preſque tous gagnez par les Emiſſaires des Revoltez, leur ouvrirent les portes; & leur Chef mit tout à feu & à ſang. Ce pauvre Prince ſe voyant ainſi trahi, propoſa de ſortir de ſon palais, à la tête de 600 Gardes qui lui reſtoient, pour mourir glorieuſement les armes à la main; mais pas un d'eux ne voulut le ſuivre. De quoi deſeſpéré, il ſe retira dans un jardin avec ſa fille, où, après avoir écrit de ſon propre ſang ces paroles ſur le bord de ſa veſte, *Les miens m'ont abandonné : fais de moi tout ce qu'il te plaira, mais épargne mon peuple*, il fit tomber à ſes piez d'un ſeul coup de ſabre, cette jeune Princeſſe, & ſe pendit lui-même à un arbre. Après ſa mort tout plia ſous la puiſſance de l'Uſurpateur, excepté le Commandant des troupes Chinoiſes en Tartarie, qui ne voulant point ſe ſoumettre, fut aſſiégé dans le *Léauton*, mais inutilement. Quoique le Tyran pour le réduire, lui eut fait voir ſon pére chargé de fers, proteſtant qu'il l'égorgeroit à ſes yeux s'il différoit à ſe rendre, ce grand homme préféra ſon devoir à toute la tendreſſe naturelle, & le ſang qu'il vit répandre ne ſervit qu'à l'animer davantage à la vengeance. Ainſi s'étant réconcilié avec le Tartare, ils joignirent leurs troupes enſemble, & marchérent droit à l'ennemi, qui n'ayant oſé les attendre regagna Pékin; & après y avoir brûlé le palais, & tout ce qui avoit échapé à ſa premiére fureur, il s'enfuit dans la province de Chenſi, chargé des dépouilles de l'Empire & de la malédiction des peuples. On le pourſuivit; mais il ſe cacha avec tant de ſoin, qu'on ne put jamais le découvrir, ni même ſavoir ce qu'il étoit devenu. Cependant les Tartares entrérent dans Pékin, & tournérent tellement les eſprits en leur faveur, qu'on les pria même de prendre ſoin de l'Empire, dont ils ſe rendirent bien-tôt les maîtres abſolus. Le Roi Tartare nommé *Cum-ti* ou *Tſonte*, n'eut pas le tems de joüir de ſa nouvelle conquête. Il mourut en y entrant, & laiſſa à *Amavan* ſon frére, le gouverne-

Com. du Régne. Après J. C.	Ans de Régne. Après J. C.	
		nement de l'Etat, & de l'éducation de son fils, qui n'avoit encore que six ans. Amavan acheva de soumettre toutes les provinces: Prince véritablement grand par son courage, par sa sagesse, par ses succès; mais plus recommandable par sa fidélité & par son desintéressement: car pouvant retenir l'Empire pour lui, il le remit entre les mains de son neveu *Xun-chi*, dès que ce jeune Monarque eut atteint l'âge de gouverner.
		XXII. FAMILLE, surnommée CIM.
1645	17	1. *Xun-chi* (fils de *Cum-ti*, Roi Tartare, qui avoit conquis la Chine) a établi la vint-deuxiéme famille Impériale, nommée *Cim.*
1662	42	2. *Cam-hi*, ou *Yun-hi*, Prince bon & magnifique, régnoit encore en 1704. On a depuis appris par les nouvelles publiques, que cet Empereur est mort, & que son fils lui a succédé. *Voyez* CYCLE Chinois.
		☞ Toute cette liste des Dynasties de la Chine, à l'exception des derniers tems, est incertaine, & n'est appuyée sur aucun monument digne de foi.

NOUVELLE ROUTE pour le VOYAGE de la Chine.

Le voyage de la Chine est long & dangereux par mer: ce qui a obligé Nikiposa Moscovite, de chercher un nouveau chemin par terre depuis Moskou jusqu'à Pékin, capitale de la Chine. Voici un extrait de sa Rélation. De Moskou on peut aller à Wologda, & de là à Permavéliki ou Perma-Wéliki, dans la Permie ou Permski, puis à Solkamskoy, dans la Province de Sibérie: de Solkamskoy à Wischiturgium (ou Wergoturia selon la Carte que M. Everard Ysbrand Ides a donné de la Moscovie), forteresse par où il faut passer, pour éviter les grandes montagnes & les rochers qui sont dans le droit chemin; & de là à Toboul, autrement Tobolsk, capitale de Sibérie; ensuite montant sur le fleuve Oby durant trois semaines, on vient a la ville de Surgut, Surguts, Surkue, Sergolt ou Jorgoetum, où demeure un Vaivode pour le Grand Duc de Moscovie. Ce païs est habité par un peuple idolâtre, appellé *Ostiaski.* Continuant sa route par le même fleuve Oby, on vient à Klarem ou plutôt Narim ou Narin, où un Vaivode fait sa résidence. Toute cette contrée n'est qu'un bois, & le peuple est *Ostiaski.* A Klarem on laisse le fleuve Oby, & l'on entre dans la riviére de Keta, Keita ou Kiéta, sur laquelle, dans l'espace de cinq semaines, on arrive à Malanskoy ou Makouskichoroda où l'on quitte les bâteaux. La nation qui habite ce païs est encore *Ostiaski.* De là on va à Jéniséa, ville située sur le fleuve du même nom, où il y a un Vaivode. Le peuple des environs appellé *Tongusi*, est idolâtre. Après avoir monté trois jours sur le fleuve Jéniséa, on entre dans la riviére de Tonguska ou de Tongusi, par où, en trois semaines, on arrive à Ilimskoy, où réside un Vaivode: le peuple d'alentour est *Tongusi* ou *Ostiaski.* De là par la riviére d'Hilima on descend au fleuve de Léna. Les Habitans de ce païs s'appellent *Jakuti*, & sont idolâtres. En quittant le fleuve de Léna, on entre dans une riviére, sur laquelle est la ville de Jukustanke, où il y a un Vaivode. Cette route conduit à la ville de Bratska, qui est aussi la résidence d'un Vaivode. Le peuple des environs est appellé *Bratsk*, & ressemble aux Kalmoucs. De Bratska on monte à Irkutskoy par la riviére d'Angara, & le chemin est de 15 jours; *ensuite* on va par la même riviére jusques au *Lac Baikala*; d'où par la riviére de Sélenga on arrive en trois semaines à Sélenginskoy, où il y a un Sous-Vaivode, qu'on envoye de Jéniséa: c'est en cet endroit que les limites de Moscovie confinent avec le Mongoul, où le peuple qui est idolâtre, a son Kam. De la ville de Sélenginskoy on va par les bois à Jarauna ou Jaravana, puis à Telimba ou Talembi, & à Nersinskoy ou Naroninskie, où réside un Vaivode envoyé de Moskou. De Naroninskie on va en neuf jours, par les riviéres de Schilka & d'Amur à la ville d'Albasin, où le païs commence à être plus chaud. Albasin est la derniére ville de Moscovie, d'où l'on traverse la riviére d'Amur, pour entrer dans le païs de Bogdoisk; d'où passant par le Mongoul, on se rend en un mois à Pekin, capitale de la Chine. La premiére ville que l'on trouve après après avoir passé la muraille, s'appelle Taibierim. Cette route a paru très-commode en comparaison de celle de la mer; & il y a des Jésuites qui ont été par Moskou, pour se rendre à la Chine, par ce nouveau chemin.

AUTEURS QUI PARLENT de la CHINE.

Le P. Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *en trois volumes.* Le P. Grueber, *Voyage de la Chine dans le même Recueil, en quatre volumes. Ample Description de la Chine, par le* P. Athanase Kircher *in folio*, à Amsterdam l'an 1666, en Latin; & en 1667, en François. Le P. Couplet, Jésuite, *Carte de la Chine, &c. Confucius Sinarum Philosophus.* Le P. le Comte, *dans ses Lettres.* Nikiposa, Moscovite, *Rélation de la Chine.* Renaudot, *Rélation des Indes & de la Chine.*

CHINES, Idoles des Chinois. *Voyez* cy-devant à l'article de la CHINE, dans le paragraphe de *la Religion des Chinois.*

CHINEY, petite ville des Païs-Bas, dans le Condrotz, province de l'Evêché de Liége, sur la petite riviére de Boch, à trois ou quatre lieues de Dinant, & de Namur vers l'Orient. * *Cartes Géograph.*

CHING, Roi de la Chine qui fut le second de la famille de *Cheva*, succéda fort jeune à son pére *Fau* ou *Vu*, l'an 1115 avant J. C. mais il fut élevé sous la conduite d'un habile Ministre. Ce fut, dit-on, ce jeune Roi qui donna à l'Ambassadeur de la Cochinchine une machine merveilleuse, qui se tournoit toûjours vers le midi par son propre mouvement, & qui conduisoit sûrement ceux qui voyageoient par mer ou par terre. On l'appelloit *Chinan* en langage du païs; & c'est ainsi qu'on y nomme la boussole encore aujourd'hui: ce qui fait croire, comme le remarque le P. Martini, qu'elle étoit en usage dès ce tems-là, & que c'est des Chinois que les autres nations l'ont prise. On dit ailleurs ce qu'on doit penser de l'invention de la boussole. Ching régna 37 ans, & mourut l'an 1078 avant J. C. * Le P. Martini, *Histoire de la Chine.* Paul Pezron, *Antiquité des tems.*

CHING ou XI-HOAM-TI, Empereur de la Chine, fut le second de la premiére famille de *Cin*, commença à régner l'an 246 avant JESUS-CHRIST, & rendit son nom illustre par le grand nombre de ses victoires. Il conquit toutes les provinces de la Chine, qui sont vers le midi, & fit bâtir cette prodigieuse muraille qui est vers le septentrion, pour arrêter les courses des Tartares; mais il flétrit ses exploits & sa valeur par de grands vices; car, s'il fut courageux & magnifique, il fut d'ailleurs cruel, & ennemi des Sciences; & les Chinois, qui le considérent comme le Fondateur de leur Monarchie, font néanmoins souvent des imprécations contre sa mémoire, parce qu'il fit brûler tous les livres qui se trouvérent dans son Royaume. Il fit équiper une armée navale, ce que nul de ses ancêtres n'avoit encore fait, & subjugua une grande partie de l'Inde: de sorte que le nom de Ching devint célébre par toute l'Asie. Quelques-uns croyent que ses conquêtes donnérent occasion aux Indiens, d'appeller cet Empire *la Chine*; mais il est plus vraisemblable que les Chinois ont pris leur nom des anciens peuples de ce païs, appellez *Sina.* Ching régna 37 ans, & laissa ses Etats à son fils Ul-xi. * Le P. Martini, *Histoire de la Chine.* Paul Pezron, *Antiquité des tems.*

* CHING, premier Roi de Perse établi par les Tartares en 1258 après la prise de Bagdet ou Babylone. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CHINGALAIS ou CHINGULAIS. C'est le nom qu'on donne au Sujets naturels du Roi de Candia ou Candy, dans l'isle de Ceylan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINGAN, est une des grandes villes de la Chine, la dixiéme en ordre de la province de Quangsi. On assure qu'elle est maintenant au pouvoir du Roi de Tunquin. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHINGHIS-KAN. *Voyez* ZINGIS.

CHINGTIEN, ville de la Chine, est la dixiéme en ordre parmi les grandes villes de la province de Huquan, & capitale de six des moindres. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINGTUNG, est une des grandes villes de la Chine. Elle est entre les montagnes dans la province de Junnan, dont elle est la septiéme en ordre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINGTU. *Voyez* CHINTU.

CHINGUIS. *Voyez* ZINGIS.

CHINGULAIS. *Voyez* CHINGALAIS.

CHINGYANG, ville de la Chine, est dans la partie septentrionale de l'Huquan, tient le quinziéme lieu entre les grandes villes de cette province, & en renferme six moindres dans sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINHOA ou KINHOA, ville de la Chine. Elle est la cinquiéme en ordre entre les grandes villes de la province de Chékiang, & elle en enferme sept des petites sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINILADAN, Roi d'Assyrie, succéda à Saosduchée l'an 3368 du monde, 667 avant J. C. Il eut guerre avec Phraortès, second Roi des Médes, qu'il défit & tua l'an 3400 du monde, 635 avant J. C. mais Cyaxare fils & successeur de Phraortès, eut bientôt sa revenche, battit les troupes de Chiniladan, & entreprit même le siége de Ninive, la capitale de l'Empire d'Assyrie. L'invasion de la Haute Asie par les Scythes garantit pour lors Chiniladan de sa ruïne qui paroissoit certaine. Cyaxare après avoir mis une partie de ses Etats à couvert de l'invasion de ces Barbares, marcha une seconde fois contre son ennemi, & l'affoiblit d'abord en engageant Nabopolassar, Gouverneur de Babylone à se revolter; après quoi il recommença le siége de Ninive, qui fut prise l'an 3409 du monde, 626 avant J. C. Chiniladan qui s'étoit enfermé dans cette ville, la voyant près d'être prise, s'y brûla dans son propre palais. Alexandre Polyhistor l'appelle Sarac, & dit que c'est ce Prince qu'il a plu aux Grecs d'appeller Sardanapale, & de qui ils ont dit tant de choses contraires à la vérité. Le tems où il a vécu, & celui où il défit Phraortès, ne permettent pas de douter qu'il ne soit le Nabuchodosor du livre de *Judith*, qui après avoir vaincu & tué Arphaxad Roi des Médes, perdit ensuite dans la Judée une grande partie des troupes dont il avoit confié le commandement à Holoferne. On peut voir ce qu'on a dit de lui à l'article d'ARPHAXAD, & à celui d'ASSYRIE. * Hérodote, *l.* 1. *Canon de* Ptolomée. Eusébe, &c.

CHINIVEN. *Voyez* CHINYVEN.

CHINKIANG, ville de la province de Junnan, dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur quatre citez. On voit proche de cette ville une fort grande pierre, où autrefois le Roi de Mung, recevant les Ambassadeurs d'un autre Roi de la Chine qui ne lui donnoient pas la satisfaction qu'il attendoit, frappa de son épée avec tant de force, que d'un seul coup

il fit à cette pierre une entamure de trois coudées de profondeur, & dit à ces Ambaſſadeurs, *Allez, & faites ſavoir à vôtre Roi de quelle trempe ſont nos épées*: ce qui arriva, dit-on, vers l'an 210 avant la naiſſance de JESUS-CHRIST. On fait dans ce païs de fort beaux tapis de coton; & on y pêche de certains poiſſons, dont les Médecins ſe ſervent comme de ſouverains remédes, dans pluſieurs maladies. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil* de Thevenot, *en trois volumes*.

CHINKIANG, grande ville de la province de Nanking, dans la Chine. Elle eſt capitale d'un territoire de même nom, & a juriſdiction ſur deux citez. Il y a toûjours quantité de vaiſſeaux, & le trafic y eſt très conſidérable. Proche de la ville s'élévent pluſieurs côteaux fort agréables, où l'on a bâti de ſuperbes temples, dans l'un deſquels on voit une tour toute de fer, conſtruite ſur une baſe de même métal. Elle a la figure d'une pyramide, & ſa hauteur eſt d'environ trente coudées. Depuis le bas juſques à la pointe, elle eſt ornée de diverſes figures d'animaux, de feſtons & de branches d'arbres, & principalement de lauriers. Les Médecins de Chinkiang paſſent pour les plus ſavans & les plus habiles de la Chine. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHINNING, ville de la Chine, troiſiéme cité de la Province de Quicheu. Elle commande à deux Forts qui ſont bâtis au milieu des montagnes de Magan qui ſont tres riches en or & en argent, dont les Habitans font moins d'état, que de leurs vaches & de leurs bœufs. On y voit la fontaine de Caici qui jette des eaux tres froides, quoiqu'elles ſoient échauffées d'un feu ſouterrain. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHINOCRATE. *Voyez* DINOCRATE.

CHINOIS. *Voyez* ce qui regarde les Chinois dans l'article de la CHINE.

CHINON, ſur la Vienne, en Latin *Caino*, ville de France, en Touraine, avec château, Gouverneur, & Siége royal. Elle eſt priſe par quelques Auteurs pour le *Vicus Ciſomagenſis*, dont parle Grégoire de Tours. Si cela eſt, elle a reçu la Foi par le miniſtére de ſaint Martin. Ce fut là que mourut Henri II, Roi d'Angleterre en 1188, ſelon Matthieu Paris. Cette ville eſt conſidérable par la retraite du Roi Charles VII: car c'eſt à Chinon que la Pucelle Jeanne d'Arc le vint trouver en 1429. François I, Duc de Bretagne y fit hommage au même Roi, environ l'an 1442 ou 1443. André du Chêne aſſûre que les Chanoines de l'égliſe collégiale de ſaint Même ſont ſoumis immédiatement au Pape. On dit de cette ville, *Chinon, petite ville, grand renom, aſſiſe ſur pierre ancienne, au haut le bois, au pié de la Vienne*. Elle a été la patrie de François Rabelais, aſſez connu par ſon humeur enjouée, & par ſes Ecrits ſatyriques. C'eſt lui qui a dit que cette ville a été la premiére du monde, bâtie par Caïn qui lui donna ſon nom: mais il l'a dit en badinant. S. MEME ou S. MAXIME, Diſciple de ſaint Martin, qui fut Prieur des Hermites de l'Iſle-Barbe, près de Lyon, après la mort de ſon Maître, étoit de Chinon. Il y retourna après avoir quitté l'Iſle-Barbe, y bâtit un monaſtére dont il eut la conduite, & y mourut. Son corps s'y eſt conſervé juſqu'en ces derniers ſiécles. Ce fut ſaint Brice Evêque de Tours, autre Diſciple de ſaint Martin, qui bâtit à Chinon l'égliſe paroiſſiale. * Grégoire de Tours, *l.* 10. *c.* 31. Du Chêne, *Antiq. des Villes*, *c.* 7, *de Touraine*. Baillet, *Vies des Saints. Vie de ſaint Même, le* 20 août, *& de ſaint Brice, le* 13 *novembre*, édition de Paris, *in folio*, 1703.

CHINTILE. *Voyez* SUINTILE.

CHINTING, grande ville de la province de Pékin, dans la Chine. Elle a ſous ſon reſſort 31 citez, dont les plus conſidérables ſont Thing, Ki, Chao, Xin, & Cinking. On y voit un magnifique temple, nommé *Lunghing*, dans lequel il y a une ſtatue ou idole d'une fille, qui a plus de 70 coudées de hauteur. Les Chinois la nomment *Quoning*. Aſſez près de la cité de Cinking eſt une célébre montagne appellée *Cangnien*, dont le ſommet ſurpaſſe les nues, & où il y a une fontaine médicinale, dont l'eau guérit autrefois la Reine Xayanga d'une maladie incurable: c'eſt pourquoi elle y fit bâtir un ſuperbe monaſtére, auquel elle aſſigna de bons revenus, pour pluſieurs Sacrificateurs qui y demeurent. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHINTU, grande ville, capitale d'un territoire de même nom, en la province de Suchuen, dans la Chine. Elle étend ſa juriſdiction ſur 29 citez, dont les plus remarquables ſont Nuikiang, Quon, Kien, Cungking, Han, Mien, Mieu, & Guei. On voit à Chintu un oiſeau merveilleux, nommé *Tunghoafung*. Il a le bec rouge & les plumes de diverſes couleurs, naît d'une fleur appellée *Tunghao*, & ne vit qu'autant que cette fleur dure. Près de Nuikiang il y a une fontaine dont l'eau hauſſe & baiſſe, & ſuit les périodes du flux & du reflux de la mer, bien qu'elle en ſoit éloignée de plus de deux cens lieues. Proche de la cité de Quon eſt la montagne de Cinchin ou Cingching, où les Chinois diſent que les Xinſiens, qu'ils croyoient être des hommes immortels, font leurs aſſemblées ordinaires. Auprès de Cungking, ſur le mont Toyung, on trouve des ſinges qui reſſemblent preſque à des hommes, & qui ne ſont guéres moins grands. Ils aiment les femmes, & les pourſuivent pour en jouïr. Non loin de la cité de Mien, on voit un lac que la pluye ne fait point enfler, & qui ne diminue point durant la ſéchereſſe. Au midi de Chintu, eſt la riviére de Kin, que l'on nomme vulgairement *la riviére Damaſée*, à cauſe de l'éclat & du luſtre qu'elle donne au velours, qu'on y lave. Entre le midi & l'orient, on voit le grand Lac, que le Roi Suius fit faire, pour y répréſenter des batailles navales. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 2.

CHINY, petite ville du Luxembourg, province des Païs-Bas: elle eſt capitale du Comté de Chiny, & ſituée ſur la riviére de Semoy, à quatre lieues de Mont-médy, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINY, (le Comté de) contrée du Duché de Luxembourg, province des Païs-Bas, eſt vers les confins de la Lorraine, de la Champagne, & du Duché de Bouillon. Il a une aſſez grande étendue. Ses lieux principaux ſont Chiny, capitale, Herbemont, Neufchâtel, Virton, Marville en partie, Mont-médy, Orval, Yvoi, & Orchemont. Il a eu autrefois ſes Comtes particuliers, dont la race s'étant éteinte l'an 1272, il fut uni au Duché de Luxembourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINYVEN, ville de la province de Junnan, dans la Chine, a ſous elle le fort nommé *Loko*. Ce païs eſt riche en mines d'argent, & nourrit beaucoup de paons ſauvages & domeſtiques. La montagne de Nalo eſt remplie de tigres & de léopards fort dangereux. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHINYVEN, ville de la province de Queicheu dans la Chine. Elle eſt capitale d'un territoire de même nom, & a juriſdiction ſur cinq citez ou Forts. Ce païs produit les fleurs les plus eſtimées de toute la Chine. Il y a auſſi quantité de grenades & d'oranges. Ceux qui habitent les montagnes, n'ont point de ſel, & ſe ſervent des cendres de l'herbe nommée *Hive*, pour aſſaiſonner leurs viandes. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHIO, ville d'Aſie. *Cherchez* CIO.

CHIO, ou SIO, *Chios* & *Chius*, iſle de l'Archipel, entre Samos & Lesbos, ou Metelin. Elle a environ vint-cinq ou trente lieues de tour, & on la diviſe ordinairement en Haute, du côte du nord, dite *Epanomére*, & en Baſſe du côté du midi, dite *Catomére*. Elle eſt détachée de la terre-ferme de Natolie, par un canal de trois lieues, appellé *le Détroit du Cap blanc*, parce que ce Cap eſt environné de rochers, où les vagues agitées forment une écume fort blanche. Il y a outre la ville de Chio, quatorze ou quinze villages, dont les Habitans cultivent le lentiſque & le térébinthe, pour en tirer le maſtic & la térébenthine, dont on fait beaucoup de cas dans toute l'Europe. La ville a un bon port, mais petit, & une fortereſſe. Quelques uns ont compté juſqu'à trente-ſix villes dans cette iſle, qui fut ſujette aux Athéniens, puis aux Macédoniens, enſuite aux Romains, & enfin aux Empereurs Grecs. Les Gênois s'en rendirent maîtres l'an 1346, & elle fut gouvernée en forme de République, par les Mahons, premiers Gentilshommes de la Maiſon Giuſtiniani. Ils payoient un tribut au Turc. Le Baſſa Piali la prit par ordre de Soliman l'an 1566, ſous prétexte qu'ils ne payoient pas le tribut, & qu'ils avoient averti ceux de Malte, du deſſein qu'on avoit de les aſſiéger. Les Vénitiens, après s'en être rendus maîtres en 1694, la laiſſérent reprendre l'année ſuivante par les Turcs, qui y tiennent garniſon, & y lévent un tribut appellé *Carach*, qu'on exige encore trois ans après la mort, ſur les biens de celui qui l'a payé, lorsqu'il vivoit. Il y avoit autrefois une Evêque ſuffragant de Rhodes, qui fut depuis Métropolitain. Ce lieu eſt devenu célebre par le martyre de ſaint ISIDORE, qui ſouffrit ſous Dece. Une partie de ſes Reliques fut portée de là à Conſtantinople, au milieu du cinquiéme ſiécle, 200 ans après ſa mort: l'autre partie fut enlevée au XII ſiécle par les Vénitiens, qui l'apportérent dans leur ville, & le mirent en 1125 dans une chapelle de l'égliſe de ſaint Marc. Aujourd'hui la ville de Chio eſt habitée par des Turcs & des Juifs; & les fauxbourgs par des Chrétiens Latins & Grecs, qui ont leurs Evêques particuliers, & pluſieurs maiſons religieuſes. Les femmes y ſont très-belles & très-curieuſes de leur parure. On y recueille d'excellens vins, & les perdrix y ſont auſſi privées que les poules le ſont ailleurs. A quatre milles de la ville, preſque ſur le bord de la mer, on voit un rocher où ſont taillez des ſiéges, autour d'une chaire pratiquée dans le même roc, & plus élevée que les ſiéges: ce que les Habitans du païs appellent l'Ecole d'Homére; parce que, *diſent-ils*, c'étoit où il enſeignoit ſes Diſciples. A trois lieues de Chio, ſur une montagne qui eſt au midi, il croît quantité de lentiſques, qui ſont de petits arbriſſeaux, d'où coule le maſtic. Ils ont la feuille approchante de celle du myrthe, & pouſſent des branches ſi longues, qu'elles vont juſqu'à terre en ſerpentant; mais ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'auſſi-tôt qu'elles ſont en bas, elles ſe relevent peu à peu d'elles-mêmes. On en fend les branches dans les mois de mai & de juin, & il en ſort une eſpéce de gomme, que nous appellons *maſtic*, & que les Turcs nomment *ſages*. Le Grand Seigneur envoye tous les ans dans cette iſle un certain nombre de Boſtangis, ou Jardiniers, qui enlévent tous les maſtics pour la proviſion du Serrail, & qui en vendent, lorsqu'il y en a extraordinairement. Toutes les femmes du Serrail en mâchent inceſſamment, pour ſe rendre les dents blanches, & pour avoir l'haleine agréable. * Bellon, *l.* 2. *Obſ. c.* 8. Ortelius, *Géogr. Eccl.* Sponde, *A. C.* 1346. *n.* 26. & 1566. *n.* 8. Porcaccio, *Deſcr. de Chio*. Le Mire. De Thou, *Hiſt. l.* 39. *&c.* Spon, *Voyage d'Italie & de Gréce. Vie de ſaint Iſidore de Chio, 15 mai par* Baillet, *Vies des Saints*, édit. de Paris, *in folio*, 1703.

CHIOCCO, (André) Médecin & Profeſſeur à Vérone, a vécu au commencement du XVII ſiécle; il mourut le troiſiéme avril 1624, laiſſant divers Ouvrages de ſa façon, *Quaeſtionum Medicarum & Philoſoph. libri tres; De cœli Veronenſis clementia; de Collegii Veronenſis Illuſtr. Medic. & Philoſophis; Apologia pro Fraſcatorii Syphillide, &c.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CHIOGGIA, ou CHIOZA, qui eſt la *Claudia Foſſa*, ou *Claudiopolis* des Anciens, ville & port de mer dans une iſle de même nom, ſous la domination de la République de Veniſe. Il y a auſſi Evêché. C'eſt à Chioza que l'on fait le ſel, dont la même Seigneurie tire un très-grand profit. Laurent Prezan, Evêque de cette ville, y tint l'an 1603, un Synode dont on a publié les ordonnances. Chioza eſt célébre par la victoire que remportérent les Gênois en 1380. * Volaterran, *l.* 4. Sabellicus, *l.* 3. Léandre Alberti, *Deſcription des Iſles de Veniſe*, *p* 96.

CHIOMARE, femme d'Ortiagonte, ayant été faite priſonniere de guerre, lorsque les Romains ſous la conduite de Manlius,

lius, défirent les Galates, l'an de Rome 565, & avant Jesus Christ 189, fut violée par le Capitaine qui la prit prisonniére. Depuis étant convenue de sa rançon, pendant qu'on la payoit au Centurion Romain, elle commanda en sa Langue à ceux qui la comptoient, de lui couper la tête, qu'elle porta à son mari Ortiagonte surpris, lui dit qu'il ne falloit pas violer la foi donnée, & elle répondit qu'elle le savoit bien; mais qu'il ne devoit y avoir qu'un homme seul, qui se pût vanter d'avoir eu sa compagnie. * Aurelius Victor. Plutarque, *dans son Traité des Femmes Illustres*. Tite-Live, *l.* 38. *c.* 24.

CHIONE', fille de Deucalion, fut aimée d'Apollon, dont elle eut Philammon, grand joueur de luth; & de Mercure, qui la rendit mére d'Autolycus, célébre filou. Elle coucha dans une même nuit avec ces deux Dieux. Sa beauté la rendit si vaine, qu'elle osa la préferer à celle de Diane, qui, pour punir cet orgueil, lui perça la langue d'un coup de fléche, dont elle mourut. Deucalion son pére fut metamorphosé en épervier. Pline dit que Chioné donna son nom à l'isle de Chio.

Une autre CHIONÉ, ou peut-être la même, eut de Neptune un fils appellé Eumolpe, qu'elle jetta dans la mer, & qui fut sauvé par Neptune. * Apollodore, *l.* 36. Ovide, *Metam. l.* 11. *v.* 301. Pline, *l.* 5. *c.* 31. Hygin, *Fab.* 200.

CHIONIDE d'Athénes, Poëte, vivoit sous la LXX Olympiade, huit ans avant la bataille de Marathon, & 500 avant Jesus Christ. On le met ordinairement le premier entre les Poëtes de la Comédie ancienne. * Suidas. Vossius, *des Poëtes Grecs*, *c.* 4. 25.

* CHIORES, anciennement *Abaa*, *Abea*, *Apaa*, étoit autrefois une petite ville du Peloponnése; mais ce n'est maintenant qu'un village de la Zaconie en Morée sur le Golfe de Coron, au sud-sud-ouest de Misitra, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

CHIOS. *Voyez* CHIO.

CHIOURLIC. *Voyez* CHIAURLIC.

CHIOUTAYE, CHIUTAYE, ou KIOTAHIA, ville de la Natolie propre, en Asie. Elle est près de la riviére de Sangari, environ à vint lieues de la ville de Burse, vers le midi oriental. Chioutaye est une ville considérable. Elle est le siége d'un Archevêque, & capitale d'une contrée qui porte son nom, étendue autour du Sangari, entre le Chiangare, le Becsangil & le Bolli, & nommée anciennement *Bogdomantis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIOZA. *Voyez* CHIOGGIA.

CHIPICHE, ville de l'ancienne Albanie. Sanson la place dans la Zuirie, au couchant septentrional de Stranu; mais Vischer la met dans la Circassie, au couchant d'Astracan, à la distance de quatre-vint lieues. Elle donne son nom à une petite contrée, renfermée dans les montagnes du Caucase. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPIONHA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, sur une petite presqu'isle, qui s'avance en forme de Fare, dans le Golfe de Cadis, à l'embouchure du Guadalquivir, deux lieues au dessus de S. Lucar de Barraméda. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPPENHAM, bourg du Comte de Wilt, en Angleterre, sur la riviére d'Avon, à neuf lieues de la ville de Salisbury, vers le nord, & à quatre de celle de Bath, vers l'orient. Ce bourg est un de ceux qui ont séance & voix au Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPROVAZ, bourg de la Bulgarie province de la Turquie en Europe Il est dans les montagnes de Predel, sur une petite riviére, qui se joint à celle d'Ogost, entre la ville de Nissa & celle de Sophie. L'Evêque de cette derniére y fait sa résidence ordinaire. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPSALA. *Voyez* IPSALA.

CHIQUITO. *Voyez* CHUCUITO.

* CHIRA, petite isle de l'Amérique septentrionale, proche des côtes de Costa-ricca, au sud de Nicoya, dont elle est éloignée de près de dix lieues.

* CHIRAC, petite ville ou bourg de France, en Languedoc, dans le Gévaudan, à l'ouest de Mende, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

CHIRAM ou HIRAM, excellent Ouvrier pour toutes sortes d'ouvrages d'or, d'argent & de cuivre, étoit fils d'un Tyrien, nommé Ur, & d'une femme de la Tribu de Nephtali. Ce fut de lui que Salomon se servit pour travailler aux Chérubins & aux autres ornemens du temple: outre les Chérubins, il fit deux colomnes de cuivre, qui avoient dix-huit coudées de haut, & douze de tour, au dessus desquelles étoient des corniches de fonte, en forme de lis, de cinq coudées de hauteur: il y avoit à l'entour de ces colomnes des feuillages d'or, qui couvroient ces lis; & on y voyoit pendre en deux rangs, deux cens grenades aussi de cuivre. Chiram florissoit environ l'an du monde 3023, & avant Jesus Christ 1012. * I. ou III. *Rois, ch.* 7 Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 8. *c.* 2.

CHIRAS, Capitale de la Province de Perse, & l'une des plus grandes & des plus considérables villes du Royaume, est située entre les montagnes, dans une plaine de sept à huit lieues de long, de quatre à cinq lieues de large, & qui est très belle & très fertile. Chiras a environ deux lieues de tour, étant plus longue que large. Elle n'est plus environnée de murailles qu'on a laissé tomber en ruïne; mais les portes sont encore entiéres, grandes & fortes, & couvertes de lames de fer. Les Mosquées y sont en très grand nombre, le peuple étant très superstitieux; mais la plupart de ces Mosquées sont petites, faites pour servir de Mausolée à des Saints de leur Religion. Ce qu'il y a de plus beau à Chiras, ce sont vint jardins publics, dont les arbres sont les plus hauts que l'on voye dans aucun lieu du monde. Ils sont si hauts que la plus longue arquebuse ne peut porter jusques à leur cime & à peine trois hommes peuvent ils les embrasser. Ces arbres sont des *cyprès*, des *platanes*, des *ormes*, des *coudriers*, des *pins* mâles & femelles. Il y en a un dans les jardins du Roi, extrémement vieux & pour lequel les Habitans de Chiras ont beaucoup de dévotion. Les malades, ou des personnes en leur nom, viennent y brûler de l'encens, y attacher de petites bougies allumées, dans la pensée de recouvrer la santé. Les moutons sont si gras, qu'il y a des queues de mouton qui pésent jusques à dix huit ou vint livres. Tous les fruits y sont fort gros & très excellens; & le vin de Chiras est estimé le meilleur de la Perse & de tout l'Orient. Cette ville est située au 89 degré de longitude, & au 29 degré 52 minutes de latitude. Les Auteurs Grecs prétendent, les uns, que c'est l'ancienne *Persepolis*, & les autres, la ville de *Cyropolis*, que Cyrus fonda pour être le siége de la Monarchie, & qu'il la nomma pour cet effet *Pesargueda*; terme que les Grecs ont changé en celui de *Pesargades*. Ils ajoûtent que ce Prince y a tenu le siége de la Monarchie des Perses, qu'il y a été enterré; & que c'est de là qu'est venu le nom de *Chyras*, tiré de celui de *Cyrus*. Mais les Historiens Arabes prétendent que c'est la ville appellé *Farse*, dans les anciennes Histoires, fondée par *Farse*, fils de *Maassour*, fils de *Sem*, fils du Patriarche Noé, laquelle étant ruïnée fut rebâtie par un Prince nommé *Chiroé*, qui lui donna son nom. Les Auteurs Persans disent que l'an 74 de l'Hégire dans le tems qu'*Abdelmelek* étoit Calife de Babylone, *Mahammed*, fils de *Kasem*, fils d'*Aboutakim*, bâtit *Chiras*, nom qui signifie *ventre de Lion*. Ayant été bâtie par les Arabes qui envahirent la Perse, elle fut unie à l'Empire de Babylone pendant près de trois cens ans. Le Royaume ayant été démembré, le Gouverneur de Chiras érigea son Gouvernement en Royaume jusques au dixiéme siécle, que les Tartares ayant commencé leurs conquêtes, il fut la proye de plusieurs Conquérans jusques à *Tamerlan* qui le laissa à ses Descendans jusqu'à ce qu'*Abas* le grand, Roi de Perse, le réünit à sa Couronne. *Iman Coulican* en fut le premier Gouverneur & rendit cette ville magnifique & célébre. Mais ayant été empoisonné par le Roi qui en étoit devenu jaloux, le gouvernement fut donné au frére du défunt, que *Sephy* successeur d'Abas fit mourir, & divisa ce gouvernement en trois parties, administrées par des Intendans. Depuis ce temslà Chiras & la Province ont si fort déchu de leur ancienne splendeur, qu'elles sont méconnoissables. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 3. *p.* 140. *&c.*

* CHIRCO (Jacques de) de Palerme, comme il paroit par son testament en date du quatriéme décembre 1484, fut un savant Jurisconsulte. Il a exercé plusieurs fois dans la Cour Royale, l'office de Juge, & fut Conseiller du Roi. Il bâtit à Palerme de belles maisons ornées de tours. On a de lui, *Apostilla super capit.* 139 *&* 140. *ad Bullam Apostolicam Nicolai V*, *& Reg. Pragmaticam Alphonsi de Censibus Annotationes.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHIRI. *Voyez* KIRI.

* CHIRIGUANES, peuples du Paraguay en l'Amérique méridionale. Ils sont dans la contrée de Chaco entre la riviére de Paraguay & Sta Cruz de la Sierra. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIRIHUANA, grande Province de l'Amérique méridionale, au Païs des *Antis*, & à l'Orient des *Charcas*. Lorsque *l'Ynca Yupanqui* voulut les conquérir, il y envoya des espions qui rapportérent que le Païs étoit fort mauvais, plein de montagnes, de précipices, de lacs & de marais; que le terroir de la plus grande partie de ce Païs étoit si stérile qu'on n'y pouvoit rien semer, & que les Habitans menoient une vie pire que celle des bêtes, sans reconnoître aucune divinité; qu'ils n'avoient ni loix ni police; qu'ils vivoient séparez les uns des autres sur les montagnes comme des brutes sans villes ni maisons; que pour se nourrir de la chair humaine qu'ils préféroient à toute autre, ils alloient attaquer les Provinces voisines pour faire des prisonniers qu'ils mangeoient sans respecter ni l'âge ni le sexe, & qu'ils buvoient leur sang après leur avoir coupé la gorge; qu'ils mangeoient même leurs propres parens lorsqu'ils mouroient, après quoi ils joignoient leurs ossemens avec un grand deuil, & les enterroient dans le creux des arbres, & dans les fentes des rochers; qu'enfin ils ne couvroient jamais leur nudité, & avoient commerce indifféremment avec toutes sortes de femmes, sans épargner leurs sœurs, leurs filles, ni même leurs méres. L'Ynca Yupanqui tenta vainement pendant deux ans de les conquérir. Le Viceroi *Dom François de Tolédo* ne fut pas plus heureux en 1572. Il fut contraint de prendre la fuite avec son armée & de se faire emporter sur les épaules de ses soldats, les Chirihuanas le poursuivant avec de grands cris, & disant à ceux qui le portoient, *Lâches dévelopez un peu ce vieux Radoteur, que vous avez enchassé dans cette corbeille & vous verrez qu'en vôtre présence nous l'engloutirons ici tout en vie.* Les Chirihuanas étoient si féroces dans leurs mœurs & dans leurs combats que leur nom étoit capable de porter la terreur dans l'ame de leurs voisins, de sorte qu'il suffisoit de les nommer aux enfans & aux jeunes gens pour les appaiser, ou pour leur donner l'allarme. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, &c. tome* 2. *l.* 7. *c.* 17.

* CHIRIQUI ou CHIRIQUITA, bourg de l'Amérique septentrionale, dans la province de Véragua. Il est près de la côte, vers les confins de Costa-ricca, à l'ouest-sud-ouest de Santa-Fé.

* CHIRISONDA, CHIRISSONDA, CHERISONDA & CHERISSONDA, étoit anciennement une ville épiscopale, mais n'est aujourd'hui qu'un village de la Natolie, situé sur la côte de l'Amasie au septentrion de Siwas. On assure que les Cérices ont pris le nom de cette ville, d'où on en transporta en Italie, & de là dans les autres contrées de l'Europe. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* CE'RASONTE.

CHIROMANCE, ou CHIROMANCIE, l'Art prétendu de juger du tempérament d'une personne, & de prédire ce qui lui doit arriver, par les linéamens de la main: ce nom est Grec, χειρομαντεία, de χεὶρ, *la main*, & de μαντεία, *divination*. Quoiqu'on en donne beaucoup de régles, on n'y doit faire nul fondement, & celui qui a dit autrefois, *Frons, oculi, vultus persæpè mentiuntur*; c'est à dire, *le front, les yeux, & le visage nous trompent souvent*, pouvoit bien y ajoûter *la main*, qui peut encore

mieux tromper que le visage. La Chiromance est une science fort vaine, & qui n'a aucun fondement en la nature. Taisnerus est celui qui en a le mieux écrit, & le plus amplement. Il y en a aussi un Traité dans Robert Flud, Auteur Anglois, qui a beaucoup donné dans ces vaines sciences. Artémidore, parmi les Anciens, a aussi écrit de la Chiromance, des songes & des augures. * *Voyez* Jean Jacques Hofman, *Lexicon Univ. au mot* Chiromantia, *derniére édition de Leide in folio* 1693. De la Chambre, *Traité de la Chiromance.*

CHIRON, Centaure, étoit fils de Saturne & de Phillyre. On dit que Saturne étant devenu fort amoureux de cette Nymphe, & appréhendant que Rhéa sa femme ne le surprît dans ce commerce de cœur, se changea en cheval pour en jouïr : ce qui fut cause que Chiron, qui en naquit, vint au monde demi-homme & demi-cheval. D'autres le font fils d'Ixion & d'une nuée, sous la figure de Junon. Il vivoit dans les montagnes, s'adonna à la chasse, & devint, par la connoissance des simples, un des plus fameux Médecins de son tems. Il enseigna cette science à Esculape, & l'Astrologie à Hercule. On lui confia depuis l'éducation d'Achille, qu'il rendit très savant dans l'art de la guerre, ne le nourrissant que de moëlle de lions & de sangliers, pour lui communiquer, joint à la disposition naturelle qu'Achille y avoit, la force & le courage de ces animaux ; & l'occupant à monter à cheval, & à la chasse comme à un prélude de la guerre. Saint Clément d'Alexandrie dit, qu'il apprit aux hommes le culte des Dieux, & les sacrifices, la maniére de se rendre la justice les uns aux autres, & la forme des sermens. Chiron fut blessé par Hercule d'une fléche trempée dans le sang de l'hydre, qui lui tomba par hazard sur le pié : ce qui lui fit une telle douleur causée par ce venin, que ne pouvant plus supporter la vie, quoiqu'il fût immortel, les Dieux par compassion, le placérent dans le ciel au nombre des douze signes du Zodiaque, sous le nom de Sagittaire. * Pline, *l.* 7. *ch.* 26. Eustathius, *sur l'Iliade d'Homére.* Ovide, *l.* 6. *Métam.* Apollodore. Hygin.

* CHIRON, Médecin Grec qui avoit écrit de la Médecine des chevaux. *Voyez* dans la préface du *l.* 1. & Hiéroclès dans les *Hippiatriques.* * Joh. Meursii, *Biblioth. Græca.*

* CHIRONA, petite isle du Golfe de Venise, près de la Dalmatie au sud de Raguse, dont elle est séparée par un trajet d'un peu plus d'une lieue.

CHIRVAN, province du Royaume de Perse, sur la côte occidentale de la Mer Caspienne, où sont les villes de Derbent ou Démir-Capi, de Bachu, & de Chamaki. *Derbent* en Persan signifie *porte étroite*, & *Démir-Capi* en Turc, *porte de fer.* C'est vers cet endroit, qu'étoit le fameux passage, que les Anciens appelloient *Caspiæ Portæ.* * Tavernier, *Voyage de Perse.*

CHIRURGIE, troisiéme partie de la Médecine, qui consiste dans les opérations qui se font de la main, pour guérir les playes & les autres maladies du corps humain. Comme les effets de la Chirurgie sont plus évidens que ceux de la Médecine, qui sont plus incertains, on la cultiva beaucoup plutôt, & Esculape lui-même, dit-on, excella dans cet Art. Arcabuto fut le premier Chirurgien que les Romains reçurent en leur République ; mais ils l'eurent bien-tôt en horreur, à cause qu'ils le voyoient couper & trancher des membres : de sorte qu'ils le lapidérent au champ de Mars. Jean Scultet a fait un livre, où il a décrit tous les instrumens de Chirurgie, intitulé *Armamentarium Chirurgicum*, imprimé à Ulm *in folio*, & à la Haye, *in octavo.* Ambroise Paré & Fabrice *ab Aquapendente*, en ont aussi écrit. Quoi que la Chirurgie fasse partie de la Médecine, qui est une des quatre Facultez de l'Université de Paris, cependant les Chirurgiens ne sont point du corps de l'Université : elle a refusé de les y admettre. * *Antiq. Rom.*

CHIRURGIEN. Les Maîtres Chirurgiens de Paris prétendent devoir leurs priviléges au Roi saint Louïs, fondez sur un ancien appointement du 25 février 1355, où il en est expressément parlé ; mais ceux qui leur disputent cette antiquité, comme a fait le célébre *Etienne Pasquier* dans ses Recherches, disent qu'il y a contre leur prétention, deux Déclarations du Roi Philippe *le Bel*, & du Roi Jean, des années 1311 & 1352, où il n'en est rien dit ; bien qu'il en fût précisément question, s'agissant dans toutes les deux de réglemens pour l'examen & la réception des Maîtres Chirurgiens. Il faut néanmoins convenir que si on dispute à cette Communauté l'honneur d'avoir reçu ses premiers Status de ce Roi, du moins laisse-t'on à ces mêmes Statuts, une antiquité qui approche fort de son régne, auquel ils ne sont postérieurs que de huit ans, ayant été dressez ou compilez en 1278, par Jean Pitard, pour lors seul Chirurgien juré du Roi au Châtelet. Ces Statuts ont été confirmez & augmentez en 1379, en 1396, en 1424, & en 1510. Ces anciens Statuts, qui contiennent la premiére Discipline des Maîtres Chirurgiens, & les Réglemens ajoûtez ensuite par les Déclarations de Philippe & de Jean Rois de France, soumettoient les Aspirans à l'examen du Chirurgien Juré du Roi au Châtelet, lorsqu'il n'y en avoit qu'un ; & ensuite aux deux Chirurgiens, quand on y en eut ajoûté un second. On y voit aussi que la Communauté avoit dès lors son Prévôt ; que la maison & la confrérie de saint Côme & saint Damien étoient déja établies ; & qu'on y recevoit également des Maîtres & des Maîtresses en Chirurgie : ce qui depuis, par le dernier Statut, paroît réformé vers l'an 1436. L'on vit naître sur la fin du quinziéme siécle, comme une nouvelle Communauté de Maîtres Chirurgiens. Les Barbiers, destinez jusques là à raser seulement la barbe ou à couper les cheveux, se mêlérent d'abord de la saignée, & ensuite des autres opérations Chirurgiques. Ils obtinrent même le nom de *Barbiers Chirurgiens*, pour les distinguer d'avec les anciens, qu'on appella Chirurgiens de saint Côme ; & furent confirmez par plusieurs Déclarations & Arrêts dans la possession du droit, qu'ils avoient usurpé, de faire certains pansemens, & quelquefois, suivant l'exigence des cas, toutes les opérations qui étoient réservées aux vrais Maîtres, c'est à dire, aux Chirurgiens de saint Côme. Cette nouvelle Communauté surprit des lettres patentes d'union avec l'ancienne au mois d'août 1613, lesquelles alors n'eurent pas d'exécution, à cause de l'opposition des anciens Maîtres ; mais enfin les uns & les autres furent véritablement, & pour toûjours, réunis par un contract d'union passé entre eux le premier octobre 1655, & confirmé & autorisé par des lettres patentes du Roi Louïs XIV, du mois de mars 1656, vérifiées & enregîtrées en Parlement le septiéme octobre suivant. Les nouveaux Statuts de ces deux Communautez, reünies sous le nom de Maîtres Chirurgiens de Paris, furent dressez en 1698, d'abord en cinquante-quatre articles, qui ayant été renvoyez au Lieutenant Général de Police, furent par lui, du consentement de tous les Maîtres, changez, corrigez, & augmentez jusqu'au nombre de cent cinquante, dont il donna son avis le huitiéme août 1699. Les lettres patentes, qui les autorisent & confirment, sont du mois de septembre de la même année 1699 ; & celles qui en modifient quelques articles, du mois de janvier 1701. L'Arrêt d'enregîtrement des unes & des autres, est du troisiéme février aussi 1701. Ces cent cinquante articles, divisez en dix-sept titres, contiennent toute la Discipline du Corps. * Savari, *Diction. du Commerce.*

CHISAMO ou CISAMO. *Voyez* CASTEL-CHISAMO.

CHISIME, fleuve. *Cherchez* SIMOIS.

CHISINO, Cap. *Voyez* SPADA, Cap.

CHISLON. *Voyez* CHASELON.

CHISMEER ou CHISMÉRE. *Voyez* KACHEMIRE.

CHISO, riviére. *Voyez* CHIESO.

CHISOPOLIS, CHRYSOPOLIS, EMPOLI, petite ville Archiépiscopale de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine sur la riviére de Stromona, à deux lieues de l'embouchure dans le Golfe de Contessa, & à cinq de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHISSOING, bourg. *Voyez* CISOIN.

CHISSON, riviére. *Cherchez* CLUSON.

* CHITE ou CHITI, *Citium.* C'étoit anciennement une ville de l'Isle de Cypre. Ce n'est plus qu'un village, situé sur la côte méridionale de cette Isle, à l'orient de Limisso. Ce fut dans ce lieu que mourut Cimon Général des Athéniens, comme le rapporte Cornélius Nepos dans sa Vie. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* CITIUM.

* CHITIGLIANO, bourg d'Italie, dans la Toscane à peu près à l'est de la ville de Florence, dont il est éloigné de treize à quatorze lieues.

CHITIM ou CITIM, fils de *Javan* dont il est parlé dans la *Genése*, *ch.* 10. *v.* 4, de qui sont venus les Macédoniens ; car le mot *Macetes*, *Μακέτης*, dont l'Antiquité s'est servi, au lieu de *Macédo*, vient, sans doute, du mot *Chitim.* On voit dans Homére, *Odyssée*, *l.* 11, que les Cithéens, habitoient dans le voisinage de la Macédoine, & qu'ils obéïssoient, suivant le même Poëte, à Téléphe Roi des Mysiens. C'est pour cela qu'Alexandre *le Grand*, I. *Machabées*, *ch.* 1. *v.* 1, est appellé le Roi de Cithim. Les Latins étoient sortis des Cithéens, car Suidas dit que Latinus, fils de Téléphe, mena les Cithéens en Italie. Ainsi le terme de *Chitim* semble signifier aussi bien des Habitans de l'Italie, que les Macédoniens : c'est pour cela qu'*au livre des Nombres*, *ch.* 24. *v.* 24, Balaam prédit qu'il arrivera des flottes de Cithim, qui détruiroient les Assyriens & les Hébreux : ce qui convient mieux aux Romains qu'aux Macédoniens. * Philippe Mélanchthon, *sur le ch.* 11. *du Prophéte Daniel.* George Hornius, *Hist. Philosoph. l.* 3. *ch.* 2. Jean Jacques Hoffman, *Lexic. Univers.* édit. de Leyde, *in folio*, 1693. *Voyez* sur cela le P. D. Augustin Calmet, *dans son Commentaire littéral sur les Nombres*, *ch.* 24. *v.* 24.

CHITIS, isle de l'Arabie, dans laquelle des Bandits Troglodytes, apres avoir souffert long-tems la faim, & avoir été contraints par la tempête d'y séjourner, se mirent à arracher les herbes & les racines de la terre, pour s'en nourrir : ils trouvérent en fouillant, la pierre précieuse que l'on nomme *Topase.* * Pline, *l.* 37. *ch.* 8. Cet Auteur appelle cette isle *Cytis.*

CHITOR, province de l'Empire du Grand-Mogol, dans la Terre-ferme de l'Inde, entre les provinces de Malva & de Guzurate, avec une ville de même nom. Cette province a autrefois appartenu à un Raja qui se disoit de la race du Roi Porus vaincu par Alexandre. Quoique ce Raja eût un Etat considérable, & extraordinairement fort, à cause des montagnes dont il est presque tout environné, il ne put éviter le malheur des autres Princes, & fut soumis comme eux par les armes des Mogols. La ville est presque ruïnée, & l'on y voit de beaux restes de plusieurs pagodes ou temples, & d'édifices publics fort magnifiques. Il y a une forteresse où l'on renferme les Seigneurs de la premiére qualité, que l'on a fait arrêter pour quelque faute legére ; car ceux qui sont condamnez à mort, sont gardez dans le château de Ratispor, capitale de Malvay. * Thevenot, *Voyage des Indes, tome* 3. *p.* 207 *& suiv.*

* CHITPOUR, ville d'Asie, dans les Etats du Grand-Mogol. Elle est vers les confins du Royaume de Guzurate, à peu près au nord d'Amedabad, dont elle est éloignée de près de vint lieues. Le commerce des chites ou toiles peintes y fleurit. * Thevenot, *Voyage des Indes Orientales, partie* 3. *ch.* 21. *p.* 120.

* CHITRI, anciennement ville Episcopale de l'Isle de Cypre, n'est maintenant qu'un village que l'on trouve dans le milieu des terres, vers la ville de Famagouste.

* CHITRI ou CHITRY, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il est dans l'Auxerrois au sud-est d'Auxerre, dont il est éloigné d'un peu plus de deux lieues.

CHITRO, en Latin *Cithrum*, *Pydna*, ville épiscopale de la Macédoine, située sur le Golfe de Salonichi, à douze lieues de la ville de ce nom, dont son Evêché est suffragant. Elle est à l'embouchure de la riviére de Chitro, appellée autrement *Palacas* & *Platamona.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CHITRY. *Voyez* CHITRI, bourg de France.

CHITTIM. *Voyez* CHITIM.

CHIVAS, petite ville de Piémont en Italie. Elle est fortifiée, & située dans le Canavois sur le Pô, environ à trois lieues au dessous de Turin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIVASSO. *Voyez* CHIVAS.

CHIUCHEU, ville de la Chine, est la sixiéme de la province de Chékiang, & elle en a sous sa jurisdiction quatre de celles qu'on appelle petites. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIVERNY, famille. *Voyez* HURAULT.

CHIUN ou **KIJUN**, idole des Israëlites, dont il est parlé dans *Amos, ch. 5. v. 26*, répresentoit Hercule, qui dans la Langue des Egyptiens s'appelle *Chon*. C'étoit le symbole du Soleil; car soit que ce nom vienne de l'Hebreu האיר כל *heir col*, c'est à dire, *il éclaire tout*; soit qu'il vienne du Grec Ἥρας κλέος, c'est à dire, *la gloire de l'air*, il est clair qu'il marque le Soleil; car d'où l'air reçoit-il sa lumiére, si ce n'est du Soleil? *Quæ porro alia aëris gloria est nisi Solis illuminatio?* dit Macrobe, *Saturnal. l. 1. ch. 20.* Saumaise & Kircher avancent que *Chiun* est Saturne, & que son étoile s'appelle *Kairan* chez les Perses & chez les Arabes, & que *Remphan* ou *Rephan*, qui se trouve dans les Septante, signifioit la même chose chez les Egyptiens. A cela on ajoûte que les Septante qui faisoient leur Traduction en Egypte, ont changé le terme de Chiun en celui de Remphan, parce qu'ils avoient la même signification. M. Basnage croit que Chiun ou Remphan est la Lune. * Thomas Goodwin, *de Ritibus Habreorum, l. 4. ch. 2.* Hofmanni, *Lex. Univ.* édit. de Leyde, *in folio* 1693. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

CHIUNCHEU, ville de la Chine. Elle est la dixiéme de la province de Quantung, & est située dans l'isle de Hainan, où il y a 12 villes sujettes à sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIUSA, anciennement, *Augustana, Clausura, Julia Castra, Via Beloium*, bourg de l'Etat de Venise en Italie, dans le Frioul aux confins de la Haute Carinthie, sur la riviére de Fella, à une lieue au dessous de Ponteba. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CHIUSE** ou **CHIUSI**, petite ville épiscopale de Toscane dans le Siennois sur la Chiane vers les confins du Pérugin, & de l'Orviétan. C'est une ville presque déserte, à cause du mauvais air qu'on y respire. Son Evêché est suffragant de Sienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CHIUSE** ou **CHIUSI**, bourg d'Italie, dans la Toscane. Il est dans le Florentin, vers le Mont-Apennin, à peu près à l'est de la ville de Florence, dont il est éloigné de près de 14 lieues.

CHIUSTANGE ou **CHIUSTENGE**. *Voyez* PROSLAVIZA.

CHIUTAYE, ville d'Asie. *Cherchez* CHIOUTAYE.

CHIZICO, anciennement *Porphyrione*, isle de la Mer de Marmara en Asie. Elle est près de la côte orientale de la Natolie, à douze lieues de Burse. Il y a une petite ville de même nom sur la côte méridionale de l'isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIZICO (*Capo Chizico*, ou, de Spinga) anciennement *Dindyma, Dindymus*, montagne de la Natolie en Asie. Elle s'avance dans la Mer de Marmara en forme de cap, vis à vis de l'isle & du bourg de Chizico. L'ancienne Cyzique, une des plus considérables villes de l'Asie, par sa grandeur, par sa beauté, & par son ancienneté, qui fut fondée 70 ans après la ville de Rome, & qui devint ensuite Archiépiscopale, étoit bâtie sur le Cap Chizico, & ses ruines portent, selon quelques-uns, le nom de *Spiga*, ou *Spinga*; & selon d'autres celui de *Palormi*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIZZOLA (Hippolyte) Chanoine Régulier de sainte Afre, étoit savant Théologien & bon Prédicateur. Il écrivit contre Pierre Paul Verger qui après avoir été Evêque de Capo d'Istria dans l'Etat de Venise, s'étoit fait Luthérien. Chizzola mourut à Padoue vers l'an 1560. * Rossi, *Elog. Histor.*

CHL. CHM. CHN. CHO.

CHLOE', Dame Chrétienne de la ville de Corinthe, qui fit avertir saint Paul des contestations survenues entre les Fidéles au sujet des différens partis, qu'ils épousoient, l'un disant *je suis à Paul*, l'autre *je suis à Apollos*; l'un *je suis à Pierre*, & l'autre, *je suis à Jesus-Christ*. L'Apôtre entreprit d'étouffer ces factions, en leur remontrant que Paul, Apollos & Pierre n'avoient pas été crucifiez pour eux; & qu'il n'y avoit que Jesus-Christ, qui fût leur Sauveur; que Jesus-Christ n'étoit point divisé, pour faire tant de partis & exciter tant de tumultes; que Paul, Apollos & Céphas ne prêchoient & ne batisoient point pour se faire des Sectateurs; mais pour gagner des Membres & des Disciples à J. C. * *I. Corinth. ch. 1. v. 12.*

CHLORE ou **CHLORUS**. *Voyez* CONSTANCE I.

CHLORIS, fille d'Amphion & de Niobé, fut femme de Nélée, & mére de Nestor. Elle fut tuée à coups de fléches par Apollon & Diane, parce que sa mére avoit eu la témérité de se préférer à Latone, comme on le voit dans Ovide, *Métam. l. 6. Fab. 4. & suiv.* Elle est différente d'une autre CHLORIS, Déesse des fleurs, qui est la même que Flore, & qui fut mariée au vent Zéphire; & de CHLORIS, femme d'Ampyx ou Ampycus & mére de Mopsus. * Ovide, *Fastes, l. 5. v. 195. & suiv.* Properce, *l. 4. Eleg. 7. v. 72.* Hygin, *Fab. 4.*

CHLORUS ou **CHLORE**. *Voyez* CONSTANCE I.

* **CHLUMNITZ** ou **CLUMETZ**, ville & contrée de Bohéme dans la Préfecture ou le Cercle de Konigingretz. La ville de ce nom est sur la riviére de Czidlina, à l'ouest-sud-ouest de Konigingretz, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

CHMIELE'CIUS (Martin) Docteur en Médecine & Professeur à Bâle, naquit d'une famille noble à Lublin en Pologne, l'an 1559. Son pére s'appelloit *Jean* Chmiélécius de Chmielnick, & sa mére *Catherine* Sézuca, tous deux de familles équestres. Après avoir étudié le Latin dans sa patrie, il vint à Bâle en 1577. Jean Osmosky, Gentilhomme Polonois, qui y demeuroit, le reçut chez lui. Chmiélécius continua ses études, prit ses degrez en Philosophie, & reçut le bonnet de Docteur en Médecine en 1587. Deux ans après, il fut fait Professeur en Logique; & en 1610 on le nomma Professeur en Physique. Il resta dans cet emploi jusqu'à sa mort. La Faculté des Médecins l'avoit reçu dans son College. Chmiélécius avoit une pratique fort étendue dans la Médecine. Il fut Médecin de deux Evêques de Porentru, & fut envoyé deux fois auprès de l'Evêque au nom de l'Université, de laquelle il avoit été deux fois Recteur. Il eut trois femmes, & mourut en 1632, laissant un fils qu'il avoit eu de sa première épouse *Christine* Zwinger, fille de *Théodore*. Ce fils fut aussi Docteur en Médecine, Medecin de la ville de Mulhausen; & enfin, après avoir passé par divers emplois, il devint Bourguemaître de la même ville, où il mourut en 1662. * *Dict. Allemand de Bâle.*

CHMIELNICK, petite ville de Pologne, dans la Haute Podolie, aux confins de la Basse & de la Volhynie. Cette ville est forte par ses travaux, mais principalement par sa situation dans une petite isle de la riviére de Bog. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHMIELNIESKY. *Voyez* KMIELNISKY.

CHNIN ou **KNIN**, place forte de la Croatie, sur les frontiéres de la Bosnie & de Dalmatie. Elle est considérable par sa situation, & par deux fossez naturels d'une grande largeur, que les riviéres de Cherca & de Botisniza y forment. Au pié du château situé sur une montagne, est un gros bourg entouré de foibles murailles. En 1649, le Général Foscolo attaqua cette place occupée par les Turcs, & la prit. Les Vénitiens y trouvérent huit piéces de canon, dont il y en avoit une qui étoit d'une composition merveilleuse. On la nommoit *la Marguerite*, & par l'inscription qu'elle portoit, marquée de l'année 1580, on reconnut qu'elle avoit été à l'Archiduc Charles d'Autriche. Il y avoit dans l'arsenal toutes les machines pour conduire le canon sur ces montagnes escarpées. Le Général Foscolo fit sauter la forteresse, & enleva ce qui se put transporter. En 1652, le Grand Visir rétablit cette forteresse: ce qui ôta aux Morlaques la liberté de faire leurs courses ordinaires, & favorisa celles des Turcs. Le Général Delfini, Gouverneur de Dalmatie, fit de grands efforts pour enlever cette retraite aux Infidéles; mais une partie de l'armée fut taillée en piéces, & l'autre fut contrainte de prendre la fuite. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

CHNODOMAIRE, Roi des Allemans, vainquit Décence, frére du Tyran Magnence en bataille rangée, sous l'empire de Constance, l'an de J. C. 351, courut les Gaules, ravagea sans résistance, & pilla plusieurs villes fort riches. Julien, après une grande victoire, qu'il remporta sur lui, près du Rhin, le fit prisonnier en 357, & l'envoya à l'Empereur Constance à Rome, où il mourut de maladie. * Ammien Marcellin, *l. 16. ad Athen.*

CHOARINE, *Choarina*, païs de tous ceux qui étoient soumis aux Parthes, le plus voisin de l'Inde, lequel Cratére Général d'Alexandre *le Grand*, parcourut d'un bout à l'autre, subjuguant ceux qui ne vouloient pas se soumettre, pour les incorporer dans l'armée d'Alexandre. * Strabon, *l. 15.*

CHOBAR, **CHE'BAR** ou **KE'BAR**, riviére de Chaldée, près de laquelle le Prophéte Ezéchiel eut ses révélations, comme il est marqué dans le premier chapitre. C'étoit un bras de l'Euphrate, comme le Sodi ou Sud, dont il est parlé dans *Baruch, ch. 1. v. 4*, ou plutôt le Chabor, dont on a parlé cy-dessus.

CHOCHOME, endroit de l'Egypte dans lequel Vénéphès V, Roi des Thinites fit elever des pyramides, suivant Hérodote, *l. 2.*

CHOCOLAT, boisson des peuples de l'Amérique, dont on a apporté l'usage en Europe. Celui d'Espagne surpasse en bonté le thé des Chinois, & le café des Perses & des Turcs. Cette boisson se fait avec des grains de cacao, qui est le fruit d'un arbre de l'Amérique, appellé cacaoyer. Cet arbre ressemble au cerisier. Son fruit est une certaine gousse qui croit en son tronc, de la grosseur d'un concombre, & à peu près de la même figure. Il y a dedans dix ou douze grains de couleur violette, gros comme le poivre, & secs comme un gland de chêne. Ce grain étant ouvert, se sépare en cinq ou six petites piéces jointes ensemble, au milieu desquelles est un petit pignon, qui est le cacao dont on fait le chocolat. Les Espagnols prennent les grains de cacao & les font rôtir dans une poële percée, comme on fait les marons en Europe; ensuite ils ôtent la petite peau qui est au dessus, & les broyent sur une pierre jusqu'à ce qu'ils soient réduits en pâte, à laquelle ils ajoûtent deux fois autant de sucre, avec du poivre, du musc, de l'ambre gris & de la vanille. Tout cela étant bien mêlé, ils en font des rouleaux, ou de petits pains qu'ils gardent; & quand ils veulent s'en servir, ils rapent de ces rouleaux, comme on fait de la muscade, & en mêlent la poudre avec de l'eau, qu'ils mettent chauffer dans des pots de cuivre ou d'argent. Pour boire, ils versent de cette eau dans une tasse de fayence, ou de porcelaine, ou de coco, qui ne sert qu'à cet usage, & ils y trempent un morceau de biscuit. La vanille, qui entre dans le chocolat, & qui sert à lui donner du goût & de la force, est une petite gousse qui croit sur une plante assez haute, & qui est remplie d'un suc mielleux & de très-bonne odeur, avec une petite semence presque imperceptible. Elle est bonne pour échauffer & fortifier l'estomac, & pour augmenter la vertu du chocolat, qui est plus froid que chaud.

Le cacao, dont se fait le chocolat, est si commun en la nouvelle Espagne, qu'il consume par an plus de douze millions de livres de sucre. Les Espagnols estiment que la derniére misére où un homme peut être réduit, c'est de manquer de chocolat; car c'est leur boisson ordinaire. Chaque livre de chocolat vaut au Mexique environ cinquante sols. Antoine Colmenéro de Lédesma, Chirurgien Espagnol, en a fait un Traité, aussi-bien qu'un nommé du Four, Médecin de Paris. Barthélemy Maradon, Médecin Espagnol, a condamné l'usage du chocolat.

On dit qu'il ne faut pas prendre du chocolat durant les jours caniculaires, ni celui qui est fait depuis un mois. Quelques Casuistes, & entre autres le Cardinal François-Marie Brancaccio, qui en a fait un Traité particulier, ont prétendu que le chocolat pris en liqueur, ne rompoit point le jeûne. Un Médecin Anglois, nommé Stabé,

a fait un Traité, où il soutient qu'on tire plus d'humeur nourrissante d'une once de cacao, que d'une livre de bœuf ou de mouton. On dit que chez les Mexicains le mot de *Chocolat*, signifie simplement confection; d'autres disent, que ce terme est Indien, composé de *Latté*, qui signifie de l'eau, & de *Choco*, mot fait pour exprimer le bruit, avec lequel on le prépare, comme le témoigne Thomas Gage *dans ses Rélations*. Le Cardinal de Lyon, Alfonse de Richelieu, est le premier en France qui ait usé de cette boisson. Il s'en servoit, *dit-on*, pour modérer les vapeurs de rate, & il tenoit ce secret de quelques Religieux Espagnols, qui l'apportérent en France. *Voyez* cy-dessus dans l'article, les Auteurs qui ont Traité du chocolat. * Oexmelin, *Histoire des Indes Occidentales. Mélanges d'Histoire & de Littérature, recueillis, par de* Vigneul-Marville, *tome* 1. *p.* 8. edit. de Rotterdam 1700.

CHOCOLOCOCA, que les Espagnols appellent *Castro Virroyna*, ville du Pérou, à 60 lieues de Lima, vers le midi. Elle est fort renommée à cause des mines d'argent, qui ne sont éloignées de la ville que d'environ deux lieues. Ces mines sont situées au haut d'une montagne, toûjours couverte de neige, & extrêmement froide. Les pierres de la veine sont d'un bleu obscur. Lorsqu'on les a calcinées & réduites en poudre, on les détrempe dans de l'eau & du vif argent, pour en séparer les ordures; & on fond ensuite l'argent en lames, que les Espagnols nomment *Barras*. Ces veines ne sont pas fort abondantes: c'est pourquoi le Roi d'Espagne n'en prend que le dixiéme: mais l'argent est fort fin. Il y a dans la ville quantité de vin qu'on y apporte des environs, & qui par un effet admirable, y devient fort excellent, quoi qu'ailleurs il ait peu de force. On attribue cela à la bonté de l'air, qui est si pur, que les bœufs qu'on y tue, se conservent long-tems sans se gâter, quoiqu'ils ne soient point salez. * De Laët, *Histoire du Nouveau Monde.*

* CHOCQUET (Louïs) fameux Poëte François vers le milieu du XVI siécle, & Auteur d'un Ouvrage fort rare & fort singulier, C'est la Traduction des *Actes des Apôtres* & de l'*Apocalypse* de saint Jean en Poëme Dramatique. Il a été inconnu à la Croix-Du-Maine, mais non pas à Du Verdier, qui l'a mis dans sa Bibliothéque comme l'Auteur d'un *in folio*, qui fut imprimé à Paris, l'an 1541. Il s'est contenté de marquer que c'est un volume où les *Actes des Apôtres* & l'*Apocalypse* de S. Jean ont été *mis en rime Françoise par personnages*. Satan & Lucifer y jouent leur personnage. * Bayle, *Dict. Critique.*

CHOCZIM. *Voyez* CHOTCZIM.

* CHODKIEWICZ (Jean-Charles) Général Polonois donna en 1600 & dans les années suivantes des preuves de sa valeur dans la guerre que la Pologne eut avec la Suéde dans la Livonie. En 1603, la Diéte le déclara Administrateur de la Livonie, & Général contre la Suéde. En 1604, il battit les Suédois près de Weittenstein, & prit la ville de Derpt. En 1604, après la mort du Prince Radzivil, il fut fait Général de Lithuanie. En 1605, il marcha pour faire lever le siége de Riga assiégée par les Suédois sur lesquels il remporta une victoire complette. Les troubles qui survinrent dans la Pologne, le firent rappeller. Il se trouva, en 1607, à la bataille que le Roi gagna sur le Prince Janus de Radzivil & sur le Vaivode Nicolas Zebrzidowski. Cependant les Suédois étendirent leurs conquêtes dans la Livonie: ce qui obligea d'y renvoyer Chodkiewicz qui se rendit maître de Pernau. En 1611, par ordre du Roi, il marcha contre le Czar; mais le mécontentement que Jaques Potoski eut de voir qu'on lui avoit préféré Chodkiewicz, fut cause qu'on ne fit pas grand'chose cette campagne. En 1617, il entra dans la Russie avec une nouvelle armée, pour placer Vladislas sur le thrône. Il prit quelques places, & en 1618 il assiégea la ville même de Moscou. Mais comme il ne recevoit aucun renfort, il fut obligé de signer une tréve le onziéme décembre de la même année. En 1620, après la défaite du Général de la Pologne Stanislas Zolkiewski par les Turcs & les Tartares, on lui confia le commandement de l'armée. Quoique l'Empereur marchât contre lui avec toutes ses forces, cela n'empêcha pas que Chodkiewicz n'eût souvent le dessus sur lui; mais étant tombé malade, il se fit transporter dans le château de Choczim où il mourut le 14 septembre de l'année 1621. Il fut l'un des plus grands Généraux de son tems. Aussi sa statue se trouve-t'elle à Rome dans le Palais de Médicis parmi celles des Héros les plus vaillans. Il épousa en premiéres noces *Sophie* fille de Mieleko Vaivode de Podolie; & en secondes, la fille d'*Alexandre* Duc d'Ostorog. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sobieski, *Comment. Chotimensis Belli, l.* 2. *p.* 135. Kobierzicki, *in Hist. Uladislai Pol. & Suec. Principis, l.* 10. *p.* 810. Okolski, *Orbis Polonus, tome* 1.

CHODORLAOMOR ou CHÉDORLAOMER, Roi de l'Elymaïde, descendu d'Elam, fils de Sem, régnoit l'an du Monde 2110, & avant J. C. 1925. Il est le plus célébre Conquérant des premiers tems, puisque le Roi de Babylone, & les autres Rois de la Mésopotamie relevoient de lui. Il avoit étendu ses conquêtes jusques à la Mer Morte; & les Rois des cinq villes de ce Canton lui payoient tribut. Ces petits Rois ayant cru pouvoir secouer le joug au bout de treize années, il revint les assujettir une seconde fois, suivi de trois autres Rois qui lui étoient soumis, & en chemin faisant il tailla en piéces les troupes de quelques Princes qui refusoient de le reconnoître pour leur Maître. Etant entré dans la Pentapole, & ayant défait l'armée des Confédérez, il n'y laissa que ce qu'il ne put enlever. Lot fut du nombre des prisonniers. Abraham ayant appris ce malheur, fit prendre les armes à 318 de ses Domestiques, & alla après Chodorlaomor. Il l'atteignit au cinquiéme jour de sa marche, le défit entiérement, & ramena Lot avec tout ce qui lui avoit été enlevé. L'Ecriture ne dit plus rien ensuite de Chodorlaomor, qui a été inconnu aux Auteurs profanes. * *Genése, ch.* 14.

CHODSI. *Voyez* HODSÇI.

CHOEUR, dans les premiers tems de la Tragédie, étoit une assemblée de Gens, qui dansoient en chantant un hymne en l'honneur de Bacchus. Les Athéniens ayant introduit cette cérémonie dans leur ville, la pratiquérent avec beaucoup d'appareil & de magnificence: il y avoit un chœur de musique composé quelquefois de plus de cinquante personnes, & les danses étoient reglées & figurées. Dans la suite le Poëte Thespis inventa les épisodes, introduisant un Acteur, qui récitoit quelque discours, sur un sujet approchant de celui de la Tragédie, & qui paroissoit entre deux chants du chœur pour donner lieu aux Musiciens & aux Danseurs de se reposer, & pour donner quelque nouveau divertissement au peuple. Castelvétro, Riccoboni, & quelques autres disent qu'anciennement le Chœur étoit une troupe d'Acteurs ou de Comediens, qui récitoient la Tragédie, ou la Comédie sur le théatre, sans musique & sans danse; & que quand Thespis inventa les épisodes, ce fut en introduisant un Baladin, qui chantoit & qui dansoit en jouant de quelque instrument; mais c'est une erreur qui se découvre aisément par la lecture des Anciens. Diogene Laërce nous apprend, qu'autrefois le Chœur jouoit seul toute la Tragédie; & Athénée dit qu'anciennement la Tragédie n'étoit composée que du Chœur & n'avoit aucuns Acteurs ou Histrions. Ainsi les plus anciennes Comédies n'avoient que le Chœur: c'étoient autant de leçons de vertu, puisqu'il devoit, comme dit Horace, favoriser les gens de bien, s'accommoder aux desirs des amis, appaiser les gens emportez & violens, témoigner de l'affection pour ceux qui haïssent le vice, louer la frugalité, la justice, les loix, la paix, la fidélité du secret, prier les Dieux d'humilier les superbes, & d'avoir pitié des miserables, *De Arte Poët. v.* 195. *& suiv.*

Ille bonis faveatque, & concilietur amicis,
Et regat iratos, & amet peccare timentes.
Ille dapes laudet mensæ brevis; ille salubrem
Justitiam, legesque & apertis otia portis.
Ille tegat commissa, Deosque precetur & oret,
Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.

Le personnage introduit par Thespis, fut nommé Protagoniste; celui d'Eschyle, Deuteragoniste; & celui de Sophocle, Tritagoniste, c'est à dire, premier, second & troisiéme Acteur; car le mot d'*Agoniste* ne peut signifier un Danseur, ni un Musicien, ni un Baladin; & les Auteurs Grecs & Latins entendent par *Protagoniste*, celui qui dans la Tragédie répréseme le principal personnage, & qui soutient le plus fort rôle de la piéce; & par les deux autres, ceux qui font le second & le troisiéme. Il paroit par là que le Chœur étoit une assemblée d'Acteurs, de Musiciens & de Danseurs, qui jouoient anciennement toute la Tragédie; & qui en jouérent ensuite une partie, lorsqu'on eut introduit les épisodes, ou Acteurs, du tems de Sophocle. Ce Chœur récitoit, chantoit & dansoit dans les intervalles des Actes; & quelquefois dans le corps de la Tragédie, il étoit considéré comme un autre Acteur, dont le chef, appellé Coriphée, parloit pour tous avec les autres Acteurs: ou bien le Chœur étant séparé, & assis aux deux côtez du théatre, le Chef du Chœur, & le Chef du demi-chœur s'entretenoient sur le sujet de la piéce. Avant même le tems de Plaute, la Comédie cessa d'avoir un Chœur, & n'eut que des intermédes de gens qui chantoient, dansoient & jouoient des instrumens, pour marquer les intervalles des Actes. La Tragédie conserva les chœurs; mais enfin elles les a perdus parmi nous, au lieu desquels on se sert de violons qui jouent entre les Actes. M. Dacier desaprouve fort ce retranchement, qui ôte, dit-il, à la Tragédie une partie de son lustre. Il trouve ridicule que l'action tragique soit separée, & interrompue par des airs de violon, qui n'ont nulle liaison à ce qui se passe, & que les Spectateurs émus par la représentation demeurent tranquilles, & s'arrêtent au plus fort de la passion, pour s'amuser paisiblement à un divertissement etranger. Le retablissement du Chœur seroit necessaire, selon M. Dacier, non seulement pour l'embellissement & la régularité; mais encore, parce que c'étoit une de ses plus utiles fonctions, de redresser & de corriger par des reflexions de sagesse, & de vertu, ce que la passion faisoit dire aux Auteurs de trop emporté. Ce sont les raisons que M. Dacier apporte en faveur du Chœur. Nous l'avons vu rétabli de nos jours avec applaudissement dans les Tragédies d'Esther, & d'Athalie, composées par M. Racine, & dans quelques autres piéces de théatre.

Ce qui a fait supprimer le Chœur dans nos piéces de théatre, c'est apparemment que sa présence est incompatible avec certains complots & certaines délibérations secrettes des Acteurs. Or il est contre la vraisemblance que ces machinations se fassent devant des Spectateurs intéressez à l'action: & comme le Chœur ne sortoit jamais du théatre, il a fallu le bannir pour rendre plus vraisemblables ces sortes d'intrigues, qui demandent du secret. *Consultez la Poëtique d'Aristote, traduite en François, avec des Notes par* M. Dacier.

Donner le Chœur, c'étoit chez les Grecs achéter la piéce d'un Poëte, & faire les frais pour la réprésenter. Celui qui faisoit cette dépense, s'appelloit *Choragos*. Il y avoit à Athénes un Archonte que ce soin-là regardoit, comme les Ediles à Rome: le Poëte dont on achetoit la piéce, étoit dit *recevoir le Chœur*. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Diogéne Laërce, *l.* 3. Athénée, *l.* 4. Cassiodore, *l.* 4. L'Abbé Hédelin d'Aubignac, *Pratique du Théatre.*

CHOEUR, principale partie de l'eglise, séparée de la nef, où sont placez les Prêtres, & les Chantres qui chantent ensemble. Dans les trois premiers siécles, le Chœur n'étoit pas séparé de la nef. Cette séparation ne se fit que sous le régne de Constantin, & lorsque l'Eglise se trouva dans le repos & dans la splendeur. Depuis, tous les Péres s'accordent à dire que le Chœur étoit fermé de Balustres, qu'on n'ouvroit qu'après la consécration. Dans le douziéme siécle on commença à fermer le Chœur de Murailles: la multiplication des offices fit penser les Ecclesiastiques à se munir contre les injures de l'air, par des clôtures plus solides. La longueur de la cérémonie & des offices rendit cette précaution nécessaire; mais depuis, la beauté des églises, & de l'architecture, a ra-

ramené l'ancien uſage des baluſtrades, qui ſont moins groſſiéres que des murailles. * Thiers, *Traité de l'Egliſe.*

CHOGA. *Voyez* CHOGAN.

CHOGAKO, château dans la Baſſe Hongrie, fut pris par les Impériaux ſur les Turcs, le 18 octobre 1687. * *Mémoires du tems.*

CHOGAN, ville de la province de Xanſi, dans la Chine, proche de la riviére de Fi. On y voit un pont admirable, qui n'a qu'une arche, laquelle joint deux montagnes, qui ſont ſur les deux bords de cette riviére. Sa longueur eſt d'environ quarante perches, & ſa hauteur, de cinquante: c'eſt pourquoi les Chinois l'appellent le *Pont volant*, parce qu'il paroit elevé en l'air. Le pont du Gard en France proche de la ville de Nimes eſt quelque choſe de ſemblable; car il a communication avec deux montagnes: mais il eſt différent, en ce qu'il a trois etages, dont le premier, qui a quatre arcades, ſert pour le paſſage des charettes; le ſecond qui en a douze, ſert pour les gens de pié; & le troiſiéme qui en a trente-ſix, ſert de canal aux eaux. * Kircher, *de la Chine. Voyage de la France.*

CHOGIA, GODGIA ou HOGIA, ſignifie en Turc, un Maître, un Docteur, un Gouverneur. Golia dit que c'eſt un mot Perſan, qui ſignifie *vieillard*, mais qui s'employe ordinairement pour un titre d'honneur. Il y a plusieurs Chogias dans le Serrail, pour élever & inſtruire les jeunes gens qui y ſont renfermez par ordre du Grand Seigneur. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHOGNITZ & COGNITZ, bourg de la Dalmatie, ſitué aux confins de la Boſnie, à ſept lieues de Salona vers l'orient ſeptentrional. Quelques Geographes y placent l'ancienne Colonie nommée *Æquum*, que d'autres mettent à *Clucci* ou *Cluzzi*, village voiſin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHOISEUL, Maiſon ſortie des anciens Comtes de Langres, dont RAINIER I, Seigneur de Choiſeul, étoit le premier vaſſal dès l'an 1060, au rapport de Du Chêne. Ce RAINIER étoit le quatrieme ayeul de RAINIER III, Seigneur de Choiſeul, qui épouſa avant l'an 1221, *Alix* de Dreux, petite-fille de *Robert* de France, dit *le Grand*, Comte de Dreux. De ce mariage ſortirent deux fils, ROBERT le ſecond, *fut Seigneur de Traves, dont la poſtérité prit le nom;* l'aîné fut JEAN I, Seigneur de Choiſeul, qui fut pére de JEAN II, Seigneur de Choiſeul & d'Aigremont. Celui-ci ſoutint la guerre contre Ferri, Duc de Lorraine qu'il fit priſonnier, & qu'il obligea de lui payer deux mille livres de rançon, l'an 1282. Robert II, Duc de Bourgogne ſon couſin, le fit ſon Connétable, & le nomma l'un des exécuteurs du teſtament, qu'il fit en mars 1297. Ses enfans furent 1. JEAN III, Seigneur de Choiſeul qui ſuit; 2. RAINIER de Choiſeul, *dont nous parlerons plus bas.*

JEAN III épouſa *Alix* de Grancey, & en eut GUY I, Seigneur de Choiſeul, qui eut pour femme *Jeanne*, Dame de Noyers, dite de *Joigny*, dont il eut trois enfans; 1. AMÉ, Seigneur de Choiſeul, de Noyers, & de Montguillon, *dont la poſtérité eſt éteinte;* 2. GIRARD de Choiſeul, *qui fit la branche qui s'éteignit au bout de quatre générations;* 3. & PHILBERT de Choiſeul, Seigneur de Langres, Conſeiller des Rois Charles VIII, & Louïs XII, Gouverneur d'Arras, & de Langres, Lieutenant Général pour ſa Majeſté au païs de Florence & au gouvernement de Bourgogne, *dont la poſtérité ſubſiſte encore dans les perſonnes des Marquis de Langres, aînez & Chefs du nom & des armes & des Barons de Prêſigny.*

RAINIER de Choiſeul, Seigneur d'Aigremont, fils puîné de JEAN II, forma une autre branche de cette Maiſon. Il eut pour femme *Iſabelle* de Grancey, & pour fils RAINIER II, pére de RAINIER III, Seigneur d'Aigremont & de Frênoy, qui épouſa *Iſabelle* de Salme, Dame de Chéry, dont ſortit 1. JEAN qui ſuit; & 2. PIERRE de Choiſeul, dit *Gallehaut*, Seigneur d'Aigremont, & ayeul de JEAN, Seigneur d'Aigremont, & de PIERRE, Seigneur de Doncourt & de Frênoy, *dont il eſt parlé cy-après.*

JEAN de Choiſeul, Seigneur d'Aigremont, épouſa en 1471, *Iſabeau* de Choiſeul, qui le rendit pére de PIERRE III, Baron d'Aigremont & de Meuze, qui s'allia avec *Anne* de Saint-Amadour, Dame de Beaupré, dont il eut PHILBERT de Choiſeul, Baron d'Aigremont & d'Ambonville, *dont la poſtérité ſubſiſte encore;* & RENÉ de Choiſeul, Baron de Beaupré & de Meuze, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur de Coëffy, lequel épouſa *Mahaud*, Dame de Franciéres, dont il eut 1. CHRISTIAN qui ſuit; MAXIMILIEN qui ſuit; & 3. JEAN qui ſuit.

CHRISTIAN de Choiſeul, fils aîné de RENÉ, épouſa 1. *Antoinette* de Dinteville, dont naquit 1. LOUIS-FRANÇOIS, Baron de Beaupré, *tige d'une branche laquelle ſubſiſte encore:* & 2. *Françoiſe* d'Anglure, dont eſt venu 2. ANTOINE de Choiſeul, Baron de Beaupré, Seigneur de Boudon & de Daillecourt, Capitaine Major commandant le régiment de cavalerie du Duc d'Orléans, à la bataille de Lens en 1648, ayant laiſſé de *Marie* Ravenel, JACQUES-FRANÇOIS de Choiſeul, Marquis de Beaupré, &c. qui ſuccéda à ſon pére au régiment de Monſieur, & fut Lieutenant Général pour le Roi en la province de Champagne, Maréchal de ſes camps & armées, Gouverneur de la ville & château de Dinant. Il avoit épouſé *Anne-Marie* du Châtelet de Frênieres, morte le ſixiéme mai 1705, dont il a eu, 1. ANTOINE CLÉRIADUS, Comte de Choiſeul, Marquis de Beaupré, Lieutenant Général pour le Roi en Champagne, & Maréchal de camp, qui a épouſé le 29 juin 1695, *Anne-Françoiſe* Barillon de Morangis, petite-fille du Chancelier Boucherat; 2. *Charles-Marie*, Abbé de Lannoy, Chanoine de Paris, mort le 24 janvier 1699.

MAXIMILIEN de Choiſeul, Baron de Meuze & de Mérui, ſecond fils de RENÉ, Baron de Beaupré, épouſa *Chrétienne* du Châtelet, Dame de Forcy & de Germini en Lorraine, *où il s'établit, & où ſa poſtérité ſubſiſte.*

JEAN de Choiſeul, Baron de Franciéres, troiſiéme fils dudit RENÉ, fut Gouverneur de Langres, & Capitaine de 50 Hommes des ordonnances du Roi. Il avoit épouſé *Anne* de Sautour, Dame d'Irouer, de laquelle il eut Louïs de Choiſeul, Marquis de Franciéres, & Seigneur d'Irouer Lieutenant Général des armées du Roi, Baillif & Gouverneur de Langres, marié à *Catherine* de Nicey-Romilly, qui lui donna pluſieurs enfans, dont l'aîné, CLAUDE, Comte de Choiſeul, Marquis de Franciéres, Seigneur d'Irouer & de Fontaine-Béton, Gouverneur & Bailly de Langres, Général des armées de l'Electeur de Cologne, enſuite Gouverneur de Saint-Omer, puis Maréchal de France en 1693, mourut le 15 mars 1711, en ſa 78 année, ſans poſterité de *Catherine-Alfonſine* de Renty, fille de *Gaſton-Jean-Baptiſte* de Renty, morte le 17 octobre 1710, âgée de 74 ans.

PIERRE de Choiſeul, frére cadet de JEAN, Seigneur d'Aigremont, forma la derniére branche de cette famille, diviſée encore en pluſieurs autres. Il étoit Seigneur de Doncourt & de Frênoy, & épouſa en 1476, *Catherine*, Dame du Pleſſis & de Chavigny, dont il eut 1. JEAN de Choiſeul, Seigneur de Chavigny, *qui laiſſa poſtérité;* & 2. NICOLAS de Choiſeul, Seigneur de Prâlin, qui ſervit ſous les Rois Louïs XII, & François I, & mourut le 31 août 1517. Il laiſſa FERRY de Choiſeul, I. de ce nom, Seigneur de Prâlin & du Pleſſis, Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel mourut d'une bleſſure reçue à la bataille de Jarnac en 1569, n'étant alors qu'en la 38 année de ſon âge. Il avoit eu d'*Anne* de Béthune ſon épouſe, Dame d'Hôtel, & Vicomteſſe de Chavignon, &c. CHARLES, Marechal de France; *Gilles*, mort ſans poſtérité; & FERRY II, *dont nous parlerons dans la ſuite.*

CHARLES de Choiſeul, Marechal de France, prit alliance avec *Claude* de Cazillac, dont il eut 1. *Roger*, que l'on crut avoit été tué à la bataille de la Marſée, près de Sedan, en 1641, & qui mourut Hermite longtems après à Coëffy, au moins, ſi l'on en croit la Vie de F. Jean Baptiſte, que l'on a voulu faire paſſer pour le Comte de Moret; 2. FRANÇOIS qui ſuit; 3. *Catherine-Blanche*, mariée en 1610, à *Jacques* d'Etampes, Marechal de la Ferté-Imbaut; 4. *Claude*, Abbeſſe de Nôtre-Dame de Troyes, morte en 1667; 5. *Anne*, Abbeſſe après ſa ſœur, morte en 1688; 6. *Françoiſe*, alliée en 1629, à *Alexandre* de Canonville, Baron de Raffetot; & 7. *Eliſabeth*, mariée le 23 février 1642, à *Henri* de Guénegaud, depuis Sécretaire d'Etat, mort le neuviéme août 1677.

FRANÇOIS de Choiſeul, Marquis de Prâlin, Maréchal de camp, Lieutenant Général au gouvernement de Champagne, & Gouverneur de Troyes, mourut le 12 décembre 1690, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé le troiſiéme février 1653, *Charlotte* de Hautefort, morte le 28 février 1712, âgée de 102 ans, laiſſant *Marie-Françoiſe*, mariée à *Gaſton-Jean-Baptiſte* de Choiſeul, Comte d'Hôtel.

FERRY de Choiſeul, II. de ce nom, qui a fait l'autre branche, fut Comte du Pleſſis, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant Général de la Cavalerie légére de France. Il eut de *Magdelaine* Barthélemy, ſon épouſe, quatre fils & trois filles; 1. CÉSAR qui ſuit; 2. FERRY III, Comte d'Hôtel, Gouverneur de Béthune, Capitaine des Gardes, & premier Gentilhomme de la Chambre de Gaſton de France, Duc d'Orléans; lequel a eu entre autres enfans, de *Gabrielle* de Bauves, fille du Baron de Contenant, FERRY IV, mort en 1667, laiſſant de *Françoiſe* Menardeau ſon épouſe, GASTON-JEAN-BAPTISTE, Comte d'Hôtel, puis Marquis de Prâlin, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, Gouverneur de Troyes, & Lieutenant Général des armées du Roi, qui après s'être diſtingué dès ſes premiéres années à la priſe de Valenciennes, où il entra des premiers l'épée à la main, à la bataille de Caſſel, aux ſiéges de S. Omer, de Dixmude, de Courtray, d'Ipres où il fut bleſſé dangereuſement à la tête, & avoir ſervi utilement à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze, de Steinkerque, à la bataille de Nerwinde, ſe ſignala extraordinairement à l'affaire de Crémone en 1702, & contribua beaucoup à ſauver cette place. Le Roi le fit Lieutenant Général. En cette qualité, il fut Gouverneur de Mantoue, & Commandant des troupes de France & d'Eſpagne dans ce Duché. Il ſe trouva aux ſiéges de Verceil, de Vérue, & enfin au combat de Caſſano, le 16 août 1705, où il eut la main fracaſſée d'un coup de fuſil, & un coup de mouſquet au travers du corps, dont il mourut le 23 octobre ſuivant, âgé de quarante-ſix ans, ne laiſſant qu'une fille, *Charlotte-Françoiſe* de Choiſeul-Prâlin. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe* de Choiſeul, fille de *François*, Marquis de Prâlin, qu'il laiſſa veuve. Les autres enfans de Ferry II, furent 3. *Gilles*, connu ſous le nom de Comte de Choiſeul, Lieutenant Colonel de la Cavalerie-légére de France, tué au ſiége de Saint-Ya, le 29 août 1644, ſans laiſſer de poſtérité; 4. *Gilbert*, nommé à l'Evêché de Cominges en l'an 1644, & à celui de Tournay en l'an 1670, un des plus ſavans Prélats de ſon tems, mort le dernier décembre 1689, âgé de 78 ans; 5. *Magdelaine*, femme de *Jean* de Cramênil-Mallet de Graville, Baron de Valſemé, morte en 1678; 6. *Françoiſe*, Religieuſe; & 7. *Louiſe*, Abbeſſe du Sauvoir.

CÉSAR Duc de Choiſeul, Maréchal de France, &c. épouſa *Colombe* le Charron, premiére Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, morte le 26 janvier 1681, dont il eut 1. *Charles*, tué à la bataille de Réthel en 1650; 2. *Céſar*, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Trancheron en 1648; 3. ALEXANDRE qui ſuit; 4. CÉSAR-AUGUSTE, qui ſuit plus bas; 5. *Françoiſe-Magdelaine*, mariée le onziéme février 1653, à *Gaſton* de Maugiron, Comte de Montléans, Gouverneur de Vienne, mort ſans poſtérité le 23 janvier 1669, & elle le 14 octobre 1698; & 6. *Marie-Chriſtine*, Religieuſe de la Viſitation de Melun, puis Abbeſſe du Sauvoir près de Laon.

ALEXANDRE de Choiſeul, Comte du Pleſſis, Maréchal de camp, reçu en ſurvivance de la charge de premier Gentilhomme de Monſieur, fut tué d'un coup de canon à la priſe d'Arnhem, le 14 juin 1672, laiſſant de *Marie* le Loup de Bellenave, fille de *Claude*, Seigneur de Bellenave, qu'il avoit épouſée en juillet 1659, pour fils unique *Céſar-Auguſte*, Duc de Choiſeul, mort ſans alliance, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Luxembourg, en mai 1684.

Césᴀʀ-Aᴜɢᴜsᴛᴇ, oncle du précédent, devint Duc de Choiſeul & Pair de France. Il fut Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général des armées de ſa Majeſté, & mourut le 12 avril 1705. Il avoit épouſé 1. le 30 juillet 1681, *Louiſe-Gabrielle* de la Baume, fille de *François*, Marquis de la Valliere, morte le ſeptiéme novembre 1698: 2. le quatriéme mai 1699, *Marie* le Bouthillier, veuve de Nicolas Brûlart, Marquis de la Borde, premier Preſident au Parlement de Bourgogne, & ne laiſſa que deux filles de ſon premier lit. * *Voyez les Mémoires du* Maréchal du Pleſſis, *l'Hiſtoire de* J. A. de Thou; *l'Hiſtoire des Officiers de la Couronne de* Th. Godefroy, & du P. Anſelme. Du Chêne, &c.

CHOISEUL (Charles) Maréchal de France, Marquis de Prâlin, Comte de Chavignon, &c. étoit fils de Fᴇʀʀʏ de Choiſeul, I. du nom. Il donna des marques de ſon courage pendant les guerres civiles ſur la fin du XVI ſiécle au ſiége de la Fére, en 1580; à celui de Paris, en 1589; & en diverſes occaſions. Le Roi Henri *le Grand*, lui confia le gouvernement de Troyes, le nomma Lieutenant en Champagne, lui donna la charge de Capitaine de la premiere compagnie de ſes Gardes; & en 1595, l'honora du collier de ſes Ordres. Le Roi Louïs XIII lui donna avec le Bâton de Maréchal de France, le Gouvernement de la Xaintonge & du Païs d'Aunis. Il commanda les armées du Roi aux ſieges de Saint-Jean-d'Angely, de Montauban, &c. Il continua de ſervir dans la guerre contre les Calviniſtes, & mourut le premier février de l'an 1626, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre de Troyes, où l'on voit ſon tombeau, avec un éloge funébre. Nous avons parlé plus haut de ſa femme & de ſes enfans.

CHOISEUL, (Céſar) Duc de Choiſeul, Pair & Maréchal de France, Comte du Pleſſis-Prâlin, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Toul, Surintendant de la Maiſon & premier Gentilhomme de Chambre de Monſieur frére unique du Roi, étoit fils de Fᴇʀʀʏ de Choiſeul, II. du nom. Le Roi Henri *le Grand*, voulut qu'il fût Enfant d'honneur auprès de Mgr. le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louis *le Juſte*. Dès ſon jeune âge, il ſe diſtingua dans les armées; & étant Meſtre-de-camp d'un régiment d'infanterie, il combattit à la tête de ce régiment, aux ſiéges de Saint-Jean-d'Angely, de Clérac, & dans les autres occaſions pendant la guerre contre les Calviniſtes. En 1627, il ſervit à la défenſe du Fort de la Prée, & au combat de l'Iſle de Ré. De là étant allé en Italie, il combattit à l'attaque du Pas-de-Suze; & étant revenu en France, il ſe trouva au ſiége de Privas. Depuis, ſon régiment ayant été renvoyé en Italie, il ſe ſignala au ſiége de Pignerol, aux combats de Veillane, de Carignan, du Pô, & au ſecond ſecours de Caſal en 1630. Enſuite on l'envoya Ambaſſadeur vers les Princes d'Italie pour la paix. Il commanda au ſiége de Valence ſur le Pô, en qualité de Maréchal de camp, au combat de Teſin en 1636, à la bataille de Montalbon en 1637, à la rencontre de Cinche, & au ſiége de Chivas en 1639. En 1640, il ſe trouva au combat de la Route, près de Quiers, à la bataille de Caſal, donnée le 29 avril, à celle de Turin donnée le onziéme juillet, & à la priſe de cette ville, dont il fut Gouverneur. L'année ſuivante, il fit lever le ſiége de Foſſan; & enſuite étant Lieutenant Général en Italie, il prit diverſes places, juſqu'en 1645, qu'étant envoyé en Catalogne, il y emporta la ville de Roſe le 18 mai. Le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France, le 20 juin ſuivant. Après, le Comte du Pleſſis repaſſa avec le Maréchal de la Meilleraye en Italie, où il prit en 1646, Piombino & Portolongone; & enſuite il défit le Marquis de Caracéne à la bataille de Trancheron, donnée le 30 juin de l'an 1648, & ſecourut très-à-propos le Duc de Modéne au ſiége de Crémone, qui fut levé le neuviéme octobre ſuivant. Lorſqu'il fut revenu en France, le Roi le choiſit en 1649, pour être Gouverneur de la perſonne de Monſieur. En 1650, il s'oppoſa à l'Archiduc Léopold, qui s'étoit avancé ſur la riviére d'Aîne, il ſecourut Guiſe, reprit Réthel, & gagna la bataille de Sommepi, ou de Réthel, donnée le 13 décembre. En 1653, il prit Sainte-Ménehoult, & continua à rendre de grands ſervices. En 1662, le Roi le fit Chevalier de ſes Ordres, & en 1665, il le fit Duc de Choiſeul, & Pair de France. En 1664, il avoit été nommé pour commander l'armée que le Roi envoyoit en Italie, où il devoit auſſi négocier quelques affaires importantes. Il étoit déja parti, & étoit à Vienne en Dauphiné, chez le Comte de Maugiron ſon gendre, lorſqu'il fut rappellé par ſa Majeſté à qui le Pape avoit donné la ſatisfaction qu'Elle ſouhaitoit, par la paix de Piſe. En 1670, le Maréchal accompagna Madame en Angleterre, où le Roi de la Grande Bretagne lui donna des marques de ſon eſtime; & après la mort de cette Princeſſe, Monſieur lui donna procuration, pour épouſer en ſon nom Eliſabeth Charlotte de Baviére, fille de Charles-Louïs, Comte Palatin du Rhin, dont le mariage ſe fit à Metz le 17 décembre 1671. Ainſi le Duc de Choiſeul, couvert de gloire, eſtimé de ſon Roi, aimé des Grands, & honoré de tout le monde, mourut dans ſon hôtel à Paris le 23 décembre 1675, & fut enterré aux Feuillans dans la rue-Saint-Honoré.

CHOISEUL, (Gilbert de) du Pleſſis-Prâlin, Evêque de Tournay, étoit iſſu d'une des plus anciennes Maiſons de Champagne, qui a fourni depuis pluſieurs ſiécles des Ducs, des Comtes, des Pairs, des Maréchaux de France, &c. Il étoit fils de Fᴇʀʀʏ de Choiſeul, Comte du Pleſſis, Lieutenant Général de la Cavalerie-légére de France, & de *Magdelaine* Barthélemi. Ses fréres prirent le parti des armes. Pour lui, dès ſa jeuneſſe il s'appliqua à l'étude & aux exercices de piété, & entra bientôt dans l'état eccléſiaſtique. Il fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris vers l'an 1640. Le Roi connoiſſant ſon mérite, le nomma en 1644, à l'Evêché de Cominges, dont il fut ſacré Evêque le huitiéme août 1646. Il alla auſſi tôt dans ſon diocéſe, où la barbarie & l'ignorance de la Religion régnoient. Il ſe donna tout entier à l'inſtruction de ſon peuple, & fit ſes viſites dans les lieux les plus eſcarpez des Pyrénées, pour connoître les Habitans de ces lieux inacceſſibles, & pour leur inſpirer des mœurs honnêtes & Chrétiennes. Dieu bénit ſes travaux, & en peu de tems il changea la face de ſon diocéſe. Pendant une année de famine, il emprunta de l'argent pour nourrir les pauvres, & dans un tems de contagion, il aſſiſta les peſtiférez, & fut attaqué lui même de la peſte dont il penſa mourir. Il réforma ſon Clergé, établit des Seminaires, & rétablit quatre maiſons épiſcopales, qui étoient prêtes à tomber. Il fut employé en 1664, dans les négociations pour l'accommodement des conteſtations entre les Théologiens, au ſujet du livre de Janſenius Evêque d'Ypres. Il eut enſuite en 1667, beaucoup de part aux conférences, qui ſe tinrent aux Etats de Languedoc ſur l'affaire des quatre Evêques, & ce fut lui qui en dreſſa la rélation. Après avoir travaillé 24 ans dans le diocéſe de Cominges, il fut transferé en 1670, à l'Evêché de Tournay, laiſſant le diocéſe dont il ſortoit, bien différent de ce qu'il l'avoit trouvé. Il ne fut pas moins chéri du peuple du diocéſe de Tournay, qu'il l'avoit été de celui du diocéſe de Cominges, & ne travailla pas moins aſſiduement, ni moins utilement en Flandre qu'il avoit fait en Languedoc à l'établiſſement de la ſaine doctrine, à la réformation du Clergé, & à la ſuppreſſion des abus. Il donnoit à l'étude tout le tems qu'il avoit de reſte, & mourut enfin à Paris âgé de 76 ans, le dernier jour de décembre 1689.

L'Ouvrage le plus conſidérable de M. l'Evêque de Tournay, eſt un Traité intitulé, *Mémoires touchant la Religion*, en trois volumes *in douze*, qui ont commencé à paroître en 1680. Il n'y attaque pas ſeulement les Athées, les Déiſtes, & les Libertins, dans le premier tome; mais encore les Proteſtans dans les deux derniers. Lorſque ces deux tomes de Mémoires parurent, un Proteſtant fit deſſus des réflexions, que M. de Tournay trouva pleines d'artifice, & capables de ſurprendre d'abord ceux qui ne ſe donnent pas le loiſir d'approfondir les matiéres. C'eſt ce qui l'obligea d'y repondre, pour confirmer les veritez qu'il avoit établies; & c'eſt ce qu'il fit dans le dernier tome, en ſuivant le Proteſtant pas à pas, & en lui répondant article par article. Il y ſoutient, que le tribunal viſible d'une Egliſe infaillible, eſt abſolument neceſſaire pour fixer la Religion, & que les paroles de J. C. *Ceci eſt mon corps*, doivent être entendues à la lettre. Il prouve que l'oblation euchariſtique, eſt un véritable ſacrifice; qu'il dépend de l'Egliſe d'accorder ou de refuſer aux Laïques la communion ſous les deux eſpéces, & qu'elle n'eſt abſolument néceſſaire qu'aux Prêtres, lorſqu'ils célébrent.

M. de Tournay ayant approuvé une Verſion, qui ſe fit d'un petit livre intitulé, *les Avis ſalutaires de la Vierge à ſes Devots indiſcrets*, & quelques perſonnes ayant déclamé contre ce livre, il ſe crut obligé de ſoutenir ſon approbation, & d'inſtruire ſon peuple ſur le culte de la Vierge, par une lettre paſtorale qu'il publia en 1674. En l'année 1688, M. de Tournay fit imprimer une lettre Latine écrite à M. Steyaert, Docteur & Profeſſeur en Théologie de la Faculté de Louvain, touchant la puiſſance eccléſiaſtique. Le motif qui le porta à écrire cette lettre, fut d'appaiſer une diſpute un peu échauffée entre ce Docteur & un Docteur de Paris, à l'occaſion d'une cenſure faite par cinq Docteurs, contre des propoſitions de M. Witte, Doyen des Curez de Malines. * M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle, tome 4.*

CHOISY, *Cautiacum*, bourg de France dans la Picardie, ſur la riviére d'Aîne, à une lieue au deſſus de Compiégne, eſt remarquable dans l'Hiſtoire, pour avoir eu une maiſon de plaiſance des Rois de France, dans laquelle mourut la Reine Berthe, femme de Pepin, & mére de Charlemagne. Il y a eu auſſi pluſieurs Rois enterrez dans l'égliſe de ce lieu, comme Clovis III, Childebert II, Dagobert II, & Clotaire IV. * Adrien Valois, *Notit. Gall.* Baudrand.

CHOISY (François-Timoléon de) Prieur de S. Lô de Rouen & de Saint-Benoît-du-Sault, & grand Doyen de la cathédrale de Bayeux, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, naquit à Paris le 16 avril 1644. Il fut nommé à l'Abbaïe de Saint-Seine le premier janvier 1663, dont il ſe démit en 1676. En 1685, il fut envoyé à Siam, pour être Ambaſſadeur auprès du Roi de Siam, en cas que ce Prince ſe fît inſtruire dans la Religion Chrétienne, & Ambaſſadeur extraordinaire à la place du Chevalier de Chaumont, ſi ce dernier venoit à mourir pendant le voyage. Il reçut les Ordres ſacrez à Siam par les mains de l'Evêque de Métellopolis, Vicaire Apoſtolique, & revint Prêtre, de Siam, en 1686. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1687. Dix ans après il fut élu tout d'une voix Grand Doyen de la cathédrale de Bayeux, ſans avoir demandé ni ſollicité cette place. Avant ſon voyage de Siam, il avoit compoſé des *Dialogues ſur l'immortalité de l'ame, ſur l'exiſtence de Dieu, & ſur ſa providence*, imprimez à Paris en 1648. Depuis ſon retour, outre *la Rélation de ſon voyage*, il a donné pluſieurs livres au public. Le premier eſt *la Vie de David*, avec *une interprétation des Pſeaumes*, où les différences notables de l'Hébreu & de la Vulgate ſont marquées. Il s'y attache au ſens littéral, & rend les Pſeaumes faciles à entendre aux plus ſimples. Il a donné preſque en même tems *la Vie de Salomon*, & peu de tems après celle *de ſaint Louis*, des *penſées Chrétiennes*, une Traduction de *l'Imitation de J. C.* & enfin des *Hiſtoires de Piété & de Morale* en huit volumes, auſſi utiles qu'agréables. Il s'eſt enſuite jetté dans l'Hiſtoire de France, & a donné celles *de Philippe de Valois & du Roi Jean*, celle *de Charles V*, & celle de *Charles VI. La Vie de Madame de Miramion*, eſt encore de ſa compoſition. „ Il a encore entrepris d'écrire une *Hiſtoire eccléſiaſtique*, qui ne ſoit point, *dit-il*, embaraſſée, & pour „ ainſi dire, accablée d'érudition, qui puiſſe ſe lire tout de ſuite, „ où l'on ne trouve rien que d'édifiant, où l'on n'ait point beſoin „ d'étude, qui ſoit à la portée de tout le monde, où le voile ſoit tiré „ ſur la turpitude de certaines héréſies, qui font horreur, où l'on „ ne ſoit point obligé d'interrompre ſon attention, pour examiner „ ce qui ſeroit douteux, ou pour ſe faire expliquer ce que l'on „ n'entendroit pas. " Il en déja donné pluſieurs volumes, il y mêle l'hiſtoire profane, & égaye la matiére de traits vifs & agréables. Pour la politeſſe du langage, il eſt aiſé de juger qu'elle ne

lui manque pas. Quand au fonds de la matiére, il l'a puiſée dans les meilleurs Auteurs anciens & modernes. L'Abbé de Choiſi avoit dedié ſa Traduction *de l'imitation de J. C.* a Madame de Maintenon. La premiére édition eſt remarquable par les verſets 11 & 12 du Pſeaume 44 ſuivant la Vulgate, & 45 ſelon l'Hébreu, qui ſont au bas d'une taille douce, où cette Dame eſt répréſentée à genoux au pié du Crucifix, ſavoir, *Audi Filia, & inclina aurem tuam; & obliviſcere domum patris tui. Et concupiſcet Rex decorem tuum.* On les a retranchez dans la ſeconde édition à cauſe de la malignité des Gloſeurs. * M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle, tome 7.* Amelot de la Houſſaye, *tome 2.*

CHOKIER (Eraſme de Surlet, Seigneur de) naquit à Liége en 1569, le jour de la Fête de l'Annonciation de la ſainte Vierge, & fut un des plus habiles Juriſconſultes de ſon tems. On a de lui, *Tractatus de Juriſdictione Ordinarii in Exemptos, & horum ab Ordinarii exemptione*, en deux tomes, dont le premier fut publié par l'Auteur, & l'autre par ſon frére qui fait le ſujet de l'article ſuivant; *Tractatus de Advocatis Feudalibus.* Il avoit auſſi promis au public un Ouvrage intitulé, *De Privilegiis Senectutis.* Il mourut en 1625, le 19 février, dans la 48 année de ſon âge. * *Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 205.*

CHOKIER (Jean de) frere du précédent, naquit à Liége le 14 janvier de l'an 1571. Après avoir fait ſes études de Droit à Louvain, & avoir eu Juſte Lipſe pour guide dans celles de l'Hiſtoire & des Antiquitez Romaines, il alla ſe faire recevoir à Orléans Docteur en Juriſprudence Civile & Canonique: après quoi il ſe tranſporta à Rome, où il ſe fit connoitre au Pape Paul V. Etant de retour à Liége, il eut d'abord une place de Chanoine dans l'égliſe de S. Paul, puis dans la cathédrale de S. Lambert. Dans la ſuite, le Prince & Evêque de Liége le fit Membre de ſon Conſeil, & ſon Grand Vicaire pour le ſpirituel. Il aimoit les Savans, parmi leſquels il tenoit un des premiers rangs. On a de lui, *Notæ in Senecæ libellum de Tranquillitate animi; Theſaurus Aphoriſmorum Politicorum; Specimen candoris Heidemanni*, id eſt, *Detectio malæ fidei & calumniarum quas bonus ille Vir Libris Politicis inſeruit; Notæ & Diſſertationes in Onoſandri Strategicum; Tractatus de Permutationibus Beneficiorum; De Re Nummaria priſci ævi, collata ad æſtimationem monetæ præſentis; Commentaria in Gloſſemata Alphonſi Soto, quæ ille in Regulas Cancellariæ Apoſtolicæ olim ſcripſit; Scholia in Preces primarias Imperatoris; Tractatus de Legato; Erotemata materiam Indulgentiarum & Jubilæi concernentia; Paræneſis ad Hæreticos hujus temporis & alios Eccleſiæ Maſtiges; Apologeticus adverſus Samuelis Mareſii librum* cui titulus eſt, *Candela ſub modio poſita per Clerum Romanum; Anchora Debitorum; Vindiciæ libertatis eccleſiaſticæ.* Il écrivoit encore en 1635. * Les mêmes. Le dernier, *p. 481.*

CHOLCHOL. *Voyez* CALCOL.

CHOLET (Jean) Cardinal, étoit fils d'*Oudart*, Chevalier, Seigneur de Nointel en Beauvaiſis. Il s'éleva par ſon mérite; & n'étant encore que Chanoine de Beauvais, il ſe fit tellement conſidérer, que le Pape Martin II le fit Cardinal le 23 mars de l'an 1281. Il mourut le deuxiéme août en 1293, & fut enterré dans l'égliſe de l'Abbaie de Saint-Lucien à Beauvais, où l'on voyoit ſa ſtatue d'argent; mais on la vendit pour rebâtir l'égliſe, qui avoit été brûlée par les Anglois. Aujourd'hui ſon tombeau eſt d'airain doré. On y voit une épitaphe à la façon du tems auquel il a vécu. C'eſt ce même Cardinal qui a fondé à Paris le Collége qui porte ſon nom, & où ſe trouve cette inſcription

Belgarum me primus ager nutrivit: honorat
Roma, ſeni curæ fœdera pacis erant:
Relligio, pietas, ſtudiorum inſignia, creſcunt
Me duce: quis fuerim comprobat iſta domus.

* Guillaume de Nangis, *l. de Geſt. Phil.* Loiſel, *Mémoires de Beauvaiſis.* Friſon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſt. des Card. &c.*

CHOLIN (Pierre) natif de Zug, village de Suiſſe, & Profeſſeur à Zurich aux Belles Lettres. Il avoit été le Précepteur de Théodore de Béze pendant quatre ans, dans la maiſon de *Melchior Volmar.* Cholin étoit fort habile dans la Langue Gréque & très-eſtimé de Budée qu'il alloit voir ſouvent à Paris. Il a traduit les livres Apocryphes de Grec en Latin, & compoſé une Grammaire Françoiſe. Il mourut en 1542. * Geſner, *Biblioth. Les Hommes Illuſtres de* Théod. de Béze, *p. 112.*

CHOLLUM, ville d'Afrique. *Voyez* COLLE.

CHOLON. *Voyez* HOLON.

CHOLUMKILL, CHOLMKILL, ou Iſle de Saint-Columban, *Inſula ſancti Columbani*, petite iſle d'Ecoſſe dans l'océan occidental, une des Hébrides. Il y a le bourg de Sodore, réſidence de l'Evêque de ces iſles occidentales, & l'on y voit les tombeaux de divers Rois d'Ecoſſe, d'Irlande & de Danemark. * Camden. Sanſon. *Voyez* KOLUMKILL.

CHOMBAIS, ville qui donne le nom à un petit Royaume. Elle eſt dans la preſqu'iſle deçà le Gange, ſur la côte de Malabar, entre la ville de Calicut & celle de Cananor. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHOMER, Auteur Juif du XVII ſiécle. J. Gaffarel, dans ſes *Curioſitates inauditæ, p. 58*, dit que Chomer a traduit en Hébreu un petit livre d'Aſtronomie que *Hamahalzel* avoit compoſé en Perſan. Gaffarel reconnoit qu'il a tiré de cet Ouvrage pluſieurs ſecrets magiques & ſuperſtitieux, & qu'il a ſuivi le docte Juif Chomer, qui dans cette Science l'emporte ſur les autres. * Chriſt. Wolfii, *Biblioth. Hebræa, &c. p. 363.*

CHONAD, ville de la Baſſe Hongrie, avec Evêché ſuffragant de Colocza. Elle eſt ſituée près du Mériſch, qui ſe jette peu après dans la Teiſſe, & elle eſt capitale d'un Comté ſur les frontiéres de la Tranſſylvanie: ce païs a été au Turc avec la ville de Chonad, que les Auteurs Latins nomment *Canadium*; mais l'Empereur en eſt préſentement le maitre. * Sanſon.

* CHONAD (Le Comté de) dans la Haute Hongrie, eſt borné au nord par le Comté de Czongrad & au ſud par celui de Temeſwar. Il a la Tranſſylvanie au levant, & la Teiſſe le ſépare du Comté de Bodrog au couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHONIATES. *Cherchez* NICETAS ACHOMINATE, dit *Choniate*, & MICHEL *Choniate.*

CHONICZE. *Cherchez* KONITZ.

CHONODEMAIRE, Roi des Allemans. *Cherchez* CHNODOMAIRE.

CHONOS, ville. *Voyez* COLOSSES.

CHOPIN ou CHOPPIN (René) né en 1537, en la Paroiſſe de Bailleul en Anjou, à ſix lieues de la ville d'Angers, fut un des plus célébres Juriſconſultes de ſon ſiécle. Il plaida longtems dans le Barreau du Parlement de Paris, puis il vieillit dans ſon cabinet, où il étoit conſulté, comme un des plus illuſtres Oracles du Droit. Il y compoſa pluſieurs Traitez, recueillis en ſix volumes *in folio*, en Latin & en vers François. Chopin avoit beaucoup d'eſprit & d'érudition, & une mémoire prodigieuſe. Il s'attachoit à l'antiquité, auſſi bien qu'à l'uſage; mais on le comparoit au Juriſconſulte Tubéron, qui avoit affecté un langage ancien, & ſon Latin eſt ampoullé & peu intelligible: ce qui avoit donné lieu à Bacquet de lui répondre, lorſqu'il lui reprochoit de s'être ſervi de ſon Traité du Domaine, qu'il n'entendoit pas la moitié de ſon Latin. Son ſtyle eſt auſſi fort concis pour un Avocat. Son ſecond volume de la Coutume d'Anjou eſt ſon meilleur Ouvrage. La ville d'Angers pour l'en remercier, fit dans une aſſemblée tenue le 24 novembre 1581, une délibération par laquelle elle lui accordoit les honneurs & le titre d'Echevin de leur ville. Ce qu'il a fait ſur la Coutume de Paris, eſt trop abbrégé & rempli de trop de digreſſions, & de citations de loix étrangéres. Ses autres livres *de Sacra Politia, Monaſticon & de Privilegiis Ruſticorum*, ſont remplis de belles recherches & de déciſions très-notables. Il fut annobli au mois de février 1578, par le Roi Henri III, à cauſe de ſon Traité *de Domanio.* Il a retouché & augmenté ſes livres juſqu'à la fin de ſa vie. René Chopin mourut le 30 janvier 1606 à Paris, âgé de 69 ans, entre les mains d'un Opérateur qui le tailloit de la pierre. Il fut enterré dans l'égliſe de S. Benoît. On lui fit cette épitaphe,

Chopinus hic cubat, memoriæ theſaurus, & penus
Legum.
Tota Gallia nunc gemit Chopinum:
Andi Municipes gemunt Alumnum,
Cives Pariſii gemunt Patronum,
Quem nunc Eliſii tenent Colonum.

* La Croix du Maine, *Biblioth. Franc.* De Thou, *Hiſt.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l. 5.* Beyerlink, *in Chron.* Papire Maſſon, *in Elog. Bibl. Hiſt. & Chronologique des principaux Auteurs & Interprétes de Droit Civil, Canonique & particulier, de pluſieurs Etats & provinces, depuis* IRNERIUS, *&c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692, *tome 1.*

CHOQUÉAPO. *Voyez* PAZ (la)

CHOQUET. *Voyez* CHOCQUET.

CHOQUIER. *Voyez* CHOKIER.

CHORA, riviére & village. *Voyez* CURE.

CHORABA. *Voyez* BAHURIM.

CHORAMON. *Voyez* BAHURIM.

CHORASAN. *Cherchez* CORASAN.

CHORASIM, CHORASIN, CHORAZIM & CHORAZIN. *Voyez* CHORAZAIM.

CHORÉBE (*Chorœbus*) jeune Prince, fils de Mygdon, frére d'Hécube, & beau-frére de Priam Roi de Troye; étoit amoureux de Caſſandre qui lui étoit promiſe, & vint au ſecours de Troye, où il fut tué par Pénélée. * Virgile, *Enéide, l. 2. v. 341. & 425.*

CHORÉBE, Athénien: on ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il inventa l'Art des Potiers de terre, comme nous l'apprenons de Pline, *l. 7. ch. 56.*

CHORÉVÊQUES: c'eſt le nom que l'on donnoit autrefois à ceux qui exerçoient les fonctions épiſcopales dans les bourgs ou dans les villages. Les Latins les appellent les Vicaires des Evêques. Il n'eſt point parlé des Chorévêques dans les premiers ſiécles; mais au commencement du quatriéme, il en eſt fait mention dans les Conciles d'Ancyre & de Néocéſarée, & en 325 dans celui de Nicée. Le Concile d'Antioche tenu 15 ans après, régle leur pouvoir & leurs fonctions. Quelques-uns ont cru que les Archidiacres faiſoient auſſi la charge des Chorévêques; mais dans les Canons du Concile de Nicée il eſt dit, que le Chorévêque & l'Archidiacre ſont comme deux mains & deux ailes, dont l'Evêque ſe ſert pour agir & pour aller promptement dans tout ſon Diocéſe: ce qui montre que ces dignitez étoient diſtinguées, quoiqu'elles ayent été réünies dans la ſuite des tems. Ils n'ont paru en occident que long-tems après, & le premier monument où il en ſoit parlé dans les Conciles d'occident, eſt le Concile de Riez de l'an 439, où Armentarius eſt réduit à la qualité de Chorévêque. On en voit dans le ſeptiéme ſiécle en France & en Allemagne. Le Pape Léon III voulut les abolir entiérement; mais le Concile de Ratisbonne modéra ſon jugement. Le droit des Chorévêques étoit de gouverner, dépendamment de l'Evêque, les villages où ils étoient établis. Ils n'étoient point ordonnez Evêques, mais ils étoient au deſſus des autres Prêtres par leur dignité, & on donnoit ce rang d'honneur aux Evêques, qui ne pouvoient pas exercer les fonctions d'Evêques. D'ailleurs, le Concile de Néocéſarée en 314, dit que les Chorévêques répréſentoient les ſoixante & douze Diſciples: ce qui fait connoître que leur rang étoit au deſſous des Evêques, ſucceſſeurs des Apôtres. Cependant il ſemble qu'il y ait eu un tems, où ils avoient le caractére d'Evêque, ou parce qu'ils l'avoient été de quelque Diocéſe, d'où ils avoient été forcez de ſe retirer; ou parce que l'Evêque, qui les établiſſoit, les ordonnoit & les conſacroit par l'impoſition de la main, comme il ſe voit dans les Capitulaires

de

de Charlemagne. Ils avoient féance après les Evêques dans les Conciles. Il eſt certain qu'ils pouvoient ordonner des Clercs mineurs & des Soudiacres; mais à l'égard des Prêtres & des Diacres, ils ne les pouvoient ordonner, ſelon les Conciles d'Ancyre & d'Antioche, ſans l'Evêque de la ville, c'eſt à dire, ſelon quelques-uns, ſans ſon conſentement. Les Chorévêques d'occident s'étoient arrogez le droit d'ordonner des Prêtres & des Diacres, de confirmer, de conſacrer des Vierges, & de faire les autres fonctions épiſcopales; mais les Papes & les Evêques de France s'oppoſérent à cette entrepriſe. Les Chorévêques ont ceſſé en orient & en occident dans le dixiéme ſiécle, où leur nom & leurs fonctions ont été abolies. L'ordination des Clercs a été réſervée aux Evêques, & la juriſdiction ſur pluſieurs Curez attribuée aux Archiprêtres & aux Doyens ruraux. Les Evêques, qui ont un diocéſe trop étendu, commettent en certains lieux des Vicaires, avec la juriſdiction Epiſcopale: ce qui eſt proprement être Chorévêque. On peut, par exemple, nommer Chorévêque, le Grand-Vicaire de Pontoiſe, qui eſt dans l'Archevêché de Rouen; car ceux de ce lieu-là dépendent immédiatement de ce Grand-Vicaire, qui réprésente l'Archevêque, & qui à toute juriſdiction Epiſcopale ſur ce canton-là: ce qui eſt véritablement faire les fonctions des anciens Chorévêques. Molanus remarque que dans l'égliſe de ſaint Martin d'Utrecht, l'Archi-Soudiacre, ou le premier des Soudiacres, a le tître de Chorévêque, & fait la fonction d'Archiprêtre, ou de Doyen rural: & dans toutes les égliſes collégiales de Cologne, le premier Chantre ſe nomme Chorévêque; mais peut être que ce nom leur a été donné par abus, à cauſe qu'ils portent le bâton d'Evêque dans le chœur pendant l'Office. L'égliſe de Tréves a eu auſſi des Chorévêques, & il y a encore à préſent quatre Dignitez qui ſont honorées de ce tître. Le nom de Chorévêque vient du Grec χωρεπίσκοπος composé d'Ἐπίσκοπος, *Evêque*, & de χῶρος, *lieu*, ou *champ*. Lorsque ce tître ſe donne aux Chantres, il ſemble qu'il vienne de Χορεπίσκοπος, formé d'Ἐπίσκοπος & de χορὸς, *Chœur*. * Duaren, *de ſacris Eccleſiæ Miniſtris*, *l.* 1. Cellot, *de Hierarchia*, *l.* 4. Marca, *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, *l.* 2. Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis*. M. Simon. Thomaſſin, *Diſcipline Eccl. Remarques de* M. Du Pin.

CHORGES, bon bourg de France dans le Dauphiné, entre les Alpes, à trois ou quatre lieues d'Ambrun & de Gap. On prend Chorges pour l'ancienne *Caturigæ*, qui étoit une des principales villes des Caturiges. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHOROBATE, eſpéce de niveau dont ſe ſervoient les Anciens, composé d'une double équerre, faite comme un T, qui eſt décrit par Vitruve, *Chorobates*. Il ſervoit à prendre la ſituation d'un lieu, il vient du Grec χωροβατεῖν qui ſignifie parcourir une région. * Vitruve, *l.* 8. *ch.* 6.

CHOROGRAPHIE, mot Grec qui ſignifie *Deſcription d'une région particuliére*, comme d'une province, d'un canton. Ce mot vient de χώρα, *région*, & de γράφειν, *écrire*, ou *décrire*. *Voyez* GÉOGRAPHIE.

CHORRE'ENS ou HORRÈ'ENS, nom des Iduméens qui habitoient ſur les montagnes de Séhir, & qui furent maſſacrez par Chodorlahomor. Ce fut juſques où le Prophéte Samuël pourſuivit les Philiſtins après qu'ils eurent rendu l'Arche. Il y fit un ſi grand carnage de ces Infidéles, que l'Ecriture ne marque point qu'il en ſoit jamais arrivé un plus grand. Pour trophée de ſa victoire, Samuël fit planter une pierre entre Maſphath & le rocher. L'Ecriture Sainte appelle le lieu où les Iſraëlites joignirent les Philiſtins, & où ils en tuérent une ſi grande quantité, *Bethchar*, & le rocher *Eben-hézer*, c'eſt à dire, *la pierre du ſecours*, I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 7. *v.* 11, *&c.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 6. *ch.* 2. *art.* 220, appelle ce lieu *Choré*, & la pierre que Samuel dreſſa *le Fort*, pour faire connoître que le peuple devoit à Dieu ſeul tout ce qu'il avoit eu de force dans cette célébre journée.

Les *Chorréens* ou *Horréens* furent les premiers Habitans du païs de *Séhir*, qui fut depuis occupé par les Iduméens, *Genéſe*, *ch.* 36. *v.* 20. Ils étoient déja puiſſans du tems d'Abraham, *Genéſe*, *ch.* 14. *v.* 6, & long-tems avant la naiſſance d'Eſau. Séhir fort différent d'Eſaü étoit leur pére. Les enfans d'Eſaü conquirent le païs de Séhir, ou ſe mêlérent avec les Horréens, Deſcendans de Séhir; car on ne ſait pas comment cela s'eſt fait, mais on ſait qu'ils ſont toujours regardez comme ne faiſant qu'un même peuple, ayant leur demeure dans l'Arabie Pétrée, & dans l'Arabie déſerte, au midi & à l'orient de la Terre de Chanaan. * D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

CHOSAIR, ville. *Voyez* COSSIR.

CHOSROE'S, Roi des Parthes fils d'Artaban III, lui ſuccéda. Il vivoit au tems de Trajan, qui lui déclara la guerre, parce que ce Prince avoit fait Parthamaſir Roi d'Arménie, & lui avoit donné le diadéme. Choſroès dépouillé de ſes Etats, eut recours à la clémence de Trajan, qui en lui pardonnant lui défendit de porter le ſceptre, & de s'aſſeoir ſur un thrône. Il ne put jamais rentrer dans ſes premiers droits, & Antonin *le Débonnaire* ne voulut pas même les rendre à Vologéſe ſon fils. * Xiphilin, *in Trajano*.

CHOSROE'S ou COSROE'S, Roi des Perſes, dit *le Grand*, ſuccéda à ſon pére Cabadès ou Cavadès l'an 531. Il eut quelques avantages ſur les Romains au commencement de ſon régne, puis il conclut avec eux une paix perpétuelle, qu'il rompit trois ans après, ſous prétexte que les Romains paſſoient leurs frontiéres. Il entra dans la Méſopotamie, paſſa enſuite dans la Syrie, & la ravagea entiérement, brûla Antioche & menaçoit d'en faire autant à Apamée, ſi Thomas, qui en étoit Evêque n'eût détourné ce coup par ſa prudence. Il entra pour la quatriéme fois ſur les terres de l'Empire, l'an 554, & cette guerre, comme dit Procope, ne ſe fit pas tant contre les hommes, que contre Dieu même. Ce Roi avoit oui dire, que la ville d'Edeſſe n'avoit jamais été priſe, étant ſous la protection de l'image de Nôtre Seigneur, qu'Abgare avoit reçue de lui-même, ſelon la tradition du païs. Il voulut eſſayer ſi cette tradition étoit véritable; il aſſiégea cette ville, & ayant été repouſſé il fut obligé de lever le ſiége, & d'accorder une tréve pour cinq ans, que Juſtinien acheta très chérement. Ces guerres continuérent encore ſous l'Empire de Juſtin, à l'avantage de Choſroès, qui entra dans l'Arménie ſi enflé de ſes victoires précédentes, qu'il refuſa audience aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, & leur ordonna de le ſuivre juſqu'à Céſarée de Cappadoce: mais les choſes changérent de face ſous le régne de Tibére II; car la troiſiéme année de ſon empire, les Romains battirent deux ou trois fois les Perſes, pillérent les thréſors du Roi, & demeurérent tout l'hiver en Perſe, ſans trouver perſonne qui ſe mît en défenſe. Choſroès en mourut de déplaiſir l'an 579, après un régne de 48 ans. Evagre cite quelques Auteurs, qui diſent que ce Prince ſe fit batiſer avant ſa mort. * Evagre, *l.* 4. Procope, *l.* 1. *&* 2. *de la Guerre des Perſes*.

CHOSROE'S ou COSROE'S II, fut mis ſur le thrône de Perſe l'an 591. Ses Sujets avoient enfermé ſon pére Hormiſdas dans une priſon, le jugeant indigne du thrône. Le fils fatigué des menaces qu'on lui faiſoit de la part de ſon pére, s'emporta à un excès d'inhumanité tout à fait déteſtable, & le fit mourir à coups de bâton. Ce parricide offenſa tous les Perſes, & leur mécontentement s'augmentant, par le meurtre de quelques Seigneurs, que le Roi ſacrifia à ſa politique, ils l'obligérent de prendre la fuite. On dit que dans cette fâcheuſe conjoncture, ne ſachant s'il ſe retireroit parmi les Romains, ou chez les Turcs, il abandonna la choſe au hazard, & mit la bride ſur le cou de ſon cheval qui le mena dans une ville des Romains. L'Empereur Maurice le reçut avec grande bonté, & donna une armée à Narsès pour le rétablir dans ſon Royaume. Ainſi Choſroès remonta ſur le thrône, auſſi facilement qu'il en étoit deſcendu. Ce Prince étant paiſible dans ſon Royaume, renvoya à Grégoire d'Antioche la croix d'or ornée de pierreries, que les Perſes avoient enlevée de l'égliſe de ſaint Sergius, & fit encore des préſens magnifiques. C'eſt ce qui a fait écrire à Jean Abbé de Biclare dans ſa Chronique, qu'il s'étoit fait Chrétien; mais il s'eſt trompé. Après la mort de l'Empereur Maurice en 602, Choſroès prit les armes contre Phocas, ſon ſucceſſeur & ſon meurtrier. Il entra dans la Syrie, ſe ſaiſit de la Paleſtine, de la Phénicie, de l'Arménie, de la Cappadoce, & fit des dégâts incroyables dans tout l'orient. Héraclius ayant fait mourir Phocas l'an 610, & ayant été couronné Empereur, pria Choſroès de donner la paix à ſes peuples, & lui offrit un tribut annuel fort conſidérable. Ce Roi le refuſa avec mépris, & recommença ſes courſes ſur les terres de l'Empire. Il entra dans la Paleſtine en 615, prit Jéruſalem, emporta en Perſe la croix, ſur laquelle le fils de Dieu ſouffrit la mort, avec les vaſes ſacrez, & emmena grand nombre de Fidéles, entre leſquels étoit le Patriarche Zacharie. Depuis, paſſant en Afrique, il prit la Lybie & l'Egypte, & emporta Carthage. Héraclius lui demanda une ſeconde fois la paix. Il la lui accorda, à condition qu'il renieroit Jeſus-Chriſt, & que ſes peuples en feroient de même. Cette propoſition inſolente donna du courage à l'Empereur, qui attaqua en 622 ce Prince orgueilleux, défit ſes troupes, & l'obligea de prendre la fuite. Siroès, ſon fils aîné, qu'il avoit privé de la Couronne, pour la donner au cadet, le pourſuivit, & le fit mourir de faim dans une priſon l'an 628. * Evagre, *l.* 6. Théophanès, *Miſcell. l.* 18. *ch.* 4. Cédrenus, *la Chronique d'Alexand.*

CHOTCZIM, *Chotimia*, petite ville de Valachie, ſur le Nieſter, & ſur les frontiéres de Pologne & de Podolie, eſt célébre dans l'Hiſtoire, par la fameuſe victoire qu'Uladiſlas Prince, & enſuite Roi de Pologne, y remporta en 1621, ſur Oſman Empereur des Turcs. Les Infidéles furent encore mis en déroute en ce même lieu l'an 1674, par Jean Sobieski Général des Polonois, qui fut enſuite élu Roi de Pologne; & qui aquit une gloire immortelle, pour avoir fait lever le ſiége de Vienne, aſſiégée par l'armée de Mahomet IV, l'année 1683.

CHOUA, nom du Connétable ou Généraliſſime des armées du Royaume de Tonquin, qui a preſque toute l'autorité royale. *Voyez* TONQUIN, *tîtres des Rois & du Gouvernement*.

CHOUAMES. *Voyez* HOUAMES.

CHOUET (Jacques) Imprimeur de Genéve, ſembloit dans les commencemens vouloir réprésenter une image de l'Imprimerie des Etiennes, ſous prétexte qu'il avoit acheté les caractéres d'un des petit-fils du célébre Robert Etienne: mais il n'en exprima pas ſeulement l'ombre. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Imprimeurs*, édit. de Paris, *in douze*, 1685, *tome* 2: ou *tome* 1. *partie* 2. *p.* 52. *n.* 31. édit. d'Amſterdam, 1725.

CHOUET (Jean Robert) naquit à Genéve de *Pierre Chouet* & de *Renée Tronchin*, le 30 ſeptembre 1642. Son ayeul, *Jean Chouet*, originaire de Bourgogne, avoit paſſé au ſervice de la République de Genéve dans le tems qu'elle étoit en guerre avec la Savoye, & il commandoit une compagnie au ſiége de Bonne en Faucigni, l'an 1590. Le jeune Chouet ſe diſtingua dès ſes premiéres études. En 1661, il ſoutint des Théſes de Philoſophie ſous M. *Wis* avec tant de ſuccès, que le Profeſſeur ne put s'empêcher de lui dire devant toute l'aſſemblée, qu'il *alloit bientôt de Diſciple devenir Maître*. Pour ſe pouſſer dans une Science qu'il goûtoit, il ſe rendit à Nîmes, chez le ſubtil & fameux *Dérodon*. Il y ſoutint des Théſes ſans Préſident, ſur toutes les parties de la Philoſophie. Il ignoroit encore alors le ſyſtême de Deſcartes; mais dès qu'il vit cette nouvelle lumiére, il en fut frappé, & il prit du nouveau ſyſtême ce qu'il y avoit de meilleur. De retour à Genéve il s'appliqua pendant deux ans à la Théologie, & ne quitta cette étude que parce qu'il apprit, en 1664, qu'il y avoit à Saumur une Chaire vacante de Philoſophie. Ses amis lui conſeillérent d'aller diſputer cette Chaire; il les crut, & l'emporta malgré les artifices de ſon Antagoniſte, qui étant pouſſé à bout du côté de la Science, fut aſſez lâche pour faire écrire en Cour, mais vainement, afin qu'on donnât l'excluſive à M. Chouet, ſous prétexte qu'il étoit étranger. Il fut le premier qui enſeigna à Saumur la Philoſophie de Deſcartes. Sa réputation y attira un grand concours d'Etudians de toutes les Provinces voiſines. Il étoit fort lié avec Mrs Gauſſen & Pajon, & très conſidéré de pluſieurs perſonnes d'un plus haut rang. Après cinq ans de ſéjour à Saumur, il fut rappellé dans ſa patrie pour y rem-

remplit la place de M. Wis. Il s'y rendit au mois de juillet 1669, & commença bientôt après ses leçons avec un grand applaudissement. C'est dans ce poste qu'il continua à montrer qu'il entendoit parfaitement l'art d'enseigner, & de faire aimer ce qu'il enseignoit. Un grand nombre d'Etudians François le suivirent à Genéve, sachant ce que c'est que d'étudier sous un tel Maître. Il a formé quantité d'habiles gens, & l'Académie de Genéve lui doit beaucoup. MM. Leger, Pictet, Turretin, Basnage, Superville, Bernard, Lenfant, le Clerc, Bayle, &c. ont été ses Ecoliers. Ce dernier a témoigné le cas qu'il faisoit de lui en diverses lettres, & dans son Dictionnaire à l'article de M. François Turrettin, où il nomme M. Chouet *l'Illustre Professeur de Genéve, l'ornement de sa patrie.* M. Bayle parle encore avantageusement de M. Chouet dans ses Nouvelles de la République des Lettres au mois de mars 1685, en donnant l'extrait d'une lettre que M. Chouet lui avoit écrite, pour lui faire la rélation d'un Phénoméne lumineux qui avoit été vu à Paris & à Genéve, & pour lui communiquer les conjectures de M. Facio de Duilliers au sujet de cette lumiére. M. Chouet n'ayant point encore vu Paris, demanda un congé en 1672, pour y aller passer l'Eté. Il y retrouva plusieurs personnes qu'il avoit vues à Saumur, & il y fit connoissance avec plusieurs Savans, & sur tout avec M. Conrart, à qui il étoit particuliérement recommandé. De retour à Genéve il se maria en 1675, avec Mademoiselle *Marie Favre*, qu'il perdit au bout de six mois. En 1679, il fut fait Recteur, & il exerça cet emploi pendant deux ans. On le tira de l'Académie en 1686, pour le placer dans le Conseil des Vint-cinq. Un bon Philosophe, bien instruit des affaires de l'Etat, rempli d'amour pour la Religion & pour la patrie, ne peut être qu'un excellent Magistrat. Tel étoit M. Chouet en entrant dans le Conseil, & tel a-t'il été jusques à sa mort. Pendant neuf ans qu'il fut Sécretaire d'Etat, il s'appliqua à mettre en ordre les Archives, & fit de belles recherches sur divers points de l'Histoire de Genéve, aussi bien que sur la constitution de son gouvernement qu'il connoissoit à fond. Ce qu'il composa là-dessus forme trois volumes *in folio*, qu'il présenta au Conseil. On a aussi de lui un Mémoire succint de la Réformation de Genéve, & des réponses à certaines questions que lui avoit faites Mylord *Townsend*, le tout en manuscrit. Il arriva en 1699 au Syndicat. On le deputa à Zurich & à Berne avec M. *Pierre Lullin*, ancien Syndic, pour des contestations qu'on avoit alors avec la Savoye. Ces Messieurs s'étant bien aquitez de leur commission auprès des Cantons & de Monsieur de Puisieux, Ambassadeur de France, on les envoya à Turin pour terminer les mêmes affaires. M. Chouet y fut fort goûté, sur tout par le Comte de la Tour qui a déclaré plus d'une fois qu'il n'avoit guéres trouvé de Négociateurs plus habiles. M. Chouet étoit Syndic pour la troisiéme fois en 1707, où il s'éleva à Genéve des brouilleries intestines, dont les suites étoient infiniment à craindre. Les lumiéres, la fermeté & la douceur de M. Chouet, contribuérent beaucoup au salut de la République & à rapeller le calme. Dans les choses de petite importance il étoit accommodant & facile. Mais s'agissoit-il de maintenir les droits & la constitution de l'Etat, c'étoit un homme inébranlable au milieu du tumulte & que le bruit & le danger n'étonnoient point. En 1711, il devint premier Syndic, & à son tour il occupa le même poste en 1715, & en 1719. Les affaires d'Etat ne l'empêchérent pas de cultiver les Sciences. Ne servant plus l'Académie il prit soin au moins de la favoriser étant *Scholarque*; & c'est en partie à son zéle que la bibliothéque publique est redevable de son accroissement. En 1723, il demanda de n'être plus engagé à remplir la charge de Syndic à cause de son âge avancé. Il obtint difficilement sa demande; ce qui ne l'empêcha pas de se rendre encore de tems en tems au Conseil, lorsque sa présence y étoit nécessaire. Ses infirmitez enfin lui otérent la liberté de sortir & le conduisirent doucement au tombeau le 17 septembre 1731. On ne pouvoit guéres connoître M. Chouet sans rechercher son commerce; parce qu'outre ses beaux talens, il avoit tout ce qui prévient & qui attache, une grande politesse, un abord agréable, l'air vif, une physionomie heureuse, une parfaite égalité dans l'humeur, la conversation gaye & spirituelle, un discernement fin pour juger des Ouvrages, beaucoup de circonspection dans ses paroles & dans toutes ses démarches, beaucoup d'attention à remplir jusques aux moindres devoirs de la vie civile. Il s'est fait un grand nombre d'amis, & ne s'est jamais brouillé avec aucun. * *Eloge de M. Chouet par* M. Vernet.

CHOUL, (Guillaume du) (*Caulius*) Gentilhomme Lyonnois, Conseiller du Roi & Bailli des montagnes de Dauphiné, a vécu dans le XVI siécle vers l'an 1558. La Croix-du-Maine dit qu'il fut *le plus diligent & le plus grand Rechercheur d'Antiquitez de son tems.* Il écrivit divers Ouvrages, comme *le Promptuaire des Médailles*; *Traité des Bains des Grecs & des Romains*; *Traité de la Religion des anciens Romains*; *de la Castramétation ou campement des Romains, &c.* Tous ces Ouvrages ont été traduits en Espagnol par Balthazar Pérès de Castillo, Chanoine de Burgos. * Banduri, *Biblioth. Numm.*

CHOUL, (Jean du) fils de Guillaume, étoit aussi Homme de Lettres, & publia une description du Mont-Pila, en Latin, *de Varia quercus Historia, &c.* * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

CHOUTZA, qu'on écrit *Szucza*, ville de Pologne dans la Prusse, à une lieue de Culme, sur le rivage opposé, presque en vue l'une de l'autre. Elle est bâtie de brique, ornée d'une belle église; & étoit autrefois défendue par des murailles flanquées de tours, dont on ne voit que des restes & des masures, le tems n'en ayant laissé qu'autant qu'il en faut, pour conserver la mémoire des Chevaliers Teutons, anciens possesseurs de la Prusse, où ils ont laissé des marques éclatantes de leur magnificence. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

* CHOUZÉ, bourg de France dans l'Anjou, où selon d'autres dans la Touraine, sur le bord de la Loire. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne 3004 Habitans. S'il n'y a point de faute dans les chiffres, il est surprenant qu'on ne trouve point dans les Cartes particuliéres du Gouvernement de l'Orléanois, un lieu si considerable par la multitude de ses Habitans.

* CHOUZY, Bourg de France dans le Blaisois. Il est à peu prés à l'ouest de Blois & dans le voisinage de cette ville.

C H R.

CHRAME, ou CHRAMNE, fils de CLOTAIRE I, & de Chunsène, ayant été envoyé par son pére dans l'Aquitaine, s'y conduisit si tyranniquement, que tous les peuples s'en plaignirent au Roi. Clotaire le manda pour venir rendre compte de ses actions; mais au lieu d'obéïr, il prit les armes contre son pére. Ses deux fréres Charibert & Gontran marchoient avec des troupes, pour le ranger à son devoir, lorsqu'il leur fit dire que le Roi étoit mort, durant la guerre qu'il avoit entreprise contre les Saxons. Cette nouvelle étonna les jeunes Princes, qui retournerent en Bourgogne. Chramne les suivit, prit Challon sur Saone, & passa à Paris vers son oncle Childebert, qui lui fit jurer, sur les saints Evangiles, de ne se réconcilier jamais avec son pére. Peu de tems après, le même Childebert étant mort, Chramne manquant de protection, fit la paix avec son pére. Son repentir ne dura pas longtems; il reprit les armes & se retira en Bretagne, auprès de Conober Prince du païs. Clotaire le poursuivit; les Bretons furent défaits près de la mer, Conober fut tué dans la mêlée, & Chramne fut fait prisonnier. Ce pére cruel ordonna à ses gens de le brûler dans une chaumine, où il s'étoit retiré avec sa femme *Chalde* ou *Calte*, fille de Wilichaire, Duc d'Aquitaine, qu'il avoit épousée en 557, & avec ses enfans: ce qui fut exécuté sur le champ, l'an 560. * Grégoire de Tours, *l.* 4. Aimoin, *l.* 2.

CHRAMIDI. *Voyez* CHÉRAMIDI.

CHRAMNE. *Voyez* CHRAME.

CHREMBS. *Voyez* KREMS.

CHREME, huile consacrée par l'Evêque dans l'Eglise Romaine, & qui sert à administrer les Sacremens de Batême, de Confirmation, d'Ordre & d'Extréme-Onction. On fait le Chrême le jeudi saint avec de grandes cérémonies: il y en a de deux sortes, l'un qui se fait avec de l'huile & du baume, qui sert aux Sacremens de Batême, de Confirmation & des Ordres; l'autre qui est de simple huile, qui étant consacrée par l'Evêque, servoit aux Catéchuménes, & dont on use en l'Extréme-Onction. Cette cérémonie est fort ancienne, & même d'institution Apostolique, & a été pratiquée constamment dans l'Eglise Gréque & Latine au Sacrement de Batême: si ce n'est que les Grecs oignoient par tout le corps les Batisez; au lieu que dans l'Eglise Latine, on se contente d'oindre le sommet de la tête. Dans la Confirmation, les Grecs se sont servis de l'onction du Chrême au front, comme étant la matiére essentielle du Sacrement; au lieu que chez les Latins, l'imposition des mains étoit considerée comme la partie la plus essentielle, quoique l'on y trouve aussi l'onction. * *Voyez* les Théologiens qui ont traité des Sacremens, & Baillet, *aux Fêtes mobiles*, §. 5. *n.* 15. 16; *Vies des Saints*, *tome* 4.

CHRESTE, fut Préfet du Prétoire sous l'Empereur Alexandre. Julie Mammée, mére de ce Prince, lui donna le célébre Ulpien pour Collégue: ce qui souleva les soldats, mécontens de ce nouveau Ministre. Mammée prévint la conspiration, & fit tuer Chreste & Flavien, qui en étoient apparemment les auteurs. Xiphilin & Zonare disent que ce fut Ulpien même qui fit assassiner les deux Préfets pour leur succéder, l'an de Jesus Christ 228. Dion, *l.* 80. Zozime, *l.* 1.

CHRESTE, Prince de Chersonése, & tributaire de l'Empire, sous Dioclétien, entra, en faveur des Romains, dans les Etats de Criscon ou Sauromate, Prince de Bosphore, vers l'an de Jesus Christ 394, pilla le païs des Sarmates, prit la ville de Bosphore, & fit plusieurs prisonniers, entre lesquels se trouvérent les femmes de Criscon, que ces avantages obligérent à demander la paix. Dioclétien la lui accorda, & en reconnoissance des services de Chreste, déclara la Chersonése libre & exempte de tributs. * Idatius. Eutrope.

CHRESTE, Officier de l'Empereur Constance dans son armée des Gaules, fut un de ceux qui trahirent ce Prince en faveur du Tyran Magnence, qu'ils élevérent à l'Empire l'an 350 de Jesus Christ, mais il fut défait la même année, & puni avec ses complices. * Socrate, *l.* 2. Zonare.

CHRESTE, Professeur à Constantinople, y enseigna le Latin sous l'Empereur Constance, qui le fit succéder à Evantius en 359. * S. Jérôme, *Chron.*

CHRESTIEN, &c. *Voyez* CHRE'TIEN, &c.

CHRESTODE'ME, Auteur d'une Histoire de Thébes, si l'on en croit Michel Apostole, *Centurie* 18. *Prov.* 42.

CHRÉTIEN, (Florent) natif d'Orléans, a vécu dans le XVI siécle. Il s'est appellé en Latin *Quintus Septimius Florens Christianus*; *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des enfans de son pére & de sa mére; & *Septimius*, parce qu'il étoit né au septiéme mois de la grossesse de sa mére. Il étoit fils de Guillaume Chrétien, Gentilhomme originaire des confins de Bretagne, qui s'attacha à la Médecine, & qui devint très-habile dans l'emploi de Chancelier du Duc de Vendôme. Florent Chrétien fit de grands progrès dans les Langues & dans les Belles Lettres, & embrassa la Réformation. Il fut choisi pour être Précepteur du Roi Henri de Navarre, qui fut depuis Henri *le Grand*, après la mort d'Antoine Roi de Navarre, qui avoit mis auprès de son fils un Catholique, qui lui survécut peu. Il eut querelle avec Ronsard, contre lequel il écrivit un Poëme très-piquant. Pour faire plaisir au Président de Pibrac, il mit ses Quatrains Moraux en Grec & en Latin. Florent Chrétien composa encore divers autres Ouvrages en prose & en vers, mais ils n'ont pas tous été publiez, & nous n'avons de lui que quelques Tragédies, une Traduction d'Oppien, celle de quelques Comédies d'Aristophane, de quelques Epigrammes Gréques, &c. Il mourut en 1596, âgé de 56 ans, & laissa un fils qui avoit beau-

coup d'eſprit & de ſavoir. Ce que nous avons de meilleur de Chrétien, eſt une édition Gréque & Latine des Comédies d'Ariſtophane, avec ſes Notes, & celles des autres, à Genéve en 1608, *in folio*. Son fils Claude ſe plaint fort de l'infidélité, & du trop de liberté de ceux de Genéve, qu'il dit faire toutes choſes à leur tête, & il décrie fort cette édition. En l'année 1710, M. Kuſter en a donné en Hollande une nouvelle, beaucoup plus ample & plus parfaite, avec des Notes de ſa façon, & quelques changemens dans la Traduction. Florent Chrétien étoit un fort beau génie, & il ſavoit toutes les fineſſes de la Langue Gréque. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 4. La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas, &c. Paul Colomiez, *Bibliothéque choiſie*, *p.* 201. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Grammairiens*, édit. de Paris, 1686, *tome* 2. *p.* 264: ou *tome* 2. *partie* 2. *p.* 120. *n.* 415. édit. de Hollande, 1725.

CHRETIEN, nom d'homme. *Cherchez* CHRISTIAN.

CHRETIENS: on appelle ainſi ceux qui font profeſſion de croire en Jeſus Chriſt. Ce nom fut donné dans Antioche aux Fidéles, qui ſe nommoient auparavant Diſciples, environ l'an 41 de Jeſus Chriſt. Nous trouvons encore qu'ils ont été appellez d'autres divers noms, comme *Fréres*, *Saints*, *Croyans*, *Fidéles*, *Nazaréens*. Les Payens, au ſentiment de Tertullien, leur donnoient des noms tirez des inſtrumens de leurs ſupplices, ſavoir des poteaux où ils les attachoient pour les faire mourir, & des buchers qu'ils allumoient autour d'eux pour brûler leurs corps, & les réduire en cendre. Ils les appelloient auſſi *Galiléens*, *Impoſteurs*, *Magiciens*, & les confondoient avec les Juifs. La haine qu'ils avoient contre eux, leur faiſoit croire qu'ils étoient la cauſe de tous les maux qui arrivoient, & ils les accuſoient de manger un enfant dans leurs aſſemblées, d'adorer la tête d'un âne, & leur impoſoient pluſieurs autres ſortes de crimes. Dans la fureur de cette averſion, ils les expoſoient à des tourmens incroyables; mais leur ſang, comme le remarque Tertullien, étoit une ſemence heureuſe, qui ne mouroit point ſur la terre; mais qui ſe multiplioit d'une maniére ſurprenante pour produire de nouveaux Chrétiens. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 11. *v.* 26. Tertullien, *Apologet. c.* 50. Euſébe. Baronius, &c.

CHRETIENS de la *ceinture*. On appelle ainſi dans l'Orient les Neſtoriens ou Jacobites, & quelquefois même les Maronites, quoique ces derniers ſoient Catholiques Romains. Voici l'origine de cette dénomination. *Motavakel*, dixiéme Califé de la Maiſon des *Abbaſſides*, fut le premier des Princes Mahométans qui obligea les Chretiens & les Juifs de ſes Etats de porter une ceinture de cuir, noire & aſſez large. Ils la portent encore aujourd'hui, principalement dans l'Aſie, pour ſe diſtinguer des Mahométans. Depuis ce tems les Chrétiens de Syrie & de Méſopotamie, qui ſont preſque tous Neſtoriens ou Jacobites, la portent ordinairement, ce qui leur a fait donner le nom de *Chrétiens de la ceinture*. Lorsqu'on excommunioit quelqu'un de ces gens-là, on leur coupoit la ceinture nommée *Zonnar*, & on leur en donnoit même quelques coups ſur les épaules. Lors que les Poëtes Orientaux veulent louer leurs Princes & exagérer leurs conquêtes ſur les Chrétiens, ils diſent qu'ils ont fait taire leurs cloches, & mis en piéces leurs ceintures noires. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CHRETIENS de S. JEAN. *Voyez* JEAN.

CHRETIENS de S. THOMAS. *Cherchez* THOMAS

CHRISOPOLIS. *Voyez* CHRYSOPOLIS.

CHRISOSTOME. *Cherchez* JEAN CHRYSOSTOME & DION CHRYSOSTOME.

CHRIST: ce nom qui ſignifie *Oint*, fut donné au Sauveur pour exprimer ſon onction. *Cherchez* JESUS CHRIST.

CHRIST, ou JESUS CHRIST, Ordre militaire, inſtitué l'an 1317, par Denys Roi de Portugal, pour défendre les frontiéres de ſon Royaume contre les Maures, à la place des Templiers qui venoient d'être ſupprimez, & qui l'avoient ſervi très-utilement. Jean XXII confirma cette Inſtitution par une Bulle du 14 mars 1319, & ſoumit le nouvel Ordre à la Régle de ſaint Benoît & aux Conſtitutions de Cîteaux, & ordonna que le Grand-Maître prêteroit ſerment de fidélité à l'Abbé d'Alcobaza dans le terme de douze jours après ſon élection, & unit à cet Ordre tous les biens que les Templiers avoient poſſédez dans le Royaume de Portugal. La réſidence des Chevaliers fut d'abord à Caſtro-Marino, dans le diocéſe de Faro; mais l'an 1366, ils furent transférez à Thomar à ſept lieues de Santaren. Ils faiſoient autrefois les trois vœux de chaſteté, de pauvreté, & d'obéïſſance; mais Alexandre VI leur permit de ſe marier, & les diſpenſa auſſi de l'étroite pauvreté, à condition qu'ils donneroient le tiers du revenu annuel de leurs Commanderies pour bâtir le couvent de Thomar. Cet Ordre a été réformé deux fois, l'an 1449, & l'an 1503. Il a eu douze Grands-Maîtres juſques au tems du Roi Jean III, à qui le Pape Adrien VI en accorda l'adminiſtration. Jules III, l'an 1550, unit pour toûjours la Grande-Maîtriſe à la Couronne de Portugal. Les Chevaliers de Chriſt ſe ſont rendus recommandables par les victoires qu'ils ont remportées ſur les Maures. Ils leur enlevérent en Afrique pluſieurs terres, qu'ils ſoumirent à la domination de Portugal; mais le Roi Edouard les en gratifia l'an 1433, & leur en accorda même la ſouveraineté: ce qui fut confirmé par le Pape Eugéne IV, qui leur accorda auſſi les décimes des terres qu'ils avoient conquiſes, & de celles qu'ils pourroient conquérir par la ſuite. Alfonſe V leur ayant donné enſuite la juriſdiction ſpirituelle ſur tout ce qu'ils poſſédoient au delà des mers, le Pape Calixte III, par une Bulle de l'an 1455, permit au Grand-Prieur de l'Ordre de nommer aux Bénéfices ſituez dans les terres qui appartenoient à l'Ordre, & d'y fulminer des cenſures, des interdits & d'autres peines eccléſiaſtiques, avec la même autorité que les Evêques. Les Chevaliers eurent encore beaucoup de part aux conquêtes que les Portugais firent en orient, & les Rois ne manquérent pas de les en récompenſer en leur donnant pluſieurs Commanderies. Il y en a préſentement plus de quatre cens cinquante, qui rapportent plus de quinze cens mille livres de revenu; & perſonne n'y peut prétendre, qu'il n'ait combattu pendant trois ans contre les Infidéles. L'Ordre eſt compoſé de Commandeurs, de Grands-croix, de ſimples Chevaliers, & de Prêtres qui réſident dans la maiſon de Thomar. Ceux-ci font les trois vœux de pauvreté, de chaſteté, & d'obeïſſance, & vivent en commun. Ils portent même l'habit monachal dans le Royaume de Portugal; mais ſi le Roi les envoye hors de ſes Etats, ils peuvent porter un habit clérical, avec un ſcapulaire. Ils ont quelques autres couvens ſoumis à celui de Thomar, qui eſt le ſeul où l'on puiſſe faire profeſſion. Cette même maiſon & le Collége de Conimbre ſervent de Séminaires aux Prêtres de l'Ordre, & elle eſt ſoumiſe immédiatement au Roi. Il y a en Italie des Chevaliers de Chriſt aggregez à l'Ordre de ce nom en Portugal, aux Commanderies duquel ils ne peuvent prétendre. Ils ne ſont pas obligez à faire preuve de nobleſſe, & on les appelle Chevaliers à brevet. * Ange Manrique, *Annal. Ord. Ciſterc.* Chryſoſtome Henriquez, *Regul. Conſtit. Privil. Ord Ciſt.* Laurent Perez Calvalho, *Elucid. Ord. Luſit.* Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 6. *c.* 8.

CHRISTADORUS. *Voyez* CRISTADORUS.

CHRISTBURG, petite ville de Pologne. Elle eſt dans la Pruſſe royale ſur la riviére de Sirgune, environ à deux lieues au deſſus du Lac de Drauſen, & à cinq de la ville de Mariembourg, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRIST-CHURCH, c'eſt à dire, *Egliſe de Chriſt*. C'eſt un bourg ou petite ville avec marche ſituée à l'embouchure des riviéres d'Avon & de Stower dans la mer, en Angleterre dans le Comté de Hant. Elle eſt capitale de la contrée, & a le privilége d'envoyer deux Députez au Parlement. Elle eſt ornée d'une ancienne & grande égliſe, & éloignée de 86 milles Anglois de Londres. * Maty, *Dict. Géogr.*

*CHRISTEN ou CHRISTENIUS (Jean) ſavant Juriſconſulte, naquit dans le Duché de Holſtein en Baſſe Saxe dans le voiſinage de Krempe & de Gluckſtadt. Il fit ſes études à Hambourg & à Helmſtadt, & devint Chanoine de la cathédrale de Lubek. Après avoir fait les voyages des Païs-Bas & de la France, il fut fait en 1637, Profeſſeur en Droit à Deventer. En 1647, il fut appellé dans la même qualité à Harderwyk, & en même tems Recteur de la nouvelle Academie qu'on venoit d'y établir. On a de lui, *Tabulæ Inſtitutionum Imperialium*; *Exercitationes Juridicæ*; *Collegium Juridicum*. Sa vie fut donnée au public à Hambourg en 1723, avec celle de Jean Fredéric Gronovius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Revius, *Hiſt. Daventr.*

ELECTEURS de MAYENCE.

CHRISTIAN I, Archevêque & Electeur de Mayence, né Comte de Buch en Thuringe, fut élu en 1161; mais l'Empereur Fredéric, I. de ce nom, le chaſſa bientôt après. Conrad I, Comte de Wittelsbach & ſucceſſeur de Chriſtian ayant été obligé deux ans après d'abandonner l'Archevêché, l'Empereur rétablit lui même Chriſtian I. Il avoit fait de fort grands progrès dans la connoiſſance de différentes Langues & doit avoir écrit la Vie de Fredéric I. Il commanda une fois en Italie l'armée Imperiale, & eut le bonheur de tuer 16000 Romains, avec très-peu de monde. On lui reprochoit de prendre plus de plaiſir à manier l'épée que la croſſe épiſcopale. Il mourut dans les environs de Rome en 1180, ou ſelon d'autres en 1183. * Trithéme, *de Illuſtr. Viris Germ.* Krantz, *l.* 6. *Metrop.* Serarius, *de Rebus Mogunt.* Bruſch, *de Epiſc. Mogunt.*

CHRISTIAN II, Archevêque & Electeur de Mayence, fut élu en 1249; mais la Cour de Rome le regardant comme un homme, qui n'avoit pas aſſez de politique pour les circonſtances où l'on ſe trouvoit alors, il fut dépoſé en 1251. Il y en a qui croyent que Gerhard I, ſon ſucceſſeur, eut bonne part à ce changement, & qu'il avoit corrompu le Légat du Pape. Chriſtian a écrit l'Hiſtoire de la dépoſition de l'Empereur Henri V, & les Vies d'Arnoud, & de quelques autres de ſes predeceſſeurs. Il mourut en 1251. * Bruſch, *de Epiſc. Mogunt.*

ELECTEURS de SAXE.

CHRITIAN I, Electeur de Saxe, fils de l'Electeur Auguſte, & d'*Anne*, Princeſſe de Danemarc, naquit à Dreſde le 29 octobre 1560. Son pére eut un grand ſoin de ſon éducation, lui fit étudier la Philoſophie & les Langues étrangéres, & pour l'inſtruire dans la Religion il voulut qu'on ſe ſervît des Ecrits de Philippe Mélanchthon. Après la mort de l'Electeur Auguſte en 1586, Chriſtian, I. du nom, entra dans le maniement des affaires, qu'il trouva aſſez embrouillées à cauſe de la haine que les Lutheriens de Saxe portoient aux Calviniſtes. Il fut en très bonne intelligence avec Elizabeth Reine d'Angleterre & avec Henri IV, Roi de France. Lorſque celui-ci chercha du ſecours auprès des Proteſtans d'Allemagne, ſes Ambaſſadeurs & ceux de la Reine d'Angleterre, s'adreſſérent premiérement à Chriſtian I, qui hâta le départ des troupes auxiliaires, dont *Chriſtian* Prince d'Anhalt fut nommé Général. Peu de tems auparavant, Gaſpard de Schœnberg, Officier François, avoit déterminé l'Electeur à conduire lui même les troupes auxiliaires en France. Mais d'un côté l'Empereur, à qui cela déplut, & de l'autre Jean Caſimir Comte Palatin, qui craignoit que Chriſtian I ne s'aquît trop d'autorité parmi les Proteſtans, ſûrent ſi bien gagner les Miniſtres de l'Electeur de Saxe, qu'ils dirent à leur Maître, qu'il ne falloit pas douter que Schœnberg ayant le cœur François, n'eût donné cet avis au préjudice de l'Allemagne. Ainſi Chriſtian demeura chez lui & mourut le 25 ſeptembre 1591. Il avoit épouſé *Sophie*, Princeſſe de Brandebourg, dont il laiſſa trois fils & deux filles. 1. *Chriſtian* II; &

2. *Jean*

2. *Jean-George* I, qui se succédérent dans l'Electorat; 3. *Auguste*, mort en 1615; 4. *Sophie*, mariée avec François, Duc de Pomeranie; 6. *Dorothée*, qui fut Abbesse de Quedlinbourg. * Dresseri *Oratio de Christiano* I. Mulleri *Annales Sax.* Arnold, *partie* 2. *l.* 16. *c.* 32. §. 19. *& suiv.* Pierii *Examen &c. Examen Examinis Pieriani*. De Thou, *Hist. l.* 101.

CHRISTIAN II, Electeur de Saxe, fils du précédent, naquit le 23 septembre 1583. Comme il n'avoit que huit ans lorsque son pére mourut, Frédéric Guillaume son plus proche parent de la branche d'Altenbourg, administra l'Electorat, & la tutelle supréme fut confiée à *Jean George*, Electeur de Brandebourg & grand-pére de Christian II. L'Administrateur exerça plusieurs violences contre ceux qu'il soupçonnoit de Calvinisme, & fit mettre en prison *Urbain Pierius* Docteur en Théologie, Surintendant & Professeur à Wittenberg, *Christophle Gunderman*, Docteur & Pasteur à Leipzic, *Jean Salmuth*, *David Steinbach*, & les deux Chapelains de Christian I, qui cependant furent élargis sous certaines conditions, qu'on les obligea de signer. On appelloit alors ces gens-là des *Crypto-Calvinistes*, ou *Calvinistes cachez*. Mais la plus grande rigueur fut exercée contre *Nicolas Crelius*, Chancelier de feu l'Electeur. D'abord après la mort de l'Electeur, il fut mis en prison au Château de Kœnigstein. Le procès dura pendant dix ans, au bout desquels la Chambre d'appel de Prague le condamna à la mort, & le neuviéme octobre 1601, il eut la tête tranchée à Dresde. Christian II, qui avoit atteint l'âge de 18 ans, commença cette même année à se charger lui même du gouvernement. Ce fut sous cet Electeur que s'éleva la dispute en 1609, sur la succession des Duchez de Juliers, de Cléves & de Bergue, ausquels la Maison de Saxe prétendoit depuis longtems. L'Empereur les accorda en fief à Christian II, le 27 juin 1610, étant à Prague. Mais le 23 juin 1611, cet Electeur fut attaqué d'une foiblesse étant à table & quelques heures après il mourut. Il avoit épousé en 1602, Hédwige, fille de Frédéric II, Roi de Danemarc, dont il n'eut point d'enfans. Elle mourut en 1641. * Wecke, *Chron. Dresd. p.* 313. Franci *Oratio de Christiano* II. De Thou, *Hist. l.* 100. Lundorpius, *Contin. Sleidani*, *l.* 31. *p.* 835. Eremita, *in Itinere Germ. p.* 361. Spéner, *Sylloge*. Arnold, *partie* 2. *l.* 16. *c.* 32. &c. Mulleri *Annal. Sax. p.* 184, &c. Carolus, *Mémor. Eccl. Sect.* 17. *p.* 275, *&c.*

MARKGRAVES de BRANDEBOURG.

* CHRISTIAN, Markgrave de Brandebourg & souche de la branche de Bareith, fut fils de *Jean-George* Electeur de Brandebourg & d'*Elizabeth*, fille de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt, & naquit le 30 janvier 1581. Après avoir fait ses études à Francfort sur l'Oder, où il fut fait Recteur tres Magnifique de l'Université, il voyagea en Italie, où le Pape Clément VIII & le Grand Duc de Florence, lui firent un tres obligeant accueil. Il avoit dessein de faire aussi le voyage de France pour assister à la célébration du mariage de Henri IV; mais la situation des affaires d'Allemagne l'empêcha de l'exécuter. Quand il fut de retour à Dresde, il auroit dû, selon le testament de son pére, être mis en possession de la Nouvelle Marche; mais l'Electeur Joachim-Frédéric s'y opposa, quoi que le Testament eût été confirmé par l'Empereur. Mais *George-Frédéric*, Markgrave de Brandebourg de la ligne de Franconie, qui mourut en 1603 sans héritiers, fit Christian son héritier. En 1606, il fut fait à la Diéte de Nuremberg Général du Cercle de Franconie. Quatre ans après, il tacha de terminer à l'amiable le different survenu au sujet de la succession de Cléves & de Juliers, sans préjudice pourtant aux droits que lui & ses héritiers pouvoient y avoir. En 1617, il célébra le premier jubilé du Luthéranisme. Il protégea de tout son pouvoir l'Eglise Luthérienne, & se trouva dans cette vue à l'assemblée de ceux de la Confession d'Ausbourg à Leipsic. L'année suivante il se rendit auprès du Roi de Suéde *Gustave Adolphe* dans son armée près de Nuremberg, d'où il alla à Dresde où il se tint pendant quelque tems. Enfin il se transporta à Berlin & vint auprès de l'Electeur *George-Guillaume*, afin de veiller de près à ses interêts. En 1635, il fut compris dans le Traité de Prague; ce qui mit ses Etats en sûreté. En 1655, il contribua au retablissement de l'Ecole de Heilsbrun qui avoit été ruïnée par la guerre. Il mourut le 30 mai de la même année. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici.*

* CHRISTIAN-GUILLAUME, Markgrave de Brandebourg & Administrateur de Magdebourg, naquit à Wolmerstadt, le 28 aout 1587. Il étoit fils de *Joachim-Frédéric*, Electeur de Brandebourg & Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & de *Catherine* fille du Markgrave *Jean* qui faisoit sa résidence à Custrin. Il fit ses études à Francfort sur l'Oder, & voyagea en France, en Suisse, en Angleterre & dans les Pais-Bas. Quand son pére devint Electeur, il fut fait Administrateur de Magdebourg. Lorsqu'en 1625 l'armée de la Basse Saxe fut battue par les troupes de l'Empereur, & que celles de l'Administrateur furent dispersées, l'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & le Chapitre donna au Coadjuteur la charge d'Administrateur. Cependant Christian qui se voyoit comme banni se retira l'an 1627 en Danemarc, & de là en Hollande, pour y exiger le payement des troupes Danoises. Ensuite il alla en France & se rendit après cela en Transsylvanie par l'Italie & la Dalmatie, pour attirer dans son parti Gabriel Bethlem. En 1629, il alla en Suéde, avant que *Gustave Adolphe* entrât en Allemagne avec son armée. En 1630, il se rendit inopinément dans Magdebourg où il fut fort bien reçu du Magistrat & de la Bourgeoisie, & il le fit dans l'espérance de trouver auprès d'eux sa sûreté. Peu de tems après, il mit le siége devant Moritzbourg, mais l'approche des troupes impériales l'obligea de le lever, & de s'en retourner à Magdebourg. En 1631, il fut assiégé par le Général de Tilly qui prit la ville, & fit prisonnier Christian qui avoit été blessé. On le mena d'abord à Wolfenbuttel où il y avoit garnison impériale, mais après la défaite de l'armée impériale près de Leipsic, on le transporta à Ingolstadt en Baviere. Alors on le sollicita fort à embrasser la Religion Romaine, & dans cette vue on lui mit entre les mains le livre d'Elie Schulterus. Dans le commencement il prit la résolution de le refuter, mais il ne l'executa pas. Cependant les Jesuites firent tous leurs efforts pour le gagner. Dans la même année il fut mené à Vienne, & de là à Neustadt en Autriche, où le Clergé & sur tout le Confesseur de l'Empereur, lui firent embrasser la Religion Romaine en 1632. Peu de tems après il parut sous son nom un livre qui avoit pour titre *Speculum Veritatis*, & qui attaquoit vivement la Religion Lutherienne. En 1634, Gaspard Brochman y repondit par un Ecrit intitulé, *Lychnus Speculo Veritatis oppositus*. Christian fut mis en liberté après son changement de Religion, & demeura dans les Pais Héreditaires de l'Empereur. Après la paix de Prague qui fut conclue en 1635, on assigna à Christian une pension de douze mille écus sur l'Archevêché de Magdebourg. Il mourut le premier janvier 1665. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici & Magdeburgici.*

* CHRISTIAN-ERNEST Markgrave de Brandebourg-Bareith, naquit le 27 juillet 1644. Il étoit fort jeune quand il perdit son pere; & en 1655 il fut mis sous la tutelle de l'Electeur *Frédéric-Guillaume* & du Markgrave *George Albert* de Culembach. Après avoir fait ses etudes à Halberstadt, à Berlin & à Strasbourg, il alla à Francfort pour assister, en 1658, au couronnement de Léopold I. En 1659, il alla en France, eut la petite vérole à Angers, & partit ensuite pour l'Espagne dans le tems qu'on traitoit de la paix des Pyrénées. Il eut l'honneur d'être admis à l'audience des deux Rois & de l'Infante d'Espagne. Comme dans ce tems-là le bruit se répandit que la paix étoit conclue entre les deux Couronnes du nord, il résolut d'etablir l'Ordre *de la Concorde*: ce qu'il fit à Bourdeaux. Il employa cinq ans & demi à voyager. A son retour, l'Electeur se démit de la tutelle, & Christian entra dans la direction de ses Etats. En 1664, il fut fait Général des troupes du Cercle de Franconie. La même année il fonda dans la ville de Bareith le Collége qui porte le nom de *Christiano-Ernestinum*. L'année suivante il se mit en devoir de fortifier cette ville. En 1666, il fit le voyage de Vienne de Hongrie & de Surie. En 1668, il se rendit en Danemarc, où il fut fait Chevalier de l'Eléphant. En 1673, il envoya selon ses engagemens, quelques troupes à l'Electeur, pour couvrir le païs de Cléves, & il alla de son côté, en qualité de Général des troupes de Franconie, occuper le passage du Mein près d'Ochsenfurt, & arrêta là l'armée ennemie jusques à ce que celle des Impériaux fût arrivée. Il y exerça la charge de Général Waguemestre, & fit la conquête de Bonn. Dans les campagnes suivantes, il se conduisit avec tant de valeur qu'en 1676, l'Empereur le fit Lieutenant Général. Ce fut en cette qualité qu'il commanda devant Philipsbourg & qu'il le prit. Dans l'absence du Markgrave *Frédéric* de Bade, il eut le commandement général sur toutes les troupes impériales. En 1680, après la paix de Nimégue, le Roi de France lui envoya son portrait, & à Madame son Epouse celui du Dauphin. En 1683, il se trouva à la levée du siege de Vienne. Peu de tems après l'Empereur le fit Général de la Cavalerie, & ensuite Feld-Maréchal général. En 1686, il reçut dans ses Etats un grand nombre de Refugiez ausquels il assigna la ville d'Erlang qui depuis a porté le nom de Christian-Erlang. Ce fut là où il fit sa residence ordinaire, & il y etablit en 1701 une Academie pour les Sciences, & une autre pour le Manege. En 1692 & en 1707, il commanda l'armée impériale contre la France, mais il eut le chagrin de ne pas recevoir les renforts qu'on lui promettoit & dont il avoit besoin. Enfin son grand age, ou peut-être son mecontentement le portérent à se démettre de la charge. Il mourut en 1712. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici*. Sigismond de Bircken, *l'Ulysse de Brandebourg*, en Allemand. *Histoire de Prusse & de Brandebourg*, en Allemand, *partie* 1. *p.* 269.

DUCS de BRUNSWICK-LUNEBOURG.

* CHRISTIAN *le Vieux*, Duc de Brunswick-Lunebourg, Evêque de Minden, fils de *Guillaume* & de *Dorothée*, fille de *Christian* ou *Christierne* III, Roi de Danemarc, naquit le 19 novembre 1566. Son pére mourut en 1592, & son frére ainé étant mort en 1611, il lui succéda. Il étoit déja Evêque de Minden en 1599. En 1622, on lui donna aussi bien qu'à Christierne IV, Roi de Danemarc, en qualité de Duc de Holstein, une commission impériale pour faire restituer au Comte Antoine Gunther d'Oldenbourg la Seigneurie de Kniphausen. De tout le Cercle de la Basse Saxe, il n'y eut que lui & Frédéric, Duc de Holstein, qui tinssent le parti de l'Empereur contre le Roi de Danemarc. Cela fut cause que les Etats de la Basse Saxe, sous prétexte de son grand âge, firent le Roi de Danemarc Général du Cercle & lui déférérent un honneur qui n'étoit dû qu'à Christian. Les troupes Danoises causérent beaucoup de dommage à ses Etats: mais d'un autre côté l'Empereur fit en sorte auprès de la Diéte du Cercle de la Basse Saxe, qu'on le dédommagea des pertes que lui avoient causées les Danois, & qu'il faisoit monter à douze cens mille florins. Il mourut le huitiéme novembre 1633. Il ne fut point marié, & fit sa résidence à Zell. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge*. Limnæus, *in Jure Publ. l.* 4. *c.* 9. Carolus, *Memorab. Eccl. Sect.* 6. *l.* 4. *c.* 20. *p.* 808. Imhof, *l.* 4. *c.* 4. §. 28. *A.*

CHRISTIAN de BRUNSWICK, fils de HENRI-JULES, Duc de Brunswic-Wolfembutel, & d'*Elisabeth* de Danemarc sa seconde femme, porta le surnom d'*Halberstad*, parce qu'il fut Administrateur de cet Evêché. On le nomma aussi *l'Evêque enragé*, à cause de ses violences extraordinaires. Il prit le parti de Frédéric Electeur Palatin, élu Roi de Bohéme, & lorsque l'armée de l'Electeur fut défaite à la bataille de Prague, Christian prit un des gans de l'Electrice Epouse de ce Prince, & l'attacha sur son chapeau, jurant qu'il ne l'en ôteroit point, & qu'il ne se donneroit point de repos qu'il n'eût rétabli l'Epoux de cette Princesse. Aussi, depuis ce

ce tems-là, il porta toujours ce gant sur son chapeau. Il ramassa bientôt après une armée, avec quoi il ravagea les terres de son frére Frédéric Ulric, Duc de Brunswic & le païs de Hesse, brûla plusieurs villages de l'Electorat de Mayence, donna à son armée le pillage d'Arménebourg en Westphalie, & fit égorger la garnison de cette ville, au préjudice de la capitulation qu'il avoit signée. En 1622, il prit Lipstad, Soest & Paderborn. Il fit un grand butin dans ces deux derniéres villes, sur tout de statues de Saints d'or & d'argent & d'autres ornemens d'Eglise. Rendu maître de presque toutes les villes de l'Evêché de Paderborn, il fit mettre le feu à toutes les églises, & permit toutes sortes d'insolences à ses soldats. Lorsqu'il eut pris la ville de Paderborn, il en donna le pillage à son armée, exigea de grandes sommes du Clergé & des Jésuites, dont il ruina le Collége, & enleva la statue de saint Liborne patron de cette église, qui étoit d'or massif, & qui pesoit 80 livres. Il pilla le thrésor que Diterik Evêque de Paderborn avoit amassé & qu'on faisoit monter à la somme de 339000 écus. Dans le même tems il fit frapper des médailles dont la légende étoit *Gottes freund, der Pfaffen feind*, c'est à dire, *Ami de Dieu, ennemi des Prêtres.* Sa cruauté alla jusques à cet excès, que de faire enterrer l'Evêque tout vif, lui laissant seulement paroître la tête qu'il écrasa avec les piez de son cheval, en sautant & voltigeant par dessus. Il se faisoit servir à table par des filles & des femmes Catholiques toutes nues; & après le repas, les ayant fait prostituer à ses Favoris, il les faisoit égorger ou noyer. Au passage du Mein il attaqua les Impériaux, mais il fut battu, & perdit son canon & son bagage. Il se remit pourtant de cette perte, fit la revue du monde qui lui restoit, & mit sur pié une armée de treize mille hommes. Il se joignit au Comte de Mansfeld, tourna vers l'Alsace, & alla faire avec lui le siége de Zabern. De là ils allérent en Lorraine, & comme on ignoroit leur dessein, cela donna lieu à quelques soupçons, jusques à ce qu'on les vit entrer au service de Hollande. Mais lorsqu'ils voulurent passer par le Hainaut, ils rencontrérent Gonzalve de Cordoue Général des Espagnols, qui les engagea le 19 août 1622, dans une bataille près de Fleurus. Christian remporta la victoire, mais il fut blessé au bras gauche qu'il se fit couper au bruit des trompettes & des timbales, & auquel il en substitua un d'argent. Ce renfort donna beaucoup de joye aux Hollandois qui par là se virent en état de faire lever le siége de Berg-op-zoom que le Général Spinola tenoit depuis longtems assiégé. Quelque tems après il retourna en Allemagne où l'on travailla à le reconcilier avec l'Empereur: mais comme il vouloit que l'Electeur Palatin & quelques autres fussent compris dans le Traitté, cela n'eut point de suite. Comme le Général de Tilly le poursuivoit, il abandonna le Cercle de la Basse Saxe & se retira en Westphalie, où dans une bataille près de Stadtloh dans l'Evêché de Munster il fut défait le sixiéme août 1623, avec perte de l'artillerie & du bagage. Il imputa cette défaite au Colonel Kniphauzen, qu'il menaça de lui faire trancher la tête. Il se retira en Hollande & de là en Angleterre pour y faire de nouvelles troupes. En 1625, lui & le Comte de Mansflo se joignirent à Christienne IV, Roi de Danemarc, & ils firent une invasion dans le païs de Munster où ils obligérent le Général de Tilly de lever le siege de Nordheim. En 1626, le Roi lui donna l'administration du Duché de Brunswick, & lui confia le tiers de ses troupes pour tenir en échec les Evêchez de Minden & d'Osnabrug: mais il mourut à Wolfenbuttel le neuviéme juin de la même année. On dit qu'après sa mort on l'ouvrit & qu'on lui trouva de grands vers dans le corps. Quelques uns croyent qu'il fut empoisonné. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brachelius, *l.* 1. *p.* 43. Cluvier, *Epit. Hist. p.* 786, 789. Puffendorf, *de Rebus Suecicis, l.* 1. *S.* 42. Ludolf, *Théatre du XVII siécle*, en Allemand, *p.* 86. 146. 312. Le Vassor, *Hist. de Louis* XIII, *tome* 4. *l.* 17. *p.* 241. Spéner, *Sylloge.* Carolus, *Memorab. Eccl. Sect.* 17. *p.* 547. 572.

* C H R I S T I A N - L O U I S, Duc de Brunswick & Lunebourg, naquit le 25 février 1622. Il fut fils de *George*, de la branche de Zell, & d'*Eléonore*, fille de *Louis*, Landgrave de Hesse-Darmstadt. On l'envoya en 1640, sous la conduite de son maître d'Hôtel Bodo de Hodenberg, dans les Provinces-Unies, d'où il retourna en diligence sur la nouvelle que son pére étoit mort le deuxiéme avril 1641. Comme l'aîné des fréres, il prit la régence en main, & choisit la ville de Hanovre pour sa résidence. Son pére avoit contracté une alliance avec la France, la Suéde & le Landgrave de Hesse-Cassel, contre la Maison d'Autriche; mais Christian-Louïs & ses neveux Frédéric & Auguste firent leur accommodement avec l'Empereur à Goslar le 16 janvier 1642. Après la mort de son Oncle Frédéric, il en hérita le Duché de Zell, & depuis ce tems-là il choisit la ville de Zell pour y résider. En 1652, il entra, aussi bien que les autres Ducs de Brunswick-Lunebourg, dans une alliance avec Christine, Reine de Suéde, & avec le Landgrave de Hesse-Cassel, fut fait Général du Cercle de la Basse Saxe, & arrêta quelques levées que faisoit Christian Duc de Meckelbourg, & qui paroissoient préjudiciables au Cercle. En 1655, Christophle de Bardeleben, Abbé de St. Michel à Lunebourg, étant venu à mourir, Christian fit de ce cloître une Académie pour monter à cheval. En 1658, il fit pour trois ans une alliance avec les Rois de France & de Suéde, & avec quelques Etats d'Allemagne; & en 1661, elle fut renouvellée pour trois autres années. Il mourut le 15 mars 1665. Il n'eut point d'enfans de sa femme *Dorothée*, fille de *Philippe*, Duc de Holstein-Gluksbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUC de MECKELBOURG.

* C H R I S T I A N, fils aîné du Duc *Adolphe Frédéric* de la branche de Suéde, & de sa premiére femme *Anne-Marie*, fille d'*Ennon*, Comte d'Oostfrise, naquit le premier septembre 1623. Il épousa en 1650, *Christine-Marguerite*, fille de *Jean-Albert*, Duc de Meckelbourg de la branche de Gustrow, & Veuve de *François Albert*, Duc de Saxe-Lawenbourg. Son pére qui l'avoit traitté fort desavantageusement dans son testament, étant venu à mourir, il n'eut point d'égard à sa derniére volonté, & se mit l'an 1658 en possession de toutes les terres du Duché de Meckelbourg. En 1660, il se fit séparer de sa femme, & mit alors en exécution un dessein qu'il avoit formé depuis longtems. Ensuite il alla en France où il fit presque toujours sa résidence. Ce fut là qu'il devint amoureux d'*Isabelle-Angélique* de Montmorency-Bouteville, veuve du Duc de Coligny, & resolut de l'épouser. Mais on ne voulut entendre à ce mariage qu'à condition qu'il embrasseroit la Religion Romaine: ce qu'il fit le 29 octobre 1663. Le Roi de France le fit alors Chevalier de l'Ordre du St. Esprit. La conduite qu'il tint en France fut entiérement desaprouvée en Allemagne & particuliérement par les Etats Protestans, & l'on porta à la Diéte des plaintes contre lui. Sa premiére femme assistée de ses fréres, protesta de nullité contre la séparation, & le second mariage; mais l'Empereur accorda à Christian des lettres patentes par lesquelles il donnoit aux enfans qui pourroient provenir du second mariage, le droit de succéder au Duc leur pere dans la possession de ses Etats. Il mena sa nouvelle femme en Allemagne, mais comme elle ne s'y plaisoit pas, il la ramena en France. Il ne vécut pas mieux avec elle qu'avec la premiére. En 1684, il fit avec le Roi de France un accord, en vertu duquel il prétendoit livrer au Roi de Danemarc la forteresse de Domitz. Mais il en fut empêché par l'Electeur de Brandebourg, & en même tems le Roi de France le fit arrêter. Cependant il fut bientôt après relâché à la priére du Roi de Danemarc & de l'Electeur de Brandebourg. Après cela il s'en alla en Hollande où il mourut le onziéme juin 1692, sans laisser d'héritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus Freder. Wilh. l.* 18. *S.* 120. Pfanner, *Hist. Comit. l.* 7. *S.* 22. 23. Spéner, *Sylloge.* Burgoldensis, *ad instrum. pacis, partie* 3. *S.* 120. Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 5. *S.* 9, *Memorab. Eccl. Sect.* 17. *l.* 7. *c.* 23. Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand, *partie* 7. *p.* 560—582.

DUC de HOLSTEIN.

* C H R I S T I A N - A L B E R T, Duc de Holstein-Gottorp, fut fils de *Frédéric* & de *Marie Elizabeth*, fille de *Jean-George*, Duc de Saxe, & naquit le troisiéme février 1641. En 1695, il fut fait Evêque de Lubek. Il étoit à Frédériksbourg chez sa sœur, femme de *Charles Gustave* Roi de Suéde, lorsque Coppenhague fut assiegé par les Suédois. Son pére étant venu à mourir, il se chargea de la Régence, & eut un grand démêlé avec les Danois qui l'assiégérent dans Tonningen pour le forcer par là à renoncer à ses prétentions; mais ce different fut peu de tems après terminé par la paix de Coppenhague conclue entre les deux Couronnes. Quelques années après il voyagea dans les Païs Bas, dans la France, en Savoye, en Suisse & en Allemagne. En 1666, il alla à Vienne & de là à Venise. A l'occasion de la mort du dernier Comte d'Oldenbourg sans hériters, Christian Albert prit possession de la moitié de ses Etats; mais en 1676, la Cour Impériale y forma opposition, & l'obligea à céder toute la succession au Roi de Danemarc. Il y avoit apparence d'une bonne harmonie par le mariage du Duc avec une Princesse de Danemarc, & par le traitté de Glukstad, fait entre le Roi de Danemarc & lui; mais il régnoit toujours entre eux une défiance mutuelle, qui éclatta ouvertement en 1675. Alors le Roi de Danemarc invita le Duc de Rensbourg à avoir avec lui une conférence, pour terminer leurs differens; mais il se servit de cette occasion pour s'assûrer de sa personne, & le contraignit à souscrire aux conditions les plus dures, entre autres à se désister de la Souveraineté qui lui avoit été accordée par la paix de Roschild, à livrer la ville de Tonningen, & à recevoir garnison Danoise dans toutes ses places. Quelque tems après il relâcha le Duc & lui laissa la liberté d'aller à Gottorp; mais comme il se voyoit par tout environné de garnisons Danoises, il se servit de la premiére occasion qui se présenta pour se rendre à Hambourg, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il informa le public du tort qu'on lui faisoit. Cependant le Roi de Danemarc mit tous ses biens en séquestre sous prétexte qu'il avoit négligé de lui faire hommage pour les terres qu'il possédoit. Il rasa les fortifications de Tonningen, fit transporter à Coppenhague les principaux Domestiques du Duc, & foula son païs par de fortes garnisons. Le Duc demeura dans cet état jusques en 1679, c'est à dire, jusques après la conclusion de la paix entre l'Empire & la France à Nimégue & entre les Couronnes du Nord à Fontainebleau. Par cette derniére, le Duc obtint d'être remis en possession de tout ce qui lui appartenoit, sans aucun préjudice aux droits qui lui furent accordez par la paix de Roschild. Mais le Danemark ne laissa pas de le traitter à peu près comme auparavant, de sorte qu'il fut obligé de quiter encore, en 1684, son païs dont le Roi de Danemarc s'empara sous prétexte d'une alliance qu'il prétendoit que le Duc avoit faite contre lui, quoique le Duc ait toujours nié d'avoir eu de tels engagemens. Là-dessus l'Empereur & les Electeurs de Brandebourg & de Saxe le prirent sous leur protection, de sorte qu'en 1685 le Duc fut remis en possession de tous ses droits selon les articles de la paix de Roschild, de Coppenhague & de Fontainebleau, & fut rétabli dans une entiére Souveraineté. Il ne demeura que cinq ans dans la paisible possession de ce qui lui appartenoit, & il mourut le 27 décembre 1694. Il avoit épousé *Frédérique-Amélie*, fille de *Frédéric* III, Roi de Danemarc, laquelle mourut en 1704, après avoir donné à son Epoux deux fils & deux filles, savoir, 1. FRÉDÉRIC IV qui fut son successeur; 2. *Christian Auguste*, qui en 1701 fut fait Coadjuteur de Lubek, dont dans la suite il devint Evêque; 3. *Sophie-Amélie*, mariée à *Auguste-Guillaume*, Prince Héréditaire de Wolfenbuttel; & 4. *Marie-Elizabeth*, Abbesse de Quedlinbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus Fred. With. l.* 14. *S.* 40. *l.* 17. *S.* 28. 73. Spéner, *Sylloge.* Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 9. Mollerus, *Isagoge ad Hist. Chersonesi Cimbricæ. c.* 13. *S.* 5. *Mémoires de* Molesworth, *ch.* 13. *p.* 225. *Memoires de Danemarc contenant la Vie de Christierne V*, *c.* 4. 5. 7. *p.* 79. 127. Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand, *p.* 145. 164, *&c.*

PRINCES d'ANHALT.

* CHRISTIAN *le Vieux*, Prince d'Anhalt fut un Général fort renommé de son tems, & la souche de la branche de Bernbourg. Il naquit le onziéme mai de l'an 1568. Il étoit fils de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt, & d'*Anne*, fille de *Wolfgang*, Comte de Barby. En 1582, il eut la curiosité d'aller voir a Constantinople la circoncision d'un Prince Turc qui fut Mahomet III. Il courut là le risque d'être pris par les Turcs, mais il en fut garenti par l'adresse de son Maître d'Hôtel Adam de Slieben, qui le traitta si rudement devant le monde qu'il fit évanouïr tous les soupçons que les Turcs pouvoient avoir que ce fût un Prince. En 1588, il alla en Danemarc où il demeura jusques à la mort de Frederic II. Alors il entreprit un voyage en Italie & en France, d'ou il se rendit a la Cour de l'Electeur de Saxe, où il séjourna pendant deux ans. En 1591, il mena en qualité de Général à Henri IV, contre le Duc de Mayenne & ceux de la Ligue, une armée de la part des Puissances Protestantes d'Allemagne, & le Roi alla au devant de lui jusques à Sedan. Il se trouva au siége de Rouen, & il y reçut un coup de mousquet dans la jambe où il garda la balle pendant neuf ans entiers. A son retour de France, en 1592, il trouva *Jean George*, Markgrave de Brandebourg en dispute avec Charles, Cardinal de Lorraine, au sujet de l'Evêché de Strasbourg. Christian prit le parti du Markgrave, commanda ses troupes, se rendit maître de Holtzheim & battit deux fois les Lorrains, mais il y courut risque de la vie. En 1595, Frédéric V, Electeur Palatin le fit Stadhouder du Haut Palatinat: charge qu'il exerça pendant vint cinq années. En 1609, il aida à faire l'Union des Evangéliques. Dans le même tems, il étoit Général des troupes de l'Electeur de Brandebourg, & du Prince Palatin de Neubourg dans la guerre de Juliers. Il fit avec Maurice Prince d'Orange la conquête de la ville de Juliers, & il y eut un cheval tué sous lui. En 1612, il assista à l'élection & au couronnement de l'Empereur Matthias, à Francfort sur le Mein. Dans la suite, lorsque Frédéric V, Electeur Palatin eut accepté la Couronne de Bohéme, il donna à Christian le commandement de son armée. Ce Général fut heureux dans le commencement & battit en 1619 Dampier & Bucquoy Généraux de l'Empereur; mais en 1620 il perdit la bataille de Prague. En 1621, il fut mis au Ban de l'Empire par l'Empereur Ferdinand II, & on en donna l'exécution à l'Electeur de Saxe. Cependant il se rendit en Suéde, fit sa paix avec l'Empereur, & fut rétabli dans son premier état. Après cela, il revint dans sa Principauté d'Anhalt, où il passa reste de ses jours en repos, & ne songea qu'à procurer toutes sortes d'avantages à son païs. Il mourut à Bernbourg, le 20 avril 1630. Il avoit épousé *Anne*, fille d'*Arnaud*, Comte de Bentheim & de Tekelenbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou. *Hist. l.* 101. 104. 133. Chytræus, *Hist. Saxon. l.* 29. Lundorp, *continuat. Sleidani, l.* 33. Prasecius, *Chron. Gest. in Europa singularum. Theatr. Europ. tome* 1. Brachelius, *Epit. Histor. ab anno* 1618 *ad annum* 1632, *p.* 5. Sagittarius, *Hist. Princ. Anhalt. c.* 37. Spener, *Sylloge.* Ludolf, *Theatre du XVII siécle*, en Allemand, *sur l'année* 1621, *p.* 25.

* CHRISTIAN *le Jeune* ou II, Prince d'Anhalt, fils du précédent, naquit à Amberg dans le Haut Palatinat le onziéme août 1599. Après avoir fait ses études, il voyagea en France & en Italie. Ensuite il alla en Angleterre où il fut fort bien reçu du Roi Jaques I. Après cela il se mit au service d'Emanuel Duc de Savoye contre l'Espagne. A fort peu de tems de là l'Electeur Palatin lui donna deux régimens, avec lesquels il marcha en Bohéme, où en 1620 il se trouva à la bataille de Prague, dans laquelle son cheval ayant bronché, fut cause que Guillaume Verdugo Espagnol le fit prisonnier. On le transporta d'abord à Vienne & ensuite à Neustadt: mais peu de tems après, il fut relâché & rentra en grace avec l'Empereur qui le fit son Chambellan. Après avoir quitté le parti des armes, il fit encore un tour en Danemarc, en Holstein & en Italie & mourut en 1656. Il avoit épousé *Eléonore-Sophie* fille de *Jean* Duc de Holstein Sunderbourg, de laquelle il eut 17 enfans, dont l'aîné qui lui succéda portoit le nom de Victor Amédée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUC de BRIEG.

* CHRISTIAN, Duc de Lignitz, de Brieg & de Wohlau, fut fils de *Jean-Christian* & de *Dorothée-Sibylle*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, & naquit le 19 avril 1618. En 1633, il accompagna son pére dans le voyage de Prusse, & fut mis auprès du Prince de Radzivil, où il fit connoissance avec plusieurs Seigneurs de Pologne, & en apprit parfaitement la Langue. Lorsqu'en 1642 la ville de Brieg fut assiégée par les Suédois, il anima par son exemple les Soldats & les Bourgeois à une vigoureuse défense. Quelque tems après, étant à la chasse, il fut pris par un parti Suédois. Les Bourgeois de Brieg n'eurent pas plutôt appris cette nouvelle, qu'ils se mirent à la poursuite des Suédois, & les ayant atteints le lendemain, ils dégagérent leur Duc. En 1653, il courut un grand danger à la chasse, où un des Chasseurs qui le prenoit pour un cerf, tira sur lui & lui blessa la jambe. En 1663, les Turcs se jettérent sur la Hongrie avec une armée formidable, & les Tartares faisoient des courses jusques dans la Moravie. Cela ne manqua pas de répandre une consternation générale en Silésie. Là-dessus Christian & d'autres Princes se mirent en état de défense. En 1664, ses deux fréres moururent, & Christian hérita de leurs Duchez. Alors il choisit Brieg pour y faire sa résidence. En 1668, lorsque *Jean-Casimir*, Roi de Pologne, abdiqua la Couronne, Christian fut mis sur les rangs pour remplir sa place, comme étant le seul qui restât de la famille des Piastes. Il mourut le 28 février 1672. Il avoit épousé *Louise*, fille de *Jean-Casimir*, Prince d'Anhalt-Dessau, de laquelle il eut quatre enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Chron. p.* 1498. Spéner, *Sylloge.* Dewerdek, *Siles. Numism.*

CHRISTIAN, ou CHRÉTIEN DRUTHMAR, surnommé *le Grammairien*, Moine de l'Abbaïe de Corbie sur la Somme, vivoit dans le IX siécle, environ l'an 840. Sigebert dit qu'il étoit d'Aquitaine. Il a écrit un Commentaire, ou Exposition sur saint Matthieu, que Mainard Molfer publia en 1530, & un Abbrégé sur saint Luc & saint Jean. Tritheme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Sigebert, *des Hom. Illust. c.* 7.

CHRISTIAN, ou CHRETIEN Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Patriarche d'Antioche, fut martyrisé avec quatre de ses compagnons, lorsque cette ville fut prise par les Sarrasins l'an 1238. * Sponde, *en cette année, n.* 19.

CHRISTIAN-DE-TROYES, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1200. Bien que nous n'ayons pas connoissance de tous ses Ouvrages, ce qu'on a vu de lui nous persuade qu'il ne manquoit pas d'esprit. * Faucher, *l.* 2. *des Anc. Poët. Franç*

CHRISTIAN-URST, en Latin *Urstisius*, Professeur des Mathématiques à Bâle. Il publia divers Ouvrages, *Elementa Arithmetica legibus Logicis deducta*; *Quæstiones novæ, in Theoricas planetarum Purbachii, &c.* & mourut en 1586. * Vossius, *de Mathem.*

CHRISTIAN (Florent) *Voyez* CHRETIEN (Florent)

CHRISTIAN, nom de quelques Rois de Danemarc. *Cherchez* CHRISTIERNE.

CHRISTIAN de Buche. *Cherchez* BUCHE.

CHRISTIANA, anciennement *Lagusa*, isle de l'Archipel, située entre celle de Santorini, & le Cap Sassolo de l'isle de Candie, n'a rien de considérable, étant fort petite & déserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANA dans l'Amérique septentrionale. *Voyez* CHRISTINE.

CHRISTIANÆUS. *Voyez* CHRISTINEN.

CHRISTIANE (La Mer Christiane) partie de la Mer du nord. Elle est entre l'Amérique septentrionale & les Terres Arctiques, au couchant du Détroit de Hudson. Les Danois qui l'ont découverte les premiers, lui ont donné ce nom à l'honneur de leur Roi Christian IV. On l'appelle aussi *la Mer septentrionale*, & elle renferme la Baye de Hudson & celle de Buton. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANIA. *Voyez* ANSLO.

CHRISTIANISME, Religion que Jesus-Christ a établie, & que les Apôtres ont publiée dans tout le Monde. On prouve la vérité de la Religion Chrétienne, par la qualité de son Auteur, par la sainteté de sa Doctrine, & par les moyens de son établissement.

I. QUALITEZ de l'AUTEUR du CHRISTIANISME.

Jesus-Christ est le Messie, & il est Dieu; donc la Religion qu'il a établie est très-véritable. L'on prouve que Jesus-Christ est le Messie, par les livres de l'Ancien Testament, & cette preuve renferme trois propositions.

La premiére, les livres de l'Ancien Testament ne sont point supposez, mais écrits par les Prophétes & par les autres Auteurs, ausquels on les attribue, tels que sont Moïse, Josué, Samuel, Esdras, &c.

La seconde, l'Ancien Testament contient plusieurs prophéties touchant le Messie, ou le Sauveur du Monde.

La troisiéme, Jesus-Christ est ce Messie promis & prédit.

On prouve la premiére proposition par les témoignages des Auteurs qui ont vécu en même tems, ou immédiatement après les Ecrivains de l'Ancien Testament, & dans les siécles suivans. A l'égard du Pentateuque de Moïse, qui comprend la Genése, l'Exode, le Lévitique, le livre des Nombres & le Deuteronome, il en est parlé dans le livre de *Josué*, *ch.* 1. *v.* 8. *&* 10: dans le I. ou III. *livre des Rois*, *ch.* 8: & dans le II. ou IV. *livre des Rois*, *ch.* 21: dans le I. *livre des Chron.* ou *Paralip. ch.* 16: & dans le II. *livre ch.* 24: dans *Esdras* ou I. *livre d'Esdras*, *ch.* 6: dans *Néhémie* ou II. *livre d'Esdras*, *ch.* 10, & dans les autres livres de l'Ancien Testament. Il est encore à remarquer qu'Helcias, souverain Pontife, trouva le livre de la Loi de Moïse dans le temple, & que le Roi Josias le fit lire à tout le peuple, II. ou IV *Rois*, *ch.* 22: ce qu'il faut entendre de tout le Pentateuque, ou du moins du Deuteronome, qui étoit l'Abbrégé de la Loi. Les Auteurs profanes ont aussi parlé de Moïse, ou se sont servis de ses Ecrits: entre autres, Sanchoniathon, qui vivoit environ cent ans après, & qui a inséré dans ses livres plusieurs choses tirées de ceux de Moïse, comme le rapportent Porphyre & Philon de Biblos dans Eusébe. On met en ce nombre Hésiode, Thalès, Solon, Pythagore & quantité d'autres Philosophes. Il y a de pareilles preuves, pour montrer que les autres livres de l'Ancien Testament ont été écrits par les Auteurs, dont ils portent le nom, & dans les tems qui y sont marquez. Il n'est pas besoin de les rapporter ici; il suffit de remarquer que les Juifs dressérent un Canon de ces livres sacrez, dont Esdras fit le recueil, & qui fut approuvé par la grande Synagogue, pour en rendre l'autorité incontestable.

La seconde & la troisiéme proposition, qui parlent des prophéties touchant le Messie, & de leur accomplissement en la personne de Jesus-Christ, se prouvent par les oracles de l'Ancien Testament.

1. Dans la *Genése*, *ch.* 49, Jacob donnant sa bénédiction à Juda son fils, dit, *Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le Prince de sa postérité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu; & il sera l'attente des nations.* L'Hébreu porte, *jusqu'à ce que Sciloh vienne*, & ce mot signifie *le Messie*, qui est appellé *l'attente des nations*, de même que le Prophéte Aggée le nomme, *le desiré des nations*, *ch.* 2. La Paraphrase Chaldaïque traduit ainsi, *jusqu'à ce que le Messie vienne, à qui le Royaume appartient*; & les Rabbins les plus anciens l'ont expliqué de la même maniére. Or il y a plus de dix-sept cens ans que la Principauté a été enlevée non seulement à la Tribu de Juda,

mais même à tout le peuple d'Iſraël, d'où il faut conclurre que le Meſſie eſt venu. La Tribu de Juda a eu, conformément à cette Prophetie, le privilége de ſubſiſter en forme d'Etat juſqu'au tems de la venue de Jeſus-Chriſt. Quelques-uns prétendent qu'Hérode étant étranger, le ſceptre a ceſſé ſous lui d'être dans la nation Juive, & dans la Tribu de Juda, & qu'ainſi le ſceptre a ceſſé dans Juda à la venue de Jeſus-Chriſt ; mais ſans appuyer cette preuve qui peut avoir des difficultez, il ſuffit pour montrer évidemment que le Meſſie eſt venu, que le ſceptre ne ſubſiſte plus depuis long-tems, ni dans la Tribu de Juda, ni dans la nation Juive ; & pour faire voir que Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie, c'eſt aſſez qu'il ſoit venu peu de tems avant que la Republique des Juifs ait été détruite par les Romains, & qu'il n'y ait eu aucun homme que lui en ce tems-là, à qui convenoient les qualitez du Meſſie promis aux Juifs. Si l'on admet l'interprétation de M. de Joncourt dans ſa lettre Critique ſur le ſceptre de Juda, on trouvera que le Meſſie eſt venu préciſement dans le tems marqué par Jacob dans ſa prédiction. *Voyez Lettres Critiques ſur divers ſujets importans de l'Ecriture Sainte par* M. de J. * * *Lettre* 2.

2. Daniel prédit la venue, la vie & la mort du Meſſie, dans le récit de ce que l'Ange Gabriel lui avoit révélé, *ch.* 9 *v.* 21. *& ſuiv.* en ces termes, *Juſqu'au Chriſt le conducteur, il y aura ſept ſemaines, & ſoixante-deux ſemaines, &c. Après ces ſoixante-deux ſemaines, on fera mourir le Chriſt, &c. Il confirmera ſon alliance pendant une ſemaine, & au milieu de cette ſemaine, la victime & le ſacrifice ceſſeront, & l'abomination de la déſolation ſera dans le temple* : tous les anciens Rabbins expliquent cette prédiction du Meſſie. Les ſemaines dont il eſt parlé dans cette Prophetie, ſont des ſemaines de ſept années, & les 70 ſemaines font 490 ans. Ces 70 ſemaines échûrent au tems de la venue de Jeſus-Chriſt, qui mourut en la troiſiéme année de la ſoixante & dixiéme ſemaine ; & après cela le temple de Jéruſalem fut entiérement ruïné, & les Juifs diſperſez.

3. *Iſaie, ch.* 7. *v.* 14. prédit que le Meſſie naîtra d'une Vierge. *une Vierge concevra,* dit ce Prophéte, *& elle enfantera un fils, & ſon nom ſera Emanuel* : ſur quoi il faut remarquer qu'Iſaïe ne dit pas ſeulement *une Vierge ſera enceinte* ; mais il donne ce prodige, pour un ſigne du deſſein que Dieu a de conſerver ſon peuple, & il appelle cet enfant *Emanuel*, c'eſt à dire, *Dieu avec nous*. On voit dans cette Prophétie la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

4. Le Prophéte *Michée, ch.* 5. *v.* 2, marque le lieu de la naiſſance du Meſſie par ces paroles, *Et vous Bethléem, appellée Ephrata, vous êtes la plus petite entre les villes de Juda, mais c'eſt de vous que ſortira celui qui doit régner dans Iſraël* ; ou, ſelon les paroles de ſaint Matthieu, *ch.* 2. *v.* 6. qui contiennent le même ſens, *Et toi, Bethléem, Terre de Juda tu n'es pas la plus petite entre les Princes de Juda ; car de toi ſortira le Conducteur qui gouvernera mon peuple Iſraël.*

5. David, au *Pſeaume* 71 ſelon la Vulgate, ou 72 ſelon l'Hébreu, *v.* 10, prédit ainſi l'adoration des Rois : *les Rois de Tarſis & des iſles lui offriront des préſens, les Rois d'Arabie & de Saba lui apporteront des dons. Iſaie, ch.* 60. *v.* 6, *ils viendront tous de Saba, apportant de l'or & de l'encens, & donnant louange au Seigneur.*

6 *Iſaie, ch.* 35. *v.* 4. 5. 6, parle des miracles que le Meſſie devoit faire, lorſqu'il dit, *Dieu viendra lui même, & vous ſauvera : Alors les yeux des aveugles ſeront ouverts, & les oreilles des ſourds ſeront debouchées. Alors le boiteux bondira comme un cerf, & la langue des muets ſera deliée.* Ce ſont des miracles que Jeſus-Chriſt a faits.

7. *Zacharie, ch.* 9. *v.* 9. prédit ainſi l'entrée du Meſſie dans la ville de Jeruſalem, *Rejouiſſez vous, fille de Sion : treſſaillez de joye, fille de Jeruſalem : votre Roi vient à vous juſte & Sauveur, étant pauvre & monté ſur une aneſſe & ſur un anon.*

8. Le même *Zacharie, ch.* 11. *v.* 12. parle en ces termes des trente deniers qui furent donnez à Judas, *Ils peſérent trente piéces d'argent pour ma récompenſe.*

9 *David, Pſeaume* 21 ſelon la Vulgate, & 22 ſelon l'Hébreu, *v.* 17. 18. 19. parle ainſi du crucifiement du Meſſie, & du partage de ſes habits : *Ils ont percé mes mains & mes piez ; ils ont compté tous mes os* (dans la plupart des Verſions de la Bible il y a, *je compterois* ou *je pourrois compter tous mes os*) : *ils ont partagé entre eux mes vêtemens, & ils ont jetté le ſort ſur ma robbe* : Il ajoûte, *Pſeaume* 68 ou 69. *v.* 22 *Il m'ont préſenté du fiel pour viande, & m'ont donné du vinaigre à boire dans ma ſoif.*

10 *Iſaie, ch.* 53. *v.* 4. 5. 6, prédit la cauſe de la paſſion du Meſſie, en ces termes, *Il s'eſt véritablement chargé de nos langueurs, & il a porté nos douleurs. . . . Il a été frappé pour nos iniquitez. . . . Dieu a mis ſur lui l'iniquité de nous tous : il a été offert parce qu'il l'a voulu.* Les anciens Rabbins rapportent ces oracles au Meſſie, comme Aben-Ezra le reconnoît lui-même. Ceux qui ſont venus depuis ont tâche d'éluder la force de cette Prophétie, en diſant qu'il y étoit parlé de deux Meſſies, l'un ſouffrant & affligé ; l'autre glorieux & triomphant : mais ce n'eſt qu'une défaite, & cette diſtinction eſt purement imaginaire. Il ne faut que lire la Prophétie, pour connoître qu'il y eſt parlé d'un ſeul Meſſie, & que c'eſt de la même perſonne, que tous ces oracles ſe doivent entendre : ce qui eſt ſi vrai, qu'il eſt dit *v.* 10. & 11, que ſa mort ſera la cauſe de ſa gloire, *Lorſqu'il aura mis ſon ame pour le péché, il verra une longue poſtérité. Parce que ſon ame a ſouffert, il en verra le fruit & ſera raſſaſié.*

11. *David, Pſeaume* 15 ſelon la Vulgate, & 16 ſelon l'Hébreu, *v.* 10, marque la réſurrection de Jeſus-Chriſt, par ces paroles, *Vous ne laiſſerez pas mon ame dans le ſépulcre, & vous ne permettrez pas que vôtre Saint voye la corruption.* Cela ne ſe peut appliquer à David, puiſque ſon corps eſt demeuré dans ſon ſépulchre, & ſe doit neceſſairement entendre du Meſſie. Cette preuve eſt d'autant plus démonſtrative contre les Rabbins, qu'ils reconnoiſſent que David a été la figure du Meſſie, & que pluſieurs choſes ſont attribuées à ce Roi, qui ne conviennent qu'au Chriſt.

12. Le même Prophéte Roi, *Pſeaume* 67 ſelon la Vulgate, & 68 ſelon l'Hébreu, *v.* 19, prédit l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il dit, *Vous été monté en haut, vous avez pris avec vous la captivité*, c'eſt à dire, *emmené les captifs.*

13. Le même *David, Pſeaume* 109 ſelon la Vulgate, & 110 ſelon l'Hebreu, *v.* 1, marque l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, en ces termes, *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, aſſeyez-vous à ma droite.* Celui que David appelle ſon Seigneur, ne peut être que le Meſſie, qui eſt enſuite appellé Sacrificateur pour toûjours, ſelon l'ordre de Melchiſédech.

14. Le Prophéte *Joël, ch.* 2. *v.* 28, prédit ainſi la Miſſion du Saint Eſprit, *Je répandrai mon Eſprit ſur toute chair, & vos fils prophétiſeront.*

15. *Iſaie, ch.* 66. *v.* 19, marque la prédication de l'Evangile par ces paroles, *J'envoyerai de ceux qui auront été ſauvez, aux nations vers la mer en Afrique & en Lydie, peuples armez de fléches, en Italie & en Gréce, aux iſles éloignées, à ceux qui n'ont point entendu parler de moi, & qui n'ont point vu ma gloire, & ils annonceront ma gloire aux nations.* David en parle auſſi, *Pſeaume* 18 ſelon la Vulgate & 19 ſelon l'Hébreu, *v.* 5, en ces termes, *Leur ſon s'eſt repandu par toute la terre, & leurs paroles ont été juſqu'aux extremitez du monde.*

Après tant d'oracles qui ſe trouvent accomplis dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, on ne peut pas raiſonnablement douter qu'il ne ſoit le Meſſie promis, & prédit par les Prophétes. Les Juifs neanmoins s'efforcent toûjours de ſoutenir leur Religion, & de combattre la vérité du Chriſtianiſme : ſur quoi il eſt important de remarquer leurs principales erreurs, dans l'explication des Prophéties de l'Ancien Teſtament. La premiere eſt, qu'ils ne diſtinguent pas les deux avénemens de Jeſus-Chriſt, dont l'un regarde la redemption des hommes, & l'autre le dernier jugement : celui-là eſt predit en des termes qui marquent l'humiliation & les ſouffrances du Sauveur, & celui-ci eſt décrit, plein de gloire & de majeſté, comme on le voit dans le dernier chapitre de Malachie, & dans le 38 d'Ezechiel. C'eſt de là que quelques Juifs ont pris occaſion de s'imaginer deux Meſſies, dont l'un viendroit dans un état pauvre & miſerable ; & l'autre dans un éclat digne de ſa grandeur : ce qui eſt une pure fiction, contraire à l'Ecriture, qui attribue ces deux états à la même perſonne. La ſeconde erreur des Juifs eſt, qu'ils croyent que le Royaume du Meſſie, dont il eſt parlé dans *Iſaie, ch.* 2, dans le Prophéte *Michée, ch.* 4, & ailleurs, doit être temporel & terreſtre ; & que les biens dont les peuples ſeront comblez à la venue du Meſſie, doivent être auſſi temporels, c'eſt à dire, des richeſſes & des honneurs : au lieu que tout cela ſe doit entendre de la victoire de Jeſus-Chriſt ſur le démon, de la delivrance ou rédemption des hommes, & de l'établiſſement de l'Egliſe, &c.

On prouve que J. C. eſt Dieu, par les Prophéties de l'Ancien Teſtament. Quelques-unes de celles que j'ai déja rapportées, parlent de ſa Divinité : en voici encore d'autres. David, *Pſeaume* 2. *v.* 7, fait ainſi parler le Meſſie, *Le Seigneur m'a dit, je vous ai engendré aujourd'hui*, c'eſt à dire, *produit de ma ſubſtance. Pſeaume* 109 ſelon la Vulgate, & 110 ſelon l'Hébreu, il appelle le Meſſie ſon Seigneur : il dit que le Seigneur a dit au Meſſie de s'aſſeoir à ſa droite, & que le Meſſie a été engendré de la ſubſtance du Seigneur, avant la création du Soleil : *Le Seigneur a dit mon Seigneur, Aſſeyez-vous à ma droite : Je vous ai engendré du fond de ma ſubſtance avant Lucifer. Iſaie, ch.* 35. *v.* 4, marque la Divinité du Meſſie par ces paroles, *Dieu même viendra & nous ſauvera.* Il dit *ch.* 9. *v.* 5, *un petit enfant nous eſt né, & le Fils nous a été donné & il ſera appellé admirable, Conſeiller, Dieu fort.* Ailleurs le Meſſie eſt ſouvent appellé *Emanuel*, c'eſt à dire, *Dieu avec nous.*

Toutes ces preuves, qui ſont convainquantes contre les Juifs, ſervent auſſi contre les Payens, après leur avoir prouvé que les livres de l'Ancien Teſtament ne ſont point ſuppoſez, mais très dignes de foi. A quoi il faut ajoûter, qu'il n'y a pas lieu de dire que les Chrétiens ayent fabriqué ces livres, pour autoriſer leur Religion, puiſqu'ils ont été de tout tems, & ſont encore à preſent entre les mains des Juifs, ennemis jurez des Chrétiens : ce qui a fait dire à ſaint Auguſtin, que c'étoit par une providence particuliére de Dieu, que les Juifs étoient diſperſez par toute la terre, afin qu'ils y portaſſent les oracles qui établiſſent la vérité du Chriſtianiſme, qu'ils ne veulent pas néanmoins recevoir par un faux zele & par une aveugle complaiſance dont ils ſont animez, pour ſoutenir leur ancienne Religion ; & pour ſe défendre du parricide que leurs Péres ont commis en la perſonne de J. C.

Pluſieurs Savans employent ici les Prophéties des Sibylles. *Voyez* la preuve qu'on en peut tirer, dans l'article de SIBYLLES.

On tire encore du Nouveau Teſtament des preuves très-évidentes de la Divinité de J. C. Ces preuves ſe réduiſent à ſix propoſitions.

La premiére, les livres du Nouveau Teſtament ne ſont point ſuppoſez, mais écrits par les Apôtres & par les Evangéliſtes dont ils portent le nom.

La ſeconde, ce qui eſt écrit dans les livres du Nouveau Teſtament eſt très-vrai.

La troiſiéme, les prodiges qui ont paru à la naiſſance, pendant la vie & la mort de J. C. marquent ſa Divinité.

La quatriéme, ſes miracles prouvent qu'il eſt Dieu.

La cinquiéme, ſa réſurrection, & ſon aſcenſion ſont des preuves convainquantes de ſa Divinité.

La ſixiéme, ſa Divinité ſe prouve par pluſieurs témoins ſacrez & profanes.

On prouve la premiére propoſition par les témoignages des Auteurs qui ont vécu dans le même tems, ou immédiatement après, & de ceux des ſiécles ſuivans, comme ſaint Clément, ſaint Ignace, ſaint Polycarpe, Papias, ſaint Juſtin Martyr, Athénagoras, ſaint Irénée, &c.

La ſeconde ſe prouve par les témoignages même des Auteurs Juifs, & des Payens, comme, de Joséphe, de Suétone, de Tacite, de Pline *le Jeune*, de Celſe, de Macrobe, &c. qui rapportent pluſieurs faits contenus dans le Nouveau Teſtament, & de la même maniére qu'ils y ſont écrits.

En effet, qu'elle apparence y a-t'il que l'on ait ſuppoſé les livres du Nouveau Teſtament. Comment pouvoit-on faire recevoir un ſi grand

grand nombre d'Epîtres, à tant d'Eglises si nombreuses, si elles avoient été fausses? Comment faire croire à l'Eglise de Rome que saint Paul lui avoit écrit une Epître, à l'Eglise de Corinthe, qu'elle en avoit reçu deux de lui, & cela peu de tems après la mort de saint Paul? Comment seroit-il possible que les Disciples de J. C. eussent inventé ce qu'ils ont écrit? Ils ont publié ces faits, dans les lieux mêmes où les choses se sont passées; en Judée, à Jerusalem, où ils établirent une église. Ils ont parlé devant tout le peuple des miracles de J. C., de sa mort, de sa résurrection, & de son ascension, comme de choses arrivées dans l'espace de trois ans; & ils ont commencé d'en parler quelques jours après l'ascension, lorsqu'ils eurent reçu le Saint Esprit. Ils ont reproché publiquement aux Juifs le détestable parricide qu'ils avoient commis en la personne de J. C. Ils ne se sont pas contentez de prêcher toutes ces choses, ils les ont écrites, & leurs Ecrits ont été portez en tous lieux. Ils ont rapporté des miracles qui étoient si publics, que les Juifs ne les pouvant nier, accusoient J. C. de les faire par la puissance de Beelzébub Prince des Demons. Ils ont circonstancié la passion, la mort & la résurrection de J. C. d'une maniere qui fait aisément voir, que l'on ne pouvoit en cela imposer au public. Pilate même fut si persuadé de la résurrection de J. C. qu'il en écrivit à l'Empereur Tibére, lequel étant au Sénat, proposa de mettre J. C. au nombre des Dieux. Cette Histoire doit être d'autant moins suspecte, que c'est Tertullien qui la rapporte dans une Apologie, qu'il adresse au Senat & aux Empereurs Romains, qui avoient dans leurs regitres les Actes de Pilate. Il est donc évident qu'on ne peut douter de la vérité, de ce qui est écrit dans le Nouveau Testament.

3. Les prodiges qui ont paru à la naissance, pendant la vie, & à la mort de J. C. sont des preuves incontestables de sa Divinité: il suffit de remarquer ceux-ci. Il est né d'une Vierge, par un effet surnaturel de la toute-puissance de Dieu: des Anges ont publié sa gloire à sa naissance: une nouvelle étoile paroît dans le ciel pour conduire les Mages qui viennent l'adorer dans la ville de Bethléem. A l'âge de douze ans, il enseigne les Docteurs dans le temple de Jérusalem. Lorsqu'il est batisé par Saint Jean, le Saint Esprit descend sous la figure d'une colombe, & l'on entend une voix qui dit que c'est *le Fils bien-aimé de Dieu.* Il jeûne quarante jours sans boire ni manger, & les Anges viennent ensuite le servir. Il paroît transfiguré, & tout brillant de lumiére sur le Thabor, accompagné de Moïse & d'Elie; & une voix du Ciel se fait entendre, qui déclare que c'est le Fils de Dieu, & qu'il faut lui obéïr. Lorsque ses ennemis armez s'approchent pour se saisir de sa personne, il les renverse à terre, par ces deux paroles, *c'est moi.* A sa mort, le Soleil s'éclipse, le ténébres se répandent par toute la terre pendant trois heures, le voile du temple se fend en deux parties, la terre tremble, les tombeaux s'ouvrent, & plusieurs Morts ressuscitent.

4. Les miracles que J. C. a faits, prouvent encore sa Divinité. Ses miracles sont certains; ils ont été faits en public, & souvent en présence des Pharisiens, ennemis de J. C. qui ne pouvant en nier la vérité, les attribuoient au Démon. Mais peut-on s'imaginer que J. C. soit un Magicien, & qu'il chasse le Diable du corps d'un possédé, par la puissance même du Diable? La maniére dont ces miracles ont été faits, marque absolument une vertu divine. J. C. guérit un Lépreux par une parole, *Je le veux*: il donne la santé au fils du Centenier, loin du lieu où étoit ce malade, en disant, *Allez, & qu'il vous soit fait comme vous avez cru*: il rend la vue aux aveugles: il ressuscite les Morts, & entre autres Lazare, qui étoit depuis quatre jours dans le tombeau: il fait paroître sa puissance sur les Anges, sur les Démons, sur les Hommes, sur les animaux, sur la mer, sur les vents, sur la vie & sur la mort; ce qui fait dire à Nicodéme, *Jean, ch. 3. v. 2, Personne ne peut faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est avec lui.* Il faut ajoûter à ces miracles la connoissance que J. C. a eue de l'avenir: il prédit sa mort & sa résurrection, *Matth. ch.* 12. 16. 17. & 20; Que Judas le trahiroit, *Matth. ch.* 26; Que Pierre le renieroit, *Matth. ch.* 26; Que la ville de Jérusalem seroit détruite par une puissante armée, *Luc. ch.* 19. *&* 21; Que le Saint Esprit descendroit sur ses Apôtres, *Luc, ch.* 24: & toutes ces prédictions ont été accomplies.

5. La résurrection de J. C. montre évidemment qu'il étoit Dieu: il l'avoit prédit, & il ressuscita en effet par sa propre vertu, & par une puissance divine. Les Juifs mêmes contribuérent à la preuve de cette vérité: ils mirent des Gardes autour de son tombeau; ils attachérent leur sçeau à la pierre qui le fermoit; & ils prirent toutes les précautions possibles, dans la crainte qu'ils avoient que ses Disciples n'enlevassent son corps, pour dire ensuite qu'il étoit ressuscité, ainsi qu'il l'avoit dit pendant sa vie. Cependant J. C. sort du tombeau le troisiéme jour, les Gardes épouvantez vont à Jérusalem, donnent avis aux Princes des Prêtres de ce qui s'étoit passé; & ceux-ci leur donnent de l'argent, pour dire au peuple que les Disciples étoient venus de nuit, & avoient enlevé le corps de leur Maître, pendant que les Gardes dormoient. Mais, comme remarque S. Augustin, s'ils dormoient, comment ont-ils vu les Disciples; s'ils ne les ont pas vus, comment peuvent-ils être témoins? s'ils veilloient, pourquoi ont-ils permis l'enlévement? s'ils étoient accablez de sommeil, d'où savent-ils ce qu'ils disent? D'ailleurs, puisqu'il ne falloit garder le tombeau de J. C. que pendant trois jours, y a-t'il lieu de croire que les Gardes, qui étoient en grand nombre, se soient tous endormis, dès la seconde nuit? Comment les Apôtres & les Disciples qui étoient si timides, auroient-ils osé se hazarder à faire cet enlévement? Auroient-ils pu roûler la pierre du sépulcre & rompre le sceau, sans faire quelque bruit? Auroient-ils eu le loisir de délier le corps de J. C., d'ôter les draps & le suaire, & de les plier, pour les y laisser comme on les trouva? Enfin, J. C. a apparu pendant quarante jours après sa résurrection, à la sainte Vierge, aux femmes dévotes, à la Magdelaine, à saint Pierre, à saint Jean, aux Disciples qui alloient à Emaüs, aux Apôtres assemblez à Jérusalem en l'absence de Thomas, aux mêmes Apôtres Thomas y étant présent, & encore aux Apôtres, étant en Galilée. Il a bu & mangé avec eux, il les a fait souvenir des choses qu'il leur avoit enseignées avant sa mort; il a fait toucher son côté & ses mains à Thomas, qui doutoit de sa résurrection; il a ordonné à ses Apôtres d'aller prêcher son Evangile par toute la terre. Après s'être montré, & s'être fait reconnoître tant de fois, il a assemblé ses Apôtres & ses Disciples au nombre de plus de cinq cens, & en leur présence il est monté au ciel. Peut-on souhaiter un témoignage plus fort que celui-là? Tant de personnes n'ont pu se tromper, & l'on ne peut pas dire qu'ils ayent voulu tromper les autres. Quelle apparence, que des gens qui n'auroient pas vu J. C. ressuscité, eussent supposé l'avoir vu monter au ciel, & se fussent exposez aux tourmens & à la mort, pour défendre un tel mensonge? Qu'auroient-ils eu à espérer d'un Imposteur, qui leur auroit faussement promis de ressusciter? L'homme n'est point assez insensible à la douleur, pour souffrir les plus cruels supplices afin de soutenir une fiction contre sa propre conscience, & en faveur d'un fourbe.

6. Voila bien des preuves de la Divinité de J. C. Ajoûtons ici les témoignages des Auteurs sacrez & profanes. Saint Jean-Baptiste déclare que J. C. est Dieu, *Jean, ch.* 1. *v.* 2. 15 *&* 29. Les Evangélistes publient la même vérité, & particuliérement saint Jean, qui parle de la génération éternelle du Verbe, & de son Incarnation. S. Pierre l'appelle Fils de Dieu, *Jean, ch.* 6. *v.* 69, *& Matthieu, ch.* 16. *v.* 16; & saint Paul dit que la plénitude de la Divinité habite corporellement en J. C. *Coloss. ch.* 2. *v.* 9: & *Philip. ch.* 2. *v.* 6. Entre les Juifs & les Infidéles, Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 18. parle de lui en ces termes, *En même tems a paru Jesus, homme sage (si toutefois il est permis de l'appeller homme;) car il faisoit de grands prodiges, & étoit le Docteur de ceux qui aimoient la vérité; & il a eu plusieurs Sectateurs; tant des Juifs que des Gentils. C'étoit le Christ, lequel ayant été accusé par les Princes de nôtre nation, fut condamné par Pilate à être crucifié; & néanmoins ceux qui l'avoient suivi au commencement, ne cesserent pas de l'aimer; car il leur apparut ressuscité le troisiéme jour (après sa mort.)* Quelques-uns soutiennent neanmoins que cet endroit avoit eté inseré dans l'Histoire de Josephe: cependant Eusébe, S. Jérôme, Sozoméne, & quantité d'autres Auteurs ont rapporté ce passage; & si quelques autres défenseurs du Christianisme, comme saint Justin & Tertullien, ne l'ont point employé dans leurs Ecrits, c'est peut-être qu'il se sont servis d'exemplaires, d'où les Juifs avoient retranché ces paroles qui leur étoient desavantageuses. Pilate, qui abandonna J. C. aux Juifs, le reconnut innocent, & écrivit, à ce que rapporte Eusébe, touchant ses miracles & sa resurrection, à l'Empereur Tibere, qui proposa de lui décerner les honneurs divins; mais le Sénat s'y opposa, parce que Pilate ne lui en avoit point écrit. Enfin, Mahomet loue J. C. dans son Alcoran, & dit que le Christ, fils de Marie, avoit une ame divine; qu'il étoit l'Esprit & le Verbe de Dieu.

II. SAINTETÉ de la RELIGION CHRÉTIENNE.

Il est visible que la Religion Chrétienne n'a pour fin que de sanctifier l'homme, & de glorifier Dieu. Elle tend à regler les passions, à faire régner l'esprit sur le corps, & à rendre à Dieu un culte très-parfait. Ce ne peut être là le dessein du Demon, que l'on conçoit comme un Esprit ennemi de Dieu, & des hommes; ni celui de la chair & du sang, qui ne cherche qu'à se satisfaire, & à jouïr des plaisirs; ni celui de la Politique, qui ne se met pas en peine de déraciner les crimes, pourvu qu'ils ne violent pas l'ordre de la société. La Morale Chrétienne contraint toutes les passions; l'amour propre s'en plaint; la volupté ne la peut souffrir; l'orgueil y trouve son anéantissement; c'est le paradoxe des sens, de l'esprit, du cœur, & de la nature. On n'avoit jamais sçu qu'il falloit porter sa croix, estimer la pauvreté, se réjouïr dans les persécutions, aimer ses ennemis, être doux & humble de cœur. Ce ne sont point là des adresses, ni des ménagemens des Docteurs du monde; & il paroît évidemment que J. C. qui a établi cette Morale, est le Docteur venu de Dieu. Les autres Religions ont des caractéres bien differens, qui font connoître que ce sont des ouvrages des hommes. Celle des Payens étoit, & est encore pleine d'impiété & de corruption. L'exemple des fausses Divinitez y autorise les plus grands crimes. Le Mahométisme flate les inclinations des hommes pour les attirer, il permet la jouïssance des plaisirs, & il promet un paradis charnel. Il n'y a que la Religion Chrétienne, qui détruise tous les vices, & qui tende à une parfaite sainteté. Cette sainteté a paru dans toutes les actions, & dans tous les discours de J. C., dans la vie des Apôtres, & dans la conduite de ceux qui leur ont succédé.

III. MERVEILLEUX ÉTABLISSEMENT du Christianisme.

La premiére merveille qui paroît dans l'établissement du Christianisme, c'est la descente du S. Esprit sur les Apôtres, pour les rendre capables de publier hautement l'Evangile. Après avoir reçu ce don divin, sous la figure de langues de feu, ils parlent toutes sortes de Langues; & une infinité de peuples de differentes nations entendent en même tems ce qu'ils disent. S. Pierre explique ce prodige par un discours fort touchant; & après cette prédication, trois mille personnes croyent en J. C. Les Apôtres font plusieurs miracles en présence de tout le peuple, & ils donnent même à ceux qui se convertissent le pouvoir de faire aussi des miracles, *Actes, ch.* 4. *&* 10. Ces dons deviennent si sensibles, que Simon le Magicien vouloit les acheter à prix d'argent. Depuis ce tems-là, le nombre des Chrétiens s'accrut de jour en jour, & ce progrès jettoit les Infidéles dans l'étonnement. Pline en parle en ces termes dans une Epître à Trajan, *La contagion de cette superstition* (il parle en Payen) *s'est étendue non seulement dans les villes, mais dans les villages & dans les campagnes.* Voici les principales considérations que l'on doit faire sur ce sujet. La doctrine de l'Evangile étant extrêmement élevée au dessus des sens, très-contraire aux idées du Paganisme, & aux opinions charnelles des Juifs, & très-opposée aux sentimens ordinaires des hommes, il étoit impossible de l'établir par des moyens hu-

humains. Pour faire croire qu'un homme crucifié étoit Dieu, que la Religion des Juifs étoit abolie en partie, que celle des Payens n'étoit qu'une infame superstition, il falloit une éloquence surnaturelle, accompagnée de prodiges, qui pussent autoriser une créance si nouvelle & si surprenante. Un petit nombre de gens ignorans, sans prudence & sans pouvoir, n'étoient pas capables de résister à la puissance des Empereurs, & à la sagesse des Philosophes, s'ils n'avoient été remplis de l'Esprit de Dieu, & fortifiez d'un secours invisible; mais ce qui est étonnant, c'est qu'au milieu de tant d'obstacles qui paroîtroient invincibles, la Religion Chrétienne a été établie en fort peu de tems. Les Apôtres mêmes l'ont vu publiée & reçue presque par toute la terre. Il ne faut pas que les impies nous objectent les progrès qu'a faits la Religion de Mahomet; car ce faux Prophéte a inventé une loi qui flate les sens; il y a pris des autres Religions ou Sectes, ce qui servoit à la faire recevoir par toutes les nations; il n'a pas permis que l'on examinât sa doctrine; il disoit que Dieu lui avoit commandé d'établir sa Religion par la force des armes. Ainsi la douceur de sa Loi qui permet les plaisirs, & les violences qu'il a exercées sur les peuples conquis, ont établi son Alcoran. D'ailleurs la Religion Chrétienne s'est maintenue parmi les persécutions les plus cruelles qui se puissent imaginer, jusqu'à ce que les Empereurs Payens ayent enfin renversé les idoles pour adorer le vrai Dieu. Mais le Mahométisme s'est accru en opprimant les foibles, en mettant tout à feu & à sang, & en épouvantant, par la force des armes, ceux qui ne se laissoient pas gagner par la douceur d'une Loi charnelle. On peut voir encore de belles & de savantes réflexions sur la vérité du Christianisme dans les Auteurs qui ont traité à fond cette matiére, comme, M. Huet, *Demonstr. Evang.*; *Pensées de* Paschal; Abbadie, *Vérité de la Religion Chrétienne*; & le Pere Béguin Jesuite, *de Divinitate Christi.*

CHRISTIANO-CATEGORES, ou *Accusateurs de Chrétiens*, certains Errans, qui adoroient les images de la sainte Vierge & des Anges, comme Dieu même. On croit qu'ils s'élevérent dans le sixiéme siécle. * Saint Jean de Damas.

CHRISTIANOPEL, ville de Suéde, dans la province de Bléking, sur la Mer Baltique, avec un bon port. Christierne IV, Roi de Danemarc la fit bâtir, & elle fut cédée aux Suédois, par la paix de Roschild en 1658, & par celle de Copenhague en 1660. Les Danois l'avoient surprise durant les derniéres guerres, & les Suédois la leur reprirent en 1676. * Sanson. Baudrand.

CHRISTIANPREIS ou FREDERICKS-ORT, forteresse du Roi de Danemarc. Elle est dans le Duché de Sleswick, aux confins de celui de Holstein, sur l'endroit le plus étroit du Golfe de Christianhaven, à deux lieues de la ville de Kiel, du côté du nord. Cette forteresse est commandée par une montagne, qui n'en est pas beaucoup éloignée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANSBOURG, forteresse des Danois, construite sur la côte d'Or, en Guinée, près du petit Accara, environ à 26 lieues de Saint-George de la Mine vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANSTAD, ville de Suéde, dans la province de Bléking, est sur la Mer Baltique, avec un port assez commode, entre Copenhague & Christianopel. Christierne, IV. de ce nom, la fit bâtir, & elle fut depuis cédée aux Suédois, en 1658 & 1660. * Sanson. Baudrand.

CHRISTIAN-STAD. *Cherchez* ANSLO ou ANSLOYE.

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN, I. de ce nom, Roi de Danemarc, fils de THIERRY, Comte d'Oldembourg, fut élu après Christophle de Baviére l'an 1448. Il gouverna ses Sujets avec une grande prudence; fit le voyage de Rome l'an 1474; & s'attira de grandes louanges du Pape Sixte IV, qui admira son humilité & sa douceur. Christierne fut aussi élu Roi de Suéde, par la faction de l'Evêque d'Upsal. Il mourut le 22 mai 1481, laissant de *Dorothée*, fille de *Jean*, Marquis de Brandebourg, & veuve du Roi Christophle, morte en 1496, JEAN son fils qui lui succéda. * Crantz, *Histoire de Danemarc*, *l.* 8. *& de Saxe*, *l.* 12.

CHRISTIERNE II, surnommé *le Cruel* ou *le Tyran*, né le deuxiéme juillet 1481, commença de régner en Danemarc l'an 1513, après la mort de JEAN son pére. Il travailla inutilement à recouvrer le Groenland, que ses prédécesseurs avoient perdu, & aspira à la Couronne de Suéde. Dans cette vue, il leva une armée, se mit sur mer, & alla assiéger Stokholm l'an 1518; mais il fut obligé de lever le siége. Sténon Roi de Suéde étant mort l'année suivante, Christierne se fit élire en sa place; & bien qu'il eût promis de traiter ses nouveaux Sujets avec douceur, il exerça des cruautez inouïes, & sur tout contre les principaux Seigneurs Ecclésiastiques & séculiers, qu'il fit mourir après s'être assûré de leurs personnes, dans un festin, auquel il les avoit invitez. Voici les circonstances de ce festin, si l'on en croit un Historien moderne. Christierne choisit la Fête de Tous-les-Saints, premier jour de novembre 1520, pour son couronnement. Tous les Grands y furent invitez, & l'on rendit la cérémonie la plus magnifique qui eût été vue dans le Septentrion, afin d'y attirer plus de gens. Elle se fit dans Stokholm, où le premier jour du mois fut employé au couronnement; le second, aux courses de bague; le troisiéme, aux tournois; le quatriéme, aux combats de la barriére; le cinquiéme, à la danse; le sixiéme & le septiéme, on traita toutes sortes de gens aux dépens du Roi; & le huitiéme, qui devoit terminer la fête, fut destiné pour le superbe festin, que le Roi donnoit aux Sénateurs & aux Officiers de la Couronne de Suéde. Les Conviez, qui assistérent au nombre de quatre-vints-quatorze, ne furent pas plutôt assemblez que le Roi marcha à leur tête vers la principale église, où l'on devoit rendre les actions de graces du couronnement. La Messe y fut chantée solennellement, & à la Communion le Roi jura sur l'Eucharistie de garder inviolablement les priviléges de la nation Suédoise, & d'entretenir une amitié sincére avec les Sénateurs & les Grands du Royaume, qui, avant que de communier, firent de leur part le serment de fidélité au Roi. La Compagnie retourna ensuite au Palais Royal, & s'assit à table, où elle ne pensoit qu'à la joye, lorsque le Roi se leva sous prétexte de quelque nécessité, & passa dans un cabinet. Pendant qu'on étoit à table, on entendit un bruit terrible d'Officiers Danois, dont une partie se saisit des avenues du Palais, & l'autre se jetta en foule l'epée à la main dans la salle du festin. Tous les Conviez furent arrêtez de la part du Roi, & l'on travailla la nuit à dresser un échaffaut devant la porte du Palais Royal, où l'on fit monter les Evêques de Scara & de Strengnes, à qui l'on trancha la tête. Les autres Evêques, les Grands du Royaume & le Sénat périrent de la même sorte: mais le Grand Prieur de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem fut condamné à un supplice plus cruel, parce qu'il avoit eu plus de zéle pour sa patrie. On l'attacha à une croix de saint André, on lui fendit le ventre, & on lui arracha le cœur. Après que l'on eut rangé les corps sur la place, & mis les têtes sur des piques plantées aux environs, un Officier donna le signal aux Soldats de faire main basse sur le même peuple qui étoit accouru pour voir l'exécution: & parce qu'il y en eut qui se sauverent, le Roi fit publier le lendemain une amnistie, pour ce qui restoit des Bourgeois; mais par une cruauté inouie, on les massacra dès qu'ils parurent. Les Gardes disposez aux environs de Stokholm, empêchérent que l'on n'apprit incontinent dans les provinces, ce qui se passoit dans la ville capitale. Le Roi attira au port de Stokholm, six Evêques qui n'avoient point assisté à la cérémonie, sous prétexte de leur communiquer une affaire très-importante; & lorsqu'ils furent entrez dans le lieu destiné pour la conférence, il y fit mettre le feu qui les consuma. Cette inhumanité fit soulever les quatre Etats du Royaume, qui sont le Clergé, la Noblesse, la Bourgeoisie & les Païsans; & tous, d'un commun accord, prirent les armes sous la conduite d'un Chef qu'ils élurent. Christierne prit la fuite, & retourna en Danemarc par la Gothie occidentale, laissant par tout d'horribles marques de sa cruauté, qui le fit encore chasser de Danemarc, & on élut en sa place Frédéric, Duc de Holstein son oncle. Christierne se retira l'an 1523, dans les Païs-Bas avec sa femme *Elisabeth*, sœur de Charles-*Quint* & de Ferdinand, tous deux Empereurs. Il faisoit déja profession de la Religion Luthérienne. Après un exil de dix ans, il tenta de se remettre sur le thrône avec le secours des Hollandois; mais il fut pris, & mis en prison, où il demeura 27 ans, jusqu'au 25 janvier 1559, qu'il mourut âgé de 78 ans, ayant eu d'*Isabelle*, fille de *Philippe*, Archiduc d'Autriche, morte le 19 janvier 1525, 1. 2. 3. *Philippe*, *Maximilien* & *Jean*, morts jeunes; 4. *Dorothée*, née en 1515, mariée le 27 septembre 1532, à *Frédéric* II, Electeur Palatin, morte en 1580; & 5. *Christine*, née en 1523, mariée 1. en 1534, à *François* Duc de Milan: 2. en 1540, à *François* Duc de Lorraine. * Jean Magnus, *Histoire de Suéde*, *l.* 24. Chytræus, *Saxon.* *l.* 9. & 18. De Thou, *Hist.* *l.* 1. *&* 22.

CHRISTIERNE III, ou CHRISTIAN III, Roi de Danemarc fils de FRÉDÉRIC I, qui avoit été élu en la place de Christierne II, son neveu, fut nommé Roi l'an 1535, & couronné l'an 1537, à la maniere des Luthériens, dont il embrassa la doctrine qu'il introduisit dans son Royaume. Il chassa les Evêques, ne conservant que les Chanoines, afin d'avoir des prebendes à donner; & il en usa de même dans la Norvége. Il défit de nombreuses troupes de ceux de Lubeck & de Christophle d'Oldembourg, qui s'étoit emparé des Etats de son pére. Il institua le Collége de Coppenhague, & dressa une belle bibliothéque. Son inclination l'avoit toûjours porté à aimer les livres & les Gens de Lettres. Au reste, il gouverna avec assez de douceur & de modération, & mourut le premier janvier 1559, environ 23 jours avant Christierne II, son prisonnier, avec lequel on dit qu'il eut une longue conférence, qui fut suivie d'une parfaite réconciliation. Son régne fut de 22 ans depuis son couronnement, & son âge de 56. Ce Prince épousa en 1532, *Dorothée*, fille de *Magnus*, Duc de Saxe, morte le septiéme octobre 1571, dont il eut 1. FRÉDÉRIC II, qui lui succéda; 2. *Magnus*, né le 14 août 1540, qui fut Evêque de Derpt en Livonie, & qui mourut en 1583, laissant une fille unique de *Marie*, fille du Grand Duc de Moscovie; 3. JEAN qui a fait *la branche de* SUNDERBOURG; 4. *Anne*, née en 1532, mariée le 14 octobre 1548, à *Auguste*, Electeur de Saxe, morte le premier octobre 1585; & 5. *Dorothée*, mariée le 12 octobre 1561, à *Guillaume* Duc de Brunswick & de Lunébourg, morte le sixiéme janvier 1617. * De Thou, *Hist.* *l.* 1. *&* 12. Chytræus, *Saxon.* *l.* 14. *&* 15. *&c.*

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN IV, né le douziéme avril 1577, fut Roi de Danemarc après son pere FRÉDÉRIC II, l'an 1588, à l'âge de douze ans. On nomma quatre Conseillers, pour la conduite du Royaume, & on le couronna seulement en 1596. Il fit la guerre contre les Suédois l'an 1610. Les Protestans d'Allemagne le firent Chef de la Ligue contre l'Empereur, pour le rétablissement du Prince Palatin, en 1625, & il fit la paix en 1629. En 1644, il eut encore la guerre contre les Suédois qui lui enlevérent diverses places, & la paix termina leurs conquêtes. Après grand nombre de belles actions, & un régne de 60 ans, Christierne mourut le 28 février de l'an 1648, âgé de 71 ans. Il avoit épousé le 27 novembre 1597, *Anne-Catherine*, fille de *Joachim-Frédéric*, Electeur de Brandebourg, morte en 1612, dont il eut, entre autres enfans, CHRISTIERNE V, FRÉDÉRIC III qui lui succéda, *& plusieurs enfans naturels.* * *Histoire de Danemarc.*

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN, fils de CHRISTIAN IV, né le dixiéme avril 1603, fut élu Roi de Danemarc du vivant de son pére. C'étoit un Prince d'un grand mérite, mais extrémement valétudinaire. Il mourut le deuxieme juin 1647, en allant prendre les eaux en Saxe. Il avoit épousé le cinquiéme octobre 1634, *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Jean-George*, I. du nom, Electeur de Saxe, morte le deuxiéme juin 1647, dont il n'eut point d'enfans. FRÉDÉRIC son frére fut élu après lui.

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN V, que d'autres nomment VI, Roi de Danemarc, fils de FRÉDÉRIC III, na-

naquit le dix-huitiéme avril de l'an 1646, & succéda à son pére, mort le neuviéme février de l'an 1670. C'étoit un Prince courageux & entreprenant, qui se ligua en 1674 & 1675, avec les Princes d'Allemagne, avec l'Empereur, & avec les Hollandois. Il déclara la guerre aux Suédois, & leur enleva même quelques places; mais le Roi de Suéde s'étant mis en campagne, lui défit ses troupes en diverses occasions, comme dans la bataille donnée le 14 décembre 1676, dans une autre donnée près de Landskroon dans la province de Schonen le 24 juillet 1677, & dans la bataille navale donnée entre Malmoe & l'isle d'Amag, le 14 juillet 1676. Il mourut le quatriéme septembre 1699. *Voyez* sa postérité à l'article de HOLSTEIN.

CHRISTINE, Reine de Suéde, née le huitiéme février 1626, fille unique du grand GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suéde, qui fut tué à la bataille de Lutzen en Allemagne, l'an 1632, & de *Marie Eléonor* de Brandebourg, fut reconnue pour Reine en 1633, sous la tutelle des cinq Grands Officiers de la Couronne. Lorsqu'elle fut en état de manier les affaires par elle-même, elle tâcha de se faire des créatures nouvelles, & d'éloigner des affaires les anciens Ministres de son pére. Cette conduite & quelques autres sujets de mécontentement, aigrirent les Suédois contre elle, quoiqu'elle les eût gouvernez avec beaucoup d'esprit; & elle résolut d'abdiquer en faveur de Charles-Gustave son cousin, Comte Palatin de Deux-Ponts, Prince très-sage & fort aimé: ce qu'elle exécuta le 16 juin 1654. Incontinent après elle quitta la Suéde, pour aller à Bruxelles en Brabant, où elle devoit rejoindre Pimentel, qui avoit été très avant dans sa confidence, pendant qu'il etoit Résident du Roi d'Espagne auprès d'elle. On n'avoit jamais cru dans son Royaume qu'elle eût beaucoup de Religion. Elle abjura la créance Lutherienne pour se faire Catholique; & après un voyage qu'elle fit à Rome en 1656, elle vint en France. La ville de Paris lui fit une magnifique entrée. Le Colonel Général de la Bourgeoisie à la tête de quinze mille Parisiens en armes, vint la recevoir à l'entrée du Fauxbourg-Saint-Antoine. Elle étoit équipée en Amazone, montant un cheval blanc richement enharnaché, & vétue d'un juste-au-corps d'écarlate, & d'une juppe en broderie d'or & d'argent, avec un chapeau chargé de plumes. Elle se retira la même année à Rome pour y fixer son séjour. Elle y est morte le 19 avril 1689, & y fut inhumée en l'église de saint Pierre. Elle étoit savante, aimoit les habiles Gens, & pendant son régne elle les avoit comblez de libéralitez, généreuse, ouverte, d'un esprit vif & facile; mais quelquefois extraordinaire dans sa conduite, dédaignant son sexe, aimant à paroître vêtue en homme, & en affectant toutes les postures, vive, changeante dans ses passions, & quelquefois trop libre en paroles: elle n'étoit ni belle ni laide, elle avoit les traits grands, l'air mâle, la taille un peu irréguliére. Enfin elle étoit tournée pour le corps & pour l'esprit d'une maniére, qui lui a souvent fait dire à elle-même, que la nature s'étoit trompée, lorsqu'elle en avoit fait une fille. En 1686, elle écrivit au Chevalier de Terlon une lettre au sujet de la persécution, que l'on faisoit souffrir aux Protestans de France, où elle condamne hautement cette maniére d'agir. Cette lettre se trouve dans la République des Lettres de l'an 1686. * *Mémoires Historiques*

CHRISTINE de Lorraine, Grande Duchesse de Toscane, fille de *Charles* II, Duc de Lorraine, & de *Claude* de France, naquit le sixieme août de l'an 1565. On lui donna le nom de Christine de Danemarc son ayeule, dont elle imita parfaitement les vertus. Le troisiéme mai 1589, elle fut mariée à *Ferdinand* de Médicis, I. du nom, Grand Duc de Toscane; & elle fut le bonheur & l'ornement de cet Etat, qu'elle gouverna sagement après la mort de son mari, arrivée en 1609. Christine en eut divers enfans, & entre autres CÔME II, qu'elle maria à *Marie-Magdelaine* d'Autriche, sœur de l'Empereur *Ferdinand* II: ce qui lui inspira beaucoup d'inclination pour la Maison d'Autriche. Elle envoya à l'Empereur un secours considérable d'argent, après la revolte de la Bohéme en 1618 & 1619, & durant les guerres d'Allemagne. Elle mourut le dix-neuviéme décembre 1637.

CHRISTINE de France, fille de *Henri* IV, surnommé *le Grand*, & de *Marie* de Médicis, née le dixiéme février 1606, épousa *Victor-Amé*, Duc de Savoye, le premier février 1619, & demeura veuve l'an 1637, après avoir eu six enfans, rapportez à l'article de SAVOYE. Cette sage Princesse gouverna les Etats de son fils durant sa minorité, avec une prudence admirable, quoique dans un tems très-difficile. Elle fonda aussi grand nombre de monastéres, répara plusieurs églises, & mit par un vœu solemnel, les provinces, & la personne de son fils, sous la protection de la sainte Vierge. Toutes ces belles actions furent couronnées par une sainte mort, le 27 décembre 1663. * *Voyez* Vittorio Siri, *dans ses Mémoires, & dans son Mercure.*

CHRISTINE de Danemarc, Duchesse de Milan, puis de Lorraine, étoit fille de *Christierne* II, Roi de Danemarc, & d'*Elisabeth* d'Autriche. L'Empereur Charles-*Quint* son oncle la maria l'an 1534, avec *François* Sforce, Duc de Milan; mais étant restée veuve quatre ou cinq ans après, elle prit en 1540, une seconde alliance avec *Francois*, Duc de Lorraine & de Bar, dont elle eut *Charles* II, & deux filles. Le Duc François mourut en 1545, & la Princesse Christine étant une seconde fois veuve, ne songea plus qu'à élever le jeune Charles II. Mais Henri II, Roi de France, lui en ôta les moyens; car il fit venir le jeune Duc à Saint Germain-en-Laye, pour y être nourri auprès des Princes ses fils, & il nomma Nicolas, Comte de Vaudémont, pour Régent & Gouverneur de la Lorraine. Christine se retira à Malines. Depuis, en 1558, elle mania avec beaucoup de prudence le traité de paix qui se conclut entre la France & l'Espagne, & s'aquit la réputation de Princesse très-habile. Elle contribua aussi à la conclusion du mariage du même Duc Charles son fils, qui se fit la même année avec Claude de France, fille du Roi Henri II.

CHRISTINE de PISAN, fut fille de *Thomas* de Pisan, natif de Bologne, mais qui après avoir demeuré pendant quelque tems à Venise, fut fait Conseiller de cette République. Christine naquit aussi à Venise. Thomas de Pisan s'étant aquis une grande reputation par son savoir dans l'Astrologie, Science fort prisée dans ce tems-là, on lui adressa deux vocations à la fois; l'une venoit de Charles V, Roi de France, & l'autre du Roi de Hongrie. La premiere fut acceptée, & Thomas de Pisan alla à Paris où Charles le sollicita de faire venir sa famille, parce qu'il avoit résolu de le garder auprès de lui tant qu'il vivroit. La famille de Thomas, dont Christine faisoit partie, passa donc de Venise en France en 1368. Christine étudia les Langues & les Arts, & y fit de si grands progrès à cause de l'étendue de son génie, qu'on la regarda de bonne heure comme un miracle entre les personnes de son sexe. Les talens extraordinaires de cette fille, joints à la faveur distinguée que le Roi témoignoit à son pére, la firent rechercher en mariage par un grand nombre de personnes riches & de distinction. Mais Thomas de Pisan leur préféra *Etienne Castel*, jeune homme Picard peu accommodé des biens de la fortune, mais de bonne famille, de bonnes mœurs & d'une grande érudition, à qui il la donna en mariage âgée de 15 ans. Le Roi accorda aussi-tôt une charge de Sécretaire avec un revenu considérable, au nouveau gendre de son Astrologue. Cependant la faveur de cette famille ne dura pas fort long tems. Charles V mourut en 1380: son successeur peu curieux d'Astrologie, retrancha la moitié des gages de Thomas, & paya mal l'autre moitié. Ce chagrin joint au grand âge du pere de Christine le fit mourir à la même heure, à laquelle il avoit prédit qu'il mourroit; c'est au moins ce que sa fille assure. Christine fut encore malheureuse, lorsqu'en 1389 la mort la priva de son époux, & qu'à l'âge de 25 ans elle se vit veuve & chargée de trois enfans. C'est alors qu'elle éprouva toute la rigueur de son sort. Toutes les pensions disparurent à la fois, elle se trouva très-peu d'argent comptant, on vint lui demander le payement de dettes qu'elle ne croyoit pas devoir & l'on ne lui paya pas ce qui lui étoit dû. Elle se vit donc accablée de procès fort dispendieux, & obligée de pourvoir à la subsistance de sa famille, ce qui parut d'autant plus amer à Christine que jusques-là elle avoit joui de toutes les commoditez de la vie. Ce désastre, quoique très-fâcheux en lui même, eut cependant un bon effet, tant pour la gloire de Christine, que pour la Litérature Françoise de ce tems-là; car lasse de tous ses procès & de tant d'autres occupations pénibles, elle les abandonna tout d'un coup, & ne s'attacha plus qu'aux etudes & à composer des livres. Elle se plut extrémement à l'Histoire, à la Fable, au stile & aux fictions Poëtiques. En 1405, âgée de 41 ans, elle publia son premier livre intitulé *Vision de Christine*, dans lequel elle assûre qu'elle avoit déja composé 15 volumes. Ses Poësies consistérent en Ballades, Lays, Virelays & Rondeaux, selon le goût de son tems. Comme il se trouva parmi les compositions de Christine des piéces fort tendres, la médisance publia par tout, que cette veuve étoit véritablement amoureuse, ce qui lui donna beaucoup de chagrin. Elle s'en défendit dans ses Ecrits, prenant Dieu à temoin de son innocence. Les premiéres productions de sa Muse lui acquirent l'estime non seulement des François, mais aussi des Etrangers. Le Comte de Salisbury favori de Richard Roi d'Angleterre, aimoit la Poësie & faisoit lui même des vers. Pendant le séjour qu'il fit en France, où il étoit venu à l'occasion du mariage de son Maître & d'Isabelle fille de Charles VI, il fit connoissance avec Christine, dont les compositions lui avoient plu. Il la prit en affection, & lui voyant un fils qu'elle cherchoit à placer, il lui offrit de l'emmener en Angleterre, pour le faire élever avec le sien. Christine y consentit, & son fils aîné, pour lors âgé de treize ans, passa en Angleterre avec le Comte de Salisbury. A quelque tems de là Richard fut déthrôné par Henri de Lancastre. Le Comte de Salisbury fut décapité. Henri vit les Poësies & les autres livres que Christine avoit envoyez au Comte. Il les lut & en fut si content, qu'il chercha dès lors tous les moyens d'attirer à sa Cour cette illustre veuve. Il prit son fils auprès de lui & l'entretint noblement. Deux de ses Gentilshommes eurent commission de prier sa mére de passer aussi la mer pour joindre son fils, & de lui promettre qu'on l'entretiendroit honorablement. Comme elle avoit horreur des exécutions que Henri avoit faites, elle n'eut aucune envie d'aller en Angleterre; & c'est ce qui augmenta son embarras, ne sachant point comment retirer son fils. Elle résolut enfin de faire prier le Roi d'Angleterre, qu'il permît à son fils de la venir chercher, afin qu'il pût l'accompagner dans le voyage. On lui accorda sa demande, mais ni la mére ni le fils ne revinrent plus à Londres. Si Christine avoit été d'humeur de quitter la France, elle auroit trouvé des établissemens considérables dans plus d'une Cour étrangére. Elle en auroit même trouvé dans sa patrie. Le Duc de Milan lui fit des offres très avantageuses, qu'elle n'accepta pourtant pas, aimant mieux pour certaines raisons rester en France, que de retourner en Italie. Les Princes de la Cour de France, n'avoient pas moins d'estime pour Christine, que ceux d'Angleterre & d'Italie. Elle s'attacha d'abord, plus particuliérement, ce semble, à Philippe Duc de Bourgogne. Ce Duc, voulant donner à Christine des marques réelles de son estime, prit à ses gages le fils aîné de cette Dame, nouvellement revenu d'Angleterre; & il fournit pendant quelque tems à la mére, dequoi soutenir son état. Ce fut aussi ce même Duc qui lui donna la commission d'écrire la Vie de Charles *le Sage*. Christine n'avoit pas achevé le dernier Ouvrage, lorsque Philippe mourut. Cette mort fut encore fatale à Christine & lui causa de nouvelles angoisses par rapport à sa famille, car ni la protection des Grands, ni ce qu'elle s'étoit fait payer pour XV volumes de ses Ouvrages, ne l'avoient pas enrichie. Au milieu de ses plus grandes adversitez, elle ne fut pas sans consolation. De trois enfans que son mari lui avoit laissez, il lui restoit un fils & une fille, tous deux également recommandables par d'excellentes qualitez du corps & de l'esprit. Le fils avoit étudié les Belles Lettres & s'étoit sur tout poussé dans la Rhétorique & dans la Poësie; la fille se fit Religieuse à Poissy. *Ce qui a été dit jusques ici, est presque tout tiré de la Vision de Christine.* Un grand nombre de ses Ouvrages se trouve à Paris dans la bibliothéque du

Roi de France. Les mignatures dont ils sont ornez & la richesse de la reliûre montrent assez qu'ils furent copiez & reliez pour des Rois ou pour des Reines de France. On voit dans une de ces mignatures, qui se trouve à la tête du livre intitulé *la Cité des Dames*, le portrait de Christine. Elle est assise sous un dais, la tête penchée sur la main gauche, & le coude appuyé sur un bureau. Elle a le visage rond, les traits réguliers, le teint délicat & assez d'embonpoint, ses yeux sont fermez & elle paroît sommeiller. Une robe bleue, brodée d'or par le bas, & doublée de feuille morte, s'ouvre sur le sein & laisse entrevoir un corset pourpre bordé d'or. Voici la liste des Ouvrages de cette savante Dame, *Cent Ballades, Lays, Virelays, Rondeaux, Jeux à vendre*, autrement *Vente d'Amour; autres Ballades; l'Epître au Dieu d'Amours; le Débat des deux Amants; le livre des trois Jugemens; le livre du dit de Poissy; Le Chemin de lonc étude, les dits Moraulx, ou les enseignemens que Christine donne à son fils; Le Roman d'Othea, ou l'Epître d'Othea à Hector; Le livre de Mutacion de Fortune.* Tous ces Ouvrages sont en vers; voici les titres de ceux qui sont en prose. *Histoire du Roi Charles le Sage; La Vision de Christine; La Cité des Dames; Les Epîtres sur le Roman de la Rose; Le livre des faits d'armes & de Chevalerie; Instruction des Princesses, Dames de Cour & autres lettres à la Reine Isabelle*, en 1405; *Les proverbes Moraux; Le livre de Prudence.* Tous ces Ouvrages ne sont pas aujourd'hui fort estimez. * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franc.* Boivin le Cadet, *dans les Mémoires de l'Acad. des Inscript. & des Belles Lettres.*

CHRISTINE, Vierge & Martyre, se trouve dans les Martyrologes au 24 juillet; mais ses Actes sont si fabuleux, que l'on ne peut y ajoûter aucune foi. * Molanus. Baillet, *Vies des Saints, 24 juillet.*

CHRISTINE, monnoye de Suéde, d'argent de très bas alloi, qui vaut environ quinze sols de France. Il y a des demi-Christines qui valent 20 *roustiques*, dont les huit font environ deux sols six deniers de France. Ce sont, avec les *Carolines*, presque les seules monnoyes d'argent qui se fabriquent en Suéde. * Savary, *Dict. du Commerce.*

CHRISTINE ou CHRISTINA, nouveau bourg de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Suéde, & sur la riviére de Sud. Les Suédois le bâtirent vers l'an 1640, & lui donnérent le nom de leur Reine. Depuis, les Hollandois le prirent sur eux, & les Anglois en chassérent ensuite ces derniers.

* CHRISTINE-HAMN, ville de Suéde dans la Wermelande, tire son nom de celle qui l'a fait bâtir. Elle est située sur la côte occidentale du Lac Wéner, Waner ou Waener, vers sa partie septentrionale. Elle est à peu près à l'ouest de Stokholm, dont elle est éloignée de plus de 40 lieues.

CHRISTINEN (Paul) de Malines, où il a été Syndic, a recueilli les Décisions du Conseil de Malines, en six volumes, & a fait un Commentaire fort exact sur les Coutumes de la même ville, sur lequel Sebastien Christinen son fils, a fait des additions en 1654. Les Ecrits de Paul Christinen sont estimez dans les Païs-Bas, à cause du bon sens, & de la connoissance qu'il avoit des bons Auteurs. Il est mort âgé en 1637. * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit*, édit. de Paris, *in douze* 1692, *par* Denys Simon.

CHRISTMAN (Jacques) Professeur de l'Université d'Heidelberg, dans le Bas Palatinat, naquit en 1554, à Johanberg, dans le diocése de Mayence. Outre sa Langue maternelle, il savoit l'Arabique, la Syriaque, l'Hébraïque, la Chaldaïque, la Gréque, la Latine, la Françoise, l'Italienne & l'Espagnole. Il voyagea assez long-tems, & s'arrêta enfin à Heidelberg, où, après avoir enseigné près de 20 ans, il mourut le 16 juin 1613, âgé de 59 ans. Christman a composé divers Ouvrages de Chronologie; & comme ses sentimens n'étoient pas toûjours conformes à ceux de Scaliger, il a été fort exposé à ses injures. Nous avons de lui, *Muhamedis Alfragani Chronologica & Astronomica Elementa; Epistola Chronologica; Disputatio de anno & die Passionis Domini; Explicatio Calendarii Romani, Ægyptiaci, Arabici, Persici, Syriaci & Hebrai; Nodus Gordius; Observationes Solares; Theoria Luna.* * Vossius, *de Mathem.* Melchior Adam, *in Vit. Philosoph. Germ. &c.*

CHRISTO (Monte-Christo) anciennement *Oglasa, Iglasa*, isle de la Mer de Toscane. Ce n'est qu'une montagne de trois lieues de circuit, qu'on trouve à cinq lieues de l'Isle d'Elbe, & on n'y remarque rien, sinon qu'elle a été autrefois pleine de Moines, d'où apparemment elle a pris le nom qu'elle porte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTODORE, Poëte Grec, vivoit dans le cinquiéme siécle, sous l'empire d'Anastase. Il composa un Poëme en six livres, de la Conquête de l'Isaurie, par le même Empereur, avec quelques autres Ouvrages rapportez par Suidas.

CHRISTODULE. *Cherchez* JEAN V, Empereur de Constantinople.

CHRISTOFLE. *Voyez* CHRISTOPHLE.

CHRISTOLYTES, Hérétiques, qui s'élevérent dans le sixiéme siécle. Ils croyoient que Jesus-Christ descendant aux enfers, y avoit laissé le corps & l'ame, & n'étoit monté au ciel qu'avec sa seule Divinité. C'est de ce *déliement* prétendu qu'on a formé le nom qu'on leur a donné; mais ces prétendus Hérétiques n'ont jamais fait Secte, & il n'en est point parlé dans les Auteurs contemporains. * Saint Jean de Damas, *des Hérétiques.* Sanderus, *Héréſ.* Gautier, *en sa Chron. au sixiéme siécle.*

CHRISTOPHLE (Saint) Martyr, étoit Cananéen de nation; mais ayant embrassé le Christianisme, il quitta son païs, pour aller annoncer l'Evangile dans la Lycie, province de l'Asie Mineure. L'Empereur Dece exerçoit alors une sanglante persécution contre les Chrétiens l'an 253, & saint Christophle fut arrêté prisonnier, puis tourmenté par plusieurs supplices très cruels; mais il demeura ferme dans la Foi de Jesus-Christ, & le Tyran voyant que sa constance convertissoit un grand nombre d'Infidéles, lui fit trancher la tête le 25 juillet 254, qui est le jour auquel on célébre sa mémoire dans toutes les églises Latines, à la réserve de celle de Valence en Espagne, qui la solemnise maintenant le dixiéme du même mois, à cause que ce jour-là on y dédia une Synagogue de Juifs convertis, en l'honneur de ce saint Martyr. Ce fut parce que ces Juifs, à qui saint Vincent Ferrier avoit fait embrasser la Foi, assurérent que saint Christophle leur avoit souvent apparu, pour les avertir de quitter le Judaïsme. Voilà ce que les Légendes nous apprennent de ce saint Martyr; mais les Actes sur lesquels elles sont fondées, sont estimez aujourd'hui très-incertains, pour ne pas dire fabuleux. Pour ce qui est de son portrait, que l'on répréſente d'une hauteur prodigieuse, portant l'enfant Jesus sur les épaules, il y a apparence que son nom a donné lieu à la maniére dont on le répréſente; car Christophle en Grec Χριστοφόρος, signifie *Porte-Christ.* Quoi que l'on ne sache rien de saint Christophle, & que quelques-uns même croyent que c'est un Saint imaginaire, son culte est établi dans les églises d'orient & d'occident. Les Grecs en font l'Office le neuviéme mai, & les Latins le 25 juillet. * Baillet, *Vies des Saints.*

CHRISTOPHLE, faux Pape. Après la mort de Benoît IV, Léon V fut élevé sur le saint Siége, & fut chassé 40 jours après, au commencement de l'an 906, par un homme dont on ne sait ni le nom ni la patrie, & qui prit le nom de Christophle. Il ne jouït pas long-tems de cette dignité, car sept mois après son élection, Serge Diacre de l'Eglise de Rome, qui avoit été Antagoniste du Pape Formose, étant revenu à Rome, se saisit de la personne de Christophle, & le renferma dans un monastére. * Platine. Baronius, *A. C.* 907. *num.* 2. & 908. *num.* 1.

* CHRISTOPHLE, Evêque de Ratzebourg, né en 1537, fils d'*Albert* VI, Duc de Meckelbourg, introduisit la Religion Luthérienne dans l'Evêché de Ratzebourg. En 1556, l'Archevêque de Riga le fit son Coadjuteur. Après sa mort il en prit possession avec l'aide d'Eric IV, Roi de Suéde. Mais les Livoniens qui le regardoient comme un Etranger n'étoient pas contens de l'avoir, & comme il étoit partisan de la Suéde, Sigismond Auguste Roi de Pologne, donna ordre à Godart Ketler, Duc de Courlande, de s'assurer de sa personne. Il passa dans cette détention cinq années en Pologne, & n'obtint sa liberté que par la cession de son Archevêché. Il s'en retourna à Ratzebourg, où il ne s'occupa guéres d'autre chose que de la Musique & de l'Alchymie. Il mourut en 1592. Il épousa premiérement, *Dorothée* fille de *Frédéric* I, Roi de Danemarc, & en secondes noces *Elizabeth* fille de *Gustave* Roi de Suéde. De la premiére il eut *Marguerite-Elizabeth*, mariée à *Jean-Albert* II, Duc de Meckelbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge, p.* 617. Imhof, *N. P. J. l.* 4. *ch.* 5. *§.* 5.

* CHRISTOPHLE (Jean) natif de Coppenhague, y a été Professeur en Langue Gréque. Il mourut le quatriéme janvier 1648. Il a donné au public, *Decas Quaestionum Philologicarum Graecarum; Potiora Meteorologiae generalis capita, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CHRISTOPHLE, fils de l'Empereur Constantin Copronyme, & de sa troisiéme femme *Eudoxie*, eut le titre de Cesar par concession de son pére, le deuxiéme avril 769, & le conserva sous le régne de Léon IV, son frére; mais Constantin VI, fils de Léon, & neveu de Christophle, lui fit couper la langue l'an 792; & cinq ans après, l'Impératrice *Iréne* le fit mourir à Athenes où il étoit relégué. Théophanès, *Hist. Miscell.*

CHRISTOPHLE, fils aîné de Romain Lécapéne, fut fait Empereur de Constantinople par son pere le 17 d'août de l'an 920, & eut le bonheur de ne point voir la ruine de sa famille, étant mort dès l'an 931. Il avoit eu deux enfans de *Sophie* sa femme, *Marie*, qui fut mariée à *Pierre* Roi de Bulgarie; & *Michel*, que Constantin Porphyrogénéte, délivré de Romain Lécapéne, fit tonsurer de force l'an 945. *Sophie* fut aussi contrainte d'embrasser l'état monastique. * Banduri, *Numism. Imp Rom.*

CHRISTOPHLE, I. de ce nom, Roi de Danemarc, étoit fils de VALDEMAR II, & hérita de la Couronne, après la mort de ses deux fréres Abal & Eric VII, l'an 1252. Il la conserva jusqu'à l'an 1259, avec une fortune assez diverse. Il persécuta le Clergé, & fut pris dans la guerre qu'il eut contre les Comtes de Holstein. Les autres mettent sa mort seulement en l'année 1286. * Crants, *l.* 7. *Hist. Dan.* Pontanus, *l.* 7.

CHRISTOPHLE II, Roi de Danemarc, fils d'ERIC VII, se fit élire après Eric VIII, son frére, dit *le Jeune* & *le Preux*, lequel connoissant son mauvais naturel, avoit voulu lui fermer le chemin du thrône. Il ajoûta l'isle de Rugen au Danemarc, & donna Rostock, aujourd'hui ville Anséatique, en fief aux Ducs de Meckelbourg. Les Comtes de Holstein le chassérent de son Royaume, où il fut rétabli deux diverses fois. Il mourut environ l'an 1333, après un régne de près de treize ans. * Crants. Pontanus, &c.

CHRISTOPHLE III, Duc de Baviére, & Roi de Danemarc, étoit fils de JEAN, Palatin du Rhin, & d'une sœur d'*Eric* X, Roi de Danemarc. Celui-ci fit une abdication volontaire du Royaume en 1439. Christophle lui succéda, & fut aussi élu Roi de Suéde & de Norvége. Bien que sa domination fût assez douce, elle ne plut pas à ses Sujets, qui l'accusoient de donner les charges les plus considérables aux Allemans. Il épousa *Dorothée* de Brandebourg, qui fut depuis femme de *Christierne* I, son successeur, & mourut sans enfans l'an 1448. * Crants, *l.* 8. *Hist. Dan. ch.* 22. *& suiv. & Hist. de Suéde, l.* 5. *ch.* 38. Jean Magnus, *l.* 22. *ch.* 17. *& suiv.* Pontanus, *Hist. Dan. &c.*

CHRISTOPHLE, Duc de Wirtemberg, né le douze mai 1515, étoit fils d'ULRIC, qui fut dépouillé de ses Etats en 1519, par les intrigues de l'Empereur Charles-*Quint.* Christophle se retira en France, où il rendit de grands services au Roi François I, dans les guerres de Piémont, & où il se signala à la tête de vint-trois compagnies, bien qu'il n'eût que vint-deux ans. La Reine Catherine de Médicis voulut, mais en vain, l'appeller au Ministére, au commencement du régne de Charles IX. Lorsque Christophle eut succédé à son pére, & fut paisible possesseur de ses Etats, il prit Elwangen en 1532, & depuis il ne s'appliqua plus qu'à cultiver les Sciences; car il possédoit les Langues, les Belles Lettres, & protégeoit les habiles Gens. *Voyez* ses ancêtres & sa posté-

rité à l'article de **WIRTEMBERG.** Il mourut à Stutgard, âgé de 53 ans le 28 décembre 1568. * De Thou, *Hist. l.* 11. 24. *&* 43.

CHRISTOPHLE (Ordre de S.) C'est ainsi que se nommoit dans la Carinthie une certaine Société, qui s'étoit formée sous l'Empereur Maximilien I. En 1517, plusieurs personnes de considération de la Stirie, de la Carinthie & de la Carniole, s'unirent pour fonder un Ordre dont le but seroit d'abolir la débauche du vin, & l'abus criminel des juremens. Le premier Auteur de cet Ordre fut *Sigismond* Baron de Dietrichstein. Les Régles de l'Ordre engageoient chacun des Membres à porter sur son habit le portrait de saint Christophle, & à s'abstenir des excès dont nous avons parlé. Les Chevaliers qui se trouvoient pour la premiére fois en faute, étoient mis à une certaine amende pecuniaire, mais les rechûtes étoient punies par la privation de l'Ordre. Cet Ordre s'éteignit bien-tôt après sa fondation, faute de Chevaliers qui en voulussent suivre les Régles; & l'on vit au contraire s'établir en même tems & avec rapidité l'*Ordre des Buveurs.* * Megiserus, *Annal. Carinth. l.* 11. *ch.* 2. *p.* 1294 *& suiv.* Valvasor, *Ehre des Hertzogthums Crain*, *l.* 9. *p.* 23. *& suiv.*

CHRISTOPHLE BERNARD de GALEN, *Voyez* **GALEN.**

CHRISTOPHLE COLOMB. *Cherchez* **COLOMB.**

CHRISTOPHORSON (Jean) Evêque de Chichester en Angleterre, vivoit dans le XVI siécle, & étoit de Lancastre. Il étudia à Cambridge, où il reçut les honneurs du Doctorat, & où il fut depuis Principal du Collége, dit *de la Trinité.* On le choisit quelque tems après, pour être Doyen de l'église de Norwich; mais la persecution, qui s'étoit élevée en Angleterre contre les Catholiques, l'obligea de prendre la fuite. Il revint en Angleterre sous le régne de Marie, & ce fut alors qu'on le mit vers l'an 1557, sur le siége de l'église de Chichester, où il mourut en 1558. Ce Prélat qui entendoit très-bien les Langues, & principalement la Gréque, avoit une bibliothéque composée de livres curieux, qu'il laissa au Collége de la sainte Trinité. Il a traduit de Grec en Latin Philon Juif, & les Histoires d'Eusébe, de Socrate, de Théodoret, de Sozomene & d'Evagre. Les Traductions que Christophorson a faites des Historiens Ecclesiastiques, si l'on en croit quelques Auteurs, sont assez defectueuses. Son style n'est pas pur, il est rempli de barbarismes, & est trop long, il brouille & pervertit les périodes, en voulant les remplir de mots & d'expressions, qui ôtent d'ailleurs le sens de l'Auteur. Il s'est mêlé de vouloir expliquer, même par des gloses, divers endroits du texte qui lui paroissoient obscurs. Il coupe & tranche le sens à sa mode, en joignant ce qui est séparé dans les originaux, & desunissant ce qui y est joint: de sorte que la distinction de ses chapitres n'a point de rapport avec celle du Grec. Il entendoit assez bien les points de Théologie; mais il ne savoit pas la Critique, & n'avoit qu'une teinture fort legére des Antiquitez Romaines. C'est ce qui l'a fait manquer dans la plupart des noms des charges civiles & militaires, & ce qui l'a souvent empêché de prendre le veritable sens de ses Auteurs C'est pourquoi on ne doit point s'étonner si ceux qui ont pris Christophorson pour leur guide dans leurs Ecrits, & qui ont suivi ses Versions, sont tombez si souvent dans plusieurs fautes, comme il est arrivé à Baronius entre les autres. C'est ainsi qu'en jugent quelques Critiques. Cependant il faut avouer qu'il etoit très-habile, & que ses Traductions ne sont pas à mépriser. * Jean Curterius, *Epist. ad Cardinal. Rupifucald. præfix. edit. sui Euseb* Valois, *Epist dedicat. Euseb.* Henri de Valois, *Præfat. ad Euseb edition.* Item *Præfat. ad Socrat & Sozomen. edit.* Item *in Notis ad Euseb. Hist. p.* 286. *col.* 1. 6. Pierre Halloix, *in Vit. PP. Eccles. Orient. ad Vit. S. Hegesippi, ch.* 3. Jean-Henri Hottinger, *Biblioth Orientalis, l* 2. *ch* 5. *p.* 315. Petri-Danielis Huet *de Clar Interpr. l.* 2. *p.* 177. 178. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Traducteurs Latins*, édit. de Paris *in douze*, 1685, *p.* 404: ou *tome* 2. *partie* 2 *p* 347. *n.* 844. edit. d'Amsterdam, 1725. Pitseus, *de Script. Angl.* Goodwin, *de Episc Angl.*

CHRISTOPHORUS ANGELUS, Auteur Grec du XVII siécle, a fait imprimer en Grec l'Etat présent de l'Eglise Greque, où il traite principalement de ce qui appartient à la Discipline & aux ceremonies. On y trouve plusieurs choses curieuses, sur les [illegible] des Grecs, sur leurs Fêtes, sur la maniére dont ils se confessent, & sur la Discipline monastique. L'Auteur a fait lui-même imprimer en 1619, cet Ouvrage en Angleterre, où il étoit alors, & on y a joint une Version Latine. Depuis ce tems-là, George Phlavius, Protestant, en a publié une nouvelle Traduction en Latin, avec des Notes, sans y joindre le texte Grec; & elle a été imprimée à Francfort en 1655. Il y en a encore une autre édition d'Allemagne, où l'on a joint ensemble le Grec & le Latin, & quelques autres pieces qui regardent la Nouvelle Gréce. * M. Simon.

* **CHRISTOPHORUS** (Jean) Théologien & Philosophe dans l'Ordre des Freres Prêcheurs, a composé des Commentaires sur les quatre Evangiles, & sur les Epitres de S. Paul. Il florissoit vers l'an 1260. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 432.

CHRISTOPHORUS CORNERUS. *Cherchez* **CORNER.**

CHRISTOPHORUS SANDIUS. *Cherchez* **SANDIUS.**

CHRISTOVAL de CASTILLEJO. *Cherchez* **CASTILLEJO.**

CHROBERGE ou **CROTBERGE,** & **CHRODESINDE** ou **CROTESINDE,** filles de *Childebert* I, Roi de France, & de la Reine *Ultrogote.* Après la mort de leur pére, Clotaire I, leur oncle, les chassa de la Cour avec leur mére, où elles furent rappellées par le Roi Charibert leur cousin. On ne sait pas le tems de leur mort. Elles furent enterrées à Saint-Germain des Prez auprès du Roi leur pére. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *ch.* 20. Fortunat, *l.* 6. Aimoin, &c.

CHROCTILDE. *Cherchez* **CLOTILDE.**

CHROCUS, Roi d'Allemagne, vivoit au commencement du quatriéme siécle, ou sur la fin du troisiéme. On dit qu'à la persuasion de sa mére, qui étoit une Princesse ambitieuse, il entra dans les Gaules avec une puissante armée, & mit tout au pillage. Il ruina Tréves & Metz & tout le païs qui est depuis ces deux villes, jusques en Saintonge. Angoulême fut emportée par ce Barbare, qui fit souffrir le martyre au saint Evêque Ausone, Disciple de saint Martial de Limoges, & à saint Privat, Evêque de Mende. Marien, Gouverneur de Narbonne le prit depuis à Arles, & lui fit couper la tête, après l'avoir fait mener en triomphe dans toutes les villes, où il venoit de triompher lui-même. Les Auteurs parlent diversement du tems auquel Chrocus vint dans les Gaules, peut être parce qu'il y a eu plusieurs Rois Allemans de ce nom, qui ont fait de semblables irruptions. Le Cardinal Baronius met la mort de saint Privat en l'an 261; mais Sigebert marque cette irruption de Chrocus, en l'année 312. * Grégoire de Tours, *Hist. l.* 1. *ch* 32. Adon, *Martyrol.* 21 *août.* Baronius, &c.

CHRODEGANG, Evêque de Metz. *Voyez* **GODEGRAND.**

CHRODESINDE. *Cherchez* **CHROBERGE.**

CHRODIELDE, fille *naturelle* de *Charibert*, Roi de Paris, ayant été quelque tems dans le monastère de Sainte Croix de Poitiers, où elle reçut le voile de Religion, y causa de grands desordres. Elle suborna en 589, Basine & quarante autres filles, ausquelles elle fit promettre d'accuser de plusieurs crimes l'Abbesse Lubovére, afin que, quand on l'auroit déposée, on pût l'élire elle même pour Supérieure. Après ce complot, elle sortit avec elles du monastere, & exerça par le moyen des Satellites qu'elle payoit, de très-grandes cruautez contre les Evêques mêmes qui l'excommuniérent. Depuis elle fut retablie à la priére du Roi Childebert II. * Gregoire de Tours, *Hist. l* 9. *&* 10.

CHRODOALDE. *Cherchez* **RODOALDE.**

CHROMATIUS, Evêque d'Aquilée, successeur de Nicétas, qui vivoit sur la fin du quatriéme siécle, & au commencement du cinquiéme, étoit, selon quelques-uns, de Stridon en Dalmatie, ou plutôt du Territoire d'Aquilée. Il avoit un frére nommé Eusébe, qui fut Diacre d'Aquilée, & qui mourut avant Chromatius Il fut Prêtre de l'Eglise d'Aquilée sous l'Evêque Valerien, & assista, n'étant encore que Prêtre, au Concile d'Aquilée, tenu en 381, contre les Ariens. Il fut élevé au siege Episcopal d'Aquilée en 389, & tint l'an 401 ou 402 un Concile de sa province, où il acquiesça au jugement que le Synode de Rome venoit de porter contre les Origénistes; mais il ne put se résoudre à condamner Rufin. Il se porta avec beaucoup de zéle à defendre saint Chrysostome, & écrivit une lettre en sa faveur à l'Empereur Honorius. Il n'étoit plus au monde en 412. Le Martyrologe moderne Romain a marqué sa Fête au deuxiéme de décembre. Il avoit écrit des Commentaires sur saint Mathieu. Nous n'avons de lui aujourd'hui que les Homelies sur les huit Béatitudes, & quelques petits Traitez, qui se trouvent dans la Bibliothéque des Péres. Saint Jerome dans la preface sur les Paralipoménes, lui donne le nom de *très saint & très-savant Prelat* Saint Chrysostome lui écrivit aussi une lettre remplie d'éloges. Saint Ambroise lui adressa une Epître sur la Prophétie de Balaam; & Cassiodore qui parle encore de lui, dit qu'il avoit écrit un Abregé de la Passion des saints Martyrs, que nous avons perdu. L'Epitre à saint Jerôme, qui porte le nom de Chromatius & d'Héliodore, touchant le Martyrologe, est supposée, aussi bien que la réponse de ce saint Docteur, où on le fait parler de la naissance de la Vierge. * S. Jérôme, *Præf in Paralipom. Epist.* 42. 43. *in Chronico. Apolog l.* 2. S. Ambrosii *Epist.* 8. 50. S. Chrysostomi *Epist.* 155. Baronius, *A. C.* 400. 404. *&* 405. *Préface du Martyrologe Romain*, *ch.* 5. *&* 7. *&* Bellarmin, *des Ecrivains Eccles. A. C.* 390. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du cinquiéme siécle.*

CHRONACH. *Voyez* **CRONACH.**

CHRONIQUES, Ouvrages Historiques dans lesquels on s'applique particuliérement à marquer le tems des événemens que l'on rapporte succinctement. Ce nom vient du Grec χρόνος, *tems.* Africanus est le premier des Auteurs Chrétiens, qui a fait une Chronique. Eusébe, & plusieurs autres après lui, ont fait des Chroniques, où les années de chaque évenement sont marquées. Les Hebreux donnent le nom de Chroniques aux deux livres des Paralipoménes.

CHRONIQUES, les Juifs ont plusieurs Chroniques ou Histoires en leur Langue; mais elles sont peu correctes & assez modernes. 1. *Seder olam Rabba*, c'est à dire, *la grande Chronique*, ou *le grand ordre du siécle*, ainsi nommée pour la distinguer de la petite Chronique *Seder-olam Seudah*, parce que celle-ci est plus courte & plus récente. On croit que Rabi *Jose* fils de *Chalipta* est l'Auteur du Seder-olam-Rabba. Il a vécu un peu après le commencement du second siécle, & a été, à ce que l'on dit, le Maître de Rabbi *Juda* le Saint, qui a composé la *Misne.* Mais le Rabbin *Azanar* dans la troisiéme partie de son *Meorenaim*, dit en avoir vu un manuscrit, où l'on avoit marqué que l'Auteur vivoit 762 ans après la destruction du Temple de Jérusalem; ce qui revient à l'an de Jesus Christ 832. Il est bien certain qu'il n'a écrit que depuis le Thalmud de Babylone; car il y a quantité de fables & de rêveries, que l'on voit clairement qui en sont tirées. L'Auteur ne parle guéres que des événemens qui sont contenus dans l'Ecriture. Buxtorf dit qu'elle descend jusqu'au tems d'Adrien, & de la victoire remportée par cet Empereur sur Barcocheba. Ce qui prouve que le Rabbin Jose n'en est pas l'Auteur, c'est qu'il y est cité en plusieurs endroits. L'Auteur avance que le Prophéte Elie après son enlévement a écrit dix lettres au Roi Joram; qu'il écrivit dans le lieu de sa demeure l'Histoire du monde; que Job est le pére de Balaam; que Josué après le passage du Jourdain écrivit la Loi en sept Langues sur les douze pierres qu'il fit tirer du Jourdain. La seconde Chronique des Juifs est intitulée, *Jesu Both R. Serira Gaon*, c'est à di-

à dire, *les Réponses du R. Serira le Docteur sublime.* C'est un Traité historique écrit par demandes & par reponses; l'Ouvrage est fort court. L'Auteur fut Président à Babylone, & Chef de toutes les Ecoles & des Académies de ce païs-là. Il entra en charge en 967, & fut trente ans en possession de cette dignité, qu'il résigna à son fils le Rabbin *Haia*, le dernier de ceux qui ont porté le nom de *Gaon*, ou Docteurs sublimes. Ce fut de son tems en 1037, que le Roi de Babylone, qui etoit Mahométan, chassa tous les Juifs de ses Etats, de sorte que toutes leurs Ecoles furent abandonnées. Sérira avoit écrit l'Histoire de ces Académies, & avoit donné la succession des Rabbins qui y avoient paru depuis le Thalmud jusqu'à son tems. La troisiéme Chronique a pour titre, *Seder-olam Zutha*, ou *la petite Chronique*, pour la distinguer de *Seder-olam-Rabba*, dont on a parlé. La petite Chronique a eté écrite 1053 ans après la destruction du Temple, c'est à dire, l'an de Jesus Christ 1123. On ignore qui en est l'Auteur; il donne une Histoire très-abbrégée depuis la création du monde jusqu'à l'an 522 de Jesus Christ. Depuis ce tems elle donne encore huit générations, mais il n'y a que les noms. La quatriéme Chronique est intitulée, *Sépher Cabbala R. Abraham Levitæ Ben-Dior*, c'est à dire, *le livre de la Tradition composé par le Rabbin Abraham le Lévite, fils de Dior.* Le but principal de cet Ouvrage est de donner la succession de ceux par les mains de qui ont passé les Traditions des Juifs de génération en génération, depuis Moïse jusqu'à l'Auteur, qui vivoit l'an de Jesus Christ 1160. Il suit beaucoup Joseph fils de Gorion, & est un de ceux qui lui ont donné le plus de vogue. La cinquiéme Chronique est le *Sepher Juchasin*, ou *le livre des Généalogies.* Cet Ouvrage est plus gros qu'aucun des quatre qu'on vient de nommer. Il commence à la création, & conduit l'Histoire jusqu'à l'an de Jesus Christ 1500. L'Auteur est *Abraham Zachuz*, qui le publia à Cracovie en Pologne en l'an 1580. Il a soin de marquer la succession des Traditions des Juifs depuis le Mont-Sinaï, & les noms des Docteurs qui les ont enseignées jusqu'à son tems. La sixiéme Chronique a pour titre *Schal Schelesh Hacabala*, ou *la chaîne de la Tradition.* C'est un livre historique de même espéce que le précédent. L'Auteur en est *Rabbi Gedalia* fils de *Jechaia*, qui le publia à Venise en 1587. La septiéme Chronique est le *Zemach-David*, ou *rejetton de David.* Elle commence à la création, & descend jusqu'à l'an de Jesus Christ 1592, qu'elle a paru à Prague en Bohéme. Le sujet est le même que des deux livres précédens: l'Auteur en est David *Ganz*, Juif de Bohéme. Guillaume-Henri Vorstius, fils de Conrad Vorstius, la traduisit en Latin, & la fit imprimer à Leyde en 1644. La Chronique du Prophéte Moïse, intitulée en Hébreu *Dibrei-Hajamima-Schel-Mose*, est un livre fabuleux de la Vie de Moïse, imprimé à Venise en 1544, traduit en Latin par M. Gaulmin. La Chronique des Samaritains, a été publiée par M. Bernard, & communiquée aux Journalistes de Leipsic. M. Basnage l'a insérée avec des Remarques dans son Histoire des Juifs. Elle commence à la création du monde, & continue jusqu'à la prise de Samarie par Saladin en 1187. Elle est très-courte, & très-peu exacte. Elle a pour titre le *livre de Josué.* Quelques Savans, comme Scaliger l'ont regardée comme un monument d'une antiquité vénérable, d'où l'on pourroit tirer de grands secours pour l'ancienne Histoire, & pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte. M. Basnage en pense bien différemment; il croit qu'elle n'a été composée que pour appuyer les préjugez des Samaritains, & que l'Auteur de cette Chronique n'a vécu que depuis Constantin sous les Empereurs Chrétiens. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Basnage, *Hist. des Juifs, tome 1. p. 272, &c.*

CHRONOLOGIE, Science des tems qui se sont écoulez depuis la création du monde jusques à présent. Ce mot vient de χρόνος, tems, & de λογὸς, discours. Selon l'opinion de plusieurs savans Chronologistes, le premier jour du monde a été celui qui répond au second jour du mois de mai, de l'année vulgaire ou Julienne, qui est maintenant en usage: le quatriéme jour du monde, le soleil fut placé dans le premier degré du bélier où il fit l'équinoxe du printems; & la lune dans le premier degré de la balance, de sorte qu'elle étoit pleine. Le sixiéme jour de la création, auquel Adam fut formé, répond au septiéme de mai; & le septiéme jour du monde, ou le premier sabbat, répond au huitiéme du même mois: d'autres Chronologistes mettent le premier jour du monde au 25 mars: d'autres enfin, comme Usserius, le placent sous la nuit qui précéda le 23 octobre. Les Hébreux commencérent leur année à peu près au tems où quelques uns croyent que le monde a commencé, c'est à dire, à la nouvelle lune la plus proche de l'équinoxe du printems: & ce premier mois étoit appellé *Nisan*, qui répond à mars & avril; mais après la sortie d'Egypte, l'an du monde 2544, & 1491 avant la naissance de Jesus Christ, ils commencérent à compter les années sabbatiques & de jubilé par l'automne, & par le mois de *Tisri*, qui étoit le septiéme de l'année ordinaire, & qui répond à septembre & à octobre. Leur année étoit de 365 ou 366 jours, comme l'année Julienne, laquelle est la plus approchante de l'année solaire, composée de 365 jours & six heures. Les Egyptiens, les Perses, les Grecs, les Arabes, & plusieurs autres peuples ont eu leurs années particuliéres; mais enfin les Chronologistes réduisent toutes ces sortes d'années à l'année Julienne, qui commence au premier de janvier; & dans cette vue on ne met que huit mois, pour la premiére année du monde, que l'on conçoit avoir duré depuis le deuxiéme mai, jusques au dernier jour de décembre; ou neuf mois, depuis le 25 mars jusqu'au 31 décembre, ou deux mois & quatre jours, depuis le 27 octobre. Après s'être formé cette premiére idée des années du monde, il faut observer que l'on trouve soixante-dix opinions différentes, touchant le calcul des années, depuis la création du monde, jusques à la naissance de Jesus Christ: il suffit d'en rapporter ici les plus remarquables.

Selon la Vulgate.

Rabbi Nahasson compte	3740 ans.
Scaliger, & Calvisius	3950.
Le P. Pétau,	3984.
Usserius,	4004.
Le nouveau Systéme qu'on a suivi dans ce Dictionnaire & dont il est parlé dans la préface.	4035.
Le P. Torniel,	4052.
Le P. Labbe,	4053.
Riccioli,	4184.

Selon les Septante.

Eusébe, & le Martyrologe Romain,	5200.
Vossius,	5590.
Riccioli,	5634.
Lss Tables Alphonsines,	6984.

Tous les autres calculs y sont renfermez entre 3740 & 6984 ans. Cette diversité fait que, quand on lit dans un Historien qu'une chose est arrivée, par exemple, l'an du monde 3645, on ne peut savoir quelle est cette année, si l'on ne sait combien compte cet Auteur depuis la création jusqu'à la naissance de Jesus Christ: car l'an du monde 3645 est le 359 avant Jesus Christ, selon Usserius, au lieu que selon le P. Labbe, c'est le 308 avant Jesus Christ, & le 390 selon le Systéme que l'on suit par tout dans cette edition du Dictionnaire. Pour fixer le calcul des Chronologistes, Joseph Scaliger a inventé *la Période Julienne*, dont il est parlé à l'article PÉRIODE; mais on aime mieux se servir du calcul qui commence en rétrogadant par l'année de la naissance de N. S. selon l'opinion de Denys *le Petit*, c'est à dire, selon l'Ere vulgaire, dont la premiére année tombe sur l'an du monde 4035 selon nôtre Systéme, sur la premiére année de la CXCV Olympiade, & sur la 753 de Rome. Quant à la véritable année, dans laquelle naquit le Sauveur, elle est très-disputée: voici les opinions les plus célebres.

	Ans de Rome.
Usserius, Cappel & Képler la mettent au 25 décembre de	l'an 748
Deker & le P. Pétau,	l'an 749
Sulpice Sévére,	l'an 750
Baronius, Torniel & Scaliger,	l'an 751
Salian & Pérérius,	l'an 752
Le P. Labbe,	l'an 753
Hérouart,	l'an 754
Paul de Middelbourg,	l'an 755

Ainsi l'année de la naissance de J. C. répondant selon l'usage commun de l'Eglise, à l'an 753 de Rome, les autres opinions ne précédent que de cinq ans au plus, ou ne retardent que de deux. Cette différence n'empêche pas que les Auteurs mêmes qui croyent que l'Epoque ordinaire n'est pas la plus juste, ne s'y conforment dans les Annales & les Histoires: de sorte que le calcul que l'on fait, en comptant devant la naissance de J. C. a dans l'usage un principe fixe & certain. Il faut encore observer ce qui regarde les Olympiades, les années de la fondation de Rome, l'Ere d'Espagne, l'Hégire, & les Indictions. La premiére Olympiade commence l'an 776 avant la naissance de J. C. Jusqu'à cette époque il y a CXCIV Olympiades, qui font 776 ans, que l'on appelle *années d'Iphitus.* La premiére année de la fondation de Rome, répond à l'an 753 avant la venue du Messie, 23 ans après la premiére année olympiadique. L'Ere d'Espagne répond à l'an 38 avant Jesus Christ, qui est l'an 716 de Rome. L'hégire concourt avec l'an 621, depuis la naissance de Nôtre-Seigneur; & les Indictions ont commencé l'an 312 depuis J. C. A l'égard des années depuis la création du monde jusques à la venue du Messie, on doit aussi savoir qu'il y a deux sortes de calculs, dont la difference est très-considérable: l'un se fait selon l'Hébreu de l'Ancien Testament, & l'autre selon la Version des Septante. Suivant ces Interprétes, Riccioli trouve 1450 ans plus que selon le texte Hébreu; savoir 600 ans dans l'espace depuis la création jusques au déluge fini; & 850 ans depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham. Depuis la naissance de ce Patriarche, la Chronologie est moins différente dans la Vulgate, & dans la Version des Septante. * Riccioli, *Chronologia reformata, l. 7. c. 1. &c. c. 10. & 11. l. 8. c. 2. &c.*

CHRONOPIUS, Evêque de Perigueux, vivoit dans le sixiéme siécle, & assista au Concile d'Agde en 536 & aux deux premiers Conciles d'Orléans en 511 & en 533. Il étoit également recommandable par la sainteté de sa vie, & par son extrême charité pour les peuples de son diocese, dont la plupart avoient eté chassez, & proscrits par les Goths, & qu'il rétablit dans leurs biens & dans leurs familles. Il mourut âgé de 80 ans. * Fortunat, *l. 4. ch. 8.*

CHRONOS, Philosophe. *Cherchez* DIODORE CHRONOS.

CHROTRUDE. *Voyez* l'article de CHARLES MARTEL sous l'article de FRANCE.

CHRUDIM, ville de la Bohéme propre, située sur la riviére de Chrudimka, à cinq lieues au dessous de Czaslaw, dans le Cercle ou la Préfecture de Chrudim, qui est renfermé entre ceux de Czaslaw, de Konigingrets & la Moravie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHRUDIMKA, riviére d'Allemagne dans le Royaume de Bohéme. Elle prend sa source dans la Prefecture de Czaslaw, baigne la ville de Czaslaw, entre dans la Préfecture de Chrudim, arrose la ville de Chrudim, puis va se rendre dans l'Orluz.

CHRYSAME, Prêtreſſe de la Theſſalie, ayant nourri un taureau de certaines herbes venimeuſes, le fit conduire vers les ennemis. Les principaux ayant mangé de ſa chair, devinrent inſenſez, & ce ſtratagême fit que les Erethriens furent facilement vaincus par les Grecs. * Polyen. *Stratagem. l.* 8. *c.* 43.

CHRYSANTAS, Capitaine de Cyrus, Roi de Perſe, fut extrémement loué par ce Prince, de ce qu'ayant un jour ſon ennemi en ſa püiſſance, & l'épée déja levée prêt de le tuer, il arrêta le coup & le laiſſa aller, ſi-tôt qu'il entendit ſonner la retraite. * Plutarque, *au Traité de ſes Demandes Romaines.* Xénophon, *dans ſa Cyropédie.* Cœlius Rhodiginus, *c.* 18.

CHRYSANTHE, fameux Magicien de Sardes en Lydie, & Diſciple de Maxime à Ephéſe, y enſeigna la Magie à Julien l'*Apoſtat*, qui tâcha vainement de l'attirer à la Cour, vers l'an de J. C. 362, malgré les préſages funeſtes que Chryſante diſoit avoir reçus de ſes Dieux. Julien voyant qu'il ne pouvoit vaincre ſon opiniâtreté, le fit grand Pontiſe de Lydie: dignité qu'il exerça avec beaucoup de modération à l'égard des Chrétiens, & avec peu de chaleur pour l'idolatrie qu'il profeſſoit. Le Médecin Bribaſe le traita dans la maladie dont il mourut âgé de plus de 80 ans. Eunape a écrit ſa Vie, & en parle encore ailleurs. * Eunape, *l.* 1. *c.* 22.

CHRYSANTHE, Martyr, ſouffrit le martyre à Rome avec ſainte Darie, ſous l'Empereur Numérien en 283, ou plutôt ſous Valérien en 257. Baronius croit qu'il fut enterré vif avec ſa ſœur Darie, qui étoit Veſtale; mais ce fait n'eſt point appuyé ſur d'anciens Actes. Saint Grégoire de Tours, qui cite des Actes de ſaint Chryſanthe, rapporte qu'un grand nombre de Fidéles s'étant aſſemblez, après leur martyre, à leur tombeau, le Préfet de la ville fit fermer ſur eux la grotte avec des pierres & du ſable; & que quand la paix fut rendue à l'Egliſe, cette grotte ayant été ouverte, on y trouva les corps de ſaint Chryſanthe & de ſainte Darie ſéparez des autres, & qu'il furent renfermez ſous leurs tombes. Il rapporte pluſieurs miracles arrivez en ce lieu. On prétend que les corps de Chryſanthe & de Darie, furent apportez en France en 843, par Marcward Abbé de Prom, & que de Prom, ils ont été tranſportez au monaſtére de ſaint Avol. Le Pape Damaſe a fait des vers à la louange de S. Chryſanthe & de ſainte Darie, dont on fait la Fête dans les Egliſes Gréques & dans les Latines, mais en différens jours. L'uſage le plus commun eſt au 25 d'octobre. Grégoire de Tours, * *de Gloria Martyrum*, *c.* 36. Bollandus. Mabillon. Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'octobre.*

CHRYSAOR, fils de Neptune & de Méduſe, qui eut Gérion de Callirhoé, ſelon Hygin; mais Héſiode dans ſa Théogonie le fait naître ſans pére, du ſang de Méduſe, après que Perſée lui eut tranché la tête.

CHRYSAORE, Philoſophe, Diſciple du fameux Porphyre, qui lui adreſſa ſon Introduction ſur les Univerſaux. * *Porph. Vit. c.* 9.

CHRYSAPHIUS, Eunuque, Favori de l'Empereur Theodoſe *le Jeune*, vivoit dans le cinquiéme ſiécle; & abuſant de la bonté que ce Prince avoit pour lui, voulut faire chaſſer de ſon ſiege Flavien Patriarche de Conſtantinople. Il ſema auſſi la meſintelligence entre l'Impératrice Eudoxe, & la Princeſſe Pulchérie ſa belle-ſœur: ce qui cauſa de grands troubles dans l'Empire. Depuis il favoriſa l'Héréſiarque Eutychès qui étoit ſon parrain: de ſorte que dans le faux Concile d'Ephéſe, ce Miniſtre ſcélérat pour ſatisfaire ſa haine particuliere contre Flavien, penſa ruiner l'Egliſe d'orient. Lorſque Pulchérie revint à la Cour l'an 450, l'Empereur chaſſa ce Favori inſolent, apres l'avoir dépouille de ſes biens & de ſes dignitez; & la Princeſſe le remit entre les mains de Jordan, fils d'un homme de qualité, que Chryſaphius avoit fait mourir. * Marcellin. Cedrenus & Baronius, *A. C.* 446. 448. 449. 450.

CHRYSARGYRE: impôt celebre, dont Zozime veut que Conſtantin ſoit l'auteur. Il ſe payoit tous les quatre ans par les Marchands, le menu peuple & les gens de mauvaiſe vie. Il y a néanmoins apparence que ce tribut ſe levoit ſur les perſonnes infames longtems avant Conſtantin; comme on le peut apprendre de Suétone dans la Vie de Caligula, & de Lampride dans celle d'Alexandre. Evagre bien loin de convenir que Conſtantin l'ait impoſé le premier, rapporte que l'ayant trouvé établi, il eut intention de l'abolir: ce que fit dans la ſuite l'Empereur Anaſtaſe, l'an de J. C. 501. * *Voyez* du Cange, *Gloſſar. Græc.*

CHRYSEÏS, fille de Chryſès Prêtre d'Apollon, eſt plus connue ſous ce nom patronymique, que ſous celui d'*Aſtynomé* qui étoit ſon nom propre. Elle fut priſe par Achille lorſqu'il ſaccagea Lyrneſſe & quelques autres endroits voiſins de Troye. Elle étoit mariée au Roi de ce païs-là. Agamemnon la trouvant fort à ſon goût, la retint pour lui; & bien loin de la vouloir rendre à ſon pére Chryſès, qui étoit venu la redemander revêtu de ſes ornemens ſacerdotaux, & muni d'une trés-groſſe rançon, il le chaſſa indignement. Ce Prince déclara au Conſeil de Guerre qu'il la trouvoit préférable à ſa femme Clytemneſtre, laquelle il avoit épouſée fille, & que Chryſéïs ne cédoit en rien à Clytemneſtre, ni pour le corps, ni pour l'eſprit, ni pour le travail. Chryſès pria Apollon de le venger, & fut exaucé. La peſte ſe mit dans l'armée Gréque, & ne ceſſa que lorſque, ſuivant l'avis du Devin Calchas, on eut renvoyé Chryſéïs à ſon pére. Elle étoit groſſe: cependant elle ſe vantoit que perſonne ne l'avoit touchée; & lorſqu'elle ne put plus cacher ſon état, elle ſoutint que ce n'étoit point le fait d'un homme, mais le fait du Dieu Apollon. Le fils dont elle accoucha eut nom Chryſès. Il n'apprit qu'un peu tard ſon extraction. Le jeune Chryſès fut établi Prêtre d'Apollon dans l'iſle de Sminthe. Oreſte & Iphigénie s'étant ſauvez de la Cherſonéſe Taurique avec la ſtatue de Diane, abordérent en cette iſle. Chryſès ne connoiſſant point ces deux perſonnes, les vouloit renvoyer à Thoas Roi de la Taurique; mais Agamemnon ſon pére lui fit ſavoir la fraternité qui étoit entre lui & ces deux nouveaux venus. Alors le jeune Chryſès ſe joignit avec Oreſte, pour retourner dans la Taurique, afin d'y tuer Thoas: ce qui ayant été exécuté, ils s'en allérent à Mycénes avec la ſtatue de Diane. Quelques uns diſent qu'Iphigénie étoit fille d'Agamemnon & de Chryſeïs; d'autres content que Chryſès ayant ſu le bon traitement que les Grecs firent a ſa fille, la ramena à leur armée, & la remit entre les mains d'Agamemnon. Briſéïs & Chryſéïs étoient couſines germaines, car Briſès & Chryſès étoient fréres ſelon Euſtathe. * *Dictys. l.* 2. Homére, *Iliade*, *l.* 1. *v.* 112. Hygin, *fab.* 121. Tzetzès, *in Lycophrone. Magnum Etymologicum* au mot Χρυσόπολις. Euſtathius, *in Iliade A. p.* 58. *lin.* 28. Bayle, *Dict. Crit.* 2. édit.

CHRYSERME, de Corinthe, avoit compoſé quatre-vints livres d'Hiſtoires des Indes pleins de fables, comme ceux des autres Hiſtoriens de cette nation. Il avoit auſſi compoſé des Hiſtoires de Perſe & du Péloponnéſe. Ses Ouvrages ſont citez par Plutarque & par Stobée. On ne ſait point préciſement en quel tems il a vécu. * Plutarque, *l. de Flum. & in minoribus parallelis.* Pline, *l.* 22. *c.* 22. M. du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſtoriens Profanes.*

CHRYSÉRUS ou CHRYSORE, Affranchi de l'Empereur Marc-Auréle, vers l'an 162 de J. C. avoit compoſé un Ouvrage, où l'on trouvoit une liſte de tous ceux qui avoient commandé à Rome depuis la fondation de cette ville. Scaliger a inſéré cette liſte dans ſes additions à la Chronique d'Euſébe.

CHRYSÈS, Prêtre d'Apollon, fut pere d'Aſtynomé, qui du nom de ſon pére fut auſſi appellée *Chyſéis*. Les Grecs ayant pris la ville de Thébes en Cilicie, dans le partage qui fut fait du butin, Chryſéïs échut à Agamemnon. Chryſés, avec tous les ornemens de ſa prêtriſe, ſe rendit au camp des Grecs pour lui demander ſa fille; & n'ayant pu l'obtenir, il implora l'aide d'Apollon, qui, dit-on, affligea tellement l'armée des Grecs, par une maladie contagieuſe, qu'Agamemnon fut contraint de rendre Chryſéïs. * Homére, *Iliade*, *l.* 1.

CHRYSÈS, Roi de Mycénes, dans le Péloponnéſe, étoit fils d'Agamemnon & de Chryſéïs, fille de Chryſès Prêtre d'Apollon. Ayant reconnu ſon frére Oreſte dans le temple d'Apollon, il ſe joignit avec lui, pour aller enſemble à Mycénes prendre poſſeſſion des Royaumes de leur pére. * Hygin, *Fable* 121.

* CHRYSÈS, Architecte d'Alexandrie, aquit une haute réputation par les digues qu'il fit a Dara, ville de Perſe, pour renfermer le fleuve d'Euripe dans ſon lit, & empêcher que ſes flux & reflux n'incommodaſſent davantage cette ville. Procope rapporte que l'invention de ces digues fut revélée à Chryſès dans un ſonge, pendant lequel il crut voir un homme d'une grandeur extraordinaire qui lui en traçoit les deſſeins, & qui lui commanda de les aller propoſer à l'Empereur; & que l'Empereur ayant eu auſſi de ſon côté un ſemblable ſonge, reçut favorablement Chryſès & lui donna à conduire cette entrepriſe qu'il acheva avec un ſuccès auſſi heureux, que pluſieurs édifices qu'il avoit déja faits pour ce Prince. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célebres Architectes, tome* 5. *l.* 3. *p.* 174. & 175, edit. de Trevoux, 1725.

CHRYSIPPE, Philoſophe, natif de Solos ville de Cilicie, ou de Tarſe, comme diſent les autres, étoit fils d'un certain Apollonius. D'abord il s'étudia à bien conduire un chariot, & fut enſuite Diſciple du Philoſophe Cleanthe, ſucceſſeur de Zénon. Il avoit l'eſprit ſi ſubtil & ſi porté à la diſpute, qu'en pluſieurs rencontres il ſe faiſoit un plaiſir de combattre les ſentimens de ſon Maître, auquel il diſoit qu'il n'avoit beſoin que de la connoiſſance des principes, parce qu'il étoit aſſez capable de trouver des raiſonnemens pour les ſoutenir. Valére Maxime rapporte qu'à l'âge de 80 ans il acheva ſon 39 Traité de Logique. Il a ſi fort excellé en cette Science, que les Payens diſoient que, ſi les Dieux euſſent pu ſe ſervir de la Logique, ils n'en auroient point choiſi d'autre que celle de ce Philoſophe. Diogéne Laërce écrit qu'il laiſſa 311 Traitez de Dialectique. Quelques Auteurs en font monter le nombre juſques à 705. On dit que quelques uns de ſes Diſciples le priérent de ſe trouver à un ſacrifice, & qu'y ayant bu du vin pur, il en fut tellement oppreſſé, qu'il mourut cinq jours après. Les autres aſſûrent qu'il mourut de rire, voyant un âne qui mangeoit des figues dans un baſſin d'argent, & commandant qu'on lui apportât à boire. Sa mort arriva ſous la CXLIII Olympiade, 207 ans avant l'Ere Chrétienne. Ce Philoſophe étoit âgé de 73 ans, ſelon Diogéne Laërce, *en ſa Vie au l.* 7. Mais il différe en cela non ſeulement de Valére Maxime, dont on a déja parlé; mais auſſi de Lucien, dans ſes *Macrobii* qui dit poſitivement que Chryſippe vécut 81 ans. * Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *Ext.* 10. Bayle, *Dict. Crit.*

CHRYSIPPE de Gnide, Médecin Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il fut l'auteur de la nouvelle Secte des Médecins Empyriques, qui rejettérent la ſaignée & la purgation qui avoient été en uſage juſqu'alors, pour établir des remédes particuliers.

Un autre CHRYSIPPE avoit été Diſciple d'Eraſiſtrate, & Médecin de Ptolomée: un autre, avoit écrit des Géorgiques, &c. * Diogéne, *l.* 7. Pline, *Hiſt. Nat. l.* 26. *c.* 2. Lilio Giraldi, *Hiſt. des Poëtes*, *l.* 3. Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 1. *c.* 17, *des Poëtes Grecs: des Sectes des Philoſ. c.* 19. *S.* 11: *de la Philoſ. c.* 11. *S.* 27: *de la Logique*, *c.* 8. *S.* 16, *&c. Hiſt. de la Médecine.*

CHRYSIPPE, Prêtre de Jéruſalem, vivoit, à ce que l'on croit, ſur la fin du cinquiéme ſiécle. On trouve ſous ſon nom, dans la Bibliothéque des Péres, un Sermon à louange de la Vierge. Photius, *Biblioth. Cod.* 171, fait mention d'un Ecrit, où il étoit rapporté, que Gamaliel, & Nicodéme que l'on aſſuroit être beau-pére du premier, avoient été batiſez par S. Jean & avoient ſouffert le martyre. Photius ajoûte que cet Ecrit étoit attribué à Chryſippe Prêtre de Jéruſalem, qui dans un Diſcours ſur Théodore Martyr, faiſoit mention de Lucien & de la révélation que Gamaliel lui fit de ſon hiſtoire, & du lieu où il étoit enterré avec Gamaliel & S. Etienne. Nous apprenons dans la Vie de l'Abbé Euthyme, écrite par Cyrille, Evêque de Schytople, que Chryſippe avoit compoſé pluſieurs livres dignes d'approbation; qu'il avoit été Diſciple, avec Côme & Gabriel ſes fréres, de l'Abbé Euthyme; que Côme ſon frére avoit été avant lui Evêque de Schytople; & que pendant que

ſon frére fut Evêque, il avoit eu ſous lui la qualité de *Staurophylax*, ou Garde-croix pendant douze ans. * *Vita Euthymii*, par Cyrille de Schytople.

CHRYSIPPE, fils *naturel* de Pélops, fut d'une beauté incomparable. Laïus en devint paſſionément amoureux, & l'enleva; mais il fut pourſuivi avec tant de promptitude qu'on lui arracha ſa proye, & qu'on l'amena priſonnier à Pélops, qui lui pardonna cette action, en conſidérant que l'amour l'y avoit pouſſé. L'amitié de Pélops pour Chryſippe étoit plus grande que celle qu'il avoit pour ſes enfans légitimes: c'eſt pourquoi Hippodamie ſon épouſe animée de l'eſprit de marâtre, exhorta Atrée & Thyeſte deux de ſes fils, à ôter la vie à ce bâtard, ne doutant point qu'il ne dût un jour aſpirer à la Couronne. Ils lui refuſérent cet acte de complaiſance, & alors elle prit la reſolution d'exécuter elle même ce mauvais deſſein. Elle prit l'epée de Laïus pendant qu'il dormoit, & s'en ſervit à tuer Chryſippe. Les ſoupçons tombérent ſur Laïus à cauſe de ſon epée; mais Chryſippe, avant que de rendre l'ame, eut le tems de le diſculper. Pélops ſe contenta de chaſſer Hippodamie. Il y a des Auteurs qui diſent, qu'elle ne tua point Chryſippe de ſa propre main, mais qu'elle fit faire ce meurtre par Atrée & par Thyeſte, & qu'après avoir tué Chryſippe, ils le jettérent dans un puits. Leur pere ne les voulut plus voir, & ils ſe retirérent à Triphylie dans l'Elide au Péloponneſe. Quelques uns diſent qu'il ne ſe contenta pas de bannir ſa femme, & que ce fut principalement ſur elle qu'il voulut venger la mort de Chryſippe; mais qu'il ne le put, parce qu'elle ſe ſauva à Midée ville du païs d'Argos. D'autres diſent, que ſe voyant accuſée par ſon mari, elle ſe tua. Thucydide dit qu'Atrée ſe réfugia chez Euriſthée ſon neveu, Roi de Mycénes. Ce Chryſippe n'eſt point différent de celui que Clément d'Alexandrie, Arnobe & Firmicus Maternus ont aſſocié à Ganyméde.

Il y a un autre CHRYSIPPE de Tyane, Auteur d'un livre qui traite de la maniére de faire le pain. Athénée l'a nommé habile Découvreur de tartes & de gâteaux. * Plutarque, *in Parallel. Apoſtol.cus, Centur.* 18. *num.* 7. Le Scholiaſte d'Euripide, *in Oreſte v.* 5. Le Scholiaſte de Pindare, *ad Olym. A.* Hygin, *Fab.* 85. & 272. Tzetzes, *Hiſtor.* 18. *Chil.* 1. Pauſanias, *l.* 6. Thucydide, *l.* 1. Platon, *in Cratylo.* Athénée, *l.* 14. *c.* 15. Bayle, *Dict. Crit.*

* CHRYSIPPE, Médecin de Sicile. On ne ſait pas dans quel tems il a vécu, mais il eſt certain qu'il a excellé dans la Philoſophie & dans la Médecine. On a de lui, *De Affectibus & ægritudinibus animi, deque Remediis ægro animo convenientibus; Commentaria Logica, Commentaria abſque cauſis conſcripta, curioſa & moralia; De Venæ ſectione*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHRYSIS, Prêtreſſe de Junon à Argos, ayant mis une lampe proche des ornemens ſacrez, & s'étant endormie, fut cauſe par ſa négligence de l'incendie du temple conſacré à cette Déeſſe. Elle ſe ſauva à Phliunte, pour éviter le reſſentiment des Argiens, qui créérent une autre Prêtreſſe en ſa place. D'autres ont cru, mais avec moins de fondement, qu'elle avoit elle même péri dans l'embraſement. Saint Jérôme dans ſon premier livre contre Jovinien, a obſervé que cette Prêtreſſe de Junon étoit vierge. Marius Victorinus, dans ſes Notes ſur cet endroit-là, dit mal à propos, que ce Pére parle de Chryſéis qu'Agamemnon enleva. * Thucydide, *l.* 4. Bayle, *Dict. Crit.*

CHRYSOCCO. *Voyez* ACAMANTE.

* CHRYSOCHOUS (Quirinus) natif de Campen en Overiſſel, vivoit au milieu du XVI ſiécle. On a de lui un Diſcours Latin ſur les maux cauſez aux Païs-Bas par les guerres civiles, *Querela Belgii Civilibus Bellis nimis diu multumque labefactati.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 784.

CHRYSOCOCCA (George) Auteur Grec, Médecin & Mathématicien, a vécu dans le XV ſiecle. Il ſavoit les Langues, & compoſa divers Ouvrages d'Aſtronomie, des Notes ſur Homére, &c. * Leo Allatius, *Diatr. de Georg.*

CHRYSOGE'NOS, eſt le nom d'une nation marquée dans une prophétie reçue parmi les Turcs, qui ſe perſuadent qu'ils pourront un jour être detruits par une telle nation. Jacques Spon explique ce mot Grec par celui de *Blond* en François; & pouſſant les recherches de ſa curioſité plus loin, il s'imagine que ce terme doit s'entendre des Moſcovites, parce que la plupart ont la chevelure blonde. En effet, ſi l'on en croit le même Spon, le Grand Seigneur redoute plus la puiſſance de ces peuples, que celle d'aucun autre Empereur. * Jacques Spon, *Voyage de Gréce, partie* 1. *p.* 356.

CHRYSOGONE (Saint) Martyr célébre dans l'Egliſe Romaine, eſt moins connu par l'Hiſtoire de ſa Vie, que par ſon culte. Les Actes de ſainte Anaſtaſie veuve & Martyre, dans leſquels on trouve qu'il avoit des relations de lettres avec elle, ſont indignes de foi. On dit que Chryſogone fut exécuté près d'Aquilee, ſous la perſécution de Dioclétien. Il eſt marqué comme Martyr dans le Calendrier de l'Egliſe de Carthage. Son culte étoit célebre à Rome, avant le VIII ſiécle, & les Martyrologes font mémoire de lui au 24 de novembre. * *Acta Anaſtaſiæ apud* Surium, & Bollandum. Tillemont, *Mémoires Eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints*, 24 *novembre.*

* CHRYSOGONE, fut un Joueur de flûte qui avoit fait un ouvrage intitulé *πολιτεία, de la maniére de gouverner l'Etat*, que l'on attribuoit mal à propos à Epicharme. * Athénée, *l.* 14.

CHRYSOLANUS (Pierre) Archevêque de Milan, vivoit dans le XII ſiécle. Le Pape Paſchal II l'envoya au commencement du XII ſiécle à Conſtantinople, vers l'Empereur Alexis *Comnéne*, où il diſputa contre les Grecs ſur la proceſſion du Saint Eſprit. Etant revenu de ſa légation, l'Archevêché de Milan lui fut diſputé par Jordanès, & il fut condamné dans un Concile de Latran, tenu l'an 1116, a le quitter & à retourner à ſon premier Evêché. On a le Diſcours qu'il adreſſa à Alexis Comnéne, touchant la proceſſion du Saint Eſprit. Il eſt en Latin dans Baronius à l'annee 1119, & en Grec & en Latin dans le premier tome de la Gréce d'Allatius. Trithéme fait le catalogue des livres qu'il a compoſez pour la défenſe de l'Egliſe Romaine, & qui ſont, un Traité contre les Grecs, un de la Trinité, des Epîtres, des Sermons, &c. C'étoit un Prelat d'un mérite ſingulier. Euſtathius Archevêque de Nicée, Blemmidas ſurnommé *le Sage*, Nicolas Evêque de Methone, un Moine de grande réputation, nommé Jean Phurnès, & quelques autres, écrivirent contre lui. Le même Trithéme dit qu'il étoit très ſavant dans l'intelligence des Sciences divines & humaines, dans les Langues Greque & Latine. * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Baronius, *tome* 12. *A. C.* 1116. M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XII ſiécle.*

CHRYSOLITHE, pierre précieuſe & tranſparente de couleur d'or mêlée de verd, avec un fort beau feu. Il en vient de l'Ethiopie, de l'Arabie & des Indes. Elle eſt plus molle que les autres pierres précieuſes. Elle étoit la dixiéme, ou la premiere ou quatriéme rang du Rational du ſouverain Sacrificateur des Juifs. On y avoit gravé le nom du dixiéme des fils de Jacob, que les Juifs reconnoiſſoient pour leur dixiéme Patriarche. Si Cardan en eſt cru, cette pierre garentit de l'aſthme, du battement de poitrine, des pamoiſons ou du mal de cœur, de la melancolie, & des terreurs paniques. Elle eſt miſe pour le ſeptiéme fondement de la muraille de la céleſte Jéruſalem. * *Exode, ch.* 39. *v.* 13. *Apocalypſe, ch.* 21. *v.* 20.

CHRYSOLOGUE, c'eſt à dire, *parole d'or.* *Cherchez* PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint.)

CHRYSOLORAS, (Emmanuel) de Conſtantinople, a fleuri dans le XV ſiécle. On dit qu'ayant été envoyé en Europe par l'Empereur d'orient, pour implorer l'aſſiſtance des Princes Chrétiens, il s'arrêta à Veniſe, après s'être aquitté de ſon ambaſſade. Il eſt ſûr qu'il paſſa en Italie environ l'an 1397, & qu'il y enſeigna la Langue Gréque, qu'on y avoit negligée depuis environ 700 ans. Ses ſoins furent ſi efficaces à Veniſe, puis à Florence, à Rome & à Pavie, qu'on ne s'appliqua pas ſeulement à l'étude de la Langue Gréque, mais encore à parler purement la Latine, qui ſe ſentoit encore de la barbarie des ſiécles précédens. Chryſoloras mourut l'an 1415, âgé de 47 ans, à Conſtance, où il étoit venu dans le tems qu'on y célébroit le Concile. Il fut enterré dans l'égliſe des Dominicains; & Æneas Sylvius, qui fut depuis le Pape Pie II, fit ſon Epitaphe. On lui attribue une Grammaire Greque, & quelque autre petit Ouvrage. Il eut pour Auditeurs quantité d'habiles Gens, entre autres Philelphe, Grégoire Tifernas ou de Tiferne, Leonard d'Arezzo, Pogge de Florence, &c. * Geſner, *Biblioth.* Paul Jove, *aux Elog. ch* 23. Sponde, *A. C.* 1397. *n.* 6. 1415. *n.* 71. Frédéric Spanheim, & *ex eo* G. M. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*, *p.* 190. G. J. Voſſius, *Ariſtarch. partie* 1. *ch.* 4. & *l.* 1. *Gram. Art. ch.* 4. Martin Cruſius, *Germano Græcia*, *p.* 234. Lancelot, *Preface de la Méthode Gréque de Port-Royal.* Baillet, *Jugemens ſur les Gramm. Grecs*, édit. de Paris, *in douze* 1685, *tome* 3 *p.* 148: ou *tome* 2. *partie* 3. *p.* 134. *n.* 692. édit. d'Amſterdam 1725.

CHRYSOLORAS (Démetrius) floriſſoit ſous l'empire de Manuel Paléologue, qui eut beaucoup de conſidération pour lui. Il a écrit contre les Latins un Diſcours Synoptique, tiré des Ouvrages de Nil de Theſſalonique; un Dialogue, pour montrer que les Orthodoxes ne doivent point accuſer d'autres Orthodoxes, &c. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. du XV ſiécle.*

CHRYSOPOLIS. *Voyez* CHISOPOLIS.

CHRYSOPRASE, pierre précieuſe, qui ſervoit de dixiéme fondement aux murs de la Jéruſalem celeſte, *Apocalypſe, ch.* 21. *v.* 20. Sa couleur eſt verte ſemblable à la couleur d'un poireau; auſſi ſon nom ſignifie-t'il un *poireau d'or.* Sa lueur eſt fort épaiſſe & condenſée, & tire ſur celle de l'or. Elle paroît marquetée de petites pointes ou traits de ce metal. On dit qu'elle fortifie la vue, réjouït l'eſprit, & rend l'homme libéral & joyeux.

CHRYSORE. *Voyez* CHRYSERUS.

CHRYSORTE, Reine de Sicyone, dans le Péloponnéſe, fille du Roi Orthopolis, épouſa le Prince Marathus, par qui elle s'étoit laiſſé ſéduire. Pour couvrir cette faute, elle tâcha de perſuader aux Sicyoniens qu'elle avoit été aimée du Dieu Apollon. Elle commença de régner avec Marathus ſon époux, l'an du monde 2504 & 1531 avant J. C. Leur régne fut de 20 années, & ils ſuccédérent à Marathon ou Mélanthus, qui peut-être étoit frere de Chryſorte * Euſébe.

CHRYSORUS. *Cherchez* CHRYSERUS.

CHRYSOSTOME. *Cherchez* JEAN CHRYSOSTOME & DION CHRYSOSTOME.

CHT. CHU. CHY. CHZ.

CHTONIE, nom qui fut donné premiérement à l'iſle de Créte. Cérès fut ſurnommée *Chthonienne*, c'eſt à dire, *Terreſtre*, parce que les Payens la faiſoient préſider particuliérement aux fruits de la terre. Pauſanias dit que ce fut à cauſe d'un temple qui lui fut conſacré dans Hermione ville du Peloponéſe, par une jeune fille d'Argos, nommée Chthonie, fille de Phoronée. C'eſt auſſi d'où eſt venue l'origine de la Fête Chthonienne, que les peuples d'Hermione célébroient ſolemnellement tous les ans en l'honneur de Cérès. Quatre vaches des plus belles & des plus féroces étoient traînées l'une après l'autre dans le temple, où quatre vieilles Prêtreſſes les immoloient à coups de faux. * Pauſanias, *in Corinth. l.* 1. *Voyez* CANDIE & CRETE.

CHTHONOPYLE, fille de Sicyon, lui ſuccéda au Royaume de Sicyone dans le Péloponnéſe. Elle fut aimée d'un Prince ſavant & éloquent: d'où elle prit occaſion de ſuppoſer qu'elle avoit eu commerce avec le Dieu Mercure. Elle en eut un fils nommé Polybe, qui ſuccéda à la Couronne, l'an du monde 2729, & 1306 avant J. C. * Euſébe.

CHUANAUCA, eſt un Volcan, c'eſt à dire, une de ces montagnes qui vomiſſent des flammes. Il eſt entre les Andes, dans le Chili, dans l'Amérique Méridionale, à l'orient meridional de la ville d'Oſorno. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHUB, païs situé entre l'Ethiopie, la Lybie & l'Egypte. Ptolomée met les Chubiens dans la Mareotide. * *Ezéchiel, ch.* 30. *v.* 5.

CHUBDAN, ville d'Asie, placée par Nicéphore dans le Turquestan. Les Habitans de cette ville trafiquoient avec ceux des Indes, & avoient quantité de vers à soye qu'ils nourrissoient avec soin. Quand le Gouverneur de Chubdan mouroit, ses femmes étoient condamnées de pleurer sa mort toute leur vie, & de demeurer toujours près de son tombeau, vétues de noir, & la tête rasée. * Davity, *Mauritanie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHUCCOC. *Voyez* HUCUCA.

CHUCHEU, grande ville de la province de Chékiang, dans la Chine. Elle est capitale d'un Territoire de même nom, & a jurisdiction sur neuf citez. Ce païs est environné de montagnes; mais les vallées sont très-fertiles en ris. Près de la cité de Sunghiang, on voit des arbres qui sont si gros, que quatre-vints hommes ne les pourroient embrasser. Le creux de leur tronc fait souvent une espéce de caverne, où il pourroit aisément tenir quarante hommes. Auprès de la cité de Kingning est le ruisseau de Luyeu, qui paroît tout verd, à cause de la grande quantité de roseaux qui sont sur ses bords. Les Chinois les appellent Cho, & les Portugais les nomment Bambu. Ils sont presque aussi durs que du fer, & si gros, qu'on ne les peut empoigner des deux mains. Quoiqu'ils soient creux en dedans, ils servent néanmoins à soutenir de grands fardeaux. Ils ont douze piez de hauteur, ou davantage; & les plus petits n'ont environ que cinq piez. Les Chinois ont l'adresse de couper ces grosses cannes en filets fort déliez, dont ils font des nattes, de petits coffres, & autres semblables ouvrages fort curieux. * Le P. Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thévenot, *vol.* 3.

CHUCUITO, CHICUITO, CHUQUITO, ou EL CLUYO, contrée de l'Amérique Méridionale. On la comprend dans le Chili, dont elle est séparée par les montagnes des Andes, vers le couchant. Elle est bornée par le Tucuman au nord & au levant, & par les Terres Magellaniques au midi. Elle est divisée en deux parties, qui prennent leurs noms de Mendoza & de Saint-Juan de la Frontéra leurs capitales. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHUEN-HIO ou CHUEN-HIOI, cinquiéme Roi de la Chine, qui succéda à Xaohau. Les Chinois disent qu'il composa un Calendrier pour servir dans son Empire; & leurs Historiens remarquent que sous son régne il y eut une conjonction de cinq autres planétes, le même jour qu'il y en avoit une du soleil & de la lune. C'est peut-être, dit le P. Martini, cette célébre conjonction des planetes, dont parlent quelques Chronologistes de l'Europe, & qu'ils disent être arrivée vers le tems de Noé. Il ajoûte que c'est la premiére observation Astronomique dont conviennent les Auteurs de la Chine, & proteste qu'il l'a vue dans l'Histoire du Roi Chuen Hio, qui regnoit l'an 2513 avant J. C. selon le calcul des Chinois. * Paul Pezron, *Antiquitez des tems.* *Voyez* la Table Chronologique de l'article de la CHINE.

CHULULA, ville de la nouvelle Espagne aux environs du Lac de Mexique. Elle a été autrefois fort grande & presque égale à la Metropolitaine même. C'étoit la principale Seigneurie de tout ce païs, après la République de *Tlascala*, & un lieu où le plus ancien temple de la superstition Payenne des peuples qui l'habitoient, avoit été érigé. Cette ville bâtie dans une plaine, contenoit près de vint-mille maisons, sans un nombre presque infini d'autres éparses de tous côtez dans les villages voisins. Il y avoit une si grande quantité de temples avec leurs clochers, qu'on dit que l'on y en comptoit autant qu'il y a de jours dans l'année; de sorte que si l'on s'en rapporte aux relations, on y a immolé chaque année sur les autels six mille enfans de l'un & de l'autre Sexe. Le peuple élisoit un Gouverneur, qui avec six des Principaux & les Prêtres, avoient soin de tout ce qui est nécessaire pendant la paix & la guerre, tant dedans que dehors la ville, mais il étoit défendu de rien entreprendre, sans avoir consulté religieusement les Idoles; ce qui faisoit que dans tout le reste de cette province, la ville de *Chulula* étoit appellée le Domicile de tous les Dieux. Les naturels Habitans, hommes & femmes, étoient fort bien faits, de mœurs honnêtes; & comme il s'y rencontroit diverses marchandises, qu'ils avoient l'industrie de bien mettre en œuvre, il y venoit un grand nombre de Marchands. Le commun peuple étoit vêtu de *nequen*, qui est une espéce de toile, faite de fibres, & de filamens des feuilles de *henequen*. Les plus riches portoient des robes de toile de coton, qu'ils parsemoient de peaux de lapin, ou de plumes de diverses sortes. Le terroir est fort abondant en cochenille. Les fruits de la terre y viennent en quantité, & on y trouve de bons pâturages pour le bétail. Dans le tems que Chulula florissoit, il y avoit *Mexicaltzingo*, bourgade de dix-mille maisons, bâtie dans le Lac même de Mexique; *Cuyocan*, de six-mille maisons, sur le bord du Lac; & *Huicilopucho* qui en contenoit cinq cens. Ces trois places étoient ornées de tours extrémement hautes, & de plusieurs temples si brillans, qu'on eût dit de loin qu'ils étoient d'argent. Les Espagnols les ont réduits presque tous en monastéres. Il se trouve là grande abondance de sel, qui est un riche commerce, à cause qu'on le transporte en divers quartiers. On le fait de la terre même qui est un peu salée & nitreuse dans tout ce canton. Il n'est propre qu'à saler, n'étant pas de bon goût avec les viandes. * Laët, *Déscript. des Indes Occid. l.* 5. *ch.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHULUTECA, petite province de l'Amérique Méridionale dans la nouvelle Espagne. La Bourgade de *Xérès de la Frontéra* que les Sauvages nomment ordinairement *Chulutéca* du nom de la province même, est située en un terroir fertile, & qui abonde en coton, en maïs & en autres fruits. Elle est sur les derniéres limites du Gouvernement de Guatimala, vers les confins de Nicaragua, à dix-huit ou vint lieues de la Bourgade de *San-Miguel* vers le sud-est. Il y a dans cette province un torrent, qu'on peut regarder comme une merveille de la nature. Il coule jusques à midi, & après midi il n'a plus d'eau. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CHUMBIBILCAS, nom de peuple de l'Amérique Méridionale dans le Pérou. Il est dans l'Audience de Lima, vers la source de la riviere d'Abançay, & sous le 15 degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Brésil & du païs des Amazones.*

CHUMNE (George) Historien Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il écrivit en vers une Histoire sainte, qui comprenoit ce qui s'étoit passé depuis le commencement du monde, jusqu'au régne de Salomon. * Du Verdier-Vauprivas, *in Suppl. Biblioth. Gesner.* Léo Allatius, *Diatr. de Georg.* Vossius, *de Hist. Græc.*

CHUN, ville de l'obéïssance d'Adarézer Roi de Soba, païs de Syrie que David conquit. D. Calmet croit que c'est la ville de *Cunna* marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, & peut-être nommée *Canna* dans Ptolomée. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 18. *v.* 8. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CHUNCHOS, nom de peuple de l'Amérique méridionale dans le païs des Amazones. Il est sous le 14 degré de latitude méridionale, vers le 320 & 321 degré de longitude. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Brésil & du païs des Amazones.*

CHUNGKING, grande ville, capitale d'un Territoire de même nom, en la province de Suchuen dans la Chine. Elle a jurisdiction sur 19 citez, dont les plus considérables sont Ho, Chung & Feu. La ville de Chungking est située sur une montagne, où les bâtimens s'élévent peu à peu, & forment une espéce d'amphithéatre. C'est une ville des plus magnifiques de la Chine, & elle est fort semblable aux plus belles de l'Europe. Le païs est fertile, & l'air extrémement sain. Proche de la cité de Feu on voit une montagne, où l'on a taillé une idole, qui a les piez croisez & les bras dans son sein. La grandeur de cette figure est si extraordinaire, qu'on en voit les yeux, le nez & la bouche de plus d'une lieue. Auprès de la cité de Ho, est la montagne de Longmuen, où il y a un temple fort magnifique, avec une bibliothéque de 30000 volumes, commencée par un Gouverneur nommé Siuulus. * Le P. Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHUNSENE, GUNSINE ou GUNSINDE, l'une des femmes de Clotaire I. *Voyez* CLOTAIRE I.

* CHUPACHOS, nom de peuple de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Il est au nord de la riviére de *Los Chupachos*, sous l'onziéme degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Brésil & du païs des Amazones.*

* CHUPACHOS, la riviére de *Los Chupachos* se trouve dans l'Amérique méridionale au Pérou, à la hauteur du onziéme degré de latitude méridionale. Elle coule à peu près de l'ouest à l'est, & se rend dans le fleuve de Moyobamba, à l'est-nord-est de Lima, dont son embouchure est éloignée d'environ cent vint lieues.

CHUPMESSAHITES, Secte de Mahométans, qui croyent que JESUS-CHRIST est Dieu, & qu'il est Rédempteur du monde. Cette opinion s'est établie depuis le XVII siécle parmi les Turcs & beaucoup d'honnêtes gens la suivent, même dans le Serrail. Il y en a eu qui ont soutenu cette doctrine avec tant de courage, qu'ils ont mieux aimé souffrir la mort que de la quitter; & malgré la persécution, cette créance s'augmente tous les jours, quoi que ceux qui sont de ce sentiment n'en fassent pas une profession publique. Quelques Auteurs disent que ce nom est composé de *Chup*, qui signifie appui ou Protecteur, & de *Messchi* ou *Messahi*, qui signifie un Chrétien, comme qui diroit Protecteur du Chretien. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHUPULETI ou COPOLETE, petite ville de la Géorgie en Asie, est sur la côte de la Mer Noire, dans la Principauté de Guriel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHUQUIMAYO, riviére de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle prend sa source dans la partie septentrionale de l'Audience de Lima, sous le 310 degré de longitude, coule de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, & se jette dans la Mer du sud, vers la fin du cinquiéme degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Brésil & du païs des Amazones.*

CHUQUITO. *Cherchez* CHUCUITO.

CHUR, ville. *Cherchez* COIRE.

CHUR, riviére. *Voyez* CHURN.

CHURC. *Voyez* CARACHISAR.

CHURCHILL (Jean) Duc & Comte de Marleborough, Marquis de Blandfort, Lord Churchill, de Sandrige dans la province d'Heréford, & Baron d'Aymouth dans la province d'Aymouth en Ecosse, Prince de l'Empire, Capitaine Général des forces d'Angleterre, Grand-Maître de l'Artillerie, Colonel du premier régiment des Gardes, Membre du Conseil privé, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, &c. étoit fils du Chevalier *Winston* Churchill-de-Wootton-Basset, dans la province de Wilt, Clerc de la Table verte, & Membre de la Société Royale, & d'*Elizabeth*, fille du Chevalier *Guillaume* Drako dans la province de Dévon. Il commença de porter les armes en France, où il fut Enseigne au régiment des Gardes Françoises, que le Duc de Monmouth avec lequel il y étoit venu, lui fit quitter, pour lui donner une compagnie dans son régiment. A son retour en Angleterre, il fut fait Lieutenant Colonel d'un régiment d'Infanterie. Charles II, Roi d'Angleterre, le créa Baron d'Aymouth en 1683; & en 1685, le Roi Jacques II, dont il étoit Gentilhomme de la Chambre, le créa Baron de Sandrige. Il fut élevé à la dignité de Comte de Marleborough par le Roi Guillaume & la Reine Marie en 1689; & en 1702, à celle de Duc par la Reine Anne. L'Empereur Léopold lui donna en 1704, la Principauté de Mindelheim, avec voix délibérative dans le Collége des Princes à la Diéte de Ratisbonne, dont il prit possession le 15 septembre 1706. Il obtint en 1689, le commandement des troupes Angloises en Flandre; & en 1690, il fut nommé Gouverneur du Duc de Glocester. Mais l'année suivante il fut démis de tous ses emplois pour des raisons d'Etat, & ne rentra en grace qu'en 1701, qu'il fut nommé Général de l'Infanterie, & Commandant des troupes Angloises en Hollande. La Reine Anne ne

fut

fut pas plutôt montée fur le thrône, qu'elle le nomma Capitaine Géneral de toutes fes forces, lui donna l'Ordre de la Jarretiere, & le nomma fon Ambaffadeur extraordinaire en Hollande. En 1702, il eut le commandement en Chef de l'armée des Alliez dans les Païs-Bas, prit Venlo, Ruremonde, Liége, & obligea les François qui avoient été jufqu'aux portes de Nimégue, de fe retirer derriére leurs lignes. La campagne fuivante il prit Bonn, Huy & Limbourg, fe rendit maître du païs entre le Rhin, & la Meufe; & ce qui lui aquit beaucoup de gloire, fut la victoire qu'il remporta avec le Prince Eugéne de Savoye fur la France à la bataille de Hochftedt en 1704, & qui fut fuivie, en 1706, de celle de Ramilly. La paix ayant été conclue avec la France, il fe retira à Anvers, d'où il fut rappellé en 1714, à l'avénement du Roi George à la Couronne, & rétabli dans toutes fes charges, qu'il conferva jufqu'a fa mort arrivée le 27 juin 1722, en fa 74 année, chargé d'honneurs & de biens immenfes, la nuit du 25 au 26 juillet. Son corps fut apporté de la loge près de Windfor, à fa maifon du Parc-Saint-James, où il demeura expofé jufqu'au 20 août fuivant, qu'ayant été mis dans un char magnifique, il fut porté avec une pompe extraordinaire en l'Abbaie de Weftminfter, & inhumé dans la chapelle du Roi Henri VII. Il avoit époufé *Sara*, fille de *Richard* Jennings de Sandrige, laquelle en vertu d'un acte du Parlement doit jouïr pendant fa vie de la Seigneurie de Woodftock, où eft le magnifique château de Bleinheim, que ce Duc avoit fait bâtir, & d'une penfion de cinq mille livres-fterling par an fur les revenus des poftes, qui doit paffer a fes héritiers. Elle eut de ce mariage 1: *Jean*, Marquis de Blandfort, mort en 1703; 2. *Henriette*, mariée a *François* Comte de Godolphin-Rialton, laquelle, en vertu d'un Acte du Parlement, datté de la cinquiéme année du régne de la Reine Anne, hérita de tous les titres & biens du Duc fon pére, pour les tranfmettre au Lord Rialton fon fils aîné, qui pendant la vie de fa mére, devoit porter le nom de Marquis de Blandford, marié en Hollande le premier de mai 1729, avec *Marie-Catherine* De Jong d'une famille diftinguée d'Utrecht, mort le troifiéme feptembre 1731, fans laiffer poftérité; 3. *Marie*, alliée à *N*. . . Egerton, Duc de Bridgewater, morte le deuxiéme avril 1714; 4. *Anne*, feconde femme de *N*. . . Spencer, Comte de Sunderland, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, & premier Miniftre d'Angleterre, morte le 26 avril 1716; & 5. *N*. . . Churchill, mariée à *N*. . . Duc de Montague.

Le Duc de Marleborough avoit pour fréres & fœur, *George* Churchill, Amiral de l'Efcadre bleue, mort le 19 mai 1710; *N*. . . Gouverneur de l'ifle de Guernefey, mort le neuviéme janvier 1715, âgé de 57 ans; & *Arabelle* Churchill, mére du Duc de Berwick, Maréchal de France, morte en mars 1515. * *Mémoires du tems.*

CHURCH-STRETTON, bourg d'Angleterre avec marché, fitué entre les montagnes dans la contrée du Comté de Salop qu'on appelle *Munflow* à 112 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CHURCO. *Voyez* CARACHIZAR.

* CHURN ou CHURNE, riviére d'Angleterre prend fa fource dans la province de Glocefter, coule du nord-nord-oueft au fud-fud-eft, arrofe Cirencefter, entre dans la province de Wilt, & fe jette dans la Tamife à Crecklade.

* CHURNET, riviére d'Angleterre dans la province de Stafford, coule à peu près du nord au fud jufques à Alton, puis de l'oueft à l'eft, & fe rend dans la Dove.

* CHURWALDEN, en Latin *Vallis Corvantiana*, eft une vallée au deffus de Coire. Elle comprend les villages de Parpan ou Partipan, de Malin, de Schiers, & le cloître qui étoit cy-devant une Abbaïe de l'Ordre de Prémontré, fondée l'an 1167. * *Etat & Délices de Suiffe, tome 4. p.* 84. édit. d'Amfterdam 1730.

CHUS, premier fils de Cham, & pére de Nimrod. On ne connoit dans l'Ecriture que ce feul homme du nom de Chus: mais on trouve plufieurs païs qui portent ce nom; foit que le même homme ait demeuré en plus d'un endroit; foit qu'il y ait eu quelque autre Chus, qui n'eft plus connu. La Vulgate, les Septante, & les autres Interprétes, tant anciens, que nouveaux, traduifent ordinairement Chus, par l'Ethiopie. Mais il y a plufieurs paffages, où cette traduction ne peut pas avoir lieu. Il faut donc examiner en particulier les diverfes acceptions du nom de Chus.

1. *Chus* marque le païs qui étoit arrofé par l'Araxe, *Genéfe, ch.* 2. *v.* 3. Ceux qui ont traduit en cette occafion Chus, par l'*Ethiopie*, ont donné lieu à l'opinion infoutenable, qui a entendu le *Géhon* du Nil. Le Nil eft trop éloigné de l'Euphrate & du Tigre, pour qu'on puiffe dire qu'il fortoit comme eux du Paradis terreftre. On croit donc que Chus fur le Géhon, n'eft autre chofe que l'ancien païs des Scythes fur l'Araxe. Hérodote dit que la premiére demeure de ces peuples fut fur l'Araxe, qu'ils pafférent ce fleuve étant chaffez par les Maffagétes, & fe retirérent dans le païs des Cimmériens. Juftin met l'Araxe & le Phafis comme les limites des Scythes, du côté du midi. Diodore de Sicile dit que les Scythes qui font voifins de l'Inde, habitérent d'abord fur l'Araxe, & que les Saces & les Maffagétes font diverfes branches de Scythes. Le nom de *Cuthai* & de *Cutha*, d'où l'on a fait *Scytha* ou *Scutha*, eft le même que Chus. Les Chaldéens mettent d'ordinaire le *Tau*, où les Hébreux employent le *Schin*. Ils difent Chut, au lieu de Chus. Les Cuthéens qui vinrent habiter le païs de Samarie, étoient originaires du païs des Médes, fur la Mer Cafpienne; ils étoient donc du païs de Chus dont nous par lons. On trouve aux environs de ce païs des veftiges fenfibles du nom de Chus. Les *Quitiens*, les *Céthéens* ou *Coëta*, les *Cythéens*; les villes de *Cotatis*, *Cetémane*, *Cythanum*, *Cyta*, *Cytaïa*, *Cethyaum*, *Cethena*. 2. Jofeph dit que les Ethiopiens s'appellent eux-mêmes du nom de Chus, & que toute l'Afie les nomme de même. Saint Jérôme dit que les Hébreux donnent aux Ethiopiens le nom de Chus; & les Septante ne les nomment pas autrement. Jérémie, *ch.* 13. *v.* 23, dit que comme un *Chuféen* (ou Ethiopien) *ne peut changer la couleur de fa peau, ainfi les Juifs ne peuvent changer de conduite.* Dans *Ezéchiel, ch.* 29. *v.* 10, le Seigneur menace de réduire l'Egypte en folitude, *depuis Migdol, jufqu'à Syenne, & jufqu'aux confins de Chus*, ou de l'Ethiopie; & dans *Ifaïe, ch.* 11. *v.* 11, il dit qu'il rappellera fon peuple qui eft difperfé *dans l'Affyrie, dans l'Egypte, dans Pathurès, & dans le païs de Chus.* Tous ces caractéres conviennent a l'Ethiopie proprement dite, qui eft au midi de l'Egypte. 3. Bochart a fort bien montré, qu'il y avoit une terre de Chus dans l'Arabie Pétrée, frontiére d'Egypte, que ce païs s'étendoit principalement fur le bord oriental de la Mer Rouge, & au fond, à la pointe de cette mer, tirant vers l'Egypte & la Paleftine. Voici les preuves de ce fentiment. *Séphora* femme de Moïfe, qui étoit de Madian, eft nommée *Chufite* par Moïfe lui même. Or Madian habitoit fur la Mer Rouge, à l'orient de cette mer, dans l'Arabie, comme le difent Jofeph, Ptolomée & Saint Jérôme. Chus étoit donc dans le même païs. Habacuc, *ch.* 3. *v.* 7, met le païs de Chus ou Chufan, comme Synonyme à celui de Madian: *J'ai vu les tentes de Chufan mal affurées; j'ai vu les pavillons de Madian ébranlez.* Job, *ch.* 28. *v.* 19, parle de la Topafe de Chus. Or la Topafe ne fe trouvoit que dans une ifle de la Mer Rouge, voifine du païs dont nous parlons. Ifaïe, *ch.* 18. *v.* 1, & Sophonie, *ch.* 3. *v.* 10, nous décrivent l'Egypte comme fituée au delà des fleuves de Chus; ce qu'on ne peut pas entendre des fleuves de l'Ethiopie. Le Roi *Tharaca*, qui vint attaquer Sennachérib, & Zara, qui vint une autre fois faire irruption dans le païs de Juda, étoient Rois de Chus, du païs dont nous venons de parler, frontiére d'Egypte & de Paleftine, comme le montrent toutes les circonftances de l'Hiftoire. Ainfi voila trois païs de Chus, bien marquez dans l'Ecriture, tous confondus par les Interprétes fous le nom général d'Ethiopie. 4. Les Orientaux donnent à Chus fils de Canaan, & petit-fils de Cham, un fils nommé *Habafchi* ou *Habofchi*, pére des Abyffins ou Ethiopiens, que les Perfes appellent Indiens noirs. Les Grammairiens Arabes dérivent le mot *Habafchah*, qui fignifie l'Ethiopie, de *Hoboufcha*, qui fignifie un peuple mêlé de différentes Nations, originaires de différens païs, qui vivent unis enfemble, & c'eft là la véritable origine du nom *Habafch*, qui comprend les Abyffins, les Nubiens & les Fonges. Les livres facrez ne connoiffent point ni Chus fils de Chanaan, ni Habafch fils de Chus; mais feulement Chus fils de Cham, à qui ils donnent pour fils *Saba*, *Hevila*, *Sabatha*, *Rhegma*, *Sabathaca*, & *Nimrod*, *Généfe*, *ch.* 10. *v.* 7. 8. Une partie de l'Arabie, & particuliérement celle que nous appellons *Heureufe*, a autrefois été comprife fous le nom d'Ethiopie, à caufe que les Abyffins qui l'avoient conquife la poffédérent long-tems. *Dhou-Izen* Roi de l'*Yémen* les en chaffa avec le fecours des Perfes. * D. Calmet. *Diction. de la Bible.*

CHUS, CHEU ou CHI, Roi de la Chine, qui fuccéda à Co, l'an 2365 avant J. C. felon le calcul des Chinois. L'excès de fes débauches porta les Grands du Royaume à lui ôter la Couronne, pour la donner à fon frére Yau; & fon régne de huit ans fut tellement en horreur, qu'il ne fut point compté dans les Annales de la Chine. * Paul Pezron, *Antiquitez des tems.*

CHUSAI, l'un des plus fidéles ferviteurs de David, vivoit l'an du monde 3012 & 1023 avant J. C. Le texte facré dit qu'après la revolte d'Abfalom, il vint trouver le Roi, ayant fes habits déchirez, & la tête couverte de cendre. David s'efforça de le confoler, & lui dit, que le plus grand fervice qu'il lui pouvoit rendre, c'étoit d'aller trouver Abfalom, fous prétexte de vouloir paffer dans fon parti, afin de pénétrer fes deffeins, & de s'oppofer aux confeils d'Achitophel. Chufaï obéït au Roi, alla à Jérufalem, fe mit dans les bonnes graces d'Abfalom, & détourna par fa prudence le confeil qu'on lui donnoit, d'attaquer promptement David, qu'il fit avertir de tout ce qui fe tramoit contre lui. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 15. 16. 17. Jofèphe, *Antiquit. Judaiq. l.* 7. *ch.* 8. 9. & 10. Uffer, *ad ann.* 2981.

CHUSAN RHASATHAIM, que Jofeph nomme *Chufarte*, Roi de Méfopotamie, ou d'Affyrie, fit la guerre aux Ifraëlites, & les réduifit en fervitude, Dieu le permettant ainfi, pour les punir de leur idolatrie. Ils demeurérent dans leur efclavage huit ans, à la fin defquels, Dieu touché de leur repentir, fe fervit d'Othoniel pour les remettre en liberté, l'an du monde 2630, & avant J. C. 1405. * *Juges, ch.* 3. Jofèphe, *Antiq. Judaiq. l.* 5. *ch.* 4. Torniel, *A. M.* 2601. Salien, *A. M.* 2623 *& fuiv.*

* CHUSI ou CUSCI, fut celui qui apporta à David la nouvelle de la défaite & de la mort d'Abfalom. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 21.

* CHUSI ou CUSCI, fut pére de Sélémias. * *Jérémie*, *ch.* 36. *v.* 14.

* CHUSI ou OUSCI, fut pére du Prophéte *Sophonie*. * *Sophonie, ch.* 1. *v.* 1.

CHUSISTAN, province de Perfe, qui eft la Sufiane des anciens. La principale ville eft Sus, Sufter ou Soufter autrefois Sufe, fiége Royal d'Affuérus. Cette ville eft fur la riviére de Zeimare. Les autres de cette province font Aska-Moukeran, Afcar-Macrum, ou Efcar-Mocran, Ahouas, &c. Le Chufiftan a la Mer d'El catif, ou Golfe de Balfora, au midi; la province de Fars, au levant; celle d'Yérack, au couchant; & celle d'Ayrack, au feptentrion. Cette province eft extrémement fertile, & quelques Modernes la nomment Soufter. * Sanfon.

CHUSLEIGH, ville ou bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on appelle *Exmifter*. Elle eft ornée d'un beau château appartenant au Lord Clifford, & qui lui donne le titre de Baron. Elle eft à 182 milles de Londres. * *Diction. Anglois.*

* CHUTE, nom d'une forêt d'Angleterre, dans la province de Hant, vers les frontiéres de celle de Wilt. Elle eft grande & fpacieufe, & remplie de daims & de cerfs. Elle donne la fource à la riviére de Teft. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 698.

CHUTÉENS, peuples de Perfe, furent envoyez l'an du monde 3314, & avant J. C. 721, pour habiter la Samarie Déferte, depuis que Salmanazar eut fait efclaves les Habitans; & ils furent nommez Samaritains. Comme ils avoient apporté leurs idoles, qu'ils adoroient à la façon des Gentils, Dieu permit qu'un grand

nom-

nombre de lions sortirent des déserts, & dévorérent ces peuples. Le Roi d'Assyrie connoissant la cause de cette punition, manda un Sacrificateur des Juifs, pour les instruire dans la Religion des premiers Habitans de ce païs. La crainte qu'ils avoient des animaux qui les dévoroient, les fit soumettre à tout ce qu'on voulut; & en suivant la Loi de Moïse, ils ne laissérent pas d'adorer leurs idoles. Ils persévérérent ainsi dans ce culte mêlé pendant quelque tems. Joseph dit que ces peuples furent nommez Chutéens, parce qu'ils furent tirez d'une province de Perse nommée Chuta, à cause du fleuve Chut; mais ce qu'il ajoûte, qu'ensuite d'une grande peste, ils embrassérent la Religion des Juifs, n'est pas conforme au texte sacré. Il y a encore aujourd'hui des Samaritains, qui se sont toûjours conservez dans la Palestine, sur quoi l'on peut voir le livre intitulé *Collectanea Samaritana*, imprimé à Zeits en Saxe en 1685, & composé par *Christophle Cellarius*. *Voyez* SAMARITAINS. * II. ou IV *Rois*, *ch.* 17 *v.* 25. *& suiv.* Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 9. *ch. dern.* Usser, *in Annal.*

CHUZAS, Intendant de la maison d'Hérode Agrippa, & mari de Jeanne l'une des saintes femmes, qui assistérent J. C. de leurs biens durant le cours de son ministére. * *Luc*, *ch.* 8. *v.* 3.

CHYMIE ou CHIMIE, Art qui enseigne à séparer les différentes substances qui se trouvent dans les mixtes, savoir dans les végétaux, les minéraux & les animaux. *Chymie*, vient du Grec χυμός, c'est à dire, *suc*, ou de χέειν qui signifie *fondre*. Les Chymistes ont ajoûté la particule Arabe *al*, au mot de Chymie, quand ils ont voulu exprimer la plus sublime qu'ils appellent *Alchymie*. On donne aussi à la Chymie les noms de *Spagirie*, *d'Art Hermétique*, de *Pyrotechnie*. C'est la Chymie qui nous donne un grand nombre de très-belles connoissances que nous avons de la nature. Jean-Joachim Bécher a expliqué les termes les plus obscurs & les principes de la Chymie, dans un livre qu'il a intitulé *Oedipus Chymicus*. Il y a un *Lexicon Chymicum*, qui explique aussi les termes les plus obscurs de la Chymie, composé par Guillaume Johnson, Chymiste Anglois. Martinus Bullandus en a fait un autre sous le titre de *Lexicon Alchemiæ*. Pierre Borel a donné un Recueil de tous les Auteurs qui ont écrit de la Chymie, qu'il appelle *Bibliotheca Chymica*. On trouve quantité d'opérations de Chymie, rangées par ordre alphabétique dans un livre imprimé à Leiden en 1684, intitulé *Collectanea Chymica Leidensia*. Nous avons aussi plusieurs Traitez de Chymie en François, où les opérations sont clairement décrites. Les meilleurs sont le Févre, Glaser, la Faveur, Charas, Lémery. Il y a une autre sorte de Chymie, qui consiste en la transmutation chimérique des métaux. C'est ce qu'on appelle chercher la pierre philosophale, & c'est néanmoins cette dérniére Chymie à laquelle bien des gens ont dépensé & dépensent inutilement leur bien.

CHYNDONAX, Grand Prêtre & Chef des Druïdes des anciens Gaulois, dont on découvrit le tombeau l'an 1598, dans la contrée de Poussot, à demi-quart de lieue de Dijon, avec une inscription, qui est estimée par les Curieux une des plus belles Antiquitez de nos Gaules. Elle est gravée sur une pierre ronde & creuse, en forme d'un petit tonneau, où étoit enfermé un vase de verre, peint de diverses couleurs fort agréables. Elle contient deux lignes écrites en deux cercles, en forme de couronne.

Μίθρης ἐν ὀργάδι, χῶμα τὸ σῶμα καλύπτει Χυνδόνακτος, ἱερέων ἀρχηγοῦ. Δυσσεβὴς ἀπέχου, λύσιοι κόνιν ὁρῶσι.

c'est à dire.

Dans le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps de Chyndonax, Grand Prêtre. Retire-toi, impie, car les Dieux libérateurs gardent mes cendres.

On peut remarquer dans cette ancienne inscription, que nos anciens Gaulois avoient cela de commun avec les Perses & les Grecs, qu'ils adoroient le Soleil, ou Apollon, sous le nom de Mithra. Nous voyons encore aujourd'hui plusieurs vestiges de cet ancien culte. Le temple de Toulouse, si fameux dans l'Histoire des Tectosages (maintenant les peuples de Toulouse, &c.) étoit consacré à cette fausse Divinité. C'est celui qui est aujourd'hui dédié à la sainte Vierge sous nom de *la Daurade*; & l'on voit même dans le château de Polignac en Vélay, une tête qui servoit à l'Oracle d'Apollon, dont la bouche est ouverte, & les cheveux épars, en forme de rayons. * Guénebaud, Médecin de Dijon. Gabriel Siméon, *Antiquitez de la Limagne.*

CHYPRE ou CYPRE: le premier est le nom moderne & le second est le nom ancien, *Cyprus*. C'est une des plus grandes isles de la Mer Méditerranée, puisqu'elle a plus de cent vint lieues de tour, avec titre de Royaume. Elle fut autrefois consacrée à Vénus, que les Poëtes ont dit être née en cette isle, peut-être, parce que les Habitans étoient extrémement amoureux. Chypre a la Syrie au levant, & n'est qu'à environ 20 lieues de la terre ferme. Elle a été autrefois divisée en quatre parties, & aujourd'hui les Turcs en font ordinairement onze. Comme le païs est sans riviéres, & qu'il n'a que de gros étangs, l'air y est grossier, chargé de vapeurs, & souvent mal sain, sur tout, pour ceux qui n'y sont pas encore accoutumez. A cela près, cette isle est extrémement fertile, & produit quantité de grains, de fruits, & de diverses autres denrées. Ses vins sur tout sont excellens; & ses mines l'ont rendue en tout tems si considérable, que les Grecs lui donnérent le nom de *Macaria*, c'est à dire, *Fortunée*. Depuis, elle a reçu celui de Chypre, ou pour la grande quantité de cuivre qu'on y trouva au commencement, ou à cause de l'arbre que les Grecs appelloient κύπρος, & qui est très commun dans cette isle. Ce n'est pas le cyprès, mais le *Ligustrum* des Latins, le *Ligustro* des Italiens, celui que les Espagnols nomment *arbol de la alhenna*, & nous *Troëne*, qui est un arbrisseau, dont la fleur est blanche, & de bonne odeur. Les principales villes sont aujourd'hui Nicosie, qui est la capitale du Royaume, Famagouste, qui a un bon port, Limisso, Sivori, Masoto, Lescara, Cérines, &c. Elle a eu autrefois Paphos, aujourd'hui *Baffo*, Cythére, & Amathonte connue par les vers des Poëtes, aussi bien que le Bois d'Idalie. Au reste, Pline, *l. 5. c.* 31, nous assure, qu'on l'a vue divisée en neuf differens Royaumes. Elle eut des Rois particuliers avant que d'être sujette aux Romains; & l'on parle sur tout d'Evagoras allié des Athéniens, qui fut tué par l'Eunuque Nicoclès, l'an 374 avant l'Ere Chrétienne. Ensuite, l'Empire des Perses ayant été ruïné, l'isle de Chypre fut sujette aux Ptolomées, Rois d'Egypte, ou à leurs parens depuis la mort d'Alexandre *le Grand*, la premiére année de la CXIV Olympiade, & 324 ans avant J. C. jusques en l'an 697 de Rome, & avant J. C. 57, que les Romains l'usurpérent. Ptolomée le dernier Roi se fit mourir, ayant sçu que ces Conquérans approchoient de son païs pour s'en rendre maîtres. Caton, que le Sénat avoit envoyé en Chypre, en apporta tant de richesses, qu'elles remplirent plus les coffres de l'Epargne, qu'aucune autre conquête. On assure qu'on y trouva plus de trente millions. Depuis Constantin *le Grand*, l'isle de Chypre fut toûjours sous la domination des Empereurs Grecs, jusqu'à ce que ceux de l'isle s'étant revoltez, Isaac *Comnéne*, homme cruel & abandonné à toute sorte de crimes, s'en rendit le maître. Richard, Roi d'Angleterre, s'étant embarqué l'an 1191, pour combattre les Sarrazins, & recouvrer la Terre-Sainte, fut jetté par la tempête sur les côtes de l'isle, & la prit sur Isaac, qui avoit pillé ses gens, battus de la tempête. Le Roi d'Angleterre donna cette isle à GUY, de la Maison de Lusignan en France, dont les Descendans la conservérent jusqu'au tems de JACQUES, fils *naturel* de JEAN ou JANUS dernier Roi, qui mourut en 1473. Ce Prince avoit laissé le Royaume à CHARLOTTE; mais JACQUES son fils *naturel*, qui étoit ecclésiastique, l'usurpa sur elle. Ce dernier se maria avec *Catherine* fille de *Marc* Cornaro Vénitien, que le Sénat adopta, lui constituant une dot. *Catherine* fut laissée enceinte; & elle accoucha d'un fils qui ne vécut que deux ans; ce qui la porta à remettre le Royaume aux Vénitiens, du vivant même de CHARLOTTE, qui le reclama inutilement. Cette Princesse avoit épousé *Louis* de Savoye, Comte de Genéve, & second fils de *Louis*, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fille de *Jean* III. Elle se fit couronner à Nicosie en 1458, & après avoir été chassée par Jacques son bâtard, elle se retira à Rome, où elle mourut en 1487, laissant par donation ses droits sur le Royaume de Chypre, à CHARLES Duc de Savoye, son neveu, qui prit le titre de Roi de Chypre, lequel fut négligé par ses successeurs, jusques à VICTOR-AMÉDÉE. Ce dernier en 1633, prit cette qualité, qu'il a transmise à ses Descendans, malgré les plaintes & les protestations des Vénitiens: ce qu'il fit afin de se faire traiter d'égal par le Cardinal Infant, qui passoit par l'Italie pour aller en Flandre, & pour se dispenser de donner aux Cardinaux le nouveau titre d'Eminence. La République de Venise a possédé cette isle jusqu'en 1571, que les Turcs s'en rendirent maîtres sous Sélim II. On dit que, comme ce Prince aimoit passionnément le vin, bien que l'usage en soit défendu par la Loi de Mahomet, il résolut de se rendre maître de cette isle, à la sollicitation de Jean Michès, Juif Portugais & son favori. Celui-ci ayant été chassé de son païs pour quelque mauvaise action, se retira à Venise. Il y fit encore quelque friponnerie, dont il fut puni, & il en eut tant de dépit, qu'il résolut de s'en venger. Il alla à Constantinople, où il épousa une riche Juive, & ses richesses lui ayant donné moyen de s'approcher de Sélim, il lui persuada d'entreprendre la conquête de Chypre. On dit même que ce Prince étant un jour à demi ivre, en frappant sur l'épaule de Michès, *Tu ès Roi de Chypre*, lui dit-il, *si le ciel favorise mes désirs*. Les Vénitiens avoient fait fortifier l'isle, & sur tout la ville de Famagouste & celle de Nicosie. Les Turcs sous la conduite de Piali & de Mustafa, descendirent dans l'isle, au commencement du mois d'août de l'an 1570, & prirent la derniére de ces villes, après un siége de quarante jours. Ensuite ils investirent Famagouste, le 22 septembre; mais l'hiver commençant, on n'en forma le siége, que l'année suivante; & elle se rendit le quatriéme août 1571, après avoir été battue durant 75 jours. On assure qu'on y tira cent cinquante mille coups de canon. Ensuite les Turcs se rendirent maîtres de toute l'isle, où ils ont un Béglierbey. Voici les derniers Rois de Chypre, depuis GUY de Luzignan, jusques à JACQUES l'*enfant*.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Chypre.

1191.	Guy, *mort en*	1194.
	Amauri,	1205.
	Hugues I,	1218.
	Henri I,	1253.
	Hugues II,	1267.
	Hugues III,	1284.
	Jean I,	1285.
	Henri II,	1315.
	Hugues IV,	1352.
	Pierre I,	1370 ou 71.
	Pierre II, dit Perrot ou Perrin,	1383.
	Jacques,	1410.
	Jean II, ou Janus,	1431.
	Jean III,	1458.
	Charlotte, couronnée & chassée en	1467.
	Jacques le bâtard, mort en	1473.
	Jacques l'enfant, mort en	1475.

* Pline, *l.* 5. *ch.* 31. Strabon, *l.* 14. Guy de Luzignan, *Histoire de Chypre*. De Thou, *Hist. l.* 40. Doglioni. Justiniani. Guichenon. Sponde. Raynaldi, &c. Bochart, *in Canaan*, *l.* 1. *ch.* 3.

EGLISE & CONCILES de CHYPRE.

Cette Eglise fut fondée par saint Paul, qui y prêcha le premier l'Evan-

l'Evangile, avec saint Barnabé. On tient que ce dernier y souffrit le martyre, & l'on rapporte que son corps y fut trouvé sous l'empire de Zénon, l'an 488, avec l'Evangile de saint Mathieu sur sa poitrine; mais c'est une Histoire fort incertaine. Cette église a toûjours été gouvernée par ses Evêques; & l'Evêque de Constance ou de Salamine, Métropolitain de Chypre, n'étoit point ordonné par l'Evêque d'Antioche, comme il paroit par le Concile d'Ephése, auquel les Evêques de Chypre se plaignoient, de ce que l'Evêque d'Antioche avoit voulu soumettre à sa jurisdiction les églises de Chypre; & s'attribuer le droit d'ordonner le Métropolitain: sur quoi ce Concile déclara que l'ordination de l'Evêque de Constance, & le Gouvernement de toute la province seroient conservez aux Evêques de Chypre. Leur Métropolitain joüit de cette indépendance, non seulement pendant qu'il demeura dans l'isle de Chypre; mais même après qu'il fut contraint par les courses des Barbares, de passer avec son peuple dans l'Hellespont. Le Concile *in Trullo* lui conserve les droits qui lui avoient été accordez par les Péres d'Ephése; & ordonne qu'il présidera sur tous les Evêques de l'Hellespont; qu'il sera ordonné par ses Evêques; & qu'il jouira d'une entiére Autocéphalie. *Concile d'Ephése, Action 7. Concile in Trullo, Can.* 39.

Saint Epiphane, Evêque de Salamine, tint dans cette isle un Concile l'an 399, à la priére de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit condamné les Origénistes. Ils furent de même soumis à l'anathéme en ce Synode, & les livres d'Origéne furent défendus. Socrate & Sozoméne en font mention. Les Prélats s'y assemblérent l'an 643, contre les Monothélites, comme il paroit par une lettre écrite au Pape Théodore. * Socrate, *l.* 6. *ch.* 9. Sozoméne, *l.* 1. *ch.* 14. Baronius, &c.

* CHYROSOPHUS, de l'isle de Créte, habile Architecte, fit plusieurs temples dans la ville de Tégée. Il y en avoit un dédié à Cérès & à Proserpine, un autre à Vénus Paphienne, deux à Bacchus & un à Apollon. Dans ce dernier il y avoit une statue, réprésentant cet Architecte. L'on ne sait point en quel tems il vivoit. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célèbres Architectes, l.* 1. *p.* 45: ou *tome* 5. *des Entretiens sur la Vie & les ouvrages des Peintres*, édit. de Trevoux 1725.

CHYSAMO. *Voyez* CASTEL-CHISAMO.

CHYTENNES, mot corrompu pour CLISTHÉNES. *Voyez* CLISTHÉNES.

CHYTRI, *Voyez* CHITRI.

CHYTRÉUS ou CHYTRÆUS (David) Allemand & Ministre Luthérien, naquit à Ingelfing en Franconie, le 26 février de l'an 1530. Il étoit fils de *Barthélemi* Chytréus ou *Rocchhafe*, ou selon d'autres *Kochhafen* qui est leur nom Allemand, aussi Ministre Luthérien. David étudia avec soin la Théologie, les Langues, les Belles Lettres; & après avoir voyagé en Italie, & dans les Païs-Bas, il se distingua entre les Protestans d'Allemagne. Il enseigna à Rostok, & ailleurs, & mourut le 25 juin de l'an 1600, âgé de soixante-dix ans. Christophle Sturcius a écrit sa Vie. Chytréus, écrivit un Commentaire sur l'Apocalypse. Il enseigne dans ce dernier Ouvrage, *au ch.* 9, que l'Antechrist a paru environ l'an 600, & témoigne qu'il croyoit que saint Grégoire étoit son premier Pontife. Il s'efforce de prouver ce qu'il avance, par trois raisons, la premiére, parce que ce Pape établit l'Invocation des Saints, & les Messes pour les Morts; la seconde, parce que le Pape Boniface III prit en 666 le titre d'Evêque Universel; & enfin, parce qu'on compte 666, qui est le nombre du nom de l'Antechrist, dans les révélations de saint Jean, depuis que cet Apôtre publia sa prophétie, jusqu'à ce que Pepin établit le temporel des Papes, qu'il appelle le régne de l'Antechrist. Bellarmin a entrepris de refuter ces sentimens de Chytréus. Chytréus étoit également savant & pieux. Il avoit un amour incroyable pour le bien public & pour la concorde. Il étoit doux, patient, humble, modeste, sobre, & bienfaisant à l'égard de toutes sortes de personnes. Il étoit sujet à plusieurs maladies, mais quoiqu'il ne méprisât point les Médecins ni les médicamens, il n'employoit point d'autres rémédes pour la guérison de ses maux, que la patience, l'abstinence & le repos. Lipse assûre que Chytréus étoit un des plus grands hommes d'Allemagne. Antoine-Martin Braschius l'exalte beaucoup dans des vers qu'il a faits à sa louange,

Omnia qui norat, reliqui qui singula, solus,
Quæ mare, quæ tellus, quæ simul astra tenent;
Qui nocuit nulli, potuit quibus assuit ultro,
Nullius irrisor, nullius hostis erat;
Urbes quem magnæ, magni cum Cæsare Reges,
Docti atque indocti, quem coluere Duces; &c.

Chytréus eut un frére nommé *Nathanaël*, qui fait le sujet de l'article suivant. On a de David entre autres Ouvrages, outre le Commentaire sur l'Apocalypse, dont nous avons déja parlé plus haut, *Regula vitæ; Enarratio in Pentateuchum, Micham, Nahum; Commentarius in Historiam Judicum, in Evangelium Matthæi & Johannis; De Baptismo & Eucharistia; De Morte & vita æterna; Itinerarium & Chronicon totius Scripturæ, una cum Tractatu in Josuam & Libello de ponderibus, monetis & mensuris sacris; Historia Confessionis Augustanæ; Chronicon Saxoniæ; Descriptio Regionis Creichgoviæ ad Neccarum; De utilitate Herodoti; Catalogus Conciliorum; Series annorum vitæ, honorum, rerum gestarum & Scriptorum Ciceronis.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 402. édit. de Hollande, 1715. Bellarmin, *Controv. tome* 1. *l.* 3. *de Rom. Pont. ch.* 3. *p.* 634. Gautier, *en la Chron. du siécle XVI*, 49. Génébrard, *en la Chron. en Pie V.* Vossius, *des Math. ch.* 68. *S.* 7. Du Verdier, *Biblioth. Franç. p.* 250. Sturcius & Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol.*

* CHYTRÉUS (Nathanaël) frére du précédent, fut Recteur du Collége de Brémen, & excellent Poëte. Il voyagea en Angleterre, en France & en Italie, où il assembla une grande quantité de manuscrits, de monumens & d'Antiquitez. Il mourut en 1598 dans la 55 année de son âge. On a de lui, *Deliciæ variorum Itinerum; Fastorum Ecclesf. libri XII; Confessio Fidei, Viaticum Itineris extremi; Doctrina de Pathematibus, ex Aristotele; Grammatica; Poëmatum libri XVII, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Clarm. *Vit. Clar. Vir. partie* 3. Quenstedt *de Patr. Vir. Illustribus.*

CHZEPREG, CHÉPREG & SCHAPRING, petite ville de la Basse Hongrie, sur la riviére de Stob, dans le Comté de Sopron, entre la ville de ce nom, & celle de Javarin. Elle a été bâtie des ruïnes de l'ancienne *Scarabantia*, qui en sont fort proche. * Maty, *Dict. Géogr.*

C I A.

* CIACCIUS (Aloysius) natif de Therme, en Sicile, & Sécretaire de cette ville, fut un Poëte renommé. Il florissoit vers l'an 1582. On a de lui un Ouvrage en Italien par Dittiques. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CIACONIUS (Alfonse) CHACON, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Patriarche d'Alexandrie, selon quelques-uns, étoit de Baëça, petite ville d'Andalousie en Espagne. Il entra chez les Dominicains, où il s'avança dans l'étude, & où il enseigna depuis avec réputation. On l'envoya à Rome, où il reçut le titre de Patriarche d'Alexandrie. Il y mourut, non en 1590, comme divers Auteurs l'ont écrit; mais au mois de février de l'an 1599, dans la cinquante-neuviéme année de son âge. Nous avons de divers Ouvrages de sa façon, *Gesta duodecim Gregoriorum Rom. Pontif.; Tractatus de liberatione animæ Trajani à S. Gregorio; De S. Hieronymi cardinalitia dignitate; De Jejuniis; De signis sanctæ Crucis; De Cruce Dominica Commentarius; De Martyrio ducentorum Monachorum S. Petri à Cardigna Commentarius; Historia utriusque Belli Dacici à Trajano gesti, ex simulacris quæ in Columna Trajana Romæ visuntur, collecta; Vitæ & gesta Roman. Pontif. & Cardinal, &c.* Ce dernier Ouvrage est un des plus considerables que nous ayons de Ciaconius. Il n'y put pas mettre la derniére main, & mourut à Rome en 1601, avant que de l'avoir achevé. François Moralès Cabréra y travailla, & le publia en 1601 & 1602, en deux volumes *in folio*; mais comme il s'y étoit glissé grand nombre de fautes, on nomma Jérôme, Alexandre & André Victorelli pour y travailler. Le premier étant mort, le P. Wadingue de l'Ordre de saint François lui fut substitué; mais Victorelli est celui qui y travailla le plus assidûment, & qui nous procura l'édition de 1630. César Bécillus d'Urbin, Prêtre de l'Oratoire de Rome, l'Abbé Ughel, Floravantes Martinelli & le Pére Augustin Olduini, ont continué cet Ouvrage. C'est par les soins de ce dernier, que nous l'avons en quatre volumes *in folio*, imprimez à Rome en 1676. On y voit la suite de la Vie des Papes jusqu'à Clément X. Le P. Mabillon nous assûre dans son Voyage d'Italie, qu'il a trouvé dans la Bibliothéque de la Maison de Chisi, des Lettres d'Alfonse Ciaconius, par lesquelles il paroît qu'il avoit fait deux Ouvrages qui n'ont point encore vu le jour, savoir, un Traité des Antiquitez Romaines avec figures; & une Bibliothéque Universelle d'Auteurs. Ce dernier Ouvrage étoit celui que Ciaconius estimoit le plus, mais il n'eut pas la consolation de le voir imprimé avant sa mort, les Inquisiteurs n'ayant jamais voulu permettre qu'on imprimât un livre où les Hérétiques étoient louez. Le Manuscrit de cette Bibliothéque étant tombé entre les mains de M. Camusat, il l'a fait imprimer & y a joint beaucoup de Notes sur les Ecrivains & sur l'Ouvrage dont il y est parlé. La Préface, divisée en deux parties, contient dans la premiére une Notice des meilleurs livres d'Histoire Litteraire, & dans la seconde la Vie de l'Auteur avec des extraits de tous ses Ouvrages. C'est un excellent Repertoire, un modéle passable, & un livre qui ne sera pas inutile aux Gens de Lettres, après tant d'autres bons livres qui ont été faits sur cette matiére; mais il s'en faut pourtant beaucoup qu'il ne remplisse toute l'idée que promet un titre aussi magnifique que l'est celui de *Bibliothéque Générale des Auteurs.* Lorsque Ciaconius entreprit de débiter l'Histoire fabuleuse de la délivrance de Trajan des enfers par les priéres de S. Grégoire, il fut refuté par plusieurs Savans, & sur tout par Bellarmin & par Melchior Canus. * Nicolas Antonio & Schottus, *Biblioth. Hisp.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* De Thou, *Hist. l.* 122. *&c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 359. *& suiv.* edit. de Hollande, 1715. *Biblioth. raisonnée, tome* 3. *partie* 2. *p.* 473: *& tome* 7. *partie* 1. *p.* 96.

CIACONIUS ou CHACON (Pierre) Prêtre Espagnol, étoit de Tolède, où il naquit en 1525. Il étudia à Salamanque, où il se distingua parmi les Ecoliers de cette Université; & outre la Philosophie & la Théologie, il apprit encore les Mathematiques & le Grec. Il alla à Rome sous le Pontificat du Pape Grégoire XIII, dont il reçut ordre de travailler à l'édition du Décret de Gratien qu'on réimprima, avec des corrections très-judicieuses de sa façon. C'étoit son génie de corriger les anciens Auteurs, de rétablir les passages tronquez, d'expliquer les difficiles, & de leur donner enfin un nouveau jour. Il composa des Notes sur Arnobe, sur Tertullien, sur Cassien, sur Pompeius Festus, sur les Commentaires de César, sur Pline, sur Térence, sur Sénéque, sur les origines d'Isidore, & sur les Ouvrages de divers autres Auteurs. On l'employa encore à la correction du Calendrier, avec Clavius. Il publia à ce sujet un Traité pour expliquer l'ancien Calendrier Romain de Jules César, sous ce titre *Kalendarii Romani veteris Explanatio*, & il donna encore au public, *Inscriptio Columnæ rostratæ; De ponderibus; De Mensuris; De Nummis*; & un traité *de Triclinio Romano, &c.* Joseph Scaliger assûre que quoique Ciaconius fût très-savant, il n'a pas laissé de faire plusieurs fautes dans ce livre. Les Cardinaux Sirlet, Antoine Caraffe & Baronius, étoient de ses amis, aussi bien que Fulvius Ursinus, Latinus Latinius, & quelques autres. Le Pape Grégoire XIII lui donna un Canonicat à Séville. Il mourut à Rome, le 24 octobre de l'an 1581, âgé de cinquante-six ans. On voit son éloge funébre, dans l'église de saint Jacques des Espagnols, où il fut enterré. * Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust. ch.* 112;

Baronius. Latinus Latinius. Casaubon. Vossius, &c. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du siécle XVI.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens*, édit. de Paris, *in douze* 1685, *tome 2. p.* 227: ou *tome 2. partie 2. n* 389. *p.* 89. édit. d Amsterdam 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 222. édit. de Hollande, 1715.

CIAIS, petite ville d'Asie dans la Géorgie. Elle est dans la Mingrelie, près de la Mer Noire, & de la riviére de Cianis, au nord des ruines de Fazzo. On croit que Ciais pourroit bien être l'ancienne *Siganeum*, ville de la Colchide. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIALIS, ville de la grande Tartarie en Asie. On la place fort différemment. Sanson dans ses Cartes la met vers le Lac de Kithay ou de Carentia, sur la riviére d'Hoang. M. Witsen, dans sa nouvelle Carte, la met près de cette même riviére, mais dans le Royaume de Tanguth, aux confins de l Inde, & à l'Orient du Lac de Chiamay, où il met la source de la riviére d'Hoang. Cette position est plus vrai semblable; parce que les Tartares, qui habitent vers le Lac de Kithay n'avoient point de villes, avant que les Moscovites, qui en ont bâti quelques-unes, se fussent établis dans leur païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CIALIS, Royaume de la grande Tartarie, est borné au nord par le Royaume d'Eluth, à l'est par celui de Tanguth, au sud par celui de Thibet, & à l'ouest par le Turquestan. Il a environ cent quarante lieues d'étendue, en allant de l'est à l'ouest, & près de cent dix du nord au sud. * M. Delisle, *Carte de la Tartarie.*

CIAMPA, Royaume. *Voyez* CHIAMPAA.

CIAMPELLO, isle de l'Inde delà le Gange, sur la côte de la Cochinchine. On la nomme dans le païs Pulo Champelo: ce qui est la même chose. * Le même, *Cartes des Indes*, &c.

CIAMPINI (Jean Justin) naquit a Rome le 18 avril 1633, d'une honnête famille. Après qu'il eut fait ses classes, son frere aîné, *Pierre Ciampini*, qui depuis la mort de leurs pere & mére étoit devenu son Tuteur, le fit étudier en Droit, dans le dessein d'en faire un Avocat, mais il se dégoûta de cette étude, qu'il abandonna après s'y être appliqué pendant deux ans. Son frére avoit appris la pratique de la Chancellerie Apostolique, & étoit parvenu par là à la charge de *Sécretaire des Brefs secrets*, & il résolut de suivre son exemple. Celui-ci s'y opposa, sous prétexte qu'il ne falloit pas que deux personnes d'une même famille embrassassent la même profession; mais voyant que son inclination l'y portoit si fortement, il se rendit à ses désirs, & le confia à l'instruction d'une personne très entendue dans les matiéres de la Chancellerie, nommé *Pierre Gentili.* Ciampini s'appliqua avec beaucoup d'ardeur sous sa conduite à apprendre tout ce qui étoit de son ressort, sans négliger cependant les Belles Lettres & les Sciences, qui servoient à remplir ses momens de loisir. Il se rendit même si habile que son Maître, qui étoit Sécretaire du Cardinal *François Barberin*, Vice-Chancelier de la Sainte Eglise pour les affaires Consistoriales, le fit en 1650 son Substitut dans cette charge. Ce Prélat ayant été élevé en 1653, à la charge de *Soudataire* & d'*Abbréviateur* du grand Parc, & Pierre Ciampini ayant été fait Sécretaire du Vice-Chancelier à sa place, Jean Ciampini suivit par le conseil de son frére son premier Maître, afin d'achever de se perfectionner sous lui dans la connoissance des affaires. Mais Gentili mourut l'année suivante 1654 & sa place fut donnée à Pierre Ciampini. Jean Ciampini trouva le moyen de s'avancer par cette mort, car le Cardinal Barberin prévenu favorablement pour lui, lui donna le poste de son frére & le fit son Sécretaire pour les affaires Consistoriales. La peste qui se fit sentir en Italie en 1656, l'obligea à sortir de Rome, qui en étoit menacée, & il parcourut plusieurs villes de ce païs, fuyant de côté & d'autre pour l'éviter. Il fit un assez long séjour à *Macérata*, où il se fit recevoir Docteur en Droit le 21 avril 1657. Son frére Pierre qui le vouloit toûjours tenir dans sa dépendance, voyant qu'il ne portoit pas assez patiemment à son gré le joug qu'il lui imposoit, & qu'il tâchoit peu à peu de s'y soustraire, lui causa dans la suite beaucoup de chagrin; & quelques soumissions dont il usât pour l'appaiser, il ne put jamais en venir à bout. Leurs disputes avoient commencé avant son départ de Rome, mais après son retour en 1657, ils s'aigrirent tellement l'un contre l'autre, que Jean Ciampini fut obligé de quitter la maison paternelle, où il demeuroit avec son frére, pour aller loger chez une de ses sœurs. Pendant les douze années qu'il y fut, il lui arriva de grands accidens, & il eut à soutenir de rudes disgraces. Il eut deux maladies mortelles en 1666, mais ses peines & ses chagrins ne purent cependant lui faire abandonner l'étude, à laquelle il s'appliquoit avec une ardeur inconcevable. Plusieurs Savans de son tems parlent avec reconnoissance du secours qu'ils ont tiré de lui, pour la composition de certains Ouvrages. Il eut aussi part au Journal des Savans, qui commença à paroître à Rome en 1668. En 1669, Jean Ciampini commença à appercevoir la fin de ses disgraces. Car son frere prenant à son égard d'autres dispositions que celles qu'il avoit eues jusques-là, se réconcilia sincérement avec lui, & pour le dédommager des maux qu'il lui avoit faits, lui procura en même tems deux charges, l'une de Maître des Brefs de Grace, & l'autre de Préfet des Brefs de Justice, & il en prit possession l'année suivante. Mais la double joye qu'il eut d'avoir recouvré les bonnes graces de son frére, & d'être parvenu à la Prélature, fut troublée par la mort de ce frére, qui arriva la même année. Quelques chagrins qu'il lui eût causez, le souvenir de ses bienfaits étoit plus présent à son esprit, & il le regretta comme l'auteur des avantages dont il jouissoit. Les charges de Ciampini ne l'empêchérent pas de donner encore de l'application à l'étude des Antiquitez; il voulut même y joindre celle des Méchaniques. Ce n'étoit cependant là que des amusemens pour lui; sa principale etude étoit l'Histoire Ecclésiastique, & ce fut par ses soins qu'il se forma en 1671 à Rome une Académie destinée à cette sorte de Science, dont les Assemblées commencérent à se tenir la même année dans le Collége de la Propagande. En 1672, il fut reçu au nombre des Abbréviateurs du grand Parc, dignité, à laquelle on joignit en 1681, celle de Sécretaire de ce Parc. En 1675, il se brouilla avec un de ses fréres, avec lesquels il demeuroit, & alla loger dans une maison séparée, où il établit en 1677, sous la protection de la Reine de Suéde, une Académie de Physique & de Mathematiques, qui devint bientôt célébre. Il fut reçu le 27 mai 1691, dans celle des Arcadiens. Ses Ecrits commençoient à lui donner un grand nom parmi les Auteurs, & ceux qu'il composa dans la suite augmentérent beaucoup sa réputation. Il s'étoit défait en 1694, de sa charge de Préfet des Brefs de Grace, pour se procurer plus de loisir; mais le Pape lui donna l'année suivante celle d Abbreviateur de la Cour. Il est mort le 12 juillet 1698, âgé de 65 ans. Suivant le portrait que nous en donne l'Auteur de sa Vie, il etoit d'un tempérament fort vif, & se laissoit facilement emporter à la colére; mais elle s'appaisoit de même. Dur envers ses amis, il n'avoit point à leur égard cette condescendance si nécessaire pour entretenir l'amitié; un peu prévenu en sa faveur, il se croyoit capable des plus grandes entreprises, & s'y livroit dans l'occasion. Quand il avoit une fois embrassé un sentiment, il le soutenoit avec chaleur, & ne s'en déprenoit pas aisément. Sa vivacité ne lui permettoit pas de travailler long tems à ses Ouvrages: c'est ce qui fait que souvent il n'y a pas assez d'ordre & que la diction n'en est pas assez pure. Voici le Catalogue de ses Ouvrages, *Discorso tenuto da N. N. nell'Academia Fisico-Matematica Romana in occasione della Cometa apparsa il mense d'augusto dell'anno* 1682, *& Osservazioni sopra di essa fatte in* Roma 1682, *in quarto*; *Nuove invenzioni di tubi ottici demonstrate nell'Academia Fisico-Matematica Romana l anno* 1686, *in quarto*; *Conjectura de perpetuo Azimorum usu in Ecclesia Latina, vel saltem Romana*, Romæ, 1688, *in quarto*; *Examen libri Pontificalis, sive Vitarum Romanorum Pontificum, quæ sub nomine Anastasii Bibliothecarii circumferuntur, cum Catalogo S. Romanæ Ecclesiæ Bibliothecariorum juxta Chronologicum ordinem*, Romæ, 1688, *in quarto*; *Parergon ad examen libri Pontificalis, sive Epistola Pii II, ad Carolum VII Regem Franciæ, ab Hæreticis depravata & à Launoiana calumnia vindicata*, Romæ, 1688, *in quarto*; *Vetera Monumenta, in quibus præcipue musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura, ac nonnulli antiqui ritus Dissertationibus iconibusque illustrantur*, Romæ, *deux tomes, in folio*, le premier en 1690, & le second en 1699; *Dissertatio Historica, an Romanus Pontifex baculo Pastorali utatur*, Romæ, 1690, *in quarto*; *De incombustibili lino, sive lapide Amianto, deque illius filandi modo, Epistolaris Dissertatio*, Romæ, 1691, *in folio*; *De Abbreviatorum de Parco majori, sive assistentium S. R E. Vicecancellario in litterarum Apostolicarum expeditionibus antiquo statu, illorumque in Collegium erectione, munere, dignitate, prærogativis ac privilegiis Dissertatio Historica*, Romæ, 1691, *in folio*; *Enarratio synoptica qualitatum gestorumque Abbreviatorum de Parco Majori S. R. E. Vicecancellario assistentium in expeditionibus Litterarum Apostolicarum, quæ in Cancellaria Apostolica peraguntur*, Romæ, 1691, *in folio*; *Sacro-Historica Disquisitio de duobus Emblematibus, quæ in Cimelio Emin. & Rever. D. Gasparis Cardinalis Carpinei asservantur, in quorum altero præcipuè disceptatur, an duo Philippi Imperatores fuerint Christiani*, Romæ, 1691, *in quarto*; *De vocis correctione in Sermone septimo S. Leonis Magni de Nativitate Domini*, Romæ, 1693, *in quarto*; *De sacris ædificiis à Constantino Magno constructis Synopsis Historica*, Romæ, 1693, *in folio*; *Il Theatro de' Grandi, Discorso Academico*, in Roma, 1693, *in quarto*; *Investigatio Historica de Cruce stationali*, Romæ, 1694; *Abbreviatoris de Curia compendiaria notitia*, Romæ, 1696, *in quarto*; *Explicatio duorum Sarcophagorum sacrum Baptismatis ritum indicantium*, Romæ, 1697, *in quarto*; *De S. Romanæ Ecclesiæ Vicecancellario, illius munere, authoritate & potestate, deque Officialibus Cancellariæ Apostolicæ, aliisque ab eodem dependentibus*, Romæ, 1696, *in quarto.* M. Ciampini a laissé encore plusieurs Ouvrages manuscrits, qui suivant les apparences ne verront jamais le jour. Ferdinand Fabiani a fait imprimer à sa louange un livre intitulé, *Il merito applaudito e gli applausi premiati, in* Fermo, 1694. Il ramasse dans cet Ouvrage tous les éloges qui ont été donnez à M. Ciampini, soit en vers, soit en prose, dans différens livres, & ceux que M. Ciampini a donnez, en reconnoissance, aux Auteurs qui l'ont loué. * Le Pere Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 4. *p.* 193. *& suiv.*

CIAMPOLI, (Jean) naquit en 1589, à Florence. Il y étudia en Philosophie, & aquit beaucoup de part dans les bonnes graces de Ferdinand, Grand Duc de Toscane, & dans l'amitié de Galilée, dont il embrassa les opinions contraires au systême d'Aristote. Depuis, il étudia en Droit, & fit divers voyages à Padoue, où il se fit estimer d'Hippolyte Aldobrandin, depuis Cardinal. Il passa aussi à Bologne, où le Cardinal Maffee Barberin, qui étoit alors Légat de cette ville, le retint quelque tems. Enfin il alla à Rome au commencement du pontificat de Grégoire XV, & le Cardinal Ludovisio lui procura l'emploi de Sécretaire des Brefs, avec un canonicat de saint Pierre. Le Cardinal Barberin ayant succédé en 1623, à Grégoire, sous le nom d'Urbain VIII, le nomma Sécretaire, & puis Camérier secret. Ciampoli auroit pu même espérer de plus grands honneurs, s'il ne s'en fût rendu indigne par sa vanité, & par son indiscrétion. Il étoit furieusement entêté de son mérite, & sur tout de son prétendu talent poëtique. Il méprisoit tous les Poëtes, & osoit mettre ses Poësies au dessus de celles de Virgile, d'Horace & de Pétrarque, qu'il traitoit d'Ecoliers & d'ignorans; mais l'on peut dire après tous les Critiques qui en ont parlé, que c'étoit un vrai *animal de gloire.* Son peu de prudence le porta plus loin. Il parla mal-honnêtement du Pape & de ses parens, il en fit des railleries, & se lia d'amitié avec ceux qui ne les aimoient pas. Cette conduite fut la cause de sa disgrace. On commença par lui ôter la liberté de voir le Pape; & en 1632, on l'envoya Gouverneur à Montalte, pour l'éloigner de la Cour, où il ne put jamais revenir. Ses amis firent en sorte qu'on le tira de Montalte, pour l'envoyer à Norcia; & puis à Jési, où il mourut le huitiéme septembre de l'an 1643. Il avoit commencé l'Histoire de Pologne, à la priére de Ladislas-Sigismond Roi de cet Etat; mais il ne la put achever. Nous avons de lui des Poësies Italiennes, des Lettres, &c. qui pour la plupârt ont été imprimées à Venise en 1662. * Imperialis, *in Musæo Hist. p.* 201. *& ex eo Konigius in Biblioth.*

blioth. Vetere & Nova, p. 191. Leo Allatius, *l. de Apibus Urbanis, p.* 156. 157. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Illust. c.* 1. *Imag.* Lorenzo Craffo, *Elog. d'Huom. Letter. &c. tome* 1. *p.* 271. Augustin Favoriti, *in Vita Virg. Cæsarini, in Memor. Philosophor. nostri sæculi, tome* 1. *p.* 174. *per Hennium Witten.* J. L. de Guez de Balzac, *dans ses Lettres.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8. *p.* 142: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 112. *& suiv. n.* 1451. édit. d'Amsterdam 1725.

CIANE. *Voyez* CYANE.

CIANE'E. *Voyez* CYANE'E.

CIANIPPE. *Voyez* CYANIPPE.

CIANIS, *Cyaneus*, riviére d'Asie dans la Géorgie, prend sa source dans le Mont-Caucase, & se décharge dans la Mer Noire du côté oriental, près de Ciais. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIAON. *Voyez* CION.

CIASLAS, ou SEISLAS, le seiziéme des Rois de Dalmatie, étoit fils du Roi Rodoslas. Les Croates s'étant revoltez, Ciaslas qui commandoit quelques troupes, leur permit de vendre les prisonniers de guerre, & celles que son pére commandoit en personne, n'ayant pu obtenir la permission d'en faire autant, il les fit soulever, chassa le Roi son pére, & s'empara de la Couronne. Une action si dénaturée lui fit donner le nom d'Apostat. Dieu la laissa impunie quelque tems, pour en rendre la vengeance plus éclatante. Ciaslas en guerre avec les Hongrois, remporta sur eux une grande victoire, où leur Général, nommé Küse ou Ladislas, périt; mais la veuve de ce Général ayant pris elle même le commandement des armées, entra dans la Dalmatie; & enleva le camp de Ciaslas, qui fut lui même du nombre des prisonniers. On dit que cette femme l'ayant en son pouvoir lui fit couper le nez & les oreilles; & qu'ensuite elle le fit jetter chargé de chaînes dans la Save: ses enfans pris avec lui furent traitez de même; & il ne resta de sa famille qu'une fille mariée à Tycomil, Ban de Rascie. On peut rapporter ces événemens à l'an 860, ou environ. * Le Prêtre de Dioclée, *Hist. de Dalmatie.*

CIAXARE. *Voyez* CYAXARE.

C I B.

CIBALE, ville de Pannonie, près de laquelle l'Empereur Constantin, l'an 314, remporta une grande victoire sur Licinius, qui y perdit vint mille hommes, quoi qu'il en eût 35 mille contre 20 mille. * Zozime, *l.* 2.

CIBAR, (Saint) en Latin *Eparchius*, réclus à Angoulême, fils de Félix d'Oriole, & de Principe, naquit à Périgueux dans le VI siécle. Il sortit secrettement de la maison de son grand-pére, pour s'en aller dans le monastére de saint Sédaciac. Après y avoir pratiqué quelque tems la vie monastique, il sortit encore secrettement; & après avoir parcouru quelque tems les provinces voisines, il fut arrêté par Aphthone, Evêque d'Angoulême, & s'enferma dans une cellule, où il vécut pendant l'espace de 39 ans, dans les exercices de la pénitence & de l'oraison. Il mourut le premier juillet de l'an 581. * Anonyme *de sa Vie* dans Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, juillet.*

CIBE'LE. *Voyez* CYBE'LE.

CIBINIO. *Voyez* HERMANSTADT.

CIBO, la Maison de CIBO, si féconde en hommes illustres, est une des plus nobles & des plus anciennes d'Italie. Les uns la font venir ridiculement d'une ville de l'Arabie Heureuse, nommée *Cibon*, & quelques autres soutiennent que JEAN Faga en a été la tige. Faga vient du mot Grec φαγὸς, qui signifie *Cibus* en Latin; & on prétend que celui qui le portoit a été un Capitaine de grande réputation sous Bélisaire. Sans avoir recours à ces opinions fabuleuses, la famille de Cibo a été en considération dès le X siécle sous l'Empereur Othon I, qui récompensa les services de GUY Cibo, par le don qu'il lui fit de quelques terres. C'est ce qu'on apprend d'une chartre donnée à Viterbe en 999. Guy laissa EDOUARD, pére de GUY II, qui vivoit en 1038, & qui fut pére de LAMBERT Cibo. Celui-ci entreprit la guerre contre les Sarrazins, & leur enleva les isles de Gorgona, & de Capraia. Il laissa divers enfans, & entre autres ARANTIO, qui entreprit le voyage de la Terre sainte, & qui fut pére d'ERMES; lequel laissa GUILLAUME I. Ce dernier épousa *Petrina* della Vuolta dont il eut 1. LANFRANC qui suit; 2. *Bajalard*; & 3. *François* Evêque de Savonne, mort en odeur de sainteté. LANFRANC, Consul de Gênes en 1241, rendit de grands services à cette République. Il eut de *Nicolasia* Ghisulfa son épouse, 1. GUILLAUME II, qui suit; 2. *Emanuel*, Capitaine des Galeres de Charles de Naples, en 1288; & 3. BARTHÉLEMY, qui laissa postérité. GUILLAUME Cibo, II. de ce nom, fut employé dans diverses ambassades. Après lui on trouve FRANÇOIS, qui de *Marietta* Doria, eut CIBO Cibo. Celui-ci portoit ces deux noms, & épousa *Lauretta* Catanea, dont il eut divers enfans, qui servirent Robert Roi de Naples. GUILLAUME III l'aîné, eut de *Blanchinetta* de Fiesque FRANÇOIS qui suit.

XIII. FRANÇOIS Cibo, fut créé Comte de Gragnano, en 1340, par Robert Roi de Naples, & épousa *Moisette* Carmandini, dont il eut 1. ALAON, qui suit; & 2. *Brancaléon*, qui eut des enfans.

XIV. ALAON Cibo, Comte de Gragnano, vivoit en 1353, & laissa de *Nicolette* Marini pour fils unique MAURICE qui suit.

XV. MAURICE Cibo, vivant en 1395, épousa *Saracine* Marucella, dont il eut 1. ARAN qui suit; 2. *Thomas* Cibo.

XVI. ARAN Cibo, rendit des services considérables à la République de Gênes, & conduisit en 1440 du secours au Roi René, qui lui donna le gouvernement de Naples. Ce Prince qui se plaisoit aux Devises, lui en fit une où il mit un paon avec ces paroles, *Beauté qui passe tout.* Depuis, Arano fut fait prisonnier à Naples en 1442. Il eut part aux bonnes graces d'Alfonse d'Arragon, qui s'y étoit établi; & le Pape Calixte III le créa Préfet de Rome, charge, qu'on ne donne qu'aux personnes de la premiére qualité. Il mourut en 1457, âgé de 80 ans, laissant de *Genévre* de Mari, 1. JEAN-BAPTISTE qui suit; 2. *Maurice*, Président de l'Etat Ecclésiastique, & Gouverneur de Spolette, pére de *Laurent* Cibo, Archevêque de Benévent, & Cardinal, *dont il sera parlé cy après dans un article séparé*; & 3. *Blanche* Cibo, mariée à *Dominique* Cibo, son parent.

XVII. JEAN-BAPTISTE Cibo, né en 1432, vécut assez longtems à Naples à la Cour d'Alfonse & de Ferdinand d'Arragon. Depuis il vint à Rome. Le Pape Paul III lui donna l'Evêché de Savonne. Sixte IV lui conféra celui de Melphe, & le nomma Cardinal en 1473. Il fut élu Pape sous le nom d'INNOCENT VIII, le 29 août 1484, & mourut le 25 juillet 1492, âgé de 60 ans. *Voyez* INNOCENT VIII. *Avant sa promotion au siege pontifical il avoit eu d'une Demoiselle de Naples*, 1. FRANÇOIS, *qui suit*; 2. Théodorine *Cibo, mariée l'an* 1477, *à* Gerard *Usodimare Génois, dont la famille fut aggrégée à celle de Cibo, & a été féconde en personnes illustres.*

XVIII. FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillare & de Férentilla, & Général de l'Eglise, épousa, en 1487, *Magdelaine* de Médicis, fille de *Laurent* de Médicis, & sœur du Pape *Léon* X, dont il eut, 1. LAURENT, qui suit; 2. *Innocent*, Cardinal & Archevêque de Gênes, *qui aura son article cy-après*; 3. *Jean-Baptiste*, Evêque de Marseille, mort en mars 1556; 4. *Catherine*, mariée à *Jean-Baptiste* Varano, Duc de Camérino; 5. *Hippolyte*, femme de *Robert* San Severino, Comte de Cajazzo; & 6. *Innocente* Cibo, alliée à *Opice* de Fiesque.

XIX. LAURENT Cibo, Comte de Ferentilla, &c. fut élevé en France. Il fut Capitaine de la Garde du Pape Clément VII, conserva Bologne pendant la prison de ce Pape, rendit de bons services à l'Etat Ecclésiastique, dont il fut Général en 1530, & mourut en 1546, âgé de cinquante-huit ans. Il épousa en 1520, *Richarde* Malespine, Marquise de Masse & de Carrare, veuve de *Scipion* de Fiesque, fille & héritiére d'*Alberic* Malespine, Marquis de Masse & de Carrare, dont il eut 1. *Jules* Cibo qui se rendit Maître des Etats de Masse & de Carrare après la mort de son pere, au préjudice de sa mere, à laquelle ils appartenoient, & qui y fut rétablie par la protection de l'Empereur Charles Quint. Depuis, s'étant uni avec les Fiesques, & ayant eu quelques conférences avec les François, pour les rétablir dans Gênes, sa mere qui craignoit les suites fâcheuses de cette négociation, en fit avertir l'Empereur, qui fit arrêter Jules, qui passoit dans le Milanois, & qui eut la tête tranchée, en 1547, sans laisser de postérité de *Perrette* Doria; 2. ALBÉRIC qui suit; & 3. *Eléonore* Cibo, mariée 1. à *Jean Louis* de Fiesque, Comte de Lavagne, qui se noya lorsqu'il étoit sur le point de se rendre maître de Gênes: 2. à *Jean-Louis* Vitelli, Marquis de Cétona.

XX. ALBÉRIC Cibo, né le 28 février 1532, fut créé Prince du Saint Empire & de Masse en 1568, par l'Empereur Maximilien II. Il fut aussi Duc d'Ajello, Marquis de Carrare, &c. se signala dans les guerres d'Italie, à la bataille de Saint-Quentin, & ailleurs, & mourut le 18 janvier 1623, âgé de 91 ans, après avoir eu part à l'estime de quatorze Papes, de six Rois de France, de six Empereurs, & de trois Rois d'Espagne. Il épousa 1. en 1552, *Elizabeth* de la Rovére, fille de *François-Marie* de la Rovére, Duc d'Urbin, morte en juin 1561, dont il eut 1. ALDERAN qui suit: 2. en février 1563, *Elizabeth* de Capoue, fille de Ferdinand, Duc de Termoli, morte en janvier 1575, dont sortirent 2. *Ferdinand*, Marquis d'Ajello, né en 1568, mort sans alliance en janvier 1595: 3. *Eléonore*, née en 1564, mariée à *Augustin* Grimaldi, Duc d'Evoli, morte en octobre 1585; 4. *Lucrece*, née en 1565, mariée en 1591, à *Hercule* Sfondrate, Duc de Monte-Marciano; & 5. *Catherine* Cibo, née en 1566, Religieuse à Florence. *Il eut aussi pour fille naturelle*, Victoire *Cibo, mariée à* Hippolyte *Bentivoglio, Marquis de Gualtiéri.*

XXI. ALDERAN Cibo-Malespine, Marquis de Carrare, né le 19 décembre 1552, fut élevé auprès du Duc d'Urbin son oncle, & aimoit les Arts & les Sciences. Il se trouva à la bataille de Lépante, & mourut avant son pére, le quatriéme novembre 1606, âgé de 64 ans. Il épousa en juin 1580, *Marfisie* d'Est, veuve d'*Alfonse* Marquis d'Est, & fille de *François* d'Est, Marquis de Masse, morte le 15 août 1608, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. 3. 4. *François*, *Edouard* & *César*, morts sans alliance; 5. *Ferdinand*, Prêtre; 6. *Alexandre*, Chevalier de Malte en 1597, mort en 1639; & 7. *Victoire* Cibo, mariée au Comte *Hercule* Peppoli, morte en 1635.

XXII. CHARLES Cibo-Malespine, Prince de Masse, Duc d'Ajello, Marquis de Carrare, né en novembre 1581, a été très-célébre par son esprit, & par son inclination bienfaisante. Il mourut le 24 février 1662, âgé de 81 ans. Il épousa en février 1605, *Brigitte* Spinola, fille de *Jannetin*, Marquis de Calico, morte en janvier 1660, dont il eut 1. ALBERIC qui suit; 2. *Alderan*, mort Doyen des Cardinaux, *qui aura son article cy-après*; 3. *Jannetin*, né en 1615, mort en 1683; 4. 5. *François*, & *Jean-Baptiste*, morts jeunes; 6. *Laurent*, Evêque de Jési, né en 1618, mort en 1680; 7. *Edouard*, Patriarche titulaire de Constantinople, né en 1619, mort en février 1705; 8. *Dominique*, Abbé; 9. *Marfisie*, morte jeune; 10. *Marie*, née en 1609, alliée en 1626, à *Galéot* Pic, Duc de la Mirandole; 11. *Véronique*, née en 1611, mariée à *Jacques* Salviati, Duc de Giuliano, morte en septembre 1691; 12. *Placidie*, née en 1614, femme de *Charles* de Guévara, Duc de Bovino; 13. *Diane*, née en 1621, Religieuse; & 14. *Richarde* Cibo, née en 1622, mariée à *Alfonse* de Gonzague, Duc de Novellare.

XXIII. ALBÉRIC Cibo, Duc de Masse, Prince de Carrare, &c. né en juillet 1607, mourut en janvier 1690. Il épousa en 1626 *Fulvie* Pic, fille d'*Alexandre*, Duc de la Mirandole, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Alexandre*, né en 1633; 3. *Jean-Baptiste*, né en 1635, mort en Sicile; 4. *Ferdinand*, Prêtre, né en 1641, mort en novembre 1682; 5. *François-Marie*, né en 1644; 6. *In-*

6. *Innocent*, né en 1648, mort en février 1674; 7. *Laure*, née en 1629; 8. *Catherine*, née en 1630; 9. *Marie*, née en 1632; 10. *Constance*, née en 1634; 11. *Marie-Françoise*, née en 1637, morte en avril 1675; 12. *Anne*, née en 1640, morte en octobre 1691; & 13. *Thérése* Cibo, née en 1645, morte en avril 1682.

XXIV. CHARLES Cibo, Duc de Masse, Prince de Carrare, &c. né en juin 1631, épousa en 1673, *Thérése* Pamphile, fille de *Camille*, Prince de Saint-Martin, morte en 1706, dont il eut 1. *Albéric* Cibo, Prince de Carrare, &c. né le 30 août 1674, mort en decembre 1715, sans laisser de postérité de *Nicole* Grillo, fille de *Marc-Antoine*, Marquis Grillo, Génois; 2. *Camille*, né en avril 1681, lequel étant en prélature, a remis ses droits à son frére puîné, se reservant seulement une pension de six mille écus, & a été fait Patriarche titulaire de Constantinople le 25 février 1718; 3. *Alderan*, mort jeune en 1687; 4. autre ALDERAN, qui suit; 5. *Fulvie*, née en 1675; 6. *Olympia*, née en 1676; 7. *Marie-Magdelaine*, morte jeune en 1675; 8. *Fulvie-Marie*, née en 1679; & 9. *Marie-Magdelaine* Cibo, née en août 1684.

XXV. ALDERAN Cibo, Prince de Carrare, &c. né le 21 juillet 1690, a succédé à ses fréres en decembre 1715.

CIBO, (Laurent) Cardinal, Archevêque de Bénévent, fils de MAURICE Cibo, frere du Pape *Innocent* VIII. Ce Maurice, President de l'Etat Ecclesiastique (qui est une charge qu'on a depuis supprimée) & Gouverneur de Spolette, aima une de ses parentes nommée *Perrette* Cibo, & en eut Laurent, dont nous parlons, qui fut Archevêque de Benevent, & Chatelain du Château-Saint Ange. Le Pape Innocent VIII le fit Cardinal au mois de mars de l'an 1489, & comme sa naissance défectueuse le pouvoit exclurre de cette dignité, quelques témoins assurérent que Maurice Cibo, avoit épousé en secret Perrette, mére de Laurent. Ce Cardinal fut en grande faveur sous le pontificat de son oncle; mais Alexandre VI le persecuta, & le menaça même de lui ôter le chapeau de Cardinal. Il mourut le 22 decembre 1503. * Volaterran, *Anthropologia*, *l.* 2. Onuphre. Ciaconius. Victorel. Cabréra, &c.

CIBO, (Innocent) Cardinal, Archevêque de Messine, de Turin, de Gênes, &c. étoit fils de FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillare, &c. qui eut pour pére JEAN-BAPTISTE, depuis Pape, sous le nom d'INNOCENT VIII. Le Pape Léon X, qui étoit son oncle maternel, le fit Cardinal en 1513, lui rendant le chapeau qu'il avoit lui même reçu d'Innocent VIII, qui avoit beaucoup contribué à la grandeur des Médicis. Innocent Cibo travailla depuis à la maintenir. Lorsque le Duc Alexandre de Médicis eut été assassiné en 1537, ce fut lui qui gouverna l'Etat de Florence, & qui le conserva à Côme, fils de Jean de Médicis. Il se signala encore dans les légations de Bologne, de Parme, de Plaisance, &c. Enfin il s'aquit l'amitié de l'Empereur Charles-Quint, qu'il reçut deux fois à Milan, & celle du Roi François I, qui lui donna les Abbaïes de S. Victor, de Marseille & de S. Ouen. Le Pape Paul III témoigna quelque ressentiment contre le Cardinal Cibo; parce, qu'ayant promis Julia Varana sa niéce au Duc d'Urbin, il refusa de lui manquer de parole en faveur d'Octavio Farnése, petit fils du même Pape. Cibo eut depuis beaucoup de part à l'élection de Jules III, mourut le treizieme avril de l'an 1550, âge de 58 ans, & fut enterré à Rome dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve, entre les Papes Leon X, & Clément VII. * Bembo, *in Epist.* Paul Jove, *l.* 46. Ughel, *Italia sacra.* Cabréra. Onuphre. Aubery, &c.

CIBO (Alderan) fils de CHARLES, Prince de Masse, né en 1613, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1645. Il avoit eté Majordome du Sacré Palais Apostolique; & il exerça dans la suite les légations d'Urbin, de la Romagne & de Ferrare. Lorsqu'il fut de retour à Rome, il se trouva à l'élection d'Alexandre VII, qui lui donna l'Evêché de Jési. Depuis il se trouva encore à celles de Clément IX, & d'Innocent XI. Ce dernier le nomma Ministre d'Etat. Il assista depuis aux elections d'Alexandre VIII, & d'Innocent XII, & mourut doyen du Sacré Collége, le 21 juillet 1700, en la 88 année de son âge, & à la 56 de son cardinalat. La famille Cibo a diverses autres branches; & a produit d'autres grands hommes. On peut consulter les Auteurs suivans. * *Dialogo della Nobilita della Famiglia Cibo*, *Porcacchi & Francisca Zazerra. Genealog. della Famig. Cibo.* Francisco Maria Vialorda, *Vie d'Innocent* VIII. Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.* Ughel, *Italia sacra.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Massil.* Justiniani & Soprani, *Scritt. della Ligur.* Priorato, *Scena d'Huom. Illust. d'Ital.* Aubery, *Hist. des Cardin.* De Thou, *Hist. l.* 3. Paul Jove. Fogliéta. Cabréra. Imhoff, *en ses vint Familles d'Italie*, *&c.*

CIBO, (Catherine) Duchesse de Camérino, dans la Marche d'Ancone, fille de FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillare, & de *Magdelaine* de Médicis, avoit beaucoup de génie pour les Langues & pour les Sciences, qu'elle apprit avec facilité: de sorte qu'elle savoit l'Hebreu, le Grec, le Latin, la Philosophie & la Théologie. Le Pape Léon X, son oncle maternel, la maria à *Jean-Marie* Varano, Duc de Camérino, qui mourut peu de tems après, ne laissant qu'une fille, nommée *Julie*. Matthias Varano voulut enlever cette fille pour l'epouser, & la Duchesse Catherine s'opposa courageusement à ce dessein. Depuis, elle maria Julie à *Guy* Ubaldo, Duc d'Urbin, à qui le Pape Paul III ôta le Duché de Camérino. Elle supporta courageusement cette infortune, & elle se consola avec ses livres; s'occupant le reste de tems à des œuvres de piété. Ce fut elle qui fonda le premier couvent pour les Capucins. Elle mourut à Florence le dixiéme février de l'an 1557. * Francisco Serdonatio, *delle Donne Illustr.* Browerius, *in Annal. Capuc.* Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres*, *&c.*

CIBOIRE, vaisseau sacré en forme de grand calice couvert, qui sert à conserver les hosties consacrées pour la communion des Chrétiens dans l'Eglise Romaine. Il semble que ce mot ait été pris de *Ciborium*, qui est en usage chez les Grecs & chez les Latins. Hésychius a cru qu'il vient originairement des Egyptiens, & qu'il signifie en leur Langue le fruit d'une certaine féve d'Egypte. On a appellé de certains vases *Ciboires*, parce qu'ils étoient faits comme ces féves d'Egypte. Horace s'est servi du mot de *Ciboria* en ce sens-là, comme l'a remarqué l'ancien Scholiaste Latin. Il se peut aussi faire que ces vases ayent été nommez *Ciboires*, parce qu'ils étoient faits de ces féves d'Egypte. On a donné dans la suite des tems le nom de *Ciboires* aux vases sacrez, où l'on conserve les hosties. Quelques Théologiens on cru qu'ils ont été ainsi appellez, parce que le pain qui nous nourrit pour la vie éternelle, y est conservé. Ugution dit que *Ciborium* est proprement un vase destiné *ad ferendos cibos*. Chez les anciens Ecrivains ce mot se disoit de toute sorte de construction faite en voûte, portée sur quatre piliers. Chez les Auteurs ecclésiastiques, c'est un petit dais ou voile, élevé & suspendu sur quatre colomnes sur le maître autel. On en voit encore dans quelques églises à Paris & à Rome. Les Italiens appellent encore *Ciborio*, un tabernacle isolé. On a dit qu'on posoit des *Ciboires* sur les corps des Saints & des Martyrs, parce qu'on les enterroit sous les autels.

CIBOLA ou CIVOLA, province de l'Amérique Septentrionale, dans le Nouveau Mexique, que les Espagnols nomment *la Nouvelle Grenade*, à cause d'une ville de ce nom qu'ils y ont bâtie. Le païs est sans montagnes, & est pourtant assez froid. Les Habitans ont le corps plus blanc, & l'esprit plus vif, plus sincére, & plus réglé que le reste des Américains. Ils n'épousent qu'une femme, dont ils sont extrémement jaloux; & pour la Religion, ils n'adoroient que l'eau, & une vieille Magicienne, dont le Démon se servoit pour les abuser. Ils croyoient qu'elle demeuroit cachée près d'un lac. * Herréra, *c.* 11.

CIC. CID. CIE.

CICABO, anciennement, *Glaucus*, riviére d'Asie dans la Géorgie, se joint au Cianis, & se décharge avec lui dans la Mer Noire. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CICADOS, riviére d'Espagne dans le Royaume de Navarre, dans la Châtellenie ou Majorat d'Olite, coule à peu près du nord au sud, & après avoir arrosé Tafalla & Olite, se jette dans la riviére d'Aragon, à l'est de Villa Franca.

CICCHUS, CHICUS & CICHUS natif d'Ascoli en Italie, sur la fin du XV siécle, homme d'un génie superstitieux, qui s'amusoit à la Magie, & à qui quelques uns ont même attribué un esprit familier. Il a fait un Commentaire sur la Sphére de *Sacro Bosco*, imprimé à Venise en 1499. Ce seul Commentaire montre assez qu'il n'étoit pas seulement superstitieux, comme l'appelle Delrio; mais qu'il avoit aussi la tête mal timbrée, s'étant dans ce Commentaire étudié d'observer trois choses qui decouvrent sa folie: la premiere, d'interpréter le livre de *Sacro-Bosco*, suivant le sens des Astrologues, Necromantiens & Chiroscopites: la seconde, de citer un grand nombre d'Auteurs falsifiez, remplis de vieux contes, comme par exemple, SALOMON de *Umbris Idearum*, HIPPARCHUS *de Vinculo Spiritus*, APOLLONIUS *de Arte Magica*, ZOROASTRE *de Dominio quartarum octavæ Sphæræ*; ASTAFON *de Mineralibus constellatis*, & beaucoup d'autres semblables: & la troisiéme de se servir fort souvent des révélations d'un Esprit nommé Floron, qu'il disoit être de l'Ordre des Chérubins; mais on ne voit point qu'il s'attribue cet esprit en aucun endroit de son Commentaire. Voilà le jugement que Gabriël Naudé porte sur le Commentaire de Cicchus. * Gabriël Naudé, *Apologie des grands hommes accusez de Magie, ch.* 13. *p. m.* 344. Delrio, *l.* 1. *c.* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

CICCOLA, petite riviére de Dalmatie près de Dernis & de Clissa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CICCOPE'RIUS (François) Docteur, Protonotaire Apostolique, Chanoine de la Collégiale de S. Pierre de Massa, a mis en lumiére *Lucubrationes Canonicales*, où il explique ce qui regarde la prééminence, le devoir & l'autorité des Chanoines. * *Luca* 1662, *in quarto. Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, *tome* 2, 1695.

* CICER (Gabriel) de Palerme, fut un homme d'une grande capacité. Il s'appliqua à la Géométrie, à l'Arithmétique, à l'Algébre & aux autres parties des Mathématiques. Il étoit en même tems grand Naturaliste, sur tout par rapport à la Botanique. Il se distingua aussi par la connoissance de l'Histoire ancienne & moderne. Outre la Langue Latine qu'il possédoit à fonds, il apprit aussi de lui même & sans Maître le Grec & l'Hébreu. Il fit outre cela son étude de la Jurisprudence, & se fit recevoir Docteur en Droit. Il joignit à cela la Musique vocale & instrumentale, & se fit souvent entendre dans l'Académie des *Reaccensi* de Palerme. Il exerça fort longtems la charge de Sécretaire de cette ville, & s'en aquita avec applaudissement. Il mourut le 27 avril 1647. Il composa plusieurs Ouvragés, mais la plupart n'ont pas vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CICER (Pierre) Sicilien, Prêtre de Castro Regale, Docteur en Théologie & Professeur en Literature, vivoit en 1605. On a de lui, *Pars prima campi Grammaticorum*; *Secunda pars campi Grammaticorum*; *Sententiæ*, *Proverbia*, *seu dicta ad omnium usum pertinentia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CICE'RI (Charles) Cardinal Evêque de Côme dans le Milanois, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI, le douziéme septembre 1686. Il mourut en son Evêché le 25 juin en sa 76 année.

CICE'RIGO, *Voyez* CE'CE'RIGO.

CICE'RON (Marcus Tullius) naquit à Arpi, bourgade de Toscane, le troisiéme janvier de l'an 648 de Rome, & 116 ans avant JESUS CHRIST. Marcus étoit son prénom; Cicéron son nom propre qui lui fut donné, à cause d'un signe qu'il avoit au nez; & Tullius étoit son nom de famille, qu'il tiroit selon quelques Auteurs, de l'ancienne famille Tullia, descendue des Rois des Volsques, comme il est marqué dans la Chronique d'Eusébe. Plutarque

que le fait auſſi venir de Tullus Attius Roi des Volſques. Son pére s'appelloit *Marcus Tullius*, & ſa mére avoit nom *Helvia*, à ce qu'on a écrit. Quoiqu'on diſe de la nobleſſe de l'origine de Cicéron, l'on croit que ſon extraction n'eſt pas fort illuſtre; & qu'il s'eſt beaucoup plus diſtingué par ſon éloquence que par ſa famille. Ciceron vint fort jeune à Rome, où il donna ſes premiéres années aux Lettres Gréques, comme nous l'apprenons de lui même dans ſa lettre à Titinnius, dont le fragment ſuivant ſe trouve dans Suétone au livre *de Claris Rhetoribus*, c. 2. *Je me ſouviens*, dit-il, *que pendant mon enfance, un certain Plotius enſeigna le Latin à Rome. Je me fâchois de n'être pas de ſes Diſciples, dont il avoit un très-grand nombre, parce qu'il étoit habile, & qu'il enſeignoit très-bien; mais j'en fus détourné par quelques perſonnes fort entendues, qui eſtimoient que les Lettres Greques etoient un meilleur aliment à l'eſprit.* A ſon avenement dans le Barreau, il plaida avec tant de liberté contre les amis de Sylla, que, pour éviter le reſſentiment d'un homme qui n'épargnoit perſonne, il fut obligé de faire un voyage en Gréce. Il etudia à Athénes ſous Antiochus d'Aſcalon, Philoſophe Académicien; & de là cherchant à ſe perfectionner dans l'éloquence, il paſſa en Aſie, fut Diſciple de Xenoclès, de Denys, de Menippe; & à Rhodes, d'Apollonius Molon, l'homme le plus eloquent de ſon tems. Ce dernier ayant aſſiſté à une Harangue de Cicéron, ne put s'empêcher de s'écrier, qu'il déploroit le malheur de la Gréce, de ce qu'ayant été vaincue par les armes des Romains, elle alloit encore perdre par l'éloquence de ſon Diſciple, le ſeul avantage qui lui reſtoit ſur ſes ennemis victorieux. De là Cicéron vint à Rome, où il épouſa *Terentia*; & l'ayant repudiée dans la ſuite, quoi qu'il en eût des enfans, ſavoir un fils nommé *Tullius*, & une fille Tulla & Tulliola, il epouſa *Publia*, qui etoit fort jeune, fort riche, & fort belle. Terentia diſoit qu'il l'avoit epouſée pour ſa beauté; mais Tiron, Affranchi de Ciceron, aſſure que ce fut pour ſes grands biens, dont il aquitta ſes dettes. Voici en quel ordre il exerça les charges publiques. Il obtint la Sicile avec la dignité de Queſteur l'an 676 de Rome, & 78 avant J. C. A ſon retour il fut fait Edile, & fit condamner Verrès à réparer les concuſſions qu'il avoit faites dans cette province. Peu après il fut premier Préteur l'an 691 de Rome, & 63 avant J. C. Il fut Conſul avec C. Antonius, & pendant ſon conſulat, il découvrit la conjuration de Catilina, dont il fit punir les complices; ce qui lui aquit le nom de *Pére de la patrie*. Depuis, en 696, & avant J. C. 58, il fut banni par la brigue de Clodius & de quelques autres; mais tout le peuple prit tant de part à cette infortune, que l'année ſuivante il fut rappellé de ſon banniſſement, à la ſollicitation même de Pompée, qui l'avoit laiſſé chaſſer. Il fut reçu Augure en la place de Craſſus en l'année 701 de Rome. Milon ayant tué Clodius l'année ſuivante, Cicéron entreprit ſa défenſe. Enſuite il fut envoyé Proconſul en Cilicie, ſuivit le parti de Pompée durant la guerre civile, & après la mort de ce Chef en 707, il ſe raccommoda avec Céſar, qu'il réconcilia avec Ligarius par ſon eloquence. Il n'eut point de part à la mort du même Céſar, parce qu'on ne lui en découvrit point le ſecret; car d'ailleurs il étoit grand zélateur de la liberté publique, & intime ami de Brutus. Après ce coup, il favoriſa Auguſte, qu'on appelloit alors Octave Céſar. Ce dernier voulut être Conſul avec lui; mais ſes intérêts lui ayant fait prendre d'autre meſures, il ſe lia avec Antoine & Lépidus; & tous les trois furent declarez Triumvirs. Antoine, haïſſant extrémement Ciceron, qui avoit écrit contre lui les Oraiſons ou Harangues, que nous nommons Philippiques, le mit dans la liſte des proſcrits, & lui fit couper la tête, lorſqu'il prenoit la fuite. Il fut aſſaſſiné par un certain Popilius Lénas, à qui il avoit ſauvé la vie quelque tems auparavant, en prenant ſon parti contre ceux qui l'accuſoient d'avoir tué ſon pére. Cet homme lui coupa la tête & la main droite, comme il fuyoit dans ſa litiére vers la Mer de Cajéte. Sa tête & ſa main furent apportées à Rome, & miſes par Antoine ſur la Tribune aux Harangues, d'où Cicéron avoit ſi ſouvent parlé au peuple & prononcé des diſcours ſi éloquens, pour la défenſe de la liberté publique. Fulvia, femme d'Antoine, ayant vomi mille injures contre ces triſtes reliques, lui tira la langue de la bouche, & la piqua par pluſieurs fois de ſon aiguille de tête. Il fut tué âgé de 63 ans onze mois & cinq jours, aux ides ou le treiziéme de décembre, l'an de la fondation de Rome 711, & 43 avant l'Ere Chrétienne. Il étoit très-habile Orateur & très-bon Philoſophe; ſon ſtyle étoit coulant & diffus, il avoit le génie agréable, enclin à la raillerie, il aimoit ſa patrie, mais il faiſoit ſonner trop haut ſes ſervices: timide au reſte dans l'adverſité, juſques à la foibleſſe, & plein d'un amour propre qui paroît dans tous ſes Ouvrages. On diſtingue ordinairement ſes livres, en ceux qui ne traitent ſimplement que de l'Art de la Rhétorique, comme les deux de l'Invention, les trois de l'Orateur, des illuſtres Orateurs, où Brutus, &c. Ses Oraiſons ou Harangues ſont du ſecond ordre; les Epîtres du troiſiéme, & les Ouvrages Philoſophiques du quatriéme, ſavoir les Queſtions Académiques, des Fins des biens, ou de la Béatitude; les Tuſculanes; de la Nature des Dieux, de l'Amitié; de la Vieilleſſe, &c. Cicéron avoit auſſi deſſein d'écrire une Hiſtoire, & il compoſa trois livres en vers, de ce qui lui étoit arrivé durant ſon conſulat. Pluſieurs Savans croyent avec raiſon qu'il déſigne ces livres en écrivant à Lentulus, *l.* 1 *Epiſt. Fam.* 9, quoique Paul Manuce, & quelques autres, ne ſoient pas de ce ſentiment. Plutarque a écrit ſa Vie. Dion, Appien, Salluſte, Florus, Oroſe, &c. parlent de lui. Denys Lambin & François Fabricius ont auſſi donné la Vie de Cicéron au commencement de ſes Oeuvres: Tullius Tiron, affranchi du même Orateur l'avoit auſſi écrite.

L'Orateur Cicéron avoit un fils nommé comme lui M. CICÉRON, homme débauché, brutal, ſans génie, & indigne fils d'un tel pere que le ſien. Il etoit ſi ſujet au vin & à l'ivrognerie, qu'on le ſurnommoit *Bicongius*. Plutarque & Appien ajoûtent qu'Auguſte le fit Conſul, & que pendant ſon conſulat, il ordonna que les ſtatues d'Antoine ſeroient abbatues: mais il ne fut Conſul que comme ceux qu'on appelloit *Conſules ſuffecti*; car on ne trouve pas ſon nom dans la Chronique de Caſſiodore, ni dans les autres qui ont écrit des Faſtes Conſulaires. * Plutarque, *Vie de Cicéron.* Appien, *l. 4. de la Guerre Civile.*

CICÉRON, (Quintus) frére de l'Orateur, Lieutenant de Céſar dans les Gaules, puis Preteur en Aſie, fut mis au nombre des proſcrits par les Triumvirs, & fut aſſaſſiné avec ſon fils en 711 ou 712 de Rome, 42 ou 43 ans avant J. C. Plutarque & Appien aſſurent que Quintus conjura les meurtriers de le tuer avant ſon fils; que le fils demanda la même grace de mourir avant ſon pere, & qu'ils reçurent tous deux le coup de la mort en même tems.

* CICERONE, *Formianum*, *Ciceronis Villa*, maiſon de campagne de Cicéron, dans la Terre de Labour, près du Lac d'Averno. Il y avoit des Bains que l'on appelle aujourd'hui *Bagni di Tritoli.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CICESTER. *Voyez* CHICHESTER.

CICHOCIUS (Gaſpard) Chanoine & Curé de Sandomir, vivoit dans le XVI ſiécle. Il naquit à Tarvowitz, ville de la petite Pologne. Après avoir fait d'aſſez bonnes etudes, il fut reçu Maître ès Arts l'an 1567. Le Cardinal de Radzivil lui donna enſuite le Canonicat & la Cure de Sandomir. Cichocius a compoſé deux Ouvrages, l'un intitulé *Anatomia*, qui eſt une eſpéce d'apologie pour les Jéſuites, l'autre *Alloquia Occicciana* eſt contre les Herétiques, dans lequel il parle fort mal d'Eraſme, & de Henri VIII, Roi d'Angleterre. * Simon Starovolſcius.

CICHUS. *Voyez* CICCHUS.

CICLADES. *Voyez* CYCLADES.

CICLOPES. *Voyez* CYCLOPES.

CICLOS, ville de la Baſſe Hongrie. *Voyez* MOHATS.

CICLUT, petite forterelle de Dalmatie, ſituée ſur la riviere de Narenta. Elle a été longtems ſous la domination des Turcs; mais les Venitiens la prirent en 1694, après trois jours de ſiége. Ils y trouvérent pluſieurs piéces de canon, & une entre autres fort groſſe, ſur laquelle on liſoit ces paroles *Carolus Archidux Graciæ.* Peu de tems après les Turcs entreprirent de la reprendre; mais en vain. Elle eſt reſtée à la République par la paix de Carlowitz en 1699. * *Mémoires du tems.*

CICOGNA, (Paſcal) Doge de Veniſe, n'étoit pas de l'ancienne Nobleſſe, mais ſeulement de la claſſe des trente familles que les Venitiens appellent de la guerre de Gênes. Il avoit paſſé par tous les emplois civils & militaires. De *Châtelain* de Corfou, il devint *Provéditeur* de Rétimo, puis *Podeſtat* à Treviſe. Enſuite il fut *Duc* ou *Doge* en Candie; puis *Capitaine* général dans la même Iſle; *Provéditeur* général en la Canée; *Podeſtat* à Pado où le peuple lui érigea une ſtatue de bronze. Il fut *Podeſtat* à Padoue; pluſieurs fois *Sage-grand*; *Chef* du Conſeil des dix; *Conſeiller* grand; puis *Procurateur* de St. Marc par mérite; enfin il fut elu *Doge* en 1585. Le jour qu'il fut élu, qui étoit un Dimanche du mois d'août, il ſe trouvoit actuellement au ſervice divin, ce qui donna occaſion à un Orateur de lui dire, en le felicitant: „ Lorſque vous „ demandiez à Dieu un Doge, qui eût les qualitez propres à la ſi- „ tuation des affaires, vous étiez tout enſemble celui qui demandoit „ & celui qui étoit demandé. Dieu vous exauçoit pour vous mê- „ me; vous cherchiez l'avantage de la Republique, & la Répu- „ blique vous cherchoit pour le trouver. " * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CICONES, peuples de Thrace, près du fleuve Hébrus, furent vaincus par Ulyſſe, que la tempête jetta par hazard en ce païs-là, au retour du ſiége de Troye. Il pilla leur ville nommée Iſmarus, & ne perdit que peu de gens dans cette expédition. Ovide, *au 15 des Métam.* parle d'une riviére des Cicones, dont l'eau, lorſqu'on en buvoit, endurciſſoit les entrailles, & convertiſſoit en pierre ce qu'elle touchoit.

Flumen habent Cicones, quod potum ſaxea reddit
Viſcera, quod tactis inducit marmora rebus.

On tient que ce fut dans le païs des Cicones, qu'Orphée fut déchiré par les Bacchantes. * Ovide, *Métam. l.* 6. 10. 11. *&* 15. Virgile, *Géorgiques, l.* 4.

CICONIA ou CICOGNA (Flaminius) natif de Vicenze en Italie, étoit un aſſez bon Philoſophe vers la fin du XVI ſiécle. Son nom en Italien étoit apparemment *Cicogna*. Il fit imprimer à Vicenze l'an 1592, un livre *in quarto* de 80 feuilles, intitulé, *Quæſtiones naturales in quibus juxta Ariſtotelis principia multa diligenter pertractantur, & ſumma facilitate diſputantur contra Robertum Juvenatenſem.*

Strozzi CICOGNA, Gentilhomme Vicentin, Théologien, Philoſophe, Docteur en Droit, & Nonce de la cité de Vicenze. Ce ſont les titres qu'il ſe donne à la tête d'un Ouvrage, qu'il dédia au Doge de Veniſe, & au Conſeil des dix en 1605. Cet Ouvrage eſt intitulé, *Del Palagio de gl'incanti, & delle gran meraviglie de gli ſpiriti, & di tutta la natura*, imprimé *in quarto*, à Breſſe. Cet Ouvrage fut imprimé en Latin l'année ſuivante à Cologne, *in octavo*, ſous le tître de *Magiæ Theatrum, de Spirituum & Incantationum Natura.* L'Auteur de cette Verſion s'appelle Gaſpard Ens. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Le Catalogue de la Biblioth. d'Oxford.* Bayle, *Dict. Crit. 2. edit.*

* CICONIA, famille noble de Veniſe a autant d'ancienneté que la ville même, & tient rang parmi les principales qui ont travaillé à la fondation de la République à laquelle elle a donné un Doge & un Procurateur de St. Marc. On dit que les Comtes de Ciconia de Milan ſont iſſus de cette famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Rélation de Veniſe.*

CICULES ou ZECKELS, peuples de Tranſſylvanie, qui habitent la partie ſeptentrionale, du côté de la Pologne. Quelques uns croyent qu'ils ſont venus de Tartarie, & d'autres diſent qu'ils ſont plutôt un reſte des Huns, qui quittérent leur nom, pour ne pas être odieux à leurs voiſins. Ils ſont établis en ſept quartiers, qui ſont Orbain, Czick, Sepſi, Kiſdi, Girgio, Marcos, & Ara-

nias. Neumark est leur ville capitale. Les Cicules sont presque tous Calvinistes, ou Sociniens. * Sanson.

CID (le) dont le véritable nom étoit celui de Rodrigue Dias de Bivar, a été l'un des plus grands Capitaines du onziéme siécle. Il étoit fils de Dom *Didace* Laynes Seigneur de Bivar, & de *Thérése* Nugnès, fille de Dom *Rodrigue* Alvarès, Comte & Gouverneur des Asturies. Ferdinand II, Roi de Castille, passant par Bivar, prit en affection Rodrigue Dias, qui n'avoit encore que dix ans. Il le demanda à son pere pour le faire élever avec quelques jeunes Gentilshommes, à qui il faisoit apprendre les exercices qui conviennent à la Noblesse; & si-tôt qu'il fut en état de porter les armes, il le fit Chevalier. Rodrigue ne tarda pas à donner des marques de sa valeur; car, ayant défait les Maures en plusieurs rencontres, il fit prisonniers cinq de leurs Chefs ou petits Rois, qui ne purent obtenir leur liberté, qu'à condition qu'ils lui payeroient un tribut annuel. Un jour que ces cinq Rois envoyérent ce tribut à Rodrigue, il le voulut recevoir en présence du Roi Ferdinand; & les Maures en le lui présentant, l'ayant appellé *Cid-Ruis-Dias*, le Roi voulut qu'il portât ce nom à l'avenir, Cid en Langue Arabe signifiant *Seigneur*. Le Cid-Ruis-Dias, ayant eu différent avec le Comte Gomez de Gormas, le tua dans un combat particulier. Le Cid aimoit passionnément Chiméne fille de ce Comte, & il n'étoit pas moins aimé de Chiméne. Ainsi cette Amante fut doublement affligée de la mort de son pére; puisqu'en le perdant, il sembloit que sa mort demandoit qu'elle en poursuivît la vengeance, & qu'elle auroit été obligée de perdre un Amant qu'elle aimoit beaucoup: mais l'amour l'emporta sur la vengeance. Elle pria le Roi Ferdinand d'obliger le Cid-Ruis de l'épouser, ne trouvant que ce seul moyen pour essuyer ses larmes. Le mariage se fit, ils en eurent trois enfans, un fils & deux filles. Le fils Dom *Didace* Rodrigue mourut du vivant de son pére, ayant été tué par les Maures, dans les guerres que le Cid fit encore dans la suite à ces Infidéles, & sur lesquels il conquit la ville de Valence, que le Roi Alfonse VI, qui régnoit encore pour lors en Castille & en Léon, lui donna. Ce Prince fit le mariage des deux filles du Cid avec deux fréres, enfans de Gonçalve Seigneur de Carrion. Ce mariage fut célébré à Valence avec beaucoup de magnificence; mais il arriva le même jour un accident, qui causa une grande division entre ces deux Maisons. Un lion qu'on nourrissoit dans la maison du Cid, s'étant échapé de sa loge, entra dans la salle où étoient les nouveaux mariez, avec une grande assemblée de Seigneurs & de Dames; ce qui y causa beaucoup de trouble, chacun cherchant à se sauver ou à se défendre contre cet animal féroce. Mais les deux gendres du Cid parurent les plus lâches de toute l'assemblée, & ils en demeurérent si confus, qu'ils conçurent une haine mortelle contre le Cid, croyant qu'il avoit fait lâcher le lion pour éprouver leur valeur. Ils firent paroître aussi leur peu de courage, dans un combat qui se donna contre les Maures, où le Cid fut encore victorieux, & qui repoussa ces Infidéles qui étoient venus pour reprendre Valence. Ces deux fréres après le combat voulurent s'en retourner chez eux, & emmener leur nouvelles épouses, sur lesquelles ils exercérent leur vengeance, ne le pouvant faire sur leur pére le Cid-Ruis; car ils les maltraitérent si fort dans le chemin, qu'ils les laissérent pour mortes à Robledos. Le Roi Alfonse ayant été informé de ce mauvais traitement, ordonna par l'avis des Seigneurs de sa Cour, que la ville de Carrion serviroit de champ de bataille. Trois Chevaliers de la part du Cid s'y trouvérent, & demeurérent vainqueurs des deux fréres, & de leur oncle Suéro Gonçalve, qui furent déclarez traîtres, & déchus de tous les honneurs & des prérogatives de la noblesse. Les deux filles du Cid eurent dans la suite un meilleur sort; l'aînée fut mariée à Dom Ramir, fils de Dom Sanche Garcias, Roi de Navarre, & la cadette au fils de Dom *Pierre I*, Roi d'Arragon, qui s'appelloit aussi *Pierre* & qui mourut avant son pére. Après ces derniers mariages, le Cid-Ruis-Dias ne vécut pas longtems. Quelques uns prétendent qu'il mourut en 1098. Il avoit toûjours conservé la ville de Valence, depuis qu'il l'avoit prise aux Maures; mais après sa mort ces Infidéles s'en rendirent encore les maîtres. * Mariana & Turquet, *Hist. d'Espagne & Chron. del Cid-Ruis-Dias*.

CIDIAS. *Voyez* CYDIAS.

CIDIPPE. *Voyez* CYDIPPE.

CIDNUS. *Voyez* CYDNUS.

CIDON. *Voyez* CYDON.

CIDONIUS. *Cherchez* DE'METRIUS CIDONIUS.

* CIE'CA, bourg d'Espagne dans le Royaume de Murcie. Il est au nord-ouest de la ville de Murcie, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

CIE'CHANOW ou CIE'CHANOWICA, petite ville de Pologne dans la Mazovie. Elle est dans le Palatinat de Czersko, aux confins de celui de Bielsko, à douze ou treize lieues de la ville de ce nom, & est capitale d'une Châtellenie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIEL, le plus ancien des Dieux, eut entre autres enfans le Tems nommé *Saturne*, qui d'un coup de faux fit perdre à son pére la puissance d'engendrer, & jetta dans la mer ce qu'il lui avoit coupé, dont naquit Vénus, par le moyen de l'écume & de l'agitation des flots.

Il n'est pas difficile de deviner, pourquoi on dit que le Ciel étoit le premier des Dieux, & le pére de Saturne ou de Chronos, puisque ce sont les mouvemens céléstes, qui sont la mesure du tems. Que si l'on dit que Saturne a ôté la fécondité à son pére Cœlus, c'est parce qu'avec le tems la fécondité du ciel a cessé de produire de nouveaux êtres, laissant à Vénus le soin de la propagation & de la multiplication des animaux une fois formez. Aussi feint-on que Vénus est née des parties naturelles du Ciel & de l'écume de la mer, comme l'explique Macrobe: *Aiunt Saturnum abscidisse patris pudenda; quibus in mare projectis, Venerem procreatam, quæ à spuma, unde coaluit, ἀφροδίτη nomen accepit.*

CIEL: Ce mot se prend quelquefois dans l'Ecriture-Sainte pour l'air, comme aux endroits où il est parlé des oiseaux du Ciel, *volucres Cœli*. Souvent il signifie le ciel, où sont les astres & les étoiles, comme lorsqu'il est dit, *dans le Cantique des trois Enfans dans la fournaise*, *v.* 40, inséré dans le texte Grec des Révélations de Daniel, *Benedicite stellæ Cœli Domino*, c'est à dire, *Vous Etoiles du Ciel, bénissez le Seigneur*. Ordinairement par le Ciel, on entend le Paradis, & le séjour des bienheureux. Dans ce sens nous disons, *Pater noster qui es in cœlis*, c'est à dire, *Notre Pére qui ès aux Cieux*, comme il est dit dans le Pseaume 115 selon l'Hebreu, & 114 selon la Vulgate, *v.* 3. *Deus autem noster in cœlo*. Ainsi plusieurs comptent trois Cieux différens, savoir, l'air, le Ciel des planétes & des étoiles, & le Ciel des Bienheureux, que saint Paul appelle *le troisiéme Ciel*, II. *Corinth. ch.* 12. *v.* 2. A l'égard du Ciel, pris dans la seconde signification, l'opinion commune, qui est celle de Ptolomée, en suppose dix, qui s'environnent l'un l'autre, en quelque façon comme les peaux d'un oignon. Le Ciel le plus élevé se nomme premier Mobile, parce qu'il fait son mouvement en vint-quatre heures de l'orient à l'occident, & qu'il fait rouler avec lui les Cieux inférieurs, qui sont le Ciel crystallin, le Firmament, & les Cieux des sept Planétes, savoir de Saturne, de Jupiter, de Mars, du Soleil, de Vénus, de Mercure & de la Lune, qui est la plus proche de la terre. On donne un Ciel à chaque planéte, parce que chacune a un mouvement particulier d'occident en orient: & pour le concevoir, on s'imagine que la planéte roûle dans son Ciel, comme un homme qui étant à la proue d'un vaisseau, seroit conduit de l'orient à l'occident, & cependant marcheroit doucement sur le tillac vers la pouppe, de sorte qu'à l'arrivée du vaisseau, il se trouveroit sur le derriére, & non plus sur le devant. On ajoûte un Ciel crystallin entre le Firmament & le premier Mobile, pour rendre raison de quelques irrégularitez que l'on a observées dans le premier Mobile; mais le Systême de Ptolomée, qui admet la solidité des Cieux, est reconnu présentement pour insoutenable. Il faut avouer que toute cette étendue, que l'on nomme Ciel, est fluide; parce qu'autrement il est impossible d'expliquer le mouvement, & la pénétration de la lumiére jusqu'à nous: mais on distingue différens Cieux des planétes, par rapport à leur situation, dans cette étendue de matiére fluide, au dessus desquels on imagine une étendue immense, dans laquelle sont les étoiles fixes, de l'éloignement desquelles on ne peut pas juger. Selon le systême commun, la Terre est au centre de l'Univers & toute la matiére céleste tourne en vint-quatre heures d'orient en occident autour d'elle. Elle est environnée des Cieux & des sept Planétes, la Lune, Vénus, Mercure, le Soleil, Mars, Jupiter & Saturne. Selon celui de Copernic, le Soleil est au centre de nôtre tourbillon, toute la matiére céleste tourne autour d'occident en orient, & emporte avec elle les Planétes, du nombre desquelles est la Terre laquelle fait son tour en un an, & un mouvement particulier sur son axe en 24 heures. Selon celui de Ticho Brahé, la Terre est immobile au milieu de la matiére céleste qui l'environne, & qui tourne en 24 heures d'orient en occident autour d'elle; mais le soleil est le centre du mouvement propre des autres planétes d'occident en orient. On peut, suivant tous ces systêmes, rendre raison de tous les phénoménes; mais celui de Copernic est le plus raisonnable & le plus conforme aux loix physiques du mouvement. *Cherchez* SYSTÉME du MONDE.

CIERGE, l'usage des flambeaux ou des cierges étoit fort commun chez les Payens dans les Fêtes, dans les jours de cérémonies, & dans les sacrifices. On en mettoit aussi devant les statues des Dieux. Il y avoit aussi des illuminations à la porte des maisons, où l'on célébroit quelque Fête. Quelques uns soutiennent, que les Chrétiens ont imité cette cérémonie Payenne; d'autres prétendent, qu'ils ont appris des Juifs à tenir des cierges allumez dans les églises. La vérité est que les Chrétiens ne s'en sont servis dans les premiers siécles de l'Eglise, que par nécessité, soit parce qu'il célébroient leurs mystéres dans des lieux obscurs où ils étoient obligez de se retirer à cause de la persécution; soit parce qu'ils prioient Dieu pendant la nuit. On en allumoit aux tombeaux des Martyrs, où les Chrétiens se rendoient le soir pour y passer une partie de la nuit. Cette pratique paroît néanmoins condamnée par un Canon du Concile d'Elvire, & Lactance blâme l'usage des Payens d'allumer des Cierges en plein jour. Cependant l'usage d'en allumer pendant les Offices autrefois *Nocturnes* a subsisté dans l'Eglise, & Vigilance l'ayant blâmé dans le cinquiéme siécle fut généralement condamné par toutes les Eglises Chrétiennes d'orient & d'occident, qui allumoient des Cierges, comme dit saint Jérôme, pour dissiper les ténébres qui se rencontroient dans le tems de leurs Offices. Depuis ce tems-là, l'usage d'allumer des Cierges aux Offices qui se célébroient autrefois la nuit, comme Matines & Vêpres, s'est perpétué dans l'Eglise. On n'allume pas encore aujourd'hui de Cierges aux Offices du jour, comme sont tierce, sexte & none. Si on en allume à la Messe, c'est que dans les premiers tems, comme nous l'avons dit, les Chrétiens étoient obligez de célébrer les mystéres dans des *Cryptes* ou lieux souterrains, dans lesquels le jour ne pouvoit pénétrer. La raison littérale pour laquelle on allume le Cierge paschal est marquée nettement dans la priére que l'on récite pour le bénir, où il est dit que c'est afin de dissiper les ténébres & l'obscurité de la nuit, *ad noctis hujus caliginem destruendam*. L'Auteur du Pontifical qui attribue l'établissement de l'usage des Cierges parmi les Chrétiens au Pape Damase, n'est digne d'aucune foi. Prudence en fait mention dans l'Hymne de saint Laurent, comme d'un usage déja établi au tems de ce Martyr. On a un Canon parmi le recueil des Canons appellez *apostoliques*, où il est défendu d'offrir autre chose à l'autel que de l'huile pour les luminaires, & de l'encens. Saint Paulin parle des Cierges allumez dans les églises. Saint Jérôme assure que de son tems on allumoit des Cierges en plein jour dans toutes les églises d'orient & d'occident pendant qu'on récitoit l'Evangile. * Baillet, *Vies des saints*. M. De Vert, *Explication des Cérémonies*.

CIEUTAT, Gentilhomme François. Il étoit premier Consul de Villeneuve dans l'Agénois, & par une action heroïque il conserva cette ville à Henri IV, pour lors Roi de Navarre & depuis Roi de France. Marguerite de Valois, son épouse avoit pris les armes contre lui en 1585, soit qu'elle fit cela par haine contre son époux, soit qu'elle voulût par là complaire à sa mére & au Duc de Guise, ou enfin parce que Henri avoit été excommunié par le Pape. Elle voulut, à toute force s'emparer de l'Agénois, qui lui étoit assigné pour son douaire. Dans cette vue elle vint aussi devant Villeneuve. Les Habitans de cette partie de la ville qui est au delà du Lot, la reçurent sans peine; mais Cieutat, dont l'âge avoit meuri la prudence sans diminuer sa valeur, donna dans l'autre partie de la ville, tous les ordres nécessaires pour une résistance des plus vigoureuses. Marguerite voyant cela, voulut user d'un stratagéme & dissimulant sa colére, elle fit dire au Consul, d'une maniére fort gracieuse, qu'elle avoit envie de lui parler. Le triple caractére qu'elle avoit de Princesse de France, d'épouse du Roi & de Comtesse de l'Agénois, ne permit pas à Cieutat de manquer de respect à son égard, en lui refusant cette entrevue. Il prévit fort bien d'un autre côté, qu'on en vouloit par cette démarche aux intérêts du Roi son Maître. Pour satisfaire à ce double devoir, il résolut d'aller trouver la Reine; mais auparavant il exigea un serment des Bourgeois, qu'ils souffriroient plutôt les derniéres extrémitez que de se rendre. Il mit son fils avec cent hommes dans la tour qui commande le pont, & qui par conséquent défend le passage d'une partie de la ville à l'autre, avec ordre exprès de défendre ce poste jusques à la derniére goutte de son sang, quand même il verroit que son pére seroit maltraité de la maniére du monde la plus cruelle, ou que forcé par les tourmens il lui commanderoit le contraire des ordres qu'il venoit de lui laisser. Après ces précautions, il se rendit auprès de la Reine, qui, dans son Conseil de guerre, le fit aussi-tôt condamner à la mort, à moins qu'il ne déterminât son fils à rendre l'autre partie de la ville. Cinquante hommes des Gardes de la Reine le traînérent sur le pont, lui mirent le poignard sur la gorge, & voyant que malgré tout cela il ne vouloit pas commander à son fils de se rendre, ils lui criérent eux-mêmes, que s'il ne vouloit pas voir égorger son pére, il devoit se rendre à l'instant. Le fils faisant semblant de ne pas comprendre ce qu'ils disoient, les fit approcher de la tour, & en descendit aussi-tôt comme s'il étoit prêt à capituler avec eux. Mais avant qu'ils eussent eu le tems de s'en apercevoir il avoit mis l'épée à la main, & secondé à propos par les siens, il dissipa ceux qui retenoient son pére, & le leur ayant arraché, le ramena glorieusement. Le jour suivant Cieutat le pére fit donner une fausse allarme, comme si le Roi approchoit avec son armée, ce qui engagea la Reine à fuïr au plus vite avec les siens. La grandeur de cette action généreuse mérita un applaudissement universel, & pour la reconnoître en partie, le Roi donna le Gouvernement de Villeneuve à Cieutat le fils, qui la défendit contre les Ligueurs, tout autant de tems qu'il étoit possible de le faire. * Mézeray, *Hist. de France, tome 3. p. 597. 752.*

CIF. CIG. CIL.

CIFALU, ville de Sicile. *Voyez* CEFALU.

CIFUENTES, ville ou bourg de Castille, que Henri IV érigea en Comté en 1455, en faveur de Jean de Silva. Les héritiers mâles de Silva ayant fini en 1602, Ferdinand Hyacinthe Ménesès, qui sortoit de la Maison de Silva par les femmes, obtint le titre de Comte de Cifuentes en 1644. Il se retira cependant ensuite dans un couvent de Capucins. Son petit-fils, Ferdinand de Silva-Ménésès, Grand-Enseigne de Castille, fut disgracié de Charles II, en 1697. Comme il avoit appellé en duel, à cause de cela, l'Amiral de Castille, il se vit obligé de quitter sa patrie. Il alla ensuite avec Charles III, de Portugal à Barcelone, & en fut nommé Viceroi de Sardaigne. Il y eut de grands démêlez avec la Noblesse & perdit sa charge. En 1711, il accompagna l'Empereur Charles VI en Allemagne; & en 1712, il en fut nommé Chevalier de la Toison d'Or, & premier Gentilhomme de sa Chambre. * Imhof, *Grands d'Espagne*

CIGALE (Jean-Michel) que l'on a vu à Paris en 1670, s'y disoit Prince du sang Ottoman, Bassa & Plénipotentiaire souverain de Jérusalem, du Royaume de Chypre, de Trébizonde, &c. Il s'appelloit autrement Mahomet Bey. Ce Prince vrai ou prétendu, naquit, selon Rocoles, de parens Chrétiens, dans la ville de Targovisko en Valachie. Rocoles continue à parler ainsi de lui. Son pére qui étoit fort estimé de Matthias, Vaivode de Moldavie, le mit en faveur auprès de ce Prince, qui l'envoya avec son Résident à Constantinople. Après la mort du Prince Matthias, Cigale revint en Moldavie, où il espéroit de s'élever avec l'appui des Seigneurs du païs; mais n'ayant pu réüssir dans son dessein, il retourna à Constantinople & se fit Turc. Depuis, il courut dans des païs où il étoit inconnu, publiant son Histoire pleine de fourberies & d'impostures, avec une effronterie surprenante. Il y parloit de l'antiquité de la famille des Cigales en Sicile, & se faisoit descendre de Scipion fils du fameux Vicomte Cigale, qui fut fait prisonnier par les Turcs en 1561. Il disoit que Scipion étant captif avec son pére, prit le turban pour plaire à Soliman II, qu'il fut élevé aux premiéres charges de l'Empire, & qu'il épousa la Sultane Canon Salié, fille du Sultan Achmet, & sœur d'Osman, d'Amurat IV, & d'Ibrahim, ayeul de l'Empereur Mahomet IV. Il se disoit fils de cette Sultane, & racontoit de quelle maniére il avoit été établi Vice-Roi de la Terre-Sainte, puis Souverain de Babylone, de Caramanie, de Magnésie, & de plusieurs autres grands Gouvernemens, & enfin Viceroi de Trébisonde, & Généralissime de la Mer Noire. Il ajoûtoit qu'il s'étoit enfui secrettement en Moldavie, d'où il étoit passé dans l'armée des Cosaques, qui étoient alors en guerre avec les Moscovites. Enfin il alla en Pologne, où la Reine Marie de Gonzague le reçut fort honorablement, & lui persuada de recevoir le batême en l'église cathédrale de Varsovie, dans lequel il fut nommé *Jean*, & ensuite *Michel* à la confirmation.

Quelque tems après, il fit un voyage à Rome, où il ne se fit connoître qu'au Pape Alexandre VII. A son retour en Pologne, il sut que l'Empereur avoit guerre avec le Sultan Mahomet; ce qui l'obligea de combattre dans ses troupes, pour la défense de la Religion Chrétienne. S'étant signalé par son courage, & la paix étant conclue, il passa en Sicile, d'où il vint à Naples, & de là encore à Rome. Il y fit alors son entrée publique, & il eut ensuite audience du Pape Clément IX, qui lui fit un très-bon accueil. Il alla ensuite à Venise, & enfin il se rendit à Paris, où il fut bien reçu du Roi & de toute la Cour, particuliérement de Monsieur de Souvré, Grand-Prieur de France, qui lui donna même une place dans l'Assemblée du Chapitre du Grand-Prieuré au Temple, à Paris. Ce faux Prince passa aussi en Angleterre, où il parut à la Cour avec assez de fierté, jusqu'à ce qu'une personne de grande qualité, qui l'avoit vu à Vienne en Autriche, découvrit son imposture, qui fut confirmée par un Gentilhomme Persan, qui étoit alors en Angleterre, & qui rapporta ainsi l'Histoire de la famille des Cigales. Scipion Cigale, qui fut appellé Sinan Bassa, lorsqu'il eut pris le turban, n'eut que deux fils, Ali & Mahomet: l'aîné mourut peu de tems après son pére. Mahomet épousa la fille de la sœur du Sultan Mahomet III, vers l'an 1595, dont il eut un fils appellé Mahomet comme lui. Ce jeune homme n'affectoit point de commander, & se plaisoit à accompagner le Sultan dans ses divertissemens. Il fut en faveur sous les Empereurs Achmet, Osman, Amurat & Ibrahim, & n'étoit pas moins aimé de Mahomet IV, qui fut déposé en 1687. Ce Sultan voulant l'élever malgré lui-même, le fit Capitaine des Portiers ou Gardes du Serrail, puis Général en Candie, & enfin Grand-Vizir; mais il ne joüit pas long-tems de cette charge, parce qu'il mourut pendant la guerre de Candie, vers l'an 1658. Voilà ce qui regarde le fameux Renégat Scipion Cigale. Il y a encore une autre famille des Cigales, dans la Natolie, vers l'isle de Chio, de laquelle étoit Méni Bassa Cigale, pére de Béker Bassa, & d'Olin Bassa, tous deux Généraux des galeres Ottomanes: Beker est mort. * Rocoles, *des Imposteurs insignes.*

CIGLIANO ou CÉRIGLIANO, bourg du Royaume de Naples, dans la Basilicate, près de la riviére d'Agri, à quatre lieues de Tricarico, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIGNE. *Voyez* CYGNUS.

CIGNE, Ordre de Chevalerie de Cléves. On dit qu'environ l'an 711, Théodoric ou Thierri, Duc de Cléves, n'ayant qu'une fille unique nommée Béatrix, à qui il laissa ses Etats en mourant, cette Princesse persécutée par ses voisins, qui la vouloient dépouiller de ses biens, se retira dans un château, dit Nieubourg, où elle fut défendue par un Chevalier nommé Elie, qu'elle épousa, & parce que ce Chevalier avoit un cigne peint sur son bouclier, on institua l'Ordre du Cigne. Cette avanture sent beaucoup le Roman: elle est plus au long dans Favin, *au Théatre d'Honneur & de Chevalerie, tome 1. l. 1. p. 1373.*

* CIGOGNOLA ou GIGOGNOLA, anciennement *Camillomagum* ou *Camillomagum*, étoit autrefois une petite ville de l'Insubrie; mais ce n'est maintenant qu'un village du Pavesan, province du Milanois. Il est à une lieue du Pô, à quatre de Pavie & à sept de Plaisance. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIGONINI (Jacques) Poëte & Jurisconsulte, vivoit à Florence, sous le Pontificat du Pape Urbain VIII. Il étoit de l'Académie des Humoristes. Quelques-uns disent, que se voyant méprisé par une femme qu'il aimoit avec une passion extrême, il se jetta de desespoir dans un puits. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. Imag. Illustr. ch. 35.*

CIGUATEO, isle de la Mer du Nord dans l'Amérique Septentrionale, est une des plus grandes Lucayes. Son circuit est de 25 lieues, & on la rencontre au levant de la Lucayonéque. * Maty, *Dict. Géogr.*

CILABRO. *Cherchez* CHABRIA.

CILICE, vêtement fait de poils de chévre ou de bouc, dont se servent ceux qui veulent faire pénitence, & dont l'usage est venu des anciens Ciliciens, qui portoient de ces sortes de robes, particuliérement les Soldats & les Matelots. * Varron, *l. 2. de Re Rustica.* Virgile, *Georg. l. 3. v. 312. & suiv.*

Nec minus interea barbas incanaque menta
Cinyphii tondent hirci, setasque comantes
Usum in castrorum, & miseris velamina Nautis.

Asconius sur la troisiéme Verrine, dit que les Cilices étoient à l'usage des Soldats & des Matelots, *Cilicia, texta in Castrorum usum, atque Nautarum.* Il y a apparence que ces sacs ou Cilices étoient noirs, cette couleur étant naturellement triste, & convenant à ceux qui sont en deuil, ou qui veulent faire pénitence: ce que Prudence a bien exprimé, *Hymne 7,* où il parle des Ninivites, *v. 151. & suiv.*

Squallent recinctâ veste pullati patres,
Setasque plangens turba sumit textiles,
Impexa villis virgo bestialibus.

Alcimus Avitus traitant le même sujet, *l. 4.* dit,

Mollibus abjectis, Cilicum dant tegmina seta,

pour dire qu'ils se couvroient de cilices.

Au reste, ces robes de pénitence étoient appellées sacs, à cause de la forme, parce qu'elles étoient étroites comme un sac; & Cilice, à cause de l'étoffe & du païs où elles avoient été inventées. La plupart de ceux qui avoient renoncé au siécle, pour mener une vie austére & retirée, & que l'on appelloit *Ascetes* & *Moines*, ne portoient point d'autre habit, comme le remarque saint Jérôme. Bien qu'il n'ait été jusqu'ici parlé que du poil de chévre ou de bouc, il semble que sous le nom de *Cilice*, on doit comprendre toutes les sortes d'étoffes grossiéres, dont le poil est rude & piquant, comme pouvoit être la robe de saint Jean-Baptiste, qui étoit faite de poil de

de chameau, *Matthieu, ch. 3. v. 4. Marc, ch. 1. v. 6*, & comme étoient celles des Disciples de saint Martin, ainsi que le témoigne Sulpice Sevére, *en sa Vie, ch. 7. Plerique Camelorum setis vestiebantur: mollior ibi habitus pro crimine erat.* La plupart des Moines & Ascétes portoient le Cilice sur la chair, & ne le quittoient ni jour ni nuit, afin de matter leur corps, & d'être moins endormis, leur principal exercice étant de vaquer à l'oraison. On confond souvent les noms de Cilice & de haire: celle-ci proprement est une espéce de camisolle sans manches, faite de crin de cheval, ou de chanvre & de crin tissus ensemble.

L'usage des habits grossiers & de deuil que l'on nommoit *Cilices* est fort ancien chez les Hébreux. Lorsque l'on eut rapporté à Jacob que son fils Joseph avoit été dévoré par quelques bêtes sauvages, l'Ecriture dit qu'il déchira ses vêtemens, & qu'il se couvrit d'un Cilice. Quand Achab voulut appaiser la colére de Dieu justement irrité à cause du meurtre de Naboth, il est dit qu'il se revêtit d'un Cilice. L'Ecriture rapporte la même chose de Joram. David & tous ceux de sa suite se couvrirent aussi de Cilices en allant à l'aire d'Ornan, pour tâcher d'appaiser la colére du Seigneur. Quand Holoferne assiégeoit Béthulie, les Prêtres de cette ville se ceignirent de Cilices pendant qu'ils sacrifioient au Seigneur. Le Roi & les Habitans de Ninive se couvrirent de Cilices après la prédication de Jonas. Il paroît que du tems de Nôtre-Seigneur on se couvroit encore de Cilices, pour marquer la douleur & la pénitence. Il n'y a pas d'apparence que le Cilice dont il est fait mention dans l'un & l'autre Testament, fût semblable à ceux dont on se sert aujourd'hui dans les Communautez Religieuses. Il paroît au contraire que c'étoit un espéce de sac ou d'habit grossier & lugubre dont on se couvroit extérieurement, pour exprimer le regret ou la tristesse que l'on avoit. Quoi qu'il en soit, cet usage étoit libre, & il n'y a eu aucune loi qui ait obligé les Fidéles de l'Ancien ni du Nouveau Testament de s'en servir. Il y a quelques Auteurs qui ont cru que les Anachorétes n'en avoient fait aucun usage, & qu'ils n'en avoient pas même eu connoissance; mais s'ils ne se servoient pas de Cilices de crin tels qu'on les fait à présent, on trouve dans l'Histoire que quelques uns se servoient de chaînes de fer, d'autres de cordes armées de pointes de fer, d'autres de chemises de fer pour se mortifier. Plusieurs Ecrivains prétendent que les Chrétiens n'ont commencé à s'en servir que du tems de saint Dominique, de saint Bruno & de saint François. Présentement il y a plusieurs Communautez d'hommes ou de femmes où c'est une obligation de porter le Cilice. Plusieurs Fidéles par une espéce de piété s'imposent aussi volontairement cette loi. * *Genése, ch. 37. v. 14.* II. *Samuel* ou II. *Rois, ch. 21. v. 10.* I. *Rois* ou III. *Rois, ch. 21. v. 27.* II. *Rois* ou IV. *Rois, ch. 6. v. 30. Judith, ch. 4. v. 9.*

CILICIE, province de l'Asie Mineure, s'étend le long de la Mer Méditerranée, au midi; elle a au septentrion, une partie de la Cappadoce, & une partie de l'Arménie, jusqu'au mont Taurus. Ce païs est aujourd'hui compris dans la Caramanie, & est soumis au Turc. On comptoit autrefois entre ses principales villes, *Adana, Anazarbe, Anemurium, Antioche, Celenderis, Césarée, Corycus, Diocésarée, Domitiopolis, Flaviopolis, Issus, Lamus, Mallus, Mopsueste, Nicopolis, Olbasa, Philadelphie, Pompeiopolis ou Soli, Sebaste, Seleucie, Sélinunte, Tarse & Thébes.* Cette province étoit très-puissante, & s'étendoit anciennement bien plus loin qu'aujourd'hui. Elle étoit très-fertile en saffran. Ses Habitans, particuliérement les soldats, & les Matelots portoient ordinairement des habits grossiers & tissus de poil de chévre, qui ont donné leur nom aux *Cilices*. Ils étoient grands Pirates & bons hommes de mer. Quelques uns tirent l'origine du mot Cilicie d'un certain Cilix. Arias Montanus assure que les Hébreux appelloient cette province *Chalab*, & croit que le nom de la *Cilicie* est dérivé du Syriaque, *Challekim* ou *Challukim*, qui signifie *pierres*, parce que la Cilicie est fort pierreuse & inégale, sur tout cette partie que les Anciens nommoient *Aspera*, pour la distinguer de l'autre qui étoit appellée *Campestris*, par rapport à ses vastes campagnes. La Cilicie eut autrefois de puissans Rois, dont le nom commun étoit *Syennesis*. L'un d'eux, ami de Cyaxare Roi des Médes, & d'Astyage Roi de Lydie, ménagea la paix entre ces deux Princes, vers l'an 3435 du monde, avec Nabuchodonosor Roi de Babylone. Un autre étoit allié des Perses, à qui néanmoins il faisoit des présens, lorsque Cyrus le jeune alla combattre son frére Artaxerxès, c'est à dire, l'an 400 avant Jesus Christ. Ce Royaume ne subsistoit plus, lorsqu'Alexandre entreprit de détruire l'Empire des Perses. * Hérodote, *l. 1.* Xénophon, *Expédition des dix Mille, l. 1.* Pline, *l. 21. c. 6.* Ptolomée, *l. 5.* Mercator, *Atlas Mundi.* Bellon, *l. 2.*

CILLE'NE. *Voyez* CYLLE'NE.

CILLEY, que ceux qui écrivent en Latin nomment *Celia & Celeia*, ville d'Allemagne dans la Stirie, sur les confins de la Carniole. Elle est située sur la riviére de Sana, qui se jette un peu après dans la Save, & est capitale d'un Comté très considérable, sous la domination de la Maison d'Autriche. Cilley est une place importante & ancienne. * Sanson. Baudrand.

* CILLEY (Le Comté de) contrée d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Ce Comté est entre la Save & la Drave, & il a pour bornes au levant l'Esclavonie; au midi le Windismark; au couchant la Carniole & la Carinthie; & au nord la Stirie, dont elle est la partie méridionale. Outre Cilley qui en est la capitale, on y voit encore Rain, Saxenfeld & Kaysersperg qui sont de quelque considération. * Maty, *Dict. Géogr.*

CILLICON de Milet, s'enrichit lâchement, en livrant sa patrie aux Habitans de Priéne. Lorsqu'il étoit sur le point d'exécuter sa trahison, on lui demanda ce qu'il méditoit, *Rien que de bon*, répondit-il; d'où est né le proverbe Grec, Παντ' ἀγαθὰ, ὡς ἔφη Κιλλικῶν, *Rien que de bon, comme a dit Cillicon.* On rapporte, qu'achetant à Samos de la viande d'un Boucher nommé Théagéne, & en voulant faire couper un morceau qui lui paroissoit trop gros, le boucher lui coupa la main, en lui reprochant, qu'il ne s'en serviroit plus à vendre d'autres villes. * Erasme, *in Adagiis.*

CILO (Junius) étoit Intendant de Bithynie & de Pont, où il fit paroître son avarice & sa méchanteté. Les Bithyniens s'en plaignirent à l'Empereur Claude, & demandérent qu'il fût puni. Ce Prince n'ayant pas bien entendu ce que les Bithyniens disoient, il se tourna vers d'autres gens pour les écouter, & leur rendre justice. Alors un nommé Narcisse, qui portoit les intérêts de l'accusé, dit hardiment que ceux de Bithynie rendoient graces à Cilon de la maniére douce & bienfaisante dont il les avoit traitez, durant tout le tems de son intendance; *Hé bien*, dit l'Empereur, *qu'il gouverne ces provinces encore deux ans.* * Dion, *l. 60.* Tacite, *Annal. l. 12. c. 21.*

CILO, (Lucius Fabius Septimius) appellé *Chilo* dans Idace & dans la Chronique d'Alexandrie, fut un des Favoris de l'Empereur Sévére. Il fut Consul en 204, & fut Préfet de Rome sous ce Prince. Il sauva la vie à Macrin, depuis Empereur, qui étoit sur le point de périr avec Plautien, dont il étoit alors Intendant. Le crédit de Cilo parut se soutenir sous Caracalla, qui l'appelloit son nourricier, son bienfaicteur, & souvent son pére: cependant, parce qu'il avoit voulu ménager l'union de ce Prince & de son frére Géta, Caracalla envoya chez lui des Soldats, avec un Officier pour le tuer. Ils pillérent sa maison, lui firent mille outrages, & le traînoient dans les rues de Rome, pour l'égorger ensuite dans le palais, lorsque le peuple & les Soldats se soulevérent en sa faveur. Caracalla accourut au bruit, feignit d'être touché du danger de Cilo, & le couvrit de sa cotte d'armes, avec defenses de le maltraiter: il fit même mourir le Tribun & les Soldats qui l'avoient violenté; & ce fut en apparence pour les punir de leur audace, mais en effet, parce qu'ils ne l'avoient pas tué d'abord. * Dion, *l. 77, in Vita Caracalla.*

CILON, Athénien, sortoit d'une famille puissante & ancienne. Après avoir remporté le prix aux Jeux Olympiques, & avoir épousé la fille de Théagéne, Tyran de Mégare, il consulta l'Oracle de Delphes sur le dessein qu'il avoit de s'emparer de la forteresse d'Athénes, & il eut ordre de l'exécuter à la grande Fête de Jupiter. Secondé de ses amis, & de quelques troupes de son beau-pére, il en fit l'entreprise, pendant les Jeux Olympiques, sur la créance, que c'étoit la plus grande Fête de Jupiter, la premiére année de la XLV Olympiade, & l'an 600 avant J. C.; mais étant assiégé par les Citoyens, il fut obligé de s'enfuïr avec son frére. Ceux de son parti, qui s'étoient réfugiez à l'autel des Euménides, y furent massacrez; ce qui fut estimé un très-grand sacrilége: de sorte que ceux qui avoient violé cet asyle, passérent pour des impies, tant eux que leurs Descendans, & furent bannis d'Athénes. * Thucydide, *l. 1.* Plutarque, *en la Vie de Solon.*

C I M.

CIMABUE', Peintre de Florence, dans le XIII siécle, est un de ceux, qui ont le plus contribué à perfectionner la Peinture. Ses parens qui le destinoient à l'étude des Sciences, le mirent d'abord sous des Maîtres, pour en apprendre les premiers élémens, mais ils furent obligez de céder au penchant de Cimabué pour la Peinture qui étant alors fort imparfaite, reçut de lui plus de politesse & de perfection. Charles, I. de ce nom, Roi de Naples, passant à Florence vers l'an 1269, voulut voir les ouvrages de Cimabué, & alla visiter ce Peintre dans un fauxbourg, où ce Prince étoit accompagné de tant de monde, que les Habitans de ce lieu voyant une Cour si nombreuse chez eux, nommérent ce bourg, *Il Borgo allegri.* Cimabué mourut vers l'an 1300, âgé de 70 ans. * Vasari, *Vitte de' Pitt.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome 1. Entr. 1. p. 134: & Entr. 2. p. 155. & 156*, edit. de Trévoux, 1725.

CIMARIOTES. *Voyez* CHIMARIOTES.

CIMBEBAS (les) peuples d'Afrique dans la partie méridionale, & sur la côte occidentale de la Cafrerie. Ce païs qu'ils habitent s'appelle le Royaume de Mataman. * Baudrand.

CIMBELINUS, ou KIMBELINUS, Roi de la grande Bretagne, sous l'empire d'Auguste, refusa de payer le tribut que ses Sujets devoient aux Romains; mais ayant su que l'Empereur mettoit des troupes en campagne, il lui envoya des Ambassadeurs, qui lui promirent toute sorte d'obéïssance; & le priérent même de prendre la protection de la Bretagne, comme Jules César l'avoit déja fait. Le régne de ce Prince fut très-long & très-heureux: il laissa après lui trois fils qui se firent longtems la guerre. * Plutarque, *dans la Vie de César.* Dion Cassius. Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hist. d'Angleterre.*

CIMBER. *Voyez* ANNIUS.

CIMBRES, peuples, dont l'origine est rapportée diversement par les anciens Auteurs, Strabon, Pomponius Méla, Plutarque, Pline & Tacite. Quelques uns les font venir des Scythes, les autres les confondent avec les Cimmériens: plusieurs veulent qu'ils soient Saxons, ou Danois d'origine. Cluvier croit qu'étant venus des parties les plus septentrionales, ils occupérent anciennement toute cette péninsule, qui s'avance bien avant dans l'Océan Germanique, que nous appellons le païs de Jutland, ou Chersonése Cimbrique: ce qui est confirmé par le témoignage de Velleius Paterculus, d'Eutrope & d'Orose. Environ l'an 639 de Rome, & 115 avant J. C. Ces peuples sortirent de leur païs, soit que l'Océan se fût débordé sur leur terres, comme le veut Florus (opinion de laquelle Strabon se mocque,) soit que leur païs ne fût pas capable de les nourrir. Plutarque dit, que leur armée étoit de trois cens mille Combattans, sans compter les femmes & les enfans, & quelques autres assurent qu'ils formoient un corps, qui étoit de cinq cens mille hommes. Quoiqu'il en soit, s'étant unis aux Teutons & aux Ambrons de Germanie, & aux Tiguriens, peuples de la Gaule Celtique, ils ravagérent l'Allemagne, l'Istrie, l'Esclavonie, les Grisons & les Suisses, & se jettérent dans le Dauphiné, dans le Languedoc & dans la Provence, pour passer en Italie. Les Romains étonnez de cette inondation de Barbares, envoyérent contre eux des armées qui furent

rent ſouvent défaites; mais Marius les vainquit près d'Arles, dans la campagne de Camargue, comme qui diroit *Campus Marii*, & les défit entiérement entre Aix & Saint-Maximin. On voit encore des marques de cette victoire, ſur le chemin qui eſt entre les villages de Pourriéres & de Trets, près de la petite riviére de l'Arc, par un reſte de pyramide que les Romains y élevérent. Cette bataille fut donnée l'an 652 de Rome, 102 ans avant l'Ere Chrétienne. Pluſieurs d'entre les Cimbres s'étoient déja ſéparez, pour paſſer en Eſpagne, d'où on les chaſſa. Quelques Auteurs croyent que les Cimbres furent inventeurs des tambours; du moins Strabon aſſure qu'ils étendoient des peaux ſur la couverture de leurs chariots, ſur leſquels ils frappoient au commencement des combats. * Plutarque, *en la Vie de Marius*. Eutrope, *l.* 3. Strabon, *l.* 4. & 7. Florus, *l.* 3. *c.* 3. Velleius Paterculus, *l.* 2. Tite-Live Pline. Méla, &c. *Cherchez* AMBRONS, TEUTONS & MARIUS.

CIMBRIACUS (Quintus Æmilianus,) Poëte Latin d'Allemagne, vivoit vers l'an 1515. Ses Poëſies ont paru à Francfort en divers tems, & en diverſes formes. Quelques uns prétendent qu'il n'étoit inférieur ni à Pontanus, ni aux Strozza, pour l'Epigramme & pour l'Elégie. Les plus eſtimées d'entre ſes piéces ſont ſon *Aſteris*, ou de la guerre de Rhodes & ſes *Encomiaſtica* aux Empereurs Maximilien & Frédéric, au nombre de cinq piéces. Il y en a une à Frédéric, laquelle a emporté le prix ſur les autres. * *Aut. Dialog. de Lat. Ling reparat. apud* Obert. Giſan, *p.* 404, & *ex eo* C. M. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*, *p.* 192. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes*, *tome* 4. *partie* 1. *p.* 99. *n.* 1246. édit. d'Amſterdam, 1725.

* CIMELLA, *Cimella*, *Cemelium*, *Cemeneleum*, autrefois ville épiſcopale des Védiantiens, dans la Gaule Narbonnoiſe. Elle eſt entiérement ruïnée, & ſes ruïnes ſe voyent dans le Comté de Nice, à une lieue de la ville de ce nom, près d'une égliſe qu'on appelle Notre-Dame de *Cimies*, nom qui vient ſans doute de celui de *Cimella*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIMIER, ornement du timbre d'un écu, eſt la piéce la plus élevée ſur les armoiries. Elle tire ſon nom du lieu élevé où on la met, comme nous donnons celui de cime à l'éminence d'une montagne. Le cimier eſt d'un uſage ancien, on le peut voir dans les Poëtes, & dans l'Hiſtoire Gréque & Romaine. Protée que la Fable répréſente ſous tant de changemens, étoit, ſelon quelques uns, un Roi d'Egypte, qui changeoit tous les jours de Cimier, & qui portoit en tête, tantôt un mufle de Lion, tantôt la tête d'un ours, tantôt celle d'un cheval ou d'un dragon; d'où les Poëtes ont pris occaſion de le faire paſſer pour un Dieu, qui changeoit à tout moment de forme, comme les premiers Cavaliers paſſérent pour des Centaures. Plutarque a décrit le Cimier de Pyrrhus dans l'éloge qu'il a fait de ce Prince: *il fut reconnu*, dit-il, *à cauſe du grand panache, & des cornes de Bouc, qu'il portoit pour Cimier au deſſus de ſon armet*. Homére, Virgile, le Taſſe & l'Arioſte, ont fait dans leurs Poëmes la deſcription de pluſieurs cimiers. Les Cavaliers qui portoient ces Cimiers, les prenoient pour donner de la terreur à leurs ennemis, par la vue des dépouilles des plus fiers animaux, ou par leur répréſentation; ou pour paroître plus grands, & pour ſe faire particuliérement remarquer dans le combat Quelques uns les portoient par ſuperſtition, pour honorer leurs Dieux, en choiſiſſant des animaux qui leur étoient conſacrez, comme les Suédois, au rapport de Tacite, qui portoient des figures de ſanglier, *inſigne ſuperſtitionis formas Aprorum geſtant*. Hayton Arménien, *ch.* 6, *de ſa Tartarie*, & Lazare Sarance, *en ſon Othoman*, *partie* 2, ont obſervé, que les Tartares s'eſtimérent heureux de porter ſur leur têtes quelques plumes de hibou, depuis que le Zingi, ou Chingis, fut délivré de ſes ennemis, par le moyen d'un hibou qui s'étoit perché ſur l'arbre, ſous lequel ce Prince étoit caché; ce qui fit juger à ſes ennemis, que perſonne n'étoit près de là, puiſque cet oiſeau y étoit en repos.

Les Cimiers d'animaux ont ſervi d'origine à beaucoup de fables. Les Aſſyriens ne donnérent à Sérapis une tête d'épervier, qu'à cauſe que dans ſes combats il l'avoit priſe pour Cimier; & Jupiter Ammon fut répréſenté avec une tête de bélier, parce qu'il en portoit une dans le combat. C'eſt pourquoi nous voyons des médailles, où Alexandre eſt répréſenté avec un mufle de lion ſur la tête, ou avec une tête de bélier, à cauſe qu'il ſe diſoit fils de Jupiter Ammon: de même Géryon fut cru avoir trois têtes, parce qu'il portoit un triple Cimier, *quod tres Criſtas in galea haberet*, dit Suidas. Cet ornement de tête a quelquefois ſervi à diſtinguer les factions. Ainſi les Monaldeſchi, anciens Gentilshommes d'Orviette en Italie, s'étant partagez, prirent quatre Cimiers differens en 1330, ſavoir la biche, le chien, la guivre (ou vipére) & l'aigle. D'autres s'en ſont ſervis, pour la diſtinction des branches d'une famille, comme on peut le remarqver en quelques familles d'Alſace, qui ſont dans le Wappenbuch ou Armorial. Souvent le Cimier a été une ſimple deviſe. Ainſi Côme de Médicis, Duc de Florence, portoit pour Cimier un faucon d'argent, tenant de la ſerre droite un anneau d'or, garni d'un diamant, avec le mot *Semper*, qui étoit ſa deviſe. La plupart prenoient une piéce de leur écu; comme le Cimier des Rois de France eſt une fleur de lis; celui de l'Empire, une aigle; de Caſtille, un château; & de Léon, un lion. Le Cimier de plumes a été univerſellement reçu de tous les peuples. Il eſt ſouvent fait d'une aigrette, ou d'une maſſe de plumes d'autruche ou de héron, & quelquefois de plumes d'autres oiſeaux. On n'a plus maintenant l'uſage des Cimiers dans les armées: on s'en ſert ſeulement dans les Tournois & dans les ornemens du Blaſon. Les familles qui ont changé d'armoiries pour de juſtes raiſons, ont retenu les anciennes en Cimier, comme les Ducs de Brunſwick, un cheval; & les Colonnes d'Italie, une Siréne. Hérodote attribue aux Cariens la premiére invention des Cimiers, & dit que ceux de cette nation furent les premiers, qui portérent des aigrettes & des plumes ſur leurs caſques, & les premiers qui peignirent des figures ſur leurs boucliers. C'eſt à cauſe de ces Cimiers que les Perſes les nommérent des coqs, parce qu'ils paroiſſoient crêtez comme ces animaux. Diodore de Sicile, parlant des Egyptiens, dit que leurs Rois portoient pour Cimiers des têtes de lion, de taureau, ou de dragon, pour marquer leur dignité. * Le Pére Ménétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries*.

* CIMINUS (Léonard) natif de Palerme fut Docteur en Philoſophie, en Théologie & en Juriſprudence. Il a fait pendant longtems avec ſuccès des leçons publiques ſur le Droit Impérial & Pontifical. Il fut Avocat d'une grande réputation, & exerça la charge de Fiſcal de Palerme. Il vivoit en 1630. On a de lui, *Solennes Ritus Regni Siciliæ, ejuſque Commentarii ad Cumium*; *Theoripraxis de contrario Imperio ad ritum Regni Siciliæ ex Jure communi digeſta*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CIMMÉRIENS, ancien peuple qui habitoit la Scythie Européenne, c'eſt à dire, les bords du Boryſthéne & du Tanaïs, & le Boſphore qui de leur nom fut appellé Cimmérien. Une partie de ce peuple ſe maintint dans le Boſphore; mais les autres furent chaſſez par les Scythes, & ayant paſſé le Tanaïs, ſe répandirent dans l'Aſie. Il y en eut d'entre eux qui s'établirent entre la Colchide & l'Ibérie; mais le plus grand nombre pénétra dans l'Aſie Mineure juſqu'à Sardes, dont ces Barbares s'emparérent. Hérodote, qui aſſure, *l.* 1, que les Rois de Lydie vinrent enfin à bout de les chaſſer, ne dit pas ce qu'ils devinrent; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il a voulu dire que cette nation fut entiérement détruite. Il y a eu d'autres Cimmériens qui demeuroient à Bayes en Italie, près du Lac Averne, où l'on tient qu'étoit l'antre de la Sibylle. Ils ſe cachoient le long du jour dans leurs cavernes, & la nuit ils alloient piller leurs voiſins. C'eſt de ces Cimmériens d'Italie, plutôt que de ceux du Boſphore, d'où eſt venu le proverbe ancien *des ténébres Cimmériennes*, comme on le peut voir dans Ovide, *Métam. l.* 11, qui met au même païs le ténébreux palais du Sommeil. C'eſt auſſi ce qui a fait croire à quelques-uns, que les Cimmériens ont tiré leur nom du mot Phénicien, *Cammar* ou *Cimmer*, c'eſt à dire, *devenir noir & obſcur*. Ces peuples étoient extraordinairement ſuperſtitieux; à quoi contribuoit fort la nature de leur païs, dont ils adoroient les bois, les fleuves & les fontaines. Il y avoit auſſi un antre fameux, par où ils croyoient qu'on deſcendoit aux Enfers, & où il n'étoit permis d'entrer, qu'après avoir ſacrifié aux Dieux Infernaux. C'eſt ſur cette fauſſe imagination de ces peuples qu'Homére, *en ſon Odyſſée*, a fondé ſa Fable des Enfers, que Virgile a imitée, *au* 6. *livre de l'Enéïde*.

CIMOLO, iſle de la Gréce dans l'Archipel, près de Milo, à qui elle eſt preſque jointe, vers la tramontane. Cette iſle eſt habitée, & n'a environ que douze milles de circuit. On l'appelle aujourd'hui Argentiére. * Baudrand. *Voyez* ARGENTIÉRE.

CIMON, fils de Stéſagoras, petit-fils de Miltiade I, fut chaſſé d'Athénes par Piſiſtrate, & fut rappellé après la mort du Tyran, qui arriva la premiére année de la LXIII Olympiade, 528 ans avant J. C. Il gagna deux fois le prix aux Jeux Olympiques, & s'acquit l'amitié du peuple; mais les filles de Piſiſtrate le firent aſſaſſiner. Il eut deux fils, Miltiade II, pére de Cimon *le Grand*, & Stéſagoras. * Hérodote, *l.* 6.

CIMON, Général Athénien, fils de Miltiade & d'Egéſiphile, entra en priſon, pour dégager le corps de ſon pére qui y étoit mort, ſans avoir pu payer l'amende à laquelle il avoit été condamné. Cimon, qui étoit hors d'état de trouver cette ſomme, deſeſpéroit de recouvrer ſa liberté, lorſqu'Elpinice ſa ſœur de pére, qu'il avoit épouſée (car ces mariages étoient alors permis) le pria de lui permettre de ſe marier à Callias qui l'aimoit, & qui offroit de payer cette ſomme. Il y conſentit, bien qu'avec peine, & ſortit de captivité. Lorſqu'il fut libre, il monta en peu de tems aux plus grands emplois, ſoutenu par ſon éloquence, par ſa ſageſſe & par ſa libéralité. Il entendoit parfaitement la Politique & l'Art Militaire, qu'il avoit appriſes dans les armées à la ſuite de ſon pére, & il s'acquit un grand crédit entre les Citoyens & les Soldats. A peine eut-il le commandement de l'armée, qu'il mit en fuite les Thraces près du fleuve de Strymon, & qu'il rétablit la ville d'Amphipolis, où il envoya une Colonie de dix mille Athéniens. Il défit près de Mycale, la flote de Cypre & de Phénicie, compoſée de 200 vaiſſeaux; & le même jour il remporta une autre victoire ſur terre près du fleuve Eurymédon, dans la Pamphylie: ce fut la troiſiéme année de la LXXVII Olympiade, & 470 ans avant J. C. Ces avantages furent ſuivis de pluſieurs autres ſur la Mer Egée, ou il prit l'iſle de Scyros, & celle de Thaſos avec ſes dépendances. A ſon retour il trouva que le gouvernement d'Athénes étoit devenu abſolument populaire. Il s'efforça de le remettre en ſon premier état; mais ſon deſſein ne lui réüſſit pas, & par les intrigues de Périclès & d'Ephialte, il fut condamné à l'exil, ſelon la loi de l'Oſtraciſme, l'an 460 avant J. C. Il paſſa le tems de cet exil chez les Lacédémoniens, qu'il réconcilia avec ceux d'Athénes. Après que la tréve eut été conclue pour cinq ans, il fut déclaré Général de la flote des Grecs, qu'il conduiſit dans l'iſle de Cypre, où, après la priſe de pluſieurs villes, il mourut de maladie au ſiége de Citium, la quatriéme année de la LXXXII Olympiade, l'an 449 avant J. C. On dit que la libéralité de Cimon étoit ſi grande, qu'il n'employoit jamais perſonne à garder ſes terres, & les abandonnoit à l'uſage du public. Il faiſoit diſtribuer de l'argent à tous les pauvres qu'il trouvoit, & toutes les fois qu'il rencontroit des perſonnes mal vêtues, il leur donnoit ſes propres habits. On remarque auſſi, que les funérailles des pauvres ſe faiſoient toujours à ſes dépens. Cornélius Nepos & Plutarque ont écrit ſa Vie. * Diodore de Sicile, *l.* 11. & 12. Valére Maxime, *l.* 5. *ch.* 4. *Ext.* 2. Thucydide, *l.* 1. Juſtin, *l.* 2. *ch. dern.* Arrien, *l.* 7. Bayle, *Diction. Critiq.* 2. édit.

CIMON, Cléonien, ancien Peintre très-célébre, trouva la maniére de faire voir les figures en racourci, & d'en varier les attitudes, pour leur donner plus d'action. Il fut auſſi le premier qui répréſenta les jointures des membres, les veines du corps, & les différens plis des draperies. * Pline. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, *Entret.* 1. *p.* 108. édit. de Trevoux, 1725.

CIMON, vieillard extrémement pauvre, ayant été condamné pour quelque crime, à mourir de faim, fut nourri dans la prison par sa fille, qui venoit lui donner à teter, & qui lui sauva la vie par cette action. Les Juges étant informez de la chose, firent grace au pére en faveur de la fille; & l'action fut réprésentée dans un tableau, qui fut placé ensuite dans le temple de la Piété. Festus, sur le mot *Pietas*. * Valére Maxime, *l. 5. ch. 4. Ex. 7*, dit que ce fut à sa mere & non à son pére que cette génereuse fille donna ce secours. *Voyez* PIETE'.

CIMON, ancien Historien qui entre autres choses avoit décrit la bataille où les Amazones furent taillées en piéces par les Athéniens. * Arrien, *l. 7. de Expeditione Alexandri*, fait mention de lui.

Suidas sur le mot *Apsyrte*, parle d'un CIMON, qui avoit écrit un fort bon Traité de l'Art de connoître les chevaux.

C I N.

CINA, ville. *Voyez* KINA.

CINADON. *Cherchez* CINNADON.

CINALOA, province de l'Amérique Septentrionale, dans le Nouveau Mexique. Elle a l'Audience de Guadalajara au midi, & au couchant la Mer Vermeille, où est le bourg de Saint-Jean. * Laët. Sanson. Baudrand.

CINAN, grande ville de la province de Xantung, dans la Chine avec plusieurs beaux palais, & des temples fort superbes. Le plus magnifique est celui de Tungo, où les Chinois disent que plus de 72 Rois ont vécu dans la retraite. Les Prêtres idolâtres, qu'on appelle Bonzes, y joüissent de grands revenus. On voit aussi dans les montagnes des environs de riches sépultures, tant des Rois, que des Seigneurs du païs. Les Jésuites y ont une église desservie par deux Péres Missionnaires. Cette ville commande à 29 citez, dont les plus considérables sont Changkieu, Changxan, Ceuping, Taigan, Té & Vuting. Proche de Changxan est la montagne de Changpé, qui s'étend jusqu'à Ceuping, où il y a un temple fort célébre. Auprès de Taigan, on voit la montagne de Tai, qui selon les Chinois a 40 stades, c'est à dire, cinq milles de hauteur. Il y a plusieurs cavernes, & beaucoup de temples, où un grand nombre de Solitaires Chinois vivent presque de même que nos Hermites. * Le Pére Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot. *vol.* 2.

CINARAS. *Voyez* CYNIRE.

CINCA, en Latin, *Cinga*, riviére d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, a sa source dans les Monts Pyrénées, & vers les frontiéres de France, un peu au dessus de Bielsa. De là elle entre dans la Sobrarbe, passe à Balbastro, à Monçon, à Fraga; & accrue par les eaux de l'Alcanadre, & de quelques autres riviéres, elle se joint à la Ségre environ six lieues au dessous de Lérida.

CINCAPURA. *Voyez* MALACCA, Détroit.

CINCELLE. *Voyez* CENTUM-CELLES & CIVITA-VECCHIA.

CINCHEU, grande ville de la province de Quansi, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & commande à trois citez. La ville est riche, & les bâtimens y sont beaux. Ce païs produit de la canelle très excellente, & beaucoup meilleure que n'est celle de Ceylan. On y trouve aussi de ces arbres que les Chinois appellent *arbres de fer*, parce que leur bois est extraordinairement dur. Les Habitans font de l'herbe de *Yu*, des draps qui sont meilleurs & plus chers que ceux de soye. * Le P. Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CINCIBILIS, Roi des Alpes, envoya des Ambassadeurs à Rome, pour se plaindre du mauvais traitement que C. Cassius, qui avoit été Consul l'année précédente, avoit fait à quelques peuples ses alliez, qui demeuroient entre les Alpes. Le frére de ce Roi, qui porta la parole, réprésenta si bien l'injustice & la violence de ce Consul, que le Sénat se crut obligé de répondre, qu'il n'approuvoit pas le procédé de Cassius; néanmoins qu'il étoit injuste de condamner un homme sans l'avoir entendu, sur tout quand il étoit absent pour les affaires de la République; que lorsqu'il seroit revenu de la Macédoine, où il étoit, alors on pourroit l'accuser en sa présence, & qu'on leur rendroit justice. Cependant, pour marquer l'estime qu'on faisoit de Cincibilis, on dépêcha C. Lælius & M. Æmilius en qualité d'Ambassadeurs, pour lui faire connoître ce qui avoit été résolu, & l'on renvoya les Gaulois avec de très-beaux présens. * Tite-Live, *l.* 43.

CINCINNATUS (Lucius Quinctius) Dictateur Romain, desherita son fils, parce qu'il avoit été souvent repris par les Censeurs. Il fut créé Dictateur l'an 296 de Rome, 458 avant JESUS-CHRIST, & il sauva l'armée du Consul Marcus Minutius, que les Eques & les Volsques avoient assiégée, & mise en état d'être forcée dans ses retranchemens. Les Licteurs ou Huissiers publics, qui furent envoyez de Rome pour l'aller querir, trouvérent ce grand personnage maniant la charrue, & labourant lui-même des terres qu'il avoit au delà du Tibre. Il quitta cet exercice pour aller à l'armée, vainquit les ennemis, le fit passer sous le joug; & après avoir triomphé, retourna à ses terres au bout de seize jours. Cicéron, *l. 2. de Finibus*, *ch.* 4. dit en parlant de lui, *Majores nostri ab aratro adduxerunt Cincinnatum illum, ut Dictator esset*; & Perse, *Sat.* 1. *v.* 73, *&c.*

Unde Remus, sulcoque terens dentalia, Quinctî,
Quum trepida ante boves Dictatorem induit uxor,
Et sua aratra domum Lictor tulit.

* Tite-Live, *l. 3. ch.* 26. Florus, *l. 1. ch.* 11. Aurelius Victor, *des Hommes Illustres ch. 17. &c.*

L. CINCIUS ALIMENTIUS ou **ALIMENTUS**, Historien Romain, fut Préteur de Sicile, & eut quelques autres emplois, jusqu'à ce qu'il fut fait prisonnier sur la fin de la seconde guerre Punique ou Carthaginoise, l'an de Rome 553, & 201 avant Jesus-Christ. Il écrivit des Annales en Grec, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse dans son premier livre des Antiquitez Romaines. Tite-Live le cite très-souvent dans les livres 7. 16. 17. 21. &c. On lui attribue une autre Histoire en Latin; un Ouvrage de l'Art Militaire, dont Aulu-Gelle allégue quelque chose; un des Fastes, rapporté par Macrobe; un des Mots anciens; un du pouvoir des Consuls; un de l'Office de Jurisconsulte. * Aulu-Gelle, *l. 6. ch. 15: l. 16. ch.* 4. Macrobe, *Saturnal. l. 1. ch.* 12. Vossius, *des Histor. Lat. l. 1. ch. 4. & des Historiens Grecs, l. 4. ch.* 3.

CINCIUS, Sénateur Romain & Tribun du peuple, sous le Consulat de Cornélius Céthégus & de P. Sempronius Tuditanus, l'an 204 avant J. C. & le 550 de Rome, fut cause de la réception de la Loi Fannia, par laquelle on régloit les dépenses superflues des banquets. Il fut aussi l'auteur de celle qu'on appelloit *Munérale*, faite contre les Avocats, qui prenoient de l'argent de leurs parties, pour plaider leurs causes: *Ne quis ob causam orandam, donum munusve caperet*. La même loi renfermoit aussi une clause contre ceux qui corrompoient le peuple par des présens, pour obtenir les charges. Cette loi défendoit à ceux qui briguoient les offices de venir aux assemblées avec une double robe, sous laquelle ils pussent cacher de l'argent, comme ils avoient accoutumé de faire, pour acheter les suffrages du peuple. * Macrobe, *Saturn. l. 2. ch.* 9. Tite-Live, *l. 34. ch.* 4. Tacite, *Annal. l. 11. ch.* 5. Cicéron, *Epist. ult. ad Atticum, l. 1. &c.*

CINDASUINTE. *Cherchez* CHINDASWINTHE.

CINÉAS. *Cherchez* CYNE'AS.

CINÉENS, peuples d'Arabie de la province de Madian, descendant de Cin fils de Jéthro. Il étoit beau-frére de Moïse, & se vint joindre à lui à sa sortie de l'Egypte avec le peuple Hebreu, & le servit utilement de ses conseils. Les Cinéens composoient une grande famille. Il y en eut beaucoup qui demeurérent en Madian avec leur pére Jéthro; mais Moïse vers la trente-huitiéme année depuis sa sortie de l'Egypte, les rappella, & les obligea de se venir retirer auprès de lui, pour ne les point envelopper dans la désolation entiére qu'il fit du païs des Madianites. Ces Cinéens vinrent donc joindre leurs fréres, & ayant traversé le Jourdain, se retirérent dans le désert, après la prise de Jéricho, dans le dessein d'y mener une vie sainte & tout à fait écartée du commerce & du bruit des villes. Lorsque Jabin Roi de Chanaan eut assujetti les Israëlites, il laissa en paix les Cinéens à cause de leur grande vertu, de leur vie innocente, & de leur détachement pour toutes les choses de la terre. Dieu le permit ainsi, afin de faire comprendre aux Hébreux, que si Jabin les tourmentoit par une guerre si cruelle, ce n'étoit que parce qu'ils avoient abandonné son culte, pour embrasser la Religion des Gentils. Ils voyoient, au contraire, les Cinéens, qui ne s'étoient jamais départis de la fidélité qu'ils devoient à Dieu, être affranchis des oppressions & des tyrannies, dont eux mêmes étoient accablez par Jabin. Quoique cette guerre ne semblât toucher en aucune maniére les Cinéens, cela n'empêcha pas que Jabel femme de Héber Cinéen n'enfonçât un clou dans la temple de Sisara Chef de l'armée de Jabin, lorsqu'après sa déroute il se réfugia dans sa maison. Les Réchabites & les Esséniens sont sortis des Cinéens. * *Nombres, ch 10. v. 29 Juges, ch. 1. v. 16: ch. 4. v. 17.*

CINE'GIRE. *Cherchez* CYNE'GIRE.

CINE'SIAS. *Voyez* CYNE'SIAS.

CINE'THE. *Voyez* CYNE'THE.

CINE'THON. *Voyez* CYNE'THON.

CINEU. *Voyez* CALALONGA.

CINGALES, nom que l'on donne aux Gentilshommes dans l'Isle de Ceylan. Ils sont fort respectez, comme les Nayres le sont dans les Royaumes de la côte de Malabar. * Mandelslo, *tome 2. d'Oléarius.*

CINGÇHEU, grande ville de la province de Xantung dans la Chine, commande à treize citez, dont les plus considérables sont Chuchin, Logan, Xeuquan & Kin. Ce païs est rempli de montagnes; mais la mer & les riviéres le rendent abondant en tout ce qui peut être nécessaire. Il y a une prodigieuse quantité de poissons, & les Habitans tirent beaucoup de profit des peaux, qu'ils nomment communément Segrin. On y tire du ventre des vaches une pierre, qui est à peu près de la grosseur d'un œuf d'oye. Les Chinois l'appellent *Nieuhoang*, c'est à dire, *jaune*, parce qu'elle est ordinairement de cette couleur. Elle n'est pas si solide que la pierre de bézoar, mais elle est plus unie, & les Médecins Chinois en font plus d'état que du bézoar, pour détourner les fluxions & les catarrhes. * Le P. Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 2.

* **CINGENTORIK**, nom d'un des quatre Rois Bretons, qui allérent avec beaucoup d'impétuosité, mais avec peu de succès, attaquer le camp des Romains, qui après un long combat les repoussérent, & firent le Roi Cingentorix prisonnier. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. l. 1. p.* 29.

CINGIS, Prince Tartare. *Voyez* ZINGIS.

CINGOLI, en Latin *Cingulum*, bon bourg d'Italie dans l'Etat de l'Eglise. Il est dans la Marche d'Ancone, sur la riviére de Musone entre Jessi & San-Sévérino, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. Cingoli étoit autrefois une ville épiscopale, dont l'Evêché a été uni à celui d'Osmo. La ville de Cingoli souffrit beaucoup au cinquiéme siécle du tems de la guerre des Goths. C'est une ancienne Colonie Romaine fondée ou réparée par *Titus Labiénus* Lieutenant de Jules César dans l'expédition des Gaules, ce que prouve Horace Avicenne par deux médailles antiques, & par d'autres monumens, dans son livre intitulé, *Memorie della citta di Cingoli*. Labiénus la peupla de Véterans qui avoient passé le tems de leur milice dans les Gaules, *qui de more hic cingulum militare deposuerunt*. L'air y est si pur que Paul III, étant Légat de la Marche d'Ancone, y résidoit d'ordinaire. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Ita-*

d'Italie, tome 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

CINGULAYES, Habitans de l'isle de Ceylan. Il n'y a rien de certain sur leur origine, les uns les font venir de la Chine, les autres du Malabar. Il y en a d'entiérement sauvages, nommez *Vadaats*, qui n'ont point de maisons ni de village, & qui vivent sous des arbres près des riviéres; d'autres policez, qui vivent sous un Prince qu'ils reconnoissoient pour Souverain. Si l'on veut être instruit plus amplement de leurs mœurs & de leur Religion, il faut consulter la Rélation de Ceylan par Robert Knox, imprimée à Amsterdam en 1693; mais il ne faut pas s'y fier.

* CINIGISIL, Roi de Westsex, commença à régner en 611, & un an après il s'associa son frére Quicelm. En 614, ces deux fréres remportérent une signalée victoire sur les Bretons. En 635, Cinigisil embrassa la Religion Chrétienne, & fut batisé par un Prêtre nommé Birinus. Il mourut en 643. * M. de Rapin Thoyras, *Hist d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 205. *&* 254.

CINING ou CINNINGSICE, ville de la Chine sous la dépendance d'*Yencheu*, seconde capitale de la Province de Xantum. Elle est environnée de tous côtez de marécages, & située au milieu du Canal *Jun*, de sorte que les vaisseaux qui veulent monter ou descendre, sont obligez de passer par là, & d'y payer le droit de péage. Cette ville ne surpasse pas seulement en grandeur, en peuple, en commerce, en magnificence les vint-six autres qui dépendent d'Yencheu; mais aussi sa Capitale. Elle a produit un Roi de la famille de *Taiminga*, & son territoire a donné naissance au fameux *Confucius* que ses rares connoissances firent si fort révérer, qu'on lui dédia quinze temples très somptueux. Son fauxbourg du côté du Canal royal est rempli de superbes bâtimens, & de quantité de Marchands qui y débitent toutes sortes de denrées. On voit près de là le grand marais de *Nannang*, très poissonneux. La maniére de pêcher dans ces lieux-là est fort singuliére. Cette pêche se fait par le moyen d'un oiseau qu'ils nomment *Louwa*, qui a le cou fort long, & un bec d'aigle fort courbé. Il est aussi gros qu'une oye & ne ressemble pas mal à un corbeau. Les Pêcheurs s'avancent dans les riviéres & dans les lacs sur de petites barques faites de roseaux fort proprement joints, & ayant choisi un lieu commode à la pêche, ils lâchent ces *Louwas* qui se plongeant dans l'eau, attrapent le poisson avec une vitesse admirable. Après qu'ils s'en sont gorgez, ils retournent dans les barques, où on les force à rendre par le bec tout ce qu'ils ont avalé. Les plus gourmands ont le cou fermé d'un anneau de fer, afin que les poissons qu'ils prennent soient rendus plus aisément. Les Pêcheurs payent tous les ans à l'Empereur un certain tribut pour chaque oiseau. Il y en a qu'on vend jusques à cinquante écus. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, ch.* 40. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CINIQUES. *Voyez* CYNIQUES.

CINIRE, CINIRAS. *Voyez* CYNIRE.

CINISCA. *Voyez* CYNISCA.

* CINISWINTHE, fille de Penda Roi de Mercie, fut demandée en mariage par Offa Roi d'Essex; mais cette Princesse qui n'étoit pas jeune, & qui s'étoit jettée dans la dévotion, fut si bien tourner l'esprit de son Amant, qu'elle lui persuada d'embrasser la Vie Monastique, à quoi elle porta aussi Cenred son neveu, Roi de Mercie. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 179. *&* 191.

CINNA (Lucius Cornélius) Consul Romain, fut élevé aux premiéres charges, & se servit de son autorité pour opprimer la République. Pendant son premier consulat, l'an 667 de Rome, & 87 avant Jesus Christ, ayant fait une loi pour le rappel des Bannis, son Collégue Cneius Octavius, partisan de Sylla, s'y opposa, l'obligea de se retirer hors de la ville, & fit créer un autre Consul en sa place; mais il revint soutenu de Marius, de Sertorius & des Esclaves ausquels il promit la liberté. Il vainquit ses adversaires, tua Octavius, & se rendit maître du Mont-Janicule. Depuis, il se créa lui même Consul en 668 & 669. Il se fit élire encore une quatriéme fois en 670 de Rome, 84 ans avant Jesus Christ, & lorsqu'il se préparoit à faire la guerre à Sylla, étant en la ville d'Ancône, il fut assommé à coups de pierres par son armée, à qui son extréme cruauté l'avoit rendu insupportable. * Appien, *l.* 1. *des Guerres Civiles.* Tite Live, *l.* 79. *Epit.* Florus, *l.* 3. *c.* 21. Eutrope, *l.* 5. Velleius Paterculus, *l.* 2. Plutarque, *en Pompée, Marius & Sylla.* Orose, *l.* 5. Aurélius Victor, *des Hommes Illustres, c.* 69.

CINNA, (Cneius Cornélius) étoit fils d'une petite-fille du grand Pompée, & fut convaincu d'une conspiration contre Auguste, dont il reçut le pardon, à la persuasion de l'Impératrice Livie. L'Empereur le fit venir dans sa chambre, le fit souvenir des obligations qu'il lui avoit; & après lui avoir reproché son ingratitude, le pria d'être de ses amis, & lui donna même le consulat, qu'il exerça l'année suivante, vers la 36 du régne d'Auguste. Cette générosité toucha si fort Cinna, qu'il fut depuis un des Sujets les plus zélez d'Auguste, & lui laissa ses biens en mourant, selon Dion. Plutarque, *en la Vie de César*, parle d'un autre CINNA, qui fut déchiré par le peuple après la mort de Jules César, parce qu'on croyoit qu'il y avoit eu part.

CINNA, (C. Helvius) vivoit du tems des Triumvirs. Il avoit composé divers Ouvrages en vers sur *Achille, Téléphe, Xerxès, &c.* mais il semble que sa *Smyrne*, à laquelle il employa neuf ans, ait eu plus de réputation que les autres, quoique ce Poëme fût obscur & difficile. Nous en avons quelques fragmens qui se trouvent avec ceux des autres Poëtes perdus. Le P. Briet dit que ce qui nous est resté de son *Achille*, de son *Téléphe*, & de son *Xerxès*. a l'air tout à fait poëtique, & que tout cela est de bon goût. * Catulle, *Carm.* 96, selon l'édition de Passerat: 93, selon celle *in usum Delphini*: & 89, selon celle d'Isaac Vossius. Quintilien, *l.* 10. *c.* 4. Vossius, *de Poët. Lat. c.* 1. Olaüs Borrichius, *de Lat. Poët. Dissertatio* 1. *p.* 15. *&* 16. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Latins, Tome* 6. *p.* 121: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 101. *n.* 1146. édit. d'Amsterdam, 1725.

CINNADON, jeune homme de Sparte, que l'ambition porta à former une conspiration contre les Ephores, qu'il avoit dessein de faire assassiner, pour s'emparer lui même du gouvernement. Aristote, *l.* 5. *de la Poët. c.* 7, l'appelle Cinadon, & dit que la conjuration étant découverte, il fut pris, & nomma ses complices dans les tourmens; mais Xénophon dit que cette trahison fut révélée par les signes d'un sacrifice, qu'Agésilaüs offrit aux Dieux, appellez par les Grecs *Alexicaci*, & par les Latins *Averrunci*, c'est à dire, *qui détournoient les malheurs.* Il ajoûte que lorsqu'on demanda à Cinadon quel étoit son but dans cette entreprise, il répondit que c'étoit, parce qu'il ne pouvoit souffrir personne dans Sparte au dessus de lui. * Xénophon, *Hellenicôn, l.* 3.

CINNAME (Jean) Historien Grec, qui prend le titre de *Grammairien royal*, vivoit en l'année 1180. Il laissa une Histoire de ce qui s'étoit passé sous l'empire de Jean Comnéne, & de son fils Emmanuel Comnéne, avec cette différence, qu'il rapporte les actions de l'un en abbrégé, & celle de l'autre plus au long. Cet Ouvrage fut imprimé en Grec & en Latin l'an 1652, à Utrecht, en un volume *in quarto*, avec des Notes de Corneille Tollius; & Charles du Frêne Sieur du Cange l'a redonné à Paris de l'imprimerie royale, avec de savantes Observations.

* CINNAMUS (Léonard de Palerme) Jésuite, naquit le cinquiéme août 1656. Dans sa jeunesse il s'appliqua à toutes sortes de Sciences, & les enseigna lui même aux autres dans la suite. Il professa la Philosophie sept ans à Palerme, & pendant 15 ans la Théologie à Trapano, & en d'autres lieux. On a de lui, *Cursus Philologicus, tomi* 3; *Opus Historicum & Encomiasticum de beatissima Virgine Deipara.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CINNERETH. *Voyez* CE'NERETH.

* CINO de Pistoye, de la race de Sigibalde, fut un célébre Jurisconsulte, & un excellent Poëte Italien. Il vivoit en 1320. Il eut pour Disciples en Jurisprudence, Barthole de Saxo-ferrato, & en Poësie François Pétrarque. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Crescembini, *Volgar Poësia, l.* 2. *p.* 87.

CINOBELLIN, l'un des Rois d'Angleterre, sous l'empire de Caligula, chassa son fils Adminius, qui alla se rendre aux Romains, d'où l'Empereur prit occasion de s'attribuer un triomphe chimérique sur toute l'Angleterre, vers l'an de Jesus Christ 40. * Suétone, *in Caligula, c.* 44.

CINOCE'PHALE. *Voyez* CYNOCE'PHALE.

CINQ-ARBRES, (Jean de) en Latin *Quinquarboreus*, natif d'Aurillac en Auvergne, a donne une Grammaire Hebraïque; mais il n'y a rien de trop singulier qui la fasse distinguer; quoiqu'après Jean le Mercier, son Collégue, il passât pour un des plus habiles dans la connoissance de cette Langue, & qu'il eût même au dessus de lui l'avantage d'y avoir joint les autres Sciences. Cinq-Arbres mourut en 1588. * Paul Colomiez, *Gall. Orient. p.* 65 *&* 66. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Grammairiens Hébreux*, édit. de Paris, *in douze*, 1685, *tome* 3. *p.* 222: ou *tome* 2. *partie* 3. *p.* 199. *n.* 734. édit. d'Amsterdam, 1725.

CINQ-E'GLISES, ville de Hongrie, qui a eu un Evêché suffragant de Strigonie. Les Allemans la nomment *Funfkirchen*, les Hongrois *Otegiazac*, & les Auteurs Latins *Quinque-Ecclesiæ.* Elle est située sur le ruisseau dit Kéoriz, près du Drave, & qui se jette à cinq ou six lieues de là dans le Danube. Cinq-églises est une forte place, que Soliman II emporta en 1543, & depuis en 1566. Il mourut en cette ville durant le siége de Sigeth. Elle a été reprise sur les Turcs en 1686, par les Impériaux, ausquels elle est demeurée, leur ayant été cédée par les Turcs, par le traité de paix, fait à Carlowitz en 1699. Elle est éloignée de six milles d'Allemagne du Danube, vers le couchant, & de vint-deux de Bude, vers le midi. * Sanson.

CINQ-MARS. *Voyez* COIFFIER.

* CINQ-PORTS. Ce sont cinq villes maritimes en Angleterre qui le jour du couronnement des Rois ou des Reines, députent chacune un Bourgeois pour y assister. *Voyez* l'article de BARON. Ces cinq villes sont *Rye, Hithe, Rumney, Douvres* & *Sandwich.* La premiére est dans le Comté de Sussex & les quatre autres dans la Province de Kent. Elles ont séance au Parlement d'Angleterre, & y envoyent 16 Députez. * Beeverel, *Del. de l'Angl. p.* 758.

CINTEGABELLE, ville du Languedoc, sur l'Ariége, entre Toulouse & Pamiers. * Baudrand.

CINTHE. *Voyez* CYNTHE.

CINTHIEN, épithéte que l'on donne à Apollon, à cause d'une montagne de ce nom dans l'isle de Délos, où il avoit été élevé, & où il avoit un temple. * Horace. Virgile, *Bucol. Eglog.* 6. *v.* 3.

——— Cynthius aurem,
Vellit & admonuit.

c'est à dire, *Apollon m'avertit à l'oreille.* *Voyez* CYNTHIEN.

CINTHILE. *Voyez* SUINTILE.

* CINTHIUS (Raimond) de Palerme en Sicile étoit un bon Poëte. Il a donné au public en Italien le Poëme qui contient la Vie de St. François Xavier. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CINTRA, bourg de Portugal, dans l'Estrémadure, à l'embouchure du Tage dans l'océan. Il est à sept lieues au dessous de Lisbone, avec un ancien château. C'est dans ce lieu qu'Alfonse V, Roi de Portugal, prit naissance en 1430, & qu'il y mourut en 1481. Alfonse VI, Roi de Portugal, y décéda aussi le 12 septembre 1683. * Baudrand.

*CINUS, ou CYNUS, Jurisconsulte fameux, étoit de *Pistoye*, & d'une famille noble. Il a fleuri au XIV siécle. Son Commentaire sur le Code fut achevé l'an 1313. Il écrivit aussi sur quelques parties du Digeste. Il n'aimoit point les Interprétes du Droit Canon, & il les censura très souvent. Il en a été blâmé par *Nicolas de Tudeschis*, connu sous le nom de *Panormitanus.* Il mou-

tut à Bologne, & fut enterré auprès de *Dinus*, dont il avoit été le Disciple. On met sa mort à l'an 1336. Ceux de Pistoye lui firent cette Epitaphe, *Cino eximio Jurisconsulto Bartoli Præceptore dignissimo, Populus Pistoriensis B. M. posuit.* Il ne fut pas moins célébre par ses vers Italiens, que par ses leçons de Jurisprudence, & on le compte parmi ceux qui ont commencé de donner des agrémens à la Poësie Lyrique Toscane. *Pétrarque* peut passer pour son Disciple, & n'a pas fait de difficulté de lui dérober des pensées. Le *Canzoniéré* de Cinus subsiste encore, dequoi on est redevable à une Demoiselle nommée *Ricciarda de Selvaggi*, que l'Auteur aimoit. * Bayle, *Dict. Crit.* 4. édit. 1730.

CINXIA, nom que l'on donnoit à Junon, qui présidoit aux mariages, du mot Latin *Cingere*, c'est à dire, *ceindre*, parce que lorsqu'on les célébroit, c'étoit la coutume d'ôter la ceinture aux nouvelles épouses. * Festus. On observoit aussi dans les sacrifices qu'on lui faisoit, d'ôter le fiel aux victimes, & de le cacher en quelque lieu couvert près de l'autel, pour signifier que les mariages doivent être sans aucune amertume. * Alexander ab Alexandro, *l.* 6. *c.* 4.

CINYRE ou CINYRAS. *Voyez* CYNIRE ou CYNIRAS.

CIO. CIP.

CIO, ou CHIO, anciennement *Diospolis*, bourg ou petite ville de la Natolie propre, en Asie, est sur la côte de la Mer Noire, à deux ou trois lieues de Pendarachi, & à dix de l'embouchure du Sangari, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIOFANI (Hercule) de Sulmone en Italie, qui florissoit au commencement du XVI siécle, a donné des Observations sur *les Metamorphoses d'Ovide*. L'honneur qu'il croyoit avoir d'être le compatriote de ce fameux Poëte, lui fit entreprendre ce travail; & l'inclination avec laquelle il s'est appliqué à cette étude, fut si forte, qu'il semble qu'elle a beaucoup contribué à le faire réüssir. Ses Observations sur les Métamorphoses sont savantes & recueillies de divers Poetes. Son Latin est pur, élégant, & il a tous ses ornemens. C'est le jugement qu'en ont porté de très-habiles Critiques, comme Paul Manuce, Muret, Jules César Scaliger, Scioppius. Outre que Ciofani etoit savant, il étoit encore modeste & judicieux dans ses Observations. * Paul Manuce, *in addit. ad Biblioth. Neap. Leon. Nicol.* Marc Antoine Muret, *apud eund.* Scaliger, *p.* 72. Scioppius, *de Arte Crit. p.* 19. Léonard Nicodéme, *Addit. ad Topp. Biblioth. Neap. p* 70. Baillet, *Jugemens des Savans, sur les Critiques Grammairiens, tome* 2. *partie* 2. *p.* 106 *&* 107. *n.* 404. édit. d'Amsterdam, 1725.

CIOLEK, (Erasme) en Latin *Vitellius*, Evêque de *Plocsko* en Pologne, étoit natif de Cracovie, d'une vile & basse extraction, sa race & son éducation n'ayant été connues de personne. Il se distingua par son esprit pénétrant, par sa sagesse, par son érudition, & par son éloquence. Il étoit dans les bonnes graces d'Alexandre, Roi de Pologne. On croit aussi que ce Prince, déja dans le tems qu'il fut fait Duc de Lithuanie, l'avoit fait son intime, & se servoit de ses conseils. Dès qu'il fut monté sur le thrône de Pologne, après la mort de son frére Jean Albert, il voulut faire du bien à Ciolek, & lui donna en 1504, l'Evêché de Ploczko que Vincent *Przerœbski* possédoit avant lui. Plusieurs l'accusent d'avoir porté Alexandre à la Tyrannie. Il a donné plusieurs marques de sa fidélité pour son Prince dans diverses Ambassades auprès de l'Empereur Maximilien I, & à Rome. Sigismond I, ayant succédé au bout de deux ans à son frére Alexandre, retint Ciolek à son service. Il l'envoya, à diverses fois, à l'Empereur, & au Pape; & ce Prélat se trouva en 1518 à la Diéte d'Ausbourg, comme Ambassadeur du Roi de Pologne, avec *Raphaël Castellan* de Lenden, & *Boguslao* Maréchal de Lithuanie. Ce fut dans cette auguste & nombreuse assemblée que, le Vendredi 20 d'août, il fit une Harangue si énergique à l'Empereur & aux Etats de l'Empire, que plusieurs des Assistans en pleurérent. *Jaques Spiegel* la fit imprimer à Ausbourg en 1518, avec ce titre, *Oratio per R. P. Dominum Erasmum Vitellium Episcopum Plocensem in celeberrimo Augustensi Conventu, ad Cæsarem Maximilianum, nomine victoriosissimi Regis Poloniæ Sigismundi habita, coram omnibus S. Imperii Electoribus plurimisque Germaniæ Principibus, &c.* Après avoir été envoyé à Rome par Sigismond I, pour traiter de quelques affaires secrettes avec le Pape Léon X, & avoir obtenu quelques priviléges dudit Pape pour son Eglise, il y mourut la même année que le Pape en 1521, & fut enterré dans l'Eglise de *S. Maria del Popolo*. Raphael Lesczinski lui succéda à l'Evêché. Ciolek est l'Auteur d'un Traité de la victoire que Sigismond, I. du nom, remporta sur les Turcs, & qu'il dédia à l'Empereur Maximilien I. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Bayle, *Dict. Crit.* 4. édit.

CIOLFA, ville d'Arménie. *Cherchez* ZULFA.

CION, ou CIAON, ville de l'Asie. Elle est au fond d'un grand Golfe, qui s'avance dans l'Isle de Célébès, environ à 50 lieues de la ville de Macaçar. Cion est capitale d'un Royaume, dont on ne connoit pas les particularitez. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIORLO, ville de Turquie. *Cherchez* CHIAURLIC.

CIOTAT, CIOUTAT, ou LA CIOUTAT, ville & port de mer de Provence, entre Marseille & Toulon. Bien que son nom ne soit connu que depuis quelques siécles, on ne doute point qu'elle ne soit l'ancien port de *Cytharista*, dont parlent Pline, Pomponius Méla, Ptolomée, Antonin, & Mérula, & qui est le *Césarista*, ou *Ceireste* d'aujourd'hui, qu'on voit éloigné d'une lieue. La commodité de la mer donna la pensée d'y bâtir une ville, qui fut nommée la cité, *Civitat*, & par corruption *la Cioutat*. Le commerce l'a rendue depuis assez riche, & quoique petite, elle est renommée par ses bons vins muscats; & les Etrangers y viennent en foule, pour y faire construire des barques & des vaisseaux. Le port est défendu par une forteresse, & à côté il y a un beau Mole pour la commodité des vaisseaux. La ville a aussi plusieurs églises, & quelques monastéres. Celui des Péres Servites, qui est à un quart de lieue de la ville, est renommé par la dévotion du peuple, & par la curiosité des Savans, qui y vont voir une fontaine, qui imite le flux & le reflux de la mer. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5. Bouche, *Descript. de Prov. l.* 2. *&* 4. *&c.*

CIPARISSE, ville. *Voyez* CYPARISSE.

CIPARISSE, jeune garçon. *Voyez* CYPARISSE.

* CIPENHAM, nom de ville. C'étoit dans le IX siécle une des plus belles & des plus fortes ville d'Angleterre, dans le Royaume de Wessex. Les Danois la prirent en 877, & la prise de cette place inspira une telle terreur aux West-Saxons qu'ils n'eurent plus le courage de se défendre. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 4. *p.* 306.

CIPE'RANO. *Cherchez* CE'PE'RANO.

CIPIERRE (Philibert de Marcilly, Seigneur de) étoit du Mâconnois. Il donna tant de preuves de courage & de prudence au service du Roi Henri II, tant en France, qu'en Italie, que ce Prince le fit Gouverneur du Duc d'Orléans son second fils, qui a régné sous le nom de Charles IX. On prétend que, si d'autres n'avoient point gâté l'excellente education qu'il avoit donnée à ce jeune Prince, il en auroit fait un très-grand Roi. Lorsque Charles IX fut parvenu à la Couronne, on trouva, que pour l'honorer davantage, il falloit qu'un Prince du sang fût toûjours auprès de lui, afin de veiller sur sa conduite, & l'on donna cette Charge au Prince de la *Roche-Sur-Yon*; mais Cipierre ne laissa pas de conserver son emploi. Ces deux Gouverneurs s'entendirent bien. Le Prince *cédoit beaucoup à Cipierre, connoissant sa suffisance aussi grande que de Seigneur de France; Cipierre, qui étoit tres-sage, portoit aussi grand honneur & réverence* au Prince, comme parle *Brantôme*; *& il faisoit très-bon voir ces deux Messieurs les Gouverneurs près la personne du Roi tenant leurs rangs, comme il falloit, l'un haut & l'autre un petit bas.* Cipierre fut créé Chevalier de l'Ordre par François II, l'an 1560. On dit que le voyant atteint d'une maladie mortelle, & se préparant à aller boire les eaux d'Aix, il exhorta fortement la Reine Mére à pacifier les dissensions des *Guises* & des *Coligny*, & à couper par ce moyen la racine des factions & des troubles, qui seroient capables de perdre l'Etat. Il mourut à Liége au mois de septembre 1565, avant que d'avoir pu boire les eaux. Ceux de la Religion n'étoient pas contens de sa conduite, ils firent des vers assez piquans contre lui & durant sa vie & après sa mort. Ce fut de lui, que le Prince de *Condé* fut à Orléans l'an 1560, que le complot *de la Renaudie* avoit été découvert. Ce fut encore lui que l'on chargea quelques mois après de s'assurer de la ville d'Orléans, car on la soupçonnoit de n'être pas bien intentionnée, & on dit qu'il y exerça de grandes cruautez. Il commanda pendant quelques jours l'armée de France, au siége de la même ville, après que le Duc de Guise eut ete tué, & il obtint du Légat du Pape, qu'il feroit permis aux Soldats de manger de la viande pendant le carême. Il fut marié avec *Louise* de Halluin, dont il n'eut qu'une fille, qui fut femme de *François* de la Madeleine, Seigneur de Ragni, ayeule de la Duchesse de Lesdiguiéres. Son pére avoit épousé N... de *Saint Amour*, Dame de Cipierre. * Le Laboureur, *Addit. aux Mémoires de Castelnau, tome* 1. Mezeray, *Abbrégé Chronol. tome* 5. Béze, *Histoire Ecclesiast. l.* 3. De Thou, *Hist. l.* 6, &c.

CIPIERRE (René de Savoye) étoit fils de *Claude* de Savoye Comte de Tende, Gouverneur & Grand Sénéchal de Provence, qui épousa en secondes noces *Françoise* de Foix, dont il eut un fils & une fille, que leur mére éleva dans la Religion Réformée. Son Mari devint fort suspect de Protestantisme, soit à cause de la profession ouverte, que son Epouse en faisoit, soit parce qu'il ne souffroit point qu'on usât de violence dans son Gouvernement contre ceux qu'on appelloit Hérétiques. Cette modération souleva contre lui le Comte de *Sommerive* son propre fils. Il l'avoit eu de son premier mariage, & il se vit contraint de se défendre les armes à la main contre celui auquel il avoit donné la vie. Il succomba, & fut contraint d'abandonner son Gouvernement à ce Fils dénaturé. *Cipierre*, qui avoit fait tout son possible pour maintenir les droits de son pére, dont il avoit reçu la Charge de Colonel de la Cavalerie, pendant que *Cordet* son beau-frére exerçoit celle de Colonel de l'Infanterie, fut malheureusement assassiné par une troupe de Mutins, à Fréjus, l'an 1568. Il revenoit de Nice, où il avoit été saluer le Duc de Savoye. Les Assassins lui dressérent des embûches dans un bois, & n'ayant pu empêcher qu'il ne se sauvât dans Fréjus avec tout son monde, ils l'y suivirent, sonnérent le tocsin sur lui, & l'assiégérent dans son logis. Les Consuls tâchérent de le sauver, & obtinrent du Marquis d'Arci, qui étoit le Chef de cette Troupe mutinée, qu'il la feroit retirer, moyennant que Cipierre & ses Domestiques rendissent les Armes. Les Mutins retournérent peu après, & tuérent ces pauvres gens, qui ne pouvoient plus se défendre. Mais le Marquis ne voyant point le corps de Cipierre parmi les Morts (car les Consuls l'avoient mis en lieu de sûreté) fit semblant de craindre pour lui, & protesta que le seul moyen de lui sauver la vie étoit de le lui remettre entre les mains. Les Consuls ajoutant foi à ces paroles le lui livrérent, & aussi-tôt on le poignarda de mille coups. On ne douta point que la Cour & le Comte de Sommerive n'eussent part à cet exploit, & que Cipierre n'eût été traité de la sorte en haine de la nouvelle Religion. Le Prince de *Condé*, l'*Amiral*, & tous ceux de leur parti furent fort inquiets de ce meurtre. * Béze, *Hist. Ecclésiast. l.* 12. De Thou, *l.* 44. Bayle, *Dict. Crit.*

CIPOURIAS, petit païs de la Géorgie, dans la Mingrelie, avec une bourgade de même nom sur la riviére d'Engour. * Baudrand.

CIPPUS, (Génucius) Préteur Romain, étant sorti de la ville pour aller combattre les ennemis, s'apperçut, à ce que l'on dit, qu'il lui étoit sorti des cornes de la tête. Un événement si extraordinaire lui fit consulter les Devins, qui lui répondirent que c'étoit

c'étoit un présage qu'il seroit Roi, s'il revenoit à Rome. Après avoir remporté la victoire, il manda le peuple Romain hors de la ville, & leur déclara qu'il aimoit mieux se condamner volontairement à un perpétuel exil, que d'aspirer à la gloire que ce prodige lui promettoit. Les Romains, pour honorer la mémoire de ce généreux Préteur, firent mettre sur la porte, par laquelle il étoit sorti de la ville, la réprésentation de sa tête en cuivre: ce qui fit donner depuis à cette porte le nom de *Raudusculana*, à cause que les Latins appelloient le cuivre *raudus*. * Ovide, *Metam. l.* 15. *v.* 565. Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 6. *Exemple* 3.

CIPRIEN (Saint) *Voyez* CYPRIEN.

CIPSE'LE, ville de Thrace. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPSE'LE, fils d'Æëtion, & pére de Périandre. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPSE'LE, fils de Périandre. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPSE'LE, Roi d'Arcadie. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPUS. *Voyez* CIPPUS.

C I R.

CIR, ville & Evêché de Syrie. *Voyez* CYR.

CIRANDONO (François) Roi de Bango. Ce Prince fit à saint François Xavier une réception magnifique dans son palais, & après l'avoir entendu parler sur la Religion, & vu confondre les plus habiles Bonzes du Japon, il donna de grandes espérances d'embrasser le Christianisme, ce qu'il différa pourtant encore vint sept ans; mais durant cet intervalle, par son crédit & ses libéralitez, il contribua infiniment à établir solidement la Religion, non seulement dans ses Etats, mais encore dans tout l'Empire. Dieu le récompensa de ce zéle par des prospéritez temporelles, & donna sur tout à ses armées une prospérité si constante, qu'il joignit quatre autres Royaumes au sien. Il reçut enfin publiquement le batême en 1578, âgé d'environ quarante huit ans. Sa vertu fut bientôt mise aux plus rudes épreuves. Comme il s'étoit démis du gouvernement de ses Etats en faveur de son fils aîné, ce jeune Prince perdit bientôt par son imprudence, tout ce que son pére avoit conquis, & eut perdu tout le Bango même, si le pére n'eût repris les rênes du gouvernement. Ce Prince qui n'aspiroit plus qu'à régner dans le ciel, se retira de nouveau, quand il eut rétabli les affaires de son fils, qui ne fut pas plus heureux ni plus sage cette seconde fois. Le reste de la vie de Cirandono fut un tissu de malheurs au dessus desquels il s'éleva toûjours par sa vertu, & une grandeur d'ame peu commune. Il envoya en 1572, une magnifique ambassade au Pape Grégoire XIII. Il mourut en 1587, avant le retour de son Ambassadeur, dans une si grande réputation de sainteté, qu'on a commencé à travailler à sa canonisation. * *Histoire du Japon*. Bartoli, *Asia*.

CIRCASSES, peuples. *Voyez* l'article suivant.

CIRCASSIE, païs des Circasses ou Circassiens, grande Région de l'Asie, qui dépend en partie du Czar ou Grand Duc de Moscovie, qui porte aujourd'hui le titre d'Empereur. Ces peuples ont au midi le Pont-Euxin & le Mont-Caucase, qui les séparent de la Géorgie; & la riviére de Don ou de Tanaïs au septentrion, où ils sont voisins des petits Tartares. Ils ont au Levant la Mer Caspienne, & les embouchures du Wolga, & au couchant ils ont le Palus Méotide, & le détroit de Caffa. Le païs est à divers Princes, qui sont presque tous Sujets du Czar, lequel est maître de la ville de Teiki, qu'il a fait fortifier à la moderne par un Ingénieur Hollandois. Le reste du païs est presque sans villes, & n'est point habité. Les Circassiens font leur demeure ordinaire dans les forêts, pour y être à couvert des courses des Tartares, qui cherchent à faire des Esclaves; car ceux de cette nation sont fort bien faits, ingénieux, & réüssissent pour l'ordinaire, dans les choses où l'on les employe, ce qui fait qu'ils se vendent bien. Au reste, les Circassiens sont d'excellens hommes de cheval, & un seul d'entre eux, dans un bois, fait tête à vint Tartares. Leur principal trafic est d'Esclaves, de miel, de cire, & de peaux de bœufs, de cerfs & de tigres. Ils n'ont point de monnoye, & tout leur commerce ne se fait que par échange. Ils labourent leurs terres à la houe, & ils ont des chevaux tout à fait vifs, qu'on estime pour cette raison beaucoup plus que les chevaux Tartares. On dit qu'il n'y a point de peuple au monde, qui soit plus beau & mieux fait, ni qui reçoive mieux les Etrangers. Les Circassiens ont été autrefois Chrétiens; mais faute d'instruction, il y en a plusieurs parmi eux qui sont tombez dans le Mahométisme. Comme ils n'ont point de loix écrites, ils ne font point d'exercice de Religion, & ils se contentent de la profession qu'ils font d'être Chrétiens ou Mahométans. Ils ont un langage particulier, & ils parlent aussi le Turc. Le Grand Seigneur a au couchant de leur païs, Tamar & Temeruch, sur le détroit de Caffa, pour se conserver le passage à Azoph, vers l'embouchure du Don ou Tanaïs. Les Turcs nomment les Circassiens *Cherkes* & *Kerkes*. Les Anciens les nommoient communément *Zagéens*, & *Habitans des montagnes*, ce qui revient à la dénomination de *Peng Dagui*, que quelques Géographies Orientales donnent à ce peuple, c'est à dire, les *cinq montagnes*, le nombre certain étant mis pour l'incertain. Pomponius Méla les nomme *Sargaciens*; ils ne sont ni Sujets ni tributaires de la Porte. Les Turcs laissent ces grand païs aux Gens qui y naissent, ne valant pas la peine d'être conquis à cause de leur stérilité. On négocie avec les *Cherkes* les armes à la main. Quand quelques uns d'eux veulent venir au vaisseau qui a abordé sur leurs côtes, on leur donne des ôtages, & ils en donnent à leur tour, mais ils donnent trois hommes pour un. On prend d'eux en échange de ce qu'on leur donne, des personnes de tout sexe, & de tout âge, du miel, de la cire, du cuir, des peaux de *Chacal*, animal qui ressemble à un Renard mais qui est plus grand, des peaux de *Zerdava*, qui ressemblent à la martre, & des peaux d'autres animaux qui se trouvent dans les montagnes de la Circassie. Ces peuples sont tout à fait sauvages. Ils ont été autrefois Chrétiens, à présent ils n'ont aucune Religion, non pas même la naturelle; car il faut compter pour rien quelques usages superstitieux qui semblent venir des Chrétiens, & des Mahométans leurs voisins. Quoiqu'ils se fassent circoncire, ils n'ont ni Bible, ni Alcoran, ni Prêtres, ni églises. Ils font eux mêmes leurs sacrifices & particuliérement le jour de saint Elie. Ils habitent en des cabanes de bois, & vont presque nuds. Les femmes s'habillent comme les hommes & les filles comme les garçons. Les femmes labourent la terre. Chaque homme est ennemi juré de ceux d'alentour. Les Habitans se prennent Esclaves & se vendent les uns les autres aux Turcs & aux Tartares. * Chardin, *Voyages*, &c. *tome* 1. *p.* 39. Tavernier, *Voyages de Perse*, *l.* 3. *ch.* 11. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Oléarius, *Voyage de Perse*. Herbert. Sanson, &c.

CIRCE', fille du Soleil, & fameuse Magicienne, dont les Poëtes parlent souvent, empoisonna le Roi des Sarmates son mari, & fut chassée par ses Sujets qu'elle vouloit gouverner seule. Elle passa en Italie, où elle fit sa demeure sur un Promontoire, qui fut appellé de son nom. Cette Enchanteresse changea Scylla en monstre marin, parce que Glaucus lui préféroit cette Nymphe. Ulysse étant abordé près de son palais elle le reçut chez elle, & métamorphosa ses compagnons en diverses sortes d'animaux brutes: ce qui exprime assez bien la force contagieuse de la volupté, qui change les hommes en bêtes, lorsqu'ils en ont formé une forte habitude. Ulysse ne s'en délivra que par une racine, nommée *Moly*, que Mercure lui avoit donné. Le Promontoire de Circé avoit anciennement la figure d'une isle, étant environné de la mer & des marais. Mais les marais ayant été desséchez, ce Promontoire a été uni au continent. C'est ce que dit Servius, *Enéïde*, *l.* 3. *sur le vers* 386, *Qui nunc Circeius mons dicitur à Circe, aliquando ut Varro dicit, insula fuit, nondum siccatis paludibus quæ eum dividebant à continente.* Théophraste, *Hist Plant. l.* 5. *ch.* 8, dit la même chose, & il ajoûte que cette isle avoit 80 stades de circuit, qui est encore celui du Mont-*Circeius*. Ce Promontoire où régnoit Circé, fut le dernier terme des navigations d'Ulysse du côté du couchant. Hésiode dit que ce Prince eut un fils de Circé nommé *Latinus*. Bochart croit que Circé n'a passé pour une Magicienne, & le païs des Latins pour être rempli d'herbes vénimeuses, que parce que les Phéniciens ont nommé les Latins d'un mot qui signifie *enchantement* לטים *latim* ou לטין *latin*. Ainsi le païs des Latins désignoit le païs des enchantemens, & Circé Latine désignoit une Magicienne. * Ovide, *l.* 14. *Métam.* Homére, *Odyssée*, *l.* 10. Hésiode, *Theogonia*. Natalis Comes ou Noël le Comte, &c. Bocharti *Canaan*, *l.* 1. *ch.* 33.

CIRCELLO, Monte-Circello, Cap de la Campagne de Rome. C'est une montagne fort élevée, qui du côté du midi est environnée de la Mer de Toscane, & des Palus Pontines au nord: ce qui fait qu'elle paroît comme une isle. Ce Cap a pris son nom de l'ancienne ville de *Circæium*, où il n'y a plus qu'un village nommé *San-Félicé*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIRCENSES, combats & Jeux qui se faisoient à Rome, à l'imitation des Jeux Olympiques de la Gréce: ceux-ci étoient dédiez à Jupiter; & ceux-là au Dieu CONSUS ou le Dieu des Conseils, & à Neptune Equestre. Ils furent ainsi appellez du mot Latin *Circus*, qui étoit un lieu entouré de bornes, où les Antagonistes couroient d'une lice à l'autre, quelquefois avec un seul cheval, & d'autres fois avec un chariot attelé de deux, de quatre ou de plusieurs chevaux, pour faire paroître leur vîtesse & leur dextérité. Le Cirque avoit une borne à l'une des extrémitez; du reste il étoit entouré d'un canal appellé Euripe. Les Auteurs ne conviennent point de l'origine du nom de Cirque. Quelques-uns prétendent qu'il vient de ce que le lieu où on les représentoit, étoit entouré du peuple & environné d'épées, *Circenses dicebantur, quod exhiberentur in circuitu, ensibus positis*; mais ce sentiment n'est pas du goût des plus habiles Ecrivains, qui croyent que les Jeux Circenses ont tiré leur nom de la place ronde où ils se faisoient, appellée *Circus*. On les nommoit aussi *les Jeux Romains*, *Romani*, à cause de leur antiquité, que l'on faisoit remonter jusqu'à Romulus, à qui on en attribuoit la fondation; *les grands Jeux*, *Magni*, tant à cause des grandes dépenses que l'on faisoit pour les réprésenter, que parce qu'ils étoient consacrez à Neptune, que les Payens regardoient comme un des grands Dieux; enfin les *Jeux Gymniques*, *Gymnici ludi*, à cause des combats ausquels les Luteurs s'exerçoient. Il est difficile de rien dire de positif ni de certain sur leur institution, non plus que sur leur Instituteur. Le lieu où ils ont été réprésentez n'a pas toûjours été le même. D'abord on les célébra au delà du Tibre, qui servoit de borne par un côté, jusqu'à ce que Tarquin l'*Ancien* fit bâtir le grand Cirque.

Le jour destiné pour ces exercices, on se rendoit dès le matin au Capitole, où tout l'appareil des Jeux étant prêt, l'on sortoit en bon ordre du Capitole, l'on passoit par les places publiques, par les principales rues de Rome, & de là dans le Cirque, où l'on faisoit plusieurs tours, pour mieux faire voir la pompe des Jeux. A la tête marchoient les chars, qui portoient les statues des Dieux, & les images des plus illustres Romains & des grands Capitaines: on voyoit paroître ensuite d'autres chars, qui menoient les Dames Romaines parées magnifiquement, & plusieurs autres chariots pour la Course. Après cela on faisoit sortir du Cirque les statues des Dieux, & les Dames prenoient place pour voir les Jeux. Cet appareil s'appelloit *Pompe*.

Ceux qui devoient combattre paroissoient aux barriéres, montez sur leurs chariots, attelez de deux, de quatre, & de six chevaux de front, qui n'attendoient que le signal pour entrer en lice.

Il y avoit ordinairement quatre compagnies de Combattans, quatre Factions ou quatre Quadrilles distinguées par les couleurs dont ils étoient vêtus. La premiére Quadrille fut appellee *la Verte*; la seconde, *la Bleue*; la troisiéme, *la Rouge*; & la quatriéme, *la Blanche*. L'Empereur Domitien y ajoûta l'Or & la Pourpre, en faisant deux autres Quadrilles qui portérent le nom de leur couleur.

Il se faisoit des factions parmi les Spectateurs pour les Combattans, les uns pariant pour une Quadrille, & les autres pour une autre.

Les noms des Combattans étoient tirez au sort, & ils étoient appariez

pariez en cette maniére. On prenoit une urne, dans laquelle on mettoit des balotes de la grosseur d'une féve, où il y avoit écrit un A. ou un B. ou quelque autre lettre, & toûjours deux de chacune. Alors les Champions s'avançoient l'un après l'autre, & faisoient leur priére à Jupiter, puis mettoient la main dans l'urne. Aussi-tôt l'un des Juges prenoit la balote de chacun, & apparioit ceux qui avoient des lettres semblables. Que si le nombre des Athlétes étoit impair, celui qui avoit la lettre unique se battoit contre le Vainqueur: ce qui n'etoit pas un petit avantage, parce qu'il venoit tout frais au combat contre un qui étoit déja lassé.

Il y avoit de plusieurs sortes d'exercices dans ces Jeux. Le premier étoit le combat, soit à coups de poings, soit avec des gantelets, des épées, des bâtons, des halebardes, des javelots & autres semblables armes. Le combat des Gladiateurs faisoit la principale partie de ce spectacle. Ces Gladiateurs se battoient avec des armes, & le Vainqueur étoit maître de la vie du vaincu; toutefois sous le bon plaisir du peuple, qui par signes de main lui faisoit grace, ou lui laissoit ôter la vie par son adversaire: usage auquel a rapport Juvénal, lorsqu'il dit, *Sat.* 3. *v.* 36 & 37,

Et verso pollice vulgi
Quem libet occidunt populariter.

Le combat des hommes condamnez à mort, avec des bêtes féroces, étoit encore une autre espéce de ce genre de combat. Les hommes qui devoient être exposez aux bêtes, étoient renfermez dans une aire, autour de laquelle il y avoit plusieurs loges, desquelles on faisoit sortir des lions, des tigres & des taureaux irritez. Ces bêtes se jettoient aussi-tôt avec fureur sur ces malheureux, qui défendoient leurs vies le plus long-tems qu'ils pouvoient; mais qui ordinairement étoient dechirez & dévorez par ces bêtes féroces. Si quelqu'un néanmoins échapoit à leur fureur, il avoit sa grace. Nous avons dans l'Histoire Ecclésiastique quantité d'exemples de Chrétiens ainsi exposez aux bêtes, dont plusieurs ont obtenu par ce moyen la Couronne du martyre, & quelques autres ont été sauvez par miracle. Il faut aussi rapporter à ce genre de combat la lutte entre deux Athlétes, qui tous nuds & frotez d'huile, luttoient ensemble pour se terrasser, & la joûte de ceux qui avec des filets tâchoient d'envelopper leur adversaire: ceux-ci s'appelloient *Retiarii.*

La seconde espéce étoit la course des chariots. Chaque conducteur étoit avec son chariot attelé de deux, quatre ou six chevaux, & prêt à partir dans une espace fermé de grilles appellé *Carceres.* On les ouvroit au son des trompettes & des fanfares, & le dernier signal étant donné par un voile blanc qu'on déployoit, les chariots entroient en lice & partoient en même tems pour courir au but, qui étoit un poteau planté au bout de la carriére. Quand on y étoit arrivé, il falloit faire plusieurs tours à l'entour. Le premier qui y arrivoit & qui pouvoit tourner adroitement autour du poteau étoit le vainqueur. Ce qu'Horace explique par ces vers *du l.* 1. *Ode* 1.

Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
Collegisse juvat, Metaque fervidis
Evitata rotis.

La troisiéme sorte de Jeu étoit le Saut, dont il y avoit différentes espéces. Ceux qui avoient part à ces Jeux, sautoient ou dans la plaine, ou d'un lieu bas dans un lieu exhaussé, ou d'un endroit élevé dans un lieu inférieur; ou bien étant nuds ou armez de toutes piéces ils se lançoient sur des chevaux ou sur des chariots pendant leur course; ou enfin, étant sur ces chariots ou chevaux, ils se jettoient adroitement à terre.

La quatriéme étoit celle qui se faisoit par le jet, soit du palet, soit de fléches ou d'autres traits. Ceux qui approchoient le plus près du but, ou qui jettoient le palet le plus haut ou le plus loin, remportoient le prix.

La cinquiéme espéce, est la course à cheval, décrite par Virgile, *Enéide, l.* 5. *v.* 104 & *suiv.* Les Cavaliers distinguez en plusieurs troupes ou escadrons, faisoient divers tours & contours, tantôt s'approchant les uns des autres, tantôt fuyant & tantôt se réünissant en un seul escadron. Ces Jeux avoient été établis par Romulus pour exercer la Jeunesse Romaine, & Virgile suppose par fiction qu'entre les Jeux qu'Enée donna en Sicile, Ascanius avec la Jeunesse Troyenne & Sicilienne, montée sur des chevaux, répréſenta cette espéce de combat.

La sixiéme est la course à pié entre les Coureurs, à qui arriveroit plutôt au but. Celui qui y parvenoit le premier étoit Vainqueur.

La septiéme & la plus considérable étoit la *Naumachie*, c'est à dire, une espéce de combat naval de plusieurs galéres ou barques sur un grand Lac, qui y faisoient la même manœuvre que dans un combat naval sur mer, ou joûtoient à force de rames, à qui parviendroit le plutôt à l'extrémité du Lac.

On y menoit à la main de beaux chevaux précédez de jeunes enfans qui jouoient de la flûte, & que l'on appelloit *Ludii.* Reste à expliquer ce que c'étoit que *le Gantelet, Cæstus,* & *le Palet, Discus.* Le gantelet étoit un espéce de gand fait de courroyes de buffle, dont on enveloppoit les mains & les bras, & qui étoient attachez ensemble avec des liens de fer ou de plomb & roulez en forme de cornes de belier, c'est ainsi que les décrit Virgile, en parlant du combat d'Entellus & de Darès, où il dit qu'Entellus

In medium geminos immani pondere Cæstus
Projecit: quibus acer Eryx in prælia suetus
Ferre manum, duroque intendere brachia tergo.
Obstupuere animi; tantorum ingentia septem
Terga boum, plumbo insuto, ferroque rigebant.
Ante omnes stupet ipse Dares, longeque recusat.
Magnanimusque Anchisiades & pondus, & ipsa
Huc illuc vinclorum immensa volumina versat.

* *Enéide, l.* 5. *v.* 401 & *suiv.*

CIRCESTER ou CIRENCESTER, en Latin *Corinium, Durocornovium, Cornovium*, est une ancienne ville des Romains en Angleterre dans le Comté de Glocester, aux confins de celui de Wilt, situé sur la riviére de Churne. C'étoit là où les quatre chemins des Proconsuls Romains se croisoient. On y a déterré un grand nombre de médailles & d'inscriptions: mais cette ville a été entiérement ruïnée par les Saxons & par les Danois; en sorte qu'il n'y a pas la quatriéme partie de son enceinte d'habitée, le reste étant occupé par des vergers & des champs labourez. Ses Habitans subsistent principalement par la fabrique des étoffes. Cette ville fut prise d'assaut par le Prince Robert en 1643. Elle est à 68 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

CIRCIUS, est le nom d'un Vent qui souffle entre l'occident & le septentrion, & que les Mariniers appellent *Nord-Ouest.* Il est ainsi nommé du mot *circulus, cercle,* à cause de ses tourbillons impétueux, qui bouleversent tout ce qui se trouve sur son passage. Aulu-Gelle remarque que la Gaule Narbonnoise est fort sujette à ce vent. On a dit qu'il étoit si furieux, que s'il entroit dans la bouche d'une personne qui parloit, il l'étouffoit; & que non seulement il enlevoit un homme tout armé, mais qu'il emportoit encore une charette chargée. * Aulu-Gelle, *l.* 2. *ch.* 22.

CIRCONCELLIONS ou SCOTOPITES, Secte des Donatistes en Afrique dans le quatriéme siécle. Ils étoient ainsi nommez, à cause qu'ils rodoient autour des maisons, dans les villes & dans les bourgades, où se disant vengeurs publics des injures & réparateurs des injustices, ils donnoient la liberté aux Esclaves, sans la permission de leurs Patrons, déclaroient quittes les Débiteurs, comme il leur plaisoit, & commettoient mille autres insolences. Les premiers Chefs furent Maxide & Fafer. Au commencement ils portoient des bâtons qu'ils nommoient bâtons d'Israël, pour faire allusion à ceux que la Loi ordonnoit de tenir en main dans la cérémonie de la manducation de l'Agneau Paschal. Depuis, ils se servirent d'armes contre les Catholiques. Donat les nommoit les Chefs des Saints, & exerçoit par leur moyen une horrible vengeance contre les Orthodoxes. Un faux zéle de martyre les portoit à se donner la mort à eux mêmes. Les uns se précipitoient du haut des rochers, les autres se jettoient dans le feu, & les autres se coupoient la gorge: de sorte que les Evêques ne pouvant empêcher les violences causées par une fureur horrible, furent contraints d'implorer l'autorité des Magistrats, pour arrêter leur manie. Un jour on envoya des Soldats en divers lieux où ils avoient accoutumé de venir faire leurs courses aux jours de marchez publics, & il y en eut plusieurs de tuez, que les autres honorérent comme de vrais Martyrs. Les femmes perdoient leur douceur naturelle, pour imiter cette barbarie, & quelques-unes étant grosses, se jettoient dans des précipices. * Saint Augustin, *Hær.* 69. Baronius, *A. C.* 331. *n.* 9. & *suiv.* 348. *n.* 26. 27. *&c.* Prateole. Philastre, &c.

CIRCONCISION, cérémonie des Juifs, que Dieu commanda à Abraham, *ch.* 17. *de la Génese*, lorsqu'il ordonna que tous les enfans mâles, qui naitroient de ce Patriarche dans la suite des tems, seroient circoncis le huitiéme jour après leur naissance. Depuis, Dieu donnant la Loi à Moïse sur la montagne de Sinaï, y inséra ce même commandement, *l'enfant mâle de huit jours sera circoncis, Lévitique, ch.* 12. *v.* 3. C'étoit une marque qui distinguoit les Enfans d'Abraham des autres peuples, que les Juifs appelloient *incirconcis* par mépris, & qui n'avoient point de part à l'alliance que Dieu fit avec ce Patriarche. Hérodote assure que la Circoncision étoit en usage dans l'Egypte, dans l'Ethiopie, dans la Colchide & dans la Phénicie; & il prétend même que les Syriens de la Palestine l'avoient prise des Egyptiens, & que ceux qui habitoient le long des fleuves de Thermodon & de Parthénius l'avoient reçue des Colchides: mais il assûre qu'elle étoit établie de toute antiquité chez les Egyptiens & chez les Ethiopiens, sans vouloir décider lequel des deux peuples l'a pratiquée le premier, quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence, *dit-il*, que les Ethiopiens l'ont imitée des Egyptiens par le commerce qu'ils ont eu avec eux. Sanchoniaton cité par Eusébe, assûre que ce fut Saturne, qui donna le premier la loi de la Circoncision, & qu'elle passa en Egypte. Le Philosophe Celse a fait cette objection aux Chrétiens pour détruire l'autorité de l'Ancien Testament, où il est dit, qu'Abraham est le premier qui a reçu le signe de la Circoncision, & que c'étoit une cérémonie particuliére aux Juifs qui les distinguoit des autres nations. L'Empereur Julien assûroit aussi qu'Abraham étant venu de Chaldée en Egypte, y avoit appris l'usage de la Circoncision, & l'avoit établie dans sa famille. Marsham, suivant ces préjugez, a prétendu que la Circoncision avoit premiérement été établie chez les Egyptiens, & que les Israëlites la tenoient d'eux; mais comme l'Histoire de Moïse doit être préférée à celles des Historiens profanes, il est indubitable, que c'est Dieu qui a établi la Circoncision, & qu'Abraham est le premier qui l'a pratiquée. D'ailleurs l'obligation de circoncire n'a jamais passé en loi chez les Egyptiens: il n'y avoit qu'un certain nombre de leurs prêtres & de Gens de Lettres qui se fissent circoncire. Saint Clément d'Alexandrie raconte que Pythagore étant venu en Egypte, fut obligé de se faire circoncire, pour avoir commerce avec les Prêtres de ce païs-là, & pour entrer dans la connoissance de leurs mystéres: mais ce fait paroît fort incertain. Abraham, qui avoit voyagé & fait quelque séjour en Egypte en étoit sorti sans être circoncis: il ne tira donc point cet usage de la pratique des Egyptiens; mais ce fut par un ordre exprès de Dieu qu'il se fit circoncire. Il est beaucoup plus vraisemblable que les Egyptiens ont reçu la Circoncision des enfans de Jacob & de leurs Descendans qui demeurérent longtems en Egypte. Artapane cité par Eusébe, assûre que ce fut Moïse qui la communiqua aux Prêtres d'Egypte, & aux Ethiopiens: mais il y a bien de l'apparence, que quelques Egyptiens avoient imité en cela les Israëlites avant Moïse. Les Israëlites étant sortis de l'Egypte, ne firent point circoncire leurs enfans pendant tout le tems qu'ils furent dans le désert, parce qu'ils étoient alors séparez des autres peuples, & qu'ils n'a-

n'avoient pas besoin de la Circoncision pour être distinguez: mais aussi-tôt qu'ils furent entrez dans la Terre de Chanaan, Dieu ordonna que l'on circoncît tous ceux qui étoient nez dans le désert; & après que cet ordre eut été exécuté, Dieu dit à Josué, *hodie abstuli opprobrium Ægypti à vobis*, j'ai ôté aujourd'hui du milieu de vous l'opprobre d'Egypte; vous étiez semblables aux Egyptiens, ce vous étoit un opprobre & une confusion, dont vous êtes à présent délivrez. S. Ambroise rapporte que les Egyptiens faisoient circoncire leurs femmes; mais il n'y a point d'Auteur qui témoigne que cet usage fût ancien parmi eux, quoiqu'on prétende qu'il y en a présentement des exemples parmi les Orientaux. Du tems des Prophetes Ezéchiel & Jerémie, les Egyptiens étoient mis au rang des incirconcis avec les Babyloniens & les Syriens: ainsi il n'est pas vrai que la Circoncision ait été générale parmi les Egyptiens. Il y a néanmoins encore des peuples d'orient chez qui la circoncision est assez commune, comme chez les Arabes, les Turcs, les Ethiopiens, les Perses, les Abyssins & les Homérites; mais les Arabes ne font la Circoncision qu'à l'âge de treize ans, auquel Ismaël fut circoncis.

Dieu a établi la Circoncision chez les Juifs, pour être un signe d'alliance entre lui & ce peuple, & une marque qui les distinguât de tous les autres peuples. Tous les enfans mâles des Israëlites étoient circoncis le huitiéme jour après leur naissance. Les Esclaves & les Serviteurs qui étoient parmi eux, devoient aussi être circoncis. Tous ceux qui n'étoient point circoncis, n'étoient point du peuple de Dieu: les Etrangers qui vouloient en être, étoient obligez de se faire circoncire. Les Théologiens ont considéré la Circoncision des Juifs, comme un sacrement de l'ancienne Loi, & plusieurs ont prétendu qu'elle remettoit le péché originel. Saint Augustin enseigne ce sentiment en termes exprès: cependant on ne voit pas que ce soit la raison de son institution, ni pourquoi les Juifs (s'il l'eussent cru nécessaire pour le salut des enfans) l'eussent interrompue pendant tout le tems qu'ils furent dans le désert. Les filles naissant comme les mâles dans le péché, si la Circoncision eût été établie pour l'effacer, il eût fallu circoncire les femelles comme les mâles. Enfin, il n'eut pas été défendu de circoncire les enfans avant le huitiéme jour, puisqu'ils pouvoient mourir avant ce tems-là. La Circoncision se faisoit plus communément avec une pierre. On portoit les enfans dans le temple ou dans la Synagogue, où ils étoient circoncis sans beaucoup de cérémonie. La coutume étoit de donner un nom à l'enfant dans la cérémonie de la Circoncision.

Voici les cérémonies que les Juifs observent présentement dans la Circoncision. On ne peut circoncire l'enfant avant les huit jours, qui sont marquez dans la Loi; mais on peut différer, si l'enfant est foible, ou infirme. Il y a un Parrain, pour tenir l'enfant pendant qu'on le circoncit, & une Marraine pour le porter de la maison à la Synagogue, & pour le rapporter. Celui qui circoncit, s'appelle *Mohel*, c'est à dire, *Circonciseur*, & on choisit pour cela qui l'on veut: pourvu qu'il soit capable de cette fonction, c'est assez. Si le pére de l'enfant a assez d'habileté, il peut circoncire lui même son fils. On tient prêt dès le matin, dans la Synagogue, ou même dans la maison, si on y veut faire la cérémonie, deux siéges avec des carreaux de soye: l'un des siéges est pour le Parrain qui tient l'enfant; & l'autre est mis, à ce que disent quelques uns, pour le Prophéte Elie, qu'ils croyent assister invisiblement à toutes les Circoncitions. Beaucoup de gens s'assemblent là, & celui qui circoncit, vient avec un plat où sont les instrumens & les choses nécessaires, comme le rasoir, les poudres astringentes, du linge, de la charpie & de l'huile rosat: quelques uns ajoûtent une écuelle avec du sable pour y mettre le prepuce. En attendant la Marraine, qui apporte l'enfant, accompagnée d'une troupe de femmes, on chante quelque Cantique; mais pas une de ces femmes ne passe la porte de la Synagogue. La Marraine donne l'enfant au Parrain, & aussi-tôt les Assistans crient *Baruch habba*, *le bien venu*. Le Parrain ajuste l'enfant sur ses genoux, & le Circonciseur développe les langes. Il y en a qui se servent d'une pincette d'argent, pour prendre du prépuce ce qu'ils en veulent couper. Celui qui circoncit prenant le rasoir, dit, *Benis sois-tu*, *Seigneur, qui nous a commandé la Circoncision*, & en prononçant ces mots, il coupe la grosse peau du prépuce; il déchire ensuite avec les ongles des poulces une autre peau plus délicate qui reste. Il succe deux ou trois fois le sang qui abonde, & le rend dans une tasse pleine de vin. Il met après cela sur la coupure du sang de dragon, de la poudre de corail, & autres choses pour étancher le sang; à quoi il ajoûte des compresses abreuvées d'huile rosat, puis il enveloppe bien le tout. La Circoncision étant ainsi achevée, le *Mohel* ou *Circonciseur* prend une tasse pleine de vin, & après l'avoir béni, il récite une autre bénédiction pour l'enfant, en lui imposant le nom que le pére souhaite, & prononce ces paroles d'Ezéchiel, *Vis en ton sang*; puis il lui mouille les lévres de ce vin, où il a rendu le sang succé. On récite ensuite le Pseaume 127 selon la Vulgate & 128 selon l'Hébreu. *Bienheureux tout homme qui craint le Seigneur.* Ceci étant achevé, le Parrain rend l'enfant à la Marraine, pour le porter au logis, & le remettre entre les mains de la mére. S'il meurt un enfant sans être circoncis avant les huit jours, il y en a qui le circoncisent avec un roseau avant que de l'enterrer. Lorsqu'il naît une fille, on ne fait aucune cérémonie: seulement au commencement du mois, après que sa mére doit être relevée de ses couches, elle va à la Synagogue; & là le Chantre prononçant une bénédiction pour la petite fille, lui donne le nom que le pére désire. * Léon de Modéne, *partie* 4. *du liv. des Cérémonies*, *ch.* 8.

CIRCONCISION de JESUS-CHRIST. Le Sauveur du monde a bien voulu se soumettre à la Loi de la Circoncision. Le lieu où il fut circoncis n'est point spécifié dans l'Evangile: on croit que ce fut dans Bethléem; &, si l'on en croit saint Epiphane, dans la Grotte même où il étoit né. Il fut nommé JESUS ou SAUVEUR; qui étoit le nom que l'Ange avoit marqué à la Vierge, avant qu'elle l'eût conçu dans son sein, nom assez commun alors parmi les Juifs. On ne sait rien davantage des circonstances de la Circoncision de Nôtre-Seigneur, si elle fut faite avec un couteau de fer ou de pierre, si ce fut Joseph ou un autre qui le circoncit.

La Fête de la Circoncision de Nôtre Seigneur, qui se fait présentement dans l'Eglise Romaine, le premier jour de janvier, qui étoit autrefois appellé l'octave de la Nativité de Nôtre-Seigneur, n'est pas fort ancienne dans l'Eglise. Ce n'est que dans le septiéme siécle, où elle paroît établie en Espagne. En France, avant ce tems-là, le premier jour de janvier, bien loin d'être un jour de fête, étoit un jour de jeûne & de pénitence. Il est fait mention dans le second Concile de Tours de l'an 566, & dans le quatriéme Concile de Toléde tenu en 633, du jeûne des Calendes de janvier institué contre les restes des superstitions Payennes qui se faisoient en ce jour, en l'honneur de Janus. Ces superstitions avoient subsisté dans le Christianisme même. On se déguisoit en ce jour, on y faisoit des festins & des bals, & on employoit ce jour en des divertissemens profanes: ce fut ce qui le fit changer par l'Eglise en un jour de jeûne & de pénitence. On voit par le second Concile de Tours, que ce jour-là la Messe se célébroit à deux heures après midi, pour ne rompre le jeûne que vers les trois heures après midi. On ne voit pas précisément quand ce jour a cessé d'être jeûne, & a commencé d'être fête. Dans quelques églises, le jeûne; dans d'autres, les réjouissances ont continué: mais celles-ci furent abolies suivant l'avis de la Faculté de Théologie de Paris de l'an 1444. A la place du jeûne on fait une solemnité en ce jour, que l'on a célebrée avec ornemens & chants de joye, & on le considére comme celui des prémices de la Rédemption des hommes, par la premiére effusion du sang de J. C. Ce jour est aussi la véritable fête du nom de JESUS; parce que, suivant l'usage des Juifs, ce fut en ce jour que le Sauveur reçut ce nom, comme il est marqué dans l'Evangile de saint Luc.

On croit avec raison que Nôtre Seigneur fut circoncis avec un couteau de pierre, puis que c'étoit l'usage des Juifs. On en montre un en l'Abbaïe de Saint-Corneille de Compiegne, comme étant celui qui a servi à la Circoncision de Nôtre-Seigneur; mais qui peut l'assurer? Pour ce qui est du sacré Prépuce, il y a beaucoup d'églises qui se glorifient de le posséder, comme la cathédrale du Puy-en-Vélay; la collégiale d'Anvers, au Païs-Bas; & l'église de Nôtre-Dame de Coulombs, au diocése de Chartres. On croit neanmoins par une tradition très-ancienne, rapportée par le Pape Innocent II, & par d'autres Auteurs fort célébres, que l'Empereur Charlemagne mit ce saint Prépuce en l'Abbaïe de Saint-Sauveur de Charroux dans le Haut Poitou, laquelle prit pour cela le nom de Charroux, comme qui diroit *Chair rousse*. D'autres disent que dans la suite des tems il a été porté à Rome, où on l'a conservé beaucoup d'années en l'église de saint Jean de Latran, au lieu appellé *le Saint des Saints*; mais que l'an 1527, un Soldat l'ayant dérobé, lorsque la ville fut saccagée par l'armée de l'Empereur Charles *Quint*, il l'emporta, & le cacha en un bourg d'Italie nommé *Calcat*, à vint milles de Rome; & que trente ans après, c'est à dire en 1557, il y fut miraculeusement trouvé, & déposé dans l'église du même lieu, dédiée en l'honneur des saints Martyrs Corneille & Cyprien. L'Histoire en est rapportée par le Cardinal Tolet, en ses Commentaires sur saint Luc, & par Salien, l'an premier de JESUS-CHRIST.

CIRCONCISION, chez les Persans: ils ne croyent point que cette cérémonie soit nécessaire pour le salut. Cependant ils la croyent d'obligation à deux égards; 1. parce que Mahomet l'a recommandée; 2. parce qu'ils regardent le prépuce comme une immondicité qu'il faut retrancher pour bien prier. Les Docteurs Persans disent que *Mahomet*, *Moïse* & *Ali*, sont nez sans prepuce. Il n'y a point de tems marqué pour la Circoncision. Quelques-uns veulent qu'on la fasse à treize ans, à cause d'Ismaël, & d'autres à neuf, parce qu'on est alors capable de distinguer le bien d'avec le mal. Ordinairement on l'administre à l'âge de cinq ou six ans, afin que l'opération qui se fait par le moyen d'un Barbier, soit moins douloureuse. C'est dans le tems de la Circoncision que l'on impose le nom, que l'on tire superstitieusement au sort. Les femmes steriles avalent un prépuce, croyant que c'est un sur remède pour avoir des enfans. La Circoncision se pratique aussi parmi le sexe féminin, mais bien plus rarement; parce qu'elle n'est pas de precepte, mais seulement de conseil; excepté en quelques lieux d'Arabie & de Perse, comme vers le *Golfe Persique* & vers la *Mer Rouge*, où l'on circoncit les deux sexes avec la même régularité. Il y a pourtant cette différence qu'on ne circoncit les femmes que lorsqu'elles ont passé la jeunesse, parce qu'auparavant il n'y a pas lieu à l'excision. * Chardin, *Voyages &c. tome* 3. *p.* 207.

CIRE'NAIQUES. *Voyez* CYRE'NAIQUES.

CIRENCESTER, ville. *Cherchez* CIRCESTER.

CIRE'NE. *Voyez* CYRE'NE.

CIRENZA. *Cherchez* CE'RENZA.

CIRIADE. *Voyez* CYRIADE.

CIRIAQUE. *Voyez* CYRIAQUE.

CIRICIJI, riviére de l'Amérique Méridionale, coule dans le Bresil, & coupant par le milieu la Capitanie de Serégippe, qu'on nomme aussi la Capitanie de Ciriciji, à cause de cette riviére, elle se décharge dans la Mer du Brésil à Serégippe-del-Rey. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CIRIE', petite ville du Piémont en Italie, à l'orient de la Sture, & au nord de Turin dont elle est éloignée d'environ trois lieues & demie. Elle porte le titre de Marquisat, & tire son nom de saint Cyriaque, dont les Reliques sont gardées, & dont la mémoire s'y célébre le huitiéme août avec un grand concours d'Etrangers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CIRIER (Jean) Conseiller au Parlement de Paris, au commencement du XVI siécle, a fait un Traité *de Primogenitura*. * *Bibliothéque des Auteurs de Droit*, *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CIRILLE (Saint) *Voyez* **CYRILLE.**

* **CIRINUS** (Charles) né à Messine de parens nobles, fut recommandable par son éloquence dans la prédication. Il mourut le 17 avril 1641. On a de lui en Italien des Oraisons funébres, mais on garde encore en manuscrit ses *Conciones Quadragesimales* dans la Bibliothéque des Jésuites de Messine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CIRISANO, anciennement *Cyterium*, bourg de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples, avec titre de Principauté, est situé au pié de l'Apennin à une lieue de Cosenza. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIRNE', isle. *Voyez* **MAURIA**, isle.

CIRO, anciennement *Crimisa*, a été autrefois une ville épiscopale, mais ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples. Il est près du Cap d'Alice, à trois lieues d'Umbriatico, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIROLA, Evêque Arien d'Afrique, dans le cinquiéme siécle, vers l'an de J. C. 484, se voyant soutenu par Hunneric, persecuta les Orthodoxes. Dans une conférence que les Prélats Catholiques avoient demandée, il les fit tenir debout dans l'assemblée, & se fit dresser un thrône, sur lequel il se plaça avec une pompe de Prince. Les premiers ne se plaignirent point de ce mauvais traitement; mais, lorsqu'ils ouïrent que le Sécretaire du Roi donnoit le nom de Patriarche à Cirola, ils demandérent qu'on leur fît voir sur quoi il fondoit cette nouvelle qualité. Cette question aigrit si fort les Hérétiques, qu'ils firent donner des coups de bâton à chaque Prélat Catholique, leur ôtérent tous leurs biens, & persécuterent les Défenseurs de la Foi, avec une rage incroyable. On remarque que Cirola ayant corrompu par argent un certain homme, qui contrefit l'aveugle, & qui dit avoir été guéri par l'attouchement du faux Prélat, cette feinte ne servit qu'à lui faire perdre entiérement la vue, qu'Eugéne, Prélat Orthodoxe, lui rendit en le touchant. * Victor de Vite, *l.* 2. *&* 3. *de la Persécution des Vand.* Grégoire de Tours, *l.* 2. *Hist. c.* 3. Æneas Gazæus, *de l'immort. de l'ame.* Le Comte Marcellin, *en la Chron.* Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Vand.* S. Grégoire, *Dial.* 22. *l.* 2. Isidore, *Hist. des Vand.* Baronius, *A. C.* 484. *&c.*

* **CIROLO**, en Latin *Cirulum*, bourg entre Lorette & Ancone. Les Italiens disent en façon de proverbe, *Chi è andato à Loretto, e non à Cirolo, hà visto la Madre, e ha lasciato il Figliuolo*, c'est à dire, *Celui qui est allé à Lorette & non à Cirolo, a vu la Mére, & a négligé le Fils.* Cela est venu de ce qu'à Cirolo il y a un crucifix auquel on attribue plusieurs miracles. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Délices de l'Italie, tome* 1. *p.* 46.

CIRON (Innocent) Chancelier de l'Eglise & Université de Toulouse, où il étoit Professeur, a fait des Paratitles sur les cinq livres des Décrétales, où il y a d'assez bonnes recherches. Il a donné aussi la cinquiéme compilation des Décrétales, avec des Notes. * *Bibliothéque des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CIRQUE, place où le peuple s'assembloit pour voir les spectacles. Les uns prétendent que le Cirque a été ainsi appellé du nom de Circé, qu'ils croyent avoir la premiére institué les Jeux équestres en Italie. Les autres disent avec plus de vraisemblance que ce nom vient de *κύκλος* qui signifie cercle, parce que le peuple se mettoit en rond pour voir les spectacles. L'origine des Cirques vient de Gréce, & a commencé par les Jeux Olympiques. Le grand Cirque de Rome étoit un lieu fort spacieux entre le Mont-Palatin & le Mont-Aventin, destiné pour les spectacles publics. On dit que Tarquin l'*ancien* fut le premier qui le fit environner d'échafauts de bois, sur lesquels étoient assis & placez les Spectateurs, qui jusques-là étoient debout. L'aire du Cirque étoit en cercle, comme le nom même le marque, mais d'une figure ovale, plus longue que large. Sa longueur étoit de trois stades & demie, & sa largeur de quatre arpens. Il étoit environné de fossez. Dans la suite des tems cette place devint un des plus magnifiques édifices de la ville de Rome, & fut appellée *Circus Maximus*, le grand Cirque. L'amphithéâtre qui entouroit trois côtez de cette place étoit par bas de degrez de pierre, au dessus desquels il y avoit deux étages de bois & des galeries qui régnoient à l'entour afin d'éviter la confusion. Il avoit huit stades de pourtour & cent pas de hauteur, & pouvoit contenir 150 mille personnes. Ces trois côtez étoient couverts, le quatriéme étoit découvert; c'est dans ce dernier qu'il y avoit des loges grillées, où étoient renfermez les chevaux & les chariots qui devoient courir, & qui partoient aussi-tôt que les portes grillées étoient ouvertes: au dehors de l'amphithéâtre du Cirque il y avoit un grand portique où étoient les boutiques. A l'extrémité de la place du Cirque étoit placé le but, que les Latins appellent *Meta*, dont les chariots faisoient le tour quand ils étoient parvenus jusques-là. Les autels de Saturne, de Jupiter & de Mars étoient de ce côté-là: ceux de Vénus, de Mercure & de la Lune du côté des loges grillées. Quelques Empereurs prirent plaisir à orner le Cirque. Claude fit dorer les pilliers ou colomnes qui servoient de but, & revétir de marbre les loges grillées qui n'étoient auparavant que de tuf. Caligula fit sabler la place de terre rouge & de couleur d'or. Héliogabale la fit parsemer de poudre d'or & d'argent. Les bancs étoient garnis de matelats de roseau, & chaque place séparée des autres par des jalousies. Les Citoyens Romains y étoient placez par ordre de dignité, savoir, les Sénateurs & les Chevaliers dans les endroits qui leur étoient destinez, & le peuple par décurie. * Tite-Live, *l.* 1. *c.* 35. Denys d'Halicarnasse, *l.* 3. Plusieurs villes considérables firent bâtir des Cirques à l'imitation de celui de Rome. Il y en avoit un magnifique à Constantinople appelé *Hippodrome*. Zozime & les autres Historiens Grecs nous apprennent qu'il avoit été commencé par l'Empereur Sévére & achevé par Constantin, qui fit venir de tous cotez des statues & des colomnes pour l'embellir. Il y en avoit aussi à Milan & dans quantité d'autres villes.

CIRQUE de FLAMINIUS, grande place dans Rome, environnée, comme les autres Cirques, de plusieurs rangs de bancs, de galeries, de portiques, de boutiques & d'autres batimens. Celle-ci portoit le nom du Consul qui l'avoit faite. Le Sénat s'y assembloit souvent en descendant du Capitole. Elle étoit affectée à la célébration de quelques Jeux, comme les Apollinaires & les Equestres, & aux assemblées du peuple par Tribus: ce qui étoit la maniére la plus générale de l'assembler; puisque les trente-cinq Tribus comprenoient avec les Habitans de la ville, tous les peuples de l'Italie qui y étoient aggrégez. * *Historia Romana.* Rosin, *Antiquitates Romanæ.* Thomas Dempster, *Paralip. ad* Rosinum.

Il y avoit dans Rome & près de Rome neuf Cirques, savoir, *Circus Maximus*, *Circus Flaminius* qui sont le sujet des deux articles précédens, *Circus Adriani*, *Circus Agonalis*, *Circus Caï & Neronis*, *Circus castrensis* au nombre de deux, *Circus Flori* & *Circus Sallustii.*

CIRRHA, petit bourg dans la Phocide, sur le Golfe de Corinthe, proche de Delphes & du Mont-Parnasse. Les Anciens croyoient qu'il y avoit une caverne, d'où il sortoit des vents, qui inspiroient une fureur divine, & faisoient rendre des Oracles. Ce bourg servoit de port à la ville de Delphes, & donnoit son nom à une partie du Golfe, sur lequel il étoit situé. On l'appelloit *Cirrhæus Sinus*, & c'est aujourd'hui le *Golfe de Lépante.* * Pline. Ptolomée. Tite-Live. Sulpicius. Lucain, *Pharsale, l.* 1. *v.* 64.

CIRTE ou **CIRTHE**, ville de Numidie, étoit autrefois, comme le remarque Pomponius Méla, la capitale du Royaume de Numidie, & la demeure des Rois Juba, Syphax, & Massinissa. Elle fut depuis une Colonie Romaine. Elle a été appellée Constantine du nom de Constantin, & est connue de tous les Géographes anciens. Ptolomée, Strabon, Méla, Pline, César & Tite-Live en parlent. Elle est appellée Cirta dans l'Itinéraire d'Antonin. Jugurtha tua en cette ville Adherbal, fils de Micipsa, Roi de Numidie, comme on le voit dans Salluste.

CONCILES de CIRTHE.

On en met ordinairement deux. Le premier fut assemblé l'an 305, par Sécundus, Primat de Numidie, pour informer contre ceux qui durant la persécution avoient livré aux Payens les livres de l'Eglise, & les Ecritures sacrées, & il se trouva que presque tous les Prélats en étoient convaincus. Purpurius, Evêque de Lima, y fut trouvé coupable du même crime, & d'avoir tué deux de ses neveux; mais il répondit avec tant d'arrogance, qu'on n'osa pas approfondir cette affaire épineuse. Silvain fut ensuite élu Evêque de Cirthe. Il avoit livré pendant la persécution les livres sacrez & les vases de l'église, entre les mains du Magistrat: ce qui fut cause que le Clergé & les principaux Citoyens s'opposérent à son élection. Optat & saint Augustin rapportent une partie des Actes du Concile de Cirthe, qui font voir que les Evêques de Numidie présens à ce Concile, s'étoient pardonnez mutuellement les crimes dont ils étoient coupables. Le second Concile de Cirthe fut tenu en 412, par Silvain Primat de la province. Il ne nous reste rien des Actes de ce Synode, que l'Epître de saint Augustin qui y assista, écrite au nom des Péres de cette assemblée.

Cette Epître Synodale est adressée aux Donatistes après la conférence de Carthage, afin de répondre aux prétextes qu'ils alléguoient, pour donner atteinte au jugement que le Comte Marcellin avoit rendu contre eux: mais il n'est pas certain que ce second Concile ait été tenu à Cirthe, parce que dans les meilleurs manuscrits, l'Epître est intitulée du Concile de Zerthe, & qu'il y avoit aussi en Numidie une ville épiscopale de ce nom, comme il paroît par la conférence de Carthage. * Optat, *l. contra Parmenianum.* S. Augustin, *l.* 3. *contra Crescon. ch.* 26. *&c. & Epistola* 141. *Historia Donatistar. & Geograph. Africa, par* M. Du Pin, *à la tête d'Optat.*

CIRVE'LO, ou, selon d'autres, **CIRVELLO** (Pierre) Espagnol, natif de Daroca en Aragon, étoit Chanoine de Salamanque, Docteur en Theologie, & Professeur en Mathématiques à Alcala. Il fut estimé du Cardinal Ximénès, Fondateur de la même Université d'Alcala, & vivoit encore en 1548. Nous avons de lui quelques Traitez de Philosophie, *Cursus quatuor Mathematicarum Artium Liberalium*; *Expositio libri Missalis, &c.* * Alvarez Gomez, *Vit. Card. Ximen. l.* 4. 7. *&* 8. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Vossius, *de Scient. Matth. ch.* 16. S. 18. *&c.* 64. S. 7.

CIRUS. *Voyez* **CYRUS.**

C I S.

CIS ou **KIS** de la Tribu de Benjamin, homme vertueux, comme Joséphe le dépeint, *Histoire des Juifs, l.* 6. *ch.* 5, étoit fils d'Abel, & pére de Saül, à qui il commanda de prendre un de ses serviteurs avec lui, & d'aller chercher des ânesses qu'il avoit perdues. Saül lui obéït, & ne retourna point chez son pére, qu'après avoir été oint par Samuel, pour régner sur le peuple qui demandoit un Roi, l'an du monde 2940, & avant J. C. 1095. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 9.

* **CIS** ou **KIS**, fils d'Abi-Gabaon & de Maacha. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 30.

* **CIS** ou **KIS**, fils d'Abdi Lévite de la famille de Mérari. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

* **CIS** ou **KIS**, le bisayeul de Mardochée, Oncle d'Esther. * *Esther, ch.* 2. *v.* 5.

CISAMO ou **CHISAMO.** *Voyez* **CASTEL-CHISAMO.**

* **CISBURY**, nom d'une ville qui fut bâtie par Cissa, second Roi de Sussex & dont on voit encore quelques ruines. * M. de Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 200.

CISE, riviére. *Voyez* **CISSE.**

CISELEUR ou **GRAVEUR**, que les Latins appelloient *Calator*, étoit parmi les Anciens une sorte d'Orfévre qui travail-

vailloit à ciseler le metal avec le ciselet, le burin & le marteau, & qui y formoit avec ces outils, toutes sortes de fleurs & de figures agréables, & tout ce que l'adresse & la subtilité de l'Art prescrit. Ces sortes d'Ouvriers étoient fort en vogue parmi les Grecs & les Romains. Pline, *l.* 33. *ch.* 12, fait mention des plus habiles Ciseleurs, & de leurs meilleurs ouvrages. Il s'étonne de ce que plusieurs ont excellé à graver sur l'argent, & qu'il ne s'en étoit pas trouvé un seul pour ciseler sur l'or: *mirum*, dit-il, *in auro calando inclaruisse neminem*, *in argento multos.* Ensuite il parle des plus célebres Ciseleurs, comme de Mentor, de Varron; après ceux-là, il met Acragas, Mys & Bœthus; ensuite il parle de Calanus, d'Antipater & de Stratonique: il nomme encore Ariston & Eunice, tous deux de Mitylene, Hécate, Posidonius d'Ephése, Lédus Stratiate, Zopyre; il n'oublie pas le fameux Praxitéle, qui vivoit environ le tems du grand Pompée. *Voyez* Saumaise sur cet endroit de Pline. Voici les principaux ouvrages de ces Ciseleurs. Zopyre grava les Aréopages & le Jugement d'Oreste, sur deux coupes estimées HS. XII, c'est à dire, douze grands sesterces ou douze mille petits: ce qui monnoye de France revient à la somme de douze cens livres. Les Bacchantes & les Centaures ciselez sur des coupes, étoient l'ouvrage d'Acragas, & on le gardoit à Rhodes dans le temple de Bacchus L'on conservoit aussi dans le même temple les Cupidons & le Siléne de Mys. Pythias grava Dioméde & Ulysse enlevant *le Palladium* de Troye. Ces figures étoient ciselées sur une petite phiole avec une délicatesse achevée. Lédus Stratiate gravoit des combats & des gens armez. Stratonique, réprésenta sur une coupe, par son art, un Satyre endormi, mais dans une attitude si naturelle, qu'il sembloit que l'Ouvrier n'eût fait qu'appliquer cette figure sur le vase. Mentor fit quatre coupes d'une ciselure admirable; mais qu'on ne voyoit plus du tems de Pline. Acragas avoit un talent particulier, pour réprésenter sur des coupes toutes sortes de chasses. Pythias grava sur deux petites aiguiéres toute une batterie de cuisine, avec les Cuisiniers occupez à leur travail d'une maniére si vive & si parlante, que pour rendre cette piéce unique en son espéce, on ne permettoit pas même d'en tirer aucune copie. * Pline au même endroit. Martial, *l.* 8. *Epigr.* 51. *v.* 1. *&* 2, parle de ces sortes d'ouvrages à l'occasion d'une coupe ou d'une phiole de son ami Rufus,

Quis labor in phiala? Docti Myos, anne Myronis?
Mentoris hac manus est, an, Polyclete, tua.

Ces coupes ciselées étoient d'ordinaire d'argent; le luxe venant à augmenter de plus en plus, on en faisoit d'une grandeur extraordinaire. C'est ce qui a donné occasion à Athénée d'appeller plaisamment un de ces grands gobelets, un puits d'argent, *inde jocosè apud Athaneum*, *magnum poculum* PUTEUS ARGENTEUS *dicitur*, *l.* 11. *Dipnosoph.* Virgile, *Enéide*, *l.* 1. *v.* 640, *&c.* parlant de la table qui fut dressée par ordre de Didon pour régaler Enée son nouvel Hôte, dit

Ingens argentum mensis, calataque in auro
Fortia facta Patrum.

* Thomas Dempster *in* Joh. Rosini, *Antiq. Rom. l.* 5. *Paralip. c.* 30. On prétend que de nos jours le célébre Balin a égalé par son burin, ce que les Anciens ont eu de plus beau en ce genre. *Voyez* l'article de BALIN.

CISENNA, Capitaine Romain que Gabinius envoya avec quelques autres, pour empêcher Aristobule de rebâtir le château d'Alexandrion. * Joseph, *Antiquit. Judaiq. l.* 14. *ch.* 11.

CISIQUE. *Voyez* CYZIQUE.

CISMAR, petite ville avec une Seigneurie de même nom, dans la Wagrie, contrée du Duché de Holstein, près de la Mer Baltique, à six lieues de Travemunde, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CISMONE, riviére d'Italie, prend sa source dans l'Evêché de Trente, & se décharge dans la Brente près de Cismone, ville du Trévisan. Par le moyen de cette riviére il vient beaucoup de bois dans le Territoire de Venise.

* CISMONE, petite ville d'Italie dans le Trévisan sur la riviére de Cismone, est à l'ouest-nord-ouest de Trévise, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

CISNER (Nicolas) naquit le 24 mars 1529, à Mosbach, ville du Palatinat sur le Neckre, d'une famille honorable de ce lieu. Il commença ses etudes dans sa patrie, & alla les continuer à Heidelberg, où, après avoir fait sa Philosophie, il fut reçu Maître ès Arts le sixiéme juillet 1547. Aussi tôt après, il se mit à enseigner les autres, & à leur apprendre la Philosophie d'Aristote & les Mathématiques; mais comme il avoit lui même encore besoin d'instruction, il alla au bout de quelque tems à Strasbourg, où Martin Bucer qui étoit son parent, lui inspira du goût pour la Religion Protestante, & il y apprit la Théologie sous les Professeurs Luthériens qui y enseignoient. La réputation de Melanchthon l'engagea ensuite à faire un voyage à Wittenberg, pour avoir la satisfaction de le voir. Il se rendit de là en 1552 à Heidelberg, où l'Electeur Frédéric le nomma premier Professeur extraordinaire en Morale & lui donna des appointemens plus considérables que ceux des autres Professeurs en Philosophie. Pour satisfaire aux obligations de sa charge, il expliqua *les Ethiques* d'Aristote à Nicomaque, & les livres de Cicéron *de Finibus*, & il le fit avec beaucoup d'applaudissement jusqu'à l'année suivante 1553, que la peste qui désola le païs, l'obligea à se retirer. Il passa d'abord en France, où il étudia en Droit à Bourges, à Angers & à Poitiers, & ensuite en Italie, où il continua cette étude, à laquelle il employa plus de quatre années, au bout desquelles il se fit recevoir Docteur en Droit à Pise en 1559. Il retourna à Heidelberg la même année, & il y fut aussi tôt nommé Professeur des Pandectes, & Conseiller de l'Electeur Palatin Frédéric III. Peu de tems après il succéda à François Baudouin dans la Chaire de Droit Civil. Il se maria vers ce tems-là, c'est à dire, en 1563, & passa par les autres charges qu'il remplit d'une maniére qui lui fit honneur. En 1567, il fut nommé Conseiller à la Chambre Impériale de Spire, & il conserva cet emploi pendant près de quatorze ans, après lesquels l'Electeur Palatin Louïs le rappella en 1580 à Heidelberg, pour se servir de ses conseils en plusieurs affaires importantes. Mais afin qu'il ne demeurât pas auprès de lui sans titre, il lui donna les charges de Lieutenant Civil du Siége Electoral & de Professeur extraordinaire en Droit. Cependant Cisner ne les remplit pas longtems; car il eut une attaque de paralysie, qui après l'avoir tourmenté pendant deux ans, termina enfin ses jours. Il mourut à Heidelberg le sixiéme mars 1583, dans sa 54 année, & fut enterré dans l'église du S. Esprit près de sa femme qui étoit morte quelques mois auparavant. On a de lui les Ouvrages suivans, *Nicolai Cisneri Jurisconsulti, Polyhistoris, Oratoris & Poëta celeberrimi Opuscula Historico- & Politico Philologa, distributa in libros quatuor.* Les piéces contenues dans ce recueil sont les suivantes, *De Othone III, Imperatore, ejusque Instituto Comitiorum Imperatoriorum, ac de Septemviris Electoribus Principibus Germania Oratio; De Friderico II, Imperatore Oratio; De Conrado, quem Itali Corradinum vocant, ultimo Suevia Gentis Principe Oratio; de Henrici VII Lutzenburgensis & Ludovici Bavari Cæsarum gestis & certaminibus cum Papis Romanis, Oratio in funere Ill. Principis Hermanni Ludovici, Palatini Rheni, &c; Carmina Memoria & honori Ill. Principum Palatinorum Friderici III, Electoris, & Maria Brandeburgica, atque Hermanni-Ludovici Pal. Christophori Pal. Ludovici Elector. Palatini, Johannis Casimiri Pal.; Descriptio eorum qua nuptiis D. Philippi ab Hanaw & Helena Palatina, item D. Philippi a Liningen & Annaa Comit. a Zweybruck, acta sunt; De Historia laudibus, & Johannis Aventini Annalibus Boiorum; De Saxonibus Cattis, Anglis & priscis Incolis Germania, ac migrationibus populorum variis, & Alberti Krantzii Historia Saxonica Dissertatio; De Historicis Germania, & Opere Historico D. Simonis Schardii, iisque legitimo ordine disponendis Epistola ad Henricum Petri Basileensem; Oratio de Origine Juris, & illa nobili quastione, Naturane Jus an opinione constet; De Jurisprudentia dignitate, & Franc. Duareni Operibus Epistola; De Jureconsultis prastantibus tum antiquis Romanis, tum posterioribus & Neotericis Interpretibus Juris; De Obitu Johannis Mylai Jureconsulti ad Jacobum Mycillum Epistola; Oratiuncula de Gradibus Jurisconsultorum in promotione Doctorum; Oratio de Legibus; Oratio de Legum autoritate retinenda; Oratio habita in pralectione Legum Collegii Facultatisque Juridica; Oratio de prastantia & utilitate Ethices; Hymnus de Die natali D. N. J. C.; Declamatio de Vocatione Gentium; Idyllion de Veris & Autumni comparatione, & Oratio de eodem argumento; Poemata; Epistola, Commentarius ad Tit. Pandectarum de Transactionibus; De Actionibus & exceptionibus, De Jure Romano Themata, & de Jure Usucapionum Commentarius ad Tit. Pandectarum de Usurp & Usucap.; Commentarius in Legem, Si priusquam; Les Actes des Visites de la Chambre Impériale, rangez sous certains titres*, en Allemand. * Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 22. *p.* 239. *& suiv.*

CISOIN, ou CHISSOING, (*Cisonium*,) bourg de la Flandre Walonne, à quatre lieues de Tournay, du côté de Lille. Le Comte Everard y bâtit vers l'an 849, une Abbaïe, où il eut le crédit de faire venir de Rome quinze ou seize ans apres, le corps du Pape saint Calliste. Il fit dédier l'église sous son nom, qu'elle porte encore aujourd'hui. L'Abbaïe & le corps & de saint Calliste furent soumis à l'église de Rheims, par Rodolphe fils d'Everard, aussi Seigneur de la Terre, & Abbé du monastére: ce qui donna occasion de transporter dans la suite le corps du Saint à Rheims. * Baillet, *Vies des SS.* 14 *octobre*, édit. de Paris, *in folio*, 1703.

CISON, riviére proche du mont Thabor. *Voyez* THABOR.

* CISSA, second Roi de Sussex, succéda à son pére Ella en l'an 514. Son régne fut recommandable par sa durée qui fut de 76 ans. Il avoit accompagné son pére en l'an 476, & mourut en 590, de sorte qu'on peut compter qu'il vécut au moins 115 ou 116 ans. Ce fut lui qui fit bâtir les villes de Cicester & de Cisbury, dans le Comté de Sussex. * M. de Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, *tome* 1. *p.* 200, 202.

CISSANBURY. *Voyez* CISBURY.

* CISSE ou CISE, petite riviére de France, prend sa source dans le Blaisois, entre dans la Touraine qu'elle traverse de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest, & se jette dans la Loire à main droite, entre Amboise & Tours, vis à vis de Mont-Louïs.

* CISSEUS (Ulpius) naquit à Schalsem, village de Frise dans le voisinage de Franeker, & fut Professeur en Langue Greque à Erfurt; mais comme la Religion Protestante commençoit à s'y etablir, il quita cette ville pour se rendre dans son païs, où il fut Prêtre & Prédicateur. Il mourut vers l'an 1540. Il traduisit de Grec en Latin l'Ouvrage d'Hésiode qui a pour titre *Opera & Dies*, & le rendit vers pour vers. Il accompagna de Notes cette Traduction. Il fit aussi, comme Erasme, un recueil de Proverbes sous le titre de *Proverbiorum Farrago.* On a encore de lui, *Epistola gratulatoria ad Henricum Saxonia Ducem*, & quelques Ecrits contre Luther. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 847.

CISTEAUX. *Voyez* CITEAUX.

CISTERNA, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans la Campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à cinq lieues de la ville de Palestrine, du côté du midi. On voit près de Cisterna les ruïnes des *Tres Taberna*, qui étoit une ville des Volsques, & qui eut ensuite un siége épiscopal transféré à Vélitri. * Maty, *Dict. Geogr.*

CISTERNE, Principauté dans le Piémont, à la Maison de Voghére. *Voyez* VOGHÉRE.

C I T.

CITADELLA, petite ville dans l'Isle de Minorque, dont elle est la principale, sur la côte occidentale qui regarde l'Ile

l'Iſle de Majorque. Elle a un petit port & eſt aſſez forte. * Baudrand.

CITADELLA, en Italie. *Voyez* CITTADELLA.

CITADINIS (Paul de) de Padoue, enſeignoit à Fribourg en Briſgau vers l'an 1500. Zazius avoit étudié ſous lui, & il fait ſouvent ſon éloge dans ſes livres. * *Bibliothéque Hiſtorique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CITE', dans le ſens que les anciens Auteurs Latins prenoient ordinairement le mot de *Civitas*, étoit proprement une communauté & tout un canton, qui comprenoit non ſeulement la ville principale, où ſe tenoient les Conſeils & les Aſſemblées, mais auſſi tous les bourgs & les villages qui en dépendoient, comme, *Civitas Æduorum*, ceux de Langres; *Civitas Helvetica*, toute la nation Suiſſe. Néanmoins les mêmes Auteurs donnent ſouvent le nom de *Civitas* à une ville ſeule, comme Ciceron, *en ſa neuviéme Philippique*, fait au ſujet de Marſeille. A préſent, ni en France, ni dans les autres Etats de l'Europe, on ne donne guéres le nom de Cité qu'aux villes capitales d'un païs, & où il y a au moins un ſiége d'Evêque. La ville de Paris eſt ordinairement diviſée en Ville, Cité & Univerſité. La Cité eſt ce qui occupe la grande iſle que forme la Seine, où eſt l'égliſe metropolitaine, avec le Palais Archiépiſcopal, & celui de la Juſtice, qui étoit anciennement celui des Rois: la Ville tient tout le côté droit de la riviére: & l'Univerſité tout le côté gauche. On peut dire la même choſe de pluſieurs grandes villes, telles que ſont Londres, Prague, Cracovie, qu'on diſtingue chacune en trois villes, & la plus ancienne des trois eſt celle qui porte le nom de Cité. * Adrien de Valois, *Notit. Gall.*

CITEAUX, Ordre émané de celui de ſaint Benoît, a eu pour Inſtituteur ſaint Robert, Abbé de Molême, qui, l'an 1098, ſe retira avec vint de ſes Religieux dans un lieu appellé Cîteaux, à cinq lieues de Dijon, diocéſe de Challon ſur Saone. Cet endroit étoit déſert alors. Il eſt arroſé par une petite riviére dont la ſource eſt à une lieue de là. On n'a jamais pu trouver le fond de cette ſource, & elle a cette propriété, qu'elle déborde dans les tems de ſécheresſe, & que quand il pleut, elle diminue conſidérablement. Le ſaint Abbé Robert ne put vivre paiſiblement dans cette ſolitude, & obligé de retourner à ſon monaſtére, il eut pour ſucceſſeur ſaint Alberic, qui n'eut pas beaucoup de Diſciples; & ce ne fut que ſous ſaint Etienne, troiſiéme Abbé, que ſaint Bernard ayant conduit à Cîteaux trente de ſes compagnons l'an 1113, on vit tout d'un coup tant de gens embraſſer le même genre de vie, qu'on fut obligé de ſonger à bâtir de nouveaux monaſtéres. Le premier de tous, qui fut fondé la même année 1113, fut celui de la Ferté, dans le diocéſe de Châlons; Pontigny, au diocéſe d'Auxerre, fut fondé l'année ſuivante; & l'an 1115, on bâtit Clairvaux & Morimont dans le diocéſe de Langres. Ces quatre premiéres Abbaïes, ſont appellées communément les quatre premiéres filles de Cîteaux. Leurs Abbez tous quatre enſemble, viſitent par autorité du Chapitre général, l'Abbé de Cîteaux, quoique Général & Chef de tout l'Ordre. L'Abbaïe de la Ferté a fondé cinq monaſtéres, d'où il en eſt ſorti dix autres; & ſa filiation ne s'étend qu'en France & en Italie. Celle de Pontigny a ſeize filles en France, & elle en a eu en Hongrie une dix ſeptiéme qui ne ſubſiſte plus. Celle de Clairvaux la plus célébre de toutes, en a quatre-vint-une, d'où ſont ſortis plus de ſept cens autres monaſtéres dans tous les païs de la Chrétienté; & comme ſaint Bernard en fut le Fondateur, on appelle Bernardins en France, tous les Religieux de l'Ordre de Cîteaux. Enfin celle de Morimont en a vint-ſix, qui en ont produit un très-grand nombre d'autres dans l'Empire, & quelques unes en Italie, en France, en Eſpagne, &c. La fin de cet Inſtitut étoit de rétablir l'exacte obſervance de la Régle de ſaint Benoît, qui étoit fort négligée alors dans tous les monaſtéres de ſon Ordre. Saint Albéric fit des réglemens propres à cette fin, & ſaint Etienne en fit encore d'autres, auxquels il fut obligé d'en ajoûter de nouveaux, lorſque l'Ordre commença à s'étendre, pour maintenir l'uniformité dans tous les monaſtéres. Ces premiers ſtatuts ſont appellez *la Carte de Charité*: le ſaint Abbé les fit approuver d'abord par les Evêques, dans les diocéſes de qui il y avoit des monaſtéres de l'Ordre, & ils renoncérent au droit qu'ils y avoient de viſite & de correction, & à ceux de préſider aux élections des Supérieurs ou de les confirmer. Il eut enſuite recours au Pape Caliſte II, qui leur donna ſon approbation l'an 1119; & pluſieurs autres Papes les ont confirmez depuis. L'eſprit des ſaints Inſtituteurs ſe conſerva dans un ſi grand nombre de maiſons pendant près de deux ſiécles. Il y eut quelque différent vers le milieu du XIII ſiécle, pour la police & le gouvernement de l'Ordre, & il fut néceſſaire que Clément IV donnât en 1265, une Bulle, qui, en interprétant la Carte de Charité, & en y changeant quelque choſe, terminât toutes les difficultez. Mais on ne ſongeoit encore à rien changer dans les obſervances; on prit au contraire des meſures propres à les maintenir, & le Chapitre général de 1289 ordonna qu'on compileroit toutes les Ordonnances des Chapitres précédens, ce qui fut exécuté. Le relâchement ſurvenu enſuite, obligea Benoît XII, qui avoit été de cet Ordre, à faire ſes efforts pour y rémédier par une Bulle de l'an 1334, qui de ſon nom fut appellée *Bénédictine*, comme celle de Clément IV, *Clémentine*; & le Chapitre de 1350, fit faire une nouvelle compilation des ordonnances des Chapitres généraux, qu'on appella *les nouvelles Conſtitutions*. Mais ces digues ne furent pas capables d'arrêter long-tems les abus: ce qui donna lieu en Caſtille à une Congrégation particuliére, dont Martin de Vargas fut l'Inſtituteur l'an 1426, & ſur laquelle l'Abbé général de Cîteaux ne conſerva que le droit de viſite qu'il doit faire en perſonne, & de confirmation du Supérieur, qu'on nomme Réformateur, & qui exerce dans tous les monaſtéres dont elle eſt compoſée, toutes les fonctions de Général. Les Religieux de cette réforme ont ces deux réglemens qui leur ſont propres, qu'ils ne peuvent ſe parler qu'un jour de la ſemaine après midi, & qu'ils ne ſortent de leurs monaſtéres qu'une fois en trois ans, ſi ce n'eſt que les Supérieurs jugent à propos de les changer d'une maiſon à une autre, ce qu'ils font ſouvent pour éviter toute attache. Il ſe forma dans le même ſiecle, mais ſeulement l'an 1497, une ſeconde Congrégation en Toſcane & en Lombardie, qu'on appella la Congregation de ſaint Bernard, & qui tient ſes Chapitres, comme celle de Caſtille; mais elle a eu elle même enſuite beſoin de réforme, & ſon Preſident tient le ſixiéme rang dans les Chapitres géneraux de l'Ordre de Cîteaux. Les Papes & quelques Géneraux de cet Ordre firent long-tems de vains efforts pour remédier aux abus qui s'y étoient introduits. Les nouveaux réglemens ne furent points executez, & ce ne fut que ſous le Pontificat d'Alexandre VII, que la réforme générale fut introduite, après des conteſtations opiniâtres de ceux d'entre les Religieux qui ne la vouloient pas embraſſer avec ceux qui l'avoient déja embraſſée en France, où ils ont trois provinces, qui ont chacune leur Viſiteur. Outre cette réforme générale, il y en a eu d'autres fort célébres dans ce Royaume, dont on parlera dans les articles particuliers, ſavoir, celle des Feuillans qui eſt Chef d'une Congrégation nombreuſe, & celles des Abbaïes d'Orval, de la Trappe & de Septfons.

Les Religieux de Cîteaux n'eurent des filles ſous leur conduite que l'an 1120, & le premier monaſtére des Religieuſes de cet Ordre, fut l'Abbaïe de Tart, diocéſe de Langres. L'on en fonda enſuite un très-grand nombre. Les Religieuſes tenoient entre elles des Chapitres Genéraux (de même que les Religieux) à Tart en France, & à *Las Huelgas de Borgos* en Eſpagne. Le Concile de Trente fit ceſſer ces Chapitres en ordonnant la clôture. La derniére de ces Abbaïes s'étant reformée au commencement du XVII ſiécle, a fondé pluſieurs monaſtéres de Religieuſes, qu'on appelle Recolletes de Cîteaux, & dont la vie eſt très-auſtere.

Les Ordres Militaires de Calatrava, d'Alcantara, d'Avis, de Montéze, & de Chriſt, qui ont leurs articles ſéparez, embraſſérent les Conſtitutions de l'Ordre de Cîteaux, & lui furent ſoumis. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 5. & 6.*

Cet Ordre a des Colléges dans les Univerſitez les plus fameuſes. Celui de Paris a été fondé ſous le titre de ſaint Bernard, par Etienne de l'Exenton, Abbé de Clairvaux mort en 1242: c'eſt le plus ancien Collége de Paris.

CITEAUX, Abbaïe, Chef de l'Ordre dont on vient de parler, mérite une deſcription particuliére. Elle eſt ſituée en Bourgogne, dans le diocéſe de Challon ſur Saone à quatre lieues de Dijon, à trois de Saint-Jean-de-Laune, & à deux de Nuis. Ce fut le Vicomte de Beaune qui donna ce lieu en 1098, à S. Robert Abbé de Molême, du conſentement d'Eudes I, Duc de Bourgogne, & de Gautier, Evêque de Challon. Quoique cette Abbaïe ſoit encore à préſent d'une très-grande étendue, ainſi qu'on va le voir, cependant ſes bâtimens & ſon enceinte même ont été réduits au moins à la moitié dès la fin du XIV ſiécle, & les différentes révolutions arrivées dans la province l'ont beaucoup endommagée, particuliérement en 1589, & 1595 ſous Henri IV, & encore en 1636 ſous Louïs XIII, lorſque les Allemans firent irruption dans le païs: de ſorte que de tous ſes anciens édifices il ne reſte que l'égliſe, qui eſt dédiée à la ſainte Vierge, comme toutes les autres de l'Ordre. Cette égliſe eſt bien éclairée, & couverte en partie de plomb; elle a deux cens quatre vints deux piez de longueur, ſur ſoixante de largeur dans œuvre. Les croiſées ont d'un bout à l'autre cent ſoixante-deux piez. Les Ducs de Bourgogne de la premiére race y ont leur ſépulture, ainſi que les Ducheſſes leurs épouſes, & leurs enfans, pluſieurs Cardinaux, Archevêques & Evêques, les Seigneurs de Vergy, ceux du Mont-Saint-Jean-de-Vienne, &c. Le cœur du Pape Calixte II eſt derriére le grand autel. L'ancien dortoir a cent ſoixante-huit piez de longueur ſur cinquante de largeur. Chaque côté du grand cloître, qui eſt quarré, a cent cinquante-trois piez & demi de longueur, ſur ſeize piez de largeur. Le réfectoire a cent trente-cinq piez de longueur, ſur cinquante-huit de largeur. L'ancienne ſalle de l'Infirmerie a cent ſoixante & dix-huit piez de longueur, ſur ſoixante de largeur. Toutes ces dimenſions ſont priſes dans œuvre. Les deux derniéres piéces ſont eſtimées des Curieux. La bibliothéque n'a que ſoixante & douze piez de longueur, ſur vint-quatre de largeur dans œuvre; mais elle eſt riche en beaux manuſcrits. Tous les édifices dont on vient de parler, à la réſerve du cloître, ſont voûtez.

L'Abbé de Cîteaux, comme Supérieur Géneral de ſon Ordre, a juriſdiction ſur toutes les maiſons qui le compoſent, même ſur les Ordres Militaires qui en dépendent, & dont on a parlé dans l'article précédent. Il convoque dans ſa maiſon le Chapitre Général de l'Ordre, il y préſide, & il en a le pouvoir lorſqu'il ne tient pas. Innocent VIII, par une Bulle du neuviéme avril 1489, le confirma dans le droit d'officier en habits Pontificaux, de conſacrer les calices & les autels dans toutes les maiſons de l'Ordre, & de conférer à tous les Religieux de ſon Ordre le Soudiaconat & le Diaconat. Il confirma auſſi les Abbez de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux & de Morimont dans les mêmes droits; mais avec cette différence qu'ils ne peuvent conférer le Soudiaconat & le Diaconat qu'aux Religieux Profès de leurs propres monaſtéres. La même Bulle donne à l'Abbé de Cîteaux ſeul le pouvoir de bénir les Abbez & les Abbeſſes de ſon Ordre; ce qu'il fait en vertu du Bref de Clément VIII, du vint-quatre juillet 1595, par lui-même, ou par ſes Vicaires généraux Abbez. Il précéde tous les autres Généraux des Ordres Réguliers, & ſiége aux Etats de Bourgogne immédiatement après les Evêques, & dans le même rang ſans aucune diſtinction: ce que Louïs XIV confirma par ſes lettres patentes du mois d'avril 1699. Il jouit des mêmes prérogatives aux chapelles Papales. Il eſt premier Conſeiller né au Parlement de Dijon, honneur qui lui fut confirmé par lettres patentes de Henri III, de l'an 1578. De ſi grandes prérogatives doivent faire ſouhaitter de connoître ceux qui en ont joui. En voici la liſte

A B B E Z de C I T E A U X.

	Mort.
1. S. Robert,	17 avril 1108
2. S. Albéric,	26 janvier 1109
3. S. Etienne *Harding*,	28 mars 1134
4. Raynard,	16 décembre 1151
5. Gofwin,	31 mars 1155
6. Lambert,	1163
7. Faftréde,	21 avril 1163
8. Gilbert *le Grand*,	17 octobre 1167
9. Alexandre,	1175
10. Guillaume I,	troifiéme janvier 1179
11. Pierre I, *élu Evêque d'Arras*,	1182
12. Bernard,	23 décembre 1184
13. Guillaume II,	1193
14. Pierre II,	27 mai 1193
15. Gui *Paré*, *créé Cardinal*,	1199
16. Arnaud I, *Amalric*, *élu Archevêque de Narbonne*,	1212
17. Arnaud II,	1217
18. Conrad, *créé Cardinal*,	1219
19. Gautier *ou* Gaucher,	19 janvier 1233
20. Jaques I, *abdiqua*,	1238
21. Guillaume III, *abdiqua*,	1244
22. Boniface,	21 novembre 1256
23. Guy II, *créé Cardinal*,	1262
24. Jaques II, *abdiqua*,	1265
25. Jaques III,	neuviéme octobre 1284
26. Thibaut,	dixiéme janvier 1293
27. Robert, *créé Cardinal*,	1294
28. Rufin,	30 novembre 1299
29. Jean II, *abdiqua*,	1304
30. Henri,	28 juillet 1315
31. Guillaume IV,	quatriéme février 1337
32. Jean III, *de Rougemont*,	27 mai 1359
33. Jean IV, *de Buxiéres*, *créé Cardinal*,	1371
34. Gerard *de Buxiéres*,	neuviéme juin 1389
35. Jaques IV, *de Floigny*,	18 avril 1405
36. Jean V, *de Martigny*,	21 décembre 1428
37. Jean VI, *Picart* ou *d'Aulnet*,	30 avril 1440
38. Jean VI, *Vion*,	25 novembre 1458
39. Guy III, d'*Autun*,	26 juillet 1462
40. Imbert *de Laune*,	24 mars 1476
41. Jean VIII, *de Cirey*, *abdiqua*,	. . novembre 1501
42. Jaques V, *Teuley de Pontalier*, *abdiqua le*	25 octobre 1516
43. Blaife *Larget*,	dixiéme feptembre 1517
44. Guillaume V, *de Boiffet*,	25 avril 1521
45. Guillaume VI, *le Fauconnier*,	27 mars 1540
46. Jean IX, *Loiser*,	26 décembre 1559
47. Louis I, *de Baffey*,	19 juin 1564
48. Jerome *de la Souchiére*, *Cardinal*,	10 novembre 1571
49. Nicolas *Boucherat*, *abdiqua*,	1584
50. Edme *de la Croix*,	21 feptembre 1604
51. Nicolas II, *Boucherat*,	huitiéme mai 1625
52. Pierre III, *Nivelle*, *nommé à l'Evêché de Luçon*,	1635
Le Cardinal de Richelieu, qui n'a jamais eu de Bulles.	quatriéme décembre 1642
53. Claude *Vauffin*,	premiér février 1670
54. Louïs II, *Loppin*,	fixiéme mai 1670
55. Jean X, *Petit*,	15 janvier 1692
56. Nicolas III, *Larcher*,	quatriéme mars 1712
57. Edme II, *Perrot*.	

Ce dernier a communiqué cette lifte en 1723, avec un Abbrégé de ce qui s'eft paffé de plus confidérable fous le gouvernement de chacun d'eux, fur tout pour ce qui concerne les priviléges de l'Ordre, ou de l'Abbé de Citeaux, tiré des Archives. Voici ce qu'on a cru en devoir remarquer. Ce fut en 1116, que faint *Etienne* tint le premier Chapitre de l'Ordre; & en 1119, qu'il obtint du Pape Calixte II, la confirmation de la *Carte de Charité*, c'eft à dire, de la premiére Conftitution de l'Ordre par laquelle ce faint Abbé fe referve la Jurifdiction fur toutes les maifons qui le compofent. Ce fut en 1134, que *Raynard* fit faire la premiére compilation des Statuts des Chapitres généraux. *Gofwin* qui lui fuccéda, fit confirmer la *Carte de Charité* en 1152, par Eugéne III; en 1155, par Anaftafe IV; & il vit les maifons de fon ordre multipliées jufqu'au nombre de cinq cens Abbaïes. *Lambert* unit en 1158 à fon Ordre, celui des Chevaliers de Calatrava, auquel *Gilbert* donna des Statuts en 1166. *Alexandre* obtint en 1170, de Hugues II, Duc de Bourgogne, le droit de franchife dans tous fes Etats. En 1195, *Guy* Paré convint avec les Chartreux, qu'il ne recevroit aucun de leurs Religieux de même qu'ils n'en recevroient aucun des fiens, fans un confentement réciproque. En 1203, *Arnaud*, I. du nom, fit la feconde compilation des Statuts. En 1234, *Jacques*, I. du nom, obtint de Grégoire IX, une Bulle contre les prétentions des Evêques au fujet des élections des Abbez, & pour empêcher que la portion congrue des Curez ne fût augmentée au préjudice des dixmes qui appartenoient à l'Ordre. En 1260, Alexandre IV permit aux Abbez de Citeaux de conférer les Ordres Mineurs à leurs Religieux; & *Guy* II, qui avoit obtenu cette Bulle, ordonna en 1261, que la Communion fous les deux efpéces, qui étoit encore en ufage dans l'Ordre, ne feroit plus accordée qu'aux Miniftres de l'autel. Celui-ci ayant été fait Cardinal, & les Religieux de Citeaux lui ayant donné *Jacques* II, pour fucceffeur, fon élection fut conteftée par les Abbez de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux, & de Morimont, qui fuivant la *Carte de Charité*, devoient être appellez; mais Clément IV la confirma par une Bulle du neuviéme juin 1263, qui a autorifé les Religieux de Citeaux à ne plus appeller ces quatre Abbez. En 1289, *Thibaut* fit la troifiéme compilation des Statuts; & en 1298, *Rufin* obtint le droit de confirmer le Doyen de la fainte Chapelle de Dijon canoniquement élu. Le réglement que *Guillaume* IV fit en 1317, qu'aucun homicide, & fes Defcendans jufqu'à la cinquiéme génération ne feroient reçus dans l'Ordre, eft remarquable dès l'an 1316. Il avoit fait la quatriéme compilation des Statuts. Son fucceffeur, *Jean* III, fit la cinquiéme en 1350; mais fon gouvernement ne fut pas heureux. Il fut le premier Abbé de Citeaux, que les Papes obligérent à prendre des Bulles de confirmation, & à payer un droit d'Annate à la Chambre Apoftolique. Peu après, la pefte ayant dépeuplé la plupart des monafteres, la crainte qu'ils ne fuffent dépouillez de leurs biens par les ufurpateurs, l'engagea à demander des Confervateurs; ce qui a donné lieu aux Commandes. En 1380, *Gérard* obtint le droit d'officier en habits pontificaux. En 1437, *Jean* VI fupprima la Communion fous les deux efpéces pour les Miniftres de l'autel, & il ordonna que ceux qui fe trouveroient au chœur à l'élévation de l'Hoftie, fe mettroient à genoux, l'ufage ayant été jufqu'alors dans l'Ordre de l'adorer debout. Jean de Cirey, un des plus illuftres Abbez de l'Ordre, profitant des honneurs qui avoient été accordez à fes prédéceffeurs, fit reconnoître par les Evêques affemblez en 1478 à Orléans, qu'il étoit le premier Abbé des Abbez, & obtint de Louïs XI, qui l'eftimoit particuliérement, le titre de premier Confeiller né au Parlement de Dijon. Il ne fut pas moins eftimé d'Innocent VIII, qui en 1489 renouvélla l'exemption de la Jurifdiction des Evêques pour fon Ordre, lui confirma le droit d'officier en habits pontificaux, & lui donna celui de conférer le foudiaconat & le diaconat à tous les Religieux de fon Ordre. C'eft ce même Abbé qui fit faire la compilation de fes priviléges en 1491. Ce qu'on pouvoit remarquer de ce qui s'eft paffé de plus confidérable fous fes fucceffeurs, a été décrit cy-deffus.

Les Religieux de l'Abbaïe de Citeaux qui ont feuls droit d'élire l'Abbé général, font obligez de prendre un Religieux de leur Ordre, à peine de nullité de l'élection, & de privation de voix active & paffive pour toute leur vie. Alexandre VII, par fon Bref du 19 avril 1666, *num:* 36, l'a ainfi ordonné. Ce Bref a été reçu & autorifé par Arrêt du Confeil d'Etat & par des Lettres Patentes du Rói, le 14 juillet 1666; & le tout a été enregiftré au grand Confeil le fixiéme août de la même année.

* CITEAUX, ville de France dans le Duché de Bourgogne, dans le voifinage de l'Abbaïe de ce nom, eft fur la petite riviére de Vauge, au fud-fud-eft de Dijon, dont elle eft éloignée de quatre à cinq lieues.

CITERIUS. *Voyez* CITHARIUS.

CITERNA, bourg d'Italie dans le Florentin, fur la riviére de Cherfone, environ à une lieue du Tibre, & à trois de Citta di Caftello. Quelques Géographes prennent Citerna pour l'ancienne *Biturgia*, que d'autres placent à *Cerqueto*, village du Pérugin, près de Pérugia ou Péroufe. * Maty, *Dict. Géogr.*

CITHARE. *Voyez* CYTHARE.

* CITHARIUS ou CITHE'RIUS, natif de Syracufe, fut un bon Poëte & un habile Grammairien. Il vint s'établir à Bourdeaux, & il y enfeigna les Humanitez. Il s'y maria & obtint en même tems le droit de Bourgeoifie. Il y mourut fans laiffer d'enfans. Il vivoit vers l'an 364, & fut intime ami d'Aufone de Bourdeaux qui lui fit cette Epitaphe

CITHARIO-SICULO SYRACUSANO GRAMMATICO BURDEGALENSI GRÆCO.

Et, Cithari, dilecte mihi, memorabere, dignus
Grammaticos inter qui celebrere bonos.
Effet Ariftarchi tibi gloria, Zenodotique
Grajorum, antiquus fi fequeretur honos.
Carminibus, quæ prima tuis funt condita in annis
Concedit Cei Mufa Simonidei.
Urbe fatus Sicula noftram peregrinus adifti,
Excultam ftudiis quam prope reddideras.
Conjugium nactus cito nobilis & locupletis
Invidia fati non genitor moreris.
At nos defunctum memori celebramus honore
Fovimus ut vivum munere amicitiæ.

CITHE'RE. *Voyez* CYTHE'RE.

CITHE'RON. *Voyez* CYTHE'RON.

CITIM. *Cherchez* CHITIM, fils de Javan.

CITIUM, ville ruïnée de l'Ifle de Cypre. On tient qu'elle a été bâtie par *Cethius* arriére-petit-fils de Noé. Elle eft fituée du côté du Sud, à huit milles de Salins, & n'a de refte qu'une vieille tour prefque toute détruite, & quelques petites cafes. On la nomme aujourd'hui *Chiti.* * Davity, *Etats du Turc en Afie.* Le P. Lubin dans fes Tables Géographiques, dit que Cimon, felon ce que Plutarque rapporte en fa Vie, mourut au fiége de Citium, ville de l'Ifle de Cypre, & que Ptolomée, *l. 5. c.* 14, ainfi que Pline, *l. 5. c.* 31, parlent de la même ville. Il ajoûte qu'elle étoit fituée fur la côte proche d'*Amathus* vers l'Orient, & qu'elle avoit donné autrefois fon nom à toute l'Ifle, dont les Habitans appellez Citiens envoyérent une Colonie en la Macédoine où ils bâtirent une ville, qu'ils nommérent Citium, à caufe de celle de l'Ifle de Cypre. Tite-Live en parle, *l.* 42, & dit que Perfée Roi de Macédoine, (appellé Roi des Citiens, *Machab. l.* 1) affembla toutes fes troupes dans cette ville de Citium de Macédoine. Les Géographes la mettent au deffus de Theffalonique vers le Septentrion, dans la contrée dite Amphaxitis. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CITLUCH. *Voyez* CICLUT.

CITOYEN, en Latin *Civis*, eft en général le nom d'un homme qui faifoit partie d'une cité, fuivant l'idée que nous avons donné du mot de *Cité*, & qui jouiffoit des droits attachez à cette qualité. Dans la qualité de Citoyen, l'on a principalement diftin-

que celle de Citoyen d'Athenes & celle de Citoyen Romain; l'une & l'autre étoit en grande réputation & avoit des priviléges particuliers. Celle de Citoyen d'Athénes a été renfermée dans les Habitans de cette ville; mais il n'en a pas été de même de celle des Citoyens Romains. Elle étoit d'abord propre & particuliére aux Habitans de Rome. Ils la communiquérent ensuite aux Latins & a quelques autres peuples d'Italie, & enfin a des peuples éloignez qu'ils avoient soumis à leur domination, & dont le païs étoit mis en forme de province Romaine. On accordoit quelquefois cette qualité par grace spéciale à des Etrangers. Pour être Citoyen Romain il falloit être libre ou mis en liberté par ordre de la République. Sous les Empereurs cette qualité fut étendue à tous ceux qui étoient sujets a l'Empire, & qui vivoient suivant ses loix.

CITRARO, anciennement *Clampetia*, *Lampetia*, *Dampetia*, bourg ou petite ville du Royaume de Naples. Ce lieu est dans la Calabre Citérieure, sur la côte de la Mer de Toscane, environ a trois lieues de la ville de S. Marco. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CITRY de la GUETTE (. . .) a donné une Traduction Françoise de l'Histoire de la Conquête du Mexique, *in quarto*, en 1691; & en deux volumes, *in douze*, en 1704, l'Original Espagnol de Dom Antonio de Solis avoit été imprimé à Madrit en 1684, *in folio*. Nous avons encore du même Citry, l'*Histoire de la Conquête de la Floride par les Espagnols*, écrite en Portugais par un Anonyme, à Paris, *in douze*, en 1685; *Traduction du Traité des Illustres Orateurs de* Ciceron, & quelques autres Ouvrages. * *Bibliotheque de* Richelet.

CITTA di CASTELLO, ville d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique, capitale d'un païs qui a titre de Comté, dit *Contado di Citta di Castello*. Cette ville que les Auteurs Latins nomment, *Tifernum*, *Tibernum*, est sur le Tibre, vers les frontieres de la Toscane, & du Duché d'Urbin. On l'a assez bien fortifiée. Elle a eu la famille des Vitelli, dont il y a eu de grands Capitaines. * Leandre Alberti. Sanson.

* CITTA di CASTELLO (Le Comté de) contrée de l'Etat Ecclesiastique en Italie. Ce Comté a la Toscane au Couchant, le Perousin au Midi, & le Duché d'Urbin la borne au Levant & au Nord. Il n'a que six lieues de long & de large, & la ville de Citta di Castello en est le seul lieu considérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

CITTA di CHIETI, ou CIVITA di CHIETI, en Latin *Teatea*, ou *Teate*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, en la province de l'Abruzze Citérieure. Elle est sur une colline, près de la riviére de Pesquaire, à sept ou huit milles de la Mer Adriatique. Cette riviére la sépare de la province Ultérieure. C'est du nom Latin de cette ville qu'on a formé celui des Clercs Réguliers Théatins: à cause que Jean-Pierre Caraffe, un de leurs Fondateurs étoit alors Evêque de Chiéti. Il fut depuis Pape sous le nom de Paul IV. Cette ville a été autrefois du païs des Marruciens.

CITTA-DUCALE, ou REALE, ville d'Italie, dans l'Abruzze Ultérieure, une des quatre principales entrées dans le Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Chiéti. Elle est située sur la riviére de Vélino, à quinze milles d'Aquila, & elle est dans l'Etat Ecclésiastique. * Léandre Alberti. Sanson.

CITTA di FRIULI. *Cherchez* FRIOUL.

CITTA LAVINIA. *Cherchez* LAVINIE.

CITTA NOVA, ville d'Istrie, aux Vénitiens avec Evêché suffragant d'Aquilée. Elle est sur la Mer Adriatique, à l'embouchure de la riviére de Quiéto, que les Auteurs Latins nomment *Nauportus*. L'air y est très-mauvais, & elle est peu habitée. L'ancienne ville d'*Æmonia*, étoit située sur le Quiéto; mais après qu'elle eut été ruinée, on bâtit un peu au dessous Citta Nova, qu'on appella la nouvelle ville. Ceux qui écrivent en Latin, la nomment encore indifféremment *Æmonia*, & *Civitas nova Istriæ*. * Léandre Alberti.

* CITTA NOVA, petite ville avec titre de Duché. Elle est dans la Marche d'Ancone, province de l'Etat Ecclésiastique prés de la côte entre Laurette & Fermo, à trois lieues de celle-ci, & à deux de celle-là. Elle appartient à la Maison de Césarini, & est assez agréable. * Maty, *Dict. Geogr.* Léandre Alberti.

* CITTA NOVA, *Civitas Nova*, étoit autrefois une ville épiscopale, dépendante du Patriarche de Grado. On l'avoit bâtie des ruines d'Heraclea qui étoit dans une isle voisine. Elle n'est aujourd'hui qu'un miserable village que l'on trouve dans la Marche Trévisane, à six lieues de Trévise du côté du Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CITTA di PENNA, dans le Royaume de Naples, dont l'Evêché a été uni à celui d'Atri. * Leandre Alberti.

CITTA della PIEVE, en Latin *Civitas plebis*, petite ville dans le Pérugin, qui est de l'Etat Ecclésiastique. Elle est peu considérable. * Leandre Alberti.

* CITTA del SOLE, ville d'Italie dans la Romagne, au Grand Duc de Toscane. Elle est sur la petite riviére de Fagnone, vers la Romagne ecclésiastique, & on l'a assez bien fortifiée. Elle fut bâtie en 1565, par Côme de Médicis, premier Grand Duc de Toscane. * Leandre Alberti.

CITTA VECCHIA, MEDINA ou MELITA, ville de l'Isle de Malte, avec Evêché suffragant de Palerme, est située vers le milieu de l'isle sur une colline, & elle en a été autrefois la capitale. *Voyez* MALTE. * Léandre Alberti. Cluvier. Sanson. Baudrand.

CITTADELLA, petite ville de l'Etat des Vénitiens en Italie, dans le Padouan près de la riviére de Brente, entre Vicence & Trévise. Ce lieu est la patrie de François Spiéra, qui se rendit fameux dans le XVI siécle, par le plus furieux & le plus opiniâtre desespoir qu'on puisse imaginer. * Maty, *Dict. Géogr.*

CITTADELLA, que les Auteurs Latins nomment *Jamna* & *Citadella*, ville capitale de l'Isle de Minorque. *Voyez* CITADELLA.

CITTADIN (Celsus) d'une des plus illustres familles de Sienne en Italie, a fleuri dans le XVI siecle. C'étoit un homme extremement versé dans la connoissance de l'Antiquité, savant Medailliste, bon Historien, & Chronologiste exact. La pureté de ses mœurs le distinguoit autant que l'excellence de son esprit, & l'une & l'autre lui aquirent l'amitié des plus grande hommes de son tems. Il mourut âgé de 70 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.*

CITTIM. *Voyez* CHITIM.

CITUATU ou SCHUT, *Cituorum Insula*, isle du Danube en Hongrie. *Cherchez* SCHUT.

CIU. CIV. CIZ.

* CIVAUX, place de France dans le voisinage de Poitiers, où Clovis battit Alaric Roi des Visigoths en 507, & remporta sur lui une victoire des plus signalées. D'autres disent que ce fut dans la plaine de Vouglay qui est aussi dans le Poitou. * Mezeray, *Histoire de France.*

CIUDAD di BELLUNO. *Voyez* BELLUNE.

CIUDAD di FRIULI. *Voyez* FRIOUL.

CIUDAD d'IGLESIAS. *Voyez* IGLESIAS.

CIUDAD de las PALMAS. *Voyez* CANARIE, ville de l'Isle de Canarie.

CIUDAD de PUERTO. *Cherchez* PORTO, ville de Portugal.

CIUDAD-REAL, ville de l'Amérique Septentrionale, dans la Province de Chiapa, qui est de la Nouvelle Espagne, avec Evêché suffragant du Mexique. Cette ville est aussi souvent connue sous le nom de Chiapa. Elle a eu pour Evêque dans le XVI siécle le célébre Dom Barthélemy de Las Casas. * Laët. Sanson.

CIUDAD-REAL, ville d'Espagne dans la Castille Nouvelle. Elle est prés de la rive gauche de la Guadiana entre Calatrava & Almagro, dans une plaine extrémement fertile, mais où l'on manque de bonne eau. La ville est grande, mais peu peuplée. * Laët.

* CIUDAD-REAL ou GUAIRA, étoit autrefois une ville du Paraguay en l'Amérique méridionale. Les Espagnols l'avoient bâtie sur la riviére de Parana dans la province de Guaira, près de celle de Parana; mais on assure que les Naturels du païs l'ont ruïnée, après avoir massacré ou dissipé tous ses Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIUDAD-REAL. *Cherchez* GOMEZ.

CIUDAD del REI FELIPPE, ville ruïnée dans la Terre Magellanique & dans l'Amérique Méridionale. Magellan, Gentilhomme Portugais, avoit decouvert en 1520 le Detroit qui porte son nom. Les Espagnols entreprirent de s'en rendre les maîtres, & d'empêcher les autres nations d'y passer; mais tous ceux qu'ils y envoyérent durant cinquante ans, y périrent. Vers l'an 1585, Sarmiento y alla avec quatre vaisseaux, & bâtit à l'entrée du détroit, un port nommé de JESUS, & un peu plus avant Ciudad del Rei Felippe; mais comme la Colonie qu'il y laissa manquoit de tout, & qu'on n'y avoit aucun espoir de secours, la famine & la misére dissipérent bientôt les Habitans. Depuis, les Anglois & les Hollandois, pour se moquer des Espagnols, ont nommé ce lieu *Porto Famine*, le port de la faim. * Laët. Sanson. Baudrand.

* CIUDAD de LOS REYES, ville de l'Amérique Méridionale, dans le Gouvernement de Sainte-Marthe. Elle est au sud-est de la ville de Sainte-Marthe, dont elle est eloignée d'environ quarante lieues.

CIUDAD de LOS REYES, ville de Pérou. *Voyez* LIMA.

CIUDAD-RODRIGO, ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, avec Evêché suffragant de Compostelle. Elle est située sur la riviére d'Aguada sur les frontiéres de Portugal. Mariana, & quelques autres croyent que c'est la *Mirobriga* des Anciens. D'autres soutiennent avec plus de raison, que cette ville ancienne ayant été ruïnée, Ferdinand II, Roi de Léon, y fit bâtir vers l'an 1200, Ciudad-Rodrigo, pour lui servir de rempart contre les Portugais. * Mariana, *l.* 2. *c.* 21. Mérula. Sanson.

CIUDAD de la TRINIDAD. *Voyez* BUENOS AYRES.

CIUDADELA. *Voyez* CITTADELLA.

CIVEDA, ou CIVITA, petite ville de l'Etat de Venise en Italie. Elle est dans le Bressan, sur la riviére d'Oglio, à dix lieues de la ville de Bresse du côté du Nord. On la prend pour l'ancienne *Vanaia* des Euganiens. * Maty, *Dict. Geogr.*

CIVENCHEU, grande ville de la province de Fokien, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & commande à six citez. Il n'y a point de ville où les maisons soient plus magnifiques: les temples, les palais & les arcs triomphaux y sont d'une structure admirable. Elle est proche de la mer, & très marchande, parce que les plus grands vaisseaux y peuvent aborder. Le pont de Loyang, qui est bâti sur la riviére de Loyang au septentrion de Civencheu, tirant vers l'occident, est un ouvrage qui n'a point son pareil dans le monde: on le nomme aussi le pont Vangan. Il a plus de trois cens soixante perches de longueur, & environ une perche & demie de largeur: au lieu d'arcades, on a bati plus de trois cens gros pilliers, qui se terminent de part & d'autre en angle aigu, afin de rompre la violence des eaux. Cinq grandes pierres occupent toute la largeur d'un pillier à l'autre, & chaque pierre a dix-huit pas ordinaire de longueur. Les bords ou appuis sont ornez de sculpture, & embellis de figures de lions posez sur leurs bases. Tout ceci n'est que la premiére partie du pont qui se termine à un château: après lequel on voit l'autre partie presque aussi longue que la premiére, & d'une pareille structure. * Le P. Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CIVETTE, petit animal dont on tire un parfum de même nom. Elle est de la taille d'un chat, ou d'une grosse fouïne, & elle a quelques taches que Pline appelle des yeux dans la panthére, mais qui ne sont point isolées. Ses dents sont canines & souvent rompues; car c'est un animal farouche qui se les rompt en mordant les barreaux de fer de sa loge, quand il est enfermé. La poche ou le sac qui est le réceptacle de la *Civette*, est au dessous de l'anus. Elle a deux pouces & demi de large, & cinq de long. Sa capacité peut contenir un petit œuf de poule. On en fait sortir la liqueur odorante d'un grand nombre de glandes, qui sont entre les deux tuniques de ses poches. Scaliger & Mathiole croyent que le parfum de la *Civette* n'est rien autre chose que la sueur; mais cela est faux, aussi bien que ce qu'ils disent, qu'elle se perfectionne avec le tems, & que le reste du corps sent bon. Plusieurs croyent avec Belon, que la *Civette* n'est autre chose que l'hyéne dont parle Aristote, ou que c'en est une espéce; mais Scaliger, Buel, Mathiole, Léon Africain, Busbec, Aldrovandus, & d'autres Modernes, veulent que la *Civette* ait été inconnue aux Anciens, & que ce soit une espéce de chat. Ce mot vient de l'Arabe *Zibet* ou *Zebed*, qui signifie écume; car en effet cette liqueur est écumeuse en sortant, & fort blanche, & elle perd sa blancheur quand elle est reposée. Ceci est tiré des Memoires de l'Academie Royale des Sciences, par M. Perrault. Le Pére Ange de saint Joseph dit qu'il a vu plusieurs fois à Bassora le *Gatto Zibetto*, & que c'est une fouïne qu'on frappe avec un petit baton jusqu'à ce qu'elle sue le musc. On enferme ces *Civettes* fort étroitement, pour en tirer la sueur, qui coule avec leur laine, & cela une fois par jour: elles sont d'un grand revenu, mais elles dépensent beaucoup. Toutes les fois qu'on en veut ramasser la sueur, on leur met le cou dans une fourche, afin de s'en rendre maître, parce qu'elles sont fort mechantes & ne s'apprivoisent point. * *Relations des Voyageurs.*

CIVICA (Céréalis) Proconsul d'Asie sous Domitien, fut tué sous un faux prétexte de rebellion; mais en effet, pour avoir accepté cette province qui lui étoit échue par le sort. * Tacite, *in Agricolæ Vita.*

CIVIDAD di BELLUNO. *Voyez* BELLUNE.

CIVIDAD di FRIULI, ville dans le Frioul. *Voyez* FRIOUL.

CIVILIS (Claudius) Batave ou Hollandois, illustre par sa noblesse & par sa valeur, vivoit vers l'an 70 de J. C. Il avoit été accusé d'avoir voulu troubler le repos de l'Empire, dès le tems de Néron, qui l'enferma dans une prison. Galba l'en tira; & l'an 69, Civilis, pour se venger des Romains, fit soulever contre eux les Bataves & leurs voisins. Il conduisit cette revolte avec adresse, & fit soulever d'abord les Caninéfates seuls, en sorte que les Romains ne le regardoient point comme ennemi déclaré; mais quelque tems après, ayant levé le masque, & s'étant joint aux Gaulois, il défit Aquilius, sur les bords du Rhin. Les Germains, attirez par le bruit de cette victoire, unirent leurs armes aux siennes. Civilis fortifié de ce secours, vainquit en deux combats Lupercus & Hérennius Gallus qui tenoient pour Vitellius, & feignit de n'avoir pris les armes qu'en faveur de Vespasien. D'abord il se servit heureusement de ce prétexte, battit Vocula, fit entrer quelques Légions dans son parti; mais lorsque la revolte des Gaules qu'il avoit suscitée en l'année 70, eut détrompé les Romains, ils se rendirent près de Céréalis. Ce Général fut attaqué dans son camp vers Tréves, où Tutor & Classicus s'étoient unis avec lui, il fut même d'abord mis en desordre; mais s'étant reconnu, il défit les ennemis, & prit leur camp. Une seconde victoire repoussa Civilis dans la Batavie, mais il fit si bien qu'il se tira d'affaires, en faisant reconnoître aux Romains qu'ils lui avoient une grande obligation, de n'avoir pas fait contre les Légions tout ce qu'il avoit pu; qu'au reste le mauvais traitement qu'il avoit reçu de Vitellius & l'inclination secrette qu'il avoit pour Vespasien, qui l'avoit honoré de son amitié, quand il n'étoit encore que personne privée, l'avoit porté d'autant plus volontiers à cette guerre, qu'il y avoit été sollicité par Antonius Primus, qui lui avoit écrit plusieurs lettres pour ce sujet; la guerre étant le seul moyen pour retenir les Légions qui étoient sur le Rhin, & pour empêcher la Jeunesse Gauloise de passer les Alpes, en faveur de Vitellius, qu'il avoit toûjours regardé comme son ennemi. * Tacite, *Hist. l. 4. c.* 13. 21. 35. 36. 61: *l.* 5. *c.* 2. 18. 21.

CIVITA. *Voyez* CIVEDA.

CIVITA BURELLA. *Voyez* BURELLA.

CIVITA di CASCIA. *Voyez* CASCIA.

CIVITA CASTELLANA. *Voyez* CASTELLANA.

CIVITA di CHIETI. *Voyez* CITTA di CHIETI.

CIVITA di FRIULI. *Voyez* FRIOUL.

CIVITA LAVINIA. *Voyez* LAVINIE.

CIVITA NOVA. *Voyez* CITTA NOVA.

CIVITA di PENNA. *Voyez* CITTA di PENNA.

CIVITA della PIEVE. *Voyez* CITTA della PIEVE.

CIVITA-REALE, ville d'Italie. *Voyez* CITTA-DUCALE.

CIVITA di SANT ANGELO, bourg ou petite ville du Royaume de Naples. Ce lieu que l'on nommoit autrefois *Angulus*, dont par corruption on a fait *Angelo*, est dans l'Abruzze Ultérieure, à demi lieue de la côte & à trois lieues de Civita di Penna. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIVITA VECCHIA, ville de l'Etat Ecclésiastique en Italie. Elle est dans le Patrimoine de S. Pierre, vers les confins du Duché de Castro, sur la Mer de Toscane où elle a un fort bon port qui sert de retraite ordinaire aux galéres du Pape. Innocent XII l'a déclarée un port franc & lui a donné de grands priviléges, pour y attirer un grand commerce. Au reste Civita Vecchia, qui est une ville fortifiée, fut autrefois ruïnée, & l'on bâtit de ses ruïnes Cincelle ou Centumcelles; mais les Habitans abandonnérent cette derniére qui est maintenant détruite, & rétablirent la premiére. *Voyez* CENTUM-CELLES. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIVITA VECCHIA, ville de l'Isle de Malte. *Voyez* CITTA VECCHIA.

CIVITA. NB. Ce que l'on ne trouve pas sous ce mot doit se chercher sous celui de CITTA.

CIVITATE, anciennement *Theanum Apulum*, ou *Theanum*. C'étoit autrefois une ville épiscopale, dont l'Evêché a été transféré à San-Sévero. Elle n'est plus qu'un petit bourg du Royaume de Naples, situé dans la Capitanate, sur le Fortore, à cinq lieues de son embouchure, & à trois ou quatre de Tragonara. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIVITELLA, ville d'Italie, dans l'Abruzze Ultérieure, au Royaume de Naples. Elle est située dans un endroit appellé *Caracéno*, sur une montagne rude & escarpée, du côté du septentrion, & regarde par une porte la Mer Adriatique. Il y avoit autrefois au bas de cette montagne une citadelle fortifiée de cinq bastions, mais les Habitans la ruïnérent, lorsque le Roi Charles VIII alla en Italie. Du côté de l'occident, où elle est le plus en pente, elle a la riviére de Librata. En 1557, les François assiégérent cette ville, sous le Duc de Guise, sans la pouvoir prendre. * *Voyez* ce qu'en dit M. de Thou, *l.* 18.

* CIVITELLA d'ARNO, en Latin *Arna*, ville du Péroufin vers les confins de l'Ombrie, à l'orient du Tibre & de Pérouse, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie.

CIVOLA. *Cherchez* CIBOLA.

* CIVOLI (Louis) Peintre Florentin, vivoit sous le pontificat de Paul V. Il avoit étudié d'après les ouvrages d'André del Sarte. On voit de sa façon, dans l'église de S. Pierre, un tableau que l'on estime beaucoup. Il le fit par ordre de Duc de Florence, du tems de Clément VIII. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 6. *p.* 299. *édit.* de Trévoux, 1725.

CIUS, ville de Bithynie sur la mer, près de laquelle Niger fut défait, l'an de J. C. 194, par Candide, qui commandoit l'armée de l'Empereur Sévére. * Dion, *l.* 4.

CIUTAD di FRIULI. *Voyez* FRIOUL.

CIUTAD di BELLUNO. *Cherchez* BELLUNE.

CIUTAD de LA TRINIDAD. *Cherchez* BUENOS AYRES.

CIZE ou CIZI, (Le païs de) petit païs de France, dans la Basse Navarre, près des Monts-Pyrénées autour de S. Jean-pié-de-Port, qui en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIZEMBRA. *Voyez* CEZIMBRA.

CIZI. *Voyez* CIZE.

CIZICIN. *Voyez* CYZICIN.

CIZIQUE. *Voyez* CYZIQUE.

CKR. CLA.

CKREICH. *Voyez* CREICH.

CKREICHGOW. *Voyez* CREICHGOW.

* CLACKMANNAN, château de l'Ecosse meridionale, au commencement du Golfe de Firth ou Forth, un peu au dessous de la ville de Sterling. Il occupe un endroit où les Provinces de Fife, de Sterling & de Menteith se touchent. Il donne son nom à la contrée où il se trouve.

CLADIN, Sultan d'Iconie, ayant été chassé de son païs par les Tartares, s'empara d'une partie de l'Asie Mineure, où il se rendit puissant, & où il jetta les fondemens de l'Empire des Turcs, l'an 1296 de J. C. Il donna le gouvernement de la Caramanie à Ottugaréle; & son fils Ottoman lui succéda, avec le titre de Roi. * Calvisius, *en sa Chronique.*

CLAES (Christian) étoit Habitant de Leckerkerk, en Hollande à huit ou dix lieues de la Haye. Sa femme étant accouchée le 21 juin 1686, d'un fils qui vécut près de deux mois, accoucha dix-sept heures après d'un second fils qui étoit mort; vint-quatre heures après elle mit encore au monde un fils qui vécut près de deux heures, & au bout de vint-quatre heures, elle en eut un quatriéme, qui étoit mort; enfin cette mére accouchant d'un cinquiéme, mourut avec ce dernier enfant qui perdit la vie en naissant.

CLAGENFURT, en Latin *Clage-furtum*, & autrefois, selon le sentiment de quelques Ecrivains, *Claudia*, ville d'Allemagne, capitale du Duché de Carinthie. C'étoit autrefois la demeure ordinaire des anciens Ducs. Clagenfurt est environ à deux lieues de la riviére de Drave & de S. Vier. Elle est bâtie en quarré, & entourée d'une assez bonne muraille, avec des fortifications. Les rues y sont étroites, mais réguliéres. Il y a près de la ville un grand Lac. * Cluvier. Mercator, &c.

*CLAGNY, château Royal dans l'Isle de France, situé sur la droite de l'avenue de Versailles du côté de Saint Cloud, à côté d'un petit bois fort ancien, dont la beauté engagea Louïs XIV à bâtir cette maison de plaisance pour la Marquise de Montespan sa Maîtresse. Il a passé depuis à Monsieur le Duc du Maine leur fils, à qui il appartient présentement. * *Dict. Universel de la France.*

CLAIMUND (Jean) Prêtre Anglois, a vécu vers l'an 1519. Il fit de grands progrès dans les Lettres saintes & profanes, en l'Université d'Oxford, & y fut depuis Principal du Collége du Corps de Christ. Il fit des Notes sur l'Histoire Naturelle de Pline, sur Aulu-Gelle, sur Plaute, & laissa des Epîtres & quelques Harangues en Latin. Jean Sharp a écrit sa Vie. * *Consultez* aussi Baleus & Pitseus, *de Script. Angl.*

CLAIN ou le CLAIN, *Clanus*, *Clanius*, *Clenus & Clitis*, riviére de France en Poitou. Elle a sa source dans la même province, près d'un village dit la Boueffe, entre Charroux & l'isle Jourdain, & ayant reçu la Vonne, la Clouére, &c. elle passe à Poitiers, où elle se divise en canaux, & où elle forme quelques isles. Ensuite elle se va joindre à la Vienne au dessus de Châtelleraud, en

en un endroit dit le *Port de Senon*, d'où est venu le proverbe du païs, *Au Port de Senon, le Clair perd son nom.* * Papire Masson, *Descript. Fran. Gall.* De Thou, *Hist. l. 45. ch. 9.*

CLAIR (Saint) Martyr, naquit à Rochester, ville épiscopale d'Angleterre, vers le milieu du neuviéme siécle, & étoit fils d'un Seigneur de grande qualité; nommé Edouard, qui tenoit le second rang après le Roi. Il sut que son pére avoit conclu son mariage avec une Princesse d'Angleterre; & comme il ne vouloit point s'engager dans cet état, il s'enfuit secrettement, & ayant trouvé un vaisseau prêt à partir, il vint aborder à Cherbourg en Neustrie, que l'on a depuis appellée Normandie. De là il passa dans une forêt avec deux compagnons qu'il avoit amenez, & vecut quelque tems dans cette solitude, qu'il quitta pour aller à l'Abbaïe de Maudun. Vers le même tems, il reçut l'Ordre de Prêtrise à Coutances; mais il fut persecuté par une Dame du païs, qui tâchoit de le faire consentir à sa passion criminelle; c'est pourquoi il s'éloigna de ce lieu. Après avoir cherché plusieurs retraites dans la Neustrie, il vint à Paris, où il se fit successivement deux hermitages, l'un auprès de l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez, & l'autre au lieu, où l'Abbaïe de Saint-Victor a été bâtie depuis; car alors ce lieu étoit désert, & plein de bois. Ensuite il retourna en Neustrie & choisit sa demeure sur la riviére d'Epte auprès de Gisors, à côté du lieu que l'on appelle aujourd'hui *Saint-Clair sur Epte.* Il y bâtit un Oratoire en l'honneur de saint Nicaise, des libéralitez que lui fit une femme de qualité, qui étoit Dame de la Roche. Saint Clair ne jouït pas long-tems de la douceur de cette retraite; car l'autre Dame irritée de n'avoir pu accomplir son dessein, envoya des gens pour le chercher, & pour le massacrer, en quelque lieu qu'ils le pussent rencontrer. Ces assassins le trouvérent en son hermitage, & lui couperent la tête au mois de novembre, vers la fin du neuviéme siécle. Le jour de sa fête est le quatriéme novembre, & celui de sa translation, le 17 juillet: néanmoins à Paris on ne la célébre que le 18. Tout ceci n'est appuyé sur aucun Auteur digne de foi; mais seulement sur des rélations modernes. * Baillet, *Vies des Saints.*

CLAIR (Saint) Prêtre & Martyr, à ce que l'on croit, dans le Vexin, Disciple de saint Nicaise, faisoit, à ce que l'on dit, la fonction de Prêtre des Idoles, quand saint Nicaise apporta la lumiére de l'Evangile dans ce païs. Il étoit aveugle, & fut, dit-on, gueri après sa conversion. Saint Nicaise fut martyrisé avec ses compagnons, & S. Clair le suivit de près; mais il n'y a rien de certain dans cette narration. * Artus du Moutier, *Neustrie sainte.* Pomeraye, *Hist. des Archev. de Rouen.* Devio, *Vie de saint Clair.* Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre.*

CLAIR (Saint) ou saint Clars, Evêque d'Aquitaine, & Martyr. Son Histoire n'est pas moins incertaine que celle du précédent. On le dit du Vexin, Evêque en Aquitaine, sans marquer de quel siege; Martyr, sans déterminer le tems. D'autres le font Africain d'origine; mais son culte est assez établi dans l'Aquitaine, & plusieurs eglises se vantent d'avoir de ses Reliques. * Henschenius. Papebroch. Baillet, *Vies des Saints.*

CLAIR (Saint) Abbé à Vienne en Dauphiné, si l'on en croit l'Auteur anonyme de sa Vie, naquit au dessous de Vienne, dans un lieu qui porte maintenant son nom, sur le bord du Rhône, vers le commencement du régne de Clotaire II. Il perdit son pére en bas âge, & fut élevé par sa mere, qui le mit dans le monastére de S. Ferreol. L'Evêque de Vienne le fit Abbé du monastére de Saint Marcel, où vivoient 30 Religieux, & lui donna la direction de celui de Sainte-Blandine, qui servoit de retraite à vint-cinq veuves. Il mourut vers l'an 660, le premier de janvier, jour auquel on faisoit sa Fête à Vienne, dès le tems de Charlemagne. Le nom de ce Saint ne se trouve point dans plusieurs Martyrologes, comme ceux d'Usuard & d'Adon. * Bollandus, *tome 1.* Mabillon, *Acta Sanctorum, tome 1.* Baillet, *Vies des Saints, premier janvier.*

CLAIRAC. *Cherchez* CLE'RAC.

CLAIRE (Sainte) naquit à Assise l'an 1193. Son pére, d'une des plus illustres familles de cette ville, s'appelloit *Favorin Sciffo*, sa mére *Hortolune.* Elle fut élevée dans les principes d'une piété solide; & étant encore très jeune, elle fut si touchée de la vie admirable que menoit S. François, qu'elle voulut renoncer au monde entre ses mains. Elle exécuta sa résolution le 19 mars de l'an 1212, & eut d'abord à souffrir beaucoup de ses parens qui vouloient la marier avantageusement; mais au lieu de se rendre à leurs instances, elle engagea Agnès sa sœur, & plusieurs autres filles d'illustre naissance à suivre son exemple. La Sainte demeura quelque tems en diverses maisons jusqu'à ce que S. François lui donna l'église de saint Damien. On lui demanda bientôt quelques unes de ses filles, pour les établir en d'autres couvents. Quelques unes allérent en Espagne dès l'an 1219, & l'année suivante Guillaume de Joinville en fit venir quelques autres à Rheims dont il étoit Archevêque. Claire n'avoit pourtant point fait de Régle. Elle s'étoit engagée seulement à obéir à S. François, qui ne voulut se charger de la direction que du couvent de S. Damien. Il ne fit même de réglemens par écrit pour ce couvent qu'en l'an 1224. Les autres suivoient la Régle de S. Benoît avec des constitutions particuliéres, qui leur furent données par le Cardinal Hugolin, qu'Honorius II avoit autorisé à le faire; mais on les vit bientôt après tous réunis sous la Régle de S. François, qui fut approuvée solemnellement l'an 1246, par Innocent IV. Quelque dure que fût cette Régle, elle ne l'étoit pas encore assez pour sainte Claire. S. François l'obligea de moderer son zéle, & la contraignit de rester Abbesse, quelque desir qu'elle montrât de devenir simple Religieuse. Sa Prélature ne l'enorgueillit point, elle se plaisoit aux ministéres les plus vils, & quelquefois même s'abbaissoit jusqu'à laver les piez aux filles de service. Une si sainte vie se termina par une mort sainte. Le Cardinal d'Ostie, Protecteur de l'Ordre de S. François, lui administra le saint Viatique; le Pape Innocent IV la visita, & lui promit de ne point laisser introduire ou substituer de relâchement dans les couvens qui avoient embrassé la Régle, qu'il confirma de nouveau. Enfin elle rendit son ame à Dieu le douziéme août de l'an 1253, âgée d'environ 60 ans, dont elle en avoit vécu 42 en Religion. Le Cardinal Hugolin Rainaldi Conti, devenu Pape sous le nom d'Alexandre IV, la canonisa, & fixa sa Fête au jour de sa mort.

On distingue les Clarisses ou Religieuses de sainte Claire en Damianistes & Urbanistes. Les premiéres suivent la Régle donnée par S. François à sainte Claire dans toute son étendue: les autres sont mitigées, & retiennent l'adoucissement de la Régle faite par Urbain IV. * Wadingue, *Annal. Min. tome 1. 2. 3.* Giri. Baillet, *Vies des Saints, douziéme août.* Héliot, *Histoire des Ordres Monastiques. tome 7. ch. 25.*

* CLAIRE-FONTAINE, bourg de France dans la Beauce, à huit lieues de Chartres & à cinq de Monfort-l'Amauri. Il y a une Abbaïe de l'Ordre de S. Augustin, fondée par Simon Comte de Montfort, vers l'an 1100, sous l'invocation de la sainte Vierge. Elle a pris son nom d'une belle & claire fontaine qui est contre les murs de son enceinte. * *Diction. Univers. de la France.*

CLAIRE-FRANÇOISE de BESANÇON, a été la premiére Fondatrice des Tiercelines de saint François, de la Congrégation de l'étroite Observance, premiére Superieure & Institutrice du monastére des Sœurs de sainte Elizabeth de cet Ordre à Paris, où elle décéda le premier jour d'avril 1627, âgée de 39 ans, après 24 ans de Religion.

CLAIRVAUX, Abbaïe célébre en France, dans la province de Champagne, & dans le diocése de Langres. Elle est située près de la riviére d'Aube, à cinq lieues de la ville de Langres. S. Bernard en fut le premier Abbé & ce fut Thibaud IV, Comte de Champagne, qui la fonda. Cette Abbaïe fut bien-tôt peuplée; & saint Bernard en mourant y laissa 700 Religieux, quoiqu'il en eût détaché un très-grand nombre pour établir cent-soixante autres monastéres. C'est au sujet de Clairvaux qu'on fit cette Epigramme à la louange de ce Saint,

Sunt Claræ Valles, sed Claris Vallibus Abbas
Clarior, his clarum nomen in orbe dedit.
Clarus avis, clarus meritis, & clarus honore,
Claruit eloquio, Religione magis.
Claraque mors, clarusque cinis, clarumque sepulcrum,
Clarior exsultat spiritus ante Deum.

L'Abbaïe de Clairvaux, est la troisiéme fille de Cîteaux élective & réguliére; & son Abbé avec ceux de la Ferté, de Pontigny, & de Morimont, tous quatre ensemble visitent par autorité du Chapitre général l'Abbé de Cîteaux. Il exerce aussi tous les droits de Général & de Pére d'Ordre dans les monastéres de la filiation, qui étoient autrefois au nombre de plus de huit cens, tant en France, en Italie, en Espagne, en Portugal & en Allemagne, qu'en Flandre, en Hongrie, dans la Grande-Bretagne, en Suéde & en Danemarck. * Pierre de Celles, *l. 3. Epist. 12.* Vincent, *l. 26. ch. 24.* Nicolas Clairvaux, *Epist. 37. & 45.* Césaire, *l. 1. ch. 1.* Robert d'Auxerre, *Chron.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CLAIRVAUX, bourg ou petite ville du Comté de Bourgogne: il est près de la riviére de Dain, vers les confins de la Bresse, environ à sept lieues de Salins, vers le midi, & à quatre de Saint-Claude. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CLAISE, petite riviére de France, a sa source dans le Berry, coule du sud-est au nord-ouest, traverse une partie de la Touraine, & se décharge dans la Creuse, un peu au dessus du lieu qui porte le nom de la Haye en Touraine.

CLAMECY, petite ville de France dans le Nivernois, sur l'Yonne à six ou sept lieues au dessus d'Auxerre. Cette ville a un fauxbourg où l'Evêque titulaire de Bethléem fait sa résidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLAMINGES (Nicolas) *Cherchez* CLE'MANGIS.

CLAMM de PERGEN ou PERGER, famille de Comtes, qui autrefois, selon ce que Spéner rapporte, ne s'appelloient que *de Pergen.* Elle passa du tems de l'Empereur Ferdinand I, de la Carinthie dans l'Autriche, où elle acheta le château de Clamm des Comtes de Hardegg en 1522. Brandiss fait mention d'un château nommé Clamm, situé dans le Tyrol au Bailliage de Pétersberg, & il ajoûte qu'en 1260, ce château appartenoit encore à ceux de Clamm, mais qu'en 1297, il avoit passé dans la famille des *de Millifer.* Bucelin déduit cette famille d'Etienne Perger de Clamm, qui vivoit vers la fin du XVI siécle. Son arriére-petit-fils, *Wolfgang-Christophle*, eut un fils nommé *Wolfgang-Sébastien*, qui porta le premier le titre de Baron environ l'an 1650. Son fils *Jean Christophle* vivoit encore vers le commencement du XVIII siécle, Doyen du Chapitre des Chanoines à Ratisbone. En 1715, vivoient *Jean-Henri & Jean-Baptiste*, Comtes de Pergen, Conseillers de la Régence des Païs Bas Autrichiens. Il y a toute apparence qu'ils sortent de la même famille. * Spéner, *Hist. Insign.* Brandiss, *Tyr. Ehrenkr. partie 2. p. 161.* Bucelin, *Stemm. partie 3. p. 29.*

CLAMMER (Balthasar) Jurisconsulte Allemand, vivoit vers l'an 1542. Il étoit de Baviére, & s'étant avancé dans l'étude du Droit, il enseigna à Marpurg, & ensuite fut Chancelier du Duc de Lunebourg. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

* CLAN-CAR, Cap d'Irlande dans le Comté de Kerry, entre la Baye de Dingle & celle de Maire. Il est coupé par une longue chaîne de montagnes, & le Lac Leane qui communique à ces deux Bayes par deux petites riviéres, en fait une isle entiére. * Beeverell, *Delices d'Irlande, p. 1407.*

* CLANCHINOLTE'PE'QUE, ville de l'Amérique septentrionale dans le Mexique propre, au nord-nord-est de la ville de Mexique, dont elle est éloignée d'environ 25 lieues. * M. Delisle, *Carte du Mexique, de la Floride, &c.*

CLANCULAIRES ou OCCULTES, certains Anabaptistes qui s'imaginent qu'il leur est permis de déguiser leur Religion lorsqu'on les interroge, & que c'est assez de savoir en particulier ce qu'ils croyent, sans se mettre en peine de le confesser en public. Ceux qui sont dans les villes, ne fréquentent point les Egli-

Eglises ; mais ils s'assemblent dans leurs maisons ou dans leurs jardins : ce qui leur a fait donner le nom de *Fréres Jardiniers.* * Florimond de Raimond, *l.* 2. *ch.* 15. *n.* 3. Sandére, *Her.* 196. Du Preau, *V. Clanc.*

* **CLANDORE**, Port de mer sur la côté méridionale de l'Irlande dans le Comté de Corke. Il passe pour assez bon. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1410.

CLANIO, riviére. *Voyez* AGNO.

CLAPERS (François) Conseiller de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Provence, dont il a recueilli les Arrêts, *Conclusiones & Centuria.* * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692, *tome* 1.

CLARA ÆMILIA. *Voyez* ÆMILIA.

CLARE, ville d'Irlande dans la Connacie, capitale d'un Comté de même nom. Elle est en la partie méridionale de l'isle, située un peu au dessus de l'endroit, où la riviére de Fergas se jette dans celle de Shannon, extrémement grossie par le reflux, & sur le bord septentrional d'un Lac formé par la riviére de Shannon. Clare est peu considérable, quoique dans un païs qui ne participe point aux incommoditez du reste de la province. Elle a été bâtie sous le régne d'Edouard I, par des Cadets des Comtes de Glocester de la Maison de Clare. * Sanson. Baudrand.

* **CLARE** (Le Comté de) qui porte aussi le nom de *Thomond*, province d'Irlande. Les uns le mettent dans la Connacie, & les autres dans la Mommonie. C'est une espéce de presqu'isle bornée au midi & au levant par le Shannon, au couchant par l'océan, & au nord par la baye & par le Comté de Galloway. Elle peut avoir vint lieues de côtes, & dix-sept dans sa profondeur médiocre. Le terroir en est bon, mais mal cultivé. Les Habitans ne s'attachent presque qu'à nourrir des bestiaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

M. Beeverell, dans ses *Délices d'Irlande*, *p.* 1400, dit que ce Comté avoit anciennement été compté pour être une partie de la Mommonie ; qu'il en fut détaché sous le régne de la Reine Elizabeth & uni à la Connacie ; que cela a duré jusques bien avant dans le siécle dernier ; mais qu'enfin après bien des sollicitations, les Comtes de Clare ont obtenu qu'il fût réüni à la Mommonie. D'autres Auteurs assurent que cette province fait actuellement partie de la Connacie.

CLARE, CLARENCE, en Latin *Clarentia*, village du Comté de Suffolk en Angleterre, à six milles Anglois de Sudbury, vers l'occident, sur la riviére de Stoure, qui sépare le Comté d'Essex de celui de Suffolk. Il y avoit un château, qui est maintenant ruïné, mais qui est célébre à cause des grands personnages qui ont porté le tître de Comtes ou Ducs de Clarence. Le dernier a été George Duc de Clarence, frére d'Edouard IV, Duc de Clarence, qui en 1421 fut noyé dans un tonneau de Malvoisie. Le second Roi d'armes retient le surnom de Clarence, comme appartenant cy-devant aux Ducs de Clarence. Pour les ancêtres & la postérité des Ducs de Clarence. *Voyez* l'article d'ANGLETERRE. A présent le tître de Comte de Clare ou de Clarence est dans la famille de Hollis. * *Diction. Anglois.*

CLAREMONT, ville. *Voyez* LICHTENBERG.

* **CLARENCE** ou **CHIARENZA**, *Clarentia*, ville ruïnée. Elle est dans le Duché de Clarence dans la Morée. Quelques Cartes la mettent à l'embouchure de l'Achéloüs, entre Antravida & Patras, à huit lieues de celle-ci, & à six de celle-là, précisement au lieu ou étoit l'ancienne *Dyme.* D'autres la confondent avec Antravida, & la prennent pour l'ancienne *Cylléne.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CLARENCE (le Duché de) province de la Morée. Elle s'étend le long du Golfe de Lépante qui la borne du côté du nord; le Golfe de Patras, partie de la Mer de Gréce, la baigne au couchant ; elle a au Levant le Golfe d'Engia ; & au sud les provinces de Sacanie, d'Arcadie & de Belvédere. Ses lieux principaux sont Patras capitale, Caminitza, Xylocastro, le château de Morée & Clarence, autrefois capitale, & maintenant fort peu considérable. Ce Duché a été autrefois renommé sous ses Ducs particuliers. On croit que ce païs comprend l'Achaïe propre des Anciens, Sicyone & Corinthe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CLARENCE** (Le Cap de) *Clarentiæ Caput*, anciennement *Araxus*, sur la côte occidentale de la Morée. * Le même.

CLARENCE (George Duc de) *Cherchez* GEORGE.

CLARENDON, bourg d'Angleterre, dans la province de Wilt. Il est renommé par le Conciliabule, qui y fut assemblé l'an 1164, où saint Thomas de Cantorbéry, à la sollitation des autres Prélats & des Grands Seigneurs du Royaume, souscrivit à ces articles qu'on appelloit Coutumes Royales, supprimant pourtant ces paroles, *sauf l'Ordre*, qui étoient d'une très-grande importance. Ayant sçu depuis que ces articles étoient extrémement contraires aux libertez de l'Eglise, il en eut tant de déplaisir, qu'il n'osa s'approcher du saint Autel, qu'il n'eût reçu l'absolution du Pape Alexandre III. Clarendon est dans le voisinage de Salisbury. On y voit un grand & vaste Parc, & les ruïnes d'une Maison Royale. La situation de ce Parc est sur une colline où il y a jusques à vint bocages, chacun ayant un mille de tour, & étant fermé de murailles. Il a été érigé en Comté en faveur du Lord Chancelier Hyde, beau-pére du feu Roi Jaques II, & grand-pére maternel de la Reine Marie, Epouse de Guillaume III, Roi d'Angleterre, & de la Reine Anne, Epouse du Prince George de Danemarc. Ce fut le Roi Charles II, qui lui conféra le tître de Comte de Clarendon. * Baronius, *A. C.* 1164. Matthieu Paris, &c. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 624 & 625.

CLARENDON (le Comte de) Lord Chancelier d'Angleterre. *Voyez* HYDE (Henri)

* **CLARENDON**, Comté de l'Amérique Septentrionale, dans la Caroline, sous le 34 & le 35 degré de latitude, & sous le 300 de longitude. * M. Delisle, *Carte de la Louïsiane : Carte du Mexique & de la Floride.*

* **CLARENDON**, ou selon M. Delisle **CLARENDE**, riviére de l'Amerique Septentrionale, dans la Caroline, coule à peu près du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans la Mer du Nord entre le 33 & le 34 degré de latitude. * M. Delisle, *Carte de la Louisiane.*

CLARENINS, Congrégation de l'Ordre de saint François. Elle a pris son nom de Claréne petite riviére de la Marche d'Ancone. Ange de Cordon, Religieux de l'Observance, qui se joignit ensuite aux Hermites Célestins, se retira lorsqu'ils furent dispersez près de la riviére de Claréne, où il assembla quelques Disciples dès l'an 1302. Sa Congrégation ne fut approuvée qu'en 1317, après qu'il eut refuté les calomnies de ses ennemis ; & elle s'etendit beaucoup en Italie jusqu'à l'an 1472. Les Clarenins qui avoient été jusques-là sous la jurisdiction des ordinaires, se partagerent alors en deux partis : les uns voulurent s'unir, & s'unirent en effet aux Fréres Mineurs ; les autres s'obstinérent à conserver leur premier état ; mais ceux-ci mêmes furent contraints en 1510, par Jules II, à s'incorporer avec les Observantins ou avec les Conventuels. Ils préférérent les premiers, à qui ils s'unirent sans quitter leurs Observances, & formant une province particuliére. Enfin saint Pie V les supprima entiérement en 1566, & voulut qu'ils fussent confondus avec les anciens Profès de l'Observance. * Luc Wadingue, *Annal. Minor.* Domin. de Gubern. *Orb. Seraph.*. Héliot, *Histoire des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 8.

CLARENZA, ville & Duché. *Voyez* CLARENCE.

CLARIO ou **CLARO**, en Latin *Clarius* (Isidore) étoit Evêque de Fuligno en Ombrie, dans le XVI siécle. Il avoit pris naissance dans un petit château dit *Chiaria* près de Bresce, l'an 1495, & dès son jeune âge il avoit abandonné le monde, pour se consacrer à Dieu parmi les Religieux de saint Benoît, de la Congrégation du Mont-Cassin. Il y apprit les Langues & la Théologie, & se distingua par son éloquence en plusieurs occasions, & sur tout au Concile de Trente. Le Pape Paul III lui donna l'Evêché de Fuligno, où Isidore Clario se retira, & où il mourut sept ans après en odeur de sainteté, le 28 mai de l'an 1555, à l'âge de 60 ans. M. De Thou en parle sous cette année en ces termes : *Isidore Clario de Bresce, Bénédictin, se présente ensuite devant moi, personnage mémorable, qui gouverna sept ans l'Eglise de Fuligno. Il étoit savant en trois Langues, & il joignit en sa personne à la Doctrine Chretienne, des mœurs chastes, une vie pure & un esprit qui ne respiroit que la charité, que la correction, que l'union de l'Eglise. Il fut si libéral envers les pauvres, il les traita toûjours avec une si grande douceur, & de là l'on conçut de lui une si haute opinion de sainteté, qu'après sa mort une affluence de peuple força, pour ainsi dire, son logis, pour le voir malgré ceux qui le gardoient, & l'on le vit durant plus de quarante heures, sans qu'il jettât aucune sorte de mauvaise odeur. Il vécut soixante ans, & mourut d'une fiévre violente le* 28 *mai.* On voit son Epitaphe dans son eglise. Il traduisit le Nouveau Testament en Italien, & laissa divers autres Ouvrages, *Scholia in Canticum Canticorum* ; *Scholia in Novum Testamentum*, *In Sermonem de Monte*, *Orationes* 69 ; *In Evangelium Lucæ*, *Orat.* 59 ; *Orationum extraordinariarum, in quibus utriusque sacri Instrumenti insigniores quique loci explicantur*, *Volumina duo* ; *Orationes diversæ in Epistolam Pauli*, &c. Les Lettres de cet Auteur ont été données au public en 1705, par Dom Maur Piazzi, Abbé du monastere de Parme. Il a fait deux Ouvrages considérables sur l'Ecriture ; l'un de reformer la Version Vulgate de toute la Bible ; l'autre de faire des Notes littérales sur les endroits qui pouvoient avoir quelque difficulté. Son Ouvrage est des plus savans, des plus solides, & des plus utiles, qui ayent été faits sur la Bible. Cependant la premiére édition faite à Venise en 1542, fut mise à l'*Index* au rang des livres défendus, principalement à cause de la maniére dont il avoit parlé de la Vulgate dans sa Préface. Mais ces défenses furent levées par les Deputez du Concile de Trente pour l'examen des livres, & son Ouvrage permis, à l'exception de la préface & des Prolégoménes. Il a depuis été très-bien imprimé en 1564 à Venise. Isidore Clario écrivoit avec facilité & avec netteté, & étoit un des plus savans hommes de son tems. * De Thou, *Hist. l.* 16. Ghilini, *Theat. d'Huom. Lett.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI &c.* M. Simon, *Histoire Critique du Vieux Testament.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle.*

CLARISSES. *Cherchez* l'article de CLAIRE (Sainte)

CLARK (Samuel) ou *Clericus*, Anglois très-versé dans les Langues Orientales, natif de Warwic, Archi-Imprimeur de l'Université d'Oxford & Préfet de la Bibliothéque Bodleienne, vivoit vers le milieu du XVII siécle. Il a beaucoup contribué à la perfection de l'excellent Ouvrage de la Polyglotte d'Angleterre, ayant pris un soin particulier de l'Hébreu, du Chaldaïque & du Persan. Il est Auteur de la Traduction des Evangiles Persans. Il avoit aussi formé le projet de publier un septiéme tome de la Polyglotte, pour lequel il avoit déja fait une belle collection, comme le Commentaire Chaldaïque de Buxtorf sur les Versions Chaldaïques, intitulé *Babylonia* ; plusieurs Versions Arabes différentes de celles qu'on avoit déja ; un autre *Targum* d'Esther ; des Evangiles Syriaques différents de ceux qu'on avoit déja vus ; des Versions Ethiopiques & Persanes, des Hymnes, &c. mais il ne trouva point de Libraire qui en voulût entreprendre l'impression. Il a écrit *Tractatus de Prosodia Arabica*, imprimé à Oxford en 1661, & joint au *Tograi* de Pocock. Il mourut en 1669. * Walton, *in Prolegomen.* Castell. *in Præf.*

CLARK (Samuel) l'aîné, Ministre Presbytérien Anglois, fonctionna en Chestershire & Warwikshire, & ensuite à Londres jusques à ce qu'en 1662, il fut suspendu par l'Acte d'uniformité. Il fut un des Commissaires au Traité de *la Savoye.* En 1660, il félicita Charles II, sur son rétablissement sur le thrône, au nom de ses Confréres Presbytériens. Quoiqu'il ne s'accommodât par entiérement de la conformité, il fréquenta néanmoins les Assemblées des Episcopaux & y reçut la sainte Communion. Il étoit fort sincére & fut très-utile par ses Ecrits : car quoique les Critiques y trouvent beaucoup à redire, un Lecteur d'une capacité médiocre ne laisse

pas d'en tirer un fruit considérable. Voici les tîtres de ses Ouvrages qu'il a publiez en Anglois, *Martyrologe, avec les Vies de 22 Théologiens, in folio,* 1651; *Vies de plusieurs excellens hommes, &c.* 1683; *Abregé de l'Histoire Ecclesiastique; Abregé de la Religion, La Vie de J. C; Contre la Tolerance, Le Droit des Dixmes; Description de l'Allemagne; Description de la Hongrie; Description des 17 Provinces des Païs-Bas; Vies des Généraux Anglois; Le Devoir de tout homme qui souhaite d'être sauvé. * Dictionnaire Anglois.* Il mourut le 25 décembre 1682.

CLARK (Samuel) fils du précédent & frére de *Jean Clark*, fut élevé à Cambridge, & y eut pendant quelque tems, une place au Collége de Pembrok, qu'il perdit du tems de Cromwell, parce qu'il ne voulut pas accepter l'engagement. Il souffrit beaucoup à cause de la Non-conformité aussi-bien que son frére & son pére. Il marqua cependant autant de patience que de prudence, & après avoir été déposé à Grendom, il coula tranquillement le reste de ses jours à Wircomb dans le Comté de Buks. Il mourut le 24 fevrier 1701, âgé de 74 ans. Ses Ecrits témoignent assez combien il étoit versé dans l'Ecriture Sainte & dans la Critique: il ne travailloit à ses Ouvrages qu'après une grande préparation & avec un soin extréme. Voici les tîtres de ce qu'il a donné au public, *Annotation on the Holy Bible, with paralel Scriptures, in folio; Survey of the Bible, in quarto; Concordance of the Bible; Abridgment of the historical part of the Bible; The divin authority of Holy Scriptures; Of scandal; Scripture Justification asserted, &c.* R. Baxter & J Owen ont jugé qu'on n'avoit jamais si bien écrit sur la Bible que Clark. Baxter approuva sur tout les explications othodoxes & édifiantes, que Clark avoit données aux passages qui traitent de la Justification, de la Foi & des Oeuvres.

* CLARKE (Samuel) naquit à Norwich le onziéme octobre de l'an 1675. Son pére qui s'appelloit *Edouard* Clarke, fut Alderman de cette ville, & l'un de ses Députez au Parlement pendant plusieurs années. C'étoit un homme distingué par la plus haute capacité, & par une vie irréprochable. Sa mére, nommée *Hannah*, étoit fille de M. *Samuel* Parmeter, Marchand de la même ville. Il fit ses premiéres études au Collége de Norwich sous M. Burton par les soins duquel il fit des progrès extraordinaires dans les Langues savantes. En 1691, on l'envoya à Cambridge, où il fut placé dans le Collége de Goneville & de Caius sous la direction de M. Ellis qui dans la suite fut fait Chevalier. Ce fut là qu'il fit paroître la forte inclination qu'il avoit pour l'étude & pour la recherche de la vérité. On professoit alors dans cette Université la Philosophie de Des-Cartes, mais comme il la trouvoit plus ingénieuse que solide, il s'attacha à celle du célébre M. Isaac Newton qui commençoit à se faire des partisans. Pour faire goûter cette derniére dans le lieu où il étoit, il s'y prit d'une maniére fort prudente. S'il avoit voulu tout ouvertement faire voir les avantages de la Philosophie Newtonienne sur la Cartésienne, il n'eût pas manqué de choquer toute l'Université; mais il travailla à établir la premiére par le moyen de la seconde, & voici le moyen qu'il employa pour venir à bout de son dessein. On se servoit alors dans toute l'Université de la Physique de M. Rohault, fondée entiérement sur les principes de Des-Cartes, & traduite en mauvais Latin. Cette derniére circonstance lui servit de prétexte pour en donner au public une meilleure Traduction, qu'il accompagna de Notes dont le but étoit d'amener insensiblement ses Lecteurs à la découverte des véritez qui jusques-là leur avoient été inconnues. Le succès répondit à son attente plus qu'il ne l'osoit espérer, & il rendit à l'Académie l'important service d'introduire & de faire prévaloir la Philosophie Newtonienne, sans qu'elle lui fût obligée d'essuyer aucune contradiction. A peine étoit-il âgé de vint ans, qu'il composa pour les Etudians en Philosophie, un Systéme qui fut reçu avec applaudissement, & qui continue d'être d'un merveilleux usage pour tous ceux qui ont le bonheur d'être instruits dans cette Université. Immédiatement après avoir procuré au public un avantage si signalé, il tourna toutes ses pensées du côté de la Théologie dont il fit sa principale étude, & eut en ce tems-là l'occasion la plus favorable pour s'affermir dans son dessein. M. le Docteur *Jean Moore*, pour lors Evêque de Norwich, Protecteur des Sciences & des Savans, connoissant le génie relevé de M. Clarke, avoit jetté les yeux sur lui pour en faire son Chapelain, dès qu'il seroit en âge de recevoir les Ordres. Quand il fut revêtu de cet emploi qu'il exerça pendant douze ans, M. l'Evêque le regarda plutôt comme un ami que comme un inférieur, & redoubla son estime pour lui, à mesure qu'il le connoissoit mieux. Il l'honora pendant sa vie des marques de sa plus intime confidence, dont il lui donna en mourant une preuve des plus authentiques, puis qu'il lui confia à lui seul tout ce qui concernoit sa famille. M. Clarke répondit parfaitement à cet égard, à tous les engagemens dans lesquels il étoit entré, & eut le bonheur de contenter entiérement tous les Intéressez. Les premiéres études qu'il entreprit dans la vue de se rendre capable de l'emploi auquel il se destinoit, furent la lecture de l'Ancien Testament en Hébreu, & celle du Nouveau en Grec, aussi bien que des Péres de la primitive Eglise. Il lut le premier avec une exactitude extraordinaire, & ce travail lui fournit quantité d'Observations dont il chargea les marges, & qui avoient du rapport aux fautes de la Traduction ordinaire. Il lut le second en suivant les régles de la véritable Critique, & poussant plus loin ses recherches, il feuilleta les Ecrivains des premiers tems, pour puiser dans les sources de l'Antiquité, & pour confirmer l'autorité & la véritable interprétation des livres sacrez. On vit en 1699, des fruits de cette application, en deux Traitez Anglois, dont l'un avoit pour tître, *Trois Essais de Pratique sur le Batême, la Confirmation & la Répentance*; & l'autre où il ne mit point son nom, étoit intitulé, *Réflexions sur Amyntor* (c'est le tître d'un certain livre) *par rapport aux anciens Péres & au Canon du Nouveau Testament.* Dans la suite, mettant à profit le loisir & la liberté dont il jouïssoit dans la maison de son Patron, & ayant à sa disposition une des plus belles & des plus curieuses bibliothéques qui pussent concourir à son but, il travailla sans intermission à des sujets de plus grande importance. Le premier Ouvrage de cette espéce, qu'il donna au public, fut sa *Paraphrase sur St. Matthieu.* Elle parut en 1701, & fut bien tôt après suivie de *celles* qu'il fit *sur St. Marc, St. Luc & St. Jean.* Elles étoient écrites avec une noble simplicité, & accompagnées de quelques courtes Notes pour les endroits qui en avoient besoin. Il avoit commencé une *Paraphrase sur les Actes des Apôtres*, & il avoit résolu d'en composer sur tous les autres livres du Nouveau Testament; mais un accident imprévu empêcha l'exécution de ses bons desseins. L'Evêque de Norwich confirmé de plus en plus dans la haute opinion qu'il avoit des talens de M. Clarke, desquels il souhaitoit que le monde profitât, lui donna la Paroisse de Drayton dans le voisinage de Norwich, & lui en procura une autre dans la ville même. Ces deux Bénéfices ne lui rapportoient qu'un fort modique revenu. En 1704, il fut appellé à un autre emploi digne d'un esprit comme le sien, je veux dire, que l'on le chargea de fournir les prédications destinées par le célébre M. Boyle pour établir solidement les fondemens de la Religion naturelle & de la Religion révélée, & pour laquelle ce pieux Fondateur avoit établi un certain revenu. Il s'en aquitta d'une maniére qui remplit d'admiration ses Auditeurs, & il surpassa l'attente de ceux qui le connoissoient assez pour en attendre de grandes choses. Il établit la Religion sur des fondemens si fermes, qu'ils ne pouvoient être ébranlez ni par les Superstitieux, ni par les Incrédules. Il prit pour sujet des Discours qu'il prononça, l'existence d'un Dieu, ou, ce qui revient à la même chose, d'un Etre qui posséde toutes les perfections possibles, & il s'attacha particuliérement à refuter Spinosa & Hobbès. Le succès de ces Sermons le fit choisir encore l'année suivante pour la même fonction. Il s'appliqua dans ceux-ci à tirer des conséquences des principes qu'il avoit établis dans les premiers; & à prouver solidement l'évidence de la Religion naturelle & de la Révélation. Ces discours furent peu de tems après publiez en forme de Traitez. On en a fait plusieurs éditions à chacune desquelles l'Auteur a fait quelques changemens & quelques additions qui concourent à un plus grand éclaircissement d'une si importante matiére. Bientôt après qu'il eut fourni ces prédications, pendant deux années consécutives, l'Evêque de Norwich lui fit avoir la Paroisse de St. Bennet. A peu près dans le même tems, le docte M. Dodwell donna au jour un Discours fort singulier, dans lequel, pour relever la dignité du Sacerdoce de l'Eglise Anglicane Episcopale, il tacha de prouver que l'ame est mortelle de sa nature, & qu'elle n'aquiert l'immortalité que par le batême conféré par un Prêtre. Il étoit nécessaire de refuter une doctrine si pernicieuse, & l'on ne trouva personne plus propre que le Docteur Clarke pour combattre un tel Adversaire. Il le fit d'une maniére solide & satisfaisante. Là-dessus, un homme d'esprit se mêla de cette controverse, comme pour seconder M. Dodwell, & produisit tout ce qui se peut dire de plus plausible contre l'immatérialité de l'ame, & la liberté des actions humaines. Mais M. Clarke refuta ce nouvel Adversaire, & fit voir qu'il les surpassoit l'un & l'autre dans la connoissance de la Métaphysique & de la Physique. Dans ce tems-là, l'Evêque de Norwich le produisit à la Cour, & lui fit avoir une place de Chapelain Ordinaire de la Reine Anne. Dans le même tems la place de St. James de Westminster étant devenue vacante, la Reine qui connoissoit les excellentes qualitez de M. Clarke, la lui donna à la recommandation de cet illustre Evêque. Il se conduisit si bien dans ce poste honorable, qu'il s'attira également l'estime, l'admiration & l'amitié de tous ceux qui le connoissoient. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il jugea qu'il étoit de la bienséance qu'il se fit recevoir Docteur en Théologie, & dans cette vue il se rendit à Cambridge, où il soutint deux Théses avec un applaudissement universel. Il eut à faire avec un habile Antagoniste & digne d'un tel Répondant. C'étoit le Docteur *James*, Professeur Royal en Théologie. La dispute fut longue & opiniâtre de part & d'autre, & le Docteur Clarke s'en tira d'une maniére qui lui fit un honneur infini. Peu de tems après on vit paroître une autre scéne. Il avoit médité depuis long-tems sur un sublime sujet qui avoit exercé la plume des plus grands Théologiens, je veux dire sur le Mystére de la Trinité, & publia ses pensées sous le tître de *Doctrine de l'Ecriture sur la Trinité.* Cet Ouvrage lui attira beaucoup d'Adversaires sur les bras; mais sans vouloir prendre de parti dans cette Dispute, il suffira de dire que, sur la plainte portée contre cet Ecrit dans la Convocation, les Membres qui la composoient déclarérent hautement qu'ils étoient satisfaits des éclaircissemens de l'Auteur. Depuis qu'il eut pris possession de son emploi, il y donna tous ses soins par une résidence continuelle. Il ne s'en éloignoit que dans le tems des grandes vacantes pour peu de semaines, pendant lesquelles il alloit voir ses amis de Norwich, & visitoit l'Hopital de Wigston à Leicester dont le Lord Lechmére lui avoit donné la direction. Il observa à l'égard de ses Paroissiens la coutume de ses Prédécesseurs, en faisant le mardi matin pendant quelques mois de l'année, des exercices sur le Catéchisme de l'Eglise Anglicane. Il en fit ensuite un Traité complet, prêt à être mis sous la presse sous le tître *d'Exposition du Catéchisme.* Depuis sa mort on a publié cet Ouvrage, comme il l'avoit souhaité. Un savant homme donna au jour des Remarques sur cet Ecrit: on y répondit, & le Public peut juger de quel côté se trouve la vérité & l'évidence. L'étude de la Théologie ne l'empêcha pas de trouver du tems pour faire voir sa capacité en d'autres choses. La premiére preuve qu'il en donna fut son édition des Commentaires de César en 1712. Il dédia cet Ouvrage à Mylord Duc de Marleborough, & il l'accompagna de Notes qui font foi de l'exactitude & de la profonde érudition de l'Auteur. Il mit ensuite au jour les douze premiers livres de l'Iliade d'Homére avec d'excellentes Observations, à l'usage du Duc de Glocester. Malgré ses grandes occupations, il lui resta encore du loisir pour les Mathématiques & pour la Physique, & son inclination pour les Belles Sciences fut considérablement augmentée par l'amitié particuliére que lui portoit l'incomparable M. Newton, & par les lumiéres que lui communiquoit ce grand Philosophe. Ce fut à sa priére qu'il traduisit en beau Latin le Traité d'Optique qu'il avoit publié en Anglois, & qu'il le mit par là en état de pouvoir être lu par tous les Savans de l'Europe. M. Clarke

eut avec le célébre M. Leibnitz une diſpute qui dura longtems; & qui roula ſur la liberté & ſur la néceſſité des actions humaines. Il fit ſur cette matiére un Ouvrage qu'il dédia à la Reine qui occupe aujourd'hui glorieuſement le thrône. Cette auguſte Princeſſe voulut elle même en faire la lecture pour lui en dire ſon ſentiment. Telle fut la vie & la conduite de M. Clarke. Il étoit d'une ſi bonne conſtitution, & obſervoit d'ailleurs un régime de vivre ſi réglé, que tous ceux qui le connoiſſoient, ſe flattoient de le poſſéder beaucoup plus longtems qu'il n'a plu à Dieu de le permettre. Le onziéme mai 1729, il ſortit de chez lui le matin pour aller prêcher devant les Juges aſſemblez à *Serjeant's Inn*; mais il lui prit un mal de côté ſi violent qu'il lui fut impoſſible de remplir la tâche qu'il s'étoit propoſée, & qu'on fut obligé de le porter dans ſa maiſon. On le mit au lit; & l'après midi il ſe trouva tellement ſoulagé qu'il ne voulut pas ſouffrir qu'on le ſaignât, étant fort prévenu contre ce reméde. Mais le lendemain, le mal revint avec tant de violence que l'on jugea qu'il étoit abſolument néceſſaire d'avoir recours au Médecin, qui dès qu'il vit le malade, le fit ſaigner juſques à deux fois, & qui après lui avoir fait appliquer quelques remédes extérieurs, le crut entiérement hors de danger. Le Malade eut auſſi la même penſée; mais elle ne dura que juſques au ſamedi ſuivant, que le mal quittant le côté, ſe jetta ſur la tête, & lui fit bientôt perdre toute connoiſſance. Il expira le même jour entre ſept & huit heures du ſoir. Il avoit épouſé *Catherine*, fille unique de M. *Lohwood*, Miniſtre du petit Maſſingham dans le Comté de Norfolk, & il en eut ſept enfans, dont deux moururent avant lui, & un troiſiéme quelques ſemaines après lui. * *Voyez la Préface de* M. l'Evêque de Salisbury, *miſe à la tête des Sermons poſthumes de* M. Clarke.

M. *Jean* Clarke frére du précédent, Docteur en Théologie, Chapelain du Roi & Doyen de Salisbury, eſt auſſi fort connu dans la République des Lettres. Quoique nous ayons déja parlé de quelques Ouvrages de M. Clarke, nous croyons que nous ferons plaiſir aux Lecteurs, de leur donner ici une liſte ſuivie de tous ceux qui ſont ſortis de la plume de ce grand homme. *La Phyſique de Rohault*, traduite en Latin avec d'amples annotations, *in octavo*, publiée pour la premiére fois en 1697, & dont on a fait depuis quatre éditions, chacune avec de nouvelles corrections & remarques, ſur tout celle de 1718; *Trois Eſſais pratiques ſur le Batême, la Confirmation & la répentance*, en 1699, deſquels on a publié cinq éditions; *Quelques Réflexions, ſur cette partie du livre intitulé Amyntor, qui regarde les Ecrits des Péres de la Primitive Egliſe, & le Canon du Nouveau Teſtament*; *Un petit Traité* publié en 1699 ſans nom d'Auteur, & ajoûté depuis à la *Lettre* de M. Clarke à M. Dodwell; *Paraphraſe des quatre Evangéliſtes avec des Notes Critiques, in octavo*, dont la quatriéme édition a été donnée au public depuis peu d'années; *Diſcours ſur l'Exiſtence & les Attributs de Dieu, ſur les obligations de la Religion naturelle, & ſur la vérité & la certitude de la Révélation & ſur tout de la Religion Chrétienne*, renfermez dans les ſeize Sermons qu'il fit dans les années 1704 & 1705 dans la vue de remplir les engagemens de la fondation de M. Boyle, & dont a fait quantité d'éditions, à la quatriéme & cinquiéme deſquelles on a ajouté pluſieurs *Lettres* adreſſées à M. Clarke avec ſes *Réponſes*, la ſixiéme & la ſeptiéme comprenant auſſi *un Diſcours ſur la connexion qu'il y a entre les Prophéties du Vieux Teſtament & l'application que l'on en fait à J. C.*, & une *Réponſe* à une ſeptiéme Lettre touchant l'Argument *a priori*; *Une Lettre* à M. Dodwell *ſur l'immortalité de l'ame*, ſuivie de pluſieurs *Lettres* ſur la même matiére; *L'Optique de* M. Newton, traduite en Latin, publiée *in quarto* en 1706, & *in octavo* en 1719; *C. Julii Caſaris qua extant*, avec des Notes, Ouvrage dont il s'eſt fait en 1712 une magnifique édition *in folio* à l'uſage du Duc de Gloceſter, & en 1720 une autre *in octavo* à l'uſage du public; *Doctrine de l'Ecriture Sainte ſur le Myſtére de la Trinité, in octavo*, en 1712 & en 1719; *Trois Brochures* à l'occaſion des plaintes de la Chambre Baſſe de la Convocation contre le livre précédent; *Replique à l'Extrait de quelques Particuliers*, *Un Ecrit* préſenté aux Evêques, *Un Ecrit* mis entre les mains de l'Evêque de Londres, le tout imprimé enſemble ſous le titre *d'Apologie du Docteur Clarke*, avec une partie d'une *lettre* de lui à un de ſes amis, en 1714; *Une Lettre* au Docteur Wells, pour répondre à ſes Remarques ſur le Traité précédent, en 1714; *Réponſe aux objections de* Robert Nelſon, & d'un Ecrivain anonyme, ou *Commentaire ſur quarante textes*, avec une *Réponſe aux Remarques de* Bp Gaſtrel, Auteur de quelques conſidérations ſur le Myſtére de la Trinité, en 1714; *Réponſes* à trois Lettres écrites à lui par un Eccléſiaſtique ſur ſon livre de la Doctrine de l'Ecriture Sainte ſur le Myſtére de la Trinité, en 1714; *Recueil* de piéces contenant *les diſputes ſurvenues* entre M. *Leibnitz* & le Docteur Clarke; *Lettres* au Docteur Clarke touchant la liberté & la néceſſité des actions humaines avec ſes *Réponſes*, & *Remarques* ſur un livre intitulé, *Recherche Philoſophique ſur la liberté de l'homme*; *Lettre* à M. Mayo *ſur les argumens tirez de l'Ecriture*; *Une Lettre* à l'Auteur d'un livre intitulé, *La véritable Doctrine de l'Ecriture Sainte ſur le Myſtére de la Trinité*, continuée & défendue, piéce recommandée par M. Nelſon & par le Docteur Waterland; *Le Plaidoyer modeſte*, ou *Réponſe diſtincte aux Propoſitions* du Docteur Waterland, par rapport à la Doctrine de la Trinité, en 1720; *Obſervations ſur la ſeconde Défenſe* que le Docteur Waterland *a faite de ſes Propoſitions, in octavo*, en 1724; *Vint-huit Sermons ſur différens ſujets*; *Six Volumes de Sermons* imprimez depuis ſa mort; *Sermon* prêché dans l'égliſe de la paroiſſe de St. James en 1725, ſur l'érection d'une Ecole de charité pour l'éducation des ſervantes; *Une Lettre* à M. *Benjamin Hoadly*, Membre de la Société Royale, à l'occaſion de la diſpute ſur la proportion de la viteſſe & de la force dans les corps en mouvement; *Explication du Catéchiſme de l'Egliſe Anglicane*, publiée après ſa mort; *Les douze premiers livres de l'Iliade d'Homére*, en Grec & en Latin, avec de ſavantes Notes. Cet Ouvrage eſt le dernier qu'il a publié. On eſpére que ſes manuſcrits fourniront de quoi mettre en lumiére les douze autres. Tous les Ouvrages du M. Clarke ſont en Anglois, à l'exception de ſes Traductions Latines, & de ſes Notes ſur les Commentaires de Céſar.

CLARKSON (David) naquit dans la province d'Yorck en 1621. Comme il étoit d'une bonne famille, on prit ſoin de ſon éducation. Il fit ſes études dans l'Univerſité de Cambridge, & fut reçu Miniſtre à l'âge de 26 ans. Il deſſervit l'égliſe paroiſſiale de Crayford dans la province de Kent, & enſuite fut Miniſtre de Mortlaek proche de Londres, où il continua juſques après le rétabliſſement de Charles II, mais n'ayant pu ſe conformer au culte Anglican, il dut quitter ſon poſte. Il demeura dans la retraite pendant dix-huit ans, où il s'appliqua d'une façon toute particuliére à l'étude des Antiquitez Eccléſiaſtiques: il y fit de grands progrès. En 1682, il fut appellé à une Egliſe Non-Conformiſte dans Londres & y exerça ſon Miniſtére juſques à ſa mort, qui arriva en 1687. Il aquit beaucoup de réputation parmi les Savans du parti qu'il combattit, & qui le viſitoient fréquemment. Le fameux Docteur *Bates*, dans le Sermon funébre qu'il prononça au jour de l'enterrement de Clarkſon, lui donne de très-grands éloges & le répréſente non ſeulement comme un Savant du premier ordre, & comme un très-profond Théologien, mais encore comme un homme plein de piété, de modeſtie, de douceur & de modération, dont la converſation étoit également inſtructive & agréable. Le célébre *Tillotſon* avoit eu Clarkſon pour Maître. Ce ſavant Non-Conformiſte publia en Anglois quelques Ouvrages Anglois de Controverſe contre les Catholiques Romains, & laiſſa deux livres imparfaits qui ont été d'abord imprimez en Anglois après ſa mort, l'un ſur *l'Etat primitif de l'Epiſcopat*, & l'autre ſur les *Liturgies*. Ils ſont remplis tous les deux d'une vaſte connoiſſance de l'Hiſtoire de l'Egliſe Chrétienne. Monſieur de la *Combe-de-Vrigny*, Capitaine dans un régiment Anglois, mort au ſervice en Flandre en 1711, & qui eſtimoit fort ces deux Traitez quoi qu'imparfaits, laiſſa par ſon Teſtament de quoi fournir à une partie des frais de l'impreſſion, & pria un de ſes amis de faire traduire ces Ouvrages en François & de les faire imprimer, ce qui a été exécuté, *à Rotterdam*, en 1716. Dès que ces deux Traitez parurent en Anglois, ils furent attaquez par des Savans du parti des Epiſcopaux. Le Docteur *Maurice* refuta le Traité de l'*Epiſcopat primitif*, & cette réfutation où l'on accuſe Clarkſon d'avoir tronqué quantité de paſſages, d'avoir mal rapporté pluſieurs faits, &c. fut fort goûtée. *Alexandre Lauder*, Théologien Ecoſſois, épouſa la cauſe de Clarkſon dans un livre qui a pour titre, *Les Anciens Evêques conſidérez par rapport à l'étendue de leur Juriſdiction, & à la nature de leur pouvoir*. Cet Auteur juſtifie Clarkſon, & attaque Maurice avec tant de force, que ceux du parti Presbytérien ſe vantent que perſonne n'a oſé juſques ici ſe mettre ſur les rangs pour le défendre. Le Traité des *Liturgies* fut attaqué par le Docteur *Comber*, qui n'eut pas, à ce que l'on dit, tout l'avantage qu'il eſpéroit. * *Avertiſſement qui eſt à la tête des Traitez Hiſtoriques ſur l'Etat primitif de l'Epiſcopat, &c.*

CLARO, ou CLARUS, (Julius) natif d'Alexandrie, en Italie, dans le XVI ſiécle, étoit fils de Louïs Claro célébre Juriſconſulte, & fit lui même de grands progrès dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Son mérite lui aquit les premiers emplois dans le Sénat de Milan. Depuis, Philippe II, Roi d'Eſpagne, le choiſit pour être du Conſeil d'Italie. Clarus mourut à Carthagéne, le 13 avril de l'an 1575, & laiſſa divers Traitez, *Opera Juridica*; *Receptarum ſententiarum opera omnia*; *Volumen in quo omnium Criminum materia ſub acceptis ſententiis, copioſiſſime tractatur*. Nous avons diverſes éditions de ſes Ouvrages; celle de Francfort de 1636, eſt fort eſtimée. * *Bibliothéque Hiſtorique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692, *tome* 1.

CLAROMONTIUS, (Scipion) naquit à Céſéne en 1565, & fut Chevalier. Il eut ſucceſſivement les chaires de Profeſſeur en Philoſophie, premiérement à *Pérouſe*, enſuite à *Piſe*, & puis dans ſa patrie. Il prit enfin le parti de l'Egliſe & ſe fit Prêtre. Ses Ecrits de Mathématiques & de Philoſophie ont rendu ſon nom fameux. En voici la liſte, *De conjectandis cujuſque moribus & latitantibus animi affectibus libri decem*; *De atra bile*; *de Ratione ſtatus*; *de Methodo ad doctrinam ſpectante*; *Defenſio ſui ab oppugnationibus Liceti*; *Hiſtoria Caſena*; *de Univerſo*; *de altitudine Caucaſi*; *in Ariſtotelem de Iride*; *de Corona*; *de Parheliis & virgis*; *in quartum Meteorologicorum*; *de Cometa magno an.* 1618; *de tribus novis ſtellis qua annis* 1572, 1600, *&* 1604, *comparuere*; *Examen cenſura Camilli glorioſi de tribus novis ſtellis*; *de ſede Cometarum*; *Anti-Tycho, ſeu Cometas eſſe ſublunares, cum Apologia adverſus Hyperaſpiſten Joannis Kepleri*; *de phaſibus Luna*; *de Horizonte ſenſibili*; *de Uſu ſpeculi pro libella & de tota libratione*; *Opuſcula Mathematica*. * Witte, *Diarium*. Hallervordii *Bibliotheca*. Jacobilli *Bibliotheca Umbria*.

CLAROS, Iſle de la Mer Egée, autrefois conſacrée à Apollon, eſt couverte de grandes montagnes. On la nomme aujourd'hui Calamo. Elle eſt ſituée contre la côte de l'Aſie propre. Elle a quarante milles de tour. Au Levant elle a une ville qui porte le nom de *Calamo*, & l'on trouve à l'Oueſt, dans un Golfe, une riviére d'eau ſalée, nommé *Vathiolio*, près de laquelle ſont les ruïnes d'une grande ville. Cette Iſle à deux ports du côté du Sud, & il y croît d'excellent aloé. Pline en parle *au l.* 5. *c.* 31. * Davity, *Etats du Turc en Aſie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLAROS, ville des Colophoniens dans l'Ionie, eſt aujourd'hui inconnue, & a été autrefois renommée par l'Oracle d'Apollon, dit *Clarien*, & par une grotte avec une fontaine, dont l'eau inſpiroit la fureur prophétique à ceux qui en buvoient; mais cette boiſſon leur cauſoit ordinairement des maladies mortelles. Strabon rapporte que le Devin Calchas, s'en retournant par terre après la priſe de Troye avec Amphilochus, fils d'Amphiaraüs, paſſa par la ville de Claros, & qu'il y trouva des Devins plus expérimentez que lui dans ſon Art. Ayant voulu éprouver un de ces Devins nommé *Mopſus*, il lui demanda combien une truye, qu'il voyoit pleine, feroit de cochons. Mopſus répondit qu'elle n'en auroit que trois, deux mâles & une femelle & cela ſe trouva vrai. Calchas n'ayant pu deviner enſuite combien un figuier avoit de figues, (ce que Mopſus devina) on tient qu'il en mourut de chagrin. *Néarchus* tire l'origine du nom de cette ville d'un mot Grec, qui ſi-

gnifie *fort*, parce qu'elle échut en partage à Apollon. Quelques Auteurs font venir ce même nom d'un autre mot Grec qui signifie *pléurer*, à cause que *Manto*, fille du Devin *Tirésias*, qu'on dit avoir fondé cette ville, s'enfuyant de Thébes après qu'elle eut été ruïnée par les Epigones, aborda en cette plage, où ayant versé des larmes, il s'en fit une fontaine, qui a donné le nom à ce lieu. * Strabon, *l.* 14. Pausanias. Pline, &c. Danet, *Antiquitez Gréques & Romaines*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLAROS-MONTES. C'est le nom que les Espagnols donnent aux montagnes de l'Atlas. *Voyez* ATLAS.

CLARUS. *Cherchez* IDACIUS CLARUS.

* **CLASENIUS** (Pierre) Docteur en Droit, naquit à Louvain le 27 mars 1588, fit un Ouvrage *De Servitutibus* & mourut le 25 juillet 1635. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 729. & 730.

CLASSE, c'est à dire, *ordre*, *bande*, *rang*. Nous apprenons de Tite-Live, que Servius Tullius divisa le peuple Romain en cinq Classes, ou en cinq ordres différens. A présent les Etats de l'Empire sont divisez en trois Classes; la premiére, est celle des Electeurs; la seconde, celle des Princes; & la troisiéme, celle des Villes impériales. Les Suisses Protestans ont aussi des Classes dans leur gouvernement ecclésiastique. Pour ce qui est des collèges où l'on enseigne les Belles Lettres, on y voit plusieurs Classes, qui sont les diverses salles, par lesquelles la jeunesse passe d'année en année, & de degré en degré, jusqu'à ce qu'elle parvienne à la plus haute, qu'on appelle la premiére en ordre de dignité, bien qu'elle soit la derniére selon l'ordre du tems.

Classe se dit aussi des Auteurs, & signifie leur rang, ou l'estime qu'on fait de leurs Ouvrages. C'est ainsi que nous disons ordinairement que Pascal, d'Ablancourt, Vaugelas, &c. sont des Auteurs de la premiére Classe. Nous appellons aussi Auteurs classiques, ceux qu'on lit dans les Classes des Colléges, & qu'on propose comme les meilleurs pour modéles à la Jeunesse. Tels sont entre les Grecs Xénophon, Isocrate, & Démosthéne, pour la prose; Homére & Pindare pour les vers: entre les Latins, Cicéron, Cornélius Nepos, Tite-Live, Quinte-Curce, Térence, Virgile, Horace, Ovide, Phédre, &c.

CLASSE, bourg & monastére dédié sous le nom de saint Apollinaire, à cinq quarts de lieue de Ravenne. C'étoit le port de la ville, & il passoit aussi pour un de ses fauxbourgs. Le corps de S. Apollinaire, premier Evêque de Ravenne, s'y est toûjours conservé. Saint Romuald Instituteur des Camaldules, se retira d'abord dans ce monastére, d'où il sortit pour aller passer plusieurs années dans un désert des Pyrénées, entre la France & la Catalogne. Il y revint ensuite, & demeura, non dans la monastére, mais en un lieu proche, appellé *Pont de Pierre*. De là il passa à Saint-Martin-aux-Bois, où il bâtit des cellules; mais ses propres Disciples l'en ayant chassé, il se retira à Camacetri, puis à Catria sur l'Apennin. Il revint encore à Classe, vint-deux ans après la premiére retraite qu'il y avoit faite au tems de sa conversion. Il se retira depuis dans la petite isle de Pérée, à quatre lieues de Ravenne, pour empêcher qu'on ne le fît Abbé. L'Empereur Othon l'y alla visiter, & l'en ramena. Il le fit choisir malgré lui, Abbé de Classe, par les Prélats qui se trouvoient à Ravenne: * Baillet, *Topographie des Saints*, édition de Paris, *in folio*, 1709.

CLAVARIUS (Fabien) Génois, Procureur général des Hermites de l'Ordre de saint Augustin, a fait imprimer en 1560, un Traité de *Cambiis*. Il a aussi corrigé le Traité *de Usuris* & *Restitutionibus*, d'Horace-Gérard Augustin, natif de Sienne. Il mourut en 1569. * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit*, &c. *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1695, *tome* 2.

CLAVASIUS ou **CLAVASIO.** *Cherchez* ANGE, dit ANGELUS-CLAVASIUS.

CLAUBERGE, (Jean) Docteur en Philosophie & en Théologie, & Professeur en l'une & l'autre Faculté à Duisbourg, dans le Duché de Cléves, né à Solingen petite ville du Duché de Berg ou de Mons en Westphalie, le 24 février de l'année 1622, étoit fils de JEAN Clauberge, qui étoit Ancien du Consistoire Réformé de sa ville, & de *Catherine* Caspars. Après avoir fait ses classes, il alla étudier à Brême, où il resta cinq ans sous d'excellens Maîtres en Philologie Orientale, en Philosophie & en Théologie. Il s'exerça sur tout dans la Métaphysique, & il en composa les premiers élémens; qu'il communiqua en manuscrit à plusieurs Etudians. De Brême il passa à Groningue où il étudia deux ans en Théologie, & s'attacha principalement à Tobie André, grand Philosophe, & Professeur en Histoire & en Langue Gréque. Il entreprit ensuite de voyager. Il passa en France, & fit quelque séjour à Saumur, où enseignoient alors Cappel, Amyrauld & la Place. De Saumur, il vint à Paris & fréquenta tout ce qu'il y avoit de Savans de l'une & de l'autre Communion. De France il passa en Angleterre, où il ne fit pas un si long séjour. Il retourna ensuite à Groningue. Sa réputation le fit appeller par Louïs-Henri Prince de Nassau, pour enseigner la Philosophie & la Théologie à Herborne. Il n'accepta pas d'abord cette proposition. N'étant pas content de la Philosophie de l'Ecole qu'il savoit très bien, il se rendit à Leide, pour y apprendre celle de Descartes. Il s'attacha principalement à Jean de Raey, célébre parmi ceux qui enseignoient la nouvelle Philosophie. Il accepta ensuite l'emploi qui lui avoit été proposé à Herborne, & y attira un grand nombre d'Etudians. En 1651, il fut appellé pour être Professeur en Philosophie à Duisbourg. Il épousa la même année *Catherine* Mercator, descendue du célébre *Gérard* Mercator, habile Géographe, & il en eut un fils, qui a été Docteur en Droit & a publié les Ouvrages Posthumes de son pére, & cinq filles. Il enseigna d'abord la Philosophie & la Théologie tout seul. On élut ensuite Christophle Wittichius & Théodore Craanen, qui furent depuis appellez à Leide. Clauberge fut Recteur perpétuel de cette Académie naissante, avant l'inauguration solemnelle qui en fut faite, ses Collégues se faisant un plaisir de lui céder cet honneur. Après cette inauguration, il fut encore Recteur deux fois. On peut le regarder comme un des premiers qui ont enseigné la Philosophie de Descartes en Allemagne; ce qu'il fit avec beaucoup de réputation & de succès. En 1660, les Etats de Gueldre voulurent l'avoir à Nimégue, où l'on avoit fondé une Université, mais il refusa cette Vocation. L'Electeur de Brandebourg lui donna des témoignages réels de son estime. Il mourut le 31 de janvier 1665, & fut enterré dans la principale église de la ville, près de Gerard Mercator son beau-pere. On voit près de son tombeau son portrait & une Epitaphe, qui contient son éloge. On a ramassé tous ses Ouvrages en deux volumes *in quartò*, qui ont été imprimez à Amsterdam en 1691. La plupart l'avoient été séparément, & quelques uns avoient été traduits en François & en d'autres Langues. En voici les titres, *Physica Contracta*; *Disputationes Physicæ*; *Theoria Corporum viventium*; *Conjunctio animæ & corporis*; *Metaphysica de Ente, cum Notis*; *Paraphrasis in Meditationes Cartesii*; *Notæ breves in Cartesii Principia Philosophiæ*; *Exercitationes centum de Cognitione Dei & nostri*; *Logica Vetus & Nova*; (Cette Logique est excellente & Clauberge la regardoit avec raison, comme le meilleur de ses Ouvrages:) *Logica contracta*; *Defensio Cartesiana*; *Dubitatio Cartesiana*; *Differentia Cartesianam inter & Vulgarem Philosophiam*; *Exercitationes & Epist. Joh. Claubergii & Tob. Andreæ varii argumenti.* * Henri Christian Henninius, *Vie de Clauberge*, mise au devant de ses Ouvrages.

CLAUDA, petite isle au sud & près de celle de Candie, où on nourrissoit quantité d'ânes sauvages, & près de laquelle fut poussé le vaisseau qui menoit saint Paul à Rome. On croit que c'est celle qui porte présentement le nom de *Gozò* ou *Gozzi*. * *Actes*, *ch.* 27. *v.* 16.

CLAUDE LYSIAS, Gouverneur de Judée. *Voyez* LYSIAS.

CLAUDE FELIX, Gouverneur de Judée. *Voyez* FELIX.

CLAUDE ou **CLAUDIUS**, Empereur, fils de Drusus, second fils de Livie, femme d'Auguste, naquit à Lyon le même jour que l'on y consacra à Auguste, l'autel que 64 Nations lui avoient fait dresser, c'est à dire, le premier jour d'août de l'an dixiéme avant l'Ere commune de J. C. & fut appellé *Tiberius Claudius Nero Drusus*, à quoi on ajoûta peu après le surnom de *Germanicus*. Depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, il prit aussi ceux de *César* & d'*Auguste*, quoi qu'il ne fût point de leur famille. Claudius étoit aussi frére de *Germanicus*, & neveu de *Tibére*, & succéda à son neveu Caligula, le 25 janvier de l'an 41 de J. C. dans la 50 année de son âge. Pendant son enfance, & même durant son adolescence, il fut presque toûjours malade de corps & d'esprit: tellement qu'on le croyoit incapable d'exercer aucune charge publique ou particuliére. Aussi ni Auguste ni Tibére ne lui en donnérent point. *Antonia* sa mére, disoit que c'étoit un monstre que la nature avoit seulement commencé; & quand elle vouloit dépeindre un homme stupide, elle disoit *qu'il étoit aussi sot que son fils Claude*. Sous l'empire de Caligula, l'an 37 de l'Ere Chrétienne, il exerça durant deux mois le consulat: ce qui l'exposa aux railleries, & au mépris de tout le monde. Il parvint à l'Empire par un évenement surprenant: car s'étant caché pour fuïr les assassins qui avoient fait mourir Caligula, il fut découvert par un Soldat qui le salua Empereur; & le mena à ses compagnons, qui le conduisirent au camp, & lui firent passer la nuit au Corps-de-garde. Le lendemain Claude permit que ces gens de guerre lui prêtassent le serment de fidélité, & leur promit quinze sesterces par tête. Lorsqu'il se fut établi sur le thrône, malgré les oppositions du Sénat, son plus grand soin fut d'abolir entiérement la mémoire de ce qui s'étoit passé sous Caligula. Il parut si modéré à refuser les honneurs, & eut un soin si particulier de la ville & des vivres, qu'il se fit aimer du peuple. Il commença par faire punir Chéréas, chef de la conspiration contre Caligula. Il bannit Sénéque, avec Julie sœur de Caligula, & fit tuer cette Princesse peu de tems après. L'année suivante les Maures furent défaits, & leur païs réduit en deux Provinces, l'une nommée Tingitane, & l'autre Césarienne. En l'an 44 de J. C. Claude triompha de l'Angleterre, & deux ans après il bannit Asinius Gallus, qui avoit aspiré à l'Empire. Il adopta *Néron*, fils de sa femme *Agrippine*, en l'année 50, au préjudice de *Britannicus* son fils; il lui fit même épouser sa fille *Octavie*, & lui laissa l'Empire en 54, après avoir été empoisonné par Agrippine. Il acheva divers ouvrages, dont les principaux furent des aqueducs pour faire venir dans Rome les eaux qu'on appelloit *Claudiennes*; un conduit pour faire écouler le Lac Fucin, auquel on travailla inutilement pendant onze ans; le port d'Ostie, & quelques autres. Les revoltez de la Grande-Bretagne l'obligérent de sortir de Rome. Il en soumit sans peine une partie, & finit cette expédition & son voyage en six mois: après quoi étant de retour à Rome, il triompha. Depuis, il se laissa gouverner par ses Affranchis, & sa stupidité fut si grande, que chacun la connoissoit, & en faisoit des railleries. Le trop grand pouvoir des personnes de néant qu'il avoit auprès de lui, flétrissoit l'honneur de l'Empire, par toutes sortes d'impudicitez, suivies d'une infinité de bannissemens, de massacres & de proscriptions. Claude avoit été accordé avec *Emilia Lepida*, arriére-petite fille d'*Auguste*, qu'il n'épousa pas, & puis avec *Livia Medullina*, qui mourut le jour destiné pour leurs noces. Il fut marié quatre fois, la premiére, à *Plautia Urgulanilla*, dont il eut un fils & une fille. Le fils, *Drusus*, fut étranglé dans son jeune âge par une poire, qu'il jettoit en haut en jouant & qu'il retint dans la bouche; & la fille fut exposée à la porte de sa mére, après que son mari l'eut répudiée pour adultére. La seconde de ses femmes fut *Ælia Petina* de la famille des Tubérons, qu'il répudia. après en avoir eu une fille nommée *Antonia*, qui fut mariée à *Pompée*, & puis à Sylla. *Messaline* sa cousine, dont l'impudicité a rendu le nom célébre, fut la troisiéme femme de Claude. Elle fut si impudente & si effrontée, & eut tant de confiance en la stupidité de son mari, que de son vivant elle épousa publiquement *Silius*. L'Empereur se résolut de la faire mourir; ce que Narcisse fit exécuter l'an 48 de Jesus

sus Christ, & quelques jours après il la demanda, comme si elle eût été encore en vie. Il en avoit eu une fille nommée *Octavia*, mariée à *Néron*, qui la répudia ensuite, & la fit mourir, après avoir fait empoisonner son frére *Britannicus*. Depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, il en eut un fils à qui l'on donna le nom de *Claudius Tiberius Germanicus*, & que l'on appella ensuite *Germanicus César*. Claude épousa enfin, en 49, la jeune *Agrippine* sa niéce, fille de *Germanicus*. Elle s'en défit bientôt par du poison qu'elle lui donna dans des champignons. Néron qu'il avoit adopté lui succéda. Claude mourut l'an 54, âgé de 63 ans & quelques mois ayant régné 13 ans, huit mois, & 20 jours. Voici ce qu'en dit, le célébre M. Spon dans ses *Recherches Curieuses d'Antiquité*. J'ajoûte ici son Portrait, tiré des Médailles & des Historiens. Séneque, qui avoit de la complaisance pour Néron, remarque dans Claudius une infinité de défauts. Mais Suétone assure qu'il n'étoit point mal fait. Il est vrai qu'il avoit les jambes chancelantes & la tête tremblante: mais ces infirmitez venoient d'un poison qu'on lui avoit donné dans sa jeunesse, ce qui l'avoit rendu timide, simple, & sans mémoire: c'est pourquoi il se laissoit gouverner par ses Affranchis, & étoit esclave de ses passions. Le cou gras, & les lévres toûjours humectées de salive, avec les autres signes de foiblesse du corps, marquoient la foiblesse de son esprit. Claude, étant encore jeune, entreprit d'écrire l'Histoire à la persuasion de Tite-Live, & de Sulpitius Flaccus qui devoit le seconder. Pendant le cours de son empire, il écrivit beaucoup de choses, & les fit prononcer par un Lecteur. Il commença son Histoire par les choses arrivées après le meurtre de César le Dictateur, en fit deux volumes, & en joignit quarante & un de celles qui arrivérent après la paix civile. Il composa aussi huit volumes de sa Vie, & de la défense de Cicéron, contre les Ecrits d'Asinius Gallus, avec assez d'érudition. Il inventa trois lettres, & les ajoûta aux anciennes, comme fort nécessaires. Comme il en avoit écrit un volume, lorsqu'il n'étoit encore que particulier, il n'eut pas beaucoup de peine à les faire passer en usage avec les autres, lorsqu'il fut parvenu à l'Empire. Cette sorte d'écriture paroît encore aujourd'hui dans les inscriptions anciennes, & on connoît par là en quel tems elles ont été faites. * Xiphilin, *Abbrégé du* 60. *l. de Dion*. Tacite, *Annal. l.* 11. *&* 12. Suétone, *in Claudio*. Aurélius Victor, &c.

CLAUDE II, (*M. Aurelius Claudius*) est connu sous le nom de *Claude le Gothique*, à cause des victoires qu'il remporta sur les Goths étant Empereur. Les uns disent qu'il étoit Dardanien, d'autres de Dalmatie, le jeune Victor est le seul qui dise qu'il naquit du commerce de Gordien III, encore jeune, avec une Dame qui avoit bien voulu lui apprendre aux dépens de son honneur, comment il devoit traiter sa future épouse. Il étoit Tribun dès le régne de Trajan Déce. Valérien lui donna le commandement de la cinquiéme Légion, surnommée *Marcia*, & le Sénat ne trouvant pas que le mérite de Claude fût assez récompensé, le même Prince lui donna le commandement de l'Illyrie. Gallien qui régna seul après que Valérien eut été pris par les Perses, n'eut point de Sujets plus habiles & plus fidéles que Claude. Il se servit de lui dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir contre les Barbares & contre les Tyrans, & il lui avoit donné le commandement d'une partie de ses troupes dont le quartier étoit à Pavie, lorsqu'il fut tué auprès de Milan, c'est à dire, vers le mois de mars de l'an 268. Quelques Auteurs ont dit que Claude eut part à cet assassinat, & d'autres au contraire assurent que Gallien en mourant le déclara son successeur à l'Empire. Quoiqu'il en soit, il fut reconnu Empereur sur le champ, & le Tyran Auréole, qui avoit fait assassiner Gallien, fut pris peu après, & puni de mort. Claude combattit ensuite les Allemans qui étoient entrez en Italie par la Rhétie, tailla leur armée en piéces, rétablit le bon ordre, & marcha enfin l'an 269 contre les Goths. Il leur avoit déja donné des preuves de sa valeur avant que d'être maître de l'Empire, & les auroit contraints de se retirer, s'il n'avoit été rappellé. Marcien qui lui succéda dans le commandement des troupes d'Illyrie, les méprisa trop, il leur donna le tems de s'assembler, & en peu de tems ils s'attroupérent en si grand nombre, qu'à peine les païs où ils pénétrérent purent les nourrir. Pollion dit que leur armée étoit composée de trois cens vint mille combattans, & le nombre des femmes, des enfans, & des esclaves étoit encore plus grand. Ils assiégérent d'abord Tomes & Marcianople, & n'ayant pu forcer ces deux places, ils vinrent par mer jusqu'à Cassandrie & Thessalonique, dont ils formérent le siége aussi-tôt. Claude occupé, comme on l'a dit, en Italie, avoit d'abord chargé Quintille son frére & Aurélien d'arrêter ces Barbares; mais toutes les forces de l'Empire suffisoient à peine. Quand les Goths surent qu'il avoit passé la mer, ils vinrent au devant de lui jusqu'à Pélagonie, & firent de grands ravages sur toute leur route. Claude les fit harceler d'abord par la cavalerie de Dalmatie qui en tua trois mille, & ce premier combat fut suivi d'un autre près de Naisse, où les Barbares après avoir fait plier souvent l'armée Romaine, eurent enfin du dessous, & périrent au nombre de cinquante mille hommes. Une si grande perte ne fut pourtant pas capable d'abbattre leur courage. Ils firent une belle retraite, & se cantonnérent dans le mont Hémus, où on eut beaucoup de peine à les investir. Privez de presque toutes les choses nécessaires à la vie, & la peste faisant de grands ravages parmi eux, ils se firent encore craindre, & ne furent entiérement défaits qu'avec beaucoup de peine fort avant dans l'année 270. Les deux Victors disent que la derniére victoire couta la vie à Claude, ce Prince s'étant jetté au milieu des ennemis à dessein d'y périr, parce que les Oracles avoient assuré que les Barbares ne pouvoient être vaincus, si l'Empereur ne se sacrifioit lui même aux Dieux Manes; mais c'est une fable imaginée par ces Historiens sur ce qu'ils avoient lu dans des Auteurs contemporains, ce qui est vrai à la lettre, qu'en vainquant ces Barbares, il avança sa destinée, parce que la contagion qui avoit tant diminué l'armée des Goths, se communiqua à l'armée Romaine, & que l'Empereur lui même en étant atteint, mourut peu de jours après, ainsi que Zosime le raconte. Il avoit souffert que les Tyrans des Gaules jouïssent paisiblement de cette belle province, & Zénobie s'étant emparée de l'Egypte, il ne s'étoit pas mis en devoir de l'en chasser, parce que comme il le disoit lui même, la guerre qu'il leur auroit fait, n'auroit pas eu pour principal objet le bien de l'Empire, mais l'avantage particulier de l'Empereur. Il régna un peu plus de deux ans, & mourut vers le mois de novembre de l'an 270, âgé de 56 ans. Quintille son frére lui succeda, il avoit un autre frére nomme Crispus, dont la fille nommee Claudia fut mére de l'Empereur Constance Chlore. * Tillemont, *Hist. des Empereurs*, *tome* 3. Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CLAUDE (Saint) Archevêque de Bezançon natif de Salins, l'une des principales villes du Comté de Bourgogne, tiroit son origine des Seigneurs de ce lieu. Il fut d'abord Chanoine de l'église cathédrale de Bezançon, dont ensuite il fut élu Archevêque l'an 626, sous le Pontificat d'Honorius I. Apres s'être acquitté de tous les devoirs d'un bon Prélat pendant plusieurs années, il forma le dessein de se retirer dans un monastére, & fit agreer sa demission a son Clergé, qui élut saint Donat en sa place. Saint Claude s'alla enfermer dans l'Abbaïe de Saint-Oyant en Franche-Comte sur le Mont-Jou, qui a été depuis appellé le Mont-Saint-Claude. Cinq ans après, il fut élu Abbé de ce monastére, y vécut saintement avec ses Religieux, jusqu'à une très-grande vieillesse, & y fut enterré. Son Historien assure qu'il fut Abbé 55 ans, lesquels étant joints à 39 qu'il avoit lorsqu'il se démit de l'Episcopat, & à cinq pendant lesquels il demeura sans charge dans cette Abbaïe, font 99 ans. Il rendit son ame à Dieu l'an 696. Messieurs de Sainte-Marthe disent qu'il n'étoit que Chanoine lorsqu'il se fit Religieux, & qu'il étoit déja Abbé, lorsqu'on l'élut Archevêque; mais qu'il quitta son Archevêché pour reprendre son Abbaïe: ce qui ne s'accorde pas avec l'ancien Original de sa Vie, qui de Chanoine le fait Archevêque, & d'Archevêque Abbé. Ce Saint demeura inconnu pres de 600 ans. Au douziéme siécle, l'éclat des miracles qu'on lui attribuoit, rendit le lieu si célébre, que cette Abbaïe prit son nom dès la fin du treiziéme siécle. On n'a commencé à l'honorer comme Saint que dans le XIV siécle. * Baillet, *Vies des Saints*, *juin*. Chifflet, *Antiquitez de Bezançon*.

CLAUDE (Saint) ville de France dans la Franche-Comté, avec une célébre Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît. On l'appelloit autrefois *Saint-Oyant* ou *Saint-Eugende-de-Jou*. Elle est aux frontiéres du païs de Gex, à trois lieues du Rhône, & à cinq de Geneve au couchant d'Eté. Saint Romain & son frére saint Lupicin bâtirent ce monastére au diocése de Lyon dans les déserts de Jura, dit le Mont-Jou, vers l'an 425. Saint Eugende ou saint Oyant son troisiéme Abbé, fut le premier que l'on y enterra l'an 510: c'est ce qui a fait porter son nom à l'Abbaïe jusqu'au delà du douziéme siécle. *Candatisco*, & *Condadiscum*, de même que *Condate* & *Condatum*, veut dire *Camours* & *Conflant*, *Cande* & *Cône*: tous mots d'une même signification. C'étoit un vallon entre de hauts rochers, où il y avoit une source d'eau & quelques sauvageons, qui produisoient des fruits fort aigres. Saint Romain s'y retira vers l'an 425, à l'âge d'environ trente-cinq ans. Cette Abbaïe n'a point porté le nom de saint Romain son Fondateur, parce que son corps n'y fut point enterré. Elle subsiste encore aujourd'hui dans la petite ville de Saint-Claude; mais les Religieux qui y ont pris la Régle de saint Benoît, y vivent sans communauté, & sont de ceux qu'on appelle *Anciens*, parce qu'ils n'ont point embrassé les derniéres réformes. Saint Claude dont il est parlé dans l'article précédent s'y retira, apres s'être démis de l'Archevêché de Bezançon. * Sanson, *Voyage Hist.* Baillet, *Topogr. des Saints*, édit. de Paris, *in folio*, 1703. *Voyez* SAINT-CLAUDE.

CLAUDE CLÉMENT, Evêque de Turin, vers l'an 825, combattit le culte des Images, d'une maniére encore plus outrée, que n'avoient fait les Iconoclastes. C'étoit un Espagnol, qui dès sa jeunesse avoit été Disciple de Félix d'Urgel, qu'il avoit suivi en France, en Italie & en Allemagne, lorsque Félix y répandoit ses erreurs. Après que son Maître eut été condamné, il feignit de renoncer à ses erreurs, & sçut ensuite si bien se ménager, qu'il trouva moyen de se produire à la Cour de Louïs *le Débonnaire*, Empereur & Roi de France, & d'être reçu parmi les Prêtres & les Aumoniers du Palais. Il se mit à prêcher (ce qui étoit assez rare en ce tems-là, principalement à la Cour) & s'acquit la réputation d'être un des hommes du monde qui entendoit le mieux, & qui expliquoit le plus nettement l'Evangile. L'Evêché de Turin étant venu à vaquer, l'Empereur le lui donna. Lorsqu'il fut Evêque, non seulement il voulut abolir le culte des Images; mais il entreprit de les ôter des Eglises, & n'épargna pas même les Croix. L'Abbé Théodémire desaprouva la conduite de cet Evêque, étant persuadé qu'on devoit retenir l'usage des Images, sans les adorer. Il lui écrivit une lettre, pour l'exhorter à changer de conduite & de doctrine. Claude de Turin au lieu de suivre un conseil si sage, fit une Apologie ou un long Ecrit, contre Théodémire & contre l'usage des Images. Cet Ecrit de Claude de Turin ayant été porté à la Cour de Louïs *le Débonnaire*, ce Prince le fit examiner par les plus habiles Gens qui étoient auprès de lui, & en envoya un Extrait à Jonas, Evêque d'Orléans, afin qu'il le refutât. L'Ouvrage de Jonas est divisé en trois livres; dans le premier, il soutient l'usage des Images, l'Invocation, l'Intercession & le Culte des Saints, & la Vénération qui est due à leurs Reliques. Il y avoue que les François n'adoroient pas les Images, reprend les Grecs qui les adoroient, & prétend qu'il n'est pas à propos de réprésenter la Divinité sous des figures corporelles. Dans le second, il établit non seulement l'usage, mais aussi la vénération de la Croix. Dans le dernier, il justifie les voyages qui se font à Rome par dévotion. Le Diacre Dungale avoit aussi refuté le livre & la doctrine de Claude de Turin, dans un Traité dédié à Louïs *le Débonnaire*, & à Lothaire. Claude de Turin outre cet Ouvrage, avoit composé plusieurs Commentaires sur divers livres de l'Ecriture Sainte, qui se trouvent manuscrits dans plusieurs Bibliothéques. On a imprimé à Paris en 1542, son Commentaire sur l'Epître de saint Paul aux Galates, dans lequel il

explique assez bien le sens de l'Apôtre. Le Pére Mabillon a aussi donné deux Préfaces de cet Auteur ; l'une de son Commentaire sur le Levitique, & l'autre de son Commentaire sur l'Epître aux Ephésiens ; & le P. Labbe a publié une Chronique abbregée, qu'il attribue à cet Auteur. On a encore dans le dixiéme tome du Spicilége de D. Luc d'Acheri, une Lettre de Claude adressée à l'Empereur Charlemagne, sur les deux éclipses de l'an 810. Ce sont ces Ouvrages que Trithéme, & quelques autres Auteurs après lui attribuent à un Claude Moine, Bénédictin Ecossois, Disciple de Bede & Collegue d'Alcuin. Mais les Savans sont persuadez qu'ils sont plutôt de Claude, Evêque de Turin. * Jonas *in Præf. ad Carol. Calvum.* Valfridus Strabo, *de Offic. Eccl. ch.* 8. Labbe, *in Dissertation. Historic. de Script. Eccles.* Dom Jean Mabillon, *in Annal. Select. tome* 1. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, du neuviéme siécle.*

CLAUDE d'EPENCE. *Cherchez* EPENCE. (Claude de)

CLAUDE de SAINCTES. *Voyez* SAINCTES. (Claude de)

CLAUDE le JEUNE. *Voyez* CLAUDIN.

CLAUDE ou ASNASAGHET, Roi d'Ethiopie, dans le XIV siécle, succéda à son pére David. Il employa le secours des Portugais contre les Turcs, & demanda un Patriarche qui fût sujet de l'Eglise Romaine. Le Pape Paul IV, à la priére du Roi de Portugal, y envoya trois Jésuites, l'un en qualité de Patriarche, & les autres avec titre d'Evêques ; mais Claude se laissa pervertir par les Hérétiques Abissins qui suivent les erreurs d'Eutychès & de Dioscorus, persécuta les Missionnaires qu'il avoit demandez avec tant d'empressement, & fut tué l'an 1559, en combattant contre les Mahométans. * Sponde, *A. C.* 1541. *n.* 11. 1555. *n.* 15. Maffée, *Hist. des Indes, l.* 11. *&* 15. *Hist. d'Ethiopie*, imprimée à Paris l'an 1622.

CLAUDE de Lorraine, premier Duc de Guise, Pair & Grand Véneur de France, Comte d'Aumale, Marquis de Mayenne & d'Elbeuf, Baron de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Bourgogne, de Champagne & de Brie, naquit le 20 d'octobre de l'année 1496. Il étoit fils puîné de RENÉ II, Duc de Lorraine, & se trouva l'an 1515, à la bataille de Marignan contre les Suisses, où il commandoit les Lansquenets, en l'absence de Charles, Duc de Gueldre son oncle maternel. On le tira de la foule des Morts tout couvert de blessûres, & il ne guérit que comme par miracle. Le Roi François I, qui avoit été témoin de la valeur de ce Prince, loua extrémement ce grand homme, qui contribua beaucoup à la prise de Fontarabie l'an 1521. Tous les Historiens donnent des éloges au sage conseil qu'il donna de raser cette place ; mais l'Amiral de Bonnivet s'y opposant pour son intérêt, jetta la France dans une guerre de 38 ans. Le Roi, en faveur de Claude de Lorraine, érigea la Terre de Guise en Duché & Pairie l'an 1527, comme le veut du Chêne, ou 1528, selon les autres. Le Duc de Guise donna en plusieurs autres occasions des marques de prudence & de valeur ; car il défit les Anglois devant Hesdin, & depuis il fit tête en 1536, aux troupes Impériales dans la Champagne, & servit à la conquête de Luxembourg en 1542. L'année suivante il se trouva au secours de Landrecy, & ensuite il répresenta le Duc de Guienne au sacre du Roi Henri II, l'an 1547. Il mourut le douziéme avril de l'an 1550 à Joinville, où il fut enterré dans l'église collégiale de saint Laurent. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE-GUISE. *Voyez* aussi GUISE. * Davila parle de lui, *Annal. l.* 1. Du Bellai, *l.* 1. 3. 8. *&c.* Les Historiens de France. Godefroy, *Généal. de Lorraine.* Le P. Anselme, &c.

CLAUDE de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair & Grand Véneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel Général de la Cavalerie legére, & Lieutenant Général du Gouvernement de Normandie, étoit fils de CLAUDE Duc de Guise. Il naquit le premier août de l'an 1526, & s'accoutuma dès son jeune âge aux fatigues de la guerre. En 1551, il se trouva aux siéges de Lens & d'Ulpian en Italie ; l'année suivante, il fut blessé & fait prisonnier par le Marquis de Brandebourg, dans un combat qui se donna près de Metz. Depuis il servit à la prise de Marienbourg, à la bataille de Renty en 1554, au siége de Valence en Italie l'an 1557, & à la prise de Calais en 1558. En 1561, il répresenta le Comte de Champagne au sacre du Roi Charles IX. Il donna des marques de sa valeur aux batailles de Dreux, de Saint-Denys & de Montcontour, & il fut tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle le 14 mars de l'an 1573. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE-AUMALE. * Davila. De Thou. Godefroy. Le P. Anselme.

CLAUDE de Lorraine, Duc de Chevreuse, Pair, Grand Chambellan, & Grand Fauconnier de France, Gouverneur de la Haute & Basse Marche, Chevalier des Ordres du Roi, étoit fils puîné de Henri, I. de ce nom, Duc de Guise, & naquit le cinquiéme de juin de l'an 1578. Il porta premiérement le titre de Prince de Joinville ; & c'est sous ce nom qu'il se signala aux siéges de la Fére en 1596, & d'Amiens en 1597. Depuis, s'étant brouillé à la Cour en 1598, il alla faire la guerre en Hongrie contre les Infidéles. A son retour, il fut fait Duc de Chevreuse en 1612, & Chevalier des Ordres du Roi en 1620. Les années suivantes il servit pendant les guerres contre les Huguenots. Le Roi lui donna les charges de Grand-Chambellan, & de Grand-Fauconnier, & il fut successivement Gouverneur de la Haute & Basse Marche, d'Auvergne, de Bourbonnois & de Picardie. En 1625, le Prince de Galles le constitua son Procureur, pour épouser en son nom Henriette-Marie de France, que le Duc conduisit en Angleterre. Il se trouva au siége de la Rochelle l'an 1628, & mourut d'apoplexie dans son Hôtel à Paris, le 24 janvier de l'an 1657. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE-CHEVREUSE. * Pierre Matthieu. Dupleix. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

CLAUDE de France, depuis Reine de France, fille du Roi Louis XII, & d'*Anne* de Bretagne, naquit à Romorantin le 13 octobre 1499. La Reine sa mére, qui n'aimoit pas François, Duc d'Angoulême, depuis Roi de France, la voulut fiancer à Charles d'Autriche ; mais on s'y opposa. La Princesse Claude fut fiancée au Prince *François* l'an 1506, & le mariage fut accompli à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1514. Cette Reine n'étoit pas belle, on dit même qu'elle étoit un peu boiteuse ; mais en échange, elle étoit ornée de toutes les vertus. Elle fut couronnée à Saint-Denys, le dixiéme mai de l'an 1517, & mourut au château de Blois le 20 juillet 1524. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Brantôme, *Vies des Dames.* Du Bouchet & Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maison de France.* Mézeray, *Histoire de France, tome* 2. Le P. Anselme.

CLAUDE de France, Duchesse de Lorraine, septiéme enfant du Roi Henri II, & de *Catherine* de Médicis, naquit à Fontainebleau au mois de novembre 1547. On l'éleva à Saint-Germain-en-Laye avec ses fréres, & elle fut mariée le cinquiéme février 1558, à *Charles*, II. de ce nom, Duc de Lorraine, dont elle eut une illustre postérité. Cette sage Princesse mourut le 20 février 1575, & fut enterrée dans l'église des Cordeliers de Nancy.

CLAUDE de Lorraine, fille de HENRI II. Duc de Lorraine, fut mariée à *Nicolas-François* de Lorraine Prince de Vaudémont, son cousin germain, par dispense du Pape. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

* CLAUDE-FÉLICITÉ d'Autriche, fille unique de *Ferdinand-Charles*, Archiduc d'Autriche, & d'*Anne* de Médicis, fille de *Côme* II, Grand Duc de Florence, naquit en 1653, & perdit son pere le 30 décembre 1662. Elle fut la seconde femme de l'Empereur Léopold, dont elle eut deux filles, mortes au berceau. Cette Princesse mourut elle même fort jeune à l'âge de 25 ans, en 1676.

CLAUDE (Jean) Ministre de Charenton, l'un des plus savans Théologiens de la Religion Réformée en France, dans le XVII siécle. Il naquit l'an 1619, à la Sauvetat, dans l'Agénois. Son pére, *François* Claude, étoit Ministre de Montbaziliac & de Cours, près de Bergerac en Basse Guienne, où il mourut à l'âge de 74 ans. C'étoit un homme qui aimoit fort les Belles Lettres, qui prit grand soin de l'éducation de son fils, & qui cultiva avec succès les dispositions qu'il lui voyoit à se rendre habile. Après lui avoir fait achever ses premiéres études, il l'envoya à Montauban pour faire son Cours de Philosophie : ensuite duquel il voulut qu'il s'appliquât fortement à la Théologie. M. Claude fut reçu Ministre à l'âge de 26 ans en 1645, & exerça d'abord son ministére à la Treyne, qui est un fief d'un Seigneur particulier. Un an après il fut Ministre de Sainte-Afrique en Rouergue, où l'on commença de remarquer la subtilité de son esprit, quoique la nature ne l'eût pas avantagé de ces dehors brillans, qui souvent parlent pour vn Orateur, avant même qu'il ouvre la bouche. Il passa de Sainte-Afrique à Nîmes, où il fit des leçons particuliéres de Théologie, & où l'opinion qu'on avoit de sa capacité, attira un grand nombre de Proposans (c'est le nom dont les Réformez appelloient en France ceux d'entre eux qui étudioient pour être Ministres.) Il passa huit ans dans l'exercice de cette fonction : après lesquels ayant été accusé de s'opposer aux bonnes intentions de quelques-uns de son parti, qui cherchoient les moyens de réünir les Protestans avec les Catholiques, le ministére lui fut interdit dans tout le Languedoc, par un Arrêt du Conseil. Il vint à la Cour pour tâcher de faire lever cette défense ; & dans ce voyage il composa sa premiére Réponse au Traité de M. Arnaud, intitulé, *La Perpétuité de la Foi de l'Eglise Catholique, touchant l'Eucharistie.* Cette Réponse est le premier Ouvrage de M. Claude, & on fut longtems à le voir courir manuscrit sans en connoître l'Auteur. Après avoir resté six mois à Paris, & ne pouvant rien obtenir de la Cour, il alla à Montauban, où il fut reçu Ministre ; & ce fut là qu'il composa sa Réponse au second Traité *de la Perpétuité de la Foi touchant l'Eucharistie.* Il avoit demeuré quatre ans à Montauban, lorsqu'il reçut un ordre du Roi pour en sortir ; & étant venu à Paris, il fut demandé, & octroyé neuf mois après, pour Ministre de Charenton : ce fut en l'année 1666.

Quelque tems après, il fit sa Réponse au P. Nouet Jésuite, qui avoit écrit contre lui, sur le même sujet que M. Arnaud. Cette Réponse parut en 1668, imprimée à Amsterdam : après quoi parut encore une quatriéme Réponse imprimée à Rouen en 1670, contre le livre que M. Arnaud avoit fait de nouveau sur la même matiére. On publia la même année un Sermon de M. Claude, prononcé à Charenton, sur le 30 verset du chap. 4. de l'Epître de saint Paul aux Ephésiens, *Nolite contristare Spiritum sanctum Dei, &c.* Trois ans après on imprima *sa Défense de la Réformation*, ou Réponse au livre de M. Nicole, intitulé, *Préjugez légitimes contre les Calvinistes.* En 1675, il donna encore au public un volume de cinq Sermons sur *la Parabole des Noces*, contenue dans le chapitre 22 de l'Evangile selon S Matthieu. En 1680, il parut une Lettre de lui touchant l'Episcopat. En 1682, il fit imprimer à Paris un petit livre, qui a pour titre, *l'Examen de soi-même pour se bien préparer à la communion.* En cette même année, il donna un Sermon qu'il avoit prononcé à Charenton, sur la Section 53 du Catéchisme. En 1683, il publia sa Réponse au livre de M. l'Evêque de Meaux, intitulé, *Conférence avec M. Claude, Ministre de Charenton.* Il composa la même année un petit livre qu'il appella, *Considérations sur les Lettres circulaires de l'Assemblée du Clergé de France.* Enfin, lorsque ces Lettres circulaires furent notifiées au Consistoire de Charenton, il y fit imprimer une Réponse. La réputation qu'il avoit parmi ceux de son parti, fit que l'Université de Groningue souhaita de le posséder, & lui offrit une place de Professeur en Théologie, qu'il n'accepta point, parce qu'il vouloit, disent quelques-uns, qu'on reçût son fils Ministre avec lui ; ou plutôt, parce que le Consistoire de Charenton s'en trouvoit trop bien, pour se résoudre à s'en priver, & pour laisser occuper sa chaire par un autre. Car quoique son extérieur n'eût rien qui imposât, quoique sa voix même fut desagréable, son style peu bril-

brillant & peu fleuri ; il faut avouer cependant que ſon éloquence étoit mâle, vigoureuſe, ſoutenue de raiſonnemens bien pouſſez, & très-propres à perſuader ceux qui étoient dans les mêmes principes que lui. Ses Ecrits ſont du même caractere ; & dans leur ſtyle exact & ſerré, on découvre avec beaucoup d'érudition, une grande juſteſſe d'eſprit.

Les Catholiques de France ont fait de M. Claude un portrait qui ne lui reſſemble pas. En voici les principaux traits. M. Claude, *diſent-ils*, employe dans ſes Ecrits tout ce que la Logique a de plus fin & de plus ſubtil pour ſe débarraſſer des objections les plus preſſantes, & tout ce que la Rhétorique a de plus ſpécieux, pour éblouïr les eſprits: de ſorte que ſon caractére a été proprement celui d'un habile Sophiſte, & d'un adroit Déclamateur, & c'eſt une choſe qui a été reconnue non ſeulement par les Catholiques, mais encore par ceux d'entre les Calviniſtes qui ont été éclairez : juſques-là que le Vicomte de Turenne, Henri de la Tour d'Auvergne, avoua un jour à M. l'Archevêque de Paris, François de Harlay, que la lecture des livres du Miniſtre Claude n'avoit pas peu contribué à ſa converſion, en lui découvrant le peu de ſolidité des fondemens de ſa Religion, & les ſubtilitez auſquelles il étoit obligé d'avoir recours pour la défendre. M. Claude avoit joint à ces maniéres ſubtiles, une grande hardieſſe à donner pour aſſuré ce qui n'étoit quelquefois appuyé ſur aucune preuve, & il tâchoit de faire recevoir à la faveur de ſes belles paroles, des choſes douteuſes parmi des véritez non conteſtées. C'eſt dequoi on peut juger ſur ſes Ecrits mêmes, qui ſont publics. Mais ce n'eſt pas ſeulement dans ſes Ecrits, qu'il a fait paroître ce caractére de ruſe & de fineſſe ; il le montroit encore dans ſes actions. Pendant les derniéres années du Calviniſme en France, il avoit écrit un projet où l'on voyoit un étrange eſprit de cabale & de trouble, & il y diſoit, entre autres choſes, que *pour décrier la conduite du Clergé*, il falloit que les Miniſtres demandaſſent une Conférence avec les Evêques, telle que les Evêques du ſecond Concile de Carthage l'eurent avec les Donatiſtes: à quoi il ajoûtoit, *ſi les Evêques la refuſent, comme ils le feront infailliblement, toute la Terre verra leur injuſtice, leur foibleſſe, & leur mauvaiſe foi.* Ce n'étoit que pour la leur faire refuſer, qu'il vouloit la demander. Sa vie eſt pleine de pareils exemples de feinte & de ſtratagême. Il s'en ſervoit le plus ſouvent en vue de ſe donner quelque gloire, car il en étoit extrémement avide ; mais en recherchant ainſi la gloire par des voyes indirectes, il eſt quelquefois tombé dans la confuſion. Il pria un jour ſon Médecin d'aller avec le Prieur de S. Victor, Nicolas Tacconnet, dire de ſa part à M. l'Archevêque de Paris, dont nous avons parlé, qu'il ſouhaitoit avec paſſion d'avoir une Conférence particuliére avec lui ; & comme il voyoit que cet Archevêque paſſoit en France pour le Défenſeur le plus zélé de la Foi Catholique, auſſi bien que pour le plus puiſſant ennemi de l'Héréſie, il ajoûta que cette demande qu'il lui faiſoit d'une Conférence, étoit l'effet d'une penſée qu'il avoit de ſe convertir. Monſieur l'Archevêque, qui non ſeulement embraſſoit avec un extrême plaiſir, mais encore recherchoit effectivement avec des ſoins infatigables, tous les moyens de ramener les Errans à l'Egliſe, témoigna beaucoup de joye à lui accorder ce qu'il demandoit, & alla même au devant de tout ce qui pouvoit lui rendre plus agréable l'exécution de ſon déſir. Alors Jean Claude chercha des détours pour parvenir au but ſecret qu'il s'étoit propoſé. Il trouva difficulté ſur difficulté. M. l'Archevêque les applanit toutes. Il témoigna qu'il vouloit prendre des meſures pour l'établiſſement de ſa fortune dans la Religion Catholique. M. l'Archevêque lui donna tout contentement là-deſſus. Enfin il demanda pour derniére précaution, qu'afin de ſe ménager avec ceux de ſon parti, qui pourroient découvrir & deſapprouver ſa Conférence particuliére, il pût avoir une Lettre de Cachet du Roi, adreſſée à lui, ſur laquelle il pût s'excuſer, comme ne faiſant rien que pour obéïr. M. l'Archevêque, quoique bien éloigné d'approuver toute cette prudence, voulant néanmoins ramener cet eſprit en le ſervant à ſa maniére, lui fit accorder cette Lettre de Cachet ; après quoi ce Miniſtre de mauvaiſe foi, croyant avoir bien diſpoſé toutes choſes par ſon adreſſe, pour ſe faire un grand mérite dans ſon parti, & s'y attirer une nouvelle conſidération, alla trouver M. le Marquis de Ruvigni le pére, Député Général des Réformez du Royaume, auquel déguiſant la vérité d'une étrange façon, il fit entendre que cette Lettre de Cachet qui lui enjoignoit d'avoir une Conférence avec M. l'Archevêque de Paris, le ſurprenoit extrémement, & lui donnoit lieu de croire qu'on le vouloit perdre, comme ſi ſa perte eût dû entraîner la ruïne de ſa Religion. Mais ce ſtratagême n'eut pas le ſuccès qu'il s'en étoit promis, car la vérité fut ſue le même jour par M. le Marquis de Ruvigni, avec un grand étonnement de ſa part, & à la grande honte du Miniſtre Claude. Ce même entêtement de gloire, qui avoit conduit cet eſprit vain dans ces fauſſes démarches, fut ſans doute ce qui le retint dans l'erreur. Il ne put ſe réſoudre à quitter un parti où il étoit honoré, & dont il ſe voyoit le Chef. Ainſi lorſque l'Edit de Nantes eut été revoqué, & qu'on vit l'Héréſie détruite dans toute la France, par les ſoins de nôtre glorieux Monarque Louïs *le Grand*, ce ſage Roi laiſſant aux Miniſtres la liberté de ſe retirer hors de ſes Etats, s'ils ne vouloient rentrer dans l'Egliſe, Jean Claude prit le parti de paſſer en Hollande, & ſortit de Paris le 22 décembre 1685, pour aller à la Haye où étoit ſon fils, & où il fut reçu favorablement par le Prince d'Orange, qui lui donna penſion dont il ne jouït qu'un an ; car il mourut le 13 de janvier 1687, en la 68 année de ſon âge. Il s'étoit marié à Caſtres dès l'an 1648, avec *Elizabeth* de Malacàre, fille d'un Avocat en Parlement, de laquelle il eut un fils nommé *Iſaac*, qui a été Miniſtre à la Haye en Hollande. Outre les Ecrits de Jean Claude, dont nous avons parlé, on a imprimé depuis ſa mort cinq volumes de ſes Oeuvres Poſthumes contenant divers Traitez de Théologie & de Controverſe. * *Mémoires du tems.* Il ne faut pas oublier d'ajoûter ici que Mademoiſelle de Duras, avant ſa converſion, pria Monſieur l'Evêque de Meaux, Jaques Bénigne Boſſuet, de lui accorder une Conférence avec M. Claude, ſur le ſujet de l'Autorité de l'Egliſe ; & que dans la Conférence qui ſe fit à Paris le premier mars 1678 ; ce Miniſtre étant contraint de reconnoître la perpétuelle viſibilité & l'autorité infaillible de l'Egliſe ; il s'efforça inutilement d'éluder les ſuites de cette Doctrine ; de ſorte que toutes ſes ſubtilitez ne ſervirent qu'à le confondre. M. l'Evêque de Meaux ayant fait imprimer cette Conférence, M. Claude en publia une Rélation fort différente, mais il ne fut pas difficile de remarquer que ce n'étoit point un récit fidéle de ce qui s'étoit dit de vive voix, mais un Ouvrage étudié & rajuſté ſur la lecture du récit de M. de Meaux, qui donna enſuite au public des Réflexions ſur une Réponſe de ce Miniſtre. Le livre eſt imprimé à Paris, chez la veuve Mabre Cramoiſy.

On doit ici à la mémoire de M. Claude quelques éclairciſſemens, afin que la poſtérité porte de lui un jugement plus équitable, que celui qu'elle pourroit former ſur le rapport de ceux, qu'un intérêt de parti peut avoir engagez à obſcurcir, ou à diſſimuler ſon mérité. Il eſt certain que M. Claude avoit un génie profond & élevé, & une imagination riche & féconde. Son ſtile étoit majeſtueux, & toûjours proportionné à la grandeur des matiéres qu'il a traitées. Ses Ouvrages paroiſſoient bien méditez, & l'on y voyoit régner par tout une force & une beauté de raiſonnement peu communes. Il s'étoit formé un ſyſtéme, dont il ne s'écartoit point, & il bâtiſſoit conſtamment ſur les mêmes principes. Bien loin que ſon principal caractére fût d'être *un habile Sophiſte & un adroit Déclamateur*, l'on voit éclater dans ſes Ecrits les plus pures lumiéres du bon ſens & de la raiſon. Tout y eſt judicieux, & ſon ſtile exact & ſerré ne ſent nullement la déclamation. Du reſte, ſa vie a été ſi pure, que ſes ennemis mêmes, contre qui il a tant combatu pour la défenſe de ſon parti, ne lui ont reproché que ſes prétendues erreurs. La diſtinction où il étoit parmi les Proteſtans en France, dont il a été l'un des plus fermes appuis, l'a ſouvent expoſé au reſſentiment de la Cour. La vigueur avec laquelle il s'oppoſa au projet de réünion, ſous le prétexte duquel l'on vouloit ruïner la Religion Proteſtante en France, lui attira un Arrêt du Conſeil, qui l'arracha à l'Egliſe de Nîmes. Il ſe rendit à la Cour, pour faire révoquer cet Arrêt ; mais il ne put rien obtenir ; & il ſongeoit ſi peu à entrer dans le deſſein de réünion, dont il pénétroit l'artifice, ni à ſe ménager, qu'il publia alors ſon premier Ouvrage contre M. Arnaud. La maniére dont il y attaqua l'Egliſe Romaine, faiſoit aſſez voir l'éloignement où il étoit de ſe joindre avec elle dans une même Communion. Son ſecond Ouvrage qu'il préparoit contre M. Arnaud fit tomber ſur lui un ſecond orage. Ceux qui s'intéreſſoient à la réputation de M. Arnaud, en furent allarmez ; & pour interrompre le travail de M. Claude, ils le firent chaſſer de l'égliſe de Montauban, où il avoit été appellé, après qu'il ſe vit exclus de toute eſpérance de retour à Nîmes. Mais cette nouvelle diſgrace & cette machine ſecrette du Parti Janſéniſte, contribua à ſa gloire. Les Jéſuites, qui n'étoient pas fâchez de la mortification que M. Arnaud alloit recevoir par la Replique de M. Claude, en firent relâcher l'impreſſion que les amis de M. Arnaud avoient fait arrêter. Le bruit qu'elle fit dans le monde, fit jetter les yeux ſur lui, pour remplir la Chaire de Charenton. Dans cette place, où il ſe diſtingua extrémement, ſes Sermons auſſi bien que ſes Ouvrages lui aquirent cette grande réputation qui rendra ſon nom immortel. Si ſes Sermons n'étoient pas brillans ni fleuris, ils étoient remplis d'une Théologie profonde & ſoutenue d'une éloquence grave & vigoureuſe. Il y a même une infinité de traits vifs & animez, qui ne ſentent ni la ſéchereſſe ni la peſanteur, qui accompagnent d'ordinaire le ſtile dogmatique, & l'on s'apperçoit aiſément que la lecture n'en diminue point la beauté ni le prix. Enfin, la conduite de M. Claude fut droite & ferme, au milieu des grandes agitations des égliſes de France, dont il étoit le conſeil, & dont il ſentoit tous les malheurs. Il n'étoit point capable de l'obliquité de demander des Conférences, pour s'en faire honneur, ni encore moins pour ſe faire acheter. Ce ſont des faits que l'on a inventez, pour noircir ſa réputation. Quant à la Conférence qu'il eut avec M. l'Evêque de Condom, qui depuis l'a été de Meaux, il la refuſa long-tems aux ſollicitations de Mademoiſelle de Duras, qui étant réſolue de changer de Religion, ne la demandoit que pour faire de l'éclat, & pour rendre ſon changement plus plauſible, en publiant qu'on ne l'avoit pas ſatisfaite. Comme chacun des Combattans en a publié un récit, c'eſt au public à juger à qui appartient la victoire. A l'égard de la Conférence qu'on ſuppoſe qu'il voulut avoir avec M. l'Archevêque de Paris, afin d'en tirer de la gloire, c'eſt à quoi M. Claude ne penſa jamais. Il eſt vrai qu'un Eccléſiaſtique, pouſſé par un zéle indiſcret, voulut lier une Diſpute entre ce Prélat & M. Claude, & que M. l'Archevêque eut pour cet Eccléſiaſtique, la complaiſance d'obtenir une Lettre de Cachet, afin d'y contraindre M. Claude. Mais M. Claude, qui regarda cette démarche comme un piége qu'on lui tendoit, s'en plaignit à M. de Ruvigni, & M. de Ruvigni à M. l'Archevêque, lequel rejetta tout ce qui s'étoit paſſé ſur les importunitez de l'Eccléſiaſtique, qui s'étoit imaginé d'en tirer de grands avantages. Il eſt facile de juger que M. Claude n'avoit garde de donner tant de priſe ſur lui, en faiſant toutes ces avances. On ne ſe joue pas impunément de la Cour, ni d'un Prélat de cette conſidération. Outre les Ouvrages de M. Claude, dont il a été fait mention cy-deſſus, il publia encore lui-même *les Plaintes des Proteſtans.* C'eſt une eſpéce de Proteſtation contre la révocation de l'Edit de Nantes & des priviléges accordez en France aux Réformez. Depuis ſa mort, nous avons eu par les ſoins de ſon fils cinq tomes de ſes Oeuvres Poſthumes. Le premier comprend un *Traité de l'Euchariſtie* & un *Traité de la compoſition d'un Sermon.* Des quatre autres, deux contiennent un *Traité de Jeſus-Chriſt* ; le troiſiéme renferme quelques Diſſertations *ſur le Péché contre le Saint Eſprit*, *ſur la Juſtification*, *ſur la Chûte des Anges*, *&c.* ; le dernier eſt un volume de Lettres. * *Abbrégé de la Vie de M. Claude par* M. de la Devaize. *Hiſtoire des Ouvrages des Savans du mois de décembre*, 1689.

CLAUDE (Jean-Jacques) fils d'Iſaac Claude & petit-fils du célébre Jean Claude, dont il a été parlé dans l'article précédent, naquit à la Haye le 16 janvier 1684. Dès ſon enfance, il marqua

une

une grande inclination pour l'étude. Il fit ses Humanitez à Utrecht, après quoi il étudia les Belles Lettres & les Antiquitez sous M. Burman qui lui donna une grande connoissance des bons livres. Il perdit son pére deux ans après qu'on l'eut envoyé à Utrecht, mais après cette perte il retrouva heureusement dans M. David Martin son cousin & son Tuteur tout ce qu'il avoit perdu par la mort de son pére. En 1702, il fit imprimer un Traité sur la maniére de saluer des Anciens, & une Dissertation sur les Nourrices & les Pédagogues, sous ce titre, *Joh. Jacobi Claudii Dissertatio de Salutationibus Veterum; cui addita est Diatribe de Nutricibus & Pædagogis.* Cet Ouvrage valut à son Auteur la gloire d'être mis au rang des jeunes gens qui se sont rendus célébres par leurs études. M. Martin le détermina adroitement à préférer l'étude de la Théologie à celle des Belles Lettres qui faisoient toute sa passion. Malgré la foiblesse de sa santé, il fit tant de progrès dans la Théologie, qu'au bout de trois ans, c'est à dire, en 1706, il fut reçu Ministre au Synode de Déventer, avec beaucoup d'applaudissement. Il fit un voyage en 1710 en Angleterre, où l'Eglise de Londres le retint pour remplacer M. Primerose que son grand âge mettoit hors d'état de servir. L'Eglise de la Haye avoit des vues sur J. Jaques Claude, & l'avoit fait solliciter; mais il se détermina en faveur de l'Eglise de Londres; où il fut installé le onziéme février 1711. Il se fit également aimer & estimer par ses lumiéres & par ses mœurs. Un heureux mélange de douceur & de majesté faisoit son caractére dominant dans la Prédication; il ne couroit point après le brillant & le sublime pour leur sacrifier le vrai & le solide. Il résistoit sans peine à la demangeaison de paroître savant, son stile étoit net & pur, ses expressions naturelles & jamais recherchées. Il excelloit dans l'art de porter au cœur les véritez qu'il annonçoit, & comme il en étoit pénétré, il réüssissoit à toucher ses Auditeurs, & il savoit donner, par son action, de la grace aux choses les plus communes. Dans les conversations particuliéres il ne parloit jamais de la Religion qu'avec respect, & il souffroit quand on en parloit autrement devant lui. Etant allé à la campagne assister son frére unique attaqué de la petite vérole, il la gagna auprès de lui & il en mourut à Londres le septiéme mars 1712, extrémement regretté de son troupeau. Son frére a fait imprimer un volume de ses Sermons. * *La Vie de M. Claude à la tête de ses Sermons.*

CLAUDE. NB. Ce que l'on ne trouve pas sous le nom de *Claude* doit se chercher sous celui de *Claudius.*

* CLAUDE, de Marseille, fut un habile Peintre en vitres. Le Pape Jules II le fit venir à Rome pour travailler aux vitres du Vatican, mais Claude mourut incontinent après être arrivé à Rome. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 1. Entret. 2. p.* 341. édit. de Trévoux, 1725.

* CLAUDE BERGER naquit le 20 janvier 1679, de *Claude* Berger, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. Il se destina à suivre la profession de son pére, & pendant qu'il étoit sur les bancs de la Faculté, il soutint sous la présidence de M. Fagon, premier Médecin, une Thése contre l'usage du tabac, dont le stile & l'érudition furent également admirez, & les préceptes fort peu suivis. Quoique M. Berger fût allié de M. Fagon, & d'assez près, ce fut à l'occasion de cette Thése que M. Fagon vint à le connoitre plus particuliérement qu'il n'avoit fait jusqu'alors, & il lui accorda une amitié & une protection que l'alliance seule n'auroient pas obtenues de lui. M. Berger travailla longtems à l'étude des Plantes sous M. de Tournefort, & mérita que ce grand Botaniste le fit entrer en qualité de son Eléve dans l'Académie des Sciences, lorsqu'elle se renouvella en 1699. Depuis, par certains engagemens qui se firent dans la compagnie, il devint Eléve de M. Homberg. Il parut également propre à remplir un jour une premiére place, soit dans la Botanique, soit dans la Chymie. Mais différentes occupations le détournérent des fonctions que l'Académie demande. Ayant été reçu Docteur en Médecine, il fut obligé d'en professer un Cours aux Ecoles de Paris pendant deux ans, ce qu'il fit avec beaucoup de succès. D'ailleurs son pére, bon Praticien, & des plus employez, le menoit avec lui chez ses Malades & l'instruisoit par son exemple, & par l'observation de la Nature même, leçon plus efficace & plus animée que toutes celles que l'on prend dans les livres: & comme ce pére à cause de ses indispositions passa les deux derniéres années de sa vie sans sortir de chez lui, il exerçoit encore la Médecine par son fils qu'il envoyoit chargé de ses ordres, & éclairé de ses vues. Aussi après sa mort qui arriva en 1705, le fils succéda à la confiance que l'on avoit pour le pére, & se trouva fort employé, presque à titre héréditaire. Enfin M. Fagon qui avoit la Chaire de Professeur en Chymie au Jardin Royal, & qui ne pouvoit l'occuper, en chargea M. Berger en 1709, & après lui avoir continué cet emploi les deux années suivantes par commission, il crut que la maniére dont il s'en étoit aquité, méritoit qu'il lui en fit obtenir du Roi la survivance, grace qu'il eut d'autant moins demandée pour un sujet médiocrement digne, que l'on savoit qu'il avoit toujours été fort jaloux de l'honneur de cette place. Tout ce qui rendoit M. Berger peu exact aux devoirs à l'Académie, ne laissoit pas de le disposer à devenir grand Académicien, & apparemment la Compagnie eût profité de ces occupations même qui ne la regardoient pas, mais la complexion délicate dont il étoit, succomba à ses différens travaux. Son poûmon fut attaqué, & il mourut le 22 mai 1712. M. de la Carliére, premier Médecin de Mgr le Duc de Berry, & tres célébre dans son Art, l'avoit choisi pour lui donner sa fille unique, & c'est encore une partie de la gloire de M. Berger, que toutes les circonstances de cette espéce d'adoption.

CLAUDE GOUDIMEL. *Voyez* GOUDIMEL.

CLAUDIA, Vierge Vestale parmi les Romains, étant accusée d'inceste, parce qu'elle employoit trop de tems à se parer, fut justifiée par un prodige. Dans le tems qu'Annibal ravageoit l'Italie, vers l'an de Rome 537, & avant J. C. 217, on avoit appris dans les livres de la Sybille, que la statue de Cybéle devoit être amenée de Pessinunte à Rome; mais comme on vouloit la faire monter par le Tibre, le vaisseau qui la portoit s'arrêta, & ne put être ébranlé par tous les efforts des Matelots. On sut cependant que le vaisseau ne pouvoit être remué que par une fille chaste. Alors Claudia pria la Déesse, que si elle avoit quelque connoissance de sa vertu, il lui plût de la favoriser. Aussi-tôt, avec sa ceinture seule, elle entraina le vaisseau qui portoit la statue. Une autre fois, voyant qu'un Tribun du peuple, prévenu de haine contre son pére, vouloit avec violence l'arracher de son char triomphal, elle y accourut, & s'opposa avec tant de courage aux efforts de ce Magistrat, que malgré lui, son pére alla triomphant jusqu'au Capitole. * Tite-Live, *l.* 39. *ch.* 14. Ovide, *Fastes*, *l.* 4.

CLAUDIA, que quelques uns confondent sans raison avec celle dont nous venons de parler, étoit sœur de P. Claudius Pulcher, qui l'an 505 de Rome, & 249 avant J. C. perdit contre les Carthaginois une bataille navale, dans laquelle périt un très grand nombre de Romains. On dit que cette Dame se trouvant incommodée de la foule du peuple, qui la pressoit à la sortie du théâtre, *Plût aux Dieux*, dit-elle, *que mon frére vécût encore, & qu'il eût une autre flotte à commander!* ce qui fut cause qu'on la mit à l'amende. Aurélius Victor, *ch.* 46, en parle dans les Eloges des Hommes Illustres, que quelques uns attribuent à Cornélius Népos, à Suétone ou à Pline *le Jeune.* * Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 4. *Ex.* 6.

CLAUDIA, (Junia) fille de M. Junius Silanus, & premiére femme de *Caius Caligula*, mourut peu de tems après l'avoir épousé. * Tacite, *Annal. l.* 6.

CLAUDIA, niéce de l'Empereur *Claude* II, mére de l'Empereur *Constance* Chlore, & ayeule du grand *Constantin.* * Trebellius Pollio, *in Vita Claudii.*

CLAUDIA, sœur de l'Empereur Probe dans le troisiéme siécle.

CLAUDIA RUFINA, native de la Grande Bretagne, vivoit vers l'an centiéme de l'Ere Chrétienne, & fut célébre par son esprit. Quelques uns croyent qu'elle étoit Chrétienne, & que c'est la même dont parle saint Paul sur la fin de la seconde Epître à Timothée: *Salutant te Eubulus, & Pudens, & Linus, & Claudia, & omnes fratres.* On prétend qu'elle étoit parente de l'Empereur Claudius, qu'elle demeuroit à Rome, & qu'elle y épousa Aulus Rufus Pudens, qu'on veut être le même dont parle S. Paul. Le Martyrologe Romain fait mention, au 19 mai, de Pudens, & de Pudentiane sa fille. Celle-ci souffrit le martyre, vers l'an 140. La Chronologie est différente dans les Auteurs qui parlent de Pudens & de Claudia. Il est sûr, que Martial fait mention de leur mariage dans une de ses Epigrammes qui commence ainsi,

> Claudia, *Rufe, meo nupsit peregrina* Pudenti,
> *Macte esto tædis, ô Hymenæe, tuis, &c.*

Dans une autre Epigramme il parle du païs de Claudia:

> *Claudia cæruleis cum sit Rufina Britannis.*
> *Edita, cur Latiæ pectora plebis habet?*
> *Quale decus formæ? Romanam credere matres*
> *Italides possunt, Athides esse suam, &c.*

On ajoûte que Claudia avoit beaucoup d'esprit, & qu'elle composa quelques Ouvrages en vers. * Martial, *l.* 4. *Epigr.* 13: *& l.* 11. *Epigr.* 54. Baronius, *in Annal. A. C.* 160. *& in mense Martio.* Surius, *ad diem* 19 *maii.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

CLAUDIANISTES, certaine Secte d'Hérétiques, venue des Donatistes, qui firent une Eglise à part, comme les Rogatistes, que S. Augustin appelle *un morceau coupé d'un autre morceau.* Les premiers eurent ce nom d'un certain Claude, comme les autres le tirérent de Rogatus Maurus. Ce qui se prouve par l'Epître Synodale du Concile des Cavernes de Suze, qui fut tenu par ces Schismatiques. * S. Augustin, *sur le Pseaume* 36.

CLAUDIEN, (Claudianus) Poëte Latin, vivoit dans le quatriéme siécle, sous l'Empire de Théodose, & de ses fils Arcadius & Honorius. Plusieurs Savans croyent qu'il étoit Egyptien, natif de Canope: ce que Crinitus juge être incontestable, après ce que Claudien avoue de lui même, *Carm.* 43. *ad Gennadium Ex-Proconsule, v.* 3.

> *Graiorum populis & nostro cognite Nilo.*

Cependant ce sentiment n'est pas le plus universel. Car plusieurs le font Espagnol; & Pétrarque, Ange Politien & Landini ont cru qu'il étoit originaire de Florence. D'autres assurent que Claudien étoit Gaulois, & que la ville de Vienne en Dauphiné étoit le lieu de sa naissance, fondez sur ce que la famille des Claudiens a été illustre dans cette ville, & féconde en beaux esprits. Quoiqu'il en soit, Claudien étoit Payen, & florissoit sous l'Empire d'Arcadius & d'Honorius, qui lui firent dresser dans Rome une statue après sa mort, avec cette inscription, TRIBUNUS: NOTARIUS: INTER CÆTERAS INGENTES ARTES PRÆGLORIOSISSIMUS POETARUM. Il a écrit un Poëme du ravissement de Proserpine en trois Livres; deux Invectives contre Rufin; deux contre Eutrope, & plusieurs autres. Quant au Poëme de JESUS CHRIST qui paroît sous son nom, il n'est pas de lui. Quelques uns l'attribuent au Pape Damase, & quand il porteroit le nom de Claudien, il seroit d'un Claudien surnommé Mamertus, qui vivoit sous l'Empereur Zénon. Jules César Scaliger dit dans sa Poëtique, que Claudien a été accablé par le peu de noblesse de sa matiére, & qu'il a suppléé à ses défauts par la fertilité de son esprit. Claudien est sans contredit le premier de tous les Poëtes, qui ont paru depuis le siécle heureux d'Auguste; & Marc-Antoine Sabellic, semble avoir eu raison de dire, qu'il est le dernier des anciens Poëtes, & le premier des nouveaux. Godeau après divers autres Critiques d'Allemagne & d'Italie, témoigne que de tous ceux qui ont tâché de suivre & d'imiter Virgile, il est celui qui approche le plus de la majesté de ce

Poë-

Poete, & qui ſe ſent le moins de la corruption de ſon ſiécle. Un Critique Ecoſſois préfére ſans façon Claudien à Virgile; mais ſans donner dans l'hyperbole, il faut convenir premiérement, que pour ce qui regarde *le génie*, il l'avoit admirable. Crinitus témoigne, qu'il ſemble être formé de la nature même pour la Poëſie, & qu'il y étoit heureuſement porté. La plupart des Critiques en ont jugé à peu près de même. Les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques même, tels qu'Oroſe & Paul Diacre, ne lui ont pas refuſé cette gloire. Louïs Vivès dit, que Claudien étoit né Poëte, qu'il poſſédoit l'eſprit poëtique dans toute ſa plénitude, & qu'il étoit tout rempli de ce feu qui produit l'enthouſiaſme. C'eſt ce qu'ont auſſi reconnu Buchanan, Juſte-Lipſe, Contarini, Hankius. En ſecond lieu, pour *la ſcience*, c'eſt à dire, pour les qualitez que Claudien avoit aquiſes pour la Poëſie; car il s'étoit rendu habile dans la ſcience des choſes naturelles, dans celle des loix & de la Juriſprudence, & dans celle de l'Art Militaire. M. Baillet croit que Claudien étoit ſavant en Poëte, c'eſt à dire, que ſans approfondir toutes ces connoiſſances, qui demandent chacune un homme tout entier, il s'étoit contenté d'en faire l'acceſſoire de ſa profeſſion principale; peut être même ne les avoit-il étudiées que dans ſon Homére & dans Virgile. En troiſiéme lieu, pour ce qui eſt du *ſtile* de Claudien, la plupart des Critiques conviennent qu'il eſt beau, pur, châtié, élégant, doux, grave, élevé, noble; & ce qu'on y a le plus admiré, c'eſt de le voir coulant & facile, avec tant d'autres qualitez, qui ſe trouvent rarement unies enſemble dans les autres Poëtes. Quelques Critiques modernes cependant ont trouvé que ſa Latinité n'eſt pas aſſez pure. Un Auteur du Port-Royal dit qu'il a trop de ſaillies de jeuneſſe, & qu'il eſt trop enflé. Les P. Briet & Rapin Jéſuites, ont remarqué après lui la même choſe. Ce Poëte, dit le Giraldi, commence un ſujet avec beaucoup de feu & de courage, mais le vent lui manque, & il eſt rare, ſelon lui, que la fin de ſes piéces réponde à leur commencement. En quatriéme lieu, entre les diverſes piéces de Poëſie que Claudien a publiées, les *Invectives* contre Rufin & contre Eutrope, ſont les plus belles au jugement de M. Godeau: ſelon lui on ne peut rien faire en ce genre de plus achevé. Après ces piéces, il n'y en a pas de plus eſtimée que le Poëme de *l'Enlévement de Proſerpine*. Le Poëme *du Conſulat d'Honorius* marche aprés. Il eſt bon de remarquer avec Jules Scaliger, que Claudien a introduit dans la Poëſie une eſpéce de nouveauté, dont on n'avoit point encore eu d'exemple ailleurs que dans Perſe: c'eſt de mettre des Préfaces à la tête de chaque Ouvrage, comme il a fait à la plupart des ſiens. Parmi les éditions de Claudien, celle de Heinſius le fils eſt la meilleure: celle de Barthius eſt auſſi fort bonne; mais le Commentaire eſt un peu trop long. Il ne faut pas oublier celle de Guillaume Pyrrhon *in uſum Delphini*. * S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu*. *l*. 5. *c*. 26. Oroſe, *l*. 7. *c*. 35. Proſper, *in Chron*. Suidas. Scaliger, *Poët*. *l*. 6. Lilius Giraldus, *Dial*. 4. *de Poët*. Voſſius. Marc-Antoine Sabellic, *Ven. Ennead. Hiſt*. 7. *l*. 9. Antoine Godeau, *Hiſtoire de l'Egliſe, fin du IV ſiécle*. Petrus Crinitus, *de Vit. Poëtar*. *l*. 1. *c*. 85. Juſte-Lipſe, 1. *de admirandis ſeu de magnitud. Rom*. *c*. 2. George Buchanan, *in Dialog. de jure regni apud Scotos poſt hiſtoriam ſuam*. Le P. Fabri, *l*. 3. *Ing*. 5. *c*. 2 *Delectus Epigram*. par un Auteur de Port-Royal, *in Diſſert. Pralim. de Epigr*. Le Pére Rapin, *Réflexions particuliéres ſur la Poëtique, partie* 2. *Réflex. XIV & XV. Conſultez* particuliérement Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Latins tome* 6. *p*. 483: ou *tome* 3. *partie* 2. *p*. 397. *n*. 1184. édit. d'Amſterdam, 1725, où l'on trouve dans un ordre exact tous ceux qui ont porté leur jugement ſur les Ouvrages de Claudien.

CLAUDIEN MAMERT, en Latin *Mamertus* & *Mamercus*, frére de Mamert Evêque de Vienne, & ſon Vicaire, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, environ l'an 460. Il compoſa trois livres de l'Etat de l'Ame, qu'il dédia à Sidonius Apollinaris, lequel en parle comme d'un homme excellent par ſa doctrine & par ſa piété. Il entreprit cet Ouvrage, pour refuter le livre que Fauſte Evêque de Riez faiſoit courir ſans nom, & dans lequel il s'efforçoit de prouver, qu'il n'y avoit point de créatures incorporelles, & par conſéquent que l'ame n'étoit pas une ſubſtance ſpirituelle, d'où il s'enſuivoit qu'elle étoit mortelle. On lui attribue un Poëme, dans lequel il fait voir, que les Poëtes Chrétiens doivent quitter les ſujets profanes, pour chanter des Hiſtoires & des choſes ſacrées. Gennade aſſure que l'Hymne de la Croix, *Pange lingua glorioſi pralium certaminis*, eſt de lui. L'ancien Scholiaſte l'en fait auſſi Auteur, & il y a bien de l'apparence que c'eſt cette Hymne, dont Sidonius fait l'éloge dans l'Epître troiſiéme du IV livre. Ainſi il y a beaucoup plus de raiſon de l'attribuer à Claudien Mamert qu'à Vénance Fortunat. * Sidonius Apollinaris, *l*. 4. *Epiſt*. 3. 11, *&c*. avec les Notes du P. Sirmond. Gennade, *c*. 83. Bellarmin, *des Ecriv. Ecléſ*. Trithéme, *au Catal*. Baronius, *A. C*. 460. *n*. 37. *tome* 4. *Biblioth. Sanct. Patrum*, édit. de 1624, *&c*.

CLAUDIN (Jules Céſar) Médecin de Bologne, floriſſoit en 1574. Il a publié un Livre *des jours Critiques*; *La Défenſe des Médecins Galéniſtes contre* A. Sala; *Des Conſeils de Medecine*; *L'Empirique raiſonnable*, *&c*. * Bumaldus, *Bibliotheca Bononienſis*.

* CLAUDIN le JEUNE, de Valenciennes, excellent Muſicien du XVI ſiécle du tems de François I, & de pluſieurs Rois ſes ſucceſſeurs, vivoit encore en 1598, ſi l'on peut s'en rapporter à ſon portrait qui ſe trouve à la tête de ſes Pſeaumes à quatre & cinq parties, donnez au public en 1635 par Juſtus Livius, Libraire de Leyden. Claudin le Jeune aquit tant de réputation dans ſon Art, qu'on l'appelloit le Phénix ou l'honneur des Muſiciens. On a fait pluſieurs vers à ſa louange dont nous ne rapporterons que ce quatrain,

Qui ſon eſprit ne ſatisfait
En tes chants ſi pleins de merveilles,
S'il n'eſt un âne tout à fait
Il en a du moins les oreilles.

Les Pſeaumes qu'il a mis en Muſique à quatre & cinq parties ont été imprimez pluſieurs fois: mais l'une des plus anciennes editions, eſt celle de 1627, à Genéve chez Jean de Tournes, publiée par *Cécile* le Jeune, ſœur de Claudin, laquelle les dédia au Duc de Bouillon, Prince ſouverain de Sedan.

CLAUDINE, célébre par ſes Poëſies. *Voyez* l'article de COLLETET.

CLAUDIUS, nom de l'illuſtre famille des Claudiens à Rome. Elle deſcendoit d'Appius Clauſus, ou CLAUDIUS, de Régille, ville des Sabins, qui s'étoit venu établir à Rome, & dont les Deſcendans y remplirent les premiéres charges. Nous parlerons des plus conſidérables dans leurs articles ſeparez, & nous nous contenterons de dire, que les Faſtes Conſulaires ſont remplis des noms des Claudiens qui ont exercé le Conſulat. Tels ſont APPIUS CLAUDIUS CRASSUS l'an 406 de Rome, & 348 avant J. C. avec L. Furius Camillus: Un autre l'an 611 de Rome, & 143 ans avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus: APPIUS CLAUDIUS LENTULUS, l'an 624 de Rome, & 130 ans avant l'Ere Chrétienne, avec Perpenna, &c.

CLAUDIUS, ou CLAUSUS (Appius) Sénateur & Conſul Romain, étoit de Régille, ville des Sabins. Ce peuple avoit réſolu de faire la guerre aux Romains: Appius Clauſus s'y oppoſa, fut traité de lâche & de traitre, & ſe vit contraint de ſe retirer à Rome. Ce fut l'an 250 de la fondation de cette ville, 504 avant J. C. ſous le quatriéme conſulat de Valérius Publicola, & le ſecond de Lucrétius. Appius fut reçu dans le Sénat au nombre des Sénateurs. Il changea ſon nom de Clauſus en celui de Claudius, & fut Chef de la famille Claudienne, qui a été depuis très illuſtre à Rome. Le Sénat lui fit donner cinq arpens de terre ſur les bords du Téveron, & deux arpens a ceux qui l'avoient ſuivi. Ils étoient près de cinq mille perſonnes, & on les avoit déja naturaliſez, par la qualité de Bourgeois Romains. Appius Claudius eut enſuite beaucoup de part dans les affaires de la République; mais il étoit d'un naturel chagrin, & extremement fier: ce qui lui attira la haine du peuple, parce qu'il s'oppoſoit ſévérement à ſes deſſeins tumultueux. L'an 260 de Rome, & avant J. C. 494, il fut fait Conſul avec P. Servilius Priſcus; & cette année très-heureuſe pour la République naiſſante, fut marquée par la défaite des Volſques. Appius Claudius les vainquit, & après cet exploit fit couper la tête à tous les ôtages qu'ils avoient à Rome, ajoutant cette peine à celle que la fortune des armes leur avoit fait ſouffrir, pour avoir violé les tréves & la foi des traitez, dont la vie des ôtages devoit répondre. A. Virginius Tricoſtus, & T. Véturius Géminus furent Conſuls en 261, après Claudius. Celui-ci les accuſa de négligence, & fit créer Dictateur M. Valérius, frére de Publicola. Depuis, la ville de Rome fut expoſée à de grandes ſéditions au ſujet du partage des terres. Appius Claudius, qui étoit le plus paſſionné des Sénateurs contre les Plébeïens, fut fait une ſeconde fois Conſul avec Q. Barbatus Capitolinus en 284, & 470 ans avant J. C. Le Tribun Victorius ou Lictorius, qui etoit un eſprit violent, porta le peuple à la revolte, & les Volſques, ſecondez des Æques, prirent les armes contre les Romains. Claudius eut du deſſous en cette expédition. Sa ſévérité étoit tellement déteſtée des Soldats qu'ils ſouffrirent volontiers leur défaite, & témoignérent même une maligne joye, de ce que la honte en retomboit ſur le Conſul. Au commencement de l'an 284, les Tribuns accuſérent Appius Claudius de mépriſer le peuple Romain, de cauſer des ſéditions, d'avoir fait aſſaſſiner Génutius, qui étoit de leur corps, & d'avoir malicieuſement contribué à ſa derniére défaite. Il comparut ſans rien rabattre de ſa fierté ordinaire, ce qui ſurprit beaucoup ſes accuſateurs & ſes Juges; de ſorte que quelque réſolution qu'ils euſſent priſe de le perdre, ſon affaire fut renvoyée à une autre aſſemblée. Quelques jours après il tomba malade, & mourut dans le même tems. D'autres diſent, qu'il ſe fit mourir lui même, pour éviter l'infamie qui le menaçoit. Mais quoique le peuple le haït mortellement, il ne fit point paſſer ſa haine juſques à ſa mémoire. Il conſentit qu'on lui fit les obſéques qu'on avoit accoutumé de faire à des perſonnes de ſa qualité, & il écouta même, comme dit Tite-Live, ſon Oraiſon funébre, malgré l'oppoſition des Tribuns. * Plutarque, *in Vita Publicola*. Denys d'Halicarnaſſe. Tite-Live. Florus.

CLAUDIUS, (Appius) Sénateur Romain, fils de ce premier, ſe laiſſa ſéduire à l'amour & à l'ambition, & commit des crimes qui lui coutérent l'honneur & la vie. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit ce même Appius Claudius, qui fut Conſul l'an 295 de Rome, & 459 avant J. C. avec Valérius Publicola II, auquel après ſa mort, on ſubſtitua Quintius Cincinnatus. Mais il y apparence que c'étoit ſon frére. Car ce Conſul de l'année 295, eſt ſurnommé *Sabinus Regillenſis*, & celui dont nous parlons préſentement, eſt ſurnommé *Craſſinus*. L'an 300 de Rome, & 454 avant J. C. on envoya en Gréce trois Ambaſſadeurs pour apprendre les loix de ce païs, dont on compoſa depuis celles des douze Tables. Ils revinrent en 302, & alors le Sénat ordonna que pour l'année ſuivante on choiſiroit quelques perſonnes prudentes, pour gouverner la ville en la place des Conſuls. On prit dix Sénateurs qu'on nomma Décemvirs, & qui eurent toute l'autorité en 303 & 304. Cependant on n'eut pas ſujet de ſe louer de leur conduite. Car Appius Claudius qui étoit du nombre de ces Décemvirs, fit aſſaſſiner Lucius Siccius Dentatus, qui pendant 40 ans avoit rendu de grands ſervices à la République. Lucius Virginius, Tribun militaire, avoit une fille très-belle, très-ſage & très vertueuſe, appellée Virginie & fiancée avec Lucius Icilius, qui avoit été Tribun du peuple. La beauté de cette fille charma tellement Appius Claudius, qu'il n'épargna ni offres, ni menaces, pour la ſéduire. Mais n'en ayant pu venir à bout, il apoſta un certain M. Claudius, qui demanda Virginie, comme Eſclave fugitive, ſuppoſant qu'elle étoit née dans ſa maiſon d'une de ſes Eſclaves, qui l'avoit vendue ſecrettement à Numitoria, femme de Virginius. Ce procès ſe pourſuivit devant Appius Claudius, Juge de ces ſortes d'affaires. Il ajugea

gea Virginie au Demandeur par provision, jusqu'à ce que cette affaire pût être jugée définitivement. Virginius au desespoir de voir sa fille traînée comme une Esclave fugitive, & étant persuadé que la mort étoit préférable à l'esclavage, prit un couteau sur le banc d'un boucher, & le plongea dans le sein de Virginie: *Reçois*, dit-il, *ma fille, le secours que je te puis donner contre le Tyran.* Cette affaire émut le peuple & l'armée, & Rome se vit dans le plus grand danger qu'elle eût jamais couru. Valérius & Horatius, que leur vertu faisoit respecter du peuple & du Sénat, entreprirent d'appaiser cette émotion. Ils en vinrent à bout, & l'ancien gouvernement Consulaire fut rétabli. L'année d'après, c'est à dire, en 305, Virginius accusa Appius Claudius de l'injustice qu'il avoit faite à sa fille. L'accusé fut mis en prison, quoiqu'il en eût appellé au peuple; & pressé des remords de sa conscience, il se punit lui même avec du poison, l'an de Rome 305, & avant J. C. 449. Cicéron a parlé de cette Histoire de Virginie & d'Appius. Pomponius ajoûte que ce dernier étoit un savant Jurisconsulte, & qu'il avoit beaucoup travaillé aux Loix des douze Tables. * Cicéron, *l.* 2. *De Finibus*. Pomponius, *Digestorum l.* 1. *Tit.* 2. *De Origine Juris.* Denys d'Halicarnasse. Tite-Live. Florus.

CLAUDIUS, (Appius) Dictateur Romain, étoit de la même famille des Claudiens. L'an 392 de Rome, & avant J. C. 362, sous le Consulat de Q. Servilius Hala ou Ahala, & de L. Genutius Aventinensis, les Herniques prirent les armes contre les Romains. La conduite de cette guerre fut donnée au dernier des Consuls, qui tomba dans une embuscade que les ennemis lui dressérent, & qui fut tué en combattant vaillamment. Les Herniques devenus hardis par ce succès, attaquérent le camp du Consul, ou commandoit C. Sulpitius, son Lieutenant; mais ils furent repoussez avec perte. Dans ces extrémitez, le Sénat fit nommer Dictateur Appius Claudius. Il leva de nouvelles troupes, se mit en campagne, & alla joindre l'armée de Sulpitius. Quelque tems après, il donna bataille aux Herniques, & la gagna véritablement; mais il y perdit une grande partie de ses troupes. Appius Claudius eut depuis d'autres emplois dans la République, & fut un des plus violens partisans des Patriciens contre les Plébeïens. Cette passion étoit naturelle dans cette famille, & se transmettoit de pére en fils. * Tite-Live. Florus.

CLAUDIUS, (Appius) surnommé *Cecus* ou *l'Aveugle*, fut Censeur, l'an 441 de Rome, & 313 avant J. C. avec L. Plautius. Durant ce tems, il fit paver le grand chemin, qu'on appella de son nom, la voye Appienne, *Via Appia*, & fit aussi faire un canal qui portoit son nom, & qu'on appella *Aqua Claudia.* Ce canal conduisoit des eaux vives, dans la ville de Rome, & même jusques sur le Mont-Aventin. Appius eut seul l'Intendance de ces ouvrages; car C. Plautius, par incapacité ou par négligence, lui laissa la conduite de toutes choses. D'autres disent que Plautius fut déposé, pour avoir fait un mauvais choix de Sénateurs. Appius Claudius fut depuis Consul, l'an 447 de Rome, & 307 avant Jesus Christ, avec L. Volumnius Violens ou Flamma, qui fit la guerre aux Salentins. Ce Volumnius étoit Plébeïen, & la famille des Claudiens étoit Patricienne, & très-opposée au peuple. Appius Claudius eut encore le chagrin de se voir Consul avec le même Volumnius, l'an 458 de Rome. Dans le département des affaires de la guerre, Claudius eut ordre de commander l'armée contre les Toscans & les Samnites unis ensemble. Mais il se vit extrémement pressé, & Volumnius en étant informé, vint à son secours. Claudius en fut fâché: cet esprit fier eût mieux aimé périr avec son arméa, que d'être secouru par un Plébeïen. Cependant, il fût contraint de souffrir que Volumnius le dégageât. Les ennemis donnérent une bataille, & ils la perdirent. Claudius eut un nouveau chagrin dans sa victoire, de ce que tout l'honneur de cette journée fut attribué à son Collégue. Etant fort âgé, il devint aveugle. Quelques uns ont dit, que ce fut une punition des Dieux, pour avoir voulu transférer à des Esclaves le soin de sacrifier à Hercule, qui avoit appartenu à la famille des Potitiens, laquelle étoit nouvellement éteinte. En l'an 475 de Rome, & 279 avant Jesus Christ, Pyrrhus envoya à Rome Cynéas, l'un de ses Ministres, pour y proposer la paix au Sénat, espérant que la conjoncture d'une victoire qu'il venoit de remporter, & la présence de son armée feroient trouver cette proposition fort douce aux Romains. On délibéroit de cette importante affaire au Sénat, lorsqu'Appius Claudius s'y fit porter, & fit connoître aux moins éclairez, que la conjoncture présente rendoit cette paix extrémement honteuse au peuple Romain. Ses remontrances l'emportérent, & firent rompre un traité qui auroit été honteux aux Romains. Ce qui a fait dire à Ovide, *Fast. l.* 6. *v.* 203.

Appius est autor, Pyrrho qui pace negata
Multum animo vidit; lumine captus erat.

Il mourut peu de tems après. Il étoit fort habile dans la Jurisprudence Romaine, & Cicéron le met au nombre des anciens Orateurs Romains. * Tite-Live, *l.* 12. & 13. Florus. Plutarque.

CLAUDIUS, (Appius) fils d'Appius Claudius Cæcus, l'an 490 de Rome, & 264 avant J. C. fut élevé à la dignité de Consul avec M. Fulvius Flaccus. Les Mammertins ne pouvant plus ni supporter, ni secouer le joug des Carthaginois, envoyérent à Rome demander du secours. Le Sénat accepta ce parti, pour avoir un prétexte de soumettre la Sicile, comme on avoit soumis le reste de l'Italie. Appius Claudius passa en Sicile, à la tête d'une armée florissante; & ce fut la premiére fois que la cavalerie Romaine passa la mer. Ce fut de même en cette occasion, qu'on donna à Appius Claudius le surnom de *Caudex*, à cause du soin qu'il eut de faire assembler en peu de tems les Navires, dont il avoit besoin pour son expédition. Car les Latins ont nommé *Caudex*, cet assemblage de plusieurs ais, dont on faisoit des vaisseaux de charge. Il débarqua, sans qu'on lui fit aucun obstacle, & se campa ensuite avec la même tranquillité. La grande réputation des Carthaginois, fit qu'il se tint d'abord serré; mais ce fut pour peu de tems; car ayant mis en fuite les troupes de Hiéron & défait les Carthaginois, il demeura maître de la campagne. Avec cet avantage, il eut aussi la gloire d'avoir été le premier des Romains, qui ait remporté quelque victoire hors d'Italie. * Tite Live. Florus. Polybe.

☞ Quelques Auteurs, & entre autres Aurélius Victor, ont cru que ce Consul étoit frére d'Appius Claudius Cæcus; il est pourtant certain que c'étoit son fils. D'autres l'ont confondu avec Appius Claudius, surnommé Rufus Crassus, qui avoit été Consul l'an 486 de Rome, & 268 ans avant Jesus Christ avec Sempronius Sapiens ou Sophus.

CLAUDIUS PULCHER; Consul Romain, étoit fils d'Appius Claudius *Cecus.* Il fut Consul l'an 505 de la fondation de Rome, & 249 ans avant Jesus Christ; avec L. Julius Pullus, & perdit une bataille navale en Sicile, contre les Carthaginois. C. Atilius Regulus, & L. Manlius Vulso, Consuls en 504, avoient assiégé Lilybée en Sicile. Claudius Pulcher fit une autre entreprise sur *Drepanum*, aujourd'hui *Trapano*; mais Asdrubal Gouverneur de la place, en étant averti, l'attendit en bataille, à l'embouchure de son port. Claudius, quoique surpris de trouver les ennemis en si bonne posture, les attaqua inconsidérément, & Asdrubal, se servant de son avantage, coula à fond plusieurs des vaisseaux Romains & en prit quatre-vints-treize, poursuivant les autres jusques auprès de Lilybée. On crut que le mépris que Claudius avoit fait des Auspices, lui avoit attiré ce châtiment. Car comme on lui présenta la cage ou étoient les oiseaux sacrez, voyant qu'ils ne vouloient pas manger, il les jetta dans la mer: *qu'ils boivent*, dit-il, *puisqu'ils ne veulent pas manger.* Claudius étant retourné à Rome, fut déposé & condamné à l'amende: on l'obligea même de nommer un Dictateur. Mais méprisant le Sénat, comme il avoit fait la Religion, il nomma Dictateur un certain C. Glaucia, qui étoit l'objet de la risée du peuple. Le Sénat contraignit ce dernier, à se déposer en faveur d'Attilius Collatinus. * Polybe, *l.* 6. Valére Maxime, *l.* 1. *ch.* 4. *Ex.* 3: *l.* 8. *c.* 1. *Ex.* 4. Suétone, *in Tiberio*, *c.* 2.

* CLAUDIUS (*Julius*) Auteur Grec, qui avoit écrit des Antiquitez de la Phénicie. *Etienne* de Byzance le cite souvent. L'Auteur de l'*Etymologicum Magnum*, cite aussi un Claudius, qu'il nomme le Philosophe.

CLAUDIUS, noms de plusieurs grands hommes, qui ont vécu sous les Empereurs, dont la plupart ne sont point de cette famille. *Voyez* leurs surnoms.

CLAUDIUS, certain Bandit qui pilloit la Judée & la Syrie, & que l'Empereur Sévére faisoit poursuivre & chercher avec soin, vers l'an de Jesus Christ 200. Il eut l'audace, dans le même tems, de venir au camp de l'Empereur, suivi de quelques Cavaliers, d'approcher de lui, de le saluer, comme s'il eût été l'un de ses Tribuns, & ensuite il se retira, sans avoir été reconnu; de sorte qu'il fut impossible de le trouver. * Dion, *l.* 75.

CLAUDIUS HERMINIANUS, Intendant de Cappadoce pour les Romains, traita cruellement les Chrétiens, mais par un juste châtiment de Dieu, les vers le mangérent tout vivant. Il défendit autant qu'il le put, que cela ne fût publié, de peur, disoit-il, que les Chrétiens ne s'en réjouïssent. Cela arriva l'an de Jesus Christ 208. * Tertullien, *ad Scapulam.*

CLAUDIUS VERUS, Archevêque de Vienne en Dauphiné, Prélat de grande vertu & de grande érudition, vivoit dans le IV siécle. Adon & Béde asûrent qu'il assista au premier Concile d'Arles, tenu l'an 314. Mais le Cardinal Baronius le nie, & dit que ce Claude qui se trouva en ce Concile, étoit un Prêtre que le Pape saint Sylvestre y avoit envoyé. Il faut remarquer que ce Claude de Vienne n'est pas le même que Claudien Prêtre de Vienne, frére de saint Mamert, comme quelques uns l'ont écrit. On dit qu'il mourut en 424. * Adon & Béde, *Chron.* Chorier, *des Archev. de Vienne.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CLAUDIUS MARIUS VICTOR, ou VICTORINUS, Rhéteur de Marseille, vivoit dans le troisiéme siécle, vers l'an 425 ou 430. Il fut un des plus célébres Poëtes de son tems. Nous avons de lui trois livres de vers Hexamétres, qu'il adresse à son fils Ætherius, où il raconte l'Histoire de la Genése, depuis la création du monde jusqu'à la ruïne de Sodome; & une Epitre à Salonius, contre les mœurs corrompues de son siécle. Il parle dans cette derniére piéce des courses des Vandales, & autres Barbares dans les Gaules: ce qui fait voir qu'il vivoit dans le cinquiéme siécle. Aussi Gennade dit qu'il mourut sous l'empire de Theodose & de Valentinien. Gaspard Loeisa lui attribue deux Poemes, que d'autres croyent être de Victorin de Pétaw. * Gennade, *Biblioth. SS. PP. tome* 8. *c.* 6. édit. 2.

* CLAUDIUS MARIUS ARETIUS, Patrice & Noble de Syracuse, fut un tres savant homme, sur tout dans les Belles Lettres, & se rendit célébre par ses Poësies Latines, Italiennes & Siciliennes. Il fut Historiographe de Charles-Quint, & donna d'éclattantes preuves de sa capacité. Ceux qui après lui ont travaillé à l'Histoire, se sont avantageusement servis des matériaux qu'il avoit amassez. Il florissoit vers l'an 1544. On a de lui, *de Situ Siciliæ liber; Hispaniæ Situs*, avec quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula, tome* 1. *p.* 141. Gesneri *Biblioth.*

* CLAUDULFE, fils de saint Arnoul Evêque de Metz & de Dole, fut Domestique de Sigebert II, Roi d'Austrasie. Guillaume de Malmesburi & quelques autres lui donnent un fils nommé Martin, Duc des Austrasiens. Depuis, étant veuf, & âgé d'environ 46 ans, il fut élu Evêque de Metz & il gouverna très-sagement cette Eglise durant près de 40 ans. Il fut enterré à Metz dans l'Eglise des Apôtres. * Sainte-Marthe, *Hist. de la Maison de France: Gall. Christ.* Adrien de Valois, *de Gest. Vet. Franc. tome* 3.

CLAVER, (Martin) Religieux de saint Augustin dans les Philippines, composa l'Histoire de son Ordre, de laquelle Nicolas Antonio fait mention dans sa *Bibliothéque d'Espagne.*

* **CLAVER**, (Jaques) Religieux de Rome, qui avoit du mérite, mais qui étoit furieusement avide de louanges, mourut en 1600. * Janus Nicius Erythræus en fait l'éloge, *Pinac. I. c. 3.*

CLAVIJO, village d'Espagne dans la vieille Castille, & au païs de la Rioia ou Rioxa. Ce fut en cet endroit que le Roi Ramire, I. du nom, défit les Maures & remporta sur eux une très grande victoire. * Baudrand. C'est aussi le nom d'une montagne.

CLAVIUS, (Christophle) Jésuite Allemand, étoit de Bamberg, & dès son jeune âge entra chez les Jésuites, où il fit un grand progrès dans les Sciences. L'inclination qu'il sentoit pour les Mathématiques, fit qu'il s'y rendit très-habile. Ses Supérieurs l'envoyérent à Rome, où il trouva des gens qui le considérérent comme l'Euclide de son siécle, & où il fut employé par le Pape Grégoire XIII, en 1581, & en 1582, pour la correction du Calendrier Romain. Joseph Scaliger & quelques autres ont critiqué avec aigreur ce nouveau Calendrier, que Clavius défendit contre eux. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, qu'on a recueillis en cinq volumes. Le premier contient ces Traitez, *Commentarius in Euclidis Elementa Geometrica*; *In sphærica Theodosii*; *Sinuum, Tangentium & Secantium Ratio*; *Tractatus Triangulorum*. Le second, *Geometria practica*; *Arithmetica Practica*; *Algebra*. Le troisiéme comprend *Comment. in Sphæram Joan. de Sacro-bosco*; *Astrolabium*. Ceux du quatriéme, sont *Gnomices Libri Octo*; *Fabrica & Usus instrumenti Horologiorum*; *Horologiorum nova Descriptio, &c.* Dans le cinquiéme tome, on a *Romani Calendarii à Gregorio XIII restituti Explicatio.* Il composa cet Ouvrage par ordre du Pape Clément VIII, & il y ajoûta *Computus Ecclesiasticus*; *Novi Calendarii Romani Apologia*; & *Appendix ad Apologiam*. Le Pére Christophle Clavius mourut à Rome, le sixiéme fevrier de l'an 1612, âgé de 75 ans. * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.* Vossius, *de Scient. Math.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. &c.*

CLAVIUS (Servatius) *Voyez* **CLEF** (Servais de la)

CLAUSEMBOURG, que les Auteurs Latins nomment *Claudiopolis*, & ceux du païs *Colofwar*, ville de Transsylvanie, avec titre d'Evêché, est située au pié des montagnes, vers la frontiére de la Hongrie, & sur un petit ruisseau, dit *Klein Samos*, c'est à dire, le petit Samos. La ville est grande & belle, à trois lieues de Varadin. Il y a une ancienne citadelle, & on y tient les Etats de la Transsylvanie. On croit que les anciens Saxons bâtirent Clausembourg. * Sanson.

CLAUSEN, bourg d'Allemagne dans le Tirol, situé sur un haut rocher, près de la riviére d'Eisoko, entre Brixen & Bolzano, à trois lieues de la premiére, & à six de la derniére. Il appartient à la Maison d'Autriche. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLAUSENBOURG. *Voyez* **CLAUSEMBOURG.**

CLAUSER, (Conrad) Suisse du Canton de Zurich, mort vers l'an 1565. Il a traduit le Traité de la Nature des Dieux des Gentils, attribué au Philosophe Cornute; des Commentaires sur les Epitres de saint Paul, faits par un Auteur qu'il ne connoissoit pas; l'Histoire des Turcs par Chalcondyle; les Commentaires de Procope de Gaze sur les premiers livres de l'Ancien Testament, & quelques Ouvrages de saint Denys. Clauser a pris trop de licence dans toutes ses Traductions, & il a passé les bornes de la juste médiocrité. C'est à peu près le jugement qu'en porte M. Huet, dans son Traité *de Claris Interpretibus, l. 2. p. 169.* * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Traducteurs Latins*, édit. de Paris, *in douze*, 1685, *tome* 3. *p.* 418: ou *tome* 2. *partie* 3. *p.* 359. *n.* 852. édit. d'Amsterdam, 1725.

CLAUSSE, (Côme) Seigneur de Marchaumont en Picardie, fut Sécretaire des Dauphins, François & Henri, fils du Roi François I, & les servit avec tant de fidélité, que le dernier étant parvenu à la Couronne, le nomma Sécretaire d'Etat, ou des Finances, comme on parloit alors. Il rendit de bons services; & après s'être trouvé en l'assemblée des Etats en 1557, il mourut l'année suivante.

I. Il eut pour ayeul JEAN Clausse, qui fut pourvu d'une charge de Correcteur des Comptes en avril 1500, & mourut le deuxiéme septembre 1504. Il épousa *Philippe* de Bailly, dont il eut ENGELBERT qui suit; & CÔME Clausse, qui fit *la branche des Seigneurs de* MARCHAUMONT, *rapportée cy-après.*

II. ENGELBERT Clausse, Seigneur de Mouchy, fut reçu Procureur du Roi en Cour d'Eglise au Châtelet de Paris en septembre 1524, puis Conseiller au Parlement en septembre 1537, & mourut le douziéme août 1545. Il épousa *Marie* le Fuzelier, dont il eut 1. *Cunibert*, Seigneur de Mouchy, mort sans alliance; 2. *Nicolas*, Seigneur de Mouchy après son frére, mort sans enfans; 3. *Jean*, Abbé de Toronet, Evêque de Senez, mort en 1587; 4. JACQUES qui suit; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *René* de Saint-Pére, Seigneur de Méré, Conseiller au Grand Conseil: 2. le dix-huitiéme mars 1555, à *Charles* de Pierre-vive, Seigneur de Lésigny, Maître d'Hôtel du Roi, & Thrésorier de France, laquelle vivoit en 1576; & 6. *Philippe* Clausse, alliée à *Guillaume* le Boulanger, Seigneur de Vaumênil.

III. JACQUES Clausse, Seigneur de Néry, Gouverneur du Pont-de-Cé, épousa *Jeanne* de Brinon, veuve de *Jacques* Mêmin, Avocat au Parlement, & fille d'*Yves* Brinon, Avocat, & de *Jeanne* le Pére, morte en novembre 1571, dont il eut, 1. *Susanne*, mariée à *N.*... Seigneur de Montsabat; & 2. *Claude* Clausse, alliée à *Jean* d'Aubigné, Seigneur de Boisnoyé.

SEIGNEURS de MARCHAUMONT & de FLEURI.

II. CÔME Clausse, second fils de JEAN Clausse, Correcteur des Comptes, & de *Philippe* de Bailly, fut Seigneur de Marchaumont en Picardie, de Fleury-en-Biévre, & de Courances en Gâtinois, & Sécretaire d'Etat, ainsi qu'il a été remarqué au commencement de cet article. Il épousa *Marie* Burgensis, fille de *Louis* Burgensis, premier Médecin du Roi François I, de laquelle il eut 1. HENRI qui suit; 2. PIERRE, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Nicolas*, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, mort le douziéme septembre 1573, à l'âge de vingt-huit ans; 4. *Côme*, Evêque & Comte de Châlons après son frére, mort le premier avril 1624, âgé de 76 ans; 5. *Claude*, Seigneur de Ponts, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort sans alliance; 6. *Charles*, Seigneur de Thorangy & de Charny près de Corbeil, mort aussi sans avoir été marié; 7. *Louis*, Seigneur de Géronville; 8. 9. *N.*... *N.*... morts jeunes; 10. *Marie*, alliée 1. le 22 fevrier 1559, à *Florimond* Robertet, Seigneur de Frênes, Sécretaire d'Etat: 2. en 1578, à *Philippe* de Senneton, Seigneur de la Verriére, Baillif de Sens, & Gouverneur de la citadelle de Metz, vivant en 1604; 11. *Diane*, mariée à *François* de Salart, Seigneur de Montargis; 12. *Philippe*, Religieuse à Saint-Jean-aux-bois près de Compiégne; & 13. *Jeanne* Clausse, Religieuse à Fontaine-les-Nonains.

III. HENRI Clausse, Filleul du Roi Henri II, Seigneur de Fleury-en-Biévre, de Moléan & de la Chapelle-la-Reine, fut établi Grand Maître & Géneral Reformateur des Eaux & Forêts de France en 1567. Le Roi Henri III l'employa en plusieurs ambassades, & le destitua de sa charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts, ayant créé en sa place six Maîtres particuliers pour les provinces du Royaume. Il fut néanmoins rétabli par le Roi Henri IV, en 1598, & il en prenoit encore la qualité en 1609. Il épousa *Denyse* de Neufville, fille de *Nicolas*, Seigneur de Villeroy, Sécretaire d'Etat. & de *Claude* Prud'homme, dont il eut 1. NICOLAS qui suit; 2. *Henri*, Coadjuteur de l'Evêque de Châlons son oncle, puis Evêque, mort le 13 décembre 1640; 3. *François*, mort jeune; 4. *Marguerite*, alliée 1. à *Henri*, Seigneur de Fours en Vexin: 2. à *Salomon* de Béthune, Baron de Rôny, Gouverneur de Nantes, duquel étant veuve & sans enfans, elle se rendit Religieuse aux Feuillantines; 5. *Magdelaine*, qui épousa *Charles* d'Argouges, Baron de Rans; 6. *Dorothée*, mariée le onziéme avril 1621, à *René* de Maillé, Baron de Benehart au Perche; 7. *Diane*, Abbesse de Saint-Jean-aux-bois; 8. *Oudette*, Abbesse de Villiers; & 9. *Jeanne* Clausse, Religieuse en l'Abbaïe de Villiers.

IV. NICOLAS Clausse, Seigneur de Fleury, fut pourvu, en survivance de son pére, de la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & cette charge ayant été supprimée, il fut Lieutenant de la compagnie des Gens d'Armes du Duc de Nevers, & vivoit encore en 1621, sans avoir été marié.

III. PIERRE Clausse, second fils de CÔME, Seigneur de Marchaumont, Sécretaire d'Etat, & de *Marie* Burgensis, fut Seigneur de Marchaumont & de Courances, Secretaire de la Chambre des Finances en 1563, Chambellan & Surintendant de la Maison & Affaires de François de France, Duc d'Anjou & d'Alençon, & vivoit en 1587. Il épousa *Marie* le Picart, fille unique de *Nicolas* le Picart, Sécretaire du Roi, & Thrésorier des Bâtimens, & de *Claude* de Marle, dont il eut, 1. *Antoine*, Seigneur de Marchaumont, qui se rendit Religieux Feuillant à Bourdeaux en 1598, à l'imitation de *Marguerite* Clausse sa cousine, dont il étoit amoureux; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Pierre*, Chevalier de Malte; 4. *Renée*, mariée en 1598, à *Balthasar* de Gadagne, Seigneur de Champeroux; 5. *Claude*, Religieuse à Poissy; 6. *Elyzabeth*, Religieuse à Hierres; 7. *Catherine*, Religieuse à Courances; & 8. *Gertrude* Clausse, aussi Religieuse.

IV. FRANÇOIS Clausse, Seigneur de Courances & de Danemois, puis de Marchaumont après son frére, fut Grand-Maître des Eaux & Forêts en Bourgogne, & mourut sans postérité de *Susanne* Anger, fille de *N.*... Seigneur de Crapado. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Fauvelet-du-Toc, *Histoire des Sécretaires d'Etat.* Le P. Anselme, &c.

CLAUSUS, Roi des Sabins, qui donna du secours à Enée, comme Virgile le remarque, *Enéide, l. 7. v. 706.*

Ecce, Sabinorum prisco de sanguine, magnum
Agmen agens Clausus, &c.

* **CLAWD-OFFA** ou **OFFA-DIRCH**, *Offa fossa.* C'est le nom que l'on donne aux restes d'un ancien fossé, qu'Offa Roi des Merciens avoit fait faire sur les confins de ses Etats & du Païs de Galles. Il s'étendoit depuis l'embouchure de la Dée qui est au Comté de Flint, jusqu'à celle du Gowy dans la Saverne, aux confins du Comté de Monmouth & de celui de Glocester. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CLAY**, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Norfolk. Il est situé sur la côte septentrionale de cette province, au nord-nord-ouest de la ville de Norwich, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

* **CLAY**, est le nom d'une partie du Comté de Nottingham en Angleterre. Elle est ainsi appellée, parce que c'est une contrée de terre grasse qui en Anglois veut dire *clay*. Elle occupe environ la moitié de cette province du sud au nord entre les riviéres d'Idle & de Trent. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 331.*

CLAYSE, riviére. *Voyez* **CLAISE.**

CLAZOMENE, ville de l'Asie Mineure dans l'Ionie, aujourd'hui *Kélisman*, fut bâtie sous la XXXI Olympiade, vers l'an 656 avant JESUS CHRIST. Elle étoit située sur la Mer Egée, entre Smyrne & Chio, & elle a été renommée par la naissance du Philosophe Anaxagoras, dit le Physicien, & par celle de plusieurs autres grands hommes. Etienne de Byzance dit qu'anciennement elle fut appellée *Grynes* & qu'il y avoit un temple d'Apollon, qu'effectivement Virgile, *Enéide, l. 4. v. 345*, appelle Grynéen, célébre par les Oracles que le Dieu y rendoit. On apprend d'une médaille de Valérien, où Cybéle est réprésentée la tête couronnée de tourelles, assise, tenant en sa main droite une petite statue voilée avec la légende ΘΕΑ ΚΛΑΣΟΜΕΝΗ, que cette Déesse étoit la principale Divinité de Clasoméne. * Strabon, *l. 14.* Pline, *l. 5. c. 9.*

C . L E.

CLE'ANDRE Arcadien, Chef des Esclaves Argiens, entretint longtems la guerre, qui s'étoit élevée dans Argos entre les Esclaves & les Maîtres. Après que Cléoméne, Roi de Lacédémone, eut désolé plus de six cens familles d'Argos, vers la LXXI Olympiade, & 469 ans avant Jesus Christ, les Esclaves s'emparérent des biens de leurs Maîtres, & en privérent les pupilles. Ceux-ci étant venus en âge, chassérent ces usurpateurs de leur patrimoine. Cléandre se mit alors à la tête des Esclaves; mais enfin le parti injuste fut le plus foible, & les légitimes héritiers demeurérent dans la possession des biens qui leur appartenoient. * Hérodote, *l.* 6.

CLE'ANDRE, Phrygien d'origine, Esclave de condition, puis Ministre d'Etat de l'Empereur Commode, vivoit sur la fin du second siécle. Sa faveur commença par son mariage avec une Concubine de l'Empereur, qui le créa son Chambellan, & le fit succéder à la faveur de Pérennius que ce Prince avoit fait mourir pour le punir de ses crimes, deux ans auparavant, en 184. Cléandre ne fut pas plus modéré que celui qui l'avoit devance; car il vendoit toutes les charges de l'Empire; il mettoit des affranchis dans le Sénat pour de l'argent; & on compta en une seule année vint-cinq Consuls désignez. Il rappelloit d'exil les Bannis, & les poussoit aux charges, il cassoit les jugemens des Magistrats, & rendoit criminels auprès de son maître, ceux qui lui étoient suspects. Enfin son insolence & sa cruauté allérent si avant, que le peuple Romain ne le pouvant plus souffrir, fût sur le point de se soulever, au sujet de la mort d'Arrius Antoninus. L'Empereur fut contraint d'abandonner Cleandre a la vengeance publique, l'an de Jesus Christ 190. Hérodien rapporte que dans le dessein d'usurper l'Empire, ce Ministre avoit fait de grands amas de blé, pour les distribuer à propos au peuple, & aux Soldats, &c. * Hérodien, *l.* 1. Lampridius, *in Commodo.* Dion Cassius, &c.

* CLE'ANDRE Auteur Grec qui avoit écrit un Ouvrage touchant les Proverbes. Il est cité par le Scholiaste de Lycophron sur l'Idille V.

CLE'ANTHE, fils de *Phanias*, Philosophe Stoïcien, vivoit sous la CXXXV Olympiade, environ 240 ans avant l'Ere Chrétienne, & étoit natif de la ville d'Asson dans l'Epire. Il fut d'abord Athléte; mais dans le voyage qu'il fit à Athénes, il y fut Disciple de Zénon, & s'appliqua entiérement à la Philosophie. La grande assiduité qu'il avoit au travail, lui fit donner le nom d'*Hercule*. Ce Philosophe gagnoit sa vie à tirer de l'eau pendant la nuit, afin de pouvoir vaquer à l'étude pendant le jour; ce qui le fit aussi nommer *Porteur d'eau*. On rapporte qu'ayant été appellé en Justice, pour répondre de quel talent il vivoit à Athénes, il amena un Jardinier pour lequel il travailloit, & une femme dont il paîtrissoit le pain; sur le témoignage desquels il fut renvoyé absous. Ses Juges, qui étoient les Aréopagites, voulurent même lui faire un présent qu'il refusa. On dit qu'il écrivoit sur des tuiles, & sur des os de bœuf, ce qu'il avoit appris de Zénon, parce qu'il n'avoit point d'argent pour acheter des tablettes. Cléanthe succéda à Zénon, & eut pour Disciples le Roi Antigonus, & Chrysippe, qui fut son successeur. Il étoit déja fort âgé, lorsque sa gencive s'enfla & se pourrit. Il fut deux jours sans manger par ordonnance des Médecins: ce qui lui rendit la santé, de sorte qu'il auroit pu reprendre sa premiére maniére de vivre; mais il ne voulut plus prendre de nourriture, disant qu'il avoit achevé sa carriére, & il se laissa mourir de faim, à l'âge de 70 ans. Diogéne Laërce cite plusieurs Ouvrages que Cléanthe avoit composez, dont nous avons encore quelques lambeaux dans Stobée, & dans les Stromates de Clément Alexandrin, *l* 5. *&c.* * Diogéne, *en sa Vie*, *l.* 7. Cicéron, *de la Nature des Dieux*, *l.* 3: *& des Questions Académiques*, *l.* 4. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *Ext.* 11. Senéque, *Epist.* 44. 64. 94: *De Tranquillitate animi*, *c.* 1. Arrien, *sur Epictéte*, *l.* 3. *c.* 13. Hesychius. Lactance, *Divin. Instit. l.* 3. *c.* 18.

CLE'ANTHE, Peintre célébre de Corinthe. *Voyez* l'article d'ARE'GONDE.

CLE'ARQUE, qu'Athénée appelle *Sagaris*, mourut fort vieux l'an du monde 3452, selon Romuald. Par délicatesse il fut nourri toute sa vie de la bouche de sa nourrice, de peur d'être fatigué en mâchant les viandes, & jamais il ne porta sa main plus bas que le nombril.

CLE'ARQUE, Lacédémonien, ayant été envoyé à Byzance, pour y appaiser les troubles domestiques qui divisoient cette ville, s'y érigea en Tyran, après que le peuple eut déposé tout le pouvoir & toute l'autorité entre ses mains. Il leva une compagnie de Gardes pour la sûreté de sa personne, fit mourir tous les Magistrats, & tous les Juges, dans un sacrifice qu'il fit aux Dieux, & se saisit de trente des plus considérables de la ville, qu'il fit étrangler. Depuis, poussant encore plus loin ses violences, il attaqua les plus riches de Byzance, & les chargea de crimes, pour avoir sujet de les exiler ou de les faire mourir, & pour profiter de la confiscation de leurs biens. Les Lacédémoniens rappellérent Cléarque, qui refusa d'obéïr, jusqu'à ce que voyant une armée marcher contre lui, il se retira à Sélymbrie, où il fit transporter ses richesses. Il ne put cependant éviter d'en venir à une bataille, qu'il perdit: ensuite dequoi il se retira dans l'Ionie, près du jeune Cyrus, la seconde année de la XCIV Olympiade, & 403 ans avant Jesus Christ. Ce Prince qui méditoit une revolte contre le Roi Artaxerxès son frére, choisit Cléarque pour Général des troupes Gréques qu'il avoit à sa solde. Ce dernier reçut mille dariques, avec lesquelles il leva des troupes, & fit d'abord la guerre aux Thraces, qui habitoient vers l'Hellespont. Deux ans après, il se trouva dans cette fameuse bataille, où Cyrus perdit la vie, & où il fut vaincu par son frére Artaxerxès à *Cunaxa*, environ à 500 stades de Babylone. Ensuite Cléarque fut élu l'un des Chefs qui devoient commander les dix mille Grecs qui avoient combatu pour Cyrus; mais ayant été arrêté dans sa retraite, contre la foi donnée, par Tissaphernès, l'un des Généraux d'Artaxerxès, il fut mené devant ce Prince, qui le fit charger de fers. Quelque tems après, on le condamna à la mort, avec tous les autres captifs. Les cadavres de ceux-ci furent jettez à la voirie; mais le sien fut couvert de terre, & l'on dit qu'il y naquit un palmier. * Xénophon, *In Cyri junioris Expedit.* Diodore de Sicile, *ad Olympiad.* 94. Ctésias, *in Excerptis Photii.* Plutarque, *in Artaxerxe.*

CLÉARQUE, Tyran d'Héraclée, étoit natif de cette ville, dans le Pont. L'amour de la Philosophie, lui fit faire un voyage à Athénes, où il étudia sous Platon; mais il quitta son Ecole sur un songe, & revint dans sa patrie, d'où il fut banni par les intrigues de ses ennemis. Il se retira auprès de Mithridate, Roi de Cappadoce, avec lequel il traita pour lui livrer la ville d'Heraclée, dont ce Prince lui promit de lui laisser le Gouvernement. Les Citoyens d'Héraclée fournirent eux-mêmes à Cléarque l'occasion d'exécuter son attentat. Le peuple qui vouloit qu'on fît de nouvelles loix, pour abolir les dettes, & pour partager les terres également, s'étoit soulevé contre les Sénateurs. Ceux-ci, après avoir vainement imploré le secours de Timothée, Général des Athéniens, & d'Epaminondas, Général des Thébains, eurent enfin recours à Cléarque qu'ils avoient chassé. Lorsqu'il se fut introduit dans la ville, la quatriéme année de la CIII Olympiade, & 365 ans avant Jesus-Christ, loin de la remettre à Mithridate, il le fit lui-même prisonnier avec ses principaux Courtisans, & en tira une grosse rançon. En même tems, il se déclara en faveur du peuple d'Héraclée contre le Sénat, dont il avoit feint d'être le Protecteur; il prit soixante Sénateurs, qu'il fit mourir après s'être emparé de leurs biens; contraignit les autres de prendre la fuite; & fit épouser leurs femmes à leurs Esclaves. C'est ainsi que Cléarque jetta les fondemens de sa tyrannie, dans laquelle il prit pour modéle Denys, Tyran de Sicile. Il exerça contre ses Citoyens les dernieres violences, pendant le cours de douze ans, au bout desquels il périt par la main de Chion fils de Matris, & d'une sœur du Tyran, & Disciple de Platon, assisté de Léonidas & d'Antithée aussi Philosophe, d'Euxénon, & de cinquante autres Conjurez. Ce fut aux Fêtes de Bacchus, la quatriéme année de la CVI Olympiade, & 353 ans avant Jesus-Christ. Au reste Cléarque aimoit les Sciences, & avoit dressé une très-belle Bibliothéque. Satyrus son frére & son successeur, vengea cruellement sa mort sur ceux qui y avoient eu part, & même sur leurs enfans. Il fut Tuteur de Timothée, & de Denys fils du Tyran, dont le dernier eut un fils aussi nommé Cléarque, Tyran d'Héraclée, conjointement avec son frére Zathras ou Oxathrès. Ils s'attirérent l'exécration de leurs Sujets par leur cruauté, au lieu que Denys leur pére en avoit fait les délices. Ils allérent même jusques à faire étouffer leur mére Amastris, que Lysimachus Roi de Thrace & de Macédoine, avoit épousée en secondes noces. Ce Prince résolu de venger la mort de sa femme, entra comme ami dans la ville d'Héraclée, & se saisit des deux fréres, qu'il fit mourir, après un régne de 17 ans, la premiére année de la CXXIII Olympiade, & 288 ans avant J. C. * Memnon, *in Excerptis Photii.* Suidas. Diodore, *l.* 20. Athénée, *l.* 3.

CLÉARQUE, natif de Soli, Disciple d'Aristote, fut un des plus célébres Péripatéticiens, & composa divers Ouvrages, dont il ne reste qu'un fragment du Traité touchant le Sommeil. Ceux dont on a conservé les titres sont ceux-ci, un *Traité de l'éducation*; un autre des *Vies des Hommes Illustres*, dont on cite jusqu'au cinquiéme livre, & d'où Aulu-Gelle a tiré ce qu'il dit, *l.* 4. *ch.* 11, où il parle de Pythagore; & un troisiéme *des Tactiques*, ou *de l'Art Militaire.* On parle encore d'un Ouvrage, qu'on peut regarder comme un *Art d'aimer*, ou comme un Recueil de narrations qui roulent toutes sur l'amour; & c'est de là qu'Athénée a pris ce qu'il dit, *l.* 13, des honneurs que Gygès Roi de Lydie fit à une femme publique qu'il aimoit. Le Scholiaste de Lycophron, qui parle aussi de Cléarque, cite de lui, qu'il y eut trois Hercules, l'Hercule de Briarée, l'Hercule de Tyr, & l'Hercule Grec. * Vossius, *des Historiens Grecs.*

* CLÉARQUE, Poëte Comique cité par Athénée, *l.* 10. *&* 14. Il en allégue un passage pris d'une Comédie intitulée *les Corinthiens.* * Vossius, *de Hist. Græcis incertæ ætatis.*

CLÉARQUE (Flavius) étoit Consul ordinaire avec Ricimer, l'an 384 de J.C.

CLEEF. *Voyez* CLÉVES.

* CLEEHILS, montagnes d'Angleterre, dans la partie méridionale du Comté de Shrewsbury. Elles rapportent le meilleur orge du païs, & il s'y trouve aussi quelques mines de fer. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 362.

* CLEEMPORE, Médecin cité par Pline, *Hist. Nat. l.* 22. *ch.* 22.

* CLE'E'NE'TE (*Cleænetus*) Poëte Grec, dont on trouve quelques vers ïambiques dans le Florilége de Stobée.

CLE'ES. *Voyez* CLES.

CLEF, en Latin *Clavis*, instrument dont on se sert pour ouvrir des portes. Eustathe remarque que les Anciens, ne se servoient que de cordes pour fermer leurs portes, & que l'invention des clefs est due aux Lacédémoniens. Pline l'attribue à Théodore Samien. Les anciennes clefs n'ouvroient pas les portes par dehors, mais il y avoit une ouverture à la porte, par laquelle on introduisoit la clef pour ouvrir la serrure, ou lever la barre qui la fermoit. Ces clefs anciennes étoient d'un grand volume. On les portoit sur les épaules. Il y en avoit d'or, d'argent, de fer, & même de bois qui servoient également à ouvrir les portes. Quand Nôtre Seigneur parle des clefs qu'il donne à ses Apôtres, il fait allusion à ces anciennes clefs qui pouvoient servir à lier ou à délier les cordes qui fermoient les portes; car il attribue aux clefs la faculté de lier ou de délier, termes qui ne conviennent proprement qu'aux choses qui par leur flexibilité peuvent être liées ou déliées.

* CLEF (Servais de la) *Servatius Clavius*, de Mons en Hainaut, est Auteur d'un livre intitulé, *Enchiridion Divinarum Consolationum*, Coloniæ, 1575. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 807.

* CLEIRAC (...) Auteur d'un livre qui a pour titre, *Les Us & Coutumes de la Mer, avec un Traité des Termes de Marine, & des Réglemens de la Navigation des fleuves & des riviéres*, à Bourdeaux, 1661, *in quarto*. * *Bibliothéque de* Richelet.

CLÉLIE, jeune fille Romaine, fut du nombre de celles qu'on avoit données en ôtage à Porfenna, qui, pour rétablir les Tarquins, avoit affiégé Rome en l'an 247 de la fondation de cette ville, & 507 avant J. C. On dit qu'après avoir trompé fes Gardes, elle fe fauva la nuit du camp où elle étoit retenue, & que s'étant faifie d'un cheval que la fortune lui offrit, elle paffa le Tibre. Lorsqu'on l'eut rendue à Porfenna, qui l'avoit redemandée par fes Ambaffadeurs, il eut en fi grande admiration la vertu de cette fille, qu'il lui permit de fe retirer avec fes compagnes. Le Sénat lui fit élever une ftatue équeftre dans la place publique. Quelques Hiftoriens difent que Clélie & fes compagnes pafférent le Tibre à la nage. M. de la Mothe le Vayer, dans le *Jugement des Hiftoriens Grecs*, fur Denys d'Halicarnaffe, croit, après quelques autres Auteurs, que cette action eft fabuleufe. Les Hiftoriens la rapportent diverfement. * Denys d'Halicarnaffe, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 2. Aurélius Victor, *des Hommes Illuftres, ch.* 13. Florus, *l.* 1. *ch.* 13. Plutarque, *dans Publicola & les belles actions des femmes, &c.*

CLE'LIUS de Terraciné. *Voyez* CE'LIUS.

CLE'MACE, homme de qualité d'Alexandrie, ayant refufé de commettre le crime que lui propofoit fa propre belle-mére, fut accufé par cette malheureufe, qui alla demander fa mort à Conftantine, fœur de l'Empereur Conftance, en lui préfentant un riche collier. Honorat, Comte d'Orient, eut ordre de lui ôter la vie: ce qui fut exécuté fans l'entendre, vers l'an 350. * Ammien Marcellin, *l.* 14. *c.* 1.

CLE'MANGIS, ou de CLAMINGES (Nicolas) ainfi nommé du lieu de fa naiffance, dans le diocéfe de Châlons, étoit fils de *Pierre*, Médecin de Châlons. Il eut un frére (*Etienne*) Grand-Maître du Collége de Navarre, vint à l'âge de douze ans à Paris dans ce Collége, & y fit toutes fes études. Il fut excellent Orateur & écrivit très-purement en Latin, dans un tems, où la barbarie régnoit. En 1393, on l'élut Recteur de l'Univerfité de Paris. Il écrivit cette année-là une lettre à Charles VI, Roi de France, fur les moyens que l'on devoit prendre pour éteindre le Schifme. L'année fuivante, il écrivit auffi à Clément VII, enfuite aux Cardinaux, & à Benoit XIII, fur le même fujet. Le Cardinal de Petra-Mala, l'engagea de venir auprès de Benoît XIII, pour y faire la fonction de Sécretaire. Il fut accufé d'avoir dreffé la Bulle d'excommunication contre le Roi de France, & il eut bien de la peine à fe purger de cette accufation. Il fe retira à Gênes, & quelque tems après il revint en France, où il fut Thréforier de Langres; mais étant toûjours foupçonné d'avoir écrit la Lettre du Pape contre le Roi, il fut obligé de fe retirer dans la Chartreufe de *Vallis-Umbrofa* ou *Fontis de Bofco*, où il demeura caché pendant quelques années, & où il compofa plufieurs Ouvrages. Enfin le Roi lui ayant pardonné, il rentra dans fon Canonicat de Langres, & fut enfuite fait Chantre & Archidiacre de Bayeux. Sur la fin de fa vie il revint au Collége de Navarre dont il fut Provifeur. Il y mourut & fut enterré dans la chapelle de ce Collége, où l'on voit encore fon Epitaphe, en deux vers que voici.

Belga fui, Catalaunus eram, Clamingius ortu.
Hic humus offa tenet, fpiritus aftra petit.

On ne fait point précifement l'année de fa mort; mais il eft certain qu'il vivoit encore en 1425, & qu'il étoit mort en 1440. Les Ouvrages de Clémangis ont été imprimez à Leiden en 1613. Le plus confidérable eft un Traité *De corrupto Ecclefiæ ftatu*, qui eft fuivi de plufieurs autres, & d'un grand nombre de Lettres. Le Pére Dom Luc d'Achery a donné depuis un Traité des études Théologiques dans fon feptiéme tome du *Spicilége*. Il y a auffi quelques piéces qui paroiffent de fa compofition, entre celles qui portent le nom de l'Univerfité de Paris, dans les Actes du Schifme qui précéde le Concile de Pife, au fixiéme tome du même *Spicilége*. Cet Auteur ne céde en rien aux Anciens pour l'éloquence, & pour la nobleffe des penfées, & les égale pour la pureté des termes, & pour la Latinité de l'expreffion. Son difcours eft paré des ornemens de la véritable éloquence fans affectation, abondant en termes choifis, en riches penfées, & en heureufes applications des paffages des Auteurs facrez & profanes. Il eft un peu exceffif dans fes Déclamations, & trop mordant dans fes Satyres; mais il eft agréable dans fes Defcriptions, poli dans fes Narrations, plein dans fes Inftructions, vehement dans fes Exhortations, & fage dans fes Avis. Enfin, quoiqu'on en puiffe dire, il paffera toûjours, en quelque fiécle que ce foit, pour un Auteur digne d'être lu & eftimé. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du neuviéme fiécle.*

CLE'MENCE, dont les Anciens Payens faifoient une Déeffe, étoit répréfentée tenant d'une main une branche de laurier & une lance de l'autre, pour montrer que la douceur & la miféricorde appartenoient proprement aux Guerriers victorieux. Les Romains, après la mort de Jules Céfar, lui dédiérent un temple, dont Plutarque fait mention, & Cicéron auffi, *en fes Oraifons pour Marcellus & pour Ligarius*. Le Poëte Claudien la décrit comme la Gardienne du monde. Les Empereurs Tibére & Vitellius la faifoient graver fur leurs monnoyes.

CLE'MENCE de Hongrie, Reine de France, étoit fille de CHARLES, I. de ce nom, dit *Martel*, Roi de Hongrie, & de *Clémence* de Hapsbourg. Elle fut mariée au Roi *Louïs* X, dit *Hutin*, le 19 août de l'an 1315, & fut couronnée avec lui à Rheims le 24 fuivant. Lorsque le Roi mourut le cinquiéme juin 1316, elle étoit groffe de quatre mois, & elle accoucha le 13 novembre fuivant d'un fils pofthume nommé *Jean*, qui ne vecut que huit jours. Le tems de fon veuvage fut employé à des exercices de piété; & fes revenus furent faintement diftribuez pour l'entretien des pauvres, ou pour la réparation des lieux faints, L'amour qu'elle confervoit encore pour fa patrie, l'engagea de fonder à Bude un Collége, pour y faire élever de pauvres Orphelins. Elle mourut à l'Hôtel du Temple à Paris, le douziéme octobre de l'an 1328, & elle fut enterrée dans l'églife des Dominicains de la même ville, où l'on voit fon tombeau; & fon cœur fut porté au monaftére des Religieufes de Nazareth, à Aix en Provence.

CLE'MENCE de Bourges. *Cherchez* BOURGES.

CLE'MENCE, Demoifelle de Touloufe. *Cherchez* ISAURE.

PAPES du nom de CLE'MENT.

S. CLE'MENT, I. de ce nom, étoit Difciple de faint Pierre, qui l'avoit éclairé des lumiéres de la Foi. Il fuccéda à Clet ou Anaclet, environ l'an de grace 91, & ce fut fous fon Pontificat que Domitien excita la feconde perfecution contre l'Eglife. Clément établit fept Notaires dans Rome, pour recueillir les Actes des Martyrs, & pour conferver la mémoire de leurs triomphes. Sous l'empire de Trajan, il fut envoyé en exil dans la Cherfonefe du Pont-Euxin, où par fes priéres Dieu fit fortir une fontaine, qui délivra plufieurs Chrétiens exilez avec lui, & condamnez aux carriéres, de l'incommodité qu'ils avoient d'aller bien loin chercher de l'eau. Aufidien envoyé de l'Empereur, le fit jetter dans la mer avec un ancre au col, afin que les Chrétiens ne puffent retirer fon corps, pour l'honorer felon leur coutume. Dieu trompa cette prévoyance du Tyran, & contenta la dévotion des Fidéles. Car, comme ils prioient Dieu fur le rivage, la mer fe retira de trois milles. Ils y entrérent avec afsûrance, & y trouvérent un Oratoire de marbre blanc, bâti de la main des Anges, pour la fepulture du Martyr: ce qui eft rapporté par Nicéphore, par Grégoire de Tours, & par plufieurs autres, citez par le Cardinal Baronius, qui met le martyre de ce faint Pape en l'an 102, au lieu qu'il doit être placé en l'an 100. Il feroit à fouhaiter que les Actes de faint Clément, d'où Grégoire de Tours a tiré ces circonftances, euffent plus d'autorité, & fuffent moins fufpects, par la quantité de fautes contre la vérité de l'Hiftoire, dont ils font remplis. Ce faint Pape avoit tenu le fiége neuf ans, neuf mois & fix jours, & eut pour fucceffeur faint EVARISTE. * Saint Paul parle de lui dans *l'Epître aux Philippiens, ch.* 4. *v.* 3. Eufébe, *dans fa Chron. & Hift. l.* 3. *ch.* 12. 28, *&c* Le Martyrologe Romain, *au* 23 *novembre*. Ceux d'Ufuard & d'Adon. Juftin Martyr, *Quæft.* 74. S. Irénée, *l.* 3. *ch.* 3. Siméon Metaphrafte, *in Clemente*. Bernard, *dans les Homélies de S. Clément* Philaftrius, *de Hær.* Nicéphore, *l.* 3. *ch.* 18. Grégoire de Tours, *de la Gloire des Martyrs, l.* 1. *ch.* 35 & 36, *&c.*

☞ Il refte à faire deux remarques, au fujet de faint Clément. La premiére regarde fa fucceffion au Pontificat, & l'autre roule fur les livres qu'on lui attribue. Pour la premiére, il eft sûr qu'il ne fut fait Pape qu'après Anaclet, fucceffeur de Lin, élevé au Pontificat après S. Pierre. Quelques Auteurs, comme S. Epiphane, *Hær.* 27, & Tertullien dans le fecond livre des *Prefcriptions, ch.* 32, difent pourtant que le même S. Pierre avoit défigné Clément pour lui fuccéder; mais qu'il ne voulut recevoir le Pontificat qu'après Lin & Clet, qui avoient été les Coadjuteurs du premier Vicaire de JESUS-CHRIST: ce que Rufin dit auffi en fa préface des dix livres des *Récognitions* de faint Clément. On tient qu'il en ufa ainfi ou par humilité, ou de peur que cette nomination ne fervît d'un exemple pernicieux à la poftérité. Pour fes Ouvrages, il y en a plufieurs fous fon nom; deux Epîtres aux Corinthiens, dont la premiére, qui eft afsûrément de lui, a été donnée au public par un Anglois nommé Patricius Junius, qui la fit imprimer à Oxford l'an 1633, fur un manufcrit venu d'Alexandrie, où elle eft à la fin du Nouveau Teftament. La feconde eft auffi fort ancienne, mais elle n'a pas la même autorité. Il y en a deux à faint Jacques, dont la fauffeté fe découvre, en ce qu'il lui donne des nouvelles de la mort de faint Pierre, arrivée long-tems après la fienne, à moins qu'elles n'euffent été écrites à quelque autre, comme le dit le Cardinal Bellarmin. Saint Epiphane & faint Jérôme alléguent d'autres lettres circulaires du même Pontife. Outre cette lettre, on lui attribue huit livres *des Conftitutions des Apôtres*; dix livres *de Récognitions*; *les Canons des Apôtres*, que faint Jean de Damas met après l'Apocalypfe, *l.* 4. *de la Foi Orthodoxe, ch.* 18; *La Difpute contre Appion*, &c. dont quelques-uns ont été déclarez Apocryphes par le Pape Gélafe, au Concile de Rome, parce qu'ils portoient le nom des Apôtres, ou parce qu'ils avoient été falfifiez par les Hérétiques, comme le Cardinal Baronius le dit des livres des *Récognitions*, qui avoient été corrompus par les Ebionites, du vivant même de faint Clément; & il allégue l'autorité de faint Epiphane qui les accufe de cette falfification, *Hér.* 30. On peut confulter faint Jérôme dans fon Traité des Ecrivains Eccléfiaftiques; les Differtations que les Cardinaux Bellarmin & Baronius ont faites au fujet des Ouvrages de faint Clément; le P. Louïs Jacob dans fon Ouvrage, qu'il a intitulé *Bibliotheca Pontificia*, où il cite avec affez de foin tous les Auteurs qui parlent de ce faint Pontife; & le P. Turrian, dans la défenfe des Canons contre les Centuriateurs de Magdebourg. S. Clément avoit été Difciple & le Coadjuteur des Apôtres, fuivant ce qui eft dit de lui dans *l'Epître de faint Paul aux Philippiens, ch.* 4. *v.* 3. *cum Clemente & cæteris Adjutoribus meis*. Il fut ordonné Evêque de Rome l'an 90, & gouverna cette Eglife pendant neuf ans ou environ, jufqu'à la centiéme année. Les Actes prétendus de fon martyre font vifiblement fabuleux, & il n'eft pas même certain qu'il ait été Martyr, puifque S. Irénée ne lui donne point cette qualité: cependant Rufin & le Pape Zozime la lui ont donnée à la fin du quatriéme fiécle, & il eft mis fous ce titre dans les Martyrologes au 23 novembre. Les Proteftans & quelques Auteurs Catholiques modernes foutiennent qu'il n'y a rien qui foit véritablement de Clément que la *premiére Epître aux Corinthiens*. Elle a été citée par la plupart des anciens Auteurs, après l'Ecriture Sainte: c'eft un des plus beaux monumens de l'antiquité: elle eft écrite au nom de l'Eglife de Rome à l'Eglife de Corinthe, pour appaifer la diffenfion qui étoit entre les Fideles de cette derniére Eglife.

se. La seconde lettre n'est pas si certaine, cependant elle est citée par les Anciens, & le fragment que nous en avons, nous fait connoître qu'elle n'est pas indigne de saint Clément. Les huit livres de Constitutions qu'on lui attribue faussement, sont un Ouvrage ancien, dans lequel on a ajoûté & changé plusieurs choses, suivant les tems. Les *Récognitions* qui portent aussi son nom sont un Ouvrage ancien, mais apocryphe, plein d'erreurs & de fables. On doit porter le même jugement des Clémentines, & de quelques Ouvrages anciennement attribuez à saint Clément. Ce qui est dit dans cet article, des sept Notaires établis à Rome, est tiré du Pontifical de Damase, & ne mérite aucune créance. *Voyez* le *Critique sacré* d'André Rivet. Jean Pearson a cru que Clément a tenu le siége de Rome depuis l'an 67 jusqu'à l'an 69, & Henri Dodwel le fait durer depuis 64 jusqu'à 81, *Dissert. de successione primorum Episcoporum Romanorum.* Le second croit aussi que la *seconde Epître de saint Clément aux Corinthiens* est plutôt un fragment d'Homélie qu'une lettre, & que quelcun l'a écrite après l'avoir ouï prononcer à Clément ou sur le rapport de quelcun qui pouvoit l'avoir ouï. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.* Baillet, *Vies des Saints*, 23 *novembre.* De Tillemont, *Mémoires pour l'Histoire de l'Eglise, tome* 2.

CLE'MENT II, Saxon, nommé *Suidger*, *Swiger* ou *Swicker*, étoit Evêque de Bamberg, & fut fait Pape au Concile de Sutri, que l'Empereur Henri III, surnommé *le Noir*, fit tenir vers les Fêtes de Noël, l'an 1046, & où Grégoire VI fut déposé. Après son couronnement il tint un Concile à Rome contre les Simoniaques & les abus: ce qui se voit par une lettre du Cardinal Pierre Damien à Henri Archevêque de Ravenne. Il couronna aussi l'Empereur Henri, & son épouse Agnès, fille de Guillaume IV, Duc de Guienne, & les suivit en Allemagne. Il mourut le septiéme d'octobre l'an 1047, neuf mois après son élection, & son corps fut porté à Bamberg. On lui attribue une Epître écrite à Jean Archevêque de Salerne. DAMASE II lui succéda. * Léon d'Ostie, *l.* 2. *ch.* 81. 82. Baronius, *A. C.* 1046. 1047. Saint Antonin. Volaterran. Sigebert. Onuphre. Génébrard. Ciaconius, &c.

CLE'MENT III, Romain, nommé auparavant *Paulin* ou *Paul Scholari*, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre III, en 1180, & fut depuis Evêque de Prénefte. Il tint le siége après Grégoire VIII, depuis le sixiéme janvier de l'an 1188, jusqu'au 25 mars de l'an 1191. Il fit publier, à l'exemple de son prédécesseur, une Croisade contre les Sarrasins, qui faisoient de grands progrès dans la Palestine, depuis que Saladin eut emporté Jérusalem. Le Roi Philippe-Auguste, & Henri II, Roi d'Angleterre, s'abouchérent entre Gisors & Trie, & résolurent de prendre la Croix. Le premier leva pour cela les contributions qu'on nomma *Dixmes Saladines.* Clément s'entremit aussi pour appaiser les troubles émus après la mort de Guillaume, Roi de Sicile. On lui attribue diverses Epîtres. Il tint le Pontificat trois ans, deux mois & 20 jours, & eut pour successeur CÉLESTIN III. * Baronius, *A.C.* 1188. 1191. Du Chêne. Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

CLE'MENT IV, François, natif de Saint-Gilles sur le Rhône, succéda à Urbain IV, l'an 1265. Il avoit nom Guy *le Gros*, & étoit sorti d'une famille qui est encore considérable en plusieurs provinces du Royaume. Il porta premiérement les armes, puis il suivit la profession des Lettres avec tant de succès, qu'il passa pour un des plus habiles Jurisconsultes de son siécle, au rapport de Durand, d'Onuphre & de Platine: de sorte que saint Louïs le fit son Secrétaire. Quelque tems après, sa femme étant morte, & lui ayant laissé deux filles, il embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut Archidiacre, puis Evêque du Puy-en-Vélai, & ensuite Archevêque de Narbonne. Urbain IV lui envoya le chapeau de Cardinal en 1261, le fit Evêque de Sabine, & l'envoya Légat en Angleterre, comme le seul capable de terminer les différens qui désoloient ce Royaume. Au retour de cette légation, il fut créé Pape à Pérouse le cinquiéme février de l'an 1265, à compter à la moderne. Cette élection se fit par le suffrage unanime de tous les Cardinaux, bien que ce Prélat fût absent. Lorsqu'il sut son élection, il vint à Pérouse, déguisé en habit de Marchand, ou, comme les autres veulent, de Religieux, pour éviter les embûches de Mainfroy, Tyran de Sicile, & ennemi du saint Siége, & il fut couronné à Viterbe le 22 février suivant, jour de la Chaire de saint Pierre à Antioche. Entre ses vertus on admira une grande modestie, un extrême douceur, & un desintéressement si rare, qu'il protesta qu'il n'éléveroit aucun de ses parens aux dignitez Ecclésiastiques. Il exécuta exactement sa parole, & de trois Prébendes qu'un de ses neveux possédoit, il l'obligea d'en quitter deux. Bien loin de marier ses filles aux grands Seigneurs, qui les demandoient, il leur donna si peu de dot qu'elles aimérent mieux se faire Religieuses. Une de ses niéces ne put jamais obtenir de lui que 300 livres pour se marier. Ce fut lui qui confirma l'investiture du Royaume de Sicile en faveur de Charles, frére de saint Louïs, & qui le couronna à Rome l'an 1266. Il mourut à Viterbe, où il fut enterré le 29 novembre de l'an 1268, ayant tenu le siége trois ans, neuf mois & 25 jours. On voit dans l'Eglise des Dominicains son Epitaphe en ces termes.

Lector, fige pedes, admirans quam brevis ædes
Pontificem quartum Clementem contegit arctum
En datur in cineres Petri successor & hæres,
Cujus si memor es, non mundi gaudia quæres.

Ph. Labbe, *Thesaurus Epitaphiorum, partie* 5. *N. VIII.* On a de lui divers Ouvrages, *Quæstiones Juris; De recipiendarum causarum ratione; Epistolarum Volumen, &c.* Après sa mort, le Siége fut vaquant pendant deux ans neuf mois & deux jours. GRÉGOIRE X fut enfin élu. * Saint Antonin, *partie* 3. *tit.* 20. *ch.* 1. Génébrard & Onuphre, *en la Chron.* Platine & Ciaconius, *en sa Vie.* Sponde, *A. C.* 1265. *n.* 1. *& suiv. &* 1268. *n.* 12. Bzovius, *aux mêmes ann. n.* 1. *&* 8. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana, tome* 1. *p.* 385: *& tome* 3. *p.* 917.

CLE'MENT V, François, de la province de Gascogne, & Archevêque de Bourdeaux, nommé *Bertrand* de Goth ou de Goût, fils de *Béraut*, Seigneur de Gout, de Rouillac & de Vilandrade, fut élu Pape après Benoît XI, le Siége ayant vaqué près d'un an. La Maison de Goût, qui avoit été maltraitée par Charles de Valois, pendant les guerres contre les Anglois, en avoit conservé contre ce Prince un ressentiment secret, & c'est ce qui avoit engagé Bertrand dans le parti de Boniface VIII, contre le Roi Philippe *le Bel.* Il fut nommé successivement par ce Pape, Chanoine & Sacristain de Bourdeaux, puis Evêque de Cominges & enfin Archevêque de Bourdeaux en 1300. Après la mort de Benoît XI, arrivée le septiéme juillet de l'an 1304, les Cardinaux assemblez à Pérouse eurent peine à s'accorder. Les Italiens ne voulurent nommer aucun François que l'Archevêque de Bourdeaux, qu'ils savoient être ennemi du Roi de France, & Sujet de celui d'Angleterre. Le Cardinal d'Ostie, qui en avoit averti le Roi Philippe *le Bel*, donna son consentement à cette élection, lorsqu'il sut que le Roi s'étoit abouché avec Bertrand, dans un bois près de Saint-Jean-d'Angéli. Ce Prince lui avoit offert de le faire Pape, moyennant quatre choses qu'il lui demanda, dont il lui en déclara trois, se réservant à lui dire la quatriéme en tems & lieu; des trois l'une étoit d'absoudre ceux qui avoient attenté sur la personne de Boniface VIII; l'autre de condamner la mémoire de ce Pape; & la troisiéme de donner à Philippe *le Bel*, permission de lever des décimes sur les églises de son Royaume pendant cinq ans: ce que l'Archevêque avoit promis avec serment. Bertrand ayant été élu à Pérouse le cinquiéme juin de l'an 1305, prit le nom de Clément V, & manda les Cardinaux à Lyon, où il fut couronné dans l'église de S. Just, un dimanche 14 novembre, en la présence du même Roi Philippe *le Bel*, de Charles de Valois son frére, & de plusieurs autres Princes. Cette cérémonie fut troublée par la chûte d'une muraille dans la rue dite *Gourguillon*, laquelle étant trop chargée de peuple, s'écroula, & tua Jean, II. de ce nom, Duc de Bretagne, Gaillard frére du Pape, & grand nombre d'autres personnes. Le Roi & son frére furent blessez légérement. La tiare tomba de dessus la tête du Pontife, & il s'en perdit une escarboucle de grand prix. Les spéculatifs considérérent cette avanture, comme un présage des malheurs qui affligérent la Chrétienté sous ce Pontificat, sur tout l'Italie par les guerres civiles; & ils crurent avoir trouvé l'événement de leurs prédictions dans la translation du saint Siége à Avignon, où il demeura plus de 70 ans: ce que les Italiens nomment la captivité de Babylone. Clément accorda une partie de ce qu'il avoit promis au Roi, & tint l'an 1311, un Concile general à Vienne en Dauphiné, où les Béguards & les Dulcinistes, furent condamnez, l'Ordre des Templiers aboli, la Discipline Ecclésiastique réformée, & la guerre sainte résolue; mais au lieu de condamner la mémoire de Boniface VIII, il fit déclarer dans ce Concile, du consentement du Roi même qui s'étoit désisté de ses poursuites, que ce Pape avoit été Catholique, & n'avoit rien fait qui le rendit coupable d'Hérésie. Ce Pape qui étoit valétudinaire, allant à Bourdeaux pour changer d'air, mourut le 18 ou 20 avril de l'an 1314, à Roque-Maure sur le Rhône, après avoir tenu le siége neuf années, moins un mois & quelques jours. Il fut enterré à Usest ou Uzest, bourg du diocése de Basas, dans une église dédiée à Nôtre-Dame, qu'il avoit fondée près de Vilandrade, lieu de sa naissance. Son tombeau a été détruit par les Huguenots. Au reste, ce Pontife fit une compilation nouvelle, tant des Décrets du Concile general de Vienne, où il avoit présidé, que de ses Epîtres ou Constitutions. Mais sa mort ayant empêché la publication de cette collection, elle ne parut que sous son successeur JEAN XXII, natif du païs de Quercy, qui l'adressa l'an 1317 aux Universitez, sous le nom de Clémentines. * Villani, *l.* 8. *ch.* 80. Sponde. Bzovius. Rainaldi, *in Annal.* Trithéme. Possevin. Génébrard. Du Chêne. Onuphre. Louïs Jacob, &c.

CLE'MENT VI, successeur de Benoît XII, natif du Limosin, & nommé *Pierre* Roger, étoit fils de *Guillaume*, Seigneur de Rozez, dans le Territoire de Malemont. Il fut premiérement Moine dans l'Abbaïe de la Chaise-Dieu en Auvergne, & fit depuis ses études à Paris, où il reçut le bonnet de Docteur. Pierre Roger fut pourvu depuis d'un Prieuré à Nîmes, par le Pape Jean XXII à la recommandation du Cardinal de Mortemar. Ensuite il fut successivement Abbé de Fécamp, Evêque d'Arras, Archevêque de Rouen, & enfin de Sens, puis Cardinal sous le Pape Benoît XII en 1338. Après la mort de ce Pontife, il fut élu pour remplir sa place, le septiéme mai de l'an 1342, & fut couronné le 19 du même mois, jour de la Pentecôte, dans l'église des Dominicains d'Avignon. Pétrarque, qui vivoit de son tems, lui donne l'éloge de très-savant Pontife, & loue sa mémoire qui étoit très-heureuse. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cette mémoire prodigieuse venoit d'une chûte, dont il garda la cicatrice à la tête. Ce Pontife réduisit le Jubilé de l'année sainte, de 50 en 50 ans, & n'oublia rien pour délivrer l'Italie, de la tyrannie de Louïs de Baviére, qui avoit pris le titre d'Empereur. Il envoya aussi un Légat dans le Royaume de Naples, après la mort d'André, & fit travailler pour la réünion des Grecs & des Arméniens. On dit aussi que ce fut lui qui donna aux Rois Très-Chrétiens, la permission de communier sous les deux espéces. Il mourut à Avignon le sixiéme décembre de l'an 1352, après avoir gouverné l'Eglise dix ans, sept mois moins deux jours. Son corps fut transporté, selon sa derniére volonté, à l'Abbaïe de la Chaise-Dieu, où son tombeau a été pillé par les Huguenots. Ce Pape étoit savant, & a composé divers Ouvrages, des Sermons, un Discours à la Canonisation de saint Yves, &c. INNOCENT VI fut élu en sa place. * Pétrarque, *l.* 26. *Ep. l.* 2. *Rer. Mem. ch.* 1. *l.* 8. *Rer. Fam. &c.* Sponde. Ciaconius. Gesner. Victorel. Possevin. Arnoul. Wion. Du Chêne, &c.

CLE'MENT VII, cru Antipape, & nommé auparavant *Robert* de Genéve, étoit fils d'*Amé* III, Comte de Genéve & de *Mahaud* de Boulogne. Il fut Chanoine de l'église de Paris, Protonotaire du saint Siége, puis Evêque de Térouane & de Cambray, & enfin Cardinal du titre des douze Apôtres en 1371, sous le Pontificat

tificat de Grégoire XI, qui l'envoya Légat en Italie. Quelque tems après l'élection d'Urbain VI, les Cardinaux de deça les Monts, prétendant qu'on les avoit violentez en leurs suffrages, lorsqu'ils étoient au pouvoir du peuple Romain, se retirérent à Anagnie, & de là à Fondi, où avec trois Cardinaux Italiens ils firent Pape ce Robert, personnage de grand mérite, & âgé seulement de 36 ans, le 21 septembre de l'an 1378. Il prit le nom de Clément, & son élection commença ce Schisme, qui a été le plus long & le plus embrouillé de ceux qui ont divisé l'Eglise; car il dura plus de 50 ans. L'Italie & l'Allemagne soutenoient Urbain: la France & l'Espagne suivoient Clément; & les deux Papes avoient chacun des partisans illustres par leur science & par leur piété. Clément se retira à Avignon, où il mourut le 16 septembre de l'an 1394, environ 16 ans après son election, & a l'âge de 52 ans. Il avoit fait 34 Cardinaux en treize promotions. L'ancienne race masculine des Comtes de Genéve finit en sa personne, & Imbert de Villars, fils de sa sœur, lui succeda en ce Comté. Son corps fut enterré au milieu du chœur des Célestins d'Avignon, où l'on voit son tombeau. Après la mort de Clement, les Cardinaux de sa faction, au nombre de 22, élurent dix jours après *Pierre* de la Lune, qui prit le nom de Benoît XIII. Ce dernier, mourant en 1429, obligea ses Cardinaux d'élire Clément VIII, dont nous allons parler. * *Consultez* Du Puy, *Auteur de l'Histoire du Schisme.* Du Chêne. Théodore de Niem. Sponde. Bosquet. Rainaldi. Papire Masson, &c.

CLE'MENT VIII, Antipape, nommé *Gilles* de Munion, étoit Aragonois & Chanoine de Barcelone. Il fut reconnu du seul Roi d'Aragon, qui avoit pressé cette élection, pour se venger du Pape Martin V. Cet Antipape fit d'abord des Cardinaux; mais le 27 de juillet de l'année 1429, il tint une assemblée, & protesta qu'il n'avoit consenti à son élection, que pour donner la paix à l'Eglise. Après qu'il eut abdiqué, on lui donna l'Evêché de Majorque. Ainsi finit ce Schisme fâcheux, qui avoit presque desolé l'Eglise durant 51 ans. * Sponde, *A. C.* 1429. *n.* 2. Du Puy, *Hist. du Schisme, &c. Voyez* MUGNOS.

CLE'MENT VII, légitime Pontife, nommé *Jules* de Médicis, étoit fils posthume de *Julien* de Médicis, tué à Florence par les Pazzi en 1478, & d'une Demoiselle qui prétendit être reconnue pour sa femme après sa mort. Il fut d'abord Chevalier de Rhodes; mais dans la suite le Pape Léon X, son cousin, le fit Cardinal en 1513, l'envoya Légat à Bologne, & lui donna les Archevêchez de Florence, d'Ambrun & de Narbonne, l'Evêché de Marseille, &c. Enfin, après la mort d'Adrien VI, il fut élu Pape en 1523. Son Pontificat est remarquable, par les malheurs qui affligérent toute la Chrétienté. Au commencement il reçut du Roi d'Ethiopie une célébre Ambassade, & célébra le Jubilé avec assez de bonheur en 1525. Mais l'Allemagne continua de se diviser par la doctrine de Luther, & plus de cent mille Païsans y perdirent la vie. Clément exhorta les Princes Catholiques, & sur tout le Parlement de Paris, de s'opposer aux Novateurs. Ce fut alors que ce Pape craignant la puissance de l'Empereur Charles-*Quint*, se ligua avec les François & les Vénitiens. Les Colonnes qui étoient du parti de l'Empereur se soulevérent contre le Pape avec tant d'insolence, que Pompée Colonne Cardinal, eut l'audace de le citer au Concile que Charles devoit tenir à Spire en 1527. L'année suivante, Charles de Bourbon, Général des armées de l'Empereur, assiégea Rome, qui fut emportée & mise au pillage. Ses Soldats y exercérent des cruautez. qui surpassoient celles que les Barbares avoient commises dans de semblables conjonctures. Clément assiégé dans le Château-Saint-Ange, fut mis a quarante mille écus d'or de rançon, & fut contraint de se sauver *incognito*, après sept mois de captivité, pendant laquelle il laissa croître sa barbe, qu'il porta longue dans la suite, comme on le peut voir par ses medailles. Depuis il fit la paix au mois de juin de l'an 1529, avec l'Empereur, par le mariage d'Alexandre de Medicis, crée Grand Duc de Toscane, & de Marguerite, fille naturelle de Charles. Cette alliance fut suivie du mariage de Catherine de Médicis, avec Henri, depuis Roi, II. du nom, fils de François I, & le Pape vint l'an 1533 à Marseille en conferer avec le Roi. Durant ces traitez, l'Angleterre fut affligée d'un Schisme fâcheux, causé par le Roi Henri VIII, lequel étant devenu amoureux d'Anne de Boulen, répudia, pour l'épouser, Catherine d'Aragon sa légitime épouse. Le Pape qu'on accuse d'avoir trop tôt employé les foudres du Vatican, excommunia le Roi d'Angleterre; & ce Prince irrité par ce procédé, se declara Chef de l'Eglise de son Royaume, & y donna entrée aux opinions des Novateurs, qu'il avoit auparavant combattues. Clément mourut le 26 septembre de l'an 1534, après avoir tenu le Pontificat dix ans, dix mois & sept jours, a l'âge de 56 ans & quatre mois. On a diverses lettres de lui. PAUL III fut élu en sa place. * Paul Jove, *aux Eloges & en l'Hist.* Ciaconius. Papire Masson. Onuphre, *en sa Vie.* Génebrard, *en la Chron.* Sponde, *A. C.* 1523. 1534. Du Bellay, &c.

CLE'MENT VIII, originaire de Florence, & natif de Fano dans l'Etat Ecclésiastique, fut élu le 30 janvier de l'an 1591, après la mort d'Innocent IX. Il avoit nom auparavant *Hippolyte* Aldobrandin, & étoit fils de *Silvestre* & de *Lésa* Déta, & frere de *Jean* Aldobrandin Cardinal, & grand Pénitencier, par la cession de saint Charles Borromée. Hippolyte fut Auditeur de Rote, & Référendaire du Pape Sixte V, qui le fit Cardinal l'an 1585; & l'année suivante, il succéda dans la dignité de grand Pénitencier, au Cardinal Boncompagnon. Il fut aussi Légat en Pologne, & exerça plusieurs autres emplois, qui l'élevérent au souverain Pontificat. Il employa les premiers jours, après son couronnement, à visiter les Paroisses, les monastéres & les autres lieux de piété de la ville de Rome; & protesta dans cette action, qu'il vouloit faire en sorte que le Clergé de cette ville, par une vie toute innocente & toute sainte, servît d'exemple à tous les peuples de l'Univers. Il fit ensuite une très sainte constitution contre les duels. Après avoir réglé la capitale du Monde Chrétien, il s'appliqua à ce qui regardoit la conversion du Roi Henri IV, né dans le sein de l'Eglise Protestante. Lorsque du Perron & d'Ossat, depuis Cardinaux, demandérent l'absolution pour ce Prince, le Pape ordonna des priéres de quarante heures dans toutes les églises de Rome. Lui même étant piez nuds, alla deux jours de suite, à la pointe du jour, à l'église de sainte Marie Majeure, où il célébra la sainte Messe, faisant les Stations en pleurant, sans vouloir donner la bénédiction au peuple. Il donna l'absolution à ce Prince malgré les brigues des Espagnols, le dimanche 17 de septembre 1595. La joye qu'il reçut du changement du Roi Henri IV, fut augmentée par l'arrivée de l'Archevêque de Livonie, qui abjura la Religion Luthérienne, & par celle de plusieurs envoyez de Russie, pour renoncer au Schisme des Grecs. Il s'employa à finir les querelles qui étoient entre les Princes Chrétiens, afin de travailler plus efficacement à l'extirpation des Heresies, au sujet desquelles il écrivit des lettres fort touchantes aux Prelats de France. La paix de Vervins fut conclue le deuxiéme de mai 1598, par les soins de son Légat, le Cardinal Alexandre de Médicis, qui fut depuis son successeur. Dans le même tems, Alfonse Duc de Ferrare, étant mort, Clément réduisit ce Duché comme fief de l'Eglise, sous l'obéïssance du saint Siége. Au Jubilé de l'année sainte 1600, il donna tant de marques de sa charité, que les Pelerins, que l'on fait monter jusqu'à trois cens mille, le comblérent de benedictions. Grand nombre de Protestans & de Turcs, qui y étoient venus par curiosité, y furent reçus dans le sein de l'Eglise Romaine, les uns par abjuration, & les autres par batême. Sur la fin de son Pontificat, on agita en sa présence la célebre question qu'on appelle *de Auxiliis*, qui a tant suscité de querelles dans l'Ecole, & qui regarde la Grace & le libre Arbitre. Elle ne fut pas néanmoins terminée sous son Pontificat, mais elle recommença sous Paul V son successeur. En diverses promotions il créa plus de cinquante Cardinaux, & entre autres Baronius, Bellarmin, du Perron, d'Ossat, Tolet, Tarugi, de Sourdis, &c. Ce Pape mourut le troisiéme mars l'an 1605, à l'âge de soixante-neuf ans, après avoir tenu le siége 13 ans, trois mois & quelques jours. Il avoit fondé l'an 1595, un très-beau Collége qu'on appelle encore Clementin, pour les Esclavons qui ont été transférez depuis à Lorette. Ce sont les Clercs Réguliers Somasques, qui en ont soin. On n'y reçoit que des personnes nobles, & outre les Lettres saintes & profanes, on leur apprend à tous, les exercices qui conviennent à la Noblesse. Son successeur fut LÉON XI. * Sponde, *depuis l'an* 1592 *jusqu'en* 1605. Ciaconius, *in Suppl. &c.*

CLE'MENT IX, auparavant nommé *Jule* Rospigliosi, sortoit d'une famille très-noble de Pistoye, dans les Etats du Grand Duc de Florence, & naquit l'an 1599. Urbain VIII, qui avoit un merveilleux discernement, l'employa pour être Auditeur de la Légation du Cardinal Barberin, son neveu; & l'envoya depuis Nonce en Espagne, où il fut continué pendant onze années. Sa Majesté Catholique lui donna souvent des marques de son estime, jusqu'à le prier de nommer une de ses filles au Batême. Après la mort d'Urbain VIII, arrivée en 1644, il fut rappellé de cette Nonciature; & pendant le Conclave pour l'élection d'Alexandre VII, le sacré Collége lui déféra le gouvernement de Rome. Le nouveau Pape le nomma Cardinal, après l'avoir fait son Sécretaire. Après sa mort, Rospigliosi fut mis sur le thrône de saint Pierre le 20 juin de l'an 1667. Il commença par décharger les peuples de l'Etat Ecclésiastique, des tailles & des autres subsides. Il donna des Evêques au Portugal, qui en étoit privé depuis si long-tems par les intrigues des Espagnols. Enfin il employa la plus grande partie de son revenu, pour envoyer du secours en Candie contre les Turcs. Clément s'empressa de donner la paix à l'Eglise de France; & appaisa heureusement les contestations qui duroient depuis long-tems entre les Evêques & les Théologiens, à l'occasion de la condamnation des cinq Propositions & du livre de Jansénius Evêque d'Ypres. Ce fut aussi lui qui ménagea la paix, qui fut conclue entre les Couronnes de France & d'Espagne, à Aix-la-Chapelle en 1668. Depuis il canonisa saint Pierre d'Alcantara, Religieux de l'Ordre de saint François, & sainte Magdelaine de Pazzi, Carmélite. Comme le siége de Candie étoit ce qui l'occupoit davantage, outre le secours qu'il y envoya lui-même, il en procura un très-considérable de la part des François. Mais tant de soins n'ayant pu empêcher la perte de cette place, le Pape en eut tant de déplaisir, qu'il en mourut le neuviéme décembre de l'an 1669, en sa 71 année, après deux ans, cinq mois, 19 jours de Pontificat. CLÉMENT X fut son successeur.

CLE'MENT X, Pape, sorti d'une ancienne famille de Rome, avoit nom *Emile* Altiéri, & avoit été Evêque de Camérino. C'étoit un homme ennemi de toute sorte de faste. Il fut fait Cardinal le 29 avril de l'an 1670. Clément IX son prédécesseur, étant au lit de la mort, se hâta de le revêtir de la pourpre sacrée; & lorsqu'Altiéri le vint remercier de sa promotion, ce Pontife lui dit, *Dieu vous destine pour être mon successeur, j'en ay quelque pressentiment.* Clément X ne chercha que la tranquillité durant son Pontificat, & mourut le 22 juillet de l'an 1676, âgé de 86 ans, neuf jours, ayant tenu le saint Siége six ans, deux mois, 24 jours. INNOCENT XI lui succéda.

CLE'MENT XI, (Jean-François-Albani) né dans la ville d'Urbin le 22 juillet 1649, du Chevalier *Charles* Albani, dont le pére avoit été fait Sénateur Romain par Urbain VIII, a été Chanoine de saint Laurent *in Damaso*, Vicaire de saint Pierre, puis Gouverneur de Riéti, & ensuite d'Orviette. Innocent XI, le retira de ce poste, pour le faire Sécretaire des Brefs; & Alexandre VIII le fit Cardinal le 13 février 1690. Après la mort d'Innocent XII, le Cardinal Albani fut élu Pape le 23 novembre 1700, du consentement unanime des Cardinaux, & fut élevé sur la Chaire de saint Pierre. Pendant son pontificat il y eut entre les Princes de l'Europe des guerres dont l'Italie a beaucoup souffert, & les Etats du Pape n'ont pas été plus épargnez que les autres par les Impériaux, qui se sont emparez de Comacchio. Clément XI joignit à l'amour des Belles Lettres une profonde piété. On a plusieurs de ses Homélies qui sont d'un style très-élégant, & remplies de beaux sentimens. Il a eu avec le Roi d'Espagne quelques differens qui

ont été heureusement terminez par la médiation de Louïs XIV. Les contestations sur le Tribunal royal de Sicile qu'on appelle la Monarchie, & qui prend aux affaires ecclésiastiques à peu près la même part que les Parlemens de France, ont été assoupies par l'invasion de cette isle, premiérement par le Roi d'Espagne, & ensuite par l'Empereur. Ce Pape a donné retraite à Rome au fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, qui a toûjours joui depuis des honneurs de la royauté dans cette capitale du Monde Chrétien, avec la Princesse Sobieska son épouse; & étendant sa charité jusques dans la France, il a envoyé quelques bâtimens chargez de grains avec des sommes considérables d'argent en Provence, pour être distribuez aux pauvres du païs en 1720, pendant le tems de la peste. Il se préparoit aussi à embellir la ville de Rome par de nouveaux portiques, lorsque Dieu le rappella à lui. On a de lui trois Bulles ou Constitutions, la Bulle *Vineam Domini Sabaoth*, contre ceux qui soutiennent les cinq fameuses Propositions de Jansénius, ou qui prétendent qu'elles n'ont pas été extraites du livre de cet Evêque d'Ypres, intitulé, *Augustinus, &c.* Une Constitution par laquelle il condamne les pratiques superstitieuses & idolâtriques que quelques Missionnaires de la Chine autorisoient, & dont ils permettoient la pratique aux nouveaux Chrétiens de ce païs-là: & en dernier lieu la Constitution *Unigenitus*, où il condamne la Traduction Françoise du Nouveau Testament, faite par le P. Pascal Quesnel, les Réflexions Morales que cet Auteur y a jointes en géneral, & en particulier 101 propositions extraites de ces réflexions. Ce Pape fut sujet à plusieurs infirmitez sur la fin de sa vie, & mourut le 19 mars 1721, âgé de 71 ans sept mois & 27 jours, ayant tenu le siége 20 ans, trois mois, & 26 jours. Innocent XIII, lui a succédé.

CLEMENT XII, (Laurent Corsini) d'une famille illustre de Florence, est né le septiéme avril 1652. Après avoir exercé plusieurs Prelatures à Rome & étant Thrésorier général de la Chambre Apostolique, il fut fait Cardinal le 17 mai 1706, par le Pape Clément XI. Dans le Conclave après la mort de Benoît XIII, Conclave qui a duré quatre mois, le Cardinal Corsini a été élu Pape le 12 du mois d'août 1730, & a pris le nom de Clément XII, a l'honneur du Pape dont il étoit la créature. Le nouveau Pontife, après la triple adoration accoutumée, fixa au 16 du mois son couronnement, & nomma plusieurs de ses Ministres. Lorsqu'il s'agit de cette nomination, quelques Cardinaux voulurent donner leurs avis au S. Pére, & lui recommander certains sujets qu'ils affectionnoient, mais le Pape leur répondit: *C'est aux Cardinaux à élire le Pape, mais c'est au Pape à choisir ses Ministres.* Le jour du couronnement le Pontife fut porté dans la chaise Pontificale, & la cérémonie se fit avec tout l'éclat possible. Le lendemain il quitta le Vatican, pour aller demeurer au Quirinal: il étoit accompagné d'un superbe cortége. Le peuple assemblé de toutes parts crioit, *Vive le Pape Clément XII, justice des injustices du dernier Ministére.* Aussi le Pape a-t'il nommé une Cour extraordinaire, pour prendre connoissance des affaires de Bénévent. M. *Sagripanti* lui ayant montré l'état du Thrésor, & voyant qu'il n'y avoit pas quinze cens écus en caisse, *Comment*, dit le Pape, *pas quinze cens écus? J'étois donc plus riche étant Cardinal que je ne le suis étant Pape?* Le Peuple Romain a vu cette élection avec de grandes démonstrations de joye. * *Mémoires du tems. Voyez* CORSINI.

HOMMES ILLUSTRES du nom de CLE'MENT.

CLE'MENT (S.) surnommé *Flavius*, doit avoir été le premier Evêque de Metz. Il fut Bourgeois de Rome & frére de *Faustin*, qui eut pour fils *Clément* Evêque de Rome. Après qu'il eut reçu le Batême & qu'il eut été ordonné Evêque, l'Apôtre St. Pierre l'envoya dans la Gaule Belgique l'an 46 de J. C. Il s'arrêta premiérement à Gorse, où il fit bâtir un Oratoire, puis étant entré dans la ville de Metz, il y domta, à ce qu'on dit, des dragons qui infectoient tout le païs. Il y prêcha l'Evangile avec beaucoup de zéle, & y convertit beaucoup de gens. Il fit bâtir dans la ville & au dehors plusieurs Oratoires, avec un autel à l'honneur de S. Pierre. Il mourut en 71. On montre encore à Metz dans l'Eglise dédiée à sa mémoire, ses ossemens pour lesquels on a beaucoup de vénération. Tout ceci n'empêche cependant pas que faute de monumens solides & authentiques, plusieurs savans Catholiques Romains ne révoquent en doute son Histoire. * Paulus Warnefridus, *de Episc. Metens.* Meurisse, *Histoire de l'Eglise de Metz.*

CLE'MENT, (*Titus Flavius*) surnommé ALEXANDRIN, parce qu'il étoit originaire d'Alexandrie, selon quelques uns, quoique saint Epiphane dise que d'autres le croyoient Athénien, & qu'il n'ait peut-être été surnommé Alexandrin, que parce qu'il étoit Prêtre & Catéchiste d'Alexandrie. Il fut d'abord engagé dans les erreurs du Paganisme; mais son amour pour la vérité, le porta à l'aller chercher en diverses provinces, dans la Gréce, en Italie, en Orient, dans la Palestine & dans l'Egypte. Il trouva heureusement ce qu'il cherchoit dans cette derniére Province. Le célébre Panténus, qui remplissoit la chaire des Ecoles Chrétiennes d'Alexandrie, lui parut préférable à tous les grands hommes qu'il avoit écoutez jusques alors; & après avoir été son Disciple, il fut jugé digne de lui succeder en l'emploi de Catéchiste, & d'être fait Prêtre de l'église d'Alexandrie. Il a fleuri sur la fin du deuxiéme siécle, & au commencement du troisiéme, sous les Empereurs Sévére & Antonin Caracalla, & vécut apparemment jusqu'au régne d'Héliogabale ou d'Alexandre Sévére, c'est à dire, jusques vers l'an 220 de Jesus Christ. Il succéda l'an 190 à Panténus, qui étoit allé aux Indes pour y annoncer l'Evangile. On croit qu'il sortit de cette ville dans le tems de la persécution de l'Empereur Sévére, vers l'an 202, & qu'il se retira en Cappadoce auprès de l'Evêque Alexandre. Ce fait seroit indubitable, s'il étoit certain qu'il fût ce Clément dont Alexandre fait mention dans une lettre écrite de sa prison à l'église d'Antioche, dans laquelle il dit qu'il avoit donné sa lettre à porter au Prêtre Clément, homme de vertu qu'ils connoissoient déja, & qui avoit augmenté & affermi l'église de Cappadoce, pendant qu'il y avoit demeuré; mais il n'est pas certain qu'Alexandre parle en cet endroit de saint Clément d'Alexandrie. Comme il avoit beaucoup d'érudition & de facilité pour écrire, il composa plusieurs Ouvrages pleins de recherches & d'etude. Eusébe & saint Jérôme nous en ont donné le Catalogue. Il ne nous en reste que trois; savoir, *Protrepticon* ou *Oratio exhortatoria ad Gentes*; *Pædagogi libri tres*; *Stromatum libri octo.* C'est ce dernier Ouvrage qui lui a fait avoir le surnom de *Stromateus* & de *Contextor*. On a encore un petit Traité donné par le P. Combefis, intitule, *Qui est le riche qui se sauve?* On a perdu un autre de ses Ouvrages, divisé en huit livres, & intitulé les *Hypotyposes*. Gentien Hervet a traduit ces Traitez de Grec en Latin. Frederic Silburge y a aussi travaillé, & il y a ajoûté des remarques & des tables. C'est de là que s'est formée l'édition de Leiden en 1616, par les soins de Daniel Heinsius, qui corrigea ce qui y manquoit. Cette édition à été suivie de celle de 1629 qui est la plus belle de toutes, & de celle de Paris de 1641, qui est moins correcte & moins belle. Outre ces Ouvrages, Clément en avoit composé un des Canons ecclésiastiques, dédié à Alexandre de Jérusalem; & nous avons sous son nom, dans la Bibliothéque des Péres, de petits Commentaires Latins sur la premiére Epitre Canonique de saint Pierre, sur celle de saint Jean, & sur celle de saint Jude. Quelques Auteurs croyent que ce sont les mêmes Commentaires que Cassiodore attribue à Clément Alexandrin. On ne peut douter que saint Clément n'ait eu une érudition consommée. Saint Jérôme ne fait point de difficulté d'assurer qu'il n'y a eu personne qui äit eu tant de Science que ce Pére; & il est vrai que de tous les Anciens, il n'y en a point dont les livres soient remplis de tant d'érudition profane. Il en fait même trop paroître pour un Ecrivain Chrétien, & l'on peut dire qu'il étoit bien plus Philosophe que Théologien, quoiqu'il n'ignoràt pas nôtre Religion, & qu'il sût parfaitement bien l'Ecriture Sainte. Mais il est beaucoup plus fort sur la Morale que sur le Dogme, il explique d'une maniére allégorique presque tous les passages qu'il cite, à l'imitation de Philon *le Juif*. Il ecrit presque toûjours sans ordre & sans suite. Son style est fort négligé: ce qui se remarque particuliérement dans ses Stromates; car dans son Exhortation aux Gentils, & dans son Pédagogue, son discours est plus fleuri, comme Photius l'a observé, & il est même soutenu d'une certaine gravité qui n'est pas sans agrément. * Cassiodore, *l.* 1. *des Divin. Institut.* Photius, *en sa Biblioth. mem.* 109. Saint Jérôme, *des Ecriv. Eccléf. ch.* 38. Eusebe, *Hist. l.* 5. *ch.* 11. 13. *& en sa Chron. A. C.* 192. 204. Bellarmin. Trithéme. Baronius. Possevin, &c. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

CLE'MENT, (Saint) Evêque d'Ancyre, & Agathange Diacre, sont mis au rang des Martyrs dans le Martyrologe au 23 janvier; mais les Actes de leur martyre sont entierement faux & indignes de foi, & ils ont été rejettez par Baronius même. * Baronius. Bollandus. Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.*

CLE'MENT, *Clemens*, Préfet du Prétoire sous Caligula, refusa d'entrer dans la conjuration où ce Prince périt, l'an de Jesus Christ 41, & dont Chéréas fut le Chef. CLÉMENT, son fils, surnommé *Arretin*, fut aussi Préfet du Prétoire sous Vespasien. * Tacite, *Hist. l.* 4. *c.* 68. Ce dernier se nommoit *M. Arretinus Clemens*, & fut aussi Consul subrogé l'an 94 sous Domitien.

CLE'MENT, *Titus Flavius Clemens*, étoit neveu de l'Empereur Vespasien, & fils de Flavius Sabinus son frére. Il avoit épousé *Flavie-Domitille*, à la sollicitation de l'Empereur Domitien dont elle etoit parente, & il en eut deux enfans, dont le fameux Quintilien fut Précepteur, & que Domitien destinoit à la pourpre. Clément fut Consul ordinaire, l'an 95 de Jesus Christ. Mais à peine fut-il sorti du consulat, que Domitien, sans avoir égard aux liens du sang, le fit mourir sur un soupçon très-leger: ce qui n'étoit sans doute qu'un pretexte pour couvrir le véritable sujet de sa mort, qui étoit le Christianisme. Car Dion dit qu'il fut accusé d'impiété ou d'Athéïsme: crime, poursuit cet Historien, qui en fit condamner alors beaucoup d'autres, qui avoient embrassé la Religion des Juifs: ce qui désigne visiblement le Christianisme, que les Auteurs de ce siécle confondoient avec le Judaïsme. Domitille, son épouse, étoit Chretienne comme lui. Domitien voulut l'obliger inutilement à se remarier quatre jours après la mort de son mari, & elle fut réléguée dans l'isle Pandataire. L'Histoire ne dit point ce que devinrent les deux fils de Clément. * Dion, *l.* 67. Suétone, *in Domitiano.* Baronius 98.

CLE'MENT, *Cassius Clemens*, Sénateur, qui s'étoit engagé dans le parti de Pescennius *Niger*, contre l'Empereur Sévére. Comme ce Prince lui faisoit son procès en personne, il lui répresenta avec beaucoup de hardiesse, que la cause de Niger, quoique vaincu, n'étoit pas moins juste que celle de Sévére qui étoit vainqueur: qu'ils avoient tous deux eu le même but de déthrôner un usurpateur de l'Empire; & que si Sévére punissoit les partisans de Niger, il devoit punir les siens propres; ou que c'étoit commettre une injustice, dont il ne se laveroit jamais aux yeux de la postérité. Cette généreuse liberté fit rentrer en lui même l'Empereur, qui accorda la vie à Clément avec une partie de ses biens, l'an de Jesus Christ 194. * Dion, *l.* 74. Il y a eu un TINEÏUS CLEMENS, Consul en 195, sous le même Empereur.

CLE'MENT. *Voyez* AGRIPPA, ou le FAUX AGRIPPA.

CLE'MENT. *Cherchez* CORVINUS CLE'MENS.

CLE'MENT, Auteur Grec qui écrivit l'Histoire d'Alexandre *le Grand* en vers, comme nous l'apprenons d'Apulée. On ne sait pas en quel tems il a vécu.

CLE'MENT, Historien Grec, qui a fleuri dans le quatriéme siécle, & qui composa un Traité des Rois & des Empereurs de Rome selon Suidas.

* CLE'MENT, Grammairien cité par Suidas, & par l'Auteur du grand *Etymologicon.* * Joh. Meursi *Biblioth. Græca.*

CLE'MENT, dit l'*Ecossois*, vivoit dans le VIII siécle, en Allemagne. Il fut accusé par Boniface de Mayence d'enseigner plusieurs erreurs ; d'assurer au préjudice de l'autorité des Canons & des saints Péres, qu'il pouvoit être Evêque, quoiqu'il eût eu deux enfans adultérins; d'introduire le Judaïsme, en permettant aux Chrétiens d'épouser la veuve de leur frére ; de soutenir que Jesus Christ, fils de Dieu, descendant aux Enfers, avoit délivré tous ceux qui y étoient retenus, Fidéles & Infidéles, Payens & Chrétiens ; & d'avancer plusieurs autres dogmes contraires à la Foi Catholique, touchant la prédestination. Boniface de Mayence le fit condamner l'an 743, dans le Concile tenu à Lestines, palais des Rois de France, proche de Binche en Hainaut, & ensuite le déféra au Pape Zacharie, l'an 745. Ce Pape approuva dans un Concile le jugement que Boniface avoit porté contre Clément & le déposa. * *Acta Bonifacii.* Baronius, *A. C.* 742. *&* 745. *&c.*

CLE'MENT, Prêtre Anglois, Chanoine Régulier de saint Augustin, vivoit dans le XII siécle, environ l'an 1170, sous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre. Il composa des Commentaires sur l'Ecriture; une Concordance des Evangélistes; & quelques Ouvrages d'Astronomie, comme, *De orbibus Astrologicis.* * Vossius, *de Math. c.* 25. S. 23. Pitseus, *de Script. Angl.*

CLE'MENT, (Jean) Anglois, vivoit dans le XVI siécle, & fut élevé dans la maison de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, qui lui confia même l'éducation de ses enfans. Jean Clément apprit les Langues, & enseigna la Médecine dans l'Université d'Oxford. Il épousa la célébre *Marguerite* Gige, que Thomas Morus avoit mise auprès de Marguerite Morus sa fille, pour étudier avec elle; & pendant la persécution de l'Eglise d'Angleterre sous Henri VIII, & Edouard VI, il passa, avec son épouse, dans les Païs-Bas, & s'arrêta à Malines. Le régne de Marie les fit repasser en Angleterre, d'où celui d'Elizabeth les chassa encore. Enfin Clément se fixa à Malines, où il perdit sa femme en 1570, & où il mourut lui même en 1572. Il a composé des Poësies, & a traduit de Grec en Latin, les Epîtres de S. Grégoire de Nazianze, des Homélies de Nicéphore Calixte, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.*

* CLE'MENT *Netinus*, Sicilien, fut un homme fort distingué, & par ses belles qualitez, & par les emplois honorables qu'il exerça. Il enseigna avec applaudissement la Théologie Scholastique. Il fut Définiteur de la province de Syracuse, ensuite Commissaire général de Messine, de Palerme, &c. Sous Paul V il fut revêtu à Rome de la charge de Procureur général. En 1618, le Pape Urbain VIII le fit Général de tout l'Ordre des Capucins. Il mourut le 22 septembre 1631, à l'âge de 73 ans. Il a écrit plusieurs Ouvrages qui sont gardez en manuscrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CLE'MENT (Pierre) natif de Lentini fut un bon Poëte. Il vivoit à Palerme en 1594. Il a composé plusieurs Ouvrages en Langue Sicilienne. * Les mêmes.

* CLE'MENT (Philippe) de Trapano en Sicile, Prêtre, fut Docteur en Théologie, & un grand Orateur. Il fut Sécretaire de plusieurs Princes en Sicile, & s'insinua dans les bonnes graces d'Asdrubal *à Thermis*, qui le fit Archiprêtre. Il a publié plusieurs Ouvrages en Italien. * Les mêmes.

CLE'MENT (Jacques) Moine Jacobin, natif du village de Sorbonne, près de Sens, Profès au couvent de Paris, Prêtre âgé de 25 ans, conçut un detestable dessein d'assassiner Henri III. C'étoit un homme grossier & ignorant, d'un tempérament mélancolique. *De quelle sorte & par quelles personnes il fut induit à commettre ce crime*, dit Mézeray, *c'est une chose trop importante pour le dire, sans en avoir plus de certitude que je n'en trouve; mais il est vrai, que si on ne lui en inspira le dessein, au moins on fut bien aise qu'il l'eût pris, & qu'on lui en donna les moyens & l'instruction, puis qu'on lui fit connoître le Comte de Brienne, & quelques autres Seigneurs royalistes, qui étoient prisonniers dans la Bastille, qu'on lui bailla un passeport de ce Comte, & une lettre de croyance du Président de Harlay pour le Roi, mais qui étoit fausse.* Voici comment il exécuta son dessein. La Guêle, Procureur Général, allant avec son frére de sa maison de Vanvres à S. Cloud, rencontra Jacques Clément sur ce chemin, & ayant su de lui qu'il avoit des choses très importantes à dire au Roi, le fit monter en trousse derriére son frére & le mena à Saint-Cloud. On ne vit jamais un homme si intrépide que ce Moine. Il soupa gayement avec les gens de la Guêle, il ne s'émut point de toutes les questions qu'ils lui firent, & dormit toute la nuit d'un profond sommeil. Le lendemain ayant été introduit par la Guêle dans la Chambre du Roi, il s'approcha de lui sans étonnement, lui parla sans hésiter, lui présenta quelques lettres, & comme le Roi les lisoit, il prit son tems, tira un couteau de sa manche & lui en donna un coup dans le ventre. Le Roi se sentant blessé s'écria, s'arracha le couteau de la playe & lui en donna deux coups, l'un au front, l'autre à la joue. La Guêle mit l'épée à la main, en frappa imprudemment le Moine du pommeau dans le front, & deux ou trois autres personnes encore plus imprudentes le tuérent sur la place. Quand on eut reconnu qui il étoit, le Grand Prévôt fit tirer son corps à quatre chevaux, brûler les quartiers, & jetter les cendres au vent. * Mézeray, *Abbrégé Chronologique, dans l'Histoire de Henri III.*

CLE'MENT (Claude) Jésuite, natif d'Ornans, sur la Louve, dans la Franche-Comté, entra chez les Jésuites en 1612. On l'envoya en Espagne, où il enseigna avec beaucoup de réputation. Le P. Claude a donné quatre livres, de la maniére de dresser une bibliothéque générale & particuliére, avec une description de la bibliothéque de l'Escurial, & une exhortation à l'étude & à la lecture des livres. Il publia cet Ouvrage à Lyon en 1635, *in quarto.* Il y a quelque érudition; mais il y a trop de babil & trop de ce que nous appellons *fatras.* S'il avoit eu un peu plus de jugement, il auroit renfermé en un fort petit livre tout ce qu'il y a de bon dans cet Ouvrage. Les Ouvrages qu'il a composez, sont intitulez, *Oratio de Majestate Ecclesiæ Lugdunensis; Vita Clementis IV; Bibliotheca tam privata quàm publica instructio; Descriptio Bibliothecæ S. Laurentii Escurialis, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Soc. J.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Labbe, *in Biblioth.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiq. Hist.* édit. de Paris, 1685, *in douze, tome* 2. *p.* 273: ou *tome* 1. *partie* 1. *p.* 376. édit. d'Amsterdam, 1725.

CLE'MENT, (Jean) surnommé *le Coutelier*, a été célébre dans le XVII siécle, par le talent qu'il avoit pour la Controverse. Les Calvinistes ne l'aimoient point: il mourut le huitiéme février de l'an 1650, à l'âge de 49 ans.

CLE'MENT MATURIN. *Cherchez* MATURIN.

CLE'MENT, (Robert) Seigneur du Mez en Gatinois, fut choisi par le Roi Louïs *le Jeune*, pour être Gouverneur de son fils *Philippe-Auguste.* Ce jeune Prince étant parvenu à la Couronne, le fit Ministre d'Etat. Il mourut vers l'an 1182, un an après son entrée dans le Ministére, laissant deux freres, Gilles Clément, qui fut aussi Ministre d'Etat, & *Garmond* Clément, Abbé de Pontigni, & élu Evêque d'Auxerre en 1182, à la considération de son frere Gilles, Ministre d'Etat. On s'opposa à cette election, & l'affaire fut portée à Rome, où *Garmond* mourut de peste. Robert eut divers enfans, & entre autres Albéric, & Henri, tous deux Maréchaux de France. Ce sont ceux que la Chronique de l'Abbaïe d'Anchin aux Païs-Bas appelle les fils de Robert Clément, dit *le Conseil du Roi*, c'est à dire, *Ministre d Etat.* Albéric Clément, Seigneur du Mez est celui qui a commencé d'élever par son crédit la charge de Maréchal de France qu'il rendit militaire. Il accompagna *Philippe-Auguste* au voyage de la Terre-Sainte, où il signala son courage au siége d'Acre, & il fut tué l'an 1191, selon Guillaume le Breton, & Rigord. Henri Clément, I. du nom, Seigneur du Mez & d'Argentan, frére d'*Albéric*, fut nommé *le petit Maréchal*, à cause de sa petite taille. Le Roi le pourvut de cette charge, qu'il rendit considérable, & lui donna la Seigneurie d'Argentan. Il se trouva à la célébre bataille de Bouvines en 1214, & mourut la même année en Poitou, pendant la guerre contre les Anglois. Il avoit épousé une fille de la maison de Nemours, dont il eut Jean Clément, à qui le Roi *Philippe-Auguste* conserva la charge de Maréchal de France, quoiqu'il fût très-jeune. Ses Descendans l'ont aussi possédée, & leur Terre du Mez en Gâtinois, fut appellée par cette raison, *Mez-le-Maréchal.* Henri Clément, II. de ce nom, Seigneur du Mez & d'Argentan, étoit aussi Maréchal de France du tems du Roi S. Louïs, qu'il accompagna au premier voyage de la Terre-Sainte, l'an 1249. Il est nommé dans une Chartre de l'Abbaïe de S. Denys de l'an 1263. * *La Chronique d'Auxerre sous l'an* 1182. *La Chronique de Flandre, chap.* 20. Guillaume le Breton & Rigord, *in Philippide.* D'Auteuil, *Histoire des Ministres d'Etat.* Le Féron. Godefroy. Le Pére Anselme, &c.

CLE'MENT (Claude) *Voyez* CLAUDE CLE'MENT.

CLE'MENTIANUS HONORIUS. *Cherchez* VÉNANCE FORTUNAT.

CLE'MENTINES (les) sont un recueil de plusieurs piéces anciennes attribuées faussement à saint Clément Evêque de Rome. Il est rempli de piéces apocryphes, de fables & d'erreurs. M. Cotelier l'a donné dans son Recueil *des anciens Monumens de l'Eglise.* * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.* On donne plus communément ce nom de *Clémentines* au recueil des Décrétales du Pape Clément V, fait par l'autorité de Jean XXII son successeur.

CLE'MENTIUS, (Sextus) Consul en 230, sous l'Empereur Alexandre.

* CLE'MOUTZI. M. Spon dit que c'est là le nom que les Turcs donnent à Castel-Tornése dans le Belvédére. * Spon, *Voyages, tome* 2. *p.* 6. édit. de Lyon, 1678.

CLE'NARD, autrement CLEYNARTS, (Nicolas) Grammairien célébre du XVI siécle, étoit de Diest, dans le Brabant. Il avoit une grande intelligence de la Langue Latine, de la Gréque & de l'Hébraïque, qu'il enseigna assez longtems à Louvain. Depuis il entreprit de voyager, & prit Jean Vasæus de Bruges pour compagnon de ses voyages. Ils partirent de Louvain l'an 1535, & passérent à Paris, pour y voir Guillaume Budé. De là ils allérent en Espagne, où Clénard enseigna les Langues dans l'Université de Salamanque, jusqu'à ce que le Roi de Portugal l'ayant appellé chez lui, lui confia l'éducation du Prince son frére. Le désir d'apprendre l'Arabe, lui donna la pensée d'aller en Afrique l'an 1540, & en étant revenu heureusement, il mourut l'an 1542 à Grenade, dans le tems qu'il se disposoit à repasser dans les Païs-Bas. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Institutiones Linguæ Græcæ; Meditationes in Linguam Græcam; Tabula in Grammaticen Hebræam; Epistolarum de peregrinatione sua libri duo; Methodus docendi pueros analphabeticōs; Tabula in Linguam Arabicam.* Scaliger dit, que ce Grammairien étoit plus recommandable par sa diligence, & par sa bonne volonté, que par son savoir qui étoit médiocre, & que l'on ne pouvoit pas dire qu'il fût véritablement habile en aucune Langue. Ainsi on ne peut louer presque autre chose dans Clénard, que son zéle pour l'utilité publique, & pour l'avancement de la Jeunesse, & sa modestie dans ses Ecrits & dans sa conduite. C'est peut-être une des raisons qui ont porté le public à préférer sa Grammaire Gréque, à toutes les autres pour la faire enseigner dans les Ecoles, quoiqu'elle soit fort imparfaite, & que plusieurs de ceux qui sont venus après lui, ayent beaucoup mieux réüssi que lui. C'est aussi ce qui a excité plusieurs personnes à la corriger, à l'expliquer, & à l'augmenter, plutôt que de rien entreprendre de nouveau sur ce sujet. Les principaux des Grammairiens qui y ont travaillé, soit par autorité publique, soit de leur propre mouvement, sont P. Antesignan, H. Etienne, Alexandre Scot, Frédéric Morel, René Goulu, Pierre Bert Mérignon, Jacques Gretser, Etienne Moquot, Richard de Hez, Gérard J. Vossius, Philippe Labbe, &c. Quant au stile des autres Ouvrages de Clénard, & sur tout de ses lettres, il est assez pur; mais il le seroit encore plus, si l'amour des Langues étrangéres, & sur tout de l'Arabe, ne

l'eût emporté ailleurs. * Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. Sæc. XVI.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 682 & 683. Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ. p.* 125. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Prima Scaligerana*, *p.* 46. Vossius, *Præfat. ad Lector. Institut. Gram.* Lancelot, *Nouvelle Méthode Gréque de Port-Royal*, *Préface.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Grammairiens Grecs*, édit. de Paris, *in douze*, 1685: ou *tome* 2. *partie* 3. *p.* 162. *n.* 699. édit. d'Amsterdam, 1725.

CLE'OBIENS, Secte des Simoniens dans le premier siécle de l'Eglise, s'éteignit presque dans sa naissance. Hégésippe & Théodoret, qui en parlent, ne spécifient point par quels sentimens les Cleobiens se distinguerent des autres. On croit qu'ils ont eu pour Auteur un nommé Cleobe, compagnon de Simon, & qu'il avoit composé avec cet Hérésiarque divers livres sous le nom de J. C. pour tromper les Chrétiens. * Hégésippe, *apud. Euseb. l.* 4. *c.* 22. *Ant. Constit. Apost.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

CLE'OBIS & BITON fréres, lesquels, au défaut de bœufs, traînérent leur mére l'espace de quarante-cinq stades, pour la mener à la fête de Junon. Cette mére ayant prié la Déesse d'accorder à ses fils, ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à l'homme, il furent trouvez morts dans le temple, après avoir sacrifié. * Hérodote, *Clio. ou l.* 1. Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 4. *Ext.* 11. Plutarque, *dans la Vie de Solon.* Cicéron, *Tuscul. Quæst. l.* 1. *c.* 47.

CLE'OBULE, fils d'*Evagoras*, prit naissance à Linde, ou, selon d'autres en Carie, & mérita d'être mis au nombre des sept Sages de Gréce. Il étoit brave, bien fait, aimoit les Sciences, & alla jusques en Egypte, pour apprendre la Philosophie de ces peuples. Il faisoit aussi des Enigmes en vers, aussi bien que Cléobuline sa fille, qui y réüssissoit parfaitement. Il haïssoit sur tout l'infidélité & l'ingratitude. Il conseilloit de faire du bien à ses amis, pour se les conserver, & à ses ennemis pour se les aquérir; & il faisoit consister la vertu dans la haine du vice, & dans la fuite de l'injustice. Cléobule mourut âgé de 70 ans, environ la LV Olympiade, & vers l'an 560 avant J. C. Il laissa une fille appellée *Cléobuline*, dont nous parlerons cy-dessous. * Diogéne Laërce, *dans sa Vie*, *au l.* 1. Plutarque, *au Banquet des sept Sages.*

CLE'OBULE, Auteur Grec, qui avoit recueilli des Apophthegmes, qui sont alléguez par les Anciens. On ne sait pas bien en quelque tems il a vécu. * Stobée, *Serm.* 3. Pline, *l.* 5. *c.* 31. NB. Stobée lui donne le surnom de *Lyndius*: ce qui pourroit faire croire que c'est le même que le précédent.

CLE'OBULINE, fille de *Cléobule* de Linde, est nommée par quelques uns *Eumetis.* Elle composoit bien des vers, & avoit une vivacité d'esprit admirable pour composer des Enigmes, & pour expliquer celles qu'on lui proposoit. Elle en inventa de très ingénieuses, qu'on porta en Egypte, & qui furent très-estimées. Avec cette délicatesse d'esprit, elle avoit un courage héroïque, un jugement solide, & une douceur charmante. Eusébe parle d'elle sous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant J. C. Il y a apparence qu'elle a vécu longtems auparavant. * Plutarque, *au Banquet des sept Sages*, *ch.* 4. Diogéne, *dans la Vie de Cléobule.* Athénée, *l.* 10. *c.* 15. & Suidas.

* CLE'ODAMAS, Auteur Grec, avoit écrit de la maniére de domter les chevaux. Il est cité par Etienne de Byzance.

CLE'ODAME de Byzance eut avec Athénée, sous l'Empire de Gallien, la commission de fortifier les places de l'Empire, & de rétablir celles qui étoient ruïnées, vers l'an 260. Longin lui avoit dédié un livre cité par Porphyre, & intitulé *de la Véhémence.* * Trebellius Pollion, *dans la Vie des deux Galliens*, *ch.* 3.

* CLE'ODE'ME MALCHUS, Historien, qui composa une Histoire des Juifs, comme celle de Moïse, selon le rapport d'Alexandre Polyhistor cité par Joséphe, *Antiquitez Judaïques*, *l.* 1. *c.* 16. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu.

CLE'ODE'ME, Athénien, fameux par la victoire qu'il remporta sur les Goths l'an de J. C. 267, sous l'empire de Gallien Ces Barbares ayant équippé une flotte, vinrent fondre dans la Gréce, qu'ils pillérent impunément. Ils avoient même pris Athénes, célébre alors pour les Sciences; & après en avoir ramassé tous les livres, ils étoient prêts d'y mettre le feu, lorsqu'un Goth les arrêta, en leur réprésentant, que pendant que les Grecs s'amusoient à lire ces livres, ils négligeoient la guerre, & se laissoient vaincre. Les Goths se retirérent, tandis que Cléodéme, qui avoit assemblé quelques vaisseaux, les vint attaquer du côte de la mer, les défit entiérement, & les obligea à fuir dans d'autres païs. * Zonaras.

CLE'OLULPHE. *Cherchez* CE'OLPHE.

CLE'OMBROTE, *Cleombrotus*, troisiéme fils d'Anaxandride, Roi de Sparte, & frére de Cléoméne I, & de Léonidas, fut pére du célébre Pausanias, qui défit Mardonius dans la bataille de Platée, la seconde année de la LXXV Olympiade, & 479 avant J. C. * Pausanias. Hérodote, *l.* 9. *ou Calliope.* Plutarque, *dans la Vie d'Agis & de Cléoméne.*

CLE'OMBROTE, fils de *Pausanias* II, succéda la seconde année de la XCIX Olympiade, & la 383 avant J. C. à son frére Agésipolis, Roi de Lacédémone, qui mourut en faisant la guerre aux Olynthiens. Cléombrote fut envoyé deux fois contre les Thébains; mais ces expéditions ne furent pas heureuses. Enfin, après un régne de neuf ans, il fut tué dans la célébre bataille de Leuctres, en Béotie, que gagna Epaminondas Général des Thébains, la seconde année de la CII Olympiade, & 371 avant J. C. Agésipolis II succéda à son pére Cléombrote. * Xénophon, *l.* 5. & 6. Polybe, *l.* 1. Diodore, *l.* 15. Pausanias, *l.* 3

CLE'OMBROTE II, Roi de Lacédémone, se fit élire au préjudice de Léonidas son beau-pére, par les artifices de Lysander, vers la premiére année de la CXXXIV Olympiade, & 244 ans avant J. C. Léonidas fut rétabli peu d'années après Cléombrote. Ce fut pour lors que Chélonis, qui avoit suivi son pére dans son exil, rendit le même office à son mari, malgré les priéres de son pére. * Pausanias. Plutarque, *dans la Vie d'Agis & de Cléoméne.* *Voyez* CHE'LONIS.

CLE'OMBROTE, natif d'Ambracie, Philosophe Académicien, ayant lu le livre de l'immortalité de l'ame que Platon avoit composé, se précipita dans la mer. Cicéron en fait mention dans le livre des *Questions Tusculanes.* C'est de lui que parle Ovide, *in Ibin*, *v.* 493 & 494.

Vel de præcipiti venias ad Tartara saxo,
Ut qui Socraticum de Nece legit opus.

On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. Plutarque parle d'un Philosophe de même nom, au commencement du Traité qu'il a fait, *Pourquoi les Oracles avoient cessé de répondre?*

CLE'OME'DE d'Astypalée étoit si fort, que d'un coup de main, il mit à bas une colomne dans une Ecole, où le plancher écrasa tous les enfans. Etant poursuivi, il entra dans un coffre qu'on ne put jamais ouvrir sans le mettre en piéces; mais on ne trouva plus Cléoméde. Sur quoi l'Oracle ayant été consulté, répondit qu'il étoit le dernier des demi-Dieux. Plutarque compare cette Fable à la créance que les Romains avoient, que Romulus avoit été enlevé dans le ciel. * Plutarque, *Vie de Romulus.*

CLE'OME'DE, un des trente Tyrans que Lysander Lacédémonien établit pour gouverner l'Etat d'Athénes, après avoir pris cette ville. Il fut chassé par Thrasybule, & se sauva avec ceux de ses Collégues qui échapérent à ce brave Athénien, la quatriéme année de la XCIV Olympiade, & 401 avant J. C. * Xénophon.

CLE'OME'NE, I. de ce nom, Roi de Lacédémone, succéda à son pére *Anaxandride* vers la LV Olympiade, & 557 ans avant J. C. Il vainquit les Argiens, & délivra les Athéniens de la tyrannie des Pisistratides. Les Eginétes qui avoient pris le parti de Darius, étoient en danger de souffrir la peine de leur trahison, si Démarate Roi de l'autre famille ne se fût opposé à cette entreprise, en rendant de mauvais offices à Cléoméne, qui fut obligé de revenir. Cet affront le toucha si fort, que pour s'en venger il fit déclarer Démarate illégitime, & fit mettre Léotychide à sa place, ayant même corrompu la Pythie, pour la faire parler contre son adversaire, qui se retira chez les Perses. Après cela, Cléoméne punit les Eginétes, & devint ensuite si furieux, qu'il se déchira le ventre. Il mourut avant la bataille de Salamine, gagnée par les Grecs contre Xerxès la premiére année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant J. C. * Hérodote, *l.* 5. *ou Terpsichore*: & *l.* 6. *ou Erato.*

CLE'OME'NE II, Roi de Lacédémone, succéda la troisiéme année de la CII Olympiade, & 370 avant J. C. à son frére *Agésipolis* II, qui ne régna qu'un an après la mort de Cléombrote I. Le régne de Cléoméne fut long & paisible. Il eut deux fils, Acrotate & Cléoméne. Arée, fils du premier, qui étoit mort avant son pére Cléoméne, fut par le Sénat déclaré successeur de son ayeul: ce qui causa une longue guerre. Cléoméne, régna 34 ans. * Diodore, *l.* 15. Pausanias, *l.* 3. ou *Laconica.*

CLE'OME'NE III, fils de Léonidas, Roi de Lacédémone, commença de régner la troisiéme année de la CXXXVII Olympiade, & la 230 avant J. C. Son esprit inquiet excita des troubles à Sparte, & il les termina heureusement. Il fit mourir alors quatre des Ephores, partagea les terres, donna l'abolition des dettes & le droit de bourgeoisie aux Etrangers, comme Agis l'avoit proposé, & remit en son premier état l'ancienne discipline Laconique. Depuis il porta ses armes contre les Achéens, & les défit en bataille rangée vers l'an 224 avant J. C. Aratus jaloux de ce bonheur, suscita Antigonus *le Tuteur*, qui lui fit la guerre, & le défit en 226, prit Sparte, & l'obligea de prendre la fuite en Egypte. Cléoméne fut très-bien reçu du Roi Ptolomée *Evergetès*; mais après la mort de ce Prince, Ptolomée *Philopator*, son fils & son successeur, agissant par le conseil de Sosibius retint prisonnier Cléoméne, lorsqu'il en attendoit du secours. Ce traitement le mit au desespoir. Pour lors s'étant imprudemment abandonné aux conseils d'un certain Nicagoras son ennemi caché, il se perdit & plusieurs des siens dans une émeute du peuple, qu'il voulut faire soulever contre le Roi, en se dérobant de sa prison. Il se tua lui même la seconde année de la CXL Olympiade, 219 ans avant J. C. Ptolomée fit attacher son cadavre à une croix, & fit mourir sa mére, ses femmes & ses enfans. * Polybe, *l.* 2. Justin, *l.* 28. Plutarque, *dans la Vie d'Agis & de Cléoméne.*

CLE'OME'NE, Auteur Grec. On ignore en quel tems il a vécu, & on sait seulement qu'il a fait un livre sur Hésiode, cité par Clément Alexandrin, *Stromates*, *l.* 1. Vossius croit que cet Ouvrage est un Commentaire sur les Poësies d'Hésiode. Ce Cléoméne pourroit être le même, dont parle Diogéne Laërce dans la Vie de Diogéne le Cynique, & dont il dit qu'il avoit fait un livre intitulé, le *Pédagogue.* Il y a aussi eu un Poëte du même nom, qui composa un Poëme, dit *Méléagre.* * Diogéne, *l.* 8. Vossius, *l.* 3. *de Hist. Græcis*: & *de Poëtis Græcis incertæ ætatis.*

CLE'ON, Orateur Athénien, brouillon, & ennemi déclaré des meilleurs Généraux de la République. Aristophane l'accuse de péculat, dans sa Comédie intitulée, *les Chevaliers*, qui est une sanglante Satyre contre cet homme. Quoiqu'il eût peu d'expérience dans la guerre, cependant il se fit élire Général des Athéniens, prit la ville de Torone en Thrace, & tourna ses armes vers Amphipolis, avec dessein de l'assiéger. Mais ayant appris que Brasidas Général des Lacédémoniens n'étoit pas fort éloigné de cette place, il quitta son entreprise. Brasidas le poursuivit, & lui présenta la bataille qui fut fatale aux deux Chefs qui y furent tuez, la troisiéme année de la LXXXIX Olympiade, & la 422 avant l'Ere Chrétienne. * Thucydide, *l.* 4. & 5. Diodore, *l.* 12. Plutarque, *Instruction des Ministres d'Etat*, & *en la Vie de Nicias.*

CLE'ON, Chef des Messéniens, disputa la Royauté contre Aristodéme. Pausanias en parle dans son quatriéme livre.

CLE'ON, fameux Corsaire, s'étant rendu très-puissant par ses pirateries, trouva le moyen par force & par argent, de se rendre souverain dans la ville de Sicyone après la mort d'Aristrate, Sa tyrannie

rannie ne dura pas long-tems, & il fut aſſaſſiné par les Sicyoniens. * Plutarque. Pauſanias.

* **C L E'O N**, Pirate Cilicien, & enſuite Eſclave en Sicile, fut Chef d'une troupe d'Eſclaves ſoulevez, l'an DCXIX de la fondation de Rome. & ſe joignit à Eunus autre Chef d'une ſemblable multitude, qui ne fut vaincue que quatre ans après. * Joannis Freinshemii *Supplementa Liviana*, *l.* 21. *in locum libri* 56. *Titi Livii*, *ch.* 39.

C L E'O N, natif de Daulis, n'eut jamais de ſonges en dormant, bien que ſa vie fût aſſez longue, & l'on croit que c'eſt parce qu'il n'étoit pas mélancolique; ou peut-être, parce que les traces que les ſonges avoient faites ſur ſon cerveau, étoient toûjours effacées, avant qu'il ſe réveillât: ce qui peut procéder de ce que la matiére même du cerveau étoit fort délicate. * Plutarque, *dans ſon Traité des Oracles*.

C L E'O N, certain flateur Sicilien, qui perſuada d'adorer Alexandre *le Grand*, & de le reconnoître comme un Dieu. * Quinte-Curce, *l.* 8. *ch.* 5: ou, ſelon l'édition *in uſum Delphini*, *ch.* 18.

C L E'O N, Magnéſien, qui fit un Traité des choſes monſtrueuſes. * Pauſanias le cite, *in Phocicis* ou *l.* 10.

C L E'O N, Hiſtorien, qui fit un Ouvrage des Ports, cité par Etienne de Byſance. * Voſſius en parle auſſi, *Hiſt. Grecs*, *l.* 3.

C L E'O N de Curium & **C L E'O N** d'Halicarnaſſe. *Voyez* leurs Ouvrâges & leurs citations dans la *Biblioth. Gréq.* de Meurſius.

* **C L E'O N**, Peintre de Gréce, s'aquit une haute eſtime par un tableau où il répréſentoit l'*Hiſtoire de Cadmus*. Les Grecs parlent auſſi d'un *Cléon* Sculpteur, mais ce pourroit être le même que le Peintre. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs Bas*. en Hollandois, *tome* 1. *p.* 128.

C L E'O N E, ville de l'Argie ou Argolide, dont parle Plutarque dans la Vie de Timoléon, dans celle de Démoſthéne & dans celle de Cimon. Pauſanias *dans ſes Corinthiaques*, dit qu'elle eſt ſituée entre les villes de Corinthe & d'Argos. Strabon, *l.* 8, dit qu'elle étoit ſituée ſur une éminence, ceinte de fort bons murs dans le chemin de ces deux villes, qu'il y avoit de Cléone à Corinthe 80 ſtades, & de Cléone à Argos 120. On la nomme à préſent *San-Vaſili*. * Lubin, *Tables Géographiques pour les Vies de Plutarque*.

C L E'O N I C E, jeune fille, que Pauſanias envoya querir à Byſance pour coucher avec elle. Ses parens étoient des perſonnes diſtinguées, mais qui redoutoient l'humeur impétueuſe & farouche de ce Général: de ſorte qu'ils ſe virent obligez de la lui envoyer. Cléonice étant arrivée dans la maiſon de Pauſanias, pria ſes gens, avant que d'entrer dans la chambre où il étoit couché, qu'on éteignit toutes les lampes; mais comme elle s'avançoit vers le lit elle en renverſa une, & Pauſanias, qui étoit déja endormi, s'éveillant au bruit, craignant que ce ne fût quelqu'un de ſes ennemis, tout troublé qu'il étoit, prit ſon poignard, & croyant frapper un ennemi, il frappa cette fille, qui mourut du coup qu'il lui donna. On dit que, depuis cet accident, il ne put avoir de repos, & que le fantôme de Cléonice lui apparoiſſoit toutes les nuits durant ſon ſommeil & lui diſoit en colére,

Στεῖχε δίκης ἄσσον, μάλα τοι κακὸν ἀνδράσιν ὕβρις.

c'eſt à dire, en n'ayant égard qu'au ſens,

Méchant reconnois-toi, reconnois la juſtice;
Elle veut que l'on te puniſſe.

Cet accident acheva de revolter contre lui tous ſes Alliez, qui prenant occaſion de cette mort tragique, & ſe joignant à Cimon, l'aſſiégérent dans Byſance; mais il leur échapa & s'enfuit dans la ville d'Héraclée, vers un lieu où l'on conſultoit les Ombres & les Manes des Morts, pour s'informer de l'avenir. Là il fit évoquer l'ame de Cléonice, & la conjura de faire ceſſer ſa colére & ſon reſſentiment. Cléonice ſe fit voir à lui, & lui répondit, qu'il ſeroit délivré des maux qui le tourmentoient, dès qu'il ſeroit arrivé à Sparte, voulant par là ſignifier ſelon toutes les apparences, la mort qu'il y devoit ſouffrir. * Plutarque, *dans la Vie de Cimon*.

C L E'O N Y M E, Capitaine des Athéniens, dont le nom n'eſt connu qu'à cauſe de ſa lâcheté, abandonna ſes troupes dans une bataille, & s'enfuit le premier, après avoir jetté ſon bouclier. C'eſt pourquoi il eſt raillé par le Poëte Ariſtophane, *en ſes Nuées*. C'eſt lui qui a donné lieu au proverbe contre les lâches, *plus timide que Cléonyme*.

C L E'O N Y M E, fils de *Cléoméne* II, Roi de Sparte, étant irrité de ce qu'Arée, fils de ſon frére Acrotate, lui avoit été préféré au Royaume de Sparte, attira Pyrrhus dans le païs, ſous la CXXVI Olympiade, & 273 ans avant J. C. C'eſt ce que nous apprenons de Plutarque & de Pauſanias. *Voyez* A C R O T A T E. Diodore parle d'un autre Cléonyme Lacédémonien, lequel ayant été envoyé en Sicile, pour donner du ſecours à ceux de Tarente, qui avoient guerre avec les Romains, prit Thurie dans le païs des Salentins, & fut mis en fuite par le Conſul Emilius l'an 452 de Rome, & avant J. C. 302. * Plutarque, *in Pyrrho*. Pauſanias, *l.* 3. Diodore, *l.* 20. Tite-Live, *l.* 10. *de la premiére Décade*.

C L E'O P A S. *Voyez* C L E'O P H A S.

C L E'O P A T R E, ce nom a été donné à preſque toutes les Reines d'Egypte, depuis que Ptolomée *Epiphanès*, fils de Ptolomée *Philopator*, épouſa *Cléopatre*, fille d'Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie & d'Aſie. Il y en a qui croyent que c'eſt de cette Princeſſe dont veut parler le Prophéte *Daniel*, *ch.* 11. *v.* 17: *Il lui donnera une fille de femme pour ruïner le Royaume*; *mais cela ne tiendra point & ne ſera point à lui.* On prétend que Daniel en parle en ces termes, pour nous donner quelque idée de ſa beauté. On aſſûre en effet, qu'elle avoit le teint ſi beau & ſi frais, & les traits ſi fins, qu'on eût dit, que le Ciel avoit ramaſſé tout ce qu'on voit d'agrémens & de charmes dans les autres perſonnes de ſon ſexe, pour les donner à cette Princeſſe. * Joſeph, *Antiquit. Judaïq.* *l.* 12. *ch.* 3. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

C L E'O P A T R E, niéce d'Attalus, fut mariée la premiére année de la CXI Olympiade, la 336 avant J. C. à *Philippe de Macédoine*, après qu'il eut répudié Olympias, que ſon orgueil & ſa mauvaiſe humeur lui rendoient inſupportable. Ce Prince ayant été tué par Pauſanias en la même année, qui étoit la 418 de Rome, la cruelle Olympias contraignit Cléopatre de s'étrangler elle-même. * Diodore, *l.* 17. Juſtin, *l.* 10. Plutarque, *dans la Vie de Philippe*. Freinshemius, *l.* 1. *des Supplémens ſur Q. Curce*, *ch.* 1.

C L E'O P A T R E, fille de *Philippe de Macédoine*, ſœur d'Alexandre *le Grand*, épouſa *Alexandre*, que ſon pére Philippe fit Roi des Epirotes. Après la mort de ſon frére, elle fit un parti conſidérable, & s'aſſujettit la Macédoine. Perdiccas voulut épouſer Cléopatre: pluſieurs autres avoient la même prétention; mais un des Chefs d'Antigonus la fit mourir à Sardes la premiére année de la CXVIII Olympiade, & la 308 avant J. C. * Juſtin, *l.* 10. Diodore, *l.* 17. & 18.

C L E'O P A T R E, fille de Ptolomée *Philométor*, Roi d'Egypte, Princeſſe très-belle, & de beaucoup d'eſprit, ſe rendit odieuſe par ſa cruauté. Elle épouſa Alexandre *Balas*, Roi de Syrie, & elle le quitta pour ſe marier à Démétrius Nicanor ſon couſin germain, l'an 147 avant J. C. Mais ayant ſçu que ce dernier, captif chez les Parthes, s'étoit marié avec Rhodogune, elle fit venir en Syrie Antiochus *Sidétès*, frére de Nicanor, & l'épouſa. Après ſa mort (car il fut défait & tué par les Parthes) elle vainquit & tua Nicanor, & fut tellement irritée de ce que Séleucus ſon fils s'étoit mis ſur le thrône contre ſa volonté, qu'elle le fit tuer d'un coup de fléche, l'an 129 avant J. C. Elle lui ſubſtitua Antiochus VIII, ſurnommé *Grypus* ou *Gryphus*, lequel ayant appris que cette Mégére lui avoit préparé du poiſon, la contraignit de le boire elle même, la même année, qui étoit la ſeconde de la CLXIV Olympiade, & la 123 avant J. C. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq.* *l.* 13. Appien, *des Guerres de Syrie*. Juſtin, &c.

C L E'O P A T R E, fille de Ptolomée *Epiphanès*, & d'une autre Cléopatre, épouſa en premiéres noces ſon frére aîné Ptolomée *Philométor*. Ce fut ce Prince & cette Princeſſe qui permirent à *Onias*, fils d'*Onias*, Grand Sacrificateur des Juifs, de bâtir un temple en Egypte en un lieu appellé *Bubaſte le Sauvage*, & d'y établir des Sacrificateurs. Les Juifs de Suze leur envoyérent deux Députez, nommez *Doſithée* & *Ptolomée*, pére & fils, & les chargérent d'une lettre, qui avoit pour tître *Phurim* ou *des Sorts*, dans laquelle, peut-être pour gagner leur bienveillance & leur appui, ils leur marquoient le bonheur d'*Eſther*, & de *Mardochée* & le châtiment d'*Aman*, & de tous leurs ennemis. Cléopatre eut de Ptolomée *Philométor* un fils, auquel elle voulut aſſûrer la Couronne après la mort de ſon pére, la troiſiéme année de la CLVIII Olympiade, & la 146 avant J. C. Mais Ptolomée *Phyſcon*, voulant s'emparer du Royaume, fit tuer cet enfant, & épouſa la mére qui étoit ſa propre ſœur, & veuve de ſon frére. Phyſcon eut pluſieurs enfans de ce mariage, & mourut l'an 177 avant J. C. Cléopatre pouvant par le teſtament de ſon mari donner le Royaume à celui de ſes fils dont elle voudroit faire le choix, avoit deſſein de couronner le cadet nommé Alexandre; mais le peuple ne voulant pas conſentir à cette injuſtice, la contraignit d'élever ſur le thrône l'aîné qui étoit Ptolomée *Lathurus*. Elle y conſentit par contrainte; & pour lui faire déplaiſir, elle l'obligea de répudier Cléopatre ſa femme & ſa ſœur, qu'il aimoit tendrement, & lui fit épouſer Séléne la plus jeune de ſes ſœurs. Dans la ſuite, elle chaſſa Ptolomée du thrône, & y mit Alexandre, lequel recevant d'elle des traitemens indignes, bien qu'il fût plus aimé, prit la fuite, pour ſe délivrer de ces inquiétudes. Cléopatre le rappella pourtant; mais craignant qu'elle n'eût quelque mauvais deſſein contre lui, il la fit mourir cruellement l'an 90 avant J. C. Le peuple d'Alexandrie indigné de cet attentat, & rebuté par ſa mauvaiſe conduite, le chaſſa l'année ſuivante. Cléopatre, premiére femme de Ptolomée *Lathurus*, fut mariée à Antiochus de *Cyzique*, Roi de Syrie. *Voyez* ſon article qui ſuit. * Juſtin, *l.* 39. Joſephe, *Antiq. Judaïq.* *l.* 33. *ch.* 20. & 21. Tite-Live, *l.* 68. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

C L E'O P A T R E, fille de Ptolomée *Phyſcon*, Roi d'Egypte, épouſa en premiéres noces Ptolomée *Lathurus* ſon frére; mais ſa propre mére Cléopatre la lui ayant fait répudier, elle épouſa en ſecondes noces Antiochus le *Cyzicenien*, ou de *Cyzique*, Roi de Syrie, qui fit long-tems la guerre contre Antiochus *Gryphus* ſon frére, mari de Gryphéne, autre fille de Ptolomée *Phyſcon*. Ces deux Princeſſes accompagnoient preſque toûjours leurs maris; & dans une bataille qu'Antiochus de *Cyzique* perdit, Cléopatre s'étant réfugiée au pié des autels, en fut arrachée par ſa propre ſœur Gryphéne, qui la fit maſſacrer la quatriéme année de la CLXVI Olympiade, & 113 ans avant J. C. Mais cette cruauté ne demeura pas impunie; car le Cyzicénien ayant eu l'avantage à ſon tour, immola Gryphéne aux Manes de Cléopatre. * Juſtin, *l.* 39.

C L E'O P A T R E, Reine d'Egypte, très-célébre pour ſa beauté & ſes débauches, étoit fille de Ptolomée *Aulétès*, auſſi Roi d'Egypte. Elle monta ſur le thrône l'an 51 avant J.C. conjointement avec Ptolomée *Denys* ſon frére; mais en l'an 47, elle gouverna ſeule, après que ce Prince ſe fut noyé dans le Nil. Elle avoit trouvé l'art de ſe faire aimer de Jules Céſar, dont elle eut un fils nommé *Céſarion*. Depuis la mort de Céſar, Marc-Antoine, qui alloit faire la guerre aux Parthes, l'an 40 avant J. C. ordonna à Cléopatre de le venir trouver en Cilicie, pour répondre ſur le crime dont on l'accuſoit, qui étoit d'avoir donné du ſecours à Caſſius Brutus. Cette Reine, dont la beauté étoit ſoutenue par un eſprit extrémement engageant, parloit ſept ou huit ſortes de Langues, & étoit la perſonne du monde la plus propre & la plus magnifique. Elle fit deſſein de ſoumettre ce vainqueur; & pour y réüſſir, elle s'embarqua ſur le fleuve Cydnus, dans un bâtiment dont la pouppe étoit d'or, les voiles de pourpre, & les rames d'argent, environnée de pluſieurs inſtrumens, qui répondoient au bruit que formoient les rameurs. Elle étoit couchée ſous un pavillon tiſſu d'or, & s'étoit parée d'habits extrémement riches. Le ſoir de ſon arrivée elle donna un repas magnifique à Antoine, qui en devint éperduement

amou-

amoureux. Sa paſſion le porta juſqu'à épouſer cette Reine, au préjudice de ſa femme Octavie, ſœur d'Auguſte. En l'année 32 avant J. C. Auguſte déclara la guerre à Antoine. Etant venu en Gréce, Cléopatre lui envoya des Ambaſſadeurs, pour demander à ce Prince qu'il lui laiſsât l'Egypte. Auguſte n'écouta point cette propoſition, non plus que Cléopatre celle de faire mourir Antoine. Ils préparérent une flote proche de Péluſe, pour combattre contre Auguſte. Mais ce Prince marcha droit par terre en Egypte, prit Péluſe par la trahiſon de Cléopatre, & entra dans l'Hippodrome. Antoine lui réſiſta, & repouſſa même ſa cavalerie juſques dans le camp; mais comme il étoit allé ſur le port pour mettre la flotte en état, ſes vaiſſeaux paſſérent du côté d'Auguſte, ſuivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de Cléopatre. Antoine ſe voyant abandonné & trahi, ſe retira à Alexandrie, où la flotte d'Auguſte le pourſuivit. Cléopatre ſe renferma avec deux ſervantes & un Eunuque dans un tombeau fait en forme de pyramide, feignant de vouloir ſe donner la mort, & elle fit dire à Antoine qu'elle étoit morte. Antoine le croyant, ſe fit paſſer une épée au travers du corps par un de ſes Eſclaves. Cléopatre parut avant qu'Antoine fût mort, il voulut ſe lever, mais le ſang qu'il avoit perdu le fit tomber en défaillance. Cleopatre le fit enfin monter avec des cordes dans le tombeau où elle s'étoit renfermée, où après quelques avis qu'il lui donna, il mourut. Auguſte envoya auſſi-tôt Proculeius & Epaphrodite à Cleopatre. Cette Princeſſe ne voulut point les laiſſer entrer, mais leur parla à travers la porte fermée. Elle demanda qu'Auguſte lui conſervât le Royaume à elle & à ſes enfans. On ne lui fit aucune réponſe, ſinon qu'elle devoit s'en rapporter à la clémence d'Auguſte. Gallus fut enſuite envoyé pour lier une conférence avec elle, pendant que Proculeius monta avec une échelle par une fenêtre, & deſcendit à la porte où étoit Cléopatre. Elle voulut ſe donner un coup de poignard, mais Proculeïus l'en empêcha & ſe ſaiſit d'elle. Quelques jours après cette Princeſſe fut menée au palais Royal avec le même cortége, & les mêmes honneurs qu'elle avoit coutume d'avoir. Cléopatre deſeſpérée voulut ſe faire mourir de diéte, mais Auguſte l'obligea de manger & la conſola. Elle lui donna un Inventaire de ſes thréſors qui étoient immenſes, & ayant appris qu'on la vouloit envoyer en Italie, elle en écrivit une lettre à Auguſte, par laquelle elle lui demandoit qu'il la fit enterrer avec Antoine dans le même tombeau. Elle la donna à porter à Epaphrodite, qu'Auguſte avoit mis auprès d'elle tout exprès pour la garder. Cléopatre l'ayant éloigné de ſa perſonne par ce moyen, elle ferma la porte de ſa chambre après s'être parée, & ſe fit piquer par un aſpic, qu'on lui avoit apporté caché dans des fleurs. Elle mourut en peu de tems de cette morſure, âgée de 39 ans, après avoir régné 22 ans depuis la mort de ſon pére Aulétès, l'an 30 avant J. C. & le 724 de la fondation de Rome. Les Savans ne tombent pas tous d'accord que Cléopatre ſoit morte par la morſure d'un aſpic, comme elle eſt répréſentée dans ſa ſtatue qui a été miſe dans le Vatican par le Pape Clément XI, & comme le chante Horace,

Auſa & jacentem viſere regiam
Vultu ſereno fortis, & aſperas
Tractare ſerpentes, ut atrum
Corpore combiberet venenum.

M. *Lanciſi* dit qu'il y a plus d'apparence que cette Reine ſe donna la mort en buvant du poiſon mêlé avec un puiſſant *narcotique*, 1. parce que les Hiſtoriens diſent qu'elle fut trouvée comme endormie, ayant une de ſes Eſclaves déja couchée à ſes piez, & l'autre avec quelque ſigne de vie, qui expira peu après: 2. Que les Auteurs qui ont été le plus près de ce tems-là, & qui ont écrit en Grec, ſont dans l'incertitude ſur le moyen par lequel Cléopatre ſe fit mourir. En effet Plutarque & Dion écrivent que l'on n'a jamais ſçu rien de certain de la mort de Cléopatre; qu'on lui trouva ſeulement au bras deux petites marques livides, comme deux piquures, qui donnérent lieu de croire qu'elle s'étoit fait mordre par des ſerpens; que c'eſt ſur cette opinion commune que Properce a écrit *l.* 3. *Elégie* 11. *v.* 53.

Brachia ſpectavi ſacris admorſa colubris.

3. M. Lanciſi ajoûte que les Africains, les Grecs & les Romains, portoient toûjours ſur eux quelque poiſon ſubtil, comme un prompt reméde contre les miſéres & les malheurs qu'ils craignoient. Pline dit que de ſon tems les Romains cachoient du poiſon ſous les pierres de leurs bagues à l'exemple de Démoſthéne. " *Alii ſub gemmis venena cludunt, ſicut Demoſthenes ſummus Graciæ Orator, annuloſque mortis gratia habent*, *l.* 33. *ch.* 1. Et Plutarque remarque, qu'on diſoit que Cléopatre portoit du poiſon dans le manche d'un couteau. Enfin M. Lanciſi ajoûte qu'il faut préférer le témoignage des Grecs à celui des Latins, lorſqu'il s'agit des choſes qui ſe ſont paſſées dans la Gréce & dans les lieux où leur Empire s'étendoit auparavant. C'eſt pourquoi il oppoſe *Polybe*, *Denys d'Halicarnaſſe*, *Plutarque*, *Appien*, *Hérodien* & *Dion*, à *Velleius Paterculus*, à *Florus*, & à *Horace*. Après la mort de Cléopatre, Auguſte s'empara de ſes thréſors. Les Hiſtoriens qui parlent de cette Princeſſe, l'accuſent d'avoir été ſi voluptueuſe & ſi prodigue, que, pour fournir aux dépenſes extrordinaires qu'elle faiſoit, elle obligea Antoine de porter la guerre dans les Royaumes les plus riches, afin d'avoir les dépouilles des Rois qu'il ruïneroit. *Voyez* des particularitez de cette mort dans les *Mélanges d'Hiſtoire, & de Litterature par* Vigneul Marville, édition de Rouen 1699. * Appien, *Guerres Civiles*, *l.* 5. Plutarque, *dans la Vie de Pompée & d'Antoine*. Florus, *l.* 4. *ch.* 11. *&c.* Horace, *Odes*, *l.* 1. *Ode* 37. *v.* 21.

CLE'OPATRE SE'LE'NE, c'eſt à dire, *Lune*, fille de Marc-Antoine & de Cléopatre, Reine d'Egypte, fut mariée à Juba, Roi de Mauritanie, & vivoit encore ſous le régne de l'Empereur Tibére vers l'an 13 de J. C. * Plutarque, *Vies des Hommes Illuſtres, dans la Vie de Marc-Antoine.*

CLE'OPATRE SE'LE'NE, c'eſt à dire, *Lune*, épouſa premiérement Antiochus Grypus, Roi de Syrie, puis Antiochus Cyzicéne, frére de Grypus, & en troiſiémes noces Antiochus Euſebe, fils de Cyzicéne. Cette inceſtueuſe Princeſſe fut priſe dans une bataille contre Tigrane Roi d'Armenie, & condamnée à mort, pour expier tous ces inceſtes, qui bien que permis en ce tems-là parmi ces peuples, ne laiſſoient pas de faire horreur, quand ils étoient fréquens. * Strabon, *l.* 16. Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 13. *c.* 17.

CLE'OPATRE, femme de *Geſſius Florus*, Gouverneur de Judée ſous l'Empereur Néron, fut complice de toutes les violences de ſon mari, & le ſoutint auprès de l'Empereur par le crédit qu'elle avoit ſur l'eſprit de l'Impératrice Poppée. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. ou *dernier*, *ch.* 9. ou *dernier*.

CLE'OPHANTE, de Corinthe, fut un de ceux qui inventa les premiers ornemens de la Peinture, & qui tira les traits du viſage avec de la brique pilée. C'eſt pour cela qu'il fut ſurnommé *Monochromatos*. Pline inſinue que ce peut être le même qui vint en Italie avec Démarate ou Damarate, pére du premier Tarquin, pour éviter la perſécution de Cypſéle, Tyran de Corinthe, vers l'an 620, avant J. C. * Pline, *l.* 35. *c.* 3.

CLE'OPHANTE, fils de *Thémiſtocle*, que ſon pére rendit ſi habile à monter à cheval, qu'il s'y tenoit debout ſur ſes piez. * Platon, *in Menone*. Cœl. Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 12.

CLE'OPHANTE, Médecin, cité pluſieurs fois par Pline & par Cælius Aurélien. * Joan. Meurſii, *Biblioth. Græca*.

CLE'OPHAS ou CLE'OPAS, étoit, ſelon Euſébe, frére de ſaint Joſeph, époux de la Vierge Marie, & épouſa ſa ſœur, ſi l'on en croit quelques Anciens: en ſorte qu'il étoit doublement oncle de Jeſus Chriſt. Il étoit pére de ſaint Siméon, de ſaint Jacques le Mineur, de ſaint Jude & de Joſes, ſuivant le ſentiment de ceux qui croyent qu'Alphée & Cléophas ſont le même homme. Jeſus Chriſt lui apparut après ſa réſurrection, lorſqu'avec un autre Diſciple il alloit à Emmaüs, & qu'il s'entretenoit avec lui avec quelque ſorte de ſurpriſe de tout ce qui s'étoit paſſé à Jéruſalem à la mort du Sauveur. Il ſe préſenta à eux, mais en ſorte qu'ils ne le reconnurent point. Il entra dans leur diſcours, & leur éclaircit toutes leurs difficultez. Etant près du bourg, le Seigneur voulut aller plus avant; mais ces Diſciples déja tout pénétrez des véritez qu'il leur avoit expliquées, le contraignirent à demeurer avec eux, ſur tout parce qu'il étoit tard & que le jour étoit ſur ſon déclin. Il répondit à leurs ſouhaits, entra dans leur logis, ſe mit avec eux à table, prit le pain, le bénit, & l'ayant rompu le leur donna. A cette action, leurs yeux s'ouvrirent, & ils reconnurent leur Maître. Peu de tems après Jeſus les quitta, & eux retournérent à Jéruſalem, & apprirent aux onze Apôtres, & aux Diſciples ce qui leur étoit arrivé. On prétend que ce Cléophas fut martyriſé dans la premiére perſécution que les Juifs firent aux Fidéles dans le bourg d'Emmaüs, & enterré dans la maiſon même, où il avoit mangé avec Jeſus Chriſt après ſa réſurrection, le 25 du mois de ſeptembre. Il y en a qui croyent que ce fut à peu près dans le tems que *S. Etienne* fut lapidé.

L'Ecriture ne dit point le nom de l'autre Diſciple qui alloit avec Cléophas à Emmaüs. S. Grégoire, Théophylacte & Dorothée eſtiment que c'étoit S. Luc l'Evangéliſte lui même, qui raconte cette Hiſtoire. D'autres croyent que cela ne peut pas être, parce que ſaint Luc dit, dès le commencement de ſon Evangile, qu'il n'écrit la Vie & les Actions de *Jeſus Chriſt*, que ſur le rapport que lui en ont fait ceux qui l'ont vu de leurs propres yeux. Mais il me ſemble que cela n'empêche pas, qu'il n'ait pu être préſent à quelques unes des choſes qu'il raconte, & il ſuffit, afin que ſon aſſertion ſoit vraye, qu'il ne ſache que par rapport la plupart de ces choſes, & non pas qu'il n'y en ait aucune qu'il ait vue lui même. On peut dire avec plus d'apparence, que ſi c'eût été lui même, il ſe ſeroit nommé, pour donner plus de poids à cette particularité de ſon Hiſtoire: ce n'eſt pourtant là tout au plus qu'une conjecture, qui ne peut détruire la précédente. *Origéne* a cru que cet autre Diſciple étoit *Siméon*, fils de Cléophas, qui s'en alloit avec ſon pére à Emmaüs. S. Epiphane penſe que c'étoit *Nathanaël*, celui dont J. C. avoit fait l'éloge, en l'appellant un vrai Iſraëlite ſans fraude. S. *Ambroiſe* nomme ce Diſciple *Amaon*. La vérité eſt qu'on ne peut apporter ſur ce ſujet que des conjectures aſſez incertaines. S. Jérôme aſſure que ce fut dans la maiſon de Cléophas, que J. C. fut reçu, dans le bourg d'Emmaüs. C'eſt tout ce que les Anciens nous ont dit de Cléophas. Adon & Uſuard, diſent qu'il fut mis à mort en haine de Jeſus Chriſt à Emmaüs, & font mémoire de lui au 25 de ſeptembre. Les Grecs honorent ſa mémoire au 30 d'octobre, & lui donnent le tître d'Apôtre. * *Luc*, *ch.* 24. *v.* 13—35. Euſébe, *Hiſt. Eccléſ. l.* 3. *c.* 11. S. Jérôme, *Epiſt.* 27. Tillemont, *Mémoires Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois de ſeptembre*. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CLE'OPHAS (Marie de) *Cherchez* MARIE.

CLE'OPHE'S. *Voyez* CLE'OPHIS.

CLE'OPHE'S, Roi d'Egypte. *Cherchez* CHE'OPES.

CLE'OPHILE. *Cherchez* OCTAVIO de FANO.

CLE'OPHILE, de Samos, eſt un des Auteurs qu'on dit avoir écrit de la Guerre de Troye. On le faiſoit paſſer pour Maître & pour hôte d'Homére, & quelques uns mêmes l'ont fait Auteur des Poëmes qui portent le nom de ce Poëte. * Du Pin, *Bibliothéque Univerſelle des Hiſt. Prof.*

CLE'OPHIS, Reine des Aſſacéniens, dans l'Inde, défendit généreuſement la ville capitale de ſon Royaume, contre l'armée d'Alexandre *le Grand*. Mais voyant qu'elle ne pouvoit plus ſoutenir le ſiége, elle envoya des Hérauts d'armes à ce Conquérant, pour lui demander la paix; & vint enſuite elle même ſe jetter aux piez d'Alexandre, qui la laiſſa en poſſeſſion de ſon Royaume, l'an 330 avant J. C. Elle fut aimée de ce Prince, & en eut, à ce que l'on croit, un fils nommé Alexandre, qui régna après elle. Les Indiens furent ſi choquez des démarches de cette Reine, qu'ils

ne l'appelloient plus que d'un nom qui marquoit assez cruement l'intrigue qu'elle avoit eue avec ce Roi. S'il en faut croire *Paulus Venetus*, il y a encore aujourd'hui des Rois de cette race dans une certaine Province des Indes, qu'il nomme *Balascia*.

* CLE'OPHON, ancien Poëte Grec, qui avoit écrit des Tragédies. Il a été cité par Aristote dans sa *Poëtique*, *ch.* 22: *&* contre les Sophistes, *l.* 1. *ch.* 14. *Voyez* aussi SUIDAS.

CLE'OSTRATE, natif de Ténédos, Astronome célébre, observa le premier les Signes du Bélier & du Sagittaire dans le Zodiaque, & corrigea les erreurs des années des Grecs. Il vivoit sous la LXI Olympiade, du tems de Tarquin *le Superbe*, vers l'an 536 avant J. C. * Pline, *l.* 2. *c.* 12. Hygin, *Poëticon Astronomicon*, *c.* 3. Vossius, *de Math. c.* 33. §. 11.

CLE'OXE'NE, Auteur d'une Histoire des Perses, qui parut assez bonne à Polybe, par qui elle fut ornée, comme il le dit lui même. * Suidas *sur le mot Cleoxéne*. Polybe avoit apparemment dit dans son Histoire qu'il prenoit de là le fond, pour ce qui regardoit les Perses dans les Histoires écrites par Cléoxene & par Démoclite, mais qu'il y ajoûtoit les ornemens du stile qui ne se trouvoient pas employez par ces Historiens; & Suidas l'a entendu tout autrement. On ne sait dans quel tems ils ont vécu.

CLE'PHIS, Roi des Lombards, succéda à Alboin l'an 574. Il ne régna qu'un an & cinq mois, au bout desquels il fut tué par un valet. Il y eut un interrégne de dix ans, pendant lequel, trente des principaux Capitaines de la nation partagérent les villes d'Italie, qu'ils avoient prises, & y commirent toutes les violences imaginables, sans respecter ni les lieux saints, ni les personnes consacrées à Dieu. Ainsi la persécution ne fut guéres moins grande contre les Fidéles, que du tems des Empereurs Payens. Cléphis eut pour successeur Antharit ou Autarit, fils de Cléophis. * Saint Grégoire, *Dial. l.* 3. *c.* 26. *&* 27. *& suiv.* Paul Diacre, *Hist. des Lombards*, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 571. *&* 573. *&c.*

CLEPSYDRE, c'est à dire, Horloge qui se fait par le moyen de l'eau. L'usage des Clepsydres étoit fort connu parmi les Romains, & il y en avoit plusieurs espéces qui avoient cela de commun, que l'eau tomboit insensiblement par un petit trou d'un vase dans un autre, où l'eau s'élevant peu à peu, faisoit monter un morceau de liége, qui marquoit les heures en différentes maniéres. Elles étoient toutes sujettes à deux inconvéniens, le premier qui est remarqué par Plutarque, est que l'eau couloit avec plus ou moins de difficulté, selon que l'air étoit plus ou moins épais, plus froid ou plus chaud; car cela empêchoit que les heures ne fussent justes: l'autre est que l'eau s'écouloit plus promptement au commencement, lorsque le vase d'où l'eau tomboit étoit plein, que vers la fin, à cause que la pesanteur de l'eau étoit plus grande au commencement qu'à la fin; & c'est pour remédier à cet inconvenient, qu'Oronte inventa sa Clepsydre, en forme d'un petit navire qui flotte sur l'eau, & qui se vuide par un siphon, qui est au milieu du navire. Car le navire se baisse à mesure que l'eau est vuidée par le siphon qui la fait sortir toûjours d'une même force, parce qu'il prend toûjours l'eau proche de la superficie. Nous avons substitué aux Clepsydres anciennes les horloges de sable. Les Clepsydres étoient particuliérement des horloges d'hiver, parce que les cadrans solaires sont de peu d'usage en cette saison-là.

La seconde espéce de Clepsydres, étoit celle où, sans changer de cadran, les heures étoient tantôt grandes & tantôt petites, par l'inégalité du mouvement de l'INDEX, qui dépendoit du tempérament que l'on donnoit à l'eau, pour parler comme Vitruve. Ce tempérament se faisoit en aggrandissant ou en diminuant le trou par lequel l'eau sortoit; car cela faisoit qu'aux longs jours où les heures étoient plus grandes, le trou étant diminué, il tomboit peu d'eau en beaucoup de tems: ce qui faisoit que l'eau montoit lentement, & faisoit descendre de même le contrepoids qui faisoit tomber le pivot auquel l'index étoit attaché. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster.

CLER, bourg. *Voyez* CLE'RE.

CLE'RAC ou CLAIRAC, ville de France en Guienne, dans l'Agénois. Elle est située à quatre lieues d'Agen, & à même distance de Nérac, sur le Lot, qui se jette une lieue au dessous dans la Garonne. Il y a une Abbaïe célébre, que le Roi Henri *le Grand* donna aux Chanoines de S. Jean de Latran. Jean Baptiste Théobaldi, qui étoit un homme de grande réputation, en fut le dernier Abbé, & mourut à Rome en 1607. Gérard le Roux ou Roussel, Picard de nation, un des plus savans hommes de son tems, fut aussi Abbé de Clérac, vers l'an 1530. Ce dernier ayant donné dans les sentimens de Luther & de Calvin, les répandit non seulement à Clérac, mais encore à la Cour de Marguerite Reine de Navarre, qui se déclara sa protectrice, & lui procura l'Evêché d'Oléron. * De Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Papire Masson.

CLERC, (Jacques le) ou du CLERQ, Seigneur de Beauvoir, étoit un Gentilhomme du Païs-Bas, sous Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. On a de lui, *Historia sui temporis, seu Diarium earum rerum quæ Atrebati & in locis finitimis contigerunt*. On garde encore ces mémoires dans l'Abbaïe de Saint-Vaast, dont Jean le Clerc son frére étoit Abbé, & où il mourut l'an 1462, âgé de 86 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 406.

* CLERC (Jaques le) ou le CLERQ, Théologien, Curé de S. Nicolas & Chanoine de l'église cathédrale d'Arras, a donné au Public, *Sermons sur l'Oraison Dominicale*; *de la Pénitence*; *Ejaculations ou Extases spirituelles*. * Le même.

* CLERC (Jean le) Religieux de l'Ordre de S. François, se distingua par son érudition & par la sainteté de sa vie. On a de lui, *In Cantica Canticorum* & quelques autres Ouvrages. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 483.

CLERC, (Jean le) natif de la ville de Meaux, & Cardeur de laine, a été un des premiers Ministres que les Protestans ayent eus en France. Prêchant à Meaux en 1523, il avança publiquement que le Pape étoit l'Antechrist, & pour cela, il fut fustigé par la main du bourreau, & banni du Royaume. Mais il alla à Metz débiter ses opinions, & il y fut brûlé pour avoir brisé les images. C'est le même que Beze nomme le fondateur de l'église de Metz. * Sponde, *in Annal.* Béze, *in Iconibus*, *&c.*

CLERC, (Jean le) dit *Bussy*, Procureur au Parlement de Paris, fut fait Gouverneur de la Bastille par le Duc de Guise, pendant la Ligue. Ce fut lui qui se chargea de la commission d'emprisonner les principaux du Parlement, parce qu'ils étoient suspects à la faction des Seize, dont il étoit un des principaux chefs. Pour exécuter ce dessein, il entra tout armé dans la Grand'Chambre, où la Cour étoit assemblée, & présenta une requête, par laquelle il demandoit que la Cour s'unît avec le Prevôt des Marchands, les Echevins & les Bourgeois de Paris, pour la défense de la Religion: ensuite de quoi il se retira. Voyant qu'on étoit longtems à délibérer, il rentra comme un furieux dans la Grand'Chambre, l'épée à la main, suivi de 25 ou 30 hommes armez de cuirasses & de pistolets, & commanda que ceux qu'il nommeroit eussent à le suivre sur le champ, s'ils ne vouloient être maltraitez. Il nomma le premier Président, Achille de Harlay, les Présidens Potier, de Blanc-Ménil & de Thou, & les plus anciens Conseillers, mais tous les autres, au nombre d'environ 60, se levérent pour suivre leur Chef. Le Clerc les mena comme en triomphe jusqu'à la Bastille, où il ne fit entrer que ceux que l'on savoit être les plus attachez au service du Roi. * Maimbourg, *Histoire de la Ligue*.

CLERC, (Nicolas le) ou CLE'RICI, Curé de saint André des Arts à Paris, & Doyen de la Faculté de Théologie de cette ville, florissoit dans le XVI siécle. C'étoit un Pasteur extrémement zélé, savant, & grand ennemi des Novateurs. C'est pour cette raison que Jean Crespin parle si peu avantageusement de lui, dans son Histoire des Martyrs de la Religion Réformée. Robert Cénalis, Evêque d'Avranches, fit son éloge en 1557, en lui dédiant un de ses Ouvrages, dans lequel il traite des moyens de reprimer l'insolence des Hérétiques. Le Clerc mourut peu après, puisque Cénalis, qui fut Doyen après lui, mourut en 1560.

CLERC (Nicolas le) dit de Juigné, Gentilhomme du Maine, vivoit en 1566, & avoit traduit de Grec en Latin quelques Traitez de saint Hippolyte. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque des Auteurs François*.

CLERC, (Hubert) natif de Lille en Flandre, & Chapelain dans l'église de saint Pierre, a laissé quelques Poësies sacrées, & mourut à Lille l'an 1615, âgé de 84 ans. Il fut enterré dans l'église de saint Pierre, où l'on voit son Epitaphe qu'il avoit lui même composée. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 391 *&* 392.

CLERC de LESSEVILLE, (Eustache le) Evêque de Coutances. *Cherchez* LESSEVILLE.

CLERC, (Sébastien le) Chevalier Romain, Graveur & Dessinateur ordinaire du Roi, naquit à Metz, le 26 septembre 1637. Il étoit fils de Laurent le Clerc, Orfévre & Dessinateur habile, mort en 1695 âgé de 105 ans, & petit-fils d'un Noble Lorrain. Sébastien le Clerc apprit de fort bonne heure le dessein sous son pére, & commença à graver vers l'an 1650. Il s'appliqua peu après à l'étude de la Géométrie, de la Perspective, de la Fortification & de l'Architecture, & y fit, aussi bien que dans le dessein & dans la gravure, d'assez heureux progrès. En 1660, il fut fait Ingénieur-Géométre de M. le Maréchal de la Ferté, & leva par son ordre les plans des principales villes du païs Messin & du Verdunois. Il quitta cet emploi & vint à Paris en 1665, & il s'y détermina quelque tems après, par le conseil de l'illustre M. le Brun, à faire desormais son capital de la gravure. En 1668, M. Colbert pour l'obliger à ne plus travailler que pour le cabinet du Roi, lui fit donner un logement aux Gobelins, avec une pension de 600 écus, pension qu'il quitta peu après son mariage, afin de travailler à son choix. En 1672, il fut reçu dans l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. En 1673, il épousa *Charlotte-Jeanne*, fille de Josse Vanden-Kerchoven, Teinturier du Roi aux Gobelins, de laquelle il a eu dix-huit enfans, dont huit sont morts avant lui. En 1680, il fut fait Professeur en Géométrie & Perspective dans l'Académie de Peinture & de Sculpture, emploi qu'il a exercé pendant dix-neuf ans. Sous M. de Louvois, il fut choisi pour faire les desseins des médailles de l'Histoire de Louïs *le Grand*, & pour en conduire les Graveurs. Il gravoit le trait sur leurs poinçons, & corrigeoit leurs cires. En 1692, au rétablissement de l'Académie de Dessein aux Gobelins, il fut désigné par M. de Villacerf, pour lors Surintendant des Bâtimens, pour être un des quatre Professeurs qui devoient tour à tour & par semaine poser le modéle, & corriger les desseins des Etudians: ce qu'il a fait jusqu'à sa mort. En 1693, il fut honoré du Brevet de Graveur ordinaire du Roi. En 1706, Monseigneur Gualtiéri, pour lors Nonce en France, & puis Cardinal, qui l'estimoit singuliérement, le fit Chevalier Romain, suivant le pouvoir qu'il en avoit reçu de son Maître le Pape Clément XI. Enfin cet excellent Graveur qui avoit joint aux rares talens dont Dieu l'avoit avantagé, une piété vraiment chrétienne, mourut au commencement de sa 78 année, le 25 octobre 1714. Les piéces qu'il a gravées font à peu près au nombre de trois mille, presque toutes de son invention; mais le nombre des desseins qu'il a faits est plus grand de plus du double. Il est sorti de sa main trop de chef-d'œuvres de gravure pour en pouvoir donner ici un détail complet. Les principaux sont, 1. le *Catafalque*, ou représentation du Mausolée dressé par l'Académie de Peinture & de Sculpture, dans l'église des Péres de l'Oratoire de la rue-Saint-Honoré pour le service qu'elle y fit faire pour M. le Chancelier Séguier son Protecteur, mort au commencement de l'an 1672. Cette planche dont toutes les figures sont du dessein de M. le Clerc, fut le chef-d'œuvre sur lequel il fut aggrégé à l'Académie. 2. La représentation des machines qui ont servi à conduire & ensuite à placer les deux grandes pierres qui couvrent le fronton de la façade du Louvre, du côté de S. Germain de l'Auxerrois: les Curieux appellent simplement cette estampe, *La pierre du Louvre*: elle est de 1679. 3. La réprésentation de l'*Arc de Triomphe*, qui est au bout

du fauxbourg-S. Antoine, de 1680. 4. *Le grand Concile* & le *Saint Augustin prêchant.* Ce sont les deux plus rares vignettes de l'œuvre de M. le Clerc, & toutes deux de 1683. La premiére a été pour le supplément des Conciles donné par M. Baluze, & la seconde pour le cinquiéme tome des Oeuvres de saint Augustin, de l'édition des Péres Benedictins. 5. *La Passion de N. S.* en 36 planches, en 1692. 6. *La multiplication des pains*, en 1696. 7. *L'Académie des Sciences & des beaux Arts*, en 1698. 8. *L'Histoire de Charles V, Duc de Lorraine*, terminée en 1704. 9. *L'Entrée triomphante d'Alexandre dans Babylone*, en 1706, &c. C'est dans ces excellens morceaux, & dans beaucoup d'autres semblables qui sont admirez par tous les Gens de bon goût, que l'on apperçoit sans peine les grands talens de M. le Clerc; une imagination vive & brillante, mais toûjours bien réglée, & qui ne sort jamais du caractére de la plus belle nature; une fécondité surprenante, jointe à une facilité extréme à diversifier toûjours les sujets, quoique d'ailleurs assez semblables; un dessein très-correct; des expressions nobles & élégantes; une belle exécution, traitant tout également bien, les sujets anciens & les modernes, le païsage, les animaux, l'Architecture, les ornemens, &c. Tant de talens, dont un seul auroit pu faire un grand nom à M. le Clerc, se trouvant tous réünis en lui, l'ont fait regarder par les Connoisseurs, comme un homme du premier mérite, qui a peu d'égaux en son genre parmi les Graveurs dont nous connoissons les ouvrages, & qui n'est inférieur à aucun. L'infatigable assiduité avec laquelle il a travaillé pendant plus de soixante ans, lui a aussi donné lieu de produire différens ouvrages d'esprit, dont la composition lui servoit comme de délassement. Voici ceux qui ont été imprimez, *Géométrie Pratique*, imprimée, *in douze*, en 1668; *Dissertation sur le point de Vue*, *in douze*, 1679; *Grand Traité de Géométrie*, *in octavo*, 1690; *Nouveau Systême du monde*, *in octavo*, 1706; *Systême de la vision*, *in octavo*, 1712; *Traité d'Architecture*, deux volumes *in quarto*, 1714. Une autre espéce de récréation de M. le Clerc, étoit de travailler à faire diverses machines, pour la démonstration de différentes véritez Mathématiques & Physiques. Il en a fait un grand nombre dont quelques unes sont de son invention. Il prenoit plaisir à en donner l'intelligence à ceux qui lui faisoient l'honneur de lui rendre visite, & il le faisoit avec une netteté admirable.

CLERC (Etienne le) frére de David qui suit, étoit Médecin & Professeur en Langue Gréque dans l'Académie de Genéve. Il disputa cette Chaire contre le célébre Morus, qui lui fut préféré. Le Clerc piqué de cette préférence, s'en vengea en critiquant les Ouvrages de ceux qui étoient amis de Morus, & principalement le Philostorgius de Jacques Godefroy. En 1643, Morus étant mort, Le Clerc fut nommé pour remplir sa place. Il fut choisi en 1662, Conseiller de la République de Genéve, & mourut l'an 1679. Jean le Clerc son fils fit imprimer en 1684, quelques unes des Dissertations de son pére avec celles de David le Clerc. * *Mémoires du tems.*

CLERC, (David le) Professeur en Hébreu dans l'Académie de Genéve & Ministre de cette ville, vivoit dans le XVII siécle, il fut élu Professeur l'an 1619, à l'âge de 28 ans, & Ministre l'an 1631. Il mourut à Genéve l'an 1655. Jean le Clerc son neveu a fait imprimer ses *Quæstiones Sacræ.*

CLERC (Jean) Evêque de Bath & Wels en Angleterre. *Voyez* CLERK.

CLERC, (Daniel le) naquit à Genéve, le quatriéme février vieux stile, de l'année 1652. Son pére Etienne le Clerc, & son oncle David le Clerc avoient déja illustré ce nom dans le monde savant. *Voyez les articles précédens.* Le premier fut Médecin, Professeur aux Belles Lettres, Conseiller d'Etat & Auteur de quelques Dissertations Philologiques. Le second remplissant la chaire de la Langue Hébraique, composa des Harangues, des Poësies, & un Comput Ecclésiastique, qui ont vu le jour en 1687, avec les Dissertations de son frére. Etienne le Clerc eut trois fils, *Daniel*, dont il est maintenant question; *Jean le Clerc*, qui est ce savant homme, établi depuis plus de 40 ans en Hollande, & qui jouït à si juste tître de la plus haute réputation, où un homme puisse parvenir dans les Lettres; & un troisiéme qui ayant pris le parti du commerce, s'est fait un riche établissement à Leipsic. L'aîné a suivi presque en tout le sort de son pére. Après ses premiéres études, il alla chercher de plus grands secours à Montpellier & à Paris, & prit le bonnet de Docteur à Valence en 1672. Revenu dans sa patrie il s'y maria, & commença à pratiquer la Médecine avec beaucoup de succès, n'employant jamais que des remédes simples & éprouvez, & ayant un souverain éloignement pour toute espéce de charlatanerie. Il excelloit sur tout dans la Diagnostique. A l'étude de sa profession, il joignit celle de l'Antiquité Gréque & Latine, qu'il avoit poussée fort loin, sans en excepter celle des Médailles. Son humeur étoit naturellement gaye; mais d'une gayeté froide, & par cela même plus piquante. Sa bonté, sa facilité, sa candeur, & sa conversation pleine de sel, lui faisoient autant d'amis, que sa capacité lui attiroit d'estime. Pour l'extérieur, il étoit d'une taille avantageuse, & d'une physionomie mêlée de douceur & de gravité. Les occupations du dehors, ni le soin d'une nombreuse famille ne l'empêchérent jamais d'être assidu au cabinet. Son premier travail fut pour la Bibliothéque Anatomique, qu'il publia conjointement avec l'illustre Monsieur Manget, son ami, en 1685. Ce sont deux volumes Latins *in folio*, qui ont été réimprimez en 1699. *L'Histoire de la Medécine* vint ensuite. Elle est poussée jusqu'au tems de Galien inclusivement; la premiére édition est de Genéve, 1696. Il la donna beaucoup plus étendue à Amsterdam l'an 1702. Tout le monde convient qu'elle est écrite avec beaucoup de netteté, qu'il entre parfaitement dans le caractére des anciens Médecins, & que leurs opinions, leur pratique, leurs remédes y sont décrits avec tant d'ordre & de clarté, que cet Ouvrage peut passer pour un chef-d'œuvre. Au commencement de 1704, il prit, comme son pére, place dans le Conseil d'Etat, & dès lors il ne vit que très peu de Malades. En 1715, le Roi de Sardaigne, alors Roi de Sicile, étant à Thonon en Savoye, voulut le voir & le consulter sur la santé de la Reine & de Madame Royale. La même année il publia son *Historia laterum Lumbricorum.* C'étoit le résultat de plusieurs lettres qu'il avoit écrites sur les vers plats à Monsieur *Vallisniéri* Professeur en Médecine à Padoue. Cette matiére qui n'avoit point été bien éclaircie par ceux qui en ont traité, est mise ici dans un grand jour. La seconde édition de son Histoire de la Médecine étant épuisée, les Libraires le sollicitérent d'en donner une nouvelle & de la continuer jusqu'à nos jours. Ses infirmitez ne lui permirent pas de s'engager dans un si grand travail. Il se contenta de faire un supplément à quelques articles, & de tracer à la hâte un plan de continuation pour qui voudroit achever l'Ouvrage. Ce plan a été vivement attaqué par le Docteur *Freind* qui n'avoit pas une juste idée du dessein de l'Auteur. Il s'est piqué d'y relever plusieurs fautes, comme si un travail de cette nature pouvoit être exempt de négligences. L'Auteur s'est défendu sur quelques articles & a passé condamnation sur d'autres, en déclarant qu'il n'a jamais prétendu donner cet Essai pour un Ouvrage correct & fini. On peut voir cette réponse dans un des derniers volumes de la *Bibliothéque Ancienne & Moderne.* Vers les derniéres années de sa vie, il sortoit peu de chez lui, vivant naturellement dans le sein de sa famille, & ne cessant de cultiver les Muses, à quoi son inclination le portoit naturellement. Il traduisit même alors la premiére Satyre de Perse, & y fit des Notes qui n'ont point vu le jour. Un mal de jambes accompagné de divers accidens l'ont conduit doucement au tombeau le huitiéme juin 1728, âgé de 76 ans & quelques mois. Sa femme étoit morte une douzaine d'années auparavant. Il en a eu plusieurs enfans; les deux aînez sont morts; le premier, Major d'un Régiment de Cuirassiers; & le second, Lieutenant de Dragons, tous deux au service de l'Empereur. Le troisiéme s'est destiné aux emplois civils, & le quatriéme est actuellement Professeur aux Langues Orientales dans cette Académie. * *Bibliothéque Italique, tome 4. p. 252, &c.*

* CLERC (Jean le) de Nancy en Lorraine, vivoit du tems de Callot, & peignoit pour Henri, Duc de Lorraine. Il avoit demeuré plus de vint ans en Italie, & travaillé longtems sous Charles Vénitien, duquel il avoit si bien pris la maniére qu'il a fait des tableaux qui ont passé pour être de la main de son Maître. Il aquit tant d'estime à Venise qu'il y fut fait Chevalier de S. Marc. On voit à Nancy plusieurs tableaux de sa façon, particuliérement dans l'église des Jésuites. Il peignoit avec beaucoup de facilité. Il mourut en 1653, âgé de 45 à 46 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 7. p.* 387 *&* 338, édit. de Trevoux, 1725.

CLERC DU TREMBLAY, (Joseph le) Capucin. *Cherchez* JOSEPH DE PARIS, Capucin.

CLERCELIER, (Claude) Philosophe Cartésien du XVII siécle, & ami intime du célébre Descartes, étoit un parfaitement honnête homme, un Philosophe vraiment Chrétien, & un fort bel esprit. Il avoit élevé son fils aîné pour le Cartésianisme, & l'avoit conduit dans la traduction de quelques Ouvrages de Descartes; mais ce fils mourut jeune. Il donna en mariage *Marie* l'une de ses filles à M. Rohault, fameux Cartésien, après avoir marié l'aînée à un Mestre-de-camp. Il aida beaucoup son gendre à mettre sa Physique dans l'ordre & la clarté où nous la voyons, & l'a enrichie de la belle préface qui se trouve à la tête cet Ouvrage. Il mourut le 13 avril 1684. * *Mémoires du Tems. Vie de René Descartes, par* Baillet. *Mélanges d'Histoire & de Littérature, par* Vigneul-Marville, *p.* 313. 314, édit. de Rouen, 1699.

CLERCS RE'GULIERS, Prêtres vivans en communauté, faisant les trois vœux ordinaires à tous les Religieux, & engagez aux fonctions Apostoliques. Il y en a de plusieurs sortes, dont on va parler suivant l'ordre du tems où chaque Congrégation a été instituée.

I. CLERCS THE'ATINS. Saint Gaëtan de Thiene, Jean-Pierre Caraffe, Evêque de Théate, & Archevêque de Brindisi, depuis Pape sous le nom de Paul IV, Boniface de Colle, & Paul Contigliéri, furent les premiers qui pensérent à établir un Ordre de Clercs Reguliers, & ils exécutérent ce dessein l'an 1524, avec la permission du Pape Clément VII, qui par un Bref du 24 juin de cette année leur donna le pouvoir d'élire un Supérieur, qui ne pourroit être continué que trois ans de suite; de recevoir ceux qui se présenteroient pour embrasser cet Institut; & de dresser des Statuts pour le maintien de la discipline réguliére. Ce qu'il y a de particulier dans cet Institut, c'est que ces Prêtres non contens de n'avoir aucuns revenus fixes & assurez, s'obligent à ne rien demander, & à attendre ce que la Providence divine leur envoye pour leur subsistance. Les quatre Instituteurs ne firent leurs vœux que le quatorziéme septembre 1524, & Caraffe qui avoit conservé l'Evêché de Théate, fut élu aussi-tôt Supérieur; d'où vient qu'on appelle *Théatins* les Religieux de cet Ordre. Deux années après, Rome ayant été prise par l'armée de l'Empereur Charles-Quint, ils souffrirent tout ce qu'on pouvoit craindre de l'avarice & de la cruauté des troupes les plus licentieuses, & ils furent enfin obligez de se réfugier à Venise où ils ont toûjours demeuré depuis. Le premier établissement qu'ils firent ensuite, fut à Naples, où ils ont présentement six maisons, & ils se répandirent bien-tôt dans toute l'Italie, hors de laquelle ils ont fait peu de progrès. Le Cardinal Mazarin les fit venir à Paris l'an 1644, & leur y donna la seule maison qu'ils ont en France. Ils ont eu d'abord, ainsi que les autres Ordres, un Supérieur général dont l'administration devoit durer trois ans, & des Supérieurs particuliers soumis au Général. Caraffe devenu Cardinal, établit ensuite parmi eux un gouvernement aristocratique, & régla que toute l'autorité seroit entre les mains de ceux qui auroient voix au Chapitre; mais lui même devenu Pape l'an 1555, empêcha les Théatins de tenir leurs Chapitres, & nomma des Supérieurs pour cinq ans. Après sa mort, on remit les choses sur l'ancien pié, & il fut résolu de tenir le Chapitre tous les ans. Enfin l'an 1588, le Pape Sixte V ordonna à ces Religieux assemblez à Venise d'élire un Général, qui eût lui seul toute l'autorité;

rité; & cette forme de gouvernement subsiste encore dans l'Ordre. * Jos. Silos, *Annal. Cler. Regul.* Jean Bapt. del Tosso, *Istoria della Relig. de Padri Cher. Regol.* Aubert le Mire, *De Orig. Cleric. Regul. cap.* 2.

II. CLERCS RE'GULIERS DE LA CONGRE'GATION DE SAINT PAUL. *Cherchez* BARNABITES.

III. CLERCS RE'GULIERS DU BON JESUS. Ceux-ci ne firent pas à beaucoup près autant de progrès que ceux dont on vient de parler. Une sainte veuve, nommée Gentile Giusti, & communément Gentile de Ravenne, donna occasion de penser à établir une Congrégation par le legs qu'elle fit en 1530, d'une maison qui lui appartenoit, à un Prêtre nommé Jerôme Maluselli, pour la changer en une église. Elle avoit été Disciple de la B. Marguerite de Ravenne, qui avoit donné plusieurs réglemens propres à toutes sortes d'Etats, & elle avoit eu elle-même Maluselli pour Disciple. Celui-ci prit dans ces réglemens ce qui pouvoit convenir à la vie commune; & l'an 1538, il les fit approuver par le Pape Paul III, qui lui permit de recevoir dans sa Communauté ceux qui se présenteroient, & de leur faire faire les trois vœux simples. Il ne paroît pas qu'outre les fonctions Apostoliques, ces Religieux ayent eu d'autre obligation particuliére, que de dire toujours les matines à minuit. Ils ne commencérent à faire des vœux solemnels que du tems de Paul IV, & ils subsistérent jusqu'en l'an 1659, que le Pape Innocent XI les supprima, lorsqu'ils furent reduits au nombre de dix. * Simon Marini, *Vita delle BB. Margareta & Gentile, &c.* Jérôme de Rubeis, *Histor. Ravenn. l.* 9. Hermant, *Histoire des Ord. Rel. tome* 2.

IV. CLERCS RE'GULIERS DE SAINT MAYEUL, ou SOMASQUES. La famine & la maladie contagieuse ayant enlevé un grand nombre de personnes, tant à Venise, que dans l'Etat de Terre-ferme en Italie, un Noble Vénitien nommé Jérôme Emiliani, conçut vers l'an 1528, le pieux dessein de secourir les Orphelins, & il en rassembla aussi-tôt un grand nombre à Venise, dans une maison qui a toûjours appartenu depuis à la Congrégation des Somasques. On lui donna ce nom, parce que l'Instituteur après avoir fait à Bresce, à Bergame, & en d'autres lieux, des établissemens semblables à celui de Venise, choisit enfin le lieu de Somasque, situé entre Bergame & Milan, pour être comme le Seminaire de ceux qui entreroient dans la Congregation. On les appella aussi Clercs Réguliers de saint Mayeul, parce que saint Charles Borromée leur accorda une église dédiée à ce Saint à Pavie, avec un célébre Collége dont il leur donna la direction. Les premiers compagnons de Jérôme Emiliani n'étoient que des Laïques, & il mourut le huitiéme février 1537, sans avoir fait approuver son Institut. Ange-Marc Gambarana obtint cette approbation du Pape Paul III, l'an 1540: ce qui n'empêcha pas que les Somasques ne demandassent six ans après, d'être unis aux Théatins, ce qui leur fut accordé. La difference des engagemens de ces Clercs Réguliers ne leur permettant pas de vivre ensemble, Paul IV les sépara l'an 1555, & le Pape Pie IV confirma l'Institut des derniers, l'an 1563, mais sans leur permettre encore de faire des vœux solemnels. Ce fut Pie V, qui leur accorda cette grace, & qui en même tems leur donna la Régle de S. Augustin, par un Bref du sixiéme decembre 1585. L'an 1586, Sixte V les exempta de la jurisdiction des Ordinaires. Ils n'ont point d'établissemens hors de l'Italie & des Cantons Suisses. Les Péres de la Doctrine Chrétienne en France voulurent s'unir à eux l'an 1616, & se soumettre à leurs Supérieurs; mais on y forma des oppositions, & l'union qui n'avoit jamais été solidement établie fut déclarée nulle l'an 1646, par les Commissaires chargez de l'examiner. Alexandre VII a divisé cette Congregation en trois provinces, de Lombardie, de Venise & de Rome. Il y a dans chacune un Noviciat, & le Général, dont la supériorité ne dure que trois ans, est élu alternativement d'une des trois. * Augustin Turturet, *Vita Hieron. Emil.* Paul Morigia, *Histor. dell'Orig. di tutte le Relig.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 2 *ch.* 33.

V. CLERCS RE'GULIERS DE LA ME'RE DE DIEU. Le zele de Jean Léonardi, né dans un bourg de la dépendance de la République de Luques, donna lieu à ériger dans cette ville une nouvelle Congrégation de Clercs Réguliers, qui se mirent sous la protection de la sainte Vierge, & dont le principal devoir est d'enseigner la Doctrine Chrétienne. Il en jetta les fondemens vers l'an 1574, & il eut toute sa vie beaucoup de difficultez à essuyer de la part des Habitans de Luques. L'Evêque de cette ville ayant eu ordre du Pape Sixte V, d'examiner cet Institut, l'approuva le huitiéme mars 1583, & ses Constitutions furent approuvées l'an 1505, par le Pape Clément VIII, qui en même tems exemta ces Clercs Réguliers de la jurisdiction des Ordinaires. Ils ne firent longtems que trois vœux simples de stabilité, de chasteté & d'obeissance. L'an 1615, Paul V leur permit d'y ajoûter le vœu de pauvreté, & enfin Grégoire XV ordonna qu'ils feroient à l'avenir des vœux solemnels, & approuva leur Congrégation comme Réguliére, par un Bref du troisiéme novembre 1621. Ils ont deux établissemens à Naples, un autre à Rome, & quelques uns encore, mais moins considérables. * Louis Maracci, *Vita del V. P. Gior. Leon.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 36.

VI. CLERCS RE'GULIERS MINISTRES DES INFIRMES, ou DU BIEN MOURIR. La fin de cet Ordre est de rendre aux Malades toutes sortes de services, tant spirituels que corporels. Ce fut Camille de Lellis, né dans un bourg du Diocése de Chiéti, dans l'Abruzze Citérieure qui l'institua. Après avoir servi quelques années dans les troupes de la République de Venise, il fut blessé, & sa playe s'étant rouverte plusieurs fois, il s'attacha au service de l'Hopital de saint Jacques à Rome, dont il devint l'Oeconome. Ayant conçu ensuite le dessein de procurer aux Malades les soulagemens dont ils lui parurent manquer, il embrassa l'Etat Ecclésiastique pour y mieux réussir, & il engagea bientôt quelques personnes zélées à se joindre à lui. Sixte V, en approuvant la nouvelle Congrégation par un Bref du huitiéme mars 1586, leur permit de vivre en communauté, de faire les trois vœux simples ordinaires, avec un quatriéme, qui est d'assister les Malades à la mort, même en tems de peste, & de chercher des aumônes par la ville. Ils n'eurent permission de faire des vœux solemnels que l'an 1591, & en même tems ils furent declarez exemts de la jurisdiction des Ordinaires. Il y a entre eux beaucoup plus de Fréres Laics, que de Prêtres, & ils reçoivent des Oblats qui ne sont engagez que par des vœux simples. Leurs maisons de Noviciat, & leurs Infirmeries, peuvent posseder des rentes, mais il n'est permis aux maisons professes d'avoir qu'une maison de campagne. Ils ne peuvent accepter aucune dignité hors de leur Ordre, sans une dispense du Pape, ni passer dans un autre Ordre que dans celui des Chartreux. Dès l'an 1594, Camille de Lellis avoit engagé ses Religieux à prendre tout le soin des Hopitaux où on les recevoit, & d'y remplir tous les emplois des serviteurs ordinaires; mais il n'en étoit pas venu à bout sans peine, & après sa mort qui arriva en 1614, ce nouvel engagement qui déplaisoit à plusieurs, fut rompu. Ils se plaignirent de l'avarice des Administrateurs des Hopitaux, qui en divertissoient les revenus à des usages contraires aux intentions des Donateurs, & renoncérent enfin à ce soin qui les gênoit, pour s'appliquer uniquement à la visite des Malades. Ils ont plusieurs maisons en divers endroits d'Italie, & quelques unes en Espagne. La Supériorité de leur Général, qu'on appelle Recteur, dure six ans, & son Conseil est composé de quatre Consulteurs, qui élisent avec lui les Provinciaux, les Préfets, les Visiteurs, &c. * Pierre Halloix, *Vita Camilli de Lelis.* Come Lenjo, *Annal. Cleric. Regul. Ministr. Infirm.* Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *c.* 37.

VII. CLERCS RÉGULIERS MINEURS. Cette Congrégation est le fruit du zéle de Jean Augustin Adorne, Noble Génois, & de François & Augustin Caracciolí, d'une illustre Maison du Royaume de Naples. Quoi qu'ils ne parussent pas vouloir s'attacher précisément à quelqu'une des fonctions Apostoliques pluôt qu'à l'autre, & qu'il y eût déja six Congrégations de Clercs Réguliers, ils ne trouverent aucune difficulté à établir celle qu'ils avoient projettée; & sur leur premiére Requête le Pape Sixte V leur permit de faire les trois vœux solemnels ordinaires, & un quatriéme, de ne prétendre à aucune dignité hors la Religion. Ils ont des maisons de quatre sortes. On s'occupe dans celles qu'ils appellent maisons d'exercices, à procurer tous les secours spirituels aux Fidéles; d'autres sont destinées pour l'éducation des Novices. Ils ont aussi des Colléges où ils enseignent toutes sortes de Sciences, non seulement à leurs Religieux, mais aux personnes de dehors qui veulent venir à leurs leçons. Enfin, ceux d'entre eux qui veulent vivre dans une plus grande retraite, peuvent, avec la permission des Supérieurs, se retirer dans une quatriéme sorte de maisons, qu'ils appellent hermitages, dont l'entrée est interdite aux Séculiers. Sixte V leur donna le nom de Mineurs, à cause qu'il avoit été luimême Frére Mineur. Ils ont des établissemens considérables en Italie & en Espagne; il y a même peu de bonnes villes ou d'Universitez dans ce Royaume, où ils n'ayent des Colléges. Ils ont deux usages propres, qu'ils appellent l'oraison circulaire, & la pénitence circulaire. Ils font tour à tour une heure d'oraison, & tous les jours hors les Fêtes de précepte, il y en a un d'entre eux qui porte le cilice, un autre qui prend la discipline, & un troisiéme qui jeûne au pain & à l'eau, & qui porte sa pitance du réfectoire à un pauvre, à qui il fait quelque instruction. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 38.

VIII. CLERCS RÉGULIERS PAUVRES DE LA ME'RE DE DIEU, DES ECOLES PIEUSES. Joseph Casalanz (qui est appellé *Calasanzio* dans l'Histoire du Clergé Séculier & Régulier, *tome* 3. *p.* 164. édit. d'Amsterdam, 1716) d'une famille noble du Royaume d'Aragon, est l'Instituteur de cette Congrégation. Etant entré à Rome dans la Confrairie de la Doctrine Chrétienne, il se convainquit de la nécessité qu'il y a d'apprendre de bonne heure aux enfans les principes du Christianisme, & voulut s'appliquer entiérement à ce laborieux exercice. Quelques personnes zélées se joignirent bien-tôt à lui, il vécut en commun avec eux, & il y avoit vint ans ou environ qu'ils travailloient tous ensemble avec l'applaudissement de toute la ville, lorsque Paul V persuadé de l'utilité de cet Institut, leur permit par un Bref du sixiéme mars 1617, de faire les trois vœux simples ordinaires. Cette Congrégation eut alors le nom de Pauline; mais l'an 1621, Grégoire XV leur permit de faire des vœux solemnels, & leur donna le nom qu'ils portent encore. Ce second établissement fut pourtant ébranlé l'an 1656, par Alexandre VII, qui les remit dans leur premier état séculier, & voulut qu'à l'avenir ils ne fissent que des vœux simples, avec un serment de persévérer dans la Congrégation. Mais 13 ans après, c'est à dire, l'an 1669, Clément IX les rétablit dans l'état Régulier, & Innocent XI les exemta de la jurisdiction des Ordinaires, l'an 1689. Ils sont au nombre des Mendians, & font la quête comme eux; outre les trois vœux ils en font un quatriéme, d'instruire gratuitement les enfans: & ils ne se bornent pas à leur apprendre les Langues Gréque & Latine; mais ils commencent par l'alphabet, leur apprennent à jetter, compter, calculer, même à tenir les livres chez les Marchands, & dans les bureaux: ils ont aussi des Ecoles de Philosophie, de Théologie, de Géométrie, de Trigonométrie, &c. & ils reconduisent les enfans chez leurs parens. Il y a peu de bonnes villes en Italie où ils n'ayent des établissemens, & ils en ont plusieurs en quelques-unes, comme à Rome & à Naples. Le Cardinal François Dietrichstein, Evêque d'Olmutz, les attira dans son diocése, d'où ils se sont répandus dans l'Allemagne & dans la Hongrie. Ladislas IV, Roi de Pologne les fit aussi venir dans son Royaume, où leur utilité leur a procuré plusieurs établissemens, & ils en ont aussi quelques-uns en Espagne. La supériorité de leur Général dure six ans, & il a quatre Assistans. Ils ont marché nuds piez quelque tems, mais on les a obligez de se chausser. * Alexis

de la Conception, *Vie du P. Joseph de Casalany*. Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 4. ch.* 39.

* CLE'RE, bourg de France en Normandie, au nord de la ville de Rouen, dont il est éloigné de trois à quatre lieues. On écrit aussi CLER & CLAIR.

CLE'REMBAUT (Philipe de) Comte de Paluau, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur & Baillif de Berry, porta les armes dès son jeune âge, & donna des marques de son courage. En 1636, il se trouva au combat du Tésin; l'année suivante il fut au siége de Landrecy; & en 1640, il combattit à l'attaque des lignes d'Arras. Ensuite il fut Maréchal-de-camp, Mestre-de-camp Général; & enfin s'étant signalé dans toutes les occasions, comme au combat de Fribourg de l'an 1644, dans lequel il soutint l'attaque; aux siéges de Thionville, de Philisbourg, de Courtray, de Dunkerque, de la Bassée, & ailleurs, il fut fait Lieutenant Général des armées du Roi, qu'il commanda au siége d'Ypres, de Bellegarde, &c. Sa Majesté le fit Maréchal de France en 1653, & Chevalier de ses Ordres en 1661. Il mourut à Paris le 24 juillet de l'an 1665, âgé de 59 ans, aussi estimé pour la délicatesse de son esprit, que pour sa valeur & ses dignitez.

I. Il descendoit de GÉOFROY de Clérembaut, Seigneur du Plessis, qui épousa *Eustache*, veuve de *Géofroy* de Gonnor, dont il eut, 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Pierre* de Clérembaut, qui fut d'église.

II. GUILLAUME de Clérembaut, Seigneur du Plessis, épousa en 1262, *Marie*, fille de *Macé*, Seigneur de la Plesse, dont il eut 1. MACÉ qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Maurepas, qui laissa postérité; & 3. *Géofroy* de Clérembaut.

III. MACÉ de Clérembaut, Seigneur du Plessis-Clérembaut & de la Plesse, fut Lieutenant du Sire de Craon, Capitaine Général pour le Roi en Bretagne, en Anjou & au Maine, en 1347. Il épousa *Marguerite* Quatrebarbes, Dame de la Touche-Gelée, fille de *Jean* Quatrebarbes, & de *Jeanne* Chorchin, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. *Guillaume* de Clérembaut, Seigneur de la Plesse, qui servoit sous Amaury, Sire de Craon en 1351 & 1355.

IV. JEAN de Clérembaut, Seigneur du Plessis, servoit sous le Connétable de Clisson en 1380. Il épousa *Marguerite* des Roches, Dame de la Mothe-de-Pendu, dont il eut 1. GILLES, I. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* de Clérembaut, mariée en janvier 1389, à *Charles*, Seigneur de la Tour-Landry.

V. GILLES de Clérembaut, I. du nom, Seigneur du Plessis & de la Plesse, servit en 1412 contre les Anglois, sous le Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il épousa 1. par contract du premier novembre 1391, *Marie* de la Tour, fille de *Géofroy*, Seigneur de la Tour-Landry & de Bourmont, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 15 octobre 1400, *Jeanne* Sauvage, Dame de S. Pierre, de Maulimart, de la Forêt-Sauvage, & de la Forte-maison, fille d'*Eon* Sauvage, Seigneur du Plessis-Guérif, & de *Marie* de Laval, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Marie*, alliée le 16 septembre 1439, à *Cesbron* de Villeprouvée, Seigneur de la Cibotiére, de la Ferriére & de Courceliéres; & 3. *Marguerite* de Clérembaut, Dame de la Mothe-de-Pendu, qui épousa *Simon* Auvé, Seigneur de Soulgé.

VI. ANTOINE de Clérembaut, Seigneur du Plessis-Clérembaut, & de la Plesse, fut fait Chevalier de l'Ordre du Croissant en août 1447, par le Roi de Sicile. Il épousa 1. par contract du neuviéme fevrier 1447, *Catherine* du Plantis, Vicomtesse de Montrevau, Dame de la Gourdouére, fille de *Pierre*, Seigneur du Plantis, & de *Jeanne* de Lisle: 2. par contract du 20 janvier 1469, *Philippe* Chabot, fille de *Renaud*, Seigneur de Jarnac, & d'*Isabeau* de Rochechouart sa seconde femme. Du premier mariage vint 1. GILLES II, qui suit: & du second, *Renée* de Clérembaut, mariée à *Louis* Auvé, Seigneur de Génetay.

VII. GILLES de Clérembaut, II. du nom, Vicomte de Montrevau, Seigneur de la Plesse, &c. épousa par contract du 14 août 1496, *Jeanne*, fille de *François* Chaperon, & d'*Anne* de Chevigné, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. autre JACQUES dit *le Jeune*, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Jacqueline*, mariée par contract du 18 février 1507, à *Laurens* de Vieupont, Baron de Neubourg; & 4. *Jacquette* de Clérembaut, Religieuse en l'Abbaïe de Ronceray.

VIII. JACQUES de Clérembaut, I. du nom, Vicomte de Montrevau, &c. épousa par contract du 16 mars 1540, *Claude* d'Avaugour, Dame de la Roche-Mabille, fille de *Guy*, Seigneur de la Roche-Mabille, & de *Guyonne* de Villeprouvée, Dame de Tréves, dont il eut 1. RENÉ qui suit; 2. *Jacqueline*, Vicomtesse de Montrevau, Baronne de Tréves, Dame de la Roche-Mabille, de la Plesse, &c. mariée par contract du cinquiéme juillet 1550, à *Pierre* de Laval, Baron de Lézay; 3. *Louise*, Dame de la Touche-Gelée & de la Membrolle, alliée à *Louis*, Vicomte de Rochechouart; 4. 5. *Jeanne* & *Claude* de Clérembaut, Religieuses.

IX. RENÉ de Clérembaut, Vicomte de Montrevau, &c. mourut sans laisser de postérité de *Françoise* de Beuil, fille de *N.* . . Seigneur de Fontaines.

VIII. JACQUES de Clérembaut, II. du nom, dit *le Jeune*, fils puîné de Gilles, II. du nom, Vicomte de Montrevau, Seigneur de la Plesse, &c. & de *Jeanne* Chaperon, fut Seigneur de la Gourdouére & de la Salle, & épousa le 14 décembre 1531, *Jeanne*, fille de *François* de la Roche, & de *Jeanne* du Puy-du-Fou, dont il eut 1. HARDY, qui suit; 2. *René*, Seigneur de la Grolle & de la Gourdouére, vivant en 1597, qui ne laissa que des filles de N. . . de Montauzier; 3. 4. *Louis* & *François* Religieux; 5. 6. *Jacquette* & *Guyonne*, mortes sans enfans; 7. 8. 9. *Louise*, *Jeanne* & *Jacqueline* de Clérembaut, Religieuses.

IX. HARDY de Clérembaut, Seigneur de Chantebuzain & de la Salle, épousa par contract passé à Nantes le 22 janvier 1576, *Antoinette* le Bœuf, fille de *Gilles*, Seigneur de la Badaudiére, & de *Jeanne* de Chevreux, dont il eut 1. JACQUES III, qui suit; & 2. *Louise* de Clérembaut, mariée 1. à *Claude* Tarode, Seigneur de Lourvoire: 2. à *Jacques* d'Aubigné, Seigneur de la Touche-Jousseliniére.

X. JACQUES de Clérembaut, III. du nom, Seigneur de Chantebuzain, de la Gourdouére, acquit la Baronnie de Palluau du Duc de Roannois, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & mourut avant l'an 1631. Il épousa par contract du 15 juillet 1601, *Louise* Rigault, fille de *Jean*, Seigneur de Millepiez & de *Claude* de la Roche, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; 2. PHILIPPE qui suit; 3. *Gilbert*, Evêque de Poitiers, mort le cinquiéme janvier 1680; 4. *René*, Chevalier de Malte, mort jeune; 5. *Jacques*, mort sans alliance; 6. *Claude*, mariée à *Jacques* de Montauzier, Seigneur de la Charouilliére; 7. 8. *Louise* & *Catherine* de Clérembaut, mortes sans alliance.

XI. PHILIPPE de Clérembaut, Comte de Palluau, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui a donné lieu à cet article, épousa par contract du 27 juin 1654, *Louise-Françoise* Bouthillier, morte le 27 novembre 1722, en sa 89 année, fille aînée de *Léon*, Comte de Chavigny, Sécretaire d'Etat, Grand Thrésorier des Ordres du Roi, & d'*Anne* Phélyppeaux-Ville-savin, dont il eut 1. *Jules*, Abbé de S. Taurin d'Evreux, de Lieu-Dieu-en Jard, de S. Savin, & de Chartreuve, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, mort le 17 août 1714; 2. *Philippe*, Comte de Palluau, Lieutenant Général des armées du Roi, noyé dans le Danube à la bataille de Hochftet le 13 août 1704; & 3. *Thérése* de Clérembaut. *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CLERGE', c'est le Corps des Ecclésiastiques, instituez pour administrer les Sacremens, expliquer les mystéres, & célébrer l'Office Divin. Il est ainsi appellé du mot Grec Κλῆρος, qui signifie *part* ou *portion*; parce qu'encore que tous les Chretiens puissent être appellez la portion de Dieu, néanmoins ceux d'entre les Chrétiens que Dieu a séparez des autres, pour les employer à son service, & pour en faire, s'il faut ainsi dire, ses serviteurs domestiques, sont la portion du Seigneur plus particuliérement que les autres, qui sont embarrassez dans les affaires du monde. C'est dans tous les Royaumes de la Chrétienté le premier des trois Etats; & on lui a de tout tems accordé de grands priviléges. Edouard Chamberlaine, *dans son Traité de l'Etat présent d'Angleterre sous le Roi Guillaume & la Reine Marie, ch.* 15. *p.* 222, édit. d'Amsterdam 1692, remarque, en parlant du Clergé de ce Royaume, que, comme les Empereurs Romains avoient accoutumé de gratifier de certains priviléges, les Soldats qui veilloient & combattoient pour le salut de l'Etat contre l'ennemi étranger, il falloit de même accorder de certaines immunitez à ceux qui veillent & combattent pour le salut de l'Etat, contre les ennemis domestiques, qui sont le monde, la chair & le démon.

CLE'RI. *Voyez* CLE'RY.

CLE'RICI. *Voyez* CLERC (Nicolas le)

CLERK (Jean) Evêque de Bath en Angleterre, vivoit dans le XVI siécle & fut élevé sur le Siége Episcopal en 1523. Henri VIII, Roi d'Angleterre se servit de lui en 1521, pour porter au Pape Léon X, le livre qu'il avoit composé contre Luther, & qui lui avoit fait mériter le titre de *Défenseur de la Foi*. Clerk prononça dans cette occasion une excellente Harangue, devant le Pape & les Cardinaux. Depuis, le même Roi voulut l'employer pour soutenir le divorce qu'il vouloit faire avec la Reine Catherine son épouse. Mais ce Prélat bien éloigné d'une si lâche complaisance pour ce Prince, composa un Traité, pour faire voir que son mariage étoit conforme aux Loix Ecclésiastiques, & le présenta aux Commissaires nommez pour juger cette grande affaire. La Reine avoit choisi pour ses Avocats les plus gens de bien, & les plus habiles qui fussent en Angleterre. Clerk fut un des principaux. Le Roi ne lui en fut point mauvais gré: au contraire, en 1540, il l'envoya en Allemagne, pour exposer au Duc de Cléves les raisons qu'il avoit eues de répudier Anne de Cléves son épouse. On croit que Clerk fut empoisonné durant ce voyage; car à peine fut-il arrivé en Angleterre, qu'il y mourut.

Il est différent d'un autre JEAN CLERK, qui a composé quelques Ouvrages, & qui étant Sécretaire du Duc de Norfolk, & convaincu d'infidélité, fut mis en prison, & pendu le dixiéme mai de l'an 1552. * Sandére, *Hist. Schism. Angl.* Pitseus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Episc. Bathon. &c.*

CLERMARAIS ou CLERMARETZ, Abbaïe des Païs-Bas dans l'Artois, environ à demi-lieue de S. Omer, vers l'Orient. Elle est de l'Ordre de Cîteaux. * Maty, *Diction. Géogr.*

CLERMONT, sur l'Allier, ville de France, capitale de la province d'Auvergne, avec Evêché, premier suffragant de Bourges. Elle a eu premiérement le nom de *Gergovia*, puis celui d'*Augustonemetum*, & enfin d'*Arvernum*, d'*Arverna Civitas*, & de *Clarus Mons*. On croit qu'elle a pris ce dernier nom d'un château extrémement élevé. On ne doute pas aussi qu'elle ne soit bâtie sur les ruïnes de l'ancienne Gergovie, dont César fait l'éloge, dans le septiéme livre de ses Commentaires, & de devant laquelle il fut obligé de lever le siége. Cette ville a souffert en divers tems les violences des Goths, des Alains, des Vandales, & des autres Barbares: ce qui y a causé de très-grands changemens. Clermont est pourtant encore aujourd'hui une grande ville située sur un lieu élevé, avec des vignes & des coteaux d'un côté, & de l'autre des prairies & une campagne très-fertile. On y voit de grandes places, de belles fontaines, & des édifices magnifiques. Entre ceux-là l'église cathédrale de Nôtre-Dame tient le premier rang. Le Chapitre est composé de trente Chanoines, & de quatre Dignitez. Cette église a eu de célébres Evêques, entre lesquels il y en a vint-six reconnus pour Saints, savoir, saint Austremoine qui fut l'Apôtre du païs & le premier Evêque de la ville; saint Urbique, qu'on fait ordinairement le successeur de saint Austremoine: saint Allyre, quatriéme Evêque, successeur de saint Légon jusqu'en l'année 385, qui eut saint Népotien pour successeur, à qui succéda saint Artéme; saint Vénérand qui succéda à saint Artéme vers l'an 394; saint Rustic successeur de saint Vé-

nérand qui fut ſacré l'an 424; ſaint Sidoine Apollinaire qui ſuccéda à ſaint Eparque l'an 470, juſqu'en 482, & qui fut le dixiéme Evêque; ſaint Aproncule ſon ſucceſſeur qui mourut en 490; ſaint Eufraiſe, le douziéme Evêque qui lui ſucceda l'an 490, & qui mourut en 515; ſaint Quintien, cy devant Evêque de Rhodez, qui fut fait Evêque de Clermont en 515, apres Apollinaire qui n'avoit tenu le ſiége que trois ou quatre mois, qui mourut l'an 527, & qui fut le XIV Evêque, ou le XV, ſi l'on compte Apollinaire; ſaint Gal qui ſuccéda à ſaint Quintien, & qui mourut vers l'an 554; ſaint Genès Evêque, qui fut élu l'an 656, & qui mourut l'an 662; ſaint Prix Evêque & Martyr, qui fut tué l'an 674; ſaint Bonet ou ſaint Bont, Evêque de ce lieu, mort en 710, mais démis l'an 700; Saint Abraham, venu de Levant en Auvergne, qui fut Abbé de ſaint Cirgues ou Cyric, dont il avoit fondé le monaſtére, & qui y mourut en 742. L'égliſe de ce monaſtére où il fut enterré, fut depuis changée en une paroiſſe de la ville de Clermont. Les autres qui ſont les plus renommez ſont, Durand, Etienne, Robert d'Auvergne, Hugues & Gui de la Tour, Etienne Aubert ou Alberti, qui fut depuis Pape ſous le nom d'Innocent VI, les Cardinaux de Bourbon, Du Prat, & de la Rochefoucault, &c. Outre cette égliſe cathédrale, il y a encore des collégiales & des paroiſſes, diverſes maiſons Eccléſiaſtiques & Religieuſes, un Collége de Jéſuites, avec deux Abbaïes, de Saint-André & de Saint-Illidius ou Allyre: cette derniére eſt fort magnifique. Elle l'avoit été davantage; mais elle fut ruïnée par les Barbares, & réparée du tems du Pape Paſchal II. On dit qu'il paſſe dans cette Abbaïe une petite riviére, qui fut nommée autrefois *Scateon*, & qui ſe nomme aujourd'hui *Tiretaine*, ſur laquelle il s'eſt formé naturellement un pont admirable, des eaux d'une fontaine qui ſe pétrifie: il a environ trente toiſes de long, ſix d'épaiſſeur & huit de large. Le Roi Charles IX, pendant ſon voyage de Bayonne, fut curieux de voir cette merveille. Montferrand eſt ſi proche de Clermont, qu'on dit que le Maréchal d'Effiat eut deſſein de les joindre, ſous le nom de Clermont-Ferrand. Ces noms témoignent aſſez que ces villes ſont ſituées ſur un lieu élevé. Le corps de ſaint Brice, Evêque de Tours, fut tranſporté à Clermont, vers l'an 584, par ſaint Gregoire Evêque de Tours, qui le mit auprès de ſaint Gal ſon oncle. Clermont a un ſiége Préſidial, & porte le tître de Comté, qui a été uni à la Couronne avec l'Auvergne. Quelques Auteurs parlent diverſement du Comté de Clermont. Le Roi Charles V, dit *le Sage*, y tint vers l'an 1374 ou 1375, les Etats du Royaume. On y a auſſi célébré divers Conciles, & entre autres celui de 1095, où le Pape Urbain II préſida, & où on conclut la célébre Croiſade, pour la conquête de la Terre-Sainte. Clermont a produit de grands hommes dans les armes & dans les Lettres, & elle eſt le ſéjour de diverſes familles nobles & anciennes. * Ptolomée, *l.* 2. Céſar, *Comment. l.* 7. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. Sidonius Apollinaris, *l.* 4. *Epiſt.* 21. *& ailleurs.* Grégoire de Tours, *l.* 3. *ch.* 9. Jean Savaron, *de l'Orig de Clerm* Du Chêne, *Antiq. des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Puy, *Droits du Roi.* Juſtel, *Hiſt. d'Auvergne.* Sanſon. Durand, &c. Baillet, *Topogr. des Saints.* édit. de Paris, *in folio*, 1703.

CONCILES de CLERMONT.

Cette ville qui eſt très-illuſtre par ſon ancienneté, l'eſt encore par les Aſſemblées Eccléſiaſtiques qui y ont été tenues. Sous le régne de Théodebert Roi d'Auſtraſie, quinze Prélats s'aſſèmblérent, l'an 535, en Concile à Clermont. Honorat de Bourges y préſida. L'on y fit ſeize Canons; & les Prélats écrivirent au même Théodébert, une Lettre Synodale, qu'on a donnée au public depuis quelques années. On y tint un autre Concile l'an 549, & un autre dans le même ſiécle, environ l'an 586 ou 588. Sulpice de Bourges y préſida, pour terminer les différens qui étoient ſurvenus entre Innocent de Rhodez, & Urſicin de Cahors, pour la juriſdiction de quelques Paroiſſes ajugées au premier. Ce que Grégoire de Tours marque plus au long *dans ſon Hiſtoire*, *l.* 6. *ch.* 38. *&* 39. Hugues Evêque de Die, puis Archevêque de Lyon, Légat du ſaint Siége, aſſembla l'an 1077, un Concile à Clermont, au rapport de Hugues de Flavigny, qui en fait mention dans ſa Chronique. Guillaume Camaléria fut dépoſé dans ce Concile pour cauſe de Simonie, & Durand, Abbé de la Chaize-Dieu, fut fait Evêque de Clermont en ſa place. L'an 1095, le Pape Urbain II, fuyant les perſécutions de l'Empereur Henri IV, qui ſoutenoit le parti de Guibert Antipape, vint en France, refuge ordinaire des Papes affligez, & célébra pendant l'octave de ſaint Martin, un Concile en cette ville, avec treize Archevêques & deux cens cinq, ou, ſelon d'autres, deux cens vint-cinq Evêques. On y fit trente-deux Canons pour la réforme des mœurs, & pour extirper la Simonie. Philippe I, Roi de France, qui avoit quitté ſon épouſe légitime, pour prendre Bertrade, y fut excommunié, juſqu'à ce qu'il eût fait pénitence. Dans le même Concile, ſur les remontrances de Pierre l'Hermite, Gentilhomme de Picardie, qui avoit fait quelques voyages en la Terre Sainte, & qui avoit vu les cruautez que les Infidéles exerçoient ſur les Chrétiens, le Pape anima par des Harangues très-zélées les Prélats à preſſer les Fidéles de prendre les armes contre les Sarrazins. Ces exhortations firent alors tant d'impreſſion ſur les eſprits, que dans peu de tems un nombre preſque infini d'hommes de tout âge & de toutes conditions de tous les Royaumes de l'Europe, s'enrôlérent dans cette milice ſacrée. La marque étoit une croix rouge couſue ſur l'épaule; & le cri de guerre étoit, Dieu le veut, *Diex el volt*, en langage de ce tems-là. Godefroy de Bouillon fut déclaré Général de l'armée des Croiſez. La Chronique de Maillezais parle d'un autre Concile aſſemblé à Clermont l'an 1124. Le Pape Innocent II, n'oſant reſter en Italie, vint en France l'an 1150, pour ſe dérober aux violences de ſes ennemis, ſur tout de l'Antipape Anaclet; & il célébra un Concile à Clermont contre le faux Pontife. Alexandre III, contraint pour un même ſujet de venir en France, y en aſſembla un, dans le même ſiécle, contre l'Antipape Octavien, qui avoit pris le nom de Victor IV. Etienne de Polignac, ſurnommé *Briſefer*, y tint un Synode l'an 1210, comme il eſt facile de le conclurre de la Chronique de l'Abbaïe de Saint-Pierre-le Vif-lez-Sens. Jacques d'Amboiſe fit des ordonnances Synodales en 1510, Guillaume du Prat en publia l'an 1530 & 1537. Joachim d'Eſtaing en dreſſa auſſi l'an 1620, & Louis d'Eſtaing en 1651, &c.

CLERMONT-en-ARGONNE, ville de France dans le Duché de Bar, avec tître de Comté, eſt ſituée ſur une colline, au bas de laquelle coule la petite riviére d'Air, à cinq ou ſix lieues de Verdun à l'Orient, & à trois ou quatre de Sainte-Ménehoud au couchant, vers les frontiéres de la Champagne. Clermont a été autrefois aſſez bien fortifiée; mais dans le XVII ſiecle on a abbatu ſes murailles, & elle avoit été cédée à la France par divers traitez particuliers, confirmez par la paix des Pyrenées de 1659, où il en eſt fait mention dans l'article 63, & dans les ſuivans. *Voyez* BAR.

* CLERMONT-de-LODE'VE, *Claramontium Luteveнſe*, petite ville du Bas Languedoc, en France. Elle eſt ſur la riviére de Lergue entre Lodéve & Pézenas, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CLERMONT-de-BAS, petite ville de France dans l'Agénois. Elle eſt au nord-oueſt d'Agen, dont elle eſt eloignée d'environ trois lieues.

* CLERMONT-d'ENTRAYGUES, petite ville de l'Agénois en France, à l'eſt-ſud-eſt de la ville d'Agen, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

* CLERMONT, bourg de France dans le Dauphiné. Il eſt dans le diocéſe de Vienne, vers les confins du Greſivaudan, au nord-nord-oueſt de Grenoble, dont il eſt éloigné cinq lieues.

* CLERMONT, petite ville ou bourg du Duché de Savoye, dans le Genevois. Ce lieu eſt au ſud-oueſt de Genéve dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

CLERMONT-en-BEAUVAISIS, petite ville de France dans la contrée de Beauvaiſis, avec un Comté célébre, depuis que Robert de France, Comte de Clermont, donna commencement à la Royale Maiſon de Bourbon. Clermont eſt ſitué ſur un lieu élevé entre Beauvais, Senlis & Compiégne.

CLERMONT-en-BEAUVAISIS (Maiſon) La Maiſon des Comtes de CLERMONT en Beauvaiſis, a été très-illuſtre. Ordéric Vitalis parle de RENAUD I, qui vivoit en 1087, & qui laiſſa 1. HUGUES, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Marguerite* de Clermont, ſeconde femme de *Hugues*, IV. du nom, Comte de S. Paul.

II. HUGUES, I. du nom, Comte de Clermont, donna l'égliſe de Brulevert à l'Abbaïe de Saint-Germer, & épouſa *Marguerite* de Roucy, fille de *Hilduin*, IV. du nom, Comte de Mondidier, & d'*Alix*, Comteſſe de Roucy, dont il eut 1. RÉNAUD II, qui ſuit; 2. *Guy*, mort en priſon à Rouen; 3. *Raoul*, Chanoine de Beauvais; 4. *Ermentrude*, mariée à *Hugues*, Comte de Cheſter en Angleterre; 5. *Richilde*, alliée à *Dreux*, II. du nom, Seigneur de Mello; & 6. *Emme* de Clermont, qui épouſa *Mathieu*, I. du nom, Comte de Beaumont-ſur-Oiſe.

III. RENAUD, II. du nom, Comte de Clermont, qui vivoit en 1114, épouſa 1. *Alix*, Comteſſe de Vermandois: 2. *Clémence* de Bar, fille de *Renaud*, I. du nom, Comte de Bar, & de *Gille* de Vaudemont. Du premier mariage vint 1. *Marguerite* de Clermont, alliée 1. à S. *Charles* de Dannemarck, Comte de Flandre: 2. à *Thierry* d'Alſace, auſſi Comte de Flandre: & du ſecond, ſortirent 2. RAOUL, I. du nom, qui ſuit; 3. *Guy*; 4. *Renaud*; 5. *Gautier*; 6. *Hugues*, Primicier de Metz, & Abbé de Cluny en 1175; 7. SIMON, qui fit *la branche des Seigneurs d'*AILLY *& de* NÉELLE, *rapportée cy-après*; 8. *Marguerite*, Dame de Luzarche en partie, alliée l'an 1252, à *Guy* de Senlis, III. du nom, Seigneur de Chantilly, Bouteiller de France; & 9. *Mahaud* de Clermont, qui vivoit l'an 1165.

IV. RAOUL, I. du nom, Comte de Clermont, Connétable de France, fut l'un des Grands du Royaume, qui accompagnérent le Roi Philippe *Auguſte*, en ſon voyage de la Terre-Sainte, & mourut au ſiége d'Acre l'an 1191. Il épouſa *Alix*, Dame de Breteuil, fille aînée & héritiére de *Valeran*, III. du nom, Seigneur de Breteuil, & d'*Alix* de Dreux, dont il eut 1. CATHERINE qui ſuit; & 2. *Mahaud* de Clermont, alliée à *Hervé*, I. du nom, Seigneur de Vierzon.

V. CATHERINE, Comteſſe de Clermont, épouſa *Louïs* Comte de Blois & de Chartres, dont vint *Thibaut*, dit *le Jeune*, qui mourut l'an 1218, ſans poſtérité de ſes deux femmes *Mahaud* d'Alençon, & *Clémence* des Roches. Le Roi Philippe *Auguſte* acquit alors le Comté de Clermont, qui fut l'appanage de PHILIPPE, dit *Hurepel*, ſon fils, lequel laiſſa de *Mahaud*, Comteſſe de Boulogne & de Dammartin, *Jeanne* Comteſſe de Boulogne, de Clermont, &c. mariée l'an 1245, à *Gaucher* de Châtillon, Seigneur de Montjay, morte ſans lignée l'an 1251. Ainſi le Comté de Clermont retourna à la Couronne; & le Roi ſaint Louïs le donna à ROBERT de France, ſon ſixiéme fils, tige de la Maiſon Royale de Bourbon. Après avoir été long-tems dans cette Maiſon, ce Comté fut encore réüni au Domaine par la félonie de *Charles*, III. du nom, Duc de Bourbon, Connétable de France, tué au ſiége de Rome le ſixiéme mai 1527.

SEIGNEURS d'AILLY & de NE'ELLE.

IV. SIMON de Clermont, fils puîné de RENAUD, II. du nom, Comte de Clermont, & de *Clémence* de Bar, ſa ſeconde femme, fut Seigneur d'Ailly, & épouſa *Mahaud* de Breteuil, veuve de N... Seigneur de Bulles, & fille puînée de *Valeran*, III. du nom, Seigneur de Breteuil, dont il eut 1. RAOUL, I. du nom, qui ſuit; 2. *Robert*, qui fut pére de *Jean* & de *Simon*; 3. *Jean* du Pleſſis, duquel on prétend qu'eſt iſſue la Maiſon de Gaucourt; & 4. *Jeanne* de Clermont dont l'alliance n'eſt pas connue.

V. RAOUL de Clermont, I. du nom, Seigneur d'Ailly, mort

l'an

l'an 1214, épouſa *Gertrude*, Dame de Néelle, fille de *Jean*, I. du nom, Seigneur de Néelle, dont il eut 1. SIMON II, qui ſuit; 2. *Thibaut*, Chanoine de Beauvais en 1237; 3. *Raoul*, Seigneur d'Ailly, 4. *Renaud-Geoffroi*, Evêque & Comte de Beauvais, mort en 1236; & 5. *Mahaud* de Clermont.

VI. SIMON de Clermont, II. du nom, Seigneur de Néelle & d'Ailly, fut Régent du Royaume pendant le voyage que le Roi ſaint Louis fit en Afrique en 1270, & l'un des Grands que le Roi Philippe *le Hardi* ordonna pour défenſeurs & Gardes du Royaume & de ſes enfans au commencement de ſon régne. Il mourut en 1288, ayant eu d'*Alix* de Montfort, Dame de Houdan, qu'il avoit épouſée en 1242, fille d'*Amaury*, VI. du nom, Comte de Montfort, Connétable de France, & de *Béatrix* de Dauphiné, 1. RAOUL, II. du nom, qui ſuit; 2. GUY, Seigneur de Breteuil & d'Offemont, Maréchal de France, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après*; 3. *Amaury*, Prevôt de Lille en Flandre, & Chanoine de Beauvais; 4. *Simon*, Evêque & Comte de Beauvais, mort en 1312; & 5. *Béatrix* de Clermont, mariée à *Jean*, IV. du nom, Châtelain de Lille.

VII. RAOUL de Clermont, II. du nom, Seigneur de Néelle & de Brios, Connétable de France, rendit de grands ſervices aux Rois Philippe *le Hardi* & Philippe *le Bel* Il étoit Connétable de France en 1287, lorſque Philippe *le Bel*, l'envoya avec une puiſſante armée en Guienne, qu'il mit ſous l'obeïſſance du Roi en 1293, après en avoir chaſſé le Lieutenant du Roi en Angleterre, lequel étant deſcendu l'année ſuivante à la Rochelle, qu'il prit & brûla avec le château de Blaye, vint mettre le ſiége devant Bourdeaux, que le Connétable l'obligea de lever. Il accompagna auſſi Charles de France, Comte de Valois, dans toutes les expéditions qu'il fit en Gaſcogne, lorſqu'il y vint en 1295. Puis il paſſa en Flandre à la ſuite du Roi en 1297, y défit quelques troupes près de Comines, & la guerre continuant en ce païs, il ſe trouva à la fameuſe journée de Courtray, donnée contre ſon avis, par Robert, Comte d'Artois qui y perdit la vie avec beaucoup de Nobleſſe Françoiſe, le onziéme juillet 1302. Il épouſa 1. *Alix* de Dreux, Vicomteſſe de Châteaudun, & Dame de Montdoubleau, fille de *Robert* Seigneur de Beu, & de *Clémence*, Vicomteſſe de Châteaudun: 2. *Iſabelle* de Hainault, & fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Hainault, & de *Philippe* de Luxembourg, dont il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſa premiére femme 1. *Alix* de Clermont, dit *de Néelle*, Vicomteſſe de Châteaudun & Dame de Montdoubleau, mariée 1. à *Guillaume* de Flandre, Seigneur de Tenremonde & de Richebourg: 2. à *Jean* de Challon, I. du nom, Seigneur d'Arlay; 2. *Iſabeau*, qui épouſa *Hugues* Larchevêque, Seigneur de Montfort; & 3. *Béatrix* dite *Jeanne* de Clermont Néelle, alliée à *Aymar* de Valence, I. du nom, Comte de Pembrock.

SEIGNEURS d'OFFEMONT & de MELLO.

VII. GUY de Clermont, I. du nom, dit *de Néelle*, ſecond fils de SIMON, II. du nom, Seigneur de Néelle & d'Ailly, & d'*Alix* de Montfort & Dame de Houdan, fut Seigneur de Breteuil & d'Offemont, & étoit Maréchal de France avant l'an 1296. Il ſe trouva aux premiéres guerres de Flandre l'an 1297, & fut tué à la bataille de Courtray le onziéme juillet 1302. Il épouſa *Marguerite* de Thorotte, Dame d'Offemont, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; 2. RAOUL, qui fit *la branche de* MONTGOBERT, *rapportée cy-après*; 3. *Alix*, mariée à *Jean* de Flandre, II. du nom, Seigneur de Dampierre, de Saint-Dizier & de Vignory, avec lequel elle vivoit en 1323; 4. *Mahaud*, alliée à *Bernard*, VI. du nom, Seigneur de Moreuil, Maréchal de France; & 5. *Perrone* de Néelle, qui épouſa *Jean* de Chériſy, Seigneur de Muret.

VIII. JEAN de Néelle, I. du nom, Seigneur d'Offemont, de Mello & de Thorotte en partie, Conſeiller & Chambellan du Roi, & Queux de France, eſt le premier qui quitta le nom de Clermont pour prendre celui de Néelle, que ſa poſtérité conſerva. Il ſe trouva en 1345, au ſiége de la ville d'Angoulême, & l'année ſuivante à la levée de celui de Saint-Omer que les Flamands avoient aſſiége, & encore à leur défaite près d'Arques. Il exerçoit la charge de Queux de France, dans les années 1345, 1347 & ſuivantes; & en cette qualité le Roi lui fit don de mille livres de rente à vie ſur ſon thréſor, en conſidération de ſes ſervices, le nomma l'un des Exécuteurs de ſon teſtament fait en 1347, & le commit l'année ſuivante au Gouvernement de la ville de Coucy pendant la minorité d'Enguerrand, Seigneur de Coucy. Le Roi Jean lui confirma en 1351 la rente à vie de mille livres, que le Roi ſon pére lui avoit donnée, dont il jouit juſqu'à ſa mort, arrivée le 25 mai 1352. Il épouſa l'an 1326, *Marguerite*, Dame de Mello, qui lui ſurvéquit, & dont il eut 1. GUY, II. du nom, qui ſuit; 2. GUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* SAINT VENANT, *rapportées cy-après*; 3. *Amaury*, vivant en 1357; 4. *Iſabeau*, Dame du Pleſſis-Cacheleu, mariée vers l'an 1350, à *Jean* de Montmorency, Seigneur de Beauſault, vivante en 1377; & 5. *Jean* de Néelle, dit *Herpin*, Seigneur de Saint-Crêpin, qui après avoir été Coutre de l'Egliſe de Péronne, épouſa *Marguerite* de Voudenay, veuve de *Pons* de Châteauneuf, & fille de *Thomas*, Seigneur de Voudenay, & de *Jeanne* de Conflans, dont il eut 1. *Agnès* de Néelle, dont l'alliance eſt ignorée; 2. *Jean*; & 3. *Raoul* de Néelle, Chevalier, qui fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415, & laiſſa pour fille unique *Marguerite* de Néelle, qui étoit mariée en 1453, à *Jean* de Crévecœur.

IX. GUY de Néelle, II. du nom, Seigneur de Mello, de Gainemicourt, Lieutenant de Roi, Capitaine Général & ſouverain ès parties d'Artois & de Boulonois, étoit Maréchal de France dès l'an 1345. Il ſe trouva dans toutes les guerres de ſon tems, où il rendit de grands ſervices au Roi & à l'Etat; en reconnoiſſance deſquels il reçut beaucoup de gratifications de ſa Majeſté, & entre autres elle lui accorda en 1348 cent livres de penſion pour ſon état, tant qu'il exerceroit la charge de Maréchal de France. Etant paſſé en Saintonge, il y demeura priſonnier des Anglois dans un combat donné le premier avril 1351, & ne ſortit qu'après être convenu d'une groſſe rançon, pour laquelle le Roi lui donna une ſomme de dix mille écus par lettres du 16 du même mois. Depuis étant paſſé en Bretagne, il fut tué dans un combat donné à Moron le 13 août 1352. Il épouſa 1. le 23 mai 1342, *Jeanne*, fille de *Thomas*, Seigneur de Bruyéres-le-Châtel: 2. en 1351, *Iſabeau* de Thouars, Dame de Bridiers & de Gamaches, ſeconde fille de *Louis*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, Comteſſe de Dreux, dont il n'eut point d'enfans. Elle reprit une ſeconde alliance avec *Ingerger*, Seigneur d'Amboiſe. Du premier lit vinrent 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Robert*, qui ſervoit ès guerres de Normandie & de Picardie en 1370 & 1380; 3. *Marie* alliée à *Raoul* le Flamand, Seigneur de Cany; & 4. *Yolande* de Neelle, mariée à *Colart* d'Eſtouteville, Seigneur d'Auſſebosc.

X, JEAN de Néelle, II. du nom, Seigneur d'Offemont, de Mello, &c. demeura jeune ſous la tutelle de *Marguerite*, Dame de Mello ſon ayeule. Il rendit de grands ſervices aux Rois Charles V, & Charles VI, dans les guerres, & mourut en 1388, laiſſant d'*Ade* de Mailly, Dame d'Acheu, veuve d'*Aubert* de Hangeſt, Seigneur de Genlis, & fille de *Gilles* de Mailly, Seigneur d'Acheu, & de *Perrone* de Rayneval, 1. GUY III, qui ſuit; 2. *Louis*, Doyen de l'égliſe de Beauvais en 1421; 3. *Blanche*, mariée 1. à *Raoul* de Flavi, Seigneur de Baſentin: 2. à *Guy* de Beaumont, Seigneur de Neufville: 3. à *Hector* de Chartres, Seigneur d'Ons-en Bray; 4. *Jeanne*, alliée 1. à *Guy* de Laval, Seigneur d'Attichy: 2. à *Matthieu* d'Any, dit *Sarraſin*, Seigneur du Quenoy: 3. à *Jean*, Seigneur de Donquerre: 4. à *Jean* d'Humiéres; & 5. *Marie* de Neelle, qui épouſa 1. *Renaud* de Trie, dit *Patrouillart*, Seigneur de Moncy-le-Châtel: 2. *Jean*, Seigneur de Montravel, laquelle vivoit en 1430.

XI. GUY de Nélle, III. du nom, Seigneur d'Offemont, & de Mello, Conſeiller & Chambellan du Roi, ſuivit le Duc de Bourbon au voyage qu'il fit outre mer en avril 1390, & fut l'un des douze Seigneurs que les Princes choiſirent en 1410, pour gouverner le Royaume. Il étoit Grand Maître d'Hôtel de la Reine en 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. Il épouſa par contract du deuxiéme août 1389, *Marguerite* de Coucy, Dame de Romey, fille de *Raoul* de Coucy, Seigneur de Montmirail, & de *Jeanne* de Harcourt, dont il eut 1. *Jean* de Néelle, III. du nom, Seigneur d'Offemont, vivant en 1434; 2. GUY IV, qui ſuit; 3. *N*. . . tué à la bataille d'Azincourt en 1415, avec ſon pére; 4. *Blanche*, mariée à *Louis* de Soyecourt, Seigneur de Moy, morte en 1427; & 5. *Jeanne* de Néelle, alliée 1. à *Guy* de la Perſonne, Vicomte d'Acq: 2. à *Euſtache* de Conflans, IV. du nom, Seigneur de Chamery, vivant en 1457.

XII. GUY de Néelle, IV. du nom, Seigneur de Mello, puis d'Offemont, Conſeiller & Chambellan du Roi, ſurprit en 1421, la ville de Saint-Riquier, qu'il défendit long-tems contre les troupes du Duc de Bourgogne, & qu'il fut obligé de rendre par compoſition pour retirer pluſieurs Seigneurs qui avoient été pris en venant à ſon ſecours; puis ayant tenté d'entrer dans la ville de Meaux, aſſiégée par l'armée du Roi d'Angleterre, il y demeura priſonnier, & n'en ſortit qu'en rendant les places qu'il occupoit, & jurant d'obſerver la paix faite à Troyes. Il mourut fort âgé l'an 1473. Il épouſa par traité du deuxiéme juillet 1427, qui ne fut accompli que deux ans après, *Jeanne* de Saluces, fille de *Thomas*, Marquis de Saluces, & de *Marguerite* de Roucy. En faveur de ce mariage, *Blanche* de Coucy, ayeule maternelle de l'épouſe, lui donna la Terre & Châtellenie d'Encre; & à *Louis*, Marquis de Saluces, toutes celles que ſon pére avoit au Royaume de France. Leurs enfans furent, 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jacque* de Villiers, Seigneur de l'Iſle-Adam, Prevôt de Paris; 3. *Jacqueline*, Dame d'Acheu, alliée à *Louis*, Seigneur de Contay, de la Forêt & de Morcourt; & 4. *Blanche* de Néelle, qui épouſa en 1453, *Louis* de Valpergue.

XIII. JEAN de Néelle, IV. du nom, Seigneur de Mello, d'Offemont, d'Encre, &c. mourut avant ſon pére en 1469. Il épouſa en 1463, *Jacqueline* de Croy, fille de *Jean*, Seigneur de Chimay, & de *Marie* de Lalain, dont il eut 1. *Guy* mort jeune; & 2. *Louiſe* de Néelle, Dame d'Offemont, de Mello, d'Encre, de Bray-ſur-Somme, &c. mariée à *Jean* de Bruges, Seigneur de la Gruthuſe, Sénéchal d'Anjou, dont elle n'eut point d'enfans. Etant veuve elle donna par contract du 13 avril 1524, les terres d'Offemont, de Mello, d'Encre & de Bray-ſur-Somme, à *François* de Montmorency, Seigneur de la Rochepot, Gouverneur de l'Iſle de France, & à *Charlotte* d'Humiéres ſon épouſe, en faveur de leur mariage, à condition que venant à mourir ſans enfans, les terres d'Offemont & de Mello demeureroient à la Maiſon de Montmorency, & celles d'Encre & de Bray-ſur-Somme à d'Humieres.

SEIGNEURS de SAINT-VENANT & de Sauchoy.

IX. GUILLAUME de Néelle, ſecond fils de JEAN de Néelle, I. du nom, Seigneur d'Offemont, &c. & Queux de France, & de *Marguerite*, Dame de Mello, fut tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il épouſa *Alipe*, Dame de Saint-Venant, du Sauchoy, du Mênil-Madame-Rancé, & de Neufville en Laonois, vivant en 1371, de laquelle il eut 1. ROBERT, qui ſuit; 2. GUILLAUME, II. du nom, qui continua la *poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné*; & 3. *Jeanne* de Néelle, mariée à *N*. . . Seigneur de Sains.

X. ROBERT de Néelle, Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoy, diſſipa beaucoup de biens, & mourut en 1376. Il épouſa *Ide* de Dormans, Dame de Fleury-en-Montagne, fille de *Guillaume*, Seigneur de Dormans, & de *Jeanne* Baude, Dame de Silly, morte le huitiéme octobre 1379, ayant eu pour fils unique, JEAN qui ſuit.

XI. JEAN de Néelle, Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoy, mourut au voyage de Hongrie en 1396, ſans enfans de *Jeanne* de Trie,

Trie, sœur de *Renaud* de Trie, Amiral de France. Elle prit une seconde alliance avec *Colart* d'Estouteville. *Il eut pour fils* naturel, Léonel, *auquel sa cousine* Jeanne *de Néelle, laissa l'usufruit de la Terre de Saint-Venant.*

X. GUILLAUME de Néelle, II. du nom, fils puîné de GUILLAUME, & d'*Alipe*, Dame de Saint-Venant, fut Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoy après la mort de son neveu, & Châtelain de Douay, à cause de sa femme *Mahaud* de Waurin, Dame de Goussancourt, fille d'*Hector* de Waurin, Seigneur de Goussancourt, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Néelle, Dame de Saint-Vénant, du Sauchoy, &c. mariée 1. vers l'an 1401, à *Robert* de Boulogne, dit *le Tirant*, Seigneur de Tronquoy, de Fressy, de Vaux, de Méry, &c. premier Ecuyer-Trenchant du Roi: 2. à *Jean* Piau, qui avoit été domestique de son Mari: 3. Etant âgée de plus de 60 ans, à *Robert*, *bâtard* de Saveuse, qui n'en avoit pas 21, avec lequel elle vendit la Terre de Saint-Venant à Colart de Romines, réservé l'usufruit à *Léonel* de Néelle, fils *naturel* de *Jean* de Néelle, Seigneur de Saint-Venant, son cousin germain.

SEIGNEURS de TORIGNY, de MONTGOBERT, de Paillart, & de Tartigny.

VIII. RAOUL de Clermont, second fils de GUY de Clermont, I. du nom, dit *de Néelle*, Seigneur de Breteuil, Maréchal de France, & de *Marguerite* de Thorotte, retint le surnom de *Clermont*. Il fut Seigneur de Torigny, & mourut en 1321. Il épousa *Jeanne* de Chambly, Dame de Montgobert, fille de *Pierre*, Seigneur de Wiermes, &c., & de *Jeanne* de Machaut, laquelle vivoit encore en 1371, dont il eut, 1. RAOUL II, qui suit; 2. JEAN, qui fit *la branche des Seigneurs de* CHANTILLY, *mentionnée cy-après*; 3. *Robert*, Seigneur de Boomont, Maréchal du Duc de Normandie, dont il avoit les bonnes graces, massacré en présence du Dauphin dans une sédition à Paris en mars 1357, sans avoir été marié; 4. *Robert* de Clermont, Seigneur du Fay-aux-Loges & de Sotteville-en-Caux, mort sans alliance; 5. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* le Bouteiller de Senlis, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, morte sans enfans; & 6. *Marguerite* de Clermont, Dame de Montgobert, alliée à *Nicolas*, Seigneur de Menou.

IX. RAOUL de Clermont, II. du nom, servit en l'Ost de Bouvines sous le Duc de Normandie, commit de grandes violences contre les Religieux de Longpont, pour réparation desquelles il fut condamné en de grosses amendes par Arrêt du Parlement, & mourut pendant le procès, avant l'an 1354, laissant d'*Isabelle* de Coucy, Dame de Paillart & de Torigny, fille de *N.* . . Seigneur de Pinon, &c. 1. JEAN qui suit; 2. *Raoul*, Seigneur de Torigny, Ecuyer d'honneur du Roi, qui obtint rémission en janvier 1354, des excès commis par son pére contre l'Abbaïe de Longpont, & à qui le Roi accorda en 1370 quelques sommes de deniers, pour lui aider à payer sa rançon aux ennemis, desquels il étoit prisonnier; & 3. *Jeanne* de Clermont.

X. JEAN de Clermont, Seigneur de Paillart & de Torigny, servoit ès guerres de Gascogne en 1358, & de Flandre en 1362. Il épousa *Marie* de Camprem, laquelle se remaria à *Guillaume* de Braquemont, dit *Braquet*, Seigneur de Sedan, ayant eu de son premier mariage 1. *Jean* de Clermont, II. du nom, Seigneur de Paillart & de Torigny, dont on ignore la postérité; 2. *Béatrix*, alliée à *Jean* de Tilly, Seigneur de Chamboy, dont elle étoit veuve en 1435; & 3. *Jeanne* de Clermont, mariée à *Jean* de Fricamps, dont elle étoit veuve en 1397.

SEIGNEURS de CHANTILLY & VICOMTES d'Aunay.

IX. JEAN de Clermont, second fils de RAOUL de Clermont, Seigneur de Torigny, & de *Jeanne* de Chambly, Dame de Montgobert, obtint en avril 1347, la Terre de Chantilly dont il prit le titre, & fut Maréchal de France en 1352. Il fut fait Lieutenant du Roi en Poitou, en Saintonge, en Angoumois, en Périgord, en Limosin, & dans les parties d'Auvergne par lettres du premier janvier 1354, servit en Berry en 1356, & se trouva le 19 septembre de la même année, à la journée de Poitiers où il perdit la vie. Il épousa *Marguerite* de Mortagne, Vicomtesse d'Aunay, Dame de Chef-boutonne, de Mortagne, de Mirebal, &c. & qui possédoit jusqu'à dix-sept forteresses, tant en Poitou qu'en Saintonge, qui tenoient garnison pour le Roi, fille unique de *Pons*, Seigneur de Mortagne, &c. & de *Claire* de Lézay, Dame de Bossez & de Mal-Prouvoire. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de la Personne, Seigneur d'Acy, qui fut à cause d'elle Vicomte d'Aunay, & ne mourut qu'en 1385, ayant eu de son premier mariage pour fils unique, JEAN qui suit.

X. JEAN de Clermont, Vicomte d'Aunay, Seigneur de Mortagne, &c. rendit au Roi dans la guerre de Gascogne, de grands services qui l'engagérent en des dépenses de plusieurs sommes, au payement desquelles il fut condamné, & après sa mort, sa veuve & sa fille son heritiére, par diverses Sentences & Arrêts. Il mourut avant le mois de septembre 1400. Il épousa *Eléonore*, de Périgord, fille d'*Archambaut*, IV. du nom, Comte de Périgord, dont il eut pour fille unique, *Louise* de Clermont, Vicomtesse d'Aunay, Dame de Mortagne, &c. mariée à *François*, Seigneur de Montberon. * Du Puy, *Droits du Roi*. Chopin, *du Domaine*. Loysel, *Mémoires de Beauvais*. Louvet, *Hist. de Beauvais*. Du Chêne. Sainte-Marthe. Godefroy. Du Bouchet. Le P. Labbe. Le P. Anselme, &c.

CLERMONT-LODE'VE, Maison. La Maison de CLERMONT-LODÉVE, à qui cette ville a donné son nom, est une branche de celle de Castelnau. Sans entrer dans un détail, sur lequel on peut consulter les Mémoires de Castelnau, & les Additions de M. le Laboureur, il suffira de remarquer que PONS de Castelnau, II. du nom, épousa *Catherine* de Clermont-Lodéve, fille unique & héritiére de *Dieu-donné-Guillaume*, Seigneur de Clermont, dont il eut *Pons*, mort sans enfans, & PIERRE, dit *Tristan*, Seigneur de Clermont. Celui-ci épousa *Catherine* d'Amboise, fille aînée de *Pierre*, Seigneur de Chaumont, &c. dont il eut PIERRE, qui continua la postérité, & *François-Guillaume* de Castelnau, dit le Cardinal de Clermont. Son mérite & la protection du Cardinal George d'Amboise son oncle, contribuérent extrémement à son élévation. C'étoit un esprit vif & agissant. Il eut d'abord l'Evêché d'Agde, puis celui de Valence, ensuite l'Archevêché de Narbonne, & enfin celui d'Auch. Le Pape Jule II l'éleva à la dignité de Cardinal l'an 1503; & l'an 1507, il fut Ambassadeur pour le Roi Louïs XII, vers le même Pontife, auprès duquel il agit avec beaucoup de zéle, en faveur de la France, pour laquelle ce Pape n'étoit pas bien intentionné. Le Cardinal fut arrêté, & mis d'abord dans une tour du Château-Saint-Ange; ensuite dequoi on lui rendit la liberté. Il souscrivit l'an 1511, à la Bulle de l'Indiction du Concile de Latran. Depuis on lui donna la légation d'Avignon, où il mourut Doyen des Cardinaux l'an 1540. Louïs de Quilhem de Castelnau, Comte de Clermont-Lodéve, Marquis de Saillac, qui avoit été Maître de la Garde-robe du Roi, épousa en 1698, *Jeanne-Thérése* d'Albert, fille de *Louïs-Charles*, Duc de Luynes, & mourut en 1705, laissant un fils Chef de la Maison de Clermont-Lodéve, mort en 1715. * Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Card.* Guichardin. D'Autun. Sainthe-Marthe, *Gall. Christ.* *Mémoires de Castelnau.* Le Laboureur, &c.

CLERMONT, bourg considérable du Dauphiné dans le Viennois, avec titre de Comté, a donné son nom à une illustre & ancienne Maison, divisée en plusieurs branches. Divers titres de l'église de Vienne parlent des Seigneurs de cette famille dans le neuviéme & le dixiéme siécle. On leur donne la qualité de premier Baron, de Capitaine Général ou Connétable, & de Grand-Maître de Dauphiné. Ce fut une concession du Dauphin Humbert, en faveur d'Aynard de Clermont, IV. du nom.

I. AINARD ou AIMARD de Clermont, I, du nom, qui vivoit dans le onziéme siécle, rendit de grands services à l'Eglise de Vienne. Il étoit fort attaché aux Intérêts des Comtes de Bourgogne.

II. SIBUT I, son fils, suivit le même parti. Celui-ci laissa de *Béatrix* de Virieu, AINARD qui suit.

III. AINARD de Clermont, II. du nom, dont le nom est célébre dans l'Histoire du Pape Calixte II, auparavant Guy de Bourgogne. L'Empereur Henri V avoit mis sur le siége pontifical Maurice Burdin en 1118. Calixte se voyant obligé d'en chasser cet Antipape, fit de grandes levées de gens de guerre. Le Comte de Bourgogne son frére en fit aussi, & en donna le commandement à Ainard de Clermont, que le Pape déclara Général de son armée. Ce Seigneur, qui avoit aussi levé des troupes à ses dépens, rétablit le Pape sur le siége de saint Pierre, au commencement du mois de juin de l'an 1120. Ses affaires le rappellant alors en France, Calixte inventa de nouveaux moyens de gratification, pour rendre sa reconnoissance publique. La Maison de Clermont portoit, à ce qu'on dit, depuis quelques tems des armes parlantes, qui étoient un mont surmonté d'un soleil. Le Pape lui en donna de nouvelles, qui furent deux clefs d'argent passées en sautoir en champ de gueules, & il y ajoûta la tiare Papale pour cimier, avec cette devise, *Si omnes te negaverint, ego nunquam te negabo.* On ajoûte que la Bulle de cette concession etoit datée du 23 juin de la même année 1120, & qu'elle s'est long-tems conservée dans les Archives de Vienne. AINARD de Clermont l'un de ses petit-fils laissa postérité.

VI. AINARD III vivoit en 1280 & 1291. Il épousa *Alix* de Villars, fille de *Humbert* II, Seigneur de Villars & de Thoire, & il en eut GÉOFROY qui suit.

VII. GÉOFROY I, marié l'an 1328, à *Béatrix* de Savoye, fille de *Louïs*, Seigneur de Vaud, frére d'*Amé* IV, Comte de Savoye. Ils eurent entre autres enfans de ce mariage, AINARD qui suit.

VIII. AINARD de Clermont, IV. du nom, fut célébre par son mérite, par son pouvoir & par ses services. Aimon Duc de Savoye lui fit don de quelques terres en 1338, & tâcha de l'attirer dans son parti; mais il demeura ferme dans celui de Humbert, Dauphin de Viennois, qui le créa en 1340, Conseiller-né de Dauphiné, souverain Capitaine, ou Connétable & Grand-Maître: qualité qui devoit être héréditaire pour ceux qui posséderoient la Terre de Clermont dans le Viennois, qui est celle dont la famille a pris le nom, & qui est différente d'une autre Terre de ce même nom, dans le païs de Triéves, que le même Dauphin érigea en Vicomté. Ainard de Clermont se distingua dans toutes les occasions, & laissa d'*Agathe* de Poitiers, fille d'*Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, 1. GÉOFROY II, qui suit; & 2. *Aimard* de Clermont, Seigneur de Hauterive en Dauphiné, qui prit alliance avec *Jeanne* de Maingot, Dame de Surgéres & de Dampierre, dont la postérité finit en la personne de *Claude-Catherine* de Clermont, Duchesse de Rets, si célébre par son esprit, laquelle mourut en 1603.

IX. GÉOFROY de Clermont, II. du nom, épousa *Isabelle*, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Montoison, & en eut 1. AINARD V, qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Montoison, qui ne laissa qu'une fille de son mariage; & 3. *Charles*, Seigneur de Vauserre, dont la postérité est éteinte.

X. AINARD de Clermont, V. du nom, épousa 1. *Louïse*, fille unique de *Géofroy*, Seigneur de Bressieu, qui le rendit pére 1. de *George*, mort l'an 1426: 2. En l'année 1421, *Alix* de Seissel, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Aix en Savoye, dont il eut 2. ANTOINE I, qui suit; & 3. CLAUDE de Clermont, Seigneur de Montoison, duquel sont descendus les Seigneurs de Montoison jusques à aujourd'hui. Cette branche a produit de grands hommes, & entre autres PHILIBERT de Clermont, dit le *Brave* Montoison, qui se rendit célébre dans les guerres de Picardie, de Bretagne & d'Italie. Il fut Chambellan des Rois Charles VIII & Louïs XII, & servit le Roi Charles à la bataille de Fornoue l'an 1495. On dit que ce Prince s'étant trop engagé avec Matthieu, bâtard de Bourbon, ap-

pel-

pella Montoison pour le dégager, *A la Recousse*, *Montoison*, lui cria-t'il. Philibert de Clermont s'en aquitta dignement; & depuis, ce commandement exécuté avec tant de bonheur, est devenu pour sa famille une devise extrémement glorieuse. Ce grand homme mourut en 1511.

XI. ANTOINE, I. de ce nom, Vicomte de Clermont, fut aussi Vicomte de Tallart, à cause de *Françoise* de Sassenage son épouse, fille de *Jean* de Sassenage, & qui avoit eu pour pére & mére, *Antoine* de Sassenage, surnommé *Brigand*, & *Anne* de Trian, Vicomtesse de Tallart. Antoine de Clermont eut de ce mariage, 1. LOUIS, qui suit; 2. BERNARDIN, Vicomte de Tallart, dont la *postérité sera rapportée après celle de son aîné*; 3. *Antoine*, élu Archevêque de Vienne le 21 mars de l'an 1498, & mort à Lyon le sixiéme novembre 1507, auquel le Cardinal Frédéric de Saint-Séverin disputa sa dignité; 4. 5. deux filles, *Claude*, mariée au Seigneur de Céreste de la Maison de Forcalquier, morte sans enfans, & *Louise*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Montchenu.

XII. LOUÏS, Vicomte de Clermont, &c. épousa *Catherine* de Montauban l'an 1490, dont il eut ANTOINE qui suit.

XIII. ANTOINE de Clermont, II. de ce nom, fut Baillif de Viennois, &c. Celui-ci prit alliance en 1516, avec *Anne* ou *Françoise* de Poitiers, sœur de *Diane*, Duchesse de Valentinois, & mourut en 1530, ayant eu 1. *Claude*, mort sans alliance en l'année 1540; 2. *Anne*, femme de *René* de Beauvilliers, Comte de Saint-Aignan; 3. *Philiberte*, mariée 1. à *Jean* d'Ancezune, Seigneur du Thor: 2. à *François-Armand*, Vicomte de Polignac; 4. 5. *N.*... *N.*... Religieuses à Saint-Pierre de Lyon, dont l'une en fut Abbesse.

XII. BERNARDIN de Clermont, Vicomte de Tallart, &c. second fils d'ANTOINE de Clermont, & de *Françoise* de Sassenage de Tallart, épousa en 1496, *Anne* de Husson, fille de *Charles*, Comte de Tonnerre. Il prit la qualité de Conseiller & de Chambellan du Roi Louïs XII, & eut entre autres enfans, 1. ANTOINE III, qui suit; 2 *Gabriel*, qui fut Evêque de Gap en 1526, & qui, pour avoir abandonné la Religion de ses péres, fut déposé en 1559; 3. JULIEN, Seigneur de Toury, tige des Barons de Toury; 4. *Théodore-Jean*, Evêque de Senez en 1551, puis Vice-Legat d'Avignon en 1553; 5. *Laurent*, tué à la bataille de Cérisoles en 1544; 6. *Claude*, Seigneur de Marigny; 7. *Françoise*, mariée à *Claude* de la Baume, Seigneur d'Hostung; 8. *Louise*, mariée 1. à *François* du Bellay, Comte de Tonnerre: 2. à *Antoine* de Crussol, Duc d'Uzez, morte sans enfans l'an 1596; 9. *Catherine*, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars; 10. *Magdelaine*, Abbesse de Saint-Paul; 11. *Marguerite*, Abbesse de Taralcon, &c.

XIII. ANTOINE de Clermont, III. du nom, premier Comte de Clermont. &c. fut Lieutenant Général du Roi en Dauphiné l'an 1554, puis en Savoye. Le Roi avoit érigé Clermont en Comté l'an 1547, & lui avoit donné la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts de France en 1551. Il eut de *Françoise* de Poitiers, troisiéme fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Vallier, son épouse, 1. *Claude*, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Moncontour l'an 1569; 2. HENRI qui suit; 3. *Anne*, mariée à *Jean* d'Escars, Seigneur de la Vauguyon, 4. *Diane*, alliée à *Floris-Louis* de Vesq, Seigneur de Montlaur & de Grimaud; 5. *Charlotte*, mariée 1. à *Claude* d'Amoncourt, Seigneur de Montigni: 2. à *Jean* d'O, Seigneur de Manou: 3. à *Gabriel* du Quênel, Seigneur de Coupigny; 6. *Françoise* de Clermont, femme de *Jacques* de Crussol, Duc d'Uzez.

XIV. HENRI Comte de Clermont, Vicomte de Tallart, &c. Gouverneur du Bourbonnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. mourut au siége de la Rochelle l'an 1573, laissant de *Diane* de la Marck, fille puînée de *Robert* IV, Duc de Bouillon & Prince de Sedan, CHARLES-HENRI qui suit. Le Roi Charles IX avoit érigé le Comté de Tonnerre en Duché, en faveur de Henri, par deux Brevets des premier mai 1571, & dixiéme juin 1572; mais ils n'eurent point de lieu, à cause de la mort du nouveau Duc, arrivée peu après. Ses Descendans ont retenu dans leurs armes les marques de cette dignité.

XV. CHARLES-HENRI, Comte de Clermont, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1633, mort à Ancy-le-Franc en 1640, avoit eu de *Catherine-Marie* d'Escoubleau-de-Sourdis son épouse, 1. FRANÇOIS, Comte de Tonnerre, qui suit; 2. ROGER, Marquis de Crusy; 3. *Charles Henri*, Duc de Luxembourg, par son mariage avec *Marguerite-Charlotte*, Duchesse de Luxembourg, dont il eut *Magdelaine-Charlotte Bonne Thérése* de Clermont, Duchesse de Luxembourg, mariée le 17 mars de l'an 1661, à *François-Henri* de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, morte le 21 août 1701; 4. *Henri*, Chevalier de Malte, tué au siége de Jonvelles; 5. *Antoine*, Abbé de Saint-Martin, &c.

XVI. FRANÇOIS de Clermont, Comte de Tonnerre, Général des armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres, mort le 24 septembre de l'an 1679, âgé de 79 ans, avoit eu de *Marie* Viguier son épouse, morte à Paris le premier octobre 1679, âgée de 76 ans, 1. *Charles*, Comte de Clermont, tué l'an 1647, au siége de la Bassée; 2. JACQUES, Comte de Clermont, qui suit; 3. *François* de Clermont, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, en laquelle il fonda un prix de Poësie, mort le 15 février 1701, âgé de 72 ans; 4. *Louïs*, Chevalier de Malte, Capitaine de Galére; & 5. *Magdelaine*, Abbesse de Saint-Paul, morte en 1692.

XVII. JACQUES de Clermont, Comte de Tonnerre, a laissé de son épouse, *Charlotte-Virginie* de Flehard, Dame de Fressins, morte le 21 août 1698, 1. JACQUES qui suit; 2. *Ovide Louis*, mort jeune; 3. *François* de Clermont, Evêque & Duc de Langres, Pair de France; 4. *Alexandre*, Chevalier de Malte; 5. *Louïse*, fille d'honneur de Madame la Dauphine; 6. *Magdelaine*, Abbesse de S. Paul après sa tante en 1692; & 7. 8. deux autres filles Religieuses.

XVIII. JACQUES de Clermont, Comte de Tonnerre, cy-devant premier Gentilhomme de la Chambre de son Altesse Royale, Monsieur, frére unique du Roi Louis XIV, Colonel de son Régiment d'Infanterie, puis de celui de Clermont, épousa en 1687, *Marie* de Hanyvel, fille d'*Adrien* de Hanyvel, Comte de Mannevillette, Marquis de Crévecœur, Sécretaire des commandemens de Monsieur, mourut le 30 octobre 1705, âgé de 50 ans, laissant entre autres enfans PHILIPPE-AYMAR qui suit.

XIX. PHILIPPE-AYMAR de Clermont-Tonnerre, Comte de Clermont, Baron, Connétable, & Grand Maître héréditaire de Dauphiné, &c. a épousé le 30 décembre 1708, *Armande* de la Rochefoucault-de-Roye, fille de *Charles* de la Rochefoucault-de-Roye, Comte de Blansac, Lieutenant Général des armées du Roi, & de *Marie-Henriette* d'Alogny-Rochefort.

XVI. ROGER de Clermont, Marquis de Crusy, & second fils de CHARLES-HENRI, Comte de Clermont & de Tonnerre, mourut en 1676, ayant eu d'*Isabelle* de Pernes, fille de *Louis*, Comte de Pernes, & de *Claude*, Comtesse d'Espinac, CHARLES-HENRI, Marquis de Crusy; 2. 3. *Louïs* & *Henri*, Chevaliers de Malte; 4. *Antoine* de Clermont, Evêque de Fréjus, mort en 1678; 5. *François*, Chevalier de Malte; 6. *Catherine Marie*, femme de *Pierre* de Mussy, Seigneur de la Tour du Pin; & 7. 8. 9. trois Religieuses.

L'Histoire fait mention de MAINFROY de Clermont, Comte de Motica, Amiral de Sicile, pére de *Constance* de Clermont, que *Ladislas*, Roi de Naples & de Sicile, épousa en 1390. Elle prit une seconde alliance, avec *André* de Capoue, Comte d'Altavilla. Il y a en Espagne une famille de CLERMONT, qui se dit descendue de celle-ci, aussi bien que celle du Baron du Mont-Saint-Jean en Savoye. L'une & l'autre portent les mêmes armes que celle de France, où elle est divisée en diverses branches, qui sont Clermont-Tonnerre,-Crusy,-Toury,-Montoison,-Châte,-Bretonniére. * Robert Leuvir, *Table Généal. de la Maison de Clermont*. Chorier, *Hist. de Dauphiné*. Sainte-Marthe. Du Chêne. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

CLERMONT de VIVONNE (Claude-Catherine de) Duchesse de Retz, étoit fille unique de *Claude* de Clermont, Baron de Dampierre, qui épousa *Jeanne* de Vivonne, fille d'*André*, Seigneur de la Châteigneraye, Senéchal de Poitou, & de *Louise* de Daillon du Lude. On l'éleva dans les Sciences, où elle fit un très-grand progrès. Elle épousa 1. *Jean* d'Annebaut, Baron de Retz & de la Hunaudaye, qui mourut des blessures qu'il reçut à la bataille de Dreux en 1562, & qui lui laissa la Baronnie de Retz qu'elle porta en mariage à son second mari: 2. *Albert* de Gondi, Duc de Retz, Maréchal de France, &c. qu'elle rendit pére de quatre fils & de six filles. *Voyez* GONDY. Les Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV honorérent cette Dame de leur estime; & lorsque les Ambassadeurs Polonois vinrent en France, après l'élection qu'ils avoient faite du Duc d'Anjou, elle servit d'interpréte à leurs Majestez, & s'entretint avec ces Ambassadeurs en Langue Latine, par ordre de la Reine Catherine de Médicis. Elle s'en aquita avec tant de noblesse & d'éloquence, qu'elle s'attira les applaudissemens de toute la Cour & des Polonois. Elle parloit Grec, & composoit en prose & en vers. La Duchesse de Retz mourut à Paris au mois de février de l'an 1603, âgée de 60 ans, & fut enterrée dans l'église de l'*Ave Maria* à Paris, où l'on voit son tombeau, avec diverses inscriptions. * La Croix-du-Maine. Scardéoni. Hilarion de Coste, &c.

CLERMONT, en Anjou, Maison divisée en diverses branches, & qui tire son nom d'un bourg situé dans cette province, près de la Fleche.

XI. LOUÏS Seigneur de Clermont, étoit le XI Seigneur de Clermont depuis ROBERT qui vivoit en 1100. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Croissant, l'an 1448, au tems de son institution par le Roi René de Sicile, Duc d'Anjou, dont il étoit Grand Chambellan, & mourut avant l'an 1477. Il épousa *Marie* Malet, fille de *Jean*, VI. du nom, Seigneur de Graville, & de *Marie* de Montberond sa seconde femme. Elle prit une seconde alliance avant l'an 1484, avec Antoine de Beaumont, Seigneur de Bury & de Chef-Boutonne, ayant eu de son premier mariage RENÉ qui suit.

XII. RENÉ de Clermont, Seigneur de Clermont & de Gallerande, Vice-amiral de France, Gouverneur de Honfleur, mourut en 1523. Il avoit été marié 1. à *Perrette* fille de *Michel*, Sire d'Estouteville, & de *Marie*, Dame de la Rocheguyon: 2. à *Jeanne* de Toulongeon, fille de *Claude*, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Guillemette* de Vergy. Du premier lit il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. RENÉ, *tige des Seigneurs de* SAINT GEORGE, *& Marquis de* RENEL, *rapportez cy-après*; 3. *Christophle*, Abbé de Cormeille; 4. *Avoye*, femme de *Jacques* de Pellevé, Seigneur de Gully & d'Aubigny; & 5. *Jeanne*, Abbesse de la Trinité de Poitiers. Du second lit de RENÉ de Clermont, naquirent 6. FRANÇOIS, Seigneur de Traves, qui suit; 7. CLAUDE, *mentionné après son frére*; 8. *Jeanne*, épouse de *Jean* Coué, Seigneur de Fontenaille; 9. *Marthe*, Chanoinesse & Aumoniére de Remiremont; 10. 11. *Catherine* & *Renée*, Religieuses. FRANÇOIS de Clermont, Seigneur de Traves, épousa l'an 1527 *Héléne* Gouffier, veuve de *Louis* de Vendôme, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, & fille d'*Artus*, Seigneur de Boissy, Grand-Maître de France. Il fut tué l'an 1555, dans un duel qui se fit en Italie contre les ennemis; & laissa *Héléne* de Clermont, appellée *la belle de Traves*, fille d'honneur de la Reine, mariée à *Antoine* d'Aure, substitué au nom & aux armes de Gramont. CLAUDE de Clermont, dit de Toulongeon, frére puîné de *François*, n'eut aussi qu'une fille de *Perrone* de la Chambre, appellée *Charlotte*, laquelle mourut sans enfans de ses trois maris, *Jacques* de Vienne, Seigneur de Commarin, *Théophile* de Gramont, Seigneur de Mucidan son cousin, & *Claude* de la Croix, Vicomte de Semoine. Ce fut elle qui obligea

Philibert, Comte de Gramont son cousin & son héritier, de joindre à son nom & à ses armes, le nom & les armes de Toulongeon.

XIII. Loüis de Clermont fut Maître d'Hôtel du Roi François I, & épousa *Renée* d'Amboise, sœur de *George*, dit *le Jeune*, Archevêque de Rouen, & fille aînée de *Jean* d'Amboise, Seigneur de Bussy, Baron des Bordes en Touraine, puis de Rénel en Champagne, Conseiller & Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, Gouverneur de Normandie, & de *Catherine* de S. Belin, Dame de la Fauche, de Choisel, de Vignory, de Blaise & de Saxe-Fontaine, dont il eut, 1. GEORGE qui suit; 2. *Louis*, Seigneur de la Celle; 3. JACQUES, *tige des Seigneurs de* BUSSY-D'AMBOISE, *rapportez cy-après*; 4. *Jean*, Abbé de Cerilay; & 5. *Renée*, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte l'an 1587.

XIV. GEORGE de Clermont, Marquis de Gallerande, fut marié trois fois, 1. à *Perrenelle* de Blanchefort, fille de *François*, Seigneur de Saint-Janvrin & de *Renée* de Prie: 2. à *Anne* d'Alégre, veuve d'*Antoine* du Prat, Baron de Nantouillet, & fille de *François* d'Alégre, Seigneur de Précy, Vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arques Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Charlotte* de Chalion, Comtesse de Joigny, Dame de Viteaux, &c.: 3. à *Anne* de Savoye, veuve de *Jacques* de Saluces, Comte de Cardé, & d'*Antoine* de Clermont, Marquis de Rénel, & fille de *Claude* de Savoye, Comte de Tende, Gouverneur de Provence, & de *Françoise* de Foix-Meille, sa seconde femme. Du premier lit, il eut 1. GEORGE qui suit; & 2. *Louise*, femme de *Joseph* d'Oineau, Seigneur de Sainte-Souline.

XV. GEORGE de Clermont, II. du nom, Marquis de Gallerande, épousa *Marie* Clutin de Villeparisis, & en eut 1. HENRI qui suit; 2. *Marie*, femme de *Jean-Antoine* de Saint-Simon, Baron de Courtaumer; 3. *Judith*, alliée 1. à *Centurion* de Pardieu, Seigneur de Boudeville: 2. à *Pierre* de Croismare; 4. *Charlotte*, mariée à *Jean* Chabot, Seigneur de Sainte-Aulaye, puis à *George* d'Argenson, Seigneur d'Avennes au Maine; & 5. *Elizabeth* ou *Louise*, qui épousa 1. en 1625, *Gédéon* de Boetzelaar & d'Asperen, Baron de Langueracq & du Saint-Empire, Gouverneur de Louvestein, Ambassadeur en France pour les Etats de Hollande: 2. *Jacques-Nompar* de Caumont, Duc de la Force, Pair & Marechal de France.

XVI. HENRI de Clermont, I. du nom, Marquis de Gallerande, épousa 1. *Loüise* de Polignac, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Germain, veuve de *Henri* Poussart, Baron de Vigean, & sœur d'*Anne*, femme de *Gaspard* de Colligny, Maréchal de France: 2. *Charlotte* Hatte, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Marc, Conseiller au Parlement. Du premier lit, vinrent 1. HENRI qui suit; 2. GEORGE, *qui a continué la postérité*; & 3. LOUIS, qui a fait *la branche de* LOUDON *&* *de* GALLERANDE, *rapportée cy-après.*

XVII. HENRI de Clermont, II. du nom, Marquis de Gallerande, né le sixiéme juin 1621, fut marié à *N.* . . . Monet, dont il eut 1. *N.* . . . qui suit; 2. *Louise* de Clermont, mariée à *Gaspard* de Champagne, Comte de la Suze; & 3. *N.* . . . de Clermont, morte Abbesse de S. Remi-des-Landes.

XVIII. N. . . . de Clermont, Marquis de Gallerande, épousa *N.* . . . de Hautepeine, Flamande, dont il n'a point eu d'enfans.

XVII. GEORGE de Clermont, Comte de S. Aignan au Maine, second fils de HENRI, I. du nom, né le 14 août 1622, épousa *Magdelaine* Gaudon, fille de *N.* . . . Seigneur de la Ralliére, morte le premier janvier 1717, dont il eut un fils mort jeune; & GEORGE-HENRI qui suit.

XVIII GEORGE-HENRI de Clermont, Seigneur de Saint-Aignan, de Verdigny, &c. qui avoit été successivement Capitaine dans le régiment Mestre-de-camp Général de la cavalerie, Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie en 1689, Brigadier le troisiéme janvier 1696, & Maréchal de camp le 29 janvier 1702, & qui mourut à Mantoue au mois d'avril suivant d'une blessure qu'il avoit reçue dans une sortie pendant le blocus de cette place, laissa de *Marie-Magdelaine* Bitault de Chizay sa femme, fille unique de *René* Bitault, Ecuyer, Seigneur de Riou, & de *Magdelaine* de Coulanges, 1. GEORGE-JACQUES, Comte de Clermont, qui suit; 2. une fille morte au Mans sans alliance en 1727; & 3. *Louise-Françoise* de Clermont, née à Paris le 26 mars 1701, non mariée.

XIX. GEORGE-JACQUES, dit *le Comte de Clermont*, Seigneur & Marquis de Saint-Aignan, de Verdigny, &c. Colonel du régiment d'Auvergne, Inspecteur général d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Loüis, fut marié le 14 janvier 1728, avec *Louise-Diane-Françoise* de Clermont, fille de *Pierre-Gaspard*, Marquis de Clermont-Gallerande, Chevalier des Ordres du Roi, Brigadier de ses armées, premier Ecuyer du Duc d'Orléans, & Mestre-de-camp de son régiment de Dragons, & de *Gabrielle-Françoise* d'O, Dame d'Atours de la Duchesse d'Orléans.

BRANCHE de LOUDON, & de GALLERANDE.

XVII. Loüis de Clermont, Baron de Méru, troisiéme fils de HENRI I, naquit en 1622, & épousa l'héritiére de la Maison de Loudon, dont il eut 1. CHARLES-LÉONOR qui suit; & 2. *N.* . . Chevalier de Clermont, tué à la bataille de Neerwinde, en 1693.

XVIII. CHARLES-LÉONOR de Clermont, Marquis de Clermont, & de Gallerande, Baron de Méru, de Loudon, &c. mort le 17 avril 1715, avoit épousé en 1681, *Magdelaine* de Mormès, fille d'*Armand*, Seigneur de Saint-Hilaire, Lieutenant Général des armées du Roi, & de l'Artillerie, & de *Magdelaine* de Jaucourt, dont il eut 1. PIERRE-GASPARD, qui suit; 2. *Louis-George*, né en 1684, connu sous le nom de Comte de Clermont, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre de S. Loüis, & depuis 1724 Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans; 3. *N.* . . . Chevalier de Clermont, né en 1688, Capitaine au régiment du Roi; 4. *Magdelaine-Henriette*, née en 1687; & 5. *Charlotte-Léonore*, née en 1696.

XIX. PIERRE-GASPARD, Marquis de Clermont Gallerande, Seigneur de Loudon, de Méru, &c. né en 1628, a été successivement Mestre-de-camp d'un régiment de Dragons de son nom, puis Mestre-de-camp reformé dans le régiment Royal, Capitaine des Gardes de feu Charles de France, Duc de Berri; par lettres du 27 janvier 1711, Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Loüis, Brigadier des armées du Roi à la promotion du premier février 1719, Capitaine des Gardes de Louis d'Orléans, Duc de Chartres, Gouverneur de Dauphiné en la même année 1719, reçu Chevalier des Ordres de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem le 22 mars 1722, & institué Baillif de Dole au mois de mai suivant au lieu & à la place du feu Comte de Chiverny. Le Duc de Chartres étant devenu Duc d'Orléans, il fut fait son premier Ecuyer, & reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisiéme juin 1724, & enfin nommé Mestre-de-camp, Lieutenant du régiment de Dragons d'Orléans au mois de juillet 1727. *Gabrielle-Françoise* d'O sa femme, seconde fille de feu *Gabriel-Claude* d'O, Marquis de Franconville, Seigneur de Villers-Bassemont, d'Herbeville, de Sainte-Colombe, Lieutenant-Général des armées navales du Roi, & Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Loüis, & de *Marie-Anne* de la Vergne de Guilleragues, Dame du Palais de feu la Dauphine derniére décédée, fut nommée, le 17 août 1719, Dame d'accompagnement de Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France, Duchesse d'Orléans, dont elle a été faite Dame d'Atours, à la place de feue *Marie-Anne* d'O, Marquise d'Epinay sa sœur aînée, au mois d'avril 1727. Ils ont eu pour enfans entre autres 1. *Louis-George-Hippolyte* de Clermont, mort à cinq, ans le premier janvier 1719; 2. *Louise-Diane-Françoise* de Clermont, mariée le 14 janvier 1728, avec *George-Jacques* de Clermont, Marquis de Saint-Aignan, Colonel du régiment d'Auvergne, Inspecteur général d'infanterie, & Chevalier de l'Ordre de S. Loüis; 3. *Magdelaine-Gabrielle* de Clermont, morte en bas âge le troisiéme mai 1719; & 4. un enfant né à six mois, au mois de juillet 1728, & mort après avoir été ondoyé.

BRANCHE de CLERMONT-d'AMBOISE,
Barons de Bussi, éteinte en 1627.

XIV. JACQUES de Clermont, dit d'*Amboise*, à cause de *Renée* d'Amboise sa mére, troisiéme fils de Loüis de Clermont, fut Seigneur de Bussi, & de Saxe-Fontaine, en vertu de la donation du Cardinal d'Amboise son oncle, à condition de porter son nom & ses armes. Il fut Capitaine de 50 hommes des ordonnances du Roi, & épousa 1. *Catherine* de Beauvau, fille de *René*, Seigneur de Moigneville: 2. *Jeanne* de Romecourt, fille de *Jean*, Seigneur de Massault. Du premier lit, sortirent 1. *Louis* de Clermont d'Amboise, Seigneur de Bussi, dit *le Brave Bussi*, favori du Duc d'Alençon, Gouverneur d'Anjou, & Abbé de Bourgueil, qui fut tué le 19 août 1579, n'ayant que 30 ans, par Charles de Chambes, Comte de Montsoreau, qui le surprit en allant voir sa femme, ainsi qu'il est rapportée par M. de Thou, *l.* 68, & dans le Journal de Henri III; 2. *Hubert*, Seigneur de Moigneville, tué au siége d'Issoire en juin 1577; 3. CHARLES ou GEORGE qui suit; 4. *Renée*, femme de *Jean* de Montluc, Seigneur de Balagni, Maréchal de France, laquelle se signala à la défense de Cambray, & mourut de douleur avant la reddition de cette place, le neuviéme octobre 1595; 5. *Catherine*, épouse d'*Olivier*, Seigneur de Châtelus; & 6. *Françoise*, femme du Seigneur de la Ferté-Imbaut. Du second lit de JACQUES de Clermont, naquit 7. *Renée* de Clermont d'Amboise, qui fut mariée à *Jean* de la Fontaine-d'Ognon, Baron de Massignan.

XV. CHARLES ou GEORGE de Clermont d'Amboise, Baron de Bussi, &c. épousa *Lucréce* Castel de S. Nazare, fille de *Jean*, Seigneur de Morlay, dont il eut 1. CHARLES qui suit; & 2. *Héléne*, femme de *Henri* de Quimquempoix, Comte de Vignori.

XVI. CHARLES de Clermont d'Amboise, Baron de Bussi, épousa *Jeanne* de Montluc-Balagny, sa cousine germaine, & mourut en 1615. Elle se remaria en 1621, à *Henri* de Mêmes, Président-à-mortier au Parlement de Paris, ayant eu de son premier mariage HENRI qui suit.

XVII. HENRI de Clermont d'Amboise, Baron de Bussi, fut tué en duel à la place royale le 12 mai 1627, par François de Rosmadec, Comte des Chapelles.

BRANCHE de CLERMONT SEIGNEURS
de Saint-George, &c.

XIII. RENÉ de Clermont, Seigneur de Saint-George, second fils de RENÉ, Seigneur de Gallerande, & de *Perrette* d'Estouteville, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des cent Gentilshommes de sa Maison. Il épousa 1. le 25 février 1517, *Philiberte* de Goux, dite de *Rupt*, veuve de *Jean* de Roi, Baron de Pleurs, & fille de *Jean*, Baron de Rupt, Souverain de Delain en Franche-Comté, Grand Chambellan de l'Empereur Charles-Quint & de *Catherine* de Vienne: 2. *Françoise* d'Amboise, fille unique de *Jacques* d'Amboise, Seigneur de Bussi, & d'*Antoinette* d'Amboise, Dame de Rénel; laquelle se maria à *Charles* de Croy, Comte de Portien, dont elle eut *Antoine* de Croy, Prince de Portien, en faveur de qui le Roi François, I. du nom, érigea la Terre de Rénel en Marquisat, qui revint par sa mort sans enfans, à *Antoine* de Clermont d'Amboise, son frére utérin. Du premier lit de RENÉ de Clermont, naquit 1. THOMAS qui suit: & du second lit vinrent 2. ANTOINE, *tige des Marquis de* RÉNEL *dont la branche sera rapportée cy-après*; & 3. *Antoine le Jeune*, dit le *Moine de Bussi*, parce qu'il avoit pris l'habit de Religieux. Il laissa de *Charlotte* de Miremont son épouse, fille de *François*, Seigneur de Gueux, *Jacques* de Clermont, pére de *Jacques* II, tué à la bataille de Nordlingue en 1645. Les filles du second lit de RENÉ de Clermont, furent, 4. *Anne* de Clermont, mariée à *Antoine* de Vienne de Bauffremont, Marquis de Listenois, Chevalier des Ordres du Roi;

Roi; 5. *Adrienne*, Abbesse de Sainte-Ménehoud; & 6. *Françoise*, Religieuse à Bourges.

XIV. THOMAS de Clermont, Seigneur de S. George, de Rupt, d'Antigny, & Souverain de Delain, épousa en 1581, *Jeanne* de Périers, Dame de la Jaille-Yvon, fille de *Jacques*, Seigneur du Bouchet en Anjou, & d'*Ambroise* Maillé de Breze, dont il eut 1. HARDOUIN qui suit; & 2. *Ambroise*, mariée à *Amaury* de Saint-Offange, Seigneur de la Gouffaye.

XV. HARDOUIN de Clermont, Seigneur de Saint-George, Baron de Rupt, &c. partagea avec sa sœur, le 28 décembre 1596, & épousa le 13 octobre 1589, *Jeanne* de Harlay, fille de *Robert*, Baron de Montglat; laquelle fut successivement Dame d'honneur de la Duchesse de Savoye, de la Reine d'Angleterre & Gouvernante de Mademoiselle, fille aînée de Gaston de France Duc d'Orléans. Il mourut le sixiéme juillet 1633, & elle le 28 février 1643. Leurs enfans furent, 1. FRANÇOIS DE PAULE qui suit; & 2. *Victor*, Seigneur de Saint-George, Souverain de Delain, Baron de Rupt, &c. mort sans avoir été marié.

XVI. FRANÇOIS DE PAULE de Clermont, Marquis de Montglat, Mestre-de-Camp du Régiment de Navarre, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, & Chevalier de ses Ordres, fut baptisé à Turin en 1620, & mourut le septiéme avril 1675. Il a composé des *Mémoires* qui contiennent *l'Histoire de la Guerre entre la France & la Maison d'Autriche*, depuis 1635, jusqu'en 1660, & qui ont été imprimez à Amsterdam, en 1726, en quatre volumes, *in douze*. Il épousa le huitiéme février 1645, *Cécile-Elisabeth* Hurault, fille & héritiére de *Henri*, Comte de Chiverni, Gouverneur de Chartres & de Blois, dont il étoit Baillif, & petite-fille de *Philippe*, Comte de Chiverni, Chancelier de France, morte le 17 février 1695, dont il eut 1. Louïs qui suit; 2. *Anne-Victoire*, mariée le deuxiéme septembre 1681, à Jean Etienne de Thomassin, Comte de S. Paul; & 3. *Cécile-Claire-Eugénie* de Clermont.

XVII. Louïs de Clermont, Marquis de Montglat, Comte de Chiverni, Baillif de Dole, l'un des Gentilshommes choisis par le Roi, pour être assidus auprès de M. le Dauphin, naquit en 1645. Il fut Envoyé extraordinaire à la Cour de Vienne, & Ambassadeur en Danemark, fut nommé du Conseil des affaires étrangéres en 1715, après la mort du Roi Louïs XIV, Gouverneur de M. le Duc de Chartres en 1716, Conseiller d'Etat d'épée en 1719, & mourut le sixiéme mai 1722, en sa 78 année, sans enfans de *Marie* Johanne, fille de *Jacques-François-Johanne*, Marquis de Saumery, Grand Baillif de Blois, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, & Gouverneur de Chambort, & de *Catherine* Charron de Menars, qu'il avoit épousée en 1680, morte le 18 janvier 1727, âgée de 75 ans.

BRANCHE de CLERMONT Marquis de Rénel, sortis de celle des Seigneurs de Saint-George.

XIV. ANTOINE de Clermont, fils aîné du second lit de RENÉ, Seigneur de S. George, & de *Françoise* d'Amboise, prit le nom d'*Amboise*, fut Marquis de Rénel, signala sa valeur dans le parti Protestant, à la journée de S. Denys en 1564, & fut tué à la S. Barthélemi en 1572, par *Louïs* de Bussi son cousin, au rapport de M. de Thou. Il avoit épousé, 1. *Jeanne* de Longue-joue, Dame d'Yverny, fille de *Thibaut*, Maître des Requêtes, & de *Magdelaine* Briçonnet: 2. *Anne* de Savoye-Tende, veuve de *Jacques* de Saluces, Comte de Cardé, laquelle se remaria à *George* de Clermont-Gallerande. Du premier lit vint 1. Louïs qui suit: & du second sortirent, 2. *Louise* femme de *N....* Seigneur de Pontcallier; & 3. *Marthe*, épouse de *Balthasar* Flotte de Montauban, Comte de la Roche en Dauphiné.

XV. Louïs de Clermont d'Amboise, Marquis de Rénel, Bailly & Gouverneur de Chaumont-en-Bassigny, & Gouverneur de Vitry, fut tué le troisiéme novembre 1615, en voulant empêcher la jonction de 600 Reitres à l'armée des Princes. Il avoit épousé *Anne* l'Allemant, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Marmaignes, & de *Marie* Luillier de Boullencourt, dont il laissa 1. Louïs qui suit; & 2. *Jeanne*, épouse de *Michel* de Fayoles de Mollet, Baron de Neufvy en Périgord.

XVI. Louïs de Clermont d'Amboise, II. du nom, Marquis de Rénel, Baillif & Gouverneur de Chaumont, Mestre-de-Camp d'un Régiment de cavalerie, épousa en 1621, *Diane* de Pontallier, fille de *Jean-Louis*, Baron de Tallemey, & d'*Anne* de Vergy dont il eut 1. *Bernard*, Marquis de Rénel, Capitaine de cavalerie dans le régiment de Magalotti, tué au siége de la Mothe en 1645; 2. *Clériadus*, Chevalier de Malte, puis Marquis de Rénel, Gouverneur & Baillif de Chaumont, Mestre-de-Camp de cavalerie, Maréchal des camps & armées du Roi, tué à Valenciennes en 1656, Commandant la cavalerie sous le Maréchal de la Ferté; 3. Louïs qui suit; 4. 5. *Nicolas* & *George*, morts jeunes; 6. *François*, Mestre-de-Camp, depuis Abbé de Saint-Clément de Metz, marié enfin à *Françoise* de la Rochette, Dame de Sercy; 7. *Jean*, Capitaine d'Infanterie, tué au siége de Chauny; 8. *Juste*, dit le Chevalier de Rénel, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 9. *Magdelaine*, Chanoinesse à sainte Glossine de Metz; & 10. *Anne*, femme de *Robert* d'Angebelmer, Comte de Lagny.

XVII. Louïs de Clermont d'Amboise, III. du nom, Marquis de Rénel, Baillif & Gouverneur de Chaumont, Lieutenant Général des armées du Roi, & Mestre-de-Camp Général de la cavalerie légére, fut emporté d'un coup de canon au siége de Cambray le onziéme avril 1677. Il avoit épousé *Marie-Angélique*, fille & héritiére de *Philippe* de Cousin, Marquis de Saint-Denys, dont il eut 1. Louïs qui suit; 2. *Louis-Juste* de Clermont d'Amboise, connu sous le nom d'Abbé de Renel, vivant en 1734; & 3. *N....* Abbesse de S. Paul de Beauvais.

XVIII. Louïs de Clermont d'Amboise, IV. du nom, Marquis de Rénel, Baillif & Gouverneur de Chaumont, Mestre-de-Camp de cavalerie, mourut à Liége de la petite vérole, le 17 juin 1702. Il avoit épousé le huitiéme août 1701, *Marguerite-Therese* Colbert, fille de *Charles*, Marquis de Croissy, Ministre & Sécretaire d'Etat, dont il laissa un fils. Elle s'est remariée à *François-Marie* de Spinola, Duc de Saint-Pierre, Grand d'Espagne.

IX. JEAN-BAPTISTE-Louïs de Clermont d'Amboise, Marquis de Renel & de Montglat, Comte de Chiverny, Baron de Rupt, Seigneur de Delain, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Grand-Bailli de Provins, & Colonel du Régiment de Santerre Infanterie, né posthume le douziéme octobre 1702, a été institué Légataire Universel par Louïs de Clermont, Comte de Chiverny, mort le sixiéme mai 1722, & a servi en 1733, au Siége de Kehl, dont il apporta au Roi la nouvelle de la réduction le 31 octobre. Il a été marié le septiéme novembre 1722, avec *Henriette* Fitz-James, née le 16 septembre 1705, & nommée Dame du Palais de la Reine au mois de mai 1728, fille de *Jacques* Fitz-James, Duc de Berwick, de Fitz-James, de Liria & Xerica, Pair de France & d'Angleterre, Grand d'Espagne, Marechal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de la Jarretiére & de la Toison d'Or, Gouverneur du Haut & Bas Limosin, & d'*Anne* Buckley sa seconde femme. Il en a eu un fils né le sixiéme juin 1728; & *Diane-Jacquette-Louise-Henriette* de Clermont-d'Amboise, née le 21 mars 1733. * De Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France*; Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau*, *l.* 6. *Le Nobiliaire de Champagne*, &c.

CLERMONT, (Hugues de) Abbé de Cluny, étoit fils de Renaud, Seigneur de Clermont, & fut auparavant Abbé de quelques autres monastéres, comme de Flavigny, de Saint-Lucien-de-Beauvais, & enfin de Cluny en 1180. Nous avons une lettre, que Pierre de Celles lui écrivit. Il mourut le huitiéme avril de l'an 1199. La Chronique de Cluny rapporte ainsi son Epitaphe,

> *Sanguine Regali bene natus & Imperiali,*
> *De Claromonte clarissimus extitit iste.*
> *Abbas dum vixit Cluniaca in sede refulsit.*
> *Dum rexit Plaustrum, mansit sine murmure Claustrum.*

* Pierre de Celles, *l.* 9. *Epist.* 11. La Chronique de Cluny. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CLERMONT d'Amboise, (Juste de) fils puîné de Louïs, Marquis de Rénel, & de *Diane* de Pontallier, né le dixiéme mai 1636, n'avoit que quatorze ans quand on lui donna une compagnie de cavalerie, dans le régiment de son frére, & servit aux siéges de Bar-le-Duc, de Château-Porcien & de Réthel. Il commanda l'arriére-garde à la retraite de Gigery; puis servit au siege de Valenciennes, où il fut fait prisonnier, & emmené dans la ville, où il vit arriver son frére chargé de blessûres, qu'il assista à la mort. Au commencement de la guerre de Hollande, il obtint l'agrément du régiment du Marquis de Rénel son second frére, que le Roi avoit nommé Lieutenant Général & Mestre-de-Camp Général de la cavalerie, & qui fut tué d'un coup de canon devant Cambrai. Il défendit la petite ville de Werle contre les troupes de l'Electeur de Brandebourg, & les obligea de lever le siége. Après la bataille de Senef, il alla à la tête d'un détachement attaquer les ennemis sur une hauteur. Il eut un cheval tué sous lui, & fut blessé au genou; mais y ayant fait mettre le premier appareil, il retourna à la charge, & chassa les ennemis du poste qu'ils occupoient. Ayant été nommé pour servir en Allemagne, il fit à la vue des ennemis, rompre un pont qui séparoit les deux armées. Il étoit Brigadier Général en 1675. Quand le Vicomte de Turenne fut tué, il commanda l'arriére-garde lors de la retraite qui se fit après sa mort, & soutint les efforts des ennemis jusqu'à ce que l'armée fût en sureté. Après s'être trouvé à plus de vint siéges, plusieurs batailles, & à des lignes forcées & avoir eu quatre fréres tuez au service du Roi, il se retira aux Minimes de Braquencourt, & y mourut le 16 février 1702, en sa 66 année, après y avoir vécu vint trois ans dans l'exercice des bonnes œuvres, sans y être obligé par des vœux.

CLERMONT, (François de) Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, étoit fils de *François* de Clermont, Comte de Tonnerre, &c. & de *Marie* Viguier. Lorsqu'il fut reçu Membre de l'Académie Françoise, on s'étonna que, rempli comme il étoit de sa Noblesse & de celle de ses Ancêtres, il eut voulu occuper la place vacante d'un Académicien roturier. C'est ce qui engagea l'Abbé de Caumartin, qui le complimenta, de lui dire, *Si les places de l'Académie Françoise n'étoient considérées que par les dignitez de ceux qui les ont remplies, nous n'aurions osé vous offrir celle dont vous venez prendre possession; & peut-être n'auriez vous pas eu vous même tout l'empressement que vous avez témoigné pour l'avoir.* Il a fondé un prix pour la Poësie. Cet Evêque vouloit que ce fût un Chanoine de sa Cathédrale, qui lui portât la queue dans les processions, & dans les autres cérémonies. Le Chapitre de Noyon s'éleva contre cette prétention nouvelle. Ils plaidérent. *Fourcroy*, parlant pour le Chapitre, disoit que la queue de Monsieur de Noyon étoit une Cométe, dont la maligne influence alloit se répandre sur toute l'Eglise Gallicane, si l'on n'y apportoit un prompt reméde. Un Cordelier qui dédioit une Thése à ce Prélat, alla lui demander, avant que de la faire imprimer, si les titres étoient comme il falloit. *Pére*, dit M. de Noyon, *vous y avez oublié une chose essentielle*, & il lui fit ajoûter ces mots, *Viro in Scripturis potentissimo.* M. de Noyon travailloit à un Commentaire sur l'Ecriture sainte, & & il ne feignoit point de dire que c'étoit un Ouvrage où il expliquoit & développoit des points que les Péres n'avoient jamais bien entendus. Ce Prélat se piquoit de dire de bons mots. M. Mascaron Evêque d'Agen, refusant de faire l'Oraison funébre de François de Harlai, Archevêque de Paris, sur ce qu'il étoit incommodé, *Monseigneur*, dit M. de Noyon, *vous ne dites pas tout, c'est que la matiére est incommode.* Etant allé voir le Duc Mazarin à la Fére,

re, ce Duc, après la visite, le reconduisit jusques à son carosse. Lorsque ce Prélat fut à la portiére, le Duc se mit à genoux, & lui demanda sa bénédiction. Le Prélat s'excusa sur son habit de campagne, & fit tout ce qu'il put pour faire lever le Duc. Mais se voyant pressé par le Duc qui le retenoit par le bras, Eh! bien, Monsieur, lui dit-il, puisque vous le désirez avec tant d'ardeur, *je vous donne ma compassion*. Messieurs de Clermont disent, qu'un *Sibauld* de Clermont ayant chassé de Rome l'Antipape *Bourdin*, ou *Burdin* & remis le Pape Calixte II, sur le thrône de St. Pierre, Calixte en reconnoissance de ce service, lui accorda, par une Bulle, à lui & à ses Descendans, de porter dans leurs armes les Clefs Papales passées en sautoir, avec cette légende autour, *etiamsi oportuerit nos mori, non te negabimus*. Mais cette Bulle n'a jamais été vue, & aucun Historien digne de foi n'en fait mention. Les Clefs de la Maison de Clermont sont des armes parlantes; car en langage Dauphinois *Clar* signifie *Clé*; & l'on voit à la Chambre des Comptes de Paris un acte passé en 1369, par *Simon*, Seigneur de Clermont, scéllé d'un cachet, qui porte l'empreinte d'une *Clef* posée en pal. Avant que les Seigneurs de Clermont *incaméraſſent* les Clefs papales dans leur Maison, ils portoient de gueules à la montagne d'argent, surmontée d'un Soleil d'or, qui étoient encore des armes parlantes, la montagne exprimant la seconde syllabe de leur nom, & le Soleil la premiére. François de Clermont mourut le 15 février 1701, âgé de 72 ans. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CLERQ (Jacques du) *Voyez* CLERC (Jacques le)

* CLERSELIER, (Claude) dont on a déja parlé sous le nom de *Clercelier*, fut Avocat en Parlement, & fils de *Claude* Clerselier, Sécretaire du Roi, & de *Marguerite* l'Empereur. Ce premier article, étant trop abbrégé, on en donnera ici un plus étendu. M. Clerselier naquit le 21 mars 1614; & fut marié dès l'âge de 16 ans, le cinquiéme novembre 1630, avec Anne de Virlorieux, âgée de 20 ans, fille du Greffier en chef du Domaine du Bourbonnois. Elle donna à M. Clerselier 14 enfans, dont la plupart moururent jeunes. Il maria deux de ses filles, la premiére, nommée *Catherine*, à *Adrien* Chanut, Seigneur de la Haye, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie: la seconde appellée *Geneviéve*, au célébre Jacques Rohault, d'une honnête famille de Picardie, & l'un des meilleurs Physiciens du dernier siécle. Il a eu une troisiéme fille qui n'a point voulu prendre d'engagement, & un fils nommé *François* Clerselier-Desnoyers, qui s'est retiré du service, après avoir porté les armes pendant vint ans en qualité de Capitaine d'Infanterie & de Dragons. Claude Clerselier, *qui fait le sujet principal de cet article*, étoit un homme d'une rare probité, qui ayant borné toutes ses vues aux avantages d'une vie privée & tranquille, n'avoit point eu d'autre ambition que de rendre la vertu florissante dans sa famille, & de cultiver les Sciences avec un nombre choisi d'excellens amis. Il étoit beau-frére de M. Chanut, qui étoit alors Président des Thrésoriers de France en Auvergne, & qui fut depuis Ambassadeur en Suéde, Plénipotentiaire en Allemagne, Ambassadeur en Hollande, & Conseiller d'Etat ordinaire. La passion que M. Clerselier avoit conçue pour la Philosophie & pour les Ecrits de M. Descartes, se communiqua tellement à la personne de ce Philosophe, que tous les intérêts de l'un devinrent ceux de l'autre. M. Descartes mit l'aquisition d'un tel ami au nombre des meilleures fortunes de sa vie. Il lui découvrit les secrets les plus intimes de son cœur. M. Louis-Charles d'Albert, Duc de Luynes, ayant traduit en François les *Méditations* Latines de ce Philosophe, M. Clerselier entreprit aussi de mettre en notre Langue les Objections faites à ces Méditations & les Réponses de M. Descartes; & en 1646, il fit imprimer sa Traduction avec celle de M. le Duc de Luynes. On a réimprimé depuis plusieurs fois ces Traductions. La meilleure édition est celle de 1673, qui est due aux soins de René Fedé, natif de Château-Dun, Docteur en Médecine de la Faculté d'Angers. M. Clerselier engagea M. Descartes à retoucher son Traité des Passions de l'ame, pour le mettre à la portée du commun; il défendit les opinions de ce Philosophe dans des assemblées particuliéres indiquées à ce sujet, contre M. de Roberval; & lorsque son ami fut mort en Danemarck, il s'intéressa, seize ou dix-sept ans après, pour le transport de son corps en France, & pour ses funérailles à sainte Geneviéve-du-Mont, à Paris. Il fit plus, il composa à l'honneur du défunt, cette belle Inscription Latine que l'on lit encore aujourd'hui sur un marbre placé dans l'église de sainte Geneviéve, & que plusieurs attribuent faussement au pieux & savant Pére Lallemand, Chanoine Régulier de la même Congrégation, & Chancelier de l'Université de Paris. M. Clerselier avoit déja rendu un service encore plus considérable au public, en lui faisant part des meilleurs Ouvrages posthumes de son ami, entre autres du *Traité de l'homme*, avec celui *de la formation du Fœtus*, en 1662, *in quarto*; du *Traité de la lumiére*, ou, *du monde*, en 1677, qui avoit déja paru d'une maniére fort défectueuse en 1664; de ses *Lettres*, en trois volumes *in quarto*. L'éditeur a orné ces Ouvrages d'excellentes préfaces. Il ne rendit pas de moindres services à M. Rohault son gendre: il l'aida beaucoup à donner à sa *Physique* l'ordre & la clarté que nous y admirons, & il l'enrichit de la belle préface qui se trouve à la tête. Christine, Reine de Suéde, voulut aussi l'engager à composer la Vie de M. Descartes, & il faut avouer que personne n'étoit plus propre à nous donner un tel Ouvrage; mais content de recueillir les matériaux qui pouvoient servir à cet édifice, il a laissé le soin à d'autres de l'élever. On sait que le célébre Adrien Baillet s'en est chargé, & que nous jouïssons de son travail. M. Clerselier mourut à Paris dans la réputation d'un des plus pieux Philosophes de son tems, le 13 avril 1684, âgé de soixante-dix ans, & fut enterré dans l'église de saint Barthélemi, dans la chapelle de sainte Catherine, où on voit son Epitaphe. * *Voyez* la Vie de M. Descartes, *in quarto*, par M. Baillet.

CLERVAL, bourg ou petite ville du Comté de Bourgogne, sur la riviére de Doux, entre Besançon & Montbéliard, à sept lieues de la premiére, & à cinq ou six de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLERVAUX, Abbaïe. *Voyez* CLAIRVAUX.

* CLERVAUX, bourg de France dans le Comté de Bourgogne, *appellé autrement* Franche-Comté, est au sud-sud-est de Dole, dont il est éloigné d'environ treize lieues, & au sud-sud-ouest de Besançon, à la distance de seize lieues.

* CLERUS (Hermes) de Tournay, Jésuite, a passé une partie de sa vie en France. Il a composé en vers Elegiaques *Fasti Sacri Sanctorum Sanctarumque*; *Vita S. Ignatii de Loyola*, en vers; & d'autres piéces qui n'ont pas encore vu le jour. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 348.

CLE'RY, petite ville de France, proche d'Orléans, du côté de la *Sologne*, en Latin *Cleriacum*. Elle est renommée par l'Eglise Collégiale de Nôtre-Dame, où l'on prétend qu'il se fait de fort grands miracles. L'an 1428, le Comte de Salisbéri ayant pris le fort de *Meun* y mit bon nombre d'Anglois, qui de nuit allérent piller Cléry. Depuis ce tems-là, le Roi Louis XI, en ayant fait rebâtir l'Eglise, lui donna de grands revenus, & y fonda un College de Chanoines. Comme il avoit grande dévotion à Nôtre Dame, il voulut y être enterré. Il en portoit toûjours une image attachée à son chapeau, & ne faisoit jamais condamner personne à la mort, qu'après lui en avoir demandé permission en disant, *Bonne petite Vierge, encore celui-là*. On voit son tombeau au milieu de la nef, où il est répréſenté dessus à genoux en marbre blanc, avec quelques petits Anges autour de lui. On vient par dévotion dans cette Eglise de tous les côtez de l'Europe, & il n'y a rien, *dit-on*, de plus merveilleux que ce que l'on conte d'un cierge très gros & fort pesant qui est attaché d'une fort grosse chaine de fer devant l'image de Notre-Dame. Si quelcun se trouvant en péril de mort sur mer ou sur terre, fait vœu de venir en pélérinage à Cléry, ce cierge fait un tour ou deux avec un tel bruit, que le peuple qui l'entend accourt à l'Eglise, & le voit tourner sans aide, ce que dix hommes auroient peine à lui faire faire, en se servant de toutes leurs forces. Alors on écrit le jour & l'heure de ce mouvement, & celui qui a été délivré du péril où il étoit, venant ensuite accomplir son vœu, on lui lit ce qui a été écrit, par où il connoit qu'il doit à la protection de la Vierge le secours qu'il a reçu. Les Mémoires de cette Eglise marquent un grand nombre de miracles opérez de cette sorte. * André du Chêne, *Antiquitez des Villes de France*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CLES (les) ou LES CLE'ES, bourg de Suisse dans le Païs de Vaud, & sous la domination du Canton de Berne. Il est sur la riviére d'Orbe, au nord-nord-ouest de Lausanne, dont il est éloigné d'environ sept lieues. Les Clées étoit autrefois une ville forte, avec un bon château sur un rocher, mais comme ce château étoit une retraite de Voleurs, il fut ruiné dans le XII siécle, & depuis ce tems-là il n'a jamais été rebâti, parce que la grande route de Bourgogne passant par là, il importoit au public que les chemins fussent assurez. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 2. p. 332.

CLE'SIDES, Peintre célébre, vivoit sous la CXXVI Olympiade, vers l'an 276 avant J. C. sous le régne d'Antiochus, I. de ce nom, Roi de Syrie. On dit qu'ayant reçu un affront de la Reine Stratonice, femme de ce Prince, il en eut tant de dépit, qu'il la répréſenta dans un tableau d'une maniére très-offensante pour elle, c'est à dire, entre les bras d'un Pêcheur. Ensuite, ayant exposé publiquement ce tableau, il se sauva dans un vaisseau prêt à faire voile. Mais cette Reine se trouva si charmante & si bien peinte, & l'ouvrage lui parut si beau, qu'elle aima mieux laisser subsister ces marques de l'outrage que lui avoit fait Cléſidès, que de brûler un tableau si excellent.

CLE'SIUS, ou DE CLESS, (Bernard) Cardinal, Evêque de Trente, étoit né dans le Tirol. Il se poussa à la Cour de l'Empereur Maximilien I, qui lui donna place dans son Conseil, & qui lui procura l'Evêché de Trente. Après la mort de ce Prince arrivée en 1519, Clésius continua ses services pour Charles-Quint, successeur, & petit-fils de ce Prince son bienfaicteur. En 1526, il se trouva à la Diéte de Spire; & depuis, Charles-Quint lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Clément VII lui donna en 1530. Cette nouvelle dignité contribua à le rendre plus considérable en Allemagne, où il s'opposa fortement aux desseins des Protestans. Il fit de grandes réparations à Trente, & mourut subitement, en allant prendre possession de l'Evêché de Brixen, le 28 juillet de l'an 1539, en la 55 année de son âge. * Sleidan, *l.* 6. Hundius, *in Metropol. Salib.* Garimbert. Ughel. Ciaconius. Aubery, &c.

CLET, ou CLE'TUS, (saint) Pape, Disciple de S. Pierre. *Voyez* ANACLET.

* CLE'THY, riviére d'Angleterre dans la Principauté de Galles. Il a sa source & son cours dans le Comté de Pembrock, & coule du nord vers l'est, jusqu'au sud vers l'ouest.

* CLE'VELAND, contrée septentrionale du Duché d'York. Ce mot veut dire *païs de collines*, & on l'a ainsi appellé, parce qu'il en est rempli. Le Roi Charles, I. du nom, donna au Lord Wentworth le titre de Comte de Cléveland. Comme il mourut sans laisser d'héritiers, le Roi conféra le titre de Duchesse de Cléveland à sa Maîtresse Barbe Villers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CLE'VES, païs d'Allemagne, avec titre du Duché, est situé deçà & delà le Rhin. Il a au levant l'Evêché de Munster, le Comté de Reckelinckhausen, & le Comté de la Mark; au midi le Comté de la Mark, le Duché de Berg, le Comté de Meurs & la Gueldre Espagnole; au couchant, le Brabant Hollandois, & la Gueldre Hollandoise; & au nord la même Gueldre, le Comté de Zutphen & l'Evêché de Munster. Ce païs a environ quinze lieues de longueur, & quatre ou cinq de large. CLÉVES est sa ville capitale, & lui donne son nom. Le sien est tiré du mot Latin *Clivus*, qui veut dire la pente d'une colline, parce qu'elle est située dans un endroit près du Rhin, où l'on trouve trois de ces descentes: c'est apparemment pour cette raison, qu'elle a été nommé *Clivus* & *Clivia*, par les Romains, puisque ce nom n'est pas con-

forme au langage des Gaulois, qui l'auroient appellée *Dun*, ni à celui des Allemans, qui se feroient servis du mot *Berg*, pour signifier un lieu élevé. Cette ville est petite, mais bien peuplée, & est située sur une petite riviére, près de l'endroit où le Rhin se divise en deux branches, & où est le Fort de Schenk. On trouve près de cette ville une tour quarrée, & diverses masures, qui témoignent qu'elle a été autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'est aujourd'hui. Tel est le sentiment d'Etienne Winandus Pighius, Chanoine de Santen, qui a aussi cru que le Rheteur Euménius étoit de Cléves; mais Juste-Lipse a été d'une autre opinion. Les autres villes de ce Duché deça & delà le Rhin sont, Emmeric, Wésel, Burick, Santen, Orsoi, Duisbourg, Calcar, Gennep, Rhinberg, Dinslaken, &c. Ce païs est assez couvert de bois & de collines, & cependant il est très-fertile en grains, il a de beaux pâturages, & une quantité prodigieuse de gibier. L'Electeur de Brandebourg est Duc de Cléves; & les Etats des Provinces-Unies du Païs-Bas y avoient Emmeric, Rhinberg, Orsoi, & Wésel, qu'ils tenoient en gage de cet Electeur pour argent prêté, & qu'ils lui ont rendues depuis, après la guerre de 1672. C'est par la prise de ces villes que Louïs XIV, commença ses conquêtes dans les Etats des Provinces-Unies en 1672.

CLE'VES, Maison. Les Seigneurs de la Maison de Cléves ont prétendu être venus de ce Chevalier du Cygne, dont les Romans ont dit des choses si singuliéres. Mais pour ne pas donner dans les fables, il suffit de remarquer que les Comtes d'Alten, ont été Comtes de Cléves, aussi-bien que ceux de la Marck, & que c'est de cette Maison que sont descendus les derniers Ducs de Cléves. ENGILBERT II, ou III, Comte de la Marck, mourut le 18 juillet 1328, & laissa entre autres enfans ADOLPHE II, Comte de la Marck, qui le fut aussi de Cléves, par son mariage avec *Marguerite*, fille & héritiére de *Thierri* ou *Théodoric*, X. de ce nom, Comte de Cléves, qu'il épousa en 1332. Il mourut en 1347, laissant de ce mariage ADOLPHE III, que l'Empereur Charles IV fit Prince de l'Empire, mort le septiéme septembre 1394, laissant de *Marguerite* de Juliers son épouse, 1. ADOLPHE IV, qui suit; 2. *Thierri*, qui mourut sans alliance en 1398; 3. *Gérard* que le Roi Charles VII envoya en 1430, au secours des Liégeois, contre le Duc de Bourgogne; 4. *Marguerite*, seconde femme d'*Albert* de Baviére, Comte de Hollande, &c.

ADOLPHE IV, Comte de la Marck & de Cléves, assembla en 1405, six mille combattans en l'Isle de France, pour le Duc d'Orléans, contre le Duc de Bourgogne. Il se trouva à Paris en 1409, en l'Assemblée générale des Princes, qui furent mandez par le Roi Charles VI, sur les instances de Jean Duc de Bourgogne, & au festin somptueux que fit sa Majesté à la fin de cette Assemblée. En 1415, il accompagna l'Empereur Charles IV, au voyage qu'il fit à Paris. L'Empereur Sigismond le créa premier Duc de Cléves au Concile de Constance en 1417, & il quitta alors le nom & les armes de la Marck, pour prendre le nom & les armes de Cléves, mi parties pourtant avec celles de la Marck. En 1435, il se trouva à la paix d'Arras avec son fils aîné, & mourut en 1444. Il avoit épousé 1. *Marguerite* de Baviére, fille de l'Empereur *Robert*, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1406, *Marie* de Bourgogne, fille de *Jean*, surnommé *sans peur*, Duc de Bourgogne, & de *Marguerite*, de Baviére, morte le quatriéme octobre 1463, dont il eut 1. JEAN I, qui suit; 2. *Adolphe*, Seigneur de Ravestein, qui tint en 1454, le Pas à Lille, sous le nom de *Chevalier du Cygne*, comme nous l'apprenons d'Olivier de la Marche, & qui laissa *Philippe*, Seigneur de Ravestein, mort sans postérité; 3. *Héléne*, femme de *Henri*, Duc de Brunswic, morte l'an 1471; 4. *Elisabeth*, femme de *Henri*, Comte de Schwartzembourg; 5. *Anne*, morte jeune; 6. *Marguerite*, mariée 1. à *Guillaume*, Duc de Baviére à Munick: 2. à *Ulric*, VII. du nom, Comte de Wirtemberg, & morte en 1443; 7. *Catherine*, femme d'*Arnoul* d'Egmont, Duc de Gueldre; 8. *Agnès*, femme de *Charles* de Navarre ou d'Arragon, Prince de Viane, morte sans lignée le sixiéme avril 1448; & 9. *Marie*, troisiéme femme de *Charles*, Duc d'Orléans, morte en 1487.

JEAN, I. de ce nom, Duc de Cléves & Comte de la Marck, épousa le 22 avril de l'an 1455, *Elisabeth* de Bourgogne, Comtesse de Nevers, fille de *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers, de Rhétel, &c. & de *Jacqueline* d'Ailli, Dame d'Englemontier, sa premiére femme, & il mourut le premier septembre de l'an 1481. Leurs enfans furent 1. JEAN II, qui suit; 2. *Adolphe* de Cléves, Chanoine de Liége, mort jeune; 3. ENGILBERT, Comte de Nevers, qui épousa en 1489, *Charlotte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau, & qui fit la branche des Ducs de Nevers; (*Voyez* NEVERS) 4. *Philippe* de Cléves, qui fut Evêque d'Amiens en 1500, puis d'Autun & de Nevers, Abbé de Saint-Vandrille & de Saint-Martin de Nevers, où il mourut le 30 mai de l'an 1503, âgé de 36 ans; 5. *Thierri*, mort jeune; & 6. *Marie*, accordée à *Adolphe*, Duc de Juliers.

JEAN, II. du nom, Duc de Cléves & Comte de la Marck, épousa *Mathilde* de Hesse, fille de *Henri*, III. du nom, Landgrave de Hesse a Marpurg. Il mourut en 1521, laissant entre autres enfans JEAN III, qui suit.

JEAN III, Duc de Cléves & de Juliers, par son mariage avec *Marie* Duchesse de Juliers, &c. qu'il épousa en 1505, mourut le sixiéme février de l'an 1539, & eut de ce mariage 1. GUILLAUME Duc de Cléves, qui suit; 2. *Sibylle*, mariée à *Jean-Frédéric*, I. du nom, Duc de Saxe, Electeur de l'Empire, & morte en 1554; 3. *Anne*, quatriéme femme de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre, morte l'an 1557; & 4. *Amélie*, qui mourut sans alliance.

GUILLAUME, Duc de Cléves, de Juliers, &c. eut quelques differens avec l'Empereur Charles-*Quint*, au sujet de la succession de Gueldre, parce qu'il avoit trop temoigné de passion pour les François; mais depuis, ce Duc prit alliance dans la Maison d'Autriche: car le 18 juillet de l'an 1546, il épousa *Marie* d'Autriche, fille de *Ferdinand*, I. de ce nom, Empereur, & eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne. Il mourut le 25 janvier de l'an 1592, ayant eu de son mariage, 1. *Charles-Frédéric*, Duc de Juliers, mort sans alliance l'an 1575, âgé de 20 ans; 2. JEAN-GUILLAUME, qui suit; 3. *Marie-Eléonore*, femme d'*Albert-Frédéric* de Brandebourg, Duc de Prusse, mort en 1608; 4. *Anne*, mariée à *Philippe-Louis* de Baviére, Duc de Neubourg, morte en 1632; 5. *Magdelaine*, alliée à *Jean* de Baviére, Duc de Deux-Ponts, morte en 1635; 6. *Elizabeth*, décédée sans alliance; & 7. *Sibylle*, femme de *Philippe*, Marquis de Bade, puis de *Charles* d'Autriche, Marquis de Burgaw, morte sans enfans en 1628.

JEAN-GUILLAUME, Duc de Cléves, de Juliers, de Mons, &c. Prince de grand mérite, & très-estimé de ses voisins, mourut le 25 mars de l'an 1609, âgé de 47 ans, sans laisser d'enfans de *Jacqueline* de Bade, fille de *Philippe* Marquis de Bade; ni de sa seconde femme *Antoinette* de Lorraine, fille de *Charles* II, Duc de Lorraine, qu'il épousa en 1599. Cette mort fut la source des guerres d'Allemagne. *Marie-Eléonore*, sœur aînée de *Jean Guillaume*, avoit laissé quatre filles, dont l'aînée, nommée *Anne*, fut mariée à *Jean Sigismond*, Markgrave de Brandebourg & Electeur de l'Empire. Cet Electeur, le Duc de Neubourg, le Duc des Deux-Ponts & le Marquis de Burgaw, qui avoient épousé les Cadettes, prétendirent à cette succession; *Jean-George* de Saxe, mari d'une des filles de *Marie-Eléonore*, crut qu'il y devoit avoir part: & *Charles* de Gonzague de Cléves, Duc de Nevers, se présenta, fondé sur ce qu'il étoit cousin du côté de sa mére, & qu'il portoit le même nom. Le Comte de la Mark y prétendit aussi. L'Empereur Rodolphe II voulut mettre en sêquestre ces Etats qu'il prétendoit fiefs, peut-être, pour se les approprier. Le Roi Henri *le Grand* se mettoit en campagne, pour se rendre arbitre de cette querelle, lorsqu'il fut assassiné en 1610. Depuis, le Markgrave de Brandebourg, assisté par les François & par les Hollandois d'un côté, & le Duc de Neubourg soutenu par les Espagnols de l'autre, disputérent cette succession, qu'ils se sont enfin partagée; le Duché de Cléves, & les Comtez de la Marck & de Ravensperg étant restez au premier; & les Duchez de Juliers, & de Berg au Duc de Neubourg. Le Roi de France lui fit rendre, par la paix des Pyrénées de 1659, la ville de Juliers que les Espagnols lui avoient prise sous Spinola en 1622. * Winandus Pighius, *in Hercule Prodicio*. Berthius, *in Comment. Germ.* Wernherus Teschenmacher, *in Annal.* Sainte-Marthe. Guy Coquille. Imhof, &c.

CLEYNARTS. *Cherchez* CLE'NARD.

* CLEYNEN (Christian) Chanoine Régulier de Tongres, est Auteur de *Praxis cantualis, seu Manuductio ad cantum discendum*. Il a aussi composé un Traité d'Arithmétique en Latin, lequel se trouve en manuscrit chez les Chanoines Réguliers de Tongres. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 134.

C L I.

CLIBANAIRES, certains Soldats Romains, furent ainsi appellez du mot Latin *Clibanum* (qui signifioit une *cuirasse de fer*, & venoit de *Clibanus*, c'est à dire, *Four*) parce qu'ils etoient armez de cuirasses de fer un peu voûtées, & faites en forme du dessus d'un four. * Saumaise, *Nota in Lampridium*.

CLICHI, petite village près de Paris, que nos vieilles Histoires appellent *Clipiacum*, est renommé pour avoir été une maison de plaisance de nos premiers Rois. Du Tillet dit que Dagobert I, par le commandement du Roi Clotaire II, son pére, y épousa Commentrude ou Gomatrude, sa premiére femme, qui fut répudiée pour sa stérilité. Du Haillan ajoûte, que le Roi Jean y institua l'Ordre des Chevaliers de l'Etoile. Landry, Evêque de Paris y tint un Synode l'an 659, où, à la priére du Roi Clovis II, il donna deux exemtions à l'église de saint Denys. * *Conciles de France, tome* 1. Du Chêne, *Antiquitez des Villes, ch.* 6. *de la Prevôté de Paris*.

CLICHTOVE (Josse) connu sous le nom de *Jodocus Clichtovaus*, a fleuri dans le XVI siécle, en 1525, & en 1535. Il étoit de Nieuport en Flandre, & après avoir étudié à Louvain, avec assez de réputation, il vint à Paris, où il acheva sa Philosophie & sa Théologie. Il y fut reçu Docteur de la Maison & Société de Sorbonne le 17 novembre 1505. Ensuite il enseigna; puis il eut la Cure de saint Jacques de Tournay, & quelque tems après un Canonicat dans l'église de Chartres. Il prêchoit avec beaucoup d'éloquence, quoique sa voix ne fût pas forte. Louïs Guillard de Paris, Evêque de Tournay & alors Evêque de Chartres, qui avoit été son Disciple, lui donna un Canonicat dans l'église de Chartres avec la Théologale. Clichtove fut ensuite Doyen de saint André dans la même ville, où il mourut un lundi 22 septembre de l'an 1543. Son corps fut enterré dans le chœur de la même église de saint André, où l'on voit son Epitaphe. Il ordonna que ses biens fussent employez à élever dans les études de jeunes hommes de Nieuport. Ce fut un des premiers qui écrivirent contre Luther. Nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages de sa façon, *Elucidatorium Ecclesiasticum*; *Propugnaculum Ecclesiæ*; *Anti-Lutherus, libri tres*; *De Sacrificio Missæ*; *De vita & moribus Sacerdotum*; *Introductio in Dialecticam*; *Scholia in Paraphrases Jacobi Fabri super Aristot. Philosophia Naturali*; *Scholia in Fabri Introductionem Moralem in Ethicen Aristotelis & in Politica ejusdem*; *De Praxi numerandi Compendium*; *De Mystica Numerorum significatione*; *Commentarius in Arithmeticam Boëthii*; *Commentarius in Theoricam Planetarum Jacobi Fabri*; *Commentarius in Elegantias Augustini Dathi*; *Commentarius in Johannem Damascenum*; *Improbatio quorumdam Articulorum Lutheri*; *De Sacramento Eucharistiæ contra Oecolampadium*; *Doctrina moriendi*; *De Laude Monasticæ Religionis*; *De dignitate Annunciationis B. M. Virginis*; *De B. Virginis conceptione*; *De Laude Antiquorum Patrum, David, Joseph & Tobiæ*; *De Laudibus S. Ludovici & S. Caciliæ*; *De Veneratione Sanctorum*; *De Officio Regis*; *De Laude Pacis*; *De Vera Nobilitate*; *De Necessitate Peccati Adæ*; *Homilia duodecim, de Tempore & Sanctis*; *De Compassione B. Mariæ*; *De Præceptis Decalogi*; *De Oratione Dominica*; *De Salutatione Angelica*; *De Sacramentis, &c.*

Cet

Cet Auteur eſt un de ceux de ſon tems qui ait traité la Controverſe avec le plus d'érudition & de ſolidité. Il refute les opinions de ſes Adverſaires ſans temoigner d'aigreur ni d'emportement contre les perſonnes. Il ſavoit bien l'Ecriture-Sainte, & avoit beaucoup lu les Péres. Il ne lui manque, pour être parfait Theologien, que la Critique, qui n'étoit pas encore bien reçue de ſon tems; & la Science des Langues, à laquelle il ne paroit pas s'être appliqué. Il a écrit paſſablement bien en Latin, & beaucoup mieux que les Scholaſtiques; mais il eſt bien éloigné de la pureté & de l'élegance de pluſieurs Auteurs de ſon tems. On peut encore lire ſes Ouvrages avec fruit. * Sponde, *in Annal.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 590 *&* 591. Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. Sæc. XVI.* Coccius. Pontvin, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

CLID. *Cherchez* CLUYD.

CLIDEME ou CLIDAME, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, qui ſont très ſouvent citez par les Anciens, Athénée, Plutarque, &c. *Conſultez* Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 3. *p.* 344.

CLIDESDALE. *Cherchez* CLUYDESDALE.

CLIENT. C'etoit chez les Romains un Citoyen qui ſe mettoit ſous la protection d'un homme puiſſant, qui s'appelloit ſon Patron. Ce Patron aſſiſtoit le Client de ſa protection, de ſon crédit, & de ſes biens; & le Client donnoit ſon ſuffrage au Patron, quand il briguoit quelque Magiſtrature pour lui ou pour ſes amis. Les Cliens devoient le reſpect à leurs Patrons, comme ceux-ci leur devoient leur protection. Cette protection que les grands Seigneurs de Rome donnoient aux pauvres Citoyens s'appelloit *Clientela.* Ce droit de patronage & de protection fut inſtitué par Romulus pour unir les riches aux pauvres par de ſi doux liens, afin que les uns ne fuſſent point mépriſez, & qu'on ne portât point d'envie aux autres. * *Antiq. Rom.*

* CLIFF, ou ſelon d'autres CLOVESHO, en Latin *Cloveshovia*, ville d'Angleterre. Cuthbert Archevêque de Cantorbéry y tint un Concile environ l'an 741, & un autre en 747, ſous le régne d'Ethelbald, Roi des Merciens, pour la liberté des Egliſes. Adelard, Métropolitain de la même égliſe de Cantorbéry, en aſſembla deux autres ſous le Pontificat de Léon III, l'un l'an 800, & l'autre en 830, ſous le régne de Cénulphe, Roi des Merciens. Wulfrid, auſſi Archevêque de Cantorbéry, y en celébra deux, l'un en 822, & l'autre en 824.

CLIFFORD, (Hugues) Baron de Chudleigh. Le premier de cette ancienne & noble famille, dont parle Dugdale, s'appelloit PONCE, qui eut trois fils, *Gautier*, *Drogon*, & RICHARD. Les deux aînez poſſédoient pluſieurs Seigneuries dans les Comtez d'Oxford, de Worceſter, & de Héreford en Angleterre; mais *Richard* le plus jeune continua la ſucceſſion. Son fils GAUTIER poſſédoit pluſieurs Seigneuries ſous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre, & fut pére du beau, mais infame *Roſamond.* GAUTIER de Clifford fils aîné de ce Gautier, fut Sherif du Comté de Héreford par quatre fois différentes ſous le régne du Roi Jean. L'an 12 de celui de Henri III, *Gautier*, fils du dernier, dont nous venons de parler, fut fait Gouverneur des châteaux de Caermarden, de Cardigan, & de Galles. Mais l'an 17 du même régne, ayant ſuivi le parti de Richard Maréchal, Comte de Pembroke, qui étoit alors en armes, il fut proſcrit & ſes biens furent confiſquez. On les lui rendit pourtant l'année ſuivante. Au couronnement de la Reine Eléonor femme de Henri III, lui & les autres Barons des frontiéres, appellez *Marchers*, prétendirent avoir le droit de porter le dais, qui appartenoit aux Barons des Cinq-Ports. Il épouſa *Marguerite* fille de Léolyn Prince de Galles, & mourut l'an 48 du régne de Henri III. Il eut pour ſucceſſeur ROGER ſon frére, de qui deſcendent les Barons de cette famille. Ce Roger avoit dix-neuf fiefs nobles de ſa femme *Sibylle*, fille & coheritiere de *Robert* d'Ewyas, Grand Baron dans le Comté de Hereford dont il eut ROGER, II. du nom, qui l'an 43 du régne de Henri III, accompagna ce Prince dans l'expédition qu'il fit en France. Il fut enſuite, ſous le prétexte ſpécieux & accoutumé de maintenir les loix & la liberté, ſéduit par les Barons rebelles, qui commirent de grands deſordres dans ce ſoulevement. Lui & Simon de Montfort, Comte de Leiceſter, furent excommuniez par l'Archevêque de Cantorbéri, mais l'année ſuivante, il rentra dans l'obeïſſance, quitta ſes compatriotes, & accompagna le Roi au ſiege de Northampton. Peu de tems après il fut fait Gouverneur du château de Gloceſter, & Shérif de ce Comté. Ayant rendu de grands ſervices au Roi contre les Barons, il accompagna le Prince Edouard dans ſon expédition de la Terre-Sainte. La premiére année du régne d'Edouard I, il épouſa la Comteſſe *Laurentina*, & fut enſuite fait un des Juſticiers des Forêts du Roi dans le Comté de Hant, & Juſticier du païs de Galles. Il mourut l'an 14 du régne d'Edouard I, & eut pour ſucceſſeur ROBERT ſon petit-fils, qui la vint-deuxiéme année du même régne, fut un des Pairs du Parlement tenu à Lincoln, qui ſignérent la lettre adreſſée au Pape, dans laquelle ils déclaroient que le Roi Edouard étoit Lord Chef du Royaume d'Ecoſſe. Il ſigna en ces termes, *Robertus de Clifford Caſtellanus de Appleby.* L'an 24 du même régne, il fut avec le Roi à la bataille de Dumbar, où il ſe diſtingua d'une maniére fort honorable, & eut beaucoup de part à la victoire gagnée par les Anglois. Après avoir rendu beaucoup d'autres grands ſervices à la Couronne, & avoir été employé en pluſieurs affaires honorables, & qui marquoient la confiance, qu'on avoit en lui, il fut tué en 1313, l'an ſeptiéme du régne d'Edouard II, à la malheureuſe bataille de Bannoksbrown, près de Sterling en Ecoſſe. Il avoit épouſé *Iſabelle*, fille & héritiére de *Robert* de Vipont, Baron de grande diſtinction, ſous le régne de Henri III. *Roger*, ſon fils & ſon héritier, fut Député au Parlement le 13 & le 14 du régne d'Edouard II, & mourut ſans poſtérité. ROBERT, ſon frére & ſon héritier, lui ſuccéda. Il ſervit le Roi Edouard aux guerres d'Ecoſſe, & lui fournit libéralement du ſecours. Le huitiéme du régne d'Edouard III, il fut joint par commiſſion à Ranulphe de Dacre pour le Gouvernement de Carliſſe, & des Marches adjacentes; & l'année ſuivante, il fut établi ſeul Gouverneur des Marches de Cumberland & de Weſtmorland, & Capitaine Genéral de toutes les forces de ces Comtez, pour faire tête aux Ecoſſois. L'an 15 du régne d'Edouard III, il fut encore employé dans les guerres d'Ecoſſe, & mourut trois ans après. Il poſſédoit beaucoup de Seigneuries dans les Comtez de Hereford, d'Yorck, de Weſtmorland, de Cumberland, & dans l'Evêché de Durham. *Robert* ſon fils aîné étant mort mineur, il eut pour ſucceſſeur ROGER ſon ſecond frere, qui l'an 30 d'Edouard III, eut ordre avec les autres Barons du nord de rétablir les Marches d'Ecoſſe, & de défendre les frontiéres. Il fit enſuite une campagne en France avec Edouard III. Il fut établi un des Gardiens des Marches orientales & occidentales d'Ecoſſe, & fait Shérif de Cumberland & Gouverneur du château de Carliſle. Il fut membre de tous les Parlemens depuis l'an 31 d'Edouard III, juſqu'au 12 de Richard II, & le 13 du même régne il mourut, laiſſant pluſieurs Seigneuries conſidérables. THOMAS, ſon fils & ſon heritier, lui ſucceda dans ſes biens & dignitez. Ce fut un homme de guerre de grande réputation, & qui aſſiſta à pluſieurs Parlemens ſous le même régne. Il avoit deux freres cadets, *Guillaume* & *Louis* Clifford. De cette derniére branche ſont deſcendus les Cliffords du Comte de Dévon, parmi leſquels *Thomas*, pére du Lord Clifford, qui vivoit encore en 1701, fut fait, à cauſe de ſon mérite & de ſon habileté, Controlleur, & puis Thréſorier du Roi Charles II. Depuis il fut honoré du titre de Lord Clifford de Chudleigh, & enfin il devint grand Thréſorier d'Angleterre. * Dugdale, *Baron.* Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

CLIFFORD (Richard) Comte de Cork en Irlande. En conſidération des ſecours réels, qu'il fournit à Charles I, Roi d'Angleterre, & de ſon mariage avec *Elizabeth*, fille unique & héritiere de *Henri*, Comte de Cumberland, il fut fait Baron du Royaume, ſous le titre de *Lord Clifford de Lansborough*, dans le Comté d'Yorck, & enſuite en conſidération de ſes ſervices en Angleterre & en Irlande, & à cauſe du merite du Comte de Cumberland ſon beau pére, qui, au commencement des troubles, avoit levé beaucoup de troupes pour le ſervice du Roi, le Roi Charles II le fit Comte de Burlington, ou de Bridlington, dans le Comté d'Yorck. Ce Comte eut de ſa femme *Elizabeth* deux fils, 1. CHARLES; & 2. *Richard*; & cinq filles, 3. *Françoiſe* mariée au Comte de Roſcommon en Irlande; 4. *Catherine*, qui mourut en enfance; 5. *Elizabeth*, femme de *Nicolas*, Comte de Thanet; 6. *Anne* mariée à *Edouard*, Comte de Sandwich; & 7. *Henriette* mariée à *Laurent* Hide ſecond fils d'*Edouard*, Comte de Clarendon. CHARLES, appellé communément le Lord *Clifford de Lansborough*, épouſa *Jeanne* la plus jeune fille de *Guillaume*, Duc de Somerſet, dont il a eu quatre fils, 1. RICHARD; 2. *Charles*; 3. *Henri*; & 4. *Guillaume.* & quatre filles; 5. *Françoiſe*; 6. *Elizabeth*; 7. *Jeanne*; & 8. *Marie* * Dugdale. Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

CLIFFORD (Thomas) ſe fit connoître ſous le régne de Charles II, Roi d'Angleterre. Il fut un de ces cinq Miniſtres qui vers l'année 1670, commencérent à avoir un aſcendant extraordinaire ſur l'eſprit de ce Prince. Les lettres initiales de ces Miniſtres, formoient, ſelon la remarque des Anglois le mot de *Cabal*, c'eſt à dire, *Cabale*, ſavoir, *Clifford*, *Aſchley*, *Buckingham*, *Arlington* & *Lautherdale.* Deja, en 1667, le Roi l'avoit mis au nombre des Commiſſaires auſquels il confia la charge de Grand Thréſorier, après la mort du Comte de Southampton. En 1672, il fut nommé Grand-Thréſorier, & élevé à la dignité de Baron Clifford de *Chudleigh.* Il étoit de la Religion Romaine, & tâchoit de tout ſon pouvoir d'en procurer la propagation en Angleterre. On aſſure qu'il ſollicita ſouvent le Roi à ſe déclarer publiquement là-deſſus, & qu'un jour le Chevalier Bucknall, qui avoit un libre accès auprès du Roi, l'ayant ſurpris, lorsqu'il parloit à ce Prince ſur ce chapitre, Clifford fit rouler le Chevalier en bas de l'eſcalier. Clifford étoit grand ennemi des Hollandois. Arlington & lui furent ceux qui avant la guerre de 1672, délibérérent avec les Ambaſſadeurs François, ſur la deſtruction de leur Republique, & qui calculérent ce que le Roi Charles y pourroit contribuer. Le pouvoir arbitraire étoit encore une des choſes que Clifford tâcha de procurer au Roi en affoibliſſant l'autorité du Parlement, entre lequel & le Roi il ſut toûjours entretenir la diſcorde: ce qui produiſit encore cet effet, que le Roi d'Angleterre pouvoit d'autant moins ſe paſſer de la France. Il obtint auſſi par ruſe la charge de Grand-Thréſorier, & s'en défit quelques mois avant ſa mort. Il y en a qui louent beaucoup la prudence & la vertu de Clifford. Il laiſſa deux fils *Hugon* & *Jean* * Larrey, *Hiſt. d'Anglet. tome* 4 *p.* 405 *&* 478. *Secret hiſtory of Europe*, *tome* 13. Jones's *Secret hiſtory of Whitehall.*

* CLIFFORD (Roſemonde) Maîtreſſe de Henri II, Roi d'Angleterre. On rapporte de ce Prince, qu'il fit conſtruire à Woodſtok un Labyrinthe pour y cacher la belle Roſemonde pendant ſont abſence hors d'Angleterre. Mais ſes ſoins furent inutiles. La Reine Eléonor ou Aliénor ſurprit un jour Roſemonde, & la contraignit de prendre du poiſon qu'elle lui avoit préparé. On l'enterra dans un monaſtére de Religieuſes, nommé *Godſtow* près d'Oxford, dans une iſle que fait la Tamiſe à l'oueſt de cette ville. On y a vu longtems ſon tombeau avec cette belle Epitaphe en vers rimez, dont l'alluſion roule ſur le mot de *Roſemonde*,

Hac jacet in tumba Roſa mundi, non Roſa munda;
Non redolet, ſed olet quæ redolere ſolet.

Le tombeau avoit été placé au beau milieu du chœur de l'égliſe, couvert d'un drap de ſoye; mais un Evêque de Lincoln, nommé *Hugues*, trouva mal à propos & de dangereuſe conſequence, que le tombeau d'une femme, telle qu'avoit été Roſemonde, fût expoſé là aux yeux de filles qui avoient fait vœu de chaſteté. Il le fit donc ôter & tranſporter dans le cimetiére. Mais les charitables Nonnes furent ſi affectionnées à la mémoire de cette Belle, qu'elles tirérent ſes os de là, & les remirent honorablement dans le chœur de leur

leur Eglise. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 588 *&* 589.

* CLIGNON, petite riviére de France, en Champagne, coule le long des confins de l'Isle de France, de l'est-sud-est à l'ouest-nord ouest, & se rend dans l'Ourq.

CLIMACTE'RIQUE, est selon Aulu Gelle, ce qui monte par degrez, comme de sept en sept, ou de neuf en neuf. *Voyez* ANNE'E CLIMACTÉRIQUE.

CLIMAQUE (Saint Jean) *Cherchez* JEAN CLIMAQUE (Saint)

CLIMAT, espace de terre renfermé entre deux cercles paralleles à l'Equateur, & tellement éloignez l'un de l'autre, qu'il y a une différence de demi-heure, dans la durée de leur plus grand jour. Les anciens Géographes, à qui les terres du nord, qui s'étendent plus loin que la Mer Baltique, étoient inconnues, & qui même ne connoissoient que confusément celles qui sont au delà de l'Elbe, n'etablirent que sept Climats, depuis Meroé dans l'Ethiopie, jusqu'aux embouchures du Borysthene (appellé aujourd'hui *le Nieper*) au nord de la côte occidentale du Pont-Euxin. Mais depuis que toute la terre a été reconnue jusques pres du Pole Arctique, les Géographes modernes l'ont divisée en 24 Climats, depuis l'Equateur jusqu'au Cercle polaire, où le plus long jour, lorsque le Soleil est au Tropique de l'Ecrevice, & la plus longue nuit, lorsqu'il est en celui du capricorne, est de 24 heures: ce qui arrive en Laponie, où le Soleil en été ne se couche point, & ne fait que raser leur horizon: comme au contraire en hiver, il ne se léve point, ou se cache aussi-tôt qu'il s'est montré. Il y en a qui mettent encore six autres Climats, où la longueur du jour & de la nuit ne se mesure plus par des demi-heures, mais par des semaines entiéres, & par des mois entiers. Ainsi, lorsque le Soleil a atteint le point du ciel, que nous nommons *Solstice d'Eté*, il y a sous le Pole Arctique un jour de six mois; comme aussi une nuit de pareille longueur, quand il est au *Solstice d'Hiver*. On doit reconnoître autant de Climats en la partie méridionale du monde, depuis l'Equateur jusqu'au Pole Antarctique. Parce que l'Ethiopie n'étoit pas fort connue des Anciens, ils ne purent donner des noms propres aux sept premiers Climats, au delà de l'Equinoxe, & ils se servoient, pour les distinguer, des mêmes noms qu'ils avoient donnez à ceux de deça, en les opposant les uns aux autres. Pour ce qui est du grand continent Austral, au delà du Cap de-Bonne Espérance, qui est la pointe la plus méridionale de l'Afrique, comme cette partie du monde nous est encore inconnue, à la réserve de quelques côtes qu'on n'a point habitées, on ne peut plus donner de noms aux Climats de ces païs, si ce n'est par opposition à ceux des Climats de nôtre Europe, comme ont fait les Anciens à l'égard des sept premiers. Plus ces Climats approchent du nord ou du sud, plus ils s'étrécissent; & ils se pressent enfin tellement vers le Cercle Polaire, qu'ils se touchent presque; de maniere qu'au delà de ce Cercle, on ne sauroit plus les distinguer, & il ne se parle plus proprement de Climats. * Clavius, *sur la Sphère de Jean de Sacro-Bosco.*

CLIMAX, montagne dont Plutarque fait mention dans la Vie d'Alexandre. Strabon, *l.* 14, dit qu'auprès de la ville de Phasélide il y avoit certains passages fort étroits le long de la mer, par lesquels Alexandre fit passer son armée. Il ajoûte que ces passages sont si resserrez, à cause de la montagne appellée *Climax* qui s'avance sur la Mer de Pamphilie, & qui laisse sur la côte un sentier etroit qui demeure sec lors que la mer n'est point agitée, en sorte que les Voyageurs peuvent alors y passer. Alexandre y arriva en hiver, & se confiant en sa fortune il fit avancer ses troupes sans attendre que les eaux fussent écoulées. Ainsi les Soldats marchérent pendant tout un jour ayant de l'eau jusques à la ceinture. * Le P. Lubin, *Tables Geogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLIMBEBÆS, ou CLIMBE'BE, Royaume d'Afrique qui a les Etats d'Angola au Nord. Il est séparé au Levant de l'Empire de Monomotapa par la riviére de *Bagamadiri*; ses limites au midi sont la riviére de *Bravagul* & les montagnes de la lune près du Tropique du Capricorne; au Couchant la Mer Ethiopique, depuis *Cabo Negro*, jusqu'à l'embouchure du Bravagul, l'espace de cinq degrez quinze minutes ou de trois cens quinze milles le long de la côte. Ce Royaume se nomme aussi *Mataman* du nom que prennent les Rois qui y commandent. Il dépend d'un Prince extrémement absolu. Le long de la côte on trouve plusieurs Seigneurs, qui se donnent aussi le tître de Roi, quoi que leur païs soit petit & pauvre. Les terres sont sablonneuses, & les ports en mauvais état & peu fréquentez. Le païs est assez fertile & ses montagnes renferment du crystal & des métaux. Sous le vint, le vint & un, & le vint deuxiéme degré de latitude méridionale jusqu'à 150 ou 200 lieues du rivage, croit une espéce d'Algue qu'on appelle *Sargossa*, qui fait connoitre à peu prés aux Pilotes à quelle distance ils sont du continent de l'Afrique. Les Hollandois connoissent encore en mer la proximité de cette côte, lorsqu'ils apperçoivent quelques *Meuettes*. Ce sont des oiseaux blancs qui ont le bout des aîles noir, & qu'ils nomment *Witte-Meeuwen*. Ils conjecturent alors qu'ils sont proches de la terre ferme, à cause que ces oiseaux ne s'éloignent jamais de plus de quinze ou vint lieues du rivage. * De la Croix, *Rélation d'Afrique*, *tome* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLIMÉNE, Nymphe. *Voyez* CLYMÉNE.

CLIMITON, Philosophe Anglois, vivoit sous le régne d'Edouard II, Roi d'Angleterre, environ l'an 1350. Il composa quelques Ouvrages d'Astrologie, comme, *de Orbibus Astrologicis*; *Problemata Sophistica*. *&c.* citez par Pitseus, Gesner & Vossius, *des Math. ch.* 35. S. 39. Mais tous ces Ouvrages ne sont pas grand' chose.

CLINCHAMP (Giancolet Gervais de) *Voyez* GIANCOLET.

CLING ou CLINGIUS, (Conrad) Religieux de l'Ordre de saint François, & Allemand de nation, vivoit en 1545, & en 1550. Il composa divers Ouvrages de Controverse; un Catechisme en quatre livres; un Traité contre cette convention Impériale nommée *Interim*, qu'il intitula, *De securitate conscientiæ.* Il en écrivit un autre sous le tître de, *Loci Theologici*, *&c.* On ne doit lire qu'avec beaucoup de discernement, ce qu'il a écrit sur la Justification. * Le Mire, *de Script. Sac. XVI.*

CLING, ville de Baviére. *Voyez* KLING.

* CLINGEN, ville & forteresse de la Haute Saxe dans la Thuringe, sur la riviére de Holbe, au nord d'Erfurt, tirant vers l'ouest, à la distance d'environ sept lieues.

CLINGENAW ou CLINGNAW. *Voyez* KLINGENAW.

CLINGIUS (Conrad) *Voyez* CLING.

CLINIAS, fils d'*Alcibiade* II, renouvella l'hospitalité entre les Athéniens & les Lacédemoniens. Il combattit dans la guerre contre Xerxès sur une galére qu'il avoit équipée à ses dépens, & armée de 200 Soldats. Clinias mourut à Coronée en Béotie, dans la bataille que les Athéniens gagnérent contre les Béotiens, la seconde année de la LXXXIII Olympiade, & 447 avant Jesus Christ. Son fils Alcibiade III se rendit fort illustre. * Thucydide, *l.* 6.

CLINIAS, Sicyonien, chassa les deux Tyrans Euthydeme & Timoclidas, qui avoient usurpé la souveraineté à Sicyone, & fut élu Chef de la République par le peuple qu'il avoit mis en liberté. Après sa mort, Abantidas s'empara du gouvernement. Clinias, qui étoit pére du célébre Aratus, vivoit sous la CXXXVII Olympiade, & 232 ans avant J. C. * Plutarque, *in Arato.* Pausanias, *in Corinthiacis.*

CLINIAS, Philosophe de la Secte de Pythagore, & fameux Musicien, vivoit environ la LXV Olympiade, & 520 ans avant J. C. Il étoit extrémement emporté, & calmoit les mouvemens de sa passion, par le son de sa Lyre. Il avoit coutume de s'écrier dans ces occasions, *Je m'adoucis.* * Athénée, *l.* 4.

CLINIAS, ancien Ecrivain, n'est connu que parce qu'Agatharcide en a cité; & il n'en dit autre chose, sinon que ceux qui le suivent, prétendent que Persée donna le nom à la Perse, & Erythra à la Mer Rouge. Hérodote en a dit autant de la Perse, & n'est different de Clinias que dans quelques circonstances. C'est que les Grecs ont voulu, comme les autres peuples, donner une grande idée de leurs antiquitez; mais on ne s'y trompe pas, & tout ce qu'ils ont dit des grands voyages de Persée, a été reconnu pour fabuleux par leurs plus sages Ecrivains. * Vossius, *Historiens Grecs.*

CLINIQUES, ainsi nommez du mot Grec *κλίνη*, qui signifie un *Lit*. On donnoit ce nom chez les Romains à ceux qui alloient visiter les malades allitez, pour les guérir, & qui pour la plupart n'étoient que des Esclaves. Dans l'Eglise primitive on appelloit *Cliniques*, ceux qui étant dangereusement malades, recevoient le Sacrement du Batême au lit. Il y en avoit de trois sortes. Premiérement, les Payens qui faisoient mine de vouloir se faire Chrétiens, & qui n'avoient qu'à professer la créance de la sainte Trinité, pour qu'on fût obligé de leur administrer le Batême, lorsqu'ils le demandoient. *Les Seconds* étoient les *Catéchuménes*, à qui on avoit destiné le Batême pour la Pâque suivante, & qui en cas de maladie obtenoient dispense pour être batisez plutôt. En *troisiéme lieu*, il y avoit des Chrétiens, qui différoient leur Batême jusques à la fin de leur vie, craignant que s'ils se faisoient batiser plutôt, les péchez qu'ils commettroient dans la suite, n'affoiblissent la vertu de ce Sacrement. Ils s'imaginoient aussi, quoique faussement, qu'à la réception du Batême tous les pechez de la vie passée s'effaçoient entierement. On assûre que l'Empereur Constantin *le Grand*, differa par la même raison son Batême, jusques vers la fin de sa vie. Les Chrétiens batisez par *l'immersion*, ne faisoient pas grand cas des Cliniques qui etoient batisez par *aspersion*; mais c'étoit là une des foiblesses que de plus vives lumiéres auroient aisément dissipée. * Pignorius, *de Servis*, *p.* 74. Du Frêne, *l.* 30. Bosius, *Dissert. de Clinicis Eccl. Veteris*, *Iena*, 1657.

* CLINTON (Edouard) Comte de Lincoln & Grand Amiral d'Angleterre descendoit de Godefroy ou Osfried Clinton, Chambellan & Thrésorier du Roi Henri I. Son grand pére avoit été Guillaume de Tancarville, Chambellan de Normandie. Le Roi Edouard VI le fit Amiral; & cette dignité lui fut confirmée par la Reine Marie, & ensuite par la Reine Elizabeth, qui le fit outre cela Membre de son Conseil Privé, & l'employa dans les affaires les plus importantes de l'Etat. En 1572, elle le fit Comte de Lincoln, & la même année elle l'envoya en ambassade solemnelle en France, pour y ratifier les derniers traittez. Il mourut en 1585, & fut enterré à Windsor. Il eut trois femmes, 1. *Elizabeth* Blount, Maitresse de Henri VIII, dont il eut quelques filles: 2. la fille de Mylord S.... dont il eut *Henri* qui lui succeda dans ses titres: 3. une fille de la Maison de Kildare, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Britannia*, *p.* 474 *&* 481. Larrey, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 237, 403 *&* 735.

CLIO, Muse, étoit fille de Jupiter, & de Mnémosyne. Elle présidoit à l'Histoire, & fut nommée Clio, du mot Grec *Κλέος*, qui signifie *Gloire & Renommée:* ce qui exprime celle que les illustres Ecrivains donnent aux Héros dans un Ouvrage historique. On la répresente ordinairement sous la figure d'une jeune fille couronnée de laurier, tenant en la main droite une Trompette, & de la gauche un livre. * Hérodote, &c.

* CLION, bourg de France dans le Berry, est situé entre la riviére d'Indre & le ruisseau d'Ozanne, à une lieue de Châtillon sur Indre. On célébre dans ce lieu deux fetes principales, savoir, celle de Sainte Colombe qui en est la Patrone, & celle de Sainte Théodore Vierge & Martyre. La premiére, quoique célébrée avec beaucoup de dévotion, n'attire pourtant point d'Etrangers, parce qu'elle arrive le dernier jour de l'année. L'autre arrive le 28 avril, & le peuple y vient de huit ou dix lieues, pour obtenir par l'intercession de la Sainte, la guérison de la goutte. * *Dict. Univ. de la France.*

CLIPSTON, (Jean) Religieux de l'Ordre des Carmes, Anglois de nation, dans le XIV siécle. Il composa divers Ouvrages, *Expositorium Sacrorum Bibliorum*; *Exempla Sacræ Scripturæ*;

Quaestiones in Magistrum Sententiarum; *Sermones*, *&c.* Il mourut vers l'an 1378. * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Pitseus, *de Illustr. Script. Angl.* &c.

CLISMA. *Voyez* CLYSMA.

CLISSA, anciennement *Andetrium*, bonne forteresse des Vénitiens, située sur une montagne escarpée dans la Dalmatie, à quatre lieues de Spalato, du côté du nord, & à dix de Sébénico, vers l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLISSON, bourg ou petite ville de France. Ce lieu, que le Connétable de Clisson a rendu célébre, est en Bretagne sur la Seure Nantoise, à cinq lieues de Nantes du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLISSON, (Garnier de) un des plus grands Seigneurs de la Bretagne, vivoit dans le XIV siécle, sous le régne de Philippe de Valois. Il défendit le château de Brest contre l'armée du Comte de Montfort, qui se portoit pour héritier de la Bretagne, au préjudice de Jeanne de Blois sa niéce. Clisson fit une sortie avec 40 hommes des plus hardis, & rentra ensuite dans la place, après avoir reçu plusieurs blessures, dont il mourut trois jours après. * Froissard, *l. 1. c.* 46. *Voyez* le P. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, édit. de Paris, *in folio.*

CLISSON, (Olivier de) Seigneur de Clisson & de Porhoët, Connétable de France sous les Rois Charles V, & Charles VI, étoit Gentilhomme Breton, fils d'OLIVIER de Clisson, & de *Jeanne* de Belleville. Il fut élevé avec Jean de Bretagne, Comte de Montfort, dont il prit le parti contre Charles de Blois, & il donna les premiéres marques de son courage, à la bataille d'Auray en 1364, au service du même Comte. Depuis, étant venu en France, il s'attacha au Connétable Bertrand du Guesclin, qui le fit son frére d'armes en 1370, & il se signala à la bataille de Pontualain, & en diverses autres occasions contre les Anglois: de sorte qu'après la mort de Du Guesclin, le Roi Charles VI le fit Connétable de France. Il fut pourvu de cette charge le 28 novembre 1380. Il avoit accompagné le Roi Charles VI, à son sacre & à son couronnement, & ensuite ayant réglé la milice, il commanda l'avant-garde à la célébre bataille de Rosebec, donnée contre les Flamans en 1382, où 25000 hommes des ennemis restérent sur la place. Depuis, ayant été envoyé en Bretagne, le Duc le fit arrêter, l'an 1387, au château de l'Hermine, d'où il ne put sortir qu'avec une grosse rançon. A son retour en France, il demanda justice & secours au Roi, & se vengea de cette injure. Pierre de Craon, qui avoit été banni de France, s'imaginant que le Connétable avoit procuré sa disgrace, alla l'attendre un soir le 14 juin de l'an 1391, qu'il revenoit de l'Hôtel de S. Paul, où le Roi avoit donné le bal, & le laissa pour mort, percé de divers coups, qui se trouvérent n'être pas mortels, & le Connétable s'en fit faire raison. Pendant la maladie du Roi, ses oncles qui gouvernoient l'Etat, ôtérent la charge de Connétable à Clisson, qui se retira en Bretagne, où il fit la guerre au Duc Jean V. Mais s'étant accommodé avec lui, il mourut à son château de Josselin, peu de tems après, aimé, craint, & honoré de tout le monde, le 24 avril de l'année 1407. Son corps fut enterré au milieu du chœur de l'église du château, où l'on voit encore son tombeau. Il descendoit d'OLIVIER, I. du nom, Sire de Clisson, qui vivoit du tems du Roi Philippe *le Bel*, & qui fut pére d'OLIVIER II, qui suit.

II. OLIVIER, II. du nom, Sire de Clisson, servit le Roi Charles *le Bel* dans ses armées en 1324, & épousa *Isabeau* de Craon, fille de *Maurice*, V. du nom, Sire de Craon, morte le 30 juillet 1350, dont il eut 1. OLIVIER, III. du nom, qui suit; 2. *Mahaud*, alliée 1. à *Guy* de Bauçay, dit *le Jeune*, Seigneur de Chénecé: 2. à *Savary* de Vivonne, III. du nom, Seigneur de Thors, des Essars, &c. & 3. *Amaury* de Clisson, Seigneur de la Blandinaye, & autres terres, qui furent confisquées à cause des rebellions & forfaitures qu'il avoit commises pendant les guerres de Bretagne, dont il obtint néanmoins abolition avec d'autres Seigneurs, par lettres de Charles de Blois, Duc de Bretagne, du dernier décembre 1344, confirmées par le Roi au mois de janvier suivant, mort au combat de la Roche-Dérien en 1347, tenant le parti de ce Duc. Il avoit épousé *Isabeau*, Dame de Rémefort & de Mortier-Croulle, dont il eut, *Amaury* de Clisson, II, du nom, Seigneur de Rémefort, &c. qui servoit en Flandre, en 1388, en la compagnie du Connétable de Clisson son cousin, & qui mourut sans postérité; & 4. *Isabeau* de Clisson, mariée en 1351, à *Renaud* d'Ancenis, Seigneur de l'Isle d'Aurillé, laquelle fit son testament en 1414.

III. OLIVIER, III. du nom, Sire de Clisson, servit dans les armées en 1324, & 1340; mais ayant été convaincu d'intelligence avec les Anglois, & de leur avoir voulu livrer la ville de Nantes, il fut condamné par Arrêt rendu par le Roi à Orléans, à perdre la tête; ce qui fut exécuté aux Halles de Paris, le deuxiéme août 1343, & ses biens furent confisquez. Il avoit épousé 1. en mai 1320, *Blanche*, fille ainée & héritiére de *Jean*, Seigneur de Bouville & de Milly, & de *Marguerite* de Beaumez, Dame de Blason & de Mirebeau: 2. vers l'an 1328, *Jeanne* de Belleville, veuve de *Géofroy*, Seigneur de Châteaubriant, & fille de *Maurice*, Seigneur de Belleville, de Montagu, de la Garnache, &c. & de *Létice* de Parthenay. Elle fut bannie du Royaume par Arrêt du premier décembre 1343, & ses biens furent confisquez; mais ils furent rendus à son fils en 1362. Du premier lit vint, 1. *Jean* de Clisson, Seigneur de Milly en Gâtinois, qui fut enveloppé dans le malheur de son pére, & qui se retira en Bretagne, où il mourut sans postérité: du second lit sortirent, 2. OLIVIER, IV. du nom, qui suit; 3. *Maurice*, Seigneur de Blain; 4. *Guillaume*, Seigneur de la Trouviére; 5. *Isabeau*, mariée à *Jean*, Sire de Rieux; & 6. *Jeanne* de Clisson, alliée à *Jean* de Harpedéne, Seigneur de Montendre.

IV. OLIVIER, IV. du nom, Sire de Clisson, Comte de Porhoët, Connétable de France, qui a donné lieu à cet article, & dont l'éloge est rapporté cy-dessus, mourut le 24 avril 1407. Il épousa 1. *Catherine* de Laval, fille de *Guy*, X. du nom, Sire de Laval, & de *Béatrix* de Bretagne: 2. *Marguerite* de Rohan, veuve de *Jean* Sire de Beaumanoir, & fille d'*Alain*, VII. du nom, Vicomte de Rohan, & de Léon, & de *Jeanne* de Rostrenan, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiére femme furent, 1. *Beatrix*, Comtesse de Porhoët, &c. mariée à *Alain*, VIII. du nom, Vicomte de Rohan, &c. morte en 1448; & 2. *Marguerite* de Clisson, alliée en janvier 1387, à *Jean* de Châtillon, dit *de Bretagne*, I. du nom, Comte de Penthiévre, morte en 1441. * Froissard & Enguerran de Monstrelet, *Chron.* Le Laboureur, *Hist. de Charles VI.* Le Féron & Godefroy, *Offic. de la Couronne.* Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI.* Mézeray. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

CLISTHE'NE, fils d'*Aristonyme*, Tyran de Sicyone, dans le Péloponnése. Il défendit qu'on récitât les vers d'Homére, parce qu'ils étoient trop estimez dans Argos. Ce fut aussi lui qui renversa le monument que l'on avoit consacré à la mémoire d'Adraste, Roi de Sicyone. Il commanda l'armée qui fut levée par un décret des Amphyctions pour marcher contre les Habitans de Cirrha, qui avoient commis des Sacriléges contre Apollon. Il proposa sa fille pour prix dans les Jeux Olympiques, & promit de la donner a celui qu'il en jugeroit digne. Mégaclès Athénien eut l'avantage sur tous les autres, & emmena son épouse à Athénes. On ne sait pas précisement en quel tems il vivoit: il y a apparence que c'étoit vers la LVIII Olympiade, & environ 548 ans avant JESUS-CHRIST. * Hérodote, *Erato* ou *l.* 6. Pausanias, *in Phocicis* ou *l.* 10.

CLISTHE'NE, Athénien, grand-pére de *Periclès*, inventa le premier le ban de l'Ostracisme, par lequel on pouvoit chasser un Citoyen, à cause de sa trop grande puissance, de peur qu'il ne se fît Tyran de sa patrie. Il étoit de la famille des Alcméonides, & ce fut lui qui fit chasser d'Athénes Hippias, fils de Pisistrate, la seconde année de la LXVII Olympiade, 510 ans avant J. C. Ainsi la tyrannie fut abolie, & la Republique retablie. * Herodote, *Terpsichore*, ou *l.* 5. Cicéron, *in Bruto.* Pausanias, *in Corinthiacis*, ou *l.* 2. Plutarque, *in Aristide & Pericle*, *&c.*

* CLITAGORE, femme Thessalienne, qui étoit Poëte, & dont parle le Scholiaste d'Aristophane dans la Comédie des Guêpes. * Hofmanni *Lexic. Univ.*

CLITARQUE, Auteur Grec, vivoit vers la CXII Olympiade, & environ 332 ans avant JESUS-CHRIST. Il fut témoin des conquêtes d'Alexandre *le Grand*, dont il écrivit l'Histoire, comme nous l'apprenons de Quinte-Curce, *l.* 6. Plutarque le cite aussi dans la Vie d'Alexandre *le Grand.* Quintilien juge du caractére de cet Auteur en la maniére suivante, *Clitarchi probatur ingenium, fides infamatur.* * Diodore, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 14. *ch.* 11. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 1. *ch.* 10.

CLITE, fille de *Mérope*, & femme de *Cyzique*, aimoit tant son mari, qu'elle ne put se resoudre de lui survivre, & s'etrangla elle même de desespoir, après sa mort. * Apollonius, *l.* 1. Orphée, *dans ses Argonautes.*

CLITEMNESTRE. *Voyez* CLYTEMNESTRE.

CLITES, Nation de la Cilicie, sujette d'Archelaüs, se retira sur le Mont-Taurus, pour éviter de payer le tribut aux Romains; mais M. Trebellius, Lieutenant de Vitellius, Gouverneur de Syrie, les y força, en tua une partie, & contraignit les autres de se rendre, l'an 36 de JESUS-CHRIST. Ces peuples s'étoient déja revoltez contre leur Roi, l'an 17 de JESUS-CHRIST, & remuerent encore sous l'Empire de Claude; mais Antiochus, Roi de Comagéne, prit leur Chef, & les dissipa. * Tacite, *Annal. l.* 6. *ch.* 41: *& l.* 12. *ch.* 54.

CLITIE. *Voyez* CLYTIE.

CLITODE'ME, est au témoignage de Pausanias le plus ancien de ceux qui ont écrit l'Histoire d'Athénes. On peut voir dans cet Auteur ce qu'il en rapporte. Hésychius le cite sur un article plus considérable. L'Auteur de l'Etymologique, & Michel Apostolius se servent aussi de cet Ouvrage. * Vossius, *Historiens Grecs.*

CLITOMAQUE (*Clitomachus*) Philosophe, natif de Carthage, vivoit sous la CLX Olympiade, vers l'an 140 avant JESUS-CHRIST. On le nommoit *Asdrubal*, dans le langage de son pais. A l'âge de 40 ans, il passa à Athénes, & fut Disciple de Carnéade, qui prit soin de l'instruire lui-même. Il y réüssit si bien, que Clitomaque lui succéda, & expliqua ses sentimens dans plusieurs Ouvrages. Il composa plus de quatre cens volumes. On dit qu'il avoit une parfaite connoissance des opinions de trois differentes Sectes, des Académiciens, des Péripatéticiens, & des Stoiciens. Diogéne Laërce a écrit sa Vie. Il est different d'un autre CLITOMAQUE Thurien, Disciple d'Euclide. * Diogéne Laërce

CLITOMAQUE, Athléte célébre, étoit de Thébes, & fils d'Hermocrate. Il fut fameux en son tems par les prix qu'il remporta aux differens Jeux & combats de la Gréce. Il remporta le prix aux Jeux Isthmiques, & le même jour il fut encore vainqueur au Pugilat & au Pancrace. Ce dernier etoit une lutte composée, que les Grecs appelloient ἀνακλινοπάλη, & ou l'on faisoit effort de tout son corps. Elle differoit du Pancrace. Clitomaque fut couronné trois fois à Delphes pour avoir eu l'avantage à ce combat du Pancrace. Aux Jeux Olympiques il fut le second qui, après Théagéne de Thase, eut en un même jour le prix du Pugilat & du Pancrace. Pausanias rapporte encore plusieurs autres victoires semblables que ce fameux Athléte remporta. On trouve une Epigramme à sa louange dans l'Anthologie, *l.* 4. Elien, dans ses *Diverses Histoires*, loue son amour pour la pudeur, & dit qu'il avoit un trés-grand soin de détourner la vue de dessus tout objet qui pouvoit blesser l'honnêteté; & que si dans un repas on disoit la la moindre parole qui pût la blesser, il se retiroit aussi-tôt. * Pausanias, dans le premier livre des *Eliaques*, ou *l.* 6. Elien, *Varia Historia*, *l.* 3. *ch.* 30. Paulmier, *dans ses Observations sur les Eliaques de Pausanias.*

CLITOMNE, fleuve que l'on appelle aujourd'hui *il Clitunno*, dans la Toscane, & dans le Territoire de *Montefiasco.* Les anciens Auteurs disent que son eau avoit cette propriété, que les bœufs qui en buvoient devenoient blancs. * Virgile, *Géorg. l.* 1.

v.

v. 146. Pline, *l.* 2. *ch.* 103. où on lit ordinairement *In Falisco Clitumni amnis aqua pota candidos boves facit*, mais dans l'édition du P. Hardouin *in usum Delphini*, on ne trouve point le nom de *Clitumnus*. Suétone, *dans la Vie de Caligula*, *ch.* 43. Juvénal, *Sat.* 12. *v.* 13.

CLITONYME, Historiographe, composa une Histoire d'Italie, & une autre de Sybaris, que Plutarque a citées dans ses petits Paralleles. Ses Tragiques ne furent apparemment que divers petits Traitez sur des sujets vulgaires. Le même Plutarque en cite le troisiéme livre, & en rapporte des fables assez mal imaginées touchant Orphée. * Vossius, *Historiens Grecs.*

CLITOPHON, de Rhodes, Auteur célébre, décrivit l'Histoire ou la Géographie de plusieurs païs. Plutarque cite le dixiéme livre de la Description des Indes, & Stobée fait aussi mention de cet Ouvrage. Une Description de l'Italie, & une autre des Gaules, dont les mêmes Auteurs ont parlé, étoient plus intéressantes pour nous; mais tous ces Ouvrages sont perdus, ainsi qu'un autre où il décrivoit la fondation de plusieurs villes. On ne sera pas fâché d'apprendre, que cet Ecrivain en parlant de Lyon, dit que son nom étoit composé de deux noms Gaulois, *lugum*, qui signifioit *corbeau*, & *dunum*, *colline*; parce que lorsqu'on jetta les fondemens de cette ville, on vit paroître un grand nombre de corbeaux sur la hauteur où elle fût bâtie. * Vossius, *Historiens Grecs.*

CLITOR, Roi d'Arcadie, succéda à son pére *Azan* avec son frère *Aleus*, & tint sa Cour dans Lycosura. Il fit bâtir la ville nommée *Clitore*, où il y avoit une fontaine qui faisoit haïr le vin, & dont Ovide parle, *Métam. l.* 15. *v.* 322. Il mourut sans enfans. * Pausanias, *in Arcadicis*, ou *l.* 8.

CLITORE, ville. *Voyez* l'article précédent.

CLITORIS, étoit, selon la Fable, la fille d'un Myrmidon, si belle, que Jupiter en devint amoureux, mais si petite, que ce Dieu fut obligé de le transformer en fourmi, pour pouvoir jouir de ses amours. * Arnobe, *l.* 4. *p.* 145.

CLITUNNO. *Voyez* CLITOMNE.

CLITUS, étoit frére d'*Hellanice*, qui avoit été nourrice d'Alexandre *le Grand*. Après avoir porté les armes sous Philippe, il fut le compagnon des victoires d'Alexandre, & eut même la gloire de lui sauver la vie, à la bataille du Granique, la troisiéme année de la CXI Olympiade, & 334 avant JESUS-CHRIST, & de couper la main à un certain Rhosacès, qui avoit la hache levée pour tuer le Roi. Alexandre l'aimoit beaucoup, & lui confia même le Gouvernement d'une des plus importantes provinces de son Empire. Le jour qui précédoit celui qu'il en devoit aller prendre possession, le Roi le convia à souper. Clitus ayant un peu plus bu que de coutume, méprisa les actions d'Alexandre, en comparaison de celles de Philippe, pére de ce Prince. Ce qui fâcha si fort Alexandre, qu'il tua lui même Clitus, l'an 329 avant JESUS-CHRIST: violence dont il témoigna depuis un déplaisir inconcevable. * Quinte-Curce, *l.* 4. & 8. Plutarque, *dans la Vie d'Alexandre*, &c.

CLITUS, de Milet, Disciple d'Aristote, a écrit une Histoire de sa patrie. Il vivoit sous la CXVI Olympiade, & vers l'an 316 avant JESUS-CHRIST, & en même tems qu'un autre CLITUS, Capitaine de Cassander, qui fut défait par Antigonus. * Diodore de Sicile, *l.* 18. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *ch.* 10.

CLITUS, fut auteur d'une sédition excitée à Tibériade, du tems de la guerre que Tite Vespasien fit aux Juifs. Flave Joséphe voulant le punir, ordonna à un de ses Gardes de lui couper les mains, & ce Garde n'ayant osé le faire, Joséphe se mit en état de le punir lui-même. Clitus voyant qu'il ne pouvoit éviter la punition, le pria de lui laisser du moins une main, il le lui accorda, pourvû que lui-même s'en coupât une. Aussi-tôt ce séditieux tira son épée, & se coupa la main gauche. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 44.

CLIVIO (Martin) Religieux Anglois de l'Ordre de S. Benoît. On ne sait pas précisément en quel siécle il a vécu; mais seulement, qu'il a écrit des Homélies & quelques autres Ouvrages. * Pitseus, *de Script. Angl.*

C L O.

* CLOACINE, certaine Déesse dont Tatius Roi des Sabins trouva la statue dans un cloaque; & comme on ignoroit son nom, on l'appella Cloacine de l'endroit où elle avoit été trouvée. * Minutius Félix.

CLOAQUE, égout ou fosse souterraine dans laquelle se déchargent les immondices d'une ville. Tarquin *le Superbe* acheva le grand Cloaque de Rome, qu'avoit commencé l'*Ancien* Tarquin, & qui aboutissoit au pont des Sénateurs & se déchargeoit dans le Tibre. Son canal étoit fort spacieux, & pour le faire, il fallut percer des montagnes & voûter plusieurs endroits de la ville. Il étoit bâti de pierres de taille en arcade, si bien liées & cimentées, que le cours continuel des eaux & des immondices n'y firent aucun dommage en l'espace de sept cens ans. On fit encore dans la ville, d'autres Cloaques qui se rendoient dans le grand. M. Caton & Fulvius Flaccus Censeurs en firent construire un sur le Mont-Aventin. Il y avoit des Officiers établis pour avoir soin de ces ouvrages, & pour les faire réparer. On les appelloit *Curatores Cloacarum Urbis.*

* CLOBARD (Pierre) de Schoondyk, habile dans les Langues Gréque & Latine, a traduit de Grec en Latin les trois Olynthiennes de Démosthéne. Il fait dans sa préface le paralléle de Demosthéne & de Cicéron. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 730.

* CLOCENTO, anciennement *Numistro*, étoit une petite ville des Brutiens: maintenant c'est un village de la Calabre Citérieure, situé entre Cotenza & Nicastro, à trois lieues de la Mer de Toscane. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLOCHE. On attribue communément l'usage des Cloches des églises à saint Paulin de Nole, d'où on prétend qu'elles ont été appellées *Campanæ*, du nom de la province, & *Nolæ*, du nom de la ville. Mais long-tems avant ce tems-là Quintilien fait mention des Cloches sous le même nom, & il est certain que l'usage des Clochettes & des Cloches est beaucoup plus ancien. Chez les Hébreux le Grand Prêtre avoit des sonnettes d'or au bas de sa tunique, pour avertir le peuple lorsqu'il entroit dans le Sanctuaire. On dit que les Rois de Perse avoient le bord de leurs robbes orné comme celui du Grand Prêtre des Juifs, de pommes de grenade, & de sonnettes d'or. Les Dames Arabes qui sont près de la personne du Roi, qui le servent & le divertissent, ont des grelots d'or aux jambes, au cou & au coude, & lorsqu'elles dansent, le mouvement de ces sonnettes fait une harmonie fort agréable. Les Princesses Arabes portent aux jambes de gros anneaux d'or creux, que l'on remplit de petits cailloux, qui sonnent comme des grelots lorsqu'elles marchent, & qui avertissent que la Maîtresse du logis passe, afin que les domestiques se tiennent dans le respect, & que les Etrangers se retirent pour ne pas voir la personne qui passe. Le Prêtre de Proserpine chez les Atheniens, sonnoit une Cloche, pour appeller le peuple au sacrifice. Les Perses, les Grecs, & les Romains se sont servis de Cloches, pour appeller le peuple en diverses occasions. Les Prêtres de Cybéle s'en servoient dans leurs mysteres: on pendoit même de toute antiquité des sonnettes au cou des mulets & des autres animaux. Les Mendians en avoient, pour exciter les passans à leur donner l'aumône. Enfin on les employoit à divers usages: — on ne voit pas que l'on s'en soit servi dans l'église pour appeller le peuple, avant le tems de saint Paulin, qui le premier établit cet usage à Nole. Il a passé depuis dans la plupart des églises d'Occident; mais il étoit rare chez les Grecs, qui se servent d'un certain instrument de bois qu'ils appellent *Symandre*, qui n'est autre chose qu'un ais fort étroit & long de quatorze piez, sur lequel on frappe avec deux petits maillets de bois. Il y a eu néanmoins autrefois des Cloches dans quelques églises des Grecs, comme il paroît par George Pachymére & par Michel Psellus; mais, après la prise de Constantinople, l'usage des Cloches fut défendu par les Turcs. Il y en a néanmoins en quelques endroits éloignez des Turcs, comme au Mont Athos; & Dandini, *dans son Voyage du Mont-Liban*, assure que les églises des Grecs avoient des Cloches avant que les Grecs fussent sous la domination des Turcs.

Ce que le peuple appelle batême, & qu'on doit appeller bénédiction des Cloches, est une cérémonie ecclésiastique que l'on fait sur les Cloches. On les lave dehors & dedans avec plusieurs bénédictions & priéres, & on leur impose un nom. On croit que cette coutume de bénir les Cloches fut introduite sous le Pape Jean XII, en 972; mais elle doit être plus ancienne que le dixiéme siecle, puisqu'Alcuin, qui vivoit sous Charlemagne, en parle comme d'une chose qui étoit en usage, & qu'il en est fait mention dans quelques monumens du huitiéme & du neuviéme siécle. Mathieu Paris dit qu'autrefois il étoit défendu de sonner les Cloches, pendant le tems de deuil: d'où vient qu'on ne les sonne point le jour du Vendredi Saint. * Magius, *de Tintinnabulis.* Leo Allatius, *de Templis Græcorum*, & autres Auteurs.

CLOCHER, ville. *Voyez* CLOGHER.

CLODEBERT, Prince François, étoit fils du Roi *Chilpéric* I, & de *Frédegonde.* Il promettoit beaucoup, lorsqu'il mourut de dyssenterie à l'âge de 15 ans. Ce fut en 580. Il est enterré dans l'église de saint Crespin & Crespinien de Soissons. Fortunat Evêque de Poitiers fit son Epitaphe, *l.* 9. *Carm.* 4.

CLODEMIR. *Cherchez* CLODOMIR.

* CLODH (Frédéric de) Gouverneur de Nuis, servit d'abord en France dans les troupes envoyées au secours des Huguenots. Il s'attacha ensuite au Comte de Meurs, sous lequel il fut Colonel. Ce Comte s'étant emparé de Nuis par stratagême, il lui en donna le Gouvernement. Ce nouveau Gouverneur incommoda fort les ennemis, & lorsque l'année suivante il se vit assiégé par les Espagnols, il fit plusieurs sorties avantageuses, & les chassa souvent jusques dans leur camp. La ville de Nuis ayant conclu avec les ennemis une suspension d'armes, pendant laquelle on devoit entrer en traitté, il arriva qu'une partie de la Bourgeoisie se mit à tirer de la ville. Le Gouverneur dit que cela s'étoit fait à son insçu & pendant qu'il dormoit; mais cette hostilité inattendue irrita tellement les Assiégeans, qu'ils donnérent assaut à la ville avec tant de furie, que malgré la vigoureuse résistance de Clodh, elle fut prise & traittée avec la derniére cruauté. On s'assura d'abord de la personne du Gouverneur auquel on donna un Jésuite pour le préparer à la mort dans un quart d'heure; mais comme il ne vouloit pas entendre parler de la Religion Romaine, on l'étrangla sur le champ, & on pendit à la fenêtre un Ministre & quelques autres Réformez pour les faire servir de spectacle au peuple. On fit sortir de la ville sous une escorte la femme de Clodh & ses enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Strada, *de Bello Belg.*

CLODION, dit *le Chevelu*, second Roi de France, suivant l'opinion vulgaire, succéda environ l'an 428, à Pharamond; mais celui-ci n'est point connu dans nôtre Histoire; & ainsi on pourroit croire que Clodion auroit commencé à régner dès l'an 414. Grégoire de Tours lui donne le nom de *Chlogio*, Sidonius Apollinaris le nomme *Cloio*, & Prosper l'appelle *Clodion.* On le surnomma, dit-on, *Chevelu*, parce qu'il portoit de longs cheveux, & qu'il fit une loi touchant les longues chevelures, qu'il n'étoit permis de porter qu'aux personnes libres, ou aux Princes du sang Royal. D'autres disent que tous les Francs portoient les cheveux longs par devant, & courts par derriére; & que ce Prince les laissa tous croître également: ce qui lui fit donner le nom de *Chevelu.* L'Auteur du premier Epitome publié sous le nom de Grégoire de Tours qui n'en est pas l'Auteur, Sigebert & Aimoin disent que Clodion étoit fils de Pharamond; mais Grégoire de Tours dans le second livre de l'Histoire des François se contente de marquer qu'il fut Roi des François, sans marquer qui furent ses parens. Yves de Chartres, *dans sa Chronique*, lui donne pour pére Didion, fils de Pharamond. Ainsi on ne peut rien établir de certain à cet égard. Clodion passa le Rhin environ l'an 431, pour faire une irruption dans les Gaules; mais il fut chassé par Aëtius. Grégoire de Tours, qui l'appelle *très noble & très-vaillant*, dit qu'il faisoit son séjour au château nommé Dis-

parg sur les confins de la Thuringe. Quelques-uns prétendent que Disparg est Duisbourg, dans le Duché de Cléves; mais il n'y a pas d'apparence, puisque Clodion avoit passé le Rhin, & que Duisbourg est de l'autre côté. Il semble que ce soit Hensberg dans le Duché de Juliers, sur la riviére de Worms, qui sépare le diocése de Liége de celui de Cologne; & cette opinion est d'autant plus probable, que dans le second Epitome attribué à Grégoire de Tours, ce château est appellé *Heinsbarg*, & non pas *Disparg*; & que par la Thuringe, il y a lieu d'entendre le païs des Tongres, où est maintenant le diocése de Liége. Vendelin soutient assez hardiment que ce Disparg est Diestborch en Brabant, près de Faren, parce que ce lieu est très agréable & très propre pour la résidence d'un Prince. Quoi qu'il en soit, Clodion passa dans la forêt charbonniére en Hainaut, & se rendit maitre de Cambray, de Tournay, & de quelques autres places voisines. En 440, il poussa ses conquêtes dans l'Artois, & fut défait par Aëtius. Peu après, reprenant courage, il se rendit maître de l'Artois, s'avança jusqu'à la Somme, où il prit la ville d'Amiens, & laissa son Royaume à Mérouée, qui, selon quelques-uns, étoit son fils, ou selon d'autres, son parent, & Tuteur des deux Princes Clodebaud & Clodomir, que Clodion avoit eus de sa femme N. . . fille du Roi de Thuringe. Il mourut vers l'an 451, après un régne de plus de trente sept ans. *Voyez* la Remarque après MÉROVÉE. * Grégoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1. Prosper, *Chron.* Mézeray, *Hist. de France.*

CLODIUS (Publius) Senateur Romain, issu de la famille des *Clodius*. Il étoit fort vicieux & on l'accusa d'avoir commis inceste avec ses trois sœurs. L'an de Rome 693, il se glissa, habillé en femme, dans une assemblée religieuse où il n'étoit permis qu'aux femmes d'entrer. L'assemblée se tint dans la maison de Jules César qui étoit grand Pontife. Clodius fut découvert & l'on ne manqua pas d'attribuer cette démarche à une secrette intelligence entre lui & *Pompeia*, pour lors femme de César, qui s'en sépara d'abord après cette action. Comme César employoit utilement Clodius dans ses brigues, il ne voulut pas le choquer ouvertement & publia qu'il ne croyoit pas que le soupçon que le public avoit jetté sur son épouse, fût fondé, mais qu'il la répudioit, parce que la femme de César ne devoit pas même être suspecte. Comme le Sénat de Rome vouloit qu'une pareille profanation fût punie selon la rigueur des loix, l'on fit pour cet effet des recherches fort exactes. Mais Clodius, de son côté, avoit pris de bonnes précautions. Le soir même où il fut découvert dans l'assemblée des femmes, il sçut se faire relâcher par mille promesses qu'il fit aux servantes, & dans la nuit il sortit de la ville & arriva avant le jour à *Intéramne*, où il avoit un ami nommé C. *Cassinius Scolla*, qu'il pria d'insinuer aux Bourgeois d'Intéramne qu'il y étoit arrivé le soir auparavant. Scolla devoit outre cela, lorsqu'il en seroit requis comme témoin, déposer la même chose à Rome. Clodius fut donc accusé; les femmes qui l'avoient vu & les servantes qui l'avoient saisi dans l'assemblée célébrée à l'honneur de *Cybéle*, déposérent contre lui; mais il leur opposa le témoignage des Intéramniens & particuliérement celui de C. Cassinius Scolla, par lequel il prouva que ce soir-là il ne pouvoit pas avoir été dans Rome. Mais Cicéron déclara que Clodius le même soir, peu avant le coucher du Soleil, avoit été le voir dans sa maison, qu'ainsi il n'avoit pas pu arriver en même tems à Intéramne & lui faire visite. Cneius Pompeius, M. Crassus & César lui-même, quoique l'affaire le touchât de bien près, firent tous leurs efforts pour sauver Clodius, parce qu'on s'apperçut qu'une partie du Sénat, en châtiant Clodius, vouloit mettre un frein à la licence des jeunes Patriciens de Rome. Enfin Clodius fut déclaré innocent dans cette affaire, & depuis ce tems-là il ne respira que vengeance contre Cicéron, dont auparavant il avoit été le bon ami. Dans la vue de hâter sa vengeance il se fit adopter par un certain *Fonteius*, homme *plébéien*, afin que perdant par là sa qualité de Patricien il pût arriver à la charge de Tribun du peuple. Les désordres & les violences sans nombre que Clodius exerça dans Rome pendant son Tribunat lui attirérent enfin ce qu'il avoit mérité depuis long-tems. T. Annius Milon le rencontra dans la *Voye Appienne*, près de la ville de *Bovilles*. Ils en vinrent aux mains, & Clodius blessé se fit porter à une campagne qu'il avoit dans le voisinage. Milon craignant que Clodius de retour à Rome n'excitât une trop grande tempête contre celui qui l'avoit blessé, résolut de le tuer; il courut donc à sa maison de campagne, en tira Clodius & le fit assommer. La suite du procés qu'on intenta à Milon se trouve dans Cicéron, qui plaida en faveur de Milon. * Cicéron, *pro Domo & de Harusp. Resp. & Dans ses Epitres.* Asconius Pedianus, sur l'Oraison *pro Milone*. Dion Cassius. Plutarque, *dans la Vie de Cicéron.*

CLODIUS LICINIUS, Auteur Latin, qui a écrit une Histoire Romaine, citée par Tite-Live dans le *l.* 29, & par plusieurs autres. Il est différent de CLODIUS SEXTUS, qui a composé en Grec un Ouvrage des Dieux cité par Arnobe, *l.* 5, *Advers. Nat.* & par Lactance, *l.* 1. *de Falsa Relig. ch.* 22. Le *Clodius* qui a écrit une Chronique citée par Plutarque, au commencement de la Vie de Numa, & celui que Porphyre cite sur l'abstinence des Pythagoriciens, *l.* 1. *de Abstinentia*, sont peut-être des Auteurs différens.

CLODOALDE. *Voyez* CLOUAUD.

CLODOMIR, est le nom de quelques Princes ou Ducs fabuleux des anciens Gaulois. Ceux qui, comme Trithéme, ont écrit l'Histoire des anciens Ducs François avant Pharamond, n'en mettent que quatre de ce nom, & nous en avons cinq, citez cy-après, qui se trouvent dans les Auteurs postérieurs. Clodomir I, huitiéme Duc, étoit fils de Basane, & régna 18 ans. Le second, fils d'Anténor II, régna vint ans, du tems que Scipion assiégeoit Numance. Le troisiéme, fils de Marcomir III, soutint long tems la guerre contre les Romains & les Gaulois. Son régne fut de douze années. Clodomir IV, fils de Marcomir IV, régna sept ans. Le cinquiéme, fils de Clogeon ou Clodion II, établit le Duché de Franconie; & son frére nommé Génebaud s'opposa généreusement aux Romains. Il régna 18 ans. * Monstrelet, *l.* 3. *Cosmogr.* Dupleix, *Avant-propos sur l'Histoire de France, ch.* 6.

CLODOMIR ou CLODEMIR, second fils de CLOVIS & de *Clotilde*, eut en partage Orleans, Bourges, & plusieurs provinces voisines. Peu content de ses Etats, il prétendit encore à celui de Bourgogne, du chef de sa mere, & se servit de ce prétexte, pour faire la guerre à Sigismond. On dit que ce dessein lui fut inspiré par la Reine Clotilde. Il se joignit à ses fréres Thierri, Childebert & Clotaire, & tous ensemble attaquérent si vivement Sigismond & ses fréres nommez Gondemar & Gondebaud, qui possédoient une partie du païs, qu'ils les défirent en 523, & prirent Sigismond prisonnier avec sa femme & ses enfans. Clodomir les envoya à Orléans, & depuis les fit jetter dans un puits, en un village nommé présentement S. Sigismond, ou S. Simon au diocese d'Orléans. Ce fut le premier de mai de l'an 523, qu'il se porta à cette violence, malgré tout ce que lui put représenter Avitus, Abbé de S. Mêmin, homme de grande réputation pour sa piété. Ensuite il se joignit encore à son frére Thierri, & tous les deux ensemble attaquérent & défirent Gondemar près de Vienne. Clodomir poursuivant la victoire avec trop de chaleur, s'éloigna de ses gens: un parti des ennemis le tua & lui coupa la tête, près de Voiron en Dauphiné l'an 524. Il mourut âgé d'environ 30 ans, & laissa trois fils de sa femme Guntheuque ou Gontheuque (qu'Aimoin appelle Godeaque; & du Tillet, Gondioque) savoir, Thibaud ou Theodebalde, Gontaire ou Gontier, & Clodoalde ou Clouaud. Clotaire son frére épousa sa veuve, & tua deux de ses neveux; & le dernier, que le peuple appelle saint Cloud, fut sauvé par des gens de guerre. * Grégoire de Tours, *l.* 3. Aimoin, *l.* 2. Roricon. Le P. Anselme, &c.

CLODOSINDE ou CLODOSINE, fille de *Sigebert* I, & de *Brunehaud*, fut d'abord accordée avec *Antharic* Roi des Lombards, puis avec *Récaréde* Roi des Visigoths en Espagne, & frére de saint Herménegilde, mari d'Ingonde, sœur de cette Princesse. Nous ne savons point le tems de sa mort. * Grégoire de Tours, *l.* 9. *ch.* 6.

CLODOSINE, CLODOSINDE & CLODOSVINDE, fille de *Clotaire* I, & de la Reine *Ingonde*, fut mariée à *Alboin* premier Roi des Lombards en Italie, où il y a apparence qu'elle ne vécut pas long-tems. Nous avons dans le premier volume des Historiens de France de du Chêne, une lettre que saint Nisier de Tréves, lui écrivit, pour lui persuader de travailler à la conversion de son mari. * Du Chêne, *tome* 1. *p.* 853. Paul Diacre, *l.* 1. *ch.* 18: & *l.* 2. *ch.* 15 & 16.

CLODOVIX. *Voyez* CLOVIS.

CLOELIUS de Terracine. *Voyez* CE'LIUS.

CLOESEL (Melchior) Cardinal, Evêque de Vienne & de Neustadt en Autriche, étoit de basse extraction, son pére ayant été Boulanger. Il naquit à Vienne en 1553. Il fut reçu par ordre de l'Empereur Rodolphe II, dans le Séminaire des Jésuites, & comme il ne se distingua pas moins par son esprit que par son assiduité, il fit d'abord du chemin. Non seulement il fut Professeur en Théologie à Vienne, mais aussi Chancelier de l'Université, Prevôt du Chapitre de saint Etienne, & Doyen de la Faculté de Théologie. Après la mort de Martin Radwiger en 1588, il fut d'abord Administrateur & ensuite Evêque de Neustadt en Autriche. Il eut la commission depuis 1587, d'éloigner tous les Ministres Luthériens des païs Autrichiens, & il en fit sortir un grand nombre. En 1594, il accompagna l'Empereur Rodolphe à la Diéte de Ratisbone, & fut encore la même année Evêque de Vienne, quoique d'autres soutiennent qu'il n'obtint cet Evêché qu'en 1602. L'Empereur Matthias, pour lors Archiduc d'Autriche, en fit son Conseiller & son Chapelain, & voulut presque entiérement dépendre de ses avis, de sorte que Clœsel aquit une très-grande autorité, ce qui fait qu'on l'accuse d'avoir été la cause de la dissension qu'il y eut entre l'Empereur Rodolphe & son frére l'Archiduc. Matthias étant parvenu à l'Empire en 1612, le crédit de Clœsel augmenta considérablement, de sorte qu'à l'intercession de l'Empereur, le Pape Paul V le créa Cardinal, sans cependant lui assigner un titre. Il reçut le chapeau d'une maniére solemnelle à Prague le 29 juillet, 1612. En 1617, il assista au couronnement, lorsque l'Archiduc Ferdinand fut couronné Roi de Hongrie, & dans la même année il suivit l'Empereur à Dresde. En 1618, il se trouva au traité de paix entre la République de Venise & le Roi Ferdinand, & en procura la conclusion au grand chagrin des Espagnols, qui auroient vu volontiers durer plus long-tems cette guerre, afin de se faire plus aisément jour en Italie. C'est par cette raison que les Vénitiens firent tous leurs efforts à la Cour Impériale pour perdre le Cardinal, ce qui leur fut d'autant plus aisé, que le Roi Ferdinand & l'Archiduc Maximilien dépendoient des conseils d'Espagne, & qu'ils avoient, outre cela, des raisons particuliéres pour vouloir du mal à Clœsel; car il avoit fait tous ses efforts pour soutenir l'autorité impériale, & avoit fort déconseillé, du tems de Matthias, la cession des Couronnes de Hongrie & de Bohéme à Ferdinand. On accusa donc Clœsel de favoriser les Hérétiques; de chercher à mettre la division dans la Maison d'Autriche; de vendre les charges; & de quelques autres crimes. La conduite qu'il avoit tenue envers les Protestans en Bohéme, & dans tous les païs héréditaires, refutoit trop clairement le premier chef des accusations portées contre lui. Bref l'Empereur ne se laissa point porter à donner la démission à son Cardinal. Ses ennemis voyant cela résolurent de le faire enlever de force, & effectuérent leur projet: voici comment. Lorsque le 20 juillet 1618, on appella le Cardinal pour assister au Conseil dans l'appartement de l'Archiduc, où le Roi & l'Ambassadeur d'Espagne se trouvérent, les Comtes *Dampier* & *Colalto* se tinrent dans l'antichambre prêts à partir, & Seyfried Christophle, Baron de Breuner, conduisit le Cardinal dans un autre appartement, où il lui annonça, au nom de la Maison d'Autriche, qu'à l'avenir il seroit déposé du maniement des affaires de l'Empire; après cela, malgré toutes les protestations qu'il fit, il fut obligé de quitter son habit de Cardinal, & d'entrer dans un carosse fermé qui le transporta dans le Tyrol, où l'Archi-

duc Léopold le mit en prison. L'Empereur se chagrina & s'irrita fort, lorsque le Roi Ferdinand & l'Archiduc lui annoncérent cette expedition, mais il fut obligé d'en demeurer là, & le Cardinal de Dietrichstein ne contribua pas peu à appaiser l'Empereur. Le Pape fut aussi très-mécontent du procedé tenu contre le Cardinal. Quoique du côté de la Maison d'Autriche on fit semblant de soumettre la décision de cette affaire à la volonté du saint Siége, Paul V ne put jamais obtenir l'élargissement de Cloesel. Gregoire XV, son successeur, fit tant qu'en 1622, on envoya le Cardinal à Rome, où il fut, pendant quelque tems, au Château-Saint-Ange. Mais lorsqu'on vint à la recherche des accusations qu'on intentoit contre Cloesel, il fut démontrer son innocence avec tant de force, que les Cardinaux députez prononcérent son absolution; & le Pape le créa, outre cela, Cardinal Prêtre du titre de *sainte Marie de la paix*. Gregoire XV étant mort avant le depart de Cloesel, il fut dans le Conclave & aida à élire en 1622, Urbain VIII, qui aussi dans la suite, le trouva innocent, & lui permit de retourner à Vienne dans son Evêché; ce qu'il executa en janvier 1627, avec le consentement de l'Empereur Ferdinand II. L'Université & le Clergé le reçurent avec beaucoup de soumission. On dit que depuis ce tems-là il fut bien auprès de l'Empereur Ferdinand, qui profita de ses avis dans des affaires importantes. Il y en a qui disent que ce fut le Cardinal Cloesel qui conseilla à l'Empereur de se défaire du Duc de Fridland, ou de mettre au moins des bornes à sa puissance. Il mourut le huitiéme septembre 1630, à Neustadt en Autriche, âgé de 77 ans. Il fut cependant enterré à Vienne. * Schadæus, *in Continuat. Sleidani*. Nani, *Hist. de la Republ. de Venise, tome* 1. *l.* 4. Vassor, *Hist. du régne de Louis XIII. tome* 3 *l.* 12. Ludolphs *Schaubühne, anno* 1618. *p* 656: *& ad annum* 1623. *p.* 132. Freherus, *Theatr. p.* 69.

CLOGHER, en Latin *Cloceria*, petite ville épiscopale d'Irlande, suffragante de l'Archevêché d'Armagh, dans le Comté de Tyrone, dans l'Ultonie. Elle est située sur la riviére appellée *Blackwater*, c'est à dire, *eau noire*, à 15 milles vers l'orient du Lac Earne, & à 25 milles d'Armagh, vers l'occident. * *Diction. Anglois.*

* CLOIS, petite ville de France dans le Blaisois, selon les uns, & dans la Beauce, selon d'autres. Elle est sur le Loir, au nord de Blois, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

CLOITRE, est un lieu dans les monastéres, clos & environné de portiques ou galeries, qui font ordinairement un quarré, au milieu duquel est un preau, ou jardin à fleurs. Mais par le nom de Cloître on entend le plus souvent la maison entiére. Ces sortes de lieux sont destinez aux personnes de l'un & de l'autre sexe, qui renoncent au tumulte du monde, pour embrasser la vie solitaire. La plupart des Cloîtres ont été autrefois, non seulement des maisons de piété, mais aussi des Ecoles où l'on enseignoit les Langues & les Arts Libéraux. C'est pour cette raison qu'Oswald, Roi d'Angleterre, comme nous l'apprenons de Bede, *Hist. l.* 3 *ch.* 3, donna plusieurs terres & possessions pour la construction des Cloîtres, afin que la jeunesse y pût être bien élevée. Le Pape saint Grégoire *le Grand* en fit bâtir plusieurs au même païs, pour déraciner le Pélagianisme, selon Balée, *Centurie* 13. Ce même Auteur ajoûte, *Centurie* 14, que Médulphe dit *le Philosophe* qui étoit Ecossois, établit dans le Cloître de Malmesbury, une Ecole pour les Langues Grécque & Latine, & pour les Arts Liberaux. C'est pour la même fin que les Cloîtres de Saint-Denys en France, de Saint-Gal en Suisse, & une infinité d'autres ont été fondez en divers endroits. Pour favoriser cette institution, on attribua aux Cloîtres de grands revenus, & de très-beaux priviléges, & entre autres celui de servir d'asyle à ceux qui craignoient la rigueur de la justice. Anciennement les Souverains ne croyoient point qu'il y eût de prisons plus assurées que les Cloîtres. Les Empereurs Grecs avoient accoutumé d'y enfermer leurs enfans rebelles, & ceux de leurs Sujets qui leur donnoient quelque soupçon de revolte. Louïs *le Débonnaire* fut enfermé dans un Cloître par ses propres fils; & l'Histoire nous fournit une infinité d'exemples d'autres Princes reclus, ou pour un tems, ou quelquefois pour toute leur vie. Il y a un grand nombre d'Auteurs, qui ont écrit de l'origine des Cloîtres, de leurs régles & de leurs priviléges. * *Voyez* ce qu'en dit du Cange, & les Auteurs qu'il cite dans son *Glossarium Latinitatis*.

CLOMMEL. *Voyez* CLONMEL.

CLON, ville. *Voyez* CLONEY.

CLONDIC, Roi des Gaulois qui étoient allez en Macédoine pour servir dans l'armée de Persée, se voyant abusé par les vaines promesses d'un Prince qui savoit mieux garder son argent que ses Etats, se retira avec ses troupes après avoir ravagé la Thrace. * Tite-Live, *l.* 44. *num.* 26.

CLONEFORT. *Voyez* CLONFORT.

CLONEY ou CLON, *Clona*, ville d'Irlande, dans la Mommonie & dans le Comté de Cork, avec Evêché suffragant de Cashel. Elle est située à trois ou quatre lieues de la mer, dans le midi de l'Irlande, à l'est-sud-est de Corck dont elle est éloignée d'environ six lieues, & au sud-sud-ouest de Lismore, à la même distance à peu près. La ville est petite, mais assez jolie & bien peuplée. * Sanson. Baudrand.

CLONFORT, CLONFERT, CLONEFORT & CLONEFART, ville d'Irlande dans la Connacie est du Comté de Galloway, avec Evêché suffragant de Toam. Elle est située sur la riviére de Shannon: ce qui contribue à la rendre assez marchande. * Sanson. Baudrand.

* CLONISH, bourg de l'Ultonie, en Irlande, dans le Comté de Monaghan. Il est vers les confins du Comté de Fermanagh. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1479.

CLONMEL ou CLOMMEL, bourg ou ville d'Irlande avec marché, dans le Comté de Tipperari, situé sur la riviére de Shure où de Sewer à 80 milles de Dublin, vers le midi. Cette ville est assez forte, passablement jolie & riche. Elle se défendit vigoureusement contre Cromwel, qui y perdit bien du monde. * *Diction. Anglois.*

CLOPINEL, autrement dit *Jean de Meun*, vivoit vers l'an 1300, sous le régne de Philippe *le Bel*. Il étoit natif de Meun sur la Loire, dont il porta le nom, & l'on dit qu'il fut surnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux. Il étoit Docteur en Théologie, à ce que quelques uns prétendent, & outre cela grand Orateur, Philosophe & Mathématicien. Il composa divers Ouvrages, & traduisit de Latin en François les livres de la Consolation de la Philosophie de Boece, les Epitres d'Abailard, &c. Il dédia à Philippe *le Bel* sa Traduction de Boece, & dans la dédicace il fait mention des Ouvrages qu'il avoit deja traduits ou composez. *A ta Royale Majesté* dit-il, *très-Noble Prince, par la grace de Dieu Roi des François, Philippe le quart, je Jean de Meung, qui jadis au Roman de la Rose, puisque jalousie ot mis en prison Beaccueil, enseigné la maniére du Castel prendre, & de la Rose cueillir, & translaté de Latin en François le livre de Vegece de Chevalerie, & le livre des Merveilles de Hirlande, & le livre des Epitres de Pierre Abeilard & Helois sa femme, & le livre de Aelred de spirituelle amitié, envoye ores Boece de consolation, que j'ai translaté en François, jaçoit ce que entendes bien Latin, &c.* Jean de Meun continua aussi le Roman de la Rose, composé par Guillaume de Loris, qui passoit pour un des meilleurs Poëtes François du XIII siecle. La passion que de Loris avoit pour une Dame, lui fit entreprendre la composition du fameux Roman de la Rose, où il semble qu'il ait voulu imiter les livres d'Ovide touchant l'Art d'aimer, & qu'il en ait voulu étendre les pernicieuses maximes, sous pretexte d'y vouloir mêler un peu de Philosophie Morale. La mort ayant empèché cet Auteur de continuer son Roman, Jean de Meun, ou Clopinel, se chargea 40 ans après la mort de Guillaume, de la commission de poursuivre ce Roman, & d'y mettre la derniére main, & il fit voir qu'il savoit aussi bien que de Loris, la théorie de cet Art dangereux. Gerson & quelques autres ont fait une censure du Roman de la Rose; mais cela n'a pas empêché que Jean de Montreuil, Prevot de l'Isle, quoiqu'ami de Gerson, n'en ait pris la défense, & n'ait exhorté à la prendre contre tous ceux qui condamneroient ce Roman qu'il appelle, on ignore sur quel fondement, un Ouvrage profond & digne de toujours vivre, *Opus profundum & Memoria percelebris*. Fauchet prétend que Loris & Clopinel sont les plus renommez d'entre nos Poëtes anciens, & que ce Romain fut si bien reçu dans le Royaume, qu'il ne fut pas possible de le décréditer par des Sermons. Martin le Franc, natif d'auprès d'Aumale en Normandie, Prevôt & Chanoine de Lauzanne, pour contrecarrer ce livre, composa le Champion des Dames; & même Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, fit un Traité Latin plus important & plus solide contre ce Roman, & contre l'amour dérégle de la créature. Tout cela n'a point empêché qu'on n'ait imprimé dans la suite le Roman de la Rose, & qu'on n'en ait fait même plusieurs éditions dans lesquelles on a changé les expressions les moins intelligibles. Ce même Roman de la Rose fut mis en prose par Jean Moulinet, Chanoine de Valenciennes qui fleurissoit vers l'an 1480, & imprimé à Paris l'an 1521. Il a mis ces quatre vers à la tête de son Ouvrage,

C'est le Roman de la Rose
Moralisé clair & net,
Translate de vers en prose
Par vôtre humble Moulinet.

Clément Marot changea plusieurs termes dans le Roman de la Rose pour le rendre plus intelligible. Pasquier, dans ses recherches & dans ses lettres, blâme la délicatesse de Marot. *Il n'y a homme docte entre nous*, dit Pasquier, *qui ne lise les Ecrits de Maître Alain Chartier .... & qui n'embrasse le Romant de la Rose; lequel à la mienne volonté que par une bigarrure de langage vieux & nouveau, Clément Marot n'eût voulu habiller à la moderne Françoise.* Voici le commencement de ce fameux Roman, tel qu'il se trouve dans un manuscrit de la Bibliothéque d'Oxford, par où on pourra juger du génie & du stile de Guillaume Loris qui n'a fait qu'environ la cinquiéme partie de cet Ouvrage.

Ci commence le Romans de la rose
Ou l'art d'amours est toute enclose.

Maintes gens dient que en songes
Na se fables non & mensonges
Mais len puet tels songes songier
Qui ne sont mie mensongier
Ains sont aprés bien apparant
Si en puis bien traire agarant
I. Aucteur qui ot non Macrobes
Qui ne tint pas songes alobes
Ainsois escript la vision
Qu'il vint au Roi Cyprion.
Quicunques cuide ne qui die
Q'soit foleur ou musardie
De croire que songes auiegnent
Qui ce voudra pour fol me tiegnet
Car endroit moi ai-je fiance
Q'songe soit segne fiance
Des biens aux genz ou des ennuis
Que li plusieurs songent de nuis
Maintes choses couvertement
Q' l'en voit puis apertement.
Le vintesieme an de mon aage
Ou point qu'amours prend paage
Des jones gens couchie m'estoie
Une nuit si com je soloie
Et me dormoie mout formant
Si vi 1. *songe en mon dormant*
Qui mout fut bel & mout me plut, &c.

Clopinel qui dans ce Roman avoit extrémement maltraité les Dames, fur tout par ces deux vers,

Toutes eftes, ferés, ou fûtes,
De faict, ou de volonté putes,

courut le rifque d'en être étrillé devant les Seigneurs de la Cour, mais il fit tomber les verges des mains des plus zélées, en demandant en grace que la plus léfée frapât la premiére. Il fe moqua de fes confréres dans fon teftament. Il avoit ordonné qu'on l'enterrât dans leur Eglife, & il leur avoit légué un coffre avec tout ce qui étoit dedans, à condition qu'il ne leur feroit remis entre les mains, qu'après qu'on l'auroit inhumé. A peine la cérémonie fut-elle achevée que les Jacobins allérent chercher ce coffre, & ils n'y trouvérent que des feuilles d'ardoife, dont il fe fervoit apparemment pour tracer des figures de Mathématique. Cela les mit dans une fi furieufe colére, qu'ils déterrérent fon corps, mais la Cour du Parlement en ayant été avertie, ordonna qu'il fût honorablement enterré dans le Cloître du Couvent, malgré toutes les oppofitions des Moines. On prétend que tout cela n'eft qu'un conte fait à plaifir. Pafquier préfére les Auteurs du Roman de la Rofe à tous les Poëtes d'Italie, & le Pére Bouhours dans fes Entretiens d'*Arifte & d'Eugéne*, dit que *la Langue Françoife doit fes premières beautez à Jean de Meun, furnommé le Pere & l'Inventeur de l'Eloquence Françoife.* * Fauchet, *des Anciens Poëtes François, in quarto, p.* 589. *& fuiv.* Jean Gerfon, *tome* 4. *Operum, p.* 922, *in folio.* Papire Maffon, Jean Bouchet & La Croix du Maine, &c. parlent fouvent de Jean de Meun. Baillet, *Jugemens des Savans fur les Poëtes, tome* 7. *p.* 40: ou *tome* 4. *partie* 1. *n.* 1221. *p.* 4. *p.* 33. édit. d'Amfterdam, 1725. Oeuvres de faint Evremont de l'édition de Londres, 1709, *tome* 3. *p.* 437.

CLOPPENBURG, petite ville avec un bon château & un Bailliage fort étendu. Ce lieu eft dans l'Evêché de Munfter, en Weftphalie, à la fource de la riviére de Softe, & aux confins du Comté d'Oldembourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLOTAIRE, I. de ce nom, dit l'*Ancien*, troifiéme fils de Clovis I, & de la Reine Clotilde, fut Roi de Soiffons en 511, puis après la mort de fes fréres & de fes neveux, il réünit l'Auftrafie & tout le Royaume de France. Il fit deux fois la guerre en Bourgogne en 523 & 525, & tua lui même Théobalde & Gontaire, fils de fon frére Clodomir Roi d'Orléans, qu'il avoit tirez adroitement d'auprès de fa mére Clotilde, fous prétexte de les mettre en poffeffion du Royaume de leur pére. Clodoalde, ou Cloud leur frére, ne fut fauvé que par la diligence de fon Gouverneur: ce qui irrita tellement Clotaire, qu'il fit tuer tous les Officiers de ces trois Princes. Dans la conquête de la Thuringe l'an 531, il donna fecours à fon frére Thierri, & fe contenta du butin & des captifs. Depuis étant entré en guerre avec fon autre frére Childebert, comme leurs armées étoient en préfence, un orage les furprit, & les fépara malgré eux. L'on croit que ce fut un effet des priéres de la Reine Clotilde. Les deux fréres s'accordérent, & firent enfemble une courfe en Efpagne dont ils affujettirent une grande partie, l'an 543. Après la mort de Thierri & de fon fils, Clotaire fuccéda au Royaume d'Auftrafie. Il battit près du Wefer, l'an 555, les Saxons & les Thuringiens, qui s'étoient revoltez, & défola les païs des uns & des autres. Childebert jaloux de ces profpéritez, fit encore revolter les Saxons; & dans le tems que Clotaire étoit occupé à les remettre dans leur devoir, il débaucha Chramne fon fils. Cependant il n'eut pas le plaifir de voir la fuite de fes intrigues; car il mourut, laiffant Clotaire Souverain de toute la France en 558 Ce Monarque pardonna à fon fils; mais l'ayant depuis furpris les armes à la main, il le fit brûler lui & fa famille dans une cabane couverte de chaume. Une fi cruelle action fut fuivie d'un grand repentir. Un an après, Clotaire chaffant dans la forêt de Guife, fut furpris d'une fiévre ardente, dont il mourut à Compiégne, au mois de décembre de l'an 561, en la 64 année de fon âge, & la 51 de fon régne. Il fut enterré dans l'Abbaïe de Saint-Médard de Soiffons, qu'il avoit commencé de bâtir. Ce Prince étoit habile, judicieux, vaillant & libéral; mais extrémement cruel & ambitieux. Il avoit voulu prendre la troifiéme partie des revenus de l'Eglife; mais Injuriofus de Tours l'obligea par fes remontrances de retracter cette injufte ordonnance. Il dit en mourant cette parole remarquable, *Hélas! quel penfez vous que foit le Roi du Ciel, qui fait ainfi mourir de fi grands Rois fur la terre.* Clotaire eut fix femmes. *Voyez* leurs noms & leur poftérité à l'article de FRANCE. Ses fils partagerent le Royaume entre eux; *Charibert* fut Roi de Paris; *Gontrand* Roi d'Orleans; *Chilperic* Roi de Soiffons; & *Sigebert* Roi d'Auftrafie. On ne fait pas de quelle femme il eut cette fille guérie par les prieres de faint Conforte ou Conforce, comme le rapporte l'Auteur de fa Vie, que nous avons dans le premier tome des Hiftoires de France de du Chêne, *p* 549 * Grégoire de Tours, *l.* 3. *&* 4. Aimoin, *l.* 2. Sigebert, *in Chron.* Procope. Fortunat. Valois. Mézeray. Le Pere Anfelme, &c. *Voyez* auffi BLITILDE & GONDEBAUD ou GOMBAUD.

☞ Robert Gaguin & du Haillan ont écrit que ce Roi ayant tué Gautier d'Yvetot, le jour du Vendredi faint, dans l'églife de Soiffons, le Pape Agapet I le voulut excommunier. Ils ajoûtent que ce Roi érigea la Terre d'Yvetot en Royaume. Ce conte n'a aucune vraifemblance, & n'a été avancé que plufieurs fiécles après la mort de Clotaire. *Voyez* la remarque après AGAPET I, & YVETOT.

CLOTAIRE II, furnommé *le Grand* ou *le Jeune*, Roi de France parvint à la Couronne par la mort de fon pére Chilpéric I, en 584, à l'âge de quatre mois, & *Frédegonde* fa mére craignant les artifices de Brunehaud, & la puiffance de fon fils Childebert, Roi d'Auftrafie, pria Gontran Roi de Bourgogne, oncle de Clotaire d'être fon protecteur. Ce bon Prince accepta ce titre, & fit batifer Clotaire à Nanterre l'an 591. Après la mort de Gontran, Frédegonde maintint fon fils contre les efforts de Childebert, fur lequel elle gagna une grande victoire près de Soiffons en 593 ou 594. On dit qu'elle porta le jeune Prince à la tête de l'armée, & que le faifant voir aux troupes, elle les anima par la compaffion de fon enfance. En 596, fe donna la bataille de Leucofao, près de Moret en Gâtinois, (ou, felon quelques-uns près de Laon,) ou Clotaire vainquit fes deux coufins Théodebert & Théodoric, fils de Childebert, Roi d'Auftrafie. Frédegonde mourut peu de tems après, & Clotaire recommença la guerre contre fes coufins en 599; mais il fut défait, & contraint de fe retirer à Rouen. Depuis en 611, Théodébert & Théodoric prirent les armes l'un contre l'autre, & Théodébert ayant été tué en 612, Théodoric declara la guerre à Clotaire; mais comme il marchoit pour cette expedition, il mourut en 613. Alors Clotaire fit égorger les quatre enfans de Théodoric, condamna Brunehaud à une cruelle mort, & fe rendit maître de toutes les portions de la Monarchie. Dès que Clotaire fut de retour à Paris, il y fit affembler un Concile en 614, dans l'églife de faint Pierre, où fe trouvérent 79 Prélats, pour régler plufieurs chofes touchant la Difcipline Eccléfiaftique, & le gouvernement de l'Etat. Il s'y tint encore un autre Concile par fes ordres l'année fuivante. Enfuite Clotaire domta les Saxons, tua de fa main leur Duc Bertoald en 627, & ne fongea plus qu'à affûrer la paix de l'Etat, en y faifant régner la juftice, l'abondance & la piété. Il mourut l'an 628, âgé de 45 ans, & fut enterré à Saint Vincent, aujourd hui Saint-Germain-des-Prez à Paris. Ce Monarque eut trois femmes. La premiére fut *Haldetrude*, que plufieurs ne nomment que fa concubine. C'eft celle dont parle l'Auteur Anonyme de la Vie de faint Ouen. Elle fut mére de *Mérouée*, que Brunehaud fit maffacrer, lorfqu'il eut été pris, dans le combat donné près d'Etampes en 603. M. de Valois croit qu'Haldetrude fut mere de Dagobert I. Les autres foutiennent que ce fut *Bertrude*, feconde femme de Clotaire, Princeffe très-fage & très-vertueufe. Elle fut encore mere de *Charibert* Roi d'Aquitaine. *Sichilde* eft la troifiéme femme de ce Roi, à qui Florent, Prêtre de l'églife de Troyes attribue un autre fils dans la Vie de fainte Rufticule dite Marcie, Abbeffe de Saint Cefaire d'Arles. Nous avons cette Vie dans le premier tome des Hiftoriens de France de Du Chêne, *p.* 565. On croit auffi qu'*Emme*, femme d'*Ebald*, fils du Roi de Kent en Angleterre, étoit fille de Clotaire II. * Grégoire de Tours, *l.* 7. 8. *&c.* Aimoin, *l.* 3 *&* 4. Frédegaire, *ch.* 46. Mézeray. Valois. Le P. Anfelme, &c.

CLOTAIRE III, Roi de France & de Bourgogne, fuccéda à fon pére Clovis II, en 656. Saint Eloy, Evêque de Noyon fon parrain, & la Reine fainte *Batilde* fa mere, gouvernerent pendant fa minorité, avec beaucoup de prudence. Mais Ebroïn, Maire du palais, obligea cette vertueufe Princeffe à fe retirer dans l'Abbaïe de Chelles; & profitant du jeune âge du Roi, fe rendit redoutable aux François & aux Etrangers, par fes cruautez, & par fes injuftices. Clotaire après avoir régné 13 ans & huit mois, mourut fur la fin de juin de l'an 670, âgé de 17 ans, fans avoir laiffé de poftérité. Depuis l'an 660, il ne regnoit qu'en Bourgogne & en Neuftrie, l'Auftrafie ayant été donnée à Childéric II, fon frére.

☞ Quelques Auteurs ne donnent que quatre ou cinq ans de régne à ce Prince. D'autres affurent qu'il en régna onze, & la Vie de faint Vandrille, Abbé de Fontenelle, en met 14. La premiere opinion à été fuivie par le Continuateur de Fredegaire, au fupplement de l'Hiftoire de France de Grégoire de Tours; par l'Auteur des *Geftes des François*; par le Continuateur d'Aimoin; par la Chronique de Moiffac; par Sigebert & par grand nombre de Modernes. Il y en a pourtant plufieurs autres qui fuivent le dernier fentiment, foutenu par des preuves autentiques, tirées de diverfes Chartres de ce tems-là.

CLOTAIRE IV, que quelques uns font fils de Thierry III, & d'autres de *Dagobert* II, fut proclamé Roi en 717, par Charles *Martel*, qui le voulut oppofer à Childéric de Raintroy. Ce fantôme de Roi mourut environ 17 mois après en 719. * Fredegaire. Henfchénius. Valois. Le P. Anfelme, &c.

CLOTHO ou CLOTHON, l'une des trois Parques, qui filent la vie des hommes, qu'Héfiode dit être filles de Jupiter & de Thémis. Clothon tient la quenouille, & tire le fil. On la répréfentoit vêtue d'une longue robe de diverfes couleurs, portant fur fa tête une couronne enrichie de fept étoiles, & tenant d'une main une quenouille. Lucien met Clothon dans les Enfers avec Caron, & lui fait tenir regître de tous les Morts, aufquels elle fait paffer la barque de Caron: car voici comme il la fait parler à Caron.

Clothon. Tu as raifon, Caron, „ embarque ton mon-
„ de, & cependant je prendrai mon regître, & me mettant à la
„ defcente, je demanderai à chacun fon nom, fa maifon & fon vil-
„ lage: Mercure aura foin de les ranger à mefure qu'ils entre-
„ ront. Commençons d'abord par les petits enfans, qui n'ont rien à
„ me répondre, comme je n'ai rien à leur demander. * *Voyez* PARQUES. Héfiode, *en fa Théogonie.*

CLOTILDE, de Bourgogne, Reine de France, femme de *Clovis*, I. de ce nom, étoit fille de *Chilpéric*, niéce de *Gondebaud*, de *Gondegifile*, & de *Gondemar*, Roi des Bourguignons. Gondebaud, l'aîné de tous, fe ligua avec le fecond vers l'an 490, pour dépouiller les deux autres. Gondemar fut brûlé dans une tour, Chilpéric fut maffacré avec fes fils, & fa femme fut jettée dans le Rhône; mais on donna la vie à fes deux filles. Clotilde, qui étoit la plus jeune, étoit élevée chez fon oncle Gondebaud, qui ne confentit à fon mariage avec Clovis, que par crainte. On dit qu'Aurélius, Seigneur François, en fut le Médiateur, qu'il fe déguifa en Mendiant, pour parler à Clotilde, & pour avoir fon confentement, & qu'il eut le Comté de Melun pour recompenfe. Cette fage Princeffe, après fon mariage, parloit continuellement de J. C. à fon époux, qui l'invoqua avec fuccès, dans la bataille de Tolbiac, & qui reçut enfuite le batême. Après la mort de ce Prince en 511, la Reine eut le malheur de voir la guerre s'allumer entre fes enfans, fans les pouvoir accorder. Elle implora fouvent le fecours du ciel, lequel touché de fes prieres, excita une tempête, qui fépara les armées de Childebert & de Théodébert,

prê-

prêtes d'attaquer Clotaire. Clotilde se retira à Tours, pour y prier sur le sépulchre de saint Martin, & mourut en cette ville l'an 543 ou 548, d'autres disent l'an 555, à l'âge de 70 ans. L'église célébre sa Fête le deuxiéme de juin. Après sa mort, son corps fut apporté à Paris, & enterré auprès du Roi son époux, dans l'église de saint Pierre & de saint Paul, dite aujourd'hui sainte Geneviéve-du-Mont. * Grégoire de Tours, *Hist. l.* 2. 3. & 4. Sigebert, *in Chron.* Le P. Caussin. M. de Valois. Le P. Anselme.

CLOTILDE, fille de *Clovis* & de sainte *Clotilde*, fut mariée à *Amauri*, Roi des Visigoths en Espagne, l'an 517. Ce Prince Arien tâcha d'abord par ses caresses de lui faire changer de Religion; mais voyant qu'elles étoient inutiles, il employa la violence & les outrages, la faisant couvrir d'ordures, lorsqu'elle sortoit pour aller à l'église, & la frappant lui même, jusqu'à lui faire vomir le sang. Clotilde ne pouvant plus souffrir ces indignitez, en avertit Childebert son frére, lequel entrant avec une puissante armée dans les Etats d'Amauri, défit ce Roi hérétique, & délivra sa sœur, qui mourut en revenant en France, l'an 531. Jornandès, Goth de nation, & Isidore Espagnol, racontent diversement la cause & la suite de cette guerre. Il faut consulter Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 10. 21. & 29. Aimoin, *l.* 2. *c.* 8. 9. Le P. Anselme, &c.

CLOTILDE, femme de Thierri I, Roi de France. *Voyez* CLOTTE.

CLOTTE, CLOTILDE, CROTILDE, ou ROTILDE, femme de *Thierri* I, Roi de France & mére de *Clovis* III, & de CHILDEBERT III, vivoit en 680. Elle fut aussi surnommée DODA, qui veut dire *grasse & potelée*, & c'est ce qui a trompé plusieurs de nos Auteurs, qui se sont imaginez que cette Doda étoit une seconde femme de Thierri. Son tombeau se voit avec celui du Roi son mari, à S. Vaast d'Arras. * Frédegaire. Aimoin. Valois. Mézeray, &c.

CLOTZ ou CLOTZIUS, (Jean) Allemand, Chancelier du Landgrave de Hesse, naquit en 1545. Il étoit de Wetzlar près de Marpurg; & ayant étudié en Allemagne, puis à Paris, à Dole & à Genéve, il retourna dans son païs, où il enseigna assez longtems. Ensuite il fut Conseiller & Chambellan du Landgrave de Hesse, & il mourut le cinquiéme août de l'an 1588, âgé de 43 ans. On lui attribue quelques Traitez de Droit. Il étoit frére de SIGEFRIDUS Clotzius, qui étoit aussi Jurisconsulte, & qui lui succéda dans la charge de Chancelier. Ce dernier eut encore d'autres emplois & mourut le septiéme mars de l'an 1610, âgé de 54 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

CLOUAUD, CLODOALDE, ou S. CLOUD, étoit fils de *Clodomir*, Roi d'Orléans, petit-fils du grand *Clovis* & de sainte *Clotilde*. Il perdit son pére l'an 524, dans une bataille que ce Prince avoit déja gagnée contre les Bourguignons, & fut élevé à Paris auprès de la Reine Clotilde son ayeule, avec Théobalde & Gontaire ses fréres. Clotaire oncle de ces jeunes Princes, les retira sous prétexte de les faire Rois, & massacra lui même Gontaire & Théobalde. Cloud fut enlevé par des Seigneurs de la Cour, qui le cachérent dans un lieu où il ne fût plus parlé de lui. Quand il fut un peu plus grand, il renonça généreusement au Royaume de son pére, se consacra à l'état ecclésiastique, & renonçant entiérement au monde, il alla trouver un saint Solitaire nommé Sévérin qui vivoit dans une cellule, reclus aux environs de Paris, avec lequel il vécut quelque tems dans les exercices de la vie monastique; mais il se retira peu de tems après en Provence, pour mener une vie plus solitaire. N'ayant pu néanmoins demeurer caché en ce païs là, il revint à Paris, où il fut ordonné Prêtre par l'Evêque Eusébe, prédécesseur de saint Germain. Il fit quelque tems les fonctions de son ministére dans l'Eglise de Paris, & ensuite se retira au village de Nogent sur la riviere, à deux lieues de Paris, où il fit bâtir un Monastére, dans lequel il se renferma avec quelques personnes de piété, & consomma le reste de ses jours dans des œuvres de pénitence. On ne sait point l'année de sa mort qui arriva vers l'an 560. Il fut enterré dans l'Eglise de son monastére, où son corps se conserve encore aujourd'hui. Le village de Nogent a été appellé depuis *Saint-Cloud*; & l'on y voit encore le tombeau du Saint, avec son Epitaphe fort ancienne. Le monastére a été depuis changé en une collegiale. On fait la fête de saint Cloud dans le Martyrologe, le septiéme septembre. * Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 18. Aimoin, *l.* 2. *ch.* 12. Du Saussay, *Martyrologe des Saints de France, au quatriéme septembre, &c.* M. Baillet, *Vies des Saints, septembre.*

CLOUD (Saint) *Voyez* CLOUAUD.

CLOUD (Saint) en Latin *Clodulphus*, Evêque de Metz fils de saint Arnoul & de *Dode*, avoit été marié, & avoit eu plusieurs enfans de *Marie* ou d'*Almaberte*. Il étoit Ministre d'Etat, lorsqu'il fut obligé à la sollicitation du Clergé & du peuple, de se charger de la conduite de l'église de Metz pendant 40 années. Quelques uns ont dit qu'il avoit depuis été Evêque de Tréves en 712. Mais comme il auroit eu alors plus de cent ans, cette translation est chimérique. Il étoit mort dès l'an 696, âgé de 99 ans. Son corps fut enterré auprès de celui de saint Arnoul, où est encore aujourd'hui son chef, le reste de son corps ayant été transporté depuis en 959, au Prieuré de Lay, proche de Nancy. * Meurisse, Evêque de Madaure, *Vies de saint Arnoul & de saint Oron.* Bollandus. Le Cointe, *Annal. de Fr. Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, juin.*

CLOUD, *Clavus.* Sous le Consulat de Cn. Génutius, & de L. Æmilius Mamercus, l'an 392 de Rome, & avant J. C. 362, la peste continuant toûjours à désoler Rome, contraignit les Romains à recourir à la cérémonie de ficher le cloud: ce qui ne se faisoit auparavant que pour marquer le nombre des années, suivant cette loi ancienne, *Que le grand Préteur fiche le cloud le troisiéme jour de septembre.* Depuis on tourna cette cérémonie politique en superstition; & l'on fit croire aux simples gens que cette action étoit efficace pour détourner les maux publics, & les attacher pour ainsi dire avec ce cloud. Ce cloud étoit d'airain, & on le fichoit dans la muraille, au derriére de la chapelle de Minerve, au Capitole, à la main droite du temple de Jupiter Capitolin; & pour faire cette cérémonie, on créoit un Dictateur.

CLOUD, (le) *Latus Clavus*, ou *Lati-clavium*, ou *Tunica Clavata*; & *Angustus Clavus*, ou *Angusti-Clavium*, saye, ou tunique que portoient les Sénateurs, les Chevaliers Romains, & les Pontifes sur laquelle étoient brochez des boutons à tête de cloud, plus ou moins larges, selon la qualité des personnes & des charges. Ce saye orné ainsi de boutons en forme de têtes de cloud, étoit une marque de distinction. Les Sénateurs les portoient larges: aussi les appelloit-on *Lati-clavios*, pour dire *Senatores*, comme les appelle Suétone *Binos Lati-clavios*, pour dire *deux Senateurs*; & lors qu'on les vouloit dégrader, on leur ôtoit ce saye. Au contraire les Chevaliers portoient cette tunique à boutons plus étroits, & pour cela ils s'appelloient *Angusti-clavii*. Les Sénateurs ne ceignoient point cette tunique, qui s'appelloit pour cela *Tunica recta*; au lieu que les Chevaliers la portoient ceinte. Les Prêtres avoient pareillement droit de porter le saye à boutons larges, lorsqu'ils sacrifioient, appellé pour cela *Lati-clavus Sacerdotalis.* Du tems des Empereurs, la tunique à boutons larges, se donnoit comme une marque d'honneur & de distinction aux Gouverneurs des provinces, & à ceux qui avoient bien servi l'Empire, comme l'on fait en France le Cordon-Bleu, ou le Bâton de Maréchal. Ils ne quittoient cet ornement, que dans un tems de deuil ou de quelque calamité publique, pour marquer leur tristesse. * *Antiquitez Gréques & Romaines.* Rosin. Dempster.

CLOVESHAW ou CLOVESHO. *Voyez* CLIFF.

CLOVIO (Jules) Peintre Italien, originaire d'Esclavonie, Eléve de Jules Romain, excelloit à peindre en miniature. Après avoir fait quantité d'ouvrages, il mourut à Rome l'an 1578, âgé de 80 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 112. édit. de Trevoux, 1725.

CLOVIS I, CLODOVIX, LUDUVIN ou LOUIS, (car c'est le même nom) naquit vers l'an 467; & en 481, il succéda à son pére CHILPÉRIC. N'étant encore âgé que de 20 ans, il entreprit de former un Royaume, dont il transmit la possession à ses Descendans. Il fit la guerre à Siagrius, fils de ce Gillon, qui avoit été couronné en la place de son pére, le vainquit & le fit mourir. Clovis emporta Rheims, Soissons, & tout ce qui restoit de places aux Romains dans les Gaules en 485. On remarque que, comme c'étoit alors une loi parmi les François, de partager tout le butin entre les gens de guerre, Clovis, quoi qu'idolâtre alors, demanda par grace, qu'on mît à part un vase sacré pris dans une église, pour le rendre à l'Evêque S. Remi, qui le lui avoit demandé. Un Soldat fût assez insolent pour s'y opposer, & donna un coup de hache sur le vase, disant qu'il en vouloit avoir sa part. Le Roi dissimula pour lors; mais un an après, dans une revue générale, il lui fit querelle, sous prétexte que ses armes n'étoient pas en bon état, & lui fendit la tête de sa hache, en disant, *Tu frappas ainsi le vase à Soissons.* En 493, il épousa *Clotilde* fille de *Chilperic*, & niéce de *Gondebaud*, Roi de Bourgogne, & lui promit d'embrasser la Religion Chretienne. Il ne s'aquitta pourtant de cette promesse, qu'après avoir connu par expérience le pouvoir du vrai Dieu, & la foiblesse des idoles. Les Allemands s'étant liguez en 496, s'avançoient vers le Rhin sur les Terres des Alliez de Clovis, lequel craignant une irruption dans ses Etats, alla à leur rencontre, & leur présenta la bataille à Tolbiac, qu'on croit être Zulpich ou Zulg, à 16 lieues de Cologne. Au milieu du choc, ses gens furent mis en déroute: la grandeur du péril le fit souvenir d'invoquer le Dieu de sa femme, & il fit vœu que s'il l'en délivroit, il recevroit le batême. Aussi-tôt ses gens revinrent à la charge, les ennemis furent défaits, & il gagna la bataille. Au retour de cette expédition, il fut catéchisé par S. Remi Evêque de Rheims, & par le Prêtre Vaast ou Védaste, depuis Evêque d'Arras, & reçut le batême à Rheims, dans l'église de S. Martin hors les portes, le jour de Noël de l'an 496. Sa sœur Albosléde, & trois mille de ses Soldats furent batisez le même jour, & les autres suivirent bien-tôt un si pieux exemple. Quelques Auteurs ont écrit que le ciel, en faveur de sa conversion, l'honora lui & les Rois de France ses successeurs, de plusieurs graces miraculeuses; que la sainte Ampoulle fut apportée à son batême par une colombe; que l'écu semé de fleurs de lis & l'oriflame furent déposez par un Ange, entre les mains d'un Hermite dans la solitude de Joyenval; qu'il eut le don de guérir les écrouelles, & qu'il l'éprouva sur Lanicet son Favori. Après une action si sainte, Clovis vengea sur Gondebaud, Roi de Bourgogne, le meurtre qu'il avoit commis dans la personne de son propre frére Chilpéric, pére de la Reine Clotilde. Ensuite il porta la guerre dans l'Armorique en 503, & se rendit maître de Vannes & du païs voisin. Ayant tourné ses armes contre Alaric, Roi des Goths, qui étoit Arien, il lui donna bataille, & le tua de sa main près de Poitiers l'an 507. Les Députez qu'il avoit envoyez au tombeau de S. Martin, pour consulter ce Saint sur l'événement de la guerre, ouïrent, en entrant dans l'église, qu'on y chantoit le 43. *v.* du 17 *Pseaume* selon la Vulgate, & du 18 selon l'Hébreu, *Pracinxisti me virtute ad bellum*, où David remercie Dieu de ce qu'il lui avoit assujetti ses ennemis: ce qui passa pour un présage assûré de la victoire. Une biche montra à son armée le gué de la riviére de Vienne débordée. Aujourd'hui on nomme encore ce lieu, *le Pas de Biche.* Cette bataille contre Alaric fut donnée dans la campagne de Vouillé ou Vouglai, près de Civeaux, à cinq lieues de Poitiers. Ensuite Clovis soumit toutes les provinces qui sont au delà du Rhône & de la Loire, savoir, le Poitou, la Saintonge, le Bourdelois, l'Auvergne, le Quercy, le Rouergue, l'Albigeois, & emporta Toulouse & Angoulême en 508, & Cologne l'année suivante. Il tua Ragnacaire ou Raignier Roi de Cambrai, & s'empara de son païs, & de celui du Maine, qui appartenoit à Riquier son frére. Depuis en 510, il fut vaincu près d'Arles par le Comte Ibda. L'Empereur Anastase redoutant la valeur de Clovis, lui envoya de Constantinople une couronne d'or avec un manteau de pourpre, & le pria d'accepter le titre de *Consul* & de *Patrice.* *Voyez* sur ce sujet la remarque que nous avons faite après ANASTASE. Ce Roi envoya cette couronne à Ro-

Rome; & c'est la même qu'on y nomme encore *le Régne*. Clovis mourut à Paris le 27, ou, selon d'autres, le 23 novembre de l'an 511, à l'âge de 45 ans, & fut enterré dans l'église de saint Pierre & saint Paul, qu'il avoit commencé de faire bâtir. Sainte Geneviéve qui lui a donné depuis son nom, y avoit été enterrée la même année. Ce Prince fut illustre par sa valeur, & plus illustre encore par sa conversion; mais blâmable pour les cruautez qu'il exerça sur la fin de son régne, qui fut de 30 ans. Il laissa quatre fils, *Thierry*, *Clodomir*, *Childebert*, & CLOTAIRE. Il eut le premier d'une Maîtresse, & les trois autres de la Reine Clotilde, avec une fille de même nom, & un autre fils nommé *Ingomer*, mort jeune. Le Royaume fut divisé en quatre parties. Childebert fut Roi de Paris; Clodomir, Roi d'Orléans; Clotaire, Roi de Soissons; & Thierry, Roi de Metz, ou d'Austrasie. Chacun commandoit souverainement dans l'étendue de ses terres, avec titre de Roi de France. Le Royaume de Paris comprenoit les villes de Paris, de Meaux, de Senlis, de Beauvais, & de tout le païs qui s'étend de là jusqu'à l'Océan, les villes de Rouen, de Bayeux, d'Avranches, de Coutances, &c. avec les villes de Rennes, de Nantes, de Vannes, & quelques contrées dans l'Aquitaine. Le Royaume d'Orleans renfermoit les villes d'Orléans, de Sens, d'Auxerre, du Mans, d'Angers, avec la Novempopulanie, qui faisoit partie de l'Aquitaine, entre la Garonne & les Pyrénées. Sous le Royaume de Soissons étoient compris le Vermandois, Amiens, & ce qui est au delà de la Somme entre la Meuse & l'Océan, avec une partie de l'Aquitaine. Le Royaume de Metz contenoit la plus grande partie de la Gaule Belgique, appellée depuis *Austrasie*, dont la Capitale étoit Metz; & dans la première Aquitaine, l'Auvergne le Rouergue, le Querci, l'Abigeois & Usez. Mais il faut remarquer que les Sujets des quatre Rois ne suivoient qu'une même loi: de sorte que ce n'étoit en effet qu'un même Royaume. La France fut encore divisée en quatre Royaumes par Chérebert, & les autres enfans de Clotaire; mais il y eut quelque changement dans les partages. * Grégoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1. Procope. Isidore. Victor. Hincmar. Roricon. Valois. Mézeray. Le P. Anselme. Le Pére Daniel, *Hist. de France*.

CLOVIS, II. du nom, Roi de France fils de DAGOBERT, & de la Reine *Nantilde*, succéda à son pére dans les Royaumes de Neustrie & de Bourgogne en 638, n'étant âgé que de quatre ou cinq ans, sous la régence de sa mére & la tutelle des Maires du Palais, qui commençoient de gouverner l'Etat selon leur caprice & leurs intérêts. Quelques Auteurs asûrent que Clovis II fut extrémement débauché. D'autres disent qu'il gouverna sagement son Royaume. Tout au moins fut-il très-charitable; car, pour secourir ses Sujets affligez durant une famine universelle, après leur avoir ouvert ses coffres, il leur fit distribuer l'argent, dont son pére Dagobert avoit fait couvrir l'église de saint Denys. Il succéda au Royaume d'Austrasie à son frére Sigebert, en 656, & mourut la même année âgé de 29 ans, après en avoir regné 19. De sa femme sainte *Batilde* ou *Baudour*, originaire d'Angleterre, *de gente transmarina*, il eut *Clotaire* III, *Childéric* II, & THIERRI I. Il fut enterré à Saint-Denys. Il faut considérer comme une fable le voyage de Clovis II en Orient, dont parlent quelques vieilles Chroniques. Ceux qui se sont attachez à blâmer ce Prince, attribuent sa mort précipitée à deux actions plus charitables & plus pieuses que criminelles; l'une d'avoir fait découvrir l'église, ou la chasse de S. Denys, en faveur des pauvres; l'autre d'avoir voulu transporter un bras de ce Saint dans son Oratoire. * Aimoin, *l.* 4. *Chronique de* Moissac. Mézeray. Cordemoy, *Hist. de France*. Le P. Anselme.

CLOVIS III, fils du Roi THIERRI I, régna quatre ans, sous la tutelle de Pepin, dit *Héristel*, Maire du Palais, qui dompta les Suéves & les Saxons rebelles à leur Prince légitime. Il mourut l'an 695, âgé de quatorze ans. Il fut enterré à saint Etienne de Choisi-au-bacq. * Aimoin, *l.* 4. *ch.* 48. Frédegaire. Le P. Anselme. Le Pére Daniel, *Hist. de France*, &c.

CLOVIS, fils du Roi CHILPÉRIC I, & d'*Audouére* sa premiére femme, voyant que les fils, que son pére avoit eus de Frédegonde, étoient morts d'une dyssenterie qui alors affligeoit toute la France, & s'asûrant de succéder infailliblement à la Couronne, témoigna quelque ressentiment contre la même Frédegonde, qui avoit persécuté sa mére Audouére. Cette cruelle femme, pour le prévenir, l'accusa devant Chilpéric d'avoir fait mourir ses enfans; & ce pére trop crédule abandonna ce fils unique à la vengeance de sa marâtre, qui le fit égorger, à Noisi près de Chelles, l'an 580. Ce Prince n'avoit alors que vint-cinq ans. Son corps fut jetté dans la riviére de Marne, où un Pêcheur l'ayant reconnu à sa longue chevelure, le mit dans un tombeau de gazon. Le Roi Gontran son oncle le fit porter dans l'église de S. Vincent, dite maintenant Saint-Germain-des-Prez, où il fut enterré en 585. * Grégoire de Tours, *l.* 5. & 8. Le P. Anselme.

CLOVIS. *Voyez* EBROIN.

CLOUVA ou LOUWA, Oiseau que l'on voit dans la Chine, & en plusieurs autres endroits de l'Inde, & qui est dressé à prendre du poisson. *Voyez* l'article de CINING.

CLU. CLY.

CLUAN, petite ville d'Irlande dans la province d'Ulster, sur la riviére de Shannon, avec un Evêché suffragant de l'Archevêché d'Armagh. Depuis l'an 1568, il est uni à l'Evêché de Meath, selon Varrée. * Baudrand.

CLUENTIUS, Romain, qui vivoit l'an 700 de Rome, & 54 ans avant JESUS-CHRIST, fut accusé par sa mére Sosia, d'avoir fait mourir Oppianicus son beau-pére, & fut défendu par Cicéron. Nous avons encore la belle Oraison qui fut prononcée pour sa défense.

CLUGNY, famille. La famille de *Clugny* originaire d'Autun au Duché de Bourgogne, connue dès le XIV siécle, dans lequel vivoient trois fréres, dont deux ont laissé des Descendans. *Hugues de Clugny*, le premier des trois fréres, étoit Citoyen d'Autun, fut un des sept Bourgeois des principales villes de Bourgogne qui s'établirent cautions envers Edouard III, Roi d'Angleterre, de la somme de deux cent mille deniers d'or au mouton, promise par *Philippe* l'Enfant, dit *de Rouvre*, dernier Duc de Bourgogne de la premiére race, pour faire rendre au Duc la ville de Flavigny, par le traité de tréve conclu entre ces deux Princes à Guillon le dixiéme mars 1359. Il avoit épousé *Marie Lombard*, dont il eut deux fils nommez *Guillaume*, & un nommé *Jean*, *dont on parlera dans leur ordre*.

GUILLAUME de Clugny, le second des trois fréres, de la ville d'Autun, Clerc, Licentié ès Loix, fut d'abord Baillif d'Auxois aux gages de cent quarante livres. Il exerça cet office sous le régne de Philippe de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne de la premiére race; & sous le Roi Jean, qui fut Duc après lui. Il le tenoit encore en 1365 & 1366. Les Comptes de la recette en cette qualité de Baillif, & de Receveur de l'Auxois pour les années 1364, 1365 & 1366, sont à la Chambre des Comptes de Dijon. Il étoit aussi Conseiller de Jeanne d'Eu, Comtesse d'Etampes & Duchesse d'Athenes, à laquelle il fit la foi & hommage de la terre & de tout ce qu'il tenoit d'elle en fief ès villes, finages & territoires de la Croix de Domecy & de Beurrey-Baugay, le troisiéme septembre 1368. Il fut depuis Baillif de Dijon aux gages de cent quarante francs, & assista en cette qualité au Parlement tenu à Beaune par Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, le huitiéme décembre après l'octave de S. André 1370. Il fut declaré exempt de payer le droit du scel de la Chancellerie du Duc, pour tous les acquêts d'héritages par lui faits & à faire, tant qu'il plairoit au Duc, par lettres données à Montbar le 26 octobre 1374; & suivant un compte pour l'année 1376, il reçut du Duc de Bourgogne deux cens treize francs, en dédommagement & récompense des pertes qu'il avoit faites à son service. Il mourut le 22 novembre 1386, & fut enterré dans l'église des Prêtres de l'Oratoire de Dijon, qui appartenoit alors aux Religieux du Val-des-Choux, où l'on voit encore sa tombe, mais dont l'inscription est effacée en partie.

JEAN de Clugny le troisiéme, étant Citoyen d'Autun, & Licentié ès loix, contracta mariage avec *Guiotte de Béze*, le troisiéme janvier 1382. Il fut nommé Garde des Sceaux aux contracts de la Chancellerie du Duché de Bourgogne, au siége d'Autun, par lettres du huitiéme août 1400; & le neuviéme décembre 1404, il fut nommé Conseiller Avocat du Duc ès Bailliages d'Autun & de Montcenis. Il mourut le septiéme août 1412, & laissa cinq enfans, 1. *Jean* de Clugny, Chanoine d'Autun & de Beaune, mort en 1413; 2. GUILLAUME, *dont on parlera dans son ordre*; 3. *Geofroy* de Clugny, Seigneur de Champsecuillon, qui n'eut qu'un fils, nommé *Jean*, mort en 1493 sans postérité; 4. JEAN de Clugny, *dont on parlera dans son ordre*; & 5. *Alix* de Clugny, mariée à *Claude* de Cordelle, Seigneur de Merveille.

BRANCHE de MENNESSERRE & d'ALONNE.

II. GUILLAUME de Clugny, l'aîné, fils de *Hugues* & de *Marie* Lombard, Seigneur des Terres de Mennesserre & de Moux, dont il fut investi par *Jean*, Duc de Bourgogne, en la ville de Beaune, le 26 novembre 1414, mourut le deuxiéme août 1427, & laissa de *Jeanne* d'Otun sa femme, JACQUES qui suit.

III. JACQUES de Clugny, Seigneur de Mennesserre, Ecuyer, Echanson du Duc de Bourgogne en 1464, fut marié à *Adrienne* de Nevers, fille naturelle de *Charles* de Bourgogne, Comte de Nevers, dont il eut PAUL qui suit.

IV. PAUL de Clugny, Ecuyer, Seigneur de Mennesserre, qui vivoit encore en 1509, laissa de *Barbe* de Semeur sa femme, 1. 2. 3. *Jean*, *Susanne* & *Anne* de Clugny, tous morts sans alliances.

II. GUILLAUME de Clugny *le Jeune*, second fils de *Hugues* & de *Marie* Lombard, mourut le 17 janvier 1437. Il épousa *Humberte* de Busseuil, Dame d'Alonne, dont il laissa deux fils, 1. 2. *Jacques* & *Damas* qui quittérent le nom de Clugny pour prendre celui de Busseuil, en exécution de la disposition de *Damas* de Busseuil, Ecuyer, Seigneur d'Alonne, leur oncle, du quatriéme juin 1435.

BRANCHE de CONFORGIEN & de MONTHELON.

II. GUILLAUME de Clugny, second fils de *Jean* & de *Guiotte* de Béze, Seigneur de Conforgien, fonda une chapelle, dédiée à saint Joseph dans l'église paroissiale de saint Jean l'Evangeliste d'Autun, & mourut le sixiéme mai 1432, laissant de *Guilemette* le Boiteux de Viteaux deux fils, 1. HENRI qui suit; 2. *Geofroy* de Clugny, Maître d'Hôtel de *Philippe* de Hochberg, Prince de Neufchâtel, Maréchal de Bourgogne, mort sans postérité.

III. HENRI de Clugny, d'Autun, Seigneur de Conforgien, & de Joursanval ou Jour-sans-Vaut, Clerc, Licentié ès Loix, fut fait Conseiller du Grand-Conseil du Duc de Bourgogne par lettres données à Lille le 19 novembre 1414. Il fut aussi Avocat Fiscal du Duc aux Bailliages d'Autun & de Montcenis; alla au mois de janvier 1426, avec Jean de Toulongeon, Chevalier, Capitaine Général & Maréchal de Bourgogne, à Paroy-le-Monial & à Bourbon-Lancy, où étoient les Seigneurs de Commarin, de Villers & de Traves, Conseillers & Chambellans du Duc de Bourgogne, & Richard de Chanecy, Conseiller & second Président du même Duc pour le fait des abstinences de guerre prises avec le Comte de Richemont & le Comte de Clermont, & autres grandes matiéres; & de là se rendit avec le même Seigneur de Traves à Moulins en Bourbonnois, auprès des Comtes de Richemont & de Clermont. Il assista aux Parlemens de Beaune & de S. Laurent en 1427, & à ceux de 1435, 1438 & 1447, tenus par Philippe le Bon, & il mourut le 31 mars 1452. Il avoit épousé *Pernette* Coullot, Dame de Sagy, de laquelle il eut 1. JEAN de Clugny, Seigneur de Monthelon, qui suit; 2. FERRI de Clugny, Evêque de Tournay, Cardinal, *mentionné cy-après dans un article separé*; 3. GUILLAUME de Clugny, Evêque de Poitiers, *aussi mentionné cy-après*

après dans un article séparé; 4. HUGUES de Clugny, *dont il sera parlé ensuite* de *Jean* de Clugny son frére; 5. *Aglantine* de Clugny, mariée par contract du 16 janvier 1463, à *Louis* de la Baume, Ecuyer, Seigneur de Promenois.

IV. JEAN de Clugny, Seigneur de Monthelon, fut Juge des païs & Comté de Charollois, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc de Bourgogne, & son Avocat Fiscal aux Bailliages d'Autun & de Montcenis. Il alla au mois de mars 1455, en ambassade vers le Roi de France Charles VII, où étoient déja le Chancelier de Bourgogne, & le Seigneur de Croy. Le Duc de Bourgogne, Philippe *le Bon*, le retint, & l'ordonna par ses lettres du dernier juillet 1456, pour servir en son absence en l'état de Conseiller & Maître des Requêtes auprès du Comte de Charollois son fils, ayant le Gouvernement de ses païs en son absence, pour raison de quoi il prêta serment entre les mains du Chancelier de Bourgogne le 13 août suivant. Il eut ordre, le 24 octobre de la même année, de se rendre à la Cour de France avec Jean de Croy, Seigneur de Chimai, Grand-Bailli de Hainaut, & avec Simon de Lalain, Seigneur de Montigny, Chambellans du Duc, pour y traiter avec eux des affaires dont ils étoient chargez. Ce Jean de Clugny mourut avant l'an 1463. Il avoit été marié avec *Huguette* Porteret, de laquelle il laissa postérité, qui s'est éteinte dans le quatorziéme siécle.

V. GUILLAUME de Clugny, fils aîné de *Jean*, & de *Huguette* Porteret, Licentié es Loix, Seigneur de Monthelon, contracta mariage avec *Françoise* de Messey, le 23 janvier 1473. Le Duc Charles l'avoit nommé pour être un des Maîtres des Requêtes du Parlement qu'il vouloit établir à Malines; mais cet établissement n'ayant point été fait du vivant du Duc, *Guillaume* de Clugny, Evêque de Poitiers son oncle, qui suivit le parti du Roi après la mort du Duc, lui fit avoir un passeport le cinquiéme janvier 1476, pour se retirer à Autun lieu de sa naissance. Il vivoit encore en 1502, & laissa trois enfans, 1. LOUIS qui suit; 2. *Guillaume* de Clugny, Chanoine d'Autun, Prieur commendataire de Coulches, Licentié en décret, né à Malines & qui avoit été naturalisé par Louis XI, par lettres du 28 novembre 1510; 3. *Marguerite* de Clugny, mariée à *Jean* d'Argueil, Ecuyer, Seigneur de Bard & de Soussey.

VI. LOUÏS de Clugny, fils de *Guillaume*, & de *Françoise* de Messey, Ecuyer, Seigneur de Monthelon & de Ragny, fut marié à *Marie* de Chaulgy, de laquelle il eut quatre filles, 1. *Françoise* de Clugny, mariée par contract du 16 août 1528, à *Huguet* de la Rocque, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie de cent lances de Jacques de Genouillac, Seigneur d'Acier, Grand Ecuyer de France son oncle, 2. *Jeanne* de Clugny, mariée par contract du premier septembre 1531, à *Nicolas* de la Rocque, Ecuyer, Seigneur de Bolacre, frere de Huguet, lesquelles deux filles n'ayant point eu d'enfans, le fief de Clugny qui avoit été concédé à *Jean* de Clugny leur bisayeul en 1456, & pour lui & les siens en droite ligne seulement, fut réüni en 1546, au Monastére de St. Symphorien d'Autun qui le posséde encore à présent; 3. *Barbe* de Clugny, Religieuse de l'Abbaie de St. Jean le Grand d'Autun; 4. *Jeanne* de Clugny, Religieuse de l'Abbaie de Molaise.

SUITE DE LA BRANCHE de CONFORGIEN.

IV. HUGUES de Clugny, dernier fils de HENRI de Clugny, Seigneur de Conforgien & de Joursanval, & de *Pernette* Coulliot, fut Seigneur de Conforgien & des Fours, Conseiller & Ecuyer d'Ecurie du Duc de Bourgogne, fait Capitaine & Garde du Chatel de Rivau d'Autun le huitiéme mai 1467, & institué Bailif d'Autun & de Monceaux le 21 mars 1467, avant Pâques. Il fut aussi Lieutenant de Philippe de Savoye, Gouverneur général de Bourgogne, & il avoit épousé *Louise* de Sainte-Croix, qui vivoit veuve de lui le deuxiéme juillet 1492, & le septiéme novembre 1514, & qui acheva la fondation d'une chapelle qu'il avoit commencée en l'église collégiale de Saulieu, dont elle laissa le patronage à deux fils qu'elle eut de lui, & qui furent 1. CLAUDE; & 2. LOUÏS de Clugny, qui furent mariez & eurent posterité. Celle de CLAUDE de Clugny se partagea en deux branches, l'une des Seigneurs du BROUILLARD, de JOURSANVAL, de VILLARGEAUX, &c. & l'autre des Seigneurs de RANCY, des FOURS, de S. ANDRÉ, &c. Ni l'une ni l'autre ne subsistent plus. La premiére manqua en 1653, & la seconde en 1678.

V. CLAUDE de Clugny fils de *Hugues*, & de *Louïse* de Ste Croix, Ecuyer, Seigneur de Conforgien & d'Estours, marié à *Guigonne* de Brazey par contract du 19 janvier 1480, eut deux fils, 1. JEAN qui suit; 2. GUY, *dont on parlera dans son ordre.*

VI. JEAN de Clugny, fils de *Claude* & de *Guigonne* de Brazey, Ecuyer, Seigneur d'Estours, du Brouillard, de Souvert, &c. mort le 26 avril 1561, eut cinq enfans de *Melchionne* de Rouvray, 1. *Antoine* de Clugny, Homme d'armes de la Compagnie de M. de Listenois tué en duel en 1576; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Maximilien*, mort sans alliance; 4. *Jeanne* de Clugny, mariée en 1580, à *Philibert* d'Heltet, Seigneur de St. Aubin, de Gamet & de Fussey; 5. *Cauline* de Clugny, mariée 1. à *Louis* de la Touviére, Ecuyer, Seigneur de Servignat & de Beauregard, par contract du 13 mars 1575: 2. à *Jean* de Monspey, Baron de Béoff, de Chasteney, de Tourlat & de Montiay, Capitaine de 50 Chevaux-Legers des ordonnances de S. A. R. de Savoye, Gentilhomme ordinaire de sa chambre.

VII. FRANÇOIS de Clugny, second fils de *Jean* & de *Melchionne* de Rouvray, Ecuyer, Seigneur du Brouillard, & de St. Aubin, &c. Homme d'armes de la Compagnie de M. de Listenois, épousa *Françoise* de Ferriéres, par contract du 25 juin 1573, & il en eut quatre enfans, 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. MAXIMILIEN qui suit; 3. *Philiberte* de Clugny, Religieuse en l'Abbaie de Pralon; 4. *Melchionne* de Clugny, mariée à Noble *Jean* de Montet, Seigneur de Lusigny par contract du 22 août 1604.

VIII. MAXIMILIEN de Clugny, fils de *François*, & de *Françoise* de Ferriéres, Ecuyer, Baron du Brouillard, Seigneur de Villargeot & de la Maison-Baude, contracta mariage le 20 août 1620 avec *Claude* de Loron, de laquelle il eut deux fils, 1 *Maximilien* de Clugny, Ecuyer, Baron du Brouillard, mort à Châlons en Champagne au mois de decembre 1654, d'une blessure reçue au siege de Ste Ménehoud, où il servoit en qualité de Capitaine de Cavalerie; 2. *Antoine* de Clugny, Seigneur de Villargeot, tué au siége de Roses en 1645: tous deux n'ont point été mariez.

VI. GUY de Clugny, second fils de *Claude* & de *Guigonne* de Brazey, Ecuyer, Seigneur de Conforgien, fut marié deux fois, 1. avec *Gabrielle* de Bauve qui mourut en 1555, & dont il eut deux fils, 1. GUILLAUME qui suit; 2. *François* de Clugny, mort en bas âge: 2. à *Charlotte* de St. Bélin par contract du deuxiéme août 1559, de laquelle il eut 3. un fils, DAVID de Clugny, *dont on parlera dans son ordre.*

VII. GUILLAUME de Clugny, fils de *Guy* & de *Gabrielle* de Bauve sa premiére femme, Chevalier, Seigneur de Conforgien, fit profession de la Religion Réformée. Il commanda le secours envoyé en 1590, par le Roi Henri IV, à la République de Genéve, remporta l'année suivante une victoire considerable sur le Duc de Savoye, & se trouva ensuite au siége de Buringes commandé par M. de Sancy. Il vivoit encore en 1610, & avoit été marié à *Charlotte* de St. Belin, niéce de sa belle-mere, de laquelle il n'eut qu'une fille, *Marie* de Clugny, mariée à *Jean* du Refuge, Comte de Coesme, à qui elle porta la Terre de Conforgien & les autres biens de son pere.

V. LOUÏS de Clugny, second fils de HUGUES de Clugny & de *Louise* de Sainte-Croix, frére puîné de *Claude*, eut trois fils, qui formérent autant de branches, la premiére des Seigneurs de CONFORGIEN & de TRAVOISY, qui est éteinte; la seconde des Seigneurs d'AISY, de GRIGNON & de DARZEY, qui est finie en 1724 & 1726; & la troisiéme des Seigneurs de MONTACHON, de BLANGY, de COULOMBIÉ, de THÉNISSEY, &c. subsistante en l'année 1733, en la personne de FRANÇOIS de Clugny, Seigneur de Thénissey, de Coulombié, de Chaudenet, de Darzey, de Gigny-la-Colonne, de l'Eperviere, &c. batisé le douziéme octobre 1664, qui fut fait Lieutenant au régiment-Mestre-de-camp-Général des Dragons par Brevet du neuviéme juin 1686, & ensuite Capitaine au même régiment par commission du 20 août 1688, & qui servit jusqu'en 1696, qu'il remit la compagnie à un de ses fréres. Il fut marié par contract du douziéme janvier 1694, avec *Marie-Anne Louise* de Popillon, fille de *Jean* de Popillon, Chevalier, Seigneur de Danfole, de Corcelles, &c. & de *Paule Antoinette* de Hume de Cherily. De ce mariage sont venus 1. CHARLES-ANTOINE de Clugny, qui suit; 2. *Antoinette*, qui a été mariée le 13 février 1715, avec *Gilbert-Agathange* de Guérin, Chevalier, Baron de Lugeac en Auvergne, Comte de Bueil, Seigneur des Gréses, des Roches, de Marsat, de la Tourette, & en partie de la Vaudieu; 3. *Jeanne*, de Clugny, morte Religieuse au monastére de sainte Ursule à Flavigny; & 4. *Cilénie-Elisabeth* de Clugny, Religieuse Bénédictine à la Vaudieu en Auvergne.

VI. CHARLES-ANTOINE de Clugny, Chevalier, Seigneur de l'Eperviére, de Darzey, de Gigny-la-Colonne, de Lampigny, &c. a été marié par contract du 30 novembre 1722, avec *Marie* de Choiseul, fille de *Jean-Edme* de Choiseul d'Esguilly, Seigneur de Bussiéres, de Montsauge, &c. & de *Marie-Catherine* de Beaumont, & en a eu 1. *Charles* de Clugny, né le 30 août 1723, mort en bas âge; 2. *Victor François*; 3. *Charles*, Chevalier de Malte, reçu de minorité; 4. *François*; 5. *Charles-François*, aussi reçu Chevalier de Malte de minorité; 6. *Marie-Anne*; 7. *Marie-Anne-Françoise* de Clugny; & 8. une troisiéme fille.

BRANCHE d'ESTOURS.

VII. DAVID de Clugny fils de *Guy*, & de *Charlotte* de St. Bélin, sa seconde femme, Ecuyer, Seigneur d'Estours, de Souvert, de Longecourt, de Travoisy, &c. marié à *Philiberte* de Pracontal par contract du deuxiéme décembre 1604, mort en 1621, eut cinq enfans, 1. BERNARD qui suit; 2. *Hernaud* de Clugny, mort sans avoir été marié; 3. *Toussaint* de Clugny, aussi mort sans avoir été marié; 4. *Pierre* de Clugny, mort sans avoir été marié; 5. *Claire* de Clugny mariée en 1659, à *Adrien* de Salins, Ecuyer, Seigneur de Cée.

VIII. BERNARD de Clugny, fils aîné de *David* & de *Philiberte* de Pracontal, Ecuyer, Seigneur d'Estours, de Rancy, &c. marié en 1625, à *Antoinette* de Veillan, eut deux fils, 1. *Antoine* de Clugny, Seigneur de Travoisy, qui vivoit encore en 1644; 2. *Edme* de Clugny, Seigneur de St. André, qui vivoit encore en 1658, tous deux morts dans le service, sans postérité.

BRANCHE d'ESTAULES & de PRE'JOUAM.

II. JEAN de Clugny, quatriéme fils de *Jean* & de *Guiotte* de Béze étoit en bas âge, lors de la mort de son pére & sous le gouvernement de *Guillaume* de Clugny, son frére, Seigneur de Conforgien. Il fut marié à *Philippe* ou *Phélippée* de la Boutiére. Il étoit mort en 1450, & laissa deux enfans, 1. PIERRE de Clugny qui suit; 2. *Marie* de Clugny, mariée à *Philibert* Colas d'Espoisses par contract du troisiéme août 1478.

III. PIERRE de Clugny, fils de *Jean* & de *Phélippée* de la Boutiére, servit avec les Nobles de Bourgogne dans les armées de Flandre, pendant les derniéres années de Charles, Duc de Bourgogne. Il mourut en 1488, & eut deux enfans de *Marguerite* Obbé sa femme, 1. JEAN qui suit; 2. *Bartholomée* de Clugny, mariée par contract du 21 juillet 1511, à *Adrien* de Montagu, Ecuyer.

IV. JEAN de Clugny, fils de *Pierre*, & de *Marguerite* Obbé, fonda en 1530, la chapelle des de Clugny, dédiée à St. Jean Baptiste dans l'Eglise paroissiale de St. Pierre d'Avalon, & eut de *Françoise* Piget sa femme, trois fils, 1. PIERRE qui suit; 2. *Lazare* de Clugny, mort dans les Ordres sacrez; 3. *Charles* qui n'a point laissé de postérité.

V. PIERRE de Clugny fils de *Jean* & de *Françoise* Piget, Licentié ès Loix, Lieutenant du Baillif d'Auxois en 1536, fut marié à *Denyse* Fils-Jean, par contract du premier août 1538, & il en eut deux fils, 1. GEORGE qui suit; 2. *Jérôme* de Clugny, mort en bas âge.

VI. GEORGE de Clugny, fils de *Pierre* & de *Denyse* Fils-Jean, Docteur ès Droits, Conseiller du Roi, Juge pour S. M. à Avalon, Seigneur d'Estaules-le-bas, de Préjouam, de Sauvigny, marié à *Jeanne* Martenot par contract du quatriéme février 1571, suivit le parti de *Henri* IV, pendant la Ligue, & lui livra la ville d'Avalon au mois de mai 1594. Il mourut le premier mars 1620, & laissa trois enfans, 1. PIERRE qui suit; 2. *Anne* de Clugny, mariée par contract du 28 juillet 1600, à *Jacques* de Loron, Ecuyer, Seigneur de Dommecy sur Chores; 3. JACQUES qui a fait *la branche de Préjouam.*

VII. PIERRE de Clugny fils de *George* & de *Jeanne* Martenot, Lieutenant-Civil ès Bailliage & Chancellerie d'Avalon, Seigneur d'Estaules-le-bas, marié par contract du 29 juin 1603, à *Magdelaine* Canelle de Bernoul, mort le premier decembre 1627, laissa quatre enfans, 1. GEORGE qui suit; 2. *Jacques* de Clugny, qui se fit Jésuite à Rome en 1629, & mourut le neuviéme décembre 1637; 3. *Marie* de Clugny, Ursuline à Viteaux en 1642; 4. *Jean* de Clugny, pourvu de la Charge de Lieutenant-général au Bailliage de Dijon, par lettres du 26 janvier 1653, nommé Conseiller d'Etat par autres lettres du onziéme avril 1654, mort le 24 décembre 1675, sans avoir eu d'enfans de *Pierrette Gaulthier* sa femme.

VIII. GEORGE de Clugny, fils de *Pierre*, & de *Magdelaine* Canelle de Bernoul, pourvu de l'Office de Lieutenant Civil d'Avalon, après la mort de son pére, par lettres du 16 mars 1628, marié par contract du 26 mars 1630, à *Magdelaine* le Foul de Vassy, mort le huitiéme février 1681, laissa deux enfans, 1. *Magdelaine* de Clugny, née le huitiéme mars 1632, morte le 15 avril 1687, sans alliance; 2. JACQUES de Clugny qui suit.

IX. JACQUES de Clugny, fils de *George*, & de *Magdelaine* le Foul de Vassy, Lieutenant Général de Dijon, marié à *Jeanne* Fils-Jean de Marlien, par contract du ... décembre 1662, mort le quatriéme octobre 1684, laissa trois enfans, 1. ETIENNE de Clugny qui suit; 2. *Pierrette* de Clugny, née le septiéme juin 1667, morte le 20 décembre 1687, sans alliance; 3. *Jérôme* de Clugny, Jésuite de la Province de Champagne depuis 1685.

X, ETIENNE de Clugny, fils de *Jacques*, & de *Jeanne* Fils-Jean de Marlien, né le 18 mars 1664, à présent Conseiller honoraire au Parlement de Dijon, Baron de Nuis-sur-Armençon, Seigneur de Praslay, de Villiers-les-Haut, de Meteuil, &c. fut marié à *Christine* le Foul de Praslay, par contract du 14 juin 1688. Leurs enfans sont, 1. *Marc-Antoine* de Clugny, né le quatriéme avril 1689, reçu Conseiller-Clerc au Parlement le septiéme juin 1712, Doyen de l'Eglise Collégiale de St. Denys de Nuis-sous Beaune; 2. *Jeanne* de Clugny, née le troisiéme avril 1690, Religieuse Ursuline à Châtillon-sur-Seine, ayant fait sa profession le onziéme mars 1706; 3. *Etienne* de Clugny, né le 18 juillet 1691, reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 28 juillet 1716, à la place & par la résignation de son pére, & marié par contract du onziéme mai 1724, à *Claire-Ode* Gilbert de Voisins, fille de *Pierre* Gilbert de Voisins, Comte de Crapado & de Loheac, commandant pour le Roi en l'isle de la Guadeloupe, & de *Claire Christine* du Lion, dont il eut un fils; 4. *Jean-Claude* de Clugny, né le 27 janvier 1693, Religieux Profès de l'Abbaïe de Clairvaux le septiéme mars 1712, puis Prieur de Fontenay, & ensuite de Clairvaux, Vicaire Général de l'Ordre de Cîteaux; 5. *Jean-Baptiste* de Clugny, né le 21 décembre 1695, mort dans la maison de l'Institution à Paris le 20 décembre 1716; 6. *Charles* de Clugny, Jésuite de la Province de Champagne depuis 1714, né le 24 octobre 1697.

BRANCHE de PRÉJOUAM.

VII. JACQUES de Clugny, second fils de *George*, & de *Jeanne* Martenot, Ecuyer, Seigneur de Préjouam, Thrésorier de France en Bourgogne & Bresse, né le 25 mai 1585, mort le quatriéme décembre 1648, laissa de *Françoise* Fils-Jean, sa femme, qu'il avoit épousée par contract du quatriéme mars 1609, trois enfans, 1. *George* de Clugny, Ecuyer, Seigneur d'Estaules-le-Haut, Thrésorier de France, mort sans postérité en 1652, de *Françoise* Maletete sa femme; 2. *Magdelaine* de Clugny, mariée à *François* de Sercey, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dijon, Seigneur d'Arconcey-Mercey, &c.; 3. HÉLIE qui suit.

VIII. HÉLIE de Clugny, marié par contract du 25 juillet 1667, à *Marie Anne* l'Allemant, mort en 1688, a laissé un fils, *Hélie* de Clugny, né le cinqtiéme mai 1686, Lieutenant au Régiment de Forès, tué la nuit du deuxiéme au troisiéme août 1709, au siége de Toulon, étant commandé à un détachement de quatre Compagnies de Grenadiers pour détruire une batterie des ennemis.

BRANCHE d'AISY & de COLOMBIER.

I. LOUÏS de Clugny, Ecuyer, Seigneur d'Aisy, marié à *Jacqueline* de Drée par contract du dixiéme septembre 1515, eut trois fils, 1. BARTHÉLEMI qui suit; 2. *Guiard* de Clugny, mort sans postérité; 3. MICHEL, *dont on parlera dans son ordre.*

II. BARTHÉLEMI de Clugny, fils aîné de *Louïs* & de *Jacqueline* de Drée, mariée par contract du cinquiéme février 1543, à *Adrienne* de Poucher, laissa CLAUDE qui suit.

III. CLAUDE de Clugny, Ecuyer, Seigneur d'Aisy, marié par contract du 15 mars 1581, à *Judith* de Cressy, eut deux fils, 1. CHARLES qui suit; 2. *Barthélemi* de Clugny, qui fut marié le 21 décembre 1605, à *Louise* Damas, & qui n'a point laissé de postérité.

IV. CHARLES de Clugny, fils de *Claude* & de *Judith* de Cressy, Ecuyer, Seigneur d'Aisy, des Laumes, de Grignon, &c. marié 1. à *Anne* de la Palu par contract du 28 décembre 1604, dont il n'eut point d'enfans: 2. à *Anne* Voisenet par contract du deuxiéme février 1614, dont il eut trois enfans, 1. BARTHÉLEMI qui suit; 2. *Charles* de Clugny, Seigneur de Darzey mort sans avoir été marié; 3. *Anne* de Clugny, mariée à .... de St Phal, Seigneur de Munois.

V. BARTHÉLEMI de Clugny, fils aîné de *Charles*, & d'*Anne* Voisenet, Seigneur d'Aisy, de Grignon, des Laumes, marié à *Magdelaine* de Menou, par contract du 15 février 1649, a laissé deux fils, 1. *Louïs* de Clugny, Seigneur de Grignon mort sans postérité en 1724; 2. *Charles* de Clugny, Seigneur de Darzey, mort en 1726, sans avoir été marié.

BRANCHE de COLOMBIER.

II. MICHEL de Clugny, troisiéme fils de *Louïs* & de *Jacqueline* de Drée, Seigneur de Montachon, marié par contract du sixiéme octobre 1572, à *Gabrielle* de Colombier, a laissé trois enfans, 1. *Antoine* de Clugny, Chevalier, Seigneur de Colombier, Gouverneur de St Quentin, qui après avoir porté les armes pendant quelques années, fut Aide-de-Camp dans les armées du Roi, Capitaine au Régiment de Piémont, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Legers, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, fut blessé au siége de St. Antonin en Albigeois, & visité dans sa tente par le Roi Louïs XIII, qui le fit Conseiller d'Etat & Gouverneur de St. Quentin, mort en 1644, sans avoir été marié; 2. *Eléonore* de Clugny, mariée par contract de l'an 1602, à *Etienne* Millet, Conseiller au Parlement de Dijon & la Cône; 3. GUY de Clugny qui suit.

III. GUY de Clugny, Capitaine d'une Compagnie de Gens-de-pié, entretenue pour le service du Roi, Commandant à Aigues-mortes en absence du Viguier, marié par contract du 20 janvier 1633, à *Anne* de Conseil, dont il eut deux fils, 1. ANTOINE qui suit; 2. *François* de Clugny, *dont on fera un article séparé.*

IV. ANTOINE de Clugny, fils aîné de *Guy*, & d'*Anne* de Conseil, Ecuyer, Seigneur de Colombier, de Dracy, &c. a été Page de la Chambre du Roi Louïs XIII, lequel en considération des services d'*Antoine* de Clugny son oncle, Gouverneur de St. Quentin, qui venoit de décéder, lui donna une pension & la confiscation de quelques héritages situez au fauxbourg de St. Quentin. Il fut marié par contract du 15 août 1663, à *Charlotte* d'Edouard, dont il a laissé plusieurs enfans, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Antoine*, Chevalier de Malte, mort en 1711: 3. *Charles* de Clugny, aussi Chevalier de Malte, mort en 1727; 4. *N.* ... de Clugny, Chanoine Régulier de Ste. Geneviéve, mort avant son pére; & 5. 6. deux filles Ursulines à Flavigny.

V. FRANÇOIS de Clugny, fils aîné d'*Antoine* & de *Charlotte* d'Edouard, Ecuyer, Seigneur de Thénissey, de Colombier, &c. a été Capitaine de Dragons. Le 12 janvier 1694, il contracta mariage avec *Anne-Louise* de Popillon, dont il a trois enfans, 1. *Antoinette* de Clugny, mariée à *Gilbert-Agathange* de Guérin, Seigneur de Lugeac; 2. *Antoine* de Clugny, marié par contract du troisiéme novembre 1722, à *Marie* de Choiseuil; 3. une fille Religieuse à Flavigny. *Ceci est tiré en partie des Traitez de paix, Comptes des Receveurs, Regîtres & autres Actes des Archives de la Chambre des Comptes de Dijon.*

Armes de la famille de Clugny, *d'azur à deux clefs d'or addossées & posées en pal, les anneaux en lozange pommettez & entrelassez. Cimier, un casque de face, d'où sort une tête de daim à deux cornes herminées, portant sur le toupet une pomme ronde sur laquelle est un lion assis. Supports, deux daims à têtes contournées, aux ramures herminées.*

Auteurs qui ont parlé de la famille de Clugny. * Barthelemi Chassanée, *Préface de son Commentaire sur la Coutume de Bourgogne, p.* 25: *& Catalogus Gloriæ Mundi, partie* 1. Le Saulnier, *Autun Chrétien, p.* 90. Munier, *Recherches & Mémoires d'Autun.* Gelion, imprimé à Paris en 1636, *Epître dedicatoire.* Palliot, *Parlement de Bourgogne.* Louvan Géliot, *Grand Armoirial de France. Mémoires de* Philippe de Comines, *l.* 5. *ch.* 17. Du Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, édit. de 1644, *partie* 4, *p.* 289. S. Julien de Baleures, édit. de 1580, *p.* 328. Le Président De Thou, *Histor. sui temporis, l.* 45. *p.* 278. *Mémoires pour servir à l'Histoire de France & de Bourgogne, par le* P. Astier, Benédictin, imprimez à Paris, en 1729. Spon, *Hist. de Genêve*, édit. de 1685, *p.* 300 *& suiv. Mémoires du Baron de* Sirot, *tome* 1. *p.* 28 *&* 29. De la Monnoye. Frizon, *Gallia Purpurata, l.* 4. *p.* 527. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, nouv. édit. *tome* 2. *p.* 1201: *tome* 3. *p.* 109, 235, 266, 398: *tome* 4. *p.* 463. Aubéry, *Hist. des Cardinaux.* Jean Cousin, *Hist. de Tournay. Histoire Généalogique de la Maison de France*, troisiéme édit. *tome* 1. *p.* 252. Coquille, *Libertez de l'Eglise de France*, Le Pére Daniel, *Vie de Louis XI, tome* 2. Guichenon, *Hist. de Bresse. Généalog. de la Touviére & de Monspey.* Le P. Anselme, *tome* 1. *p.* 124.

CLUGNY (Ferri de) d'Autun, Evêque de Tournay, Cardinal, Prêtre du titre de S. Vital, second fils de HENRI de Clugny, Seigneur de Conforgien & de Joursanval, Conseiller du Grand-Conseil du Duc de Bourgogne, & de *Pernette* Coullot, Dame de Sagy, fut Docteur ès Loix & en Décret, Chanoine & Official d'Autun, Conseiller du Grand-Conseil de Philippe *le Bon* Duc de Bourgogne, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel. Ce Prince le commit pour assister au nom des Gens d'Eglise, à la rédaction de la Coutume du Duché de Bourgogne; mais il n'y put vaquer, parce que le Duc l'envoya en ambassade à Rome vers le Pape Calixte III, avec Géoffroy de Thoisy, Seigneur de Mimeure, & lui fit expédier pour cet effet à Utrecht un passeport & sauf-conduit, le dixiéme août 1456. Depuis, il fut envoyé avec le Duc de Cleves à Mantoue vers le Pape Pie II, pour délibérer des moyens de faire la guerre au Turc, & pour rendre l'obédience au même Pape au nom du Duc son Maître. Il obtint au mois d'avril 1459, des Lettres Apostoliques du Pape Pie II, contenant la ratification & la confirmation du traité d'Arras, & de tout ce qui avoit été fait par le Pape Eugéne, & par ses successeurs, Predécesseurs de Pie II,

II, leſquelles il envoya à la Chambre des Comptes de Bourgogne, qui lui en donna acte le 21 mai ſuivant. Le Duc de Bourgogne ayant égard à ſes bonnes qualitez, & à ce qu'il étoit noble homme, ſon Sujet, natif de ſa ville d'Autun, dont cy-après il pourroit s'aider en ſes affaires, en ambaſſades notables & autrement, & pour les bons & agréables ſervices que déja il lui avoit faits en diverſes ambaſſades & lointains voyages, deſirant qu'il fût conſtitué en dignité de Prélature, & ayant auſſi égard à la ſupplication & requête qui ſur ce lui avoit été faite par le Duc de Cleves & par le Comte d'Etampes ſes neveux, lui octroya le 26 novembre de l'année 1459, un Brevet pour être promu à l'Evêché d'Autun ou à celui de Macon, le premier des deux qui viendroit à vaquer. Ferri de Clugny fut auſſi Lieutenant du Chancelier de Bourgogne en la Cour de la Chancellerie de Bourgogne au ſiége d'Autun, comme il paroît par une commiſſion qu'il décerna en cette qualité aux Moines de Saint-Martin d'Autun, le deuxiéme décembre de la même année 1459. Il fit un traité le huitiéme novembre 1465, avec le Chapitre de l'égliſe cathédrale d'Autun, par lequel il lui fut permis de faire bâtir dans l'égliſe cathédrale une chapelle pour ſa ſépulture, dans laquelle il fonda pluſieurs Meſſes & Anniverſaires. Cette chapelle qu'il fit conſtruire & pour laquelle il donna les ornemens néceſſaires, fut nommée *la chapelle dorée*, & eſt encore appellée ainſi aujourd'hui. Dans le titre de cette fondation, Ferri de Clugny eſt qualifie Docteur ès Droits, Chanoine & Abbé de Saint-Etienne de l'Etrier en l'égliſe d'Autun, Chanoine & Archidiacre de Fauverney en l'égliſe de Beſançon, & Official d'Autun. Il étoit, au mois de janvier 1465, le troiſiéme des Ambaſſadeurs qui furent envoyez par le Comte de Charollois vers le Roi Louis XI, en la ville de Melun. Les deux premiers étoient le Maréchal de Bourgogne & le Baillif de S. Quentin, & le quatriéme, Maître Jean Carondelet. Ferri de Clugny, qui étoit auſſi Protonotaire du S. Siége Apoſtolique, fut encore un des Députez & commis ſur le fait de la paix à Péronne en 1468, & à Senlis en 1473. Il diſputa en 1468 le Doyenné de l'égliſe d'Amiens, mais il en fut débouté. La même année, le Chapitre de l'égliſe cathédrale d'Auxerre, dont il étoit Chanoine, en conſidération des ſervices qu'il rendoit à leur égliſe, lui accorda le dernier décembre, nonobſtant ſon abſence, la jouïſſance du gros de ſa prébende. Il poſſéda auſſi pluſieurs Abbaies en commende, entre autres celle de Saint-Denys-de-Broqueroi, autrement dite de Mons-en-Hainault, Ordre de S. Benoît, diocéſe de Cambrai, qui lui fut conférée par le Pape Paul II, le 19 décembre 1469, & dont il ſe démit après l'avoir tenue trois ans & demi; celle de S. Pierre de Flavigny, du même Ordre, diocéſe d'Autun, qui lui fut accordée par le même Pape en 1470, ſous le titre d'Adminiſtrateur perpétuel, & qu'il remit au bout de trois ans aux Moines, avec la faculté de s'élire un Abbé; celle de la Ferté-ſur-Grône, de l'Ordre de Cîteaux, diocéſe de Challon-ſur-Saône, dont Paul II lui accorda pareillement les Bulles, qui furent fulminées par l'Evêque de Tournay le 16 décembre 1470, & par leſquelles il eſt qualifié Prevôt de l'égliſe collégiale de S. Barthélemi de Béthune, au Diocéſe d'Arras, & Protonotaire du S. Siége; & enfin celle de Marchiennes, de l'Ordre de S. Benoît, au diocéſe d'Arras, de laquelle il ſe démit en 1478, en retenant deſſus une penſion annuelle. Il fut auſſi Chanoine de Cambrai, & Archidiacre d'Ardennes en l'égliſe de Liége. Le Duc Charles de Bourgogne, du Conſeil duquel il étoit Chef en l'abſence de ſon Chancelier, l'inſtitua pour Chancelier de ſon Ordre de la Toiſon d'Or, par ſes lettres données à Luxembourg en l'aſſemblée des Chevaliers & Compagnons de cet Ordre, le 15 ſeptembre 1473. Peu après, le Pape Sixte IV le nomma à l'Evêché de Tournay du conſentement du Roi Louïs XI. Il en fut mis en poſſeſſion le 22 mars 1474, & prêta le ſerment à l'égliſe de Rheims à cauſe de cet Evêché, le trentiéme mai 1476. Le Duc Charles ayant érigé en 1474, une Cour ou Parlement à Malines pour les Païs-Bas, & s'en étant fait le Chef, déclara ſon Chancelier pour en être ſon Lieutenant, & en ſon abſence l'Evêque de Tournay Ferri de Clugny. Cet établiſſement finit à la mort du Duc en 1476. Ferri de Clugny, qui, à cauſe de ſon Etat de Chef du grand Conſeil du Duc en l'abſence de ſon Chancelier, jouïſſoit d'une penſion de mille francs, du prix de trente deux gros le franc monnoye de Flandre, qui étoit aſſignée ſur les deniers de la recette de l'Argentier du Duc, obtint par Brevet donné à Namur le 28 août 1475, qu'elle ſeroit aſſignée à l'avenir ſur le Receveur de Flandre au quartier de Gand. Il fut créé Cardinal du titre de S. Vital par le Pape Sixte IV, le 15 mai 1480, & batiſa au mois de janvier ſuivant, dans l'égliſe collégiale de ſainte Gudule à Bruxelles, Marguerite, fille de Maximilien Archiduc d'Autriche, & de Marie de Bourgogne. Depuis, il alla à Rome pour y recevoir le chapeau. Il y mourut ſubitement le ſeptiéme octobre 1483, après midi, & fut inhumé dans l'égliſe de ſainte Marie du Peuple. * Gollut, *Mémoires de la Franche-Comté*, p. 843. Robert, *Gall. Chriſt.* p. 214. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. nouv. édit. tome* 3. *p.* 109. 235. 266. *tome* 4. *p.* 463. 933. Friſon, *Gall. Purp. l.* 4. *p.* 527. Gazey, *Hiſtoire Eccléſiaſtique des Païs-Bas*. Coquille, *Libertez de l'Egliſe de France*, *p.* 5. *&c.*

CLUGNY (Guillaume de) Evêque de Poitiers, troiſiéme fils de HENRI de Clugny, Seigneur de Conforgien, &c. & de *Pernette* Coullot, fut employé, ainſi que le Cardinal de Clugny ſon frére, par Philippe *le Bon* & par Charles ſon fils, Ducs de Bourgogne, dans leurs affaires les plus importantes. Il fut Licentié ès loix, & il étoit en 1454, Chanoine & Archidiacre d'Avalon; & en 1458, Conſeiller & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Duc. Il fut auſſi Protonotaire du S. Siége Apoſtolique, & en 1465, après la bataille de Montlehéry, le Comte de Charollois l'envoya en Angleterre pour conclurre une ligue contre la France. Pendant ſon ſéjour en Angleterre, le Comte ayant perdu Iſabelle de Bourbon ſa ſeconde femme, ce fut lui qui fit les premiéres propoſitions du mariage du Comte avec Marguerite, ſœur du Roi Edouard IV. Il fut établi par commiſſion du 13 janvier 1468, Thréſorier général pour recevoir les Aides, deniers des reſtes, & parties extraordinaires, & déclaré en même-tems l'un des Commis ſur le fait des Domaines & Finances du Duc. En 1470, il fut fait Adminiſtrateur perpetuel de l'Egliſe & Evêché de Terouanne, ſur les revenus duquel il aſſigna deux cens livres de penſion, de quarante gros monnoye de Flandre la livre, à Guillaume de Clugny, Seigneur de Monthelon ſon neveu, par Brevet du ſeptiéme ſeptembre de la même année. Il eſt qualifié par le contract de mariage de ſon même neveu du 26 janvier 1473, Protonotaire du S. Siége Apoſtolique & Doyen d'Autun; & dans un autre acte du 19 octobre 1474, Conſeillier du Duc, & premier Maître des Requetes en ordonnance de ſon Hôtel, &c. Après la mort du Duc Charles, il fut en grand danger de ſa vie, ayant été arrêté à Gand par les Gantois, avec Guillaume Hugonet, Chancelier de Bourgogne, & le Seigneur d'Imbercourt, auſquels ces peuples firent trancher la tête. Depuis, le Roi Louis XI l'attira à ſon ſervice, & le fit d'abord ſon Conſeiller, & Chef de ſon Conſeil en l'abſence du Chancelier; qualité qu'il lui donne dans un paſſeport accorde pour ſon neveu le 20 juin 1478. Enſuite il fut fait Chanoine de ſaint Gatien & de S. Martin de Tours, Connétable ou Abbé de l'Abbaie de Bourgueil en Vallée, diocéſe d'Angers; & enfin Evêque de Poitiers, ayant été élu à la recommandation du Roi au lieu & place de Jean Du Bellay, mort le troiſiéme ſeptembre 1479. Il fut envoyé le troiſiéme janvier ſuivant avec Jacques de Beaumont, Seigneur de Bercoire, Chambellan du Roi & Lieutenant-de-roi en Poitou, Anjou & Saintonge, pour traiter au nom du Roi avec Jean de Broſſe, Comte de Penthiévre, & Nicole de Bretagne ſa femme, de la ceſſion de leurs droits & prétentions ſur le Duché de Bretagne contre le Duc François II. Il fut enſuite chargé avec Jean d'Oriolle, Chancelier de France, de traiter avec Jean Alardel, Evêque de Marſeille, Ambaſſadeur de René d'Anjou, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, touchant la vente que ce Prince fit au Roi Louïs XI, de l'hommage de Châtel-ſur-Mozelle, le 15 avril 1480. Après la mort du Roi de Sicile, il fut envoyé avec Guillaume Picard, Baillif de Rouen, pour ſe mettre au nom du Roi, en poſſeſſion du Duché de Bar; mais d'autres affaires ne leur permettant pas de reſter plus long tems dans cette province, ils en laiſſérent le gouvernement à Louis Du Pont, Capitaine de cent lances armées, & aux Seigneurs de Boiredon & de Livron, par leurs lettres données à Bar le 14 août 1480. Guillaume de Clugny mourut à Tours peu de tems après dans la même année 1480. Du Bouchet, dans ſes *Annales d'Aquitaine*, dit que ſa trop grande colére lui cauſa la mort, & que ce fut pour quelques paroles que lui dit le Roi, dont il conçut un ſi grand déplaiſir qu'il en mourut la nuit ſuivante. Il ajoûte que cet accident fut fort funeſte, parce qu'il étoit homme docte & pieux & bon Eccléſiaſtique. Suivant le même Auteur, il avoit un grand pouvoir ſur l'eſprit du Roi, & avoit eu la Garde de ſon petit-ſcel: c'eſt ce qui a pu donner occaſion à quelques uns de le mettre au nombre des Chanceliers de France. * Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana, nouv. edit. tome* 2. *p.* 1201. *Hiſtoire de France du* P. Daniel, *régne de Louis XI*, *&c.*

CLUGNY (François de) Prêtre de la Congregation de l'Oratoire, s'eſt rendu recommandable dans le XVII ſiécle par ſa vie exemplaire & édifiante, & par un grand nombre d'Ouvrages de dévotion qu'il a donnez au public. Il eut pour pére GUY de Clugny, Seigneur de Coulombié, Lieutenant-de-roi au Gouvernement d'Aigues-mortes en Languedoc, & pour mére *Anne* de Conſeil, fille de *François* de Conſeil, Seigneur de la Condamine, laquelle étant reſtée veuve, après avoir été quelque tems Dame d'honneur d'Anne-Marie Martinozzi, Princeſſe de Conti, quitta le monde & alla ſe rendre Sœur Converſe dans le couvent des Carmélites de Beaune, où elle mourut dans la pratique des vertus Chrétiennes. François de Clugny ſon fils, qui étoit né à Aigues-mortes le quatriéme ſeptembre 1637, entra dans l'Oratoire à Paris à l'âge de quatorze ans; & après avoir enſeigné en divers Colléges de cette Congrégation, il fut envoyé à Dijon en 1665, où il paſſa le reſte de ſes jours dans l'exercice des travaux Apoſtoliques. Il y fit de grands fruits ſoit par ſes Catéchiſmes publics, ſoit par la direction pour laquelle il avoit un talent particulier & qui lui attiroit la confiance d'un grand nombre de perſonnes. Malgré ſon humilité il fut obligé d'accepter pour trois années la Supériorité de la Maiſon de Dijon, mais on ne put jamais le faire continuer à la garder plus longtems. Il aſſiſta en qualité de Député de l'Evêque de Langres, à la publication d'un avertiſſement Paſtoral du Clergé de France à ceux de la Religion Réformée, qui fut faite par ordre du Roi dans leur temple à Is-ſur-Tille, le 23 octobre 1683. Avant qu'on eût procédé à cette lecture, il avoit prêché ſur ce ſujet dans l'égliſe paroiſſiale du même lieu en préſence d'un grand nombre de perſonnes qualifiées, qui s'y étoient rendues pour l'entendre. Il mourut à Dijon conſommé de mortifications, de travaux ſpirituels, & en réputation de ſainteté, le 21 octobre 1694, dans la cinquante-ſeptiéme année de ſon âge. Ses Oeuvres ſpirituelles en dix volumes, ſont, *La Dévotion des Pécheurs par un Pécheur*, imprimée à Lyon en 1685, *in douze*; *Le Manuel des Pécheurs*, à Dijon en 1687, *in douze*, dont la ſeconde partie imprimée à Lyon en 1696, eſt du Pére Bourrée ſon Confrére; *Sujets d'Oraiſons pour les Pécheurs, tirez des Epîtres & des Evangiles de l'année*, cinq volumes, les trois premiers imprimez à Lyon en 1695, & les deux autres en 1696, *in douze*, où depuis la *p.* 223 du quatriéme volume juſqu'à la fin du cinquiéme, il y a un ſupplément du Pére Bourrée; *Suite des Sujets d'Oraiſons pour les Pécheurs, ſur les Saints & Saintes les plus remarquables de l'année*, à Lyon en 1696, deux volumes *in douze*. Tous ces volumes ſont ſans le nom de l'Auteur, mais avec ce ſimple titre, *par un Pécheur*. * *Voyez ſa Vie*, imprimée à Lyon en 1698.

CLUGNY, ville & Abbaïe. *Voyez* CLUNY.

CLUID ou CLID. *Voyez* CLUYD.

CLUIDESDALE & CLIDESDALE. *Voyez* CLUYDESDALE.

CLUMETZ. *Voyez* CHLUMNITZ.

CLUNDERT, *Clunderta*, petite ville du Païs-Bas au Duché de Brabant. Elle eſt ſituée dans une iſle à une lieue de la Mer & de Willemſtadt, & à deux lieues de Breda, au couchant. Cette

te ville appartient présentement aux Etats Généraux des Provinces-Unies.

CLUNY & CLUGNY, Abbaïe célébre dans le Màconnois en Bourgogne, chef d'Ordre, donne son nom à une petite ville située sur la riviere de Grône, à quatre lieues de Mâcon. Cette Abbaïe fut fondée sous la Régle de S. Benoît l'an 910, par Bernon Abbé de Gigniac, sous le consentement, & par les libéralitez de Guillaume I, Duc d'Aquitaine, & Comte d'Auvergne. Quelques Auteurs modernes, comme Paradin, Saint-Julien, Baleurre & Sévert ont cru que Warin ou Guérin, Comte de Challon & de Màcon, avoit fondé ce monastére, environ l'an 826, & que Bernon n'en avoit été que le réparateur. Mais l'autre opinion est établie par l'autorité des anciennes Chartres, & de divers Auteurs. Saint Odon succéda à Bernon, saint Majole fut depuis Abbé, & après lui saint Odilon, saint Hugues, &c. Plusieurs grands hommes ont fait l'éloge de la Congrégation de Cluny, qui a donné trois souverains Pontifes à l'Eglise, Grégoire VII, Urbain II, & Paschal II, & grand nombre de Cardinaux & de Prélats. Martin Marrier, & André du Chêne, qui ont fait le Recueil de la Bibliothéque de Cluny, rapportent que l'an 1245, le Pape Innocent IV, après la célébration du premier Concile de Lyon, logea dans cette Abbaïe avec toute sa maison, accompagné de deux Patriarches d'Antioche & de Constantinople, de douze Cardinaux, de trois Archevêques, de quinze Evêques, & de plusieurs Abbez; & que le Roi saint Louïs avec sa mére, son frére, le Duc d'Artois & sa sœur, Baudouin Empereur de Constantinople, les fils des Rois d'Aragon & de Castille, le Duc de Bourgogne, six Comtes, & un grand nombre d'autres grands Seigneurs y logérent en même tems, sans que les Religieux fussent obligez de quitter leurs chambres, leur Réfectoire, leur Chapitre, & les autres appartemens ordinaires: ce qui marque la vaste étendue de cette maison. En 1562, les Protestans prirent Cluny; & après avoir pillé cette Abbaïe, brûlérent la Bibliothéque. Cluny est Chef d'Ordre, comme on l'a dit, mais entre les monasteres qui sont sous sa dépendance, il y en a dont les Religieux sont appellez *Anciens*, parce qu'ils n'ont pas embrassé la derniére réforme, qui a été introduite dans les autres l'an 1621, par D. Jacques de Vêny d'Arbouges, alors Grand Prieur, & depuis Abbé Régulier de Cluny. Cette réforme a souffert beaucoup de difficultez. Le Cardinal de Richelieu lui avoit été favorable, mais dès qu'il fut mort, le Cardinal Mazarin la fit déclarer nulle, & ensuite la rétablit. Les réformez ont encore eu de grandes contestations avec les anciens, avec la Congrégation de Saint-Vannes, à laquelle la leur étoit unie, & avec le Cardinal de Bouillon; mais elles sont toutes terminées, & ils observent tranquillement la Régle de saint Benoît, à peu près de même qu'on l'observe dans les Congrégations de Saint-Vannes & de Saint-Maur. * Pierre de Blois, *Epist.* 79. Radulphe Glaber, *l.* 3. *Hist. c.* 5. Saint Odilon, *dans la Vie de saint Majole.* Baronius, *A. C.* 1245. *n.* 28. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 4. *p.* 271. *& suiv.* De Thou, *l.* 31.

CLUNY, (Pierre dit le *Vénérable*, Abbé de) *Cherchez* **PIERRE DE CLUNY.**

CLUSE, petite ville de la Baronie de Faussigny en Savoye. Elle est capitale du Mandement qui porte son nom, ou celui de Châtillon, qui est un château de la même contrée. Elle est située sur l'Arve à l'orient de la ville d'Annecy. * Maty, *Diction. Géogr.*

CLUSE, (Jacques de) qui selon la plupart n'est pas différent de JACQUES DE PARADÈS, après avoir passé une partie de sa vie dans l'Ordre de Cîteaux, entra dans celui des Chartreux, pour éviter d'être fait Abbé dans son Ordre. Il passa encore vint années dans la Chartreuse d'Erford, & y mourut âgé de quatre-vints ans l'an 1465. On lui attribue un Traité des sept états de l'Eglise, marquez dans l'Apocalypse, dans lequel il fait voir la nécessité de la réforme de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres; il y montre que le Pape est peccable & faillible, & au dessous du Concile, & la nécessité qu'il y a que le Concile travaille à la réforforme de l'Eglise. Ce Traité est dans le second tome de la Monarchie de Goldaste. * Petreius, *Biblioth. Carth.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

CLUSIA, fille du Roi Thuscus, est célébre dans l'Histoire, à cause de sa chasteté. Valérius Torquatus, Général des Romains, l'ayant vue, fut charmé de sa beauté, & la demanda à son pére; mais n'ayant pu l'obtenir, il attaqua de force le lieu où elle étoit. Alors cette chaste fille, pour ne pas tomber entre ses mains, se précipita d'une tour en bas; mais le vent enflant sa robe, la porta doucement à terre. * Plutarque, *in Parallelis.*

CLUSIUM ou CHIUSI, ville d'Italie en Toscane, avec Evêché suffragant de Sienne. Elle est située près du Lac de Chiana, dans le petit païs ou Val de Chiana, qui est dans les terres du Grand Duc de Toscane, & sur les frontiéres de l'Etat Ecclésiastique. Tite-Live, Polybe, Strabon, Pline, & presque tous les anciens Auteurs, parlent très-souvent de la ville de Clusium. Elle avoit eu le nom de *Camars* ou plutôt de *Camarsolum*, comme nous l'apprenons de Tite-Live. Cette ville est différente de *Chiusi-novo*, qui est un bourg de la Toscane, sur une colline vers les sources du Tibre. * Léandre Alberti, *Descr. Ital.*

CLUSIUS. (Charles) *Cherchez* **ÉCLUSE.** (L')

CLUSON, petite ville de l'Etat de Venise en Italie. Elle est située dans le Bergamasc, à trois lieues du Lac d'Iséo, vers l'occident, & elle est remarquable par quinze détroits ou passages des Alpes qui sont à ses environs, & par lesquels on entre dans le païs des Grisons. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLUSON, ou **CHISSON**, riviére de Dauphiné. Elle prend sa source au Col de Sestriéres, dans les Alpes, traverse la vallée de Cluson ou de Pragelas, & celle de la Pérouse, & après avoir passé fort près de la petite ville de ce nom, & de celle de Pignerol, elle reçoit le Pélice, & va se décharger dans le Pô au dessus de Pancalier. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLUTIN, ou de **CLUTIGNI**, (Renaud) Abbé de Flavigny, Parisien vivoit dans le XVI siécle. Il sortoit d'une bonne famille de la Robe, qui a donné divers Conseillers au Parlement de Paris. PIERRE Clutin son pére, Conseiller en 1522, fut reçu Président aux Enquêtes le 14 novembre de l'an 1524, & mourut le seiziéme juillet de l'an 1533. HENRI Clutin, Seigneur d'Oisel & de Villeparisis, étoit fils aîné de *Pierre*, & fut employé dans les affaires, en qualité d'Ambassadeur en Ecosse & à Rome, où il mourut le 22 juillet 1566. Il fut inhumé honorablement par Jeanne Chateignier de Roche-Posai, qui lui éleva un superbe tombeau dans l'église de S. Louis. Ce fut lui qui rétablit à Rome les droits du Roi de France, parce qu'étant Ambassadeur en cette Cour, il témoigna tant de courage & de vigueur contre l'Ambassadeur d'Espagne, qui avoit déja été égalé à celui de France au Concile de Trente, & qui lui disputoit alors la preséance, que le Pape conserva au Roi Tres-Chretien sa prérogative, & declara que d'Oisel seroit assis immédiatement après l'Ambassadeur de l'Empereur. RENAUD étoit destiné pour le Barreau; mais son inclination l'attacha aux Belles Lettres, & le crédit de son frére lui procura plusieurs Benefices. Ainsi (dit Scévole de Sainte-Marthe, dans l'Eloge qu'il lui a dressé) cet excellent homme joüissant du repos que lui donnoit sa bonne fortune, ne se voulut jamais marier qu'avec les Muses qu'il chérissoit sur toutes choses. Il fut très-bon Poëte Latin, & publia peu d'Ouvrages, mais excellens. Le Poëme qu'il fit imprimer sur la victoire que les Chrétiens remportérent en 1571, contre les Turcs à Lépante, en est une preuve. Il commençoit à lui attirer de grands applaudissemens, lorsque la mort le surprit. En mourant il eut encore le déplaisir de n'avoir pu rendre les derniers devoirs à son frére, mort un peu auparavant, durant son ambassade à Rome. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. De Thou, *Hist.* Blanchard, *Hist. des Conseillers du Parlement de Paris, &c.*

CLUVIER, (Philippe) célebre Geographe, étoit de Dantzic, où il naquit en 1580. Son pére, qui étoit Président de la Monnoye à Dantzic, l'éleva avec beaucoup de soin, & l'envoya en Pologne, puis en Allemagne, & ensuite dans les Païs-Bas, pour y étudier le Droit à Leiden. Mais Cluvier, qui n'avoit d'inclination que pour la Géographie, en fit une étude particuliere, par le Conseil de Joseph Scaliger. Il voulut commencer par voir avec soin les Païs-Bas, & passant dans le Brabant pour y voir Juste-Lipse, il y fut volé: ce qui l'obligea de retourner à Leiden. Son pere irrité de ce qu'il avoit abandonné l'étude du Droit, ne voulut plus fournir à sa dépense; & Cluvier n'étant pas d'humeur d'importuner ses amis, prit le parti de porter les armes: ce qu'il fit durant deux ans, en Hongrie & en Bohéme. Il y arriva, lorsque le Baron de Popel, qui étoit son ami, fut arrêté par ordre de l'Empereur. Ce Gentilhomme composa une maniére de Manifeste sous le nom d'Apologie, qu'il remit à Cluvier, pour le traduire en Latin. Ce dernier y travailla, & le fit imprimer à Leiden. Cette liberté déplut à l'Empereur, qui s'en plaignit par son Ambassadeur aux Etats: de sorte qu'on arrêta Cluvier. Mais étant sorti de prison, il reprit les Ouvrages Géographiques; & pour ne rien négliger, il voyagea en Angleterre, puis en France, en Allemagne, & en Italie. Il se fit par tout des amis illustres, & fut puissamment sollicité de rester à Rome, où l'on admira son génie pour les Lettres, & particuliérement pour les Langues. Il en parloit dix avec beaucoup de facilité, savoir, le Grec, le Latin, l'Allemand, le François, l'Anglois, le Hollandois, l'Italien, le Hongrois, le Polonois & le Bohemien. Lorsqu'il fut de retour à Leiden, il y enseigna avec applaudissement, & y mourut l'an 1623, âgé de 43 ans. Les Ouvrages que nous avons de lui, sont, *De tribus Rheni Alveis; Germania antiqua; Sicilia antiqua; Italia antiqua.* Scriverius, ami de Cluvier publia après la mort de Cluvier, l'Introduction à la Geographie, que Cluvier n'avoit pas eu le tems de publier lui même. Elle est intitulée *Introductio in universam Geographiam, tam veterem quam novam.* Le P. Philippe Labbe l'a traduite en François. En 1729, M. Bruzen de la Martiniére, en a donné une nouvelle édition, avec les Notes de plusieurs Savans & les siennes. * Meursius, *Athenæ Batavæ.*

CLUVIER (Jean) naquit à Krempe dans la Stormarie, le 16 février 1593. A l'âge de 14 ans il fut envoyé à Hambourg, d'où il partit pour aller à Rostock en 1610. Il y prit le degré de Maître ès Arts en 1613, & peu de tems après il fut nommé Professeur en Poësie. Depuis il fut premiérement Pasteur à Meldorp; & en 1621, à Marne en Dietmarse. En 1623, il fut appellé à Sora, où il eut la charge de Professeur en Theologie & celle de Pasteur. En 1626, il prit le degré de Docteur en Theologie à Coppenhague; & en 1630, il retourna à Meldorp, où on lui donna la charge de Pasteur & de Surintendant des Eglises de la Dietmarse. Il mourut en 1633, & laissa divers Ecrits. Voici les titres des principaux, *Epitome Historiarum totius mundi; Diluculum Apocalypticum, seu Commentarius posthumus in Apocalypsin Joannis; Harmonia Evangelistarum secundum Paschata & itinera Domini paulo accuratius quam vulgo solet digesta, &c.* Michel Cluvier son fils a écrit la Vie de son pére dans la préface qu'il a mise à la tête du *Diluculum Apocalypticum.* * Spizelius, *in Templo Honoris.* Witte, *Memor. Theatr. Dec.* 3. *& in Diar. Biogr.* Freher, *in Theatro, p.* 454. Sagittarius, *Introd. in Histor. Eccles. c.* 12. §. 19. Bartholin, *de Script. Dan. p.* 69. Mollerus, *in Hypomnem. ad h. l. Bartholini, &c.*

CLUVIUS RUFUS, fut Questeur l'an 693 de Rome, & 61 avant J. C. sous le Consulat de M. Pison, & de M. Valerius Messala Niger. Cicéron parle ainsi de lui, *Cluvius Puteolanus*, dit-il, *valde me observat.* * Cicéron, *Epist. ad Fam. l.* 13. *Epist.* 56. *& ad Atticum, l.* 6. *Epist.* 2. Tacite, *Annal. l.* 1. 2. *&* 14. Suétone, *in Nerone.* Pline, *le Jeune, l.* 9. *Epist.* 19. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 27.

CLUVIUS RUFUS, Citoyen Romain, fut honoré du titre de Consul, l'an 45 de l'Ere Chrétienne. Depuis, il eut des emplois militaires en Espagne. Il écrivit des Mémoires du Régne de Néron. * Tacite, Suétone & Pline parlent de lui.

CLUYD ou CLID, *Cluda, Clota & Glotta*, riviére de l'E-

l'Ecosse méridionale, où elle traverse la province de Cluydesdale, à laquelle elle donne son nom. Elle passe à Glaskow, reçoit quelques ruisseaux, & se jette dans un Golfe que ceux du païs nomment *Fyrth of Cluyd* qui fait partie de la Mer d'Irlande, entre les provinces d'Arrile & de Cuningham.

CLUYDESDALE ou CLIDESDALE, *Cludesdalia* & *Glottiana*, province de l'Ecosse méridionale, qui tire son nom de la riviére de Cluyd, comme qui diroit *Vallée de Cluyd.* Elle est entre les provinces de Lothiane, de Twedale, de Kile & de Cuningham. Glaskow sur la riviére de Cluyd, en est la ville capitale. Les autres beaucoup moins considérables, sont Hamilton, Douglasdale, Reinfrew, &c. Cluydesdale qui est une des meilleures provinces de l'Ecosse, a eu part aux malheurs des guerres civiles d'Angleterre.

CLUYO (El) *Voyez* CHUCUITO.

CLYD & CLYDESDALE. *Voyez* CLUYD & CLUYDESDALE.

CLYMENE, Nymphe, fille de l'Océan, fut aimée du Soleil, dont elle eut Phaëton & ses sœurs Lampétie, Eglé, & Phébé. * Hygin, *Fab.* 165. Ovide, *Métam. l.* 2. *Voyez* PHAETON.

CLYSMA, ou CLISMA, ou COLZUM, nom de l'endroit où les Israëlites passérent la Mer Rouge, comme le remarquent expressément Eusébe, Philostorge, le Moine Cosme l'Egyptien, & Grégoire de Tours. Clysma étoit, selon St. Epiphane, un des trois ports qui se trouvoient sur la Mer Rouge. Le premier est *Ailat*; le second *Bérénice*; & le troisiéme est au *Château de Clysma.* Quelques uns le mettent à l'Orient & les autres à l'Occident de la Mer Rouge; mais il faut le mettre à l'Occident, Clysma n'étant autre chose que le *Colsuma* d'aujourd'hui. Et comme Clysma donnoit son nom à tout le bord occidental de cette mer, de même encore aujourd'hui on appelle Mer de *Colsuma* ou Baharel-Colsum, le bras de cette mer qui s'étend vers l'Egypte, & qui est opposé au Golfe d'Elat, ou Ailath. Clysma étoit vers l'extrémité de la Mer Rouge. Grégoire de Tours, Paul Orose & quelques autres assurent qu'encore de leur tems, à l'endroit où les Hébreux avoient passé la Mer Rouge, l'on voyoit les vestiges des roues, & les débris des chariots de Pharaon. Abulféda dit que *Colzum* est une petite ville située sur l'extrémité septentrionale de la Mer Rouge, sous le quarante-quatriéme degré & un quart de longitude; d'autres disent sous le quarante-sixiéme & demi, & sous le vint-troisiéme degré & un tiers de latitude. Cette ville, *dit-il*, est située à l'Occident d'Ailat, l'une & l'autre ayant presque la même latitude. Ailat est située sur l'extrémité du Canal Oriental, & Colzum à l'extrémité du Canal Occidental. Entre Ailat & Colzum est le mont *Altour* ou Sinaï, qui est plus méridional que Colzum. Il faut nécessairement que ceux qui viennent de Sinaï pour passer en Egypte, passent aux environs de Colzum. La Mer Rouge ayant fait quelque chemin au delà de Colzum, s'étend des deux côtez vers le Midi & vers l'Orient, jusqu'à ce que son canal d'un rivage à l'autre, ait environ soixante mille pas de largeur, & cet endroit qui est l'un des plus larges, est nommé *Barka Garondal.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CLYTEMNESTRE, fille de Léda, femme de Tyndare, & sœur de Castor, de Pollux & d'Héléne, épousa Agamemnon, Roi de Mycénes, & Chef des Princes Grecs, au siége de Troye. Elle en eut trois filles, Iphigénie, Electre, Chrysis, & un fils nommé Oreste. Pendant l'absence de son époux, elle fut aimée d'Egysthe, auquel elle s'abandonna, & dont elle se servit pour faire assassiner Agamemnon, au retour de la guerre de Troye. Cette mort ne demeura pas impunie, car Oreste vint à Mycénes, lorsqu'il fut devenu plus âgé, & à la persuasion de sa sœur Electre, il tua Egysthe avec sa mére, après la mort de laquelle il fut agité des Furies. * Homére, *Iliade.* Sophocle, *in Electra.* Euripide, *in Agamemnone.* Apollodore. Hygin. Ovide.

CLYTIE, fille de l'Océan, fut aimée du Soleil, & conçut une si forte jalousie de se voir abandonnée pour Leucothoé, qu'elle en avertit Orchame, pére de cette derniére Nymphe, qui la fit mourir. Apollon outré contre Clytie, n'eut depuis que de la haine pour elle: ce qui l'affligea si fort, qu'elle se laissa mourir de faim, & fut métamorphosée en cette fleur appellée *Héliotrope* par les Naturalistes, qui prétendent qu'elle se tourne toûjours vers le soleil. * Ovide, *Métam. l.* 4. *Fab.* 5. & 6.

* CLYTIUS, fils de Laomédon & frére de Priam. * Homére, *Iliade*, *l.* 10. Virgile, *Enéide*, *l.* 10. *v.*824.

CNA. CNE. CNI. CNO.

CNAFÉE, Hérétique. *Cherchez* FOULON (Pierre le)

CNAGÉE, compagnon de Castor & de Pollux, se trouva avec eux au siége d'Aphydnes. Il fut pris dans un combat, vendu comme Esclave, & ensuite envoyé dans l'isle de Créte, où il servit dans le temple de Diane. Quelque tems après, il prit la fuite avec la Prêtresse de ce temple, & enleva la statue de la Déesse, qui fut surnommée *Cnagienne.* Pausanias, de qui nous avons tiré ce trait d'Histoire, semble douter de la prise de Cnagée, qu'il croit être venu en Créte par une autre occasion. * Pausanias, *in Laconicis*, ou *l.* 3.

* CNAPDALE, Seigneurie de l'Ecosse méridionale, fait, selon quelques Géographes, partie de la province d'Argyle. Elle est environnée d'eaux de deux côtez, à l'orient par la Mer d'Irlande & à l'occident par le Golfe de Finne qui la sépare du païs de Cowell. Au sud elle est séparée de la presqu'isle de Cantyre, par un isthme fort étroit; & au nord, elle fait face à la Seigneurie de Lorne. C'est un païs de montagnes & de lacs; parsemé de quelques bois, & médiocrement fertile. On y peut compter une vintaine de petits lacs, qui communiquent tous à la mer par autant de petites riviéres. La principale place du païs est le bourg de Kilmore. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1276.

CNEME, Général de l'armée navale des Lacédémoniens, vivoit environ la LXXXVII Olympiade, & 432 ans avant J. C. Il fit sur l'Acarnanie une entreprise, qui ne lui fut pas heureuse. * Thucydide, *l.* 2.

CNEPH, Divinité des Egyptiens, à laquelle seule ils attribuoient la création du monde, comme nous l'apprenons de Plutarque *dans Isis & Osiris.* Dans les éditions d'Alde, d'Etienne, & dans celle de Paris, on lit *Κνηφαγένετον Cnéphagénéte*; mais Vossius le pére soutient qu'il faut lire *Κνηφ ἀγέννητον*, c'est à dire, *Cnéphe, increé ou non engendre.* Porphyre cité par Eusébe, *au l.* 3. *de la Prép. Evang. c.* 12, assure que les Egyptiens établissoient un Dieu Createur du monde, qu'ils appelloient *Cneph*, & qu'ils le répresentoient avec un œuf qui lui sortoit de la bouche, parce que l'œuf parmi les Egyptiens étoit l'emblême du monde. Au reste, il semble que *Cneph*, est le même que le *Cnuphis* de Strabon, *l.* 17, lequel avoit un temple dans la ville de Syéne, dans la Thebaïde ou Haute Egypte. Cet endroit donne lieu de juger que les Egyptiens ne furent pas dans les premiers tems idolatres de cette idolâtrie qui ne connoissoit point le vrai Dieu, mais de celle ou tombérent les Israëlites, lorsqu'ils se firent faire un veau d'or pour adorer Dieu sous cette forme, c'est à dire, que cette idolatrie consista à vouloir honorer Dieu d'une maniére qui ne convenoit pas à sa grandeur, & qu'il desapprouvoit. On en a une nouvelle preuve dans ce que dit le Scholiaste d'Apollonius, que les douze Dieux inventez par les Egyptiens étoient les douze Signes du Zodiaque, & qu'ils étoient appellez Dieux Conseillers: car cela signifie que selon eux ces douze signes gouvernoient le monde sous l'autorité d'un Dieu qui étoit au dessus d'eux tous. On ne s'en tint pas là, & de nouvelles superstitions firent oublier les anciennes, dont on auroit fait aisément revenir les peuples dans un siécle plus éclairé, en leur faisant voir que ces Signes ne sont que des corps, infiniment moins estimables que l'homme pour qui ils ont été créez.

CNEUS ACERRONIUS PROCULUS. *Voyez* ACERRONIUS.

CNEUS AQUILIUS. *Cherchez* AQUILIUS.

CNEUS. Ce surnom de CNEUS, que les Romains donnoient à ceux qui venoient au monde avec quelque marque naturelle, que les Latins appellent *naevus*, a été commun à plusieurs grands hommes, qu'on pourra chercher par le nom, sous lequel ils sont plus connus.

CNIDE ou GNIDE, ancienne ville dans cette partie de la Carie, qu'on nommoit *Doride.* Elle étoit célébre par un temple de Vénus, où l'on voyoit une statue de marbre blanc très-poli, faite par Praxitéle. Cette ville est aujourd'hui un misérable bourg, sur la Mer Egée, entre les isles de Rhodes, de Stampalia, de Lango, &c. & cette péninsule forme un grand Promontoire nommé *Cap Chio* ou *Crio.* Hérodote, *l.* 1. ou *Clio*, dit que Cnide étoit une Colonie de Lacédémone; & il remarque que les peuples ayant dessein de couper cet Isthme, dans lequel leur païs étoit enfermé, en furent empêchez par l'Oracle.

CNIPPERDOLING (Bernard) fut d'abord le principal Chef des Anabaptistes séditieux de Munster. En 1534, il fit dire à ceux des Anabaptistes qui se trouvoient dans les lieux voisins de cette ville, de venir incessamment, sans faire attention à ce qu'ils quitteroient, puisqu'ils recevroient dix fois plus qu'ils n'avoient abandonné. Le concours fut grand & les Habitans naturels de Munster se retirérent le plus qu'ils purent, quittant leurs biens & la ville aux séditieux. Les Anabaptistes demeurant les maîtres de la place, firent au mois de février un nouveau Sénat, par lequel Cnipperdoling fut élu *Consul.* N'étant pas content de sa qualité de Général & de Consul il voulut faire le Prophéte quelques jours après Pâques. Il prophétisa *que les haut élevez seroient renversez, & que les petits & les pauvres seroient élevez*; après quoi il ordonna de la part de Dieu que tous les temples fussent démolis, ce que l'on exécuta incessamment. Quelques jours après, sa prophétie se vérifia d'une maniére qu'il ne s'y attendoit point, car Jean de Leiden, le premier des Prophétes des séditieux, depuis la mort de Jean Matthieu, remit entre les mains de Cnipperdoling l'épée du Bourreau, lui disant que Dieu trouvoit bon que celui qui avoit été le premier Magistrat, fût placé au plus bas rang en qualité de Bourreau. Cnipperdoling obéït sans répugnance, & marqua être satisfait de l'emploi qui lui étoit donné. Cependant il oublioit de tems en tems son caractére, & il lui échapoit de faire le Prophéte; un jour même il s'assit sur le thrône, mais Jean de Leiden, alors Roi, ne le souffrit pas impunément. Il fit mettre Cnipperdoling trois jours en prison pour le punir de son audace. Malgré tous les efforts de ces enragez, les troupes de l'Evêque entrérent le 24 juin, & se saisirent du Roi, de Cnipperdoling & de Crechting, qui au mois de janvier de l'année suivante reçurent à Munster la récompense de leurs crimes, ayant été déchirez avec des tenailles ardentes. Jean de Leide reconnut ses fautes, mais les deux autres persévérérent dans une opiniâtreté indomtable. * Sleidan, *l.* 10.

CNIVA, Roi des Goths ou Scythes, & successeur d'Ostrogotha, passa le Tanaïs, ou plutôt le Danube sous l'empire de Déce, ravagea les environs de la Thrace, & vint à la tête de 70 mille hommes attaquer la ville d'Eusthérium, appellée depuis *Noves*, dans la Basse Mœsie. Il fut repoussé par Gallus, depuis Empereur, vint fondre sur le jeune Déce, qu'il vainquit, & qu'il mit en fuite l'an de Jesus Christ 250, & prit Philippopolis, où Ammien dit qu'il y eut cent mille hommes de tuez. L'Empereur Déce accourut au secours des provinces, vainquit les Goths, & leur enleva tout le butin qu'ils avoient fait; mais leur ayant fait fermer le passage du Danube, & les ayant forcez à combattre malgré eux, il fut défait & tué avec son fils. Les Historiens varient extrémement entre eux, sur les circonstances & sur le lieu de cette bataille. Jornandès sur tout n'est pas d'accord avec eux. * Zosime, *l.* 1. Ammien Marcellin, *l.* 31. Jornandès, *Rer. Gothic.*

CNOPHIUS (André) ou KNOPFF, naquit à Custrin. Il eut avec Jean Bugenhagen la direction des Ecoles de Treptow

ptow en Pomérahie; mais à l'occasion d'un tumulte contre les Prêtres de l'Eglise Romaine, il se retira à Riga où son frere Jaques étoit Chanoine, & fut fait Ministre de l'Eglise de St. Pierre, où il enseigna la doctrine de la Justification uniquement par les mérites de Jesus Christ. Cela arriva en 1522. L'année suivante Silvestre Tegesmeyer qui étoit venu de Rostok à Riga, commença a prêcher fortement contre les Images, tellement que le peuple ne tarda pas a les jetter hors des Eglises. La dessus Luther écrivit à ceux de Riga comment ils devoient se conduire par rapport a l'usage des cerémonies exterieures. Cnophius fut le premier qui dans Riga prêcha publiquement la doctrine des Protestans. Il étoit aussi bon Poëte, & composa en Allemand des Cantiques à l'usage de ses fréres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chytræi *Chron. Saxon. l.* 10. *p.* 381. *& suiv.* Melchior Adam, *in Vitis Theolog. Germ. p.* 17. Sculteti *Annal. Evangel. p.* 128 *&* 129. Seckendorff, *Hist. Lutheranismi, l.* 1. S. 110. 139. Freneri *Theatrum, p.* 102.

C N O S S U S, Auteur Grec, a fait une description de l'Asie. Il croyoit que les Egyptiens etoient les plus anciens peuples de l'Univers. On ne fait pas en quel tems il a vecu. * Le Scholiaste d'Apollonius, *au l.* 4. Vossius, *des Hist. Grecs, l.* 3.

C N O S S U S. *Voyez* G N O S S U S.

C N O X (Jean) Ministre Ecossois, qui a le plus contribué à l'abolition de la Religion Romaine en Ecosse. Il naquit en 1505, à Giffort près de Hadington en Lothiane, d'une ancienne famille. Il fut élevé dans l'Université de S. Andre sous l'inspection de *Jean* Major, qui pour lors avoit une très-grande réputation. Malgré cela, le jeune Cnox surpassa bien-tôt son Maître tant en Théologie qu'en Philosophie, de sorte qu'on lui accorda les degrez Académiques long-tems avant qu'il eût atteint l'âge fixé par les Loix. Il reçut aussi de bonne heure la Prêtrise. Depuis ce tems-là, il s'adonna à la lecture des Peres & sur tout de S. Augustin dont il estimoit infiniment les Ecrits. Après qu'un certain Moine nommé *Thomas* Williams lui eut donné quelque idée de la Religion Réformée, il s'appliqua à la lecture de l'Ecriture Sainte, & renonça entiérement aux Scholastiques. Comme cela lui attira diverses persécutions il fut obligé de se retirer d'Edimbourg à Himeston, où il dressa sa Confession de Foi, pour laquelle *David* Bélon, Archevêque de S. Andre le condamna comme Hérétique & le priva de son Benefice. Il l'auroit même fait tuer, si Cnox n'eût été mis en sureté par un Gentilhomme Ecossois. Il quitta là-dessus sa patrie, & prêcha pendant quelques années à Berwick, à Newcastle & à Londres. Lorsque le Roi Edouard VI lui eut offert un Evêché, il ne voulut point l'accepter, parce que selon son sentiment, cela étoit contraire aux principes de la Foi. On le cita depuis devant le Conseil d'Etat d'Angleterre, où il eut de grandes disputes avec les Evêques de Cantorbery, d'Ely, &c. sur la vocation au saint Ministére, sur la maniére de recevoir la sainte Céne a genoux, & sur quelques autres points. Il en fut cependant congédié honnêtement; ils lui offrirent même un Benéfice à la campagne, lequel il refusa. Après la mort d'Edouard VI, il alla à Francfort sur le Mein & y obtint au mois de septembre 1554, la charge de Pasteur de l'Eglise Angloise. Etant dans ce poste, il écrivit une Exhortation adressee à l'Angleterre; & comme il étoit opposé à la Liturgie, ses ennemis l'accusérent du crime de haute trahison, contre Charles-*Quint*, contre son fils Philippe, & contre la Reine d'Angleterre. Le Magistrat de Francfort lui conseilla là-dessus de se chercher un azile ailleurs, puisqu'il seroit obligé de le livrer à l'Empereur en cas qu'il le demandât. En consequence de cet avis, Cnox se tourna du côté de Genéve & y arriva le 26 mai 1555. Il écrivit encore de Genéve une Exhortation a Londres, à Newcastle & à Berwik, avec une lettre adressée à la Reine Marie d'Ecosse. Il écrivit aussi dans ce tems la son premier *Son de la Trompette* contre le Gouvernement des femmes, à l'occasion de la cruauté de la Reine Marie d'Angleterre, & de la Reine d'Ecosse du même nom. La Noblesse d'Ecosse l'ayant depuis fait solliciter pour retourner dans sa patrie, & pour travailler à la réformer par rapport à la Religion, il se rendit à ces sollicitations, & arriva à Edimbourg le deuxiéme mai 1559, étant pour lors âgé de 54 ans. Il fut établi dans le Ministére de la Capitale de l'Ecosse, non sans essuyer quelques chagrins inévitables par les désordres qui régnoient alors. Ces mêmes chagrins le déterminerent d'aller à Saint André, où cependant il ne manqua pas non plus de trouver bien des Adversaires, parce qu'il n'étoit pas du sentiment de plusieurs Théologiens Ecossois par rapport au gouvernement de l'Eglise. Cnox étoit naturellement d'un tempérament bouillant & prêchoit avec beaucoup de force. Peu de Sermons ont fait autant d'impression sur ceux qui les écoutoient, que les siens, qui forcérent souvent ses Auditeurs à s'écrier, *Dieu est ici*! On a fort peu de ses Sermons imprimez, quoiqu'ils fussent également remplis d'érudition & d'éloquence. Il n'etoit point porté à écrire des livres, ayant accoutumé de dire, que Dieu l'avoit appellé à instruire les simples, & non pas à composer des livres. On a cependant imprimé quelques-uns de ses *Sermons sur la Genese, & sur les Pseaumes*, & quelques petits *Traitez contre la Messe & contre les Anabaptistes d'Allemagne*. Cnox étoit remarquable par plusieurs prédictions qu'il fit en chaire, comme, par exemple, lorsqu'il prédit à *Thomas* Maitland, jeune Seigneur Ecossois, qui railloit sur l'assassinat commis en la personne du Comte Murray, que la mort de cet excellent Magistrat étoit une marque de la colére de Dieu contre l'Ecosse, & que le railleur mourroit un jour chez les Etrangers sans recevoir la moindre assistance des siens. En effet, le jeune homme mourut dans ses voyages en Italie, n'ayant personne auprès de lui pour l'assister ou pour le consoler. Il prédit aussi la fin tragique de *Marie*, Reine d'Ecosse, & de *Henri* Lord Darley son époux, qui jetta un jour ses Pseaumes au feu pour complaire à la Reine. Cnox, comme nous l'avons déja insinué, avoit le sort des grands hommes, ne manquant pas d'ennemis qui cherchoient à le calomnier & à le tuer. La Providence divine se signala en sa faveur en le préservant des coups qu'on tâchoit de lui porter. Un jour on tira contre la fenêtre auprès de laquelle il avoit coutume de se placer pendant le repas, mais heureusement ce jour-là Cnox avoit changé de place, de sorte que la balle étant entrée par la fenêtre ne toucha que le chandelier qui se trouva sur la table. Enfin Cnox ayant prévu sa fin, pria son troupeau de choisir un Ministre à sa place. On lui obéït, & *Lawson*, Professeur en Philosophie à Aberdeen fut elu: ce qui ayant été fait, Cnox, quoiqu'il en eût à peine la force, monta en chaire & fit son Sermon d'adieu avec plus de feu & de vigueur qu'il n'avoit jamais fait lorsqu'il se portoit bien. Il finit cette action en prenant Dieu a témoin qu'il avoit marché en pureté de conscience parmi ses Brebis, ne cherchant pas à plaire aux hommes, mais à Dieu, & en recommandant au Tout-puissant son successeur & son troupeau. L'après-dinée il se mit au lit, & ne s'entretint pendant sa maladie que de saintes méditations, & du triste état dans lequel se trouvoit alors l'Eglise. Le 17 novembre 1572, il fit appeller les Anciens & les Diacres de son eglise, & leur dit que dans dans peu il jouiroit de la communion de son Sauveur après laquelle il avoit deja long-tems soupiré. Il prit encore Dieu à témoin qu'il ne leur avoit enseigné que les véritez de l'Evangile, & que dans toute sa doctrine il n'avoit eu d'autre but que celui d'instruire les ignorans, de confirmer les foibles, d'encourager les humbles, & d'abattre l'orgueil & la fierté des superbes. Il ajoûta qu'il n'ignoroit point qu'on l'avoit souvent blâmé & accusé de trop de rigueur; mais que s'il avoit annoncé les jugemens de Dieu à plusieurs, il n'avoit jamais haï leurs personnes, mais uniquement leurs péchez; qu'il n'avoit travaillé qu'à les gagner à Christ, & que sachant que Dieu lui en feroit rendre compte, il n'avoit point cru devoir epargner qui que ce fût. Le 23 de novembre on remarqua qu'il avoit un sommeil fort inquiet, & le Docteur *Preston* lui en ayant ensuite demandé la cause, il lui dit que Satan lui avoit voulu persuader de fonder son salut sur ses propres travaux & qu'il l'avoit repoussé en lui citant ce passage, *Qu'as-tu que tu ne l'ayes reçû?* (I *Cor. ch* 4. *v.*7.) *& maintenant*, continua-t'il, *je suis sûr qu'il ne reviendra pas à la charge & que sans eprouver aucune peine du corps ou de l'esprit, je changerai cette vie contre une immortalité bien-heureuse.* Effectivement il finit ses jours vers les onze heures de la nuit en prononçant ces mots, *Seigneur Jesus, reçois mon esprit.* Lorsqu'il ne put plus parler, on le pria de donner quelque signe pour marquer, qu'il se souvenoit des promesses consolantes dont il avoit si souvent fortifié ses Auditeurs. Alors il leva sa main, & tombant ensuite dans un doux assoupissement, il mourut âgé de 67 ans. Il fut enterré au cimetiére de saint Gilles à Edimbourg. Parmi le grand nombre de personnes qui assistérent à son convoi funebre, se trouva aussi le Comte de Morton, depuis Regent d'Ecosse. Lorsque le cercueil fut dans la fosse, ce Comte s'ecria, *Cy gît un homme, à qui personne n'a jamais fait peur, qui a essuyé bien des menaces, & qui cependant a fini ses jours paisiblement & avec honneur.* Thomas Smetoun dans la Vie de Cnox, en parle de cette maniere, *De quo aut vere aut ingenue dicam, nescio an unquam Deus magis pium, aut majus ingenium in fragili & imbecillo corpusculo collocarit certo scio haud facile quenquam inveniri posse, in quo plura Spiritus Sancti dona, in solidum Scoticanæ Ecclesiæ gaudium illuxerint. Nemo in subeundis animi & corporis laboribus minus sibi pepercit; nemo in concreditam sibi provinciam; intentior fuit, nemo tamen dum viveret, odiis impiorum hominum magis impetitus est, & maledicorum calumniis laceratus, quamvis illi ea fuit animi magnitudo ut contra audentior iret.* Theodore de Beze l'appelloit l'*Apôtre de l'Ecosse* & *le Grand Cnox*. L'Histoire de l'Eglise de l'Ecosse qui paroît sous son nom, a été compilée de ce qu'il en avoit écrit lui même, de ses autres papiers, & en partie aussi de ses discours. Cnox étoit dans le sentiment que le Pape est l'Antechrist, & que c'est commettre un grand sacrilege, que d'enlever à l'Eglise le droit des dixmes. * Beza, *Icones.* Melchior Adam, *Vit. Theol.* Holinshedii *Magn. Chron.* Smetoun, *Vita Cnoxii.* Bayle, *Dict. Crit.*

C O. C O A. C O B.

C O, C O A, C O O S, ou C O S, isle de l'Archipel, en Asie, vers la côte de la Carie, est celébre par la naissance d'Hippocrate, du Peintre Apellès, & de cette fille nommée Pamphile, qui inventa la maniére de se servir des vers a soye, que les peuples de cette isle enseignérent à leurs voisins, & qui passa ainsi dans le reste de l'Univers. Les Turcs appellent aujourd'hui cette isle *Stanco* ou *Stankou*. On la nomme aussi ordinairement *Lango*, & il y a une ville de ce nom. Elle est presque vis à vis d'Halicarnasse, près de Cnide & de l'isle Palmosa. Anciennement elle étoit célébre par ses richesses, par la fécondité de son terroir, & par ce temple fameux d'Esculape, où l'on voyoit une très-belle statue de Vénus, qui fut portée à Rome, du tems d'Auguste. Ce Prince pour récompenser les Insulaires de Cos, leur remit cent talens du tribut annuel, qu'ils étoient obligez de payer. Cette Isle a été aux Chevaliers de Rhodes, à qui les Turcs l'ont enlevée, & dont ils sont aujourd'hui les maîtres. * Strabon, *l.* 14. Aristote, *Hist. des Animaux, l.* 5. *c.* 19. Pline. Ptolomée. Le Noir.

☞ Il faut remarquer qu'il est rapporté dans le premier ou troisiéme livre des *Rois, ch.* 10. *v.* 28, & dans le second des *Chroniques* ou *Paralipoménes, ch.* 1. *v.* 16, que les Marchands du Roi Salomon amenoient de beaux chevaux de C O A. Les Interpretes sont en peine de savoir quel païs étoit ce Coa. Quelques uns soutiennent que c'est Coa dans les Indes; mais il vaut mieux suivre ceux qui prennent le mot Hébreu pour un nom appellatif.

C O, ou T I - C O, sixiéme Roi de la Chine, qui succéda à Chien-Hio. L'Histoire Chinoise remarque qu'il donna un très-mauvais exemple à la postérité, en épousant quatre femmes, dont il eut autant de fils. Il monta sur le thrône l'an 2435 avant Jesus Christ, selon le calcul fabuleux des Chinois, & régna soixante & dix ans. * Martinius, *Hist. de la Chine.* Paul Pezron, *Antiq. des Tems.*

C O A, isle. *Voyez* C O.

C O A, riviére de la province de Tra-los-Montes en Portugal. Elle a sa source aux confins de l'Estrémadure d'Espagne & du Beira, & coulant du Sud au Nord, elle traverse le territoire de Pinhel, reçoit la riviére de ce nom, & se décharge dans le Duéro, au

dessus de Torre de Moncorvo. Elle donne son nom à la partie Orientale du territoire de Pinhel, ou il n'y a rien de considérable que la petite ville de Pinhel. * Maty, *Dict. Géogr.*

COAMA, fleuve d'Afrique. *Cherchez* CUAMA.

COANGINPUSSAO, Divinité des Chinois. Elle est répréséntée sous la figure d'une femme qui tient un enfant entre ses bras. Quelquefois elle est répréséntée avec cent bras, comme une Furie menaçante, & on lui donne le plus souvent pour base une fleur large & ouverte, semblable à la tige d'un artichaud. La Fable Chinoise dit que cette Déesse est vierge & qu'elle n'a jamais voulu écouter ni satisfaire les désirs des autres Dieux dont elle étoit aimée. *Foé* en a toûjours été inutilement amoureux, & l'on récite les différentes métamorphoses de l'un & de l'autre. On voit dans la province de *Fokien* un pont dont l'on conte ainsi l'Histoire. Les eaux, *dit-on*, qui tomboient avec impétuosité du haut des montagnes, inondant les plaines d'un certain Canton, rendoient les chemins impraticables, & formoient des torrens, qui entraînoient les bestiaux & déracinoient les arbres. Les Habitans auroient bien voulu bâtir un pont, & opposer une digue au débordement des eaux, mais n'ayant pas des fonds suffisans ils n'osoient entreprendre cet ouvrage. Alors *Coanginpussao*, touchée de compassion, descendit sur la terre & prit la figure d'une jeune fille, belle & aimable; sa beauté étoit si merveilleuse que tous les peuples voisins accouroient pour la voir. La Déesse qui comptoit sur ses charmes, promit de se donner à celui qui pourroit la toucher en lui jettant des monnoyes de cuivre, qui étoient en usage dans ce Canton. L'empressement du peuple égala son amour. Toute autre qu'une Déesse auroit été accablée sous le poids des monnoyes qu'on lui jetta; mais elle sut esquiver cette grêle avec une agilité merveilleuse, & rioit des vains efforts de ses amans. *Foe* se mêla dans la foule sous la figure d'un jeune homme. *Coanginpussao* qui n'avoit imaginé ce stratagême que pour recueillir de quoi bâtir le Pont, ayant reconnu son amant, disparut aussi-tôt, laissant au peuple étonné, une haute idée de son adresse & de sa beauté, & de quoi bâtir leur pont. * Gentil, *Voyage autour du Monde*, *tome* 2. *p.* 151 *&c.*

COANZA, riviere d'Afrique, dans la partie la plus méridionale du Royaume de Congo, vers celui d'Angola. Elle sort du Lac de Zaïre, traverse celui d'Aquilonda, & se vient jetter dans la Mer d'Ethiopie, au midi de la ville de Loanda S. Paulo.

COASLIN ou COALIN. *Voyez* COISLIN.

COATAN, montagne de l'Amérique au Mexique, dans le Guatimala, & au païs des Uzalcos. Comme elle est sujette à jetter souvent des flammes, on l'appelle le Volcan de Coatan. * Baudrand.

COBA, ville de la Transoxane des dépendances de celle de Schasche, ou de Farganah, qu'elle surpasse en beauté & en politesse. Elle est située à 91 degrez, 50 minutes, ou à 92 degrez, 15 minutes de longitude, & à 42 degrez, 50 minutes, ou à 43 degrez, 15 minutes de latitude septentrionale, dans le cinquiéme climat, selon les Tables d'Abulféda. Son château est ruïné, mais la muraille de la ville est fort bonne, & ses fauxbourgs pleins de jardins qui surpassent en quantité & en beauté ceux de la ville d'Aksiket.

Il y a auprès de Médine un lieu, où la premiére Mosquée du Musulmanisme a été bâtie, & qui porte aussi le nom de Coba. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

COBAD. *Cherchez* l'article de BAZMAN.

* COBADUS (Michel) Théologien Luthérien, naquit en 1610 à Sternberg dans le Duché de Meckelbourg. Après avoir fait ses études à Rostok, il y devint Recteur du Collége, & fut fait ensuite Professeur en Mathématiques. Quelque tems après il reçut le degré de Docteur en Théologie à Grypswalde, & fut dans la suite Professeur dans la même Faculté à Rostok, & Doyen de toute l'Academie. Il mourut au mois de février en 1686. On a de lui, *Dissert. in Augustanam Confessionem*; *In Rom. c.* 1. *&* 12; *In Gal. c.* 3; *De Unione duarum naturarum in Christo*; *De æterna Dei prædestinatione*; *de Atheo*, &c.; *Sphærographia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COBAH, surnom de Nassereddin, Affranchi de Schehabeddin, Sultan de la Dynastie des Gourides, lequel après la mort de son maître, régna dans la province de Multan & dans tout le païs qui s'étend sur le fleuve Indus, & qui confine avec le Zablestan, dont Gaznah est la ville capitale. Ce fut chez ce Prince généreux & magnifique qu'une infinité de personnes de tous états se réfugiérent, dans le tems que Genghizkhan fit sa grande irruption dans la Perse. Nassereddin Cobah les reçut avec toutes les honnêtetez possibles, & leur fit perdre le regret qu'ils avoient de se voir chassez de leur païs. Il eut cependant, sur la fin de ses jours, à soutenir une fâcheuse guerre contre Schams-eddin-Iletmische, autre Affranchi de Schehabeddin, qui s'étoit déja rendu maître du Royaume de Delli aux Indes. L'armée de Cobah fut taillée en piéces par son ennemi, qui le contraignit de prendre la fuite, & de s'enfermer dans le château de Biker, où ayant appris que Nezam al mulk, Visir de Schams-eddin venoit l'assiéger, & ne s'y trouvant pas en sûreté, il s'embarqua sur un vaisseau, qui fit naufrage au milieu du fleuve Indus. Il y périt & laissa la possession libre de tous ses Etats à Iletmische, qui s'en étoit déja emparé. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COBALES, étoient certains Démons ou Esprits follets, sous une forme humaine, qu'on appelloit aussi Satyres, & qui accompagnoient, dit-on, le Dieu Bacchus. C'est un nom Grec, Κόβαλοι, dérivé de l'Hébreu *Chebel*, qui signifie *ruse* ou *subtilité.* Quelques-uns prétendent qu'on en voit encore aujourd'hui plusieurs dans la Sarmatie, que les Sarmates nomment *Drulles*, les Russiens *Colikes*, & les Allemands *Cobaldes*, qui se cachent dans les recoins des maisons. On dit qu'ils font paroître beaucoup d'affection pour ceux dont ils ont embrassé le service, dérobant même ce qu'ils peuvent chez les voisins, & le portant chez leurs Maîtres, dont ils pansent les chevaux, & pour lesquels ils font tout ce que peuvent faire les meilleurs Valets. On est revenu en ces contes, & l'on est persuadé de la fausseté de tout ce qu'on débite en ce genre. * Noël le Comte ou Natalis Comes, *Mythologie*, *l.* 5. *ch.* 12.

* COBHAM (Eleonor) femme du Duc de Glocester, qui avoit abandonné Jaqueline de Baviére pour l'épouser, après l'avoir longtems entretenue sur le pié de Maîtresse. Les ennemis du Duc de Glocester ne trouvant rien dans sa conduite qui pût servir de prétexte à la moindre accusation contre sa personne, découvrirent par leurs espions que la Duchesse sa femme avoit de fréquentes conférences avec un certain Prêtre qui passoit pour un grand Necromancien, & avec une femme qui avoit la réputation d'être Sorciére. C'en fut assez pour former contre elle une accusation de haute trahison. On lui imputa d'avoir fait, avec ces deux personnes, une image de cire qui réprésentoit le Roi Henri VI, & qu'en la faisant fondre peu à peu, elle prétendoit que les forces du Roi diminueroient insensiblement, & qu'enfin il finiroit sa vie dès que cette image seroit entiérement fondue. Par cette accusation, on prétendoit faire voir que le dessein de la Duchesse, étoit d'ôter la vie au Roi, afin de faire tomber la Couronne sur la tête du Duc son Epoux. En même tems, on vouloit inspirer au Roi & au peuple, des soupçons contre le Duc même. Quand on examina les accusez, le Prêtre nia tout; mais la Duchesse avoua qu'elle avoit prié la femme de lui faire un philtre propre à fixer l'amour de son époux, qui se laissoit quelquefois distraire par d'autres inclinations. Quoique cet aveu ne la rendît pas coupable du crime dont elle étoit accusée, les ennemis du Duc avoient pris de si bonnes mesures que le Prêtre fut condamné à être pendu, & la femme à être brûlée. Quant à la Duchesse, quoiqu'elle dût être la plus coupable, si le crime eut été bien avéré, on se contenta, sous prétexte de la considération que l'on avoit pour le Duc son époux, de la condamner à faire amende honorable dans l'église de S. Paul, en présence de tout le peuple, & à être renfermée dans une prison perpétuelle. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 4. *p.* 109. *&* 110.

* COBHAM (Le Lord) fut un de ceux qui en 1603 conspirérent ou plutôt firent un projet de conspiration contre Jacques I, Roi d'Angleterre qui venoit de succéder à la Reine Elizabeth. Le projet étoit de mettre sur le thrône *Arbelle Stuart*, cousine germaine du Roi. Pour cet effet le Lord Cobham devoit aller traiter avec l'Archiduc à Bruxelles, pour tâcher d'en obtenir six cens mille écus. Il devoit aussi porter à l'Archiduc, au Roi d'Espagne, & au Duc de Savoye, des lettres d'Arbelle, par lesquelles elle s'engageroit à recevoir un époux de leur main, & promettoit d'accorder une entiére tolérance aux Catholiques. On étoit encore convenu que le Lord Cobham demanderoit au Roi la permission de lever deux mille hommes pour les mener en Hollande, & qu'avec ces mêmes troupes il se saisiroit de sa personne. Tout cela n'étoit qu'un projet dont il n'y eut rien d'exécuté. Quoi qu'il en soit, les Conjurez ayant été arrêtez, furent jugez à Winchester dans le mois de novembre suivant, & condamnez à mort. Il n'y eut pourtant d'exécutez que le Chevalier George Brook frére du Lord Cobham, & deux Prêtres qui avoient part à la conspiration. Le Roi ordonna que les autres fussent remis en prison, mais sans leur accorder leur pardon. Cependant au bout d'un certain tems le Lord Cobham obtint sa liberté. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 7. *l.* 18. *p.* 11 *&* 12.

* COBHAM, bourg d'Angleterre dans le Comté de Surrey. Il est assez considérable. On le trouve au sud-ouest de Londres, dont il est éloigné de six à sept lieues. *Cobham* est le nom que lui donne Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 773; mais Allard dans sa *Carte particuliére de l'Angletterre* l'appelle *Coucham*, & Nicolas Visscher dans la sienne le nomme *Cheham.*

COBILHANA. *Voyez* COVILHANA.

COBLA & CUBLA KHAN, fils de KIL-KHAN, surnommé *Ilingek*, succéda à son pére dans l'Empire des Mogols, & vengea la mort d'Ughin Khan son frére aîné, que les Tartares avoient fait mourir. Il déclara pour cet effet la guerre à Altun-Khan leur Roi, & après l'avoir défait dans un combat, il pilla & ravagea son païs, d'où il remporta un très-riche butin chez lui. Ce Prince ne laissa point d'enfans qui lui succédassent, de sorte que la Couronne des Mogols passa à son frére puîné, nommé *Bortan*, qui fut le grand-pére de Genghiz-Khan. Bortan ne porta pas le titre de Khan ou d'Empereur; mais seulement celui de *Béhadir*, qui signifie *le Valeureux*, non plus que son fils *Jésukaï*, pére de Genghiz-Khan. Du tems de Bortan, Fagiouli son oncle & Commandant Général de ses armées, vint à mourir. Jardumgi son fils, surnommé *Perlas*, succéda à la charge de son pére; & c'est de ce Perlas, que la Tribu des Mogols, qui porte son nom, a pris son origine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COBLA ou COBLAI KHAN, fils de TULI & petit-fils de GENGHIZ-KHAN, fut le quatriéme Empereur des Mogols ou Tartares, après Genghiz-Khan. Il succéda à Mangu Khan, que plusieurs nomment *Mungaca*, son frére aîné, qui l'avoit envoyé pour commander dans l'orient, c'est à dire, dans le Cathai & dans la Chine, pendant que Holagu son autre frére puîné commandoit dans l'occident, c'est à dire, dans la Perse, dans la Syrie, &c. Pendant que Coblai étoit dans la Chine, il y eut une si grande revolte contre lui qu'il fut obligé d'appeller l'Empereur Mangu-Khan son frére à son secours. Avec ce secours il dompta les Rebelles; & Mangu Khan ayant été tué d'un coup de fléche dans la bataille qui se donna, Coblai se fit aussi tôt reconnoître par l'armée des Mogols pour son successeur, & alla faire son séjour à Cambalu, ville capitale du grand païs de Cathai & de la Chine. Dès le commencement de son régne, il soutint une grande guerre contre *Arik* ou *Arig Buga*, un de ses autres fréres, qui faisoit son séjour à Kéturán & à Caracoram, où étoit l'Orde natale de Genghiz-Khan. Arig Buga se maintint pendant 17 ans, au bout desquels il fut contraint d'avoir recours à la clémence de Coblai son frére. Celui-ci, par l'avis de son Conseil, le fit enfermer entre quatre murailles, où il vécut pendant un an. Coblai régna 25 ans; car il succéda à son frére, immédiatement & sans interregne, ce qui n'étoit pas encore arrivé à ses prédécesseurs, l'an 655 de l'Hégire, qui est le 1257 de

Jeſus Chriſt, & mourut l'an de l'Hégire 680, de Jeſus Chriſt 1281, que les Mogols appellent dans leur Cycle particulier *Ilan Il, l'année du Serpent.* HOLAGU ſon frere lui ſuccéda dans la Perſe; mais Timur Khan ſon petit-fils demeura maître du Cathai & de la Chine; où il prit le nom d'*Algiaptu* ou d'*Algiaitu*, & où il régna 12 ans. Coblaï étoit un homme ſage & modere qui favoriſa les Gens de Lettres & leur fit du bien, de quelque nation & de quelque Secte qu'ils fuſſent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COBLENTS, ville d'Allemagne dans l'Archevêché de Tréves, ſur le confluent de la Moſelle & du Rhin. C'eſt de là que les Latins lui ont donné le nom de *Confluentes* & de *Confluentia.* Il en eſt fait mention dans l'Itineraire d'Antonin, & dans la Table de Peutinger. Ammien Marcellin dit qu'au tems de Julien l'Apoſtat, il n'étoit reſté là qu'une tour, c'eſt à dire, un fort petit château. Coblents eſt une aſſez jolie ville, où il y a de belles égliſes, & de belles maiſons baties le long de la riviere. Il y a de l'autre côte du Rhin la fameuſe fortereſſe d'Hermanſtein ou Ehrenbreitſtein, qui paſſe pour une place tres-reguliere. L'Archevêque de Tréves, Electeur de l'Empire, a un palais à Coblents.

CONCILES de COBLENTS.

Les Prélats s'y aſſemblérent l'an 860, pour pacifier les différents du Roi Charles II, *dit le Chauve*, de Louis dit *le Germanique*, & de Lothaire Roi de Lorraine. Ils dreſſerent un Formulaire pour l'obſervation de la paix que Louis *le Germanique* jura le premier, & & les deux autres après lui. Cette aſſemblée fut tenue le cinquiéme & le ſixiéme de juin, dans la ſacriſtie de l'égliſe de ſaint Caſtor. Charles *le Simple* Roi de France, & Henri l'*Oiſeleur* Empereur, après le traité de Bonne, aſſemblérent à Coblents huit Prelats, qui y firent quelques ordonnances, portant défenſe de contracter aucun mariage entre les parens, au deçà du ſeptiéme degré. Bini & quelques autres mettent ce Concile en l'an 912; mais il eſt très sûr qu'il y fut tenu l'an 922, puiſque Henri *l'Oiſeleur* ne fut fait Empereur que l'an 919, après la mort de Conrad I. Ainſi il faut que dans Ives on ait pris DCCCCXII, pour DCCCCXXII. * Hincmar. Flodoard. *Le VIII & IX tome des Conciles.*

* COBLENTZ, village de Suiſſe dans le Comté de Bade. Il eſt ainſi nommé parce qu'il eſt près du confluent du Rhin & de l'Aar.

* COBLER, (Capitaine) eſt le nom que prit le Chef d'une ſédition, lequel étoit Prieur du monaſtére de Barlins. Ce mot Anglois ſignifie *Savetier.* On peut voir un détail de cette ſédition dans l'Hiſtoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoyras, *tome 5. l. 15. p.* 364 *&* 365.

COBOL. *Voyez* COVOLA.

* COBONAS, nom d'un peuple d'Afrique, lequel M. Déliſle, dans ſa Carte de l'Afrique méridionale, place aux environs du Tropique du Capricorne, & vers le 40 degré de longitude.

* COBOS (De los) famille noble d'Eſpagne. Ceux qui en ſont, portent le titre de Marquis de Camaraſſe. Dans le XVI ſiécle, FRANÇOIS, Favori de l'Empereur Charles Quint, fut d'abord Secretaire d'Etat, enſuite Conſeiller d'Etat, & enfin Grand Commandeur de Leon, & Grand Threſorier. Son fils DIÉGUE, Gouverneur héreditaire d'Adelantado, épouſa *Louiſe* de Luna, & fut premier Marquis de Camaraſſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *Grands d'Eſpagne.*

COBOURG. *Voyez* COBURG.

COBURG, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, ſituée dans le Duché de Coburg, environ à ſept lieues de la ville de Bamberg, du côté du ſeptentrion, a une belle citadelle, dans laquelle les Ducs de Coburg faiſoient autrefois leur réſidence. Les Proteſtans d'Allemagne appellent ce château *la Pathmos de Luther*, parce qu'il y demeura longtems caché, pour ſe dérober aux recherches que l'on faiſoit de ſa perſonne. Au reſte, on prend Cobourg pour l'ancienne *Melocabus*, ville des Cattes. * Maty, *Dict. Géogr.*

COBURG (Le Duché de) petit païs d'Allemagne. Il eſt proprement du Cercle de Franconie; quoique quelques Cartes le mettent dans la Thuringe, laquelle le borne au nord. Il a l'Evêché de Bamberg au levant, celui de Wurtsburg ou Wirtzbourg au midi; & le Comté propre de Henneberg au couchant. On y remarque Eisfeldt ou Eilsfeldt, Hilpershauſen, Romhild ou Romhilden & Sternberg, qui ſont des Bailliages, avec Coburg capitale de tout le Duché. Ce Duché étoit autrefois une partie du Comté de Henneberg. Il entra par mariage dans la Maiſon de Miſnie. La branche de *Saxe-Altembourg*, qui le poſſedoit, ayant fini l'an 1672, il eſt tombé entre les mains des Ducs de *Saxe-Gotha*, les plus proches parens des Ducs de Saxe-Altembourg. *Voyez* SAXE, * Maty, *Dict. Géogr.*

C O C.

COCA, petite ville ancienne, dans la Caſtille vieille en Eſpagne, ſur la petite riviére d'Ereſme, à cinq lieues au deſſous de Segovie. On croit que cette ville a été la patrie de l'Empereur Théodoſe *le Vieux.* * Maty, *Dict. Géogr*

* COCA (le Vulcan de) montagne qui vomit des flammes, près de la vallée de Coca dans le Pérou; mais ni la vallée ni le Vulcan, ne ſont marquez dans les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

COCA (La Vallée de) *Voyez* l'article précédent.

COCALUS, Roi de Sicile, vivoit dans les tems fabuleux. Il reçut dans ſon Royaume, Dédale avec ſon fils Icare, qui fuyoient Minos. Quelque tems après, il fit ſuffoquer Dédale dans des étuves, craignant que Minos, qui redemandoit inſtamment ce fugitif, ne lui fit la guerre. D'autres diſent que Minos fut étouffé dans un bain, par les filles de Cocalus, à qui il étoit allé faire la guerre, ſur le refus que faiſoit ce Prince de lui livrer Dédale. Les Poëtes rapportent diverſement cette avanture. * Diodore de Sicile, *l.* 4. Ovide, *Métam. l.* 8. *v.* 261. Hygin, *Fab.* 44.

COCAS. *Voyez* CAUCASE.

COCCAIE MERLIN. *Cherchez* FOLENGIO. (Théophile)

COCCEIANUS (Salvius) neveu de l'Empereur Othon, fut tué par ordre de Domitien l'an 85 de J. C. pour avoir celebré le jour de la naiſſance de ſon oncle. * Suetone, *in Domitiano, c.* 10.

COCCEJI (Henri de) naquit à Bréme, ville Impériale de la Baſſe Saxe, le 25 mars 1644. Il fit paroître dès ſon enfance une ardeur & une aſſiduité à l'étude ſi rare, qu'il avoit à cet égard autant beſoin de frein, que les autres ont beſoin d'aiguillon. Après avoir fait ſes Claſſes & avoir pris dans l'Ecole Illuſtre de Bréme une meilleure teinture des Humanitez qu'on ne fait au College, il quitta ſa patrie en 1667, pour aller étudier en Droit dans l'Univerſité de Leiden. Ce fut là qu'il compoſa ſon premier Ouvrage, malgré les obſtacles d'une longue & fâcheuſe maladie. C'eſt une Diſſertation *de Poſſeſſione momentanea & lite vindiciarum*, qu'il défendit publiquement ſous M. *van Thienen* Docteur & Profeſſeur en Droit de cette Univerſité. De Leiden, M. de Cocceji revint à Bréme, où le deſſein qu'il avoit formé de voir les païs etrangers, ne lui permit pas de faire un long ſéjour. Les avantages & les agremens qu'il pouvoit tirer de ſon oncle maternel *Henri d'Oldenbourg*, l'un des principaux Membres & Sécretaire de la Société Royale des Sciences à Londres, lui firent commencer ſes voyages par l'Angleterre. Il y arriva en 1670, & eut pendant ſon ſéjour le plaiſir d'aſſiſter aux expériences Phyſiques du célébre *Robert Boyle.* Ces expériences lui firent naître l'envie d'étudier de nouveau la Philoſophie, & de l'étudier à fonds. Il le fit ſi heureuſement qu'il compoſa pour ſon propre uſage un Syſtéme de Philoſophie. Ce manuſcrit a été enveloppé dans la perte que M. de Cocceji fit en 1692, de ſa belle & nombreuſe bibliothéque, auſſi bien que de tous ſes Ecrits, lors du ſac de la ville de Heidelberg. Un autre avantage que M. de Cocceji retira de ſon voyage d'Angleterre, c'eſt qu'il eut le bonheur d'y gagner les bonnes graces de Guillaume-Henri Prince d'Orange, & depuis Roi d'Angleterre ſous le nom de Guillaume III. Il y eut tant de part, qu'à ſa recommandation il reçut le degré de Docteur en Droit dans l'Univerſité d'Oxford en même tems que ce Monarque. L'Univerſité lui en donna une Patente fort honorable en date du premier février 1670. Elle n'en demeura pas à cette marque de diſtinction; car lors qu'en 1706, elle envoya des Députez au Jubilé de l'Univerſité de Francfort ſur l'Oder, elle les chargea d'un Acte, qui donnoit à M. de Cocceji les mêmes honneurs & les mêmes dignitez dans l'Univerſité d'Oxford, que celles qu'il poſſedoit à Francfort. D'Angleterre, M. de Cocceji paſſa en France en 1671, avec des lettres de recommandation de ſon oncle aux Savans de ce Royaume, qui lui firent beaucoup d'honneur. Il n'y acheva pas l'année, parce qu'il avoit pour but de ſe fixer pour quelque tems *à Spire*, où ſe tenoit alors la Chambre Impériale, afin de s'y former à la Juriſprudence de l'Empire. Etant arrivé en Allemagne, il differa ſon voyage de Spire pour aller à Heidelberg voir la cérémonie du mariage de *Charles*, Prince Electoral Palatin, avec *Wilhelmine-Erneſtine*, Princeſſe Royale de Danemarck. Les Fêtes & les divertiſſemens n'y occupérent pourtant pas toute l'attention de notre Voyageur. Pour ſe faire connoître dans cette Univerſité, il ſoutint publiquement une Diſſertation ſur les proportions, *de Proportionibus.* Cette piece mérita l'approbation du ſavant Electeur Charles-Louïs. Ce Prince fit offrir la même année à M. de Cocceji une chaire de Profeſſeur en Droit Naturel & des Gens. Il l'accepta, & fit ſon entrée dans l'Univerſité par un Diſcours ſur la *Loi Salique*, duquel l'Electeur fut ſi content, qu'il voulut bien y faire de ſa propre main pluſieurs Remarques marginales. Cet établiſſement fut bientôt ſuivi du mariage de M. de Cocceji. Il épouſa en 1673, la fille unique de M. *Samuel Howard* Seigneur de Dirsheim, Chancelier & Conſeiller privé du Duc de Wirtemberg, de laquelle il a eu trois fils. L'aîné *Frédéric-Henri*, né en 1675, étoit Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Electeur Palatin, & fut tué en 1703, dans la premiére campagne de la derniére guerre. Le ſecond, *Jean Godefroy*, eſt Conſeiller privé du Roi de Pruſſe dans la Régence du Duché de Magdebourg. Le troiſiéme, *Samuel*, eſt Conſeiller privé du même Roi dans la Chambre de Juſtice, dans celle des Appellations & dans le Commiſſariat général, & Directeur de la Régence de Halberſtadt. M. de Cocceji après ſon mariage, alla faire un tour dans ſa patrie, qui le reçut à bras ouverts, & qui voulut même l'honorer de la charge de Sénateur. Il ne fut pas en état d'accepter cet honneur, parce que l'Electeur Palatin ne put ſe réſoudre à la perte d'un habile Juriſconſulte dont il ſe ſervoit ſi heureuſement pour le Conſeil, & qui faiſoit tant d'honneur à ſon Univerſité. Mais M. de Cocceji ne négligea dans la ſuite aucune occaſion de témoigner ſa reconnoiſſance à la République de Bréme. De retour à Heidelberg, M. de Cocceji entra en lice avec le célébre Juriſconſulte *George Adam Struve*, au ſujet d'un Traité *de Culpis*, que le premier avoit publié. Ces deux Antagoniſtes donnérent un bel exemple de modération & de civilité aux Savans, dans les Diſputes qu'ils ont eues entre eux. La diverſité de ſentimens n'altéra jamais l'eſtime & la vénération qu'ils avoient l'un pour l'autre. La réputation de nôtre illuſtre Juriſconſulte ſe répandit bientôt, & on ne fut pas longtems ſans envier à l'Académie de Heidelberg le bonheur de le poſſeder. Divers Princes & Etats le recherchérent avec empreſſement. L'Electeur Palatin *Charles Louis* étant mort, le grand *Frédéric-Guillaume* de Brandebourg fit propoſer à M. de Cocceji la Profeſſion de Droit dans l'Univerſité de Francfort ſur l'Oder. Mais l'Electeur Palatin ne lui permit pas de ſuivre le penchant qu'il avoit pour cette vocation; & même pour l'attacher d'avantage à ſon ſervice, il le fit en 1682 Conſeiller privé d'Etat. Depuis ce tems-là le grand nombre d'affaires d'Etat que l'on confioit à M. de Cocceji, lui donnérent occaſion d'approfondir la Science du Droit public. Les agrémens dont il pouvoit jouïr dans un poſte où le Prince rendoit juſtice à ſon mérite, reçurent beaucoup d'atteinte, par la déſunion qui ſe mit dans la Maiſon Electorale, auſſi bien que par la conduite violente d'un Eccléſiaſtique,

qui avoit été élevé à la charge de Miniſtre d'Etat, dans laquelle il abuſoit beaucoup de ſon pouvoir. Le comble de ſes chagrins arriva par la mort de l'Electeur *Charles*, en qui l'on vit s'éteindre la Ligne Proteſtante des Electeurs Palatins, qui fit place à la ligne de *Neubourg* Catholique Romaine. Cette revolution le fit penſer ſérieuſement à quitter une Cour, où il ne pouvoit pas ſe promettre beaucoup de tranquilité à cauſe de la Religion du Prince. C'eſt ce qui lui fit prendre la reſolution d'accepter l'offre que lui faiſoient les Magiſtrats d'Utrecht, d'une Chaire en Droit dans leur Univerſité, avec des appointemens conſidérables. Pour cet effet il demanda, en 1687, ſon congé à l'Electeur *Philippe-Guillaume*. Mais ce Prince ne voulut pas le lui accorder, il lui répreſenta même de bouche, que comme il connoiſſoit mieux que perſonne le païs & le gouvernement, il étoit le ſeul à qui il put confier ſes interêts à cet egard. Le refus de l'Electeur fut accompagné de tant de marques de bienveillance & de conſideration, que M. de Cocceji fut obligé de remercier les Magiſtrats d'Utrecht. La guerre qui deſola en 1688 le Palatinat, engagea M. de Cocceji à renouveller ſes inſtances auprès de l'Electeur pour ſa démiſſion ; mais auſſi inutilement qu'auparavant. Ce Prince lui répreſenta fortement le beſoin qu'il avoit de lui dans la ſituation violente où il ſe trouvoit lui & ſon païs, qu'il falut ſe rendre à des prieres qu'il regardoit comme des commandemens. Il eut donc la douleur d'être temoin la même année de l'invaſion de Heidelberg, par les troupes de France. Alors, à l'exemple de tout le monde, M. de Cocceji pourvut à ſa ſureté en ſe retirant dans le Duché de Wirtemberg, où ſa famille avoit pris les devants. Ce fut là que les Magiſtrats d'Utrecht lui adreſſerent de nouveau la vocation de Profeſſeur en Droit, ſous les mêmes conditions. Ne trouvant plus les mêmes difficultez qu'auparavant, il accepta cette vocation ; & après avoir notifié ſa reſolution à l'Electeur Palatin, il ſe rendit à Utrecht, où il fut reçu du Magiſtrat avec de grandes marques d'eſtime & de bienveillance. Il fit l'ouverture de ſes leçons par un Diſcours ſur cette Queſtion, lequel des deux defend le mieux un Etat, des Loix ou des Armes, *an Reſpublica Legibus magis an Armis defendatur*. Ce Diſcours fut applaudi & admiré généralement, tant pour le fond des choſes, que pour l'élégance & la pureté du ſtile Latin. Il n'y avoit pas encore un an que M. de Cocceji rempliſſoit avec applaudiſſement & avec ſuccès les devoirs de ſa profeſſion, lorſque Sa Majeſté Pruſſienne, alors Electeur de Brandebourg, lui fit offrir la Chaire de Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Francfort ſur l'Oder, vacante par la mort de M. de Rhez, Conſeiller privé de l'Etat de Sa Majeſté. Le Roi lui addreſſa en effet un Reſcript daté du quartier d'*Eſſringuen* auprès de Nôtre-Dame de Lombeck du 18 ſeptembre 1690, dans lequel il l'invitoit dans des termes fort obligeans à accepter cette Chaire. Comme M. de Cocceji avoit de fortes raiſons de ne pas refuſer cette vocation, il en obtint, quoiqu'avec beaucoup de peine, l'agrément des Magiſtrats d'Utrecht. Il partit donc de cette ville au mois de novembre 1690, & eut en chemin l'honneur de ſaluer à Cléves le Roi de Pruſſe, qui lui fit un accueil fort gracieux. Il arriva à Francfort au mois de décembre ſuivant. Il y fut reçu avec de grandes marques de joye par l'Académie en corps, qui étoit allée au devant de lui hors de la ville. C'eſt dans cette ville & dans ce poſte que M. de Cocceji a paſſé le reſte de ſa vie. Il y jouïſſoit avec plaiſir de la gloire qu'il s'étoit acquiſe & qu'il acquéroit tous les jours par ſes doctes travaux, s'entretenant avec les Savans, & ſur tout avec les Muſes, qui faiſoient ſes délices, autant que ſes occupations pouvoient le permettre. Elles ne s'y bornoient pas aux fonctions de ſa charge & à ſes études particulières. Il étoit fort ſouvent employé par Sa Majeſté Pruſſienne de glorieuſe mémoire, dans des affaires d'Etat les plus ſecrettes & des plus importantes. En 1702, il fut envoyé par ce Monarque à la Haye pour y ſoutenir ſes droits dans l'affaire de la ſucceſſion d'Orange ; & à ſon retour le Roi recompenſa ſa fidelité & ſon zéle, par la Charge de Conſeiller privé. Depuis ce tems-là, M. de Cocceji a été recherché ſouvent & avec empreſſement par diverſes Univerſitez, & en particulier par celles de *Heidelberg* & d'*Utrecht* ; auſſi bien que par diverſes Cours étrangéres. Mais tous les avantages qu'on lui promettoit, n'ont jamais pu l'emporter ſur l'attachement inviolable, qu'il avoit pour un Maître, dont il recevoit tant de marques de diſtinction ; & à qui il ne ſe croyoit pas inutile. Cela n'empêchoit pas pourtant qu'il ne répondît aux Conſultations qui lui étoient addreſſées de la plupart des Cours de l'Europe, dans des affaires de la derniére importance. L'Electeur Palatin *Jean-Guillaume* l'employa dans l'affaire de la ſucceſſion de la Maiſon d'Orléans au Palatinat, avec tant de ſuccès, que ce Prince l'en remercia par une Lettre écrite de ſa propre main, & en termes pleins de reconnoiſſance. Ce fut ſans doute en conſidération de tant de ſervices importans, qu'en 1713 Sa Majeſté Imperiale donna à M. de Cocceji la qualité de *Baron* de l'Empire. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la vie de ce grand homme, c'eſt qu'il n'étoit redevable de toute ſon habileté qu'à ſa méditation & à ſon travail. Il n'avoit jamais entendu de leçons, que ſur les Inſtitutions de Droit ; & cependant par ſa propre méditation, il a porté, ſelon le jugement du public, le ſyſtême du Droit naturel, & celui du Droit public d'Allemagne, à un auſſi haut degré de perfection, qu'il ait été porté juſqu'ici. Outre le Droit & l'Hiſtoire, M. de Cocceji s'étoit encore appliqué à la Théologie, dans laquelle il avoit fait des progrès conſidérables par le ſecours de la Langue Hébraïque & de la Langue Greque, dans leſquelles il étoit fort verſé. Il avoit même entrepris un Ouvrage Théologique, qui devoit être intitulé, Doctrine Morale, *Doctrina Moralis* ; mais on n'en a trouvé que des fragmens. Dans un endroit de cet Ouvrage, l'Auteur y démontre la verité de la Religion Chrétienne d'une maniére tout à fait merveilleuſe. Il y explique l'Oracle des 70 Semaines de Daniel avec une telle clarté, que par un calcul chronologique, il fait voir que Daniel a prédit l'an, le jour, & même l'heure de la mort de Jeſus Chriſt. Dans un autre endroit de ce même Ouvrage, il prouve par des preuves tirées du Droit des Gens, & avec une méthode originale, que le *Schilo* prédit par Jacob, eſt venu, que le ſceptre a été véritablement ôté à Juda, & que les Juifs au tems de la mort de Jeſus-Chriſt n'avoient plus de Roi ou de Législateur. Enfin à toutes ces connoiſſances M. de Cocceji joignit une grande Litterature ; & l'on peut dire qu'il ne cédoit à perſonne pour la pureté & le laconiſme du ſtile Latin. Quelques grandes que fuſſent ces qualitez, on peut dire néanmoins ſans exageration que celles du cœur l'emportoient infiniment ſur celles de l'eſprit. Pour peindre dignement M. de Cocceji, il faudroit peindre un *Stoïcien* ſans l'orgueil de la Secte, & un Chrétien ſans hypocriſie & ſans ſuperſtition. Il étoit d'une ſi grande ſobrieté, qu'on ne ſe ſouvient pas de l'avoir vu commettre aucun excès, & c'eſt à quoi, ſans doute, il a été redevable de la ſanté dont il a joui ſans interruption juſqu'à l'âge de 70 ans. Il donnoit fort peu de tems au ſommeil, & pendant pluſieurs années il s'abſtenoit même de dîner, afin de pouvoir étudier plus librement. Sa pieté étoit tout à fait exemplaire, non ſeulement il avoit tous les jours ſes heures réglées pour ſes dévotions particulieres, mais il avoit même deſtiné dans ſa maiſon un appartement ſeparé, où il n'y avoit point d'autres ornemens que ceux qui étoient propres à inſpirer des ſentimens de Religion. La pieté étoit l'ame de toutes ſes autres vertus, & en particulier d'une probité, d'un deſintereſſement, & d'une integrité à toute épreuve. Quoique la vertu ſoit ſujette à des ennemis, & qu'il en pût avoir en petit nombre, il ſe conduiſoit avec tant de ſageſſe qu'il ne leur donnoit aucune priſe, & il ne ſe vangeoit de l'inimitié que par de bons offices. Toutes ces vertus n'étoient pourtant ni trop auſteres, ni farouches. Sa converſation étoit douce, agréable, polie, obligeante envers tous ; & il avoit l'art de s'aquerir la confiance & l'amour de ſes Diſciples & de ſes inferieurs par la douceur jointe à la prudence de ſes conſeils. Si les ſouhaits du Public avoient lieu, une ſi belle carriére auroit été plus longue. M. de Cocceji avoit joui, comme on l'a dit, d'une parfaite ſanté, pendant 70 ans. A parler humainement ſes jours ont été abbrégez par l'accident qu'on va lire. Un jour qu'il étoit ſorti de chez lui pour prendre l'air & pour quelque affaire, ſes chevaux prirent le mords aux dents ; & lui, s'étant jetté avec précipitation hors de la voiture pour éviter le danger, l'effort qu'il fit lui cauſa une rupture dans le corps, & excita en même tems la pierre, dont M. de Cocceji a été depuis ce tems-là ſi cruellement tourmenté, qu'il a paſſé le reſte de ſa vie dans des douleurs inexprimables. Le mal augmenta par une dyſſenterie, qui l'affoiblit tellement dans l'eſpace de trois jours, que ſoit par la violence du mal, ſoit par épuiſement, il expira le 18 août 1719, entre quatre & cinq heures du ſoir dans ſa 77 année, après avoir ſervi avec honneur & avec réputation pendant 50 ans, trois Electeurs, une République, & deux Rois. Voici la liſte des Ouvrages de M. de Cocceji, *Juris Publici Prudentia, compendio exhibita, quo materia ejus, præcipueque hactenus agitatæ Controverſiæ, ab ſua origine & fonte ducuntur, facilique ratione exponuntur & demonſtrantur, cui præter alia inſertæ ſunt paſſim reſolutiones dubiorum, quæ moti feruntur, &, præter priorem Appendicem de Hiſtoria Palatina, addita altera, quæ tutelæ Electoralis dubia removet ; Autonomia Juris Gentium, ubi natum inde inter Gentes diſcrimen Civitatis mediatæ & immediatæ, liberæ & non liberæ, aliaque ad illuſtrationem Juris Gentium ac Publici ſpectantia, pleniſſime eruuntur, cui acceſſere duæ Appendices, quarum prima continet reſolutiones eorum quæ pridem de Weſtphalia ejuſque ſtatu, altera eorum, quæ denuo ad Hiſtoriam Palatinam, mota ac edita ſunt ; Prodromus Juſtitiæ Gentium, ſive Exercitationes tres, quarum prima ſocialitatem Grotianam Principium Juris Naturæ neque eſſendi, neque cognoſcendi eſſe evincit, ſecunda veram Majeſtatis originem eruit, tertia ad illuſtrationem Proœmii & libri primi Tractatus Grotiani de Jure Belli & Pacis neceſſarius.* Francof. *ad Viadr. apud* Joh. God. Conradi 1719. *in quarto ; Hypomnemata Inſtitutionum ; Hypomnemata Juris Feudalis ; De Doli, Culpæ, & negligentiæ præſtationibus in quolibet negotio, ubi, refutata vulgari ſententia, nova ex ſolidis tum naturæ, tum legum principiis adſtruitur & demonſtratur, Collationes Juridicæ, ad Dominum Georgium Adamum Struvium, quibus tota Culparum materia a prima origine pauciſſimis luculenter deducitur, defectus, qui in ea hactenus extitit, curate ſuppletur, & quæ in deciſionibus Sabbathinis contra eam opponuntur, ſolide refutantur ; Diſſertationum Volumina quatuor ; Variæ Deductiones Jurium in cauſa Arauſionenſi, Lingenſi, Meurſenſi, Reformatorum Sileſiorum, Directorum Circulorum, &c. ; Varia Reſponſa & Conſilia in Cauſis illuſtrium.* Ces piéces formeront un gros volume *in folio*. M. de Cocceji a laiſſé encore d'excellens Commentaires ſur *Grotius*, ſur *Struvius*, ſur *Lauterbach*, auſſi bien que ſur ſon *Droit Public*, ſur ſon *Droit Feudal*, & ſur ſes *Hypomnemata*. * *Bibliothéque Germanique, tome* 1. *p.* 1. *& ſuiv.*

COCCEIUS, ſurnom donné à quelques Romains. *Voyez* le nom par lequel ils ſont le plus connus, comme NERVA, &c.

COCCEIUS, ou COCCEIANUS. *Cherchez* DION CASSIUS.

COCCEIUS AUCTUS, excellent Architecte d'Italie, eut la conduite de divers ouvrages, qu'Agrippa fit faire aux environs de Naples, entre autres de ces chemins ſouterrains, taillez la plupart dans des rochers, qui s'étendent depuis cette ville juſques à Putéoles, ou Pouzzole, & depuis le Lac que les Anciens appelloient l'Averne, juſques à Cumes. * Strabon, *l.* 5.

COCCEIUS ou COCK (Jean) naquit l'an 1603, à Brême, de *Timan Cock*, Sécretaire de cette ville. Il apprit les premiers élémens de la Langue Hébraïque, en même tems que ceux de la Latine & de la Gréque, & étudia enſuite en Philoſophie ſous Gérard de Neufville, qui profeſſoit dans l'Academie de cette ville. L'étude de la Philoſophie ordinaire ne l'occupant pas aſſez, il s'appliqua à ſe perfectionner dans la Langue Gréque ſous *Métrophane Critopule*, Grec de nation, qui demeuroit à Brême, & dans l'Hébraïque ſous les Profeſſeurs Gérard Hannewinckel, & Mathias Martinius. Pendant ce tems-là, il traduiſit en Hébreu, par maniére d'exercice, le livre de la Sageſſe, & apprit les principes du Chaldéen, du Syriaque, de l'Arabe & du langage des Rabbins. Il fit enſuite ſa Théologie ſous le même Martinius & Louïs Crocius, que la ville de Brême avoit envoyez, peu de tems auparavant, en qua-

lité de ses Députez au Synode de Dordrecht. Il étoit fort aimé de ces deux Professeurs, mais sur tout de Martinius, qui ayant conçu de grandes espérances de son attachement & de son génie pour les Langues, n'oublioit rien pour le cultiver. Ce fut lui qui le porta à mettre en Grec les sentimens des Turcs & à les tirer de l'Alcoran, pour ne leur rien attribuer mal à propos; ce que le jeune Cocceius exécuta d'une maniére qui surprit ce Professeur. En 1625, Cocceius alla à Hambourg, pour s'y fortifier dans la lecture des Rabbins, par le secours d'un savant Juif, à qui le Magistrat permit en sa faveur de demeurer dans la ville. A son retour de Hambourg, il alla continuer ses études dans l'Académie de Franeker, où il se mit en pension chez George Pazor, Professeur en Grec. & cultiva sous *Sixtinus Amama*, les connoissances qu'il avoit déja aquises de la Langue Hébraïque. Ce fut là que Cocceius se fit connoître au Public pour la premiére fois, en mettant au jour sa Version de deux Traitez du Talmud, avec ses Notes, qui lui attirérent les louanges de la plupart des Savans de ce tems-là, Heinsius, Grotius, Selden, Saumaise, Rivet, l'Empereur, de Dieu, &c.; mais principalement d'Amama, qui le regardoit comme un prodige, & qui dit de lui dans une de ses lettres a Martinius, *Qu'il croit que Dieu l'a suscité pour porter l'étude des Langues Orientales beaucoup plus loin qu'elle n'a été jusqu'ici, & pour découvrir les thrésors cachez des Juifs.* Cocceius retourna dans sa patrie en 1629. Martinius étant mort en 1630, il fut élu Professeur en Hébreu, & il eut dans ce poste plusieurs Disciples qui se sont depuis rendus célébres, *Gronovius* le pére, *Chretien Perizonius*, qui a été Professeur en Médecine à Groningue, &c. En 1636, il passa de Brême à Franeker, pour y enseigner l'Hebreu, & il y publia contre le célébre Grotius deux Ouvrages, qui furent si bien reçus, qu'on lui donna en 1643, la Chaire de Théologie, outre celle qu'il avoit déja. Après avoir servi quatorze ans l'Académie de Franeker, il fut appellé à Leide, pour remplir la place de Frédéric Spanheim le pére, & il y fit son Discours d'entrée le quatriéme octobre 1650. Il eut quelques démêlez avec *Essénius* Professeur d'Utrecht, & avec *Hoornbeeck*, Professeur de Leide, au sujet de la néceffité de la célébration du jour du Dimanche, que *Heidanus* & lui soutenoient n'être point de précepte Apostolique. Cocceius étoit, selon *M. de Joncourt*, un homme de bien, qui avoit beaucoup de piété, de douceur & de modestie, capable d'un grand travail, & aimant l'étude, savant en Grec & en Hébreu, assez versé dans la connoissance de l'Histoire Ecclésiastique, possédant l'Ecriture Sainte & les livres des Rabbins; mais n'ayant rien de particulier en matiére de Théologie, obscur, embarrassé, ayant peu de dispositions à faire un systême de ses pensées; né plutôt pour être Compilateur qu'Inventeur, puis qu'on ne trouve que du faux dans ses pensées, & du mauvais goût dans ses explications. Il mourut le cinquiéme novembre 1669, âgé de 66 ans. Il a laissé un fils nommé *Jean-Henri* Cocceius, qui a publié le Recueil de tous ses Ouvrages six ans après sa mort, avec ce titre, *Opera omnia Theologica, Exegetica, Didactica, Polemica, Philologica, 70 circiter Tractatibus absoluta, in tomos octo distributa*, Amstelodami, 1675, *in folio.* Il y en a une autre édition de 1689, à Francfort sur le Mein. Outre cela on a imprimé à Amsterdam en 1706, deux volumes *in folio* avec ce titre *Opera Anecdota Theologica & Philologica.* Cocceius a fait grand bruit en Hollande dans le XVII siecle, & on y trouve encore aujourd'hui grand nombre de ses Sectateurs, qui sont nommez *Cocceiens.* Il avoit une grande connoissance de la Langue Hébraïque, comme il est aisé d'en juger par ses Commentaires sur plusieurs livres du Vieux Testament. Il a fait aussi un assez bon Dictionnaire de la Langue Hébraïque. Mais il est trop diffus dans ses Commentaires sur la Bible, où il affecte une certaine méthode qui lui est singuliére; & il semble avoir voulu expliquer une partie de l'Ecriture, par de certains préjugez, fondez sur l'Apocalypse de saint Jean, à la lecture de laquelle il s'étoit beaucoup appliqué. Il témoigne dans la préface qu'il a mise au devant de ses Commentaires sur les Pseaumes, qu'il estime beaucoup les anciens Docteurs de l'Eglise, qu'il les lit autant qu'il peut, & qu'il ne méprise pas aussi les Commentaires des Juifs sur l'Ecriture. Puis il ajoûte, qu'il fait encore un plus grand fonds sur les paroles mêmes de l'Ecriture, où il trouve, dit-il, des secours plus assurez pour la bien interpréter. Il s'étoit fait un systême particulier de Théologie, qui est suivi aujourd'hui de plusieurs Théologiens en Hollande, & qui lui a suscité bien des ennemis. Voici à peu près comme M. Stoupp en parle dans sa *Religion des Hollandois.* Cocceius lisoit l'Ecriture avec un soin continuel: il y a découvert plusieurs choses qui n'étoient auparavant connues à personne, en ce qui regarde le sens mystique & profond. Dans les prophéties du Vieux & du Nouveau Testament, il trouve presque par tout la venue de J. C. & celle de l'Antechrist qui lui est opposé. Il a disposé l'Oeconomie du Vieux & du Nouveau Testament d'une maniére nouvelle, & il s'attache fort à remarquer la différence du gouvernement de l'Eglise devant la Loi, sous la Loi, & après la Loi. Il a cru qu'il doit y avoir dans le monde un régne visible de J. C. qui abolira le régne de l'Antechrist, & que ce régne étant établi avant la fin des siécles, après la conversion des Juifs & de toutes les nations, l'Eglise Chrétienne sera dans sa gloire, ce qu'est cette Jérusalem, qui est décrite dans l'Apocalypse. Voëtius & Desmarets combattirent avec beaucoup de vigueur les sentimens de Cocceius; ils le firent passer pour un Hérétique, & prétendirent même qu'il étoit Socinien en plusieurs articles. Ils l'ont appellé *Novateur* & *Scripturarius*, parce qu'il s'attachoit trop à l'Ecriture. Cet homme, (dit M. Stoupp) qui avoit plus de capacité que la plupart de ses Confréres dans la Hollande, en a été fort maltraité. Pour connoître les sujets particuliers de cette grande contestation entre les Protestans, *voyez* VOETIUS & DESMARETS. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 8. *p.* 193, *& suiv.*

COCCEIUS (Henri) *Voyez* COCCEJI (Henri de)

COCCIUS, (Jodocus ou Josse) Jésuite, étoit de Tréves. Il enseigna la Philosophie & la Théologie, & fut depuis Confesseur de l'Archiduc Léopold. Il mourut le 25 octobre de l'an 1622, ayant composé divers Ouvrages, *Theologicarum Thesium libri tres; Dagobertus Rex Argentinensis Episcopatus fundator, &c.* * Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Le Mire, *de Script Sæc. XVI. &c.*

COCCIUS SABELLICUS. *Cherchez* SABELLICUS.

COCCIUS. (Josse) de Bilefeld, Chanoine de Juliers, avoit été élevé parmi les Luthériens; mais étant venu à Cologne, il quitta leur parti pour entrer dans l'Eglise Romaine. Il entreprit après cela de faire un recueil des témoignages des Péres. & des décisions des Conciles sur les matiéres de Controverse, & ayant travaillé vint-quatre ans à cet Ouvrage, il le fit imprimer à Cologne en deux gros volumes *in folio*, dans les années 1599 & 1600, sous le titre de *Thrésor Catholique.* C'est un Ouvrage d'un grand travail; mais qui n'est pas composé avec tout le discernement & le choix que l'on pourroit souhaiter. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle.*

COCCIUS (Huldéric) Professeur à Bâle, naquit en 1525. Son pére qui s'appelloit *Ulric Kœchlin* & qui étoit natif de Fribourg, étant mort de bonne heure, *Barbe Weingarte* sa veuve epousa *Nicolas Essig*, qui adopta le jeune Coccius & le fit etudier, à condition qu'il ajoûteroit à son nom celui d'*Essig*. Sa postérité conserve encore ce double nom en s'appellant *Coch d'Essig*. En 1546, il fut créé Maître ès Arts, & un an après on le nomma Professeur en Grec. Il échangea ensuite cette Chaire contre celle de la *Dialectique.* En 1552, il fut Pasteur dans l'eglise de saint Martin; & en 1556, il fut envoyé à *Lœrach*, où il prononça le premier Sermon Réformé. En 1562, il fut appellé au Pastorat de l'église de saint Pierre de Bâle, & deux ans après à la profession de Theologie, dont il reçut le degré de Docteur en 1570, des mains de *Simon Sulcer.* Il fut trois fois Recteur de l'Université & n'oublia point la bassesse de son extraction au milieu des honneurs dont il jouissoit, ce qui se voit par le passage qu'il écrivit dans la Matricule du Recteur, *Suscitans de terra inopem & de stercore pauperem* Il mourut d'hydropisie en 1585, & laissa deux fils fort savans dont les articles suivent. * *Ex Archivis Academia Basiliensis.*

COCCIUS (Samuel) fils du précédent, naquit à Bâle en 1548. Ayant fait le cours de ses études & pris le degré de Maître és Arts, il fut nommé Professeur en Logique, & ensuite il desservit successivement les églises de saint Pierre, de sainte Elizabeth & enfin celle de saint Martin. Il finit sa vie dans ce poste en 1626. Il est à remarquer qu'il paroît par les Archives de l'Université que Samuel Coccius eut pendant quelque tems séance dans le Sénat Académique en même tems que son pére. * *Ex Archivis Academia Basiliensis.*

COCCIUS (Thomas) frére du précédent, étudia la Médecine après avoir fini sa Philosophie. Il prit le bonnet de Docteur en Médecine à Bâle en 1582, & fut ensuite Professeur & Oeconome du Collége inférieur. Il obtint dans la suite la Chaire de Professeur en Logique & fut aggrégé au Collége des Medecins. Enfin il fut Professeur en Morale, & mourut en 1610. * *Ex Archivis Academia Basiliensis.*

* COCCUS, Orateur Athénien, Disciple d'Isocrate, a écrit quelques Déclamations qui se sont perdues. * Suidas.

COCHABA, désigne d'abord selon saint Epiphane un bourg, situé au delà du Jourdain aux environs de *Carnaim* & de *Carnaim-Astaroth*, dans la Basanitide, ou l'Arabie, au delà *d'Edres.* Dans un autre endroit saint Epiphane semble entendre par Cochaba une région de la Basanitide, ce qui fait croire à Réland, que pour concilier ces deux passages il faut tenir que le païs etoit nommé Cochaba du bourg du même nom. Ce même Savant croit que le *Coba* d'Eusebe est le même endroit que le *Cochaba* de saint Epiphane; d'un côté, parce que ces deux Auteurs placent cet endroit de la même maniére au delà du Jourdain vers Damas; & de l'autre, parce qu'ils reconnoissent tous les deux qu'il étoit habité par des *Ebionites.* Enfin Réland présume que le fameux Imposteur Barcochab tiroit son nom de ce lieu-là, d'où il pouvoit être originaire. * Rélandi *Palastina, l.* 3.

* COCHABAMBA, vallée de l'Amérique méridionale, dans la partie méridionale du Perou où est l'Audience de *Los Charcas*, sous le 19 degré de latitude méridionale, sous le 319 & 320 degré de longitude. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Bresil & du Pais des Amazones.*

COCHEIM, ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans l'Archevêché de Tréves, & capitale d'un de ses 25 Bailliages. On la trouve sur la Moselle, à sept ou huit lieues au dessus de Coblents, & à quatre ou cinq au dessous de Montroyal démoli. C'étoit autrefois une ville impériale & libre; mais l'Empereur Adolphe de Nassau la vendit à l'Electeur de Tréves l'an 1240. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COCHELET (Anastase) de Méziéres en Champagne, Religieux de l'Ordre des Carmes & Docteur en Théologie, passa sa vie à Anvers & y mourut. Il prit la plume pour défendre Juste-Lipse contre ses Adversaires & publia, *Palastrita Honoris D. Virg. Hallensis, Calvini Infernum; Cœmeterium Calvini.* * Valére Andre, *Biblioth. Belgica, in Appendice, p.* 858.

COCHELS. *Voyez* KOCHELS.

COCHER, riviére. *Voyez* KOCHER.

COCHERSBERG. *Voyez* KOCHERSBERG.

COCHET de Saint-Vallier, Président aux Requêtes du Parlement de Paris, homme de beaucoup d'esprit & d'érudition & bon Magistrat, a donné en deux volumes *in douze*, imprimez en 1703, un Traité de l'Indult du Parlement de Paris, dans lequel on peut dire qu'il a entiérement épuisé la matiére, quoiqu'elle n'eût encore été traitée que fort légérement par M. Regnaudin, Procureur Général au Grand Conseil, dans ses Notes sommaires sur l'Indult, en 1673, & par Maitre François Pinsson, Avocat au Parlement. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII siécle, tome* 7.

COCHIAS. *Voyez* CAUCASE.

COCHILE, anciennement, *Sybaris*, riviére de la Calabre

Citérieure, province du Royaume de Naples. Elle nait dans l'Apennin, près de Morano, baigne Caſtro-Villare, & ſe decharge dans le Golfe de Tarente, près de Sibari ville ruinée, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

COCHIM ou COCHIN, Royaume des Indes dans la preſqu'iſle de deça le Gange & dans le Malabar. Il prend ſon nom d'une ville qui eſt dans ſes terres, & ou le Roi ſe tient. Les Portugais y en ont eu une autre de même nom, qui n'eſt habitée que par des Chrétiens, avec un Evêché qui dépend de l'Archevêché de Goa, & qui fut établi par le Pape Paul IV. Mais les Hollandois ſont aujourd'hui les maîtres de cette ville. Les Chrétiens qu'on appelle de ſaint Thomas, y avoient eu un Prélat de tems immémorial, & ils y faiſoient l'Office en Langue Caldéene. * Olorius, *l.* 3. Linſchoten. Jarric, &c. Le Mire, *Geogr. Eccl.*

COCHINCHINE, Royaume des Indes au delà du Gange, ſitué ſur un Golfe qui porte ſon nom. Les Habitans le nomment Cachu, ou Kacha, ou Kachochien. Quelques Auteurs croyent que ce nom veut dire Chine Occidentale, & d'autres ont cru que les Portugais lui avoient donné le nom de Cochinchine, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec Cochin dans le Malabar. Cet Etat a la mer au Levant, où elle forme le Golfe dit *de Cochinchine*; il a le Royaume de Camboia au Couchant; le Tunquin au ſeptentrion; & au midi Champa, que quelques uns prennent pour une partie de la Cochinchine. Ce Royaume a environ cinquante bons ports de mer, & eſt divisé en ſix provinces, chacune deſquelles a ſon Gouverneur & un reſſort de Juſtice particulier. La ville capitale, où le Roi fait ſon ſejour, eſt Caccian; ſa Cour eſt très-belle, & le nombre des Seigneurs très-grand. Le commerce eſt très conſiderable en ce païs, & les marchandiſes qu'on y debite ordinairement, ſont l'or, l'argent, la porcelaine, le bois d'aigle, la ſoye, &c. Les Miſſionnaires s'y employent avec ſoin pour la converſion des peuples. Le Pére François Buſoni y eſt regardé comme l'Apôtre du païs, & le Pére Alexandre de Rhodes, lequel y a auſſi beaucoup travaille, nous a donné en ſon Voyage, une aſſez grande connoiſſance de ce Royaume, auſſi bien que Mendoza. Les derniers Rois de la Cochinchine ont pourtant perſécuté les Chrétiens avec une fureur extréme.

COCHLE'E ou COCHLÉUS, (Jean) de Nuremberg, Chanoine de Breſlaw en Siléſie, & ſelon d'autres, Doyen de Francfort, eſt célébre entre les Théologiens du XVI ſiécle. Il diſputa fortement contre Luther, Bullinger, Oſiander, Bucer, Mélanchton, Calvin, & les autres Réformateurs. C'eſt ce qui lui attira la haine des Proteſtans qui lui firent la guerre dans toutes les occaſions. Cochleüs écrivit contre eux, & donna une très-grande quantité d'Ouvrages: en ſorte que depuis l'an 1521, juſqu'à l'an 1550, ſa plume fertile, a produit chaque année plus d'un Ouvrage pour la défenſe de ſon égliſe. Il a aſſiſté à quantité de Conférences; il s'offroit de diſputer contre qui que ce fût de ſes Antagoniſtes, & de donner ſa tête en cas qu'il manquât de prouver ſa doctrine, ou de détruire la leur. Après avoir tant combattu, il mourut à Breſlaw, ſelon quelques Auteurs, ou à Vienne, ſelon d'autres, âgé de 73 ans, le dixieme janvier 1552, ayant aquis beaucoup de gloire à Ausbourg, à Ratisbonne, & à Wormes, dans pluſieurs conferences qu'il avoit eues avec les Théologiens du parti Proteſtant. Il écrivoit facilement; mais ſon ſtyle eſt aſſez negligé. Il ſavoit bien l'etat des Queſtions de Controverſe & la doctrine de l'égliſe Romaine. Il avoit auſſi beaucoup lu les Ecrits de Luther, & des Proteſtans de ſon tems, & s'en ſervoit utilement contre eux. Il avoit etudié l'Ecriture Sainte, par rapport à la Controverſe, & avoit auſſi quelque teinture de l'Antiquité Eccleſiaſtique; mais il s'attachoit plus à refuter ſes adverſaires, qu'à prouver ſolidement ſa doctrine. Il s'en tient ordinairement aux principes generaux, ſans approfondir les Queſtions particuliéres. Il y a beaucoup de politique & de perſonnel dans ſes Traitez de Controverſe. Il ſe ſert quelquefois de termes aſſez durs, & d'invectives un peu fortes contre Luther & contre les autres Proteſtans. Sur les ſentimens, il étoit rigide défenſeur de la doctrine & des uſages de l'Egliſe Romaine, & ennemi des accommodemens dans leſquels on vouloit ſe relâcher ſur quelques uns de ces points. Il n'étoit pas fort habile dans la Critique; cependant il avoit quelque goût de l'Antiquité. Il n'a eté, ni tant eſtimé qu'Eckius par les Catholiques, ni tant craint des Proteſtans. On ne peut nier pourtant qu'il n'ait travaille utilement pour l'Egliſe Romaine; & il eſt à croire que ſes travaux continuels & infatigables, dont il n'a point reçu de recompenſe conſiderable en cette vie, auront été couronnez en l'autre. Il a donné un très-grand nombre d'Ouvrages, comme, *Liber adverſus novam in Eccleſia Reformationem, & ſenatus Bernenſis apud Helvetios expoſtulationem; De Canonicæ ſcripturæ & Catholicæ Eccleſiæ autoritate libellus, ad Henricum Bullingerum; De factis & ſcriptis Lutheri liber*, &c. Konig dans ſa Bibliothéque aſſure que ce dernier livre eſt rempli de menſonges. * De Thou, *Hiſt. l.* 11. Le Mire, *de Script. Sæc XVI.* Surius, *in Hiſt.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Simler, *in Append. Geſneri.* Jacobus Bullard, *in Iconib* Sponde, *in Annal.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVI ſiécle.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 101. *& ſuivantes*, édit. de Hollande, 1715, où l'on trouve un long Catalogue de toutes les Oeuvres de Cochlée. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 1. *partie* 1. *p.* 100. édit. d'Amſterdam, 1725.

* COCHOQUAS, peuples d'Afrique dans la partie méridionale vers le Cap de Bonne Eſpérance. Leur Chef prend le titre de *Conque*, & pretend être Roi de tous les environs. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

COCITE. *Voyez* COCYTE.

* COCKER, petite riviére d'Angleterre dans le Duché de Cumberland. Elle coule à peu près du ſud au nord, & ſe jette dans le Darwent. Le Cocker donne le nom à la ville de *Cockermouth*, dont le nom veut dire *bouche du Cocker*, parce qu'elle eſt ſituée dans l'endroit où le Darwent reçoit les eaux du Cocker,

COCKERMOUTH, bourg, ou ville avec marché dans le Comté de Cumberland en Angleterre. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Cocker, près du lieu où elle ſe décharge dans le Darwent; en ſorte qu'elle eſt comme environnée de ces deux rivieres, environ à huit milles Anglois de la mer. Il y a un château ſur l'une des montagnes, qui en ſont tout proche. Elle eſt à 226 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

COCLE'S (P. Horatius) *Voyez* HORACE.

COCLE'S (Barthelemi) vivoit dans le XV ſiecle, & fut ſi ſavant, dit-on, dans la Chiromancie & dans la Métopoſcopie, que perſonne ne fit jamais tant de prédictions ſi veritables. Il en compoſa même un livre, où tout ſon Art fut expliqué. Achilini y fit une preface également admirée des amis & des ennemis de l'Art de deviner. Il prédit à Luc Gauric Juriſconſulte, qu'il endureroit bientôt un ſupplice, ſans l'avoir mérité; mais qu'il n'en mourroit pas. En effet, Bentivoglio, Seigneur de Boulogne, ayant appris que Gaurice avoit prédit qu'avant la fin de l'année il ſeroit chaſſé de ſon Etat, il lui fit donner l'eſtrapade. Coclès mourut comme il l'avoit prédit lui même, d'un coup ſur la tête. Hermès de Bentivoglio, fils du Seigneur de Bologne le fit aſſaſſiner par Caponi, qui lui donna un coup de hache ſur la tête, comme il ouvroit ſa porte, & cela parce qu'il avoit prédit à Hermès, qu'il ſeroit banni & tué dans un combat. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que Caponi étant allé conſulter Coclès, dont il n'étoit point connu, celui-ci lui dit: *Helas! mon ami, vous commettrez un déteſtable meurtre, avant qu'il ſoit nuit.* Après ſa mort on trouva dans ſon cabinet des prédictions ſur ceux de ſa connoiſſance, dont il avoit vu la main & le viſage, qui ſe trouvérent par la ſuite toutes auſſi veritables que celle-ci. * Varillas, *Anecdotes de Florence, l.* 7.

* COCO, Capo COCO, eſt le Cap le plus occidental de la Sicile dans le Val-di-Mazara, près de la ville de Marſala.

COCONUCOS (le Païs de) contrée du Royaume de Popayan dans l'Amérique Meridionale. Il y a une montagne qui jette des flammes, qu'on appelle le Volcan de Coconucos, ou la riviére de la Magdelaine prend ſa ſource. * Maty, *Dict. Géogr.*

COCQ, (Jean le) Avocat Général du Roi en la Cour de Parlement de Paris, vers l'an 1392, a laiſſé un Recueil d'Arrêts intitulé, *Quæſtiones Joannis Galli.* Il mourut peu de tems après. Sa famille eſt celébre à Paris par ſon ancienneté & par ſes charges. Elle a produit pluſieurs Conſeillers au Parlement, Maitres des Comptes, &c. entre autres GÉRARD le Cocq, que Louïs XII honora d'une charge de Conſeiller au Parlement de Paris; & François I, d'une de Maître des Requêtes. Il mourut en 1540. *Conſultez* le Sieur Blanchard, *Hiſtoire des Maîtres des Requêtes, p.* 250. *& ſuiv.*

COCTIER, (Jacques) Médecin de Louïs XI, Roi de France. Il ſut adroitement mettre à profit la peur exceſſive que ce Prince témoigna avoir de la mort, & en obtint tout ce qu'il ſouhaita. Il parloit avec beaucoup de liberté à ce Monarque, qui d'ailleurs n'etoit pas des plus endurans. *Je ſai bien*, lui dit un jour Coctier, *que V. M. me congédiera tôt ou tard comme elle a fait tant d'autres ſerviteurs fideles; mais je jure qu'après mon départ V. M. ne vivra pas huit jours.* Outre pluſieurs belles Terres dont le Roi l'avoit gratifié, il lui fit encore payer 10000 écus par mois, afin que ce cher Médecin ne l'abandonnât pas & qu'il continuât ſes ſoins pour ſa ſanté. Après la mort de Louis XI, Coctier ſe vit obligé à reſtituer la meilleure partie des biens qu'il poſſedoit. * Daniel, *Hiſtoire de France, tome* 1 *col.* 1450. 1463.

COCUS, (Jacques) autrement appellé *Cook de Chales* dans l'Iſle de Wight, Juriſconſulte Anglois, fut Membre du nouveau Collége à Oxford en 1592. Il reçut le titre de Docteur en Droit en 1608. Quelque tems après il fut Recteur de l'Egliſe à Houghton, & Chapelain de *Bilſon* Evêque de Wincheſter. Il étoit fort verſé dans la Langue Greque, & encore davantage dans le Droit Civil, mais ſur tout il l'étoit dans le Droit Canon & en Théologie. Il mourut en 1611, & a écrit *Quæſtiones Juridicæ ad Majeſtatem pertinentes.* * Wood, *Antiquit. Oxonienſ.*

COCUS, (Robert) ſavant Anglois, natif de Beeſton dans la Province d'Yorck, fut élevé dans le Collége du *Nez d'Airain* à Oxford, dont il fut enſuite Membre en 1573. Il fut creé Maître ès Arts & Procurateur en 1580. Enfin en quittant ſa place de Membre du Collége en 1590, il fut Vicaire à Leeds en Yorckſhire, qui étoit autrefois la réſidence des Rois de Northumberland. Il y mourut le premier de janvier 1604. C'étoit un homme d'une erudition rare & d'une aſſiduité infatigable. Il avoit une grande lecture des Peres de l'Egliſe. Dès ſon bas âge il s'étoit appliqué à diſcerner leurs véritables Ouvrages d'avec ceux qu'on leur attribue fauſſement. Il a publié ſur ce ſujet ſon Ouvrage intitulé, *Cenſura quorundam Scriptorum quæ ſub nominibus Patrum antiquorum à Pontificiis citari ſolent. Londini* 1614. 1623, &c *in quarto.* * Wood, *Antiquit. Oxonienſ.*

COCYTE, fleuve de l'Epire eſt un des quatre que les Poëtes ont fait couler en Enfer. C'eſt parce que ſon nom, qui ſignifie *plainte*, marque les cris de ceux qui ſont dans les tourmens. Ce fleuve a donné ſon nom aux fêtes dites Cocytiennes, qu'on célébroit en Enfer à l'honneur de Proſerpine. Il eſt différent d'une autre riviére de ce nom qui étoit en Italie près du Lac d'Averne, & qui ſe déchargeoit dans le Lac Lucrin ou Mar-morto, & qui fut preſque tout comblé par la chûte d'une montagne, durant un tremblement de terre, arrivé en 1538. * Pauſanias. Apoll. &c. Virgile, *Enéide, l.* 6. *v.* 323. Horace, *Carm. l.* 2. *Ode*, 14. *v.* 18, & tous les Poëtes en parlent.

COCYTIENNES (Fêtes) *Voyez* l'art. précédent.

COCZIM. *Voyez* CHOTCZIM.

COD. COE.

CODABENDA. *Voyez* MAHOMET KODABENDEH.

* CODA DI VOLPE, *Cauda Vulpis*, anciennemeet *Posidonium Promontorium*, Cap de la Calabre Ultérieure, Province du Royaume de Naples en Italie. Il s'avance dans le Fare de Messine, vis à vis de la ville de ce nom, tout auprès du bourg de Catona. * Maty, *Dict Geogr.*

* CODDE (Pierre) Archevêque de Sébaste, Vicaire Apostolique dans les Provinces-Unies du Païs-Bas, naquit à Amsterdam le 27 novembre 1648. Il entra fort jeune dans la Congregation de l'Oratoire, où il s'aquit une estime universelle par sa pieté & par son esprit; & après avoir achevé ses études de Théologie à Louvain,, il y enseigna pendant quelque tems la Philosophie au Collége du Château. Il se retira ensuite en France pour vaquer plus librement à l'étude, d'où, après avoir demeuré quelque tems à Paris & à Orléans, il fut rappellé par M. Neercassel Evêque de Castorie qui, en qualité de Vicaire Apostolique, gouvernoit alors l'Eglise Catholique des Provinces-Unies avec une grande réputation. Ayant demeuré quelque tems avec lui à Huessen dans le païs de Cléves, ce Prélat le chargea d'un des plus considérables Pastorats de la ville d'Utrecht en 1683, & le fit un de ses Provicaires. Comme il possédoit parfaitement la Langue Flamande, le même Prélat l'engagea à traduire en cette Langue le livre de l'*Exposition de la Foi*, composé par M. Bossuet Evêque de Meaux. Après la mort de l'Evêque de Castorie, arrivée le sixiéme juin 1686, le Siége ayant vaqué assez longtems, M. Codde, du consentement du Clergé, fut choisi pour lui succéder, & fut consacré à Bruxelles, sous le titre d'Archevêque de Sebaste par Alfonse de Bergues, Archevêque de Malines, accompagné des Evêques d'Anvers & de Namur, le sixiéme fevrier 1689. Son zéle, quoique très modéré, & son application à maintenir l'ordre & la discipline, lui attirérent la haine de plusieurs Réguliers, & sur tout des Jésuites. En 1697, ils répandirent un libelle anonyme sous le titre de *Breve Memoriale, &c.* plein de calomnies contre ce Prélat, & contre son Clergé. Ayant été invité de la part du Pape Innocent XII, à venir à Rome pour l'année du Jubilé 1700, il s'y rendit quoiqu'à regret, mais croyant le devoir faire par respect pour le S. Siége, & pour se justifier lui même & ceux de ses Pasteurs qui étoient injustement accusez. Il le fit sous le Pontificat de Clément XI, qui avoit succédé la même année à Innocent XII, & sa justification fut si complette qu'on n'a jamais pu depuis articuler précisément & distinctement, ni contre lui, ni contre son Clergé, aucun grief, soit sur la doctrine de la Foi, soit sur la doctrine des mœurs, soit sur les régles de la Discipline ecclésiastique. Ce fut alors qu'il composa, & qu'il publia à Rome l'Ecrit intitulé, *Declarationes super pluribus quæ tum ad ipsum, tum ad Hollandiæ Missionem pertinent, interrogationibus, in ipsa urbe Roma, typis Reverendæ Cameræ Apostolicæ* 1701, *Superiorum permissu impressæ.* Plus de trois cens Prêtres de l'Eglise Catholique des Provinces-Unies, la plupart Pasteurs, avoient signé la même année une lettre addressée aux Cardinaux chargez de cette affaire, où ils rendoient un excellent témoignage à l'Archevêque de Sébaste, dont ils louoient la pieté, la doctrine, & la sagesse dans le gouvernement. Ses ennemis confondus de ce côté là, cherchérent un prétexte contre lui dans la signature du fameux Formulaire d'Alexandre VII. Ce Prélat avoit déja refusé de le signer purement & simplement, la surveille de son sacre en 1689. On lui proposa de nouveau cette signature, en lui disant que son affaire seroit finie par là. Le Pape lui en parla lui même, L'Archevêque de Sebaste plein de droiture, & qui ne savoit ni déguiser, ni dissimuler ses sentimens, répondit qu'il condamnoit purement, simplement & de tout son cœur, les cinq fameuses propositions attribuées au livre de Jansénius, dans tous les sens dans lesquels l'Eglise les condamne; mais que, ne pouvant pas convenir de l'attribution qu'on en fait à ce livre, il ne pouvoit en conscience signer le Formulaire qu'en s'expliquant à cet égard. Le Pape le renvoya au Cardinal Ferrari qui le pria de mettre par écrit ce qu'il pensoit là dessus. Ce Prélat le fit avec toute la simplicité & la sincérité possible. Le Cardinal Noris qui le considéroit beaucoup, ayant appris ce qu'il venoit de faire, s'écria qu'*il avoit lui même donné le couteau dont on lui perceroit la gorge.* En effet ses ennemis obtinrent du Pape un Décret qui le suspendoit de ses fonctions de Vicaire Apostolique. Le secret en fut si bien garde que l'Archevêque de Sébaste étant parti de Rome, après avoir reçu la bénédiction du Pape, n'en fut informé qu'à Leipsic au mois de juillet 1702, par des lettres qu'il y reçut de Hollande, où le Décret avoit été envoyé de Rome. Quoiqu'on eût fait voir dans divers Ecrits que le Pape avoit été surpris, & que ce Décret étoit injuste dans le fond, & irrégulier dans la forme, ce Prélat, nonobstant les instances d'un grand nombre de personnes qui, attendu les besoins de son Eglise, & conformément à une consultation dressée & signée par un Avocat même de Rome, le pressoient fortement de reprendre ses fonctions, après avoir fait des protestations respectueuses, ne le voulut jamais faire, & n'en a jamais exercé aucune. On peut voir ses sentimens là-dessus dans la Déclaration apologétique qu'il donna en Latin en 1706, & qui a été traduite en Flamand & en François. On y trouve plusieurs lettres très édifiantes & très touchantes, écrites au Pape, où, sans abandonner ni son innocence, ni ses droits, il consent qu'on en choisisse un autre pour exercer ses fonctions. En effet il avoit trouvé bon qu'on eût choisi pour cela au mois de novembre 1705, M. Gérard Potcamp, homme modéré & pacifique, qu'on eut le malheur de perdre un mois après. L'Archevêque de Sébaste, dans une de ses lettres au Pape, prend comme pour sa devise ces mots, *Orare, latere, pati, silere.* C'est ce qu'il a fait jusqu'à la fin de sa vie. Etant tombé dangereusement malade à Utrecht au mois d'octobre 1710, il crut, avant que de mourir, devoir donner une derniére déclaration de ses sentimens, & rendre un témoignage authentique à l'innocence & à la pureté de la doctrine de ceux qu'il appelle *ses vénérables fréres & ses fidéles coopérateurs*, dans l'Acte qu'il signa le onziéme novembre. Quelque tems après, M. Bussi, Nonce du Pape à Cologne, Evêque d'Ancone & mort Cardinal, lui envoya M. Borgia son Auditeur, pour lui faire diverses offres, & pour l'engager à signer le Formulaire. Le Prélat mourant lui parla deux fois d'une maniére très noble & très chretienne, & mourut peu de jours après à Utrecht le 18 décembre 1710, âgé de soixante & deux ans & trois semaines. Son corps, après avoir été exposé dans l'Eglise en habits pontificaux, fut porté à Warmond près de Leyden. Voyez sa *Declaration apologetique*, 1706; l'Ecrit Latin intitulé, *Defensio piæ memoriæ Illustrissimi ac Reverendissimi Domini D. Petri Codde, Archiepiscopi Sebasteni*, 1711; l'Ecrit François publié la même année sous ce titre, *Justification de la memoire de M. l'Archevêque de Sébaste*; & le livre intitulé, *Batavia Sacra.*

* CODDE (Guillaume) de Leyden, après avoir fait ses études, s'appliqua à la Langue Hébraïque qu'il apprit sous le Professeur François Raphelengius, auquel il succéda. On a de lui, *Notæ breves ad Grammaticam Hebræam Petri Martini*; *Oratio funebris, Rudolphi Snelii Mathematici laudibus dicta*, &c. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 310 *&* 311.

CODE, nom que l'on donne aux Recueils des Ordonnances ou Constitutions des Empereurs & des Rois. La République de Rome ayant été changée en Etat Monarchique, les Constitutions des premiers Empereurs furent réduites en deux Codes, par Gregoire & Hermogene, savans Jurisconsultes, sous l'empire de Diocletien, vers l'an 290. On nomma ces deux Recueils, le Code Gregorien, & le Code Hermogenien. En 435, l'Empereur Theodose *le Jeune*, en fit un autre, qui fut appellé *Code Theodosien*, où il recueillit toutes les Constitutions des Empereurs, depuis Constantin jusqu'à lui. Les Constitutions contenues dans ces trois Codes, convenoient si peu entre elles, que l'Empereur Justinien se vit obligé, en 534, de faire composer un Code nouveau, qui comprend tout ce qu'il y avoit de bon dans les Codes de Gregoire, d'Hermogéne, & de Théodose. Il fut appellé *le Code Justinien*, & fait la troisiéme partie du Corps du Droit Civil ou Romain. Nous avons en France *le Code-Henri*, *le Code-Louis XIII*, & *le Code Louis XIV*. Le premier a été fait par Ordre du Roi Henri III, lequel voulant faire dresser un Recueil de ses Edits & Ordonnances, & de celles des Rois de France ses Prédecesseurs, choisit entre autres, Monsieur le President Brisson, pour y travailler. Cet Ouvrage étant achevé en 1587, sa Majesté en envoya des Copies à tous les Parlemens, & autres Cours supérieures de France pour l'examiner, son intention étant de l'autoriser, après qu'il auroit été approuvé par les plus notables Compagnies du Royaume. Mais les guerres civiles de la Ligue, qui s'allumérent quelque tems après & qui continuerent jusqu'en 1598, & la funeste mort du Roi, empêcherent ce louable dessein. Ainsi le Code-Henri n'eut point force de loi. On n'a pas laissé néanmoins de l'imprimer plusieurs fois avec des Commentaires ou Notes de Charondas, de Tournet, & de Rochemaillet. Jacques Corbin donna au public en l'année 1627, un gros volume intitulé *le Code Louis XIII*, contenant ses Ordonnances, commentées & conférées avec celles des Rois Henri *le Grand*, Henri III, Charles IX, François II, Henri II, François I, & autres ses prédecesseurs; mais c'est l'Ouvrage d'un particulier, aussi bien que le Code Henri. On appelle vulgairement *le Code Louis XIV*, les nouvelles Ordonnances faites depuis 1667, jusqu'en 1681. La premiére Ordonnance pour les matiéres civiles, est datée du mois d'avril 1667. La seconde, qui concerne les évocations, les reglemens de Juges, les *Committimus*, & Gardes-Gardiennes, les lettres d'Etat, les répis, les epices & vacations, est du mois d'août 1669. L'Ordonnance pour les matiéres criminelles, est du mois d'août 1670. L'Edit du Roi pour le réglement du commerce des Negocians, est du mois de mars 1673. L'ordonnance touchant la Marine est du mois d'août 1681. Ces Ordonnances ont été données au public, avec des Annotations ou Remarques par M. Bornier, Lieutenant particulier de Montpellier, sous le titre de *Conferences des nouvelles Ordonnances.*

*CODELAGO, bon bourg dans le Bailliage de Lugano, c'est à dire, dans cette partie d'Italie qui appartient aux Suisses. Il est situé à la tête de la branche méridionale du Lac de Lugano. C'est aussi de là que vient son nom, en Italien bâtard, *Co-de-Lago* pour *Capo del Lago*, la tête du Lac. Il y a près de Codelago au bord du Lac, une montagne qui est creuse en divers endroits. Il sort perpétuellement du vent de ses cavernes, & les Habitans mettent ce vent à profit, bâtissant là leurs caves, pour y tenir leur vin au frais. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 209 *&* 210. édit. d'Amsterdam 1730.

CODGIA. *Voyez* CHIOGIA.

CODINUS (George) Curopalate, c'est à dire, un de ces Officiers qui avoient soin du Palais de l'Empereur de Constantinople: ce qui étoit un emploi important. On ne sait pas bien en quel tems il vivoit, mais c'est apparemment vers la fin du XV siécle, & l'on est seulement assuré qu'il composa un Traité qui étoit comme un Recueil de l'origine de Constantinople. Il a aussi laissé un livre des Officiers du Palais de Constantinople, & des emplois de la grande Eglise. George Douza & François Junius ont traduit ces Ouvrages en Latin, Douza le premier, & Junius le second. Ils sont imprimez à Paris en Grec & en Latin en 1615. Ses Antiquitez de Constantinople ont été imprimées depuis à l'Imprimerie Royale, avec les Notes de Pierre Lambeck, Bibliothécaire de l'Empereur, & ses autres Ouvrages avec les Notes du P. Goar.

* CODOGNO, ville sans murailles, ou gros village du Duché de Milan en Italie, dans le Lodésan, au nord de Plaisance, à la distance de trois lieues, au sud-sud-est de Lodi à quatre bonnes lieues, & à l'est de Pavie dont il est éloigné d'environ dix lieues.

CODOMAN, surnom de Darius, dernier Roi de Perse, qui fut vaincu par Alexandre *le Grand*. *Voyez* DARIUS III.

CODOMAN (Laurent) Allemand, natif de Hoff dans le Voigtland en Saxe a vécu dans le XVI siécle, vers l'an 1575. Il composa un Ouvrage Chronologique, qui est une supputation des années du monde, & des 70 semaines de Daniel.

CODORLAHOMOR, Roi des Elamites. *Cherchez* CHODORLAHOMOR.

* CODOS DI LADOCO, *Ladicus Mons*, montagne du Royaume de Léon en Espagne, sur le chemin de Léon à Compostelle,

ftelle. Elle n'a rien de remarquable que cette Infcription que l'on trouve fur fon fommet, *Jovi Laaico.*

CODROIPO ou CODROPIO, bourg d'Italie, dans l'Etat de Venife. Il eft dans le Frioul, fur la riviere de Stella, a fix lieues de Palma Nuova, du côte du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CODRUS, fils de Melanthus, fut le dernier Roi des Athéniens. On dit que voulant fauver fon païs attaqué par les Heraclides, qui depuis quelques années étoient maîtres du Péloponnefe, il confulta l'Oracle Pythien ou d'Apollon, duquel il apprit que le peuple, dont le Chef feroit tué, demeureroit victorieux. Cette réponfe lui infpira la penfée de fe déguifer en Païfan, & de bleffer un Soldat des ennemis, pour s'en faire tuer. Il l'exécuta, & fut tué l'an 21 de fon régne, qui étoit le 2964 du monde, & le 1071 avant l'Ere Chrétienne. Les Athéniens réduifirent leur Etat en Republique, qui fut gouvernée par des Magiftrats, qu'ils nommoient *Archontes*. Médon, fils de Codrus fut le premier, & gouverna pendant 20 ans. * Juftin, *l.* 2. Paufanias, *in Atticis*, ou *l.* 1. Valére Maxime, *l.* 5. *ch.* 6 *Ext* 1. Velleius Paterculus Eufébe, &c.

CODRUS, Poete Latin, vivoit fous la CLXXXV Olympiade, vers l'an 40 avant J. C. Virgile en fait mention dans fes Bucoliques, *Eclog* 7. *v.* 26.

CODRUS, autre Poëte Latin, eft différent du précédent, & vivoit fous l'empire de Domitien, vers l'an 90 de l'Ere Chrétienne. Il fut Auteur d'un Poeme intitulé *Thefeïde*, que Juvenal trouvoit trop long. Le même Auteur parle de lui d'une maniere à faire voir qu'il eftimoit. Procule fa femme avoit la taille extrémement petite. Codrus étoit pauvre & fon indigence eft paffée en proverbe, *Codro pauper or.* * Juvenal, *Satyr.* 1. & 6. Erafme, *in Adagiis* au titre *de Paupertas.*

CODRUS (Antoine Urceüs, furnommé) *Voyez* URCEUS.

CODS-SCHÉRIF: Les Turcs donnent ce nom à la ville de Jérufalem, qui fignifie la fainteté du Schérif, ou du Prince. *Cods*, veut dire fainteté, & *Scherif* Prince. Plufieurs croyent que la principale raifon qui porte les Turcs à nommer ainfi cette ville, eft à caufe du voyage que Mahomet y fit de nuit, felon leur opinion, pour monter de là au ciel, & parce qu'il doit y revenir pour juger le monde, fuivant leur Alcoran. Il eft plus vraifemblable que Jérufalem étoit appellée ainfi avant Mahomet. Hérodote, *l.* 1, l'appelle Cadytis fuivant les imprimez : peut-être y doit-on lire Codytis. Ce nom n'eft pas eloigné de celui de Cods; & l'Auteur Grec y auroit ajoûté une terminaifon convenable à la Langue dans laquelle il écrivoit. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CODURC (Philippe) Sécretaire du Roi, étoit né à Annonay en Vivarais de parens de la Religion Réformée. Il avoit été Miniftre de Nîmes. Il fe fit Catholique & s'appliqua à l'étude des Langues, & de l'Ecriture Sainte. Il fe rendit fort habile dans les Langues, & bon interpréte de l'Ecriture. Il a fait un excellent Commentaire fur Job, & publié en 1651, des Notes fur *les* 16. 17 & 18 *verfets du ch.* 9. *de l'Epître aux Hébreux*, pour montrer que le terme διαθήκη dont fe fert l'Apôtre, ne doit pas être traduit en cet endroit par celui de Teftament; mais par celui d'Alliance. Il a traduit les livres de Job & de Salomon en François, fuivant le texte Hebreu. Il s'eft auffi mêlé de Controverfe; mais en la traitant toûjours par rapport à l'Ecriture Sainte, aux Coutumes des Juifs, & aux Loix Romaines. C'eft dans ce goût qu'eft écrite la Differtation qu'il a faite du Sacrifice de la Meffe, & de la préfence réelle du corps & du fang de J. C. dans l'Eucharistie, imprimée à Paris en 1645, & fa Diatribe de la Juftification des Saints. Il y a enfin de lui un petit Differtation fur la Genealogie de JESUS-CHRIST. Il eft mort en 1660. * Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléfiaftiques du XVII fiecle tome* 2. édit. de Paris, *in octavo.*

COEBERGER. *Voyez* KOEBERGER.

COEFFETEAU (Nicolas) Théologien de l'Ordre de faint Dominique, Evêque de Dardanie, & nommé à l'Evêché de Marfeille, naquit l'an 1574, à Saint-Calais dans le Maine & non au Chateau du-Loir, comme le prétendent quelques uns. Il prit en 1588, l'habit de Religieux dans l'Ordre de faint Dominique, où fon mérite l'éleva d'abord aux premiéres charges; car il fut Profeffeur en Théologie, Prieur & Vicaire Géneral; & dans un Chapitre tenu à Rome en 1608, on le fit Definiteur Général de France. Il eut encore l'emploi de Prédicateur de la Reine Marguerite de Valois. Son éloquence parut avec éclat & dans fes Sermons, & dans fes livres de l'Hiftoire Romaine. Le Roi Henri *le Grand* le choifit, à la follicitation du Cardinal du Perron, pour répondre au livre du Roi de la Grande Bretagne. Il répondit depuis à celui du Sieur du Pleffis-Mornai fur l'Euchariftie ; & le Pape Gregoire XV, l'ayant choifi pour écrire contre Marc-Antoine de Dominis, il s'aquitta très bien de cet emploi, par fon Ouvrage intitulé, *Pro facra Monarchia Ecclefiæ Catholicæ, adverfus Rempublicam Marci Antonii de Dominis, libri quatuor Apologetici*, Paris, *in folio*, deux volumes, 1623. Le public lui eft obligé de divers autres Ouvrages, qui font, *Apologie pour la Réponfe à l'Avertiffement du Séréniffime Roi de la Grande Bretagne. contre les accufations de Pierre du Moulin, Miniftre de Charenton; Merveilles de la fainte Euchariftie difcourues & defendues contre les Infideles*; Examen ou *Réfutation du Livre de la Toute-puiffance & de la Volonté de Dieu, publie par P. Du Moulin, Miniftre de Charenton; Réponfe au livre intitulé, Le Myftere d'iniquité, du Sieur Du Pleffis-Mornay, où l'on voit fidelement deduite l'Hiftoire des Souverains Pontifes, des Empereurs & des Rois Chretiens depuis S. Pierre jufqu'à notre fiecle; Examen du livre de la Confeffion de Foi publiée fous le nom du Roi de la Grande Bretagne, traduit du Latin du Cardinal du Perron; La Défenfe de la fainte Euchariftie & préfence réelle du Corps de J. C contre la prétendue Apologie de la Céne publiée par Pierre Du Moulin; Le Sacrifice de l'Eglife Catholique, Apoftolique & Romaine, Refutation des fauffetez contenues en la deuxiéme édition de l'Apologie de la Cene du Miniftre Du Moulin; Premier Effai des Queftions Théologiques; l'Hydre defaite par l'Hercule Chrétien; Tableaux des Paffions humaines, de leurs caufes & de leurs effets; Tableau de la pénitence de la Magdeleine, Tableau de l'innocence & des graces de la S. Vierge Marie, Reine des Hommes & des Anges; Oraifon funebre de Henri IV, Roi de France & de Navarre, La Marguerite Chretienne, dediee a la Reine Marguerite, La Montagne fainte de la tribulation, &c. traduit de l'Italien du Pere Jacques Affinati, Hiftoire de Pourpre & d'Argent, abregee & traduite du Latin de Jean Barclay, avec le Promenoir de la Reine a Compiegne; Hiftoire Romaine, contenant tout ce qui s'eft paffé de plus mémorable depuis le commencement de l'Empire d'Augufte jufques a celui de Conftantin le Grand, Traduction de Florus.* Les Evêchez de Lombez & de Xaintes, que Mrs de Sainte-Marthe lui font donner par la Reine mere de Louis XIII, ne paroiffent pas lui avoir été offerts : peut-être lui donna-t'on feulement des penfions deffus. En 1617, il fut fait Evêque de Dardanie, Adminiftrateur & fuffragant du diocefe de Metz. En 1621, le Roi Louis XIII le nomma a l'Evêché de Marfeille. Mais avant que d'en avoir pris poffeffion, il mourut, le 21 avril 1623, âgé de 49 ans. Il eft enterré dans l'églife des Religieux Jacobins du grand couvent de Paris, dans la chapelle de faint Thomas. Les Ouvrages de Coëffeteau font parfaitement bien écrits en François, favans, folides & dignes d'être lus par tous ceux qui fe mêlent de Controverfe. On y peut remarquer la difference qu'il y a entre un habile homme, qui traite les matiéres de Controverfe avec dignité & avec Majefté, & quantité de Controverfiftes vulgaires dont les Ouvrages font auffi méprifables, que ceux de Coëffeteau font dignes de louanges. GUILLAUME Coëffeteau, fon frére, a compofé des Commentaires fur quelques Pfeaumes, & fur quelques livres de l'Ecriture Sainte, & plufieurs petits Traitez pour fervir à ceux qui commencent à s'appliquer à la prédication, imprimez fous le titre de *Florilegium* en 1667. Nicolas Coëffeteau a été le plus illuftre Traducteur de fon tems, & M. Vaugelas propofe fes Traductions comme les vrais modeles du beau langage, mais le changement qui s'eft fait depuis lui dans la Langue, a fait tomber fa Traduction de l'Hiftoire Romaine, outre qu'on y a trouvé un infinité d'endroits mal traduits. * Sainte-Marthe, *Gallia Chriftiana, de Epifcopis Maffilienfibus.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques au XVII fiecle.* Le Pere Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 3. *p.* 6. *& fuiv.*

* COEFFY, bourg & Château du Baffigni en Champagne, province de France, fur les frontiéres de Lorraine : l'on y tient garnifon. * *Dict. Univ. de la France.*

COEHOORN, (Mennon) fameux Ingénieur & Lieutenant Général des Hollandois. Il defcendoit du célebre *Mennon Simons*, qui condamnoit hautement le métier de la guerre. Malgré cela Coehoorn choifit ce genre de vie & s'y diftingua pendant le régne de Guillaume III, Roi d'Angleterre. La reputation de Coehoorn augmenta beaucoup après qu'il eut fortifié le Château de Namur & qu'il y eut fur tout ajoûté *le Fort Coehoorn*, qui porte fon nom, & qu'il défendit vigoureufement en 1692. Il vit croître fa renommee par la prife de plufieurs places d'importance; par les belles fortifications de Berg-op-Zoom, & particuliérement par la promtitude avec laquelle il fe rendit maitre de la ville de Bonn le 14 mai 1703, dans laquelle il entra le troifiéme jour apres avoir commencé à battre en breche. Il retourna enfuite en Flandre & y executa heureufement plufieurs expeditions. Il revint depuis à la Haye où il mourut le 14 mars 1704, agé de 70 ans. Il a publié en Flamand un Traité d'une nouvelle maniere de fortifier les Places. * *Dict. Allemand. de Bale.*

COEL, Roi de la Grande Bretagne, qui vivoit fur la fin du troifiéme fiecle, tua Afclépiodote fon oncle, pour fe mettre fur le thrône. Quelques uns pretendent qu'il fut pere d'Helene, mere de Conftantin *le Grand.* Les Annales d'Angleterre parlent d'un autre COEL, fils & fucceffeur de Marius. Il avoit été nourri a Rome. On en met un autre, qui fut défait par Fergus Roi d'Ecoffe. * Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hiftoire d'Angleterre.*

COELÉSYRIE. *Voyez* CELESYRIE.

COELHO, connu fous le nom de GEORGIUS COELIUS, étoit Portugais & Abbé de Saint George, près de Coimbre, dans le XVI fiecle en 1560 & 1570. Il avoit été Difciple de Nicolas Clenard; & comme il entendoit les Langues, Henri Cardinal de Portugal le choifit, pour être fon Sécretaire, & l'honora de fa bienveillance. Il a compofé diverfes piéces en vers, & mourut le 28 août 1563. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifpan.*

COELHO (Simon) Portugais, Religieux de l'Ordre des Carmes, a écrit en fa Langue, l'Hiftoire de fon Ordre, celle de fa province, & quelques Ouvrages de pieté. Il naquit en 1514, & il mourut le cinquiéme du mois de mai de l'an 1606, âgé de 93 ans, dont il en avoit paffé 70 chez les Carmes. * *Biblioth. Hifpan. Mémoires de Portugal.*

COELHO DO AMARAL (Nicolas) Portugais, Religieux de la Trinité, compofa une Chronologie imprimée en 1554, à Conimbre. Il mourut l'année fuivante le fixiéme juillet. * *Mémoires de Portugal.*

* COELI (Antonin) natif de Meffine, fut un grand Philofophe & un habile Medecin, & vivoit en 1518. On a de lui *Commentarius in librum primum Aphorifmorum Hippocratis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COELIUS (Marcus Cœlius Rufus) Chevalier Romain, étoit l'éleve de Cicéron & de Craffus. Il avoit fait en peu de tems, fous de fi bons Maîtres, de très grands progrès dans l'éloquence, & s'étoit diftingué au Barreau dès fa premiere jeuneffe. Il etoit devenu amoureux de Clodia, mais comme elle vivoit dans le dernier defordre, cela le décria dans le monde, & lui fit prendre la réfolution de rompre tout commerce avec elle. Clodia outrée du changement de Cœlius, trama contre lui une accufation calomnieufe qui devoit le perdre, & qui l'auroit infailliblement perdu, fi Cicéron n'en eût entrepris la défenfe dans cette belle Oraifon qu'il prononça pour le juftifier.

COELIUS (Gafpard) Romain, Poëte & Peintre, a vécu fous

sous le Pontificat de Clément VIII, & de Paul V. Il avoit beaucoup d'esprit pour les Lettres, savoit bien l'Histoire, les Mathematiques, & diverses autres Sciences, & peignoit fort agréablement; homme au reste d'humeur trop bizarre, & trop particulier. Il avoit composé deux Poëmes, l'un de la prise de Rome par les Goths, & l'autre de la Vie des Poëtes, outre diverses Comédies & quelques autres piéces en vers. Il mourut âgé de 70 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. ch.* 127.

COELIUS de TERRACINE. *Voyez* CE'LIUS.

COELIUS RHODIGINUS. *Cherchez* RHODIGINUS.

COELIUS, nom de plusieurs autres personnages. *Cherchez* les sous le nom par lequel ils sont le plus connus.

COELIUS, est une montagne de Rome. *Cherchez* CE'LIUS.

COELLIN. *Cherchez* COLLIN.

COELUS, fils du Jour, selon les Poëtes, & Mari de Vesta, qui est la Terre, comme Cœlus est le Ciel. La Fable leur donne plusieurs enfans, l'Océan, les Cyclopes, les Titans. Saturne le plus jeune de tous mutila son pére, avec une faulx d'acier, & de son sang naquirent les Furies. * Apollodore, *l.* 1.

☞ Lactance, au livre *de la fausse Religion*, dit que Cœlus fut un homme puissant par dessus tous les autres, & qu'étant non seulement revere & craint de tous comme Roi, mais encore adoré comme Dieu, on fit venir son extraction de ce qu'il y avoit de plus éleve & de plus illustre dans le monde; qu'à l'égard de Saturne, ce fut lui qui usurpa le Royaume de son pére.

COENDERS. *Voyez* CONDERS.

COENUS, fils de *Polémon*, l'un des Géneraux & des Favoris d'Alexandre *le Grand*, fut envoyé par ce Prince, pour faire le siége de Bazira dans les Indes. Après l'avoir bloquée, par des Forts qu'il fit construire, il revint joindre l'armée, dans laquelle il commanda toûjours avec distinction. Sa mort, qui arriva la troisiéme année de la CXIII Olympiade, & 326 ans avant JESUS-CHRIST, fut très-sensible a Alexandre; mais ce Prince dans l'eloge qu'il fit de Cœnus, ne put s'empêcher de censurer un Discours que ce Général lui avoit fait, pour le dissuader de pénétrer jusques aux extrémitez de l'Orient. *Si Cœnus eût prévu*, dit-il, *que le terme de sa vie devoit être si court, il se seroit épargné la peine de composer une si longue harangue.* * Arrien. Quinte-Curce. Strabon.

COERANUS, natif de l'isle de Paros dans la Mer Egée, voyant un jour pêcher à Constantinople, acheta plusieurs Dauphins, qu'on avoit pris, & les remit tous en Mer. Quelque tems après, étant dans un vaisseau qui fit naufrage, il n'y eut que lui qui se sauva par le secours d'un Dauphin, lequel, dit-on, le reçut & l'enleva sur son dos, l'emportant jusques au devant d'une caverne de l'isle de Zacynthos, qu'on appelle encore aujourd'hui Cœranion. On ajoûte que le corps de Cœranus ayant été brûlé près de la mer après sa mort, les Dauphins se présentérent le long de la côte, comme pour honorer ses funérailles. * Plutarque, *au Traité intitulé, quels animaux ont le plus de connoissance.*

COERANUS d'Alexandrie en Egypte, fut le premier de cette ville qui fut admis à Rome dans le Sénat, ses concitoyens en ayant été exclus par une ordonnance expresse d'Auguste. Il fut redevable de son élévation à Caracalla, qui le fit Senateur & Consul, vers l'an de JESUS-CHRIST 212, après qu'il eut été banni sous Sévére, & renfermé sept ans dans une isle, comme ami de Plautien. * Dion, *l.* 51. *ch.* 76.

COERTEN. *Voyez* KOERTEN.

COESFELDT, ville d'Allemagne dans le diocése de Munster en Westphalie. Elle est petite, mais assez bien fortifiée, & l'Evêque de Munster y a un Palais, où il demeure souvent. Cette ville est la patrie de Henri dit de *Coesfeldt*, Chartreux, qui a composé divers Ouvrages.

COESFELDT (Henri de) *Voyez* HENRI de COESFELDT.

* COET (Jaques de) d'Ypres en Flandre, Jésuite & Théologien, savoit beaucoup de choses & les savoit bien. Il s'est diverti à faire un Poëme en vers Léonins, mais sans y mettre son nom. Il avoit pour titre

Norma Ministrorum, seu simplex regula morum,
Juxta iter errorum sine lege Reformatorum.

Il a composé encore dans le même genre, plusieurs autres piéces, intitulées, *de Jubal & Tubalcaim*; *de Aureo Vellere*; *de Jubilæo Illustr ss. D. Matthiæ Hovii, Archiepiscopi Machliniensis.* Il mourut à Bruges en 1621, dans la 49 année de son âge. * Valére André, *Biblioth Belgica*, *p.* 406 & 407.

COETANFAO. *Cherchez* QUERHOENT.

COETIVY, Terre située en la paroisse de Ploëquin, au diocése de Léon en Basse Bretagne, a donné son nom à une Maison considérable dont on ne rapportera la postérité que depuis PRÉGENT qui suit.

I. PRÉGENT, Seigneur de Coetivy, I. du nom, Chevalier Banneret, vivoit en l'an 1212, & eut de *N.* . . sa femme pour enfans 1, ALAIN, qui suit; & 2. *Jeanne* de Coetivy, mariée à *Hardi* de Loheac.

II. ALAIN, Seigneur de Coetivy, I. du nom, vivoit en 1240 & 1266, & fut pére de PRÉGENT, II. du nom, qui suit.

III. PRÉGENT, Seigneur de Coetivy, II. du nom, vivoit en 1270 & 1277. Il épousa *Plézou*, fille d'*Eon*, Seigneur de Kerlech, dont il eut, 1. PRÉGENT III, qui suit; & 2. *Sibylle* de Coetivy, mariée à *Bernard* du Châtel.

IV. PRÉGENT, Seigneur de Coetivy, III. du nom, mourut en 1312, & eut pour fils, ALAIN II, qui suit.

V. ALAIN, II. du nom, Seigneur de Coetivy, tint le parti de Charles de Blois, à cause dequoi ses Terres furent confisquées en février 1342. Il fut pére de PRÉGENT IV, qui suit.

VI. PRÉGENT, IV. du nom, Seigneur de Coetivy, demeura prisonnier à la bataille d'Auray, tenant le parti de Charles de Blois. Il épousa *Sibylle* de Coetivy sa parente, dont il eut 1. PRÉGENT, V, qui suit; & 2. *Alix* de Coetivy, mariée 1. a *Derien* de Rocalnez: 2. à *Alain* de Lelormel.

VII. PRÉGENT, V. du nom, Seigneur de Coetivy, épousa *Catherine* de Rosmadec, fille de *Riou*, Seigneur de Goarlot, & de *Catherine* du Pont, dont il eut, PRÉGENT VI, qui suit.

VIII. PRÉGENT, VI. du nom, Seigneur de Coetivy, épousa *Thiphaine* de Grenguen, fille d'*Alain*, Seigneur de Forestie & du Menant, dont il eut 1. ALAIN III, qui suit; 2. *Olivier*, qui fit *la branche des Seigneurs de* FRACMANS; 3. *Perrine*, Dame de Crechguerant; & 4. *Alix* de Coetivy, mariée 1. a *Geofroy* Tournemine, Seigneur de Kermelin: 2. à *Robert* de Kergroades.

IX. ALAIN, III. du nom, Seigneur de Coetivy, servit sous le Connétable de Richemont, où il avoit le commandement de ses troupes, & fut tue au siége de S. James du Beauvron en 1425. Il épousa 1. par traité du douziéme janvier 1398, *Catherine* du Châtel, fille d'*Erve*, Seigneur du Châtel & de *Mencie* de Lircoet: 2. *Anne*, fille de *Robert* de Kergroades, morte en 1435. Du premier mariage vinrent, 1. PRÉGENT, VII. du nom, qui suit, 2. *Alain*, Cardinal, *dont il sera parlé cy après dans un article separé*; 3. *Christophle*, mort sans alliance, laissant de *Ziziette* Aussai, *un fils naturel, nommé* Christophle, *légitimé en janvier* 1493; 4. OLIVIER, qui fit *la branche des Seigneurs de* TAILLEBOURG, *rapportée cy-après*; 5. *Guillaume*, qui amena de Bretagne par ordre du Roi, plusieurs navires chargez de munitions & de vivres au secours de la ville de Dieppe en 1445; 6. *Bernarde-Alix*, mariée à *Alain* de Refuge, Seigneur de Kernasret; 7. *Adelice* qui epousa *Henri* de Penmenarch, 8. *Mencie*, alliée le 27 mars 1418, à *Jean* de Langueneoez, & 9. *Isabeau* de Coetivy, mariée à *Hervé*, Vicomte de Coetquenon.

X. PRÉGENT, VII. du nom, Seigneur de Coetivy, &c. Amiral de France, *dont l'éloge sera rapporté cy après dans un article separe*, épousa *Marie* de Laval, Dame de Retz, fille de *Gilles*, Seigneur de Retz, de Blazon, &c. Marechal de France, & de *Catherine* de Thouars, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *André* de Laval, Seigneur de Loheac, aussi Marechal de France, & mourut sans postérite le premier novembre 1458. *Il eut pour fille naturelle* Bertrande, *alliée* 1. *a Jean de Mestignac, Chevalier*: 2. *à* Antoine *Postel, Seigneur de Bréthes, Prevot des Maréchaux*: 3. *à* Bernard *de Mons, Ecuyer.*

SEIGNEURS de TAILLEBOURG.

X. OLIVIER de Coëtivy, fils puiné d'ALAIN III, Seigneur de Coetivy, &c. & de *Catherine* du Châtel sa premiere femme, fut Seigneur de Taillebourg, de Didonne, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Lieutenant Général de Guienne, Capitaine de la ville & du Pont-de-Saintes. Il suivit l'Amiral son frére, duquel il étoit Lieutenant Général, dans toutes les expéditions de guerre contre les Anglois; & demeura prisonnier, lorsque la ville de Bourdeaux se revolta en 1452. Cette ville ayant ete réduite sous l'obéïssance du Roi, il y rentra & fit bâtir le Château-trompette. Il étoit mort en 1480, ayant eu de *Marie, fille naturelle* du Roi *Charles* VII, qu'il avoit épousée par traité du 18 decembre 1458, & qui lui apporta 12000 écus d'or, avec les Droits que le Roi avoit sur les Terres de Rozar & de Mornac, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Chourses, Seigneur de Magne & d'Echiré; 3. *Marguerite*, alliée à *François* de Pons, Comte de Montfort; & 4. *Gillette* de Coetivy mariée 1. à *Jacques* d'Estouteville, Seigneur de Beyne, Prevôt de Paris: 2. à *Antoine* de Luxembourg, Comte de Brienne. *Il eut aussi pour fille naturelle de* Jacquette *de Beaumont*, Jeanne, *légitimée* en mars l'an 1486.

XI. CHARLES, Baron de Coetivy, Comte de Taillebourg, Prince de Mortagne & de Gironde, se trouva à la journée de Fornoue, & épousa *Jeanne* d'Orléans, fille de *Jean*, Comte d'Angoulême, & de *Marguerite* de Rohan. Elle fut Duchesse de Valois après l'avénement du Roi François, I. du nom, son neveu, à la Couronne de France, par lettres du 18 décembre 1515, & étoit morte en 1520, ayant eu de son mariage, *Louise* de Coetivy, Comtesse de Taillebourg, Princesse de Mortagne, mariée le septiéme février 1501, à *Charles* de la Tremoille, Prince de Talmont, &c. qui fut tué à la bataille de Marignan le 13 septembre 1516, âgé de 29 ans, morte en 1553, âgée de 72 ans, laissant postérite.

COETIVY (Prégent, VII. du nom, Seigneur de) de Retz, de Taillebourg & de Lesparres, Gouverneur de la Rochelle & Amiral de France, fils aîné d'ALAIN, III. du nom, Seigneur de Coëtivy, prenoit en 1421 la qualité de Lieutenant du Roi Charles VII, n'étant encore que Dauphin, lorsqu'il fut assiégé dans le château de Montaguillon par le Comte de Salisbury, a cause des courses qu'il faisoit sur les Anglois & les Bourguignons. Il fut défait près de Mouzon en Champagne en 1423, & demeura prisonnier en 1428, au combat d'Yenville en Beauce, dont il étoit Capitaine. Il toucha 3500 livres pour les gages de ses Gens d'armes, qui avoient servi pendant les mois d'avril & de mai 1431, & l'année suivante, il aida au Connétable de Richemont, duquel il étoit Lieutenant, à reprendre la place de Mervant, que les Anglois avoient surprise. Il avoit ses Gens-d'armes sur les frontiéres d'Anjou & du Maine en 1433, avec lesquels il fut au siége de Saint-Célerin & de Sillé-le-Guillaume, où il fut fait Chevalier par le Comte du Maine. Il fut aussi un de ceux qui arrêtérent cette année-là le Sire de la Tremoille au château de Chinon. Il étoit Chambellan du Roi en 1434, servit à la reprise de Montreau en 1437, & en considération de ses services le Roi lui donna la Terre de Bagnolet près de Paris, avec tous les acquêts que le Duc de Betford y avoit faits jusqu'à 400 livres de rente. Il fut depuis Gouverneur de la Rochelle, & l'étoit encore lorsqu'il fut nommé Amiral de France, dont il fit serment par Procureur en la Chambre des Comptes le 26 décembre 1439, à condition de le faire en personne dans un an. Il donna des marques

de

de sa valeur au secours de l'Abbaïe de Saint-Maixent en 1440, aux siéges & prises de Creil & de Pontoise en 1441, de Tartas & de la Réolle en 1442. Il remit la ville du Mans en l'obéïssance du Roi & du Comte de Dunois; servit aux prises de Saint-Lo, de Coutances, de Carentan, de Valognes & de Caën; & combattit à la bataille de Fourmigny. Il alla en Bretagne en 1446, de la part du Roi, pour s'assurer de la personne de Gilles de Bretagne qu'il remit ès mains du Duc son frére, & y retourna en 1449, pour traiter avec ce Prince sur le secours qu'il pourroit donner au Roi tant par mer que par terre. Il fut tué d'un coup de canon au siége de Cherbourg en 1450. *Ce fut un grand dommage & perte notable pour le Roi; car*, comme dit l'Histoire du Roi Charles VII, *il étoit tenu des vaillans Chevaliers & renommez du Royaume, fort prudent & encore de bon âge.*

COETIVY (Alain de) Cardinal, Evêque de Dol, puis de Cornouaille, & enfin d'Avignon, a vécu dans le XV siécle. Il étoit de Bretagne, où il naquit en 1411, d'*Alain*, III. du nom, Seigneur de Coëtivy, & de *Catherine* du Châtel, & non pas de *Prégent*, Amiral de France, comme divers de nos Auteurs l'ont cru; car ce dernier étoit son frere. En 1438, il fut fait Evêque de Dol, après Jean de Brac; & en 1444, on le transféra à Cornouaille. Depuis, il rétablit l'administration de son premier Evêché après la mort de Raoul de la Moulaye. Alain de Coëtivy étoit déja Evêque d'Avignon, & le Pape Nicolas V l'avoit elevé à la dignité de Cardinal en 1448. Il étoit très expérimenté dans les affaires ecclésiastiques & seculiéres, homme de bon sens, généreux, incapable de flaterie. On le nomma le *Cardinal d'Avignon*. Ce fut lui qui s'opposa au dessein qu'on avoit de faire Bessarion Pape, après la mort de Nicolas V. Sa raison fut que l'Eglise Latine avoit assez de Sujets dignes de la Tiare, sans qu'on fut obligé d'en chercher dans l'Eglise Gréque, bien que celui qu'on proposoit fût un excellent personnage. Depuis il reprocha hardiment en plein Consistoire à Paul II, qu'il étoit vain, méprisant, dissimulé, & qu'il avoit fait une très grande violence à ses inclinations, durant plus de vint ans, pour surprendre les suffrages du Sacré Collége. En 1456, Calixte III l'envoya Légat en France, & Pie II l'employa dans les grandes affaires. Le Cardinal de Coëtivy s'en aquitta très-bien, opta l'Evêché de Sabine sous le Pontificat de Sixte IV, & mourut à Rome le 22 juillet de l'an 1474, dans le 67 de son âge, & est enterré dans l'église de sainte Praxede. Il avoit fait de grands biens à l'église d'Avignon, & il y avoit rebâti le palais épiscopal. * Gobelin, *l. 2. Comment. Pinac. II.* Jacques de Pavie, *l. 2. Comment. & Ep.* 310. Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hist. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. & Hist. Généal. de la Maison de la Tremoille.* Nouguier, *Hist. d'Avignon* Godefroy. Bertrand d'Argentré. Augustin de Pas. Ciaconius. Onuphre. Le P. Anselme, &c.

COETQUEN, bourg & château en Bretagne, près de Dinan, a donné le nom à l'illustre Maison de Coëtquen, sortie des Comtes de Dinan, ancienne Maison d'Avaugour. Ce fut à la fin du douziéme siécle, que le nom de cette Terre de Coëtquen fut pris par OLIVIER, fils de RIVALON, frére de GODEFROY, Comte de Dinan, & depuis ce tems-là ses Descendans l'ont toûjours porté. Coëtquen fut érigé en Marquisat par le Roi Henri III, en 1575, en faveur de JEAN de Coëtquen, Comte de Combourg, que le Roi Henri IV fit ensuite Lieutenant de Roi au Gouvernement de S. Malo. Il fut nommé Chevalier des Ordres en 1595, & mourut avant que d'avoir reçu le Collier. Le Chef de cette Maison est aujourd'hui MALO, Marquis de Coëtquen, Comte de Combourg, Colonel d'un régiment d'Infanterie, &c. né le septiéme juin 1678, fils unique de *Malo*, Marquis de Coëtquen, &c. Gouverneur de Saint-Malo, mort en 1679, & de *Marguerite* Chabot de Rohan. Il a épousé en 1696, *Marie Charlotte* fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Maréchal de France, & de *Françoise* de Bournonville. Il y a encore une branche cadette de cette Maison dont le seul mâle est aujourd'hui le Marquis de la Marzeliére. * Du Pas, *Histoire de Bretagne.*

COEVORDEN, place des Païs-Bas dans la province d'Over-Issel, est la Capitale du païs de Drente. Elle est très-bien fortifiée, forme un pentagone régulier, & est située près des marais, vers la Westphalie & le diocése de Munster. Coevorden souffrit beaucoup, durant les guerres civiles du Païs-Bas. Les Etats des Provinces-Unies s'en emparérent en 1579, & la jugeant d'une grande importance pour le passage, la firent fortifier. Le Comte de Renneberg, qui commandoit pour les Espagnols, la leur enleva. Le Prince Maurice la reprit ensuite l'an 1592, & Verdugo alla encore l'assiéger, sans pouvoir s'en rendre maitre. Depuis, elle a encore été attaquée en diverses occasions. L'Evêque de Munster la prit en 1672. * Reidanus, *in Annal.* *Voyez* aussi COUVERDEN.

COEUR, (Jacques) de Bourges, est célébre dans l'Histoire de France du XV siécle. Quoique fils de Marchand, il se poussa à la Cour du Roi Charles VII. Il devint Conseiller, seul Thrésorier de l'Epargne, ou, comme on parloit alors, Argentier du Roi, Maître des monnoyes de Bourges, & mania toutes les Finances. On raconte des choses si surprenantes de ses richesses, de son crédit, & de ses bâtimens, que quelques Chymistes se sont imaginez qu'il avoit trouvé la Pierre Philosophale. Le Roi le nomma, l'an 1448, au nombre des Ambassadeurs qu'on envoya à l'assemblée de Lauzanne, pour y finir le Schisme d'Amédée VIII, Duc de Savoye, dit *Félix* V, contre le Pape Nicolas V. Ses ennemis se servirent de cette absence pour le perdre auprès du Roi, & poussérent plus loin cette affaire, après la mort d'Agnès Sorel, Maîtresse de ce Prince. Ils accusérent Jacques Cœur de l'avoir fait empoisonner, pour plaire au Dauphin Louïs, auquel il fournissoit de l'argent. Ces deux points étoient délicats, & le Roi permit de lui faire son procès. Ainsi l'an 1432, on accusa Jacques Cœur d'avoir contribué à la mort d'Agnès Sorel, du crime de concussion, d'exaction, de transport d'argent hors du Royaume, de billonnement de Monnoye, de fabrication de faux sceaux, & de vente d'armes aux Sarrasins. Comme il se croyoit innocent, il comparut volontairement pour se justifier; mais il fut arrêté & traduit en diverses prisons. L'arrêt donné contre lui le 19 mai 1453, dit que néanmoins il lui remettoit la peine de mort, à la priére du Pape pour les services qu'il lui avoit rendus. Ensuite on le condamna à faire amende honorable, & à payer cent mille écus. Il la fit tête nue, sans chaperon & sans ceinture. Comme la ceinture est le Symbole des biens, parce qu'on y porte les clefs de la maison & la bourse, cette clause *sans ceinture*, signifioit la confiscation des biens. On dit que quand il eut payé cette somme, qui étoit peut-être la seule chose qu'on souhaitoit, le Parlement le rétablit en ses biens & en sa renommée. Il est appellé Capitaine Général de l'Eglise contre les Infidéles, dans son éloge qui met sa mort au 15 novembre 1456. Il avoit fait bâtir le château de S. Fargeau, qui a six tours avec une galerie construite sur la lageur de la muraille. Ce château fut acheté par Antoine de Chabannes, Grand-Maître de France sous Louïs XI. Quelques Auteurs assurent que les Commis de Jacques Cœur lui firent présent de quelques sommes d'argent; qu'il se retira dans l'isle de Chypre; & que par son adresse, il y devint encore plus riche qu'il n'étoit en France. Un de ses fréres nommé *Nicolas*, fut Evêque de Luçon, & mourut en 1450. Pour lui, il épousa *Macée* de Léodepart, dont il eut, 1. GÉOFROY Cœur, Seigneur de la Chaussée, Echanson du Roi Louïs XI, & pére de *Germaine* Cœur, mariée l'an 1493, à *Louis* de Harlay, Baron de Montglat, &c. & 2. *Jean* Cœur, qui fut Archevêque de Bourges, & un des plus grands Prélats de son siécle. Les Auteurs en parlent avec éloge. Ce fut cet Archevêque qui, dans la Guerre du *Bien public*, détacha le Duc de Nemours du service de Louïs XI, auquel il avoit promis de tenir son parti. Il en couta la tête à ce Duc qui fut décapité en 1477. Comines dit que Louïs XI en eut à la mort un remords de conscience. L'Archevêque mourut le 25 juin de l'an 1483, & fut enterré dans sa métropole, où l'on voit son tombeau, avec cette courte Epitaphe qu'on y mit par son ordre, *Memorare qua mea substantia.* Jacques Cœur eut aussi une fille nommée *Marie*, femme d'*Eustache* Luillier, Seigneur de Saint-Mêmin & de Boulancourt. Savary, dans la préface de son Dictionnaire du Commerce, dit que Jaques Cœur conseilla au Roi la conquête de la Normandie, qui étoit entre les mains des Anglois, & qu'il en fit presque tous les frais. Il ajoûte que dans son Ambassade à Rome it étoit accompagné d'une flotte de douze vaisseaux armez à ses dépens; enfin, que depuis que Charles se fut attaché Jaques Cœur, il ne se fit rien en France de grand & de considérable, qui ne fût soutenu par le crédit de ce riche Marchand, & où il n'employât la meilleure partie des grands biens qui lui revenoient de son commerce. * Monstrelet, *vol.* 3. Gaguin, *l.* 10. Belle-Forêt, *l.* 5. *c.* 114. Jean Chartier. Dupleix. Mézeray. Sainte-Marthe, &c.

COEUR-DE-ROY, étoit un Gendarme qui servoit dans l'armée des Protestans, dans le XVI siécle. Ce fut un des plus cruels hommes, qui portérent les armes pendant les troubles. Ayant un jour été pris par les Catholiques, & mené à Auxerre, il y fut mis en piéces; & son cœur coupé par morceaux, fut exposé en vente, pour venger les cruautez, qu'il avoit commises contre les Catholiques. * Jean le Frére, *Histoire des troubles.*

COG. COH. COI.

COGE. *Voyez* KOGE.

COGERBOCHT. *Voyez* KOGERBOCHT.

COGENITSE', ville de Pologne, sur la route de Varsovie à Léopol. Elle est sans clôture. Il y a une Starostie, avec son *Devour*, c'est à dire, la maison du Seigneur. Cette Starostie est de cinq ou six mille livres de rente. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

COGGESHAL, (Radulphe) ou Radulphus Coggeshalus, fut Chanoine, puis Religieux de Cîteaux en 1228. On a de lui une Chronique de la Terre-sainte, &c. *Consultez* Pitseus qui en fait mention.

COGITOSUS, Auteur Ecossois, a écrit un livre des Miracles de sainte Brigitte d'Ecosse, qui vivoit en 321. Son Ouvrage est le même que Canisius a fait imprimer. On ne sait pas précisement en quel tems il vivoit. * Canisius, *Antiq. Lection. tome* 5. Le Mire, *in Auct.* Vossius, *l.* 3. *des Hist. Lat.*

COGLIONI (Barthélemi) grand Capitaine, vivoit dans le XV siécle. Il étoit Italien, & natif de Bergame, dont sa famille avoit eu la souveraineté. Mais elle en fut chassée par la faction des Suardi, vers l'an 1410. Barthélemi, qui étoit alors extrémement jeune, porta les armes, qui lui aquirent beaucoup de réputation. Les Vénitiens le mirent à la tête de leurs troupes, contre celles de Philippe Visconti, Duc de Milan, qui leur avoit déclaré la guerre. Il défendit Bergame & Vérone, défit en diverses occasions, l'armée du Duc de Milan, & rendit d'autres grands services aux Vénitiens. Mais depuis, mécontent du Provéditeur Dandoli, il se jetta dans le parti de Philippe. Après la mort de ce Duc, arrivée en 1447, il servit les Milanois, puis François Sforce. Les Vénitiens l'attirérent de nouveau chez eux, & en tirérent des services très-importans. Il se brouilla encore avec eux, & ils eurent l'adresse de le rappeller, parce que la victoire se déclaroit toûjours pour son parti. On le fit Général d'une armée destinée contre le Turc; mais il mourut presque dans le même tems en 1475. Le Sénat de Venise lui fit élever une statue équestre de bronze. C'est lui qui a introduit l'usage de traîner l'artillerie en campagne. * Guichardin, *de Bell. Itiner.* P. Céléstin, *Hist. di Berg.* Mascardi, *Elog. di Cap. Illust.* Justiniani, *Hist. di Venet.*

* COGMAN (Henri) Docteur en Médecine, a donné au Public *Flores ex omnibus Ludovici Granatensis Opusculis spiritualibus*, en Espagnol & en Latin; & il traduisit d'Italien en Latin, un livre qu'il a intitulé *Stephani Guazzæ de mutua & civili Conversatione libri quatuor.*

COGNAC sur la Charente, ville de France en Angoumois. C'est

lanois; que, la guerre ayant recommencé ensuite, Constance avoit occupé cette partie de la Rhétie, qui, pour lors, étoit appellée *Campi Canini*, & qu'ainsi il avoit donné naissance à la ville & à son nom, parce qu'à cause de la résidence de l'Empereur cette contrée avoit été appellée *Rhætia Curiensis*. Ceux qui sont dans ce sentiment disent qu'auparavant il n'y avoit dans tout ce païs-là que trois Forts, *Marsoila*, *Spinoila* & *Ymburg*. Ils tirent une preuve de ce qu'ils avancent du silence d'Ammien Marcellin, qui a été fort exact à marquer toutes les villes situées sur le Rhin. D'autres n'accordent à l'Empereur Constance que l'aggrandissement & le nom de la ville de Coire, disant qu'elle avoit subsisté longtems avant lui, portant le nom d'*Ymburg*, nom dont Ptolomée d'Alexandrie pourroit fort bien avoir forgé celui d'*Ebodurum* & qui est celui d'une ville qu'il place dans la Rhétie. Quoiqu'il en soit, il est très-vraisemblable que les Rhétiens habitoient cette ville avant la naissance de J. C. comme une des mieux situées du païs & que depuis elle a toûjours été augmentée. Il est de plus fort probable que la ville commença au Fort d'Ymbourg, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Maison-de-ville, & que l'Empereur Constance avoit demeuré dans ce Fort pendant que son armée campoit dans les environs. Toute la ville de Coire est divisée en deux parties, séparées l'une de l'autre par un mur & par des portes; l'une comprend le Siége Episcopal, l'Eglise Cathédrale, la Prévôté & les maisons des Chanoines: l'autre est la ville même, qui est entiérement de la Religion réformée depuis 1526, où *Jean Comander* refuta publiquement les Discours de Tetzel. L'Evêque n'a aucune jurisdiction ni civile ni ecclésiastique sur la ville. Elle est aujourd'hui assez florissante par le commerce & par l'entrepôt de toutes les marchandises d'Italie, qui passent en Suisse. Coire étoit de tems immémorial une ville libre impériale, jusques à ce qu'en 1498, elle se sépara de l'Empire & se lia par une alliance éternelle avec les Grisons. Divers Empereurs lui ont accordé plusieurs beaux priviléges, comme, par exemple, celui de battre monnoye, qui lui fut accordé par l'Empereur Frédéric III, & que Ferdinand, I. du nom, confirma en 1558. L'Evêque de Coire, l'Abbé de Ste Lucie, le Châtelain de Muss & les Comtes de Hohen-Embs conspirérent en 1528 contre la ville de Coire, & projettérent d'y introduire secrettement un grand nombre de Soldats & de surprendre les Réformez. La trâme fut cependant découverte; l'on saisit l'Abbé de Ste Lucie, & on le décapita. Ceux du Prettigow prirent cette ville en 1622, sous le commandement du Colonel *Guler*. En 1623, les Autrichiens s'en rendirent maîtres à leur tour, & l'année suivante le Marquis de Cœuvres l'assiégea avec une armee composée de François & de Suisses, & la força encore à se rendre. En 1629, elle fut reprise par les Autrichiens. La Bourgeoisie de Coire est divisée en cinq Tribus, qui possédent le souverain pouvoir; chaque Tribu fournit 14 Membres qui réünis composent le Grand Conseil. Parmi ces 14 Membres de chaque Tribu, il y en a trois qui sont députez pour le Petit Conseil, qui par conséquent est composé de 15 Conseillers. Le Bourguemaître régnant préside dans les deux Conseils, & le Tribun veille aux priviléges & immunitez des Tribus & de la Bourgeoisie. Le Petit Conseil fournit aussi le Chef ou le Président de la Ligue de la Maison de Dieu. Ce Président étoit autrefois le Bourguemaître régnant, mais depuis quelque tems la Ligue choisit à la pluralité des voix, deux Membres du Petit Conseil qui ensuite tirent au sort pour la charge de Président. La ville de Coire a un Bouquetin pour ses armes. Elle a beaucoup souffert des incendies & de la peste. Le feu la réduisit en cendres, à trois Couvents près, en 1460: les autres années où elle a eté fort endommagée par le feu, sont 1361, 1383, 1574, 1576, 1674. La peste y fit aussi ses ravages en 1361, 1550, 1556, 1566, 159-, 1593, 1627, 1629 & 1630. Elle a été toûjours heureusement rebâtie & repeuplée, de sorte qu'aujourd'hui elle est fort ornée de beaux édifices & remplie d'un grand nombre d'Habitans. Aux environs de cette ville, on trouve dans l'estomac des chamois certaines boules de la grosseur d'une balle de jeu-de-paume, & même quelquefois un peu plus grosses. Les Allemands prétendent qu'elles font le même effet que le bézoard, qui vient de la même maniére dans l'estomac de certaines chévres des Indes. On y trouve aussi de ces rats des Alpes, qui sont à peu près de la grosseur d'une fouïne, & dont on rapporte un trait d'industrie remarquable. On dit que, quand ces animaux font leur provision de foin & d'autres herbes l'été, pour s'en nourrir l'hiver, il y en a un qui se couche sur le dos, les pattes en l'air, pour embrasser le foin, pendant qu'un autre le tire par la queue jusqu'à leur taniére. On assure que c'est pour cette raison que l'on leur trouve ordinairement le dos tout pelé.

* Jean Spon, *Voyage d'Italie*, *&c. en* 1675. Ammien Marcellin, *l.* 14. 15. Simler, *de Republ. Helvet.* Tschudii *Hist. Rhæt. Germ.* Stumpfii *Schweitzer-Chron. l.* 10. *c.* 14. *& suiv.* Zeileri *Topographia Helvet. p.* 79. Guler, *Hist. Rhæt. Germ. l.* 3. *p.* 46. 47. *&* 56. Sprecher, *Hist. Rhæt. Germ.* Bucelin, *Rhæt. Chron. Sacr. & Profan. p.* 80. 81. Matthieu Merian, *Topographia Helvet. Rhæt. & Vales.* Munster. Schopper, *in Chron. Germ.* Crus, *Annal. Suec. partie* 3. *folio* 415. Campellus, *Hist. Rhæt. Mscr. à Gulero typis destinata l.* 1. *c.* 9. Rahn. *Annal. Helvet. p.* 693. 924. *& suiv.* Heiss, *Hist. de l'Empire, tome* 5. *p.* 354. édit. d'Amsterdam, 1733.

C O I R E, (Evêché de) passe pour un des plus anciens de l'Allemagne. Bucelin le croit fondé par l'Apôtre saint Pierre & nomme son premier Evêque *saint Lucius*, que les uns disent être le fils de *Coilus* Roi de Bretagne; & les autres de *Simon* qui porta la Croix de nôtre Sauveur, & qui doit avoir prêché l'Evangile aux Rhétiens en 76. L'Evêché de Coire commence aussi le Catalogue de ses Evêques par ce *Lucius*, non pas qu'on prétende qu'il fût Evêque de Coire sur le pié de ses Successeurs, mais parce qu'on le dit être le premier qui ait porté le flambeau de l'Evangile dans la Rhétie. *Bruschius*, *Stumpf*, *Sprecher*, &c. fixent le commencement de cet Evêché à l'an 440, & nomment le premier Evêque, *Asimon*, qui assista au Concile de Chalcédoine en 451. Le district qui appartenoit autrefois à cet Evêché étoit fort considérable & comprenoit tout le païs des Grisons; plusieurs Empereurs & Princes, particuliérement Charles le Gros, Othon I, & Othon III, y ayant contribué par leurs libéralitez. Mais ce vaste domaine a été diminué dans la suite par divers démembremens, aussi bien que par des guerres ruïneuses, qui ont reduit les bornes de l'Evêché à l'état où elles se trouvent aujourd'hui. *Egnon*, le 41 des Evêques depuis *Asimon*, fut le premier qui reçut de l'Empereur *Frédéric* I, le titre de Prince, avec tous les priviléges & toutes les prérogatives des Princes de l'Empire. Mais comme dans la suite les Evêques de Coire avoient négligé pendant plusieurs années de se trouver aux Diétes de l'Empire & à celles du Cercle, Jean Flug d'Aspremont sollicita de nouveau en 1642, à la Diéte du Cercle de Souabe, tenue à Ulm, qu'à l'avenir, on l'admît à y avoir *voix* & *seance*, & il obtint sa demande. En 1654, il donna son suffrage parmi les Princes de l'Empire & signa le *Recess* de la Diéte. L'Evêché de Coire a aussi ses Officiers hereditaires. Les Archiducs d'*Autriche* en sont les *Echansons*, & autrefois ils avoient accoutumé de recevoir en fief le Comté de Tirol des Evêques de Coire. Ferdinand I le fit encore en 1548. Le titre de *Marechal* de l'Evêché appartenoit autrefois aux Chevaliers de *Marmels*, & aujourd'hui ceux de *Waldenberg* en sont en possession; l'office de *Senechal* étoit cy-devant dans la Maison des Comtes de *Matsch*, & maintenant il est dans celle des Chevaliers *de Monte*. Les Barons *de Belmont* sont les *Chambellans* de l'Evêché. L'Election de l'Evêque se fait par 24 Chanoines, & l'Evêque juge les cas matrimoniaux de toutes les Paroisses Catholiques des Grisons. Tout ce qui est dans l'enceinte de la Cour de l'Evêque est sujet à sa jurisdiction, tant pour le civil que pour le criminel; il envoye aussi ses Baillifs aux Châteaux de Furstenburg & de Furstenau. Plusieurs fiefs de l'Alsace dépendent de cet Evêché, qui a outre cela tous les deux ans un revenu du péage de Chiavenne. L'Evêque a encore le droit de chasse dans les Comtez d'*Othon* & d'*Eberhard*, ce privilége lui ayant été accordé par l'Empereur Henri III, en 1070. Il a enfin le droit de battre monnoye tout comme les autres Princes de l'Empire. La Prévôté du Chapitre de Coire est considérable, puisque le patronage de 18 Eglises y est annexé.

CATALOGUE DES EVEQUES DE COIRE.

1. *Asimon*, en 440.
2. *Pruritius* ou *Puricius*, en 452.
3. *Claudien*.
4. *Ursicinus*.
5. *Sidonius*, en 523.
6. *Eddon*.
7. *Valentin*: on bâtit sous cet Evêque le Couvent de St. Lucius, & il y fut enterré en 548.
8. *Paulin*.
9. *Théodore*, en 560.
10. *Verendarius*.
11. *Constance*.
12. *Rutnarde*, ou *Luitharde*.
13. *Baudebert*.
14. *Paschal*. Il y a appparence qu'il vécut vers le commencement du VIII siécle. Il étoit Comte de Brégentz, issu de l'ancienne famille des Comtes de Coire, aussi-bien que trois de ses Successeurs. Il étoit marié avec *Æsopeja*, Comtesse de Réalt, dont il est fait souvent mention dans les anciens diplomes, où elle s'appelle *Antistita Curiensis*, c'est à dire, *Prelatesse* de l'Eglise de Coire: il y en a qui l'appellent aussi *Æsopeja Episcopia*. Paschal en eut trois enfans; 1. *Victor* qui succéda à son pére dans l'Evêché; 2. *Vispula*, Abbesse de l'Abbaïe de Catz; & 3. *Ursicine*, Religieuse dans la même Abbaïe.
15. *Victor*, fils du précédent, mourut en 760
16. *Vigilius*.
17. *Ursicinus*, Abbé de Dissentis en 794, mourut en 770
18. *Thellon*.
19. *Constance*, en 784. Il étoit Vicaire de l'Empereur dans les Grisons, & mourut en 813.
20. *Rumedius* ou *Remigius*.
21. *Victor* II mourut en 821.
22. *Verendarius* II. Les fils de l'Empereur *Louïs le Pieux* le déposérent de son Evêché en 831; mais l'Empereur le rétablit en 834, & lui donna la ville de Schlestadt en Alsace & le péage de Coire: il mourut en 844.
23. *Esson*, en 849.
24. *Rothaire*. Il étoit Chancelier de l'Empereur Charles le Gros, & en obtint la Crosse en 879. Il mourut en 887.
25. *Théodulphe*, mourut en 913.
26. *Waldon*. Othon I, Empereur, lui fit présent en 940, de *Pludentz* dans le Walgow. Il mourut en 951.
27. *Chardobert*, ou *Harpert*. Il étoit fort avant dans les bonnes graces de l'Empereur Othon I, qui lui donna en 959, la ville de Coire avec les Eglises & toutes ses dépendances, la dixme de Trimms, le péage de Coire, le droit de battre monnoye & plusieurs biens en Alsace. Il mourut en 969.
28. *Hildebolde*, en 988.
29. *Waldon* II, en 995.
30. *Henri*.
31. *Rupert*, mourut en 1005.
32. *Ulric*.
33. *Hartman*, Baron de Planaterra, mourut en 1039.
34. *Dietmar*, Comte de Montfort, fut élu en 1039, & mourut en 1070.
35. *Henri* II, Comte de Montfort, mourut en 1078.

36. *Nortbert*, Comte de Hohenwarth, fut élu en 1080; & mourut en 1088.
37. *Udalric*, Comte de Montfort, fut élu en 1089. En 1095, il fit un voyage dans la Terre-Sainte & en revint en 1101. En 1107, il fonda, conjointement avec son frere Eberhard, le Couvent des Benedictins, appellé *Schuls*, & situé dans la Basse Engadine. Il mourut en 1108.
38. *Guidon*, Chanoine d'Ausbourg, fut élu en 1108, & mourut en 1121.
39. *Conrad*, Comte de Bibreck, mourut en 1150.
40. *Adalgot-Urbain* mourut en 1160.
41. *Egnon*, Baron d'Ehrenfels. Rodolphe, Comte de Bregentz, fut de son tems protecteur de l'Evêché de Coire. Il mourut en 1174.
42. *Ulric*, Baron de Degenfeld, résigna en 1182, & mourut en 1199.
43. *Brunon*, Baron d'Ehrenfels, mort en 1182.
44. *Henri* II, Baron d'Arbon. Il eut des démêlez avec les Milanois au sujet du Comté de Chiavenne & de la Seigneurie de Worms: le succès de cette guerre fut malheureux pour l'Evêque.
45. *Reinhard*, élu en 1200, & mort en 1209.
46. *Arnoud*, Comte de Matsch, élu en 1210. Il fit la guerre aux Comois, qui ravagérent le Préguel en 1220. Il mourut en 1221.
47. *Henri* IV, Comte de Réalt, élu en 1222. On élut en même tems contre lui Albert, Baron de Guttingen, ce qui causa de grandes divisions. En 1223, on les obligea tous deux à résigner leurs dignitez.
48. *Albrecht.*
49. *Rodolphe*, Baron de Guttingen, Abbé de Saint-Gall, élu en 1224, & mort en 1226.
50. *Berthold*, Comte de Helffenstein, élu en 1227. Un de ses Sujets l'assassina en 1233, dans le village de Reams, près d'Oberhalbstein.
51. *Ulric*, Comte de Kibourg & de Winterthur, élu en 1234, & mort en 1237.
52. *Volcard* de Nienbourg, mort en 1251.
53. *Henri*, Comte de Montfort, élu en 1251. Il battit & repoussa les Lombards qui s'étoient jettez sur les Grisons en 1255. Il fit aussi l'aquisition des Châteaux d'Aspremont & de Reams en 1263. Il mourut en 1272.
54. *Conrad*, Baron de Schœnberg, élu en 1272, & mort en 1282.
55. *Frederic*, Comte de Montfort, élu en 1282. Il fut en guerre avec le Comte de Werdenberg, qui l'ayant battu & fait prisonnier, l'enferma dans une tour en 1288. Frédéric voulut s'évader par le moyen des draps de son lit attachez les uns aux autres, mais ils se dechirérent malheureusement, de sorte que le pauvre Evêque fut tué de cette chûte, en 1290.
56. *Ulric.*
57. *Berthold* II, Comte de Heiligenberg, mourut en 1298.
58. *Siegfried*, Baron de Flums ou Geilenhausen, résigna, & mourut en 1321.
59. *Rodolphe*, Comte de Montfort, élu en 1321. Comme il s'étoit attaché à l'Empereur Louis contre Fréderic, Archiduc d'Autriche, le Pape l'excommunia, & en 1323 il fut déposé.
60. *Herman*, Baron d'Eschenbach & d'Arbon, élu en 1323, mourut en 1325.
61. *Jean*, Pfefferhart de Constance fut tué en 1331.
62. *Ulric*, de Lentzenbourg, élu en 1332. L'Empereur Louis l'envoya à Avignon auprès du Pape, en 1334. En 1345, il abandonna non seulement le parti de Louis, mais même il l'attaqua dans le Tirol, où cependant, il fut battu, fait prisonnier & conduit devant le Vainqueur, qui lui donna gracieusement sa liberté en 1346. Il mourut à Sargans en 1355.
63. *Pierre*, Bohemien de naissance, Conseiller privé & Chancelier de l'Empereur Charles IV, qui lui octroya le privilége de battre monnoye d'or & d'argent. En 1369, il fut fait Evêque d'Olmutz & Archevêque de Saltzbourg.
64. *Frédéric* de Mentzingen, Chancelier de l'Archiduc Léopold, élu en 1370. En 1376, il fut élu Evêque de Brixen.
65. *Jean* d'Ehingen, Chancelier d'Albert, Duc d'Autriche, mourut en 1389.
66. *Hartman*, Comte de Werdenberg, Chevalier de l'Ordre de saint Jean & Commandeur à Wedischweyl. Eberlin Comte de Heiligenberg le surprit en 1390, & le mena captif dans son Château de Heiligenberg; mais il lui rendit la liberté en 1392. Hartman assista en 1414, au Concile de Constance, & mourut le sixiéme septembre 1416, dans le Château de Sonnenberg.
67. *Jean* Abunde Nason, élu en 1417. Il eut de grandes difficultez avec la ville de Coire, dont les Bourgeois prirent & pillérent en 1422, le Château de Marsola qui appartient à l'Evêque. On choisit ensuite treize Arbitres qui accommodérent les Parties.
68. *Conrad*, de Rechberg, résigna en 1443.
69. *Henri*, Baron de Hewen. Il étoit en même tems Evêque de Constance; mais ayant été deposé de l'Evêché de Coire en 1452, il mourut à Constance en 1472.
70. *Leonhard* Weyssmeyer, élu en 1452, étoit avant cela Chancelier Autrichien, & mourut en 1459.
71. *Ortlieb*, Baron de Brandis mort en 1491.
72. *Henri* VI, Baron de Heuwen, résigna 12 ans après son élection & mourut en 1530.
73. *Paul Ziegler* de Zieglerberg, Seigneur de Barr. Comme il ne se croyoit pas trop en sûreté pendant les changemens qui arrivérent à l'égard de la Religion en 1526, il se retira dans le Tirol en 1529, & mourut au Château de Furstenberg en 1541.
74. *Lucius Iter*, auparavant Prévot du Chapitre. Le Pape le nomma Nonce Apostolique en 1546.
75. *Thomas Planta*, mourut en 1565.
76. *Beatus a Porta*, résigna en 1581, & mourut en 1590.
77. *Pierre Rascher*, mort en 1601.
78. *Jean Flug* d'Aspremont, mort en 1627.
79. *Joseph Mohr*, mourut en 1636.
80. *Jean Flug* d'Alspremont, élu en 1636.
81. *Jean*, Seigneur de Gross Enstringen.
82. *Ulric* de Monte, mourut en 1692.
83. *Ulric* de Federspiel, élu le 28 avril en 1692.
84. * * * *

* Bruschius, *de Episcopis Germ. c. 3. p. 30. & 31.* Stumpfii *Schweitzer-Chron. l. 10. ca. 17. & suiv.* Bucelini *Rhat. & German. Stemmatograph.* Campellus, *de Rhetia antiqua & Alpina.* Imhof, *N. P. l. 3. c. 20. &c.*

COISLIN ou COILIN, Marquisat de Bretagne, fut érigé en Duché-Pairie, avec l'ancienne Baronie de la Roche-Bernard & de Pont-Château, par lettres verifiées au Parlement en 1663, en faveur d'Armand du Cambout, Marquis de Coislin. Ce Duché a une grande journée de chemin de traverse, en allant de Nantes à Vannes, avec plusieurs villes, forêts & chateaux. *Cherchez* CAMBOUT (du)

COK. COL.

* COKER, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Lancastre, coule de l'est à l'ouest, & se décharge dans la riviére de Wier ou Wyre.

* COKER, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Cumberland, formée des eaux de trois petits lacs, coule du sud au nord, & se jette dans le Darwent.

COKERMOUTH. *Voyez* COCKERMOUTH.

* COKET, riviere d'Angleterre dans le Comté de Northumberland, prend sa source vers les confins de l'Ecosse, coule de l'ouest-nord-ouest au l'est-sud-est, & se rend dans la mer, un peu au dessous du château de Warckworth.

* COKET-ILAND, c'est à dire, Isle de Coket, est une petite isle de la Mer de Nord, près de la côte de Northumberland, au sud-est de l'embouchure du Coket. Elle est assez feconde en charbons de terre.

COL, Isle d'Ecosse & une des Westernes. *Voyez* COLL.

* COL, terme de Géographie, pour dire, chemin étroit ou passage serré entre les montagnes, & qui conduit d'un païs dans un autre. Il faut chercher ce mot sous le nom qui y est ajoûté, comme, dans *Col de Tende*, cherchez TENDE, &c.

* COL de MEDUJARES ou MEDUCHARES, bourg du Royaume d'Alger en Barbarie, situé à cinq lieues de la ville d'Alger. On assure que les Mores chassez d'Espagne l'ont bâti sur les ruines de *Tis*, qui étoit anciennement une ville episcopale. * Maty, *Dict. Geogr.*

COLACES, nom commun à deux familles très-anciennes de Salamine, qui se répandirent ensuite par toute l'isle de Cypre. Ces deux familles avoient des emplois qui leur étoient affectez. La premiére des Gergines, chargée de veiller sur le peuple, le dispersoit dans tous les lieux publics, dans les places, dans les boutiques, prêtoit l'oreille à tout, & chaque jour faisoit aux Anactes son rapport de ce qu'elle avoit remarqué. La seconde, des Promalanges, examinoit la verité des denonciations faites par les Gergines. Ces deux familles étoient considerées par les Rois de Cypre à cause de leur utilité. Comme par leur emploi elles étoient obligées de faire ce que font sans necessité ceux qui flattent les Grands, les Grecs se servirent du nom de Colax, Κόλαξ, pour dire un *flatteur*: ce qui a pu décrier une fonction qui n'étoit pas méprisable, si elle étoit exercée fidélement, & qui depuis fut regardée comme honorable dans l'Empire Romain, ainsi qu'on le peut voir à l'article des AGENS. Athénée, de qui l'on a pris, *l. 6*, ce qu'on dit ici, n'avoit fait que copier Clearchus de Soli, qui ajoûte ensuite qu'il y avoit aussi dans la même isle de Cypre des femmes nommées Colacides qui servoient les Anasses, c'est à dire, les femmes des Anactes; que quelques unes d'entre elles s'étant fait conduire dans le continent de l'Asie, s'attachérent aux femmes d'Artabaze & de Mentor, qu'elles portoient dans leurs chars sur leurs épaules, d'où vient qu'on les appella *Climacides*; & que celles de son tems qui faisoient ce metier, étant decriées dans l'isle, allérent en Macédoine, où elles accoutumérent les Princesses & les Dames à mener une vie molle, & s'attirérent enfin le mépris de tout le monde.

COLA DI RIENZO. *Cherchez* LAURENTIO.

COLALTO, bourg & château d'Italie, dans la Marche Trévisane, avec titre de Comté. C'est ce bourg qui a donné son nom aux Comtes de Colalto, qui se sont aquis beaucoup de réputation dans la guerre & dans la paix. * Léandre Alberti, *Descr. d'Italie.*

COLALTO (Raimbaud) onziéme Comte de ce nom dans le XVII siécle, étoit fils du Comte ANTONIO, & de *Julie*, Marquise de Torelli, & naquit en 1579. Il fut élevé à la Cour de l'Empereur, & rendit de bons services à Rodolphe II, à Matthias, & à Ferdinand II. Il commandoit les armées du dernier en Italie, lorsqu'il surprit Mantoue le 18 juillet de l'an 1630, & quelque tems après, en revenant en Allemagne, il mourut à Coire,

ville capitale des Grisons. * Tuldenus, *Hist. Nostri Temporis.* Priorato, *Scene d'Huom. illust. d'Ital. &c.*

COLALTO, (Claude de) Comte de Saint-Salvator, Conseiller Aulique de l'Empereur, &c. fils de *Raimbaud* de Colalto, &c. & de *Polyxene*, fille de Jerôme Wenceslas, Comte de Thurn. Il naquit en 1627, & à l'âge de trois ans il perdit son pére en 1631. Après qu'il eut acquis beaucoup de lumieres par ses études aussi bien que par ses voyages, l'Empereur Ferdinand III le nomma son Chambellan & le mit dans le Conseil de Guerre. Il fut aussi Gentilhomme de la Chambre du Roi Ferdinand IV, & ensuite de l'Empereur Leopold. Ce dernier le députa en 1660, en qualité d'Envoyé, auprès de Jean George Electeur de Saxe & auprès de Frederic Guillaume Electeur de Brandebourg, pour en solliciter du secours contre les Turcs. L'année suivante il alla avec la même commission auprès de Charles II, Roi d'Angleterre, mais il mourut dans ce voyage, étant à Bruxelles, le septiéme mars 1661, âgé de 34 ans. Il laissa entre autres enfans *Antoine-François* son fils, qu'il avoit eu de *N*. . . . son épouse & fille du Prince Annibal Gonzague. Antoine François, Comte de Colalto, fut Conseiller privé de l'Empereur Léopold, Chambellan, &c. & mourut à Vienne le cinquiéme juillet 1696. Il avoit été marié trois fois: la premiére de ses épouses avoit été *Marie-Thérése*, fille du Prince Jean Ferdinand de Portia, dont il n'eut point d'enfans: il épousa en secondes noces *Marie-Maximilienne-Thérése*, Comtesse d'Althan & veuve de Jean Joachim, Comte de Sinzendorff, dont il eut un fils nommé *Léopold Adolphe-Raimbaud*: il prit enfin pour troisiéme épouse *Marie-Anne Thérése*, fille de Theodore-Athléte-Henri, Comte de Straatman & premier Chancelier Impérial, qui lui donna *Charles-Christian-Eustache*, qui mourut à Paris en 1698, de la petite vérole; & *Théodore*, qui mourut aussi fort jeune. *Leopold* son fils aîné hérita par là de tous les biens de son pére, mais il n'en jouït pas fort longtems, puisqu'il fut tué en duel le onziéme mars 1707, dans un fauxbourg de Vienne, par Auguste Joachim, Comte de Sinzendorff. Comme il n'avoit pas été marié, son cousin Antoine Raimbaud, Comte du St. Empire, de Colalto, & de St. Salvator, de Rey, de Credazzo & de Musestre, Chambellan impérial, lui succéda dans ses biens, & épousa le 19 février 1708, *Marie-Eléonore*, Comtesse de Stahremberg, dont il a eu jusques ici des fils & des filles. Ce Comte a été envoyé en Ambassade à Rome en 1730, par l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant, pour ménager ses intérêts dans l'élection du Successeur de Benoît XIII. * *Dictionnaire Allemand. Mémoires du tems.*

COLAN, ville & Royaume. *Cherchez* COULAN.

COLARBASE, Hérétique, Disciple de Valentin, que Baronius, après Philastre, croit être le même que Bassus, dont nous parlons ailleurs, bien que S. Augustin, Théodoret & S. Jean Damascéne ne soient pas de ce sentiment. Il vivoit dans le second siécle, & enseignoit entre autres choses, que la génération & la vie des hommes dépendoient des sept planétes. Il étoit d'abord associé avec le fameux Magicien Marc, Disciple de Basilide; & ensuite il fut Auteur d'une Secte particuliére. * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 10. Tertullien, *des Prescr. c.* 50. S. Augustin, *des Her. c.* 14. *&* 15. S. Epiphane, *Her.* 35. Baronius, *A. C.* 175. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

COLBE. *Voyez* KOLBE.

COLBERG, ville d'Allemagne dans la Poméranie Electorale, qu'on nomme aussi Arriére-Poméranie. Elle est située sur la Mer Baltique, à l'embouchure de la riviére de Persantz, entre Coslin & Treptow. Cette ville est assez forte, avec un beau château; & ses salines la rendent considerable. Elle a été autrefois à l'Evêque de Camin. Les Suédois la prirent sur la fin de février en 1631, après cinq mois de siége; & elle a été depuis cédée à l'Electeur de Brandebourg par le 18 article de la paix de Westphalie en 1648, entre l'Allemagne & la Suéde. La Basse ou Arriére-Poméranie lui fut aussi cédée, avec l'Evêché de Camin.

COLBERT (Jean Baptiste) Marquis de Seignelay, & de Châteauneuf-sur Cher, Baron de Sceaux, de Liniéres, d'Ormois, &c. Ministre & Secretaire d'Etat, Commandeur & Grand Thrésorier des Ordres du Roi, Contrôlleur Général de ses Finances, Surintendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France, né à Paris le 31 août 1619, descendoit, suivant un titre du Parlement d'Ecosse, d'une maison originaire de ce Royaume, établie en Champagne dans le XIII siécle, comme il paroît par le tombeau de RICHARD Colbert, qui se voit aux Cordeliers de Rheims, avec cette inscription à l'entour de la pierre, gravée en lettres Gothiques, *Cy git ly preux Chevalier Richard Colbert, dit ly Ecossois, ki f* (ici trois ou quatre mots qu'on ne sauroit lire) 1300. *Priez pour l'ame de ly*: & au milieu de la pierre est gravé l'écusson des armes de ce Chevalier, portant un serpent tortillé mis en pal. Au dessous de cet écusson sont ces vers en lettres Gothiques,

En Ecosse je sus le berceau,
Et Rheims m'a donné le tombeau.

Il étoit fils de NICOLAS Colbert, Seigneur de Vandiéres, Conseiller d'Etat, & de *Marie* Pussort, sœur de *Henri* Pussort, aussi Conseiller d'Etat, & du Conseil Royal des Finances. Il s'attacha d'abord au Cardinal Mazarin, qui lui donna toute sa confiance, & le choisit au mois d'avril 1661, pour être un de ses exécuteurs testamentaires, avec Messieurs de Lamoignon, premier Président; Fouquet, Procureur Général & Surintendant des finances; le Tellier, Sécretaire d'Etat; & Ondedeï, Evêque de Fréjuls. Ce Ministre étant prêt de mourir, se fit un devoir de le recommander au Roi, comme un homme d'une application infatigable, d'une fidélité à toute épreuve, & d'une extréme capacité dans les affaires. Sa Majesté, instruite par elle même de la vérité de ce témoignage, appella M. Colbert dans son Conseil d'Etat, incontinent après la mort du Cardinal, & le nomma Contrôlleur Général de ses Finances, qu'elle avoit résolu de réformer, après avoir supprimé la charge de Surintendant. Rien n'étoit plus confus & plus embarrassé que leur administration: cependant M. Colbert suivit les vues de son Prince avec tant de zéle & tant d'habileté, qu'il vint à bout de démêler ce chaos impénetrable, de déraciner les malversations que les malheurs des tems avoit introduites dans les Finances, & d'y rétablir cet ordre, sur lequel les Etrangers ont tâché de se regler.

Son bon goût & son application firent juger au Roi que personne n'étoit plus capable que lui de veiller à la construction des édifices, que sa Majesté avoit projetté d'élever. En effet, dès qu'il eut été revêtu de la charge de Surintendant des Bâtimens, qu'il commença d'exercer en 1664, il fit faire des desseins par les plus habiles Architectes, pour les ouvrages ordonnez par le Roi, n'épargnant ni soins ni détails, pour faire valoir ceux qui étoient agreez par sa Majesté, & pour les perfectionner, en conduisant leur exécution. De là ce grand nombre de morceaux d'Architecture, tels que la façade du Louvre, la galerie, la colonnade, les écuries de Versailles, l'Observatoire de Paris, &c. dont le goût & la magnificence attireront toûjours l'admiration des Connoisseurs.

Tous les Arts, qui ont quelque rapport aux Bâtimens, semblérent alors revivre, & se signalérent à l'envi par la production de ces chefs-d'œuvre de Peinture, de Sculpture, &c. que la France a droit d'opposer, à tout ce que l'Italie a vu naître de plus rare en ce genre. Le Roi, qui avoit étendu jusques sur eux la protection qu'il avoit accordée aux Sciences, étoit résolu de ne rien épargner pour faire fleurir les uns & les autres. Ce fut sur M. Colbert que sa Majesté se reposa du soin de lui en offrir les occasions; & ce Ministre s'y attacha avec d'autant plus de zéle, qu'il suivoit sa propre inclination, en servant celle de son Prince. Les habiles Gens, animez par l'espoir des gratifications qui leur étoient destinées, redoublérent leurs soins & leurs veilles, pour s'en rendre dignes. Le mérite des plus modestes ne pouvoit se cacher à la vigilance de M. Colbert, qui prenoit soin de le déterrer jusques dans les païs les plus éloignez, pour l'exposer aux libéralitez du Roi. Ainsi quelques Etrangers, qui se distinguoient par leurs rares connoissances, furent attirez en France à force de bienfaits; & d'autres, à qui l'amour de la patrie ne permit pas de se transplanter, n'en eurent pas moins de part aux graces de ce Monarque bienfaisant, & furent honorez de présens, ou de pensions. Comme si c'eût été trop peu de reconnoître le savoir, dans la personne de ceux qui le possédoient déja, la générosité du Prince & la prévoyance de son Ministre, leur inspirérent de fournir à ces excellens Maîtres les moyens de former des Eleves, qui pussent un jour égaler, ou même surpasser leur réputation. Voilà sur quels fondemens furent établies ces Académies célébres, ausquelles les Sciences & les Arts sont redevables du progrès surprenant qu'elles ont fait en France, sous le régne de Louïs XIV. L'Académie des Inscriptions avoit pris naissance dans la Maison même de M. Colbert dès l'année 1663. Ce fut en 1666, que fut érigée l'Académie des Sciences, dont les Membres s'appliquent particuliérement à la Géométrie, à l'Astronomie, à la Physique, & à la Chymie. L'Architecture eut aussi son Académie en 1671. Celles même qui avoient été fondées long-tems auparavant, comme l'Académie Françoise, & celle de Peinture, & de Sculpture, ressentirent les effets de la protection du Roi, & de la bienveillance de M. Colbert, toûjours aussi attentif à procurer aux Sciences & aux Arts de nouvelles faveurs de la part de sa Majesté, que si leur inspection eût été le seul emploi commis à son zele.

Cependant, outre les Finances & les Bâtimens, il eut encore à régler la Marine & le Commerce que le Roi mit dans son département, en le nommant Sécretaire d'Etat l'an 1669. Sa Majesté, dont les armes étoient redoutées sur terre, avoit conçu le dessein de les faire respecter sur mer, & de se prévaloir de l'heureuse situation des ports de son Royaume: avantage trop long tems negligé par les Rois ses prédécesseurs. A peine eut-elle chargé M. Colbert de travailler à ce grand projet, que ce Ministre rassembla tout ce qu'il avoit de vigilance & d'habileté pour le consommer incessamment. Un grand nombre de vaisseaux & de galeres furent construits en peu de tems. Des arsenaux bâtis à Marseille, à Toulon, à Brest & à Rochefort, furent fournis de tout ce qui étoit nécessaire à l'armement & à l'équipement de plusieurs flottes. Une multitude d'Officiers de Marine, de Pilotes, de Matelots parurent formez presque tout à coup pour les manœuvres les plus difficiles. Enfin, tous les ressorts de ce nouvel établissement furent conduits avec tant de prudence & tant de vivacité, que les nations les plus expérimentées dans la navigation, en furent également frappées de surprise & de jalousie.

Le Commerce, que la France n'avoit exercé jusqu'alors qu'imparfaitement, profita bien-tôt d'un changement si avantageux. Nos Colonies des Indes & de Canada en devinrent plus florissantes; & l'émulation anima tellement les Négocians François, qu'il se forma dans la suite sous les auspices du Roi, & par les soins de M. Colbert, trois différentes Compagnies de Commerce; l'une, pour les Indes Orientales; l'autre, pour les Indes occidentales; & la troisiéme, pour les côtes d'Afrique. Au dedans du Royaume, le Canal de Languedoc entrepris pour la communication des deux mers, fut conduit à sa perfection, & servit à transporter jusques dans le cœur de la France avec moins de peine & moins de frais les denrées & les marchandises amenées de toutes les parties du monde. Les draps fins, les étoffes de soye, les dentelles, les glaces de miroirs, &c. que nous achetions très-chérement des Etrangers, furent enfin fabriquées dans le Royaume. Et ce fut avec tant de succès, que leurs manufactures ont fait baisser la réputation de celles qui étoient établies dans d'autres Etats, & ont eté les modéles de celles qu'on y a formées depuis. Il trouvoit encore parmi tant d'occupations qui eussent été accablantes pour d'autres, assez de tems pour s'appliquer à l'éducation de ses enfans. Jamais pére n'eut plus de soin que lui de les élever à la vertu, & à toute sorte de belles connoissances. Il descendoit souvent dans le plus petit détail de leurs études; & pour les animer par sa présence, il passoit plusieurs heures à assister à des conférences qui se faisoient pour les instruire. Il avoit dans sa mai-

son une excellente & rare bibliothéque, où il a ramassé, parmi un nombre infini des meilleurs livres qui se soient imprimez sur toutes les Sciences, une grande quantité de Manuscrits très curieux. Ce soin n'étoit qu'une suite de l'application qu'il a eue à faire venir de tous les païs de la terre une multitude prodigieuse de livres précieux, & de rares Manuscrits pour augmenter la bibliothéque du Roi, & la rendre, comme il a fait, la plus belle & la plus riche qui soit dans l'Univers. Ce n'a pas été sans des dépenses presque infinies, mais il en trouvoit facilement les fonds, par le bon ordre qu'il avoit établi dans l'administration des Finances. Il est certain que ce bon ordre est une espéce de prodige, dont on ne sauroit jamais assez louer le Sieur Colbert, puisqu'on voit que, par la seule sagesse de ses réglemens, il est parvenu à faire des choses qui avoient paru impossibles à tous ceux qui l'ont precédé; en fournissant une fois plus de gens de guerre que la France n'en avoit jamais eu avant lui, de quoi faire craindre nos forces sur la mer à tous les peuples du monde, & de quoi fournir les dépenses des fortifications sur toutes les frontieres, celle des bâtimens dans toutes les Maisons Royales, la splendeur de la Maison du Roi, & toutes les charges de l'Etat, avec une magnificence qui n'a point d'exemple dans les tems précédens; sans compter les sommes immenses des gratifications pour les Gens de Lettres, dont on a parlé.

Telles étoient les occupations de M. Colbert, tels étoient les soins infatigables qu'il se donnoit, pour exécuter les grands projets de son Prince, lorsqu'il mourut à Paris le sixiéme septembre 1683, à l'age de 64 ans & six jours, pleuré de tous ceux qui conservoient quelque zéle pour la gloire de la France, & quelque amour pour l'avancement des Sciences & des Arts. M. Amelot de la Houssaye fait sur l'article de M. Colbert plusieurs remarques, qui peuvent tenir ici leur place. M. Colbert, *dit-il*, ayant appellé chez lui les plus notables Marchands de Paris & des villes voisines, pour conférer avec eux sur les moyens de rétablir le commmerce, ils y allérent au jour assigné; mais comme personne n'osoit parler, chacun attendant qu'un autre eût commencé, *Messieurs*, dit le Ministre, *étes vous muets?* Non *Monseigneur*, dit un Orleanois nommé *Hazon*, qui avoit beaucoup d'esprit; mais nous craignons tous également d'offenser vôtre Grandeur, s'il nous échape quelque parole qui lui déplaise. *Parlez librement*, repliqua M. Colbert, *celui qui me parlera avec le plus de franchise, sera le meilleur Serviteur du Roi & mon meilleur ami.* Le nommé Hazon reprenant la parole dit, Monseigneur, puisque vous le commandez & que vous nous promettez de trouver bon ce que nous aurons l'honneur de vous réprésenter, je vous dirai franchement *que lorsque vous étes venu au Ministére, vous avez trouvé le chariot renversé, & que depuis que vous y étes, vous ne l'avez relevé que pour le renverser de l'autre côté.* A l'ouie de ce trait un peu vif, M. Colbert prit feu, & dit avec emotion, *Comme vous parlez, mon ami!* Monseigneur répondit Hazon, *je demande très-humblement pardon à vôtre Grandeur de la folie que j'ai faite de me fier à sa promesse, je n'en dirai pas davantage.* Ensuite le Ministre commanda aux autres de parler, mais pas un ne voulut ouvrir la bouche, & la conference finit ainsi. Lorsque d'Hosier travailloit à la Généalogie de la Maison de Colbert, un Avocat de Rheims vint présenter à ce Ministre une vieille figure de pierre grise, dont le tems avoit rongé le nez & les oreilles & conservé l'inscription en lettres Gothiques qu'on a lue cy-dessus. On dit que M. Colbert reçut ce présent avec tant de plaisir qe'il donna deux mille écus comptant à cet Avocat, & une charge de Conseiller au Présidial de Rheims à son pere. M. Colbert est enterré dans l'église de S. Eustache. On y voit son tombeau avec sa figure à genoux, revêtue du manteau & du collier des Ordres du Roi, dont il étoit grand Thrésorier. Un Critique, ou quelqu'un qui n'avoit pas obtenu de ce Ministre ce qu'il prétendoit, pendit au cou de cette statue un carton, où on lisoit ce vers hexamétre écrit en lettres capitales.

Res ridenda nimis, vir inexorabilis orat.

L'Abbé le Laboureur comparoit M. Colbert au Comte Condo, Favori & Ministre des Rois Théodebert & Clotaire, & lui appliquoit ces vers de *Fortunat* Evêque de Poitiers, faits à la louange de Condo.

Mens generosa tibi pretioso lumine fulget,
Quæ meritis propriis amplificavit avos.
Nam si præfertur generis qui servat honorem,
Quanta magis laus est nobilitare genus!
A parvo incipiens existi semper in altum,
Perque gradus omnes culmina celsa tenes.

M. Amelot de la Houssaye fait cet Eloge de M. Colbert. De tous les Ministres de France, *dit-il*, ou étrangers, à qui j'ai parlé en ma vie, je n'en ai point connu, qui fussent, à beaucoup près, aussi habiles, ni aussi courageux que M. Colbert. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

Ce Ministre avoit épousé *Marie* Charon, fille de *Jacques* Charon Seigneur de Menars, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Baillif de Blois, & Capitaine des Chasses de ce Comté; & de *Marie* Bégon, sœur de *Jean-Jacques* Charon, Seigneur de Ménars, Président à Mortier au Parlement de Paris. Elle mourut le huitiéme avril 1687. M. Colbert en avoit eu six fils & trois filles. 1. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Marquis de Seignelay, &c. *dont nous parlerons dans un article separé*; 2. *Jacques-Nicolas*, Archevèque de Rouen, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Abbé du Bec, Prieur & Seigneur spirituel & temporel de la Charité-sur-Loire, &c. Prélat d'un mérite singulier, mort à Paris le dixiéme décembre 1707, en sa 53 année; (Il étoit de l'Académie Françoise) 3. *Antoine-Martin*, Baillif & Grand-Croix de Malte, Général des galéres de cet Ordre, Commandeur de Boncourt, Colonel du régiment de Champagne, & Brigadier des armées du Roi, qui fut blessé à Valcourt le 25 août 1689, & mourut de sa blessure le deuziéme septembre suivant; 4. *Jules-Armand*, Marquis de Blainville & d'Ormois qui fut Sur-Intendant General des Bâtimens du Roi, puis Grand-Maître des Ceremonies de France, Colonel du régiment de Champagne, & Maréchal-de-camp au commencement de 1702. Le Roi le fit Lieutenant Général au mois de juin de la même année, pour récompense d'avoir défendu pendant trois ou quatre mois Keizersweert, avec toute la prudence & la valeur possible contre une armée des Alliez. Il fut blessé mortellement à Hochstet le 13 août 1704, & mourut à Ulm, âgé de 40 ans, regretté universellement, ne laissant de *Gabrielle* de Rochechouart-Tonnay-Charente, qu'il avoit épousée le 27 juillet 1682, que *Anne* Colbert, mariée le 26 mai 1706, à *Jean-Baptiste*, Duc de Rochechouart. Les autres enfans d'EDOUARD-FRANÇOIS Colbert, sont 5. *Louis*, Abbé de Bonport, & Intendant-Garde du cabinet des livres manuscrits, médailles, &c. & de la bibliothéque du Roi, puis Comte de Liniéres, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Flamands, marié en mars 1694, avec *N.* . . du Bouchet, fille de *Louis François* du Bouchet, Marquis de Sourches, Grand-Prevôt de France, de laquelle il a eu, jusqu'à présent, un fils mort en juin 1706, & plusieurs filles; 6. *Charles-Edouard*, connu sous le nom de Comte de Sceaux, Colonel du régiment de Champagne, à la tête duquel ayant été blessé à Fleurus le premier juillet 1690, il mourut de sa blessure peu de tems après; 7. *Jeanne-Marie-Therése*, qui épousa le troisiéme février 1667, *Charles-Honoré* d'Albert, Duc de Chevreuse, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde du Roi; 8. *Henriette*, mariée le 19 janvier 1671, à *Paul* de Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c. 9. *Marie-Anne*, alliée le 14 février 1679, à *Louis* de Rochechouart, Duc de Mortemar, Géneral des galéres de France, mort en 1688.

M. Colbert eut aussi pour fréres & sœurs, *Nicolas* Colbert, Evêque de Luçon en 1661, puis d'Auxerre, mort le cinquiéme septembre 1676, Prélat vénérable par sa vertu & par la sainteté de sa vie; CHARLES, Marquis de Croissy, *dont nous parlerons plus bas*; EDOUARD-FRANÇOIS, Comte de Maulevrier, *qui aura son article après son frére*; *Claire*, Abbesse de Sainte-Claire de Rheims; *Antoinette*, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie, morte en 1698; *Marie* alliée à *Jean* Desmarêts, Intendant de Justice à Soissons, morte le 18 avril 1703; & *N.* . . Colbert, Abbesse du Lys, morte en mai 1720.

COLBERT (Jean-Baptiste) Marquis de Seignelay, Ministre & Sécretaire d'Etat, Commandeur, & Grand Thrésorier des Ordres du Roi, né à Paris en 1651, étoit fils aîné de JEAN-BAPTISTE Colbert, Ministre d'Etat, qui prit soin de le former lui même aux affaires, & lui obtint de sa Majesté la charge de Sécretaire d'Etat en survivance. M. de Seignelay, chargé dès-lors d'une partie du détail de la Marine, se rendit bien tôt capable d'en porter seul tout le poids, & acheva sous les ordres de sa Majesté, d'en perfectionner l'établissement. Non seulement il savoit régler avec beaucoup de vigilance & d'habileté les projets de mer ordonnez par le Roi, mais il les exécutoit lui-même avec autant de conduite que d'intrépidité. Son ministére a été célébre par l'entreprise de Gênes en 1684; par les differentes expéditions faites contre les Corsaires de Tripoly, de Tunis & d'Alger; par celle qui contraignit les Espagnols de restituer le prix d'un grand nombre d'effets saisis sur les Marchands François, dans les Indes occidentales; & par le traité fait avec le Roi de Siam. Lorsque la guerre se fut rallumée en 1688, M. de Seignelay s'embarqua sur la flotte destinée à faire tête aux deux flottes ennemies qui se retirérent dans leurs ports, & il fut honoré en octobre 1689, de la dignité de Ministre d'Etat. Enfin, après avoir travaillé en 1690, à un nouvel armement, qui fut suivi de la bataille gagnée dans la Manche, à la hauteur du cap de Beveziers, il tomba dans une maladie de langueur, dont il mourut le troisiéme novembre de la même année, à l'âge de 39 ans. Son zéle ardent pour la gloire de l'Etat, son goût excellent pour les Arts, & ses maniéres nobles & genereuses, le firent regretter de toute la France, & sur tout des Officiers de Marine, qui connoissoient par eux-mêmes quelle étoit sa capacité dans les fonctions les plus difficiles de leur métier. Il avoit épousé 1. le huitiéme février 1675, *Marie-Marguerite* d'Alégre, fille unique de *Charles-Yves*, Marquis d'Alégre, morte le 16 mars 1678, ne laissant qu'une fille morte en bas âge en avril 1680: 2. le sixiéme septembre 1679, *Catherine-Thérése* de Matignon, Marquise de Lonré, fille puînée de *Henri* de Matignon, Comte de Torigny, laquelle se remaria le 22 février 1696, à *Charles* de Lorraine, Comte de Marsan, dont elle eut aussi des enfans, & mourut le septiéme decembre 1699. De son mariage avec M. de Seignelay, elle a laissé cinq fils, 1. MARIE-JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Seignelay-de Lonré, qui suit; 2. *Paul-Edouard*, Comte de Creuilly, né en 1686, Colonel du régiment Royal des Dragons & Brigadier des armées du Roi, qui a épousé *N.* . . Spinola; 3. *Louis Henri* Chevalier de Malte, dit le Chevalier de Seignelay, né en 1687, mort en janvier 1705; 4. *Charles-Eléonor*, Comte de Seignelay, qui épousa le onziéme mars 1717, *Anne* de la Tour-Taxis, fille de *François-Sigismond* de la Tour-Taxis, Comte de Valsassine & du S. Empire, Lieutenant Général des armées de l'Empereur, & Gouverneur des ville & Duché de Limbourg, & d'*Anne* Duval, morte en couche le 19 février 1719; & 5. *Théodore-Alexandre*, Comte de Ligny, né en 1690, mort en 1695.

MARIE-JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Seignelay, &c. Colonel du régiment de Champagne, fut reçu Maître de la Garderobe du Roi, en survivance du Marquis de la Salle en 1690, fut nommé Colonel du régiment de Champagne en 1702, & Brigadier d'armée en 1705. Il mourut le 26 février 1712, en sa 29 année. Il épousa le dixiéme janvier 1708, *Marie Louise-Maurice* de Furstemberg, fille d'*Antoine-Egon*, Prince de Furstemberg, dont il a eu *Marie-Louise* & *Marie-Sophie* Colbert. *Voyez* le P. Anselme.

COLBERT (Charles) Marquis de Croissi, Ministre & Sécretaire d'Etat, frére de JEAN-BAPTISTE Colbert, Ministre d'E-

d'Etat, avoit été Conseiller d'Etat ordinaire, Président au Conseil souverain d'Alsace, & du Parlement de Metz, Intendant de Justice aux païs & armées de Provence, de Catalogne, & autres provinces de France, & en la Generalité de Paris. Il fut depuis Président à Mortier, Grand Trésorier des Ordres du Roi, Ambassadeur en Angleterre, l'un des Ambassadeurs extraordinaires & plenipotentiaires pour la paix à Nimegue, & Ambassadeur pour sa Majesté vers le Duc de Baviére, au sujet du mariage de Monseigneur le Dauphin. Ce fut lui qui conclut la paix entre les Etats Generaux des Provinces-Unies & l'Evêque de Munster, & celles des Païs-Bas en 16[illegible], à Aix-la-Chapelle. Après s'être acquité de plusieurs autres grands emplois dedans & dehors le Royaume, il fut nommé par le Roi Ministre & Sécretaire d'Etat le 20 novembre 1679, & mourut le 29 juillet 1696, âgé de 67 ans; & de son épouse *Françoise* Béraud, fille unique de *Joachim* Béraud, Grand Audiencier de France, morte le dix-septiéme de septembre 1719, il laissa 1. JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Torcy, Ministre & Sécretaire d'Etat, qui suit; 2. *Charles-Joachim*, Abbé de Froimont, Agent General du Clergé de France, puis Evêque de Montpelier, né le onziéme juin 1667; 3. *Louis-François-Henri*, Comte de Croissy, Lieutenant General des armées du Roi, & Ambassadeur extraordinaire en Suéde, né le 15 fevrier 1677, qui a épousé le 30 decembre 1711, *Marie* Brunet de Rancy; 4. *Marie-Françoise*, née le sixiéme fevrier 1671, mariée le 15 mai 1696, à *Joachim* de Montaigu, Marquis de Bouzols, Lieutenant Genéral des armées du Roi; 5. *Charlotte*, née le 26 mai 1678, Religieuse à l'Abbaïe du Trésor, puis à l'Abbaïe de Saint-Antoine, & Abbesse de Pentemont, dont elle fut benite Abbesse le septiéme juillet 1718, & nommée Abbesse de Maubuisson en decembre 1719; 6. *Marguerite Thérèse*, née le sept[illegible] 1682, mariée 1. le huitiéme août 1701, à *Louis* de Clermont d'Amboise, Marquis de Reynel, mort le 17 juin 1702; 2. le cinquiéme janvier 1704, à *François-Marie Spinola*, Duc de Saint-Pierre, Grand d'Espagne; 7. *Olympe-Sophie*, née le [illegible] juillet 16[illegible]6, morte le dix-huitiéme juin 1705.

JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Torcy, de Sablé, &c. Ministre & Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, né en 1665, a été Envoyé extraordinaire pour le Roi en Portugal, en Dannemarck & en Angleterre, & fut reçu Sécretaire d'Etat en survivance de son pere en septembre 1689, Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi en 1696, Chancelier des mêmes Ordres en 1701, Surintendant Genéral des postes & relais de France en 1699, & Conseiller au Conseil de Regence pendant la minorité du Roi Louis XV. Il a épousé le 13 août 1696, *Catherine-Felicité* Arnauld, fille de *Simon* Arnauld, Marquis de Pomponne, Ministre d'Etat, & de *Catherine* Ladvocat, dont il a eu 1. JEAN-BAPTISTE-JOACHIM Colbert, Marquis de Croissy, qui suit; 2. *Charles*, mort en 1705; 3. *Françoise Felicité*, née le 14 mai 1698, mariée le quatriéme avril 1715, à *Joseph-André* d'Ancezune, Marquis de Caderousse; 4. *Marguerite Pauline*, née le douziéme mai 1699, alliée le 24 février 1718, à *Louis* du Plessis-Châtillon, Marquis de Nonant, Maréchal des camps & armées du Roi; & 5. *Constance* Colbert, née en mai 1710.

JEAN-BAPTISTE-JOACHIM Colbert, Marquis de Croissy, né le 25 janvier 1703, Colonel du regiment Royal en février 1719. *Voyez* le P. Anselme.

COLBERT (Edouard-François) Comte de Maulevrier, Seigneur de Vendieres, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant General de ses armées, frere de JEAN-BAPTISTE Colbert, Ministre & Sécretaire d'Etat, prit le parti des armes, & signala son courage en diverses occasions. Il fut Commandant dans Philisbourg en 1661, Capitaine aux Gardes en 1662, & Capitaine-Lieutenant de la premiére compagnie des Mousquetaires en 1665. Depuis il se trouva au siége de Candie en 1669, à la campagne de Hollande en 1672, & continua de servir le Roi Louis XIV, qui le fit Lieutenant Genéral de ses armées en 1676, Gouverneur des ville & citadelle de Tournay en 1682, & mourut le 31 mai 1693, laissant de son épouse *Marie Magdelaine* de Bautru, fille de *Guillaume* de Bautru, Comte de Serrant, Chancelier de Monsieur, morte le dixiéme mars 1700, 1. *Jean-Baptiste* Colbert, Comte de Maulevrier, Colonel du régiment de Navarre, tué en defendant Namur, le 18 juillet 1695; 2. FRANÇOIS-EDOUARD, Comte de Maulevrier, qui suit; 3. *Henri* Colbert, Chevalier de Malte, Inspecteur Général de l'Infanterie en Italie, Lieutenant Général des armées du Roi, mort le 25 août 1711; 4. N. . . Colbert, Abbé de Maulevrier; 5. *Marie-Therese* Colbert, mariée le douziéme juin 1685, à *Jacques-Eléonore* de Rouxel, Comte de Medavy, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Dunkerque, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1705.

FRANÇOIS-EDOUARD Colbert, Comte de Maulevrier, Colonel du regiment de Navarre, & Brigadier des armées du Roi, mourut le premier avril 1706, âgé de 31 ans. Il avoit épousé le 25 janvier 1698, *Henriette-Marie* de Froullay, fille de *René*, Sire de Froullay, Comte de Tessé, Grand d'Espagne, Maréchal & Général des Galéres de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Françoise* Auber, Dame d'Aunay, dont il a eu entre autres enfans, 1. N. . . Colbert, Marquis de Maulevrier, nommé Colonel du régiment de Piémont en fevrier 1719; & 2. *Marie-Henriette* Colbert, mariée en août 1722, à *Charles-François* d'Estaing, Marquis de Saillant, &c. Brigadier des armées du Roi, & Mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie de son nom.

COLBERT (Jean-Baptiste) Seigneur de Saint-Pouange & de Villacerf, a fait un autre branche de Colbert, tous sortis d'une même tige. Il étoit second fils d'OUDART Colbert, Seigneur de S. Pouange, Sécretaire du Roi, & de *Marie* Fouret, Dame de Villacerf. Après avoir été Maître des Comptes, il fut Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Intendant de Justice en Lorraine, & mourut le 29 avril 1663. Il avoit épousé en 1628 *Claude* le Tellier, sœur de *Michel* le Tellier, Chancelier de France, dont il a eu, 1. EDOUARD, Marquis de Villacerf, qui suit; 2. *Michel* Colbert, Aumonier du Roi, Agent Général du Clergé, puis Evêque de Mâcon, mort le 28 novembre 1676; 3. *Gabriel* Colbert, mort Chevalier de Malte; 4. *Jean-Baptiste-Michel* Colbert, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, puis Evêque de Montauban, & Archevêque de Toulouse, mort en 1710; 5. GILBERT Colbert, Marquis de S. Pouange, *dont il sera parlé après son frére*; 6. *Claude* Colbert, veuve de *Jacques* Olier, Seigneur de Verneuil, Conseiller au Parlement de Paris, morte en decembre 1715.

EDOUARD Colbert, Marquis de Villacerf, &c. Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Therese d'Autriche, puis de Madame la Dauphine, & Surintendant des Bâtimens du Roi, mourut le 18 octobre 1699. Il avoit épousé *Geneviéve* Larcher, fille de *Michel* Larcher, Marquis de Stenay, Président en la Chambre des Comptes, morte le 17 avril 1712, dont il eut 1. *Edouard* Colbert, Marquis de Villacerf, Capitaine au régiment de Cavalerie de Tilladet, tué à la bataille de Cassel le onziéme avril 1677; 2. *François-Michel* Colbert de Villacerf, Marquis de Payens, Mestre-de-camp de Cavalerie, tué au siége de Furnes, le cinquiéme janvier 1693; 3. *Charles Maurice* Colbert de Villacerf, Abbé de S. André en Gouffern, & de S. Pierre-le-Néaufle le vieil, Agent General du Clergé; 2. PIERRE-GILBERT Colbert, qui suit; 5. *Marguerite* Colbert de Villacerf, mariée en 1688, à *Jean-Baptiste François* de Montlézun, Marquis de Besmaux, morte en decembre 1696; 6. *Anne-Marie* Colbert de Villacerf, née en juillet 1683, mariée le 21 avril 1705, à *Charles-Louis* de Montsaunin, Marquis du Montal, petit fils du Comte du Montal, Chevalier des Ordres du Roi.

PIERRE-GILBERT Colbert, Marquis de Villacerf, &c. fut reçu Chevalier de Malte en 1676; mais ayant pris le parti des armes, après la mort de ses fréres aînez, il fut fait Capitaine de Vaisseau en 1692, puis premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine. Il épousa le 21 février 1696, *Marie-Magdelaine* de Senneterre, morte le 22 juin 1716, âgée de 43 ans, fille de *Jean-Charles*, Comte de Brinon, Maréchal des Camps & armées du Roi, & de *Marguerite* de Bauves-Contenant; dont entre autres enfans il eut 1. *Marguerite* Colbert, qui a épousé le 17 decembre 1714, *François-Emmanuel* de Crussol, Comte de Lestranges, Baron de Privas, &c.; 2. N. . . . Colbert, mariée à N. . . . de Very d'Arbouse, Comte de Villemont; & 3. *Marie-Anne* Colbert de Villacerf, alliée le dixiéme août 1722, à *André Joseph* des Friches de Brasseuse, Marquis d'Oria, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Brissac.

COLBERT, (Gilbert) Marquis de S. Pouange, Sécretaire des Commandemens & Finances de la Reine Marie-Therese, d'Autriche, puis Sécretaire du Cabinet du Roi, fut reçu en janvier 1701, Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi, & mourut le 23 octobre 1706. Il avoit épousé *Marie* de Berthemet, fille de *Laurent* de Berthemet, Maître des Comptes, dont il eut pour fils unique, FRANÇOIS GILBERT Colbert, Marquis de S. Pouange, Seigneur de Chabanois, Marechal des camps & armées du Roi, qui mourut le onziéme novembre 1719. Il épousa le 24 mars 1702, *Angelique* d'Escoubleau, fille unique de *François*, Comte de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, dont est sorti un fils, *François-Gilbert*, né en novembre 1705.

Les autres fréres de Jean Baptiste Colbert, Seigneur de Villacerf, furent, 1. OUDART Colbert, aîné de tous, reçu Conseiller au Parlement, qui d'*Anne* Sevin son épouse, eut *Michel* Colbert, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort en 1694, ne laissant que des filles; 2. *Marguerite* Colbert, veuve de *Vincent* Hotman, Maître des Requêtes, Intendant des Finances, & Intendant de Justice à Paris, morte le 28 juillet 1704; 3. *Antoinette* Colbert, qui épousa, 1. *Pierre* de la Cour, Président des Comptes: 2. *Louis-Saladin* d'Anglurre de Bourlemont, Duc d'Atri, morte le 19 septembre 1698; 4. *Simon* Colbert, Conseiller au Parlement en 1683, & Aumonier du Roi; 5. NICOLAS Colbert, Seigneur de Turgis, Maître des Comptes qui a laissé postérité.

Le Chef de tous les Colberts, étoit CHARLES Colbert du Terron, Intendant de la Marine, & Conseiller d'Etat, mort le neuviéme avril 1684, ne laissant que quatre filles, 1. *Françoise*, épouse du Prince Carpégna, Romain; 2. *Magdelaine*, épouse de M. de Gassion, Président au Parlement de Pau; 3. *Eutrope-Emilie*, mariée à *Claude*, Marquis de Bourdeille-d'Archiac, Comte de Matha, morte en mai 1675; 4. *Marie Anne*, mariée 1. à *François* du Prat de Barbançon, Marquis de Cany, premier Maître d'Hôtel de Philippe de France, Duc d'Orleans: 2. à *Thomas-Hyacinthe* de la Connelaye, Maréchal des Camps & armées du Roi, & Gouverneur de Belle-isle, morte le 15 juin 1719. Il y a encore eu de cette famille de Colbert, *André* Evêque d'Auxerre, mort le 19 juillet 1704, & *Michel* son cousin, Général de Premontre, mort le 29 de mars 1702. * *Memoires communiquez par* M. de Clairembaut.

COLBIAC. *Voyez* TOLBIAC.

COLBROOK. *Voyez* COLEBROOK.

* COLCA, sorte d'oiseau qui ne se trouve que dans l'Isle de Suilskeraia, l'une des isles Hébrides. Les Habitans de l'Isle de Lewis y vont tous les ans passer huit jours à la chasse de cette espéce d'oiseaux. Ils sont un peu plus gros qu'une oye, & leurs plumes n'ont aucun tuyau; ce n'est qu'un duvet mol & doux, attaché à leur peau. Elles leur tombent quand ils ont élevé leurs petits, & ils vont se jetter dans la mer, pour ne paroître plus jusqu'au printems suivant. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1351.

COLCHESTER, que les Auteurs Latins nomment diversement *Colonia*, *Colcestria*, *Camoladunum*, & *Camulodunum*, ville d'Angleterre, dans le Comté d'Essex, sur la riviére de Colne, à cinq ou six milles de la mer, & à environ cinquante de la ville de Londres. Colchester a un château tres-ancien. La ville est grande, bien peuplée, & célébre par le long siége qu'elle soutint pendant les derniéres guerres civiles d'Angleterre, & par ses huîtres. Ceux du païs disent que sainte Héléne, mére de l'Empereur Constantin *le Grand*, avoit pris naissance dans leur ville; mais assu-

re-

rément ils se trompent. * Camden, *Descr. Angl.*

COLCHIDE. *Cherchez* MINGRELIE.

* COLDER, petite riviére d'Angleterre, dans la province de Lancastre, entre les riviéres de Lune au nord, & de Ribbil au midi, perd ses eaux dans le Wier ou Wyre.

COLDING ou COLDINGUE, ville du Nord-Jutland en Danemark, dans le Diocése de *Ripen*. Elle est située dans un enfoncement que fait la Mer Baltique au détroit de Middelfart, & defendue par la forteresse d'Arnsbourg, où le Roi Christian III mourut l'an 1559. C'est sur le pont de cette ville que tous les bœufs & chevaux qui sortent du Jutland, payent un droit considérable nommé la *traite des bœufs*. Les Marchands d'Allemagne qui viennent les acheter tous les ans au commencement de l'Automne, les ménent de là à l'embouchure de l'Elbe, d'où ils vont les distribuer dans tous les Etats de l'Empire. * Audiffret, *Géogr. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COLDINGHAM, petite ville capitale de la province qu'on appelle *les Marches* dans l'Ecosse méridionale, est fort près de la côte, à deux ou trois lieues de la ville de Barwick, du côté du nord. Il y avoit autrefois à Coldingham une celébre Abbaïe de filles, dont on dit que l'Abbesse & les Religieuses se couperent le nez, les lévres & les oreilles, pour se garantir de la brutalité des Danois. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLDINGUE. *Voyez* COLDING.

COLDITZ, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, dans le territoire de Leipsic en Misnie, sur les deux bords de la riviere de Mulde, tout auprès de son embouchure, & à sept lieues de la ville de Meissen ou Misnie, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLE, petite riviére d'Angleterre, prend sa source dans la province de Worcester, coule du sud-ouest au nord-est, arrose le bourg de Coleshill, auquel elle donne son nom, & se jette là dans la riviere de Tame.

* COLE, petite riviére d'Angleterre, roule ses eaux du nord au sud entre les Comtez de Middlesex & de Buckingham, arrose le bourg de Colebrook auquel elle donne son nom, & se jette dans la Tamise cinq ou six lieues au dessus de Londres, en ligne droite, & non suivant le cours de la Tamise.

COLEBROOK, bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté de Buckingham, dans le quartier nommé *Stock* sur la riviére de Cole, à 18 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

* COLEMAN (Edouard) Sécretaire du Duc d'Yorck, impliqué dans la conspiration des Catholiques en Angleterre, fut arrêté sur la déposition de Titus Oates. En 1678, le 17 novembre, on produisit deux temoins contre lui, savoir, Oates & Bedloe, & sur leurs dépositions, il fut déclaré coupable de trahison; après quoi il fut condamné à la mort. Le troisiéme décembre il fut pendu & coupé en quartiers selon la coutume. On peut voir un détail exact de tout ce qui le regarde, dans l'Histoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoyras, *tome* 9. *l.* 23. *p.* 410. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428 & 429.

COLEOVERTON. *Voyez* COLLERTON.

COLEPÉPER, ou CULPÉPER, (Lords) en Angleterre. Tous les Historiens accordent une grande ancienneté à cette famille. Le Chevalier *Géofroy Colepéper* de Peppenbury en Kent, étoit premier Shérif du Comté de Kent, du tems d'Edouard I. Le Chevalier *Thomas* Colepeper fut Gouverneur de Winchelsea sous Edouard II. *Jean* Colepeper fut Juge sous Henri VI, & laissa une fille unique son héritiére, qui se choisit un époux de la Maison de Harrington, au grand avantage de cette famille. *Richard* Colepèper d'Oxheath, fut encore premier Sherif de Kent sous Edouard IV. Henri VIII fit placer dans la galerie de Whitehall les armes de deux Colepépers qui s'étoient distinguez par leur valeur auprès de Tournay & dans la bataille près de Guinegaste. Le Chevalier *Thomas* Colepéper d'Aylesford, vivoit du tems de la Reine Elizabeth & de Jaques I. Le Chevalier *Thomas* Colepéper de Hollingbourn a beaucoup fait & souffert pour la famille des *Stuarts*. *Guillaume* Colepéper d'Aylesford ou de Preston-Hall, fut créé Baronnet d'Angleterre le 17 mai 1627. Le Chevalier *Jean* Colepeper de Bedgebury s'éleva encore davantage: car après avoir été Député au Parlement de la part du Comté de Kent en 1641, & après avoir fait paroître dans cette fonction autant de fidélité & de zéle pour les intérêts du Roi, que d'habileté dans les affaires, Charles, I. du nom, le fit Pair d'Angleterre avec le titre de Lord Colepéper, le 21 octobre 1644. Sa fidélité envers le Roi fut constante. Il accompagna Charles II, pendant 12 années d'exil; & après le rétablissement de ce Roi, il fut fait Garde des Regîtres de la Chancellerie. Il mourut bientôt après en juillet 1660. Il avoit été marié deux fois, la premiére avec *Philippe*, fille du Chevalier Snelling dont il eut 1. *Alexandre*, qui mourut sans héritiers avant son pére; 2. *Philippe*, marié à Thomas Harla-Kenden de Woodchurch. Sa seconde épouse *Judith*, fille du Chevalier Thomas Colepéper de Hollingbourn, lui donna quatre fils, *Thomas*, *Jean*, *Cheney* & *François*; & trois filles, *Elizabeth*, *Judith* & *Philippe*. Thomas succeda à son pére dans la dignité de Lord & épousa *Marguerite* von Hessen, fille d'un Gentilhomme Allemand du Duché de Bergen: il n'en eut qu'une fille, qui épousa *Thomas*, Lord Fairfax. Ainsi après la mort de *Thomas*, le titre de Lord Colepéper tomba sur son frére *Jean*, qui se maria avec *Françoise*, fille du Chevalier Thomas Colepéper de Hollingbourn. * Clarendon's, *Hist. of England. Peerage of England*, *tome* 3.

COLERUS, (Christophle) né en Franconie avoit donné de grandes espérances par rapport à la belle Litterature. Mais il mourut fort jeune dans l'Autriche. Cependant on a de lui plusieurs Ouvrages, *De Ratione discendi Jus Civile Diatribe*; *De ordinando studio politico*, *Epistola*; *In Sallustii Bellum Catilinarium Commentarius*; *Notæ in Epistolas duas Sallustii ad Julium Cæsarem de Republica ordinanda*; *Commentarius in Tacitum de Situ, Moribus, Populisque Germaniæ*; *Spicilegium in Tacitum*; *Animadversiones in eundem*; *Scholia in Martialem*; *Erotemata Prosodiæ Græcæ*; *Notæ in Terentium*; *Parerga ad varios locos Pandectarum*; *Notæ in Valerium Maximum*; *Expositio Psalmorum Davidis & Hymnorum in utroque Testamento*, *Poëmata*; *Annotationes ad Alexandrum ab Alexandro*. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 459. edit. de Hollande, 1715.

COLESHILL, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Warwick, qu'on appelle *Hemingford*, sur la riviére de Cole. Le Lord Digby avoit une belle maison de campagne près de ce bourg, qui est à cent un milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

COLET, (Jean) fils aîné de HENRI Colet, Chevalier doré, & deux fois Lord Maire de Londres, né en cette ville en 1466, fut élevé à Oxford, où il fit de grands progrès en Logique, en Philologie, & en Mathématiques. Après quoi il voyagea en France, & en Italie, étudia en Théologie, & fut admiré des Etrangers pour son profond savoir. En 1504, il retourna en Angleterre pour quelque tems, & fut fait Docteur en Theologie. Henri VII lui donna le Doyenné de S. Paul, Cathédrale de Londres; & en 1512, il fonda l'Ecole du même nom. Il embrassa la Religion Reformée sous Henri VIII. On a de lui un Traité de l'éducation des enfans; un autre du réglement des mœurs; des Sermons sur saint Paul, sur saint Matthieu, sur les Proverbes. Il mourut en 1519. * *Athen. Oxon. Histoire de la cathédrale de S. Paul* par Guillaume Dugdale. *Voyez* aussi *Biblioth. Angloise*, *tome* 12. *p.* 245.

COLÉTE Boilet, Réformatrice de l'Ordre de sainte Claire, née à Corbie en Picardie, le 13 janvier 1380, étoit fille de *Robert* Boilet, Charpentier, & de *Marguerite* Moyon, qui étoit presque sexagénaire. Elle passa les premieres années de sa vie dans la pénitence; & après la mort de son pére & de sa mere, ayant distribué aux pauvres ce qu'ils lui avoient laissé, elle se retira dans un couvent de Beguines, qui vivoient sous la direction des Religieux de saint François. Ayant trouvé cet institut trop relaché, elle passa dans celui des Urbanistes, puis dans celui des Benedictines; mais ne trouvant pas dans tous ces Ordres de quoi satisfaire son zéle, elle prit l'habit du Tiers-Ordre de saint François, dit *de la pénitence*, fit un vœu particulier de clôture, & pratiqua de grandes austeritez. Elle se trouva ensuite engagée à travailler à la reforme des Religieuses de sainte Claire; & alla en 1406, trouver à Nice Pierre de la Lune, que l'on reconnoissoit en France pour Pape, sous le nom de Benoît XIII. Elle obtint de lui tous les pouvoirs qu'elle pouvoit souhaitter, & voulut mettre la réforme dans l'Ordre de sainte Claire. N'en ayant pu venir à bout en France, elle se retira en Savoye, où elle établit sa réforme, qui se repandit dans la suite dans plusieurs provinces. Elle mourut à Gand le sixieme de mars de l'an 1447, âgée de 66 ans & de 52 jours. Elle n'a point été canonisée; mais les Papes ont permis qu'on celebrât solemnellement sa fête dans l'Ordre. Quelques Religieux de S. François embrassérent aussi sa réforme, & l'opinion de sainteté que leurs austéritez leur aquit, engagea divers Seigneurs a leur procurer des établissemens. Ils eurent sur tout beaucoup de maisons en Bourgogne, où on les appelloit les Coletans, mais Léon X les reünit en 1517, aux Observans. * *Vie de cette Sainte par* Pierre de Vaux. Surius. Baillet, *Vies des Saints*, *sixieme mars*. Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 11.

COLFORD, bon bourg d'Angleterre dans le Comté de Glocester, aux confins de celui de Monmouth, à trois lieues de la ville de ce nom vers l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COL-HOZE, COLHOZE, CHOL-HOZA ou CHOLHOZA, pére de *Sçallum* ou *Sellum*, Israëlite, l'un de ceux qui travaillérent à réparer Jérusalem, après le retour de la captivité de Babylone. * *Néhémie*, ou II. *Esdras*, *ch.* 3. *v.* 15.

COLIBRE, le Mont-Colibre, en Latin *Colubraria*, Isle de la Mer Méditerranée. Elle est dans le Golfe de Valence, entre l'Isle d'Yvica & l'embouchure de l'Ebre. On prétend qu'elle a pris son nom de la quantité de serpens qu'il y avoit. Elle est petite, deserte, & a été partagée par la mer en six ou sept portions, qu'on peut mieux nommer des écueils ou des rochers, que des isles. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLIBRE, ville. *Voyez* COLLIOURE.

COLIGNI. *Voyez* COLIGNY.

* COLIGNON, Graveur à l'eau forte, Disciple de Callot, a gravé plusieurs piéces d'après son Maître & dans sa maniere. * Félibien, *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entr.* 7. *p.* 345. edit. de Trevoux, 1725.

COLIGNY, bourg dans la Franche-Comté de Bourgogne avec titre de Comté. Il est connu sous le nom de Coligny *le Vieil*, pour le distinguer de Coligny *le Neuf* en Bresse. Quelques Auteurs ont cru que Coligny *le Vieil* a été bâti par les Romains, & que c'est une des Colonies qu'ils établirent dans les Gaules. Il seroit pourtant difficile de le prouver; & il suffit de remarquer que c'est ce bourg qui a donné son nom a la célébre maison de Coligny, si noble & si ancienne.

COLIGNY, Maison. On croit que la Maison de Coligny vient des anciens Comtes de Bourgogne, depuis le X siécle.

I. HUMBERT, I. du nom, Seigneur de Coligny & du païs de Revermont, fonda en 1131, l'Abbaïe du Miroir au Vicomté d'Auxonne avec *Béatrix* sa femme, dont il eut 1. GUERRIC, qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Humbert*; 4. *Guy*, Prieur d'Inimont; 5. *Dalmas*; & 6. *Bernard* de Coligny.

II. GUERRIC, Seigneur de Coligny, & du païs de Revermont, suivit l'Empereur Conrad, au voyage qu'il fit en la Terre-Sainte en 1147, se ligua en 1161, avec Archambault, VII. du nom, Sire de Bourbon, & Regnault Sire de Beaugé, & mourut peu après, laissant pour enfans 1. HUMBERT II, qui suit; 2. *Guillaume*; & 3. *Gaultier*, Seigneur de S. André, vivant en 1178, & qui eut des enfans.

III. HUMBERT, II. du nom, Seigneur de Coligny & du païs de Revermont, accompagna en 1171, Robert, Duc de Bourgogne en la Terre-Sainte, & mourut en 1190, laissant d'*Ida* de Vienne, 1. *Amé*, Seigneur de Coligny *le Neuf*, de Marbos, &c. qui

fit

fit le voyage de la Terre-Sainte en 1202, se trouva à la conquête du Royaume de Constantinople, & mourut à la défense de la ville de S[illegible] le deuxième septembre 1205. On lui donne pour femme *Beatrix*, Dauphine de Vienne, fille de *Guigues*, Dauphin de Vienne, Seigneur d'Albon, & de *Béatrix* de Montferrat; & deux filles, savoir *Beatrix* de Coligny, Dame de Malleval, mariée en 1225, à *Albert*, III. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, l'un des plus puissans Seigneurs du Dauphiné; & *Marie* de Coligny, Dame de Varey, alliée à *Rodolphe*, I. du nom, Comte de Genéve. Les autres enfans de HUMBERT, II. du nom, Seigneur de Coligny, furent 2. *Guillaume*, Seigneur de Coligny *le Neuf*, après son frere, vivant en [illegible]; 3. HUMBERT, III. du nom, qui suit; 4. *Everard*, Ar[illegible] de l'Abbaïe d'Ambronay, vivant en 1212, 5. *E*[illegible], mariée à *Pierre*, Seigneur de Montmoret; & 6. *Alix* de Coligny, Dame de Cerdon, alliée à *Humbert*, II. du nom, Seigneur de Thoire, duquel elle étoit veuve en 1216.

IV. HUMBERT de Coligny, III. du nom, Sire d'Andelot, mourut avant ses freres le 24 juin 1211, & eut pour enfans 1. AMÉ, II. du nom, qui suit; 2. *Gautier*, Seigneur de Montgiffon, & d'Andelot, qui d'*Alix* de Commercy, ne laissa qu'un fils nommé *Humbert*, Seigneur d'Andelot, mort sans posterité en 1274; 3. *Manasse* vivant en 1250; 4. *Guillaume*, Abbé de l'Isle-Barbe, mort vers l'an 1240, & 5. *Hugues* de Coligny, Seigneur de Cressia & de Civria, qui eut des enfans.

V. AMÉ, II. du nom, Seigneur de Coligny, de Chevreau & d'Andelot, vivant en 1246. Il épousa *Alix* de Cuseau, fille de *Ponce*, III. du nom, Seigneur de Cuseau, & de *Laurence* de Senecey, Dame de Bar-sur-Seine, dont il eut 1. ETIENNE, qui suit; 2 *Guy*, Prieur de Nantua, vivant en 1310; 3. *Guillemette*, mariée avant l'an 1270, à *Guillaume* Palatin, Seigneur de Montdidier & de Riotiers-sur-Saône, morte en 1262; & 4. *Guillaume*, Seigneur de Coligny, de Chevreau & de Jasseron, qui étoit l'aîné, mort avant l'an 1275, ne laissant de *Béatrix* sa femme, que *Marguerite*, Dame de Coligny *le Vieil* & de Chevreau, mariée à *Guy*, Seigneur de Montluel.

VI. ETIENNE de Coligny, I. du nom, Seigneur d'Andelot & de Jasseron, suivit Robert, Duc de Bourgogne en la guerre qu'il eut en 1284, pour la succession du Dauphiné, contre Humbert, Seigneur de la Tour, qui en avoit épousé l'heritiére, & fit son testament en 13[illegible]. Il épousa *Isabeau* de Forcalquier, Dame de Cressia, fille aînée de *Gérard* de Sabran, dit *de Forcalquier*, & d'*Agnes* de M[illegible], dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. BÉRAUD de Coligny, Seigneur de Cressia & de Beaupont, Lieutenant au Comté de Bourgogne, qui a fait la premiere branche des Seigneurs de Cressia, finie à *Henri* de Coligny, Seigneur de Cressia, mort sans alliance en 1507; 3. *Jeanne* de Coligny, alliée à *Humbert*, I. du nom, Seigneur de S. Amour; 4. *Marguerite*, mariée avant l'an 1304, à *Jean* de la Baume, Seigneur de Fromentes; & 5. *Aymée* de Coligny, qui épousa *Berauld* de Joinville, Seigneur de Marnay, &c.

VII. JEAN de Coligny, I. du nom, Seigneur d'Andelot, mourut avant son pére. Il épousa en 1298, *Jeanne* Dame de la Roche-du-Vanel, fille unique de *Milon*, Seigneur de la Roche, dont il eut 1. ETIENNE, II. du nom, qui suit; 2. *Jacques*, Chantre & Chanoine de Lyon, mort en novembre 1372; 3 *Jean*, mort avant l'an 1328; 4 *Marguerite*, alliée en 1320 à *Jean* d'Arbon, Seigneur de [illegible]; 5. *Isabeau*, Abbesse des Cordelieres de Château-Ch[illegible], morte vers l'an 1309; & 6. *Jeanne* de Coligny, Religieuse.

VIII. ETIENNE de Coligny, II. du nom, Seigneur d'Andelot, de Beaupont, &c. vivoit en 1331. Il avoit épousé *Eléonore*, fille de *Humbert*, V. du nom, Seigneur de Thoire & de Villars, & d'*Eleonore* de Beaujeu, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; 2. *Huguenin*, mort avant l'an 1395, sans enfans de *Lucie* du Saix; 3. *Louise*, mariée à *Aymé*, Seigneur de Montaigny en Lyonnois; & 4. *Marguerite* de Coligny, alliée 1. à *Aymar* de Beauvoir, Seigneur de la Palu: 2. à *Jean* de Salins, Seigneur du Poupeto.

IX. JEAN, II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. suivit le Comte de Savoye dans la guerre qu'il fit aux Valaisans, pour le retablissement de l'Evêque de Sion, & vivoit en 1397. Il épousa le 25 janvier 1357, *Marie* de Vergy, fille aînée de *Jean* de Vergy, II. du nom, dit *le Borgne*, Seigneur de Champlite, Sénéchal de Bourgogne, & de *Gyse* de Vienne, dont il eut 1. *Jean* de Coligny, mort du vivant de son pere, sans laisser de posterité de *Gyse* de Beaujeu; 2. JACQUES, I. du nom, qui suit; 3. *Antoine*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Obédiencier de l'église de S. Just, vivant en 1402; 4. *Etienne*, Seigneur de Loysia, mort sans alliance avant l'an 1402; 5. *Gyse*, mariée 1. avant l'an 1390, à *Jean*, Seigneur de S. Amour: 2. à *Gérard* de Turcy, Seigneur de Noyers; 6. *Guillemette*, Abbesse de Chateau-Challon; 7. 8. *Catherine* & *Marguerite* de Coligny, Religieuses.

X. JACQUES, I. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. dit *Jacquemart*, suivit le Comte de Nevers en son voyage de Hongrie, & se trouva à la bataille de Nicopolis en 1396, fut l'un des Seigneurs qui allérent au devant de l'Empereur Sigismond en 1415, & l'accompagnerent jusqu'à Paris. Il suivit aussi le Duc de Bourgogne, lorsqu'il vint à Paris en 1420, demander justice au Roi du meurtre du feu Duc Jean son pere, & fit son testament en 1434. Il épousa *Huguette* de la Baume, fille aînée & heritiére de *Humbert* de la Baume, Seigneur de Fromentes, & de *Catherine* de Luyrieux, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2 *Claude*, Seigneur de Cressia, mort sans alliance avant l'an 1444; 3. *Etienne*, Seigneur de Cressia, de Boutavant, &c. qui servit Charles, dernier Duc de Bourgogne dans toutes ses guerres, mort sans alliance après l'an 1482; 4 *Jean*, Chanoine de Lyon, Archidiacre de Chalon, mort en 1460; 5. *Antoinette*, mariée avant l'an 1423 à *Philibert* Andrevet, Seigneur de Cortant; 6. *Marie*, alliée en juillet 1434, à *Boniface* de Chalant, III. du nom, Seigneur de Fenix en Piémont; & 7 *Catherine* de Coligny, mariée à *Jean*, Seigneur de Chevannes.

XI. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. suivit le parti du Prince d'Orange en 1430, fut l'un des deux cens Gentilshommes, qui s'obligerent pour le Duc de Savoye d'entretenir le traité fait avec le Roi de France en 1455, & mourut en 1463 ou 1464. Il avoit épousé en juin 1437, *Catherine* de Saligny, Dame de Saligny & de la Motte-Saint-Jean, fille de *Jean-Lourdin*, II. du nom, Seigneur de Saligny & de la Motte Saint-Jean, Connétable des Royaumes de Naples & de Sicile, & de *Jeanne* Braque, Dame de Châtillon-sur-Loing, à cause de laquelle il eut les Seigneuries de Châtillon, d'Aillant, de Dannemarie & autres, & en eut pour enfans, 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. *Lourdin*, institue héritier de la Maison de Saligny, mort en 1466, à la suite du Duc de Bourbon, sans alliance; 3. *Renaud*, Prieur d'Arbois, du Montet & de S. Vigor; 4. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SALIGNY, *rapportée cy après*; 5. ANTOINE, qui a fait *la seconde branche des Seigneurs de* CRESSIA, finie en *Joachim* de Coligny, qui épousa en 1644, *Jeanne* de Talaru Chalmazel, & mourut sans posterité; 6. *Marie*, alliée en mars 1465, à *Antoine*, Seigneur de Chareil; & 7. *Louise* de Coligny, morte sans alliance.

XII. JEAN, III. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon-sur-Loing, d'Aillant, de Dannemarie-en-Puisaye, &c. fut le premier de sa famille, qui établit sa demeure en France à cause des grands biens qu'il y possédoit. Il suivit le parti du Roi Louis XI, combattit pour son service à la bataille de Montleheri en 1465, & mourut après l'an 1480. Il épousa en 1464, *Eleonore* de Courcelles, fille de Pierre de Courcelles de S. Lyebaut, de Tanlay, &c. & de *Prégente* de Melun-la-Borde, dont il eut 1. *Jacques*, II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Chatillon-sur-Loing, &c. Prévôt de Paris, qui mourut à Ferrare de la blessure qu'il reçut au siege de Ravenne le 26 mai 1512, sans laisser de posterité d'*Anne* de Chabannes, fille unique de *Jean*, Comte de Dammartin, ni de *Blanche* de Tournon, ses deux femmes; 2. GASPARD, I. du nom, qui suit; 3. *Prégente*, mariée en février 1479, à *Pierre*, Seigneur d'Aigreville en Gâtinois, morte en juin 1537; 4. *Marie*, alliée en même tems que sa sœur, à *George* Seigneur de Menthon, Chambellan du Duc de Savoye; 5. *Louise*, mariée 1. en janvier 150[illegible], à *Louis* Seigneur de la Ferté-au-Vicomte en Anjou: 2. à *Lancelot* du Lac, Seigneur de Chémerolles, Gouverneur d'Orleans, 6. *Anne*, mariée en juin 1505, à *Gilbert* des Serpens, Seigneur de Chitain & de Baignaux, Grand Marechal des Logis; & 7. *Charlotte* de Coligny, Thresoriére de l'Abbaïe des Dames de Troyes en 1510.

XIII. GASPARD de Coligny, I. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon sur Loing, de Dannemarie, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi & Marechal de France, fut honoré du collier de l'Ordre. En 1520, il fut present à l'entrevue du Roi François I & de Henri VIII Roi d'Angleterre, qui se fit au mois de juin, entre Guines & Ardres. Il servit ensuite en Picardie, & en Champagne contre l'Empereur Charles-*Quint*; & sa Majesté le choisit pour être Lieutenant General de l'armée, qu'il envoyoit au secours de Fontarabie. Mais en ce voyage le Marechal de Coligny mourut de maladie à Aqs le 24 août de l'an 1522. Son corps fut apporté à Châtillon sur-Loing, & fut enterré dans la chapelle du château. Il avoit épousé en 1514, *Louise* de Montmorency, Dame d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche, lors veuve de *Ferry* de Mailly, Baron de Conty, sœur aînée d'*Anne* Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, morte en 1541, dont il eut 1. *Pierre* de Coligny, Seigneur de Châtillon, mort Enfant d'honneur du Roi François I, vers l'an 1534, à l'âge de 18 ans; 2. *Odet* de Coligny, Cardinal, Archevêque de Toulouse, Evêque & Comte de Beauvais, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé*; 3. GASPARD, II. du nom, qui suit; & 4. FRANÇOIS de Coligny, Seigneur d'Andelot, Colonel General de l'Infanterie Françoise, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ANDELOT, *rapportée cy-après*.

XIV. GASPARD de Coligny, II. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général de Paris, de l'Isle de France, de Picardie, d'Artois, & des villes du Havre de Grace, & de Honfleur, Colonel Géneral de l'Infanterie Françoise & Amiral de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé*, épousa 1. en 1547, *Charlotte* de Laval, fille puînée de *Guy*, XV. du nom, Comte de Laval & d'*Antoinette* de Daillon, morte le troisiéme mars 1568: 2. *Jacqueline* de Montbel, Comtesse d'Entremons, fille unique de *Sébastien* de Montbel, Comte d'Entremons. L'amour de cette Dame fut extraordinaire, en ce qu'il n'eut point d'autre cause que la réputation de l'Amiral, qu'elle aimoit passionnément sans l'avoir jamais vu. Elle en eut une fille posthume nommée *Béatrix* de Coligny, mariée le 30 novembre 1600 à *Claude-Antoine* Bon, Baron de Meouillon & de Montauban. Du premier lit, vinrent 1. 2. 3. *N. . . Henri* & *Gaspard*, morts jeunes; 4. FRANÇOIS, qui suit; 5. *Odet*, mort sans alliance; 6. *Louise*, née le 28 septembre 1555, mariée 1. en mai 1571, à *Charles*, Seigneur de Téligny en Rouergue, de Lierville, du Châtelier & de Montreuil-Bonnin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la compagnie de l'Amiral de Châtillon: 2. en avril 1583, à *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, morte en 1620; 7. *Renée*, née en 1561, morte à la Rochelle sans alliance; & 8. CHARLES de Coligny, Marquis d'Andelot, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Géneral en Champagne, né le dixiéme décembre 1565, qui abjura la Religion Réformee, & mourut le 27 janvier 1632, en sa 68 année. Il avoit épousé en fevrier 1597, *Huberte* de Chastenay, Dame de Dinteville & de Lanty, fille de *Joachim*, Seigneur de Lanty, & d'*Agnès*, Dame de Dinteville, dont il eut *François* de Coligny, Marquis d'Andelot, qui se retira dans la Congregation des Péres de l'Oratoire de Paris, où il mourut; *Bernard*, Marquis d'Andelot, mort avant l'an 1630, sans enfans de *Gabrielle* de Pouilly, fille puînée de *Simon* de Pouilly, Baron d'Esne, & *Marie-Marguerite* de Coligny, mariée à *Pierre-Ernest*, Comte de Créange morte en 1673.

XV.

XV. François de Coligny, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Amiral de Guienne, Colonel de l'Infanterie Françoise, Gouverneur de Rouergue & de Montpellier, né le 28 avril 1557, se refugia à Genéve, puis à Bâle après la mort de son pére. Etant de retour en Languedoc, il se joignit au parti des Mécontens en 1575, fit lever le siége de Montpellier au Maréchal de Bellegarde en 1577, & fut pourvu du Gouvernement de Montpellier & du païs de Rouergue en 1586, par le Roi de Navarre, qui lui donna encore la charge de Colonel Géneral de son Infanterie, &, après son avénement à la Couronne, celle d'Amiral de Guienne en 1589, dont il ne jouït pas long tems: car il mourut en 1591. Il avoit epousé le 18 mai 1581, *Marguerite* d'Ailly, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Ségneville, & de *Françoise* d'Ouarty, dont il eut 1. *Henri*, Comte de Coligny, Amiral de Guienne, tué d'un coup de mousquet au siege d'Ostende le dixiéme septembre 1601; 2. Gaspard, III. du nom, qui suit; 3. *Charles*, Seigneur de Beaupont, mort sans alliance; & 4. *Françoise* de Coligny, mariée en 1602, à *René* de Talensac, Seigneur de Loudriére, morte en 1637.

XVI. Gaspard de Coligny, III. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Amiral de Guienne & Maréchal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa le 13 août 1615, *Anne* de Polignac, fille de *Gabriel*, Seigneur de S. Germain, & d'*Anne* de Valzergues, dont il eut 1. *Maurice*, Comte de Coligny, mort sans alliance le 23 mai 1644; 2. Gaspard, IV. du nom, qui suit; 3. *Henriette*, mariée, 1. en août 1643, à *Thomas* Hamilton, Comte de Hadington, Ecossois: 2. à *Gaspard* de Champagne, Comte de la Suse duquel elle se fit séparer, rentrée dans le sein de l'Eglise Catholique en 1653, & morte le dixiéme mars 1673, recommandable par ses Poësies, & sur tout par ses excellentes Elégies; & 4. *Anne* de Coligny, mariée en 1648, à *George*, Duc de Wirtemberg, Comte de Montbéliard, morte le 23 janvier 1680.

XVII. Gaspard de Coligny, IV. du nom, désigné Duc de Châtillon, Comte de Coligny, Marquis d'Andelot, Lieutenant Général des armées du Roi, abjura la Religion Réformée en mai 1643, mourut au château de Vincennes d'une mousquetade qu'il avoit reçue à l'attaque de Charenton, près de Paris, pendant les troubles, le neuviéme février 1649, en sa 39 année, & fut enterré en l'église de l'Abbaïe de Saint-Denys en France. Il épousa *Elizabeth-Angélique* de Montmorency, fille de *François*, Seigneur de Bouteville, Comte de Lusse, & d'*Isabelle* de Vienne; & étant restée veuve, elle prit une seconde alliance en 1663, avec *Christian-Louis*, Duc de Meckelbourg, Prince des Vandales, & mourut à Paris le 24 janvier 1695, âgée de 69 ans, ayant eu de son premier mariage *Henri Gaspard* de Coligny, Duc de Châtillon, né posthume, mort jeune le 25 octobre 1657.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ANDELOT, Comtes de Laval.

XIV. François de Coligny, Seigneur d'Andelot, &c. Colonel Général de l'Infanterie Françoise, fils puîné de Gaspard de Coligny, I. du nom, Seigneur de Coligny, & Maréchal de France, & de *Louise* de Montmorency, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa 1. en mars 1547, *Claude* de Rieux, Comtesse de Laval & de Montfort, seconde fille de *Claude*, I. du nom, Sire de Rieux, Comte de Harcourt & d'Aumale, & de *Catherine*, Comtesse de Laval & de Montfort, sa premiére femme: 2. en août 1564, *Anne* de Salm, veuve de *Balthazar* de Haussonville, Seigneur d'Essey-Turquestein, Grand-Maître d'Hôtel du Duc de Lorraine, & fille de *Jean*, Comte de Salm en Lorraine, & de *Louise* de Stainville. Du premier lit sortirent 1. Paul qui suit; 2. *François*, Sire de Rieux, mort à Taillebourg de la blessure qu'il avoit reçue au combat de Montbracquet le 29 avril 1586, en sa 27 année, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de la Motte, Dame de Vaucler, fille aînée de *Joseph*, Seigneur de Vaucler, & de *Catherine* de Tournemine: & 3. *Marguerite* de Coligny, née en février 1553, seconde femme de *Julien* de Tournemine, Seigneur de Montmoreac, morte en couches de son premier enfant: du second lit vinrent 4. *François* de Coligny, Seigneur de Tanlay, mort à Saint-Jean-d'Angely en 1586, à l'âge de 21 ans; 5. *Benjamin*, Seigneur de Sailly & de Courcelles, tué à la défaite du régiment de Thiercelin à Montbracquet, près de Saintes le septiéme avril 1586; & 6. *Anne* de Coligny, Dame de Tanlay, mariée à *Jacques* Chabot, Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi.

XV. Paul de Coligny, dit Guy XIX, Comte de Laval & de Montfort, né le 13 août 1555, mourut au château de Taillebourg le 15 avril 1586, laissant d'*Anne* d'Alégre, fille aînée de *Christophle*, Marquis d'Alégre, qu'il avoit épousée le premier septembre 1583, Guy XX, qui suit.

XVI. Guy, XX. du nom, Comte de Laval & de Montfort, né le sixiéme mai 1585, fut élevé à Sedan, puis à Caen, & ayant atteint l'âge de 18 ans, il voyagea en Italie & en Flandre; se trouva à la prise de l'Ecluse; passa en Hongrie au service de l'Empereur contre les Turcs, où il fit paroître tant de valeur & de courage, que l'Empereur lui donna le commandement de mille chevaux; & poursuivant les ennemis, il fut blessé d'un coup d'arquebuse, dont il mourut le 30 décembre 1601, en sa 20 année sans avoir été marié.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALIGNY.

XII. Jacques de Coligny, quatriéme fils de Guillaume, Seigneur de Coligny, & d'Andelot, & de *Catherine*, Dame de Saligny, fut substitué à *Lourdin* de Coligny son frére, en tous les biens de la Maison de Saligny. Il suivit le parti du Duc de Bourgogne en la guerre du bien public; demeura prisonnier à la journée de Montlehéry en 1465, puis dans une autre rencontre au Comté de Bourgogne en 1475, & mourut fort âgé en 1510, laissant d'*Isabeau* de Ternant, fille de *Charles*, Seigneur de Ternant, & de *Jeanne* de Vienne, 1. Renaud, qui suit; 2. *Claude*, Baron de Rousset, de Cressia, &c., mort au service du Roi François I, à la bataille de Pavie, sans laisser d'enfans de *Louise* Girard, fille de *Jacques*, Seigneur de Pacy, qu'il avoit épousée en juin 1516; 3. *Jean*, Religieux à Cluny, Prieur de Drompuans; 4. *Marguerite*, alliée en août 1505, à *Charles*, Seigneur de Saillant & de Lys; 5. *Marie-Antoinette*; 6. *Anne*, Religieuse; & 6. *Philippe* de Saligny, mariée 1. en décembre 1511, à *Guillaume* de Malain, Seigneur d'Antigny: 2. à *Antoine* de Lugny, Seigneur d'Igié.

XIII. Renaud, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, &c. servit en 1509, à la bataille d'Aignadel, à celle de Marignan, & en plusieurs autres rencontres; & vivoit en 1547. Il avoit épousé en mai 1513, *Jacqueline* de Montboissier, fille de *Jean*, Baron de Montboissier, & de *Marguerite* de Vienne-Listenois, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. Marc-Lourdin, qui suit; 3. *François*, mort jeune; 4. *Jacqueline*, mariée 1. en septembre 1550, à *Gilbert* de Langheac, Seigneur de Dalet: 2. en juillet 1566, à *Jean* de Durat, Seigneur Des-Portes, Chevalier de l'Ordre du Roi; 5. *Antoinette*, alliée en avril 1535, à *Pierre* Seigneur d'Amanzé; & 6. *Anne* de Saligny, Religieuse.

XIV. Marc-Lourdin, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, &c. l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, étoit dans la ville de Saint Quentin, lorsqu'elle fut assiégée par les troupes du Roi d'Espagne en 1557. Il suivit toûjours le parti du Roi dans les guerres civiles, se trouva aux batailles de Dreux & de Saint-Denys, & fut honoré du collier de l'Ordre de Saint-Michel; puis s'étant retiré dans ses terres, il y mourut le premier novembre 1597, laissant de *Gabrielle* Loup, fille de *Louis*, Seigneur de Pierrebrune, & d'*Antoinette* de la Fayette, qu'il avoit épousée en juin 1550, 1. Gaspard, qui suit; 2. *Louis*, Baron de Rousset, né en juillet 1565, mort à Rome d'une blessure qu'il reçut en un combat particulier, le sixiéme juin 1583; 3. 4. *Anne* & *Françoise*, successivement, Prieures de Saint-Thomas en Forez; 5. 6. *Jeanne* & *Jacqueline*, Religieuses; & 7. *Eléonore* de Saligny, mariée à *Jean* d'Anlezy, Seigneur de Dunsun.

XV. Gaspard de Coligny, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, du Rousset, &c. Lieutenant Général pour le Roi en Bourbonnois, assista à l'assemblée des Etats Généraux convoquée à Paris en 1614, comme Député de la Noblesse de Bourbonnois, & mourut en 1629. Il avoit épousé en novembre 1584, *Françoise* de la Guiche, fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Géran, & de *Susanne* des Serpens, Dame de Chitain, dont il eut 1. Gaspard, II. du nom, qui suit; 2. *Claude*, Baron du Rousset, mort en 1633, sans laisser de postérité de *Claude* de Montjournal, fille de *François*, Seigneur du Vergier, & d'*Hilaire* de Troussebois, qu'il avoit epousée en novembre 1609; 3. *Jean*, Chevalier de Malte, tué à l'assaut de Saint-Antonin en 1622; 4. *Jacques-Hélie*, aussi Chevalier de Malte, mort de la blessure qu'il reçut à l'assaut de Bletterans en Franche-Comté, en 1637; 5. *Eléonore*, mariée en juillet 1604, à *Claude* de Gadagne, Seigneur de Beauregard; 6. *Diane*, Prieure de Saint-Thomas en Forez; & sept autres filles Religieuses.

XVI. Gaspard de Coligny, II. du nom, Comte de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, du Rousset, &c. Gouverneur d'Autun & Baillif de Charolois, né en juin 1590, servit le Roi dans toutes ses guerres, & fut envoyé en Normandie en 1640, avec des troupes, pour appaiser le soulévement des peuples, & y maintenir l'autorité du Roi. Il épousa en juin 1610, *Jacqueline* de Montmorin, fille de *Gaspard*, Baron de Saint-Herem, & de *Claude* de Chaseron, Dame de Volore, dont il eut 1. Gaspard, III. du nom, qui suit; 2. Jean, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; & 3. *Claude* de Coligny, Religieuse au Paroy-le-Monial.

XVII. Gaspard de Coligny, III. du nom, Marquis de Saligny, Comte de Dorne, &c. fut tué à l'attaque de Charenton, le huitiéme février 1649. Il avoit épousé *Marguerite-Gilberte* de Roquefeuille, héritiére de sa Maison. Elle prit une seconde alliance en février 1555, avec *Claude-Yves*, Marquis d'Alégre, & mourut le premier février 1699, ayant eu de son premier mariage 1. *Gaspard* de Coligny, IV. du nom, Marquis de Saligny, mort sans alliance; & 2. *Isabelle* de Coligny, mariée à *Noël-Léonor* Palatin de Dyo, Comte de Montperoux.

XVII. Jean, Comte de Coligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, &c. fils puîné de Gaspard, II. du nom, Comte de Saligny, & de *Jacqueline* de Montmorin-Saint-Hérem, fut Gouverneur d'Autun, & Lieutenant Général des armées du Roi, qui le choisit en 1664, pour commander le secours & la Noblesse que le Roi envoya en Hongrie contre les Turcs, où il contribua beaucoup à la victoire remportée sur le Grand Visir au passage du Raab. L'Empereur Léopold lui en marqua sa reconnoissance par trois lettres qu'il lui écrivit, & avec lesquelles il lui envoya son portrait. Il mourut le 16 avril 1686, ayant eu d'*Anne-Nicolle* Cauchon-de-Maupas, Dame du Tour & de Saint-Ymoge, fille de *Jean-Baptiste* Cauchon-de-Maupas, Baron du Tour, &c. & de *Marie* Morillon, 1. Alexandre-Gaspard qui suit; 2. *Marie* de Coligny, alliée en 1687, à *Louis* de Mailly, Marquis de Nesle, Maréchal des camps & armées du Roi, morte le 17 août 1693, en sa 26 année; & autres enfans morts jeunes.

XVIII. Alexandre-Gaspard, Comte de Coligny, après avoir été Abbé de Saint-Denys de Rheims, & de l'Isle-Chauvet, fut Mestre-de-camp du régiment de Condé Cavalerie, & mourut le 14 mai 1694, âgé de 32 ans, étant le dernier de cette illustre Maison, sans laisser de postérité de *Marie-Constance-Adelaide* de Madaillan, fille d'*Armand*, Marquis de Lassé, & de *Marie-Marthe* Sibour. * *Voyez l'Histoire de la Maison de Coligny* par du Bouchet; *celle de Bresse* par Guichenon. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. Du Chêne, *Histoire de Montmorency*. Guichardin. Du Bellay. De Thou. Dupleix. Godefroy, &c.

COLIGNY (Odet de) Cardinal de Châtillon, Archevêque de Toulouse, Evêque & Comte de Beauvais, Abbé de Saint-Bénigne de Dijon, de Fleuri, de Ferriéres, & des Vaux de-Cernay, né le dixiéme juillet 1515, étoit fils de GASPARD de Coligny, I. du nom, Maréchal de France, & de *Louise* de Montmorency. Il fut élevé avec beaucoup de soin, & se distingua par son esprit, & par son amour pour les Belles Lettres. Le Pape Clément VII le fit Cardinal en 1535, à son entrevue avec le Roi François I, à Marseille. Il adhera aux sentimens de l'Amiral, & de d'Andelot ses fréres que Calvin avoit attirez dans ses sentimens: Ensuite il rendit de grands services à ceux de son parti, & le Pape Pie IV le priva de sa pourpre dans un Consistoire secret. Cela ne toucha point ce Cardinal, qui épousa *Elizabeth* de Hauteville, Dame de Loré, qu'il avoit entretenue quelque tems en secret; & les Huguenots qui souhaitoient avoir dans leur parti un Cardinal marié, l'obligérent de l'epouser. Il la faisoit appeller hautement *la Comtesse de Beauvais*, & quoique le Pape l'eût dégradé, il ne laissa pas de se marier en habit de Cardinal, & d'assister dans le même habit, à l'Acte de la majorité de Charles IX, lequel se fit au Parlement de Rouen. Même, pour braver le saint Siege & le Clergé de France, il voulut que sa femme fût présente à cette cérémonie. Cette Dame demanda en 1602 son douaire; mais elle en fut déboutée par Arrêt du Parlement de Paris. Le Cardinal connu sous le nom de Comte de Beauvais, se vit obligé de passer en Angleterre pour se mettre en sûreté. Il n'y fut pas inutile à ceux de son parti, qui reçurent peu de tems après l'argent, le canon, & les autres provisions que la Reine Elizabeth leur envoya à sa sollicitation. Ce fut lui qui conseilla à la même Princesse de retenir par forme de prêt les sommes que les Marchands d'Italie avoient en Angleterre & dont l'Ambassadeur de Philippe sollicitoit le transport. Il fit comprendre à la Reine que cet argent tomberoit entre les mains du Duc d'Albe qui s'en serviroit à détruire les Protestans, & que de la sorte sans y penser elle fourniroit des armes aux ennemis de ses fréres: le Conseil fut goûté & suivi. Dans le même tems que ce Comte négocioit le mariage du Roi de Navarre avec la Reine Elizabeth, il fut empoisonné le 14 février 1571, par son valet de Chambre, qui s'étant sauvé, fut arrêté à la Rochelle & puni de mort. * Sponde, *in Annal.* D'Aubigné, *Hist. l. 4. ch.* 14. De Thou. Petramellarius. Ciaconius. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c. De Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 3. *p.* 162. 172. 220. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2. On peut aussi consulter ce qu'en dit M. Jurieu *dans son Histoire du Calvinisme & du Papisme, mis en parallèle, seconde partie, ch.* 11.

COLIGNY (Gaspard de) II. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général de la ville de Paris, de l'Isle de France, de Picardie, d'Artois, du Havre de Grace & de Honfleur, Colonel Général de l'Infanterie Françoise, & Amiral de France, a été l'un des plus célébres Capitaines de son tems. Il étoit fils de GASPARD, I. du nom, Maréchal de France, & de *Louise* de Montmorency, & naquit le 16 février de l'an 1516. Dès sa plus tendre jeunesse il porta les armes, & se trouva l'an 1541, au secours de Landreci; & deux ans après, à la bataille de Cérizoles sous le régne du Roi François I. Il se signala encore davantage sous celui de Henri II, & la faveur du Connétable de Montmorency, son oncle, y contribua beaucoup. Le Roi lui donna la Charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoise, avec le collier de son Ordre, & l'envoya conclurre la paix avec les Anglois en 1550. Depuis, il suivit ce Monarque au voyage qu'il entreprit pour la défense des Princes d'Allemagne; & après la mort du Seigneur d'Annebaut, il fut pourvu de la charge d'Amiral de France le onziéme novembre 1552. L'année suivante, il combattit à l'avantgarde de l'armée que le Roi commanda en Flandre; & en 1554, il contribua beaucoup à la victoire qu'on remporta à Renti. Coligny fit des réglemens très-utiles pour les gens de pié, & rétablit la discipline militaire. Ce fut presque en même tems, qu'il obtint le Gouvernement de Picardie & d'Artois. Ensuite il fut envoyé avec Sébastien de l'Aubépine, pour traiter avec Charles, Comte de Lalain, Député de l'Empereur, & il conclut le cinquiéme février 1556, une tréve qui ne dura pas long-tems, Coligny eut ordre d'être le premier à la rompre. Il se prépara pour surprendre Douay, la nuit du sixiéme janvier, pendant laquelle les Habitans étoient ensevelis dans le vin; mais il fut découvert par une vieille, qui éveilla les Gardes. De là Coligny alla à Lens, entre Lille & Arras, la prit, la pilla, puis y mit le feu, & se retira, après avoir long-tems couru la frontiere, & avoir fait un grand butin. Les Espagnols assiégerent cette même année la ville de Saint-Quentin. L'Amiral se jetta dedans; mais la ville ayant été forcée, il resta prisonnier de guerre. Après la mort du Roi Henri II, il prit la protection de la Religion Réformée, en fit profession en 1560, & en fut presque toûjours le Chef. On l'accusa d'avoir eu part à la conjuration d'Amboise. Il s'en justifia pourtant, & vint même à la Cour, où il sollicita la Reine mére de faire cesser la sévérité, dont on usoit envers les Protestans. Ce fut lui qui présenta au Roi leur Requête dans l'assemblée des Notables qu'on tint à Fontainebleau le 24 août de l'an 1560. Ensuite il se déclara hautement contre la Maison de Guise, & forma un parti si fort & si puissant, qu'il en balança le pouvoir. En 1562, il combattit vaillamment à la bataille de Dreux qu'il perdit; & le Prince de Condé ayant été pris, il rallia l'armée, & voulut retourner au combat le lendemain; mais ce fut sans effet. Il mena ses troupes dans le Berri, où il prit Celles, & quelques autres places, & l'on y commit des desordres épouvantables, sur tout dans les églises. De là, il se rendit à Gergeau, vint à Orléans, & passa dans la Normandie, où il prit Caen, le Havre de Grace, &c. Au commencement de l'année 1563, François de Lorraine, Duc de Guise, étant occupé au siége d'Orléans, fut assassiné par Poltrot. On accusa Gaspard de Coligny d'en avoir sçu le dessein, mais il le désavoua hautement, & s'en justifia par serment. L'Edit de Mars mit fin aux guerres domestiques. Elles recommencérent avec plus de fureur en 1567, où l'on donna la bataille de Saint-Denys. L'Amiral commandoit une partie de l'armée Huguenote, qui eut du pire; & le Connétable de Montmorency son oncle, qui commandoit l'armée Catholique y fut tué. Coligny prit ensuite diverses places. Il commandoit en 1569, l'avant-garde de l'armée à la bataille de Jarnac, qui fut fatale aux Huguenots le 13 mars. Ensuite ayant été obligé de lever le siége de devant Poitiers, il perdit la bataille de Moncontour, donnée un Lundi troisiéme octobre de la même année. Avant cela, il avoit été proscrit par un Arrêt du Parlement, & on lui avoit ôté la charge d'Amiral. Mais la paix ayant été faite en 1571, le Roi Charles IX lui fit donner cent mille francs de l'Epargne, pour réparer les pertes particuliéres qu'il avoit faites pendant la guerre, lui fit d'autres graces, & lui rendit même la place qu'il avoit eue autrefois dans le Conseil. L'année suivante il s'efforça de persuader au Roi de faire la guerre aux Espagnols, dans les Païs-Bas. Quelque tems après, il se retira à sa maison de Châtillon-sur-Loing; & on l'invita de venir à la Cour, pour s'y trouver aux noces du Roi de Navarre, qui fut depuis le Roi Henri *le Grand*. Un Vendredi, comme il revenoit du Louvre, on lui tira un coup d'arquebuze d'une fenêtre, dont il fut blessé dangereusement. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé se plaignirent au Roi de cet assassinat; & sa Majesté en témoigna un déplaisir extrême, & en fit rechercher exactement les auteurs. Elle fit même l'honneur à Coligny de lui rendre visite, accompagné de la Reine mére, des Ducs d'Anjou & d'Alençon ses fréres, & des plus grands Seigneurs de la Cour; mais ces feintes caresses n'empêchérent pas qu'il ne fût massacré à Paris, dans sa maison, rue de Béthisi, le Dimanche 24 août, jour de la saint Barthélemi, l'an 1572. Son corps fut jetté par la fenêtre, exposé durant trois jours à la fureur du peuple, & enfin mis au gibet de Montfaucon; d'où Montmorenci son cousin l'ayant fait tirer, le fit enterrer secrettement, dans la chapelle du château de Chantilli. Les Auteurs Protestans lui consacrérent des Eloges magnifiques. Au contraire, le Parlement de Paris le condamna comme criminel de léze-Majesté, & son effigie fut même trainée au supplice. Mais cet Arrêt fut depuis cassé, sous le régne de Henri *le Grand*. L'Amiral de Coligny avoit laissé des Mémoires qui furent remis entre les mains du Roi Charles IX. Ce Prince les trouva dignes d'être imprimez; mais Albert de Gondi, Maréchal de Rets, lui conseilla de ne le pas permettre, & de jetter les Mémoires au feu. On a imprimé la Vie de l'Amiral de Coligny en 1686. M. Amelot de la Houssaye parlant de l'Amiral, s'exprime de la sorte. " Il ne se peut „ dire quel grand homme d'Etat étoit l'Amiral de Châtillon, ni à „ quel degré il fût parvenu par là, si sa Politique eût changé d'objet. Il fut un des Auteurs de la révolution des Païs-Bas, & un des Architectes de la République que le Prince d'Orange y a érigée. L'Amiral, dit *Aubéry du Maurier*, conseilla au Prince d'Orange de donner des commissions par mer à quantité de gens de qualité, fugitifs du Païs-Bas pour la persecution du Duc d'Albe, assurant le Prince, que s'il pouvoit mettre le pié en Hollande, ou en Zélande, païs forts par leur situation, il seroit difficile de l'en tirer, étant aimé des peuples, qui ne lui manqueroient pas au besoin. Ce conseil fut très-salutaire au Prince d'Orange, & fut une espéce de prophétie de son établissement dans ces deux Provinces, où il fut aussi heureux sur mer, qu'il avoit été malheureux sur terre. Car on a remarque, qu'en dix ans de guerre continuelle, les Espagnols furent toûjours battus sur mer par les Hollandois. L'Amiral se glorifioit quelques jours avant sa mort, d'avoir cet avantage sur Alexandre & sur César, de se trouver après la perte de quatre batailles, tout puissant parmi les siens, & formidable aux ennemis de son parti. Le courage & le sens de l'Amiral, dit *Mézeray*, ne paroissoient jamais tant que dans l'adversité. Les difficultez lui donnoient des lumiéres, & les périls l'affermissoient. Le Seigneur de *Toré* lui ayant été envoyé pour l'inviter de la part du Roi de venir en Cour, il répondit, qu'il n'y avoit point de Comte d'*Egmont* en France. Cependant après la paix de 1570, il oublia sa réponse & fit la même faute que le Comte, en se rendant à Paris. Celui qui lui donna le premier coup, fut un jeune Allemand, nommé *Béhem*, natif du Duché de Wirtemberg, lequel entrant dans sa chambre, & le voyant assis dans une chaise à bras en robe & en bonnet de nuit, lui demanda, *étes vous l'Amiral?* " *Oui*, répondit-il, *mais qu'allez-vous faire, mon ami, con- „ sidérez ma vieillesse.* „ Là-dessus Béhem lui fendit la tête d'un coup de sabre, & laissa faire le reste à ses compagnons. Ce jeune Allemand épousa depuis une fille naturelle du Cardinal de Lorraine, nommée *Anne*, qui avoit été fille d'honneur d'Elizabeth de France, Reine d'Espagne, troisiéme femme de Philippe II. * De Thou, *Hist.* Davila, *Hist.* Du Bouchet, *Histoire de Coligny*. Du Chêne. Godefroy. Brantôme, &c. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome* 2. *Voyez* aussi M. Jurieu dans l'endroit marqué à la fin de l'article précédent.

COLIGNY (Gaspard de) III. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Gouverneur de Montpellier & Maréchal de France, étoit fils de *François* de Coligny, Amiral de Guienne, & de *Marguerite* d'Ailli, & naquit le 26 juillet de l'an 1584. Il porta les armes en Hollande contre les Espagnols en 1614, & y exerça la charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoise. A son retour en France, on lui donna en 1616, le Gouvernement d'Aigues-mortes; & en 1622, le Bâton de Maréchal de France. Ensuite il suivit le Roi dans ses expéditions. En 1630, il fut un des Généraux dans la guerre de Savoye, où il assiégea Montmeillan. En 1635, il gagna la bataille d'Avein avec le Maréchal de Brézé, contre le Prince Thomas, & prit divers places. Il fut obligé de lever le siége de Saint-Omer en 1638, & il fut même battu, en se retirant, par le même Prince Thomas. L'année d'après, il s'en vengea, puis il prit Arras avec les Maréchaux de Chaulnes & de la Meilleraye, & emporta quelques autres avantages. Il perdit la bataille de la Marfée près de Sedan, le sixiéme de l'an 1641, & mourut en son château de Châtillon, le quatriéme janvier de l'an 1646.

COLIGNY (François) Seigneur d'Andelot, &c. Colonel Général de l'Infanterie de France, fils puîné de GASPARD de Coligny, I. du nom, Maréchal de France, & de *Louise* de Montmorenci, né à Châtillon-sur-Loing le 18 avril de l'an 1521, servit durant les guerres d'Italie & de Picardie, sous le régne de Henri II, & fut pourvu de la charge de Colonel Général de l'Infanterie en 1555, par la démission de l'Amiral son frére. D'Andelot aimoit la lecture, & paroissoit extrémement curieux. Cette curiosité, & les conversations qu'il eut en Allemagne avec les Protestans, l'engagérent dans les nouvelles opinions, où il entraîna ses fréres, & qui n'eurent point de plus habile partisan que lui. Il se jetta l'an 1557, dans Saint Quentin, après son frére, & ils y furent pris; mais d'Andelot s'étant sauvé cinq ou six jours après, retourna en France, & servit l'an 1558, au siége de Calais. On dit que Perrenot, Cardinal de Granvelle, s'étant entretenu quelque tems avec le Cardinal de Lorraine, lui avoit fait connoître les sentimens de d'Andelot sur la Religion Catholique, & principalement contre le Sacrifice de la Messe, & que le Cardinal de Lorraine en avertit le Roi. D'Andelot demanda à l'Eglise de Paris qu'on lui accordât *Gaspard Carmel*, nommé *Fleury*, Ministre, pour l'accompagner jusques en Bretagne où il avoit de grands biens du côté de *Claude de Rieux* sa femme. Il le fit prêcher ouvertement par tout. Cela vint aux oreilles du Roi au commencement du mois de mai de l'an 1558. Le Roi fit venir d'Andelot & lui parla en présence du Cardinal de Lorraine, lui remettant d'abord devant les yeux les bontez qu'il avoit toûjours eues pour lui. Ensuite il l'accusa de quatre fautes; 1. d'avoir fait prêcher ouvertement une doctrine nouvelle; 2. d'avoir fréquenté les assemblées qui se faisoient au Pré-aux-Clercs; 3. de n'aller plus à la Messe; 4. d'avoir envoyé des livres de la Religion Protestante à l'Amiral son frére. D'Andelot répondit qu'il sentoit toutes les obligations qu'il avoit au Roi & qu'il étoit prêt de sacrifier pour son service, comme il l'avoit fait voir par toute sa conduite, & ses biens & sa vie; mais qu'il n'étoit pas moins juste qu'il pensât à son salut. Il ne désavoua point d'avoir fait prêcher la doctrine que l'on regardoit comme nouvelle; il nia d'avoir été au Pré-aux-Clercs, quoi qu'il n'eût pas cru faire mal en s'y rendant; il confessa de n'avoir point été à la Messe depuis long tems, & il déclara qu'il ne vouloit plus y aller; enfin il avoua d'avoir envoyé un livre de consolation à son frére l'Amiral détenu en prison pour le service de sa Majesté. On dit que le Roi se mit dans une si furieuse colére, qu'il vouloit le tuer, & que dans l'emportement il blessa le Dauphin son fils qui étoit auprès de lui. Le Roi lui ayant ordonné de sortir; il fut arrêté par des Archers qui le conduisirent à Melun. Pendant sa prison on lui envoya son épouse, & un Docteur de Sorbonne, nommé *Ruzé*, Confesseur du Roi, qui le déterminérent à entendre une Messe, sans autre abjuration, pour recouvrer sa liberté. Il y consentit; mais il en marqua dans la suite un vif repentir. Il prit le parti des Huguenots pendant les guerres civiles. Il se trouva à la bataille de Dreux en 1562, & l'année d'après il défendit Orléans. La prise de cette ville fut suivie de la paix, qui ne dura que jusqu'en 1567. Le dixiéme novembre on donna la bataille de Saint-Denys, & d'Andelot ne s'y put trouver, étant arrêté de l'autre côté de la Seine, par des troupes du Roi, commandées par le Seigneur de Matignon. La nuit suivante, d'Andelot alla joindre l'armée Huguenote, qui se présenta à la bataille dans le même lieu où elle avoit été battue; les Chefs ayant voulu par cette action d'une bravoure apparente, soutenir leur réputation chez les Etrangers, & relever l'espérance & le courage de ceux de leur parti. En 1568, d'Andelot fit la guerre en Bretagne & dans le Poitou; se trouva à la bataille de Jarnac le 13 mars de l'an 1569, & mourut à Xaintes d'une fiévre contagieuse, quelques uns disent de poison, le 27 mai ou le huitiéme suivant. D'Andelot étoit un homme d'esprit, vif, entreprenant, infatigable, & savoit parfaitement la guerre. * De Thou, *Hist.* Du Bouchet, *Histoire de Coligny*. Brantôme. Davila. Godefroy. De Béze, *Hist. Eccles. tome 1. p.* 141. Benoît, *Hist. de l'Edit. de Nantes, tome 1. p.* 17.

COLIMA, ville de l'Audience du Mexique dans l'Amérique septentrionale. Elle est dans la province de Méchoacan à quarante-cinq ou cinquante lieues de la ville de ce nom vers le Couchant, & environ à dix de la Mer Pacifique & du païs de Xalisco. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **COLIMENTO** (Raynaud de) Cardinal, issu d'une famille de Comtes dans l'Abbruzze au Royaume de Naples. Après avoir fait de bonnes études, & s'être aquis une haute réputation par son savoir, il fut fait Abbé du Mont-Cassin: mais il ne fut mis en possession de cette Abbaïe, qu'après qu'en 1138, son Compétiteur Guidobald, nommé par l'Empereur Lothaire II, s'en fut désisté. Peu de tems après, le Pape Innocent II le fit Cardinal. Roger II & Guillaume I, Rois de Sicile ravagérent l'Abbaïe & les terres qui en dépendoient; mais le dernier changea dans la suite de sentimens, rétablit l'Abbaïe, en remit les Moines en possession, & répara par des présens considérables le tort qu'il pouvoit avoir causé. Louïs VII, Roi de France, leur donna aussi des marques de sa libéralité. Colimento bâtit dans la suite dans le Comté de Penna une petite ville qui fut appellée *San Martino nelle Saline*. Il écrivit la Vie de S. Sevére Evêque, & fit encore quelques autres Ouvrages. Il mourut le 15 juillet 1165. Pierre Diacre lui dédia le quatriéme livre de son Histoire du Mont-Cassin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ciaconius. Oldoin. Ughelli. Panvinius. Aubery. Marc-Antoine-Scipion, *Elog. Abb. Cassinens. Chronicon Cassinense.*

* **COLIN** ou **COLLIN**, petite riviére de France dans le Berry, coule du nord-est au sud-ouest, & se rend, selon la Carte de l'Orleanois par Sanson, dans l'Evre, l'Yévre, ou l'Eure, un peu au dessus de Bourges.

COLIN. *Voyez* COLLIN.

COLINÉE. *Voyez* COLINES.

COLINES, (Simon de) en Latin *Colinaeus*, fameux Imprimeur François du XVI siécle. On ne sait pas bien l'année de sa naissance, ni de quelle famille il étoit. En 1520, il épousa la veuve de *Henri Etienne* l'aîné. Il y en a qui croyent qu'il avoit appris l'Art de l'Imprimerie de ce Henri Etienne. Il fit d'abord usage des caractéres d'Etienne, mais dans la suite il en fit faire de beaucoup plus beaux. Ce fut Simon de Colines qui introduisit en France l'usage du caractére Italique, avec lequel il imprima des Ouvrages entiers. On préfére communément l'Italique *de Colines* à celui d'Alde Manuce qui en fut cependant l'Inventeur. Il a imprimé beaucoup de livres en toute sorte de Sciences, mais très peu de Grecs, & ceux qu'on a de lui en cette Langue, sont d'une beauté & d'une correction admirables. On dit que, lorsqu'il imprima le Nouveau Testament Grec, il n'agit pas trop fidelement & qu'il omit le fameux passage des trois Témoins célestes. On croit qu'il mourut environ en 1547. Sa fille épousa M. Chaudier. * Mattaire, *Hist. Topograph.*

COLINET. *Voyez* COLINES.

* **COLINS**, famille de Barons dans le Brabant, tire son origine de Flandre. Ce fut *Philippe François Colins* qui introduisit dans sa famille le titre de Baron en 1693. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COLINS (David) *Voyez* COLYNS.

COLIOURE. *Voyez* COLLIOURE.

COLISE'E, que les Latins ont appellé *Coliseum*, ou *Colosseum*, Amphithéatre à Rome que l'Empereur Vespasien fit bâtir, & qui fut ainsi nommé, parce qu'il étoit proche du Colosse qu'on avoit dédié à Néron. Cet Amphithéatre étoit en ovale, & d'une structure surprenante. Il contenoit près de cent mille spectateurs assis à leur aise autour de l'Aréne, c'est à dire, autour du lieu où on lâchoit les bêtes. Ce fut là que saint Ignace Martyr fut exposé à la mort. Lorsque l'Empereur Tite le dédia, il y sacrifia quatre mille bêtes de diverses espéces. Béde rapporte cet Oracle au sujet du Colisée, *Quamdiu stabit Coliseus, stabit & Roma; quando cadet Coliseus, cadet & Roma; quando cadet Roma, cadet & mundus*, c'est à dire, *Tant que le Colisée subsistera, Rome subsistera; quand le Colisée tombera, Rome tombera; & quand Rome tombera, le monde tombera & sera détruit.* Ugutius parlant du Colisée, en fait un conte aussi ridicule que cet Oracle. Il dit que l'on y avoit placé des statues de toutes les provinces de l'Empire Romain, au milieu desquelles étoit celle de la ville de Rome, tenant une pomme d'or, & que ces figures étoient disposées par Art magique: de sorte que, quand quelque province vouloit se revolter, l'image de Rome tournoit le dos à celle de cette province, & qu'alors les Romains y envoyoient une puissante armée qui réduisoit ces Rebelles. Les ravages des Goths ont beaucoup endommagé ce bâtiment, qui tombe en ruïne tous les jours, & dont la plus grande partie est déja par terre. * Du Cange, *Glossarium Latin.*

* **COLIUS** (Jacques) d'Anvers, petit-neveu d'Ortélius, naquit le dernier décembre 1563. Il s'établit à Londres pour le négoce, mais cela ne l'empêcha pas de donner au Public les Ouvrages suivans, *Syntagma Herbarum Encomiasticon*; *De statu Civitatis Londinensis peste laborantis*; *Paraphrasis Psalmi* 104 & 127. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 407.

COLL, Isle occidentale d'Ecosse du second rang. Elle est au nord-ouest de l'Isle de Mull, & d'environ huit ou dix milles de long & de quatre de large. Elle a des riviéres qui abondent en saumon, & un lac qui fournit une grande quantité de truites & d'anguilles. On pêche sur ses côtes de plus grosses morues, qu'autour des autres Isles, ou du continent. Elle est fertile en blez & en pâturages. Le propriétaire de cette Isle est de la famille de *Mackleau*. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 2.

COLLADO, (Diégo) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Espagnol de nation, a vécu au commencement du XVII siécle, vers l'an 1630. Il est célébre par ses Missions dans la Chine & dans le Japon, & il a composé divers Ouvrages, comme l'Histoire Ecclesiastique du Japon sous ce titre, *La Hist. Ecclesiastica del Japon desde el anno de 1601, hasta el anno de 1622; Ars Grammatica Linguae Japonicae, Modus confitendi ac modus examinandi poenitentem Japonium; Dictionarium Japonicum; Dictionarium Linguae Sinensis, &c.* * Leo Allatius, *in Apibus Urbanis*. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

COLLANSA. *Voyez* COLLENSA.

COLLAO, ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou. C'est proprement le port de Lima, dont elle n'est éloignée que de deux lieues, dans un païs extrémement fertile. Ce port est assuré & capable de recevoir plusieurs vaisseaux: ce qui contribue à rendre Collao une ville riche & marchande. * Laët. Sanson.

COLLAO, Province du Pérou, dans l'Audience de *Los Charcas*. Elle est platte, entrecoupée de plusieurs riviéres, & riche sur tout en pâturages, ce qui est cause qu'il y a plus de brebis qu'en toutes les autres. Les Espagnols y font un grand gain par le trafic des racines appellées *Papas*, qu'ils gardent dans leurs greniers après les avoir séchées au soleil, & dont ils envoyent une grande quantité aux mines du *Potosi*. Les *Collas* sauvages qui habitent cette Province sont d'un naturel assez promt, mais ils ont peu d'adresse. *Voyez* COLLAS. Cette Province est limitée au Levant par les montagnes spacieuses des *Andes*, & au Couchant par les monts des *Neiges*. Ces deux suites de montagnes se séparent l'une de l'autre vers la ville de Cusco, & laissent entre deux une large plaine, qu'on nomme vulgairement *El-collao*. Le Lac *Titicaca* qui est dans cette Province est le plus large & le plus grand de l'Amérique. *Voyez* TITICACA. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* **COLLARES**, petit village de Portugal, dans l'Estremadure, auprès duquel est une grotte fort ancienne & fort longue, au pié d'un rocher battu des flots de la mer, & dans laquelle on dit qu'on a vu de tems en tems des Tritons ou hommes marins, jouant de leur cornet, comme les Habitans de Lisbonne le firent savoir autrefois à Tibére par une ambassade qu'ils lui envoyérent à ce sujet. * Colménar, *Délices de Portugal, p* 775 & 776.

* **COLLARES**, vallee entre le village de Collares & la montagne. Elle est la plus agréable, la plus délicieuse & la plus fertile qui se puisse voir au monde. Elle est longue d'une lieue,

& ſi bien cultivée, qu'elle nourrit preſque toute la ville de Lisbonne par les fruits, le blé & le vin qu'elle produit. Elle eſt, outre cela, ſi bien plantée d'arbres, qu'on y marche preſque par tout à l'ombre, & que quand on ſe repoſe ſous quelque arbre, on ſe trouve d'abord tout couvert de fleurs. * Le même.

COLLAS, peuples du païs de *Collaſuyu* dans l'Amérique méridionale. Ces peuples ſe glorifioient de différentes origines également extravagantes. Les uns diſoient que leurs premiers péres étoient ſortis du grand marécage de *Titicaca*, qu'ils adoroient entre leurs Dieux en lui offrant des ſacrifices ſur le bord des riviéres. Les autres diſoient que le premier de leurs ayeux étoit ſorti d'une grande fontaine. Il y en avoit qui aſſuroient que les premiers de leur race étoient ſortis de certaines foſſes, & des fentes de quelques rochers d'une grandeur extraordinaire. Il y en avoit encore qui ſe croyant deſcendus d'un certain fleuve qu'ils révéroient comme leur pere, tenoient pour des ſacrileges ceux qui en tuoient les poiſſons, qu'ils conſideroient comme leurs fréres. Tous ces peuples avoient une Divinité qui leur étoit commune, ſavoir un *Mouton blanc*, auquel ils offroient des agneaux & de la graiſſe, en reconnoiſſance de ce qu'ils avoient quantité de troupeaux, à quoi leur païs étoit très-propre. Ils croyoient être fort aimez du premier Mouton qu'il y avoit dans le haut monde, ſavoir dans le ciel; de là partoit leur reconnoiſſance. Ils permettoient à leurs filles de ſe proſtituer au premier venu. Les plus diſſolues étoient les plus eſtimées & celles qui ſe donnoient le plus facilement. Lorſque l'Ynca *Lloque Yupanqui* les eut ſubjuguez, ils renoncerent à la pluralité de leurs Dieux, & à leurs coutumes brutales. Cet Ynca & ſes Deſcendans aimérent beaucoup les Habitans des deux villes *Pautarcolla* & *Hatuncolla*, & les ornerent de pluſieurs édifices. * Garcillaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas, tome* 1. *p.* 187. *& ſuiv.*

COLLATIA, ancienne ville de la premiére région de l'Italie, ſur le fleuve *Anius*, qu'on appelle aujourd'hui le *Téveron*. Elle étoit ſur le chemin qui conduiſoit à Tibur, & ſur les frontiéres des Sabins: on la diſoit bâtie par ceux d'Albe. Tarquin *le Superbe* la doit avoir rétablie; & comme il l'avoit fait (*collata a populo pecunia*) par le moyen des ſommes que le peuple lui fournit, la ville prit le nom de *Collatia*. Tarquin, l'époux de Lucréce, en étoit natif & portoit pour cela le ſurnom de *Collatin*. Du tems de l'Empereur Tibére, la ville de Collatia n'étoit plus qu'un bourg très-peu conſidérable, qui depuis a tellement été ruïné, qu'on ne ſait plus la place qu'il occupoit. Il y en a qui croyent que le petit endroit nommé *Cervara* dans le voiſinage de Subiaco, eſt ſitué où étoit jadis la ville de *Collatia*, qui a auſſi donné ſon nom à une des portes de l'ancienne Rome: elle s'appelle aujourd'hui *Porta Pinciana*. * Virgile, *Enéide, l.* 6. *v.* 773. Tite-Live, *l.* 1. *c.* 57. 58. Cicéron, *Orat.* 1. *contra Rullum*. Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 360. Bartholin. Martin George Fabrice. Baudrand. Lloyd.

COLLATIN ou *Lucius Tarquinius Collatinus*, Conſul Romain, étoit fils d'Egerius Tarquinius, couſin de Tarquin l'*Ancien*, Roi de Rome, & d'une ſœur de Tarquin *le Superbe*. Il épouſa Lucréce, fille de Spurius Lucretius. Sextus, fils de Tarquin, devint éperduement amoureux d'elle, & ne négligea rien pour la toucher; mais la vertu de Lucréce la défendit contre toutes ſes attaques. D'autres diſent que pendant le ſiége d'Ardée que Tarquin avoit fait inveſtir, Collatin ayant vanté la beauté de Lucréce à Sextus, & l'ayant même mené chez lui pour la voir, ce Prince en devint ſi amoureux, que depuis, étant allé rendre viſite pendant la nuit à cette Dame à Collatie, où elle ſe tenoit, il la viola. Lucrece ſe donna la mort de déplaiſir, & les Tarquins ayant été chaſſez de Rome, Collatin & Brutus furent nommez Conſuls l'an 245 de Rome, & 509 avant J. C. Mais le premier fut bientôt dépoſé en haine de ce qu'il étoit de la maiſon royale. * Tite-Live, *l.* 1. *&* 2. Florus, *l.* 1. *c.* 8. *&* 9. Aurelius Victor, *des Hommes Illuſtres, ch.* 9.

COLLATINE. *Voyez* COLLINE, Déeſſe.

COLLATIUS (Apollonius.) *Cherchez* APOLLONIUS.

COLLE, riviére d'Angleterre. *Voyez* COLE.

* COLLE, petite riviére de Champagne, prend ſa ſource dans le Perthois, coule à peu près du ſud au nord, & tombe dans la Marne à main gauche, environ une lieue au deſſus de Châlons, ſelon la Carte de Champagne par Sanſon.

COLLE', petite ville d'Italie dans la Toſcane, avec Evêché ſuffragant de Florence. Elle eſt ſituée ſur une colline, d'où elle a le nom de Collé, dans le Val d'Elſa, ainſi nommé de la riviére de ce nom, à quatorze ou quinze milles de Sienne. * Léandre Alberti.

COLLE, COLLO ou CHOLLUM, *Collu* & *Cullus*, ville d'Afrique, dans le Royaume d'Alger, ſur la Mer Méditerranée, avec un port aſſez commode, & un Golfe de même nom. Elle eſt vers les frontiéres du Royaume de Bugie, ſur les confins de celui de Conſtantine, à l'embouchure du Chol dans le Golfe de Collé, nommé par les Anciens *Numidicus* ou *Laturus Sinus*. * Sanſon. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

COLLE' ou COLLI, connu ſous le nom d'HIPPOLYTUS A COLLIBUS, étoit fils de *Paul* Colli, natif d'Alexandrie-de-la-Paille, lequel s'étant fait Proteſtant abandonna ſon païs, & s'établit à Zurich. Hippolyte ſon fils y naquit le 20 février de l'an 1561. Il étudia en Suiſſe & en Italie, & ſe rendit ſi habile dans le Droit, qu'il l'enſeigna à Heidelberg, où il fut Recteur de l'Univerſité, puis à Bâle & ailleurs, juſqu'à ce que le Prince d'Anhalt le choiſit pour être ſon Chancelier. Il l'employa dans diverſes négociations, en France, en Allemagne, en Angleterre, dans les Païs-Bas & ailleurs. Hippolyte s'en aquitta très-bien, & mourut le deuxiéme février de l'an 1612, âgé de 51 an. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme, *Conſiliarius Principis*; *De Nobilitate Commentarius ad tit. ff. de diverſis regulis, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. Juriſc. Germ.*

* COLLE-SALVIETI, bon bourg de la Toſcane, en Italie. Il eſt ſur une colline dans le Piſan, à quatre lieues de Piſe & de Livourne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLLE (Bernard) Prêtre de Palerme, Docteur en Théologie & en Droit Civil & Canonique. En 1644, il ſoutint à Rome quelques Théſes de Théologie, par où il s'attira la bienveillance du Cardinal Lugo. Il paſſa avec le tems par divers emplois honorables, comme de Conſeiller de l'Inquiſition, d'Abbé de Sainte-Croix à Pérouſe, &c. Il mourut le troiſiéme novembre 1661. On a de lui, *Oratio Paranetica ad Catholicos Principes ad arma inter ſe deponenda; Cœleſtis aquila via; Oratio de Aſcenſione Domini habita in Sacello Pontificio.* Il a compoſé en Italien beaucoup d'Ouvrages dont le Catalogue ſe trouve dans le livre intitulé, *Bibliotheca Sicula.*

COLLECTE. Le nom de Collecte ſignifioit autrefois l'*Aſſemblée des Fideles.* Les jours de Fêtes s'appelloient des jours de Collectes. Comme on faiſoit des quêtes en ces jours, le nom de Collecte a été auſſi donné aux quêtes que l'on faiſoit pour les pauvres; & ſaint Paul s'en ſert en ce ſens, I. *Corinth. ch.* 16. *v.* 1. Enfin le nom de Collecte a été donné à une priére que le Prêtre recite dans la Meſſe. On en attribue l'origine au Pape Gelaſe & à ſaint Grégoire, quoiqu'il paroiſſe par d'anciens monumens qu'elles étoient avant eux, & que ces Papes n'ont fait qu'en fixer les formules. Cette priére eſt appellée *Collecte*, parce qu'elle ſe diſoit ſur le peuple, & au nom du peuple aſſemblé. * Bona, *de Reb. Liturg.* De Vert, *Explication des Ceremonies de la Meſſe*, édit. de Paris, *in octavo.*

* COLLEDGE, Menuiſier de Londres, ſurnommé *le Menuiſier Proteſtant*, fut par ordre de Charles II, Roi d'Angleterre, mis à la Tour en 1681. La Cour voulut commencer par lui à ſe venger de ceux qui étoient contraires au parti Catholique. Pour cet effet, un Bill d'accuſation de haute trahiſon fut préſenté contre lui au Grand Juré de Londres, qui n'ayant pas trouvé l'accuſation bien fondée, répondit, *Ignoramus*. Cela cauſa une joye univerſelle dans Londres, & fut regardé comme une eſpéce de triomphe. Mais la Cour ne voulut pas en avoir le démenti, & réſolut de faire périr Colledge à quelque prix que ce fût, par les voyes de la Juſtice. Colledge fut conduit à Oxford, & jugé aux Aſſiſes de cette ville, ſur le témoignage de Dugdale & de Tuberville. Il n'eſt pas poſſible de lire le détail de ce jugement, la conduite partiale des Juges dont Jeffreys étoit du nombre, & les dépoſitions des témoins, ſans y voir un deſſein formé de faire périr cet homme qui fut effectivement condamné comme traître & exécuté. Il mourut en proteſtant qu'il étoit innocent, & qu'il n'avoit connoiſſance d'aucune autre conſpiration que de la Papiſte. La paſſion de la Cour contre cet homme, ſe découvrit ſi manifeſtement, qu'on le regarda comme le premier Martyr de la Cauſe Proteſtante. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 23. *p.* 526 *&* 527.

COLLÉGA, Lieutenant au Gouvernement de Syrie où il commandoit pendant l'abſence de Céſennius Pétus. Il eut beaucoup de peine à empêcher que les Habitans d'Antioche ne fiſſent main baſſe ſur les Juifs de leur ville, qu'on accuſoit d'avoir mis le feu au Marché quarré, au Thréſor des Chartres, au Greffe où ſe tenoient les actes publics, & au Palais. * Joſéphe, *Guerres des Juifs, l.* 7. *ch.* 9.

COLLE'GE, lieu établi pour enſeigner publiquement le Latin & le Grec, les Belles Lettres, la Rhetorique, la Philoſophie & même la Théologie. On dit auſſi le Collége des Cardinaux, le Collége des Chanoines, le Collége des Sécretaires du Roi, le Collége des Médecins, &c. *Voyez* UNIVERSITE' de PARIS. Dans la ville d'Oxford on compte dix-huit grands Colléges & huit petits; & dans celle de Cambridge, ſeize bien rentez & bien entretenus.

COLLE'GE DES ELECTEURS. *Voyez* le titre *des* ELECTEURS dans l'article d'ALLEMAGNE.

COLLE'GE DES PRINCES DE L'EMPIRE. *Voyez* le titre *des* PRINCES, dans le même article d'ALLEMAGNE.

COLLE'GE DES VILLES IMPÉRIALES. *Voyez* le titre *des* VILLES IMPÉRIALES, dans le même article d'ALLEMAGNE.

COLLE'GE, nom qu'on donne à l'aſſemblée de certains corps ou ſociétez. Les Romains avoient pluſieurs communautez d'Ouvriers & des autres profeſſions, qui portoient anciennement le nom de Colléges, & avoient leurs Patrons & leurs Procureurs.

LE COLLÉGE DES COCHERS, *Collegium Aurigariorum & Aurigarum*, qui dans les Jeux publics du Cirque diſputoient avec leurs Concurrens à qui l'emporteroit à la courſe des chariots, pour des prix qui étoient donnez. Ils compoſoient des Colléges ou Sociétez, qui ſe diſtinguoient par les couleurs, dont on lit dans les inſcriptions de Gruter quatre principales, qui ſont, *Ruſſata*, la Rouge; *Praſina*, la Verte; *Veneta*, la Bleue; & *Albata*, la Blanche. On croit que les Anciens vouloient répréſenter par là les quatre ſaiſons, dans leſquelles la nature prend un nouvel habit. Chaque Faction, ou, comme on parle aujourd'hui, chaque Quadrille repréſentant une des ſaiſons par ſa couleur. La verte, marquoit le Printems; la rouge, l'Eté; la bleue, l'Automne; & la blanche, l'Hiver couvert de neiges & de glaçons.

LE COLLÉGE DES AUGURES, *Collegium Augurum*. Romulus ne le compoſa d'abord que de trois hommes, & Servius Tullius y en ajouta un quatriéme, ce qui dura juſqu'à l'année 454, que, ſous le Conſulat d'Apuleius Panſa, & de M. Valérius Corvinus, les Tribuns du peuple en firent créer cinq autres, pris d'entre le peuple. Ainſi ce Collége ſe trouva compoſé de neuf perſonnes, juſqu'au tems de Sylla, qui en augmenta le nombre juſqu'à quinze, ſelon Florus, ou, ſelon d'autres, juſqu'à vint-quatre.

LE COLLÉGE D'ESCULAPE ET DE LA SANTÉ, *Collegium Æſculapii & Hygiæ*, étoit une Société ou Congrégation de ſoixante perſonnes, qui, à certains jours de l'année ſe rendoient dans un lieu deſtiné pour y faire des ſacrifices en faveur de ceux qui voudroient

droient

droient implorer le ſecours d'Eſculape & de la Santé, où ils ſe traitoient les uns & les autres.

LE COLLÉGE DES DENDROPHORES, *Collegium Dendrophororum.* Dans les anciens Marbres, il eſt ſouvent parlé du Collége des Dendrophores; cependant l'on ne laiſſe pas d'être en peine pour ſavoir quelles ſortes de gens étoient ces Dendrophores. Les Savans ſont partagez ſur cette queſtion. M. de Saumaiſe, dans ſes Commentaires ſur la Vie de Caracalla, écrite par Spartien, dit que c'étoient ceux qui dans les proceſſions qui ſe faiſoient à l'honneur des Dieux, portoient des branches d'arbres, ſelon l'étymologie du mot Dendrophore, δενδροφόρος, qui ſignifie *celui qui porte un arbre:* ce qui a fait donner l'epithéte de Dendrophore à Sylvain, dans une inſcription antique citée dans Gruter, parce que ce Dieu eſt répréſenté ordinairement portant une branche de pin, ou de quelqu'autre arbre.

Le titre du Code Théodoſien *des Payens, & de leurs temples*, ſemble favoriſer ce ſentiment dans la Loi XX. „ Il eſt juſte, *dit ce* „ *texte*, que tous les lieux que les Dendrophores & les autres pro„ feſſions Payennes ont occupez, & qui étoient deſtinez aux ban„ quets & aux diſtributions de deniers, ſoient appliquez aux reve„ nus de nôtre maiſon, en banniſſant l'erreur qui les avoit inſti„ tuez: ainſi, ſuivant cette opinion, les Dendrophores n'étoient „ point un nom de métier, mais de religion ou de ſuperſtition.

Néanmoins le ſentiment contraire de la plupart des Savans, n'eſt pas moins vraiſemblable. Ils veulent que les Dendrophores fuſſent ceux qui faiſoient trafic de bois, principalement pour l'uſage de la guerre & pour les machines. D'où vient qu'ils ſont ordinairement joints dans le même Collége, avec ceux qui avoient le ſoin des machines & de la charpente néceſſaire dans le camp, appellez FABRI, & avec ceux même que l'on appelloit CENTONARII, qui étoit une profeſſion pour la guerre. Ces derniers ſont réünis auſſi avec eux dans le titre huitiéme du Code Théodoſien, où l'Empereur Conſtantin commande que, par toutes les villes où il y aura des Dendrophores, ils ſoient aggrégez & réünis au corps des Centonaires, & des Maîtres de charpente, appellez *Fabri*. D'où l'on ne peut pas à la verité reconnoître quelle profeſſion c'étoit, mais ſeulement qu'il y a apparence que c'étoit une ſociété d'Ouvriers, qui avoient du rapport avec ceux qui fourniſſoient les choſes néceſſaires au camp: ainſi il ne faudroit pas s'étonner qu'ils fuſſent créez par le Senat, ni qu'ils fuſſent ſous la direction d'un des Quindécemvirs, ou d'un des Quinze.

☞ Il eſt aiſé de concilier les deux opinions ſur la ſignification du mot *Dendrophores*. L'une & l'autre eſt vraye: c'eſt que ce nom étoit commun à deux profeſſions differentes.

LE COLLÉGE DES CENTONAIRES, qui étoit une profeſſion militaire, étoit compoſé de ceux qui fourniſſoient les tentes & autre attirail de guerre, appellez par les Romains CENTONES.

LE COLLÉGE DES MAITRES DE CHARPENTE & des machines de guerre, appellez *Fabri & Tignarii*, étoit un corps d'Ouvriers, qui travailloient aux poutres, & à la charpente néceſſaire pour l'armée de terre & de mer. * *Hiſt. Rom. Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Roſin. Thomas Dempſter.

COLLEMEZZO (Pierre de) Cardinal & Archevêque de Rouen, fut ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance qui eſt dans la Campagne de Rome. Après avoir été Domeſtique de Pandulphe, Evêque de Norwich en Angleterre, & puis Prevôt de l'égliſe de Saint Omer, il prêcha la Croiſade contre les Albigeois, & fut élu à l'Archevêche de Rouen, qu'il n'accepta que par obeïſſance, ayant déja refuſé huit Evêchez. Le Pape Innocent IV l'employa en diverſes negociations, & le fit en 1244, Cardinal du titre d'Albane, d'où vient qu'il eſt nommé *Petrus Albanenſis* dans la Bulle d'Innocent IV, pour la dépoſition de Frederic II. Il ne fut pas favorable aux Dominicains ni aux Cordeliers, qu'il avoit ſoumis à la viſite épiſcopale; & ils n'ont pas manqué de dire que ſa mort arrivée en 1253, en fut une punition. Une marche d'un degré par où il paſſoit s'affaiſſa, & il fut accablé ſous ſes ruïnes. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux*, *&c.*

COLLENZA, COLLANSA, COLLONSA, iſle du Royaume d'Ecoſſe. C'eſt une des Weſternes. On la trouve à quatre lieues de celle de Jura, du côté du Couchant. Elle peut avoir deux lieues de long, & demi-lieue de large. Elle a quatre ou cinq petits villages. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLLENUCCIO, (Pandolfo,) natif de Péſaro, vivoit au commencement du XVI ſiécle, vers l'an 1501. Il ſavoit les Langues, la Juriſprudence Civile & Canonique, & les Belles Lettres. Le Duc de Ferrare le choiſit pour être ſon Ambaſſadeur auprès de l'Empereur Maximilien I. Ange Politien a fait ſon éloge dans une de ſes lettres adreſſées à Pandolfo. Collénuccio même, & Lilio Giraldi en font auſſi mention en parlant des Poëtes de ſon tems. Il compoſa divers Ouvrages, comme une Hiſtoire de Naples; un Dialogue de la Tête & du Chapeau intitulé, *La Bareta contra i Cortegiani; De Vipera*, imprimé à Veniſe en 1506; une Apologie pour Pline contre Léonicus; & quelques autres, citez par les Auteurs. Léandre Alberti aſſure que Collénuccio a écrit un Traité de l'Invention du Canon. Paul Jove ajoûte que Jean Sforce, Tyran de Péſaro, le fit étrangler en priſon; mais Piérius Valérianus, dit que ce fut Céſar Borgia, Duc de Valentinois, qui fit mourir Collénuccio. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il mourut en 1507. Il y a apparence que c'eſt de lui dont Hugolinus Verrinus a fait mention, dans ces vers,

Si non eloquii gravitate Coluccius omnes
Exſuperat, cujus ſeu fulmina, dicta Tyrannus
Bebriacus timuit, tantum terroris habebant, &c.

Divers grands hommes ont conſacré des éloges funébres à ſa mémoire. * Ange Politien, *Epiſt. l.* 7. Lilio Giraldi, *Dial.* 2. *de Poët. ſui temp.* Paul Jove, *Elog. c.* 46. Piérius Valérianus, *de Infel. Litter.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Hugolinus Verrinus, *Florent. Illuſt. l.* 2. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital. &c.*

* COLLERTON ou COLE-OVERTON, bourg d'Angleterre dans la province de Leiceſter. Les Habitans trouvent dans leur terroir une ſi grande abondance de charbons de terre, qu'ils en ont ſuffiſamment pour en fournir à tous leurs voiſins. * Beeverell, *Délices d'Anglet. p.* 340.

COLLET (Philibert) Avocat au Parlement de Bourgogne, & Subſtitut du Procureur général du Parlement de Dombes, Juge & Maire de *Châtillon lez-Dombes*, naquit dans cette ville le onziéme février 1643, de *Pierre Collet* Procureur d'Office, & de *Suſanne Girard* de Montrevel. Ayant achevé à 16 ans ſes études à Lyon chez les Jéſuites, les Péres *de la Chaiſe & Menêtrier*, qui avoient été ſes Profeſſeurs, le firent recevoir dans le Noviciat de leur Société à Avignon. Il enſeigna les baſſes Claſſes à *Dole* & à *Rouane*, juſques à l'âge de 22 ans, que quelques raiſons de famille l'obligérent de quitter cet état. Quelques diſgraces l'engagérent à voyager, & il paſſa en Angleterre, où il fut reçu avec agrément chez Mrs. *Willis*, *Boyle* & pluſieurs Curieux de toutes ſortes de Sciences & de toutes Sectes. Après pluſieurs années il retourna dans ſa patrie, où en 1679 il ſe maria à *Jeanne* Guichenon, fille d'un Médecin du païs. Elle mourut à l'âge de 33 ans, & il en eut deux enfans, un fils mort à l'âge de 23 ans, Avocat au Parlement de Bourgogne, & une fille mariée à M. Languet. Philibert Collet mourut à Châtillon-lez-Dombes, le 31 mars 1718, dans la 76 année de ſon âge. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages, un *Traitté des Excommunications*, 1689, à Dijon, & réimprimé à Paris; un *Traitté de l'Uſure, in octavo*, à Lyon, 1690; *La Préface du Dictionnaire Mathématique d'Ozanam, in quarto*, 1691; *Entretiens ſur les dixmes, aumônes & autres liberalitez faites à l'Egliſe*, 1693; *Hiſtoria Rationis*, Lugduni, 1695; *Entretiens ſur la Clôture religieuſe*, 1697; *Deux lettres à M. Bonnet-Bourdelot, ſur l'Hiſtoire des Plantes de M. Tournefort; Deux lettres concernant l'Hiſtoire de Dombes; Commentaire ſur les Statuts de Breſſe*, 1698; *Catalogue des Plantes les plus conſidérables que l'on trouve à l'entour de la ville de Dijon*, 1702. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 3. *p.* 258. Le même Auteur, *tome* 10. *p.* 118, remarque que ce fut M. Tournefort lui même qui répondit dans le Journal des Savans à la Critique de M. Collet; mais que, pour ne pas ſe commettre avec un homme qui lui étoit infiniment inferieur en fait de Botanique, il prit le nom de M. *Chomel* qui étudioit alors ſous lui.

COLLETET, (Guillaume) Avocat au Conſeil, de l'Académie Françoiſe, né à Paris le 12 mars de l'an 1596. Son pére Iſaac Colletet avoit eu 24 enfans dont Guillaume étoit l'aîné. Il étudia ſous le célébre Galand; & dès le Collége il commença à faire paroître le penchant qu'il avoit pour la Poëſie. Il compoſa des vers que Malherbe eſtima, quoiqu'il y admirât bien plus le génie que l'art, dont Colletet ignoroit alors les préceptes. Quelque tems après, il compoſa des Ouvrages plus réglez & les donna au public, qui ne paroît pas en avoir été auſſi content que le Poëte ſe l'imaginoit. Il eut part à quelques autres qui lui attirérent des affaires, parce qu'ils étoient extrémement licentieux; & dans la ſuite il fut eſtimé du Cardinal de Richelieu, dont il reçut quelques libéralitez. Après la mort de ce Miniſtre, le Chancelier Séguier devint le Mécénas de Colletet auquel il donna une charge d'Avocat au Conſeil. Il étoit déja de l'Académie Françoiſe. Paul Pelliſſon, Auteur de l'Hiſtoire de cette Compagnie, en fait aſſez ſouvent mention avec éloge, & parle auſſi de ſes Ouvrages en proſe & en vers, comme, des *Avantures d'Iſméne & d'Iſménie*, traduites du Grec d'Euſtathius; de la Traduction du Poëme de Sannazar, des Couches de la Sainte Vierge, &c. Guillaume Colletet nous a laiſſé un Art Poëtique, où il traite de l'Epigramme, du Sonnet, du Poëme Bucolique, &c. Il avoit commencé l'Hiſtoire des Poëtes, mais il n'eut pas le tems de l'achever. Il ſeroit à-ſouhaiter qu'on la donnât au public, plus exacte & plus châtiée qu'il ne l'a laiſſée, non ſeulement pour le ſtyle, mais encore pour les faits. Il mourut le 19 février de l'an 1659, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Sauveur ſa paroiſſe, où l'on voit ſon tombeau. Il épouſa en ſecondes noces cette *Claudine*, qui eſt ſi célébre par ſes Poëſies, & qui avoit été ſa ſervante. Il laiſſa un fils, nommé François Colletet, auſſi Poëte, mais mauvais Poëte au jugement de Des-Préaux, qui l'accuſe outre cela d'avoir fait le métier de Paraſite, *Sat.* 1. *v.* 77. *& ſuiv.*

Tandis que Colletet, crotté juſqu'à l'échine,
S'en va chercher ſon pain de cuiſine en cuiſine,
Savant en ce métier ſi cher aux beaux Eſprits,
Dont Monmaur autrefois fit leçon à Paris.

La place d'Académicien vacante par la mort de Guillaume Colletet fut remplie par Gilles Boileau, frére du Poëte. * Pelliſſon, *Hiſtoire de l'Académie. Voyez ſur tout* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome* 8. *p.* 288; *& tome* 5. *p.* 58: ou *tome* 2. *partie* 1. *p.* 140; *& tome* 3. *partie* 1. *n.* 1070. *p.* 167; *& tome* 4. *partie* 2. *n.* 1491. *p.* 224; *& tome* 5. *partie* 2. *p.* 247. édit. d'Amſterdam, 1725.

* COLLEY (Gilles) du Païs de Liége d'une famille diſtinguée, après avoir achevé le cours de ſes études, & viſité pluſieurs Académies de France, ſe mit au ſervice de cet Etat; mais il le quita enſuite pour ſe faire Religieux dans l'Ordre de Sainte-Croix. On a de lui un Poëme qui a pour titre, *De quatuor Hominis noviſſimis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 24.

COLLI. *Cherchez* COLLE ou COLLI.

COLLIBUS (Hippolytus a) *Voyez* COLLE ou COLLI.

COLLIMITZ, ou COLLIMITIUS, (George) Médecin Allemand, vers l'an 1530, étoit Diſciple d'André Stiborius, Chanoine de Vienne, un des plus habiles Mathématiciens de ſon tems. Il s'étoit attaché à la ſcience des Aſtres, qu'il vouloit qu'on joignît à la Médecine. Ce fut à ce ſujet qu'il compoſa, *Artificium de applicatione Aſtrologiæ ad Medicinam; De ratione dierum criticorum*,

ticorum; *De diebus criticis*, &c. Gesner, *Biblioth. tome 1.* Vossius, *de Scient. Math. c.* 65. §. 8. Vander Linden, *de Script. Med.* &c.

COLLIN ou COELLIN, (Conrad) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit Allemand, natif d'Ulm, & vivoit au commencement du XVI siécle, lorsque Luther commença de publier sa doctrine. Collin, étant alors Supérieur à Cologne, l'attaqua avec beaucoup de force. En 1527 & 1530, il publia deux Traitez contre les noces de Luther, savoir, *Confutatio Epithalamii*, & *contra Lutheri nuptias*. Il publia aussi des Commentaires sur la premiére partie de la seconde de la Somme de saint Thomas, *Quodlibeta XXVII*, &c. & il mourut en 1536. * Ferdinand de Castille, *De Script. Dominic.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

COLLIN, (Jacques) Abbé de S. Ambroise de Bourges, & Sécretaire du Roi François I, vivoit dans le même tems. Il composa quelques Ouvrages. C'est ce que nous apprenons de La Croix-du-Maine.

COLLIN ou COLIN, (Jean) Baillif du Comté de Beaufort, vivoit en 1540. Il traduisit de Latin en François l'Histoire d'Hérodien, & quelques autres Ouvrages.

COLLIN, (Nicole) traduisit en 1578, la Diane de Montemajor. *Consultez* La Croix-du-Maine.

COLLIN, (Sébastien) Médecin de Fontenai, en Poitou, vivoit en 1564. Il traduisit divers Traitez de Grec en François, comme le XI livre d'Alexandre Trallien, &c. *Consultez* La Croix-du-Maine.

COLLIN, riviére. *Voyez* COLIN.

COLLINE, Déesse, à qui les anciens Payens attribuoient l'empire sur toutes les Collines. Saint Augustin en fait mention dans la *Cité de Dieu*, où il l'appelle *Collatine*. Cette Déesse étoit adorée avec un culte fort religieux, puisque les Collines même au commencement étoient adorées; jusques-là que leur nom, selon Varron, *l.* 4, ne vient que du culte qu'on leur rendoit, *posteaquàm superiora loca colere cœperunt, a colendo Colles appellarunt.*

COLLINE, étoit le nom de l'une des quatre parties, qui divisoient au commencement la ville de Rome. On l'appelloit *Collina regio*, c'est à dire, le quartier des Collines, à cause que dans ce quartier-là, il y en avoit cinq des sept qui étoient enfermées dans l'enceinte de Rome. Ces cinq étoient la Viminale, la Quirinale, la Salutaire, la Mutiale & la Latiale. La Tribu qui demeuroit dans ce quartier s'appelloit aussi Colline, *Tribus Collina*; car chacun des quatre quartiers étoit habité par une Tribu particuliére. * Varron, *de Ling. Lat. l.* 4.

COLLINE, étoit encore le nom d'une porte de Rome, qui étoit située au pié de la Colline Quirinale, ou du Mont-Quirinal. Cette porte, dans la suite du tems, s'appella *la porte du Sel*, après que la rue qui conduisoit à cette porte, eut été appellée la rue du Sel, *via Salaria*, comme on le voit dans Corneille Tacite, qui appelle cette rue *du Sel*, dans le tems qu'il nomme encore cette porte, *Colline*. La raison pourquoi son nom changea, c'est que les Sabins qui portoient du sel à Rome, entroient par cette porte. C'est à la porte Colline qu'on enterroit les Vestales, suivant le témoignage de Plutarque dans la Vie de Numa. * Ovide, *Fast. l.* 4. *v.* 827.

COLLINE des JARDINS, petite montagne de la ville de Rome, où étoient les jardins de Salluste. Elle fut renfermée dans l'enceinte de la ville par l'Empereur Aurélien. Le sépulchre de Néron la rendit célébre; & il y avoit une loi qui ordonnoit à tous ceux qui aspiroient aux charges de la République, de paroître sur cette colline à la vue du peuple, avant que de descendre dans le Champ de Mars, pour y faire leur demande. * Rosin, *Antiq. Rom.* Pitisci, *Lex. Antiq.*

* COLLINS (Antoine) fils de *Henri* Collins, naquit à Heston dans le Comté de Middlesex, à dix milles de Londres, le 21 juin 1676. Il ne voulut point exercer ce qu'on appelle en Angleterre *la Loi*, parce qu'il l'avoit trop bien étudiée, & qu'il en connoissoit tous les embarras & tous les subterfuges. M. Collins fit ses premiéres études dans le Collége d'Eaton, & les acheva à Cambridge, dans le Collége du Roi. Il épousa le 22 juillet de l'an 1698, la fille du Chevalier Child, qui fut l'année suivante Maire de Londres, & il en eut deux fils & deux filles. L'aîné mourut dans son bas âge, & le second né au mois d'octobre 1701, mourut le 20 décembre 1723. C'étoit un jeune homme qui promettoit beaucoup. Il s'étoit perfectionné dans ses études à Cambridge, & il ne se distinguoit pas moins par les qualitez du cœur que par celle de l'esprit. M. Collins le pleura amérement: toute sa Philosophie ne lui fut que d'un foible secours dans cette occasion. Il épousa en secondes noces en 1724, la fille de M. Wrotesly, Baronnet, dont il n'a point eu d'enfans. Quoiqu'il eût avancé dans ses Ecrits bien des choses hardies & peu conformes aux sentimens reçus, il s'étoit aquis une estime générale par sa pénétration & sa justesse d'esprit, aussi bien que par son intégrité & sa probité. Il a longtems exercé avec applaudissement la charge de Magistrat dans la province d'Essex, & on y étoit si persuadé de sa bonne foi & de son desintéressement, qu'on lui confia l'administration des deniers de cette province, que les Thrésoriers ses prédécesseurs avoient souvent divertis. Il a été universellement regretté. Ceux-là mêmes qui pendant sa vie avoient pris à tache de le noircir, lui ont rendu justice depuis sa mort. Les Gens de Lettres y ont fait une tres grande perte; sa bibliothéque leur étoit toujours ouverte; il se faisoit un plaisir de leur communiquer ses lumiéres, & de leur fournir les moyens de se rendre utiles au public; & cela sans acception des personnes. Il fournissoit des livres à ceux qui travailloient à le refuter, & leur indiquoit même la maniére de le combattre avec plus de force. La corruption qui régne parmi les Chrétiens, & l'esprit persécuteur du Clergé l'avoient indisposé contre la Religion, & l'avoient enfin porté à croire que, sur le pié qu'elle se trouve aujourdhui, elle est pernicieuse au genre humain. Comme il avoit un grand fonds d'humanité, de douceur & de modération, il voyoit avec douleur que ces vertus étoient bannies de la société, & qu'on se servoit de la Religion comme d'un manteau pour autoriser toute sorte de violences & d'injustices. Il étoit civil, affable, & d'une humeur gaye; mais trop attaché à la méditation & à la lecture. Libre de toute ambition il se répandoit peu, & n'avoit pas pu prendre ces maniéres aisées & gracieuses qu'on n'aquiert que par un grand usage du monde. Il a fait des legs à deux Ministres, dont l'un, homme d'un mérite distingué, remplit une des premiéres dignitez de l'Eglise. M. Des-Maizeaux n'a pas été oublié. * *Biblioth. Raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe, tome* 4, *partie* 1. 1730. *p.* 234 & 235.

COLLINUS (Rodolphe) Son nom de famille en Allemand étoit *Am Bubel*. Il étoit fils d'un Païsan du village de Gundelingen dans le Canton de Lucerne. Il s'appliqua d'abord à ses études à Lucerne, ensuite à Bâle, puis à Vienne & enfin à Milan. En 1522, il fut Chanoine à Munster dans l'Argow. En 1524, il vint à Zurich pour y changer de Religion, & y apprit le metier de Cordier. Dans la même année il s'enrôlla, & alla à Waldshut, où il demeura en garnison. L'année suivante il entra dans le service d'Ulric, Duc de Wirtemberg. En 1526, il fut reçu Bourgeois à Zurich & en même tems fait Professeur en Grec. Il ne laissa pas de faire aussi valoir son métier, pendant qu'il étoit Professeur. En 1528, il accompagna Zuingle à la Dispute de Berne, & en 1529 à Marpurg. En 1530, la ville de Zurich l'envoya en députation à la République de Venise. Collinus fut attaqué dans ce voyage par deux Brigands, mais il se servit si bien de son épée, que l'un d'eux resta mort sur la place. En 1531, il fut envoyé auprès de François I, Roi de France, au sujet du Duc de Wirtemberg, & il réussit dans le tems que ses compatriotes Protestans perdirent le même jour la bataille de Cappel. Il mourut en 1578, après avoir composé lui même son Epitaphe dans les quatre vers suivans,

> *Gondelii natus*, Studiosus, Restio, Miles,
> *Mox Tiguri civis, deinde* Professor *eram.*
> *Octoginta sub hac annis fatalibus actis*,
> *Collinus Pater hac condor in areola.*

Il a laissé un grand nombre d'Ouvrages manuscrits, comme, *Translatio Euripidis sub nomine Dorothei Camilli*; *Observationes Grammaticæ, Historicæ, Rhetorologicæ in Homerum, Aristophanem, Hesiodum, Xenophontem, Plutarchum, Isocratem, Demosthenem, Nonnum*; *Epicedia in obitum Bullingeri, Gesneri, Ammiani, Petri Martyris*, &c. Il eut un fils nommé *Rodolphe*, qui publia en vers Latins, *de Malo Ebrietatis*; *Varia Epicedia*, &c. * Dyrstel, *Geschlechtbeschr. Miscellanea, Tiguri.*

COLLIOURE ou COLLIURE, *Caucoliberis*, ville de France, dans le Comté de Roussillon. On pretend qu'il y a eu autrefois Evêché suffragant de Narbonne. Cette ville est sur la Mer Méditerranée près d'Elne, avec un assez bon port. Elle a été autrefois à l'Espagne, & on la céda en 1659, à la France, par le traité des Pyrenées. * *Voyez* M. de Marca, dans sa *Marca Hispanica.*

COLLIRIDIENS. *Cherchez* COLLYRIDIENS.

COLLIURE. *Voyez* COLLIOURE.

COLLIUS (François) un des Docteurs du Collége Ambrosien de Milan, fleurissoit au commencement du XVII siécle. Il a fait un Ouvrage intitulé *de Animabus Paganorum*, imprimé en deux volumes *in quarto*, à Milan en 1622 & en 1623, dans lequel il traite du salut & de la damnation de plusieurs personnes illustres du Paganisme. Il y décide du sort de l'état où ils sont présentement, par conjectures tirées de la connoissance qu'ils ont eue des choses divines, de leur vie & de leur mœurs, de leurs sentimens & de leurs Ecrits, & des témoignages des Auteurs Ecclésiastiques & profanes. Après y avoir résolu des Questions générales sur les moyens que les Payens ont eus pour se sauver, il accorde le salut non seulement à Melchisédech & à Job; mais encore aux Sages-femmes Egyptiennes, & à la Reine de Saba. Il ne desespére pas du salut des sept Sages de Gréce, ni de celui de Socrate; mais il damne Pythagore, Aristote, &c. quoi qu'il reconnoisse qu'ils ont connu le vrai Dieu. Il sauve Nabuchodonosor, & desespére du salut de la plupart des autres Rois Payens. Il prétend qu'il n'y a pas lieu de douter du salut des Mages qui sont venus adorer JESUS-CHRIST; mais il laisse celui des Sibylles en suspens. Il examine les Questions qui regardent le salut ou la condamnation d'Adam, de Caïn, d'Enoch, de Samson, & de Salomon, & il se déclare pour le salut du dernier. Il ne s'intéresse pas beaucoup au salut de Tertullien, ni d'Origéne; quoi qu'il rapporte tout ce qui se peut dire, pour les excuser ou pour les condamner. Voilà les sujets que cet Auteur a choisis pour exercer sa plume, & pour faire montre de son érudition; car, à proprement parler, son Ouvrage n'est qu'un jeu d'esprit, & un Recueil fait avec art, des pensées, des conjectures, & des jugemens des hommes sur des choses qui ne sont connues que de Dieu, à qui seul appartient la connoissance & le jugement du sort éternel des Mortels. Il y a néanmoins bien des choses utiles & curieuses dans le livre de Collius. Il est bien écrit, plein de recherches & de citations. Il ne hazarde pas beaucoup, & s'il avance quelques paradoxes, il ne les donne que pour des conjectures, & apporte toûjours quelque tempérament à ses décisions. Ce livre est devenu rare, & bien des gens se sont servis de son autorité sans l'avoir lu. Il y a encore de lui un Traité *de Sanguine Christi*, imprimé aussi à Milan, *in quarto*, qui est assez curieux; mais qu'on trouve plus aisément. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle, tome* 1.

COLLO, ville d'Afrique. *Cherchez* COLLE.

* COLLOBRIÉRE, COLLOUBRIÉRES, & COULOUBRIÉRES, petite ville de France, en Provence, dans la Viguerie d'Hyéres, & dans le diocése de Toulon, est à l'est-nord-est de Toulon, dont elle est éloignée de cinq à six lieues. Le *Dictionnaire Universel de la France* dit qu'il est fait mention de ce lieu dans la Bulle de Grégoire VII, sous le nom de S. Pons de Collobriére.

* COLLOBRIOU ou COLLOBROUX, petite ville de France en Provence vers les confins du Dauphiné & de la

Savoye, dans la Sénéchaussée de Digne & dans la Viguerie de Seyne. Elle est au nord-nord-est de la ville de Digne, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

COLLONSA, isle. *Voyez* COLLENSA.

COLLOREDO, dans le Frioul, est un château qui a donné son nom à la famille des Barons de Wals, Vicomtes de Mels, divisée en diverses branches.

COLLOREDO, famille. Cette famille est originaire d'Allemagne, & a été considérable dans le Frioul, depuis plus de 300 ans. Elle a rendu de grands services à la Maison d'Autriche. Dans le XVII siécle, JEAN-BAPTISTE Collorédo, fils d'*Horace*, ayant signalé son courage durant les guerres d'Allemagne, alla servir la République de Venise contre le Turc en Candie où il fut tué. FABRICIO Collorédo, Baron de Wals, Marquis de Sainte-Sophie, Prieur de Lunégiana, fils de *Fabio*, né en 1576, fut élevé Page de Ferdinand, Grand Duc de Toscane, pour être près de *Camille* de Collorédo son oncle, Commandeur de l'Ordre de Malte, & Maître de Chambre du même Grand Duc. *Fabricio* s'avança dans cette Cour, où il obtint le Gouvernement de Sienne. Il fut encore créé Conseiller d'Etat, fut employé dans trente diverses ambassades, & mourut à Florence en 1645. LÉANDRE Collorédo, Prêtre de l'Oratoire de saint Philippe de Néri, créé Cardinal par le Pape Innocent XI, en 1686, Grand Pénitencier, mort le onziéme janvier 1709, étoit de cette famille. * Bonifacio, *Hist. de Frioul.* Gualdo Priorato, *Scena d'Huom. Illust.* Tuldenus, *Hist. nostri Temp. &c.*

COLLORE'DO (Rodolphe) Comte de Wals, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Bohéme & Maréchal Général des armées des Empereurs Ferdinand II, & Ferdinand III, étoit fils de *Louis* Collorédo, & de *Perla*, Comtesse de Polcénico. Il naquit le deuxiéme novembre de l'an 1585. L'Empereur Rodolphe II fut son Parrain; & on le fit entrer dans l'Ordre de Malte, où ce Prince lui procura la Commanderie de Tintiz, dans la Silésie. Ces graces l'attachérent à la Maison d'Autriche, dont il servit deux Empereurs avec un zéle extraordinaire. Il se trouva en diverses occasions considérables, durant les guerres d'Allemagne, à la bataille de Leipsic, à celle de Lutzen, où il reçut sept blessures, & ailleurs. Il servit encore contre Walstein, & fut élevé aux principales charges militaires, jusques à celle de Maréchal Général, qu'il exerça sous Ferdinand II, & Ferdinand III. Après la paix de Westphalie en 1648, il se retira dans la Bohéme, où il fut Gouverneur de Prague, & mourut le 24 janvier de l'an 1657.

COLLOT (Philippe) naquit en l'année 1593. Son pére, son ayeul, & son bisayeul furent de très-habiles Opérateurs pour les maladies de la pierre. Collot les a surpassez dans cet art, & depuis lui ses fils & ses petits-fils ont taillé les malades avec une adresse singuliere, & un succes presque toûjours heureux.

On n'a point de certitude du tems auquel l'opération de la taille de la pierre a commencé d'être connue. Hippocrate en a écrit, mais il l'a trouvée si dangereuse qu'il a protesté qu'il ne la feroit jamais. C'est l'aveu qu'il en fait dans son serment, où il charge de cette opération ceux qui en font une profession particuliére. Aussi ne voit-on point qu'aucun Chirurgien faisant les autres opérations de Chirurgie, se soit rendu habile en celle-ci, tant à l'égard du petit appareil, qui est fort ancien, que du grand appareil, qui n'a été inventé qu'en l'année 1525, par un nommé *Jean Des Romains* natif de Crémone, qui communiqua son secret à Marianus Sanctus des Barlettes, Docteur en Médecine de Padoue. Ce Marianus l'enseigna à un nommé Octavius de Ville, qui fut le Maître de Laurent Collot, bisayeul de celui dont on parle. Celui-là exerça la Médecine en la ville de Trênel en Champagne, où il fit un grand nombre d'opérations, qui le rendirent très-célébre. En l'année 1556, Henri II lui ordonna de se rendre à Paris & de s'y établir. Il le gratifia d'un présent considérable, le fit Chirurgien de sa Maison, & créa pour lui une charge d'Opérateur pour la pierre, qui a été possédée par ses Descendans. C'étoit alors le seul, qui par la mort d'Octavien de Ville, fût instruit du secret du grand appareil. Il l'apprit à son fils, qui ne se rendit pas moins habile, ni moins célébre que son pére. C'est d'eux que parle Ambroise Paré dans son Traité des Monstres, où après avoir rapporté plusieurs exemples des belles opérations qu'ils avoient faites, il assure qu'il ne croit pas que ni le pére, ni le fils ayent jamais de pareils dans leur profession. Ce fils fut pére d'un troisiéme Collot, nommé Laurent, qui hérita de leur habileté, & fut pére de Philippe Collot, qui fait le principal sujet de cet article.

Dès qu'il fut en âge de mettre en pratique les préceptes de l'Art de ses péres, non seulement il y apporta toute la dextérité qu'il tenoit d'eux; mais il purifia leur maniére d'opérer de tout ce qu'elle avoit de rude & de difficile: en sorte que de son tems & depuis lui, peu de gens sont morts dans le travail & dans la suite de cette opération. Il étoit tellement occupé par le grand nombre de malades qu'il avoit à Paris, que le Cardinal Chigi, qui depuis fut Pape sous le nom d'*Alexandre* VII, ayant voulu l'obliger de se rendre à Cologne, où il étoit malade de la pierre, Collot ne put lui donner cette satisfaction. Il lui envoya le Sieur Giraut son neveu qu'il avoit instruit, & avec lequel il étoit associé. Il est vrai que dans la suite plusieurs Chirurgiens se sont rendus habiles dans le même Art; mais c'est de lui & de ses ancêtres, qu'ils ont puisé presque tout ce qu'ils savent. Il est vrai encore, que quelque habile qu'ait été Philippe Collot dans ces sortes d'opérations, on a encore enchéri sur ses connoissances. Son petit-fils, qui est le sixiéme de pére en fils, qui posséde ce talent, a trouvé moyen d'ôter presque tout le péril & une grande partie de la douleur, en faisant l'opération à deux fois différentes, en ne faisant que la playe le premier jour, & remettant à tirer la pierre huit jours après, lors que la playe n'est plus douloureuse. Mais comme cette invention vient du fils de celui dont il est parlé dans cet article, on ne peut pas dire qu'elle lui soit tout à fait étrangére. Ce fils s'est vu obligé de tailler son pére malade de la pierre. Le bruit a couru que ne pouvant s'y résoudre, il y avoit été contraint par un arrêt du Parlement; mais cette circonstance n'est pas vraye. Rien ne l'a engagé à cette opération qu'une louable & vigoureuse résolution de la part de son pére & de la sienne. Philippe Collot mourut à Luçon âgé de 63 ans. Il y étoit allé traiter une malade de la pierre au commencement du mois de mars de l'année 1656. On peut lui reprocher, de même qu'à ses ancêtres & à ses Descendans, d'avoir tenu caché le secret qu'ils avoient, & de ne l'avoir communiqué à aucun homme de leur profession. * Perrault, *dans les Hommes Illustres qui ont paru en France, tome* 2.

COLLUCCIA. *Voyez* ACHÉRUSE Marais de la Campanie.

* COLLURAFI (Antonin) né en Sicile dans l'Evêché de Patti, en 1585. Il passa non seulement pour tres savant dans l'Histoire Ecclésiastique & Profane, mais aussi pour un des plus éloquens hommes de son tems. Il quitta la Sicile & se rendit à Venise, où il fut honoré d'emplois considérables. Ensuite il fut élevé à la dignité de Chevalier de St. Marc. L'Empereur Ferdinand III, à qui il avoit dédié quelques uns de ses Ouvrages, charmé de la beauté de sa maniére d'écrire, lui fit présent de son portrait enrichi de pierres précieuses, & le créa Comte Palatin. Philippe IV, Roi d'Espagne pour lui donner des marques de son estime, l'attira à sa Cour & le fit son Historiographe. Après cela, il retourna en Sicile & établit sa demeure à Palerme, où il fut fait Membre de l'Académie des *Reaccensi*. Il y mourut dans un âge avancé le 27 mai de l'année 1655, & fut enterré dans la chapelle royale. On a de lui, *Perspicua totius dicendi Artis in tres compendiarios libros distincta explicatio, in qua, quidquid ad perfectum spectat Oratorem, ex summis, probisque Rhetoribus decerptum, singulari ordine, mira brevitate & facili methodo continetur.* Il a composé en Italien plusieurs Ouvrages qui sont rapportez dans la *Bibliotheca Sicula*.

COLLUTHUS, Prêtre d'Alexandrie, & Curé d'une paroisse de cette ville, commença vers l'an 315 & 316, un Schisme particulier, dans le tems qu'Arius inventa ses erreurs. Il entreprit d'ordonner des Prêtres, comme s'il eût été Evêque, & enseigna que Dieu ne faisoit point de maux, & n'étoit nullement auteur des peines & des afflictions de cette vie. On ne voit pas néanmoins que cette erreur ait eu de suite, & saint Epiphane, qui la rapporte par occasion, dit qu'elle dura fort peu. Aussi Colluthus ne s'étoit soulevé, que par la ridicule ambition d'usurper le commandement de son église, & de former un épiscopat imaginaire. Il se plaignit de ce que saint Alexandre, Patriarche d'Alexandrie, étoit trop lent à punir Arius, & voulut s'élever au dessus de la prêtrise, pour le combattre, disoit-il, avec plus de force & plus d'autorité. Dans le Concile qu'Osius assembla vers l'an 321, à Alexandrie, il fut remis en son devoir; & les Prêtres qu'il avoit ordonnez furent déposez. Il souscrivit, en qualité de Prêtre d'Alexandrie, au Décret de la déposition d'Arius. Colluthus mourut vers l'an 340. Il eut quelques Disciples qui se joignirent aux Ariens & aux Mélitiens, pour accuser saint Athanase. * Saint Athanase, *Apolog.* 1. 8. Saint Epiphane, *Her.* 69. Saint Augustin, *des Her. c.* 65. Philastrius, *des Her. c.* 8. Baronius, *A.C.* 315. *n.* 28. & 29. & 319. *n.* 23. *Vie de saint Athanase, par* Dom Bernard de Montfauçon. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle.*

COLLYRIDIENS, Hérétiques qui s'élevérent dans le IV siécle, vers l'an 373, furent ainsi nommez du mot Grec Κολλυρὶς, qui veut dire *gâteau*; parce qu'honorant la sainte Vierge comme une Déesse, ils lui offroient des gâteaux, & lui sacrifioient par le ministere des femmes. Cette erreur commença dans l'Arabie. * Saint Epiphane, *Her.* 78. 79. Sandére, *Her.* 92. Baronius, *A. C.* 373. *n.* 30.

COLLYTUS, célébre quartier de la ville d'Athénes, où l'on disoit que les enfans commençoient à parler un mois plutôt que dans le reste de la ville. C'est là qu'étoient nez Platon, & le fameux Misanthrope Timon. J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

* COLLYWESTON, petite place d'Angleterre dans le Comté de Northampton sur le Welland. Ce lieu n'a rien de considérable, & on n'en fait mention ici que pour dire que ce fut là que Marguerite, femme d'Edmond, Comte de Richemont, & mére du Roi Henri VII, fit bâtir une maison magnifique. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 449.

COLM, Abbé. *Cherchez* COLOMB.

* COLMAN, Evêque des Northumbres dans le VII siécle, défendit la pratique de l'Eglise d'Ecosse, contre l'usage de l'Eglise de Rome, par rapport à l'observation du jour de Pâques, au Concile de Whitby. Le parti de Rome l'emporta, & Colman ne pouvant se résoudre à recevoir une telle décision qui lui paroissoit injuste & pleine d'inconvéniens, se retira dans son païs avec tous les Ecclésiastiques & les Moines de sa nation. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 242, 245 & 247.

COLMAN, surnommé *le Sage*, Irlandois, vivoit dans le XIII siécle. Il composa une Chronique, un Catalogue des Rois d'Angleterre, un Dialogue des Guerres des Danois, & plusieurs autres Ouvrages qui lui ont aquis beaucoup de gloire. * Leland. Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 56.

COLMAN, (Saint) que l'on nomme en Latin *Colomannus*, natif d'Irlande, passa par l'Allemagne, du tems de l'Empereur S. Henri, dont le régne commença l'an 1002, pour faire le pélerinage de la Terre-Sainte. Etant entré dans les terres de l'Autriche, il fut pris pour un Espion envoyé par les ennemis de l'Empire. On l'emmena prisonnier dans Stockeraw, petite ville de la Basse Autriche sur le Danube, où on lui fit souffrir plusieurs tourmens très-cruels, qu'il soutint avec une fermeté d'ame toûjours égale. Ce pieux Pélerin reçut ces traitemens sans murmurer, demandant à Dieu la grace de tout souffrir, en esprit de pénitence, pour l'amour de lui. Le Juge qui l'avoit interrogé, le trouvant invincible, le condamna à être pendu avec deux Voleurs. Il fut exécuté au milieu d'eux le 13 octobre de l'an 1012. Les corps des voleurs furent mangez par les corbeaux; mais celui de saint Colman demeura sans cor-

corruption, & le bois ſec, qui avoit ſervi à ſon ſupplice, reprit racine, & pouſſa de la verdure. Dieu fit encore d'autres miracles, pour juſtifier l'innocence & la ſainteté de ſon Serviteur. Le Clergé & les peuples d'alentour le regardant alors comme un Martyr, allérent en proceſſion prendre ſon corps, & le tranſportérent ſolemnellement dans l'egliſe de Stockeraw, ou de nouveaux miracles porterent Henri, Marquis d'Autriche à faire transférer ſon corps dans la ville de Melck. Il fut honorablement dépoſé le ſeptiéme octobre de l'an 1015, dans l'égliſe collégiale que le Marquis Léopold I, ſon pére, avoit fondée. Quelques années après, on en ôta les Chanoines, pour y mettre des Religieux de ſaint Benoît, qui eurent la garde des Reliques de ſaint Colman. Depuis ce tems on y célébre la Fête de ce Saint, qui eſt marquée au 13 d'octobre dans le Martyrologe Romain, qui lui donne la qualité de Martyr; & l'Autriche, pour achever de faire réparation à ſa mémoire, l'a mis au rang de ſes Patrons. * Erchenfroy, Abbé de Melck, Auteur contemporain. Lambecius, *Biblioth. Impériale*, *tome* 2. Dithmar, Evêque de Mersbourg, *Chron. l. 7. ſur la fin, &c.* Baillet, *Vies des Saints, octobre.*

COLMAR, en Latin *Colmaria*, & anciennement auſſi *Columbaria*, ville d'Alſace, qui autrefois étoit auſſi ville Impériale du Bailliage de Haguenau. Elle eſt ſituée au milieu de l'Alſace dans une plaine auſſi fertile que riante, arroſée de quatre riviéres, le *Lauch*, le *Dur*, le *Fecht* & l'*Ill*. On croit qu'elle eſt bâtie des débris de l'ancienne *Argentuaria*, qui étoit fort conſiderable, & ſur tout fameuſe par la victoire que l'Empereur Gratien remporta dans ſon voiſinage en 378, ſur les Germains & ſur les Allemands. Il y eut de grands troubles dans cette ville après la mort de l'Empereur Fréderic II; car une partie de la Bourgeoiſie s'étoit rangée du côté de l'Evêque de Strasbourg, & l'autre avoit pris le parti de Rodolphe, Comte de Habspurg, qui etoit auſſi Landgrave de l'Alſace. Rodolphe étant devenu Empereur, ceux de Colmar refuſérent de le reconnoître pour tel, & aimérent mieux s'attacher à l'Impoſteur qui, en 1290, ſe diſoit l'Empereur Fréderic II, aſſurant que la nouvelle de ſa mort étoit fauſſe. Rodolphe aſſiégea donc Colmar & força cette ville à lui payer quatre mille marcs d'argent. La ville de Colmar fut dans la ſuite d'autant plus attachée aux intérêts de l'Empereur Albert, fils de Rodolphe, qu'elle avoit été contraire à ceux du pére. Adolphe de Naſſau l'aſſiégea encore en 1293, & s'en rendit maître, parce que la populace lui en ouvrit la porte pendant la nuit. En 1575, l'égliſe de Colmar fut réformée à l'exemple de celles de la Suiſſe, mais les Impériaux en ayant été les maîtres vers le commencement du XVII ſiécle, la Religion Catholique y fut derechef introduite par la force en 1627. Tout le Conſeil fut dépoſé, non pour aucune plainte de ſon adminiſtration, mais uniquement parce que l'Empereur ne vouloit pas qu'il y eût aucun Réformé en charge dans la ville de Colmar; c'eſt ce que le Comte Erneſt Fugger & le Docteur Jean Lindtener Commiſſaires de l'Empereur firent proclamer publiquement d'une chaire dreſſée tout exprès devant la Cathédrale de cette ville. Ces mêmes Commiſſaires reçurent auſſi & ſignérent les Comptes des Conſeillers qu'on obligeoit à ſortir de leurs charges, déclarant que leur dépoſition, n'étant occaſionnée que par la difference de Religion, ne devoit en aucune maniére préjudicier à leur honneur ou rendre leur probité ſuſpecte. Les meilleures familles de Colmar ſe retirérent depuis à Bâle, à Mulhauſen & ailleurs, où leur poſtérité fleurit encore aujourdhui. Le Conſeil de Colmar fut ainſi formé de Catholiques, pour la plupart étrangers, mais la Bourgeoiſie reſta preſque toute réformée, quoiqu'elle fût privée de l'exercice public de ſa Religion. Les ſuccès heureux des armes de Suéde, ayant un peu rétabli les affaires délabrées des Réformez, & le Comte *Guſtave Horn*, Général Suédois, étant entré en 1632 dans l'Alſace, où il prit Benfeldt & réduiſit Schleſtadt aux derniéres extrémitez, ceux de Colmar, profitérent de la circonſtance, attaquérent & chaſſérent la garniſon Impériale, qui outre cela avoit exercé de grandes violences. Le dixiéme décembre ſuivant, la ville de Colmar traita avec le Général Suédois, à qui la ville de Bâle avoit fort recommandé le rétabliſſement de la Religion Réformée à Colmar. Le Comte de Horn, en vertu des Ordres du Roi de Suéde & du Conſeil de ce Royaume, y donna les mains d'une maniére fort gracieuſe, déclara la ville de Colmar, ville Impériale & lui accorda qu'à l'avenir elle joüiroit derechef de tous ſes priviléges temporels & ſpirituels, tels qu'ils étoient en 1626. La garniſon Suédoiſe entra alors dans Colmar, & le Docteur *Jean Schmid* de Strasbourg fut envoyé pour y prononcer le premier Sermon. Les anciens Bourgeois réformez de Colmar ſe plaignirent là-deſſus de deux choſes, premiérement qu'à la place de la Religion Réformée on introduiſoit à Colmar, contre la promeſſe du Comte de Horn, la Religion Luthérienne; le ſecond chef de leurs plaintes fut que par la Miſſion du Docteur Schmid la ville de Strasbourg s'arrogeoit ſur celle de Colmar un droit de ſupériorité & de Juriſdiction qui ne lui étoit nullement dû; on ajoûta encore que le Docteur Schmid s'étoit ſervi de termes inſultans contre les Réformez dans ſon Sermon. On fit imprimer toutes ces plaintes, mais cela n'empêcha pas que toutes les égliſes & les Ecoles ne fuſſent pourvues de Miniſtres Luthériens, & que juſques à ce que Colmar ait été unie à la France, l'on n'y ait profeſſé le Luthéraniſme. Les Suédois ayant eu le deſſous près de Nordlingue en 1634, & étant obligez de ramaſſer les garniſons diſperſées, ils conſeillérent à la ville de Colmar de ſe mettre ſous la protection de la France; on ſuivit leur conſeil & la garniſon Françoiſe ſuccéda à la Suédoiſe. A la paix de Munſter, en 1648, la Maiſon d'Autriche céda à la France tout le Landgraviat d'Alſace, avec cette reſerve cependant, que la ville de Colmar conſerveroit ſon privilége de ville immédiate de l'Empire, en conſéquence dequoi cette ville prêta ſerment à l'Empereur, encore en 1653. Mais la guerre avec la France s'étant rallumée, Colmar ſe rendit aux François en 1673, ſans faire de grands efforts pour ſe défendre, après quoi on deſarma les Bourgeois, on démantela la ville & l'on tranſporta à Briſach l'artillerie de Colmar. Quoique par la paix de Nimégue toutes choſes fuſſent remiſes ſur l'ancien pié, le Roi de France s'empara néanmoins dans la ſuite de Colmar, & des autres villes Impériales de l'Alſace. C'eſt dans cet état que ſe trouve encore aujourd'hui la ville de Colmar. Pour ce qui eſt de la Religion dans cette ville, il faut ſavoir, que depuis qu'elle dépend de la France, ſon Conſeil eſt compoſé moitié de Luthériens & moitié de Catholiques. Le Conſeil Souverain qui réſide à Colmar n'admet que des Conſeillers Catholiques; d'ailleurs ce Conſeil donne aſſez de luſtre à cette ville. * *Chron. Colmarienſe.* Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.* Cuſpinien, *in Rudolpho & Adolpho.* Urſtiſii *Chron. Baſilienſe.* Cruſii *Annal. Suev. partie 1. l. 1. ch. 5: partie 3. l. 4. ch. 6.* Reuſner, *de Urbibus Imper. Apologia der Stadt Colmar*, en 1645. Zeileri *Topographia Alſat. &c.*

COLMARS, petite ville de France en Provence avec Bailliage. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Verdone dans le diocéſe de Senez, & elle eſt renommée par ſes foires & par les manufactures de drap. * Sanſon. Baudrand.

COLME, riviére de Flandre, province des Païs-Bas. C'eſt proprement une branche de l'Aa. Elle paſſe à Bergues-Saint-Vinox, & ſe décharge dans le canal à Dunkerque. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLMENAR (Don Juan Alvarez de) eſt Auteur d'un livre qui a pour tître, *Délices de l'Eſpagne & du Portugal*, en ſix volumes.

COLMÉNAR, bourg d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, aux confins de la Nouvelle Caſtille, & de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, près des montagnes de la Tablada, & de celles d'Avila, entre la ville de ce nom & celle de Plazentia. * Maty, *Dict. Geogr.*

* **COLMENAR**, bourg d'Eſpagne dans la Nouvelle Caſtille, marqué ſous le nom de *Colmenar el Vieio*, eſt au nord-eſt de Madrit, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

* **COLMENAR**, petite ville de la Nouvelle Caſtille ſur le Manzanarès au nord-nord-oueſt de Madrit, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* **COLMENAR**, autre petite ville de la Caſtille Nouvelle au ſud-ſud-eſt de Madrit, dont elle eſt éloignée d'environ ſeize lieues.

COLMENARES (Diégo) Eſpagnol, étoit natif de Ségovie, & Curé de la paroiſſe de ſaint Jean, dans la même ville, où il mourut en 1651. Il a compoſé divers Ouvrages en Eſpagnol, comme l'Hiſtoire de Ségovie, une Pompe funébre ſur la mort d'Eliſabeth de France, Reine d'Eſpagne, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

COLMENSEE, ville de Pruſſe. *Cherchez* **CULMSEE**.

COLMIEU (Pierre) Cardinal. *Cherchez* **BERTRAND** (Pierre de Colombier)

COLMISCHLAND. *Voyez* **CULMIE**.

COLMKILL. *Voyez* **CHOLUMKILL**.

COLMKIS, Abbé. *Cherchez* **COLOMB**.

COLMOGROD, petite ville de Moſcovie, dans la province de Dwina, ſur la riviére du même nom, à dix ou douze lieues au deſſus d'Archangel. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLN, ville. *Voyez* **COLOGNE**.

COLN, riviére. *Voyez* **COLNE**.

COLN. *Cherchez* **BERLIN**.

* **COLNAGUS** (Bernard) Jéſuite de Catane en Sicile, naquit le 15 ſeptembre 1545. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il montra ſon habileté dans la Poëſie Gréque & Latine. A l'âge de 14 ans, il avoit une parfaite connoiſſance de la Philoſophie, & au rapport de quelques uns il avoit déja mis en lumiére un Ouvrage de ſa façon. Il enſeigna la Théologie Scholaſtique à Meſſine & à Naples, & fut enſuite appellé à Rome, où on lui donna la Charge de Cenſeur des Livres. Dans la ſuite il ſe remit à la prédication & ſe fit entendre dans les principales villes d'Italie. Il mourut à l'âge de 66 ans à Catane, le 22 avril 1611. Laurent Finichiarus a écrit ſa Vie. On a de Colnagus, *Brevis Expoſitio rationum quibus oſtenditur beatam Agatham Virginem & Martyrem, & ortam & paſſam Catanæ fuiſſe*; *Reſponſio ad eos qui B. Agatham Panormi eſſe contendunt*; *Reſponſio Catanenſium ad teſtimonia allata ex Sacris Scripturis*; *Liber Carminum in obitum Ducis Clivenſis*; *Meditationes de Paſſione Domini*; *Anagrammatum Centuriæ*; *Elegiæ de ſanctiſſima Euchariſtiæ Sacramento*; *De Incendiis Ætnæ a ſacro D. Agathæ velo extinctis Poëma, &c.* On a auſſi en manuſcrit ſes *Annotationes in ſecundum & ſextum Æneïdis Virgilii libros & Opuſculum de Univerſo genere pecuniæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COLNE, bourg d'Angleterre avec Marché, dans la partie du Royaume de Lancaſtre, qu'on appelle *Blackburn*. Il eſt ſitué ſur une colline, & eſt éloigné de Londres de 153 milles Anglois. * *Diction. Anglois.*

* **COLNE**, riviére d'Angleterre, dans le Comté de Glocceſter. Elle coule du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt dans la Tamiſe un peu au deſſous de Lechlade.

COLNE, riviére d'Angleterre. Elle coule dans le Comté d'Eſſex, baigne Colcheſter, & ſe décharge dans la Mer d'Allemagne, quelques lieues au deſſous. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **COLO**, ville de Pologne dans le Palatinat de Kaliſch, eſt ſituée ſur la rive gauche de la Warte, au nord-eſt de la ville de Kaliſch, dont elle eſt éloignée de dix à onze lieues, & au ſud-eſt de Gneſne à la même diſtance.

* **COLOCASIUS** (Vincent) né à Maſſala en Sicile, étoit Docteur en Droit, & un Poëte fort célébre. Il vivoit en 1552. Il a écrit en vers héroïques, la Guerre d'Afrique, dans laquelle Jean Véga, Gouverneur de Sicile fit la conquête d'Elmadia. On a donné auſſi au jour un livre de ſa façon intitulé, *Vincentii Siculi Lilyb. Jureconſulti quarti Belli Punici libri ſex.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COLOCHINA (le Golfe de) ou de *Caſtel Rampano*, anciennement *Laconicus Sinus*, grand Golfe de la Mer de Gréce. Il eſt renfermé entre les côtes de la Laconie & de l'iſle de Cérigo,

ayant au levant le Golfe de Napoli, & au couchant celui de Coron. Il prend son nom de la petite ville de Colochina, qui est sur sa côte, à l'occident du Vasilipotamo; & quelquefois il le prend de Castel-Rampano, qui est sur la côte, à l'orient de cette même riviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOCHINA ou COLOCHINE, petite ville de la Morée, dans la Laconie, sur un Golfe, auquel elle donne son nom, à dix ou douze lieues de Misitra ou Lacédémone, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOCZA ou COLOCZ, *Colocia, Colozia, & ad Statuas Colossas*, ville de Hongrie, avec titre d'Archevêché. Elle est située sur la rive gauche du Danube, entre Bude & Cinq-Eglises, & a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est. *Sanson. Baudrand.

COLODI, bon bourg & fortifié. Il est en Italie, dans le petit Etat de Lucques, aux confins du Florentin, & à trois lieues de la ville de Lucques, vers l'orient septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOGNA, bourg ou petite ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, dans le Padouan, aux confins du Véronois, & du Vincentin, ou territoire de Vicence dont il est éloigné de six à sept lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOGNE (Pierre de) en Flamand *Van Ceulen* ou plutôt *Van Keulen*, Ministre de Metz au XVI siécle, eut beaucoup de part à la faveur de *Calvin*, & à celle de *Theodore de Béze*. Il étoit de Gand. *Robert Etienne*, qui le connut familiérement à Paris, fut cause qu'il alla à Genéve, où *Calvin*, ayant mis la derniére main à son instruction, lui persuada de se vouer au saint Ministére de la Parole. Il en fit les premiers exercices dans Metz, l'an 1558. *Clervant* l'y avoit amené de Genéve pour cette fonction. Cette Eglise fut dissipée sous le régne de *François* II. Clervant, qui étoit un Gentilhomme de beaucoup de mérite, & fort zélé pour la cause, se retira à Strasbourg avec sa famille. Pierre de Cologne se retira à Heidelberg, d'où il fut rappellé à Metz par ceux de la Religion, au commencement du regne de *Charles* IX. Il prêcha secretement de maison en maison, jusques au quatriéme de mai 1561, qu'on l'arrêta prisonnier comme il prêchoit. On le fit sortir de la ville au bout de quelques jours, mais il y revint peu après; car le 25 de mai de la même année ceux de la Religion commencérent de prêcher publiquement avec la permission de la Cour. Il est vrai que *Senneterre*, qui commandoit dans la ville, ne voulant point permettre à ce Ministre d'y revenir, il falloit qu'on le ramenât sous bonne garde au village de Grigi, après qu'il avoit prêché. Cela ne dura que jusqu'au retour de la *Vieille-Ville*, Gouverneur de Metz; car il fit retirer Cologne. Le Roi ayant reçu à Metz en 1569, la nouvelle de la bataille de Jarnac, où le Prince de *Condé* fut tué, permit la démolition du temple, & ce ne fut qu'avec mille peines & mille dangers, que les Ministres purent sortir de la ville. Pierre de Cologne se retira au Palatinat, & fut Ministre à Heidelberg. Il mourut à la fleur de son âge. Il avoit composé quelques livres pendant son séjour à Metz. Du Verdier-Vauprivas nous apprend, qu'il a traduit d'Allemand en François, *Conformité & accord tant de l'Ecriture Sainte, que des anciens & purs Docteurs de l'Eglise, & de la Confession d'Ausbourg bien entendue touchant la Doctrine de la sainte Cene de Notre Seigneur par les Théologiens de l'Université d'Heidelberg*, à Geneve, 1566, *in octavo*. Il a traduit aussi de l'Allemand de *Thomas Erastus*, *Vraye & droite intelligence de ces Paroles de la sainte Céne de Jesus-Christ*, CECI EST MON CORPS, à Lyon 1564, *in octavo*. Il fit aussi une Réponse à *François de Beaucaire de Péguillon*, Evêque de Metz, à Genéve l'an 1566. Pierre de Cologne eut un fils *Daniel Colonius*, qui fut Regent du Collége Wallon à Leide. Il publia des Théses sur l'Institution de Calvin l'an 1628. *Heinsius* lui dedia l'*Aristarchus Sacer*. * Béze, *Histoire Ecclef. l.* 16. *Oratio funebris* Lud. de Dieu. Bayle, *Dict. Critiq.*

COLOGNE (Barthelemi de) Poëte. *Cherchez* BARTHELEMI.

COLOGNE, sur le Rhin, que ceux du païs appellent *Cöln* & les Flamands *Keulen*, ville d'Allemagne, est une des plus considérables de l'Empire. Les Auteurs Latins l'ont nommée, *Colonia Ubiorum* & *Colonia Agrippina*. Elle est Impériale & l'une des quatre capitales Anséanques, avec Université & Archevêché, dont le Prélat est Prince & Electeur de l'Empire, & prend le titre d'Archi-Chancelier & de Légat né en Italie, de Duc de Westphalie, &c. La ville de Cologne est très-ancienne. Elle tire son origine des peuples Ubiens, qui rechercherent l'alliance de Jules-Cesar pour pouvoir résister aux Suéves, leurs ennemis irréconciliables. Sous le regne d'Auguste, ils se mirent sous la protection d'Agrippa, & passant le Rhin, ils y fondérent sur la rive gauche la ville de Cologne, qu'ils nommérent alors *la Colonie d'Agrippa*, pour faire honneur à leur Protecteur. D'autres disent que cette ville étoit déja bâtie, & que les Ubiens l'augmentérent alors, environ 20 ou 25 ans avant J. C. Depuis, Agrippine petite-fille de cet Agrippa, & mere de Neron, étant née à Cologne, & voulant montrer la puissance où son second mariage avec l'Empereur Claudius l'avoit élevée, fit accroître le circuit de cette ville, & vers l'an 48 de J. C. elle y envoya une Colonie de Vétérans. L'an 69, lorsque Vitellius & Vespasien se disputoient l'Empire, Cologne fut assiégée par Tutor & par Sabinus, qui s'étoient revoltez contre les Romains. Elle obéit à la nécessité qui l'engagea dans leur parti; & depuis elle égorgea la garnison qu'on y avoit laissée, lorsque Céréalis eut défait les Rebelles. Sous le regne de Valentinien III, vers l'an 449, le Roi Merovée en chassa les Romains, & peu de tems après Attila ruina cette ville. Dans la suite, Chilperic, fils de Merovée en chassa les Romains, qui l'avoient rebâtie, & la donna à un Prince son parent, appellé Sigebert, dit *le Boiteux*, Roi de Cologne, qui fut assassiné en 509, par Clodéric son fils. Ce fut alors que Clovis *le Grand*, usant de politique en cette rencontre fit mourir celui qui en avoit été l'exécuteur, & réunit le Royaume de Cologne à la Couronne de France, dont cette ville a dépendu, sous les Rois de la premiére race. Sous ceux de la seconde, elle fut le partage des Princes François, Rois de Germanie. En 881, lorsque Charles *le Gros* se faisoit proclamer Empereur au delà des Alpes, Godefroy & Sigefroy, Rois des Normands, prirent Cologne & la brulérent. Le Clergé & le peuple s'étoient sauvez pour se délivrer de la cruauté de ces Barbares, qui avoient ruiné cette année-là quelques-unes des plus belles villes de la Gaule Belgique. L'Empereur Othon *le Grand*, sous lequel elle avoit été reparée, l'assujettit à ses Prélats, vers l'an 950. Depuis, les autres Empereurs l'affranchirent. Frederic, I. du nom, lui donna de grands privileges, & dès-lors Cologne s'augmenta considérablement, & sur tout dans le XIII siécle, lorsqu'elle entra vers l'an 1260, dans la Ligue des villes Anséatiques, & qu'elle devint capitale de la quatriéme de leurs provinces. Ensuite les Citoyens de Cologne ont été gouvernez par des Senateurs, & le Senat fut changé en 1513, à cause d'une sedition du peuple, qui fit mourir les Consuls, les Thresoriers, & quelques autres Magistrats, accusez d'avoir pillé le thresor public. Ce Senat a assez de conformité avec celui de l'ancienne Rome. Il gouverne & rend la Justice Civile; à l'égard de la Criminelle, il a pouvoir d'instruire le procès des Criminels, & même de les faire arrêter; mais il n'a pas droit de les condamner, ou de les justifier. Cela est reservé à l'Electeur, comme le dernier degré de la puissance absolue, & c'est pour cette raison, que bien que la ville de Cologne soit libre, elle ne laisse pas de lui faire hommage, & de lui prêter le serment de fidélité, à condition qu'il conservera les priviléges dont elle jouit. Au reste, Cologne est nommée, *la Rome d'Allemagne*, à cause de sa grandeur, de son Senat, & de la beauté de ses edifices. On l'appelle aussi *la Sainte*, parce qu'elle conserve plusieurs corps Saints, qu'elle a 305 églises, & qu'entre les villes libres, elle est la seule qui n'ait pas reçu la Religion Protestante. Elle est assurément des plus belles, des plus fortes, & des plus grandes d'Allemagne, entourée de bonnes murailles défendues par 83 tours, & par un triple fossé qui l'enferme en demi-lune. L'église métropole de saint Pierre seroit une des plus belles du monde, si elle étoit achevée. Il y a divers tombeaux magnifiques, & entre autres ceux qu'on prétend fabuleusement être les tombeaux des trois Rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu, & que l'on dit avoir été apportez de Constantinople à Milan & de Milan à Cologne. On les voit derriere le chœur, dans une chapelle éclairée de plusieurs lampes. Le Chapitre de Cologne est très-illustre & très noble. Les Chanoines ont titre de Comtes, & le Prevot est Conseiller de l'Université. Maternus, qui souscrivit au Concile d'Arles, tenu l'an 314, est le premier Evêque de Cologne. Il faut que les Auteurs modernes qui croyent, après Molanus, qu'il étoit Disciple de saint Pierre, en mettent deux de ce nom. Ce Maternus a eu un grand nombre de successeurs illustres par leur doctrine & par leur pieté, & plusieurs d'entre eux sont placez au Catalogue des Saints, comme Sévérin, Evergile, Aquilin, Simoneus, Cunibert, Agilulfe, Heribert, Annon, &c. Euphratas, qui vivoit sous l'empire de Constance, en 346, favorisa les Ariens; & saint Sévérin son successeur rétablit la vérité exilée, & fut le restaurateur de la Foi. Dans le huitiéme siécle, saint Boniface, soutenu par l'autorité de Carloman & de Pepin *le Bref*, fit ériger en métropole l'église de Cologne, qui auparavant étoit Evêché suffragant de Tréves; & il en commit la conduite à Agilulfe qui avoit été compagnon de son Apostolat. Les autres Prélats les plus célébres sont, Hildebaud, premier Chapelain de Charlemagne; Gonthier, qui fut déposé par le Pape Nicolas I; Bruno *le Grand*, fils de Henri l'*Oiseleur*, & frére d'Othon I, Empereurs; Frédéric de Carinthie; Bruno, Comte d'Altenau; Renault, Comte de Dassel; Philippe de Heinsberg; Henri de Wirnemberg; Walrame de Juliers; Adolphe de la Marck; Theodoric & Herman de Meurs; Adolphe & Antoine de Schawenburg; Robert; Ernest; Ferdinand & Maximilien Henri de Baviere, &c. Entre ces Prélats, Herman de Meurs, & Gebhard ou Gerard Truchses, de la Maison de Walpurg, se déclarerent pour la Doctrine de Luther. Le premier le fit par ignorance, comme le témoigne Sponde & d'autres, mais le second s'y porta, à ce qu'on prétend, par un motif d'incontinence, afin d'épouser *Agnès* de Mansfeld, qu'il avoit tirée du monastére de Gerishim. Il l'entretenoit à Broël, mais intimidé par les parens de cette Princesse, il l'épousa, & voulut ensuite retenir le nom & la qualité d'Electeur. Il fut chassé, malgré le secours que lui donna le Prince d'Orange son Protecteur, & il mourut l'an 1589 en Allemagne, pauvre & abandonné de tout le monde. Outre la metropole, Cologne a dix églises collégiales, dix-neuf paroisses, trente-sept monastéres, divers hôpitaux, trente chapelles principales, & un très grand nombre d'autres églises. L'Université fut établie en 1388. Il y a aussi un Collége de Jésuites, dont l'église bâtie à l'Italienne a un très-beau dôme. On compte cinq places principales à Cologne; & outre l'étendue de son circuit, la propreté de ses rues, la magnificence de ses edifices saints & profanes, on y estime la douceur & l'honnêteté de ses Habitans, entre lesquels il y a un grand nombre de gens de Lettres. Saint Bruno, Fondateur de l'Ordre des Chartreux, étoit natif de cette ville. Le Diocése de Cologne forme l'Etat de l'Electeur où sont compris Bonne, qui est la résidence de ce Prince, Nuis, Andernac, Kempen, &c. Etienne Broëlman a écrit les Antiquitez de cette ville. Jacques Middendorp en parle dans son Traité des illustres Universitez. George Braw en a fait la description. Gilles Gélénius nous en a donné l'Histoire. Pierre Cratepolius a fait le dénombrement de ses Prélats dans l'Histoire des Electeurs Ecclésiastiques. * On pourra encore consulter Ptolomée, *l.* 2. *ch.* 9. Pline, *l.* 4. *ch.* 17. Ammien Marcellin, *l.* 15 & 16. Zosime, *l.* 1. Tacite, *Annal. l* 1. *ch.* 56: *Hist. l.* 1. *ch.* 51, & *l.* 4. *ch.* 25, &c. *Germania*, *ch.* 28. Grégoire de Tours, *l.* 2. Berthius, *in Comment. Germ.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *p.* 254 & *suiv.*

CONCILES de COLOGNE.

On met ordinairement en l'année 346 un Synode qu'on croit avoir été

été tenu à Cologne, & dans lequel on dit qu'Euphratas, Evêque de cette ville, fut déposé pour avoir nié la Divinité de Jesus-Christ. On a même les Actes de ce Synode dans le *tome 2. des Conciles, p.* 615. Mais il y a bien de l'apparence que ces Actes sont supposez, & que cette Histoire est fausse. *Voyez* là-dessus au mot EUPHRATAS, & le Cardinal Baronius à l'année 346 & 347, aussi-bien que M. Du Pin, *Bibliothéque Ecclésiastique, tome 2. p.* 834. L'Auteur des Actes de saint Servais, Evêque de Tongres, est le premier qui ait cite ce prétendu Synode; mais tous les Savans reconnoissent que ces Actes sont supposez. Dans le huitiéme siécle on assembla un Concile à Cologne, &, selon Eginhart rapporté par Baronius l'an 782, ce fut Charlemagne qui le fit tenir, & qui y reçut des Députez d'un grand nombre de peuples. Les Annales de l'Abbaïe de Fulde, & les Chroniques de France de Pithou, parlent d'un Concile célébre l'an 870, pour la réforme des mœurs. On en tint un l'an 887, contre les ravisseurs des biens ecclésiastiques, contre les Partisans qui opprimoient les pauvres, & contre les noces incestueuses. Sigebert fait mention dans sa Chronique d'un Concile assemblé l'an 1056, par l'autorité du Pape Victor, où Baudouin & Godefroy, Comtes de Flandre, furent reconciliez avec Henri IV, Roi d'Allemagne. Conon, Légat du saint Siége, Evêque de Préneste, en tint un l'an 1115 ou 1118, contre l'Empereur Henri V; & Théodoric Cardinal & Légat en tint un autre l'année suivante pour le même sujet. Le Pape Honoré ou Honorius III fit célebrer celui de 1225, où Conrad Cardinal & Evêque de Porto, son Légat, présida. On y fit 14 chapitres ou Canons, que nous avons encore dans le quatriéme tome des Conciles. Conrad de Hoistett, Archevêque de Cologne, tint un Concile Provincial en 1260, où l'on fit quatorze chapitres pour les bonnes mœurs, & 28 Décrets pour les Moines. Henri de Wirnemberg, Archevêque de la même église, par ordre du Pape Clément V, en assembla un l'an 1310, contre les Templiers, & assista l'année d'après au Concile général de Vienne en Dauphiné. Le Cardinal Nicolas de Cusa, Légat en Allemagne, célébra un autre Concile l'an 1452, avec le consentement de Théodoric de Meurs Archevêque. Robert de Baviére, successeur de Théodoric, en tint un l'an 1470, & Herman de Hesse qui gouverna cette église après Robert, renouvella tous les anciens Statuts faits dans les Conciles, dans un Concile qu'il tint en 1491. Herman de Meurs, qui depuis embrassa la Réformation, en célébra un l'an 1536. On le divise en douze parties qui ont toutes des titres differens. Adolphe de Schawembourg ou Schaumbourg, mis à la place de Herman déposé, célébra l'an 1549, un Concile provincial pour la réforme des mœurs. Sifride de Westerburg, Archevêque, fit des Ordonnances Synodales en 1280. Henri de Wirnemberg en publia en 1306; Walrame de Juliers en 1333; Guillaume de Geneppe en 1351; Frédéric de Saarwerden en 1370; Théodoric de Meurs en 1423; Herman de Hesse en 1482; Philippe d'Oberstein en 1521, &c.

PRE'ROGATIVES de L'ARCHEVEQUE de COLOGNE.

Cologne n'a été dans le commencement qu'un Evêché, suffragant de la Métropole de Tréves, mais il fut érigé en Archevêché en 755, dix ans après que celui de Mayence l'eut été en faveur de Boniface. Le premier Archevêque de Cologne se nommoit St. Agilulfe, qui eut entre autres pour successeur St. Annon, lequel, vers l'an 1055, fit arracher les yeux à des Juges qui avoient prononcé une Sentence injuste contre une pauvre femme, & permit seulement qu'on laissât à un d'eux un œil, pour pouvoir conduire les autres chez eux. L'Histoire ajoûte qu'afin que le châtiment servît d'exemple, il fit attacher à leurs maisons des Têtes de brique, qui étoient sans yeux.

L'Archevêque de Cologne avoit autrefois pour suffragans, les Evêchez de Munster, de Liége, d'Osnabruck, de Minden, & d'Utrecht; mais ces deux derniers ayant été sécularisez, il ne lui reste plus que les trois premiers. Il est grand Chancelier de l'Empire dans l'Italie, sans néanmoins y faire aucune fonction de cette charge, non plus que l'Archevêque de Tréves dans les Gaules: quoique les raisons en soient différentes. Car il y a en Italie des Principautez qui relévent toûjours de l'Empire; mais les Princes qui les possédent ont aussi la qualité de Vicaires perpétuels de l'Empire; & en cette qualité ils font, dans l'étendue de leurs Jurisdictions, ce que l'Empereur y pourroit faire pour les affaires communes, ou ils se pourvoyent à la Cour Impériale pour les principales expéditions. C'est pourquoi l'Archevêque de Mayence, qui est grand Chancelier en Allemagne, a la garde des Archives & des titres qui concernent l'Italie. Il est dit par la Bulle d'Or, que l'Archevêque de Cologne a le droit de sacrer le Roi des Romains, c'est à dire, l'Empereur: néanmoins il semble que ce droit ne lui appartient, que quand le couronnement se fait dans son diocése, ou dans les Evêchez suffragans; & l'Archevêque de Mayence le lui a toûjours contesté, lorsque cette cérémonie s'est faite ailleurs. Ce différent a été réglé, comme nous l'avons dit dans l'article d'Allemagne, au titre *des Electeurs*, vers la fin. Cela n'empêche pas que l'Archevêque de Cologne ne précéde celui de Mayence dans l'étendue de sa métropolitaine & de sa Chancellerie en Italie, où il prend place à la main droite de l'Empereur, laissant la gauche à l'Electeur de Mayence, qui le précéde par tout ailleurs. La Bulle d'Or attribue à l'Archevêque de Cologne le second suffrage dans le Collége Electoral, & le droit d'opiner immédiatement après l'Archevêque de Tréves. Il fait exercer la Justice criminelle par ses Officiers dans la ville de Cologne, quoiqu'elle soit libre & immédiatement sujette à l'Empire: en sorte qu'elle ne souffre pas, quand il y vient, qu'il y demeure long-tems, & avec un trop grand train: ce qui a été depuis plusieurs siécles la cause de grands différents entre la ville & l'Archevêque, lequel a sa résidence ordinaire à Bonne. Le grand Chapitre de Cologne est composé de soixante Chanoines, qui sont tous Princes & Comtes, & l'on n'y reçoit point de simples Gentilshommes, ni même de Barons, comme on fait à Mayence & à Tréves, ou les Princes, au contraire, ni les Comtes, ne sont point admis, sans quelque grande raison. Les vint-quatre plus anciens Chanoines forment un Chapitre particulier pour l'élection de l'Archevêque. Ils ont seuls voix active & passive, pouvant elever un de leurs Collégues, ou être élevez à la Dignité Electorale. L'Archevêque de Cologne porte d'argent à la croix de sable. * Heiss, *Histoire de l'Empire, l. 6. p.* 310. *& suiv.* édit. d'Amsterdam, 1733.

CATALOGUE de tous les EVEQUES, ARCHEVEQUES & Electeurs de Cologne.

1. St. *Materne*, depuis l'an 67, jusques en l'année 100, ou selon d'autres, jusques en 128. Les noms de ses successeurs se sont perdus jusques à
2. St. *Sévérin*, mort en 438.
3. St. *Evergile*, mort en 463.
4. St. *Aquilin* ou *Solin*, mort en 473. Ses successeurs sont inconnus jusques à
5. St. *Simoneus*, qui vivoit environ en 511.
6. *Carentin*. Quelques-uns de ses successeurs sont encore inconnus.
7. *Remi*, vivoit autour de l'an 614.
8. St. *Cunibert*, élu en 622.
9. *Bocaldus*, élu en 655.
10. *Etienne*, élu en 660.
11. *Adelvin*, élu en 690.
12. *Gijon*, elu en 694.
13 *Annon* I vivoit vers l'an 709.
14. *Pharamond*, en 728.
15. St. *Agilulphe*, doit avoir été le premier Archevêque de Cologne, & élu en 728.
16. *Albéric* ou *Rangefrid*, élu en 746.
17. St. *Hildiger* ou *Hildebert*, mort en 804.
18. *Bertholin*, mort en 814.
19 *Riculphe*, mort en 836.
20 *Hildepolde* ou *Hildebaud*.
21. *Hagebaud* ou *Hattebaud*.
22. N. . .
23. St. *Wéribert* ou *Willibert*.
24. *Herman*, élu en 890.
25. *Wittfried*, mort en 953.
26. *Brunon* I, mort en 954.
27. *Volckmar*, mort en 959.
28. *Géron*, Markgrave de Lusace.
29. *Walrame* ou *Warin*, mort en 975.
30. *Evergére*, mort en 990.
31. St. *Hérebert*, Comte de Leiningen, ou selon d'autres Ecrivains, Comte de Rotenbourg sur le Tauber, est reputé le premier Electeur de Cologne, & mourut en 1021.
32. *Pérégrin*, mort en 1036.
33. *Herman* II, né Palatin du Rhin.
34. St. *Annon* II, mort en 1064.
35. *Hildpold* ou *Hidolphe*, mort en 1084.
36. *Sigevin*.
37. *Herman*, Comte de Wolffershausen & Northeim, mort en 1112.
38. *Fréderic*, Marquis de Frioul, mort en 1152.
39. *Brunon*, Comte d'Altenau.
40. *Hugon*, Comte de Sponheim.
41. *Arnoud*, Comte de Gueldre, fut déposé pour crime de Simonie.
42. *Arnoud*, Comte d'Altenau, mourut cinq ans après son élection.
43. *Frédéric* de Dassel, mort en 1169.
44. *Reinhold* ou *Renault*, Comte de Dassel, mort en 1181.
45. *Philippe*, Comte de Heinsberg, mort en 1201.
46. *Brunon*, Comte d'Altenau, résigna en 1204.
47. *Adolphe*, frére du précédent fut déposé.
48. *Brunon*, Comte de Sayn, mort en 1208.
49. *Théodoric*, Comte de Bergen, fut excommunié.
50. *Engelbert*, Comte de Bergen, fut assassiné par Frédéric, Comte d'Altenau & d'Isenburg 1227.
51. *Henri* de Mœllenarcken ou de Malmack, mort en 1232.
52. *Conrad*, Comte de Hoistett ou de Hohenstett, mort en 1262.
53. *Engelbert* de Falckenburg, mort en 1275.
54. *Siegfried* ou *Sifride* de Westerburg, mort en 1298.
55. *Wichbolde*, Baron de Holte, mort en 1305.
56. *Henri*, Comte de Virnenburg ou Wirnemberg, mort en 1331.
57. *Walrame*, Comte de Juliers, mort en 1349.
58. *Guillaume* de Geneppe, mort en 1362.
59. *Jean* de Virnenburg.
60. *Adolphe*, Comte de la Marck, résigna & se maria ensuite. Il mourut en 1367.
61. *Engelbert*, Comte de la Marck, étoit aussi Evêque de Liége & mourut en 1368.
62. *Cunon* de Falckenstein, mort en 1370.
63. *Frédéric*, Comte de Saarwerden.
64. *Théodoric*, Comte de Meurs, mort en 1450.
65. *Rupert* ou *Robert*, Palatin du Rhin, mort en 1480.
66. *Herman*, Landgrave de Hesse, mourut en 1508.
67. *Philippe*, Comte de Dhyn & d'Oberstein, mort en 1515.
68. *Herman* de Meurs, Comte de Wied, changea de Religion & perdit par là son Archevêché en 1552.
69. *Adolphe*, Comte de Schaumburg, mourut en 1556.
70. *Antoine*, frére du précédent, mourut en 1558.
71. *Jean-Gebhard*, Comte de Mansfeld, mort en 1562.
72. *Frédéric*, Comte de Wied, résigna & mourut en 1567.
73. *Salentin*, Comte d'Isenburg, résigna en 1557, & se maria

74. *Gebhard Truchses*, Baron de Waldbourg ou Walpurg, se maria en 1583, & voulut nonobstant le changement de son Etat conserver son Archevêché; mais après une forte guerre, il fut forcé de le remettre à son Successeur.

75. *Ernest*, fils d'Albert V, Duc de Baviére, étoit aussi Evêque de Freysingen, d'Hildesheim & de Liége, & mourut en 1612.

76. *Ferdinand*, fils de Guillaume, Duc de Baviére, étoit aussi Evêque d'Hildesheim, de Paderborn, de Liége & de Munster, & mourut en 1650.

77. *Maximilien-Henri*, fils d'Albert Duc de Baviére, étoit aussi Evêque de Liége & d'Hildesheim, & mourut en 1688.

78. *Joseph-Clément*, fils de Ferdinand-Marie, Electeur de Baviére, élu le neuviéme (19) juillet 1688. Il étoit auparavant Evêque de Ratisbone & de Freysingen; il obtint encore l'Evêché de Liége en 1694, & mourut le douziéme novembre en 1723.

79. *Auguste Clément*, neveu du précédent, étoit fils de Maximilien-Emanuel, Duc de Baviére. Il avoit eté Coadjuteur de son oncle, depuis quelques années.

* Northof, *in Catal. Episc. Coloniens. apud Meibom. tome 2. Script. Rer. Germ.* Cratepolii *Catal. Archiepisc. Colon.* Galenius *de Magnit. Colon.* Browerii *Antiq. & Ann. Trevir.* Limnæus, *de Jure publ. l. 3. ch. 6.* Imhof, *N. P. l. 2. ch. 4.* Conringii *Assertio Juris Moguntini in coronandi. Regibus Germanorum.*

COLOGNE sur la Sprée. *Voyez* BERLIN.

COLOMAN, succéda à son pére *Ladislas* au Royaume de Hongrie, malgre l'opposition d'*Alme* son frere puiné, auquel il fit crever les yeux, aussi bien qu'à *Béla* son neveu. Il voulut même faire arracher les testicules à ce dernier, afin qu'il ne pût avoir de lignée; mais il fut trompé par l'exécuteur de cet ordre barbare, qui prit ceux d'un chien, & qui lui fit accroire que c'étoient ceux de Béla. Il mourut l'an 1114, après avoir regné 21 an. Ce Prince cruel étoit très-difforme & contrefait; car il étoit louche, bossu, boiteux & bégue. * Volaterran. Munster, *Cosmograph. l. 4.*

* COLOMAN, second fils d'André II, Roi de Hongrie, fut élu en 1208, Grand Duc de Moscovie par les Russes; mais voulant dans la suite se faire couronner Roi de Galatie par les Evêques Polonois & Hongrois, ils se rendirent maîtres de Halitz & le contraignirent à prendre la fuite. A cette occasion le Roi André fit la guerre aux Russes, mais ses troupes aussi bien que celles de Pologne furent battues. Coloman tomba avec toute sa famille entre les mains des Vainqueurs, qui le retinrent en prison, mais qui après la conclusion de la paix en 1210, le relâchérent & le remirent en possession du Duché. En 1220, il en fut chassé par un Prince Russien, mais il fut rétabli de nouveau par le Roi son pére. Il mourut en 1225, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. En 1208, il avoit épousé Salomé, sœur ou fille de Lescus *le Blanc*, Duc de Pologne, mais ils étoient convenus ensemble de vivre dans une perpetuelle continence. Elle ne mourut qu'en 1268, étant Abbesse de Zavichost, & fut dans la suite mise au nombre des Saintes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugosse, *Hist. Pol. l. 6.*

COLOMB, (Saint) lieu d'Angleterre dans le Comté de Cornouaille, situé au sommet d'une montagne, où s'assemblent les Juges de paix, pour la partie méridionale de ce Comté. Il est à 260 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

COLOMB, (Christophle) Pilote célebre, naquit en 1442. Ferdinand son fils qui a ecrit sa Vie, s'efforce de prouver qu'il étoit né de parens nobles; mais il est sûr que son pére étoit Cardeur de laine, & qu'il apprit lui même ce métier avec un de ses fréres nommé *Barthélemi*. Depuis, ayant fait quelques voyages sur mer, il goûta la Marine, & étudia la Géographie. On dit qu'ayant appris par la rélation d'un certain Pilote, que les Auteurs Espagnols nomment *Andalouza*, où plutôt par un raisonnement tiré de la disposition du monde, qu'il y avoit des pais habitables dans l'autre hémisphére, il résolut de les aller découvrir. Pour cela, il s'adressa à divers Princes, qui traitérent son entreprise de vision. Ferdinand & Isabelle, qui régnoient pour lors en Espagne, l'écoutérent plus favorablement; car il en obtint trois vaisseaux, avec lesquels il partit du port de Palos de Moguer en Andalousie, le vendredi troisiéme d'août de l'an 1492. Il navigea jusqu'à ce qu'il eût trouvé des isles, & il aborda à Guanahani, une des Lucayes. Les Insulaires effrayez à la vue de ses bâtimens, avoient déja gagné les montagnes avec tant de vîtesse, que les Espagnols ne purent prendre qu'une femme, à qui Colomb fit donner du pain, du vin, des confitures, & quelques bijoux. Ce bon traitement fit que les autres devenus moins farouches s'approchérent des Espagnols, qui n'oubliérent rien pour gagner l'affection du Cacique (c'est le nom que les Indiens donnoient à leur Roi) qui permit à Colomb de bâtir sur le bord de la mer un Fort de bois, où il laissa trente-huit Espagnols. Après quoi impatient de faire au Roi de Castille le rapport de l'heureux succès de sa navigation, il retourna au mois de mars de l'année suivante, & arriva en 50 jours au port de Palos, rapportant de grandes richesses de ces terres. Comme il eut fait connoître au Conseil du Roi les moyens de conquérir ces riches provinces, on résolut de l'y envoyer en qualité d'Amiral des Indes, & on lui accorda tous les privilèges qu'il demanda. L'acte de cette concession est du 18 mai 1493. Le Roi l'annoblit, lui & toute sa postérité, & lui donna pour armes une mer d'argent & d'azur à cinq isles d'or, sous un chapé de Castille & de Léon, avec un monde pour cimier & ces mots,

Pol Castilla, y por Leon
Nuevo Mondo hallo Colon.

Depuis, quelques envieux le mirent mal auprès de Ferdinand & d'Isabelle; mais il rentra dans leurs bonnes graces, & mourut à Valladolid le huitiéme mai 1506, âgé de 64 ans; d'où il fut porté aux Chartreux de Seville, comme il l'avoit ordonné par son testament. Il laissa de *Béatrix* Henriquès deux fils, Dom DIÉGO Colomb, & Dom *Ferdinand*, Prêtre. Dom DIÉGO eut un fils appellé FERDINAND, qui mourut sans avoir été marié.

☞ Les Auteurs ne conviennent pas du lieu où naquit Christophle Colomb. Les uns veulent que ce soit à Coguréo; les autres à Albizolo, près de Savonne. Lopez de Véga lui donne pour patrie le village de Nervi sur la côte de Gênes; quelques autres le font descendre des Pellestrelli de Plaisance. Mais il y a grande apparence qu'il étoit de Gênes, comme Justiniani, Salimeri & d'autres l'assurent. * Christophle Colomb, *de prima Insularum in Mari Indico sitarum lustratione sub rege Ferdinando facta.* Ferdinand Colomb, *Hist. del Amir. Christ. Colomb.* Thomas Fazel, *Hist. Sicil.* Justiniani & Soprani, *Script. della Ligur.* Salméro & Foglietta, *in Elog.* Dom Ferdinand Pizarro, *de los Illustres Barones del Nuevo Mondo.* Mariana, *Hist. Hisp.* De Thou, *Hist. l. 1.* Sponde, *A. C. 1442. & suiv.* Joan. de Baros. Oviedo, &c. Marmol, *l. 9. c. 29.*

COLOMB, (Ferdinand) fils de *Christophle*, a vécu dans le XVI siécle, vers l'an 1530. Il fut fait Prêtre, aima passionnément les livres, & choisit près de la ville de Séville un lieu très-agréable, où il fit bâtir une belle maison, qui est aujourd'hui aux Religieux de la Merci. C'est là qu'il dressa une bibliothéque très-bien choisie. Elle étoit d'environ vint mille volumes, avec de rares manuscrits. En mourant il la laissa à l'église de Seville; & c'est cette bibliothéque qu'on a surnommée *la Colombine*. Il composa l'Histoire de son pére sous ce titre, *Historia del Amirante D. Christoval Colomb.* Alfonse de Ulloa la traduisit en Italien, & elle n'est presque connue que dans cette Traduction, qui a eté imprimée deux fois à Venise l'an 1571 & 1614. * Alphonsus Garsias Matamarus, *de Acad. & Doct. Hispan. Viris.* Louïs Jacob, *Traité des Biblioth.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

* COLOMB (Fabius) né à Palerme en Sicile l'an 1600, fut Religieux de l'Ordre de St. Benoît & mourut le 26 janvier de l'année 1675, laissant plusieurs Ouvrages en Italien, tant imprimez que manuscrits. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COLOMB (Joseph) de Messine, à donné en Italien au public la Vie du glorieux Pére St. Caloger. * Les mêmes.

COLOMB, ou COLM, ou COLMKIS, Abbé de Hi, nommé aussi saint COLOMAN ou S. COLOMBAN, mais différent de l'Abbé de Luxeuil, naquit en Irlande le septiéme décembre en 521. Il entra jeune dans un monastére, fut fait Prêtre en 546, fonda plusieurs monastéres en Irlande, passa ensuite dans l'isle de Hi, pour travailler à la conversion des Infidéles, de là en Ecosse, où il prêcha l'Evangile aux Pictes pendant près de 30 ans. Il mourut le neuviéme juin ou le 16 mars 597. Il a été honoré comme Saint en Angleterre. * Béde, *Hist. Angl.* Mabillon, *siécle premier Bénédictin.* Adamant, *Apud Surium.* Usser, *Antiq. Britann.* Bulteau, *Hist. Monast. d'Occident, l. 2.* Baillet, *Vies des Saints, Juin.*

COLOMBA (Gérard) *Voyez* COLUMBA.

COLOMBAN, (Saint) Abbé de Luxeuil en Bourgogne, a été illustre sur la fin du VI siécle, & au commencement du VII. Il naquit vers l'an 559, dans le païs de Leinster ou Lagénie, province d'Irlande. Il fut élevé dès sa jeunesse dans l'étude des Sciences humaines, & il y fit de grands progrès par le moyen du travail qu'il joignit à une grande capacité de génie: il n'en fit pas de moindres dans la piété, ayant reçu de Dieu une inclination heureuse pour la vertu. Après avoir achevé ses premiéres études, il s'apperçut que la volupté lui tendoit des piéges par tout. Pour en prévenir les suites, il alla se mettre sous la conduite d'un saint Vieillard, nommé Siléne, qui reconnoissant que Colomban avoit l'esprit fort vif & très solide, l'instruisit de la Religion, en lui donnant l'intelligence des livres sacrez. Colomban se retira ensuite dans l'Abbaïe de Beanchor, ou Bencor, qui étoit alors la plus célébre Abbaïe de l'Irlande, où il demeura plusieurs années, sous la discipline de l'Abbé Congale, surnommé *Fauste*, Fondateur de ce monastére, dans lequel il y avoit, à ce que l'on croit, près de trois mille Religieux. L'an 589, il passa en France âgé de trente ans, où il fut reçu dans l'Austrasie par Childebert II, & par la Reine Brunehaud. Il se retira d'abord dans la solitude de Vosge, Vôge ou Vauge, à l'entrée du diocése de Bezançon, où il habita dans un vieux château ruïné appellé *Anegray*. Le nombre de ses Disciples croissant, il se vit contraint de chercher dans cette solitude un lieu plus commode, & y établit l'an 592, le monastére de Luxeuil, avec la permission de Gontran Roi de Bourgogne.

Il fonda bientôt après celui de Fontaine, & gouverna ces deux monastéres, jusqu'à ce qu'il fut chassé par le Roi Thierry, à la sollicitation de la Reine Brunehaud, irritée de ce que Colomban avoit repris librement le Roi de ses déréglemens. Il fut conduit jusqu'à Nantes, & embarqué sur un vaisseau, qui le devoit mener en Irlande; mais ce vaisseau ayant été repoussé sur les côtes, il rentra en France & vint demeurer dans la Suisse, qui étoit du Royaume de Théodébert, frére de Thierri. Il y prêcha l'Evangile à des Suéves idolâtres, qui habitoient autour du Lac de Genéve. Quelque tems après, Théodébert ayant été défait & pris prisonnier par Thierri, saint Colomban fut obligé l'an 612, de passer en Italie, où il fonda l'Abbaïe de Bobio au pié de l'Apennin, dans les Etats d'Agilulphe, Roi des Lombards, qui l'employa à la conversion des Ariens. Colomban mourut dans ce monastére le 21 novembre de l'année 615, âgé de 56 ans, selon les uns, &, selon d'autres, de 72. Il avoit composé un Commentaire sur les Pseaumes, qui n'a point été imprimé. On a encore de lui sa Régle, quelques piéces poëtiques, & quelques lettres, avec d'autres Ouvrages Ascétiques, & des Canons pénitentiels imprimez à Louvain en 1667. Eustasius succéda à saint Colomban; & ce fut à l'instance de cet Abbé qu'on célébra vers l'an 624 ou 625, un Synode à Mâcon, contre un Moine de Luxeuil, nommé *Agrestin*, qui ne vouloit

pas recevoir la Régle de saint Colomban. * Jonas, *in Vita S. Eust.* Sigebert, *de Script. Eccles. c.* 65. Sirmond, *tome* 1. *Concil. Gall.* Surius, *ad diem* 21 *novembris.* Sedulius, *in Cor. Luci.* Baronius. Possevin. Le Mire, *Florilegium SS. Hibern. &c.* Il y a eu divers *Colombs*, ou *Colombans*, qu'il ne faut pas confondre. Le Colomban, qui a été Abbé de Luxeuil, est different de COLOMBA-COLOMBIL Irlandois, qui convertit une partie de l'Ecosse. *Consultéz* Usser, *de Antiquit. Britann. c.* 15. Baillet, *Vies des Saints, novembre*, édit. de Paris, *in folio.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des septiéme & huitiéme siécles.*

COLOMBARA DI TREPANI, petite isle de la Mer Mediterranée, sur la côte occidentale de Sicile, près de la ville de Trepani ou Trapano, dont elle a pris son nom. On croit que c'est celle que les Anciens appelloient *Pelias.* * Maty, *Dict. Geogr.*

COLOMBE, village avec une Abbaïe dans la Marche, petite province de France, sur la riviere de Chauderet, a trois lieues de Blanc-en-Berry, du côte du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBE, (Sainte) née a Cordoue en Espagne, sous la domination des Maures & des Sarrasins au IX siecle, se consacra dès sa plus tendre jeunesse aux actions de vertu & de piété. Elle se retira ensuite avec sa sœur Elizabeth dans l'Abbaïe de Tabane à deux lieues de Cordoue. Les Maures ayant chassé les Religieuses de ce monastere, elles se réfugiérent à Cordoue. Mais la persécution s'etant elevée contre les Chrétiens en 852, sous Mahomet fils d'Abdéran, Colombe sortit de son Couvent, pour aller devant les Juges parler hardiment en faveur de la Religion de J. C. & contre celle de Mahomet. Elle fut sur le champ condamnée à avoir la tête tranchée, & executée devant le palais. Son corps fut jetté dans le Guadalquivir, & il y fut retrouvé six jours après par des Religieux, qui le rapportérent secrettement au village de Fragelles, près de Cordoue. On fait sa fête le 17 septembre. Son Histoire est rapportée dans le Memorial de saint Euloge, qui fut martyrisé six ans après. * *Voyez* Bulteau, *Hist. Benedict. l.* 5. *c.* 8. Baillet, *Vies des Saints, septembre.*

COLOMBE, (Sainte) Vierge & Martyre à Sens. Les Actes du Martyre de cette Sainte sont récens & indignes de foi. Tout ce que l'on en sait, c'est qu'elle se trouve dans les Martyrologes au 31 decembre, en qualité de Martyre, & l'on croit qu'elle a souffert le Martyre sous Aurélien en 273. Son culte étoit établi dans les eglises de France dès le commencement du VII siécle, & il y avoit a Paris du tems de Dagobert I, une chapelle, qui portoit son nom. On croit que ses Reliques sont encore à Sens, & que saint Eloi leur fit une châsse fort précieuse, aux dépens de Dagobert, & orna l'eglise qui porte son nom, laquelle fut depuis accompagnée d'un monastere celebre, qui subsiste encore aujourd'hui. * *Vita Eligii, per Audoenum, c.* 30. Tillemont, *Mémoires Ecclef. tome* 4. Baillet, *Vies des Saints, decembre.*

COLOMBE, Ordre Militaire, que Jean, I. de ce nom, Roi de Castille, institua a Segovie l'an 1379. Quelques Historiens Espagnols en attribuent l'institution à son fils Henri III, l'an 1399. Quoiqu'il en soit, l'un de ces Princes fit faire un nombre de colliers d'or entremêlez de rayons du soleil ondoyez en pointe, & au bout une colombe emaillee de blanc, les yeux & le bec de gueules. Le jour de la Pentecôte, il se para de ce collier, & en distribua plusieurs a ses Favoris, leur donnant aussi un livre enluminé, qui contenoit les statuts de l'Ordre, qui ne dura pas longtems. * Favin, *Theatre d'honneur & de Chevalerie, l.* 6. *p.* 1229.

COLOMBI. *Cherchez* CAUVIGNI (François de)

COLOMBI (l'Isle de): c'est une petite isle de la Mer de Barbarie, proche la côte de Barca, vis à vis du port d'Alberton. Les Anciens l'ont connue sous le nom d'*Enisipta* & d'*Ænesippa.* * Maty, *Dict. Geogr.*

COLOMBIER, (PIERRE BERTRAND de) *Voyez* BERTRAND.

* COLOMBIN (Jean) Fondateur de l'Ordre des Jésuates, étoit de Sienne dans la Toscane. On rapporte sa conversion à la lecture qu'il fit de la Vie de Ste Marie Egyptienne. Il renonça au siécle, & commença a s'exercer dans les œuvres de piété. Son exemple attira plusieurs personnes qui se joignirent à lui, & dont la vie étoit si edifiante, que le Pape Urbain V approuva leur Institut, & leur accorda des privileges l'an 1467; & apres lui cet Ordre a été confirme par huit Papes. Mais le relachement s'etant ensuite peu a peu introduit parmi ces Religieux, ils ont été abolis pour de justes causes l'an 1668 par le Pape Clément IX. * *Hist. du Clergé Séculier & Regulier*, etc. *tome* 3. édit. d'Amsterdam, 1716.

COLOMBO, ville des Indes orientales. Elle est sur la côte occidentale de l'isle de Ceylan, entre Négombo & Calture. Colombo, qui porte le nom du célébre Christophle Colomb, est une ville forte par sa situation sur une petite langue de terre, qui est presque toute entourée de la mer. Elle a aussi quelques fortifications & une bonne citadelle, & elle est la capitale de la meilleure partie de l'isle de Ceylan, & la résidence du Gouverneur que les Hollandois tiennent dans cette isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBO, petite ville que les Portugais ont dans le Congo en Afrique, doit être près de la riviére de Coanza, à deux journées de Loanda-San-Paolo, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBS, village de France avec une Abbaïe, dans la Beauce, sur la riviére d'Eure à une lieue de Nogent-le-Roi vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMEY, en Latin *Coloma*, ville de Pologne dans la Pocutie, petit païs dans la Russie Noire, est située sur la petite riviére du Prat, vers les frontiéres de la Moldavie & au pié des montagnes. * Sanson. Baudrand.

COLOMIERS, COLUMIERS, ou COULOMIERS, en Latin *Colomeria* & *Colomeria*, petite ville de France dans la Brie, avec Justice royale & Election. Elle est sur la riviére du Morin, à cinq ou six lieues de Meaux. La ville de Colomiers fut donnée en 1367, au Roi Charles V, par Blanche de France, fille du Roi Charles le Bel. C'est un ancien Pairie qui fut retablie en son premier rang par Louis XIV, en faveur de Henri d'Orleans, Duc de Longueville. Son château est un des plus beaux qui soient en France, orné de quantité de statues de femmes. *Voyez* le Traité du Domaine du Roi, de M. Du Puy, Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

COLOMIEZ, (Paul) en Latin *Colomesius*, a cultivé l'étude des Belles Lettres avec une grande application, & a communiqué au Public plusieurs recherches curieuses. Il etoit de la Rochelle, & fils d'un bon Médecin. Parmi les savans Personnages qu'il frequenta, il n'y en eut point avec qui il liât plus de commerce qu'avec *Isaac Vossius.* On croit qu'il se retira de bonne heure en Angleterre, & avant que les Protestans de France eussent senti les plus rudes coups de la tempête, qui a englouti l'Edit de Nantes. Cela fut cause qu'Isaac Vossius etoit devenu Chanoine de Windsor. Il donna en toutes occasions beaucoup de louanges à ce puissant Ami & Patron. Il ne fut pas longtems en Angleterre sans temoigner du dégout pour le Parti Presbyterien, & son penchant pour la Communion Episcopale. Le petit Recueil de certains passages choisis, auquel il donna pour titre, *Theologorum Presbyterianorum Icon*, lui attira beaucoup d'ennemis & on ne peut que le blamer d'imprudence d'avoir publié un tel Livre contre des gens, qu'il croyoit tres vindicatifs. Cet Ouvrage le fit maltraiter par M. Jurieu dans son livre intitulé *L'Esprit de M. Arnaud.* On dit que, quand on erigea a Londres une Eglise Françoise, dont M. *Aux* fut Ministre, M. Colomiez y fut établi Lecteur. C'etoit une Eglise selon le rit des Episcopaux. Ayant perdu la charge de Bibliothecaire, dont il jouissoit chez Guillaume Sancroft Archevêque de Cantorberi, quand cet Archevêque, qui s'opiniatroit a ne point prêter serment de fidélité à *Guillaume* III, & à la Reine *Marie*, fut depouillé de son temporel l'an 1691, on lui proposa un pareil emploi chez le Duc de Holstein-Gottorp, & il l'accepta; mais avant qu'il allat en prendre possession il tomba dans le chagrin, & se sentant malade a Lambeth, il se rendit a Londres. Il y mourut le 13 de janvier 1692. On découvrit, avant que de l'enterrer, qu'il avoit contracté a Lambeth un mariage de conscience avec une fille de basse condition. Il lui laissa un legs de 30 livres sterling, ce qui la fit revenir de l'affliction qu'elle avoit fait eclater avec des cris extraordinaires le jour de l'enterrement. Beaucoup de gens ont soupçonné qu'il mourut Socinien. Il a publié un Livre sur la Vie & les ecrits des François savans dans les Langues Orientales, sous le titre de *Gallia Orientalis*, imprimé à la Haye l'an 1665; *Une Bibliotheque Choisie en François*, imprimée à la Rochelle l'an 1682; *Observationes sacræ* sur plusieurs passages de l'Ecriture, a Amsterdam 1679, des Opuscules de Critique & d'Histoire l'an 1668, a Paris; des Melanges Historiques, a Orange l'an 1675, un petit Livre, intitulé *Rome Protestante*, à Londres l'an 1675; la Vie du P. Jacques Sirmond, a la Rochelle l'an 1671; des Remarques sur les seconds Scaligerana l'an 1669; Epigrammes & Madrigaux, a la Rochelle l'an 1669; & une Traduction Françoise de l'Exhortation de Tertullien aux Martyrs, à la Rochelle l'an 1673. Colomiez n'etoit pas de ces Savans, qui par la pénetration de leur génie font de nouvelles decouvertes. Son talent étoit de profiter de ses lectures, & de mettre à part plusieurs choses singulieres, ausquelles la plupart des Lecteurs ne prennent pas garde, & qu'ils sont ravis de trouver quand quelcun les a ramassées. Il savoit discerner parfaitement les bons livres d'avec les mauvais, & découvrir ce qu'il y a de plus curieux dans la Litterature. Ses livres sont remplis de mille bonnes choses, mais l'ordre y manque. Outre les livres qu'on a déja citez, il a publié *Parallele de la pratique de l'Eglise ancienne, & de celle des Protestans de France dans l'exercice de leur Religion* 1682, *Ad Gulielmi Cave Chartophylacem Ecclesiasticum Paralipomena, accedit de scriptis Photii Dissertatio, & Passio S. Victoris Massiliensis* 1686; *Lettres a M. Justel touchant l'Histoire Critique du Vieux Testament du P. Simon, jointe à l'Appendix du Pomponius Mela d'Isaac Vossius* 1686. Cette Lettre renferme des remarques bien curieuses sur quelques endroits de la Critique de M. Simon, & n'a rien qui ne soit d'un homme fort modéré, encore que Colomiez n'ignorât pas que le P. Simon est l'Auteur de la Préface & des Notes qui ont paru dans la nouvelle edition de sa Critique, où *Colomiez* est traité de *Faiseur de petits livres. S. Clementis Epistola duæ, &c. accedit Th. Brunonis Canonici Windesoriensis Dissertatio de Therapeutis Philonis, quibus subnexæ sunt Epistolæ aliquot singulares vel nunc primum editæ, vel non ita facile obviæ* 1681; *Lettres de la Reine de Suede* 1687; *Gerardi Joannis Vossii & Clarorum Virorum ad eum Epistolæ, &c.* 1690; *Catalogus MSS. codicum Isaaci Vossii.* Ce Catalogue contient les titres de 702 manuscrits Grecs ou Latins. L'Université de Leyde a acheté ces manuscrits, & les possede encore. *Animadversiones in Giraldum de Poetis.* Jean Albert Fabricius a fait réimprimer la plupart de ces Ouvrages en un volume sous ce titre, *Colomesii Opera Theologici, Critici, & Historici argumenti, junctim edita, Hamburgi* 1709, *in quarto.* Colomiez s'est nommé dans ses Ouvrages, *Paulus Colomesius Rupellensis.* * Bayle, *Dict. Crit.* Le Pere Niceron, *Mémoires, pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 7. *p.* 196. Ancillon, *Mémoires, &c. p* 223.

COLOMNES d'HERCULE. *Voyez* COLONNES d'HERCULE.

COLON. *Cherchez* COLOMB.

COLONA, bourg de Toscane en Italie, dans le Siennois, entre le Golfe de Piombino, & le Lac de Castiglione, à demi-lieue de celui-ci, & à trois lieues de celui-là. * Maty, *Dict. Geogr.*

COLONEL GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE FRANÇOISE, titre d'un grand Officier du Royaume, dont l'autorité s'étendoit sur tous les Gens-de-pié François, & qui avoit les Mestres-de-Camp pour Lieutenans-Colonels. C'est sous son nom que toutes les ordonnances de guerre etoient publiées, & que la Justice s'exerçoit par le Prevôt des Bandes.

SUITE CHRONOLOGIQUE des Colonels, &c.

I. Jean Seigneur de Taix, Grand-Maître de l'Artillerie du Roi, & Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, fut deſtitué de ſa charge par le Roi Henri II, & fut tué au ſiége de Heſdin l'an 1555.

* Charles de Coſſé, I. du nom, Comte de Briſſac, exerça l'Office de Colonel de l'Infanterie en Piémont par commiſſion, puis fut créé Maréchal de France en 1550.

II. Gaſpard de Coligni, II. du nom, Seigneur de Châtillon, fut pourvu de la charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe par le Roi Henri II, l'an 1547. Ce fut lui qui poliça l'Infanterie, & qui fit les Ordonnances Militaires, que l'on obſerve encore à préſent. Il fut créé Amiral de France en 1552.

III. François de Coligni, Seigneur d'Andelot, fut établi Colonel Général en la place de ſon frére l'an 1555. Il embraſſa la nouvelle Religion en 1559, & mourut en 1569.

* Blaiſe de Montluc, Chevalier de l'Ordre du Roi, exerça la charge de Colonel de l'Infanterie au ſiege de Thionville l'an 1558, & fut créé Maréchal de France en 1574.

IV. Charles de la Rochefoucault, Comte de Randan, reçut les proviſions de l'Office de Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, après que le Colonel d'Andelot eut fait profeſſion publique de la Religion Réformée en 1559.

V. Sébaſtien de Luxembourg, Duc de Penthiévre, dit *le Chevalier ſans peur*, exerça cette charge après le Comte de Randan. Il ſe ſignala à la bataille de Dreux, & aux ſieges de Rouen & d'Orleans, en 1562 & 1563.

VI. Timoléon de Coſſé, Comte de Briſſac, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, donna des marques de ſa valeur à l'entrepriſe de Lyon, au ſiege de Paris, à la bataille de S. Denys, & au combat de Jarnac en 1569.

VII. Philippe Strozzi, fils de *Pierre* Strozzi, Maréchal de France, fut pourvu de l'Office de Colonel Général en 1569. Il fut depuis Lieutenant Général de l'armée navale, pour le voyage des iſles Açores.

VIII. Jean-Louïs de la Valette, dit *de Nogaret*, Duc d'Epernon, reçut du Roi Henri III, la charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe en 1582.

IX. Bernard de la Valette & de Foix, Duc d'Epernon fut Colonel Général par la demiſſion de ſon pére, l'an 1610. Il mourut à Paris le 25 juillet 1661. Après ſa mort, le Roi Louïs XIV ſupprima cette charge, par lettres données à Fontainebleau le 26 juillet 1661. Mais elle vient d'être renouvellée par le Roi Louis XV, en faveur de

X. Philippe de Bourbon, Duc de Chartres, premier prince du ſang, qui en a prêté ſerment entre les mains du Roi, le 15 mai 1721. * Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

COLONGES, village de France dans la Breſſe. Il eſt dans le Bailliage de Gex, tout près du Fort de l'Ecluſe & du Rhône, à cinq lieues au deſſous de Genéve. Quelques uns le prennent pour l'ancienne ville nommée *Colonia Allobrogum.* * Maty, *Diction. Geogr.*

COLONIA, nom que les Auteurs Latins ont donné à differens lieux, comme à *Colcheſter*, ville d'Angleterre; à *Cologna* ville de la Lombardie; & à *Coulogne* ville de France en Gaſcogne. Ils ont donné ce même nom de *Colonia* à pluſieurs autres lieux en y ajoûtant differentes epithétes. Ainſi ils ont appellé *Colonia Agrippina*, ou *Colonia Ubiorum*, Cologne ville d'Allemagne; *Colonia Auguſta*, Nimes, ville de France dans le Languedoc; *Colonia Decumanorum*, Narbonne, ville de France dans la même Province; *Colonia Julia*, Bonn, ville d'Allemagne; *Colonia Julia Celſa*, Xelſa, ville ancienne de l'Eſpagne Tarraconnoiſe, réduite aujourd'hui en un village; *Colonia Julia Hiſpella*, Spello, place de l'Ombrie; *Colonia Julia Sutrina*, Sutri, ville de l'Etat de l'Egliſe; *Colonia Saturnina*, Saturnia, ville ancienne de l'Etrurie; *Colonia Senenſis*, Sienne, ville d'Italie; *Colonia Septimanorum Juniorum*, Beziers, ville de France; *Colonia Trajana*, & *Colonia Ulpia Trajana*, Kellen, ville ancienne de la Baſſe Germanie; *Colonia Trajana*, Santen, ville d'Allemagne. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

COLONIA, bourg. *Voyez* COLOGNA.

COLONIE, tranſport de peuple dans un païs déſert ou éloigné pour l'habiter & le cultiver. On appelloit auſſi Colonie, le païs où l'on envoyoit de nouveaux Habitans. Chez les Romains il y en avoit de deux ſortes, ſavoir, les Romaines & les Latines. Les Habitans des Colonies Romaines étoient Citoyens Romains, & avoient droit de ſuffrages, ſans néanmoins avoir part aux charges & aux honneurs de la République. Ceux des Colonies Latines avoient droit de ſuffrages, ſi le Magiſtrat le leur permettoit; & ils étoient reçus Citoyens Romains, après avoir exercé quelque Magiſtrature dans une ville Latine. Il y avoit encore des Colonies Militaires, pour les vieux Soldats qui n'étoient plus capables de rendre ſervice; mais ces Colonies ne faiſoient pas une claſſe ſéparée des Colonies Romaines, dont elles ne différoient que par le choix de ceux dont elles étoient formées d'abord.

Les Romains, de même que les Grecs, avoient accoutumé dans les Colonies, de bâtir des temples, & d'autres ſomptueux édifices, pareils à ceux de Rome & des autres villes d'Italie, pour adoucir l'ennui des nouveaux Habitans; & ils donnoient aux riviéres & aux montagnes de ces Colonies, les noms des riviéres & des montagnes qu'ils avoient quittées. C'eſt ainſi que Tréves, Cologne, Toulouſe, &c. ont eu chacune leur Capitole, à l'exemple de Rome; & que Vérone, Lyon, Vienne, Nîmes, Arles & d'autres villes, ont eu de même leur Cirque & leur Amphithéatre, dont quelques uns conſervent encore d'aſſez beaux reſtes.

Denys d'Halicarnaſſe remonte juſqu'à Romulus pour y trouver l'origine des Colonies. En effet, nous liſons dans l'Antiquité que de toutes les places dont Romulus s'empara, & auſquelles il fit la guerre, il n'en ruïna aucune, mais qu'il ſe contenta d'en enlever les Habitans, pour les obliger d'habiter d'autres terres, & qu'il ſubſtituoit en la place de ceux-ci des Habitans de Rome. Les Rois qui ſuccédérent à Romulus en firent autant que lui, ce qui n'empêche pas qu'on ne regarde Oſtie comme la premiére Colonie de Rome, quoiqu'elle ne fut habitée par des Romains que ſous le régne de Servius Tullius; parce que c'eſt la ſeule qui ſe ſoit trouvée de quelque conſidération, toutes les autres n'étant que d'aſſez petits bourgs. Les Romains devenus libres ne ſongérent que tard à faire de pareils établiſſemens; mais dès qu'ils eurent commencé, ils en firent pluſieurs, d'abord dans l'Italie, & enſuite dans tous les païs dont ils firent la conquête. Auguſte & ſes ſucceſſeurs ne manquérent pas d'en faire de même, & il y en eut bientôt juſques ſur les bords de l'Euphrate & du Tigre; mais ces derniéres furent preſque toutes compoſées de Soldats Vétérans. Nous trouvons des veſtiges de cet uſage chez les Grecs qui peuplérent de cette façon l'Aſie, & la plus grande partie de l'Europe. Mais ces Colonies des Grecs ne furent pas d'ordinaire ſoumiſes aux villes-méres. Milet eſt une des villes Gréques qui a fait le plus de Colonies. Preſque toutes les villes de cette nation dans le Pont-Euxin, avoient été bâties ou par les Mileſiens, ou par les Habitans de Sinope, qui étoient originaires de Milet. Héraclée ſur le Pont-Euxin, dans le païs des Mariandynes, fit encore un grand nombre de Colonies, & elle a eu ſoin d'en conſerver la mémoire ſur ſes medailles. Pour revenir aux Colonies de Rome, ce qui encourageoit les peuples à contribuer à ces ſortes de Colonies, c'eſt que ceux qui les envoyoient, leur diſtribuoient, & leur cédoient la propriété des terres qu'ils alloient habiter; on fourniſſoit gratuitement aux frais non ſeulement de leur voyage, mais encore des inſtrumens & des utenſiles néceſſaires. On choiſiſſoit parmi ceux que l'on envoyoit des perſonnes graves & prudentes, que l'on chargeoit de commander & de régir le peuple que l'on tranſportoit. C'étoit par l'avis de ces perſonnes que l'on s'établiſſoit, ou que l'on fixoit ſa demeure plutôt dans un endroit que dans un autre. Lorſqu'on bâtiſſoit quelque ville, l'étendue & la diſpoſition étoit encore de leur compétence. Ils rapportoient cependant tout ce qu'ils faiſoient à la gloire & à l'embelliſſement de l'Empire Romain, dont Rome étoit la capitale. Preſque tous leurs édifices publics, comme leurs places publiques, leurs temples & leurs palais, étoient bâtis ſur le modéle de quelques uns de ces mêmes bâtimens qui étoient à Rome. Il n'étoit permis à qui que ce fût d'envoyer ou de conduire une ou pluſieurs Colonies du peuple Romain, à moins qu'il ne fût intervenu une loi qui le permît expreſſément. On avoit même recours aux auſpices avant que de rendre ces ſortes de loix, & on faiſoit purifier le peuple qui devoit partir. Le Prince ou le Senat leur nommoit un Chef, ſous l'étendart duquel ils étoient obligez de ſe ranger. Il y avoit de pluſieurs ſortes de Colonies, quelques unes étoient compoſées de Romains, d'autres de Latins, & d'autres d'Italiens; les unes étoient tributaires, & payoient par chaque année un tribut au peuple Romain, les autres étoient exemptes de ces ſortes de contributions. On accordoit le droit de Citoyens Romains à quelques unes de ces Colonies. On compoſoit quelquefois des Colonies de Soldats Vétérans, à qui on diſtribuoit des terres pour les récompenſer de leurs exploits militaires: c'eſt au moins ce que pluſieurs Hiſtoriens attribuent à Lucius Sylla, & ce qu'ils aſſurent auſſi de Caius Céſar, de Marc-Antoine, de Lépidus & d'Auguſte. Toutes ces Colonies avoient chacune leurs loix. Celles de la plupart, & ſur tout les Romaines, étoient conformes, & ſouvent les mêmes qui s'obſervoient à Rome. Leurs Magiſtrats, comme les Duumvirs, les Cenſeurs, les Ediles, & les Queſteurs, étoient chargez de veiller à l'obſervation des Loix Civiles, & les Pontifes ou les Prêtres de faire exécuter celles qui concernoient le ſervice des Dieux. Lorſqu'il ſe trouvoit quelques Sénateurs dans une Colonie, on leur donnoit le nom de Decurion. Il eſt difficile de rien ſtatuer de certain ſur le nombre des Colonies: quelques Auteurs en content juſqu'à 150 dans l'Italie, ſoixante en Afrique, environ trente en Eſpagne, à peu près autant dans les Gaules, & ainſi du reſte. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que toutes les Colonies, quelque part qu'elles fuſſent établies, avoient toutes le même idiome, ſavoir la Langue Romaine, & qu'elles ne ſe ſervoient point du tout du langage du païs où elles s'établiſſoient. * Adrien de Valois, *Not. Gall. in præf.* Roſin, *Antiq. Rom. l. 10. c. 24.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum*

Pluſieurs autres nations de l'Europe ont auſſi établi depuis un grand nombre de Colonies; les François, au Canada, aux Antilles, à Miſſiſſipi & en d'autres lieux; les Eſpagnols, au Mexique, au Pérou & au Chili; les Portugais au Breſil; les Anglois & les Hollandois, aux mêmes Antilles, & le long de la côte du Levant de l'Amérique, où les Danois & les Suédois ſe ſont auſſi établis en quelques endroits. Il y a encore pluſieurs Colonies d'Européens le long des côtes d'Afrique, & en Aſie, comme à Batavia, à Goa, & ailleurs, juſqu'aux extrémitez de l'Orient.

COLONIUS (Pierre) *Voyez* COLOGNE (Pierre de)

COLONNA, bourg ou village d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe. Il eſt dans la Campagne de Rome, entre cette ville & celle de Paleſtrine. On croit communément, que c'eſt la ville épiſcopale, nommée anciennement *Labicum*, *Labici*, *Lavicum*, que pourtant quelques Géographes mettent à *Valmontone*, & d'autres à *Zagarolo*, bourgs de la même province. * Maty, *Dict. Geogr.*

* COLONNA (Jérôme) en Latin *Columna*, étoit iſſu d'une branche d'une famille Romaine très illuſtre, qui, quoique tranſplantée dans les Royaumes de Naples & de Sicile, a toujours conſervé le nom de Romaine. Il deſcendoit des Ducs de Zagarolle & de Colonna, comme le témoigne Philadelphe Mugnos dans ſon Théatre Généalogique. Jérôme Colonna naquit de *Jean* Colonna & de *Catherine*, fille de Jérôme Pellegrini, vers l'an 1534, & on lui donna le ſurnom de *Palma*, apparemment de quelque fief de fa-

famille. Il apprit parfaitement les Langues Gréque & Latine & s'accoutuma à écrire si poliment en celle-ci, que ce qu'on a de lui ressent plus le siécle d'Auguste que le sien. Il ne négligea pas non plus sa Langue maternelle, qu'il apprit dans toute sa pureté. M. De Thou dit dans son Histoire qu'il entretint une étroite amitié avec Jean-Matthieu Aquaviva, Duc d'Atri; mais il se trompe, car dans la Généalogie des Ducs d'Atri on ne trouve personne qui porte le nom de Jean-Matthieu. Colonna se forma une Bibliothéque choisie, de deux mille cinq cens volumes, & ramassa plusieurs statues antiques, plusieurs médailles, & un grand nombre de rares tableaux. Comme il avoit du loisir, & une exacte connoissance des Langues Gréque & Latine, on pouvoit attendre de lui plusieurs Ouvrages; mais il n'a pas vécu assez longtems pour les donner. Il avoit épousé *Artémise*, de la famille des Frangipani, dont il eut trois fils, selon M. De Thou, 1. *Jean* à qui il a adressé ses Commentaires sur Ennius, & qui les fit imprimer; 2. *Pompée*, qui fut honoré de quelques charges à la Cour de Rome; & 3. FABIO qui suit. Mugnos & Imhof lui donnent encore un autre fils, nommé *Decius*. Colonna ayant perdu sa femme dans un âge déja avancé, chercha de la consolation dans ses études. Quelque tems après il commença à apprendre la Langue Hébraïque. Il songeoit alors à entrer dans l'état ecclésiastique, & à se mettre en état de prendre possession d'un Evêché auquel il avoit été nommé; mais il en fut empêché par une maladie fâcheuse qui le conduisit au tombeau. Il mourut à Naples de la pierre, le troisiéme avril 1586, dans la cinquantiéme année de son âge. On a de lui, *Q. Ennii Fragmenta ab Hieronymo Columna conquisita, disposita & explicata*, Neapoli, 1590, in quarto. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 12. p. 8. & suiv.*

* COLONNA (Fabio) fils du précédent, s'est fait connoitre par le moyen des Ouvrages suivans, *Fabii Columnæ Φυτοβάσανος, sive Plantarum aliquot Historia; Piscium aliquot, Plantarumque novarum Historia; Minus cognitarum rariorumque nostro cœlo orientium stirpium Ecphrasis; Purpura, hoc est, de Purpura ab animali testaceo fusa, de hoc ipso animali, aliisque rarioribus Testaceis quibusdam Tractatus; La Sambuca Lincea overo dell'instrumento Musico perfetto.* * Le même, *p. 14 & 15.*

* COLONNA (Angelo Michaële) de Bologne, Peintre habile, aidoit Augustin Mételli dans ses grands ouvrages. Il fut aussi employé à peindre dans l'Hôtel de Lionne à Paris. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 7. p. 530.* édit. de Trevoux, 1725.

COLONNA (Vittoria) Dame illustre & savante. *Voyez* COLONNE (Victoire.)

COLONNA, famille. *Voyez* COLONNE.

* COLONNE (Capo delle) *Columnarum Caput*, anciennement *Lacinium Promontorium*, Cap du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Ulterieure entre le Golfe de Tarente & celui de Squilace près de la ville de Cotrone. Ce Cap a pris son nom de quelques colonnes qui y restent d'un superbe temple dédié à *Junon Lacinienne*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLONNE, Maison très-ancienne en Italie, & très-féconde en hommes illustres, est divisée en diverses branches, qui ont donné un Pape à l'Eglise, & plusieurs Cardinaux. L'on n'en rapportera ici la postérité que depuis PIERRE qui suit.

I. PIERRE, Seigneur de Colonne, que quelques Généalogistes nomment XI du nom, eut entre autres enfans, 1. JOURDAIN qui suit; 2. *Jean*, créé Cardinal par le Pape Honorius III, l'an 1216, mort l'an 1245, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. *Othon*, Seigneur de Gallicano, dont la postérité ne subsista pas longtems; & 4. *Pierre*, qui eut aussi des enfans.

II. JOURDAIN, Seigneur de Colonne, fut pére 1. d'*Othon* qui suit; 2. de *Jean*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Archevêque de Messine vers l'an 1255, *qui aura cy-après son article séparé*; 3. de *Frédéric*, qui s'établit en Sicile, où il a fait la branche des Barons de Césaro, de Fiume, de Nisi, & de Montalbano, Ducs de Raytano, Marquis d'Altavilla; 4. de *Pierre*, qui eut des enfans; & 5. de *Landulphe* Colonne.

III. OTHON, Seigneur de Colonne eut pour enfans, 1. *Othon*, pére de *Jourdain*, mort sans postérité; 2. JEAN, qui suit; 3. *Jourdain*, pére d'*Othon* Colonne, Duc de Zagarolle; 4. *Jacques*, créé Cardinal l'an 1278, mort le 14 août 1318, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 5. *Matthieu*; & 6. *Landulphe* Colonne, qui eut entre autres enfans, *Jean* Colonne, Protonotaire Apostolique.

IV. JEAN, Seigneur de Colonne, eut pour enfans, 1. AGAPIT, qui suit; 2. *Pierre*, créé Cardinal en 1288, mort en 1326; 3. ETIENNE, *qui a donné origine à la branche des Princes de* PALESTRINE *& de* CARBONIANO, *rapportée cy après*; 4. *Jacques*, dit *Sciarra*, pére de *Pierre* Colonne, Sénateur Romain, qui eut entre autres enfans, *Agapit*, créé Cardinal en 1378, mort le onziéme octobre 1380; & *Etienne* Colonne créé Cardinal en 1378, mort en 1379; 5. *Jean*, Thrésorier de la sainte Eglise; & 6. *Othon* Colonne, Protonotaire Apostolique.

V. AGAPIT, Seigneur de Colonne, fut pére 1. de JOURDAIN, qui suit; & 2. de *Pierre* Colonne.

VI. JOURDAIN, Seigneur de Colonne, eut pour fils unique, PIERRE qui suit.

VII. PIERRE, Seigneur de Colonne, Sénateur Romain, eut pour enfans, 1. AGAPIT, qui suit; 2. *Fabrice*; & 3. *Etienne* Colonne.

VIII. AGAPIT, Seigneur de Colonne & de Zagarolle, eut pour enfans, 1. *Jourdain*, Prince de Salerne, Duc d'Amalfi, mort de peste le 16 août 1422, laissant pour fille unique, *Anne* Colonne, mariée à *Jean Antoine* des Ursins, Prince de Tarente; 2. LAURENT qui suit; 3. *Othon*, créé Cardinal en 1405, puis élu Pape sous le nom de MARTIN V, en 1417, mort le 21 février 1431; 4. *Sarra*, morte sans alliance; & 5. *Paule* Colonne, mariée à *Gérard* Appiano, Seigneur de Piombino, morte en 1443.

IX. LAURENT Colonne, Comte d'Albe, Grand Chambellan du Royaume de Naples, mourut en 1426, laissant de *Suéve* Cajétan, fille de *Jacobel*, Comte de Fundi, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Prosper*, créé Cardinal en 1426, mort le 24 mai 1463; 3. ODOARD, *qui a fait la branche des Ducs de* MARSI, *rapportée cy-après*; & 4. *Louis* Colonne.

X. ANTOINE Colonne, Prince de Salerne, Marquis de Cotrone, Seigneur de Génezzano, mourut le 21 février 1471. Il épousa 1. en 1425, *Joanelle* Ruffo, fille de *Nicolas*, Marquis de Cotrone, Comte de Catanzaro, dont il n'eut point d'enfans: 2. *N...*, dont le nom n'est point connu, & dont il eut 1. PIERRE-ANTOINE, qui suit; 2. *Jean*, créé Cardinal en 1480, mort le 26 septembre 1508; 3. *Thomas*, tué en la guerre contre le Pape Eugéne IV; 4. JÉRÔME, *qui a fait la branche des Ducs de* ZAGAROLLE, *Princes de* GALLICANO, *rapportée cy-après*; 5. PROSPER, *qui fit la branche des Ducs de* TRAJETTO, *Comtes de* FUNDI, *aussi rapportée cy-après*; & 6. *Paule* Colonne, mariée à *Fabrice* de Somma.

XI. PIERRE-ANTOINE Colonne, eut pour fils unique MARC-ANTOINE qui suit.

XII. MARC-ANTOINE Colonne, né le troisiéme septembre 1478, fut tué à la guerre en 1522. *Voyez son Eloge cy après.* Il épousa *Lucréce* Gara de Rovére, niéce du Pape Jules II, dont il eut 1. *Béatrix*, mariée à *N...* de Bredi, Marquis de Quarata ou Corata; 2. *Livie*, alliée à *Martio* Colonne, Comte de Mariéri; 3. *Hortense*, qui épousa *Jérôme* Pallavicini; & 4. *Nuntia* Colonne, mariée à *Barthélemi*, Comte de Villachiara.

BRANCHE DES DUCS de ZAGAROLLE, PRINCES de Gallicano, Comtes de Mariéri.

XI. JÉRÔME Colonne, quatriéme fils d'ANTOINE Colonne, Prince de Salerne, fut Seigneur de Gallicano, & de Zagarolle. Il épousa 1. *N...* veuve de *N...* Zambécari: 2. *Livie* d'Anguillare. Du premier lit vinrent 1. MARCEL qui suit; 2. *Portia*, mariée à *Jean-Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli; 3. *Jules*, qui de *Marie* Conti, eut *Claude* Colonne, mariée à *Napoléon* des Ursins; 4. autre *Portia*, qui épousa 1. *Antoine* Légnano de Gattinara, Comte de Castro: 2. *Marc-Antoine* Tutavilla; 5. *Jean-Jérôme*, pére de *Faustine* Colonne, mariée à *N...* Marquis de la Tour; 6. *Pompée* Colonne, né le douziéme mai 1479, créé Cardinal le 25 juin 1517, Viceroi de Naples en 1530, mort le 28 juin 1532 (*Voyez son Eloge cy-après*) *laissant pour enfans naturels* N... *Seigneur de Malvelli, &* Jean *Colonne, qui de* Catherine *Pellegrina, Comtesse de Capri, eut* Cornélie, *mariée à* N... *Comte de Stigliano, &* Jérôme *Colonne de Palma, mort le troisiéme avril* 1586, *lequel laissa d'*Artémise *Frangipani*, Jean *Colonne, Seigneur de Campiclari, & autres enfans morts sans postérité*; 7. *Octavien*, qui fut pere de *Fabio*, Evêque d'Aversa en 1519, mort en 1554; & de *Martio* Colonne, Comte de Mariéri & d'Ugento, qui de *Livie*, fille de *Marc-Antoine* Colonne, eut *Orinthie*, mariée à *Pompée* Colonne, Seigneur de Zagarolle; *Martia*, alliée à *François* Cajetan; & *Julie* Colonne, mariée à *N...* Duc de Castiglione. Du second mariage de *Jérôme*, Seigneur de Gallicano, étoit issu 8. *Pierre-François* Colonne, lequel, après la mort de sa femme, fut Archevêque de Tarente en 1544, & mourut en 1560. Il avoit épousé *Isabelle* des Baux, dont il eut *Victoire* Colonne, mariée à *Camille* Colonne, Seigneur de Zagarolle son cousin.

XII. MARCEL Colonne, Seigneur de Zagarolle, fut pére 1. de CAMILLE qui suit; 2. de *Scipion*, Evêque de Riéti en 1520, qui fut tué en 1528; 3. de *Béatrix*, alliée à *Jérôme* Tutavilla, Comte de Sarno; & 4. de *Virginie* Colonne, mariée à *Jean-Balthazar* Gambacurta.

XIII. CAMILLE Colonne, Seigneur de Zagarolle, épousa *Victoire*, fille de *Pierre-François* Colonne, & d'*Isabelle* des Baux, dont il eut 1. POMPÉE, qui suit; 2. *Marc-Antoine*, Archevêque de Tarente, créé Cardinal en 1565, mort le 13 mars 1597, *dont il sera parlé dans un article séparé*; & 3. *Prosper* Colonne.

XIV. POMPÉE Colonne, Seigneur de Zagarolle & de Gallicano, épousa *Orinthie*, fille de *Martio* Colonne, Comte de Mariéri & d'Ugento, & de *Livie* Colonne, dont il eut 1. MARTIO Colonne qui suit; 2. *Camille*; & 3. *Laure* Colonne, mariée à *Fabrice*, des Comtes Guidi, Marquis de Montefello.

XV. MARTIO Colonne, Duc de Zagarolle, Prince de Gallicano, Chevalier de la Toison d'Or, &c. épousa *Julie* Colonne, fille de *François*, Prince de Palestrine, dont il eut 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Prosper*, Abbé; & 3. *Marguerite* Colonne, alliée à *François* Caraccioli, Duc de Martino.

XVI. POMPÉE Colonne, Prince de Gallicano, Comte de Sarno, mourut le cinquiéme janvier 1661, sans laisser de postérité de *Françoise* d'Avalos, veuve de *Martin* Caraccioli, Prince d'Avellino, & fille d'*Inico* d'Avalos, Marquis de Pescaire & del Vasto.

DUCS de TRAJETTO, COMTES de FUNDI.

XI. PROSPER Colonne, cinquiéme fils d'ANTOINE, Prince de Salerne, & de *N...* sa seconde femme, fut Duc de Trajetto, Comte de Fundi, &c. & mourut le 30 décembre 1523. Il épousa *Isabelle* Caraffe, fille de *Jean-Thomas*, Comte de Madelone, dont il eut VESPASIEN qui suit.

XII. VESPASIEN Colonne, mourut en 1528. Il épousa, 1. *Béatrix* Appiano: 2. *Julie* de Gonzague, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il laissa de sa premiére femme pour fille unique, *Isabelle* Colonne, mariée 1. à *Louis* de Gonzague, Prince de Sabionette: 2. à *Philippe* de Lannozi, Prince de Sulmone.

DUCS de MARSI & de CAVI, COMTES de CELANO.

X. ODOARD Colonne, troisiéme fils de LAURENT, Comte d'Albe, Grand Chambellan du Royaume de Naples, & de *N...* sa seconde femme, fut Duc de Marsi, Comte de Célano, &c. & mou-

mourut en 1418, âgé de 67 ans. Il épousa *N....* dont le nom n'est pas connu, & dont il eut, 1. *Jean*, qui de *Jeanne* Colonne, eut pour enfans *Camille* & *Latin* Colonne; 2. JOURDAIN qui suit; 3. *Marcel*, qui épousa *Urse* des Ursins, dont il n'eut point d'enfans; 4. FABRICE, *qui a fait la branche des Ducs de* PALLIANO *& de* TALIACOT, *rapportée cy-après*; 5. & *Laurent* Colonne.

XI. JOURDAIN Colonne, Duc de Marsi & de Cavi, épousa 1. *N....* dont le nom n'est pas connu: 2. en 1472, *Catherine* des Baux, fille d'*Agilbert*, Comte d'Ugento. Du premier mariage vint, 1. *Antoinette* Colonne, mariée en 1472, à *Raymond* des Baux, Comte d'Ugento: & du second, sortirent 2. PROSPER, qui suit; 3. *Laurens*; & 4. *Mutio* Colonne, tué en 1516.

XII. PROSPER Colonne, Duc de Marsi, mourut sans alliance.

DUCS de PALLIANO, & de TALIACOT.

XI. FABRICE Colonne, quatriéme fils d'ODOARD, Duc de Marsi, fut Duc de Palliano & de Taliacot; Marquis d'Ariffe, &c. & Grand Connétable du Royaume de Naples, & mourut le 15 mars 1520. Il épousa *Agnès* de Montfeltre, fille de *Frédéric*, Duc d'Urbin, dont il eut 1. *Frédéric*, mort avant son pére en 1516, à l'âge de 19 ans; 2. ASCAGNE, qui suit; 3. *Ferdinand*; 4. *Camille*, mort sans postérité de *Marguerite* Chigi, fille d'*Augustin*, Seigneur de Porto Hercolé; 5. *Sciarra*, qui épousa *Marguerite* de Chigi, veuve de *Camille* son frére, dont il eut *Béatrix* Colonne, mariée à *Rodolphe* Varani; 6. *Victoire*, mariée à *Ferdinand* d'Avalos, Marquis de Pescaire, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, morte en 1541; & 7. *N....* Colonne, mariée en 1539, à *Martio* Colonne.

XII. ASCAGNE Colonne, Duc de Palliano & de Taliacot Grand Connétable du Royaume de Naples, mourut le 24 mars 1557. Il épousa *Jeanne* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, Duc de Montalte, (*Voyez* ARAGON,) dont il eut 1. *Fabrice*, né en 1525, mort en août 1551, sans laisser de postérité d'*Hippolyte* de Gonzague, fille de *Ferdinand*, Prince de Molfête; 2. *Prosper*, mort avant son pére; 3. MARC-ANTOINE qui suit; 4. *Victoire*, mariée à *Garcie* de Tolède, Marquis de Villafranca; 5. *Hiéronyme*, alliée à *Camille* Pignatelli, Duc de Monteléon, & 6. *Agnès* Colonne, qui épousa *Honoré* Cajétan, Duc de Sermonette.

XIII. MARC-ANTOINE Colonne, Duc de Palliano & de Taliacot, Grand Connétable du Royaume de Naples, Viceroi de Sicile, Chevalier de la Toison d'Or, &c. *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, mourut le premier août 1585, âgé de 49 ans. Il épousa *Félice* des Ursins, fille de *Jérôme*, Seigneur de Bracciano, dont il eut 1. FABRICE qui suit; *Ascagne*, créé Cardinal en décembre 1586, Viceroi d'Aragon, Evêque de Palestrine en 1606, mort le huitiéme mai 1608, *dont l'éloge sera rapporté cy-après*; 3. *Prosper*; 4. *Frédéric*, mort avant son pere; 5. *Jeanne*, mariée a *Antoine* Caraffe, Duc de Montdragon; & 6. *Victoire* Colonne, qui épousa *Louis* Henriquez, Duc de Médina de Rioféco, morte le 28 décembre 1633.

XIV. FABRICE Colonne, Prince de Palliano, mourut avant son pére l'an 1580, âgé de 23 ans. Il épousa *Anne* Borromée, sœur de saint *Charles*, & fille de *Gilbert* Borromée, Comte d'Arone, dont il eut, 1. *Marc-Antoine*, Duc de Palliano & de Taliacot, Grand Connétable du Royaume de Naples, mort le premier novembre 1595, à l'âge de vint ans, laissant d'*Orsine* Péretti, niéce du Pape Sixte V, & fille de *Fabio* Damascéne, & de *Marie* Péretti, 1. *Marc-Antoine* Colonne, dit *le Petit Connétable*, né le 27 octobre 1595, mort le huitiéme mai 1611; 2. PHILIPPE qui suit; & 3. *Jeanne* Colonne, mariée à *André* Doria, Prince de Melphes.

XV. PHILIPPE Colonne, Duc de Palliano & de Taliacot, Grand Connétable du Royaume de Naples, mourut le onziéme avril 1649, âgé de 61 an. Il épousa *Lucréce*, fille de *Jérôme* Tomacelli, derniére de sa famille, dont étoit le Pape Boniface IX, morte le onziéme août 1622, dont il eut, 1. *Frédéric* Colonne, *dont l'Eloge sera rapporté cy après*, qui naquit en 1601, & fut Prince de Palliano & de Butéro, Grand d'Espagne, Grand Connétable du Royaume de Naples, Viceroi de Valence, &c. mort le 25 septembre 1641, ayant eu de *Marguerite* Branciforte d'Autriche, fille de *François*, Prince de Butéro, morte le 17 janvier 1659, 1. *Antoine* Colonne, Prince de Piétra Percia, mort avant son pére, en 1623, âgé de trois ans; 2. *Jérôme*, né le 23 mars 1604, créé Cardinal en 1627, Archevêque de Bologne, puis Evêque de Frascati, mort le quatriéme septembre 1666; 3. MARC-ANTOINE qui suit; 4. *Charles*, Duc de Marsi, puis Religieux de l'Ordre de S. Benoît, Archevêque d'Amasie en 1643, & Patriarche de Jérusalem, mort en novembre 1686; 5. *Jean-Baptiste*, Patriarche de Jérusalem, mort en 1638; 6. *Prosper*, Chevalier de Malte, Grand Prieur d'Irlande, mort le cinquiéme avril 1656; 7. *Pierre*, Abbé; 8. *Anne*, mariée à *Thaddée* Barberin; 9. *Hippolyte*; 10. *Marie-Thérése*; & 10. *Marie-Claire* Colonne, Religieuse.

XVI. MARC-ANTOINE Colonne, Duc de Corvari, puis Duc de Taliacot & de Palliano, Grand Connétable du Royaume de Naples, mourut le 20 janvier 1659. Il épousa *Isabelle* Gioeni, fille & hérituére de *Laurens*, Prince de Castiglione en Sicile, morte le douziéme janvier 1655, dont il eut 1. LAURENS-ONUFRE qui suit; 2. PHILIPPE, *qui a fait la branche des Princes de* SONNINO, *rapportée cy-après*; 3. *Anne*, mariée à *Paul* Spinola, Marquis de Los Balbasès, morte en juillet 1689; 4. *Lucréce*, alliée 1. à *Etienne* Colonne, Duc de Bessanello: 2. en 1677, à *Joseph* Conti, Duc de Guadagnolle, morte le huitiéme août 1716; & 5. 6. 7. 8. 9. cinq filles Religieuses.

XVII. LAURENS-ONUFRE Colonne de Gioëni, Duc de Taliacot, Prince de Palliano & de Castiglione, Grand Connétable du Royaume de Naples, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, mourut le 15 avril 1689. Il épousa en 1661, *Marie*, fille de *Laurens* Mancini, & d'*Hiéronyme* Mazarin, niéce du Cardinal de ce nom, morte en mai 1715, dont il eut 1. PHILIPPE-ALEXANDRE qui suit; 2. *Marc-Antoine*, né le 15 octobre 1664, mort en novembre 1715, laissant trois filles de *Christine*, fille de *N.* ... Marquis Paléotti, Bolonois, & de *Catherine* Dudley, qu'il avoit épousée en janvier 1697; & 3. *Charles* Colonne, né le quatriéme novembre 1665, créé Cardinal par le Pape Clément XI, le 17 mai 1706.

XVIII. PHILIPPE-ALEXANDRE Colonne, Duc de Taliacot, Prince de Palliano, Grand d'Espagne & Grand Connétable du Royaume de Naples, né le septiéme août 1663, mourut le sixiéme novembre 1714, en sa 52 année. Il épousa 1. en 1681, *Laurence* de la Cerda-Aragon, fille de *Jean-Louis*, Duc de Médina-Céli, morte sans postérité le dixiéme août 1697: 2. le 25 novembre 1697, *Olympe* Pamphile, fille de *Jean-Baptiste*, Prince de Carpinetti, dont il a eu, 1. *Laurens*, né le cinquiéme octobre 1698, mort en juin 1699; 2. *Philippe*, mort jeune; 3. FABRICE qui suit; 4. *Antoine*, mort jeune; 5. *Jérôme*; & 6. *Agnès* Colonne.

XIX. FABRICE Colonne, Duc de Taliacot, Prince de Palliano, &c. dixiéme Grand Connétable du Royaume de Naples, présenta au Pape au nom de l'Empereur, le 28 juin 1722, le tribut pour l'investiture du Royaume de Naples; cérémonie qui ne s'étoit point faite depuis 22 ans. Il a épousé le 11 septembre 1718, *Catherine-Zefférina* Salviati, fille d'*Antoine-Marie*, Duc de Juliano, & de *Marie-Lucréce* Rospigliosi, dont il a 1. *Philippe*, né le 13 janvier 1722, mort le 13 mars 1623; 2. *Laurens-Marie-Joseph*, *&c.* né le onziéme juin 1723; & 3. *Marie-Victoire* Colonne, née le huitiéme janvier 1721.

PRINCES de SONNINO & de STIGLIANO.

XVII. PHILIPPE Colonne, second fils de MARC-ANTOINE, Duc de Palliano, Grand Connétable du Royaume de Naples, & d'*Isabelle* Gioëni, fut Prince de Sonnino, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, & mourut le 21 avril 1686. Il épousa en février 1671, *Claria* Césarini, fille de *Julien*, Prince de Gensano, morte en avril 1716, dont il eut 1. JULIEN qui suit; 2. *Prosper*, Clerc de Chambre, Référendaire de l'une & de l'autre Signature; 3. *Jean-George*, mort jeune; 4. *Virginio*; 5. *Isabelle*, Religieuse; & 6. *Thérése-Charlotte* Colonne, mariée en 1699, à *Charles* Caraffe, Duc de Madelone, Prince de la Guardia.

XVIII. JULIEN Colonne, Prince de Sonnino, & de Galatra, né en décembre 1671, a épousé en 1688, *Jeanne* Vanden-Einden-Piccolomini, Marquise de Castelnovo, dont il a 1. FERDINAND qui suit; 2. *Jérôme*, Chevalier de Malte; 3. *Laurens*; & 4. *Virginie* Colonne.

XIX. FERDINAND Colonne, Prince de Stigliano, né en janvier 1690, a épousé le neuviéme juin 1723, *Louise* Caraccioli, fille de *N.* . . Prince de San-Bueno.

PRINCES de PALESTRINE, de CARBONIANO de Bassanello & d'Anticoli.

V. ETIENNE Colonne, fils puîné de JEAN, Seigneur de Colonne, fut Seigneur de Palestrine, Sénateur Romain, & mourut vers l'an 1349. Il épousa *N.* . ; dont il eut 1. ETIENNE, qui suit; 2. *Pierre*, Chanoine de S. Jean de Latran; 3. *Jourdain*, Evêque de Sutri; 4. *Jean*, créé Cardinal en 1327, mort le troisiéme juillet 1348; 5. *Agapit*, Evêque de Porto-Vénéré; 6. *Jacques*, Evêque de Lucéra; 7. *Henri*; & 8. *N.* . . Colonne, mariée à *Ursus*, Comte d'Anguillare.

VI. ETIENNE Colonne, eut entre autres enfans de *N....* sa femme, ETIENNE qui suit.

VII. ETIENNE Colonne, laissa entre autres enfans de *N.* . . sa femme, ETIENNE qui suit.

VIII. ETIENNE Colonne, laissa de *N.* . . sa femme 1. NICOLAS qui suit; 2. JEAN, qui continua la postérité *qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; & 3. *Pierre* Colonne.

IX. NICOLAS Colonne, Seigneur de Palestrine, eut pour enfans, 1. *Jacques* Colonne, lequel fut pére de *Sauveur*, qui tua son oncle; 2. ETIENNE qui suit; & 3. *Louis* Colonne.

X. ETIENNE Colonne fut tué par son neveu. Il épousa *Eugénie*, fille de *Ranuce* Farnése, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS qui suit.

XI. FRANÇOIS Colonne, Prince de Palestrine, laissa de *Lucréce* des Ursins, 1. *Etienne* Colonne, mort en 1548, sans enfans de *Constance* Farnése, fille du Pape *Paul* III; & 2. ALEXANDRE qui suit.

XII. ALEXANDRE Colonne, épousa 1. *Marguerite* Frangipani: 2. *Marguerite* Aquaviva d'Aragon. Du premier lit vint, *Sarra* Colonne, mort sans postérité de *Clarice* d'Anguillare: & du second sortit, 2. *Isabelle*, mariée à *Marc-Antoine* Gambacurta, Seigneur de Limatula.

IX. JEAN Colonne, frére puîné de NICOLAS, Seigneur de Palestrine, eut pour fils unique LOUÏS qui suit.

X. LOUÏS Colonne, fut pere 1. de *Jean* Colonne; & 2. de PIERRE qui suit.

XI. PIERRE Colonne épousa *Catherine* Savelli, dont il eut pour fils unique JEAN qui suit.

XII. JEAN Colonne, épousa *Lucréce* des Ursins, dont il eut 1. *François*, Prince de Palestrine, qui eut pour fille unique *Julie* Colonne, mariée à *Martio* Colonne, Duc de Zagarolle, 2. JULES-CÉSAR, qui suit; 3. *Jacques*; & 4. *Etienne* Colonne.

XIII. JULES-CÉSAR Colonne, épousa *N....* dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; & 2. *Jacques* Colonne.

XIV. FRANÇOIS Colonne, Prince de Palestrine, de Carboniano, &c. Chevalier de la Toison d'Or, épousa *Ersilie* Sforce, fille de *Frédéric*, Duc de Ségni, dont il eut 1. JULES-CÉSAR qui suit; & 2. *Agapit* Colonne,

XV. JULES-CÉSAR Colonne, Prince de Carboniano, Duc de Bassanello, &c. mourut le 17 janvier 1681, âgé de 79 ans. Il épousa

époufa 1. *Isabelle* Farnése, fille naturelle de *Ranuce*, Duc de Parme: 2. *Ranuzola* Storce, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. *Alexandre*, Clerc de Chambre, mort le douziéme juillet 1673, 2. *Etienne*, Duc de Baffanello, mort le onziéme juin 1675, fans enfans de *Lucrece* Colonne, fille de *Marc-Antoine*, Duc de Tagliacot & de Paliano, laquelle prit une feconde alliance avec *Joseph* Conti, Duc de Guadagnole, & mourut le huitiéme août 1710, 3. GILLES qui fuit; & 4. *Artémife* Colonne, mariée à *Louis* Sforce, Duc d'Ognano, morte en decembre 1676.

XVI. GILLES Colonne, Prince d'Anticoli, puis Duc de Carbognano, &c. mourut en feptembre 1686. Il époufa 1. le 21 février 1672, *Tarquinie* Paulucci-Altiéri, fille d'*Ange* Paulucci, morte le troifiéme decembre de la même année: 2. le 14 juin 1676, *Anne-Marie* Altiéri, fille d'*Antoine*, frére du Pape Clement X, morte le cinquiéme mars 1723. Du premier lit vint 1. *Tarquinie* Colonne, née le premier decembre 1672, morte peu aprés fa naiffance: & du fecond fortirent, 2. *Jules Cefar*, mort jeune; 3. FRANÇOIS MARIE qui fuit; 4. *Alexandre*, & 5. *Ifabelle* Colonne, mariée le premier octobre 1690, à *Marc* Ottoboni, Duc de Fiano.

XVII. FRANÇOIS-MARIE Colonne, Prince de Carbognano, &c. a époufé *Victoire* Salviati, fille de *François-Marie*, Duc de Juliano, dont il a 1. *Etienne*; 2. *Jules*; 3. *Catherine*; & 4. *Artemife* Colonne. * Volaterran, *Antropol. l.* 22. Sanfovin, *Orig. della Cafe d'Ital.* Biondus. Guido-Priorati. Imhoff *en fes vides d'Italie*, *&c.*

COLONNE (Jean) Cardinal du titre de fainte Praxede, a vecu dans le XIII fiecle: c'eft un de ceux qui a le plus contribué à la grandeur & à l'élevation de fa famille. Il etoit fils de Pierre Colonne, & fut mis par le Pape Honorius III, au nombre des Cardinaux en 1216. Enfuite il fut declaré Legat de l'armée Chrétienne, qu'on envoya au Levant. C'eft cette même armée, qui, fous Jean Roi de Jerufalem, & fous les autres Croifez, prit le cinquiéme novembre de l'an 1219, la ville de Damiete, aprés 22 mois de fiege. Le Legat contribua beaucoup à cette prife, par le foin qu'il eut d'animer les Chefs & les Soldats. Ce Cardinal ayant été pris par les Sarrazins, fut condamné à être fcié par le milieu du corps; mais fa fermeté à fouffrir l'exécution d'un arrêt fi barbare, fa conftance les furprit fi fort, qu'ils lui donnérent la liberté. On dit qu'à fon retour en Italie, il apporta à Rome la colomne, à laquelle JESUS CHRIST avoit été flagellé, & qu'il la mit dans l'églife de fainte Praxéde, où on la voit encore. Depuis, le Pape Grégoire IX lui donna la conduite de l'armée qu'il avoit fait mettre en campagne, pour enlever le Royaume de Naples à l'Empereur Frédéric II; mais ce deffein fe trouvant plus difficile à exécuter qu'on ne fe l'étoit promis, le Cardinal Colonne occupa l'armée à reprendre quelques places, que les Impériaux avoient furprifes dans la Marche d'Ancone. Il mourut peu de tems après, au commencement du mois de février en 1245. L'hôpital de Latran qu'il avoit fondé, eft un monument de fa piété. * Matthieu de Weftm, *ad an.* 1244. Paul Jove, *in Vita Pomp. Colonnæ.* Onuphre. Ciaconius. Victorel. Aubery. Sponde, &c.

COLONNE (Jean) de Rome, & de la même famille que le précédent, fe fit Religieux de l'Ordre de faint Dominique, en 1227. Le Pape Alexandre IV le fit Archevêque de Meffine en Sicile, & lui donna divers emplois, dont il s'acquitta très bien. Il mourut vers l'an 1280, & laiffa un Ouvrage Hiftorique en dix livres, intitulé, *Mare Hiftoriarum*. Poffevin parle de *Jean* & de *Jacques* Colonne, tous deux Dominicains & Hiftoriens; mais les autres croyent que c'eft le même. * Fazel, *Rer. Sicul. decad. poft l.* 8. Léandre Alberti, *l.* 3. *de Viris Illuft. Ord. Præd.* Saint Antonin. Antoine de Sienne. Poffevin. Echard, *Script. Ordin. Præd.*

COLONNE (Jacques) Cardinal, fils d'Othon, Seigneur de Colonne & Archidiacre de l'églife cathédrale de Pife. Il fut mis dans le Sacré College, par le Pape Nicolas III, le douziéme mars de l'an 1278. On dit que par cette promotion, ce Pontife fe voulut rendre favorable la Maifon des Colonnes, pour fe défendre contre celle des Urfins. Martin IV, Honorius IV, & Nicolas IV, fucceffeurs de ce Pape, eurent autant d'eftime que lui pour Colonne; & ce fut à fa confidération que le dernier de ces Pontifes donna en 1288, le chapeau de Cardinal à PIERRE Colonne fon neveu. Celui-ci étoit marié; & lorfqu'il fut élevé au Cardinalat, fa femme prit le voile de religion, & fit vœu de chafteté. Nicolas IV donna encore à Jacques Colonne l'Archiprêtre de fainte Marie-Majeure, & la protection de l'Ordre Militaire de S. Jacques. Ce Pape mourut en 1292, & Céleftin V, qui lui fuccéda après fon abdication du Pontificat, mourut en prifon l'an 1296. La haine que l'on avoit conçue contre Boniface VIII, qui s'étoit placé fur le thrône Pontifical après Céleftin, fit croire que la mort de ce dernier n'avoit pas été naturelle. On blâma publiquement dans Rome, le procédé injufte & violent de Boniface, & il entendit lui-même la voix de ceux qui maudiffoient fa cruauté. Ce Pape fe perfuada que c'étoient les Colonnes, qui animoient le peuple contre lui, & qui faifoient courir des bruits defavantageux à fa gloire & à fa dignité. Peut être ne fe trompoit-il pas. Sa famille, qui étoit des Cajétans, n'avoit jamais été en bonne intelligence avec celle des Colonnes; & cette derniére avoit toûjours pris opiniâtrément le parti des Gibelins contre l'autre, qui avoit foutenu la faction des Guelphes. Outre celà, les Cardinaux Colonnes s'étoient oppofez à l'election du Pape Boniface, & avoient refufé de lui venir rendre leurs refpects, bien qu'il leur eût fait dire de fe trouver à Rome. Ils connoiffoient l'humeur altiére & emportée de Boniface; & pour s'y dérober, ils fe retirérent à Népi, où commandoit Jean Colonne, un de leurs parens. Ce procédé offenfa furieufement le Pontife, qui publia une Croifade contre les Colonnes; & ayant affiegé Népi, il la reduifit à une telle extrémité, que pour la fauver, le Gouverneur prit le parti d'en chaffer les Cardinaux fes parens. Ils fe jettérent dans Paleftrine, où SCIARRA Colonne, un de leurs coufins, commandoit alors, & ils y furent très bien reçus. Le Pape conduit à la vengeance, alla lui même affiéger Paleftrine, d'où les trois Colonnes fortirent deguifez, pour fe refugier chez un de leurs amis qu'ils avoient à Péroufe. Le lendemain la ville fe rendit, & Boniface la fit détruire, auffi-bien que quelques autres, qui avoient ouvert les portes aux Colonnes. Enfuite il lança les foudres Ecclefiaftiques contre eux. Il priva Jacques & Pierre du Cardinalat, & de leurs Benéfices, il retrancha Sciarra de la communion; & le laiffant emporter à fa paffion, il mit leur tête à prix, & excommunia ceux qui porteroient à l'avenir le nom & les armes des Colonnes. Sciarra fuyant cette perfécution, fut pris fur mer par les Pirates, & mis à la chaîne. Cette condition, quelque deplorable qu'elle foit, lui parut préférable à celle où la haine du Pape l'avoit jetté. Ceux qui l'avoient pris ayant abordé à Marfeille, le Roi Philippe le *Bel* le fit délivrer; & en l'an 1303, il l'envoya en Italie, avec Guillaume de Nogaret. Ils furprirent Boniface à Agnanie, où l'on dit que Sciarra Colonne lui donna un foufflet, ayant la main armée d'un gantelet. Cela arriva le feptiéme feptembre; & le Pontife étant retourné à Rome, y mourut de dépit, le onziéme octobre fuivant. Benoît XI, fon fucceffeur, rétablit les Colonnes, qui eurent beaucoup de credit fous le Pontificat de Clément V & de Jean XXII. Le Cardinal Pierre mourut à Avignon en 1326, & fon corps fut porté à Rome, & enterré dans l'eglife de fainte Marie-Majeure, où l'on voit fon Epitaphe. Jacques Colonne fon oncle, etoit déja mort vers l'an 1318 ou 1320. * Villani, *l.* 7. *ch.* 54. *& fuiv.* Biondus, *Dec.* 2. *l.* 9. Rainaldi. Sponde. Ciaconius. Aubery. &c.

COLONNE (Jean) Cardinal, étoit petit-neveu du Pape Martin V, fils d'ANTOINE, Prince de Salerne, & frére de Fabrice & de Profper, grands Capitaines. Le Pape Sixte IV le fit Cardinal le 15 mai 1480. Quelque tems aprés, ce même Pape ayant pris les armes contre Ferdinand Roi de Naples, fit arrêter le Cardinal Colonne, comme partifan fecret de ce Prince; & il auroit pu être en danger de fa vie, fi le traité de paix qu'on conclut alors, ne lui eût donné le moyen de fortir du Château Saint-Ange, où il avoit été retenu plus d'un an. Sous le Pontificat d'Alexandre VI, les Colonnes fe declarérent pour le Roi Charles VIII, qui paffa en Italie à la tête d'une armée, pour recouvrer le Royaume de Naples, fur les Princes de la Maifon d'Aragon, qui l'avoient ufurpé. Ce Cardinal fortit de bonne heure de Rome, pour n'y etre plus expofé à la colére du Pape. Il fe trouva avec Gilbert de Montpenfier à la prife de Gayette, où il tâcha d'adoucir l'efprit des Soldats, pendant les defordres du pillage. Quelque tems aprés, Profper fon frére, ayant abandonné le parti des François, Jean Colonne fe retira en Sicile, & n'en revint qu'en 1503, aprés la mort d'Alexandre VI. Il fe trouva à l'élection de Pie III, & de Jules II. Ce dernier le confidera extrémement, lui confia les premiéres charges de la Cour, & affecta de l'élever autant qu'Alexandre avoit cherché à l'abaiffer. Le Cardinal Jean Colonne mourut à Rome le 20 feptembre de l'an 1508, âgé de 51 ans, & fut enterré dans l'églife des douze Apôtres, où l'on voit fon Epitaphe. * Guichardin, *Hift. l.* 1. *& fuiv.* Paul Jove, *l.* 3. Philippe de Commines. Raphael. Volaterran. Ciaconius. Sponde. Aubery, &c.

COLONNE (Profper) grand Capitaine, étoit Seigneur de Paliano, fils puîné d'Antoine, Prince de Salerne. Il embraffa le parti des François, lorfque le Roi Charles VIII entreprit la conquête du Royaume de Naples; mais depuis il les abandonna, pour fe jetter entre leurs ennemis. Une conduite fi peu raifonnable a noirci fa réputation, quelque foin que des Ecrivains Italiens ayent pris de le juftifier, lui & fon coufin Fabrice Colonne. Profper Colonne combattit pour Ferdinand d'Aragon, qui reprit Naples, & diverfes autres places en 1496. Il fit la guerre contre les Urfins, & rendit de grands fervices à Ferdinand de Cordoue. En 1503, il fe trouva au combat de Barlette & à celui de Garigliano, qui furent funeftes aux François, & enfuite il donna des marques de fa valeur & de fa conduite, à la prife de Capoue, de Seffa, &c. Il combattit encore aux fiéges de Padoue, de Créme, de Bergame, & ailleurs; mais il ne fut pas fi heureux l'an 1515, lorfqu'il entreprit de défendre le paffage des Alpes contre les François, qui le furprirent en dînant à Ville-Franche du Pô. Il fut mené prifonnier en France; & lorfqu'il eut recouvré la liberté, il reprit les armes avec plus de vigueur, pour fe venger de l'affront qu'il venoit de recevoir. Il defit les François à la bataille de la Bicoque en 1522, contribua beaucoup à la prife de Milan, & mourut le 30 décembre 1523, âgé de 71 ans. * Guichardin. Paul Jove. De Langei. Brantôme, *Elog. des Cap. Illuft. &c.*

COLONNE (Marc-Antoine) fils de Pierre-Antoine, Prince de Salerne, étoit neveu de Fabrice & de Profper, & ne leur ceda ni en conduite ni en générofité. Il s'acquit beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie de fon tems, & principalement à la défaite des François à Barlette, au combat de Garigliano, & en diverfes autres occafions. Depuis il fervit le Pape Jules II, & defendit en 1512 Ravenne, que le Seigneur de la Paliffe emporta. Marc-Antoine Colonne fut encore employé au rétabliffement des Medicis, defendit Brefce & Verone, puis emporta Vicence, conduifant alors l'armée de l'Empereur. Mais la paix ayant été concluë à Noyon au mois d'août de l'an 1516, le Roi François I, qui avoit beaucoup d'eftime pour Colonne, l'attira dans fon parti, & lui donna le collier de fon Ordre de faint Michel. Il fervit avec beaucoup de courage, & fut tué l'an 1522, au fiége de Milan, d'un coup de coulevrine, que fon oncle Profper Colonne avoit fait pointer, à ce qu'on dit, contre lui fans le connoître. Ce brave homme étoit alors dans la 50 année de fon âge. * Guichardin. Paul Jove. De Langei. Brantome, *Elog. des Capit. Illuft. &c.*

COLONNE (Fabrice) grand Capitaine, étoit fils d'Edouard Colonne, Duc d'Amalfi & de Marfi. En 1481, il fe trouva au fiége d'Orrante qu'on emporta fur les Turcs, qui s'en étoient rendu maîtres l'année d'auparavant, en revenant de Rhodes. Depuis, Colonne s'attachant au Roi de Naples, devint ennemi irréconciliable de la Maifon des Urfins. Ils fe firent la guerre avec une fureur etrange. Elle fut fatale au Royaume de Naples, qui s'attira les armes de l'Eglife, & enfuite celles des François. Le Roi Charles VIII, en

en-

entreprit la conquête l'an 1494. Fabrice & Proſper Colonne quittérent le parti des Aragonois qui régnoient à Naples, pour ſe jetter dans celui du Roi de France, & lui rendirent à la verité de grands ſervices; mais Charles VIII les combla de tant de bienfaits, qu'ils eurent tout ſujet d'être contens de ſa liberalité. Cependant ils ſe reconciliérent avec Ferdinand, Roi de Naples, & furent engagez à ce changement, par la haine qu'ils conſervoient contre les Urſins, qui avoient renoué avec les François. Le Roi de Naples nomma Fabrice Connétable, & lui remit quelques châteaux importans, que les Urſins avoient dans l'Abruzze. C'étoit le toucher par l'endroit auquel il étoit le plus ſenſible. Les Colonnes eurent depuis de grands démélez avec le Pape Alexandre VI, qui les chaſſa de Rome en 1499. Paul Jove aſſûre que ce coup les toucha peu, & même que, pour ſe moquer du Pape, ils prirent pour deviſe des joncs, que les vents font plier, ſans les rompre ni les arracher, avec ces paroles, *Flectimur, ſed non frangimur.* Fabrice Colonne, après diverſes avantures ſe trouva l'an 1512, à la bataille de Ravenne où il conduiſoit l'avant garde, & y fut fait priſonnier. Il craignoit le reſſentiment des François; mais Alfonſe, Duc de Ferrare, qui étoit dans leur armée, eut ſoin de Colonne, & le mit en liberté. Fabrice eut pour cette fois de la reconnoiſſance; car il rendit à ſon tour de très-bons ſervices au Duc de Ferrare, que le Pape Jules II vouloit ruïner, parce qu'il s'étoit déclaré pour les François. Il lui fit prendre la fuite, quelques meſures que le Pape eût priſes pour l'arrêter. L'Empereur Charles-*Quint* eut beaucoup de conſidération pour Fabrice Colonne, auquel il continua la charge de Connétable; mais ce fut pour peu de tems, car ce grand homme mourut en 1520. * Guichardin. Paul Jove. Champier. Brantôme, *Elog. des Capit. Illuſt. &c.*

COLONNE (Pompée) Cardinal, étoit fils de JÉRÔME Colonne, & neveu du Cardinal *Jean* & de *Proſper*, grand Capitaine. Son pere ayant été aſſaſſiné dans une ſédition, Proſper, qui étoit devenu ſon Tuteur, le fit élever par des perſonnes qui lui inſpirérent de l'amour pour les Belles Lettres: ce qui ne put l'empêcher de s'abandonner au penchant qu'il avoit pour les armes. Il fit la guerre très-long tems, & ne s'attacha à l'Etat Eccléſiaſtique que par un ordre exprès de ſon Tuteur, qui le vouloit faire profiter d'une partie des Benéfices du Cardinal Jean Colonne ſon autre oncle Pompée y conſentit avec peine, & fut pourvu de l'Evêché de Riéti, des Abbaïes de Sublaco, de Grotta-Ferrata, & de quelques Prieurez. On dit qu'auſſi-tôt après, il accepta un duel, que lui fit porter un Eſpagnol, & qu'il ſe trouva ſur le lieu pour ſe battre; mais qu'ayant été ſéparé, il en eut tant de dépit, qu'il mit ſa ſoutane en piéces. Quelque tems après, il ſe fit une affaire avec Jule II; car ce Pape ayant paſſé pour mort, Pompée ſe mit à la tête de quelques jeunes Romains, & ſe rendit maître du Capitole en 1512. Cette hardieſſe lui couta ſes Bénéfices, qu'on donna à un de ſes couſins. On le remit pourtant bien dans l'eſprit de Jules, qui lui envoya ordre de le venir voir. Mais parce que le Bref, qui contenoit cet ordre, ne lui donnoit point le titre d'Evêque de Riéti, il s'emporta, & ne le voulut point recevoir. Léon X le fit Cardinal le premier juillet de l'an 1517. Il conſentit depuis à l'élection d'Adrien VI, pour contrequarrer Jules de Médicis, qu'il n'aimoit point. Après la mort d'Adrien, les intrigues & la jalouſie de ces Cardinaux empêchérent plus de deux mois l'élection d'un Pape. C'eſt ce qui donna lieu à cette Epigramme Latine,

Ecce iterum è ſummo dejectam culmine Romam
Pompeii & Juli mens furioſa premit.
Brute pium, Photine pium nunc ſtringite ferrum,
Quid ſervaſſe juvat, ſi peritura fuit?

Cependant ils s'accordérent, & cette réconciliation donna le calme à l'Egliſe, par l'élection du Cardinal de Médicis, nommé Clément VII. Ce ne fut pas pour long tems; car cette ancienne querelle cauſa deux fois la priſe de Rome; la premiére, par ce Cardinal, avec Hugues de Moncade en 1526; & l'autre, par le Connétable de Bourbon en 1527. Le Pape Clément, qui avoit privé Colonne du Cardinalat & de ſes Bénéfices, ſe voyant arrêté au Château-Saint-Ange, eut recours à lui. Colonne en agit fort généreuſement, & travailla pour ſa liberté. Le Pape de ſon côté le retablit, lui donna la légation de la Marche d'Ancône, l'Evêché d'Averſa, & l'Archevêché de Mont-réal. Depuis, il fut Viceroi de Naples, où il mourut le 28 juin 1532, dans la 53 année de ſon âge. Ce Cardinal aimoit les Gens de Lettres, & étoit très-libéral & très magnifique. Il compoſa un Poëme intitulé *De laudibus Mulierum* en faveur de Victoria Colonne, *dont nous parlerons cy-deſſous.* Paul Jove a écrit la Vie de ce Cardinal. * Onuphre, *Chron.* Guichardin, *l.* 10. Aubery, *Hiſtoire des Cardin &c.*

COLONNE (Victoire) Marquiſe de Peſquaire, étoit fille de FABRICE Colonne, Duc de Palliano, & femme de Ferdinand-François d'Avalos, Marquis de Peſquaire. Elle étoit ſavante, & excelloit dans la Poëſie. Après la mort du Marquis de Peſquaire, elle ne voulut écouter aucune propoſition d'un ſecond mariage, & s'occupa à décrire les plus belles actions de ſon mari, dans un Poëme qu'elle fit pour honorer ſa mémoire. Jean Thomas Muſconio, Poëte celebre, la préféra à Porcie, fille de Caton d'Utique, & femme de Brutus, par rapport a l'affection qu'elle conſerva pour la mémoire du Marquis de Peſquaire ſon mari. Voici comme il en parle,

Non vivam ſine te, mi Brute, exterrita dixit
Porcia, & ardentes ſorbuit ore faces.
Te, Davale, extincto, dixit Victoria, vivam;
Perpetuo mœſtos ſic dolitura dies
Utraque Romana eſt: ſed in hoc Victoria victrix.
Perpetuo hæc luctus ſuſtinet; illa ſemel.

Pendant la vie de ſon mari, Victoire donna des preuves d'une modération extraordinaire, lorſqu'elle diſſuada le Marquis de Peſquaire d'accepter le Royaume de Naples, que le Pape Clément VII, & les Princes d'Italie lui offrirent après la victoire de Pavie, dont il avoit eu toute la gloire, quoique l'Empereur Charles-*Quint* l'attribuât injuſtement à Lannoi, Viceroi de Naples, qui s'y étoit porté mollement. Cette généreuſe Dame ſe retira pendant les derniéres années de ſa vie, dans le monaſtére de Sainte Marie à Milan, où elle mourut l'an 1541. * Hilarion de Coſte, *Hiſtoire des Dames Illuſtres.*

COLONNE (Etienne) grand Capitaine, pére de *Jules-Céſar*, Prince de Paleſtrine, apprit le métier de la guerre ſous *Proſper* Colonne ſon oncle, & commanda un régiment d'Italiens, à la bataille de la Bicoque, à la priſe de Milan, de Gênes, & ailleurs. En 1527, le Pape Clément VII l'attira dans ſon parti, pour l'oppoſer aux Eſpagnols, qui l'avoient traité avec violence. L'année ſuivante il combattit pour les François à Naples, ſous le Seigneur de Lautrec, & puis ſous l'Amiral de Bonnivet. De là, il paſſa en France, où il ſervit l'an 1536, contre l'Empereur qui avoit attaqué la Provence. Mais Colonne croyant avoir reçu quelque ſujet de plainte, ſe retira en Italie. Le Pape Paul III le fit General des troupes eccléſiaſtiques, pour le recouvrement de Camérino. Il ſervit enſuite Côme de Médicis, & enfin l'Empereur Charles-*Quint* l'envoya contre le Duc de Cléves en qualité de Meſtre-de-camp Général. Il mourut à Piſe l'an 1548. * Roſcio & Maſcardi, *Elog. di Capit. Illuſt. &c.*

COLONNE (Marc-Antoine) Duc de Palliano, de Marſi, &c. Grand Connétable de Naples, Viceroi de Sicile, &c. étoit fils d'Aſcagne Colonne. Dès ſon plus jeune âge il porta les armes, & les porta toûjours avec gloire. Il rendit de grands ſervices aux Eſpagnols. L'an 1557, il commandoit mille Italiens, & après avoir contribué à la priſe de Sienne, il fut envoyé par le Duc d'Albe dans la campagne de Rome, où il remporta de grands avantages. En 1570, le Pape Pie V le nomma Général des troupes eccleſiaſtiques, qu'on envoyoit contre le Turc, & il reçut ſolemnellement l'étendart l'onziéme juin, dans l'égliſe de ſaint Pierre. L'année ſuivante, il commanda en qualité de Lieutenant Général à la celébre bataille de Lépante; & à ſon retour il fut reçu en triomphe dans la ville de Rome, où le célébre Marc-Antoine Muret, François, perſonnage très-éloquent, fit le Panégyrique de Colonne. Il remarqua entre autres choſes que ce nom de Marc-Antoine avoit été heureux à ceux de cette famille qui l'avoient porté. Le Connétable mourut en Eſpagne le premier août 1585. * De Thou, *Hiſt. l.* 18. 49. 50. Maſcardi, *Elog. di Capit. Illuſt.* Sanſovin, &c.

COLONNE (Marc-Antoine) Cardinal, étoit fils de Camille Colonne, & de Victoire Colonne. Il naquit à Rome, où il étudia en Philoſophie ſous Félix de Montalte, Cordelier, qui fut depuis le Pape Sixte V. Depuis, ayant eu l'Archevêché de Tarente, il fut mis en 1565, au nombre des Cardinaux par Pie IV. Pie V lui donna l'Archevêché de Salerne. Grégoire XIII, Sixte V, & Grégoire XIV, l'employérent en diverſes Legations; & Clément VIII lui donna la charge de Bibliothécaire Apoſtolique. Elle ſembloit être due à ce Cardinal, qui avoit beaucoup de ſavoir. Il étoit auſſi très conſidéré dans le Sacré Collége, & eut dans divers Conclaves pluſieurs ſuffrages pour être Pape. Il l'auroit été, ſi ſes meilleurs amis ne lui euſſent manqué de parole, comme on aſſûre qu'il le diſoit lui-même. Le Cardinal Marc-Antoine Colonne s'étant trouvé mal au printems de l'an 1597, ſe fit porter à Zagarola dans le diocéſe de Paleſtrine, où il mourut le 13 du mois de mai ſuivant. On lui attribue un Traité *De eccleſiaſticorum redituum origine ac jure*, qui eſt d'ANTONIO MARSILIO, dit *Colonne* de Bologne. Celui-ci étoit fils de *Cornelio* Marſilio, & de *Lavinia* Colonne; & le Cardinal Marc-Antoine lui remit l'Archevêché de Salerne, que le Pape Pie IV lui avoit donné.

COLONNE (Aſcagne) Cardinal, étoit fils de Marc-Antoine, Duc de Palliano. Dès ſon jeune âge on l'envoya en Eſpagne, où il étudia dans l'Univerſité de Salamanque; & Philippe II, Roi d'Eſpagne, lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Sixte V lui donna en 1586. Le Cardinal Colonne étoit ſavant, aimoit les Gens de Lettres, & paſſa pour Auteur d'un Traité contre le Cardinal Baronius au ſujet de la Sicile. On a encore quelques Lettres & des Harangues de ſa façon. Il mourut en 1608. * Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illuſtr. ch.* 48. La Rochepozai, *Nomencl. Card. Continuation de* Ciaconius, &c.

COLONNE (Frédéric) Duc de Tagliagozzo & de Palliano, Prince de Botéro, Connétable du Royaume de Naples, Viceroi du Royaume de Valence, &c. naquit en 1601, de *Philippe* Colonne & de *Théodore* Thomacelli. Il fut élevé à Madrid a la Cour du Roi d'Eſpagne, & y épouſa *Marguerite* de Branciforte d'Autriche, Princeſſe de Botéro. Enſuite il revint en Italie, & ſervit à Naples & en Sicile. En 1637, il retourna en Eſpagne, & fut nommé Viceroi de Valence par le Roi Philippe IV. Il s'y aquit beaucoup de réputation par ſa modération & par ſa probité. L'année ſuivante, la Catalogne ſe revolta contre les Eſpagnols, & ſe ſoumit aux François. Ces derniers aſſiégérent Tarragone, que Frédéric Colonne défendit avec beaucoup de courage; mais ayant extrémement ſouffert pendant ce ſiége, il tomba malade, & mourut ſans poſtérité le 21 ſeptembre de l'année 1641, en la 40 année de ſon âge. * Gualdo Priorato, *Scen. d'Huom. Illuſt. d'Italia.*

COLONNE (Gilles) dit ÆGIDIUS ROMANUS, Général de l'Ordre des Auguſtins, & puis Archevêque de Bourges, a été un des plus grands hommes de ſon tems. Il étoit de Rome, & vint étudier dans l'Univerſité de Paris, où il fut Diſciple de ſaint Thomas d'Aquin. Après avoir reçu les honneurs du Doctorat, il fut le premier de ſon Ordre qui enſeigna dans l'Univerſité de Paris, & il fut ſurnommé le Docteur très-fondé, *Doctor fundatiſſimus.* Son mérite le rendit cher au Roi Philippe *le Hardy*, qui le choiſit pour être Précepteur de ſon fils Philippe *le Bel.* Il s'aquitta très-bien de cet emploi, & inſpira à Philippe l'amour qu'il eut pour les Lettres. Ce fut pour ce Prince qu'il écrivit le Traité *De Regimine Prin-*

cipum. Dans un Chapitre de ſon Ordre, tenu en 1287, on réſolut qu'on recevroit ſes opinions dans les Ecoles; & depuis en 1292, il fut élu Général du même Ordre. Trois ou quatre ans après, le Roi Philippe *le Bel* lui fit avoir l'Archevêché de Bourges. Gilles Colonne remplit les devoirs d'un bon Paſteur, & s'occupa à écrire une bonne partie du grand nombre d'Ouvrages qu'il laiſſa. Quelques Auteurs diſent que le Pape Boniface VIII l'avoit nommé Cardinal, & qu'il mourut avant que de l'avoir déclaré dans un Conclave. Il y a pourtant peu d'apparence que ce Pape ait donné le chapeau à un homme de la Maiſon de Colonne, qu'il avoit tant perſécutée. Il eſt auſſi ridicule de dire avec Jean Chenu, que Gilles Colonne fut fait Cardinal en 1315, puiſqu'il eſt ſûr qu'il n'y eut point de Pape cette année. Ce Prélat ſe trouva au Concile Général de Vienne, où l'Ordre des Templiers fut aboli. Il obtint du Roi une maiſon qu'ils avoient à Bourges, dont il fit un couvent de ſon Ordre, & mourut à Avignon le 22 décembre de l'année 1316. Son corps fut porté à Paris, & fut enterré dans l'égliſe des Auguſtins, près du Pont-neuf, où l'on voit ſon tombeau avec cette Epitaphe, *Hic jacet aula morum, vitæ munditia, Archiphiloſophiæ Ariſtotelis perſpicaciſſimus Commentator, Clavis & Doctor Theologiæ, lux in lucem reducens dubia, Frater Ægidius de Roma, Ordinis Fratrum Eremitarum ſancti Auguſtini, Archiepiſcopus Bituricenſis. Qui obiit A. D.* 1316. *Die* 22 *menſis decembris.* Le Pére Gordon s'eſt trompé, en diſant que ce Prélat étoit François; & le Pére Gautier a fait une plus grande faute, lorſqu'il a cru que Gilles Colonne étoit different de Gilles de Rome. Gilles de Rome aima toûjours le monaſtére de ſon Ordre de Paris, qu'il fit heritier de ſa bibliothéque. Nous avons encore de lui divers Ouvrages de Philoſophie & de Théologie. Sabellic avoue que depuis ſaint Auguſtin juſques à Gilles de Rome, aucun Auteur n'avoit jamais plus écrit, ni avec plus de ſoin que ce Docteur. Pluſieurs Savans ont travaillé à ſon Eloge. * Sabellic, *tome* 2. *Ennéade* 7. *l.* 9. Cornelius Curtius, *in Elog. Vir. Illuſt. Ord. S. Aug* Joſeph Pamphile, *Chron. Aug.* Trithéme. Bellarmin. Coccius. Poſſevin. Philippe de Bergame. Bzovius. Sponde. Rainaldi. Génébrard. Gordon. Gautier. Jean Chenu, *Chron. des Arch. de Bourges.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Boulay, *Hiſt. Univ Pariſ. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIV ſiécle.*

COLONNE (Raoul de) Chanoine de Chartres. *Cherchez* RAOUL.

* COLONNE (Capo delle) *Columnarum Caput*, anciennement *Lacinium Promontorium*, Cap du Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, entre le Golfe de Tarente & celui de Squilace, près de la ville de Cotrone. Ce Cap a pris ſon nom de quelques Colonnes qui y reſtent d'un ſuperbe temple, dedié à Junon *Lacinienne.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLONNE (Capo delle) *Columnarum Caput*, anciennement *Sunium Promontorium*, Cap de la Livadie en Gréce, dans le Duché d'Athénes, entre le Golfe d'Egine & celui de Négrepont, vis à vis de l'iſle de Macroniſo. Ce Cap a pris ſon nom de pluſieurs colonnes qui y reſtent encore d'un ancien temple de Minerve. Il y avoit auſſi anciennement ſur ce Cap une forteresſe & une ville, nommée *Sunium*, mais tout cela eſt entiérement ruïné. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLONNES d'HERCULE: c'eſt le nom que les anciens Géographes & Hiſtoriens ont donné aux deux montagnes Calpe & Abyla qui forment le fameux détroit de Cadis ou de Gibraltar; l'une du côté de l'Europe dans l'Andalouſie, province d'Eſpagne; l'autre du côté d'Afrique, au païs de Tanger en Barbarie. Ces deux montagnes ont été ainſi nommées, ſelon le ſentiment de pluſieurs Auteurs, parce qu'étant hautes & eſcarpées elles paroiſſent de loin à ceux qui viennent du grand Océan pour entrer dans la Méditerranée, comme deux hautes colonnes, ou parce qu'Hercule étant parvenu juſqu'à ce lieu-là, & croyant qu'il n'y avoit plus de terres vers le Couchant, y poſa, dit-on, deux grandes colonnes, avec ces mots pour inſcription, *Non ultrà.* Sur quoi il faut remarquer que l'Amérique ayant commencé à être découverte du tems de Ferdinand & d'Iſabelle, l'Empereur Charles-*Quint*, leur ſucceſſeur au Royaume de Caſtille & d'Arragon, s'aviſa de prendre le contrepié de cette inſcription pour ſa deviſe, *Plus ultrà*, voulant faire connoître, où qu'il avoit pouſſé ſes conquêtes plus loin qu'Hercule, ou qu'elles ne devoient point avoir de bornes. Il y en a qui tiennent que ces colonnes ſont de grands monceaux de pierres qu'Hercule fit élever ſur le rivage, leſquels ſe ſont tellement affermis & accrus par la longueur des années, qu'ils ſe voyent de fort loin. Les Eſpagnols croyent que ces colonnes étoient ſur le rivage occidental de l'iſle de Cadis, proche de la ville de ce nom, où l'on voit encore deux tours nommées par les Habitans, *Colonnes d'Hercule.* La fable ajoûte qu'Hercule défit en ce païs-là Géryon, & lui enleva ſes bœufs. * Strabon. Pline, &c.

COLONNES, ſont le plus ancien monument dont on s'eſt ſervi pour conſerver la mémoire des faits remarquables. D'abord on ſe contentoit de dreſſer des colonnes, ou des pierres, pour faire ſouvenir de quelque mémorable événement. On en voit des exemples très anciens dans l'Hiſtoire de Jacob, & dans celle de Joſué. Depuis on marqua plus clairement ces événemens, ou par les figures des pierres, ou par des gravures, ou par des inſcriptions. On écrivoit ſur les pierres les loix & les ordonnances. Joſéphe parle de deux Colonnes dreſſées par les enfans de Seth, l'une de ciment, & l'autre de pierre, où ils avoient écrit leurs découvertes touchant la ſcience des choſes céleſtes & des aſtres; mais Joſéphe n'eſt pas un aſſez bon garant d'un fait auſſi ancien que celui-là, & ſa rélation paroît fabuleuſe. Les Colonnes que l'on ſuppoſe avoir été élevées dans la Terre Sériadique, par le premier *Thoth*, ou Mercure d'Egypte, ſur leſquelles on avoit écrit les Dynaſties des premiers Rois d'Egypte en caractéres hiéroglyphiques, dont il eſt fait mention dans Manéthon, ne ſont pas moins ſuſpectes. Et ſi cet Auteur les a copiées auſſi fidélement qu'il l'aſſuroit, il eſt certain qu'elles étoient peu anciennes de ſon tems, puiſqu'on n'y trouve preſque rien de ſupportable, & que le nombre d'années qu'elles donnent ne peut s'accorder avec la Chronologie des Saintes Ecritures dans aucun ſyſtême.

Dans les tems ſuivans, on s'eſt ſervi de Colonnes, non ſeulement pour ſoutenir & pour orner les bâtimens; mais auſſi pour ſervir de monumens dans les places publiques. Auguſte avoit fait planter dans Rome, au lieu où aboutiſſoient les grands chemins d'Italie, la Colonne d'Auguſte. La Colonne Trajane fut poſée par l'Ordre de l'Empereur Trajan, au milieu d'une place de Rome. Elle avoit 128 piez de hauteur. On y montoit par 118 marches éclairées par 45 fenetres. Antonin en fit élever dans le Champ de Mars, une qui avoit 176 piez de hauteur, au haut de laquelle il y avoit une ſtatue d'Antonin. On voit encore ces deux Colonnes à Rome ornées de bas reliefs, & l'on en a des deſcriptions & des répréſentations dans des eſtampes. Il y avoit des Colonnes à chaque mille des environs de Rome qui étoient appellées *Columnæ miliares*: ce que les Anciens appelloient *Lapides*, en ſorte que *tertio ab urbe lapide*, c'eſt à dire, à trois milles de Rome. * Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. prof.* édit. de Paris, *in octavo*, 1707. *Antiq. Gréq. & Rom.*

COLONNI (le Cap) *Voyez* COLONNE (Capo delle)

* COLONNE, qui ſert à meſurer l'accroiſſement des eaux du Nil. Elle eſt dans une petite iſle qui eſt vis à vis du Vieux Caire, & dans une maiſon du Bacha. Elle eſt diviſée en pics & autres meſures au deſſous: le pic eſt de 24 doits. On va voir tous les jours à cette colonne pour ſavoir de combien le Nil eſt cru, afin de l'annoncer au peuple. * Thevenot, *Voyage du Levant, tome* 1. *l.* 2. *ch.* 22. *p.* 500.

COLOPHON, ville d'Ionie en Aſie, fut bâtie, ſelon Pomponius Méla par Mopſus fils de la Nymphe Manto, & célébre Devin; ou, ſelon Strabon, par Andrémon, qui y établit une Colonie de Pythiens. Elle fut célébre par le temple & l'oracle d'Apollon Clarien, par la naiſſance de Mimnerme, Poëte Elégiaque & Joueur de flûte, par celle de Xénophanès Philoſophe, & ſelon quelques uns, par celle d'Homére. Les Colophoniens étoient fort ſuperbes & farouches, & ſe plongérent enſuite dans les plaiſirs & dans le luxe, ne marchant qu'avec quelque ornement d'or ſur la tête. Ils devinrent ſi voluptueux que pluſieurs d'entre eux ne virent jamais ni lever ni coucher le ſoleil. Ils ordonnerent que l'on récompenſeroit les femmes qui chantoient & qui jouoient des inſtrumens, à condition qu'elles ſe tairoient la nuit, afin qu'ils puſſent alors ſe donner à la debauche. La cavalerie des Colophoniens étoit ſi excellente au rapport de Strabon, qu'elle donna lieu au proverbe *Colophonem addere*, c'eſt à dire, *achever une entrepriſe*, parce que cette cavalerie avoit coutume de terminer par la victoire, tous les combats où elle ſe trouvoit. Leurs forces de mer n'étoient pas moins eſtimées. Ils menoient leurs chiens à la guerre, & les mettoient à leur premiére pointe. Colophon a eu un Evêché ſuffragant d'Epheſe. Cette ville, qui eſt détruite, étoit ſituée aux environs du lieu appellé aujourd'hui *Auboſco.* On apprend d'une médaille de Trébonius Gallus, frappée à Colophon, qu'encore dans le troiſiéme ſiécle, cette ville & les douze autres de l'Ionie formoient une ſorte de communauté pour les ſacrifices, telle qu'elle étoit du tems d'Hérodote, qui en parle aſſez au long au premier livre. Elle eſt aujourd'hui fort petite, & les Turcs les nomment *Belveder.* * Strabon, *l.* 14. Pline. Méla, *l.* 1.

COLORAN, petite ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt ſur la côte de Coromandel, à l'embouchure du Vélar, dans la Principauté de Gingi, au levant de la ville de ce nom. On conjecture, que ce pourroit être la *Corula* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. Dans la Carte des Preſqu'iſles deça & delà le Gange par Sanſon, on trouve la ville de Coloran ſur la côte de Coromandel, non à l'embouchure du Vélar, mais au nord de cette embouchure ſur une autre riviére; mais M. Deliſle ne met ni cette ville ni cette riviére dans ſa Carte des côtes de Malabar & de Coromandel. On y trouve une grande riviére, qui porte le nom de Coloran. Elle prend ſa ſource vers les montagnes de Gate, coule d'abord du nord-oueſt au ſud-eſt, puis de l'oueſt à l'eſt, & ſe décharge dans le Golfe de Bengale entre le 12 & le 13 degré de latitude ſeptentrionale.

* COLORNO, petite ville d'Italie dans le Duché de Parme, ſur la riviére de Parme, au nord de la ville de Parme, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues. Sanſon, dans ſa Carte de la Baſſe Lombardie, l'appelle *Colorone*, mais c'eſt une faute qu'il n'a pas commiſe dans ſa Carte de la Haute Lombardie.

COLOSSE, ſtatue d'airain, ou ſtatue d'Apollon, d'une hauteur ſi extraordinaire, que les Anciens aſſurent, que les navires paſſoient à pleines voiles entre ſes jambes. Elle étoit haute de ſoixante-dix coudées, fut miſe au port de Rhodes, en l'honneur du Soleil, & regardée comme une des ſept merveilles du monde. Démétrius de Phalére après avoir aſſiégé la ville de Rhodes pendant un an ſans pouvoir la prendre, fit la paix avec les Rhodiens, & leur fit préſent de toutes les machines de guerre. Ils les vendirent trois cens talens qu'on employa, avec quelque autre argent, à faire ce Coloſſe. *Charès* de Linde, Diſciple du fameux Lyſippe employa douze ans à le fabriquer. Cinquante & ſix ans après (& non 46, comme il eſt dans l'édition de Paris de 1725; ni 66, comme il ſe trouve dans l'édition de Bâle de 1731,) il fut renverſé par un tremblement de terre qui cauſa des déſolations prodigieuſes en Orient, ſur tout dans la Carie, & dans l'Iſle de Rhodes. Cet événement arriva 222 ans avant J. C. par où il paroit qu'on commença de travailler à ce Coloſſe l'an 290 avant J. C. Les Rhodiens, exagérant leurs pertes, firent collecter chez tous les Princes & les Etats Grecs de nom ou d'origine. La collecte alla pour le moins cinq fois au delà de la valeur de ce qu'ils avoient perdu. Au lieu de relever le Coloſſe comme c'étoit l'intention de ceux qui les avoient ſecourus, ils dirent que l'Oracle de Delphes eleur défendoit, & gardérent l'argent. Le Coloſſe demeura abbatu pendant 894 ans, au bout deſquels, ſavoir

voir l'an 672, de J. C. *Moavias* le sixiéme Calife, ou Empereur des Sarrasins, ayant pris Rhodes, le vendit à un Marchand Juif qui en eut la charge de neuf cens chameaux, de sorte qu'en comptant huit quintaux pour une charge, l'airain du Colosse alloit malgré un prodigieux déchet, à sept mille & deux cens quintaux. Après que ce Colosse eut demeuré 46 ans debout, il fut renversé par un tremblement de terre. On dit que peu de personnes pouvoient embrasser son pouce. Neuf cens chameaux furent chargez de son cuivre, lorsque les Sarrasins se rendirent maîtres de Rhodes, l'an de J. C. 667. Les peuples de cette isle furent nommez *Colossiens*, à cause de cette statue. Ce n'est pas pourtant à eux que saint Paul adressé une de ses Epîtres, mais aux Colossiens qui habitoient dans la grande Phrygie, dont Strabon & Pline parlent. *Leo Allatius* assure que le Colosse de Rhodes fut relevé sous le septiéme consulat de Vespasien, & que l'Empereur Commode, après lui avoir fait ôter la tête, ordonna qu'on y mît la sienne. Il s'appuye sur l'autorité de George Syncelle; mais il a lu, ἐν Ῥόδῳ *in Rhodo*, pour ἐν ἱερᾷ ὁδῷ *in sacra via*; & il a pris le Colosse de Néron fait à Rome par Zénodore, pour le Colosse du Soleil fait à Rhodes par Charès. Suétone rapporte sur ce sujet, que Néron fit mettre dans une cour, à l'entrée de sa maison, un Colosse de six-vint piez, dont la tête représentoit celle de ce Prince. Pline dit que Zénodore, qui avoit travaillé dix ans en Auvergne à une statue de Mercure, fut appellé à Rome par Néron pour y faire ce Colosse, lequel, après la mort de cet Empereur, fut dédié au Soleil, pour abolir la memoire de ce monstre. Dion nous apprend que Vespasien fit transporter ce même Colosse de la maison de Néron dans la *Rue sacrée*. Lampridius dit qu'ensuite l'Empereur Commode fit mettre sa tête en la place de celle de Néron, & Hérodien dit qu'il la fit mettre au lieu de celle du Soleil; mais on peut concilier ces deux Auteurs, en disant que Vespasien n'avoit point ôté la tête de Néron, & qu'il s'étoit contenté d'y ajoûter des rayons pour en faire la dédicace au Soleil: de sorte que c'étoit la tête de Néron, & l'image du Soleil.

Les premiers Colosses tirent leur origine d'Egypte, où plusieurs Auteurs assurent que le Roi Sésostris fit placer, dans le temple que l'on avoit bâti à Vulcain dans la ville de Memphis, plusieurs statues de pierre tant de lui & de sa femme, que de ses enfans, dont les unes avoient trente coudées de haut & les autres vint. M. Lucullus apporta d'Apollonie, ville du Pont, à Rome, & fit placer dans le Capitole, la figure d'Apollon, qui avoit trente coudées de hauteur. Il y avoit encore à Rome une autre statue de cuivre réprésentant Apollon dans le temple d'Auguste, laquelle avoit plus de cinquante piez de haut. Le Colosse d'Auguste, étoit dans la place qui portoit son nom à Rome. Constantin en fit bâtir un dans le milieu du Cirque de Constantinople. Domitien avoit fait dresser dans le milieu de la place publique à son honneur, une statue équestre de cent sept piez de haut, que le Sénat fit abbattre après la mort de ce Prince. Le Colosse d'Hercule, que Fabius Maximus Verrucosus prit à Tarente, & qu'il fit placer dans le Capitole, étoit une statue de cuivre que Lysippe avoit faite. Celui de Jupiter fut fait par ordre de l'Empereur Claude & placé proche du Théatre de Pompée, & à cause de cela, fut appellé *Jupiter Pompeien*. Sp. Carvilius, après la défaite des Samnites, fit fondre toutes les armes de cuivre qu'il avoit prises sur eux, & en fit faire une statue de Jupiter, aux piez de laquelle il se fit répréfenter. Ce Colosse fut mis aussi dans le Capitole. Il y en avoit un en l'honneur de Mars, dans le temple de Brutus Callaïcus. Quelque grandes que fussent ces statues, & quoique les Auteurs qui en ont parlé se soient servis du terme de Colosse, qui leur est propre à la vérité, en prenant le mot dans sa vraye & juste signification, néanmoins il ne convient & ne s'entend communément que de cette fameuse statue de Rhodes, dont nous venons de parler. * Chevreau, *Histoire du Monde*, *tome* 4. *l.* 8. *ch.* 2. édit. de la Haye, 1698. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 153 & 154. édit. d'Amsterdam, 1722. *Voyez* STATUES COLOSSIQUS. Strabon, *l.* 22. Pline, *l.* 34. *c.* 7. Pitiscus, *Lexicon Antiquit.* &c.

COLOSSES, ancienne ville de la grande Phrygie dans l'Asie Mineure, sur les frontiéres de la Carie, eut premiérement titre d'Evêché, & devint ensuite Métropole. Elle est particuliérement connue par la lettre que saint Paul écrivit aux Colossiens, Habitans de cette ville; quoiqu'il y en ait qui croyent que cette épître soit adressée aux Rhodiens, appellez Colossiens; à cause du Colosse qu'on avoit érigé au port de cette isle, en l'honneur du Soleil. Quoiqu'il en soit, la ville de Colosses en Asie, est la même que celle que les Grecs appellent aujourd'hui *Chonos*, située sur le fleuve de Licho. Nicétas Cnoniatès, Auteur d'une Histoire de son tems, d'une Exposition de la Foi, &c. étoit de cette ville. * Strabon, *l.* 12. Baudrand.

COLOSWAR, ville de Transsylvanie. *Cherchez* CLAUSEMBOURG.

* COLOTES, Epicurien que son Maître Epicure nommoit par diminutif *Colotaras* & *Colotarion*, avoit composé un Ouvrage, par lequel il croyoit montrer que l'on ne peut pas vivre selon les dogmes des autres Sectes de Philosophes. Plutarque a entrepris de le refuter dans un livre exprès qui a pour titre πρὸς Κολώτην, *adversus Colotem*.

COLOURI. *Voyez* COLURI.

* COLPIN (Pierre) de Douay, Docteur en Théologie, a donné au Public un Ouvrage intitulé, *Liturgica Institutio, de SS. Missæ natura, partibus & forma, adjunctis Precatiunculis eidem Missæ Officio servientibus*. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 730.

COLRAINE, bourg avec un bon château, dans le petit païs de Colraine, contrée de l'Ultonie, en Irlande, sur la riviére de Banne, environ à une lieue au dessus de son embouchure, dans la Baye de Foyle. Colraine est un de ces bourgs royaux, qui ont séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLRAINE, (le Comté de) petit païs de l'Ultonie en Irlande. Il est situé le long de la riviére de Banne, vers son embouchure. Ce païs étoit autrefois un Comté particulier; mais ce n'est plus qu'une partie de celui de Londonderri. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLROSS. *Voyez* CULROSS.

COLSUM ou COLSUMA. *Voyez* CLYSMA.

* COLT (Dutton) Gentilhomme Anglois, après avoir été Membre de trois Parlemens consécutifs, fut accusé, en 1684. d'avoir dit que le Duc d'Yorck étoit Papiste, & que plutôt que de souffrir qu'il parvînt à la Couronne, il vouloit être pendu à sa propre porte, à quoi, selon les dépositions des témoins, il avoit encore ajoûté des termes fort injurieux. Il fut condamné à une amende de cent mille livres sterling envers le Duc. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 9. *p.* 559.

COLTELLINI, (Augustin) Avocat de Florence, Garde des Archives de la ville, Chef de l'Académie des *Apathistes*, Membre de celle de *la Crusca*, & grand ami de Nicolas Heinsius & de Gilles Ménage, étoit habile Jurisconsulte, & a fait imprimer quelques Poësies Italiennes, & quelques Discours de dévotion en prose. Il mourut à Florence le 26 août 1693, âgé de 81 ans. * Ménagiana, *tome* 3. *p.* 137.

COLUBARA, isle de la Turquie en Europe. Elle est de la Servie, & on la trouve entre les branches de la Save, au dessous de l'embouchure de la Drina. Elle est assez grande, & on y voit le bourg de Sabacz. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Metubaris*, que plusieurs cartes mettent sous le nom ancien de *Metubar*, à dix ou douze lieues au dessus de Colubara, environ au milieu du chemin de l'embouchure de la Drina à celle de la Bosna. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. Cette isle ne se trouve point dans les Cartes de Hongrie de Sanson, ni dans celles de Visscher, non plus que dans celle que nous avons de M. Delisle en dernier lieu.

COLUBRARIA. *Voyez* COLIBRE.

* COLUCE (Lucius Colutius Salutatus de Stignano) Chancelier & Sécretaire de la République de Florence. Pogge en fait l'éloge en quelques endroits de ses Ouvrages. Il l'appelle quelque part le plus intégre & le plus savant de tous les hommes: il dit ailleurs qu'il avoit un génie particulier pour toutes choses: enfin il en parle comme du Pére commun de tous les Savans. Coluce a écrit plusieurs lettres, qui lui ont fait honneur. Celle qu'il écrivit en 1404, à Charles VI Roi de France, & qui se trouve dans les *Mêlanges* de M. Baluze, est curieuse & mérite d'être lue. Elle roule sur la situation des affaires d'Italie. Il avoit fort à cœur l'extinction du Schisme, & il travailla de toutes ses forces pour le faire finir. Il entreprit le premier de relever les Belles Lettres de dessous leurs ruines. On peut aussi le mettre au nombre des Poëtes, puisqu'il s'attira des affaires par un Poëme qu'il composa sur la *Fortune* & le *Destin*. Coluce mourut en 1406, & Léonard Arétin qui avoit été l'un de ses plus intimes amis, fit l'Oraison funébre de cet Illustre Défunt. * *Consultez la Bibliothèque Germanique*, *tome* 1. *p.* 112. & *suiv.*

COLVENERIUS, (George) COLVENEER, natif d'un village près de Louvain, Prévôt de l'église de S. Pierre de Douay, & Chancelier de l'Université de la même ville, vint au monde le 21 mai 1564, prit le bonnet de Docteur en Théologie à Louvain en 1709, & s'appliqua à la Critique. Il a laissé des Notes sur l'Histoire de Flodoard, sur les Exemples & Miracles de Thomas de Chant-pré, sur la Chronique de Baudri, &c. & il a encore donné une édition des Oeuvres de Raban. Il vivoit encore en 1648, & agissoit vigoureusement contre les partisans de Jansénius. * Gerberon, *Hist. du Jansénisme*, *tome* 1. *p.* 227. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 263 & 264.

COLUGA, petite ville nouvellement fortifiée, dans le Duché de Rézan, en Moscovie, sur la riviére d'Occa, & à quinze lieues au dessous de la ville de Worotin. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLVIUS (Pierre) de Bruges, jeune homme d'un esprit rare, & d'un grand savoir, auroit égalé les plus savans, si la mort ne l'eût enlevé dans le commencement de sa course. On a de lui *Notæ in Sidonium Apollinarem*, publiées après sa mort par Jean de Wouweren. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 730.

COLVIUS (André) naquit à Dordrecht en 1594. Après qu'il eut parcouru ses classes & fait sa Philosophie, il s'appliqua à la Théologie. Ayant fait, pendant quelque tems, la fonction de Pasteur dans le village de *Rysoort* près de Dordrecht, il accepta en 1620, l'emploi de Chapelain de *Jean Berk*, Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas auprès de l'Etat de Venise. Durant cette Ambassade, Colvius fit connoissance avec tout ce qu'il y avoit de Savans à Venise, & particuliérement avec *Fra Paolo Sarpi*, dont il traduisit en Latin l'Ouvrage touchant *l'Inquisition*. Cette Version fut imprimée à Rotterdam en 1651, chez *Arnold Leers*. Il étoit aussi dans une liaison fort étroite avec le fameux Médecin Spiegélius, qui dans ce tems-là étoit Professeur à Padoue. De retour de l'Italie, il fut appellé au Pastorat du troupeau Wallon de Dordrecht. Il entretenoit correspondance avec tout ce qu'il y avoit de personnages illustres par leur érudition, avec Elizabeth Princesse de Bohéme, Anne-Marie Schuurman, Des-Cartes, Saumaise, Vossius, Jacques Cats, Jean de Beverwyck, en Latin *Beverovicius*. Il se trouve aussi une lettre de Colvius dans l'Ouvrage de Beverwyck intitulé, *Epist. Quæst. de Vitæ termino fatali an mobili*. Claude Saumaise adressa à Colvius sa lettre sur le XI chapitre de la premiére Epître aux Corinthiens, imprimée en Latin à Leide en 1644, & traduite en Flamand en 1645. Colvius étoit outre cela bon Astronome, bon Philosophe, & excellent Poëte tant en Latin qu'en Flamand, il étoit encore curieux de toutes sortes de raretez, ce que l'on peut voir par le Catalogue de son Cabinet, qu'il fit imprimer lui même en 1655, avec ce titre, *Catalogus Musæi Andreæ Colvii*, où l'on voit qu'il avoit non seulement une riche collection de toutes sortes de minéraux, d'animaux & d'insectes, mais encore de diverses piéces excellentes par leur artifice, des portraits d'un grand nombre de personnes illustres & sur tout de médailles antiques & modernes de tout métal. Thomas

Graswinkel fit un Poëme à l'honneur de ce riche Cabinet; il est imprimé à la fin du Catalogue. Colvius lui même fit les quatre vers suivans sur sa collection,

Omnia, quæ Tellus venis abscondidit imis,
Oceanusque tegit, Capsula nostra tenet.
Quærere naturæ vires sit nostra voluptas,
Viribus è tantis maxima, nosse Deum.

Il étoit Curateur & Bibliothécaire de Dordrecht, où il mourut le premier juillet 1671, âgé de 77 ans, ne laissant qu'un fils unique, qui fera le sujet de l'article suivant. * M. Balen, *Descr. de la ville de Dordrecht*, en Flamand, *p.* 225. * *Dict. Flamand.*

COLVIUS, (Nicolas) fils d'André Colvius, naquit à Dordrecht le neuviéme février 1634, & fut Collégue de son pére en 1655, dans l'Eglise Wallonne de Dordrecht. Dans la suite l'Eglise Wallonne d'Amsterdam l'appella; il la servit fidélement, & ce qui est assez rare, pendant l'espace de *cinquante-cinq ans*, ayant aussi eu pendant plusieurs années l'inspection des Archives du Synode Wallon. En 1706, & lorsqu'il couroit la cinquantiéme année de son Ministére il fit un sermon sur le *v.* 25. du *Ps. LXXIII*, que Henri Des-Bordes imprima sous ce titre, *le Jubilé de Monsr. Colvius*. Son grand âge accompagné de quelques infirmitez fit qu'en 1711, il fut dispensé de faire les fonctions de sa charge, dont il continua toûjours de toucher les émolumens jusques au 17 novembre 1717, qu'il mourut âgé de 83 ans & neuf mois. A la réquisition du Synode Wallon, Nicolas Colvius avoit publié un *Recueil des Réglemens du Synode des Eglises Wallonnes des Provinces-Unies des Païs-Bas*, qui fut imprimé en 1706, *in octavo*. Il laissa deux fils, 1. *Nicolas* Colvius, qui servit d'abord pendant sept ans l'Eglise Wallonne de Dordrecht, qui fut depuis Pasteur des Wallons à Amsterdam, appellé en 1705, de sorte que pendant près de 12 ans il eut la satisfaction d'être le Collégue de son pére, & qui mourut en 1730; 2. *Jean* Colvius, Marchand établi à Amsterdam & Ancien de l'Eglise Wallonne de la même ville. * *Dictionnaire Flamand.*

* COLUMBA (Gérard) natif de Messine, fut Docteur en Médecine & Professeur dans l'Université de Padoue. Il vivoit en 1596. On a de lui, *De Febris pestilentis cognitione & curatione*; *Disceptationum Medicinalium libri duo, in quorum priore agitur de stellarum influxibus, adversus Joannem Picum Mirandulanum, in posteriore de abusu Phanygmatum in febre pestilenti*; *Tractatus de Lue venerea*; *Apologia pro illustri Francisco Bisso, regio Protomedico in Siciliæ regno ad Excell. Philosophiæ & Medicinæ Doctorem Dominum Paulum Crino.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COLUMBAN. *Voyez* COLOMBAN.

COLOMBATS. *Voyez* GALUMBATS.

* COLUMBE, petite riviere d'Angleterre dans le Dévonshire ou province de Dévon. Elle prend sa source vers les confins du Comté de Somerset, coule du nord-est au sud-ouest, & se rend dans l'Ex, un peu au dessus de la ville d'Excester.

COLUMBKILL. *Voyez* CHOLUMKILL.

* COLUMBTON, petite ville ou bourg d'Angleterre, dans la province de Devon, sur la riviére de Columbe. Elle est au nord-nord-est d'Excester, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

COLUMELLA, (L. Junius Moderatus) natif de Gadès en Espagne, vivoit sous l'empire de Claude, vers l'an 42 de J. C. & écrivit à Rome des livres de l'Agriculture, intitulez *de Re Rustica*, & un autre *de Arboribus*, que nous avons encore, & qui sont très-bons. Pline lui attribue un autre Ouvrage des anciens sacrifices pour les biens de la terre. Il y a des Critiques qui distinguent deux Columella, l'un Orateur Romain, l'autre Philosophe Grec Pythagoricien; & selon eux, c'est ce dernier qui étoit de Gadès. Il seroit difficile de s'assûrer du cas qu'on doit faire de cette conjecture, & en cas qu'il y ait un Columella différent du Philosophe, il est également difficile de savoir à qui des deux on doit attribuer les Ouvrages dont on vient de faire mention. * Pline, *l.* 3. 5. 7. & 11.

* COLUMIÉRES (Pierre) Cardinal & Archevêque de Rouen, étoit François, natif de la province de Champagne: peut-être étoit-il de Columiers en Brie. Il fut premiérement Domestique de Pandulphe Evêque de Norwich en Angleterre, puis Prevôt de l'église de Saint-Omer. Il prêcha la Croisade contre les Albigeois, & fut élu ensuite à l'Archevêché de Rouen. Le Pape Innocent IV l'employa en diverses négociations, & le fit Cardinal en 1244. Il ne fut pas favorable aux Dominicains & aux Cordeliers qu'il avoit soumis à la visite épiscopale, & ils n'ont pas manqué de dire que sa mort arrivée en 1253, fut une punition. * Sainte-Marthe. *Gall. Christ.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

COLUMIERS. *Cherchez* COLOMIERS.

COLUMNA, (Gui) Sicilien, natif de Messine, vivoit dans le XIII siécle. Lors qu'Edouard I, Roi d'Angleterre, passa en Italie, à son retour de la Terre-Sainte, Columna le suivit dans son Royaume, & composa une Chronique en trente-six livres, outre quelques Traitez Historiques des Rois d'Angleterre, vers l'an 1287. * Simler, *in Append. Biblioth. Gesner.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *p.* 491.

COLUMNA, (Landulphe de) Chanoine de Chartres, Auteur d'une Histoire des Papes, vivoit dans le XIV siécle, sous le Pontificat de Jean XXII, auquel il dédia son Ouvrage. * Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. c.* 30. 40. & 64.

COLUMNA, (Jérôme) de Naples, sortoit d'une famille illustre, puisqu'il descendoit du Cardinal Pompée Colonne, qui avoit été Viceroi de Naples. Jérôme joignit à une grande érudition beaucoup de douceur & de bonté. Il entretint une amitié étroite avec Jean Matthieu Aquaviva, Duc d'Atri, très-habile dans les Sciences, & sur tout dans l'Astronomie & la Musique. Columna ramassa une si grande quantité de livres qu'il en fit une Bibliothéque composée de deux mille cinq cens volumes, outre les statues antiques & les médailles qu'il avoit. Sa maison étoit embellie d'un grand nombre de tableaux rares, & il vécut avec beaucoup de splendeur & de magnificence. Il avoit une connoissance exacte de la Langue Gréque & de la Latine. Après que sa femme fut morte, il apprit l'Hébreu, & étant sur le point de prendre les Ordres sacrez, il mourut de la pierre en 1586, âgé de 54 ans, avant que de prendre possession de l'Evêché auquel il avoit été nommé. Il a recueilli & expliqué les Fragmens d'Ennius, qui ont été imprimez quatre ans après sa mort, par les soins de *Jean* son fils. Au jugement de Scaliger, Columna étoit bien versé dans les Belles Lettres, & tenoit le premier rang parmi les hommes savans d'Italie. Ses Ouvrages sont fort louez par Paul Mérula, par le docte Barthius, & par l'Auteur de la Bibliothéque Napolitaine. Il y a encore de lui quelques Poësies Italiennes & un recueil de proverbes qui est fort estimé. Il a eu plusieurs fils: outre Jean dont on a parlé, il en a eu un autre nommé *Pompée*, qui a été honoré de quelques charges à la Cour de Rome. *Fabius* un troisiéme fils a publié des Notes sur l'Histoire des Plantes du Mexique composée par *J. Hernandès*; un Traité des Plantes les plus rares & les plus inconnues, & plusieurs autres Ouvrages. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 396 & *suiv.* édit. de Hollande, 1715.

COLUMNA, ville de Moscovie dans le Duché de Moscou, à 25 ou 30 lieues de la ville de ce nom. Elle est située sur la rive droite de la riviére de *Moska* en allant de Moscou à Astrakan. Cette ville est assez grande, & paroît fort belle par dehors à cause de ses tours & de ses murailles, qui sont de pierre, ce qui est assez rare dans ce païs-là. L'Evêque de *Colmenskoy* & de *Cassieskoy* fait sa résidence à Columna, où le Grand Duc a son *Vaivode*. Un peu au dessus de la ville, la *Moska* entre dans la riviére d'*Occa*, qui est sans comparaison plus belle & plus large que l'autre. Elle vient du côté du Midi & arrose des deux côtez un fort beau païs, très-peuplé & trés-fertile. Ses deux rives sont bordées de chênes qu'on trouve ailleurs en fort peu d'endroits. * Oléarius, *Voyage de Perse*, *l.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COLUP, faux Frédéric II. *Cherchez* TILON COLUP.

COLURI, autrefois Salamine, Isle dans le Golfe d'Engia. Elle est renommée par la défaite de l'armée navale des Perses, conduits par Xerxès. *Voyez* SALAMINE.

COLUTHUS, de Lycopole dans la Thébaïde, étoit Poëte Grec. Il nous reste de cet Auteur un Poëme de l'enlévement d'Héléne. Suidas l'a regardé plutôt comme un Versificateur que comme un Poëte. Il n'a rien de considérable, selon le P. Rapin, le dessein en est petit, & le style y est froid & languissant. Ce qu'il y a de mieux écrit, c'est, selon Canterus, le jugement de Paris. * Suidas, *in Lexico.* Laurent Crasso, *de Poët. Græc. p.* 123. René Rapin, *Réflex. particul. sur la Poëtique*, *partie* 2. *Réflexion* 15. Olaüs Borrichius, *Dissert. de Poët. Græc. p.* 18. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes*, *tome* 3. *partie* 2. *p.* 433 & 434. *n.* 1196. édit. d'Amsterdam, 1725.

COLYBES. Les Grecs ont donné le nom de *Colybes* à un certain amas de grains & de légumes qu'ils cuisent & qu'ils offrent en l'honneur des Saints & pour les morts. Ils ont dans leur Eucologe des priéres, dans lesquelles s'adressant à Dieu, ils disent qu'ils lui offrent ces Colybes pour sa gloire, & en l'honneur d'un tel Saint, & pour la mémoire des morts. Gabriel de Philadelphie a fait un petit Traité des Colybes, lequel se trouve dans ses Opuscules, que M. Simon a fait imprimer à Paris en Grec & en Latin, avec des Remarques. On a coutume de benir & de distribuer des Colybes aux Fidéles, le premier samedi de carême; & les Grecs tiennent que l'origine de cet usage vient de ce que du tems de Julien l'Apostat, ce Prince ayant fait profaner le pain, & les autres denrées, qui se vendoient aux marchez de Constantinople, au commencement du carême, par du sang de victimes immolées aux Idoles, le Patriarche Eudoxe ordonna aux Chrétiens de ne manger que des Colybes, ou du froment cuit. * Allatius. Du Cange. Simon, *dans ses Notes sur le Traité de Gabriel de Philadelphie.*

COLYMA, Province de la Nouvelle Espagne dans l'Evêché de *Méchoacan*. La ville de ce même nom est sur la hauteur de dix huit degrez & de quelques minutes aux limites de la nouvelle Gallice, à cinquante lieues de la Métropolitaine de Méchoacan vers le sud-ouest. Elle fut bâtie l'an 1522, par *Gonsalvo* de *Sandoval*, à dix lieues de la mer, vers le Levant d'un mont qui vomit du feu, dans une Région riche en veines d'or & fertile en Cacao & autres fruits. Les Espagnols louent les Naturels de cette contrée sur tous les autres, pour la douceur de leurs mœurs, quoique ces Sauvages leur ayent autrefois fort résisté, avec les *Impilzinges*, Habitans de la Province voisine, & qu'ils n'ayent été soumis qu'après de longs & de fréquens combats. La Province de Colyma a deux ports assez renommez avec leurs bourgades, près des frontiéres de la nouvelle Galice. Les Espagnols appellent le premier *Navidad*, & il est souvent fréquenté par ceux qui vont aux Philippines. L'autre est nommé *San Jago de Buena Esperança*, sur la hauteur de dix-huit degrez & cinquante minutes. Toute cette Région abonde en mines de cuivre. Ce cuivre en certains endroits se trouve si mol & si ductile, que les Habitans en font de fort beaux vaisseaux. En d'autres il est si dur que les instrumens qu'on en fait pour servir aux usages de la campagne, coupent aussi bien la terre que les instrumens de fer. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l.* 5. *c.* 25. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* COLYNS (David) habile Peintre à Amsterdam. Il s'occupoit principalement à peindre des sujets d'histoire, pris de la Bible, dans lesquels il entroit beaucoup de personnages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

COLZIM, montagne d'Egypte, dans le Désert de Gebel, à une journée de la Mer Rouge. Il y a un célébre monastére de saint Antoine, où demeurent quantité de Religieux, qui y vivent dans une austérité très-rigoureuse. On ne voit aucune porte à ce monastére, qui est environné de hautes murailles bâties de briques,

& l'on y monte dans une machine tirée par une poulie, comme au couvent de sainte Catherine du Mont-Sinaï dans l'Arabie Déserte. Son terrain occupe environ deux mille quatre arpens de terre, qui rapportent des fruits & des herbages en abondance. Il y a aussi deux petites vignes, dont les Religieux font du vin blanc fort délicat, qu'ils conservent pour la Messe, & pour régaler les Etrangers. Ils y ont trois églises, dont la principale est celle de saint Antoine, laquelle paroît fort antique. La seconde est celle de saint Pierre & de saint Paul, où il y a un clocher & une cloche, qui est la seule que l'on voye en Egypte. La troisiéme église est dédiée à un saint de leur Ordre, nommé Marc, qui étoit un Frére Religieux laïc de ce couvent. * Vansleb, *Rélation d'Egypte.*

COLZUM ou **COLZEM.** *Voyez* **CLYSMA.**

C O M.

COM ou **CHOM**, petite ville autrefois épiscopole, en Asie, dans la Natolie propre, près de la source du Xanthe, environ à dix-huit lieues au dessus de Patera. * Maty, *Dict. Géogr.*

COM, en Latin *Comana Pontica*, ville autrefois épiscopale & suffragante de Néocésarée, dans l'Amasie en Natolie, sur le Casalmach, au dessus de la ville de Tocato. * Maty, *Dict. Géogr.*

COM, ville de Perse, dans la province d'Hiérac, entre Hispahan & Casbin, & dans le voisinage de Kargh & de Cassian. Les Auteurs qui ont écrit de la Perse en Latin, la nomment *Comum. Cherchez* **KOM.**

COMA, Chef de Brigands. *Voyez* **COME.**

COMACCE, (Barthélemi) étoit Florentin, & prit l'habit parmi les Dominicains à l'âge de 16 ans. Il parut dans cet Ordre également attaché à la pratique de la vertu, & à l'etude. Après avoir gouverné les couvents en qualité de Prieur, il fut Vicaire Général de sa Congrégation réformée, & Inquisiteur de Bologne. Comacce remplit dignement tous ces emplois. Sixte IV le fit Vicaire Général de son Ordre, & il fut enfin élu Général, au Chapitre qui se tint à Rome l'an 1484. Le P. Comacce exerça peu de tems cette charge; car il fut frappé de peste à Pérouse, lorsqu'il faisoit sa visite, & mourut l'année suivante, le premier juillet. Il a fait des Commentaires sur les quatre livres des Sentences. * Léandre Alberti, *de Vir. Illustr. Ord. Prad. partie 2. l. 3. Col.* 68. *Biblioth. Prov. Lomb an.* 1475. *premier juillet.*

COMACCHIO ou **COMACHIO**, en Latin *Comaclum* & *Comacula*, ville d'Italie, dans le Duché de Ferrare, avec Evêché suffragant de Ravenne. Elle est située entre les étangs que forme le Pô, & que ceux du païs nomment *Valli di Comacchio.* Cette ville peu considérable, n'est éloignée que d'environ trois ou quatre milles de la Mer Adriatique. L'air y est mal sain; & c'est pour cette raison qu'elle n'est habitée que par des Pêcheurs, à qui ces étangs, qui sont extrémement poissonneux, fournissent les moyens de subsister. Il y a aussi des Salines, qui apportent un grand revenu au Pape; car cette ville lui appartient, & elle a été assez longtems un sujet de division entre le Pape & le Duc de Ferrare, & depuis entre le Pape Clément XI, & l'Empereur Joseph; mais l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant, en a laissé la paisible possession au Pape Benoît XIII. * Léandre Alberti.

COMAGE'NE ou **COMMAGE'NE**, petit païs d'Asie, extrémement fertile, qui faisoit partie de la Syrie. La ville capitale étoit Samosate, aujourd'hui *Scempsat*, sur l'Euphrate, célébre pour avoir été le lieu de la naissance de Lucien, & de Paul, Patriarche d'Antioche, Hérésiarque. La Comagéne devint un Royaume particulier, lorsque Pompée ayant vaincu Tigrane & Mithridate, Rois d'Arménie & de Pont, ajugea au peuple Romain tout ce que ces deux Princes avoient conquis de la Syrie, & en fit une province: & les Séleucides qui y régnérent ne furent plus d'aucune considération. Joseph parle d'Antiochus, Roi de Comagéne, que Marc-Antoine vainquit, & d'un autre qui amena du secours à Vespasien. *Voyez* **ANTIOCHUS.** Domitien fils de Vespasien s'empara ensuite de la Comagéne, qui devint une province de l'Empire, & fut nommée dans la suite *Euphratésie.* * Strabon, *l.* 16. Joséphe, *Guerre des Juifs.* Procope, *Guerre des Perses, l* 1.

COMAGE'NE, que les anciens Auteurs ont nommée *Comagenum*, est aujourd'hui un bourg de l'Autriche, dit *Haimbourg.* Trébellius Pollion parle dans la Vie de l'Empereur Claude II, d'une avanture qu'il eut à Comagéne, ville de Pannonie, & bien qu'elle ne soit pas nommée dans l'édition ordinaire, Gruter & Saumaise, *p.* 331. édit. de Paris, ont remarqué qu'elle l'est dans le manuscrit de la bibliothéque Palatine.

COMAGRES, isles de l'Amérique dans la Mer du Nord. Elles sont voisines de celles qu'on appelle *Captivos*, & dépendent du Gouvernement de Panama. Ces Isles sont étendues au devant de la Terre-Ferme, & dangereuses pour les Mariniers, qui les évitent à cause qu'elles sont extrémement basses. L'isle de *Pinos* en est séparée par un petit espace vers le sud-est. * Laet, *Descript. des Indes Occid. l.* 8. *ch.* 11. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COMANA ou **NOVA CORDUBA**, ville de la Terre-Ferme dans l'Amérique Méridionale. Elle est capitale de la province de Paria, qu'on nomme autrement *la Nouvelle Andalousie*, & elle est située sur le Golfe de Cariaca, aux confins du Gouvernement de Vénézuéla. Comana est fort peu considérable & mal peuplée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **COMANDUS** (Barthélemi) Religieux de l'Ordre de S. François, dit des Fréres Mineurs Conventuels ou Cordeliers, naquit dans la ville de Castro-Nuovo. Il enseigna avec applaudissement la Théologie & la Philosophie. Il eut plusieurs emplois honorables, & entre autres celui de Curé de l'église cathédrale des douze Apôtres à Rome, lequel lui fut conféré par le Pape Clément X. Il étoit ami intime du Cardinal Laurent Brancati. Il mourut à Rome le troisiéme mai 1699. On a de lui, *Vita F. Laurentii Brancati ex Ordine Minorum Conventualium tit. S. S. duodecim Apostolorum S. R. E.* &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COMANE, ville d'Asie, dans la province de Pont, avec Evêché suffragant de Néocésarée. Elle étoit située sur le fleuve Iris, & son nom a été renommé par la sainteté de plusieurs de ses Prélats, & entre autres du fameux Alexandre, dit *le Charbonnier*, élu par saint Grégoire, surnommé *le Thaumaturge.* Strabon fait mention du temple de Comane, dédié à Bellone. Cette ville étoit différente de COMANE dans la Cappadoce sur le fleuve Sacus, avec Evêché suffragant de Méliténe, que les Modernes nomment diversement. Toutes les deux étoient consacrées à Bellone, que l'on y révéroit avec des cérémonies particuliéres. Il y avoit un pontificat, auquel les Romains attachérent le droit de souveraineté sur la ville & sur les environs, après avoir vaincu Mithridate; ce que l'on doit entendre de Comane de Cappadoce. La souveraineté de Comane fut unie à ce Pontificat par les Romains. Pompée le donna à Archélaüs, César à Nicoméde, & Auguste à Dyteutus. * Strabon, *l.* 11. & 12. Dion, *l.* 35. Appien, *in Bellis Mithridaticis.* Hirtius, *de Bello Alexandrino.* Bayle, *Diction. Critique.*

COMANIE, païs de la Georgie, pris en général, situé entre la Mer Caspienne, vers l'orient; les montagnes qui la séparent de la Circassie, vers l'occident; le Gurgistan au midi; & la Moscovie au septentrion. Ce païs est excellent pour le labourage; mais il n'est guéres cultivé, parce que ses peuples ne vivent la plupart que de brigandages. Ils habitent ordinairement au pié des montagnes, à cause des belles sources qui en sortent, & parce qu'elles leur servent de retraite, lorsqu'ils sont poursuivis de leurs ennemis. Car tous ceux qui entourent leur païs, les Géorgiens, les Mingréliens, les Circasses, les Tartares, & les Moscovites, courent incessamment sur les terres les uns des autres. Les Kalmouchs occupent la partie orientale de la Comanie, vers la Mer Caspienne. Ils sont Mahométans, & sous la protection du Roi de Perse, qui les considére, parce qu'ils gardent les passages de ce côté-là contre les Kalmouchs & autres ennemis des Persans. Ces Kalmouchs sont les Tartares, qui habitent de l'autre côté de la Mer Caspienne, & qui se sont mis sous la protection du Grand Duc de Moscovie. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

COMANO, anciennement *Cromna*, *Cromnum*, petite ville de la Natolie propre en Asie, est sur la côte de la Mer Noire, un peu à l'orient de la ville de Samastro. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **COMANS** (Jaques) Docteur en Théologie à Louvain, se distingua par son savoir & par sa piété. Il écrivit contre Hamelman un Traité *sur la Communion sous les deux espéces*, en Latin. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 407.

COMANUS, fils de *Nannus*, Roi des Ségobrigiens, avoit donné aux Grecs de la Phocide la place où ils bâtirent la ville de *Massilia*, nommée aujourd'hui Marseille. Ce Roi fut excité par un Ligurien à prévenir l'aggrandissement de ces Etrangers. Pour lui persuader combien il lui étoit important d'étouffer dans sa naissance une Puissance étrangére, qui devenant plus redoutable avec le tems, pourroit un jour envahir ses propres Etats, voici l'Apologue dont on se servit. Une chienne, étant pleine, pria un Berger de lui prêter une place où elle pût faire ses petits; ce qu'ayant obtenu, elle le pria encore de lui permettre de les élever au même endroit; mais lorsque les chiens furent devenus grands, & qu'elle se sentit fortifiée de leur secours, elle se voulut attribuer en propriété le lieu qu'elle n'avoit eu que par emprunt. Comanus persuadé qu'il étoit de son intérêt, de détruire cette ville, voulut la surprendre un jour qu'on y célébroit la Fête de la Déesse Flore, & que les Habitans ne pensoient qu'à se réjouïr; mais il fut lui-même surpris & tué, avec sept mille hommes qui l'avoient accompagné dans cette entreprise. Depuis ce tems-là, les Massiliens se tinrent si bien sur leurs gardes, que tous les jours de Fête ils avoient accoutumé de fermer leurs portes, de reconnoître les Etrangers qui étoient dans leur ville, & d'asseoir des corps-de-garde près des remparts. * Justin, *l.* 17.

COMARE ou **COMORE.** *Voyez* **KOMORE.**

* **COMARO**, *Comara*, anciennement *Heraclea Phthiotidis*; étoit autrefois une ville de la Thessalie, province de la Gréce, mais ce n'est aujourd'hui qu'un village avec un bon château élevé sur une colline. Il est près du Golfe de Zeiton, au pié de la montagne de Mizzovo, à l'endroit où se trouve le célébre passage des Thermopyles. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMASC, contrée du Duché de Milan en Italie. Elle s'étend tout autour du Lac de Côme, entre le Milanois propre, le Bergamasc, le païs des Grisons, & les Bailliages des Suisses en Italie. Outre Côme, qui en est la capitale, on y voit encore le Fort de Fuentes, & les petites villes de Pianello, de Bellano, & de Lecco. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMAYAGUA, ville de l'Amérique. *Voyez* **VALLADOLID.**

* **COMAZZI** (Jean-Batiste de) Comte Italien, Historiographe des Empereurs Léopold & Joseph, mourut à Vienne le 28 mars 1711, à l'âge de 57 ans. Il a publié en Italien *l'Histoire de l'Empereur Léopold, commençant à l'an 1657 & finissant à l'an 1670; Histoire du Couronnement de Joseph Roi de Hongrie; La Morale des Princes, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COMBABUS, jeune Seigneur de la Cour du Roi de Syrie, fut nommé par le Roi de Syrie, pour accompagner la Reine Stratonice dans un voyage qu'elle entreprit pour s'acquitter d'un vœu fait à Junon. Cette commission étoit délicate; la Reine étoit femme, Combabus étoit beau; & ces circonstances lui firent craindre les suites de l'honneur qu'il recevoit. Pour les prévenir, il se coupa lui-même les parties qu'on ne nomme point, & les ayant enfermées dans une boëte cachetée, il supplia le Roi avant que de partir, de la lui vouloir garder jusqu'à son retour. Ce que Combabus avoit prévu, ne manqua pas d'arriver. Stratonice qui le voyoit tous les jours, en devint éperduement amoureuse. Elle parla; elle voulut même le pousser à bout, & ce ne fut qu'en justifiant son impuissance qu'il arrêta ses importunitez. Mais ce défaut quoi qu'essentiel, ne put éteindre l'amour de la Reine, qui chercha depuis toute sa consolation dans les fréquens tête-à-têtes qu'elle avoit avec son Amant,

Cette diſtinction fit du bruit & excita la jalouſie des autres Courtiſans qui étoient du voyage. Ils accuſérent Combabus d'adultére, & on le rappella pour lui faire ſon procès. Déja même on le traînoit au ſupplice, lorſqu'il demanda pour derniére grace qu'on eût à produire la boëte fatale; elle fut ouverte & fit paroître l'innocence de Combabus aux yeux du Roi. Ce Prince l'embraſſa, plaignit ſon infortune, fit punir ſes Délateurs, & le renvoya auprès de la Reine, pour achever la conſtruction du temple qu'elle avoit entrepris. On y éleva en bronze la ſtatue de Combabus, habillé en homme, mais d'un air efféminé. Quelques-uns de ſes amis furent aſſez fous, dit-on, pour ſe traiter eux-mêmes comme il s'étoit traité. Cette Hiſtoire eſt tirée de Lucien au Traité *de Syria Dea.*

COMBAT ſingulier, eſt un combat d'un ſeul contre un ſeul. Anciennement les procès ſe décidoient par le combat. On ſuppoſoit que Dieu n'accordoit la victoire qu'à celui qui avoit le meilleur droit. Cela arrivoit en matiére civile, auſſi-bien qu'en matiére criminelle. On rapporte que la queſtion, *ſi la répréſentation a lieu en ligne directe*, ayant été agitée devant l'Empereur Othon, ſurnommé *le Grand*, la déciſion en fut renvoyée à un combat, & au ſort des armes. On le pratiquoit particuliérement dans les matiéres criminelles. On trouve la forme de ces ſortes de combats dans l'ancien Coutumier de Normandie, & les cérémonies qui s'y obſervoient. L'Accuſateur juroit ſur la vérité de ſon accuſation, & l'Accuſé lui donnoit le démenti; ſur quoi chacun jettoit ſon gage de bataille en juſtice. Alors on conſtituoit les deux Champions priſonniers juſqu'au jour du combat. Philippe *le Bel* défendit ces combats en 1303. Cependant le Parlement de Paris ordonna un pareil combat entre deux Seigneurs, par Arrêt de l'an 1386; & en 1547, Henri II permit que Jarnac, & la Châteigneraye combatiſſent en ſa préſence. Le Défendeur avoit le choix des armes, & s'il n'étoit point vaincu avant le coucher du Soleil, il étoit abſous, & cenſé victorieux. Cet abus étoit autrefois tellement autoriſé, que les Evêques & les Juges Eccléſiaſtiques, ordonnoient le combat dans les choſes obſcures & douteuſes. * Paſquier, *Recherches.* On rapporte qu'Alfonſe, Roi de Caſtille, ayant voulu abolir le Rit Mozarabique, pour introduire l'Office Romain, & le peuple s'y étant oppoſé, on convint de terminer le différent par un combat.

COMBATISSA (Nicolò di) *Voyez* CAMPOBASSE.

COMBÉ, fille d'Aſopus, qui paſſe pour avoir la premiére inventé les armes d'airain; ce qui l'a fait ſurnommer *Chalcis.* Il y en a qui lui appliquent cet endroit d'Ovide, *Metam. l. 7. v.* 382.

> *Adjacet his Pleuron in qua trepidantibus alis*
> *Ophias effugit natorum vulnera Combe.*

Polyſolus & Ariſte diſent qu'elle eut de ſon mari un grand nombre d'enfans, ce qui a donné lieu à un Proverbe des Grecs, de dire en parlant d'une femme féconde, *elle a eu autant d'enfans que Combé.* * Lloyd, *Diction.* Hofman, *Lexic. Univ.*

COMBE', (Marie de CYZ, veuve du Sieur de) Inſtitutrice de la Communauté du bon Paſteur. *Cherchez* CYZ.

COMBEFIS (François) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, s'eſt diſtingué par ſa ſcience, & par ſa piété dans le XVII ſiécle. Il étoit natif de Marmande, petite ville du diocéſe d'Agen ſur la Garonne, né de parens honnêtes, qui étoient des principaux de la ville, & après avoir étudié chez les Péres Jéſuites de Bourdeaux, il ſe fit Religieux de ſaint Dominique au couvent du Chapelet en 1623. Il enſeigna la Philoſophie & la Théologie dans les couvens de Paris, de Saint-Maximin, & autres; & depuis il s'appliqua entiérement à la lecture des Péres, des anciens Auteurs Grecs, & des Hiſtoriens Eccléſiaſtiques. Les Prélats de France étant aſſemblez à Paris en 1655, le choiſirent pour travailler aux nouvelles éditions & Verſions des Péres Grecs, qu'ils vouloient entreprendre, & le gratifiérent d'une penſion de 500 livres, qu'ils augmentérent depuis du double, pour le même ſujet; ce que le Clergé de France n'avoit encore jamais accordé à aucun Régulier avant lui. Il donna au public en 1644, les Oeuvres de ſaint Amphiloque, Evêque d'Icone, de ſaint Méthode, & de ſaint André de Créte, qu'il vouloit retoucher & corriger derechef avant ſa mort. L'année ſuivante, il mit au jour quelques piéces nouvelles de ſaint Jean Chryſoſtome, qu'il avoit tirées de la bibliothéque du Roi de France, avec une défenſe des Scholies de ſaint Maxime ſur ſaint Denys. Il donna depuis la nouvelle augmentation de la Bibliothéque des Péres Grecs, en deux volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1648, dans le premier deſquels nous avons les Oeuvres de ſaint Aſterius, Evêque d'Amaſée, & d'autres Péres Grecs; & dans l'autre, qui eſt tout Hiſtorique, il nous a donné la véritable Hiſtoire des Monothélites, qui n'a été déſaprouvée à Rome, que parce qu'il n'avoit pas eu aſſez de reſpect pour le Cardinal Baronius, qu'il fait voir évidemment s'y être trompé. Le Pére Goar étant tombé malade, lorſqu'il travailloit, par ordre du Roi, ſur l'Hiſtoire Byzantine qui s'imprimoit au Louvre, & étant mort au mois de ſeptembre l'an 1653, en achevant la Chronographie de Théophane, le Pére Combefis, qui étoit ſon confrére & ſon ami, fut obligé de remplir ſa place. Il revit l'Ouvrage entier, y ajoûta ſes nouvelles Notes & Corrections en 1655; & l'année ſuivante 1656, il donna pluſieurs piéces Gréques de ſaint Jean Chryſoſtome, de ſaint Sévérien & d'autres, qui ont été imprimées à Paris en 1656. Il en donna encore une autre en 1660, des Vies de ſaint Euſtache, & autres ſaints Martyrs, & de ſaint Sylveſtre Pape; & il publia l'an 1666, le martyre de trois autres Saints, après avoir donné ſa nouvelle Bibliothéque des Péres, pour les Prédicateurs, en huit gros volumes *in folio*, imprimez à Paris 1662. Léo Allatius, Bibliothécaire du Vatican, lui envoya ſon traité *De Simeonibus*, qu'il fit imprimer à Paris en 1664, & il y joignit un ramas des origines & des choſes de Conſtantinople tirées de pluſieurs Auteurs Grecs, qu'il donna avec des Notes. Il augmenta la Bibliothéque des Péres Grecs en 1672, d'un nouveau volume *in folio*, diviſé en deux parties, qu'il intitula *Noviſſimum Auctuarium Bibliothecæ Græcorum Patrum.* Deux ans après, il donna ſon *Eccleſiaſtes Græcus*, pour les Prédicateurs en 1674, où il inſéra les plus belles piéces des deux Baſiles de Céſarée & de Séleucie. Il y avoit long-tems qu'il avoit promis une nouvelle édition de toutes les Oeuvres de ſaint Maxime, qu'il donna enfin l'an 1675 en deux gros volumes *in folio*, eſpérant d'en mettre au jour encore un troiſiéme volume; & cependant il publia en la même année le livre de ſaint Théodore d'Ancyre contre Neſtorius, avec des Notes, & une Oraiſon de ſaint Germain, Archevêque de Conſtantinople. Comme il s'étoit fait connoître au ſujet de l'impreſſion de Théophane, il eut ordre de M. Colbert, Miniſtre d'Etat, qui avoit l'Intendance de l'Imprimerie Royale, de travailler aux autres Hiſtoriens Grecs de Conſtantinople, qui reſtoient encore à imprimer au Louvre, & il en ramaſſa pluſieurs qui avoient écrit depuis Théophane, & dont il vouloit faire deux volumes. Le premier fut commencé, & étoit déja bien avancé, lorſque la guerre de Hollande fit interrompre l'Ouvrage, & il ne fut achevé qu'après ſon décès par Du Cange en 1685, ſous ce titre, *Hiſtoriæ Byſantinæ Scriptores poſt Theophanem*, auquel on n'a point mis les Notes qu'il y avoit préparées. Le ſecond tome, ou la ſuite de ces Auteurs, n'a pas encore paru. Combefis avoit une affection ſinguliére pour le grand S. Baſile, dont il faiſoit ſa lecture ordinaire en Grec, étant Ecolier & Novice; & il acheva ſa carriére en nous donnant ſes Remarques & ſes Corrections ſur toutes ſes Oeuvres, qui furent achevées d'imprimer pendant qu'il étoit au lit de la mort. Il mourut à Paris au couvent des Dominicains de la rue-Saint-Honoré, le 23 mars 1679, la 74 année de ſon âge, & la 55 de ſa Profeſſion Religieuſe, après avoir mené une vie très-exemplaire, & avoir ſouffert pluſieurs années les douleurs de la pierre, qui le conſumerent entiérement. Il a laiſſé quantité de piéces tirées des Péres & des Hiſtoriens Grecs, dont on garde une partie au couvent de Paris, où il eſt décédé; & la meilleure partie a été retenue par ceux qui les ont eues après ſa mort, auſſi-bien que ſes Corrections & ſa Critique ſur toutes les Oeuvres de ſaint Grégoire de Nazianze. * *Memoires Hiſtoriques.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

* COMBERTON, COMBEMERTON & COMBMARTIN, bourg d'Angleterre, dans la province de Dévon, ſur la côte ſeptentrionale de cette province.

* COMBOURG, gros bourg de France, en Bretagne, au nord de la ville de Rennes, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

* COMBRA, nom de petites iſles, près de la côte de la province de Cuningham, en Ecoſſe. Elles ſont vis à vis de Largis, & ſont diſtinguées par les noms de *grande Combra* & de *petite Combra.* La grande a près de trois milles de long, & la petite quinze cens pas. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1116.

COMBRAILLE, petite contrée en Auvergne, province de France, vers les confins de la Marche & du Bourbonnois. Elle comprend le païs de Franc-Alleu, & cinq autres, qui prennent le nom de ces cinq villages, Evahon, Chambon, Leſpaux, Auzance, & Sermus. Le bourg de Montaigu ou Monteſgut en eſt le principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COMBRAILLES, petit lieu de France, en Auvergne, dans la contrée de Combraille, dont il vient d'être parlé. Il eſt vers les confins du Bourbonnois & du Berry.

COMBRET, petite ville de France en Rouergue, dans le diocéſe de Vabres, ſur la riviére d'Alrance entre Belmont & Saint-Sornin. * Baudrand.

COME, en Latin *Coma*, Chef de Brigands, ayant été pris & interrogé devant le Conſul Rupilius, vers l'an 132 avant Jeſus-Chriſt, demanda quelque délai pour répondre; & pendant ce tems, s'appuyant ſur ſes genoux, il retint ſi fort ſon haleine, qu'il mourut ſur le champ. * Valére Maxime, *l.* 9. *ch.* 12. *Ext.* 1.

COME, ou, comme Céſar le nomme, COMIUS, Seigneur d'Arras dans le tems que Jules Céſar étoit Gouverneur des Gaules, ne pouvant s'accoutumer au joug des Romains, prit les armes avec Corée de Beauvais. Pendant que ce dernier aſſembloit quelques troupes dans le païs, l'autre paſſa dans la Germanie, & obtint des Germains un ſecours conſidérable. Céſar les ayant ſurpris & défaits dans une embuſcade, pardonna aux peuples qui s'étoient revoltez. Come n'oſant ſe fier aux Romains, retourna dans la Germanie, dont il ſollicita les peuples à la revolte. Labiénus que Céſar avoit laiſſé ſon Lieutenant en Italie, fit demander une entrevue par Voluſius Quadratus, dans le deſſein de tuer Come. Celui-ci ayant été manqué, ſe ſauva quoique bleſſé, & ſe tint ſi bien ſur ſes gardes que les Romains ne purent le ſurprendre. * J. Céſar, *de Bello Gallico, l.* 8.

COME ou COMO, en Latin *Comum* ou *Novocomum*, ville épiſcopale d'Italie dans le Milanois, fut bâtie au rapport de Juſtin par les Gaulois, lorſqu'ils entrérent en Italie ſous la conduite de Brennus. Pline rapporte les ſentimens de Caton, & de Cornélius Alexander, dont l'un attribuoit l'origine de cette ville aux Orobiens, & l'autre aux Grecs qui s'étoient établis dans les montagnes des environs. Strabon fait mention de cette ville de même que Ptolomée, Ammien Marcellin, &c. Lorſque Côme eut été ruïnee, on la rebâtit; c'eſt depuis ce tems qu'on l'a nommée *Novocomum.* Anſelmo di Poſtérula, Archevêque de Milan, qui vivoit en 1123, prit Côme, & y fit de très-grands changemens. Elle ſouffrit auſſi beaucoup au commencement du XVI ſiécle, durant les guerres d'Italie; & l'Empereur Charles-*Quint* l'ayant priſe en 1520, ſes troupes y cauſérent de grands deſordres, pour punir les Habitans qui avoient reçu les François. Cette ville eſt ſur le bord d'un Lac, auquel elle donne ſon nom, & elle eſt éloignée de 20 ou 25 milles de Milan. Elle eſt grande, riche, bien peuplée, & il y a grand nombre de belles égliſes. Elle a auſſi produit de grands hommes. Le Poëte Cécilius, à qui Catulle adreſſa ſa 36 *Epigramme*, étoit natif de Côme. Pline *le Jeune* qui a écrit des Lettres, neveu de Pline Auteur de l'Hiſtoire Naturelle, en étoit auſſi, au rapport de Sué-

tone dans les Vies des Hommes Illustres. Paul Jove y prît encore naissance, aussi bien que Benoît Jove de la même famille. C'est aussi la patrie du Pape Innocent XI, de la Maison Odescalchi. * Strabon, *l.* 4. & 5. Tite-Live, *l.* 33. Pline, *l.* 3. Ammien Marcellin, *l.* 15. Corio & Merula, *Hist. de Milan.* Léandre Alberti, *Descript Ital. &c.*

* COME (le Lac de) *Comensis Lacus, Comacenus Lacus, Larius Lacus*, que les Allemands appellent *Cumerzée*, est le plus grand Lac de toute l'Italie. Il est dans le Comasc, province du Duché de Milan, vers les confins des Suisses & des Grisons. Il est en quelque sorte divisé en trois Golfes, dont l'un tourne vers le nord & reçoit la riviére d'Adda; l'autre vers le midi oriental, par lequel la même riviére sort de ce Lac; & le troisiéme est vers le midi occidental, & c'est sur le fonds de celui-ci qu'est bâtie la ville de Côme. Ces trois Golfes peuvent avoir trente cinq lieues de circuit; cependant il n'y a aucun lieu où ce Lac ait au delà de dix lieues de long & de deux de large. Il y a divers bons bourgs sur ses bords. Dans l'endroit où l'Adda entre dans ce Lac, on a bâti le Fort, dit de *Fuentes*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COME, nom d'homme. *Voyez* COSME.

COME'DIE, piéce de théatre, où l'on réprésentoit les actions du peuple, & les événemens de la vie commune. Athenée lui donne le même commencement qu'à la Tragédie, & dit, que ce n'étoit d'abord qu'une Hymne, que les Payens chantoient à l'honneur de Bacchus, en dansant autour de l'autel où l'on avoit sacrifié un bouc à ce Dieu des vendanges. Clément Alexandrin attribue l'invention de la Comédie à Silarion d'Icarie, parce que vraisemblablement il y composa le premier les Hymnes de Bacchus, que l'on chanta après le sacrifice du bouc, institué par Icarius. Elle prit le nom de Comédie, lorsque les Athéniens transportérent cette cérémonie dans leur ville, & qu'ils y introduisirent des chœurs de musique, & des danses réglées & figurées. Alors cette Hymne solemnelle fut appellée particuliérement Tragédie, & ce qui resta parmi les gens de la campagne, prit le nom de Comédie, c'est à dire, *chanson de village*, du mot Grec κωμὴ, qui signifie *village*, & ᾠδὴ, qui signifie *chanson* ou *hymne*. Elle n'eut pas le même progrès que la Tragédie; car même au siécle d'Aristophane, qui suivit Sophocle & Euripide, elle n'étoit presque composée que de railleries & de médisances publiques. La Comédie commença à recevoir des Acteurs vers le même tems que la Tragédie, c'est à dire, du tems du Poëte Epicharme, Sicilien. De là vient que les Siciliens soutiennent que la Comédie naquit dans Syracuse, & qu'Epicharme en fut le pére; non qu'il en fût absolument le premier inventeur, car nous avons des fragmens des Comédies d'Alcée, qui le précéda de près de deux cens ans; mais parce qu'il introduisit le premier des Acteurs, outre le Chœur de musique: de même qu'on donna à Thespis la gloire d'avoir inventé la Tragédie, parce qu'il avoit introduit des Acteurs, entre les chants du Chœur. C'est ainsi que Dioméde donne le nom de premiers Comiques à Sannyrion, qui inventa les masques & les bouffonneries dans la Comédie; à Cratin, qui les régla à trois personnages, & qui en ordonna la composition; & à Aristophane, qui la perfectionna. On a distingué la Comédie des Grecs en vieille, moyenne, & nouvelle. Les Poëtes de la *vieille Comédie* sont ceux qui reprenoient les vices & attaquoient les personnes, sans artifice, & sans aucun déguisement, & qui les nommoient par leur nom. C'est ce qu'Horace nous fait connoître en parlant d'Eupolis, de Cratinus, & d'Aristophane, lorsqu'il dit que ces trois Auteurs, & tous les autres Poëtes de la vieille Comédie *reprenoient avec beaucoup de liberté tous ceux qui méritoient d'être notez, pour leurs malices, pour leurs rapines, pour leurs débauches, & pour leurs autres crimes.* Cette liberté rendit ces sortes de Poëtes formidables à tout le monde, & plus encore aux Grands qu'aux Petits. Aussi, quoique cette maniére de dire les véritez fût reçue du peuple avec de grands applaudissemens, & qu'elle fût même assez agréable à la plus grande partie des personnes de qualité, on ne laissa pas de s'en lasser; & Alcibiade fit publier une ordonnance pour défendre à tout Poëte Comique de plus nommer personne par son nom, dans la Comédie. Cette ordonnance produisit une nouvelle espéce de réprésentation, qu'on appella *moyenne Comédie*: & ce fut Aristophane qui la trouva le premier. Il fut suivi dans cette méthode par Philémon, par Platon le Comique, & par plusieurs autres, qui prirent à son imitation, un honnête milieu entre la sévérité & la complaisance. Mais enfin parce que les sujets véritables ne laissoient pas d'offenser, quoi qu'on n'y nommât personne, on en inventa une troisiéme espéce, qu'on appella *nouvelle Comédie*, dans laquelle on tâcha de s'accommoder à la délicatesse de ces tems-là, prenant des sujets feints, & des noms inventez. Ménandre fut considéré comme l'auteur de cette sorte de Comédie, ou du moins comme celui qui avoit le mieux réüssi. Les Poëtes de la vieille Comédie ne feignoient rien; les faits étoient véritables, & les personnes y étoient nommées. Ceux de la moyenne employoient des faits véritablement arrivez, mais les personnes étoient déguisées. Et ceux de la nouvelle inventoient les sujets & les personnages. *Voyez* TRAGÉDIE. * Athénée, *l.* 2. & 4. Diogéne Laërce, *l.* 3. Hédelin, *Pratique du Théatre.* L. Giraldi, *Hist. Poët.*

Dans l'usage ordinaire, on prend le nom de Comédie, pour toute sorte de Poëme Dramatique, c'est à dire, pour tous les Ouvrages que l'on destine au Théatre, soit Comédie, Tragédie, Tragicomédie ou Pastorale. Mais proprement, *la Tragédie* est une réprésentation grave & sérieuse d'une action funeste, qui se passe entre des personnes que leur grand mérite reléve au dessus des personnes communes: & le plus souvent c'est entre des Princes & des Rois. *La Tragi-comédie* nous met devant les yeux de nobles avantures, entre d'illustres personnes menacées de quelque grande infortune qui se trouve suivie d'un heureux évenement. *La Comédie* est une réprésentation naïve & enjouée d'un événement agréable entre des personnes communes, à quoi l'on ajoûte souvent une douce Satire pour la correction des mœurs. *La Pastorale* n'a pour objet qu'une avanture amoureuse de Bergers & de Bergéres, & tire son origine de l'Eglogue. C'est une sorte de Poëme dramatique, qui a été inconnu aux Anciens, & qui est originaire d'Italie. On tient que le Tasse l'inventa l'an 1573, sur quoi on peut voir Boccalini dans son *Ragguagli di Parnasso.* Les sujets des Poëmes dramatiques sont historiques, ou fabuleux, ou mêlez, la vérité & la fiction s'alliant ensemble: ce qui arrive le plus souvent. L'Histoire est rarement portée sur le Théatre dans toute sa pureté; & quand elle se trouve trop nue, elle ne refuse pas quelques agrémens que l'invention du Poëte lui peut donner. Sous le ministére du Cardinal de Richelieu, on produisit une piéce de Théatre, dont l'on tient qu'il avoit donné le projet, & qui ne pouvoit se rapporter à aucune des quatre espéces dont nous venons de parler; c'étoit l'Europe, & on ne lui donna point d'autre titre que de Poëme Héroïque.

Quant à l'origine de la Comédie, quelques-uns croyent que la Comédie est un effet de la sagesse des Grecs, qui dans la Politique, aussi bien que dans les Sciences, ont été les maîtres des Romains & des Gaulois, & qui ont porté les Belles Lettres à Rome & à Marseille. Leurs Législateurs, qui travailloient sérieusement à instruire les hommes, & à leur enseigner la politesse & la vertu par toutes sortes de moyens, s'avisérent de donner au peuple des spectacles publics, entre lesquels la Comédie étoit des premiers, tant pour ôter à ceux qui vivoient dans l'oisiveté, la pensée & le tems de former des cabales contre l'Etat, que pour instruire le peuple, & le porter par les exemples qu'on lui donnoit, à la haine du vice & à l'amour de la vertu. C'est d'où procéda l'artifice de ces péres, qui pour donner de l'horreur de l'ivrognerie à leurs enfans, faisoient boire par excès leurs domestiques, & les produisoient devant eux en cet état, où ils faisoient des postures ridicules. Sur quoi un Auteur de ce tems fait cette observation, que les Rois qui sont les péres des peuples, ont trouvé de même à propos qu'il y eût des gens dévouez au service public, pour nous réprésenter naïvement un avare, un ambitieux, un vindicatif, &c. & nous donner de l'aversion pour ces défauts. Les Romains ne jugérent pas la Comédie moins utile que les Grecs; ce que Cicéron témoigne dans la cause du Comédien Roscius qu'il défendit avec tant d'ardeur. Mais bien qu'elle soit introduite à présent dans toute l'Europe, & que les Espagnols & les Italiens en fassent un des ornemens de la solennité des jours les plus saints, quelques Docteurs néanmoins en blâment généralement l'usage, & il y a plusieurs Traitez qui ont été publiez sur ce sujet. Pour ce qui est des loix du théatre & de la composition du Poëme dramatique, on peut voir entre les Anciens, Aristote, & Horace; & entre les Modernes, l'Abbé d'Aubignac, M. Corneille l'aîné, le P. le Bossu & M. Dacier. Ceux des Grecs qui ont eu le plus de réputation, sont pour le Tragique, Sophocle & Euripide, & pour le Comique, Ménandre & Aristophane. Entre les Romains, les plus célébres sont Plaute, Térence, & Sénéque, dit le *Tragique*, ou plutôt ce sont les seuls qui nous restent. Depuis la décadence de l'Empire, & pendant ces grandes incursions des Barbares dans les provinces méridionales de l'Europe, le Théatre a été comme enseveli sous les ruïnes des villes. Il n'a recommencé à paroître que sur la fin du XVI siécle par les Ouvrages du fameux Lopez de Véga en Espagne, & par ceux de l'illustre Tasse en Italie; & qu'au commencement du XVII siécle en France par les piéces du célébre M. Corneille l'aîné, qui avoit été précédé de Mairet & de peu d'autres, & qui a été suivi d'un grand nombre d'Auteurs, entre lesquels il faut distinguer M. Racine. Voici les noms de la plus grande partie.

Tragiques.	*Comiques.*
Abeille.	Cyrano de Bergérac.
Boyer.	Brécourt.
Capistron ou Campistron.	Poisson.
La Chapelle.	Baron.
Corneille l'aîné.	Boursault.
Du-Ryer.	De Brueys.
Ferrier.	Corneille le Jeune.
La Fosse, d'Aubigny.	Dancourt.
Genest.	Hauteroche.
La Grange.	De Lorme.
Longepierre.	Des Marêts.
De la Motte.	Moliére.
Crebillon.	Montauban.
Des Marêts.	Montfleury.
Pechantré.	Regnard.
Pradon.	Riviére, du Frêny.
Quinaut.	Scarron.
Racine.	
Rotrou.	
Scudéry.	
Tristan.	

Quoi qu'il y ait quelques-uns de ces Messieurs qui se soient exercez dans les deux espéces de Poësie dramatique, on ne doit pas trouver mauvais qu'on les ait rangez sous la classe, dans laquelle le public a cru qu'ils s'étoient beaucoup distinguez. Les Anglois, les Allemands, & les Flamands ont aussi leurs Théatres & leurs Poëmes, comme les François, les Italiens, & les Espagnols. Voici à peu près quelle est la différence de ces six Nations en matiére de Comédie. Les Italiens qui prétendent marcher les premiers de tous pour le Comique, le font particuliérement consister dans les gestes, dans la souplesse du corps, & dans leurs intrigues assez bien variées, & plaisamment exécutées, en quoi ils tâchent principalement de satisfaire les sens. Ils ne réüssissent pas de même dans la réprésentation d'une avanture Tragique, & ne peuvent, comme les François, exprimer toutes sortes de caractéres. Ainsi on ne va guéres les voir que pour le pur divertissement; & l'on n'en remporte que peu d'instruction pour les mœurs, parce qu'ils ne s'attachent pas fort à cet article. Mais d'ailleurs, ils ont apporté en France l'invention de ces

ad-

admirables machines, qu'ils appellent *Opera*, & qu'ils soutiennent par des concerts de Musique, ce qui satisfait les yeux & les oreilles, sans toucher néanmoins le fonds de l'ame: ainsi l'on peut dire au retour que l'on a vu & oui, mais non pas que l'on a été instruit. De là on peut conclurre que la Comédie Italienne n'a pas tout à fait la même fin que la Comedie Françoise, qui est de divertir & d'instruire, comme fait Moliére dans son Misanthrope, dans son Tartufe, & en plusieurs autres piéces de cette nature, & comme ont fait aussi Plaute & Térence en leur tems, ce qui semble être le but & la perfection du Poéme Dramatique, Les Espagnols prennent le contre-pie des Italiens & selon le genie de la nation, ils demeurent ordinairement sur le sérieux, conservant même sur le Théatre cette gravité naturelle ou affectée, qui ne plaît guéres à d'autres qu'à eux; mais d'ailleurs ils sont admirables dans leurs inventions Poëtiques; & les Comédies d'intrigue, qui ont fait autrefois le plus de bruit en France, comme le Cid, le Menteur, &c. ont été copiées sur les leurs. Aujourd'hui les Comédies qui ne roulent que sur une varié-té d'intrigues ne sont plus à la mode en France, on veut des mœurs, on veut des caractéres. Les François tiennent le milieu entre les Italiens & les Espagnols; & par un heureux tempérament, ils semblent avoir trouvé le vrai goût sur le Théatre. Ils réüssissent également bien & dans le Tragique & dans le Comique, ce qui se voit assez par ce grand nombre d'Etrangers, qui accourent à leurs spectacles. Les Anglois ont de fort beaux Théatres, & de riches habits; mais ni les Comédiens, ni leurs Poëtes ne se piquent pas fort de s'attacher aux régles de la Poëtique, & dans une Tragédie ils feront souvent rire & pleurer, ce qui ne se peut souffrir en France où l'on veut de la régularité. Ils introduisent quantité de personnages muets, que nous nommons *Assistans*, pour bien remplir le Théatre, ce qui satisfait la vue, & cause aussi quelquefois de l'embarras. A la mort de Mustapha, ils produisent ce Prince qui se défend vigoûreusement sur le Théatre contre une troupe de meurtriers qui le veulent étrangler, & qui n'en viennent à bout qu'après plusieurs sauts & postures qui font rire, au lieu que cette action devroit exciter la pitié. Les François n'auroient répréſenté cette action que dans un récit. Cependant la Comédie Angloise, pour n'être pas si réguliére que la Françoise, ni toûjours exécutée par des gens qui donnent toute leur étude à cette profession, ne laisse pas d'avoir ses charmes particuliers. On se plaint qu'on n'y a pas assez d'égard ni pour la Religion, ni pour la bienséance. Les Allemands & les Flamands peuvent être mis ensemble, la difference entre les uns & les autres n'étant pas grande. Leurs Poëmes Dramatiques sont peu dans les régles, ils n'ont ni la grace ni la délicatesse de ceux des François; la Langue même, qui est un peu rude, ne leur est pas favorable; & ils sont répréſentez avec peu d'art par des gens qui ne fréquentent jamais la Cour, ni le beau monde, & qui la plupart, de même que les Anglois, ne se donnent pas tout entiers à cette profession, parce qu'ils ont quelque autre métier qu'ils exercent hors des jours de Comédie, & que leur Théatre n'est pas toûjours capable de les entretenir. Quant aux Auteurs ausquels nos plus belles piéces de Théatre doivent une partie de leur succès, ce seroit une injustice de supprimer leurs noms. On a vanté La Fleur, Floridor & La Torilliére le pére, pour le Tragique; Moliére, Brécourt & Poisson le pére, pour le Comique; Raisin le Jeune s'est acquis dans ce dernier genre une réputation que sa veuve a parfaitement bien soutenue dans la Tragédie; Baron a porté l'action & la déclamation dans les rôlles de Héros, jusqu'où elle pouvoit aller; & ces Héroïnes célébres de Corneille & de Racine auroient peut-être fait moins de bruit, si elles eussent été répréſentées par une actrice moins parfaite que Mademoiselle Chammêlé. Il nous reste encore d'excellens Acteurs dans l'un & dans l'autre genre, ausquels la postérité prendra soin de rendre justice. * D'Aubignac. Corneille, &c.

Quant à l'origine de la Comédie en France, elle vient d'une confrairie de la Passion, qui fut fondée avant l'année 1402, en l'église de la Trinité à Paris. Les Confréres répréſentoient en certains jours dans des lieux particuliers, les Mystéres de la Passion & de la résurrection de quelques Saints ou Saintes. Ils en avoient fait quelques répréſentations en présence de Charles VI, qui leur permit de les continuer publiquement, en y appellant quelques uns de ses Officiers. Et parce que c'étoient les Confréres qui en ces tems-là jouoient eux mêmes, il leur fut encore permis par ces lettres patentes de 1402, d'aller & de venir par la ville, habillez suivant le sujet & la qualité des Mystéres qu'ils devoient répréſenter. Après cette permission, ils eurent une salle à la Trinité, qui fut appellée la Salle de la Passion, où ils faisoient ordinairement les répréſentations de leurs piéces. En 1545, cette salle leur fut ôtée, & il fut ordonné par un Arrêt du Parlement, qu'elle serviroit à loger des pauvres. Alors les Confréres de la Passion choisirent un autre lieu; & en 1548, ils achetérent la place & les mazures de l'Hôtel de Bourgogne, où ils firent bâtir les édifices qu'on y voit encore à présent. Le Parlement leur permit d'y continuer leurs répréſentations, à la reserve du Mystére de la Passion & des autres Mystéres sacrez (ce sont les termes de l'Arrêt de 1548,) avec défenses à tous autres de jouer & répréſenter aucune Histoire, sinon sous le nom & au profit de cette Confrairie. Ainsi on ne vit plus ces répréſentations dévotes, qu'une pieuse simplicité de ce tems-là avoit introduites & tolérées. Comme la direction des spectacles & du Théâtre ne s'accordoit pas avec l'Institut de cette Confrairie, il est à croire que cette permission & ce privilége ne leur furent donnez que dans la vue d'abolir peu à peu l'exercice de ces Confréres. En effet, ils louérent cet Hôtel aux Comédiens Italiens & François, qui étoient obligez de se servir de ce lieu, sans pouvoir jouer ailleurs, & se contentérent d'y réserver une loge pour eux. En 1676 le revenu de cette Confrairie fut uni à l'hopital général.

Pline remarque qu'il y avoit deux lieux sur le Lac Larius, à présent le Lac de Come en Italie, qui étoient appellez *Comédie* & *Tragédie*, à cause des spectacles de cette sorte que l'on avoit accoutumé d'y répréſenter. * Ferrarius.

COME'NE, bourg. *Voyez* COMMINES.

COMENGE. *Voyez* COMMINGE.

COMÉNIUS (Jean Amos) Grammairien & Théologien Protestant, au XVII siecle, naquit en Moravie le 28 mars 1592, & fut reçu Ministre l'an 1616, à l'âge de 24 ans; mais il fut obligé de sortir de son païs l'an 1624, auquel on chassa de la Boheme & de la Moravie, tous les Ministres Protestans. Après s'être caché quelque tems dans les montagnes de Bohême, il se retira à Lesna ville de Pologne, & y régenta la Langue Latine. Ce fut là qu'il publia en 1631, son livre de *Janua Linguarum*, qui lui a aquis beaucoup de réputation, & qui a été traduit non seulement en douze langues Européennes, mais aussi en Arabe, en Turc, en Persan & en Mogol. Il s'entêta d'une nouvelle maniére qu'il prétendoit devoir être suivie dans l'instruction des enfans, & il en donna un échantillon dans un Ouvrage qu'il intitula *Pansophiæ Prodromus*. Il passa en Angleterre en 1641; & en 1642 en Suéde, où il fut appellé par Louis de Geer homme de mérite, qui lui fournit abondamment de quoi se délivrer de la fatigue de régenter. Coménius proposoit par tout la réforme de tous les Colléges. Le Chancelier Oxenstiern l'envoya à Elbing pour y travailler à son projet, & il y resta jusqu'en 1648. Deux ans après, il passa à la Cour de Sigismond Ragotski, Prince de Transilvanie, où pendant quatre ans il proposa ses idées nouvelles pour le réglement d'un Collége. Revenu à Lesna, il y séjourna jusqu'en 1656, que les Polonois brulerent cette ville. Il perdit dans cet incendie tous ses manuscrits, excepté ceux qu'il avoit faits sur la *Pansophie* & sur l'*Apocalypse*. Il se sauva en Silésie, puis au païs de Brandebourg, à Hambourg & à Amsterdam où il s'arrêta pour le reste de ses jours, & où il fit imprimer en 1657, aux dépens de son principal Mecéne Laurent de Geer, fils de Louis, les differentes parties de sa *nouvelle Méthode d'enseigner*, Ouvrage *in folio*, dont la République des Lettres n'a tiré aucun profit; aussi n'y a-t'il rien de praticable dans les idées & les régles qu'il propose. La réformation des Ecoles ne fut pas son principal entêtement, il donna dans le ridicule des nouveaux Prophetes, qui prétendent avoir la clef des prédictions de l'Apocalypse: ce fut ce qui lui fit recueillir avec soin, & publier à Amsterdam les Visions de Christophle Kotter, celles de Christine Poniatovia, & celles de Drabicius. Il promit dans les siennes un régne de mille ans, qu'il assuroit devoir commencer l'an 1672, ou l'an 1673; mais il ne vécut pas assez pour être témoin lui même de la vanité de ses promesses, car il mourut à Amsterdam le quinziéme novembre 1671, en sa quatre-vintiéme année. Outre les Ouvrages que nous avons citez, il y en a encore quelque autres de lui. * *Mémoires Historiques*. Bayle, *Dict. Crit.*

* COMÉNIZZE, bourg de la Turquie en en Europe dans l'Albanie, sur le détroit qui sépare l'Albanie de l'Isle de Corfou, avec port de mer, entre le 39 & le 40 degré de latitude.

COMÉNOLITARI, l'une des quatre provinces de la Macédoine moderne. Elle comprend une partie de la province, que les Anciens appelloient la troisiéme Macédoine, ou la Macédoine propre, & une petite partie de l'ancienne Thessalie. Cogni en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMES (Natalis) ou *de Comitibus*, que les autres nomment *Noël le Comte*, de Venise, florissoit dans le XVI siécle, vers l'an 1580. Il savoit les Belles Lettres, & il en a donné des marques dans les Ouvrages que nous avons de lui. Car il a traduit les livres d'Athénée de Grec en Latin. Il composa trente livres de l'Histoire de son tems, dix de Mythologie, & divers autres Ouvrages. Joseph Scaliger ne l'estimoit pas beaucoup, puisqu'en écrivant à Calvisius, il l'appelle *Homo futilissimus*. C'est dans le quatriéme livre des Epîtres, en la lettre 309.

COMES (Jean) Religieux Augustin, avoit été Confesseur de S. François de Sales, & étoit Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il mourut à Seissel en odeur de sainteté, en 1666, âgé de cent onze ans. * Chassan, *dans son livre du siécle courant.*

* COMES (Jérôme) natif de Syracuse, & non de Leontium, comme quelques uns le prétendent, fut tout à la fois & bon Peintre & bon Poëte. Il a fait plusieurs Ouvrages en Italien. Il vivoit vers l'an 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COMES (Pierre) de Messine, Jésuite, naquit en 1636, & enseigna la Philosophie & la Théologie avec applaudissement. On a de lui, *Tria omnibus ad unum Ecclesiasticis bene utilia Opuscula*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COMÈS (Thomas) de Messine, vivoit en 1618, & fut un homme d'une grande probité. On a de lui un Ouvrage en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COMESTOR ou le MANGEUR. *Cherchez* PIERRE COMESTOR.

COMÉTÈS, pére d'Astérion, un des Argonautes. * Valerius Flaccus, *Argonaut. l. 1. v. 355.*

—— Celer Asterion, quem matre carentem
Cristatus gemino fovit pater amne Cometes.

Dans l'édition que M. le Professeur Burman a procurée en 1702; à Utrecht avec les Notes de Nicolas Heinsius, il y a *cadentem* au lieu de *carentem*. Ce Poëte donne à Cométès le surnom de Chevelu, faisant allusion à ces Météores qne nous nommons Cométe.

COME'TES, Météores nommez par les Grecs *Κομῆται*, & par les Latins *Cometa* ou *Crinita Stella*, parce qu'elles paroissent comme une étoile qui traîne après elle une longue chevelure. Les Philosophes sont fort partagez sur la nature des Cométes. Voici ce qu'ils ont dit de plus vraisemblable. Les Cométes sont au dessus de la lune, & dans la région des planétes, étant elles mêmes une espéce de planétes, qui décrivent des orbes par un mouvement perpétuel. Leur corps est solide, & elles tirent leur splendeur de la lumiére du Soleil qu'elles réfléchissent, & qui a cela de particulier, qu'elle est accompagnée d'une longue traînée, ou de certains rayons de lumiére, qui est toûjours opposée au soleil, & qui s'affoiblit

blit en s'éloignant. Les Philosophes prétendent que ces rayons sont réfléchis par le corps de la Cométe; ce qui fait que les Astronomes distinguent trois sortes de Cométes, la *Cométe barbue*, qui est orientale au soleil, & qui se léve devant lui, car alors cette lumiére marche devant le corps de la Cométe en guise de barbe; la seconde sorte de Cométe, que l'on appelle *Caudata*, ou *à longue queue*, est occidentale, & paroît après le soleil couché, car alors le corps de la Cométe précéde cette traînée; la troisiéme, la *Cométe à la rose*, autrement nommée *Chevelue*, qui paroît lorsque le soleil & la Cométe sont diamétralement opposez, & que la terre est entre deux, car alors cette traînée est cachée derriére le corps de la Cométe, & il ne paroît que quelque peu de rayons autour d'elle en forme de chevelure. Un peu avant que la Cométe cesse de paroître, sa grandeur apparente diminue, & sa lumiére diminue peu à peu. Les Cométes tournent d'Orient en Occident autour de la terre, & semblent décrire un cercle paralléle à l'Equateur. Descartes, dans son systême, est le premier qui a bien expliqué la nature des Cométes, en disant que c'étoit des astres qui rouloient autour d'un autre soleil dans un autre tourbillon du monde, lesquels s'approchoient quelquefois de celui-ci, & alors ils paroissoient; & qui s'en éloignoient ensuite, & alors ils disparoissoient. Ce sentiment a depuis été suivi par de très habiles Philosophes. Il y a une autre sorte de Cométes qui est sublunaire, qui n'est qu'un météore & une inflammation des exhalaisons de l'air grossier. Ceux qui voudront voir plus à fond ce qui regarde les Cométes, n'ont qu'à lire les différens Auteurs qui ont écrit sur cette matiére. Les Anciens ont toûjours cru que les Cométes présageoient quelque malheur, & il n'y a rien de plus ordinaire dans les Ecrits des Poëtes. Claudien, *Enlévement de Proserpine*, *l.* 1. ou *Carm.* 33. *v.* 231. *& suiv.* en fait cette élegante description,

> —— *Augurium qualis laturus iniquum*
> *Præpes sanguineo dilabitur igne Cometes,*
> *Prodigiale rubens; non illum navita tuto,*
> *Non impune vident populi, sed crine minaci*
> *Nunciat aut ratibus ventos, aut urbibus hostes.*

Au Mexique & dans différens endroits des Indes, lorsque les peuples voyoient des Cométes, ils faisoient un grand bruit avec leurs cornets & leurs tambours, s'imaginant que par ce moyen ils leur feroient peur & les feroient enfuïr.

Voici les Cométes qui ont été les plus remarquables depuis plusieurs siécles, & particuliérement en France. L'an 817, le 17 février, pendant une éclipse de lune, il commença à paroître une Cométe dans le Signe du Sagittaire. Peu de jours après, un Jeudi saint, lorsque Louïs I, dit *le Débonnaire*, Empereur & Roi de France, revenoit de l'église en son Palais, une galerie rompit sous lui, & vint personnes de qualité y furent fort blessées, mais l'Empereur en fut quitte pour la peur, & pour quelques légéres écorchures. L'an 837, vers la Fête de Pâques, il parut une autre Cométe dans le Signe de la Vierge, laquelle ayant en 25 jours passé ceux du Lion, du Cancer & des Gemeaux, vint mettre bas sa chevelure, & éteindre son globe de feu vis à vis de la tête du Taureau. Le même Empereur Louïs *le Débonnaire*, qui étoit grand Astronome, la découvrit le premier. Il en avoit paru une autre l'année précédente, le onziéme avril dans le Signe des Balances, laquelle ne se montra que trois jours. L'an 1348, au mois d'août, sous le régne de Philippe *de Valois*, il parut sur la partie occidentale de Paris, une Cométe extraordinairement lumineuse, le soleil n'étant pas encore couché, & elle sembloit n'être pas fort éloignée de la terre. Le soir suivant on la vit paroître bien plus grosse, & se diviser en plusieurs rayons; mais peu aprés elle disparut. L'Histoire remarque qu'il n'y avoit jamais eu de peste plus furieuse & plus universelle dans tout nôtre hémisphére, que celle qui régna cette même année, & qui désola particuliérement toutes les provinces de la France. Deux ans après, au commencement du régne du Roi Jean, on en vit une autre prodigieuse, qui sembloit aussi prédire les malheurs, dont la vie de ce Prince fut traversée. L'an 1471, il parut une Cométe de grandeur extraordinaire, qu'on vit luire 80 jours durant, depuis le mois de décembre. Elle avoit la tête dans le Signe des Balances, & la queue fort longue, un peu tournée vers le nord. Ceux qui ajustent les phénoménes du ciel aux accidens d'ici bas, peuvent appliquer celui-ci à la mort tragique de Charles, frére unique du Roi Louïs XI, qui fut empoisonné en 1472. L'an 1531, sur la fin de juillet, on observa une Cométe chevelue qui parut pendant tout le mois d'août. Le Vulgaire publioit qu'elle avoit prédit la mort de Louïse de Savoye, mére du Roi François I, arrivée à Grès en Gâtinois, le 22 septembre, après une longue maladie qu'elle avoit eue à Fontainebleau. Mais les Historiens remarquent que dès l'an 1528, il y eut un perpétuel déréglement des saisons, ou pour mieux dire, que l'été seul occupa presque toute l'année: de sorte qu'en cinq ans on ne vit pas deux jours de gelée tout de suite. Les arbres poussoient des fleurs incontinent après le fruit, les blez ne multiplioient point en terre; & faute d'hiver, il y avoit si grande quantité de vermine qui en rongeoit le germe, que la recolte ne fournissoit pas de la semence pour l'année suivante. Cette disette causa une famine universelle. Ensuite vint une maladie qu'on nomma *Trousse-galant*, puis une furieuse peste; si bien que ces trois fléaux emportérent plus de la quatriéme partie des François. L'an 1577 au mois d'octobre, sous le régne de Henri III, Roi de France & de Pologne, il parut la plus grande Cométe qu'on eut jamais vue, & qui sembloit prédire de loin la funeste mort de ce Monarque. Elle tenoit en longueur 30 degrez d'étendue, embrassant les Signes du Sagittaire & du Scorpion, la queue tournée vers l'Occident. On l'observa depuis le 28 octobre jusques vers la fin de novembre. Un Astronome trouva qu'elle étoit à la hauteur de la Planéte de Vénus. Nous avons vu paroître quelques Cométes dans le XVII siécle, & l'on s'est contenté d'en rechercher les causes physiques, sans en faire des applications superstitieuses. * Mézeray, *Abbrégé Chron.* & les autres Historiens de France. Descartes. Newton. Bayle. Petit. Comiers. Hartsoeker, *Cours de Physique*, *l.* 4. *ch.* 3. *p.* 256 *& suiv.*

COMETHAU, ville de Bohéme. *Cherchez* COMMOTA.

COMETHE ou COMETHO, fille du Roi Ptérélas. *Voyez* l'article d'AMPHITRYON.

COMICE, en Latin *Comitium*, lieu dans la place Romaine, où se faisoient les assemblées du peuple. Ce lieu étoit couvert, & il y avoit une maniére d'échafaut ou de théatre élevé & spacieux, qu'on appelloit la Tribune aux Harangues, que les Romains appelloient *Rostra*. Ce lieu nommé *Rostra*, étoit un temple où l'on avoit rangé les éperons des navires, que C. Mænius Consul avoit pris dans une bataille contre les Antiates l'an de Rome 417 & avant Jesus Christ 337. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la Justice, qu'on proposoit les loix au peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit généralement avec lui de toutes choses. On y élisoit encore la plupart des Magistrats. Aussi les Prétendans aux charges s'y familiarisoient indifféremment avec tout le monde, caressoient & prioient les uns, promettoient aux autres, & n'oublioient rien pour avoir les suffrages, se faisant assister dans ces occasions par leurs amis, & par leurs parens qui avoient le plus de crédit. Il y avoit un autre lieu appellé *Rostra*, au pié du Mont-Palatin. * Rosin, *Antiq. Rom.* *l.* 6. *c.* 5. *Dict. des Antiq. Gr. & Rom.*

COMICES, en Latin *Comitia*. C'est le nom que l'on donnoit anciennement à Rome aux Assemblées où la partie du peuple nommée *Plebs*, & où aussi tout le peuple Romain s'assembloit, pour élire des Magistrats, pour faire de nouvelles Loix, ou pour juger quelcun. Ces sortes d'assemblées ne pouvoient pas se tenir tous les jours indifféremment; car Numa avoit marqué certains jours du Calendrier pour assembler le peuple. Il n'y avoit jamais qu'une seule personne qui pût présider dans cette assemblée, & cette personne étoit *l'Interrex* ou le *Dictateur*, le Consul, le Souverain Pontife, le Préteur, le Tribun du peuple, qui étoient élus tantôt par le sort, & tantôt par une parfaite unanimité des suffrages du peuple. Lorsque cette Assemblée devoit procéder à l'élection de quelque Magistrat, elle se tenoit au *Champ de Mars*, & quand il s'agissoit d'une loi, elle s'assembloit au Marché (*in Foro*) quoique pour les Loix on ne se fixât pas à la même place. Dans le tems des Comices, on y voyoit non seulement les 35 Tribus qui se trouvoient dans la ville & aux environs de Rome, mais encore un grand nombre de personnes de toutes les villes d'Italie & d'autres endroits, qui jouïssoient de la Bourgeoisie Romaine. Dans les commencemens le Sénat avoit une grande autorité dans cette assemblée, puisqu'il faisoit seul la conclusion, & ne la proposoit au peuple qu'afin qu'il eût la satisfaction de la confirmer; mais dans la suite le peuple se donna plus de liberté & obligea le Sénat à approuver par avance ce qu'on concluroit dans les Comices. Dans tous les Comices, hormis dans ceux des *Tribus*, on consultoit d'une affaire, par le vol des oiseaux, ou par quelque phénoméne de l'air. S'il se levoit une tempête, les Comices se séparoient sans balancer; cependant si la tempête ne venoit qu'après l'élection des Magistrats, on croyoit qu'elle n'étoit pas de mauvais augure & l'on restoit assemblé. La liberté des suffrages fut fort bornée sous les Empereurs, de sorte que le peuple ne pouvoit élire que ceux qu'on lui nommoit. Disons présentement quelque chose sur chaque sorte de Comices. Il ne faut pas prendre pour une espéce particuliére les Comices que l'on appelloit *Comitia Calata*, nom général que l'on donnoit tant aux *Comitia Centuriata* qu'aux *Comitia Curiata*. Ce mot vient du Grec καλέω, *j'appelle*, terme dont les anciens Latins se servoient avec la terminaison Latine *calare*, & qu'on employoit dans ces deux espéces de Comices, parce que les *Curiata* se convoquoient par un Licteur & que les *Centuriata* s'assembloient au son du cornet. Dans ces deux sortes de *Comitia calata*, on n'élisoit que des personnes dont les charges avoient du rapport au service des Dieux; le Consul de Rome y présidoit ordinairement. *Comitia Censoria*, c'est à dire, les Comices dans lesquels on élisoit un *Censor* ou *Censeur*, furent d'abord convoquez par les Consuls, après qu'ils étoient entrez en charge. Il y a deux choses à remarquer dans cette sorte de Comices. Premiérement, le *Censeur* nouvellement élu pouvoit d'abord exercer sa charge, au lieu que tous les autres emplois ne s'exerçoient que quatre, cinq ou six mois après qu'on y avoit été nommé. En second lieu, s'il s'élevoit une tempête, quoique l'élection d'un Censeur fût déja faite, il étoit néanmoins rejetté & jugé incapable de cet emploi, ce qui ne s'observoit pas dans l'élection des Consuls & des Préteurs. Les Comices des Centuries (*Comitia Centuriata*) où le peuple donnoit ses suffrages selon l'ordre des *Centuries*, étoient assemblez pour les élections des *Consuls*, des *Préteurs*, & des *Censeurs*, & quelquefois aussi pour élire des *Proconsuls*. On y faisoit des Loix, on y jugeoit le crime de Léze-Majesté (*Perduellionis*) & l'on décidoit si l'accusé avoit violé les priviléges des Bourgeois de Rome, ou s'il avoit condamné quelcun à la mort, si ce n'est par les suffrages du peuple. La Présidence de ces Comices appartenoit à l'un des deux Consuls, au Dictateur & quelquefois au *Prætor Urbanus*, si les Consuls ne se trouvoient pas en ville. On assembloit ces Comices par un Edit & l'on n'osoit pas les tenir dans la ville, mais au Champ de Mars, parce que dans la ville on n'auroit ni pu ni osé se servir des troupes pour tenir l'assemblée en ordre. Cette sorte de Comices se tenoit avec beaucoup plus d'Ordre que ceux des *Tribus*. Les Comices des *Curies* (*Comitia Curiata*) furent établis par Romulus, & le peuple y donnoit ses suffrages selon l'ordre des *Curies* ou des quartiers de la ville. Dans les premiers tems de Rome, ces Comices faisoient l'élection des Rois & d'autres Magistrats, ils donnoient des Loix & rendoient publiquement la Justice. Mais après que Servius Tullius eut divisé le peuple par *Centuries* & qu'il eut établi les Comices des Centuries, il ne put pas abolir entiérement ceux des *Curies*, mais il en avilit tellement l'autorité, qu'on n'y traita plus aucune matiére importante. Enfin on ne retint les Comices des Curies qu'à cause des Auspices,

ces, afin que ceux qui n'avoient obtenu leurs charges que des Comices des *Tribus* ou du Sénat, pussent être inaugurez d'une maniére sacrée, & ensuite se servir des Auspices; car ni dans le Sénat ni dans les Comices des Tribus, les Auspices n'étoient pas usitez. Mais comme de cette maniére on n'assembloit les *Curies* que pour des élections déja faites & par conséquent par pure formalité, le peuple se lassa de s'y rendre & l'on fut obligé d'inventer une espéce ridicule de Comices des Curies; au lieu qu'auparavant toute la Bourgeoisie s'assembloit selon les 30 Curies ou quartiers de la ville, on députa simplement 30 Licteurs ou Huissiers qui réprésentoient les 30 Curies; ces gens-là, comme il est aisé de le comprendre, n'avoient pas assez de fermeté pour refuser leurs suffrages à la proposition du Président. On appelloit cette nouvelle espéce de Comices, *Comitia adumbrata auspiciorum caussa*, & leurs conclusions portoient le nom de *Lex Curiata*. Si tant est qu'après l'établissement des Comices des *Centuries* & des *Tribus*, on ait encore assemblé de veritables Comices des Curies, où tous les Bourgeois de Rome se soient trouvez, ce n'a été que pour l'élection d'un souverain Pontife des Curies (*Curionis Maximi*) qui avoit soin d'offrir certains sacrifices particuliers pour les Curies ou quartiers de la ville; peut-être aussi les a-t'on assemblez pour l'élection des *Flamines* ou Prêtres, quoiqu'il y ait peu d'apparence. La troisiéme espéce de Comices chez les Romains étoit celle des *Comices des Tribus*, (*Comitia Tributa*.) Depuis le tems de Romulus, le peuple de Rome avoit été divisé en *Tribus*, dont le nombre est toûjours allé en augmentant, jusqu'à ce qu'il fût arrivé au nombre de 35, auquel elles restérent fixées, excepté qu'après la guerre des *Marses*, lorsqu'on donna la Bourgeoisie de Rome à toute l'Italie, on forma encore huit Tribus nouvelles, de sorte que leur nombre monta à 43. Mais ces nouveaux Bourgeois prétendirent bientôt après d'être placez dans les anciennes Tribus, de sorte qu'on en revint au nombre de 35. Lorsqu'on assembloit ces Tribus, on appelloit cette assemblée les *Comices des Tribus*, (*Comitia Tributa*;) l'on y pourvoyoit aux Magistratures de moindre rang comme étoient les *Ediles*, les *Tribuns du peuple*, les *Trésoriers* ou *Questeurs*, les *Tribuns de la Milice* qui servoient en qualité de Colonels dans les Légions, les *Triumvirs* appellez *Capitaux* qui jugeoient les Esclaves & la lie du peuple, les *Triumvirs Nocturnes*, qui veilloient en cas d'incendie & qui faisoient la ronde, & les *Triumvirs de la Monnoye*. Toutes les *Prêtrises*, qui devoient passer par la voix du peuple & particuliérement la Charge de *Souverain Pontife*, se remplaçoient aussi dans ces Comices. Il est à remarquer que dans l'élection des Prêtres & du Souverain Pontife, on n'assembloit d'abord que 17 Tribus, & que ces 17 Tribus étoient choisies par le sort, afin qu'une élection sacrée parût plutôt dépendre des Dieux que des hommes. Toutes les affaires qui avoient du rapport au bien public, étoient réglées dans les Comices des *Tribus*, hormis la seule déclaration de guerre, qui étoit au pouvoir des Comices des *Centuries*. Les conclusions des Comices des Tribus, s'appelloient d'un nom particulier *Plebiscitum*. Enfin, lorsqu'un Magistrat vouloit accuser quelcun devant le peuple, dans l'intention cependant, que s'il étoit trouvé coupable, on ne le mit qu'à une amende pécuniaire, il le citoit devant les Comices des *Tribus*; car si la chose devoit être traitée criminellement, il n'y avoit que les *Centuries* qui fussent en droit d'en connoître. Le droit de présider dans les Comices des Tribus varioit selon la nature des affaires qu'on y agitoit. Lorsqu'il s'agissoit de remplacer certaines charges médiocres de la Magistrature, & ausquelles les seuls *Plébeïens* pouvoient aspirer, les Tribuns du peuple présidoient. Lorsqu'il s'agissoit d'autres emplois où tant les *Patriciens* que les *Plébeïens* pouvoient prétendre, le droit de présider appartenoit aux Consuls & à leur défaut aux Préteurs, particuliérement au Préteur qu'on appelloit *Urbanus*, ou de la ville. Les Dictateurs présidoient quelquefois, mais extraordinairement; & avant la *Loi Domitienne*, lorsqu'il s'agissoit d'une affaire qui regardoit les Prêtres, les Prêtres ou le Souverain Pontife présidoient aux Comices des Tribus. Lorsqu'enfin dans ces Comices on devoit établir ou abolir une Loi, ou donner des Arrêts qui regardoient directement le public, les Consuls ou les Tribuns du peuple présidoient. Comme les Plébeïens & même la lie des Plebeïens faisoient le plus grand nombre dans ces assemblées, & qu'il étoit très-aisé de corrompre cette canaille, tous ceux qui vouloient s'accréditer dans la Magistrature ou faire passer quelque proposition injuste, avoient un moyen comme sûr d'arriver à leur but, lorsqu'ils étoient eux mêmes ou Consuls ou Tribuns, ou, lorsqu'ils avoient gagné un seul des dix Tribuns, ce qui leur étoit fort facile. Car enfin il est sûr que le plus grand défaut du Gouvernement des Romains, défaut qui a causé presque tous les troubles, les guerres civiles & enfin la perte de la liberté, étoit que les plus considérables des Citoyens ne se rendoient pas aux Comices lorsqu'on y traitoit des affaires les plus importantes, ou que lorsqu'ils s'y trouvoient, leur nombre étoit toûjours inférieur à celui de la lie du peuple. Il est vrai qu'on crut obvier à cet inconvénient en donnant aux *Augures*, aux *Consuls* & aux *Tribuns du peuple* le pouvoir de s'opposer aux conclusions des Comices & d'invalider, par leur protestation, tout ce qu'on y avoit arrêté. Lorsque les *Augures* s'opposoient, on appelloit cet acte *obnuntiation*; & si les Consuls & les Tribuns s'opposoient, on le nommoit *Intercession*. Mais outre qu'on se servoit de ces protestations autant contre le bien public que pour le procurer, ceux qui avoient intention de faire passer quelque proposition injuste, empêchoient les personnes qui pouvoient s'y opposer, de se rendre aux Comices, en les chassant du marché à coups de bâton, ce qui causa de tems en tems des émutes où il se répandit beaucoup de sang. Pour compter les suffrages dans les Comices des Tribus, voici comment on s'y prenoit. On comptoit les suffrages d'une Tribu, & lorsqu'il se trouvoit que la supériorité des suffrages de cette Tribu étoit pour un certain sentiment, ces suffrages réünis formoient un seul suffrage, de sorte que le plus grand nombre des Tribus du même sentiment décidoit d'une affaire; 18 Tribus par exemple faisoient passer en Loi ce que 17 désapprouvoient. Mais afin qu'une Tribu n'eût aucun avantage sur l'autre en opinant la premiére, on tiroit au sort dans quel rang elles donneroient leurs suffrages. Le lieu où les Comices des Tribus se tenoient, étoit le Champ de Mars, s'il s'agissoit de faire des élections, mais lorsqu'on s'assembloit pour exercer le pouvoir législatif ou pour consulter sur d'autres affaires, on avoit choisi pour cela le *Marché*, & particuliérement cette place du marché, qui a cause de cela fut appellée *Comitium*. * Denys d'Halicarnasse. Polybe. Tite-Live. Aulu Gelle. Festus. Manuce & Grucchius, *de Comit.* Grucchius & Sigonius, *de Lege Curiata*. Schmid, *Dissert. de Comit.* Rosin, *Antiquit.* Pitiscus, *Lexic. Antiquit.*

COMIDIA, ville de la Natolie. *Cherchez* NICOMEDIE.

COMIERS, (Claude) étoit natif d'Ambrun. Il étoit Prêtre, Protonotaire Apostolique, Docteur en Théologie, Controversiste, Professeur en Mathématiques à Paris, Médecin, &c. Il avoit été Chanoine de la Cathedrale d'Ambrun; & en 1655, il avoit eu la Prevôté du Chapitre de Ternant en Dauphiné. Etant devenu aveugle en 1690, toute sa fortune aboutit, dans sa vieillesse, à avoir une place aux *Quinze-vints*, & à pouvoir se qualifier *Aveugle Royal*. Il mourut dans cet Hopital après l'an 1694. & avant 1700. Il a fait plusieurs Ouvrages, *Le Calendrier perpetuel & invariable, tant pour l'année civile, que pour l'année Ecclesiastique, La Baguette justifiée*, en faveur d'Aimar Vernai: *L'Homme artificiel Anémoscope, Prophéte physique de changement de Tems*; *La Medecine Universelle, ou l'art de se conserver la santé, & de se guérir des plus facheuses maladies*, Amsterdam, 1688; *Instruction pour reunir les Eglises P. Reformées à l'Eglise Romaine*, à Paris 1678; *La Pratique curieuse des Oracles des Sybilles* 1694; *La nature & le présage des Cometes enrichi des Prophéties des derniers siécles*, &c. 1664, livre curieux & divertissant; *La Duplication du Cube*; *la Trisection de l'Angle*; *& l'Inscription de l'Heptagone régulier dans le Cercle, en* 1677. Il travailloit en ce tems-là aux Journaux pour ce qui regardoit les Mathematiques. * *Bibliothéque, à la tête du* Richelet de 1728.

* COMIN, château de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Mayo. Il est bati sur une pointe, & défend l'entrée de la Baye de Kilalo. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, p. 1489.

COMINE ou CUMINO, en Latin *Cuminum*, petite isle de la Mer de Sicile, entre Malte & le Gozzo. Elle appartient aux Chevaliers de Malte, qui y ont un château que le Grand Maître de Vignacourt y fit bâtir. * *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem.*

COMINES. *Cherchez* COMMINES.

COMINGES, païs & ville de France en Gascogne, avec titre de Comte. La ville dite ordinairement SAINT-BERTRAND DE COMINGES ou COMINGE, en Latin *Convena* ou *Lugdunum Convenarum*, a un Evêché suffragant d'Auch. Ce païs est entre le Languedoc, les Pyrenees, le Comté de Foix & l'Armagnac, & est divisé en Haut & Bas. Cominge sur la Garonne est dans le Haut, & Lombez dans le Bas, entre S. Béat & Montregeau. Il y a aussi une partie du diocése de Saint-Bertrand dans le Languedoc, ce qui donne privilége à l'Evêque d'entrer dans les Etats de la province. On nomme cette contrée le petit Cominges. Pline, Strabon, l'Itinéraire d'Antonin, Ptolomée & plusieurs autres anciens Auteurs parlent du païs de Cominges, & de la ville de ce nom. Elle fut démolie l'an 585, par l'armée du Roi Gontran, parce qu'elle avoit donné retraite au faux Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire. Ainsi la ville de Cominges demeura ensevelie sous ses ruïnes, jusqu'à ce qu'environ l'an 1085, son Evêque saint Bertrand, dont elle porte le nom, la rebâtit dans le même endroit, bien que d'un moindre circuit qu'elle n'étoit. Le premier Prélat de Cominges, dont nous ayons connoissance, est Suavis, qui assista au Concile d'Agde l'an 506. Presidius souscrivit l'an 533, au second Concile d'Orléans. Ammius son successeur se trouva l'an 549, au cinquiéme de la même ville; & Ruffin l'an 585, assista au second de Mâcon. Il peut être arrivé que le païs de Cominges, depuis la ruïne de sa ville capitale, a été quelque tems sans Evêque; du moins nous n'avons connoissance d'aucun de ces Prélats, jusques à Abraham qui se trouva l'an 788, avec Francolin de Conserans, au Concile de Narbonne, assemblé contre Félix d'Urgel. Bertrand Goth qui gouverna l'église de Cominges, après la mort de Maramond, fut depuis Pape, sous le nom de Clément V. Bertrand de Chanac, Amauri de Lautrec, Pierre de Foix, Amanjeu d'Albret, & Charles Caraffe, tous Cardinaux ont été Evêques de Cominges. Quant à ce qui regarde la fondation de cette ville, on dit que Pompée ayant détruit le parti de Sertorius en Espagne, obligea les peuples qui vivoient dans les Pyrénées sans ordre, & sans discipline, de se réduire en corps, & dans un lieu qu'on nomma *Convena*, c'est à dire, assemblée, ou Communauté. Saint Jérôme a conservé la mémoire de cette action, & la débite même avec un peu d'aigreur, en haine de Vigilance. Strabon & Pline semblent dire la même chose. Aujourd'hui Saint-Bertrand de Cominges est sur une colline qui a la Garonne au pié, entre Saint-Béat & Montregeau. L'église Cathédrale est dédiée sous le titre de saint Bertrand, & est enrichie de plusieurs Reliques.

☞ Le païs de Cominges a eu divers Comtes particuliers jusqu'à ce qu'il fut uni à la Couronne. BERNARD, I. de ce nom, vivoit en 1130, & laissa BERNARD II, pére de BERNARD III. Ce dernier fut marié trois fois, & l'on prétend que ses trois femmes vivoient en même tems. La premiére, étoit fille d'*Arnaud* de la Barthe; la seconde, nommée *Etienne* ou *Béatrix*, étoit fille du Comte de Bigorre; & la troisiéme, étoit *Marie* de Montpellier. Celle-ci se remaria à Dom *Pierre*, Roi d'Aragon, qui se servit de ce prétexte pour faire divorce avec elle. La sentence du Pape Innocent III, qui fut consulté sur cette affaire, est de l'an 1213. BERNARD IV, Comte de Cominges mourut en 1297, laissant entre autres enfans BERNARD V, qui mourut en 1355, ayant eu de *Laure* de Montfort, *Bernard* VI, mort sans postérité; *Jean* Cardinal; *Arnaud-Roger*, Evêque de Clermont; *Simon*, élu Evêque de Maguelone, & PIERRE-RAYMOND qui fut ensuite Comte de

Co-

Cominges, tître qu'on lui disputa. Il mourut vers l'an 1341, laissant le Comté à PIERRE-RAYMOND II, son fils, qui épousa *Jeanne* de Cominges sa cousine, & mourut en 1375. MARGUERITE de Cominges leur fille aînée & leur héritiére, épousa 1. *Jean*, II. de ce nom, Comte d'Armagnac, mort le 25 juillet 1391, des blessures qu'il reçut dans une embuscade au siége d'Alexandrie-de-la-Paille en Italie, laissant deux filles. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* d'Armagnac, III. du nom, Comte de Fézensaguet, qui mourut au château de Ruissen, en Rouergue, vers l'an 1405, & elle se remaria en troisiémes noces avec *Matthieu* de Foix, fils puîné d'*Archambaud* & d'*Elizabeth* de Foix. Ce mariage ne fut pas heureux; car *Matthieu* la retint prisonniére, pour lui faire faire une donation du Comté de Cominges: affaire qui auroit eu des suites fâcheuses, si le Roi Charles VII n'eût interposé son autorité pour la terminer. Il fit mettre Marguerite en liberté, par le traité de l'an 1444, & en reconnoissance elle lui céda le Comté de Cominges.

Le Roi Louïs XI le donna en 1461, à *Jean*, bâtard d'Armagnac, Maréchal de France, & à ses enfans mâles; mais comme il mourut en 1472, sans postérité, le même Roi redonna sous ces mêmes conditions, ce Comté à ODET d'Aydie, Seigneur de Lescun, lequel n'ayant point eu d'enfans, le Roi Louis XII réünit le Comté de Cominges à la Couronne, le 25 août 1498. Malgre cette reunion, les Seigneurs de Lautrec, de Guise & d'Aubijoux, intentérent leur action au Parlement de Toulouse; mais ils en furent déboutez par Arrêt du 22 mars en l'an 1501. Depuis, en 1532, le même Comté fut de nouveau reüni solemnellement à la Couronne. Nous avons encore en France, du nom de COMINGES, le Marquis de Vervins, Lieutenant pour sa Majesté en la ville de Metz, premier Maître d'Hôtel de sa Maison, Mestre-de-camp de ses Armées, &c. & les Seigneurs de Guitaut, dits les Comtes de Cominges, entre lesquels s'est distingué dans le XVII siécle FRANÇOIS de Cominges, Seigneur de Guitaut, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de la feue Reine-Mére, Gouverneur de Saumur, &c. qui mourut à Paris d'apoplexie, le douziéme mars de l'an 1663, âgé de 82 ans. GASTON-JEAN-BAPTISTE, dit le Comte de Cominges, neveu du précédent, Chevalier des Ordres du Roi, cy-devant Capitaine des Gardes de la Reine-Mére, Gouverneur de Saumur, & Ambassadeur en Portugal & en Angleterre, mort à Paris le 25 mars 1670, âgé de 57 ans, ayant eu d'*Emilie-Angélique* Amalbi, Louïs, Comte de Cominges, Gouverneur de Saumur; *Philippe-Victor*, Abbé de Lorroux, Chevalier de Malte, tué dans le service en 1678; *François*, aussi Chevalier de Malte, & Abbé de Lorroux, Capitaine de Vaisseau; *Anne-Louise*, seconde femme de *Jean-Baptiste* le Comte, Marquis de la Treine, premier Président au Parlement de Bourdeaux; *François*, Chevalier de Malte; & trois filles. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *ch.* 19. L'Itineraire d'Antonin. Ptolomée. Saint-Jérome, *adversus Vigilantium*. Antonin, *l.* 3. *ch.* 19. Gregoire de Tours, *l.* 7. Oihenard, *Notit. utriusque Vasconiæ*. Du Chêne, *Antiq. des villes, partie* 2. *l.* 2. *ch.* 15. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* De Marca, *Hist. de Béarn.* Du Puy *Droits du Roi.* Olhagarai, *Histoire de Foix.* Le P. Anselme, &c.

COMINGES (Jean-Raymond de) Cardinal, premier Archevêque de Toulouse, dans le XIV siécle, étoit fils de *Bernard* V, Comte de Cominges, & de *Laure* de Montfort, & fut élevé sur le siége pontifical de Maguelone l'an 1310, après la mort de Lévi de Mirepoix. Il assista au Concile géneral de Vienne, & lorsque le Pape Jean XXII eut érigé l'an 1317, l'église de Toulouse en métropole, il en fut le premier Archevêque. Arnaud-Roger de Cominges, son oncle, avoit été Evêque de cette ville à la fin de 1297, & étoit mort en 1298. Jean-Raymond laissa l'église de Maguelone à Simon son frére, qui mourut peu de tems après, avant même que d'avoir été sacré Evêque. Le nouveau Prélat commença par tenir un Synode, pour remédier aux nécessitez de son troupeau. Jean XXII le mit au nombre des Cardinaux, le 18 décembre de l'an 1327, entre lesquels il eut ensuite le tître d'Evêque de Porto & de sainte Rufine. Après la mort de ce Pape, quelques Cardinaux lui offrirent la Tiare, à condition qu'il ne songeroit point à rétablir le Siége Pontifical à Rome. Le Cardinal de Cominges la refusa, & mourut à Avignon le 20 novembre de l'an 1348 * Villani, *l.* 11. *&* 12, Gabriel, *de Episc. Maguel.* Catel, *Mémoires de Languedoc*, *l.* 5. Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Histoire des Cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Ughel, *de Episc. Port.* Ciaconius, &c.

COMINO. *Voyez* COMINE.

* COMINOTTO ou CUMINOT, petite isle au sud-ouest de l'isle de Comine.

COMITIBUS (Natalis de) *Voyez* COMES (Natalis)

COMITOLO (Paul) de Pérouse en Italie, Jésuite, au commencement du XVII siécle, savoit les Belles Lettres & la Théologie, & enseigna la Morale & la Positive avec beaucoup de réputation. Nous avons de lui quelques Traitez en faveur du Pape Paul V, contre les Théologiens de la République de Venise; *Catena illustrium Authorum in librum Job*, traduite de Grec en Latin; *Consilia seu Responsa Moralia*; *Doctrina de contractu universo*, *&c.* Comitolo mourut à Pérouse le 18 février de l'an 1626, âgé de 80 ans. Il passe avec raison pour un des meilleurs Casuistes de sa Société. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.*

* COMITUS (François) de Palerme, étoit Docteur en Médecine & très-savant homme. Il vivoit vers l'an 1575. Depuis sa mort on a publié un livre de sa façon, intitulé, *De Morbis epidemicis qui Panormi vagabantur anno* 1575, *seu, De Peste, ejusque natura & præcautione Tractatus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COMIUS. *Voyez* COME, Seigneur d'Arras.

COMMANDERIE, Bénéfice des Chevaliers de Malte, & d'autres Ordres Militaires. Les principales Commanderies sont pour les Chevaliers nobles de quatre races: il y en a d'autres pour les Servans d'armes, & pour les Chapelains. On appelle Commanderie *de Justice*, celle qu'un Chevalier obtient par droit d'ancienneté; & Commanderie *de Grace*, celle que le Grand-Maître, ou un Grand-Prieur, donne à tel qu'il lui plaît par une prééminence qui appartient à sa dignité, suivant les Statuts de l'Ordre.

COMMANDIN (Frédéric) né à Urbin en Italie, en 1509 d'une famille noble, a été un des Savans du XVI siécle. Il avoit joint à une grande connoissance des Mathématiques, beaucoup d'habileté dans la Langue Gréque, ce qui le rendit très-propre à traduire en Latin les Mathématiciens Grecs. Aussi en traduisit-il plusieurs qui ne l'étoient point encore. Il avoit étudié la Médecine a Padoue, & il se fit recevoir Docteur à Ferrare. Il abandonna cependant la Médecine, parce, disoit-il, qu'elle étoit incertaine dans ses principes & dangereuse dans ses expériences. Il se tourna du côté des Mathématiques. Il enseigna les Fortifications & la Géographie à *Gui Ubaldo*, Duc d'Urbin, & les Mathématiques, à *François-Marie* son fils. Lorsque *Marcel Cervino* eut été fait Pape sous le nom de Marcel II, il alla à Rome, fut bien reçu du Pontife avec lequel il étoit étroitement lié d'amitié, mais le Pape mourut avant que d'avoir établi Commandin. Ce Savant mourut en 1575, âgé de 66 ans. On l'enterra dans le tombeau de ses ancêtres, & *Antoine Toronée* fit son Oraison funébre. Voici la liste des Ouvrages que Commandin a traduits & commentez, *Archimedis circuli dimensio; de Lineis spiralibus; Quadratura paraboles; de Conoidibus & Sphæroidibus*, à Venise, 1558, *in folio*; *Ejusdem Archimedis, de iis qui vehuntur in aqua*, à Bologne, 1565, *in quarto*; *Apollonii Pergæi Conicorum libri quatuor, una cum Pappi Alexandrini Lemmatibus, & Commentariis Eutocii Ascalonitæ, &c.* à Bologne, 1566, *in folio*; *Ptolomæi Planisphærium*, à Venise, 1558, *in quarto*; *Ejusdem de Analemmate liber*, à Rome, 1562, *in quarto*; *Elementa Euclidis*, à Pésaro, 1572, *in folio*; *Aristarchus, de magnitudinibus ac distantiis Solis & Lunæ*, à Pesaro, 1572, *in quarto*; *Hero, de spiritalibus*, à Urbin, 1575, *in quarto*; *Mahametes Bagdedinus de superficierum divisionibus*, à Pésaro, 1570, *in folio*; *Pappi Alexandrini Collectiones Mathematicæ*, à Pésaro, 1588, *in folio*, *&c.* Il a donné aussi quelques livres de son cru, un Traité de *Centro gravitatis solidorum*, à Bologne, 1565, *in folio*; *Horologiorum descriptio*, à Rome, 1562. Il eut pour Disciples *Bernardin Baldus*, & *Gui Ubaldus*, qui ont été d'excellens Auteurs. * De Thou, *Hist.* Vossius, *de Scient. Mathem. ch.* 15. S. 1. *ch.* 16. S. 26. *ch.* 49. S. 23. *ch.* 65. S. 42. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 46. édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Critiq.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 6. *p.* 364.

COMMELIN (Jacques) frére de Jérôme Commelin, étoit natif de Gand. Il se retira à Embden en Allemagne, & publia quelques Poësies en 1568. * Joseph Scaliger, *in Not. ad Sen. Trag. & in Epist.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *&c.*

COMMELIN (Jérôme) de Douay, célébre Imprimeur, & un des plus habiles dans cet Art, après Henri Etienne, vivoit dans le XVI siécle à Heidelberg, vers l'an 1560. Il étoit très-savant; & nous avons des Notes de sa façon sur divers Auteurs Grecs, comme, Héliodore, Apollodore, &c. Joseph Scaliger avoue que les Lettres Gréques avoient beaucoup perdu par la mort de Jérôme Commelin. Il mourut en 1597. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 387. De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 327. édit. de Hollande, 1715.

* COMMELIN (Isaac) né à Amsterdam le 19 octobre 1598, y mourut le troisiéme janvier 1676. Il a composé une grande partie de la Description de la ville d'Amsterdam, & publié le *Livre des Placarts de Hollande*, en deux volumes *in folio*; *Les Voyages aux Indes Orientales*, en deux volumes *in quarto*; *La Vie des Princes d'Orange Guillaume* I, *Maurice*, *& Frédéric-Henri*, en deux volumes *in folio*. Il a aussi traduit de François en Hollandois *le Guide de la France, de l'Espagne, de l'Italie, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Descr. d'Amsterdam.*

* COMMELIN (Jaques) frére cadet du précédent, naquit aussi à Amsterdam. Il a laissé en manuscrit plusieurs Ouvrages qui sont soigneusement gardez par ses héritiers, entre autres un qui a pour tître, *Histoire de la source des troubles, divisions & déplorables calamitez & désolations des Guerres Civiles & intestines des Païs-Bas*, *&c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Descript. d'Amsterdam*, *p.* 866.

* COMMELIN (Jean) fils aîné d'Isaac Commelin, naquit à Amsterdam le 23 juillet 1629. Il y exerça avec honneur la charge de Sénateur; & mourut en 1692. On a de lui en Hollandois, *les Hespérides des Païs-Bas*; & en Latin, *Catalogus Plantarum indigenarum*; *Catalogus Horti Amstelodamensis*; *Historia Plantarum Horti Medici Amstelodamensis*; *Hortus Malabaricus* avec de savantes Notes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* COMMELIN (Gaspard) fils d'Isaac Commelin, naquit à Amsterdam le 28 février 1636, & y mourut en 1693. Il y a publiée la *Description d'Amsterdam*, augmentée de plusieurs piéces authentiques. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* COMMELIN (Jean) fils du précédent a été Professeur en Médecine à Amsterdam. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COMMENDO, petite ville d'Afrique, située sur la Côte d'Or entre le Cap-des trois Pointes, & S. George de la Mine. Cette ville donne le nom à un petit Royaume, dont elle est la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMMENDON (Jean-François) Cardinal, né à Venise le 17 mars 1524, fils d'*Antoine*, qui fut Philosophe & Médecin, & de *Laure* Barbarigo, fut élevé avec beaucoup de soin. A l'âge de dix ans, il composoit des vers Latins, même sur le champ, & des l'âge de quatorze ans, il alla étudier en Philosophie & en Droit à Padoue, où son mérite naissant lui fit des amis illustres. En 1550, il fit un voyage à Rome, & le Pape Jules II, l'ayant connu par le moyen de l'Ambassadeur de Venise qui le lui présenta, le mit au nombre de ses Camériers. Ce Pape faisoit alors bâtir une maison de plaisance hors des murs de Rome, & souhaita qu'on fit des vers pour être gravez sur des piéces de marbre d'une fontaine, où une Nymphe recueilloit les eaux pour les distribuer dans les jardins. Commendon composa quelques Epigrammes, qui convenoient très-bien au sujet, & que le Pape préféra à toutes les autres. Il fit appeller Commendon, & après avoir reconnu son esprit & sa sagesse, par

par diverses questions qu'il lui avoit faites : ce jeune homme, dit-il, à ceux qui étoient auprès de lui, a trop de mérite pour demeurer plus long-tems inutile, & je remarque en lui de trop grandes qualitez pour ne l'employer qu'à faire des vers. Aussi-tôt, Jules III l'envoya à Urbin, puis en Flandre, où il accompagna le Legat Jérôme Dandini, & de là en Angleterre. A peine étoit-il de retour à Rome, qu'il fut obligé de partir pour le Portugal. Il passa en ces occupations le reste du Pontificat de Jules III, qui mourut en 1555. Marcel II & Paul IV l'estimérent beaucoup. Ce dernier lui donna un appartement dans son Palais, & le mit au nombre de ses Ministres les plus confidens. Au commencement de son Pontificat, il le nomma à l'Evêché de Zante, & lui donna un Bénéfice considérable dans le diocese de Verone. Quelque tems après, Commendon fut envoyé Nonce vers l'Empereur Charles-*Quint*, mais les affaires s'étant brouillées, il n'acheva pas son voyage. A son retour à Rome, Paul IV l'envoya à Venise, & à tous les Princes d'Italie, pour les exciter à se liguer avec lui. Ces emplois l'occupérent assez long-tems. Après la mort de Paul IV en 1559, Pie IV, qui lui succéda, fit beaucoup de cas du mérite de Commendon, que Paul, prévenu par les Caraffes ses neveux, avoit maltraité sur la fin de son Pontificat. Il l'envoya en 1561, Nonce près de l'Empereur Ferdinand I, pour la célébration du Concile de Trente ; & de là il le fit passer chez les Princes Protestans. Commendon vint ensuite à Venise pour s'y délasser de tant de fatigues ; mais les Péres du Concile de Trente lui donnérent une nouvelle commission, qui étoit la plus importante de ce tems là. Ce fut de retourner en qualité de Nonce auprès du même Empereur pour l'instruire de l'état présent du Concile & des affaires de l'Eglise. Il fit ce voyage en peu de tems ; & peu après, le Pape l'obligea d'en entreprendre un autre en Pologne, & d'y résider comme Nonce Apostolique, près du Roi Sigismond-Auguste. Il s'y aquit beaucoup de réputation en réglant sagement les affaires du Clergé, en s'opposant avec force aux desseins des Protestans, & en appaisant, dans la Maison Royale même, des divisions qui auroient pu avoir des suites fâcheuses. Le Pape le fit Cardinal, à la sollicitation de saint Charles Borromée son neveu, le douzieme mars de l'an 1565, qui étoit le 41 de l'âge de Commendon. Six mois après il vint en Allemagne, pour s'y trouver à la Diéte d'Ausbourg ; & en arrivant à Prague, il y apprit la mort du Pape. Pie V lui succeda le septiéme janvier 1566, & avant que de sortir du Conclave, il fit expédier un Bref à Commendon, par lequel il lui ordonnoit d'assister en qualité de Legat à cette Diete de l'Empire. Deux ans après il y retourna, & y agit avec son zele ordinaire, pour la réforme du Clergé, & pour le bien de l'Eglise. On doit à ses soins la publication du Concile de Trente en Allemagne ; & ce fut encore lui qui porta l'Empereur Maximilien II à revoquer la permission qu'il avoit donnée aux Luthériens de prêcher dans l'Autriche. Commendon fut aussi Légat pour la Croisade contre les Turcs en Allemagne & en Pologne, & se trouva en ce dernier Royaume à l'élection de Henri de France, Duc d'Anjou, qui fut depuis Roi de France sous le nom de Henri III. Le Légat contribua à cette élection, & ce Prince ne manqua pas de reconnoissance. Grégoire XIII, qui avoit été élu Pape en 1572, après Pie V, ne rendit pas à Commendon toute la justice due à son merite & à ses services ; car il souffrit que le Cardinal Farnese lui intentât procès, & l'abandonna à la haine de plusieurs personnes de la faction de l'Empereur, qui se plaignoit de ce que Commendon avoit préféré les intérêts de la France aux siens, pour l'élection d'un Roi de Pologne. Mais les Cardinaux d'Est, de Médicis, Sforce, Ursin, Altemps, & quelques autres d'un merite distingué, se déclarerent pour Commendon ; & lorsqu'ils virent le Pape Grégoire dangereusement malade, ils résolurent de le mettre en sa place, tant par l'estime qu'ils avoient pour son mérite, qu'à la recommandation du Roi Henri III. En effet, l'affaire avoit été si bien concertée, que si le Pape fût mort, ce Cardinal auroit été élu. Mais Grégoire revint de sa maladie ; & Commendon étant tombé dans un état très-fâcheux, se fit porter à Padoue, où il mourut le 25 décembre de l'an 1584, âgé de 60 ans. Antoine Maria Gratiani Evêque d'Amélia, composa en Latin la Vie de ce Cardinal. Séguin, Doyen de l'église Royale de S. Germain étant à Rome, reçut cette Vie manuscrite d'un Abbé de ses amis, & étant de retour à Paris, il la fit imprimer en 1669. Depuis en 1671, M. Fléchier, Evêque de Nimes, de l'Académie Françoise, nous en a donné une excellente Traduction en nôtre Langue.

COMMERCE dans les Indes Orientales. Les Juifs faisoient ce Commerce par la Mer Rouge, & par le Détroit de *Babel-Mandel*. David fut le premier qui l'établit. Ce Prince par la conquête qu'il fit du Royaume d'Edom, II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 8. *v.* 14, se trouvant en possession d'*Elath* & d'*Esiongéber* ou *Osiongaber*, deux villes qui en faisoient partie, il comprit l'avantage qu'il pouvoit tirer de leur situation sur la Mer Rouge, pour ce commerce, & il en profita habilement. L'Ecriture fait mention de deux endroits, *Ophir* & *Tarsis*, où les Juifs négocioient de ces deux villes. David tira un grand profit du premier ; car il est apparent que ces trois mille talens d'or d'Ophir que ce Prince donna pour l'embellissement du temple, comme il est rapporté, I. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 29. *v.* 4, étoient de l'or qu'il avoit tiré d'Ophir par les flottes qu'il y avoit envoyées à diverses reprises. Il est parlé auparavant, *ch.* 22, de ce qu'il avoit réservé des dépouilles de ses ennemis, des tributs des Nations conquises, & des revenus de son Empire, ce qui monte à une somme prodigieuse. Les trois mille talens d'or d'Ophir, qu'il y ajoûta, alloient encore au delà, & venoient de ce qu'il possédoit en propre, indépendamment de ce qui lui appartenoit en qualité de Roi. Il n'est pas possible de comprendre qu'il eût pu fournir de son propre fonds de si grands thrésors, si on ne suppose que le profit extraordinaire qu'il avoit fait dans ce commerce les avoit produits. Car l'or seul fait plus de vint & un millions de livres sterling, outre les sept mille talens d'argent affiné que David donna pour le même usage.

Salomon continua, après la mort de son pére, le même Commerce d'Ophir, d'où sa flotte en un seul voyage lui apporta quatre-cent cinquante talens d'or, II. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 18. Si ce Prince aquit en un seul voyage une somme si considerable, on ne doit pas être surpris que David eût pu accumuler de si grands thrésors dans les divers voyages que firent ses flottes en Ophir, depuis le tems qu'il conquit l'Idumée jusques à sa mort, ce qui va du moins à vint-cinq ans. Il est vrai que Salomon augmenta beaucoup ce Commerce, tant par sa profonde sagesse, que par l'application particuliére qu'il y donna. Cela lui fut d'autant plus facile, que son régne ne fut pas agité de guerres comme celui de son pere. Il alla en personne à Elath & à Esiongeber : il y fit construire des vaisseaux : il fit fortifier ces deux Ports, & il donna ordre à toutes les autres choses qui étoient nécessaires, non seulement pour continuer avec succès ce commerce en Ophir, mais pour l'étendre dans tous les autres lieux vers lesquels la mer, sur laquelle ces deux ports étoient situez, leur ouvroit un passage.

Son principal soin fut de fournir ces deux villes d'Habitans propres à seconder ses desseins. Dans cette vue, il y fit venir des endroits maritimes de la Palestine autant de gens de mer qu'il lui fut possible, & sur tout des Tyriens, dont *Hiram* Roi de Tyr, son ami & son allié lui fournit un grand nombre. Ce fut de ces derniers qu'il tira le plus de service. Comme les Tyriens étoient dès lors, comme ils le furent depuis pendant plusieurs siécles, les plus habiles & les plus expérimentez de tous les hommes dans la Marine, il n'y en avoit point qui fussent plus capables de conduire les flottes de Salomon dans des voyages de long cours. Mais comme dans ce tems-là l'usage de la Boussole n'étoit pas encore connu, on ne navigeoit qu'en suivant les côtes, de sorte qu'on mettoit souvent trois ans à un voyage, qu'on peut faire aujourd'hui en moins de trois mois. Cependant ce Commerce réussit si bien, & fut porté si loin par la sage conduite de Salomon, qu'il attira par ce moyen dans ces deux ports, & de là à Jérusalem, tout le Commerce d'Afrique, d'Arabie, de Perse & des Indes.

Ce fut là la principale source des richesses immenses qu'il aquit, & en quoi il surpassa, aussi-bien qu'en sagesse, tous les autres Rois ses contemporains, ayant rendu l'argent si commun à Jérusalem, qu'on n'en faisoit pas plus de cas que du pavé des rues.

Après la division du Royaume, les Rois de la Maison de David, à qui l'Idumée étoit restée en partage, continuérent ce négoce de ces deux ports & sur tout d'Esiongéber, dont ils se servirent principalement, jusqu'au tems de *Josaphat*. Mais une flotte que ce Roi de Juda y avoit équipée pour Ophir, conjointement avec Achazja ou Ochosias, Roi d'Israel, y ayant peri, ce port perdit sa reputation. Il y avoit à son entrée, une chaîne de rochers contre lesquels cette flotte sortant du port fut poussée & mise en piéces, par un coup de vent que Dieu fit élever subitement pour punir ce Prince de son association avec un Roi Idolâtre. Pour prévenir un pareil accident, les vaisseaux du Roi furent transportez à Elath, d'où Josaphat fit partir l'année d'après une autre flotte pour Ophir. Car comme l'Ecriture nous parle ailleurs d'une flotte que ce Prince équippa pour Ophir, dans laquelle il ne voulut pas qu'Achazja eût aucune part, il s'ensuit évidemment qu'il équippa deux flottes, l'une conjointement avec ce Roi d'Israël, & l'autre sans lui.

C'est ainsi que cette affaire fut conduite & continuée depuis le régne de David jusqu'à la mort de Josaphat. Jusques-là les Rois de Juda demeurérent en possession de l'Idumée, qu'ils gouvernoient par leurs Lieutenants ou Vicerois. Mais *Joram* ayant succédé à son pére Josaphat, & Dieu pour le punir de ses deréglemens l'ayant privé de sa protection, *Esaü*, conformément à la prediction d'Isaac, *Genése, ch. 27. v. 40, brisa de dessus son cou le joug de Jacob*, après lui avoir été assujetti, pendant plusieurs générations, savoir depuis le tems de David jusques alors. Car comme Joram s'etoit revolté contre Dieu, les Iduméens se révoltérent aussi contre lui, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 8. *v.* 22. Ils chassérent ses Vicerois, ils se choisirent un Roi de leur Nation, & sous sa conduite ils recouvrérent si bien leur ancienne liberté, qu'ils ne furent plus soumis aux Rois de Juda.

Depuis ce tems-là, le commerce des Juifs par la Mer Rouge fut interrompu, jusqu'au régne d'*Amasias*. Ce Roi de Juda ayant repris Elath dès le commencement de son regne, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 14. *v.* 22, le fortifia de nouveau, en chassa les Iduméens, la peupla de ses propres Sujets, & y rétablit l'ancien Commerce qui continua jusqu'au régne d'Achaz. Mais *Retsin*, Roi de Damas, ayant abattu le Royaume de Juda, se saisit d'Elath, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 6, d'où il chassa les Juifs & mit des Syriens en leur place, dans la vue de s'approprier tout le profit du Commerce de la Mer du midi, que les Rois de Juda avoient tiré jusques là, à la faveur de ce port. Mais l'année d'après *Tiglath Pileser* ayant vaincu Retsin & subjugué ses Etats, il s'empara d'Elath comme d'une dépendance de sa conquête, & en transféra tout le Commerce aux Assyriens, sans avoir aucun égard aux justes prétentions qu'y avoit Achaz, son ami & son allié. Par là les Juifs furent privez du grand profit qu'ils avoient tiré jusques alors de ce trafic ; ce qui diminuoit beaucoup leur opulence. Car quoiqu'ils ne l'eussent pas toujours soutenu avec le même succès que du tems de Salomon, il n'avoit pas laissé de leur être très-avantageux tant qu'ils en avoient été les maîtres, parce qu'il comprenoit tout le négoce des Indes, de Perse, d'Afrique & d'Arabie, qui se faisoit par la Mer Rouge. Mais depuis qu'ils en furent dépossédez par Retsin, ils n'y eurent plus de part. Depuis ce tems-là les marchandises qui venoient par cette voye, ne furent plus transportées à Jérusalem, mais en d'autres lieux.

On ne sait pas où les Syriens établirent leur principale foire, tandis que le Commerce fut entre leurs mains. On trouve seulement que les Syriens s'en étant entiérement emparez, ils faisoient venir, par *Rhinocorura*, ville maritime située entre l'Egypte & la Palestine, leurs marchandises à Tyr, d'où ils les distribuoient dans tout l'Occident. Ce négoce enrichit extrémement les Tyriens sous l'Empire des Perses, par la faveur & la protection desquels ils en furent pleinement en possession. Mais lorsque les Ptolomées se furent rendus maîtres de l'Egypte, ils attirérent bien-tôt ce trafic dans leur

Royau-

Royaume, en bâtissant *Bérénice*, *Myös-Hermos*, & d'autres ports sur la côte occidentale de la Mer Rouge qui tenoit à l'Egypte, (car Elath & Esiongéber étoient sur le bord opposé) & envoyant de là des flottes dans tous les lieux où les Tyriens négocioient du port d'Elath. Ils établirent leur principale foire à *Alexandrie*, qui devint par là la ville la plus marchande de l'Univers, ce qui dura pendant plusieurs siécles. Les Historiens assurent que le seul produit des droits d'entrée & de sortie sur les marchandises qui entroient dans les douanes d'Alexandrie, montoit chaque année à plus de trente millions de livres argent de France. Auguste ayant réduit l'Egypte en province Romaine, s'attacha à faire fleurir le négoce d'Alexandrie où tout abordoit en abondance; de sorte que l'Historien Joséphe assure qu'Alexandrie apportoit plus au thresor de Rome en un mois que toute l'Egypte en un an. Cependant selon le calcul de Pline les profits du Commerce de l'Egypte montoient chaque année pour Rome à cent vint-cinq millions d'écus. Ce fut alors que le Sénat de Rome établit des Colléges pour le Négoce, & des loix en adoptant celles des Rhodiens. Alexandrie tomba par rapport au négoce, lorsque les Sarrazins s'en emparérent sous l'Empire d'Héraclius. Et quoiqu'elle reprît quelque vigueur sous les *Soudans*, elle fut toujours dans la suite fort éloignée de sa premiére splendeur. C'est par la voye de la Mer Rouge & par l'embouchure du Nil, que se fit tout le Commerce que les païs occidentaux eurent avec la Perse, les Indes, l'Arabie & les côtes Orientales d'Afrique, jusques à ce que (il y a un peu plus de deux cens ans, en l'an de J. C. 1497) on eut découvert une route pour aller aux Indes, en doublant le *Cap de Bonne Espérance*. Les Portugais qui firent cette découverte, furent pendant quelque tems les maîtres du Commerce, lequel est tombé presque entiérement entre les mains des Anglois & des Hollandois. * Prideaux, *Hist. des Juifs, tome 1. p. 8. &c.* Savary, *Préface du Dict. du Commerce.*

COMMERCE ou NÉGOCE. Il se fait dans le Royaume, dans les païs Etrangers & sur Mer. Ce puissant moyen d'enrichir les Etats, a été l'objet & l'application de la plupart des Rois, des Princes souverains, & des Républiques. Sous la premiére race des Rois de France, qui a duré depuis l'an 418 jusqu'en 751, on ne voit point quel étoit l'état du Commerce, parce que ces Rois ne s'appliquant qu'à faire des conquêtes, s'adonnoient plutôt à la profession des armes, qu'à enrichir le Royaume, par le trafic & la communication avec les Etrangers. Charlemagne, second Roi de la seconde race, qui fut nommée *des Carlovingiens*, voulant faire fleurir le Commerce, créa la charge de Roi des Merciers, pour avoir l'inspection, & l'intendance sur les Marchands Merciers, dans l'étendue de tout le Royaume. Cet Officier qui étoit fort considérable, avoit pouvoir de donner des lettres de Chevalerie aux Marchands Merciers, & exerçoit sa jurisdiction par des Lieutenants dans toutes les provinces, & dans les villes principales du Royaume. Il n'y avoit alors que les Merciers qui fissent le Commerce de toutes sortes de marchandises; & comme ils ne faisoient aucun ouvrage de leurs mains, le Roi des Merciers les recevoit avec ces paroles, *Nous avons noblement reçu Chevalier* un tel. Le Grand Chambrier qui étoit un Officier de la Couronne, & qui avoit déja jurisdiction sur les Arts & les Manufactures, fut établi en la place du Roi des Merciers, par François I, en 1544. Ce Pére des Lettres & des Arts a été le premier des Rois de France, qui a formé le dessein de porter le Commerce de France sur la mer par des voyages de long cours, dans tous les lieux les plus éloignez de la terre. Ce fut par les ordres qu'il donna à l'Amiral Chabot, que l'on découvrit depuis le Cap Breton jusqu'à la Floride & à la Virginie; comme aussi le Maragnan & le Canada en Amérique. Il avoit résolu de faire équiper des vaisseaux pour aller dans les Indes Orientales; mais ce grand dessein ne put être exécuté, à cause des guerres qu'il eut contre l'Empereur Charles-*Quint*. Charles, Duc d'Orléans, fils de François I, & qui avoit été choisi pour grand Chambrier de France, étant mort en 1545, ce Prince supprima cet Office de la Couronne, & rétablit celui de Roi des Merciers, qui subsista jusqu'en l'année 1597, que Henri *le Grand* l'abolit, pour prendre lui-même le soin du Commerce. Ce fut lui qui établit une Manufacture de tapisserie de haute lisse aux Gobelins, au Fauxbourg-Saint-Marcel à Paris; une autre de tapisserie de cuir doré, au Fauxbourg Saint-Honoré, & au Fauxbourg Saint-Jacques; les moulins d'Etampes pour fendre & couper le fer; la Manufacture des toiles & brocards d'or & d'argent, à la place Royale; celle des gases & toiles claires, à Mante sur Seine; des poteries & vases de fayence à Paris, à Nevers, & à Brisambourg en Saintonge; des verreries de crystal imité sur celui de Venise, à Paris & à Nevers, & plusieurs autres. Ce Prince institua aussi une Chambre ou Conseil de Commerce, composé d'Officiers tirez du Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aides, où toutes les choses concernant le Commerce étoient décidées. En 1607, il créa un Officier de Maître Visiteur, & général Reformateur des marchandises pour avoir l'œil sur toutes les manufactures, qui faisoient la principale partie du Commerce. Louis XIII, voulant augmenter le Commerce de mer, donna la charge de Grand-Maître & de Sur-Intendant général de la Navigation & Commerce, au Cardinal de Richelieu, qui fit plusieurs Compagnies de Négocians, pour faire réüssir ce dessein. En 1626, le même Roi établit un Conseil pour le Commerce, composé de quatre Conseillers d'Etat, & de trois Maîtres des Requêtes, où présidoit le Sur-Intendant de la Navigation. Le Roi Louïs XIV a joint à ses conquêtes, l'abondance & la richesse de son Royaume, & a fait fleurir le Commerce des François dans toutes les parties du monde, à quoi les soins de M. Colbert ont beaucoup contribué. *Voyez* COMPAGNIE. * *Mémoires Historiques.*

COMMERCY, petite ville de Bar en Lorraine, capitale d'une Seigneurie de même nom, & située sur la Meuse, à deux ou trois lieues au dessus de S. Mihel, & à quatre de Toul du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMMINES, bourg de Flandre avec un bon château, a donné son nom à la famille de Commines. Ce bourg est assez près de Messines sur le Lis, au nord de Lille tirant vers l'ouest, à la distance de deux lieues & demie. Il a donné la naissance au célébre Philippe de Commines qui fait le sujet de l'article suivant.

COMMINES, (Philippe de) Seigneur d'Argenton, Historien, étoit Flamand, & sortoit d'une maison noble. Il passa environ huit ans à la Cour de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, & fut estimé comme un homme rare & d'un grand jugement. En 1472, il s'attacha à Louis XI, Roi de France qui n'épargnoit rien pour attirer à sa Cour ceux qu'il jugeoit être trop utiles aux autres Princes. Les Historiens qui croyent avoir le mieux pénétré les véritables motifs qui firent changer de Maître à Commines, disent que son pére *Jean* de Commines, Senechal de Poitou, étant mort redevable de deux mille florins du Rhin au Duc Philippe *le Bon*, les Receveurs du Domaine de ce Prince saisirent ses biens; que son fils fut contraint de subsister aux dépens d'autrui, jusqu'à ce que Philippe *le Bon* lui permit l'an 1464, de recevoir les fruits de sa Terre de Renuscure, à condition d'en rendre compte; que Charles successeur de Philippe *le Bon*, lui remit trois ans après, une partie de ce qu'il devoit; mais que Commines avoit perdu l'espérance de s'aquitter du reste, à cause de la dépense continuelle qu'il étoit obligé de faire. Louïs XI lui offrit beaucoup plus de biens & de charges, qu'il n'en quittoit, & lui fit abandonner le Duc de Bourgogne en 1472. Si le motif de sa retraite eût été honnête, sans doute qu'il l'eut expliqué, lui qui a si bien raisonné sur toutes choses. Quoiqu'il en soit, il fut considéré comme régnicole, depuis qu'il se fut allié à la Maison des Comtes de Monsoreau en Anjou, par son mariage avec *Héléne* de Chambes ou de Chambres de cette Maison, qui lui apporta les belles terres d'Argenton, de Coppoux, de Brissou, de Villautrois, de Gourgue, de Bargnon, de Souveigne, de Vauzelle, de la Carrie, & de la Châtellenie des Mottes. Le Roi le fit Chambellan, & vécut avec lui en une si grande familiarité, qu'ils couchoient souvent ensemble. Commines avoit très bon air, étoit de la plus riche taille, & étoit bien fait à proportion. Il avoit tant de présence d'esprit, & la nature lui avoit donné une si prodigieuse memoire, qu'il dictoit souvent à quatre Sécretaires en même tems, des lettres sur les affaires d'Etat les plus délicates, sans appréhender de se méprendre. Il parloit diverses Langues, & sur tout le François, l'Espagnol & l'Allemand, mais il n'entendoit pas trop bien le Latin. Cela ne l'empêcha pas d'aimer les Gens doctes, & d'écrire en notre Langue l'Histoire de son tems. Il exécuta heureusement ce dessein; & son Ouvrage, qui contient ce qui s'est passé durant 34 ans, sous les Rois Louïs XI, & Charles VIII, a mérité l'éloge de tous les Savans, sur tout de Juste-Lipse, qui a jugé ce Philippe digne des Alexandres. Cet Ouvrage a été traduit en Latin par Sleidan, en Italien & en Allemand. Nous avons aussi diverses éditions de cette Histoire, entre autres celle de Godefroi, avec des Notes. Au reste Commines, que Louis XI avoit fait son Chambellan & Sénéchal de Poitou, & qu'il avoit employé en diverses négociations, ne fut pas toûjours en faveur. On l'accusa de trahison, & on l'arrêta sous Charles VIII, pour avoir favorisé le parti de Louïs, Duc d'Orléans, qui fut Roi dans la suite sous le nom de Louis XII. Commines fut d'abord conduit à Loches, où il demeura huit mois dans une cage de fer à souffrir des peines incroyables: de là il fut transféré dans la prison des Tournelles à Paris. Il y demeura 18 mois avant que sa femme pût obtenir qu'on lui donnât des Commissaires pour lui faire son procès. Enfin il répondit avec tant d'esprit, d'ordre, de netteté & de vigueur, qu'il fut absous de tous les crimes qu'on lui imposoit. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le Duc d'Orléans, qui fut depuis Louïs XII, pour lequel il s'étoit attiré une si fâcheuse affaire, ne fit non seulement rien pour lui, dans sa longue détention, mais encore ne pensa pas à lui, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne. Commines accompagna Charles VIII, dans sa conquête de Naples, & ce Prince lui en confia les quatre plus grandes négociations. Il n'est pas possible, dit un Moderne, de savoir, à dix ans près, le tems auquel il mourut. Cet Auteur blâme également tous ceux qui ont fixé l'année de cette mort; en attendant néanmoins qu'il nous en donne plus de certitude, nous dirons que Commines finit ses jours en sa maison d'Argenton en Poitou le 17 octobre de l'an 1509, à l'âge de 64 ans, & qu'il fut enterré dans l'église des Augustins de Paris, où il avoit fait bâtir une chapelle. Sa femme est dans le même lieu, avec sa fille unique *Jeanne* de Commines, mariée à *René* de Brosse, dit de Bretagne, Comte de Penthiévre. Philippe de Commines avoit fait mettre un rébus sur la porte de la chapelle à la mode de son tems: c'étoit un globe impérial avec un chou cabus, pour dire que *le monde n'est qu'abus*. Il avoit pris pour devise ces paroles de l'Ecriture. *Qui non laborat non manducet.* Il disoit ordinairement pendant sa prison, qu'il étoit venu à la grande mer, & qu'il avoit été englouti par la tempête. * Juste-Lipse, *in Notit. ad l. 1. Polit.* Marchantius, *Comment. Fland. l.* 1. Le Mire, *in Elog. Belg.* Scévole de Sainte-Marthe, *Elog. liv.* 1. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 771. Vossius, *de Hist. Lat.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise.* Du Chêne, *Hist.*

COMMIRE, (Jean) Jésuite, naquit à Amboise l'an 1625, & ses Ecrits le rendirent célébre parmi les Gens de Lettres de son tems. La nature lui avoit donné un esprit également éclairé & solide, & la lecture assidue des meilleurs Auteurs de l'Antiquité, répandit sur son style une aménité & une abondance qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans ses Ouvrages. Peut-être, depuis le siécle d'Auguste, personne n'a-t'il mieux pris le génie de la Poësie Lyrique. Dans ses Odes on voit des pensées sublimes, des images vives, une élocution pure, un arrangement noble & harmonieux qu'on n'avoit guéres trouvé depuis Horace. Il étoit encore singulier dans la maniére de narrer les fables. Il sembloit avoir emprunté de Phédre, la pureté de la Langue Romaine, & cette naïveté élégante, qui fait le caractére de ces sortes d'Ouvrages. Jusques dans ses moindres piéces on découvre un goût d'antiquité, qui le rapproche beaucoup des Ecrivains de la belle Latinité. Quoique son atrait naturel fût pour les Belles Lettres; il ne laissa pas d'ensei-

gner pendant plusieurs années la Théologie, & de se donner aussi avec fruit à la direction. Tout cela fut soutenu d'une vraye & solide piété, jointe à beaucoup de franchise & de probité, qui l'empêchoient de se mêler des affaires du monde, & qui le firent estimer comme un véritablement bon Religieux tant qu'il vécut. Le P. Commire mourut à Paris le 25 décembre 1702. Ses Poësies Latines, qui composent un volume, furent imprimées plusieurs fois pendant sa vie. On a aussi donné ses Oeuvres posthumes. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, édit. de Paris, *in douze* 1688: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 484. *n.* 1538. édit. d'Amsterdam, 1725.

COMMODE, ou L. AURE'LIUS COMMODUS ANTONINUS, fils d'Antonin *le Philosophe*, & de Faustine, naquit le 31 août l'an 161, sous le consulat de son pére & de son oncle. Outre les noms de L. Ælius Aurélius Commodus, on lui donna aussi quelquefois celui de Marcus au lieu de Lucius. Après la mort de son pére, il porta aussi celui d'Antonin. Il étoit très-bien fait de corps, mais son esprit étoit inconstant, son naturel fier, cruel, & porté à toutes sortes de débauches. Dès l'âge de douze ans il donna un échantillon de sa cruauté, en voulant que l'on jettât au feu un homme qui étoit chargé de faire chauffer l'eau des bains où il avoit coutume d'aller, sous prétexte que celle dont il se servoit étoit trop tiéde. Il fut proclamé Empereur après que son pére fut mort en Allemagne le 17 mars de l'an 180. Il avoit eu pour Précepteurs Onésicrite, Atteius & Antistius. Des Philosophes également sages & savans prirent soin de ses moeurs; mais la malignité de son penchant l'emporta sur l'éducation. Sa cruauté & ses débauches, si opposées à la clémence & à la sobriété du sage Marc-Auréle, firent croire qu'il n'étoit pas son fils légitime, & que sa femme l'avoit eu d'un Gladiateur qu'elle aimoit: aussi imita-t'il le libertinage de sa mére Faustine. Rome vit en sa personne un second Néron, qui n'eut ni piété pour ses Dieux, ni respect pour les loix de la nature les plus inviolables, ni reconnoissance ni fidélité pour ses amis, ni égard pour l'innocence & pour le mérite. Les Ministres d'un Prince si vicieux firent des maux incroyables. Commode voulut passer pour Hercule, & se montra au peuple avec la peau de lion & la massue. Il quitta le nom de fils de Marc-Auréle, pour se dire *Hercule fils de Jupiter*. Il demanda des autels & des sacrifices & il en reçut du Sénat, qui aima mieux flater son impiété, que d'irriter sa fureur. Les Chrétiens furent tourmentez, pour n'avoir pas voulu obéïr à la même loi. Sur les moindres prétextes faux ou véritables, il faisoit mourir une infinité de Sénateurs Romains, d'hommes consulaires, & de principaux Officiers; & lorsqu'il manquoit de prétexte pour se défaire de ceux qu'il haïssoit, ou qu'il craignoit, il feignoit des conjurations imaginaires contre sa personne; afin que sur ces accusations en l'air il les pût faire punir comme criminels. Après avoir fait mourir les plus illustres Sénateurs, il corrompit ses sœurs par des incestes détestables, & donna le nom de sa mére à l'une des trois cens concubines qu'il entretenoit, avec autant de garçons, pour servir à ses voluptez. Il ne donnoit les gouvernemens des provinces qu'aux personnes les plus indignes: il prenoit plaisir à égorger les plus innocentes, & ne manquoit jamais de se trouver au combat des Gladiateurs & des bêtes. Il vouloit que toute la terre fût témoin de son adresse, non à bien gouverner les Etats, ni à conduire ses armées; mais à égorger une infinité de lions, de tigres & de léopards, & à faire le métier de Gladiateur. Ayant conçu le dessein de se défaire de Martia, qu'il entretenoit comme sa femme, de Lætus Capitaine de ses Gardes, & d'Electus son Grand Chambellan, il fut prévenu par ceux mêmes qu'il destinoit à la mort. Martia lui présenta, au sortir du bain, du vin où elle avoit mêlé du poison fort violent; & parce qu'il n'opéroit pas assez promptement, on le fit étrangler par un Athléte nommé Narcisse, avec lequel il s'exerçoit quelquefois à la lute. Il mourut le dernier jour de l'an 192, dans le Palais appellé Vectile sur le Mont Cœlius, à l'âge de 31 ans, quatre mois, après un régne de douze ans, neuf mois & quatorze jours. Les Historiens remarquent qu'il étoit si craintif & si soupçonneux, qu'il n'osoit se fier à un Barbier pour se raser, mais qu'il se brûloit lui même la barbe. * Lampridius, *dans sa Vie*. Eutrope, *l.* 8. *Hist. Rom.* Onuphre, *dans sa Chron. &c.*

COMMODIANUS, Auteur Chrétien, qui a vécu au commencement du quatriéme siécle, du tems du Pape saint Sylvestre. Il s'appelle lui même Commodianus, & par allusion Gazæus, & se donne la qualité de *Mendiant de J. C.* Il dit qu'il avoit été engagé dans les erreurs des Payens, & qu'il s'étoit converti en lisant la Loi des Chrétiens. Il a fait un Ouvrage intitulé *Instructions*, composé en façon de vers, dans lesquels il n'a gardé ni mesure, ni cadence, & a seulement observé, que chaque ligne comprît un sens achevé, & qu'elle commençât par acrostiche; en sorte que toutes les lettres du tître de chaque strophe se trouvent de suite au commencement de chaque vers, & qu'en prenant les premiéres lettres des vers on trouve le tître entier. Il y combat les Payens & les Juifs, & y donne d'excellentes instructions aux Chrétiens Catéchuménes, fidéles & pénitens. Le style de son Ouvrage est dur, mais la morale en est excellente. Il porte les hommes à embrasser une pauvreté volontaire. Il n'y a parmi les Anciens que Gennade qui ait parlé de cet Auteur & de son Ouvrage, & le Pape Gélase qui le met au rang des livres Apocryphes, peut-être parce qu'il suit l'opinion de Papias, de Tertullien & de Lactance, sur le régne de mille ans. Cet Ouvrage a été longtems dans l'obscurité. Le P. Sirmond l'ayant trouvé dans un ancien manuscrit, M. Rigault se servit de sa copie pour le donner au public en 1650. On ne peut douter que ce ne soit un ancien Ouvrage. * Gennade, *de Script. Ecclesf.* Gélase, *in Decreto de Apocryph.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

COMMOTA, ou COME'THAU, petite ville de Bohéme, dans le Cercle de Saltz, entre la ville de ce nom, & celle de Chemnitz en Misnie, à trois lieues de la premiére & à dix de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMMUNICANTS, Secte d'Anabaptistes dans le XVI siécle, furent ainsi nommez à cause de la communauté de femmes & d'enfans, qu'ils pratiquoient avec une brutalité extrême, à l'exemple des Nicolaïtes. * Pratéole, *V. Comm.* Sanderus, *Hær.* 198. Gautier, *dans sa Chron. XVI siécle.*

COMNE'NE, illustre famille dans l'Empire de Constantinople qui commença à y paroître avec éclat dans le XI siécle. ISAAC Comnéne est le premier de cette famille, qui y fit entrer la dignité impériale. Il parvint par brigues à l'Empire en 1057; & dès 1059, il en étoit dégoûté. Ce qu'il y eut de singulier, fut que Jean son frére refusa de lui succéder. Son refus fit rentrer les Comnénes dans l'état privé, mais ils n'y demeurérent pas longtems. ALEXIS Comnéne devint Empereur le premier avril 1081. JEAN son fils lui succéda en 1118, & eut pour successeur EMANUEL ou MANUEL son second fils en 1143. Celui-ci est très-celebre dans l'Histoire des Croisades. Il laissa l'Empire à ALEXIS Comnéne son fils en 1180; mais après Alexis II, ce fut un petit-fils d'Alexis I, de la branche cadette, nommé *Andronique*, qui se mit en possession de la dignité impériale en 1183. Après quoi il n'y eut plus d'Empereurs de cette famille, qui ne laissa pas que de demeurer très-considérable. Une autre branche des Comnénes alla s'établir à Trébisonde, & y forma un nouvel Etat, qu'on appella Empire, & qui fut enfin détruit par les Turcs. * *Voyez* les articles des Empereurs qu'on a nommez.

COMO. *Cherchez* COME.

COMORE, ville. *Voyez* KOMORE.

COMORIN, (le Cap Comorin) c'est précisément la pointe méridionale de la montagne de Gate, & de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Il est tourné vers les isles Maldives, & éloigné environ de quarante lieues de l'isle de Ceilan, du côté du couchant, * Maty, *Dict. Géogr.*

COMORRE (les Isles de) *Voyez* MAYOTE.

COMOTAY, ville de la presqu'isle de l'Inde delà le Gange, située sur la riviére de Caor, au couchant de Boldia, & capitale du Royaume de Comotay, qui est aux confins du Mogolistan. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMPAGNIE *des Indes Orientales*. Elle fut établie en France l'an 1664, pour faire commerce dans les Indes Orientales. La Chambre ou Direction générale des affaires de cette Societé, se tient à Paris, & est composée de 21 Directeurs, 12 de la ville de Paris, & neuf des provinces: & il y a des Chambres de direction particuliéres de cette Compagnie dans les autres villes du Royaume. Cette Compagnie a le privilége de pouvoir négocier seule, à l'exclusion des autres Sujets du Roi, depuis le Cap de Bonne-Espérance, jusques dans la Mer Orientale, pour le tems de cinquante années; & le Roi lui a accordé la propriété & la seigneurie de toutes les terres & isles qu'elle pourra conquérir sur les ennemis de sa Majesté, ou qu'elle pourra occuper. Elle lui a aussi donné l'Isle de Madagascar ou de Saint-Laurent. Les marchandises que cette Compagnie fait venir des Indes, sont l'or & la soye, la canelle, le poivre, le gingembre, la muscade, les toiles de coton, la ouate, la porcelaine, les bois propres à la teinture, l'ivoire, l'encens, le bézoar, &c. Les Portugais firent les premiers commerce dans les Etats & provinces de l'Orient, vers l'an 1498, au même tems que les Espagnols s'emparoient des nouvelles terres du côté de l'Occident; ce qui donna lieu à ce fameux partage fait par le Pape Alexandre VI, qui tirant une ligne imaginaire d'un Pole à l'autre, laquelle devoit passer à cent lieues des Açores, ajugeoit au Roi de Castille tout ce qui étoit à l'Occident de cette ligne, & au Roi de Portugal ce qui étoit à l'Orient. Il se forma en Hollande, l'an 1595, une Compagnie des Indes Orientales, dont nous parlerons plus bas. Les Anglois établirent aussi une Compagnie à Londres en 1600. Les Danois font leur commerce ordinairement dans le Golfe de Bengale, sur les côtes du Pégu & dans quelques isles du Sud. Le fameux Gustave Adolphe, Roi de Suéde projettoit de faire une Compagnie en Suéde pour cette grande navigation, vers l'an 1626, mais la guerre d'Allemagne l'empêcha d'exécuter son dessein. * *Mémoires Hist.*

COMPAGNIE *des Indes Occidentales*. En 1664, le Roi de France établit à Paris une Compagnie pour faire le commerce des Indes Occidentales, ou de l'Amérique, dans l'étendue des païs de la Terre-Ferme, depuis la riviére des Amazones jusqu'à celle d'Orénoque, & aux Isles Antilles, possédées par les François; & dans le Canada, l'Acadie, les Isles de Terre-Neuve, & autres isles de la Terre-Ferme, depuis le Nord du païs de Canada, jusqu'à la Virginie & à la Floride, comme aussi dans la côte de l'Afrique, depuis le Cap Vert jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. * *Mémoires Hist.*

COMPAGNIE *du Levant*. La Société de quelques particuliers en France étant finie en 1669, le Roi permit l'établissement d'une nouvelle Compagnie en 1670, pour le Commerce du Levant, c'est à dire, de la Mer Méditerranée & des païs qui y confinent. * *Mémoires Hist.*

COMPAGNIE *du Nord*. Elle fut établie en France l'an 1669, pour faire commerce dans le païs de Zélande, Hollande, côtes d'Allemagne, Danemarck, Mer Baltique, Suéde, Norvége, Moscovie, & autres païs vers le Septentrion. * *Mémoires Hist.*

COMPAGNIE *de la Chine en France*. Le Roi en accorda l'établissement en 1660, pour faire commerce dans l'Empire de la Chine dans les Royaumes de Tonquin & de la Cochinchine, & dans les isles adjacentes. * *Mémoires Hist.*

COMPAGNIE *de Guinée*. Elle fut établie en France, par lettres patentes en 1685. On lui accorda un privilége exclusif pour faire seule, sous le tître de Compagnie de Guinée, le commerce des côtes d'Afrique, depuis la riviére de *Sierra Lione* inclusivement jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Elle avoit le droit de transporter seule aux isles Françoises les Négres qu'elle achetoit dans l'étendue de sa concession; comme la Compagnie du *Sénegal*, dont elle avoit été démembrée, ceux qu'elle achetoit dans l'étendue de

la

la fienne. La Compagnie de Guinée prit le nom Efpagnol de Compagnie de l'*Affiento*, lorsqu'après la déclaration de la guerre entre l'Efpagne & les Princes de la grande alliance, elle eut fait fon traité avec les Miniftres de Philippe V, pour le tranfport des Négres dans les Ifles & Terre-Ferme de cette Monarchie en Amérique. Ce traité fut figné à Madrit le 27 août de l'année 1701, par M. du Caffe, Chef d'Efcadre de fa Majefté très-Chrétienne, enfuite de la permiffion de fa dite Majefté, & fur la procuration de la Compagnie Royale de la Guinée. La paix traitée à Utrecht entre la France & l'Angleterre mit fin à cette Compagnie, qui dura jufques en 1713. Par un article fecret la traite des Négres fut cédée aux Anglois. * Savary, *Dict. du Commeerce.*

COMPAGNIE *de Saint-Domingue.* Cette Compagnie eft la derniére qui ait été établie en France fous le régne de Louïs XIV. Elle eft de l'année 1698, & les lettres patentes en furent données à Verfailles au mois de feptembre. Le tems eft pour cinquante années. Le lieu eft l'ifle de Saint-Domingue, dans ce qui appartient à la France; & l'etendue, cette partie de l'Ifle fituée depuis le *Cap Tibéron*, qui y eft auffi compris, jufqu'à la riviére de *Naybe* inclufivement, dans la profondeur de trois lieues dans les terres, à prendre fur les bords de la mer dans toute cette largeur. * Savary, *Dict. du Commerce.*

COMPAGNIE *de Miffiffipi.* *Voyez* MISSISSIPI.

COMPAGNIE *des Indes Orientales*, en Hollande, eft une Societé de Marchands Hollandois pour le trafic des Indes. Elle eft compofée de fix Chambres, où il y a feize Directeurs, qui font dix fept voix, parce que le Préfident en a deux. La ville d'Amfterdam feule a moitié dans la Compagnie, Middelbourg un quart; Rotterdam, Delft, Enchufe & Hoorn, un autre quart. C'eft pourquoi Amfterdam a huit Directeurs, Middelbourg quatre, & les quatre autres villes chacun le fien. Cette Compagnie tient la chambre générale quatre années de fuite à Amfterdam, puis deux années à Middelbourg, & n'eft point obligée de s'affembler à Rotterdam, à Delft, à Enchufe, ni à Hoorn. Depuis qu'elle a perdu le pofte important de l'ifle de Formofa, le commerce des Indes ne lui a pas été fi avantageux qu'il l'étoit auparavant. * Tavernier, *Conduite des Hollandois en Afie.* *Voyez* HOLLANDE, & INDES.

* COMPAGNIE *des Indes Occidentales* en Hollande, fe forma en 1621, & reçut le troifiéme Juin, (ou felon d'autres le dixiéme) un Octroi pour 24 ans avec les mêmes priviléges que pour la Compagnie des Indes Orientales; excepté que l'election du Gouverneur général dépendroit des Etats Généraux, que les Officiers leur preteroient ferment auffi bien qu'à la Compagnie, & que les Gens de guerre feroient un troifiéme ferment au Capitaine Général. Divers obftacles s'étant préfentez à l'exécution de ce projet, on étendit les priviléges de la Compagnie, par une explication que leurs Hautes Puiffances donnérent le dixiéme juin 1622, & par des lettres d'ampliation qui furent données le 23 juin de l'année fuivante. Pour favorifer cette Compagnie, les Etats Généraux lui firent préfent de trois gros vaiffeaux, montez de fix cens Soldats qu'ils entretenoient, mais fans conféquence pour l'avenir. L'Octroi qui lui fut alors accordé, contenoit 45 articles, & portoit entre autres qu'elle étoit autorifée de négocier librement, & à l'exclufion de tous autres depuis le Tropique du Cancer, jufqu'au Cap de Bonne Efpérance, & fur toutes les côtes de l'Amérique, depuis la pointe méridionale de Terre-Neuve, les Détroits de Magellan, de le Maire & autres, jufqu'à celui d'Anian; & dans Terre-Neuve, dans toutes les Ifles entre la Mer du Nord & celle du Sud, de même que dans les Terres Auftrales. Cet Octroi fut renouvellé l'an 1645 pour 25 ans, en 1670 pour 30 ans, en 1700 pour trente autres années, &c. Le premier fonds de cette Compagnie fut de fept millions deux cens mille florins, partagé en Actions de fix mille florins argent de banque: ce qui fait en tout 1200 Actions. Son Gouvernement fut partagé en cinq Chambres. Celle d'Amfterdam avoit quatre neuviémes portions, celle de Zélande en avoit deux, & les trois autres de Rotterdam, de Nort-Hollande qui eft à Hoorn, & de Groningue avoient chacune une portion. La Chambre d'Amfterdam étoit gouvernée par vint Directeurs, celle de Zélande par douze, & les trois autres en avoient chacune quatorze. De toutes ces différentes Chambres on formoit un Confeil, compofé de huit Directeurs de celle d'Amfterdam, de quatre de Zélande, & de deux de chacune des trois autres Chambres, aufquels étoit joint un Député des Etats Généraux: de forte que ce Confeil qui avoit la fuprême direction étoit compofé de dix-huit Membres. A l'égard des provinces, où il n'y avoit point de pareilles Chambres, il leur étoit libre de nommer un Directeur pour chaque fomme de cent mille florins qu'elles pofféderoient dans le fonds de la Compagnie. Cette Compagnie ainfi formée eut de fi grands fuccès dans les commencemens, qu'elle conçut l'efpérance de fe rendre maîtreffe de toute l'Amérique méridionale. Par les Regîtres de la Compagnie, il paroit que depuis l'an 1623 jufqu'en 1636, elle avoit équippé 800 vaiffeaux tant pour la Guerre que pour le commerce, dont la dépenfe montoit a 45 millions de florins, & qu'elle en avoit enlevé aux Portugais ou aux Efpagnols 545, qu'on eftimoit 60 millions, outre environ 30 millions des autres dépouilles faites fur les Portugais. Toutes les conquêtes qu'elle fit fous la conduite du Prince Maurice de Naffau procurérent à la Compagnie un commerce fi lucratif, qu'elle furpaffoit alors, ou du moins égaloit en puiffance celle des Indes Orientales, & qu'elle fut en état de faire des répartitions de vint, vint-cinq & cinquante pour cent. Cette rapide profperité de la Compagnie ne fut pas d'une longue durée, & elle tomba dans une telle décadence qu'elle n'a pu s'en relever. Les Etats Généraux pour conferver le commerce fur les côtes d'Afrique & les places que l'on y poffédoit encore, annullérent la Compagnie en 1674, & en formérent une nouvelle, compofée des anciens Intéreffez & de leurs Créanciers. * *Voyez* M. Janiçon, *Etat préfent de la République des Provinces-Unies, tome* 1. *ch.* 13. *p.* 390 *& fuiv.*

COMPAGNIE-LANDT, c'eft à dire, *la Terre ou le Païs de la Compagnie.* C'eft le nom que les Hollandois ont donné à une partie de la côte de la Terre de Jeffo. Elle eft au feptentrion des Ifles du Japon, & elle n'eft féparée de l'Ifle des Etats, que par le Detroit qui porte le nom de *de Vries*, large environ de cinq lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMPAGNIES *des Anglois*, pour le commerce. Les principales Compagnies font 1. celles des *Indes Orientales*, la vieille & la nouvelle, qui ont été unies enfemble il n'y a pas longtems, & dont le capital eft d'un million & demi de livres fterling. Leur commerce s'etend depuis la Perfe jufqu'à la Chine. Ils ont deux Comptoirs dans la Perfe, l'un à *Ifpahan*, & l'autre à *Gambron.* Ils en ont plufieurs dans les Indes, particuliérement au *Fort-Saint-George*, au *Fort-Saint-David*, aux *Forts d'Yorck* & d'*Achim* dans l'Ifle de Sumatra, à *Calicut*, à *Surate*, & à *Pettipolée* fur la côte de Coromandel, à *Rhajama* en Malabar, & dans l'Ifle de *Bombay*, &c. Et dans la Chine, à *Amay*, à *Canton*, & à *Tunquien.* 2. La *Compagnie du Levant*, ou *de Turquie*, établie par la Reine Elizabeth, & dont les priviléges furent augmentez par fon fucceffeur Jacques I. 3. La *Compagnie des Marchands Avanturiers*, la plus ancienne de toutes, établie premiérement par le Roi Edouard I, il y a près de 400 ans, pour tranfporter la laine hors du Royaume. Mais depuis que les Wallons, perfécutez en Flandre, ont apporté la manufacture des draps en Angleterre, on ne permet plus à cette Compagnie d'en tranfporter la laine, mais feulement les draps. 4. La *Compagnie de Ruffie* ou *de Mofcovie*, établie fous le régne d'Edouard VI, à l'occafion de la découverte d'Archangel, faite par les Anglois dans l'Océan feptentrional, que l'on croyoit autrefois impraticable; laquelle découverte a fait beaucoup de tort à *Narva* fur la Mer Baltique, dont le commerce a été tranfporté à Archangel par cette découverte, au grand avantage du Czar & de fes Etats. C'eft pourquoi *Jean Bafilowitz*, qui régnoit en ce tems-là, accorda de grands priviléges à cette Compagnie, qui la firent fleurir en peu d'années. Mais le Czar, *Alexis Michailowitz*, étant mécontent de la Compagnie, abolit les priviléges, & mit les Anglois, quant aux droits d'entrée & de fortie, fur le même pié que les autres Nations. 5. La Compagnie qu'on appelle *Eaftland-Company*, dont le commerce eft fur la Mer Baltique, en Danemarck, Suéde & Pologne. 6. La Compagnie *Royale d'Afrique*, établie par Charles II, qui lui donna plein pouvoir de trafiquer fur toute la côte occidentale d'Afrique depuis *Salé* au Midi de la Barbarie, jufqu'au *Cap de Bonne-Efpérance*, défendant à tous fes autres Sujets de fe mêler de ce commerce. Cette Compagnie a bâti à fes propres frais plufieurs Forts fur cette côte, pour la sûreté de fon commerce, favoir le *Fort-Saint-Jacques*, fur la riviére de Gambo; *Sherborough* dans l'Ifle d'Yorck; *Sierra-Liona* dans l'Ifle de Bence; *Fort Royal*, *&c.* Mais aujourd'hui fon commerce eft prefque ruïné. On paffe fous filence plufieurs autres Compagnies, entre autres celles de *Groenlande* pour la pêche de la baleine, la Compagnie de la Baye de *Hudfon*, & autres. Pour montrer les avantages que la Grande-Bretagne tire du commerce étranger, on compte, que ce qui eft apporté en Angleterre, feulement par les Compagnies des Indes Occidentales, comme poivre, falpêtre, toiles de Coton, drogues, diamants, perles, &c. après en avoir pris ce qu'il faut pour l'ufage du Royaume, fe monte à 500000 livres fterling par an. Et ce qui eft apporté des Colonies d'Amérique, favoir fucre, indigo, tabac, & les noix de coco, &c. outre le poiffon, les douves de tonneau, les mâts, le caftor, &c. des parties feptentrionales de ce Continent, fe monte à 400000 livres fterling par an. Quelques unes de ces Compagnies commercent avec un capital commun, comme les Compagnies des Indes Orientales, & celle d'Afrique, la Compagnie de Murée faifant partie de la Compagnie du Levant, & celle de Groenlande. Les autres commercent avec un capital féparé; mais en commun à l'égard des dépenfes publiques. Pour faire valoir le commerce de la Grande Bretagne, & pour avancer celui des Colonies de l'Amérique & d'ailleurs, il y a un *Confeil de Commerce*, compofé de plufieurs Commiffaires. * *Etat de la Grande Bretagne, fous George II, tome* 1. *p.* 250, *&c.* Ceux qui voudront connoître plus exactement le nombre & la nature des Compagnies de Commerce de différentes Nations de l'Europe, peuvent confulter le *Dictionnaire du Commerce* par M. Savary.

* COMPARATUS (Hyacinthe) natif de Palerme, habile Poëte, a fait de beaux vers en Latin & en Sicilien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COMPEYRE, petite ville de France, dans le Rouergue. Elle eft fur la rive droite du Tarn, à l'eft-fud-eft de Rodez, dont elle eft éloignée d'environ dix lieues.

COMPIANO. *Voyez* CAMPIANO.

COMPIÉGNE, que les Auteurs Latins nomment *Compendium*, ville de France, dans le petit païs de Valois, du gouvernement de l'Ifle de France, & du diocéfe de Soiffons. Elle eft fituée fur le confluent de l'Aîne & de l'Oife, entre Noyon, Soiffons & Senlis, & eft célébre pour avoir été le féjour des Rois. Clotaire, I. du nom, mourut l'an 561, en cette ville. Charles *le Chauve*, qui la fit rebâtir l'an 876, lui donna le nom de Charleville, *Carolopolis*, & il augmenta ou fonda la célébre Abbaïe de Saint-Corneille, qui depuis ce tems-là eft en poffeffion des droits honorifiques dans la ville. Louïs II, dit *le Bégue*, Louïs V, & quelques autres Rois de France y font enterrez. On dit que Charles le Chauve mit en cette Abbaïe un des trois Suaires, dont le Sauveur du monde fut enveloppé en fon fépulchre. Le Roi faint Louïs fonda à Compiégne les églifes des Dominicains & des Cordeliers. Charles VI prit Compiégne l'an 1415, fur le Duc de Bourgogne, qui l'affiégea quinze ans après, par les foins de Jean de Luxembourg. La Pucelle d'Orléans y fut prife en une fortie, & fut vendue aux Anglois; & l'armée du Roi Charles VII, en fit lever le fiége en 1431. Au refte, Compiégne eft une affez belle ville, & a de grandes places & de jolies maifons. Le Palais du Roi, & la Maifon-de-ville font magnifiques. Outre les deux collégiales

giales de ſaint Clément, de ſaint Maurice, & la paroiſſe du Crucifix, qui dépendent immédiatement de l'Abbaïe de Saint-Corneille, il y a encore trois égliſes paroiſſiales, un Collége de Jéſuites, & pluſieurs autres maiſons religieuſes. Cette ville eſt aſſez marchande. On y a établi pluſieurs manufactures, & on y charge quantité de bois qu'on apporte à Paris, dont elle n'eſt éloignée que d'environ dix-huit ou vint lieues. Flodoard. Glaber. Nangis. Albéric, &c. Les Capitulaires de Charles *le Chauve*, *tit.* 43. *n.* 2. Du Chêne, *Antiq. des villes*, *partie* 1. *ch.* 7, *du Duché de Valois.*

CONCILES de COMPIEGNE.

Cette ville eſt encore célébre par les aſſemblées eccléſiaſtiques & par les Conciles qui s'y ſont tenus, comme celui de l'an 757, où l'on fit dix huit Canons. Eginhart & les autres Auteurs de Chroniques en parlent. L'an 833, le Roi Loüis *le Débonnaire*, par la conjuration de ſes trois fils, & par la ſentence des Evêques, fut dépoſſédé & contraint de quitter ſes Couronnes. Il fut rétabli ſur le thrône, malgré cet injuſte attentat. Renaud, Métropolitain de Rheims, aſſembla l'an 1085, un Concile à Compiégne. Il y en fut tenu un autre l'an 1201, & un en 1277. Robert de Courtenay en célébra deux en 1301 & en 1304. Guillaume de Trie, auſſi Archevêque de Rheims, aſſembla le Concile de 1329, contre ceux qui s'oppoſoient aux Libertez des Egliſes.

COMPITALES, (*Compitalia* ou *Compitales Ludi*) Fête que les Romains célébroient dans les carrefours, en l'honneur de leurs Dieux domeſtiques, qui étoient appellez *Lares* ou *Pénates*, & qui préſidoient non ſeulement dans les maiſons, mais auſſi dans les places & dans les rues. Ce nom vient du mot Latin *compita*, qui ſignifie *carrefours*. Ce fut Servius Tullius, ſixiéme Roi de Rome, qui inſtitua cette Fête, & qui ordonna que les Eſclaves en feroient la cerémonie avec les Sacrificateurs: c'eſt pourquoi ils jouïſſoient d'une eſpéce de liberté pendant ce tems-là. On y faiſoit des Jeux & des ſacrifices pour la ſanté & la proſpérité des familles. Tarquin *le Superbe* ayant conſulté l'oracle ſur le ſujet de ces ſacrifices, l'oracle ordonna de ſacrifier des têtes aux Dieux Lares, & à leur mére appellée Manie. C'eſt pourquoi on leur immola de petits enfans pendant quelques années; mais Junius Brutus Conſul, ayant chaſſé les Rois de Rome, donna un autre ſens à l'Oracle d'Apollon, & au lieu de faire couper la tête à ces innocens, ordonna qu'on préſenteroit à ces Divinitez des têtes de pavots. C'eſt ainſi qu'il voulut interpréter les paroles de l'Oracle.

On ſe contenta encore, dit Macrobe, de faire des effigies d'hommes & de femmes, faites de paille, qu'on leur offroit en ſacrifice, au lieu des enfans qu'on leur immoloit auparavant. C'eſt ce que Feſtus nous dit, „ *quibus tot pila, quot capita ſervorum, tot effigies,* „ *quot eſſent liberi, ponebantur, ut vivis parcerent, & eſſent his pilis* „ *& ſimulacris contenti*, c'eſt à dire, *on leur offroit autant de pelotes qu'il y avoit d'Eſclaves, & autant de ſimulacres qu'il y avoit de perſonnes libres dans les familles, afin qu'ils ne fiſſent aucun mal aux vivans, & qu'ils ſe contentaſſent de ces offrandes.*

Denys d'Halicarnaſſe, *Antiquit. Romaines*, *l.* 4, dit que cette Fête ſe ſolemniſoit après celle des Saturnales, c'eſt à dire, au commencement de janvier, & qu'on la publioit en ces termes, *die nona poſt Kalend. januar. Quiritibus Compitalia erunt.* Cette Fête ſe faiſoit par les Eſclaves, ſelon l'inſtitution de Servius, en mémoire de ſa fortune; parce qu'étant né Eſclave, il étoit devenu Roi des Romains. Auſſi Cicéron, *à Atticus*, *l.* 7. *Epiſt.* 7, dit qu'il ne voulut point aller dans la Maiſon d'Albe, pour ne point chagriner ſes Eſclaves, qui étoient occupez à célébrer les Compitales, *ego quoniam Compitalitius dies eſt, nolo eo die in Albanum venire moleſtus familiæ.* Ces Jeux & ces ſacrifices ayant été diſcontinuez, Auguſte les rétablit, & les fit célébrer deux fois l'année. * Pline, *l.* 36. *ch.* 27. Ovide, *Faſt. l.* 2. *v.* 615. Suétone, *in Auguſto*, *ch.* 31. Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *ch.* 4. *ch.* 2. *& ch.* 16.

COMPLUTE, vulgairement ALCALA DE HÉNARES. *Cherchez* ALCALA.

COMPOSTELLE, que les Eſpagnols nomment *San Jago de Compoſtella*, ville capitale de la Galice en Eſpagne, avec Archevêché & Univerſité. Elle eſt célébre par le concours extraordinaire des Pélerins qui y arrivent de tous les endroits du monde, pour viſiter le corps de l'Apôtre ſaint Jacques, que les Eſpagnols prétendent y être conſervé. Tous les Ecrivains d'Eſpagne aſſurent que le Pape Léon III y fonda un Evêché, à la priére de Charlemagne. Depuis, le Pape Caliſte II, qui avoit une particuliére dévotion à ſaint Jacques, tranſporta à Compoſtelle le droit de Métropole, qui étoit à *Iria Flavia*, environ l'an 1124. Ce Pontife lui donna pour Evêchez ſuffragans Salamanque, *Salmantica*; Plaiſance, *Placentia*; Lugo, *Lucus Auguſti*; Aſtorga, *Aſturica*; Zamora, *Zamora*; Orenze, *Auria*; Tuy, *Tude* ou *Tyde*; Mondonnedo, *Mindonia*; Coria, *Cauria*; Ciudad-Rodrigo, *Rodericopolis*; Avila, *Abula*; Léon, *Legio*; & Oviédo, *Ovetum*: ces deux derniers ſont exempts, ayant été Archevêchez. Paſchal II, voulant encore augmenter la réputation de l'égliſe de Compoſtelle, ordonna que ſept des Canonicats ſeroient poſſédez par des Cardinaux. Compoſtelle eſt priſe pour le *Brigantium* d'Antonin, de Dion & d'Oroſe, & les autres croyent que c'eſt le *Janaſum* de Pomponius Méla. Cette ville eſt environnée de collines, & arroſée par quelques ruiſſeaux. Son égliſe métropolitaine eſt belle; il y en a pluſieurs autres magnifiques, avec grand nombre de Maiſons Religieuſes, de l'un & de l'autre ſexe, & une Univerſité. Il y a auſſi de belles places, & deux foires célébres. Bernard, Thréſorier de l'égliſe de Compoſtelle, compoſa environ l'an 1129, un Ouvrage, où il a recueilli les Bulles des Papes, & les Ordonnances des anciens Rois d'Eſpagne. Ambroiſe Moralès loue cet Ouvrage, comme très utile pour la Chronologie & pour les Antiquitez d'Eſpagne. * Lucius Marineus, *de Reb. Hiſp. l.* 5. *ch. de Sacr. Ædib.* Merula, *Coſmogr. l.* 2. Ambroſius Moralès. Joannes Gerondenſis, *l.* 1. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *ch.* 1. Franciſco Taraffa. Baronius, *A. C.* 816. 1123. *&c.* Mariana, *l.* 10. *ch.* 5. 6. *&* 12. Le Mire, *Géogr. Eccleſ.*

CONCILE de COMPOSTELLE.

L'Archevêque Creſconius y célébra l'an 1056, un Concile, & l'on y fit des Ordonnances pour conſerver la Diſcipline Eccléſiaſtique. Entre autres choſes, on ordonna que les Evêques & les Prêtres célébreroient tous les jours la Meſſe, & qu'aux jours de jeûne & de pénitence, les Clercs porteroient le cilice. Baronius, *A. C.* 1056. *Conciles*, *tome* 9.

COMPOSTELLE NOUVELLE, qu'on a nommée autrefois *Villa de Spiritu Sancto*, ville de l'Amérique Septentrionale dans la province de Xaliſco, qui fait partie de l'Audience de Guadalajara, ou nouvelle Galice. Elle eſt ſituée près de la mer, au ſeptentrion de Xaliſco, & au couchant de Guadalajara. Le voiſinage de la mer le fait ſubſiſter, car d'ailleurs le terroir y eſt ſtérile & mal ſain. Un Eſpagnol nommé Guſman la bâtit. On y avoit mis le Siége d'un Evêché, qu'on transfera l'an 1570, à Guadalajara.

* COMPREIGNAC, petite ville de France, dans le Rouergue ſur la rive droite du Tarn. Elle eſt au ſud-eſt de Rodez, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues.

COMPS, (Arnaud de) quatriéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, ſuccéda en 1163, à Auger de Balben. On ne ſait pas préciſement s'il étoit de Provence ou de Dauphiné; car l'Ordre jouït encore à préſent d'une Commanderie & Seigneurie dans la Provence, ſous le nom de Comps, ſituée au diocéſe de Frejuls; & il y a une Maiſon illuſtre dans le Dauphiné, qui porte ce même nom de Comps, au diocéſe de Valence, & qui poſſéde une moitié de la Seigneurie de Dieu-le-Fils, dont l'autre moitié appartient au Commandeur de Poil-Laval. Peut-être que ces deux Seigneuries ont appartenu à une même famille. Quoiqu'il en ſoit, elles ſont toutes deux dans l'étendue du Grand-Prieuré de Saint-Gilles, & de la Langue de Provence. Le Grand-Maître de Comps ſuivit le Roi Amauri en la guerre qu'il entreprit contre le Calife d'Egypte, qui refuſoit de payer le tribut, auquel par le traité de paix, il s'étoit obligé envers le Roi de Jéruſalem, & particuliérement envers Baudouin III, prédéceſſeur d'Amauri. La bataille fut donnée ſur les frontiéres d'Egypte, & gagnée par les Chrétiens. Comps après avoir fait pluſieurs belles actions, mourut en 1167, & eut pour ſucceſſeur GILBERT d'Aſſali. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

COMPS, (Bertrand de) dix-ſeptiéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Ptolémaïde ou S. Jean d'Acre, ſuccéda en 1244, au Grand-Maître Guérin, & étoit de la même Maiſon que le Grand-Maître Arnaud de Comps. Il fut bleſſé dans une bataille contre les Turcomans, qui couroient aux environs d'Antioche, & mourut peu de jours après, en l'an 1248. Les Chrétiens qui remportérent la victoire, regrettérent fort ce brave Général. Pierre de Villebride fut élu après. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

COMPTON, (Guillaume) deſcendoit d'une ancienne famille de Compton dans le Comté de Warwich. L'an huitiéme du régne de Henri VII, Roi d'Angleterre, il fut Page de Henri, Duc d'Yorck, ſecond fils de ce Prince; & dès que le même Henri fut monté ſur le thrône, il fut Gentilhomme de la Chambre, & ſa faveur s'augmenta tellement, qu'il fut fait Gentilhomme de la Garderobe, & eut pluſieurs autres avantages conſidérables, qui conſiſtoient en terres & autres gratifications qu'il reçut de ce Prince. Il mourut en la 20 année du régne de Henri VIII; & ſon fils PIERRE, l'an 35 du même régne, laiſſant pour ſucceſſeur HENRI, qui fut Membre du Parlement le 14 du régne d'Elizabeth, & un des Pairs qui jugérent Marie Reine d'Ecoſſe. GUILLAUME, fils & héritier de Henri, fut fait Chevalier du Bain, lorsque Charles fut créé Duc d'Yorck, l'an 16 du régne de Jacques I. Il fut auſſi créé Comte de Northampton, & peu après Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. Il mourut en 1630. SPENCER ſon fils qui lui ſuccéda dans ſes titres, prit les armes pour Charles I, contre les Rebelles, & fut tué à Hopton-Head, près de Stafford en 1642, laiſſant de *Marie* ſa femme, fille de *François* Beaumont, ſix fils, 1. JACQUES, ſon héritier; 2. 3. 4. 5. *Charles*, *Guillaume*, *Spencer* & *François*, tous Chevaliers; 6. *Henri*, Docteur en Théologie premiérement Evêque d'Oxford & puis de Londres; & 7. 8. deux filles. JACQUES, Comte de Northampton en 1701, a épouſé 1. *Iſabelle*, l'une des deux filles & héritiéres de *George*, Comte de Cumberland, de laquelle il a eu deux fils, *Guillaume* & *Jacques*, morts jeunes; & trois filles *Anne*, & *Iſabeau*, mortes auſſi jeunes, & *Alathée*. Il a épouſé 2. *Marie*, fille de *Baptiſte*, Vicomte de Cambden, de qui il a deux fils, GEORGE & *Spencer*, & deux filles, *Julienne* & *Marie*. * Dugdale. Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

COMPTON, (Henri) ſixiéme fils de *Spencer* & de *Marie Beaumont*, paſſa ſa jeuneſſe dans le métier des armes, & il avoit plus de trente ans quand il prit le parti de la Robe. Soutenu par le crédit du Comte *Danby*, il fut élevé d'abord à l'Evêché d'Oxford; lorsque *Crew* fut transféré à Durham, & enſuite il fut placé ſur le ſiége épiſcopal de Londres vaquant par la mort de *Henchman*. Compton étoit humble, modeſte, s'appliquant à ſes fonctions plus que ne le font la plupart des Evêques; il viſitoit ſouvent ſon Diocéſe, prêchant, & adminiſtrant la confirmation de paroiſſe en paroiſſe. Comme il n'avoit étudié qu'à bâtons rompus, ſes Sermons, peu chargez de ſavoir, n'étoient pas relevez par les agrémens de l'imagination. Il s'aquit une grande réputation en ſe déclarant le zélé Protecteur de ceux qui abandonnoient la Religion Romaine, & des Proteſtans qui fuyoient la perſécution qu'on leur faiſoit en France. Il fit ſi bien que le Duc d'Yorck ſe vit obligé de congédier *Coleman* qui lui étoit fort affidé. Le Duc d'Yorck haïſſoit ce Prélat, & cette haine auroit pu mettre obſtacle à ſon avancement,

cement, si le Comte Danby, à qui Compton étoit dévoué, n'eût eu l'adresse de faire comprendre au Roi & à son Frére, *que cet homme n'avoit pas assez de génie pour nuire à leurs desseins, & que son attachement pour l'Eglise Anglicane, adroitement menagé, ne pouvoit que leur être utile.* Un an aprês *Sheldan* mourut, & Compton s'imagina que son Protecteur l'éléveroit sur le siége Archiépiscopal de Cantorbéri; mais on n'y pensa point, & comme on ne trouva pas alors, parmi les Evêques, un sujet capable de remplir ce poste, on y nomma *Sancrost* Doyen de saint Paul. * Gilbert Burnet, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, tome* 2. *p.* 221. *&c.*

* COMPTONUS CARLETON (Thomas) natif de Cambridge en Angleterre, entra en 1617 dans la Société des Jésuites, enseigna la Philosophie à Douai & la Théologie à Liége, & mourut en 1666, âgé de 72 ans. On a de lui, *Philosophia Moralis*; *Philosophia Universalis*; *Theologia Scholastica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COMTE (Noel le) *Voyez* COMES (Natalis)

COMTE' du Roi. *Cherchez* KINGS.

COMTE' de la Reine. *Cherchez* QUEENSCOUNTI.

COMTES, nom d'Office & de dignité. *Voyez* DUCS.

COMTES PALATINS de FRANCE, ou COMTES du PALAIS, étoient des Officiers que les Rois avoient auprès de leurs personnes, non seulement pour connoître des affaires d'importance en premiére instance, mais encore sur l'appel des jugemens rendus par les Comtes provinciaux, qui étoient Gouverneurs & Juges des provinces. Ils rendoient la Justice dans le Palais même du Roi, qui assistoit quelquefois aux jugemens: c'est pourquoi ils étoient nommez *Palatins*, & les affaires dont la connoissance leur étoit attribuée, se nommoient causes *Palatines*, comme le rapporte Hincmar, Archevêque de Rheims. La principale fonction du Comte Palatin étoit de décider souverainement les affaires, où le Prince avoit intérêt, soit pour sa personne, soit pour le bien de son Etat. Il y a lieu de croire que sous la premiére race des Rois de France, & même au commencement de la seconde, la charge de Comte du Palais n'étoit exercée que par un seul qui jugeoit les différens, assisté de quelques Conseillers Palatins. Plusieurs néanmoins portoient en même tems le titre de Comtes du Palais, comme on le voit dans un titre du Roi Louïs *le Débonnaire*, expédié en 819, qui fait mention de quatre Comtes du Palais, & comme le témoigne Eginhard, qui dit en termes exprès qu'Adalard & Géboin étoient Comtes du Palais en même tems. Ce qui porta les Rois à multiplier les Comtes du Palais, fut l'accroissement de leurs Etats, qu'ils étendirent dans l'Allemagne & dans l'Italie; car alors ils envoyérent de ces Comtes Palatins dans les provinces éloignées, pour y rendre la Justice, ou pour épargner la peine de leurs Sujets, ou parce qu'il étoit important de décider les affaires sur les lieux. Les Comtes du Palais étant envoyez dans les provinces, commettoient quelquefois des Lieutenans aux endroits où ils ne pouvoient se transporter, lesquels sont appellez *Vicomtes du Palais*, en la Chronique de saint Vincent de Wulturne. Alors les Comtes Provinciaux étoient souvent choisis pour Vicomtes du Palais, & quelquefois même ils étoient faits Comtes Palatins par le Roi, qui leur ôtoit néanmoins cette dignité, lorsqu'il lui plaisoit, leur laissant celle de Comtes Provinciaux.

Les Rois de France ont eu des Comtes du Palais dès l'établissement de la Monarchie, & ils les ont conservez longtems, & bien avant dans la troisiéme race. L'Histoire fait mention de Gucilion, Comte du Palais, sous Sigebert Roi d'Austrasie; de Trudulfe & & de Romulfe, sous Childebert; de Tacilon, sous Dagobert I; d'Aigulfe, sous Clovis II, &c. & ces Comtes du Palais étoient différens des Maires du Palais, comme Grégoire de Tours le prouve clairement. Les Auteurs en nomment aussi sous le régne de tous les Rois de la seconde race, Wicbert sous Pepin; Anselme & Vorade sous Charlemagne, &c. . Nous trouvons encore des Comtes du Palais dans la troisiéme race, entre lesquels Hugues de Beauvais paroît avec cette dignité qu'il obtint du Roi Robert. Les Comtes de Champagne, de Toulouse, de Guienne, & de Flandre eurent aussi le titre & la jurisdiction de Comtes Palatins. Sur quoi il faut remarquer, que les Comtes de Champagne voyant que les Empereurs avoient accordé le titre de Comtes Palatins à plusieurs Seigneurs dans l'Allemagne, ils voulurent faire connoître qu'ils ne tenoient pas cette dignité de l'Empereur, mais du Roi de France: c'est pourquoi ils se qualifiérent Comtes Palatins de France. Quelquefois même ils ont supprimé le titre de Palatin, & se sont dits Comtes de France, ou des François. Ainsi les Comtes Palatins de France se nommoient Comtes des François, ou Comtes du Royaume. * Du Cange, *Dissertation* 14 *sur l'Histoire de Saint Louïs.*

COMUS, Divinité que les Anciens faisoient présider aux festins & aux réjouïssances nocturnes, étoit répésenté sous la figure d'un jeune homme chargé d'embonpoint, couronné de roses ou de myrthe, tenant un vase d'une main, & de l'autre un plat de fruits ou de viande. *Voyez* Philostrate, *au troisiéme Tableau, & Cartari, de Imag. Deorum.*

C O N.

CONAC (Daniel de) né en 1627, fut d'abord Evêque de Valence & de Die, & ensuite Archevêque d'Aix, & Commandeur de l'Ordre du S. Esprit. Il économisa si bien, qu'après sa mort, arrivée le 18 janvier 1708, il laissa encore quatre cens mille écus en argent comptant, où il se trouva plus de onze mille Louïs d'or de Louïs XIII. Il étoit presque tous les jours aux prises avec son Chapitre. * *Introduction à l'Histoire Moderne*, en Allemand, *tome* 1. *p.* 199

CONACIE. *Voyez* CONNACIE.

CONAN, Roi fabuleux de la Grande Bretagne. On prétend que pour monter sur le thrône, il fit mourir son oncle Constantin, qu'il noircit par des accusations de crimes horribles; mais qu'il ne le tint pas longtems. Ce Constantin, autre scélérat, étoit, dit-on, successeur d'Artus. * Béde, Polydore Virgile & Du Chêne, *Hist d'Angl.*

CONAN, I. de ce nom, Comte de la Bretagne Armorique & de Rennes, étoit fils de Juel ou de Bérenger, Comte de Rennes, & descendoit d'une fille du Comte Salomon. Il prit possession du Comté de Bretagne, après la mort de Drogon, & chassa Hoël & Guéric, fils naturels d'Alain I, dit *Barbe-torte*, mort en 952. On dit qu'il les fit mourir tous deux, Hoël par le fer d'un Soldat qui l'assassina, & Guéric par la lancette empoisonnée d'un Chirurgien qui le saignoit. Conan périt lui même dans une bataille qu'il perdit le 27 juin 992, contre *Foulques-Nerra*, Comte d'Anjou, ennemi capital des Bretons. Cette bataille fut donnée dans la plaine de Conquereux le 27 juin, selon les Chroniques de S. Aubin d'Angers, & de Sainte-Croix de Kemperlé. Conan avoit épousé en 970, *Ermengarde* d'Anjou, fille de *Géofroy*, I. du nom, Comte d'Anjou, dont il eut 1. GÉOFROY, I. du nom, Comte de Bretagne, qui lui succéda; 2. *Judicaël*, Evêque de Vannes, mort le 13 juin de l'an 1037; *Gervod*, & *Judith* premiére femme de *Richard*, II. du nom, Duc de Normandie, morte en 1017. * Ordéric Vitalis. *La Chronique de* S. Etienne de Caën. Guillaume de Jumiéges. Argentré, &c.

CONAN II, Comte de Bretagne, étoit fils d'ALAIN II, dit *le Rebru*, & de *Berthe* de Blois. Il fonda l'église de la Trinité de Brest, & fut empoisonné à Château-Gontier en 1067, par les pratiques de Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie. Son corps fut enterré dans l'Abbaie de Saint-Melaine de Rennes. Conan ne laissa point de postérité; & sa sœur *Havoise*, son héritiére, épousa *Hoël*, Comte de Cornouaille & de Nantes, qui laissa ALAIN III, dit *Fergant*. * *La Chronique d'Anjou, sous l'an* 1067. Guillaume de Jumieges, *l.* 7. *c.* 33. Argentré.

CONAN III, surnommé *le Gros*, étoit fils d'ALAIN III, dit *Fergant*, & de sa seconde femme *Ermengarde* d'Anjou, fille de *Foulques* IV, dit *le Rechin*, Comte d'Anjou, que Guillaume IX, Duc de Guienne, avoit répudiée. Il suivit le parti du Roi Louïs *le Gros*, contre Henri, Roi d'Angleterre, son beau-pére; car il avoit épousé *Mahaud* fille *naturelle* de ce Roi. Il fit bâtir le monastére de Langouët, & mourut l'an 1148, laissant 1. *Hoël*, qui fut privé du Comté de Bretagne; & 2. *Berthe*, qui porta cet héritage à *Alain*, dit *le Noir*, Seigneur de la Roche-Dérien. * Ordéric Vitalis. *La Chronique de* S. Aubin d'Angers. Le P. Anselme, &c.

CONAN IV, Comte de Bretagne & de Richemont, fils d'ALAIN *le Noir*, & de *Berthe* de Bretagne, fut surnommé *le Petit*. Il mourut le 20 février, l'an 1170, & fut enterré dans l'Abbaïe de Bégard. De *Marguerite* fille de *Henri* d'Ecosse, Comte de Northumberland, il laissa *Constance*, Comtesse de Bretagne.

CONAN (François) *Cherchez* CONNAN.

* CONANJA, CHONÉNIAS, ou KÉNANJA, Doyen des Lévites, Maître de la Musique du temple. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 22. Il entonnoit les Cantiques dans les cerémonies, parce qu'il étoit tres habile dans son art. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CONANJA, & ses fréres Sçémahja & Nathanaël, avec Hasçabja, Jéhiel & Jozabad, présentérent aux Lévites cinq mille bêtes de menu bétail, & cinq cens bœufs pour faire la Pâque. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 35. *v.* 9.

CONANTIUS, Evêque de Palenza, vivoit au commencement du VII siécle. Gennade en parle comme d'un homme qui avoit autant de prudence & de gravité que d'éloquence & de savoir. Il dit qu'il s'étoit attaché à régler l'ordre de l'Office divin, qu'il avoit fait des Hymnes sur des airs nouveaux, & des priéres tirées des Pseaumes. Nous n'avons plus de ses Ouvrages. * Isidore, *de Script. Ecclef.* M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du septiéme & du huitiéme siécle.*

CONARE, Roi d'Ecosse, qu'on prétend avoir vécu dans le second siécle, fut complice de la mort de son pére Mogald. Cette détestable action attira sur lui la haine de tous ses Sujets, qu'il acheva d'irriter par les impôts excessifs qu'il mit sur eux. Aussi fut-il privé de la Couronne, & confiné dans une prison, où il acheva tristement ses jours. * Dempster, *Hist. d'Ecosse.*

CONAUGHT. *Voyez* CONNACIE.

CONCA, riviére d'Italie, qui a sa source dans le Duché d'Urbin, vers le bourg de S. Léon & Macérata. Elle traverse la Romandiole, & se jette dans la Mer Adriatique. Conca est le *Crustumius*, *Crustumus* ou *Crustumenius* des Anciens. C'étoit aussi le nom d'une ville, qui fut submergée dans le XII ou XIII siécle. Elle étoit située près du bourg dit *Cattolica*, & on assure que quand la mer est calme on voit encore dans l'eau la pointe de ses tours & de ses clochers. Quelques uns prétendent que cette ville abîmée à laquelle à cause de cela on a donné le nom de *Conca Profondata*, est la *Crustuminum* ou *Crustumenium* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONCARNEAU, petite ville de France en Bretagne. Elle est sur la mer entre Blavet & Penmark, & a un château qui la rend extrémement forte. * Sanson.

CONCEICAO (Antoine de) Chanoine séculier de S. Jean l'Evangéliste dans le le Portugal, a été en réputation de sainteté pendant sa vie & après sa mort. Il naquit à Pombal dans le diocése de Conimbre le 12 mai 1522, & il mourut le même jour de l'an mille six cens un. L'on a travaillé à sa canonisation. Louïs de Mertola, en écrivant sa Vie, a conservé quelques unes de ses lettres.

CONCEPTION IMMACULE'E. On appelle ainsi la Conception de la Vierge dans le sein de sa mére, dans le sentiment de ceux qui croyent qu'elle n'a point contracté le péché originel. C'est une opinion pieuse, mais qui n'est pas de foi; car l'Ecriture & les Saints Péres n'ont point excepté clairement la sainte Vierge de la loi commune des autres hommes, quelque honneur qu'ils lui ayent porté. S. Bernard même très dévot à la Vierge, semble avoir combattu le sentiment de l'immaculée Conception,

Les anciens Théologiens, comme saint Thomas, saint Bonaventure, Alexandre de Hales, &c. ont aussi cru que la Vierge avoit été conçue en péché, & qu'elle avoit été sanctifiée dans le sein de sa mére, aussi-tôt après sa conception. Scot, Franciscain, est celui qui a le plus relevé l'opinion de l'immaculée Conception, qui a été embrassée par ceux de son Ordre: les Dominicains au contraire l'ont combattue. Le Concile de Bâle dans la Session XXXVI, a décidé l'immaculée Conception, & la Faculté de Théologie de Paris a embrassé ce sentiment, & l'a soutenu à la fin du XIV siécle, contre Jean de Monçon, Docteur & Professeur en Théologie, de l'Ordre de saint Dominique, qui avoit proposé publiquement en 1387, dans la salle de saint Thomas, des Théses, où il y avoit quatorze propositions que l'on accusoit d'erreur, & entre celles-ci, quatre ou cinq contre l'immaculée Conception de Notre-Dame. Car il soutenoit non seulement qu'elle avoit été conçue dans le péché originel, mais aussi que c'étoit une erreur contre la Foi, que de dire qu'elle ne l'eût pas été. On peut voir à l'article de Monçon une description exacte de toute cette dispute, qui est décrite avec quelques circonstances fausses dans l'Histoire de l'Université de Paris par du Boulay, que M. du Pin a copié dans sa Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques. Le Pére Echard Dominicain, a donné les vrayes dattes des Actes de cette dispute, & montré qu'on avoit eu tort de prendre une sentence des Commissaires nommez par le Pape pour examiner l'affaire de Monçon, pour une Bulle du Pape même. Il a montré aussi que par cette sentence, le fond de la question n'étoit pas décidé, & qu'on n'avoit fait que condamner personnellement Monçon. *Voyez* le à l'article de M O N Ç O N (Jean de)

Sixte IV, qui étoit de l'Ordre des Franciscains, laissa la liberté de tenir l'affirmative ou la négative sur cette Question, quoiqu'il penchât pour l'affirmative. Le Concile de Trente, Session VI, n'a rien voulu non plus décider sur le fond de cette Question: néanmoins, dès la V Session en 1546, il excepta la Vierge du Décret, qui porte que tous les hommes sont conçus dans le péché originel, en déclarant à la fin de ce Décret, que son intention n'étoit point d'y comprendre la Vierge; mais qu'il falloit observer sur ce sujet les Constitutions de Sixte IV. Cette exception se trouve dans l'edition qui parut à Milan en 1548. Camarin dont l'Ouvrage sur cette Question, parut à Rome dès 1551, & qui avoit assisté au Concile, dit que l'exception y fut reçue d'un consentement unanime. Dominique Soto, autre Dominicain, dans son *Commentaire sur le ch. 5. de l'Epître aux Romains*, publié en 1550, reconnoît aussi que cette exception avoit été reçue & mise dans le Décret du péche originel: ce qui montre que M. de Launoy, dans son Traité des prescriptions, a eu tort de dire qu'elle n'avoit pas été admise dans le Concile, mais que c'étoit le Pape Pie IV, qui l'avoit fait mettre pour la premiére fois dans l'édition du Concile qui parut à Rome en 1564. M. du Pin s'est trompé aussi en écrivant que l'exception ne fut reçue que dans la derniére Session du Concile en 1563; & ce qu'il a trouvé dans un manuscrit de Curtembosche, que la Question y souffrit quelques difficultez & quelque contradiction, n'est pas exact. Il y en eut en effet, ainsi que le remarque Pallavicin; mais ce fut parce que plusieurs vouloient qu'on dit quelque chose de plus en faveur de la Conception immaculée de la sainte Vierge. *Voyez les Mélanges de* M. Baluze, *tome* 7. *p.* 118. Pie V, par sa constitution de l'an 1570, ordonna qu'en conséquence des Constitutions de Sixte IV, confirmées par le Concile de Trente, il laissoit la liberté à un chacun de tenir là-dessus l'opinion qu'il croiroit la plus pieuse ou la plus probable.

Sur la fin du XVI siécle, Maldonat, Jésuite, ayant agité dans ses leçons la Question de l'immaculée Conception de la Vierge comme un problême, les Théologiens de Paris en furent choquez. Le Recteur de l'Université en porta ses plaintes à Pierre de Gondy, Evêque de Paris, qui se déclara pour Maldonat, & donna une sentence en sa faveur l'an 1575. La Faculté de Théologie fit au contraire une conclusion, par laquelle elle déclaroit que l'opinion de l'immaculée Conception étoit de Foi. Cette conclusion de la Faculté irrita l'Evêque de Paris, qui excommunia le Syndic & le Doyen de la Faculté. Ceux-ci en appellérent comme d'abus au Parlement. La cause y fut plaidée en présence de l'Evêque de Paris: il fut ordonné que ces deux Docteurs seroient absous *ad cautelam*, & l'affaire en demeura là au Parlement; mais le Pape Grégoire XIII confirma la sentence de l'Evêque de Paris. Depuis ce tems-là, les Théologiens soutiennent communément l'opinion de l'immaculée Couception, mais non comme un point de Foi. * *Voyez* M A L-D O N A T.

La Fête de la Conception, que l'on a commencé de célébrer au plus tard dans le neuviéme siécle, n'est point une preuve convainquante que cette Conception soit immaculée, puisque l'on voit dans des Martyrologes la Fête de la Conception de S. Jean. On l'appelloit dans la Gréce *la Conception de sainte Anne*. Le P. Combéfis a publié deux Sermons de George Archevêque de Nicomédie, qui vivoit vers l'an 880, qu'il avoit prononcez le jour de cette Fête. Il y a aussi un Discours sur la même Fête entre les Discours de l'Empereur Léon *le Sage*, qui mourut en 911. L'Empereur Manuel Comnéne dans le douziéme siécle, mit cette Fête au nombre des jours où on ne pouvoit rendre de jugement, ni faire aucune affaire. Dans l'Occident, la Fête de la Conception n'est pas moins ancienne qu'en Orient. Le P. Mabillon prouve fort bien, *Act. SS. Ord. S. Bened. p.* 520, que dès le neuviéme siécle cette Fête étoit fort solemnelle en Espagne, & qu'on y croyoit communément que saint Ildefonse qui vivoit dans le septiéme siécle, en étoit le premier Auteur. Elle est aussi fort ancienne en Angleterre, d'où elle a passé en France. Les Chanoines de Lyon l'ayant reçue, saint Bernard s'y opposa; mais nonobstant son opposition elle s'est établie en France, & dès la fin du XIII siécle, on la célébroit à Paris, comme l'a montré M. Fleury, *Hist. Eccl. l.* 89. *n.* 11. Quelques-uns l'appelloient la Fête de la sanctification, & elle fut d'observation libre jusqu'au Décret du Concile de Bâle de l'an 1439, qui ne fut pas néanmoins reçu à Rome. Enfin Sixte IV l'ordonna par des constitutions expresses des années 1476, & 1483. Alexandre VII les a confirmées par une Bulle du huitieme décembre 1661. Dans le même tems Philippe IV, Roi d'Espagne, ordonna que tous les Prédicateurs de ses Etats louassent l'immaculée Conception de la Vierge, au commencement de leurs Sermons; & Jean Martinez de Prado, Provincial d'Espagne ayant présenté en 1662, à ce Prince, un Mémorial, où il demandoit que les Religieux de son Ordre fussent exemptez de cette Loi, fut relégué à *Pena di Francia*, d'où il sortit l'année suivante après avoir publié une ordonnance en conformité de celle du Roi. * *Voyez* Echard, *Script. Ord. Præd.*

C O N C E P T I O N (la) ville de l'Amérique méridionale dans la province de Chili, est une des plus considerables du païs, & le séjour ordinaire du Gouverneur de la province. Elle est située sur la Mer Pacifique, vis à vis de l'isle de Quiriquina ou de S. Vincent. Les Habitans l'ont fermée de murailles, & y ont bâti une citadelle, pour la défendre contre les Arauques, qui y ont fait très-souvent des courses. Les mines de *Quilacoya* ou *Quilacura*, desquelles Valdivia a tiré quantité d'or, pendant qu'il étoit Gouverneur de ce païs, sont à quatre lieues de cette ville. * Laet. Sanson. Baudrand. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

C O N C E P T I O N (la) petite ville de l'Amérique méridionale dans le Paraguay. Elle est située dans l'endroit où la riviére d'Urvaig ou des Limaçons se jette dans le fleuve du *Rio de la Plata*. Ce n'est proprement qu'une habitation peu considérable. * Laet, &c.

C O N C E P T I O N (la) dite DE SALAYA, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, dans la province de Méchoacan. Elle est située sur une petite riviére, & les Espagnols l'ont fait bâtir, aussi-bien que les Habitations de Saint-Michel, de Saint-Philippe, &c. pour assurer le chemin de Méchoacan aux mines d'argent de Zacatéca. Ils ont encore donné ce nom à divers bourgs de l'Amérique, comme à celui qui est dans l'isle Espagnole, à un port dans la Californie, &c. * Laët, &c.

C O N C E P T I O N, Ordre Religieux de Filles, fondé par Béatrix de Silva, Portugaise. Le Pape Innocent VIII l'approuvant, l'an 1489, à la priére d'Isabelle, Reine de Castille, lui donna la Régle de Cîteaux, & le soumit à l'Evêque. Après la mort de Béatrix, ses Compagnes suivirent les Régles de sainte Claire, sans changer ni le nom de *Conception immaculée*, ni leurs premiers habits. Alexandre VI les tira, l'an 1501, de la dépendance des Ordinaires, & les mit sous la conduite des Franciscains. En 1511, Jules II leur donna une Régle particuliére. * Le Mire, *Orig. des Relig. l.* 5. *ch.* 13. Sponde, *A. C.* 1484. *n.* 9.

* C O N C E P T I O N (Baye de la) est dans l'Amérique septentrionale, vers le milieu de la côte orientale de l'isle de Terre-Neuve. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O N C E P T I O N, Ordre Militaire, qui a été fondé de nouveau, ou qui a été ajoûté à celui de la Milice Chrétienne, par Ferdinand, Duc de Mantoue, par Charles de Gonzague, Duc de Nevers, par Adolphe, Comte d'Alla, &c. Le Pape Urbain VIII le confirma l'an 1624, & donna la croix au Duc de Nevers; mais depuis il n'y a plus eu de Chevaliers de cet Ordre. * Sponde, *A C.* 1619. *n.* 14.

C O N C E P T I O N (Antoine de la) dit de Sienne, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Guimaranès en Portugal. Le nom de sa famille étoit *la Conception*; & en prenant l'habit de Religieux, il prit aussi le surnom de Sienne, à l'honneur de sainte Catherine de Sienne, à laquelle il avoit une grande dévotion. Il étudia à Lisbonne & à Conimbre; & ensuite, étant passé dans les Païs-Bas, il prit le bonnet de Docteur dans l'Université de Louvain. De là il alla à Rome, & étant passé en France, il s'arrêta quelque tems en Bretagne, auprès de Dom Antoine, qui prenoit le titre de Roi de Portugal. En 1585, Antoine de Sienne lui dédia les Annales & la Bibliothéque de l'Ordre des Fréres Prêcheurs. Ce ne fut pas le seul de ses Ouvrages. Il en publia quelques autres, & fit des Notes sur la Somme de saint Thomas. * Alfonse Fernandez, *Biblioth. Domin.* Séraphin Razzi, *Gli Huom. Illust. Domin.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

C O N C H E S, petite ville de France en Normandie, dans le petit païs d'Oche, à trois ou quatre lieues d'Evreux. Il y a une Abbaïe de Saint-Pierre & de Saint-Paul, dite de Conches ou de Châtillon, parce qu'elle est dans un fauxbourg de ce nom. Elle a un Bailliage & un Vicomté qui ressortissent au Présidial d'Evreux, mais son élection qui comprend 162 paroisses, reléve de la Généralité d'Alençon. On y travaille beaucoup en fer. * Baudrand. *Mémoires dressez sur les lieux en* 1702.

C O N C H O S, Sauvages de l'Amérique qui demeurent dans une des Régions du nouveau Mexique. Ils habitent par villages dans des cases basses, & vivent ordinairement de venaison. Il y a dans ce païs abondance de lapins, de liévres, de cerfs, de maïs, de melons & de citrouilles, & les riviéres sont fort poissonneuses. Les Habitans vont presque tous nuds, & ont pour armes les arcs & les fléches. Ils obéïssent à des Rois qu'ils nomment *Caciques*, ainsi que les *Mexicains*. Ces peuples n'adorent aucunes idoles & sont sans Religion. * Laët, *Descr. des Indes Occid l.* 6. *ch.* 21.

C O N C H U C O S, Sauvages de l'Amérique dans le Pérou. Leur païs est éloigné de deux journées de la province de *Guamachuqua*. Les Espagnols en ont exterminé un grand nombre. On dit qu'il y a beaucoup de mines d'or & d'argent. Lorsque l'*Ynca Pachacutec* voulut les conquérir de même que les provinces de *Huara* & de *Piscopampa*, ils suspendirent leurs querelles particuliéres, se réünirent & lui envoyérent dire, qu'ils se trouvoient fort bien des Dieux que leurs péres leur avoient laissez depuis plusieurs siécles, & que l'Ynca devoit se contenter des Tyrannies qu'il avoit exercées jusques-là, & du païs de tant de *Curacas* qu'il avoit usurpez injustement, sous un spécieux prétexte de Religion. Cependant la famine les força de se rendre. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, &c. tome* 2. *p.* 46. *&c.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONCILE : ce nom qui en général signifie toute sorte d'assemblée des Corps, est consacré pour l'assemblée des Pasteurs de l'Eglise en quelque lieu, pour juger de la Doctrine de la Foi, ou de la Discipline Ecclésiastique. Ces assemblées se sont tenues dès les premiers siécles de l'Eglise, & les Apôtres en ont donné l'exemple. Car les Chrétiens de la primitive Eglise étant en dispute sur l'observation des cérémonies légales, les Apôtres & les Prêtres s'assemblérent à Jérusalem pour donner une décision sur les contestations qui s'étoient élevées entre eux, particuliérement sur celle de la Circoncision. A leur exemple, quand il s'est élevé quelque différent dans l'Eglise, ou quand il a été nécessaire de faire quelques réglemens, les Evêques se sont assemblez pour décider les Questions contestées, & pour faire des Loix sur le Gouvernement & sur la Discipline de l'Eglise. Ces assemblées ont été assez rares dans les premiers siécles de l'Eglise, à cause que les Chrétiens étant persécutez par les Empereurs Payens, n'avoient pas la liberté de s'assembler, & que d'ailleurs la Tradition des Apôtres étant encore toute nouvelle, on connoissoit tout d'un coup les erreurs de ceux qui s'en éloignoient, ce qui suffisoit pour leur condamnation. C'est pourquoi on ne trouve point qu'il se soit tenu de Concile contre les plus anciens Herétiques. On eut recours à la fin du second siécle & au commencement du troisiéme, au remède des Conciles pour appaiser les divisions sur le jour de la célébration de la Pâque, ensuite celles qui s'éleverent sur le batême des Herétiques, & contre l'erreur de Paul de Samosate. Mais quand l'Empereur Constantin eut embrassé le Christianisme, il assembla plusieurs Conciles sur l'affaire des Donatistes, & ensuite le Concile général de Nicée pour régler la Foi contre l'erreur d'Arius. Ce Concile fut appellé *œcuménique*, c'est à dire, *de toute la terre*, parce qu'il étoit composé des Evêques des églises de la plupart des provinces de l'Empire Romain, tant d'orient que d'occident, ce que l'on nommoit vulgairement οἰκουμένη. Ce Concile ordonna la tenue des Conciles provinciaux tous les ans, pour le réglement de la discipline & le gouvernement des Eglises. Quand il en étoit besoin, les Evêques de plusieurs provinces, ou d'une nation, s'assembloient: d'où est venue la distinction des trois sortes de Conciles, *les généraux* ou *œcuméniques*, *les nationaux*, & *les provinciaux*: les premiers composez d'Evêques d'Orient & d'Occident, par eux ou par leurs Procureurs; les seconds, des Evêques de plusieurs provinces; les derniers, des Evêques de la province. Les premiers ont été autrefois jusqu'au huitiéme général, toujours convoquez par les Empereurs; les seconds ordinairement par les Patriarches, ou Exarques du diocése; (terme qui signifioit anciennement plusieurs provinces) les derniers par le Métropolitain. Les anciens Papes n'ont point assisté en personnes aux Conciles généraux, mais seulement par leurs Légats qui y ont présidé depuis celui de Chalcédoine; car on ne voit pas qu'ils ayent eu le premier rang dans les trois premiers Conciles généraux. Le sentiment le plus commun en France, est que le Concile général est infaillible & au dessus du Pape dont il peut reformer les jugemens, & qu'il le peut déposer, comme il a été défini par les Conciles de Constance & de Bâle. Depuis le huitiéme Concile général, les Papes se sont arrogé le droit de convoquer les Conciles généraux, ce qui est commode à cause des differentes souverainetez qui reconnoissent le Pape pour Chef de l'Eglise; mais ils ne peuvent le faire que du consentement des Souverains, & s'ils ne le font pas dans les besoins pressans de l'Eglise, les Souverains peuvent en convoquer, & les Evêques ont droit de s'assembler. Des quatre Conciles qu'on attribue aux Apôtres, il n'y a que celui qui fut tenu sur l'observation de la Loi, l'an 58 de nôtre Ere, qui mérite le nom de Concile.

Tous les Auteurs ne conviennent pas du nombre des Conciles généraux; les uns en comptent plus, les autres moins; les uns en reconnoissent de généraux approuvez, que les autres regardent ou comme non généraux ou comme non approuvez. On convient des huit premiers, composez des Evêques d'Orient & d'Occident; mais depuis ce tems-là, les Conciles qu'on appelle généraux ont été tous tenus en Occident & par les seuls Evêques d'Occident. En France on reconnoit pour généraux les Conciles de Constance, de Pise, & de Bâle. On n'y met point au rang des Conciles généraux le cinquiéme Concile de Latran, ni celui de Florence. Le Concile de Trente n'y est point reçu pour la Discipline, quoique la Doctrine qu'il a établie soit reconnue en France pour Doctrine Orthodoxe.

INSCRIPTIONS DES CONCILES dans le Vatican.

Les Curieux seront bien aises de voir ici les Inscriptions des Conciles généraux, qui sont dans la Bibliothéque du Vatican à Rome, sous le tableau de chaque Concile, & qui ont été faites par ordre du Pape Sixte V. Les voici en François.

I. Concile, qui est celui de Nicée en 325. *Saint Silvestre étant Pape, & Flavius Constantin, surnommé le Grand, Empereur,* JESUS-CHRIST *Fils de Dieu est declaré Consubstantiel à son Pére; l'impiété d'Arius est condamnée; & l'Empereur, suivant un Décret du Concile, fait brûler les livres des Ariens.*

II. Concile, qui est celui de Constantinople en 381. *S. Damase étant Pape, & Théodose le Vieil, Empereur, la Divinité du saint Esprit est defendue contre l'impie Macédonius, dont la fausse Doctrine est anathématisée.*

III. Concile, qui est celui d'Ephése en 431. *Saint Célestin étant Pape, & Théodose le Jeune, Empereur, Nestorius, qui divisoit* JESUS-CHRIST *en deux Personnes, est condamné, & la sainte Vierge reconnue mére de Dieu.*

IV. Concile, qui est celui de Chalcédoine en 451. *Saint Léon étant Pape, & Marcien Empereur, on prononce anathéme contre le malheureux Eutychès, qui ne connoissoit qu'une nature en* JESUS-CHRIST.

V. Concile, qui est le second de Constantinople en 553. *Vigilius étant Pape, & Justinien Empereur, les contestations touchant les trois Chapitres,* (qui regardoient la Doctrine de Théodore Evêque de Mopsueste, d'Ibas Evêque d'Edesse, & de Théodoret Evêque de Cyr,) *sont assoupies, & les erreurs d'Origéne retranchées de la sainte Doctrine.*

VI. Concile, qui est le troisiéme de Constantinople en 680. *Saint Agathon étant Pape, & Constantin Pogonate Empereur, les Hérétiques Monothélites, qui n'admettoient qu'une volonté en* JESUS-CHRIST, *sont condamnez.*

VII. Concile, qui est le second de Nicée en 784. *Adrien étant Pape, & Constantin fils d'Iréne Empereur, l'impiété des Iconomaques est rejettée, & le culte des saintes Images rétabli dans l'Eglise.*

VIII. Concile, qui est le quatriéme de Constantinople en 869. *Adrien II étant Pape, & Basile Empereur, Ignace Patriarche de Constantinople est rétabli dans son Siége, & Photius l'usurpateur en est honteusement chassé.*

IX. Concile, qui est le premier de Latran en 1122.

X. Concile, qui est le second de Latran en 1139.

*On n'a point les Canons de ces deux Conciles, & il n'y a point de Tableau d'Inscription dans le Vatican.

XI. Concile, qui est le troisiéme de Latran en 1179. *Alexandre III étant Pape, & Fréderic I, Empereur, les erreurs des Vaudois & des Cathares sont condamnées; les Tournois défendus; & la Discipline rétablie parmi les Ecclésiastiques & les Laïques.*

XII. Concile, qui est le quatriéme de Latran en 1215, *Innocent III étant Pape, & Frederic II, Empereur, les fausses opinions de l'Abbé Joachim sont condamnées; la guerre sainte, pour le recouvrement de Jérusalem, resolue; & les Croisades instituées parmi les Chrétiens.*

XIII. Concile, qui est le premier de Lyon en 1245. *Sous le Pontificat d'Innocent IV, l'Empereur Fréderic II est declaré ennemi de l'Eglise & privé du Siége Impérial. On délibere sur le recouvrement de la Terre Sainte. Le Roi de France saint Louis est declaré Chef de cette Expedition. Les Cardinaux sont honorez du Chapeau rouge.*

XIV. Concile, qui est le second de Lyon en 1274. *Grégoire X étant Souverain Pontife, les Grecs sont réunis à l'Eglise Romaine; saint Bonaventure rend de signalez services à l'Eglise en ce Concile; Frére Jérôme, Religieux de saint François, fait venir au Concile le Roi des Tartares, lequel y reçoit solemnellement les eaux salutaires du Batême.*

XV. Concile, qui est celui de Vienne en 1311. *Sous le Pontificat de Clément V, le livre des Décrétales, appellées Clementines du nom de ce Pape, est reçu & publié; la Procession du saint Sacrement instituée dans toute la Chretienté; & des Professeurs des Langues Orientales établis dans les quatre plus célébres Universitez de l'Europe, pour la propagation de la Foi Chretienne dans le Levant.*

XVI. Concile, qui est celui de Florence en 1439. *Les Grecs, les Arméniens, & les Ethiopiens sont réünis à l'Eglise Catholique, sous le Pontificat d'Eugéne IV.*

XVII. Concile, qui est le cinquiéme de Latran, commencé l'an 1512, & fini en 1517. *On déclare la guerre aux Turcs, qui se sont emparez de l'Isle de Chypre & de l'Egypte, par la mort du Sultan qui en étoit Roi; l'Empereur Maximilien I, & François I, Roi de France sont nommez Généraux de cette guerre, sous les Papes Jules II & Léon X.*

XVIII. Concile, qui est celui de Trente, & le dernier des Oecuméniques ou Généraux, tenu depuis 1545, jusqu'en 1563. *Paul III, Jules III, & Pie V, regnans à Rome, les Luthériens & d'autres Hérétiques sont condamnez; & l'ancienne Discipline de l'Eglise rétablie dans sa pratique exacte & régulière.*

TABLE UNIVERSELLE des CONCILES disposez par ordre Chronologique, & de leurs Actes, Lettres, Formules de Foi, Canons & Capitules.

LES TROIS PREMIERS SIECLES.

* Concile de *Jérusalem*, tenu l'an 49 ou 50 de J. C.

* Concile d'*Antioche*, tenu vers l'an 56, par les Apôtres qui y firent quelques réglemens importans. Cela n'est pas reconnu de tout le monde.

* Concile de *Rome*, tenu, selon quelques-uns, en 150, sous le Pape Télesphore, & selon d'autres en 170, sous le Pape Anicet.

* Concile de *Lyon*, tenu en 185, par saint Irénée contre les Hérétiques de son tems.

Concile de *Rome* sous le Pape Victor, touchant la célébration de la Fête de Paques tenu l'an 196. Décision & lettre dont il est fait mention dans Eusébe.

Concile d'*Ephése* sous Polycrate, touchant la célébration de la Fête de Pâques, l'an 196. Lettre dans Eusébe.

* Concile de *Jérusalem*, tenu vers l'an 197, sous le Pape Victor I, pour la célébration de la Pâque.

Concile de *Césarée* en Palestine sur la Pâque, l'an 196. Mention de ce Concile dans Eusébe.

Lettres des Evêques de Pont, des Gaules & de l'Osroëne, touchant la célébration de la Pâque, de l'an 196. Mention de ces Lettres dans Eusébe.

* Concile de *Lyon*, tenu en 197, par saint Irénée, pour la célébration de la Pâque au jour du dimanche.

Conciles d'*Asie* contre les Montanistes, vers l'an 199. Mention de ces Conciles dans Eusébe.

Conciles des Montanistes en *Asie*, vers le commencement du troisiéme siécle. Mention de ces Conciles dans Tertullien.

Concile d'*Icone* sur le Batême des Hérétiques, vers le commencement du troisiéme siécle. Mention dans Firmilien.

Concile de *Synnade* sur le Batême des Hérétiques, vers le commencement du troisiéme siécle. Mention dans saint Denys d'Alexandrie.

Concile d'*Asie* contre Noëtus, vers l'an 205. Fragmens des Actes de ce Concile dans S. Epiphane.

Concile de *Carthage*, tenu en 215, par Agrippin Evêque de Car-

Carthage : l'on y arrêta qu'il falloit rebatiser ceux qui avoient été batisez par les Hérétiques.

Deux Conciles d'*Alexandrie* sous Démétrius, contre Origéne, l'an 231. Extrait des Actes de ce Concile dans Photius.

* Concile de *Lambése*, tenu en 240, contre Privat, Evêque de cette ville

Concile d'*Arabie* contre Bérylle, l'an 240. Mention de ce Concile dans Eusebe.

Concile d'*Arabie* touchant l'immortalité des ames, l'an 246 ou 247. Mention de ce Concile dans Eusébe.

Concile de *Carthage* touchant la Pénitence des Laps, le 15 mai de l'an 251. Lettre synodale de ce Concile & sa décision dans S. Cyprien.

Concile de *Rome* contre Novatien, l'an 251. Mention de ce Concile dans Corneille & dans S. Cyprien.

* Synode de *Rome*, tenu en 252, par le Pape Corneille.

Concile de *Carthage* touchant le Prêtre Victor & le Batême des enfans, au mois d'avril de l'an 252. Réglemens rapportez par S. Cyprien.

Concile de *Carthage* touchant la réconciliation des Pénitens, au mois de juin de l'an 252. Réglemens rapportez par S. Cyprien.

Concile de *Carthage* touchant Marcien, Basilide & Martial, l'an 254. Décision de ce Concile rapportée par S. Cyprien.

Concile premier de *Carthage* touchant le Batême des Hérétiques, au commencement de l'an 255. Décision de ce Concile rapportée par S. Cyprien.

* Synode de *Rome*, tenu en 256, par le Pape Corneille, contre les Novatiens.

Concile second de *Carthage*, touchant le Batême des Hérétiques, l'an 256. Lettre Synodale rapportée par S. Cyprien.

Concile troisiéme de *Carthage*, touchant le Batême des Hérétiques, l'an 256. Actes dans S. Cyprien.

* Assemblée de Prélats, tenue a *Rome* en 256, par le Pape Etienne, contre la réiteration du Batême.

Concile d'*Antioche* contre les Novatiens, l'an 256. Mention de ce Concile dans une Lettre de saint Denys d'Alexandrie.

* Concile de *Cogni* ou *Iconie*, tenu en 256 ou 258.

Concile de *Rome* sous Denys, contre les Sabelliens, l'an 261. Fragment de la Décision de ce Concile dans saint Athanase.

* Synode de *Néocésarée*, tenu en 261, par S. Grégoire Thaumaturge.

Concile premier d'*Antioche*, contre Paul de Samosate, l'an 264. Histoire de ce Concile dans Eusébe.

Concile second d'*Antioche*, contre Paul de Samosate, l'an 270. Lettre de ce Concile dans Eusébe. Histoire de sa décision dans saint Athanase. Lettre & profession de Foi attribuées faussement à ce Concile.

QUATRIE'ME SIE'CLE.

Concile de *Sinuesse*, touchant la prétendue déposition de Marcellin, l'an 303. Actes supposez.

Concile d'*Elvire*, ou plutôt, collections de Canons d'anciens Conciles d'*Espagne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 304. 81 Canons.

Concile de *Cirthe*, touchant l'ordination d'un Evêque, dans lequel les prédécesseurs des Donatistes s'accusent d'Idolâtrie, l'an 305. Actes dans S. Augustin.

Concile d'*Alexandrie* contre Mélice, l'an 306. Mention de ce Concile dans S. Athanase.

Conciliabule de *Carthage* contre Cécilien, l'an 311. Fragment des Actes dans Optat & dans S. Augustin.

Concile de *Rome* contre les Donatistes, l'an 313. Quelques Fragmens des Actes dans Optat.

Concile premier d'*Arles* contre les Donatistes, l'an 314. 22 Canons & une Lettre à S. Silvestre.

Concile d'*Ancyre* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 314. 25 Canons.

Concile de *Néocésarée* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 314. 15 Canons.

* Concile de *Laodicée*, tenu vers l'an 314, selon Baronius; en 319, selon d'autres; & enfin en 352, selon quelques-uns. Quoi qu'il en soit, ce Concile fut assemblé pour reformer les mœurs des Ecclésiastiques & des Séculiers.

Concile premier d'*Alexandrie* contre Arius, l'an 322. Mention de ce Concile dans S. Athanase.

Conciliabule de *Bithynie* pour Arius, l'an 323. Mention de ce Conciliabule dans Sozoméne.

Concile second d'*Alexandrie* contre Arius, l'an 324. Mention dans saint Athanase & dans les autres Auteurs du tems.

CONCILE DE NICÉE général premier contre Arius & les Ariens, touchant la Divinité & Consubstantialité du Verbe de Dieu, l'an 325. Formule de Foi. Décret touchant la Pàque. 25 Canons. Une Lettre aux Egyptiens.

Conciliabule d'*Antioche* contre Eustathe, Evêque d'Antioche, l'an 330. Mention dans S. Athanase & dans les Historiens Ecclésiastiques.

Conciliabule de *Césarée* contre S. Athanase, l'an 334. Mention dans S. Athanase & dans les Historiens Ecclésiastiques.

Conciliabule de *Tyr* contre S. Athanase, l'an 335. Mention dans saint Athanase & dans les Historiens Ecclésiastiques.

Synode de *Jérusalem* pour la dédicace de l'Eglise, qui reçoit Arius, l'an 335. Lettre Synodique en faveur d'Arius.

Conciliabule de *Constantinople* contre Marcel d'Ancyre, l'an 336. Mention dans les Historiens Ecclésiastiques.

* Synode de *Rome*, tenu en 337 par le Pape Jules I, à la tête de 116 Prélats, contre les Ariens.

Conciliabule de *Constantinople* contre Paul, Evêque de cette ville, l'an 338. Mention dans les Historiens Ecclésiastiques.

Concile d'*Alexandrie* pour S. Athanase, l'an 340. Lettre Synodique en faveur de S. Athanase.

Concile de *Rome* sous Jules I, pour saint Athanase, en 341 & 342. Lettre écrite par le Pape Jules, au nom du Concile.

Conciles d'*Antioche* contre S. Athanase, touchant la Consubstantialité du Verbe, & la Discipline Ecclésiastique, en 341 & 342. Trois Formules de Foi & 25 Canons.

Concile de *Milan* 344. *Voyez cy-dessous* Concile de Milan 346.

Concile d'*Antioche*, touchant la Consubstantialité, l'an 345. Une Formule de Foi.

Concile de *Milan*, touchant la Consubstantialité du Verbe, l'an 346 ou 347. Mention de ce Concile dans S. Athanase, & dans les Historiens Ecclésiastiques.

Concile de *Cologne* supposé, contre Euphratus, l'an 346. Actes supposez.

* Assemblée Ecclésiastique, tenue à *Milan* en 347.

Concile de *Sardique* pour la cause de S. Athanase & de Marcel d'Ancyre, l'an 347. 20 Canons. Deux Lettres du Concile des Occidentaux, & une des Orientaux. Formule de Foi, faite par quelques Evêques.

* Concile de *Cordoue*, tenu en 248, par Osius son Evêque.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 348. Quatorze Canons.

Concile premier de *Sirmich* contre Photin, l'an 349. Mention de ce Concile dans les Fragmens de S. Hilaire.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu par S. Athanase en 350.

* Concile second de *Milan*, tenu en 350, contre Photin, & d'autres Evêques Ariens.

* Concile de *Jerusalem*, tenu en 350, par Maxime son Evêque.

* Concile de *Toul*, tenu vers l'an 350, au sujet de S. Nizier de Tréves, qui avoit excommunié quelques Seigneurs a cause de leurs débauches.

Concile second de *Sirmich*, touchant la Consubstantialité, l'an 351. Une longue Formule de Foi.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu en 352, pour la justification de saint Athanase.

* Concile de *Laodicée*, en 352. *Voyez cy-dessus* Concile de Laodicée vers l'an 314.

* Concile de *Rome*, tenu en 352, par le Pape Libére en faveur de S. Athanase.

Concile d'*Arles*, touchant la Consubstantialité, l'an 353. Mention dans les Fragmens de S. Hilaire.

Concile de *Milan*, touchant la Consubstantialité, l'an 355. Actes douteux tirez de la Vie d'Eusébe de Verceil. Mention dans saint Hilaire.

Concile de *Béziers*, touchant la Consubstantialité, l'an 356. Mention dans S. Hilaire.

Concile troisiéme de *Sirmich* contre la Consubstantialité, l'an 357. Seconde formule de Foi.

Synode de *Mélitine*, touchant la Consubstantialité, l'an 357. Mention de ce Concile dans la Lettre du Concile de Constantinople, de l'an 360, & dans saint Basile.

Conciliabule d'*Antioche* contre la Consubstantialité, l'an 358. Lettre à Ursace & à Valens.

Concile d'*Ancyre* sur la Consubstantialité, l'an 358. Lettre Synodique. Formule de Foi. 18 Anathêmes.

Concile quatriéme de *Sirmich*, touchant la Consubstantialité, l'an 358. Recueil des formules de Foi.

Concile cinquiéme de *Sirmich*, touchant la Consubstantialité, l'an 359. Formule de Foi avec les noms des Consuls.

Concile de *Rimini*, touchant la Consubstantialité, l'an 359. Définition Catholique. Condamnation d'Ursace, de Valens, & de Germinius. Lettres à l'Empereur avant la souscription de la formule de Foi des Orientaux. Lettre à l'Empereur après la souscription.

Concile de *Séleucie*, touchant la Consubstantialité, l'an 359. Histoire de ce Concile dans saint Athanase & dans les Historiens Ecclésiastiques.

* Concile de *Gangres*, que Socrate & Sozoméne placent après celui de Séleucie, & où l'on condamna les erreurs d'un nommé Eustathe.

Conciliabule de *Constantinople*, touchant la Consubstantialité, l'an 359. Lettre de ce Concile. Mention dans les Historiens Ecclésiastiques.

Concile d'*Antioche* contre Méléce, l'an 361. Formule de Foi.

Concile d'*Alexandrie* pour l'établissement de la Foi de Nicée & sur la Question des trois hypostases, l'an 362. Lettre aux Catholiques d'Antioche, écrite par saint Athanase.

Concile de *Paris*, touchant l'établissement de la Foi de Nicée, l'an 362. Lettre de ce Concile.

Concile d'*Italie*, touchant l'établissement de la Foi de Nicée, l'an 362. Lettre aux Evêques d'Illyrie.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu par S. Athanase en 363.

Concile des Egyptiens à *Antioche* touchant la Foi, l'an 363. Lettre à l'Empereur Jovien.

Concile d'*Antioche* sous Méléce, touchant l'établissement de la Foi de Nicée, l'an 363. Lettre qui contient une formule de Foi.

* Concile de *Valence* en Dauphiné, tenu en 364, pour remédier aux desordres de la Discipline.

Concile de *Lampsaque*, touchant l'établissement de la Foi de Nicée, l'an 365. Mention dans saint Basile & dans les Historiens Ecclésiastiques.

Conciliabule de *Singedun* contre la Consubstantialité, l'an 366. Lettre à Germinius.

* Concile de *Carie* tenu l'an 366, par les Macédoniens Hérétiques contre la Consubstantialité.

Concile d'*Illyrie* pour la Consubstantialité, l'an 366. Lettre Synodale confirmée par un Edit de l'Empereur.

Con-

Conciles d'*Aſie*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 366. Mention de ces Conciles dans la lettre du précédent Concile dans ſaint Baſile.

Concile de *Sicile*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 367. Mention dans ſaint Baſile.

* Synode de *Rome*, tenu en 368, par le Pape Damaſe, pour la déposition d'Urſace & de Valens, Evêques Ariens.

Concile de *Tyane*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 368. Mention dans ſaint Baſile.

Concile de *Rome* ſous Damaſe, pour la confirmation de la Foi de Nicée, en 369 & 370. Lettre Synodique aux Evêques d'Illyrie

Concile de *Gangres* contre la Moine Euſtathe, l'an 370. Une Lettre & 20 Canons,

Concile de *Laodicée*, touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 370, 60 Canons.

Concile de *Rome* contre Urſicin, en 372. Décret contre les fauteurs d'Urſicin.

Concile de *Valence* en Dauphiné, touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 372. Mézeray le met en 374. Une Lettre Synodique & quatre Canons.

* Synode de *Rome*, tenu en 373, par le Pape Damaſe, contre l'Herеſie d'Apollinaire.

* Concile de *Valence* en Dauphiné, tenu en 374. *Voyez cy deſſus* en 372.

Concile d'*Antioche* pour le rétabliſſement de la paix dans cette Egliſe, l'an 378 ou 379. Tome des Occidentaux ſigné dans ce Concile.

Concile de Constantinople général ſecond, touchant la Divinité du ſaint Eſprit & les ordinations des Evêques de Conſtantinople & d'Antioche, les années 381, 382 & 383. Formule de Foi. Sept Canons. Lettre Synodique aux Occidentaux.

Concile d'*Aquilée* contre Palladius & Secundianus Ariens, l'an 381. Actes de ce Concile. Lettre aux Occidentaux.

Concile de *Sarragoce* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 381. Huit Canons.

* Concile ou Synode de *Conſtantinople*, tenu en 382.

* Synode de *Rome*, tenu en 382, par le Pape Damaſe, pour remédier au Schiſme de l'Egliſe d'Antioche.

Concile de *Side* contre les Euchites, l'an 383 ou 385. Mention de ce Concile dans Photius.

Concile d'*Antioche* contre les Euchites, l'an 383. Mention dans Photius.

Concile de *Bourdeaux* contre les Priſcillianiſtes, l'an 384 ou 385. Mention dans Sulpice Severe & dans ſaint Jérôme.

* Synode de *Rome*, tenu en 386, par le Pape Sirice à la tête de 80 Prelats, pour la réformation de l'Egliſe d'Afrique.

* Concile de *Treves*, tenu en 386, contre les Priſcillianiſtes, par ordre du Tyran Maxime.

* Concile de *Nimes*, tenu en 389.

Concile de *Capoue*, touchant le différent de Flavien & d'Evagrius, & contre Bonoſe, l'an 389 ou 390. Mention dans Theodoret, dans Sirice & dans le 48 Canon du Code d'Afrique.

Conciles de *Rome* & de *Milan* contre Jovinien, l'an 390. Lettres de ces deux Conciles.

Concile de Novatiens à *Sangare*, ſur la Pâque, l'an 390. Mention de ce Concile dans Socrate.

Concile ſecond de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 390. Treize Canons.

Conciles de Donatiſtes à *Cébarſuſſi* & à *Bagais*, en 393 & 394. Actes dans ſaint Auguſtin.

Concile d'*Hippone* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 393. Ses Canons leus dans le Concile de Carthage de l'an 397.

Concile de *Conſtantinople* touchant les deux Contendans à l'Evêché de Boſtres, l'an 394. Actes.

Concile de *Carthage* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 394. Mention dans le Code de l'Egliſe d'Afrique.

Concile de *Carthage* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 397. 47 Canons.

* Concile de *Turin*, tenu en 397, à l'inſtance des Evêques de la Gaule, pour le different de Proculus & de Marſeille, & pour celui d'entre les Evêques d'Arles & de Vienne.

Concile quatriéme de *Carthage*, ou plutôt Collection de Canons de l'an 398. 105 Canons.

Concile de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 399. Mention de ce Concile dans le Code de l'Egliſe d'Afrique.

Concile d'*Alexandrie* contre Origéne, l'an 399. Fragment des Actes dans l'Epitre de Juſtinien à Mennas.

Concile de *Cypre* contre Origéne, l'an 399. Mention dans ſaint Jérôme & dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Concile de *Turin* touchant des conteſtations entre des Evêques des Gaules, l'an 400. Huit Canons.

Concile de *Tolède* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 400. Douze Canons.

* Synode d'*Aquilée*, tenu en 400, par Chromatius, contre les Origéniſtes.

CINQUIE'ME SIE'CLE.

Conciles de *Conſtantinople* & d'*Epheſe*, touchant les accuſations contre Antonin d'Epheſe, les années 400 & 401. Actes de ces Conciles dans la Vie de ſaint Chryſoſtome par Pallade.

Concile de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccleſiaſtique, l'an 401. 26 Canons.

Concile de *Rome* ſous Innocent, touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 402. Une préface & ſeize Canons.

Concile de *Miléve* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 402. Cinq Canons.

Concile au *Fauxbourg du Chêne* contre ſaint Chryſoſtome, l'an 403. Actes de ce Concile, dont l'abbregé eſt rapporté par Photius, & dans la Vie de ſaint Chryſoſtome par Pallade.

Concile de *Carthage* pour regler une conférence avec les Donatiſtes, l'an 403. Actes rapportez dans les Actes de la troiſiéme conférence de Carthage.

Concile de *Carthage* contre les Donatiſtes, l'an 404. Actes de ce Concile dans le Code des Canons d'Afrique.

Concile de *Carthage* ſur les affaires particuliéres des Egliſes d'Afrique, l'an 405. L'Abbregé des Actes dans le même Code.

Concile de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 407. Douze Canons dans le même Code.

Concile de *Carthage* touchant une députation, l'an 408. Députation marquée dans le Code.

Autre Concile pour le même ſujet la même année. Autre Députation.

* Concile de *Brague*, tenu en 408, par Pancracion ſon Evêque.

Concile de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 409. Déclaration dans le Code.

Concile de *Carthage* pour une députation, l'an 410. Députation marquée dans le Code.

Concile de *Ptolémaide* contre Andronic, Gouverneur de la province, l'an 411. Actes de ce Concile dans la Lettre 57 de Syneſius.

Conférence de *Carthage* des Evêques Catholiques avec les Donatiſtes, l'an 411. Actes.

Concile de *Cirthe* ou de *Zerthe* pour ſoutenir la conférence de Carthage, l'an 412. Lettre 141, parmi celles de ſaint Auguſtin.

Concile de *Carthage* contre Celeſtius, tenu à la fin de 411, & au commencement de 412. Fragment des Actes de ce Concile dans ſaint Auguſtin, *livre ſecond de la Nature & de la Grace.*

Conférence de *Jéruſalem* entre Oroſe & Pelage, l'an 415. Actes.

Concile de *Dioſpole* contre Pelage, l'an 415. Actes dans ſaint Auguſtin, au livre des Actes de Pélage.

Second Concile de *Carthage* contre Celeſtius & Pelage, l'an 416. Lettre 175 dans ſaint Auguſtin.

Concile de *Miléve* contre Céleſtius & Pélage, l'an 416. Lettre 176 dans ſaint Auguſtin.

Concile de *Carthage* contre Pélage, l'an 417. Lettre à Zozime, & Recueil de pieces.

Concile d'*Antioche* contre Pélage, l'an 417. Mention de ce Concile dans Marius Mercator.

Concile de *Carthage* contre Pélage, l'an 418. Huit Canons contre les erreurs de Pelage, & dix Canons ſur la Diſcipline.

Concile de *Rome* contre Pélage & contre Céleſtius, l'an 418. Mention de ce Concile dans la Lettre de Zozime.

Concile de *Telle*, *Zelle* ou *Telepte* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 418. Quelques Canons.

Concile de *Carthage* en la cauſe d'Apiarius, des années 418 & 419. Actes. Lettres à Zozime.

* Conciles de *Carthage*, tenus l'an 418 & 419, ſur l'affaire du Prêtre Apiarius, & contre les prétentions du Pape Zozime, touchant les appellations des Prêtres & des Evêques au ſaint Siége.

Concile de *Ravenne* pour juger le différent de Boniface & d'Eulalius, l'an 419. Actes. Trente-trois Canons. Six autres Canons. Lettres à Boniface & à Céleſtin.

Concile de *Carthage* contre les Manichéens, l'an 420. Mention de ce Concile dans ſaint Auguſtin & dans Poſſidius.

Concile de *Cilicie* contre Julien, vers l'an 420. Mention de ce Concile dans Marius Mercator.

Concile de *Conſtantinople* contre Pélage, l'an 424. Mention de ce Concile dans Celeſtin & dans ſaint Proſper.

Concile de *Carthage*, l'an 424, touchant les appellations.

Concile de *Rome* contre Céleſtius, vers l'an 425. Mention de ce Concile dans ſaint Proſper & dans le Concile d'Ephéſe.

Concile de *Conſtantinople* contre Pélage, l'an 426. Lettre Synodique.

Concile de *Carthage* contre Leporius, l'an 427. Profeſſion de Foi. Lettres aux Evêques des Gaules.

* Concile tenu, à ce qu'on croit, à *Side*, en 427, contre les Meſſaliens.

* Concile de . . . . en France, tenu en 429. Il envoya S. Germain & S. Loup en Angleterre pour y combattre l'erreur des Pélagiens.

Concile de *Rome* ſous Céleſtin, contre Neſtorius, l'an 430. Lettres de ſaint Celeſtin.

Concile d'*Alexandrie* contre Neſtorius, l'an 430. Lettres de ce Concile à Neſtorius. Anathêmes & profeſſion de Foi.

Concile d'Ephése général troiſiéme contre Neſtorius, l'an 431. Actes.

Conférence à *Chalcédoine* entre les Evêques d'Orient & les Egyptiens, l'an 431. Lettres de ces Evêques.

Synode de *Tarſe* contre les Capitules de ſaint Cyrille, ſur la fin de l'an 431. Lettre de ce Synode.

Synode d'*Antioche* contre les Capitules de ſaint Cyrille, quelque tems après. Lettre de ce Synode à l'Empereur.

Synode d'*Antioche* contre Rabbulas, l'an 432. Lettre de ce Concile.

Synode d'*Antioche* ſur la paix, l'an 432. Mention de ce Concile dans le Recueil des Lettres du P. Lupus.

Aſſemblée d'*Anazarbe* contre les Capitules de ſaint Cyrille, l'an 433. Actes & Lettre de ce Synode à ſaint Sixte.

Concile d'*Arménie*. *Voyez* Concile d'Antioche qui ſuit.

* Concile d'*Antioche*, tenu en 436, où on examina les Ecrits de Diodore de Tarſe & de Théodore de Mopſueſte.

Concile de *Riez* contre Armentarius, l'an 439. Sentence contre l'ordination d'Armentarius, Evêque d'Ambrun, laquelle avoit été faite par deux Prélats ſeulement, & ſans l'autorité du Métropoliain.

* Concile ou Synode de *Conſtantinople*, tenu en 439, par Proclus, touchant la primatie des Egliſes d'Antioche & d'Alexandrie.

Concile d'*Orange* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 441. Trente Canons.

Concile de *Vaison* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 442. Dix Canons.

Concile second d'*Arles* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 442. Cinquante six Canons.

* Concile d'*Angers*, tenu en 443.

* Synode de *Rome*, tenu en 444, par le Pape S. Léon *le Grand*, contre les Manichéens.

* Concile de . . . . en France, tenu en 444. On y déposa Chelidonius, Evêque de Bezançon, parce qu'il avoit été mari d'une femme veuve, & qu'il avoit assisté à des jugemens en matiére criminelle.

* Concile de *Rome*, tenu en 445, par le Pape S. Léon *le Grand*, contre le Conciliabule d'Ephése.

Concile de *Domnus* contre Sabinien, l'an 446. Actes perdus.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 446, par S. Germain d'Auxerre & S. Sévere de Treves contre les Pelagiens, &, comme on croit, à S. Alban.

Concile de *Constantinople* sous Proclus, en faveur de Bassien, l'an 447. Actes perdus.

Concile de *Constantinople* sous Flavien, contre Eutyche, l'an 448. Actes rapportez dans le Concile de Chalcédoine.

Concile de *Beryte* touchant l'affaire d'Ibas, l'an 448. Actes dans le Concile de Chalcedoine.

* Concile de *Tyr*, tenu en 448. Ibas d'Edesse, accusé de suivre les erreurs de Nestorius, y fut absous.

Concile de *Constantinople* contre Eutyche, l'an 449. Les Actes en sont aussi dans le Concile de Chalcedoine.

Conciliabule d'*Ephése* sous Dioscore, contre Flavien, l'an 449. Les Actes en sont encore rapportez dans le Concile de Chalcédoine.

Concile de *Rome* sous saint Léon, contre le Concile de Dioscore l'an 449. Lettres écrites au nom de ce Concile par S. Léon.

Concile de *Constantinople* sous Anatole, contre Eutyche, l'an 450. Lettre de ce Concile perdue.

CONCILE DE CHALCÉDOINE général IV, contre Eutyche l'an 451. Actes de ce Concile, dans lesquels il y a seize sessions & vint Canons. La session touchant Domnus est douteuse.

* Concile de *Milan*, tenu en 451, où fut approuvée la doctrine de l'incarnation du Verbe.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu en 452, par Protérius.

* Concile second d'*Arles*, tenu en 452, sur la Discipline Ecclésiastique & la Réforme des mœurs.

Concile d'*Angers* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 453. Douze Canons.

* Concile provincial de *Jérusalem*, tenu en 454, par Juvénal, Evêque de cette ville, pour y faire recevoir le Concile de Chalcédoine.

Concile troisiéme d'*Arles* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 455. Reglemens.

Concile de *Constantinople* sous Gennade, sur la Discipline ecclésiastique, l'an 459. Constitution contre la Simonie.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu en 459, par Timothée Elurus contre les Orthodoxes.

Concile de *Tours* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 461. Treize Canons.

Concile de *Vannes* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 561. Seize Canons. Mezeray en met un en 465. Ce pourroit bien être le même.

Concile de *Rome* sous le Pape Hilaire, sur la Discipline ecclésiastique, l'an 462. Mention de ce Concile dans les lettres du Pape Hilaire.

Concile d'*Arles* touchant une ordination faite par saint Mamert, l'an 463. Mention de la lettre de ce Concile dans une réponse du Pape Hilaire

Concile de *Rome* contre l'ordination de Silvain, l'an 465. Actes de ce Concile.

* Synode de *Rome*, tenu en 470, par le Pape Simplicius contre Eutychès & Dioscore.

* Assemblée Ecclésiastique, tenue à *Challon sur Saone*, en 470.

* Concile d'*Arles*, tenu en 474, contre les *Prédestinations*.

* Concile de *Lion*, tenu en 474, par saint Patient, Archevêque de cette ville, contre les Prédestinatiens.

* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 474 ou 477, par S. Mamert son Evêque, pour le retablissement du jeûne des Rogations.

* Concile quatriéme d'*Arles*, tenu en 475 selon Mezeray.

* Concile d'*Antioche*, tenu vers l'an 475, contre Pierre le Foulon.

* Concile d'*Antioche*, tenu en 482, à l'élection de Calendion.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 483, contre Pierre le Foulon.

* Deux Synodes d'*Alexandrie*, tenus en 484 ou 485, par Pierre Mongus en faveur de l'héresie.

Deux Conciles de *Rome* sous Félix contre Acace, l'an 484. Mention de ces Conciles dans les lettres de Félix.

* Synode de *Rome*, tenu en 487, par le Pape Félix, pour la réconciliation de ceux qui avoient été rebatisez en Afrique, pendant la persecution des Vandales.

Concile de *Rome* sous Gélase, l'an 494. Décret sur les livres Apocryphes.

Concile de *Rome* sous Gélase, touchant l'absolution de Miséne, l'an 495. Actes.

Concile de *Rome* sous Symmaque, pour regler l'élection des Papes l'an 499. Actes. Trois reglemens pour empêcher les brigues qui se faisoient à l'élection des Papes.

SIXIE'ME SIE'CLE.

Concile de *Rome* sous Symmaque, touchant l'absolution de Symmaque, l'an 501. Actes de l'absolution de Symmaque. Deux lettres du Roi Théodoric au Concile. Rélation de Théodoric au Concile. Réponse de Théodoric. Mémoire instructif du Concile au Roi.

Concile de *Rome* sous Symmaque, touchant l'aliénation des biens ecclésiastiques, l'an 502. Actes. Règlement de ce Concile touchant les aliénations des biens d'église.

Concile de *Rome* sous Symmaque, touchant le jugement des Evêques, l'an 503. Actes de ce Concile. Réglement touchant le jugement des Evêques.

Concile de *Rome* sous Symmaque, l'an 504. Actes contenant plusieurs anathémes contre ceux qui s'emparent des biens d'église.

Concile d'*Agde* touchant la Discipline ecclesiastique, l'an 506. Quarante-sept Canons. Vint-cinq Canons ajoûtez, qui ne sont pas de ce Concile.

Concile premier d'*Orléans* touchant la Discipline ecclésiastique, l'an 511. Trente & un Canons.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 512, où Dubrice fut élu Archevêque de Carleon.

* Synode tenu à *Sidon* en 512, par les Hérétiques Eutychiens & les Acéphales.

* Concile de *Saragosse*, tenu en 515. On y fit des réglemens.

Concile de *Tarragone* touchant la Discipline ecclésiastique, l'an 516. Treize Canons.

Concile de *Gironne* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 517. Dix Canons.

Concile d'*Epaune* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 517. Quarante Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 518, contre Sévére & quelques Schismatiques.

Concile premier de *Lion* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 517. Six Canons.

* Concile de *Jérusalem*, tenu en 518, au commencement du régne de l'Empereur Justin.

* Assemblée d'Evêques, tenue à Rome en 518, sous le Pape Hormisdas.

* Synode de *Tyr*, tenu en 518, par quelques Prélats. On en a les Actes.

* Synode d'*Angleterre*, tenu en 519, contre les Pélagiens.

* Concile de *Bizacéne*, tenu en 522, en faveur des Evêques exilez.

Concile de *Lérida* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 524. Seize Canons.

Concile de *Valence* en Espagne, sur la Discipline ecclésiastique, l'an 524. Six Canons.

Concile cinquiéme d'*Arles* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 524. Quatre Canons.

Concile des Evêques d'*Afrique*, sous Boniface, Evêque de Carthage, sur la Discipline ecclesiastique, l'an 525. Actes touchant le rétablissement de la Discipline & les exemptions des Moines, au sixiéme tome du *Spicilége* de D. Luc d'Achery.

* Concile de *Jérusalem*, tenu en 526, par Pierre, Evêque de cette ville.

Concile second de *Tolède* l'an 527, sur la Discipline ecclésiastique. Cinq Canons.

* Concile de *Carpentras*, tenu en 527 ou 529. Il n'en reste qu'un Canon.

Concile second d'*Orange* sur la Grace, l'an 529. Huit articles touchant la Grace, confirmez par des passages de l'Ecriture. Un recueil de quelques sentences des Péres.

Concile second de *Vaison* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 529. Cinq Canons.

Concile de *Rome* sous Boniface II, touchant Etienne de Larisse, l'an 531. Actes sur l'affaire d'Etienne, Evêque de Larisse.

* Assemblée d'Evêques, tenue en 533, par le Pape Jean II.

Conférence de *Carthage* entre les Catholiques & les Sévériens, l'an 533. Actes.

Concile second d'*Orléans* touchant la Discipline ecclésiastique, l'an 533. Vint & un Canons.

Concile de *Clermont* touchant la Discipline ecclésiastique, l'an 535. Seize Canons. Lettre au Roi Théodebert.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 536, contre les Acéphales.

* Concile d'*Agde*, tenu en 536.

Concile troisiéme d'*Orléans* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 538. Trente-trois Canons.

Concile de *Barcelone* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 540. Dix Canons.

* Concile de *Bizacéne*, tenu en 541, par Dacien Métropolitain, touchant la Discipline.

Concile quatriéme d'*Orléans* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 541. Trente-huit Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 547, par le Pape Vigile.

Concile cinquiéme d'*Orléans* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 549. Vint-quatre Canons.

Concile de *Clermont* sous le Roi Thibaud, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 549. Répétition & confirmation de seize Canons du Concile précédent.

Concile de *Toul* touchant les excommunications portées par Nicerius, contre des personnes qui avoient contracté des mariages illégitimes, l'an 550. Lettre de Mappinius, Archevêque de Rheims touchant ce Concile.

Concile de *Constantinople* sous Mennas, contre Anthime, l'an 553. Actes de ce Concile.

CONCILE SECOND DE CONSTANTINOPLE, général cinquiéme sur l'affaire des trois chapitres, l'an 553. Actes de ce Concile.

* Synode de *Jérusalem*, tenu en 553. Le cinquiéme Concile général y fut approuvé.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Aquilée* en 553.

Concile sixiéme, d'*Arles* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 554. Sept Canons.

Concile second, de *Paris*, touchant la déposition de Saffaracus, l'an 555.

555. Mention de ce Concile dans les Historiens Ecclésiastiques.

Concile III de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 557. Dix Canons. Edit de Clotaire.

Concile de *Saintes* sur la déposition d'un Evêque, en 562 ou 563. Mention de ce Concile dans Grégoire de Tours. Quelques uns mettent mal à propos ce Concile en 566.

Concile I de *Brague* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 563. Vint-deux Canons.

Concile II de *Lion* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 567. Six Canons.

* Autre Concile de *Lion*, tenu en 567, par ordre du Roi Gontran, contre Salonius d'Ambrun, & Sagittaire de Gap.

Concile II de *Tours* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 567. Vint-sept Canons. Une lettre.

* Concile de *Lugo*, tenu en 569, pour régler les limites des diocéses.

Concile II de *Brague* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 572. Dix Canons.

* Concile de *Lugo*, tenu en 572. S. Martin de Brague y envoya 84 chapitres ou Canons.

Concile IV de *Paris* sur une ordination de l'Archevêque de Rheims, l'an 573, ou selon d'autres en 575. Deux lettres de ce Concile.

Concile V de *Paris* sur l'affaire de Prétextat, l'an 577. Mention de ce Concile dans Grégoire de Tours.

Synode d'*Auxerre* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 578. Quarante-cinq Constitutions.

* Concile de *Saintes*, tenu en 579. Nantin Comte d'Angoulême qui avoit été excommunié, y reçut l'absolution.

* Concile de *Chalon sur Saone*, tenu en 579, par ordre du Roi Gontran contre Salonius d'Ambrun & Sagittaire de Gap.

Concile I de *Mâcon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 581. Dix-neuf Canons.

* Concile de *Brenne*, tenu en 581 ou 583, au sujet de Grégoire de Tours.

Concile III de *Lion* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 583. Six Canons.

Concile II de *Valence* en Dauphiné, sur les donations du Roi Gontran, l'an 583 ou 584. Acte de Confirmation des donations faites à l'église.

Concile II de *Mâcon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 585. Vint Canons. Edit de Gontran.

Concile de *Clermont*, vers l'an 586, ou selon d'autres, l'an 588, pour terminer les différens entre Innocent Evêque de Rodez, & Ursicin Evêque de Cahors. Histoire de ce Concile dans Grégoire de Tours.

* Concile d'*Auxerre*, tenu en 586.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 587, par le Patriarche Jean.

* Concile d'*Andelot*, bourg de Champagne, tenu en 587.

Concile III de *Tolède* sur la Foi & la Discipline Ecclésiastique, l'an 589. Actes de ce Concile. Vint-trois Canons. Edit du Roi.

* Concile de *Rome*, tenu en 589, par le Pape Pélage II.

Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 589. Quinze Canons.

Concile I de *Seville* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 589 ou 590. Lettre à Pégase, Evêque d'Astigis, divisée en trois Capitules.

Concile de *Poitiers*, pour la réforme du monastére des Religieuses de Poitiers, l'an 589 ou 590. Actes.

Concile de *Metz* contre Gilles Evêque de Reims, l'an 590. Actes.

* Concile de *Challon sur Saone* ou de son diocése, l'an 590. L'on y examina la cause de Basine & de Crodielde Princesses du sang royal.

* Assemblée tenue à *Nanterre* en 591, pour le batême de Clotaire II.

Concile de *Sarragosse* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 592. Trois Canons. Une lettre.

* Synode de *Rome*, tenu en 595, par le Pape S. Grégoire le Grand. Jean, Prêtre de Chalcédoine y fut absous du crime d'hérésie.

Concile National de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 597. Deux Canons.

Concile d'*Huesca* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 598. Deux réglemens.

Concile de *Barcelone* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 599. Quatre Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 599. St. Grégoire en parle.

SEPTIE'ME SIE'CLE.

* Deux Synodes de *Rome*, tenus en 601, par le Pape S. Grégoire *le Grand*, le premier en faveur des Moines, & l'autre contre un Imposteur nommé André.

Conférence de *Worchester* entre Augustin & les Evêques Bretons, l'an 601. Actes rapportez dans Béde, au second livre de son Histoire.

* Concile de *Bizacéne*, tenu en 602, à l'occasion de Clément, Primat de cette province.

Concile de *Challon* contre Didier de Vienne, l'an 603. Mention dans les Historiens Ecclésiastiques.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 604 par le Moine Augustin.

* Synode de *Rome*, tenu en 606, par Boniface III, contre les abus sur l'élection des Papes.

Concile de *Tolède* sous Gondemare, en faveur de l'Evêque de Tolède, l'an 610. Acte de reconnoissance de la Métropole de Tolède.

* Concile de *Lugo*, tenu vers l'an 610.

* Assemblée d'Evêques, tenue à *Rome* en 610, par Boniface IV, pour pourvoir aux besoins de la nouvelle Eglise d'Angleterre.

Concile d'*Egare* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 614. Décret de ce Concile sur le Celibat.

* Concile de Tarragone, en 614.

Concile V de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 615. Quinze Canons suivis de l'édit de Clotaire.

Concile de *France* sur la Discipline Ecclésiastique, vers le même tems. Quinze Canons.

Concile de *Séville* sur les affaires du Clergé d'Espagne, l'an 619. Actes qui contiennent douze réglemens.

* Concile VI de *Paris*, tenu en 624, par les soins de Clotaire II pour la réforme des abus.

* Concile III de *Mâcon*, où l'on approuva la Régle de S. Colomban, combattue par Agrestin, en 624, ou, comme d'autres l'assurent, en 627.

Concile de *Rheims* sous Sonnatius, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 625 ou 630. Vint-cinq Canons, dont les extraits sont rapportez par Flodoard.

Concile IV de *Tolède* sur la Foi & la Discipline Ecclésiastique, l'an 633. Profession de Foi. Soixante & quatorze Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 633, par le Patriarche Sergius.

* Synode de *Jérusalem*, tenu en 633, par Modeste Patriarche de Jérusalem contre les Monothélites.

* Synode d'*Alexandrie*, tenu en 635 par le Patriarche Cyrus. Neuf articles.

Concile V de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 636. Neuf Canons.

Concile VI de *Tolède* sur la Foi & la Discipline Ecclésiastique, l'an 638. Profession de Foi. Dix-huit Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 639, par le Patriarche Sergius.

* Synode de *Rome*, tenu en 640, par Jean IV, contre les Monothélites.

* Concile de *Chypre*, tenu en 643, contre les Monothélites, comme il paroit par une Lettre écrite au Pape Théodore.

Concile de *Carthage*, tenu l'an 644, par les Evêques d'Afrique contre les Monothélites. Lettre à Paul de Constantinople.

* Concile d'*Orléans*, tenu en 645, contre un Grec de nation, Monothélite.

Concile VII de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 646. Six Canons.

* Concile de *Bizacéne*, tenu en 646, par quarante-deux Prélats contre les Monothélites.

* Synode de *Rome*, tenu en 648, par le Pape Théodore, contre Paul & Pyrrhus Herétiques.

Concile de *Latran* sous Martin I, contre les Monothélites, l'an 649. Actes en Grec & en Latin, qui composent cinq actions ou cinq séances. Lettre circulaire du Pape.

Concile de *Challon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 650. Trente-neuf Canons.

Concile VIII de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 653. Lettre du Roi Receswinthe. Actes qui contiennent douze chapitres. Décret sur les biens des Rois. Edit de Receswinthe. Placet des Juifs.

Concile IX de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 655. Préface. Dix-sept Canons.

Concile X de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 656. Sept Canons. Décret sur un Evêque qui n'avoit pas gardé le célibat.

* Concile de *Sens*, tenu en 657, auquel S. Faron assista.

* Concile de *Nantes*, tenu en l'an 658, par ordre du Pape Vitalien.

* Synode de *Clichi*, tenu l'an 659, par Landry, Evêque de Paris.

Conférence de *Northumbre*, tenue à Phare (aujourd'hui *Whitby*) sur la Pâque, l'an 664. Actes de cette conférence.

Concile de *Mérida* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 666. Vint-deux Canons.

Concile d'*Autun* touchant la Discipline Monastique, l'an 666. Réglement touchant les Moines.

* Synode de *Rome*, tenu en 667, par le Pape Vitalien.

* Concile d'*Autun*, tenu en 670, par Saint Leger.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 672, pour l'union de l'Eglise.

Concile d'*Erfort* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 673. Dix Canons.

Concile XI de *Tolède* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 675. Quinze Canons.

Concile IV de *Brague* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 675. Huit Canons.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 679 ou 680, contre les Monothélites,

* Concile de *Milan*, tenu en 679, contre les Monothélites.

CONCILE III DE CONSTANTINOPLE général VI, l'an 680. Lettre de l'Empereur à Denys & à George. Lettre de Mansuetus Evêque de Milan, & la profession de Foi. Actes qui contiennent dix-sept actions ou séances. Lettres du Concile à Agathon. Edit de l'Empereur. Lettres du même à Léon II, & aux Evêques du Concile Romain.

* Deux Conciles de *Rome*, tenus en 680, par le Pape Agathon, l'un pour les affaires de l'Eglise d'Angleterre, & l'autre contre les Monothélites.

Concile XII de *Tolède* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 681. Treize Canons.

Concile XIII de *Tolède* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 683. Treize Canons.

Concile XIV de *Tolède* sur la Foi, contre les Monothélites, l'an 684.

684. Actes du Concile contenant une exposition de Foi.

Concile XV de *Tolède* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 688. Actes sur des difficultez de la profession de Foi précédente.

Concile de *Sarragosse* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 691. Cinq Canons.

Concile *Quinisexte* ou de *Trulle* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 692. Cent deux Canons. Le Pére Pétau le place en l'an 707.

* Concile de *Rouen*, tenu par Ausbert ou Ansbert Archevêque de Rouen vers l'an 692 ou 693.

Concile XVI de *Tolède*, sur la Foi & la Discipline Ecclésiastique, l'an 693. Mémoire du Roi Egica. Treize Canons.

Concile XVII de *Tolède* sur la Foi & la Discipline Ecclésiastique, l'an 694. Mémoire d'Egica. Huit Canons.

Concile de *Bergumstede* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 697. Vint-cinq réglemens ecclésiastiques.

* Concile d'*Aquilée*, tenu l'an 698.

Concile d'*Angleterre* sur l'affaire de Wilfrid, sur la fin du VII siécle & au commencement du VIII. Histoire des Actes de ces Conciles, rapportée par divers Auteurs.

HUITIE'ME SIE'CLE.

* Conciles de *Cantorbéry*, tenus en 701, 705, & 707 pour les affaires de l'Eglise Anglicane.

* Concile de *Malmesburi*, tenu en 705, ou 707. Altelme, Abbé de ce lieu, y fut engagé à écrire contre ceux qui ne célébroient pas la Fête de Paques au jour ordonné par l'Eglise.

* Synode de *Rome*, tenu en 705 ou 707, par le Pape Jean VII, pour y examiner les Canons du Concile de Constantinople, & une affaire d'un Evêque Anglois.

* Concile de *Trulle* en 707. *Voyez* cy-dessus, en 692.

* Synode de *Constantinople*, tenu en 712, par Philippicus Bardanes.

* Concile de *Londres*, tenu en 713, par les Evêques & les grands Seigneurs du Royaume.

Concile de *Rome* sous Grégoire II, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 721. Dix-sept Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 726 par ordre de l'Empereur Léon Isaurien contre le culte des images.

* Synode de *Jérusalem*, tenu en 726, contre les Agonyclites.

* Assemblée de Prélats, convoquée à *Rome* en 726, par le Pape Grégoire II, pour l'affaire de Corbinien.

* Assemblée de Prélats, convoquée à *Rome* en 728, par le Pape Grégoire II, contre l'Empereur Léon, en faveur des Images.

* Concile de *Rome*, tenu en 731, par le Pape Grégoire III, pour examiner la cause du Prêtre Grégoire.

* Concile de *Cliff* ou *Clovesho*, tenu en 741, pour la liberté des églises.

* Concile d'*Ausbourg*, ou selon d'autres de Ratisbonne, tenu sous Carloman en 742, par S. Boniface, pour la Discipline de l'Eglise. Sept Canons.

Concile de *Lestines* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 743. Quatre Canons. Forme d'abjuration. Mémoire ou instruction sur les mariages défendus.

Concile de *Rome* sous Zacharie, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 743. Treize Canons.

* Concile de *Rome*, tenu en 743, par le Pape Zacharie, pour approuver la Discipline ancienne: & en 745, pour le même sujet.

Concile de *Soissons* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 744. Dix Canons.

Concile II de *Rome* sous Zacharie, contre Adalbert, l'an 745. Actes de ce Concile.

Concile de *Cliff* ou *Clovesho* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 747. Trente Canons.

Concile de *Verberie* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 752. Vint & un Canon.

Concile de *Metz* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 753, ou selon d'autres l'an 756. Neuf Canons.

* Concile de *Soissons*, convoqué par le Roi Pepin en 754.

Concile de *Constantinople* contre les images, l'an 754. Actes de ce Concile inserez dans l'action sixiéme du second Concile de Nicée.

Concile de *Verneuil* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 755, Trente Canons.

* Concile de *Vernon*, tenu en 755, pour la Discipline Ecclésiastique, pour les droits de l'Eglise & pour les immunitez en faveur des Pélerins. Vint-cinq Canons.

Concile de *Compiégne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 757. Vint & un articles, ou selon d'autres, dix-huit Canons.

* Concile de *Nevers*, tenu en 763.

* Concile de *Worms*, tenu en 764. Ce fut plutôt une assemblée séculiére dans laquelle le Roi Pepin donna des Comtez à ses deux fils.

* Assemblée Ecclésiastique, tenue à *Aschen* en 765, par les Ecclésiastiques & les Barons du païs pour des affaires importantes.

* Concile d'*Orléans*, tenu en 766.

* Concile d'*Attigny*, tenu en 767.

* Concile de *Gentilly* près de Paris, tenu en 767.

Plusieurs autres Conciles de *France* sous Charlemagne sur la Discipline Ecclésiastique, depuis l'an 769, jusqu'à l'an 813. Réglemens inserez dans les Capitulaires de ce Prince.

* Synode de *Rome*, tenu en 769, par divers Evêques de France & d'Italie. Le Pape Etienne IV y présida, & l'on y cassa les Actes de Constantin, faux Pontife.

* Concile de *Worms*, tenu en 770, par Charlemagne. Ce fut plutôt une assemblée séculiére, puisque les Barons s'y trouvérent aussi bien que les Prélats.

* Conciles de *Worms*, tenus en 772 ou 776, par Charlemagne.

* Concile de *Cologne*, tenu par Charlemagne en 782.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu l'an 785.

* Concile de *Worms*, tenu en 785, par Charlemagne.

CONCILE II DE NICÉE général VII, l'an 787. Actes de ce Concile en Grec, & de la traduction d'Anastase. Vint-deux Canons.

Concile de *Northumberland* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 787. Vint Canons.

* Synode de *Narbonne*, tenu en 788, par Daniel de Narbonne, contre Félix d'Urgel.

* Concile d'*Alnewick*, tenu en 790, par Beriwald & Wilfrid, Archevêques de Cantorbéry & d'York.

Concile d'*Aquilée* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 791. Quatorze Canons.

Concile de *Ratisbone* contre Félix d'Urgel, l'an 792. Mention de ce Concile dans Alcuin, dans Jonas d'Orléans & dans les Annales de France.

Concile de *Francfort* contre Félix d'Urgel, sur les images & touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 794. Lettre de ce Concile contre Félix. Cinquante-six Canons.

* Assemblée de Prélats, convoquée à *Rome* en 794, par le Pape Adrien I.

* Synode de *Celchyth*, *Calchite* ou *Calcuith*, tenu en 794.

Concile de *Rome* sous Léon III, contre Félix, l'an 799. Fragmens des Actes.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* contre Félix, l'an 799. Confession de Foi de Félix d'Urgel, & Histoire de ce Concile dans Alcuin.

* Concile de *Cliff* ou *Clovesho*, tenu en 800, par Adelard, Archevêque de Cantorbéry.

NEUVIE'ME SIE'CLE.

Assemblée convoquée par Charlemagne, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 801. Capitulaires.

Concile d'*Altino* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 802. Lettre Synodale.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 803. Capitulaires.

Concile de *Cliff* ou *Clovesho* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 803. Actes & Décret.

Assemblée à *Saltz* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 804. Capitulaires.

Assemblée à *Osnabrug* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 804. Edit sur l'institution des Ecoles.

Concile de *Thionville* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 805. Capitulaires.

Autre Concile de *Thionville* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 805. Capitulaires donnez à Jessé, Evêque d'Amiens.

Concile de *Constantinople* en faveur de Joseph Oeconome, l'an 806. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Constantinople* en faveur du mariage de Théodore, l'an 809. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant l'addition de ces mots *Filioque* au Symbole, & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 809. Conférence des Députez de ce Concile avec le Pape.

Assemblée en *France* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 809. Capitulaires.

* Concile d'*Aix-la-Chapelle* tenu en 812.

Concile d'*Arles* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 813. Vint-six Canons.

Concile de *Rheims* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 813. Quarante-quatre Canons.

Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 813. Cinquante-cinq Canons.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 813. Cinquante & un Canon.

Concile de *Challon sur Saone* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 813. Soixante-six Canons.

Concile de *Constantinople* contre Antoine de Silée, en l'an 813. Actes.

Concile de *Constantinople*, composé d'Iconoclastes, l'an 814. Actes perdus.

* Concile de *Noyon*, tenu en 814, par Walfaire, Métropolitain de Rheims pour régler quelques différens entre Waldemar de Noyon, & Rotade de Soissons.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 816. Régle pour les Chanoines. Autre Régle pour les Chanoinesses. Capitulaires faits en conséquence.

Concile de *Celchyth* en Angleterre sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 816. Onze Canons.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* sur la Discipline Monastique, vers l'an 817. Régle pour les Moines, contenant quatre-vints articles.

Diverses Assemblées sous Louïs *le Débonnaire*, touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 819. Capitulaires.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 820, sous l'Archevêque Wilfrid.

* Concile d'*Oslaveslin*, tenu en 821, sous Wilfrid, Archevêque de Cantorbéry. Ce pourroit bien être le même que celui de Cantorbéry, tenu en 820.

Concile de *Thionville* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 821. Quatre Canons. Cinq Chapitres.

Concile d'*Attigny* sur la Discipline Ecclésiastique, en l'an 822. Actes.

Concile de *Cliff* ou *Clovesho* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 822. Actes.

Concile de *Paris* touchant le Culte des Images, l'an 824. Ecrits & Lettres dressées par ordre de ce Concile sur le Culte des Images.

* Concile de *Cliff* ou *Clovesho*, tenu en 824, par Wilfrid, Archevêque de Cantorbéry.

Con-

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 826. Trente-huit Canons.
Assemblée à *Ingelheim* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 826. Loix de Louïs *le Débonnaire* publiées ensuite de cette Assemblée.
Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 829. Réglemens distribuez en trois parties.
Conciles à *Mayence*, à *Lyon* & à *Toulouse*, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 829. Réglemens & Canons perdus.
Assemblées à *Wormes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 829. Capitulaires dressez pour la confirmation des Canons faits dans les quatre Conciles précédens.
Concile de *Noyon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 831. Actes perdus.
Assemblée d'Evêques à *Compiégne* contre le Roi Louïs *le Débonnaire*, l'an 833. Actes.
Assemblée d'Evêques à S. *Denys* sur l'affaire de Louïs *le Débonnaire*, l'an 834. Actes perdus.
* Concile de *Metz*, tenu l'an 835, pour le rétablissement de Louïs *le Débonnaire* sur le thrône.
Concile de *Thionville* contre Ebbon Archevêque de Rheims, l'an 835. Reconnoissance d'Ebbon.
* Concile d'*Attigny*, tenu en 835, par ordre de Louïs *le Débonnaire*.
Concile d'*Aix-la-Chapelle* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 836. Réglemens distribuez en trois parties.
Concile de *Lyon* contre Agobard, Archevêque de cette ville, l'an 836. Actes perdus.
Concile de *Paris* pour Agobard, Archevêque de Lyon, l'an 838. Actes perdus.
* Assemblée à *Challon-sur-Saone* sur des affaires ecclésiastiques & politiques, en 839.
Synode de *Rheims* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 842. Constitutions Ecclésiastiques.
Concile de *Constantinople* contre les Iconoclastes, l'an 842. Actes perdus.
* Concile d'*Aix-la-Chapelle*, tenu en 842, contre l'Empereur Lothaire.
Assemblée à *Coulaines* dans le diocése du Mans sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 843. Six Canons.
Concile d'*Aurillac* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 843. Quatre Canons.
* Concile à *Lorris* dans le diocése d'Angers, célébré en 843.
* Concile tenu dans le voisinage de la ville du *Mans*, par Albéric son Evêque, en 843.
Assemblée à *Toulouse* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 843 ou 844. Neuf Capitulaires.
Concile de *Thionville* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 844. Six Canons.
Concile de *Vernon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 844. Douze Canons.
Concile de *Beauvais* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 845. Huit Canons.
Concile de *Tréves* touchant l'ordination de Hincmar, Archevêque de Rheims, l'an 845. Mention de ce Concile dans Hincmar.
Conciles de *Meaux* & de *Paris* touchant la Discipline Ecclésiastique, en 845 & 846. Compilation de quatre-vints Canons.
Concile d'*Epernay* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 846. Dix-neuf Capitules.
* Concile de *Coitlou*, tenu en 846.
* Concile de *Paris*, tenu en 847, pour l'affaire d'Ebbon de Rheims.
Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 847. Vint & un Canon.
* Concile de *Tréves*, tenu en 848, où Hugues fut excommunié.
* Concile d'*Ingelheim*, tenu en 848, & convoqué par l'Empereur Othon, qui y assista avec le Légat du Pape.
Concile de *Mayence* contre Godescalque, l'an 848. Lettre contre Godescalque.
Concile de *Quierzy* contre Godescalque, l'an 848. Sentence contre Godescalque.
* Concile de *Paris*, tenu en 849, par les Métropolitains de Tours, de Sens, de Rheims & de Rouen, contre Néoméne, Duc de la petite Bretagne.
Concile de *Pavie* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 850. Vint-cinq Canons.
Concile de *Sens* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 850. Lettre à Ercanraus. Treize Canons.
* Concile de *Benningdon*, tenu en 850, sous le régne de Bernulphe, Roi de Mercie.
* Concile de *Mayence*, tenu en 852, par Rabanus, pour y appaiser quelques differents qui étoient entre les Prélats de la France orientale, de Baviére & de Saxe.
Concile de *Soissons* touchant les ordinations faites par Ebbon & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 853. Actes. Douze Capitules.
Concile de *Quierzy* sur la question de la Grace, l'an 853. Quatre Capitules.
Concile de *Sens* sur l'ordination d'un Evêque de Paris, l'an 853. Mention de ce Concile dans Hincmar & dans Prudence.
Concile de *Verberie* touchant l'affaire d'Hériman, Evêque de Nevers, l'an 853. Lettre Synodale.
Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 853. Trente-huit Canons d'un Concile précédent confirmez avec quelques additions & quatre autres Canons ajoûtez.
Concile d'*Attigny* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 854. Capitulaires.
* Concile de *Constantinople*, tenu en 854, par St. Ignace.
Concile de *Valence* sur la Grace & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 855. Vint-trois Canons, tant sur la Doctrine, que sur la Discipline.

* Concile de *Pavie*, en 855, tenu par les mêmes Prélats que celui de 850.
* Concile national de *Winchester* en Angleterre, tenu en 855.
Assemblée d'Evêques à *Bonneuil* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 856. Remontrance au Roi.
* Concile de *Mayence*, tenu en 857, par Charles, fils de Pepin, Roi d'Aquitaine, pour les droits de l'Eglise, & pour examiner une Lettre de Gonthier de Cologne à un Prélat nommé Alfréde.
Concile de *Quierzy* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 857. Deux Capitulaires.
Synode du Clergé de *Rheims* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 857. Statuts.
Concile de *Quierzy* pour soutenir les droits de l'Eglise, l'an 858. Lettre à Louïs *le Germanique*.
* Synode de *Tours*, tenu en 858, par Hérard son Archevêque.
Concile de *Constantinople* contre le Patriarche Ignace, vers l'an 859. Histoire de ce Concile.
Concile de *Metz* pour maintenir la Discipline de l'Eglise & du Royaume, l'an 859. Instruction à des Députez vers Louïs *le Germanique*.
Concile de *Langres* sur la Grace, l'an 859. Dix Canons.
Concile de *Savoniéres* sur différentes affaires Ecclésiastiques, l'an 859. Treize Capitules. Requêtes contre Venilon, Archevêque de Sens. Lettre au même. Deux Lettres sur les églises de Bretagne. Avertissement à Venilon.
* Concile de *Toul*, tenu en 859, par ordre de Charles *le Chauve*.
Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant le divorce de la Reine Thietberge, l'an 860. Lettre au Pape Nicolas.
Concile de *Coblents* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 860. Actes contenans divers réglemens.
Concile de *Tousy* dans le diocése de *Toul* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 860. Lettre Pastorale & cinq Canons. Lettre de Hincmar écrite au Métropolitain d'Aquitaine.
* Concile de *Rome*, tenu en 861, par le Pape Nicolas I, contre Jean de Ravenne.
Concile de *Constantinople* contre Ignace, l'an 861. Actes rapportez par Nicétas. Dix-sept Canons de ce Concile.
Concile de *Sablonniére* contre Lothaire, l'an 862. Actes.
Concile de *Pistres* ou de *Pistes* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 862. Quatre Capitules.
Concile de *Rome* contre Photius, l'an 862. Sentence contre l'ordination de Photius. Canons faits dans un autre Synode contre les Théopaschites.
Concile d'*Aix-la Chapelle* touchant le divorce de Thietberge, l'an 862. Actes & sentence de ce Concile.
Concile de *Metz* sur la même affaire, l'an 863. Actes perdus.
Concile de *Rome* contre les deux Conciles précédens, l'an 863. Actes.
Concile de *Senlis* contre Rotade Evêque de Soissons, l'an 863. Mention dans Hincmar.
* Concile de *Rome*, tenu en 863, par Nicolas I, contre Zacharie qui avoit favorisé Photius contre saint Ignace.
Concile de *Rome* contre Rodoalde, Légat du Pape en Orient, l'an 864. Mention de ce Concile dans les Lettres du Pape Nicolas I.
Concile de *Rome* pour le rétablissement de Rotade, Evêque de Soissons, l'an 865. Histoire de ce Concile dans les Lettres du Pape Nicolas I & dans Hincmar.
Concile de *Tousy* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 865. Quelques Capitules.
Concile de *Constantinople* contre le Pape Nicolas, l'an 866. Actes.
Concile de *Soissons* touchant l'affaire de Hincmar & d'Ebbon, l'an 866. Lettres, Memoires, Requêtes & autres Actes.
Concile de *Compiégne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 866. Quelques Capitules.
Concile de *Troyes* touchant l'affaire de Hincmar & d'Ebbon, l'an 867. Actes & Lettres.
Concile de *Soissons* touchant Actardus Evêque de Nantes, l'an 867. Lettre au Pape touchant cet Evêque.
Concile de *Wormes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 868. Quatre-vint Canons.
Concile de *Verberie* contre Hincmar Evêque de Laon, l'an 869. Histoire de ce Concile dans Hincmar.
Concile de *Pistres* ou de *Pistes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 869. Un Capitulaire.
Concile de *Metz* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 869. Quelques Capitules.
Concile de Constantinople général huitiéme, l'an 869. Actes & Canons.
* Concile de *Cologne* pour la réforme des mœurs, l'an 870.
Concile d'*Attigny* touchant l'affaire de Hincmar, Evêque de Laon, l'an 870. Actes.
Concile de *Douzy* contre Hincmar, Evêque de Laon, l'an 871. Actes.
* Concile de *Francfort-sur-le-Mein*, tenu l'an 873.
Concile de *Senlis* contre Carloman, l'an 873. Mention de ce Concile dans Hincmar. Actes perdus.
* Concile de *Challon-sur-Saone*, tenu en 873.
Synode du Clergé de *Rheims* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 874. Statuts Synodaux.
* Concile d'*Attigny*, tenu en 874.
Concile de *Douzy* sur la Discipline Ecclésiastique & contre la Religieuse Duda, l'an 874. Lettre Synodale & jugement de Duda.
Concile de *Pavie* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 876. Un Capitulaire.
Concile de *Pontion* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 876. Actes.
Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 877. Discours du Pape à ce Concile.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 877. Dixneuf Canons.

Assemblée à *Quierzy* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 877. Quelques Capitules.

Concile de *Compiégne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 877. Capitules.

* Concile de *Rheims*, tenu en 878.

Concile de *Troyes* touchant la Discipline Ecclésiastique, & l'absolution de Hincmar de Laon, l'an 878. Actes & Canons.

* Concile de *Lion*, tenu en 878, par le Pape Jean VIII.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 879. Mention de ce Concile dans l'Histoire Ecclésiastique.

Autre Concile de *Rome* sur le rétablissement de Photius, l'an 879. Lettre du Pape Jean VIII, contenant les Actes de ce Concile.

* Concile de *Mantaile*, tenu en 879, par ordre de Boson, pour se faire élire Roi de Provence.

Concile de *Constantinople* sur le rétablissement de Photius, l'an 879. Actes.

* Synode de *Rheims*, tenu en 879.

Concile de *Fimes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 881. Lettre divisée en huit articles ou Canons.

* Synode de *Rome*, tenu en 881, sous le Pape Jean VIII, contre Athanase, Archevêque de Naples.

* Concile de *Londres*, tenu en 883, par les Archevêques de Cantorbéry & d'Yorck.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 883 ou 886, contre les Juifs.

Concile de *Verneuil* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 884. Capitules.

* Concile tenu dans le territoire de *Nimes* par Théodat de Narbonne en 886, contre Selva, Clerc Espagnol.

Concile de *Cologne* pour l'ordination de Dreux, Evêque de Metz, & le maintien des biens Ecclesiastiques, l'an 887. Six Canons.

* Concile de *Cologne* de la même année contre les ravisseurs des biens Ecclésiastiques, contre les Partisans qui opprimoient les pauvres, & contre les noces incestueuses.

* Concile de *Challon-sur-Saone*, tenu en 887.

Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 888. Vint six Chapitres.

* Concile de *Metz*, tenu en 888 ou 889, dont on a treize Canons.

* Concile de *Charroux*, tenu en 889, par Gombaud, Archevêque de Bourdeaux.

* Assemblée de Prélats à *Valence* en Dauphiné, en 890. Louïs fils de Boson y fut etabli Roi d Arles par les Prélats.

* Concile de *Wormes*, tenu en 890, par Etienne, Archevêque de Rheims, au sujet de la ville de Brémen.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 890 ou 894, par Pleimond de Cantorbéri sur la Discipline Ecclésiastique.

Concile de *Vienne* en Dauphiné sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 892. Quatre ou cinq Canons.

Concile de *Metz* sur la Discipline Ecclésiastique, vers la fin du siécle. Treize Canons.

* Concile de *Rheims*, tenu en 893, contre Baudouin, Comte de Flandre.

* Synode de *Rome*, tenu en 893, par le Pape Formose, pour remédier aux Schisme des Grecs, & aux courses des Infidéles.

Concile de *Challon* sur l'affaire du Moine Gerfroy, l'an 894. Mention de ce Concile dans l'Histoire Ecclésiastique.

* Concile de *Juncaire* dans le diocése de Montpellier, tenu en 894, par Arnuste, Archevêque de Narbonne.

Concile de *Tribur* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 894. Cinquante-huit Canons.

Concile de *Nantes*, ou plutôt, Collection de Canons, de l'an 895. Vint Canons.

* Concile de *Nimes*, tenu en 897.

* Synode de *Rome*, tenu en 899, par le Pape Etienne VII, contre la Mémoire du Pape Formose auquel il avoit succédé.

* Concile de *Rheims*, tenu en 900, par l'Archevêque Hérivée, contre les assassins de l'Archevêque Foulques.

DIXIE'ME SIE'CLE.

* Concile d'*Oviédo*, tenu en 901, & commencé en 878 par le Pape Jean VIII.

* Concile de *Rome*, tenu en 901, par le Pape Jean IX, contre les violences du Pape Etienne VII.

Concile de *Rome* contre Formose, l'an 904. Actes divisez en douze Capitules.

Concile de *Ravenne* contre le même, l'an 904. Dix Capitules.

Concile de *Cantorbéry* sur la Discipline Ecclésiastique, vers l'an 904. Actes perdus.

Assemblée en *Angleterre* sous le Roi Edouard, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 906. Loix.

Concile de *Trosly* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 909. Actes divisez en quinze articles.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Coblentz* en 912. *Voyez cy-dessous* à l'an 922.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Challon* en 915, contre Rodolphe, Comte de Mâcon.

Concile de *Constantinople* pour l'union du Clergé, l'an 920. Actes perdus.

Concile de *Trosly* dans lequel on leva l'excommunication portée contre le Comte Erlebaud, l'an 921. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Coblentz* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 922. Huit Canons dont il ne reste que quatre.

Concile de *Rheims* contre ceux qui avoient porté les armes contre le Roi Charles *le Simple*, l'an 923. Extrait des Actes dans Flodoard.

Assemblée en *Angleterre* sous le Roi Ethelstan sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 923. Loix.

Concile de *Trosly* pour juger le différent d'entre le Comte Isaac & Etienne Evêque de Cambrai, l'an 924. Extrait des Actes dans Flodoard.

* Concile de *Charlieu*, tenu en 926, par Léobalde, Evêque de Mâcon, & par Dilard, Evêque de Saint-Jean-de-Maurienne, pour le rétablissement des lieux sacrez.

Concile de *Trosly* pour Charles *le Simple*, l'an 927. Extrait des Actes dans Flodoard.

* Concile de *Duisbourg*, tenu en 928, où les scélérats qui avoient crevé les yeux à Bennon, Evêque de Metz, furent excommuniez.

Concile d'*Erfort* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 932. Préface & cinq Canons.

* Concile de *Dingolving* la même année.

Concile de *Château-Thierry* pour l'ordination des Evêques de Beauvais & de Cambrai, l'an 934. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile de *Fimes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 935. Décret contre les usurpateurs des biens d'église.

Concile de *Soissons* pour l'ordination de Hugues à l'Archevêché de Reims, l'an 941. Extrait des Actes dans Flodoard.

Assemblée Ecclésiastique en *Angleterre*, sous le Roi Edmond, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 944. Loix Ecclésiastiques & Civiles.

Concile de *Constantinople* contre Tryphon, l'an 944. Actes perdus.

* Assemblée de Prélats en *Angleterre*, tenue en 944, sur la Discipline Ecclésiastique.

* Concile de *Bonne*, tenu en 945.

Concile tenu proche la riviére de *Cher* touchant l'ordination de Thetbaud à l'Evêché d'Amiens, l'an 947. Actes perdus.

Concile de *Verdun* sur le different entre Hugues & Artolde pour l'Archevêché de Rheims, l'an 947. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Mouzon* en faveur d'Artolde, Archevêque de Rheims, l'an 948. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile d'*Ingelheim* en faveur d'Artolde, l'an 948. Actes & dix Canons.

Concile de *Mouzon* contre le Comte Thibaud, l'an 948. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile de *Tréves* contre Hugues, l'an 948. Actes dans Flodoard.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 948. Loix perdues. Chartre d'une donation au monastére de Croylande.

* Concile de *Laon*, tenu en 948, pour excommunier Thibaud, Comte de Blois.

Concile de *Rome* contre Hugues le Blanc, l'an 949. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile d'*Ausbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 952. Onze Canons.

Concile de *Saint-Thierry* contre le Comte Rainolde, l'an 953. Extrait des Actes dans Flodoard.

* Concile de *Brandanfort*, en Angleterre, assemblé en 960 par le Roi Edgar.

Concile tenu dans le diocése de *Meaux* pour l'ordination d'un Archevêque de Rheims, l'an 961. Extrait des Actes dans Flodoard & dans Hugues de Flavigny.

Concile de *Rome* contre le Pape Jean XII, l'an 963. Actes.

Concile de *Rome* pour le Pape Jean XII, l'an 964. Actes.

Concile de *Rome* pour le Pape Léon VIII, l'an 964. Décret sur les investitures. Actes perdus. Decret supposé.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 967. Actes & lettres du Pape.

Assemblée en *Angleterre*, sous saint Dunstan & le Roi Edgar, touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 967. Loix & Constitutions.

Concile de *Constantinople*, sous Nicéphore Phocas, sur le mariage de Nicéphore Phocas, l'an 967. Actes perdus.

* Concile de *Londres*, tenu en 970 ou 971, pour la confirmation des priviléges d'un monastére,

* Synode de *Rome*, tenu en 971, par le Pape Jean XIII, en faveur de S. Dunstan.

Concile du *Mont-Sainte-Marie* touchant le monastére de Mouzon, l'an 972. Actes.

Concile d'*Ingelheim* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 972. Extrait d'Actes dans la Vie de Saint Ulric.

CONCILE GÉNÉRAL D'ANGLETERRE sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 973. Actes.

* Assemblée d'Evêques, tenue à *Modéne* en 973, par Honestus, Archevêque de Ravenne, pour rétablir la paix entre quelques Princes Allemans.

Concile de *Canterbéri*, sous saint Dunstan, sur la Réforme du Clergé, l'an 974. Extrait des Actes dans la Vie de saint Dunstan.

* Synode de *Constantinople*, tenu en 975, contre le Patriarche Basile.

Concile de *Rheims* contre le Comte Thibault, l'an 975. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Winchester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 975. Actes.

* Concile de *Rome*, tenu en 981, par le Pape Benoit VII, en faveur de Giseler, Evêque de Magdebourg.

* Concile du *Mont-de-Sainte-Marie*, tenu en 983, ou présida Adalbéron.

* Concile de *Sens*, tenu en 986 ou 987, selon la Chronique de Saint Pierre *le Vif*.

Concile de *Charroux* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 989. Trois Canons.

Concile de *Rheims* pour l'élection d'Arnoul à l'Archevêché de Rheims, l'an 989. Actes.

* Concile de *Rome*, tenu en 989, par le Pape Jean XIV, pour obliger S. Adalbert de retourner à Prague.

Concile de *Senlis* contre Adalger, l'an 989 ou 990. Actes.

Concile de *Rheims* contre Arnoul, vers l'an 992. Actes & diſcours d'Arnoul d'Orléans rédigez par Gerbert.

* Concile de *Rome*, tenu en 993, par le Pape Jean XIV, pour la canoniſation de S. Ulric, Evêque d'Ausbourg.

Concile de *Rheims* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 993. Avertiſſement des Evêques & lettre de Gerbert. Mézeray le met en l'an 992.

* Concile de *Narbonne*, tenu en 994, par Ermengaud, Archevêque de cette ville, contre les Gentilshommes qui uſurpoient les biens eccléſiaſtiques.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, vers l'an 995. Acte de la canoniſation de ſaint Ulric.

Concile de *Mouzon* contre Gerbert, l'an 995. Actes.

Concile de *Rheims* contre Gerbert, l'an 995. Extrait d'Actes dans l'*Appendix* d'Aimoin.

Concile de *S. Denys* contre les Moines, l'an 995. Extrait d'Actes dans Aimoin.

* Aſſemblée d'Evêques, convoquée à *Rome* en 996, par le Pape Grégoire V, qui y fit des ordonnances pour l'élection des Empereurs.

Concile de *Ravenne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 997. Trois Canons.

Concile de *Rome* ſur le divorce de la Reine Berthe, l'an 998. Huit Canons ou réglemens.

* Synode de *Rome*, tenu en 999, par le Pape Silveſtre II, pour examiner l'affaire de Giſeler.

Concile de *Poitiers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 999. Trois Canons.

Concile de *Compiégne* contre Azolin, Evêque de Laon, l'an 1000. Mention de ce Concile dans la premiére lettre du Pape Silveſtre II.

* Concile d'*Aix la-Chapelle*, tenu l'an 1000, par ordre de l'Empereur Othon III, contre Viſclerus qui poſſédoit deux Evêchez à la fois contre les Conſtitutions canoniques.

O N Z I E'M E S I E'C L E.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1002 ou 1010, pour le rétabliſſement de l'Egliſe.

Concile de *Dortmund* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1005. Mention de ce Concile dans Dithmar.

Concile de *Francfort* pour ériger Bamberg en Evêché, l'an 1006. Actes.

* Synode de *Chelles*, tenu en 1008, ordonné par le Roi Robert.

Concile d'*Aennam* en Angleterre ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1010. Actes qui contiennent divers reglemens.

Concile de *Poitiers*, en 1010. *Voyez* cy deſſus en 1002.

Concile de *Bamberg*, tenu en 1011, par ordre de l'Empereur ſaint Henri, pour la dedicace de l'égliſe S. George de cette ville.

Concile de *Leon* ſur la Diſcipline Eccleſiaſtique, l'an 1012. Sept Canons & quarante Loix.

Aſſemblée en *Angleterre* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1012. Loix du Roi Ethelréde.

Concile de *Pavie* pour la Réforme & la Diſcipline Eccléſiaſtique, tenu entre les années 1014 & 1024. Diſcours contre l'incontinence des Clercs. Huit Decrets contre les Clercs concubinaires. Edit de l'Empereur pour la confirmation de ces Décrets.

* Concile de *Noyon*, tenu en 1017. On ne ſait pas à quel ſujet il fut célébré.

Concile d'*Orléans* contre des Hérétiques infâmes, l'an 1017. Hiſtoire de ce Concile.

* Concile d'*Airi*, tenu en 1020, en préſence du Roi Robert.

* Concile d'*Aix-la-Chapelle*, tenu en 1022, pour terminer les différens entre Pelegrin Archevêque de Cologne, & Durand Evêque de Liége.

Concile de *Seligenſlad* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1023. Vint Canons & un Formulaire pour la tenue des Synodes.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1023, au ſujet du Comte Othon.

Concile d'*Arras* contre des Hérétiques, l'an 1025. Actes & lettre de Gérard, Evêque de Cambray & d'Arras.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1025 ou 1029, contre les uſurpateurs des biens Eccleſiaſtiques.

* Concile d'*Anſe* en 1026, ſur les différens ſurvenus entre Burchard Archevêque de Vienne & Gauſſelin Evêque de Mâcon.

* Concile de *Charroux*, tenu en 1028 contre les Manichéens.

Concile de *Poitiers*, en 1029. *Voyez* cy-deſſus, en 1025.

* Concile d'*Orléans*, tenu en 1029, pour la dédicace de l'égliſe de S. Aignan.

Concile de *Bourges* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1031. Vint Canons. Déclaration que ſaint Martial porteroit le nom d'Apôtre.

Concile de *Limoges* ſur ſaint Martial, l'an 1031. Actes. Mézeray le met en 1029.

* Concile de *Pampelune*, tenu en 1032, par Ponce, Evêque d'Oviédo, pour rétablir ſur le ſiége de cette ville, le Prélat que les courſes des Barbares avoient obligé de l'abandonner.

Aſſemblée en *Angleterre* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1032. Loix du Roi Canut.

* Concile de *Limoges*, tenu en 1034, où l'on agita la même queſtion que dans celui de 1031.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1034, ſur le même ſujet que le précédent.

* Concile de *Francfort* ſur le Mein, tenu en 1034.

* Concile de *Veniſe*, tenu en 1040, pour la Diſcipline Eccléſiaſtique.

Conciles tenus en diverſes provinces de *France*, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, vers l'an 1040. Mention de ces Conciles dans les Auteurs contemporains.

Conciles de *Rome* pour faire ceſſer le Schiſme l'an 1046. Mention dans les Auteurs contemporains.

* Concile de *Sutri*, tenu l'an 1046, pour examiner l'affaire de Grégoire VI, qui fut déposé.

* Concile d'*Arles* en Rouſſillon, tenu l'an 1046.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1047. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

* Concile de *Sens*, tenu en 1048, par Gelduin, Archevêque de cette ville.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Pierre Damien, & dans Herman Contract.

Concile de *Pavie* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Herman Contract.

Concile de *Rheims* contre Hugues de Langres, l'an 1049. Actes & Canons.

Concile de *Mayence* contre un Evêque accuſé d'adultére, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Herman Contract, & dans Adam de Brême.

Concile de *Rome* contre Bérenger, l'an 1050. Hiſtoire de ce Concile rapportée par Lanfranc.

Concile de *Brione* contre Bérenger, l'an 1050. Hiſtoire de ce Concile rapportée par Durand Abbé de Troarn.

Concile de *Verceil* contre Bérenger, l'an 1050. Hiſtoire de ce Concile rapportée par Lanfranc. Lettres d'Aſcelin & de Bérenger concernant ce Concile.

Concile de *Paris* contre Bérenger, l'an 1050. Hiſtoire de ce Concile dans Durand Abbé de Troarn.

Concile de *Coyaco* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1050. Treize Canons.

Concile de *Rouen* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1050. Lettre contenant dix-neuf réglemens.

Concile de *Siponte* contre deux Archevêques Simoniaques, l'an 1050. Mention de ce Concile dans la Vie de Léon IX, par Guibert.

Concile de *Rome* contre Grégoire, Evêque de Verceil, l'an 1051. Mention de ce Concile dans Pierre Damien & dans Herman Contract.

Concile de *Mantoue* ſur la Diſcipline Ecléſiaſtique, l'an 1052. Mention de ce Concile dans la Vie du Pape Léon IX, par Guibert.

* Concile de *Latran* pour la canoniſation de S. Gérard, Evêque de Toul, tenu l'an 1052.

Concile de *Rome* ſur les différents des Evêques de Grado & d'Aquilée, l'an 1053. Mention de ce Concile dans Herman Contract, & dans une lettre du Pape Léon IX.

* Concile de *Saint-Denys*, tenu en 1053, par ordre de Henri I, Roi de France.

Concile de *Narbonne* ſur la tréve & la paix, l'an 1054. Ordonnance Eccléſiaſtique.

* Concile d'*Autun*, tenu en 1055, contre Robert de Bourgogne.

Concile de *Florence* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1055. Hiſtoire de ce Concile dans Léon d'Oſtie.

Concile de *Lyon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1055. Actes de ce Concile.

Concile de *Tours* contre Bérenger, l'an 1055. Hiſtoire rapportée par Guitmond & par Lanfranc.

Concile de *Lizieux* contre Maugier, Archevêque de Rouen, l'an 1055. Hiſtoire de ce Concile.

Concile de *Toulouſe* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1056. Treize Canons.

* Concile de *Cologne* aſſemblé en 1056 par l'autorité du Pape Victor, où Baudouin & Godefroy, Comtes de Flandre, furent réconciliez, avec l'Empereur Henri IV.

* Concile de *Compoſtelle* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1056.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1057. Mention de ce Concile dans une lettre du Pape Etienne IX.

* Concile d'*Amalfi*, tenu en 1059, par le Pape Nicolas II, contre les abus des élections des Pontifes.

Concile de *Rome* contre Bérenger, l'an 1059. Rétractation de Bérenger. Treize Canons. Un Décret contre les Simoniaques. Un autre Décret ſur l'élection des Papes.

Concile de *Melphe* contre l'Evêque de Trani, l'an 1059. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

* Concile de *Sutri* en 1059, où fut dépoſé Mincius, Archiprêtre de l'Egliſe d'Oſtie, & Evêque de Vélitri, élu Pape par quelques factieux ſous le nom de Benoît.

Concile de *Bénévent* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1059. Actes.

* Aſſemblée de Prélats à *Paris* en 1059, pour le couronnement de Philippe I, fils de Henri I.

* Aſſemblée de Prélats en 1059, à *Rheims*, pour le couronnement de Philippe I, fils de Henri I.

* Concile de *Tours*, tenu en 1059, par Etienne Légat du ſaint Siége.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1060, par Hugues de *Clugny*, Légat de Nicolas II.

Concile de *Tours* touchant un hoſpice de ſaint Vincent, l'an 1060. Dix Canons.

* Concile de *Rome*, tenu en 1060, par le Pape Nicolas II.

* Concile de *Bâle*, tenu en 1061.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1063. Douze Capitules contre les Simoniaques.

Concile de *Rouen* ſur la foi de l'Euchariſtie, l'an 1063. Profeſſion de foi ſur l'Euchariſtie.

Concile de *Challon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1063. Actes tirez de la Bibliothéque de Cluny.

* Concile de *Barcelone*, tenu en 1064, où les loix des Goths furent abrogées.

Concile de *Mantoue* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1064. Extrait d'Actes dans les Historiens du tems.

* Concile de *Latran*, tenu en 1065, par le Pape Alexandre II, contre les Incestueux.

Concile de *Rome* sur le Schisme de Cadaloüs l'an 1065. Décret rapporté dans Gratien.

Autre Concile de *Rome*, dans lequel le Schisme fut éteint la même année. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

* Concile de *Rennes*, tenu en 1065, par Raoul Archevêque de cette ville, pour y régler les droits de l'Evêque de Dol.

Concile d'*Elne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1065. Divers réglemens.

* Concile d'*Auch*, tenu en 1068, par le Cardinal Hugues le Blanc, Légat du S. Siége.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 1068, au rapport de Catel.

Concile de *Mayence* touchant le divorce du Roi Henri, l'an 1069. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

Concile de *Windsor* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1070. Extraits d'Actes dans les Historiens d'Angleterre.

Concile de *Winchester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1070 ou l'an 1071. Actes dans Lanfranc.

Concile de *Mayence* touchant l'ordination de Charles, nommé à l'Evêché de Constance, l'an 1071. Actes de ce Concile.

Concile de *Rouen* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1073. 24 Canons.

* Assemblée ecclésiastique, tenue en 1073, dans l'Abbaïe de *S. Maixent*, par Giusselin ou Josselin, Archevêque de Bourdeaux contre Berenger.

Concile d'*Erfort* sur les dixmes de la Thuringe, l'an 1073. Histoire de ce Concile, écrite par Lambert d'Aschaffembourg. Deux lettres de Sigefroy, Archevêque de Mayence.

* Concile de *Challon-sur-Saone*, tenu en 1073, par Gérard d'Ostie, Legat du S. Siege.

* Concile de *Paris*, tenu en 1073, par Giraud Cardinal d'Ostie, Légat du saint Siége.

Concile de *Rouen* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1074. Quatorze Canons.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1074. Rélation de ce Concile dans la lettre 77 du premier livre de Grégoire VII. *Voyez* aussi les lettres 42 & 43 du même livre.

Concile de *Poitiers* contre le mariage du Duc d'Aquitaine avec une de ses parentes, l'an 1074 ou 1075. Mention de ce Concile dans les lettres de Grégoire VII.

Concile d'*Erfort* contre les Simoniaques, l'an 1074. Rélation de ce qui s'y est passé, rapportée par Lambert d'Aschaffembourg.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1075, par Gausselin Archevêque de Bourdeaux.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1075. Rélation de ce Concile dans les trois premiéres lettres du troisiéme livre de Grégoire VII.

* Assemblée ecclésiastique de *S. Maixent*, tenue en 1075.

Concile de *Poitiers* contre Berenger, l'an 1075. Mention de ce Concile dans la Chronique de Saint-Maixent.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1075. Actes contenant divers Réglemens.

* Concile d'*Anse*, tenu en 1075, par Hugues de Die, Légat du saint Siége, qui fut depuis Archevêque de Lyon.

* Synode de *Mayence*, tenu en 1075, pour y publier les Décrets d'un Concile de Rome, assemblé contre les Ecclésiastiques concubinaires par le Pape Grégoire VII.

* Concile de *Pavie*, tenu en 1076, par les partisans de l'Empereur Henri IV, contre le Pape Grégoire VII.

Assemblée de *Wormes* contre Grégoire VII, l'an 1076. Lettre au Pape Grégoire & Décret contre lui.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri IV, l'an 1076. Décret de ce Concile contre l'Empereur Henri & contre les Evêques de Lombardie & d'Allemagne.

Concile de *Winchester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1076. Divers réglemens.

Concile de *Clermont* contre l'Evêque de cette ville l'an 1077. Mention de ce Concile dans les lettres de Grégoire VII.

Concile de *Dijon* contre les Simoniaques, l'an 1077. Mention de ce Concile dans les lettres de Grégoire VII.

Concile d'*Autun* contre plusieurs Evêques de France, l'an 1077. Rélation de ce qui s'y est passé, dans la lettre 22 du quatriéme livre des lettres de Grégoire VII. *Voyez* aussi les lettres 15 & 16 du quatriéme livre.

Concile de *Langres*, en 1077. *Voyez* plus bas, Concile de *Langres* en 1080.

Concile de *Rome* contre les Archevêques de Milan & de Ravenne, en 1078, vers le Carême. Actes de ce Concile.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1078. Douze Canons ou réglemens.

Concile de *Poitiers* sur la Réforme de l'Histoire Ecclésiastique, l'an 1078. Lettre de Hugues de Die au Pape Grégoire VII, & dix Canons.

Concile de *Rome* contre Bérenger, l'an 1079. Actes de ce Concile.

* Concile de *Rennes*, tenu en 1079, par Amatus, Evêque d'Oleron.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1079, par le même.

* Synode de *Sens*, tenu en 1080, par Richer Archevêque de cette ville.

Concile de *Bourdeaux* contre Bérenger, l'an 1080. Mention de ce Concile dans la Chronique de S. Maixent.

Concile de *Lyon* contre des Evêques de France, l'an 1080. Actes de ce Concile dans les Historiens du tems.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1080. Décrets de ce Concile.

Assemblée de *Brixen* contre Grégoire VII, l'an 1080. Décret contre Grégoire VII, & lettres de l'Empereur Henri, écrites en conséquence.

Concile d'*Avignon* contre Achard qui s'étoit emparé de l'église d'Arles, l'an 1080. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

* Concile de *Langres*, tenu en 1080, par Hugues de Die, Légat du saint Siége, contre l'investiture des biens ecclésiastiques par les Séculiers.

* Synode Diocésain de *Langres*, tenu en 1080, par Hugues de Bar.

Concile de *Lillebonne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1080. Plusieurs Canons.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1080, par Amatus, Evêque d'Oléron, & par Gausselin de Parthenay, Archevêque de Bourdeaux.

Concile de *Meaux* contre Ursin, Evêque de Soissons, l'an 1080. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1080, pour l'Abbaïe de Fleury.

* Concile de *Rome*, tenu en 1081, par le Pape Grégoire VII, contre l'Empereur Henri IV, & pour régler quelques differens entre les Archevêques d'Arles & de Narbonne.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1081, par Hugues de Die, Légat du Pape, & par Richard Abbé de Marseille.

Concile de *Meaux* pour l'ordination d'un Evêque en cette ville, l'an 1082. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

* Concile de *Charroux*, tenu en 1082.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1083. Actes.

* Concile de *Rome*, tenu en 1084, par le Pape Grégoire VII, contre l'Empereur Henri IV, & contre l'Antipape Guibert, & autres Prélats schismatiques.

Assemblée de *Berchach* ou de *Goslar* touchant les différents du Pape & de l'Empereur, l'an 1085. Rélation de ce qui s'y est passé dans les Historiens du tems.

Assemblée de *Quedlimbourg* contre l'Empereur, l'an 1085. Actes.

Assemblée de *Mayence* en faveur de l'Empereur, l'an 1085. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs contemporains.

* Concile de *Compiégne* de l'an 1085, tenu par Renaud, Archevêque de Rheims.

* Concile de *Londres*, en 1086, où le rang de chaque Evêque fut réglé.

Concile de *Capoue* contre Guibert Antipape, l'an 1087. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 1087 ou 1088, où se trouva Bernard de Tolède.

Concile de *Bénévent* contre Guibert, l'an 1087. Actes de ce Concile dans Léon d'Ostie.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1088, par Amatus, Evêque d'Oléron.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1088 ou 1089, pour l'élection d'Aimé.

Concile de *Rome* contre Guibert, l'an 1089. Extrait d'Actes dans l'Historien Bertoul.

Concile de *Melphe* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1089, ou selon d'autres en 1091. Huit Canons.

Concile de *Toulouse* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1090. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Bénévent* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1091. Quatre Canons.

* Concile de *Rouen*, tenu en 1091 ou 1092, par Guillaume Bonneame Archevêque de Rouen.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Paris* en 1091 ou 1092, où l'on excommunia ceux qui avoient usurpé les biens de l'Abbaïe de Compiégne.

Concile de *Soissons* contre Roscelin, l'an 1092. Mention de ce Concile dans les Auteurs contemporains.

Concile de *Rheims* contre Robert, Comte de Flandre, l'an 1092. Mention de ce Concile dans une des lettres d'Urbain II.

* Concile de *Brioude*, tenu l'an 1092, par Hugues Archevêque de Lyon.

Concile de *Troja* dans la Pouille, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1093. Decrets sur les mariages entre parens & touchant la Tréve de Dieu.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1093, par Amatus, Evêque d'Oleron.

Concile de *Constance* sur la Reforme du Clergé, l'an 1094. Extrait d'Actes de ce Concile.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1094, au rapport de la Chronique de Sens & d'Yves de Chartres.

Concile d'*Autun* contre le second mariage de Philippe I, Roi de France, l'an 1094. Extrait d'Actes dans les Auteurs contemporains.

* Concile de *Rockingham* en Angleterre, tenu en 1094, à l'occasion des démêlez entre Guillaume *le Roux* & Anselme.

Concile de *Plaisance* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1094 ou 1095. Histoire de ce Concile, rapportée par Bertoul, & quinze Canons.

Concile en *Angleterre* touchant le Schisme des Papes, l'an 1095. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anselme par Eadmer.

Concile de *Clermont* sur la Discipline Ecclésiastique, contre le divorce de Philippe I, & sur la Croisade, l'an 1095. Actes. Lettre d'Urbain & Canons de ce Concile.

Concile de *Limoges* contre Humbaud Evêque de cette ville, l'an 1095. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

Concile de *Tours* pour la Croisade, l'an 1095 ou 1096. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

Concile de *Rouen* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1096. Huit Canons.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1096, où le jeûne des veilles des Fêtes des Apôtres fut ordonné.

Con-

Concile de *Nîmes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1096. Seize Canons.
Concile de *Bari* touchant la procession du S. Esprit, l'an 1098. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anselme.
* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1098.
Concile de *Rome* contre les Simoniaques & ravisseurs des biens d'église, l'an 1098. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anselme.
Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1099. Dix-huit Canons.
* Concile de *Jérusalem*, tenu en 1099, sous Godefroy de Bouillon, par les Croisez.
* Concile de *S. Omer*, tenu en 1099, en présence de Manassès, Archevêque de Rheims, accompagné de ses suffragans.
Concile de *Valence* sur l'accusation de l'Evêque d'Autun par son Chapitre, l'an 1100. Extraits d'Actes de ce Concile dans les Historiens du tems.
Concile de *Poitiers* contre le second mariage du Roi Philippe I, & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1100. Extraits d'Actes de ce Concile dans Yves de Chartres & dans les Historiens du tems, & 16 Canons.
Concile d'*Anse* pour la Croisade, l'an 1100. Extraits d'Actes dans Hugues de Flavigny.

DOUZIÉME SIÉCLE.

* Concile de *Latran*, tenu en 1101, par le Pape Pascal II, contre l'Empereur Henri IV.
Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1102. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.
Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1102. Dix-neuf Canons. Il s'en célébra encore deux autres la même année.
* Concile national d'*Angleterre*, tenu en 1102, qui fut convoqué par Anselme, Archevêque de Cantorbéry. On y fit quelques Canons.
Concile de *Troyes* sur des affaires Ecclésiastiques, l'an 1104. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.
Concile de *Baugenci* sur des affaires Ecclésiastiques, l'an 1104. Extraits d'Actes de ce Concile dans Yves de Chartres.
* Concile de *Florence*, tenu l'an 1105, contre l'Evêque Fluentius.
Concile de *Paris* sur la séparation du Roi Philippe d'avec Bertrade, l'an 1105. Actes de ce Concile dans une lettre au Pape Paschal II.
* Assemblée Ecclésiastique à *Nantes*, tenue en 1105.
Assemblée de *Northausen* sur la Réforme de la Discipline Ecclésiastique, l'an 1105. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.
* Concile de *Mayence*, tenu en 1105, où l'on ôta la Couronne à l'Empereur Henri VI, pour la donner à son fils.
Concile de *Guastalla* sur la Réforme du Clergé & contre les investitures, l'an 1106. Actes de ce Concile & trois Capitules.
* Assemblée Ecclésiastique, tenue à *Lisieux* en 1106, en presence de Henri I, Roi d'Angleterre.
* Concile de *Poitiers*, tenu en 1106, par Brunon, Evêque de Ségni. D'autres le mettent en 1118.
* Concile de *Jérusalem*, tenu en 1107.
Concile de *Mayence* sur les investitures, l'an 1107. Histoire de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile de *Troyes* sur les investitures, l'an 1107. Mention de ce Concile dans Yves de Chartres & dans d'autres Auteurs du tems.
* Concile d'*Anse*, tenu en 1107, par Jean I, Archevêque de Lyon, sur la primatie de son Eglise.
* Concile de *Rouen*, tenu en 1108, par Guillaume Bonneame Archevêque de Rouen.
Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1108. Actes de ce Concile dans Eadmer.
* Concile de *Bénévent*, tenu en 1108, contre l'investiture des Bénéfices par les Laïques.
* Concile de *Latran*, en 1109, par le Pape Paschal II, contre l'Empereur Henri IV, au sujet des Investitures.
* Concile de *Poitiers*, tenu en 1109, pour la réforme des mœurs. Synode la même année.
* Concile de *Rheims*, tenu en 1109, par l'ordre de Philippe-Auguste.
* Concile de *Toulouse*, tenu en 1110, selon la Chronique de S. Pierre-le-Vif.
Concile de *Jérusalem* sur les investitures, l'an 1111. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile de *Latran* contre les investitures, l'an 1112. Actes de ce Concile, lettres qui le concernent, & témoignages des Auteurs du tems.
Concile de *Vienne* contre les investitures, l'an 1112. Actes de ce Concile & lettre de Guy Archevêque de Vienne.
* Concile de *Bénévent*, tenu en 1113 pour les affaires de la Province & du Mont-Cassin.
* Concile de *Soissons*, tenu en 1114, pour excommunier l'Empereur Henri V, & Burdin son Antipape.
Concile de *Beauvais* contre les investitures & sur les affaires de la province, l'an 1114. Fragmens d'Actes & de réglemens de ce Concile.
* Concile de *Cépérano*, tenu en 1114, par le Pape Paschal II.
Concile de *Rheims* contre l'Empereur Henri V, l'an 1115. Extrait d'Actes tiré d'un Auteur contemporain. Mézeray le met en 1114.
* Concile de *Jérusalem*, tenu en 1115 contre Arnoul, intrus sur le Siége patriarchal.
Concile de *Châlons* contre Henri V, l'an 1115. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Tornus* sur les affaires de la province, l'an 1115. Mention de ce Concile dans les lettres du Pape Paschal II.
* Concile de *Troja*, tenu en 1115, pour obtenir tréve des Normands.
Concile de *Cologne* & de Fritzlar contre Henri V, l'an 1115. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
* Concile de *Cologne* en 1116, pour le même sujet.
Concile de *Latran* contre les investitures, l'an 1116. Actes de ce Concile rapportez par l'Abbé d'Ursperg.
* Synode de *Langres*, tenu en 1116, par Robert de Bourgogne.
* Assemblée Ecclesiastique à *Redon*, tenue en 1117.
* Concile de *Capoue*, tenu en 1118, par le Pape Gelase II, contre l'Empereur Henri V, & contre l'Antipape Maurice Burdin ou Bourdin.
* Concile de *Toulouse*, tenu en 1118, selon la Chronique de Maillezais.
* Concile d'*Angoulême*, tenu en 1118 ou 1119, pour y confirmer l'élection de quelques Prélats.
* Conciles de *Rouen*, tenus en 1118 & 1119, selon Ordéric Vitalis.
Concile de *Toulouse* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1119. Dix Canons.
* Concile de *Troyes*, tenu en 1119, au rapport de l'Auteur des Antiquitez de Troyes.
Concile de *Rheims* sur des affaires Ecclésiastiques, l'an 1119. Actes & cinq Canons de ce Concile.
* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 1119, par le Pape Gélase II, contre les Schismatiques.
* Concile de *Rheims*, tenu en 1119, par permission du Pape Calixte II. Les Evêques Anglois y furent invitez, & Henri I, Roi d'Angleterre, leur permit d'y assister. On y proposa d'excommunier ce Prince, à cause qu'il détenoit injustement la personne & les Etats du Duc de Normandie son frére; mais le Pape s'y opposa parce qu'il vouloit ménager Henri.
* Concile de *Rheims*, tenu en 1120, par le Pape Calixte II, qui excommunia l'Empereur Henri V, & son Antipape.
* Concile de *Beauvais*, tenu en 1120, par Conon, Evêque de Palestrine. D'autres le mettent en 1124.
Concile de *Soissons*, dans lequel le livre d'Abailard est condamné, l'an 1121. Mention de ce Concile dans Pierre Abailard & dans les Auteurs du tems.
* Concile de *Winchester* en Angleterre, tenu en 1121, sous le régne de Canus.
CONCILE PREMIER GÉNÉRAL DE LATRAN sur les investitures & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1123. Actes & 22 Canons.
* Concile de *Toulouse*, tenu en 1124, par autorité du Pape Calixte II, contre deux faux Moines.
* Concile de *Chartres*, tenu en 1124.
* Concile de *Clermont*, tenu en 1124.
* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 1124, pour le même sujet que celui de 1119.
Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1125. Dix-sept Décrets.
* Synode de *Westminster*, tenu en 1127 par Guillaume Corbel, Archevêque de Cantorbéry, qui y prenda en qualité de Légat du Pape. On y fit quelques Canons.
Synode à *Nantes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1127. Actes de ce Synode dans Hildebert du Mans.
Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1127. Douze Canons.
* Synode de *Sens*, tenu en 1127, par l'Archevêque Henri Sanglier.
Concile de *Troyes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1128. Extraits des Actes de ce Concile, avec la Régle des Templiers qui y fut publiée. Mézeray le met en 1127.
* Concile de *Dol*, tenu en 1128.
* Concile de *Winchester* en Angleterre, tenu en 1129, par Thibaud Archevêque de Cantorbéry, contre Etienne Roi d'Angleterre.
Concile de *Jouare* contre des assassins, l'an 1130. Histoire de ce Concile dans les Auteurs du tems. Lettres des Evêques.
* Concile du *Puy*, tenu en 1130, contre l'Antipape Anaclet. Mézeray le place à Pise.
* Concile de *Clermont* en Auvergne, tenu en 1130 par le Pape Innocent II, où il fulmina contre l'Antipape Anaclet & ses Adhérans.
* Concile d'*Etampes*, tenu en 1130, pour condamner l'Antipape Anaclet.
Concile de *Rheims* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1131. Actes tirez de divers Auteurs, & 17 Canons.
* Concile de Liége, tenu en 1131, par le Pape Innocent II.
* Concile de *Mayence*, tenu en 1131, par Adelbert de Lorraine, contre Brunon, Evêque de Strasbourg.
* Concile de *Redon*, tenu 1133.
* Assemblée des Evêques à *Nantes*, tenue en 1133.
Concile de *Pise* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1134. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
* Concile de *Soissons*, tenu en 1136, contre Abailard.
* Concile de *Jérusalem*, tenu en 1136 ou 1142, par Albéric, Légat du saint Siége pour la dédicace d'une Eglise.
* Concile de *Rheims*, tenu en 1137, par le Pape Eugéne III. On y fit plusieurs bons réglemens.
* Concile de *Northampton*, tenu en 1138.
Concile de *Londres* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1138. Actes & dix-sept Canons.
CONCILE SECOND GÉNÉRAL DE LATRAN, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1139. Trente Canons.
Concile de *Sens* contre Abailard, l'an 1140. Histoire de ce

Concile dans les Auteurs du tems. Lettre des Evêques au Pape Innocent II.

* Concile de *Winchester* en Angleterre, tenu en 1142. Henri son Evêque y présida.

* Concile d'*Antioche*, tenu en 1142, au sujet de Rodolphe, Patriarche d'Antioche.

* Concile de *Londres*, tenu en 1143 ou plutôt en 1144, par Henri, Evêque de Winchester & Légat du saint Siége.

* Concile de *Vézelay* en Bourgogne, en 1145, pour l'expédition de la Terre-Sainte.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Bourges* en 1145.

* Concile de *Nantes*, tenu en 1145.

Concile de *Chartres* sur la Croisade, l'an 1146. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Paris* contre Gilbert de la Porrée, l'an 1147. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.

* Concile d'*Auxerre*, tenu en 1147, contre Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers.

Concile de *Rheims* contre Gilbert de la Porrée, l'an 1148. Extraits d'Actes de ce Concile dans les Auteurs du tems. Rétractation de Gilbert de la Porrée. 18 Canons.

* Concile de *Tréves*, tenu en 1148. Le Pape Eugéne s'y trouva, & l'on y parla des Ecrits & des révélations de sainte Hildegarde.

* Concile de *Clermont*, tenu en 1150 par le Pape Innocent II, contre l'Antipape Anaclet.

* Concile de *Fleury*, tenu en 1151, pour dissoudre le mariage de Louïs VII, & d'Aliénor d'Aquitaine.

* Concile de *Baugenci*, tenu en 1152 touchant le mariage de Louïs VII, Roi de France.

* Concile de *Baugenci*, tenu en 1152, pour connoître du degré de parenté qui rendoit nul le mariage de Louïs VII, dit *le Jeune*.

* Concile de *Tours*, tenu en 1153, par le Pape Alexandre III, qui y présida. L'assemblée étoit composée de 17 Cardinaux, de 124 Evêques, de 414 Abbez & de diverses autres personnes de considération. Il s'y trouva même des Princes, entre lesquels étoit Louïs VII, dit *le Jeune*, Roi de France.

* Concile mixte de *Londres*, composé d'Evêques & de Barons, tenu en 1155, où l'on traita de diverses affaires qui concernoient l'Eglise & l'Etat.

Concile de *Pavie* touchant le Schisme entre Alexandre III & Victor III, l'an 1160. Actes de ce Concile. Lettres de l'Empereur Frédéric & des Evêques.

Concile d'*Oxford* contre les Disciples d'Arnaud de Bresse, l'an 1160. Actes de ce Concile rapportez par Guillaume de Neubrige.

Assemblée de *Neufmarché* touchant le Schisme des Papes, l'an 1161. Mention de cette Assemblée dans l'addition de Robert à la Chronique de Sigebert.

Assemblée de *Beauvais* touchant le Schisme des Papes, l'an 1161. Mention de cette Assemblée dans Robert de Torigny & dans Arnoul de Lizieux.

Concile de *Toulouse* touchant le Schisme des Papes, l'an 1161. Actes rapportez par les Auteurs du tems.

Assemblée de *Lodi* pour Victor, l'an 1161. Extrait d'Actes dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Clermont* en Auvergne, tenu en 1161, par le Pape Alexandre, qui n'y épargna pas ses foudres sur Victor, sur l'Empereur Frédéric & sur tous leurs Adhérans.

Assemblée à *Avignon* sur le Schisme l'an 1162. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Pavie*, tenu en 1162.

Concile de *Tours* contre Victor, l'an 1163. Extraits d'Actes dans les Auteurs contemporains. Sermons d'Arnoul, Evêque de Lizieux, & dix Canons.

Assemblée de *Westminster* contre la liberté Ecclésiastique, l'an 1163. Mention de cette assemblée dans les Auteurs du tems.

Concile de *Sens* contre les Meurtriers du Doyen d'Orléans, l'an 1163. Plainte dressée par Etienne de Tournay, & lettre au Roi de France.

Assemblée de *Clarendon* contre la liberté Ecclésiastique, l'an 1164. Actes de cette Assemblée.

Assemblée de *Northampton* contre S. Thomas de Cantorbéri, l'an 1164. Histoire de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile d'*Oxford*, tenu en 1166, ou selon d'autres en 1160 ou 1162, convoqué par Henri II, Roi d'Angleterre pour examiner certains Hérétiques, appellez *Publicains*.

* Synode de *Londres*, tenu en 1166. On y appella au Pape de l'excommunication lancée par Thomas Becket.

* Concile de *Latran* où le Pape Alexandre III excommunia l'Empereur Frédéric I, l'an 1166.

Assemblée de *Wirtzbourg* contre le Pape Alexandre III, l'an 1166. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Londres*, tenu en 1168, pour mettre S. Thomas en la place de Thibaud de Cantorbéry.

Assemblée à *Gisors* touchant l'affaire de S. Thomas de Cantorbéri, l'an 1168. Histoire de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile d'*Angoulême*, tenu en 1171 par Roger Cardinal, & par Bertrand, Archevêque de Bourdeaux.

Concile d'*Avranches* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1172. Actes rapportez par Roger de Hoveden contenant l'Absolution de Henri, Roi d'Angleterre. Une lettre d'Albéric, Légat du saint Siége. Treize Canons. Mézeray le met en 1173.

Concile de *Cassel* ou *Cashel* en Hibernie ou Irlande, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1172. Huit Canons.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, en 1173, ou selon d'autres en 1175. Dix-neuf Canons.

Concile de *Rennes*, tenu en 1175.

* Concile de *Westminster*, tenu en 1175, par Richard, Archevêque de Cantorbéry.

* Concile de *Londres* ou de *Westminster*, tenu en 1176, par Huguccio, Légat du Pape.

Concile de *Lombez* contre les Vaudois, l'an 1176. Actes de ce Concile.

* Concile d'*Albi* contre les Albigeois, tenu en 1176.

* Concile de *Venise*, tenu en 1177. L'Empereur Frédéric y fut reconcilié avec le Pape.

CONCILE GÉNÉRAL TROISIÉME DE LATRAN sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1179. Vint-sept chapitres.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1181. On y régla diverses affaires du Royaume.

* Concile de *Londres* ou de *Westminster*, tenu depuis l'an 1183, sous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre, immédiatement apres les premiéres conquêtes des Anglois. Il y fut résolu qu'on mettroit en liberté les Esclaves Anglois.

* Concile de *Cashel* en Irlande, depuis l'an 1183, sous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre, pour mettre l'Eglise d'Irlande sur le même pié que celle d'Angleterre.

* Concile provincial de *Bourges*, tenu en 1185, par Simon de Beaujeu son Archevêque.

* Concile de *Charroux*, tenu en 1186, par Henri, Légat d'Urbain II.

* Concile de *Mâcon*, tenu en 1186.

Assemblée de *Gelnhausen* sur la dépouille des Prélats & Ecclésiastiques après leur mort, l'an 1186. Mention dans les Auteurs du tems.

* Conciles de *Paris*, tenus en 1186 & 1187, par ordre du Roi Philippe-Auguste, pour délibérer des moyens de secourir la Terre-Sainte. Mézeray place le dernier en 1188.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1188. On y résolut de porter les armes contre Saladin.

* Concile de *Rouen*, tenu vers l'an 1188 ou 1189, par Gautier ou Vautier *de Constantiis*, Archevêque de Rouen.

* Synode d'*Angleterre*, tenu en 1189, par Jean d'Anagnia, Légat du Pape, en faveur du mariage du Roi Jean.

Synode d'*York* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1195. Actes de ce Synode qui contiennent 12 Canons.

Concile de *Montpellier* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1195. Actes de ce Concile contenant divers réglemens.

* Concile de *Paris*, tenu en 1196, par les Légats du Pape, pour obliger Philippe à quiter Agnès de Méranie. Mézeray en met un à *Dijon* en 1197, pour le même sujet.

* Concile de *Sens*, tenu en 1198, selon Robert, Moine de Saint-Martin d'Auxerre. Pierre de Capoue, Cardinal & Légat du saint Siége, y présida.

Concile de *Sens* contre des Hérétiques & pour le Jugement du Doyen de Nevers, l'an 1198. Extraits d'Actes de ce Concile, & mention dans les lettres du Pape Innocent III, & dans la Chronique d'Auxerre.

Concile de *Dalmatie* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1199. Douze Réglemens.

Concile de *Londres* ou de *Westminster* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1200. Divers Réglemens.

TREIZIÉME SIÉCLE.

* Concile de *Compiégne*, tenu en 1201.

* Concile de *Paris*, tenu en 1202, contre un Hérétique nommé Eberard.

* Concile d'*York*, tenu en 1203, à l'occasion d'un précepte particulier pour la célébration du dimanche.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1206. Réglemens.

* Concile de *Westminster*, tenu en 1206. Il refuse de l'argent au Pape.

Assemblée de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1208. Dix Constitutions.

* Concile de *Montilli*, tenu en 1208, par Milon, Légat du saint Siége, contre les Albigeois.

* Concile de *Rennes*, tenu l'an 1209.

Concile de *Montilli* contre Raimond Comte de Toulouse, l'an 1209. Actes de ce Concile.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1209. Vint-un Réglemens.

Concile de *Paris* contre Amaury, l'an 1209, ou selon d'autres en 1210. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Rome* contre Othon, l'an 1209 ou 1210. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Avignon*, en 1210, par Milon, Légat du saint Siége.

* Synode de *Clermont*, tenu en 1210, par Etienne de Polignac.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1212. Actes & Canons.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1212, par l'Archevêque de Bourges.

Concile de *Lavaur* contre le Comte de Toulouse, l'an 1213. Actes de ce Concile.

* Concile de *Londres*, tenu en 1214, par Nicolas, Légat du saint Siége.

Concile de *Montpellier* pour l'affaire du Comte de Montfort, & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1215. Actes & Canons.

CONCILE QUATRIÉME GÉNÉRAL DE LATRAN pour le recouvrement de la Terre-Sainte & la Réforme de l'Eglise, l'an 1215. Actes & Canons.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1215, par le Cardinal Robert.

Concile de *Melun* pour répondre au Pape Innocent III, & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1216. Sept Réglemens.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1219, par Pierre Cardinal, Légat du faint Siége.
* Concile de *Chateau-Gontier*, tenu en 1221, fous le Pape Honorius III.
Affemblée de *Wirtzbourg* pour le couronnement de Henri, fils de l'Empereur Frédéric, l'an 1222. Mention de cette Affemblée dans les Hiftoriens d'Allemagne.
Concile d'*Oxford* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1222. Réglement en 49 Chapitres.
* Synode de Cantorbéri, tenu en 1222, par le Cardinal Langhton. On y condamna trois hommes, & on les livra au bras féculier.
Concile de *Paris* contre l'Antipape que les Albigeois s'étoient créez en Bulgarie, l'an 1223. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
* Concile de *Saint-Denys*, tenu en 1223. Quelques uns prétendent qu'il fe tint à *Paris*.
Concile de *Montpellier* fur l'affaire du Comte de Touloufe, l'an 1224 ou, félon d'autres, en 1225. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
* Synode de Cantorbéri, tenu en 1225. On y condamna le mariage des Prêtres.
Concile de *Mayence* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1225. Quatorze Réglemens.
* Concile de *Cologne* en 1225. Quatorze Canons.
Concile de *Bourges* fur l'affaire du Comte de Touloufe, l'an 1225 ou 1226. Extraits des Actes de ce Concile.
Concile de *Paris* contre Raimond, Comte de Touloufe, l'an 1225 ou 1226. Mention de ce Concile dans la Chronique de Tours.
* Concile tenu dans le *Comté de Foix*, en 1226, par le Cardinal de Saint-Ange, pour abfoudre le Comte de Foix qui avoit favorifé les Albigeois.
Concile de *Narbonne* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1226 ou 1227. Vint Canons.
Affemblée d'*Aix-la-Chapelle* pour la Croifade, l'an 1227. Mention de cette Affemblée dans les Hiftoriens d'Allemagne.
* Concile de *Rome*, tenu en 1228, par le Pape Grégoire IX, contre l'Empereur Frédéric II.
Affemblée de *Paris*, dans laquelle l'affaire du Comte de Touloufe fut accommodée, l'an 1228. Traité du Roi S. Louïs & de Raimond, Comte de Touloufe, & dix Statuts du même Roi en faveur des églifes de France.
* Concile de *Bourges*, tenu en 1228, par Simon de Sully fon Archevêque.
* Concile d'*Orange*, tenu en 1228, contre les Albigeois.
Concile de *Touloufe* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1228 ou 1229. Quarante-cinq Canons.
* Concile de *S. Quentin*, tenu en 1230, par Henri de Brienne.
Concile de *Chateau-Gontier* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1231. Trente-fept Réglemens.
* Concile de *Tours*, tenu en 1231, par Judicaël de Mayenne.
Concile de *Melun* contre les Albigeois, l'an 1232. Mention de ce Concile dans Guillaume de Puylaurens, & Statuts de Raimond, Comte de Touloufe, contre les Hérétiques.
* Concile de *Laon*, tenu en 1232, par Henri de Dreux, Archevêque de Rheims & Légat du faint Siége. Mezeray le nomme *Henri de Brienne*.
* Concile de *S. Quentin*, tenu en 1233, par Guillaume, Archevêque de Rheims.
Concile de *Béziers* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1233. Vint-fix Canons.
Concile de *Nymphée* en Bithynie, fur les différents des Grecs & des Latins, l'an 1233. Profeffions de Foi & des Grecs & des Latins.
* Concile de *Châteaн-Gontier*, tenu en 1233, fous Grégoire IX.
Concile d'*Arles* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1234. Vint-quatre Conftitutions.
* Concile de *Rome*, tenu en 1234, par le Pape Grégoire IX, pour faire entreprendre à l'Empereur Frédéric II le voyage de la Terre-Sainte.
Concile de *Narbonne* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1235. Vint-neuf Canons.
Concile de *Tours* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1236. Quinze Canons.
* Concile de *Cantorbéry*, tenu l'an 1236, par S. Edmond qui y publia des Ordonnances Synodales.
* Concile de *Chateau-Gontier*, tenu en 1236, fous le Pape Grégoire IX.
Concile de *Londres* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1237. Trente-un Canons.
Concile de *Cognac* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1238. Trente-neuf Canons.
Concile de *Tours* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1239. Treize Canons.
* Concile de *Londres*, tenu en 1239. On y refufa de l'argent au Légat.
* Concile de *Lencici*, tenu en 1240, par Foulques, Archevêque de Gnefne contre Conrad, Duc de Mafovie.
* Concile de *Tarragone*, tenu en 1242, par l'Archevêque Pierre, contre les Vaudois.
Concile de *Laval* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1242. Neuf Réglemens.
CONCILE PREMIER GÉNÉRAL DE LYON pour l'union & le fecours des Grecs, la dépofition de l'Empereur Frédéric, la Croifade, & fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1245. Actes & Canons.
* Concile de *Lencici*, tenu en 1246, pour le même fujet qu'en 1219.
Concile de *Béziers* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1246. Recueil de Canons. Mézeray le met en 1245.
* Concile de *Breflaw*, tenu en 1246 ou 1247; & un autre en 1248, contre l'Empereur Frédéric II.
Concile de *Valence* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1248. Vint-trois Réglemens.
* Concile de *Rheims*, tenu en 1251, par Samfon, Evêque de cette ville.
* Concile de *Sens*, tenu en 1252, par l'Archevêque Gilles ou Gillon Cornu.
Concile de *Saumur* touchant la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1253. Trente-deux Canons.
* Concile de *Château-Gontier*, tenu en 1253, fous le Pape Innocent IV.
Concile d'*Alby* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1254. Soixante & onze Canons.
Concile de *Bourdeaux* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1255. Trente Réglemens.
Concile de *Béziers* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1255. Loix du Roi faint Louis publiées dans ce Concile.
* Synode de *Copriniac*, tenu en 1255.
Affemblée de *Paris* fur le différent des Dominicains & de l'Univerfité, l'an 1256. Concordat entre l'Univerfité de Paris & les Dominicains.
* Affemblée tenue en 1257, à *Odenfée*, par les Evêques du Royaume de Danemarc, pour défendre la dignité eccléfiaftique.
Concile de *Ruffec* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1258. Dix Capitules.
Concile de *Montpellier* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1258. Huit Réglemens.
* Concile de *Lencici*, tenu en 1258, par Foulques, Archevêque de Gnefne, contre Boleflas *le Chauve*, Duc de Siléfie.
Concile de *Cologne* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1260. Quarante deux Réglemens.
Concile d'*Arles* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1260. Dix-fept Canons.
Concile de *Cognac* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1260. Dix-neuf réglemens.
* Concile de *Mayence*, tenu en 1261, par Werner de Falkenftein, & par ordre du Pape Alexandre IV.
Concile de *Lambeth* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1261. Plufieurs Statuts.
Concile de *Cognac* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1262. Sept Réglemens.
Concile de *Bourdeaux* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1262. Sept Canons.
Synode de *Clermont* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1263. Mention de ce Synode dans M. de Launoy, fur le Canon *Omnis utriufque fexûs*.
* Concile de *Rennes*, tenu en 1263, par Vincent Pilemis, Archevêque de Tours.
Concile de *Nantes* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1263 ou 1264. Neuf Réglemens.
* Concile de *Reading* en Angleterre, entre les années 1240 & 1264. On y confirma l'appel interjetté par les Barons contre les procédures du Légat.
Concile de *Cologne* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1266. Quarante-cinq Statuts.
* Concile de *Northampton*, tenu en 1266, par le Légat Othon, qui excommunia tous les Membres du Clergé qui s'étoient engagez dans le parti du Comte de Leicefter.
Concile de *Vienne* en Autriche fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1267. Dix-neuf Canons.
Concile de *Londres* fur la Jurifdiction Eccléfiaftique, l'an 1268. Cinquante-quatre Canons.
Pragmatique de faint Louïs Roi de France, fur la Difcipline Eccléfiaftique, dreffée l'an 1268. Cinq articles.
Concile de *Château-Gontier* fur la Jurifdiction Eccléfiaftique, l'an 1268. Huit Capitules.
Concile d'*Angers* fur la Jurifdiction Eccléfiaftique, l'an 1269. Deux Canons.
Concile de *Sens* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1269. Six Réglemens.
Concile de *Compiégne* pour la confervation des biens Eccléfiaftiques, l'an 1270. Statut.
Concile d'*Avignon* fur l'aliénation des biens de l'Eglife, l'an 1270. Huit Réglemens.
* Concile d'*Arles*, tenu en 1270, par Bertrand Malferrat.
Concile de *Rennes* pour l'Immunité Eccléfiaftique, l'an 1270 ou 1273. Sept Capitules.
Concile de *Saint-Quentin*, fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1271. Cinq Réglemens.
* Concile de *Noyon*, tenu en 1271, pour les libertez de l'Eglife.
* Concile de *Metz*, tenu en 1272.
CONCILE SECOND GÉNÉRAL DE LYON pour la réünion de l'Eglife Gréque, pour le fecours de la Terre-Sainte, & pour la Réforme de la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1274. Actes, & trente-une Conftitutions.
Concile de *Saltzbourg* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1274. Vint-quatre Canons.
Concile d'*Arles* touchant la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1275. Vint-deux Canons, les quatre premiers perdus.
Synode de *Durham* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1276. Six Réglemens.
Concile de *Saumur* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1276. Quatorze Réglemens.
Concile de *Bourges* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1276. Seize Réglemens.
* Concile de *Paris*, tenu en 1277, par Etienne fon Evêque, contre Guillaume, Frére Mineur, qui avoit avancé plufieurs propofitions hétérodoxes.

Con-

Concile de *Constantinople* sur l'union des Grecs avec les Latins, l'an 1277. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Compiégne* en 1277.

* Concile de *Wirtzbourg*, tenu en 1277, par Jean, Evêque de Frescati, Légat du saint Siége.

Concile de *Langest* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1278. Seize Réglemens.

Concile de *Pont-Audemer* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1279. Vint quatre Réglemens.

Concile d'*Avignon*, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1279. Quinze reglemens.

Concile de *Reading* en Angleterre, touchant la Discipline Ecclésiastique & Monastique, l'an 1279. Réglemens.

Concile de *Bude* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1279. Soixante-neuf Canons.

Concile d'*Angers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1279. Cinq Capitules.

* Concile de *Tarragone*, tenu en 1279, par l'Archevêque Bernard, pour la canonisation de S. Raimond de Pegnafort.

* Concile provincial de *Cantorbéri*, tenu en 12.., par Jean de Peckam son Archevêque.

Synode de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1280. Dix-huit Statuts.

Synode de *Saintes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1280. Quinze Constitutions.

Synode de *Poitiers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1280. Onze Statuts.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1281. Dix huit réglemens.

* Synode de *Challon-sur-Saone*, tenu en 1281.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1281. Vint sept Statuts.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1282 Onze réglemens.

Synode de *Saintes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1282. Cinq Constitutions.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1282. Treize réglemens.

Concile de *Constantinople* contre l'union des Grecs & des Latins, l'an 1284. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Paris*, tenu en 1284, par Jean Cholet, Légat du saint Siége.

Synode de *Nîmes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1284. Réglemens en dix-sept articles ou chapitres.

Synode de *Poitiers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1284. Cinq Statuts.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1285, contre Henri Duc de Breslaw.

* Concile de *Riez*, tenu en 1285.

* Concile provincial de *Mâcon*, assemblé en 1285, par Raoul de Torrete Archevêque de Lyon.

Concile de *Bourges* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1286. Trente cinq reglemens. Mézeray le met en 1287.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1286. Neuf Canons.

* Concile de *Milan*, tenu en 1287, par l'Archevêque Othon. Dix Canons.

Synode d *Excester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1287. Cinquante-cinq Canons.

Concile de *Wirtzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1287. Quarante-deux reglemens.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1288.

Concile de l'*Isle* en Provence sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1288. Dix huit réglemens.

* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 1289, par Guillaume de Valence son Archevêque.

Synode de *Chicester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1289. Quarante & un réglemens.

* Concile de *Paris*, tenu en 1290, par les Légats Gérard & Benoît.

Concile de *Nogarol* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1290. Douze réglemens.

* Concile de *Milan*, tenu en 1291, par l'Archevêque Othon, au sujet d'une Croisade.

Synode de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1291. Trois réglemens.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1291. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Synode de *Chichester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1292. Sept réglemens.

* Concile d'*Aschaffembourg*, tenu en 1292, par Gérard Epestein, Archevêque de Mayence.

Concile de *Saumur* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1294. Cinq réglemens.

Synode de *Cantorbéri* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1295. Quarante-sept Constitutions.

Synode de *Saintes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1298. Sept Constitutions

Concile de *Rouen* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1299. Sept Statuts.

* Concile provincial d'*Anse*, tenu en 1299, par Henri de Villars, Archevêque de Lyon. On y fit des ordonnances très judicieuses.

Concile de *Merton*, sous l'Archevêque de Cantorbéri, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1300. Quatre Constitutions.

Concile de *Melun* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1300. Renouvellement de huit Constitutions Ecclésiastiques.

Synode de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1300. Vint-deux articles de Constitutions.

Synode de *Bayeux* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1300. Constitutions divisées en cent treize articles.

QUATORZIÉME SIECLE.

Concile de *Compiégne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1301. Six Capitules.

Assemblée de *Paris* contre l'entreprise du Pape Boniface VIII, l'an 1302. Actes.

Concile de *Pennafiel* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1302. Quinze Capitules.

* Synode de *Rome*, tenu en 1302, par le Pape Boniface VIII, contre Philippe *le Bel*, Roi de France.

Assemblée de *Paris* contre Boniface VIII, l'an 1303. Actes.

Concile de *Nogarol* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1303, tenu par Amanieu d'Armagnac, Archevêque d'Auch. Dix-neuf Capitules.

Concile de *Compiégne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1304. Cinq Capitules.

Concile d'*Auch* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1304. Treize Capitules.

* Synode de *Saintes*, tenu en 1304, par Hugues de Neuville.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1306, par Henri de Wirnenberg.

Concile d'*Auch* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1308. Six Capitules.

Assemblée de *Tours* sur l'affaire des Templiers, l'an 1308. Mention de cette Assemblée dans les Historiens du tems, & Procurations données aux Députez qui y assistèrent.

Concile de *Presbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1309. Neuf Capitules.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1310. Renouvellement de cinq réglemens, avec un Decret particulier sur les mariages clandestins.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, & contre les Templiers, l'an 1310. Vint-huit Capitules.

Concile de *Paris* contre les Templiers, l'an 1310. Histoire de ce Concile.

* Concile de *Rouen*, tenu en 1310, contre les Templiers.

Concile de *Ravenne* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Senlis*, tenu en 1310, contre les Templiers.

Concile de *Salamanque* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Synode de *Londres* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Synode dans les Auteurs du tems.

Concile de *Mayence* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1311. Vint-deux Constitutions.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1311, par Gilles de Rome.

CONCILE GÉNÉRAL DE VIENNE contre les Templiers, sur l'affaire de Boniface VIII pour une Croisade, & sur la Discipline Ecclésiastique, les années 1311 & 1312. Lettre de Clément V touchant la convocation du Concile. Sentence & Lettres contre l'Ordre des Templiers. Clémentines, & particuliérement celle de la Foi, & celles contre les erreurs des Begards & des Beguines, & touchant les Religieux Mendians.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1314. Trois Capitules.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1314. Vint Capitules.

Concile de *Saumur* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1315. Quatre Capitules.

* Synode Diocésain de *Pampelune*, tenu en 1315, par Arnaud de Puyana son Evêque.

Concile de *Nogarol* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1315 ou 1316, tenu par Amanieu d'Armagnac, Archevêque d'Auch. Cinq Capitules.

Concile de *Senlis* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1316. Lettre de Pierre de Courtenay, Archevêque de Rheims. Mezeray le met en 1318.

Concile de *Senlis* sur les biens Ecclésiastiques, l'an 1317. Réglement contre ceux qui s'emparent des biens des Ecclésiastiques.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1317. Vint deux Capitules.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 1319, par le Cardinal Jean-Raymond de Cominges, premier Archevêque de cette ville.

Concile de *Sens* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1320. Quatre Capitules.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1320. Huit Capitules.

* Synode de *Lisieux*, tenu en 1321, par Hugues de Harcourt, Evêque de cette ville.

Concile de *Valladolid* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1322. Vint-sept Capitules.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1322. Confirmation de réglement.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1323. Renouvellement des Constitutions du Concile de Sens de l'an 1320.

Concile de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1323. Dix-sept Capitules.

Concile de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1324. Huit Capitules.

* Concile d'*Auch* tenu en 1324, par Amanieu d'Armagnac sur la Discipline Ecclésiastique.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1326. Cinquante-neuf Capitules. Mézeray le place dans l'Abbaïe de *S. Ruf* près d'Avignon.

Concile d'*Alcala* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1326. Deux Capitules.

Concile de *Marfiac* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1326. Cinquante-fix Capitules.

Concile de *Senlis* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1326. Sept Capitules.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1326.

Concile de *Ruffec* pour la liberté Eccléfiaftique, l'an 1327. Sentence d'interdit contre les lieux où l'on retiendroit des Clercs prifonniers, & Réglement touchant les Eccléfiaftiques.

Concile de *Londres* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1328. Neuf Capitules.

Concile de *Compiégne* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1329. Sept Capitules.

Affemblée de *Paris* touchant les droits des Eccléfiaftiques, & des Seculiers, l'an 1329. Actes.

Concile de *Lambeth* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1330. Dix Capitules.

Concile de *Marfiac* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1330. Actes.

Concile de *Maghfeld* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1332. Réglemens fur les Fêtes.

Concile de *Salamanque* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1335. Dix-fept Capitules.

Concile de *Rouen* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1335. Treize Capitules.

Concile de *Bourges* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1336. Quatorze Capitules.

Concile de *Château Gontier* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1336. Douze Capitules.

Concile d'*Avignon* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1337. Renouvellement des Decrets du Concile d'Avignon précedent, avec de nouveaux, en tout 70 articles. Mézeray place ce Concile dans l'Abbaïe de *S. Ruf* prés d'Avignon.

Affemblée de *Francfort* contre Jean XXII, l'an 1338. Proteftations contre les procédures faites par Jean XXII contre Louïs de Baviére.

Concile de *Toléde* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1339. Cinq Capitules.

Conciles de *Conftantinople* contre Barlaam Acyndinus, l'an 1341 ou 1342. Hiftoire de ce Concile dans les Auteurs Grecs du tems.

Concile de *Londres* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1341. Réglement contre les Clercs ambitieux.

* Concile de *Cantorbéri*, tenu en 1341, par Jean Stettfold, contre ceux qui follicitent des Bénefices avant la mort du poffeffeur.

Concile de *Londres* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1342. Douze Capitules.

Concile de *Londres* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1343 ou 1344. Réglemens fur l'immunité des Clercs.

Concile de *Noyon* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1344. Dix-fept Capitules.

Concile de *Paris* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1346. Treize Capitules.

Concile de *Conftantinople* pour Palamas, l'an 1346. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Toléde* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1347. Quatre Capitules.

Concile de *Conftantinople* contre les Palamites, l'an 1347. Hiftoire de ce Concile, & Sentence du Patriarche de Conftantinople.

Concile de *Conftantinople* pour Ifidore & Palamas, l'an 1347. Lettre de ce Concile.

* Concile de *Padoue*, tenu en 1350, par Guy d'Auvergne ou de Bologne, Légat du faint Siége, pour la réformation des mœurs.

Concile de *Lambeth* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1351. Réglement fur l'immunité des Clercs.

Concile de *Béziers* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1351. Huit Réglemens.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1351, par Guillaume de Genet.

Concile de *Conftantinople* pour Palamas & contre les Barlaamites, vers l'an 1354. Actes de ce Concile.

Concile de *Toléde* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1355. Conftitutions.

* Concile de *Château-Gontier*, tenu en 1356.

* Concile de *Londres*, tenu en 1356, par Simon Ifleb de Cantorbéry, pour s'oppofer au Roi Edouard qui vouloit exiger des décimes du Clergé d'Angleterre.

Concile de *Maghfeld* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1362. Réglemens fur les Fêtes.

Concile de *Lambeth* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1362. Réglement pour la taxe des Chapelains.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1363, par Jean de Craon.

Concile d'*Angers* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1366. Trente-trois Capitules.

Concile d'*Yorck* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1367. Dix Capitules.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1367, par Aimeric de Mons.

Concile de *Lavaur* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1368. Recueil de Réglemens Eccléfiaftiques, contenant cent trente-trois Capitules.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1370, par Frédéric de Saerwerden.

* Concile provincial de *Tarragone*, tenu en 1371.

Concile de *Narbonne* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1374. Vint-huit Capitules.

* Concile de *Lyon*, tenu en 1376, lorfque Jean de Talaru en étoit Prélat.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1377. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Lambeth* contre Wiclef, l'an 1377. Mention de ce Concile dans les Hiftoriens du tems.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1377, par Bertrand de Maumont.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1377, par Gonzalès fon Evêque.

* Concile de *Paris*, tenu en 1379, touchant l'élection d'Urbain VI, & de Clément VII.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1382. Actes & condamnation de vint-quatre articles de Wiclef.

Concile de *Saltzbourg* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1386. Dix-fept Capitules.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1387, par Simon de Cramaud.

Concile de *Palenza* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1388. Sept Capitules.

Concile de *Londres* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1391. Réglement.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1393, par les Grands Vicaires de Guy de Roye.

* Concile de *Paris*, tenu en 1394, après la fauffe élection de l'Antipape Pierre de la Lune.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1396. Condamnation de dix-huit articles de Wiclef.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1396, par Ithier de Martreuil.

Affemblée du Clergé de France touchant le Schifme des Papes, l'an 1398. Actes.

* Synode de *Cambray*, tenu en 1398, par Pierre d'Ailli Cardinal & Evêque de Cambray.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 1399, par le Chapitre pendant l'exil de l'Archevêque Thomas d'Arundel.

* Synode de *Troyes*, tenu en 1399. On y publia des Ordonnances Synodales.

QUINZIE'ME SIE'CLE.

* Affemblée de Prélats à *Senlis*, en 1402, pour chercher les moyens de finir le Schifme entre Boniface IX & Benoît XIII.

Affemblée de *Paris* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1403. Actes.

* Synode de *Langres*, tenu en 1404, par le Cardinal Louïs de Bar.

* Concile de *Prague*, tenu en 1405, contre les Wicléfites & les Huffites.

Affemblée de *Paris* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1406. Actes.

Affemblée de *Paris* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1408. Actes.

Affemblée des Cardinaux à *Pife* touchant le Schifme, l'an 1408. Acte d'appel, indiction du Concile & citation des deux Papes.

Concile d'*Oxford* contre les Wicléfites, l'an 1408. Préface, treize Conftitutions contre les Wicléfites, & Décrets contre les Lolards.

Concile de *Perpignan* par Benoît XIII, pour le maintenir dans le Pontificat, l'an 1408. Fragmens d'Actes & mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Affemblée de *Francfort* fur le Schifme, l'an 1409. Mention de cette Affemblée dans les Auteurs du tems.

Concile de *Pife* par les Cardinaux, pour éteindre le Schifme des Papes, l'an 1409. Actes.

Concile d'*Udine*, tenu par Grégoire XII, pour le maintenir dans le Pontificat, l'an 1409. Actes.

* Concile ou Synode d'*Aquilée*, tenu en 1409, par Grégoire XII.

* Concile d'*Orléans* en 1411, où Jean Duc de Bourgogne, fut excommunié avec fes Adhérans.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1411, par Jean Cabeça de Vaca.

* Concile de *Pétrikow*, tenu en 1412, par les Prélats de Pologne.

Concile de *Rome* contre les Wicléfites, les années 1412 & 1413. Décret contre les livres de Wiclef, & citation de ceux qui voudroient défendre fa mémoire.

Concile de *Londres* contre Thomas Oldcaftel, l'an 1413. Hiftoire de ce Concile dans Thomas de Walfingham.

CONCILE GÉNÉRAL DE CONSTANCE pour l'extinction du Schifme, pour l'extirpation des Héréfies, & pour la Réformation de l'Eglife dans fon Chef & dans fes Membres, l'an 1414 jufqu'en 1419. Actes & Décrets.

Concile de *Saltzbourg* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1420. Trente-Quatre Capitules.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1420, par Conrad Rhingrave.

Concile de *Cologne* fur la Difcipline Eccléfiaftique, tenu l'an 1423, par Théodoric de Meurs. Onze Réglemens.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1423, par Conrad Rhingrave.

* Concile de *Londres*, tenu en 1423, par Henri Chichelt de Cantorbéry, contre les Wicléfites.

* Concile de *Tréves*, tenu en 1423, par Othon de Zingheim fon Archevêque.

Concile de *Pavie* pour la Réforme de l'Eglife, l'an 1423. Décret de tranflation de ce Concile à Sienne.

Concile de *Sienne* pour la Réforme de l'Eglife, en 1423 & 1424. Actes & Décret de tranflation à Bâle.

* Concile de *Coppenhague*, tenu en 1425, fur la Réformation des mœurs.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1427, par fon Evêque Jean l'Eguifé.

Concile de *Paris* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1429. Actes divifez en 41 Capitules.

Concile de *Tortofe* fur la Difcipline Eccléfiaftique, l'an 1429. Actes & vint Conftitutions.

* Concile de *Nantes*, tenu en 1430.

CONCILE GÉNÉRAL DE BASLE pour l'extinction du Schifme, pour l'extirpation des Héréfies, & pour la Réforme de l'Eglife dans fon

ſon Chef & dans ſes Membres, depuis 1431 juſqu'en 1443. Actes & Décrets.

* Aſſemblée du Clergé de France à *Bourges*, en 1438.

Concile de *Ferrare* pour l'union des Grecs, dans les années 1438 & 1439. Actes.

Aſſemblée de *Francfort* ſur les différens du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Aſſemblée de *Bourges* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique & les différens d'Eugene & du Concile de Bâle, l'an 1438. Pragmatique Sanction.

Aſſemblée de *Nuremberg* ſur les différens du Pape Eugéne, & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Autre Aſſemblée de *Nuremberg* ſur les différents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

CONCILE GÉNÉRAL DE FLORENCE pour la réünion des Grecs & des Latins, depuis l'an 1439 juſqu'en 1442. Actes & Décret d'union.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 1439, par l'Archevêque Henri Chichelei, contre Richard Walecher.

Aſſemblée de *Mayence* ſur les differents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1439. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Aſſemblée de *Bourges* ſur les différents du Pape & du Concile de Bale, l'an 1440. Actes.

Aſſemblée de *Mayence* ſur les différents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1441. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Aſſemblée de *Francfort* ſur les différents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1442. Mention dans les Auteurs du tems.

Concile de *Rome* ſur le Schiſme, l'an 1443. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Lauſanne* pour Félix V, élu Pape dans le Concile de Bâle, l'an 1443. Actes.

Aſſemblée de *Nuremberg* ſur l'indiction d'un Concile général, l'an 1443. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Concile de *Rouen* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1445. Quarante Réglemens.

Concile d'*Angers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1448. Dix-ſept reglemens.

* Concile de *Lyon*, tenu en 1449, par Charles II, Cardinal de Bourbon, pour finir le Schiſme de Félix V.

* Synode de *Langres*, tenu en 1451, par Philippe de Vienne.

* Concile de *Cologne* de l'an 1452, célébré par le Cardinal Nicolas de Cuſa.

* Synode de *Langres*, tenu en 1455, par Guy Bernard.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1455, par Jean Juvénal des Urſins.

Concile de *Soiſſons* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1456. Décret par lequel l'exécution de la Pragmatique eſt ordonnée.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1457, touchant la Croiſade de Calixte III.

Aſſemblée de *Mantoue* pour une Croiſade, l'an 1459. Hiſtoire de ce Concile dans les Hiſtoriens. Bulles de Pie II.

* Synode diocéſain de *Pampelune*, tenu en 1459, par ſon Evêque le Cardinal Beſſarion.

* Concile de *Sens*, tenu en 1461, par l'Archevêque Louïs de Melun.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1462, par l'Archevêque de Gneſne.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1466, par l'Archevêque de Gneſne.

* Concile de *Cologne*, de l'an 1470, tenu par Robert de Baviére ſon Archevêque.

Concile de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1473. Vint-neuf Réglemens.

* Concile de *Madrit*, tenu en 1473, par Rodéric Légat du ſaint Siége, pour remédier à l'ignorance des Clercs, & pour s'oppoſer à la Simonie & aux débauches qui ruïnoient le Clergé du Royaume.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1474, par Louis de Cunna.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1482, par Herman de Heſſe.

* Concile de *Sens*, tenu en 1485, où l'on renouvella les Réglemens de celui de 1461.

Concile de *Sens* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1485. Actes contenant divers Réglemens.

* Concile de *Pétrikow*, tenu en 1485, par Sbigne Oleniski, Archevêque de Gneſne.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1487, par Pierre Barbet, Archevêque de Rheims.

* Concile d'*Arras*, tenu en 1490, par ſon Evêque Pierre Ranchicourt.

* Concile de *Pétrikow*, tenu en 1491, par Frédéric, Cardinal & Archevêque de Gneſne.

* Concile de *Cologne*, de l'an 1491, tenu par Herman de Heſſe, qui renouvella tous les anciens Statuts des Conciles.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1495, par Gérard de Montaigu.

* Synode de *Beſançon*, tenu en 1495, par Charles de Neufchâtel ſon Archevêque.

* Synode de *Challon-ſur-Saone*, tenu en 1499.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1499 & 1500, par Paſchal.

SEIZIE'ME SIE'CLE.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1506, par l'Archevêque de Gneſne.

Aſſemblée de l'Egliſe Gallicane à *Tours* pour arrêter les entrepriſes de Jules II, l'an 1510. Huit concluſions ſur la puiſſance du Roi & du Pape.

Conciliabule de *Piſe* pour la Réformation de l'Egliſe, & contre le Pape Jules II, commencé le premier novembre 1511; transféré à Milan au mois de janvier 1512; fini au mois d'avril de la même année. Actes de ce Concile avec une Apologie, & des Lettres.

CONCILE GÉNÉRAL DE LATRAN pour la Réforme de l'Egliſe, & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, commencé le dixiéme mai 1512, & fini le 16 mars 1517, après 12 Seſſions. Actes & Décrets de ce Concile.

* Concile provincial de *Rouen*, tenu en 1514, ou plus vraiſemblablement en 1522, ſous George d'Amboiſe *le Jeune*.

* Synode de *Toul*, tenu en 1515, par ſon Evêque Hugues des Hazards.

* Synode de *Bourges*, tenu en 1516, par le Cardinal Antoine Bohier.

Concile de *Florence* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1517. Statuts imprimez à Florence en 1564.

* Synode de *Cologne*, tenu en 152., par Philippe d'Uberſtein.

* Conciles de *Lencici*, tenu en 1522, par l'Archevêque de Gneſne.

* Concile de *Rouen*, tenu en 1522. *Voyez cy-deſſus* en 1514.

* Conciles de *Lencici*, tenus en 1523 & 1527, par Jean Laski, Archevêque de Gneſne, contre Luther.

* Synode de *Mexique*, tenu en 1524, par les Miſſionnaires employez à la converſion des Mexicains.

Concile de *Bourges* contre la Doctrine de Luther & ſur la Réforme de la Diſcipline, le 21 de mars de l'an 152.. Vint trois articles de Décrets ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique. Cinq Reglemens ſur la Juriſdiction, & touchant les Curez.

Concile de *Sens* contre la Doctrine des Luthériens, tenu à Paris le neuviéme octobre l'an 1528. Actes & Decrets de ce Concile ſur la Foi, contenant ſeize articles. Quarante Decrets ſur les mœurs.

* Synode de *Treves*, tenu en 1530, par Odoard Hennequin.

* Concile de *Pétrikow*, tenu en 1530, & en 1532, par Jean Laski & Matthias Drzevic, Prélats de cette ville.

Concile de *Vienne* en Dauphiné ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1530 ou 1533. Statuts imprimez à Lyon.

* Synode de *Liſieux*, tenu en 1531, par Jean *le Véneur*, Cardinal, & Evêque de cette ville.

Concile de *Cologne* pour la Réforme de la Diſcipline, l'an 1536, Réglemens de ce Concile, diviſez en quatorze parties, & chaque partie en pluſieurs titres.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1536, par Louis Guillard.

* Conciles de *Petrikow*, tenus en 1539, 1540 & 1542, pour la liberté de l'Egliſe de Pologne, pour la reformation du Clergé, & contre Luther.

* Synode de *Liſieux*, tenu en 1540, par Jean *le Véneur*, Cardinal, & Evêque de cette ville.

* Synode de *Saintes*, tenu en 1541, par Julien Soderin.

Concile de *Gênes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1547. Décrets imprimez à Regio en 1575, & à Bologne en 1605.

Concile d'*Ausbourg* pour la Réforme du Clergé, au mois de novembre de l'an 1548. Actes & Statuts.

Concile de *Tréves* ſur la Réforme du Clergé, l'an 1548. Dix articles de Décrets ſur les mœurs, & un réglement contre les Concubinaires,

Concile de *Cologne* pour la Réforme de la Diſcipline, l'an 1549. Divers Réglemens ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, contenus en 38 Capitules.

Concile de *Mayence* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1549. Cent quatre articles de Décrets, tant ſur la Foi que ſur les mœurs.

Concile de *Tréves* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1549. Vint reglemens ſur la Diſcipline.

Synode de *Strasbourg* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1549. Statuts & Décrets imprimez à Mayence en 1566.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1550, par Louïs Guillard.

Concile de *Narbonne* ſur la Foi & la Diſcipline, au mois de décembre de l'an 1551. Soixante & ſix Canons; le premier ſur la Foi & les autres ſur la Diſcipline.

* Synode de *Cambray*, tenu en 1551, par Robert de Crouï.

* Conciles de *Pétrikow*, tenus en 1551, 1552 & 1553, par Nicolas Dziergzgowki, Archevêque de Gneſne.

CONCILE GÉNÉRAL DE TRENTE ſur la Foi & la Diſcipline, commencé le 13 decembre 1545; transféré à Bologne le 21 avril 1547, & enſuite interrompu; recommencé le premier ſeptembre 1551 à Trente; ſuſpendu le 18 avril 1552; recommencé pour la troiſiéme fois le 18 janvier 1562; continué & fini le troiſiéme décembre 1563. Actes & Canons & Chapitres du Concile. Recueil de pluſieurs Harangues faites dans le Concile & autres piéces qui regardent ſon Hiſtoire, recueillies par les Théologiens de Louvain & dans la derniére édition des Conciles. Inſtructions, Lettres & autres Actes concernant le Concile de Trente, pris ſur les originaux par Meſſieurs Du Puy. Hiſtoires de ce Concile, compoſées par Fra Paolo & par le Cardinal Palavicin.

* Synode de *Challon-ſur-Saone*, tenu en 1554.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1554, par Odet de Châtillon, Cardinal, &c.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1557, par Odet de Châtillon, Cardinal, &c.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1558, par Charles Guillard.

* Synode de *Châlons-en-Champagne*, tenu en 1559, par Jérôme de Bourges.

* Synode de *Faënza*, tenu en 1560, par ſon Evêque Jean Batiſte Sighicolli.

Concile de *Rheims* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1564. Dix-neuf Statuts.

Concile de *Rheims* ſur la Foi & la Réforme de la Diſcipline, au mois

mois de novembre & de décembre de l'an 1564. Actes contenant une profession de Foi & des réglemens.

Concile de *Constantinople* pour la déposition de Joseph Evêque d'Andrinople, qui s'étoit fait Patriarche par Simonie, au mois de janvier de l'an 1565. Actes de déposition de ce Patriarche.

Concile de *Cambray* sur la Foi & la Discipline, l'an 1565. Actes. Discours faits à ce Concile.

Concile premier de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Foi & la Discipline, l'an 1565. Constitutions en trois parties.

Concile de *Valence* en Espagne sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1565. Statuts imprimez à Valence en 1566.

Concile de *Tolède* sur la Foi & la Discipline, en décembre 1565, & janvier 1566. Actes contenant divers réglemens.

Concile de *Brague* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1566. Statuts imprimez en 1567.

Concile d'*Aquilée* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1566. Réglement sur la Discipline, imprimé à Côme en 1599.

Concile de *Compostelle* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1566. Décrets imprimez à Salamanque en 1566.

Concile de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1566. Décrets imprimez à Alcala en 1566.

* Concile provincial, tenu à *Manfrédonia*, en 1567, par Ptolomée Gallio, Archevêque de cette ville & Cardinal.

* Concile de *Lima*, tenu en 1567.

* Synode de *Bénévent*, tenu en 1567.

* Synode de *Cambray*, tenu en 1567, par Loüis de Barlaimont son Archevêque.

* Synode de *Constance*, tenu en 1567, par l'Evêque Marc-Sirice Altaemps.

* Concile de *Naples*, tenu en 1568, par Marius Caraffe, Archevêque de Naples.

Concile d'*Otrante* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1569. Décrets imprimez à Rome en 1569.

Concile second de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1569. Plusieurs Décrets.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1569. Décrets imprimez à Rome en 1569.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1569. Décrets imprimez à Dilingen en 1574.

* Synode de *Florence*, tenu l'an 1569, par Antoine Altoviti, Archevêque de cette ville.

Concile de *Malines* sur les Sacremens & la Discipline Ecclésiastique, en juin & en juillet 1570. Décrets.

* Concile d'*Arras*, tenu en 1570, par François Richardot.

Concile troisiéme de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1573. Plusieurs Décrets.

* Concile de *Florence*, tenu l'an 1573, par Antoine Altoviti Archevêque de cette ville.

* Synode de *Besançon*, tenu en 1573, par Claude de la Baume son Archevêque.

* Synode de *Bresse* en Italie, tenu en 1574.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1575, par Nicolas De Thou.

* Synode de *Pérouse*, tenu en 1575, par François Boissi, Evêque de cette ville.

Concile quatriéme de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1576. Constitutions Ecclésiastiques.

* Concile d'*Anvers*, tenu en 1576, par Sonnius son premier Evêque.

* Concile de *Naples*, tenu en 1576, par Marius Caraffe Archevêque de Naples.

* Synode diocésain de *Rimini*, tenu en 1577 & en 1578, par Jean Batiste du Castel, Evêque de cette ville, pour la réforme des mœurs.

* Assemblée de Prélats à *Pétrikow*, en 1578.

Synode de *Bitonte* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1579. Constitutions imprimées à Venise en 1579.

Concile cinquiéme de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1579. Constitutions Ecclésiastiques.

* Synode diocésain de *Rimini*, tenu en 1580, par Jean Batiste du Castel, pour la réforme des mœurs.

Concile de *Surrento* sur la Discipline Ecclésiastique, en 1580. Décrets imprimez en 1585.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1580, par Claude de Beaufrémont.

Concile de *Rouen* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1581. Réglemens sur la Discipline, & diverses résolutions.

* Synode de *Bresse* en Italie, tenu en 1582.

Concile sixiéme de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Discipline & Jurisdiction Ecclésiastique, l'an 1582. 31 Articles de Constitutions.

* Concile du *Caire*, tenu en 1582, par ordre du Pape Grégoire XIII.

Concile de *Bourdeaux* sur la Foi & la Discipline, l'an 1582 ou 1583. Profession de Foi, Réglemens sur la Discipline, & Statuts pour un Séminaire.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Eccésiastique, l'an 1583. Décrets imprimez à Ravenne en 1587.

Concile de *Rheims* sur la Foi & la Discipline, l'an 1583. Profession de Foi & réglemens sur la Discipline. Actes.

* Concile de *Lima*, tenu en 1583, par l'Archevêque Taurin Alfonse Magrouci, pour la réforme des mœurs.

Concile de *Tours* sur la Foi & la Discipline, l'an 1583. Profession & Statuts Synodaux.

Concile de *Bourges* sur la Foi & la Discipline, au mois de septembre de l'an 1584. Décrets sur la Foi & la Discipline.

* Concile de *Goa*, tenu en 1584, par Alexis Ménézès, Archevêque de cette ville & Primat des Indes.

* Synode de *Camérino*, tenu en 1584, sous Gaspard des Ursins.

* Synode de *Milan*, tenu en 1584, par S. Charles Borromée.

Concile d'*Aix* en Provence sur la Foi & la Discipline, l'an 1585. Décrets touchant la Foi, les Sacremens, la Hiérarchie & la Discipline de l'Eglise.

* Concile provincial de *Mexique*, tenu en 1585, par l'Archevêque, pour la réforme des mœurs.

Concile de *Mexique* sur la foi & la Discipline, l'an 1585. Quantité de Statuts sur la Doctrine & la Discipline Ecclésiastique.

Concile de *Cambray* sur la Discipline Ecclésiastique, à Mons en Hainaut l'an 1586. Statuts imprimez à Mons en 1587.

* Synode de *Camérino*, tenu en 1587, sous Jérôme Bobo ou Bobus.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1587, par Nicolas de Thou.

* Concile d'*Arras*, tenu en 1588.

* Synode de *Florence*, tenu l'an 1589, par le Cardinal Alexandre de Médicis.

* Synode de *Sienne*, tenu en 1589.

* Concile de *Goa*, tenu l'an 1589 ou 1590. Les Chrétiens de S. Thomas y firent profession de la Religion Romaine.

* Synode de *Novare*, tenu en 1590, par César Sparciani, Evêque de cette ville.

Concile de *Toulouse* sur la Foi & la Discipline, l'an 1590. Décrets partagez en trois parties.

* Synode tenu à *Monte Fiascone* en 1591, par Jérôme Bentivoglio.

* Synode de *Nole*, tenu en 1591.

* Synode de *Malte*, tenu en 1591, par Antoine Taso, Evêque de Malte.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1594. Soixante-quatre articles de réglemens.

* Synode de *Bénévent*, tenu en 1594.

Concile d'*Amélia* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1595. Constitutions imprimées à Venise en 1596 & 1597.

* Concile de *Brest* ou *Brzestye* tenu l'an 1595, pour l'union des Grecs Schismatiques de Lithuanie avec l'Eglise Latine.

Concile d'*Aquilée* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1596. Réglemens sur les Sacremens & sur la Discipline Ecclésiastique.

* Synode de *Castellana*, tenu en 1596, par Bernard Bénédicti.

* Synode d'*Ascoli*, tenu en 1596.

* Synode de *Conza* ou *Consa*, tenu en 1597.

Concile de *Sienne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1599. Décrets imprimez à Rome en 1601.

* Synode de *Castellana*, tenu en 1600.

DIX-SEPTIE'ME SIECLE.

* Synode de *Parme*, tenu en 1602.

* Concile de *Bar*, tenu en 1607, où l'on publia des Ordonnances Synodales.

Concile de *Malines* sur la Foi & la Discipline, l'an 1607. Décrets & Statuts sur les Sacremens & autres Réglemens sur la Discipline.

Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1609, Plusieurs Statuts & Réglemens.

* Concile de *Milan*, tenu en 1609, par Frédéric Borromée, Cardinal & Archevêque de Milan.

* Synode d'*Anvers*, tenu en 1610, par Jean le Mire.

* Concile d'*Aix* en Provence en 1612, contre le livre d'Edmond Richer.

* Synode d'*Avranches*, tenu en 1615, par Péricard Evêque de cette ville.

* Synode de *Faënza*, tenu en 1615, par son Evêque Jérôme des Vaillans.

* Synode de *Macérata*, tenu en 1615.

* Synode de *Florence*, tenu en 1619, par Alexandre Martius de Médicis.

* Synode de *Faënza*, tenu en 1620, par Jules Monterenti son Evêque.

* Synode de *Castellana*, tenu en 1620, par Ange Gozadini.

* Synode de *Pétrikow*, tenu en 1621, pour l'avantage de l'Eglise de Pologne, par Laurent Gembiki, Archevêque de Gnesne.

* Synode de *Monte Fiascone*, tenu en 1622.

Concile de *Bourdeaux* sur la Foi & la Discipline, l'an 1624. Décrets & Actes de ce Concile.

* Synode de *Mont-Cassin*, tenu en 1626, duquel on a les Ordonnances dans la derniére edition des Conciles.

* Concile provincial tenu à *Pétrikow* en 1628, par Jean Venzik Archevêque de Gnesne.

* Synode de *Cervia*, tenu en 1634, par Jean-François Guidi son Evêque, autrement le Cardinal Bagni.

* Synode de *Vénafre*, tenu en 1634, par Vincent Martinelli qui en étoit Evêque.

* Synode de *Florence*, tenu en 1637, par Pierre Nicolini.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1640, par René de Bresle.

* Concile de *Châlons-sur-Marne*, tenu en 1641, par Félix Vialart.

Concile de *Constantinople*, contre la Confession de Foi de Cyrille Lucar, au mois de mai de l'an 1642. Décret de ce Concile, contre les articles de la Confession de Cyrille Lucar qui y sont refutez.

* Synode de *Jassi*, tenu en 1642, par le Métropolitain de Kiovie.

* Synode de *Bourges*, tenu en 1643, par Pierre d'Hardivillier.

* Syode de *Florence*, tenu en 1645, par Pierre Nicolini.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1646, par Lescot.

* Concile d'*Avranches*, tenu en 1646, par Roger d'Aumont, Evêque de cette ville.

* Concile de *Châlons-sur-Marne*, tenu en 1657, par Félix Vialart.

Concile de *Bethléem* ou de *Jérusalem* sur la présence réelle, l'an 1672. Déclaration & Actes de ce Concile imprimez en 1677, & en 1678.

Il y a dans le ſeiziéme, & dans le dix-ſeptiéme ſiécle une infinité d'Actes & de Statuts de Synodes Diocéſains des Evêques ſur la Diſcipline de leurs Dioceſes, dont il ſeroit trop long de faire ici le dénombrement.

* Dans le XVIII ſiécle, l'Archevêque d'Ambrun convoqua un Concile provincial, le 16 août 1727, contre Jean de Soanem Evêque de Senez.

RECUEILS DES CONCILES.

Dès le premier ſiécle, à ce que prétendent quelques Auteurs, on fit un Recueil des Canons des Apôtres, auquel on ajoûta dans la ſuite du tems pluſieurs autres Canons, qui furent faits au ſecond & au troiſiéme ſiécle. Vers la fin du quatriéme ſiécle, les Canons des principaux Conciles, qui avoient été tenus juſques alors, furent ramaſſez en un volume, que nous avons encore aujourd'hui ſous le titre de *Codex Canonum Eccleſiæ Univerſæ*; & au quatriéme Concile de Carthage, qui fut tenu peu de tems après, on compoſa le livre intitule *Codex Canonum Eccleſiæ Africanæ*, qui n'eſt autre choſe qu'une compilation des Conciles d'Afrique. Denys, ſurnommé *le Petit*, fit ſur la fin du cinquiéme ſiécle une collection plus ample que toutes les précédentes; & après lui Ferrandus, Creſconius, Iſidorus Mercator, & pluſieurs autres, en compoſérent divers Recueils. On faiſoit outre cela dans chaque province un Recueil des Réglemens des Conciles provinciaux, qui étoient ſoigneuſement gardez dans les Archives des Egliſes. Depuis que l'Imprimerie a été en uſage, on a fait auſſi pluſieurs éditions des Conciles. La premiere fut faite à Paris l'an 1524, par les ſoins de Jacques Merlin, Docteur en Théologie. A ſon exemple, pluſieurs ſavans hommes firent depuis imprimer de ſemblables Recueils, & entre autres Binius, Chanoine de Cologne, fit deux éditions des Conciles, dont la derniere, qui eſt la plus ample, fut imprimée en neuf volumes à Cologne l'an 1618, & en dix volumes à Paris l'an 1638. Mais la plus conſidérable a été celle qui fut faite à Paris en 1644, de l'impreſſion du Louvre. Elle eſt compoſée de trente-ſept volumes *in folio*, & eſt non ſeulement plus ample, mais auſſi plus correcte que toutes les autres. En 1670, le P. Labbe & le P. Coſſart, Jéſuites, ont donné au public un nouveau Recueil des Conciles en dix-ſept volumes, qui eſt d'un quart plus ample que l'édition de 1644. Ils y ont joint les remarques de pluſieurs Auteurs, & en ont encore fait d'autres, ſur quantité d'endroits qui avoient beſoin d'être plus amplement éclaircis. Le P. Hardouin en a achevé une nouvelle édition imprimée au Louvre, dont le débit a été arrêté par Arrêt du Parlement qui a nommé pour l'examiner ſix Commiſſaires, qui y ont trouvé pluſieurs choſes, tant dans le corps de l'Ouvrage que dans les Tables, contraires aux anciens uſages de l'Egliſe, aux maximes reçues dans le Royaume, & aux libertez de l'Egliſe Gallicane. * *Mémoires du tems.*

CONCILE de Martyrs ou de Saints, pour dire Egliſe. *Voyez* TEMPLE.

CONCINO CONCINI, célébre ſous le nom du Marechal d'Ancre, natif du Comté de Penna, en Toſcane, vint l'an 1600 en France, avec la Reine Marie de Médicis, qui le fit ſon Ecuyer, puis Gentilhomme de la Chambre dn Roi Louïs XIII. *Léonore* Galigaï ſa femme, Dame d'Atour de la Reine, fut la cauſe de ſon elevation. Il fut auſſi Marquis d'Ancre, Gouverneur de Normandie, de la citadelle d'Amiens, & fut fait Maréchal de France en 1615. Après s'être élevé par la faveur de la Reine, il eut beaucoup de part au gouvernement de l'Etat pendant la minorité du Roi Louis XIII; mais s'étant fait de grands ennemis par ſa conduite, il fut tué ſur le pont-levis du Louvre par les intrigues de Luines, qui ſe ſervit du nom du Roi, le 24 avril de l'an 1617. Son corps, qu'on avoit enterré ſecrettement dans l'égliſe de ſaint Germain de l'Auxerrois, fut déterré le lendemain, traîné par les rues, brûlé, & les os jettez dans la riviére de Seine. Léonore Galigaï eut part aux malheurs de ſon mari, & fut pendue & brûlée en Gréve, par arrêt du Parlement, après avoir été accuſée de ſortilége. Pluſieurs Auteurs parlent de cette mort, & principalement M. du Puy, dans ſon Hiſtoire des Favoris. Le Marquis de Cœuvres, depuis Maréchal d'Etrées, fait ſur ſa mort ces réflexions, dans les Mémoires que nous avons de lui. „ Quand je fais réflexion, *dit-il*, ſur les circonſtances de la mort du Maréchal „ d'Ancre, je ne la puis attribuer qu'à ſa mauvaiſe deſtinée, ayant „ été conſeillé par un homme qui avoit les inclinations fort douces; & comme il étoit lui même naturellement bien-faiſant, & „ qu'il avoit deſobligé peu de perſonnes, il falloit que ce fût ſon „ étoile, ou la nature des affaires, qui euſſent fait ſoulever tant de „ monde contre lui. Il étoit agréable de ſa perſonne, adroit à cheval, & à tous les autres exercices; il aimoit les plaiſirs, & ſur „ tout le jeu; ſa converſation étoit douce & aiſée, ſes penſées „ étoient hautes & ambitieuſes, mais il les cachoit avec ſoin, „ n'étant jamais entré, ni affecté d'entrer dans le Conſeil; & même on a ſouvent oui dire au Roi, qu'il n'avoit pas entendu qu'on „ le dût tuer. Il eſt vrai qu'il avoit eu de tout tems pour lui une „ averſion naturelle, dont le Maréchal d'Ancre s'étoit apperçu trois „ mois après la mort du Roi Henri IV. Il parloit de cette averſion, comme d'une choſe conſidérable dès-lors & qui lui donnoit beaucoup d'inquiétude, ajoûtant qu'il s'efforceroit de le „ vaincre par ſes ſervices. Il penſa cependant détourner le dernier malheur ſous lequel il ſuccomba, par la réſolution que l'on „ étoit ſur le point de lui faire prendre, d'aller Ambaſſadeur à „ Rome, ou d'aquérir le Comté de Montbéliard pour s'y retirer. Le Maréchal d'Etrées a preſque été le ſeul qui ſe ſoit chargé de l'Apologie du Maréchal d'Ancre. Tous les autres en ont parlé avec plus de liberté. C'étoit un homme inſolent, enivré de ſa faveur; qui, pour aſsûrer ſon autorité, bouleverſa tout le Conſeil. Ses vues tendoient à ſe cantonner en cas de diſgrace, & c'eſt dans ce deſſein qu'il faiſoit fortifier des places dans ſes Gouvernemens, & qu'il ſongea à aquérir le Comté de Montbéliard. Une preuve de ſon ardeur à piller les Finances, c'eſt l'état des biens immenſes qu'il laiſſa. Outre les revenus de ſes charges, qui montoient à un million de livres, il en avoit autant dans ſes coffres; pluſieurs millions placez en France, à Rome & à Florence, & deux millions en meubles & en pierreries, ſans ceux qui furent pillez chez lui. Selon le Procurateur Baptiſte *Nani*, le Marechal d'Ancre étoit de baſſe naiſſance; mais ſelon l'opinion la plus commune il étoit né Gentilhomme. Les *Concini* venoient des *Alberti*, l'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Florence. Lorſqu'il partit de cette derniére ville, un de ſes amis lui demanda ce qu'il alloit faire en France, *ou fortune ou perir*, repondit-il: L'un & l'autre lui arriva. *Chriſtine de Lorraine*, Grand'Ducheſſe de Toſcane, lui ayant fait dire un jour par un homme de confiance, qu'il conduiſit ſa barque terre à terre, pour éviter la tempête qui le menaçoit, il répondit, que tant qu'il auroit le vent en poupe, il vouloit voguer en pleine mer, & voir juſques où la fortune pouvoit porter un Favori. Quand on eut ôté les ſceaux au Chancelier de *Sillery*, il les fit donner à Guillaume du *Vair* en 1616; mais ſix mois après il les lui fit enlever pour avoir refuſé de ſceller des lettres de Duc & Pair pour lui, & d'abolition pour un Gentilhomme de ſa ſuite. *Vitry* qui s'étoit chargé de tuer le Maréchal, eut l'imprudence d'en confier le ſecret, la veille de l'exécution, à la Maîtreſſe N. de *Baumarchais*, alors veuve du Marquis de Noirmoutier, laquelle lui promit de l'épouſer dès qu'il auroit obtenu le Bâton de Marechal. Baſſompierre rapporte que le Maréchal lui avoit dit qu'il ne ſouhaitoit rien tant que de ſe retirer, mais que ſa femme y mettoit obſtacle; que dans cette vue il avoit fait offrir au Pape ſix cens mille écus pour l'uſufruit du Duché de Ferrare leur vie durant. Mais M. Amelot de la Houſſaye croit que l'obſtacle venoit plutôt du Maréchal que de ſa femme qui prévoyoit l'orage, & qui dit un jour à la Reine, *Madame vous favoriſez ce fou dans ſes deſſeins, mais ſouvenez vous qu'il ſe perdra, & qu'en ſe perdant il vous perdra & moi auſſi.* Lorſque le Maréchal ſortoit de la chambre de la Reine de Medicis, aux heures qu'elle étoit couchée, ou toute ſeule, il affectoit de renouer ſon aiguillette, pour faire croire qu'il venoit de coucher avec elle. Le jour, ou le lendemain de la mort du Maréchal, un Laquais du Chancelier de Sillery trouva une cédule de 80000 livres payables à ce Maréchal. Il la porta au Conſeil, qui lui donna douze mille livres de récompenſe en argent comptant, & fit créer, en ſa faveur, une charge de Garde de la porte du Louvre avec douze cens livres d'apointemens. Ce Laquais ſe nommoit la Riviére & ſon petit-fils a épouſé la fille du Comte de Buſſy-Rabutin. On a écrit que la femme du Maréchal étoit fille d'un Menuiſier; mais il eſt conſtant que la famille des *Galigaï*, dont elle portoit le nom, eſt du corps des Nobles de Florence. Cette femme avoit beaucoup d'eſprit, & lorſqu'elle fut accuſée d'avoir enſorcelé la Reine, elle répondit à ſes Juges, *Je ne me ſuis jamais ſervie d'autre ſortilége que de mon eſprit. Eſt-il ſurprenant que j'aye gouverné la Reine qui n'en a point du tout?* Le Cardinal de Richelieu devoit le commencement de ſa fortune à la Maréchale d'Ancre qui l'avoit introduit chez la Reine, & embarqué dans les intrigues de la Cour. * *La Vie du Cardinal de Richelieu*, imprimée à Amſterdam en 1696. Roncoveri, *Hiſt. de Luig. XIII. L'Hiſtoire de Louïs XIII*, imprimée à Paris en 1716. Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CONCLAVE, lieu où s'aſſemblent les Cardinaux pour l'élection d'un Pape. On donne auſſi ce nom à l'aſſemblée des Cardinaux qui travaillent à cette élection. Il dépend des Cardinaux de concerter après la mort du Pape, en quel endroit ils ſe renfermeront, & le Conclave n'eſt attaché à aucun lieu. Néanmoins depuis quelque tems, le Palais de ſaint Pierre, qu'on appelle autrement *le Vatican*, ſert à cette fonction; & c'eſt en effet le lieu le plus commode, à cauſe de la grandeur & de la majeſté de ce lieu, de la facilité à le garder, de l'abondance des eaux, de ſes grandes cours & galeries, de la grande place qui eſt devant, & enfin pour la commodité de l'adoration du Pape, qui ſe fait à ſaint Pierre; outre que les funérailles du Pape ſe faiſant en cette égliſe, il eſt beaucoup plus aiſé aux Cardinaux de paſſer proceſſionnellement de l'égliſe au Palais du Vatican. Ainſi les Cardinaux ne mettent plus en délibération que par formalité en quel lieu on tiendra le Conclave. On bâtit dans un grand appartement de ce Palais, autant de petites cellules qu'il y a de Cardinaux. Ces cellules ſont d'ais de ſapin, & on fait en chacune un retranchement pour les Conclaviſtes des Cardinaux, c'eſt à dire, ceux qui s'enferment avec eux dans le Conclave, afin de les y ſervir. On tire les cellules au ſort, chacune étant marquée de ſon *numero*; ce qui fait que bien ſouvent deux Cardinaux qui ſont de faction contraire, ſe trouvent logez l'un près de l'autre. Il y a une petite ruelle entre chaque cellule, lorſqu'il y en a pluſieurs dans une même ſalle, ou dans une galerie; mais on en fait auſſi dans des chambres ſéparées, avec une cloiſon d'ais, le vuide qui reſte ſervant aux Conclaviſtes. Les cellules ſe font durant les neuf jours deſtinez aux obſéques du défunt Pape, pendant lequel tems chacun va voir le Conclave. Elles ſont garnies au dehors de ſerge ou de camelot vert (à la reſerve de celles des Cardinaux qui ſont créatures, qui ont été promus par le Pape défunt, leſquelles ſont couvertes d'une étoffe de couleur violette obſcure) & chaque Cardinal fait mettre ſes armes ſur la porte de ſa cellule. Entre les cellules & les fenêtres du Palais, il y a une galerie qui régne pour la commodité de tout le Conclave; & c'eſt de cette galerie que les cellules reçoivent le jour. Le lendemain des obſeques du Pape, c'eſt à dire, le matin du dixiéme jour après ſa mort, les Cardinaux ayant aſſiſté à la Meſſe du Saint-Eſprit, ſe tranſportent proceſſionnellement deux à deux au Conclave, où tous les jours ils s'aſſemblent à la chapelle matin & ſoir pour faire le *Scrutin*, ayant fait écrire leurs voix ou ſuffrages dans un bulletin ou billet, qu'ils mettent dans un Calice qui eſt ſur l'autel. Lorſque ces billets ſont donnez, deux Cardinaux députez à l'ouvertnre liſent tout haut ceux qui ſont nommez, & tiennent com-

pte des voix que chaque Cardinal ſe trouve avoir. Ce Scrutin ſe continuë juſqu'à ce que les deux tiers des ſuffrages concourent en faveur de la même perſonne. Mais il arrive peu ſouvent que le Pape ſoit élu de cette maniere. De là vient qu'après le Scrutin vient l'*Accès*, qui eſt un eſſai, pour voir ſi le Cardinal qui a eu plus de voix dans le Scrutin pourra arriver aux deux tiers. Sur quoi il faut remarquer, que l'on ne peut, à l'Accès, donner ſa voix à celui qu'on a nommé au Scrutin. Si cette tentative ne réüſſit pas, on a recours à la voix d'*Inſpiration*, qui eſt une déclaration ouverte, & comme une conſpiration de pluſieurs Cardinaux, à crier en même tems, *un tel Cardinal Pape*. Cette voix, par exemple, *Altiéri Papa*, commence à s'élever par un ou deux des Chefs de parti, lorſqu'ils ont trouvé aſſez de ſuffrages, pour s'aſſurer que ce moyen ne manquera pas; après quoi le reſte des Cardinaux ſe voit obligé de s'y joindre, pour ne pas s'attirer l'averſion du Pape, qui ſeroit élu malgré eux. A l'égard du Scrutin, voici de quelle maniére il ſe fait. Chaque Cardinal prépare ſon bulletin ou billet de ſuffrage, qui contient ſon nom, le nom de celui qu'il élit, & une deviſe. Le nom du Cardinal eſt écrit ſous un pli du papier, & enfermé ſous un nouveau cachet, que le Cardinal choiſit pour cet uſage; le nom de l'élu eſt écrit par un Conclaviſte, ſous un autre pli ſans cachet, & le mot, par exemple, *volente Deo*, eſt mis par dehors en forme de deſſus de lettre. On n'ôte point le cachet pour ſavoir le nom du Cardinal qui élit, que quand il ſe trouve les deux tiers des voix pour une même perſonne, afin qu'alors le nouveau Pape ſache ceux qui ont donné leurs ſuffrages pour ſa promotion. Le mot ſert, afin que dans l'Accès on puiſſe reconnoître, que chaque Cardinal y a nommé un autre que celui qu'il avoit nommé dans le Scrutin, voyant ſous un même mot deux billets où ſont nommées différentes perſonnes. A la fin du Scrutin & de l'Accès, ſi le nombre des voix n'eſt pas ſuffiſant pour l'élection, on brûle tous les bulletins, afin que les noms des Electeurs demeurent ſecrets. Pendant le Conclave, chaque Cardinal ne peut tenir que deux domeſtiques avec lui, ou trois au plus, quand c'eſt un Cardinal Prince, ou quelque autre à qui on l'accorde par privilége. On recherche fort cet emploi, parce que le Pape, après ſon élection, fait diſtribuer à chaque Conclaviſte une ſomme de trois ou quatre cens livres, & parce que l'on y voit comme les choſes ſe paſſent. Cette fonction eſt néanmoins très incommode; car il faut que le Conclaviſte aille prendre le boire & le manger, que les Officiers lui font paſſer du dehors par un tour, qui eſt commun à tous les Cardinaux du même quartier, qu'il ſerve ſon maître à table, & qu'il ait ſoin de tenir tout bien net, outre l'incommodité d'une clôture très-ſévére. Il faut remarquer qu'encore qu'un Cardinal ſoit ſujet papable, & puiſſe s'aſsûrer d'un nombre ſuffiſant de voix, il eſt libre néanmoins à l'Empereur & aux Couronnes de France & d'Eſpagne de lui donner l'excluſion. Voici comment on y procéde. L'Ambaſſadeur du Prince excluant, fait demander audience à tout le ſacré Collége en corps. On l'introduit dans le Conclave, & là il déclare que ſon Maître, pour des raiſons particuliéres, donne l'excluſion à tel Cardinal dont il a lieu de ſe plaindre. Le Doyen du ſacré Collége répond pour tous, après quoi l'Ambaſſadeur ſe retire. Durant les neuf jours des obſeques du Pape, les Cardinaux après le ſervice s'aſſemblent dans la Sacriſtie de l'Egliſe de ſaint Pierre, pour nommer les Officiers du Conclave, & pour régler toutes les affaires courantes. Les Ambaſſadeurs y vont offrir l'aſſiſtance de leurs Princes. Ils font une génuflexion en entrant, & parlent debout & couverts. Ils en font encore une en ſortant. Les *Urſins* & les *Colonnes* y vont auſſi, mais ils parlent à genoux & tête nue. Le *Baronage*, c'eſt à dire, le corps de la Nobleſſe Romaine envoye auſſi ſon Député au ſacré Collége, pour montrer par là, que le corps eſt indépendant des Colonnes & des Urſins. Dans l'interrégne, le ſacré Collége prétend qu'il lui eſt dû plus de reſpect qu'à la perſonne même du Pape, parce qu'étant compoſé de toutes les nations Chrétiennes il repréſente toute la Hiérarchie de l'Egliſe. C'eſt par cette raiſon que les Ambaſſadeurs allant à l'audience du Collége mettent un genou en terre, & ne ſe lévent qu'après que le Cardinal Doyen leur a fait ſigne. Le Chef de la Maiſon *Savelli* garde les clefs du Conclave, comme Maréchal héréditaire de l'Egliſe, mais les clefs du dedans ſont gardées par le Cardinal Camerlingue & par le Maître des cérémonies. Lorſque le Conclave eſt fermé, le dernier des Maîtres des cérémonies va par tout le Conclave deux fois chaque jour, le matin à ſix heures, & l'après-dîné à deux, pour avertir les Cardinaux en ſonnant une clochette, & diſant *Ad capellam Domini*, *A la chapelle du Seigneur*. Au dernier ſon, chaque Conclaviſte porte l'écritoire de ſon Maître, dans la chapelle du Scrutin, qui eſt celle de Sixte IV, & l'autre tient ſa chappe & ſon bonnet. Auprès de la chapelle, chaque Cardinal prend, avant que d'y entrer, ſa chappe, qui eſt faite comme celle d'un Moine. Le parterre de la chapelle, au fond de laquelle eſt le célébre tableau de *Michel Ange*, répréſentant le dernier jugement, eſt couvert d'un drap verd, auſſi-bien que les bancs où ſe placent les Cardinaux des deux côtez, le Doyen à la main droite. On dreſſe dans cette chapelle ſix autels, outre le Maître-Autel, ſur leſquels tous les Cardinaux qui veulent dire la Meſſe, célébrent tous les matins quand il leur plait: enſuite le Cardinal Doyen dit une Meſſe baſſe du ſaint Eſprit au Maître-Autel, en laquelle il communie tous les Cardinaux, qui n'ont pas dit la Meſſe, puis il leur fait une courte exhortation de penſer ſérieuſement à l'élection du ſouverain Pontife, & de faire un bon choix, en ſuivant ce que les Bulles preſcrivent. Il leur fait enſuite lire celle du Pape Gregoire X, & le cérémonial de Grégoire XV, concernant les régles & la forme de l'élection du ſouverain Pontife. Il fait mettre ſur une longue table qui eſt à côté du Maître-Autel, un tableau, qui contient en groſſes lettres le ferment que chaque Cardinal doit faire avant que de mettre ſon billet dans l'un des deux calices qui ſont ſur la table, avec une petite urne. Le ferment que les Cardinaux doivent prêter, eſt conçu en ces termes, *Teſtor Chriſtum Dominum qui me judicaturus eſt, eligere quem ſecundum Deum judico eligere debere; & quod idem in Acceſſu præſtabo*, c'eſt à dire, *je promets à J. C. Nôtre Seigneur qui me doit juger, d'élire celui que je crois ſelon Dieu devoir être élu, & de faire la même choſe à l'Accès.* Le matin du jour qui ſuit celui où le Doyen a fait cette fonction, le Sacriſtain chante une Meſſe, & tous les autres jours que dure le Conclave, pour l'élection du Pape, en préſence du Collége des Cardinaux, à laquelle il eſt ſervi par les deux premiers Maîtres des ceremonies, qui donnent le baiſer de paix aux trois Chefs d'Ordres, & leur font les encenſemens ordinaires: enſuite la chapelle étant fermée on travaille à l'élection comme on l'a dit. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome*, &c. *ch.* 3. *p.* 40. *Hiſt. du Conclave.* Amelot de la Houſſaye, *Mémoires*, &c. *tome* 2.

CONCOLE'ROS (Thonos) *Voyez* **SARDANAPALE.**

CONCORDANCES de la Bible. On appelle de ce nom une eſpéce de Dictionnaire, où les mots de la Bible ſont rangez ſelon leur ordre alphabétique & cottez par livres, par chapitres & par verſets. Le Cardinal *Hugues de Saint-Chere*, Dominicain, qui mourut en 1261 ou 1262, eſt le premier qui ait compoſé la Concordance Latine de tous les mots déclinables de la Bible. On dit qu'il ſe fit aider par 500 de ſes Religieux qui travailloient ſous lui. *Arlot*, de l'Ordre des Freres Mineurs, qui fleuriſſoit en 1290, perfectionna ces Concordances. *Jean* de Segovie, au tems du Concile de Bâle en 1430, ajoûta aux anciennes Concordances, une table alphabétique des particules indéclinables, qui ont été ſouvent imprimées ſéparément à la fin des Concordances Latines, & enfin miſes dans le texte avec les autres dans les éditions poſtérieures. Dans les anciennes Concordances on n'indique que le chapitre & la lettre qui marque le commencement, le milieu, ou la fin du chapitre. On n'y a mis les verſets que longtems depuis les premiéres éditions. L'exemple des Latins fit naître à *Euthalius*, Moine Grec de Rhodes en 1300, la penſée de faire une Concordance de la Bible en ſa Langue; & *Conrad Kircher*, Proteſtant d'Ausbourg fit imprimer en 1607, une Concordance Gréque de ſa façon, qui eſt d'une grande utilité pour l'intelligence des livres ſacrez. Le defaut qu'on lui reproche, c'eſt d'avoir ſuivi le Grec des Septante de l'édition de Complute, qui n'eſt pas la véritable Verſion des Septante. La Concordance Gréque du Nouveau Teſtament fut compoſée par *Xiſte Betuleius* & imprimée d'abord à Bâle en 1546. Quand aux Concordances Hébraïques, nommées en Hébreu, *le livre qui illumine le chemin*, elles furent compoſées au commencement du XV ſiécle par un Rabbin nommé *Iſaac Nathan*, ou *Mardochée Nathan*. Il ne faut pas le confondre, comme a fait *Gaſpard Waſer* dans ſon Traité *de Nummis*, *p.* 16, avec *Nathan* ſurnommé *le Juſte* qui vivoit vers l'an 1050, & qui eſt mort à Rome, au lieu que l'Auteur des Concordances floriſſoit vers l'an 1438. Il employa dix ans à ce travail, ſavoir depuis 1438, juſques à l'an 1448. Pluſieurs l'aidérent dans cet Ouvrage, comme il le remarque lui même dans ſa Préface ſous le nom d'Iſaac Nathan. Le Rabbin *Gedaliah* dit que c'eſt ſur les Concordances Latines du Pere *Arlot* que le Rabbin Nathan fit ſa Concordance Hebraïque. *Reuchlin* eſt le premier qui les ait fait imprimer. Buxtorf dans la préface de celle dont il a procuré l'édition, cite le Rabbin Nathan, qui avoue qu'il a été obligé de ſuivre le partage des chapitres & des verſets qu'il a trouvé chez les Latins, les anciennes Bibles Hébraïques n'ayant pas ces diviſions. Telle eſt l'origine des Concordances Latines, Greques & Hébraïques, dont on a fait enſuite un très-grand nombre d'éditions, comme on peut le voir dans la Bibliotheque du Pere le *Long*; dans la Bibliothéque Théologique de *Lipénius*, & dans la Bibliothéque ſacrée de *D. Calmet*. * D. Calmet, *Préface Genérale ſur les livres de l'Ancien Teſtament*, & ſa Bibliothéque ſacrée *qui eſt à la tête de ſon Dictionnaire.*

CONCORDAT, on entend ordinairement par ce nom, le traité fait par le Roi François I, avec le Pape Léon X, en 1516, pour abolir la Pragmatique Sanction. Le Roi François I, étant paſſé en Italie l'an 1515, pour ſe rendre maître du Duché de Milan qui lui appartenoit, eut avis par ſon Ambaſſadeur à Rome, que le Pape & le Concile de Latran avoient décerné une citation péremptoire & finale contre ſa Majeſté & contre le Clergé de France, pour alléguer les raiſons qui les empêchoient d'abolir la Pragmatique. Alors François I réſolut de traiter avec le Pape, lequel ayant ſu la volonté du Roi, offrit de venir à Bologne, pour y conférer avec lui. Cette entrevue ſe fit le onziéme décembre 1515, & François I retourna enſuite à Milan, ayant laiſſé le Chancelier du Prat, pour convenir des conditions du traité avec les Cardinaux d'Ancône & Sancti-quattro, que le Pape avoit nommez. Ce traité, que nous appellons *Concordat*, fut conclu le 16 août 1516, & inſéré dans les Actes du Concile, comme une piéce ſur laquelle les François ſe devoient régler à l'avenir, en matiére eccléſiaſtique & bénéficiale. Il contient à peu près les mêmes ſujets que la Pragmatique Sanction, mais il y a pluſieurs changemens. Le premier article du Concordat parle des élections, & porte, que les Chapitres des égliſes cathédrales de France ne feront plus l'élection de leurs Prélats, lorſque le ſiége ſera vacant; mais que le Roi nommera au Pape un Docteur en Théologie, ou un Licentié âgé de vint-ſept ans au moins, ſix mois après la vacance, pour y être pourvu par le Pape; Que les Evêchez vacans en Cour de Rome, ſeront conférez par le Pape, ſans attendre la nomination du Roi; Que les Abbaïes & les Prieurez conventuels électifs, ſeront conférez de même que les Evêchez, ſinon que l'âge eſt réduit à vint-trois ans; Que néanmoins ce traité ne dérogera point aux privileges qu'ont quelques Chapitres & Couvens d'élire leur Prélats, Abbez & Prieurs. Par le ſecond article, on abolit les *graces expectatives*, *ſpéciales* ou *générales*, & les *réſerves* pour les Bénéfices qui vaqueront. Le troiſiéme regarde les Collations, & le droit des Graduez y eſt établi. Par le quatriéme, il eſt arrêté, que chaque Pape pourra donner un Mandat Apoſtolique, afin de pourvoir d'un Bénéfice, ſur un Collateur qui aura dix Bénéfices à ſa collation; & que dans l'expoſé des proviſions des Bénéfices, on en exprimera la vraye valeur ordinaire. Le cinquiéme article, concerne les cauſes & les ap-

appellations, & ordonne que les causes doivent être terminées sur les lieux par les Juges, à qui il appartient de droit par privilége d'en connoître à l'exception des causes majeures, qui sont expressément nommées dans le Droit. A l'égard des appellations de ceux qui sont immédiatement soumis au saint Siége, il est dit que l'on commettra des Juges sur les lieux jusqu'à la fin du procès. Le VI, le VII, le VIII, le IX, & le X, qui parlent des possesseurs paisibles, des concubinaires, des excommuniez, des interdits, & de la preuve que l'on peut tirer de ce qui est énoncé dans les lettres ou Bulles du Pape, sont semblables aux articles de la Pragmatique. Quand aux Annates, & au nombre des Cardinaux, il n'en est point parlé. Le Cardinal Sancti-quattro, l'un des Députez de la part du Pape, pour traiter avec les Deputez du Roi, signa un cayer avec le Sieur de Barme, Avocat du Roi, par lequel, outre les principaux point contenus au Concordat, le Pape accorda au Roi sa vie durant, le pouvoir de nommer aux églises & aux monastéres de Bretagne & de Provence, & promit de confirmer le même droit à ses Successeurs pour toûjours, s'il paroissoit qu'il eût été autrefois accordé quelque privilége pour ce regard, aux Ducs de Bretagne & aux Comtes de Provence. Le Pape promit aussi un Bref au Roi, pour nommer aux grands Bénéfices du Duché de Milan, & consentit qu'il levât une décime sur les Ecclésiastiques de son Royaume.

Le Roi étant à Paris, reçut du Nonce du Pape deux livres écrits en parchemin, signez & scéllez en plomb. L'un étoit le Concordat ratifié par le Concile de Latran, & étoit couvert de damas blanc; l'autre étoit l'Acte de la révocation de la Pragmatique, couvert de drap d'or, avec les armes du Pape Léon X, & du Roi, l'un sur l'autre. Le Nonce demanda que ces deux Actes fussent publiez par les Parlemens de France. Le Roi ne voulut pas qu'on parlât de publier la révocation de la Pragmatique; mais le cinquiéme février 1516, (l'année commençoit à Pâques) il ordonna que le Concordat fût enregîtré au Parlement de Paris. Il y eut de grandes oppositions de la part du Parlement, du Clergé, & de l'Université; mais enfin l'enregîtrement se fit, avec protestation expresse, que c'étoit, par très-exprès commandement du Roi, réitéré plusieurs fois. Les raisons de la Cour du Parlement, pour refus de la publication du Concordat étoient, qu'il y avoit trois points de très dangereuse conséquence dans ce traité. Le premier étoit les provisions des dignitez électives; le second l'évocation des causes majeures à Rome; & le troisiéme l'expression de la vraye valeur dans les provisions des Bénéfices. On soutenoit à l'égard du premier point, que l'abolition des élections, & la nomination au prélatures étoient contre les droits du Royaume, & que les vacances en Cour de Rome étoient contre le Droit commun, & contre les ordonnances des Rois. Quand au second point, on répresentoit que la plupart des causes bénéficiales seroient évoquées à Rome, contre l'usage ancien du Royaume, par lequel les causes des Evêchez & des Abbaïes, & celles mêmes des Cardinaux étoient traitées & décidées en France par des Juges ordinaires ou déléguez. Pour ce qui regarde le troisiéme point, on remontroit que l'expression de la vraye valeur tendoit à faire la levée des Annates de tous les Bénéfices. Le Chancelier du Prat représenta pour le Roi, que le Concordat avoit été fait pour de puissantes raisons, que s'il n'eût été conclu, la Pragmatique n'eût pas laissé d'être revoquée par le Concile de Latran, & qu'ainsi le Pape auroit eu plus de pouvoir qu'il n'en avoit par le Concordat. Il ajoûta, que le privilége de nommer aux grands Bénéfices donné au Roi par le Pape & le Concile, étoit très-avantageux au Roi; mais que ce n'étoit pas une chose nouvelle, & qu'on lisoit dans l'Histoire de Grégoire de Tours, que les Rois de France nommoient aux Evêchez. Il remarqua sur ce sujet, qu'en Angleterre le Roi nommoit au Pape; ce qui se faisoit aussi en Ecosse & en Espagne. Il observa enfin, que la provision aux prélatures avoit varié de tems en tems; que premiérement les Papes y avoient pourvu seuls: puis les Princes, le Clergé, & le peuple: ensuite le Prince seul: après, tout le Clergé ensemble, sans le peuple, & dans un autre tems, les Chanoines seuls sans autres Ecclésiastiques; & il dit, qu'il y avoit lieu de s'étonner comment les Rois avoient négligé de conserver un si beau droit qui leur avoit été octroyé par les Papes & les Conciles. Comme l'enregîtrement du Concordat ne s'étoit fait que pour obéir au Roi, il ne fut pas exécuté en tous les articles qu'il contenoit. L'an 1531, le Roi obtint du Pape Clément VII, le pouvoir de nommer aux Archevêchez, & aux Abbaïes qui avoient un privilége d'élire leurs Prélats.

Quelques Auteurs ont écrit que le Chancelier Du Prat, Cardinal Légat du saint Siége en ce Royaume, voulant abolir la mémoire de tous ces priviléges, fit commander par le Roi, que toutes les églises, qui avoient ou prétendoient avoir privilége d'élire leurs Prélats, par quelque grace des Papes ou des Rois, eussent à les lui apporter à certain jour: ce qui fut fait; & qu'alors le Cardinal Légat jetta tous ces priviléges au feu. En 1564, le Pape Pie IV envoya aussi des Bulles au Roi Charles IX, par lesquelles en suspendant & abolissant le droit qu'avoient quelques églises & monastéres d'élire leurs Prélats, il lui accorda le pouvoir de nommer à ces dignitez, en France, en Dauphiné, en Provence, & en Bretagne. Aux Etats de Blois de l'an 1576, les Chapitres demandérent le rétablissement des élections, remontrant que c'étoit l'unique moyen de donner de bons Evêques à l'Eglise, au défaut desquels les Hérésies étoient entrées dans le Royaume, que la race de *Charlemagne* avoit peu duré pour avoir usurpé l'autorité de nommer aux Bénéfices; & qu'au contraire celle de *Hugues Capet* ayant laissé les élections au Clergé, avoit régné cinq cens ans. A ce propos on mit en question, si les élections étoient de droit divin. Plusieurs tenoient l'affirmative, mais *Saintes*, Evêque d'Evreux, soutint que non. Ce qui donna lieu au Prevôt de l'Eglise de Toulouse de lui citer une de ses Epîtres préliminaires, où il disoit expressément, que tous les maux de l'Eglise Gallicane venoient de la cessation des élections. Le Clergé de France assemblé l'an 1579, fit ses remontrances au Roi Henri III, pour le rétablissement de la Pragmatique Sanction, & les renouvella en 1585; mais le Concordat continua d'être observé comme auparavant.

Il est bon d'ajoûter ici que le Roi Clotaire II, en 615, avoit fait un Edit approuvé de tous les Evêques de son Royaume, assemblez au cinquiéme Concile de Paris, par lequel il ordonna, que celui qui auroit été élu par le Clergé & par le peuple, ne pourroit être reçu ni consacré, s'il n'étoit agréé du Roi; & que celui qui auroit été nommé par le Roi, seroit consacré, si le Metropolitain ne trouvoit point de cause légitime pour le rejetter. Ainsi le Roi conservoit l'intérêt qu'il a pour le bien public, que les dignitez Ecclesiastiques ne soient données qu'à des personnes capables, & fidéles à leur Prince. Le Roi Charles VII, dans le Concile de Bourges en 1439, établit la Pragmatique Sanction, par laquelle une partie du Clergé, à l'exclusion du peuple, & sans appeller le Metropolitain ni les Comprovinciaux, c'est à dire, les Evêques de la même province, élisoit son Evêque sous le bon plaisir du Roi, qui avoit droit d'agréer l'élection, s'il la trouvoit bien faite. Cette Pragmatique n'étant pas agréable à la Cour de Rome, François I, Roi de France, conclut avec le Pape Léon X, le Concordat dont nous venons de parler. La différence qu'il y a entre ce Concordat & celui de Clotaire II, avec le Clergé, & exprimé dans son Edit de 615, c'est que par celui-ci le Roi ne tenoit point du Pape le droit de nommer aux Evêchez; & que ce n'étoit point au Pape d'examiner si celui qui avoit été élu, étoit capable ou incapable d'être Evêque; de sorte que l'on consacroit alors les Evêques, sans envoyer à Rome pour y obtenir des Bulles. La Pragmatique Sanction avoit été dressée en 1438, dans une Assemblée de Prelats tenue à Bourges, sur les Decrets du Concile de Bâle, avec quelques modifications. Elle avoit été approuvée & exécutée dans le Royaume de France du vivant de Charles VII. Le Pape Pie II, dans l'Assemblée tenue à Mantoue en 1459, se declara contre la Pragmatique, & menaça de l'abolir, dans un Discours qu'il tint aux Ambassadeurs de France. Ces Ambassadeurs la soutinrent, & le Procureur Genéral du Roi fit une protestation contre le Discours du Pape. Après la mort de Charles VII, Louïs XI revoqua la Pragmatique; mais le Parlement fit une longue remontrance, qui empêcha l'exécution des Lettres de révocation, qu'il refusa de vérifier. Louïs XI étant mort au mois d'août de 1483, les Etats assemblez à Tours, demandérent l'exécution de la Pragmatique. Elle fut observée sous le regne de Charles VIII, & Louïs XII ordonna en 1489, qu'elle seroit inviolablement gardée. Le Concile de Latran, commencé sous Jules II, fit citer dans la Session quatriéme les Fauteurs de la Pragmatique. Ce Pape étant mort, & le Concile differé par Léon X, lorsque François I s'étoit rendu maître de Milan, le Pape & le Roi eurent une entrevue à Bologne, où ils conclurent le Concordat. Il fut publié & approuvé dans l'onziéme Session du Concile de Latran, tenu le 19 novembre 1516. Le Roi voulut le faire recevoir & vérifier en Parlement le 16 février 1517, & y alla lui-même; mais le Parlement refusa de le faire, & ensuite de vérifier les Lettres patentes du 13 mai 1517, qui ordonnoient l'observation du Concordat, & fit le 26 juin, un Arrêt par lequel il fut dit, que la Cour ne pouvoit ni ne devoit faire publier ni regîtrer les Concordats; mais garder & observer la Pragmatique comme auparavant. Le Roi manda au Parlement de lui envoyer des Deputez pour savoir les motifs de l'Arrêt. La Cour nomma Andre Verjus & François de Loynes, qui portérent leur remontrance par écrit. Mais le Roi n'y eut point d'égard, & envoya le Seigneur de la Tremoille portant un ordre exprès à la Cour, de publier le Concordat, en déclarant qu'il ne le faisoit que par ordre exprès du Roi, & même réitéré plusieurs fois, en présence d'une personne, que sa Majesté auroit envoyée, & avec protestation qu'elle n'entendoit en aucune façon autoriser ni approuver cette publication, & que les procès en matiére bénéficiale, seroient jugez suivant la Pragmatique, commme avant le Concordat. L'Université & le Chapitre de Nôtre-Dame de Paris, firent aussi leur opposition à la publication du Concordat. Enfin le Seigneur de la Tremoille, étant venu à la Cour, y montra la Lettre du Roi, qui lui ordonnoit d'assister à la publication du Concordat, en conséquence de laquelle il fut publié & regîtré le 22 mars 1517, avec la clause que c'étoit par exprès commandement du Roi réitéré plusieurs fois, & en présence du Seigneur de la Tremoille. Ensuite le Parlement renouvella ses protestations, & l'Université ses oppositions, contre le Concordat. C'est ce qui causa plusieurs contestations dans les Parlemens, entre les Evêques ou Abbez élus par les Chapitres & par les monastéres, & entre ceux qui étoient nommez par le Roi. Le Parlement jugeoit toûjours suivant la Pragmatique, & le Grand Conseil, à qui Louise de Savoye, Régente du Royaume pendant la prison de François I, avoit renvoyé ces causes, jugeoit suivant le Concordat. C'est pourquoi, quand le Roi fut de retour, il interdit au Parlement la connoissance de ces causes, & l'attribua au Grand Conseil. Les clauses du Concordat, touchant l'expression de la juste valeur des Bénéfices, & celle des Mandats furent revoquées, l'annate restrainte aux Bénéfices Consistoriaux, & la nomination du Roi étendue même aux Archevêchez, Evêchez & Abbaïes qui avoient privilége d'élire. Quoique les choses soient demeurées en cet état, & que le Concordat ait été depuis observé en France avec ces restrictions, le Parlement, les Etats & les Assemblées du Clergé, ont fait de tems en tems, mais inutilement, diverses tentatives pour le rétablissement des élections. * Pinsson, *Pragmat. Sanction.* Maimbourg, *Histoire du Pontificat de saint Grégoire le Grand.* François Duaren, *de Sacris Ecclesiæ Beneficiis. Histoire de l'origine de la Pragmatique Sanction, & du Concordat, par le* P, Pithou. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, du XVI siécle.*

CONCORDAT GERMANIQUE, ou CONCORDAT D'ALLEMAGNE, accord fait en 1448, entre le Pape Nicolas V, & l'Empereur Frédéric III, confirmé ensuite par Clément VII, & par Grégoire XIII. Ce Concordat contient quatre parties. Dans la premiere, le Pape se réserve la collation de tous les Bénéfices vacans en Cour de Rome, & à deux journées de cette ville, de quelque qualité que soient ces Bénéfices

sécu-

ſeculiers ou réguliers, bien qu'on eût coutume d'y pourvoir par élection, mais excepté ceux des Cardinaux & des Officiers du ſaint Siége. La ſeconde partie concerne les élections, qui doivent être confirmées par le Pape, à l'égard des égliſes Métropolitaines & cathédrales, & des monaſtéres ſujets immédiatement au ſaint Siége, qui ont droit d'élection canonique. La troiſiéme partie regarde les Benefices collatifs, qui ſe conférent alternativement par le Pape, & par les Collateurs ordinaires, en cette maniére. Le Pape a droit de conférer tous les Benefices ſeculiers & réguliers, pendant les mois de janvier, mars, mai, juillet, ſeptembre & novembre, qui ſont appellez *Menſes Papales*, parce qu'ils ſont affectez au Pape; & les autres mois appartiennent aux Ordinaires, c'eſt à dire, à l'Evêque ou à l'Archevêque, qui a droit de conferer les Bénéfices vacans dans l'étendue de ſon diocéſe, en février, avril, juin, août, octobre & décembre. Mais cette difference de mois n'a point lieu à l'égard des premieres dignitez des égliſes cathedrales & collégiales, auſquelles il eſt pourvû de droit par ceux à qui il appartient. La quatriéme & derniére partie du Concordat Germanique parle des Annates, & du payement qui en doit être fait. L'Empereur Maximilien ordonna en 1518, que ce Concordat ſeroit reçu à Liege; & Charles-*Quint* par ſon Edit de l'année 1558, en ordonna l'execution dans le diocéſe de Cambray. L'égliſe de Metz eſt compriſe ſous ce même Concordat, par un Indult du Pape; ainſi que les égliſes de Toul & de Verdun, comme ſuffragantes de l'Archevêché de Treves. * Blondeau, *Biblioth. Canonique.*

CONCORDE (Livre de la) C'eſt un livre Symbolique dans la Communion des Proteſtans de la Confeſſion d'Ausbourg. L'Electeur de Saxe fit dreſſer ce Formulaire par ſix Théologiens. Ensuite il fut reformé dans le monaſtere de *Berghen* proche de Mayence. Les changemens que l'on y fit ne rétablirent pas la paix troublée au ſujet de la doctrine de la *grace* & de l'*ubiquité*. On ſe revolta contre les Théologiens qui avoient compoſé ce Formulaire, & on refuſa de le ſigner. Mais la perſecution de la part du parti qui ſoutenoit le livre de la *Concorde* fut ſi grande, que *Beucer*, illuſtre par ſes écrits & par ſon alliance avec *Melanchthon*, perdant la faveur de ſon Prince l'Electeur de Saxe, de laquelle il avoit joui pendant long tems, ſouffrit la priſon durant un grand nombre d'années. Les Princes de Heſſe, de Neubourg, & de Deux-Ponts, ſoutenus de quelques villes Impériales, au lieu d'impoſer à leurs Théologiens la néceſſité de ſigner ce livre, refuſérent de le faire eux mêmes; & l'Ambaſſadeur d'Angleterre s'étant joint aux Réformez dans leur Aſſemblée de Francfort, ſollicita les Proteſtans de ſuſpendre la rigueur qu'ils exerçoient, & d'attendre la convocation d'un Synode où l'on entendît les parties intéreſſées avant que de les condamner. Tous les Princes accorderent cette demande, excepté l'Electeur de Saxe, qui après avoir promis de le faire, ſe retracta, & continua de perſecuter ceux qui reſiſtoient à ſes ordres. La conduite de ce Prince fut condamnée par ſon propre fils, qui lui ſuccéda & qui laiſſant à chacun la liberté naturelle d'expliquer ſes ſentimens, donnoit l'eſpérance de voir la paix ſe rétablir. Mais ce calme ne dura pas longtems, & toutes les eſpérances non ſeulement furent éteintes par ſa mort, mais les choſes même changérent de face ſous l'adminiſtration du Prince *Frederic Guillaume*, qui fit recevoir ce livre de la Concorde par tous les Théologiens. * Baſnage, *Hiſtoire de la Religion des Egliſes Reformées*, &c. *tome* 4. *p.* 217. 218.

CONCORDE (Saint) Prêtre & Martyr, fils de *Gordien*, Prêtre Romain, d'une pieté tres-ſinguliére, vivoit du tems de l'Empereur Antonin, & ſous l'empire de Marc-Auréle. La perſécution l'obligea de ſe retirer à la campagne, où ſes miracles ne lui permirent pas d'être long tems caché. Torquat, Gouverneur de la province le cita devant lui, & fit tous ſes efforts pour engager Concorde à abjurer la Foi. Ce Saint fut inebranlable, & préfera le martyre aux avantages temporels qu'on lui offroit. Il n'y a preſque point de Martyrologe, excepté ceux de ſaint Jerôme & de Béde, où l'on ne faſſe mention de ce Martyr. On fait memoire de lui le premier jour de janvier, que l'on croit être celui de ſa mort. La Fête de ſa Tranſlation ſe fait le quatriéme juillet. Les Eſpagnols croyent (ſans preuves) avoir ſes Reliques, dans un monaſtére de Gironne en Catalogne. Surius qui a publié les Actes de Concorde, en a changé le ſtyle, mais Bollandus les a rétablis dans leur entier. La ſimplicité du ſtyle, & la briéveté de la narration, peuvent être regardez comme des marques de leur ſincerité. On y remarque néanmoins quelques traits de nouveauté qui empêchent de croire qu'ils ſoient originaux, ou qui font croire qu'ils ont été falſifiez. * Baillet, *Vies des Saints, premier janvier.* Tillemont. Uſuard. Bollandus.

CONCORDE, Deeſſe que les anciens Romains adoroient, & à qui Jules-Ceſar & Tibére élevérent des temples. On la répréſentoit d'ordinaire ſous la figure d'une Dame, tenant d'une main ou une lance, ou une patére, & de l'autre une corne d'abondance. Elle étoit dans cette attitude quelquefois devant un autel ſur lequel elle faiſoit des libations, & quelquefois ſur la proue d'un vaiſſeau. Dans une médaille de Valerien, au lieu de lance, elle tient une branche d'olivier, & dans une medaille de Théodoſe elle porte cette branche au lieu d'une corne d'abondance. On lui voit auſſi un caducée, & une corne d'abondance ſur une médaille de Criſpe. Les Monétaires lui donnent enſuite un globe au lieu d'une corne d'abondance, & ce globe n'étoit pas toujours ſeul, mais il étoit ſurmonté quelquefois d'une croix, & le plus ſouvent d'une figure de la victoire. On répreſentoit auſſi la Concorde ſous la figure d'une jeune fille, vétue à l'antique, & couronnée d'une guirlande de fleurs, ſoutenant de la main droite un baſſin avec un cœur dedans, & de la gauche un faiſceau de verges. Il ſe voit une ancienne médaille de l'Empereur Nerva, où l'union eſt répréſentée par une femme qui ſoutient du bras droit une lance, & porte un bouclier en l'autre; & par une proue de navire & une enſeigne de guerre, où deux mains ſont miſes l'une dans l'autre, avec ces mots, *Concordia exercituum S. C.* Angéloni rapporte cette derniére dans l'Hiſtoire des Céſars, *p.* 102. Dans d'autres médailles on fait tenir d'une main à la Concorde deux cornes d'abondance jointes, & de l'autre un vaſe plein de feu. dans d'autres, des pommes de grenade, comme on le voit en pluſieurs revers de Fauſtine & des Ceſarées. Quand la Concorde eſt invincible, elle eſt repréſentée par un Géryon armé, qui a trois viſages, une couronne d'or ſur la tête, avec ſix bras & autant de jambes. De trois de ſes mains, elle tient une lance, un ſceptre, & une epée, & appuye les trois autres ſur un ecu. On peut voir la Concorde decrite avec tous ces differens attributs dans les medailles dont le P. Banduri a publié le Recueil. Il y a d'autres medailles, où l'on ne la repreſente pas elle-même, mais ſeulement ſes effets; telles ſont celles du Bas Empire, où on voit deux Empereurs à côté l'un de l'autre, & la victoire derriere eux qui les couronne. Telle eſt auſſi celle de Diocletien, où cet Empereur & Maximien ſon Collegue ſont répréſentez tenant chacun une main élevée, portant de l'autre un globe, un Prêtre au milieu d'eux, & deux victoires qui les couronnent. Celles du même Empereur, où Jupiter lui préſente une victoire, ſont d'une autre eſpece; car on y peut dire que c'eſt par la faveur du Dieu que la Concorde régne dans l'Empire; de même que ſur une medaille d'Arcadius on reconnoit qu'on doit ce bien à Nôtre-Seigneur Jeſus-Chriſt, en y repreſentant une croix. Il y en a encore où on ſe contente de repréſenter deux mains jointes, ou deux Empereurs, ou un Empereur avec une Impératrice qui ſe tiennent par la main. Lorsqu'on a voulu répréſenter la concorde des armées, la maniére la plus ſimple a été de répréſenter une Dame tenant d'une main une patére, & de l'autre une corne d'abondance; mais quelquefois au lieu de patére, elle porte un etendard, & d'autrefois elle en tient un de chaque main. Tous les autres Types de la Concorde ſont décrits dans le livre du P. Banduri, où on peut les voir; car il ſuffit d'en avoir marqué les diverſes eſpéces.

* CONCORDE (Ordre de la) eſt un Ordre de Chevalerie inſtitué par Chriſtian-Erneſt, Markgrave de Brandebourg, lorsqu'il fut de retour d'Eſpagne, en 1660, pour marquer la part qu'il avoit eue à la paix & à l'union de pluſieurs Princes de l'Europe. Il donna à ſes Chevaliers une croix enrichie de diamans & chargée d'un écu d'or, partagé en deux parties, dans l'une deux branches d'olivier paſſant par deux couronnes en ſautoir & couronnées d'un bonnet de Prince avec ce mot *Concordant*, & dans l'autre le nom du Fondateur & l'année de l'inſtitution, le tout couronné de même. Cet Ordre a eu depuis aſſez de vogue, dans l'Empire, où pluſieurs Princes & Seigneurs ont demandé d'y être reçus.

CONCORDE ou PAIS DE CONCORDE, que les Hollandois nomment *'t Landt van Eendracht*, eſt une côte dans le fond de l'Océan des Indes dans les Terres Auſtrales, que les Hollandois découvrirent l'an 1618, en cherchant un paſſage pour aller aux Molucques.

CONCORDIA, ville Epiſcopale du Frioul, qui a été ruinée. Comme cette ville eſt ruïnée, l'Evêque qui eſt ſuffragant du Patriarche d'Aquilée, fait ſa réſidence à Porto Gruaro ou Romatino, ville voiſine, quoique cet Evêché porte toûjours le nom de Concordia comme auparavant. Pomponius Méla fait mention de cette ville, auſſi-bien que Strabon; du moins ſi la conjecture de Léandre Alberti eſt véritable, qui croit que ce Geographe a mis *Cordia* pour *Concordia*. Antonin en parle dans ſon *Itinéraire*, où il dit, qu'elle eſt eloignée d'Aquilée de trente-un mille, en allant à Bologne. Blondus dit qu'elle fut abandonnée du tems d'Attila. Matthieu Sanut, Evêque de Concordia, fit l'an 1587, des Ordonnances Synodales. * Pomponius Mela, *l.* 2. Strabon, *l.* 5. Blondus, *l.* 2. & 3. &c.

CONCORDIA, bourg d'Italie, qui a titre de Comté, eſt ſitué dans le Duché de la Mirandole, à deux lieues de la ville de ce nom du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CONCORDOIS, Secte d'Herétiques. *Cherchez* BAGNOLOIS.

CONCRESSAUT, bourg ou petite ville de France dans le Berry, ſur la petite riviére de Saudre, entre Bourges & Gien, à neuf lieues de la premiére & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.* où l'on trouve *Concreſſant* pour *Concreſſaut.*

CONDALUS, Gouverneur de Lycie, pour Mauſole Roi de Carie, vers l'an du monde 3679, & avant Jeſus-Chriſt 356, voyant que les peuples de ce païs faiſoient beaucoup de cas de leur longue chevelure, en prit occaſion de tirer d'eux une très-grande ſomme d'argent. Il feignit d'avoir reçu ordre exprès du Roi, qui lui commandoit de faire couper les cheveux à tous les Lyciens, qui offrirent de ſe ſoumettre à tout, pour ſe diſpenſer d'obſerver cet Edit. Le Gouverneur leur fit entendre que peut-être ils pourroient éviter ce chagrin par quelque contribution, & ils conſentirent de payer par tête une certaine taxe, qui fournit une ſomme très-conſidérable. * Ariſtote, *Oeconom. l.* 2.

CONDAPOLI, ville des Indes, dans la preſqu'iſle deçà le Gange, dans le Royaume de Golconde. Elle eſt ſituée dans les terres ſur une montagne avec une aſſez bonne forteresſe, entre la ville de Golconde & Condavéra.

* CONDAVE'RA, ou ſelon Tavernier CONDEVIR, ville d'Aſie dans la preſqu'iſle deça le Gange. Elle eſt dans le Royaume de Carnate ſur la côte de Coromandel, vers les confins du Royaume de Golconde. * M. Deliſle, *Carte des cotes de Malabar & de Coromandel.*

CONDÉ, ville du Païs-Bas dans le Hainaut, en Latin *Condatum* ou *Condate*. Elle eſt ſituée ſur les bords de l'Eſcaut, à deux lieues de Valenciennes. Les François prirent cette ville en 1676, & le Roi Louïs XIV, l'ayant fait fortifier réguliérement, en a fait une place très-importante. Condé a une égliſe collégiale très-ancienne. Elle a eu des Seigneurs de grand merite, & divers Hommes de Lettres, comme GODEFRIDUS DE FONTIBUS, dit *Condatenſis*, ou Géofroy des Fontaines, fils de Roger de Condé. Il fut Evêque de Cambray, & mourut en 1238, laiſſant divers Ouvrages, *Quodlibeta*; *De Officiis Divinis ſeu Eccleſiaſticis*, &c. JOANNES à CONDATO ou de Condé etoit auſſi de cette ville. Il fut Religieux de l'Ordre des Carmes à Valenciennes, vers l'an 1360, & compoſa divers Traitez, *In Sententias, libri quatuor*; *in Canon. Epiſt.*

pist. S. Joannis Sermones, &c. Mais la ville de Condé est devenue bien plus célébre, pour avoir donné son nom à plusieurs Héros de la Royale Maison de Bourbon. Elle tomba dans cette Maison en 1487, par le mariage de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, &c. avec *Marie* de Luxembourg, veuve de *Jacques* de Savoye, Comte de Romont, fille aînée & principale héritiére de *Pierre* de Luxembourg, II. du nom, Comte de Saint-Paul & de Conversan, de Marle & de Soissons, Vicomtesse de Meaux, Dame d'Anguien, de Condé, &c. Cette Princesse mourut à la Fére, le premier avril 1546, après avoir été veuve 51 an; car François de Bourbon son mari mourut à Verceil en Piémont, le troisiéme octobre 1495, & ses petits-fils portérent le nom de Princes de Condé. *Voyez* BOURBON. * *Histoire Généalogique de la Maison de France.* Le Mire, *Not. Eccl. Belg. ch.* 182. Arnoul Borstius, *de Viror. Illustr. Carm.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 484.

* CONDÉ-SUR-VIRE, petite ville de France dans la Normandie, sur la riviére de Vire, qui la sépare du Coutantin. Elle est dans l'Evêché de Bayeux, au sud-ouest de la ville de Bayeux, dont elle est eloignée d'environ dix lieues.

* CONDE'-SUR-ITON, bourg de France en Normandie sur la rive gauche de la riviére d'Iton, dans l'Evêché d'Evreux, au sud-sud-ouest de la ville d'Evreux, dont il est éloigné d'environ six lieues.

* CONDE', Châtellenie de Lorraine, a la Meurte au sud, & la Moselle à l'est. Elle est au nord-nord-ouest de Nancy, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* CONDÉ, (Le Cap) *Condaum Promontorium*, dans l'Amérique meridionale. C'est précisement la pointe qui joint la côte septentrionale de la Caribane avec l'occidentale. Les Anglois l'appellent le *Cap Cecil*, & les Hollandois le *Cap d'Orange.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CONDE'-SUR-NE'REAU, en Latin *Condaum ad Norallum*, petite ville de France en Normandie dans l'Evêché de Bayeux. Elle est sur la petite riviére de Néreau, qui se jette peu après dans l'Orne, entre Vire, Falaise & Argentan.

CONDELME'RI. *Cherchez* EUGE'NE IV.

CONDELME'RI (François ou Franciscus) dit le Cardinal de Venise, Camerier & Archichancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de Vérone & de Porto, Patriarche de Constantinople, &c. étoit de Venise, & neveu du Pape Eugéne IV, qui le mit dans le Sacré Collége le 19 septembre de l'an 1431, & qui l'employa dans diverses Légations. Il fut Chef d'une armée navale contre le Turc; & il alla à Constantinople, où Barthélemi de Florence disputa contre les Grecs. Depuis, le Cardinal de la Roquetaillade, Archevêque de Besançon, étant mort, le Pape nomma Condelméri, pour remplir cette dignité, à laquelle le Chapitre de Besançon avoit aussi nommé Jean de Fuin. Le Cardinal s'en démit l'an 1437, & il mourut à Rome le cinquiéme septembre de l'an 1453. * Platine. Onuphre. Ciaconius & Garimbert, *in Eugenio IV.* S. Antonin, *tit.* 32. *ch.* 11. *præf.* & S. 13. Blondus, *Dec.* 3. *l.* 6. Chifflet, *Vesunt. partie* 2. Aubéry, *Histoire des Cardinaux, &c.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

* CONDELVAL, ville d'Asie dans la presqu'isle de deça le Gange, dans le païs des Talingas sur la riviére de Mangera. Elle est au 18 degré, 20 minutes de latitude septentrionale. * M. Delisle, *Carte des côtes de Malabar & de Coromandel.*

CONDEMIR, c'est *Gaiatheddin Ben Haimameddin.* Son livre intitulé *Habibassuiar Fy Afrad Albaschar*, c'est à dire, le Curieux des Vies des Hommes Illustres, est une Histoire qu'il a extraite de celle que son pére *Mirconde* a composée, & qui a pour titre *Raouz & Assafa*, à laquelle il a fait des augmentations. Il a dédié son livre au Sécretaire d'Etat du Roi de Perse, *Schach Ismaël Sefevi*, qui se nommoit *Habibullah*, & donna à cause de cela au livre le nom de *Habib*, l'an de J. C. 1508, & de l'Hégire 917, sous le régne de Louïs XII, Roi de France. Il est Auteur d'une autre Histoire qui est intitulée *Cheassat Alakhbar*, ou *la Crême des Histoires.* C'est dans la troisiéme partie du livre *Habib Assuyar* qu'il traite des Empereurs Mogols & Tartares, de Genghizcan & de ses enfans. Il est divisé en trois gros volumes & est fort estimé dans le Levant. Le manuscrit est dans la Bibliothéque du Savant *Renaudot* à Paris. * *Histoire de Genghizcan, p.* 537 & 538.

CONDE'RA (Simon) Roi de Bugen au Japon, fut Favori de l'Empereur Tayco-Sama qui le fit d'abord Général de la Cavalerie, & ensuite Roi de Bugen. C'étoit un grand homme de guerre, & fort estimé pour sa probité. Il reçut le batême en 1586, & la même année il rétablit le jeune Roi de Bungo sur son thrône, & l'engagea à se faire Chrétien. Son crédit auprès des Empereurs, qui l'aimérent toûjours dans le tems même qu'ils persécutoient les Chrétiens, fut d'un grand secours à la Religion, qu'il honoroit d'ailleurs par toutes les vertus d'un Prince véritablement Chrétien. Il mourut vers l'an 1604. * *Histoire du Japon.* Bartoli, *Asia.*

CONDERS ou COENDERS DE HELPEN, (Bernard) Seigneur de Fram, de Husinga, de Sartingehuisen, de Menkeweer, &c. Président perpétuel des Omelandes, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, a été un des habiles Politiques que les Provinces-Unies ayent eu dans le XVII siécle. Il naquit à Groningue l'an 1601, d'une famille très-noble & ancienne, de laquelle Ubbo Emmius fait mention. Il fut pendant longtems un des Membres des Etats Généraux, pour la province de Groningue & Omelandes, & remplit cet emploi avec tant d'égards pour la France, que le Roi Louïs XIII, l'honora du Collier de son Ordre de saint Michel, qu'il lui envoya avec toutes les marques d'estime. Conders fut choisi par les Etats Généraux, pour leur Ambassadeur en Danemarc où son rare génie pour la négociation le fit beaucoup considérer. La Reine Christine de Suéde, pour lui marquer le cas qu'elle faisoit de son mérite, lui donna deux couronnes, pour en écarteler ses armoiries. Il mourut en 1677, & de son épouse *Anne* Conders de Helpen sa cousine, fille de *Guillaume*, Gouverneur de Lieroort, & d'*Elisabeth* Rolteman, il laissa trois fils, *Abel*, *Guillaume* & *Frédéric*, desquels le dernier, Conseiller provincial de Groningue & Omelandes, & Inspecteur de la Monnoye de la part des Omelandes, a composé trois volumes d'Architecture d'une nouvelle façon qu'il a inventée, qui sont à Versailles dans le cabinet du Roi. Il est parlé amplement de Bernard Conders de Helpen dans l'Histoire de Hollande, écrite en Flamand par Aitzéma, & intitulée, *Herstelde Leeuw.*

CONDEVIR. *Voyez* CONDAVÉRA.

CONDINSKI. *Voyez* CONDORA.

CONDOJANI, bourg du Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, à l'embouchure de la riviére de Chamuti, dans le Golfe de Girace, & à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONDOM, sur la Baise, ville de France dans la Guienne, avec Evêché suffragant de Bourdeaux. Elle est capitale d'un petit païs nommé Condomois, à trois lieues de Nérac; & c'est le *Condomium Vasconum* des Latins. Cette ville a été autrefois de la Sénéchaussée & de l'Evêché d'Agen; mais depuis, on lui a aussi accordé un Présidial. Le Pape Jean XXII érigea l'Evêché l'an 1317, & lui donna le revenu d'une Abbaïe de saint Benoît, dite de Saint-Pierre, où est encore la Cathédrale. Cette ville est grande, mais peu peuplée. Raimond de Galard, Abbé de Saint-Pierre de Condom, fut le premier Evêque de cette ville. Les Chanoines de cette église, qui étoient Réguliers furent sécularisez en 1549, dans le tems que Charles de Pisseleu en étoit Evêque. Outre la Cathédrale, il y a plusieurs autres églises, comme saint Hilaire, saint Jacques, divers monastéres. Il y a aussi un Présidial, une Election, &c. La ville de Condom fut prise en 1569, par Gabriel de Montgomeri, Chef des Huguenots, qui y pillerent la cathédrale. Dupleix dit qu'ils y brûlérent six églises paroissiales, & cinq monastéres. * Du Chêne, *Antiq. des Villes, p.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 531. Oihénart, *Notitia utr. Vascon.* Dupleix, &c.

* CONDOMOIS, contrée de France dans le Gouvernement général de Guienne, en Latin *Condomensis Ager.* Il a pour Capitale Condom qui fait le sujet de l'article précedent. Il est situé entre l'Armagnac, la Gascogne propre, les Landes & le Bazadois. Outre la ville de Condom, on y remarque encore Gabaret & le Mont-de-Marsan. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONDOR ou CONDORE (Isles de) Ces Isles qui dans la Carte des Indes & de la Chine par M. Delisle, portent le nom de *Pulo Condor*, sont situées au sud du Royaume de Camboge.

CONDOR, oiseau. *Voyez* CUNTUR.

CONDORA, CONDORE, province de Moscovie, vers Petzora & la Tartarie Deserte. Elle a la province de Permski au midi, partie de celle de Petzora au levant, Juhorki au septentrion, & Dwina au couchant. Wergaturia est sa ville capitale, & le reste du païs est presque tout couvert de montagnes. * Sanson. Baudrand.

CONDORE (Isles de) *Voyez* CONDOR.

CONDORMANTS, Hérétiques, qui dormoient tous ensemble, sans distinction d'âge & de sexe, furent découverts dans le XIII siécle, vers l'an 1233, en Allemagne. La Chronique de Flandre ajoûte, qu'étant trompez par un certain homme de Toléde, ils avoient près de Cologne une Synagogue, où ils adoroient une Image de Lucifer, qui répondoit à leurs demandes, & qu'un Ecclésiastique y ayant porté le saint Sacrement dans un Ciboire, cette idole se brisa en mille piéces. Le malheureux Docteur de ces Hérétiques, se noya en passant en Angleterre. Dans le XIV siécle, on donna encore le nom de Condormants à cette infame Secte d'Anapabtistes, qui faisoient coucher en une même chambre les personnes de divers sexes, sous prétexte de nouvelle charité Evangelique. * Sandére, *Har.* 199. Pratéole, *l.* 3. *ch.* 28. Sponde, *A.C.* 1233. *num.* 12 & 13. Gautier, &c.

CONDORCET. *Voyez* CONDOURSE.

* CONDOURSE, CONDOURCES & CONDORCET, petite ville de France dans le Dauphiné. Elle est dans le Bailliage de Buys, au nord-est de Nions, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

CONDREN (Charles de) second Général de la Congrégation de l'Oratoire, étoit d'une famille noble & distinguée depuis plus de cinq cens ans. M. de Condren son pére étoit fort chéri de Henri IV, qui l'avoit fait Gouverneur de son château de Monceaux, où il se retiroit ordinairement après la chasse. Le fils naquit au village de Vaubuin, près de Soissons, le 15 décembre 1588. Après avoir fait sa Philosophie, il voulut étudier en Théologie; & son pére qui avoit dessein de le pousser à la Cour, ou dans les armées, lui en refusa absolument la permission. Mais le jeune Condren étant dans une maison de campagne, eut l'adresse de faire apporter un saint Augustin & un saint Thomas, avec encore quelques autres livres de Théologie, qu'il lisoit à l'insçu de son pére. Il tomba ensuite malade, & son pére faisant réflexion sur le vœu qu'il avoit fait d'offrir cet enfant à Dieu, avant même qu'il fût né, lui donna la permission d'embrasser l'état ecclésiastique, s'il revenoit en santé. Peu de jours après, Charles recouvra sa santé, & se rendit au plutôt à Paris, pour y étudier en Sorbonne. Il y eut pour Maîtres les Docteurs Gamache & du Val, & fut lui même reçu Docteur de Sorbonne, après les épreuves accoutumées, & après avoir reçu l'Ordre de Prêtrise, en 1614. Ses vertus lui aquirent une si grande réputation, que M. de Bérulle, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire de France, fit faire des priéres exprès, pour demander à Dieu qu'il inspirât à ce saint homme, d'entrer en cette Congrégation. Il y fut reçu le 17 juin 1617, & depuis il eut la conduite de plusieurs personnes choisies, qui aspiroient à la perfection; entre autres de M. de Donadieu, Evêque de Cominges; de M. Olier, Fondateur du Séminaire de Saint Sulpice; du Pére Claude Bernard; & de M. Bertault, cet homme zélé, qui se dévoua à la conversion des filles débauchées. A peine eut-il été un an dans l'Oratoire, qu'on l'envoya faire des fondations; ce quil fit avec tant de succès, qu'en deux ans il établit quatre maisons fort considérables, savoir, une à Paris, au fauxbourg-Saint-Jacques, appellée de

Saint-

Saint-Magloire; une autre à Nantes; une troisiéme à Langres, & une quatriéme à Niort: on n'est pas cependant bien certain si c'est lui qui l'a établie. A son retour, la Reine Marie de Médicis voulut absolument qu'il fût Confesseur de Monsieur le Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIII. Cette charge l'obligea de traiter deux fois l'accommodement de ce Prince avec le Roi. A la premiére, il fit revenir Monsieur, qui étoit sorti hors du Royaume, pour se retirer en Lorraine. A la seconde, il empêcha qu'il n'en sortît, comme il avoit résolu de le faire. Ensuite, au lieu de chercher à la Cour des applaudissemens & des recompenses, il se retira secrettement dans la maison de l'Oratoire. Dès le premier accommodement, M. de Bellegarde étoit venu de la part du Roi, pour lui dire que sa Majesté souhaitoit de lui procurer le Chapeau de Cardinal, mais il ne put tirer d'autre réponse, sinon qu'il sortiroit plutôt du Royaume que d'accepter cet honneur. Après le second accommodement, le Cardinal de Richelieu lui offrit encore inutilement l'Archevêché de Rheims, ou celui de Lyon. Cependant M. de Bérulle, qui malgré la dignité de Cardinal, avoit toûjours conservé la qualité de Général de l'Oratoire, étant venu à mourir, cette Congregation élut le Pere de Condren, pour remplir sa place en 1629. Ce fut alors que son zéle sembla s'augmenter, & que toutes les vertus parurent avec éclat dans toutes les actions de sa vie. Après avoir si heureusement travaillé pour la gloire de Dieu, il lui rendit son esprit le septiéme janvier 1641. Son tombeau est dans l'eglise des Peres de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, qui est la premiere maison de la Congrégation. Quelque instance qu'on lui fit pendant sa vie, de mettre par écrit ses Discours, il ne voulut jamais rien donner au public. On a recueilli seulement après sa mort, quelques petits Traitez de Controverse & de Morale, sous ce titre, *Discours & Lettres* en deux parties, imprimées à Paris en 1643. Sa Vie, composée par le Pére Amelote, contient un grand nombre de ses pensées, de ses lettres & de ses maximes. Son idee du sacerdoce de J. C. a été donnée par le Pére Quênel l'an 1677. Le Pére Charles de Condren avoit un esprit pénetrant, étendu & plein de Religion. * Le Pére Amelote, *Vie du Pére de Condren.* M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.*

CONDRIEU, ou CONDRIEUX, *Contriacum* ou *Condrievium*, bourg de France dans le Lyonnois, est situé au pié d'une agréable colline sur la rive droite du Rhône, à sept lieues au dessous de Lyon, & à deux de Vienne. Il est renommé par ses bons vins, & mal nommé *Coindrieu* par des personnes peu informées. Outre la paroisse, il y a un couvent de Récolets, & un monastére de Religieuses de la Visitation. * Sanson. Baudrand.

CONDROS, petite province de l'Evêché de Liége, en Allemagne, qui s'etend depuis le Territoire de la ville de Liége jusqu'à Dinant sur la Meuse, ayant la Hasbaye & le Comte de Namur au nord, & le Duché de Luxembourg au midi. Huy en est la ville capitale. On y trouve encore Chiney & Dinant, que les François ont longtems possédées; mais qu'ils ont rendues à l'Evêque de Liége par la paix de Ryswyck. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONDRUSIENS, anciens Peuples de la Gaule, qui habitérent une partie de l'Archevêche de Cologne. On les comprit dans la Germanie Inférieure, lorsque la Gaule Belgique fut partagée par Auguste en quatre Provinces consulaires. On croit que la Province de *Condros* tire son nom de ces peuples. * Th. Corneille, *Dict Geogr.*

CONDUR, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, elle est dans le Royaume de Bisnagar, environ à douze lieues de Narzingue, vers le nord, & autant de Calecut vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONE, Lac & Golfe d'Irlande dans l'Ultonie. Il est dans le Comté de Downe, & s'étend du sud-sud-ouest au nord-nord-est l'espace de six à sept lieues, ou selon d'autres de trente milles. Il n'a de largeur dans quelques endroits que deux milles & dans d'autres jusqu'à cinq. Il a communication avec la mer à Strangford-haven. La marée y entre, & s'y fait sentir d'un bout à l'autre avec beaucoup de violence; ce qui rend son eau salée.

CONECTE (Thomas) fameux Carme Breton, qui parut en 1428, & prêcha en divers endroits de l'Europe, où les peuples le recevoient comme un nouvel Apôtre. L'affluence du monde l'obligea souvent de prêcher dans les plus grandes places des villes; & on dit qu'il touchoit si vivement les cœurs, qu'il fit que plusieurs Dames portoient elles mêmes leurs ornemens & leurs bijoux en pleine assemblée à ce Prédicateur, qui les faisoit brûler publiquement sur un echafaut dressé exprès. Après un long séjour dans les Païs-Bas, il alla en Italie & réforma l'Ordre des Carmes à Mantoue, d'où il passa à Venise, dont il accompagna les Ambassadeurs de la Republique à Rome, où il prêcha avec tant d'emportement contre les mœurs de cette Cour, avançant même quelques erreurs, ou du moins quelques véritez trop libres, que le Pape Eugéne IV, le fit mettre en prison, & donna ordre au Cardinal de Rouen & à celui de Navarre de lui faire son procès. On le condamna à être brûlé, & il fut exécuté publiquement à Rome en 1434. * Guillaume Paradin, *Anne du Bourg*. Bayle, *Dict. Crit.*

CONÉGLIANO ou CONÉGIANO, bourg ou petite ville de l'Etat de Venise en Italie, dans la Marche Trévisane sur la riviére de Mottegano à quatre lieues de Trévigny du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONEI ou CAUNE, en Latin *Conæus* (George) Ecossois & Catholique, sortit jeune de son pais, & passa en Italie, où après avoir demeuré quelque tems à Modéne, il alla à Rome sous le Pontificat du Pape Paul V. Caune savoit le Grec & le Latin, & étoit homme de bien. Le Cardinal Montalte le voulut avoir dans sa maison; & après la mort de ce Patron, il en trouva un autre dans la personne du Cardinal François Barberin, neveu du Pape Urbain VIII. Ce Pontife eut beaucoup d'estime pour Caune, qu'il envoya Nonce auprès de Marie-Henriette Reine d'Angleterre. Il s'aquitta très-bien de cette commission. Trois ans après il revint à Rome, & il y mourut le dixiéme janvier de l'an 1640, à l'âge de 42 ans, dans le tems que le Pape lui devoit donner le chapeau de Cardinal, comme la récompense de ses services, & le prix de son mérite. Nous avons quelques Ouvrages de sa façon, *La Vie de Marie Stuart*; *De institutione Principis*; *De duplici statu Religionis apud Scotos*; *Demonstratio Religionis*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. c.* 74. Le Mire, *de Script. Sæc. XVII*, &c.

CONEJÉRA en Espagne. *Cherchez* CONIGLIÉRE.

CONER ou CONNER, ville d'Irlande, dans la province d'Ulster ou Ultonie, avec Evêché suffragant d'Armagh. Elle est située sur le Lac de Cone, & dans le Comté de Downe, & est presque ruïnée. * Sanson. Baudrand.

CONETTE. *Voyez* CONECTE.

CONFALON ou GONFALON, Confrairie de Séculiers, dits *Pénitens*, fut établie par quelques Citoyens Romains, à qui saint Bonaventure prescrivit environ l'an 1264, une forme particuliére de priéres, leur enjoignant de dire, tous les jours vint-cinq fois l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, avec l'Antienne des Morts, *Requiem æternam.* Le Pape Gregoire XIII confirma cette Société du Confalon l'an 1576, & lui donna plusieurs priviléges & indulgences, qu'on pourra voir dans les Bulles que nous citons. Trois ans après, savoir le 26 avril 1579, il l'erigea en Archi-Confrairie, & lui permit de s'aggréger d'autres Confrairies. L'an 1583, il lui donna le soin de délivrer des Chrétiens esclaves des Infideles, & permit de faire des quêtes pour ce sujet; & même le Pape Sixte V fixa un revenu pour cela. La Confrairie des Penitens du Confalon de Lyon est aggrégée à celle de Rome, & l'Historien du Rubis assure qu'elle étoit établie dès l'an 1418. Elle doit pourtant son établissement à Maurice du Peirat, Chevalier de saint Michel. Le Roi Henri III, qui aimoit ces exercices de pieté, y parut souvent en simple Confrére; & c'est de là que cette compagnie a eu le nom de compagnie royale. Ce Prince en ayant voulu établir une à Paris, qu'il dedia l'an 1583, à l'Annonciation, il se servit du même du Peirat, qu'il fit Vice-Recteur, prenant pour lui même la qualité de Recteur. Il assista en habit de Penitent à une procession, où le Cardinal de Guise portoit la croix, & le Duc de Mayenne son frére étoit Maître des Cérémonies. Cette dévotion du Prince passa pour hypocrisie dans l'esprit de plusieurs, & l'on sait les railleries que d'Aubigné en fait dans son Histoire. Le P. Edmon Auger composa une Apologie pour ces institutions, sous le nom de Métanée, ou *Pénitence.* * Sponde, *A. C.* 1274. *n.* 11. 1576. *n.* 17. & 1583. *n.* 10. Le second volume du Bullaire, *Const.* 38. & 79. *Greg. XIII. & Const.* 37. *Sixte V*, &c.

CONFARRÉATION, *Confarreatio.* La cérémonie de la Confarréation, qui s'observoit chez les Romains dans certains mariages avec un gâteau de froment, se faisoit avec certains mots en présence de dix témoins; on offroit un gâteau de froment, ensuite la femme donnoit la main à son futur époux, & le grand Prêtre faisoit ensuite la cérémonie du mariage. Tous les Auteurs ne conviennent pas de plusieurs particularitez de cette Confarréation. Voici ce qu'en dit Tacite: on avoit accoutumé de nommer trois personnes de race patricienne, & de qui les Péres eussent observé dans le mariage la cérémonie de la Confarréation; mais on ne le pourroit plus faire à présent, ou parce que cette cérémonie est négligée, ou par la difficulté qu'il y a à la pratiquer, ou plutôt par le peu de soin qu'on a des choses de la Religion, ou enfin pour le droit qu'avoient les Prêtres, & leurs femmes d'être mis hors de la puissance de leurs péres, en vertu de cette dignité. * Jean Rosin. & Thom. Dempster. *Antiq. Rom.*

CONFÉDÉREZ d'*Ecosse*. *Voyez* CONVENANT.

CONFESSEURS. On appelloit de ce nom dans l'ancienne Eglise, ceux qui à cause de la profession du Christianisme, avoient souffert de grands tourmens, sans pourtant perdre la vie. Les Chrétiens les honoroient beaucoup & les regardoient comme des Anges descendus du ciel. On les visitoit dans leurs cachots, on leur apportoit des rafraîchissemens, & on les animoit à une généreuse constance. On étoit encore persuadé que leurs priéres étoient très efficaces auprès de la Divinité & l'on s'y recommandoit avec instance. Mais on doit entendre ordinairement par leur intercession, celle qu'ils adressoient aux Evêques en faveur des excommuniez, afin de les recevoir plutôt à la paix de l'Eglise: ce qui occasionna plusieurs abus. Le nom de *Confesseurs* étoit aussi donné aux Ecclésiastiques, qui n'étoient que Chantres. Plusieurs Moines ont pris l'épithéte de Confesseurs, pour faire connoître, que reconnoissant leurs péchez & cherchant à les expier, ils avoient choisi la vie monastique. * Du Frêne. Barthius, *ad Gall. Confess. p.* 42. 43. Tollius & Bauldri, *ad Lactant. de Mort. Persec. c.* 1.

CONFESSION. Ce mot a une signification que l'on doit remarquer pour l'intelligence de l'Histoire. Les Anciens ont ainsi appellé les sépulchres ou tombeaux des Martyrs, que l'on nommoit aussi Confesseurs, parce qu'ils avoient confessé publiquement la Religion Chrétienne. La Confession de saint Pierre à Rome étoit fermée avec deux clefs; & lorsque les Papes envoyoient aux Rois & aux Princes de la limure des chaînes de S. Pierre, ils l'enfermoient dans une clef d'or creuse, semblable à celles dont le sépulchre de ce Chef des Apôtres étoit fermé. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

CONFESSION D'AUSBOURG, profession de Foi des Luthériens, présentée à l'Empereur Charles-*Quint* à Ausbourg l'an 1530. Avant que d'aller à la Diéte d'Ausbourg, le Duc de Saxe, du consentement des Princes Protestans ses associez, fit dresser par Luther, une profession de Foi en dix-sept articles, qui furent comme la matiére dont on forma cette célébre Confession. Philippe Mélanchthon fut choisi pour la mettre en bonne forme, & il la divisa en vint & un articles. Il en a ajoûté sept autres pour corriger ce qu'il nommoit les abus dans l'Eglise Romaine. Cette Confession des Protestans exposée de la sorte par Philippe Melanchthon en ces 28 articles, fut aussi-tôt portée à Luther, qui l'approuva,

quoiqu'il eût souhaité qu'on n'eût pas tant adouci les choses, & qu'on ne se fût pas exprimé d'une maniere si molle. Après cela l'Electeur de Saxe, avec le Duc Jean Frederic son fils, les autres cinq Princes Protestans, & les députez de Noremberg & de Rutlingue, présentérent à l'Empereur cette Confession de Foi en Allemand & en Latin. On montre encore aujourd'hui la salle où Charles *Quint* la reçut. Elle étoit divisée en deux parties, dans le dessein qu'avoit eu son Auteur de montrer le fort de sa doctrine, & le foible qu'il trouvoit dans celle des Catholiques. La premiére partie contenoit 21 articles, dont le premier avouoit ce que les quatre premiers Conciles Généraux avoient décidé du mystére de la Trinité. Le second reconnoissoit le péché originel, comme font les Catholiques; mais il leur étoit contraire dans la définition de ce péché, qu'il disoit n'être autre chose que la concupiscence. Le troisiéme contenoit ce qu'il y a dans le Symbole de Apôtres pour l'incarnation, la vie, la passion, la mort, la résurrection & l'ascension de Jesus Christ. Le quatriéme établissoit contre les Pelagiens, que l'homme ne pouvoit être justifié par ses propres forces; mais il soutenoit contre les Catholiques, que la justification se faisoit par la foi, à l'exclusion des bonnes œuvres. Le cinquiéme convenoit avec les Catholiques, en ce que le saint Esprit est donné par la parole de Dieu, & par les Sacremens, mais il disconvenoit avec eux, en ne reconnoissant l'opération de ce divin Esprit que dans la seule Foi. Le VI avouoit que la Foi devoit produire de bonnes œuvres pour obéir à Dieu, & non pas pour mériter la justification. Le VII ne composoit la véritable Eglise que de personnes saintes. Le VIII reconnoissoit l'efficace des Sacremens, quoiqu'ils fussent administrez par des méchans ou par des hypocrites. Le IX, qui montroit contre les Anabatistes la nécessité de batiser les enfans, n'avoit rien d'opposé à la Foi Catholique. Le X assuroit la présence du corps & du sang de Jesus Christ sous les espéces de l'Eucharistie; mais il ajoûtoit contre la doctrine Catholique, que le saint Sacrement ne consistoit que dans l'usage, & se devoit donner sous les deux espéces. Le XI accordoit la nécessité de l'absolution dans le Sacrement de Pénitence; mais il nioit qu'on fût obligé de déclarer ses péchez en particulier. Le XII condamnoit les Anabatistes, qui disoient que quiconque avoit été une fois justifié, ne pouvoit plus perdre le Saint Esprit, & les Novatiens, qui ne vouloient point donner l'absolution des péchez commis après le batême; mais il nioit contre la Foi Catholique, qu'un Pécheur repentant pût mériter par des actions pénitentes la rémission de ses péchez. Le XIII exigeoit la foi actuelle dans l'usage des Sacremens. Le XIV défendoit d'enseigner publiquement dans l'Eglise, ou d'y administrer les Sacremens sans une vocation légitime. Le XV commandoit de garder les Fêtes, & d'observer les Cérémonies. Le XVI tenoit les ordonnances civiles pour légitimes, approuvoit les Magistrats, la propriété des biens, & le mariage. Le XVII reconnoissoit la résurrection, le Jugement général, le Paradis & l'Enfer, & condamnoit ces deux erreurs des Anabatistes, que les peines des Démons & des damnez finiroient, & que mille ans avant la résurrection, les Justes régneroient dans le monde avec Jesus Christ. Le XVIII déclaroit que le libre Arbitre ne suffisoit pas pour ce qui regarde le salut. Le XIX, qu'encore que Dieu eût créé l'homme, & qu'il le conservât, il n'étoit point, & ne pouvoit être la cause de son péché. Le XX, que les bonnes œuvres n'étoient pas tout à fait inutiles. Et le XXI défendoit d'invoquer les Saints.

La seconde partie de la Confession d'Ausbourg étoit tout à fait contraire aux Catholiques. Elle contenoit les sept principaux abus, que l'on disoit avoir obligé les Luthériens à se séparer de l'Eglise Romaine. Le premier article ordonnoit la communion sous les deux espéces, & défendoit la procession du saint Sacrement. Le second condamnoit le célibat des Prêtres, & des autres qui en faisoient vœu. Le troisiéme abolissoit les Messes basses, & vouloit que du moins quelque partie des Assistans communiât avec le Prêtre. Le quatriéme vouloit qu'il ne fût pas nécessaire de dire exactement le nombre de tous ses péchez dans le Sacrement de Pénitence. Le cinquiéme n'admettoit point les Traditions. Le VI improuvoit les vœux monastiques. Le VII disoit que la puissance ecclésiastique ne consistoit qu'à prêcher l'Evangile, & à administrer les Sacremens, & déclamoit contre le Pape & les Evêques. Cette Confession de Foi étoit signée de l'Electeur de Saxe & de son fils aîné, du Markgrave de Brandebourg, des Ducs Ernest & François de Lunebourg, du Landgrave de Hesse, du Prince d'Anhalt, & des Républiques de Nuremberg & de Rutlingue.

Voilà quelle étoit la Confession de Foi des Luthériens à laquelle Charles-*Quint* fit opposer une réponse par les Docteurs Catholiques. On fut ensuite aux avis, & comme le nombre des Catholiques surpassoit celui des Protestans, la Confession fut rejettée. L'Empereur permit encore une Conférence entre sept Deputez de chaque côté, & l'on choisit dans chaque parti deux Princes, deux Jurisconsultes, & trois Théologiens. Ils s'assemblérent le 16 août; & Mélanchthon, qui étoit alors le Chef du parti en l'absence de Luther, fit si bien par ses adoucissemens ordinaires, que dès le lendemain on se trouva d'accord sur 15 articles des 21, qui font la premiére partie de la Confession d'Ausbourg touchant les dogmes de la Foi. Car outre ceux dont les Luthériens sont toujours convenus avec les Catholiques, touchant leurs mystéres, ils avouérent dans le *second*, que par le batême le péché originel nous est remis, quoique la concupiscence qui en est l'effet, nous demeure. Dans le *quatriéme*, le *cinquiéme*, & le *sixiéme*, que ce n'est pas la Foi seule, mais la Foi & la Grace sanctifiante, qui nous justifient. Dans le *septiéme* & le *huitiéme*, que l'Eglise comprend les Pécheurs aussi-bien que les Justes. Et dans le *dix-septiéme*, que nous avons nôtre libre Arbitre, & que nous ne pouvons rien pour nôtre salut, sans la grace & le secours surnaturel de Dieu. On ne s'accorda qu'en partie sur trois articles. Car sur le *douziéme*, les Protestans voulurent bien admettre la satisfaction, comme une partie de la pénitence, pour en faire les fruits selon l'Evangile; mais non pas comme nécessaire pour la rémission de la peine due à nos péchez. Sur le *vintiéme*, ils avouérent la nécessité des bonnes œuvres, mais non pas leur mérite. Et quand au *vint & uniéme*, ils reconnurent que les Saints & les Anges intercedent pour nous, & ils voulurent bien honorer leur Fête & leur mémoire; mais non pas les invoquer. Les trois autres articles, savoir, le *onziéme*, le *quatorziéme*, & le *quinziéme*, qui sont de la Confession Sacramentelle, de l'Ordre, des cerémonies & des usages de l'Eglise, furent réservez pour être examinez avec les sept articles de la seconde partie, qui traite des abus. Quand à ces derniers points, on ne put jamais convenir entiérement d'aucun article. Alors on résolut de réduire le nombre des Députez à trois de chaque côté, savoir, à deux Canonistes & un Théologien. Eckius fut nommé pour les Catholiques, & Mélanchthon pour les Protestans. Mais cette conférence se termina sans qu'on pût rien conclurre. Il faut remarquer que les quatre villes impériales de Strasbourg, de Constance, de Memmingue, & de Lindaw, avoient aussi présenté leur Confession de Foi; mais differente de celle des Luthériens, en ce qu'elle suivoit la doctrine de Zuingle sur l'Eucharistie. * Sleidan. Seckendorf. Cochlée. M. de Meaux, *Hist. des Variations*. Varillas. Maimbourg, &c. *Voyez* DIETE D'AUSBOURG.

* CONFESSION de Foi des Eglises des Païs Bas. Lorsque Philippe II, Roi d'Espagne, quita les Païs-Bas pour se rendre dans son Royaume, il conféra à sa sœur Marguerite, Duchesse de Parme le Gouvernement de ces Provinces, avec ordre d'extirper, ce qu'il appelloit héréfies. Pour exécuter ce qui lui étoit ordonné elle employa avec le Cardinal de Granvelle le Tribunal de l'Inquisition. Comme on imputoit aux Réformez de ce païs-là, des sentimens qu'ils n'avoient pas, ils publiérent leur Confession de Foi, pour détruire les calomnies que l'on répandoit contre eux. Ceux qui la dresserent sont, *Godefroy Wingen* & *Guidon de Bres*. Ils travaillérent à cet Ouvrage en 1561, & l'année suivante il fut imprimé, avec l'approbation de l'Assemblée qui se tenoit alors sous la croix à Anvers, & à laquelle assista Philippe de Marnix, Seigneur de Sainte-Aldegonde. Cette Confession consistoit en 37 articles, par lesquels on faisoit voir la conformité des sentimens des Réformez avec l'Ecriture Sainte. Elle fut embrassée par plusieurs grands Seigneurs qui ont jetté les fondemens de la liberté des Païs-Bas. Tels étoient entre autres le Comte Louïs de Nassau, frere de Guillaume I, Prince d'Orange, les Comtes de Cuilembourg & de Berg, le Baron de Brederode, &c. Dans la suite, elle fut approuvée & signée par les Membres du Synode qui se tenoit à Embden en 1571. Depuis ce tems-là elle a encore été imprimée plusieurs fois, & fut enfin de nouveau examinée en 1619 au Synode de Dordrecht, où elle fut confirmée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CONFESSION de Foi des Eglises Réformées de France. Elle contient quarante articles, & fut présentée en 1561 à Charles IX, Roi de France. Elle étoit signée par Henri Roi de Navarre, par le Prince de Condé, par l'Amiral de Coligny, & par plusieurs célébres Théologiens. En 1566, on en fit une Traduction Latine. * Le même.

* CONFESSION de Foi des Eglises Réformées d'Angleterre. Elle fut faite dans un Synode, tenu à Londres en 156., & imprimée en 1571 par ordre de la Reine Elizabeth. * Le même.

* CONFESSION de Foi des Eglises Réformées de Pologne. Elle fut dressée au Synode de Czengerin, & imprimée en 1570 à Dobrzin. On y ajoûta l'approbation donnée à Sendomir par les Eglises Réformées de Pologne. * Le même.

* CONFESSION de Foi des Eglises Reformées de Suisse. Elle fut publiée en 1566. * Le même.

* CONFESSION. La confession auriculaire, telle qu'elle se pratique aujourd'hui dans l'Eglise Romaine, a été ordonnée par Innocent III dans le IV Concile de Latran, tenu en 1215, au Canon 21.

CONFESSIONISTES ou PROTESTANS: Luthériens ainsi appellez de la Confession de Foi qu'ils présenterent à l'Empereur Charles-*Quint*, étant à Ausbourg en 1530, d'où on l'a nommée la Confession d'Ausbourg. * Sleidan.

CONFINES, ville de l'Amerique méridionale dans le Gouvernement de Chili. *De la Villaqua*, Gouverneur du Païs après *Valdivia*, appella cette ville, *de los Confines*, quand il la bâtit, & *Garzias* de *Mendoza* la nomma ensuite *Villa nova de los Infantes*. Elle est à dix-huit lieues de la Mer du Sud, & à vint de la ville de la *Conception* vers le sud-sud-est, dans une plaine que les Sauvages appellent *Ongol*, ce qui fait que les Historiens Espagnols lui donnent souvent ce nom. Il y a deux Couvents, l'un de Dominicains & l'autre de Cordeliers, & une garnison le plus souvent de deux cens Soldats, pour contenir les Sauvages du Païs qui ont guerre continuelle avec les Espagnols. La ville est entre une riviere qui descend des montagnes des *Andes* & un torrent qui coule dans la plaine du côté du Nord, qui fait moudre quelques moulins pour les Habitans. Son territoire est riche en pâturages, & fertile en grains & en toutes sortes de fruits qui y meurissent en fort peu de tems. Il a dix-huit lieues de long, entre le nord & le sud, & dix de large, entre l'est & l'ouest, & il est clos de hautes montagnes de chaque côté, de sorte que la ville *de los Confines* est à huit lieues des montagnes appellées *Sierras Nevadas*, & à deux ou trois des autres montagnes qui sont moins éloignées de la Mer du Sud, & qu'on nomme vulgairement *la Serrania*. Il y a des mines d'or, & quantité de cyprès odoriférans. * Laët, *l.* 12. *c.* 10. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONFIRMATION (La) étoit une cérémonie de l'ancienne Eglise, qui dans la suite a été érigée en Sacrement. Par cette cérémonie on confirmoit les Chrétiens dans la profession de la Foi & on leur faisoit ratifier le vœu de leur Batême. Les Adultes recevoient la Confirmation peu après le Batême dans l'ancienne Eglise; & les enfans, lorsqu'ils avoient atteint l'âge de raison. On prioit avec eux, on leur imposoit les mains & on invoquoit Dieu sur eux, afin qu'il leur accordât son saint Esprit pour les soutenir dans la profession de la vérité. Après que cette cérémonie eut été trans-

transformée en Sacrement, on se contenta de donner un soufflet au Catéchuméne, de l'oindre avec du Chrême, &c. * Du Frêne. Meierus, *de tribus Christ. initiamentis*, S. 138. Wegnerus, *de Confirm. Catechum.* Daillé ou Dallæus, *de Sacram. Confirm.* Basnage, *advers. Baronium*, *p.* 66.

* CONFLANDEY, village de la Franche-Comté, au nord-nord-ouest de Besançon, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

CONFLANS, ancienne Maison originaire de Champagne, que plusieurs Auteurs tiennent descendre de celle de BRIENNE, rapportée dans ce Dictionnaire sous la lettre B, tire son origine d'ENGILBERT, qui suit.

I. ENGILBERT de Brienne, III. du nom, arriére-petit-fils d'ENGILBERT, I. du nom, Comte de Brienne, vivant en 990 & 998, étoit le troisiéme fils de GAUTIER, I. du nom, Comte de Brienne, & d'*Eustache*, Comtesse de Bar-sur-Seine. Il eut en partage, selon les mêmes Auteurs, la Terre & Seigneurie de Conflans dans l'Election de Chalons, distante de quatre lieues de cette ville, & de douze du Comté de Brienne. Il prit le nom de sa Seigneurie, qu'il transmit à sa postérité, conformément à l'usage de ces tems-là; mais il conserva les armes de Brienne que ses Descendans ont toûjours portées jusqu'à présent. Il vivoit l'an 1112, & fit en 1138 plusieurs biens, avec *Adelme* sa femme, à l'Abbaïe de Molêmes, pour l'ame du Comte *Gautier* son pére, en présence 1. de HUGUES qui suit; & 2. de *Manassès* de Conflans, ses enfans.

II. HUGUES, I. du nom, Seigneur de Conflans, vivant en 1150, augmenta les donations faites par son pére à l'Abbaïe de Molêmes, & épousa *Aix*, dont il eut 1. EUSTACHE qui suit; & 2. *N.* . . . de Conflans, femme de *Guy* du Plaissie, Chevalier, appellé frére d'*Eustache* de Conflans (c'est à dire beau-frére) par Ville-Hardouin qui le nomme (*fol.* 2.) parmi les Seigneurs de Champagne, qui se croisérent avec leur Comte Thibaud en 1198.

III. EUSTACHE, I. du nom, Seigneur de Conflans, d'Estoges & de Mareuil, se trouve qualifié cousin de Géoffroy, V. du nom, Sire de Joinville, dans un Acte de celui-ci de l'an 1200, qui se trouve dans le *Chartulaire de Champagne*. Cet Acte sert à prouver la descendance des Seigneurs de Conflans des Comtes de Brienne, ce titre de cousin du Sire de Joinville ne pouvant être fondé que sur ce que celui-ci étoit petit-fils de Félicité de Brienne, petite-fille de Gautier, Comte de Brienne, bisayeul, selon plusieurs Auteurs, d'Eustache, I. du nom, Seigneur de Conflans. Il accompagna en 1201, le Comte Gautier de Brienne, III. du nom, à la Conquête du Royaume des deux Siciles, qui appartenoit à celui-ci du chef de sa femme, fille du Roi Tancréde. Cela prouve encore la parenté qui étoit entre ces deux Seigneurs, le Comte Gautier étant petit-fils de Gautier, Comte de Brienne, II. du nom, frére de Félicité de Brienne *mentionnée cy-dessus*. Il se trouva en 1224, au réglement que fit Thibaud, Comte de Champagne avec ses Barons, pour le partage des enfans mâles. Sa femme fut *Marie*, Châtelaine de Mommort, qu'il avoit épousée avant l'an 1200, & qui en qualité de sa veuve fit don l'an 1226, aux Religieux de l'Abbaïe de la Charmoye, Ordre de Cîteaux, dans le diocése de Châlons, de quarante septiers de seigle qu'elle avoit aquis à Conflans, & de vint septiers de froment & d'autant d'avoine, sur sa Châtellenie de Mommort: c'est peut-être celle que l'on trouve, *p.* 160. des *preuves de l'Histoire de Châtillon*, qualifiée Marie Dame de Conflans, a qui Reinier de Bémont & Yoland sa femme assignérent son douaire sur la Terre de Bohain par Lettres du mois d'avril 1225. De cette alliance naquit EUSTACHE II, qui suit.

IV. EUSTACHE, II. du nom, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, fut en 1228, caution de la vente que fit Thibaud, Comte de Champagne, au Comte de Blois, de la Terre de Bohain, & traita avec Marie sa mére en 1238, des différents qu'ils avoient ensemble. En qualité de Sire de Conflans, il affranchit au mois de mars 1238, Robert de Besil, & ses héritiers, sortis de Marie sa femme, à condition pourtant qu'il seroit obligé de le servir en personne, ou de le faire servir par quelque autre pour lui, durant un mois par an, & que s'il y contrevenoit il comparoîtroit à la Cour de Thibaud, Roi de Navarre, Comte de Champagne & de Brie, pour proposer son excuse: c'est ce qui est rapporté comme un exemple de l'affranchissement des Serfs ou Esclaves nez d'une mére libre par le Sieur de la Roque dans son *Traité de la Noblesse*, *ch.* 40. Il avoit épousé avant l'an 1226, *Helvide* de Torote, fille de *Jean* de Torote, II. du nom, Châtelain de Nogent (dont la mére étoit *Alix* de Dreux de la Maison de France) & d'*Odette* de Dampierre, dont il eut 1. HUGUES, II. du nom, qui suit; 2. EUSTACHE qui fit la *branche des Seigneurs de* MAREUIL, *rapportée cy-après*; & 3. *Helvide* de Conflans, premiére femme de *Raoul* le Flamenc, V. du nom, Seigneur de Cany, Maréchal de France, vivant en 1287.

V. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Conflans, d'Estoges & de Congy, dont il rendit hommage en 1248, à Thibaud, IV. du nom, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, fut Maréchal de Champagne, & ratifia l'an 1249, ce que son ayeule avoit aumoné a l'Abbaïe de la Charmoye. Il épousa 1. *Marie* de Brienne, veuve de *Gaucher*, III. du nom, Seigneur de Nanteuil en la montagne de Rheims, mort en 1241, & fille d'*Erard* de Brienne, Seigneur de Rameru & de Vénisy, & de *Philippe*, fille de *Henri*, II. du nom, Comte de Champagne, & d'*Isabelle*, Reine de Jérusalem: 2. après l'an 1251, *Ide* veuve de *N.* . . Avoué de Térouanne. Du premier lit il eut 1. HUGUES III, qui suit: & du second sortirent 2. HUGUES IV, *tige des Seigneurs de* GIZENCOURT, *rapportée cy-après*; 3. *Eustache*, Seigneur de Sommevelle, Chanoine de Paris & de Rheims vivant en 1295; & 4. *Isabelle* de Conflans, femme de *Gautier* ou *Wautier* Seigneur de Bouzies, Chevalier, morte l'an 1305, enterrée aux Dominicains de saint Paul a Valenciennes, où se voit son Epitaphe dans une verriére, donnée par elle a la même eglise: elle est qualifiée Dame de Bouzies, fille du Maréchal de Champagne, & cousine à la Reine Jeanne, Reine de France & de Navarre.

VI. HUGUES de Conflans, III. du nom, Seigneur d'Estoges, Maréchal de Champagne, qui en cette qualité fut caution de la somme de 20000 livres dans le contract de mariage d'un des fils de Guy Comte de Flandre, &c. en date du Vendredi après la saint Urbain (28 mai) 1277, vivant encore en 1295, épousa 1. *Béatrix*, Avouée de Térouanne: 2. *N.* . . . fille de *Jean* Vidame de Châlons, sorti aussi-bien que sa femme *N.* . . . de Bazoches de la Maison de Châtillon-sur-Marne. Du premier lit vinrent 1. EUSTACHE, III. du nom, qui suit; 2. *Hugues*, Seigneur de la Bouteillerie qui vivoit en 1314, pére, par *Blanche* d'Equoy, sa femme, d'une fille unique *Jacquette* de Conflans, Dame de la Bouteillerie, qui épousa 1. *Jean*, Seigneur de Viaire, par contract du 24 janvier 1337: 2. *Renaud* de Trie, Seigneur de Mareuil, de Mattiéres & de Fontenai, ce qui fut confirmé par le Roi peu de jours après; 3. *N.* . . femme de *N.* . . . Seigneur de Brusiéres; 4. *Héléne*, Abbesse d'Origny, Ordre de saint Benoît, au diocése de Laon, en 1315; & 5. 6. deux autres filles Religieuses. Du second lit de *Hugues* de Conflans, naquit 7. JEAN de Conflans, qui *continua la lignée par les Seigneurs de* VEZILLY, & *de* VIEILMAISONS, *rapportée après l'article qui suit.*

VII. EUSTACHE de Conflans, III. du nom, Seigneur d'Estoges, Avoué de Térouanne, Chevalier & Conseiller du Roi, l'an 1323, eut pour enfans, 1. *Eustache*, IV. du nom, qui de *N.* . . de Sully eut un fils unique, mort jeune; 2. *Hugues*, Seigneur de Beauvoir, mort sans postérité; 3. *N.* . . femme de *Jean* de S Vérain, Seigneur de Bléneau; & 4. *Marguerite* de Conflans, qui hérita de son frére Eustache la Seigneurie d'Estoges & l'Avouerie de Térouanne, qu'elle porta dans la Maison d'Anglure, par son mariage fait en 1339, avec *Oger*, IV. du nom, Seigneur d'Anglure, dont elle fut la premiére femme, & qui en 1350, fut retenu l'un des quatre Chevaliers d'honneur de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére du Roi Jean. Elle laissa postérité.

SEIGNEURS de VE'ZILLY & de VIEILMAISONS.

VII. JEAN de Conflans, I. du nom, fils unique du second lit de HUGUES, III. du nom, Seigneur d'Estoges, & de *N.* . . des Vidames de Châlons, fut du chef de son ayeule maternelle, Seigneur de Vieilmaisons en Brie, dit le Vidame, à cause de ces Vidames de Châlons, Cadet de la Maison de Châtillon-sur-Marne, & Seigneur de Vézilly du chef de *N.* . . . de Bazoches, aussi de la Maison de Châtillon, son ayeule paternelle. Il transigea en septembre 1332, avec les Abbez & les Religieux d'Igny sur les prétentions qu'ils avoient dans sa Terre de Vézilly, & épousa 1. *Isabelle* de Lor, veuve de *Reinier* de Choiseul, Seigneur d'Aigremont, & fille de *Raoul*, Seigneur de Lor. Il y a erreur dans la Généalogie de Choiseul, où l'on dit qu'elle étoit veuve de Jean de Conflans, lorsqu'elle épousa Reinier de Choiseul, ce qui ne se peut, puisque ce Seigneur d'Aigremont mourut en janvier 1339, & qu'elle ne décéda qu'au même mois 1347: 2. *Perrone* de Jouvengnes, veuve de *Gaucher* d'Unchair, Chevalier, Seigneur d'Armentiéres, au nom de laquelle, comme ayant la Garde-noble de Perronelle d'Unchair, JEAN Conflans fit aveu & dénombrement d'une partie de la Terre & Seigneurie d'Armentiéres au Chapitre de l'église cathédrale de Soissons, le 18 novembre 1362. De cette alliance naquit JEAN II, qui suit.

VIII. JEAN de Conflans, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaisons & d'Armentiéres en partie, avoit ce titre le septiéme juillet 1394. dans une commission du Bailli de Valois, pour saisir au nom de la veuve de Henri d'Armentiéres, ayant la Garde-noble de ses quatre enfans, un fief assis audit lieu d'Armentiéres, duquel relevoient plusieurs héritages, déclarez dans le dénombrement fourni par feu noble & puissant Seigneur de Conflans, Chevalier, Seigneur de Vieilmaisons, possédez lors par noble & puissant homme Monsieur Jean de Conflans son fils. Il rendit aveu & dénombrement de sa Terre & Seigneurie de Vieilmaisons, à Jeanne de Harcourt, & à Guillaume de Torcy, Seigneur de Montmirail le deuxiéme mars 1403; & dans l'Acte il est qualifié Seigneur d'Armentiéres. De son épouse *Magdelaine* de Hornes, fille de *Thierry* de Hornes, Seigneur de Baucignies & de Mont-Cornet, & d'*Isabeau* de Montigny en Ostervant, il laissa 1. BARTHÉLEMI qui suit; & 2. vraisemblablement *Anne* de Conflans, que l'on trouve Abbesse de Sainte-Claire de Rheims en 1430.

IX. BARTHÉLEMI de Conflans, Seigneur de Vieilmaisons, Vicomte d'Oulchi ou Auchi-le-Châtel, vendit conjointement avec sa femme, par contract du 24 septembre 1446, à Jean Jouvenel des Ursins, Evêque, Duc de Laon, Pair de France, depuis Archevêque de Rheims, sa Terre d'Armentiéres lès Oulchy-le-Châtel au diocése de Soissons, à lui échue par le décès de Jean de Conflans, son pére. L'on apprend par un autre contract du 28 mars 1462, qu'il étoit encore alors Seigneur en partie de Poilly en Tardenois. De son épouse *Marie* de Cramailles, fille de *Baudouin* de Cramailles, Seigneur de Saponay, & d'*Aliénore* de Mailly de la branche de l'Orsignol, il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. *Emery*, Seigneur de Rozai, Vicomte d'Oulchy, mort sans postérité; 3. autre *Jean*, Seigneur de Saint-Remy & de Vézilly, Chanoine de Soissons, mort le 22 décembre 1535; 4. *Guillaine*, mariée à *Pierre* de Bricogne, Chevalier, Seigneur de Lagery, dont elle étoit veuve en 1530; & 5. *Jeanne* de Conflans, Religieuse à Andecies, tous ainsi nommez excepté cette derniére dans un jugement rendu le 19 mai 1530, comme devant être caution de la vente de la Terre de Cugny, faite par feu Barthélemi leur pére à feu Jean Jouvenel des Ursins, mort Archevêque de Rheims.

X. JEAN de Conflans, III. du nom, Seigneur de Vieilmaisons, de Saponay, &c. épousa *Marguerite* de Bournonville, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bournonville, & de *Jeanne* de Torote. Il ne vivoit plus le 25 octobre 1507, jour auquel sa veuve & ses enfans partagérent ses biens. Ce furent 1. JEAN, IV. du nom, qui suit; 2. *Gilles*, Seigneur de Saint-Remy, qui en cette qualité, étant à Rome

me avec le Cardinal de ſainte Sabine, Louïs de Bourbon Vendôme, obtint une Bulle d'Indulgences pour l'Abbaïe de Val-Chrétien, Ordre de Premontré au diocéſe de Soiſſons, le premier avril 1524, laquelle ſe voit encore dans cette Abbaïe, & eſt ornée des armes de ce Seigneur, qui étoit Abbé de S. Crêpin de Soiſſons, lors du mariage de ſon frére puiné en 1525, & que l'on qualifie auſſi Abbé de S. Nicolas-aux-Bois ; 3. ANTOINE, Vicomte d'Oulchy, qui *continua la lignée, comme on le verra cy-après* ; 4. *Jeanne*, alliée à *Jacques* de Vaudrai, Seigneur de Saint-Falle, avec lequel elle vivoit le 19 mai 1530 ; 5. autre *Jeanne*, qui étoit alors veuve de *Florimond* de Villiers-Saint-Paul, Seigneur de Dommart ; & 6. *Marie* de Conflans, qui étoit ſous la Garde-noble de ſa mére, lors du partage des biens de ſon pére : & comme ſes deux ſœurs aînées ne ſont point nommées dans cet Acte, il eſt à préſumer qu'elles avoient été partagées lors de leur mariage.

XI. JEAN de Conflans, IV. du nom, Seigneur de Vieilmaiſons, de Saponay, &c. vivoit le 19 mai 1530. Il avoit épouſé *Magdelaine* Lucas, fille de *Louïs*, Seigneur de Courcelles & de la Roche-Teſſon, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit ; 2. *Marguerite*, héritiére de Vieilmaiſons-le-Vidame après la mort de ſon frére, mariée à *Gérard* de Vieilmaiſons, ainſi ſurnommé de la Terre de ce nom, ſituée près de la Ferté-Gaucher, différente de celle dont ſa femme hérita, Seigneur auſſi de Sainte-Colombe, vivant le huitiéme novembre 1578 ; 3. *Antoinette*, premiére femme par contract du ſixiéme octobre 1551, de *Jacques* d'Anglure, Vicomte d'Eſtoges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la ville d'Auxerre, Capitaine de Dunkerque, Capitaine de 50 Hommes d'armes. & qui en 1572, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou, morte ſans enfans ; & 4. *Jeanne* de Conflans, qui en 1561, épouſa *Philippe* de Châtelus, Seigneur de Bazerne, dont elle fut la premiére femme. Son fils unique mourut ſans alliance.

XII. ANTOINE de Conflans, Seigneur de Vieilmaiſons, & de Saponay, Vicomte de Vadencourt au Comté de Guiſe, &c. épouſa par contract du 14 octobre 1550, *Marie* des Urſins, Dame de Villiers & de Jonveignes, fille de *Louis*, Seigneur des mêmes lieux, d'Armentiéres, &c. & de *Françoiſe* de Wiſſocq, & mourut ſans poſtérité. Marguerite ſa ſœur fut ſon hériuére.

VICOMTES d'OULCHY, SEIGNEURS d'ARMENTIE'RES.

XI. ANTOINE de Conflans, fils de JEAN, III. du nom, Seigneur de Vieilmaiſons, & de *Marguerite* de Bournonville, fut Seigneur de Rozai-Saint-Aubin, de Saint-Remi, d'Ivry, du Buiſſon, de Brécy-Montchevillon, de Vézilly, de l'Eſpine-aux-Bois, de la Borde Chailly, de Vareille, de Servanay & de Vitri-la-Ville, & Baron de Sommevelle, Vicomte d'Oulchy, &c. Lieutenant de la Vénerie de France. S'étant aviſé de faire élever des fourches patibulaires dans la Terre de Cugny, vendue autrefois par ſon ayeul paternel à Jean-Jouvenel des Urſins, les héritiers de ce Prélat l'attaquérent en juſtice, & firent auſſi aſſigner les autres enfans du Vendeur, comme devant être obligez à garantir la vente, & à les maintenir au droit aquis par feu leur oncle, l'Archevêque de Rheims ; ſur quoi il fut rendu un jugement par le Lieutenant du Baillif de Valois à Oulchy-le-Châtel le 19 mai 1530. Il mourut le 18 avril 1546. Il avoit épouſé par contract du 19 décembre 1525, *Barbe* de Rouy, fille de *Jean* de Rouy, Seigneur de la Boiſſiére, Colonel des Légionnaires de Picardie, & de *Louiſe* de Villiers-Saint-Paul, ſœur de Florimond, Seigneur de Dommart, mari de Jeanne de Conflans. De cette alliance vinrent 1. EUSTACHE qui ſuit ; 2. ANTOINE, II. du nom, qui a fait *la branche des Marquis de* SAINT-REMY, *qui ſuivra* ; 3. ROBERT, tige des *Seigneurs* de VÉZILLY, *rapportée cy-après* ; & 4. *Catherine* de Conflans, qui épouſa 1. *Charles* d'Aumale, Vicomte du Mont-Nôtre-Dame : & 2. *Philippe* de Ravenel, Seigneur de Sablonniéres, qui fut préſent avec elle, lorſque ſes fréres & elle partagérent la ſucceſſion de feux leurs pére & mére, le 29 ſeptembre 1563.

XIII. EUSTACHE de Conflans, Vicomte d'Oulchy, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſervit en qualité de Maréchal Général des camps & armées de ſa Majeſté à la bataille de Saint-Denys, l'an 1567, ayant défait peu auparavant un corps de Reîtres à la retraite de Meaux, & fut fait Capitaine de ſes Gardes du Corps en 1570. Le Maréchal de Caſtelnau dit dans ſes Mémoires qu'il *étoit froid & ſage & l'un des plus hommes de bien de ſon tems*. Il mourut l'an 1574, ſur le point d'être fait Maréchal de France, dont le Brevet lui alloit être expédié, ayant eu l'honneur de garder le Roi de Navarre priſonnier en la même année à Vincennes, & de gagner ſes bonnes graces par les maniéres dont il en avoit uſé envers lui ſans manquer à ſon devoir. De *Marie* de Scépoy, ſon épouſe, fille de *Méry* de Scépoy, Vice-Amiral de Bretagne, & de *Françoiſe* de Scépeaux, il laiſſa EUSTACHE qui ſuit.

XIII. EUSTACHE de Conflans, II. du nom de cette branche, Vicomte d'Oulchy, Baron de Sommevelle, fut Député de la Nobleſſe du Bailliage de Vermandois aux Etats de Blois en 1588. Le Roi le fit Chevalier de ſes Ordres le cinquiéme janvier 1597, & il fut Capitaine de 50 Hommes de ſes ordonnances, Gouverneur de Saint-Quentin, Ambaſſadeur extraordinaire en Flandre vers les Archiducs, Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis, & Lieutenant Général des armees du Roi. Il vendit ſes Terres de Sommevelle, de Rozay-Saint-Albin, de Soupir, de Crouy-ſur-Ourcq près de Trêmes, de Villeneuve près de la Fére, & de Villiers-Bonneuil au Bailliage de Provins, & mourut le 19 juin 1628, ayant épouſé *Charlotte* des Urſins, fille unique & héritiére de *Gilles*, Seigneur d'Armentiéres, & d'*Anne* d'Arces. C'étoit une femme illuſtre par ſon eſprit & par ſa piété, & qui compoſa une Paraphraſe ſur l'Epître de ſaint Paul aux Hébreux. Elle mourut le troiſiéme janvier 1646, ayant eu de ſon mariage ; 1. HENRI qui ſuit ; & 2. *Mercure* de Conflans, Seigneur de Scépoy, Colonel du régimen de Picardie, Bailli & Gouverneur de Château-Thierry, mort le 18 avril 1651.

XIV. HENRI de Conflans, Vicomte d'Oulchy, Seigneur d'Armentiéres, Gouverneur de S. Quentin, Meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, & Capitaine d'une compagnie de Chevaux-legers, fut nommé à l'Ordre du ſaint Eſprit ; mais il mourut après l'an 1628, avant la promotion. Il avoit épouſé 1. en 1613, *Charlotte* Pinart, fille de *Claude* Vicomte de Combliſy, Marquis de Louvois, Seigneur de Cramailles, premiere Baronie de Valois, & de Maillebois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'armes, Gouverneur de Château-Thierry, & de *Françoiſe* de la Marck : 2. *Antoinette* d'Herbin, fille de *Henri* Seigneur de Gennes en Lorraine, & de *Geneviéve* d'Imbert. Du premier lit ſortirent 1. *Henri*, II. du nom, dit *le Marquis d'Armentiéres*, mort le dernier février 1639 ; 2. EUSTACHE, III. du nom, qui ſuit ; & 3. *Marie-Charlotte* de Conflans, d'Armentiéres, morte à l'âge de 14 ans, Penſionnaire à Port-Royal-des-Champs le 16 juin 1633. Le Nécrologe de cette Abbaïe en parle avec éloge, *p.* 224. Du ſecond lit naquirent 4. *François*, dit le Comte de Nanteuil, mort ſans poſtérité ; & 5. *Henriette* de Conflans, dite *Mademoiſelle d'Armentieres*, héritiére de ſa branche, morte le 14 avril 1712, ayant dès le 26 mai 1696, donné avec ſubſtitution les Terres & Seigneuries qu'elle poſſédoit, à *Michel* de Conflans, III. du nom, ſon couſin du quatriéme au cinquiéme degre, qui depuis ſe qualifia Marquis d'Armentiéres.

XV. EUSTACHE de Conflans, III. du nom, fut Abbé de Lonlay & de Val-Chrétien, dont il ſe démit après la mort de ſon frére, devint Seigneur d'Armentiéres & de Cramailles, Marquis de Louvois, Baron de Chambray en Normandie & de Ferriéres, Seigneur Châtelain de la Riviére-Thibouville ; mais il diſſipa preſque toute cette riche ſucceſſion, & mourut en avril 1690, ſans enfans, ayant fait une alliance peu ſortable avec *Anne* Hue, dite *de Francine*, fille de *Jacques* Hue, dit *de Francine*, & d'*Antoinette* Jolly. Elle eſt morte en février 1704.

SEIGNEURS de SAINT-REMY & d'Ennancourt.

XII. ANTOINE de Conflans, II. du nom, ſecond fils d'ANTOINE, Vicomte d'Oulchy, & de *Barbe* de Rouy, fut Seigneur de Saint-Remy, & d'Ennancourt-le-Sec dans le Vexin François, de Servenay, de Vitri-la-Ville, de Chaſmy, & Capitaine de 300 Hommes de pié, pour le ſervice du Roi. Il épouſa *Françoiſe* de Boulard, fille de *Jean* Baron de Puché, Seigneur d'Ennancourt, & de *Marie* d'Aniſy, dont il eut 1. ANTOINE, III. du nom, qui ſuit ; 2. *Suſanne*, mariée à *Joſias* de Roucy, Seigneur de Maure ; & 3. *Marie* de Conflans, mariée à *Jean* de Vaſſan, Seigneur de Marumont.

XIII. ANTOINE de Conflans, III. du nom, Seigneur de Saint-Remy, épouſa 1. *Magdelaine* de Ravenel, fille d'*Olivier*, dit *Claude* de Ravenel, Seigneur de Rentigny, & de *Françoiſe* d'Angennes-de-Rambouillet : 2. *Eléonore* de Saint-Quentin, fille de *Jean*, Seigneur de Fouronne, & de *Claude* de Torcy, Dame de Vandi, qui n'eut point d'enfans. Ceux qui ſortirent de ſa premiére femme, furent 1. MICHEL qui ſuit ; 2. *Euſtache*, dit *le Baron de Conflans*, qui épouſa *Catherine*, fille d'*Hector* de Guiry, & de *Rachel* de Troyes, dont il eut *Hippolyte* de Conflans, qui après avoir été Cadet dans les Gardes du Corps, fut Capitaine de Cavalerie ; *Antoine-Euſtache*, dit *le Chevalier de Conflans*, qui fut Capitaine au régiment de Jonſac ; *Catherine* & *Marguerite*, Religieuſes à Verneuil-au-Perche ; *Jeanne*, deſtinée Dame de Remiremont ; *Marie-Antoinette*, Religieuſe à Poiſſy ; & *Anne* de Conflans ; 3. *Antoine*, Chevalier de Malte, & Commandeur d'Auxerre ; 4. *Jean*, Seigneur d'Ennancourt, qui fut Capitaine d'Infanterie dans un régiment etranger, s'établit à Saint-Jean-Goulph, autrement dit *Vinly*, dans l'Election de Château-Thierry, & eut deux garçons & deux filles d'*Anne* de Vieuxmaiſons, fille de *René* Seigneur de Vieuxmaiſons-le-Vidame, & de Sainte-Colombe, & de *Louiſe* de l'Iſle-Adam-Marivaux, leſquels ſont morts ſans poſtérité, l'aîné étant Capitaine au régiment de Normandie ; 5. *Chriſtophle*, Capitaine d'infanterie, mort ſans alliance ; 6. *Antoinette*, Religieuſe à Nôtre-Dame-de-Soiſſons ; & 7. *Magdelaine* de Conflans, fille d'honneur de l'Archiducheſſe Iſabelle d'Autriche, depuis Carmélite à Gand.

XIV. MICHEL de Conflans, I. du nom, Marquis de Saint-Remy, &c. Colonel d'un régiment de Cavalerie étrangére, dans l'armée commandée par le Cardinal de la Vallette en Allemagne l'an 1635, épouſa 1. en 1622, *Françoiſe* de Ravenel, ſa couſine, veuve de *Frédéric* Comte de Bergh, & fille d'*Euſtache* de Ravenel, Seigneur de Rentigny, & de *Marie* de Renti : 2. en 1629, *Louiſe* de Carvoiſin, fille de *Guy*, Seigneur de Songeons, & d'*Antoinette* d'Audenfort : 3. *Geneviéve* Poncet, veuve de *Jean-Jacques* de Séve, Seigneur de la Forêt, &c. morte en 1667. Il ne laiſſa des enfans que de ſa ſeconde femme, qui furent 1. MICHEL, II. du nom, qui ſuit ; 2. JEAN-FRANÇOIS, qui a *fait la branche de* FOUILLEUSE *rapportée cy après* ; & 3. *Angélique* de Conflans, mariée à *Louïs-Honoré* de Carvoiſin, Seigneur de la Cour-d'Oiſy.

XV. MICHEL de Conflans, II. du nom, Marquis de Saint-Remy, &c. devint le chef de ſa Maiſon en avril 1690, & mourut le 22 janvier 1712, âgé de 79 ans. Il s'étoit marié à *Marguerite* d'Agueſſeau, fille de *François*, Seigneur de Puiſeux, Maître des Comptes, & de *Catherine* Godet de Soudé. Elle eſt morte le 31 mars 1721, ayant eu 1. MICHEL III, qui ſuit ; 2. *Philippe-Alexandre*, Chevalier non Profès de l'Ordre de Malte, y ayant été reçu de minorité en 1686, Commandeur de Pézenas, Brigadier d'infanterie depuis le premier février 1719, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, en ſurvivance de Louïs, Marquis d'Armentiéres ſon neveu ; & en janvier 1724, fait premier Gentilhomme de la Chambre de Louïs, Duc d'Orléans, premier Prince du ſang, par qui il a été envoyé à

Ma-

Madrid en novembre 1724, faire des complimens de condoléance sur la mort du Roi d'Espagne, Louïs I, beaufrére de ce Prince; 3. ALEXANDRE-PHILIPPE, Marquis de Saint-Remy, *rapporté après son frére*; & 4. *Catherine* de Conflans, mariée en 1714, à *Joseph*, Comte de Lannion, dont elle est la seconde femme.

XVI. MICHEL de Conflans, III. du nom, Marquis d'Armentiéres, Comte de Nanteuil, Vicomte d'Oulchy-le-Châtel, Seigneur de Brecy, du Buisson, de Songeons, &c. fut premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & mourut en son château du Buisson le cinquiéme avril 1717, âgé de 42 ans. Il avoit épousé le onziéme janvier 1709, *Diane-Gabrielle* de Jussac, qui en juin 1715, fut nommée par le Roi Louïs XIV, l'une des Dames pour accompagner Madame la Duchesse de Berry, fille de France. Elle est fille de *Claude*, Comte de Jussac, & de *Françoise-Evrard* de Saint-Just. De cette alliance sont issus, 1. *Philippe*, né le 29 octobre 1709, mort le 29 octobre 1716; 2. LOUIS qui suit; 3. *Eustache*, né le septiéme fevrier 1716, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort le 14 avril 1717; & 4. *Marie-Françoise* de Conflans, née le 19 mars 1713.

XVII. LOUÏS de Conflans, Marquis d'Armentiéres, Vicomte d'Oulchy, &c. est né le 27 février 1711. Après la mort de son pére il fut nommé premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, petit-fils de France, en survivance du Marquis de Conflans, son oncle; & celui-ci étant mort, son autre oncle le Chevalier de Malte, fut reçu en survivance, & exerça jusqu'à la mort de ce Prince.

RAMEAU DES PRE'CE'DENS.

XVI. ALEXANDRE-PHILIPPE de Conflans, Marquis de Saint-Remy, dit *le Marquis de Conflans*, reçu en décembre 1717, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, mourut le deuxiéme décembre 1719, âgé de 42 ans. Il avoit épousé le neuviéme février 1712, *Louise-Françoise* de Jussac, sœur aînée de la femme de son frére, & veuve de *Charles* d'Ambly, Marquis de Chaumont & des Ayuches, Colonel du régiment de Soissonnois & Brigadier des armées du Roi. Elle est à présent Gouvernante de Mademoiselle d'Orléans, après avoir été l'une des Dames d'accompagnement de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans, mére de cette Princesse. De cette alliance sont nez 1. ANONYME qui suit; 2. *Eustache*, né le 31 mars 1719, Chevalier de Malte de minorité; & 3. *Françoise* de Conflans, née le 14 mai 1715.

XVII. ANONYME de Conflans, Marquis de Saint-Remy, dit le *Marquis de Conflans*, est né le cinquiéme décembre 1712.

SEIGNEURS *de* FOUILLEUSE.

XV. JEAN-FRANÇOIS de Conflans, fils puîné de MICHEL, I. du nom, Marquis de Saint-Remy & de sa seconde femme *Louise* de Carvoisin, fut Seigneur de Fouilleuse, & Capitaine au régiment Dauphin. Il avoit épousé *Claire-Louise* Doulcet, fille d'*Etienne* Doulcet, Avocat Général des Requêtes de l'Hôtel, dont l'octayeul Regnault Doulcet, Lieutenant Général au Bailliage de Vermandois à Laon, avoit été anobli par le Roi Louïs XI. JEAN-FRANÇOIS de Conflans a laissé d'elle, 1. *Michel-François*, tué étant Enseigne de vaisseaux; 2. *Godefroi-Maurice* de Conflans, Prieur de Vaisseaux-en-Vivarais, Abbé d'Aiguebelle en 1708, cy-devant Grand Vicaire de Soissons, sacré Evêque du Puy le 20 juillet 1721; 3. *Catherine-Angélique*, morte sans alliance; 4. *Marie-Michelle*; & 5. *Anne-Catherine-Louise*, qui vivoient avec leur mére en fevrier 1725.

BRANCHE *des* SEIGNEURS *de* VE'ZILLY.

XII. ROBERT de Conflans, troisiéme fils d'ANTOINE, I. du nom, Vicomte d'Oulchy & de *Marguerite* de Bournonville, fut Seigneur de Vézilly & Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, frére des Rois François II, Charles IX, & Henri III; & se signala à la bataille d'Auneau, le 14 novembre 1587. Il avoit épousé par contract du 19 février 1564, *Charlotte* de Miremont, qui fut depuis Dame de Boulence & Vicomtesse de Germigny, fille de feu *Aimé* de Miremont, Seigneur de Gueux, & de *Françoise* d'Anglure, Dame de Bouleuse. Elle vivoit veuve en 1606, lors du mariage de son troisiéme fils. Leurs enfans furent 1. *Eustache*, élevé Page du Roi Henri IV, puis Capitaine de Chevaux-legers, tué au siége de Dourlens, l'an 1595, étant accordé avec une fille du Comte de Maulevrier, de la Maison de la Marck; 2. *Robert*, tué au siége d'Amiens en 1597; 3. JACOB qui suit; & 4. PIERRE de Conflans, Baron de Rônay, Capitaine au régiment du Duc de Réthelois-infanterie, qui d'*Anne* de Bossut fille de *Charles*, Seigneur de Longueval, & de *Jeanne* de Baudoche, laissa *Marie-Thérése*, alliée 1. l'an 1634, à *Philippe* de Miraumont, Seigneur de Bérieux: 2. l'an 1672, à *Henri Auguste* d'Orleans, Marquis de Rothelin, dont elle fut seconde femme; *Louise*, femme d'*Antoine* de Caillouet, Vicomte de Pommiéres; *Marguerite*, femme de *Jacques* de la Haye, Seigneur de Ploisy; & *Jaqueline*, Religieuse aux Charmes.

XIII. JACOB de Conflans, Baron de Vézilly, Seigneur de Bouleuse, &c. fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine au régiment de Champagne, Colonel d'infanterie, Maréchal des camps & armées de sa Majesté, commandant une Compagnie de 300 hommes pour son service, au siége d'Amiens, où il eut une jambe cassée d'un coup de mousquet, & reçut d'autres blessures au siége de Montauban & ailleurs. Il épousa par contract du 16 octobre 1606, *Magdelaine* Lévêque fille de *Paris*, Seigneur de Fay-le-Sec, près de Liesse, Vicomte de Bray, & de *Claude* de Susanne-de-Cerny: il ne vivoit plus lors du mariage de son fils aîné. Les enfans nez de cette alliance furent, 1. CHRISTOPHLE qui suit; 2. *Henri*, Capitaine d'infanterie, au régiment de Nanteuil, mort sans alliance en 1651; 3. *Charles*, élevé Page de la Chambre du Roi Louïs XIII, puis Cornette du régiment de Heucourt, mort en 1635, au voyage de Montbelliard; 4. *Magdelaine*, morte sans alliance; 5. *Marguerite*, mariée 1. à *François* de Rigond, Seigneur de Bois-Gauvin, mort en 1657: 2. à *Jean-Louis*, Seigneur de Clermont; & 6. pour second fils JACOB de Conflans, II. du nom, Seigneur de Fay-le-Sec, de Rônay près de Rheims, & Vicomte de Germigny, dit *le Baron de Conflans*. Il fut Capitaine d'infanterie dans le régiment de Nettancourt, & Cornette en 1635, de la Compagnie de son frére aîné. Il épousa le 24 septembre 1641, *Anne-Marguerite*, fille de *Louis* de Carrelle, Gouverneur de Vaudrevanges, Grand Baillif d'Allemagne pour le Duc de Lorraine, & ensuite pour le Roi, & d'*Antoinette* de Marimont, dont il eut 1. *Henri-Jacob*, Seigneur de Fay-le-Sec, qui après avoir servi dans les armées, épousa *N.* . . & est mort en 1724, laissant, *Henri-Jacob*, II. du nom, Seigneur de Chanlain & de Fay-le-Sec, marié 1. à *Esther* des Eldars, morte sans enfans: 2. à *Françoise* de Monceaux, dont il a un fils & trois filles; *Robert-Anne*, Mestre-de-camp de Cavalerie; *Louis*; *Hubert*, dit *le Chevalier de Brienne*, Enseigne de vaisseau. Jacob, II. du nom, eut encore deux filles, *Anne*, fille d'honneur de la Grande Duchesse de Toscane; & *Henriette-Magdelaine* de Conflans.

XIV. CHRISTOPHLE de Conflans, dit *le Comte de Vézilly*, Seigneur de Bouleuse, de Poilly, &c. fut élevé Page de la Chambre du Roi Louïs XIII, devint Gentilhomme ordinaire de la Chambre de sa Majesté, & étoit en 1635, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers, composée de cent Maîtres dans l'armée du Roi, commandée en Allemagne par le Cardinal de la Valette. Il servit dans cette occasion & dans plusieurs autres avec distinction, & faisant une très-grande dépense de son bien. Il avoit épousé à l'âge de 18 ans par contract du premier octobre 1628, *Magdelaine* de Châtillon-sur-Marne, morte en 1683, âgée de 73 ans, & qui étoit fille de *François*, Seigneur de Marigny & de *Louise* des Fossez, heritiére de Sissy & de Châtillon-sur-Oize près de Saint-Quentin, Seigneuries qui tombérent à sa fille Magdelaine de Châtillon. De cette alliance naquirent 1. EUSTACHE qui suit; 2. *Marguerite*, Religieuse à la Congrégation de Rheims; 3. *Marie*, Religieuse à la Congrégation de Soissons; 4. 5. *Anne* & *Françoise*, Religieuses en l'Abbaïe d'Origny; 6. *Louise-Césarie* de Conflans, mariée après 1676, à *N.* . . de Proisy, Marquis de Morfontaine, dont elle est veuve & mére de *Louise* de Proisy, femme d'*Emmanuel* de Hallencourt, Marquis de Droimenil, cy-devant Capitaine de Gendarmerie, frére de *Charles-François* de Hallencourt-Dromesnil, Evêque de Verdun.

XV. EUSTACHE de Conflans, Comte de Vézilly, &c. servoit dans les Mousquetaires lors du mariage de Louïs XIV, qu'il suivit depuis en qualité de Volontaire dans ses Conquêtes de Flandre en 1667. Il épousa par contract du 16 décembre 1663, *Marie Magdelaine* de Castille, fille de *Jean*, Marquis de Chenoise, Seigneur & Baron de Bouguehaut, de Troissy & de Nesle, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Diane-Louise* de Bouvans. EUSTACHE de Conflans, n'en a point eu d'enfans, & la Marquise de Morfontaine sa sœur a été son héritiére.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de* GIZENCOURT.

VI. HUGUES, IV. du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, second fils de HUGUES, II. du nom, Seigneur de Conflans & d'*Ide* sa seconde femme, fut Maréchal de Champagne, après la mort de son frére aîné Hugues, III. du nom. Il fut aussi Lieutenant Général, & Régent du Royaume de Navarre pour le Roi Philippe *le Bel*, l'an 1293. De son épouse *Hélisende*, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Precy, & d'*Agnès* Dame de Cudot, naquirent 1. HUGUES, V. du nom, qui suit; 2. EUSTACHE, *tige des Seigneurs de* DAMPIERRE *qui suivront*; & 3. *Jean* de Conflans, Abbé de Saint-Médard-de-Soissons en 1324, puis élu Evêque d'Orléans, où il fit son entrée solemnelle le dimanche de la Passion, neuviéme avril 1328, vieux stile, & mourut en 1334.

VII. HUGUES, V. du nom, Seigneur de Conflans, de Précy, de Cudot, de Sommevelle & de Verneuil-sur-Marne, Maréchal de Champagne, Gouverneur d'Artois, sous le régne de Philippe *le Bel*, à qui il avoit rendu de grands services, épousa 1. *Brande*, fille unique & héritiére d'*Arnaud*, Seigneur de Blancafort en Guienne, de laquelle étant veuf, il vendit l'an 1313, à Bertrand de Goth, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, les Terres, Châteaux & Seigneuries d'Alemans, de Peularamp, de Saisses & autres, moyennant la somme de 40000 florins d'or, valans 43200 livres-tournois: 2. *Jeanne* de Saint-Chéron, d'une branche de la Maison de Châtillon & mourut vers l'an 1320, ayant été peu auparavant avec le Connétable Gaucher de Châtillon & autres Seigneurs, pleigé pour Louïs, Comte de Flandre. Du premier lit naquit *Jeanne* de Conflans, Dame du chef de son pére, de Précy, de Verneuil-sur-Marne, de Cudot, de Blancafort & d'autres Terres en Guienne, du chef de sa mére. Elle fut accordée fort jeune à *Maurice* de Craon, VII. du nom, sur quoi consultez *l'Histoire de Châtillon, p.* 367. Mais ce traité n'ayant pas eu son effet, elle épousa *Gaucher* de Châtillon, VI. du nom, Comte de Porcéan, &c. qui le 22 mars 1323, mut procès contre le Seigneur de Craon, pour lui faire rendre certaines choses appartenantes à son épouse, des biens de laquelle le Seigneur de Craon, pére de Maurice, avoit eu l'administration. Il laissa pour postérité du second lit HUGUES VI, qui suit.

VIII. HUGUES, VI. du nom, Seigneur de Conflans & de Sommevelle, resta sous la garde & tutelle de sa mére, qui en son nom fit foi & hommage au Roi pour les châteaux de Conflans & de Sommevelle; mais sur la plainte faite par Eustache de Conflans, Avoué de Térouanne (Chef de la Maison de Conflans, cousin germain de feu son mari) que ces lieux étoient de son fief, cette Dame fut condamnée par Arrêt du 29 juin 1323, à les reprendre en fief de

l'Avoué de Térouanne pour Hugues son fils & pour Jeanne sa sœur. Le nom de sa femme est ignoré, mais il fut pére 1. de HUGUES, VII. du nom, qui suit; 2. de *Robine, mentionnée cy-après*; & 3. 4. 5. de trois filles Religieuses.

IX HUGUES, VII. du nom, Seigneur de Conflans, &c. vivoit en 1393. On ignore le nom de sa femme; mais c'est peut-être *N*... de Dormans, fille de *Pierre*, Seigneur de Nozay, & de *Marguerite* de Louan, & que la Genealogie de Dormans marque avoir été femme de *Hugues* de Conflans. Il fut pére d'*Eustache* IV, Seigneur de Conflans & de Chamery, mort sans enfans de *Jeanne* de Nêle, veuve de *Guy* de la Personne, Vicomte d'Acy, & fille de *Guy* de Nêle, III. du nom, Seigneur d'Offemont & de Melle & de *Marguerite* de Coucy, Dame de Romeny: elle vivoit encore en 1457. Ce Seigneur de Conflans eut pour héritiére sa sœur *Robine* de Conflans, Dame de Conflans, qu'elle porta en mariage à *Gautier* VI, Châtelain de Torote, qui par là se qualifia Maréchal héréditaire de Champagne.

SEIGNEURS de DAMPIERRE sortis des précédens.

VII. EUSTACHE de Conflans, fils puîné de HUGUES, IV. du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, & d'*Hélisende*, de Précy sa femme, étoit marié avec *Agnès*, Dame de Dampierre-en-Artenois, avant le Lundi après les octaves de Pâques 28 avril 1315, jour auquel il transigea pour quelques biens à sa femme, dont il eut 1. *Eustache*, mort sans postérité; 2. JEAN qui suit; 3. *Roger*, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem; 4. *N*.... Religieux à Auxerre; 5. *N*.... Religieux à Molême; 6. *N*.... Religieux à Vézelay; & 7. *N*.... de Conflans, mariée à *Raoul*, Seigneur de Loupy.

VIII. JEAN de Conflans, Seigneur de Dampierre, Maréchal de Champagne, & Gouverneur de Navarre, épousa *Cunegonde* de Grancey, veuve de *N*.... Seigneur d'Arcies, fille d'*Eudes*, IV. du nom, Seigneur de Grancey & d'*Isabelle* de Blammont. Ils ratifiérent ensemble la vente faite au couvent de Saint-Remy de Rheims, de l'Avouerie de Braux, par Messire Flore, fils d'Erard de Thuisy, & par Isabelle de Grancey sa femme. C'est lui qui durant la prison du Roi Jean, fut massacré avec Robert de Clermont Marechal de France aux piez de Charles Dauphin, fils de ce Prince, par l'ordre du séditieux Marcel, Prevôt des Marchands de la ville de Paris en 1358. Il fut enterré en l'église de sainte Catherine du Val-des-Ecoliers, & ne laissa point de postérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MAREUIL.

V. EUSTACHE de Conflans, fils puîné d'EUSTACHE, II. du nom, Seigneur de Conflans, & d'*Helvide* de Torote, fut Seigneur de Mareuil, Vicomte de Troyes, & élevé à la dignité de Connétable de Navarre par le Roi Thibaud, Comte de Champagne en 1258. Dès l'an 1242, il avoit été l'une des cautions des conventions du mariage de Marie, fille d'Archambaud, Sire de Bourbon avec Jean I, Comte de Dreux. Il épousa *Jeanne* de Plancy, Dame de Gondrecourt, du consentement de laquelle il vendit le Vicomté de Troyes, au Chapitre de la cathédrale de cette ville, l'an 1263, & assista depuis au jugement rendu par le Roi Philippe *le Hardi*, en son Parlement de la Toussaints 1293, contre Charles II, Roi de Sicile, au sujet du Comté de Poitiers. Son nom s'y trouve après ceux du Duc de Bourgogne Chambrier de France, des Comtes de Flandre, de Bar & de Ponthieu, & du Sire de Nesle, & avant ceux des Connétable, Bouteiller, Chambellan, & d'un Maréchal de France, Grands Officiers de la Couronne, & d'autres grands Seigneurs; ce qui marque qu'il étoit regardé comme un homme de grande Maison. Ses enfans furent 1. EUSTACHE, II. du nom, qui suit; 2. *Marie*, femme 1. de *Jean*, Seigneur de Mortagne, Châtelain de Tournay: 2. en 1305, de *Jean* d'Antoing, Seigneur de Hornes; & 3. *N*.... de Conflans, femme de *Baudouin*, Seigneur de Ciacy, Vidame de Laonnois.

VI. EUSTACHE de Conflans, II. du nom de cette branche, Seigneur de Mareuil, fut Vicomte d'Hôtel pour sa femme *Marguerite* de Soissons, fille de *Raoul*, Vicomte d'Hôtel, & tous deux ensemble transportérent en 1317, aux Religieux de la Charmoye, 60 arpens de bois, dans la forêt-le-Roi, pour demeurer quittes des arrérages des dons que leur avoient faits ses prédécesseurs. Ses enfans furent 1. EUSTACHE, III. du nom, qui suit; & 2. *N*.... de Conflans, mariée à *Jean* de Joinville, Seigneur de Juilly en 1312.

VII. EUSTACHE de Conflans, III. du nom, Seigneur de Mareuil, Vicomte d'Hôtel, épousa 1. en 1306, *Isabeau* de Ragneval, fille de *Raoul*, Sire de Ragneval, & de Pierre-Pont, & de *N*.... de Nanteuil, morte sans enfans: 2. *N*.... fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Grandpré: 3. *Allemande* Flotte, dite *de Révél*, fille de *Guillaume* Flotte, Seigneur de Revel, Chancelier de France, & d'*Elips* de Mello, sa premiére femme. Elle se remaria à *Enguerrand* de Coucy, Vicomte de Meaux, dont elle fut la seconde femme, & qui mourut en 1334. Du Chêne avoit dit dans son *Histoire de Châtillon*, *p*. 428, qu'elle étoit veuve de celui-ci, lorsqu'elle épousa Eustache de Conflans; il avoit pourtant dit le contraire, *p*. 399 de la même Histoire; mais *p*. 288, de son *Histoire de Coucy*, il s'est retracté & a reconnu qu'Enguerrand de Coucy fut le second mari de cette Dame. Elle prit une troisiéme alliance avec *Gaucher* de Châtillon, V. du nom, Seigneur de Châtillon, souverain Maitre & Reformateur des Eaux & Forêts de France, mal qualifie Grand Maître de France, par Du Chêne. Ils vivoient ensemble l'an 1343 & 1355. Les enfans nez du second lit d'*Eustache* de Conflans furent 1. *Pierre*, Seigneur d'Hertonges, mort avant son pére sans enfans de *Jeanne* d'Aunoy, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* d'Acy, Chevalier, dont elle étoit veuve en 1345, & une troisiéme après l'an 1350, avec *Guillaume* de Courferant, aussi Chevalier; 2. EUSTACHE, IV. du nom, qui suit; 3. *Jean* qui vivoit avec la qualité de Chevalier en 1353, qui mourut au mois de novembre 1383, & dont on voit le tombeau élevé dans une chapelle de la nef de l'église cathédrale de Soissons, où il est qualifié Chevalier, Sire d'Aite, c'est à dire, de Saint-Pierre-à-Elle; 4. *Gaucher* de Conflans, Seigneur d'Hôtel, vivant le 19 Mars 1355, suivant un arrêt du Parlement, ainsi que le marque Du Chêne, *Histoire de Châtillon*, *p*. 429. Il mourut sans enfans de *Marie* de Châteauvilain, Dame de Baye, avec laquelle il vivoit en 1372, fille de *Robert* de Châteauvilain, Seigneur de Vaucier, & de *Marguerite* Trainel, ainsi que le marque Du Chêne, *Histoire de Châteauvilain*, *p*. 61, où il est qualifie Seigneur d'Hertonges, & de Coulon. Du troisiéme lit d'EUSTACHE III, naquit 5. *Jeanne* de Conflans, mariée 1. à *Pierre* de Dampierre, Seigneur de la Motte de Toisy: 2. à *Thomas*, Seigneur de Vaudenay, dont la postérité est rapportée par Du Chêne, *Histoire de Béthune*, *p*. 314.

VIII. EUSTACHE de Conflans, VIII. du nom, Seigneur de Mareuil, &c. Marechal de Champagne, vivant en 1353, mort avant l'an 1372, sans postérite. * Du Chêne, *aux endroits citez*. M. d'Hozier, *Nobiliaire de Champagne* ou *Recherche de la Noblesse de Champagne*, par M. de Caumartin en 1667, & années suivantes. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*, *&c*.

Les armes de la Maison de Conflans, sont celles de la Maison de Brienne d'*azur semé de billetes d'or au lion de même*; mais tant qu'il y a eu des Seigneurs du nom de Brienne, ceux de Conflans ont brisé leur armes *d'un bâton ou bande de gueules*, comme on le voit dans l'*Histoire de Châtillon*, par Du Chêne, *p*. 365.

CONFLANS, nom corrompu de *Confluent*, qui signifie l'assemblage & la jonction de deux riviéres. Entre les lieux qui sont ainsi appellez, on peut ici remarquer celui de CONFLANS, a une lieue au dessus de Paris à l'endroit où la Marne entre dans la Seine. Ce fut en ce lieu que Jeanne, Reine de Navarre, mourut en 1349. Il appartient à présent aux Archevêques de Paris, qui y ont une maison très-magnifique, qui a été fort embellie par M. François de Harlay de Chanvalon, Archevêque de Paris. Avant que les Carmes Déchaussez eussent fait bâtir aux Carrieres, proche de cette maison, il y avoit entre Conflans & Charenton un écho des plus surprenans du monde. Pline, *l*. 36. *c*. 15, rapporte comme une chose fort rare, qu'il y en avoit un à Athénes, & un autre à Olympie, qui répondoient jusqu'à sept fois; mais on assure que celui-ci répétoit la voix jusqu'à dix.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, bourg de l'isle de France, situé au Confluent de l'Oyse & de la Seine, entre Poissy & Pontoise, à cinq ou six lieues au dessous de Paris. * Maty, *Dict. Géogr*.

CONFLANS-EN-JARNISI, bourg du Duché de Bar en Lorraine, situé au confluent d'une petite riviere avec l'Orne entre Verdun & Metz. Quelques Geographes prennent ce bourg pour le lieu appellé anciennement *Ibliodurum*, que d'autres placent à Beuville, village de la même contrée, sur une petite riviére entre Conflans & le bourg de Frêne. * Maty, *Dict. Geogr*.

* CONFLANS, village de la Franche Comté, au nord de Besançon, dont il est éloigné de treize lieues.

CONFLANS, bourg ou petite ville de la Savoye propre. Ce lieu est chef d'un Mandement, qui porte son nom, & situé au confluent du Doron & de l'Isére, à six ou sept lieues de Chambéri, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr*.

CONFLANS, CONFLANT, ou le CONFLENT, *Confluentes*, petit païs de France dans le Roussillon, vers les Monts Pyrénées. C'est dans cette contrée qu'est Villa-Franca sur le Tet, au dessus de Perpignan & la forteresse de Mont-Louïs. Ce païs fut cédé à la France par le traité des Pyrenées de l'an 1659, où il est dit en l'article 42, que le Roi très-Chrétien demeurera en possession de toute la Comté & Viguerie de Roussillon, & de la Comté & Viguerie de Conflant. *Voyez* De Marca, dans son livre intitulé *Marca Hispanica*

CONFLANT, bourg. *Voyez* CONFLANS.

CONFLENT ou le CONFLANT. *Voyez* CONFLANS, païs.

CONFORMISTES: c'est le nom qu'on donne en Angleterre à tous ceux qui se conforment parfaitement à la Liturgie & au Rite qui a été introduit & autorisé par les Loix. L'approbation de l'Episcopat est un point essentiel de cette conformité. Ceux qui sont opposez à ce sentiment sont communément appellez *Non-conformistes*. * *Dict. Allemand de Bâle*.

* CONFORTUS (Jacques) de Messine, fut Docteur en Droit Civil & Canonique, & bon Poëte. Il vivoit en 1670. Il étoit du nombre des *Academici* de Messine. On a de lui quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CONFOULENS, bourg de France dans la Marche, aux confins de l'Angoumois & du Poitou, sur la Vienne, à dix lieues au dessous de Limoges. * Maty, *Dict. Géogr*.

CONFUCIUS, fameux Philosophe Chinois, né selon quelques uns l'an 550, & selon d'autres l'an 483, avant la naissance de J. C. dans le Royaume de Lû, qui est maintenant la province de Xantung. Il étoit, si l'on en croit les Chinois, d'une famille illustre, qui tiroit son origine de Ti-Ye, vint septiéme Empereur de la seconde race, & son pére Xoleamhé avoit une charge considérable dans le Royaume de Sùm. Dès sa jeunesse il s'aquit beaucoup de réputation parmi les Chinois, à cause de la vivacité de son esprit & de la solidité de son jugement. Etant Mandarin, & employé dans le gouvernement du Royaume de Lû, il fit bientôt connoître, combien il est important que les Rois soient Philosophes, ou qu'ils ayent des Philosophes pour Ministres. La science des mœurs & la Politique, dont il avoit pénétré les secrets, le firent admirer dans la conduite de l'Etat, & dans l'établissement des loix. Le desordre néanmoins se glissa dans la Cour du Prince, à l'occasion de plusieurs belles filles que le Roi Xi envoya au Roi de Lû, pour l'efféminer par cet artifice, & pour lui faire quitter le soin de son Royaume. Confucius voyant que le Roi n'écoutoit plus ses conseils, se défit de sa charge, quitta la Cour, & se retira dans le Royaume de Sùm. Il fit profession publique d'enseigner la Philoso-

phie morale ; & sa réputation lui attira plus de trois mille Disciples, dont il y en eut 72, qui surpassérent les autres en science & en vertu, & pour qui les Chinois ont encore à present une veneration particuliere. Confucius divisa sa doctrine en quatre parties, & ses Disciples en un pareil nombre de classes. Le premier ordre étoit de ceux qui s'etudioient à aquérir les vertus. Le second rang étoit de ceux qui apprenoient l'art de raisonnner & l'éloquence. Dans la troisieme classe on traitoit du gouvernement de l'Etat, & du devoir des Magistrats. La quatriéme classe s'occupoit à discourir noblement sur tout ce qui regarde la science des mœurs. Ce savant homme avoit une modestie extraordinaire, & déclaroit hautement qu'il n'étoit pas l'inventeur de sa doctrine ; mais qu'il l'avoit tirée de ses prédécesseurs, & principalement des Rois Yao & Xun, qui l'avoient devancé de plus de 1500 ans.

On conte qu'il assuroit qu'il y avoit dans le païs d'Occident un saint homme nommé Sisam-Ren-Ximgim, dont on ne dit rien davantage ; que l'an 66 après la naissance de Jesus Christ, l'Empereur Mimu envoya des Ambassadeurs en occident pour chercher ce saint personnage ; mais qu'étant arrivez dans une isle proche de la Mer Rouge, ils s'arrêtérent à considérer une fameuse idole nommee Fe, représentant un Philosophe qui avoit vécu dans les Indes, 500 ans avant Confucius. Ils emporterent cette idole dans la Chine, avec des instructions sur le culte qu'on lui rendoit. Mais c'est une histoire qui n'a aucun fondement, & le Sage ou le Saint que Confucius veut qu'on attende, & dont il dit qu'il ne viendra peut être qu'après cent siécles, devoit approuver les loix, les maximes & la doctrine des Rois de la Chine bien éloignees de celles du Christianisme. On dit que ce Philosophe prévoyant la fin de ses jours, & le desordre épouvantable de la Cour du Roi de Lû, chanta ces vers entremêlez de soupirs, *Montagne immense, où es tu tombée? La grande machine est renversée, les hommes sages & les vertueux ont manqué : Les Rois*, ajoûta-t-il, *ne suivent pas mes maximes, je ne suis plus utile au monde ; ainsi il est tems que j'en sorte.* Il tomba dans une lethargie qui dura sept jours, & mourut enfin âgé de 73 ans. On l'enterra dans le Royaume de Lû ou il étoit retourné avec ses Disciples, proche de la ville de Kio-fu, sur le bord de la riviére Sû. Son tombeau est dans l'Academie même où il faisoit ses leçons, & qui est fermée de murailles comme un bourg. Il ne laissa point d'enfans vivans, mais un petit-fils, qui soutint sa Maison. Ses Descendans ont toûjours été en grand honneur chez les Chinois.

Depuis plus de deux mille ans, ce Philosophe a toûjours été en grande veneration dans la Chine, & personne n'est élevé à la qualite de Mandarin, & aux charges de la Robe, qu'après avoir été reçu Docteur selon la doctrine de Confucius. En toutes les villes il y a des Palais qui lui sont consacrez ; & lorsque quelcun des Officiers de Robe passe devant, il descend de son palanquin, & fait quelques pas a pié, pour rendre honneur à sa mémoire. Sur le frontispice des palais qui lui sont consacrez, on voit ses éloges en grandes lettres d'or, avec de semblables titres, *Au grand Maître, A l'Illustre, Au sage Roi des Lettres.* Dans ces éloges, les Chinois n'employent jamais celui d'*Yun*, qui est un nom destiné aux Idoles : par où ils donnent à connoître que la doctrine de Confucius condamnoit l'Idolâtrie. Il restoit encore en 1646, un de ses Descendans, qui tenoit un rang considerable dans l'Etat ; & Xanchi, Roi Tartare, qui conquit la Chine, le reçut avec beaucoup d'honneur. Ceux de cette famille sont Mandarins nez, & ont un privilége qui ne leur est commun qu'avec les Princes du sang, de ne payer aucun tribut à l'Empereur. Outre cela, tous ceux qui reçoivent le titre de Docteur, doivent faire un présent au Mandarin de la race de Confucius. On peut juger par là que les Missionnaires, qui vont prêcher l'Evangile dans la Chine, sont obligez de savoir la doctrine de ce grand Philosophe, & de se servir de son autorité, pour se mettre en crédit parmi les Chinois, & pour disposer les esprits à recevoir les lumiéres de la Foi. Car la doctrine de cet homme, qu'ils ont en vénération, est en plusieurs choses conforme à la Raison, & les Savans du Païs n'écouteront jamais des gens qui mépriseront Confucius. Les quatre livres que l'on attribue a Confucius, sont considérez parmi les Chinois, comme des livres de la même autorité que leurs cinq anciens livres classiques. Le premier de ces quatre livres est intitule *Ta-Kio*, ou *la grande Science*. Il n'y a que le premier chapitre de ce livre qui soit de Confucius : c'est son Disciple *Tieng-Su* qui l'a donné, & le reste de ce livre est une explication du premier chapitre, faite par ce Disciple. Le second, intitulé *Chun-Jung*, ou *du milieu de la Vertu*, est l'Ouvrage de *Cu-cu*, petit-fils de Confucius, Disciple de Cemcius, & maître de Mencius. Le troisieme intitulé *Lungya* ou *Conférences*, est un recueil des actions & des sentimens de Confucius & de ses Disciples. Le quatrieme est un recueil des conversations que Mencius, né quatre-vint-seize ans après la mort de Confucius, a eues avec des Savans de son tems, le P. Couplet a traduit en Latin les trois premiers livres de cet Ouvrage. Quoique quelques uns ayent voulu trouver la Religion du vrai Dieu dans ces livres, en les examinant bien, on n'y trouve que l'athéïsme & l'impiété. Car 1. c'est le ciel ou la vertu qui y tient lieu de la plus haute Divinité. 2. On y produit des cultes superstitieux & des sacrifices a d'autres qu'à Dieu. 3. On n'y promet point d'autre bonheur, ni d'autre recompense que celle de cette vie. Il est aussi nécessaire de savoir que ce qu'on dit de Confucius & de son ancienneté n'est fondé que sur des Histoires très-suspectes. * Martini, *Histor. Sinica.* Intorcetta. Couplet, *Défense de la Censure de la Faculté de Théologie de Paris.*

☞ Il y a eu de grandes disputes pendant tout le XVII siécle, sur ce qu'on devoit entendre par le mot *Tien*, par cet autre *Xan-ti*, que les Chinois employent, & en même tems sur les honneurs que ces peuples rendent à Confucius, & à leurs ancêtres. Quoique le P. Martini Jésuite, eût reconnu qu'il n'y avoit point dans la Langue Chinoise de nom pour signifier Dieu, d'autres Missionnaires de sa Compagnie, s'accommodérent du nom *Xan-ti*, parce que selon ce Pére il signifie *celui qui gouverne souverainement le ciel & la terre* ; mais les Jacobins étant entrez dans la Chine, ne s'accommodérent pas de cette explication, & ils se récriérent en même tems contre le culte de Confucius, & contre celui que les Chinois rendent à leurs parens morts, qu'ils soutinrent être superstitieux & idolatre. Les Missionnaires séculiers en penserent de même que les Jacobins ; mais les premiers Missionnaires continuérent à permettre ce culte aux nouveaux Chrétiens ; ce qui causa de grands desordres dans la Chine. Enfin le Pape Clément XI déclara par sa Bulle donnee le cinquiéme septembre 1710, après un long examen, que les pratiques des Chinois à cet egard sont superstitieuses & idolâtres, & qu'on doit les défendre à ceux qui se presentent pour recevoir le batême.

CONGALLE I, quarante-quatriéme Roi d'Ecosse. Il succéda à CONSTANTIN I, son oncle. Il s'attacha à reformer les mœurs de ses Sujets, & à reprimer les voleries & les brigandages. Il tâcha de civiliser ses peuples par son exemple : & il châtia ou méprisa ceux qui ne vouloient pas obéir : en sorte qu'il rétablit toutes choses dans l'ordre. Les Bretons voyant que c'étoit un Prince pacifique, sollicitérent Aurelius Ambrosius à reprendre sur les Ecossois le Westmorland, ce qui fit appréhender une guerre ; mais tout se termina à l'amiable. Il fut toûjours en guerre avec les Saxons, qui faisoient des courses continuelles avec leur cavalerie, & qui envoyoient une partie de leur armee, pour secourir les Bretons. C'étoit sous le regne de ce Prince, que vivoient Merlin & Gildas, deux fameux Prophétes Bretons. Congalle mourut l'annee 500, après en avoir regné 22. * Buchanan.

CONGALLE II, quarante-septiéme Roi d'Ecosse, succéda à EUGÉNE III, en 558. C'étoit un Prince paisible & pieux, & qui se rendit recommandable a la postérite par ses vertus. Il le disputoit aux Religieux de son tems, pour l'austérité de la vie, quoiqu'alors ils vecussent sous une discipline très-sévére. Il les enrichit par les revenus & les terres qu'il leur donna. Il reprimoit la licence des Soldats & autres, plutôt par l'exemple de sa propre vie, que par la sévérité de ses loix. Il donna du secours aux Bretons contre les Saxons, & mourut en 568. * Buchanan.

CONGALLE III, soixante-sixiéme Roi d'Ecosse, succéda à ACHAÏUS, & après avoir régné cinq ans en paix, il mourut en 814. * Buchanan.

CONGALLE (Saint) Instituteur d'un Ordre Religieux en Irlande, florissoit à la fin du VI siécle. Ses austéritez ne purent être imitées que de peu de personnes ; & l'accident arrivé à sept ou huit de ses Disciples, qui moururent de faim & de froid, l'obligea de donner des réglemens plus doux aux autres, sans qu'il diminuât rien de sa pénitence. On dit qu'il bâtit le monastère de Bangor dans le Comté de Downe, & qu'il eut jusqu'à trois mille Religieux sous sa conduite. Il leur donna une Régle qu'on a encore en vers Hibernois, & il mourut l'an 601. * Hélіot, *Hist. des Ord. Mon. tome 2. ch.* 20.

CONGAN, Abbé de Surei en Irlande, de l'Ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux, vivoit en 1120, & étoit contemporain de S. Bernard. Il écrivit la Vie de saint Malachie, que saint Bernard composa depuis, à la priére du même Abbé, comme il est facile de le juger par la préface. *Tu mihi Abbas Congane injungis, &c.* * Simler, *in Biblioth. Gesner.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Balæus, *de Script. Brit. Cent.* 14. *n.* 86. Waræus, *Biblioth. Hib. l. de Epis. Lagen. & Monast. Cister.* Charles de Visch, *Biblioth. Cistere.*

CONGE (le) *Congius*, mesure ancienne, qui contenoit six sextiers, le sextier contenant deux hémines, & l'hémine neuf onces, ce qui faisoit un peu moins de cinq pintes. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

CONGELSHOF, (Jacques) Auteur de l'Histoire de Strasbourg, que nous avons dans le Recueil des Ecrivains Allemans.

CONGIAIRE, *Congiarium*, certaine somme de deniers que les Empereurs faisoient distribuer de tems en tems au peuple Romain. Cette libéralité se nommoit par les Latins, *Congiarium, le Congiaire* ; mais les libéralitez que les mêmes Empereurs faisoient aux Soldats, se nommoient *le Donatif*, en Latin, *Donativum* ; c'est ce que nous apprend Corneille-Tacite, lequel parlant du jeune César, nous dit qu'il donna le Congiaire au peuple, & le Donatif aux Soldats, *Congiarium populo, Donativum Militibus dedit.* Il fit souvent cette liberalite au peuple pendant son regne, donnant 30 petits sesterces à chacun, quelquefois quarante, & même deux cens cinquante, comme le remarque Suétone. Les enfans n'etoient point exclus de cette libéralité du tems d'Auguste, quoiqu'auparavant il n'y eût que les enfans au dessus de 12 ans qui y eussent part. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CONGLETON, grand & beau bourg d'Angleterre dans le Comté de Chester, situé sur le Dane, & gouverné par un Maire & six Aldermans. Ses Habitans font un grand nombre de gants, de bourses, & d'aiguillettes. Congleton est à 123 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

CONGO, Royaume en Afrique, dont les bornes sont, à l'Orient l'Abyssinie, à l'Occident l'Ocean Occidental, au midi le Monomotapa & la côte des Cafres, & au Septentrion, le païs des Négres. Il est divisé en plusieurs provinces ou Royaumes, qui sont Loango ou Lovango, Pango, Batta, Songo, Sunda, Pemba & Bamba, qui reçoivent leurs noms de leur principales villes. Celle de San Salvador, nommée auparavant *Banza*, est l'endroit où le Roi fait son séjour ordinaire, & est remarquable par son assiette avantageuse. Tout le païs est arrosé de plusieurs fleuves, entre autres du Zaïre, qui vient d'un lac du même nom, & traverse ce Royaume. Celui de Goanza forme à son embouchure l'isle de Loanda. Ce païs est assez fertile en fruits, en ris, en millet ; & les chaleurs y seroient insupportables, si elles n'étoient tempérées par les vents & par les pluyes. Outre les animaux qui naissent en Europe, ils ont le Yébra, qui ressemble à un mulet, le Dant & l'Empalamiga, qui ont la forme d'un petit bœuf, &c. Jacques Canus, Portugais, découvrit ce Royaume l'an 1484, sous Jean, Roi de Portugal,

tugal. Le Souverain du païs se fit Chrétien, & reçut le batême, aussi bien que son fils; mais l'Idolâtrie y fut depuis rétablie, quoiqu'on n'y abolit pas entierement la Foi, qui y refleurit au commencement du XVII siécle. Le Roi du païs envoya l'an 1608, un Ambassadeur au Pape Paul V, pour se soumettre à l'Eglise Romaine. Au reste, le terroir y est très-fertile à cause du grand nombre de rivieres qui inondent les campagnes, dans les saisons pluvieuses. Les citrons & les oranges y viennent fort bien, & sont d'un goût excellent. Les palmiers fournissent quantité de dattes dont on fait du vin. Les bords de la riviere de Lélunde, jusqu'à San-Salvador, sont plantez de cédres, & autres arbres odoriferans. La plus grande partie de la casse & des tamarins, qui se consument en Hollande, vient de ce païs-là. Il y a quantité d'élephans, & d'une grosseur prodigieuse. On y trouve une espéce de Sanglier que l'on nomme *Emgalo*, dont les dents sont fort estimées, parce que leur limure étant prise avec du bouillon est un excellent antidote, & un remède assûre contre la fievre: c'est pourquoi les Portugais en achettent beaucoup. On y voit sur les arbres une petite bête fort jolie nommée *Entiengie*, dont la peau est mouchetée de diverses couleurs. Elle ne descend jamais a terre, & l'on dit qu'elle meurt aussi-tôt qu'elle la touche. Cette bête a toûjours autour d'elle, certains petits animaux noirs appellez *Embis*, qui sont comme ses Gardes. Il y en a dix qui vont devant, & dix qui la suivent; mais lorsque les premiers ont donné dans les filets du Chasseur, les autres prennent la fuite, & le petit *Entiengie* se laisse prendre. Sa peau est si estimée, qu'il n'y a que le Roi de Congo, qui en porte, ou les Princes & Grands Seigneurs à qui il en donne la permission. Les Rois même de Lovango, de Cacongo, & de Goy, lui font demander de ces peaux en présent. Presque tous les Habitans de Congo sont extrémement noirs; mais ils ne sont pas difformes comme les Négres de la Nubie & de la Guinée. Ce sont gens fiers & arrogans à l'égard de leurs voisins; mais civils & honnêtes envers les Etrangers. Ils ont l'esprit vif & ardent, mais ils ne sont pas ordinairement fort courageux, & vint Européens mettroient en fuite deux cens Congos. Avant que les Portugais y eussent introduit le Christianisme, les Grands n'avoient point d'autre nom que le titre de leur Seigneurie; comme *Mani-Songo*, Seigneur de Songo; & les personnes du commun prenoient des noms de plantes, d'animaux, & d'autres choses semblables; mais depuis en leur donnant le batême, on leur a imposé des noms à la maniere des Chretiens.

Les revenus du Roi de Congo consistent en quelque tribut annuel, que les Ducs de Bamba, de Batta, & de Sunda, les Comtes de Pemba, de Pango, & ses autres Vassaux lui payent en bétail, en millet, & en simbos, qui sont de petites coquilles, dont on se sert au lieu de monnoye; avec quelques présens de vin, d'huile de palmes, de dattes, & d'autres fruits. L'équipage de la milice est assez singulier. Les Capitaines portent des bonnets carrez, ornez de plumes de paon ou d'autruche. Ils ont le haut du corps nud, mais ils portent des chaînes de fer, qui se croisent sur l'estomac & sur le dos. Leurs armes sont l'arc & les fléches, avec une hache & un poignard. Ils ont aussi des boucliers d'écorce d'arbre, garnis d'une peau de bufle. Quelques uns se servent de mousquets & de fusils. Ils sont tous fantassins, faute de chevaux. Ceux qui commencent l'attaque, portent de petites cloches pendues à la ceinture, pour s'animer par ce bruit. Les Gouverneurs ont le titre de *Mani*, joint au nom de la province ou de la ville dans laquelle ils commandent; & le Roi même ne dédaigne pas ce titre. Ainsi le Gouverneur de Congo s'appelle *Mani-Congo*; le Seigneur de Vamma, *Mani Vamma*. Il y a quelques Seigneurs à qui le Roi a donné la qualité de Ducs, comme sont les Ducs de Bamba & de Batta. D'autres ont le titre de Comtes, comme celui de Songo; & les Seigneurs moins considérables sont seulement appellez *Mani*. Les Portugais les nomment tous *Sovas*. Les titres que le Roi se donne dans ses lettres patentes, sont, *Mani-Congo, par la grace de Dieu, Roi de Congo, d'Angola, de Manicumba, d'Ocanga, de Cumba, de Lulla, de Zouza Seigneur des Duchez de Batta, de Sunda, de Bamba, d'Amboile, & de leurs dépendances; de la Comté de Songo, d'Angoy de Cacongo, & de la Monarchie des Ambondes; Dominateur du grand fleuve de Zaire.* Un de ses divertissemens est de traiter ses Pages & la Noblesse qui se trouve dans son palais après qu'il a dîné, & de les servir lui même. La Reine est appellée *Mani-Monbanda*, c'est a dire, *la Dame des femmes*: car quoique le Roi soit Chrétien, il ne laisse pas d'entretenir plusieurs concubines. Le jour de son mariage, le Roi fait mesurer les lits de tous ses Sujets, & il leur fait payer une certaine somme à proportion de leur grandeur, pour les droits de la Princesse. Autrefois le Duc de Bamba étoit l'heritier présomptif de la Couronne. Depuis, l'élection se fit à la pluralité des voix, & dépendit des principaux Seigneurs, & des Portugais. Enfin il est redevenu héréditaire. Le Comte de Songo est le plus puissant des vassaux du Roi de Congo, & veut se soustraire de l'obeïssance qu'il doit à son Souverain, parce que ses Etats sont dans un païs presque inaccessible à une grande armée. En 1644 & en 1647, le Pape, à la priére du Roi de Congo, y envoya une Mission de Capucins, qui y furent fort bien reçus du Comte de Songo, & qui se répandirent ensuite dans toutes les provinces du Royaume. * Jean de Barros, *l.* 3. *c.* 3. Maffée, *Histoire des Indes* Sponde, *A. C.* 1484. *n.* 11. *&* 1491. *n.* 7. Dapper, *Description de l'Afrique.*

* CONGRÉGATION. C'est le nom qu'on donne à plusieurs Tribunaux & Jurisdictions à Rome, Le Dictionnaire de Furetiére fait mention de treize Congrégations qu'il met dans l'Ordre suivant.

La premiére, du St. Office ou de l'Inquisition. *Voyez* cy-dessous.
La seconde, a jurisdiction sur les Evêques & les Reguliers.
La troisiéme, est celle du Concile: Elle a pouvoir d'Interpréter le Concile de Trente.
La quatriéme, est celle des Rites, dont il y a un article à part cy-dessous.
La cinquiéme, celle de la Fabrique de St. Pierre, qui connoît de toutes les causes pies qui appartiennent à la Fabrique de St. Pierre.
La sixiéme, celle des eaux, ponts, & chaussées.
La septiéme, celle des fontaines & des rues, dont le Cardinal Grand Chambellan est le Chef.
La huitiéme, celle de l'Index qui juge des livres à imprimer, ou à corriger, ou à censurer.
La neuviéme, celle du Gouvernement de tout l'Etat de l'Eglise.
La dixiéme, *de bono Regimine.*
La onziéme, celle de la Monnoye.
Le Cardinal Neveu est d'ordinaire Chef de ces deux derniéres.
La douziéme, celle des Evêques, ou on examine ceux qui doivent être promus aux Evêchez d'Italie. Elle se tient devant le Pape.
La treiziéme, celle des matiéres consistoriales, dont est Chef le Cardinal Doyen.

Il y a encore d'autres Congrégations qui ne sont pas comprises dans ces treize, & dont on parlera dans la suite.

Les Congrégations changent quelquefois selon la volonté des Papes, qui en établissent souvent de nouvelles qui ne durent qu'un certain tems, & pour décider des affaires particuliéres. *Diction.* de Furetiére. *Consultez* le Cardinal Jean-Baptiste de Luca, qui a fait une Rélation de la Cour Romaine, où il parle de toutes les Congrégations, de tous les Tribunaux & de toutes les Jurisdictions de l'Etat. * Onuphre Panvin.

CONGRE'GATION DES RITES, Jurisdiction à Rome, composée de Cardinaux députez par sa Sainteté, qui connoissent des cerémonies de l'Eglise, de l'Office Divin, de ce qui concerne la canonization des Saints, des differens touchant les honneurs & les préséances, & de semblables matiéres. Cette Congrégation s'assemble dans le Palais du Cardinal Doyen, pour le moins une fois le mois. * Onuphre Panvin.

CONGRE'GATION DU S. OFFICE, Jurisdiction à Rome, composée de douze Cardinaux, & de plusieurs Prélats & Théologiens Religieux, qui portent le titre de Consulteurs. Elle connoît des matiéres d'Inquisition & d'Héréfies; & elle a son Palais, ses Officiers, & ses Prisons. Cette Congrégation s'assemble ordinairement le Mécredi au Palais du plus ancien Cardinal, & le Jeudi devant le Pape. * Onuphre Panvin.

CONGRE'GATION *de Auxiliis*, ou des *Secours de la Grace.* C'est le nom qu'on a donné à la célébre Assemblée de Prélats & de Docteurs, que les Papes Clément VIII & Paul V formérent à Rome, pour juger du livre & de la Doctrine du P, Louïs Molina, Jésuite Espagnol, qui a pour titre *De Concordia Gratia & Liberi Arbitrii.* Quoique ce livre de Molina eût été imprimé en 1588, avec l'approbation d'un Dominicain nommé Barthelemy Ferreira, d'autres Religieux de cet Ordre, qui avoient disputé les premiers à Salamanque contre les Théses où la Doctrine de Molina est soutenue, furent ses Dénonciateurs à Rome, & prétendirent y faire voir, que ce livre étoit rempli des Doctrines Pélagienne & Semi-Pélagienne sur la Grace suffisante, sur la Prédestination gratuite & sur la Science moyenne. Le Pape Clément VIII créa une Congrégation pour examiner le livre, & après 13 séances depuis le dixiéme janvier 1598, jusqu'au 13 mars de la même année, les Consulteurs jugérent qu'il y avoit jusqu'à quatre-vins-dix Propositions dignes de censure; mais le Pape ayant jugé qu'ils avoient été bién vîte, leur ordonna de recommencer leur travail; & dans le second examen qui dura long-tems, les 90 Propositions furent réduites à vint. L'affaire étoit à peu près en cet état, lorsque le neuviéme juillet 1603, le Pape présenta à la Congrégation 15 articles qu'il avoit dressez, pour y être examinez soigneusement. Et c'est à quoi elle s'occupoit, lorsque ce pieux & sçavant Pape mourut. Les Cardinaux étant entrez dans le Conclave, pour donner un successeur à Clément VIII, firent un serment, par lequel celui qui seroit élu s'engageoit à terminer cette Dispute par un jugement décisif. Léon XI, n'ayant été Pape que vint-cinq jours, le Cardinal Borghése lui succéda le seiziéme de mai de 1606, sous le nom de Paul V. Il recommença les Sessions, & il s'en tint encore dix-sept en présence du Pape. La derniére se tint le 26 août 1607. Le Pape n'ayant appellé à cette Congrégation que neuf Cardinaux, sans qu'il y eût aucun Sécretaire, qui tînt regître de ce qu'on y dit, on n'a pas pu découvrir sûrement ce qui s'y étoit passé. On dit que le Pape demanda les avis des Cardinaux, pour savoir s'il étoit avantageux en ce tems-là de decider les Controverses des Dominicains & des Jésuites, & de quelle maniére on le pourroit faire. On ajoûte, que quatre furent d'avis, que le Saint Siege suspendît son jugement, & cinq qu'il prononçât. On croit que le Cardinal du Perron favorisoit les Jésuites par ordre du Roi de France Henri IV, qui vouloit obliger par là ces Péres à parler bien a Rome de sa Catholicité, qui y fut toûjours suspecte. Mais le Cardinal du Perron de son côté étoit persuadé que les Espagnols faisoient profession ouverte de protéger les Jacobins, en haine de l'affection des Jésuites pour Henri IV, à qui il se plaignit dans une lettre du 23 janvier, qu'il sembloit que d'une Dispute de Religion ils vouloient faire une querelle d'Etat. Dans ces sortes d'occasions chacun pense suivant le parti qu'il prend. La Congrégation finit enfin en 1607, & voici ce qui y fut conclu. On défendit aux Supérieurs des deux Ordres de traiter d'Hérésie la Doctrine contraire à la leur, jusqu'à ce que le Pape en eût décidé. On leur remit encore un modéle de lettre écrit de sa propre main pour en envoyer des copies dans toutes les maisons de leurs Ordres. Paul V y promettoit de publier la décision en son tems, & cependant il leur ordonnoit de s'abstenir de qualifications injurieuses, à l'égard de la Doctrine & des personnes. Le premier de décembre de l'année 1607, le Pape ordonna dans la Congrégation du S. Office, qu'on écriroit à tous les Nonces, pour empêcher l'impression des livres sur la matiére de la Grace, jusqu'à la publication de la Bulle. Mais cette défense n'a pas été mieux observée, que le serment que

Paul V avoit fait de finir cette Controverse, dans un an, après son élevation au Pontificat, ou que la promesse qu'il fit ensuite aux deux Ordres de publier sa décision. Les Adversaires des Jésuites prétendent présentement que la décision leur auroit été contraire, & ils croyent le bien prouver par des Actes de la Congrégation *de Auxiliis*, & par la copie d'une Bulle, qu'ils disent que Paul V avoit refusé de publier, & qu'on a trouvée dans la bibliothéque des Augustins à Rome. Les Jesuites opposent le Décret d'Innocent X du 23 avril 1654, par lequel ce Pape déclare qu'on ne doit ajoûter aucune foi à ces Actes, ni à la prétendue Constitution de Paul V, & que ces piéces ne peuvent être alléguées par aucun des deux partis. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que lorsque la Congrégation finit, presque toute l'Europe étoit réünie en faveur des Jésuites. Aussi publierent-ils par tout que Molina avoit enfin triomphé, & même on les accuse d'avoir dressé en Espagne des Arcs de triomphe, où on lisoit, MOLINA VICTOR. Lémos & Pégna, Dominicains, qui avoient été du nombre des Consulteurs, en portérent leurs plaintes au Pape, qui répondit que tous les jours il recommandoit à Dieu cette affaire, qu'il avoit continuellement dans l'esprit; qu'il n'avoit encore rien décidé, & que ceux qui publioient le contraire, étoient coupables d'une impudence extrême, & faisoient injure au S. Siége. C'est là le précis de la lettre que les deux Dominicains envoyérent en Espagne, datée de Rome du huitiéme janvier 1608. L'animosité dura long-tems ensuite entre les deux partis; mais on n'a parlé que fort tard de la Bulle donnée sous le nom de Paul V. * Tout ce qu'on dit dans cet article, est tiré de l'Histoire de la Congrégation *de Auxiliis*, publiée par le P. Serry, Dominicain.

CONGREGATION DE NOTRE-DAME, Ordre de Filles dites *de la Congrégation*, fut institué dans le XVII siécle par Pierre Fourrier, Curé de Mathaincourt en Lorraine. Alix le Clerc, jeune Damoiselle de Miremont, renonçant aux vanitez du siécle, après avoir fait un vœu simple de chasteté, vint se présenter avec trois compagnes à ce vertueux Chanoine Régulier, pour travailler sous sa direction, à l'instruction des jeunes personnes de leur sexe. Il les envoya au village de Poussey, distant d'une lieue de sa Cure, où elles commencérent une espéce de Communauté séculiére l'an 1597, & il leur donna une régle de vie qu'il avoit fait approuver par l'Evêque de *Toul*. L'année suivante, la Comtesse d'Aspremont leur acheta une maison dans Mathaincourt, d'où elle les transféra en 1601, à S. Mihel, & deux ans après à Nancy, où elles furent sous la protection du Cardinal Charles de Lorraine, qui en qualité de Legat du saint Siege, approuva par ses lettres patentes du troisiéme décembre 1603 cette Congrégation naissante. L'an 1614, elles démandérent au saint Siége la permission d'ériger leurs maisons en monastéres, ce que le Pape Paul V leur accorda par deux Bulles, l'une du premier février 1615, l'autre du sixiéme octobre 1616, & furent mises sous la Régle de saint Augustin. Le P. Fourrier leur dressa des Constitutions qui furent confirmées par l'Evêque de Toul; & le jour de la présentation de la Vierge 1617, la Mére Alix & douze autres anciennes prirent l'habit, & firent profession le jour de S. François Xavier, l'année suivante. Leur fin principale est d'instruire gratuitement les petites filles à la piété, à la perfection de vie & aux bonnes mœurs, à lire, à écrire & à travailler en diverses sortes d'ouvrages honnêtes. Cet Ordre s'étendit si bien que l'Instituteur eut la consolation d'en voir jusqu'à 32 maisons avant sa mort, arrivée en 1636; & au commencement du XVIII siécle il y en avoit plus de cent. * Herman & Heyliot, *Hist. des Ord. Rel.*

CONI, en Latin *Cuneum*, ville d'Italie en Piémont, est située sur une colline, au confluent de deux petites riviéres, la Sture & le Gès, à dix ou douze milles de Saluces. Sa situation la rend naturellement forte. Elle a résisté autrefois à l'armée du Roi François I; mais en 1641, celle du Roi Louïs XIII, commandée par le Comte de Harcourt, l'emporta en peu de tems. En 1691, au mois de juillet, le Roi Louïs XIV fit assiéger cette ville, mais après 17 jours de tranchée ouverte, on fut obliger de lever le siége. Coni est une ville assez riche & marchande. * Sanson. *Mercure Hist. de l'an* 1691, *tome* II. *p.* 14. 66. 128 *&* 155.

CONIBAS, peuples de l'Amérique, dont le païs est au-dessus de la Floride, & de la Nouvelle Espagne du côté du nord, à 40, 42 ou 44 degrez & plus avant même. La distance de ce pais jusques en Canada, est de quatre ou cinq cens lieues. Il y fait un si grand froid, que les Espagnols qui ont tâché de s'y établir, ont été contraints de l'abandonner. Ceux qui l'abordérent les premiers furent *Alvare Nunnès*, *Cabéça de Vaca*, *André Dorantès*, *Alfonse Castilan*, & *Etienne Amazone*, malheureux restes de *Pamphile Narvaez* qui coururent ces terres pendant neuf ans, pauvres, affamez & nuds. Ils y trouvérent de grandes montagnes & divers peuples voisins des Conibas, savoir, les Avaranes, les Alabordes, les Calecuins, les Tagiles, les Caspiens & plusieurs autres. Tous ces peuples sont sauvages, cruels & barbares, & étant nez aux montagnes, ils vont avec une si grande vitesse, qu'ils devancent les cerfs à la course. Les Avaranes sont les plus vaillans & les plus rusez, & vont souvent surprendre leurs ennemis dans le tems qu'ils dorment. Ces peuples sont sans Seigneur & sans loix, & se font une mutuelle & continuelle guerre. Ils n'ont aucune connoissance de Religion, & suivant le rapport d'*Alvare Nunnès* avant l'arrivée des Chrétiens dans leur païs, ils etoient incessamment tourmentez d'illusions du Diable. * Wytflet, *l.* 2. Biard, *Nouvelle France*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONIE, riviére. *Voyez* CONNIE.

CONIGLIE'RE ou CONEJE'RA, petite isle d'Espagne, située dans la Mer de Majorque & Minorque, proche de la côte septentrionale de l'isle d'Yvica. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONIGLIE'RI, CONIGE'RAS. Ce sont cinq petites isles de la Mer de Barbarie. On les trouve entre les côtes de Sicile, de Malte & du Royaume de Tunis, vers le Golfe de Mahométa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONIGSBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

CONIGSMACHEREN. *Voyez* KONIGSMACHEREN.

CONIGSMARK. *Voyez* KONIGSMARK.

CONIL, bourg ou petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Golfe de Cadix, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. Il s'est aggrandi des ruïnes de l'ancienne *Bélo*. Conil appartient au Duc de *Médina-Sidonia*, qui tire tous les ans près de cent mille écus de la pêche qui s'y fait des Thons. Le lieu destiné pour cette pêche, tant en ce lieu-là qu'à Cadix & ailleurs, s'appelle *Almadrava* en langage du païs. Elle se fait depuis le premier de mai, jusqu'au 15 de juin. Proche du château du Duc il y a un grand logis qu'on nomme *La chanqua del Duque*, où ces poissons sont mis par morceaux, ensuite salez & enfermez dans des caques, pour les porter en Italie & ailleurs. * Davity, *Andalousie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Baudrand.

CONIMBRE. *Cherchez* COIMBRE.

CONING (Salomon) & (Philippe) *Voyez* KONING.

CONINCK ou RE'GIUS (Gilles) Jesuite, étoit de Bailleul en Flandre, où il naquit en 1571. Il se rendit très-habile sous le célébre Léonard Lessius, dont il fut Disciple, & devint un des plus excellens Théologiens de sa Compagnie. Il enseigna long-tems, & mourut à Louvain le 31 mai de l'an 1636. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Commentariorum ac Disputationum in universam D. Thomæ Doctrinam, tomi duo*; *De Sacramentis ac Censuris*; *De Moralitate, Natura & Effectibus Actuum supernaturalium, & de Fide, Spe & Charitate speciatim, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. SS.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 24.

CONINCK (Pierre-Damase) de Bruges, Religieux de l'Ordre de S. Augustin, a publié divers Ouvrages de Basile Ponce, de Gilles de Rome, & de Grégoire de Rimini, tous Religieux de son Ordre. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 734 *&* 735.

CONINCKSMACHEREN. *Voyez* KONIGSMACHEREN.

CONINGTHON (Jean) Provincial de l'Ordre de saint François en Angleterre, étoit Anglois, & se fit Religieux, étant déja avancé en âge. Il passa néanmoins par diverses charges de son Ordre, & fut enfin élu Provincial. Ses Ouvrages sont un livre contre Ockam, où il défend la puissance du Pape; Un Commentaire *in Psalmos Pœnitentiales*; *Sermones solemnes in Quadragesimam sancti Gregorii*; *De Magistro Sententiarum*; *De Christi Dominio*, *&c.* Il mourut à Cambridge en 1330. * Pitseus, *in Vita Illustr. Angl.*

CONINXLOY (Gilles de) fameux Peintre, né à Anvers en 1544. Il vit la France & le Palatinat & se fixa enfin à Amsterdam. Il excelloit à peindre des païsages, & sur tout les arbres & les rochers, que les Connoisseurs admirent dans ses Ouvrages. * Sandrart, *Academ. Pictor. p.* 2. *l.* 3. *p.* 278.

CONISALE, étoit un Dieu du Paganisme, que les Athéniens adoroient de la même maniére que les Lampsaciens adoroient Priape. Plusieurs croyent que Conisale & Priape n'étoient que la même Divinité révérée en divers endroits. * Strabon, *l.* 3.

CONISBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

CONISMARK. *Voyez* KONIGSMARK.

CONITZ. *Cherchez* KONITZ.

CONJURATIONS. *Cherchez* EXORCISMES.

CONNACIE, CONNAUGH ou CONNAUGT, quelquefois *Connah*, en Latin *Conacia*, *Conactia* ou *Conachtia*, & par les Irlandois *Connaughty* & quelquefois le Comté de *Clare*, est une province d'Irlande, bornée à l'est par la province de Leinster, que le Shannon en sépare; à l'ouest par la grande Mer occidentale; au nord & au nord-est par l'Océan & la province d'Ulster; enfin au sud & à l'est par celle de Munster, dont le Shannon la sépare. Elle est plus longue que large, & se rétrécit vers le nord & le sud. Elle a 300 milles depuis les parties septentrionales du Comté de *Létrim* jusques au Cap *Leane*, qui est la pointe la plus méridionale du Comté de *Clare* ou de *Thomond*; environ 84 milles de large, à compter depuis les pointes Orientales de Létrim, jusques au *Black-Harbour*, c'est à dire, le *Havre Noir*, dans les parties occidentales de Mayo; & à peu près 500 milles de circuit. Outre la grande riviére du Shannon, les principales sont celles de *Moy*, dans le Comté de Mayo, qui le sépare, durant quelque distance, de Slégo, & qui tombe dans l'Océan près de Mayo & de Killalo; celle de *Sucke*, qui sépare Roscommon de Galloway, & tombe dans le Shannon assez près de Clonefert; celle de *Drosos*, dans le Comté de Thomond, qui tombe aussi dans le Shannon un peu à l'est de Clare; & celle de *Gyll*, dans le Comté de Galloway, qui se décharge dans la Baye de Galloway. Il y a dans cette province quantité de bayes & de criques commodes pour la navigation; elle est fertile & verdoyante en quelques endroits; marécageuse & couverte de forêts en d'autres. L'air y est souvent obscurci par des brouillards. On y voit quantité de gros bétail, de dains, de faucons & de miel; mais les Habitans y sont fort paresseux. C'est la moindre des quatre provinces générales de l'Irlande, quoiqu'elle renferme un Archevêché, qui est celui de *Toam*, cinq Evêchez, sept villes où il y a des marchez publics, huit autres de commerce, douze villes ou bourgs qui ont droit d'envoyer des Députez au Parlement, vint-quatre vieux châteaux, divers Forts qu'on y a élevez dans les derniers troubles, & trois cens cinquante six paroisses. La principale de toutes les villes est *Galloway*. Avant que cette province fût soumise aux Anglois, elle formoit un Royaume à part, qui fut d'abord conquis par divers Avanturiers Anglois sous le régne de Henri II; mais peu de tems après on négligea si bien cette conquête, que les Irlandois & les Anglois devenus comme Irlandois s'en rendirent les maîtres & s'y cantonnérent, jusqu'à ce que *Tir-Oën* se souleva & qu'il la remit sous le gouvernement Anglois, qui n'en étoit jamais venu tout a fait à bout que dans la derniére guerre. Elle est d'ailleurs gouvernée par un Commissaire en Chef qui reléve du Vice-Roi. Du tems de Ptolomée, elle étoit partagée entre les *Gangani*, qui demeuroient autour des Comtez de Thomond & de Galloway; les *Anteri*, qui habitoient dans le Comté de Mayo & aux environs; & les *Nagnati* qui occupoient Roscommon & les quartiers qui sont au nord-est. Ensuite elle devint une seule province. D'ailleurs il faut remarquer ici

que Thomond fit long-tems une partie de la Mommonie. Elle se devise aujourd'hui en six Comtez, qui sont ceux de Létrim, de Slégo, de Mayo, de Roscommon, de Galloway, & de Thomond ou de Clare. Quatre de ceux-ci, savoir Slégo, Mayo, Galloway, & Thomond, sont maritimes. Roscommon est enclavée dans les terres, aussi-bien que Létrim, qui confine en partie à la mer: & ces Comtez se subdivisent en cinquante & une Baronies. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome 3. p. 16. &c.*

CONNACORIX, Citoyen d'Héraclée dans le Pont, livra cette ville aux Romains, avec un certain Damophélès, qui en commandoit la garnison. Héraclée avoit soutenu un siége de deux ans en faveur du célébre Mithridate, Roi de Pont. Triarius qui en tenoit le port bloqué avec la flote Romaine, réduisit les Habitans à une extrême famine; ce fut avec lui que traita Connacorix. Il obtint de pouvoir se sauver la nuit avec ses Soldats, & tout ce qu'ils pourroient emporter; ce qu'il exécuta, tandis que Damophélès ouvroit les portes aux Romains, qui pillérent Héraclée, & firent un massacre effroyable de ses Citoyens, la troisiéme année de la CLXXVII Olympiade, & 70 avant Jesus-Christ. * Memnon, *ch.* 53.

CONNAN (François de) Seigneur de Coulon & de Rabestan, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & un des plus savans Jurisconsultes de son tems, étoit fils de PIERRE de Connan Maître des Comptes, & de *Marguerite* de Fontaines. Il étudia en Droit à Orléans sous le Docteur Pierre Stella, à Bourges sous le célébre Alciat, & étant de retour à Paris, il suivit durant quelque tems le Barreau du Parlement, où il s'aquit une grande réputation. Depuis, il fut Maître des Comptes; & enfin le Roi François I l'honora d'une charge de Maître des Requêtes de l'Hôtel, le 29 mai de l'an 1544. Connan entreprit un travail extrémement laborieux, & que les Empereurs avoient toûjours négligé. C'étoit de ranger & de mettre par ordre cette masse confuse & presque infinie de loix, qui se trouvent dans le Corps du Droit, & d'en faire une Science certaine & méthodique. C'est à quoi il travailloit avec une assiduité extraordinaire, lorsqu'il mourut encore jeune, au mois de septembre de l'an 1551, qui étoit le 43 de son âge. Il fut enterré dans l'église de sainte Opportune. M. Domat a rempli ce dessein. Connan laissa quatre livres de Commentaires sur le Droit Civil, que Louïs le Roi, dit *Regius*, son ami intime, recueillit & dédia au Chancelier Olivier. Dans l'Epître dédicatoire il parle de Connon comme d'un homme qui avoit beaucoup d'esprit, de savoir & de prudence. Il avoit épousé *Jeanne* Hennequin, fille de *Nicolas*, Seigneur du Perray & de Bermainville, & de *Jeanne* le Gras, & il en eut 1. NICOLAS qui suit; & 2. *Marguerite*, femme de *René* de Rieux, d'où viennent les Marquis d'Asserac.

NICOLAS, Seigneur de Rabestan, &c. épousa *Anne* d'O, dont il eut *Marie* de Connan, femme d'*Hector* de Chivré, Seigneur du Plessis-de-Frazé, & de Rabestan, &c. d'où vint *Françoise-Marguerite* de Chivré, mariée en 1634, à *Antoine*, Duc de Grammont, Pair & Maréchal de France, & morte en avril 1689. * Sainte-Marthe, *Elog. Doct. Gall. l.* 1. Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.*

CONNARAY ou CONNERAY, bourg ou petite ville de France, dans le Maine sur l'Huine, à trois ou quatre lieues au dessus du Mans, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONNAUGT. *Cherchez* CONNACIE.

CONNE, Lac. *Voyez* CONE.

CONNERAY. *Voyez* CONNARAY.

CONNE'TABLE, Officier de la Couronne de France, lequel a été autrefois en très-grande considération. Les derniers Empereurs ont eu des *Comtes d'étable*, *Comites stabuli*, dont le nom passa chez les premiers Rois de France, avec la charge des chevaux & de l'écurie du Roi, d'où les Latins des siécles barbares ont fait *Comestabilis*, puis *Conestabilis*. Du Moulin le dérive de *Cuneus stabilis*. Les anciens Auteurs font souvent mention des Connétables. Aimoin dit que sous Théodoric, Roi de Metz, Ebroin & Roccon étoient Comtes d'étable. Charlemagne envoya Geillon aussi Comte d'étable, contre les Esclavons, au rapport du même Auteur, *au l.* 4. Guillaume l'étoit sous Louïs *le Débonnaire*, & Lendegesile l'avoit été sous Gontran, Roi d'Orléans, frére de Chilpéric. Depuis, l'emploi du Connétable s'étendit dans les armées, & d'Officier de la Maison du Roi, il le devint de la Couronne. Il est vrai que les Connétables n'étoient pas plus puissans que les Chambellans & les Chanceliers, & qu'ils souscrivoient ensemble, & avec pareille dignité, les chartres & autres ordonnances Royales. Ce qui s'observa bien avant sous la troisiéme race; mais depuis, le Connétable commença à s'élever au dessus des autres. Sa personne a été si privilégiée, qu'on ne pouvoit l'offenser par voyes de fait, sans offenser celle du Roi. Pendant la minorité des Souverains, ils étoient nommez après les Princes du Sang. Sous Louïs *le Gros*, Froget de Châlons fut Connétable avec charge & commandement dans les armées. Tous ceux qui étoient au camp lui rendoient obéïssance après le Roi. Cette prérogative fit refuser avec modestie cette charge à Bertrand du Guêclin, qui allégua, qu'il ne lui appartenoit pas de commander aux fréres, aux neveux ni aux cousins de sa Majesté. La Garde de l'épée du Roi, étoit commise au Connétable, & il la recevoit toute nue, étant obligé de lui en faire hommage lige, sans être héréditaire, comme portent les provisions d'Artus de Bretagne. Il régloit toutes les affaires de la guerre, comme la punition des crimes, le partage du butin, la reddition des places, & enfin tout ce qui regardoit les Soldats. Pour cela il avoit un Prévôt nommé *de la Connétablie*. On établit quelquefois un Lieutenant Général, qui répréfente la personne du Roi per tout le Royaume; mais ce n'est qu'une commission, comme celle de feu Jean-Baptiste Gaston de France, Duc d'Orléans, pendant la minorité du Roi Louïs XIV. Depuis la suppression de cette charge, il ne laisse pas d'y avoir un Connétable au Sacre des Rois, c'est à dire, un Seigneur qui répréſente cet Officier de la Couronne. Ce fut M. le Maréchal d'Etrées, qui répréſenta le Connétable pendant la cérémonie du sacre du Roi Louïs XIV, l'an 1654. La jurisdiction du Connétable ne laisse pas non plus de subsister, & le siége en est à la Table de marbre, qui s'appelle la Connetablie & Marechaussée. Cette Jurisdiction est exercée par les Maréchaux de France, qui étoient les Lieutenants du Connétable. Cette charge fut supprimée par un édit de Louïs XIII, l'an 1627. M. de Sainte-Marthe & Godefroi ont recueilli des Chartres anciennes le nom de plusieurs Connétables.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CONNE'TABLES.

I. Albéric, Connétable sous Henri I, souscrivit un titre de l'an 1060, de la fondation de l'Abbaïe de Saint-Martin-des-Champs, à Paris.

II. Baudry, Connétable, souscrivit en une Chartre de 1067.

III. Gautier, Connétable en 1069.

IV. Adeline, ou Aléaume, sous Philippe I, souscrivit un titre de 1071 & 1072.

V. Adam, Connétable souscrivit un titre en 1079.

VI. Thibaut, Seigneur de Montmorency, fils de Bouchard III, dont il est fait mention en trois titres de 1083, 1085 & 1086.

VII. Gasce, ou Gaston de Chaumont, souscrivit un titre de 1107.

VIII. Hugues de Chaumont, dit *le Borgne*, depuis l'an 1108, jusqu'en 1138.

IX. Matthieu I, de Montmorency, depuis cette année jusqu'en 1166.

X. Simon, Seigneur de Néaufle.

XI. Raoul, I. du nom, Comte de Clermont.

XII. Dreux de Mello, Seigneur de Loches, depuis l'an 1204, jusqu'en 1218.

XIII. Matthieu II, dit *le Grand*, Seigneur de Montmorency, combattit vigoureusement à la bataille de Bouvines l'an 1214. Ayant été fait Connétable, il fit élever cet emploi au dessus de tous les offices militaires, & mourut l'an 1230.

XIV. Amauri II, Comte de Montfort, jusqu'en 1241.

XV. Humbert, V. du nom, Sire de Beaujeu.

XVI. Gilles, II. du nom, dit *le Brun*, Seigneur de Trasignies.

XVII. Humbert de Beaujeu, Seigneur de Monpensier.

XVIII. Raoul de Clermont, II. du nom, Seigneur de Nêle, fut tué à la bataille de Courtray en 1302.

XIX. Gaucher de Châtillon, V. du nom, Comte de Porcéan, servit cinq Rois dans cette charge, & mourut l'an 1329.

XX. Raoul de Brienne, III. du nom, Comte d'Eu, mourut l'an 1344, aux Tournois faits aux noces de Philippe Duc d'Orléans, fils puîné de Philippe de *Valois*.

XXI. Raoul de Brienne, IV. du nom, Comte d'Eu, convaincu du crime de léze-Majesté, fut mis en prison, & eut la tête tranchée l'an 1351, sous le Roi Jean.

XXII. Charles de Castille, dit d'*Espagne*, étant tombé en la disgrace de Charles II, Roi de Navarre, fut tué l'an 1354, à l'Aigle en Normandie, ce qui causa de grands maux en France.

XXIII. Jacques de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche en 1354, mort en 1361.

XXIV. Gautier, VI. du nom, Comte de Brienne, mourut à la bataille de Poitiers l'an 1365.

XXV. Robert, Sire de Fiennes, en 1356, renonça à la charge de Connétable en 1368.

XXVI. Bertrand du Guêclin, depuis 1370, jusqu'en 1380.

XXVII. Olivier, Sire de Clisson en 1380, mourut l'an 1407.

XXVIII. Philippe d'Artois, Comte d'Eu, avoit possédé cet office durant la disgrace de Clisson, & mourut l'an 1397.

XXIX. Loüis de Sancerre en 1397, mourut en 1402.

XXX. Charles, Sire d'Albret en 1402, tué en la bataille d'Azincourt contre les Anglois en 1415.

XXXI. Valeran de Luxembourg, III. du nom, Comte de S. Paul en 1411, par la faction du Duc de Bourgogne.

XXXII. Bernard, VII. du nom, Comte d'Armagnac en 1415, fut tué par des factieux l'an 1418.

XXXIII. Charles, I. du nom, Duc de Lorraine, fut fait Connétable par Isabelle de Baviére, & fut bien-tôt chassé. Charles VII, pour lors Dauphin, nomma Jean Stuart, Comte de Boucan, qui mourut l'an 1424, à la bataille de Verneuil.

XXXIV. Artus de Bretagne, Comte de Richemont jusqu'en 1458. Il ne voulut jamais quitter cette dignité, lorsqu'il succéda au Duché de Bretagne: après lui la charge vaqua sept ans.

XXXV. Louïs de Luxembourg, Comte de S. Paul en fut pourvu en 1465. Il la garda jusqu'environ l'an 1475, que Louïs XI lui fit couper la tête pour crime de léze-majesté.

XXXVI. Jean II, Duc de Bourbon jusqu'en 1488, & après lui la charge vaqua 24 ans.

XXXVII. François I, à son avénement à la Couronne, en pourvut l'an 1515, Charles III, Duc de Bourbon.

XXXVIII. Anne, Duc de Montmorency, mourut des blessures reçues à la bataille de Saint-Denys l'an 1567. La charge vaqua 27 ans.

XXXIX. Henri, I. du nom, Duc de Montmorency, fils aîné d'Anne, Duc de Montmorency, fut honoré de cet emploi par Henri *le Grand* en 1593, & mourut l'an 1614.

XL. Charles d'Albert, Duc de Luynes, reçut cette charge du Roi Louïs XIII, en 1621, & mourut la même année.

XLI. François de Bonne, Duc de Lesdiguiéres, fut créé Connétable en 1622, & mourut l'an 1626.

Sa Majesté supprima cet Office l'année d'après.

Le Connétable, après le Roi, étoit Chef souverain des armées de France. Les fonctions de Connétable sont à présent réünies aux charges de Maréchaux de France. * Du Tillet. Du Haillan. Pasquier, *aux Recherches de la France*, *l.* 2. *ch.* 11. & 12. Vignier. Le Féron. Sainte-Marthe. Godefroi. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers.*

CON-

* CONNIE ou CONIE, petite riviére de France. Il y a deux petites riviéres de ce nom, dont l'une eft dans la Beauce, & coule de l'eft-nord-eft au fud-fud-oueft; l'autre a fa fource dans l'Orléanois propre, & coule du fud-eft au nord-oueft. Ces deux riviéres fe joignent au deffus de [illegible], & coulant de l'eft a l'oueft depuis leur jonction, elles déchargent leurs eaux dans le Loir.

CONNOIS, petit païs de France qui dépend de la province du Maine. Sa longueur eft de douze lieues; & il en a autant de largeur. Il n'y a point de villes, mais feulement quelques bourgs, dont le plus confidérable fe nomme *Nevers*. * Audiffret, *Geogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONNOR, petite ville dans l'Ultonie dans le Comté de Downe en Irlande, à l'oueft de la partie feptentrionale du Lac Cone. Son Evêché a été uni à celui de Downe, fous l'Archevêché d'Armach. * *Diction. Anglois.*

CONOBER, Prince de la petite Bretagne, favorifa la revolte de Chramne, fils de Clotaire I, contre fon pére. Il fut tué en une bataille, donnée près de la mer en 558.

* CONOCHIELLA (Bonaventure) de Nettuno, Théologien, vivoit vers l'an 1665, & enfeigna à Palerme la Théologie Scholaftique & Morale. Il donna dans quelques Poëmes Italiens des preuves de la connoiffance qu'il avoit de la Poëfie. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CONON ou CUNON, Pape, natif de Thrace, nourri en Sicile, & puis fait Prêtre à Rome, fuccéda à Jean V, le 20 octobre de l'an 686. Il y avoit eu auparavant quelque Schifme, entre Pierre Archiprêtre, & Théodore Prêtre; l'un ayant été élu par le Clergé, & l'autre par les gens de guerre, qui étoient pour lors à Rome; mais ce trouble fut appaifé par l'élection de Conon, qui ne tint le Pontificat que durant onze mois & vint trois jours, étant mort le 13 d'octobre de l'an 687. Anaftafe dit qu'il fut furnommé *Angelique*, & en fait l'éloge. Saint SERGE I lui fuccéda. * Baronius, *A. C.* 686. 687.

CONON, Général des Athéniens, dans la guerre du Péloponnefe, défefpérant de leurs affaires, fe retira avec neuf vaiffeaux, lorfque Lyfander Général des Lacédémoniens défit la flotte d'Athénes, dans le detroit de l'Hellefpont. Elle étoit a l'ancre dans la riviére de la Chévre, & étoit compofée de cent quatre-vints vaiffeaux, qui furent tous pris à la réferve de dix galéres. Trois mille Athéniens y furent faits prifonniers avec leurs Chefs, ce qui fut fuivi quelque tems après de la prife d'Athénes, & du renverfement de cette Republique. Conon après avoir abordé au Cap d'Abarinde, emporta les plus grands mats des vaiffeaux qu'y euffent les Lacédémoniens, envoya la galére publique d'Athenes, porter les nouvelles du malheur qui étoit arrivé, & fe réfugia avec huit navires chez Evagoras, Roi de Salamine dans l'ifle de Chypre, fon ancien ami. Cinq ans après, en la quatriéme année de la XCIII Olympiade, & 405 ans avant J. C. il affoupit avec Clofias de Cnide un different qui s'étoit élevé entre Evagoras & Artaxerxès, Roi de Perfe, jaloux de la puiffance de ce Prince. Conon écrivit fur fes propres affaires à ce dernier, qui le fit Satrape ou Amiral de fa flotte, a la perfuafion d'Evagoras, & de Pharnabaze, Gouverneur de l'Ionie, & de la Lydie. Conon revêtu de cette dignité, après une conférence qu'il eut avec Pharnabaze, aborda en Cilicie avec quarante vaiffeaux qu'il trouva prêts à mettre en mer, & s'y prépara a la guerre. Il fut enfermé dans l'embouchûre du fleuve Calbis, en même tems que Caunne ville de Carie, fituée au même endroit, fut affiegée par Pharax, Amiral de Lacedémone. Mais après avoir été dégagé par Pharnabaze & Artaphernès, il affembla quatre-vints vaiffeaux, paffa dans la Cherfonefe, fut reçu avec toute fa flotte par les Habitans de Rhodes, qui venoient d'abandonner le parti des Lacédémoniens, prit une flotte chargée de blé, que ces derniers faifoient venir d'Egypte; & après avoir groffi fon armée de quatre-vints dix navires, il effuya une fédition qui s'y étoit élevée. Les Soldats n'étoient point payez, & Conon après s'en être plaint vainement par lettres à Artaxerxès, prit le parti, de concert avec Pharnabaze, de faire un voyage à la Cour de Perfe. Mais comme il refufa de fe profterner devant le Roi, fuivant la coutume, il ne put le voir, & ne traita avec lui que par lettres, ou par tierces perfonnes. Il n'en obtint pas moins ce qu'il demandoit. Tiffaphernès, qu'il accufoit de trahifon, fut profcrit; & Artaxerxès, après avoir permis à Conon de choifir ceux qu'il trouveroit à propos pour Thréforiers de fon armée, le combla de préfens, & le renvoya en mer, muni de tous les ordres neceffaires pour l'entretien, & l'augmentation de fa flotte. Ce fut la troifiéme année de la XCVI Olympiade, & la 394 avant J. C. que Conon ayant été joint par Pharnabaze, remporta près de Cnide cette fameufe victoire, où les Lacédémoniens perdirent cinquante vaiffeaux, & leur Général Pifandre. Il leur en couta même l'empire de la mer, qu'ils furent obligez d'abandonner par le foulevement d'Ephéfe, de Mytiléne, de Chio, & de quantite d'autres ifles & villes maritimes, qui chafférent leurs garnifons, & reçurent celles des Perfes. Abydos & Seftos reftoient encore: Conon eut ordre de les ferrer par mer, tandis que Pharnabaze y faifoit le dégât fur terre. L'année fuivante, Conon après avoir ravagé les côtes de Lacédémone, conduifit fa flotte à Athénes, où il rétablit le Pyrée, & releva les murailles de la ville, du confentement de Pharnabaze. Mais les Lacédémoniens plus allarmez de cette derniére action, que de toutes fes victoires, trouvérent moyen de gagner Tiribaze, autre Satrape d'Afie, qui réfidoit à Sardes. Il y fit arrêter Conon, fous prétexte d'avoir fait fervir l'armée du Roi aux deffeins des Athéniens, & d'avoir comploté de leur livrer l'Ionie & l'Eolie, & on ne fait pas precifément ce que ce Général devint. Quelques Auteurs, & entre autres Ifocrate, ont écrit qu'il fut mené à Artaxerxès, qui le fit mourir: d'autres ont cru qu'il fe fauva de prifon, fans affurer fi ce fut avec la participation de Tiribafe. Conon laiffa un fils nommé *Timothée* qui fut un grand Capitaine, & qui éprouva l'ingratitude ordinaire de fa patrie. Ce Timothée fut Difciple d'Ifocrate. Sa mére qui étoit de Thrace avoit fait le métier de Courtifane, & s'étoit abandonnée à Conon: après quoi elle vécut avec beaucoup de régularite. Comme on reprochoit à Timothée l'indigne profeffion de fa mére, il repondit qu'il lui avoit une grande obligation, puifqu'elle étoit caufe qu'il étoit fils d'un pere illuftre. Timothée laiffa un fils nommé *Conon* qui fut condamné à rebatir une partie des murailles de la ville. *Voyez* TIMOTHEE. * Xenophon, *Hellen. l.* 2. 3. & 4. Diodore, *ad Olymp.* 96. Plutarque, *in Lyfandro, in Artaxerxe & in Agefilao.* Ifocrate, *in Evagora.* Paufanias, *in Atticis.* Juftin, *l.* 6. Cornelius Nepos, *in Conone.*

CONON, fameux Aftronome de l'ifle de Samos, vivoit fous la CXX Olympiade, vers l'an 300 avant J. C. du tems des Ptolomées, Philadelphe & Evergétès. Il fit des obfervations fur les Eclipfes du Soleil & de la Lune, & ofa métamorphofer la chevelure de Bérénice en aftre. Catulle parle de lui dans fon petit Poëme de la Chevelure de Bérénice. Properce en fait auffi mention, auffibien que Virgile. Jofeph, *contre Apion, l.* 1. parle d'un CONON qui avoit écrit de la Judée. Il y a apparence qu'il eft différent de l'Aftronome, & de celui qui avoit écrit de l'Italie, felon le témoignage de Servius, qui en fait mention fur le feptiéme livre de l'Enéïde. Voffius doute fi c'eft le même qui avoit recueilli des piéces des anciens Auteurs, qu'il dédia à Archélaus Philopator, dont parle Photius. * Properce, *l.* 4. *Eleg.* 1. *v.* 78. Virgile, *Ecl.* 3. *v.* 40. Photius, *Cod.* 186 & 189. Voffius, *des Hift. Grecs, l.* 1. *ch.* 24: & *des Math. l.* 3. *ch.* 33. §. 21: & *ch.* 54. §. 5.

CONON ou CUNON, vivoit dans le fixiéme fiécle, & s'aquit beaucoup de réputation dans les armées de l'Empereur Juftinien, où il commanda en 540. Il defendit Naples & Rome contre Totila, Roi des Goths.

CONON, petit Mercier qui portoit fes marchandifes dans les villages fur un âne, parvint à l'Empire de Conftantinople, & fut nommé *Léon l'Ifaurien*, parce qu'il étoit d'Ifaurie province de l'Afie Mineure, vis à vis de l'ifle de Chypre. *Voyez* LEON l'ISAURIEN.

CONON, frére de l'Empereur Zénon, grand ufurpateur des biens du public.

CONON, Cardinal, Evêque de Péroufe, aujourd'hui Paleftrine, étoit fils d'*Eginon*, Comte d'Urrach en Allemagne, & fut un de ceux qui établirent la Congrégation Arrofiane, de l'Ordre de faint Auguftin. Le Pape Pafchal II lui donna, en 1107, le chapeau de Cardinal avec l'Evêché de Paleftrine, & l'envoya enfuite en orient, où il tint un Concile dans la ville de Jérufalem, contre l'Empereur Henri V, qu'il excommunia, parce qu'il avoit maltraité le Pape. Il fit confirmer cette excommunication en plufieurs Affemblées qui fe tinrent en divers Royaumes de l'Europe, ce qui fut autorifé du Concile général de Latran. Gélafe II, qui fuccéda à Pafchal, n'eut pas moins d'eftime pour Conon, dont il connoiffoit la fermeté; car il l'envoya Légat *à Latere* en Allemagne, où il réünit tous les Electeurs & les Princes de l'Empire contre Henri, qu'il excommunia une feconde fois dans les Conciles de Cologne & de Fritzlar. Le zéle de ce Cardinal parut encore dans le Concile de Soiffons, où il condamna Pierre Abailard avec fes Ecrits, qu'il fit brûler. C'eft ce qui lui mérita particuliérement l'amitié du Pape Gélafe II, lequel fe voyant près de la mort en 1119, propofa Conon pour fon fucceffeur, à l'Affemblée des Cardinaux, qui étoient très-difpofez à cette élection; mais Conon refufa genereufement le fouverain Pontificat, & donna fon fuffrage à Gui, Archevêque de Vienne qui fuccéda à Gelafe II, & prit le nom de Calixte II, fous lequel mourut cet illuftre Cardinal. * Louis Doni d'Attichi.

CONON (Jean) Allemand, natif de Nuremberg, Religieux Dominicain, vivoit au commencement du XVI fiécle. Il apprit les Langues, principalement la Gréque, dans un voyage qu'il fit en Italie, & vint enfuite à Bâle. Jean Amerbach, qui travailloit à l'impreffion des Oeuvres de faint Jérôme, l'arrêta en cette ville pour y corriger cet Ouvrage. Il a laiffé quelques Traductions Latines des Ouvrages de faint Bafile, de faint Grégoire de Nazianze, & de faint Grégoire de Nyffe. Il y fut Précepteur du fils du même Amerbach, & de Béatus Rhénanus. Ce dernier compofa l'Epitaphe de Conon, qui mourut le 21 fevrier 1513, d'autres difent en 1514, âgé de cinquante ans. * Melchior Adam, *in Vit. Philof. Germ. in Beato Rhenano, & in Vit. Jurifc. in Bonif. Amersb.* Chriftianus Urftifius ou Wurftifen, *in Epift. & Chron. Bafil.* Erafme en parle avec éloge.

CONON, Hiftorien, du tems d'Archélaüs *Philopator*, à qui il avoit dédié fon Hiftoire d'Augufte & de Marc-Antoine, avoit compofé un recueil de cinquante Narrations, qui concerne les tems fabuleux, & les premiéres Hiftoires de la Grece. On n'a point fon Ouvrage complet, mais feulement des extraits très-amples, que Photius a donnez dans fa *Bibliothéque, col.* 186. Nicolas de Damas le copioit fouvent. Servius *fur le feptiéme livre de l'Enéide*, cite un Traité de l'Italie écrit par Conon; mais on ne peut affurer que ce foit celui dont on vient de parler, non plus que celui que Jofephe, *contre Apion, l.* 1, dit avoir fait mention des Juifs. Le Scholiafte d'Apollonius, cite auffi, *l.* 1, une Hiftoire d'Héraclée, de Conon.

CONON, Difciple de Philoponus de la Secte des Trithéïtes, foutint fon parti dans la conférence tenue en préfence de Jean le Scholaftique, Patriarche de Conftantinople vers l'an 577. Mais dans la fuite il fe brouilla avec lui, parce qu'il ne vouloit pas reconnoître que les trois natures qu'il admettoit en Dieu, étoient égales. Il fe fit Chef d'une Secte particuliére, condamna Philoponus, & compofa un Difcours contre fon Traité de la Réfurrection. * Photius, *Cod.* 23. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclèfiaftiques du feptiéme fiécle.*

* CONONITES, Hérétiques & Difciples de Conon duquel il eft parlé dans l'article précédent.

CONOVIUM, cité des anciens Peuples de la Bretagne Citérieure, nommez *Ordovices*. Il en refte encore un petit village appellé *Caerhean*, & fitué à une lieue & demie d'*Aberconwey* & fur la mê-

même riviére. On aſſure que cette derniére ville a été bâtie des ruïnes de Conovium. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONQUERNEAU. *Voyez* **CONCARNEAU.**

CONQUEST ou **LE CONQUEST**, *Conqueſtus*, petite ville & port de mer de France en Bretagne, eſt ſituée au fond de cette province, dans l'endroit appellé *Bout du monde, ad fines terræ.* Le Conqueſt eſt à quatre ou cinq lieues de Breſt, vis à vis des iſles d'Oueſſant, & c'eſt dans ſon port que s'arrêtent ordinairement les navires. * Sanſon. Baudrand.

* **CONRAD**, Comte de Franconie, & pére de l'Empereur Conrad I, envoya ſon fils en France pour y reprimer les féditieux, & marcha lui même contre Albert, Evêque de Bamberg, pour défendre l'Evêque de Wirtzbourg; mais Albert profitant d'une occaſion qui ſe préſenta, ſurprit Conrad, le défit & le tua en 905. L'Empereur Louïs, Couſin de Conrad, ſe fâcha contre Albert, & le cita pour rendre compte de ſes actions. Mais comme Albert ne vouloit point comparoître, il l'aſſiégea dans ſa forteresse, & comme il ne pouvoit cependant venir par la force à bout de ce qu'il avoit entrepris, il le prit par le moyen de Hatton, Archevêque de Mayence qui le fit tomber dans le piége, & il lui fit trancher la tête. Calviſius, *ſur l'année* 905. * Hubner, *Tab.* 27.

EMPEREURS.

CONRAD, I. de ce nom, fils, comme l'on croit, du précédent, eſt mis au nombre des Empereurs d'Occident par tous les Hiſtoriens de deçà les monts. Car Baronius & les Italiens ne reconnoiſſent que pour Rois, ceux qui n'ont point été couronnez par les Papes. Louïs Roi de Germanie, dernier de la race de Charlemagne, étant mort l'an 912, ne laiſſa que deux filles, *Placide* ou *Plaiſance*, qui fut mariée à *Conrad*, Duc de Franconie, & *Mathilde*, femme de Henri dit l'*Oiſeleur*, Duc de Saxe, & fils d'*Othon*. Quelques Seigneurs Allemans, mépriſant la jeuneſſe, & le peu de valeur de Charles *le Simple*, Roi de France, à qui ce païs appartenoit de droit, comme au légitime héritier de Pepin, de Charlemagne & de Louïs *le Débonnaire*, voulurent déférer la Couronne à Othon de Saxe, qui s'en excuſa ſur ſa vieilleſſe, & leur conſeilla d'élire Conrad, quoi que ſon ennemi, ce qui fut exécuté. Mais tous les Grands n'étoient pas contens de cette élection. Arnoul, dit *le Mauvais*, Duc de Baviére, orgueilleux d'avoir vaincu les Hongrois dans ſes Etats, s'éleva contre lui, à deſſein de ſe faire Roi; & n'y pouvant pas parvenir, il feignit de vouloir déférer la couronne à Charles *le Simple*, qui ſongeoit à vouloir rentrer dans ce Royaume. Ainſi ſe ſervant de la conjoncture préſente des affaires & du ſecours de Rainier Comte d'Ardenne, il ſe ſaiſit d'une partie, & le fit Gouverneur avec la qualité de Duc. Henri, Duc de Saxe ſe ſouleva auſſi contre Conrad, battit ſon Lieutenant Everard, & lui donna la chaſſe à lui même; tandis que d'un autre côté les Hongrois s'étant débordez en 914, juſqu'en Alſace, ne purent être arrêtez que par une ſomme d'argent, qu'on fut contraint de leur donner. Quelque tems après Conrad attaqué d'une fiévre cauſée par une bleſſure reçue dans la guerre de Baviére, mourut le 23 décembre de l'an 918, après un régne de ſept ans & demi. En mourant il commanda par une généroſité admirable, à Everard ſon frére de porter les ornemens royaux à Henri, Duc de Saxe, quoi qu'il lui eût toûjours fait la guerre. Ainſi il rendit au fils ce que ſon pére Othon avoit fait pour lui. Conrad eſt enterré dans l'Abbaïe de Fulde. * Marianus Scotus, *in Chron.* Arétin, *l.* 4. Othon de Friſingue, *l.* 6. *c.* 15. 16. 17. *&c.*

CONRAD II, dit *le Salique*, fils d'*Herman*, Duc de Wormes & de Franconie, fut élu Empereur après la mort de Henri II, dit *le Saint*, l'an 1024. Ceux de la Maiſon de Saxe qui croyoient que la dignité impériale devoit être héréditaire dans leur Maiſon, comme elle l'avoit été dans celle de Charlemagne, s'oppoſérent à cette élection, & plongérent l'Allemagne dans des troubles, dont la durée devint fatale à leur Maiſon & à l'Empire. D'autres côté, les Italiens, avant que ce Prince pût aller à Rome recevoir la couronne impériale, entreprirent de la mettre ſur quelque autre tête, ne pouvant ſouffrir l'humeur de la nation Allemande. Pour cela, ils députérent vers Robert de France, & lui offrirent le Royaume d'Italie pour ſon fils Hugues. A ſon refus, ils s'adreſſérent à Guillaume, Duc d'Aquitaine, qui ſe mocqua d'eux. Cependant Conrad étant paſſé en Italie, fut couronné par le Pape Jean XX, le jour de Pâques de l'an 1027. A ſon retour, il pacifia la Hongrie & la Pologne; & l'an 1033, Rodolphe ou Raoul, Roi de la Bourgogne Transjurane, l'inſtitua ſon héritier, parce qu'il avoit épouſé Giſéle, ſa ſœur puînée. Eudes, Comte de Champagne, fils de Berthe, ſœur aînée de Raoul, voulut avoir part à cette ſucceſſion, & fit une cruelle guerre à l'Empereur qui en eut tout l'avantage. Eudes perdit la vie dans la bataille donnée près de Bar-le-Duc, le 17 décembre de l'an 1037. Enſuite Conrad paſſa en Italie, pour s'oppoſer à Pandulfe, Prince de Capoue, qui pilloit les lieux ſaints, & qui prit la fuite à l'arrivée de l'Empereur. Héribert, Archevêque de Milan, étoit du nombre des Rebelles, & avoit fait revolter ſes peuples contre Conrad. Ce dernier vint à Milan, dans le deſſein de ruïner cette ville, à cauſe de ſa rebellion; mais il en fut empêché par une viſion qu'eut Bruno, Archevêque de Cologne ſon Sécretaire. Car en célébrant la Meſſe, on dit qu'il vit, ou crut voir ſaint Ambroiſe qui le menaçoit s'il perſiſtoit dans ſon deſſein. L'Empereur ayant ſoumis les Rebelles, alla à Rome, & étant revenu en Allemagne, mourut de mort ſubite à Utrecht, le quatriéme juin de l'an 1039. Il fut enterré dans l'égliſe cathédrale de ſainte Marie de Spire, ſur le Rhin, laquelle il avoit fondée. Son régne fut de 14 ans, dix mois & 22 jours. *Voyez* ſes Ancêtres à l'article de **FRANCONIE**. * Léon d'Oſtie, *l.* 2. *c.* 59. *& ſuiv.* Glaber, *l* 4. *&* 5. Othon de Friſingue, *l.* 9. *c.* 29. Hermannus Contractus, *dans ſa Chronolog.* Génébrard, &c.

CONRAD III, fils de FRÉDÉRIC, Duc de Souabe, & d'*Agnès*, ſœur de *Henri* V, fut élu à Coblentz après Lothaire II, le 22 février 1138, & fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 13 mars par Théoduin ou Théodoric, Cardinal Légat du Pape, repreſentant l'Archevêque de Cologne, qui n'étoit pas Prêtre. Henri *le Superbe*, Duc de Saxe & de Baviére, qui avoit prétendu à l'Empire, mit une puiſſante armée ſur pié, & vint attaquer Conrad dans Ausbourg. Ce dernier le proſcrivit, & confiſqua tous ſes biens; ce qui fut le ſujet d'une longue & cruelle guerre. Louïs *le Jeune*, Roi de France, s'étant croiſé pour le voyage de la Terre-ſainte, à la ſollicitation de ſaint Bernard, fut imité par Conrad. Ce Prince fit couronner, vers l'an 1147, ſon fils Henri qui mourut peu de tems après, & paſſa par la Hongrie pour aller à Conſtantinople, où il arriva avec plus de cinquante mille chevaux, & grand nombre de gens de pié, ſur la fin de mai de l'an 1147. Ce voyage fut malheureux par la lâcheté & par la trahiſon des Grecs, qui mêloient de la chaux & du plâtre, dans les farines qu'ils fourniſſoient à l'armée. L'Empereur après avoir aſſiégé inutilement Damas, & avoir été à Jéruſalem, fut obligé de retourner en Allemagne, où il mourut au château de Lautrech, le Vendredi 15 février 1152, après un régne de douze ans, dix mois & quinze jours, & fut enterré à Bamberg. Othon de Friſingue, Baronius, Onuphre, Génébrard, &c. parlent fort au long de Conrad. Sigonius dit, que ce fut lui qui donna aux Génois le droit de marquer leur monnoye; & quelques autres Auteurs ajoûtent, qu'ayant pris la ville de Weinsberg, qui s'étoit ſoulevée, il ordonna de faire priſonniers tous les Habitans, & de donner la liberté aux femmes; ce qui fut exécuté. Mais ces femmes généreuſes priérent l'Empereur de leur permettre d'emporter ce qu'elles pourroient de leurs biens. Leur demande leur fut accordée, & elles prirent leurs maris ſur le dos, & leurs enfans ſous les bras. Conrad admirant leur amour en fut ſi touché, qu'il pardonna à tous les Habitans. Il avoit épouſé *Gertrude*, fille du Comte de Sultzbach, dont il eut deux fils, 1. *Henri*; & 2. *Frédéric*, qui mourut l'an 1155 de peſte au ſiége de Rome, ſous le régne de Frédéric *Barberouſſe*.

CONRAD IV, Duc de Souabe, fils de FRÉDÉRIC II, fut fait Roi des Romains par ſon pére, & fut proclamé à l'âge de huit ans, premiérement à Vienne, l'an 1233, & puis à Spire. Il gouverna très-ſagement l'Empire durant l'abſence de ſon pére, & porta les armes avec réputation quoiqu'avec peu de bonheur. Albert de Portingau, Evêque de Ratisbonne, avoit envoyé des aſſaſſins pour le tuer, voulant ſe venger de ce que ce Prince avoit ravagé ſes terres. Il évita ce danger, & après la mort de ſon pére Frédéric, en 1250, il prit la qualité d'Empereur; mais comme ſa déférence pour l'Egliſe n'étoit pas plus grande que celle de Frédéric, le Pape Innocent IV s'y oppoſa. Conrad, ou pour s'en venger, ou pour envahir les Royaumes de Naples & de Sicile, paſſa en Italie, prit Naples après huit mois de ſiége, puis Capoue & Aquino, & commit par tout de grandes cruautez. Mainfroi ſon frére *naturel*, qui avoit fait mourir ſon frére Frédéric, le fit empoiſonner lui même, avec un lavement que lui donna un de ſes Médecins. Ce fut le 19 mai de l'an 1254, après un régne de trois ans, cinq mois & douze jours. Conrad avoit épouſé *Eliſabeth*, fille d'*Othon*, Duc de Baviére, & n'en eut que le malheureux *Conradin*, qui eut la tête coupée à Naples. * Richard, *c.* 146. Villani, *l.* 6. S. Antonin, *tit.* 19. *c.* 6. §. 5. Blondus. Nauclére. Platine & Génébrard, *dans Innocent IV.*

ROIS.

CONRAD, fils de l'Empereur HENRI IV, donna ſouvent des marques de ſa valeur & de ſa ſageſſe, dans le tems que Henri étoit brouillé avec les Papes. Conrad qui étoit ſon Lieutenant en Italie, ſe revolta contre ſon pére, à la ſollicitation du Pape Urbain II, l'an 1039, & ſe fit couronner Roi de Lombardie par Anſelme, Archevêque de Milan. Il y régna neuf ans, & mourut en 1101. * Hermannus Contractus. L'Abbé d'Urſperg. Marianus Scotus, &c.

CONRAD, ſurnommé *le Pacifique*, Roi de la Bourgogne Transjurane & d'Arles, dans le X ſiécle, étoit fils de RODOLPHE II, & tiroit ſon origine, à ce qu'on prétend, de CONRAD, dit *le Vieil*, Comte d'Altorf, à qui Louïs *le Débonnaire* donna de grands biens, mort en 862, & pére de CONRAD *le Jeune*, Comte de Paris, mort en 881. Quoi qu'il en ſoit, Conrad *le Pacifique* n'étoit qu'en ſa quatorziéme année, lorſque Rodolphe ſon pére mourut l'an 937. Othon I, Empereur, l'attira chez lui ſous prétexte de lui ſervir de Tuteur, & le retint à ſa Cour, comme dans une honnête priſon. Cette dépendance lui devint néanmoins utile; car outre qu'il apprit l'art de régner dans la Cour d'un Prince ſi célébre, elle lui conſerva encore ſes Etats, que perſonne n'oſa attaquer, de peur d'offenſer l'Empereur. Conrad commença de gouverner par lui même en 951, lorſqu'Othon paſſa en Italie, pour y délivrer Adelaïde des pourſuites de Bérenger. Cette Princeſſe qu'Othon épouſa, étoit ſœur de Conrad, dont le régne fut troublé par les Huns ou Hongrois, qui faiſoient des courſes dans ſes Etats, & par celles des Sarrazins de Fraſſinet, qui déſoloient la Provence & le Bas Dauphiné. Il attaqua les uns & les autres, & eut le bonheur de les vaincre. Le reſte de ſon régne fut aſſez tranquille, ce qui lui fit donner le nom *de Pacifique.* Il fit diverſes fondations pieuſes, paſſa pour l'un des plus Religieux Princes de ſon tems, & mourut le 19 octobre de l'an 994. Son corps fut enterré, non dans l'égliſe Métropolitaine de ſaint Maurice de Vienne, comme l'écrit Hermannus Contractus, mais dans celle de l'Abbaïe de ſaint André le Bas, de la même ville, qu'il avoit fondée, & où l'on voit ſon épitaphe. Conrad avoit épouſé vers l'an 967, *Mahaud*, fille de *Louïs* IV, dit d'*Outremer*, & ſœur de *Lothaire*, Rois de France, qui lui porta en dot la ville & Comté de Lyon. Il en eut 1. *Conrad* mort jeune; 2. RODOLPHE III, dit *le Fainéant* qui lui ſuccéda; 3. *Berthe*, mariée à *Eudes*, I. du nom, Comte de Blois & de Chartres, mariée enſuite à *Robert*, Roi de France, qui la répudia, parce que le Roi avoit tenu un de ſes enfans du premier lit ſur les fonts; &

4. *Gerberge*, mariée à *Herman*, Duc de Suéve, & mére de *Giſéle*, qui fut femme de *Conrad* II, dit *le Salique*. D'autres lui donnent encore deux filles, 5. 6. *Giſéle* & *Mahaud*, & croyent qu'il avoit épouſé en premiéres noces *Adelaïde* ou *Adelanie*, qui étoit déja mére de *Burchard*, depuis Archeveque de Vienne. * Hermannus Contractus. Othon de Friſingue & Conrad Abbé d'Urſperg, *in Chron.* Luitprand, *Hiſt. l.* 5. & 6. Du Chêne, *Hiſt. de Bourg. l.* 2. Rodolphe Glaber, *Hiſt. l.* 1. Rufi, *Hiſt.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*, &c.

ELECTEUR.

* CONRAD, troiſiéme fils de *Jean* I, Electeur de Brandebourg de la famille d'Aſcagne, ſuccéda en 1298, à *Jean* II, & à Othon ſes fréres dans l'Electorat. Il fut le huitiéme Electeur. Il eut quatre femmes, 1. *Conſtance*, fille de *Prémiſlas*, Duc de Pologne: *Brigitte*, fille de *Dieterick* ou *Thierry*, Marquis de Miſnie: 3. *Sophie*, fille d'*Eric* VIII, Roi de Danemarc: 4. *N.* . . . de Landau. Il avoit reçu des Polonois en hypothéque la ville de Dantzic; mais en 1272, on la lui enleva de force & on ravagea cruellement ſes Etats. Il mourut en 1304. * Hubner, *Tab.* 174. Calviſius, *ſur l'an* 1272.

PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.

CONRAD, Duc des Lorrains, étoit fils de WERNER, & ſuccéda l'an 944, à *Othon*. En 947, il épouſa *Luitgarde* fille de l'Empereur *Othon*; & depuis il le ſuivit en Italie, où il commanda ſes troupes contre Bérenger, en 951. L'année ſuivante, il ſe joignit à Lindulfe, fils du même Empereur, & ſe revolta. Othon en témoigna un chagrin extréme, & pour punir Conrad, il lui ôta le Duché de Lorraine, dont il diſpoſa en faveur de Brunon ſon frére, Archevêque de Cologne. * Flodoard & le Continuateur de Réginon, *in Chron.* Baronius. Sigonius, &c.

CONRAD, Marquis de Montferrat, Prince de Tyr, fut en grande conſidération en Orient, où il donna ſouvent des marques de ſon courage, dans les guerres contre les Infidéles. Il épouſa *Iſabeau*, fille d'*Amauri*, Roi de Jéruſalem, mort en 1173, & de ſa ſeconde femme, *Marie*, niéce de *Manuel* Comnéne, Empereur de Conſtantinople. Iſabeau prit le titre de Reine de Jéruſalem en 1190, après la mort de Sibylle ſa ſœur aînée, & Conrad prit celui de Roi; mais il fut aſſaſſiné le 27 ou le 29 avril de l'an 1192, par des Béduins. Quelques uns en accuſérent Richard, Roi d'Angleterre, fâché, dit-on, de ce que Conrad avoit refuſé d'épouſer la ſœur de ce Roi. D'autres crurent que le coup avoit été fait par ordre de Hunfroi, ou Aufroi de Thoron, qui étoit au deſeſpoir de ce qu'Iſabeau, à laquelle il avoit été marié, lui avoit preféré Conrad. D'autres enfin ſoutiennent que le Vieil de la Montagne avoit fait agir ſes Aſſaſſins, pour ſe venger du Marquis de Montferrat qui lui avoit fait la guerre. Quoiqu'il en ſoit Conrad eut de ſon mariage une fille nommée *Marie*, qui porta le titre du Royaume de Jéruſalem à *Jean* Comte de Brienne, ſon mari, dit *le Roi d'Acre*, lequel fut auſſi Adminiſtrateur de l'Empire de Conſtantinople. * Sanut, *l.* 3. *p.* 10. *ch.* 7. Guillaume de Tyr. Baronius, &c.

CONRAD, qui portoit le titre de Prince d'Antioche, étoit fils de FRÉDÉRIC, fils *naturel* de l'Empereur *Frédéric* II. Vers l'an 1266, lorſqu'il eut appris que Conradin ſon couſin ſe mettoit en campagne pour chaſſer des Royaumes de Naples & de Sicile, Charles d'*Anjou*, I. de ce nom, qui en étoit alors Roi légitime, il s'embarqua avec des troupes conſidérables; & s'étant jetté dans la Sicile, il y fit revolter preſque toutes les villes en faveur de Conradin. Meſſine, Palerme & Syracuſe furent les ſeules qui demeurérent fideles à Charles. Celui-ci ayant défait Conradin, envoya une puiſſante armée contre Conrad, qui fut forcé dans le château de Saint-Orbe, où il s'étoit jetté; enſuite il eut les yeux crevez, & il fut étranglé. Divers Auteurs diſent qu'à la priére du Pape Clément IV, on lui donna la vie, & quelques terres en Sicile; & que s'étant revolté contre ſon Prince légitime, il fut ſouvent cité, & enfin proſcrit, & excommunié par le Pape Martin IV. * Sponde, *A. C.* 1218. *n.* 5. Fazel. Bouche, &c.

* CONRAD I, frére de *Wratiſlas* II, Roi de Bohéme, fut nommé par lui pour ſon ſucceſſeur, à l'excluſion de Brzétiſlas qui s'étoit ſoulevé contre lui; mais il ne jouït de cet honneur que ſept mois. Il mourut en 1093, & eut pour ſucceſſeur Brzétiſlas dont on vient de parler. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *p.* 253. Stransky, *c.* 8. *p.* 356. Balbinus, *Epitome*, *l.* 3. *c.* 8. *p.* 210. *Miſcellanea*, *dec.* 1. *l.* 7. *ſ.* 1. *c.* 23. *p.* 82.

* CONRAD II, fils de *Henri* de Snoym & petit fils de *Vladiſlas* II, Roi de Bohéme, ſe ſouleva contre le Duc *Frédéric* ſon Oncle qui remporta ſur lui deux victoires; mais après qu'il eut fait ſa paix avec lui, & qu'il eut donné dans la Terre-Sainte des preuves de ſa valeur, les Etats du païs l'élurent en 1190 pour ſon ſucceſſeur. Il accompagna l'Empereur Henri VI en Italie, & mourut de peſte au ſiége de Naples dans la même année. Il eut pour ſucceſſeur Wenceſlas. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *p.* 373. Stransky, *c.* 8. *p.* 367. Balbinus, *Epitome*, *l.* 3. *c.* 12. *Miſcellanea*, *Dec.* 1. *l.* 7. *ſect.* 1. *c.* 27.

* CONRAD, Duc de Zéringhen, fils de *Bertholde* II, ſuccéda à ſon frére *Bertholde* III, qui allant au ſecours de *Hugues*, Comte de Dachsbourg, périt près de Molsheim. L'Empereur le fit Régent de Bourgogne, & a cauſe de cela quelques uns le nomment Roi d'Arles; mais il eut pour concurrent le Comte Rainald qui lui diſputoit ce titre. Dans la ſuite Conrad ſe déclara contre l'Empereur Othon III; mais il eut ſujet de s'en repentir, puis qu'il perdit par là Zéringhen & Teck. Il mourut en 1152, laiſſant de *Clémence* ſa femme, Comteſſe de Lutzelbourg & de Namur, quelques enfans, parmi leſquels on compte *Rodolphe*, Evêque de Liége, ou, comme d'autres le prétendent, Evêque de Lauſanne, qui fut élu Archevêque de Mayence, mais qui dut céder à Conrad Comte Palatin; *Bertholde* IV de la ligne de Zahringen; & *Albert*, qui a fait la branche de Teck. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Othon de Friſingue, *Chron. l.* 7. *ch. dernier*. Cruſius, *Annales Suevici*. Spener, *Sylloge*.

* CONRAD, que Hubner appelle Comte de Vélai, & qu'il fait fils d'Othon I, Comte Palatin de Scheyern, qui mourut en 1040, paroit être le même que celui que Calviſius, ſur l'année 1053, appelle Duc de Baviére, & dont il raconte qu'il eut avec l'Evêque de Ratisbonne des différens dont l'Empereur décida. Mais comme il ne vouloit pas aquieſcer à la ſentence, il fut chaſſé du Duché, & ſe retira vers les Hongrois: ce qui dans la ſuite cauſa beaucoup de troubles. * Hubner, *Tab.* 132. Calviſius, *ſur l'année* 1053.

* CONRAD, qui, a ce qu'on dit, fut créé par l'Empereur Henri IV, premier Comte de Wirtemberg, proche parent d'*Ulric*, Seigneur de Beutelsbach, dont il épouſa la fille, devint par là ſon gendre & ſon héritier. Il fut, ſelon quelques uns, pére de *Henri* & d'*Ulric* qui furent Comtes de Wirtemberg & Seigneurs de Beutelsbach, comme auſſi de *Werner*, Comte de Groeningen. Selon d'autres, il eut pour fils *Ulric*, *Everard* & *Henri*; & *Ulric*, eut pour fils *Jean* qui ſoutint ſa race, & *Werner* premier Comte de Groeningen. Il mourut en 1121. Parmi les Deſcendans de ce dernier, ſe trouvérent dans la ſuite *Conrad*, *Everard* & *Louïs*, tous trois fréres, qui ayant été pris par *Everard*, Comte de Wirtemberg, ſurnommé l'*Illuſtre*, furent obligez de renoncer au titre de Comtes de Groeningen. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 200.

* CONRAD fils de Thiémon, fut fait par l'Empereur Henri IV, Marquis de Miſnie en 1126, & de Luſace en 1136, après la mort de ſon Couſin Wipert. Il eut quatre fils dont les branches s'éteignirent après quelques générations; & il n'en reſta par ſon fils *Théodoric*, qu'*Othon* ſurnommé *le Riche*, qui bâtit la ville de Freidberg, & fut la ſouche des Ducs de Saxe d'aujourd'hui. * Hofman, *Lex. Univ.*

* CONRAD, ſurnommé *Laſconogus* ou *Loripes*, c'eſt à dire, *aux piez tortus*, étoit un des fils de *Wladiſlas* II, Roi de Pologne qui chaſſé par ſes fréres, s'étoit réfugié en Siléſie, & poſſédoit le Duché de Glogaw; mais il fut toujours fort valétudinaire, & mourut en 1179, ſans enfans ſelon Hubner, *Tab.* 99; mais Hofman lui donne un fils appellé *Mieſcon*. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* CONRAD, fils de *Henri* I, dit *le Barbu*, Duc de la Baſſe Siléſie, poſſéda le Duché de Sagan, & ſe rompit le cou en tombant de cheval en 1213.

* CONRAD, fils puîné de *Caſimir* II, Roi de Pologne & Duc de Mazovie. Il eut des différens avec Henri le Barbu Prince de Wratiſlaw, à cauſe de la tutelle de ſon neveu Boleſlas, ſurnommé *le Chaſte*: ce qui donna occaſion aux Tartares de faire une irruption en Pologne, & d'y cauſer de grands dégâts. Il mourut en 1247. * Hofman, *Lexic. Univ.* Il avoit épouſé *Agathe* Princeſſe de Moſcovie ou Ruſſie. * Hubner, *Tab.* 95.

* CONRAD, fils de Henri II, dit *le Pieux*, & d'*Anne* de Bohéme, fut Duc de Glogaw. Dans ſa jeuneſſe on le deſtina à l'Egliſe, pour le faire Evêque de Bamberg; mais enſuite, ayant changé de vues, il épouſa la ſœur de Prémiſlas, qui lui donna du ſecours pour le mettre en poſſeſſion de Glogaw, de Croſſen, de Sagan & de Frauſtad. Il eut guerre avec ſes fréres *Henri*, Duc de Wratiſlaw, & *Boleſlas*, Duc de Lignitz. Il les fit priſonniers, & ayant pris ſon frére Boleſlas une ſeconde fois, il le renvoya moyennant une rançon. Il eut auſſi une guerre à ſoutenir contre ſon Neveu Henri, fils de Henri ſon frére, au ſujet de ſa ſucceſſion, mais voyant qu'elle ne lui réüſſiſſoit pas, il le fit enlever par un de ſes Courtiſans, & le fit mourir cruellement en priſon. Il mourut en 1298.

* CONRAD, Duc de Mazovie, fils de Ziemovit, & petit-fils du précédent, ayant fait ſes efforts, contre Boleſlas, dit *le Chauve*, & depuis, contre Leſcus dit *le Noir*, pour ſe rendre maître du Royaume de Pologne, il n'en put venir à bout, & fut contraint de renoncer à ſes eſpérances. Il avoit épouſé Hédwige, fille de Boleſlas II, dit *le Chauve*, Duc de Lignitz, & mourut en 1294. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 95.

* CONRAD, ſurnommé *le Boſſu*, Duc de Steinaw & de Jawer, ayant refuſé l'Archevêché de Saltzbourg, parce qu'il n'y trouvoit pas de la biére pareille à celle à laquelle il étoit accoutumé, fut enfermé comme inſenſé par ſon propre frére; mais il en fut delivré par les Habitans de Steinaw & mourut en 1304. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* CONRAD I, fils puîné de Henri III, Duc de Siléſie, ſurnommé le *Fidéle*, eut en partage Olſſe, & obtint de ſon frére *Jean* les Duchez de Steinaw & de Jawer. Il fut la ſouche de la branche de Steinaw-Olſſe, comme ſon frére aîné Henri, le fut de celle de Sagan-Glogaw. Boleſlas, Duc de Lignitz, voulant recouvrer ce que l'on avoit pris à ſon pére, attaqua Conrad, & le réduiſit à une telle extrémité, qu'après avoir épuiſé toutes ſes finances, il ſe vit obligé de vendre ſes meubles. Boleſlas touché de compaſſion du triſte état de ſon adverſaire, lui laiſſa Wolaw. Mais peu de tems après ce Prince prodigue, lui rendit pour une ſomme d'argent toutes ſes places. Il régna 51 ans, & avoit épouſé *Elizabeth*, fille de *Henri* VI, Duc de Breſlaw. Il mourut en 1360. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 102.

* CONRAD I, Comte d'Oldembourg fils de Jean XI, auſſi Comte d'Oldembourg, ſe rendit illuſtre par ſon ſavoir & par ſa piété. Il appaiſa en 1366, à Bréme, une ſédition qui s'y etoit élevée. Il perdit pluſieurs batailles & fut enfin tué en 1368. Il eut deux femmes, ſavoir, *Ingelburge*, Comteſſe de Hoyen, & *Cunegonde*, Comteſſe de Diepholt. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 215.

* CONRAD II, fils du précédent, lui ſuccéda en 1360. Il épouſa *Béata*, fille de *Bernard*, Duc de Lignitz, régna 35 ans, laiſſa quatre fils qui portérent tous le nom de *Conrad*, & mourut en 1395. * Hofman, *Lexic Univ.* Hubner, *Tab.* 102.

* CONRAD III, fils aîné du précédent, ſurnommé *le*

Blanc & l'Aîné, fut pris dans la guerre de Prusse par les Polonois en 1410, & resista aux Hussites en 1431; mais il ne put réüssir dans le siége de Nympsch. Il se mit en 1442 & 1443, du parti des Polonois & d'autres qui ravageoient la Silésie; mais en 1444, il fut fait prisonnier par son frere, Evêque de Wratislaw; & comme après avoir été mis en liberté, il reprenoit le même train de vie, il fut pris avec sa femme par son fils Conrad, à qui les Etats de Silésie en avoient donné la commission & les moyens, & obligé de se désister de sa Principauté. Enfin il mourut comme un simple particulier à Wratislaw en 1451. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* CONRAD de Kauffungen, d'extraction noble en Saxe, étant au service de l'Electeur Frédéric II, avoit été fait prisonnier, mais l'Electeur négligea de le racheter, quoi qu'il eût payé la rançon des autres. Il se racheta donc lui même pour la somme de quatre mille ducats, & il redemanda cet argent à l'Electeur, le menaçant en cas qu'il refusât de le lui rendre. Cette démarche mit l'Electeur en colére contre Conrad qu'il chassa de ses Etats. Là-dessus Conrad médita de s'en venger, & enfin une certaine nuit propre a l'exécution de ses desseins, dans le tems que l'Electeur étoit à Leipsic, & que la plupart de sa Cour s'y divertissoit, il s'aida d'un certain Cuisinier, prit par escalade la forteresse d'Aldenburg, & emmena prisonniers les deux fils de l'Electeur, *Ernest* & *Albert*. Mais deux jours après on reprit la forteresse, & Conrad, après avoir vu écarteler, le Cuisinier & ses complices, eut la tête tranchée à Fridberg. * Chytræus, *sur l'année* 1455.

CARDINAUX, ARCHEVEQUES, EVEQUES, &c.

CONRAD, Cardinal, Archevêque de Mayence dans le XII siecle, étoit frére d'*Othon*, Comte de Wittelsbach, de la Maison de Baviére, & proche parent de l'Empereur Frédéric *Barberousse*. Il fut élevé à l'Archevêché de Saltzbourg, & en 1160 à celui de Mayence, après la mort d'Arnoud de Selenhofen. Frédéric avoit contribué à cette élection, & prétendoit que par reconnoissance, Conrad suivroit aveuglément le parti de l'Antipape Octavien, qu'il faisoit nommer Victor; mais l'Archevêque de Mayence ayant refusé de le reconnoître, se vit exposé aux ressentimens de ce Prince, & fut contraint de sortir d'Allemagne. En effet, il vint trouver le Pape Alexandre III, qui étoit alors à Tours, où il tenoit un Concile. Frédéric ayant appris cet éloignement, mit Christian de Buche sur le siége de Mayence, & le Pape mit Conrad au nombre des Cardinaux l'an 1163. Mais Christian étant mort en 1183, le premier revint gouverner son diocése. Depuis, s'étant croisé pour la guerre sainte, il fit le voyage d'Orient, où il sacra Léon, Roi d'Arménie; & à son retour il mourut en 1200 ou 1202. D'autres disent que ce fut à Passaw en 1205, au retour d'une légation de Hongrie; mais des lettres d'Innocent III, écrites en 1202, parlent de Conrad comme d'un homme qui étoit déja mort. On lui attribue une Chronique de Mayence, imprimée à Bâle en 1569; mais elle est de Conrad de Mayence, dont on parlera cy-dessous. * L'Abbé d'Ursperg, *in Chron.* Ughel, *Ital. sacra.* Gaspard Bruschius, *de Episc. Germ.* Baronius, Canisius, &c.

CONRAD, Cardinal, Abbé de Citeaux, étoit Allemand, fils d'*Eginon*, Comte d'Urrach, ou selon d'autres, de Furstemberg, & d'*Agnes* de Zeringhen. Il se fit Religieux de Citeaux, dans l'Abbaïe de Villers en Brabant; & s'y étant distingué par la piéte & par sa doctrine, il mérita d'en être élu Abbé. On dit qu'avant que d'entrer dans le cloître il avoit été Doyen de saint Lambert de Liége, & avoit été employé dans diverses affaires. En 1214, on l'élut Abbé de Clairvaux; puis de Citeaux en 1217; & enfin en 1219, le Pape Honorius III le nomma Cardinal, Evêque de Porto. Deux ans après, il l'envoya Légat en France, où il servit contre les Albigeois; & se trouva l'an 1223, à la pompe funébre du Roi *Philippe-Auguste*. Depuis, Conrad repassa en Allemagne, où il fit une exacte recherche de ceux qui avoient assassiné S. Angelbert, Archevêque de Cologne; & publia pour la réforme du Clergé, des ordonnances que nous avons encore dans le Recueil des Conciles, & dans les Annales de Bzovius. Ce Prelat se trouva à Rome l'an 1227, à la mort d'Honorius III, & s'opposa à ceux qui le vouloient faire Pape. Grégoire IX, qui le fut, l'envoya Légat en Orient, & il mourut peu de tems après, le premier octobre, ou le dernier septembre de la même année 1227. Son corps fut rapporté à Clairvaux, où l'on voit son tombeau de marbre, avec son Epitaphe en vers & en prose. Quelques Auteurs lui attribuent un Traité des Erreurs des Albigeois. * Henriquez, *l.* 1. *Fasc.* Manriquez, *in Menol.* Jongelin, *in Purp. S. Bern.* Cæsarius. Guillaume de Puy-Laurens. Rigord. Arnoul Wion. Charles de Visch. Auberi. Sainte-Marthe, &c.

* CONRAD I, né Comte d'Abensberg, fut Archevêque de Saltzbourg en 1106, à la place de Bertholde, qui après s'être déclaré contre le Pape à la sollicitation de l'Empereur, fut dans la suite déposé par tous les deux. Mais Conrad ayant pris le parti du Pape contre l'Empereur, fut obligé de passer en exil neuf années entiéres jusques à ce qu'enfin après la réconciliation du Pape & de l'Empereur il fut rétabli en 1123. Il mourut en 1147. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mezger, *Hist. Salisb. l.* 4. *ch.* 1. *& suiv: l.* 6. *p.* 1048, *& suiv.* Hund, *Metrop. Salisb. tome* 1. *p.* 69. Ducker, *Salisb. Chron. p.* 106, *& suiv. Etat de Saltzbourg*, en Allemand, *ch.* 2. *S.* 6. *p.* 84.

* CONRAD, Archevêque de Cologne, après la mort de l'Empereur Guillaume, Comte de Hollande, l'Empire se trouvant dépourvu de chef, & les Princes ne sachant à qui le conférer, envoya l'offrir à Richard, Duc de Cornouaille, & s'étant joint à l'Archevêque de Mayence, ce dernier convoqua une Diéte à Francfort, où ce Prince fut élu Empereur par les Princes qui se trouvérent là présens, en 1256. * Heiss, *Histoire de l'Empire*, *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 20. *p.* 93. édit. d'Amsterdam, 1733.

CONRAD, XXII Evêque d'Utrecht, vivoit dans le XI siécle. Il avoit été Précepteur de l'Empereur Henri IV, & ce fut par son crédit qu'il fut mis sur le siége épiscopal en 1075, après Guillaume de Pont. Il fonda l'église collégiale de Notre Dame; & fut tué en 1099, par un certain Maçon, Frison de nation, parce que ce Prélat avoit choisi un autre Ouvrier que lui pour achever cette eglise. On lui attribue divers Ouvrages, & entre autres un Traité intitulé, *Apologia de unitate Ecclesiæ conservanda, & Scismate inter Henricum IV, Imper. ac Gregorium VII, Pont. Max.* C'est ce même Traité, que Marquard Freher tira de l'Abbaïe de Fuld, & qu'il publia dans le premier volume des Auteurs de l'Histoire d'Allemagne. D'autres l'attribuent ou à Veneric, Evêque de Verceil, ou à Walrame, Evêque de Naumbourg en Saxe. * Gazey, *Hist. Eccles. du Païs-Bas.* Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 141.

* CONRAD Alpendorp, Historien Allemand, de l'Ordre des Carmes, & Evêque d' .... a vecu sur la fin du XIV siecle. * Vossius, *de Hist. Latinis*, *l.* 3. *c.* 3.

CONRAD d'AST, XXX Général de l'Ordre de saint Dominique, & Piémontois de nation, après avoir passé par plusieurs charges de son Ordre, en fut élu Géneral en 1462, pour succéder au Pére Martial Auribelli, que le Pape Pie II avoit deposé. Il gouverna son Ordre avec beaucoup de zele & d'humilité, & rétablit par ses soins l'esprit de régularité dans plusieurs couvents; mais Paul II, qui avoit succédé à Pie II, n'ayant pas approuvé son élection, & l'ayant même suspendu de son office, il se démit volontairement du Généralat en 1465, laissant une liberté entiére aux Vocaux d'en choisir un autre. On élut à Novare une seconde fois le Pére Auribelli, & le P. Conrad s'étant retiré dans son couvent d'Ast, y mourut l'an 1470. Il a composé, *Commentaria in Jus Canonicum*; *Summa Casuum Conscientiæ*, & quelques autres Ouvrages, que l'on garde dans la bibliotheque des Freres Prêcheurs de Bologne en Italie. * Léandre Alberti, *l.* 5. Seraphin Razzi, *de Vir. Illust. Præd.* 2. *p. l.* 3. *Biblioth. Prov. Lomb. Ord. Præd. p.* 75. Echard, *Script. Ord. Præd.*

CONRAD, Abbé de l'Ordre de saint Benoît, vivoit environ l'an 922, sous le régne de l'Empereur Henri l'*Oiseleur*. C'est lui qui fit une Continuation de l'Histoire de France, qu'on a mise dans le Recueil des Ecrivains de cette nation. Il est différent de CONRAD de Brauwiler, dans le diocése de Cologne, lequel vivoit sous l'Empire de Henri IV, en 1070. Ce dernier écrivit la Vie de Wolfhelme, Abbé du même monastére, & la dédia à Everath son Abbé, & à Hériman, Abbé de Saint-Pantaleon de Cologne. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 46. Le Mire, *in Auct.* Surius, *ad diem* 22. *Aprilis*, *&c.*

CONRAD de LICHTHENAW, connu sous le nom de l'ABBÉ d'URSPERG, parce qu'il étoit Abbé d'un monastére de ce nom, de l'Ordre de Prémontré, au diocése d'Ausbourg, vivoit dans le XIII siécle. Il a composé une Chronique qu'il a commencée à Bélus Roi des Assyriens, & continuée jusqu'à l'an 1229, qui étoit la neuviéme année du régne de Frederic II. Son Ouvrage est un ramas de plusieurs Auteurs qu'il a rangez à la mode, & selon le goût de son siécle. Il dit au commencement de sa Chronique, qu'il avoit composé les Vies des Saints en douze livres. Au reste, il se fit une belle Bibliothéque, & mourut environ l'an 1240, après avoir été Abbé pendant 24 ans. On l'accusa d'avoir été trop partial, en décrivant les guerres de quelques Empereurs contre les Souverains Pontifes, & d'avoir parlé sans respect des Papes Innocent III & Grégoire IX. * *Consultez* Triteme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* L'Auteur de l'*Epitome des Annales* du Cardinal Baronius, *sous l'an* 1102. *n.* 1. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 57. Coccius, *A. C.* 1225. *&c.*

HOMMES de LETTRES, &c.

CONRAD, Auteur Allemand, qui avoit écrit en sa Langue le Voyage de Charlemagne en Espagne. Le manuscrit de cet Ouvrage étoit en la bibliothéque de Strasbourg. * *Biblioth. Germ.*

CONRAD (Lancelot) Jurisconsulte, a vécu dans le XI siécle. Il composa divers Traitez, & entre autres un excellent, intitulé *Templum omnium Judicum.* Lancelot Conrad étoit de Lamo, ville de la Basilicate.

* CONRAD (que Vossius appelle *Hirzaugiensis Monachus*) vivoit dans le douziéme siécle, sous l'empire de Conrad III. Il étoit tout à la fois Philosophe, Rhéteur, Musicien & Poëte, & il a publié un livre qui traitte de la Musique & des tons. * Vossius, *de Art. & Scient. nat. & constit. l.* 3. *ch.* 59.

CONRAD d'ESTERBACH de l'Ordre de Citeaux, a composé un Traité de l'Origine de cet Ordre, divisé en six livres, donné par le P. Tissier, dans le premier tome de sa Bibliothéque des Auteurs & des Ecrivains de l'Ordre de Citeaux. On croit que cet Auteur fleurissoit vers l'an 1230. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIII siécle.*

CONRAD de SHEURN ou de SCHEUREN, surnommé *le Philosophe*, Moine Allemand, vivoit sous l'empire de Frédéric II, vers l'an 1240. Il écrivit une Chronique, & plus de cinquante volumes, comme nous l'apprenons d'Aventin, qui avoue que ses Ouvrages lui ont beaucoup servi, pour achever le dernier tome de ses Annales. Peut-être que cet Auteur est le même que CONRAD Prieur de Scheyern en Baviére, qui vivoit dans le même tems, & qui composa divers Ouvrages, & entre autres une Chronique de son monastére. * Vossius. Simler. Aventinus, &c.

CONRAD de MUR, premier Chantre & Chanoine de l'église de Zurich, vivoit environ l'an 1273. Il a écrit un Traité des Sacremens, la Vie des Papes, & quelques autres Ouvrages, comme, *Cathedrale Romanum*, *&c.* * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 6. Gesner, &c.

* CONRAD surnommé *Germain*, a écrit la Vie de Dominique, & l'a publiée environ l'an 1290. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 62.

CONRAD de MARTBURG ou de MARBUCH, vivoit dans le XIII siécle. Il fut Aumônier de sainte Eli-

Elifabeth de Thuringe, morte en 1231, & il écrivit la Vie de cette Princeffe, qu'il dédia au Pape Grégoire IX. * Voffius, *de Hift. Lat. l. 2. c. 57.*

CONRAD de MAYENCE, connu fous le nom de *Conradus Epifcopus*, vivoit dans le XIII fiécle. Il compofa les Chroniques de Mayence, *Chronicon rerum Moguntinarum*, depuis l'an 1140, jufqu'en 1250. Quelques Modernes ont cru que cet Auteur eft le même Conrad, Cardinal, Archevêque de Mayence, dont nous avons déja parlé; mais comme ce Prélat mourut en 1200 ou 1202, & que celui-ci continua fa Chronique jufqu'en 1250, on ne peut pas attribuer cet Ouvrage au premier, à moins qu'on ne fuppofe qu'un autre Auteur l'acheva fous fon nom. Quoiqu'il en foit, Hervagius publia le premier cette Chronique en 1535. Chriftianus Urftifius la mit depuis dans un volume des Hiftoriens d'Allemagne; & Juftus Reuberus la fit encore imprimer. * Poffevin, *in Appar. facro.* Voffius, *de Hift. Lat. l. 2. &c.*

* CONRAD WELLING & fon frére *Ulric*, tous deux Bénédictins, ont écrit la Continuation de la Chronique de Henri Stéron depuis l'an 1300, jufques à 1335. * Voffius, *de Hift. Lat. l. 5. ch.* 62.

CONRAD de S. ULRIC ou de S. ULDARIC, Allemand, vivoit dans le XIV fiécle, vers l'an 1344: car c'eft en cette année qu'il a fini fon Hiftoire Univerfelle. On lui attribue d'autres Ouvrages Hiftoriques. * Voffius, Poffevin. Gefner, &c.

CONRAD d'HALBERSTADT. Il y a eu deux Religieux de l'Ordre de faint Dominique, connus en leur tems fous ce nom. Le premier étoit Définiteur de la province de Saxe en 1321; le fecond enfeignoit la Théologie en 1343, à Magdebourg. Clément VI le fit Docteur en Théologie l'an 1345, & en 1350 il fut fait Vicaire general de la province de Saxe. Léandre Alberti, donne les titres de plufieurs Ouvrages compofez par un de ces Conrads, & Trithéme donne ceux d'autres Ouvrages qu'il avoit vus, puifqu'il en marque les commencemens. Suivant ce qu'il dit dans fes Annales d'Hirfauge fur l'année 1295, il paroît que Conrad l'ancien étoit célébre dès-lors. Il compofa, fi l'on en croit cet Hiftorien, une Concordance de la Bible; un ample Commentaire fur Job; une Somme des Etudians, &c. Il y a auffi à la bibliothéque de faint Jacques un manufcrit qui contient un Ouvrage de Conrad d'Halberftadt à l'ufage des Prédicateurs, à qui il fournit des Lieux Communs par ordre alphabétique. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

* CONRAD de Cambridge, Difciple de Wiclef, difputa publiquement en 1404, contre la Tranfubftantiation, la Confeffion auriculaire, & l'Ordination. S'étant joint à un certain *Jaques* ou *Jacob*, Difciple du même Maître, ils enfeignérent enfemble que le Pape étoit l'Antechrift. * Hofman, *Lex. Univ.*

* CONRAD MEUNIER (en Latin *Molitor*) a mis par ordre, en 1489, différentes Hiftoires dont celui qui a fait des Additions à l'Abbé d'Urfperg avoue qu'il s'eft fervi. * Voffius, *de Hift. Lat. l. 3. ch.* 6.

* CONRAD WIMPINA, Théologien de profeffion a été le premier Recteur de l'Univerfité que Joachim a fondée & établie à Francfort *fur l'Oder*, en 1506. * Calvifius, *fur l'année* 1526.

* CONRAD (Alfonfe Conrad Mantuan) a écrit un Commentaire fur l'Apocalypfe, imprimé à Bâle en 1560 & en 1574. * Lipenii *Biblioth. Realis Theologica.*

* CONRAD (Gafpard) Auteur Allemand, a publié à Bâle en 1606, un livre qui a pour tître, *Anagrammatifmorum Centuria.* * Lipenii *Biblioth. Realis Philofophica.*

* CONRAD (Bernard Conrad) Théologien Allemand a publié à Hanovre en 1612, un livre qui a pour tître, *Tabernaculi Mofaici generalis ftructura & figura.* * Lipenii *Biblioth. Realis Theologica.*

* CONRAD (Conradus Conradi) Théologien Allemand a publié *in quarto*, à Magdebourg en 1657, un Recueil de Prédications. * Lipenii *Biblioth. Realis Theologica.*

CONRAD de SAXE, Prêtre, ainfi nommé, parce qu'il étoit du païs de Saxe. On ne fait pas en quel tems il a vécu: il eft Auteur d'une chronique, & de femblables piéces hiftoriques. Voffius croit qu'il eft le même que celui que George Fabrice appellé Conrad Lauterberg. * Voffius, *de Hift. Lat. l. 3. p.* 699.

* CONRAD (Balthafar) Auteur Allemand, a publié *in quarto*, à Olmutz un livre qui a pour tître, *Propofitiones Phyfico-Mathematicæ de flamma viridi, atque de ortu & interitu flammæ.* * Lipenii *Biblioth. Realis Philofophica.*

* CONRAD CELTES de Schweinfurt, a été le premier Poëte Allemand qui a mérité d'être couronné. Il a publié plufieurs Ecrits fur la Cofmographie, fur l'Hiftoire & fur la Poëfie. On raconte de lui qu'il difoit qu'il y avoit quatre moyens pour faire paffer agréablement la vie, favoir, le fommeil, le vin, les amis, & la Philofophie. * Hofman, *Lex. Univ.*

* CONRAD ENGELHUS eft cité en qualité d'Hiftorien par Bafile Jean Hérold. * Voffius, *de Hift. Lat. l. 3. ch.* 11.

* CONRAD (Ifr:) Auteur Allemand, a publié à Francfort une Differtation, touchant la matiére & l'effet du froid. * Lipenii *Biblioth. Realis Philofophica.*

* CONRAD de Lauterberg, que Voffius croit être le même que celui qu'on appelle *Sereni montis Presbyter*, a écrit une Chronique, un livre de la fondation de Lauterberg, & un autre des premiers Marquis de Mifnie. * Voffius, *de Hift. Lat. l. 3. partie* 2.

* CONRAD (Sébaftien) Auteur Allemand, a publié à Bâle un Commentaire fur le Traité de Cicéron qui a pour tître *de Oratore.* * Lipenii *Biblioth. Realis Philofophica.*

CONRAD (Balthafar) Comte de Staremberg. *Voyez* STAREMBERG.

CONRAD DASIPODIUS. *Voyez* DASIPODIUS.

CONRAD FOSSOR, ou REUTTER. *Cherchez* FOSSOR ou REUTTER (Conrad)

CONRAD KOELLIN. *Voyez* KOELLIN.

CONRAD PEUTINGER. *Voyez* PEUTINGER.

CONRAD VÉCER. *Voyez* VÉCER.

CONRAD VORSTIUS. *Voyez* VORSTIUS.

CONRADI (Barthélemy) *Cherchez* BARTHELEMY. Valére-André le nomme CONRARDI.

CONRADIN ou CONRAD *le Jeune*, étoit fils de CONRAD IV, & petit-fils de *Frédéric* II, Empereur; de la Maifon de Souabe. Il n'avoit que trois ans lorfque fon pére mourut, laiffant la Régence du Royaume de Sicile à fon frére *naturel* Mainfroy, qui avoit avancé fa mort. Mainfroy n'oublia rien pour faire empoifonner fon neveu qui étoit en Allemagne; il ufurpa le Royaume de Sicile, fe brouilla avec le Pape, & fit des courfes fur les terres de l'Eglife. Urbain IV fit prêcher la Croifade contre lui, & inveftit de la Sicile Charles d'Anjou, frére de faint Louïs. Clément IV, fon Succeffeur, ratifia cette élection, de forte que Charles paffant en Italie, remporta l'an 1266 une fanglante victoire, dans les plaines de Bénévent, où Mainfroy fut tué. Alors Conradin accompagné de fon coufin Frédéric, fils de Herman, Marquis de Bade, mit une armée fur pié, malgré les fages confeils de fa mére, qui craignoit de voir échouer la jeuneffe de fon fils, à peine âgé de 16 ans, contre le bonheur & l'expérience de Charles. Il paffa l'hiver à Vérone, méprifant les foudres du Pape, s'embarqua à Gênes, & paffa en Tofcane. Conrad Prince d'Antioche, avoit déja fait revolter en fa faveur toute la Sicile, à la referve de Meffine, de Syracufe & de Palerme. Ces beaux commencemens perdirent Conradin. Charles vint au devant de lui, lorfqu'il entroit en Sicile, lui donna bataille au champ de *Lis*, le Jeudi 23 août de l'an 1268, près du Lac Fucin, préfentement appellé le Lac *Célano*, & défit fon armée. Conradin & Frédéric s'étant fauvez, furent pris en paffant une riviére, & condamnez par les Syndics des villes du Royaume, ou plutôt par Charles fous leur nom, comme perturbateurs du repos de l'Eglife. Ils eurent la tête coupée fur un échafaut au milieu de la ville de Naples, le 26 octobre de l'an 1269. Conradin étant fur l'échafaut, après avoir fait de triftes plaintes, jetta fon gant dans la place, pour marque de l'inveftiture du Royaume, qu'il donnoit à celui de fes parens qui voudroit le venger. Un Cavalier l'ayant pris, le porta à Jacques, Roi d'Aragon, qui avoit époufé une fille de Mainfroy. Ainfi finit cruellement par la main du Bourreau cette race des Princes de Souabe, qui avoit produit tant de Rois & d'Empereurs. Une Chronique d'Allemagne porte qu'un *Henri Truchfses* de Walpurg fe trouvant à l'exécution de Conradin fon Seigneur, ce jeune Prince tira de fon doit l'anneau dont il fe fervoit à cacheter fes lettres, & le lui donna pour marque de fon affection. En mémoire de quoi Henri tranfmit les armes de la Maifon de Souabe à la famille des Truchfses, Maîtres d'Hôtel héréditaires du Saint Empire, & comme tels Vicaires nez de l'Electeur de Baviére, qui en eft aujourd'hui le Grand-Maître. Le Duc Frédéric, qui fut exécuté à Naples avec Conradin, fon coufin, étoit fils de Herman III, Marquis de Bade & de *Gertrude*, fille unique de *Frédéric* furnommé le *Sévére*, Duc de la Baffe Autriche. Le jeune Frédéric avoit pris le tître de ce Duché à caufe de fa mére, mais il n'en fut jamais poffeffeur, étant mort avant elle, à l'âge de 17 ans. * Amelot de la Houffaye, *Mémoires, &c. tome* 2. Villani, *l.* 7. Rigord, *ch.* 191. Collenutius, *l.* 4. Summonéta, *l.* 3. Fazel, *l. 2. dec.* 8. Sponde, *aux Ann. &c.*

CONRADUS MUTIANUS. *Cherchez* MUTIEN.

* CONRARD, Duc d'Olnitz. Après que Wenceflas, eut remis volontairement l'Évêché de Breflaw entre les mains du Pape Martin V, ce Pontife le confèra à Conrard, furnommé *le Vieux*, Duc d'Olnitz, à la recommandation de Sigifmond Roi des Romains. L'Hiftoire ne fait pas un portrait fort avantageux de ce Prélat, tant par rapport à fon efprit & à fon corps, que par rapport à fes mœurs. Il étoit petit, gros, chaffieux, bégue. Il aima trop les femmes & le vin, fur tout les vins doux, comme, d'Italie, de Malvoifie, & il avoit fait une loi à ceux qui vouloient obtenir quelque Bénéfice, de lui en faire préfent comme d'un vin d'honneur, (*vinum honorantiæ*) Il fut dépenfier jufqu'à la prodigalité, & mit fouvent par là les revenus de fon Eglife en grand defarroi. La provifion de fon favoir n'alloit point du tout au delà du néceffaire. Il aimoit pourtant la Mufique, la Poëfie & les Arts Libéraux. D'ailleurs il étoit doux, affable, acceffible & ennemi du fafte. Malgré fa vie diffipée, il ne laiffa pas de faire du bien à fa patrie, dont il diftingua les Savans, jufqu'alors fort négligez. Quoiqu'il fût d'une humeur affez indolente, il fit pourtant une action de vigueur en refufant de fe foumettre à la vifite de l'Archevêque de Gnefne, prétendant que la Siléfie ne faifant plus partie du Royaume de Pologne, n'y étoit plus fujette. Il mourut en 1447. * *Biblioth. Germanique, tome* 10. *Article* 3. *p.* 91. 92. 93. 94.

CONRARDI (Barthélemy) *Voyez* CONRADI.

CONRART (Valentin) Confeiller Sécretaire du Roi, Maifon & Couronne de France, étoit de Paris. L'Académie Françoife, dont il étoit Membre, le confidére comme un de fes principaux Fondateurs; car ce fut dans fa maifon que cette illuftre Compagnie commença de fe former en 1629, & que les Académiciens s'affemblérent jufqu'en 1634. C'étoit leur âge d'or, comme dit le célébre Auteur de l'Hiftoire de l'Académie Françoife; durant lequel, avec toute l'innocence & toute la liberté des premiers fiécles, fans bruit & fans pompe, & fans autres loix que celles de l'amitié, ils goûtoient enfemble tout ce que la fociété des efprits & la vie raifonnable ont de plus doux & de plus charmant. Conrart contribuoit extrémement à rendre leurs affemblées agréables. Il ne favoit pas les Langues mortes; mais il entendoit l'Efpagnole & l'Italienne, & il parloit fi bien la Françoife, que c'étoit un des Oracles qu'on confultoit fur les doutes de la Langue, & fur la pureté du ftyle. Il écrivoit avec beaucoup de politeffe en profe & en

vers, & cette justesse étoit soutenue de beaucoup de bon sens. C'est ce qu'on voit dans des billets, qui sont encore entre les mains de ses amis. Sa maison étoit le rendez-vous ordinaire de ce que Paris avoit de plus poli & de plus délicat. On y a souvent vu des personnes de la premiére qualité, même des Princes & des Princesses, qui avoient beaucoup de considération pour le mérite de M. Conrart. Il étoit de la Religion Réformée. mais également estimé de tout ce qu'il y avoit de personnes de Lettres & d'esprit dans l'un & l'autre parti. Les Auteurs le consultoient sur leurs Ouvrages: plusieurs en ont écrit à sa sollicitation, & tous se trouvoient bien de suivre ses conseils. Au reste, Conrart étoit l'homme du monde qui avoit le plus d'honnêteté, de sagesse, de douceur & de grandeur d'ame. Il mourut le 23 septembre de l'an 1675, âgé d'environ 74 ans. On a publié après sa mort la correction qu'il avoit faite des 51 premiers Pseaumes de David de la Traduction de Marot, & de Béze, & un Recueil des lettres que lui & Félibien se sont écrites. * *Lettres de Balzac. Histoire de l'Académie Françoise de Pelisson. Discours prononcé à l'Académie le 22 décembre* 1675, *par M. Regnier. Préface des Pseaumes* dont on vient de parler, &c.

CONRARUS, (Gregoire) Protonotaire du S. Siége à Rome, étoit un savant homme du XV siécle. On a une lettre que Pogge lui écrivit pour répondre aux objections qui lui avoient été proposées touchant son Livre *de Nobilitate.* Parmi les lettres non imprimées de Candidus Décembrius, il y en a une de Conrarus écrite à la savante Cécile de Gonzague, où il la félicite de ce qu'elle avoit méprisé les plaisirs du monde, pour se consacrer à Dieu, & il l'exhorte à ne plus lire les Poëtes, dont Victorin son Précepteur lui avoit donné le goût & l'intelligence, mais à lire les Traitez que les saints Peres ont composez sur la Virginité & la continence. Il lui indique plusieurs Ouvrages des Péres, & nommément un Traité de saint Basile qu'Ambroise de Camaldoli avoit traduit en Latin, & les livres de Salvien *de Providentia Dei*, que lui Conrarus avoit trouvez en Allemagne, & portez en Italie, lorsqu'il revint du Concile de Bâle. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. édition, a Rotterdam, 1702.

CONRINGIUS (Herman) naquit le neuviéme novembre 1606 à Norden dans le Comté d'Oostfrise ou d'Embden, d'*Herman* Conringius, Ministre de cette ville, & de *Galatée* Copin, dont il fut le neuviéme enfant. Il n'avoit encore que cinq ans, quand il fut attaqué de la peste qui régnoit dans le païs & qui enleva toutes ses sœurs. Les douleurs d'une opération qu'on lui fit alors sous la mammelle droite où l'on mit le feu, l'épouvantérent tellement qu'il cacha deux bubons qui lui vinrent ensuite aux aines; mais la bonté de son tempérament & la force de la nature empêchérent que cette imprudence ne lui fût funeste. Le mal dégénera cependant en une gale maligne qui l'affligea si fort qu'il fut pendant quelques mois sans pouvoir marcher, & qu'il ne recouvra ses forces que longtems après. Cette maladie fut cause qu'on ne commença à lui apprendre à lire qu'à l'age de six ans; mais la vivacité de son esprit & la bonté de sa memoire, lui firent bientôt regagner le tems qu'il avoit perdu. Une Satyre sur les Poëtes couronnez qu'il fit à l'âge de 14 ans, étant tombée entre les mains de Corneille Martin, Professeur en Philosophie à Helmstadt, lui fit concevoir tant d'estime pour lui, qu'il écrivit aussi-tôt à son pére, pour le prier de le lui envoyer, promettant de le diriger dans ses études Académiques. Conringius se rendit donc à Helmstadt l'an 1620, & alla loger chez Martin; mais il ne jouït pas longtems des instructions & de la bienveillance de ce Professeur qui mourut l'année suivante 1621. Il trouva ensuite une retraite chez Rodolphe Diepholdius, Professeur en Langue Gréque, qui possédoit parfaitement l'Histoire & la Géographie, & il demeura deux ans chez lui, occupé uniquement de ses études, dans lesquelles il fit des progrès très-considérables. Au bout de ce tems ses parens le rappellérent dans sa patrie, mais il n'y fit pas un long séjour; car la peste & la guerre qui affligérent alors le païs, l'obligérent à s'en retourner à Helmstadt, où il continua ses études avec une ardeur inconcevable. En 1625, il passa à Leide, & s'y appliqua quelque tems à la Théologie, sans dessein cependant de s'y attacher; car la Médecine y fit le principal objet de son étude. Après cinq années de séjour en ce lieu il retourna à Helmstadt, où il espéroit avoir une Chaire de Professeur en Philosophie naturelle. Il ne fut point trompé dans cette espérance: on lui en donna une en 1632. Les desordres inséparables des guerres qui désoloient alors l'Allemagne, avoient fait déserter l'Université d'Helmstadt, & plusieurs Professeurs s'étoient retirez à Brunswick. Conringius les y suivit, & demeura quelque tems dans cette ville. De retour à Helmstadt, il se fit recevoir, le 21 avril 1636, Docteur en Philosophie & en Médecine, & épousa le même jour *Anne-Marie* Stuck, fille de *Jean* Stuck Professeur en Droit de cette Université. Il en a eu onze enfans. Peu de tems après ce mariage, on le transféra de sa Chaire de Philosophie naturelle à celle de Médecine, avec cette marque de distinction, qu'on augmenta d'un quart les gages de cette derniére. Les occupations que lui donna ce nouveau poste ne l'empêchérent pas de pratiquer la Médecine, avec beaucoup de succès, & même de donner quelque tems à l'étude du Droit, principalement de celui d'Allemagne, dans lequel il se rendit très-habile. La réputation qu'il aquit alors ne demeura pas renfermée dans les bornes de l'Université d'Helmstadt. La Princesse Régente d'Oostfrise l'engagea en 1649, à la venir visiter dans une maladie qu'elle avoit, & elle fut si contente de lui qu'elle l'honora du titre de son Médecin & de son Conseiller. L'année suivante, Christine Reine de Suéde l'attira dans ce Royaume dans le dessein de l'y fixer. Conringius fit le voyage, mais les conditions les plus avantageuses qui lui furent offertes ne purent le déterminer à abandonner le séjour d'Helmstadt, où il retourna comblé des bienfaits de cette Reine, & avec le titre de son Conseiller & de son Médecin. Le Duc de Brunswick, pour le récompenser de son attachement pour une Université qu'il affectionnoit, augmenta ses gages, & lui donna de plus une Chaire de Droit. Ces nouvelles faveurs firent prendre à Conringius la résolution de demeurer toujours à Helmstadt, quelque poste qu'on lui offrît d'ailleurs. Jusques là il ne s'étoit appliqué au Droit que par goût & par inclination; mais la charge de Professeur en cette Science dont il se vit revêtu, l'engagea à s'y donner avec une nouvelle ardeur. L'habileté & les connoissances qu'il y aquit, le firent bientôt employer dans des affaires de conséquence, & il fut souvent choisi depuis pour régler des différents entre plusieurs Princes de l'Empire & des Etats voisins. Sa réputation s'étendit jusqu'en France, & le Roi Louïs XIV, le jugeant digne de ses liberalitez, lui donna, l'an 1664, une pension de mille livres qui lui a été payée pendant quelques années. Il jouït toujours d'une parfaite santé, mais enfin le travail, & quelques chagrins domestiques altérérent son tempérament, & après avoir vu ses forces diminuer peu à peu, il mourut le douziéme décembre 1681, âgé de 75 ans. On lui fit cette Epitaphe,

Hoc tumulo clauditur Regum Principumque Consiliarius, Juris naturalis Gentium publici Doctor, Philosophiæ omnis peritissimus Practicæ & Theoreticæ, Philologus insignis, Orator, Poeta, Historicus, Medicus, Theologus. Multos putas hic conditos? Unus est, Hermannus Conringius seculi miraculum.

Posuit Henricus Meibomius.

Il n'y a point d'exagération dans cette Epitaphe, car on peut dire avec vérité que Conringius a été le plus savant Allemand de son tems, qu'il a excellé dans toutes sortes de genres, & que tous ses Ouvrages méritent d'être lus, mais principalement ceux de Jurisprudence. Il en a fait un nombre prodigieux. En voici la liste. *De origine formarum Disputatio; Orationes duæ in laudem Aristotelis; Lessus, seu Carmen Heroicum funebre in obitum Dorotheæ Principis; De subjectione & imperio; De Jure; De optimis naturalis Philosophiæ Autoribus; De speciebus, unitate, contrarietate & æternitate motus; Introductio in naturalem Philosophiam, ac naturalium Institutionum Liber unus; De Terris, earumque ortu & differentiis; De Aquis; De difficili Respiratione; De Rebus publicis in genere; De Apoplexiæ natura, causis & curatione; De Regno & Tyrannide; De Morbis ac Mutationibus Rerumpublicarum; De Variolis & Morbillis; De Imperatore Romano Germanico; De Germanici Imperii Civibus; De Urbibus Germanicis; Discursus novus de Imperatore Romano-Germanico;* (Quoique cet Ecrit porte le nom de Conringius, cet Auteur n'a point voulu le reconnoître pour son Ouvrage, & ses héritiers l'ont desavoué) *Epistola ad Danielem Sennertum; De Oligarchia; De Democratia; De Legibus; De Ducibus & Comitibus Imperii Germanici; Exercitationes de Fermentatione; De sanguinis generatione & motu naturali; De Origine Juris Germanici; De Palpitatione cordis; De Phrenitide; De Peripneumonia; De Mania; Dissertatio de Septemviris seu Electoribus Germanorum Regni & Imperii Romani; De Imperio Romano liber unus; De Vita & Morte; De Majestatis Civilis autoritate circa sacra; De Habitus Corporum Germanicorum antiqui ac novi causis, liber singularis; De Rigore & Horrore; De Calido innato sive igne animali liber unus; De Judiciis Reipublicæ Germanicæ; Exercitatio de Constitutione Episcoporum Germaniæ; Pro Pace perpetuo Protestantibus danda Consultatio Catholica;* (Conringius s'est caché sous le nom d'*Irenæus Eubulus*) *De Majestate Imperantium; De Asiæ & Ægypti antiquissimis Dynastiis Adversaria Chronologica; De Hermetica Ægyptiorum vetere & nova Paracelsicorum Medicina; De Lacte Dissertatio Physiologica; De Conciliis & circa ea summa potestatis autoritate; De Regno; De Antiquitatibus Academicis Dissertationes sex; De Purgatorio Animadversiones in Joannem Mulmannum, & Programmata sacra circa dies festos publice proposita; De Ratione status; De gravissimo cordis affectu, syncope; De optima Republica; De boni Consiliarii in Republica munere; De Politia, sive Republica in specie sic dicta; Exposition fidéle du Droit de l'Archevêque de Brême sur cette ville*, en Allemand; *De Cive & Civitate in genere considerata; De Republica in communi; De Finibus Imperii Germanici libri duo; De Republica antiqua Veterum Germanorum; Concussio fundamentorum Pontificiæ Fidei; Defensio Ecclesiæ Protestantium adversus duo Pontificiorum Argumenta, petita a successione Episcoporum ac Presbyterorum ab Apostolis usque derivata; Responsio ad Valerianum Magnum pro sua Concussione fundamentorum Fidei Pontificiæ; Altera Responsio ad eundem; Animadversiones in Christophori Haunoldi libellum Concussioni fundamentorum Fidei Pontificiæ oppositum; Examen libelli à Vito Erbermanno Concussioni fundamentorum Fidei Pontificiæ oppositi; De Pleuritide; De Imperii Romano-Germanici Acroamata sex Historico-Politica; De Differentia Regnorum; Assertio Juris Moguntini in coronandis Regibus Romanorum; Dissertatio ad Legem primam Codicis Theodosiani de studiis liberalibus urbis Romanæ & Constantinopolis; De Dysenteria; Iterata Dissertatio de jure coronandi Regis Romanorum pro Electore Moguntino contra Colonienses Vindicias; Iteratarum Vindiciarum Juris coronandi pro Archidiœcesi Coloniensi Examen; Castigatio libelli cui titulus, Anti-Coringiana Defensio Juris Coloniensis in coronandis Romanorum Regibus; Castigatio Appendicis alterius Examinis Erbermanni; De Fermentatione; Vicariatus Imperii Palatinus defensus; De Ortu & Mutationibus Regnorum; De Fœderibus; De Febre Hectica, De Incubatione in fanis Deorum Medicinæ causa; De Legatis; Animadversiones Politicæ in Machiavelli Principem; De Morbis ac Mutationibus Oligarchiarum, earumque remediis; De Civili Prudentia, liber unus; De Civitate nova; De ratione curandi inflammationes, De natura & dolore Dentium; De Morbo hypocondriaco; De Prudentia peregrinandi; De Militia recta, mercenaria & socia; De Vectigalibus; De recta Legum ferendarum ratione, & in specie de Legum constitutione in Imperio Germanico; Dissertatio de Ærario boni Principis recte constituendo, augendo & conservando; De Re Nummaria in Republica quavis recte constituenda; De Majestatis Civilis autoritate & officia circa Leges; In Justini Historici Præfationem & libri primi caput primum Exercitationes duæ; De importandis & exportandis; De recta in optima Republica Educatione; De antiquissimo statu Helmstadii & viciniæ Conjectura; De Comitiis Imperii Germanici; De præcipuis Negotiis in Comitiis Imperii Germanici olim & hodienum tractari solitis; De Commerciis & Mercatura; De Judiciis in Republica recte instituendis; De Legibus; De forma Judiciorum in Republica recte instituenda; De causa Judiciorum efficiente, materiali & finali; Agricola Dux in Tacitum; Pietas Academiæ Juliæ*

ad

adversus calumnias tum aliorum, tum Ægidii Strauchii asserta; De Legatione; De Contributionibus; Actio injuriarum in Matthiam Wasmuth; De Officialibus Imperii Romano-Germanici; De Privilegiis recte conferendis & revocandis; De Majestate, ejusque juribus circa sacra & profana; De aere, nitro & alumine; De Civili Philosophia, ejusque optimis Scriptoribus; Dissertationes de sudore Christi sanguineo, & aliis Passionem Christi illustrantibus; Exercitationes Academicæ de Republica Imperii Germanici infinitis locis mutatæ & auctæ, in unum volumen redactæ; De Nummis Ebræorum Paradoxa; Exercitatio Academica de Republica Ebræorum; Commentariolus de Anni Sabbatici initio & tempore messis Ebræorum; Animadversio in libellum Germanicum, titulo hoc Latino præfixo, Novena S. Antonii de Padua; *Admonitio de Thesauro Rerumpublicarum totius orbis quadripartito; De Dominio Maris; De Dominio eminente summæ potestatis civilis; Aristotelis Politicorum Paratitla; Discussio eorum quæ Animadversioni in Novenam Antonianam opposuit Dionysius Werlensis Capucinus; De necessariis Civitatis partibus; De Maritimis Commerciis; De Senatu liberarum Rerumpublicarum; De Chemicis principiis corporum naturalium.* Outre tous ces Ouvrages, il a écrit quantité de Lettres curieuses, imprimées en un volume avec les réponses. Ces lettres sont écrites au Prince Ferdinand de Furstemberg, à l'Evêque de Munster & à M. Baluze. On a encore de lui des lettres à Daniel Sennert, à Jérôme Jordan Médecin de la ville de Gottingen, à Thomas Bartholin, à Joachim-Jean Maderus, à Samuel Stockhaulen, à Jean Conrad Durrius, au Baron de Blumenthal, à Gerard Titius Professeur en Théologie, à Henri Meibomius qui lui dressa une Epitaphe, au Duc de Brunswick, à André Frolingius Professeur en Logique, à Jean Hornius Professeur en Langue Gréque, à Pierre Lambécius, à Jean Bunon, à Jean-Henri Hottinger, à Samuel Rachelius, à Laurent Gifeler, à Juste-George Schottel, à Jean Henichius Docteur en Theologie, à George Gaspard Kirchmaier, à Jaques Thomasius, à Jean-Christophle Wagenseil, à Jean-Christ. de Boineburg, &c. Il a aussi procuré les éditions de plusieurs Auteurs à la tête desquels il met ordinairement des Préfaces curieuses, & qu'il enrichit quelquefois de savantes Remarques. En quelque estime que soit cet Auteur, il n'a pas évité le défaut commun à presque tous les Jurisconsultes, de parler des droits des Princes au hazard, & sur le témoignage des Historiens les moins exacts. Il s'est accommodé de tout ce qui paroissoit favorable à sa patrie, sans discernement, & c'est en vain qu'il a prié ses lecteurs de lui pardonner ce que sa passion pour l'Allemagne lui a fait dire au hazard. Cette priére est de mauvaise grace. * *Bibliotheque Historique & Chronologique des principaux Auteurs de Droit, &c.* par Denys Simon, édit. de Paris, *in* 12. 1695, *tome* 2.

CONS ou CONSARBRICK, bourg avec un pont de pierre, sur la Sare, dans l'Archevêché de Tréves, environ a une lieue de la ville de ce nom du côté du midi. * Maty, *Diction. Geogr.*

CONSA. *Voyez* CONZA.

CONSCRIPTS, (Péres) *Patres conscripti*, étoient parmi les Romains les Sénateurs ajoûtez a l'ancien Sénat. Romulus avoit d'abord établi cent Sénateurs, & en ajoûta ensuite cent autres. Ceux-ci & leurs Descendans furent appellez Patriciens *Majorum Gentium*: ceux qui furent tirez dans la suite du corps des Plébéïens par Tarquin l'*Ancien*, furent appellez Patriciens *Minorum Gentium*, ainsi que Tite-Live le remarque. Mais ceux qui furent admis dans le Sénat par Lucius Junius Brutus & P. Valerius Publicola, qui furent les premiers Consuls après que les Rois furent chassez de Rome, furent appellez *Peres Conscripts*, ainsi qu'on le peut voir dans Tite-Live & dans Plutarque. On donnoit encore ce nom à ceux que l'on tiroit de l'Ordre des Chevaliers pour les admettre dans le Sénat. Le nom & la dignité des Patriciens ont demeuré affectez aux familles Patriciennes jusqu'au tems de l'Empereur Constantin, qui aussi-bien que ses successeurs, les accorda à ceux qu'il en jugeoit dignes. * Tite-Live. Plutarque. Tacite, *Annal. l.* 11. *ch.* 25. Freinshemius, *in Florum, l.* 1. *ch.* 1. Johan. Rosini, *Antiq. Rom. l.* 7. *ch.* 5. & Thomas Dempster sur ce même chapitre de Rosin. Hofman, *Lexic. Univ.*

CONSÉCRATION des Empereurs Romains. C'étoit une cérémonie religieuse par laquelle les Princes morts étoient mis au rang des Dieux. Le peuple n'avoit aucune part à cette cérémonie. La pluralité des suffrages des Sénateurs Romains, faisoit decerner des honneurs divins aux Empereurs Romains après leur mort. Le Prince régnant réprésentoit tout le peuple. *Jura populi & Magistratuum in se traxerat*, dit Corneille Tacite. Voici les cerémonies qui s'observoient a cette consécration, & déification, qui nous sont marquées par Hérodien. Quand la mort de l'Empereur étoit arrivée, toute la ville en deuil faisoit des lamentations publiques pour plaindre son malheur. On mettoit la statue de l'Empereur faite de cire, sur un lit de parade, à l'entrée du Palais Impérial; à gauche étoient les Sénateurs vêtus de deuil, & à droite les Dames Romaines paroissoient en habit blanc, tous dans un silence triste & morne l'espace de sept jours entiers, pendant lesquels les Médecins venoient de tems en tems tâter le poulx du défunt, comme s'il eût été malade, & assuroient que son mal empiroit. Au bout des sept jours ils publioient sa mort; & les choses étant préparées pour ses obséques, les plus nobles d'entre les Chevaliers, & d'entre les Senateurs, portoient le lit sur leurs épaules le long de la rue sacrée jusqu'au vieux marché, où les Magistrats avoient accoutumé de se démettre de leurs charges, parmi les chants lugubres, & au son des instrumens; après quoi ils le transportoient hors de la ville dans le champ de Mars, où il y avoit un bûcher préparé, rempli de parfums & de bonnes odeurs. Il étoit orné par dehors de menuiserie & de riches étoffes brodées d'or, avec des statues d'ivoire, & diverses peintures, comme nous le voyons pratiquer à la pompe funébre de nos Rois. Les Mausolées avoient trois étages, & on posoit dessus le corps du défunt. Alors on donnoit des courses de chevaux, & des combats de Gladiateurs pour honorer ses obséques. Les Jeux cessez, le successeur à l'Empire prenant une torche allumée mettoit le feu au bûcher, & l'on voyoit aussi-tôt partir du haut du bûcher une aigle parmi des tourbillons de fumée & de flammes, qui emportoit l'ame du défunt parmi les Dieux immortels, à ce qu'ils croyoient. Aussi-tôt ils l'adoroient, lui dressoient des autels, & lui instituoient des Prêtres & des sacrifices à Rome & dans les autres villes de l'Empire. On ne peut assurer qu'on pratiqua toûjours les mêmes cérémonies, puisqu'il y a plusieurs Empereurs qui n'ont été consacrez qu'assez long tems après leur mort, par ordre de leurs successeurs, qui rétablissoient leur mémoire flétrie par le Sénat. Il paroît par les médailles de Constantin que ce Prince a été consacré, mais d'une maniére particuliére & avec des cerémonies toutes différentes de celles qu'on vient de décrire, puisqu'on le réprésente couvert d'un voile depuis la tête jusqu'aux piez, les yeux levez au ciel, dans un char à quatre chevaux, & dans les cieux une main qui se présente à lui. On ne trouve rien sur les médailles des Empereurs suivans qui puisse faire croire qu'on les ait consacrez. * *Hist. Rom. Antiq. Grec. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster, *Paralip.*

LA CONSE'CRATION des Pontifes Romains. Prudence nous apprend la maniére dont on consacroit parmi les Payens le Grand Pontife. On le faisoit descendre dans une fosse avec ses habits Pontificaux, puis on couvroit la fosse d'une planche percée de plusieurs trous; alors le Victimaire & les autres Ministres servant aux sacrifices, amenoient sur la planche un taureau orné de guirlandes de fleurs, & lui ayant enfoncé le couteau dans la gorge, épanchoient le sang qui découloit par les trous sur le Pontife, & dont il se frottoit les yeux, le nez, les oreilles, & la langue même. On le tiroit de là après cette cérémonie étant tout couvert de sang, & on le saluoit par ces paroles, *salve Pontifex*; & lui ayant donné d'autres habits, on le conduisoit chez lui où il y avoit un repas magnifique, dont Macrobe *l.* 2. *ch.* 9, a fait la description. On trouve dans Prudence, dans l'Hymne dixiéme du livre qui a pour titre ΠΕΡΙ ΣΤΕΦΑΝΩΝ, la description de cette consécration. Elle commence au vers 1011.

Summus Sacerdos nempe sub terram scrobe
Acta in profundum consecrandus mergitur,
Mira infulatus festa vittis tempora
Nectens, corona tum repexus aurea,
Cinctu Gabino Sericam fultus togam.
Tabulis supernè strata texunt pulpita,
Rimosa rari pegmatis compagibus:
Scindunt subinde vel terebrant aream,
Crebroque lignum perforant acumine,
Pateat minutis ut frequens hiatibus.
Huc Taurus ingens, fronte torva & hispida,
Sertis revinctus aut per armos floreis,
Aut impeditis cornibus deducitur:
Necnon & auro frons coruscat hostiæ,
Setasque fulgor bracteaus inficit.
Hic ut statuta est immolanda bellua,
Pectus sacrata dividunt venabula
Eructat amplum vulnus undam sanguinis
Ferventis, inque texta pontis subditi
Fundit vaporum flumen, & latè æstuat.
Tum per frequentes mille rimarum vias
Illapsus imber tabidum rorem pluit,
Defossus intus quem Sacerdos excipit,
Guttas ad omnes turpe subjectans caput,
Et veste & omni putrefactus corpore.
Quin os supinat, obvias offert genas,
Supponit aures, labra, nares objicit,
Oculos & ipsos perluit liquoribus:
Nec jam palato parcit, & linguam rigat;
Donec cruorem totus atrum combibat.
Postquam cadaver sanguine egesto rigens
Compage ab illa Flamines retraxerint,
Procedit inde Pontifex visu horridus,
Ostentat udum verticem, barbam gravem;
Vittas madentes, atque amictus ebrios.
Hunc inquinatum talibus contagiis
Tabo recentis sordidum piaculi,
Omnes salutant atque adorant eminus;
Vilis quod illum sanguis & bos mortuus
Fœdis latentem sub cavernis laverint.

* *Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster, *Paralip.*

CONSEIL AULIQUE. *Voyez* le titre des Tribunaux dans l'article de l'ALLEMAGNE.

CONSEILS DU ROI en France, Compagnies de personnes choisies par le Roi, pour connoître des plus importantes affaires du Royaume. Pendant le régne du Roi Loüis XIV, on les distinguoit 1. en Conseil d'enhaut, autrement Conseil secret ou du Cabinet; 2. en Conseil de Guerre; 3. en Conseil des Dépêches; 4. en Conseil Royal des Finances; 5. en Conseil des Directions; 6. en Conseil d'Etat; 7. en Conseil Privé. Le Conseil d'*enhaut*, ou Conseil du Cabinet, étoit celui dans lequel on traitoit des plus secrettes affaires, qui concernoient la conservation de l'Etat, ou de celui des Alliez de la France, soit en paix soit en guerre. Dans ce Conseil le Roi n'appelloit que les Princes du sang Royal, les Grands du Royaume, les principaux Officiers de la Couronne, & quelques-uns de ses Conseillers d'Etat. Ce Conseil se tenoit où il plaisoit au Roi; & personne, de quelque qualité qu'il pût être, n'y pouvoit avoir entrée, si sa Majesté ne l'y appelloit. Le Conseil de *Guerre* étoit pour les affaires de la guerre. Le Roi y présidoit, & y appelloit ordinairement les Princes, les Maréchaux de France, & autres Seigneurs, qui avoient servi en qualité de Lieutenens Généraux dans ses armées. Le Conseil des *Dépêches* pouvoit être nommé Conseil d'Etat; car il ne s'y traitoit d'aucune affaire qui ne fut jointe à l'Etat, ou qui ne le concernât. Ce Conseil se tenoit dans la chambre, & en présence de sa Majesté. M. le Dauphin, M. le Duc de

de Bourgogne, M. le Chancelier, le Chef du Conseil des Finances, & les quatre Sécretaires d'Etat y assistoient. Les Gouverneurs des villes & des provinces y avoient aussi entrée, quand il s'agissoit du fait de leurs Gouvernemens. On y traitoit des affaires des provinces & d'autres, dont les Sécretaires d'Etat faisoient leur rapport. Ils tenoient mémoire des résolutions qui s'y prenoient, & en faisoient faire ensuite les expéditions chacun en son département. Le Conseil Royal *des Finances*, qui fut établi en 1661, étoit composé de M. le Chancelier, du Chef du Conseil Royal, & de trois Conseillers, dont le premier étoit Contrôlleur Général des Finances. Le réglement pour l'établissement de ce Conseil, ordonnoit que le Chef de ce Conseil Royal appelleroit une fois toutes les semaines les Conseillers, avec les autres Directeurs & Contrôlleurs des Finances, pour examiner toutes les affaires des Finances, ainsi que l'on avoit accoutumé de faire dans les petites directions chez le Surintendant, & que les Conseils des grandes directions se tiendroient ainsi qu'ils avoient accoutumé. Le Conseil des *Directions* étoit celui où l'on dirigeoit les affaires qui regardoient les Finances, après le rapport qui en étoit fait par les Intendans, en présence de M. le Chancelier, du Chef du Conseil Royal, du Contrôlleur général des Finances, & des Conseillers du Conseil Royal & du Conseil d'Etat. Le Garde du Thrésor Royal se trouvoit aussi quelquefois en ce Conseil, comme aussi les Thrésoriers des parties casuelles, & ceux de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des guerres. Le Conseil de la grande Direction se tenoit à Versailles ou au Louvre, lorsque le Roi y étoit. La petite Direction se tenoit chez le Chef du Conseil Royal. Le Conseil d'*Etat*, appellé aussi Conseil des Finances, étoit composé de M. le Chancelier, de vint & un Conseillers d'Etat ordinaires, y compris le Contrôlleur général des Finances, & les deux Intendans des Finances, & de douze Conseillers d'Etat qui servent par semestre. Entre les vint & un Conseillers ordinaires, il y en a trois d'église & trois d'épée, suivant le réglement de 1673. Le Conseil *Privé*, ou le Conseil des *parties*, connoît des évocations sur parentez & alliances, des réglemens de Juges, & de plusieurs autres affaires qui s'y présentent tous les jours. Ce Conseil est composé de M. le Chancelier, des Conseillers d'Etat, & des Maîtres des Requêtes, qui y rapportent les procès des parties, instruits par les Avocats du Conseil. A l'avénement du Roi Louis XV à la Couronne, M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, pendant la minorité de sa Majesté, établit huit Conseils, qui sont 1. de Régence; 2. de Conscience; 3. des Affaires étrangéres; 4. de Guerre; 5. de Finances; 6. du dedans du Royaume; 7. de Marine; & 8. de Commerce. Ils étoient tous composez des personnes les plus recommandables de l'Etat par leur naissance, par leur probité & par leur expérience dans les affaires qui se traitent dans chacun de ces Conseils. * Du Chêne, *Style des Conseils. Etat de la France en* 1687.

LE GRAND CONSEIL, est une jurisdiction souveraine, qui a été établie par Charles VIII, l'an 1492, en jurisdiction particuliére. Après que le Parlement, qui étoit l'ancien Conseil des Rois, eut été fixé à Paris, les Rois s'établirent un nouveau Conseil, composé des plus grands Seigneurs du Royaume, ou de Conseillers tirez du Parlement. Ce nouveau Conseil fut appellé d'abord Conseil Secret, ou Conseil Etroit, & plus ordinairement le Grand Conseil. Dans son établissement ce n'étoit point une jurisdiction contentieuse. Ce Conseil ne connoissoit que des affaires qui concernoient les Finances & la Guerre. Mais dans la suite le Grand Conseil pour se donner plus d'autorité, évoquoit une partie des affaires, & en enlevoit la connoissance au Parlement: en sorte que sous Charles VIII, les Etats assemblez requirent le Roi d'établir un Conseil toûjours séant, où présideroit le Chancelier, pour terminer les affaires de Justice qui s'y présenteroient. Ainsi le Grand Conseil fut érigé en Cour souveraine. Le Chancelier y présida jusqu'au tems de François I, qui créa une charge de Président. La compétence du Grand Conseil n'étoit pas trop certaine. La résistance que fit le Parlement pour vérifier le Concordat fait entre François I, & Léon X, augmenta fort la jurisdiction du Grand Conseil. Car François I, pour se venger des refus du Parlement, par une déclaration de 1517, attribua au Grand Conseil, à l'exclusion du Parlement, la connoissance de tous les procès concernans les Archevêchez, Evêchez, Abbaïes, &c. ce qui s'exécute aujourd'hui. Son pouvoir s'étend par toute la France, & il connoît des contrariétez d'Arrêts; des réglemens entre Juges Royaux; des Bénéfices Consistoriaux, & généralement de tous les Bénéfices qui sont à la nomination du Roi, excepté de ceux que le Roi confére en régale; des Indults des Cardinaux, & du Parlement; des Retraits des biens ecclésiastiques, & des affaires de plusieurs grands Ordres du Royaume, comme de celui de Cluny, par des attributions particuliéres. Il est composé d'un premier Président, de huit Présidens, tous Maîtres des Requêtes, & de cinquante-quatre Conseillers servant par sémestre, c'est à dire, quatre Présidens, & vint-sept Conseillers pour chaque sémestre. Monsieur le Chancelier y va présider quand il lui plaît. Il y a un Procureur général, & deux Avocats généraux.

CONSENSUS, ou Formulaire de foi & de doctrine des Eglises Protestantes de la Suisse. Ce Formulaire fut dressé pour empêcher que la Doctrine de *Saumur* au sujet de la Grace Universelle, que celle de *Piscator* qui disoit que J. C. ne nous impute que sa *justice passive*, & que le sentiment de *Louïs Cappel* touchant les points voyelles, ne se glissassent dans les Eglises de la Suisse Réformée. Ce fut en 1675, que *Jean Henri Heidegger* Professeur en Théologie à Zurich, *François Turrettin* Pasteur & Professeur en Théologie à Genéve, & *Luc Gernler* Docteur & Professeur en Théologie & *Antistes* de l'Eglise de Bâle, conçurent le dessein de ce Formulaire. Le premier de ces trois Savans le composa. Il fut reçu & approuvé par le Souverain Conseil de Zurich le 13 mars 1675, & à Berne le 14 juin de la même année. L'année suivante le Formulaire fut accepté & confirmé par les Députez des quatre Cantons Evangéliques. & il fut ordonné qu'on le communiqueroit aux Eglises Réformées de *Glaris*, *d'Appenzel*, & des *Grisons*, & aux villes de *St. Gall*, de *Mulhausen*, de *Bienne* & de *Neufchâtel*. Les Pasteurs des Comtez de Neufchâtel & de Vallangin refusérent de recevoir ce Formulaire comme une régle de foi & de doctrine, & d'en exiger la signature; ils se contentérent de demander le silence sur ces articles. Le Doyen & le Secretaire de la Classe signerent, simplement pour marquer leur union avec les Eglises de la Suisse. Ce fut avec beaucoup de peine que le *Consensus* s'établit à Geneve en 1678, parce que deux célébres Professeurs en Théologie, *Philippe Mestrezat*, & *Théodore Tronchin* étoient dans les idées de Caméron & d'Amyrault au sujet de la Grace universelle. La Compagnie des Pasteurs ayant cependant signé par la main du Modérateur & du Sécretaire, on résolut d'exiger de tous ceux qui seroient admis au saint Ministére de signer le *Consensus* en ces termes, *sic sentio, sic docebo, contrarium non docebo.* Les Eglises étrangéres virent cet établissement avec douleur, sur tout celles qui pensoient sérieusement à la reünion des Protestans. Le célébre *Jean Claude* en écrivit fortement sa pensée à *François Turretin*, très-habile Professeur en Théologie à Genéve. Cette lettre est datée du 20 juin 1675, & se trouve dans le cinquiéme volume des Oeuvres posthumes de J. Claude. François Turretin répondit par une longue lettre du 16 février 1676, & fait sentir que les Eglises de Suisse ne se croyoient pas en sureté sans ce rempart.

L'Académie de Lausanne reçut ordre le huitiéme octobre 1675, de recevoir le *Consensus*, de le signer & de le faire signer à ceux qui seroient admis au saint Ministére; ce qui fut exécuté. Lorsqu'en 1685, un grand nombre de Ministres François se furent refugiez en Suisse, on exigea d'eux la signature pure & simple du *Consensus*, de la Confession Helvétique, & du Catéchisme d'Heidelberg. La plupart signérent, mais il y en eut aussi qui refuserent de le faire.

L'Electeur de Brandebourg *Frédéric Guillaume* écrivit à cette occasion en 1686, aux Cantons Evangéliques, pour leur faire sentir qu'il ne falloit pas rompre l'union des Eglises, ni mettre obstacle à l'union projettee avec les Luthériens. Les Louables Cantons répondirent, que s'ils avoient fait signer les Ministres refugiez, ce n'etoit pas pour les obliger d'entrer dans les sentimens du Formulaire, mais simplement pour garder l'uniformité de la doctrine. La lettre de l'Electeur fit qu'à Bâle on cessa d'exiger dans la suite la signature du *Consensus*. Les Pasteurs de l'Eglise de Genéve allérent plus loin en 1706. Ils supprimérent entiérement le Formulaire, & le Roi de Prusse leur témoigna, par une lettre qu'il leur écrivit, le plaisir que cette démarche lui avoit fait.

Les signatures continuérent dans l'Académie de Lausanne; mais au bout de quelques années on commença à les modifier. Le Formulaire le plus usité fut celui de *subscribo quatenus scriptura consentit*. Quelques Ministres de la Classe de Morges ayant écrit à Berne que *l'Arminianisme* se glissoit dans les Eglises, & que le Formulaire n'étoit plus signé comme dans les commencemens, la Chambre Oeconomique de Berne écrivit en 1716, à l'Académie de Lausanne, pour se plaindre de ce changement. L'Académie répondit par la plume du Recteur, qui étoit alors M. *Barbeyrac*, pour justifier sa conduite & manifester les raisons qu'elle avoit eues de tolérer la restriction dont on faisoit tant de bruit. Le Senat Ecclésiastique de Berne, composé de dix Laïques du Petit & du Grand Conseil & de dix Ecclésiastiques, trouva bon que M. *Rodolphe*, Doyen & Professeur en Théologie, portât ces matiéres devant le Petit Conseil, & fit les répresentations necessaires. Le petit Conseil fit donner ordre au Baillif de Lausanne d'envoyer une copie de toutes les signatures du *Consensus*; c'est ce qui s'exécuta à l'insçu de l'Académie, le seul Recteur en ayant été informé.

Le sixiéme décembre 1717, le Baillif de Lausanne communiqua à l'Académie une lettre de Leurs Excellences de Berne qui demandoient d'être informées sur les articles suivans. 1. Si l'on prêtoit le *serment d'association*, quand on étoit admis au saint Ministére? Ce serment porte que l'on maintiendra la Religion Réformée & le culte divin, comme ils ont été introduits par les Souverains Seigneurs de la ville & Canton de Berne, & qu'on s'opposera a toutes les Doctrines contraires, comme au *Piétisme*, *Socinianisme* & *Arminianisme*? 2. D'où venoit que l'Académie avoit permis que l'on signât le *Consensus* avec modification? 3. Si c'étoit avec le consentement de l'Académie, & sous quel Rectorat, l'on avoit commencé de signer avec la restriction, *Quatenus S. Scriptura consentit?* 4. Pourquoi l'Académie avoit gardé le silence là dessus, & n'en avoit pas informé Leurs Excellences? 5. Quel étoit le sentiment de l'Académie sur ce sujet? Il fut résolu de répondre à chaque article de la maniére suivante. 1. Que tous les Membres de l'Académie, les Ministres, les Impositionnaires, (c'est ainsi que l'on nomme à Lausanne les Ministres qui n'ont point d'emploi) & les Régens, avoient promis par serment de maintenir la *Confession Helvétique*, lorsque Leurs Excellences l'avoient ordonné en decembre 1699; que tous ceux qui étoient avancez à quelque emploi Ecclésiastique prêtoient un semblable serment à la Chambre de Berne; qu'on promettoit encore, & de bouche & par écrit, de l'observer, lorsqu'on étoit reçu Membre de Classe; & qu'enfin pour marquer qu'on étoit fort attaché à la *Confession* Helvétique, un des Professeurs en Théologie l'expliquoit dans ses leçons publiques. 2. Que l'Académie n'avoit point eu de part à cette signature, lorsqu'elle s'étoit faite; mais qu'après en avoir été avertie, elle ne l'avoit pas condamnée, parce qu'elle l'avoit trouvée conforme aux Principes de la Réformation. 3. Qu'on avoit commencé à signer avec cette restriction dès le cinquiéme octobre 1682, sous le Rectorat de M. *Currit*, & qu'on avoit continué sous le Rectorat de Mrs. *Bergier*, *Roi*, *De Crouzas*, *Polier*, & *Barbeyrac*. 4. Que l'Académie avoit cru que Leurs Excellences en avoient été informées, par une lettre écrite aux Curateurs, dont on avoit encore la copie. 5. Que l'on supplioit très humblement Leurs Excellences de permettre que l'Académie leur présentât un Mémoire. M. le Doyen *Bergier* fut chargé de le dresser, & le 13 décembre ce Mémoire fut approuvé par tout le Corps, & on résolut de l'envoyer à Leurs Excellences. On chargea à

Ber-

Berne Mr. *Ringier*, alors Professeur en Hébreu & en Catéchése, & à présent Professeur en Théologie, de préparer une réponse au Memoire de l'Académie de Lausanne. Cette réponse fut prête au mois de fevrier 1718. L'Académie de Lausanne repliqua à ce Memoire par la plume de M. *Bergier* & cette replique fût envoyée à Berne le 12 avril aux Curateurs de l'Academie. Le Sénat de Berne ordonna le silence sur l'article du *Consensus*, & que desormais il fût signé *purement & simplement* sous peine d'être exclus du Ministére. L'Academie de Lausanne demanda des éclaircissemens sur cette signature. On lui envoya des Deputez pour examiner l'état de l'Academie. Ils y arrivérent le 18 mai 1719. C'étoient Mrs. les Banderets *Lerber* & *Tiller*, M. *Malatrida* Professeur en Théologie, & M. *Dachs* Pasteur de l'Eglise de Berne. Ils proposérent leurs griefs, ils ecoutérent les réponses, & s'en retournerent le 20 mai avec d'amples Mémoires sur ce qui s'étoit passé dans cette visite, que le Sénat de Bern ordonna d'examiner. M. le Banderet *Tiller* fut chargé de cet examen, & ne put faire son rapport en Petit Conseil qu'au commencement de l'année 1722. Il fut résolu que tous les Ministres du Païs Allemand & du Païs de Vaud seroient obligez de signer le *Consensus*, selon *l'explication admise*, & de prêter le serment d'Association, & qu'on envoyeroit deux Deputez du Sénat à Lausanne, avec ordre de congédier, sur le champ, tous ceux qui refuseroient d'obéir. Dans ces entrefaites plusieurs personnes de distinction, comme, M. *Marc-Conrad Trembley*, Syndic de Genéve, M. *J. Alfonse Turretin*, célébre Professeur en Théologie & en Histoire Ecclésiastique à Genéve, & sur tout *Mylord, Archevêque* de Cantorberi, écrivirent plusieurs lettres pour arrêter les troubles, & pour faire en sorte que l'on ne poussât pas l'Académie de Lausanne à toute rigueur. Quelques Princes écrivirent aussi; le Roi de Prusse *Frédéric Guillaume* ecrivit aux Cantons de Zurich & de Berne une lettre datée de Berlin du 21 février 1722. Les deux Cantons firent réponse le 28 mai. Le Roi d'Angleterre George I, fit aussi écrire aux Cantons Evangéliques, &c. le dixiéme avril de la même année. Le 12 mai le *Corps Evangélique*, assemblé à Ratisbonne, écrivit aux Cantons de Zurich & de Berne pour les exhorter à ne plus inquiéter personne au sujet du *Consensus*. La résolution du Petit Conseil de Berne ayant été portée à celui des *Deux-Cens* le 15 avril 1722, elle y fut confirmée à la pluralité de septante deux voix contre soixante deux; & en conséquence de cela on résolut de régler les instructions qui seroient données aux Députez. Cette délibération fit un effet different sur les Ministres du Païs de Vaud; les *Rigides* s'en réjouïrent, & les *Mitigez* en furent allarmez. Les seconds présentérent une *adresse* de supplication, & les premiers de felicitation & de remerciment. Les Députez pour Lausanne furent choisis, & à la pluralité des voix le choix tomba sur Mrs. *Tiller*, l'un Banderet, & l'autre Conseiller qui partirent de Berne le troisiéme mai, & arrivérent à Lausanne le dixiéme. Il y eut plusieurs conferences & assemblées dans lesquelles les Députez donnérent des explications des signatures que l'on exigeoit, soit à l'égard du *Consensus*, soit par rapport au serment d'Association; par lesquelles on manifestoit d'un côté qu'on ne vouloit point faire regarder le *Consensus* comme une régle de Foi, mais seulement comme un Formulaire de doctrine contre lequel il ne falloit point enseigner ni en public ni en particulier, pour entretenir l'uniformité de la créance: & de l'autre, que le serment d'Association n'engageroit à rien qui fût opposé à la prudence & à la charité Chrétienne. Ces explications étant données, l'Académie signa, & le plus grand nombre des jeunes Ministres. Quelques uns refusérent pendant quelque tems, & donnérent ensuite leur signature, ayant obtenu les explications qu'ils demandoient. Il y en eut qui tinrent ferme dans leur refus, & ils furent interdits. Comme les signatures avoient été données *purement* & *simplement*, & que les Deputez n'avoient pas voulu qu'on publiât les explications, le Public se scandalisa du procédé de l'Académie, comme si elle avoit prévariqué en signant contre ses sentimens: c'est ce qui engagea M. de *Saussure*, un des Pasteurs de Lausanne, de faire le 17 mai un Sermon pour narrer tout ce qui s'étoit passé. Les Députez repartirent peu de jours après, & arrivérent à Berne le 25 mai. Les lettres des Rois de Prusse & d'Angleterre engagérent le Magistrat de Bâle de faire assembler le Clergé de leur ville qui, unanimement, conclut à la suppression du Formulaire. Ils dresserent là-dessus un Memoire qui fut présenté le premier juin dans le Conseil des Deux-Cens, où, unanimement encore, la suppression entiére du *Consensus* fut decidée. On ne se contenta pas de faire signer l'Academie de Lausanne & les jeunes Ministres; on voulut aussi que les Classes du Païs de Vaud fissent la même chose. Les Pasteurs Membres des Classes, signérent differemment les uns des autres. Les uns d'une maniere absolue, & les autres avec plus ou moins de restriction. Le 16 mars 1723, l'Académie de Lausanne fit enregîtrer dans le livre de la formule du *Consensus*, où les jeunes Ministres mettent leur seing, les explications que les Députez leur avoient données, & un narré succint de tout ce qui s'étoit passé, afin que l'on vît quel étoit le sens des signatures qui d'abord paroissoient absolues, mais qui étoient restreintes par les explications. M. *Tiller*, Thrésorier du Païs Allemand, & qui avoit été un des Députez à Lausanne pendant qu'il étoit Banderet, ayant appris qu'on avoit enregitré les explications, qui n'avoient été données que de bouche, écrivit au Baillif pour qu'on lui envoyât le livre où elles étoient couchées. Il porta cette affaire au Petit Conseil, qui ne désavoua point les explications, mais qui trouva mauvais qu'on les eût inscrites à l'insçu du Baillif. Cela fut cause qu'on retint le livre à Berne & qu'on en envoya un autre avec ce titre, *Formula Consensus Ecclesiarum Helveticarum Reformatarum, circa doctrinam de Gratia universali & annexa capita. Sequitur* Sacramentum Consociationis *dictum, cum duplici supremi Magistratus* explicatione, *tam in formulam ipsam quam in Sacramentum; secundum quas explicationes, quicunque ad SS. Ministerii vel Scholarum munus adspirant, nudè & simpliciter formulæ subscribere, & Sacramentum dicere tenentur.* C'est ce qui s'observe depuis ce tems-là. Les Rois d'Angleterre & de Prusse écrivirent encore chacun une lettre très pressante aux Louables Cantons Evangéliques pour marquer d'un côté, qu'ils avoient vu avec joye que le Formulaire avoit été supprimé en quelques endroits pour le bien de la paix; & de l'autre pour exhorter fortement ceux qui le retenoient & le faisoient signer, à se relâcher à cet egard. La lettre du Roi George I, est du mois de janvier 1723, & celle de Frédéric Guillaume Roi de Prusse, du sixiéme avril de la même année. Ces lettres, & quelques Ecrits anonymes sur le *Consensus*, engagérent Leurs Excellences de défendre à tous leurs Sujets d'écrire sur le Formulaire, sous peine de disgrace, comme cela parut par la lettre qu'ils adressérent à l'Académie de Lausanne en date du 13 avril 1723. Les Cantons répondirent le 17 juin 1724, aux deux lettres des Rois d'Angleterre & de Prusse, & declarerent d'un côté, qu'ils ne regardoient point le *Consensus* comme une régle de Foi, mais seulement comme un Formulaire de Doctrine contre lequel il ne falloit pas enseigner, & de l'autre que ceux qui retenoient les signatures modifiées, les abandonneroient dès que la *Réünion des Protestans* seroit faite, s'il ne falloit que cela pour la hâter. Par là finirent les troubles excitez au sujet du *Consensus*. * *Mémoires pour servir à l'Histoire des troubles arrivez en Suisse à l'occasion du* Consensus, à Amsterdam, 1726. *Formulaire de Consentement, &c. traduit en François avec des Remarques. Succincta at solida & genuina formulæ Consensus, &c. Historia*, 1723.

CONSENTES. Les Dieux Consentes, en Latin *Dii Consentes*, étoient chez les Romains, certains Dieux du premier ordre. Leur nom étoit pris de l'ancien verbe *Conso*, qui signifioit *Conseiller* ou *Consulter*; d'où étoit aussi venu le nom du Dieu *Consus*. D'autres les appelloient *Consentes* pour *Consentientes*, parce qu'ils avoient droit de donner leur consentement aux deliberations celestes. Ces Divinitez étoient au nombre de douze; six Dieux, & six Déesses, & leurs douze statues enrichies d'or étoient élevées dans la grande place de Rome, suivant le témoignage de Varron. Les six Dieux étoient Jupiter, Neptune, Apollon, Mars, Mercure & Vulcain. Les six Déesses étoient Junon, Minerve, Vénus, Diane, Cerès, & Vesta. Chacune de ces Divinitez presidoit à un mois de l'année, savoir, Minerve au mois de Mars, Vénus au mois d'avril, Apollon au mois de mai, Mercure au mois de juin, Jupiter au mois de juillet, Cérès au mois d'août, Vulcain au mois de septembre, Mars au mois d'octobre, Diane au mois de novembre, Vesta au mois de décembre, Junon au mois de janvier, & Neptune au mois de fevrier. Le Poëte Manilius, *Astronomicon*, *l.* 2. *v.* 439 *& suiv.* donne à chacune des Constellations du Zodiaque, la Divinité qui préside à son mois, pour avoir le soin de régler ses mouvemens, & de nous dispenser ses influences, savoir, Minerve au Belier, Vénus au Taureau, Apollon aux Gemeaux, Mercure au Cancer, Jupiter au Lion, Cérès à la Vierge, Vulcain à la Balance, Mars au Scorpion, Diane au Sagittaire, Vesta au Capricorne, Junon au Verseau, Neptune aux Poissons.

Il y avoit encore douze Divinitez, que les Anciens reconnoissoient pour celles qui avoient le soin particulier des choses nécessaires à une vie tranquille & heureuse. Jupiter & la Terre étoient révérez comme les protecteurs de tout ce qui étoit à nôtre usage; le Soleil & la Lune, comme les modérateurs des tems; Cérès & Bacchus, comme les dispensateurs du boire & du manger; Bacchus & Flore comme les conservateurs des fruits & des fleurs; Minerve & Mercure, comme les protecteurs des beaux Arts qui perfectionnent l'esprit, & du négoce qui entretient & augmente les richesses; & enfin Vénus & le Succès, comme les Auteurs de nôtre bonheur & de nôtre joye, par le don d'une féconde lignée, & par l'accomplissement de nos vœux. Les Grecs joignirent à ces douze Divinitez Alexandre *le Grand*, comme le Dieu des conquêtes. Mais il ne fut pas reconnu par les Romains, qui avoient transporté les douze autres de Gréce en Italie, où ils étoient adorez dans un temple commun, qui leur avoit été consacré à Pise. L'institution des douze Dieux *Consentes* venoit d'Egypte; & le Scholiaste d'Apollonius dit que c'étoit les douze Signes du Zodiaque, qu'on appelloit θεὰς βυλαίας, mais il est vrai qu'on ne sait pas fort exactement l'histoire de l'idolâtrie d'Egypte. Hérodote, qui en étoit bien instruit, n'a pas osé en parler clairement, & tous ceux qui l'ont suivi, ne se sont attachez qu'à des allégories, ou n'ont pu satisfaire leur curiosité & la nôtre, parce que les Egyptiens assujettis premiérement aux Perses, & ensuite aux Ptolomées ne conservérent pas leur Religion en son entier, & y introduisirent beaucoup de choses étrangéres. * Hérodote. Strabon. Diodore de Sicile. Festus. Pausanias. Ennius. Apulée. S. Augustin, *de Civit. Dei*, *l.* 3. Varron, *de Re Rustica*, *l.* 1. Arnobe, *l.* 3.

CONSERANS, COSERANS, ou COUSERANS, petit païs de France en Gascogne, avec une ville de ce nom, appellée aussi *S. Lizer de Conserans* située sur la riviére de Salat. Cette ville est le siége d'un Evêché suffragant de la Métropole d'Auch. Il est fait mention de ce païs dans la Notice de l'Empire sous Honorius. Pline met tous les peuples de Conserans dans l'Aquitaine; & Grégoire de Tours en a aussi parlé, au sujet de l'union qui se fit vers l'an 585, entre Gontran, Roi de Bourgogne, & Childebert II, Roi d'Austrasie. La ville de Conserans, que les Auteurs nomment *Civitas Consoranorum* & *Fanum sancti Licerii*, est près des sources de la Garonne, vers Saint-Bertrand de Comminges, à douze ou quatorze lieues de Toulouse, & à peu près autant d'Auch. Sa situation est très-agréable, sur la riviére de Salat, qui tire son nom des païs salez, dont il y a grande quantité dans son voisinage. Conserans est divisé en cité & en ville, & on y passe la riviére sur un pont, qui a dans le milieu une forte tour, dont les gens du païs font des contes. Il y a deux Eglises qui sont comme con-Cathédrales, l'une de Nôtre-Dame dans la cité, qui est proprement Conserans; & l'autre de Saint-Lizer dans la ville dont elle porte le nom. Le Chapitre est composé de douze Chanoines; dont le premier est Archidiacre, de deux Sacristains, de deux Ouvriers, de deux Préchantres, & d'un Aumonier. Il y a encore vint-quatre Prêtres prébendez, avec un Curé dans chacune de ces Eglises, où l'on fait l'office en même tems. Chacune a son Sacri-

 stain,

ſtain, un Ouvrier & un Préchantre. On aſſure que celle de Nôtre-Dame eſt proprement le ſiége de l'Evêque, qui a ſon palais épiſcopal près de l'Egliſe. Celle de S. Lizer porte le nom d'un de ſes Evêques. On croit ordinairement que c'eſt le cinquiéme Prélat qui a gouverné ce Diocéſe, & qui a auſſi donné ſon nom à la ville. Valére eſt le premier Evêque qui y prêcha l'Evangile, au rapport de Grégoire de Tours, qui en fait mention dans le 84 chapitre *de la Gloire des Confeſſeurs*, où il dit que Théodore, un de ſes ſucceſſeurs, ayant trouvé ſon corps dans un petit oratoire, fit au même endroit conſtruire une Egliſe en ſon nom. Glycére ſuccéda à Valére, & ſouſcrivit au Concile d'Agde l'an 506. Théodore dont nous avons parlé, fut Evêque après lui, & envoya l'an 549, Eleuthére Archidiacre, pour ſe trouver de ſa part au cinquiéme Concile d'Orléans. S. Quitien lui ſuccéda, & S. Lizer qu'on nomme auſſi *Licer* ou *Licerius*. S. Lizer eſt devenu le Patron titulaire de la Cathédrale de Conſerans; & c'eſt de lui que la ville porte le nom de Saint *Licer* ou *Lizer*. Ils ont eu d'illuſtres ſucceſſeurs, comme Bernard Raimondi, ſurnommé *Pelet*, Navarre d'Acqs, Arnauld Fréderic, Ponce de Villemur, Jean de Aula, Menald de Martori, Hector d'Oſſun, Pierre de Marca, &c. Le païs de Conſerans eſt proprement dans le Comingeois, & porte titre de Vicomté. On prétend qu'il a été poſſédé en titre de Comté par Jean Arnauld d'Eſpagne, tige de la Maiſon de Monteſpan. Enſuite il paſſa dans la famille des Comtes de Carcaſſonne. Roger II, Comte de Carcaſſonne, donna le païs & Evêché de Conſerans à Bernard ſon fils puîné, avec le titre de Vicomté, vers l'an 990. Depuis, en 1257, Eſquivar, Comte de Bigorre, devint Vicomte de Conſerans, par la mort de Roger Comte de Paliers, d'où cette ſucceſſion tomba dans la Maiſon de Navarre. * Pline, *l.* 4. *c.* 19. Grégoire de Tours, *l.* 9. *c.* 20. De Marca, *Hiſt. de Béarn.* Oihénard, *Not. utriuſque Vaſcon.* Catel, *Hiſt. de Languedoc.* Beſſe, *Hiſt. de Carcaſſonne.* Papire Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.* Du Chêne, *Antiq. des Villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

* CONSIDIUS ÆQUUS, Chevalier Romain, après avoir fauſſement accuſé de crimes de léze-Majeſté le Préteur Magius Cécilianus, fut puni par ordre de Tibére & par un décret du Sénat. Tacite, *Hiſt. l.* 3. *ch.* 37.

CONSIGLIARI. *Cherchez* GHISLÉRI, (Jean-Batiſte) Cardinal.

CONSISTOIRE. C'eſt le premier Tribunal de Rome, & la Juriſdiction la plus majeſtueuſe de la Cour Romaine, qui ſe tient lorſqu'il plait au Pape de le convoquer. Il y préſide ſur un thrône élevé, couvert d'écarlate, & ſur un ſiége de drap d'or. Il a à ſa droite, les Cardinaux Prêtres & Evêques; & à ſa gauche les Cardinaux Diacres. Le Conſiſtoire public s'aſſemble dans la grande ſalle du Palais Apoſtolique de ſaint Pierre, où l'on reçoit les Princes & les Ambaſſadeurs des Rois. Le Pape eſt en ſes habits pontificaux. Les autres Prélats, Protonotaires, Auditeurs de la Rotte, & autre Officiers, ſont aſſis ſur les degrez du thrône. Les Courtiſans ſont aſſis à terre. Les Ambaſſadeurs des Rois ſont placez au côté droit du Pape, & les Avocats Fiſcaux & Conſiſtoriaux, derriére les Cardinaux Evêques. C'eſt à ce Tribunal que ſe plaident les cauſes judiciaires devant le Pape.

Le Conſiſtoire ſecret ſe tient en une chambre plus ſecrette, qu'on appelle *la Chambre du Papegay*, où le Pape pour tout thrône, a un ſiége élevé de deux degrez. Il n'y demeure que les Cardinaux, dont il recueille les opinions, qu'on appelle *Sentences*. En ce ſens on dit que le Pape a tenu Conſiſtoire. On n'expédie point de Bulles d'Evêchez, ni d'Abbaïes, qu'elles n'ayent paſſé par le Conſiſtoire. Du Cange dérive ce mot de *Conſiſtorium, locus ubi conſiſtitur*, qui s'eſt dit premiérement d'un veſtibule, d'une galerie, ou d'une antichambre, où les Courtiſans attendent qu'on leur ouvre. Il s'eſt dit auſſi du lieu où le Prince ſortant de ſa chambre, venoit donner audience. Et depuis on l'a dit généralement des lieux où le Prince tenoit conſeil pour délibérer de ſes affaires, ou pour juger les procès. On a appellé auſſi Conſiſtoire, le lieu où s'aſſembloient les Prélats & les Prêtres, ſur les affaires qui leur ſurvenoient. Enfin, ce mot eſt demeuré affecté à l'aſſemblée des Cardinaux. * Vavre, *en ſon Hiſtoire de la Cour de Rome. Mémoires Hiſt.*

NB. CONSISTOIRE ſignifie auſſi parmi les Proteſtans un Conſeil ou aſſemblée compoſée des Miniſtres, des Anciens & des Diacres de leur Egliſe, pour régler leurs affaires, leur police & leur Diſcipline. Le Miniſtre en ſémaine y préſide.

CONSTABLE, (Paul) XLIX Général des Dominicains, prit l'habit religieux dans la ville de Ferrare, d'où il étoit natif. Il enſeigna avec ſuccès la Philoſophie & la Théologie en pluſieurs maiſons de ſa province. Un Hérétique qui étoit ſorti des priſons de l'Inquiſition ayant accuſé malicieuſement le P. Conſtable d'avoir contribué à ſon évaſion, il fut arrêté par les Officiers de ce Tribunal. Mais ſon innocence ayant été reconnue, il fut remis avec honneur dans ſes premiers emplois. Enſuite il fut fait Inquiſiteur de la ville de Ferrare. Grégoire XIII, connoiſſant ſon mérite, le fit Maître du Sacré Palais. Il exerça cette charge l'eſpace de ſept ans, après leſquels l'Ordre de ſaint Dominique aſſemblé à Rome, le choiſit pour Général l'an 1580. Il gouverna peu de tems, car comme il faiſoit ſes viſites à pié, il tomba malade, & mourut à Veniſe le 17 ſeptembre 1582. Il a compoſé un Ouvrage intitulé, *de Cauſis in ſancto Officio cognoſcendis.* * Lopez, *part.* 4. *Hiſt. Ord. S. Dom. l.* 3. *c.* 1. *Monument. Dominic. p.* 542. *Theat. Domin. p.* 448. *part.* 2. *l.* 4. *col.* 286. *Annal. Dom.* 17. *Sept.*

CONSTANCE, ville libre & impériale d'Allemagne dans la Souabe, avec Evêché ſuffragant de Mayence, eſt ſituée ſur le Lac, auquel elle donne le nom de LAC DE CONSTANCE, *Lacus Conſtantienſis*, autrefois *Lacus Venetus, Brigantinus*, & *Bodanicus*, ou ſelon d'autres, *Bodamicus, Podamicus* & *Potamicus*. Ortélius croit que cette ville eſt *Ganaudunum* ou *Harudunum* de Ptolomée, & qu'elle reçut de Conſtance Chlore, pére de Conſtantin *le Grand*, ou de Conſtance, fille de ce Prince, le nom qu'elle a encore aujourd'hui, & qui l'a rendue très-célébre. L'Evêché y fut tranſporté de Windiſch, ou *Vindoniſſa*, ville ruïnée environ l'an 594, par Childebert II, qui vouloit punir la revolte des Varnes, peuples d'Allemagne. Tacite parle de cette *Vindoniſſe*. Saint Bert en eſt le premier Evêque; puis ſaint Paterne; Bubulque qui ſouſcrivit au Concile d'Epaone l'an 517; Gramatius, qui aſſiſta au Concile de Clermont de l'an 535, & aux quatriéme & cinquiéme d'Orléans en 541 & 549. Maximien en tranſporta le ſiége à Conſtance en 594. Ses plus illuſtres ſucceſſeurs ſont ſaint Conrad d'Altorf, le B. Gerard, Gébert ou Gebhard de Zéringhen, Herman d'Arbon, Othon Marquis de Roteln & de Hohenberg, ſous lequel le Concile général de Conſtance fut célébré, le Cardinal Altaemps, le Cardinal André d'Autriche, &c. Au reſte, le dioceſe de Conſtance, outre l'égliſe cathédrale, contient vint-deux collégiales, trois cent cinquante monaſtéres, dont il y a quarante-neuf Abbaïes, & plus de deux mille paroiſſes, ſelon Botérus en ſes relations, où il remarque que ſous l'empire de Sigiſmond on y compta dix ſept mille Prêtres en ſoixante-ſix Doyennez ruraux. L'Evêque eſt Seigneur de plus de cent châteaux & villages. Il eſt Directeur du Cercle de Souabe, Prince de l'Empire, a ſa Chancellerie & ſes Officiers, & a été autrefois Seigneur de Conſtance. Il prend ordinairement le titre de Baron de Richenaw, & réſide à Mersbourg, & à Pétershauſen. Ce dernier lieu eſt le fauxbourg de Conſtance, qu'on fortifia en 1634, lorſque cette ville fut aſſiégée par les Suédois, qui furent obligez de ſe retirer ſans l'avoir pu prendre. L'égliſe Cathédrale de ſaint Etienne eſt aſſez belle; & on y admire le maître Autel. Les Cloîtres & la maiſon épiſcopale, ſont auſſi remarquables. Outre ces édifices, on trouve à Conſtance diverſes autres égliſes, des monaſtéres, & un Collége de Jéſuites. Le magazin, qui eſt le nom que ceux du païs donnent à la place où les Marchands s'aſſemblent, la Maiſon-de-Ville, les rues, les places, les ponts & les fortifications de Conſtance, ont de quoi ſatisfaire la curioſité des Voyageurs. Cette ville a eu pendant aſſez longtems la forme de République, & pour mieux conſerver la liberté, que les Princes de la Maiſon d'Autriche lui vouloient ravir, elle ſe confédéra avec les villes de Zurich, de Lindaw, & d'Uberlingen. Elle abandonna la Religion Romaine en 1523, mais ayant été miſe au Ban de l'Empire en 1548, elle ſe trouva tellement preſſée par l'Empereur Charles-*Quint* qu'elle ſe ſoumit à lui. Alors la plupart des Proteſtans & nommément *Ambroiſe Blaurer* leur principal Miniſtre ſe retirérent ailleurs. Depuis ce tems-là Conſtance appartient à la Maiſon d'Autriche. Elle ſe joignit à la Ligue de Smalcalde en 1531, & ce fut ſans doute un des motifs qui portérent Charles-*Quint* à la ſubjuguer, après qu'il eut vaincu la Ligue. Le Rhin en ſortant du Lac de Conſtance, ou *Bodenzée*, comme le nomment les Allemans, entre au deſſous de la ville dans le Lac de Zell, à qui les Anciens ont donné le nom d'*Acronius*. * Bertius, *l.* 4. *Germ.* Cluvier, *Deſcr. Germ.* Guilliman, *de la Suiſſe, l.* 3. *c.* 3. George Brun, *des Villes du Monde, tome* 2. Le Mire, Piſtorius & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 543. *&c.*

CONCILE GÉNÉRAL DE CONSTANCE.

Ce Concile fut aſſemblé pour mettre la paix dans l'Egliſe, affligée depuis plus de trente ans par un Schiſme fâcheux, qu'entretint Pierre de la Lune, qui avoit pris le nom de Benoît XIII. Le Pape Innocent VII, étant mort l'an 1406, les Cardinaux élurent leur confrére Angélo Corario, Vénitien, qui fut nommé Grégoire XII; mais ils l'obligérent par ſerment & par écrit, de renoncer à la Papauté, lorſque Benoît en feroit de même. Il ne s'aquitta pas de ſa promeſſe & fut dépoſé dans le Concile de Piſe, tenu l'an 1409. Le Cardinal Pierre Philargi de Candie fut élu ſous le nom d'Alexandre V. Il mourut dix mois après, & Balthazar de Coſſa fut mis en ſa place à Bologne, & prit le nom de Jean XXIII. Le Concile de Piſe avoit ordonné qu'il ſe tiendroit un autre Concile général dans trois ans. Le Pape Jean en avoit aſſigné un à Rome, pour l'an 1412, lequel ſe trouvant peu nombreux, fut remis à un autre tems. Cependant l'Empereur Sigiſmond étant paſſé l'an 1413 en Italie, le Pape lui envoya des Légats, afin de convenir du lieu & du tems du Concile. La ville de Conſtance fut choiſie; & pour le jour, le Pape l'aſſigna à la Fête de la Touſſaints de l'année ſuivante 1414. Le Concile ne fut pourtant ouvert que le 16 du mois par le Pape même. Tous les Actes ſont contenus en quarante-cinq Seſſions. L'Empereur ſe rendit la veille de Noël à Conſtance, où il chanta l'Evangile en habit de Diacre, à la Meſſe de minuit célébrée par le S. Pére. La ſeconde Seſſion ne ſe tint que le ſecond jour de Mars ſuivant 1415. Le Pape y renonça à la Papauté, en cas que Grégoire & Benoît fiſſent de même. Mais il prit la fuite pendant la nuit, & vint à Schafouſe. Il fut ramené au Concile, & dépoſé du pontificat en la XII Seſſion, tenue le 29 mai de la même année 1415. Deux jours après il abdiqua lui même, & Grégoire ſe ſoumit auſſi par ſon Ambaſſadeur Charles Malateſte, Seigneur de Rimini, dans la XIV Seſſion. Il n'y eut que Benoît qui demeura obſtiné. Dans la XV Seſſion, la mémoire de Wiclef fut condamnée; & Jean Hus, après avoir été dégradé, fut brûlé un Samedi, ſixiéme de juillet de la même année 1415, malgré le ſauf-conduit qu'il avoit de l'Empereur. Jérôme de Prague ſon Diſciple, abjura ſes ſentimens dans la XIX Seſſion; mais étant retombé, il fut repris & brûlé le Samedi 30 mai de l'an 1416. Dans la XLI Seſſion, tenue le onziéme novembre de l'an 1417, Othon Colonne étant élu Pape, prit le nom de Martin V, & ferma le Concile par la XLV Seſſion, tenue le Vendredi 12 avril de l'an 1418; & après, le Cardinal Brancacio prononça ces paroles, *Domini ite in pace*, & tous répondirent, *Amen*. On dit que ce Concile fut tenu par 250 Prélats. * Cerretanus, *Journal de ce Concile.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *Annal. Eccl. Les Conciles du Louvre, de Bini & de l'impreſſion de Rome. Conſultez le XV ſiécle de la Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques de* M. Du Pin, *& Gerſonii opera.* Ceux qui veulent-être inſtruits à fonds du dernier Concile de Conſtance peuvent ſe ſatisfaire

faire en lisant l'Histoire du Concile de Constance par M. Lenfant.

AUTRES CONCILES DE CONSTANCE.

Gebhard de Zéringhen, III. de ce nom, Evêque de Constance, & Légat du Pape Urbain II, y assembla l'an 1094, un fameux Concile pour la Discipline Ecclésiastique. Bertolde en rapporte les Actes, dans la continuation de la Chronique d'Hermannus Contractus. Marc Sirice d'Altaemps, aussi Evêque, publia des ordonnances Synodales l'an 1567. *Voyez* Petramellarius, *en son Eloge.*

LISTE DES EVEQUES DE CONSTANCE.

1. *S. Beatus.*
2. *S Patrius.*
3. *S. Lindo* ou *Lando.*
4. *Bovicus* ou *Bubulus.*
5. *Grammatius* ou *Chronatius*, en 552.
6. S. *Maxentius* ou *Maximus.*
7. *Rudelo* ou *Rodolphe.*
8. *Ursin.*
9. *Martin* ou *Marianus.*
10. *Gaudentius.*
11. *Jean* I.
12. *Bosso*, *Obolde*, ou *Odibalde*,
13. *Pictavius.*
14. *Severinus* ou *Severus.*
15. *Astrovius.*
16. *Jean* II, ou *Hamon.*
17. *Ruffus*, *Busso* ou *Buso.*
18. *Ausone* ou *Audouin*, mort en 730.
19. *Ebrenfried* ou *Aufred.*
20. *Sidonius.*
21. *Jean* III, en 781.
22. *Gangulphe.*
23. *Fidelis.*
24. *Théobalde* ou *Théodore.*
25. *Egion*, mort en 813.
26. *Wolferon.*
27. *Salomon* I, mort en 873.
28. *Patheon* ou *Bathego.*
29. *S. Gebhard* ou *Gebald*, mort en 885.
30. *Salomon* II, mort en 891.
31. *Salomon* III, Comte de Ramswag, mort en 919.
32. *Notingus*, Comte de Veringen.
33. *S. Conrad*, Comte d'Altorf, mort en 974 ou 976.
34. *Gamenolde*, *Gamenolphe* ou *Ganinolfe.*
35. *S. Gebhard*, Comte de Bregentz, mort en 995.
36. *Lambert.*
37. *Richard* ou *Rodhard.*
38. *Aymon.*
39. *Warman*, Comte de Dillingen, mort en 1034.
40. *Everard*, frére du précédent, mort en 1046.
41. *Théodoric.*
42. *Grimolde* ou *Rumolde.*
43. *Charles*, Comte de Thuringe déposé.
44. *Othon* de Gozlar, Baron de Lierheim.
45. *Rupert* ou *Robert.*
46. *Bertholde.*
47. *Gebhard*, Duc de Zéringhen élu en 1081, mort en 1110.
48. *Arnolphe*. Comte de Heiligenberg, mort en 1116.
49. *Ulrich*, Comte de Kybourg, mort en 1128.
50. *Ulrich*, Baron de Castel.
51. *Herman*, Baron d'Arbon.
52. *Othon*, Comte de Habsbourg, mort en 1169.
53. *Bertholde*, Baron de Busnang ou Kusnac, ou selon d'autres, Duc de Zéringhen, mort en 1176.
54. *Herman* de Feidingen, mort en 1191.
55. *Diethelm*, Baron de Weissenbourg & de Krenckingen, mort en 1205 ou 1206.
56. *Werner*, Baron de Stauffen, mort en 1210.
57. *Conrad*, Comte d'Andechs ou Baron de Tégerfeld, mort en 1234.
58. *Henri* de Thann ou Thannek, mort en 1248.
59. *Everard*, Truchses de Waldbourg, mort en 1274.
60. *Rodolphe*, Comte de Habsbourg, mort en 1293 ou 1294.
61. *Frédéric*, Comte de Zolleren, morte en 1300.
62. *Henri* de Klingenberg, mort en 1206.
63. *Gebhard* de Bénar, François, mort en 1318.
64. *Rodolphe*, Comte de Montfort, mort en 1333.
65. *Nicolas* de Ketzingen ou Kretsingen & de Frauenfeld, mort en 1344.
66. *Ulric* Pfefferhaut, mort en 1351.
67. *Jean* de Windlow ou de Windek, assassiné en 1356.
68. *Ulric* de Freydingen.
69. *Henri*, Baron de Brandis, mort en 1383.
70. *Mangolde*, Baron de Brandis, mort en 1384.
71. *Nicolas* de Rissenbourg, depuis, Evêque d'Olmutz.
72. *Burchard*, Baron de Heuwen, mort en 1398.
73. *Frédéric*, Comte de Nellenbourg, qui se démit.
74. *Marquard* de Randek.
75. *Albert* Blarer de Girsperg, qui se démit.
76. *Othon*, Marquis de Roteln & de Hohenberg qui se démit en 1433.
77. *Frédéric*, Comte de Zolleren, mort en 1436.
78. *Henri*, Baron de Heuwen, mort en 1462
79. *Burchard* de Randek, mort en 1466
80. *Herman* de Landsperg, mort en 1477.
81. *Louis* de Freyberg, mort en 1480.
82. *Othon*, Comte de Sonnenberg, mort en 1491.
83. *Thomas* Ferlower de Cilly, mort en 1499.
84. *Hugues* de Hohen-Landenberg, qui se démit.
85. *Balthasar* Merkel, Sous-Chancelier de l'Empire, mort en 1532.
86. *Hugues* de Hohen-Landenberg pour la seconde fois, mort en 1533.
87. *Jean*, Comte de Lupfen, qui se démit en 1536.
88. *Jean* de Wéza, cy-devant Archevêque de Lunden & & Evêque de Roschild, mort en 1547.
89. *Christophle* Metzler d'Adelberg, Docteur en Droit Civil & Canonique, mort en 1561.
90. *Marc* Sirice, Comte d'Altaemps, Cardinal, qui se démit en 1589.
91. *André*, Archiduc d'Autriche Cardinal, mort en 1600.
92. *Jean-George* de Halleweil, mort en 1603.
93. *Jaques* Fugger, Baron de Kirchberg & de Weissenhorn, mort en 1626.
94. *Sixte Werner* de Prasberg, mort en 1689.
95. *Jean*, Comte, Truchses de Waldbourg, mort en 1644.
96. *Jean-François* de Prasberg, mort en 1689.
97. *Marquard Rodolphe* de Rodt, élu le 14 avril 1689 & mort en 1704.
98. *Jean-François* Schenk de Stauffenberg.

* CONSTANCE (l'Evêché de) est un des Etats du Cercle de Souabe en Allemagne. Il est autour des Lacs de Constance & de Zell aux confins de la Suisse, entre le Lac de Constance, l'Abbaïe de Saint-Gall, le Turgow & le Landgraviat de Nellenbourg. L'Evêque qui en est le Souverain, étoit aussi autrefois Seigneur de la ville de Constance, mais présentement il n'a rien à y voir pour le temporel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONSTANCE (le Lac de) que les Allemans appellent *Bodenzée*, & les Latins, *Lacus Brigantinus*, *Bodanicus*, *Bodamicus* & *Constantiensis*, est un grand Lac de l'Allemagne entre la Souabe & la Suisse. Son étendue est du sud-est au nord-ouest, sa longueur est d'environ seize lieues à compter depuis Brégentz jusques par delà Uberlingen, & sa plus grande largeur n'excéde guéres trois lieues. Le Rhin le traverse & l'on voit sur ses bords Constance, Brégentz, Bodmen d'où il tire le nom de *Bodmenzée* ou de *Bodenzée*, Lindaw, Buchorn, Mersbourg, Uberlingen ou Uberlingue, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONSTANCE, (Saint) Evêque de Pérouse, ville de Toscane, & Martyr. Quoique tous les Actes que nous avons de la Vie & du martyre de ce Saint, ne méritent aucune croyance, on ne peut douter néanmoins que son nom n'ait été depuis longtems dans une grande vénération, & qu'il n'ait souffert le martyre dès les premiers siécles de l'Eglise. Le culte de ce Saint est très-ancien en Italie, on voit aussi une église qui porte son nom auprès de Pérouse; il y a même un canton du païs proche de Foligny, qui s'appelle la *Contrée de S. Constance.* Tout ce que l'on rapporte des différentes translations des Reliques de ce Saint, n'est ni plus certain, ni plus vraisemblable, que ce que l'on débite des circonstances de sa vie. * Baillet, *Vies des Saints*, 29 *janvier*. Tillemont, *Mémoires pour l'Histoire Ecclésiastique*, *&c.*

CONSTANCE CHLORE (*Flavius Valerius Constantius*) fut fils d'Eutrope, homme illustre dans la Dardanie, & de Claudia fille de Crispus, l'un des freres de l'Empereur Claude le *Gothique.* Il servit avec distinction dans les armées, sous les régnes d'Aurélien & de Probus, & Carus lui donna le gouvernement de la Dalmatie. Dioclétien ayant jugé à propos de créer deux Césars, Constance fut le premier sur qui il jetta les yeux. Il prit possession de cette dignité le premier de mars de l'an 292, & en même tems il répudia sa premiére femme Héléne, de qui il avoit eu Constantin, pour épouser Théodora fille de la femme de Maximien Hercule, Collégue de Dioclétien. Un Auteur du X siécle assure, que Constance étant encore particulier avoit chassé du Pont les Sarmates; mais l'histoire qu'il rapporte, est aussi incertaine que longue. Ce qu'on va dire est plus assuré. Lorsque Constance vint dans les Gaules, Carause jouissoit tranquillement de quelques villes sur les côtes, & de toute l'isle Britannique. Le nouveau César ayant entrepris de le combattre, fit d'abord le siége de Boulogne sur mer, boucha le port de cette ville par une forte digue, & l'ayant contraint de se soumettre, réünit à sa province toutes les autres places que le Tyran en avoit détachées; après quoi donnant tous ses soins à l'armement d'une flotte, il fut enfin l'an 297, en état d'entreprendre la conquête de l'isle Britannique, & une seule bataille, où Allectus qui avoit succédé à Carause fut tué, l'en rendit le maître. Constance, quoique toûjours employé dans les armées, aimoit les Lettres, & les favorisoit. Il donna encore des marques de sa sagesse & de sa modération, en empêchant qu'on ne persécutât les Chrétiens dans son département. Les Edits des Empereurs l'obligeoient à faire démolir les églises des Chrétiens, & il le fit, mais il s'en tint-là: les Chrétiens qui étoient à sa Cour, & dans ses armées, conservérent leurs emplois & sa confiance, pendant que ceux qui étoient dans les autres Cours étoient persécutez cruellement. Il eut presque toûjours à combattre les peuples de la Germanie, & il remporta sur eux de grandes victoires, dont une des plus célébres est celle de Langres, où ayant été surpris à la tête d'une petite troupe par les ennemis, il soutint leurs efforts pendant cinq heures, & donna à son armée le tems d'arriver, & de tuer soixante mille Barbares. Il dispersa dans le territoire d'Amiens, de Beauvais, de Troyes & de Langres, les François qu'il avoit fait prisonniers, & il les obligea à y cultiver la terre. Voilà ce qu'on sait de Constance, tant qu'il fut César. L'an 305, le premier de mai, Dioclétien & Maximien ayant quitté la pourpre, Constance & Galére Maximien son Collégue devinrent Empereurs: & le premier

ayant eu dans son département les Gaules, l'Espagne, l'Italie & l'Afrique, il laissa les deux derniéres Provinces à Sévére César. Le régne de ce Prince fut très-court. Il venoit d'être déclaré Empereur, lorsqu'il passa dans l'isle Britannique pour combattre les peuples d'Ecosse; & après les avoir battus, il pensoit à revenir dans les Gaules, lorsqu'il mourut le 25 juillet de l'an 306, à Yorck. Il déclara en mourant Constantin César, & il laissa six enfans de sa seconde femme; *Delmatius*, que Constantin son frere fit Censeur, & que Theophane appelle Annibalien; *Jules-Constance*, pére de Gallus César & de Julien l'*Apostat*, qui fut tué l'an 337, par ordre de Jules-Constance son neveu; *Constantin*, dont on ne dit rien; *Constantia*, mariée l'an 313, à l'Empereur Licinius; *Anastasie*, mariée à Bassien César; & *Eutropia*, mére du Tyran Népotien. * Socrate, *l.* 1. *ch.* 1. Eusebe, *l.* 1. Tillemont, *Histoire des Empereurs, tome* 4. Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CONSTANCE II. (*Flavius Julius Constantinus*) second fils de Constantin *le Grand* & de Fausta, naquit à Sirmich au mois d'août de l'an 317, & fut fait César l'an 324. Les Historiens assurent que son pére eut une affection particuliére pour lui, & de son vivant il gouverna les Gaules & ensuite l'Orient. Ce fut à lui que ce grand Prince confia son testament, mais il en eut si peu de reconnoissance que ce fut lui qui contribua le plus à la mort de ses neveux & de ses cousins, ausquels son pére avoit donné une petite partie de ses vastes Etats. On dit que pour irriter les Soldats contre eux, il fit courir le bruit qu'ils avoient empoisonné Constantin. Après leur mort arrivée l'an 338, il partagea l'Empire avec les fréres Constantin & Constant, & il eut dans son partage tout l'Orient, la Thrace & la Gréce. On croit que jusques-là il n'avoit pas encore pris le titre d'Auguste. Cette grande autorité ne fut pas bien soutenue en lui. Il la deshonora par le meurtre de ses parens, & par l'Hérésie d'Arius qu'il professa, s'étant laissé séduire aux flateries de sa femme. Pour défendre cette créance erronée, il persécuta l'Eglise, & exila les Prélats Orthodoxes, & entre autres saint Athanase. Ce Prince eut pendant presque tout le cours de son régne qui fut de vingt-cinq ans, la guerre à soutenir contre les Perses, & il y eut d'abord beaucoup d'avantages; car après que les Barbares eurent été forcez de lever le siége de Nisibe, ils perdirent auprès de Singare une grande bataille où Narsès fils de leur Roi fut tué, & un second siége de Nisibe leur fut encore plus funeste que le premier; mais après une cessation d'armes de neuf ans, ils recommencérent la guerre avec plus de succès, & ils prirent Amide, à qui Constance avoit donné son nom, Singare & Bezabde. Constantin *le Jeune* avoit été tué dès l'an 340, & Constance n'ayant prétendu avoir aucune part à sa succession, il la laissa toute entiére à Constant qui depuis la mort de Constantin II, songeoit à remédier aux troubles qui désoloient les églises d'Orient. Il pria Constance de remettre saint Athanase en son Siége, & le fit consentir à la convocation du Concile de Sardique, où le même Prince commença de rétablir les Prélats exilez. Mais Constant ayant été tué par Magnence en 350, Constance se repentit de ce qu'il avoit fait, parce qu'il ne craignoit plus personne. Il ne fut maître absolu des païs que ce Prince avoit gouvernez, que l'an 353. Vétranion & Magnence avoient partagé ses Etats: le premier ne jouissoit que de l'Illyrie, le second possédoit tout le reste de l'Occident. Constance résolut de reprendre tout ce qui avoit appartenu à son pére, mais avant que de marcher contre eux, il fit publier dans son armée une Ordonnance par laquelle il cassoit tous les Soldats qui ne seroient point batisez, & refuseroient de recevoir le batême: ce qui détermina S. Martin qui étoit déja Catéchuméne, à se faire batiser. Après cela, il marcha d'abord contre Vétranion, qui n'ayant pas eu le tems de se préparer à la guerre, fut contraint de se soumettre; mais Magnence lui donna plus de peine, & osa même aller au devant de lui dans l'Illyrie. Le Territoire de Mursie fut le lieu où les deux armées se rencontrérent, & la victoire s'y déclara pour le Prince légitime, qui chassa ensuite le Tyran de toute l'Italie, & le poursuivit jusques dans les Gaules, où il remporta une seconde victoire. Magnence n'ayant plus de ressources se tua lui-même à Lyon, & Constance punit rigoureusement la plupart de ceux qui avoient suivi son parti. On assûre que ce Prince étoit foible, & méfiant; & que ces deux défauts furent la cause d'une infinité de desordres. Il se livra tout entier à sa femme Eusébie & à ses Favoris qui lui firent prendre les intérêts de l'Arianisme, & pervertirent ainsi ses bonnes intentions. Les mêmes l'engagérent à faire mourir plusieurs hommes illustres, en lui persuadant qu'ils pensoient à parvenir à l'Empire. Sylvain, François d'origine, également habile & fidéle, qui commandoit dans les Gaules, fut un de ceux que ces adulateurs mirent mal dans l'esprit du Prince, & il se vit contraint de prendre la pourpre pour se garentir de la mort; mais Constance se délivra de lui peu de jours après en le faisant assassiner. La même année 354, Gallus, cousin de Constance qui l'avoit fait César, & qui lui avoit donné le département de l'Orient, accusé justement de cruauté, fut rappellé à la Cour, qui étoit alors à Milan, & l'Empereur envoya au devant de lui quelques Officiers qui le firent mourir en Istrie. Julien frére de Gallus, fut fait César en 356, & eut le département des Gaules, où malgré l'infidélité de plusieurs Officiers généraux qui croyoient faire la Cour à Constance en abandonnant le jeune César, il remporta plusieurs victoires sur les Allemans & les François. L'Empereur de son côté détruisit la nation des Limigantes, & rendit aux Sarmates le païs dont ces Barbares, autrefois leurs Esclaves, les avoient chassez. Après quoi il se prépara à faire la guerre aux Perses qui venoient de prendre les trois places dont on a parlé cy-dessus; mais Julien ne lui donna pas le tems d'entreprendre quelque chose. Ce César prit le titre d'Empereur, & ayant offert inutilement de traiter avec Constance, quitta enfin les Gaules pour aller le combattre. Constance se prépara à aller au devant de lui, lorsqu'il mourut à Mopsueste qu'on appelle aussi *Mopsucrénes* ou *fontaines de Mopsus*, le troisiéme novembre de l'an 361. Il étoit âgé alors de 45 ans, & se fit batiser avant sa mort par Euzoius. Il eut trois femmes: la premiére fut Fausta, sa cousine germaine, fille du Patrice Constance laquelle étoit morte avant l'an 350, puisque Magnence lui offrit alors sa fille: la seconde fut Eusébie, née d'une famille illustre. Son érudition extraordinaire pour une femme, & les qualitez de son esprit la rendoient très-digne de ce mariage, si elle ne l'eut point souillée par l'Arianisme. Il l'épousa l'an 353, & éleva les deux fréres Eusébe & Hypatius au Consulat. Eusébie étant morte vers l'an 360, sans enfans, Constance épousa Faustine, dont il eut une fille posthume nommée *Constantia*, qui fut mariée à l'Empereur Gratien. * Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 5. Ammien Marcellin. Eutrope. Tillemont, *Histoire des Empereurs, tome* 4.

CONSTANCE, étoit fils de Constance *Chlore* & de Théodora, & frére de l'Empereur Constantin *le Grand* qui lui confia les plus grands emplois. Il épousa Galla & Basiline. De la premiere il eut *Gallus*, que Constance créa depuis César; & de la seconde, il eut *Julien*, surnommé l'*Apostat*. Le même Constance son neveu le fit mourir avec Delmatius, les accusant d'avoir excité une sedition militaire l'an 338. * Zozime, *l.* 2. Eutrope, *l.* 1.

CONSTANCE César. *Voyez* GALLUS.

CONSTANCE, natif de Nysse, ville de Servie, & Général des armées Romaines, fut le bouclier de l'Empire contre les Tyrans dans le cinquiéme siécle, pendant le régne de l'Empereur Honorius. Il vainquit Constantin, Constans, Geronce, Jovin & un grand nombre d'autres en 412, & les années suivantes. Il chassa aussi les Goths des Gaules; & en 415, il envoya le Rebelle Attalus à l'Empereur. Ce Prince lui fit epouser en 417, sa sœur *Galla Placidie*, veuve d'*Ataulphe*, & l'associa même à l'Empire le huitiéme février de l'an 421. Constance ne posséda cette dignité qu'environ sept mois; car il mourut en son troisiéme consulat, d'une douleur de côté, le deuxiéme septembre de la même année. Il eut de Placidie, *Valentinien*, qui fut depuis Empereur, & le troisiéme de ce nom, & une fille nommée *Justa Gratiana Honoria*. * Sozoméne, *l.* 9. Prosper & Marcellin, *en la Chron. &c.*

CONSTANCE, Prêtre de l'église de Lyon, & grand Orateur, vivoit dans le cinquiéme siécle, vers l'an 470. Il composa, à la priére de S. Patient son Evéque, la Vie de S. Germain d'Auxerre, environ 40 ans après la mort de cet Evêque qui avoit cessé de vivre l'an 448. Eric Moine d'Auxerre, mit depuis cette même Vie en vers, sous le régne de Charles *le Chauve*. Elle est rapportée par Surius, au 13 juillet, & on nous l'a depuis donnée en nôtre Langue, avec un Recueil de quelques autres.

☞ Il faut remarquer qu'Isidore de Séville parle de ce Constance comme d'un Evêque, bien qu'il n'ait été que Prêtre de l'eglise de Lyon. Ceux qui ont suivi ce premier Auteur, ont fait la meme faute, comme Vossius & quelques autres. * S. Isidore, *de Vir. Illustr. ch.* 4. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 16.

* CONSTANCE, Manichéen de bonne foi, voulant obliger ceux de sa Secte qui étoient à Rome, de pratiquer la Morale qu'ils prêchoient, reconnut leur hypocrisie & se rangea à l'Eglise Chrétienne. Il vivoit au quatriéme siécle. * Augustin, *de Moribus Manichaeorum, ch.* 20.

CONSTANCE, Seigneur de la Cour du Roi de Siam, & son Ministre d'Etat, s'appelloit *Constantin Phaulkon*; car c'est ainsi qu'il signoit. Il étoit Grec, né à Céphalonie d'un noble Vénitien, fils d'un Gouverneur de cette isle, & d'une Demoiselle des plus anciennes familles du païs. Vers l'an 1660, n'étant âgé que de douze ans, il eut assez de discernement pour connoître que ses parens avoient mis les affaires de sa Maison en un état qui ne lui pouvoit fournir dequoi soutenir sa qualité dans son païs. C'est pourquoi il s'embarqua avec un Capitaine Anglois, qui retournoit en Angleterre. Son esprit, son humeur insinuante, & ses maniéres agréables l'y firent bien-tôt connoître, & lui attirérent la bienveillance de quelques Seigneurs de la Cour; mais desespérant de s'y avancer, il se mit sur mer, dans le dessein de passer aux Indes. Après avoir demeuré quelques années à Siam, & avoir amassé quelque bien, il quitta le service de la Compagnie d'Angleterre, pour avoir un vaisseau à lui & négocier de son chef. Alors s'étant mis en mer il fit naufrage sur la côte de Malabar, en l'Inde en deça du Golfe, & ne put sauver que deux mille écus de toute sa charge. Après ce malheur, se promenant au bord de la mer, il vit venir à lui un homme avec un visage triste & abbatu: c'étoit un Ambassadeur du Roi de Siam, lequel en revenant de Perse avoit fait aussi un naufrage, & s'étoit sauvé sans argent, sans hardes & sans suite. Cet Ambassadeur s'étant fait connoitre, Constance lui offrit de le remettre à Siam, & équipa une petite barque pour faire le trajet. L'Ambassadeur, pour reconnoître ce plaisir fit de grands éloges du mérite de Constance au Barcalon, c'est à dire, au premier Ministre d'Etat. Ce Ministre qui étoit fort éclairé dans les affaires, mais qui aimoit le repos & le plaisir, fut ravi d'avoir trouvé une personne habile & fidéle, & sur laquelle il pût se reposer des fonctions de sa charge. Il arriva en ce tems-là, que le Roi prit le dessein d'envoyer une ambassade dans un Royaume étranger; & qu'ayant reconnu la capacité de Constance, il lui donna cette commission, dont il s'aquitta avec beaucoup d'honneur. Le Barcalon étant mort quelque tems après, le Roi voulut mettre Constance en sa place. Il s'en excusa, & répondit à sa Majesté, que cette qualité lui attireroit l'envie de tous les Grands. Néanmoins, s'il ne prit pas le titre de Ministre d'Etat, il en fit toutes les fonctions. Comme il étoit sorti jeune de son païs, & par conséquent peu instruit dans la Religion Catholique, il ne fut pas difficile aux Anglois de lui faire embrasser la Religion Protestante; mais depuis il fit abjuration entre les mains du Pére Thomas Jésuite, & depuis ce tems-là il n'est rien qu'il n'ait tenté pour établir la Religion Chrétienne dans le Royaume de Siam, dans le Tonquin, dans la Cochinchine, dans la Chine, & pour la rétablir dans le Japon. C'est ce qui l'avoit engagé à faire rechercher au Roi de Siam l'amitié de Louis XIV, lequel ayant sçu que sa Majesté Siamoise lui avoit envoyé des Ambassadeurs qui avoient péri en chemin, lui envoya en 1685, le Chevalier de Chaumont, accompagné de l'Abbé de Choisi & de beaucoup de Noblesse. Ils furent magnifiquement reçus par les soins de M. Constance,

ſtance. Le Roi de Siam promit de s'inſtruire de la Religion Chrétienne, & fit partir avec le Chevalier de Chaumont les trois Ambaſſadeurs qu'on a vus à Paris en 1687. MM. de la Loubére & Céberet les reconduiſirent à Siam, étant revêtus du caractére d'Envoyez, & y menerent des troupes que le Roi de Siam avoit demandées. Ce Prince les mit dans les forteresſes de Merguy & de Bancock, qui ſont les clefs de ſon Royaume, renvoya pour la ſeconde fois le P. Tachard qu'il fit ſon Ambaſſadeur auprès du Roi de France, avec ordre de lui amener encore des troupes, ne voulant plus avoir que des François à ſa Garde. Mais pendant ce voyage quelques Mandarins à la tête deſquels étoit Pitracha fils de la Nourrice du Roi, ayant apperçu de la méſintelligence entre M. Conſtance, & le Sieur des Fargues Général des troupes Françoiſes, en voulurent profiter pour chaſſer les François du païs, & ſe rendre maîtres des affaires. Ils y réüſſirent par la faute du Sieur des Fargues, qui manqua au beſoin & contre ſa parole à M. Conſtance, que Pitracha fit mourir dans les tourmens. Il obligea enſuite les François à évacuer le Royaume, perſécuta vivement les Chrétiens; & le Roi qu'ils tenoient comme captif dans le Palais étant mort peu de tems après, il monta ſur le throne, non ſans ſoupçon d'avoir abbrégé les jours de ſon Maître. Madame Conſtance qui étoit Japonnoiſe, née à Siam, fut d'abord ſollicitée par le fils de Pitracha à entrer dans ſon Serrail, mais l'ayant conſtamment refuſé, & s'étant refugiée à Bancock dans le tems que les François ſe diſpoſoient à s'embarquer, le Sieur des Fargues eut la cruauté de la rendre aux Siamois, contre l'avis de ſon Conſeil, & malgré la proteſtation qu'elle fit publiquement de la violence qu'on lui faiſoit ſous la banniére du Roi de France, dont elle avoit deux lettres où ce Prince la prenoit ſous ſa protection. Depuis ce tems-là elle eſt Eſclave dans le Palais du Roi de Siam, & continue à ſanctifier ſes chaînes par les plus éminentes vertus, qui ont même obligé le Roi aujourd'hui régnant à lui confier l'éducation de ſes enfans. * *Voyages de* M. de Chaumont, de l'Abbé de Choiſi, du P. Tachard. *La Vie de M. Conſtance, par le* P. d'Orléans. *Hiſtoire de la révolution de Siam, par le* P. le Blanc.

CONSTANCE ou CONSTANTIA, fille de l'Empereur CONSTANCE *Chlore* & de *Théodora*, épouſa *Licinius*, qui ſe revolta contre l'Empereur Conſtantin *le Grand*, & dont elle eut un autre Licinius qui fut Céſar. Après la derniére bataille que ſon frére gagna ſur ſon mari, elle demanda la grace du dernier, qui lui fut accordée. Mais Licinius s'en étant rendu indigne par ſes intelligences avec les Barbares qu'il avoit deſſein de porter à la revolte, fut étranglé en 325. Alors Conſtance ne ſongea plus qu'à gagner la confiance de l'Empereur ſon frére, en quoi elle reuſſit aſſez bien, ſur tout après la mort de ſainte Héléne. Euſébe de Nicomédie, Arien, ſut ſi adroitement captiver l'eſprit de cette Princeſſe, qu'à ſa conſidération elle devint la protectrice d'Arius. On dit même que Conſtantin l'étant venu viſiter au lit de la mort pour ſavoir ſi elle n'avoit point de grace à lui demander, avant que de mourir, elle lui avoit ſeulement recommandé un Eccleſiaſtique, qu'on aſsûre être le même Euſébe, ou, ſelon d'autres, Arius. * S. Jérôme, *Epiſt. ad Ctéſiph.* Rufin, *l.* 1. Théodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 1. *&c.*

CONSTANCE ou CONSTANTIA, eſt le nom des deux filles de l'Empereur Conſtantin *le Grand*. La premiére, qu'on nomme auſſi *Conſtantine*, étoit fiancée à ce Gallican, qui ſe convertit à la Foi Catholique, après une victoire qu'il remporta miraculeuſement ſur les Scythes. Elle fut guérie d'une maladie fâcheuſe, par les priéres de ſainte Agnès; & pour en temoigner ſa reconnoiſſance, elle voua ſa virginité à Dieu. L'autre, qu'Ammien Marcellin aſsûre avoir épouſé Annibalien, & puis Gallus qui fut créé Céſar, étoit ſi méchante qu'on lui donna le nom de *Megere*.

CONSTANCE ou CONSTANTIA, fille de l'Empereur *Conſtance* & de *Fauſtine*, fut mariée à l'Empereur *Gratien*. * Ammien Marcellin, *l.* 21. Saint Ambroiſe, *Sermon de ſainte Agnes* Baronius, *A.C* 324 *&* 330 *&c.*

CONSTANCE, Reine de France, étoit fille de *Guillaume*, I. de ce nom, Comte de Provence, & de *Blanche*, dite *Adéle* d'Anjou. C'étoit une très-belle perſonne, mais fiere, capricieuſe, & inſupportable. En 1007, elle fut mariée au Roi *Robert*. L'humeur impérieuſe de cette femme cauſa de très-grands déplaiſirs à ce Prince, qui étant naturellement bon, ne négligea rien pour l'adoucir. Elle n'aimoit point HENRI I, ſon fils aîné. Après la mort du Roi arrivée en 1031, elle tâcha de mettre *Robert* ſon fils puiné, ſur le thrône, & pour en venir à bout elle ſouleva contre le Roi Henri une partie des Grands de l'Etat, & principalement Baudouin IV, Comte de Flandre, & Eudes II, Comte de Champagne, auquel elle livra la ville de Sens. Mais ſes deſſeins injuſtes n'ayant pas réüſſi, elle fut obligée de faire la paix avec le Roi ſon fils; & peu de tems après, elle mourut au château de Melun, au mois de juillet de l'an 1032, & fut enterrée à S. Denys auprès du Roi ſon mari. * Glaber. Helgaud. Le P. Anſelme, &c.

CONSTANCE, Reine de France, eſt nommée par les Eſpagnols *Béatrix* & *Elizabeth*; par Guillaume de Tyr & l'Abbé Suger, *Marie*; & par d'autres, *Marguerite*. Elle étoit fille aînée d'*Alfonſe*, VII. du nom, Roi de Caſtille, & de *Bérengére* de Barcelone ſa premiére femme, & elle fut mariée à *Louis*, VII du nom, dit *le Jeune*, Roi de France. Ce Prince ayant quitté *Aliénor*, l'épouſa en 1154, à Orléans, où elle fut couronnée par Hugues, Archevêque de Sens. Elle fut mére de *Marguerite*, Comteſſe de Vexin, & d'*Alix*, morte jeune, mourut en couche l'an 1160, & fut enterrée à S. Denys. * Mézeray, *Hiſtoire de France.*

CONSTANCE de FRANCE, Reine d'Angleterre, étoit fille de Louïs VI, dit *le Gros*, & d'*Adelaide* de Savoye, & ſœur de *Louïs* VII, dit *le Jeune*. Elle épouſa au mois de février de l'an 1140, *Euſtache* de Blois qui fut couronné Roi d'Angleterre en 1152, du vivant de ſon pére. Mais ce Prince étant mort le dixiéme août 1153, le Roi Louis *le Jeune* ſon frére, la remaria bien-tôt après à *Raimond* VI, Comte de Toulouſe, dont elle eut divers enfans, entre autres *Raimond* VII. Conſtance porta toûjours la qualité de Reine, à cauſe de ſon premier mari. Elle ſe trouva en 1176, au Concile d'Albi, & mourut peu de tems après. * Suger, *Vie de Louis VI.* Catel, *Hiſtoire de Toulouſe.* Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre, &c.*

CONSTANCE de FRANCE, fille de *Philippe* I, Roi de France, fut mariée avant l'an 1211, à *Hugues*, Comte de Troyes; & en ayant été ſéparée en 1214, ſous pretexte de parenté, elle épouſa deux ans après à Chartres, *Boëmon* I, Prince d'Antioche. Nous ne ſavons pas le tems de la mort de cette Princeſſe. * Ordéric Vitalis. Ives de Chartres. Suger. Le P. Anſelme, &c.

CONSTANCE, fille de *Roger* I, Roi de Sicile, étant déja vieille fille, fut mariée à l'Empereur *Henri* VI, l'an 1185. Quelques Auteurs modernes ont aſſuré qu'elle avoit été Religieuſe; mais Baronius a prouvé ſi ſolidement le contraire, qu'il n'y a pas lieu d'en douter. Les prétentions qu'elle avoit ſur le Royaume de Sicile, étoient tout à fait légitimes. Il lui fut pourtant diſputé par Tancréde, qui la tint priſonniére, après qu'elle eut été priſe par ceux de Salerne. Le Pape Celeſtin III, qui l'avoit couronnée Impératrice, lui procura la liberté. Après la mort de ſon mari, elle preſſa les Papes de lui accorder l'inveſtiture de la Sicile, pour elle & pour ſon fils *Frédéric*. Innocent III y étoit diſpoſé; mais elle mourut avant que d'en avoir reçu la Bulle l'an 1198. Elle laiſſa le Pape Tuteur de ſon fils pour ce Royaume. * Fazel, *Hiſtoire de Sicile*, *l.* 6. Baronius, &c.

CONSTANCE, Reine d'Aragon, fille de *Mainfroi*, bâtard de l'Empereur *Frédéric* II, & femme de *Pierre* III, Roi d'Aragon, vivoit environ l'an 1284. Cette Princeſſe fit admirer ſa piété & ſa magnanimité en Sicile, dont elle étoit Souveraine; car ayant délibéré avec les Magiſtrats de venger la mort funeſte de Conradin de Souabe, par celle de Charles, Prince de Salerne, elle envoya dire à ce Prince, un vendredi matin, de penſer à ſon ame, & de ſe réſoudre à mourir de la même façon que Conradin étoit mort, c'eſt à dire, ſur un échafaut; à quoi ce Prince répondit avec un courage admirable, que la mort lui feroit d'autant plus agréable, qu'elle lui devoit être donnée, au même jour que Jeſus-Chriſt l'avoit ſoufferte. Cette pieuſe réponſe fut apportée à la Reine, qui dit, *Puiſque le Prince de Salerne accepte ſi volontiers la mort à cauſe de ce jour, je veux auſſi lui pardonner pour l'amour de celui, lequel en ce jour ſouffrit la mort, afin de nous racheter.* En effet, cette génereuſe Princeſſe lui donna la vie. * Louïs de Mayerne. Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne.*

CONSTANCE ou COUTANCES. *Voyez* COUTANCES.

CONSTANS. *Voyez* CONSTANT.

CONSTANT, I. de ce nom, (*Flavius Julius-Conſtans*,) troiſiéme fils de l'Empereur Conſtantin, dit *le Grand*, & de *Fauſta*, fut fait Céſar par ſon pere, le jour de Noël, de l'an 333. Après la mort de cet Empereur arrivée en 337, il eut pour ſon partage l'Italie, l'Afrique & l'Illyrie; mais il fut obligé de ſe défendre contre ſon frére Conſtantin, qui voulut envahir les terres de ſon partage. Ce Prince ambitieux fut tué à Aquilée l'an 340, & Conſtant poſſéda après lui la Gaule, l'Eſpagne, & la Grande Bretagne. Il prit toûjours la défenſe des Orthodoxes contre les Ariens, qui troubloient la paix de l'Egliſe. Il s'employa dans cette vue, pour la convocation du Concile de Sardique en 345, & écrivit des lettres menaçantes à ſon frére Conſtance, Empereur d'Orient, qui favoriſoit les Hérétiques, & qui perſécutoit ſaint Athanaſe & les Orthodoxes. Ses ſoins s'étendirent auſſi en Afrique, où il n'oublia rien pour appaiſer le Schiſme des Donatiſtes. Cependant, ce Prince, dont le zéle pour la paix de l'Egliſe ſembloit mériter un régne plus long, lui fut enlevé par un jugement ſecret de la Providence. Magnence, qui avoit uſurpé l'Empire dans les Gaules, le fit tuer dans la ville d'Elne en Rouſſillon, au commencement de l'an 350. Conſtant étoit âgé d'environ 30 ans, & en avoit régné 13. Saint Athanaſe en parle comme d'un Martyr; & en cela il témoigne ſa reconnoiſſance pour un Prince qui l'avoit défendu ſi hautement contre les Ariens, qu'il étoit réſolu de faire la guerre à ſon frére Conſtance, s'il ne l'eût rétabli ſur ſon ſiége. Il avoit vaincu les François, & les avoit forcé de rechercher ſon alliance. Il fit auſſi une expédition en Angleterre, dont on ne ſait ni le ſujet ni le ſuccès. * S. Athanaſe, *Apol. ad Conſtant.* Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. Aurelius Victor, *Epit. Hiſt. c.* 41. Baronius, *Ann. Eccl. &c.*

CONSTANT, II. de ce nom, Empereur d'Orient, fils d'*Héraclius Conſtantinus*, & petit-fils d'*Héraclius*, fut ſubrogé à la place de ſon oncle Héracléonas, ſur la fin de l'an 641. Comme il avoit été élevé par des Hérétiques Monothélites, il ſuivit & profeſſa leurs erreurs. Paul, qui étoit Sectateur de cette créance, fut mis par ſes ſoins ſur le ſiége de l'Egliſe de Conſtantinople; & ce fut à la perſuaſion de ce Prélat Hérétique, qu'il fit publier l'an 648, un Edit ou Formulaire qu'on nomma *Type*, par lequel il impoſoit ſilence aux Orthodoxes & aux Hérétiques. Le Pape Martin I, qui avoit ſuccédé à Théodore, aſſembla en 649. un Concile à Rome dans l'égliſe de Latran, où ce Formulaire fut condamné: ce qui irrita tellement Conſtant, qu'il donna ordre à Théodore Calliopas, Exarque de Ravenne, de ſe ſaiſir du Pape. Cet ordre ſévére fut exécuté l'an 653. Ces excès de Conſtant furent punis du Ciel; il fut vaincu par les Sarraſins; & à peine put-il ſe ſauver, ayant été obligé de ſe déguiſer, pour prendre la fuite avec plus de ſureté. Il eſt vrai que dans la ſuite il fit la paix avec ces Infidéles, & que même ils s'obligérent de lui payer un tribut; mais ce fut parce que Moavie leur Prince étant aſſez embarraſſé dans des troubles domeſtiques, voulut prévenir une guerre étrangére. Ils avoient détaché de l'Empire d'Orient, l'Egypte & l'Iſle de Chypre, & l'an 666 recommençant la guerre, ils entreprirent la conquête de l'Afrique qui réſiſta peu d'années. Conſtant avant cela avoit voulu faire croire que ſes ſentimens étoient Catholiques, & avoit fait préſenter par les Apocriſiaires ou Nonces Apoſtoliques, que le Pape Vitalien lui avoit envoyez pour l'avertir de ſon élection, un livre des Evangiles couvert de plaques d'or & enrichi de pierreries d'une groſſeur extraordinaire, pour l'Egliſe de ſaint Pierre l'an 656. Quatre ans après,

pré-

venu de haine & de colére contre son frére Théodose, il le fit ordonner Diacre, & le fit mourir. Dieu permit qu'il eût un si grand remords de ce crime, qu'il s'imaginoit continuellement voir Théodose, lequel étant revêtu de la Dalmatique & des autres ornemens, lui présentoit le calice, & lui disoit, *buvez, mon frére.* Poursuivi continuellement par cette fâcheuse idée, il passa en Sicile, soit pour y transporter le siége de l'Empire, soit pour épier une occasion de surprendre les Lombards. Après avoir assiégé Bénévent, & pris Luceria, il entra dans Rome le mardi cinquiéme juillet de l'an 663, d'où il emporta tout le cuivre qu'il trouva dans les temples, & sur les toits. De là étant revenu en Sicile, il fut tué dans les étuves à Syracuse, par André, l'un de ses valets de chambre, sous l'Indiction onziéme, & le 15 juillet 668. Il régna 26 ans, huit mois & demi. * Anastase le Bibliothecaire, *Vie du Pape Vitalien.* Paul Diacre, *l. 5. de l'Histoire des Lombards.* Cédrenus. Theophanes & Baronius, *Annales.*

CONSTANT (*Flavius Claudius Constans*) étoit fils du Tyran *Constantin*, que les troupes d'Angleterre avoient proclamé Empereur, vers l'an 407. Quelque tems après, il fut créé César par son pére, & fut envoyé en Espagne pour la conquérir. Ses armes eurent assez de succès au commencement; mais peu de tems après il périt misérablement. Quelques Auteurs disent qu'il avoit quitté le froc, pour prendre le diadême. * Zosime & Sozoméne, *l. 6.* Prosper & Marcelin, *in Chron.*

CONSTANTIEN, Solitaire du païs du Maine dans le sixiéme siécle, étoit né en Auvergne d'un noble famille du tems de Clovis I. Il se consacra au service de Dieu dès sa jeunesse. Après avoir fait ses premiers essais de la vie monastique dans son païs, il s'en alla dans le célébre monastére de Micy, près d'Orléans, & y demeura plusieurs années, jusqu'à ce qu'il en sortit avec saint Franbourg son Compatriote, Moîne de Micy, pour mener une vie plus solitaire. Ils se retirérent tous deux dans le Maine. Innocent, Evêque du Mans, les ordonna l'un & l'autre Prêtres, & les envoya en Mission proche de leur retraite. Constantien s'y employa avec beaucoup de succès, & continua ses Missions sous Domnole, successeur d'Innocent. Sa réputation fut si grande, que le Roi Clotaire I, passant en 560 par le Maine, pour porter la guerre en Bretagne, où l'on appuyoit la revolte de son fils Chramne, voulut se détourner pour lui rendre visite, & se recommander à ses priéres. Constantien lui prédit la victoire, & Clotaire lui fit de grandes largesses, qu'il employa à bâtir & à doter un monastére, qui subsista long tems après lui. Il mourut quelque tems après Clotaire vers l'an 570. On fait sa Fête dans le Maine au premier décembre. Sa Vie a été écrite par un Anonyme contemporain, *dans les Histoires du Maine.* * Baillet, *Vies des Saints, mois de décembre.*

P A P E S.

CONSTANTIN, Pape, natif de Syrie, gouverna saintement l'Eglise dans le huitiéme siécle, & fut élu le septiéme de mars de l'an 708, après Sisinnus aussi Syrien, qui n'avoit tenu le siége que 20 jours. Au commencement du Pontificat de Constantin, Félix, Archevêque de Ravenne, refusant de le reconnoître, & ayant fait soulever les Citoyens de sa ville, fut banni dans la province de Pont, & fut aveuglé par le commandement de l'Empereur Justinien *le Jeune*, surnommé *Rhinotméte.* Ce Prince pria le Pape de passer lui-même en Orient, pour régler quelques affaires de Religion. Il fut reçu avec respect & magnificence à Constantinople, & de là à Nicomedie, où Justinien lui baisa les piez. A son retour, il s'opposa à Philippicus, qui avoit envahi l'Empire. Cet Usurpateur avoit chassé le Patriarche Cyrus qui étoit Orthodoxe, & lui avoit substitué Jean, Moine Hérésiarque, qui eut l'effronterie d'envoyer ses propositions erronées à Rome pour y être approuvées. Constantin les condamna en 712. Ce Pape fit peindre à Rome dans l'église de saint Pierre, les portraits des Péres qui avoient assisté aux six premiers Conciles generaux, & que l'Empereur avoit fait effacer de l'église de sainte Sophie de Constantinople. Il défendit aussi de se servir du nom & de l'autorité de ce Prince, dans les Actes publics, & de mettre sur les monnoyes son image, puisqu'il faisoit la guerre à celles des Saints. Félix de Ravenne, tout aveugle qu'il étoit, fut rétabli dans son siége après s'être soumis à Constantin, qui mourut le neuviéme avril de l'an 714, ayant tenu le siége six ans, un mois & deux jours. Ce Pape écrivit à Edaldus, Archevêque de Vienne une lettre, que nous avons dans la Bibliothéque de Fleuri, & ailleurs. S. GRÉGOIRE II lui succéda. * Anastase & Platine, *dans sa Vie.* Cédréne. Théophanès & Baronius, *aux Annales.*

CONSTANTIN, Antipape, se fit installer sur le siége pontifical, après la mort de Paul I, l'an 767. Pendant que ce Pontife étoit malade, Toton ou Teuton, Duc de Népy en Toscane, étant entré dans Rome avec une puissante armée, avoit forcé le Pape & le Clergé d'élire ce Constantin son frére, qui n'étoit pas même encore Clerc, & l'avoit fait ordonner & consacrer par George, Evêque de Palestrine. Constantin étoit indigne de cette place, qu'il remplit très-mal & qu'il occupa un an & un mois, jusqu'à ce qu'en 768, son frére ayant été tué, il s'enfuit de Rome. Après l'election canonique d'Etienne III, il fut privé de la vue, & fut condamné dans un Concile, tenu l'an 769. Ensuite il fut chassé de l'église & tous ses regîtres furent brûlez. * Baronius, *A. C.* 767, 768 & 769.

P A T R I A R C H E S.

CONSTANTIN, I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, dans le VII siécle, étoit Diacre, Oeconome & Sacristain de cette église, lorsqu'il fut élevé sur ce siége, après la mort de Jean V, l'an 674. Les Actes du sixiéme Synode général font foi, dans l'Action ou Session 14, que Constantin étoit Orthodoxe & contraire aux Monothélites: c'est de quoi tous les Auteurs ne sont pas d'accord. Il mourut l'an 676, & eut pour successeur Théodore Hérétique, dont nous parlerons ailleurs. * Nicephore, *dans sa Chron.* Baronius, *A. C.* 664. & 666.

CONSTANTIN II, Patriarche, Iconomaque, fut élevé sur le siége de Constantinople par l'Empereur Constantin *Copronyme* l'an 754. Il avoit été Moine; & après avoir été chassé de son monastere, à cause de ses déréglemens, il s'intrigua à la Cour, & devint un des plus furieux ennemis des images: ce qui lui fit avoir un Evêché, & enfin le Patriarchat de Constantinople après Anastase. L'Evêché qu'il eut, étoit le siége d'une petite ville de Pamphylie d'où il fut chassé à cause de la vie scandaleuse qu'il menoit; mais comme il étoit flatteur, complaisant & homme de cœur, il se mit si bien dans l'esprit de Constantin *Copronyme*, que ce Prince le mit sur le siége Patriarchal de Constantinople. Théophane assure qu'il empêcha Constantin *Copronyme* de publier le Nestorianisme qu'il avoit embrassé. Cette résistance, ou peut-être les crimes du faux Patriarche, déplurent à l'Empereur, qui l'envoya en exil l'an 766. L'année suivante, Constantin *Copronyme*, qui le vouloit perdre, l'ayant rappellé à Constantinople, le fit raser, lui fit mettre une robe courte & sans manches, le fit promener par la ville, monté sur un âne, dont il tenoit la queue; & après l'avoir exposé aux insultes de la populace, il lui fit couper la tête, & fit traîner son corps à la voirie. Il eut pour successeur Nicetas Iconomaque. * Zonaras. Théophanès, & Baronius, *A. C.* 764. *n.* 17. & 18. 767. *n.* 13 & 14.

CONSTANTIN, III. de ce nom, Patriarche de Constantinople, surnommé *Lichudès*, vécut dans le XI siécle. Il fut mis, après Michel Cérularius, sur le siége de cette église, qu'il gouverna depuis l'an 1059, jusqu'en 1064, que le célébre Jean Xiphilin lui succéda. Il a fait quelques Constitutions synodales, qui sont dans le Droit Grec-romain. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

CONSTANTIN IV, Patriarche de Constantinople, fut élu l'an 1153, après Théodore de Chalcédoine, & n'occupa le siége que pendant deux ans. Lucas *Chrysoberge* lui succéda. * Baronius, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

CONSTANTIN, Diacre de l'église de Syracuse, fut nommé Patriarche d'Antioche par le Pape Conon, pendant que le siége de cette église étoit occupé par des Prélats hérétiques en 686. Mais son esprit inquiet & factieux le fit enfermer dans une prison. La plupart des Auteurs ne le mettent point au nombre des Patriarches d'Antioche. * Baronius, *A. C.* 686.

E M P E R E U R S.

CONSTANTIN (*Flavius Valerius Constantinus*) fils de Constance Chlore & d'Heléne, naquit à Naisse dans la Dardanie l'an 274, qui est aujourd'hui Nice ou Nisse dans la Servie. Son pére devenu César, ayant été envoyé dans les Gaules, Constantin demeura auprès de Dioclétien, qui parut l'estimer beaucoup, & qui le donna ensuite à Galére Maximien. Celui-ci ne lui fut pas favorable, il chercha même à le faire périr, & lorsqu'il delibéra avec Dioclétien sur le choix des Césars qui devoient être nommez en sa place & en celle de Constance Chlore, il ne voulut pas qu'on eût égard à lui. Ces mauvais traitemens font honneur à Constantin, on ne l'auroit pas rejetté s'il avoit eu moins de capacité. Son pére devenu Auguste le redemanda si vivement, & de sa part Constantin se rendit si importun, que Galére Maximien fut enfin contraint de lui permettre de venir dans les Gaules. Constantin ayant alors pris la poste, fit couper les jarrets à tous les chevaux dont lui & sa suite s'étoient servi, pour empêcher qu'on ne pût le suivre; précaution qui se trouva nécessaire. Il arriva à Bologne sur la mer, lorsque son pére étoit prêt de passer dans la grande Bretagne; il l'y accompagna, le vit mourir, & fut déclaré Empereur à sa place le 25 juillet de l'an 306. Galére Maximien ne lui ayant voulu donner que le titre de César, il s'en contenta, & n'en gouverna pas moins absolument dans les provinces qui lui étoient soumises, c'est à dire, dans les Gaules, la grande Bretagne & l'Espagne. Il avoit épousé de bonne heure Minervie ou Minervine, de qui il avoit un fils nommé Crispus; mais Maximien Herculius lui ayant offert sa fille Fausta, il l'épousa, & prit alors le titre d'Auguste que Galére Maximien ne lui voulut pourtant accorder que l'an 308. Il avoit déja remporté plusieurs victoires sur les François, & dès l'an 306, ayant pris deux de leurs Rois qu'on nomme Ascaric & Ragaise, il les avoit exposez aux bêtes dans l'amphithéatre. Son beau-pére, qui l'avoit quitté pour gouverner l'Italie avec Maxence son fils, qui étoit maître de Rome, vint le retrouver l'an 308. Il le tint honorablement à sa Cour, & lui confia même une partie des troupes; mais ce malheureux ayant tâché de les gagner, on fut obligé de le garder étroitement; & l'an 310, Constantin averti qu'il avoit attenté à sa vie, le fit mourir. Il entreprit à peu près dans le même tems d'aller combattre Maxence, & il y alla en effet après avoir remporté encore une grande victoire sur les Barbares de la Germanie. Les troupes du Tyran furent défaites deux fois dans les Alpes, sa cavalerie mise en déroute à Bresce; & Vérone où Ruricius Pompeïanus, un des meilleurs Capitaines de ce siécle-là s'étoit jetté, ne résista que peu de tems. La victoire s'étoit déclarée d'abord pour Constantin: Dieu même l'avoit assûré du succès de cette entreprise en lui faisant voir dans les cieux le Monogramme de Jesus Christ, avec une inscription qui l'avertissoit qu'il vaincroit en ce signe. On assûre que cet Empereur, qui encore Payen, estimoit déja beaucoup la Religion Chrétienne, fit faire aussi-tôt un Labare, c'est à dire, une sorte d'enseigne militaire où ce Monogramme étoit réprésenté, & qu'on le portoit à la tête de son armée. On le trouve plusieurs fois sur ses médailles, mais d'ordinaire il est réprésenté différent de la maniére dont il lui apparut. Ce Monogramme étoit proprement un P, coupé par une ligne droite. Maxence après avoir perdu la meilleure partie de ses troupes, se crut néanmoins encore assez fort pour aller au devant

de Conſtantin: il lui livra la bataille aſſez près de Rome, ſon armée fut miſe en déroute, & il ſe noya lui même dans le Tibre, le 28 octobre de l'an 312. Cette victoire rendit Conſtantin maître de l'Italie & de l'Afrique. Le Sénat le déclara le premier des Empereurs, & Licinius qui régnoit dans l'Illyrie rechercha ſon amitié, & épouſa ſa ſœur Conſtantia. Ce fut alors que Conſtantin devenu redoutable aux autres Princes, fit ceſſer dans tout l'Empire la perſécution qu'on faiſoit aux Chrétiens; il les favoriſa toûjours de plus en plus, & il voulut enfin être mis lui même dans le rang des Catéchuménes. Zozime, Auteur Payen, l'accuſe d'ambition, mais il ſemble qu'il n'entreprit point de guerre contre ſes Collégues ſans en avoir de juſtes raiſons. Licinius, qui après la défaite de Maximin, partageoit ſeul l'Empire avec lui, ayant tâché d'engager à la revolte Baſſien que Conſtantin vouloit faire Céſar, & refuſant de livrer Sinicius qui avoit menagé cette revolte, Conſtantin lui déclara la guerre l'an 314, mit deux fois ſes troupes en déroute, & après l'avoir réduit à ſe ſoumettre, lui laiſſa l'Aſie, & la Thrace en Europe. Trois ans après, Criſpus & Conſtantin *le Jeune*, fils de Conſtantin, & Licinianus fils de Licinius furent déclarez Céſars, mais il y eut toûjours de la jalouſie entre les deux Empereurs, & enfin Licinius s'étant plaint l'an 333, avec trop de hauteur de ce que Conſtantin avoit paſſé ſur ſes terres en pourſuivant les Sarmates & les Goths, s'attira une guerre qui lui fut fatale. Conſtantin l'ayant vaincu, le priva de l'Empire, & enſuite le fit mourir. Licinien ſon fils fut auſſi condamné à la mort peu après; & depuis, Conſtantin fut ſeul maître de tout l'Empire Romain. Ce fut alors qu'il forma le deſſein de bâtir une nouvelle Rome, & il choiſit la ville de Byzance, qui prit le nom de Conſtantinople, vers l'an 330, lorſqu'elle fut dédiée. Elle eut cela de ſingulier qu'on n'y voyoit aucune marque du Paganiſme; mais ſes bâtimens élevez à la hâte furent ruïnez en peu de tems, & quelques ſiécles après Conſtantin, on y trouvoit peu d'édifices qui ne fuſſent modernes. Ce fut encore dans ce temslà que l'Empire fut partagé en quatre gouvernemens généraux, dont les Gouverneurs furent appellez Préfets du Prétoire, ſans avoir aucune autorité ſur les troupes, dont le commandement fut donné aux Maîtres des Soldats, qui avoient ſous eux dans les provinces des Comtes & des Ducs. Chaque Gouvernement général fut partagé en diocéſes dont les Gouverneurs furent nommez Vicaires des Préfets du Prétoire; & chaque diocéſe étoit compoſé de pluſieurs petites provinces, gouvernées par des Conſulaires, des Préſidens, ou des Correcteurs. Cette diviſion en petites provinces avoit été faite par Diocletien, & c'eſt injuſtement que Zozime en fait des reproches à Conſtantin. Celui-ci également appliqué à gouverner l'Empire, & à maintenir la Religion Chrétienne dans ſa pureté, fit pluſieurs Edits, dont on a conſervé une partie, & dont l'un des plus conſidérables eſt celui du troiſiéme de mars 321, par lequel il ordonna qu'on célébrât le dimanche, & défendit toutes œuvres ſerviles ce jour-là. Il fit tous ſes efforts pour éteindre le Schiſme des Donatiſtes; & Arius, Prêtre d'Alexandrie ayant attaqué la divinité de Jeſus Chriſt, il fit aſſembler à Nicée en Bithynie, le premier Concile général auquel il aſſiſta, & où le Verbe fut déclaré conſubſtantiel à ſon pére. On remarque qu'il fournit des voitures à tous les Péres du Concile, qu'il les défraya ſur leur route, & qu'il baiſa les playes de ceux qui avoient confeſſé la Foi de Jeſus Chriſt dans la perſécution de Licinius. Mais ce fut dans le même tems qu'il fit mourir Criſpus ſon fils, Prince de grande eſpérance, accuſé par Fauſta ſa belle-mére d'avoir attenté à ſon honneur. Cette malheureuſe Impératrice avoit elle même attenté à la pudicité de Criſpus, elle l'aima encore mort, avoua ſon crime, & fut à ſon tour punie du dernier ſupplice. Ces derniers traits du régne de Conſtantin le deshonorérent: il donna auſſi trop d'autorité à de certaines gens qui en abuſérent, & il connut leurs injuſtices ſans pouvoir ſe réſoudre à les punir. Enfin ſon affection pour ſa ſœur Conſtantia l'engagea à favoriſer les Ariens, juſqu'à exiler les Evêques qui leur étoient le plus oppoſez; mais il les rappella peu après. Outre les victoires qu'il remporta dans les Gaules ſur les François & les Allemans, il vainquit encore les Sarmates & les Goths, & il faut bien mal le connoître pour croire les Hiſtoriens Payens qui aſſurent qu'il achetoit la paix à prix d'argent. Il ſe préparoit à aller porter la guerre dans la Perſe, lorſque ces Barbares lui demandérent la paix aux mêmes conditions auſquelles ils l'avoient obtenue de Dioclétien. Sentant alors que ſa ſanté s'affoibliſſoit, il ſe fit porter à Nicomédie, où il fut batiſé par Euſebe, Arien, Evêque de cette ville, & peu après il mourut le 22 mai 337, à Achyron, maiſon de plaiſance près de Nicomédie, étant âgé de 63 ans, dont il en avoit régné près de trente & un. Son corps fut porté à Conſtantinople, & inhumé dans le veſtibule de l'égliſe des Apôtres. Il laiſſa trois fils, Conſtantin, Conſtance & Conſtant, entre leſquels il partagea l'Empire, en laiſſant néanmoins une petite portion à ſes deux neveux Dalmatius & Annibalien; & deux filles, Conſtantine & Héléne, mariées par Conſtance à Gallus Céſar, & à Julien l'Apoſtat. * Tillemont, *Hiſt. des Emp. tome* 4. Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

La mémoire de cet Empereur étoit en ſi grande vénération dans l'Egliſe, que dès le cinquiéme ſiécle on en parloit comme d'un Saint, on rendoit des honneurs extraordinaires à ſon tombeau, & même à ſa ſtatue poſée ſur une colomne de porphyre. Le Pape Nicolas aſſure qu'au IX ſiécle on récitoit ſon nom pendant la célébration des ſaints Myſteres. Quelques Martyrologes modernes marquent ſa Fête le 22 mai. On prétend qu'il y avoit pluſieurs égliſes qui portoient ſon nom en Angleterre, & qu'il étoit honoré comme un Saint dans différens endroits de l'Occident. Les Chrétiens d'Egypte ſolemniſent encore ſa Fête, qui ſe célébroit particuliérement dans la grande égliſe de Conſtantinople, dans celle des Apôtres, & dans un monaſtére qui portoit le nom de Conſtantin. Les Grecs & les Moſcovites font ſa Fête le 21 mai.

☞ Peut être ſera-t'il à propos de ne pas finir cet article, ſans expliquer auparavant ce qui regarde cette célébre donation, que l'on dit avoir été faite par Conſtantin au Pape Sylveſtre, de la ville de Rome & de pluſieurs provinces d'Italie. Hincmar, Archevêque de Rheims, qui floriſſoit vers l'an 850, eſt le premier qui en a fait mention. Le Pape Léon IX rapporte cette donation dans une lettre qu'il écrivit en 1053, à Michel, Patriarche de Conſtantinople. Pierre Damien la cite. Anſelme Evêque de Luques, Yves Evêque de Chartres & Gratien l'ont inſerée dans leurs collections. Il eſt néanmoins certain que c'eſt une piece ſuppoſée: 1. aucun des Anciens n'en a fait mention: 2. les Papes qui ont parlé des bienfaits que les Empereurs avoient fait au ſaint Siege de Rome, ou qui ont defendu leur patrimoine temporel, ne l'ont jamais alléguée: 3. la date de cet acte eſt fauſſe; car il eſt daté de l'an 315, & dans l'Acte il eſt parlé du batême de l'Empereur, qui n'étoit pas encore batiſé, même ſuivant l'avis de ceux qui croyent qu'il a été batiſé à Rome: 4. le ſtyle en eſt barbare & bien different de celui des Edits véritables de Conſtantin, & il y a des termes qui n'étoient point en uſage de ſon tems: 5. il y a une infinité de fauſſetez & d'abſurditez dans cet Edit. Il y eſt permis au Pape de ſe ſervir d'une couronne d'or ſemblable à celle des Rois & des Empereurs: or en ce tems-là les Empereurs ne ſe ſervoient point de couronnes, mais de diadêmes. L'Hiſtoire fabuleuſe du bâteme de Conſtantin par ſaint Sylveſtre, & ſa guériſon miraculeuſe de la lépre y eſt rapportée comme une choſe certaine. On y compte cinq égliſes Patriarchales, & on y met celle de Conſtantinople la ſeconde, qui n'a eu cet honneur que longtems après. Enfin, pour détruire entiérement ce prétendu Edit de donation de Rome & de l'Empire d'Occident au Pape, il ſuffit de remarquer que du vivant de Conſtantin & longtems après ſa mort, la ville de Rome & l'Empire d'Occident ont toujours été ſous la domination des Empereurs; que les Papes mêmes les ont reconnus comme leurs Souverains, ſans prétendre ni que la ville de Rome, ni l'Italie, ni aucune autre partie de l'Empire d'Occident leur appartinſſent; que tout ce qu'ils ont eu depuis de puiſſance temporelle, ils le doivent à Pepin, Roi de France, & à l'Empereur Charlemagne. Ceci mérite bien une digreſſion. Conſtantin demeura ſouverain de Rome & de tout l'Empire d'Occident tant qu'il vécut. Après ſa mort, l'Empereur Conſtance étant à Milan, commanda à Léonce, Préfet ou Gouverneur de Rome de ſe ſaiſir de la perſonne du Pape Libére, & de l'amener à Milan, où il fut conduit devant l'Empereur, qui n'ayant pu le faire conſentir à la condamnation de ſaint Athanaſe, l'envoya en exil à Bérée, ville de Thrace. Puiſqu'il y avoit alors un Gouverneur de Rome pour l'Empereur, & que l'Empereur condamna le Pape à un banniſſement, il paroît que le Pape n'étoit pas ſouverain dans Rome. L'Empereur Valentinien envoya pluſieurs fois les ordres à Prétextat, Gouverneur pour lui dans la ville de Rome, afin qu'il maintînt le Pape Damaſe contre Urſicin Antipape, qu'il avoit chaſſé de la ville, & relégué dans les Gaules l'an 381. L'Empereur Honorius termina encore par ſon autorité, le Schiſme qu'avoit formé Eulalius contre le Pape Boniface I. Symmaque, Gouverneur de Rome, favoriſa d'abord Eulalius, & obtint un ordre de l'Empereur, pour faire ſortir Boniface de la ville; mais depuis, Honorius mieux inſtruit de l'affaire fit chaſſer Eulalius, & rappella Boniface l'an 419. Ce Pape en rendit des actions de graces à l'Empereur, où il employe expreſſément ces mots, *Dans vôtre ville impériale, In urbe veſtra Manſuetudinis.* L'an 476, Odoacre ayant chaſſé l'Empereur Auguſtule, ſe fit Roi d'Italie, & ſe rendit maître abſolu de Rome. Théodoric Roi des Goths, qui défit Odoacre l'an 493, ne régna pas ſeulement dans Rome, mais s'attribua encore l'autorité de confirmer l'élection des Papes: ce que firent auſſi Athalaric & Théodat.

Lorſque l'Empereur Juſtinien eut reconquis la ville de Rome & l'Italie, l'an 539, il changea la forme du gouvernement & créa à Ravenne un Exarque, qui commandoit en ſon nom à toute l'Italie. Sous cet Exarque, il y avoit des Gouverneurs dans les principales villes, comme à Rome, à Spoléte, à Bénévent, &c. L'Empereur Juſtinien ne ſe contenta pas de vouloir confirmer les Papes, il exigea même d'eux une grande ſomme pour leur confirmation. Le Pape Agathon qui fut élu en 678, obtint une décharge de cette eſpéce de tribut de Conſtantin *Pogonat*; à condition néanmoins que l'Acte de l'élection ſeroit envoyé à cet Empereur, ſelon l'ancienne coutume, & que la conſécration du Pape, ne ſe feroit qu'après avoir obtenu ſon agrément. Les Empereurs donnérent depuis aux Exarques, le pouvoir de confirmer l'élection du Pape, comme Anaſtaſe le Bibliothécaire le rapporte, en parlant du Pape Conon, que l'Exarque Théodore confirma en 686, & du Pape Sergius, à qui Jean, Exarque de Ravenne, fit payer cent livres d'or. Vers l'an 725, le Pape Grégoire II écrivit une lettre au Duc de Veniſe, qui fait auſſi connoître que la ville de Rome étoit ſoumiſe aux Empereurs en ce tems-là. Voici de quelle maniére il parle de la ville de Ravenne, & de l'état d'Italie: *Afin que la ville de Rome ſoit remiſe ſous l'obéiſſance de nos Seigneurs & fils Léon & Conſtantin, & que nous puiſſions demeurer dans le ſervice des Empereurs.* L'an 752, Aiſtulphe ou Aſtolfe, Roi des Lombards, prit la ville de Ravenne, & chaſſa l'Exarque Eutychius de toute l'Italie. Le Pape Etienne II, voyant cet ennemi proche de Rome, écrivit à Conſtantin *Copronyme*, pour en obtenir du ſecours; mais il ſe contenta d'envoyer des Ambaſſadeurs à Aiſtulphe. C'eſt pourquoi le Pape s'adreſſa à Pepin Roi de France, lequel étant paſſé en Italie l'an 755, ſe rendit maître de toutes les villes de l'Exarcat, qu'il donna à ſaint Pierre & à l'Egliſe Romaine. Car dès qu'il en eut pris poſſeſſion, il en fit porter les clefs par Fulrald Abbé de Saint-Denys ſon Chapelain, ſur l'autel de ſaint Pierre & de ſaint Paul, avec les lettres de la donation qu'il en faiſoit à ces ſaints Apôtres, leſquelles furent miſes dans les Archives de Rome, comme le témoigne Anaſtaſe le Bibliothécaire. L'an 774, Charlemagne, Roi de France, vainquit Didier, Roi des Lombards, qui fut emmené priſonnier en France; & après avoir confirmé la donation que Pepin ſon pére avoit faite au ſaint Siége, il lui donna encore la Terre de Sabine, le Duché de Spolete, & le Duché de Bénévent, avec pluſieurs autres terres, dont Anaſtaſe le Bibliothécaire fait mention dans la Vie du Pape Adrien I. En conſidération de ces bienfaits, Adrien com-

me chef de la République Romaine, lui accorda, du consentement du peuple Romain, la qualité de Patrice, qui lui donnoit la souveraineté sur toute la ville de Rome & sur toute la République. Il fut ensuite proclamé Empereur, l'an 800, & demeura Souverain de Rome & de l'Italie.

L'an 817, Louïs *le Débonnaire* confirma au Pape Paschal, les donations de Pepin & de Charlemagne ses prédécesseurs, & y en ajoûta encore d'autres. Le Roi Charles *le Chauve* ratifia toutes ces donations, & donna aussi au saint Siége le Duché de Capoue, & plusieurs autres villes, comme cela se voit dans une lettre du Pape Jean VIII, a Landulphe, Evêque de Capoue, & céda même aux Romains le droit de souveraineté qu'il avoit dans Rome, les rétablissant, pour ainsi dire, dans leur ancienne liberté; mais les Papes, qui avoient beaucoup d'autorité, se rendirent peu a peu les Souverains. Les Romains avoient néanmoins deux Consuls, un Préteur, & un Gouverneur de ville, qu'ils choisissoient, & souvent ils secouoient le joug que les Papes leur vouloient imposer. Cela causa de cruelles guerres entre les Papes, les principaux Citoyens de Rome, & les Empereurs d'Allemagne; mais enfin les Papes ont eu le dessus, & sont restez seuls Maîtres Souverains de Rome & des païs d'alentour. Ces Papes avoient pris une couronne, même avant que d'être Souverains de Rome. Le premier qui s'en servit, fut Nicolas I, élu en 858, pendant le régne de Charles *le Chauve*. Boniface VIII, créé l'an 1294, orna sa tiare de deux couronnes, & Urbain V, qui fut élevé au pontificat l'an 1362, y en ajoûta une troisiéme.

Le Cardinal Baronius recherchant l'Auteur de cette piéce supposée, croit que les Grecs ont forgé cet Edit de donation pour montrer que l'Eglise Romaine tenoit sa principaute de l'Empereur, & non pas de Jesus Christ; mais l'autorité, qu'elle attribue au Pape sur les Patriarches d'Orient, ne s'accorde pas avec cette opinion. Outre qu'il n'y a pas d'apparence que les Grecs eussent supposé un Acte contraire à leur droit prétendu sur l'Italie, & que cette piéce se trouve citée par les Latins, deux cens ans avant qu'elle fût connue aux Grecs. Le Pére Morin croit que c'est un Ouvrage de Jean Diacre de l'Eglise de Rome, qui vivoit l'an 963; mais cela ne peut être, puis qu'il a été cité auparavant par Hincmar. M. de Marca, Archevêque de Paris, dans le livre qu'il a fait de *Concordia Sacerdotii & Imperii*, juge que ce fut une pieuse industrie du Pape Paul I, pour fermer la bouche aux Ambassadeurs de Constantinople, qui redemandoient en 767, les provinces d'Italie, que le Roi Pepin avoit données à l'Eglise Romaine. Mais il n'est pas aisé de se persuader que ce saint Pape ait voulu se servir de cet artifice, & que le Roi Pepin y ait consenti, lui qui étoit le véritable bienfaicteur de l'Eglise Romaine. D'autres conjecturent que cette donation a été fabriquée par Isidorus Mercator, parce qu'elle convient assez bien au génie de cet Auteur, qui a inventé beaucoup de pareilles choses, qu'elle est d'un style fort semblable au sien, qu'il vivoit vers la fin du VIII siécle, & que dès le IX Hincmar parla de cette donation. On rapporte un ancien privilége accordé à l'Abbaïe de Saint-Denys en France par le Roi Dagobert, où il est dit que l'Empereur Constantin avoit donné à saint Pierre, *Arcem Romani Imperii cum omni integritate*. Mais cette piéce est fausse. Il y en a qui reconnoissent que les Rois de France ont donné aux Papes de Rome les principales villes de l'Etat Ecclésiastique; mais ils disent que cette donation est injuste, & que ces biens appartenoient aux Empereurs de Constantinople. A quoi il est aisé de répondre, que les Empereurs Grecs ayant abandonné ces provinces aux Lombards, & les Rois de France les ayant retirées d'entre les mains de ces usurpateurs, ils en sont devenus les maîtres, par droit de conquête, & qu'ainsi ils ont pu les donner à l'Eglise Romaine. Nous finirons cet article par une réponse adroite que Jérôme Donato, Ambassadeur de Venise à Rome, fit au Pape Jules II, qui tenoit le saint Siége, au commencement du XVI siécle. Ce Pape lui ayant demandé à voir le tître du droit que la République de Venise avoit sur le Golfe Adriatique, il lui répondit, *que s'il plaisoit à sa Sainteté de faire apporter l'original de la Donation que Constantin avoit faite au Pape Sylvestre de la ville de Rome & des autres terres de l'Etat Ecclésiastique, il y verroit au dos la concession de la Mer Adriatique faite aux Vénitiens.* * Socrate, *l.* 1. Sozoméne, *l.* 2. Eusébe, *en sa Vie, dans l'Histoire & en sa Chronique.* Zonare. Eutrope. Rufin, &c. Baronius, *depuis l'an* 1306 *jusqu'à l'an* 1337. Le Pére Morin, *Délivrance de l'Eglise.* Le Pere Alexandre, *Selecta Hist. Ecclés.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle.*

CONSTANTIN II, dit *le Jeune*, (*Flavius Claudius Constantinus*) fils de Constantin *le Grand*, naquit à Arles le septiéme août, & fut créé César le premier mars de l'an 317. Il exerça le consulat au moins quatre fois; & après la mort de son pére, en 337, il eut en partage les Gaules, l'Espagne & la Grande Bretagne. Instruit de la sainteté & de l'innocence de saint Athanase, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit été exilé à Tréves, il le renvoya à son église. Il rendit moins de justice à son frére Constant; car ayant voulu lui enlever les Provinces qu'il possédoit, il mena des troupes en Italie, où il fut tué dans la ville d'Aquilée, l'an 340, à l'âge de 25 ans, & après en avoir régné trois. Etant encore César il avoit vaincu les Sarmates & les Goths, & il avoit eu ensuite le Gouvernement des Gaules, où il remporta de grandes victoires sur les François qui n'osérent plus se présenter tant qu'il vécut. Son frére Constant retint tous ses Etats, sans les partager avec Constance. * Zozime, *l.* 2. Vopiscus, *in Probo*, *c.* 22. Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CONSTANTIN III, fils de l'Empereur Héraclius, qui l'eut d'Eudoxia sa premiére épouse. A la demande de son pére il fut couronné en 613, n'ayant pas encore un an. Le pére fit cela parce qu'alors il étoit engagé dans une guerre dangereuse contre la Perse, & qu'il auroit voulu être assuré de son successeur. On éleva Constantin avec beaucoup de soin, & tout le monde conçut une grande opinion de lui, lorsqu'en 614, il succéda à son pére. L'Empire, qui se promettoit tout de ce jeune Monarque vit ses espérances fauchées. Martine marâtre de Constantin, animée par Pyrrhus, Patriarche Hérétique de Constantinople, le fit mourir de poison le 22 juin, après qu'il eut régné seulement trois mois. Cette cruelle femme s'étoit portée à cet excès de barbarie afin de procurer le thrône à Constantin Heracléonas son fils. Nicéphore au contraire assure que Constantin III mourut d'une fiévre hectique, & que le fils de sa marâtre avoit régné conjointement avec lui. Son épouse se nommoit *Grégoire*, d'autres l'appellent *Anastasie*, fille de Nicétas homme de qualité. Il en eut un fils nommé *Constant*, qui parvint dans la suite à l'Empire. * Théophanès. Zonaras. Cedrenus. Paul Diacre, *l.* 5. *&c.* Nicéphore.

CONSTANTIN IV, communément appellé *Heracléonas*, fils d'Héraclius & de Martine sa seconde épouse, étoit âgé de 16 ans, lorsque par la mort de son pére & de son frére Constantin III, il parvint à l'Empire, qu'il ne posseda que six mois, parce qu'un certain *Valentin* prit les armes contre lui. La haine contre Martine & le soupçon de l'empoisonnement de Constantin III, augmentérent considérablement le parti de Valentin. Constantin Heracléonas crut se tirer d'affaire en s'associant à l'Empire le jeune Constant, fils de son frére Constantin III; mais cette démarche le perdit, puisque tout le monde s'attacha uniquement à Constant. Heracléonas eut le nez coupé: sa mére & lui furent envoyez en exil dans la Cappadoce vers la fin de décembre 641, où ils moururent tous deux en prison. * Théophanès. Zonaras. Cédrenus. Paul Diacre. Egnatius. Baronius.

CONSTANTIN V, dit *le Jeune*, fut surnommé *Pogonat*, c'est à dire, *le Barbu*, parce qu'étant sorti de Constantinople sans barbe, il y revint dans un tems qu'il en avoit déja beaucoup. Il étoit fils de *Constant* II, & ayant sçu que son pére avoit été assassiné, l'an 668, par Mirzize Armenien à Syracuse, il s'y rendit, fit mourir ce scélérat, que l'armée avoit proclamé Empereur, & se rendit paisible possesseur de l'Empire. Il entreprit avec succès la guerre contre les Sarrasins, la continua sept ans, tant par mer que par terre, & les obligea de lui payer tribut. Depuis il s'employa avec le Pape Agathon pour la convocation d'un Concile, qui fut tenu à Constantinople, l'an 680, par 125 Evêques, & qui est le sixiéme général. On dit qu'appréhendant que la guerre, qu'il étoit obligé de soutenir contre les Bulgares ne troublat cette assemblée, il prit le parti de céder à ces peuples la Mysie, qui fut depuis appellé *Bulgarie*. L'hérésie des Monothélites ayant été condamnée en ce Concile, il fit lui même un Edit pour en faire observer les Canons dans tout l'Empire. Ce Prince traita tyranniquement ses fréres Héraclius & Tibére, qu'il avoit au commencement associez à l'Empire; car ayant eu quelque sujet de les soupçonner, il leur fit couper le nez. Justinien son fils, qui lui succeda depuis, fut associé au gouvernement. Constantin mourut la 17 année de son empire, l'an 685. * Cédrénus & Théophanès, *Annal. Gréques.*

CONSTANTIN VI, fils de Léon l'*Isaurien*, fut surnommé *Iconoclaste*, parce qu'il soutenoit les Brises-Images; *Copronyme*, parce qu'il se salit sur les fonts, lorsqu'on le baisoit; & *Caballin*, parce qu'aimant fort la senteur de l'ordure de cheval, il en faisoit brûler dans sa chambre, comme une pastille fort précieuse, & s'en faisoit frotter. Il fut couronné, n'étant encore qu'enfant, le jour de Pâques de l'an 720, & commença à régner seul depuis la mort de son pére arrivee le 18 juin de l'an 742. Ce malheureux Prince ne se contenta pas d'imiter la conduite de son pére contre les Images des Saints, mais il les foula aux piez, & jetta leurs Reliques au feu. Il fit mourir deux Evêques, & plusieurs Ecclésiastiques & Religieux, qui soutenoient le parti des Images, après les avoir traitez ignominieusement, & leur avoit fait endurer plusieurs persécutions. Au reste, il fit la guerre aux Bulgares avec des succès assez divers. Lorsqu'il s'y préparoit au commencement de son régne, il fut chassé par son beau-frére Artabasde; mais deux ans après, ayant repris Constantinople par famine, il fit crever les yeux à Artabasde & à deux de ses fils, & traita rigoureusement le faux Patriarche Anastase. Enfin, comme il menoit encore son armée contre les Bulgares qui se remuoient, une fiévre contagieuse le saisit, & il en mourut le 14 septembre 775. Les partisans du culte des Images l'ont diffamé tant qu'ils ont pu; mais ceux qui jugent de lui d'une maniére impartiale, reconnoissent qu'il étoit sobre, chaste, vaillant, & fort affectionné à la Religion Chretienne. Son régne fut de 34 ans, deux mois & 26 jours. Léon IV régna après lui. * Cédrenus. Theophanes, *Hist. Miscel.* Batiste Egnace, *en sa Vie.* Le Sueur, *Hist de l'Eglise & de l'Empire* sur l'an 775.

CONSTANTIN VII, fils de l'Empereur *Léon* IV, commença de régner l'an 780, a l'âge de dix ans, sous la tutelle de sa mére *Iréne*, femme d'une grande beauté & de beaucoup d'esprit, qui rétablit les Images, & qui procura la célébration du VII Concile général, second de Nicée, tenu l'an 787. Lorsque Constantin fut plus âgé, ne pouvant souffrir d'être contraint par sa mere, il lui ôta le gouvernement des affaires, l'an 790, & la rangea au nombre des personnes privées. Il fit crever les yeux à Nicéphore son oncle, & fit couper la langue à quatre fréres de ce Prince, qui avoient voulu l'élever à l'Empire. Un certain Alexis Patrice, pour qui les Légions d'Arménie avoient les mêmes sentimens, fut aussi rendu aveugle. Ensuite il répudia sa femme légitime, nommée Marie, & épousa Théodore qui n'étoit qu'une simple Demoiselle. Ces actions lui attirérent la haine des Grands; & Iréne sa mére, pour gouverner en sa place, lui fit arracher les yeux, dans la chambre même où il étoit venu au monde. Ce fut le 19 août 797. On remarque encore que ce fut le même jour auquel, cinq ans auparavant, il avoit fait souffrir la même peine à son oncle Nicéphore. Théophanès ajoûte que le soleil fut caché durant 17 jours, témoignage visible du courroux du ciel contre le crime de cette mére ambitieuse, que quelques Auteurs se sont pourtant efforcez de justifier. Constantin perdit ainsi la vie avec les yeux, l'an 797, & laissa l'autorité souveraine à sa mére. * Théophanès. Cédrénus. Génébrard, *en sa Chron.*

CONSTANTIN VIII, fils de Basile *le Macédonien*, fut créé Auguste par son pére, l'an 868. Il y a plusieurs Constitutions,

tions, qui portent le nom de ces deux Empereurs. Les Modernes ne le mettent pourtant pas ordinairement en ce rang, parce qu'il mourut avant son pére, environ l'an 878. * Théophanès.

CONSTANTIN IX, surnommé *Porphyrogénéte*, fils de Léon *le Sage*, n'étant âgé que de sept ans, monta sur le thrône, sous la tutelle de sa mére Zoé, le septiéme juin de l'an 912. La guerre, qu'on fut alors obligé de déclarer aux Bulgares qui ravageoient la Thrace, auroit été heureusement terminée, si les Soldats déja victorieux, n'eussent pris la fuite. Une autre expédition contre ces mêmes peuples fut suivie d'une pareille disgrace, par l'imprudence des Capitaines; ce qui fit prendre aux Bulgares la résolution d'assiéger Constantinople. Constantin fut obligé d'acheter la paix, par une somme considérable d'argent, & d'associer à l'Empire, pour soutenir le poids des affaires, Romain *Lécapéne* Arménien, qui s'étoit élevé par les armes. Il étoit alors Général des armées, & beau-pére de l'Empereur, auquel il avoit fait épouser sa fille Héléne: de sorte qu'il chassa l'Impératrice Zoé, & se rendit maître absolu du gouvernement. Depuis, Romain abusant de la simplicité de son gendre, fit Auguste son fils Christophle, l'an 920, & puis Etienne & Constantin, deux autres de ses fils, l'an 928, dans la vue de perpétuer l'Empire dans sa famille. Mais Dieu renversa les desseins de cet ambitieux; car son fils Etienne le dépouilla de la pourpre, l'an 944, le fit raser, & l'envoya en exil dans une isle. Pendant qu'Etienne disputoit de la préséance avec son frére Christophle, Constantin *Porphyrogénéte* se reveillant de sa léthargie, les fit prendre tous deux & les relégua ensuite dans des isles. Il gouverna depuis l'Empire avec assez de prudence, châtia quelques Tyrans en Italie, prit Bénévent sur les Lombards, éloigna à force d'argent les Turcs qui pilloient les frontiéres de l'Empire, & fit en sorte qu'un grand nombre de Capitaines se convertirent à la Foi Chrétienne, avec leurs Soldats. Ce Prince aimoit les Sciences, & laissa à Romain son fils, un livre qui traitoit des affaires de l'Empire, des alliances, & qui contenoit plusieurs autres avis très-importans. Le P. Banduri l'a fait réimprimer dans l'*Imperium Orientale*, avec les deux livres *des Thémes*, c'est à dire, des provinces *de l'Empire*, composez par le même Empereur. On a peu d'Ouvrages aussi importans pour la Géographie du moyen âge; mais il n'en faut croire l'Auteur que sur ce qu'il dit des choses de son tems: il est plein de fautes grossiéres dans tout le reste. Romain ennuyé du trop long régne de son pére, le fit empoisonner le neuviéme novembre de l'an 959. Constantin étoit alors âgé de 54 ans & en avoit régné 48 & quelques mois. Cet Empereur avoit fait tirer des extraits de plusieurs Historiens qu'il divisa en 53 livres; ce qui a causé la perte de la plus grande partie de ces Auteurs, dont on négligea les originaux, pour s'en tenir aux abbrégez. Nous avons de lui une Histoire de l'Image de Nôtre-Seigneur envoyée à Abgare Roi d'Edesse, & apportée, à ce qu'il dit, d'Edesse à Constantinople, donnée par le P. Combefis. Il a fait aussi la Vie de l'Empereur Basile *le Macédonien* son ayeul: elle se trouve dans le Recueil d'Allatius. Murcius a donné aussi en 1617, des Traitez politiques & des Novelles de cet Empereur. Nous avons encore deux des 53 livres de ses Pandectes historiques, savoir le 27 qui contient les extraits des ambassades, donné en Grec par Hoëschelius, en 1603, & réimprimé au Louvre, dans le corps de l'histoire Byzantine; & le 50, sur les vertus & les vices, donné par Henri de Valois, & imprimez à Paris en 1634. * Curopalate. Cédrénus. Zonaras, *Annal. l.* 3. Théodore Mérochita, *Hist. Rom. l.* 2. Glycas, *Annal. l.* 4. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du dixiéme siécle.*

CONSTANTIN X, fils de *Romain* & de *Théophanie*, succéda à Jean Zimisque ou Zimiscès, avec son frére Basile *le Jeune*, & régna avec lui 50 ans, depuis l'an 975, jusqu'en l'année 1025. Pendant tout ce tems là, il partagea plutôt le nom que l'autorité d'Empereur, avec son frére Basile, & se contenta de vivre dans la jouïssance des plaisirs. Après la mort de son frére, il gouverna l'Empire environ trois ans. Constantin Diogéne, Gouverneur de Smyrne & des Bulgares, défit les Bosniens au delà du Danube: & le Gouverneur de Samos dissipa l'armée navale des Sarrasins qui pilloient les Isles Cyclades, & leur prit 12 navires. Constantin mourut le neuviéme novembre de l'an 1028, âgé de 70 ans, & laissa deux filles, Théodore & Zoa ou Zoé. Cette derniére épousa Romain Argyropule son successeur. * Curopalate. Cédréne, *Annal. &c.* *Cherchez* BASILE, dit *le Jeune*.

CONSTANTIN XI, surnommé *Monomaque*, ou l'*Escrimeur*, fut rappellé de l'exil, où il avoit été envoyé par ordre de Jean, frére de l'Empereur Michel *le Paphlagonien*, & ayant épousé *Zoa* ou *Zoé*, fille de *Constantin* X, & veuve de deux Empereurs, fut mis sur le thrône le onzieme juin 1042. Ce Prince indolent & abîmé dans le vice, s'abandonna à une concubine, sœur de Romain Sclére: ce qui l'exposa à la haine du peuple, qui se revolta contre lui. Zoé & Théodore sa sœur le sauvérent en 1044. D'autres troubles suivirent. George Manassès, qui avoit commandé les troupes en Sicile avec assez de bonheur, voulut se faire Empereur, & fut tué en Epire. La revolte de Léon, dit *Tomitius*, fut plus longue, & n'eut pas néanmoins de suite, parce que ce Rebelle ayant été fait prisonnier, eut les yeux crevez en 1046. Constantin soutint aussi la guerre contre les Roxelans qu'il défit, & contre les Bosniens, sur lesquels il remporta quelques avantages. Mais sa paresse naturelle, ou la disette d'argent, furent cause que les Turcs commencérent de son tems à s'étendre dans l'Asie. Il régna douze ans, & mourut sur la fin de l'an 1054. * Curopalate. Baptiste Egnace, *Histoire Romaine, &c.*

CONSTANTIN XII, surnommé *Ducas*, fils d'*Andronic*, fut choisi par Isaac Comnéne pour gouverner l'Empire, & reçut la couronne le jour de Noël de l'an 1059. Le commencement de son régne fut traversé par une conspiration que les siens mêmes avoient excitée contre lui. L'ayant assoupie avec assez de prudence; il tourna toutes ses pensées au bien de son Etat. C'étoit un Prince Orthodoxe, équitable, mais avare à l'excès. De son tems les Usiens, peuples de Scythie, au nombre de plus de 500000 hommes entrérent dans l'Empire, & le menacérent d'une entiere ruine. Les Bulgares & les Romains, qui s'opposérent à leur passage, furent d'abord mis en piéces par ces Barbares, qui méprisérent toutes les offres de paix & de tribut qu'on leur fit. L'Empereur dans cette triste conjoncture eut recours au Ciel, fit ordonner un jeûne Général, & se mit en campagne avec 150000 hommes. Dieu ne l'abandonna pas; l'armée des Usiens périt presque toute par la peste, & le reste fut taillé en piéces par les Bulgares. La Gréce fut ensuite désolée par les courses de ses propres Habitans, & par celles des Turcs; les villes de Constantinople, de Cyzique, de Nicée & plusieurs autres furent ébranlées par un horrible tremblement de terre, qui renversa quantité de beaux édifices. Enfin Constantin, après un régne de sept ans & dix mois, mourut le cinquieme juin 1067, âgé de 60 ans. Il laissa sa femme *Eudoxe* Tutrice de trois fils qu'il avoit, & lui fit jurer qu'elle ne se remarieroit point, serment qu'elle ne manqua pas de rompre. * Curopalate. Zonare & Glycas, *Annal.*

CONSTANTIN XIII, que les autres nomment XV, en comptant quelques Césars, fut surnommé *Dracosès*, & finit la guerre du Péloponnése. Il étoit fils de *Manuel* Paléologue, & frére de *Jean*, auquel il succéda l'an 1445, ou selon quelques Modernes, en 1448. Le commencement de son régne fut troublé par ses freres Démetrius & Thomas, ausquels il donna des Etats dans la Moree, & ailleurs. Dans la suite, il rendit inutile la Croisade publiée en Allemagne contre les Turcs, par la résistance qu'il apporta à la réconciliation de l'Eglise Gréque avec la Latine, que Jean Paléologue son frére avoit promis de recevoir, conformément aux Décrets du Concile de Florence. Le Pape Nicolas V, surpris de cette opposition, envoya le Cardinal Isidore, Evêque de Sabine, pour conclurre l'union, ce qui réüssit. Cependant le secours ayant trop tardé, Mahomet II, Empereur des Turcs, après avoir ravagé toute la Gréce, assiégea Constantinople par mer & par terre, & la pressa si fort, qu'après un siége de 58 jours, elle fut emportée le 29 mai 1453. L'Empereur Constantin défendant vaillamment cette ville, fut étouffé par la foule à l'une des portes de la ville, après avoir reçu une blessure à l'épaule, au moins à ce qu'écrit Chalcondyle. D'autres rapportent sa mort d'une autre maniére qu'on peut voir à l'article de CONSTANTINOPLE. Son corps ayant été trouvé & reconnu par ses armes, le Prince Turc lui fit couper la tête, qu'on porta par la ville au bout d'une lance. Les enfans & les femmes qui restoient de la Maison Impériale, furent ou massacrez par les victorieux, ou réservez pour assouvir la lubricité du Tyran. * Æneas Sylvius, *ch.* 7. *de l'Europe*. Phranzès, *ch.* 7. Monstrelet, *au troisiéme volume*. Chalcondyle, *l.* 8. Sponde, *A. C.* 1445 *&* 1453.

CONSTANTIN (*Flavius Claudius Constantinus*) Soldat de fortune, fut proclamé Empereur l'an 407, par l'armée de la Grande Bretagne & passa aussi-tôt dans les Gaules, où il régna près de quatre ans. Il eut d'abord à y soutenir la guerre contre Honorius, dont le Général Sarus lui fit au commencement beaucoup de peine; mais enfin il le chassa, & après avoir battu les Barbares qui étoient entrez dans les Gaules, il se ligua avec eux contre Honorius, dont les cousins Vérinien & Didyme ne purent conserver l'Espagne. On dit que Constant fils de Constantin qui l'avoit fait César, ayant pris ces deux Seigneurs les fit mourir, quoiqu'il leur eût promis de leur conserver la vie. Honorius ne pouvant se vanger, étoit prêt à reconnoître Constantin Empereur, lorsque Géronce fit prendre en Espagne cette qualité à un nommé Maxime sous le nom de qui il espéroit de jouïr de l'autorité souveraine. Lorsque Constant se préparoit à aller combattre Géronce, les Alains, les Vandales & les Suéves entrérent dans les Gaules, où ils firent des ravages étonnans, & personne ne s'opposant à eux, ils passérent sur la fin de l'an 409 en Espagne, où ils fondérent de nouveaux Etats. Ces desordres n'empêchérent pourtant pas que Constantin ne continuât de vouloir se défaire de Géronce, & ne pensât même à la conquête de l'Italie; mais son excessive ambition ne servit qu'à hâter sa perte. Géronce attaqué par Constant, le défit, le tua, & vint enfin assiéger Constantin dans Arles. Constance Général des troupes d'Honorius vint ensuite attaquer les Assiégeans & les Assiégez, engagea ceux-là à abandonner leur Général qu'il fit mourir, pressa ceux-ci, & enfin força Constantin de se rendre à discrétion après quatre mois de siége. Il s'étoit fait ordonner Prêtre avant que de se rendre, mais on n'eut point d'égard à ce caractére, on le fit mourir lui & Julien, qui étoit le seul fils qui lui restât, & leurs têtes furent portées à Ravenne le 18 septembre de l'an 411. * Tillemont, *Histoire des Empereurs, tome* 5. Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CONSTANTIN, fils de Léon l'Arménien & de Théodosie, fut d'abord appellé Symbatius, mais son pére lui ayant donné le titre d'Empereur l'an 813, lui fit prendre le nom de Constantin. Michel le Bégue, qui fit mourir Léon le jour de Noël de l'an 820, fit couper la langue à Constantin, le rendit inhabile à la génération, & le relégua dans l'Isle de Prote, où il passa le reste de ses jours. * Banduri, *Numism. Imp Rom.*

CONSTANTIN, second fils de l'Empereur Théophile & de Théodora, porta de bonne heure le titre d'Auguste, & après la mort de son pére, arrivée le 18 janvier 842, il cabala pour se faire préférer à Michel son frére aîné, ainsi qu'on l'apprend de Guillaume le Bibliothécaire, qui néanmoins ne le nomme pas. On ne trouve son nom que sur les médailles de Théophile, & l'on voit qu'il a vécu peu, parce qu'avant l'an 850, Michel régnoit sans concurrent. * Banduri, *Numism. Rom. Imp.*

CONSTANTIN, troisiéme fils de l'Empereur Romain Lécapéne & de Théodora, fut revêtu de la dignité impériale par son pére le jour de Noël de l'an 923. Il épousa d'abord Héléne, fille du Patrice Adrien, & son pére lui fit épouser Théophano en secondes noces. Il contribua beaucoup plus que Constantin Porphyrogénéte à déthrôner son propre pére, qui fut exilé le 20 décembre de l'an 944; mais cette action l'ayant rendu odieux, on le déclara qua-

quarante jours après, déchu de la dignité impériale, & il fut relégué premiérement dans l'isle de Ténédos, & ensuite dans une place de Thrace qu'on ne nomme pas, & où il fut tué peu de tems après par ses Gardes, irritez de ce qu'il avoit tué Nicétas qui les commandoit. Son corps fut porté à Constantinople, & inhumé dans le monastére de Myrelée auprès de celui de sa premiére femme. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CONSTANTIN DUCAS, surnommé *Porphyrogénéte*, fils de l'Empereur Michel Ducas & de Marie, naquit vers l'an 1074, & fut revêtu de la dignité impériale par son pére, mais Nicéphore Botoniate ayant usurpé l'Empire l'an 1078, relégua Constantin dans un monastére, d'où néanmoins il le rappella peu après à la Cour. Ce jeune Prince se faisoit apparemment aimer. Alexis Comnéne devenu Empereur après avoir chassé Nicéphore l'an 1081, accorda toute sorte d'honneurs à Constantin, & lui rendit le titre d'Empereur. Anne Comnéne, si célébre par ses Ecrits, assure même qu'elle lui étoit destinée, mais que la mort prématurée de ce jeune Prince rendit inutiles les projets de ce mariage. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

ROIS D'ECOSSE.

CONSTANTIN, I. de ce nom, Roi d'Ecosse, succéda à son frére *Dongard*, l'an 464 ou 465 comme veulent les autres. Il se maintint long-tems contre les Pictes & les Saxons, & fut étranglé par un homme des Isles Hébrides, dont il avoit violé la fille, en la 17 année de son régne, l'an 482 de salut. * Dempster, *Hist. d'Ecosse*

CONSTANTIN II, fils de *Clenet* ou *Kenneth* II, succéda l'an 858 ou 860, à son oncle Donald V. Il publia des Loix très-utiles, défit Hubes, frére de Cadan, Roi de Danemarck, venu pour retablir les Pictes. Depuis il fut pris par le même Hubes, & tué par son ordre, après un régne de 13 ans. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

CONSTANTIN III, fils d'*Ether*, surnommé *Pié ailé*, frére de Constantin II, succéda l'an 903, à Dongal ou Donald VI. Le commencement de son régne fut assez fortuné; mais ayant perdu le Northumberland & le Cumberland, avec une bataille très-sanglante, il fut si touché de ces pertes, qu'il se retira dans un monastére, l'an 943, après avoir régné 30 ans. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

CONSTANTIN IV, dit *le Chauve*, fils de *Culne* ou *Culme*, succéda à Kenneth III, en 992. Un fils naturel de ce dernier le tua en duel & lui défit son armée après deux ou trois ans de régne. * Dempster, *Histoire d'Ecosse.*

HOMMES DE LETTRES, &c.

CONSTANTIN, Hérétique Manichéen, pervertissoit les Arméniens dans le septiéme siécle, en 653. L'Empereur Constant II le fit mourir par le moyen d'un Palatin nommé Siméon, lequel s'étant laissé séduire à ces Hérétiques, se disoit être Tite, autre Disciple du grand Apôtre. * Baronius, *A. C.* 651.

CONSTANTIN, Iconoclaste dans le huitiéme siécle, étoit Evêque de Nacolée dans la Phrygie, vers l'an 723. Sur l'ordre que reçurent les Juifs & les Arabes, d'abattre les Images des Chrétiens, il brisa celles de son église. Lorsque les Habitans de Nacolée l'eurent chassé de leur ville, il vint à Constantinople, où il persuada à l'Empereur Léon *Isaurien* de briser les Images, & où il devint un des Chefs des Iconoclastes. * Théophanès, *in Leone.* Nicéphore, &c.

CONSTANTIN, surnommé l'*Afriquain*, parce qu'il étoit originaire de Carthage, vivoit environ l'an 1070. Il passa d'Afrique à Babylone, où il se rendit très-fameux en la connoissance des Langues des Arabes, des Chaldéens, des Persans, des Egyptiens, & des Indiens. Il apprit aussi la Médecine & les autres Sciences, pendant l'espace de 39 ans, ensuite de quoi il revint à Carthage; mais ayant sçu que ses Concitoyens le vouloient faire mourir, parce qu'il étoit trop savant, il se cacha dans un navire qui passoit en Sicile, & arriva à Salerne. La crainte qu'il avoit d'être connu, l'obligea de se travestir en habit de gueux; jusqu'à ce que le frére du Roi de Babylone, qui étoit à Salerne, l'ayant rencontré, le recommanda au Duc Robert comme un personnage de tres-grand mérite, & qui étoit digne de sa protection. Constantin préféra la solitude à cette faveur, & se fit Religieux de l'Ordre de saint Benoît, au monastére de Sainte-Agathe d'Aversa, où il écrivit de très-beaux Ouvrages de Médecine, dont Léon d'Ostie a fait le Catalogue; *Diæta universales; De Ponderibus Medicinalibus, &c.* * Léon d'Ostie, *Chron. l. 3. ch.* 4. Trithéme, *des Ecriv. Eccl. & ch. 70. des Hommes Illustr. de l'Ordre de saint Benoît.* Genébrard, *en la Chron.*

CONSTANTIN HARMÉNOPULE. *Voyez* HARMÉNOPULE.

CONSTANTIN MANASSÉS, Historien Grec, vivoit environ l'an 1150, du tems de l'Empereur Emmanuel Comnéne. Il écrivit en vers un Abbrégé de l'Histoire, *Synopsis Historica*, que Leunclavius a traduit en Latin. C'est proprement une Chronique, depuis le commencement du monde jusques à l'an 1081, sous l'empire d'Alexis Comnéne. Constantin Manassès dédia cet Ouvrage à Iréne, sœur de l'Empereur, & femme d'Andronic. Meursius est le premier qui l'ait publié en Grec. * Vossius, *des Hist. Grecs, l. 2. ch.* 27.

CONSTANTIN de Sarno. *Cherchez* BUCAFOCI.

CONSTANTIN (Robert) Médecin de profession, naquit à Caen en Normandie. Il entendoit les Langues Hébraïque, Gréque, Latine, sur tout les deux derniéres, & il enseigna quelque tems les Belles Lettres dans l'Université de Caen, où il fut reçu Docteur en Médecine en 1564. Après avoir enseigné les Belles Lettres à Caen, il alla une seconde fois en Allemagne, à cause des desordres que la Religion avoit excitez en France, ou parce qu'en expliquant les Epîtres de S. Paul, il avoit enseigné la Doctrine des Protestans qu'il avoit apprise dans les païs étrangers. Comme il avoit été auprès de Jules-César Scaliger, il publia une partie de ses Commentaires sur Théophraste, qui n'avoient pas encore vu le jour; mais, sans ravir à l'Auteur de cet Ouvrage la gloire qui lui étoit due, comme on l'en avoit accusé. Gesner dit qu'il excelloit dans la connoissance des Langues, de l'Histoire, des Plantes & de la Médecine. Simler en parle comme d'un homme d'une profonde érudition; au contraire Joseph Scaliger, suivant sa coutume, parle de lui avec beaucoup de mépris, au sujet de son Dictionnaire Grec & Latin. Cependant l'Auteur de la Bibliotheque Curieuse juge que cet Ouvrage est digéré avec plus de jugement, que celui de Henri Etienne. La seconde édition du Dictionnaire Grec & Latin de Constantin a été faite à Genéve en 1592, en deux volumes *in folio*, avec des additions composées par Emilius Portus. M. Huet dit que c'est ce qui portoit Joseph Scaliger à mépriser le Dictionnaire de Constantin. Constantin vécut jusqu'à l'âge de 103 ans, à ce qu'écrit M. de Thou, sans qu'une vieillesse si extraordinaire eut diminué la vigueur de son corps, ni la force de son esprit, ni sa grande mémoire, qui est la premiére de toutes les facultez de l'ame qui commence à s'affoiblir. Mais en ce cas il n'auroit été reçu Docteur en Médecine qu'à l'âge de 62 ans: ce qui est bien tard. Il vaut donc mieux s'en tenir à ce qu'en a dit Joseph Scaliger dans le dernier *Scaligérana*, que Constantin n'avoit pas dix ans plus que lui, & croire qu'il est mort âgé d'environ 75 ans. Il mourut enfin d'une pleuresie, l'an 1605. Ses Ouvrages imprimez, sont, *Dictionarium Græcum & Latinum; Thesaurus rerum & verborum utriusque Linguæ; Supplementum utriusque Linguæ atque Elegantiæ, seu Dictionarium abstrusorum Vocabulorum; De Antiquitatibus Græcorum & Latinorum libri tres; Annotationes & Commentationes Lemmatum in Dioscoridem; Annotationes in Historias Theophrasti; Aphorismi Hippocratis versibus Græcis & Latinis; Nomenclator insignium Scriptorum, quorum libri extant vel manuscripti vel impressi, ex Bibliothecis Galliæ & Angliæ, Indexque totius Bibliothecæ atque Pandectarum Conradi Gesneri; Annotationes in Aurelii Cornelii Celsi libros octo de Re Medica, in Sereni Poema medecinale, & in Rhemnii Poëma de Ponderibus & Mensuris; Theophrastus de Historia Plantarum cum Annotationibus Julii Cæsaris Scaligeri*, avec des Remarques de Robert Constantin; *Julii Imperatoris Misopogon, & Epistolæ in Linguam Latinam conversæ.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tirez de l'Histoire de M. De Thou, *tome 4. p.* 506 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

CONSTANTIN L'EMPEREUR. *Voyez* EMPEREUR (Constantin L')

CONSTANTIN (Fulvius) Professeur de Pérouse, a fait *Comment. in Instituta*, 1566, où il a ajoûté des Notes de Tobie Nonius son maître. Il a fait aussi des Conseils. Il est mort en 1596.

CONSTANTIN Acropolite Logothéte, Grec, vivoit dans le XIII siécle. Il se signala par ses Ecrits contre Veccus Patriarche de Constantinople, qui approuvoit l'union des Grecs avec les Latins.

CONSTANTIN Méliténiot, Archidiacre de Veccus, défendit au contraire le parti de ce Patriarche, & nous a laissé deux Traitez; l'un, de l'union des Grecs & des Latins, & l'autre, de la Procession du S. Esprit, donnez par Allatius, *tome 2. de la Gréce Orthodoxe.* * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIII siécle.*

CONSTANTIN, païs. *Voyez* COUTANTIN.

CONSTANTINA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, à quinze lieues de Séville vers l'Orient Septentrional, dans de grandes montagnes, qui sont un des quatre Quartiers du Territoire de Séville, & que l'on appelle du nom de ce bourg, *la Sierra de Constantina.* Quelques Géographes prennent Constantina, pour l'*Iporci* ou l'*Iporcense Municipium*, ville des anciens Turdules, que d'autres croyent avoir été entre Constantina & Alanis, & être maintenant ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONSTANTINE, femme de l'Empereur Maurice, que Phocas Empereur, ou plutôt Tyran d'Orient, fit mourir cruellement avec ses trois filles en 603. * Godeau, *Histoire de l'Eglise, l.* 1.

CONSTANTINE, que les Arabes nomment *Cuçuntina*, ville & Royaume d'Afrique en Barbarie. Ce Royaume, qui est une province de celui d'Alger, a eu autrefois des Rois particuliers, & c'étoit proprement la Nouvelle Numidie des Anciens. Il comprend aujourd'hui trois parties, Constantine, qui s'étend sur la mer, & bien avant dans les terres; Bonne, qui est située presque tout le long de la mer; & Tabesse, bien avant dans les terres, du côté du Biledulgerid. La ville de Constantine, qui est la Cirthe des Anciens, est assez grande. Elle est située sur une montagne qui n'a que deux avenues, tout le reste n'étant que précipices: ce qui la rend très-forte. La riviére de Suffegmar baigne le pié de la montagne, & il y a un château vers le Septentrion. Collo & Sucaicada sur la côte, sont du Gouvernement de Constantine, aussi-bien que les montagnes qui régnent jusques à la mer. Les bâtimens sont d'une structure très-réguliére, & sont séparez les uns des autres. Les rues & les places sont bien disposées, & dans un alignement fort juste. La ville est riche, & son principal trafic est d'envoyer dans le Biledulgerid & dans le païs des Négres, des caravanes qui y portent des draps, des étoffes de soye, & de l'huile, & en rapportent de l'or de Tibar en poudre, des dattes, & des esclaves Négres. Le païs est si fertile, qu'il rend trente boisseaux de blé pour un. On voit de belles Antiquitez hors de la ville, & des ruïnes de bâtimens qui ont été magnifiques, avec un Arc triomphal, semblable à ceux qui sont à Rome, près du Capitole. Il y a un autre ouvrage remarquable dans la ville, qui est un chemin sous terre, par où on descend à la riviére, lequel a été taillé par degrez dans le roc, à force de pics d'acier; & au bas on trouve une grande voûte, dont les murs, les piliers, & le haut, ont été creusez dans la même roche. A

trois

trois jets de pierre de la ville, est un bain d'eau chaude, que forme une fontaine en tombant sur un grand rocher; & il y a des tortues larges comme des rondaches, à qui le peuple porte à manger, lorsqu'il se va baigner, croyant que ce sont de malins esprits, qui y sont demeurez, depuis le tems que les Romains étoient maîtres de cette province. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 6.

* CONSTANTINI (Martin) célébre Jurisconsulte de Liége, a écrit plusieurs Conseils qui n'ont pas vû le jour. Il a publié, sans y mettre son nom, *Apologia pro Concilio Ordinario Serenissimi Principis & Electoris Ferdinandi Bavari, in civitate & Principatu Leodiensi constituto.* Il a mis aussi au jour *Apologia contra Monitorium quoddam sub nomine Hieronymi Saraceni, Nuntii Apostolici, tum Coloniæ residentis, quæ tuetur jura & privilegia a DD. Cæsaribus Maximiliano I, & Carolo V, Principatui Leodiensi data.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 6,8.

CONSTANTINO (Manuel) Portugais né dans l'isle de Madére, s'établit à Rome, où il fut Professeur de Philosophie dans le College de la Sapience. Il fit imprimer dans cette ville en 1599, & en 1601, une Histoire des Rois de Portugal, & une de l'isle de Madere. * *Mémoires de Portugal.*

CONSTANTINOPLE, ville de l'Europe, que les Turcs nomment *Stamboul*, est l'ancienne Byzance, capitale de la Romanie, que l'on appelloit autrefois *Thrace*, & est soumise à l'Empire des Ottomans. Cette ville bâtie sur le Bosphore de Thrace, commande aux deux Mers Blanche & Noire, & a un port le plus agreable & le plus commode qu'on se puisse imaginer. Elle est située dans cette peninsule, qui se terminant en pointe, s'avance à l'extremité de la Thrace dans la mer, à l'endroit où commence le Bosphore, qui joint la Propontide au Pont-Euxin, & qui separe l'Europe de l'Asie. Ainsi elle forme comme un triangle, dont la base regarde la Thrace vers l'Occident; le côté droit la Propontide au midi, tirant vers l'Orient jusqu'à la bouche du Bosphore; & le gauche, au Septentrion, s'étend le long du Golfe que le Bosphore fait dans la Thrace de l'Orient à l'Occident, en biaisant vers le Septentrion, pour y former un très-beau bassin. De ces trois angles, le premier est à l'Orient, à la pointe du promontoire du Bosphore, qui est appellé aujourd'hui la pointe du Serrail; le second est au midi, vers la Propontide, où se terminent les murailles qui sont doubles du côté de la terre, & fortifiées de bonnes tours assez proches les unes des autres; le troisiéme est au fond du Port, & tourne de l'Occident au Septentrion sur cette plage du Golfe qu'on appelloit *les Blaquernes*. C'étoit autrefois un fauxbourg, où il y avoit un magnifique Palais, & une église que l'Imperatrice Pulcherie fit batir à l'honneur de la sainte Vierge. C'est dans ce même quartier que se déchargent au fond du Golfe deux petites riviéres nommées *Cidarus* & *Barbises*. Voila quelle est la situation de Constantinople. Constantin *le Grand* fut le Fondateur de cette superbe cité. Zonare dit qu'en ayant jetté les premiers fondemens proche le vieux Ilium, il fut averti en songe de quitter ce lieu, & d'exécuter son dessein à Byzance. On ajoûte que ce choix fut confirmé par plusieurs prodiges, & que même une aigle enlevant un cordeau de maçon, le laissa tomber dans la place où elle est située. Cet Empereur nomma cette ville *Constantinople*, & l'enrichit avec tant de soin, qu'il dépouilla les autres villes de ce qu'elles avoient de plus beau. Il y éleva sept montagnes: il y bâtit un Capitole, un Cirque, un Amphitheâtre, des Marchez, des Portiques, & d'autres edifices publics, sur la forme de ceux qui étoient dans l'ancienne Rome: de sorte qu'elle porta avec justice le nom de nouvelle Rome, conformément à l'ordonnance qu'il en fit publier tout exprès. Il y établit un Sénat, & y attira d'excellens hommes de tous les lieux du monde, par de grandes libéralitez. Il y edifia de belles églises, qu'il dota magnifiquement; il y établit des Académies, pour enseigner les Sciences, & eut un soin particulier de faire venir de savans hommes, pour remplir ses chaires. Il y dressa aussi une Bibliothéque, qu'il remplit d'un grand nombre de volumes, & que ses Successeurs augmentérent jusqu'à six-vints mille, qu'on y comptoit, lorsqu'elle fut brûlée sous le Consulat de Basiliscus. Il fit abbattre les autels des faux Dieux, & ne fit servir leurs statues qu'à l'ornement de la ville, qu'il dédia au Dieu des Martyrs, ou, selon Nicéphore, à la sainte Mére de Dieu, après plusieurs priéres, & la célébration du sacrifice non sanglant. Cette cérémonie se fit un lundi onziéme mai de l'an 330 de Jesus-Christ, 1083 de Rome, 5043 de la Période Julienne, 368 de l'Ere Espagnole, & 5838 des Grecs récens. Constantin erigea aussi trois magnifiques croix, avec des inscriptions à la gloire de Jesus-Christ. Mais quoique ce Prince eût déja rendu cette ville si magnifique, les autres Empereurs y ajoûtérent encore, tant pour l'embellir, que pour la fortifier & pour l'aggrandir; de sorte que dans le huitiéme siécle, les doubles murailles, dont elle étoit environnée du côté de la terre, avoient prés de deux lieues de tour; celles de la mer du côté de la Propontide, un peu plus; & celles qui enfermoient la ville, le long du Golfe & du Port, un peu moins: ce qui faisoit environ six lieues de circuit, outre les fauxbourgs qui valoient chacun une ville. Ce qu'il y avoit de plus singulier, c'est que ces fauxbourgs, avec toutes les maisons de la campagne, à 20 lieues de Constantinople, furent enfermez par l'Empereur Anastase, d'une prodigieuse enceinte de murailles de 20 piez d'épaisseur, qui s'étendoit depuis le Pont-Euxin, jusqu'à Sélivrée sur la Propontide, pour empêcher les courses des Barbares: ce qui fut pourtant un foible obstacle. Constantin avoit divisé la nouvelle Rome comme l'ancienne, en quatorze régions ou quartiers. La forteresse qui commandoit à l'entrée du port, & que les Grecs appelloient *Acropolis*, étoit dans le premier quartier, à l'endroit où est aujourd'hui le Serrail. On y voyoit encore le Phare, l'Arsénal, les Thermes d'Arcadius, la Galerie de Justinien, &c. le temple de sainte Sophie, la merveille du monde. Le Palais du Sénat, & les Bains de Zeuxippe rétablis par Justinien, étoient dans le second quartier. L'Hippodrome, ou le grand Cirque, l'église de sainte Euphémie, & le Palais de Pulchérie, étoient dans le troisiéme. Le quatriéme comprenoit la place impériale, entourée d'un double rang de galeries sur des colomnes, le grand Palais de Constantin, le Milliaire d'or où commençoient tous les chemins, &c. Dans le cinquiéme & le sixiéme on trouvoit la place de Theodose avec le grand Obélisque de Thébes en Egypte, & celle du grand Constantin, au milieu de laquelle il fit eriger cette célébre colomne de porphyre, sur laquelle étoit sa statue faite d'un Colosse d'Apollon, transporté d'Athénes à Constantinople. L'église de l'Anastasie, & la colomne de Théodose *le Grand* étoient dans le septiéme quartier, où est aujourdhui la place dite *le Bézestan*. Le huitiéme contenoit la Basilique Théodosienne & le Palais du Capitole. Les Thermes Anastasiennes, & le Palais d'Arcadius étoient dans le neuviéme. On voyoit dans le dixiéme les Bains de Constantin, le Palais de l'Impératrice Eudoxe, & l'église du saint Martyr Acacius. Dans le onziéme on découvroit le temple des Apôtres, bâti par Constantin & rétabli par Justinien, où étoient les tombeaux des Empereurs, & sur les ruïnes duquel Mahomet II fit bâtir cette superbe mosquée qui porte son nom. La colomne & la statue d'Arcadius, qui étoient placées sur le mont Xérolophus, & qui furent renversées sous le régne de Léon l'*Isaurien*, étoient dans le douziéme. Le treiziéme étoit au delà du Golfe, où est Galata, autrefois *la ville Justinienne*. Enfin le quatorziéme comprenoit les fauxbourgs. Voilà quelles étoient les régions ou quartiers de Constantinople.

Il ne régne que deux vents en ce païs-là, le vent du nord & le vent du sud ou du midi. Quand le premier souffle, il ne peut rien venir de la Mer de Marmora; mais alors les vaisseaux qui viennent de la Mer Noire ont le vent en poupe, & fournissent la ville de toutes les provisions nécessaires. Au contraire, quand le sud domine, rien ne peut venir de la Mer Noire, & tout vient de la Mer de Marmora, ou Mer Blanche. Ainsi ces deux vents sont comme les deux clefs de Constantinople, qui ouvrent & ferment l'entrée aux vaisseaux; & quand l'un & l'autre cessent, les petites barques y vont à la rame. Le grand bassin, qui est entre Constantinople & Galata, forme le plus beau port du monde. C'est autour de ce bassin que l'on voit Constantinople, au midi & au couchant; Galata & les deux bourgs de Fondukli & de Thophana, au nord; & la ville de Scutari au Levant: ce qui donne aux yeux le plus magnifique spectacle qu'on se puisse imaginer, tous les édifices de ces environs étant bâtis sur des éminences, en forme d'amphithéatre: de sorte qu'on découvre le tout d'un coup d'œil. Le mélange des cyprès & des maisons de bois peint, avec les dômes des mosquées, qui sont sur les lieux les plus élevez, contribuent beaucoup à ce merveilleux aspect. Mais, à dire le vrai, la ville de Constantinople n'est pas si agréable au dedans; car les rues sont fort étroites, & il y faut presque toûjours monter ou descendre, il n'y a que la grande rue qui régne depuis la porte d'Andrinople jusqu'au Serrail, qui est assez belle. On ne peut lire sans pitié & sans étonnement, les malheurs ausquels cette ville s'est vue exposée depuis le tems de sa fondation par Constantin, jusqu'au jour de sa prise par les Turcs. Il ne s'est point passé de siécle, qu'elle n'ait été désolée par quelque peste, par quelque tremblement de terre, par des embrasemens, par des guerres civiles, par les courses des Barbares, & par plusieurs autres calamitez. Sous le régne d'Arcadius, environ l'an 396, cette ville fut menacée d'un embrasement céleste, dont elle n'échappa que par une miséricorde de Dieu. L'an 446, elle fut affligée de peste & de famine: ce qu'on croit avoir été une punition de l'Heresie de Nestorius, qui y avoit grand nombre de Sectateurs cachez. La principale église fut brûlée; & dans une sédition populaire, qui arriva au Cirque, il y eut grand nombre de personnes qui se massacrerent. L'année suivante, elle fut encore affligée d'un tremblement de terre qui dura six mois, & qui pendant ce tems fit tomber tous les jours quelque bâtiment. L'Empereur qui la fit réparer par les soins de Cyrus, qui en étoit Préfet, sortit à la campagne avec le Patriarche Procule, & presque tous les Habitans. On dit qu'un prodige extraordinaire d'un enfant élevé en l'air finit cette désolation, lorsqu'on eut chanté un hymne qu'il leur apprit. Sous l'Empire de Léon, & sous le Consulat de Basilisque l'an 465, cette ville fut presque ruïnée par un embrasement. Le feu s'étendit cinq stades en long, & quatorze en large; & dans tout cet espace il ne laissa en leur entier ni palais, ni temples, ni colomnes, ni statues, ni maisons, mais réduisit tout en cendres: de sorte qu'il fallut la bâtir presque toute entiére. Lorsque Justinien gouvernoit l'Empire, environ l'an 557, un furieux tremblement de terre la ruïna presque toute. Il commença dans la nuit avec une violence extrême. On entendit un mugissement épouvantable sous la terre; & lorsqu'il cessoit, l'air étoit agité de tourbillons horribles, de plusieurs vents qui se choquoient avec un bruit effroyable. Plusieurs temples furent renversez: ce qui donna sujet à Justinien de les rebâtir plus magnifiques qu'ils n'étoient. Procope a décrit exactement celui de sainte Sophie, qui étoit une des merveilles de l'Architecture; mais on voit avec bien de la douleur qu'il est devenu la principale Mosquée des Turcs qui régnent sur le thrône de Constantin depuis tant d'années. Ces fléaux ne sont pas les seuls qui ayent désolé cette malheureuse ville. La colére du Ciel l'a plusieurs fois affligée par celui de la guerre. Elle avoit été souvent assiégée par les Sarrasins & par d'autres Barbares, & avoit été aussi prise plus d'une fois, comme par Constantin *Copronyme* en 744, & par les François, en 1203. Ces derniers la gardérent 58 ans sous cinq Empereurs. Alexis l'Ange, dit *le Tyran*, avoit déthrôné Isaac l'Ange en 1195, & s'étoit mis sur le thrône. Alexis, fils d'Isaac, implora le secours des François & des Vénitiens, qui alloient dans la Terre-Sainte, & qui prirent Constantinople après huit jours de siége, le huitiéme juillet de l'an 1203. L'année suivante, Alexis *Ducas Murzuphle*, fit mourir l'Empereur que les Croisez avoient rétabli. Ils revinrent à cette nouvelle, attaquérent la ville le vendredi avant la Passion, qui étoit le neuviéme avril, & la prirent le lundi douziéme, l'an 6712 des Grecs, Indiction septiéme, qui est l'an 1204 de Jesus-Christ. Baudouin Comte de Flandre, fut Empereur de Constantinople. Henri, Pierre, Robert & Baudouin II, l'ont

l'ont été après lui. Michel Paléologue ſurprit Conſtantinople ſur ce dernier, le 25 juillet de l'an 1261, qui étoit l'an des Grecs 6769, Indiction quatriéme.

Il n'y avoit pas 200 ans que cette malheureuſe ville étoit rentrée ſous la domination des Grecs, lorſqu'elle fut aſſiégée par Mahomet II, Sultan des Turcs, ſous le régne de Conſtantin Paléologue, dit *Dracosès*. Pendant le ſiége, le bruit s'étant repandu, vers le 25 dé mai, parmi les Infidéles, qu'une puiſſante flotte de Princes Chrétiens d'une part, & de l'autre, une formidable armée d'Allemans & de Hongrois, ſous la conduite du fameux Jean Hunniade, venoient fondre ſur les Aſſiegeans, ils furent ſaiſis tout à coup d'une ſi grande terreur, qu'ils voulurent lever le ſiége ſur le champ, & s'emportérent contre le Sultan, qui ſembloit, diſoient-ils, avoir reſolu de les perdre entiérement. Ce Prince même, tout intrépide qu'il étoit, épouvanté d'une ſi furieuſe ſédition, fut ſur le point de céder à cette tempête, & de ſe retirer, comme ſon premier Viſir Hali Baſſa, qui favoriſoit ſous main les Chrétiens, le lui conſeilloit. Mais Zagan Baſſa le raffermit dans ſa premiére reſolution, & lui conſeilla de donner au plutôt l'aſſaut général, en promettant aux Soldats le pillage d'une ville ſi opulente, pour les animer à bien faire. Ce conſeil, qui étoit conforme à l'humeur de Mahomet, fut promtement executé. Il fit dire aux Soldats par tous les quartiers, & dit lui-même aux Janiſſaires qui l'environnoient, qu'il leur abandonnoit toutes les richeſſes de Conſtantinople, dont il ne vouloit que l'enceinte & les maiſons. L'eſperance du butin diſſipa tellement la crainte des Soldats, qu'ils s'écriérent tous qu'on les menât promtement à l'aſſaut. Quelques momens aprés, on alla ſommer pour la derniére fois l'Empereur, qui étoit dans Conſtantinople, de rendre la ville, en ſe contentant de la vie, & de la liberté; & ſur la réponſe généreuſe qu'il fit à cette ſommation, le ſoir du même jour, qui étoit le Dimanche de la Trinite 27 de mai, on vit le camp des Turcs rempli d'une infinité de lumiéres, qui brillérent par ordre du Sultan ſur toutes les tentes & ſur tous les vaiſſeaux, pour célébrer le lendemain un jeûne ſolemnel, en ſe lavant & ſe purifiant, ſelon la Loi de Mahomet, afin d'obtenir de Dieu la victoire. Alors l'Empereur, qui apprit par là, comme Hali Baſſa le lui avoit déja fait dire, qu'il ſeroit attaqué le jour ſuivant par terre & par mer, donna tous les ordres néceſſaires, pour ſoutenir vigoureuſement l'aſſaut. Après avoir fait faire une proceſſion générale, ce brave Prince anima tous les plus conſidérables de la Cour & de la ville à combattre en vaillans hommes, pour la défenſe de l'Etat & de la Religion. Enſuite il voulut ſe préparer au combat en Soldat Chrétien, & alla au temple de ſainte Sophie, accompagné du Cardinal Iſidore, & de pluſieurs de ceux qui avoient reçu l'union avec l'Egliſe Romaine; il y fit célébrer la Meſſe, & y communia. C'eſt une fable que ce qui eſt raconté par Zygomala, Auteur moderne, lequel ſur un bruit incertain (comme il eſt obligé lui-même de l'avouer) a écrit que l'Empereur, après avoir fait communier l'Impératrice ſa femme & ſes enfans, leur fit trancher la tête, pour empêcher, dit-il, qu'ils ne tombaſſent entre les mains des Infidéles; car il eſt certain que Conſtantin n'eut jamais d'enfans, & que les deux Impératrices Théodora & Catherine Cataluſe, qu'il avoit épouſées en premiéres & en ſecondes noces, étoient mortes long-tems auparavant. D'ailleurs, la fille du Roi de Géorgie, qu'il avoit fiancée depuis peu, n'alla jamais à Conſtantinople, parce qu'elle mourut avant qu'il la pût épouſer.

Conſtantin s'étant donc retiré dans le grand Palais, dit adieu à tous ſes Officiers, comme préjugeant que c'étoit la derniére fois qu'il les verroit; puis il prit les armes, & s'étant mis à la tête d'une troupe de gens choiſis, il alla vers la porte Karſie, pour défendre la bréche. Le Sultan fit commencer l'attaque dès trois heures du matin, & d'abord les Chrétiens eurent l'avantage; mais les Janiſſaires combattirent avec tant de furie, que les Grecs furent contraints de céder en pluſieurs endroits. Cependant Juſtinien Lieutenant de l'Empereur, fut bleſſé à la cuiſſe & à la main; & au lieu de s'échauffer en voyant ſon ſang, il abandonna ſon poſte, & ſe fit paſſer à Galata, où il mourut bien-tôt après, non pas tant de ſes bleſſures, que de la douleur qu'il conçut d'une lâchete ſi honteuſe. L'Empereur accompagné de Théophile Paléologue, de François Comnéne, de Démétrius Cantacuzéne, de Jean de Dalmatie, & de quelques-uns des plus braves de la Nobleſſe, faiſoit des efforts plus qu'humains pour s'oppoſer à l'inondation des Barbares qui entroient par toutes les bréches. Mais le nombre des Infidéles l'accabla; & l'on dit que ce Prince, voyant que tous ceux qui l'avoient ſuivi étoient tuez, s'écria d'une voix lamentable, *Ne trouverai-je pas quelque Chrétien, qui me tranche la tête?* ce qu'il dit par un tranſport de générosité, pour ne pas tomber vif entre les mains des Infidéles. Alors un des ennemis qui ne le connut pas, lui donna un grand coup de ſabre ſur le viſage, & comme il lui en déchargoit un ſecond, une autre Turc lui en porta un troiſiéme par derriére, qui le fit tomber mort ſur les corps des ſiens & ſur ceux des ennemis. Ainſi mourut Conſtantin XV, le dernier des Empereurs Grecs, en défendant cette fameuſe ville, que le premier des Conſtantins avoit bâtie, pour être la ſeconde Rome. Il y a des Auteurs qui racontent ſa mort autrement, & qui le font mourir, étouffé dans la foule des fuyards. Ducas, qui n'étoit pas loin de Conſtantinople, lorſqu'elle fut priſe, nous a conſervé toutes ces circonſtances de ſa mort, qu'il apprit des Grecs & des Turcs, avec leſquels il traita quelques jours après la priſe de la ville; & Phranzès, Chancelier de l'Empereur qui y étoit, nous fait connoître clairement que ce fut de la ſorte qu'il mourut. Il ajoûte que Mahomet, qui voulut honorer le courage d'un ſi grand Prince, commanda qu'on lui rendît tous les honneurs funébres qui étoient dûs aux Empereurs. Après la mort de Conſtantin, il n'y eut plus de réſiſtance dans Conſtantinople, où les Turcs entrérent en même tems du côté du port. Il s'y fit durant les trois jours, que le Sultan leur avoit donnez pour la ſaccager, tout ce qu'on peut s'imaginer de plus abominable, en toutes ſortes de cruautez, de violences, & de ſacriléges, à la reſerve de l'incendie que Mahomet avoit très étroitement défendu. Tous les Schiſmatiques, qui s'étoient refugiez dans le temple de ſainte Sophie, comme dans un aſyle, y furent maſſacrez, ou faits eſclaves. Le fameux Notaras, qui avoit dit publiquement qu'il aimoit mieux voir arborer le turban des Turcs, que le chapeau de Rome dans Conſtantinople, trouva le moyen de s'échaper, & de ſe préſenter au Sultan avec tous ſes thréſors; mais il fut reçu comme un traître, & Mahomet dès le lendemain lui fit trancher la tête, & à ſes deux fils. Le Vainqueur ſe défit encore de la plupart des Grands de l'Empire, & ſe fit rendre Galata, que les Gênois tenoient depuis long-tems. Il y eut néanmoins un bon nombre d'Etrangers, qui pendant que les Turcs ſaccageoient la ville, trouvérent le moyen de ſe ſauver ſur cinq vaiſſeaux. Conſtantinople ne fut pas priſe aux fêtes de la Pentecôte, comme quelques-uns l'ont écrit; mais le Mardi d'après le Dimanche de la Trinité, 1124 ans & 18 jours, depuis ſa dédicace en l'an 330. Cette perte arriva l'an des Grecs 6961, 857 de l'Hégire, & de JÉSUS-CHRIST 1453. Onuphre, Scaliger, Mercator, & quelques autres mettent la priſe de cette ville en l'année 1452; mais cette opinion n'eſt pas ſuivie. L'Image de JESUS-CHRIST fut couverte de boue & de ſuye. On la mit ſur une croix, où ces mots étoient écrits en gros caractéres, *C'eſt ici le Dieu des Chrétiens*. Après les trois jours, pendant leſquels la ville fut expoſée au pillage, le Sultan fit ceſſer le deſordre, & promit ſa protection à tous ceux qui voudroient y revenir, & même l'exercice libre de la Religion aux Chrétiens. Pour la repeupler, il fit auſſi venir à Conſtantinople les Habitans du petit Empire de Trébizonde, & d'autres villes de l'Aſie. Ayant fait ſon entrée en triomphe dans cette ville, qu'il choiſiſſoit pour être le ſiége de ſon Empire, il alla au temple de ſainte Sophie, qu'il fit changer en Moſquée, & ordonna des réjouiſſances publiques, pour célébrer ſa victoire. Depuis que les Turcs en ſont maîtres, on peut dire qu'ils l'ont entiérement ruïnée. A la réſerve d'une partie du temple de ſainte Sophie, du reſte de la colomne de porphyre, & de quelques autres ruïnes du Palais des Blaquernes & de deux ou trois autres, il n'y a preſque plus dans Conſtantinople de veſtige de la ville de Conſtantin, que la place où elle fut autrefois entre les trois mers. Et hormis les Moſquées qui ſont ſuperbes, les Serrails, les Carvanſeras, & les Bains publics, qui ſont aſſez raiſonnables, elle n'a plus qu'un amas confus de cabanes, plutôt que de maiſons, tant elles ſont baſſes & mal bâties. * Euſébe, *Vie de Conſtantin, & Hiſt. Eccl.* Idatius. Proſper & Marcellin, *en leurs Chron.* Nicéphore. Cédréne. Zonaras. Sozoméne. Zozime, &c. *en l'Hiſt.* Baptiſte Egnace, *l. 2. des Céſars.* Léonard de Scio. Gennade. Pie II. S. Antonin. Phranzès. Chalcondyle. Monſtrelet. Théodoſe Zygomala, &c. Baronius. Sponde & Bzovius, *aux Annal. Eccl.* Sanſovin, *Chron. l. 1.* Paul Jove, *en Mahomet II.* Cuſpinien, *Orig. des Turcs.* Pétau, *Abbrégé Chronol. de l'Hiſt. Univ. de la Traduction de* M. Maucroix, *tome 2. ch. 8. p.* 440. édit. de Paris 1683. Scaliger, *de Emendatione Temp. l. 5.* Mercator. Onuphre & Génébrard, *en la Chron.* Riccioli, *Chron. Réform. tome 1. l. 3. ch. 11. & l. 4. ch. 13. 14.* Morin, *de la Délivrance de l'Egliſe.* Gillius, *Deſcript. de Conſtantinople.* Pancirolle, *Notit. Dignit. Imper. Les Mémoires de* Villehardouin. Chriſtophle de Blondelmonts, *Deſcript. de Conſtantinople.* Du Cange, *Hiſt. de Conſt.* Maimbourg, *Hiſtoire des Iconoclaſtes & du Schiſme, &c.* Spon, *Voyage d'Italie & de Gréce.*

SUITE CHRONOLOGIQUE des Empereurs de Conſtantinople.

On mettra l'année qu'ils ont commencé de monter ſur le thrône & le tems de leur régne ſans oublier les Céſars & même les Tyrans qui ſeront diſtinguez par un caractére Italique.

L'an 306.	Conſtantin *le Grand*,	31
337.	Conſtance,	25
351.	*Gallus.*	
361.	Julien l'*Apoſtat*,	2
363.	Jovien,	1
364.	Valentinien.	
364.	Valens,	14
364.	*Procope.*	
379.	Théodoſe *le Grand*,	16
395.	Arcadius,	mort en 408
395.	*Ruffin.*	
401.	*Guinas.*	
408.	Théodoſe *le Jeune*,	48
450.	Marcien,	7
457.	Léon I, *le Vieil* ou *le Thracien*,	17
459.	*Aſpar & Patrice.*	
474.	Zénon l'*Iſaurien*,	17
475.	*Baſiliſque.*	
479.	*Marcien & Procope.*	
487.	*Léonce.*	
491.	Anaſtaſe,	27
491.	*Longin.*	
518.	Juſtin l'*Ancien*,	8
527.	Juſtinien,	39
566.	Juſtin, ſurnommé *le Jeune*,	12
578.	Tibére,	4
582.	Maurice,	20
602.	Phocas,	8
610.	Héraclius,	31
641.	Héraclius II,	trois mois.
641.	Héraclius III, ou Conſtantin IV, communément appellé Héracléonas,	ſix mois.
641.	Conſtant,	27
668.	Conſtantin *Pogonate*, dit *le Jeune*,	16
685.	Juſtinien *le Jeune Rhinotméte*,	10
695.	Léonce,	3
698.	Tibére II, ſurnommé *Apſimare*,	7

705. Ju

705.	Juſtinien *Rhinotméte*, rétabli,	6
711.	Philippicus, ſurnommé *Bardanès*,	2
713.	Artémius ou Anaſtaſe II,	2
715.	Théodoſe III, ſurnommé l'*Adramitain*,	2
717.	Léon l'*Iſaurien*,	24
741.	Conſtantin *Copronyme*,	34
775.	Léon *Chazare*,	5
780.	Conſtantin fils d'Iréne,	mort en 797.
797.	Iréne,	5
802.	Nicéphore,	9
	Stauracius.	
811.	Michel Rhangab,	2
813.	Léon V,	7
820.	Michel *le Bégue*,	8
829.	Théophile,	12
842.	Michel *le Buveur*,	25
	Bardas.	
866.	Baſile *le Macédonien*,	19
886.	Léon *le Philoſophe*,	25
911.	Alexandre, fils de Baſile,	1
912.	Conſtantin *Porphyrogénéte*,	7
919.	Romain Lécapéne,	25
	Chriſtophle.	
944.	Conſtantin rétabli,	10
	Etienne.	
959.	Romain *le Jeune*,	4
963.	*Baſile & Conſtantin.*	
963.	Nicéphore *Phocas*,	6
969.	Jean Zimiſcès,	6
975.	{ Baſile II, *Domteur des Bulgares*,	50
1025.	{ Et Conſtantin *le Jeune*, rétablis	53
1028.	Romain *Argyropule*,	6
1034.	Michel *le Paphlagonien*,	7
1041.	Michel *Calaphatès*,	quatre mois.
1042.	Zoé & Théodora,	trois mois.
1042.	Conſtantin *Monomaque*,	12
1054.	Théodora.	
1056.	Michel *Stratiotique* ou *Bringas*,	1
1057.	Iſaac Comnéne,	2
1059.	Conſtantin Ducas,	8
1068.	Romain Diogéne,	3
1071.	Michel Parapinace,	7
1078.	Nicéphore Botoniate,	3
	Michel Ducas & Conſtantin.	
1081.	Alexis Comnéne,	37
1118.	Jean Comnéne, ou *Calo-Jean*,	25
1143.	Manuel Comnéne,	37
1180.	Alexis Comnéne *le Jeune*,	3
1183.	Andronic Comnéne,	2
1185.	Iſaac l'Ange,	10
1195.	Alexis l'Ange, dit *le Tyran*,	8
1203.	Alexis *le Jeune*,	1
1204.	Alexis Ducas Murtzuphle.	

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE, François.

1204.	Baudouin I, environ 15 mois,	
1206.	Henri,	10
1216.	Pierre de Courtenai,	2
1218.	Robert de Courtenai,	2
1228.	Baudouin II, qui perdit Conſtantinople en 1261,	10

SUITE DES EMPEREURS GRECS.

1206.	Théodore Laſcaris,	16
1222.	Jean Ducas,	33
1255.	Théodore *le Jeune*,	4
1259.	Jean, *aveuglé*,	1
1260.	Michel Paleologue, qui reprit Conſtantinople,	23
1282.	Andronic Paléologue l'*Ancien*,	46
1328.	Andronic Paléologue *le Jeune*,	11
	Michel.	
{ 1348.	Jean Paléologue,	47
{ 1347.	Jean Cantacuzéne,	8
1355.	Jean Paléologue rétabli	36
1391.	Manuel Paléologue,	35
1419.	Jean Paléologue II,	29
1448.	Conſtantin Paléologue, *Dracosès*,	5

Depuis la priſe de Conſtantinople ſous Conſtantin Paléologue, les Princes Ottomans ſont maîtres de l'Empire d'Orient. Nous en donnerons une Table Chronologique à l'article & ſous le nom des TURCS.

EGLISE de CONSTANTINOPLE.

Nicéphore Calliſte, qui parle de cette Egliſe dans le ſixiéme chapitre du huitiéme livre de ſon Hiſtoire, & un autre Nicéphore, Prélat de Conſtantinople, qui en fait mention dans ſa Chronique, aſſûrent que l'Apôtre S. André fonda l'Egliſe de Byzance, qui fut depuis appellée *la nouvelle Rome*; mais cette fondation eſt conteſtée, & le Pape Agapet ſoutint dans ſes lettres, lues au cinquiéme Synode, *Acte* 12, que S. Pierre avoit le premier annoncé JESUS-CHRIST en cette ville. Quelques Hiſtoriens rapportent, qu'après que Byzance eut été preſque détruite par l'Empereur Sévére, environ l'an 197, le diocéſe fut transféré à Périnthe, ville de Thrace, qu'on nomma depuis Héraclée. Le Pape Gélaſe I, écrivant aux Evêques de Dardanie, *Epiſt.* 3, dit qu'alors Byzance n'étoit pas même une égliſe métropolitaine. Mais quand Conſtantin eut élevé la ville de Byzance à la dignité de la ſeconde ville du monde, elle ſecoua le joug de l'égliſe d'Héraclée, & obtint dans le ſecond Concile de Conſtantinople, le ſecond rang d'honneur après celui de Rome. Ce Canon ne donne de juriſdiction à l'Evêque de Conſtantinople ſur aucun diocéſe; mais néanmoins, en conſéquence de ce Canon, les Evêques de Conſtantinople s'attribuérent d'abord la juriſdiction ſur la Thrace, & enſuite peu à peu ſur les diocéſes d'Aſie & de Pont, & ſe firent conſerver cette juriſdiction dans l'Action XV du Concile de Chalcédoine. S. Léon & ſes Succeſſeurs eurent beau s'y oppoſer, les Evêques de Conſtantinople, appuyez par l'autorité des Empereurs, s'y maintinrent. Les Prélats d'Héraclée conſervérent le privilége de ſacrer ceux de Conſtantinople, comme les Evêques d'Oſtie ſacrent ceux de Rome. C'eſt pour cela que Polyeucte, qui ſuccéda l'an 956, à Théophylacte, ſur le ſiége de Conſtantinople, fut accuſé, parce qu'il avoit été ſacré Evêque par celui de Céſarée, & non par celui d'Héraclée. Pour ce qui eſt de la dignité de Patriarche, le troiſiéme Canon du ſecond Concile de Conſtantinople, donne au Prélat de cette ville, le premier rang après l'Evêque de Rome, à cauſe qu'elle eſt la ſeconde Rome: ce qui fut la ſource d'une infinité de diſputes. Le Cardinal Baronius s'efforce de prouver que ce Canon de Conſtantinople eſt ſuppoſé, & l'attribue aux Evêques, qui un an après ce Concile, tinrent une Aſſemblée dans la même ville. Théodoret n'en fait pas mention; mais Socrate, *l.* 5. *ch.* 10, & Sozoméne, *l.* 7. *ch.* 9, en parlent dans les termes que nous avons rapportez. P. de Marca dans ſa Diſſertation du Patriarche de Conſtantinople, croit que cette égliſe n'aquit que l'honneur du Patriarchat, par ce Canon du ſecond Concile; mais que le droit lui en fut accordé dans le quatriéme Concile qui eſt celui de Chalcédoine. En effet, le XXVIII Canon de ce Synode ordonnoit que, ſelon la déciſion de 150 Evêques qui avoient compoſé le premier Concile univerſel de Conſtantinople, l'égliſe de cette ville, qui étoit *la nouvelle Rome*, jouïroit des priviléges qui lui avoient été accordez, & tiendroit le ſecond rang après le ſiége de l'*ancienne Rome*. Il eſt vrai qu'il faut remarquer, que ce Canon & les deux ſuivans furent ajoûtez par les Evêques Orientaux, malgré les proteſtations des Légats du Pape S. Léon, qui gouvernoit alors l'Egliſe. Le Cardinal Baronius appuye cette opinion ſur l'an 451, auſſi-bien que le Cardinal du Perron, en ſa réponſe au Roi de la Grande Bretagne, *l.* 1. *ch.* 34. A la vérité, Théodoret, qui aſſiſta à ce Concile, & qui a fait un Abbrégé des Canons, n'en met que 27. Théodore *le Lecteur*, & Denys *le Petit* n'en recueillirent pas davantage. C'eſt pour cela que les Légats du Pape ayant appris qu'on avoit ajoûté ce Canon, firent aſſembler le Concile le premier novembre, & ſe plaignirent aux Commiſſaires de l'Empereur, de ce que le jour précédent, après qu'ils furent ſortis de l'Aſſemblée, les Evêques qui y étoient demeurez, avoient fait certains réglemens contre la diſpoſition des Canons de Nicée, & contre la Diſcipline Eccléſiaſtique. Les Commiſſaires firent lire ce Canon, qui ſe trouva ſigné de tous les Evêques. Lucentius, un des Légats, ayant avancé que les ſouſcriptions avoient été extorquées, tous les Péres criérent, *perſonne ne nous a forcez*: de ſorte que les Légats ayant remarqué que tous avoient conſpiré pour faire valoir ce Canon, furent réduits à proteſter contre ce qui s'étoit fait en cela. Le Pape S. Léon s'oppoſa de toute ſa force à ce qu'il appelloit une nouveauté; & Anatolius, Evêque de Conſtantinople, lui envoya inutilement Lucien, Evêque de Byzie, & Baſile Diacre, pour négocier l'approbation de ce Canon. Ce Pontife y réſiſta avec courage, & écrivit à Anatolius une lettre aſſez forte ſur ce ſujet: c'eſt la 53. Il écrivit ſur le même ſujet à l'Empereur Marcien, & à l'Impératrice Pulchérie, *Epiſt.* 54. & 55. On pourroit faire quelques autres remarques à cette occaſion. Nous nous contenterons d'obſerver que S. Jean Chryſoſtome, qui mourut l'an 407, & qui ne pouvoit ignorer les droits de ſon égliſe, n'allégua point l'honneur de ce ſecond rang, attribué à ſa chaire, pour faire voir que Théophile d'Alexandrie n'étoit pas ſon ſupérieur, & qu'il ſe ſervit d'une autre raiſon pour décliner le jugement du Synode aſſemblé contre lui. Depuis, l'ambition des Evêques de Conſtantinople croiſſant de jour en jour, Jean ſurnommé *le Jeûneur*, qui avoit trouvé moyen d'exercer ſon autorité ſur un Patriarche d'Orient, en la cauſe de Grégoire d'Antioche, prit le titre d'*Oecuménique* ou d'*Univerſel*, qui a fait tant de bruit dans l'Hiſtoire, & qui a donné lieu à tant de diſputes dans les Ecoles. Le Pape Pélage diſputa ce titre, qu'il appella *une nouvelle uſurpation*. S. Grégoire s'y oppoſa auſſi avec chaleur, en parla comme d'un nom ſuperbe, plein de blaſphêmes, d'erreur, de venin, de ſchiſme, & le condamna par une infinité de fortes raiſons, qu'on voit dans ſes Epîtres. Cela arriva l'an 595. Cette diſſenſion ſe fomenta par la complaiſance des Empereurs, & ſur tout ſous l'empire de Maurice, de Juſtinien *le Jeune*, environ l'an 692, & de Baſile *le Macédonien*, après la célébration du VIII Synode œcuménique, tenu l'an 869. Photius fut proprement le premier Auteur du Schiſme de l'égliſe Gréque contre la Latine, en s'élevant contre Ignace; mais cette ſéparation ne ſe forma entiérement que dans le XI ſiécle, ſur tout du tems du Patriarche Michel Cérularius. *Conſultez* Baronius & les autres Auteurs qu'il cite. Depuis ce tems-là, les trois autres Patriarches d'Orient, quoique ſupérieurs en leur diocéſe, ont reconnu celui de Conſtantinople, pour Paſteur œcuménique. Il faut encore remarquer au ſujet de l'égliſe de cette ville qu'elle fut étrangement perſécutée par les Ariens, & que ſans le ſecours de ſaint Grégoire de Nazianze, la vraye Foi y eût été éteinte par ces ennemis de la Divinité de Jeſus Chriſt. Les Neſtoriens & les partiſans d'Eutychès la troublérent auſſi cruellement. Elle ſouffrit encore ſous les Monothélites, & fut dépeuplée par la perſécution des Iconoclaſtes, ou Briſe-Images. Un ſi grand nombre d'héréſies, l'ambition de ſes Paſteurs, & le Schiſme déplorable qu'elle entretint, l'ont jettée, par un juſte jugement de Dieu dans les fers d'une ſervitude funeſte, où elle gémit encore aujourd'hui.

CONCILES GENERAUX
de Constantinople.

Le premier Concile de Constantinople, qui est le second général, fut tenu par 150 Evêques, l'an 381, sous le pontificat du Pape Damase, & sous l'empire du grand Théodose. Le dessein de cette assemblée étoit de soutenir la doctrine du Concile de Nicée, que plusieurs faux Synodes avoient altérée, de condamner l'erreur de Macédonius, & de mettre ordre à ce que le siége de Constantinople fût rempli par des Orthodoxes. Ces résolutions furent exécutées avec assez de bonheur. Car les Péres reçurent premiérement le symbole de Nicée, qui étoit comme la base de tous les Canons dogmatiques; & ils en publiérent un dressé par S. Grégoire de Nysse, dans lequel ayant clairement exprimé la consubstantialité du Fils avec son Pere, ils ajoûtérent pour le Saint Esprit, *procédant du Pere, & coadorable avec lui & le Fils*, à cause de l'hérésie de Macédonius. Dans la Version Latine de ce Symbole, qui ne se chanta que longtems après en Occident, on lit, *qui procéde du Pére & du Fils:* ce qu'on peut voir dans les Actes du second Concile général de Lyon, tenu l'an 1274, sous le pontificat de Grégoire X. Après que la profession de Foi eut été publiée dans ce premier Concile de Constantinople, on condamna les hérésies des Eunomiens, des Ariens & des demi-Ariens, des Sabelliens, des Marcelliens, des Photiniens, & des Apollinaristes avec leurs Auteurs. De la doctrine de Foi, les Péres passérent à la Discipline ecclésiastique, & firent un Canon qui régloit la Jurisdiction des Chefs des diocéses, & la primauté du Patriarche de Constantinople. Le Cardinal Baronius dit que le Pape Damase approuva ce Concile, quand à ce qui regarde la Foi seulement. Il contient dix-sept Canons.

Le second Concile de Constantinople, qui est le cinquiéme général, fut assemblé l'an 553, sous le pontificat du Pape Vigile, & sous l'empire de Justinien. Ce Pontife qui etoit a Constantinople, souhaitant ardemment de faire renaître la paix de l'Eglise, troublée au sujet des trois chapitres, c'est à dire, de l'affaire des trois Evêques Théodore de Mopsueste, Ibas d'Edesse, & Théodoret de Cyr, & des livres d'Origéne, proposa à l'Empereur de convoquer ce Concile, en un lieu où les Occidentaux se pussent trouver. Justinien rejetta cette proposition. Le Pape se renferma dans une autre, qui fut, qu'au moins on appelleroit les Evêques d'Italie & ceux d'Afrique, qui prenoient le plus de part à cette dispute. L'Empereur trouva cet expédient raisonnable; mais il ne fut point mis en exécution. Cependant le Concile fut assemblé le quatrieme mai, & le Patriarche de Constantinople, nomme Eutychius, y présida. Les deux autres Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, Apollinaire & Domnus, & les Députez d'Eustochius de Jérusalem avec plusieurs autres Prélats s'y trouvérent au nombre de 165. Le Concile pria Vigile, par trois Patriarches & seize Métropolitains, d'y venir prendre sa place: mais il s'en excusa sur ce qu'il avoit avec lui fort peu d'Evêques Occidentaux. Les autres Prélats étant donc assemblez, condamnérent dans la huitiéme Session, les hérésies de Nestorius, d'Eutychès & d'Origéne, les écrits de Théodore de Mopsueste, de Théodoret de Cyr contre Cyrille d'Alexandrie, & l'Epître d'Ibas d'Edesse. Le Pape Vigile avoit fait auparavant une Constitution, dans laquelle il refuta, par l'autorité de l'Ecriture & des Peres, soixante erreurs extraites des livres de Théodoret, que Justinien avoit marquées. Mais venant aux personnes de Théodore, d'Ibas & de Théodoret, il disoit que le Concile d'Ephese, ni celui de Chalcédoine, ne les ayant point soumis à l'anathême, il ne pouvoit les y soumettre; & alléguant les témoignages des Papes Léon & Gélase, il ordonna qu'aucun ne fût si hardi que de condamner les mêmes Théodoret, Théodore, & Ibas. Cette Constitution est datée du 13 jour de mai, auquel se tenoit la cinquiéme Session du Concile. Les plus éclairez conviennent, que l'Empereur à qui Vigile l'envoya, ne la fit point voir aux Prélats. Le Cardinal Baronius en juge néanmoins autrement. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce Concile, qu'on avoit célébré pour finir le Schisme causé pour défendre les trois chapitres, l'augmenta en plusieurs endroits. Car ni Vigile, ni les Evêques d'Afrique & d'Illyrie, n'acquiescérent au resultat des Evêques Orientaux. Justinien qui se rendit l'exécuteur de cette condamnation, envoya quelques Prélats, & le Pape même en exil. Ce dernier, ou pour en revenir, ou pour quelque raison, condamna depuis les trois chapitres. Comme ce cinquiéme Concile Oecuménique roule sur un des points les plus importans de l'Histoire de l'Eglise, soit pour l'autorité des Papes, soit pour celle des Conciles generaux, on peut consulter, outre les Actes de ce Synode, l'Abbrégé de Liberatus; Evagre; Photius; Zonare; Cédréne; Nicéphore; l'Epître du VI Concile à l'Empereur Constantin *Pogonat*; ce qu'ont écrit à ce sujet, les Cardinaux Baronius, Bellarmin, *l. 1. de Conc. c. 5. &* 19; du Perron, dans sa Réponse au Roi de la Grande Bretagne; de Marca dans sa Dissertation sur ce Concile, & en une Epître du Pape Vigile à Eutychius de Constantinople, qu'il a donnée au public, & que quelques uns croyent supposée; l'Histoire de l'Eglise de M. Godeau, Evêque de Vence, *au sixiéme siecle*, *l.* 2; & ce qu'a fait imprimer depuis le P. Cabassutius, dans la *Notitia Concil.*

L'hérésie d'Eutychès fut la source malheureuse d'un grand nombre d'autres erreurs, dont celle des Monothélites est la plus dangereuse. Ces Hérétiques n'osant s'opposer ouvertement au Concile de Chalcédoine, confessoient bien qu'il y avoit deux natures en Jesus Christ; mais ils ajoûtoient qu'il n'y avoit en lui qu'une opération & qu'une volonté. Cette hérésie avoit été comme introduite par un certain Jean, surnommé *Philoponus*, Grammairien d'Alexandrie, lequel écrivant environ l'an 535, contre les Sévériens & contre Proclus, voulant combattre une erreur, tomba dans celle des Trithéïtes, c'est à dire, de ceux qui admettent *trois Dieux*, qu'il introduisit; ajoûtant qu'après l'union des autres natures en Jesus Christ, il ne restoit qu'une volonté. Ces opinions furent condamnées, & se renouvellérent plus fortement du tems de l'Empereur Héraclius. Ce Prince se trouvant à Hiérapolis, à son retour de la guerre de Perse, exhorta Athanase, Patriarche des Jacobites, de souscrire aux ordonnances du Concile de Chalcédoine. Le Prélat hérétique promit de le faire; mais il ne voulut admettre qu'une volonté, & une opération dans le Sauveur du monde. Heraclius consulta Cyrus & Sergius par lesquels il fut trompé, & se declara le defenseur de cette hérésie. Il publia même un Edit qu'on nomma *Ecthése* ou *Exposition*, pour soutenir cette fausse créance. Constant, qui succéda au fils d'Héraclius, publia pour le même sujet, un Edit qu'on nomma *Type*, & fit mourir en exil le Pape Martin, defenseur de la vérité Orthodoxe. Constantin, dit *Pogonat* ou *le Barbu*, fils & successeur de Constant, suivit le bon parti. Le Pape Agathon se servit de cette occasion, pour faire tenir le VI Concile Oecuménique, qui est le troisiéme de Constantinople. Il fut commence le septiéme novembre 680, & appellé *in Trullo*, parce qu'on le tint dans une chapelle du Palais qui s'appelloit *Trulle*, & qui étoit *Secretarium sacri palatii*. Ce mot *Trulle* veut dire une voûte élevée en forme de dôme, que les Italiens appellent *Cuppola*. Les Légats du saint Siége & du Pape Agathon s'y trouvérent, avec quelques autres Prélats d'Occident. La créance des Monothélites fut condamnée en la 17 Session ou Action. Dans la 18, qui fut la derniére, on régla tous les autres points; & ainsi l'assemblée fut terminée le seize septembre 681. Grégoire, Patriarche de Constantinople, fauteur de l'hérésie, reconnut avec quelques autres, la vérité de la doctrine Catholique. Macaire, Evêque d'Antioche, fut le seul qui persistant dans son obstination, fut excommunié & déposé. Theophanès & Cédréne disent dans leurs Annales, que le nombre des Prélats qui assistérent au Concile, étoit de 189. Photius en marque 170 dans son Traité des VII Synodes, & Théodore Balzamon 171. Paul Diacre, *l. 4. c. 4*, en met 150. Anastase le Bibliothécaire suit cette opinion, & les plus éclairez croyent que les Evêques y arrivérent successivement, après qu'on eut commencé l'assemblée. * *Consultez* le VI tome des Conciles; & Baronius, *A. C.* 680, 681. Nous examinerons ailleurs ce qui regarde le Pape Honorius.

Quelques années après la célébration du VI Concile, les Evêques Grecs assemblez dans le même lieu, dit *in Trullo*, recueillirent plusieurs Canons jusqu'au nombre de 102, qu'ils attribuérent au V, & VI Synodes. C'est pour cela que leur assemblée fut nommée *πεντέκτη* par les Grecs, & *Quini-sexta* par les Latins, comme qui diroit *cinq-sixiéme*, pour servir de supplément aux deux derniers Conciles. Ces Canons ont été pourtant rejettez par les Papes, qui ne s'en sont servis, comme dit un Auteur moderne, que comme David se servoit de l'épée de Goliath, c'est à dire, pour combattre les Schismatiques, par leurs propres armes. Le Pape Adrien, I. du nom, cite, en écrivant à Charlemagne, le 82 Canon, qui est aussi allégué par le VII Synode général, *Act.* 2, au sujet des Images des Saints, contre les Iconoclastes. Au reste ce Concile n'a point été reçu par les Occidentaux. Le Cardinal Baronius & presque tous les Auteurs, croyent que ce fameux Synode fut assemblé par Callinique, Patriarche de Constantinople, l'an 692, sous l'Empire de Justin *le Jeune*, & sous le pontificat de Sergius I, qui ne reconnut point l'autorité de ces Canons. Le P. Pétau prouve au contraire, que cette assemblée *in Trullo* ne se fit que l'an 707, sous le pontificat de Jean VIII, & sous l'Empire de Justinien II, dit *Rhinotméte*, ou *au nez coupé*. Il établit assez bien cette époque, *Doctr. Temp. l. 2: & Ration. partie 2. l. 4. c.* 15. Aussi presque tous les Modernes la suivent, comme le P. Cabassutius dans sa *Notice des Conciles*. Il est vrai qu'il dit apres Anastase, que le Pape Sergius condamna les Canons du Concile *in Trullo:* ce qu'il ne peut pas avoir fait, si cette époque est sûre, puisqu'il mourut le neuviéme novembre de l'an 701. Les Curieux pourront consulter Baronius, *tome* 8. *A. C.* 692. Bellarmin, *Controv. de Rom. Pont. l. 2. & l. 1. de Conc. c.* 7, & du Perron, dans sa réponse au Roi de la Grande Bretagne, *l. 1. c.* 42. Turrien, *Apolog. de Syn. VI & VII.*

Le IV Concile de Constantinople, qui est le VIII général, fut tenu l'an 869, contre le Patriarche Photius, sous le Pape Adrien II, & les Empereurs Basile *le Macédonien* en Orient, & Louïs fils de Lothaire, en Occident. Pour bien entendre la cause de cette convocation, il faut savoir que Nicéphore s'étant mis sur le thrône de Constantinople, donna sa fille Procopie à Michel Curopalate, dit *Rhangab*, qui fut depuis Empereur. Ce dernier chassé par Léon l'*Arménien*, laissa deux fils, Théophylacte & Nicétas, que l'usurpateur fit Eunuques, & qu'il enferma dans des monastéres. Le dernier prenant l'habit de Religieux, adopta le nom d'Ignace, & succéda l'an 846 à S. Méthodius sur le siége de Constantinople, sous l'Empire de Michel III, dit *le Buveur*. Michel ayant chassé sa mére Théodore qui gouvernoit très-sagement, en donna la conduite à son oncle Bardas, méchant homme, lequel après avoir chassé son épouse légitime, entretenoit publiquement la femme de son fils. Ignace qui voyoit avec peine ce scandale, en avertit souvent Bardas; mais voyant que ses remontrances étoient inutiles, il se servit des armes ecclésiastiques, excommunia Bardas, & refusa hardiment de l'admettre à la participation des saints mystéres, le jour de l'Epiphanie de l'an 858. Bardas pour se venger d'Ignace, l'accusa d'avoir conspiré contre la personne de l'Empereur, parce qu'il avoit refusé de donner le voile de religion à sa mére Théodore, le fit chasser de son siége, & y introduisit l'Eunuque Photius, personnage très savant, mais vain, ambitieux & adroit. Cette usurpation fut la source du Schisme de l'Eglise Gréque avec la Latine. Car Photius, pour se maintenir sur son siége, méprisa les Légats du Pape Nicolas I, tint deux Synodes contre Ignace & le Pontife Romain, & employa toutes sortes de calomnies, pour faire valoir son usurpation. C'est ce qui obligea le Pape Adrien II, de demander le VIII Concile, où il envoya ses Légats. Cette assemblée fut commencée un mécredi onziéme octobre l'an 869, par 102 Evêques. Elle contient dix Actions ou Sessions, quatorze Canons en l'édition Gréque, & vint-sept en la Latine d'Anastase. La derniére

Action

Action fut tenue un mardi, dernier jour de février de l'an 870. Dans la ſeptiéme, on condamna Photius ; & ſes livres furent brûlez dans la huitiéme. Nicétas, qui a écrit la Vie de ſaint Ignace, dit que les Prélats ſouſcrivant à la condamnation du même Photius, trempérent leurs plumes dans le ſang de J. C. qu'on venoit de conſacrer. On dit auſſi que le Pape Théodore avoit fait la même choſe dans un Concile qu'il aſſembla l'an 647, à Rome, contre Pyrrhus, Patriarche de Conſtantinople, Monothélite ; mais les Savans n'ignorent pas que les Auteurs Grecs ſe plaiſent à embellir leurs Hiſtoires par ces circonſtances extraordinaires. * Baronius, 869. *Conciles, tome* 8. Nicétas.

☞ Les Grecs ne reçoivent point ce Concile ; mais ils admettent en ſa place un faux Synode, que Photius étant rétabli ſur le ſiége de Conſtantinople, aprés la mort de S. Ignace, célébra l'an 879. Il s'y trouva, à ce qu'on dit, à la tête de 383 Evêques, il y fit confirmer ſon élection comme canonique, reprouva le VIII Concile Oecuménique, & fit rayer du Symbole de Conſtantinople le mot *Filioque*, diſant qu'il avoit été ajoûté par les Latins. Zonaras, Théodore Balſamon, Nilus & pluſieurs autres, placent ce Conciliabule entre les Conciles légitimes. Le Cardinal Baronius, qui eſt d'un ſentiment contraire ſe plaint avec raiſon, de ce que dans la ſixiéme Seſſion du Concile de Florence, qui fut tenue à Ferrare, le Cardinal Julien Céſarini n'inſiſta pas aſſez ſur ce point, en diſputant contre Marc, Evêque d'Ephéſe, qui vouloit faire condamner le VIII Concile, & introduire le faux Synode de Photius, qu'il aſſuroit avoir été approuvé par le Pape Jean VIII. * Baronius, *A. C.* 879. 880. *&c.* Gratien, *D. Can.* 16. *Sanct. Auct.* Bellarmin, *Conc. l.* 1. *c.* 5. Aſor, *Inſtit. Mor. partie* 2. *l*, 2. *c.* 16.

AUTRES CONCILES de Conſtantinople.

Après avoir parlé des Conciles Généraux tenus à Conſtantinople, venons aux particuliers, qui ont été célébrez par les Orthodoxes, ou convoquez par les Hérétiques. Le premier de ceux-ci eſt une Aſſemblée d'Evêques Ariens ou Euſébiens, qui après le banniſſement de ſaint Athanaſe, condamnérent l'an 336, Marcel d'Ancyre en Galatie, parce qu'il avoit été un des plus fameux adverſaires de leur héréſie au Concile de Nicée ; & qu'il n'avoit pas voulu ſouſcrire à celui de Tyr, ni recevoir Arius à ſa communion. Ils fondérent ſa dépoſition, ſur quelques paſſages d'un livre, qu'il avoit compoſé contre ceux d'Aſtérius, qui de Philoſophe s'étant fait Chrétien, défendoit l'Arianiſme, comme s'il eût ſoutenu les Sectateurs de Paul de Samoſate. En 338, on tint un Concile contre Paul, Evêque de cette ville. * Rufin, *l.* 1. *c.* 12. Socrate, *l.* 1. *c.* 24. S. Athanaſe, *Apolog.* 2. Baronius, *A. C.* 336. *Conciles, tome* 2.

L'Empereur Conſtance, à la priére d'Acace de Conſtantinople, aſſembla un autre Synode d'Ariens l'an 359, & y fit venir les Evêques de Bithynie au nombre de cinquante. On y dreſſa une Confeſſion de Foi, qui, ſelon Socrate, eſt la neuviéme depuis le Concile de Nicée ; & il n'y fut parlé ni de conſubſtantialité, ni de reſſemblance en ſubſtance pour le fils de Dieu, ni de ſubſiſtance, ni d'hypoſtaſe pour les Perſonnes divines. Euſtathius préſenta à l'Empereur une formule de Foi compoſée par Eudoxe ; mais celui-ci la deſavoua à cauſe de ſon impiété, & accuſa Aëtius d'en être l'auteur. Après cela, les Demi-Ariens furent condamnez par ceux du parti d'Acace Arien, qui vengérent ainſi les Orthodoxes, des maux qu'ils avoient reçus de ces Hérétiques. * Saint Athanaſe, *l. de Synod.* S. Epiphane, *Hær.* 73. Théodoret, *l.* 2. *c.* 27 *&* 28. Socrate, *l.* 2. *c.* 34. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 20. Baronius, *A. C.* 359. *Conciles, tome* 2.

L'Ordination de Flavien pour le ſiége d'Antioche, cauſa un grand Schiſme en Orient. Les Evêques aſſemblez à Aquilée avoient prié Théodoſe d'aſſembler les Prélats d'Orient, pour remédier à ces diviſions. Il les convoqua à Conſtantinople l'an 382, pour les faire paſſer à Rome, où le Pape Damaſe avoit aſſemblé les Evêques occidentaux pour le même ſujet. Théodoret dit que n'eſpérant tirer aucun profit de ce voyage, ils firent trouver bon à l'Empereur de les laiſſer à Conſtantinople, où ils tinrent un Synode ; & qu'ils écrivirent aux Prélats aſſemblez à Rome, une grande Epître Synodale qu'il rapporte, & qui fut portée par Cyriaque, Evêque d'Adane, en Cilicie, par Euſébe de Chalcide en Syrie, & par Priſcien de Sébas en Paleſtine ſes Légats. * Théodoret, *l.* 5. *c.* 9. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 12. Socrate, *l.* 5. *c.* 10. Baronius, *A. C.* 382. *Conciles, tome* 2.

L'an 394, les Evêques d'Orient s'aſſemblérent à Conſtantinople, pour terminer un différent qui s'étoit élevé entre Agapius & Gébadius, pour le ſiége de Boſtra que l'un & l'autre prétendoient, & pour ordonner la dédicace de l'égliſe des Apôtres S. Pierre & S. Paul, que Rufin, Préfet du Prétoire, avoit bâtie au delà de la mer, proche de Chalcédoine, en un lieu nommé *le Chêne.* * Pallade, *Hiſt. Lauſ. c.* 1. Baronius, *A. C.* 394. Balzamon, *aux Can. Conciles, tome* 2.

Quelques Evêques d'Aſie s'aſſemblérent l'an 400, au nombre de 22, dans la même ville, où Euſébe de Celbianes, qui gouvernoit l'égliſe de Valentinopolis, préſenta une requête à S. Chryſoſtome contre Antonin d'Ephéſe, qu'il accuſoit de ſept grand crimes, comme, d'avoir vendu & employé à ſon uſage des vaſes ſacrez ; d'avoir employé au bâtiment de ſa chambre & de ſon étuve, des colomnes de marbre qui appartenoient à ſon égliſe ; d'avoir vendu les héritages que la mére de l'Empereur Julien lui avoit laiſſez, & d'en avoir retenu le prix pour ſoi ; d'avoir eu des enfans de ſa femme, depuis ſon inſtallation à l'épiſcopat ; d'avoir fait trafic des ordinations ſacrées, &c. * Pallade, *en la Vie de ſaint Jean Chryſoſtome.* Socrate, *l.* 6. *c.* 10. Sozoméne, *l.* 8. Baronius, *A. C.* 400.

On tint auſſi un Concile à Conſtantinople en 424, où Pélage fut condamné, ainſi qu'on l'apprend de S. Proſper, & il y en eut un ſecond dont on a la lettre ſynodique, tenu en 426, contre le même Héréſiarque.

La querelle pour la Primatie des égliſes d'Antioche & d'Alexandrie s'étant renouvellée dans le cinquiéme ſiécle, Proclus de Conſtantinople, pour la terminer, convoqua l'an 439, un Synode, où il fut ordonné, qu'on garderoit les réglemens faits par les Conciles de Nicée, & par le premier de Conſtantinople. * Théodoret, *Epiſt.* 86, *ad Flav.* Baronius, *A. C.* 439.

Eutychès, Abbé d'un monaſtére de Conſtantinople, ayant combattu avec zéle les erreurs de Neſtorius, devint l'inventeur d'une héréſie auſſi déteſtable que celle qu'il attaquoit. Euſébe, Evêque de Dorylée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutychès, s'efforça de lui faire connoître la fauſſeté de ſes opinions ; mais voyant que tous ſes ſoins étoient inutiles, il avertit Flavien de Conſtantinople de s'employer comme Prélat diocéſain, pour éteindre ce feu naiſſant. Flavien tenoit alors un Synode, pour juger un différent arrivé entre Florent, Métropolitain de Sardes, & deux de ſes Suffragans. Euſébe préſenta une requête contre Eutychès, qui comparut devant les Prélats, après une troiſiéme citation ; & eut la hardieſſe de ſoutenir ſes erreurs. Le Synode le dégrada du ſacerdoce, lui ôta la ſupériorité de ſon monaſtére, & le retrancha de la communion eccléſiaſtique. Ce Synode fut tenu l'an 448. * Liberatus, *Brev. c.* 11. Théodoret, *de Hær. fab. l.* 4. Le Concile de Chalcédoine, *Act.* 1.

Les protecteurs d'Eutychès n'oubliérent rien pour éluder cette condamnation, & même Chryſaphius, qui pouvoit beaucoup auprès de l'Empereur Théodoſe, lui perſuada ſur les plaintes que feroit l'Héréſiarque, de convoquer des Evêques à Conſtantinople, pour revoir ſon procès. Trente Prélats s'y aſſemblérent en Synode au mois d'avril de l'an 449, dans le Batiſtére de la grande égliſe, où, malgré ce qu'alléguérent les partiſans & les fauteurs d'Eutychès, les Actes du premier Concile furent approuvez. * Baronius, *A. C.* 448.

Après la mort de Flavien, Prélat de Conſtantinople, le Pape S. Léon envoya des Légats, pour l'élection d'Anatolius. Ils trouvérent que Marcien, qui avoit ſuccédé à Théodoſe, ſoutenoit le parti Orthodoxe avec un zéle extréme. Ce qui leur donna lieu de convoquer l'an 450, un Synode, dans lequel après la lecture de la lettre du ſouverain Pontife, à laquelle tous les Péres ſouſcrivirent, on prononça anathême contre Eutychès & Dioſcore. * Baronius, *A. C.* 450.

Gennade ayant été mis ſur le ſiége de Conſtantinople, ſignala les commencemens de ſon épiſcopat, par la convocation d'un Synode aſſemblé l'an 459, à la priére de l'Empereur Léon. Domitien & Géminien, Légats du ſaint Siége, y aſſiſtérent, avec 73 Prélats des provinces voiſines. On y reçut le Concile de Chalcédoine, & l'erreur d'Eutychès y fut condamnée. Le ſeul Canon qui nous reſte de ce Synode eſt contre les Simoniaques, qui conféroient, ou qui recevoient les Ordres pour de l'argent. * Balzamon, *aux Can.* Baronius, *A. C.* 459.

Pierre Gnaphée, ou *le Foulon*, qui occupa la chaire d'Antioche, fut auteur d'une nouvelle erreur. Car il ajoûta à l'Hymne qui s'appelloit *Triſagion*, ces paroles, *qui a été crucifié pour nous*, atribuant la paſſion aux trois perſonnes de la Trinité. Les Evêques d'Orient ayant appris ce blaſphême, en firent de grandes plaintes ; & s'étant aſſemblez l'an 483, à Conſtantinople, ils condamnérent unanimement cette erreur. * Liberatus, *Brev. c.* 18. Baronius, *A. C.* 483.

Jean, Patriarche de Conſtantinople, après Timothée, prit poſſeſſion de ſon ſiége, dans le tems que Juſtin fut couronné Empereur l'an 518. Quatre jours après, il s'aſſembla avec 40 Evêques, & tous enſemble approuvérent publiquement le Concile de Chalcédoine, condamnérent Sévére, & quelques autres Schiſmatiques, & rétablirent dans les Diptyques, les noms de S. Léon, d'Euphémius, & de Macédonius. Le Pape Hormiſdas s'oppoſa au rétabliſſement des deux derniers dans les Diptyques. Car bien qu'ils fuſſent morts pour la Foi, c'étoit pourtant hors de la communion de l'Egliſe Romaine. Ainſi ces noms furent encore rayez : ce qui fut une marque convainquante de l'autorité du Pape dans l'égliſe d'Orient. * Baronius, *A. C.* 518. *Conciles, tome* 4.

L'année d'après la célébration de ce Synode, le Pape envoya à Conſtantinople des Légats, leſquels étant arrivez la ſemaine Sainte, firent le jour de Pâques une parfaite réünion de l'Egliſe Orientale avec celle d'Occident, après que les Orientaux eurent approuvé tout ce qui avoit été réſolu en un Synode tenu à Rome l'an 520. Le Patriarche Jean étant mort, Epiphane, Prêtre fut mis en ſa place. Il tint d'abord un Synode, & envoya des Légats, avec des lettres très-reſpectueuſes au Pape Hormiſdas, pour le prier qu'il fût permis à quelques Egliſes d'Orient de retenir dans leurs regîtres, le nom de leurs Evêques, qui avoient eu communion avec Acace. Le Pape refuſa cette demande, & témoigna en cette occaſion une fermeté merveilleuſe.

Anthime, Patriarche hérétique de Conſtantinople, ayant été chaſſé de ſon ſiége, Mennas fut mis en ſa place ; & avec les Légats du Pape Agapet, il tint l'an 536 un Concile, où le même Anthime, Sévére d'Antioche, Pierre d'Apamée, Zoare, & le reſte des Acéphales furent condamnez. Ce Synode contient cinq Actions ou Seſſions, approuvées par Juſtinien. *Novel.* 42. *Conciles, tome* 5.

Le Pape Vigile étant paſſé à Conſtantinople l'an 547, tint un Synode, où il condamna les trois chapitres, ſauf l'autorité du Concile de Chalcédoine. Le jugement étoit contraire à ce qu'il avoit lui même ſoutenu. Auſſi les Evêques d'Afrique, de Dalmatie, & d'Illyrie ſe ſéparérent de lui avec deux de ſes Diacres. Le Cardinal Baronius défend ce Pontife, qu'on ne peut accuſer d'avoir trahi la Foi, puiſqu'en cette queſtion il ne s'agiſſoit que d'un fait qui regardoit les perſonnes des trois Evêques.

Jean, Patriarche de Conſtantinople, célébra l'an 587, un Synode, où Grégoire d'Antioche, accuſé d'inceſte avec ſa ſœur, fut abſous. Le Patriarche Jean y prit le titre d'*Oecuménique* ou *Univerſel* con-

contre lequel le Pape Pélage protesta. * Evagre, *l. 6. c. 7.* S. Grégoire, *l. 4. Epist.* 38. *l. 6. p.* 69.

Saint Grégoire parle d'un Concile assemblé l'an 599. Craignant dans cette occasion que les Evêques d'Orient n'ordonnassent quelque chose de nouveau, touchant le nom d'*Oecuménique*, que ceux de Constantinople prenoient, il écrivit la soixante-dixieme épître du livre 7.

Le Compilateur anonyme des Synodes en met deux célébres tenus par le Patriarche Serge environ l'an 633, sous le Pontificat d'Honorius I. Le même Serge, Auteur de l'hérésie des Monothélites, fit l'an 639, une autre assemblée de Prélats, où l'on approuva l'*Ecthése*, Edit ou Exposition de l'Empereur Héraclius. Ces erreurs des Monothélites ayant été condamnées dans le troisiéme Concile de Constantinople, qui est le VI général, Jean Patriarche se servant de la faveur de l'Empereur Philippicus Bardanès, eut la hardiesse de rejetter les Décrets du Synode Oecuménique, dans une assemblée qu'il tint l'an 712. * Cédréne, Théophanès, & Baronius, *aux Annal.*

L'Eglise de Constantinople, qui avoit si souvent souffert, par la fureur des Hérétiques, se vit encore troublée dans le VIII siécle. Car l'Empereur Léon l'*Isaurien*, s'opposant au culte des Images, assembla un Synode, environ l'an 726, & fit publier un Edit portant que personne n'en pourroit avoir, ni de celles des Saints, ni de la sainte Vierge, ni même de celles de J. C. Constantin *Copronyme* convoqua l'an 754, trois cens quarante-huit Evêques, qui depuis le dixiéme de février jusqu'au huitiéme août, tinrent contre les Images un Synode reprouvé par ceux de l'autre parti. * Anastase, *dans la Vie d'Etienne II. Hist. Misc.* Théophanès. Baronius, *A. C.* 754. *Conciles, tome* 6.

Constantin VII, qui répudia sa femme légitime, pour épouser une Demoiselle nommée Théodore, se rendit si odieux aux gens de bien, que personne ne voulut avoir de commerce avec lui. Joseph, Prêtre, Oeconome de l'Eglise de Constantinople, se laissant surprendre aux priéres de l'Empereur, couronna cette femme; ce qui fâcha si fort le Patriarche, qu'il dégrada cet Oeconome indiscret. Nicéphore, qui succéda à Constantin fit assembler l'an 806 un faux Synode, où ce même Joseph fut absous; & l'an 809, il en fit célébrer un autre, que Théodore Studite appelle *Synode adultérin*, & dans lequel Théodore, Platon, & quelques autres personnages de grande vertu, pour avoir improuvé le mariage illégitime de Constantin, furent condamnez, & envoyez en exil. * Théodore Studite, *l.* 1. *Epist.* 33.

Les Iconoclastes tinrent l'an 814 un Synode, contre le second Concile général de Nicée. Mais lorsque Michel Porphyrogénéte fut mis sur le thrône, l'an 842, on rétablit dans un Concile le culte des Images, Méthodius ayant été mis à la place du Patriarche Jean. Les Grecs célébroient la Fête du culte rendu aux Images, le premier dimanche de carême, qui étoit le jour de la célébration du Concile. * Baronius, *Conciles, tome* 9.

L'an 854, Grégoire Evêque de Syracuse, fut condamné dans un Synode, tenu par S. Ignace, ce qui causa de grands maux. * Nicolas I, *Epist.* 7. Baronius, *A. C.* 854.

Photius ayant usurpé le siége de Constantinople, célébra deux Conciles contre S. Ignace, Pasteur légitime; le premier, l'an 859; & le second, l'an 861. Il fut composé d'environ 318 Evêques, & on y obligea les Légats que le Pape Nicolas I avoit envoyez pour finir les différents entre le Patriarche légitime & celui qui étoit intrus, d'assister au Concile. Le Pontife Romain le reprouva, *Epist.* 7, bien que Théodore Balzamon lui donne le nom d'Oecuménique. * Baronius, *Annal.* Nicétas, *Vie de saint Ignace. Voyez* aussi le VIII Concile général, IV de Constantinople, & celui que Photius lui opposa.

Constantin VIII, après la mort du Patriarche Etienne II, voulut faire élire son fils Théophylacte; mais, comme ce Prince étoit très-jeune, il gagna un certain Moine nommé Tryphon, lequel, contre la disposition des loix ecclésiastiques, s'engagea de conserver cette dignité à Théophylacte. Tryphon fut déposé dans un Synode tenu l'an 944. * Curopalate, *aux Annal.*

L'an 963, Nicéphore Phocas succéda à Romain, & épousa sa veuve, nommée Théophanie. Le Patriarche Polyeucte lui interdit l'entrée de l'église pour deux raisons, parce qu'il avoit déja épousé une autre femme, qui vivoit encore; & parce qu'il avoit présenté au batême un fils de sa nouvelle épouse. Pour finir cette dispute, on assembla en 967 un Synode, où Nicéphore fut absous, après avoir assuré par serment, qu'il étoit innocent des cas dont on l'accusoit. * Curopalate & Luitprand, *Rélation de sa Légation.*

Le Patriarche Basile convaincu de quelques crimes, fut déposé en un Synode tenu l'an 975, & Antoine Studite fut mis en sa place. * Baronius, *A. C.* 975.

On met aussi un Synode tenu l'an 1277, par le Patriarche Jean Veccus, qui reconnut l'Eglise Romaine pour mére des autres Eglises & maîtresse de la Foi Orthodoxe, & les Pontifes Romains pour souverains Pasteurs des Chrétiens. * Rainaldi, *en cette année.* Ce Synode n'est pas certain.

Il en fut assemblé un autre en 1342, contre Barlaam, où les opinions de Grégoire Palamas furent reçues. * Sponde, *en l'année* 1341. *n.* 7, après Cantacuzéne, *l.* 2. *c. dern.* Nicéphore Grégoras.

Un autre Synode tenu l'an 1347, condamna les mêmes erreurs de ce Palamas Moine, & depuis Archevêque de Thessalonique, & la même année il y en eut un autre contre le Patriarche Jean & contre les autres Défenseurs de la vérité. On dit que l'Impératrice Anne, veuve d'Andronic, & mére du jeune Empereur Jean, V. du nom, Paléologue, présida au dernier. * Cantacuzéne, *l.* 3. *c.* 98. 99.

Il ne faut pas oublier le Synode que Parthénius Patriarche de Constantinople célébra l'an 1642, contre les sentimens de son prédécesseur Cyrille Lucar.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE
des Patriarches de Constantinople.

	Métrophanès I.	
En 313	Alexandre, premier Patriarche, mort en 336.	
336	Paul I, *déposé aussi-tôt.*	
338	Eusébe de Nicomédie,	3
341	Paul *rétabli*, & peu après exilé.	
	Macédonius, *Hérésiarque*,	19
360	Eudoxe *intrus*,	10
370	Evagre, *Catholique chassé.*	
	Démophile, *mis par les Ariens*,	11
380	S. Grégoire de Nazianze.	
381	Nectarius,	16
397	S. Jean I, dit Chrysostome, chassé en 404.	
404	Arsace,	1
406	Attique,	19
426	Sisinnius I,	1
428	Nestorius, *Hérésiarque*,	3
431	Maximien,	2
434	S. Procle,	13
447	S. Flavien I,	2
449	Anatole,	8
458	Gennade,	13
471	Acace,	18
489	Flavien II.	
	Euphémius.	7
496	Macédonius,	15
511	Timothée, *Hérétique*,	6
518	Jean II,	2
520	Epiphane,	15
535	Anthime,	1
536	Mennas,	16
552	Eutychius, *exilé le 22 janvier 565*,	13
565	Jean III, *intrus*,	12
577	Eutychius, *rétabli le troisiéme d'octobre*,	4
582	Jean IV, dit *le Jeûneur*,	13
595	Cyriaque,	11
607	Thomas I,	3
610	Sergius I, *Hérésiarque*;	29
639	Pyrrhus, *Hérétique*,	2
641	Paul II, *Hérétique*,	14
655	Pyrrhus, *rétabli pendant quelques mois.*	
	Pierre, *Hérétique*,	11
666	Thomas II, *Hérétique*,	2
668	Jean V,	6
674	Constantin I,	2
676	Théodore I, *Hérétique chassé*,	2
678	George I, *chassé*,	5
683	Théodore, *rétabli*,	3
686	Paul III,	7
693	Callinique,	12
705	Cyrus, *chassé*,	6
711	Jean VI,	4
715	S. Germain I,	15
730	Anastase, *Iconoclaste*;	23
754	Constantin II, *Iconoclaste, chassé*,	12
766	Nicétas I, *Iconoclaste*,	13
780	Paul IV,	4
784	S. Taraise,	21
806	S. Nicéphore I, *chassé*,	9
815	Théodore II, *Iconomaque*,	6
821	Antoine I,	11
832	Jean VII, *Iconomaque, chassé*,	10
842	S. Méthodius I,	4
846	S. Ignace, *chassé*,	11
857	Photius, *intrus & chassé*,	10
867	S. Ignace, *rétabli*,	10
877	Photius, *rétabli & chassé*,	9
886	Etienne I,	7
893	S. Antoine II, dit *Cauléas*,	2
895	Nicolas I, *le Mystique*; *chassé*,	11
906	Euthyme I, *chassé*,	5
911	Nicolas, *rétabli*,	14
925	Etienne II,	3
928	Tryphon, *chassé en 931*,	3

Vacance d'un an & cinq mois.

933	Théophylacte,	23
956	Polyeucte,	14
970	Basile I, *chassé*,	4
974	Antoine III, *abdique* en 979.	5

Vacance de quatre ans & demi.

983	Nicolas II, dit *Chrysoberges*,	14
996	Sisinnius II,	3
999	Sergius II,	20
1019	Eustathius,	6
1025	Alexis,	18
1043	Michel I, dit *Cérulaire, chassé*	16
1059	Constantin III, dit *Lychudès*,	5
1064	Jean VIII, dit *Xiphilin*,	11
1075	Côme I,	6
1081	Eustrate, dit *Garidas, chassé*,	3
1084	Nicolas III, dit *Grammairien*,	[illegible]
1111	Jean IX,	23

1134 Léon,

1134 Léon, dit *Stupes*, 10
1143 Michel II, 3
1146 Côme II, 1
1147 Nicolas IV, dit *Muzalon*, 4
1151 Théodote, 2
1153 Conftantin IV, dit *Chliaren*, 2
1155 Lucas *Chryfoberge*, 14
1169 Michel III, 8
1177 Chariton.
1177 Théodofe, *Borradiote*, 6
1183 Bafile II, dit *Camatére*, *chaffé*, 3
1186 Nicétas II, dit *Muntanès*, *chaffé*, 4
1190 Léonce, *chaffé* la même année.
Dofithée mis en fa place, & *chaffé*. 2
1192 George II, dit *Xiphilin*, 6
1198 Jean X, dit *Camatére*, 8
1206 Michel IV, dit *Autorianus*, 7
1213 Théodore II, [illegible]
1215 Maxime, Moine, 1
1216 Manuel I, dit Sarantenus, 5
1221 Germain II, 18
1239 Méthodius II, 3 mois.

Vacance de plus de trois ans.

1243 Manuel II, 11
1255 Arfénius Autorianus, *abdique*, 5
1260 Nicéphore II, 1
1261 Arfénius, *rétabli*, *& dépofé en 1264*, 3

Vacance de près de trois ans.

1267 Germain III,
1267 Jofeph I, *dépofé*, 7
1274 Jean XI, furnommé Veccus, 8
1282 Jofeph *rétabli*, & Veccus *dépofé*, 1
1283 George III, ou Grégoire de Chypre, *chaffé*, 6
1289 Athanafe, *chaffé*, 4
1294 Jean XII.
1304 Anaftafe, *rétabli*, 6
1310 Anaftafe, *chaffé*, 2

Vacance de deux ans.

1312 Niphon, 4
1316 Jean XIII, 4
1320 Gérafime, 1

Vacance de plus de deux ans.

1323 Ifaïe, 10
1333 Jean XIV, furnommé *Calécas*, 14
1347 Ifidore, 3
1350 Callifte I, *chaffé*, 4
1354 Philothée, 1
1355 Callifte, *rétabli*, 7
1362 Philothée, *remis fur le fiége*, 14
1376 Macaire, 3
1379 Nilus, 9
1388 Antoine IV, 8
1396 Callifte II, 3 mois.
1397 Matthieu, 13
1410 Euthyme II, 6
1416 Jofeph II, 23

PATRIARCHES POUR L'UNION
après le Concile de Florence.

1439 Beffarion, Evêque de Nicée, élu au Concile de Florence, demeure à Rome,
1440 Métrophanès II, 5
1445 Grégoire Méliffène, 6

PATRIARCHES CONTRE L'UNION.

1439 Grégoire, 2
1441 Athanafe *dépofé*, 4
1445 Jean XV, 4
1449 Athanafe *rappellé*, 2
1451 Niphon, 1
1452 Ifaïe, 2
1454 George Scholarius, autrement Gennadius.
1455 Ifidore Pannonicus, premier Patriarche de Conftantinople, après la prife de cette ville par les Turcs, 1

Depuis 1455, jufqu'en 1483, fous le régne du Sultan Mahomet.

Jofeph Coacas, *mutilé*.
Marc Xylocarabès, *chaffé*.
Siméon de Trébizonde, envoyé en exil.
Denys, Evêque de Philippopole, 8
Marc Eugénique.
Siméon *rappellé*, 3
Raphaël Serbus.

Depuis 1483, jufqu'à 1514.

Maxime.
Niphon de Theffalonique, *dépofé*, 2
Maxime de Serrs, *exilé*, 6
Niphon *rappellé*, 1
Joachim Dramas, *chaffé*.
1514 Pacôme, 1

Depuis 1515, jufqu'en 1523.

Théolepte, *Evêque de Joannina*.
Jérémie, *dépoffédé*.
Joannitius, élevé en fa place & *chaffé*.
Jérémie, *rétabli*.
Denys de Nicomédie.
Métrophane de Céfarée.

Depuis 1527, jufqu'en 1605.

Jérémie de Lariffe.
Jérémie *rétabli*.
Pacôme de Lesbos.
Theolepte de Philippopole.
Jérémie *rappellé*, ayant eu le titre de Patriarche légitime, depuis 1527, jufqu'environ 1590.
Matthieu de Joannina, *chaffé* au bout de 19 jours.
Gabriel de Theffalonique, 5 mois.
Théophanès d'Athénes, 7 mois.
Meléce d'Alexandrie, Adminiftrateur de l'églife de Conftantinople, 10 ans.
Matthieu, *rappellé*, 4 ans.
Néophyte Evêque d'Athénes, *exilé*, 1 an.
Matthieu *rappellé* pour la troifiéme fois, 17 jours, & meurt.
Raphael de Méthymne, 5 ans.
Néophyte *rappellé & exilé à Rhodes*, 5 ans.
Cyrille Lucar, Patriarche d'Alexandrie, Adminiftrateur de l'églife de Conftantinople, 2 ans.
Timothée de Patras, 1
Cyrille Lucar, *rélégué*. 1
Grégoire d'Amafée, 3 mois.
Anthime d'Andrinople, 3 jours.
Cyrille Lucar, *rappellé*, 8 ans.
Cyrille de Bérée, *mis en fa place*, 8 jours.
Cyrille Lucar, *rappellé*, *exilé*, 1 an & 2 mois.
Athanafe Pattellare, 22 jours, *exilé*.
Cyrille Lucar, *rappellé*, 1 an, *exilé*.
Cyrille de Berée, *rétabli*, 2 ans.
Néophyte d'Héraclée, 1 an.
Cyrille Lucar, *rétabli un an, puis étranglé*.
Cyrille de Bérée, *rappellé*, 1 an.
Parthénius, Evêque d'Andrinople, 5 ans, 2 mois.
Autre Parthénius, furnommé Kefcinès, 2 ans, deux mois.
Joannitius d'Héraclée, *chaffé*, 1 an, 11 mois.
Parthénius, *rétabli*, 2 ans, 6 mois, *étranglé*.
Joannitius, *rappellé*, 1 an.
Cyrille de Tornobe, 20 jours.
Athanafe Pattellare, *rétabli*, 15 jours.
Païffus de Lariffe, 9 mois.
Joannitius, *rétabli pour la troifiéme fois*, 11 mois.
Cyrille de Tornobe, *rétabli*, 14 jours.
Païffus, *rétabli*, 11 mois.
Parthénius, Evêque de Chio, 8 mois.

Vacance de trente jours.

Gabriel Gani, 12 jours.
Parthénius de Prufe, 3 ans.

Depuis 1657, jufqu'à 1687.

Denys de Lariffe.
Parthénius, *rétabli*.
Clément d'Icone.
Méthodius d'Héraclée.
Parthénius, *rappellé*.
Denys Mufelin.
Gérafime de Tornobe.
Parthénius, *rétabli pour la quatriéme fois*.
Denys, *rétabli*.
Athanafe, *chaffé au bout de douze jours*.
Jacques de Lariffe.
Denys *rétabli*.
Parthénius *rétabli*.
Jacques *rétabli*.
Denys *rétabli*.
Jacques *rétabli*.
1687 Callinique de Prufe.
Néophyte *chaffe Callinique*.
Callinique, *rétabli*.
Denys, *rétabli pour la cinquiéme fois*.
Callinique, *rappellé*.
1702 Gabriel de Chalcédoine.
1708 Néophyte d'Héraclée, *élu feulement & chaffé*.
Cyprien de Céfarée, &c.

CONSTANTINOW, place de Pologne dans la Haute Volhinie & fur les frontiéres de la Haute Podolie. Elle eft fituée fur la riviére de Slucz, qui fe jette enfuite dans le Boryfthéne, & elle eft à cinq ou fix lieues de Zeflaw & à douze ou quinze de Kaminiec. Conftantinow a été prefque ruïnée par les Cofaques durant les derniéres guerres.

CONSTANTINUS GUALTERUS. *Cherchez* GAUTIER.

CONSUÉGRA, anciennement *Consaburum*, petite ville d'Espagne dans la Nouvelle Castille, située au pié des montagnes entre le Tage & la Guadiana, environ à dix lieues de Tolède du côté du midi. Consuégra appartient aux Chevaliers de Malte. Elle a un château, qui est le siége ou la résideuce du Grand Prieur de Castille. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONSUL. Autrefois en France ce nom signifioit *Comte*. Dans ce sens il est dit dans la Vie de saint Guillaume, Duc de Toulouse, *ch. 5*, qu'il fut investi du Duché d'Aquitaine, & que de Consul il fut élevé à la dignité de Duc. * Du Cange, *Glossar. Latinitatis.*

CONSUL est le nom que les Romains donnérent à leurs premiers Magistrats, qu'ils considéroient comme les Chefs de la République. Le peuple étant assemblé dans le champ de Mars, élisoit deux nouveaux Consuls tous les ans. Lucius Junius Brutus & L. Tarquinius Collatinus, furent les premiers que le peuple élut, après avoir chassé Tarquin *le Superbe*, dernier Roi de Rome, l'an 246 de la fondation de la ville, le premier de la LXVIII Olympiade, 508 avant J. C. Les Consuls avoient la conduite des armées, étoient les Chefs du Sénat, & régloient les affaires de la République. Dans les premiers tems, il n'y avoit que les Patriciens qui pussent parvenir au Consulat. Dans la suite les Plébeïens y eurent part, & même firent faire une loi par laquelle il devoit y avoir un Consul Plébeïen: & enfin, on laissa la liberté de créer deux Consuls Plébeïens. Le premier Consul Plébeïen, fut Lucius Sextius, l'an 389 de la fondation de Rome. Pour être Consul, il falloit avoir passé par les autres charges, comme par la Questure, par l'Edilité, & par la Prêture. L'âge ordinaire étoit 43 ans. Cependant il y a des exemples de Consuls élus beaucoup plus jeunes, comme de Valérius Corvinus à l'âge de 28 ans, de Scipion l'Africain à 24, de Marius, de Pompée & d'Auguste. Tant que la République a subsisté, leur autorité étoit presque souveraine; mais elle diminua beaucoup sous les Empereurs, qui ne leur en laissérent que les marques, avec le pouvoir de convoquer le Sénat, & de rendre justice aux particuliers; mais ils étoient le plus souvent eux-mêmes ou Césars ou Consuls. Leur Magistrature commençoit au premier de janvier, & finissoit avec l'année. Quand un Consul venoit à mourir, ou qu'il abdiquoit dans le cours de l'année, on en mettoit un autre à sa place, & celui-ci s'appelloit *Consul suffectus*. Ceux-ci n'étoient pas mis dans les Fastes, il y en eut une infinité depuis Auguste, & ils ne jouïssoient quelquefois de cette dignité qu'un mois, ou même moins. Ceux qui étoient élus au 24 octobre, jour ordinaire de l'élection, & qui n'avoient pas encore pris possession du Consulat, s'appelloient *Consules designati*. Ceux qui avoient été Consuls, s'appelloient *Consulaires*. On les envoyoit ordinairement gouverner des Provinces qui étoient appellées *Consulaires*. Mais depuis, les Gouverneurs de ces Provinces portoient le nom de *Consulaires*, sans avoir jamais été Consuls. Le nom des Consuls subsista jusqu'à l'Empire de Justinien, qui abolit cette dignité, l'an 541 de Jesus Christ: ce qui l'exposa à la haine de ceux qui aimoient l'antiquité. On accusa Tribonien de l'avoir porté à ce changement, parce qu'il ne pouvoit lui même arriver à cette dignité. Justin, pour s'aquérir les bonnes graces du peuple, voulut rétablir, l'an 566, cette dignité, & se créa lui même Consul. Mais ce rétablissement n'eut point de suite. Au reste il est certain que dans toute l'Histoire d'Occident, il y a peu d'époques plus sûres que celles qu'ils ont tirées des Consulats; soit que l'on considére l'état de la République Romaine avant Auguste & la naissance de Jesus Christ, soit que l'on suive les différentes révolutions de ce grand Empire, jusqu'au tems de l'Empereur Justinien. * Justinien, *Nov.* 105. Corippe, *l.* 2.

SUITE CHRONOLOGIQUE des Consuls Romains.

Ans de la fondat. de Rome.	Ans Avant J. C.	
246	508	LUCIUS Junius Brutus, fils de Marcus; *ayant été tué dans un combat, on mit en sa place* Sp. Lucretius Tricipitinus; *& celui-ci étant encore mort dans l'année*, M. Horatius Pulvillus *fut subrogé*
		L. Tarquinius Collatinus: *on l'obligea de se défaire de sa charge, & on mit en sa place* P. Valerius, *lequel fut ensuite surnommé* Poplicola.
247	507	P. Valerius Poplicola II. T. Lucretius Tricipitinus.
248	506	P. Valerius Poplicola III. M. Horatius Pulvillus II.
249	505	Sp. Lartius Flavus, *ou* Rufus. T. Herminius Aquilinus.
250	504	M. Valerius Volusus, P. Posthumius Tubertus.
251	503	P. Valerius Poplicola IV. T. Lucretius Tricipitinus II.
252	502	P. Posthumius Tubertus II. Agrippa Menenius Lanatus.
253	501	Opiter Virginius Tricostus, Sp. Cassius Viscellinus.
254	500	Posthumus Cominius Aruncus *ou* Auruncus. T. Lartius Flavus.
255	499	Serv. Sulpitius Camerinus, Man. Tullius Longus.
256	498	P. Veturius Geminus, T. Albutius Helva.
257	497	T. Lartius Flavus II. Q. Cloelius Siculus.
258	496	A. Sempronius Atratinus, M. Minutius Augurinus,

Ans de Rome.	Avant J. C.	
259	495	A. Posthumius Albus, *qui fut ensuite surnommé* Regillensis, T. Virginius Tricostus Cœlimontanus.
260	494	M. Claudius Sabinus, P. Servilius Priscus.
261	493	A. Virginius Tricostus, T. Veturius Geminus II.
262	492	Sp. Cassius Viscellinus II. Posth. Cominius Auruncus II.
263	491	T. Geganius Macerinus, P. Minutius Augurinus.
264	490	A. Sempronius Atratinus II. M. Minutius Augurinus II.
265	489	Q. Sulpicius Camerinus, Sp. Lartius Flavus II.
266	488	C. Julius Julus, P. Pinarius Mamercinus.
267	487	Sp. Nautius Rutilus. Sext. Furius Fusus.
268	486	C. Aquilius Tuscus. T. Sicinius Sabinus.
269	485	Sp. Cassius Viscellinus III Proculus Virginius Tricostus.
270	484	Q. Fabius Vibulanus. Serv. Cornelius Maluginensis.
271	483	L. Æmilius Mamercus. Q. Fabius Vibulanus.
272	482	M. Fabius Vibulanus. L. Valerius Potitus.
273	481	C. Julius Julus II. Q. Fabius Vibulanus II.
274	480	Q. Fabius Vibulanus III. Sp. Furius Fusus.
275	479	Cn. Manlius Cincinnatus. M. Fabius Vibulanus II.
276	478	Q. Fabius Vibulanus IV. Virginius Tricostus II.
277	477	L. Æmilius Mamercus II. C. Servilius Structus Ahala.
278	476	C. Horatius Pulvillus. T. Menenius Agrippa Lanatus.
279	475	A. Virginius Tricostus. Sp. Servilius Structus.
280	474	P. Valerius Poplicola. C. Nautius Rutilus.
281	473	L. Furius Medullinus. M. Manlius Vulso.
282	472	L. Æmilius Mamercus III. Vopiscus Julius Julus.
283	471	P. Furius Fusus. L. Pinarius Mamercinus.
284	470	T. Quinctius Capitolinus. Ap. Claudius Sabinus.
285	469	Tib. Æmilius Mamercus. Valerius Potitus II.
286	468	A. Virginius Cœlimontanus. T. Numicius Priscus.
287	467	T. Quinctius Capitolinus II. Q. Servilius Priscus.
288	466	Tib. Æmilius Mamercus II. Q. Fabius Vibulanus.
289	465	Q. Servilius Priscus II. Sp. Posthumius Albus.
290	464	T. Quinctius Capitolinus III. Q. Fabius Vibulanus II.
291	463	Posthumius Albus. Sp. Furius Medullinus.
292	462	P. Servilius Priscus. L. Æbutius Helva.
293	461	L. Lucretius Tricipitinus. T. Veturius Geminus.
294	460	P. Volumnius Amitinus. Serv. Sulpicius Camerinus.
295	459	P. Valerius Poplicola II. C. Claudius Sabinus.
296	458	Q. Fabius Vibulanus III. L. Cornelius Maluginensis.
297	457	C. Nautius Rutilus II. L. Minucius Augurinus.
298	456	C. Horatius Pulvillus. Q. Minutius Augurinus.
299	455	M. Valerius Maximus. Sp. Virginius Tricostus.
300	454	T. Romilius Vaticanus. C. Veturius Cicurinus.
301	453	Sp. Tarpeius Capitolinus. A. Aterius Fontinalis.
302	452	Sext. Quintilius Varus. P. Horatius Trigeminus.
303	451	T. Menenius Agrippa Lanatus.

Décemvirs qui avoient le même pouvoir que les Consuls.

304	450	Ap. Claudius Crassinus, Sabinus *ou* Regillensis. T. Genutius Augurinus. Sp. Veturius Crassus.

C,

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		C. Julius Julus.
		A. Manlius Vulso.
		Sp. Posthumius Albus.
		Serv. Sulpicius Camerinus.
		P. Sextius Capitolinus.
		T. Romilius Vaticanus.
		P. Horatius Trigeminus.

Décemvirs qui avoient le même pouvoir que les Consuls.

305	449	Ap. Claudius Crassinus II.
		Q. Fabius Vibulanus.
		M. Cornelius Maluginensis.
		M. Rabuleius.
		L. Minucius Augurinus.
		Q. Pœtilius.
		T. Antonius Merenda.
		Cæso Duillius.
		M. Sergius.
		Sp. Oppius Cornicen.

Les mêmes Décemvirs qui avoient le même pouvoir que les Consuls.

306	448	Ap. Claudius Crassinus III.
		Q. Fabius Vibulanus II.
		M. Cornelius Maluginensis II.
		M. Rabuleius II.
		L. Minucius Augurinus II.
		Q. Pœtilius II.
		T. Antonius Merenda II.
		Cæso Duillius II.
		M. Sergius II.
		Sp. Oppius Cornicen II.

Les Décemvirs se démirent de leur charge, & on créa en leur place des Consuls pour l'année suivante.

307	447	L. Valerius Potitus.
		M. Horatius Barbatus.
308	446	Lart. L. *ou* Sp. Herminius Esquilinus, Exquilinus *ou* Contnnifanus.
		T. Virginius Cœlimontanus Tricostus.
309	445	M. Geganius Macerinus.
		C. Julius Julus.
310	444	T. Quinctius Capitolinus IV.
		Agrippa Furius Fusus.
311	443	M. Genutius Augurinus.
		C. Curtius Medullinus.

On créa trois Tribuns Militaires qui avoient le même pouvoir que les Consuls.

312	442	A. Sempronius Atratinus.
		T. Clœlius Siculus.
		L. Attilius Longus.

Ayant été élus contre les loix, ils se démirent de leur charge, & on mit en leur place les Consuls.

		L. Papirius Mugillanus.
		L. Sempronius Atratinus.
313	441	M. Geganius Macerinus II.
		T. Quinctius Capitolinus V.
314	440	M. Fabius Vibulanus.
		Posthumus Albutius Helva.
315	439	C. Furius Fusus Pacillus.
		M. Papirius Crassus.
316	438	Proculus Geganius Macerinus.
		L. Menenius Agrippa Lanatus.
317	437	T. Quinctius Capitolinns VI.
		L. Menenius Agrippa Lanatus II.

Trois Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

318	436	M. Æmilius Mamercinus.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		L. Julius Julus.
319	435	M. Geganius Mamercinus.
		L. Sergius Fidenas.
320	434	M. Cornelius Maluginensis.
		L. Papirius Crassus.
321	433	C. Julius Julus II.
		L. Virginius Tricostus.
322	432	C. Julius Julus III.
		L. Virginius Tricostus II.

Trois Tribuns Militaires qui avoient la même autorité que les Consuls.

323.	431	M. Fabius Vibulanus.
		M. Follius Flaccinator.
		L. Sergius Fidenas.

Ans de Rome.	Avant J. C.	

Trois Tribuns Militaires avec la même autorité.

324	430	L. Pinarius Mamercus.
		L. Furius Medullinus, &
		Sp. Posthumius Albus Regillensis.
325	429	T. Quinctius Cincinnatus.
		C. Julius Mento.
326	428	L. Papirius Crassus II.
		L. Julius Julus.
327	427	L. Sergius Fidenas II.
		Hostius Lucretius Tricipitinus.
328	426	T. Quinctius Cincinnatus II.
		A. Cornelius Cossus.
329	425	C. Servilius Ahala *ou* Hala.
		L. Papirius Mugillanus II.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

330	424	T. Quinctius Cincinnatus.
		C. Furius Pacillus.
		M. Posthumius Albus.
		A. Cornelius Cossus.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

331	423	A. Sempronius Atratinus.
		L. Furius Medullinus II.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		L. Horatius Barbatus.

Quatre Tribuns Militaires avec autorite de Consuls.

332	422	Ap. Claudius Crassus.
		Sp. Nautius Rutilus.
		L. Sergius Fidenas III.
		Sext. Julius Julus.
333	421	C. Sempronius Atratinus.
		Q. Fabius Vibulanus.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

334	420	L. Manlius Capitolinus.
		Q. Antonius Merenda.
		L. Papirius Mugillanus.
		L. Servilius Structus.
335	419	T. Quinctius Capitolinus Barbatus.
		Cn. Fabius Vibulanus.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

336	418	T. Quinctius Cinnatus II.
		M. Manlius Capitolinus.
		L. Furius Medullinus III.
		A. Sempronius Atratinus II.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

337	417	Agrippa Menenius Lanatus.
		Sp. Nautius Rutilus.
		P. Lucretius Tricipitinus.
		C. Servilius Ahala *ou* Hala.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

338	416	M. Papirius Mugillanus.
		C. Servilius Ahala *ou* Hala II.
		L. Sergius Fidenas II.
		Q. Servilius Priscus *qui fut aussi fait Dictatear.*

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

339	415	P. Lucretius Tricipitinus II.
		Sp. Veturius Structus II.
		Agrippa Menenius Lanatus II.
		L. Servilius.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

340	414	A. Sempronius Atratinus II.
		M. Papirius Mugillensis II.
		Q. Fabius Vibulanus.
		Sp. Nautius Rutilus II.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

341	413	P. Cornelius Cossus.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		C. Valerius Potitus.
		M. Fabius Vibulanus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
342	412	Q. Fabius Vibulanus II.
		Cn. Cornelius Cossus.
		P. Posthumius Albinus.
		L. Valerius Potitus.
343	411	M. Cornelius Cossus.
		L. Furius Medullinus.
344	410	Q. Fabius Ambustus.
		C. Furius Pacillus.
345	409	M. Papirius Mugillanus.
		C. Nautius Rutilus.
346	408	Æmilius Mamercinus.
		C. Valerius Potitus.
347	407	Cn. Cornelius Cossus.
		L. Furius Medullinus II.
		Trois Tribuns Militaires Patrices avec autorité de Consuls.
348	406	C. Julius Julus.
		P. Cornelius Cossus.
		C. Servilius Ahala.
		Quatre Tribuns Militaires Patrices avec autorité de Consuls.
349	405	C. Valerius Potitus II.
		C. Servilius Ahala II
		L. Furius Medullinus.
		Cn. Fabius Vibulanus II.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
350	404	P. Cornelius Cossus II.
		L. Valerius Potitus II.
		Cn. Cornelius Cossus.
		C. Fabius Ambustus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
351	403	C. Julius Julus II.
		M. Æmilius Mamercinus.
		T. Quinctius Capitolinus.
		A. Manlius Vulso.
		L. Furius Medullinus II.
		Q. Quinctius Cincinnatus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
352	402	P. Cornelius Maluginensis.
		Sp. Nautius Rutilus III.
		Cn. Cornelius Cossus II.
		Valerius Potitus III.
		Cæso Fabius Ambustus.
		M. Sergius Fidenas.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
353	401	M. Æmilius Mamercinus.
		M. Furius Fusus.
		Ap. Claudius Crassus.
		L. Julius Julus.
		M Quinctilius Varus.
		L. Valerius Potitus III.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
354	400	C. Servilius Ahala III.
		Q Sulpicius Camerinus.
		Q. Servilius Priscus.
		A. Manlius Vulso II.
		L. Virginius Tricostus.
		M. Sergius Fidenas II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
355	399	L. Valerius Potitus IV.
		L. Julius Julus II.
		M. Furius Camillus.
		M. Æmilius Mamercinus III.
		Cn. Cornelius Cossus II.
		Cæso Fabius Ambustus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
356	398	P. Licinius Calvus.
		P. Melius Capitolinus.
		P. Mænius.
		L. Furius Medullinus.
		L. Titinius.
		L. Publius Philo.

Ans de Rome.	Ans de J. C.	
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
357	397	M. Pomponius.
		L. Æmilius Longus.
		C. Duilius.
		M. Veturius Crassus.
		C. Genutius Augurinus.
		Valerius Publius Philo.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
358	396	L. Valerius Potitus V.
		L. Furius Medullinus III.
		M. Valerius Maximus.
		M. Furius Camillus II.
		Q. Servilius Priscus II.
		Q. Sulpicius Camerinus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
359	395	L. Julius Julus III.
		L. Furius Medullinus IV.
		L. Sergius Fidenas.
		A. Posthumius Albinus.
		P. Cornelius Maluginensis II.
		A. Manlius Vulso III.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
360	394	P. Licinius Calvus.
		L. Titinius II.
		Cn. Genucius Augurinus II.
		P. Mænius II.
		L. Aulius Longus II.
		P. Melius Capitolinus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
361	393	P. Cornelius Cossus.
		P. Cornelius Scipio.
		M. Valerius Maximus II.
		C. Fabius Ambustus III.
		L. Furius Medullinus V.
		Q. Servilius Priscus III.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
362	392	M. Furius Camillus III.
		L. Furius Medullinus VI.
		C. Æmilius Mamercinus.
		L. Valerius Poplicola.
		Sp. Posthumius Albinus.
		P. Cornelius Scipio II.
363	391	L. Lucretius Flavus.
		Serv. Sulpicius Camerinus.
364	390	L. Valerius Potitus.
		M. Manlius Capitolinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
365	389	L. Lucretius Flavus.
		Serv. Sulpicius Camerinus.
		M. Æmilius Mamercinus.
		L. Furius Medullinus VII.
		Agrippa Furius Fusus.
		C. Æmilius Mamercinus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
366	388	Q. Fabius Ambustus.
		Q. Sulpicius Longus.
		Cn. Fabius Ambustus.
		Q. Servilius Priscus IV.
		C. Fabius Ambustus.
		Serv. Cornelius Maluginensis.
		On fit ensuite Dictateur.
		M. Furius Camillus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
367	387	L. Valerius Poplicola II.
		L. Virginius Tricostus.
		P. Cornelius.
		A. Manlius Capitolinus.
		L. Æmilius Mamercinus.
		L. Posthumius Albinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
368	386	T. Quinctius Cincinnatus.
		Q. Servilius Priscus V.
		L. Julius Julus.
		L. Aquilius Corvus.
		L. Lucretius Tricipitinus.
		Ser. Sulpicius Rufus.

Ans de Rome. Avant J. C.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

369 385 L. Papirius Cursor I.
C. Sergius Fidenas I.
L. Æmilius Mamercinus II.
L. Menenius Lanatus I.
L. Valerius Poplicola III.
C. Cornelius.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

370 384 M. Furius Camillus IV.
Serv. Cornelius Maluginensis II.
Q. Servilius Priscus VI.
L. Quinctius Cincinnatus I.
Horatius Pulvillus.
P. Valerius Poplicola.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

371 383 A. Manlius Capitolinus II.
T. Quinctius Capitolinus II.
P. Cornelius.
Quinctius Capitolinus.
L. Papirius Cursor II.
C. Sergius Fidenas II.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

372 382 Serv. Cornelius Maluginensis III.
P. Valerius Poplicola II.
M. Furius Camillus V.
Serv. Sulpicius Rufus II.
C. Papirius Crassus.
T. Quinctius Cincinnatus II.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

373 381 L. Valerius Poplicola IV.
L. Lucretius Tricipitinus III.
A. Manlius Capitolinus III.
L. Æmilius Mamercinus III.
Serv. Sulpitius Rufus III.
M. Trebonius Flavus *ou* Crispus.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

374 380 Sp. Papirius Crassus.
Q. Servilius Priscus I.
L. Papirius Crassus.
Serv. Sulpicius Prætextatus I, *ou*, *selon d'autres*, C. Sulpitius Peticus.
Serv. Cornelius Maluginensis IV.
L. Æmilius Mamercinus.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

375 379 M. Furius Camillus VI.
L. Furius Medullinus I.
A. Posthumius Regillensis.
L. Posthumius Albinus.
L. Lucretius Tricipitinus IV.
M. Fabius Ambustus.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

376 378 L. Valerius Poplicola V.
L. Menenius Lanatus II.
P. Valerius Poplicola III.
L. Papirius Cursor.
C. Sergius Fidenas III.
Serv. Cornelius Maluginensis V.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

377 377 P. Manlius Capitolinus.
C. Sextilius.
C. Manlius Capitolinus.
M. Albinus.
L. Julius Julus.
L. Antistius.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

378 376 Sp. Furius Medullinus.
P. Clœlius Siculus.
Q. Servilius Priscus II.
M. Horatius Pulvillus.
C. Licinius Calvus.
L. Geganius Macerinus.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

379 375 L. Æmilius Mamercinus V.
Serv. Sulpicius Prætextatus II.
P. Valerius Poplicola IV.
L. Quinctius Cincinnatus II.
C. Veturius Crassus.
C. Quinctius Cincinnatus.

On créa deux Tribuns du peuple pendant chaque année des cinq suivantes, lesquels n'avoient point la Chaire Curule.

380 374 C. Licinius Calvus I.
L. Sextius Lateranus I.
381 373 C. Licinius Calvus II.
L. Sextius Lateranus II.
382 372 C. Licinius Calvus III.
L. Sextius Lateranus III.
383 371 C. Licinius Calvus IV.
L. Sextius Lateranus IV.
384 370 C. Licinius Calvus V.
L. Sextius Lateranus V.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

385 369 L. Furius Medullinus II.
P. Valerius Poplicola V.
A. Manlius Capitolinus.
Serv. Sulpicius Prætextatus III.
C. Valerius Potitus.
Serv. Cornelius Maluginensis VI.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

386 368 Q. Servilius Priscus III.
M. Cornelius Maluginensis I.
C. Veturius Crassus II.
Q. Quinctius Cincinnatus.
A. Cornelius Cossus I.
M. Fabius Ambustus II.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

387 367 L. Quinctius Capitolinus III.
Sp. ou, *selon d'autres* Serv. Servilius Structus.
Serv. Cornelius Maluginensis VII.
L. Papirius Crassus.
Serv. Sulpitius Prætextatus IV.
L. Veturius Crassus I.

En la même année on fit deux Dictateurs, savoir, M. Furius Camillus II. *qui s'étant démis de sa Charge, on mit en sa place* P. Manlius Capitolinus I.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

388 366 A. Cornelius Cossus II.
L. Veturius Crassus II.
M. Cornelius Maluginensis II.
P. Valerius Poplicola VI.
M. Geganius Macerinus.
P. Manlius Capitolinus II.

On fit la même année un Dictateur qui fut, M. Furius Camillus III.

389 365 L. Æmilius Mamercinus I.
L. Sextius Lateranus, *premier Consul créé par le peuple.*
390 364 L. Genutius Aventinensis I.
Q. Servilius Ahala I.
391 363 C. Sulpicius Peticus I.
C. Licinius Stolo Calvus I.
392 362 L. Æmilius Mamercinus II.
Cn. Genutius Aventinensis.
393 361 Q. Servilius Ahala II.
L. Genutius Aventinensis II.
394 360 C. Licinius Stolo Calvus II.
C. Sulpicius Peticus II.
395 359 M. Fabius Ambustus.
C. Pétilius Libo Balbus I, *ou*, *selon d'autres*, Visolus.
396 358 M. Popilius Lænas I.
Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus I.
397 357 C. Fabius Ambustus I.
C. Plautius Proculus.
398 356 C. Marcius Rutilius I.
Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus II.
399 355 M. Fabius Ambustus II.
M. Popilius Lænas II.
400 354 C. Sulpicius Peticus III.
M. Valerius Poplicola I.
401 353 M. Fabius Ambustus III.
T. Quinctius Barbatus.
402 352 C. Sulpicius Peticus IV.
M. Valerius Poplicola II.
403 351 P. Valerius Poplicola.
C. Marcius Rutilius II.
404 350 C. Sulpicius Peticus V.
T. Quinctius Pennus Cincinnatus.
405 349 M. Popilius Lænas III.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		L. Cornelius Scipio.
406	348	Ap. Claudius Craffus.
		L. Furius Camillus.
407	347	M. Popilius Lænas IV.
		M. Valerius Corvinus I.
408	346	T. Manlius Torquatus I.
		C. Plautius Hypfæus *ou* Venno I.
409	345	M. Valerius Corvinus II.
		C. Petilius Libo II.
410	344	M. Fabius Dorfo.
		Serv. Sulpicius Camerinus.
411	343	T. Martius Rutilius III.
		T. Manlius Torquatus II.
412	342	M. Valerius Corvinus III.
		A. Cornelius Coffus Arvina I.
413	341	Q. Servilius Ahala.
		C. Marcius Rutilius IV.
414	340	L. Æmilius Mamercinus I.
		C. Plautius Hypfæus *ou* Venno II.
415	339	T. Manlius Torquatus III.
		P. Decius Mus.
416	338	T. Æmilius Mamercinus.
		Q. Publilius Philo I.
417	337	L. Furius Camillus.
		C. Mænius Nepos.
418	336	C. Sulpicius Longus I.
		P. Ælius Pætus.
419	335	L. Papirius Craffus I.
		Cæfo Duilius.
420	334	M. Valerius Corvinus IV.
		M. Attilius Regulus.
421	333	T. Veturius Calvinus I.
		Sp. Pofthumius Albinus.
422	332	L. Papirius Spurius.
		C. Petilius Libo III.
		Quelques-uns croyent qu'il n'y eut point de Confuls cette année-là à caufe de la pefte.
423	331	A. Cornelius Coffus Arvina II.
		Cn. Domitius Calvinus.
424	330	L. Valerius Potitus.
		M. Claudius Marcellus.
425	329	L. Papirius Craffus II.
		L. Plautius Hypfæus *ou* Venno III.
426	328	L. Æmilius Mamercinus II.
		C. Plautius Decianus.
427	327	P. Cornelius Scapula.
		P. Plautius Proculus.
428	326	L. Cornelius Lentulus.
		Q. Publilius Philo II.
429	325	L. Papirius Curfor I.
		C. Petilius Libo IV.
430	324	L. Furius Camillus.
		D. Junius Brutus Scæva.
		La même année on fit Dictateur L. Papirius Curfor.
431	323	C. Sulpicius Longus II.
		Q. Aulius Ceretanus I.
432	322	Q. Fabius Maximus Rullianus I.
		L. Fulvius Curvus.
433	321	T. Veturius Calvinus II.
		Sp. Pofthumius Albinus.
434	320	L. Papirius Curfor II.
		Q. Publilius Philo III.
435	319	L. Papirius Curfor III.
		Q. Aulius Ceretanus II.
436	418	M. Follius Flaccinator.
		L. Plautius Venno IV.
437	317	Q. Æmilius Barbula I.
		C. Junius Bubulcus I.
438	316	Sp. Nautius Rutilius.
		M. Popilius Lænas.
439	315	L. Papirius Curfor IV.
		Q. Publilius Philo IV.
440	314	M. Petilius Libo.
		C. Sulpicius Longus III.
441	313	L. Papirius Curfor V.
		C. Junius Bubulcus III.
442	312	M. Valerius Maximus.
		P. Decius Mus I.
443	311	C. Junius Bubulcus II.
		Q. Æmilius Barbula II.
444	310	Q. Fabius Maximus Rullianus II.
		C. Marcius Rutilius.
445	309	*Il n'y eut point de Confuls cette année, mais on créa Dictateur pour la feconde fois,* L. Papirius Curfor, *& on fit Maître de la Cavalerie*, C. Junius Bubulcus.
446	308	Q. Fabius Maximus Rullianus III.
		P. Decius Mus II.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
447	307	Appius Claudius Cæcus.
		L. Volumnius Flamma.
448	306	Q. Marcius Tremulus I.
		P. Cornelius Arvina.
449	305	L. Pofthumius Megellus I.
		T. Minutius Augurinus.
450	304	P. Sempronius Sophus.
		P. Sulpicius Saverrio, Saverio, Averio, ou Agerio I.
451	303	Serv. Cornelius Lentulus.
		L. Genutius Aventinenfis.
452	302	M. Livius Denter.
		M. Æmilius Paulus.
		Il n'y eut point de Confuls & on fit Dictateur, Q. Fabius Maximus : *& Maître de la Cavalerie.* M. Æmilius Paulus.
454	300	Q. Apuleius Panfa.
		M. Valerius Corvinus.
455	299	M. Fulvius Petinus.
		T. Manlius Torquatus.
456	298	L. Cornelius Scipio.
		Cn. Fulvius Centumalus.
457	297	Q. Fabius Maximus Rullianus IV.
		Q. Decius Mus III.
458	296	Appius Claudius Cæcus II.
		L. Volumnius Flamma II.
459	295	Q. Fabius Maximus Rullianus V.
		P. Decius Mus IV.
460	294	L. Pofthumius Megellus II.
		M. Attilius Regulus.
461	293	L. Papirius Curfor I.
		Sp. Carvilius Maximus I.
462	292	Q. Fabius Maximus Gurges I.
		Junius Brutus Scæva.
463	291	L. Pofthumius Megellus III.
		C. Junius Brutus Bubulcus I.
464	290	P. Cornelius Rufinus I.
		M. Curius Dentatus I.
465	289	M. Valerius Corvinus.
		Q. Cæditius Noctua.
466	288	Q. Marcius Tremulus II.
		P. Cornelius Arvina II.
467	287	M. Claudius Marcellus.
		Sp. Nautius Rutilius.
468	286	M. Valerius Potitus.
		C. Ælius Pætus.
469	285	C. Claudius Canina I.
		M. Æmilius Barbula.
470	284	C. Servilius Tucca.
		L. Cæcilius Metellus.
471	283	P. Cornelius Dolabella.
		Cn. Domitius Calvinus.
472	282	C. Fabricius Lufcus, Lufcinus *ou* Licinius.
		Q. Æmilius Papus I.
473	281	L. Æmilius Barbula.
		Q. Marcius Philippus.
474	280	P. Valerius Lævinus.
		T. Coruncanius Nepos.
475	279	P. Sulpicius Saverrio II.
		P. Decius Mus.
476	278	C. Fabricius Lufcus, Lufcinus *ou* Licinius.
		Q. Æmilius Papus II.
477	277	P. Cornelius Rufinus II.
		C. Junius Bubulcus II.
478	276	Q. Fabius Maximus Gurges II.
		C. Genutius Clepfina I.
479	275	M. Curius Dentatus II.
		L. Cornelius Lentulus.
480	274	Serv. Cornelius Merenda.
		M. Curius Dentatus III.
481	273	C. Fabius Dorfo.
		C. Claudius Canina II.
482	272	L. Papirius Curfor II.
		Sp. Carvilius Maximus II.
483	271	C. Quinctius Claudius.
		L. Genutius Clepfina.
484	270	C. Genutius Clepfina II.
		Cn. Cornelius Blafio.
485	269	C. Fabius Pictor.
		L. Quinctius Ogulnius Gallus.
486	268	P. Sempronius Sophus.
		App. Claudius Craffus.
487	267	M. Attilius Regulus.
		L. Julius Libo.
488	266	M. Fabius Pictor.
		D. Junius Pera.
489	265	Q. Fabius Maximus Gurges III.
		L. Mamilius Vitulus.
490	264	Ap. Claudius Caudex.
		M. Fulvius Flaccus.
491	263	M. Valerius Maximus.
		M. Otacilius Craffus.
492	262	L. Pofthumius Megellus.
		Q. Mamilius Vitulus.
493	261	L. Valerius Flaccus.

T.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		T. Otacilius Craffus I.
494	260	Cn. Cornelius Scipio Afina I.
		C. Duilius.
495	259	L. Cornelius Scipio.
		C. Aquilius Florus.
496	258	A. Attilius Calatinus I.
		C. Sulpicius Paterculus.
497	257	C. Attilius Serranus.
		Cn. Cornelius Blafio.
498	256	L. Manlius Vulfo.
		C. Attilius Regulus I.
499	255	Serv. Fulvius Nobilior.
		M. Æmilius Paulus.
500	254	Cn. Cornelius Scipio Afina II.
		A. Attilius Calatinus II.
501	253	Cn. Servilius Cæpio.
		C. Sempronius Blæfus.
502	252	C. Aurelius Cotta I.
		P. Servilius Geminus I.
503	251	C. Cæcilius Metellus.
		C. Furius Pacillus.
504	250	C. Attilius Regulus II.
		L. Manlius Vulfo II.
505	249	M. Claudius Pulcher.
		L. Junius Pullus.
506	248	C. Aurelius Cotta II.
		P. Servilius Geminus II.
507	247	L. Cæcilius Metellus.
		M. Fabius Buteo I.
508	246	M. Otacilius Craffus II.
		M. Fabius Licinius.
509	245	M. Fabius Buteo II.
		C. Attilius Balbus I.
510	244	A. Manlius Torquatus I.
		C. Sempronius Blefenfis.
511	243	C. Fundanius Fundulus.
		C. Sulpicius Gallus.
512	242	C. Luctatius Catulus.
		A. Pofthumius Albinus.
513	241	A. Manlius Torquatus II.
		Q. Luctatius Catulus Corco.
514	240	C. Claudius Centho.
		M. Sempronius Tuditanus.
515	239	C. Mamilius Turrinus.
		Q. Valerius Falco.
516	238	T. Sempronius Gracchus I.
		P. Valerius Falco.
517	237	L. Cornelius Lentulus.
		Q. Fulvius Flaccus I.
518	236	P. Cornelius Lentulus.
		C. Licinius Varus.
519	235	T. Manlius Torquatus I.
		C. Attilius Balbus II.
520	234	L. Pofthumius Albinus I.
		Sp. Carvilius Maximus I.
521	233	Q. Fabius Maximus Verrucofus I.
		M. Pomponius Matho I.
522	232	M. Æmilius Lepidus.
		M. Publicius Malleolus.
523	231	M. Pomponius Matho II.
		C. Papirius Maffo.
524	230	M. Æmilius Barbula.
		M. Junius Pera
525	229	L. Pofthumius Albinus II.
		Cn. Fulvius Centumalus.
526	228	Sp. Carvilius Maximus II.
		Q. Fabius Maximus Verrucofus II.
527	227	P. Valerius Flaccus.
		M. Attilius Regulus.
528	226	M. Valerius Meffala.
		L. Apuftius Fullo.
529	225	L. Æmilius Papus.
		C. Attilius Regulus III.
530	224	T. Manlius Torquatus II.
		Q. Fulvius Flaccus II.
531	223	C. Flaminius Nepos.
		P. Furius Philus.
532	222	Cn. Cornelius Scipio.
		M. Claudius Marcellus I.
533	221	P. Cornelius Scipio Afina.
		M. Minucius Rufus.
534	220	L. Veturius Philo I.
		C. Luctatius Catulus.
535	219	M. Livius Salinator I.
		L. Æmilius Paulus I.
536	218	P. Cornelius Scipio.
		T. Sempronius Longus.
537	217	C. Flaminius.
		Cn. Servilius Geminus.
538	216	L. Æmilius Paulus II.
		C. Terentius Varro.
539	215	L. Pofthumius Albinus III.
		T. Sempronius Gracchus II.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Albinus ayant été tué avant que d'avoir pris poffeffion de fa charge, on mit en fa place.
		Q. Fabius Maximus Verrucofus III.
540	214	Q. Fabius Maximus Verrucofus IV.
		M. Claudius Marcellus II.
541	213	Q. Fabius Maximus Verrucofus V.
		T. Sempronius Gracchus III.
542	212	App. Claudius Pulcher.
		Q. Fulvius Flaccus III.
543	211	P. Sulpicius Galba I.
		Cn. Fulvius Centumalus.
544	210	M. Valerius Lævinus II.
		M. Claudius Marcellus III.
545	209	Q. Fabius Maximus VI.
		Q. Fulvius Flaccus IV.
546	208	M. Claudius Marcellus III.
		T. Quinctius Crifpinus.
547	207	C. Claudius Nero.
		M. Livius Salinator II.
548	206	Q. Cæcilius Metellus.
		L. Veturius Philo II.
549	205	P. Cornelius Scipio Africanus I.
		P. Licinius Craffus.
550	204	M. Cornelius Cethegus.
		P. Sempronius Tuditanus.
551	203	Cn. Servilius Cæpio.
		C. Servilius Nepos.
552	202	T. Claudius Nero.
		M. Servilius Geminus.
553	201	C. Cornelius Lentulus.
		P. Ælius Pætus.
554	200	P. Sulpicius Galba II.
		C. Aurelius Cotta.
555	199	L. Cornelius Lentulus.
		P. Villius Tappulus.
556	198	T. Quinctius Flaminius.
		Sext. Ælius Pætus.
557	197	C. Cornelius Cethegus.
		Q. Minutius Rufus.
558	196	L. Furius Purpureus.
		M. Claudius Marcellus IV.
559	195	M. Porcius Cato.
		L. Valerius Flaccus.
560	194	P. Cornelius Scipio Africanus II.
		T. Sempronius Longus.
561	193	L. Cornelius Merula.
		Q. Minutius Thermus.
562	192	L. Quinctius Flaminius.
		Cn. Domitius Ænobarbus.
563	191	M. Acilius Glabrio.
		P. Cornelius Scipio Nafica.
564	190	L. Cornelius Scipio Afiaticus.
		C. Lælius Nepos.
565	189	Cn. Manlius Vulfo.
		M. Fulvius Nobilior.
566	188	C. Livius Salinator.
		M. Valerius Meffala.
567	187	M. Æmilius Lepidus I.
		C. Flaminius Nepos.
568	186	Sp. Pofthumius Albinus.
		Q. Martius Philippus I.
569	185	Ap. Claudius Pulcher.
		M. Sempronius Tuditanus.
570	184	P. Claudius Pulcher.
		L. Portius Licinius.
571	183	Q. Fabius Labeo.
		M. Claudius Marcellus.
572	182	L. Æmilius Paulus I.
		Cn. Bæbius Tamphilus ou Pamphilus.
573	181	P. Cornelius Cethegus.
		M. Bæbius Tamphilus ou Pamphilus.
574	180	A. Pofthumius Albinus.
		C. Calpurnius Pifo.
575	179	L. Manlius Acidinus.
		Q. Fulvius Flaccus.
576	178	M. Junius Brutus.
		A. Manlius Vulfo.
577	177	C. Claudius Pulcher.
		Tib. Sempronius Gracchus I.
578	176	Cn. Cornelius Scipio.
		Q. Petilius Spurinus.
579	175	P. Mutius Scævola.
		M. Æmilius Lepidus II.
580	174	Sp. Pofthumius Albinus.
		Q. Mutius Scævola.
581	173	L. Pofthumius Albinus.
		M. Popilius Lænas.
582	172	C. Popilius Lænas I.
		P. Ælius Ligur.
583	171	P. Licinius Craffus.
		C. Caffius Longinus.
584	170	A. Hoftilius Mancinus.
		A. Attilius Serranus.
585	169	Q. Martius Philippus II.
		Cn. Servilius Cæpio.
586	168	L. Æmilius Paulus II.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		C. Licinius Craſſus.
587	167	Q. Ælius Pætus.
		M. Junius Pœnus.
588	166	C. Sulpicius Gallus.
		M. Claudius Marcellus I.
589	165	T. Manlius Torquatus.
		Cn. Octavius Nepos.
590	164	A. Manlius Torquatus.
		Q. Caſſius Longinus.
591	163	Tib. Sempronius Gracchus II.
		M. Juventius Thalna.
592	162	P. Cornelius Scipio Naſica I.
		C. Martius Figulus I.
593	161	M. Valerius Meſſala.
		C. Fannius Strabo.
594	160	L. Anicius Gallus.
		M. Cornelius Cethegus.
595	159	Cn. Cornelius Dolabella.
		M. Fulvius Nobilior.
596	158	M. Æmilius Lepidus.
		C. Popilius Lænas II.
597	157	Sext. Julius Cæſar.
		L. Aurelius Oreſtes.
598	156	L. Cornelius Lentulus.
		C. Martius Figulus II.
599	155	P. Cornelius Scipio Naſica II.
		M. Claudius Marcellus II.
600	154	Q. Opimius Nepos.
		L. Poſthumius Albinus.
601	153	Q. Fulvius Nobilior.
		T. Annius Luſcus.
602	152	M. Claudius Marcellus III.
		L. Valerius Flaccus.
603	151	L. Licinius Lucullus.
		A. Poſthumius Albinus.
604	150	T. Quinctius Flaminius.
		M. Acilius Balbus.
605	149	L. Marcius Cenſorinus.
		M. Manlius Nepos.
606	148	Sp. Poſthumius Albinus.
		L. Calpurnius Piſo.
607	147	P. Cornelius Scipio Africanus I.
		C. Livius Druſus.
608	146	Cn. Cornelius Lentulus.
		L. Mummius Achaïcus.
609	145	Q. Fabius Æmilianus.
		L. Hoſtilius Mancinus.
610	144	Serv. Sulpicius Galba.
		L. Aurelius Cotta I.
611	143	App. Claudius Pulcher.
		Q. Cæcilius Metellus.
612	142	L. Cæcilius Metellus I.
		Q. Fabius Servilianus.
613	141	Cn. Servilius Cæpio.
		Q. Pompeius Rufus.
614	140	Q. Lælius Sapiens.
		Q. Servilius Cæpio I.
615	139	Cn. Calpurnius Piſo.
		M. Popilius Lænas.
616	138	Cn. Cornelius Scipio Naſica.
		D. Junius Brutus.
617	137	M. Æmilius Lepidus.
		C. Hoſtilius Mancinus.
618	136	P. Furius Philus ou Philo.
		Sext. Attilius Serranus.
619	135	Serv. Fulvius Flaccus.
		C. Calpurnius Piſo.
620	134	P. Cornelius Scipio Africanus II.
		C. Fulvius Flaccus.
621	133	P. Mutius Scævola.
		L. Calpurnius Piſo Frugi.
622	132	P. Popilius Lænas.
		P. Rupilius Nepos.
623	131	P. Licinius Craſſus.
		L. Valerius Flaccus.
624	130	M. Perpenna.
		C. Claudius Pulcher.
625	129	C. Sempronius Tuditanus.
		Man. Aquilius Nepos I.
626	128	Cn. Octavius Nepos.
		T. Annius Luſcus.
627	127	L. Caſſius Longinus.
		L. Cornelius Cinna.
628	126	M. Æmilius Lepidus.
		L. Aurelius Oreſtes.
629	125	M. Plautius Hypſæus.
		M. Fulvius Flaccus.
630	124	C. Caſſius Longinus.
		C. Sextius Calvinus.
631	123	Q. Cæcilius Metellus.
		T. Quinctius Flaminius.
632	122	Cn. Domitius Ænobarbus.
		C. Fannius Nepos.
633	121	Q. Fabius Maximus.
		L. Opimius Nepos.
634	120	P. Manilius Nepos.
		C. Papirius Carbo.
635	119	L. Cæcilius Metellus II.
		L. Aurelius Cotta II.
636	118	M. Porcius Cato.
		Q. Marcius Rex.
637	117	L. Cæcilius Metellus III.
		Q. Mutius Scævola I.
638	116	C. Licinius Geta.
		Q. Fabius Maximus.
639	115	M. Æmilius Scaurus.
		M. Cæcilius Metellus.
640	114	M. Acilius Balbus.
		C. Porcius Cato.
641	113	C. Cæcilius Metellus.
		Cn. Papirius Carbo.
642	112	M. Livius Druſus.
		L. Calpurnius Piſo.
643	111	P. Cornelius Scipio Naſica.
		L. Calpurnius Beſtia.
644	110	M. Minutius Rufus.
		Sp. Poſthumius Albinus.
645	109	Q. Cæcilius Metellus I.
		M. Junius Silanus.
646	108	Serv. Sulpicius Galba.
		M. Aurelius Scaurus.
647	107	L. Caſſius Longinus.
		C. Marius I.
648	106	C. Attilius Serranus.
		Q. Servilius Cæpio II.
649	105	P. Rutilius Rufus.
		C. Manilius *ou* Mallius Nepos.
650	104	C. Marius II.
		C. Flavius Fimbria.
651	103	C. Marius III.
		L. Aurelius Oreſtes.
652	102	C. Marius IV.
		Q. Luctatius Catulus I.
653	101	C. Marius V.
		M. Aquilius Nepos II.
654	100	C. Marius VI.
		L. Valerius Flaccus.
655	99	M. Antonius.
		A. Poſthumius Albinus.
656	98	Q. Cæcilius Metellus II.
		T. Didius Nepos.
657	97	Cn. Cornelius Lentulus.
		P. Licinius Craſſus.
658	96	Cn. Domitius Ænobarbus.
		C. Caſſius Longinus.
659	95	L. Licinius Craſſus.
		Q. Mutius Scævola II.
660	94	C. Cœlius Calvus ou Caldus.
		L. Domitius Ænobarbus.
661	93	C. Valerius Flaccus.
		M. Herennius.
662	92	C. Claudius Pulcher.
		M. Perpenna.
663	91	L. Marcius Philippus.
		Sext. Julius Cæſar.
664	90	L. Julius Cæſar.
		P. Rutilius Lupus.
665	89	Cn. Pompeius Strabo.
		L. Porcius Cato.
666	88	L. Cornelius Sylla I.
		Q. Pompeius Rufus.
667	87	Cn. Octavius Nepos.
		L. Cornelius Cinna I.
668	86	L. Cornelius Cinna II.
		C. Marius VII.
669	85	L. Cornelius Cinna III.
		Cn. Papirius Carbo I.
670	84	Cn. Papirius Carbo II.
		L. Cornelius Cinna IV.
671	83	L. Cornelius Scipio Aſiaticus,
		C. Norbanus Flaccus.
672	82	C. Marius Junior.
		Cn. Papirius Carbo III.
673	81	M. Tullius Decula.
		Cn. Cornelius Dolabella.
674	80	L. Cornelius Sylla II.
		Q. Cæcilius Metellus Pius.
675	79	Q. Servilius Vatia Iſauricus.
		App. Claudius Pulcher.
676	78	M. Æmilius Lepidus.
		Q. Luctatius Catulus II.
677	77	D. Junius Brutus.
		M. Æmilius Brutus.
678	76	Cn. Octavius Nepos.
		C. Scribonius Curio.
679	75	L. Octavius Nepos.
		C. Aurelius Cotta.
680	74	Licinius Lucullus.
		M. Aurelius Cotta.
681	73	M. Terentius Varro.
		C. Caſſius Longinus.
682	72	L. Gellius Poplicola.
		Cn. Cornelius Lentulus.
683	71	Cn. Aufidius Oreſtes.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		P. Cornelius Lentulus.
684	70	Cn. Pompeius Magnus I. M. Licinius Crassus I.
685	69	Q. Hortensius. Q. Cæcilius Metellus.
686	68	L. Cæcilius Metellus. Q. Martius Rex.
687	67	C. Calpurnius Piso. M. Acilius Glabrio.
688	66	M. Æmilius Lepidus I. L. Volcatius Tullus.
689	65	P. Cornelius Sulla *ou* Sylla. P. Antonius Pætus.
690	64	L. Julius Cæsar. C. Martius Figulus.
691	63	M. Tullius Cicero. C. Antonius Nepos,
692	62	D. Julius Silanus. L. Licinius Murena.
693	61	M. Calpurnius Piso. M. Valerius Messala.
694	60	L. Afranius. Q. Cæcilius Metellus Celer.
695	59	C. Julius Cæsar I. M. Calpurnius Bibulus.
696	58	L. Calpurnius Piso. A. Gabinius.
697	57	P. Cornelius Lentulus Spinther. Q. Cæcilius Metellus.
698	56	Cn. Cornelius Lentulus. L. Martius Philippus.
699	55	Cn. Pompeius Magnus II. M. Licinius Crassus II.
700	54	L. Domitius Ænobarbus. Ap. Claudius Pulcher.
701	53	Cn. Domitius Calvinus I. M. Valerius Messala.
702	52	Cn. Pompeius Magnus III, *qui choisit pour Collégue*, Q. Cæcilius Metellus.
703	51	Serv. Sulpicius Rufus. M. Claudius Marcellus.
704	50	L. Æmilius Paulus. C. Claudius Marcellus I.
705	49	C. Claudius Marcellus II. L. Cornelius Lentulus.
706	48	C. Julius Cæsar II. P. Servilius Vatia Isauricus I.
707	47	Q. Fufius Calenus. P. Vatinius.
708	46	C. Julius Cæsar III. M. Æmilius Lepidus II.
709	45	C. Julius Cæsar IV, *qui n'eut point de Collégue, & qui créa deux Consuls honoraires*, Q. Fabius Maximus & C. Trebonius Asper.
710	44	C. Julius Cæsar V. M. Antonius Nepos I.
711	43	C. Vibius Pansa. A. Hirtius. *On mit en leur place.* C. Cæsar Octavius I, & Q. Pedius.
712	42	M. Æmilius Lepidus III. L. Munacius Plancus.
713	41	P. Servilius Vatia Isauricus II. L. Antonius.
714	40	Cn. Domitius Calvinus II. C. Asinius Pollio.
715	39	L. Marcius Censorinus. C. Calvisius Sabinus I.
716	38	Ap. Claudius Pulcher. C. Norbanus Flavus.
717	37	M. Vipsanius Agrippa I. L. Caninius Gallus.
718	36	L. Gellius Poplicola. M. Cocceius Nerva.
719	35	L. Cornificius. Sext. Pompeius.
720	34	L. Scribonius Libo. M. Antonius II, *qui se démit du Consulat, & mit en sa place*, L. Sempronius Atratinus.
721	33	C. Cæsar Octavius II. L. Volcatius Tullus.
722	32	Cn. Domitius Ænobarbus. C. Sosius Nepos.
723	31	C. Cæsar Octavius III. M. Valerius Messala Corvinus.
724	30	C. Cæsar Octavius IV. M. Licinius Crassus.
725	29	C. Cæsar Octavius V. Sext. Apuleius.
726	28	C. Cæsar Octavius VI. M. Vipsanius Agrippa II.
727	27	C. Cæsar Octavius VII. M. Vipsanius Agrippa III.
728	26	C. Cæsar Octavius VIII. T. Statilius Taurus I.
729	25	C. Cæsar Octavius IX. M. Junius Silanus.
730	24	C. Cæsar Octavius X. C. Norbanus Flaccus.
731	23	C. Cæsar Octavius XI. A. Terentius Murena.
732	22	M. Claudius Marcellus. L. Aruntius ou L. Arruntius Nepos I.
733	21	Q. Æmilius Lepidus. M. Lollius.
734	20	M. Apuleius Nepos. P. Silius Nerva.
735	19	C. Sentius Saturninus. Q. Lucretius Cinna Vespillo.
736	18	Cn. Cornelius Lentulus. P. Cornelius Lentulus.
737	17	T. Furnius. P. Julius Silanus.
738	16	L. Domitius Ænobarbus. P. Cornelius Scipio.
739	15	M. Livius Drusus Libo. Cn. Calpurnius Piso I.
740	14	M. Licinius Crassus. C. Cornelius Lentulus.
741	13	Tib. Claudius Nero. P. Quintilius Varus.
742	12	M. Valerius Messala, P. Sulpicius Quirinus.
743	11	P. Fabius Maximus. Q. Ælius Tubero.
744	10	Junius Antonius. Q. Fabius Max. Africanus.
745	9	Tib. Cl. Drusus Nero I. T. Quinctius Crispinus.
746	8	M. Martius Censorinus. C. Asinius Gallus.
747	7	Tib. Cl. Drusus Nero II. Cn. Calpurnius Piso II.
748	6	D. Lælius Balbus. C. Antistius Vetus.
749	5	C. Cæsar Octavius XII. L. Cornelius Sulla *ou* Sylla.
750	4	C. Calvisius Sabinus II. L. Passienus Rufus.
751	3	C. Cornelius Lentulus. M. Valerius Messalinus.
752	2	C. Cæsar Octavius XIII. M. Plautius Silanus.
753	1	Cossus Cornelius Lentulus. L. Calpurnius Piso.
	Depuis J. C.	
754	1	Caius Cæsar I, *petit-fils d'Auguste*. L. Æmilius Paulus.
755	2	P. Vinicius Nepos. P. Alfenus Varus.
756	3	L. Ælius Lamia. M. Servilius Geminus.
757	4	Sext. Ælius Catus. C. Sentius Saturninus.
758	5	L. Valerius Messala Volusus. Cn. Cornelius Cinna Magnus.
759	6	M. Æmilius Lepidus. L. Arruntius Nepos II.
760	7	A. Licinius Nerva Silanus. Q. Cæcilius Metellus Creticus Silanus
761	8	M. Furius Camillus. Sext. Nonius Quinctilianus.
762	9	Q. Sulpicius Camerinus. C. Poppæus Sabinus.
763	10	P. Cornelius Dolabella. C. Junius Silanus.
764	11	Manius Æmilius Lepidus. T. Statilius Taurus II.
765	12	Tib. Germanicus Cæsar I. C. Fonteius Capito.
766	13	C. Silius Nepos. L. Munacius Plancus.
767	14	Sext. Pompeius Nepos. Sext. Apuleius Nepos.
768	15	Drusus Julius Cæsar I. C. Norbanus Flaccus.
769	16	T. Statilius Sisenna Taurus. L. Scribonius Libo.
770	17	C. Cælius Rufus. L. Pomponius Flaccus Græcinus.
771	18	Tiberius Claudius Cæsar *Aug.* III. Tib. Germanicus Cæsar II.
772	19	M. Junius Silanus. L. Norbanus Balbus.
773	20	M. Valerius Messala. M. Valerius Cotta.
774	21	Tiberius Claudius Cæsar *Aug.* IV. Drusus Julius Cæsar II.
775	22	C. Sulpicius Galba. D. Haterius Agrippa.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
770	23	C. Asinius Pollio Saloninus. C. Antistius Vetus.
777	24	Sext. Cornelius Cethegus. L. Vitellius Varro.
778	25	M. Asinius Agrippa. Cossus Cornelius Lentulus Isauricus.
779	26	Cn. Cornelius Lentulus Getulicus. C. Calvisius Sabinus.
780	27	M. Licinius Crassus, L. Calpurnius Piso.
781	28	Ap. Julius Silanus. P. Silius Nerva.
782	29	C. Fusius Geminus. C. Rubellius Geminus .
783	30	L. Cassius Longinus. M. Vinicius Quartinus I.
784	31	Tiberius Claudius Cæsar *Aug.* V. L. Ælius Sejanus.
785	32	Cn. Domitius Ahenobarbus *ou* Ænobarbus. M. Furius Camillus Scribonianus, ou, *selon d'autres*, A. Vitellius Nepos.
786	33	Serv. Sulpicius Galba. L. Cornelius Sulla *ou* Sylla Felix.
787	34	Paulus Fabius Persicus. L. Vitellius Nepos I.
788	35	C. Sestius Gallus Camerinus. M. Servilius Rufus Nonianus.
789	36	Q. Plautius, Plautianus *ou* Lælianus. Sext. Papinius Gallienus.
790	37	Cn. Acerronius Proculus. C. Pontius Nigrinus.
791	38	M. Aquilius Julianus. P. Nonius Asprenas.
792	39	Caius Cæsar *Aug.* II. L. Apronius Cæsianus.
793	40	Caius Cæsar *Aug.* III. *Seul. On lui donna ensuite pour Collegue*, L. Gellius Poplicola.
794	41	Caius Cæsar *Aug.* IV. Cn. Sentius Saturninus.
795	42	Tib. Claudius Cæsar *Aug.* II. C. Licinius Cæcina Largus.
796	43	Tib. Claudius Cæsar *Aug.* III. L. Vitellius Nepos II.
797	44	L. Quinctius Crispinus. T. Statilius Taurus.
798	45	M. Vinicius Quartinus II. M Statilius Corvinus.
799	46	C. Valerius Asiaticus. M. Junius Silanus, ou, *selon d'autres*, M. Valerius Messala.
800	47	Tib. Claudius Cæsar *Aug.* IV. L. Vitellius Nepos III.
801	48	A. Paulus Vitellius, *qui fut ensuite Empereur.* L. Vipsanius Poplicola.
802	49	C. Pompeius Longinus Gallus. Q. Veranius Lætus.
803	50	C. Antistius Vetus. M. Suillius Rufus Servilianus.
804	51	Tib. Claudius Cæsar *Aug.* V. Serv. Cornelius Scipio Orfitus.
805	52	P. Cornelius Sulla *ou* Sylla Faustus. L. Salvius Otho Titianus.
806	53	D. Junius Silanus. Q Haterius Antoninus.
807	54	Q. Asinius Marcellus. M. Acilius Aviola.
808	55	Nero *Aug.* I. L. Antistius Vetus.
809	56	Q. Volusius Saturninus. P. Cornelius Scipio.
810	57	Nero *Aug.* II. L. Calpurnius Piso.
811	58	Nero *Aug.* III. M. Valerius Messala.
812	59	C. Vipsanius Apronianus Poplicola. L. Fonteius Capito.
813	60	Nero *Aug.* IV. Cossus Cornelius Lentulus.
814	61	C. Cæsonius Pætus. P. Petronius Sabinus Turpilianus.
815	62	P. Marius Celsus. L. Asinius Gallus.
816	63	L. Memmius Regulus. P. Virginius Rufus.
817	64	C Lecanius Bassus. M. Licinius Crassus *Frugi.*
818	65	A. Licinius Nerva Silianus; ou, *selon d'autres*, P. Silius Nerva. C. Julius Vestinus Atticus.
819	66	C. Lucius Telesinus, ou, *selon d'autres*, L. Pontius Telesinus. C. Suetonius Paulinus.
820	67	L. Fonteius Capito. C. Julius Rufus.
821	68	C. Silius Italicus. M. Galerius Trachalus Turpilianus.
822	69	Serv. Sulpicius Galba *Aug.* T. Vinius Rufinus Crispinianus.
823	70	Fl. Vespasianus *Aug.* I. Titus *Cæsar* I.
824	71	Vespasianus *Aug.* II. M. Cocceius Nerva I.
825	72	Vespasianus *Aug.* III. Titus *Cæsar* II.
826	73	Domitianus *Cæsar* I. M. Valerius Messalinus.
827	74	Vespasianus *Aug.* IV. Titus *Cæsar* III.
828	75	Vespasianus *Aug.* V. Titus *Cæsar* IV.
829	76	Vespasianus *Aug.* VI. Titus *Cæsar* V.
830	77	Vespasianus *Aug.* VII. Titus *Cæsar* VI.
831	78	L. Ceionius Commodus Verus. D. Novius Priscus, ou, *selon d'autres*; C. Cornelius Priscus.
832	79	Vespasianus *Aug.* VIII. Titus *Cæsar* VII.
833	80	Titus *Aug.* VIII. Domitianus *Cæsar* II.
834	81	Sext. Annius Silvanus, ou, *selon d'autres*, M. Plautius Silvanus. T. Verus Pollio, ou, *selon d'autres*, T. Annius Pollio.
835	82	Domitianus *Aug.* III. T. Flavius Sabinus.
836	83	Domitianus *Aug.* IV. Q. Petitus Rufus, ou, *selon d'autres*, T. Virginius Rufus.
837	84	Domitianus *Aug.* V. Appius Junius Sabinus.
838	85	Domitianus *Aug.* VI. T. Aurelius Fulvus, *ou* Fulvius I.
839	86	Domitianus *Aug.* VII. Serv. Cornelius Dolabella.
840	87	Domitianus *Aug.* VIII. A. Volusius Saturninus.
841	88	Domitianus *Aug.* IX. L. Minucius Rufus.
842	89	T. Aurelius Fulvus II. A. ou L. Sempronius Atratinus.
843	90	Domitianus *Aug.* X. M. Cocceius Nerva II.
844	91	M. Ulpius Trajanus I. M. Acilius Glabrio.
845	92	Domitianus *Aug.* XI. Q. Volusius Saturninus.
846	93	Sext. Pompeius Collega. Cornelius Priscus.
847	94	L. Nonius Asprenas. M, Arretinus ou Arricinus Clemens.
848	95	Domitianus *Aug.* XII. *Si l'on veut joindre ici les six consulats de Domitien qui fut six fois subrogé Consul sous le régne de Vespasien, il se trouvera que Domitien a été 18 fois Consul.* T. Flavius Clemens.
849	96	C. Fulvius Valens. C. ou L. Antistius Vetus.
850	97	M. Cocceius Nerva *Aug.* III. L. Virginius Rufus.
851	98	M. Cocceius Nerva *Aug.* IV, M. Ulpius Trajanus *Cæsar* II.
852	99	C. Sosius Senecio I. A. Cornelius Palma I.
853	100	M. Ulpius Trajanus *Aug.* III. M. Julius Cornelius Fronto. Plinius Junius *le Jeune &* Cornutus *furent Consuls honoraires.*
854	101	M. Ulpius Trajanus *Aug.* IV. Sext. Articuleius Pætus.
855	102	C. Sosius Senecio II. L. Licinius Sura I.
856	103	M. Ulpius Trajanus *Aug.* V. L. Appius Maximus.
857	104	L. Licinius Sura II. P. Neratius Marcellus.
858	105	T. Julius Candidus. C. Antius Julius Quadratus.
859	106	L. Ceionius Commodus Verus. L. Tutius Cerealis.
860	107	C. Sosius Senecio III. L. Licinius Sura III.
861	108	Ap. Annius Trebonius Gallus. M. Attilius Metilius Bradua.
862	109	A. Cornelius Palma II. C. Calvisius Priscianus.
863	110	Claudius Crispinus Tullus. Solenus Orfitus Hasta.
864	111	C. Calpurnius Piso. M. Vettius Rusticus Bolanus.
865	112	M. Ulpius Trajanus *Aug.* VI. T. Sextius Africanus, ou, *selon d'autres*, C. Julius Africanus,

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
866	113	L. Publilius Celsus. C. Clodius Crispinus.
867	114	Q. Ninnius Hasta. P. Manilius Vopiscus.
868	115	L. Valerius Messala, ou, *selon d'autres*, Ælius Adrianus *Aug.* I. M. Vergilianus *ou* C. Popilius Carus Pedo, ou, *selon d'autres*, Junius Rusticus.
869	116	Æmilius Ælianus. L. Antistius Verus.
870	117	Quinctius Niger. C. Vipsanius Apronianus.
871	118	Ælius Hadrianus *Aug.* II. Tib. Claudius Fuscus Salinator.
872	119	Ælius Hadrianus *Aug.* III. Q. Junius Rusticus.
873	120	L. Catilius Severus. T. Aurelius Fulvus Antoninus.
874	121	M. Annius Verus. L. Augur.
875	122	Manius Acilius Aviola. C. Cornelius Pansa.
876	123	Q. Arrius Pætinus. C. Ventidius Apronianus, ou, *selon d'autres*, C. Veranius Apronianus.
877	124	M. Acilius Glabrio. C. Bellicius Torquatus I.
878	125	P. Cornelius Scipio Asiaticus. Q. Vettius Aquilinus.
879	126	Vespronius Candidus Verus, ou, *selon d'autres*, Lollius Pedius. L. Varius Ambiguus Bibulus, ou, *selon d'autres*, Q. Junius Lepidus.
880	127	Gallicanus. C. Cœlius Titianus.
881	128	L. Nonius Asprenas Torquatus. M. Annius Libo.
882	129	P. Juventius Celsus. Q. Julius Balbus.
883	130	Q. Fabius Catullinus. M. Flavius Aper.
884	131	Serv. Octavius Lænas Pontianus. M. Antonius Rufinus.
885	132	Sentius Augurinus. Arrius Severianus.
886	133	Hiberus. Julius Silanus Sisenna.
887	134	C. Julius Servilius Ursus Severianus. C. Vibius Varus, Vibius Verus *ou* Vibius Juventius.
888	135	Pompeianus Lupercus Pontianus. L. Julius Atticus Acilianus.
889	136	L. Ceionius Commodus Verus. Sext. Vetulenus Civica Pompeianus.
890	137	L. Ælius *Cæsar*. P. Cædius Balbinus Vibullius.
891	138	Sulpicius Camerinus. Quinctius Niger Magnus.
892	139	T. Antoninus Pius *Aug.* I. C. Brutius Præsens I.
893	140	T. Antoninus Pius *Aug.* II. M. Aurelius *Cæsar* I.
894	141	M. Peducæus Syloga Priscinus. T. Hænius Severus.
895	142	Cuspius Rufinus. L. Statius Quadratus.
896	143	C. Bellicius Torquatus II. Tib. Claudius Atticus Herodes.
697	144	Lollianus Avitus. Claudius Gavius Maximus.
898	145	T. Antoninus Pius *Aug.* III. M. Aurelius *Cæsar* II.
899	146	Sext. Erucius Clarus. Cn. Claudius Severus.
900	147	M. Valerius Largus. M. Valerius Messalinus.
901	148	C. Bellicius Torquatus III. M. Salvius Julianus.
902	149	Serv. Cornelius Scipio Orfitus. Q. Nonius Priscus.
903	150	Romulus Gallicanus. Antistius Verus.
904	151	Sext. Quintilius Gordianus. Sext. Quintilius Maximus.
905	152	Sext. Acilius Glabrio. C. Valerius Omullus *ou* Omollus Verianus.
906	153	C. Brutius Præsens II. Aulus Junius Rufinus, ou, *selon d'autres*, M. Antonius Rufinus.
907	154	L. Aurelius Commodus, ou, *selon d'autres*, M. Aurelius Cæsar III. T. Sextilius Lateranus.
908	155	C. Julius Severus. M. Rufinus Sabinianus.
909	156	M. Plautius Sylvanus Ceionius. C. Sentius Augurinus.
910	157	Barbatus. Regulus.
911	158	Q. Flavius Tertullus. Claudius *ou* Licinius Sacerdos.
912	159	Plautius Quintillus. M. Statius Priscus.
913	160	T. Vibius Barus *ou* Varus. App. Annius Bradua.
914	161	M. Ælius Aurelius Verus *Cæsar* IV. L. Ælius Verus.
915	162	Q. Junius Rusticus. C. Vettius Aquilinus.
916	163	L. Papirius Ælianus. Junius Pastor.
917	164	M. Nonius Macrinus, ou *selon d'autres*, C. Julius Macrinus. L. Cornelius Celsus.
918	165	L. Arrius Pudens. M. Gavius *ou* L. Cornelius Scipio Orfitus.
919	166	Q. Servilius Pudens. L. Fufidius *ou* T. Vitrasius Pollio.
920	167	L. Aur. Verus *Aug.* III. T. Vinidius Quadratus.
921	168	L. Vettius Paulus. T. Junius Montanus.
922	169	Q. Sosius Priscus. P. Cælius Apollinaris.
923	170	M. Cornelius *ou* M. Aurelius Severus Cethegus. C. Erucius *ou* L. Junius Clarus.
924	171	L. Septimius Severus I. ou *selon d'autres*, T. Ticinus Serenus. L. Alfidius Herennianus, ou *selon d'autres* C. Schœdius Natta.
925	172	Claudius Maximus. Cornelius Scipio Orfitus.
926	173	M. Aurelius Severus. T. Claudius Pompeianus.
927	174	Annius Trebonius Gallus. L. Flaccus.
928	175	Calpurnius Piso. M. Salvius Julianus.
929	176	T. Vitrasius Pollio. M. Flavius Aper.
930	177	L. Aurelius Commodus *Aug.* I. Plautius Quinctilius.
931	178	Julianus Rufus, ou Vettius Rufus. Gavius Orfitus, ou Corn. Scipio Orfitus.
932	179	L. Aurelius Commodus *Aug.* II. T. Annius Aurelius Verus ou Vespronius Candidus Verus.
933	180	L. Fulvius Brutius Præsens. Sext. Quinctilius Gordianus.
934	181	L. Aurelius Commodus *Aug.* III. Antistius Burrhus.
935	182	Petronius Mamertinus. M. Vettius Trebellius Rufus.
936	183	L. Aurelius Commodus *Aug.* IV. M. Aufidius Victorinus.
937	184	M. Eggius Marullus. Cn. Papirius Ælianus.
938	185	Triarius Maternus. M. Attilius Metilius Bradua I.
939	186	L. Aur. Commodus *Aug.* V. M. Acilius Glabrio.
940	187	Tullius Crispinus. Papirius Ælianus.
941	188	C. Allius Fuscianus. Duillius Silanus.
942	189	Servilius Silanus. Junius Silanus.
943	190	L. Aur. Commodus *Aug.* VI. Petronius Septimianus.
944	191	Cassius Apronianus. M. Attilius Metilius Bradua II.
945	192	L. Aur. Commodus *Aug.* VII. P. Helvius Pertinax.
946	193	Q. Sosius Falco. Julius Erucius Clarus.
947	194	L. Septimius Severus *Aug.* II. Claudius Septimius Albinus *Cæsar*.
948	195	Q. Flavius Scapula Tertullus. T. Flavius Clemens.
949	196	Cn. Domitius Dexter. L. Valerius Messala.
950	197	App. Claudius Lateranus. Titius Rufinus, *ou* M. Marius Rufinus.
951	198	Tib. Aterius Saturninus. C. Annius Trebonius Gallus.
952	199	P. Cornelius Anullinus. M. Aufidius Fronto.
953	200	Tib. Claudius Severus. C. Aufidius Victorinus.
954	201	L. Annius Fabianus, M. Nonius Mucianus.
955	202	L. Septimius Severus *Aug.* III. M. Aurelius Antoninus *Aug.* I.
956	203	M. Septimius Plautianus. P. Septimius Geta I.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
957	204	L. Fabius Silo, Cilo ou Chilo. M. Annius Libo.
958	205	M. Aur. Antoninus *Aug.* II. P. Septimius Géta *Cæſar* II.
959	206	Annius Nummius Albinus. Fulvius Æmilianus.
960	207	M. Flavius Aper. Q. Allius Maximus.
961	208	M. Aur. Antoninus *Aug.* III. P. Septimus Géta *Cæſar* III.
962	209	Tib. Claudius Pompeianus. Lollianus Avitus.
963	210	M. Acilius Fauſtinus. Triarius Rufinianus, *ou* C. Cæſonius Macer.
964	211	Lollius Gentianus, *ou* Q. Epidius Rufus. Pomponius Baſſus.
965	212	M. Julius Pompeius Aſper. P. Julius Pompeius Aſper.
966	213	M. Aur. Antoninus *Aug* IV. P. Cœlius Balbinus.
967	214	Silius Meſſala. Q. Aquilius Sabinus I.
968	215	Æmilius Lætus. Anicius Cerealis.
969	216	Q. Aquilius Sabinus II. Sext. Cornelius Anullinus.
970	217	C. Brutius Præſens. T. Meſſius Extricatus.
971	218	M. Opilius Macrinus *Aug.* Diaduménus Céſar & L. Adventus.
972	219	M. Aur. Antoninus *Aug.* V. Licinius Sacerdos.
973	220	M. Aur. Antoninus *Aug.* VI. M. Aurelius Eutychianus Comazon.
974	221	Annius Gratus Sabinianus. Claudius Seleucus.
975	222	M. Aur. Antoninus *Aug.* VII. M. Aur. Severus Alexander *Cæſar* I.
976	223	L. Marius Maximus. L. Roſcius Papirius Ælianus.
977	224	Claudius Julianus. Claudius Criſpinus.
978	225	M. Metius Rufus. L. Turpilius Dexter.
979	226	M. Aur. Sev. Alexander *Aug.* II. C. Quinctilius Marcellus.
980	227	M. Nummius Albinus, *ou* Cœlius Balbinus. M. Clodius Pupienus Maximus.
981	228	T. Manilius, *ou* Vettius Modeſtus. Sergius Calpurnius Probus.
982	229	M. Aur. Sev. Alexander *Aug.* III. Caſſius Apronius Dio Cocceianus.
983	230	L. Virius Calpurnius Agricola. Sext. Catius Clementinus.
984	231	T. Claudius Pompeianus. Felicianus *ou* Pelignianus.
985	232	Julius Lupus. Maximus I.
986	233	Maximus II. Ovinius Paternus.
987	234	Maximus III. C. Cœlius Urbanus.
988	235	L. Catilius Severus. L. Ragonius Urinatius Quinctianus.
989	236	C. Julius Verus Maximinus *Aug.* C. Julius Africanus.
990	237	L. Ovinius Ruſticus Cornelianus. P. Titius Perpetuus.
991	238	M. Ulpius Crinitus. C. Nonius Proculus Pontianus.
992	239	M. Anton. Gordianus *Aug.* I. M. Acilius Aviola.
993	240	Vettius Sabinus. Venuſtus.
994	241	M. Ant. Gordianus *Aug.* II. M. Aur. Claudius Pompeianus.
995	242	C. Vettius *ou* Aufidius Atticus. C. Aſinius Prætextatus.
996	243	Julius Arrianus. Æmilius Papus.
997	244	Peregrinus. Fulvius Æmilianus I.
998	245	M. Julius Philippus *Aug.* I. Tib. Fabius Titianus.
999	246	Brutius Præſens. M. Nummius Albinus I.
1000	247	M. Julius Philippus *Aug.* II. M. Julius Philippus *Cæſar* I.
1001	248	M. Julius Philippus *Aug.* III. M. Julius Philippus *Cæſar* II.
1002	249	Fulvius Æmilianus II. Vettius Aquilinus.
1003	250	Cn. Meſſius Quintus Trajanus Decius *Aug.* I. Annius Maximus Gratus.
1004	251	Cn. Trajanus Decius *Aug.* II. Q. Herennius Etruſcus Meſſius Decius *Cæſar.*
1005	252	C. Vibius Trebonianus Gallus *Aug.* C. Vibius Voluſianus *Cæſar* I.
1006	253	C. Vibius Voluſianus *Aug.* II. M. Valerius Maximus I.
1007	254	P. Licinius Valerianus *Aug* I. P. Licinius Gallienus *Aug.* I.
1008	255	P. Licinius Valerianus *Aug* II. P. Licinius Gallienus *Aug.* II.
1009	256	M. Valerius Maximus II. M. Acilius Glabrio.
1010	257	P. Lic. Valerianus *Aug.* III. P. Licin. Gallienus *Aug.* III.
1011	258	M. Aurelius Memmius Fuſcus. Pomponius Baſſus I.
1012	259	Fulvius Æmilianus. Pomponius Baſſus II.
1013	160	Cornelius Sæcularis. Julius Donatus.
1014	261	P. Lic. Gallienus *Aug.* IV. Petronius Voluſianus.
1015	262	P. Lic. Gallienus *Aug.* V. Pomp. Fauſtinus.
1016	263	M. Nummius Ceionius Albinus II. Maximus Dexter.
1017	264	P. Lic. Gallienus *Aug.* VI. Æmilius Saturninus.
1018	265	P. Licinius Valerianus Cæſar. L. Lucilius Macer Rufinianus.
1019	266	P. Lic. Gallienus *Aug.* VII. Sabinillus.
1020	267	Ovinius Paternus I. Arceſilaus.
1021	268	Ovinius Paternus II. Marinianus.
1022	269	M. Aurelius Claudius *Aug.* Ovinius Paternus III.
1023	270	Flavius Antiochianus. Furius Orfitus.
1024	271	L. Domitius Aurelianus *Aug.* I. M. Ceionius Virius Baſſus.
1025	272	Quietus. Voldumianus.
1026	273	M. Claudius Tacitus I. Furius Placidianus.
1027	274	L. Domit. Aurelianus *Aug.* II. C. Julius Capitolinus.
1028	275	L. Domitius Aurelianus *Aug.* III. T. Nonius Marcellinus.
1029	276	M. Claudius Tacitus *Aug.* II. Fulvius Æmilianus.
1030	277	M. Aurelius Probus *Aug.* I. M, Aurelius Paulinus.
1031	278	M. Aur. Probus *Aug.* II. M. Furius Lupus.
1032	279	M. Aur. Probus *Aug.* III. Ovinius Paternus IV.
1033	280	Junius Meſſala. Gratus.
1034	281	M. Aur. Probus *Aug.* IV. C. Junius Tiberianus I.
1035	282	M. Aur. Probus *Aug.* V. Pomponius Victorinus.
1036	283	M. Aurelius Carus *Aug.* I. M. Aurelius Carinus *Cæſar* I.
1037	284	M. Aur. Carinus *Aug.* II. M. Aur. Numerianus *Cæſar.*
1038	285	Conſt. Valerius Diocletianus *Aug.* I. Ariſtobulus.
1039	286	Junius Maximinus Priſcillianus. Vettius Aquilinus.
1040	287	Conſt Val. Diocletianus *Aug.* II. M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* I.
1041	288	M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* II. Pomponius Januarius.
1042	289	Tiberius Annius Baſſus. L. Ragonius Quinctianus.
1043	290	Conſt. Val Diocletianus *Aug.* III. M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* III.
1044	291	C. Junius Tiberianus II. Caſſius Dio.
1045	292	Afranius Annibalianus. M. Aur. Aſclepiodotus.
1046	293	Conſt. Val. Diocletianus *Aug.* IV. M. Aurelius Valerius Maximianus *Aug.* IV.
1047	294	Fl. Julius Conſtantius Chlorus *Cæſar* I. C. Valerius Galerius Maximianus *Cæſar* I.
1048	295	Nummius Tuſcus. Annius Cornelius Anullinus.
1049	296	Conſt. Val. Diocletianus *Aug.* V. Fl. Julius Conſtantius Chlorus *Cæſar* II.
1050	297	M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* V. C. Val. Gal. Maximianus *Cæſar* II.
1051	298	Anicius Fauſtus. Severus Gallus.
1052	299	Conſt. Val. Diocletianus *Aug.* VI. M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* VI.
1053	300	Fl. Julius Conſtantius Chlorus *Cæſar* III.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
		C. Val. Gal. Maximianus *César* III.
1054	301	Posthumius Titianus.
		Fl. Popilius Nepotianus.
1055	302	Fl. Julius Constantius *César* IV.
		C. Val. Gal. Maximianus *César* IV.
1056	303	Const. Val. Diocletianus *Aug.* VII.
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* VII.
1057	304	Const. Val. Diocletianus *Aug.* VIII.
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* VIII.
1058	305	Fl. Julius Canstantius *César* V.
		C. Val. Gal. Maximianus *César* V.
1059	306	Fl. Julius Constantius *Aug.* VI.
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VI, *en Italie,* après le sixiéme consulat; *dans les Gaules au mois d'avril.*
1060	307	M. Aur. Valerius Maximianus *Aug.* IX.
		Fl. Valerius Constantinus *Aug. dans tout le reste de l'Empire.*
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VII.
		Gal. Val. Maximinus *César, en Italie.*
1061	308	M. Aurelius Maxentius *Aug.* I.
		M. Aurelius Romulus, *dans le reste de l'Empire au mois d'avril.*
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* X.
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VII: *on ne compta pas son consulat de l'année précédente, en Italie.*
1062	309	M. Aur. Maxentius *Aug.* II.
		M. Aur. Romulus *César* II, *dans le reste de l'Empire,* apres le consulat X & VII, *en Italie.*
1063	310	M. Aur. Maxentius *Aug.* III. *seul dans le reste de l'Empire,* II. après le consulat X & VII, *en Italie.*
1064	311	Rufius Volusianus I.
		Eusebius, *dans le reste l'Empire.*
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VIII, *seul en Italie.*
		P. Licinianus Licinius *Aug.* I.
		M. Aur. Maxentius *Aug.* IV *seul dans le reste de l'Empire.*
1065	312	Fl. Val. Constantinus *Aug.* II.
		P. Licinianus Licinius *Aug.* II.
1066	313	Fl. Val. Constantinus *Aug.* III.
		P. Lic. Licinius *Aug.* III.
1067	314	Rufius Volusianus II.
		Annianus.
1068	315	Fl. Constantinus *Aug.* IV.
		P. Lic. Licinius *Aug.* IV.
1069	316	Fl. Ceionius Sabinus *ou* Rufius Cecinna Sabinus.
		Q. Aradius Rufinus.
1070	317	Ovinius Gallicanus I.
		Septimius Bassus.
1071	318	P. Lic. Licinius *Aug.* V.
		Fl. Julius Crispus *César* I.
1072	319	Fl. Val. Constantinus *Aug.* V.
		Val. Licinianus Licinius *César.*
1073	320	Fl. Val. Constantinus *Aug.* VI.
		Fl. Claudius Constantinus Junius *César* I.
1074	321	Fl. Jul. Crispus *César* II.
		Fl. Cl. Constantinus *César* II.
1075	322	Petronius Probianus.
		Anicius Julianus.
1076	323	Acilius Severus.
		Fl. Junius Rufinus.
1077	324	Fl. Jul. Crispus *César* III.
		Fl. Cl. Constantinus *César* III.
1078	325	Anicius Paulinus.
		Publius Anicius Julianus.
1079	326	Fl. Val. Constantinus *Aug.* VII.
		Fl. Julius Constantius *César.*
1080	327	Fl. Valerius Constantinus.
		Maximus Basilius.
1081	328	Fl. Magnus Januarius.
		Fabius Justus.
1082	329	Fl. Val. Constantinus *Aug.* VIII.
		Fl. Cl. Constantinus *César* IV.
1083	330	Ovinius Gallicanus II.
		L. Aurelius Symmachus.
1084	331	Annius Bassus.
		Ablavius Æ yptius.
1085	332	Ovinius Pacatianus.
		Mecinius Huarianus.
1086	333	Fl. Julius Valerius Delmatius.
		M. Aurelius Xenophilus.
1087	334	L. Ranius Acontius Optatus.
		Anicius Faustus Paulinus Junior.
1088	335	Fl. Julius Constantius I.
		C. Ceionius Rufius Albinus.
1089	336	Fl. Popilius Nepotianus.
		Facundus *ou* Secundus.
1090	337	T. Fabius Titianus.
		Felicianus.
1091	338	Ursus.
		Polemius.
1092	339	Fl. Julius Constantius *Aug.* II.
		Fl. Julius Constans *Aug.* I.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
1093	340	Fl. Septimius Acyndinus.
		L. Aradius Proculus.
1094	341	Fl. Antonius Marcellinus.
		Cœlius Probinus.
1095	342	Fl. Jul. Constantius *Aug.* III.
		Fl. Jul. Constans *Aug.* II.
1096	343	M. Mæcius Memmius Furius Placidus.
		Fl. Pii.aius Romulus.
1097	344	Domitius Leontius.
		Sallustius Autor.
1098	345	Amantius Ceionius.
		Rufinus Albinus.
1099	346	Fl. Jul. Constantius *Aug.* IV.
		Fl. Julius Constans *Aug.* III.
1100	347	Fl. Eusebius.
		Fl. Rufinus.
1101	348	Fl. Philippus.
		Fl. Salia *ou* Sallea.
1102	349	Ulpius Limenius.
		Aco Fabius Catullinus.
1103	350	Sergius.
1104	351	Nigrinianus, *en Italie.*
		Magnus Magnentius *Aug.*
1105	352	Gaiso, *dans le reste de l'Empire,* après le Consulat de Sergius & de Nigrinianus, *en Italie.*
		Magnus Decentius *César.*
		Paulus, *dans le reste de l'Empire.*
		Fl. Julius Constantius *Aug.* V.
		Fl. Claudius Constantius Gallus *César* I.
1106	353	Fl. Jul. Constantius *Aug.* VI.
		Fl. Cl. Constantius Gallus *César* II.
1107	354	Fl. Jul. Constantius *Aug.* VII.
		Fl. Cl. Constantius Gallus *César* III.
1108	355	Fl. Arbetio.
		Mavortius Lollianus.
1109	356	Fl. Jul. Constantius *Aug.* VIII.
		Fl. Claudius Julianus *César* I.
1110	357	Fl. Jul. Constantius *Aug.* IX.
		Fl. Cl. Julianus *César* II.
1111	35	8N eratius Cerealis.
		Decianus.
1112	359	Fl. Eusebius.
		Hypatius.
1113	360	Fl. Jul. Constantius *Aug.* X.
		Fl. Cl. Julianus *César* III.
1114	361	Fl. Taurus.
		Fl. Florentinus.
1115	362	Fl. Mamertinus.
		Fl. Nevitta.
1116	363	Fl. Cl. Julianus *Aug.* IV.
		Secundus Salustius.
1117	364	Jovianus *Aug.*
		Varronianus *Nobilissimus puer.*
1118	365	Valentinianus *Aug.* I.
		Valens *Aug.* I.
1119	366	Gratianus *Nobilissimus puer* I.
		Fl. Dagalaiphus.
1120	367	Fl. Lupicinus.
		Fl. Jovinus.
1121	368	Valentinianus *Aug.* II.
		Valens *Aug.* II.
1122	369	Felix Valentinianus *Nobilissimus puer*
		Sext. Aurelius Victor.
1123	370	Valentinianus *Aug.* III.
		Valens *Aug.* III.
1124	371	Gratianus *Aug.* II.
		Sextus Anicius Petronius Probus.
1125	372	Fl. Modestus.
		Fl. Arintheus.
1126	373	Valentinianus *Aug.* IV.
		Valens *Aug.* IV.
1127	374	Gratianus *Aug.* III.
		Fl. Equitius.
1128	375	*Après le Consulat de l'Empereur Gratien & d'Equitius.*
1129	376	Valens *Aug.* V.
		Valentinianus Jun. *Aug.* I.
1130	377	Gratianus *Aug.* IV.
		Fl. Merobaudes.
1131	378	Valens *Aug.* VI.
		Valentinianus Jun. *Aug.* II.
1132	379	Dec. Magnus Ausonius Gallus.
		Q. Clodius Hermogenianus Olybrius.
1133	380	Gratianus *Aug.* V.
		Theodosius *Aug.* I.
1134	381	Fl. Annius Eucherius.
		Fl. Posthumius Syagrius I.
1135	382	Fl. Antonius.
		Posthumius Syagrius II.
1136	383	Fl. Merobaudes II.
		Fl. Saturninus.
1137	384	Fl. Ricimer.
		Fl. Clearchus.
1138	385	Arcadius *Aug.* I.
		Fl. Bauto.
1139	386	Fl. Honorius, *Puer nobil.*

Fl.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Fl. Evodius.
1140	387	Valentinianus *Aug.* III.
		Fl. Eutropius.
1141	388	Theodosius *Aug.* II.
		Fl. Cynegius.
1142	389	Fl. Timasius.
		Fl. Promotus.
1143	390	Valentinianus *Aug.* IV.
		Fl. Neoterius.
1144	391	Tiberius Fabius Titianus.
		Q. Aurelius Symmachus.
1145	392	Arcadius *Aug.* II.
		Fl. Rufinus.
1146	393	Theodosius *Aug.* III.
		Fl. Abundantius.
1147	394	Arcadius *Aug.* III.
		Honorius *Aug.* II.
1148	395	Sext. Anicius Olybrius.
		Sext. Anicius Probinus.
1149	396	Arcadius *Aug.* IV.
		Honorius *Aug.* III.
1150	397	Fl. Cæsarius.
		Pontius Atticus.
1151	398	Honorius *Aug.* IV.
		Fl. Eutychianus.
1152	399	Manlius Theodorus.
		Fl. Eutropius.
1153	400	Fl. Stilico.
		Fl. Aurelianus.
1154	401	Ragonius Celsus.
		Fl. Flavita.
1155	402	Arcadius *Aug.* V.
		Honorius *Aug.* V.
1156	403	Theodosius Junior *Aug.*
		Fl. Rumoridus.
1157	404	Honorius *Aug.* VI.
		Fl. Aristænetus.
1158	405	Fl. Stilico.
		Fl. Anthemius.
1159	406	Arcadius *Aug.* VI.
		Sext. Anicius Probus.
1160	407	Honorius *Aug.* VII.
		Theodosius *Aug.* II.
1161	408	Anicius Bassus.
		Fl. Philippus.
1162	409	Honorius *Aug.* VIII.
		Theodosius *Aug.* III.
1163	410	Fl. Varanes.
		Fl. Tertullus.
1164	411	Theodosius *Aug.* IV. *seul*
1165	412	Honorius *Aug.* IX.
		Theodosius *Aug.* V.
1166	413	Fl. Lucianus.
		Fl. Herodianus.
1167	414	Fl. Constans.
		Fl. Constantius.
1168	415	Honorius *Aug.* X.
		Theodosius *Aug.* VI.
1169	416	Theodosius *Aug.* VII.
		Junius Quartus Palladius.
1170	417	Honorius *Aug.* XI.
		Fl. Constantius.
1171	418	Honorius *Aug.* XII.
		Theodosius *Aug.* VIII.
1172	419	Fl. Monaxius.
		Fl. Plintha.
1173	420	Theodosius *Aug.* IX.
		Fl. Constantius III. V. C.
1174	421	Fl. Agricola.
		Fl. Eustathius.
1175	422	Honorius *Aug.* XIII.
		Theodosius *Aug.* X.
1176	423	Rufius Marinianus.
		Fl. Asclepiodotus.
1177	424	Fl. Castinus.
		Fl. Victorinus.
1178	425	Theodosius *Aug.* XI.
		Placidius Valentinianus *Cæsar* I.
1179	426	Theodosius *Aug.* XII.
		Valentinianus *Aug.* II.
1180	427	Fl. Hierius.
		Fl. Ardaburius.
1181	428	Fl. Felix.
		Fl. Taurus.
1182	429	Fl. Florentius.
		Fl. Dionysius.
1183	430	Theodosius *Aug.* XIII.
		Valentinianus *Aug.* III.
1184	431	Anicius Bassus.
		Fl. Antiochus.
1185	432	Fl. Aëtius I.
		Fl. Valerius.
1186	433	Theodosius *Aug.* XIV.
		Fl. Anicius Maximus.
1187	434	Fl. Aspar.
		Fl. Areobindas.
1188	435	Theodosius *Aug.* XV,

Ans de Rome.	Ans de J. C.	
		Valentinianus *Aug.* IV.
1189	436	Fl. Isidorus.
		Fl. Senator.
1190	437	Fl. Aëtius II.
		Fl. Sigesvultius *ou* Sigevultes.
1191	438	Theodosius *Aug.* XVI.
		Anicius Glabrio Faustus.
1192	439	Theodosius *Aug.* XVII.
		Fl. Festus.
1193	440	Valentinianus *Aug.* V.
		Fl. Anatolius.
1194	441	Cyrus Panopolita, *seul.*
1195	442	Fl. Dioscorus.
		Fl. Eudoxius.
1196	443	Fl. Anicius Maximus.
		Fl. Paternus.
1197	444	Theodosius *Aug.* XVIII.
		Decius Albinus.
1198	445	Valentinianus *Aug.* VI.
		Fl. Nonius.
1199	446	Fl. Aëtius III.
		Q. Aurelius Symmachus.
1200	447	C. ou Fl. Ardaburius.
		Fallonius Alypius Probus.
1201	448	Rufius Posthumianus.
		Fl. Zeno.
1202	449	Fl. Protogenes.
		Turcius Secundus Asterius.
1203	450	Valentinianus *Aug.* VII.
		Gennadius Avienus.
1204	451	Marcianus Augustus.
		Clodius Adelphius.
1205	452	Fl. Herculanus.
		Fl. Asporatius.
1206	453	Fl. Opilio.
		Fl. Vincomalus.
1207	454	Fl Aëtius IV.
		Fl. Studius.
1208	455	Valentinianus *Aug.* VIII.
		Fl. Anthemius, *en Italie.*
		M. Mæcilius Avitus *Aug. dans le reste de l'empire.*
1209	456	Fl. Joannes.
		Fl. Varanes.
1210	457	Fl. Constantinus.
		Fl. Rufus.
1211	458	Leo Thrax *Aug.* I.
		Julius Majoranus.
1212	459	Fl. Ricimer.
		Fl. Patricius.
1213	460	Fl. Magnus.
		Fl. Apollonius.
1214	461	Fl. Severinus.
		Fl. Dagalaiphus.
1215	462	Leo Thrax *Aug.* II.
		Vibius Severus *Aug.*
1216	463	Decius Basilius Felix.
		Fl. Vibianus.
1217	464	Fl. Rusticus.
		Fl. Anicius Olybrius.
1218	465	Fl. Basiliscus I.
		Fl. Herminericus.
1219	466	Leo Thrax *Aug.* III.
		Tib. Fabius Titianus.
1220	467	Fl. Pusæus.
		Fl. Joannes.
1221	468	Fl. Procopius Anthemius *Aug. sans Collégue.*
1222	469	Fl. Zeno I.
		Fl. Marcianus.
1223	470	Fl. Severus.
		Fl. Jordanus.
1224	471	Leo Thrax *Aug.* IV.
		Fl. Probianus.
1225	472	Fl. Festus.
		Fl. Marcianus.
1226	473	Leo Thrax *Aug.* V. *sans Collégue.*
1227	474	Leo Junior *Aug. sans Collégue.*
1228	475	Zeno *Aug.* II. *sans Collégue.*
1229	476	Basiliscus *Aug.* II.
		Fl. Armatus.
1230	477	*Après le Consulat de Basiliscus & d'Armatus.*
1231	478	Illus *seul.*
1232	479	Zeno *Aug.* III, *seul.*
1233	480	Fl. Basilius Junior *sans Collégue.*
1234	481	Fl. Placidius *ou* Placidus, *sans Collégue.*
	482	Fl. Severinus.
		Fl. Trocondus.
1235	483	Anicius Faustus, *sans Collégue.*
1236	484	Theodoricus Amalus, *Roi des Goths.*
		Fl. Venantius.
1237	485	Q. Aurelius Symmachus *le Jeune, sans Collégue.*
1238	486	Maurus Decius.
		Fl. Longinus I.
1239	487	Anicius Manlius.
		Severinus Boëtius.
1240	488	Fl. Siphidius.
		Clarius *ou* Claudius Dynamius.
1241	489	Anicius Probinus.

Eu-

Ans de Rome.	Depuis J. C.		
		Eusebius Chronio I.	
1243	490	Anicius Faustus.	
		Fl. Longinus II.	
1244	491	Fl. Olybrius *le Jeune*, *sans Collégue.*	
1245	492	Anastasius *Aug.* I.	
		Fl. Rufinus.	
1246	493	Decius Albinus.	
		Eusebius Chronio II.	
1247	494	Fl. Præsidius.	
		Turcius Asterius.	
1248	495	Fl. Viator.	
		Fl. Æmilius.	
1249	496	Fl. Paulus, *sans Collégue.*	
1250	497	Anastasius *Aug.* II, *sans Collégue.*	
1251	498	Decius Paulinus.	
		Joannes Scytha.	
1252	499	Fl. Joannes Gibbus.	
		Fl. Asclepius.	
1253	500	Fl. Patricius.	
		Fl. Pypatius.	
1254	501	Fl. Pompeius.	
		Rufius Avienus.	
1255	502	Rufius Avienus *le Jeune.*	
		Fl. Probus.	
1256	503	Fl. Dexecratus.	
1257	504	Fl. Volusianus.	
		Fl. Cethacus, Cetheus *ou* Cethegus.	
1258	505	Manlius Theodorus.	
		Fl. Sabinianus.	
1259	506	Fl. Messala.	
		Fl. Areobinda.	
1260	507	Anastasius *Aug.* III.	
		Venantius Decius.	
1261	508	Venantius Decius *le Jeune.*	
		Fl. Celer.	
1262	509	Opportunus, *sans Collégue.*	
1263	510	Manlius Severinus Boëtius.	
		Fl. Eutharicus.	
1264	511	Felix Gallus.	
		Secundinus.	
1265	512	Fl. Paullus.	
		Fl. Muschianus.	
1266	513	Anicius Probus.	
		Fl. Clementinus.	
1267	514	M. Aurel. Cassiodorus Senator, *sans Collégue.*	
1268	515	Fl. Anthemius.	
		Fl. Florentius I.	
1269	516	Fl. Petrus, *sans Collégue.*	
1270	517	Anastasius *Aug.* IV.	
		Fl. Agapitus.	
1271	518	Fl. Florentius II.	
		Fl. Magnus.	
1272	519	Justinus *Aug.* I.	
		Eutharicus Calica *ou* Cilica, Amalus.	
1273	520	Fl. Vitalianus.	
		Fl. Rusttcus.	
1274	521	Justinianus I.	
		Fl. Valerius.	
1275	522	Q. Aurelius Symmachus.	
		Severinus Boëtius.	
1276	323	Anicius Maximus, *sans Collégue.*	
1277	524	Justinus *Aug.* II.	
		Fl. Opilio.	
1278	525	Anicius Probus.	
		Fl. Philoxenus.	
1279	526	Anicius Olybrius *le Jeune*, *sans Collégue.*	
1280	527	Fl. Mavortius, *sans Collégue.*	
1281	528	Justinianus *Aug.* II, *sans Collégue.*	
1282	529	Maurus Decius, *sans Collégue; ou ce fut,*	
		Basilius Junior.	
1283	530	Posthumius Lampadius.	
		Fl. Orestes.	
1284	531	*Sans Consuls.*	
1285	532	*Sans Consuls.*	
1286	533	Justinianus *Aug.* III, *sans Collégue.*	
1287	534	Justinianus *Aug.* IV.	
		Theodosius Paulinus *le Jeune.*	
1288	535	Bélisaire, *sans Collégue.*	
1289	536	*Sans Consuls.*	
1290	537	*Sans Consuls.*	
1291	538	Fl. Joargus.	
		Fl. Volusianus.	
1292	539	Fl. Appio Ægyptius, *sans Collégue.*	
1293	540	Fl. Justinus, *sans Collégue.*	
1294	541	Basilius *le Jeune*, *sans Collégue.*	
1295	542	II.	
1296	543	III.	
1297	544	IV.	
1298	545	V.	
1299	546	VI.	
1300	547	VII.	*Après le Consulat de Basile* le Jeune, toutes ces années n'ont point eu de Consuls.
1301	548	VIII.	
1302	549	IX.	
1303	550	X.	
1304	551	XI.	
1305	552	XII.	
1306	553	XIII.	

Ans de Rome.	Depuis J. C.		
1307	554	XIV.	
1308	555	XV.	
1309	556	XVI.	
1310	557	XVII.	
1311	558	XVIII.	
1312	559	XIX.	*Après le Consulat de Basile le Jeune*, toutes ces années n'ont point eu de Consuls.
1313	560	XX.	
1314	561	XXI.	
1315	562	XXII.	
1316	563	XXIII.	
1317	564	XXIV.	
1318	565	XXV.	
1319	566	Justinus *Aug.* I.	
1320	567	Justinus *Aug.* II, qui fut Consul pendant sa vie & en la personne duquel finirent les Consuls.	

Telle est la Table des Consuls que Riccioli nous a donnée dans sa Chronologie réformée, revue sur la Critique des Annales de Baronius par le P. Pagi qui a éclairci cette matiére mieux qu'aucun autre, sur Calvisius & sur Helvicus. Le Pére Pagi s'est servi utilement de la lettre consulaire du Cardinal Norris, où les vrais noms de plusieurs Consuls sont rétablis; mais il ne paroît pas avoir tout à fait réüssi à marquer les raisons pour lesquelles les Empereurs & les Césars prirent si souvent le Consulat, ou du moins il fait souvent des applications peu heureuses de ces régles On peut voir dans le *Numism. Imp. Rom.* du Pére Banduri qu'elles sont fort sujettes à équivoques, & qu'on n'en peut faire aucun usage pour la Chronologie.

Si l'on trouve des Consuls marquez pour la seconde fois, quoiqu'ils ne soient pas nommez les années précédentes : c'est qu'ils avoient été du nombre de ceux qu'on appelloit *Consules Suffecti*. On y remarquera aussi que les Empereurs sont d'ordinaire marquez Consuls pour la seconde fois la premiére année de leur régne, parce qu'ils avoient pris le Consulat dans le tems même qu'ils étoient parvenus à l'Empire. On a marqué les divers noms connus de chaque Consul, mais on s'est bien gardé de décrire les noms que quelques Modernes leur ont donné sur des conjectures qui n'ont aucun fondement, & l'on a mieux aimé s'en tenir à la simplicité des Fastes qui souvent ne marque qu'un seul nom.

* CONSUL est le nom des principaux Officiers d'un bourg ou d'une petite ville dans les Provinces Méridionales de France. Ils ont soin des affaires publiques de la Communauté, comme les Echevins en d'autres endroits.

* CONSUL est aussi un Officier établi en vertu d'une commission dans toutes les Echelles du Levant, ou autres villes marchandes pour faciliter le commerce, & protéger les Marchands de leur nation.

* CONSUL, autrefois en France ce nom signifioit *Comte*. Dans ce sens il est dit *dans la Vie* de S. Guillaume, Duc de Toulouse, *ch. 5.* qu'il fut investi du Duché d'Aquitaine, & que de Consul il fut élevé à la dignité de Duc. * Du Cange, *Gloss. Latinitatis.*

* CONSULAIRE, titre affecté à ceux qui avoient été Consuls, & qui répond assez bien à celui d'ancien Bourguemestre dans les Païs-Bas. Dans la suite ce mot fut employé pour exprimer une nouvelle espéce de dignité instituée par l'Empereur Adrien. Selon Spartien, il établit quatre Consulaires pour rendre la justice par toute l'Italie, & il les appella Consulaires, parce qu'il les avoit choisis entre ceux qui avoient été Consuls. Mais avec le tems on ne les prit ni du nombre de ceux qui avoient été Consuls, ni même du nombre des Consuls honoraires. Cette dignité étoit au dessous de la dignité des Consuls, & fut appellée *Consularité* pour la distinguer du *Consulat.*

* CONSULAIRES (Provinces) étoient des provinces de l'Empire Romain, gouvernées par des Consuls après l'exercice de leur Consulat. Du tems de César, il y avoit sept provinces Consulaires, savoir, l'Espagne Ultérieure, l'Espagne Citérieure, la Gaule Cisalpine, la Gaule Transalpine, l'Esclavonie jointe à la Dalmatie, la Cilicie & la Syrie.

CONSULAIRES (MÉDAILLES) est le nom que l'on donne aux Médailles qui ont été frappées pendant que la République Romaine étoit gouvernée par des Consuls. Goltzius en a fait un Recueil par ordre chronologique. Ursin a disposé toutes les Médailles Consulaires, selon l'ordre des familles Romaines; & M. Vaillant en a fait un autre Recueil beaucoup plus ample en deux volumes *in folio*, quoiqu'il ait évité le défaut où Ursin, & après lui Patin qui l'avoit augmenté, étoient tombez, de donner dans ces Médailles celles des Colonies, où étoit marqué le nom des Duumvirs, comme s'il eût été certain que ces noms étoient toûjours des noms de familles originaires de Rome. Quoiqu'on leur donne le nom de Consulaires, il ne s'ensuit pas qu'elles ayent toutes été battues par l'ordre des Consuls. C'est seulement pour les distinguer de celles que les Empereurs ont fait fabriquer, & cela marque l'état de la République.

CONSULAT (le) la charge ou la dignité de Consul. Tant que la République a subsisté, le Consulat étoit annal, si ce n'étoit en cas de mort ou de malversation dans les affaires de la part du Consul; car le Dictateur Quintius Cinninnatus contraignit Lucius Minutius de se démettre de sa charge, parce qu'il s'étoit laissé assiéger dans son camp par les ennemis. Celui qu'on substituoit ainsi, n'achevoit que le tems qui restoit à faire : quelquefois même on n'en élisoit point d'autre en sa place, car lorsque Cinna fut tué, Carbon son Collégue acheva seul son tems, comme fit encore Sextus César, à la place de Rutilius son Collégue, tué dans la guerre des Alliez. Sous les Empereurs, le tems du Consulat ne fut plus fixe, ne durant souvent que deux ou trois mois, & quelquefois plus.

plus. Ce fut Jules César qui fit ce changement la 708 année de la fondation de Rome, selon le témoignage de Dion; car s'étant démis de son Consulat, avant que d'avoir achevé l'année, il créa pour achever le reste, Q. Fabius & C. Trebonius; & le premier étant mort le dernier jour de son Consulat, il lui substitua Caninius pour le reste du jour. D'où Cicéron a pris occasion de lui dire en le raillant, qu'il avoit fait paroître une si grande vigilance pendant son Consulat, qu'il n'avoit point dormi pendant qu'il l'avoit exercé. Auguste suivit l'exemple de son prédécesseur, pour pouvoir gratifier plusieurs personnes, comme dit Suétone dans sa Vie; car de six Consulats qu'il exerça, les uns furent de neuf mois, les autres de six, quelques-uns de quatre ou de trois mois. Tibére & Claudius abbrégérent encore ce tems. L'Empereur Commode fit jusqu'à vint-cinq Consuls en un an, néanmoins pour garder quelque chose de l'ancienne maniére, on élisoit toûjours aux Calendes de janvier un Consul, qui donnoit le nom à l'année; & on l'appelloit *Consul ordinaire*: au lieu que les autres se nommoient *Suffecti*, ce qui nous donne lieu d'entendre ce passage de Suétone, dans la Vie de Domitien, *In sex Consulatibus unum ordinarium tantum gessit*; & cet autre de Symmaque, *Delatus est à clementissimis Principibus ordinarius Consulatus*, il a été fait Consul le premier de janvier. Constantin *le Grand* remit les choses en leur entier, & voulut que le Consulat fût d'une année, faisant toutefois des Consuls honoraires, comme avoit fait Jules César, selon Suétone.

Cassiodore rapporte une formule dont se servoient les Empereurs, en conférant la dignité du Consulat, & qu'on pourra voir *l. 6. Epist. 21.* * Tite-Live, *Hist. Rom. Antiq. Gréq. & Rom.*

CONSULS, ou JUGES & CONSULS, Juges établis pour connoître des differents entre Marchands, pour fait de marchandise & de négoce. Il y en a eu en Italie avant le XIV siécle, & Salicet en fait mention dans ses Commentaires, où il dit qu'on pouvoit les élire à l'âge de 20 ans. Il y en avoit aussi à Athenes, comme nous l'apprenons de Demosthéne *en son Oraison contre Apaturius*; & à Rome on a établi des Juges dans chaque métier pour regler les differents qui survenoient entre ceux d'un même Art, ou d'un même negoce. En France cette Jurisdiction n'a été établie que vers le milieu du XVI siecle. Le Roi Charles IX créa à Paris, des Juges & Consuls au mois de novembre 1563, par un Edit qui fut vérifié en janvier de la même année. (L'annee commençoit alors à Pâques.) Et par un autre Edit du mois de décembre 1566, il donna pouvoir d'en ériger dans toutes les villes métropoles, capitales & de commerce, où il y a siége Royal. Mais il n'y en eut point d'établis à Lyon, parce qu'en y transferant les foires de Champagne & de Brie, on y transféra aussi le Conservateur des priviléges de ces foires, qui connoissoit de tout tems des différents qui s'élevoient entre Marchands, & pour fait de marchandise.

La Jurisdiction des Consuls de Paris est composée d'un Juge & de quatre Consuls. Le Juge préside & prononce les jugemens, & les Consuls sont les Conseillers. Sùivant l'ordonnance de 1673, les Juges & Consuls connoissent de tous les billets de change, faits entre Negocians & Marchands, & des lettres de change ou remises d'argent faites de place en place, entre toutes sortes de personnes. Leur jurisdiction s'étend en ce dernier cas sur toutes sortes de personnes, quoique ce ne soient ni Negocians, ni Marchands, & que les lettres de change ne procédent pas du fait de marchandise, parce que toutes lettres de change sont comme une espéce de commerce. Ils connoissent des différents, pour ventes faites par des Marchands à d'autres Marchands, à des Artisans & Gens de métier, qui achetent afin de revendre, ou de travailler de leur profession. Ils connoissent aussi du commerce fait par les Marchands de leur ressort, avec ceux des provinces même les plus éloignées du Royaume, lesquels sont obligez de comparoître par devant eux, lorsqu'ils y sont assignez en vertu de leur commission, & un *Pareatis* du sceau du Roi, s'ils sont d'un autre Parlement. Les appellations de leurs jugemens vont directement au Parlement, & non ailleurs, & ils jugent en dernier ressort jusques à la somme de 500 livres. Les jours consulaires, ausquels ils donnent audience, sont le Lundi, le Mécredi & le Vendredi, le matin & l'après-midi On élit tous les ans un Juge & quatre Consuls, qui vont ensuite prêter serment au Parlement. L'élection se fait en cette maniére. A la fin du mois de janvier, les Juges & Consuls qui finissent l'annee de leur charge, mandent les anciens Juges & Consuls, les 36 Gardes, les six Corps des Marchands, (c'est à dire, les six de chaque Corps,) & quelques-uns des notables Marchands, qui sont les Libraires, les Marchands de vin, de bois, de poisson, &c. D'entre ces Notables, les Juges & Consuls en charge, mandent le nombre qu'il leur plaît de chacun, jusques au nombre de 20 ou de 24 & quelquefois jusques à six d'une même profession. Tous les Vocaux donnent leurs noms écrits dans des billets roulez, qui sont tous mêlez ensemble: après quoi le Juge en tire 30 au hazard, qui sont remis dans une toque. Alors le Juge & le premier Consul tirent chacun un de ces billets, qui sont pour les deux Scrutateurs; & ensuite le même Juge & les quatre Consuls donnent leurs suffrages de vive voix Les Scrutateurs nomment après eux, à haute voix ceux qu'ils choisissent pour Juge & pour Consuls; puis ils reçoivent l'un après l'autre 28 autres billets de la main du Greffier, qu'ils ouvrent, & ils appellent les noms de ceux qui y sont écrits. A mesure que chacun nomme ceux qu'il choisit pour Juge & Consuls, ils ont l'inspection sur le Greffier, qui écrit les nommez sur la feuille. Cette feuille, que l'on appelle le Scrutin, est portée sur le champ à M. le premier Président, & à Messieurs les Gens du Roi, par les Juges & Consuls en charge, qui conduisent quelques jours après les nouveaux Juges & Consuls en la Grand' Chambre du Parlement où ils sont présentez par M. le Procureur général, & prêtent le serment accoutumé.

Au sujet de cette élection on peut remarquer que les 36 Gardes, qui sont plus du tiers des Vocaux, affectent toujours de donner leur voix à ceux qui sont des six Corps, jamais à d'autres; c'est pourquoi on élit rarement pour Consuls ceux qui n'en sont pas. Et c'est pour cela que les autres notables Marchands qui sont élus n'ont presque jamais les deux tiers des voix de tous les Vocaux, & ne reçoivent cet honneur que par une justice qui leur est rendue par les Juge & Consuls en charge, & les Anciens avec les autres Notables mandez. A l'égard du Juge, on le choisit toujours du nombre des anciens Consuls, c'est à dire, de ceux qui ont déja exercé le Consulat.

Les six Corps des Marchands, dont les 36 Gardes ont voix à l'élection des Juges & Consuls, sont, 1. les Drapiers; 2. les Epiciers & les Apoticaires; 3. les Merciers, Jouailliers-Clinquailliers; 4. les Pelletiers; 5. les Bonnetiers; 6. les Orfévres. A l'égard des autres villes, il y en a quelques-unes où il n'y a qu'un Juge & deux Consuls, comme à Rouen, à la Rochelle, &c. * Ordonnance de Charles IX, en 1563, & de Loüis XIV, en 1673. *Mémoires Historiques.*

CONSUS, ancienne Divinité des Romains qui avoit un autel dans le Cirque, différent des autres, en ce qu'il étoit couvert, pour marquer que les conseils doivent être cachez & secrets. On lui donnoit aussi le nom de *Neptune Equestre*. On célébroit à Rome au mois d'août en son honneur des Jeux nommez *Consualia*, semblables à ceux du Cirque. Ce fut pendant la célebration de ces Jeux, que Romulus & ses compagnons ravirent les filles des Sabins. * Denys d'Halicarnasse, *Hist. l. 2.* Dion & Plutarque, *Vie de Romulus.*

CONTARDI (César) Evêque de Nébio en l'isle de Corse, étoit un savant Jurisconsulte de la ville de Gênes, qui florissoit, vers la fin du XVI siécle, & qui fut pourvu de cet Evêché par le Pape Grégoire XIII. Il faut se garder de le confondre avec un autre Contardi de la même famille & de la même ville, qui vivoit environ 300 ans auparavant, & qui donna des marques d'une profonde érudition dans une célébre Dispute qu'il eut en la ville de Majorque, dans l'isle de ce nom, contre plusieurs Rabbins touchant la Religion Chrétienne. Ses raisons parurent si fortes à un des principaux d'entre les Juifs nommé Astarc, qu'il s'y rendit, & se fit batiser. Il y en eut beaucoup d'autres de sa Secte qui l'imitérent, & qui se firent Chrétiens à son exemple. * Ubio Folieta, *Elogia Clar Lig.*

CONTARENO (François) *Voyez* CONTARINI (François)

CONTARINI, famille. La famille de CONTARINI, si noble & si ancienne à Venise, a été féconde en hommes illustres dans les armes & dans les Lettres; car il en est sorti quatre *Patriarches* de Venise, & sept Doges ou Ducs de la République, outre un grand nombre d'autres célébres Sénateurs, Procurateurs de saint Marc, &c. presque toûjours employez dant des Ambassades importantes. MAFFEO Contarini avoit été Disciple du B. Laurent Justinien, premier Patriarche de Venise, & fut jugé digne de lui succéder en 1455. Il remplit très-bien ses devoirs, & mourut en 1460. Loüis Contarini, Chanoine de saint George, mérita la même dignité en 1508. Après sa mort, qui arriva peu de tems après, on la donna à ANTOINE Contarini, Prieur des Chanoines Réguliers de saint Sauveur, qui mourut en 1524. PIERRE FRANÇOIS Contarini fut aussi mis sur le siege Patriarchal de Venise en 1555, & n'y demeura qu'un an.

Voici les Ducs de Venise, tirez de cette illustre famille. DOMINIQUE Contarini, fut élu environ l'an 1043 ou 1044. Il répara la ville de Grado, reprit Zara qui s'étoit révoltée, bâtit à Venise les monasteres de Saint-Ange & de Saint-Nicolas du Rivage, & mourut en 1070. JACQUES Contarini, créé Duc l'an 1275, soumit les Istriens, & se démit de sa charge en 1280. ANDRÉ Contarini élu contre sa volonté, en l'an 1368, gouverna sagement durant 14 ans, & mourut en 1382. FRANÇOIS Contarini avoit été employé en diverses négotiations, lorsqu'il fut élu Doge, en 1623. On dit qu'étant né le huitiéme septembre, jour de la fête de la naissance de la sainte Vierge, il obtint depuis tous ses emplois, & même la dignité de Doge, au même jour. Il mourut au mois d'août de l'an 1625. NICOLAS Contarini élu en 1630, rendit de signalez services à la République, pendant la guerre de Frioul contre la Maison d'Autriche, & par le secours qu'il envoya à Mantoue. En ce même tems, la ville de Venise étant affligée de la peste, il donna tous ses soins pour y remédier; & après avoir vu sa patrie délivrée de ce fléau, il mourut en 1633. CHARLES Contarini fut élu en 1655, après François Molini, & mourut dans la même année. DOMINIQUE Contarini, II. de ce nom, étoit absent, lorsqu'il fut élu en 1659, & mourut au mois de janvier de l'an 1675. *Consultez* Pierre Justiniani & Balthasar Bonifaci, qui ont écrit les Eloges des Contarini. * Mérula. Doglioni. Martina. Ghilini, &c.

CONTARINI (François) de l'illustre famille des Contarini de Venise, vivoit dans le XV siécle, en 1460. Il professa la Philosophie à Padoue, & fut Ambassadeur auprès du Pape Pie II. La République de Venise lui confia un secours de Gens de guerre, qu'il conduisit pour la défense des Siennois contre les Florentins. Il écrivit l'Histoire de cette Expédition en trois livres, que Jean Michel Bruto & d'autres ont publiée. * Bonifaci, *in Elog. Contar.* Vossius, *des Historiens Latins*, *l. 3. ch. 7.*

CONTARINI (Ambroise) de Venise, vivoit sur la fin du XV siécle. En 1472, il fut envoyé Ambassadeur vers Usum-Cassan, que les Orientaux nomment Uzum-Asamberg, Roi de Perse; & à son retour, en 1477, il publia en Langue Italienne, la Rélation ou le Journal de ce voyage, que Jacques Geuderus traduisit depuis en Latin, & que nous avons dans le Recueil des Auteurs de l'Histoire de Perse. Ce Voyage est utile pour corriger quelques fautes qui ont échapé à Joseph Barbaro dans la Description du même païs. * Vossius, *des Historiens Latins*, *l. 3.* Gesner. Possevin. Le Mire.

CONTARINI (Simon) né le 27 août 1563, s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII siecle, par ses emplois, & par les négociations importantes qu'on lui a confiées. Il étoit fils de *Jean-Baptiste* Contarini, aussi célébre Sénateur, & de *Marie*

Gritti. Il étudia sous d'excellens Maîtres à Padoue, & ensuite fit un voyage à Rome. A son retour à Venise, on l'envoya Ambassadeur à Turin auprès de Charles Emanuel, Duc de Savoye, puis en Espagne près de Philippe II; & ensuite Baile à Constantinople, où il s'aquit beaucoup de réputation, & où il négocia des affaires très-avantageuses pour la République. Il fut envoyé Ambassadeur à Rome, sous le Pontificat de Paul V, très-mal intentionné pour les Vénitiens; & puis en France pour les affaires de la Valteline, & pour le repos & la liberté de l'Italie, contre les entreprises de la Maison d'Autriche. Après avoir terminé assez heureusement cette grande affaire, il fut envoyé à l'Empereur Ferdinand II, & lorsqu'il fut arrivé à Venise, il y fut élu Procurateur de saint Marc. Son grand âge le dispensoit d'entreprendre encore de longs voyages; cependant il fut obligé d'aller une seconde fois à Constantinople. Lorsque la ville de Venise fut affligée de la peste, en 1630 & 1631, il n'en voulut point sortir, afin d'y maintenir l'ordre, qui est la chose la plus nécessaire dans ces fâcheuses occasions, pour le rétablissement de la santé. Il y travailla très-utilement, & mourut le dixiéme janvier 1633. On dit qu'il avoit composé des Mémoires de ses Ambassades, lesquels n'ont point été publiez. * Jacques-Philippe Thomasini, *in Elog.* Bonifaci, *in Elog. Contar.*

CONTARINI (Gaspard) Cardinal, Evêque de Belluno, étoit fils de *Louis* Contarini, & de *Polixéne* Malipetri. Dès son enfance il donna tant de marques de l'excellent génie qu'il avoit pour les Lettres, que son pére fut obligé de lui laisser suivre son inclination, & de la préférer au dessein qu'il avoit de le mettre dans le négoce. Il apprit la Grammaire à Venise, & étudia à Padoue sous le savant Pomponace, contre lequel il écrivit depuis un Ouvrage sur l'Immortalité de l'ame. La République le nomma son Ambassadeur auprès de l'Empereur Charles-*Quint*, où il s'aquitta si bien de cet emploi, qu'à son retour il eut un Gouvernement considérable. Peu de tems après, il fut envoyé à Rome avec la même dignité d'Ambassadeur. On l'envoya ensuite à Ferrare pour la délivrance du Pape Clément VII, que les Allemands & les Espagnols avoient pris en 1527, après le pillage de Rome. Contarini servit utilement dans cette occasion & dans d'autres. Le Pape Paul III le fit Cardinal l'an 1535, l'envoya Légat en Allemagne en 1541, & le nomma pour présider comme un de ses Légats, au Concile Général qu'il vouloit assembler à Mantoue ou à Vicenze, & qui depuis fut tenu à Trente. Mais sur quelques difficultez qui éloignérent l'exécution de ce premier dessein, il fut envoyé Légat à Bologne, où il mourut âgé de 59 ans, l'an 1542, dans le tems que le même Pontife l'avoit nommé pour aller encore auprès de l'Empereur Charles-*Quint*. Son corps fut mis en dépôt dans l'église de saint Pétrone, d'où Louis & Gaspard Contarini ses neveux le firent transporter à Venise. Gaspard Contarini composa plusieurs Ouvrages, *De Elementis & eorum Mixtionibus; Primæ Philosophiæ Compendium; De Immortalitate animæ adversus Petrum Pomponacium; Non dari quartam figuram Syllogismi secundum opinionem Galeni; De Homocentricis ad Hieronymum Fracastorium; De Ratione anni, Epistola; De Magistratibus & Republica Venetorum; De Sacramentis Christianæ Legis & Catholicæ Ecclesiæ, libri quatuor; De Officio Episcopi, libri duo; Scholia in Epistolas Divi Pauli; Catechismus; Conciliorum magis illustrium Summa ad Paulum III, Pont. Maximum; Confutatio Articulorum seu Quæstionum Lutheri; De Potestate Pontificis, quod divinitus sit tradita; De Justificatione; De Libero Arbitrio; De Prædestinatione; In Psalmum, Ad te levavi oculos meos, Explanatio*; (c'est le Pseaume 122 selon la Vulgate, & le 123 selon l'Hébreu) *Gasparis Contareni & aliorum Consilium de emendanda Ecclesia Paulo III jubenti oblatum.* Tous ces Ouvrages ont été d'abord imprimez séparément, & dans la suite ils ont été pour la plupart imprimez ensemble, à Paris, en 1571, *in folio.* Ce Cardinal écrivoit très-bien en Latin & avec beaucoup de politesse & de netteté; mais il est plus profond dans la Philosophie que dans la Théologie. L'Ouvrage qu'il fit contre Pomponace sur l'immortalité de l'ame, est entiérement philosophique. Divers Auteurs en ont fait l'éloge. En voici un de Marc-Antoine Flaminio,

Contarene, tuo docuisti, magne, libello,
Extinctis animas vivere corporibus.
Ergo jure tui vivunt monimenta libelli,
Et vivent seclis innumerabilibus.

Le même Auteur lui fit encore cette Epigramme ingénieuse, au sujet d'un livre de la République de Venise, que le Cardinal Contarini avoit composé,

Descripsit ille Maximus quondam Plato,
Longis suorum ambagibus Voluminum,
Quis Civitatis optimus esset status.
Sed hunc ab ipso sæculorum origine,
Nec ulla vidit, nec videbit Civitas.
At Contarenus optimam Rempublicam,
Parvi libelli disputationibus,
Illam probavit esse, quam millesima
Jam cernit ætas Hadriatico in mari,
Florere pace, litteris, pecunia.

Il ne fait qu'effleurer les matiéres dans son Traité des Sacremens, qui est plutôt une belle instruction qu'un Ouvrage de Théologie ou de Controverse. Ses deux livres du Devoir des Evêques, contiennent des préceptes & des maximes très-utiles pour la conduite de la vie d'un Evêque. Ses Scholies sur les Epîtres de saint Paul sont merveilleuses, pour expliquer le sens littéral des endroits les plus difficiles. La Somme des Conciles n'est qu'une Histoire abrégée des principaux Conciles jusqu'à celui de Florence, qu'il appelle le neuviéme œcuménique. Il soutint dans son Traité de la puissance du Pape, que le pouvoir qu'il a de gouverner le troupeau de J. C. a été donné par Nôtre-Seigneur à saint Pierre, & qu'il est de Droit Divin. Dans les Traitez de Controverse contre Luther, sa méthode est d'exposer la Doctrine de l'Eglise Romaine, & de faire voir qu'elle est conforme à la Doctrine de l'Ecriture Sainte, & que les Novateurs ne l'attaquent que sur de fausses suppositions, ou par de mauvaises raisons. En parlant de la prédestination, il ne fait point de façon de déclarer que l'avis de saint Augustin ne lui plaît pas; qu'il ne croit pas que les hommes soient reprouvez à cause du péché originel, mais à cause des fautes actuelles qu'ils commettent, en résistant à la Grace, & qu'il ne dépend point de l'efficacité de la Grace, mais de notre volonté, de vaincre cette résistance. A l'égard de la prédestination, il convient qu'elle doit être attribuée à la miséricorde de Dieu, qui prévient par sa Grace tous nos mouvemens; en sorte toutefois que la volonté n'y apporte point de résistance. Il conseille aux Prédicateurs, qui sont obligez de parler de ces matiéres, de le faire rarement, & avec beaucoup de précaution, & de recourir toûjours à la hauteur des jugemens de Dieu. Il répond à l'objection des Impies, qui disent, *si je suis du nombre des prédestinez, je serai sauvé, & si je suis du nombre des reprouvez, je serai damné, quelque chose que je fasse*; en leur faisant voir qu'ils pourroient dire la même chose de tous les autres évenemens de la vie, que Dieu n'a pas moins prévus que le salut ou la damnation. Il montre ensuite que la prédestination & la réprobation ne sont point des causes nécessaires du salut & de la damnation; que quoique Dieu ait connu de toute éternité les prédestinez & les reprouvez, cette connoissance n'ôte point la contingence ni la liberté & qu'on ne peut douter que, si l'on vit bien, on ne doive être sauvé, & que si l'on meurt dans le crime, on ne doive être damné; qu'enfin, dans l'incertitude de son sort, il faut travailler à son salut avec confiance. Il condamne à la fin de ce Traité le Dogme exécrable de ceux qui disent, que les péchez des Elus sont agréables à Dieu, & qu'il a en horreur les bonnes actions des reprouvez. Ce Cardinal a été accusé d'avoir des sentimens favorables aux Protestans, & d'avoir même conseillé à Bernardin Ochin de se déclarer, comme il le fit, contre l'Eglise Romaine, pour aller à Genéve; mais c'est sans fondement, car ce fut Pierre Martyr qu'Ochin rencontra à Florence, qui le détermina à prendre ce parti. Contarini a traduit le livre des Exercices Spirituels de saint Ignace de Loyola dont il étoit ami. * Jean de la Case, *Vie du Cardinal Contarini.* Paul Jove, *Elog. Doct. ch.* 100. Garimbert. Pierre Justiniani. Victor. Ughel. Aubéry. Balthasar Bonifaci. Le Mire. Marc-Antoine Flaminius. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques, XVI siécle.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 2. *p.* 331. *& suiv.*

* CONTARINI (Jules) Evêque de Belluno étoit le neveu du précédent, & se distingua dans le Concile de Trente. Au sujet de la *Justification*, il l'attribua tout ouvertement aux mérites de Jesus-Christ & à la foi justifiante, à l'exclusion des bonnes œuvres. Cela lui attira la haine des autres Péres du Concile. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pallavicini, *Hist. du Concile de Trente, l.* 8. *ch.* 4. Seckendorf, *Hist. du Luthéranisme, l.* 3. *ch.* 129.

CONTARINI (Jean) Peintre Italien, fils de François Contarini, dit *de la Valonne*, naquit en 1549. Il fut mis chez un Notaire, pour s'y former dans les affaires; mais son inclination pour la Peinture, fit qu'on lui permit de s'appliquer à cet Art, dans lequel il fit de grands progrès. A l'âge de 30 ans, il fit un voyage en Allemagne, & travailla avec réputation à la Cour de l'Empereur Rodolphe II. Depuis il passa à Inspruck, mais étant soupçonné d'entretenir un commerce amoureux avec un Dame de qualité, il fut contraint de revenir à Venise, où il s'aquit l'amitié des honnêtes gens, & où il mourut l'an 1605. Nous avons un Sonnet que le Chevalier Marini composa, en voyant son portrait fait par Contarini, & un Madrigal sur un tableau du meurtre d'Abel, fait par le même. * Rodolfi, *Vite de' Pitt. Venet.*

CONTARINI, (Vincent) Professeur en Eloquence à Padoue, avoit cultivé les Belles Lettres avec beaucoup de soin. Il étoit ami particulier de Marc-Antoine Muret, & de Juste-Lipse, quoi qu'il ait écrit contre ce dernier; mais leur dispute n'avoit pour but que la recherche de la vérité. Ce fut en 1603, que Vincent Contarini enseigna à Padoue: depuis ayant eu quelque sujet de chagrin, il se retira à Rome; & ayant entrepris pendant l'été un voyage en Istrie, il tomba malade, & mourut à Venise l'an 1617, âgé de 40 ans. Il a laissé divers Ouvrages, *De Re Frumentaria*, & *de Militari Romanorum stipendio*, qui sont tous deux contre Juste-Lipse; *Variarum lectionum Liber, &c.* * Jacques Philippe Thomasini, *in Illustr. Viror. Vit.* Balthasar Bonifaci, *in Elog. Contar.*

CONTE dit CONTIUS, (Antoine le) François, natif de Noyon en Picardie, fils du Prevôt de cette ville, vivoit dans le XVI siécle, & enseigna pendant 19 ans le Droit à Bourges, d'où il alla exercer la charge de Professeur en Droit à Orléans. Ensuite on le fit revenir à Bourges. Cujas avouoit que Conte avoit plus de génie que lui pour le Droit, & qu'il y auroit mieux réüssi, s'il avoit davantage aimé le travail. Ses disputes avec Duaren, Hotman, & quelques autres firent naître divers Ouvrages ingénieux. Les livres qu'il avoit publiez, sont un témoignage de sa connoissance dans le Droit, *Scholia ad Corpus Juris Civilis; Commentarius ad Titulum* 4. *libri* 38. *Digestorum; Scholia ad Titulum de Præscriptione longi temporis; Index omnium Conjurationum & Defectionum, quæ ab initio mundi variis locis exortæ; Subsecivæ Lectiones; De successione ab intestato; Variarum Quæstionum liber unus; In Institutiones Notæ; De Pactis futuræ successionis, ac præsertim de Pactis Isomeriæ inter patrem & filios ad L. Pactum quod dotali, C. de Pactis; Admonitio de falsis Constantini Legibus; Illustrationes & Emendationes in Corpus Juris Civilis; Canones Chronici cum Fastis Regiis ac Consulatoribus usque ad Justiniani mortem; Ad Legem Juliam Majestatis; Disputationes Juris; In Consuetudines Feudorum; De diversis moræ Generibus; Ad Edictum Henrici II, de clandestinis matrimoniis; Emendationes & Notæ in Nicephori Chronographiam; Oraison Panégyrique à François, fils de France, à son entrée dans Bourges.* * Antoine le Conte mourut à Bourges en 1586, âgé d'environ 90 ans, & fut enterré dans l'église de saint Hippolyte, près

près du célèbre Duaren. Ainsi le ciel permit que ces deux savans hommes, qui n'avoient pu s'accorder pendant leur vie, reposassent ensemble après leur mort. M. de Thou fait son eloge après Cujas. Quoi qu'il fût naturellement pareilleux, il n'a pas laissé de beaucoup travailler pour la correction du texte du Droit Civil & Canonique. Les Oeuvres de Contius ont été imprimées en un volume *in quarto*, par les soins de Merille. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franc.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. De Thou, *Hist. &c. Bibliothèque Historique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 117. *& suiv.* édit. de Hollande, 1715.

* CONTÉ, place d'Afrique dans la province de Duquéla au Royaume de Maroc. Les Historiens rapportent qu'elle a été batie par les Goths, dans le tems qu'ils étoient maitres de la côte de la Mauritanie Tingitane. Elle est située sur le bord de la mer à sept lieues de Safie du côté de l'orient; & comme elle étoit autrefois extrémement peuplée, il s'y faisoit un grand trafic. Les Arabes la ruinérent sous le gouvernement de Taric, qui passa à la conquête de l'Espagne, & les Portugais achevérent depuis de la démolir. On voit encore quelques restes de ses vieux murs. Les Arabes de Garbie qui errent par la province de Duquéla, sont Seigneurs de cette contrée. La terre fait près de là une pointe que Ptolomée nomme le Cap de *Conté*. Il le met à six degrez de longitude & à 35 degrez, 56 minutes de latitude. Quelques uns comptent cette ville entre celles que Hannon fit bâtir par ordre du Sénat de Carthage. * Marmol, *Descr. du Royaume de Maroc, tome* 2. *l.* 3. *ch.* 54. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONTENSON, (Vincent) né dans un endroit nommé en Latin *Altivillare*, dans le diocése de Condom, ou, comme d'autres le prétendent, d'Orilhac en Auvergne, en 1641, entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1657, & mourut à Creil dans le diocése de Beauvais où il prêchoit, le 26 décembre 1674, âgé seulement de 33 ans. Il étoit bon Théologien, & zélé Prédicateur. Il a fait un Ouvrage intitulé *Theologia mentis & cordis*, dans lequel il a joint le Dogme à la Morale. Il a été imprimé en neuf volumes, *in douze*, & en deux volumes *in folio*, à Lyon, en 1681 & 1687. * Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*

CONTESSA, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Macédoine sur le Golfe de Contessa, à l'embouchure de la riviére de Stromona, entre la ville de Libanova & celle de Cavalla. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONTESSA, (le Golfe de) anciennement *Sinus Strymonicus*, grand Golfe de l'Archipel, renfermé entre la presqu'isle de Monte-Santo, & les côtes de la Macédoine & de la Romanie. Il prenoit autrefois son nom de la riviére de Strymon, qu'on nomme aujourd'hui *Stromona*; maintenant il le prend de la petite ville de Contessa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONTI, Maison très-ancienne d'Italie. Quelques Auteurs veulent que Jules César soit issu d'une des branches de cette Maison: les autres disent que l'Empereur Honorius envoya un Général de cette Maison dans les Gaules pour s'opposer au Tyran Constantin qu'il défit, & qu'en reconnoissance l'Empereur l'honora du titre de Comte de l'Empire, que les *Conti* gardent encore. L'on prétend que les Marquis de Toscanelle, qui ont eu grande part au gouvernement de Rome pendant le onziéme siécle, & dont étoient les Papes JEAN XX, BENOÎT VIII, & BENOÎT IX, sortoient de cette Maison, aussi bien que les Comtes de Ségni & d'Anagnie, Ducs de Carpinetto, dont étoient les Papes INNOCENT III qui fût élu Pape en 1198, & mourut en 1216; & GRÉGOIRE IX, neveu du précédent, qui fut élu Pape en 1227, & mourut en 1241. Quoi qu'il en soit, il y a eu un grand nombre de Cardinaux du nom de Conti. BONIFACE Conti, Cardinal, Evêque d'Alby, vivoit vers l'an 1050. Il fut honoré du chapeau de Cardinal par le Pape Leon IX, & se trouva à la mort de Victor II, en 1057. On ignore le tems de la sienne. JOURDAIN Conti, né à Terracine, se signala dans divers emplois. Il fut Vice-Chancelier de l'Eglise, sous le Pontificat d'Alexandre IV, & d'Urbain IV, qui le créa Cardinal Diacre du titre de saint Côme & de saint Damien en 1263. Il eut le gouvernement de la Campagne de Rome, & mourut en 1269. FRANÇOIS Conti, Cardinal Archevêque de Consa dans le Royaume de Naples, reçut le chapeau de Léon X, le premier juillet de l'an 1517, & mourut en 1521, si pauvre, qu'il ne laissa pas même de quoi pouvoir faire les frais de son enterrement.

LUCIO Conti, Cardinal dans le XV siécle, fut mis dans le Sacré Collége, par le Pape Jean XXIII, le sixiéme de juin de l'an 1411. Il se trouva au Concile de Constance, & fut envoyé Légat à Bologne par le Pape Eugéne IV. Lucio Conti s'y fit des affaires fâcheuses; car ayant été accusé d'animer sous main quelques puissantes familles, pour affoiblir les forces de la ville, il pensa périr dans une conjuration. Il se retira à Imola, d'où il revint apparemment à Bologne; car Onuphre dit qu'il y mourut le neuviéme septembre de l'an 1437.

De cette Maison qui est l'une des quatre principales de Rome, & qui a été divisée en plusieurs branches, il ne reste plus que celle qui y est établie, l'aîné de laquelle est Grand Maître héréditaire du Palais Apostolique, ce qui lui donne droit d'assister aux chapelles pontificales, où il fait la fonction d'Introducteur des Princes étrangers, & des autres personnes de cette considération. Elle a toûjours été fort attachée à la Maison d'Autriche, sur tout à la branche impériale, & a produit de grands hommes de guerre. TORQUATO Conti servit utilement l'Empereur Ferdinand II, sous le Général Galas, dans la guerre que fit en Allemagne Gustave Adolphe Roi de Suéde, & l'Empereur lui accorda pour récompense d'ajoûter à l'écu de ses armes qui sont *de gueulles à l'aigle échiqueté d'or & de sable*, deux piéces de canon tirant & huit drapeaux mêlez avec les six étendarts que sa Maison portoit déja. INNOCENT Conti défendit vaillamment la ville de Prague, lorsqu'elle fut assiégée par les Suédois. N... dit *le Prince Conti* fut tué à la défaite du Comte Vétérani en Transsylvanie l'an 1695. Les Ducs de Poli honorez du titre de Prince du saint Empire sont de cette Maison. PAUL Conti, Duc de Poli, dont l'Oraison funébre, prononcée par le P. Casati Jésuite, fut imprimée à Parme en 1666, fut pére 1. de CHARLES qui suit; & 2. de *Jean-Nicolas* Conti, Evêque d'Ancone, qui fut créé Cardinal le 14 janvier 1664, par le Pape Alexandre VII. Il résida toujours en son Evêché, n'en étant sorti que pour les Conclaves, & y mourut le 20 janvier 1698, âgé de 80 ans.

CHARLES Conti, Duc de Poli, &c. fut Majordome & premier Gentilhomme de la Chambre de la Reine Christine de Suéde, dont il se démit peu avant la mort de cette Princesse, arrivée en 1689, étant pour lors âgé de 75 ans, & eut de N.... Muti, Dame d'honneur de la même Reine, & sœur du Duc Muti, 1. JOSEPH-LOTHAIRE qui suit; 2. *Michel-Ange*, né le 15 mai 1655, Cardinal, puis Pape sous le nom d'Innocent XIII; (*Cherchez* INNOCENT XIII) 3. *Bernard-Marie*, né le 29 mars 1664, Religieux Bénédictin en l'Abbaïe du Mont-Cassin, puis Evêque de Terracine en 1710, nommé Grand Pénitencier en 1721, Cardinal du titre de saint Bernard des Termes le seize juin de la même année par le Pape son frére, qui lui donna en même tems l'Abbaïe de Chiaravalle; & 4. *Hyacinthe* Conti, mariée à *Joseph* Céli, Duc d'Aqua-Sparta dont il y a des enfans.

JOSEPH-LOTHAIRE Conti, Duc de Poli & de Guadagnole, Grand Maître heréditaire du Palais Apostolique, fut aggrégé avec ses enfans à la Noblesse de Venise le 25 mai 1721, après l'élévation du Pape son frére sur le saint Siége, qui le fit premier Gentilhomme de sa Chambre, & le nomma Prince du Soglio en novembre 1721. Il épousa en 1677, *Lucréce* Colonne, veuve d'*Etienne* Colonne, Duc de Bassanello, fille de *Marc-Antoine*, Duc de Palliano, Grand Connétable du Royaume de Naples, morte le huitiéme aout 1716, dont il eut, 1. *Charles*, Prince de Poli, Chevalier de Malte en 1721, & Capitaine de la premiére compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Pape en mil sept cens vint-deux; 2. MARC-ANTOINE qui suit; 3. *Etienne* Conti, Camerier secret participant en décembre 1722.

MARC-ANDOINE Conti, Duc de Guadagnole, Capitaine de la seconde compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Pape en janvier 1722, a épousé le 16 février de la même année, *Faustine Mathei*, fille de *Joseph*, Duc de Paganica, & le Pape fit la cerémoine de la benédiction nuptiale. * Onuphre. Ciaconius. Blondus, *Décade.* Aubery, *Histoire des Card. Mémoires du tems.*

CONTI, famille & bourg de France en Picardie. *Voyez* CONTY.

CONTIGLIANO, anciennement *Cutilium*, *Cutiliæ*, *Cutilia*, bourg d'Italie dans l'Etat de l'Eglise. Il est dans le Duché de Spoléte, à trois lieues de Riéti, du côté du Couchant, sur le bord du Lac de Contigliano, que les Anciens nommoient *Cutilia Aquæ*, & où ils disent qu'il y avoit une isle flotante chargée de bois. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONTINENS, Hérétiques. *Cherchez* ENCRATITES.

CONTINENT, est le nom que les Géographes donnent à ces grandes parties de la terre, que l'on distingue des isles, qui sont considérées comme des piéces détachées. Selon la connoissance que les derniéres navigations nous donnent de la disposition du globe de la terre, on peut compter quatre Continents, dont il n'y en a que deux qui nous soient bien connus. Le premier est celui qui est appellé l'ancien Continent, & qui comprend l'Europe, l'Afrique & l'Asie, trois grandes parties du monde tellement jointes ensemble, qu'on peut passer de l'une à l'autre sans traverser aucune mer. Il est environné de toutes parts de l'Océan, que l'on appelle Oriental, Occidental, Septentrional, & Méridional, & renferme presque tout notre hémisphére. Le second est le nouveau Continent, qui contient l'Amérique, & fait environ la moitié de l'autre hémisphére. On l'appelle Nouveau Monde, parce qu'il a été découvert dans le XV siécle. Le troisiéme Continent, que l'on appelle Continent Septentrional ou Arctique, est de peu d'étendue en comparaison des deux précédens, & comprend la Groenlande, l'isle d'Islande, les terres de Spitzberg, la nouvelle Zemble, & la Terre de Jesso. Le quatriéme Continent, que l'on nomme Méridional ou Austral, contient la Nouvelle Guinée, la Nouvelle Zélande, la Nouvelle Hollande, & plusieurs autres terres dont on n'a encore découvert que les rivages.

CONTIUS. *Cherchez* CONTE.

CONTOBABDITES, certains Hérétiques, qui s'élevérent contre l'Eglise, dans le VI siécle. Ils suivoient les erreurs des Théodosiens, & refusoient de se soumettre aux Evêques de l'Eglise. * Nicéphore, *l.* 18. *c.* 49. Prateole, *au mot Contobabdites.*

CONTON. *Cherchez* COTTON.

CONTUMÉLIOSUS, Evêque de Riez, vivoit dans le VI siécle. On dit qu'après avoir assisté aux Synodes de Carpentras & de Vaison, tenus environ l'an 527, & après avoir paru avec réputation dans diverses assemblées ecclésiastiques, il fut accusé d'être tombé dans des désordres si grands, que les Evêques de sa province se virent contraints de le déposer, dans un Concile assemblé exprès contre lui l'an 534. Saint Césaire d'Arles, un des plus célébres Prélats de son siécle y présida, & en écrivit au Pape Jean II, qui par sa réponse approuva la déposition de Contuméliosus, & ordonna qu'il seroit mis dans un monastére, & que l'on éliroit pour gouverner son diocése, un Visiteur, qui ne feroit point d'ordination, & ne se mêleroit point du temporel. Ce Pape écrivit la même chose au Clergé de Riez, & à tous les Evêques des Gaules, dans ses Epitres 4, 5 & 6. Depuis, Contumeliosus appella de sa déposition au Pape Agapet, successeur de Jean, qui en écrivit à saint Césaire. * Agapet, *in Epist.* 6 & 7. *Conciles, tome* 6. Simon Barthel, *Hist. des Evêques de Riez.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

Du

Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle.*

CONTY, en Latin *Contiacum*, bourg de France, dans l'Amiénois en Picardie avec titre de Principauté, qui donne son nom à une branche de la Maison Royale de Bourbon. Il est situé sur la petite riviére de Selle, au sud-ouest d'Amiens, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

CONTY, Maison. Le bourg de Conty a eu autrefois des Seigneurs particuliers; & c'est par eux qu'il est entré dans la Maison de Mailly, puis dans celle des Princes de Bourbon. *Isabelle*, Dame de Conty, qui vivoit sur la fin du XIV siécle, épousa COLARD de Mailly, dit *le Jeune*, dont elle eut JEAN de Mailly, Seigneur de Conty, mort en 1432, lequel laissa entre autres enfans, FERRY I, pére d'ADRIEN, qui mourut en 1518. ADRIEN, eut de *Jeanne* de Berghes, FERRY de Mailly, II. du nom, Seigneur de Conty, &c qui épousa en 1511, *Louise* de Montmorency, fille de *Guillaume*, & sœur d'*Anne*, Connétable de France, dont il eut 1. *Jean* de Mailly, mort au siége de Naples en 1528, âgé de 16 ans; 2. *Louise*, Abbesse de la Trinité de Caën; & 3. *Magdelaine*, Dame de Conty, qui épousa CHARLES, Sire de Roye & de Muret, Comte de Rouci, dont elle eut le 24 février 1535, ELÉONOR de Roye, qui porta la Seigneurie de Conty dans la Royale Maison de Bourbon, par son mariage avec Louïs de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, &c. qu'elle épousa le 22 juin de l'an 1551, & dont elle eut des enfans. *Voyez* BOURBON CONTY & ARMAND de Bourbon, Prince de Conty.

CONTZEN, (Adam) Jésuite, natif de Montjoye dans le Duché de Juliers, savoit les Langues savantes, & principalement l'Hébraïque, la Syriaque, la Chaldaïque & la Gréque qu'il enseigna avec beaucoup de réputation dans le Collége de Munich. Il aquit beaucoup d'honneur contre les Protestans dans des disputes particuliéres, & il en fut felicité plus d'une fois par le Cardinal Bellarmin. Le P. Adam Contzen eut la conduite de diverses maisons de sa Compagnie pendant quinze ans, & mourut à Munich le 19 juin de l'an 1635. Valére André met sa mort en 1637. Nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages de sa façon, *Commentaria in Evangelia*; *In Epist. D. Pauli ad Romanos, & ad Corinthios*; *Defensio Lib. Card. Bellarmin, de Gratia primi hominis, & de peccato*; *De hæreseum incremento*; *De pace Germaniæ*; *Jubilæum Jubilæorum*; *Politicorum ou de Republica, libri decem*; *Consultatio de Unione & Synodo generali Evangelicorum, &c.* * Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 3.

CONVENANT, (*Covenant*, en Anglois, *Alliance*) confédération faite en Ecosse l'an 1638, pour introduire une nouvelle Liturgie, & pour changer les cerémonies de l'ancienne Religion. Ce Convenant comprenoit trois chefs principaux, dont le premier étoit un renouvellement du serment que leurs ancêtres avoient fait, de defendre la pureté de la Religion, & les droits du Roi contre l'Eglise de Rome, & d'adhérer inviolablement à la Confession de Foi qui fut dressée l'an 1580, & confirmée par les Etats Généraux d'Ecosse l'an 1581. Le second chef contenoit un précis de tous les Arrêts des Etats Généraux, faits pour la conservation de la Religion Réformée, tant pour la Discipline que pour la Doctrine. Le troisiéme portoit obligation de condamner le gouvernement ecclésiastique des Evêques, & de s'opposer à tout ce qui seroit contraire à leur Confession de Foi. Charles I, Roi d'Angleterre, condamna ce Convenant comme téméraire, & tendant à rebellion. Les Confédérez, c'est à dire, ceux qui étoient du Convenant, continuérent leur Ligue: ce qui divisa le Royaume en deux partis, sous le nom de *Confédérez* & de *Non-confédérez*. L'an 1643, ce Convenant fut reçu & signé par les Etats d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. On appella le Convenant du Roi, celui que le Roi permit en 1638, avec quelques restrictions, que les Confédérez les plus rigides ne voulurent point accepter. * Salmonet, *Hist. des troubles de la Grande Bretagne.*

* CONVENTIN (Gisbert) de Liége, fut d'abord Professeur en Philosophie à Louvain, puis en Théologie & en Droit. On a de lui, *Satyra qua Conventinus Virum civilem exprimit, sententiis probatiorum Auctorum confirmata.* Il voyagea dans la plupart des Etats de l'Europe, & alla jusques à trois fois en Pologne. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 289.

CONVENTION, est le nom que les Anglois donnent à l'assemblée extraordinaire du Parlement, qui se tient sans Lettres patentes du Roi. Les Anglois rebelles en tinrent une contre Charles I, & on y en convoqua une autre en l'année 1689, après la retraite du Roi Jacques II, en France. Le Prince & la Princesse d'Orange furent appellez par la Convention, pour occuper la place de Jacques I, & de la Reine son épouse qui abandonnant le Royaume s'étoient retirez en France. La Convention fut aussi-tôt convertie en Parlement par le Prince d'Orange. * *Mémoires du tems.*

CONVENTRE ou CONVENTRY. *Voyez* COVENTRE ou COVENTRY.

CONVENTUELS, Congrégation de l'Ordre de saint François. On donna ce nom dès l'an 1250, à tous les Religieux de cet Ordre qui vivoient en communauté; mais il fut propre ensuite à ceux qui voulurent joüir des priviléges qu'ils avoient obtenus de pouvoir posséder des fonds & des rentes. Leur nombre étoit grand; mais le Cardinal Ximénès leur ôta presque toutes les maisons qu'ils avoient en Espagne pour les donner aux Observans. Philippe II les abolit entiérement en Portugal, & on ne les traita avec guéres plus d'indulgence en France, où ils ont pourtant encore environ cinquante maisons en Bourgogne, en Dauphiné en Provence, en Guienne, & dans le Languedoc. Léon X, par une Bulle de 1517, sépara entiérement les Conventuels des Observans, & donna à chacun de ses deux corps un Général; mais il voulut que celui des Observans eût aussi le titre de Ministre général de l'Ordre de saint François, & qu'il confirmât l'élection du Général des Conventuels. Ceux-ci ont l'avantage de posséder en Italie les corps de saint François & de saint Antoine de Padoue, & l'on compte qu'ils ont environ mille couvens. Il se forma en Italie vers l'an 1562, une Congrégation particuliére de Conventuels réformez, que Sixte V approuva en 1587; mais Urbain VIII les supprima l'an 1626, & donna leurs maisons aux autres Conventuels. * Dominique de Gubernatis, *tome* 2. *Ord. Seraph.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 22 & 23.

* CONVERSANO (Charles Antoine) de Lentini, fils de Marcel Conversano, fut un savant Jurisconsulte, & Docteur en Droit Civil & Canonique, & exerça souvent dans la ville de sa naissance les charges de Juge & de Conseiller. En 1650, il fut envoyé à Jean d'Autriche, Viceroi de Sicile. Il mourut le 14 septembre 1690, à l'âge de 73 ans. On a de lui, *Æetherea Leontinorum Gloria* en manuscrit, & *Historia Leontina.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CONVERSANO, en Latin *Conversa*, *Conversanum*, & *Cupersanum*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Terre de Bari avec titre de Comté à la famille d'Aquaviva, & Evêché suffragant de Bari. Elle est peu considérable, & est située à quatre ou cinq milles de la Mer Adriatique, du côté de Monopoli & de Médugno. *Voyez* AQUAVIVA. Le Mire, *Géogr.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.*

CONVOYE (La) riviére du Vendomois dans la Beauce, qui ne croît & ne se trouble presque jamais, en quelque tems que ce soit: lorsque cela arrive, c'est, dit-on, un signe de peste & de famine. * André du Chêne.

CONWAY (Robert) de l'Ordre des Fréres Mineurs. *Cherchez* ROBERT.

CONWAY, ville d'Angleterre. *Cherchez* ABERCONWAY.

CONWEY, riviére de la Principauté de Galles en Angleterre. Elle coule dans le Comté de Carnarvan, le long des confins de celui de Denbigh, & se décharge dans la Mer d'Irlande à Aberconwey. * Maty *Dict. Géogr.*

CONZA ou CONSA, *Cosa*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre d'Archevêché, est situé au pié du Mont-Apennin, vers la source de l'Ofante, dans la province de la Principauté Ultérieure, & vers les confins de la Citérieure. C'étoit le païs des anciens *Hirpins.* Consa est peu considérable. On y célébra en 1597, un Synode dont nous avons les ordonnances. * Léandre Alberti.

CONZAGUE, ou CONZUQUE, ville de l'isle de Niphon, la principale des isles du Japon, est dans le quartier de Quanto, au septentrion occidental de la ville d'Yédo, & est capitale d'un petit Royaume, qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONZIEU, petite ville ou bourg de France, dans le Bugey. Elle est sur la petite riviére de Glan, au sud-sud-ouest de Belley dont elle est éloignée de près de deux lieues.

COO COP. COQ.

COOL. *Cherchez* COLLE.

COOL, Peintre. *Voyez* KOOL.

COOLS, (Jean) Predicateur célébre de l'Ordre de saint Augustin, étoit de Louvain, où il naquit le 25 novembre de l'an 1548. Dès qu'il fut sorti de l'enfance, il se consacra à Dieu dans l'Ordre de saint Augustin à Louvain, & alla faire profession à Middelbourg en Zélande. Ensuite il étudia avec beaucoup de soin, & devint un des plus habiles Prédicateurs de son tems; mais les guerres civiles du Païs-Bas en ayant éloigné les Religieux, le P. Jean Cools fit un voyage en Espagne, & ne revint dans sa province qu'après que le calme y eut été rétabli. Les Protestans y avoient ruiné les monastéres. Jean Cools travailla très-utilement pour la réparation de ceux de son Ordre, où son mérite l'éleva aux principales charges. Il prêcha quarante ans de suite, & mourut en 1612, âgé de 64 ans. Ses Ouvrages n'ont pas été publiez. * Curtius, *in Elog.* Herrera, &c.

COOPER, (Antoine Ashly ou Ashley,) Comte de Shaftsbury, célébre Ministre d'Etat en Angleterre, naquit en juillet 1619. Son pére étoit le Chevalier *Jean Cooper* de Rockburn dans le Comté de Wilt, & sa mére *Anne*, fille unique & héritiére du Chevalier Baronet, Antoine Ashly de Wimborn St. Gilles, dans le Comté de Dorset. Il donna dès son enfance des marques d'un génie supérieur; & comme son pére, dont les revenus annuels montoient à 8000 livres sterling, n'épargna rien de tout ce qui pouvoit être utile à son fils, il fit avec ces secours de si grands progrès dans les Humanitez au Collége de la Trinité à Oxford, & à Londres dans la Jurisprudence, qu'il eut peu d'égaux. Il s'appliqua sur tout à ce qui pouvoit le mettre en état de rendre des services utiles à sa patrie. En 1640, il fut Membre du Parlement pour la ville de Tewkesbury dans la province de Glocester. Les troubles entre Charles I, & son Parlement, ayant commencé bientôt après, Cooper leva un Régiment pour le service du Roi, qui le nomma Gouverneur de Weymouth. En qualité de Grand Sherif, il assembla par ordre du Roi, la Milice du Comté de Dorset. Mais le Roi ayant envoyé dans ce Comté le Colonel Guillaume Ashburnham, en qualité de Gouverneur, Cooper en fut piqué & se rangea du côté du Parlement, sans pourtant participer à ses procédures violentes. En 1645, il fut élu Shérif de Norfolk; & l'année suivante, du Comté de Wilt. En 1651, le 20 janvier, il fut un des 20 Commissaires à qui le Parlement confia le soin de réformer les abus qui se commettoient dans les procès. En 1653 & 1654, il fut dans le Parlement en qualité de Député de la Province de Wilt. Il s'y opposa efficacément aux projets ambitieux de Cromwell, quoique celui-ci l'eût d'abord nommé Membre de son Conseil. Les oppositions de Cooper déterminérent Cromwell non seulement à dissoudre les deux Parlemens de 1653 & de 1654, mais aussi à donner à Cooper l'exclusion pour celui qui devoit s'assembler en 1656. Cooper fit néanmoins si bien qu'on fut obligé de l'y admettre; mais il n'y gagna autre chose contre Cromwell, que la dissolution de ce Parlement. Dans ces entrefaites il entretenoit une cor-

reſpondance ſecrette avec Charles II, qui étoit dans l'exil. Quoique par là il s'exposât à un très grand danger, il ſut détourner ſi adroitement le ſoupçon, que le Parlement ſurnommé le *Rump*, c'eſt à dire, *les débris d'un Parlement*, le nomma non ſeulement Conſeiller d'Etat, mais lui donna encore le Gouvernement de la Tour de Londres, & lui confia avec ſix autres le commandement de l'armée. Cooper, le Général Monck & quelques autres bien intentionnez pour le Roi, ſurent ſi bien diſpoſer les affaires, que Charles II fut reconnu Roi des trois Royaumes par un conſentement univerſel; après quoi Cooper fut un des trois Députez que les Communes envoyérent en Hollande pour y prendre le Roi, qui d'abord après ſon arrivée à Londres reçut Cooper au nombre de ſes Conſeillers intimes, & le 20 avril 1661, le créa Baron de Wimburn-St. Gilles. Il fut enſuite un des Commiſſaires de la grande Commiſſion établie contre les Régicides. Le Roi l'éleva quelque tems après à la dignité de Chancelier, de Sous-Thréſorier de l'Echiquier, de Lord Lieutenant du Comté de Dorſet, & de Commiſſaire du Thréſor. En 1672, le 23 d'avril, il l'honora du titre de Baron Cooper de Pawlet & de Comte de Shaftsbury, & dans la même année il fut déclaré Lord Chancelier d'Angleterre. Comme dans cette fonction il s'étoit attiré la haine des Catholiques & du Duc d'Yorck, frére du Roi & depuis Jaques II, l'on caballa tellement contre lui que le neuviéme novembre 1673, le Roi lui redemanda les Sceaux, & les remit au Chevalier Baronet *Heneage Finch*. Ses ennemis firent faire une recherche exacte de ſon adminiſtration; mais ils ne trouvérent pas de quoi mordre. En 1675, il ſe brouilla avec la Cour en s'oppoſant à l'introduction d'un certain nouveau ſerment. L'année ſuivante il ſoutint que le Parlement d'alors ayant été prorogé ſi longtems, devoit être cenſé diſſous, & par là il s'attira une plus grande diſgrace, ayant été envoyé à la Tour avec trois autres Lords. Ils n'en ſortirent que ſur la fin de février 1677, après avoir retracté tout ce qu'ils avoient avancé. Dans les années ſuivantes, le Comte de Shaftsbury fut un de ceux qui s'oppoſérent avec le plus de zéle à l'accroiſſement de la Religion Romaine & qui pour cette même raiſon cherchérent à exclurre le Duc d'Yorck de la ſucceſſion. Le 20 avril 1679, le Roi le déclara Préſident de ſon Conſeil privé, mais dans la même année il fut obligé d'abandonner ce poſte, parce que le parti du Duc d'Yorck avoit de nouveau gagné le deſſus dans l'eſprit du Roi. Comme tous ces revers n'étoient pas capables de l'ébranler, ni de lui faire abandonner ſes maximes, il aida à rechercher avec ſoin les auteurs de la conſpiration qu'on attribuoit alors aux Catholiques. Ses adverſaires de leur côté n'oubliérent auſſi rien de tout ce qui pouvoit lui nuire. On aſſure qu'un certain *Dangerfield* fut gagné pour le tuer. Le deuxiéme juillet 1681, le Comte de Shaftsbury fut encore conduit à la Tour & enſuite accuſé publiquement d'avoir formé des projets pernicieux contre la vie du Roi & contre la forme du Gouvernement; d'avoir publié que le Roi étoit Catholique, & qu'il n'avoit d'autre but que le pouvoir abſolu; d'avoir enfin cherché à ramaſſer de l'argent & des troupes pour cauſer une ſédition, &c. Il fut déclaré ſolemnellement innocent le 13 février 1682, & ayant obtenu ſa liberté il ſupplia qu'on fît le procès à ſes Accuſateurs. Lorſqu'il vit qu'on ne faiſoit rien moins qu'exécuter ſa demande, il réſolut en novembre de paſſer en Hollande & de demeurer pendant quelque tems à Amſterdam. Mais la goutte & quelques autres infirmitez l'accablérent tellement qu'il y mourut le 21 janvier 1683, ſon corps fut ramené en Angleterre & inhumé à Wimburn-St. Gilles. Il avoit été marié trois fois, *la premiére*, avec *Marguerite*, fille de Thomas, Lord Coventry: *la ſeconde*, avec *Françoiſe*, fille du Comte d'Exceſter: & *la troiſiéme*, avec *Marguerite* fille de Guillaume, Lord Spencer. Il laiſſa un fils unique, qu'il avoit eu du ſecond lit, nommé *Antoine*, qui lui ſuccéda, & qui de Dorothée, fille de Jean, Comte de Rutland, laiſſa auſſi un fils nommé *Antoine*, qui fut auſſi Comte de Shaftsbury. * *Life and death of the Earl of Shaftsbury. The Compleat Hiſtory of England*, *tome* 3.

COORNHERT, Auteur Hollandois au XVI ſiécle. *Voyez* CORNHERT.

COOS. *Cherchez* CO.

COP, (Guillaume) Médecin natif de Bâle, où il étoit ami de Reuchlin vers l'an 1473. Il vint en France, où il vécut depuis ſous le régne de Louis XII, & ſous celui de François I. Ce dernier lui fit l'honneur de le choiſir pour ſon Médecin vers l'an 1530. Ramus aſsûre qu'il étoit l'ornement des Médecins de ſon tems,

Unica nobilium Medicorum gloria Copus.

Il compoſa divers Ouvrages, & traduiſit le Traité de Galien, *De locis affectis*; celui d'Hippocrate, intitulé, *Præſagiorum libri tres*; *De ratione victus*, de Paul Eginéte, &c. * Geſner, *in Biblioth.* Pantaléon, *l.* 3. *Proſopogr.* Pierre Caſtellan, *in Vit. Medic.* Ramus, *Orat. de Baſil.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. &c.* Du Boulay, *Hiſt. Univ. tome* 6. *p.*64.

COP, (Nicolas) Profeſſeur dans le Collége de ſainte Barbe, fut élu Recteur de l'Univerſité de Paris, le dixiéme octobre de 1533. Ayant fait un Sermon aux Mathurins, le jour de la Touſſaints, il fut déféré par les Cordeliers, comme ayant avancé dans ce Sermon des Propoſitions hérétiques. Ces Religieux s'étant adreſſez au Parlement & non à l'Univerſité, Cop s'en plaignit dans l'aſſemblée de l'Univerſité tenue aux Mathurins le 19 novembre, & nia qu'il eût avancé ces Propoſitions, à l'exception d'une ſeule. Il demanda que l'Univerſité intervînt & ſe plaignit de l'injure qui lui avoit été faite. Il y eut beaucoup de bruit dans cette aſſemblée. Cependant il y fut arrêté que l'Univerſité étoit fâchée de l'injure qui avoit été faite à ſon corps, en déférant ſon Recteur à un Tribunal ſupérieur, ſans en avoir parlé à l'Univerſité, & que ſes accuſateurs ſeroient citez au Tribunal de l'Univerſité; mais le Recteur n'oſa conclurre, parce que les Doyens des Facultez de Théologie & de Droit s'oppoſérent à la concluſion. Cop craignant d'être empriſonné, ſe cacha & s'enfuit à Bâle. Quand l'Univerſité fut qu'il s'étoit retiré, & que le bruit ſe fut répandu que ſon pére Cop, Médecin du Roi, étoit ſoupçonné d'être dans les ſentimens nouveaux, & que Cop étoit ami de Calvin, qui logeoit alors au Collége de Fortet; elle n'inſiſta plus pour ſa défenſe, & établit par *interim* Arnoul Monart Procureur de l'Univerſité, pour recevoir les ſermens juſqu'à ce qu'il y eût un Recteur élu. Béze remarque que Calvin avoit donné à Cop ce diſcours qui le fit paſſer pour ſuſpect d'Héréſie. Le même Hiſtorien récite un autre fait qui indique que Cop avoit du penchant pour la Religion Proteſtante. La ſœur de François I, Marguerite Reine de Navarre, ayant fait imprimer un livre intitulé le *Miroir de l'Ame péchereſſe*, la Sorbonne en fut très-irritée & condamna l'Ouvrage. La Reine s'en étant plainte au Roi, il voulut ſavoir de l'Univerſité ſur quels fondemens ce livre avoit été condamné. Le Recteur Nicolas Cop déſavoua hautement la cenſure de la Sorbonne. On empriſonna quelques uns des Acteurs d'une Comédie jouée au Collége de Navarre, où la Reine avoit été maltraitée. * Egaſſe du Boulay, *Hiſt. de l'Univerſité de Paris*, *tome* 6. Béze, *Hiſt. Eccl. tome* 1. *p.* 13. & 14.

COPA, ville d'Aſie, près des Palus Méotides, ou de la Mer de Zabaché, eſt ſituée ſur une riviére de ce nom, que les Auteurs nomment diverſement, & eſt au deſſous de Cabia ſur la même riviére, qui a ſa ſource dans la Circaſſie, près de Tzercas. * Sanſon.

COPAIS, nom que les Anciens donnoient, ſelon Strabon, à un Lac de Béotie, qui eſt appellé aujourd'hui Lac de *Livadia*. C'eſt celui que Pauſanias nomme *Cephiſſus*. Il eſt ſitué au nord de la grande plaine qui porte le même nom de *Livadia*, & qui s'étend entre la plaine de Thébes, & la ville de Livadia. Strabon donne à ce Lac trois cens ſoixante & onze ſtades de circuit, c'eſt à dire, quinze à ſeize lieues, mais on ne croit pas qu'il couvre préſentement un ſi grand eſpace de terre, car du tems de cet Auteur, il avoit un paſſage ſur la terre, & une décharge dans le marais *Hylica*, appellé aujourd'hui le *Lac de Thébes*, au lieu qu'à préſent les eaux ſont plus baſſes que ce paſſage, & par conſéquent on peut croire qu'elles ont diminué. Ce Lac eſt long & ſe rétrecit ſous les montagnes de *Talanda* ou *Cyrtonum*. Il eſt étroit au milieu; & lorſqu'il s'élargit, il ſe ſépare à l'extrémité vers le ſud-eſt, en trois differentes bayes, dont le principal canal eſt dans les bayes qui ſont plus au nord, paſſant à travers une montagne, dont la maſſe eſt d'une pierre fort dure. Il y a au pié de cette montagne, où il entre, un village appellé *Polea*, ſitué vers l'extrémité du nord-oueſt du Lac, où il ſe montre de nouveau de l'autre côté proche de la mer. On trouve deux moulins à deux lieues de Talanda. Il ſemble ſelon le ſentiment de M. *Wheler*, dans ſon voyage de Gréce, que ce ſoit la place que Strabon nomme *Anchoé*, où étoit auſſi ſituée la ville de *Copaïs*, qui donnoit anciennement le nom à ce lac, & que ſur le côté de la mer où les eaux ſortoient du lac, on trouvoit *Larimna* de la Locride, où Strabon fait paſſer le canal trente ſtades ſous terre de Copaïs à Larimna. Les Anciens croyoient qu'Hercule avoit fait ce Lac, en détournant la riviére *Cephiſſus* dans la plaine des *Orchoménes* où elle paſſoit, avant ſon tems, dans la mer par des canaux ſous les montagnes; mais il eſt plus probable qu'Hercule ait bouché le paſſage de deſſous la montagne que les Orchoménes rouvrirent enſuite. * Wheler, *Voyage de Gréce*, *tome* 2. *l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

*COPELAND, partie méridionale de la Province de Cumberland en Angleterre, porte ce nom, parce qu'elle eſt parſemée de montagnes pointues, que les Bretons appellent Kopa: ou, ſelon d'autres, ſon vrai nom eſt Coperland, *païs de cuivre*, à cauſe des mines de cuivre qui s'y trouvent. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 268.

COPENHAGUE. *Cherchez* COPPENHAGUE.

COPERNIC, (Nicolas) célébre Mathématicien, Philoſophe & Médecin, dans le XVI ſiécle, naquit à Thorn, ville de la Pruſſe Royale, le 19 février de l'an 1473, & étudia dans ſon païs en Philoſophie & en Médecine, où il reüſſit très-bien. Il s'appliqua encore à l'étude de la Langue Gréque, mais ſur tout aux Mathématiques & à l'Aſtronomie en particulier. Pour s'en inſtruire à fonds, & dans l'intention de conſulter les meilleurs Maîtres de ſon tems, il entreprit de voyager, & s'arrêta fort longtems à Bologne en Italie. Enſuite il paſſa à Rome, où il fut Profeſſeur en Mathématiques & retourna en ſon païs, où Luc Watzelrod, ſon oncle maternel, lui donna un canonicat dans l'égliſe de Warmie, dont il étoit Evêque. Ce fut alors que Copernic publia ſon livre *de Motu octavæ Sphæræ*, établiſſant ſon ſyſtême du Soleil immobile, & du mouvement de la Terre. C'eſt ainſi qu'il a renouvellé l'ancienne opinion du Philoſophe Ariſtarque de Samos, & qu'il a ſoutenu, après lui & après beaucoup d'autres Philoſophes, que la Terre étoit mobile, & que ſa ſituation n'étoit pas dans le centre de l'Univers. Le Cardinal de Cuſa avoit agité & défendu cette opinion quelque tems avant Copernic; mais Copernic a eu l'honneur de l'invention de ce ſyſtême, parce qu'en effet, il l'a rectifié, & a mis ſes partiſans en état de rendre raiſon des mouvemens & des phénoménes céleſtes. Son ſentiment fut d'abord ſuivi avec chaleur par Rhéticus, Rothmanus, Lansberge, & Képler, & dans le XVII ſiécle, par Galilée, Deſcartes, Gaſſendi, & le Comte de Pagan. Copernic place le Soleil au centre du monde, & le fait immobile. Mercure qui eſt la planette la plus proche du ſoleil, fait ſon mouvement autour de cet aſtre en l'eſpace de trois mois. Vénus ſe meut auſſi autour du ſoleil dans un cercle qui enferme celui de Mercure, & fait ſa révolution en ſept mois & demi. La Terre fait auſſi ſon mouvement autour du Soleil dans un cercle qui environne celui de Vénus & ce mouvement s'accomplit en un an. Elle en a encore un autre qui ſe fait en 24 heures autour de ſon axe; & c'eſt par ce mouvement qu'on explique le jour & la nuit. La Lune tourne autour de la Terre en 27 jours ou environ. Mars ſe meut & fait ſon circuit dans un quatriéme cercle qui embraſſe celui de la terre, & a le Soleil pour centre. Sa révolution ſe fait à peu près en deux ans. Jupiter eſt ſitué au deſſus de Mars, & fait ſon mouvement autour du Soleil, en douze ans ou environ. Saturne eſt la

plus élevée de toutes les planétes, & fait aussi son circuit autour du Soleil dans l'espace d'environ trente années. Au dessus du cercle de Saturne, Copernic place le ciel des étoiles, qui est immobile, selon sa pensée. Pour reprendre ce systême en peu de mots, le Soleil immobile est placé au centre du monde. Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter & Saturne, font leur mouvement dans six cercles autour du Soleil. Mais la Terre a un autre mouvement autour de son axe. Par ce systême on évite la difficulté qu'il y a d'expliquer le mouvement journalier du Soleil dans un espace immense, & avec une rapidité inconcevable.

Quoique Copernic place le Soleil immobile au centre du monde, en sorte qu'il ne change pas de lieu pour en occuper un autre, néanmoins ses Sectateurs lui donnent un mouvement circulaire autour de son axe, & disent que cette révolution se fait en 27 jours. Ils établissent ce mouvement pour expliquer les apparences des taches qu'on a découvertes sur le corps de cet astre, avec des télescopes, ou lunettes de longue vue, parce que ces taches changent de situation pendant 27 jours. A l'égard de la Terre, Copernic lui donne trois mouvemens; le premier, qu'elle fait en un jour; le second, qu'elle fait en un an: & le troisiéme, qui tient toûjours l'axe de la Terre dans une même position. Le mouvement journalier, est la révolution que fait la Terre vers l'Orient en 24 heures sur son propre axe, en sorte que la partie de terre, qui regarde le Soleil, est éclairée, & l'autre est dans l'obscurité. Le mouvement annuel, est celui que la Terre fait sous les Signes du Zodiaque, lorsqu'entre Vénus & Mars, elle fait son cours autour du Soleil dans l'espace d'une année. Le troisiéme mouvement sert pour rendre raison des différentes saisons, & de l'inégalité des jours dans les différens climats. Voilà le systême de Copernic, que la plupart des Savans soutiennent encore par des raisons très solides, quoiqu'il ait été rejetté par des Décrets de l'Inquisition de Rome. Ce grand homme, après son systême, publia encore son Ouvrage *De Revolutionibus*; & mourut le 24 mai en 1543, âgé de 70 ans. Martin Cromer, depuis Evêque de Warmie, fit graver une épitaphe sur le tombeau de Copernic en 1581. * Gassendi, *in Vita Copernici*. Ticho Brahé, *Orat. de Math.* Ismaël Boulliaud, *in Proleg. Astron. Philosoph.* Paul Jove, *in Elog. Doct. c. dernier*. Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philos.* Lorenzo Crasso, *Elog. de gli Huom. Letter. &c.* *Voyez* aussi Plutarque, *de Placitis Philos. l. 3. c. 1.*

COPET ou COPPET, petite ville & Baronie qui a sept ou huit villages dans sa dépendance, avec un magnifique château dans le Canton de Berne, sur le Lac de Genéve à deux lieues de cette ville. Une ancienne inscription, taillée dans le marbre, qui se trouve aujourd'hui dans la muraille de la maison d'un particulier, prouve que cette ville étoit bâtie déja du tems des Romains. Voici cette inscription,

D. M.

PHILETI. BRIT
TÆ ANNORUM
XXIIII. DEFUNCT
O. CLAUDIA
NUS. FILI. UNICI
ET PIISSIMI
P. C.
SUB ASCIA DED.

Ce sont les regrets d'un pére pour la mort de son fils unique. Cette ville avec la Haute Justice passa entre les mains de la ville de Berne avec le reste du Païs de Vaux en 1536; mais la Basse Justice a changé souvent de Maître. Anciennement elle appartenoit à un Seigneur de Saluces, Comte de Véry. Messieurs de Clervan l'eurent après lui & un Bourgeois de Bâle leur succéda. Elle fut ensuite vendue à François de Bonne, Seigneur de Lesdiguiéres. Messieurs Belluions, Barons de Villeneuve en Bourgogne, la possédérent depuis; & ceux-ci, ou leurs Créanciers la revendirent à Frédéric Burggrave de Dohna, Comte du Saint Empire Romain & Baron de Rockenfels, de qui Sigismond d'Erlach Maréchal de la Cour du Roi de Prusse, l'acheta. Enfin Monsieur d'Erlach a vendu la Baronie de Copet à Monsieur le Baron Hoguer de St. Gall, qui en est encore en possession. * Stumpf. Plantin. Stettler, *Etat & Délices de la Suisse, tome 2. p. 287 & 288.*

☞ L'Auteur du dernier livre que l'on vient de citer, & qui a été imprimé en 1730, ne s'accorde pas à ce qui vient d'être dit. 1. Il dit que Copet est un bourg fermé de murailles. 2. Il parle des Comtes de Dohna, comme de Seigneurs actuels de Coppet. Il ajoûte qu'ils y ont un beau château au dessus du bourg avec de beaux jardins, vergers, allées d'arbres & autres accompagnemens d'une maison superbe; mais qu'il n'y a aucun d'eux qui y habite, & qu'ils se contentent d'y entretenir un Receveur.

COPHTES, ou COPTES: c'est le nom des Chrétiens Jacobites, ou Monophysites d'Egypte. On croit qu'il vient d'*Ægyptos*, parce que la plus grande partie des Chrétiens d'Egypte, depuis Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, persistérent dans cette erreur, qu'il n'y a qu'une nature en Jesus Christ, & que depuis que les Arabes se furent emparez de l'Egypte, les Chrétiens Orthodoxes en furent chassez, & qu'il n'y resta que des Jacobites. Ainsi comme les Egyptiens étoient tous Jacobites, ils furent appellez Cophtes ou Egyptiens, & avec d'autant plus de raison, qu'il perdirent en peu de tems l'usage de la Langue Gréque, & qu'ils firent le service divin comme ils le font encore en Langue Egyptienne, quoique mêlée de termes Grecs & écrite en caractéres Grecs. Leur église est gouvernée par un Patriarche & onze ou douze Evêques. On n'élit pour Patriarche qu'une personne qui fasse profession de chasteté; ainsi le choix tombe toûjours sur les Moines exempts d'ambition. Il faut les arracher malgré eux de leur solitude pour les placer sur le thrône patriarchal. L'élection se fait par les Evêques, le Clergé & les principaux du peuple. Il nomme seul le Métropolitain d'Ethiopie, les Archevêques & les Evêques, qu'on prend parmi les séculiers qui ont perdu leurs femmes. Les Evêques reçoivent du peuple un dixiéme, qui fait tout leur revenu & celui du Patriarche. Les Prêtres sont mariez. Les Ordres inférieurs sont les Diacres de l'Evangile, les Diacres de l'Epître & les Agnostes. Ils ordonnent des Diacres dès l'âge de six ou sept ans. L'ignorance de ce Clergé est extrême. Un Prêtre passe pour savant quand il peut lire ou écrire en Arabe. Ils ignorent jusqu'à la Langue Copte, dont ils se servent dans le service divin. Ils n'en savent pas plus sur les mystéres de la Religion; ainsi le peuple n'étant jamais instruit ni par des Sermons, ni par des Catéchismes, la plupart n'ont de Chrétien que le nom. On rend de grands honneurs aux moindres Prêtres malgré leur ignorance, & quoique d'ailleurs tirez pour l'ordinaire de la lie du peuple. L'autorité des Evêques est très-grande. Celle du Patriarche est presque absolue; il décide souverainement de tous les différens de la nation, & on lui obéït ponctuellement. Leur office dont le chant est la seule occupation des Ecclésiastiques, est plus long que le Romain. Le Bréviaire des Evêques est beaucoup plus long que celui du reste du Clergé. Les Moines & les Religieuses sont des personnes réduites à la pauvreté avant que d'en faire profession, dont ils ont si peu l'esprit, qu'ils ne conçoivent pas comment en Europe des personnes riches peuvent renoncer à leurs biens. Leur vie est dure. Tel est le Clergé Copte.

Les personnes les plus qualifiées parmi le peuple, sont les Receveurs des droits publics; car les Turcs par une confiance honorable au Christianisme, ne donnent en Egypte ces emplois qu'aux Chrétiens; le reste des Coptes sont de pauvres Artisans. Il est étonnant qu'aucun ne s'applique au commerce dans un païs très-marchand. Le divorce est fréquent parmi eux; & par un abus encore plus étrange, les personnes séparées se remarient.

Ils croyent sept Sacremens; mais l'ignorance des Prêtres est telle, qu'il est rare d'en trouver qui les puissent nommer sur le champ: & dans la pratique ils commettent de grands abus. Le Batême des garçons est différé de 40 jours, & celui des filles de 80, & souvent même ce délai est plus long: cependant ils ne permettent pas qu'on batise l'enfant à la maison, quand même il seroit en péril de mort. Dans cette extrémité un Prêtre lui fait certaines onctions qu'ils s'imaginent suppléer au Batême. De plus la maniére dont ils prononcent la formule en batisant, rend leur Batême fort douteux, pour ne pas dire nul. Il font trois immersions, & ils disent à la premiére, *je te batise au nom du Pére*; à la seconde, *je te batise au nom du Fils*; & à la troisiéme, *je te batise au nom du Saint Esprit*. Ces trois invocations séparées de chaque personne, changent considérablement la formule, qui n'est plus une confession de l'unité de l'essence & de la trinité des personnes. Ils donnent la communion à l'enfant incontinent après le Batême sous la seule espéce du vin: ils administrent encore la Confirmation immédiatement après le Batême, & avant que de communier le nouveau batisé; & quoique dans la cérémonie du Batême ils lui ayent fait 36 onctions, ils les recommencent en y joignant plusieurs oraisons. Les Prêtres parmi eux, comme parmi les autres Chrétiens d'orient, peuvent administrer ce sacrement de Confirmation. Les Coptes ont sur l'Eucharistie la même créance que l'Eglise Romaine; leur formule de la consécration differe très-peu de la sienne. Ils donnent les deux espéces aux hommes; mais pour les femmes, comme elles ne doivent jamais s'approcher du sanctuaire, hors duquel on ne porte jamais le sang de J. C. les Prêtres leur portent l'hostie humectée de quelques gouttes de l'espéce du vin. Ils ne conservent pas le pain consacré; ainsi pour donner le viatique il faut dire la Messe, & en ce cas ils la disent, quelque heure qu'il soit, même après avoir mangé. Leur doctrine est également pure sur la Confession, mais l'usage en est rare; un de leurs Patriarches a été jusqu'à l'abolir, sous prétexte que de mauvais Confesseurs nuisoient aux ames, & qu'il étoit presque impossible d'en trouver de bons. Ce Décret n'empêche pas que beaucoup de Coptes ne se confessent une ou deux fois l'année. Les jeunes gens qui ne sont point encore mariez n'approchent point des Sacremens. Le mariage a chez eux toutes les marques d'un Sacrement: les mariez se confessent, entendent la Messe & communient, & le Prêtre leur promet la grace. Pour l'extrême-onction, ils la donnent dans des maladies légéres, & dans des afflictions à des pécheurs qui se portent bien. L'huile dont ils se servent est bénite par le Ministre, qui en oint non seulement le malade, mais aussi tous les Assistans, de peur, disent-ils, que le Diable chassé du malade, ne se loge dans quelcun d'eux. Les onctions sont d'un fréquent usage chez les Coptes: on oint toûjours ceux à qui l'on donne l'absolution: ils oignent même les morts, se servant d'huile comme nous nous servons d'eau bénite; mais ils distinguent ces onctions de l'onction sacramentale. Les jeûnes sont fréquens & rudes; outre les mécredis & les vendredis, les Clercs jeûnent 43 jours avant Noël, & les Laïques 33 jours: tous jeûnent quarante jours avant Pâques, & 15 avant l'Assomption de la sainte Vierge: quelques uns, sur tout les femmes, étendent ce carême de la Vierge à 20, 25, & 35 jours. Les femmes Turques imitent en cela les femmes Chrétiennes, touchées des graces particuliéres que plusieurs d'entre elles ont obtenues par cette dévotion. Ils ne jeûnent jamais le dimanche ni le samedi, excepté le samedi saint; & ils mangent gras tous les jours depuis Paques jusqu'à la Pentecôte. Ils observent encore un carême de 13 jours avant la fête de saint Pierre & de saint Paul, qu'ils célébrent le même jour que l'Eglise Romaine: quelquefois il est plus long pour les Clercs que pour les Laïques, car les Clercs le commencent toûjours le premier lundi d'après la Pentecôte. Pendant le carême qui leur est commun avec l'Eglise Romaine, ils ne mangent point de poisson, & jeûnent celui de la Vierge presqu'au pain & à l'eau. Les jours de jeûne, ils ne mangent ni ne boivent point du tout jusqu'après la Messe, qui finit à une ou deux heures après midi, & qui devroit selon la régle ne finir qu'à trois heures. Alors ils font collation, prennent du caffé, fument du tabac, ce qui leur est défendu jusqu'à à la fin du sacrifi-

ce;

ce: le soir ils soupent, & le jeûne recommence à deux heures après minuit. L'abstinence de chair & de laitage s'observe si rigoureusement, qu'on ne la rompt pas même dans les maladies. Pour l'exactitude du jeûne hors le grand carême, les Laïques ne s'en piquent pas, ils en laissent la gloire aux Prêtres.

Quant à la Circoncision, on prétend qu'elle n'a point été pratiquée en Egypte depuis qu'elle reçut le Christianisme, jusqu'au tems que les Sarrasins la soumirent. Alors ces nouveaux maitres introduisirent parmi les Coptes la coutume de circoncire les Chrétiens, coutume que ceux-ci, ont tâché autrefois de justifier par des fables qu'ils condamnent aujourd'hui, & qui s'abolit peu à peu.

Ce Patriarche dont nous avons parlé, & qui prend le titre de Patriarche d'Alexandrie, est different du Patriarche Grec des Melchites, à l'exception de l'héréfie des Monophysites. Ils conviennent avec les Grecs sur tous les points de la Religion, même sur les sentimens & les pratiques en quoi elle differe de la Latine; ils ont une succession non interrompue de Patriarches depuis saint Marc, dont le savant Abbé Renaudot a depuis peu donné une Histoire exacte au public. Ceux d'à présent font ordinairement leur résidence au monastére de Saint-Macaire, environ à vint lieues au delà du Grand Caire. Les Abyssins leur sont en partie soumis pour le spirituel. Il y a dans Jérusalem quelques familles de Cophtes, qui ont une paroisse & une petite chapelle dans l'église du saint Sépulchre. Le Pape Pie IV envoya l'an 1561, deux Jésuites à Gabriel, Patriarche des Cophtes, pour le ramener dans le sein de l'Eglise Romaine; mais ce fut inutilement. Un Patriarche des Cophtes, nommé Gabriel, envoya une légation au Pape Clément VIII, au nom des Egyptiens & des Ethiopiens, pour reconnoitre la primauté de l'Eglise Romaine. Le Cardinal Baronius en a inséré la rélation à la fin du sixiéme tome de ses Annales. M. de Thou, & quelques Auteurs modernes & Protestans, ont cru que cette légation étoit imaginaire, parce que Mélétius, Patriarche d'Alexandrie de la communion Gréque la desavoua. Mais cette difficulté n'est d'aucune considération, parce que le Patriarche des Cophtes, qui prend le nom de Patriarche d'Alexandrie, est différent du Patriarche Grec de cette ville. Cette légation est appuyée sur les lettres d'un autre Patriarche de Cophtes nommé Matthieu, écrites au Pape Urbain VIII, dans lesquelles il est fait mention de ce Patriarche Gabriel. * Leo Allatius, *de Perp. Consensu l. 3. c. 8.* Chytræus. Sponde, *Annal.* De Thou, *Hist.* M. Arnaud, *Perpétuité de la Foi, l. 2. c. 3. p.* 123. Simon, *Histoire Critique de la Créance & des Coûtumes des Nations du Levant, c.* 10. Renaudot. *Hist. Patr. Alex.* du Pere Soilier Jésuite, l'un des Bollandistes. *Addition au Traité des Patriarches d'Egypte*, ou *Recherches sur l'Origine, les erreurs, & les coutumes des Jacobites d'Egypte, appellez communement* Coptes, en 1708. *Mémoires de Trévoux*, juillet 1709, & novembre 1717.

COPIAPO, riviére de l'Amérique Méridionale. Elle coule sur les confins du Pérou & du Chili, dans la vallée de Copiapo, qu'on dit être si fertile en grains, qu'elle produit 300 pour un. Copiapo a sa source dans les Andes, au pié d'une montagne, qui vomit des flammes, & qu'on appelle le *Volcan de Copiapo*, & elle se décharge dans la Mer Pacifique, auprès d'une petite ville du Chili, qui porte aussi le nom de *Copiapo*, ou de *Porto de Copiapo.* * Maty, *Dict. Géogr.*

COPIN & QUINTIN, Chefs des Hérétiques nommez *Libertins*, s'efforçoient de répandre leurs erreurs dans le Brabant & dans la Hollande, environ l'an 1525. * Prateole, *au mot Libertins.* Florimond de Raimond, *l. 2. ch. 16. num. 4.* Gautier, *en la Chron. XVI siécle, ch.* 6. Sponde, *A. C.* 1525, *n.* 25. *Voyez* LIBERTINS & QUINTIN.

COPOLETTE, ville de Georgie. *Cherchez* CHUPULETI.

COPONIUS, Chevalier Romain, & Intendant (*Procurator*) de Judée, fut le premier qui exerça cette commission, & qui fut envoyé dans cette province par Auguste, l'an sixiéme de J. C. Ce fut dans le tems que Quirinus Gouverneur de Syrie eut ordre de passer aussi en Judée, pour y vendre les biens d'Archelaüs, & pour y faire une seconde fois le dénombrement général, & l'estimation des biens, sur laquelle se devoit régler le tribut que les Juifs payoient aux Romains. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l. 18. ch. 1. & 3: De la Guerre des Juifs, l. 2. ch. 7.* Usser, *in Annal.*

* COPORIO, COPORIA, CAPORIO, CAPORIA, nom d'une ville de l'Ingrie, près du Golfe de Finlande, à peu près au nord-est de Narva ou Nerva, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

COPPEN (Barthélemi). *Voyez* COPPENIUS.

* COPPENBRUGGE, bourg avec château, dans le Duché de Brunswick en Allemagne, est au nord-est de Hamelen, dont il est éloigné d'environ trois lieues, & au sud-sud-est de Hanovre à la distance d'environ sept lieues.

COPPENHAGEN ou COPPENHAGUE, ville de l'isle de Zélande ou Zélant, est la capitale du Royaume de Danemarck, & celle où le Roi fait ordinairement sa demeure. Elle est appellée *Coppenhafen*, *Kiobenhaven* ou *Copinhafen* par les naturels du païs; *Coppenhaven* par les Allemands; & *Hafnia*, par ceux qui écrivent en Latin. Coppenhague est située sur le détroit d'Oresund, avec un bon port & une citadelle considérable. C'est une ville moderne. Absalon Huido ou Huès, Archevêque de Lunden, & Evêque de Roschildt, qui vivoit dans le douziéme siécle, vers l'an 1165, fit bâtir une forteresse contre les Pirates, dans l'endroit où est aujourd'hui Coppenhague, & cette forteresse fut appellée de son nom *Axel-Huès.* Quelque tems après, divers Pêcheurs se bâtirent des cabanes à l'entour; & ensuite les plus riches y élevérent des magasins & des maisons, pour y recevoir les Marchands qui y venoient acheter leur poisson, dont ils faisoient un très-grand commerce. On nomma ce lieu *Kopmans Haffen*, c'est à dire, Port des Marchands. Ce commerce y attira encore d'autres Habitans, à qui Jacques Evêque de Roschildt donna des priviléges en 1254. Dans la suite, par les soins des Rois de Danemarck, cette ville est devenue extrémement considérable. Aujourd'hui elle l'est beaucoup par son grand commerce. Elle est divisée en deux parties, par un bras de mer, que l'on passe sur un pont qui n'a pas 50 pas de long. La plus petite partie de la ville de Coppenhague, qu'on nomme *Christians-Haven*, du nom de Christian IV, qui la bâtit, & qui est fortifiée par un château avec de larges fossez à fond de cuve & par de hautes murailles, est située dans l'isle d'Amagger, & l'autre dans celle de Zélande. De cette partie de la ville qui est dans l'isle d'Amagger on passe dans l'autre par le moyen de deux ponts, dont l'un ne sert qu'à la garnison & n'est composé que de quelques planches. Les églises principales sont Nôtre-Dame qui est la cathédrale où se fait la cérémonie du couronnement des Rois de Danemarck, Saint Pierre qui sert aux Allemands, Saint Nicolas, le Saint Esprit, & la Trinité. L'Université fut fondée par Christierne I, qui lui obtint, vers l'an 1474 ou 1478, du Pape Sixte IV, les mêmes priviléges dont jouït celle de Bologne en Italie. Ce qu'il y a de plus curieux à voir dans Coppenhague c'est 1. le port qui est admirable; 2. la citadelle qui le défend & qui est un pentagone régulier; 3. l'Observatoire, qui est une tour ronde & fort haute, où l'on peut monter en carosse, & où l'on voit ce beau globe céleste de six piez de diamétre, un des plus curieux ouvrages de *Ticho Brahé*; 4. la Bourse; 5. les Bibliothéques; 6. l'Arsénal qui est un des plus beaux de l'Europe; 7. le lieu où l'on bat la monnoye; 8. la Chambre des curiositez qui est dans l'Arsénal. On y voit encore le château de Taillebote qui est proprement la Douane. On croit que la ville contient 5800 maisons, & 60000 Habitans. Les rues y sont larges & on y trouve par tout de grands magasins. En 1658, Charles-Gustave Roi de Suéde entra du païs de Holstein dans l'isle de Funen, faisant traverser son armée sur la glace, & contraignit le Roi de Danemarck de faire un traité desavantageux avec lui. L'année suivante, ce même Prince assiégea vainement Coppenhague. Pontanus, cité par Sponde, parle d'un Concile assemblé en 1425, en cette ville, pour la réforme des mœurs. Cette belle & grande ville a souffert un furieux incendie en 1728. Il commença le huitiéme octobre, & dura quelques jours. On tient que les deux tiers de la ville y périrent, y ayant eu 3670 maisons brûlées, sans compter celles qui furent abattues pour empêcher la communication du feu. * Pontanus, *Histoire de Danemarck.* Bertius, *in Comment. Germ. l.* 3. Cluvier. Mercator. Puffendorf, *Introduction à l'Histoire. Mémoires du tems.*

* COPPÉE (Denys) en Latin *Coppeus*, du Condros, Poëte Flamand, a fait en François trois Tragedies, intitulées, *La Lambertiade*, ou *du martyre de S. Lambert*; *De la Passion de notre Seigneur*; *Les Vies de sainte Justine & de saint Cyprien.* On a outre cela de lui, *le Panégyrique du Comte de Bucquoy* & d'autres piéces. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 184 & 185.

COPPENIUS ou COPPEN (Barthélemi) Théologien Protestant, étoit de Rostock, ville d'Allemagne dans le Meckelbourg, où il naquit le sixiéme janvier de l'an 1565. Il étudia à Bâle, à Genéve, & ailleurs; & s'étant rendu habile dans les Langues, & principalement dans l'Hébraïque, dans la Gréque, & dans la Théologie, il enseigna long-tems à Heidelberg, où il mourut subitement le 23 mai de l'an 1617. Il avoit traduit de Grec en Latin Oecumenius sur les Epîtres Catholiques, & on publia après sa mort ses Notes sur les Pseaumes. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.*

COPPOLA (François) Comte de Sarno, étoit d'une noble & ancienne famille de Naples. Ses parens ne lui laissérent que fort peu de bien; mais ayant entrepris de trafiquer sur mer, il aquit de si grandes richesses, qu'il acheta le Comté de Sarno. Sa réputation le fit connoître de Ferdinand I, Roi de Naples, lequel après s'être associé avec lui dans son trafic, le fit venir en Cour, & l'éleva aux premiéres dignitez. Mais Coppola abusant de l'autorité qu'il avoit, & emporté par une ambition déréglée, forma une conspiration contre la personne du Roi, & excita une guerre civile, qui fut cause de sa perte. Il fut convaincu d'avoir conjuré contre son Souverain, & condamné par les Barons à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le 15 jour de mai de l'année 1487. * Du Puy, *Histoire des Favoris.*

COPPOLA (Nicolas) né à Palerme, fut Religieux, Prêtre & Docteur en Droit Civil & Canonique. Il aquit aussi de grandes connoissances dans les Mathématiques qu'il enseigna avec reputation. Il avoit dans l'Inquisition la charge de Censeur & d'Approbateur des livres. Il vit un voyage en Espagne & y mourut en 1697. On a de lui, *Resolutio Geometrica duarum proportionalium.* Ses autres Ouvrages sont en Italien & en Espagnol. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COPPONIUS. *Voyez* COPONIUS.

COPRA, ville. *Voyez* CAPO d'ISTRIA.

COPRANITZ, CAPRANITZ ou CAPRONCZA, *Copranitza*, ville d'Esclavonie, avec une bonne forteresse sous la domination de la Maison d'Autriche, est située à deux lieues du Drave, à quatre ou cinq de Varadin, & à autant de Canise. Copranitz est aujourd'hui un des boulevarts des Etats Héréditaires de la Maison d'Autriche, contre les courses des Turcs. * Sanson.

COPRINIAC, étoit une ancienne place du diocése de Bourdeaux, ou des diocéses suffragans; car on ne sait pas bien, en quel lieu elle étoit située. Gérard de Malemort, Archevêque de Bourdeaux y tint un Synode l'an 1255, & Pierre de Roscidaval son successeur en 1260. Quelques Auteurs prennent ce Copriniac pour *Compriniacum*, qui est Cognac sur la Charente en Angoûmois, selon l'interprétation de Laurent Bouchel & de Sponde, ou le même Gérard de Malemort tint un Synode l'an 1238. * Sponde, *A. C.* 1238. *n.* 7.

COPROGLI PACHA (Mahomet) Grand Visir pendant la minorité de l'Empereur Mahomet IV. Quelques-uns ont cru que son pére étoit natif d'un village de Champagne à quatre lieues de Châlons nommé *Cuprole*, & que c'étoit de là qu'il avoit pris son nom; c'est même la tradition de la province; mais le

Sieur Petit de la Croix dans ses *Mémoires de Turquie* en 1684, nous apprend que ce Grand Visir etoit Albanois fils d'un Prêtre Grec, & neveu d'un Renegat, à la persuasion duquel il embrassa le Mahometisme, & s'établit en Chypre. Le Bacha de cette isle ayant reconnu l'esprit de Coprogli & son inclination pour les armes, il le fit elever avec grand soin, & le mena ensuite à la guerre de Perse, où il signala sa valeur; ce qui obligea l'Empereur Achmet à lui donner un Timar (qui est une espéce de fief ou de Commanderie) & une charge très-considérable dans la milice; dans laquelle son fils Mahomet Coprogli lui succéda, quoique très-jeune, & contre la coutume ordinaire des Turcs. Dans la suite, son mérite personnel, & sa bonne mine soutinrent avantageusement à la Cour la réputation qu'il s'étoit acquise à la guerre; & par la faveur d'Uglan-Kislar-Agasi, Chef des Eunuques du Serrail, il obtint le Gouvernement de Baruth ou Beryte, & puis celui d'Alep. Le Grand Visir Achmet l'accusa de plusieurs crimes, & le fit emprisonner, dans le dessein de le faire mourir; mais il en arriva tout autrement: car ce méchant Ministre fut tué, & l'Empereur Ibrahim fut étranglé peu de tems après en 1648. Alors le jeune Mahomet fut élevé sur le thrône sous la conduite de la Sultane Zaïme sa mére, qui fut déclarée Régente de l'Empire pendant sa minorité. Cette Princesse qui connoissoit le mérite de Coprogli, le fit sortir de prison, & lui fit donner la dignité de Grand Visir en 1649. Ce prudent Ministre s'appliquant à bien établir sa grandeur, eut de la complaisance pour les Grands, de la clémence pour le peuple, & rendit également justice à tout le monde. Pour lors, sûr de son autorité, il rétablit plusieurs loix utiles, & travailla puissamment pour le bien de l'Etat, & pour la gloire de son Prince, qui pendant sa minorité soutint plusieurs guerres civiles & étrangéres, & conquit une partie de la Transsylvanie. Coprogli mourut à Andrinople l'an 1663, regretté du Sultan & du peuple: ce qui est fort extraordinaire dans l'Empire Ottoman, où les Ministres ne meurent guéres d'une mort naturelle. * *Hist. des Grands Visirs.*

COPROGLI PACHA (Achmet) Grand Visir, succéda en 1663, à son pére Mahomet Coprogli en la dignité de Grand Visir, n'ayant encore que 22 ans. Son pére lui remit le Sceau de l'Empire en mourant, & Mahomet le lui laissa, à la sollicitation de la Sultane-Mere Validé, & contre le sentiment de tous les Bachas, qui voulurent inutilement en faire nommer un autre. Lorsqu'il se vit élevé à cette haute dignité, se servant des avis que son pére lui avoit donnez, il se fit estimer également dans le Divan & dans l'armée. Après avoir résolu de continuer la guerre de Candie, il se mit en état de finir auparavant celle de Transsylvanie. Il envoya du secours à la Canée, & étant ensuite allé en Hongrie, il y prit Neuhausel, le Fort de Serin qu'il fit raser, & la petite Gomore. Son courage parut principalement à la journée de Saint-Godard, ou ce jeune Géneral, après avoir fait tout ce qu'un grand Capitaine pouvoit faire en cette occasion, pour vaincre l'obstination de ses troupes, & pour les obliger de combattre, tua par une hardiesse inouïe, à la tête de son armée rebelle, trois Officiers qui ne voulurent pas lui obéir. Enfin rebuté de la lâcheté de ses troupes, il renouvella la paix entre les deux Empires l'an 1664; puis il retourna à Constantinople, où il reçut les applaudissemens qu'on devoit à sa valeur. En 1666, il alla en Candie, & s'en rendit maître. Il y laissa des troupes, & donna ses ordres pour la garder; après quoi il retourna à Constantinople, où son retour dissipa tous les troubles qui s'y étoient élevez pendant son absence. La forte resistance que lui firent les troupes auxiliaires de France à la prise de Candie, obligea ce Ministre de conseiller au Sultan de rechercher l'alliance de la France. Après s'être si utilement employé à l'agrandissement de l'Empire Ottoman & à la gloire de son Prince, il donna ses soins au bien public, & ôta les impôts dont le peuple étoit chargé. Ses ennemis tâchoient de rendre son ministére odieux à tout le monde. Mahomet les écouta trop facilement, & entra en soupçon de sa fidélité; mais ce Ministre l'en desabusa, par les soins extraordinaires qu'il prit, pour étouffer les conspirations, qui s'elevérent depuis dans cet Empire contre la personne du Sultan. Alors il se contenta de punir les plus coupables, & il pardonna à ses ennemis, qu'il eût pu faire mourir de son autorité. La paix de Pologne fut le dernier ouvrage de ce grand Ministre; car ses fatigues continuelles, jointes à quelques attaques d'apoplexie, avoient tellement altéré sa santé, qu'il ne faisoit plus que languir depuis les derniéres troubles de Constantinople. Il rétablit sa santé en se servant d'une eau de canelle au lieu de vin, dont il avoit accoutumé de boire avec excès; mais il but si immodérement de cette liqueur, qu'il en devint hydropique, & mourut en 1676, à Alexandrie près d'Andrinople, n'étant âgé que de 35 ans. * *Histoire des Grands Visirs.*

COPROGLI PACHA (Mahomet) II. du nom, frére d'Achmet, & fils de Mahomet I, fut fait Grand Visir sur la fin de 1689. Mustapha gendre de son pére l'avoit été depuis Achmet: c'est lui qui fut étranglé à Belgrade en décembre 1683, en punition du mauvais succès du siége de Vienne. La promotion de Coprogli fut d'un grand augure pour les Turcs: ils se flattérent qu'il rétabliroit leurs affaires en Hongrie. En effet, à peine fut-il nommé qu'il s'appliqua à faire refleurir l'Empire Ottoman. Les Impériaux furent battus à Kasaneck en Albanie le premier jour de l'an 1690: ce qui donna courage aux Infidéles. Le Grand Visir se mit à la tête des troupes, prit Nizza & Wihitz; & pendant que Tékéli tailloit en piéces quatre regimens Impériaux dans la Transsylvanie, commandez par le Genéral Heusler, Mahomet emportoit Sémendria l'épée à la main. Ces succès le conduisirent jusqu'à Belgrade, qu'il prit d'assaut, & où il fit passer 6000 Chrétiens au fil de l'épée. De là il fit jetter du secours dans le Grand-Varadin, dans Temeswar & dans Giula, places bloquées depuis long-tems; & ses troupes finirent l'année par les prises de Lippa, de Petri-Varadin, d'Illock & d'Orsowa, & par l'incendie de Valcowar. Une si glorieuse campagne faisoit espérer aux Turcs, que la suivante ne le seroit pas moins; mais la mort de Soliman III en retarda les préparatifs. Coprogli paya de tête dans cette conjoncture, & fit proclamer Achmet frére du défunt, malgré ceux qui demandoient le rétablissement de Mahomet IV. Puis s'étant mis à la tête de l'armée, & ayant passé la Save, il alla attaquer les Impériaux le 19 août 1691, près de Salankemen, & eut d'abord un grand avantage sur eux. Il y combattit vaillamment à la tête de ses meilleures troupes, renversa ses ennemis, & commençoit à espérer une victoire complette, lorsqu'il fut tué d'un coup de canon. Cette mort ebranla les Turcs & rallentit leur vigueur. L'Aga des Janissaires soutint pourtant encore durant plus d'une demie heure les efforts des Impériaux, & rendit le combat douteux, mais ayant été renversé d'un coup de mousquet les Spahis prirent la fuite. En vain les Janissaires & les Albanois voulurent-ils défendre leurs retranchemens: ils y furent forcez à la quatriéme charge. Les Allemands entrérent dans leur camp & s'en rendirent maîtres, aussi-bien que d'une partie de l'artillerie; & cette journée couta 20000 hommes aux Turcs. Ainsi finit Coprogli, qui auroit pu porter aussi loin que son pere & son frére la gloire des armes Ottomanes. * *Mémoires du tems.*

COPROGLI (Numan) Pacha, Gouverneur de Candie, qui étoit de la même famille, fut nommé Grand Visir le 15 juin 1710; mais il fut déposé le 17 août suivant & relégué dans l'isle de Negrepont, dont il avoit été Gouverneur. Les uns attribuent sa déposition à ce qu'ayant comme ses ancêtres, les inclinations martiales, il pressoit de declarer la guerre aux Moscovites en faveur du Roi de Suéde, chose qui déplut tant à ceux qui étoient opposez au parti de ce Monarque, qu'ils le firent déposer. D'autres ont dit qu'étant rigide observateur de la Foi de Mahomet, il insistoit fort à faire payer la solde qui étoit due aux Janissaires, & aux Gens de guerre, & soutenoit qu'il n'étoit pas permis selon l'Alcoran, d'employer ailleurs les sommes tirées des peuples pour y satisfaire, * *Memoires du tems.*

COPTES. *Cherchez* COPHTES.

COPUS (Guillaume & Nicolas) *Voyez* COP.

COQ, nom d'un Ordre de Chevalerie, qui fut institué vers l'an 1214, par un Dauphin, en faveur de Claude Polier, Gentilhomme de Languedoc. L'origine de cette institution vint, de ce que ce Seigneur de Polier (qui portoit un coq dans ses armes) se trouva dans une bataille contre les Anglois, où Louïs XI, Comte de Toulouse, commandoit, sous le regne de Philippe III, dit *le Hardi*, & délivra le Dauphin d'un grand péril; c'est pourquoi ce Prince, en reconnoissance de ce bienfait, institua l'Ordre du Coq, & l'en fit premier Chevalier. * Borel, *Antiq. Gaul. & Franc.*

LE COQ (Jean) Curé de saint Eustache à Paris en 1523, se laissa gagner par quelques partisans des Reformez, pour prêcher adroitement leur Doctrine dans son église. Il prenoit souvent occasion de déclamer contre Luther, le blâmant de ce qu'il avoit fait un Schisme dans l'Eglise; mais c'étoit dans le dessein de se conserver la réputation de bon Catholique, & d'inspirer plus sûrement sa Doctrine. Prêchant un jour devant le Roi François I, il cacha sous de belles expressions, une partie de la Doctrine de Zuingle, touchant le saint Sacrement; & le Roi voulut l'entendre dans son cabinet, pour s'éclaircir de la vérité de son discours. Mais le Cardinal de Lorraine, frére du Duc de Guise, & le Cardinal de Tournon, desabusérent le Roi qui paroissoit comme incertain de ce qu'il en devoit croire. Le Coq qui fut appellé dans une conference, avec de savans Docteurs, fut obligé de se retracter en public, & d'éclaircir les expressions équivoques, dont il s'étoit servi dans ses prédications. * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme.*

* COQUEL (Antoine) d'Aire en Artois dans les Païs-Bas. On a de lui plusieurs piéces de Poësie Latine & Françoise, sous le titre de *Silvula Otii honesti.* Elles se trouvent en manuscrit dans la Bibliotheque de l'église cathédrale de Tournay. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 63.

* COQUES (Gonzalès) excellent Peintre en portraits, né à Anvers en 1618, s'est fait admirer dans les Cours de l'Electeur de Brandebourg, de l'Archiduc d'Autriche, du Roi d'Angleterre, & des Princes d'Orange. Il étoit Disciple de David Richard ou Rykaart dont il épousa la fille. On ne sait pas le tems de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Hommes & des Femmes Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

COQUET. *Voyez* COKET.

* COQUIBOCA ou COQUIBOCOA (Le Cap de) Cap de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme. Il est sur la côte du Gouvernement de Rio de la Hacha, & à l'entrée du Golfe de Vénézuela.

COQUILLART (Guillaume) Poëte François, Official de la ville de Rheims, vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1487. Il composa divers petits Poëmes, dont nous avons un Recueil imprimé à Paris l'an 1532, où sont, *les Droits nouveaux*; *Le Plaidoyé & le procès d'entre la Simple & la Rusée*; *Le Blason des Armes & des Dames, &c. Voyez la Bibliothéque Françoise de* La Croix-du-Maine.

COQUILLE (Guy) Seigneur de Romenai, Procureur Fiscal dans le Nivernois, étoit sorti d'une ancienne famille de cette province, où il naquit à Décise le onziéme novembre 1523, de *Guillaume* Coquille & de *Jeanne* Bourgoin. Il étudia en Droit sous *Marianus Socin.* Cependant quoiqu'il eût appris la Jurisprudence sous des Docteurs Ultramontains, il ne laissoit pas de reconnoitre leurs défauts, comme il paroit par le jugement qu'il en fait dans sa préface sur les Coutumes du Nivernois, dont le lieu mérite d'être consideré. C'est pourquoi il ne conseille pas aux François de s'arrêter à ces Docteurs, mais à d'autres qui ayent plus de lumiéres, de jugement, & de probité, comme sont, *Bartole*, *Guillaume Durand*, *Charles du Moulin* & quelques autres qu'il nomme en cet endroit. Etant retourné en France, il s'en alla à Paris, où il résolut de s'exercer dans les affaires du Palais chez un Procureur & chez un de ses oncles Conseiller au Parlement de Paris, ne dédaignant pas de leur servir de Clerc pendant quelques années. Après quoi, il étudia près de deux ans en Jurisprudence dans l'Université d'Orléans. Puis ayant fréquenté quelque tems le Barreau aux Grands

Jours de Moulins & à Paris, il se retira à Décise, & enfin il établit son séjour à Nevers, où il fut considéré comme l'Oracle de son païs. Il fut Député aux Etats Généraux d'Orléans en 1560; & depuis en 1576, à ceux de Blois; & en 1588, aux seconds Etats qui furent tenus en la même ville. Il n'étoit pas plutôt de retour de ces assemblées, qu'il reprenoit les fonctions de sa charge de Procureur Fiscal & d'Avocat des Parties. Cependant quoiqu'il fût confiné dans une des provinces du Royaume, le bruit de sa réputation ne laissoit pas de se répandre par toute la France, & après qu'il eut quitté le Palais de Paris pour se retirer dans le Nivernois, le Palais l'avoit été souvent chercher jusqu'à son païs, comme l'assure *Claude Joli*, qui dit que plusieurs lui envoyoient des procès pour y faire des écritures & des mémoires pour avoir son avis. Il étoit si desintéressé, qu'il rendoit souvent une partie de l'argent qu'on lui donnoit pour son salaire, & si charitable qu'il employoit en aumones la dixiéme partie de son profit. Il ne fut pas moins illustre par sa modestie que par son érudition. Car quoique ses Oeuvres ayent mérité l'estime du public, il ne voulut jamais les mettre au jour pendant sa vie. Son Traité des Libertez de l'Eglise Gallicane, qui lui avoit été dérobé, se trouva en l'année 1656, & a été imprimé avec ses autres Ecrits, après avoir été supprimé pendant 60 ans. Car les Jésuites de Nevers, à qui ses héritiers l'avoient prêté, le remirent entre les mains de M. d'*Estrapes*, Archevêque d'Auchs, qui ne voulut jamais le rendre. Et ce ne fut qu'après la mort de cet Archevêque que cet Ouvrage tomba entre les mains d'un Conseiller de Toulouse, lequel en ayant pris une copie, la communiqua à un de ses amis, qui en prit une seconde copie, sur laquelle l'impression en fut faite en 1666. Coquille fut fort considéré du dernier Duc de Nevers, de la Maison de Cléves, & de son successeur, qui étoit de la Maison de Gonzague. Il eut une grande part à la confidence de celui-ci, qui l'employoit souvent dans des affaires d'Etat. Aussi personne n'y étoit plus propre. Coquille avoit l'esprit très-fin & très délié, & il eut toûjours le bonheur de plaire aux Princes qu'il servoit. Le Roi Henri IV eut tant d'estime pour lui, qu'il voulut plusieurs fois le tirer du poste obscur où il étoit, pour le faire paroître sur un plus grand théatre, mais cet habile homme avoit aussi peu d'ambition, qu'il avoit beaucoup de zéle pour sa patrie & d'amour pour les Lettres. Il crut que la retraite étoit plus propre à les cultiver, que le grand monde. Il eut aussi une grande part à la confidence de la Reine Marguerite, premiére femme de Henri IV. Un Curieux de Paris a entre les mains plusieurs lettres que cette Princesse lui a écrites, & les réponses qu'il lui faisoit. Si cette Princesse avoit suivi les Conseils judicieux de Coquille, elle auroit évité toutes les disgraces qu'elle essuya. Il lui conseilloit de bannir de sa maison certaines personnes, qui ne contribuérent pas peu à lui attirer les malheurs, dont le reste de sa vie ne fut qu'un enchaînement. Les Mémoires de cette Princesse ne furent publiez que sur de rares Manuscrits, fournis par cet habile homme. Il donna aussi des Notes très-curieuses sur le fameux Traité du Pére *Mariana*, & l'on peut assurer qu'il a eu une grande part à cet Ouvrage. Il étoit lié d'une étroite amitié, avec *Brantome* & il lui donna de grandes lumiéres pour composer son livre *des Femmes illustres*, auquel il a eu presque autant de part que celui qui en est reconnu l'Auteur. Coquille avoit travaillé à la Vie de *Michel Verrin*, ce jeune Poëte Florentin, qui ayant préféré une rare continence à une longue vie, mourut dans la plus grande jeunesse, & dans l'âge, où d'ordinaire les passions sont les plus vives & les plus fortes. On voit parmi les lettres de *Politien* à Coquille deux vers, que le premier mit dans l'Epitaphe de ce jeune Poëte, qu'il envoya à Coquille.

Sola Venus poterat lento succurrere morbo,
Ne se pollueret maluit ille mori.

Et ces deux autres, faits par Verrin lui-même parlant de sa maladie.

Promittunt Medici Venerem mihi ferre salutem,
Non tanti vita sit mihi certa salus.

Le Chancelier Bacon, qui avoit de très étroites liaisons avec Coquille, lui avoit fourni d'excellens matériaux pour écrire une si belle Vie, mais au grand préjudice de la Littérature elle n'a point paru. Coquille, après avoir mené une vie paisible parmi ses livres, ses parens, & ses amis, mourut dans un grand repos, & dans une grande tranquillité d'esprit, ayant conservé jusqu'à sa fin le beau feu qu'il avoit, & suivi ses nobles inclinations, après avoir achevé sa vie selon son génie & son humeur. Louïs de *Gonzague*, Duc de Nevers, qui aimoit & estimoit beaucoup Coquille, lui avoit ménagé une place dans le Conseil d'Etat du Roi, laquelle lui fut même offerte par ce grand Prince, qui fut bien surpris de lui voir refuser une charge, que tant d'autres, qui n'en étoient pas si dignes, briguoient avec tant de chaleur. Coquille mourut en 1603, en sa 80 année à Nevers, où il est enterré dans la paroisse de saint Pierre. Sa Vie se trouve à la tête de ses Ouvrages, qu'on a recueillis en deux volumes *in folio*. Les seuls Ouvrages qu'il a publiez sont ses Poësies Latines, qu'il fit dans sa premiére jeunesse. Il en donna deux éditions *in octavo* à Nevers, savoir en 1590, & en 1592; mais la premiére est préférable à la seconde, à cause que dans celle-ci il changea certains termes sur le Chapitre des Etats Généraux. Elles sont toutes deux fort rares à présent. Il parloit Latin comme Cicéron; & il entendoit parfaitement la Langue Gréque. Il écrivit contre du Moulin qui avoit attaqué Bourgoing (oncle de Coquille) Conseiller au Parlement de Paris, l'accusant d'infidélité dans l'Ouvrage qu'il avoit fait sur la réduction de la Coutume du Nivernois. Un des plus grands Ouvrages de Coquille est son *Institution au Droit François* qui fut imprimée en 1607, *in quarto*. On a aussi de lui un Dialogue sur les causes des miséres de la France, entre un Catholique ancien, un Catholique zélé, & un Palatin, imprimé à Paris en 1650, *in quarto*. On croit que le Cardinal *Pellevé*, insigne Ligueur, étoit une des trois personnes du Dialogue. Coquille fut accusé d'être de la Religion des Protestans, mais l'Auteur des Essais de Littérature prouve le contraire. Ses Oeuvres imprimées sont *Poëmata*; *Psalmi Davidis 150 paraphrastice translati in versus Heroicos*; *Mémoires pour la réformation de l'Etat Ecclésiastique*; *Traité des Libertez de l'Eglise de France*; *Autre Traité des Libertez de l'Eglise de France* qui est celui qui avoit été dérobé; *Discours des Droits Ecclesiastiques & Libertez de l'Eglise Gallicane, & les raisons & moyens d'abus contre les Bulles décernées par le Pape Grégoire XIV, contre la France en 1591*; *Autre Discours du même sujet, présenté à la Duchesse de Nivernois*; *Du Concile de Trente & de la réception d'icelui*; *Des Bénéfices de l'Eglise*; *Dialogue sur les causes des miséres de la France*; *Discours sur les maux du Royaume pendant la Ligue*; *Que les maux de la France pendant la Ligue venoient faute de Réformation*; *Mémoire pour proposer à sa Sainteté les inconvéniens qui peuvent avenir si elle se rend trop rigoureuse à la réconciliation du Roi*; *Des entreprises des Papes & du Légat qui étoit en France pour la Ligue*; *Protestatio Cardinalis Placentini ad Cardinalem Pellevaum publicorum Galliæ Conventuum Præsidem missa ut eam ipsis Conventibus significaret*; *Devis entre un Citoyen de Nevers & un Citoyen de Paris*; *Histoire du Nivernois*; *Traité des Pairs de France*; *Discours des Etats de France, & du Droit que le Duché de Nivernois a en iceux*; *Qu'en faits d'Etats, les Gouvernemens, les Bailliages, & Sénéchaussées ne doivent être en considération, & encore moins les Siéges Présidiaux*; *Mémoire de ce qui est à faire pour le bien du païs de Nivernois*; *Institution du Droit François*; *Annotations sur les Coutumes du Nivernois*; *Questions, Réponses & Méditations sur les Coutumes de France*; *Annotations sur les Ordonnances de Henri III, touchant les plaintes faites par les Députez des Etats de Blois, en 1576 & 1577*. Il y a aussi de lui, *Annotationes & diversæ Lectiones in Psalmos*; *Poemata Sacra & Moralia*; *Collectiones Juris Canonici & Civilis*; *Notitia Episcopatuum Italiæ*, & quelques autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 448. & suiv.* édit. de Hollande 1715.

COQUIMBO, riviere de l'Amérique Méridionale dans le Chili. Elle sort du pié du Volcan de Coquimbo, qui est une de ces montagnes, qui vomissent des flammes, & après avoir traversé la contrée de Séréna, elle se décharge dans la Mer Pacifique à la ville de Coquimbo, appellée autrement la Séréna. * Maty, *Dict. Géogr.*

COQUIMBO, port & ville dans le Royaume de Chili à 29 dégrez 45 minutes de latitude méridionale. C'est le meilleur Port qui soit dans la Mer du Sud, les vaisseaux y sont à l'abri de tous les vents, & peuvent y caréner sur un petit rocher qui est à fleur d'eau, à un jet de pierre du rivage On en peut reconnoître l'entrée par deux petites isles, qui sont à demi lieue de terre, mais on ne doit pas tenter le passage entre ces isles & le continent, à cause d'une chaine de rochers qui s'étend de l'un à l'autre rivage. Valdivia qui conquit ce païs, bâtit cette ville en 1544. Elle est située deux lieues plus haut sur le bord de la mer, dans une plaine bornée par les hautes montagnes appellées Cordiliéres, ou *los Andes*, qui s'étendent depuis les Terres Magellaniques jusques dans le fond du Mexique. François Drake entra dans ce port, quand il fit le tour du monde, mais les troupes de la garnison forcérent ses Gens à se rembarquer. Les dehors de cette ville sont charmans, & sont baignez par une riviére, qui distribue ses canaux dans tous les jardins de la ville, chaque maison étant séparée de l'autre par un jardin planté d'oliviers qui produisent les meilleures olives du monde. Les rues sont larges & tirées au cordeau, mais let maisons sont basses & couvertes de roseaux à cause des tremblemens de terre qui sont fréquens dans cette partie du Chili. Le peuple y est plus affable qu'en aucun autre endroit, le sang y est beau, & l'air fort sain. On y fait peu de commerce. Les Habitans n'achettent que ce qui convient à leurs besoins, sans vouloir acheter pour revendre. Si le Roi d'Espagne leur permettoit de semer du chanvre & du lin, ils pourroient se passer du secours des Européens. Ils ont des mines d'or & une de cuivre excellent, qui produiroient un revenu considérable à l'Espagne, si on y travailloit avec plus de soin. * *Voyage autour du Monde* par M. Gentil, *tome 1. p. 54. 55.*

C O R.

CORAÇAN. *Voyez* CORASAN.

CORACE, riviére du Royaume de Naples, en Latin *Crotalus*. Elle prend sa source dans l'Apennin, aux confins de la Calabre Citérieure & de l'Ultérieure, traverse cette derniere, & se décharge dans le Golfe de Squilace, près de la petite ville de Cantazaro. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORACOTA, fameux Voleur en Espagne, ayant sçu que l'Empereur Auguste avoit promis 10000 écus à celui qui le prendroit, vint se jetter volontairement aux piez d'Auguste, qui non seulement lui donna sa grace, mais lui fit encore des présens. * Dion, *in Augusto.*

CORAIL ou CORAL, plante maritime qui croit au fond de la mer. On en voit des arbrisseaux de la hauteur d'un homme. Ils s'arrachent du fond de la mer avec des crochets en forme d'ancres. Le Pére Bouhours dit avoir vu un collier de l'Ordre du Saint Esprit, fait d'une seule piéce de corail. On en trouve de rouge, de noir, de blanc, en une même branche. On en voit aussi de verd, de jaune, de cendré, de sombre & d'autre couleur mêlée, & dont les extrémitez des branches paroissent visiblement n'être que du bois; les autres étant changées en corail blanc & rouge: ce qui montre qu'il se forme peu à peu d'un suc pétrifiant, & qu'il ne rougit qu'après avoir aquis sa pleine maturité, comme sont les fruits. Lorsque les branches sont vertes ou blanches, c'est une marque qu'il n'est pas encore mûr. Il est terrestre, rude & raboteux au sortir de la mer; & on ne peut connoître sa bonté qu'il ne soit poli. Le rouge & le blanc sont les plus estimez. On tient que le corail est plus rouge porté par un homme que par une femme.

& qu'étant porté par un malade, il devient pâle, livide, & tout tâché; de sorte que par le changement de sa couleur, il avertit de quelque maladie prochaine. On lui rend sa couleur en le suspendant sur du fumier, & en le couvrant de semence de moutarde, ou en le lavant avec du pain mouillé. Le corail noir est appellé par Dioscoride *Antipathès.* Pline dit qu'il ne s'endurcit, & qu'il ne devient rouge qu'au sortir de l'eau, & que c'est un arbrisseau verd dont les grains & les boutons sont hors de l'eau; mais il se trompe. Le corail se tire vers le bastion de France en Afrique, & vers l'isle de Corse & de Majorque, à Tabarque & vers le Cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes pêcheries étoient la Mer Persique, la Mer Rouge, la Mer de Sicile & de Naples. On n'en trouve point dans l'Océan. Le Pére Kircher dit, qu'il y a des forêts entiéres de corail dans la Mer Rouge. On en voit des branches toutes mangées de vers comme du bois vermoulu. Les Japonois font plus de cas du corail que de toutes les pierreries. En Pharmacie on se sert de corail mis en poudre. On en fait des sirops, on en tire des teintures, & il sert à plusieurs médicamens. On dit aussi que le corail arrête le sang, qu'il défend les maisons de la foudre, & qu'il en écarte les mauvais Génies. On le nomme en Grec & en Latin λιθόδενδρον, *Lithodendron*, comme qui diroit *pierre-arbre.* Gansius a écrit l'Histoire du corail, & dit que c'est un minéral qui végéte. Les Anciens l'ont aussi appellé *Gorgonium*, parce qu'ils croyoient qu'il se pétrifioit à l'air, comme à la vue de la tête de Méduse. Le jus de citron tire la teinture du corail, & le fait devenir blanc comme neige, quand il y a trempé un jour ou deux, étant pulvérisé. * Bouhours, *Rélations des Voyageurs.*

CORAN ou CORIOLAN (Ambroise) Général, non de l'Ordre de saint Dominique, comme Vossius, le Mire & d'autres l'ont écrit, mais de l'Ordre des Augustins, vivoit sur la fin du XV siécle. Il a écrit divers Ouvrages, & entre autres une Vie de saint Augustin; une Chronique de son Ordre, où il parle des Ecrivains & des Hommes illustres qu'il a produits; un Panégyrique de la ville de Rome, &c. Il mourut l'an 1485. * Joseph Pamphile, *in Chron. August.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl. &c.*

CORANTHO. *Cherchez* CORINTHE.

CORARIO (Antoine) Cardinal, Evêque d'Ostie, & Doyen du sacré College, étoit Venitien, & neveu du Pape Grégoire XII. Il fut l'un des Fondateurs de la Congrégation de saint Grégoire *in Alga*, & mena une vie admirable, par sa pureté, & par le soin qu'il eut des pauvres. Le Pape Gregoire son oncle, le fit Cardinal en 1408, & l'envoya Légat en France, puis en Allemagne. On lui attribue une Histoire des affaires de son tems, qui est encore manuscrite dans la bibliothéque de la maison de saint Grégoire, dont nous avons parlé. Le Cardinal Corario mourut l'an 1445. * Ciaconius & son Continuateur, *en Grégoire XII, & Eugéne IV.* Sponde, *A. C.* 1445. *num.* 7 *&c.*

CORARIO, Pape. *Cherchez* GREGOIRE XII.

CORAS, Lac. *Cherchez* CORAX.

CORAS (Jean de) naquit à Toulouse l'an 1513. La Faille s'est trompé lorsqu'il avance qu'il étoit natif de Réalmont en Albigeois. Jean de Coras étoit fils de *Jean* de Coras & de noble Dame *Catherine* Termie. Il y a apparence que son pére n'avoit aucun titre capable de relever sa naissance, puisque dans une Epître dédicatoire qu'il lui adresse, il ne lui en donne aucun, tandis qu'il affecte de relever la noblesse de sa mére. Il fit ses Humanitez à Toulouse, d'où il passa à l'étude du Droit, auquel il s'appliqua avec un succès si surprenant qu'il fut bientôt en état d'instruire les autres. Il fit des leçons publiques à un âge où l'on est à peine en état d'apprendre. Animé par des progrès si rapides, il se crut assez de force pour soutenir dans les plus fameuses Universitez la réputation qu'il avoit aquise à Toulouse. Il ne faisoit que d'entrer dans sa 18 année, lorsqu'il alla à Angers, où il fut généralement applaudi pendant une année qu'il y demeura. Avide de gloire, il se rendit à Orléans, où il recueillit de nouveaux lauriers. Il ne se fit pas moins connoître à Paris, où il professa les Instituts de Justinien, & interpreta le Droit Canonique. Il y mérita l'estime du grand Magistrat Michel de l'Hopital. Il dit lui même qu'enflé par tant de succès, il trouva le théatre de la France trop resserré pour lui C'est pourquoi il passa en Italie où il fit preuve de son savoir. Sur tout il se fit admirer à Padoue, en répondant sur cent questions avec un concours & une approbation générale. Il n'avoit alors que 21 ans. Après avoir donné des leçons à Padoue pendant trois ans & quelques mois, il retourna à Toulouse, où il attendoit la vacance d'une Chaire de Professeur, pour la disputer, lorsque Jacques de Tournon, Evêque de Valence, voulant rétablir l'Université de cette ville, l'appella en 1544 pour y professer. Il y demeura pendant quelques années; cependant les amis qu'il avoit en Italie, l'y attirérent une seconde fois. On lui donna une Chaire de Professeur à Ferrare, & il ne la quitta que lorsque l'Université de Toulouse, qui le regardoit comme son Nourrisson, lui offrit une pareille place. Il l'accepta d'autant plus volontiers, que c'étoit un moyen de revenir avec honneur dans sa patrie. On est étonné de voir dans la Vie de Cujas que 800 Ecoliers prenoient ordinairement ses leçons: c'étoit bien autre chose de Coras, s'il en faut croire M. Maynard, l'un des plus savans Magistrats de son siécle, qui rapporte, *Arrêts Notables, l.* 4. *ch.* 12, *que lorsqu'il étudioit sous Coras, le nombre de ses Ecoliers alloit jusqu'à environ* 4000 *pour le moins.* Ce sont ses termes. La Reine de Navarre éleva Coras à la dignité de son Chancelier; & le Roi Henri II l'honora d'une Charge de Conseiller au Parlement de Toulouse. Tout son savoir & toute sa réputation devoient lui avoir aquis la dispense de l'examen; mais le Parlement de Toulouse, craignant les conséquences, voulut l'examiner. Qui le croiroit? Coras qui avoit soutenu tant de Disputes, & qui étoit si familiarisé avec les Loix, s'étant présenté aux Chambres assemblées, pour répondre à quelque leger argument, se trouva si troublé qu'il perdit la parole, de sorte que si on ne l'avoit connu, on l'auroit déclaré incapable. Ayant obtenu quelques momens pour se remettre, *il reprit ses esprits, & satisfit l'Assemblée comme il devoit & étoit tenu, non toutefois si hautement & dignement qu'on esperoit ou attendoit de lui,* comme dit M. Maynard, *l.* 1. *ch.* 75. Coras fut un des premiers qui embrassa la Réformation, pour laquelle il se montra très zéle. On sait qu'après que le Prince de Condé se fut rendu maître d'Orléans, & qu'il eut commencé la guerre par la prise de cette ville, les Huguenots se saisirent de plusieurs autres. Les Huguenots des bords de la Garonne tachérent de se rendre maîtres de Toulouse, & l'on prétend que Coras fut un des principaux du parti. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après que l'entreprise eut échoué, Coras faillit à être enveloppé dans les sanglantes exécutions de Justice que le Parlement fit faire. Le Baron de Fourquevaux son bon ami, eut beaucoup de peine à le sauver de la fureur du peuple qui demandoit sa mort. Cependant le Parlement par une Mercuriale sans exemple interdit tous les Officiers suspects d'être Réformez, & Coras fut de leur nombre. Mais le Roi, touché des plaintes de ces Officiers, les rétablit dans leurs charges par des lettres patentes, qui ne furent néanmoins enregîtrées qu'après trois Arrêts du Conseil. A peine Coras eut-il repris ses fonctions, qu'il se chargea d'une commission contre la ville de Toulouse. On prit le parti non seulement de le recuser, mais encore de se pourvoir contre lui, au nom du Syndic de la ville, en réparation des injures qu'il avoit laissé glisser dans un de ses livres contre les Capitouls, & les autres Officiers de l'Hôtel-de-ville. Il faut convenir que Coras avoit tort; cependant il ne paroît pas que l'instance en réparation d'injures ait été poursuivie. Coras étoit grand Justicier, mais fier & farouche; ce qui lui attira bien des affaires. Il en eut une avec le Cardinal Strozzi, Evêque d'Alby, mais il s'en tira avec honneur. Au renouvellement des guerres civiles de Religion, les Religionnaires se retirérent dans les villes de leur parti. Coras se réfugia à Réalmont. L'Histoire manuscrite qui rapporte ce fait, ajoûte que les Conseillers fugitifs qui étoient la fleur du Parlement de Toulouse, obtinrent commission du Prince de Condé pour dresser une Chambre souveraine: commission qu'on leur fit dans la suite un crime d'avoir recherchée, & ce fut une des principales causes de la mort de Coras qui arriva ainsi. Le dernier jour d'août de l'année 1572, on apprit à Toulouse les premiéres nouvelles de ce qui s'étoit passé à Paris au massacre de la saint Barthélemy. Le lendemain premier septembre, les Catholiques s'assemblérent, & il fut résolu entre eux de se saisir de ceux de la Religion. Le quatriéme du même mois Coras fut emprisonné avec plusieurs autres. Loin de se troubler, il consola les compagnons de son malheur. Il fut interrogé & sommé de faire l'aveu de certaines écritures privées, & il se défendit avec beaucoup de force & de présence d'esprit. Il ne paroît pas que le Parlement qui lui faisoit le procès, Chambres assemblées, l'ait condamné. Le quatriéme octobre suivant, qui étoit un samedi, avant soleil levé, quelques Ecoliers, batteurs de pavé, conduits par un nommé La Tour, entrérent dans la Conciergerie, on ne sait par quel ordre. Ils étoient armez de haches & de coutelas, & faisant descendre les prisonniers les uns après les autres, ils les massacroient au pié des degrez sans leur donner le tems de se plaindre. Coras y périt avec deux de ses Confréres. Après les avoir ainsi massacrez, on les pendit à l'orme de la cour du Palais avec les robbes longues dont ils se trouvérent vétus. Coras avoit fait son testament. Il ne laissa qu'une fille appellée *Jeanne.* Il mourut âgé de 59 ans. Les différens Ouvrages de Coras concernant l'Interprétation du Droit Civil, ont été ramassez en deux volumes *in folio*, par les soins de Valentin Guillaume Forster. Le premier imprimé à Lyon chez Vincent Desportes en 1556, renferme les Ouvrages suivans, *Scholia in duodeviginti Titulos ex prioribus Pandectarum; Ad Legem Filium, Cod. Famil. Commentarii; Ad Legem, Cum virum, Cod. de Fideic. Commentarii; In Titulum Cod. de Impuberum & aliis substitutionibus Commentarii; In S Nihil commune Leg Naturaliter ff de acquir. Poss. Paraphrasis; Miscellaneorum Juris Civilis libri tres; Centum Quæstiones ex Jurisconsultorum libris excerptæ; In Legem admonendi ff de Jurejurando familiares Commentarii; In Titulum ff. de Senatoribus Commentarii.* Le second volume imprimé à Lyon, chez Antoine Vincent, comprend, *In Legem ultimam Cod. de posthumis Heredibus instituendis; In Legem, Quoties, de rei Vindicatione Commentarii; In Titulum Pandectarum de Justitia & Jure, ac sequentes Legum Juris, Magistratuumque titulos Commentarii* Ces deux volumes ont été réimprimez à Wittenberg en 1603. On a outre cela de lui les Ouvrages suivans, *In Universam Sacerdotiorum materiam, erudita sane ac luculenta Paraphrasis, cum Notis Johannis Solier; Paraphrase sur l'Edit des mariages clandestinement contractez par les enfans de famille, contre le gré & le consentement de leurs péres & méres; Memorabilium Senatusconsultorum summa apud Tolosates Curiæ, ac Sententiarum tum Scholasticarum, tum Forensium Centuria; Les douze Régles du Seigneur Jean Pic de la Mirandole*, traduites du Latin, pour Jeanne sa fille à laquelle il dédia cette Traduction; *Discours des parties & office d'un bon & entier Juge; Arrêt mémorable du Parlement de Tolose, contenant une Histoire prodigieuse d'un supposé mari, avenue de notre tems, enrichie de* 1100 *belles & doctes Annotations par* M. Jean de Coras, prononcé ès Arrêts généraux le douziéme septembre 1560. *Voyez* cette Histoire à l'article de GUERRE (Martin). Le celébre Catz a mis en vers Hollandois l'avanture qui en fait le sujet.

* CORAS (N. . . .) Ministre de la même famille que le précédent, quitta la Religion Réformée pour embrasser la Catholique Romaine. Cela arriva vers le milieu du XVII siécle. Il a composé avec très-peu de succès divers Poëmes sacrez, en François, comme *Josué, David,* &c.

CORASAN ou CHORASAN, province de Perse, du côté du Zagathay & de la Tartarie, comprend la province d'Ariane des Anciens, & une partie du païs des Parthes & de la Bactriane. Le païs est assez bon, arrosé de diverses riviéres, & on y entretient des manufactures, comme de tapis, d'étoffes de soye, &c. Il y a aussi de bonnes villes, comme Hérat, Nisabur, Sarachas, Turschie, Merverud, &c.

CORASIM ou CORAZIN. *Voyez* COROZAIM.

CORASMIENS, peuples de la Haute Asie, voisins des Parthes, des Thamanéens, &c. furent soumis aux Rois de Perse, & ensuite aux Macédoniens. Ptolomée les place dans le Sogd, Pline & Denys Périégéte sur les bords de l'Oxus, qui pourroit bien être l'Acès d'Hérodote, lequel en ce cas s'accorderoit avec les autres Auteurs. Les Parthes les assujettirent à leur domination, ensuite les Arabes, & ils subsistoient encore dans le XIII siécle. Ayant été vaincus par les Tartares en 1243, ils furent contraints de se réfugier au delà du Tigre & de l'Euphrate, d'où ils s'adressérent au Soudan d'Egypte, qui leur permit de se jetter dans la Palestine, dont ils se pouvoient emparer fort aisément, parce que la plupart des places y étoient sans défense. Ces Fugitifs se répandirent aussitôt dans tout ce païs, pillant, brûlant & ruinant tout, sans trouver de résistance. Après avoir taillé en piéces plus de 6000 Chrétiens, qui sur le bruit de leur approche, se sauvoient de Jérusalem, ils entrérent dans cette ville l'épée à la main, où ils égorgérent sur les autels même de l'église du saint Sépulchre, (respectée jusqu'alors de tous les Sarasins,) les Chrétiens qui s'y étoient refugiez. Quelque tems après, les Chrétiens s'étant joints avec les Grands Maîtres des trois Ordres Militaires de Jérusalem, composérent une armée pour chasser ces Infidéles. La bataille fut donnée auprès de Gaza, au mois d'octobre 1244, & dura deux jours; mais enfin les Chrétiens accablez de la multitude des ennemis, furent presque tous tuez sur la place, ou faits prisonniers. Les Grands Maîtres du Temple, & des Chevaliers Teutoniques, y perdirent la vie; & le Grand Maître de saint Jean de Jérusalem y fut pris, & mené captif à Babylone, avec Gautier de Brienne. Les Corasmiens, dont le Soudan d'Egypte s'étoit servi pour se venger des Chrétiens, n'eurent pas de lui la récompense qu'ils en espéroient. Ce Soudan les chassa de ses Etats, & tous périrent misérablement par les mains des Sarasins mêmes, comme les plus méchans de tous les hommes. * Hérodote. Pline. Ptolomée. Joinville, *Histoire de saint Louis*. Maimbourg, *Histoire des Croisades*, *l.* 11.

CORAX, montagne d'Etolie, dont les anciens Géographes parlent souvent: ils en mettent une autre dans la Sarmatie. *Pline. Etienne de Bysance. Ptolomée.

CORAX ou LAC DE CORAS, Lac de la Tartarie, dans la province de Mongul. Les Modernes en parlent diversement, parce que ces païs ne nous sont pas encore bien connus.

CORAX, Roi des Sicyoniens dans la Morée, régna après Echyrée l'an 2523 du monde, 1512 ans avant Jesus-Christ, & régna 30 ans. Epopée lui succéda. * *Voyez* la Table Chronologique des Rois de SICYONE.

CORAX, Orateur, passé pour l'Inventeur de la Rhétorique, parce qu'il fut le premier qui donna des régles de cet Art. Il vivoit sous la LXXXIX Olympiade, vers l'an 424 avant l'Ere Chrétienne, & enseigna en Sicile, après la mort du Roi Hiéron. Cicéron parle de lui, aussi-bien qu'Aristote, qui en fait mention. * Cicéron, *in Bruto*. Vossius, *de Rhetor. ch.* 9. *&* 10.

CORAZIM ou CORAZIN. *Voyez* COROZAIM.

CORBACH, ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin. Elle est dans le Comté de Waldeck à trois lieues de la ville de ce nom vers l'Occident. Cette ville située sur l'Itter a un de ces Colléges, que les Allemands appellent des *Ecoles illustres*. Elle étoit autrefois Impériale; mais elle dépend à présent des Comtes de Waldeck, qui y font le plus souvent leur résidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORBAN, mot Hébreu qui signifie, *offrande*, *don*, *présent*, que l'on fait à Dieu ou à son temple, est employé dans le *v.* 11. *du ch.* 7. *de l'Evangile selon saint Marc*, par Jesus-Christ, lorsqu'il reproche aux Juifs leur dureté envers leurs parens.

CORBAN, nom que les Mahométans donnent à la cérémonie qu'ils font au pié de la montagne d'Arafat en Arabie, proche de la Méque, en égorgeant plusieurs moutons qu'ils distribuent aux pauvres. *Voyez* ARAFAT. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CORBAVIE ou CORBAW, contrée du Royaume de Hongrie, est une partie de la Croatie, & a la Morlaquie au midi & l'Esclavonie au nord. Les Turcs possédent la partie Orientale de ce païs, & la Maison d'Autriche l'autre. Carlostad & Wihitz en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORBEAU, oiseau carnassier que les Romains regardoient comme un oiseau de bon augure. On dit qu'Apollon l'avoit en aversion, pour avoir été cause par son babil indiscret de la mort de sa Maîtresse Coronis, qu'il tua par jalousie; & qu'en punition il le rendit noir, de blanc qu'il étoit auparavant, comme le décrit Ovide, *Métam. l.* 2. *Fab.* 7. *v.* 535. *& suiv.*

On dit qu'on rend les Corbeaux blancs, en les exposant à la fumée de la fleur de soufre, lorsqu'on les a pris jeunes dans le nid. Ils sont blancs dans les montagnes qui sont couvertes de neige pendant toute l'année. Ovide nous dit que Phébus envoya un jour le Corbeau querir de l'eau; mais qu'ayant tardé trop long-tems, il s'excusa sous prétexte qu'il avoit été arrêté par une cruche & un serpent. Le fait étoit qu'il avoit attendu que les figues fussent mûres pour s'en rassasier. Apollon punit ce mensonge, en lui défendant de boire pendant le tems que les figues mûrissent. * Ovide, *Fast. l.* 2. *v.* 243 *& suiv.*

Les Poëtes ont ainsi déguisé une vérité de Physique, savoir que les Corbeaux sont malades & fort travaillez de la soif, pendant que les figues sont en lait, selon le témoignage de Pline: *Corvi agrescunt sexagenis diebus siti maxime, antequam fici coquantur Autumno.*

CORBEAU ou DÉMOLISSEUR, *Corvus*, que l'on appelle aussi *Grue*, est une machine de guerre inventée par Cétras Chalcédonien, & qui servoit, dit Polybe, à accrocher les navires des ennemis. La description que cet Historien en fait, est assez obscure; & ce que l'on y peut comprendre, c'est qu'il y avoit une colomne sur laquelle une échelle tournoit, & qu'au bout de l'échelle étoit une poulie par où passoit une corde, à laquelle étoit attaché un crochet de fer très-pesant, & que l'on laissoit tomber dans le navire ennemi. * Rosin, *Antiq. Gréq. & Rom.* Dempster.

CORBEIL, en Latin, *Corbolium* & *Josedum*, petite ville de France du diocese de Paris, dans le païs de Hurepoix; & dans le gouvernement de l'Isle de France, avec titre de Comte, Chatellenie & Prevôté. Elle est située sur la Seine qui y reçoit la Juine, dite *la riviére d'Etampes*, à six lieues au dessus de Paris, & à trois ou quatre lieues au dessous de Melun. Ingeburge, Reine de France, femme du Roi Philippe *Auguste*, mourut à Corbeil l'an 1236, & y fut enterrée dans le Prieuré de saint Jean de l'Ordre de Malte, où l'on voit son Epitaphe. Cette ville a eu ses Comtes particuliers, depuis le dixiéme & le onziéme siécle. On assure qu'Aimoin un de ses Comtes y jetta les fondemens de l'église de saint Spire, & y établit le Collége des Chanoines qui y sont. Alix de Corbeil, fille de Bouchard II, porta ce Comté à Hugues du Puiset, qui fit la guerre au Roi Louïs *le Gros*; mais ce Prince s'étant rendu maître de Corbeil, se fit céder par Hugues tous les droits qu'il avoit sur cette ville, qui depuis à toûjours dépendu du domaine. Les Calvinistes l'attaquérent durant les guerres de la Religion en 1562, sous le Prince de Condé; mais elle fut courageusement défendue par les Catholiques. L'on a transporté en cette ville les corps de divers Saints, dont le culte y a été ensuite particuliérement établi; celui de saint Yon, Martyr, Prêtre & Missionnaire de Chartres; celui de saint Guenau, Abbé de Landevenec en Bretagne; celui de saint Spire ou Exupére, premier Evêque de Bayeux. * Du Chêne, *Antiquitez des villes*. De Thou, *Hist. l.* 33. Du Puy, *Droits du Roi*, *&c.*

☞ Marlien, & plusieurs des nouveaux Ecrivains, ont cru que le *Metiosedum*, dont parle César dans ses Commentaires, étoit Corbeil. Le P. Briet a jugé que c'étoit Melun. Nic. Sanson a conjecturé autrefois que c'étoit Milly; mais depuis il a plus heureusement éclairci cette difficulté dans ses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, & dans ses Véritez Géographiques, où il a prouvé que ce *Metiosedum* étoit Meudon près de Paris. * César, *Commentar. l.* 7.

CORBEIL, Maison. La Maison des Comtes de Corbeil a donné deux Prélats à l'église de Sens, un à celle de Paris, & un à celle de Cambray. MICHEL de Corbeil, Doyen de l'église de Paris, fut nommé Patriarche de Jérusalem, & avant que d'avoir pris possession de cette dignité, fut mis sur le siege Archiépiscopal de Sens en 1194. Il remplit très-bien son ministére, fit de grands biens aux églises, & mourut sur la fin du mois de novembre en 1199. Le Pape Innocent III lui donna cet éloge, d'avoir été plus illustre par la noblesse de sa piété que par celle de son sang. *Cum Ecclesia Senonensis*, dit-il, *viduata Pastore, qui etsi nobilis esset genere, nobilior tamen fuerat sanctitate*, *&c.* Il eut pour successeur PIERRE de Corbeil, que sa science & sa piété rendirent illustre dans le XIII siécle. Il avoit été Chanoine & Docteur de Paris, puis Evêque de Cambray, & fut enfin Archevêque de Sens, après Michel de Corbeil en 1200. Rigord, Albéric, Vincent de Beauvais, saint Antonin, Trithéme, Henri de Gand, &c. parlent très-avantageusement de lui. Ce Prélat avoit enseigné la Théologie dans l'Université de Paris, où il avoit eu le Pape Innocent III pour Disciple. Innocent le favorisa dans toutes les occasions, le mit sur le siége Archiépiscopal de Sens, quoique les Chanoines eussent souhaité d'avoir Hugues de Noyers, Evêque d'Auxerre, & l'employa dans les affaires importantes. Pierre de Corbeil étoit très digne de cette confiance que le Pape avoit en sa probité, & le Pape s'en faisoit un honneur, ayant avoué dans ses Epitres, qu'il lui étoit glorieux d'avoir été Disciple d'un si grand homme. Il écrivit quelques Ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous, & nous n'avons que quelques fragmens de ses ordonnances synodales. Il mourut le troisiéme juin de l'an 1222, dans le chœur de son église, où il célébroit un Synode. On y voit encore son Epitaphe. L'Evêque de Paris de la même famille est RENAUD de Corbeil, fils de *Simon*. Il fut élu en 1250, après Gautier de Château-Thierry, & mourut le huitiéme juin de l'an 1268. Son corps fut enterré à S. Victor, dans la chapelle de l'Infirmerie, où l'on voit son Epitaphe. * Albéric, *in Chron.* Saint Antonin, *tit.* 17. *c.* 4. *n.* 3. Innocent III, *in Epist.* Thomas de Cantimpré, *l.* 2. *c.* 51. *&* 75. Henri de Gand, *c.* 33. La Chronique d'Auxerre. Vincent de Beauvais. Trithéme. Sponde. Bzovius. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulay, *Hist. de l'Univers. de Paris*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers.*

CORBEIL, (Jean de) dit *de Grez*, Seigneur de Jalemain, Maréchal de France, fut choisi par Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, & est nommé au contract de mariage de Guillaume, Comte de Hainault, passé le 19 mai 1305, avec Isabelle fille de Charles, Comte de Valois & d'Alençon, & fut l'un des Seigneurs qui s'obligérent au payement de la dot de cette Princesse. Il étoit Maréchal de France dès l'an 1308, qu'il fut envoyé en Flandre, pour les affaires du Roi, & on lui donna la somme de trois mille livres pour sa dépense. Le Roi lui donna aussi la même année, par lettres du huitiéme octobre, trois cens livres de rente, à prendre sur son thrésor sa vie durant, en considération de ses services, en échange de laquelle & d'autre que le Roi Louïs *Hutin* lui avoit donnée au Comté de Champagne, il lui fut assis le 15 mars 1317, cinq cens livres de rente sur la Terre d'Isles, & le péage de Pont-Belin pour en joüir pendant sa vie. Il servoit en Flandre en 1313, & fut l'un des Seigneurs que le Roi Louïs *Hutin* nomma en mai 1315, pour traiter la paix avec Louis Comte de Nevers & de Rethel, fils aîné du Comte de Flandre. Il servoit encore en Flandre en 1318, dans la compagnie du Comte d'Evreux, & mourut sur la fin de cette année, ayant fait son testament dès le mois d'aout 1314. Ce Maréchal étoit fils de JEAN de Corbeil, Seigneur de Grez en Brie, & neveu de *Guillaume* de Corbeil, dit *de Grez*, Evêque d'Auxerre, mort en 1293. Il eut pour frére, *Pierre*, Chantre de l'église de Paris, puis Evêque d'Auxerre, & Chancelier de France, mort en 1325; & pour sœur *Isa-*

belle de Corbeil, mariée à *Jean* de Courtenay, II. du nom, Seigneur d'Yerre. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CORBENY. *Voyez* CORBIGNY.

CORBÉRA, (Etienne) noble Citadin de Barcelone, homme savant dans le XVI siécle, fut Auteur de quelques Ouvrages, entre autres de la Vie de *Marie Corbellon*, Barcelonoise, qu'il mit au jour en 1629, & d'une *Histoire de Catalogne*, qu'il laissa manuscrite lorsqu'il mourut en 1635. Il est fait mention de lui dans la Bibliothéque Espagnole. On croit que ce manuscrit, dont M. de Marca eut la communication, lorsqu'il séjourna à Barcelone, lui fut de quelque utilité pour la composition de son livre intitulé *Marca Hispanica*. Enfin l'Ouvrage de Corbéra fut imprimé à Naples l'an 1678, *in folio*, sous le titre de *Cataluna illustrada*, par les soins du P. Joseph Gomez de Porres, Carme, Professeur en l'Université de Naples, qui y fit des additions. * *Préface de Cataluna illustrada.*

* CORBE'RES, CORBERS & CORBIE'RE, petite ville de Suisse dans le Canton de Fribourg sur le Saanen au midi de Fribourg dont elle est éloignée d'environ quatre bonnes lieues.

CORBERIA. *Cherchez* PIERRE de CORBERIA.

CORBERON, (Nicolas de) sortoit d'une illustre famille, qui tire son origine d'une Terre de même nom, située en Bourgogne entre Beaune & Bellegarde, & qui s'établit dans la suite du tems en Champagne, où lorsque les principales villes se laissoient entraîner par la rebellion, qui avoit pris le nom de *Ligue*, *Nicolas* de Corberon, Commissaire général des poudres & salpêtres de Champagne, *Claude* de Corberon, Capitaine de cent Arquebuziers, & *Jean* de Corberon, Thrésorier de France, demeurérent inviolablement attachez au service du Roi Henri IV. Le premier eut un fils nommé comme lui *Nicolas*, qui fut Lieutenant Particulier au Présidial de Troyes, & pére de celui qui fait le sujet de cet article. Il lui succéda en cette charge & l'exerça avec autant de suffisance que de probité, jusqu'en l'année 1634, que le Roi Louïs XIII, qui s'étoit mis en possession de la Lorraine, lui donna gratuitement une charge de Conseiller au Conseil souverain de Nanci, d'où à la persuasion de M. Cornuel, Intendant des Finances, & Président à la Chambre des Comptes son oncle, il passa en 1636, à celle d'Avocat Général au Parlement de Metz, qui venoit d'être créé. Il fut honoré presque en même tems d'un Brevet de Conseiller d'Etat, & en 1642, obtint une charge de Maître des Requêtes. Deux ans après, il eut l'Intendance des provinces de Limosin, de la Marche, de la Saintonge, de l'Angoumois, & du païs d'Aunis, & l'exerça avec une intégrité & un zéle, qui méritérent l'approbation generale de la Cour & de ces provinces, où il mourut le 19 mai 1650, âgé seulement de 42 ans. Ce fut dans la charge d'Avocat Général au Parlement de Metz, qu'il prononça les plaidoyers, que M. de Sainte-Marthe son gendre a ramassez & publiez à Paris, *in quarto*, en 1693. * *Voyez la Préface.*

CORBERS. *Voyez* CORBE'RES.

CORBES. *Voyez* CARRIB.

CORBEUIL. *Voyez* CORBUEIL.

CORBEY. *Voyez* CORBIE en Westphalie.

CORBICHON, (Jean) Religieux de l'Ordre des Augustins, Docteur en Théologie & Chapelain du Roi Charles V, dit *le Sage*, étoit François de nation, & vivoit en 1370. Il traduisit de Latin en François, un Ouvrage de Barthélemi de Glanvile, Cordelier Anglois, *De proprietatibus rerum*, & le dédia l'an 1364, au même Prince, qui lui avoit commandé d'y travailler. Cette Traduction fut imprimée l'an 1525, à Paris, sous ce titre, *Le grand Propriétaire des choses de Barthélemi l'Anglois.* * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas, &c.

CORBICIUS. *Voyez* CUBRICUS.

CORBIE, ville de France en Picardie avec titre de Comté, est située dans l'Amiennois, sur la riviére de Somme, qui y reçoit la riviére d'Ancre, à quatre lieues au dessus d'Amiens, & à sept ou huit au dessous de Peronne. Les Auteurs Latins la nomment *Corbia* & *Corveia*. C'étoit une place fortifiée que les Espagnols surprirent en 1636; mais dont ils furent bientôt chassez. On dit qu'étant pressez dans cette ville par l'armée du Roi de France, qui les avoit assiégez, ils écrivirent au Prince Thomas en ces termes, *Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te.* Corbie n'étoit au commencement qu'une Abbaïe, qui est encore très-célébre. Elle fut fondée l'an 662 par sainte Bathilde, Reine de France, & par le Roi Clotaire III, son fils. Saint Adelard, mort en 827, en fut Abbé dès l'an 777. Paschase Radbert, que quelques uns appellent Saint; en fut Abbé l'an 844, & mourut en 865. Sainte Pusine, Vierge de Champagne, se retira à Corbie, & y mourut. Son corps fut transporté en 860, à l'Abbaïe de Hervorden, en Westphalie. Le corps de sainte Hindra sa sœur, fut transporté à Corbie, où il est demeuré. Saint Géraud, qui fut le premier Abbé de la Seauve, près de Bourdeaux, étoit né à Corbie. Il y avoit fait profession de la vie Religieuse, & y avoit vécu jusqu'à ce qu'on l'eût fait Abbé de Saint-Vincent-de-Laon, puis de Saint-Médard-de-Soissons. Il vivoit dans le XI siécle. La B. COLETTE, née à Corbie en 1381, y vécut Récluse de l'Ordre des Penitens du Tiers Ordre de saint François, jusqu'à ce qu'en 1406 elle se fit de l'Ordre de sainte Claire, dont elle devint Supérieure générale, après la reforme qu'elle y mit. Le corps de saint Gentien Martyr, compagnon de saint Fuscien & de saint Victoric, fut transporté d'Amiens à Corbie, vers la fin du IX siécle, & celui de saint Victoric à Saint-Quentin en Vermandois. On la nomme Corbie *l'ancienne*, pour la distinguer d'une autre qui est en Allemagne. Corbie est à présent demantelée. L'Abbaïe est possédée par des Benédictins de la Congrégation de saint Maur. * Aimoin. Flodoard. Hincmar. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Topogr. des Saints*.

CORBIE, en Allemand *Corbey* ou *Corwey*, en Latin *Corbeia Nova*, pour la distinguer du Couvent de Corbie en France, qu'on appelloit *Corbeia antiqua* ou *aurea*, est une Abbaïe impériale de l'Ordre de saint Benoît, située dans le Cercle de Westphalie sur le Wéser entre l'Evêché de Paderborn & le Duché de Brunswick. Son Abbé est Prince de l'Empire. L'Empereur Louïs le Pieux la fonda sur l'avis d'Adelard. Car après que Charlemagne eut conquis la Saxe & pris des mesures pour la propagation du Christianisme, il pensa en même tems à établir des Couvents. Adelard, Abbé de Corbie en France, neveu, ou selon d'autres, cousin de Charlemagne, & petit-fils de Charles Martel, ayant su le dessein de l'Empereur, fit tous ses efforts pour le seconder, & envoya en Saxe Théodrade, noble Saxon de naissance, & Moine de Corbie en France, pour y choisir un endroit propre à établir un Couvent. L'entreprise fut interrompue parce qu'Adelard fut obligé de passer en Italie pour se charger de la Régence du Royaume de Lombardie pour le fils mineur de Pepin, mort en 810. Il revint en France après la mort de Charlemagne en 814; mais ayant été faussement accusé auprès de Louïs de certains crimes, il fut envoyé en exil. On choisit à sa place pour Abbé de Corbie Adelard le jeune, qui eut aussi à cœur l'établissement d'un Couvent en Saxe. Walon ou Warin frére d'Adelard l'aîné & cy-devant un des premiers Officiers sous Charlemagne l'y porta fortement. En 815, Adelard le jeune en demanda la permission à l'Empereur Louïs qui étoit alors à la Diéte qui se tenoit à Paderborn. L'Empereur lui accorda sa demande & en avertit Hathumare, Evêque de Paderborn, dans le Diocése duquel se trouva la place destinée pour le Couvent. On commença donc à le bâtir dans la forêt de Solingen au delà du Wéser à l'endroit nommé *Hethi* ou *Hechi*. Après avoir travaillé pendant six ou sept ans, ils ne firent pas de grands progrès dans cette solitude, n'ayant d'autre nourriture & vêtement que ce que leur Abbé tiroit de Corbie en France, ce qui ne s'accordoit pas trop bien avec le nombre des Moines Saxons qui croissoit tous les jours: de sorte qu'on résolut plusieurs fois de se disperser & de chercher d'autres demeures. Adelard l'aîné ayant été rétabli dans le Couvent de Corbie en France, obtint de l'Empereur la permission de choisir un autre endroit pour un Couvent; il y alla lui même avec son frére Walon. Les Moines lui indiquérent un endroit sur le Wéser près de la ville de Hœxter. En effet, après avoir consulté là-dessus les Evêques, les Comtes & les Seigneurs du païs, on traça le plan pour l'Eglise & le Couvent le sixiéme août 822. *Baduradus* Evêque de Paderborn bénit la place le 25 du même mois & nomma le Couvent *New-Corbey*, ou Nouvelle Corbie. En attendant que le bâtiment s'achevât, on forma quelques demeures & les Moines de Héthi s'y rendirent pour presser l'ouvrage. En creusant les fondemens on trouva une statue, nommée *Irmenseul*, qu'on transporta dans l'Eglise de Hildesheim. Comme l'on travailloit avec succès au bâtiment du nouveau Couvent, Adelard l'aîné y amena en 824, quelques Moines de Corbie en France & après les avoir unis aux autres qui s'y trouvoient déja, il leur prescrivit la régle de S. Benoît. Toutes choses étant réglées, il retourna en France & se réserva la direction supréme de ce nouveau Couvent. Il envoya ensuite son frére Walon auprès de l'Empereur, pour le prier d'accorder à New-Corbey les mêmes priviléges dont les principaux Couvents jouïssoient en France. Adelard se voyant sur le bord de la fosse, voulut pourvoir le nouveau Couvent de Corbey d'un Inspecteur & nomma pour son successeur *Warin*, Moine de Corbie en France, issu d'une des plus anciennes familles Saxonnes & parent de l'Empereur Louïs. En effet les Moines l'élurent après la mort d'Adelard. Pour augmenter le lustre de ce nouveau Couvent, l'Empereur lui fit présent de la ville de *Hœxter* avec toutes ses dépendances, d'*Eresburg*, de *Meppen* & d'autres endroits, & lui accorda plusieurs priviléges. En 836, on y apporta de France les reliques de S. *Vite*, Martyr. L'Empereur Lothaire ayant fait un vœu à S. Vite, la veille même de la fête de ce Saint en 843, gagna une bataille fort douteuse contre *Gestimule* Roi Payen de l'Isle de *Rugen*, s'empara de l'Isle & en fit présent à S. Vite & au Couvent de Corbey, avec tous ses droits. Le Diplome impérial expédié là-dessus, & qui contient la donation, se trouve dans *Nic. Schatenius* & *Herman Stangefol*. Le Couvent de Corbey devint ensuite fameux par les savans & saints personnages sortis du Collége que l'Empereur Louïs y établit par *Anscharius*, qui fut Archevêque de Brémen & de Hambourg. Plusieurs d'eux prêchérent l'Evangile non seulement en Saxe & dans la Westphalie, mais encore dans le Holstein, la Frise, la Dithmarse, le Danemarc, la Suéde, l'Isle de Rugen, &c. Voici les noms des plus fameux, *Alfroi* & *Ludolphe* tous deux Evêques de Hildesheim; *Charles*, Duc d'Aquitaine, qui fut Archevêque de Mayence en 856; *Adelgaire*, Archevêque de Brême & de Hambourg en 888; & *Hojerus* qui lui succéda en 909, &c. Paschase Radbert, Witikind, Alger, Folet & d'autres sont devenus fameux par leurs Ecrits, quoique le Couvent de Corbie en France s'attribue le premier avec raison. Quelque grande & quelque riche qu'ait été l'Abbaïe de Corbey, quoiqu'elle ait eu des Comtes & des Barons parmi ses Vassaux, elle a fort diminué dans la suite; la plupart de ses biens ayant été vendus ou aliénez d'une autre maniére. Il y a aussi très-longtems que l'Isle de Rugen ne lui appartient plus; car quoique les Moines de Corbey y ayent prêché la Religion Chrétienne, les Rugiens retournérent néanmoins au Paganisme, chassérent les Chrétiens de leur Isle & convertirent les idées confuses qui leur étoient restées de S. Vite en une idole qu'ils appellérent *Swantewite*. Il est vrai que l'Abbaïe ne manqua pas de renouveller, de tems en tems, ses prétentions sur l'Isle de Rugen, & Adrien IV la lui confirma en 1154; mais elle ne put jamais rentrer en possession. Car quoiqu'en 1641, Arnoud, 42 Abbé de Corbey, l'ait accordée en fief à Melchior, Comte de Hatzfeld, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, Conseiller de guerre & Général Felt-Maréchal, la paix d'Osnabrug en ajugea néanmoins la propriété à la Suéde. En 985, il s'étoit formé peu à peu une ville près du Couvent de Corbey, & qui portoit le même nom; mais la foudre y tomba depuis diverses fois, jusques à ce qu'enfin elle fut réduite en cendres; on en voit encore les masures. De ce que nous venons de dire il paroit que l'Abbaïe de Corbey ne posséde aujourd'hui

d'hui rien de considérable que la ville de Hœxter, qui cependant n'est pas entierement sujette à l'Abbaïe, puisqu'elle jouit encore de divers beaux priviléges. L'Abbé de Corbey eut autrefois un différent avec l'Evêque de Paderborn, & prétendit n'être pas de son Diocése. On porta en 1154, l'affaire devant le Pape qui décida que le Couvent de Corbey produiroit ses priviléges d'exemption contre l'Evêque de Paderborn, à défaut de quoi il seroit censé lui être sujet. Mais il est notoire aujourd'hui que Corbey est une Abbaïe impériale, libre & relevant immédiatement du saint Siége. * *Autor de translatione Viti à Meibom. edit. tome 1.* R. G. Witikind Corbeiensis, *Annal. l. 1.* Sigebert, *in Chron.* Saxo Grammaticus, *Hist. l. 14.* Martin Polonus, *in Chron. Vita S. Anscharii à Philip. Cæs. edita, c. 5. & 6.* Paschase Radbert, *in Vita S. Adelhardi.* Lambert Schaffnaburgensis, *ad ann. 819.* Ditmar, *l. 7.* Gobelin Persona, *in Cosmodromium, Æt. 6.* Helmbold, *Chron. Slav. l. 1 c. 6. Chron. Huxariense, & Anonymi Annal. Corbiens. apud Paulinum in Synt. Rer. Germ.* Krantz, *Metrop. l. 1. c. 19. 24. &c.* Bolland, *in Vita Caroli Magni.* Surius, *tome 7.* Baronius, *in Annal.* De Valois, *Not. Gall. p. 159.* Cramers, *Pommer. Kirch. Chron. l. 1. c. 41.* Arnkiel, *Cimbrische Heiden relig. partie 1. c 13. §. 3. Instrum. Pacis Osnabr. art. 10. S. Primo totam Pomer.* Furstenbergii *Monum. Paderborn. p. 126. & suiv.* Schatenius, *in Annal. Paderborn.* Stangefol, *Annal. Circuli Westphal.* Letzneri, *Corbeische Chron.* Paulini, *Disq. de Walone Abbate Corb. ab. Henr. II. Imper. per Meinwertum Episc. Paderb. officio & dignitate privat. Ejusdem, de Viris Illustribus Corbeiæ. Decretum Synodi Moguntinæ, an 888. convocatæ, in qua jura & immunitates Corbeiens. & Herford confirmantur.* Imhof, *N. P. l. 3. c. 26. S. 10. & suiv.*

CORBIE, (Arnauld de) premier Président au Parlement de Paris, & Chancelier de France, étoit de Beauvais, & fils de *Robert* de Corbie, dont parle Nicole Gilles. Il fut employé par le Roi Charles V, dit *le Sage*, pour le mariage de Philippe son frére, qui épousa Marguerite de Flandre, & eut encore la commission d'accompagner l'Empereur Charles IV, qui étoit venu en France avec son fils Venceslas. Le même Roi le pourvut de la charge de premier Président le deuxiéme janvier de l'an 1374; & Charles VI, s'étant souvent servi de lui, le fit Chancelier de France, vers l'an 1388. Depuis, Arnauld de Corbie, fut deux fois destitué de cette charge, & fut autant de fois retabli, jusqu'en 1413, que son grand âge l'obligea de chercher le repos. En effet, il mourut le 24 mars de la même année. Ce Chancelier étoit frére de JEAN de Corbie, qui fut Evêque de Mende en 1419, après Jean de Costa, & qui sur la fin de l'an 1426, fut placé sur le siége de l'église d'Auxerre, après Philippe des Essars. Il mourut vers l'an 1438, & Laurent Pinon, Dominicain, lui succéda au mois de mars. ARNAULD de Corbie fut pére de PHILIPPE, Conseiller du Roi, & Maître des Requêtes, qui de *Jeanne* de Chanteprime eut GUILLAUME de Corbie, Conseiller au Parlement, qui fut aimé du Roi Louïs XI. Ce Prince ayant soupé en sa maison le troisiéme septembre 1461, le choisit pour être premier Président au Parlement de Dauphiné; & depuis, pour l'avoir près de lui à Paris; il le récompensa d'une charge de Président à mortier, en la Cour souveraine de cette ville capitale. Son mérite lui fit avoir divers emplois, dont il s'aquitta avec beaucoup de zéle & de probité. Il mourut l'an 1490, comme on le voit par son Epitaphe, qui est à saint Paul de Paris. * Le Féron & Godefroy, *des Officiers de la Couronne.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Histoire des Présidens & des Maîtres des Requêtes.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

CORBIE'RE, (La Vallée de) lieu connu par une célébre victoire que Charlemagne y remporta sur les Sarrasins. Il est dans le Languedoc vers les Pyrénées, & vers les diocéses d'Alet & de Narbonne. Il appartient à l'Archevêque de Narbonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORBIE'RE en Suisse. *Voyez* CORBE'RES.

CORBIGNY, en Laonnois, ou plutôt CORBENY, *Corbonacum* ou *Carbonacum*, bourg de France en Champagne, appellé autrement *Saint-Marcoul*, à cinq lieues de Liesse au midi, en tirant vers la riviére d'Aîne, & à quatre de Laon au levant d'été, & à six de Rheims. C'est une Prevôté Réguliére & Conventuelle qui dépend de Saint-Remi de Rheims. Le Roi Charles *le Simple* ayant reçu à Corbigny dans le diocése de Laon, le corps de saint MARCOUL, que la crainte des Normans y avoit fait transporter de Nanteuil, monastére que le Saint avoit bâti dans le diocése de Coutance en Basse Normandie, le fit mettre dans l'église de saint Pierre, & y fit bâtir un monastére, pour entretenir les Religieux qui étoient les dépositaires de ses Reliques. L'année suivante qui étoit de Jesus Christ 906, ce Prince assigna le douaire de la Reine Fréderune sur la Terre & le Palais de Corbigny, où l'église de saint Pierre & le monastére de Saint-Marcoul se trouvérent compris. Cette Princesse en mourant donna la maison & la Terre de Corbigny avec le monastére à l'Abbaïe de Saint-Remi de Rheims, de la dépendance de laquelle il demeura depuis, sous le titre de Prieuré. Mais le Roi en voulut retenir le patronage, à cause du respect qu'il avoit pour la mémoire de Saint-Marcoul. C'est à ce lieu, que l'on rapporte l'origine du privilége accordé aux Rois de France, pour toucher ceux qui sont malades des écrouelles, contre le mal desquelles on reclamoit principalement l'assistance de Saint-Marcoul. C'est pour cela que les Rois de France au retour de leur sacre, vont ordinairement en pélerinage, de Rheims à Corbigny, où ils font une neuvaine, soit par eux-mêmes, soit par un de leurs Aumoniers à Saint-Marcoul. Saint Louïs y érigea depuis une célébre Confrairie, où il se fit inscrire le premier. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

CORBIGNY, ville de France en Nivernois, dite CORBIGNY-S. LE'ONARD, *Corbiniacum*, près de la riviére d'Yonne, à douze lieues de Nevers, au Levant d'été, vers Avalon dont elle est à sept lieues, dans le diocése d'Autun. Le corps de saint Léonard y fut transporté de Vaudevore au Maine, sur la fin du régne de Charles *le Chauve*, & déposé dans l'Abbaïe qu'Egil Abbé de Flavigny y avoit bâtie l'an 865. Son culte y devint si célébre, que son nom s'est communiqué à la ville. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

CORBINELLI, (Jacques) natif de Florence, vint en France au tems de la Reine Catherine de Médicis, dont il avoit l'honneur d'être allié, & qui le mit auprès du Duc d'Anjou son troisiéme fils, en qualité d'homme de Lettres. Corbinelli lui expliqua les anciens Historiens Romains. Il lui lisoit aussi *Polybe, Tacite*, les Discours & le Prince de *Machiavel*, si nous en croyons *Davila*. Il ne flattoit point son Maître en Courtisan foible & interessé, il disoit la vérité hardiment, & faisoit sa Cour sans bassesse. On le regardoit comme un homme du caractere de ces anciens Romains, pleins de droiture & incapables de la moindre lâcheté. Il étoit homme de cabinet aussi bien que de Lettres & fut ami du Chancelier de l'Hopital, & Patron de tous les Savans nécessiteux. On ne savoit pas de quelle Religion il étoit. C'est ce que dit M. de Thou. On ne savoit, dit-il, de quelle Religion étoit Corbinelli; c'étoit une Religion politique à la Florentine, mais il étoit homme de bonnes mœurs. Le même Auteur ajoûte, "J'ai fort „ connu le Sieur Corbinelli Florentin. C'étoit un fort bel esprit. Il „ étoit tres capable des affaires du monde, & y avoit un merveilleux „ jugement. Il épousa une Angloise, dont il a eu des filles qui sont „ encore à la Cour au service de quelques Dames. Il avoit peu de „ moyens, mais il vivoit avec un tel ménage & étoit si nettement & „ proprement habillé que rien plus. Il étoit grand ami de l'Abbé d'Elbéne. RAPHAEL Corbinelli son fils fut Sécretaire de la Reine Marie de Médicis: c'est le pére de M. Corbinelli, dont nous avons quelques Ouvrages, & entre autres un *Extrait de tous les plus beaux endroits des Ouvrages des plus célébres Auteurs de ce tems*, imprimé en 1681; les *Anciens Historiens Latins réduits en maximes*, imprimé en 1694. & dont la préface est attribuée au P. Bouhours Jesuite; l'*Histoire Généalogique de la Maison de Gondy*, dont l'Auteur étoit allié. Son livre *des Anciens Historiens Latins réduits en maximes*, n'a pas eu beaucoup de cours. Le Maréchal de *Bassompierre* a assez mal parlé de Jacques Corbinelli. Il mourut à Paris le 19 juin 1716, âgé de plus de cent ans, laissant beaucoup de manuscrits. SCIPION Corbinelli Chevalier de Malte, natif de Florence, se signala beaucoup à la défense de cette isle en 1565. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de Malte* Bayle, *Dict. Crit.*

CORBINIEN, premier Evêque de Freisingen, dans la Haute Baviére, naquit à Châtres proche de Paris, sous le régne du Roi Clotaire III. Etant encore fort jeune, il se retira dans une cellule qu'il bâtit prés d'une église dédiée sous le nom de saint Germain d'Auxerre proche de Châtres. Il mena une vie si exemplaire dans cette retraite, que la réputation de sa sainteté lui attira plusieurs visites: ce qui lui fit prendre la résolution de s'en aller à Rome. Lorsqu'il y fut arrivé en 710, il demanda au Pape Constantin une retraite près de l'église de saint Pierre & de saint Paul; mais ce Pape l'ayant voulu voir, & ayant connu son mérite par ses entretiens, l'exhorta à prêcher la parole de Dieu, & lui en donna la mission. Il obéït à cet ordre, vint prêcher en France & en Allemagne, & retourna à Rome, pour se faire dispenser du ministére de la predication; mais le Pape Grégoire II le renvoya en Baviére. Il fut arrêté en chemin par les Gardes de Grimoald Duc de Baviére. Il fit tant par ses sollicitations, qu'il porta ce Prince à rentrer en lui même, & à quitter la veuve de son frére qu'il avoit épousee; il s'établit ensuite a à Freisingen, y bâtit une église, & travailla avec beaucoup de zéle à déraciner les restes de l'idolâtrie qui étoit dans la Baviére. Biltrude (femme qu'il avoit fait répudier à Grimoald) ayant voulu faire assassiner Corbinien, ce Saint se retira dans le Tirol, jusqu'à ce qu'après la mort de Grimoald, Hubert son successeur le fit revenir en 726. Il mourut en 730. Les Martyrologes modernes marquent sa fête au huitiéme de septembre. Sa Vie a été composée par Aribon, quatriéme Evêque de Freisingen, donnée par Surius & par le P. Mabillon. * Bulteau, *Hist. Monast. d'Occident.* Baillet, *Vies des Saints, septembre.*

CORBRED, I. de ce nom, Roi d'Ecosse, succéda, dit-on, environ l'an 47 de la naissance du fils de Dieu, à Evenus III, & régna 18 ans. On prétend que Dardanus fut Roi après lui, & que Corbred II lui succéda. Son régne fut de 35 années. * Dempster & Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

* CORBRIDGE, bourg d'Angleterre, dans le Northumberland, dans le voisinage d'Aidon-Castle. On croit que c'est l'ancienne *Curia Ottadinorum.* * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 245.*

CORBUEIL, (François) *dit Villon*, natif d'Auvers, paroisse du Vexin-François, au dessus de Pontoise & sur les bords de l'Oise, vivoit dans le XV siécle, comme il paroît par un testament qu'il fit, daté en l'année 1456. Il avoit beaucoup d'esprit; mais c'étoit, comme dit Pasquier, *un maître passé en friponnerie*: ce qui a fait dire à Marot,

Peu de Villons en bon savoir,
Prou de Villons pour décevoir.

On voit à la page 40 de ce livre, un de ses tours d'adresse plus subtil que la grossiéreté du siécle ne sembloit le permettre. Corbueil, dit-on, étoit son nom, & Villon un sobriquet, qui signifioit *fripon*; mais rien de plus faux, puisque son pére s'appelloit Guillaume de Villon. Ses friponneries le firent condamner à être pendu par sentence, de laquelle il appella au Parlement. Sa gayeté naturelle ne l'abandonna point dans cette extrémité, & lui fit faire deux Epitaphes, une pour lui qui se voit dans ses Oeuvres, & qui est rapportée par le Président Fauchet d'une autre maniére, en ces termes,

Je suis François, dont ce me poise,
Nommé Corbueil en mon surnom,
Natif d'Auvers emprès Pontoise,
Et du commun nommé Villon.
Or d'une corde d'une toise,
Sçauroit mon col, que mon cul poise,

Si ne fût un joli Appel,
Ce jeu ne me sembloit point bel.

L'autre en forme de Balade, qu'il fit pour lui & pour ses compagnons, commençant par ces mots, *Fréres humains, qui après nous vivez.*

Quelques uns disent que Louïs XI lui sauva la vie; d'autres que le Parlement jugeant son appel, changea la peine de mort prononcée contre lui, en celle du bannissement. Il se retira à saint Maixent en Poitou, chez un Seigneur qui en étoit Abbé. Rabelais, *c.* 14. *l.* 4. *& dans le chap. dernier du même livre*, dit que Villon s'étoit retiré de France vers Edouard V, Roi d'Angleterre, & qu'il fut son Favori. On peut dire à la louange de Villon, qu'il étoit né avec un génie propre pour la Poësie, du moins pour le style bas & comique. On prétend qu'il a été le premier qui ait débrouillé la Poësie Françoise, comme dit M. Despreaux, dans son Art Poëtique.

Villon sut le premier dans des siécles grossiers
Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.

* *Recueil des Poëtes François depuis Villon jusqu'à Benserade, tome* 1.

CORBULON, (Cn. Domitius) Capitaine Romain, très-renommé, s'opposa aux courses des Cauques qui pilloient les Païs-Bas sous l'empire de Claude, fut Consul l'an de Jesus Christ 39, & réduisit les Frisons à demeurer dans le païs qu'il leur marqua. Il faisoit observer si rigoureusement la Discipline militaire, quil condamna à mort deux soldats qui avoient travaillé aux retranchemens, l'un sans épée, & l'autre sans le poignard. La Frise fut contrainte de lui donner des ôtages, & de se contenter des terres qu'il assigna à ses Habitans pour y demeurer. Il lui donna aussi des loix & des Magistrats, & pour les tenir en bride il y mit bonne garnison. L'Empereur ne lui voulant pas permettre de faire de nouvelles entreprises, l'obligea de repasser le Rhin avec son armée, & de retirer ses garnisons l'an 47. On dit que ce commandement lui fut porté, lorsqu'il alloit asseoir son camp dans le païs ennemi, & que, sans déliberer davantage, il fit sonner la retraite, & ne dit autre chose, sinon que les anciens Capitaines étoient trop heureux. Avant son rappel, pour empêcher que l'oisiveté ne corrompît ses soldats, il fit tirer un canal de cinq ou six lieues de long, entre la Meuse & le Rhin, contre les inondations de l'océan, lequel les Latins ont appellé *Fossa Corbulonis*: on croit que c'est le canal appellé *de Fliet*, qui s'étend depuis Sluis sur Meuse appellé dans le païs *Maasland-sluis*, jusques à Leiden sur le Rhin. En l'an 59, sous Néron, il soumit toute l'Arménie, & l'année suivante il fut fait Gouverneur de Syrie. Il eut ordre de faire la guerre aux Parthes, qu'il trouva moyen de porter à la paix; & en 66, il envoya à Rome Annius Verianus son gendre, ou pour accompagner Tiridate, ou pour servir d'ôtage de sa fidelité; mais cette précaution n'empêcha pas que Néron, effrayé du mérite de ce grand homme, que sa valeur & sa probité faisoient malgré lui juger digne de l'Empire, ne commandât de le faire mourir, lorsqu'il eut appris qu'il étoit arrivé à Cenchrée, port de Corinthe. Corbulon ayant appris cet ordre, se passa lui même son épée au travers du corps, l'an de Jesus Christ 66. Il avoit laissé quelques Mémoires de ce qu'il avoit fait en Orient, lesquels Pline a souvent citez. Sa fille unique Domitia fut mariée à L. Æmilius Lamia, auquel Domitien l'enleva. * Tacite, *Annal. l.* 3. 11. 13. 14. 15: *& Hist. l.* 3. Pline, *l.* 2. *c.* 70: *l.* 5. *in Ind. & c.* 24: *l.* 6. *Ind. & c.* 8. *l.* 7. *c.* 5. Dion, *l.* 66. *&* 68. Xiphilin, *in Nerone, &c.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 25.

CORCANG ou CORCUNG, bonne & grande ville, que l'on met en Perse dans le Chorasan, sur le Jehun, à vint lieues de son embouchure. On met encore une autre Corcang, qu'on nomme *la petite*, dans la même contrée, à trois lieues de la grande. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORCEONE ou CORCHON (Robert) Cardinal. *Cherchez* CURSON.

CORCK, CORCKE, CORKE ou KORCACH, *Corcagia*, ville d'Irlande, dans la Mommonie, avec titre de Comté & d'Evêché suffragant de Cashel. Camden dit que cet Evêché est présentement uni à celui de Cloney. Corck est sur la riviére de Lée, qui se joint à un Golfe de la Mer d'Irlande, & elle a à quelques milles de sa situation, CORCKHAVEN, ou le port de Corck. Cette ville est petite, mais assez bien fortifiée. Les Anglois l'ont très-maltraitée durant les guerres du XVII siécle. Elle est au nord de Kinsale, dont elle est éloignée d'environ quinze milles ou de cinq lieues. * Camden.

* CORCK, le Comté de Corck, province de la Mommonie en Irlande. Il est borné à l'est par le Comté de Waterford, au nord par ceux de Kerry & de Limmerik. En y comprenant le Comté de Desmond, on peut dire que la mer le baigne à l'ouest, aussi bien que du sud-ouest au nord-est. Ses principaux lieux sont Corck qui en est la capitale, Kinsale, Yougall, Mallo, Baltimore, Bandonbridge, Kelly, Bantry & Ross. Tous ces lieux, à la reserve des deux derniers, ont séance & voix au Parlement d'Irlande.

CORCHUT, frére de Sélim, I. du nom, Empereur des Turcs, fut étranglé par son ordre. Lorsque ses Bourreaux furent prêts de l'exécuter, suivant l'ordre qu'ils en avoient, il leur demanda une heure de tems qu'il employa à écrire contre l'Empereur Sélim, pour lui reprocher sa cruauté. * Jovius.

CORCON, Cardinal. *Voyez* CURSON.

CORCUNG. *Voyez* CORCANG.

CORCYRE. *Cherchez* CORFOU.

CORDACE, en Latin *Cordax*, espéce de danse ancienne, gaye & plaisante, remplie de postures ridicules & extravagantes, comme les danses des Satyres & des Villageois. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

CORDEILLE. *Cherchez* CORDILLE.

CORDELIE'RE, espéce de collier que l'on met autour des armoiries des femmes. L'usage de cet ornement a été introduit par la Reine Anne de Bretagne, epouse de Charles VIII, qui commença à régner en 1483, puis de Louis XII, qui lui succéda en 1498. Ce fut à l'imitation de son pére François, Duc de Bretagne, qui pour la dévotion qu'il avoit à saint François d'Assise, mit un semblable cordon autour de ses armoiries, vers l'an 1440, & fit sa devise de deux cordeliéres à nœuds serrez, comme les cordons que l'on nomme de saint François. Le Roi François I, époux de Claude de France, fille de Louïs XII, & de la Reine Anné, fit aussi sa devise de ce cordon, pour marquer la dévotion qu'il portoit à ce Saint. Il changea même les aiguillettes du cordon de l'Ordre de saint Michel, en une cordeliére tortillée, telle qu'on la voit encore aujourd'hui, mêlée avec les coquilles de la premiére institution. Louïse de Savoye, mére de François I, mit aussi cette cordeliére autour de ses armes, & prit pour devise un lis de jardin, entouré d'une de ces cordeliéres, & accosté de deux vols. Dans une vître des Cordeliers de Blois sont les armoiries de Marie de Cléves, mére de Louïs XII, environnées d'une cordeliére: ce qui fait voir que l'usage en devint fréquent en ce tems-là, & s'étendit à la plupart des Princesses & des Dames de qualité. La cordeliére des veuves est un peu plus ancienne que celle qu'Anne de Bretagne portoit autour de ses armoiries; car dès l'an 1470, Claude de Montagu, de la Maison des anciens Ducs de Bourgogne, ayant été tué au combat de Bussy, Louïse de la Tour d'Auvergne, sa veuve prit pour devise une cordeliére à nœuds déliez & rompus, avec ses mots, *j'ai le corps délié.* Non seulement on a orné de la cordeliére les armes des Reines & des Princesses; mais quelques Prélats même tirez de l'Ordre de saint François, ont porté cet ornement autour de leurs armoiries. Avant cet usage des cordeliéres, la plupart des armoiries, tant des hommes que des femmes, se mettoient dans des guirlandes de feuilles ou de fleurs, comme les images s'y mettoient anciennement parmi les Grecs & les Romains, qui nommoient ces guirlandes *Stemmata.* A l'imitation de ces guirlandes ou couronnes de fleurs, les Religieux & les Religieuses ont mis autour de leurs armoiries, tantôt des couronnes d'épines, tantôt des chapelets de patenôtres. Les Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem ont aussi choisi ces chapelets pour ornement de leurs armes. Aujourd'hui les personnes de qualité, particuliérement les femmes, mettent deux palmes accostées à l'écusson de leurs armoiries: ce qui est un ornement & en même tems un symbole de l'amour conjugal, que les Anciens ont répresenté par les palmes mâle & femelle. Les veuves ont retenu la cordeliére. * Le P. Menétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries.*

* CORDELIE'RES, Religieuses de l'Ordre de S. François. Elles doivent leur fondation & leur établissement à Blanche, fille du Roi St. Louïs, laquelle étant veuve de Ferdinand Roi de Castille, fit bâtir le couvent des Cordeliéres à Paris dans le fauxbourg St. Marcel. *Voyez* sous le mot FRANCE, l'article de LOUIS IX ou de St. LOUIS.

CORDELIERS, Religieux de l'Ordre de S. François, qui sont habillez de gros drap gris, avec un petit capuce, une mozette ou chaperon, & un manteau de même étoffe, & qui ont une ceinture de corde, où il y a trois nœuds. On les appelle autrement Freres Mineurs. Le nom de Cordeliers leur fut donné au lieu de celui de *Franciscains*, du tems des guerres de la Terre Sainte, où ils accompagnérent le Roi S. Louïs. Un nombre considérable de ces Religieux s'étant trouvé dans le corps que commandoit un Seigneur Flamand, ils y firent de si beaux faits d'armes, qu'ils ranimérent les Soldats qui avoient lâché le pié, & leur aidérent à défaire les Sarrasins. Ce Seigneur faisant le récit de cette action au Roi, & lui exaltant la bravoure de ces Religieux sans pouvoir dire leur nom, qu'il avoit oublié, pressé par S. Louis, les designa en disant, *Ce sont ceux qui sont liez de corde*, d'où on les nomma depuis dans l'armée *Cordeliers.* Ils sont dans la Terre Sainte depuis l'an 1238, & ont sous la protection du Roi de France, la garde du saint Sépulchre & de tous les lieux Saints, à la charge d'un tribut qu'ils payent tous les ans au Grand Seigneur. Ils ont outre cela presque dans toutes les villes des côtes de la Méditerranée sujettes au Turc, dans l'Egypte & dans les autres Royaumes du Levant, des Religieux qui administrent les Sacremens aux Chrétiens. Ce fut S. Louis qui introduisit en France les Cordeliers du vivant de leur Patriarche S. François; & fonda leur grand couvent de Paris, qui est un Collége qui dépend immédiatement du Général de l'Ordre. Ils ont dans le Royaume huit nombreuses provinces, savoir, celle *de France*, qui comprend la Champagne, la Bourgogne, la Picardie & un peu de la Normandie; celle de *France Parisienne*, ou est Rouen, & des couvens en Champagne & en Lorraine; celle de *Touraine*; celle de *Touraine Pictavienne*; celle de *S. Bonaventure*, où se trouve Lyon, &c. celle d'*Aquitaine ancienne*, où se trouvent Bourdeaux & Toulouse; celle d'*Aquitaine nouvelle*, où se trouve Auch &c. & celle de *S. Louïs*, qui contient la Provence, le Bas Languedoc, le Roussillon, &c. Il y a dans toutes ces provinces 284 couvents d'hommes & 123 de filles. Les Cordeliers sont aggrégez dans l'Université de Paris. Ils suivent le sentiment de Scot, c'est pour cela qu'on leur donne le nom de *Scotistes.* Les Cordeliers peuvent être Evêques, Archevêques, Cardinaux & même Papes, comme en effet il y en a eu qui l'ont été. Cet Ordre fut le premier qui renonca à la propriété de toutes les possessions temporelles. * Herman, *Hist. des Ordres Religieux.* Le P. Hélior, &c. *Voyez* S. FRANÇOIS & MINEURS.

CORDELLA, ville ancienne des *Salasses*, peuples de la Gaule Narbonnoise. Ils lui donnérent ce nom, à cause de *Cordellus Statiellus*, qui l'avoit fondée, & Auguste y ayant envoyé une Colonie des Romains, la fit appeller *Augusta Pratoria.* C'est la ville de Savoye qu'on nomme aujourd'hui *Aouste.* * Audiffret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORDER, connu sous le nom de BALTHASAR CORDERIUS, Jésuite, étoit d'Anvers, où il naquit l'an 1592, & depuis

fut

fut Docteur en Théologie à Vienne en Autriche, où il enseigna assez long-tems avec beaucoup de réputation. Il savoit très-bien les Langues, & particuliéremeet la Langue Gréque qu'il cultiva avec beaucoup de soin. On a de lui une Traduction des Oeuvres de S. Denys Areopagite, qu'il publia l'an 1634, en deux volumes *in folio*; *Catena LXV Græcorum Patrum in S. Lucam*; *Catena Græcorum Patrum in Joannem*; *Joannis Philoponi in c. 1. Genesis, de Mundi creatione, libri sex*; *Expositiones Patrum Græcorum in Psalmos, en trois tomes*; *S. Dorothei Doctrinæ spirituales, &c.* Le P. Balthasar Corder a ajoûté des Notes à tous ces divers Ouvrages, & mourut à Rome le 24 juin de l'an 1650, âgé de 58 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jes.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 103.

* CORDER (Guillaume) a donné au public un petit Ouvrage qui a pour tître, *De varia Fontium quorumdam natura, Fluminibus & anni partibus.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 311.

CORDERIUS. *Voyez* CORDER cy-dessus & CORDIER cy-dessous.

CORDES (Jean des) Chanoine de Limoges, a vécu dans le XVII siécle, & a passé pour un homme d'une grande Littérature, & pour amateur de bons livres. Il se satisfit là-dessus, en formant une des plus curieuses bibliothéques du Royaume. Nous en avons un ample Catalogue, où l'on voit à la tête l'Eloge de Des Cordes, composé par Gabriel Naudé, avec les témoignages de Messieurs de Marca, Oihenart, de Launoy, Bignon, Du Chêne, Grotius, Blanchot, &c. qui parlent très avantageusement de lui. Quelques mois avant sa mort, il commença à ressentir les infirmitez de la vieillesse; & une sur tout assez singuliére, qui étoit de répeter malgré lui, & même jusqu'à vint fois les mêmes mots, principalement ceux qui étoient à la fin des phrases. Il mourut à Paris l'an 1642, âgé de 72 ans, & y est enterré aux Chartreux. Des Cordes avoit beaucoup d'inclination pour les Lettres dès son bas âge; cependant après la mort de son pere, ses parens l'ayant obligé de quitter les études, pour se faire Marchand, il ne les reprit qu'à l'âge de trente ans. Depuis, ayant fait un voyage à Rome, à son retour il entra chez les Jésuites à Avignon; mais ses incommoditez l'ayant contraint de sortir du noviciat, il étudia en particulier, & obtint un Canonicat à Limoges qui étoit sa patrie. Il acheta ensuite la bibliothéque de Simon Bosius, & avec ce secours il dressa la sienne. Il avoit ordonné par son testament que les livres de sa Bibliotheque ne fussent point séparez, mais qu'on la vendît toute entiére à la même personne; & il avoit chargé Jean Aubert, Chanoine de Laon son Exécuteur testamentaire, de tenir la main à l'exécution de cet article. Sa volonté fut suivie, car le Cardinal Mazarin l'acheta 24000 francs. Cette Bibliotheque fut ensuite vendue à l'encan pendant la guerre de Paris; mais elle fut rachetée depuis, & mise avec les autres livres du Cardinal Mazarin. Ses Ouvrages sont, *Dissertation sur saint Martial de Limoges*; *La Vie de saint Martial*; *Histoire des Troubles avenus au Royaume de Naples sous Ferdinand I, depuis l'an* 1480, *jusqu'en* 1487, traduite de l'Italien de Camillo Porto; *Histoire des différents entre le Pape Paul V, & la République de Venise*; *Discours des grands défauts qui sont dans la forme du gouvernement des Jesuites*, traduit de l'Espagnol de Mariana. Il a aussi donné au Public *les Oeuvres de Hincmar, Archevêque de Rheims, in octavo*; *& celles de George Cassandre, in folio.*

* CORDES (Eutychius) d'Anvers, Religieux du monastére de sainte Justine de Padoue, & Abbé de la même Congrégation, assista au Concile de Trente. On a de lui, *Commentaria in omnes Pauli Epistolas*; *In Symbolum Apostolorum*; *Dictionarium Biblicum.* Ces Ouvrages sont en manuscrit dans le monastere dont on a parlé. Il mourut au mois de septembre 1582. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 215.

CORDES, ville de France dans le Languedoc, en Latin *Cordæ.* Elle est située sur une colline en maniére de dongeon, close de trois murailles, proche de la riviére d'Aurou. C'est l'une des villes maîtresses du Duché d'Albi, éloignée de trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, & l'un des siéges du Juge de l'Albigeois. * Davity, *Languedoc.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORDES TOULOUSAINES, petite ville de France dans l'Armagnac, en Latin *Cordæ Tolosana.* Elle est située près de la Garonne, à quatre lieues de Verdun, & à neuf de Toulouse. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CORDICIUS (Pierre) célébre Médecin florissoit vers l'an 1630 & mourut à Palerme en Sicile. Il a composé un Ouvrage qui a pour tître, *De præparatione Materiæ in toto & in partibus ad concoctionem & expurgationem, & de præparatione viarum, Pars prima*: cet Ouvrage contient encore six autres parties, qui traittent de différens sujets de Médecine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORDIER (Mathurin) en Latin *Corderius*, vivoit au XVI siécle. On ne sait pas bien qu'elle étoit sa patrie; les uns disent qu'il étoit de Normandie, & les autres qu'il étoit du Perche. C'étoit un excellent Régent de Classe; il entendoit fort bien la Langue Latine, il avoit beaucoup de vertu, & il s'appliquoit diligemment à ses fonctions, aussi soigneux de former ses Ecoliers à la sagesse, qu'à la bonne Latinité. Il usa sa longue vie à enseigner les enfans à Paris, à Nevers, à Bourdeaux, à Genéve, à Neuchâtel, à Lausanne, & finalement encore à Genéve, où il mourut le huitiéme septembre 1564, à l'âge de de 85 ans, & instruisant la Jeunesse dans la sixiéme classe, trois ou quatre jours avant sa mort. Calvin qui avoit été son Disciple à Paris au Collége de la Marche, lui dédia son Commentaire sur la premiére Epître aux Thessaloniciens. Cordier avoit étudié quelque tems la Théologie au Collége de Navarre environ l'an 1528, après y avoir régenté une classe; mais il abandonna ensuite cette étude pour reprendre celle de Grammairien. Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Epîtres Chrétiennes* 1557; *Sentences extraites de la Sainte Ecriture pour l'instruction des enfans* 1551; *Cantiques spirituels en nombre* 26, *en* 1560; *Le Miroir de la Jeunesse pour la former à bonnes mœurs & civilité de vie*, 1559; *L'interprétation & construction en François des Distiques Latins qu'on attribue à Caton*; (ce livre a été imprimé une infinité de fois) *Les Colloques*, &c. qui ont été traduits de Latin en François par Gabriel Chapuis, & en 1669 par Samuel Chapuzeau; *Remonstrances & exhortations au roi & aux Etats de son Royaume*, 1561; *De corrupti sermonis apud Gallos emendatione, & Latine loquendi ratione, &c.* à Paris, 1536, *in quarto.* Dans la quatriéme édition il retrancha les exemples des mauvaises phrases, & donna ce tître à son livre, *Commentarius puerorum de quotidiano sermone, &c.* * Bayle, *Diction. Critiq.* 4 *edit.*

CORDILLE ou CORDEILLE, Princesse d'Angleterre, dont les Historiens de cet Etat parlent très avantageusement, étoit la troisiéme fille de Léïr Roi de la Grande Bretagne, & épousa un Roi de Neustrie. Léïr ne lui donna rien pour la dot, parce qu'il ne l'aimoit pas, & partagea presque tous les Etats aux deux aînées, qu'il maria aux Ducs d'Albanie & de Cornubie. Cette injustice fut punie fort sévérement. Car les deux Ducs ses gendres l'ayant dépouillé de tous ses biens, il se vit obligé d'implorer le secours de Cordille qu'il avoit si maltraitée. Cette généreuse Princesse fit si bien aupres du Roi son époux, qu'il rétablit Leïr; & depuis étant restée veuve, elle demeura près de son pére, auquel elle succéda. Son régne fut de cinq ans, pendant lesquels elle eut toûjours les armes à la main, pour défendre ses Etats contre ses beaux-fréres; mais bien que ses Sujets fissent de grands efforts, pour lui conserver sa Couronne, ils furent vaincus, & elle fut prise & enfermée dans une prison, où elle mourut de desespoir. Tous ces faits paroissent extrémement fabuleux; car on prétend qu'elle vivoit long-tems avant l'Ere Chrétienne. * Béde & Polydore Virgile, *Hist. d'Anglet.*

CORDILLÉRAS, montagnes de l'Amérique Méridionale, à l'orient du Royaume de Chili, depuis le Perou jusqu'au détroit de Magellan. Elles ont près de mille lieues de longueur, & sont connues sous divers noms, *Cordillera de los Andes, Sierra Nevada, &c.* Ces montagnes sont extrêmement froides, & on y sent un certain vent si pénétrant & si subtil, qu'il donne la mort, géle les corps & les durcit tellement, qu'ils ne se corrompent point. Diégue Almagro, qui le premier des Castillans, passa du Perou dans le Chili, fut contraint d'abandonner plusieurs de ses gens sur ces montagnes; & lorsqu'il y repassa long tems après, il les trouva, dit-on, encore debout. On dit même qu'il y en avoit qui tenoient la bride de leurs chevaux gelez, & sur pié aussi bien que les hommes. A ce vent près qui n'est pourtant pas violent, ces montagnes sont fertiles, & sur tout dans le bas, où l'on trouve diverses mines considérables. Il y en a quelques unes qui jettent du feu. * Garcilasso de la Véga. Sanson, &c,

CORDOUA. *Voyez* CORDOUE.

CORDOUAN ou LA TOUR DE CORDOUAN, Phare célébre de France, bâti sur un rocher à l'embouchure de la Garonne, à quinze lieues de Bourdeaux. Cette tour a été ainsi appellée du nom du premier Architecte qui l'a bâtie, dans une isle que la mer a abîmée, & dont il ne reste plus que ce rocher. On y allume un flambeau la nuit pour servir de guide aux vaisseaux qui entrent dans cette riviére, aussi bien qu'à ceux qui en sortent, ce qui rend la navigation fort commode. Henri II, Roi de France la fit rebâtir, & donna la conduite de cette construction à Louïs de Foix, Architecte de Paris. Après lui, Henri IV y fit encore travailler; & comme elle tomboit en ruine, Louis XIV la fit réédifier entiérement en 1665, comme il se voit dans l'inscription qu'on y a posée. Il assigna aussi un revenu tous les ans, pour l'entretenir en bon état. On assûre que cette tour est plus haute & plus belle que le Phare d'Alexandrie. * Baudrand.

CORDOUE, sur le Guadalquivir, ville de l'Espagne, dans l'Andalousie, a porté autrefois tître de Royaume, avec Evêché suffragant de Toléde, & autrefois siége des Rois Maures. Les Latins la nomment *Corduba.* Elle a été célebre sous la domination des Romains & des Maures; & ces derniers y bâtirent une Mosquée, qui étoit la plus belle qu'ils eussent après celle de la Mecque. C'étoit un bâtiment fait sur le modele de l'ancien temple de Salomon, à ce qu'on assure. C'est aujourd'hui la grande église. Cordoue est célébre par la naissance des deux Séneques, le Rhéteur, & le Philosophe, du Poëte Lucain, du Grand Capitaine Gonzalès, de Jean de Ména Poëte Espagnol, de l'Historien Ambroise Moralès qui a écrit à l'avantage de sa patrie, & d'autres Grands Hommes. Averroès & Avicenne y ont aussi enseigné. Elle est située dans une plaine, entre Andujar & Séville, qui sont aussi sur le Guadalquivir. L'église épiscopale, qui étoit la mosquée, est soutenue par un très-grand nombre de colomnes de marbre. Sa forme est presque quarrée avec diverses chapelles à l'entour, & une au milieu qui est bâtie de neuf & très-proprement. Les Voyageurs voyent encore avec plaisir à Cordoue, le Palais du Roi, dit *el Palatio del Rey*, & la grande place, dite *la Plaça Major*, avec de belles maisons soutenues de portiques. Cordoue a eu aussi de grands Evêques, entre lesquels Osius est des plus célébres. Il aquit le titre de Confesseur de J. C. sous l'Empereur Diocletien, & il est honoré en Espagne comme Saint. Saint Acficle, saint Zoël ou Zoïle & sainte Victoire, souffrirent le martyre en cette ville, du tems de l'Empereur Dioclétien, sous le Gouverneur Dion. Saint Fauste, saint Janvier & saint Martyr y furent aussi martyrisez dans le même tems. Cette ville a été soumise à des Rois Maures, pendant deux ou trois siécles. Ils y persécutérent cruellement l'Eglise, & y firent un très-grand nombre de Martyrs. Voici les noms des principaux Martyrs de cette ville sous les Sarasins, vers le milieu du neuviéme siécle, S. EULOGE, Prêtre, l'Historien & l'Apologiste des autres Martyrs du lieu, martyrisé en 859; S. PARFAIT, Prêtre, martyrisé en 850; Sainte COLOMBE, Vierge, martyrisée l'an 853, de l'Ere Espagnole en 891; POMPEUSE, Vierge, Religieuse de Pilemellar, martyrisée deux jours après sainte Colombe; sainte FLORE & sainte Marie, Vierges, martyrisées le 24 de novembre de l'an 851; (la derniére étoit Religieuse de Cuteclar, & sœur de sainte Walabonze, martyrisée l'anneé précédente) S. Isaac, S. Paul Diacre, S. Théodémir Moine, & S. Sance, Martyrs en 851, au mois de juin; S. Pierre, S. Walabonze, S. Wistramond, S. Habence, S.

Sabinien, S. Jérémie, S. Sisenard Diacre, tous Martyrs en 851; S. Emila Diacre, S. Jeremie, S. Christophle, S. Leuvigilde Moines, Martyrs en 852; S. Roger & S. Ser-Dieu en la même année; S. Athanase & S. Felix, sainte Digne, & sainte Bénilde, Ste Faudille, martyrisez en 853, au mois de juin; Ste Argimire, sainte Aure ou sainte Aurée Vierge, martyrisées l'an 856. Almansor, qui a été un des plus puissans des Princes Maures, fut défait l'an 998, & mourut l'an 1002, qui étoit le 393 de l'Hégire. Son régne avoit été de 26 ans. Celui de son fils ne fut que de six, & ensuite les Chrétiens Espagnols se rétablirent peu à peu, & chasserent les Sarrasins en 1236. Le terroir de Cordoue est très-fertile. * Strabon, *l.* 3. Pline. Ptolomée. Antonin. Jean de Gironne, *l.* 1. *Paral. ch. de Flumin.* Ambroise Moralès. Baronius. Merula. Pedro Diaz de Riba, *Antiq. de Cord.* Alphonse Garcias, *Hist. de Cord.* Mariana. Botero, *Relat. d'Espagne.* Francisco de Torreblanca, *de las Grand. de Cord.* Martin de Roa, *Princip. & Antiquid. de Cord.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CONCILE DE CORDOUE.

Le célébre Osius, Evêque de Cordoue, qui présida au Concile General de Nicée, & depuis au Concile de Sardique, assembla l'an 348 en sa ville épiscopale un Synode, dans lequel il condamna ceux que le même Concile de Sardique avoit frappez d'anathéme, & admit à sa communion, ceux que ce Concile avoit reçus. L'église de Cordoue étant affligée dans le neuviéme siécle par la persécution des Maures, on y tint un faux Synode contre ceux qui s'offroient au martyre pour la défense de la Religion Catholique. Saint Euloge qui fut martyrisé pendant cette persécution, en fait mention. * *Voyez* son Ouvrage publié par Ambroise Moralès, *l.* 2. *Mémor. Sanct. ch.* 9. *& suiv.* Baronius, *A. C.* 851. *num.* 5. 852. *num.* 10. *& suiv.*

* CORDOUE, ville de l'Amérique méridionale dans le Tucuman à l'ouest-nord-ouest de Buenos Ayres, dont elle est éloignée d'environ 120 lieues. M. Delisle la place vers la fin du 37 degré de latitude, & sous le 317 de longitude.

* CORDOUE, petite ville épiscopale du Paraguay dans l'Amérique méridionale, est dans le Tucuman à 70 lieues de saint Jago de l'Estero du côté du midi & à 160 de Buenos Ayres vers le sud-ouest. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORDOUE NOUVELLE. *Voyez* COMANA.

CORDOUE, l'une des plus anciennes Maisons d'Espagne, recommandable par les grands Capitaines qui en sont issus, par ses dignitez & par ses alliances, dont on ne rapportera ici la postérité que depuis DOMINIQUE qui suit.

I. DOMINIQUE Munoz ou Nunès, surnommé le *fameux Adalid*, nom d'un emploi militaire, Seigneur de Dos Hermanas, ayant emporté la ville de Cordoue sur les Maures, dont sa postérité prit le nom, en fut grand Alguazil, & vint s'établir en Andalousie. Il épousa *Gile* ou *Gilette* Fernandès, fille d'*Alvare* Colodro, Gentilhomme du Royaume de Galice, dont il eut FERDINAND qui suit.

II. FERDINAND Nunès ou Munoz, Seigneur de Dos Hermanas, laissa de *Ora* de Témès sa femme, 1. *Nuno* Fernandès, Seigneur de Dos Hermanas & Grand Alguazil de Cordoue mort en 1275, laissant de *Marie*, fille de *Jean* Martinès de Fermosilla, *Ferdinand*, mort jeune, *Sanche*, & *Eléonore* Munos; 2. *Rodéric* Fernandès, Archidiacre de l'église de Cordoue, vivant en 1295; 3. ALFONSE FERNANDE'S, qui suit; 4. *Elvire*; 5. *Jeanne*, mariée à *Ferdinand* Innigués de Carcamo; 6. *Majore*, alliée à *N.* . . de Sosa, Portugais; 7. *Eléonore*, qui épousa *Alfonse* Perès de Saavedra; & 8. *Constance* Fernandès.

III. ALFONSE FERNANDE'S, Seigneur de Dos Hermanas, de Cagnette, &c. Grand Alguazil de Cordoue & Adelantade Major de la Frontera, vivoit en octobre 1325. Il épousa *Thérése* Ximénès de Gongora, fille de *Louis* Valdonta de Gongora, ou selon d'autres, *Elvire* de Sotomajor, fille de *Pierre Alvare* de Sotomajor, dont il eut 1. FERDINAND-ALFONSE qui suit; 2. MARTIN-ALFONSE, qui fit la *branche des Comtes d'*ALCAUDETTE, *rapportée cy-après*; 3. *Jean-Alfonse*, mort avant son pere; 4. *Urraque*, mariée à *Garcie* Mélendès de Sotomajor, Seigneur de Carpio & de Jodar; 5. *Marie* alliée à *Rodéric* Gonsalès Messia, Seigneur de Messia & Grand Commandeur de Léon; & 6. *Constance*.

IV. FERDINAND ALFONSE de Cordoue, Seigneur de Cagnette, Alcade Major & Grand Alguazil de Cordoue, Alcade d'Alcaudette, &c. vivoit en 1343. Il épousa 1. *Urraque* Gonzalès, fille de *Gonsalve*, Seigneur de Messia: 2. *Marie* Ruiz, de Biedma, fille de *Roderic* Innigués de Biedma, & de *Jeanne* Diaz de Finès. Du premier lit vinrent, 1. *Thérése* Fernandès; 2. *Constance*; & 3. *Eleonore* Fernandès, mariée à *Barthelemy* Boccanegra: & du second sortirent, 4. GONSALVE, qui suit; 5. *Alfonse*, premier Alcade de los Donzelès, dont on fait descendre les Infans de Cordoue; 6. *Martin*, Seigneur de Villaverde, qui épousa *Beatrix* Fernandès de Carcamo, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Cordoue, Dame de Villaverde, mariée à *Gomès* d'Aguayo; & 7. DIÉGUE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* CHILLON, *Marquis de* COMARES, *& Ducs de* SÉGORBE *& de* CARDONNE, *rapportée cy après. Il eut aussi pour fils naturel Rodrigue, qui a fait la branche des Seigneurs de* BELMONTE, *& Marquis de* MORATILLA *rapportée en son lieu.*

V. GONSALVE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Cagnette, d'Aguilar, de Priego, &c. mourut en 1422. Il épousa *Marie Garcie* Carillo, Dame de Villaquiran, &c. fille de *Pierre* Ruiz Carillo, dont il eut 1. *Pierre* Fernandès de Cordoue, mort en 1379; 2. ALFONSE qui suit; 3. DIÉGUE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* BAENA, *de* POZA *& de* RÉQUÉNA, *rapportée cy après*; 4. *Urraque* Alonso de Cordoue, mariée 1. à *Louis* Diaz de Baézas, Seigneur de Guardia: 2. à *Alfonse* Boccanégra, Seigneur de Palma; 5. *Eléonore* Fernandès, alliée à *Rodrigue* Gonzalès Messia, Seigneur de la Guardia; 6. *Marie* Garcia Carillo, qui épousa *Pierre* Vénégas, Seigneur de Luque; & 7. *Constance* Fernandès, mariée à *Martin-Alfonse* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar.

VI. ALFONSE Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, de Priégo, de Cagnette, &c. Rich homme de Castille, epousa *Thérese* Venegas, fille d'*Ega*, Seigneur de Luque, dont il eut 1. *Gonsalve* Fernandès de Cordoue & Aguilar, qui mourut avant son pere, ayant eu d'*Isabelle* de Figueroa, fille de *Laurens* Suarès de Figueroa, Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, *Alfonse* dit *le Deshérité*; & *Diégue* Fernandès; 2. PIERRE qui suit; 3. *Marie* Garcia de Cordoue, alliée à *Marie-Alfonse* de Montemajor, Seigneur d'Alcaudette.

VII. PIERRE Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, de Priégo, &c. Rich homme de Castille, eut part à la confiance de Jean II, Roi de Castille, qui le nomma Gouverneur de la personne de Henri IV, son fils, & mourut en avril 1424. Il épousa *Léonore* d'Arellano, fille de *Charles*, Seigneur d'Aguilar & de los Caméros, dont il eut, 1. *Alfonse* Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, &c. mort sans alliance en 1441; 2. PIERRE qui suit; 3. *Eléonore* de Cordoue, mariée à *Martin* Fernandez de Cordoue, Alcade de los Donzeles; & 4. *Therese* de Cordoue, alliée à *Pierre* Afan de Ribéra, Adelantade d'Andalousie.

VIII. PIERRE Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, de Priégo, &c. Rich-homme de Castille, mourut en 1455. Il epousa *Elvire* de Herréra, fille de *Pierre* Nunès de Herrera, Seigneur de Pédraza, dont il eut 1. ALFONSE qui suit; & 2. *Gonsalve* Fernandès de Cordoue, dit *le grand Capitaine*, Duc de Terranova, de Sessa, de S. Angelo, & de Torremaggiore, Marquis de Bitonte, Prince de Vénouse, de Squilace, &c. Grand Connétable du Royaume de Naples, dont *l'Eloge sera rapporté cy-après dans un article separé.* Il mourut le deuxiéme décembre âgé de 62 ans, ayant eu de *Marie* Manrique, fille de *Fréderic* Manrique de Castille, Seigneur del Hito, de Bagnos, &c. *Marie*, morte jeune; *Béatrix*, morte sans alliance, en 1508; & *Elvire* de Cordoue héritiére de son pére, mariée à *Louis* Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra.

IX. ALFONSE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, Alcade d'Alcala, & Grand Alguazil de Cordoue, fut tué en la guerre de Grenade le 16 mars 1501. Il épousa *Catherine*, fille de *Jean* Pachéco, Marquis de Villéna, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. FRANÇOIS, qui fit la *branche des Seigneurs d'*ALMUNAR, *rapportée cy-après*; 3. *Elvire*, mariée à *Frédéric* Henriques, Marquis de Tarife; 4. *Marie*, Religieuse; & 5. *Louise* de Cordoue, alliée à *Louis* Mendès de Sotomajor, Seigneur de Carpio.

X. PIERRE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, &c. se trouva à la bataille où fut tué son pére, dont il enleva le corps sur ses épaules hors de la mêlée. Il fut créé Marquis de Priégo en 1501, & mourut le 24 janvier 1517. Il epousa *Elvire* Henriques, fille de *Henri* Henriques & de *Marie* de Luna, morte en 1512, dont il eut 1. CATHERINE qui suit; 2. *Marie* Henriquès de Cordoue, alliée à *Pierre* Davila, Marquis de las Navas; 3. *Elvire* de Cordoue mariée en 1519, à *Pierre* Manrique, Comte d'Osorno, morte le onziéme septembre 1539; 4. *Thérese* Henriquès, Fondatrice des Religieuses d'Aguilar, morte sans alliance; & 5. *Isabelle*, Abbesse de Sainte-Claire de la ville de Montilla.

XI. CATHERINE Fernandès de Cordoue & d'Aguilar, Marquise de Priégo, Dame d'Aguilar, &c. épousa en 1518, *Laurent* Suarès de Figueroa, Comte de Féria dont elle eut, 1. *Pierre* Fernandès de Cordoue & de Figueroa, Comte de Féria, Chevalier de la Toison d'Or, mort avant sa mére en 1552, ayant eu d'*Anne* Ponce de Leon, fille de *Rodrigue*, Duc d'Arcos, *Laurent* Suarès de Cordoue & de Figueroa, mort jeune; & *Catherine* Fernandès de Cordoue & Aguilar, Marquise de Priégo, mariée à *Alfonse* Fernandès d'Aguilar, Marquis de Villafranca son oncle; 2. GOME'S, qui suit; 3. ALFONSE, qui a fait la *branche des Marquis de* VILLAFRANCA *& de* PRIÉGO, *rapportée cy-après*; 4. *Antoine* Fernandès de Cordoue, Jésuite & Fondateur du College des Jésuites de la ville de Montilla; 5. *Laurent* Suarès de Figueroa, Prieur de S. Paul de Cordoue, Ordre de S. Dominique, puis Evêque de Ségovie; & 6. *Marie* de Toléde & de Figueroa, alliée à *Louis Christophle* Ponce de Léon, Duc d'Arcos.

XII. GOME'S Suarès de Figueroa, fut créé Duc de Féria en septembre 1567, & mourut le septiéme septembre 1571. Il épousa *Jeanne*, fille de *Guillaume* Dormer, Seigneur de Tamery en Angleterre, dont il eut 1. LAURENS qui suit; & 2. *Pierre*, mort jeune.

XIII. LAURENS Suarès de Figueroa & Cordoue, Duc de Féria, Marquis de Villalva, Seigneur de Zafra, &c. né le 28 septembre 1550, fut Viceroi de Catalogne, puis de Sicile, & mourut en janvier 1607. Il épousa 1. *Isabelle* de Cardénas, fille de *Bernardin*, Marquis d'Elche: 2. *Isabelle* de Mendoza, fille d'*Innico* Lopès, Duc de l'Infantade, morte le 18 septembre 1593. De ce dernier mariage sortirent 1. GOME'S qui suit; & 2. *Innico* Lopès de Mendoza, mort jeune.

XIV. GOME'S Suarès de Figueroa & Cordoue, Duc de Féria, Marquis de Villalva, Comte de Zafra, &c. né le 30 décembre 1587, fut Viceroi de Valence, puis Gouverneur du Milanois, Conseiller d'Etat & de guerre, & mourut le douziéme janvier 1634. Il épousa 1. en août 1607, *Françoise* de Cordoue, fille d'*Antoine* Folch de Cardonne de Cordoue, Duc de Sessa, morte le 25 janvier 1623: 2. le neuviéme décembre 1626, *Anne* Fernandès de Cordoue, fille d'*Alfonse*, Marquis de Priégo. Elle se remaria à *Pierre-Antoine* d'Aragon, & mourut en octobre 1679. Du premier lit étoient issus, 1. *Laurens* Suarès de Figueroa de Cordoue, né en 1616, mort jeune; 2. 3. *Isabelle* & *Jeanne*, mortes jeunes: & du second sortit, 4. LAURENS-BALTHASAR qui suit.

XV. LAURENS-BALTHASAR de Figueroa de Cordoue, Duc de Féria, mourut peu après son pére sans alliance.

BRANCHE DES COMTES de VILLAFRANCA, Marquis de Priégo, & de Célada, Ducs de Féria & de Medina-Céli.

XII. ALFONSE Fernandès d'Aguilar, troisiéme fils de CATHERINE Fernandès de Cordoue & d'Aguilar, Marquise de Priego, Dame d'Aguilar, &c. & de *Laurens* Suarès de Figueroa, Comte de Féria, fut Comte de Villafranca, & épousa *Catherine* Fernandès de Cordoue & Aguilar, Marquise de Priégo sa niece, & fille unique de *Pierre* Fernandès de Cordoue & Figueroa, Comte de Féria son frére aîné, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Alfonse* d'Aguilar & de Cordoue, Chevalier & Commandeur de l'Ordre de Calatrava, qui fut créé Marquis de Célada par le Roi Philippe III, & mourut le 23 décembre 1621, & qui d'*Anne-Antoinette* d'Alvarado & Vélasco, fille de *Garcie*, Comte de Villamor, eut pour fils unique, *Alfonse-Gaspard* de Cordoue, Marquis de Célada, Commandeur de Bolanos, Ordre de Calatrava, mort le deuxieme novembre 1635, sans laisser de postérité de *Françoise* Portocarréro, Marquise de Villanuéva del Fresno; 3. *Laurens* Suarès de Figueroa, mort sans alliance; 4. *Anne* Ponce de Léon & Cordoue; & 5. *Catherine* Fernandès de Cordoue, Religieuse aux Carmélites Dechaussées de Cordoue.

XIII. PIERRE Fernandès de Cordoue & Figueroa, Marquis de Priego, Seigneur d'Aguilar & de Cordoue, mourut le 24 août 1606. Il épousa *Jeanne* Henriquez de Ribéra, fille de *Ferdinand*, Duc d'Alcala, dont il eut 1. ALFONSE qui suit; 2. *Louis*, mort sans postérité; 3. *Catherine* Fernandès de Cordoue, mariée à *Henri* de Cordoue & d'Arragon, Duc de Cordoue & de Segorbe; & 4. *Jeanne* Henriquès de Cordoue, alliée en 1620, à *Pierre André* de Guzman, Marquis d'Algave.

XIV. ALFONSE Fernandès de Cordoue & Figueroa, Marquis de Priégo, Duc de Féria après la mort de *Laurens-Balthasar*, fut Chevalier de la Toison d'Or, & mourut le 24 juillet 1645. Il épousa *Jeanne* Henriquès de Ribéra, fille de *Ferdinand*, Marquis de Tarifa, dont il eut, 1. *Pierre*, Marquis de Montalvan, mort avant son pére; 2. LOUIS-IGNACE qui suit; 3. *Anne* Fernandès de Cordoue mariée, 1. en 1626, à *Gomès* Suarès de Figueroa & Cordoue, Duc de Féria, &c. Gouverneur du Milanois: 2. à *Pierre-Antoine*, d'Arragon, morte en octobre 1679; 4. *Marie* Fernandès de Cordoue, premiere femme de *Pierre* Portocarréro, Comte de Medelin; 5. *Jeanne* Henriquès de Ribera, alliée à *Gaspard* Guzman, Duc de Médina-Sidonia; 6. *Isabelle* de Cordoue, qui épousa en 1642, *François* Fernandès de Cordoue & Cardonne, Duc de Sessa; 7. & *Joséphe* de Cordoue, mariée à *Innico* de Vélasco, Duc de Frias.

XV. LOUIS-IGNACE Fernandès de Cordoue-Figueroa & Aguilar, Marquis de Priego, Duc de Féria, &c. fut fait Grand d'Espagne de la premiere classe, & mourut le 22 août 1665. Il épousa *Mariane* de Cordoue & Arragon, fille d'*Antoine* Fernandès, Duc de Sessa, dont il eut 1. LOUIS-FRANÇOIS-MAURICE qui suit; 2. *Alfonse* d'Aguilar & Cordoue, lequel après avoir eté Chevalier de l'Ordre d'Alcantara & Chanoine de Cordoue, fut créé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 22 juillet 1697, nommé Grand Inquisiteur d'Espagne en 1699, & mourut le 19 septembre de la même année, âgé de 46 ans; 3. *Antoine* de Cordoue, qui a épousé *Catherine* Portocarréro & Guzman, Comtesse de Téva, Marquise d'Ardales, fille de *Christophle*, Marquis de Montijo; 4 *François* Fernandès, Chevalier de Malte, Gouverneur de Valence sur le Pô, puis Mestre-de-camp General de Melan, Gouverneur de la province de Guipuscoa, Capitaine Général d'Estrémadure, & Commissaire général de la Cavalerie & de l'Infanterie d'Espagne en 1703; 5. *Jeanne* Fernandès de Cordoue, mariée le 16 septembre 1669, à *Pascal-François* de Borgia, Duc de Gandie, morte au mois d'août 1720, âgée de 68 ans; 6. *Josephe*, morte jeune; 7. *Mariane*, alliée le 16 janvier 1684, à *Melchior* de Guzman Osorio & Davila, Marquis d'Astorga, de Velada, de Villamanrique & d'Ayamonte; 8. 9. 10. *Thérése*, *Anne* & *Marie* de Cordoue, Religieuses au monastere de Sainte-Claire de Montilla.

XVI LOUIS-FRANÇOIS-MAURICE Fernandès de Cordoue, Figueroa & Aguilar, Marquis de Priégo, Duc de Feria, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mourut le 23 août 1690. Il épousa en 1675, *Félicie-Marie* de la Cerda & Arragon, fille de *Jean-François-Thomas* de la Cerda, Duc de Médina Celi & d'Alcala, dont il eut 1. *Emanuel* Fernandès de Cordoue, Figueroa & Aguilar, Marquis de Priégo, Duc de Féria, mort sans alliance; 2. NICOLAS qui suit; 3. *Louis*; 4 *Marie Françoise*; & 5. *Marie de l'Incarnation* Figueroa, la Cerda & Arragon, alliée à *Vincent-Pierre-Ferdinand* Alvarès de Tolède & Portugal, Comte d'Oropésa.

XVII. NICOLAS Fernandès de Cordoue-Figueroa & Aguilar, Marquis de Priégo, Duc de Féria & de Medina-Céli, &c. a hérité de tous les biens des Maisons de Cardonne & de Médina-Céli, après la mort de *Louis* de la Cerda-Cardonne, Duc de Medina Celi, mort en 1711. Il a épousé *Hiéronyme-Marie* Spinola, fille de *Philippe Antoine*, Marquis de Los-Balbasès, dont il est venu des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS d'ALMUNAR & de Carpio.

X. FRANÇOIS PACHÉCO de Cordoue, second fils d'ALFONSE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, &c. & de *Catherine* Pachéco, fut Seigneur d'Almunar. Il épousa *Marie* de Cordoue, fille de *Diégue* Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, dont il eut, 1. *Alfonse* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Almunar, qui mourut sans laisser de postérité de *Thérése* de Hozès-de-Cordoue, Dame d'Albaida; 2. DIÉGUE qui suit; 3. *François* Pachéco de Cordoue, Evêque de Malaca; 4. *Catherine* Pachéco de Cordoue, mariée à *Emanuel* Ponce de Léon, Comte de Baylin; 5. 6. *Françoise* & *Claire*, Religieuses.

XI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Almunar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épousa *Anne-Marie* Lasso de Castille, fille de *Pierre* Lasso, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Diégue* Pachéco de Cordoue, Marquis d'Almunar, & mort sans postérité; 3. *Philippe*, mort en Angleterre; 4. *Diégue*, Doyen de l'église de Cordoue & de Séville; 5. *Catherine*, mariée en 1500, à *Pierre* Manrique de Lara, Comte de Paredès, morte sans postérité; 6. *Marie*, Marquise d'Almunar, alliée à *Jean-Baptiste* Centurioni, Marquis d'Estepa; & 7. *Anne-Marie*, qui épousa *Antoine* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar.

XII. FRANÇOIS Pachéco de Cordoue, Marquis d'Almunar, épousa *Marie* Diaz de Haro, Marquis del Carpio, &c. dont il eut, *Diégue* Lopès-de-Haro, Marquis del Carpio, Seigneur d'Almunar, mort sans enfans de *Jeanne* de Sandoval, fille de *François-Gomes* de Sandoval, Duc de Lerme.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAENA, de POZA & de Requena.

VI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, troisiéme fils de GONSALVE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Cagnette, & d'Aguilar, & de *Marie-Garcie* Carillo, fut Seigneur de Baena, de Villazan, de Villacissa, de Mazariegos, de Basconès, de Révenga, &c. Maréchal de Castille, Alcade de Los-Donzelès & de Cabra, & Grand Alguazil de Cordoue. Il epousa 1. *Sanche Garcie* de Rojas, Dame de Poza, fille de *Sanche* Sanchès de Rojas, & de *Jeanne* de Tolede: 2. *Agnes* d'Ayala, Dame de Calarubios, fille de *Pierre* Suarès, Seigneur de Calarubios. Du premier mariage vinrent 1. JEAN qui suit; 2. PIERRE, qui fit la *branche des Seigneurs de* BAENZA, *rapportée cy après*; 3. *Sanche* Rojas de Cordoue, Evêque d'Astorga; & 4. *Jeanne* de Cordoue, Dame de Basconès, mariée a *Innico* Lopès de Mendoza: & du second sortit, 5. *Martine* de Cordoue, Dame de Calarubios, alliée à *Frédéric* Henriquès, Amiral de Castille.

VII. JEAN Rodriguès de Rojas, Seigneur de Poza, mourut vers l'an 1454. Il epousa *Elvire*, fille de *Gomès* Manrique, Grand Adelantade de Castille, dont il eut 1. DIÉGUE, qui suit; 2. GOMES, qui fit la *branche des Seigneurs de* RÉQUÉNA, *rapportée cy-apres*; 3. *Marie* Manrique, Dame de Monquinno, alliée a *Emanuel* de Benavides, Seigneur de Javalquinto; 4. *Sanche* de Rojas, mariée a *Lascon* de Guevarra; 5. *Maxime* de Rojas, qui epousa *Garcie* Sanchès de Arze, Seigneur de Villerias; 6. *Mencie* de Rojas, alliée à *Loup* de Mendoza; & 7. *Jeanne* de Rojas, Prieure de Sainte-Marie de las Huelgas.

VIII. DIÉGUE de Rojas, Seigneur de Poza, de Villaquiran, de Villacissa &c. épousa *Catherine* de Castille, fille de *Pierre* de Castille, Comte de Pernia, Evêque d'Osma, puis de Plaisance; dont il eut, 1. *Elvire* de Rojas, Dame de Poza, de Villaquiran, &c. mariée a *Diegue* de Rojas, Seigneur de Monzon, dont sont issus les Marquis de Poza; 2. *Marie* de Castille, alliée à *Jean* de Zuniga, Seigneur de Saint-Martin, de Valuena, &c. & 3. *Jeanne* de Castille, nommée depuis *Catherine*, mariée en 1479, à *Jean* Manuel, Seigneur de Belmonte de Campos.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RE'QUE'NA.

VIII. GOME'S Manrique, fils puîné de JEAN Rodriguès Rojas, Seigneur de Poza, & d'*Elvire* Manrique, fut Seigneur de Requena, & mourut le sixieme decembre 1460, dont il eut 1. *Antoine* de Rojas, Evêque de Majorque, puis de Plaisance, de Burgos, Archevêque de Grenade, & Patriarche des Indes; 2. JEAN qui suit; & 3. *Elvire* de Rojas, Religieuse, puis nommée *Isabelle*, mariée a *Bertrand* de Guevarra, Seigneur de Morata. *Il eut aussi de* Jeanne *de Arce un fils* naturel *nommé* Diegue *de Rojas Manrique, qui fut légitimé le onziéme novembre 1515, lequel épousa* Marie *de Contréras, dont il eut* Beatrix *Manrique, alliée a* Tristan *d'Avellaneda.*

IX JEAN Rodriguès de Rojas, Seigneur de Requena, epousa *Catherine*, fille de *Jean* Manrique, dont il eut 1. *Gomes* de Rojas, Seigneur de Requena, mort sans postérité; 2 *François* de Rojas; 3. *Isabelle*; 4. *Catherine*; 5. *Marie*, 6. *Françoise*; & 7. *Anne* de Rojas Manrique, mariée 1. à *Pierre* de Velasco: 2 à *Jean* de Acugna Portocarrero, Seigneur de Pajares, morte le 15 octobre 1500.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAENA, d'Almodavar, & d'Estrella.

VII. PIERRE Fernandès de Cordoue, second fils de DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Baena, & de *Sanche Garcie* de Rojas, Dame de Poza, fut Seigneur de Baéna, & Marechal de Castille. Il épousa *Jeanne* de Cordoue & de Montemajor, fille de *Martin Alfonse*, Seigneur d'Alcaudete, dont il eut 1. GONSALVE qui suit; 2. DIÉGUE, qui a fait la *branche des Comtes de* CABRA, *rapportée cy après*; 3. *Pierre*, Religieux; 4 *Marie*; 5. *Thérése*; 6. *Sanche* Fernandès de Cordoue, femme d'*Alfonse* Fernandès de Cordoue, Alcade de-los-Donzelès; & 7. *Gonsalve* Carillo de Cordoue, qui de *Marie*, fille de Gonsalve Cervantes, eut pour enfans *Anne* Carillo, mariée 1. à *Jean* de Castillejo: 2. à *Alfonse* Mendes de Sotomajor; *Marie* de Carillo, alliée à *Pierre* de Montemajor; autre *Marie*, Religieuse; & *Constance* Cervantes Carillo, qui epousa *Jean* de Herrera.

VIII. GONSALVE Carillo de Cordoue, Seigneur d'Almodavar & de Rodrigalvarès, Maître de Salle du Roi Henri IV, epousa *Jeanne* de Sousa & de Los Rios, dont il eut 1. DIÉGUE qui suit; 2. *Pierre*; 3. *Gonsalve*; & 4. *Béatrix* de Cordoue, mariée à *Pierre* Venegas, Seigneur de Luque.

IX. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Estrella, Alcade d'Almodavar, mourut sans postérité de *Françoise*, fille de *Maria* Fernandès Portocarréro, Seigneur de Palma, qu'il avoit epousée en 1470.

BRAN-

BRANCHE DES COMTES de CABRA, SEIGNEURS de la Guaiaras, & Ducs de Sessa, de Baëna & de Soma.

VIII. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, second fils de PIERRE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Baëna, & de *Jeanne* de Cordoue & de Montemajor, fut Comte de Cabra, Vicomte d'Isnajar, Seigneur de Baëna, de Rute, de Zambra, &c. Maréchal de Castille, & Alguazil-Major de Cordoue. Il épousa 1. *Marie* Carillo, fille d'*Alvare* ou *Pierre* Carillo d'Albornoz: 2. *Mencie*, fille de *François* Ramirès de Valenzuéla & d'Aquiléra. Du premier mariage vinrent, 1. *Pierre*, mort sans alliance; 2. DIÉGUE qui suit; 3. MARTIN, qui a fait la *branche des Seigneurs de* SALZAREJOZ *& de la* CAMPANA, *rapportée cy-après*; 4. SANCHE, qui a fait *celle des Comtes de* CASAPALMA *& Marquis de* MIRANDA *de* AUTA, *aussi rapportée cy-après*; 5. *Gonsalve* Carillo de Cordoue, tué en un combat contre les Maures; 6. *Marie* de Cordoue, alliée à *Martin Alfonse* de Cordoue, Seigneur d'Alcaudette; 7. *Béatrix* Carillo de Cordoue, mariée à *Louis* Portocarréro, Seigneur de Palma; & 8. *Sancie* de Cordoue, qui épousa *François* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar: & du second mariage sortirent; 9. *François*; 10. *Mencie*; & 11. *Louis* Fernandès de Cordoue, Maître de salle du Roi Ferdinand, dit *le Catholique*. Il épousa *Constance*, fille de *Pierre* Asan de Ribéra, dont il eut, 1. *Diégue* Fernandès de Cordoue, Conseiller de la Cour de Grenade, lequel d'*Anne* de Trevigno & Loaïsa, eut pour fille unique, *Eléonore* de Cordoue & Guzman, mariée à *Gonsalve* de Uzéda & Gongora; 2. *Eléonore* de Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Carillo; 3. & *Mencie* de Guzman, Prevôte du couvent de la Mére-Dieu-de-Baëna.

IX. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, &c. épousa *Marie* de Mendoza, fille de *Diégue* Hurtado, Duc de l'Infantade, dont il eut 1. DIÉGUE, qui suit; 2. INNICO, qui fit la *branche des Seigneurs de* GUÉTOR, *de* SANTILLAN, *& de* PALOMARES, *rapportée cy après*; 3. *François* de Cordoue, Evêque de de Plaisance, Comte de Pernia, qui fut pére de *Diégue* de Cordoue, Evêque d'Avila; 4. *Ferdinand*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, President du Conseil des Ordres; 5. ANTOINE, qui fit la *branche des Seigneurs de* TORQUEBRADILLA, *Comtes de* TORRALVA, *mentionnée cy après*; 6. *Françoise*, Religieuse; & 7. *Briande* de Cordoue, mariée à *Diégue* Ramirès de Guzman, Comte de Teva.

X. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, &c. épousa *Françoise* de Zuniga-de-la-Cerda, fille de *Diégue* Lopès de Zuniga, Seigneur de Villorias, dont il eut 1. *Diégue*, mort jeune; 2. Louis qui suit; 3. *Jean* Chanoine & Doyen de Cordoue; 4. PIERRE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* LA ZUBIA, *rapportée cy après*; 5. ALVARE, qui a fait *celle de* VALENZUÉLA, *aussi rapportée cy-après*; 6. *Gabriel*, Seigneur de la Guajaras, qui épousa *Anne* Zapata, dont il eut pour fille unique, *Françoise* de Cordoue, mariée à *Louis* Fernandès de Cordoue, Seigneur de la Zubia son cousin; 7. *Antoine*; 8. *François*, Evêque de Canarie; 9. *Marie*, alliée à *François* Pachéco, Seigneur d'Almugnan; 10. *Françoise*, mariée à *Louis* Fernandès de Cordoue, Marquis de Comares; 11. *Jeanne*, Prieure du couvent de la Mere-Dieu-de-Baëna; 12. *Eléonore*, alliée à *Louis* Fajardo, Marquis de Los-Velès; & 13. *Anne* de Cordoue.

XI. Louïs Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, Vicomte d'Isnajar, Seigneur de Baëna, de Dona-Mencia, d'Albendin, de Rute, de Zambra, &c. mourut à Rome le 17 août 1526. Il épousa *Elvire* de Cordoue, Duchesse de Sessa, de Terranova & de S. Angélo, fille & héritiere de *Gonzalve* de Cordoue, dit *le grand Capitaine*, Duc de Sessa, &c morte en couches en 1524, dont il eut 1. *Gonsalve* Fernandès de Cordoue, Duc de Sessa, de Terranova, de S. Angelo, de Baëna, Comte de Cabra, Marquis de Bitonte, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Milanois, &c. mort le troisiéme décembre 1578, sans laisser de postérité de *Marie* Sarmiento de Mendoza, sœur de *François* de Los-Cobos, Marquis de Camarasa; 2. *Diégue*, né & mort en naissant avec sa mére; 3. *Marie* Manrique de Cordoue, morte jeune; 4. *Françoise* de Cordoue & la Cerda, Duchesse de Sessa & de Baëna, Comtesse de Cabra, mariée en 1542, à *Alfonse* de Zuniga & de Sotomajor, Marquis de Gibraléon, morte le neuviéme juin 1597, sans postérité; & 5. BÉATRIX qui suit.

XII. BÉATRIX de Figueroa, fut mariée à *Ferdinand* Folch de Cardonne-de Réquésens, Duc de Soma, Comte de Palamos, de Colonge & d'Olivito, Baron de Belpuch & de Linola, Seigneur du Val d'Almonaced, Grand Amirante de Naples. De ce mariage vinrent, 1. *Louis* de Cardonne & Cordoue, Duc de Soma, Comte de Palamos, mort peu après son pére, sans alliance; 2. ANTOINE qui suit; & 3. *Anne*, mariée à *Jean* Ramirès de Guzman, Marquis des Ardales.

XIII. ANTOINE Fernandès de Cordoue-Cardonne & de Réquésens, Duc de Soma, fut aussi Duc de Sessa, de Terranova & de S. Angelo, Marquis de Bitonte, Comte de Cabra, Vicomte d'Isnajar, &c. par la cession que lui en fit *Françoise* sa tante, qui n'avoit point d'enfans d'*Alfonse* de Zuniga & de Sotomajor, Marquis de Gibraléon. Il fut pendant quatorze ans Ambassadeur à Rome, où il rendit de grands services à Philippe II, & à Philippe III, Rois d'Espagne. Il fut depuis Majordome de la Reine Marguerite, & mourut le sixiéme janvier 1606, âgé de 55 ans. Il épousa le 19 juin 1578, *Jeanne* de Cordoue & Arragon, fille de *Diégue*, surnommé l'*Africain*, Marquis de Comares, mort en 1615, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Diégue*, mort jeune; 3. *Ferdinand*, Abbé de Rute & Archidiacre de Cordoue, *qui eut d'*Anne *Boër & Figueroa* Ferdinand *de Cordoue & Cardonne, Marquis de Belfuerte*; 4. *Gonsalve* Fernandès de Cordoue, Prince de Maratra, dit *le second grand Capitaine*, qui fut Gouverneur du Milanois, en 1627, & mourut sans alliance le 16 février 1645; 5. *Raymond* de Cardonne, Chevalier de Malte, Commandeur del Viso; 6. *François* de Cordoue, qui fut Marquis de Poza par son mariage avec *Jeanne* de Cordoue & Rojas, dont il eut pour fille unique, *Françoise* de Cordoue, mariée à *Frédéric* de Tolede-Osorio, Marquis de Villafranca, morte en 1679; 7. *Alfonse*, mort jeune à Rome; 8. *Isabelle*, morte jeune à Rome; 9. *Beatrix*, morte jeune; 10. *Jeanne*, mariée en 1597, à *Innico* Fernandès de Velasco, Comte de Haro; 11. *Françoise*, alliée en 1607, à *Gomès* Suarès de Figueroa & Cordoue, Duc de Féna; & 12. *Laurens*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique.

XIV. Louïs Fernandès de Cordoue-Cardonne & Réquésens, Duc de Soma, de Sessa & de Baëna, Comte de Cabra, &c. Amiral de Naples, mourut le 14 novembre 1642. Il épousa en 1598, *Marianne* de Rojas, fille & heritiére de *François*, Marquis de Poza, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Henri* Pimentel-Henriquès de Guzman, Marquis de Tavara, Comte de Villada; & 3. *Jeanne* de Cordoue & Rojas, Marquise de Poza, mariée 1. à *François* de Cordoue son oncle: 2. à *Loup* Hurtado de Mendoza & Moscoso, Marquis d'Almazan: 3. à *Diégue* Messia Philippès de Guzman, Marquis de Leganès.

XV. ANTOINE Fernandès de Cordoue-Cardonne & Réquésens, Duc de Sessa, de Baëna & de Soma, Comte de Palamos, &c. Vicomte d'Isnajar, Baron de Belpuch, &c. Grand Amiral de Naples, mourut le 20 janvier 1659. Il épousa *Thérése* Pimentel de Quinonès, fille d'*Antoine-Alfonse*, Comte de Benevent, morte le 30 août 1682, dont il eut, 1. *Louis*, Comte de Palamos, mort jeune; 2. FRANÇOIS qui suit; *Gonsalve*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, tué en 1663, à la guerre d'Estrémadure; 4. *Diégue* Fernandès de Cordoue, Marquis de Santillan, Comte de Villa-Umbrosa, Chevalier des Ordres de saint Jacques & d'Alcantara, qui épousa 1. en avril 1661, *Marie* Bazan, fille de *François* de Bénavidès, Comte de Saint-Istevan: 2. *Marie-Pétronille* Nino de Porrès Henriquès de Guzman, Comtesse de Villa-Umbrosa, & de Castronuévo, Marquise de Quintana, veuve de *Pierre* Nunès de Guzman, dont il n'eut point d'enfans; 5. *Mariane*, alliée à *Louis-Ignace* de Cordoue-Figueroa, Marquis de Priego; & 6. *Manucle*, qui épousa *Frédéric* de Toléde-Osorio, Marquis de Villafranca, morte en 1679.

XVI. FRANÇOIS Fernandès de Cordoue-Cardonne & Réquésens, Duc de Sessa, &c. Marquis de Tavora, &c. President du Conseil des Ordres, mourut le 12 septembre 1688. Il épousa 1. en 1642, *Isabelle* Fernandès de Cordoue, fille d'*Alfonse*, Marquis de Priego: 2. *Mencie* d'Avalos, morte Religieuse en 1679, son mariage ayant été déclaré nul; 3. *Anne-Marie* Pimentel & Henriquès, Marquise de Tavora & Comtesse de Villada, morte le 16 mars 1676: 4. en 1683, *Marie-Andrée* de Guzman & Zuniga, fille de *Louïs*, Marquis de Villa-Manrique. Du premier mariage vinrent, 1. *Antoine*, Comte de Palamos, mort jeune; 2. *Alfonse*, mort jeune; 3. *François*, Comte de Cabra, mort en 1685, sans enfans d'*Eléonore* de Moscoso, veuve de *Gaspard* de Haro, Comte de Carillo, & fille de *Loup* de Moscoso, Marquis d'Almazan; & 5. FÉLIX qui suit: du second étoit issue 6. *Marie-Reine*, Religieuse Capucine à Cordoue: du troisiéme sortirent, 7. *Antoine* Pimentel de Cordoue, Comte de Villada, mort jeune; 8. *Louise* Pimentel, Marquise de Tavora, qui se rendit Religieuse Carmelite Dechaussée en 1693; 9. *Marie*, morte jeune; 10. *Thérése*, Religieuse; & 11. *Anne-Marie* Pimentel de Cordoue, Marquise de Tavora, Comtesse de Villada, mariée à *Antoine* de Toléde-Osorio: & du quatriéme mariage sont issus, 12. *Emanuel* de Cordoue & Guzman, né en septembre 1684, qui a épousé *Faustine-Dominique*, Comtesse de Montézuma & Sarmiento; 13. *Diégue*, né en 1688, mort jeune; & 14. *Thérése*.

XVII. FÉLIX Fernandès de Cordoue-Cardonne & Réquésens, Duc de Sessa, &c. mourut en juillet 1709, âgé de 54 ans. Il épousa 1. en 1678, *Françoise* Fernandès de Cordoue, Comtesse de Casapalma, Marquise de Guadalcazar, morte en septembre 1680: en mars 1685, *Marguerite* d'Arragon, fille de *Raymond* Folch de Cordoue, Duc de Ségorbe & de Cardonne. Du premier mariage vint 1. *Françoise-Marie*-Manuel, Comtesse de Casapalma, Marquise de Guadalcazar, née le 21 juillet 1679, mariée en 1693, à *François-Nicolas* de Ayala-Velasco & Cardénas, Comte de Colmenar: & du second sont issus, *Antoine-Michel*, né & mort en décembre 1685; 3. *François-Xavier*, né en décembre 1687; 4. *Emanuel*, né en septembre 1689; 5. *Antoine-Joseph*, né en avril 1692, mort jeune; 6. *Joseph*, né en juillet 1694; 7. *Louïs*, né en juin 1695; 8. *Joachim*, né en octobre 1699, mort jeune; *Marie-Françoise* de Cordoue-Borgia, née en octobre 1688, mariée en 1702, à *Pierre* Colomb de Portugal, Marquis de la Jamaique; & 10. *Marie-Anne* de Cordoue, née en septembre 1696.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la ZUBIA.

XI. PIERRE de Cordoue, quatriéme fils de DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, & de *Françoise* de Zuniga & la Cerda, fut Seigneur de la Zubia & Président du Conseil des Ordres. Il épousa *Philippe* Henriquès, dont il eut 1. Louïs qui suit; & 2. *Anne* de Cordoue, mariée à *Rodrigue* Venégas, Seigneur de Luque.

XII. Louïs Fernandès de Cordoue, Seigneur de la Zubia, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, & Commandeur de Villanova de la Fuente, épousa *Françoise* de Cordoue, fille de *Gabriel*, Seigneur de los Guajaras, dont il eut pour fils unique JEAN qui suit.

XIII. JEAN Fernandès de Cordoue, Seigneur de la Zubia, Grand Porte-étendart du Royaume de Grenade, mourut sans postérité légitime.

BRANCHE DES MARQUIS de VALENZUE'LA.

XI. ALVARE de Cordoue, cinquiéme fils de DIÉGUE Fernan-

nandès de Cordoue, Comte de Cabra, & de *Françoiſe* de Zuniga & la Cerda, fut Seigneur de Valenzuéla, & épouſa *Marie* d'Arragon, fille de *Jean* Manuel, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Jean* de Cordoue & Arragon, Ambaſſadeur en France pour le Roi Philippe II, qui épouſa *Marie* d'Iſiguarre & Oquendo, dont il eut *Héléne-Marie* de Cordoue & Arragon, mariée à *François* de Chiriboga & Horaa, Seigneur de Chiriboga; 3. *Gonſalve* Fernandès de Cordoue, mort ſans alliance; 4. *Philippe*; 5. *Diégue*; 6. *Alvare* de Cordoue, qui épouſa 1. *Hippolyte* de Cardonne, dont il eut *Hippolyte* de Cardonne & Cordoue, mariée à *Louis* Henriquès, Comte de Villaflore: 2. *Agnès* d'Alagon, dont étoit iſſu *Chriſtophle* de Cordoue; 7. *Jeanne* de Cordoue, alliée à *Claude* Landi, Prince de Val-de-Tare; 8. *Mariane*, qui épouſa *N.* ... Comte d'Olanda; 9. *Eléonore*, mariée à *Alvare* de Portugal, Comte de Gelves; 10. *Marie*, qui ne fut point mariée, & fonda le couvent des Auguſtines de Madrid; & 11. *Françoiſe* de Cordoue & Arragon, mariée à *Jean* de Acugna, Comte de Buendia.

XII. ANTOINE de Cordoue & Arragon, Seigneur de Valenzuéla, Commandeur de Mora de l'Ordre de ſaint Jacques, épouſa *Polixéne*, fille de *Pierre* Laſſo-de-Caſtille, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Pierre* de Cordoue & Caſtille; & 3. *Magdelaine*, Religieuſe.

XIII. ANTOINE Fernandès de Cordoue & Arragon, Marquis de Valenzuéla, Seigneur de la Taha, d'Orgiva & de Buſquitar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épouſa 1. *Louiſe* d'Ayala, fille d'*Athanaſe*, Comte de Salvatierra: 2. *Anne-Marie* de Cordoue & Oſorio: 3. *Antoinette* de Bracamonte, ſœur de *N.* ... Marquis de Fuenteſſol. Du premier mariage vinrent 1. ALVARE-LOUÏS qui ſuit; 2. 3. *Polixéne* & *Louiſe*, Religieuſes: du ſecond étoit iſſue 4. *Urſule* de Cordoue, mariée à *Gaſpard* de Téves-Tello-de-Guzman, Marquis de la Fuente, morte en 1642: & du troiſiéme mariage ſortit, 5 *Jeanne* de Cordoue, alliée à *Jean* Alvarès de Tolède, fils de *N.* ... Comte de Cédillo.

XIV. ALVARE-LOUÏS Fernandès de Cordoue & Ayala, Marquis de Valenzuéla, Seigneur de la Taha, &c. épouſa *Anne* de Caſtille, fille de *Diégue*, Seigneur de Gors, dont il eut pour fils unique, ANTOINE-DOMINIQUE qui ſuit.

XV. ANTOINE-DOMINIQUE Fernandès de Cordoue & Ayala, Marquis de Valenzuéla, Seigneur de la Taha, Commandeur de l'Ordre de ſaint Jacques, épouſa *Jeanne* Laſſo-de-Caſtille, ſœur & héritiére de *Joſeph*, Comte de Villamanrique, dont il eut 1. *Anne* de Cordoue & Caſtille, Marquiſe de Valenzuéla, &c. mariée en février 1585, à *Charles-Joſeph* Vénégas de Cordoue & Villégas, Seigneur de la Torre-de-los Barrios; & 2. *Louiſe-Marie* de Cordoue & Caſtille, alliée en 1685, à *Ega-Sauveur* Vénégas de Cordoue, Comte de Luque, frére aîné de *Charles-Joſeph*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de GUETOR, de Santillan & de Palomarès.

X. INNICO Fernandès de Cordoue, ſecond fils de DIÉGUE, Comte de Cabra, &c. & de *Marie* de Mendoza, fut Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, Conſeiller d'Etat du Roi Ferdinand, dit *le Catholique*, & ſon Ambaſſadeur à Rome. Il épouſa *Anne*, fille de *Diégue* d'Aguayo, Seigneur de los Guadapalarès & de Villaverde, dont il eut INNICO qui ſuit.

XI. INNICO Fernandès de Cordoue, épouſa *Marie* de Santillan, dont il eut 1. *Innico*, mort ſans alliance; 2. *Gomès*, Religieux de l'Ordre de ſaint Jerôme, puis Evêque de Nicaraga & de Guatimala aux Indes, mort en juillet 1598; 3. *Emmanuel* mort à la guerre de Grenade; 4. GONSALVE qui ſuit; 5. *Benoît*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, mort ſans poſtérité de *Marie* de la Cuéva; 6. *Gabriel*, mort ſans alliance; 7. *Jérôme*, mort en Flandre; 8. *Pierre*, Prieur de l'égliſe cathédrale de Cadix; 9. *Françoiſe*, mariée à *Jean* d'Avalos, Seigneur de Ceuti; 10. *Anne*, alliée à *Gilles* de Boccanégra; 11. 12. 13. *Marguerite*, *Majore* & *Marie*, Religieuſes; & 14. *Conſtance*, morte ſans alliance.

XII. GONSALVE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Santillan, épouſa *Agnès* Mexia de las Roëlas, dont il eut INNICO qui ſuit.

XIII. INNICO Fernandès de Cordoue & las Roëlas, Seigneur de Guétor, de Santillan & de Palomarès, mourut en 1622, ſans poſtérité d'*Antoinette-Marie* de Cordoue, fille de *François* Fernandès de Cordoue, Comte de Guadalcazar.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Torrequebradilla, Comte de Torralva.

X. ANTOINE Fernandès de Cordoue & Mendoza, cinquiéme fils de DIÉGUE, Comte de Cabra, &c. & de *Marie* de Mendoza, fut Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, & Corrégidor de Tolède. Il épouſa *Marie* Hurtado de Mendoza, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Torrequebradilla, de Torralva, & de Torrejon, dont il eut, 1. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort ſans alliance; 2. DIÉGUE qui ſuit; & 3. *Marie* de Cordoue & Mendoza, Dame de l'Impératrice Iſabelle, alliée à *Balthaſar* Mercader, Seigneur de Buriol.

XI. DIÉGUE de Cordoue & Mendoza, Seigneur de Torrequebradilla, &c. Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, Sénateur de Gien, épouſa *Marie* Rotulo & Carillo, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Somotin & Finès, dont il eut 1. *Antoine* Fernandès de Cordoue & Rotulo, Seigneur de Torrequebradilla, mort ſans poſtérité de *Thérèſe* de Cordoue; 2. *Gaſpard*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort en la guerre de Grenade; 3. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, mort en la guerre de Portugal; 4. *Diégue*, Archidiacre de Cordoue, Inquiſiteur de la Foi; 5. GABRIEL qui ſuit; 6. *François*, Commandeur de Coria de l'Ordre d'Alcantara, mort ſans poſtérité d'*Anne* Négron de la Cuéva; 7. *Marie* de Mendoza, alliée à *Ferdinand* d'Argote, Seigneur de Cabrignana; 8. 9. *Damienne* & *Iſabelle*, Religieuſes; & 10. *Marguerite* qui épouſa Paez de Caſtillejo, Seigneur de Villahurta.

XII. GABRIEL de Cordoue, Seigneur de Torrequebradilla, &c. épouſa *Aldonce* Manrique de Cordoue, fille d'*Innico* de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de Campagna, dont il eut 1. INNICO qui ſuit; 2. *François*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; 3. *Gabriel*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; 4. *Jean*; 5. *Fernand*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; 6. *Gaſpard*, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, élu Evêque de Guadix, & 7. *Marie*, alliée à *Rodrigue* de Corral, Seigneur de la Reina.

XIII. INNICO de Cordoue, fut fait Comte de Torralva en ſeptembre 1640, fut Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & épouſa *Blanche* Meſſia de Guzman, dont il eut 1. *Gonſalve* de Cordoue, Seigneur de Somotin, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & Commiſſaire général de la Cruzade, dont il ſe démit en 1701, & mourut en juillet 1702, agé de quatre-vints ans; 2. FRANÇOIS qui ſuit; 3. *Antoine*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, Général de bataille, & Gouverneur de Terre-ferme; 4. *Diégue*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava; & 5. *Aldonce* de Cordoue.

XIV. FRANÇOIS de Cordoue, Comte de Torralva, Seigneur de Totanès, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, épouſa *Mariane* de Griman & Lupia, dont il eut 1. JOSEPH-FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Gonſalve*; 3. *François*, Chanoine de Jaën; 4. *Mariane*, alliée à *Ferdinand François* de Zafra, Seigneur de Cultril; & 5. *Françoiſe*, Dame de la Reine Marie-Louïſe, puis Religieuſe.

XV. JOSEPH-FRANÇOIS Fernandès de Cordoue, Comte de Torralva & Talara, Marquis de Fuentès.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALZAREJOS & de la Campana, Vicomte de la Puébla.

IX. MARTIN de Cordoue, troiſiéme fils de DIÉGUE, Comte de Cabra, &c. & de *Marie* Carillo, ſa premiére femme, fut Seigneur de Salzarejos, Commandeur d'Eſtepa de l'Ordre de ſaint Jacques, Alcade de Teya, de Bujalance & de Calahorra, & Capitaine des Gardes de Henri IV, Roi de Caſtille. Il épouſa *Marie* Ponce de Léon, Dame de la Campana, fille de *Jean*, Comte d'Arcos, dont il eut 1. *Diégue* Fernandès de Cordoue, Seigneur de Salzarejos & de la Campana, Grand Porte-étendart de Cordoue, mort ſans poſtérité de *Guyomare* Manrique, fille de *Garcie*, Seigneur d'Amaynolas; 2. BERNARDIN qui ſuit; 3. *Pierre* Ponce de Léon; & 4. *Marie* de Carillo, alliée à *Martin* Fernandès Vénégas

X. BERNARDIN Fernandès de Cordoue-Ponce de Léon, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa 1. *Marie*, fille de *Pierre* de Cabréra; 2. *Iſabelle* de Melgarejo, fille de *Diégue* Ortiz de Zuniga. Du premier lit vint 1. *Eléonore* de Zuniga, mariée à *Henri* de Guzman: & du ſecond ſortirent 2. DIÉGUE qui ſuit; 3. *Pierre* Fernandès Ponce de Léon, Evêque de Plaiſance, & Inquiſiteur général de la Foi; 4. *Jérôme*, qui s'établit à Urrea où il ſe maria, & n'eut que des filles; & 5. *Marie* de Carillo, premiére femme de *Jean* Pérès de los Roëlas & Guzman, de la Maiſon de Torralva.

XI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur des domaines de la Campana, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa *Aldonce* Manrique, fille d'*Innico* Manrique de Lara, Seigneur de Frigiliana, dont il eut 1. INNICO qui ſuit; 2. *Diégue*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; 3. *Martin*, mort jeune; 4. *Marie*, morte jeune; & 5. *Iſabelle* Carillo, mariée à *Gomès* de Cordoue, Seigneur de Belmonte.

XII. INNICO de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de la Campana, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa *Marie* de Cordoue & Figueroa, fille d'*Antoine*, Seigneur de Belmonte, dont il eut 1. DIÉGUE qui ſuit; 2. *Marie*, morte ſans alliance; & 3. *Aldonce* Manrique de Cordoue, mariée 1. à *Gabriel* de Cordoue & Mendoza, Seigneur de Torrequebradilla: 2. à *Pierre* Ponce de Léon, Seigneur de Torre-Rodrigo.

XIII. DIÉGUE de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa *Aldonce* Manrique de Cordoue, fille de *Gomès*, Seigneur de Belmonte, dont il eut 1. INNICO qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Cordoue, mariée à *Jean* Pérès de Saavédra.

XIV. INNICO de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa *Majore* de Gongora, ſœur de *Jean*, Marquis d'Almodavar, dont il eut 1. DIÉGUE qui ſuit; & 2. *Aldonce* Manrique de Cordoue, mariée à *Pierre* de Pargas & Hérédia, Seigneur de Fuen-Real.

XV. DIÉGUE de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Grand Porte-étendart de Cordoue, & Gouverneur de Malaga, épouſa *Eléonore-Marie* d'Azévédo, dont il eut 1. LOUÏS qui ſuit; 2. *Balthaſar*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort ſans poſtérité d'*Eléonore* Tinoco, Vicomteſſe del Freſno; 3. *Béatrix*, mariée à *Louis* Ortiz de Zuniga, Marquis de Valenzina: & 4. *Catherine*, alliée à *Antoine* de los Rios, Vicomte de Miranda.

XVI. LOUÏS Fernandès de Cordoue, Vicomte de la Puébla de los Infantes, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa *Urraque* de Gongora, ſœur de *N.* ... Marquis d'Almodavar, dont il eut 1. *François*; 2. *Diégue*; 3. *Antoine*; 4. *Innico*; 5. *Eléonore*; & 6. *Marie* de Cordoue.

BRANCHE DES COMTES de CASAPALMA.

IX. SANCHE de Cordoue & Rojas, quatriéme fils de DIÉGUE, Comte de Cabra, & de *Marie* Carillo ſa premiere femme, fut Seigneur de Caſapalma, de Villa-de-Nuno, d'Arroyo, de Pililla, de Quintanilla & de Villaverde del Monte, Alcade de Cazarabonéla, Capitaine des Gardes & Maître de ſalle du Roi Ferdinand *le Catholique*. Il épouſa *Marguerite* de Lemos, fille de *Gomès* Mar-

Martinès de Lémos, Portugais, & de *Marie* de Meira, dont il eut 1. SANCHE qui ſuit; 2. JEAN qui a fait la *branche des Comtes de* MIRANDA, *rapportée cy-après*; 3. *Ferdinand*; 4. *Iſabelle* Carillo de Cordoue, mariée à *Innico* Manrique de Lara, Seigneur de Frigiliana; 5. *Françoiſe* de Lemos, Abbeſſe du couvent de la Conception de la Vierge à Malaga; 6. *Marie*, Abbeſſe du couvent de ſainte Iſabel la-Réal à Grenade; 7. *Marguerite* de Lémos, Abbeſſe du couvent de la Conception de la Vierge de Malaga après ſa ſœur.

X. SANCHE de Cordoue & Rojas, Seigneur de Caſapalma, Grand Porte-étendart de Malaga, épouſa *Marie* de Mendoza, ſœur de *N*.... Marquis de Cagnette, dont il eut SANCHE qui ſuit.

XI. SANCHE de Cordoue & Rojas, Seigneur de Caſapalma, &c. épouſa *Eléonore* de Guzman & Acugna, fille de *Rodrigue*, Seigneur d'Alguve, dont il eut 1. *Sanche*, Seigneur de Caſapalma, mort ſans enfans d'*Iſabelle* de Médina; 2. RODRIGUE qui ſuit; 3. *Pierre*, qui épouſa *Théréſe* d'Avendagno, & s'établit en Amerique; 4. *François*, qui épouſa *Jeanne* d'Ulloa; 5. *Marie*, alliée à *Antoine*, Seigneur de Monroy; & 6. *Françoiſe* de Cordoue, Religieuſe.

XII. RODRIGUE de Cordoue, Seigneur de Caſapalma, &c. épouſa *Mencie* de la Cuéva & Mendoza, fille d'*Alfonſe* de la Cuéva, Seigneur de Bedmar, dont il eut 1. *Sanche*, qui tomba dans un foſſe, & mourut ſans alliance; 2. *Alfonſe*, mort jeune; 3. FRANÇOIS qui ſuit; & 4. *Hiéronyme* de Cordoue, mariée à *Pierre* de Caſtro, frere du Comte de Lémos.

XIII. FRANÇOIS de Cordoue, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & Grand Porte-étendart de Malaga, fut créé Comte de Caſapalma en 1632. Il épouſa *Mariane Françoiſe* de Cordoue-Portocarrero, fille de *Diegue* Fernandès, Marquis de Guadalcazar, dont il eut JOSEPH-DIÉGUE qui ſuit.

XIV. JOSEPH-DIÉGUE Fernandès de Cordoue-Portocarréro & Manrique, Comte de Caſapalma, &c. Grand Porte-étendart de Malaga, épouſa *Eléonore-Marie* de Zapata & Silva, fille d'*Antoine* de Zapata & Mendoza, Comte de Barajas & de la Coronne, dont il eut pour fille unique *Françoiſe* de Cordoue-Portocarréro & Manrique, Comteſſe de Caſapalma & la Poſodas, Marquiſe de Guadalcazar, Dame de Guadaméléna, née le 27 novembre 1662, mariée en août 1678, à *Félix* Fernandès de Cordoue-Cardonne & Arragon, Duc de Seſſa & de Baëna, morte en couche le 12 ſeptembre 1680.

BRANCHE DES MARQUIS de MIRANDA de Auta & de Colménarès.

X. JEAN de Cordoue & Rojas, ſecond fils de SANCHE, Seigneur de Caſapalma, & de *Marguerite* de Lémos, fut Alcade de Cazarabonéla, & épouſa *Marie* de Mendoza, fille de *N*.... Comte de Téva, dont il eut 1. CHRISTOPHLE qui ſuit; 2. *Françoiſe*, mariée à *Louis* Laſſo-de la Véga, dont la poſtérité a poſſedé dans la ſuite le Marquiſat de Miranda; & 3. *Marguerite* de Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Médina, Seigneur de Cattrejon.

XI. CHRISTOPHLE de Cordoue, Seigneur de Miranda de Auta, Alcade de Cazarabonéla, épouſa *Iſabelle* Carillo, fille de *Gontier* Laſſo-de la Vega, Seigneur de Paérodana, dont il eut 1. 2. *Jean* & *Gontier*, morts ſans alliance; 3. *François*, mort ſans poſtérité d'*Anne* de Sotomajor; 4. GOMÈS qui ſuit; 5. *Diégue* Provincial des Dominicains; 6. *Sanche*, Provincial des Trinitaires; 7. *Innico*, Religieux Trinitaire; & 8. *Françoiſe* de Cordoue, mariée à *Pierre* Coalla-Ponce de Léon.

XII. GOMÈS de Cordoue, Seigneur de Miranda de Auta, épouſa *Anne* Manrique, fille de *Gonſalve* Fernandès de Coello, Seigneur de Colménares, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Gonſalve*, mort ſans alliance; & 3. *Marie* de Coalla & Cordoue, alliée à *Pierre* Gonſalès de Ocon, Seigneur de Villar del Olmo, dont la poſtérité a auſſi poſſede le Marquiſat de Miranda de Auta.

XIII. JEAN de Cordoue & Coalla, Marquis de Miranda de Auta, Seigneur de Colménarès, épouſa *Antoinette* Ortiz, fille de *Thomas* Ximénès-Ortiz, Seigneur de Horihuélos, dont il eut ANTOINE qui ſuit.

XIV. ANTOINE de Cordoue, Marquis de Miranda de Auta, Vicomte de Colménarès, épouſa *Claire-Hyacinthe* de Vélaſco, Dame de Villamiel, fille de *Pierre*, Comte de Révilla, dont il eut pour fille unique *Jeanne* Fernandès de Cordoue, morte à l'âge de trois ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHILLON, Marquis de Comares, Ducs de Ségorbe & de Cardonne.

V. DIÉGUE Ferdinandès de Cordoue, dernier fils de FERDINAND-ALFONSE, Seigneur de Cagnette, & de *Marie* Ruiz-de-Biedma ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Chillon, Rich-homme, & Alcade de los Donzelès. Il épouſa *Agnès* Martinès de Ponte, dont il eut MARTIN qui ſuit.

VI. MARTIN Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon & Alcade de los Donzelès, épouſa 1. en 1381, *Marie* Alonſo d'Argote & Godoy, Dame d'Eſpejo & de Lucéna, fille de *Jean* Martinès d'Argote, & de *Thereſe* de Godoy: 2. *Béatrix* de Solier, fille de *Moiſe* Arnas de Solier, Comte de Villalpando. Du premier mariage vinrent 1. *Alfonſe* de Cordoue, Alcade de los Donzelès, mort ſans laiſſer poſterité de *Sanche* de Cordoue, fille de *Pierre*, Seigneur de Baena; 2. DIÉGUE qui ſuit; 3. *Gonſalve*, qui de *Beatrix* de Angulo, eut pour fils *Louis* de Angulo, Sénateur de Cordoue, lequel épouſa *Marie* de Torres & Portugal, fille de *Ferdinand*, Seigneur de Villardompardo, dont il eut pour fille unique *Eléonore* de Cordoue, mariée à *Laurens* de los Infantas: du ſecond mariage de MARTIN, ſortirent, 4. *Pierre* de Solier, Evêque de Cordoue *qui de* Catherine *Gutierrès, eut pour fils* naturel MARTIN-ALFONSE, *qui fit la branche des Seigneurs de* ZUHÉROS, *rapportée cy après*; 5. *Jean* de Cordoue, Commandeur de Lora de l'Ordre de ſaint Jacques; 6. *George* de Solier, Commandeur de las Caſas de l'Ordre de Calatrava; 7. *Ferdinand* de Solier, Commandeur de Moralla; 8. *Marie* de Solier, alliée à *Louis* Mendès de Sotomajor, Seigneur de Carpio; 9. *Agnès*, mariée à *Pierre* de Vénégas, Seigneur de Luque; 10. *Iſabelle*; & 11. *Marine*, qui épouſa *Alfonſe* Fernandès d'Argote.

VII. DIÉGUE de Cordoue, Seigneur de Chillon, de Lucéna & d'Eſpejo, Alcade de los Donzelès; épouſa *Catherine* de Sotomajor, fille de *Garcie*, Mendès de Sotomajor, Seigneur de Carpio, dont il eut 1. MARTIN qui ſuit; & 2. *Iſabelle* de Cordoue, mariée à *Ega* de Vénégas, Seigneur de Luque.

VIII. MARTIN Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon, de Lucéna & d'Eſpejo, & Alcade de los Donzelès, épouſa *Eléonore* de Cordoue & Arellano, fille de *Pierre* Fernandès, Seigneur d'Aguilar, dont il eut 1. DIÉGUE qui ſuit; 2. PIERRE, qui fit la *branche des Seigneurs de* SALARES & ALGARROBO, *rapportée cy après*; & 3. *Marie* de Cordoue, alliée à *Pierre* Lopes de Padula, Seigneur de Mejorada.

IX. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon, de Lucéna & d'Eſpejo, & Alcade de los Donzelès, fut créé Marquis de Comares, en 1512. Il épouſa *Jeanne* Pachéco fille de *N*.... Duc d'Eſcalonne, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; & 2. *Eléonore* Pachéco, mariée à *Martin-Alfonſe* de Cordoue & Vélaſco, Comte d'Alcaudette.

X. LOUIS Fernandès de Cordoue, Marquis de Comares, Seigneur de Chillon, & Alcade de los Donzelès, épouſa *Françoiſe* de Zuniga & de la Cerda, fille de *Diégue* Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, dont il eut 1. DIÉGUE qui ſuit; 2. 3. *Louis* & *Pierre*, morts jeunes; 4. *Jeanne* mariée à *Rodrigue* Portocarréro, Comte de Médelin; 5. *Marie*, alliée à *Francois* Fernandès de la Cuéva, Duc d'Albuquerque; & 6. *Anne* de Cordoue, qui épouſa *Antoine* Guzman & Zuniga, Marquis d'Ayamonte.

XI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, ſurnommé l'*Africain*, Marquis de Comares, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, épouſa *Jeanne* Folch d'Arragon, Ducheſſe de Ségorbe & de Cardonne, Marquiſe de Pallas, Comteſſe de Prades, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; 2. *Alfonſe*, mort en Hollande ſans poſtérité; 3. *Jeanne*, mariée en 1578, à *Antoine* Fernandès de Cordoue-Cardonne & Réquéſens, Duc de Soma & de Seſſa; 4. *Françoiſe*, alliée à *Beltram* de la Cuéva, Duc d'Albuquerque; & 5. *Anne* de Cordoue.

XII. LOUIS Fernandès de Cordoue-Cardonne & Arragon, Comte de Prades & d'Ampuries, mourut avant ſon pére, ayant eu d'*Anne* Henriquès de Mendoza, fille de *Louis*, Amirante de Caſtille, 1. *Diégue* Fernandès de Cordoue, mort jeune; 2. HENRI qui ſuit; 3. *Louis*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; 4. *Jeanne*, ſeconde femme de *Jean* Fernandès de Vélaſco, Duc de Frias, Connétable de Caſtille; & 5. *Anne*, mariée à *Pierre* Portocarréro, Comte de Médelin, &c.

XIII. HENRI Fernandès de Cordoue-Cardonne & Arragon, Duc de Ségorbe & de Cardonne, Marquis de Comares & de Pallas, Comte d'Ampuries & de Prades, Connétable d'Arragon, Grand de Caſtille, épouſa 1. *Jeanne* de Roxas, fille de *François*, Marquis de Poza, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Catherine* Fernandès de Cordoue & Figueroa, fille de *Pierre*, Marquis de Priégo, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; 2. *Pierre-Antoine* d'Arragon, Viceroi de Naples en 1666, qui mourut le premier ſeptembre 1690, ſans avoir eu des enfans d'*Anne* Fernandès de Cordoue, veuve de *Gomès* Suarès de Figueroa, Duc de Féria, morte en 1679, ni d'*Anne-Catherine* de la Cerda, fille de *Jean-François*, Duc de Médina-Céli, qu'il avoit épouſée en 1680; 3. *Antoine* d'Arragon-de-Cordoue, créé Cardinal Diacre par le Pape Innocent X, le ſeptiéme octobre 1647, mort le huitiéme octobre 1650; 4. *Vincent*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara; 5. *Paſcal*, qui fut créé Cardinal par le Pape Alexandre VII, le cinquiéme avril 1660, fut nommé Viceroi de Naples en 1665, puis Inquiſiteur general d'Eſpagne & Archevêque de Toléde, & mourut le 28 ſeptembre 1677; 6. *Anne-Françoiſe* d'Arragon, mariée à *Rodrigue* Ponce de Leon, Duc d'Arcos; & 7. *Catherine* Fernandès de Cordoue, alliée à *Louis* Mendez de Haro-Sotomajor, Marquis del Carpio.

XIV. LOUIS Ramon-Folch-d'Arragon-Cordoue & Cardonne, Duc de Ségorbe, de Cardonne, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, mourut le 13 janvier 1670. Il épouſa 1. en 1630, *Mariane* de Sandoval, Ducheſſe de Lerme, Marquiſe de Dénia, de Cea, de Villamizar, Comteſſe de Buendia, &c. morte en 1658: 2. *Marie-Théréſe* de Bénavidès, fille de *François*, Comte de S. Eſtevan. Du premier mariage vinrent 1. *Henri*, Comte d'Ampuries, né en 1632, mort en 1637; 2. *François*, Comte d'Ampuries, mort à l'âge de 14 ans; 3. *Ambroiſe* de Sandoval-de-Cordoue-Arragon, &c. Duc de Lerme, mort ſans alliance en 1660; 4. *Catherine-Antoinette* d'Arragon-Sandoval, &c. Ducheſſe de Ségorbe & de Cardonne, Marquiſe de Dénia, de Comares, &c. mariée à *Jean-François-Thomas* de la Cerda, Duc de Médina-Céli, morte le 16 fevrier 1697; 5. *Marie* d'Arragon, alliée à *Ferdinand Joachim* Faxardo, Marquis de los Vélès, morte en 1686; 6. *Felicie*, morte ſans alliance; 7. *Théréſe-Marie-Manuelle*, qui épouſa en 1662, *Pierre-Damian-Lutgard* de Menesès-Portocarréro, Comte de Médelin; & 8. *Françoiſe*, mariée à *François* de Bénavidès, Comte de S. Iſtevan, morte le 29 janvier 1697: du ſecond mariage ſortirent 9. *Joachim*, Duc de Ségorbe, mort le cinquiéme mars 1670; 10. *Antoinette*, morte jeune; 11. *Jeanne*, mariée en 1677, à *Henri Erneſt*, Prince de Ligne, morte le 18 janvier 1691; 12. *Marguerite*, alliée en mars 1685, à *Félix* Fernandès de Cordoue & Cardonne, Duc de Seſſa; & 13. *Angéle*, qui épouſa *Louis* de Moſcoſo-Oſorio, Comte d'Altamira.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALARES, d'Algarrobo & de Benescalera.

IX. PIERRE Fernandès de Cordoue, fils puîné de MARTIN, Seigneur de Chillon, de Lucéna & d'Espejo, & d'*Eléonore* de Cordoue & Arellano, fut Commandeur de las Casas, & épousa *Marie* Mexia, de la Maison de la Guardie, dont il eut DIÉGUE qui suit.

X. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, dit *Donzel*, Seigneur de Salares & d'Algarrobo, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, épousa *Isabelle* de Cabéza de Vaca, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; & 2. *Marie* Carillo-de-Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Torréas-Portugal, Comte de Villardompardo.

XI. LOUÏS Fernandès de Cordoue, dit *Donzel*, Seigneur de Salares, &c. épousa *Isabelle* Tellès de Guzman, fille de *Jean* Gutierrez-de-Tellez, Seigneur de Léréna, dont il eut pour fille unique *Isabelle* de Cordoue, Dame de Salares, & d'Algarrobo & de Benescaléra, mariée à *Antoine* de Cordoue, Seigneur de Belmonte.

BRANCHE DES SEIGNEURS de dos Hermanas, Comtes d'Alcaudéte.

IV. MARTIN-ALFONSE de Cordoue, surnommé *le Bon*, second fils d'ALFONSE Fernandès, Seigneur de Cagnette, & de *Thérése* Ximénès de Gongora, fut Seigneur de dos Hermanas, de la Rayna & el Frayle, Chevalier de l'Ordre de la Banda, Grand Porte-étendart de Cordoue, & mourut le huitiéme juillet vers l'an 1349. Il épousa *Aldonce* Lopès de Haro, Dame de Fernan-Nunès & Bencalès, fille de *Loup* Gutierrès de Haro, dit *le Vieil*, dont il eut 1. ALFONSE qui suit; 2. LOUP, qui fit la *branche des Marquis de* GUADALCAZAR, *rapportée cy-après*; 3. *Martin-Alfonse*, Alcade Major de Cordoue; 4. *Diégue Alfonse*, Seigneur de las Cuévas, qui fut pére de *Diégue Alfonse* de Cordoue, mort sans postérité, d'*Aldonce* Lopès, morte sans alliance; & d'*Elvire* de Montemajor, Dame de las Cuévas, mariée à *Jean Manuel* de Lando; 5. *Thérése* Alonso de Montemajor, alliée à *Etienne* Venégas; & 6. *Agnès* de Cordoue, Dame de Fernan-Nunès, mariée en 1388, à *Diégue* Gutierrès de los Rios.

V. ALFONSE Fernandès de Montemajor, Seigneur de dos Hermanas, d'Aibendin & de Montemajor, Alcade Major de Cordoue, Adelantade Major des limites du Royaume, fut Seigneur d'Alcaudette, & vivoit en 1317. Il épousa *Jeanne*, fille de *Jean* Martinès de Leïva, dont il eut 1. MARTIN-ALFONSE qui suit; 2. *Ferdinand Alfonse* de Montemajor, Seigneur d'Aibendin, qui épousa *Béatrix* de Cordoue, dont il eut *Diégue*, Chanoine de Cordoue; *Pierre*; *Agnès* de Montemajor, mariée à *Alfonse* de los Rioz, Seigneur de Fernan-Nunès; *Marie*; *Jeanne*; & *Alfonse* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aibendin & de Montalvan, qui étoit l'aîné, & qui fit son testament en août 1448, laissant d'*Elvire* de Hinestrosa sa femme, *Isabelle* de Montemajor, Dame d'Aibendin, mariée à *Ega* Vénégas, Seigneur de Luque; & *Béatrix*, Dame de Montalvan; 3. *Diégue*; 4. *Béatrix* Alonso de Montemajor, mariée à *Diégue* Lopès de Angulo; 5. *Constance* Pérès de Godoy, Seigneur d'Espejo; 6. *Aldonce*, femme de *Ferdinand* Innigués de Carcamo, Seigneur d'Aguilarejo; 7. *Bérengére*, qui épousa *Jean* Pérès de Valenzuéla, Seigneur de Valenzuela; 8. *Eléonore*; & 9. *Marie*.

VI. MARTIN-ALFONSE de Montemajor, Seigneur d'Alcaudéte & de dos Hermanas, épousa 1. *Thérése* de Soto, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie-Garcie* Carillo, fille d'*Alfonse* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, dont il eut pour fils unique, ALFONSE qui suit.

VII. ALFONSE Fernandès de Montemajor, Seigneur d'Alcaudéte, de dos Hermanas, de Montemajor & de Torre-Cardéra, épousa *Elvire* Ponce de Léon, fille de *Pierre*, Comte de Médelin & d'Arros, dont il eut 1. ALFONSE qui suit; 2. MARTIN-ALFONSE, *qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Ferdinand* Pérès de Ponce de Montemajor; & 4. *Eléonore* Ponce de Montemajor, mariée à *Louïs* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar.

VIII. ALFONSE Fernandès de Montemajor, mourut avant son pére. Il épousa *Aldonce* de Ribéra, fille de *Diégue* Gomès de Ribéra, dont il eut ALFONSE qui suit.

IX. ALFONSE Fernandès de Montemajor, épousa *Elvire* Lasso de la Vega, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

X. FRANÇOIS Fernandès de Montemajor, épousa *Jeanne* de Vadilla, dont il eut 1. DIÉGUE qui suit; 2. *Martin-Alfonse* de Montemajor; 3. *Diégue* Ponce de Léon de Cordoue; 4. *Ferdinand* Pérès Ponce de Montemajor; & 5. *Eléonore* Ponce, mariée à *Louïs*, Seigneur de Guadalcazar.

XI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue & de Montemajor, épousa *Marie* de Guzman, dont il eut pour fille unique *Françoise* de Montemajor, mariée à *Frédéric* Manrique Portocarréro, Seigneur de Guadaméléna.

SUITE DES SEIGNEURS d'ALCAUDETE.

VIII. MARTIN-ALFONSE, second fils d'ALFONSE Fernandès de Montemajor, Seigneur d'Alcaudette, &c. & d'*Elvire* Ponce de Léon, succéda en la Seigneurie d'Alcaudette, son frére aîné étant mort avant leur pére. Il épousa *Marie* Fernandès de Carillo, fille de *Diégue* de Cordoue, Comte de Cabra, dont il eut 1. ALFONSE, qui suit; 2. LOUÏS, qui a fait la *branche de* CORDOUE-PONCE *de* LÉON, *Seigneurs de* ZUHÉROS, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre* Carillo de Cordoue, Seigneur de Santo-Mia, qui épousa *Eléonore* Manrique, Dame de Salazar, fille de *Frédéric*, Seigneur de Banos, dont il eut *Martin*, mort en la guerre d'Italie; *Anne*, morte sans alliance; *Elvire*, mariée à *Bernardin* de Mendoza; *Eléonore*, Religieuse; & *Béatrix*, alliée à *Antoine* de Bobadilla, Seigneur de Pinos; 4. *Françoise* Fernandès de Cordoue, mariée à *François* de Velasco, Comte de Sirurla; & 5. *Béatrix* Carillo, alliée à *Alfonse* de los Rios, Seigneur de Fernan-Nunès.

IX. ALFONSE Fernandès de Cordoue & de Montemajor, Seigneur d'Alcaudette, épousa *Marie* de Vélano, fille de *Jean*, Comte de Sirvéla, dont il eut 1. MARTIN qui suit; & 2. *Marie* alliée à *François* de Bénaudès, Comte de S. Istevan.

X. MARTIN Fernandès de Cordoue & de Montemajor & Vélasco, fut crée Comte d'Alcaudette, & mourut en août 1558. Il épousa *Eléonore* Pachéco, fille de *Diégue* de Cordoue, Marquis de Comares, dont il eut 1. ALFONSE qui suit; 2. *Diégue*, Evêque de Calahorra en 1556, mort en 1558; 3. *Martin*, Marquis de Cortès par sa femme *Hiéronyme* de Navarre, veuve de *Jean* de Bénavidès, & fille de *Pierre*, Marquis de Cortès, Maréchal de Navarre, dont il n'eut point d'enfans; & 4. *François*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava.

XI. ALFONSE Fernandès de Cordoue & Vélasco, Comte d'Alcaudette, mourut en février 1565, ayant eu de *Françoise* de Mendoza, fille d'*Antoine*, Viceroi des Indes, 1. 2. *Martin* & *Antoine*, morts jeunes; 3. *Alfonse*, Comte d'Alcaudette, mort à l'âge de 19 ans; 4. FRANÇOIS qui suit; 5. DIÉGUE, qui a fait la *branche d'*ALAGON, *Comtes de* SASTAGA, *rapportée cy-après*; 6. *Alfonse*, mort jeune; 7. *Eléonore*, alliée a *François* de Rojas, Comte de Mora; 8 *Catherine*, morte sans alliance; & 9. *Elvire*, mariée à *Diégue* d'Aguayo & de Godoy, Seigneur de Villaverde.

XII. FRANÇOIS Fernandès de Cordoue & Vélasco, Comte d'Alcaudette, mourut le sixiéme janvier 1632. Il épousa *Anne* Pimentel de Herréra, Marquise de Viana, fille de *Pierre*, Marquis de Viana, dont il eut 1. 2. *Alfonse* & *Pierre*, morts jeunes; 3. *Antoinette* de Cordoue-Vélasco & Pimentel, Comtesse d'Alcaudette, Marquise de Viana, mariée à *Jean* de Zuniga-Réquésens & Pimentel, Marquis de Villar de Gaxanexo, morte en 1633; & 4. *Françoise* de Cordoue.

BRANCHE d'ALAGON, COMTES de Sastaga.

XII. DIÉGUE de Cordoue, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, second fils d'ALFONSE, Comte d'Alcaudette, & de *Françoise* de Mendoza, épousa *Agnès* d'Alagon, Comtesse de Sastaga, dont il eut CHRISTOPHLE qui suit.

XIII. CHRISTOPHLE de Cordoue & Alagon, Comte de Sastaga, épousa *Eléonore* de Zuniga, dont il eut MICHEL qui suit.

XIV. MICHEL de Cordoue & Alagon, Comte de Sastaga, Commandeur de Montanchuélos de l'Ordre de Calatrava, & Gouverneur de Valence, épousa en 1671 *Constance* de Bazan-Herrera & Roxas, Marquise de Pénalva, Dame de Mariotos, d'Olmos, & de Villanrodrigo, fille de *Gaspard* Bazan, Seigneur de Penalva, &c. dont sont issus, 1. CHRISTOPHLE qui suit; 2. *Gaspard*; 3. *Melchior*; 4. *Jean-Antoine*; 5. *Augustin-Joseph*; 6. *Eléonore* de Cordoue & Bazan, mariée en 1694, à *Alvare* Sarmiento de Mendoza, Comte de Ribadavia; 7. *Balthasare*; 8. *Marie*; & 9. *Michelle* de Cordoue & Alagon.

XV. CHRISTOPHLE de Cordoue & Alagon, Comte de Sastaga, Marquis de Pénalva & d'Aguilar, Commandeur de Montanchuélos, a quitté le parti du Roi d'Espagne pour prendre celui de l'Empereur, qui l'a fait l'un de ses principaux Chambellans & l'a honoré de plusieurs autres dignitez. Il a épousé *Marie Françoise* de Moncajo-Palafox & Cardonne, fille de *N.* . . Marquis de Coscopréta, dont il a 1. *François* d'Alagon & Cordoue; 2. *Christophle*; 3. *Michelle*; 4. *Marie-Rose*; 5. *Marie Françoise*; & 6. *Marie-Thérése*.

BRANCHE DE CORDOUE-PONCE de Léon, Seigneurs de Zuhéros.

IX. LOUÏS Ponce de Léon & Cordoue, second fils de MARTIN-ALFONSE, Seigneur d'Alcaudette, & de *Marie* Fernandès de Carillo, épousa *Aldonce* de Los Infantas, dont il eut 1. *Martin* de Cordoue, qui d'*Anne* de Hozès, Dame d'Albaida, eut pour fille unique *Thérese* de Cordoue, Dame d'Albaida, mariée à *Alfonse* de Cordoue, Seigneur d'Almunna; 2. ANDRÉ qui suit; & 3. *Béatrix* Carillo, alliée à *Alfonse* de Cordoue, Seigneur de Zuhéros.

X. ANDRÉ Ponce de Léon & Cordoue, épousa *Grégorie* Portocarréro, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; & 2. *Diégue*, mort sans enfans d'*Alfonsine* de Cordoue, fille d'*Alfonse*, Seigneur de Zuhéros.

XI. LOUÏS de Cordoue-Ponce de Léon, épousa *Elvire* de Cordoue, Dame de Zuhéros, dont il eut LOUÏS qui suit.

XII. LOUÏS de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de Zuhéros, épousa *Philippe* de Vénégas, fille de *N.* . . Seigneur de Luque, dont il eut 1. LOUÏS, qui suit; & 2. *Elvire* mariée à *Jean-Louïs* Ponce de Messia.

XIII. LOUÏS de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de Zuhéros, fut pére de NICOLAS qui suit.

XIV. NICOLAS Fernandès de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Général des galéres de Naples, & Commandeur général de l'infanterie d'Espagne, épousa *Laurence* Bazan, Dame de la Granja, fille de *Jean*, Seigneur de la Granja & de *Catherine* de Solis, morte en 1687, dont il eut pour fille unique *Mariane* de Bazan & Cordoue, Marquise de la Granja, mariée la même année 1687 à *Ferdinand* de Solis, Marquis de Rianzuéla.

BRANCHE DES MARQUIS de GUADALCASAR, Comtes de la Posada.

V. LOUP Gutierrès de Cordoue, second fils de MARTIN-AL-

Alfonse de Cordoue, furnommé *le Bon*, Seigneur de Dos Hermanas, fut Seigneur de la Montilla, qu'il changea depuis pour la Seigneurie de Guadalcazar, & vivoit en 1409. Il épousa *Agnès Garcier* de Hozès & Lobos, dont il eut 1. Martin-Alfonse, qui suit; 2. *Garcias* Fernandès de Cordoue, qui épousa *Marie* d'Ayala, dont la postérité prit le nom, & finit en la troisiéme génération en la personne de *Constance* d'Ayala, mariée à *Innico* de Mendoza, Seigneur de Colmenar; 3. *Alfonse* Fernandès de Cordoue, qui épousa *Eléonore* de Sosa, dont il eut pour fille unique *Aldonce* de Cordoue, mariée à *Alfonse* Ruiz de las Infantas, Seigneur de cette Maison, dont sont issus les Seigneurs de la Moréna & Comtes de Fernan-Nuñès; 4. *Ferdinand* Lopes de Cordoue; 5. Rodrigue, qui a fait la *branche des Marquis de* Villamajor, *de* Mondejar *& d'*Agropoli, *rapportée cy après*; & 6. *Marie* Alonso de Cordoue, alliée à *Diégue Alfonse* de Sosa, l'un des XXIV Rich-hommes de Cordoue.

VI. Martin-Alfonse de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épousa *Constance* de Cordoue, fille de *Gonsalve*, Seigneur d'Aguilar, dont il eut Garcias qui suit.

VII. Garcias Fernandès de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Alcaïde Major de Cordoue, épousa *Aldonce* de Benavidès, fille de *Diégue* Sanchès de Benavides, dont il eut 1. Louïs qui suit; 2. *Marie*, seconde femme de *Pierre* Gonsalès de Mendoza, Seigneur de Montesgudo & d'Almazan; & 3. *Agnès*, mariée à *Alvare* de Sosa, Seigneur de Villamor.

VIII. Louïs de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épousa *Eléonore* de Cordoue, fille d'*Alfonse* Fernandès, Seigneur d'Alcaudette, dont il eut pour fils unique François qui suit.

IX. François de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épousa *Sancie* de Cordoue, fille de *Diégue*, Comte de Cabra, dont il eut 1. Louïs, qui suit; 2. Garcias, tige de la *dernière branche de* Guadalcazar *rapportée cy-après*; & 3. *Jeanne* de Cordoue.

X. Louïs de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épousa *Eléonore* Ponce de Montemayor, fille de *François* Fernandès de Montemayor, dont il eut François qui suit.

XI. François de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, épousa *Isabelle* de Carvajal, fille de *Laurens* Galindès de Carvajal, dont il eut 1. Antoine qui suit; & 2. Louïs, qui continua la *branche des Marquis de* Guadalcazar, *rapportée cy-après*.

XII. Antoine de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épousa 1. *Briande* de Mendoza, fille de *Frédéric* Manrique-Portocarréro: 2. *Françoise* de Vénégas & Cordoue, fille de *Martin* Fernandès de Venegas, Seigneur de Luque, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. François qui suit; 2. *Frédéric* Portocarrero de Cordoue, Doyen de l'église de Cordoue; & 3. *Louïs* Fernandès de Cordoue, né en février 1555, Evêque de Salamanque, puis Archevêque de Compostelle & de Sévile, mort en juin 1625.

XIII. François de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épousa *Françoise* Melgarejo de las Roëlas, dont il eut 1. *Antoine* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort sans laisser de postérité d'*Anne* de Cordoue, fille de *Diégue* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Almunar; 2. Diégue, qui suit; & 3. *Antoinette Marie* de Cordoue, mariée à *Innico* Fernandès de Cordoue & las Roëlas, Seigneur de Guétor & de Santillan, dont elle n'eut point d'enfans.

XIV. Diégue Fernandès de Cordoue fut créé Marquis d'Alcazar, & Comte de la Posada, & fut nommé Viceroi des Indes. Il épousa *Marie-Anne* de Riederer de Paar, Dame Allemande, dont il eut 1. François-Antoine, qui suit; 2. *Marie-Anne-Françoise* de Cordoue Portocarrero & Manrique, alliée à *François* de Cordoue & Rojas, Comte de Casapalma, dont la fille *Françoise*, fut Marquise de Guadalcazar après l'extinction des mâles de cette branche; 3. *Briande*, mariée à *Balthasar* Alvarès de Tolède, Comte de Cedillo; & 4. *Louise* morte jeune.

XV. François-Antoine de Cordoue, Marquis de Guadalcazar, Comte de la Posada, Seigneur de Guétor & de Santillan, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, mourut en 1650. Il épousa *Louise* de Bénavidès, fille de *François*, Comte de S. Istevan, dont il eut 1. *Marie* de la O, morte sans alliance en 1655; & 2. *Anne* de Cordoue, morte sans être mariée.

Après la mort de ce dernier Marquis de Guadalcazar, cette Terre, dont les filles étoient exclues, tant qu'il y auroit des mâles de cette branche, passa à Louïs, lequel étant mort sans postérité masculine en 1671, elle fut ajugée par sentence du mois de décembre 1673, à un autre Louïs, ainsi qu'on le pourra voir par la suite; mais ce dernier Louïs étant mort sans postérité, elle revint à la petite fille de *Mariane-Françoise* de Cordoue qui étoit fille aînée de *Diégue*, Marquis de Guadalcazar, ainsi qu'il a été remarqué cy-devant.

SUITE DES MARQUIS de GUADALCAZAR.

XII. Louïs Fernandès de Cordoue, second fils de François, Seigneur de Guadalcazar, & d'*Isabelle* de Carvajal, épousa *Catherine* Marroqui de Montehermoso, dont il eut François qui suit.

XIII. François Fernandès de Cordoue, épousa *Marie* de Santillan, dont il eut Louïs qui suit.

XIV. Louïs Fernandès de Cordoue, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, fut Marquis de Guadalcazar après la mort de *François-Antoine*, mort en 1650, sans postérité masculine, & mourut le septiéme octobre 1671. Il épousa *Agnès-Marie* Portocarréro, fille de *Louïs-André*, Marquis d'Alménara, dont il eut pour fille unique *Josephe-Marie*, morte jeune.

BRANCHE DES DERNIERS MARQUIS de Guadalcazar.

X. Garcias Fernandès de Cordoue & Bénavidès, second fils de François, Seigneur de Guadalcazar, & de *Sancie* de Cordoue, épousa *Jeanne* de Agulo, dont il eut Louïs qui suit.

XI. Louïs Fernandès de Cordoue & Benavidès, épousa *Jeanne* de Cabréra & Torquémada, dont il eut Garcias qui suit.

XII. Garcias Fernandès de Cordoue & Bénavidès, fut marié à *Catherine* de Moralès Négrette, dont il eut Louïs qui suit.

XIII. Louïs Fernandès de Cordoue & Bénavidès, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, fut Marquis de Guadalcazar en vertu de la substitution faite aux aînez mâles de cette branche par *Loup* Gutierrès de Cordoue qui la commença, & dont il fut mis en possession par sentence du 13 décembre 1673: il mourut sans alliance.

BRANCHE DES MARQUIS de VILLAMAJOR, de Mondejar & d'Agropoli.

VI. Rodrigue Lopès de Cordoue, cinquiéme fils de Loup Gutierrès de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, & d'*Agnès Garcie* de Hozès & Lobos, épousa *Jeanne* ou *Eléonore* de Boccanégra, fille d'*Ambroise*, Seigneur de Palma, *dont on n'a pas exactement la postérité jusqu'à* Bernardin qui suit.

VII. Bernardin de Cordoue & Boccanégra, Seigneur de la Monclava, épousa *Elvire* Ponce de Léon, dont il eut Ferdinand qui suit.

VIII. Ferdinand Pérès de Cordoue & Boccanégra, épousa *Béatrix* Pachéco de Chaves, dont il eut Nonnio qui suit.

IX. Nonnio Pachéco de Chaves-Cordoue & Boccanégra, Seigneur de los Aposteyos, épousa *Marie* Vasquès, Marquise de Villamayor, fille de *François* Vasquès de Coronado, Viceroi de la nouvelle Galice, & de *Béatrix* d'Estrada, dont il eut François qui suit.

X. François de Cordoue de Boccanégra, Marquis de Villamajor, Comte de Los Aposteos, Adelante de la nouvelle Galice, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, épousa *Jeanne* Colon de la Cuéva, fille de *Charles* d'Arellano & Luna, Seigneur de Ciria, Maréchal de Castilie, & de *Marie* Colon de la Cuéva, dont il eut 1. Charles, qui suit; & 2. *Nonnio* de Cordoue & Boccanegra, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Général & Gouverneur de Villeneuve de la Séréna, Seigneur de Santa-Fé, qui de *Marie* de Mendoza & Arragon, Marquise d'Agropoli, fille de *George*, Marquis d'Agropoli, eut pour enfans, *Françoise Jeanne* de Mendoza & Arragon, Marquise de Mondéjar & de Val-de-Hermoso, Comtesse de Tendilla, mariée 1. à *François-Dominique* de Cordoue, Comte de Coruna, son cousin: 2. à *Diégue* de Silva & Mendoza, Comte de Gelves, mort sans postérité en janvier 1677; & *Marie-Grégoire* de Mendoza, Comtesse de Mondejar, &c. après sa sœur, mariée en 1654, à *Gaspard* de Mendoza-Ibanès de Ségovie & Arévalo, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara.

XI. Charles de Cordoue & Boccanégra, Marquis de Villamajor, Comte de Los-Aposteos, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, épousa *Jeanne-Marie* de Portugal & Mendoza, Comtesse de Villardompardo, de Corugna & de Parédès, Marquise de Vilégna & Vicomtesse de Torija, fille de *Jean*, Comte de Villardompardo, &c. dont il eut 1. *François-Dominique* de Cordoue, Comte de Coruna, mort sans postérité de *Françoise-Jeanne* de Mendoza & Arragon, Marquise de Mondéjar, &c. fille de *Nonnio* de Cordoue & Boccanégra, son oncle; 2. Diégue qui suit; & 3. *Jeanne-Thérése* de Cordoue-Portugal & Mendoza, mariée à *Emanuel* de Belvis, Marquis de Benavétès, morte en février 1692.

XII. Diégue de Cordoue-Portugal & Mendoza, Marquis de Villamajor, Comte de Villardompardo, & de los Aposteos, mourut en 1699. Il épousa 1. *Honorée* de Bergh, fille d'*Eugéne*, Comte de Grimberg, morte en 1689: 2. *Marie-Antoinette* de Mendoza & Camano, fille d'*Antoine*, Marquis de Villagarcia, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit étoit issue, *Marie* de Cordoue-Portugal & Mendoza, mariée à *Pierre* de Ségovie-Ibanès de Léguizamon, Marquis de Gramosa, Vicomte de Las-Vegas, morte sans postérité.

PREMIERS SEIGNEURS de ZUHÉROS.

VIII. Martin-Alfonse Fernandès de Cordoue, fils *naturel* de *Pierre* de Solier, Evêque de Cordoue, & de *Catherine* Gutierrès, lequel étoit fils de *Martin* Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon, & de *Béatrix* de Solier sa seconde femme, fut Seigneur de Zuhéros, & épousa *Majore* de la Cuéva & Carvajal, fille de N. . . . Seigneur de Jodar, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *Isabelle*, mariée à *Jean* Diaz de Cabréra, Seigneur de Torrès-Cabréra; 3. *Eléonore*, qui épousa N.... Seigneur de Harina; & 4. *Marie* de Cordoue, alliée à *Pierre* de Carillo, Seigneur de Los Quartos.

IX. Jean Fernandès de Cordoue, Seigneur de Zuhéros, épousa N.... dont il eut 1. Alfonse, qui suit; 2. *Jérôme*; & 3. *André* Fernandès de Cordoue, qui de N. . . . de Cabréra, Dame de Torrès-Cabréra, eut pour fils unique *André* Fernandès de Cordoue & Cabréra, Comte de Torrès-Cabréra, mort sans postérité de *Bernarde-Thérése* de Hozès, fille de *Pierre*, Comte de Hornahuélos.

X. Alfonse Fernandès de Cordoue, Seigneur de Zuhéros, épousa *Béatrix* Carillo, fille de *Louïs* Ponce de Léon, dont il eut 1. *Elvire* de Cordoue, Dame de Zuhéros, alliée à *Louïs* de Cordoue-Ponce de Léon, *ainsi qu'il a été cy-devant remarqué*; & 3. *Alfonsine* de Cordoue, alliée à *Diégue* de Cordoue-Ponce de Leon.

BRAN-

BRANCHE DES SEIGNEURS de BELMONTE, Marquis de Moratilla, Comtes de Priégo.

V. RODRIGUE Fernandès de Cordoue, fils *naturel* de FERDINAND-ALFONSE de Cordoue, Seigneur de Cagnette, fut Seigneur de Belmonte & Senateur de Cordoue, mais sa postérité est inconnue jusqu'à ANTOINE qui suit.

ANTOINE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, qui épousa *Marie* de Figueroa & Vénégas, dont il eut 1. GOMÈS, qui suit; & 2. *Marie*, alliée à *Innico* de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de la Campana.

GOMÈS Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, & Grand Porte-étendard de Cordoue, épousa *Isabelle* Carillo, fille de *Louïs* de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de la Campana, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; & 2. *Aldonce* de Cordoue, mariée à *Diégue* de Cordoue-Ponce de Léon.

ANTOINE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, de Moratilla, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épousa *Isabelle* de Cordoue, Dame de Salares, d'Algarroba, &c. dont il eut 1. *Antoine*, mort sans alliance; 2. FERDINAND-ALFONSE qui suit; 3. *Louise*; & 3. *Constance* de Cordoue, mariée à *Pierre* de Silva-Manrique.

FERDINAND ALFONSE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, de Moratilla, &c. epousa *Mariane* de la Cerda & Mendoza, fille de *Rodrigue* Messia, Seigneur de la Véga, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Isabelle*, mariée à *Louis* Gomès de Figueroa, Seigneur d'Encinar; & 3. *Béatrix* de Cordoue, alliée à *Diégue* Fernandès d'Argote, Marquis de Calaréal.

FRANÇOIS Fernandès de Cordoue, Marquis de Moratilla, Seigneur de Belmonte, de Salares, d'Algarroba, de Bénescaléra, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épousa *Marie-Sidonie* Garcès de Carillo & de Mendoza, sœur & héritiére de *Pierre*, Comte de Priego, dont il eut JOSEPH qui suit.

JOSEPH de Cordoue Carillo & Mendoza, Comte de Priégo Baron de Gaibiel, de Sainte-Croix, &c. a épousé le 28 janvier 1690, *Marie Thérése* Pardo de la Casta, fille de *Balthasar* Pardo de la Casta & Aguilar, Marquis de la Casta, Comte d'Alaquaz, &c.

CORDOUE (Gonsalve Fernandès de) dit *le grand Capitaine*, Duc de Terranova, de Sessa, de Saint-Angélo, de Terramajor, Prince de Venouse, de Squillace, &c. Grand Connetable du Royaume de Naples, étoit fils de PIERRE Fernandes de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, &c. & d'*Elvire* de Herréra. Après s'être signalé dans la guerre contre les Portugais, il servit sous le régne de Ferdinand & Isabelle à la conquête du Royaume de Grenade, où il prit Tajara, Lora, Monteferio, &c. Ferdinand V, Roi d'Aragon, le mit à la tête des troupes qu'il envoya dans le Royaume de Naples, sous prétexte de donner secours à Frédéric & Alfonse ses cousins; mais en effet pour les depouiller: car il partagea le Royaume de Naples avec les François. Ceux-ci avoient Naples, la Terre de Labour, & l'Abruzze; Ferdinand eut pour partage la Pouille & la Calabre. Gonsalve de Cordoue exécuta les ordres de son Prince avec exactitude & avec bonheur. Il emporta toutes les places qui devoient appartenir aux Espagnols, & alla assiéger Tarente ou étoit Alfonse, Duc de Calabre, fils de Fréderic, Roi de Naples. Il la prit par capitulation en 1501, & jura sur la sainte Eucharistie au jeune Prince, qu'il lui laisseroit la liberté de se retirer par tout ou il voudroit; mais après la reddition de la place, il feignit qu'il avoit reçu de nouveaux ordres du Roi son Maître, & envoya le Duc prisonnier en Espagne. Peu de tems après les François & les Espagnols eurent quelques différens au sujet du partage qu'ils avoient fait. On n'avoit pas bien exprimé quelles seroient les limites, & il survint une nouvelle contestation pour celles de la Capitanate. L'affaire étoit de la derniére conséquence, à cause de la Douane des bestiaux qu'on y menoit paître en hiver. On chercha inutilement le moyen de la pouvoir terminer. Il en fallut venir aux armes, & les Espagnols donnérent sujet de les prendre, après avoir violé deux fois la paix. On leur prit d'abord toutes leurs meilleures places, & Gonsalve fut investi dans Barléte, sans vivres & sans poudre. D'Aubigny l'un des Généraux de l'armée de France, opinoit à l'accabler d'abord. Le Duc de Nemours separa mal à propos les troupes pour assiéger quelques villes qui restoient. Cependant Gonsalve temporisant sagement, reçut un secours de munitions des Vénitiens, & retablit peu à peu ses affaires. Ferdinand qui doutoit du succès de cette guerre, persuada à Philippe, Archiduc d'Autriche son gendre, de passer en France, & de terminer ces différens. L'Archiduc le fit; Gonsalve qui avoit reçu du secours, se moqua de ce traité. L'événement répondit à l'opinion qu'il avoit conçue; car il fut bientôt reçu à Naples comme en triomphe l'an 1503, après avoir remporté deux victoires signalées, l'une auprès de Séminara en Calabre, où il défit l'armée de d'Aubigny, qu'il fit prisonnier avec les principaux Chefs, & l'autre près de Cirignola dans la Pouille, où Louïs d'Armagnac, Duc de Nemours fut tué. Enfin après une rude bataille qui fut donnée près du Garillan, où il acheva de ruïner les troupes Faançoises, il se rendit maître de Gayette, & établit dans le Royaume de Naples la domination Espagnole, qui y avoit été incertaine & douteuse. On dit que Gonsalve voulut se rendre Souverain de ce Royaume, ou du moins le remettre à l'Archiduc Philippe. Soit que cela fût vrai ou non, Ferdinand qui étoit un Prince jaloux & peu reconnoissant, vint à Naples, & obligea ce grand Capitaine à le suivre en Espagne. Ferdinand vit en passant le Roi Louïs XII, à Savonne; & ce Monarque, qui avoit un fond admirable de générosité, fit l'honneur à Gonsalve de le faire manger à sa table, & de s'entretenir long-tems avec lui. Lorsque ce Général fut de retour en Espagne, il se retira chez lui très-mécontent, & mourut à Grenade le deuxiéme décembre 1515, âgé de 72 ans, ne laissant que des filles. * Fourquevaux, *Vies des Capitaines*. Brantôme, *Vies des Capitaines étrangers*. De Thou, *Hist. l.* 1. Du Bellay, *Mémoires*. Claude de Seissel. Jean d'Athon. Paul Emile, *Louis XIII*. Guichardin. Paul Jove. Mariana. Jean de Saint Gelais. Mezeray. Imhoff, *Familles d'Espagne*, *&c.*

CORDOUE (Ferdinand de) *Cherchez* FERDINAND.

CORDUBA NOVA. *Cherchez* COMANA.

CORDUS (Aulus Crémutius) Sénateur Romain, Historien Latin, composa du tems d'Auguste, l'Histoire des Guerres Civiles, où il donnoit de grandes louanges à Brutus & à Cassius, ce qui fut la cause de sa mort. Tacite en parle ainsi, dans le quatriéme livre des Annales: *Sous le Consulat de Cornelius Cossus & d'Asinius Agrippa, Cremutius Cordus fut accusé d'un crime tout nouveau & tout extraordinaire, qui etoit d'avoir loue Brutus & Cassius dans ses Annales; & d'avoir appellé celui-ci le* DERNIER DES ROMAINS, ultimum Romanorum. *Satrius Secundus & Pinarius Natta, deux créatures de Séjan, étoient ses accusateurs; ce qui causa sa ruine, outre que Tibére laissa remarquer qu'on ne lui feroit pas plaisir de prendre sa defense. Mais Cremutius Cordus, résolu à tous évenemens, para amsi, &c.* Tacite rapporte la Harangue de cet Annaliste, & ajoute qu'il se laissa mourir de faim. Un de ses crimes prétendus fut d'avoir, trois mois auparavant, parlé trop librement de la puissance de Séjan. Suétone parle de Cordus, dans la *Vie d'Auguste*, dans celle *de Tibére*, & dans celle *de Caligula*, *ch.* 16, où il dit que cet Empereur permit de rechercher & de lire les Ecrits de Titus Labiénus, de Crémutius Cordus, & de Cassius Sévérus, quoi qu'ils eussent été supprimez & défendus par arrêt du Senat. Sénéque parle au long de la mort de Cordus, dans sa consolation a Marcia sa fille, & Pline en fait mention. Le récit de Tacite nous apprend que Crémutius Cordus mourut l'an 25 de J. C. qui étoit celui du Consulat de Cossus & d'Agrippa. * Sénéque, *Suas.* 6. Pline, *l.* 10. *ch.* 26. Solin, *ch.* 43. Tacite, *Annal. l.* 4. *ch.* 34. 35. Suétone, *in Augusto*, *ch.* 35.

CORDUS (Julius) Gouverneur d'Aquitaine, l'an de Jesus-Christ 69, se soumit à Othon & abandonna le parti de Galba. * Tacite, *Hist. l.* 1. *ch.* 8.

CORDUS ou CODRUS, Poete Latin, dont parle Martial, vivoit sous le régne de Domitien. * Vossius, *de Poet. Lat.*

CORDUS (Ælius Junius) Historien Latin, vivoit dans le troisiéme siécle, du tems des Maximins & des Gordiens. Jules Capitolin le cite deux fois dans la Vie de Clodius Albinus, en parlant des présages pour l'Empire, & de la gourmandise extraordinaire de ce Prince. Il en parle aussi en la Vie des Maximins, dans celle de Macrin & ailleurs, & il fait presque toujours connoître que cet Auteur avoit écrit beaucoup de choses frivoles. * Vossius parle aussi de lui, *des Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 3.

CORDUS connu sous le nom d'ERICIUS ou d'EURICIUS CORDUS, Médecin & Poëte Allemand, étoit de Simmershausen, petit bourg dans la Hesse. Son pére avoit douze enfans, & n'avoit que trés-peu de bien: ce qui fit comprendre à Ericius ou Henri, qu'il se devoit faire un etablissement par son mérite. Après avoir étudié dans les meilleures Universitez d'Allemagne, il s'occupa à l'instruction de la jeunesse, & il nous reste encoré une lettre qu'Erasme lui écrivit sur cet emploi. Vers l'an 1521, il alla en Italie, il étudia en Médecine à Ferrare, & y reçut les honneurs du Doctorat. Ensuite étant de retour en son païs, il enseigna à Marpurg & à Brémen, où il mourut le 24 décembre, en 1535. D'autres disent en 1538. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme les Recueils de ses Poësies, *Botanologicum sive Colloquium de Herbis*; *Judicium de Herbis*; *De abusu Horoscopiæ*, *&c.* * Camerarius, *in Vita Eobani I.* George Schenck, *in Biblioth. Iatric.* Justus, *in Chron. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. &c.*

CORDUS (Valerius) fils d'Ericius, naquit le 18 février de l'an 1515. Son pére l'éleva avec soin, en lui apprenant les Langues, & s'appliqua à lui donner du goût pour les bonnes choses. Au sortir de cette école, le jeune Cordus étudia à Wittenberg & ailleurs, & ensuite il expliqua lui même Dioscoride, & se donna tout entier à la connoissance des Plantes. Pour y réussir, il parcourut toutes les montagnes d'Allemagne, où il rechercha les Simples les plus curieux, & depuis il entreprit le voyage d'Italie, en 1542. Il s'arrêta à Padoue, à Pise, à Luques, & à Florence. Environ deux ans après, ayant reçu un coup de pié de cheval à la jambe, lorsqu'il étoit en chemin pour Rome, ses amis lui conseillerent de s'arrêter à Sienne, où cet accident lui étoit arrivé; mais comme la blessure étoit legére, il ne voulut pas interrompre son voyage. Il partit donc, & il arriva par malheur, qu'étant obligé de passer dans des chemins difficiles, où l'on ne pouvoit aller à cheval sans danger, il mit pié à terre, & fut obligé de marcher long-tems. Cet exercice violent enflamma sa blessure, & lui donna la fiévre. Il se fit porter à Rome, où il mourut le 25 septembre de l'an 1544, qui étoit le 29 de son âge. Son corps fut enterré dans l'eglise des Allemands de sainte Marie *dell' anima*, où l'on voit son Epitaphe, comprise dans ce Distique.

Ingenio superest Cordus, mens ipsa recepta est
Cœlo; quod terra est, maxima Roma tenet.

Il avoit publié quelques Traitez, comme *Annotationes in Dioscoridem*; *De Medica materia libri quinque*; *Dispensatorium Pharmacorum quæ in usu sunt*; *Historia Stirpium, libri quatuor*; (Ce dernier Ouvrage est posthume. Gesner le fit imprimer, & on y ajoûta cinq livres) *Sylva rerum fossilium in Germania plurimarum, Metallorum, Lapidum, &c.* * Gesner, *in præf. & Epist.* Justus, *in Chron Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. &c.*

CORDUS. *Cherchez* MUTIUS.

CORÉ ou KORAH, fils d'*Esaü* & d'*Olibama*, frére de *Jé-*

Jébus & d'*Hélon*, ſuccéda dans le Royaume d'Idumée à Cénez ou Kenaz. * *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 16.

C O R E', fils d'Iſaar, frére de Népheg & de Zéchri, Lévite, eut trois fils, Aſer, Elcana & Abiaſaph : il fut auſſi le Chef de la famille des Corites. Il fut un des principaux Chefs de la revolte de pluſieurs Iſraelites contre Moïſe. Jaloux de l'autorité que ce Légiſlateur des Juifs, s'étoit aquiſe parmi ce peuple, il voulut lui diſputer & à Aaron ſon frére le pouvoir dont ils étoient revêtus. Moïſe fut extrémement touché de cette revolte. Il ordonna à Coré & à ceux qui l'avoient ſuivi, de venir le lendemain à la porte du tabernacle avec des encenſoirs à la main, d'y mettre le feu & de l'encens, les aſſurant que Dieu feroit connoître celui qu'il vouloit pour faire la fonction de Grand Prêtre. Coré ne manqua pas de s'y trouver avec 250 Lévites. Le Seigneur ordonna à Moïſe de faire retirer le peuple des tentes de Coré, de Dathan & d'Abiram, & lui prédit qu'il vouloit faire périr tous ceux qui avoient ſuivi & imité Coré dans ſa rebellion. Moïſe fit aſſembler le peuple & leur déclara ce que le Seigneur lui avoit dit. Coré fut englouti tout vivant dans la terre, lui & tout ce qui lui appartenoit, à l'exception néanmoins de ſes fils qui ne moururent point. Le Seigneur fit auſſi ſortir un feu qui conſuma les 250 hommes qui avoient ſuivi Coré. Cet événement arriva l'an 2546 du monde, 1489, avant Jeſus-Chriſt. David fit de grands honneurs aux Deſcendans de Coré, à qui il donna l'office de Portiers du temple, & les chargea de chanter devant l'Arche du Seigneur. Coré Lévite ne fut point englouti par la terre, mais conſumé par les flammes avec les 250 hommes qui étoient entrez dans ſa revolte, & qui, avec lui, offroient de l'encens à l'entrée du Tabernacle. On n'a qu'à lire le *v.* 27. *du ch.* 16. *des Nombres*, & l'on verra clairement que Coré n'étoit point dans ſa tente, comme *Dathan* & *Abiram*. Cela eſt plus clair encore par le *v.* 10. *du ch.* 26 du même livre, où il paroît évidemment que Coré mourut avec ceux qui furent dévorez par le feu vengeur. L'erreur qu'on reléve ici vient de la Vulgate qui, dans le dernier paſſage qu'on a cité, s'éloigne de l'original. Les Mahométans débitent ſur le ſujet de Coré pluſieurs traditions, peu fondées. Ils diſent que Coré, qu'ils nomment *Carun*, étoit fils de *Maſaab*, couſin germain de Moïſe; que Moïſe le voyant dans la pauvreté lui enſeigna la Chymie, par le moyen de laquelle il aquit des richeſſes ſi immenſes, qu'il lui faloit quarante chameaux pour porter ſon or & ſon argent; que Moïſe ayant ordonné aux Iſraëlites de payer la dixme de tous leurs biens, Coré refuſa d'obéïr, ſe ſouleva contre ſon bienfaiteur, & répandit contre lui pluſieurs calomnies, qui alloient à lui faire perdre toute ſon autorité parmi le peuple; que Moïſe s'en plaignit à Dieu, qui lui permit de le punir de la maniere qu'il jugeroit à propos; enfin qu'il lui donna ſa malédiction & ordonna à la terre de s'ouvrir & de l'engloutir, ce qui fut fait ſur le champ. Une autre Tradition des Mahométans rapporte que Coré voyant abîmer ſous terre ſes thréſors, puis ſa tente, enſuite ſa famille, & enfin ſe voyant juſques aux genoux dans la terre, demanda quatre fois pardon à Moïſe qui ne ſe laiſſa point fléchir; & que Dieu apparut quelque tems après à ce Prophéte & lui dit, *vous n'avez pas voulu accorder à Coré le pardon qu'il vous a demandé quatre fois : s'il ſe fût adreſſé à moi une ſeule fois, je ne le lui aurois pas refuſé.* La premiére de ces Traditions eſt une corruption totale de l'Hiſtoire, & la ſeconde eſt diamétralement oppoſée au caractére de Moïſe. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

C O R E', ville de la Tribu de Manaſſé à l'extrémité de la Tribu d'Ephraïm. * *Exode*, *ch.* 6. *Nombres*, *ch.* 16 & 26. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 20.

C O R E', fille de Cérès, ainſi nommée du Grec κόρος, qui ſignifie *raſſaſiément*, parce que Cérès produit les fruits de la terre dont nous ſommes nourris & raſſaſiez. On célébroit en ſon honneur une fête que l'on appelloit *Corée*, comme nous l'apprenons du Scholiaſte de Pindare, *Olymp. Od.* 7. & de Plutarque, *dans la Vie de Dion.*

C O R E' E, eſt le lieu où commençoit la Judée du côté du Septentrion dans le milieu des terres. C'eſt ce que dit Joſéphe. Lorſque Pompée, *dit-il*, eut paſſé *Pella* & *Scythopolis* & fut arrivé à Corée, où commence cette partie de la Judée qui eſt dans le milieu des terres, il rencontra un château extrémement fort, nommé Alexandrion, aſſis ſur le ſommet d'une montagne. * *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 6.

C O R E' E, C O R E A ou C O R I A, eſt une preſqu'iſle de la Chine, à l'Orient de Leaotung & de Xantung, dont elle eſt ſéparée par le Golfe de Cang. Quelques-uns diſent que c'eſt une iſle, & prétendent avoir navigé tout autour; mais leur erreur vient de ce qu'ils ont cru que l'iſle de Fungma, qui eſt au midi de la Corée, étoit la Corée même. Elle eſt jointe vers le ſeptentrion, au Royaume de Niuche, dans la Tartarie. Les Chinois ne la nomment pas Corea, mais Chaoſien, & le nom que nous lui donnons vient des Japonois. Ce païs eſt ſous la puiſſance d'un Roi tributaire de l'Empereur de la Chine. Toute la preſqu'iſle eſt diviſée en huit provinces. Celle qui eſt au milieu, ſe nomme Kinki, où eſt la célébre ville de Pingiang, ſéjour ordinaire du Roi. Il y a pluſieurs villes fort peuplées, dont les Habitans ont les mêmes coutumes & la même Religion que les Chinois. Ils gardent, comme eux, les corps des défunts trois ans après leur décès, dans des cercueils fort propres, en quelque endroit de leur maiſon; & ne les enterrent qu'après ce tems pendant lequel ils leur rendent des honneurs & des reſpects, comme s'ils étoient encore en vie. La Corée abonde en froment & en ris. Il y croît de deux ſortes de ris, comme au Japon; l'un qui eſt ſemé & qui vient dans l'eau; & l'autre qui vient dans les campagnes ſéches, comme le froment; ce dernier eſt bien meilleur que l'autre. Il s'y fait du papier de différentes ſortes, & d'excellens pinceaux de poil de loup, dont on ſe ſert pour écrire. On y trouve de riches mines d'or & d'argent dans les montagnes, & on y pêche de très-belles perles dans l'Océan. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine*, *dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

C O R E' G I O. *Voyez* C O R R E' G I O.

C O R E' L A ou K O R E' L A B, bourg ou petite ville de Moſcovie, eſt dans la province de Dwina, ſur la riviére de même nom, à vint-cinq ou trente lieues au deſſus d'Archangel. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O R E' N E. *Cherchez* C Y R E' N E.

C O R E N T I N (Saint) premier Evêque de Cornouaille, ou de Kimper en Bretagne, fut Diſciple de ſaint Martin de Tours, qui l'établit, à ce que l'on croit, Evêque à Kimper. On honore ſa mémoire dans cette ville qui a pris ſon nom. On y a conſervé ſes Reliques juſqu'en 966, que la crainte des Danois les fit tranſporter à Paris, où elles furent miſes par ordre de Hugues *Capet*, dans l'égliſe de ſaint Barthélemi. On dit qu'elles ont été portées depuis à l'Abbaïe de Saint-Corentin, que le Roi Philippe *Auguſte* fit bâtir pour des filles, près de la ville de Mantes l'an 1201. Une partie avoit été portée long-tems auparavant à Montreuil ſur mer en Baſſe Picardie. Quelques-uns ne laiſſent pas de ſoutenir encore que les Reliques de ſaint Corentin, ſont maintenant à l'Abbaïe de Marmoutier près de Tours. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Morlain, *Hiſtoire Eccléſiaſtique de Bretagne.* Henſchenius & Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, *ſeptembre.*

C O R E S S I U S (George) Grec Schiſmatique de l'iſle de Chio, qui prend la qualité de Théologien de la grande Egliſe, a écrit pluſieurs Ouvrages contre les Latins, où il ſuit la méthode & les expreſſions des Scholaſtiques, parce qu'il avoit appris la Théologie dans les Ecoles d'Italie. Allatius, qui a parlé de lui & de ſes Ouvrages dans ſon livre du *Conſentement perpétuel de l'Egliſe Occidentale & Orientale*, le répréſente comme un homme rude & barbare dans ſes expreſſions, & grand ennemi des Latins, auſquels il étoit néanmoins redevable de ce qu'il ſavoit. M. Simon a auſſi parlé aſſez au long de cet Auteur dans ſon livre de la *Créance de l'Egliſe Orientale ſur la Tranſſubſtantiation*, où il marque que Coreſſius eſt en partie l'Auteur de l'Abbrégé de la Théologie des Grecs, publié par Grégoire Proto-Syncelle. *Voyez* G R E' G O I R E P R O-T O-S Y N C E L L E.

C O R E' S U S, Prêtre de Bacchus, dans la ville de Calydon dans l'Achaïe, province de la Gréce, eſt célébre dans l'Hiſtoire, par l'amour paſſionné qu'il eut pour Callirhoé. *Voyez* C A L-L I R H O E'.

* C O R E T (Pierre) d'Ath en Hainaut, Licentié en Théologie, Chanoine & Curé de Nôtre-Dame de Tournay. On a de lui *Defenſio Veritatis adverſus Aſſertiones Catholicæ Fidei repugnantes*; *Antipoliticum adverſus præcipua Doctrinæ Politicorum capita.* Il mourut en 1602. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 731.

* C O R E' Z I N ou K O R C I N, petite ville du Palatinat de Sendomir en Pologne. Elle eſt à l'embouchure de la Nida dans la Viſtule, entre Cracovie & Sendomir, à dix-huit lieues de celle-là & à 22 de celle-ci. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O R F-C A S T L E, ancien bourg du Comté de Dorſet en Angleterre, dans l'iſle de Purbeck. Il eſt ſitué entre deux montagnes, ſur l'une deſquelles eſt le château, il eſt gouverné par un Maire, & eſt à 103 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

C O R F I N I U M, étoit une ville d'Italie, qui appartenoit aux peuples nommez *Péligniens*. Strabon, *l.* 5. *ch.* 167, dit que c'étoit leur ville capitale; que s'étant joints aux Samnites & à d'autres peuples, ils l'avoient établie leur ville commune, au lieu de Rome, à laquelle ils faiſoient la guerre; qu'ils l'avoient faite leur arſénal; qu'ils lui avoient donné le nom d'*Italica*; & qu'ils y avoient établi des Conſuls & des Préteurs. Enfin qu'ils réüſſirent dans leur deſſein, & firent la guerre, qui fut appellée *Marſique*. Elle étoit près de la ville de Sulmone, vers l'occident d'été. Ce n'eſt plus à préſent qu'un petit village, que l'on nomme *San-Pelino*, dans l'Abruzze Citérieure, près du fleuve Peſcara. D'autres diſent, que c'eſt le village *Pentina*, dans la même Abruzze, au pié du Mont-Apennin. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

C O R F O U, iſle de la Mer Ionienne, vers la côte de l'Epire, province de la Turquie Méridionale en Europe, & à l'embouchure du Golfe de Veniſe. Les Anciens la nommoient *Corcyra* & *Phæacia*; & d'autres *Drepano*, qui ſignifie en Grec *une Faulx*, parce qu'elle en a la figure. On dit que la longueur de cette iſle eſt de 45 ou de 50 milles, c'eſt à dire, d'environ 15 ou 17 lieues: ſa plus grande largeur eſt de 24 milles, & ſon tour de 120. Elle a deux principaux Caps ou Promontoires, l'un vers le ſeptentrion, nommé *Capo Blanco*, ou Cap Blanc; & l'autre vers le midi & l'orient, qu'on appelle de Leuchin. Quelques-uns appellent celui-ci, *Capo Bianco di Levante*, c'eſt à dire, *Cap Blanc d'orient*. Cette iſle eſt diviſée en quatre parties, auſquelles les Venitiens donnent le nom de *Baglia* ou *Reggimento*, c'eſt à dire, Gouvernement. Ces quatre Gouvernemens ſont, *di Leros*; *di Mezo*, ou *du Milieu*; *de la Guire*, ou *d'Agiru*; & de *Leuchin*. L'air eſt par tout fort ſain, & les terres y ſont trés-fertiles. Il y a quantité de citronniers & d'orangers, qui rapportent d'excellens fruits. C'eſt là où étoient les fameux jardins du Roi Alcinoüs. Les vins y ſont délicieux; & on y trouve du miel, de la cire, & de l'huile en abondance. Le territoire de Leuchin renfermoit autrefois l'ancienne ville épiſcopale de Gardichi, qui y étoit à deux milles de la Mer du Levant. On y compte 25 villages, & environ dix-mille ames. Potami eſt le plus gros, & peut paſſer pour un bon bourg. Il eſt peuplé de perſonnes riches & polies, & il y a un canal aſſez profond pour porter des vaiſſeaux juſqu'à la mer. Agiru, ou la Guire, contient 20 villages, où l'on compte environ huit mille Habitans. La contrée *di Mezo*, ou du Milieu eſt la plus peuplée. C'eſt où eſt la ville de Corfou, capitale de l'iſle, avec 30 villages, qui contiennent environ vint-cinq mille perſonnes. Léros a 25 villages, & huit mille Habitans. *Caſſiope*, aujourd'hui Caſſopo, en étoit la capitale. Quoique les Venitiens ayent beaucoup de ports & de châteaux dans cette iſle, il n'y en a point qui égalent la ville de Corfou. Elle eſt entre deux for-

forteresses, la vieille & la neuve. La forteresse neuve est à l'occident de la ville, sur l'avenue qui répond dans les terres. La vieille est sur l'entrée du port, accompagnée de tout ce qui peut rendre une place de guerre capable d'une forte résistance. Cette ville est située à l'extrémité d'une presqu'isle, qui lui forme, vers le septentrion & l'orient, un port dont l'ancrage est très-bon. Il y a un Archevêque du Rit Latin, & sa cathédrale est magnifique. Les Grecs qui y sont en grand nombre, ont pour Prélat un Vicaire Général qu'ils appellent Proto-Papa. Les anciens Habitans de Corcyre aimoient la navigation & les Jeux d'exercice. Ce furent les Corinthiens qui bâtirent Corfou, sous la XIX Olympiade, vers l'an 704 avant J. C. & depuis, les Habitans de cette ville bâtirent celle de Durazzo, sous la XXXIX Olympiade, 624 ans avant J. C. Thucydide parle d'une longue guerre qu'ils eurent contre les Corinthiens, vers l'an 239 avant J. C. Les peuples de Corfou étoient autrefois sous l'obéïssance des Rois de Naples; mais les brouilleries de ce Royaume leur fournirent une occasion de se donner à la République de Venise en juin 1386. Le Pére Giulio Vanello, de l'Ordre des Mineurs Conventuels, contribua beaucoup à cette affaire, par ses conseils & par ses actions. Ce fut lui qui fit prendre possession de la ville à Miani Capitaine du Golfe, dans l'église de saint François, alors consacrée sous le nom de saint Angélo, où ce Seigneur Vénitien reçut les clefs pour la République. Pour en conserver la mémoire, tous les ans, le 20 de mai, ceux qui réprésentent la République, se rendent à cette église, accompagnez du Clergé: là le Proto-Papa ou Supérieur, fait un discours sur ce sujet, & les Officiers de la République donnent deux ducats de reconnoissance à l'Ordre de saint François, pour la cire de l'église. Les Vénitiens possédérent à ce titre l'isle de Corfou, jusqu'au mois d'août de l'année 1401, que Ladislas, Roi de Naples, fils de Charles, la leur céda entiérement pour 30 mille ducats. Dans les derniers tems, parce que la puissance des Turcs s'étoit rendue formidable, les Vénitiens firent des dépenses extraordinaires pour rendre cette place imprenable; car elle est dans un poste propre à soutenir les autres Etats de la République. Elle empêche d'ailleurs que les ennemis n'entrent dans le Golfe de Venise. C'est pour cela que Corfou est nommée par excellence, la porte du Golfe, & le boulevart de l'Italie. La République y envoye six Nobles, dont le Gouvernement dure deux ans. Le premier a le titre de Baile, le second de Provéditeur & de Capitaine, le troisiéme & le quatriéme de Conseillers, le cinquiéme est *Capitan-Grande* dans la nouvelle citadelle; le sixiéme est Castellan, ou Gouverneur du château de la Campana, dans la vieille ville. En 1537, vint-cinq mille Turcs firent une descente dans cette isle, vers la Campana. Soliman II leur avoit donné pour Général le fameux Barberousse. La République envoya à Rome un Ambassadeur extraordinaire, pour réprésenter au Pape, & par son moyen à l'Empereur, de quelle conséquence étoit cette place, pour la conservation du Royaume de Naples, & de toute l'Italie. Mais avant qu'il vînt du secours, les Vénitiens forcérent Barberousse de faire une honteuse retraite. Les Turcs ayant declaré la guerre à la République de Venise, ils assiégérent la ville de Corfou, dont ils furent obligez d'abandonner le siége le 22 août 1716, & y perdirent leurs canons, leurs vivres & leurs munitions. * Thucydide, *l.* 1. *&* 3. Diodore, *l.* 12. Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 4. *c.* Pausanias. Justin. Eusébe. Ortelius. Mercator. Le Mire, *Vol. Eccl.* 1. *& en la Géograph. Eccl.* Botero, *de la Républ. de Venise, l.* 1. Porcaccio. P. Coronelli, *Description de la Morée.*

CORFOU, ville. *Voyez* l'article précédent.

* CORFOU (le Canal de) espace de mer qui se trouve dans la Mer Ionienne ou Mer de Gréce, & qui sépare l'isle de Corfou de l'Epire.

CORGNE ou FULVIO de la CORGNIA, en Latin, *Fulvius Corneus*, dit le Cardinal de Pérouse, vivoit dans le XVI siecle, & naquit dans la même ville de Pérouse, le 19 novembre de l'an 1517. Dès son jeune âge, il se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique, & Jules III, son oncle maternel, ayant été fait Pape, lui donna l'Evêché de Pérouse, puis celui de Spoléte, & le fit enfin Cardinal en 1551. Fulvio eut très-grande part au gouvernement, sous le Pontificat de Jules III. Il avoit deux fréres, JEAN & ASCAGNE de la Corgnia, qui avoient la réputation d'être excellens Capitaines. Le dernier avoit alors le gouvernement du château de Vélitri, qui est une des plus importantes places de l'Etat de l'Eglise. Paul IV étoit sur le point de rompre avec les Espagnols, qui tâchérent d'attirer dans leur parti Ascagne de la Corgnia, qui avoit quelque sujet de se plaindre du procédé des Carafes. Ceux-ci s'en doutérent; & ayant intercepté quelques lettres, persécutérent la famille de la Corgnia, se saisirent de leurs biens, firent arrêter le Cardinal de Pérouse, & eussent traité de même le Capitaine Ascagne, s'il ne se fût retiré dans le Royaume de Naples, où le Duc d'Albe le fit Maréchal de camp en son armée. Quelque tems après, le Cardinal de Pérouse fut mis en liberté, après avoir payé une rançon de soixante-mille écus. Sa famille souffrit encore, sous le Pontificat de Pie IV. Ces malheurs le firent rentrer dans lui-même, il se désabusa des grandeurs du siécle, & résolut de n'avoir plus d'ambition, que pour les biens qui ne finissent jamais. Dés l'an 1551, il avoit contribué à l'établissement d'un Collége de Jésuites, dans la ville de Pérouse, & il voulut travailler à l'agrandissement de celui de Rome; mais comme la fortune lui avoit enlevé les biens qu'il pouvoit employer pour une si bonne œuvre, il fit lui-même une quête pour cela. Ce Cardinal mourut à Rome un lundi deuxiéme de mars de l'an 1583, âgé de 66 ans. * De Thou, *Hist. l.* 12. 14 *&* 17. François de Beaucaire, *l.* 27. Onuphre. Ughel. Petramellario, Aubery, &c.

CORGNE, premier Président au Parlement de Paris, & Chancelier de France. *Cherchez* MARLE.

CORGNE, COROGNE, CORONNE (La) *Voyez* CORUNA (La)

CORI, anciennement *Harmastis & Armactica*, ville d'Asie, est une des principales de la Géorgie. Elle est capitale du païs, dit *Bacatrala*, qui répond à l'Ibérie des Anciens. Cori est à côté du Lac d'Exéchie, vers l'Orient. * Sanson. Baudrand. *Voyez aussi* GORY qui est la même chose.

CORI, petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Elle est dans la Campagne de Rome, entre Vélitri, & Anagnie, à deux lieues de la premiére, & à trois de la derniere. Cori est fort ancienne. Elle a été fondée, dit-on, par les Troyens, avant la fondation de Rome. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORI ou KARIN, *Cornium*, bourg dans la Dalmatie, a été autrefois une ville considerable, dont Pline & Ptolomée ont fait mention. Ce bourg, qui appartient aujourd'hui au Turc, est situé sur une montagne à cinq ou six milles de Novigrad, comme nous l'apprenons de Lucio, qui nous a donné une description très-exacte de ce païs. * Baudrand.

CORIA, que les Auteurs Latins nomment diversement *Cauria, Caurium, & Caurita*, selon Clusius, ville d'Espagne dans la Castille *Vieille*, avec Evêché suffragant de Compostello, & autrefois de Mérida. Elle est située sur la riviére d'Alagon, à six ou sept lieues au dessus de son emboûchure dans le Tage, à quatre ou cinq lieues des frontiéres de Portugal. Pline & Ptolomée en font mention. * Baudrand.

CORIA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est sur le Guadalquivir, environ à trois lieues au dessus de Séville, & à un quart de lieue de *la Puébla de Coria*, qui apparemment est un de ses hameaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORIBANTES. *Cherchez* CORYBANTES.

CORICÉE (*Coriceum*) piéce des Palestres des Anciens. Les Grammairiens ne conviennent point de la signification de ce mot. La plupart des Interprétes le dérivant du mot Grec, Κόρη qui signifie une *jeune fille*, veulent que CORICEUM, *soit un lieu où les jeunes filles s'exerçoient à la lutte & à la course.* Palladio estime que c'étoient les *petites Ecoles de filles.* D'autres prennent son étymologie du mot Grec κερά qui signifie *chevelure*, comme si ce lieu étoit destiné pour faire le poil. Mercurialis sans se mettre en peine de l'étymologie, veut que ce soit le lieu où l'on serroit les habits de ceux qui s'exerçoient dans les Palestres ou qui se baignoient, & il n'en apporte point d'autre raison, sinon que ce lieu étoit necessaire dans les Palestres; mais Baldus qui dérive ce mot *Coryceum* du mot Grec κώρυκος qui signifie une *bale* ou un *éteuf*, donne une explication plus juste de ce mot: c'est pourquoi on peut dire que CORICEUM est un *jeu de longue paume* ou *de balon*, qui est une piéce essentielle & necessaire dans une Palestre. * *Antiq. Grég. & Rom.*

CORICIUS (Jean) vécut à Rome d'une maniére fort agréable sous le Pontificat de Jules II, de Léon X & de Clément VII. Il se fit aimer des Gens de Lettres, par l'affection singuliére, qu'il leur porta, & ils le louérent si amplement, qu'ils lui procurérent une très-grande réputation. Il les assembloit très souvent dans son jardin, & il fournit à tous les Poëtes, que la libéralité de Léon X avoit attirez à Rome, un bel exercice; car il établit un combat de Poësie, qui se célébroit tous les ans le jour de sainte Anne, & qui avoit pour matiére l'éloge de cette Sainte, celui de la Vierge Marie, & celui de Jesus-Christ. Il tomba entre les mains des Soldats, qui prirent la ville de Rome l'an 1527, & il lui en coûta une très-grosse rançon. Il avoit caché sous la cour de la porte de son logis une partie de son argent: personne ne le savoit que le Maçon qui avoit fermé l'ouverture. Ce Maçon le pria de lui prêter 25 pistoles qui lui etoient nécessaires, pour se racheter des mains des Soldats, & ne pouvant point les obtenir, il révéla tout le mystére à un Capitaine Espagnol. Celui-ci s'en alla au logis de Coricius, écarta le maitre sous divers prétextes & s'empara de l'argent caché. Coricius s'en plaignit aux Généraux, & n'y gagna rien. Se voyant donc réduit à une extrême indigence, il tâcha à sortir de Rome, & après beaucoup de difficultez, il exécuta ce dessein. Il fut entretenu à Vérone pendant quelque tems par les libéralitez de Caliste Amadée, &, comme il se préparoit à s'en retourner à Trèves sa patrie, il tomba malade, & mourut accablé de douleur & de chagrin. * Pierius Valerianus, *de Litteratorum infelicitate, l.* 2. Paul Jove, *Elog. ch.* 103.

CORIDÉRES, montagne avec un bourg de même nom. Elle est en Asie, dans la Natolie, environ à deux lieues d'Ephése du côté du Levant. On prend Coridéres pour l'ancienne *Coressus*, qui étoit une montagne fort haute de l'Ionie. * Maty, *Dict. Geogr.*

CORIGLIANO, ville de Calabre. *Cherchez* CURIGLIANO.

CORIGLIONE, bourg de la vallée de Mazara en Sicile. Il est dans les montagnes, entre les sources du Bélice, à huit lieues de Palerme, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORILANZA (Jean-Pierre) de Palerme, homme célébre, s'adonna d'abord à la Philosophie & à la Théologie, & ensuite à la Jurisprudence. Il enseigna pendant quelque tems avec réputation à Palerme, le Droit Impérial & Pontifical. Il fut fort estimé dans l'Académie des *Reaccensi*. Il fit plusieurs piéces de Poësie en Italien, en Latin & en Sicilien. Il florissoit vers l'an 1640. On a de lui en Sicilien *Canzone Siciliane*: en Latin, *Epigrammata*; *Solitudo S. Rosaliæ Panormitana*; *Carmina de D. Rosalia*: en Italien, *Panegirico in lode della citta di Palermo, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORINI, (Antoine) Chevalier de l'Ordre de saint Etienne de Florence, & célébre Jurisconsulte, a vécu vers l'an 1620 & 1625. Il étoit Italien, natif de Pontremoli, & fils de *Blaise* Corini, aussi célébre Jurisconsulte. Il enseigna longtems à Pise, d'où il fut appellé à Sienne & à Florence par Ferdinand II, Grand Duc de Toscane, qui l'honora du collier de son Ordre de saint Etienne, & qui lui donna diverses charges considérables, comme celle de Juge ou Prevôt des Marchands de Florence. Corini s'en aquitta très-bien, & aquit beaucoup de biens & de réputation à Florence, où il mourut. Il a laissé divers Ouvrages, & sur tout de Droit. * *Voyez* son Eloge dans Jean Victor Rossi, ou Janus Nicius Erythræus, *Pin. III, Imag. Illustr. ch.* 21.

CORINIAN, (Richard dit) *Cherchez* RICHARD.

CORINNE, Dame Gréque, célebre par ses talens pour la Poësie, avoit été Disciple d'une autre Dame savante, nommée *Myrtis*, & étoit de Thespi, ville de Béotie. D'autres Auteurs ont cru qu'elle étoit de Tanagre, ville de la même province; d'autres de Thébes; & d'autres encore ont assûré qu'elle étoit de Corinthe. Un Auteur moderne met deux faiseuses de vers de ce nom, & on a surnommé celle de Thespi *Corinthia*. L'ancienne Gréce fit tant d'estime des vers de Corinne, qu'on lui donna le nom de *Muse Lyrique*. On dit qu'elle remporta quatre ou cinq fois le prix de Poësie contre Pindare; mais d'autres ajoûtent que ce fut sa beauté seule, qui lui procura cet avantage. Pausanias écrit néanmoins dans les Beotiques, que Pindare, usant de la Dialecte Dorique, étoit moins intelligible & moins agréable que Corinne dans ses Ouvrages. Elle vivoit sous la LXXVI Olympiade, & vers l'an 474 avant J.C. * Elien. Pausanias. Suidas. Plutarque, *au Traité de la Musique*. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 3. *v.* 21.

Et sua cum antiquæ committit scripta Corinnæ.

CORINNE, beauté célébre dans les Ecrits d'Ovide, étoit une Maîtresse dont il cachoit le véritable nom, comme il l'avoue lui même.

Noverat ingenium, totam cantata per urbem
Nomine non vero dicta Corinna mihi.

Il en parle assez diversement dans plusieurs endroits de ses Ouvrages. Quelques Auteurs croyent que cette Corinne étoit Julie, fille d'Auguste. Catulle, Tibulle, & Properce, ont aussi célébré leurs Maîtresses, sous les noms supposez de Lesbie, de Délie & de Cinthie, & nos Auteurs modernes n'ont pas manqué de les imiter.

CORINNUS, Disciple de Palaméde, écrivit en vers l'histoire du siége de Troye, & y employa, dit-on, les lettres Doriques, inventées par ce célébre Heros. On ajoûte qu'il décrivit aussi la guerre de Dardanus, Roi de Troye contre les Paphlagoniens, & qu'Homere s'est servi avantageusement de ses Poësies; mais Suidas, Auteur récent, & peu sûr pour des tems si éloignez, est le seul de qui l'on prend ce qu'on dit ici. * Vossius, *Historiens Grecs*.

CORINTHE, aujourd'hui CORANTHO ou CORINTO, ville de la Gréce, dans la Morée, est située près de l'Isthme, c'est à dire, de cette petite langue ou col de terre, qui joint la Morée à la Gréce, entre le Golfe de Lepante, & celui d'Engia ou d'Egine. On croit que Sisyphe, fils d'Eole, la bâtit environ l'an 1438 avant Jesus Christ, & du monde 2597. Elle fut appellée diversement, *Centhyre, Epopé, Ephyre*; & ayant été sauvée du feu, ou rebâtie par Corinthus, fils de Pelops ou d'Oreste, elle prit le nom de ce second Fondateur. On lui donna aussi le nom d'Héliopolis, ou ville du Soleil. Elle étoit défendue par une citadelle, qu'on appelloit *Acro-Corinthe*, bâtie sur la croupe d'une montagne, dont la hauteur étoit excessive. Les Corinthiens établirent diverses Colonies: la seconde année de la XIX Olympiade & 703 ans avant Jesus Christ, ils bâtirent la ville de Corcyre, depuis Corfou, dans l'isle de ce nom. Avant que de se former en République, leur ville avoit été gouvernée par des Rois. Sisyphe, & ses successeurs la possédérent environ 308 ans, jusqu'à ce que les Héraclides descendus d'Hercule, s'étant saisis du Péloponnése, sous la conduite de Téménus, de Cresphonte & d'Aristodéme, environ cinquante-cinq ans après la prise de Troye, Aléthès chassa Doridas & Hyantidas, & s'y établit l'an 2905 du monde, & 1130 avant Jesus Christ. Il régna 35 ans, & eut pour successeur Ixion. On compte douze Rois de cette famille, pendant 323 ans qu'elle a régné, jusqu'à Automénès, qui ne régna qu'un an. Il mourut, selon les uns, ou fut déposé, selon les autres, environ l'an 807 avant Jesus Christ. On lui substitua un Magistrat annuel, qu'ils appelloient *Prytane*. L'an 658 avant Jesus Christ, Cypséle & ensuite son fils Periandre, usurpérent une espéce de tyrannie sur les Corinthiens, & la tinrent l'un trente, & l'autre quarante-quatre années. *Voyez la Table*. Corinthe eut depuis beaucoup de part aux guerres qui se firent dans la Gréce. Léocrate Général des Atheniens, les défit sous la LXXX Olympiade, l'an 459 avant Jesus Christ. L'an 439 avant Jesus Christ, & sous la LXXXV Olympiade, la guerre de Corinthe fut comme le prélude de celle du Peloponnése, si célébre dans l'Histoire Gréque. L'an 243 avant Jesus Christ, Aratus Préteur des Achéens, surprit la citadelle de Corinthe, & en chassa la garnison qu'y tenoit Antigonus *Gonatas*, Roi de Macédoine. Cette ville avoit eu aussi part aux malheurs de la Gréce, sous les régnes de Philippe de Macédoine & d'Alexandre *le Grand*, & de leurs successeurs. Cicéron dit que cette ville est une des trois que les Romains reconnurent seules capables de soutenir le poids d'un grand Empire, & de s'en rendre les capitales. Strabon nous apprend qu'on lui donnoit ordinairement l'épithéte de *sourcilleuse*, & que la situation de son *Acro-Corinthe* la rendoit comme une forteresse de toute la Gréce, où elle a mérité seule, qu'on dit qu'il n'étoit pas permis à chacun d'y aborder, *non licet omnibus adire Corinthum*, ou, comme dit plus élegamment Horace, *non cuivis homini contingit adire Corinthum*. D'autres disent que ce proverbe prenoit son origine de Laïs Courtisane de Corinthe, qui demandoit des sommes excessives à ses Amans; ce qui fit dire à Démosthéne, qu'il n'achetoit pas si cher un repentir. Corinthe a produit d'excellens Ouvriers, & sur tout des Peintres, des Architectes & des Sculpteurs. Enfin elle fut misérablement détruite par les Romains, la troisiéme année de la CLVIII Olympiade, & 146 ans avant Jesus Christ. Lucius Mummius, qui commandoit l'armée, avoit soumis toute l'Achaïe, & fut surnommé, *Achaïque*. On ne sauroit s'imaginer combien de richesses se perdirent, & furent consumées par le feu à la prise de Corinthe: il suffit de remarquer que ce métal fameux, qu'on appelle *cuivre de Corinthe*, dont on faisoit tant d'estime, n'étoit, comme plusieurs l'ont cru, que des restes de cet embrasement. Jules César fit rebâtir & repeupler cette ville dont il fit une Colonie Romaine nommée *Laus Julia Corinthus*, & où S. Paul prêcha la Foi, & demeura un an & demi. Il écrivit depuis aux Corinthiens les deux Epîtres que nous avons encore. Sous les Empereurs d'Orient, Corinthe fut métropole, soumise au Patriarchat de Constantinople, & eut pour suffragans, Zante & Cephalonie. Elle étoit métropole de la Gréce, lorsque saint Paul y alla prêcher l'Evangile. Saint ERASTE le Thrésorier, saint CRISPE, saint CAÏUS étoient de cette ville, de même que SOSTHÉNE, PHÉBÉ & d'autres Saints du tems de cet Apôtre. Elle fut aussi dans la suite une Métropole ecclésiastique, tant sous les Empereurs de Constantinople, que sous les Vénitiens. Saint Crispe & saint Caïus, furent batisez de la main même de saint Paul: ce qui est arrivé à peu de personnes. Le premier étoit Chef de la Synagogue des Juifs de Corinthe; & l'on dit qu'il fut depuis Evêque de l'isle d'Egine, près de la côte d'Attique. Saint Caïus étoit Macédonien; mais il demeuroit à Corinthe, lorsque saint Paul y arriva, & il le logea chez lui. CENCHRE'S ou *Cenchrée* étoit un bourg où étoit le port de Corinthe, du côté de l'Asie. Il y avoit une église de Fideles à part, dès le tems de saint Paul; *Phébé* en étoit Diaconesse. Saint DENYS fut Evêque de Corinthe, du tems de Marc-Auréle. Prime l'avoit été du tems d'Adrien. Saint Cyriaque célébre Anachoréte de Palestine, étoit né à Corinthe en 448. Cette ville tomba depuis sous la domination des Vénitiens, & Mahomet II, Empereur des Turcs s'en rendit maître en 1458. Elle fut reprise en 1687, par les Vénitiens, après la victoire qu'ils remportérent proche de Patras. Le Séraskier ayant perdu la bataille, se sauva à Corinthe avec le reste de son armée; mais le Généralissime Morosini le poursuivit avec sa flote, augmentée de quatorze Galiotes, qui avoient été prises sous les châteaux de Lépante, pendant que le Comte de Konigsmark s'avança pour s'y rendre par terre. Le desespoir où le Séraskier se vit, de ne pouvoir se défendre, le porta à mettre le feu aux magasins, & aux principaux endroits de la ville: après quoi il prit la fuite vers les montagnes de Thébes, & abandonna ainsi Corinthe, & toute la Morée. Les Vénitiens firent promptement éteindre le feu, & se rendirent maîtres de la ville & de la citadelle. * Strabon, *Géogr. l.* 8. Pausanias, *in. Corinthiacis*. Pline, *l.* 4. *c.* 5: *& l.* 34. *c.* 2. Florus, *l.* 2. *c.* 11. Tite Live. Plutarque. Polybe. Thucydide. Eutrope. Eusébe. Orose. Zonare. Euméius. Laurenbergius. Palmérius, *en la Chron.* Chalcondyle, *l.* 9. *&c.* Baillet, *Topographie des Saints*.

Il ne nous reste plus qu'à donner la succession chronologique des Rois de Corinthe, que nous emprunterons d'Eusebe. Elle remonte très avant dans les tems fabuleux: ainsi l'on peut juger quel fonds on doit faire sur les époques des premiers Rois. Ce n'est proprement qu'au tems de Cypséle & de Périandre son fils, que l'Histoire commence à se débrouiller. Cypséle s'empara de la tyrannie la troisiéme année de la XXX Olympiade, & 658 ans avant J. C. Ainsi en conservant aux Prytanes & aux Rois qui les precedérent, la durée du régne qu'Eusébe leur a assignée, Sisyphe, le premier Roi de Corinthe, a commencé à régner l'an du monde 2597, & eut pour successeur Ornytion, Thoas, Damophon, Propodas, Doridas & Hyantidas avant les Héraclides.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE
des Rois de Corinthe.

HÉRACLIDES.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Ans.*
2905	1130	Aléthès *régna*,	35
2940	1095	Ixion,	35
2975	1060	Agélas,	39
3014	1021	Prymnis,	35
		ROIS BACCHIADES.	
3049	986	Bacchis,	35
3084	951	Agélaüs ou Agélaste,	30
3114	921	Eudéme,	25
3139	896	Aristodéme,	35
3174	861	Agémon,	16
3190	845	Alexandre,	25
3215	820	Télestes,	12
3227	808	Automénès,	1
		Les Magistrats appellez Prytanes, gouvernérent ensuite jusqu'à ce que Cypséle s'empara de l'autorité.	
3377	658	Cypséle,	30
3407	628	Périandre,	44

* **CORINTHE** (L'Isthme de) ou l'Isthme de Morée, langue de terre qui joint la Morée avec le reste de la Gréce. Il a environ six milles ou deux lieues de largeur, depuis le Golfe de Lépante jusqu'à celui d'Engia. Jules César, Caligula & Néron entreprirent inutilement de le percer. On y bâtit ensuite une muraille qu'on nomma *Hexamilium*, parce qu'elle avoit six milles de longueur. Ce mur abattu par Amurat II, & rebâti par les Vénitiens, fut ruiné une seconde fois par Mahomet II. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORINTHE, autre nom de ville. Apollodore dit qu'il y en avoit trois de ce nom, une dans la Thessalie, l'autre en Epire, & la troisiéme dans l'Elide.

CORINTHIEN, *l'Ordre Corinthien*, un des trois Ordres d'Ar-

d'Architecture, lequel consiste dans ses colomnes, & son chapiteau qui a plusieurs ornemens délicats, que la Sculpture lui donne, en y taillant deux rangs de belles feuilles au nombre de seize, d'où sortent autant de petites branches ou caulicoles recouvertes par autant de volutes. Son invention est fondée sur une rencontre qu'eut le Sculpteur Callimaque, d'un panier posé sur une plante d'Acanthe, qu'on avoit couvert d'une tuile, qui avoit fait recourber les feuilles en leur extrémité. Cette forme nouvelle lui plut infiniment, & il en imita la maniere dans les colomnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant & réglant sur ce modele les proportions & les mesures de l'Ordre Corinthien. Villalpandus, dit que cette histoire de Callimaque est fabuleuse, & que les Grecs n'ont point inventé le chapiteau Corinthien; mais qu'ils en ont pris le modéle sur le temple de Salomon, où les chapiteaux étoient ornez, à ce qu'il rapporte, de feuilles de Palmes, ausquelles les feuilles d'olivier ressemblent mieux qu'à celle d'Acanthe, qu'il prétend n'avoir jamais été mises dans des chapiteaux Corinthiens par les Anciens. Néanmoins le contraire se remarque dans plusieurs chapiteaux qui se voyent encore dans la Gréce, & même aux colomnes de Tutelles à Bourdeaux, où les chapiteaux Corinthiens ont des feuilles d'Acanthe. * *Antiq Gréq. & Rom.*

CORIO. *Cherchez* CORIUS.

CORIOLAN, (Caïus Marcius) fameux Capitaine Romain, rendit de grands services à sa patrie, dans l'établissement de la République. Il prit en l'an 261 de Rome, & 493 avant Jesus Christ, Corioles, ville des Volsques, d'où il aquit le nom de *Coriolan*. On dit, qu'ayant reçu de Posthumius le choix des récompenses qui lui étoient dues pour ses exploits de guerre, il se contenta d'un cheval, & de la permission de retirer de captivité un des ennemis qui étoit son hôte, lorsqu'il alloit en son païs. Quelque tems après, en l'an 263 de Rome, & le 491 avant J. C. Coriolan irrité de n'avoir pas obtenu le consulat qu'il demandoit, ne distribua pas également le blé qu'on avoit fait venir de Sicile, ou pour se venger, ou plutôt pour faire en sorte que le peuple étant contraint par la nécessité d'aller labourer la terre, ne s'arrêtât plus à exciter des séditions dans la ville. Coriolan fut banni de Rome, après avoir été accusé devant le peuple par le Tribun Décius, & s'étant retiré chez les Volsques, il prit la conduite de leurs troupes contre sa patrie, avec leur Chef Actius ou Aufidius Tullius. Cette armée vint camper à quatre milles de Rome, où Coriolan se montra inflexible à toutes les priéres des Romains, qui lui envoyérent à diverses fois des Hérauts pour lui demander la paix. Il fut enfin ému par les larmes de sa femme Véturia, & par celles de sa mére Volumnia, toutes deux suivies des Dames Romaines. Coriolan posa les armes: & peu de tems après, en l'an 264 ou 265 de Rome, & 490 ou 489 ans avant J. C. les Volsques le firent mourir, comme un traître qui leur avoit fait abandonner leurs conquêtes. Les Dames Romaines en prirent le deuil, & au même lieu qui fut rougi de son sang, on consacra depuis un temple à la Fortune féminine. * Plutarque, *en sa Vie*. Tite-Live, *l.* 2. Denys d'Halicarnasse, *l.* 7. & 8. Aurelius Victor, *des Hommes Illustres*, *ch.* 19. Florus. *l.* 1. *c.* 22.

CORIOLAN. *Cherchez* CORAN ou CORIOLAN (Ambroise.)

CORIOLES, ville dont parle Plutarque, dans la Vie de Marcius, qui de cette ville prit le surnom de *Coriolanus*. C'étoit, comme dit Plutarque, la ville capitale des Volsques. Etienne de Byzance la nomme *Coriola*, les Auteurs Latins *Corioli* au plurier. Il ne reste plus aucun vestige de cette ville. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

CORIONDES, Peuples anciens de l'Hibernie. Ils eurent pour leur partage les Comtez de Cork, de Tipérari & de Limerick en Irlande. * Audiffret, *Géogr. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORIPPUS, Grammairien & Poëte Afriquain, vivoit dans le VI siécle, du tems de l'Empereur Justin II, dit *le Jeune.* Il composa un Poëme historique en quatre livres à la gloire de cet Empereur, & le dédia à Anastase Questeur. Michel Ruizius est le premier qui ait donné ce Poëme au public. Nicolas Alleman, remarque dans la préface de l'Histoire secrette de Procope, que ce Coripe étoit aussi mauvais Poëte, que flateur outré de Justinien & de Justin: aussi l'a-t'on appellé grand flateur, & petit Poëte. *Voyez là-dessus*, Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Latins*, *tome* 6. *p.* 539. édit. de Paris: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 443 & 444. *n.* 1203. édit. d'Amsterdam, 1725. * Vossius, *des Hist. Lat.* & *l.* 3. *c.* 3. *des Poetes Latins*, *c.* 5.

CORISCO, Isle en Afrique, appartenante au Roi de *Benin*. Ce nom lui a été donné par les Portugais, à cause que la foudre y tomba lorsqu'ils la découvrirent. Elle est située au commencement de l'embouchure de la riviére appellée *Rio de Angra*, à un degré dix minutes de l'Equateur, du côté du Nord. Son tour est d'environ une lieue & on n'y trouve aucun Habitant. Son terroir ne peut produire que des concombres, mais il y a de bonnes eaux & plusieurs arbres d'un bois plus rouge que n'est celui du Brésil. Ce bois est luisant comme un miroir, & si dur qu'on ne sauroit le plier qu'avec grande peine. * Sanut, *l.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORIUS ou CORIO, (Bernardin) naquit à Milan en 1460. Il étoit d'une des meilleures familles de Milan: son pére Marc Corio avoit été employé dans des affaires très importantes, & avoit eu beaucoup de part à la faveur des Ducs ses Maîtres. Bernardin fut Sécretaire d'Etat des Ducs *Galéas-Marie*, & *Jean-Galéas-Marie Sforce*. Les François s'étant emparez du Milanois en 1499, & le Duc Louïs Sforce ayant été fait prisonnier, Corius en conçut un tel chagrin, qu'il en mourut peu de tems après. Il écrivit l'Histoire de sa patrie avec beaucoup de soin; mais d'un style si grossier, que les Libraires rejettérent cette piéce avec mépris, & qu'il fut obligé de la faire imprimer à ses dépens. Thomas Dorcacchi qui a procuré une édition de cet Ouvrage en 1565, en a réformé le style, & abbrégé mal à propos la narration. On accuse Corius d'avoir manqué de fidélité en ce qu'il rapporte; ce que Sponde observe très-souvent. Corius laissa encore la Vie des Empereurs depuis Jules César, jusques à Henri VI, fils & Successeur de Frédéric Barberousse. On grava ces deux vers sur son tombeau,

Bernardine, tibi Insubres debere fatentur
Non minus ac magno Roma superba Tito.

* Paul Jove, *in Elog. Doctor.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat.* Ripamonté, *Hist. Mediol. &c.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 7. *p.* 373.

CORKE, ville. *Voyez* CORCK.

* CORLAY, bourg de France dans la Basse Bretagne. Il est dans le diocése de Quimpercorentin ou de Cornouaille, entre les diocéses de Brieux, & de Vannes ou Vennes, au nord-est de Quimpercorentin dont il est éloigné d'environ vint-deux lieues.

CORLIN, ville d'Allemagne dans la Poméranie, avec une assez bonne forteresse. Elle est sur la petite riviére de Persante, à peu près au sud-est de Colberg dont elle est éloignée d'environ quatre lieues, & à l'ouest-sud-ouest de Coslin à la même distance à peu près. Cette ville a éte autrefois à l'Evêque de Camin, & elle a été cédée à l'Electeur de Brandebourg, par un des articles de la paix de Westphalie en 1648.

CORMACHITTI. *Voyez* CORNACHIETTO.

CORMAN, ville d'Asie. *Cherchez* CARMON.

CORMANTIN, bourg avec un Fort des Hollandois. Il est sur la Côte d'Or, en Guinée, environ à dix-huit lieues de S. *George* de la Mine, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CORMEILLE ou CORMEILLES, bourg de France en Normandie avec une Abbaïe de même nom, dans l'Evêché de Lisieux, sur la riviére de Calone ou Callone, au nord-est de la ville de Lisieux, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CORMENTIN. *Voyez* CORMANTIN.

CORMERY, petite ville ou bourg de France, avec une Abbaïe dans la Touraine, sur la riviére d'Indre, entre Loches & Tours, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORMICY, petite ville ou bourg de France en Champagne. Il est du Domaine de l'Archevêque de Rheims, & situé à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORNACHIETTO ou CORMACHITTI, anciennement *Crommyum Promontorium*, Cap de l'Isle de Chypre. Il est sur la côte septentrionale, au Couchant de la petite isle de Cérines. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORNARA-PISCOPIA, (Lucréce-Héléne) de l'illustre famille des Cornaro de Venise, naquit à Venise le cinquiéme juin 1646, de Jean-Batiste Cornaro, Procurateur de saint Marc, duquel elle étoit la fille ainée. Dès sa plus tendre enfance elle donna des mrques de ce qu'elle deviendroit un jour. Jean Batiste Fabris, homme docte, & ami de son pére; ayant remarqué en elle des dispositions heureuses pour les Sciences, l'engagea à s'y appliquer. A peine avoit-elle sept ans, lorsqu'on lui donna des Maîtres pour lui apprendre la Langue Latine. Quelque tems après elle apprit la Langue Hébraïque, la Gréque vulgaire, l'Espagnole & la Françoise. Ensuite on l'appliqua à la Philosophie & aux Mathématiques, & enfin à la Théologie. Cette derniere Science lui plut particuliérement, & elle s'y rendit si habile qu'on delibera si on lui donneroit les degrez de Doctorat en Théologie; mais le Cardinal Barbarigo, Evêque de cette ville, crut ne devoir pas permettre qu'elle fût admise à ce degré; & on se contenta de lui donner le bonnet des Docteurs en Philosophie, qu'elle prit publiquement le 25 juin 1678, en présence d'une nombreuse assemblée de Savans, de plusieurs Nobles Vénitiens, d'autres Seigneurs d'Italie, & de plus de cent Dames de qualité, qui étoient venues exprès à Padoue, pour voir une cérémonie si extraordinaire. Le Docteur Rainaldini fut son Promoteur, & lui donna les ornemens du Doctorat dans l'église cathédrale, parce que les salles du Collége ne pouvoient suffire à l'affluence du monde. Elle fut reçue d'une maniere, qu'on appelle à la *Nobilista*, c'est à dire, après avoir expliqué deux passages d'Aristote à l'ouverture du livre, & sans dispute. Elle avoit déja été auparavant aggrégée à plusieurs Académies, comme, à celle des *Infecundi* de Rome, des *Intronati* de Sienne, &c. Plusieurs personnes de mérite la recherchérent en mariage; mais l'amour qu'elle avoit pour l'étude & pour la retraite, lui en donna tant d'éloignement, que pour se défaire de leurs poursuites, elle fit vœu de virginité en qualité d'*Oblate* de l'Ordre de S. Benoît, entre les mains de l'Abbé de S. George. Elle mourut au mois de juillet de l'année 1684, ou au commencement de 1685, la 38 de son âge, & fut enterrée dans l'église de S. Antoine, qu'on appelle à Padoue par excellence *del Santo*, où le Procurateur son pére, lui fit faire un tombeau de marbre. Elle a laissé plusieurs Ouvrages, qu'elle n'avoit pas fait imprimer pendant sa vie. Beaucoup de Savans en ont fait à sa gloire, devant & après sa mort. *Voyez* le livre intitulé *Le Pompe funebre celebrate da Signori Academici Infecondi, per la morte del' Illustrissima Signora Elena, &c.* imprimé a Padoue en 1688. * *Mémoires Historiques.*

CORNARIUS, (Jean) *Cherchez* HAGUENBUIT ou HAYAPOL CORNARIUS (Jean.)

CORNARO, Maison. La Maison de CORNARO est des plus nobles & des plus illustres de Venise. Elle a donné de grands hommes à cette République, entre lesquels il y a eu plusieurs Doges, comme MARC Cornaro, qui fut Duc de Venise dans le XIV siécle, & qui soumit l'Isle de Candie soulevée contre les Vénitiens. Il mourut l'an 1368, ayant été Duc pendant deux ans & huit mois. Un autre MARC Cornaro, petit fils de ce premier, fut pére de *Catherine*, Reine de Chypre laquelle fut mariée

l'an 1470, à *Jacques* bâtard de Chypre, qui s'en fit Roi; & la République de Venise l'adopta, & la dota comme fille de S. Marc. Jacques mourut le cinquiéme juin de l'an 1473, laissant sa femme grosse. Elle accoucha d'un fils qui ne vécut qu'un an. Depuis, elle gouverna ce Royaume avec beaucoup de difficultez, & eut même le chagrin de voir tuer dans une sédition ANDRÉ Cornaro son oncle. Les Vénitiens craignant qu'elle ne songeât à de secondes noces, lui envoyérent GEORGE Cornaro son frére, qui lui conseilla de venir passer le reste de ses jours à Venise, & de remettre à la République l'Etat qu'elle avoit gouverné pendant 12 ou 14 ans, ce qu'elle fit. George Cornaro épousa *Elisabeth* Morosini, & en eut entre autres enfans, *Marc* & *François*, Cardinaux. Cette famille a produit d'autres Cardinaux, André, Louïs & Fréderic Cornaro. ANDRÉ Cornaro fut honoré de la pourpre sacrée, par le Pape Paul III, le 19 décembre de l'an 1544. On dit qu'il étoit alors Evêque de Bresce, qu'il fut depuis Administrateur de l'Archevêche de Spalatro, & qu'il mourut à Rome le 30 janvier de l'an 1551. Louïs Cornaro, né le 12 février de l'an 1516, fut Chevalier de Malte & Grand Prieur de Chypre, puis revêtu de la pourpre par le Pape Jule III, en 1551. Ensuite on le créa Archevêque de Zara, & Administrateur des Evêchez de Trani, de Bergame, &c. & le Pape Pie V le fit Camerlingue de l'Eglise. Il mourut à Rome le dixiéme mai, jour de l'Ascension de l'année 1584, étant alors en la 68 année de son age. JEAN Cornaro, après avoir exercé divers emplois, fut élu Doge en 1625, eut le bonheur de travailler utilement pour la République contre ceux qui la vouloient opprimer, & mourut en 1630. FRANÇOIS Cornaro son fils, fut honoré de la même dignité en 1656, & ne la garda que fort peu de tems. FRÉDÉRIC Cornaro, Cardinal, Patriarche de Venise, autre fils de *Jean*, fut mis dans le Sacré Collége par le Pape Urbain VIII, en 1626, après avoir été Evêque de Bergame, de Vicence, & de Padoue, Grand Prieur de Chypre, Abbé de Sainte-Marie-la-Bonne, & Clerc de la Chambre Apostolique. Il céda l'Evêché de Padoue à un de ses neveux, & fut fait Patriarche de Venise en 1632; mais depuis, étant incommodé de la goutte, il s'en demit en 1644, & mourut le cinquiéme juin 1653, âgé de 78 ans, étant Evêque d'Albano. GEORGE BASILE Cornaro, né le premier août 1658, Evêque de Padoue, fut fait Cardinal par le Pape Innocent XII, le 22 juillet 1697, & mourut le dixiéme août 1722. JEAN Cornaro né le quatriéme août 1647, frére aîné de ce Cardinal, avoit été élu Doge de la République le 22 mai 1709, & mourut peu de jours après son frere, le 14 août 1722, âgé de 75 ans, laissant postérité. Ils étoient fils de FRÉDÉRIC Cornaro, & de *Cornélie* Contarini, issus des plus illustres familles de la République, & du nombre de celles qu'on nomme à Venise *Case Vecchie.* Louïs Cornaro de la même famille, qui vivoit dans le XVI siecle, composa un livre des Commoditez de la vie sobre, que Lessius traduisit en Latin, & qui l'a été en François en 1701, sous le titre de *Conseils pour vivre longtems.* Il mourut à Padoue le 26 avril 1566, âgé de plus de cent ans. M. De Thou parle ainsi de lui dans le 38 livre de son Histoire. *Il faut parler*, dit-il, *de Louis Cornaro, rare & memorable exemple d'une longue vie; car il vécut cent ans, sain de corps & d'esprit. Il étoit de la plus illustre Maison de la Noblesse de Venise; mais à cause du defaut de sa naissance, il fut exclus des honneurs & de l'administration de la République. Il épousa à Udine dans le Frioul, Veronique de la Maison de Spilimbergo; & comme il avoit de grands biens, il mit toutes choses en usage, pour en avoir des enfans. Enfin par les vœux qu'il fit, & par l'aide des Medecins, il surmonta la froideur de sa femme, qu'il aimoit uniquement, & qui étoit déja vieille: & lorsqu'il y pensoit le moins, il en eut une fille nommée Claire, qu'il maria à Jean Cornaro, fils de Fantin de la riche Maison de Cornaro de Chypre, & en eut une grande posterité. Car Jean eut de Claire huit fils & trois filles. Au reste, Louis corrigea par sa sobrieté & par son regime de vivre, les infirmitez contractées par l'intemperance de sa jeunesse, & modéra, par la force de sa raison, l'inclination qu'il avoit à se mettre promptement en colére. De sorte qu'il fut en sa vieillesse d'une aussi bonne constitution de corps, & d'un esprit aussi doux & moderé, qu'il avoit été infirme, & prompt à se facher, dans la fleur de son âge. Il composa là-dessus étant déja vieux, des livres dans lesquels il parle du déreglement de sa premiere vie, & il s'y promet de vivre longtems. En effet, il ne fut pas trompé; car il mourut sans douleur, & d'une mort douce, âgé de plus de cent ans à Padoue où il avoit choisi sa demeure. Sa femme, qui n'étoit gueres moins âgée que lui lui survequit, & mourut quelque tems après. Ils furent tous deux enterrez dans l'église de S. Antoine, sans pompe, comme ils l'avoient ordonné.* Louis Cornaro, comme il le recite lui même, fut attaqué de diverses incommoditez à l'âge de vint-cinq ans, d'un mal d'estomac continuel, d'une douleur de côté, d'un commencement de goutte, & d'une fievre lente qui ne le quittoit presque jamais. Ayant employé une infinité de remedes, & le secours des plus habiles Médecins, il parvint jusques à sa quarantieme année sans trouver aucun soulagement à ses maux. C'est ce qui l'obligea de s'attacher à une exacte & perpetuelle sobriété. Il s'accoutuma à ne prendre tous les jours que douze onces d'alimens solides, & quatorze de liquides, & par ce moyen il aquit une santé si parfaite, qu'il vécut un siécle sans aucune incommodité, conservant l'esprit libre, les sens entiers, & une vigueur merveilleuse jusques à sa mort. Il étoit fort estimé & respecté des personnes de qualité & d'esprit de Padoue. Il vivoit d'une maniere fort honorable & même fort magnifique. Tout le monde étoit charmé de la conversation de Cornaro, qui n'étoit pas fort consommé dans les Belles Lettres, mais qui avoit de la modération, du discernement, & un tour d'esprit commode & fort agréable; aussi sa maison étoit ordinairement remplie d'honnêtes gens. On a joint aux *Discours de Cornaro sur la vie sobre*, dans l'édition de 1701, une lettre de sa petite niéce, Religieuse à Padoue. On y voit que Cornaro fut privé du rang de Noble Vénitien par la faute d'un de ses parens; qu'à la fin de sa vie il ne prenoit qu'un jaune d'œuf par jour, & encore étoit-ce à deux reprises; que lorsqu'il sentit sa fin s'approcher, il reçut dévotement les sacremens de l'Eglise Romaine, & qu'il attendit tranquillement la mort dans un fauteuil; qu'il ne ressentit aucune douleur; & qu'un petit évanouissement lui tint lieu d'agonie. Les Conseils de Cornaro pour vivre longtems contiennent quatre Traitez. Il écrivit le premier à l'âge de 83 ans, & il est intitulé *De la Vie sobre & réglée.* Il y déclare la guerre à tous les differens excès de l'intemperance. Sa vigoureuse vieillesse parloit en faveur de ses préceptes. Il composa le second Traité à 86 ans, & l'intitula *de la Maniére de corriger un mauvais tempérament.* Il dit qu'étant fort bilieux & fort colére, la vie sobre l'avoit guéri de ce défaut. Il composa le troisiéme Traité à 90 ans & il est intitulé, *Moyens de jouir d'une santé parfaite dans un âge avancé.* Il dit qu'à cet âge les forces augmentoient, qu'il écrivoit sept ou huit heures par jour, que le reste de la journée il se promenoit à pié, & qu'il tenoit sa partie dans un concert. Enfin il composa le quatriéme Traité à 95 ans, & il a pour titre, *de la Naissance de l'homme, & de la Mort.* Il dit qu'à cet âge il se trouvoit sain & gaillard comme à 25 ans. *Je suis gai*, dit il, *j'ai du goût pour tout ce que je mange, j'ai l'imagination vive, la mémoire heureuse, le jugement solide, &, ce qui est surprenant à mon âge, la voix forte & harmonieuse.* Ses Oeuvres imprimées sont, *Discorsi della vita sobria; Un Libro della Laguna de Venezia; e la sua propria vita.* * Justiniani & Bembo, *Hist. Venet.* Cabrera, *in Elog. Card. Franc.* M. Antoine Coccius Sabellic, *Enneade 2. l. 18.* Dandoli, *in Chron.* Leo Mantina, *in Elog. &c.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 247*, édit. de Hollande, 1715.

CORNARO (Catherine, Reine de Chypre.) *Voyez* l'article précédent.

CORNARO (Marc) Cardinal, Evêque de Padoue, étoit fils de *George* Cornaro, & d'*Elisabeth* Morosini, neveu de Catherine, qui fut Reine de Chypre, & petit-fils de *Marc* Cornaro Doge de Venise. La République de Venise lui procura le chapeau de Cardinal, & le Pape Alexandre VI le lui donna en 1500, avec le titre de sainte Marie la Neuve. Depuis, Cornaro rendit de grands services aux Vénitiens qu'il reconcilia avec le Pape Jules II. Il fut pourvu de l'Evêché de Padoue par Léon, fut depuis Evêque de Vérone, Patriarche de Constantinople; & comme Cardinal, opta les Evêchez d'Albe & de Palestrine. Cornaro, en qualité d'Archidiacre de l'Eglise Romaine, couronna les Papes Adrien VI, & Clément VII. C'est sous le pontificat de ce dernier qu'il mourut à Venise le 20 juillet de l'an 1524, étant encore assez jeune. * Bembo, *in Epist.* Onuphre. Garimbert, &c.

CORNARO (François) Cardinal, Evêque de Bresce, étoit frere du Cardinal *Marc* Cornaro, & avoit été élevé dans les armes. En 1509, il se trouva à la bataille de Ghiera d'Adda, que les François gagnérent sur les Venitiens, & recueillit les débris des troupes de la République. Quelque tems après, il servit dans l'armée qui reprit Padoue sur les Impériaux, & défendit si bien cette ville, qu'elle ne put être emportée une seconde fois par les ennemis. Cornaro cultiva les Lettres pendant le loisir que lui donna la paix, & ensuite il fit un voyage à la Terre Sainte. A son retour il fut envoyé Ambassadeur vers l'Empereur Charles-Quint, qu'il suivit en Allemagne, en Espagne, & dans les Païs-Bas; & en 1527, il fut honoré du chapeau de Cardinal par le Pape Clément VII. Il eut encore l'Evêché de Bresce, où il travailla à remplir parfaitement ses devoirs, & se fit extremement considérer par son érudition, dans le Collége des Cardinaux, où il étoit consulté comme un Oracle. Sur la fin de sa vie, il fut affligé de diverses incommoditez, & sur tout de la goutte. Il mourut au mois de septembre de l'an 1543, âgé de 65 ans. * Jérôme le Noir, *in Orat. fun. Fr. Corn.* Onuphre. Victorel. Ughel. Aubery, &c.

CORNARTISTES, Disciples de Théodore Cornhart ou Cornhert, Sécretaire des Etats de Hollande, Hérétique Enthousiaste. *Voyez* CORNHERT.

CORNAZANI (Antoine) natif de Plaisance selon Léandre Alberti, ou de Ferrare selon Jacques de Bergame, Trithéme & Simler, vivoit vers l'an 1490. Il composa un Poëme *de la vie & du trépas de la sainte Vierge*, outre *la Vie de Barthélemi Coglioni en prose*, & plusieurs autres Ouvrages en Latin & en Italien. * Trithéme, *au Catal.* Léandre Alberti, *p.* 375. *&c.*

CORNE (Pierre de) *Voyez* CORNU.

CORNE D'ABONDANCE (la) *Cornu-Copia*, selon la Fable: c'est une corne d'où sortoit tout ce que l'on pouvoit souhaiter, par un privilége que Jupiter donna à sa Nourrice, qu'on a feint avoir été une chévre ou Amalthée. Le vrai de cette Fable, est, qu'il y a un terroir en Libye de la figure d'une corne de bœuf, fort fertile en vins & en fruits exquis, qui fut donné par le Roi Ammon à sa fille Amalthée, que les Poëtes ont feint avoir été Nourrice de Jupiter.

* CORNEILLAN, petite ville de France, au Gouvernement général de Guienne, dans l'Armagnac, sur la rive gauche de l'Adour, vers les confins de la Gascogne propre, environ trois lieues au dessus de la ville d'Ayre à l'est-sud-est de laquelle elle se trouve.

CORNEILLAN (Pierre) *Voyez* CORNILLAN.

CORNEILLE (la) oiseau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre, croaçant de même, & vivant de charogne comme lui. On prétend qu'elle annonce la pluye par son croacement. Le chant de la Corneille étoit, selon les Romains, d'un mauvais présage à celui qui commençoit quelque entreprise, comme on le voit dans Virgile, *Eclogue* 1. *v.* 18.

Sæpe sinistra cava prædixit ab ilice Cornix.

& dans l'*Eclogue* 9. *v.* 15.

Ante sinistra cava monuisset ab ilice Cornix.

Et quelquefois aussi d'un heureux présage, comme dans cette Epigram-

gramme attribuée au même & rapportée par Turnebe; *Adverf. l. 9. c. 29.*

Tarpeio quondam quæ ſedit culmine Cornix,
Eſt bene, non potuit dicere, dixit, erit.

Cependant la Corneille étoit en la protection de la Concorde, comme le dit Elien, qui rapporte que les Anciens avoient coutume d'invoquer la Corneille, lorſqu'ils venoient à ſe marier. Politien confirme cette vérité, & aſſure qu'il avoit vu une médaille de la jeune Fauſtine, fille de Marc-Auréle, & femme de L. Verus, ſur le revers de laquelle étoit répreſentée une Corneille, Symbole de la Concorde.

CORNEILLE, Centenier, ou Capitaine d'une Compagnie Romaine de Gens de pié, dans la Cohorte appellée Italienne, étoit en quartier à Céſarée en Paleſtine, vers l'an 40 de J. C. Quoiqu'il fût du nombre des Gentils, il avoit la connoiſſance du vrai Dieu, peut-être par la communication qu'il avoit eue avec les Juifs. L'Ecriture-Sainte nous apprend, qu'il ſervoit Dieu dès lors avec beaucoup de ferveur, qu'il faiſoit de grandes aumônes au peuple, qu'il prioit & qu'il jeûnoit, & que toute ſa maiſon vivoit dans la crainte du Seigneur comme lui. Quoiqu'il n'obſervât pas la Loi, les Juifs ne laiſſoient pas de rendre un témoignage avantageux à ſa piété & à ſa vertu. Dieu ayant égard par ſa miſéricorde aux aumônes & aux priéres de Corneille, lui envoya un Ange, pour l'avertir d'envoyer chercher S. Pierre dans la ville de Joppé, & pour apprendre de ſa bouche ce qu'il devoit faire. Corneille fit partir auſſi tôt deux de ſes Domeſtiques & un Soldat pour aller à Joppé chercher S. Pierre. Ils partirent ſur le champ, & arrivérent le lendemain à Joppé ſur le midi. Pierre qui logeoit chez un Corroyeur, nommé *Simon*, près de la mer, étoit monté dans une chambre haute, pour prier à l'écart, pendant qu'on lui préparoit à manger. Il eut juſqu'à trois fois un raviſſement d'eſprit, dans lequel il vit le ciel ouvert avec une nappe, qui deſcendoit du ciel, pleine de toutes ſortes de bêtes, de reptiles & d'oiſeaux, & dans le même tems il entendit une voix, qui lui dit, *levez vous, Pierre, tuez & mangez.* Comme ces animaux étoient impurs ſelon la Loi, Pierre répondit qu'il n'en pouvoit manger, & qu'il n'avoit jamais rien mangé d'impur. La voix qu'il avoit ouïe lui repartit, *n'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.* Auſſitôt les hommes envoyez par Corneille vinrent frapper à la porte du Corroyeur, & demandérent Pierre. Le Saint Eſprit fit connoître à cet Apôtre, que les trois perſonnes qui le demandoient étoient envoyez par ſon ordre. Pierre les reçut, & ayant ſçu le ſujet de leur voyage, les fit entrer, & les retint pour ce jour-là. Le lendemain il partit avec eux, & avec ſix Chrétiens de la ville de Joppé, & ils arrivérent le jour d'après à Céſarée. Corneille vint au devant de S. Pierre, le reçut dans ſa maiſon, & lui raconta ce qui lui étoit arrivé. Comme S. Pierre commençoit à l'inſtruire avec toute ſa famille qui étoit préſente, le Saint Eſprit deſcendit viſiblement ſur eux; ce qui détermina ſaint Pierre à le batiſer ſur le champ. *Peut-on*, dit-il, *refuſer le Batême à ceux qui ont reçu le ſaint Eſprit comme nous?* Voilà ce qui eſt rapporté de Corneille par S. Luc, dans les Actes des Apôtres, *ch.* 10 *&* 11. On ne ſait rien davantage de la vie de Corneille. Quelques uns diſent qu'il a été depuis Evêque de Céſarée, d'autres, qu'il a été Evêque en Phrygie ou dans l'Aſie Mineure. Les Grecs en font un Martyr. Toutes ces Hiſtoires n'ont aucun fondement. Du tems de S. Jérôme, il y avoit une égliſe à Céſarée que l'on prétendoit avoir été la maiſon de Corneille, & ſainte Paule la viſita par dévotion l'an 385. Il eſt mis au rang des Saints, le deuxiéme février chez les Latins, & le 13 ſeptembre chez les Grecs. * Baillet, *Vies des Saints.*

CORNEILE, Patriarche d'Antioche, vivoit dans le ſecond ſiécle. Il ſuccéda l'an 129, à Héron I, qui fut martyriſé, & eut pour ſucceſſeur l'an 143, Héron II. * Euſébe, *en la Chron.* Baronius, *en ſes Annales.*

CORNEILLE, (Saint) Pape, Romain de nation, fils de *Caſtin*, ſuccéda le 30 avril de l'an 251, à ſaint Fabien, après que le Siége Romain eut vacqué, depuis le dixiéme janvier de l'an 250. Il avoit paſſé par toutes les fonctions eccléſiaſtiques, & parvint au pontificat par ſa ſcience & par ſa vertu. Son élection fut troublée par le Schiſme de Novatien, choiſi par quelque ſéditieux, à la ſollicitation de Novat, Prêtre de Carthage, qui avoit été de la cabale & du Schiſme de Féliciſſime contre ſaint Cyprien. Ce Novatien ajoûta depuis l'héréſie à la revolte. Corneille écrivit aux Prélats Orthodoxes, tint à Rome en 251, un Concile de 60 Evêques, où Novatien fut condamné, & il n'oublia rien pour ruiner les Schiſmatiques, & pour conſerver ſon troupeau dans un tems, où il ſouffroit extrémement par la perſécution des Empereurs Payens, & par l'obſtination des Hérétiques. Gallus & Voluſien, qui avoient ſuccédé à Déce, renouvellérent la perſécution contre les Fidéles avec une violence extraordinaire. Ce Pape ayant glorieuſement confeſſé le nom du Seigneur, au milieu de divers tourmens, par leſquels on eſſaya d'ébranler ſa conſtance, fut envoyé à Centumcelles, que Léandre Alberti appelle *Ferrolle*, & les autres *Civita Vecchia*, où il mourut en exil le 14 ſeptembre de l'an 252. Il y a deux lettres de ce Pape parmi celles S. Cyprien, & Euſébe fait mention de trois autres adreſſées à Fabius, Evêque d'Antioche, dans leſquelles il rapporte ce qui s'étoit paſſé au Concile de Rome, en abuſant de la ſimplicité & de la facilité de trois Evêques, l'un deſquels ayant reconnu ſa faute, en avoit fait pénitence. Il y a dans la *Bibliothéque des Péres* une lettre attribuée à S. Corneille, adreſſée à Lupicinus, Evêque de Vienne; mais cette lettre n'eſt point de ce Pape, non plus que les deux qui ſont ſous ſon nom parmi les Décrétales. Le Cardinal Baronius, dit que le Pape Corneille ne fit point d'ordination, en ayant été empêché par le Schiſme & par la perſécution. Mais Anaſtaſe écrit qu'il en célébra deux au mois de décembre, auſquelles il fit quatre Prêtres, quatre Diacres, & ſept Evêques pour diverſes égliſes. Son corps fut rapporté à Rome. Saint Luce lui ſuccéda. * Saint Jérôme, *ch.* 69. *des Aut. Eccl.* S. Cyprien, *Epiſt.* 52. 55. 57, *&c.* Baronius, *aux Annales.* Bellarmin, *au Catal.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. p.* 59. *&c.* Tillemont, *Hiſt. Eccl. tome* 3. *Voyez* Baillet.

CORNEILLE, fils de *Séron*, Ambaſſadeur des Juifs auprès de l'Empereur Claude. Il en obtint que les Sacrificateurs garderoient les habits ſacrez du ſouverain Pontife, & en apporta l'ordre à Longinus & à Fadus. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 1.

CORNEILLE, brave Capitaine Romain, qui voyant ſon frére *Longus*, au ſiége de Jéruſalem par Tite Veſpaſien, expoſé dans un portique du temple, d'où il ne pouvoit ſortir ſans ſe rendre aux ennemis, ni être ſecouru des ſiens, l'exhorta à mourir glorieuſement, plutôt que de flétrir ſa réputation. * Joſeph, *Guerre des Juifs, l.* 7. *ch.* 19 dans le Grec; & *ch.* 6, dans la Verſion Latine, édit de Cologne, 1691.

CORNEILLE, ſurnommé *Fauſtus*, fils de *Sylla*, ſe rendit recommandable au ſiége que le grand Pompée mit devant Jeruſalem, ayant été le premier qui entra par la breche dans le temple. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 8.

* CORNEILLE, ſurnommé *Aſina*, acheta un fonds de terre: comme on lui demandoit un Répondant du prix dont on étoit convenu, il amena le lendemain pour ſa caution dans le marché un âneſſe chargée de ſacs d'argent: c'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom d'*Aſina.* * Macrobe, *Saturnalia, l.* 1. *ch.* 6.

CORNEILLE HADRIEN. *Voyez* HADRIEN (Corneille)

CORNEILLE (Saint-) Abbaïe, autrefois nommée INDE, en Allemand *Cornelis-Munſter.* L'Empereur Louïs *le Débonnaire*, voulant avoir auprès de lui S. Benoît, Abbé d'Aniane en Languedoc, fit bâtir en ſa faveur le monaſtére d'Inde, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, où étoit la Cour. On en jetta lés fondemens vers l'an 815, ſur la riviére de Dente qui va ſe décharger dans le Roer près de Juliers. Le Saint le fit dédier ſous le nom de ſaint Corneille. Il y fut enterré l'an 821, & ſon corps s'y eſt toûjours conſervé depuis. On y apporta la tête & un bras de ſaint Corneille, dont on dit que Charlemagne avoit fait venir le corps de Rome. * Baillet, *Topographie des Saints.*

CORNEILLE (Corneille) fils de *Pierre*, étoit un habile Peintre, qui naquit en 1562; & bien qu'il n'ait jamais été en Italie, il a néanmoins fait de fort belles choſes & de bons Diſciples. Il établit avec Charles de Mander, une Académie de Peinture à Harlem environ l'an 1595. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 378.

CORNEILLE (Pierre) célébre Poëte François, de l'Académie Françoiſe, naquit à Rouen le ſixiéme de juin 1606. Son pére qui s'appelloit auſſi *Pierre* Corneille, étoit Maître des Eaux & Forêts en la Vicomté de Rouen, & rendit en diverſes occaſions de ſi bons ſervices au Roi Louïs XIII, que ce Roi lui donna des lettres de nobleſſe. Pierre Corneille, ſon fils aîné, exerça longtems à Rouen la charge d'Avocat général à la Table de Marbre, ſans faire connoître au public, & ſans connoître lui même le talent extraordinaire qu'il avoit pour la Poëſie, par lequel il a élevé le Théatre François au plus haut point où on l'ait jamais vu. Ce fut une avanture de galanterie, qui lui donna occaſion de faire la premiére piéce qu'on ait vue de lui, qu'il intitula *Mélite*, & qui fut d'abord répréſentée avec un ſuccès ſi prodigieux, qu'elle fit faire même une nouvelle troupe de Comédiens, ſur l'eſpérance que l'on conçut que le Théatre alloit être plus fréquenté que jamais. On n'avoit connu juſqu'alors qu'un tragique froid & languiſſant, ou un comique tout à fait bas. Hardy, qui étoit l'Auteur le plus fameux de ce tems-là, ſurpris & jaloux des nombreuſes aſſemblées que cette nouvelle piéce attiroit, ſe contentoit de dire, *Voilà une jolie bagatelle.* Corneille cependant animé par la réüſſite de ce premier Ouvrage, continua de travailler, & donna en cinq ou ſix ans. ſept ou huit piéces de Théatre, qui le firent conſidérer comme un des plus habiles Poëtes en ce genre. Mais en l'année 1637, ſa réputation reçut un nouvel accroiſſement par la Tragédie du Cid, qu'il fit répréſenter, & qui lui attira des applaudiſſemens ſi univerſels, qu'en voulant louer une belle choſe, on diſoit communément par une eſpéce de proverbe, *Cela eſt beau comme le Cid.* La préférence que le public lui ajugea ſur tous ſes Concurrens, lui attira l'envie de pluſieurs Auteurs, entre leſquels il y en eut qui écrivirent contre le Cid. L'Académie Françoiſe ſe vit même obligée par le Cardinal Richelieu d'examiner cette piéce, plus pour y trouver des défauts, que pour en faire remarquer les beautez dont elle eſt remplie. C'eſt ce qui produiſit le livre intitulé, *Sentimens de l'Académie Françoiſe ſur la Tragi-Comédie du Cid.* Le Cardinal, malgré l'eſtime qu'il avoit pour Corneille, à qui même il donnoit penſion, voyoit avec déplaiſir tous les travaux des autres Auteurs, & les ſiens même effacez par ce dernier. Car ce Miniſtre ſe piquoit d'exceller en Poëſie, comme en toute autre choſe, & avoit même donné des piéces de Théatre au public ſous des noms empruntez. Mais on eut beau écrire & cabaler, la Tragédie du Cid eut toûjours une approbation générale; & c'eſt ce qui a fait dire au célébre Deſpreaux dans la neuviéme de ſes Satyres, *v.* 231.

En vain contre le Cid un Miniſtre ſe ligue,
Tout Paris pour Chiméne a les yeux de Rodrigue;
L'Académie en corps a beau le cenſurer,
Le public revolté s'obſtine à l'admirer.

Il faut ſavoir pour entendre ces vers, que Chiméne eſt l'Héroïne de la piéce, comme Rodrigue en eſt le Héros. Corneille publia bien-tôt après la Tragédie intitulée les *Horaces*; & il courut un bruit, qu'on feroit encore des Obſervations, & une nouvelle Critique ſur cette piéce. Comme l'Auteur ne doutoit point que la perſécution contre le Cid n'eût été ſuſcitée par le Cardinal, & par une autre perſonne de grande qualité, il prévit que ſi on s'élevoit contre les *Horaces*, ce feroit encore par le mouvement de ces deux mêmes puiſſan-

puiſſances. En écrivant là-deſſus à un de ſes amis, *Horace*, dit il, *fut condamné par les Duumvirs, mais il fut abſous par le peuple.* Ce ſont ces alarmes & ces petits chagrins, que le Cardinal avoit cauſez à Corneille, qui lui firent faire ces quatre vers après la mort de ce Miniſtre, qu'il conſidéroit d'un côté comme ſon bienfaicteur, & de l'autre comme ſon ennemi.

Qu'on parle mal ou bien du fameux Cardinal,
Ma proſe ni mes vers n'en diront jamais rien;
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

Cinna, qui ſuivit de près les *Horaces*, ſoutint parfaitement, & affermit même la réputation que Corneille s'étoit aquiſe, & tous ſes rivaux demeurérent bien loin derriére lui. On ne vit preſque plus partir de ſes mains que des chefs-d'œuvre nouveaux pendant plusieurs années; & c'eſt là préciſement le tems qu'on peut marquer pour celui, où le Theatre François arriva au plus haut point de ſa gloire, & infiniment au deſſus de l'ancien Théatre d'Athenes. Jamais homme n'a mieux connu & conſervé les caracteres de ſes Héros: chez lui les Romains parlent en Romains, les Rois en Rois; par tout de la grandeur & de la majeſté; la tendreſſe même y eſt traitée avec une nobleſſe, qu'on ne rencontre point ailleurs. Ces grands talens n'empêchérent pas que quelques piéces du grand Corneille compoſées dans ſa vieilleſſe, ne fuſſent reçues froidement du public. Peut-être auroit-il dû ſe retirer plutôt de la carriére; mais on peut dire, que s'il eſt inférieur à lui-même dans quelques-unes de ces derniéres piéces, il eſt ſouvent au deſſus de ceux qui ſe ſont exercez dans le même genre. Comme Corneille étoit un de ces génies extraordinaires qu'on ne peut trop louer, un très-grand nombre de perſonnes ont entrepris de faire ſon Eloge. Il n'y en a point qui lui faſſe plus d'honneur, que celui que M. Racine a fait de lui dans le Diſcours qu'il prononça, comme Directeur de l'Académie Françoiſe le deuxiéme janvier 1685. C'eſt là, où après avoir répréſenté l'état pitoyable où étoit le Théatre parmi nous, ſans ordre, ſans goût, ſans régle, &, ce qui étoit de plus pernicieux, ſans honnêteté, ſans bienſéance, il fait remarquer la force avec laquelle Corneille ſurmontant tous ces monſtres, fit le premier paroître ſur la ſcéne, la raiſon accompagnée de toute la pompe, & de tous les ornemens dont la Langue Françoiſe eſt capable. *Il n'eſt pas aiſé*, dit-il, *de trouver un Poëte qui ait poſſédé à la fois tant de grands talens, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'eſprit. On ne peut trop en admirer la nobleſſe, l'œconomie dans les ſujets, la véhémence dans les paſſions, la gravité dans les ſentimens, la dignité, & en même tems la prodigieuſe variété dans les caractéres.* Tout l'Éloge eſt de la même force; mais ce peu de mots ſuffit pour établir la gloire de Corneille, en faiſant voir les ſentimens qu'à conçus de lui l'homme du monde qui étoit le plus capable de juger de ſon mérite, & qui, ſi l'on en croit le bruit public, n'avoit pas été fâché du peu de ſuccès de quelques piéces du grand Corneille. Cet homme célébre fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1647, & étoit le Doyen de cette Compagnie, lorſqu'il mourut le premier octobre 1684, âgé de 78 ans. Les piéces de Theatre que nous avons de lui, ſont celles qui ſuivent, ſelon l'ordre des tems où elles ont été compoſées, *Mélite*, Com. *Clitandre*, Tragicom. *La Veuve*, Com. *La Galerie du Palais*, Com. *La Suivante*, Com. *La Place Royale*, Com. *Medee*, Trag. *L'illuſion comique*, Com. *Le Cid*, Tragicom. *Les Horaces*, Trag. *Cinna*, Trag. *Polyeucte*, Trag. *La Mort de Pompée*, Trag. *Le Menteur*, Com. *La ſuite du Menteur*, Com. *Théodore*, Trag. *Rodogune*, Trag. *Héraclius*, Trag. *Andromède*, Trag. *Dom Sanche d'Arragon*, Com. *Nicomède*, Trag. *Pertharite*, Trag. *Oedipe*, Trag. *La Toiſon d'Or*, Trag. *Sertorius*, Trag. *Sophoniſbe*, Trag. *Othon*, Trag. *Agéſilas*, Trag. *Attila*, Trag. *Tite & Bérénice*, Trag. *Pſyché* Tragédie-ballet. (Quoique cette piéce ſe trouve parmi les Oeuvres de Moliére, elle eſt en partie de P. Corneille) *Pulchérie*, Trag. *Suréna*, Trag. Il a auſſi fait une Traduction en vers des quatre livres de *l'Imitation de Jeſus-Chriſt*; un autre des *ſept Pſeaumes de la pénitence: & de toutes les Hymnes du Bréviaire Romain*; les *Vêpres*, & les *Complies des dimanches*, & *l'Office de la ſainte Vierge en proſe & en vers.* On a encore de lui, *Mélanges Poëtiques*, Paris, 1632, *in octavo*; *Lettre Apologétique du Sieur Corneille, contenant ſa Reponſe aux Obſervations faites par le Sieur Scudery ſur le Cid*, Rouen, 1617, *in octavo*; *Louanges de la ſainte Vierge*; *Trois Diſcours en proſe*, imprimez au devant de ſon Theatre; *Poëſies diverſes Latines & Françoiſes en feuilles volantes.* Pierre Corneille avoit trois fils, dont l'aîné prit le parti des armes, le ſecond fut tué étant Lieutenant de Cavalerie, & le troiſiéme fut Abbé d'Aigue vive, près de Tours, & mourut en 1699. * M. de Fontenelle. M. l'Abbé d'Olivet, *Hiſt. de l'Acad. Franc.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome 4. partie 2. p. 371. & ſuiv. n.* 1530. édit. d'Amſterdam 1725. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 15. p.* 349 *& ſuiv.*

CORNEILLE (Thomas) frére du précédent, Membre de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions & des Médailles, eut beaucoup de goût pour la Poëſie. Il le marqua dès ſa jeuneſſe, lors qu'étudiant en Rhétorique chez les PP. Jéſuites de Rouen, il compoſa en vers Latins une piéce de Théatre, que ſon Régent trouva ſi fort à ſon gré, qu'il l'adopta & la ſubſtitua à celle qu'il devoit faire répréſenter par ſes Ecoliers, pour la diſtribution des prix de l'année. Peu de tems après être ſorti du Collége, il donna des *Traductions* des Métamorphoſes d'Ovide & des Epîtres du même Auteur. Il fit enſuite des Piéces de Théatre, qui ſont au nombre de 34, recueillies en cinq volumes. Les Comédies de cet Auteur ſont au nombre de 13, *Les engagemens du hazard*; *Le Feint Aſtrologue*; *D. Bertrand de Cigarral*; *L'Amour à la mode*; *Le Charme de la voix*; *Le Géolier de ſoi même*; *Les illuſtres Ennemis*; *Le Galant double*; *Le Baron d'Albikrac*; *La Comteſſe d'Orgueil*; *Le Feſtin de Pierre*; *D. Céſar d'Avalos*; *L'Inconnu*: A quoi on peut ajoûter une Paſtorale burleſque, intitulée *le Berger Extravagant*. Ses Tragédies ſont au nombre de 20 ſavoir, *Timocrate*; *Bérénice*; *La Mort de l'Empereur Commode*; *Darius*; *Stilicon*; *Camma*; *Maximian*, *Pyrrhus Roi d'Epire*; *Perſée & Démetrius*; *Antiochus*, *Laodice*; *La Mort d'Annibal*; *Théodat*; *Axiane*; *La Mort d'Achille*; *Circé*; *Le Comte d'Eſſex*; *Bradamante*; *Bellérophon*, Opera; *Medee*, autre Opera. Pluſieurs de ces piéces eurent beaucoup d'applaudiſſement, & furent répreſentées avec ſuccès à la Cour & à Paris, & entre autres *Bertrand de Cigarral*, *Timocrate*, *la Mort de l'Empereur Commode*, *Camma*, *l'Ariane*, *le Comte d'Eſſex*, *&c.* Il poſſeda en perfection la Langue Françoiſe, & il en donna des preuves par ſes *Remarques ſur Vaugelas.* Il compoſa auſſi un *Dictionnaire des Arts*, en deux volumes *in folio*, qui furent débitez conjointement avec les deux volumes du Dictionnaire de l'Académie ſur la Langue Françoiſe, & *un Dictionnaire Univerſel Géographique & Hiſtorique* en trois volumes *in folio*, qu'il donna au public en 1707. Quoiqu'il fût devenu aveugle ſur la fin de ſes jours, il préparoit néanmoins une ſeconde édition de ces deux Dictionnaires, lorſqu'il mourut à Andely le huitiéme decembre 1709, âgé de 84 ans. Il eut toûjours un grand fond de probité, de droiture, de ſageſſe, de modeſtie, de charité, de vertu & de Religion; & ce qu'on ne peut trop eſtimer, c'eſt que dans le cours d'une ſi longue vie, il ne ſe fit pas un ſeul ennemi. * *Mémoires du tems.*

* CORNEILLE (André) de Staveren en Friſe, Hiſtorien, mourut à Harlingue où il étoit Organiſte. On a de lui *Chronicon Friſiæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 47.

* CORNEILLE (Michel) Peintre célebre fut un Eléve de Vouet. Il conſerva beaucoup de la maniére de ſon Maître. Il avoit été des Anciens de l'Académie, & faiſoit la charge de Recteur, lorſqu'il mourut en 1664, âgé de 61 ans. Il y a des ouvrages de lui dans l'égliſe des Jéſuites de la Rue-Saint-Antoine, & en pluſieurs autres lieux. L'on voit auſſi pluſieurs tapiſſeries exécutées d'après ſes deſſeins. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 4. Entret. 9. p.* 213. édit. de Trévoux, 1725.

CORNEJO (Pierre) Carme Eſpagnol, eſt connu ſous le nom de *Cedro Cornejo de Pedroſa.* Il étoit de Salamanque, où ayant été reçu Docteur dans l'Univerſité, il fut depuis choiſi pour y enſeigner la Philoſophie & la Théologie. Il remplit les premiéres charges de ſon Ordre; & mourut le 31 mars de l'an 1618. Il a écrit ſur ſaint Thomas, &c. * Alégre, *in Parad. Carm.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

CORNÉLIANUS. *Voyez* CORNÉLIEN.

CORNÉLIE, illuſtre Dame Romaine, femme de Sempronius Gracchus qui fut Conſul l'an 577 de Rome, & 77 ans avant Jeſus-Chriſt, étoit fille de Scipion l'*Afriquain*, & mere des deux Gracques. Elle étoit ſavante, & laiſſa quelques lettres louées par Cicéron & par Quintilien. Valére Maxime dit qu'une certaine Dame Campanoiſe, logée chez Cornélie, mére des Gracques, lui ayant fait montre de grand nombre de bijoux, deſirant qu'à ſon tour elle lui fît auſſi montre de ſes richeſſes, Cornélie lui fit voir les enfans, comme le ſeul thréſor qu'elle eſtimoit, parce qu'elle les avoit élevez pour l'avantage de ſa patrie. Il ſemble que Juvénal l'ait voulu taxer pour ſes hauteurs, & pour ſa trop grande fierté. * Juvénal, *Sat. 6. v.* 167. Cicéron, *in Bruto, ch.* 58. Quintilien, *l. 1. ch. 1.* Valére Maxime, *l. 4. ch. 4. Ex. 1.* Plutarque, *in Vita Gracc. &c. Voyez* ſa Vie plus au long dans un petit livre Latin de Paul Nannius, qui a pour titre, *De Claris Corneliis Romæ.*

CORNÉLIE, Dame Romaine, fille de *Cinna*, fut mariée à Jules Céſar, qui eut de ce mariage Julie, femme de Pompée. Céſar, pour témoigner l'amour qu'il avoit pour cette femme, fit ſon Oraiſon funébre & rappella de l'exil Cinna ſon frére, vers l'an 708 de Rome, & 46 ans avant J. C.

* CORNÉLIE, de la famille de Coſſus, fut élue pour remplir la place de la Veſtale Lélia. * Tacite, *Annal. l. 15. ch.* 22.

CORNÉLIE, femme de Pompée, pour laquelle il eut des tendreſſes & des égards, qu'il n'avoit pas eus pour tout l'Empire. Il n'eut des appréhenſions que pour elle, & lui témoigna des empreſſemens pour la ſouſtraire au danger public, & à la ruïne de l'univers. Lucain, *l. 5. v.* 724, *&c*

——— Seponere tutum
Conjugii decrevit onus, Lesboque remotam
Te procul à ſævi ſtrepitu, Cornelia, Belli.

Après la perte de la bataille de Pharſale, il l'anima à la conſtance; lui répréſentant, que ſi elle avoit aimé la perſonne de ſon mari, elle n'avoit rien perdu; & que ſi elle avoit aimé ſa fortune, elle devoit être bien aiſe de ne pouvoir plus aimer que ſa perſonne. Lucain, *l. 8. v.* 83. *&c.*

——— Tu nulla tuliſti
Bello damna meo. Vivit poſt prælia Magnus,
Sed fortuna perit: quod defles, illud amaſti.

Cornélie s'embarqua avec Pompée, & quitta l'iſle de Lesbos où elle avoit été comme en dépôt pendant la guerre. Ceux de l'iſle regretérent généralement ſon départ, parce qu'elle y avoit toûjours vécu pendant les proſpéritez de ſon mari, avec la même modeſtie, qu'elle eût pu faire dans l'adverſité, comme le dit Lucain, *l. 8. v.* 155,

Stantis adhuc fati vixit quaſi conjuge victo.

Après la mort de Pompée, elle fit tout ſon plaiſir de ſes larmes, & il ſembloit qu'elle avoit autant d'amour pour la douleur, qu'elle en avoit eu pour Pompée. Lucain, *l. 9. v.* 111, *&c.*

——— Sævumque arcte complexa dolorem,
Perfruitur lacrymis, & amat pro conjuge luctum.

CORNE'LIE (Maximille) Vestale, que l'Empereur Domitien fit enterrer toute vive, dans l'extravagante pensée d'illustrer son siécle par un tel exemple. Il la fit accuser de galanterie avec Céler, Chevalier Romain, & sans autre formalité de procès, il la condamna au supplice des Vestales criminelles. *Quoi! César*, s'écria-t-elle, *me déclare incestueuse! moi dont les sacrifices l'ont fait triompher.* Comme il fallut l'enfermer dans le caveau, & qu'en y descendant sa robe fut accrochée, elle se retourna & la débarassa tranquillement. Le bourreau voulant alors lui présenter la main, elle en eut horreur, & rejetta l'offre, comme si elle n'eût pu l'accepter, sans ternir la pureté, dont elle faisoit profession, & se souvenant jusqu'à la fin de ce qu'exigeoit d'elle la plus sévére bienséance, elle eut soin de tomber modestement. * Pline, *l.* 4. *Lettre* 11. *à Minutien, de la traduction de Sacy.*

CORNÉLIE, nom de plusieurs Dames Romaines. On le trouve sous les lettres des autres noms qui lui sont ajoûtez, comme, **CORNE'LIE LIVIE, CORNE'LIE ORESTILLE.** *Voyez* **LIVIE, ORESTILLE.**

* **CORNE'LIEN**, Auteur Grec cité par Stobée, *Serm.* 4. dans un Ouvrage qu'il avoit fait contre Bérénice.

CORNE'LIENS. La famille des CORNÉLIENS, une des plus illustres Patriciennes parmi les Romains, a été divisée en diverses branches. dont il y a eu quatre principales; I. celle des Maluginiens; II. celle des Scitriens; III. celle des Rufins; & la IV. celle des Lentules. La premiére des Maluginiens a eu SERVIUS CORNÉLIUS MALUGINENSIS, qui fut Consul avec Q. Fabius Vibulanus l'an 270 de Rome, & 484 ans avant Jesus-Christ. Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, & Cassiodore parlent de lui. Il laissa deux fils qui firent chacun une branche, dans la famille des Cornéliens Maluginiens. L'aîné L. CORNÉLIUS Maluginensis Cossus fut Consul l'an 296 de Rome, & 458 avant J. C. avec Q. Fabius Vibulanus, qui l'avoit déja été avec son pére. Il commanda l'armée contre les Eques, qu'il acheva d'opprimer par le pillage de ce qui restoit dans leurs champs. Celui-ci eut trois fils: le premier fut surnommé Marcus, & laissa deux fils, dont l'aîné P. CORNÉLIUS fut Dictateur en l'an 345 de Rome, & 409 ans avant J. C. & Tribun Militaire l'an 347. L'autre nommé CN. CORNÉLIUS fut Consul en l'an 343, & Tribun Militaire en 348. Leur oncle, troisiéme fils de L. Cornélius, fut aussi Tribun Militaire, & mourut sans postérité. La branche du second AULUS CORNÉLIUS Maluginensis Cossus dura davantage. Il fut lui-même Consul en l'an 328 de Rome, & 426 ans avant Jesus-Christ, Colonel de la cavalerie l'an 330, lorsque Mamercus fut Dictateur, puis Tribun du peuple. AULUS CORNÉLIUS son fils, Dictateur l'an 369 de Rome, & 385 ans avant Jesus-Christ, défit les Volsques, les Latins, & les Herniques, dont il triompha; & étant revenu à Rome, il fit arrêter Manlius qui troubloit le repos public. Il laissa P. CORNÉLIUS, surnommé *Arvina*, qui fut pére d'AULUS CORNÉLIUS Cossus Arvina. Celui-ci fut Colonel de la cavalerie, l'an 401, & 405: de Rome, 353 & 349 ans avant Jesus-Christ, dans le tems que Manlius Torquatus fut Dictateur. Il mérita aussi la dignité de Consul l'an 412, & commanda l'armée contre les Samnites. Ce fut dans cette occasion que s'étant engagé dans une vallée commandée de toutes parts, & ne sachant alors quel parti prendre, il fut dégagé par un Brigadier nommé Décius: ensuite ayant donné bataille, il défit entiérement ses ennemis. Cornélius fut derechef Consul l'an 423, & puis Dictateur l'an 431. Il défit encore les Samnites, & laissa P. CORNÉLIUS Cossus Arvina, qui fut Consul en l'an 448 & 466 de Rome, 306 & 288 ans avant Jesus-Christ. L'autre branche des Cornéliens Maluginiens sortis de Servius Cornélius, a pour tige MARCUS CORNÉLIUS Maluginensis, qui fut un des dix Magistrats Souverains qu'on établit l'an 305 de Rome, & 449 avant Jesus-Christ, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse, & de Tite-Live. Son fils M. CORNÉLIUS fut Consul l'an 320 avec L. Papirius Crassus. Celui-ci laissa trois fils, M. CORNÉLIUS qui fut Censeur; P. CORNÉLIUS qui fut Tribun Militaire en l'an 350 de Rome, & 404 ans avant Jesus Christ; & AULUS CORNÉLIUS, pére de Cneius, qui fut Consul en l'an 343, avec L. Furius Médullinus, & deux fois Tribun Militaire. SERV. CORNÉLIUS Maluginensis, fils de Publius, fut six fois Tribun Militaire, & se distingua par sa probité & par sa valeur. M. Cornélius son frére eut la même charge en l'an 386 & 388 de Rome, & avant J. C. 368 & 366 ans; & Servius Cornélius son fils fut Colonel de la cavalerie l'an 393, sous le Dictateur T. Quintilius Pœnus, dans le tems que les Gaulois firent une troisiéme descente en Italie. Voilà quels ont été les hommes les plus illustres de cette premiére famille des Cornéliens. Nous parlerons des autres branches sous le nom de Lentulus, de Rufin, & de Scipion. Les Cornéliens ont publié diverses loix durant leurs Magistratures, telles que sont, *Cornelia testamentaria nummaria, sive de falso; Cornelia de ambitu; Cornelia de Sicariis & Veneficiis; Cornelia de Præscriptione; Cornelia de Tribunis plebis; Cornelia sumptuaria Judiciaria; De ordine Magistratuum; De solut. Legibus; De Edictis perpetuis; De captivis; De Injuriis; &c.* * *Consultez* Denys d'Halicarnasse, *l.* 8. 9. *&* 10. Tite-Live, *l.* 2. 3. *& suiv.* Cassiodore. Fulvius Ursinus. Richard Streinnius, &c.

CORNELISSON, Cornelissonius. *Cherchez* **BOCKENBERG.**

CORNÉLIUS (Antoine) Licentié en Droit, écrivit un livre qui a fait beaucoup de bruit en son tems, & dans lequel il traita d'une maniére juridique la Question de Théologie, au sujet des enfans morts sans batême, & de leur salut. Voici le titre du livre, *Exactissima Infantium in Limbo clausorum querela adversus Divinum Judicium apud æquum Judicem proposita; Apologia Divini Judicii contra querelam Infantium; Infantium ad Apologiam Divini Judicii responsio; Æqui Judicis super hac re Sententia: Auctore Antonio Cornelio, J. U. Licentiato Doctissimo, Lutetiæ apud Christianum Wechelium in via Jacobea sub scuto Basiliensi an.* 1531, *mens. Jan.* On assure, que Christian Wéchel se ruina par l'impression de ce livre impie & blasphématoire. Mais d'autres disent que le livre n'est pas si mauvais qu'on le croit, & que Wéchel fut bien dans ses affaires long-tems apres l'impression de cet Ouvrage, qui d'ailleurs n'est pas le seul qui ait été écrit dans ce goût; un Auteur Allemand ayant écrit le procès du Diable contre J. C. livre qui est entre les mains de tous les Allemands. * Bayle, *dans l'article de Wéchel.*

CORNE'LIUS AURE'LIUS. *Voyez* **AURE'LIUS.**

CORNE'LIUS BALBUS. *Voyez* **BALBUS.**

CORNE'LIUS BE'NIGNUS. *Voyez* **BE'NIGNUS.**

CORNE'LIUS BOCCHUS. *Voyez* **BOCCHUS.**

CORNE'LIUS CALLIDIUS. *Voyez* **CALLIDIUS.**

CORNE'LIUS CAPITOLINUS. *Voyez* **CAPITOLIN.**

CORNE'LIUS CELSUS. *Voyez* **CELSUS.**

CORNE'LIUS EPICADUS ou **EPICADIUS.** *Voyez* **EPICADUS.**

CORNE'LIUS GALLUS. *Voyez* **GALLUS.**

CORNE'LIUS GEMMA. *Voyez* **GEMMA.**

CORNE'LIUS a LAPIDE. *Voyez* **PIERRE** (Corneille de la)

CORNE'LIUS NE'POS *Voyez* **NE'POS.**

CORNE'LIUS POLYHISTOR, Historien. *Voyez* **ALEXANDRE POLYHISTOR**, surnommé **CORNE'LIUS.**

CORNE'LIUS RUFINUS. *Voyez* **RUFIN,**

CORNE'LIUS SE'VE'RUS. *Voyez* **SE'VE'RE,**

CORNE'LIUS THUSCUS. *Voyez* **THUSCUS.**

CORNE'LIUS. Lorsque le nom de *Cornélius* est suivi de quelque autre nom qui ne se trouve pas dans les précédens, cherchez-le sous les lettres du nom ajoûté.

CORNER, connu sous le nom de CHRISTOPHORUS CORNERUS, Allemand, Ministre Protestant, étoit de Fach, dans la Franconie, où il naquit en 1518. On l'éleva dans la Théologie Protestante, qu'il enseigna à Francfort; & depuis il fut Ministre & Surintendant des églises de la Marche de Brandebourg. Il mourut le 17 avril de l'an 1594, & laissa divers Ouvrages, comme des Commentaires sur les Pseaumes & sur les Epîtres de saint Paul aux Romains & aux Galates, *Cantica sacra; Symbola œcumenica*; Des Notes sur les Oraisons de Ciceron, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol.*

CORNET (Nicolas) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, naquit à Amiens le douziéme d'octobre de l'année 1592, fit dès sa jeunesse de grands progrès dans les Belles Lettres, & demeura quelques années parmi les Jésuites, où il prononça un Discours en François, en Latin & en Grec. Il sortit des Jésuites, se mit sur les bans de Sorbonne, & parvint enfin au degré de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maison & Société de Navarre. Le Cardinal de Richelieu voulut l'avoir pour Confesseur; mais ce Docteur refusa d'accepter un emploi, dont il connoissoit trop le poids: il se contenta d'entrer dans le Conseil de ce Cardinal, qui se servit de lui, à ce que l'on croit, pour composer la belle préface, qui est à la tête de son livre de Controverse. Le Cardinal Mazarin le fit Président de son Conseil de Conscience, & lui offrit l'Archevêché de Bourges. Il fit par son testament quantité de legs pieux, & mourut dans le Collége de Boncourt, le 18 avril 1663. Il fut inhumé dans le Collége de Navarre, où M. l'Abbé Bossuet, depuis Evêque de Meaux, prononça l'Oraison funébre, qui nous fournit cet article, & qui a été imprimée à Amsterdam en 1698. En 1649, étant Syndic de la Faculté de Theologie, & s'étant apperçu que quelques Bacheliers faisoient imprimer dans leurs Théses quelques Propositions sur les matiéres de la Grace sur lesquelles on étoit alors fort échauffé, quoiqu'il les eût rayées, il se plaignit à la Faculté, à laquelle il dénonça en même tems sept Propositions, dont les cinq premiéres sont celles qui ont été condamnées depuis comme extraites du livre de Jansénius.

* **CORNET, CHATEAU-CORNET**, est le nom d'un château de l'isle de Guernesey, qui sert à la defense du Bourg de Saint-Pierre. Il est sur une islette, ou plutôt sur un rocher élevé, qui est environné d'eau de toutes parts dans le tems que la marée monte. C'est-là que loge le Gouverneur de l'isle avec sa garnison, & l'on n'y laisse entrer ni femme, ni François. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 719.

CORNE'TO, en Latin *Cornuetum*, ville d'Italie, dans le Patrimoine de saint Pierre. Elle est située vers l'embouchure de la Matta dans la Mer de Toscane, avec Evêché qui est joint à celui de Monte-Fiascone, parce que l'air est trop dangereux à Cornéto. Jérôme Bentivoglio y fit des Ordonnances Synodales en 1561. Un autre Prélat en fit de nouvelles en 1622. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Le Mire, *Géogr. Eccles.*

CORNE'TO (Adrien Castellesi, dit le Cardinal) né de parens pauvres, prit le nom de *Cornéto* du lieu de sa naissance dans le Patrimoine de saint Pierre. S'étant poussé à la Cour de Rome, le Pape Innocent VII l'envoya Nonce en Angleterre, où il devint si agréable au Roi Henri VII, qu'il en eut les Evêchez de Héreford, de Bath & de Wels. Il passa ensuite en France avec la même qualité. Etant de retour à Rome, après avoir été Clerc & Thrésorier de la Chambre Apostolique, Alexandre VI, dont il avoit été Sécretaire, lui donna le chapeau de Cardinal l'an 1503. Peu de mois après, César Borgia, fils *naturel* de ce Pape, qui vouloit avoir la dépouille de Cornéto, & qui avoit pris des mesures pour l'empoisonner, engagea son pére d'aller souper à la Vigne d'Adrien; mais le souverain Pontife qui ignoroit la chose, but lui-même du vin préparé pour ce funeste dessein, & en mourut. Le Cardinal échappé de ce péril, n'échappa pas l'inimitié du Pape Jules II. Elle alla si loin qu'il fut obligé d'aller se jetter dans les montagnes du Trentin pour s'en mettre à couvert. Ayant été rappellé par Léon X, il eut l'ingratitude d'entrer dans une conjuration contre lui, & dont

dont le Cardinal Pétrucci étoit le Chef. Quelques-uns diſent qu'il s'y engagea dans l'eſpérance d'être Pape, ſe flattant qu'une prédiction, qui promettoit la tiare à un Adrien de baſſe naiſſance, mais illuſtre par ſa doctrine, le regardoit. Elle eut ſon effet en la perſonne du Pape Adrien VI. Léon X pardonna à Cornéto, & lui en fit même expédier des lettres d'abolition ; mais celui-ci qui avoit avoué ſon crime en plein Conſiſtoire, ſe voyant condamné avec le Cardinal Soderin à une amende de dix mille écus, crut ne pas devoir ſe fier à la parole du Pape. Ainſi il prit le parti de ſortir la nuit de Rome, déguiſé en Moiſſonneur, & l'on n'a jamais pu ſavoir ce qu'il étoit devenu. Cela arriva en 1517. Piérius Valérianus qui écrivoit en 1534, dit que l'on avoit cru que le valet de ce Cardinal l'avoit aſſaſſiné pour profiter des piſtoles que ſon maître avoit couſues dans ſa chemiſette. Le P. Oldoini a écrit que le Pape Léon X ayant dégradé Cornéto de la pourpre & de ſes Bénéfices, ce dernier craignit tant pour ſa vie, qu'il s'enfuit en Thrace, où il mourut, ſans que l'on ait ſçu ni le jour, ni l'année. Ce Cardinal fut un des premiers qui mit la main à la réformation du ſtyle Latin. Comme il avoit beaucoup lu Cicéron, il y avoit fait quantité d'excellentes recherches concernant la pureté de cette Langue, qu'il mit au jour dans un Traité qu'il compoſa pendant ſa retraite aux Alpes, qu'il intitula, *de Sermone Latino*, & qu'il dédia à Charles-*Quint*, pour lors Prince d'Eſpagne. Il avoit interrompu pour travailler à ce Traité, une Traduction Latine du Vieux Teſtament laquelle il avoit commencée. Il fit encore un livre *de Vera Philoſophia*, qui a été imprimé à Cologne en 1548. Cornéto fut auſſi Poëte, témoin ſon Traité *de Poëtis* ; ſon Poëme ſur *la Chaſſe* ; un autre intitulé *Iter Julii II, Pontificis Romani* ; des vers à la louange de la ſainte Vierge ; la deſcription du Palais qu'il avoit fait bâtir aſſez près du Vatican, qui fut nommé *le Palais Anglois* à cauſe qu'il le légua au Roi d'Angleterre, & qui a été depuis poſſédé par la Maiſon de Colonne. * Piérius Valérianus, *de Infelicitate Litteratorum.* Oldoini, *Athen. Rom.* Paul Jove, *Vie de Léon X.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CORNHART. *Voyez* CORNHERT.

CORNHARTISTES. *Voyez* CORNARTISTES.

CORNHERT ou KOORNHERT (Théodore) Heretique Enthouſiaſte du XVI ſiécle naquit en 1522, d'une bonne & ancienne famille d'Amſterdam. Il fit dans ſa premiere jeuneſſe un voyage en Eſpagne & en Portugal, & à ſon retour s'étant marié contre les diſpoſitions du teſtament de ſon pére, & ſans conſulter ſa mére, à une femme qui n'avoit preſque aucun bien, il fut obligé, pour pouvoir ſubſiſter, de ſe faire Maître d'Hôtel de Renaud de Bréderode, Baron de Vianen ; mais il le quitta peu après, & fut s'établir à Harlem, où il gagna ſa vie au métier de Graveur. Il lui prit depuis fantaiſie à l'âge de 30 ans d'apprendre le Latin, où il fit en peu de tems tant de progrès, qu'il traduiſit peu après en Flamand *les Offices de Cicéron*, & quelques autres Ouvrages. En 1562, il fut fait Sécretaire de la ville de Harlem, & deux ans après Sécretaire des Bourguemaîtres de la même ville. En 1565 & 1566, on le députa pluſieurs fois vers le Prince d'Orange, Gouverneur de Hollande. Il eut pluſieurs Conférences avec Henri de Brederode fils de celui qu'il avoit ſervi, ſur les mouvemens qu'il y avoit alors dans le païs, & le Prince ſe ſervit de la plume de Cornhert, pour compoſer le premier Manifeſte qu'il publia en 1566. La Ducheſſe de Parme qui le ſçut, le fit enlever de Harlem & conduire dans les priſons de la Haye, où il paſſa quelque tems. Ce fut alors que ſa femme craignant qu'il n'en ſortît jamais, tâcha de gagner la peſte, afin que, la lui communiquant, ils en mouruſſent l'un & l'autre. Il reprit ſévérement ſon épouſe, & ſe défendit ſi hardiment, qu'on le relâcha, ſe contentant de lui défendre de ſortir de la Haye ; mais il s'évada furtivement, & ſe ſauva au païs de Cléves, où il reprit ſon métier de Graveur pour ſubſiſter. Les Etats de Hollande ayant ſecoué le joug des Eſpagnols en 1572, Cornhert retourna en ſon païs où il fut fait Sécretaire des Etats de la province ; mais s'étant voulu oppoſer aux deſordres des Gens de guerre, ceux-ci le décriérent comme un fauteur des Catholiques, & on réſolut de le tuer : ce qui l'obligea la même année de ſe ſauver encore au païs d'où il étoit revenu. Louis de Réquéſens l'excepta de l'amniſtie qu'il fit publier à Bruxelles en 1574, en faveur de ceux qui voudroient rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Cet homme qui avoit commencé depuis quelque tems à dogmatiſer, revint encore à Harlem, & il eut à Delft & à la Haye de grandes Diſputes par écrit & en paroles, contre les Miniſtres Réformez, qui ne purent ſouffrir ſes ſentimens ; car quoi qu'il s'élevât contre la Religion Catholique, il ne laiſſoit pas de condamner les entrepriſes de Luther & de Calvin, prétendant que ſans une miſſion extraordinaire ſoutenue de miracles, perſonne n'avoit droit de s'ingérer aux fonctions du Miniſtére Evangélique. Ainſi en confeſſant que toutes les différentes communions avoient beſoin de réforme, il auroit voulu qu'en attendant que Dieu ſuſcitât des Réformateurs ſemblables aux Apôtres, toutes les Sectes Chrétiennes ſe réüniſſent ſous une forme d'*interim*, dont le plan étoit qu'on ne feroit autre choſe que de lire au peuple le texte de la parole de Dieu, ſans propoſer aucune explication, ſans rien préſcrire aux Auditeurs par maniére de préceptes ou de défenſes, mais tout au plus par maniére d'avertiſſement. Il ne croyoit point que pour être un véritable Chrétien, il fût néceſſaire d'être Membre d'aucune Egliſe viſible, ce qu'il pratiqua ; car il ne communia ni avec les Catholiques, ni avec les Proteſtans, ni avec aucune autre Secte. Il ſe déclara enfin contre la Religion Réformée, & nommément contre Calvin, Béze, Lipſe, &c. Il eut beaucoup d'invectives à ce ſujet de la part des Miniſtres Réformez ; mais on croit que le Prince d'Orange le ſoutenoit en ſecret, parce que connoiſſant ſon averſion pour les Eſpagnols, il s'étoit ſouvent ſervi de la plume de Cornhert pour écrire contre eux. Ce Prince périt malheureuſement, & Cornhert qui s'étoit établi à Delft, reçut dans la ſuite ordre des Magiſtrats d'en ſortir dans 24 heures. On vouloit même qu'on l'enfermât pour le reſte de ſes jours. Il mourut le 29 octobre 1590. Ses Oeuvres furent imprimées en trois volumes *in folio* en 1630. * Bayle, *Dict. Critiq.*

* CORNHUYSEN (Guillaume) de Bailleul en Flandre, après avoir été Conſeiller à la Cour de Hollande, & enſuite dans celle de Flandre, fut enſuite Préſident de cette derniére. On a de lui, *Pandectarum ſeu Digeſtorum Juris Civilis Partitio & Methodus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 311.

CORNIBUS (Petrus de) *Voyez* CORNU (Pierre)

CORNICULA (Annius) *Voyez* ANNIUS CORNICULA.

CORNICULAIRES, en Latin CORNICULARII, ſorte d'Huiſſiers qui ſe tenoient à l'un des coins du parquet, où le Magiſtrat rendoit la Juſtice, pour empêcher que perſonne n'y entrât, & qu'on ne le troublât. Caſſiodore les appelle *Cornicularii, quia cornibus Secretarii Prætoriani præerant.* * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CORNIFICIA, ſœur du Poëte *Cornificius*, faiſoit très-bien des vers, & compoſa pluſieurs Epigrammes. Saint Jérôme parle d'elle dans ſa Chronique. Vincent de Beauvais la nomme *Cornificina.* Elle vivoit ſous l'empire d'Auguſte, vers l'an de Rome 737, & dix-ſept ans avant Jeſus-Chriſt. Voſſius croit que c'eſt la même, dont parle Gui de Bourges, au titre *de la Mémoire*, qui diſoit que la Science étoit la ſeule choſe qui n'étoit point en butte aux injures de la fortune. * Vincent de Beauvais, *l.* 32. *Spec. Nat.* 51. Voſſius, *Phil. ch.* 2. §. 3. *&c.*

CORNIFICIUS, Poëte Latin, & homme de guerre, vivoit du tems d'Auguſte, & en même tems que ſa ſœur, dont nous venons de parler. On ne doute point que Cornificius ne ſoit ce Critique de Virgile, dont parle Donat dans la Vie du même Virgile. Mais on n'eſt pas aſſuré, s'il eſt le même, à qui Cicéron écrit quelques lettres, ou celui à qui on attribue la Rhétorique d'Herennius, ou enfin celui à qui Catulle ſe plaint, *Carm.* 35, ſelon Voſſius : 38, ſelon l'édition *in Uſum Delphitii* : & 39, ſelon Paſſerat.

Malè eſt, Cornifici, *tuo Catullo,*
Malè eſt, meherculè, & laborioſè, &c.

Macrobe cite des livres de Cornificius. Il y a auſſi eu deux Conſuls Romains de ce nom. Saint Jérôme dit que le Poëte Cornificius, dont nous parlons au commencement de cet article, fut tué par des Soldats ; parce que ſe moquant de leur lâcheté, il les avoit appellez dans ſes vers *des lapins armez.* * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *ch.* 11. *& l.* 6. *ch.* 5. Crinitus. Voſſius, &c.

CORNILLAN, ou de CORNEILLAN (Pierre de) vint-huitiéme Grand Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Rhodes, ſuccéda en 1353, à Déodat de Gozon. Il étoit natif du Dauphiné, à ce qu'a dit Boſio ; ſa maiſon étoit pourtant du Comté d'Armagnac, où eſt ſitué le Vicomté de Cornillan. Un de ces Vicomtes avoit été élu Capitoul de Toulouſe en 1299 ; & l'an 1226, pendant les guerres des Albigeois, *Pierre-Raimond* de Cornillan avoit promis au Cardinal Légat du ſaint Siége, de ne point aſſiſter Raimond, Comte de Toulouſe. Cette Maiſon qui avoit fait deux branches de Mondenar & de Villeneuve, eſt éteinte. * La Faille, *Traité de la Nobleſſe des Capitouls.* Pierre de Cornillan fut élu Grand-Maître étant Grand-Prieur de Saint Gilles, de la Langue de Provence. Sa juſtice & ſa prudence lui firent donner le nom de *Correcteur des Coutumes.* Il ordonna, que les Commanderies & les Prieurez ſeroient conferez par le Grand-Maître & le Couvent, & non plus par les Grands Prieurs, pour éviter les abus qui ſe commettoient à l'inſçu du Grand-Maître. Sa mort arriva l'an 1355, & ROGER DE PINS fut élu en ſa place. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem.*

CORNOAILLE, ou CORNOUAILLE, province maritime, dans le Diocéſe d'Exceſter, eſt la plus occidentale de toute l'Angleterre. Comme elle eſt environnée de la mer du côté du nord, du ſud & de l'oueſt, & ſéparée de Dévonshire du côté de l'eſt par le *Tamer*, hormis un petit eſpace de terre, c'eſt une véritable *Peninſule.* Elle a 150 milles de tour, & contient environ 960000 arpens de terre, & 25375 maiſons ; mais elle n'eſt pas une des plus fertiles Provinces d'Angleterre. Cependant les vallées abondent en blé & en pâturages, & ſes montagnes ſont fameuſes par leurs mines d'étain & de cuivre. Elle abonde en gibier & ſur tout en bécaſſes, & ſes mers en poiſſons. C'eſt ici que ſe fait la pêche des Sardines, entre juillet & novembre, dont il ſe fait un grand débit en France, en Eſpagne, & en Italie. Elle produit auſſi quantité de fenouil marin, de chardons à cent têtes, de très belle ardoiſe, & du marbre. Les Habitans ſont des plus robuſtes qu'il y ait en Angleterre, fort experts à la Lutte, & addonnez à cet exercice. Cette Province eſt pleine de merveilles. A *Boskenna* on voit 18 groſſes pierres faiſant un cercle, érigées à 12 piez l'une de l'autre, & une autre pierre au centre qui ſurpaſſe tout le reſte. Dans la Paroiſſe de *Cleer* il y a dans une plaine ſix ou huit pierres d'une grandeur prodigieuſe, mais rangées avec tant d'artifice qu'il n'eſt pas facile d'en découvrir le juſte nombre. Chaque fois qu'on les compte on en trouve plus ou moins qu'on n'en avoit trouvé. Le *Main-Amber* près de *Mounts-Bay* eſt un gros rocher, poſé ſur un moindre dans un ſi juſte équilibre, qu'on peut le remuer ſans pouvoir néanmoins lui faire changer de place. C'eſt dans cette province qu'eſt le fameux port de *Falmouth*, la *Pointe du Lézard*, & ce qu'on appelle en Anglois *the Lands end*, c'eſt à dire, le bout de l'Angleterre. La *Pointe du Lézard* eſt ce que les Anciens appelloient *Ocrinum* ou *Damnonium Promontorium* ; & le *Lands end* s'appelloit *Bolerium Promontorium.* Entre l'un & l'autre on trouve le *Mont-S. Michel*, qui eſt fort haut, & qui communique ſon nom à la baye voiſine, que l'on appelle *Mounts-bay.* Une plaine ſablonneuſe le ſépare du continent, & on la paſſe à pié, quand la marée eſt baſſe. Il y a au ſommet de ce mont un vieux Fort. Cette province a été ſouvent gouvernée par ſes propres Princes, ſous le titre de

Comtes, juſqu'à ce qu'*Egbert*, premier Monarque d'Angleterre, la conquit en 809. Etant réannexée à la Couronne, ſous le régne d'*Edouard* III, ce Prince fit Duc de Cornouaille ſon fils aîné Edouard, ſurnommé le *Prince noir*. Depuis ce tems-là le premier fils d'Angleterre a toûjours porté ce tître ſans création. Les Habitans ont un langage particulier que l'on croit être l'ancien langage de l'Iſle. C'étoit autrefois le Païs des *Oſtidamniens* & des *Damnoniens*. La Capitale de la Province eſt *Launceſton* anciennement *Lanſtuphadon*, ſur le *Tamer* à 170 milles de Londres. Il y a outre cela pluſieurs villes & bourgs où l'on tient marché, comme, *Leskard*, *Leſtwithiel*, *Truro*, *Bodmin*, *Helſton*, *Saltash*, *Camelford*, *S. Ives*, *&c.* * *Etat de la Grande Bretagne*, *ſous George II*, *tome* 1. *p.* 26. 49. 50. Speed & Camden, *Deſcript. Brit.* Mercator, *Atlas mundi*, *&c.*

CORNOAILLE, CORNOUAILLE ou QUIMPERCORENTIN, ville de France dans la Baſſe Bretagne, avec Préſidial, & Evêché ſuffragant de Tours. Elle eſt ſur la riviére d'Oder, à deux ou trois lieues de la mer, entre Blavet & Concarnau à l'orient, & Penmark à l'occident. C'eſt le *Coriſopitum* ou *Corioſopitum Curioſolitarum* de Céſar, & le *Carioſvelites* de Pline. Elle eſt auſſi nommée *Cornubia* & *Cornu-Gallia* dans les anciennes Chartres. On la nomme aujourd'hui pour l'ordinaire QUIMPERCORENTIN ou KEMPERCORENTIN. Kemper étoit le nom de la ville, & Corentin celui de ſon premier Evêque, qu'on croit avoir été ordonné par ſaint Martin de Tours. Cornoaille eut autrefois des Comtes. C'eſt une grande ville, de grand commerce & bien bâtie. La riviére d'Oder y en reçoit une autre petite, qui fait le tour des murailles; de ſorte que Cornoaille eſt comme dans une iſle. Le reflux y fait remonter de groſſes barques, & le port eſt au confluent de deux riviéres où eſt le fauxbourg, dit *la Terre du Duc*, qui eſt très-grand; & c'eſt l'endroit où demeurent les plus riches Marchands. L'égliſe cathédrale eſt ancienne, & ornée de deux grandes tours. Le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de deux Archidiacres, d'un Thréſorier, d'un Chantre, d'un Théologal, & de douze autres Chanoines. L'Abbé de Daoulas eſt le premier Chanoine de l'égliſe cathédrale de Cornoaille: il a ſa chaire jointe à celle de l'Evêque & ſous le même dais, & a le droit d'Annates ſur les Bénéfices de la cathédrale: il marche à la gauche de l'Evêque dans les proceſſions, & ſes Religieux à la gauche des Chanoines. Ces Religieux ne ſont point réformez, & ne ſont diſtinguez des Chanoines, par aucune marque dans leurs habits. Entre les Evêques de Cornoaille, Corentin, Guenucus, & Allorus y ſont reconnus pour Saints. Il y en a eu d'autres illuſtres par leur qualité & par leur mérite, comme Benoît, Oriſcand, & Budic de Cornoaille, tous trois de la Maiſon des Comtes de cette ville; Bernard de Moëlan, Thomas Danaſt, Alain Gonthier, Gatien de Monceaux, Bertrand de Roſmadec, Raoul le Moël dit *le Chauve*, Claude de Rohan, Louïs Simonetta Cardinal, &c. Outre l'égliſe cathédrale, il y en a pluſieurs autres très-belles à Cornoaille, divers monaſtéres, & un Collége de Jéſuites. La maiſon épiſcopale eſt très-magnifique. On voit près de la porte, dite *de Tourbie*, une tour d'une largeur extraordinaire, qui ſervoit autrefois de château à la ville de Quimpercorentin. * Mérula, *Coſmogr.* Du Chêne, *Antiquit. des Villes*. Bertrand d'Argentré, & Auguſtin du Pas, *Hiſt. des Bret.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 551. *&c.*

CORNOAILLES, (Richard de) dit *Corinian*. *Cherchez* RICHARD.

* CORNOUAILLE (Le Cap de) *Cornubiæ Caput*, anciennement *Bolerium & Antiveſteum Promontorium*, Cap d'Angleterre. Il eſt le plus occidental du Comté de Cornouaille, & même de toute l'Angleterre: c'eſt pourquoi les Anglois le nomment *Lands end*, c'eſt à dire, *Bout de la terre* ou *du païs*. * Maty, *Diction. Geogr.*

* CORNOUAILLE (Le Diocéſe de) eſt une province de France dans le Gouvernement de Bretagne. Il eſt borné au nord par les Diocéſes de S Pol & de Tréguier; à l'eſt par ceux de S. Brieux & de Vennes; au ſud & à l'oueſt par la mer.

CORNOUAILLE. *Voyez* CORNOAILLE.

CORNOW. *Voyez* CUROW.

CORNU ou CORNUT, (Gautier) Archevêque de Sens, floriſſoit dans le XIII ſiécle, & étoit fils de Simon Cornu Seigneur de Villeneuve, près de Montreuil. Après avoir paru avec beaucoup de réputation dans l'Univerſité de Paris, il fut Doyen de l'Egliſe de cette ville, Aumonier du Roi Philippe *Auguſte*, & puis Archevêque de Sens en 1223. Guillaume le Breton remarque que Gautier Cornu avoit été élu Evêque de Paris avant que d'être mis ſur le ſiége de Sens. Ce Prélat eut beaucoup de part aux affaires de ſon tems. Le Roi ſaint Louïs le nomma en 1239, pour aller recevoir la couronne d'épines de Nôtre-Seigneur, qu'on lui envoyoit de Conſtantinople; & par ordre de ce même Monarque, Gautier en écrivit l'hiſtoire, que nous avons dans le volume des Auteurs de l'Hiſtoire de France. Il mourut le 20 avril de l'an 1241, & fut enterré dans le chœur de ſon égliſe. On lui impute d'avoir empêché ſaint Louïs de faire brûler le Thalmud; & l'on dit qu'il avoit reçu pour cela de l'argent des Juifs. Ce Prélat eut pour ſucceſſeur GILLES ou GILLON CORNU ſon frére, qui étoit déja Archidiacre de Sens. Il fut ſacré par le Pape Innocent IV, l'an 1244, dans la ville de Lyon, où il aſſiſta l'année ſuivante au Concile général. Enſuite il ſuivit le Roi ſaint Louïs en ſon voyage d'outre-mer; & à ſon retour il travailla à rétablir la diſcipline dans ſon diocéſe, & il mourut en 1254. Son corps fut enterré auprès de celui de ſon frére, dans ſon égliſe. HENRI CORNU, neveu de ces deux Prélats, fut leur ſucceſſeur dans l'Archevêché de Sens. On dit qu'il fut empoiſonné en 1258. Il avoit ſix fréres, entre leſquels il y a eu ALBÉRIC CORNU, qui enſeigna le Droit à Paris avec beaucoup de réputation, & qui fut depuis Evêque de Chartres, où il mourut en 1244. GUILLAUME CORNU, fut Evêque de Nevers en 1251, après Robert ſon oncle. * Albéric, *in Chron.* Guillaume le Breton, *Philippide*, *l.* 12. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Boulai, *Hiſt. de l'Univerſité de Paris*, *&c.* La Chaiſe, *Hiſt. de S. Louis*, *l.* 5. *art.* 4.

CORNU ou de CORNE (Pierre) connu ſous le nom de PETRUS DE CORNIBUS, Religieux de l'Ordre de ſaint François, & Docteur de Paris, a vécu dans le XVI ſiécle. Il étoit natif de Beaune en Bourgogne, & fut un de ceux qui prêchérent avec le plus de zéle contre les Réformez qui pour cette raiſon ne l'aimoient pas. C'eſt de lui dont Rabelais & quelques autres Libertins, ont fait des railleries. Il mourut l'an 1555. Le Docteur François le Picart fit ſon Oraiſon funebre, & ſaint François Xavier parle de lui dans une de ſes Epîtres. C'eſt dans la cinquiéme du premier livre, datée de Cochin le 12 janvier de l'an 1544. * Du Boulai, *Hiſt. de l'Univerſité de Paris*. Hilarion de Coſte, *Vie du Doct. Franç. le Picart*, *&c.* Rioche, *Comp. Temp.*

CORNUEL, Preſident à la Chambre des Comptes. Il avoit toute la direction des Finances ſous le Sur-Intendant de Bullion. Il étoit très habile homme, & avoit une belle femme, dont on dit que le Sur-Intendant étoit fort amoureux. La complaiſance de la Dame & l'habileté de ſon mari, firent entrer de grands biens dans leur famille. Ce Préſident diſoit à quelques uns de ſes amis, que pour devenir riche, il ne ſavoit pas de meilleur moyen que de ſe faire aimer d'un Sur-Intendant. Etant au lit de la mort, il ſe confeſſa au Vicaire de ſa Paroiſſe, lequel lui refuſa l'abſolution à moins qu'il ne reſtituât deux cens mille écus qu'il avoit mal aquis. Le malade en parla à M. de Bullion qui le venoit voir tous les jours. Celui-ci alla conſulter le cas avec le Cardinal de Richelieu, leur commun Protecteur. La réponſe du Cardinal fut, que toutes ces ſortes de reſtitutions appartenoient au Roi comme Seigneur de tous les biens; & que le Roi donnoit en pur don les deux cens mille écus dont il s'agiſſoit au Préſident Cornuel, pour les bons ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, & qu'ainſi le Préſident pouvoit ſe faire donner l'abſolution par le Vicaire, ou par quelque autre comme il le jugeroit à propos. De Bullion porta cette déciſion à ſon ami, qui paſſa doucement dans l'autre vie. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires*, *&c. tome* 2.

CORNUI, riviére. *Voyez* MALMISTRA.

CORNUTUS, (Cécilius) ayant été fauſſement accuſé de conſpiration ſous Tibére, aima mieux, quoiqu'innocent, finir ſa vie par une mort volontaire, que de ſouffrir les inquiétudes d'une juſtification douteuſe, auprès d'un Prince chez qui les moindres ſoupçons paſſoient pour des crimes avérez. * Tacite, *Annal. c.* 28.

CORNUTUS, Africain de nation, Philoſophe Stoicien, floriſſoit à Rome ſous l'Empire de Claude & de Néron, qui le fit mourir vers l'an de Jeſus Chriſt 54. Cornutus fut précepteur du Poëte Perſe. On le met auſſi au nombre des Grammairiens & des Poëtes, & il eſt très-ſouvent allégué par Aulu-Gelle, par Euſébe, par Suidas, & par l'Auteur de la Vie de Perſe. Macrobe cite auſſi un CORNUTUS, qui fit des Commentaires ſur Virgile. Un autre CORNUTUS, fut contemporain, & même émulateur de Tite-Live. Ces deux Auteurs liſant leurs Hiſtoires en même tems, briguoient à l'envi, pour groſſir la foule de leurs Auditeurs. Suidas dit que Cornutus en avoit davantage; mais que ceux de Tite-Live étoient gens choiſis. Quelques Auteurs confondent ces deux Cornutus; mais les autres, pour ne point pécher contre la Chronologie, croyent que ce dernier contemporain de Tite-Live, étoit pére de l'autre, qui fut précepteur de Perſe. *Conſultez* Voſſius. Cicéron parle d'un CORNUTUS Précepteur. * Aulu Gelle, *l.* 2. *c.* 6. & *l.* 9. *c.* 10. Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 19. Euſébe, *in Chron.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 26.

CORNWALL. *Cherchez* CORNOAILLE.

CORNWALLIS, (Jean) deſcendoit d'une ancienne & illuſtre famille de ce nom, qui a fleuri longtems dans les Comtez de Norfolk & de Suffolk. Il témoigna beaucoup de courage & fit des actions fort hardies ſous Thomas, Duc de Norfolk, à la priſe de Morlaix en France du tems du régne de Henri VIII. Ce Prince le fit Chevalier, & peu après ſon retour il obtint la charge de Grand-Maître de la Maiſon du Prince Edouard fils de Henri. Thomas Cornwallis Chevalier, étant Shérif de Norfolk, la derniére année du régne d'Edouard VI, leva des troupes contre ceux qui s'oppoſoient au droit de la Reine Marie, qui ſuccédoit à Edouard ſon frére. Cette Reine pour le récompenſer, le fit Membre de ſon Conſeil privé, Thréſorier de Calais, & enſuite Contrôlleur de ſa Maiſon. FRÉDÉRIC CORNWALLIS, l'un des Deſcendans de cette famille, ayant ſervi le Roi Charles I, & à la Cour, & à l'armée, & ayant perdu ſes biens, ſa liberté, & étant enfin exilé pour s'être attaché à ce Prince, Charles II le fit Baron du Royaume, ſous le tître de *Lord Cornwallis d'Eye*, dans le Comté de Suffolk. Il épouſa 1. *Eliſabeth*, fille de *Jean* Ashburnham d'Asburnham, dans le Comté de Suſſex, Chevalier, de laquelle il eut trois fils, *Charles*, *Frédéric*, & *George*, & une fille nommée *Henriette-Marie*: 2. il épouſa *Eliſabeth*, fille de *Henri* Croffs, de Saxham, dans le Comté de Suffolk, Chevalier, de laquelle il eut *Jeanne*. Etant mort en 1661, *Charles*, ſon fils aîné lui ſuccéda; celui-ci eut cinq fils, *Charles*, qui a été Lord après ſon pére, *Frédéric*, *Guillaume*, *Thomas*, & *George*, & une fille nommée *Henriette-Marie*. * Dugdale.

CORO, ville de l'Amérique méridionale dans la province de *Vénézuéla*. Les Eſpagnols lui donnent ſouvent le nom de la Province, & les Sauvages celui de *Corana*. Elle eſt ſituée à la hauteur de onze degrez de l'élévation du pole du Nord, & bâtie dans une plaine, quoique ſon territoire ſoit montueux pour la plus grande partie. Le païs eſt tempéré mais deſtitué d'eau douce, ſur tout de fontaines, & n'eſt arroſé d'aucune riviére. La terre y produit force herbes, plantes & ſimples, & on y trouve les mêmes animaux que dans les autres quartiers de l'Amérique méridionale, mais les lions y ſont ſi craintifs que les Sauvages, les tuent aiſément à coups de bâton. Les tigres au contraire y ſont d'une furie extraordinaire. Le Gouverneur de toute la province, laquelle appartient aux Eſpagnols, fait le plus ſouvent ſa réſidence à *Coro*, ainſi que l'Evêque qui eſt ſuffragant de l'Archevêque de St. Domingue. De

la

la ville de Coro la terre s'avance en mer douze lieues loin; & fait une espéce de Péninsule que les Sauvages appellent *Paragoana*, & qui a vint-cinq lieues de tour, s'étendant pour la plus grande partie en une plaine abondante en bêtes sauvages. Les Anglois ayant surpris la ville de Coro, en 1595, la brûlérent presque toute. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COROBANDER. *Cherchez* COROMANDEL.

COROEBUS ou CHOREBUS, natif de la province d'Elide, fut le premier qui fut couronné aux Jeux Olympiques, après avoir vaincu ses Concurrens à la course l'an 778, avant la venue du Messie. Athénée dit dans ses discours des Dipnosophistes, que ce Coroebus étoit Cuisinier de son métier. Il y a eu un autre COROEBUS Archonte d'Athénes, & un autre jeune Prince, tué à la guerre de Troye par Pénélée, & à qui Cassandre, dont il étoit amoureux, avoit predit son infortune. C'est de là qu'est venu le proverbe *Stultior Coroebo*. Il en est fait mention dans le deuxiéme livre de l'Enéide. *Voyez* CHOREBE.

COROGNE (La) *Voyez* CORUNA (La)

COROMANDEL ou COROBANDER, païs de la presqu'isle deçà le Gange dans le Royaume de Narsingue ou Bisnagar, est situé le long de la côte orientale, vers la Pêcherie de l'isle de Ceilan. Coromandel est ainsi nommé, à cause du ris qu'il produit abondamment. Il a les meilleurs ports de l'Inde, depuis Négapatan au midi, remontant vers le septentrion, jusqu'à la riviére d'Arémogan. Il y a Maliapour, Méliapour ou saint Thomas, Paliacate, Sadrastpatan, Tranquébar, Négapatan, &c. Ce païs est divisé en plusieurs provinces, dont les plus considérables sont, Maduré, Tanjaour, & Gingy.

CORON, ville sur la côte méridionale de la Morée, dans la province de Belvédére, à cinq lieues de Modon par terre, & environ à dix par mer. Les Anciens la nommérent *Coron*, du mot *Coronis*, qui en Grec signifie une *Corneille*, parce qu'on en trouva une d'airain en creusant les fondemens de cette ville. C'étoit autrefois le siége d'un Evêque, suffragant de l'Archevêché de Patras; mais elle a été érigée en métropolitaine. Elle est de la figure d'un triangle, dont un des angles regarde un rocher escarpé, sur lequel en 1463 les Vénitiens élevérent une bonne tour. Les deux autres angles sont vus du Golfe de Coron, mais ils ne sont pas battus des eaux de la mer; & l'on peut en les cottoyant, faire facilement le tour de cette forteresse. Coron fut soumise en 1204 aux Vénitiens liguez avec quelques Princes, qui partagérent avec eux le débris de l'Empire Grec. En 1208, le Corsaire Génois Léon Vétrano s'empara de cette place, aussi bien que de Modon; mais la République de Venise s'y rétablit peu de tems après. Le Sultan Bajazet II, ayant conquis Modon l'an 1498, tourna ses armes victorieuses du côté de Coron, & s'en rendit maître par composition. En 1533, l'Amiral Doria, qui commandoit la flotte d'Espagne, composée de trente-cinq gros vaisseaux de guerre, & de quarante-deux galéres, résolut de l'attaquer. Les troupes Espagnoles avoient pour Général Jérôme Mendoza; les Italiennes obéissoient à Jérôme Tuttavilla, & au Comte de Sarno. On foudroya la place, on fit bréche, on donna l'assaut; mais les Turcs résistérent avec beaucoup de bravoure. Les Espagnols redoublérent leurs efforts, & obligerent enfin le Commandant à arborer le drapeau blanc, pour capituler. Les Infidéles en sortirent vie & bagages sauves, & Mendoza entra dans la place; mais quelques tems après les Turcs la bloquérent, & les Espagnols l'abandonnérent, suivant les ordres de l'Empereur, qui ne vouloit point d'engagemens, qui pussent traverser la paix de Hongrie. En 1685, le Général Morosini assiégea Coron. Aussi-tôt les Turcs vinrent du côté de la terre se poster à une portée de pistolet de ses lignes qu'ils attaquérent, & prirent une redoute. Mais à peine y furent-ils entrez, qu'ils en furent chassez, après un combat qui dura trois heures. Les Vainqueurs les poursuivirent, & en tuérent environ 400 & en blessérent un pareil nombre. Les Chrétiens firent un riche butin, prirent 17 drapeaux des ennemis, & exposérent 130 têtes de Turcs au bout de leurs piques, pour intimider les Assiégez. La perte des Chrétiens ne fut que d'environ 130 hommes morts ou blessez. Le Commandeur de la Tour, Général de terre des Maltois, y perdit la vie. Les Turcs qui avoient été mis en déroute, se ralliérent; & après avoir fortifié leurs troupes, se jettérent sur les tranchées des Chrétiens, mais ils furent repoussez vivement, & Hali Bassa Visir leur Général, fut emporté d'un coup de canon. Morosini résolut ensuite de chasser les ennemis de leur poste, ce qu'il exécuta le septiéme août. Les Chrétiens, qui ne perdirent que très-peu de monde, se rendirent maîtres du camp des Infidéles, où ils firent un riche butin. On y trouva beaucoup d'artillerie & de munitions, plus de 300 chevaux, les tentes, les drapeaux & enseignes, & six canons de bronze: mais ce qui rendit cette victoire plus considérable, fut la prise de l'étendart du Sultan, & des queues de cheval, qui étoient les marques de l'autorité de Hali Bacha, Général des Turcs, lequel avoit été tué dans la mêlée. Les Vénitiens se préparérent ensuite à donner l'assaut, qui fut soutenu par les assiégez avec une vigoureuse résistance; mais enfin ils arborérent le drapeau blanc, pour traiter de la capitulation, qui n'eut point d'effet par la perfidie de ces Barbares. Les Vénitiens s'en vengérent bien tôt, & pour terminer les fatigues d'un siége de 49 jours, ils forcérent les retranchemens des ennemis, passérent au fil de l'épée toute la garnison, & tout ce qu'ils rencontrérent d'Habitans. On trouva dans la place 128 piéces de canon, & une grande quantité de munitions de guerre & de bouche. L'étendart du Sultan fut exposé par l'ordre du Sénat dans l'église des Théatins à Venise, pour y demeurer toûjours. On choisit ce lieu, préférablement à tout autre, parce que cette victoire fut remportée le jour que l'Eglise célébre la Fête de saint Gaëtan. Les caractéres qui sont gravez sur le côté droit de la lame, à laquelle l'étendart est attaché, signifient en François, *Au nom du très-haut, Dieu tout-puissant, Dieu Seigneur de toutes choses, & des saints Prophêtes élevez au dessus des autres Saints, Méhémet, Abubéchir, Homer, Osman, & Ali.* De l'autre côté on voit le sens de ces mots, *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Méhémet est son Prophête. Nôtre Dieu, vous êtes le Créateur des Nations, vous êtes le Souverain bien, & le Dispensateur du bien*: & au bas, *Hali Bassa*. Les paroles brodées sur le fond de l'étendart signifient, *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Méhémet est son Prophête.* * Strabon, *l.* 8. Ptolomée, *l.* 3. Coronelli, *Description de la Morée.*

* CORON (le Golfe de) ou de *Calamata*, est une partie de la Mer de Gréce. Il commence au Cap de Matapan & à l'isle de Sapienza, & il s'avance beaucoup du midi au septentrion en forme de pyramide entre la Zaconie & le païs des Mainottes au Levant, & le Belvédére au Couchant. La riviére de Spinarza ou de Stromio se décharge à la pointe de ce Golfe qui prend son nom indifferemment de la ville de Calamata ou de celle de Coron. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORONA (Léonardo) Peintre, naquit à Murano dans l'Etat de Venise en 1461. Il apprit à peindre à Venise sous Roch de Saint-Sylvestre, & surpassa bien tôt son Maitre même. Ce fut en s'attachant aux ouvrages du Titien qu'il copia, & dont il imita très-bien la maniére & le coloris. Lorsque le Palais de Venise eut été brûlé, Corona fut employé par la République, pour y peindre la salle du grand Conseil. Il travailla aussi long-tems pour des particuliers, peignit plusieurs églises, & mourut en 1505, âgé de 44 ans. * Rodolfi, *Vite de' Pittori. Venet.*

CORONE (La) *Voyez* CORUNA. (La)

CORONÉE, ville de la Béotie des Anciens, étoit située près de Leuctres, qu'elle avoit à l'orient, & au septentrion du fleuve Céphise. Etienne de Bysance dit que Coronée fut bâtie par un certain Coronus, fils de Thersandre. Tolmidès, Général des Athéniens fut tué devant cette ville, la seconde année de la LXXXIII Olympiade, l'an 447 de J. C. Depuis, Agésilaüs défit les Béotiens, près de Coronée, l'an 395 avant l'Ere Chrétienne. Elle eut vers le troisiéme siécle le siége d'un Evêché suffragant d'Athénes. Aujourd'hui ce n'est qu'un misérable village habité par quelques Turcs. * Diodore de Sicile, *l.* 4. Etienne de Bysance. Thucydide. Pline. Strabon, &c. Il y a une presqu'isle, & quatre autres villes de ce nom.

CORONEL (Paul) Ecclésiastique Espagnol, natif de Ségovie, qui vivoit au commencement du XVI siécle, savoit les Langues Orientales, & la Théologie; & s'appliqua sur tout à l'étude de l'Ecriture Sainte. Il enseigna aussi dans l'Université de Salamanque, & fut consideré du Cardinal Ximénès, qui l'employa pour l'édition des Bibles d'Alcala. Il mourut le 30 septembre de l'an 1534, & passa pour Auteur d'une addition à l'Ouvrage de Nicolas de Lira, *De translationum differentiis.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

CORONEL (Alfonse) grand Seigneur Espagnol, se défiant de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille, forma un parti dans l'Andalousie, pour se maintenir contre son Roi. Il leva des troupes, fortifia des places, & envoya Jean de la Cerda son gendre en Mauritanie, pour demander du secours. Il s'assuroit principalement sur la ville d'Aguilar, où il commandoit. Le Roi de Castille lui ayant ôté quelques autres places, se préparoit à mettre le siége devant celle-là, lorsque des affaires plus pressantes l'obligérent à marcher vers l'Asturie, où l'un de ses fréres s'étoit soulevé. Mais dès qu'il eut pacifié cette province, & les troubles qui étoient ailleurs, il retourna en Andalousie & attaqua Aguilar. Coronel s'y défendit avec beaucoup de vigueur pendant quatre mois. Enfin, la ville fut prise d'assaut au mois de février 1353. Il entendoit la Messe, lors qu'on lui vint dire, que les ennemis étoient entrez dans la ville: ce qui ne l'obligea point à interrompre ses dévotions. Il se tint là jusques à ce que la Messe fût achevée, & ensuite s'enferma dans une tour, où il fut pris, & fut puni du dernier supplice, comme criminel de Léze-Majesté. Marie l'une de ses filles eut tant de zéle pour la conservation de sa chasteté, qu'elle aima mieux se faire mourir, que de mettre en risque cette vertu. Elle exécuta sa résolution d'une maniére bien particuliére. Elle s'enfonça un tison ardent dans les parties qu'on n'ose nommer. * Mariana, *de Reb. Hisp. l.* 16.

CORONEL. *Cherchez* GARCIAS DE SALCEDO.

CORONELLI (P. Vincent) de l'Ordre de saint François des Péres Minimes, étoit natif de Venise. Il entra de bonne heure dans l'Ordre & fut créé Docteur à l'âge de 23 ans. Bientôt après il fut *Minister Provincialis* de Hongrie. Lorsque le Cardinal d'Etrées voulut faire pour Louïs XIV, les plus grands globes qu'il fût possible, il se servit de Coronelli, qui à cause de cela fit un séjour de quelques années à Paris. En 1685, la République de Venise le nomma son Cosmographe; & quatre ans après, son Professeur Public de Géographie. Le Pape Innocent XII le fit Définiteur général de son Ordre. Enfin le 14 mai 1702, il en fût élu Général. Il fonda une Académie Cosmographique dont les Académiciens prirent le nom d'*Argonautes*. On dit qu'étant jeune il s'étoit appliqué à la menuiserie. Les Globes pour le Roi ayant été faits, on y trouva plusieurs imperfections. Coronelli réduisit ces Globes en abbrégé, & les publia sur 130 cartes, priant tous les Astronomes & Géographes de les corriger. Il avoit dessein de faire faire d'autres Globes, encore plus grands que ceux qu'on avoit faits pour le Roi, & d'y travailler à moins de frais. Ils devoient être de 60 piez de circonférence, & faits en sorte qu'on pût les démonter en plusieurs piéces & les transporter ainsi commodément d'un appartement à l'autre. Il mourut à Venise en 1718, au mois de décembre. Voici les principaux de ses Ouvrages, qui sont en tout au nombre de 137, *Bibliotheca universalis ordine alphabetico disposita vol.* 45 *absolvenda*; (on n'en a imprimé que sept volumes) *acced. tabular. an. tomi* 14. *rerum locorumque præcipuorum, qui in toto opere descripti sunt, Icones oculis subjicientes*; *Theatrum Belli* 24 *vol.*; *Atlas Venetus* 13 *vol.*; *Iter Anglicanum*; *Calendarium Historicum Regis Angliæ Guilielmi*; *Dux Peregrinorum per urbem Venetiam*; *Peloponnesi descriptio*; *Epitome Cosmo-*

mographica; Plus de 400 *Cartes Géographiques*; *Nomenclatura Successorum S. Francisci.* * *Nova Litteraria*, Lipsiæ 1719, *p.* 16. *& suiv.* Hist. Gummæ, *Index Operum Coronellianorum.*

CORONIS, fille de Phlegyas, fut aimée par Apollon, auquel elle manqua de fidélité pour un homme de Thessalie nommé Ischis. Apollon en eut tant de dépit, qu'il la tua d'un coup de flêche. Quelque tems après, se repentant de ce qu'il avoit fait, il tira du sein de Coronis l'enfant qu'elle avoit conçu, & le fit élever par Chiron. C'est lui qui fut depuis connu sous le nom d'Esculape. Le corbeau, qui avoit fait le rapport de l'infidelité de Coronis, eut son plumage blanc changé en noir. * Ovide, *Métamorph. l.* 2. *Fab* 7.

CORONIS, fille de Coronée, Roi de Phocide, fuyant les importunitez de Neptune, fut métamorphosée en Corneille par Minerve, chez qui elle se retira. * *Consultez* Ovide, *Métam. l.* 2. *Fab.* 8. *&* 9.

CORONIS, Déesse honorée en Sycione, selon Pausanias. Elle n'avoit point de temple, & on lui sacrifioit dans celui de Pallas. * *Antiq. Romaines.*

CORONNE (La) *Voyez* CORUNA (La)

COROPA, province de l'Amérique Méridionale, dans la Guiane située vers la riviére des Amazones. Elle est le long de la riviere de Curupatuba ou Curupatuba, qui se jette dans l'Amazone, entre la riviére de Ginipape à l'Orient, & celle d'Orixamine à l'Occident.

COROZAIM, CORAZIM, CORAZIN, CORASIM, CORASIN, CHORASIM, &c. ville de Galilée, de la Tribu de Manassé, & l'une des dix qui composoient la contrée de Décapolis. Elle est situee vis a vis de Capernaüm, sur le bord du Jourdain, proche de la Mer de Tibériade. Cette ville étoit si plongée dans les débauches, que J. C. dont les fréquentes prédications n'avoient point converti ses Habitans, predit que leur châtiment seroit plus sévére que celui des villes de Tyr & de Sidon. Cette ville étoit éloignée de deux milles de Capernaüm selon S. Jérôme. Il est dit dans Eusébe qu'il y avoit douze milles de distance, ce qui est tout visiblement une faute. *Henri Ernstius* avance que Chorazim n'est pas le nom d'une ville, mais d'un païs, & qu'il faut lire χώρα Ζιν le païs de *Sin*. Le contraire paroît par ce que St. Matthieu dit *ch.* 11. *v.* 20. Il semble que cette ville porte encore les marques de la malédiction que J. C. prononça contre elle. Il n'y a plus aucune trace d'Eglise ni d'Antiquité. Quoique son terroir & sa situation soient agréables, elle n'est plus habitée que par vint familles d'Arabes qui se bornent à cultiver une partie de son terrein pour se sustenter. On recueille dans ces lieux deserts du Senné, des Galles, de la Gomme Arabique, &c. * *Luc. ch.* 10. Relandi *Palæstina*, *l.* 3. Daviry, *Terre Sainte.* Th. Corneille, *Dict Géogr.*

* CORP, petite riviére d'Espagne dans la Catalogne, prend sa source dans la Viguerie de Monblancq, coule d'abord de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, separe en chemin faisant cette Viguerie de celle de Tarréga, a pendant quelques lieues son cours du sud au nord, puis allant du sud-ouest au nord-est, se jette dans la Cervéra.

CORPORALIO (César) Poëte Italien, fit une peinture si vive de la misere des pauvres Gentilshommes, qui servent les grands Seigneurs à Rome, que ceux-ci en étant touchez pensérent tout de bon à les mieux traiter. Mais Urbain VIII, qui jugea bien qu'après tout, ces gens-là seroient toûjours misérables, fonda un hopital pour leur servir de retraite, sur la fin de leurs jours. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, *tome* 1. *p.* 190.

CORPS DE JESUS-CHRIST (Religieux du) ou du *S. Sacrement*, Ordre fondé vers le commencement du XIV siécle, mais on en ignore le Fondateur. On croit qu'après que le Pape Urbain IV eut institué la fête du S. Sacrement, il y eut quelques personnes dévotes, qui s'engagérent à une adoration particuliere du S. Sacrement, & à en réciter le nouvel Office composé par S. Thomas d'Aquin, d'où il se forma une Société, qui fut depuis érigée en Congrégation sous le nom de *Religieux blancs du saint Sacrement*, ou de *Fréres de l'Office du saint Sacrement*, ausquels on donna la Régle de S. Benoit. Leur premier couvent fut à Galdo, au diocese de Nocéra en Ombrie, d'où ils furent transferez en 1373, en l'église de sainte Marie près de Foligni. Le Pape Boniface IX les unit, en 1393, à l'Ordre de Cîteaux, à condition pourtant qu'ils en seroient toujours distinguez sous leur premier titre de *Freres du Corps de J. C.* Leur Général portoit le titre d'Abbé de Sainte-Marie-des-Champs, qui étoit leur maison près de Foligny. Il s'élisoit tous les trois ans; mais il devoit être confirmé par l'Abbé de S. Sauveur-de-Montagu au diocése de Pérouse. Le Pape Boniface IX fait dans sa Bulle mention de douze maisons, dont les Fréres du Corps de J. C. étoient alors en possession. Depuis ils en augmentérent le nombre, & lorsqu'ils s'établirent à Todi en Ombrie, on leur accorda le privilége de porter tous les ans le jour de la Fête-Dieu, le saint Sacrement dans la procession solemnelle, précédez du Clergé & suivi de tout le peuple. L'Abbaïe de Saint-Sauveur de laquelle celle de Sainte-Marie ayoit été rendue dépendante, ayant été ruinée, celle-ci fut de nouveau unie par le Pape Boniface IX, à celle de S Gulgan de Volterre; mais cette derniére ayant eu aussi le même sort, le monastére de Sainte-Marie-des-Champs fut déclaré indépendant de l'Ordre de Cîteaux; ce qui fut confirmé par le Pape Martin V, en 1419, & par le Pape Eugéne III, l'an 1443. Ce qui subsista jusqu'en 1582, que le Pape Grégoire XIII unit cette Congrégation à celle du Mont-Olivet. * Herman, *Hist. des Ord. Religieux.*

CORRADINI (Aloïsio) de Padoue, célébre Jurisconsulte, étoit fils d'Hercule, & enseigna le Droit avec beaucoup de réputation. Il fut aussi employé dans diverses affaires importantes, & mourut sur la fin du mois de septembre de l'an 1618, laissant divers Ouvrages, d'entre lesquels on n'a publié que la Vie des Césars. * Thomasini, *in Elog. Illust. Vir.*

CORRADO (Sébastien) naquit au château d'Arcéto, situé entre Reggio & Modéne, vers le commencement du XVI siécle. Il etudia dans sa jeunesse sous Baptiste Egnatio a Venise, & fit sous lui des progrès considerables dans les Langues Latine & Greque qu'il a cultivées pendant toute sa vie, & qu'il a lui-même enseignees fort long-tems aux autres. Il les professoit à Reggio vers l'an 1540, lorsqu'il songea à former dans cette ville une Academie de Belles Lettres. Son dessein etoit trop honorable a la ville de Reggio, pour que l'on ne le secondât pas. L'Academie fut établie, & il en est regarde comme le Fondateur. Elle prit le nom d'Academie *degli Accesi*, & Corrado y eut celui de *Fedele*, suivant la coutume de la plupart de celles d'Italie, où chaque Académicien se choisit un nom, souvent fantasque & bizarre. Il passa ensuite a Bologne, ou il fut premier Professeur en Langue Latine & Greque. Le peu de soin que l'on a eu de nous conserver un détail exact de sa vie, ne permet pas de connoître les dates de ses changemens, & nous laisse ignorer la plupart des particularitez de sa vie. Il mourut a Reggio, l'an 1556, & fut enterré dans l'église de saint Dominique. On a de lui, *Quæstura in qua Ciceronis Vita refertur*, *& ab iniquis judiciis vindicatur*; *Ciceronis Liber de claris Oratoribus qui dicitur Brutus, cum Sebastiani Corradi Commentario*; *Ciceronis Epistolæ ad Atticum, Sebastiani Corradi interpretationibus illustratæ*; *Notæ in Epistolas Ciceronis ad Familiares*; *Annotationes in quintum librum Epistolarum Ciceronis*; *Commentarius in Virgilii Æneidos librum primum*, *Virgilii Vita*; *Sex Dialogi Platonis e Græco translati*; *Valerius Maximus ex Recensione Sebastiani Corradi & cum ejus Notis*; *Oratio de Officio Doctoris & Auditoris.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir a l'Histoire des Hommes illustres*, *tome* 19. *p.* 311. *& suiv.*

* CORRADO (Quinto Mario) naquit en 1508 à Oria, ville du païs d'Otrante, dans le Royaume de Naples, d'une famille honnête. Son pére n'avoit pas dessein de l'appliquer à l'étude, & le destinoit seulement à avoir soin de quelques biens de campagne; mais la nature plus forte que cette destination l'emporta. Le jeune Corrado se sentant porté à quelque chose de plus relevé que les soins ausquels on l'appliquoit, les négligeoit pour s'appliquer a lire le peu de livres qu'il pouvoit trouver. Son pere ayant remarqué en lui de la disposition & du goût pour l'étude, se détermina à l'envoyer à l'Ecole, mais seulement pour y apprendre ce qui pourroit lui être utile pour le ménage de la campagne, comme, l'Arithmetique & autres choses semblables; mais le génie de Corrado ne lui permit pas de se tenir resserré dans des bornes si étroites. Il s'appliqua à la Grammaire, à la Rhétorique & à la Poësie, & y fit en peu de tems des progrès merveilleux, qui mécontenterent son pére. Les menaces qu'il lui fit à ce sujet, le rebutérent, & lui firent prendre le parti de s'enfuir de la maison paternelle, avec quelques secours que lui fournit sa mére. Il alla alors trouver un de ses oncles qui étoit Celestin. Ce Religieux surpris du génie de son neveu, qui quoiqu'âgé à peine de 15 ans, entendoit parfaitement tous les livres Latins, & en jugeoit sainement, l'engagea à continuer ses études. Ce fut alors que Corrado embrassa l'Etat Ecclesiastique, & reçut les Ordres jusqu'au Diaconat. Ensuite, aidé par son oncle & par sa mére, il alla à Bologne où il fut ordonné Prêtre. Il s'y appliqua aussi avec une ardeur inconcevable à l'étude des Langues Gréque & Latine, & à celle de l'Eloquence qu'il ne quitta que pour passer à celles de la Philosophie, de la Théologie & du Droit. Son application à toutes ces Sciences, & ses talens, l'ayant fait devenir un des premiers Savans de son tems, il retourna dans sa patrie, quoiqu'avec répugnance, pour répondre aux sollicitations de sa mere, de son frére & de son oncle. Toute la Province s'entremit pour l'engager à enseigner à Oria la Rhétorique, la Poëtique, la Philosophie & le Droit. Il répondit à ses désirs, & attira un grand nombre de Disciples, dont quelques uns se rendirent très-habiles. La Princesse Bonne, Reine Douairiére de Pologne, qui vivoit alors retirée dans son domaine de Bari, le sollicita d'écrire en Latin l'Histoire de sa Vie, & celle du Royaume de Pologne, & il se rendit aux instances qu'elle lui fit sur ce sujet. Il mit aussi-tôt la main à cet Ouvrage, mais envisageant ensuite la difficulté de l'entreprise, & reconnoissant qu'il ne pourroit écrire la Vie d'une Reine vivante, & parler des affaires d'un Royaume éloigné & entiérement étranger pour lui, sans se tromper en bien des choses, & sans être même quelquefois obligé d'altérer la verité, il se refroidit bien vite & abandonna tout à fait son premier dessein. Au reste l'amour qu'il avoit pour l'étude, lui fit fuir pendant quelque tems les emplois & les dignitez Ecclésiastiques, pour avoir le loisir de s'y livrer entiérement; mais il ne négligea pas pour cela les fonctions du Sacerdoce, & les églises retentirent souvent de ses prédications. Le Cardinal Jérôme Aléandre, Archevêque de Brindes, le fit venir à Rome en 1540 pour être son Sécretaire, & il s'aquit dans ce poste l'estime du Pape Paul III, & de la plupart des Prélats; mais il ne le conserva que deux ans, ce Cardinal étant mort le premier février 1542. Il passa aussi-tôt en la même qualité au service du Cardinal Thomas Badia, qu'il eut le chagrin de perdre au bout de cinq ans, c'est à dire, le sixiéme septembre 1547. Il fut ensuite recherché par d'autres Cardinaux; cependant il ne jugea pas à propos d'accepter les places qu'ils lui offrirent, & se retira dans sa patrie, dans le dessein de vivre pour lui-même, occupé uniquement de l'étude & du commerce des Savans. Le Pape Pie IV, informé de son mérite par le Cardinal Borromée, le fit dans la suite revenir à Rome pour être Précepteur de ses Neveux. Corrado consentit, par le conseil de ses amis, à accepter cette place qu'il conserva plusieurs années, dans l'espérance qu'elle le conduiroit à quelque chose de considérable: en quoi il fut trompé; car quelques Courtisans jaloux & envieux lui firent donner pour Associé dans son emploi Guillaume Sirlet, Prêtre Calabrois, homme fort habile dans les Langues Gréque & Latine, afin de faire tomber sur celui-ci la confiance du Pape & de ses neveux: dessein qui leur réüssit. Car Sirlet se rendit si agréable à ses Disciples & au Pontife leur oncle, qu'il parvint dans la suite au Cardinalat, pendant que Corrado qui songeoit peu à faire sa cour, demeura tel qu'il étoit venu à Rome, & s'en retourna dans

E

ſa patrie ſans récompenſe. Corrado enſeigna enſuite pendant trois ans la Rhétorique à Salerne, & ne quita cet emploi que pour aller remplir l'Archidiaconé de l'égliſe d'Oria, vacant par la mort de Pierre-Marcel Corrado ſon frere, que le Cardinal Caraffe lui avoit procuré, auſſi bien que les autres Bénéfices de ſon frére. Il réſolut alors de ne plus ſortir de ſa patrie, & refuſa tous les poſtes qu'on lui offrit en differens endroits, tels que celui de Profeſſeur en Rhétorique dans le Collége de la Sapience, que Sirlet devenu Cardinal le preſſa d'accepter, & un autre ſemblable qui lui fut offert par l'Académie de Bologne. Il procura à Oria l'établiſſement d'un Collége, & y enſeigna le premier. Il fut auſſi quelque tems Vicaire général de l'Archevêché de Brindes. Il mourut l'an 1575, âgé de 67 ans, quatre mois & ſeize jours. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *De Lingua Latina ad Marcellum Fratrem, libri duodecim*; *De copia Latini ſermonis, libri quinque ad Camillum Palaotum*; *De Dialectica liber*; *Epiſtolarum libri octo*; *Ad Concilium Salernitanum Oratio*. Sa Vie a été écrite par Antoine Amantio, & par Dominique de Angelis. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 19. p. 303 & ſuiv.*

* CORRADUS (Jean) naquit à Ferrare en 1602. Sa réputation d'habile Avocat porta Urbain VIII à lui conférer la charge d'Auditeur de Rote. Innocent X, connoiſſant ſa capacité, le fit Cardinal du titre de Sainte-Marie delà le Tibre; & en 1650, Evêque de Jeſi dans l'Ombrie. Mais en 1656 il ſe démit de cet Evêché & fut fait Dataire d'Alexandre VII. Dans cette charge il rendit de grands ſervices au Pape, & ſe fit en même tems beaucoup d'ennemis. Il mourut en 1666, & fut enterré dans l'égliſe de Sainte-Marie delà le Tibre, laquelle il avoit inſtituée ſon héritiére avec l'Hopital de Sainte-Marie de la Conſolation. On dit à ſon honneur qu'il mépriſa les richeſſes & les grandeurs, & qu'il fit beaucoup de bien aux pauvres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CORRADUS (Laurent) de Meſſine, de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut Lecteur en Théologie, & Conſeiller de l'Aſſemblée Eccléſiaſtique de Sicile. C'étoit un fort ſavant homme & fort verſé dans les belles connoiſſances. Il vivoit en 1680. On a de lui, *Il minimo, maſſimo*; *Epitome Curſus Philoſophici & Theologici*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*

CORRADUS (Sebaſtien) *Voyez* CORRADO.

CORRADUS (Quintus Marius) *Voyez* CORRADO (Quinto Mario)

* CORRARO, ancienne famille noble de Veniſe. ANGE *Corraro* fut élu Pape en 1406, ſous le nom de Grégoire XII. C'eſt auſſi de cette famille que par la branche féminine ſont ſortis *Gabriel* Condolucieri & *Pierre* Barbo, dont le premier fut Pape ſous le nom d'Eugéne IV en 1431, & l'autre auſſi ſous le nom de Paul II en 1464. ANTOINE *Corraro* neveu de Grégoire XII, après avoir été Patriarche de Conſtantinople reçut de ſon oncle le chapeau de Cardinal. MARC ou GRÉGOIRE *Corraro* fut en 1565 élu pour Patriarche de Veniſe. ANGE *Corraro* fut Procureur de ſaint Marc en 1264. PHILIPPE, frére du Pape Grégoire XIII, fut auſſi en 1407 revêtu de la même dignité. PAUL fils de Philippe le fut de même en 1438, & LAURENT en 1573, ſans parler de beaucoup d'autres de la même famille, qui a fourni de plus divers Ambaſſadeurs pour Rome, Vienne, Madrit, Paris & Conſtantinople. ANTOINE *Corraro* fut *Avogador* en 1669, & ſe porta en cette qualité pour accuſateur contre François Morotini avec le dernier emportement, pour avoir rendu Candie aux Turcs ſans ordre du Sénat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvern. de Veniſe, p.* 13 245. 488. 516 & 538.. Greg. Polydore, *Vie de Grégoire XII*. Sponde, *an.* 1445.

* CORRARO (Antoine) Patriarche de Conſtantinople, & puis Evêque d'Oſtie & Cardinal Doyen, étoit, comme nous l'avons déja dit, neveu du Pape Gregoire XII. Il fut un des Fondateurs de la Congrégation de ſaint Grégoire *in Alga*, & mena une vie exemplaire. Grégoire l'envoya pour Légat en France & en Allemagne. On dit qu'il a écrit l'Hiſtoire de ſon tems. Il mourut en 1445. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ciaconius & ſon Continuateur, en *Grégoire XII, & Eugene IV*. Sponde, *an.* 1445.

CORREA (Thomas) Portugais, natif de Conimbre, a été l'un des plus célébres Grammairiens du XVI ſiecle. Il enſeigna à Palerme en Sicile, puis à Rome, & enſuite à Bologne; & s'aquit par tout une très-grande réputation, par ſes Poëmes, par ſes piéces d'éloquence, & par ſa grande érudition. On a de lui, *De Eloquentia, libri quinque*; *De Epigrammate*; *De Elegia*; *Explanationes in librum Horatii de Arte Poetica, &c.* Thomas Correa mourut à Bologne le 24 fevrier de l'an 1595, en la 59 année de ſon âge. * Ghilini, *Theat. de gli Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſt.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

CORRE'E, Général des Bellovaciens, anciens peuples des Gaules, (qui occupoient le pais qu'on nomme à préſent le Beauvaiſis) rendit ſon nom illuſtre, par ſon courage & par la vigoureuſe réſiſtance qu'il fit à Ceſar. Il ſe dégagea une fois d'un poſte déſavantageux, par un ſtratagême aſſez ingénieux. Ayant commandé aux Soldats de s'entredonner de main en main les bottes de paille, ou les faſcines ſur leſquelles ils avoient accoutumé de s'aſſeoir, lorſque l'armée demeuroit en bataille, il les fit ranger à la tête du camp, & les ayant fait allumer ſur le ſoir, il favoriſa par cet artifice la retraite de ſes troupes, la cavalerie des ennemis craignant de paſſer à travers ce grand feu. Enſuite il prit un poſte aſſez avantageux, d'où il croyoit pouvoir attirer les Romains dans quelque embuſcade; mais Céſar qui avoit prévu ſes deſſeins, diſpoſa ſi bien les choſes, que le combat particulier, qui ſe donna dans la plaine que Corrée avoit choiſie pour cet effet, devint une bataille générale, où l'armée des Gaulois fut contrainte de plier, & de s'écarter deçà & delà pour ſe ſauver. Il n'y eut que le brave Corrée qui réſolut de ſe défendre juſqu'au dernier ſoupir. On voulut lui donner quartier, mais il le refuſa, & mourut les armes à la main. * *Commentarii de Bello Gallico, livre huitiéme écrit par* Hirtius Panſa, *ch.* 6. *& ſuiv.*

CORRE'GE (Antoine) ou Antonio de Corrégio, fameux Peintre, à qui la ville de Corrégio a donné ſon nom, a vécu ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI. Il mourut vers l'an 1513, âgé de 40 ans. Le Corrége peignit preſque toûjours à Parme, & dans la Lombardie. Ce qu'il a peint à freſque au dome de Parme eſt un de ſes meilleurs ouvrages. Son pinceau étoit admirable; & il avoit pour des vierges, des Saints, & des enfans, certaines naïvetez gracieuſes, qui lui ont été particuliéres. * Vaſari, *Vie des Peintres*. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 1. Entret. 2. p. 171. 274 & ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725. *Academia Pict. Erud.*

CORRE'GIDOR, c'eſt ainſi qu'on nomme un Juge, en Langue Portugaiſe.

CORRE'GIO, ville & Principauté d'Italie dans le Modénois, avec un bon château. Elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, & à préſent elle appartient au Duc de Modéne.

CORRE'GIO, famille. La famille des Seigneurs de Corrégio a produit de grands hommes. GILBERT de Corrégio, VIII. de ce nom, ou X, ſelon Sanſovin, épouſa en ſecondes noces *Véronique* Gambara, qui a été renommée dans le XVI ſiécle par ſon eſprit & par ſa vertu; & il en eut *Hippolyte* mort en 1552, & JÉRÔME de Corrégio Cardinal. Ce dernier ayant achevé les études à Bologne, alla à Rome, & fut envoyé par le Pape Paul III, en France. Il fut mis par Pie IV, au nombre des Cardinaux en 1561, & fut nommé à l'Archevêché de Tarente en 1569. Pie V l'envoya dans la Marche d'Ancone, pour y faire fortifier les places maritimes contre les Turcs, qui menaçoient d'y venir avec une puiſſante armée. Corrégio s'aquitta très-bien de cette commiſſion, & après la mort du Pape, il fut l'un de ceux qu'on propoſa, pour être mis ſur le thrône pontifical. Il mourut quatre ou cinq mois après, le huitiéme octobre de l'an 1572. * *Conſultez* Sanſovin & Corſo qui a écrit la Vie de Gilbert III, Sieur de Corrégio, &c.

CORRE'SE, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Il eſt ſitué dans la Sabine, ſur la petite riviére de Corréſe, à deux lieues de Tivoli du côté du nord, & à ſix ou ſept de Rome. On croit que c'eſt l'ancienne *Cures*, ville épiſcopale, capitale de la Sabine, & patrie de Numa Pompilius, auteur des Loix & de la Religion de l'ancienne Rome. On prétend même, que l'ancienne *Cures* ayant donné le nom de *Curenſes*, à tous les Sabins, ce nom ſe changea en celui de *Quirites*, qu'on donna aux Romains, lorſque les Sabins furent confondus avec eux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORRE'SE, petite riviére d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe. Elle coule dans la Terre Sabine, & ayant baigné le bourg de Corréſe dont elle prend le nom, elle ſe decharge dans le Tibre vis à vis de Civitella.

CORRE'SE ou CORRE'SIO, riviére. *Voyez* ALLIA.

CORRIB. *Voyez* CARRIB.

* CORRIENTES. (Le Cap de) Il y a pluſieurs Caps de ce nom. L'un ſur la côte de la province de Xaliſco ou Nouvelle Gallice ſur la Mer de Sud dans la Nouvelle Eſpagne, qui fait partie de l'Amérique ſeptentrionale: l'autre auſſi ſur la Mer de Sud, dans l'endroit le plus méridional de la Terre-Ferme propre, où elle confine au Popayan, dans l'Amérique Méridionale: le troiſiéme en Afrique, ſur la côte orientale de la Cafrerie, à l'occident de la partie méridionale de Madagaſcar.

CORRIERS. *Cherchez* COTEREAUX.

CORROZET (Gilles) naquit à Paris le quatriéme janvier 1510. Quoique pendant ſa jeuneſſe il n'eût point été appliqué à l'étude, il ne laiſſa pas, quand il fut parvenu à un âge mûr, de s'y addonner de lui même, & d'apprendre par la force de ſon propre génie les Langues Latine, Italienne & Eſpagnole. Les differens Ouvrages qu'il a publiez, ſont des preuves de la diverſité de ſes connoiſſances & de ſon application au travail. La profeſſion de Libraire & d'Imprimeur qu'il exerçoit, lui a donné occaſion d'en compoſer pluſieurs, par la facilité qu'elle lui procuroit de les publier. Il avoit pris pour deviſe ou marque particuliére, par alluſion à ſon nom une main étendue qui tenoit un cœur, au milieu duquel étoit une roſe épanouïe, avec ces mots, *In corde Prudentis revireſcit ſapientia, Proverb.* 14. Il mourut à Paris le quatriéme juillet 1568, âgé de 58 ans, laiſſant pluſieurs enfans de *Marie* Harelle ſa femme, & fut enterré aux Carmes de la place-Maubert, où eſt ſon Epitaphe & celle de ſa femme. Les voici,

Heu! heu! Corrozete jaces: Cor numina ſumant
Donec terra Roſam proferat iſta tuam.
Scilicet invideas, nec parcas ferrea Clotho,
Permanet in ſcriptis gloria viva ſuis.

L'an mil cinq cens ſoixante-huit,
A cinq heures devant minuit,
Le quatriéme de juillet,
Decéda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante-huit ans,
Qui Libraire étoit en ſon tems.
Son corps repoſe en ce lieu-ci;
A l'ame Dieu faſſe merci.

Cy-deſſous repoſe le corps de Marie Harelle, jadis femme de Gilles Corrozet, laquelle décéda le quatriéme jour de mai 1562. Par ladite miſéricorde de Dieu l'ame ſoit en Paradis.

Il eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *La Fleur des Antiquitez & ſingularitez de la noble & triomphante ville & cite de Paris*; *Le Tableau de Cébès, ancien Philoſophe, &c. traduit en rime Françoiſe*; *Catalogue des antiques érections des villes & citez des Gaules, & des Fleuves & Fontaines d'icelles*; *Epitome des Hiſtoires des Rois d'Eſpagne & de Caſtille & des Rois d'Aragon, des Ducs & Rois de Bohéme, des Rois de Hongrie, des Maiſons d'Asbourg & d'Autriche*; *Les divers & mé-*

morables Propos des nobles & illustres hommes de la Chrétienté, & le même en Latin, ſous ce titre, *Ægidii Corrozeti Apophthegmata Heroica, ex Gallicis Latina facta, Interprete Phil. Boſquiero; Les Exemples des œuvres de Dieu & des hommes, avec la doctrine de vérité extraite de Salomon; Vers Moraux; Les élégantes & belles authoritez de pluſieurs Saiges, Rois & Philoſophes Grecs & Latins traduites de l'Italien de Nicolo Liburnin; La Fleur des ſentences, Apophthegmes & Stratagémes, extraits tant des Anciens que des Modernes, en vers François; Hecatongraphie, ou, les Deſcriptions de cent figures & hiſtoires; Les Sentences & authoritez des ſept Saiges de Gréce; Le Tréſor des Hiſtoires de France, ou, le Catalogue des Rois & des Roynes de France; Extraits du demeurant de quatre livres Italiens du Seigneur Gabriel Syméon, contenant l'origine & les faits de Veniſe, de Milan & de Mantoue; Le Parnaſſe des Poëtes François modernes; L'Ordre de la pompe funébre de François de Lorraine, Duc de Guiſe; Hiſtoire d'Aurelio & d'Iſabelle, traduite de l'Italien; Carcel d'Amour & la Priſon d'Amour, traduits de l'Eſpagnol; Recueil d'Epitaphes ſinguliéres de pluſieurs Dames, traduites de l'Italien; Le Threſor de vertu, ou Sentences recueillies de pluſieurs Auteurs, traduit de l'Italien; Briéve Instruction Catholique aux Chretiens; La plaiſante & agréable Hiſtoire d'Apollonius, Prince de Thir en Afrique, & Roi d'Antioche, traduite par Corrozet en ſes jeunes ans; Pluſieurs inſtructions & enſeignemens, enſemble pluſieurs nouveaux proverbes, demandes & joyeux quolibets, en vers François; Les fleurs de Poëſie, traduites de l'Italien en vers François; Le Conte du Roſſignol; Trente Chants Royaux, compoſez d'an en an pour le May de Notre Dame à Paris; L'Entrée de l'Empereur Charles-Quint; Les Preceptes de Jeſus Chriſt, avec aucunes oraiſons; Le Jeu de l'adventure des hommes & des femmes; Les Blaſons domeſtiques, ou inſcriptions pour mettre à tous les endroits d'une maiſon; Le Jeu de Cartes, en vers; Les Fables d'Eſope Phrygien en vers François avec argumens, Tapiſſerie de l'Egliſe Chrétienne par huitains.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 24 p. 149 & ſuiv.*

CORRUPTIBLES ou CORRUPTICOLES. Secte d'Eutychiens dans le VI ſiécle, qui diſoient, que la chair de Jeſus Chriſt avoit été corruptible & ſujette à la corruption. * Pratéole. Sandére.

CORS. *Cherchez* LAMBERT LI CORS.

CORSAER. *Voyez* KORSOE.

CORSALI, (André) de Florence, vivoit ſelon toutes les apparences dans le XV ou XVI ſiécle. Il avoit écrit une Relation de la Navigation de la Mer Rouge & du Golfe Perſique. * Pocciantio, *de Script. Florent.* Voſſius, *de Scient. Math. c.* §. 36. *&c.*

* CORSALIS (Jaques) né dans le voiſinage de Catane, fut un éloquent Eccleſiaſtique. Il entendoit à fonds les Langues Italienne, Eſpagnole & Françoiſe. Il fut longtems Secretaire du Duc François Branciforte. Comme il alloit de la part de ſon Maître en Eſpagne, le malheur voulut que, le vaiſſeau où il étoit & un vaiſſeau François qu'il rencontra ayant eu diſpute pour le ſalut, ſe battirent, & que Corſalis y perdit la vie en 1688. On a de lui quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORSE, en Latin *Corſica*, iſle de la Mer Méditerranée, au midi de la Republique de Gênes, à qui elle appartient, & au ſeptentrion de la Sardaigne. Elle fut d'abord nommée *Tercepne*; puis *Cyrne*, de Cyrnus, fils d'Hercule; & enfin *Corſica*, d'une femme de Ligurie nommée *Corſa Bubulca*, qui eut le courage d'y conduire une Colonie de ſon païs. Sa longueur du midi au ſeptentrion eſt d'environ 38 ou 40 lieues, ſa largeur de dix-ſept, & tout le tour d'environ quatre-vints-dix ou cent. Elle n'eſt eloignée de la Sardaigne, que d'une heure de trajet. Ses villes celébres étoient autrefois Aléria & Mariana. On dit que la premiére fut bâtie par Sylla, & l'autre par Marius. Elles n'ont aujourd'hui que peu de reſtes de leur ancienne ſplendeur. Les autres plus conſiderables ſont, la Baſtia qui eſt capitale de l'iſle, Adjazzo, Nébio, Calvi, Corte, Bonifacio, &c. On y compte cinq Evêchez, Adjazzo, Aléria, Sigona, Mariana, & Nébio. Ces quatre derniéres villes ſont ruïnées, & les Evêques ſont leur demeure ou à la Baſtia, ou dans les villages. Les trois premiers Evêchez ſont ſuffragans de Piſe, & les deux autres de Gênes. Ceux du païs diviſent leur iſle en quatre parties, qui correſpondent aux quatre parties du monde. Ils nomment la partie orientale *Banda di Dentro*, l'occidentale *Banda di Fuora*, celle du midi *di la da Monti*, & celle du ſeptentrion *di qua da Monti*. L'air de l'iſle de Corſe eſt mal ſain, & le terroir peu fertile. On y recueille pourtant, dans les vallées, du froment, du vin, de l'huile, & des fruits. On y trouve auſſi des mines de fer & des beſtiaux de toute ſorte; mais comme l'air y eſt mal ſain, & qu'il la rend peu habitée, les Génois y ont reçu depuis quelques années cinq ou ſix cens Magnotes, ou Mainotes, qui vivoient en forme de République ſur les côtes de la Morée, c'eſt à dire, à l'orient du Golfe de Coron, depuis le Cap de Matapan, juſques à la riviére de Calamata, & qui ont abandonné leur païs, depuis la priſe de Candie par les Turcs. L'iſle de Corſe eſt arroſée de quelques riviéres, & entre autres de celle de Liamon ou Limone & de Tavignan, qui ont leur ſource au Lac de Créna. Ce Lac eſt ſur le Mont-Gradaccio, qui eſt vers le milieu de l'iſle; & on y voit encore le Lac d'Ino, d'où ſort la riviére de Golo. On trouve dans cette iſle, la pierre dite *Catochite*, qui tient aux mains comme de la glu. Le port le meilleur & le plus commode de l'iſle, eſt celui de Bonifacio, qui a auſſi une bonne fortereſſe. Le Capo Corſo, ou Punta di Morono, eſt le *Sacrum Promontorium* des Anciens; & le Capo di Minza, eſt le *Promontorium Graniacum*. Les Toſcans ſe rendirent premiérent maîtres de cette iſle. Les Carthaginois la ſoumirent depuis; & enfin les Romains la conquirent entiérement ſous Scipion, qui y emporta Aléria l'an 495 de Rome, & 259 avant Jeſus Chriſt. Dans le VIII ſiécle, les Sarraſins s'en ſaiſirent, mais ils en furent chaſſez quelque tems après. Ceux de Gênes & de Piſe ont combattu très longtems, pour la poſſeſſion de cette iſle, qui eſt reſtée aux premiers, leſquels y envoyent de deux ans en deux ans un Gouverneur. Les Corſes ſont bons ſoldats, mais cruels, vindicatifs, & mal polis. On croit que leurs pilleries ont fait donner le nom de Corſaires aux Pirates & Voleurs de mer. La Maiſon d'Ornano eſt venue de cette iſle en France. Sampietro d'Ornano conſeilla la conquête de Corſe au Roi Henri II. Il conduiſit l'entrepriſe; & par ſes ſoins on emporta en 1553, pluſieurs places, qui furent rendues par le traité de paix de l'an 1559. Depuis peu d'années les Habitans de cette iſle ſe ſont ſoulevez contre les Gênois, qui par le moyen des troupes de l'Empereur, ont fait rentrer les Corſes ſous l'obéïſſance de leurs Maîtres à certaines conditions dont l'Empereur eſt garant. * Pline, *l.* 3. *ch.* 6. Strabon, *l.* 2. & 5. Pomponius Méla, *l.* 2. Philippini, *Hiſt. de Corſe.* Michaël Metello, *Della Guerra di Corſ.* Juſtiniani, *Hiſt. Venet.* De Thou, *Hiſt. l.* 12. *&c. Athénes ancienne & nouvelle.*

CORSCHI, nom que les Perſes donnent aux Habitans du païs, qui ſont deſcendus des Turcs, & qui vivent ſous des tentes, de même que les Turcomans. Ils pouvoient fournir cinquante mille hommes de guerre, c'eſt pourquoi Schah Abas, Roi de Perſe s'attacha ſur tout a les abbaiſſer, élevant les Goulans, & leur donnant toutes les Dignitez. (Ces Goulans ſont des Eſclaves, ou fils d'Eſclaves de toutes ſortes de nations.) Il y a environ vint cinq mille Corſchi au ſervice du Roi de Perſe. Leur Géneral doit toûjours être de leur corps, & on l'appelle *Corſchi-Bachi.* Ils ont pluſieurs grands Seigneurs parmi eux. L'armée du Roi de Perſe eſt compoſée de trois ſortes de troupes, dont les premieres ſont les Corſchi; les ſecondes les Goulans ou Eſclaves; & les troiſiémes les Tufenkgi, ou païſans. Les Corſchi & les Goulans combattent a cheval, & portent un arc & des fléches, & quelquefois une arquebuſe. Les Tufenkgi ont un mouſquet, & vont à cheval, mais ils combattent à pié. * Thevenot, *Voyage du Levant, tome* 2.

* CORSEL (Gérard) de Liége, naquit au mois de juin de l'an 1568. Après avoir fait ſes premiéres études dans la ville de ſa naiſſance, il alla à Tréves, puis a Louvain, pour y étudier en Philoſophie. Il s'adonna enſuite à l'étude de la Juriſprudence Civile & Canonique. En 1594, il fut reçu Docteur en Droit, & environ deux ans après honore de la dignité de Profeſſeur Royal. Il l'exerça avec réputation pendant dix ans entiers. Enſuite il fut élevé à la charge de Conſeiller à la Cour de Malines, & à celle de Maître des Requêtes, & il s'en aquita dix ſept années de ſuite avec toute l'intégrité & l'aſſiduité imaginable. En 1630, il fut fait Prevôt de Harlebecck. On a de lui, *Index Legum & Capitulorum ſelectiorum; Prælectiones in Codicem Juſtinianeum; Orationes variæ de variis materiis.* Il mourut a Bruxelles, au mois d'octobre de l'an 1636, dans la 69 année de ſon âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 271 & 272.

* CORSETTO (Antoine) ne à Nettuno en Sicile, fut un célébre Profeſſeur en Juriſprudence, eſtimé dans toutes les parties de l'Europe. Il fut empoiſonné à Rome en 1503. On a de lui, *De Juramento & ejus privilegiis; de Trebellianica; Singularia; Conſilia; Reſponſa; Regulæ Juris; Deciſiones Sacræ Rotæ Romanæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORSETTO (Octave) de Palerme, naquit en 1538. Il étudia à Bologne en Juriſprudence, & il s'y rendit ſi habile qu'il ſe faiſoit admirer des Profeſſeurs. Il retourna à Palerme où il exerça avec beaucoup de réputation la charge d'Avocat. En 1579, Philippe II, Roi d'Eſpagne le fit Juge de Palerme, enſuite de la Cour du Banc du Roi, & enfin du Conſiſtoire de conſcience. Avec le tems il quitta tous ces emplois pour mener une vie retirée. Il mourut à Palerme en 1587. On a de lui, *Conciliorum Fundalium Volumen I; Quæſtiones Forenſes ſuper Ritum M. R. C.; Conſilia quatuor; Conſilium non antea editum; Pro Debitoribus privati delinquentis contra Fiſcum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORSETTO (Octave) noble de Palerme, fut un homme tres ſavant & fort eſtimé. Il fut Sécretaire de Palerme en 1622. En 1624, il fut fait Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques de Spata, & enſuite Comte de Villalta. Le 13 mai de l'an 1628, il reçut la charge d'Inſpecteur de la Vallée de Mazara, & de Géneral de l'armée. Dans les années 1640, 1644 & 1645, il fut fait Vicaire général dans la Vallée de Mazara, & Député de Sicile. En 1666, il fut revêtu de la charge de Juge ſuprême à Palerme & mourut vers l'an 1682. On a de lui, *Inſtruzioni per le Deputati, e Miniſtri dell' Hoſpitaletto eretto l'anno 1646, nella contrada chiamata delli Diviſi in Palermo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORSETTO (Pierre) Noble de Palerme, fils du précédent, ſuivit l'exemple de ſon pére, & s'attacha à la Juriſprudence. Il fut à diverſes fois Juge de Palerme & du Conſiſtoire de conſcience, trois fois Juge dans la Cour Souveraine, & Procureur Fiſcal de Palerme. Le Roi d'Eſpagne le fit Membre de ſon Conſeil privé, & en 1615 Préſident du Conſiſtoire. Il vint enſuite en Eſpagne, où le Roi Philippe IV le déclara Régent du Grand Conſeil d'Italie. Comme il aimoit les Belles Lettres, il voulut y contribuer en rétabliſſant à Palerme l'Académie des *Acceſi* qui s'étoit éteinte, en 1622, & lui donnant le nom de *Reacceſi.* Il ſe fit nommer Comte de Villalta, & prit enſuite l'habit de Religieux. Il mourut à Palerme le 23 octobre 1643, quelques mois après ſon retour dans ſa patrie. On a de lui, *Propugnatio vectigalis aſportantibus ſericum e Meſſanæ portu indicti; Problema Politicum, quod Octavius, ſive de Magnanimitate inſcribitur; Idæa Epiſcopi graphice adumbrata; Annotationes ad Conſilia Feudalia Octavii Corſetti patris; Synopſis errorum præcavendorum ab Epiſcopo in functionibus tum ordinis tum juriſdictionis; Allegationes pro regio Fiſco; Sententiæ breviores ex Vitis parallelis Plutarchi; Conſilia; Conſtitutiones Synodales.* Les ſuivans Ouvrages n'ont pas encore vu le jour, *Politia Sicilienſis; Compendium in Summam D. Thomæ; Penu Politicum; De Re Bellica; de Machinis; De Ludis; Carmen Lingua Etruſca & Latina; De Sacramentis; De Cenſuris; De Chriſtiani hominis officiis.* Il a auſſi compoſé en Italien pluſieurs Ouvrages, dont les uns ſont imprimez & les autres en manuſcrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORSI, (Dominique Marie) Cardinal, Evêque de Rimini, né en 1637, d'une des plus illuſtres familles de Florence. Après avoir

avoir été Clerc de la Chambre Apoſtolique, il fut nommé Auditeur de la même Chambre, & créé Cardinal le deuxiéme ſeptembre 1686, par le Pape Innocet XI, qui lui donna le titre de ſaint Pierre *in Montorio*. Il mourut dans ſon diocéſe, le neuviéme novembre 16 ,7, agé de 61 an.

* CORSIER, beau village de Suiſſe, dans le Païs de Vaux ſous la domination du Canton de Berne, à demi-lieue de Vevay.

* CORSINI, illuſtre famille de Florence, qui a produit pluſieurs grands hommes, entre autres ANDRÉ Corſini, Carme, & depuis Evêque de Fiéſole, qui mourut en 1373; PIERRE & NÉRÉE qui feront deux articles ſéparez.

CORSINI, (Pierre) Cardinal, Evêque de Florence, vivoit ſur la fin du XIV ſiécle, & au commencement du XV. Il étoit natif de Florence. Après avoir pris le degre de Docteur ès Droits, il fut pourvu d'une charge d'Auditeur du Sacré Palais, & enſuite de l'Evêche de Volterre. En 1363, le Pape Urbain V l'envoya Légat en Allemagne, lui donna à ſon retour l'Evêché de Florence, & enſuite le fit Cardinal en 1370. Grégoire XI le fit Evêque de Porto en 1370. Depuis, Corſini ſuivit le parti de Clément VII, & mourut le 16 août de l'an 1405, à Avignon, où ſon corps fut depoſé dans l'égliſe des Auguſtins. Ughel dit qu'il fut depuis porté à Florence, & enterré dans l'égliſe cathédrale, où l'on voit encore ſon portrait & ſon Epitaphe. Le Cardinal Corſini compoſa les Vies de quelques Papes, & un Traité dans lequel il propoſoit les moyens de pouvoir finir le Schiſme. * Scipio Ammirati, *Veſc. di Volt.* Ughel, *Ital. Sacra.* Bzovius & Sponde, *in Annal. Eccleſ.* Aubery. Voſſius, &c.

CORSINI, (Nérée,) Cardinal, né à Florence, fils du Marquis *Philippe* Corſini, & de *Magdelaine* Machiavelli, après avoir été Thréſorier général de la Chambre Apoſtolique, Archevêque de Damiette, & Evêque d'Arezzo en Toſcane, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1664, reſervé *in petto*, & publié le 15 février 1666, du titre des ſaints Nérée & Achillée. Il ſe démit en 1674, de l'Evêché d'Arezzo, & mourut à Florence le 19 ſeptembre 1678. Il y a encore un Cardinal de cette famille, laquelle a donné pluſieurs Gonfaloniers à Florence.

CORSINI (Laurent) né le ſeptiéme avril 1652, après avoir exercé pluſieurs prélatures à Rome, étant Thréſorier général de la Chambre Apoſtolique, fut élevé au Cardinalat par Clément XI, le 17 mai 1706.

CORSINS. *Cherchez* CAORSINS.

* CORSO (Capo) le Cap de Corſe, *Corſicum Caput*, anciennement *Sacrum Promontorium*. C'eſt la pointe la plus ſeptentrionale de l'Iſle de Corſe. Elle s'avance en forme de preſqu'iſle du ſud au nord, depuis la ville de S. Fiorenzo, & celle de Baſtia. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORSO (Capo) *Caput Corſum* ou *Corſicum*, Cap de la Côte d'Or en Guinée. Il eſt à quelques lieues de S. George de la Mine, & il a un bon Fort qui eſt occupé par les Anglois. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORSOR. *Voyez* KORSOE.

* CORT (Corneille) fameux Graveur en tailles-douces. Il fut le premier qui apporta cet Art en Italie, & qui publia les Ouvrages de Raphaël & du Titien. Il mourut à Rome en 1578, âgé de 42 ans. * Sandrart, *Acad. Pict. p.* 253.

CORTACIUS, (Michel) Prêtre de Créte, a compoſé ſur la dignité de la Prêtriſe, une Homélie qui a été imprimée à Veniſe en 1642. M. Simon s'eſt ſervi du témoignage de cet Auteur, pour prouver que les Grecs d'aujourd'hui croyent la même choſe que les Latins ſur le ſujet de la tranſubſtantiation, & qu'ils ſe ſervent même, auſſi bien qu'eux, du mot *tranſubſtantier*. * M. Simon, *Créance de l'Egliſe Orientale ſur la Tranſſubſtantiation.*

CORTE (Jacques de) Juriſconſulte. *Cherchez* CURTIUS ou DE CORTE (Jacques.)

CORTE, ville de l'iſle de Corſe. Elle eſt vers le milieu de l'iſle, & vers les ſources des riviéres de Golo, de Liamon, & de Tavignan. Corte eſt une petite ville, mais aſſez bonne. Elle eſt ſituée ſur un rocher eſcarpé & défendue par une citadelle. La plupart des Geographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Ceneſtum*, laquelle pourtant quelques uns mettent à *Santa-Lucia*, village voiſin, où l'on voit quantité de maſures. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORTE MAGGIORE, petite ville d'Italie dans le Duché de Parme ſur la riviére de Larda, eſt ſituée dans cette partie qui s'appelle *Stato di Buſſetto*, à l'oueſt-ſud-oueſt de Buſſetto, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

CORTÉGANA, ancien bourg avec un château. Il eſt dans l'Andalouſie, près de la riviére d'Odier & de l'Eſtramadure, à cinq lieues de Xérès de Badajos, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORTEHOEF. *Voyez* CORTHOÉF.

* CORTEMIGLIA, anciennement *Camalicum*, étoit autrefois une petite ville des Liguriens, & n'eſt aujourd'hui qu'un village du Piémont. Il eſt ſur la riviére de Bormida dans le territoire d'Alba, entre la ville de ce nom & celle d'Acqui, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORTERE'AL. *Voyez* l'article d'ESTOTILAND.

* CORTES, village ou bourg d'Eſpagne dans la Navarre, ſur les frontiéres de l'Aragon, à peu près au ſud de Pampelune, dont il eſt éloigné d'environ vint lieues. Il a l'Ebre au nord & à l'eſt.

CORTESIO. *Voyez* CORTEZ.

CORTEZ ou CORTE'SIO, (Grégoire) Religieux de ſaint Benoît à Padolirone, près de la ville de Mantoue, puis au Monaſtére de Lérins en Provence, & Abbé du Mont-Caſſin, étoit natif de Modéne en Italie, & s'aquit beaucoup de réputation auprès de Léon X, dont il avoit été *Auditeur* pendant qu'il étoit Cardinal. Il avoit une grande connoiſſance de la Langue Latine & de la Gréque, & étoit habile Théologien. Le Pape Paul III l'envoya Nonce en Allemagne, & à ſon retour le fit Cardinal, en 1542. Il mourut à Rome en 1548, fut honorablement inhumé dans l'Egliſe des douze Apôtres, & laiſſa divers Ouvrages, dont quelques uns ont été publiez par Herſelia Corteſia ſa niéce, longtems après ſa mort. On ne peut écrire avec plus d'élégance et d'agrément qu'écrit cet Auteur. Il étoit ſavant, modére, equitable, & avoit toutes les qualitez d'un honnête homme & d'un habile Ecrivain. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Liber de direptione Urbis Genuæ*; *Adverſus Authorem qui ſcripſit Petrum Apoſtolum non fuiſſe Romæ*; *Epiſtolæ familiares*; *Liber Hymnorum diverſi metri*, *De Viris illuſtribus Orationis monaſtici liber*; *Traductio Latina libri quinti Baſilii de virginitate.* * Sponde, *A. C.* 1547. *n.* 30. Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Poſſevin. Aubery. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 34. *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

* CORTEZ ou CORTE'SIO (Paul) Italien, Protonotaire Apoſtolique, a fleuri dans le XVI ſiécle, ſous le pontificat de Jules II, à qui il a dedié ſes Ouvrages. Il eſt le premier qui a entrepris de traiter la Theologie avec politeſſe & avec elegance dans ſes *Commentaires ſur les quatre livres des Sentences.* Rhenanus les fit imprimer l'an 1540, & dit dans ſa préface qu'il ne ſavoit ce qu'il devoit le plus admirer ou l'élégance du ſtile, ou l'eſprit de ce ſavant homme, qui venoit d'écrire en ſi peu de mots, avec netteté & clarté les differentes opinions des Theologiens. Rhenanus exhortoit dans cette preface l'Univerſité de Paris de mettre Paul Cortez, à cauſe de ſon mérite ſingulier, au rang des Docteurs de Sorbonne. Cortez avoit donné dès l'an 1510, un Traité *de la dignité des Cardinaux* qu'il avoit dedié à Jules II, & qui fut imprimé dans le château de Cortez. Ce Traité eſt moins bien écrit que l'autre. * M. Du Pin, *Biblioth. Eccleſ. du XVI ſiécle.*

M. Teiſſier intitule ce dernier Ouvrage *du Devoir des Cardinaux*, & dit que Naudé donnant ſon jugement ſur le livre, a cru, contre la vérité, que le Cardinal Cortez en étoit l'Auteur, & dit qu'encore qu'il eût tâché d'imiter avec ſoin le ſtile de Cicéron, cet Ouvrage ne laiſſoit pas d'être ennuyeux, ſoit à cauſe de ſon exceſſive longueur, ſoit parce qu'il n'y a obſervé aucune méthode. * *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 34. édit. de Hollande, 1715.

CORTEZ, (Ferdinand ou Fernand) natif de Médellino, ville de l'Eſtrémadure Caſtillane ſur la Guadiane, s'eſt rendu trop célébre dans le XVI ſiécle par la conquête du Mexique, ou *Nouvelle Eſpagne*, pour ne pas parler de ſes exploits un peu amplement. Il étoit fils d'un Gentilhomme nommé *Martin* Cortez, & de *Catherine* de Pizarra-Altamirano. Après avoir étudié ſeulement deux ans à Salamanque, il ſe dégoûta des Belles Lettres, & fit voir que ſon penchant étoit pour les armes. Pour y ſatisfaire il paſſa aux Indes l'an 1504, & après avoir reſté quelque tems à Saint-Domingue, il ſe rendit à Cuba, où ſes exploits furent ſi heureux, qu'on lui donna le ſurnom de *Brave*. Il y épouſa *Françoiſe* Suarès Pachéco, & fut fait Alcade de la ville de San-Jago. Don Diégo Vélaſquès Gouverneur de l'iſle de Cuba, le prefera quelque tems après à pluſieurs prétendans, pour être Capitaine Général de l'armée qu'il deſtinoit à la découverte de nouvelles terres. Cortez accepta cet emploi avec plaiſir, & ayant mis à la voile à San-Jago le 18 novembre 1518, il ſe rendit à la Havane, où il diſpoſa ſa petite armée en onze compagnies, dont il en plaça une ſur chacun de ſes bâtimens, & partit de là le dixiéme février 1519. Il arriva à Tabaſco, province du Royaume de Mexique, & le 25 mars il remporta une ſignalée victoire ſur les Indiens. De là il pouſſa à Quiabiſlan, où il fonda la ville de Vera-Cruz; puis ayant formé, après quelques expéditions, l'étonnante réſolution d'aller à Mexico, capitale de cet Empire, il fit couler bas ſes vaiſſeaux, pour ôter à ſes gens tout eſpoir de retour, & leur fit entendre qu'il falloit vaincre ou périr. Il laiſſa donc dans ſa nouvelle place de la Vera-Cruz 150 hommes de garniſon, & ſe mit en marche avec 500 piétons, 15 cavaliers, & ſix piéces de canon. Ce fut avec cette petite armée qu'il entra dans la province de Tlaſcala, où après avoir battu les Indiens au nombre de pluſieurs milliers en deux combats, & ſoutenu un aſſaut de nuit dans un petit lieu où il s'étoit retranché, contre un nombre très-conſidérable d'entre eux, il les obligea à lui demander la paix. Ces Barbares le reçurent dans la ville de Tlaſcala, qui ſe ſoumit à lui, & il y fit ſon entrée avec pompe le 23 ſeptembre 1519. De là il marcha à Cholula, où les Habitans qui l'avoient appellé & reçu avec une feinte marque de ſoumiſſion, lui dreſſerent des embûches pour le faire périr; mais s'étant apperçu de leur trahiſon, il la prévint, & fit de cette ville perfide un exemple ſévére, capable d'intimider les autres. Cortez arriva enfin près de Mexico le huitiéme novembre 1519. L'Empereur Motézuma qui avoit mis en uſage toutes ſortes de feintes & de moyens pour lui en ôter l'envie, ſe vit contraint d'aller au devant de lui hors des portes de ſa ville capitale. Ils vécurent quelque tems en aſſez bonne intelligence. L'Eſpagnol commença à ſe défier de ce Prince, ſur tout lorſqu'il apprit qu'un de ſes Généraux avoit fait une invaſion ſur les terres des Indiens qui lui avoient laiſſé bâtir la Vera-Cruz, pour les punir de ce qu'ils s'étoient ſoumis à lui; que le Gouverneur de la place, qui avoit voulu ſecourir ſes Alliez, avoit été bleſſé à mort en battant les troupes Mexicaines; & qu'enſuite ce Général de Motézuma avoit envoyé à ſon Maître la tête d'un Eſpagnol qu'il avoit fait priſonnier dans le combat. Ainſi Cortez alla trouver ce Monarque dans ſon palais, & après lui avoir fait de viſs reproches de ſa mauvaiſe foi, il l'obligea de le ſuivre au logement qu'il avoit donné aux Eſpagnols, & l'y retint pluſieurs jours priſonnier. Ce fut à la vérité avec une eſpéce de liberté, puiſqu'on ſouffrit qu'il y vécût comme il auroit fait dans ſon palais ordinaire; à la fin pourtant on lui mit les fers aux mains juſqu'à ce qu'il eût fait venir le Général qui avoit fait l'expédition contre les Indiens Alliez, pour le punir de mort; ce qui fut fait en place publique. On permit après cette exécution à Motézuma d'aller à ſon grand palais, aux temples de ſes idoles, & à quelques promenades; mais il falloit tous les jours revenir coucher chez Cortez.

Dans ces entrefaites Cacumatzin Roi de Tézeuco, premier Electeur de l'Empire, & neveu de l'Empereur, fit une conjuration

pour

pour tirer ſon oncle des mains des Eſpagnols. Motézuma bien loin d'applaudir à ce deſſein, vouloit faire ôter la vie a ſon neveu; mais Cortez l'en diſſuada, ſe contentant qu'il fût privé de ſon Royaume, qui fut donné au frére de Cacumatzin. L'Empereur convoqua enſuite ſes Etats Généraux, & en leur préſence il ſoumit ſon empire à Charles-*Quint* Roi des Eſpagnes, ſe déclarant dès ce moment, lui & ſes Sujets, Vaſſaux de ce Monarque. Cortez les reçut en cette qualité au nom de ſon Maître, & l'on dreſſa un Acte autentique de ce nouveau vaſſelage, qui fut publié ſolemnellement dans tout l'Empire. Enſuite Motézuma lui fit préſent comme par une eſpéce de tribut de pluſieurs raretez de ſon thréſor, & tous les Nobles ſuivirent ſon exemple. Cette premiére contribution ſe monta à 600000 écus, dont on mit un cinquiéme à part pour le Roi d'Eſpagne, & de ce qui reſta on en ajugea un cinquiéme à Cortez, tant pour lui que pour ſubvenir aux beſoins pubiics; le reſtant fut partagé aux Capitaines & aux Soldats Eſpagnols, y compris ceux qui étoient reſtez à la Vera-Cruz; après pourtant en avoir tiré ce qui étoit néceſſaire pour rembourſer les frais de l'embarquement, & aquitter les dettes contractées pour cela à Cuba. Ce partage ne laiſſa pas de cauſer du murmure parmi les Soldats: les plus chétifs d'entre eux ſe plaignoient de n'avoir pas eu autant que ceux qui s'étoient diſtinguez, & même que les Capitaines. Cortez les appaiſa en leur donnant du ſien propre.

La vue de Motézuma en faiſant ce qu'il avoit fait, avoit été de ſe débaraſſer de Cortez. Ainſi il lui conſeilla de retourner en Eſpagne, n'étant plus néceſſaire qu'il reſtât à ſa Cour, ayant obtenu tout ce qu'il pouvoit ſouhaiter de lui; mais le ruſé Eſpagnol éluda le coup, en demandant du tems pour faire bâtir les vaiſſeaux qui lui étoient néceſſaires. Il vouloit par là attendre le retour d'Alonzo Fernandès de Portocarréro & de François Montejo, qu'il avoit envoyez de la Vera-Cruz en Eſpagne, pour informer la Cour des premiers ſuccès de ſon entrepriſe. Motézuma d'un autre côté impatient du départ d'un pareil hôte, donna ſes ordres pour lui fournir du bois & des Ouvriers à la Vera-Cruz où ſe devoient fabriquer les bâtimens de mer; mais Cortez donna des ordres ſecrets aux ſiens de prolonger le plus qu'il ſeroit poſſible cette fabrique.

Pendant que cela ſe paſſoit au Mexique, Diégo Vélaſquès Gouverneur de l'iſle de Cuba, jaloux de la gloire & des avantages de Cortez, forma la fatale réſolution de le traverſer, ſous prétexte qu'il avoit commencé ſon expédition ſous ſes ordres. Il envoya donc ſur une flotte de douze vaiſſeaux & d'autres bâtimens un corps de 800 hommes d'infanterie & de 81 chevaux, avec douze piéces de canon, pour forcer Cortez à quitter ſon entrepriſe. Cette armée étoit commandée par Pamphile de Narbaès. Si-tôt qu'il eut pris terre, il voulut obliger Gonzalès de Sandoval, nouveau Gouverneur de la Vera-Cruz, à lui livrer la place, ce que celui-ci ne voulut jamais faire. Cortez averti de ce qui ſe paſſoit, envoya pour traiter avec Narbaès, & lui répréſenter qu'il feroit bien mieux de ſe joindre à lui afin d'achever de concert ce qui avoit été commencé avec tant de bonheur, que de ſe faire les uns aux autres une eſpéce de guerre civile; qu'il étoit près de lui céder l'honneur du commandement, s'il avoit des ordres du Roi pour cela, & qu'il ſe feroit un vrai plaiſir de lui obéir. Narbaès bien loin d'écouter ces propoſitions, menaça les Envoyez de les retenir priſonniers; & traitant Cortez de rebelle & de traître au Roi, il déclara qu'il vouloit lui faire la guerre à feu & à ſang, avec promeſſe de grande récompenſe à celui qui pourroit ſe ſaiſir de lui, mort ou vif. Sur ces nouvelles Cortez prit le parti d'aller au devant de ſon ennemi, ou pour l'engager à accepter de bonne volonté la paix qu'il lui propoſoit, ou pour l'y forcer par les armes. Il laiſſa ſeulement 80 hommes à Mexico, ſous le commandement de Pierre d'Alvarédo, avec ordre de veiller ſur Motézuma, & de ne le point laiſſer déloger du quartier qu'occupoient les Eſpagnols. Ce Prince parut entrer dans les intérêts de Cortez, & lui offrit même des troupes pour l'aider dans ſon entrepriſe, de quoi celui-ci le remercia. Narbaès étoit reſté à Zampoala, & Cortez marcha droit à lui n'ayant en tout que 266 hommes. Aux approches de la place, il envoya encore offrir à ſon ennemi des conditions de paix plus que raiſonnables, puiſqu'il lui propoſoit de le rendre maître de Mexico, pendant qu'il iroit avec ſa petite troupe tenter de nouvelles découvertes. On crut la paix faite; mais Cortez ayant découvert que ſous le prétexte de la négocier, on cherchoit à ſe ſaiſir de lui, il rompit toutes conférences & s'avança à une lieue de Zampoala. Narbaès ſortit auſſi pour combattre; mais un violent orage qui ſurvint lui ayant fait peur, il rentra dans Zampoala pour y paſſer la nuit. Cortez qu'aucune difficulté ne pouvoit arrêter, mépriſa l'orage & le fut aſſaillir au milieu de la nuit dans un temple où il s'étoit retiré comme dans une eſpéce de fortereſſe. Narbaès ſurpris courut aux armes; mais un des ſoldats de Cortez lui allongea un coup de demi-pique dont il lui creva un œil, & le renverſa par terre. On l'arrêta priſonnier, & ceux qu'il commandoit ſe voyant ſans Chef, ne ſoutinrent pas longtems un combat qui n'étoit pas de leur goût & ils ſe rendirent. Cortez leur offrit ſur le champ de renvoyer à Cuba ceux d'entre eux qui voudroient y retourner; mais pas un n'accepta ces offres, tous ſe rangérent ſous ſes étendarts; & à l'aube du jour il ſe trouva ſous ſes ordres une armée de plus de mille hommes Eſpagnols avec onze vaiſſeaux & ſept brigantins.

A peine Cortez eut-il recueilli le fruit de ſa valeur, qu'il apprit avec douleur que les Mexicains mécontens de quelques mauvais procédez de Pédro d'Alvarédo, s'étoient revoltez au commencement de juin 1520, & qu'ils le tenoient aſſiégé dans le palais où Motézuma étoit enfermé. Il crut donc devoir s'y rendre avec toutes ſes troupes, qui ſe montoient à mille hommes d'infanterie & 100 chevaux. En paſſant à Tlaſcala on lui offrit un ſecours conſidérable, dont il n'accepta que 2000 hommes & avec cela il entra dans Mexico le jour de ſaint Jean. Les Revoltez n'apportérent aucun obſtacle à ſon entrée, ſe flattant qu'ayant tous les Eſpagnols dans leur ville, ils s'en déferoient bientôt par quelque coup de main. Cortez fit d'abord tout ce qu'il put pour les appaiſer, mais cela fut inutile: il ſe vit aſſailli pluſieurs fois dans le quartier qu'il occupoit, & les aſſauts furent ſi vivement réïterez, que lui & les ſiens eurent beſoin de toute leur valeur pour les ſoutenir. Il fit trois ſorties dans leſquelles il y eut un grand maſſacre de Mexicains, ſans que ce carnage pût les réduire; au contraire, ils s'animérent de plus en plus, & il reçut dans une de ſes ſorties un coup de fléche à la main gauche. Un jour qu'ils alloient donner un nouvel aſſaut, Motézuma qui crut que ſa préſence pourroit les arrêter, ſe préſenta à eux de deſſus une terraſſe, leur promit, en ayant parole de Cortez, que s'ils vouloient quitter leurs armes, celui-ci étoit prèt de ſe retirer de la ville. Ces mutins ne répondirent à leur Souverain que par des injures, des coups de fléches, & des pierres, une deſquelles l'atteignit à la tête, & le renverſa ſur la terraſſe. Il en mourut trois jours après, & Cortez qui le pleura, renvoya ſon corps à ce peuple, qui lui donna la ſépulture.

Quelques jours après la mort de Motézuma, Cortez fit attaquer un temple, du haut duquel les Mexicains l'incommodoient beaucoup. Ils ſoutinrent le choc avec vigueur, & le Général Eſpagnol courut ce jour-là deux grands riſques de ſa vie. Le premier fut ſur le haut de ce temple, où deux Indiens s'étant approchez de lui en feignant de lui crier merci, ils lui ſaiſirent les jambes & ſe précipiterent de haut en bas pour l'entraîner avec eux; & ce ne fut pas ſans une eſpéce de miracle qu'il ſe débaraſſa d'eux. Le ſecond fut dans ſa retraite, après avoir fait mettre le feu à cet édifice. Il tomba deux fois dans deux gros corps d'ennemis qui l'envelopperent ſeul, & il ne s'en tira qu'en ſe faiſant jour avec ſes armes. Les ennemis après cela parlérent de paix; mais on connut que ce n'étoit qu'une tromperie, leur deſſein étant d'éluder, afin de forcer les Eſpagnols à ſe rendre faute de vivres: cela obligea le Capitaine a opiner à la retraite, & il fut conclu que la nuit ſuivante elle ſe feroit, Cortez ſe conformant en cela à la pluralité des voix. L'exécution en fut difficile parce que les Mexicains qui prévoyoient qu'on en viendroit là, avoient rompu en quelques endroits les chauſſées ſur leſquelles il falloit paſſer. On fut obligé d'emporter du bois pour jetter des ponts aux endroits rompus, & l'on trouva différens corps de troupes qu'il fallut percer; ainſi l'on combattit toûjours ſur ces chauſſées juſqu'à ce que l'on eut attrappé la terre. Il en couta la vie à mille Indiens & à 200 Eſpagnols, parmi leſquels il y eut quatre Capitaines fort regrettez, qui furent Amador de Lariez, François de Morla, François de Salcédo, & Jean Vélaſquès de Léon. L'on ſe trouva encore harcelé en terre ferme; & pour comble de diſgrace, Cortez trouva dans la vallée d'Otumba une multitude de près de 200000 Indiens préparez à lui diſputer ce paſſage. Alors n'y ayant de parti pour les Eſpagnols que de vaincre ou de périr, ce Général n'eut beſoin que de ſon exemple pour les animer. Comme ces Barbares ignoroient abſolument la maniére de combattre en ordre de bataille, on fondit ſur les premiers qui ſe rencontrérent & qui furent bientôt renverſez. Cortez perça juſqu'à leur Chef, qui tenoit en main le grand étendart de l'Empire; étendart dans lequel ces Infidéles mettoient toute leur confiance. Ce Général étoit aſſis ſur une eſpéce de brancard, élevé ſur les épaules de ſes gens, d'où il donnoit ſes ordres. Cortez qui étoit à cheval le renverſa d'un coup de lance, & Jean de Salamanque l'un des Cavaliers qui l'environnoient, ſauta de ſon cheval à terre, acheva de tuer le Général Indien, & lui enleva ſon étendart qu'il mit entre les mains du Général Eſpagnol. C'en fut aſſez pour jetter la terreur dans cette multitude de Barbares. Ils prirent auſſitôt la fuite, les Eſpagnols les pourſuivirent vivement, & on fit état que le maſſacre qu'ils firent, fut de près de 20000 hommes. L'Empereur Charles-*Quint* recompenſa dans la ſuite la bravoure de Jean de Salamanque, en lui donnant pour timbre de ſon écuſſon le panache qui étoit au haut de cet étendart.

Après cette victoire, que l'on eſtime la plus ſignalée que les Eſpagnols ayent remportée dans ce païs-là, & où les ſoldats firent un grand butin, nôtre Héros qui y avoit reçu une contuſion à la tête d'un coup de pierre, pourſuivit ſa route avec plus de tranquillité, & arriva ſur les terres de la République de Tlaſcala. Ces terres étoient ſéparées de celles du Mexique, par une forte muraille que ces Républicains avoient élevée pour ſe garentir des courſes des Mexicains leurs ennemis jurez. Les Eſpagnols furent reçus avec de grandes acclamations ſur leur derniére victoire, & leur entrée dans la capitale, eut tout l'air d'un triomphe; mais Cortez y penſa mourir du coup qu'il avoit reçu à la tête. Il étoit à peine hors de danger, lorsqu'il apprit qu'à la ſollicitation des Mexicains, la province de Tépéaca, par laquelle il falloit paſſer pour ſe rendre à la Véra-Cruz, avoit pris les armes & maſſacré quelques Eſpagnols. Il réſolut auſſi-tôt d'aller à eux pour les punir, & avec 8000 Indiens de Tlaſcala & 420 Eſpagnols, il défit les troupes Mexicaines qui les étoient venu joindre, & les força à lui demander la paix. Ils le reçurent dans leur capitale, où pour aſſûrer la route de la Véra-Cruz à Mexico, dont il ne perdoit pas l'eſpérance de refaire la conquête, il fit élever une citadelle qu'il nomma *Ségura de la frontéra*. Là il apprit la mort de Queſlavaca ou Quatlavaca, Seigneur d'Iztacpalapa, qui avoit ſuccédé à Motézuma, & que Guatimozin neveu & gendre de Motézuma avoit été élevé ſur le thrône de Mexico. C'étoit un jeune homme de 24 à 25 ans, qui donna d'abord toute ſon application à faire vivement la guerre aux Eſpagnols, & à ceux qui s'étoient ſoumis à eux. Le Cacique de Guacachula qui étoit de ce nombre, envoya au plutôt demander du ſecours; & Cortez lui envoya 30000 Tlaſcaltéques ou Tlaſcaltains avec 300 Eſpagnols ſous les ordres de Chriſtophle d'Olid Meſtre-de-camp; mais il fut obligé d'y aller auſſi lui-même, & il défit en deux rencontres les troupes Mexicaines. Les Caciques voiſins étonnez de tant de valeur, ſe vinrent ſoumettre, & en peu de jours il eut ſous ſes ordres 120000 Indiens, avec leſquels il prit la ville d'Yzucan & purgea de Mexicains toute cette frontiére.

Cortez ne faiſoit que de rentrer dans Ségura de la Frontéra, lorsqu'il apprit que Magiſcatzin Sénateur de Tlaſcala ſe mouroit. C'étoit un vénérable vieillard, qui par ſa prudence, & ſes ſages con-

conſeils s'étoit aquis un grand crédit dans ſa République; & qui avoit toûjours favoriſé les Eſpagnols. Cortez aux premiéres nouvelles qu'il eut du danger où étoit cet ami, fit partir en diligence le P. Barthélemi d'Olméda, Religieux de l'Ordre de ſaint François & Aumonier de ſon armée, pour prendre ſoin du ſalut de l'ame de cet homme, qui avoit toutes les vertus morales. Ce Pere agit en cela avec tant de zéle, qu'il perſuada ce ſage vieillard de demander le batême. Il mourut déteſtant le culte de ſes faux Dieux, exhortant ſes enfans d'en faire autant & d'être fidéles aux Eſpagnols, perſuadé ajoûta-t'il, que Dieu leur avoit deſtiné la ſouveraineté de tout leur païs. Le Général Eſpagnol vint à Tlaſcala, vétu de deuil, auſſi-bien que ſes principaux Capitaines pour la mort de ſon ami, & ſes troupes en marquérent leur douleur en la maniére uſitée parmi elles. Il fit donner la place qu'occupoit le défunt, à un de ſes fils qui demanda le batême & qui fut nommé Dom Laurens de Magiſcatzin. Xicotencal le Vieux, l'un des Sénateurs ſuivit cet exemple. Celui-ci étoit un ſage vieillard, dont on rapporte un trait ſingulier. Il avoit un fils, Général des armées de ſa République, & qui avoit été battu pluſieurs fois par Cortez, lorſqu'il paſſa la premiére fois ſur les terres de Tlaſcala. Celui-ci ayant ouvert un avis en plein Conſeil qu'il falloit écouter les propoſitions de paix que les Mexicains leur faiſoient depuis la ſortie de Cortez de Mexico, & s'unir à eux contre les Eſpagnols, ſon pére qui étoit aveugle, en fut ſi indigné, qu'il ſe fit porter au Conſeil, où il demanda avec inſtance que ſon fils fût condamné à la mort, en punition du mauvais avis qu'il avoit donné. On eut beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il ſe contentât qu'on le dégradât honteuſement du généralat; ce qui fut fait: mais Cortez eut la généroſité de le faire rétablir peu après.

Dans ces entrefaites il lui ſurvint des ſecours d'hommes, d'armes & de vivres, que Diégo Vélaſquès envoyoit à Narbaès, le croyant victorieux de Cortez, mais qui, dès qu'ils apprirent ce qui s'étoit paſſé, ſe joignirent au Vainqueur, qui voulut bien permettre à quelques-uns de ceux qui étoient venus avec Narbaès, de s'en retourner à l'iſle de Cuba. Il écrivit pour la ſeconde fois à Charles-*Quint*, pour lui rendre compte de tout, lui demander ſes ordres & de nouveaux ſecours; & il fit porteurs de ſes dépêches Alfonſe de Mendoza & Diégo d'Ordaz, qu'il envoya exprès en Eſpagne au mois d'octobre 1520. Les amis de Vélaſquès n'épargnérent rien pour traverſer leur négociation; mais les Deputez de Cortez ſecondez des deux autres qui les avoient précédez, & de Martin Cortez pére de Fernand, agirent ſi bien, qu'après avoir recuſé l'Evêque de Burgos, Préſident de la Chambre de la Contratation, où ſe devoit juger cette affaire, & qui étoit un homme tout dévoué à Velaſquès, cette Chambre donna un jugement tout favorable au Conquérant du Mexique. Le Gouverneur de Cuba fut blâmé de la conduite qu'il avoit tenue, & l'Empereur Charles-*Quint* lui écrivit des lettres de répréhenſion, avec défenſes de troubler Cortez dans ſes entrepriſes. Celui-ci fut déclaré Gouverneur & Capitaine Général des terres qu'il avoit conquiſes & de celles qu'il pourroit conquérir dans la ſuite, avec promeſſe qu'on lui envoyeroit du ſecours. Ces dépêches furent expédiées le 22 octobre 1522; mais il étoit déja redevenu maître de Mexico, comme nous allons le rapporter.

Pendant que l'on agiſſoit ainſi en Eſpagne, ce grand homme s'immortaliſoit par ſes exploits dans le Nouveau Monde. A peine avoit-il fait partir ſes Envoyez, qu'il forma le deſſein de retourner à Mexico. Dans cette vue, il ordonna la conſtruction de treize brigantins pour s'y rendre par le Lac, & pour n'être plus expoſé aux périls qu'il avoit courus ſur les levées, lorſqu'il en étoit revenu; & comme la poudre lui manquoit, il trouva le ſecret d'en faire faire avec du ſoulphre qu'on avoit découvert ſur les bords du Volcan de Popacatépec. Ce Volcan étoit ſitué ſur une haute montagne à huit lieues de Tlaſcala; & Diégo d'Ordaz, ſans être intimidé par les flammes qui ſortoient avec violence de cette ouverture, avoit eu la hardieſſe d'aller le reconnoître, lorſqu'on paſſa la premiére fois par ce païs-là. Cortez s'occupa enſuite à faire des ordonnances pour le réglement de ſes troupes, & de celles qu'il regardoit comme auxiliaires. Il arriva encore heureuſement près de la Véra-Cruz un vaiſſeau des Canaries, chargé d'armes à feu, de poudre & d'autres munitions de guerre, qu'il fit acheter; & quelques Paſſagers qui étoient ſur ce navire prirent parti avec lui.

Cortez voyant que ſes brigantins étoient preſque achevez, partit enfin de Tlaſcala, le 28 décembre 1520, avec une armée de 520 Eſpagnols d'Infanterie, 40 Cavaliers, neuf piéces de canon, & près de 60000 Indiens, auſquels il s'en joignit un ſi grand nombre, tous ennemis des Mexicains, que lorſqu'il acheva la conquête de Mexico, il y avoit plus de deux cens mille hommes qui combattoient pour lui. Il s'approcha de Tézeuco, la premiére des villes que l'on trouve de ce côté-là ſur le Lac de Mexique. Le Roi après avoir vu les troupes qu'il avoit envoyées contre ce Conquérant, miſes en fuite, avoit abandonné la place, & comme c'étoit un Tyran, ſes peuples furent ravis de ſa retraite. Cortez s'y étant établi, leur donna pour nouveau Roi le fils de celui ſur lequel le Tyran avoit uſurpé la Couronne: c'étoit un jeune homme de 19 à 20 ans, qui marquoit de belles diſpoſitions Cét acte de juſtice de l'Eſpagnol envers lui le toucha; il préta l'oreille aux inſtructions qu'on lui fit, & peu de jours après, il ſe fit batiſer publiquement. Cortez fut ſon parrain, & le nomma Ferdinand. Après cet acte de piété, ce brave Général voulut s'emparer d'Iztacpalapa autre ville du Lac, & qui avoit dix mille maiſons. Les Habitans firent ſemblant de l'abandonner; on s'y logea: mais la nuit ils rompirent leurs digues, de maniére que la place fut en peu de tems tellement inondée, que Cortez eut bien de la peine à s'en retirer pour revenir à Tézeuco, dont il fit ſa place d'armes. Là il reçut les brigantins qui lui furent apportez pendant quinze lieues ſur les épaules de dix mille Indiens de charge, gens faits à porter des fardeaux, & qui ſuppléent au défauts des animaux deſtinez ailleurs à ces beſoins.

Cortez après avoir ſecouru les provinces de Chalco & d'Otumba contre les Mexicains, ce qui ne ſe fit pas ſans combattre, mais d'où il tira beaucoup de troupes, marcha à Alcotan à cinq lieues de Tézeuco: c'étoit une ville dans un petit Lac, voiſin du grand Lac de Mexico, laquelle ne communiquoit à la terre que par une chauſſée. Il rompit en chemin un corps de troupes; mais auſſi il trouva qu'elles avoient rompu leur chauſſée & creuſé dans le Lac un foſſé ſi profond, qu'on ne pouvoit le paſſer qu'à la nage. Un Indien l'avertit heureuſement qu'il y avoit un gué: il y envoya quelques troupes qui paſſérent, ayant en quelques endroits de l'eau juſqu'à la ceinture. Les Mexicains ſurpris de ce paſſage imprévu prirent la fuite à l'aide de leurs canots; & comme les Habitans avoient maltraité peu de jours auparavant ceux par qui il leur avoit envoyé offrir la paix, la ville fut donnée au pillage, & l'on mit le feu à leurs temples & autres principaux édifices pour donner plus d'épouvante aux autres places. Cortez prit encore trois villes, qu'il fit traiter avec plus de douceur; mais ayant voulu reconnoître la ville de Tacuba, qui étoit auſſi conſidérable que Tézeuco, il courut riſque de ſe perdre avec les vint mille hommes qu'il avoit pris pour ces petites expéditions. Cette courſe fut d'abord heureuſe, car il battit une armée conſidérable, & reſta cinq jours à la vue de la place, ne penſant qu'à harceler la garniſon & à la fatiguer; mais ayant apperçu des troupes Mexicaines ſur la chauſſée, il marcha à elles. Ces Barbares qui ne s'étoient montrez que pour l'attirer en cet endroit-là, feignant de fuïr pour l'engager davantage à avancer, il ſuivit ſon courage. Alors il fut ſurpris de voir une multitude preſque innombrable de canots qui aſſaillirent cette chauſſée de tous côtez, pendant que les troupes fugitives firent volte-face. Le combat fut fort opiniâtre, & ce ne fut qu'avec une peine extraordinaire & par un grand carnage que Cortez ſe tira de ce mauvais pas: il lui en coûta auſſi bien du monde, & il eut beaucoup de bleſſez.

Revenu à Tézeuco, il y apprit qu'il lui étoit encore arrivé un vaiſſeau de ſecours à la Véra-Cruz; mais comme il ſut que pour lui couper la communication avec Tlaſcala, par où ces ſecours devoient paſſer, les Mexicains étoient entrez ſur les terres de ceux de Chalco dans le deſſein de s'y établir, il y envoya Chriſtophle de Sandoval, qui en deux ou trois expéditions les battit & les chaſſa de deux places où ils étoient cantonnez. Celui-ci étant revenu de cette expédition, les Mexicains retournérent, ce qui obligea Cortez de s'y rendre lui-même. Il partit le cinquiéme avril 1521, pour maintenir par ſa préſence le Cacique de Chalco en ſon alliance. Ce Cacique venoit de battre nouvellement les Mexicains avec ſes forces ſeules; ſur quoi le Général Eſpagnol le félicita beaucoup. De là il paſſa à Guaſtépéque; mais ce ne fut pas ſans peine, car les Mexicains s'étoient fortifiez ſur les montagnes de ſa route, & il les trouva acharnez à les défendre les unes après les autres. Le Cacique le reçut avec joye, & lui prêta l'obéïſſance. Son Palais étoit auſſi beau qu'aucun de ceux que Motézuma avoit eus dans le Mexique, & ſi vaſte, que Cortez avec ſa troupe y fut logé très-commodément. Ce Seigneur, outre ce Palais, avoit aux portes de la ville un jardin ſi grand, ſi bien cultivé & ſi fertile, qu'on l'a toûjours regardé depuis comme une des merveilles de ce Nouveau Monde: il avoit plus d'une demie lieue de long & preſque autant de large, & étoit rempli de toutes ſortes de fleurs, de fruits, de plantes, & d'herbes médicinales qui croiſſent dans le Mexique, avec de beaux canaux. De là Cortez voulut aller reconnoître Suchimilco, ville importante, ſituée partie dans un des petits Lacs qui regorgent dans le grand Lac de Mexico, partie ſur la terre ferme & diſtante ſeulement de quatre lieues de la capitale. En chemin il trouva un fond de plus de mille pas de profondeur, où abouiſſoient les torrens des montagnes voiſines: les Mexicains ayant rompu tous les ponts, s'étoient retranchez de l'autre côté de cet affreux foſſé; mais Cortez les faiſant occuper en un endroit par les fléches de ſes Indiens, il remonta le long de ce terrain, & ayant fait un pont formé de trois grands arbres qu'on coupoit par le pié, & dont la tête tomboit de l'autre côté du précipice, il paſſa heureuſement: il y eut même des Eſpagnols, entre autres Bertrand Dias de Caſtillo, l'un des Hiſtoriens de cette conquête, qui ſe haſardérent de s'élancer par deſſus le précipice au moyen de quelques branches d'arbres, dont une partie pendoit de l'autre côté. Les Mexicains ſe voyant ainſi ſurpris, s'échapérent dans les montagnes.

Aux approches de Suchimilco, Cortez trouva une grande armée qui défendoit le paſſage d'un torrent, & un pont de charpente qui étoit deſſus. Il mit d'abord en déroute cette armée, qui s'étant ralliée ſous les murs de la ville, fut battue une ſeconde fois, & Cortez entra avec les fuyards dans la place où il courut riſque d'être pris; car après de rudes combats qui ſe donnoient de rue en rue, ſon cheval qui étoit trés-fatigué, s'abattit ſous lui. Il ſe trouva ſeul alors & environné d'un nombre conſidérable de ces Barbares, qui s'efforçoient de le prendre vif, pour le conduire à leur Empereur, lorſque Chriſtophle de Olea, natif de Médina-del-Campo reconnoiſſant le péril où étoit ſon Général, accourut & ſe fit jour à travers cette multitude, ſecondé de quelques Indiens de Tlaſcala, & le dégagea bleſſé en deux endroits, mais légérement; ce valeureux Soldat y reçut trois bleſſures conſidérables. Pendant que cela ſe paſſoit dans Suchimilco, les troupes qui étoient reſtées dehors pour aſſurer la retraite, furent aſſaillies par dix mille Mexicains, preſque tous gens de conſidération, qui avoient pris terre à l'aide de leurs canots. Ils furent repouſſez vivement, & obligez de regagner le Lac, après avoir jetté par terre leurs armes pour être plus légers dans leur fuite. Les trois Capitaines qui commandoient les troupes Eſpagnoles, ſavoir, Chriſtophle d'Olid, Pierre d'Alvarédo, & André Tapia, furent bleſſez dans ce combat. Cortez demeura quatre jours dans la partie de la ville qui étoit ſituée ſur la terre ferme; mais ayant vu arriver dans celle qui étoit ſur le Lac plus de deux mille canots qui apportoient un ſecours conſidérable, il ſortit en campagne pour ſe mieux mettre en bataille, combattit ce ſecours qu'il obligea de prendre la fuite, puis ſe retira lui même, non ſans être harcelé dans ſa retraite.

Il courut un autre riſque à ſon retour dans Tézeuco. Il s'y étoit formé une conjuration contre lui de la part de ſes propres Soldats qui vouloient le tuer lui & ſes plus affidez, & s'élire un nouveau

Général qui les reconduiroit à l'isle de Cuba. A la veille de cette expédition, un des Conjurez pressé par ses remords, vint découvrir toute la trahison. On se saisit d'Antoine de Villosana, qui en avoit été le premier mobile; on trouva sur lui l'acte signé de tous ceux qu'il avoit séduits, & le Conseil de guerre le fit aussi tôt punir de mort. Cortez en demeura-là, & feignit d'ignorer les noms de ses complices, pour n'être pas obligé de faire périr des gens qui lui étoient nécessaires pour achever son entreprise; mais il se tint sur ses gardes, & les Conjurez ayant vu la punition de leur Chef n'osérent plus rien entreprendre. D'un autre côté Xicotencal le jeune, Général des Tlascaltains en débaucha plusieurs compagnies, avec lesquelles il se retira. Cortez envoya après lui des troupes Espagnoles. Les propres soldats de Xicotencal, qui ne le suivoient que par force, l'abandonnérent, & il fut mis à mort, suivant l'ordre secret qui en avoit été donné. Le Sénat de Tlascala bien loin de se plaindre, prononça que l'action de leur Général étoit digne de la mort qu'il avoit reçue, & l'on remarqua que Xicotencal le pére fut de cet avis.

Pendant que toutes ces choses se passoient, on se pressoit de calfeutrer les brigantins & de les lester; & dès qu'ils furent en état de naviger, l'attaque de Mexico fut résolue. L'armée étoit alors de 900 Espagnols, dont il y avoit 96 cavaliers, & dix-huit piéces d'artillerie. Les troupes auxiliaires se montoient à cent mille hommes. Cortez ordonna trois attaques par trois différentes chaussées, dont il vouloit s'emparer pour ôter la communication des vivres aux assiégez, & l'on rompit leurs aqueducs pour les priver d'eau douce. On leur vit défendre leur chaussées en desespérez; elles furent prises & reprises plus d'une fois. Il y eut sur le Lac plusieurs combats des treize brigantins contre les canots, qui se montoient quelquefois jusqu'au nombre de quatre mille. Il est incroyable à quels artifices de guerre ces Barbares eurent recours pour leur défense. Cortez pénétra un jour jusques dans Mexico; mais la fureur des Habitans l'obligea de céder à leur impétuosité. Il fut blessé, son cheval fut tué sous lui, & le capitaine François Gusman, qui accourut avec le sien pour le tirer du danger où il étoit, fut pris & sacrifié la nuit même avec quarante Espagnols par les Prêtres de leurs idoles: vint autres furent tuez dans cette action, plusieurs blessez, & l'on perdit une piéce de canon. Cortez sentit vivement cet échec; mais il en fut consolé par la jonction de nouvelle troupes Indiennes de diverses provinces, dont il n'avoit encore reçu aucun secours, & il se trouva une armée de deux cens mille Indiens tous également animez à la destruction des Mexicains, dont les violentes extorsions les avoient soulevez.

Avec ce renfort Cortez résolut de faire un dernier effort par les trois chaussées, avec ordre, en cas de succès, d'aboutir tous à la grande place de Mexico: cela fut exécuté avec valeur, & soutenu par les Mexicains avec une bravoure étonnante. Quand ceux-ci virent leurs ennemis maîtres de la plus considérable partie de leur ville, ils se retirérent au dernier quartier pour défendre leur Roi jusqu'au dernier moment. Le Général Espagnol les fit sommer de se rendre avec de nouvelles offres de paix avantageuses pour eux: ils feignirent de vouloir y entendre, & il y eut une suspension d'armes pendant quatre jours; mais leur vue n'étoit que de gagner du tems pour faire échaper Guatimosin leur Roi & sa Cour. Ils préparérent pour cela quelques pirogues & un nombre considérable de canots. Cortez qui s'en méfioit, envoya de ce côté là ses brigantins sous la conduite de Gonzalès de Sandoval. Celui-ci ayant veu paroître la petite flotte ennemie, fondit dessus, & Garcias de Holguin un de ses Capitaines, s'attacha à une des pirogues; c'étoit celle du malheureux Guatimosin. Elle fut bientôt arrêtée & Holguin ayant sauté dedans, l'Empereur vint à lui & lui dit, *je suis vôtre prisonnier & me voilà prêt d'aller où il vous plaira me conduire, je vous demande seulement d'avoir quelques égards pour l'Impératrice & pour les femmes de sa suite:* puis voyant que ce Capitaine étoit attentif pour ne laisser échaper aucune des pirogues, *ne vous embarassez pas*, lui dit-il, *de ceux qui me suivent, tous viendront mourir où leur Prince mourra.* On reconduisit Guatimosin à la ville, & Cortez averti de cette prise, fit suspendre l'attaque que l'on avoit recommencée avec vigueur. Il fut au devant de l'Empereur qu'il reçut avec beaucoup de respect, & ce Prince dès qu'il fut à portée de lui parler, *qu'attendez-vous*, s'écria-il, *valeureux Capitaine, pour m'ôter la vie avec ce poignard que je vois à vôtre côté: des prisonniers tels que moi sont toûjours à charge aux Vainqueurs, débarassez vous en donc tout d'un coup. Ce sera un grand bonheur pour moi de mourir par vos mains, puisque je n'ai pas eu celui de mourir pour ma patrie.* Cortez lui répondit, *qu'il n'étoit pas son prisonnier, & que S. M. n'étoit pas tombée dans une si grande indignité, puisqu'il étoit prisonnier du plus puissant Monarque qu'il y eût dans le monde, & si bénin, qu'il pouvoit espérer qu'il recevroit de lui non seulement sa liberté, mais encore ses Etats, sans vouloir autre chose de lui que son amitié: qu'en attendant qu'il eût des nouvelles de l'Empereur son Maître, il le prioit de vouloir rester parmi les Espagnols, de qui il seroit honoré & servi mieux encore que parmi ses propres Sujets.*

Après cela ce Prince qui étoit homme de valeur & de fermeté pria Cortez de faire cesser tous actes d'hostilité, puisque la nouvelle de sa prison suffiroit seule pour obliger tous ses Sujets à mettre les armes bas & à se soumettre. Cela fut ainsi, Cortez se retira ensuite avec son prisonnier à la ville de Guyocan, donnant les ordres pour nettoyer celle de Mexico, qui étoit déja presque toute infectée par la misére qu'elle avoit soufferte, & par le nombre prodigieux qu'on y trouva de corps morts, qu'ils conservoient dans l'espérance de leur donner la sépulture lorsqu'ils seroient plus tranquilles.

Cet événement heureux de la prise de Guatimosin dernier Empereur du Mexique, & de la prise de la capitale de son Empire, arriva le 13 août 1521, après 93 jours de siége, presque tous marquez par des combats singuliers. C'étoit le jour que l'on solemnisoit la Fête de S. Hippolyte Martyr, & ce Saint fut choisi pour Patron de l'église métropolitaine qu'on y érigea. Tous les Princes tributaires de cet Empire & ceux des confins, vinrent bientôt se soumettre au joug des Espagnols. Ainsi Cortez immortalisa son nom par sa valeur, en conquérant pour le Roi d'Espagne son Maître, une vaste Monarchie qui fut depuis nommée *Nouvelle Espagne.*

Il avoit tiré dans toute son expédition de grands secours de ses Interprétes, dont l'un fut Jérôme d'Aguilar, Diacre, natif d'Ecija, qui avoit été longtems captif à Yucatan, après un naufrage qu'il avoit fait en passant de Darien à l'isle de S. Domingue, & qui fut délivré par un bonheur extraordinaire lorsque Cortez passa de ces côtez-là. L'autre Interpréte fut une Indienne, fille a ce que l'on crut, du Cacique de Guascoalca, & qui par les guerres étoit devenue esclave du Cacique de Tabasco, lequel en fit présent à Cortez quand il arriva dans cette province. Elle apprit le Castillan en peu de tems, & suivit ce Conquérant dans toutes ses entreprises. Elle fut bâtisée & nommée *Done Marine.* Cortez en eut un fils *naturel* nommé *Dom Martin* Cortez, qui fut Chevalier de l'Ordre de S. Jacques. L'Empereur recompensa les services de Fernand Cortez en lui faisant présent de la vallée de la Guaxara au Mexique, que sa majesté érigea en un Marquisat de la valeur de 150000 livres de rente, & ce grand homme mourut en Espagne comblé de biens & de gloire le deuxiéme décembre 1554, âgé de 63 ans. Nous avons la Rélation de son voyage en quatre lettres traduites en diverses Langues. Bernard Diaz de Castillo, l'un de ses Soldats écrivit cette Histoire, qu'il laissa à un Religieux de la Mercy, & elle fut imprimée longtems après sa mort. Celle qui parut la premiere au jour, fut composée par François Lopès de Goméra. Antoine de Herréra le suivit dans celle qu'il donna en 1554. Barthelemi Léonard d'Argensola en fit imprimer une autre; mais la meilleure de toutes & la mieux écrite sans contredit, est celle de Dom Antoine de Solis, qui fut imprimée en Espagnol à Bruxelles l'an 1701, sous le titre de *Historia de la conquesta du Mexico.* Elle fut traduite en François & parut la même année à Paris en deux volumes *in douze*, où les actions de Cortez depuis qu'il s'étoit rendu Maitre de Mexico jusqu'à sa mort, sont sommairement rapportées dans la preface. Le grand Cortez, avoit épousé *Jeanne* d'Arellano, fille de *Charlés*, Comte d'Aguilar, & de *Jeanne* de Zuniga, dont il eut 1. MARTIN, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Ferdinand* Henriquès de Ribéra, Duc d'Alcala; & 3. *Marie* Cortez, alliée à *Louis* de Zuinonez, Comte de Luna. *Il laissa aussi des enfans* naturels d'Isabelle, *fille de* Motézuma, *l'un desquels nommé* Ferdinand, *laissa postérite: & de* Marine, *Indienne, il eut aussi pour fils* naturel, Martin *Cortez, qui fut Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, comme on l'a marqué cy-dessus.*

MARTIN Cortez de Monroy, Marquis de Guaxara, épousa sa cousine Germaine *Anne* d'Arellano, fille de *Pierre*, Comte d'Aguilar, & d'*Anne* d'Arellano, héritiére du Comté d'Aguilar, dont il eut 1. FERDINAND qui suit; 2. *Jérôme*, mort sans alliance; 3. *Pierre*, Marquis del-Valle, qui épousa *Anne* Giron de la Cerda la Teloya, fille d'*Alfonse* Tellès Giron; 4. *Anne*, mariée à *Pierre* Carillo de Mendoza, Comte de Priégo; 5. *Angélique*, épouse de *Louis* de Bénavidès, Marquis de Fromesta; 6. 7. *Anne* & *Catherine*, Religieuses; & 8. *Françoise* Cortez morte sans alliance.

FERDINAND Cortez de Monroy, Marquis de Guaxara, se maria avec *Mencie* de Cabréra-la-Cerda, fille de *Pierre-Ferdinand* Cabréra-Bobadilla, Comte de Chinchon, & d'*Agnès* Pacheco, fille de *Diégue*, Duc d'Escalone. *Voyez* MEXIQUE. * Costa, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1521. *n.* 11. 1547. *n.* 29. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CORTGEEN ou CORTIENNE. *Voyez* KORTIENNE.

* CORTHOEF ou CORTEHOEF (Thierry) né à Corthoef, village de la province d'Utrecht, l'une des Provinces-Unies des Païs-Bas, a donné au jour *Bellum discors Sophiæ ac Philautia, Veritatis ac falsitatis; Adagia Erasmi per locos communes digesta.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 823.

CORTINA. *Voyez* TREPIE'.

CORTONE, ville d'Italie en Toscane, est le siége d'un Evêché érigé par le Pape Jean XXII, & suffragant de Florence. Côme Maneberti & Laurent Rabio y publiérent des ordonnances synodales; le premier en 1624, & l'autre en 1625. Cortone fut bâtie par Miscellus, la troisiéme année de la XVII Olympiade, & 710 avant J. C. Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Polybe, &c. en parlent très-souvent, & la nomment diversement *Corto, Cortona, Cyrtonium, &c.* Elle est bien bâtie, assez forte, & située sur les frontiéres de l'Etat du Grand Duc, du côté des terres de l'Eglise & vers le Pérugin. Cette ville a donné le surnom à la B. MARGUERITE, Pénitente du Tiers-Ordre de saint François; parce que ce fut le lieu de sa pénitence, de sa mort & de sa sépulture; & que cette ville, qui garde son corps chez les Cordeliers où on l'expose tous les ans à la vénération publique au jour de sa Fête, est le centre du culte qui lui est rendu. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom. l.* 2. Tite-Live, *l.* 4. Pline. Polybe. Cluvier. Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 473.

CORTONE, Peintre (Pierre de) *Cherchez* BERETIN.

CORTRYK. *Voyez* COURTRAY.

CORTUSI (Guillaume) de Padoue, acheva une Histoire de sa ville, qu'un de ses cousins avoit commencée. Ils vivoient tous deux du tems des Empereurs Henri VII, & Louïs IV, dans le XIV siécle. * Bernardin Scardéoni, *Histoire de Padoue*, *l.* 2.

* CORVAJA (Thomas) de Taormina en Sicile, & de noble extraction, fut célébre par son savoir & par la connoissance qu'il avoit de la Poësie. On a de lui, *In Catonis Præcepta Moralia & carmina Commentarius.* Il a aussi composé en Italien plusieurs Ouvrages qui sont encore en manuscrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORVE, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Shrop, coule du nord au sud, & se rend dans la Temde à Ludlow.

* CORVER, (Jean) de Ruremonde, a traduit en vers Latins

ães le livre de Philon Juif touchant la Noblesse, & les Lamentations de Jérémie en vers Elégiaques.

CORVEY. *Voyez* CORBIE, en Westphalie.

* CORVIN (Jean Schetz) d'Anvers, Chevalier, Baron de Wesemale, Seigneur de Grobbendonck, Grand Thréforier des Pais-Bas Espagnols, fut un des Députez qui furent envoyez à Cologne pour y traiter de la paix. Il s'étoit rendu recommandable par les excellentes qualitez. On a de lui une très-belle Elégie Latine, & *Oratio exhortatoria ad pacem*. Il mourut à Mons le neuviéme novembre 1580. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 257.

CORVIN (Laurent) qui vivoit à Cracovie en 1465, publia une Géographie du monde habité.

CORVIN. *Voyez* HUNIADE (Jean Corvin)

CORVIN (Matthias) *Cherchez* MATTHIAS CORVIN.

CORVINO ou CORBINO. *Voyez* MONTE-CORBINO.

CORVINUS CLE'MENS, ou CE'LER, ami d'Apulée, a vécu dans le second siécle, sous l'Empire d'Antonin *le Philosophe*. Il étoit Historien & Poëte, & a écrit quelques Ouvrages. Cuspinien parle de lui dans les Commentaires des consulats de Cassiodore, vers l'an 204 après J. C. *Consultez* aussi Pierre Crinitus & Lilio Giraldi, *sur les Poëtes*, & cherchez les autres *Corvinus* sous le nom sous lequel il sont le plus connus.

CORUNCANUS ou CORUNCANIUS (Titus) est le premier Romain de famille Plébeïenne qui fut élevé à la dignité de souverain Pontife. On dit qu'ayant été envoyé à Teuca, ou Teuta Reine des Illyriens, il fut massacré contre le Droit des Gens, vers l'an 526 de Rome, & 228 avant J. C. Le peuple Romain lui érigea une statue, comme nous l'apprenons de Pline, *Hist. Nat. l.* 34. *ch.* 6. Cicéron le loue dans l'Oraison *pour sa maison*. * Tite-Live, &c.

CORUNE ou LA CORUNNA, ville d'Espagne dans la Galice, avec port de mer. Les Auteurs Latins la nomment *Caronium* & *Adrobicum*; & quelques uns la prennent pour le *Flavium Brigantium* des Anciens. Elle est située sur un Golfe, en la partie septentrionale de l'Espagne, à sept ou huit lieues de Compostelle, & un peu moins de Mondonédo. Son port est commode & fameux. La ville est assez forte, & est située sur le penchant d'une colline qui a au pié une autre ville habitée par des gens de mer. * Sanson. Baudrand.

CORVO, ou CUERVO, *l'isle de Corvo*, c'est à dire, *du corbeau*. C'est une des isles de l'Océan, & l'une des Açores ou Terceres, la plus occidentale de toutes, petite, & n'ayant que deux ou trois petits villages, avec un assez bon port, qui porte son nom. Quelques Géographes font passer leur premier méridien par cette isle. * Robe, *Géographie, tome* 1.

CORVO (Monte) *Voyez* MONTE CORVO.

* CORUSSES, nom qu'on donne à la Cavalerie Hongroise, sur tout dans les guerres civiles qu'ils ont contre leur Souverain. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CORWEI, Abbaïe d'Allemagne. *Cherchez* CORBIE.

CORY. *Voyez* CORI & GORY.

CORYBANTES, Prêtres de Cybéle, Mére des Dieux, poussez d'une fureur qu'ils appelloient divine, célébroient leurs fêtes en battant le tambour, sautant, dansant & courant de tous côtez, comme des personnes insensées. Catulle, dans son Poëme intitulé *Atys*, en fait une agréable description. Maxime de Tyr, *Oraison* 22, dit que ceux qui sont poussez de la fureur des Corybantes, aussi tôt qu'ils entendent le son d'une flûte, sont saisis d'enthousiasme, & perdent l'usage de la raison. Les Grecs se servent du mot Κορυβαντιᾷν, *corybantiser*, pour dire, être transporté, enthousiasmé ou possédé d'un démon. * Virgile. Horace. Claudien, &c. Natalis Comes ou Noël le Comte, *Mythol. l.* 9. *ch.* 7. Strabon a fait une digression curieuse touchant les Corybantes, dans son dixiéme livre. C'étoient les Gardes des premiers Rois de Phrygie, & le mot *Cheroub* signifie *vaillant* en Phénicien. * *Voyez Not. in Scholiast. Luciani, tome* 2. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum, &c.*

CORYBUT, ancienne & illustre Maison en Pologne où elle tient rang de Prince, est alliée aux Rois qui ont régné dans ce païs. CORYBUT, cousin germain du Roi Ladislas IV, dit *Jagellon*, appuya fortement le dessein de ce Prince, pour introduire des Ecclésiastiques de Bohéme dans la grande église de sainte Croix de Cracovie, afin de faire le service divin en Langue vulgaire qui étoit l'Esclavone; ce qui arriva environ l'an 1431. * *Voyez* Lasitius, *de Gest. Fratrum Bohemorum, l.* 1. & Læus, *en l'Abbrégé de l'Hist. Univ.* La Pologne a eu depuis un Roi de ce nom, & de la même famille, nommé MICHEL CORYBUT Wieznowiski, qui succéda à Casimir, & qui avoit épousé une sœur de l'Empereur *Leopold* I. *Voyez* MICHEL CORYBUT.

CORYCE (*Corycus*) ville de Cilicie, célébre sous les Empereurs Romains, à cause de trois prérogatives qu'elle avoit; la premiere étoit que c'étoit un port considérable, où les Empereurs entretenoient toûjours une flotte; la seconde que la ville étoit un lieu d'asyle à ceux qui s'y retiroient; la troisiéme que les Habitans se gouvernoient par leurs loix. On apprend tout cela de leurs médailles, frappées sous les régnes de Valérien & de Gallien. On y faisoit aussi, comme on le voit dans les mêmes médailles, avec beaucoup d'appareil, la Fête des noces de Proserpine avec Pluton, selon que le donne à entendre Pollux, qui explique ainsi le mot ΘΕΟΓΑΜΙΑ, mais comme c'est Bacchus qui y est répréfenté, il y a plus d'apparence que ce sont les noces de ce Dieu qu'on célébroit à Coryce. Quelques Modernes ont dit que ce lieu s'appelle présentement *Curcu*.

CORZOLA. *Voyez* COURZOLA.

C O S.

COS, Isle de l'Archipel. *Cherchez* CO.

COS ou KOTS. *Voyez* KOTS.

* COSA, petite riviére de la Campagne de Rome en Italie. Elle passe fort près de Frosinone, & va se décharger dans la riviére de Garigliano. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COSA, Divinité Payenne des Edomites, adorée & servie par les Costobares. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cunæus, *de Rep. Hebr. l.* 161

COSA. *Voyez* l'article de CHE'LAB.

COSAKES. *Voyez* COSAQUES.

* COSAM, fils d'*Elmodam* & pere d'*Addi*. Il est mis dans le rang des Ancêtres de *Jesus-Christ*. * *Luc, ch.* 3. *v.* 28.

COSAQUES ou COSAKES, peuples voisins de la Pologne, sont ainsi nommez, à cause de leur agilité, car *Cosa* ou *Kosa*, veut dire une *chévre* en Polonois. Dès le tems de Sigismond I, Roi de Pologne, les Cosaques Habitans des frontiéres de Russie, de Volhinie, de Podolie & d'autres provinces de Pologne, s'attroupoient, ainsi qu'ils ont fait depuis pour pirater sur la Mer Noire. Ils en remportoient presque toûjours un très-grand butin, tant des galéres Turques qu'ils rencontroient sur cette Mer, que des descentes qu'ils faisoient dans la Natolie. On les a vu piller des villes entiéres, comme Trébisonde & Sinope, & ils ont même eu quelquefois la hardiesse de s'avancer jusqu'à deux lieues de Constantinople, & de faire là des prisonniers & du butin. Sur la fin de la saison, chacun de ces Avanturiers se retiroit chez soi, après s'être donné rendez-vous pour se rassembler au printems aux isles & écueils du Borysthéne, & pour retourner faire leurs courses. Outre leur butin, les Rois de Pologne leur donnoient quelque récompense, comme cela fut ordonné dans la Diéte de 1562. Depuis, le Roi Etienne Batory, qui commença de régner en 1576, considérant les grands services, qu'on pouvoit tirer de ces Coureurs, pour la garde de la frontiére de Russie & de la Podolie, toûjours exposée aux courses des Tartares, en forma un corps de milice, & leur donna la ville & le territoire de Tréhimirow, sur le Borysthéne, pour leur servir de place d'armes. Il leur créa en même-tems un Général & des Officiers subalternes, & leur accorda divers priviléges, outre leur paye ordinaire. Il joignit deux mille chevaux à cette infanterie Cosaque; & pour leur subsistance, il destina la quatriéme partie des revenus de son domaine: d'où vient qu'on les appella *Quartani*, & par corruption *Quartiani*. Ces troupes établies, pour la garde de la frontiére, l'assurérent tellement contre les irruptions des Tartares, que tout le païs désert au delà des villes de Braclaw, de Bar, & de Kiovie, commença à se peupler. L'on y bâtit quantité de villes & de forteresses, chacun y menant des Colonies de toutes les provinces voisines. Cette milice ainsi réglée, rendit de grands services à la Pologne; mais autant que l'union avoit été avantageuse pour faire tête aux Tartares, & couvrir la frontiére, autant devint-elle ensuite dommageable à la République, contre laquelle elle se souleva très-souvent. Les Cosaques refusérent d'abord de reconnoître les Seigneurs Polonois dont ils relevoient, & ensuite prirent les armes. Leur premiére revolte éclata en 1587, après la mort du Roi Etienne Batory. Ils s'assemblérent en armes, sous leur Genéral Jean Podkowa, qui y succomba, & qui eut la tête coupée. En 1596, ils se revoltérent encore; & eurent d'abord quelque avantage sur l'armée Polonoise, commandée par le Général Zolskiewski; mais ce dernier qui étoit un grand homme de guerre, les serra de si près, qu'il les força de lui livrer leur Chef Nélévaiko, qui eut une destinée pareille à celle de son prédécesseur. Les Cosaques se revolterent de nouveau en 1637, avec aussi peu de succès qu'auparavant. Le Général Potoski les défit en plusieurs occasions, & prit leur Chef Paulucus, avec quatre autres de leurs principaux Officiers, qui eurent la tête coupée à Varsovie, pendant la Diéte de 1638. La perte de leurs Généraux fut suivie de celle de leurs priviléges, de la place de Tréthimirow, & enfin de la suppression de leur milice. Après ces disgraces, ayant encore éprouvé le sort des armes contre le même Général Potoski, ils se retranchérent au delà du Borysthéne, & se firent promettre leur rétablissement. Mais on ne leur tint pas parole: on composa de leurs troupes une milice presque nouvelle, & on changea de tems en tems leur Général. Les Polonois sentirent bien-tôt le dommage qu'apporta ce changement. Les Tartares firent des courses dans la Pologne: ce qui fut la cause qu'on remit sur pié la milice des Cosaques. Le Roi Ladislas Sigismond y contribua, dans le dessein qu'il avoit de faire la guerre aux Turcs. Il donna pour Chef aux Cosaques Théodore ou Bogdan Kmielniski. Celui-ci eut un different, pour les limites d'une de ses terres, avec Czaphiniski Lieutenant de Konielposki, Grand Enseigne de la Couronne. Ce démêlé s'aigrit, par le mauvais traitement que reçurent la femme & le fils de Kmielniski, à qui l'on donna des coups de bâton. Le pére trouva bien-tôt le moyen de tirer raison de cet outrage, par la disposition qu'il découvrit dans les Russes de se mettre en liberté, ne pouvant goûter la paix qu'on avoit faite avec eux. Ayant donc ménagé leur mécontentement, & s'étant assuré de ses Cosaques, il se retira au commencement de l'an 1648, vers les isles du Borysthéne, pour s'y fortifier & se mettre à couvert de l'insulte des Polonois. Quelque tems après, il se joignit aux Tartares, & ils remportérent de grands avantages en deux occasions, sur les troupes de la République: perte qui devint encore plus sensible à la Couronne par la mort du Roi survenue en même-tems. Kmielniski l'apprit un peu tard, & sut que Jean-Casimir, frére du Roi, avoit été mis sur le thrône. Il lui écrivit avec de feintes protestations d'obéïssance, & renvoya même les Tartares; mais dans le même tems Crzivonos, autre Chef des Cosaques, homme de néant, mais hardi & cruel, ravageoit la Russie & la Podolie. Quelque tems après, ils coururent aux armes, & la guerre fut encore plus cruelle l'année suivante. Le Cham des Tartares les joignit avec une armée de plus de cent mille hommes, & ils allérent assiéger Zbaras, qui souffrit les derniéres extrémitez. Le Roi de Pologne

s'étant mis en campagne pour la dégager, s'avança jusqu'à Zborow, où la paix fut conclue, le 17 août de l'an 1649. Cependant Kmielniski recommença, en 1651, une guerre qui fut terminée au mois de septembre par le Général Potoski, lequel mourut ensuite d'apoplexie. Les Cosaques reprirent encore les armes en 1652 & 1653, & ont causé depuis de grands malheurs à la Pologne. Car quoiqu'on ait fait divers traitez de paix avec eux, ils n'ont pas laissé de se révolter de tems à autre, leurs troupes étant grossies par les païsans, qui les joignoient de tous côtez.

Les Cosaques habitent l'Ukraine, qui veut dire *frontiére*, & c'est le païs qui s'étend au delà de la Volhinie & de la Podolie, & qui fait partie des Palatinats de Kiovie & de Braclaw. On nomme ceux-là Cosaques de Zaporouski, pour les distinguer des autres qui sont en Moscovie, & sur le Don ou Tanaïs. C'est des Porohis du Boristhéne, qu'ils ont tiré leur nom de Zaporouski. Car *Porohi* en Russien, veut dire *roche* ou *pierre de roche*; & ce fleuve, à cinquante lieues de son embouchure, est traversé de roches, où les Cosaques passent, quand ils vont faire leurs courses dans la Mer Noire. Par delà les Porohis, ils ont dans les isles leur Skarbniça Woyskowa, c'est à dire, le Thrésor de l'armée, où ils serrent tout le butin qu'ils font. Les Habitans de l'Ukraine, qui sont tous aujourd'hui appellez Cosaques, & qui font gloire de porter ce nom, sont de belle taille, robustes, adroits, agissans, libéraux, grands amateurs de leur liberté, ne pouvant souffrir aucun joug, infatigables, hardis & bons soldats; mais ivrognes, perfides & traîtres. Ils s'occupent à la chasse & à la pêche, & à tous les arts nécessaires à la vie rustique & à la guerre. Ce qu'ils ont de particulier, c'est qu'ils sont les gens du monde qui savent le mieux préparer le salpêtre dont leur païs est abondant, & d'où on en transporte en plusieurs endroits de l'Europe. Ce païs est en été extrémement incommodé des mouches & des sauterelles: elles vont par nuées, qui ont cinq ou six lieues de long, & trois de large, & qui obscurcissent tellement l'air, que le tems le plus sérein en devient sombre. Aux endroits où elles se posent, elles moissonnent en moins de deux heures les blez, quoiqu'encore en herbe. Ces insectes ne vivent que six mois. Les grandes pluyes les font mourir, & les vents du nord les chassent dans la Mer Noire. Les Cosaques sont affligez d'une maladie qui leur est particuliére, que ceux du païs nomment *Goschest*, & les Médecins *Plica*. Ceux qui en sont attaquez, demeurent un an perclus de leurs membres comme des paralytiques, sentant de grandes douleurs dans les nerfs. Après ce tems, il leur vient en une nuit une grande sueur de tête: de sorte que le matin suivant ils trouvent leurs cheveux collez ensemble. Alors le malade se sent beaucoup soulagé, & est guéri peu de jours après; mais ses cheveux demeurent entortillez, & s'il se les faisoit couper dans ce moment, l'humeur qui se purge par les pores de la tête lui tomberoit sur la vue, & le rendroit aveugle. La Langue des Cosaques est une Dialecte de la Polonoise. Elle est délicate, & remplie de diminutifs, & de façons de parler agréables. Quant à la Religion, ils font profession de la Gréque; & des Evêques Schismatiques ont souvent fomenté leurs revoltes. C'est pour cette raison que les Cosaques ont songé à se mettre sous la protection du Grand Duc de Moscovie, qui professe la même Religion. La meilleure partie de la Noblesse de l'Ukraine fait profession de la Religion Catholique ou de la Protestante. * Paul Piaseki, *in Chron.* Pierre Chevalier, *Histoire de la guerre des Cosaques.* Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.* Thuldenus, *Hist. Nost. Temp. ad an.* 1652 1653. *& suiv.*

☞ Il est à propos de remarquer que ces Cosaques, sont les Russes, dont parle Constantin Porphyrogénéte, dans son Traité du Gouvernement de l'Empire. Ils venoient dès-lors, c'est à dire, dès le dixiéme siécle, dans la Mer Noire, & même jusqu'à Constantinople tous les ans; mais les Patzinacites les arrêtoient souvent dans leurs courses, & il paroît même qu'alors ils venoient plutôt pour le commerce, que comme Pirates. La maniére dont cet Auteur décrit leur navigation sur le Borysthéne est fort curieuse, mais elle est trop longue pour avoir place ici.

COSCIIS (de) *Voyez* **COXA.**

COSCONIUS, étoit un malheureux faiseur d'Epigrammes, qui vivoit du tems de Martial. Peut-être est-ce un nom déguisé. On le trouve dans les *Epigrammes* de Martial, *l.* 2. *Epigr.* 77.

> Cosconi, *qui longa putas Epigrammata nostra,*
> *Utilis ungendis axibus esse potes, &c.*

COSCONIUS, Auteur Latin, est allégué par Solin dans le *ch.* 7: ce qui fait croire qu'il avoit écrit quelque Ouvrage Historique. On ne sait en quel tems il a vécu; mais on conjecture qu'il étoit Grammairien, par ce que dit de lui Varron dans le cinquiéme livre de la Langue Latine. * Vossius, *de Hist. Latinis.*

COSDAR, vint-cinquiéme Calife, fut élu après la mort de Caym-Adan en 908. Il y eut encore trois Califes qui s'élevérent dans l'orient; mais ils passérent pour des Tyrans, & Cosdar fut reconnu pour légitime successeur. Il étoit Calife de Babylone ou de Syrie; le second étoit Calife de Perse; le troisiéme d'Egypte; & le quatriéme d'Iconie dans la Cappadoce. Il assiégea inutilement Antioche sur l'Oronte, d'où il se retira à Bagdat, avec ce qui lui resta de troupes. Quelque tems après il conquit la Perse; mais en 958, un Capitaine Persan, nommé *Inargue*, affranchit le païs de la domination des Arabes; & son fils Mahomet qui lui succéda, appella les Turcs à son secours, pour se défendre contre Cosdar, lequel mourut dans la même année, laissant pour successeur son fils Pisafire. * Marmol, *de l'Afriq. l.* 2.

COSELOW, COSLOW ou **GIUSLÉVE**, petite ville de la Tartarie Crimée. Elle est sur la côte méridionale de cette presqu'isle, à vint lieues de la ville de Précop, du côté du midi. On croit que c'est dans ce lieu qu'étoit le *Cherronitarum Portus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

COSENCE ou **COZENZA**, en Latin *Cosentia* ou *Cozentia*, ville d'Italie dans la Calabre Citérieure, avec Archevêché. Fantin Pétrignan, Prélat de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales l'an 1579, du tems du Pape Grégoire XIII. Cosence est une des principales places de la Calabre, près de la riviére de Grati, à dix ou douze milles de la Mer. C'est en cette ville qu'Alaric, mourut en l'an 410 de J. C. * Léandre Alberti. Sanson.

COSERANS.. *Voyez* **CONSERANS.**

COSIMO (Pierre de) célébre Peintre d'Italie, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit Disciple de Côme de Rosselli. Il répresentoit ordinairement des Bacchanales, afin d'avoir la liberté, en peignant des Faunes & des Satyres, de faire voir des figures & des actions extraordinaires. Il dessinoit souvent des monstres, & prenoit des corps ce qu'il y remarquoit de plus étrange & de moins commun. Son esprit fécond en idées extravagantes, le faisoit suivre de tous les jeunes hommes de ce tems-là, qui lui faisoient la cour pour avoir des sujets de balets & de mascarades. Il mourut l'an 1521, âgé de 80 ans. On parle d'une sorte de mascarade qu'il inventa sur la fin de ses jours, pour les réjouïssances du carnaval dans la ville de Florence. Il fit paroître sur le soir un char plein de noir, sémé de croix blanches & d'os de morts, qui étoit tiré par quatre bufles, & au haut duquel il y avoit une figure tenant une faulx à la main. Cette figure réprésentoit la Mort qui avoit sous ses piez plusieurs sépulcres, d'où sortoient à demi des corps morts & tout décharnez. Quantité de gens vétus de noir, & couverts de masques faits comme des têtes de morts, marchoient devant & derriére ce char avec des flambeaux à la main. Cette machine lugubre étoit environnée de Chantres, qui joignoient leurs voix lamentables au son enroué de quelques trompettes sourdes. Un triomphe de cette nature jetta d'abord l'épouvante dans toute la ville; mais la nouveauté de l'invention, & la maniére ingénieuse avec laquelle tout étoit conduit, ne laissérent pas de plaire à beaucoup de monde, & de divertir les Spectateurs. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 284 *& suiv.* édit. de Trevoux, 1725.

Sa capacité lui attira beaucoup de Disciples, entre autres André del Sarto & François de Sangalle. Il aimoit la solitude, & vivoit d'une maniére assez extraordinaire. L'attache qu'il avoit à son Art lui faisoit oublier le boire & le manger. Il craignoit si fort le tonnerre, que long-tems après qu'il étoit passé, on le trouvoit en quelque coin enveloppé de son manteau. Rien ne lui donnoit plus d'inquiétude que les cris des petits enfans, la toux fréquente des enrhumez, le bruit des cloches & le chant des Moines. La pluye au contraire étoit un de ses plus grands plaisirs. Il est mort dans un délire que la paralysie lui avoit causé: ce fut en l'année 1521, qui étoit la 80 de son âge. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 156.

COSIMO (André) Peintre Italien, a été un des premiers, qui ont mis en usage les ornemens dans les Ouvrages de Peinture moderne, & il s'y rendit fort habile. Il travailla aussi de clair obscur, de la maniére qu'on appelle égratignée, en Italien *Sgrafitti.* Il vivoit dans le XVI siécle, & vécut 64 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 193.

COSIN (Jean) naquit à Norwich le 30 novembre 1595. Son pére & sa mére l'élevérent dans la Religion Anglicane, dont ils faisoient profession. Comme il étoit leur aîné, ils prirent un soin particulier de son éducation. Vers l'âge de quinze ans ils l'envoyérent à Cambridge, pour y achever ses études. Sa piété & son érudition lui firent donner une place dans un Collége, & la réputation de son mérite le fit rechercher en 1616, par les Evêques d'Ely & de Lichtfield, qui voulurent l'avoir pour Bibliothécaire. Il se détermina pour ce dernier, qui étoit *Jean Overall*, & qui fut ensuite Evêque de Norwich: c'étoit un Prélat de grand mérite, & ami de Hugues Grotius, & de Gérard-Jean Vossius. Outre la qualité de son Bibliothécaire, il devint ensuite son Sécretaire, & reçut de lui l'ordre de Prêtrise. Après la mort de cet Evêque arrivée en 1619, Cosin passa au service de *Richard Nell*, Evêque de Durham, qui le fit son Sécretaire. En 1624, il fut fait Archidiacre de la partie orientale de la province d'York, peu de tems après Chanoine de la cathédrale de Durham, & en 1626 Ministre de la Paroisse de Bransgeth, qui étoit un Bénéfice considérable. En 1626, quelques Evêques s'étant assemblez à Londres pour travailler à la ruïne du parti de ceux qu'ils appelloient Papistes, & de celui des Puritains, Cosin fut admis à leurs assemblées, quoique d'un âge & d'un rang inférieur à ceux qui les composoient. Il fut chargé peu de tems après d'un travail qui lui fit honneur, quoique ce ne fût pas un Ouvrage d'érudition. Le Roi Charles I, ayant remarqué que les filles de la Reine sa femme, qui étoient de la Religion Catholique, s'occupoient, lorsqu'elles n'étoient point auprès de leur Maitresse, à réciter dans un livre d'Heures l'Office de la Vierge, conçut le dessein de faire faire aussi des Heures à l'usage de l'Eglise Anglicane. Cosin fut chargé de ce soin par l'Evêque de Norwich, Aumônier du Roi, & il fit un Recueil de Priéres particuliéres tirées de l'Ecriture Sainte, des Péres, des anciennes Liturgies, & de celle de l'Eglise Anglicane en particulier, pour lire à certaines heures, sur le modéle d'un semblable livre, que la Reine Elisabeth avoit fait faire en Latin en 1560. Il le publia sans nom en 1627, & ce livre fut très-bien reçu de l'Eglise Anglicane, quoique quelques zélez le décriassent à cause de quelque ressemblance qu'il avoit avec les Heures dont on se sert dans l'Eglise Romaine. En 1634, il fut fait principal du Collége de S. Pierre à Cambridge; & six ans après, le Roi le fit Doyen de l'église cathédrale de Péterborough, afin que ses soins & ceux de quelques personnes semblables à lui, pussent arrêter le Schisme qui se répandoit par tout en Angleterre. L'attention qu'il eut à soutenir les droits de l'Eglise Anglicane, lui attira la haine des Puritains, qui tâchérent par toutes sortes de moyens de le diffamer. Il fut même cité & accusé devant le Conseil établi par le Parlement, pour écouter les plaintes contre les procédures de la Chambre étoilée; mais il fut pleinement justifié. La même année 1640, le Roi le fit *Vice-Chancelier* de l'Université de Cambridge, & il rendit dans ce poste tous les services qu'il put à Charles I. Mais le Parlement ayant eu le dessus, & les affaires de ce Prince étant entié-

tiérement déſeſpérées, Coſin fut obligé de ſortir d'Angleterre, & de chercher une retraite en France, où il ſe rendit en 1643. Il fixa ſa demeure à Paris par ordre du Roi, pour être le Directeur ſpirituel de ceux des Domeſtiques de la Reine ſa femme, qui étoient de la Religion Proteſtante ; & cette Princeſſe lui obtint un appartement au Louvre, & lui donna une petite penſion. Coſin eut alors avec le P. *Robinſon*, Prieur des Bénédictins Anglois ſur la validité des Ordinations de l'Egliſe Anglicane, une Diſpute qu'il continua par écrit. Pendant ſon ſejour à Paris, il compoſa ſur la Transſubſtantiation un Traité qui a été imprimé à Londres en 1675, peu de tems avant la mort de l'Auteur, & une Hiſtoire du Canon des livres de l'Ecriture Sainte en Anglois qu'il fit imprimer à Londres en 1657, & depuis en 1672. Il y a à la fin de cette Hiſtoire une Table Chronologique des Auteurs, contre laquelle le P. Labbe Jéſuite a fait une Critique. Vers l'an 1652, Coſin avoit fait, à la priére de M. *Hyde*, qui a été depuis grand Chancelier d'Angleterre, un petit Ouvrage Latin, dans lequel il décrivoit en peu de mots les ſentimens & la diſcipline de l'Egliſe Anglicane, pour en donner quelque idée aux François, à qui elle étoit peu connue. M. Smith l'a fait imprimer en 1707, après la Vie de ce Savant. En 1660, le Roi Charles II ayant été rétabli, M. Coſin retourna en Angleterre après une abſence de dix-ſept ans. Peu de tems après il fut fait Evêque de Durham, qui eſt un des meilleurs Evêchez d'Angleterre. Il en a joui onze ans, & eſt mort le 25 janvier 1672, âgé de 77 ans. * *Sa Vie par* M. Smith imprimée à Londres en 1707. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 1. p.* 368 *& ſuiv.*

COSINGAS, Prince des Cerrhéniens, peuples de Thrace, & Prêtre de Junon, ſelon la coutume du païs, s'aviſa d'un plaiſant artifice pour réduire ſes Sujets rebelles. Pendant qu'il faiſoit attacher pluſieurs longues échelles de bois les unes aux autres, il fit courir le bruit qu'il alloit monter au ciel vers Junon, pour lui demander raiſon de la déſobéiſſance de ſes Sujets. Alors les Thraces naturellement groſſiers & ſtupides, craignant que Coſingas ne fît ce qu'il leur diſoit, lui demandérent pardon, & s'engagérent par ſerment de lui rendre à l'avenir une fidéle obéïſſance. * Polyéne, *l.* 7. *ch.* 22.

COSLIACO, petite ville, ſituée près d'un Lac de même nom. Elle eſt dans la partie de l'Iſtrie, qui appartient à la Maiſon d'Autriche, à cinq lieues de Saint-Veit, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

COSLIN, ville d'Allemagne dans la Poméranie, à deux lieues de la Mer Baltique. Elle a été autrefois à l'Evêque de Camin, qui y faiſoit ſa Réſidence ordinaire ; & depuis elle a été cédée à l'Electeur de Brandebourg, qui en eſt le Maître depuis la paix de Munſter en 1648. * Sanſon.

COSLOW. *Voyez* COSELOW.

COSMAS INDICOPLEUSTES, Moine qui vivoit ſur la fin du quatriéme ſiécle. Peut être qu'il a eu ce nom à cauſe de ſa Deſcription du Monde & de ſes grands voyages. Il a vécu long-tems en Egypte, & négocié à Alexandrie, où il a auſſi compoſé ſes Ouvrages. On en a un de lui intitulé *Topographia Chriſtiana*, & quelques lambeaux de ſes *Commentaires ſur les Pſeaumes*. Il doit d'ailleurs avoir écrit ſur l'Evangile de ſaint Luc & ſur le Cantique des Cantiques, auſſi-bien qu'une *Géographie* & un *Traité de la Sphére armillaire.* * Cave, *Hiſtor. Literar.* Fabricii *Bibliotheca Græca*, *l.* 3.

COSME, femme qui entreprit d'écrire une Hiſtoire d'Egypte. On ne la connoit que par le Scholiaſte d'Apollonius qui la cite, *l.* 1, ſur la queſtion ſi inutilement agitée, *quel eſt le peuple le plus ancien.*

S. COSME (prononcez *Côme*) & S. DAMIEN, fréres, Médecins & Martyrs, dont le culte eſt auſſi célébre dans toutes les égliſes, que leur Hiſtoire eſt incertaine. Les Grecs honorent trois Saints du nom de Côme, & trois du nom de Damien, qu'ils apparient auſſi enſemble. Ils font la Fête des premiers au premier jour de juillet ; des ſeconds, au premier jour de novembre ; & des troiſiémes au 17 d'octobre. Ils prétendent que les premiers vivoient à Rome, & qu'ils y furent martyriſez ſous l'empire de Carin ; que les ſeconds étoient d'Aſie, où ils moururent en paix; & les troiſiémes d'Arabie, martyriſez à Eges en Cilicie, ſous l'Empereur Dioclétien & le Gouverneur Lyſias, avec trois autres de leurs fréres, qu'ils nomment Anthime, Léonce & Euprépe: ces derniers ſont les ſeuls, que les Latins reconnoiſſent. On tient que leurs corps furent portez de Cilicie dans la Syrie, proche de la ville de Cyr, & il eſt certain que dès le tems de Théodoret, il y avoit là une égliſe bâtie en leur honneur. Il y en avoit auſſi une à Conſtantinople, que l'Empereur Juſtinien fit rebâtir magnifiquement. Le Pape Félix III en fit bâtir une à Rome en 528. Leurs noms ſe trouvent dans le Canon de l'Egliſe Romaine. Les Hiſtoires de la Tranſlation de leurs Reliques, tant à Veniſe qu'à Luſarche en France, ſont fort douteuſes. * Théodoret, *Epiſt.* 135. *in Collect. Lup. Marcellini. Chronic.* Procope, *Ædific. l.* 2. *ch.* 11: *& l.* 11. *ch.* 6. *Acta apud Bollandum.* Bona, *de Reb. Liturg. Mémoires Eccl. de* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, ſeptembre.*

* S. COSME (prononcez *Côme*) & S. DAMIEN (Ordre de Chevalerie) qui floriſſoit en 1024. en la Terre-Sainte, mais qui a entiérement été détruit par les Turcs. Les Chevaliers de cet Ordre ſuivoient la Régle de S. Baſile, & portoient une croix rouge où ces deux Martyrs étoient répréſentez. Leurs principales fonctions conſiſtoient à ſoulager les Pélerins malades, à délivrer les priſonniers, & à enterrer les morts. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bonanni, *Catal. Ord. Equeſt.* Gryphii R. O. *p.* 94.

COSME (prononcez *Côme*) ſaint Prêtre, Italien de nation, vivoit dans le huitiéme ſiécle. Il fut pris ſur mer par les Sarraſins, & mené à Damas, où le pére de ſaint Jean Damaſcéne le racheta, & lui confia le ſoin de l'éducation de ſon fils. Cet excellent homme rendit en peu de tems ſon Diſciple plus habile que lui, comme il l'avoue lui-même, & ſe retira dans un monaſtére. Divers Auteurs croyent qu'il eſt le même que ce CÔME de Jéruſalem, dit *Hagiopolite*, Evêque d'un diocéſe de Paleſtine & compagnon du même ſaint Jean de Damas, qui vivoit dans le huitiéme ſiécle, & qui compoſa pluſieurs Hymnes. Nous en avons treize dans la Bibliothéque des Péres. Il eſt Auteur d'une partie des Odes qui ſont dans le *Triodum* des Grecs. Il y a dans la bibliothéque de Vienne en Autriche une explication des Pſeaumes en vers ïambes, qui portent le nom de Côme de Jéruſalem. * Baronius, *A. C. v.* 8. *&* 734. *n.* 1. *&c.*

COSME (prononcez *Côme*) I. de ce nom, Patriarche de Conſtantinople, originaire de Jéruſalem, ſuccéda l'an 1075, à Jean Xiphilin. Il gouverna cette égliſe juſques au ſeptiéme mai 1081. CÔME II ſuccéda l'an 1146, à Michel, & mourut dix mois après en 1147. * Curopalate. Nicétas & Baronius, *in Annal.*

COSME, Auteur Grec. qui a écrit la Vie de S. Jean Chryſoſtome, ou l'Hiſtoire de la Tranſlation de ſes Reliques. Ce Côme étoit ſurnommé *Veſtitor.* Il eſt cité dans le Catalogue qu'on a mis devant la Vie de ſaint Chryſoſtome, écrite par George d'Alexandrie *au huitiéme tome* de l'édition de Henry Savill. L'Editeur qui avoit cette Vie entre les mains, dit qu'elle ne lui a pas paru digne de revoir le jour.

COSME, ou *Mundus*, Capitaine Romain, ſe ſignala du tems de l'Empereur Juſtinien, dans les guerres d'Afrique, où il fut tué avec ſon fils. Sa mort fit revivre les eſpérances de tout le peuple, qui étoit dans une grande conſternation, depuis la conquête d'Afrique par Béliſaire ſous l'Empereur Juſtinien. Il s'étoit répandu une prétendue prophétie, qui portoit qu'après cette conquête le monde devoit finir, ſelon l'interprétation de la prophétie de la Sibylle. Mais la nouvelle de la mort de Coſme & de ſon fils, ſurprit agréablement tout le monde, lorſqu'on ſut d'un Interpréte que le mot *Mundus* répondoit en Latin au mot Grec Κόσμος, c'eſt à dire, *Coſme* ce grand Capitaine, qui étoit mort avec ſon fils, & que c'étoit véritablement ce que la Sibylle prédiſoit par ces vers,

Africa cum fuerit Romanis victa ſub armis ;
Tunc Mundus cum prole cadet.

Voyez Procope.

COSME (prononcez *Côme*) I. de ce nom, Grand Duc de Toſcane, étoit fils de JEAN II. Il fut fait Duc de Florence, après la mort d'Alexandre de Médicis, & eut beaucoup de part à la guerre d'Italie, entre les François & les Impériaux. Il avoit fait ſes efforts pour éviter de prendre parti ; mais n'en ayant pu venir à bout, il ſe rangea en 1553, du côté de l'Empereur dans la guerre de Sienne, dont il fut enfin maître en 1557. Côme fonda l'an 1554 ou 1562, l'Ordre Militaire de S. Etienne. Le Pape Pie V le créa l'an 1569, Grand Duc de Toſcane, malgré les oppoſitions de l'Empereur Maximilien, & de Philippe II, Roi d'Eſpagne. La connoiſſance qu'il avoit aquiſe dans les Sciences, fut cauſe qu'il aima les Savans, & qu'il les attira auprès de lui. Il fonda pour eux l'Univerſité de Piſe, & mourut âgé de 55 ans en 1574, après en avoir gouverné près de 38 avec beaucoup de bonheur & de réputation. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de MEDICIS. * Jean-Baptiſte Adriani, *l.* 19. 20. 21. *&c.* De Thou, *Hiſt.* Sponde, *aux Annal.* Imhoff.

COSME II, Grand Duc de Toſcane, fils de FERDINAND, auquel il ſuccéda l'an 1609, étoit un Prince d'un mérite ſingulier, doux, honnête, libéral, & qui ne négligea rien pour entretenir le calme dans ſon Etat. Il fut preſque toûjours malade, & mourut en 1621. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de MEDICIS.

COSME III, Grand Duc de Toſcane, fils de FERDINAND II, né le 14 août 1642, lui a ſuccédé en 1670. Il épouſa en 1661, *Marguerite-Louiſe* d'Orléans, fille de *Gaſton-Jean Baptiſte* de France, Duc d'Orléans, &c. & de *Marguerite* de Lorraine, & il en a eu 1. *Ferdinand* Prince de Toſcane, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Violante-Béatrix* de Baviére ſon épouſe, le 30 octobre 1713; 2. *Jean-Gaſton*, qui a épouſé *Anne-Marie-Françoiſe*, fille de *Jules-François*, Duc de Saxe-Lawembourg, de qui il n'a point d'enfans, le ſecond juillet 1697 ; & 3. *Anne Marie Louiſe* née le onziéme août 1667, mariée le 29 avril 1691, à *Jean-Guillaume* Electeur Palatin, mort le onziéme juin 1715, ſans poſtérité. *Voyez* MEDICIS.

COSME de Médicis. *Cherchez* MEDICIS, &c.

COSME, ſurnommé l'*Egyptien*, étoit d'Alexandrie, & a vécu à la fin du cinquiéme, & au commencement du ſixiéme ſiécle. Dans les premiéres années de ſa vie, il voyagea pour trafiquer dans l'Ethiopie, dans les Indes & dans d'autres païs: il embraſſa enſuite la vie monaſtique, & compoſa en 535, une Topographie Chrétienne, que le P. Dom Bernard de Montfaucon nous a donnée depuis peu, dans ſa nouvelle collection des Ecrivains Grecs. Il avoit auſſi fait une Coſmographie des parties auſtrales de l'Afrique, depuis Alexandrie, juſqu'à l'Océan Auſtral; des Tables Aſtronomiques, & un Commentaire ſur le Cantique des Cantiques, Ouvrage dont il fait mention dans ſa Topographie. Le but de ce dernier livre, eſt de refuter ceux qui ſoutiennent, que le monde & la terre ſont ſphériques. Le ſyſtême qu'il propoſe eſt, que la terre eſt platte, & que le ciel fait au deſſus une voute, dont elle eſt la baſe. * Dom Bernard de Montfaucon, *Collectio Nova Patrum. Voyez encore la Paléographie du même Bénédictin.*

COSMOGRAPHIE, c'eſt à dire, Deſcription du Monde, eſt une Science qui comprend l'*Ouranographie*, c'eſt à dire, la Deſcription du Ciel, ou la connoiſſance des ſphéres céleſtes, & la *Géographie*, qui eſt la Deſcription de la terre, y compriſe celle des eaux, que l'on appelle proprement *Hydrographie*. De la *Géographie* dépend la *Chorographie*, qui eſt la Deſcription d'un païs, comme d'un Royaume ou d'une province ; & la *Topographie*, qui n'eſt que la Deſcription d'un lieu particulier, ou d'une ville. Munſter, Thevet, Davity, nous ont donné des Coſmographies. Ce nom vient de Κόσμος *monde*, & de γράφειν *écrire.*

COSMOPOLITE, Auteur d'un excellent Ouvrage ſur

la Physique & sur la Chymie, dont le titre est ainsi conçu en Latin, *Cosmopolitani Novum Lumen Chymicum, Auctore, Divi Leschi genus amo.* On a cru jusques ici que Michel Sendivogius en étoit l'Auteur, parce qu'on trouvoit son nom dans cette Anagramme, qui signifie, *j'aime la nation de saint Leschus*, c'est à dire, les Polonois, dont Leschus a été le premier Roi. Mais d'autres ont assuré depuis, que le Cosmopolite étoit Anglois, & que Sendigovius n'avoit eu que les Manuscrits de cet homme illustre qu'il a donnez au public sous l'Anagramme de son nom. * Borel, *Antiq. Gall. & Franc.*

COSNAC (Bertrand de) Evêque de Cominges, puis Cardinal, étoit François de la province de Limosin, & Chanoine Régulier de saint Augustin. Le Pape Urbain V l'envoya en 1370, Nonce en Espagne. Grégoire XI lui continua le même emploi, & le crea Cardinal en 1371. Il s'aquitta très-bien de la commission qu'on lui avoit donnée, de ménager un traité de paix entre les Rois d'Aragon & de Castille. A son retour il mourut à Avignon l'an 1374. * Aubery, *Histoire des Cardinaux*. Victorel. Onuphre, &c.

COSNAC (Daniel de) Archevêque d'Aix, sorti de la même Maison que le Cardinal dont on vient de parler, a vécu jusques dans le XVIII siécle. Il étoit fils de *François*, Baron de Cosnac, & de *Léonore* de Taleyran de Chalais, veuve de *Henri* de Beaupoil, Seigneur de S. Aulaire. Il s'attacha à Armand de Bourbon, Prince de Conty, & eut part à la négociation du mariage de ce Prince avec Anne-Marie-Martinozzi, niéce du Cardinal Mazarin. Peu après il fut nommé Evêque de Valence & de Die, qui étoient alors unis ensemble. Dans la suite il fut honoré de la confiance de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV; Le Roi le nomma à l'Archevêché d'Aix en 1687, lui donna l'Abbaïe de S. Riquier diocése d'Amiens en 1695, & le fit Commandeur de l'Ordre du saint Esprit en 1701. Il eut des demêlez avec le Clergé Régulier de son diocése pour la visite qu'il prétendoit faire dans leurs églises, & Rome ne lui fut pas favorable, non plus que le Conseil du Roi, dans ses prétentions sur le couvent de Saint-Barthélemy d'Aix, Ordre de S. Dominique. Il mourut à Aix le 18 janvier 1708, en sa 81 année, étant alors le plus ancien Prélat du Royaume. Sa noblesse étoit si ancienne, que ses preuves pour être admis à l'Ordre du saint Esprit contenoient 14 degrez de générations. Il n'eut que deux neveux: l'aîné ne laissa de *Marguerite-Louise* d'Esparbès-de-Lussan-d'Aubeterre, que *Marie Angélique* de Cosnac, mariée en 1697, à *Procope-François*, Comte d'Egmond, Prince du S. Empire, Chevalier de la Toison-d'Or, & Général de la Cavalerie & des Dragons du Roi d'Espagne, morte sans postérité, le 14 avril 1717, âgée de 43 ans; & le cadet, nommé *Gabriel*, lequel après avoir été Agent général du Clergé a été nommé Evêque de Die en décembre 1701. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ. Mémoires du tems.*

COSNE (prononcez *Cône*) en Latin *Conium* & *Conada*, petite ville de France sur la Loire, entre Nevers & Orléans. Quelques-uns la mettent dans le Gâtinois, d'autres dans le Nivernois, d'autres enfin dans le Bourbonnois; mais sa situation sur la rive droite de la Loire, dans l'endroit où le Noaim y décharge ses eaux, ne permet pas qu'on la place dans cette derniére province. Le *Dictionnaire Universel de la France*, Hofman dans son *Lexic. Univ.* Baudrand & Maty dans leurs *Dict. Géogr.*, & Audifret le donnent au Nivernois; mais les Cartes que l'on a consultées, savoir celles de M. Delisle, de Sanson, de Jaillot, de Visscher & de De Wit, le mettent tous dans le Gâtinois. Elle est du diocése d'Auxerre, & est renommée par sa coutellerie. Elle fut souvent prise & reprise, durant les guerres Civiles du XVI siécle. * Sanson. Baudrand.

COSPE'AN (Philippe) Evêque de Lisieux, étoit du païs d'Artois d'une famille si pauvre, que pour vivre il se fit valet d'un Régent du Collége de Navarre, où il commença ses études. Charles de *Monchal*, qui y demeuroit alors avec l'Abbé d'Epernon, dont il étoit le Précepteur, l'ayant connu, le prit en affection, & le mit auprès de cet Abbé, seulement pour le suivre en Classe, & lui porter ses livres, & son écritoire. Le Duc d'Epernon qui avoit fait sa fortune par son esprit, en trouva beaucoup à ce jeune garçon, & lui parloit avec bonté toutes les fois qu'il venoit voir son fils l'Abbé. Un jour que ce Duc lui avoit fait plus d'amitié qu'à l'ordinaire, *Monseigneur*, lui dit Monchal en particulier, *ne gâtez point nôtre Eleve, j'en veux faire un homme digne de vôtre protection & capable de faire figure dans le monde.* Il réüssit. Cospéan, dans la suite, obtint l'Evêché d'*Aire* par la faveur du Duc, puis fut successivement Evêque de *Nantes* & de *Lisieux*. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

* COSPEAU (Pierre) Jurisconsulte, & Avocat au Grand Conseil de Hainaut; est Auteur d'un livre intitulé *Conclusions pratiques du Droit.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 732.

COSROEZ. *Cherchez* CHOSROÈS.

COSS, ville d'Egypte dans la Thébaïde supérieure, que les Arabes appellent *Said Aâla.* Elle est située sur le bord du Nil, & l'on dit qu'après le grand Caire, il n'y a point aujourd'hui de plus grande ville en Egypte. Il y a apparence que c'est l'ancienne Thébes. On donne à cette ville 61 degrez & 30 minutes de longitude, & 24 degrez 30 minutes de latitude. Cette ville est aussi appellée par les Arabes *Ain al Schams*, & par les Turcs *Guneschi Cossi*, comme qui diroit *Heliopolis* en Grec. Cependant les Grecs ont donné ce nom à une autre ville, qui est située dans la Basse Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* COSSA, ville réduite en village, est dans le petit païs qu'on appelle *lo Stato delli Presidii* en Toscane au sud-ouest d'Ansedonia qui s'est aggrandie de ses ruïnes. On prétend que c'est ce qui porte aujourd'hui le nom de *Porto Hercole.* * Maty, *Dict. Géogr.*

COSSA (Balthasar de) *Voyez* JEAN XXIII, Pape.

COSSART (Gabriel) Jésuite, né en 1615, à Pontoise dans le Vexin François, d'une famille noble, entra dans la Compagnie de JESUS à 18 ans. Après avoir enseigné en divers Colléges, il professa la Rhétorique à Paris durant sept ans, avec un succès & un applaudissement général. Il pouvoit passer pour un des meilleurs Orateurs, & un des meilleurs Poëtes de son tems. On en voit la preuve dans le Recueil de ses *Oraisons* & de ses *Vers*, que le P. de la Rue Jésuite donna en 1675, & qu'il dédia au fameux Evêque de Paderborn (Ferdinand) Baron de Furstemberg. Ce savant Prélat avoit honoré le P. Cossart de son estime, & lui avoit donné des marques de sa munificence. Au sortir de la Rhétorique, il s'appliqua à l'étude des Conciles, & se joignit au P. Labbe, pour en commencer une nouvelle édition beaucoup plus ample que celles qui avoient précédé. Le P. Labbe étant mort en 1667, lorsqu'on imprimoit l'onziéme volume, le P. Cossart continua seul ce grand Ouvrage, qui parut au jour en dix-huit volumes l'an 1672. Il mourut à Paris le 18 septembre 1674. Plusieurs Poëtes honorérent sa mémoire d'éloges funébres. * *Mémoires Hist.*

COSSE', la Maison des Seigneurs de COSSÉ, Ducs de BRISSAC, a été illustre par les grands hommes qu'elle a produits. Rouillard la faisoit descendre ridiculement de Cocceïus Nerva, & quelques autres ont cru avec aussi peu de fondement qu'elle venoit des Cossa de Naples, quoiqu'apparemment cette famille soit venue du Royaume de Naples. Cossé est une terre dans le Maine, près de Sainte-Susanne, qui a donné le nom aux Seigneurs de Cossé. L'on se contentera de la rapporter ici depuis THIBAULT qui suit.

I. THIBAULT, Seigneur de Cossé, Gouverneur du château & Comté de Beaufort en Vallée pour Jeanne de Laval, veuve de René, Roi de Jérusalem & de Sicile, Duc d'Anjou, laquelle pour récompense de ses services lui fit don de la terre de Beaulieu. Il épousa *Félicie* de Charno, fille de *Huguenin* de Charno, & de *Jeanne* de Saint-Julien, dont il eut 1. RENÉ qui suit; & 2. JEAN, Seigneur de Cossé, Sénéchal de Provence, qui étoit l'aîné, & qui de *Lyonne* du Four eut pour fille unique *Françoise*, Dame de Cossé, mariée à *Jacques*, Seigneur du Plantis. Philippe de Comines dit, que la Maison de ce Sénéchal étoit du Royaume de Naples. Il en parle ainsi dans le *cinquiéme livre de ses Mémoires, ch. 2*, au sujet de la Provence, que le Roi René avoit eu dessein de donner au Duc de Bourgogne, dont le Roi Louïs XI prit l'allarme, & l'ayant prié de se trouver à Lyon, où il le reçut avec beaucoup d'amitié, René lui fit entendre son intention par un de ses plus affidez Conseillers. *Jean Cossé Sénéchal de Provence*, dit-il, *homme de bien & de bonne Maison du Royaume de Naples, dit au Roi, Sire, ne vous émerveillez pas si le Roi mon Maître, vôtre oncle, a offert au Duc de Bourgogne de le faire son héritier; car il en a été conseillé par ses serviteurs & même par moi, vû que vous, qui étes le fils de sa sœur & son propre neveu, lui avez fait de si grands torts que lui avoir surpris les Châteaux de Bar & d'Angers, & si maltraitté en toutes ses autres affaires. Nous avons bien voulu mettre en avant ce marché avec le Duc de Bourgogne, afin que vous en eussiez des nouvelles pour vous donner envie de nous faire raison & connoître que le Roi mon Maître est vôtre oncle; mais nous n'avons jamais eu envie de mener ce marché jusqu'au bout. Le Roi recueillit très bien & très-sagement ces paroles, que ledit Jean Cossé dit au vrai.*

II. RENÉ de Cossé, Seigneur de Brissac, par acquisition qu'il en fit des Seigneurs de la Varenne, puînez de la Maison de Brezé, fut premier Pannetier de la Maison du Roi, & Grand Fauconnier de France depuis 1516, jusqu'en 1521. Il avoit épousé avant l'an 1502, *Charlotte* Gouffier, Gouvernante des Enfans de France, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boisy, & de *Philippe* de Montmorency, dont il eut 1. CHARLES de Cossé, I. du nom, Comte de Brissac, qui suit; 2. *Philippe*, Evêque de Coutances, Abbé du Mont S. Michel & de S. Jouin sur Marne, Grand Aumônier de France en 1547, mort le 24 novembre 1548; 3. *Adrienne-Jeanne*, mariée à *Girard*, Seigneur de Basoges; 4. *Anne*, alliée à *René* de Fonséque, Seigneur de Surgéres; & 5. ARTUS de Cossé, Seigneur de Gonnor, aussi Marechal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. qui étoit le second fils, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé.* Il épousa 1. *Françoise* du Bouchet, fille de *Charles*, Seigneur de Puygreffier: 2. *Nicole* le Roi, fille de *Guion*, Seigneur de Chillon, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiére femme, *Renée* de Cossé Comtesse de Secondigny, alliée à *Charles* de Montmorency, Duc de Damville, Pair & Amiral de France, morte sans enfans en octobre 1622; *Jeanne*, Dame de Gonnor, mariée 1. à *Gilbert* Gouffier, Duc de Rouannez: 2. à *Antoine* de Silly, Comte de la Rochepot; & *Magdelaine* de Cossé, premiére femme de *Jacques* de l'Hopital, Comte de Choisi, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne.

III. CHARLES de Cossé, I. du nom, Comte de Brissac, &c. Maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté cy-après dans un article séparé*, épousa *Charlotte* d'Esquetot, fille de *Jean*, Seigneur d'Esquetot, de Buglise, de Ricarville, &c. & de *Magdelaine* Picart, Dame d'Estelan, dont il eut 1. *Timoléon* de Cossé, Comte de Brissac, Colonel de l'Infanterie Françoise, Grand Fauconnier de France, qui fut tué au siége de Mucidan en mai 1569, à l'âge de 26 ans sans alliance, & *dont l'éloge sera rapporté cy-après dans un article séparé*; 2. CHARLES, II. du nom, Duc de Brissac, Maréchal de France, qui suit; 3. *Diane*, premiére femme de *Charles*, Comte de Mansfeld; & 4. *Jeanne* de Cossé, mariée à *François* d'Epinay, Seigneur de Saint-Luc, Grand-Maître de l'artillerie de France. *Ce Maréchal eut encore trois enfans naturels, savoir* Artus *de Cossé, Evêque de Coutances*, N.... *de Cossé, Abbesse d'Estival*; & N.... *de Cossé, Damoiselle de Beaulieu.*

IV. CHARLES de Cossé, II. du nom, Duc de Brissac, & Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, *dont l'éloge sera rapporté cy-après dans un article séparé*, épousa 1. *Judith*, Dame d'Acigné: 2. *Louise* d'Ognies, fille de *Louïs*, Comte de Chaulnes, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage, 1. FRANÇOIS, Duc de Brissac, qui suit; & 2. *Charles* de Cossé, Marquis d'Acigné, mort sans enfans d'*Héléne* de Beaumanoir, fille de *Toussaints*, Vicomte de Besse.

V. FRANÇOIS de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Grand Pan-

netier de France, Lieutenant Général au gouvernement de Bretagne, mourut le troisiéme décembre 1651, en sa 70 année. Il épousa *Guyonne* Ruélan, fille de *Gilles*, Seigneur du Rocher-Portail, & de *Françoise* de Miolaix, morte en janvier 1672, dont il eut 1. Louïs de Cossé, Duc de Brissac qui suit; 2. TIMOLÉON, Comte de Cossé, *qui a fait la branche des Comtes de* COSSÉ, *rapportée cy aprés*; 3. *Charles*, Abbé de Maures, mort en septembre 1693; 4. *François*, Abbé de la Buissiére, Grand Vicaire & Official de Chartres; 5. *Jean-Armand*, Chevalier de Malte, mort le 13 février 1658, a l'âge de 24 ans; 6. *Marie*, alliée en mai 1637, à *Charles* de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, Grand-Maitre de l'Artillerie, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le 14 mai 1710, en sa 89 année; 7. *Anne-Ursule*, mariée 1. à *Charles* de la Porte, Marquis de Vezins: 2. à *Henri-Marc Antoine* le Petit, de Verno, Seigneur de la Chausseraye, morte le 20 octobre 1687; 8. *Elizabeth*, femme de *François* de Gontault, Marquis de Biron, morte le 18 décembre 1679; & 9. *Marguerite-Guyonne* de Cossé, Abbesse de Chelles, morte le 13 juillet 1707.

VI. Louïs de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France, &c. mourut le 26 fevrier 1661, âgé de 35 ans. Il épousa *Marguerite* de Gondy, fille de *Henri*, Duc de Retz, morte le 30 mai 1670, dont il eut 1. HENRI-ALBERT qui suit; & 2. *Marie Marguerite* de Cossé, mariée le 28 mars 1662, à *François* de Neufville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, morte le 20 octobre 1708.

VII. HENRI-ALBERT de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France, &c. mort sans postérité le 29 décembre 1698, âgé de 54 ans. Il avoit épousé 1. en 1663, *Gabrielle-Louise* de Saint-Simon, fille de *Claude*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Diane-Henriette* de Budos, Marquise des Portes, morte le 28 février 1684: 2. le 20 juillet de la même année, *Elizabeth* de Verthamon, fille de *Michel* de Verthamon, Seigneur du Bréau, Maître des Requêtes, & de *Marie* d'Aligre, morte sans postérité le 13 février 1721, en sa 63 année.

BRANCHE DES COMTES,
puis des Ducs de Brissac.

VI. TIMOLÉON, Comte de Cossé, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Grand Pannetier de France, second fils de FRANÇOIS Duc de Brissac, &c. & de *Guyonne* Ruelan, mourut le 15 janvier 1675. Il avoit épousé *Marie* Charron, Dame d'Ormeilles, morte en juin 1679, dont il eut 1. ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS qui suit; 2. *Charles-Albert*, Abbé; & 3. *Guyonne Françoise-Judith* de Cossé, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon en 1708.

VII ARTUS-TIMOLÉON-LOUÏS, Comte de Cossé, Grand Pannetier de France, &c. fut reçu au Parlement le sixiéme mai 1700, Duc de Brissac, Pair de France après la mort de Henri-Albert de Cossé, Duc de Brissac son cousin Germain, & mourut subitement le premier juillet 1709, à l'âge de 41 an. Il avoit épousé en avril 1692, *Marie-Louise* Bechameil, fille de *Louïs*, Seigneur de Nointel, Surintendant des Maison & Finances de Philippe de France, Duc d'Orléans, & de *Marie* Colbert. Il en a eu 1. CHARLE-TIMOLÉON-LOUÏS de Cossé, Duc de Brissac qui suit; 2 *Emmanuel-Henri*, Abbé de Fontfroide; 3. *Jean Paul*, Chevalier de Malte, né jumeau le 12 octobre 1692; & 4. *René-Hugues*, dit le Comte de Cossé.

VIII. CHARLES-TIMOLÉON-LOUÏS de Cossé, Duc de Brissac, &c. né le premier février 1693, a été nommé Grand Pannetier de France, après la mort de son pére en 1709, & a épousé en novembre 1720, N.... fille unique de *Claude* Pécoil, Seigneur de la Ville-Dieu, Maître des Requêtes, & de N.... le Gendre. *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*, &c.

COSSÉ, (Charles de) I. de ce nom, Maréchal de France, dit le MARÉCHAL DE BRISSAC, Comte de Brissac, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Lieutenant Général des armées du Roi en Piémont, fils aîné de RENÉ de Cossé, Seigneur de Brissac en Anjou, premier Pannetier du Roi, & Grand Fauconnier de France, & de *Charlotte* Gouffier, fut élevé auprès de François de France, Dauphin de Viennois, & Duc de Bretagne, dont son pére avoit l'honneur d'être Gouverneur. Le chagrin qu'il témoigna de la mort funeste de ce Prince, arrivée en 1536, le porta a s'attacher uniquement aux armes, & c'est par leur moyen qu'il s'éleva si glorieusement. Il servit d'abord dans les guerres de Naples & de Piémont; & ensuite il se trouva l'an 1541, au siége de Perpignan, où il se distingua en qualité de Colonel de l'Infanterie Françoise, ou, selon d'autres, de quinze compagnies, dites *les Enseignes jaunes*. Il y fut blessé d'un coup de pique, après avoir regagné, lui septiéme, l'artillerie dont les ennemis s'étoient emparez. Le Dauphin Henri de France, témoin de son courage, dit hautement, que s'il n'étoit le Dauphin de France, il souhaitteroit d'être le Colonel Brissac. Charles de Cossé étoit de petite taille, & paroissoit extrémement délicat: il étoit si agréable de visage, que les Dames de la Cour ne le nommoient que le *beau Brissac*. On dit qu'étant en Italie dans sa premiére campagne, un Officier Espagnol qu'on avoit fait prisonnier, le voyant si beau, lui dit qu'il croyoit que sa Maîtresse l'avoit envoyé en ce païs, pour défendre sa beauté. Brissac voyant que la lance de cet Officier n'étoit point rompue, lui répondit froidement, qu'il en viendroit facilement à bout, si les autres Cavaliers étoient aussi peu courageux que lui, & se laissoient prendre sans rompre leur lance. Après le siége de Perpignan, le Roi lui donna une Compagnie d'ordonnance, avec la charge de Colonel Général de la Cavalerie légére de France, dont il s'aquitta avec tant de réputation, que les premiers Gentilshommes du Royaume, & les Princes mêmes faisoient gloire d'apprendre le métier de la guerre sous un si excellent Capitaine. En 1543, l'Empereur Charles-*Quint*, ayant attaqué Landrecy, Brissac y jetta du secours; & ayant été trois fois enveloppé, il se tira d'affaires, & vint joindre l'armée du Roi près de Vitri. François I y étoit alors en personne, & sortoit de table, lorsque Brissac arriva. Il lui témoigna une reconnoissance extrême du service qu'il venoit de lui rendre; & après l'avoir embrassé avec beaucoup de tendresse, il lui fit l'honneur de le faire boire dans sa propre coupe, parce qu'il revenoit échauffé de cette action si dangereuse. Ce Monarque le fit aussi Chevalier de son Ordre. Quelque tems après, Brissac défit l'arriére-garde de l'armée de l'Empereur, à la levée du siége de Guise, secourut la ville de Luxembourg, & se fit admirer à la retraite de Châlons au mois de juillet de l'an 1544. L'année suivante, il défit deux mille Anglois au combat de Marcq près de Calais, & fut honoré par le Roi Henri II, en 1547, de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France. Il fut envoyé en qualité d'Ambassadeur à l'Empereur pour la paix, eut le Gouvernement de Piémont, & fut fait Maréchal de France en 1550. Lorsqu'il fut arrivé à Turin, il rétablit la discipline militaire, réforma les abus, & accoutuma les Soldats à la fatigue, les obligeant d'être toûjours armez, & d'obéïr bien exactement à leurs Officiers. Ensuite il secourut les Princes de Parme & de la Mirandole, fit tête à Ferdinand de Gonsague, puis au Duc d'Albe, Généraux des ennemis, prit sur eux Quiers, Saint-Damien, Yvrée, Casal, & un très-grand nombre d'autres places, & défit leurs troupes en diverses occasions, sans avoir jamais eu de desavantage. A son retour en France, après la mort du Roi Henri II, en 1549, il eut le Gouvernement de Picardie; & continuant à rendre des services importans, il contribua en 1562, à la prise du Havre-de-Grace sur les Anglois, & au gain du combat de Châlons sur les Huguenots. Le Maréchal de Brissac étoit alors très-incommodé des gouttes, dont il mourut à Paris le 31 décembre de l'an 1563, âgé de 57 ans. * Du Bellay, *Mémoires*. Paul Jove & de Thou, *Hist.* Le Féron. Brantôme. La Colombiére. Godefroy. Le Pere Anselme, &c.

COSSE', (Artus de) Maréchal de France, Comte de Secondigni, & Seigneur de Gonnor, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des païs d'Anjou, de Touraine, & d'Orléans, a été connu sous le nom de Maréchal de Cossé. Il étoit fils de RENÉ de Cossé, & frére du Maréchal de Brissac. En 1552, il fut établi Gouverneur de la ville de Metz, qu'il défendit contre l'armée de l'Empereur; & en 1554, il fut aussi fait Lieutenant-de-Roi à Mariembourg, puis Grand Pannetier de France, & Surintendant des Finances. Brantôme parle ainsi de lui. *Il eut deux Gouvernemens de place, l'un après l'autre, fort scabreux, & sur lesquels l'Empereur jetta l'œil incessamment, qui étoient Metz & Mariembourg; dont bien lui servit d'être ce qu'il étoit, & même à Mariembourg; car il étoit là bien à l'écart & donnoit de la peine à le secourir, & d'homme & de vivres. Il avoit la tête aussi bonne que le bras, encore qu'aucuns lui donnérent le nom de Maréchal de Bouteilles, parce qu'il aimoit quelquefois à faire bonne chére, rire & gaudir avec les compagnons; mais pour cela sa cervelle demeuroit fort bonne & saine; & le Roi & la Reine se trouvoient bien de ses avis, ce disoient-ils. Aussi l'avancerent-ils; car ils le firent Surintendant des Finances, où il ne fit pas mal ses affaires, & mieux que les miennes, ce disoit-on: aussi sa femme, qui étoit de la Maison de Puy-Greffier en Poitou, mal habile pourtant, & n'étant jamais venue à la Cour, sinon lorsqu'il eut cette charge des Finances, lorsqu'elle fit la révérence à la Reine, elle remercia d'abord sa Majesté de l'Intendance des Finances, qu'elle avoit donnée à son mari: ma foi, dit-elle, nous étions ruinez sans cela, Madame; car nous devions cent mille écus; Dieu merci depuis un an nous en sommes acquitez, & si nous avons gagné de plus cent mille écus, pour acheter quelque belle terre. Qui rit là dessus, ce fut la Reine, & tous ceux & celles qui étoient en sa chambre, sans que son mari, qui bien fâché, dit assez bas qu'on l'ouït: Ha! parbieu, Madame la folle, vous vuiderez d'ici, vous n'y viendrez jamais, qu'au Diable soit elle; me voilà bien accoutré: la Reine l'ouït, car il disoit fort bien le mot qui en rit encore davantage. Dès le lendemain il lui fit plier son paquet, &c.* Artus de Cossé fut fait Maréchal de France en 1567. Il se trouva à la bataille de Saint-Denys, & à celle de Moncontour en 1569. Avant cela, il s'étoit opposé au Prince d'Orange, qui vouloit entrer en Picardie; mais en 1570, il fut défait par les Huguenots au combat d'Arnay-le-Duc. En 1573, il servit utilement au siége de la Rochelle, & empêcha le secours d'y entrer. L'année suivante il fut arrêté, & mis à la Bastille, d'où il ne sortit que par les soins du Duc d'Anjou, au mois d'avril de l'an 1575. Ce service l'attacha à la personne de ce Prince, qui fut depuis le Roi Henri III, & qui l'honora en 1559, du Collier de ses Ordres. Le Maréchal de Cossé rendit encore quelques autres services, & mourut en son château de Gonnor en Anjou, le 15 janvier de l'an 1582. * De Thou, *Hist.* Davila. Brantôme. Le P. Anselme, &c.

COSSE' (Philippe de) Evêque de Coutances, Grand Aumonier de France, Abbé de Saint-Michel-en-l'Erm, & de Saint-Jouin-sur-Marne, étoit frére de CHARLES & d'ARTUS de Cossé, Maréchaux de France. Il aimoit les Lettres & les Savans, & fut élevé en l'an 1530, sur le siége épiscopal de Coutances, après René de la Tremoille. C'est ce Prélat qui persuada Louïs le Roi d'écrire la Vie de Guillaume Budé, & de la dédier au Chancelier Poyet en 1541. Il faut voir l'épître qui est à la tête de cet Ouvrage, dans laquelle Louïs le Roi parle si avantageusement de Philippe de Cossé. Salomon Macrin le loue aussi dans ses vers, de la grande passion qu'il avoit pour les Lettres, particuliérement pour la Langue Hébraïque, pour la Philosophie, & pour la Poësie. Le célébre Nicolas Bourbon fut aussi des amis particuliers de ce docte Prélat, qui mourut vers l'an 1550. * Salomon Macrin, *l.* 2. *Hymn. Carm.* 2. Louïs Bourbon, *l.* 8. *Carm.* 118. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

COSSE', (Timoléon de) dit le Comte de Brissac, Grand Fauconnier de France, Colonel des Bandes de Piémont, étoit fils de CHARLES I, Maréchal de Brissac, & de *Charlotte* d'Esquetot, Dame d'Estelan. Il fut élevé dans les Lettres & dans les armes, & s'y fit admirer; mais il fut tué malheureusement au siége de Mucidan, dans le Périgord, l'an 1569, âgé seulement de 26 ans. Brantôme parle ainsi de lui: " Or le Comte de Brissac étant sous

" le

„ lefouet & gouvernement de fes Maîtres, tout jeune qu'il étoit, montra toûjours quelque chofe de gentil & de grand au jour; & prêt à porter les armes, pour fa premiére guerre, il vit le fiége de Rouen, & ce qui fe fit devant Paris aux premiéres guerres. En ces deux factions, on notoit toûjours en ce jeune homme une fort grande curiofité d'apprendre & de favoir quelque chofe, & & de fe tenir fujet à M. de Guife. . . . M. de Guife l'en eftimoit beaucoup de cette fubjection & fouci, & difoit fouvent, (car je l'ai vu) ce jeune garçon fera quelque jour un gentil garçon, & homme de guerre. Et en quoi il le prifoit le plus, c'étoit qu'il ne s'amufoit point à petites chofes & folâtreries, ainfi que les Enfans d'honneur comme lui, qui étoient avec le Roi Charles; & encore que plufieurs fuffent plus vieux que lui, ils ne venoient que fort peu fouvent aux trenchées; & lui tous les jours y étoit & n'avoit peur de rien. Ayant vu ces deux factions, il fallut qu'il allât faire fa charge de Colonel; car fes bandes y étoient, & alla trouver de Nemours qui étoit Lieutenant Général du Roi vers le Lyonnois, Forez, & Dauphiné, & fe fit une entreprife pour furprendre Lyon. . . . La paix s'enfuivit; nous fîmes le voyage de Malte, où il n'avoit point charge autrement; mais pourtant on lui déféroit, au moins aucuns gratuitement, car nous étions tous à nous & à nos volontez. La feconde guerre civile vint: il commanda à trois régimens, mais toûjours en titre de Colonel Genéral de Piémont. Ces deux armées firent peu de factions, finon le fiége de Paris, où le Comte de Briffac, en plufieurs efcarmouches commença à fe faire valoir, puis à la bataille de Saint-Denys où il fit très-bien; puis au voyage de Lorraine, où s'aidant quelquefois de fon infanterie, quelquefois de fa Compagnie de Gendarmes, & de la Nobleffe volontaire de la Cour, alloit à la guerre, & en retournoit toûjours avec une bonne fortune & réputation. Entre autres factions, il défit à S, Florent en Champagne, deux compagnies de Huguenots; l'une de M. de Tors, de la Maifon noble de Montberon en Angoumois, brave, vaillant & gentil compagnon de guerre, ainfi que fes braves prédeceffeurs; l'autre du Baron de Brion, brave & vaillant auffi, & fort habile Huguenot, & fi n'avoit pas la moitie d'hommes que les autres; & outre cela, fallut forcer le bourg gardé de plus de trois cens Arquebufiers, & de deux cens Gendarmes Huguenots. La petite paix fe fit, qui ne dura guéres, & pour ma part, comme l'on dit. La troifiéme guerre fe fufcita, en laquelle nulle occafion fe préfenta de mener les mains, que ledit Comte ne s'y trouvât, & s'y fît fignaler; & quand elle lui manquoit, il la favoit bien aller querir, fût de près, fût de loin, où il falloit. A la bataille de Jarnac, lorfqu'il falloit faire la charge de fon état de Colonel, il la fit très bien; mais fût devant ou après qu'il vit qu'il n'étoit point néceffaire, il fit toûjours faction d'homme de cheval, & ne fit, comme M. de Foix, tuer fes beaux chevaux, car il voyoit bien que jamais on ne préfumeroit de lui qu'il s'en voulût aider pour s'enfuir, chacun de l'armée le jugeant très-mal propre pour faire ce trait; & auffi que de fon côté il s'affuroit bien de fon cœur & de fa réfolution: par quoi cette bataille faite, & qu'il n'y avoit plus nulle apparence de combattre en bataille rangée, il monta à cheval, pour fuivre la victoire, laquelle certes il pourfuivit très-bien. . . Pour retourner à ce brave Briffac, M. l'Amiral le voyant tel, & fi chaud à la guerre (car ordinairement il étoit fur fes bras ou des fiens) comme prophétifant bien-tôt fa mort, il difoit un jour: Je le veux tel & ainfi courageux; car il n'en durera guéres, & bien tôt nous le perdrons, & ne l'aurons plus fur nos gens, qu'il vient à toute heure fatiguer. Auffi n'y faillit pas; car étant venu au fiége de Mucidan, M. fon Général ne le voulant, & tenant cette place indigne d'y envoyer fes Colonels, tous deux y allérent à l'envi l'un de l'autre, & le Comte s'apprêtant pour l'affaut, armé de toutes piéces, car il ne dédaignoit nullement les armes, qui étoit figne qu'il en vouloit manger à bon efcient, il eut un coup à la tête près les deux yeux; & encore qu'il eut fon cafque très-bas & couvert, il en mourut. Un bon Soldat Périgourdin le tua, qui étoit dedans, que l'on appelloit Charbonniére, lequel avoit été à moi, & de ma Compagnie, & étoit un des meilleurs & des juftes Arquebufiers qu'on eût fçu voir, & ne faifoit autre chofe léans, finon qu'étant affis fur un petit tabouret, & la plupart du tems dînoit & foupoit regardant par une canonniére, que tirer inceffamment, & avoit deux arquebufes à rouet & une méche, & fa femme & un valet près de lui, qui ne lui fervoient que de lui charger fes arquebufes, & lui de tirer, fi bien qu'il en perdoit le boire & le manger. Il fut pris, & Monfieur, frére du Roi, le voulut voir & pour avoir tué un fi grand perfonnage, commanda qu'il fût pendu. . . Bref, ce Comte de Briffac a été l'un des plus parfaits & accomplis Seigneurs que j'aye point vu en nôtre Cour. Je n'en ai guéres vu qui en leur jeuneffe n'ayent fait quelque tour de fottife; mais jamais celui-là n'en a fait, &c. De Thou parle ainfi de la mort du Comte de Briffac, au fujet du fiége de Mucidan: *De Pompadour de la premiére Nobleffe de Limoufin y fut tué; & comme de Briffac, qui eut beaucoup de reffentiment de fa mort, vouloit aller lui-même reconnoître la bréche & le foffé, & qu'il fortoit de la trenchée couvert d'un cafque & d'un bouclier, il fut tué d'un coup d'arquebufe, qu'il reçut dans la tête, s'étant découvert le vifage fans y penfer. Les fiens le regrettérent beaucoup; car outre qu'il étoit fils d'un pére illuftre, il s'étoit déja fait par fa vertu un chemin aux plus grands honneurs & aux plus hautes dignitez, bien qu'il n'eût à peine que 25 ans.* Le Roi témoigna un deplaifir extrême de la mort du Comte de Briffac, dont le corps fut porté à Paris, & enterré aux Céleftins dans la chapelle d'Orléans, où l'on voit encore fon Epitaphe, que le Poëte Jodelle compofa. * Brantôme, *Mémoires des Hommes Illuft. Franç.* De Thou, *Hift. l.* 45. Le Laboureur, *tome des Hommes Illuftres.* Davila, *l.* 4. *&c.*

COSSE', (Charles II, de) Duc de Briffac, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, &c. étoit fils puîné de CHARLES de Coffé, I. du nom, & frére de *Timoléon*. Dès fon jeune âge il porta les armes, pour fe rendre digne de la réputation de fes ancêtres. En 1582, il fe trouva au combat naval donné le jour de fainte Anne contre les Efpagnols; puis fe déclara pour le parti de la Ligue; & en 1593, il défendit Poitiers contre l'armée royale. Enfuite, le Duc de Mayenne le nomma Gouverneur de Paris, qu'il remit entre les mains du Roi Henri IV, le 22 mars de l'an 1594. Ce fut en cette occafion que le Roi voulant reconnoître ce bon fervice, le fit Maréchal de France, puis Chevalier de fes Ordres en 1595. Le Roi Louïs XIII érigea l'an 1620, fa Terre de Briffac en Anjou, en Duché & Pairie. En 1621, il fe trouva au fiége de Saint-Jean d'Angeli, & mourut la même année, a Briffac.

COSSE de GENEST, Ordre Militaire inftitué en France, & comme on croit, par S. Louïs l'an 1145, lorfqu'il époufa Marguerite de Provence. Le Collier de cet Ordre n'étoit apparemment qu'une marque d'honneur, car on ne voit pas qu'en le prenant on prît aucun engagement particulier. Il étoit fait en forme de deux gros tuyaux ronds, entre lefquels étoient paffées des coffes de genêt doubles, s'entretenant par les queues; & fur ces coffes étoient neuf potences garnies de pierreries, avec encore d'autres ornemens qu'on peut voir dans la defcription que le P. Ménêtrier en a copié dans les Regîtres de la Chambre. Ce Pére eft tombé dans une affez plaifante erreur, lorfqu'il a pris le nom du Roi James, qu'il avoit trouvé dans la defcription du Collier deftiné pour le Roi d'Angleterre, pour le mot *Jamais*, qui auroit été la devife des Chevaliers, au lieu qu'elle étoit compofée de ces deux mots Latins, *Exaltat humiles.* Quelques Savans prétendent que S. Louïs n'inftitua aucun Ordre Militaire; & s'ils ont raifon, on doit convenir que cet Ordre eft plus ancien que lui, puifqu'on apprend de Guillaume de Nangis, Hiftorien contemporain, que ce faint Roi le conféra l'an 1238, à Robert de France, & l'an 1267, à Philippe de France fon fils aîné, & à plufieurs Princes de fon fang, & Grands Seigneurs. Le Roi Charles V fit Chevalier de cet Ordre en 1378, Geofroy de Belle-Ville fon Chambellan, d'une illuftre Maifon de Poitou. Charles VI, à l'entrée de la Reine Ifabeau de Baviére, fit Chevaliers, à S. Denys en France, fes coufins Louïs d'Anjou, II. de ce nom, Roi de Sicile, & le Chevalier, Prince de Tarente. * Héliot, *Hift. des Ord Mon. tome* 8. *ch.* 37. Guillaume de Nangis, *en la Vie de faint Louis.* Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie*, *l.* 3. *p.* 581.

COSSÉENS, peuples qui habitoient les montagnes de Perfe. Ils ne vivoient prefque que de brigandages. Diodore & Arrien difent qu'Alexandre *le Grand*, tranfporté de douleur, à caufe de la mort de fon cher Epheftion, marcha contre eux; & que par un cruel maffacre qu'il en fit, il les immola tous aux Manes de ce Favori. * Diodore, *l.* 17. Polyéne, *l.* 7. Arrien, *in Exped. Alexandri.*

* COSSIERS (Jean) Peintre fort célebre dans le Brabant, fur tout a caufe d'une piece de fa façon qui fe trouve a Malines dans l'eglife du grand Beguinage. Il vifita plufieurs Cours, & laiffa par tout des marques de fon génie. On ne fait pas en quel tems il eft mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schilderboek, partie* 1.

COSSIR, CHOSAIR, ALCHASIR, ville d'Egypte. Elle eft fituée dans une contrée, qui porte fon nom, fur la Mer Rouge, où elle a un affez bon port, environ à quatre vints lieues de Minio du côté du levant. La plus grande partie des Géographes mettent à Coffir l'ancienne *Bérénice* d'Egypte: mais les autres la prennent pour l'ancienne *Myos Hormos*, qui étoit fur la même mer que Berénice. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COSSONAY, petite ville de Suiffe, dans le Païs de Vaux, eft au nord-nord-oueft de Laufanne, dont elle eft éloignée d'environ quatre lieues. Elle avoit autrefois des Barons, mais la race en eft éteinte, il y a plus de 300 ans. * *Etat & Delices de Suiffe, tome* 2. *p.* 227.

* COSSOVO (Monte-) montagne de la Theffalie en Gréce. C'eft la même que les Anciens nommoient *Offa*. Elle s'etend tout le long du bord méridional de la riviére de Pénée, jufqu'au Golfe de Salonichi.

COSSOWOPOLYE. *Voyez* AMELSFELD.

COSSUS, nom d'une branche de la famille Cornelia à Rome, de laquelle font fortis des Confuls & d'autres grands hommes.

COSTA, (Laurenzo) Peintre eftimé, qui vivoit dans le quinziéme fiécle. Il peignit à Bologne & à Ferrare, & eut pour Difciple le Doffe & Hercule de Ferrare. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

COSTA ou A COSTA, (George) Cardinal, né de pauvres parens dans le diocéfe de Lisbonne en Portugal, fe rendit très recommandable par fa vertu. Catherine de Portugal, fille du Roi Edouard, laquelle après avoir été fiancée à Charles de Navarre, Prince de Viane, & à Edouard IV, Roi d'Angleterre fans avoir époufé ni l'un ni l'autre, s'étoit rendue Religieufe au monaftére de Sainte-Claire, honora George Cofta de fa confiance. Elle lui procura des Bénéfices, & fa fage conduite lui mérita depuis d'être élevé à l'Archevêché de Lisbonne. Alfonfe V, Roi de Portugal le nomma fon Ambaffadeur auprès du Roi de Caftille, le fit fon premier Miniftre, & obtint pour lui du Pape Sixte IV, le chapeau de Cardinal l'an 1476. Le Pape l'ayant appellé en Italie, il y paffa en 1480, & fa Sainteté le nomma fon Legat à Venife. Jean II, Roi de Portugal qui s'étoit laiffé prévenir par les ennemis du Cardinal de Lisbonne, n'eut pas pour lui la même confidération qu'avoit eue fon pére; il paffa même jufqu'à foupçonner fa fidelité; mais ce Prince s'en repentit au lit de la mort, & dit publiquement qu'il lui en demandoit pardon. Le Roi Emanuel étant monté fur le thrône en 1495, il chargea ce Cardinal de rendre en fon nom, l'obédience au Pape Alexandre VI. Il l'invita même de repaffer à Lisbonne, pour l'affifter de fes confeils, mais quand les vaiffeaux qui devoient le tranfporter furent arrivez, il s'excufa fur fon grand âge, & fur ce que le Pape ne vouloit pas qu'il fortît de Rome. Sa préfence n'y fut pas inutile au Roi fon Maître. Enfin il y mourut le 14 feptembre 1508, âgé de 102 ans, après avoir eu

les

les Evêchez de Frascati, d'Albe & de Porto. * Ciaconius. Aubéry, *Hist. des Cardinaux*, &c.

COSTA, DA COSTA, ou ACOSTA, (Christophle) né en Afrique, d'un pére qui étoit Portugais, a fleuri dans le XVI siecle, vers l'an 1580. Il étudia en Médecine; & dans un voyage en Asie, il fut pris par les Barbares, & y vécut longtems en esclavage. Dans cet état, il ne perdit pas l'occasion de satisfaire le penchant qu'il avoit pour la connoissance des herbes médicinales, & des drogues que produit cette partie du monde. Il les remarqua avec soin; & ayant trouvé moyen de sortir de captivité, il voyagea dans le même païs; puis étant venu en Espagne, il y exerça la Médecine a Burgos. C'est en cette ville qu'il publia l'an 1578, son Ouvrage intitulé *Tratado de las Drogas y Medecinas de las Indias*. Outre ses remarques, il se servit d'un livre que Garcias d'Orta avoit composé sur le même sujet, comme il l'avoue lui même de bonne foi. Charles Clusius traduisit en Latin ce Traité d'Acosta, qui composa d'autres piéces, & entre autres une Rélation d'un Voyage des Indes; un livre à la louange des femmes, &c. On dit que sur la fin de sa vie il se retira dans une solitude, où il mourut. C'est de lui que les Espagnols ont dit,

Africa te genuit, te fertilis Asia pavit,
Te nunc Europa, ô Doctor Acosta, tenet.

* Vander Linden, *de Script. Med.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* &c.

COSTA (Emanuel) Jurisconsulte célébre, étoit Portugais, & enseigna l'an 1550, dans l'Université de Salamanque. Il avoit étudié sous Martin Apilcuëta, & il a mérité les éloges de Covarruvias, de François de Sarmiento, & de tout ce que l'Espagne a eu de plus considérable dans la Science du Droit. Costa a laissé divers Traitez qu'on recueillit l'an 1582, à Salamanque, en deux volumes *in folio*.

COSTA (Emanuel A) Jésuite Portugais, vivoit en 1561, & a écrit en Portugais une Histoire de sa Societé en Orient, traduite en Latin par Jean Pierre Maffée, outre une autre Histoire des Indes, & une autre du Japon. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jes.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* &c.

COSTA (Jean) Historiographe d'Espagne, vivoit en 1578. Il étoit né dans la province d'Aragon, & enseigna la Rhétorique à Salamanque. Depuis, ayant été appellé à Sarragosse, il y fut Professeur en Droit, & fut nommé Historiographe après la mort de Jérôme Blanca. Jean Costa a écrit un Ouvrage en deux livres, *De conscribenda rerum Historia*; *El Gobierno del Cieudadano* & divers autres Traitez. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* &c.

* COSTA (François Antoine) Noble de Messine, naquit l'an 1571, & s'attacha à la Jurisprudence dans laquelle il excella. Il fut Juge à Messine, & envoyé jusqu'à deux fois par les Vicerois de Naples en qualité de Vicaire géneral. Il mourut à Messine en 1656 âgé de 85 ans. On a de lui, *Consiliorum sive Responsorum Juris cum addictionibus, Volumen.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COSTA (Joseph-Marie) Noble de Messine, & Jésuite, naquit le premier juin de l'an 1637. Ce fut un célébre Prédicateur. Il mourut le 23 août 1696. On a de lui, *l'Incantesimo, Oratione panegirica della Sacra Vergine*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COSTA (Pie) natif de Palerme, de l'Ordre de St. Benoît, fut un très-savant homme aussi bien que d'une grande probité, & s'attira une estime générale. Après avoir été Prieur, il fut fait en 1587 Abbé du Monastére de St. Martin à Palerme, & mourut le 22 septembre 1597. On a de lui, *Volumen Asceticum de SS. Eucharistia*, & quelques Ouvrages Italiens qui ont été publiez sous un nom emprunté. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COSTA (André A) Jesuite de Plaisance, après avoir changé de Religion, fut Prédicateur Italien à Zurich en 1658. Il abandonna derechef les Protestans en 1663, alla à Lucerne & fut Sécretaire d'un Ambassadeur. Les promesses par lesquelles il avoit été tenté pour retourner chez les Catholiques n'ayant pas été remplies, il résolut de repasser à Zurich en 1665; mais il fut trahi dans son projet, envoyé sur les Galéres & obligé de réfuter tous les Ouvrages qu'il avoit composez pendant qu'il faisoit profession de la Religion Protestante. C'étoit un homme savant & éloquent, qui s'étoit fait un grand nom en Italie par ses Sermons. Il en fit imprimer un vol. *in octavo*, pendant son séjour à Zurich; il a aussi publie, dans une Harangue Latine très-élégante, les raisons pour lesquelles il avoit embrassé la Religion Réformée. * *Dict. Allemand de Bale.*

COSTA (Gabriel) *Voyez* ACOSTA.

COSTA (Jean) Jurisconsulte. *Voyez* COSTE (Jean de la)

COSTA (Marguerite) native de Rome, a vécu dans le XVII siécle. Elle avoit du génie & du talent pour la Poësie, & prépara pour le Roi de France une Fête à cheval en forme de carrousel & de ballet. Le sujet de cette Fête étoit un défi d'Apollon & de Mars. On en trouve la description dans les répréfentations en Musique du Pére Ménétrier Jésuite. L'exécution de ce dessein ayant paru trop difficile, on lui préféra l'Orphée, qui fut répréfenté en 1647. On ne laissa pas de faire imprimer cette fête de la *Si gnora Costa*, avec ses autres Poësies, qu'elle dédia au Cardinal *Mazarin*.

* COSTAGUTI, famille distinguée de Gênes, de laquelle est issu celui qui fait le sujet de l'article suivant.

COSTAGUTI (Jean-Batiste) Cardinal Romain, Doyen des Clercs de Chambre, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 février 1620, qui lui donna le titre de sainte Anastasie. Il mourut à Rome la nuit du septiéme au huitiéme mars 1704, d'une attaque d'Apoplexie, âgé de 78 ans, & fut inhumé en l'église de saint Charles de Catinari.

C

COSTANTZ ou COSTENTZ, ville. *Voyez* CONSTANCE.

* COSTANZO (Angelo di) Seigneur de Cantalupo, d'une des familles les plus illustres & les plus anciennes de Naples, naquit vers l'an 1507, d'*Alexandre* di Costanzo & de *Roberta* Santremonda. Ayant été obligé de sortir de sa patrie, où la peste faisoit de grands ravages, il se retira à Somma, ville de la Terre de Labour, avec Jacques Sannazar & François Poderico, qui lui persuadérent d'écrire l'Histoire de Naples. Quoique cette entreprise lui parût au dessus de ses forces, il ne laissa pas de se rendre à leurs desirs, dans l'espérance de trouver dans leurs lumiéres & dans leurs conseils, de quoi suppléer à ce qui lui manquoit. Mais peu s'en fallut qu'il n'abandonnât tout, lorsqu'ayant trois ans après perdu ces deux grands hommes, il se vit privé du secours sur lequel il avoit compté. Ayant cependant repris courage il s'appliqua avec ardeur à la lecture des meilleurs Historiens tant Napolitains qu'étrangers qui pouvoient être utiles à son dessein, & fouilla dans les Archives publiques & particuliéres. Par ces moyens il parvint à achever son Ouvrage. L'Histoire ne l'occupa pas entiérement, & il donna une partie de son tems à la Poësie Latine & Italienne, & s'y rendit fort habile sous la direction de Berardino Rota. Il a eu deux fils qui moururent jeunes, & dont il met la mort au nombre de ses plus fâcheuses disgraces. On ne sait pas au juste l'année de sa mort. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne mourut que dans une extrême vieillesse & après l'an 1590, puisqu'on a une de ses lettres datée de l'année suivante 1591, parmi celles de Thomas Costo. Ses Ouvrages sont, *Delle Istorie di Napoli*; *Istorie del Regno di Napoli*; *Rime*. On trouve trois de ses lettres dans le troisiéme livre des *Lettere volgari diversi*, recueillies par Alde Manuce *le Jeune*, & imprimées à Venise en 1564. Il parle dans la seconde d'une Comédie, dont il fit le plan en une nuit, & qu'il composa en quatre jours. Lorenzo Crasso dit qu'il a fait un Ouvrage où il a décrit la chûte & les disgraces des Maisons illustres du Royaume de Naples, & qu'il n'a pas voulu y mettre son nom; mais personne ne sait ce que c'est que cet Ouvrage. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 11. *p.* 398. & *suiv.*

COSTARICA, province de l'Amérique Septentrionale dans la Nouvelle Espagne. Elle est des plus orientales de l'Audience, ou du Gouvernement de Guatimala, & est située entre la Mer de nord, & la Mer Pacifique, au couchant de Véragua. Le terroir est fertile, & a quelques mines d'or & d'argent. La principale ville est Carthage située au milieu des terres, entre la Mer du Sud & la Mer du Nord: c'est pourquoi elle a un port sur chacune des deux côtes. Les autres sont Aranjuez & Nicoya sur la Mer du Sud ou Mer Pacifique, Castro d'Asturia dans les terres, &c. On dit que cette province est un païs désert & plein de montagnes. Ainsi le nom de Costa-Rica, ou de Côte-Riche, ne lui convient précisément que pour ses mines. * De Laët, *Histoire du Nouveau Monde*. Herrera, *l.* 13. Sanson.

COSTE (de) famille de Dauphiné. Goussainville dans son Martyrologe des Chevaliers de Malte, met entre les Héros de cet Ordre, le Chevalier Simon de Coste, qui fut tué à Zara l'an 1552. Il y a eu dans cette famille Jacques de Coste, Comte de Charmes, Président au Parlement de Grenoble. On dit que les Comtes d'Arrignan, de la Trinité & de Polonguére en Piémont sont de la même famille d'où sont sortis *Jean-François* de Coste, Comte d'Arrignan, Gouverneur du Duché d'Aoste & d'Ivrée, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1568; & *François* de Coste, Comte de Polonguére & d'Arrignan, premier Ecuyer de Madame Royale, aussi Chevalier du même ordre en 1658.

COSTE (Hilarion de) naquit à Paris le sixiéme septembre 1595, d'Antoine Coste, issu d'une famille noble du Dauphiné & de Catherine Chaillou, petite-niéce de S. François de Paule. *Olivier* Chaillou son oncle, qui étoit alors Chanoine de l'église de Paris, & qui depuis entra en 1604 dans l'Ordre des Minimes, le tint sur les fonts de batême, & lui donna le nom d'*Olivier* qu'il conserva jusqu'au tems de son entrée chez les Minimes, où on le lui changea en celui d'*Hilarion*. Le jeune de Coste eut le malheur de perdre son pére dans son enfance; mais son éducation ne souffrit point de cette perte, car sa mére le fit élever avec toute l'attention que méritoit un aussi beau naturel que le sien. Lorsqu'il eut achevé ses études, il forma le dessein de suivre l'exemple de son oncle, qui avoit renoncé à tout pour se faire Minime, & l'exécuta en entrant dans cet Ordre, où il prit l'habit le 21 octobre 1614, âgé de 19 ans, & où il fit profession l'année suivante. Il alla ensuite à Nevers où il étudia en Philosophie sous le Pére Marin Mersenne, & passa de là au couvent de Vincennes pour y faire sa Théologie. Ayant été ordonné Prêtre, il fut appellé au couvent de Paris, où il a demeuré presque tout le tems de sa vie, occupé de la direction des ames, & de la composition de ses Ouvrages. Il mourut le 22 août 1661, dans sa 66 année. C'étoit un homme fort laborieux, & qui avoit beaucoup lu. Les Ouvrages qu'il a donnez au Public le témoignent assez; mais il manquoit de critique, & son stile diffus & ennuyeux a fait tomber dans l'oubli ses livres, où l'on ne laisse pas de trouver des choses curieuses, qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs. On a de lui les Ouvrages suivans, *Histoire Catholique, où sont décrites les Vies, Faits & Actions héroïques & signalées des Hommes & Dames illustres dans les XVII & XVIII siécles*, (il y a dans ce volume 114 Eloges) *Vita S. Elizabethæ Lusitaniæ Reginæ*; *Les Eloges & les Vies des Reines, des Princesses & des Dames, illustres en piété, en courage & en doctrine*, &c.; *Les Régles des Minimes*; *Traité ou Recueil de l'ancien & moderne usage des canonisations des Saints*; *Histoire du Saint Suaire de Turin*; (ces deux derniers Ouvrages sont du Pére François Victori, & ont été publiez par Hilarion de Coste) *Les vrais Portraits des Rois de France, tirez de ce qui nous reste de leurs monumens*, &c.; *Les Eloges des Rois & des Enfans de France qui ont été Dauphins*, &c; *La Vie du Révérend Pére Marin Mersenne; le Portrait en petit de S. François de Paule, Instituteur & Fondateur de l'Ordre des Minimes*; *Le Parfait Ecclésiastique*, ou *l'Histoire*

ſtoire de la vie & de la mort de François le Picart, Seigneur d'Atilly & de Villeron, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris & Doyen de S. Germain de l'Auxerrois; (c'eſt l'Ouvrage le plus curieux qui ſoit ſorti de la plume d'Hilarion de Coſte) *La Parfaite Héroïne*, ou *l'Hiſtoire de la vie & de la mort d'Elizabeth ou Iſabelle de Caſtille, Reine d'Eſpagne*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 17. p. 321 & ſuiv.*

* COSTE (Jean de la) célébre Juriſconſulte, naquit à Cahors, où il s'exerça dans les Humanitez; puis à Bourges, où il demeura cinq ans de ſuite. Il a été Diſciple de Cujas ſous lequel il étudia la Juriſprudence. Après cela il retourna dans ſa patrie, où il noua une amitié très intime avec Réaldus Profeſſeur à Toulouſe. En 1593 & 1594, il fut appellé à Cahors pour y être Profeſſeur en Droit. En 1599, il fut appellé Profeſſeur dans l'Univerſité de Toulouſe, où il s'aquit une telle réputation qu'on le regardoit en Europe comme un Oracle que l'on venoit conſulter de toutes parts. Dans ce tems-là le Pape Clément voulut l'attirer à Avignon pour y enſeigner publiquement le Droit, & dans cette vue lui fit offrir de grandes recompenſes, & la charge d'Auditeur de Rote. Il fut auſſi appellé avec honneur par les Univerſitez de Bourges & de Bologne. Après avoir enſeigné 31 ans à Toulouſe, il lui prit envie de retourner à Cahors, pour y exercer ſa profeſſion; ce qu'il fit encore pendant ſept ans. Il y mourut le 28 août 1637, après avoir été 43 ou 44 ans Profeſſeur en Juriſprudence. Il a donné au public pluſieurs doctes Ecrits, entre autres, *Interpretatio ad Capitulum, &c. Summaria ſive Dictata in novem priores titulos Libri primi Decretalium*; *Recitationes ſive Commentarii in quatuor Libros Inſtitutionum priores & poſteriores*; *Summaria & Commentarii in Decretales Gregorii IX*; *Une Conſultation Françoiſe, ſur cette queſtion, ſi l'Archidiaconé eſt incompatible avec une Cure*; (Cette piéce ſe trouve dans le livre précédent) *Commentarius ad Novellam tertiam D Juſtiniani &c.*; *Commentarius ad Novellam quintam de Monachis*. Il y a encore d'autres Ouvrages de cet illuſtre Juriſconſulte, leſquels n'ont point encore vu la lumiére, & dont un très habile homme de la même profeſſion dit, *Utinam reliqua tanti viri monumenta, quovis auro pretioſiora, aliquando ex ſqualore & ſordibus in lætas luminis auras extraherentur, atque blattis & tineis a quibus tales perituræ chartæ, tanquam res derelictæ, occupari ſolent, liberarentur*, c'eſt à dire, *Qu'il ſeroit à ſouhaiter que les autres productions d'un ſi grand homme, plus précieuſes que l'or, fuſſent enfin tirées de l'ordure où elles croupiſſent, pour leur faire voir la lumiére, afin que par là elles fuſſent délivrées des vers dont elles deviennent la proye quand on les leur abandonne*. Il faut eſpérer que les Chartreux de Cahors qui ſont les dépoſitaires des précieux reſtes de ce fameux Juriſconſulte, en feront part au public qui leur en aura une extrême obligation. Il établit à Cahors une Société de Gens d'eſprit, dans laquelle à certains jours on traittoit par maniére de converſation, les queſtions les plus épineuſes du Droit Civil & Canonique. Sa Vie a été écrite par Gilles d'Arégan, premier Profeſſeur en Juriſprudence à Orléans. * Chriſtian-Gottlieb Buderi *Vita Clariſs. Jureconſ.*

COSTE qu'on prononce *Côte*. *Voyez* COTE.

COSTÉGNA ou COSTÉGNAZZO. *Voyez* ARGENTARO.

COSTENTIN. *Voyez* TOURVILLE.

COSTENTZ ou COSTANTZ, ville. *Voyez* CONSTANCE.

COSTER (François) Jéſuite, natif de Malines, fut reçu en 1551, dans la Société par ſaint Ignace même, qui l'envoya en 1555 à Cologne, où il reçut le Bonnet de Docteur, & où il enſeigna depuis avec une grande réputation. Coſter ſervit beaucoup à la propagation de la Compagnie dans les Païs Bas. Il eut la conduite de cette province & de celle du Rhin; & s'employant avec un zéle extrême pour la défenſe de la Religion Catholique contre les Proteſtans, il aquit le ſurnom de *Marteau des Hérétiques*. Cet homme zélé mourut à Bruxelles en odeur de ſainteté, le ſixiéme décembre de l'an 1619, âgé de 88 ans. Il a compoſé *Enchiridion Controverſiarum præcipuarum in Religione*; (ce livre a été traduit en diverſes Langues) *Apologeticum pro Enchiridio*; *Epiſtola ad Franciſcum Gomarum Anticoſterum*; *Epiſtola ad Gaſparum Grevinchovium*; *Demonſtratio veteris Orthodoxæ Fidei*; *Apologia duæ pro dicta Demonſtratione*; *Apologia duæ contra Jacobum Molanum*; *Reſponſio ad Sententiam Senatus Leidenſis contra Petrum Pan*; *Reſponſio ad Aſſertionem Analyticam Andreæ Calliæ*; *Reſponſio ad Lucæ Oſiandri ſtoudam Refutationem octo Propoſitionum Catholicarum*; *Refutationes duæ Reſponſionis Petri Coci ad quinque ipſius Propoſitiones*; *Refutationes octo Oppoſitionum ignoti Calviniſtæ*; *Catechiſmus brevior*; *Catechiſmus prolixior*; (le même eſt auſſi en Flamand) *Inſtitutionum Chriſtianarum libri ſex*; *Meditationes quinquaginta in Paſſionem Dominicam*; *Meditationes quinquaginta in Vitam Deiparæ Virginis*; *Meditationes ſeptem in Hymnum* Salve Regina, *& Canticum* Ave Maris ſtella; *Meditationes de quatuor humanæ Vitæ noviſſimis*; *Sermons pour les Dimanches & pour les Fêtes de l'année*, en Flamand; *Annotationes in Novum Teſtamentum*. Il mourut âgé de 88 ans, dont il avoit paſſé 67 dans la Société. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 226 & 227.* Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.* Aubert le Mire, *de Script. Sæculi XVI, &c.*

COSTER (Jean) Prieur des Chanoines Réguliers du Val-Saint-Martin de Louvain, qui étoit la ville de ſa naiſſance, vivoit dans le XVI ſiécle. Il fit imprimer les Oeuvres de ſaint Ambroiſe en cinq volumes, & publia depuis l'avertiſſement de Vincent de Lérins avec un petit Commentaire de ſa façon, & les Oeuvres de l'Abbé Guerric. On lui attribue encore des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, tirez de ſaint Ambroiſe, & quelques autres Ouvrages. Jean Coſter mourut à Louvain, le neuviéme mars de l'an 1559. Jacques Latomus ſon ami & ſon Collégue lui fit cette Epitaphe,

> Coſterius *jacet hic, ſatis hoc monuiſſe, Viator,*
> *Nempe quis audito nomine plura roget? &c.*

* *Conſultez* Poſſevin, *in Appar. Sacro*, & les Auteurs citez après cet autre Jean Coſter.

COSTER (Jean) qu'il ne faut pas confondre, comme a fait Poſſevin, avec le précédent, étoit d'Aloſt, & Curé d'Oudenarde. Il mourut le dixiéme juin de l'an 1580, & fut Auteur d'un Ouvrage intitulé, *Inſtitutio de exitu Ægypti, & fuga Babylonis*. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 486. Le Mire, *de Script. Sac. XVI. &c.*

COSTER (Laurent) Hollandois, natif de Harlem, à qui ceux de ſon païs attribuent l'invention de l'Imprimerie. Ils diſent que dès l'an 1420, il forma les premiers caracteres de bois de hêtre, qu'enſuite il en fit d'autres de plomb & d'étain, & qu'enfin il trouva l'encre, dont les Imprimeurs ſe ſervent encore aujourd'hui: de ſorte qu'environ l'an 1440, cet art ſe trouva preſque en ſa perfection. On eſt tellement perſuadé de ces faits à Harlem, que le Sénat a voulu éterniſer la mémoire de Coſter, par l'inſcription qu'il a fait mettre ſur la porte de ſa maiſon en ces termes, & dans les vers ſuivans:

> *Memoriæ ſacrum. Typographia, Ars Artium omnium Conſervatrix, nunc primum inventa circa annum* 1440.

> *Vana quid Archetypos & præla, Moguntia, jactas?*
> *Harlemi Archetypos prælaque nata ſcias.*
> *Extulit hic, monſtrante Deo, Laurentius artem:*
> *Diſſimulare virum, diſſimulare Deum eſt.*

Parmi diverſes raretez que l'on voit dans la maiſon de la ville de Harlem, on conſerve avec un ſoin tout particulier, ſous une envelope de ſoye dans un cofre d'argent, le premier de tous les livres (ſelon ceux de Harlem) qui ait jamais été imprimé. Son titre eſt *Speculum humanæ ſalvationis*. Il y a beaucoup de figures. La garde de ce livre eſt donnée a pluſieurs Magiſtrats, qui ont chacun une clef différente du lieu où il eſt: de ſorte qu'il n'eſt pas aiſé de le voir. La ſtatue de Laurent Coſter ſe voit auſſi dans le même lieu. * Miſſon, *Voyage d'Italie, tome 1. p. 24. 25 26.*

* COSTER (Henri) de Bruxelles, Protonotaire Apoſtolique, Curé de Nôtre-Dame d'Anvers, Chanoine & Scholaſtique de ſainte Gudule à Bruxelles, a publié les deux Ouvrages ſuivans, *Modus orandi Deum*; *Preces in Vitam B. Virginis Mariæ*. Il mourut à Vilvorden après huit ans de priſon, & ſe laiſſa mourir de faim. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 348*, où il eſt nommé *Coſterius*.

COSTES (Gautier de) Chevalier, Seigneur de la Calprenéde, de Toulgou, de Vatimeny, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, s'eſt diſtingué entre les Auteurs du XVII ſiécle qui ont compoſé des Romans. Il étoit fils de *Pierre* des Coſtes, & de *Catherine* du Verdier-Genouillac, & naquit au château de Toulgou, du diocéſe de Cahors, & éloigné ſeulement de deux lieues de Sarlat. Après avoir fait ſes études à Toulouſe, il vint à Paris vers l'année 1632, & entra en qualité de Cadet dans le régiment des Gardes, où il fut enſuite Officier. Depuis, & peu après 1650, il fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. La Calprenéde, car c'eſt ſous ce nom qu'on le connoît le plus, a donné quelques piéces de théatre, & entre autres la Tragédie intitulée *la Mort de Mithridate*, qui parut dès l'an 1635, mais ſes Romans lui ont aquis plus de réputation. N'étant encore que Cadet, il commença ſa Caſſandre, qu'il finit vers 1640. Sa *Cléopatre* fut achevée vers l'an 1645. L'un & l'autre Roman eſt en douze volumes *in octavo*. Son *Pharamond*, il le compoſa avec moins de précipitation, mais avec plus d'art: il n'en avoit fait imprimer que ſept volumes lorſqu'il mourut, & M. de Vaumoriére compoſa le reſte. Il avoit épouſé en 1648, *Magdelaine* de Lyée, Dame de Saint-Jean-de-Livet & du Coudray, d'une ancienne Maiſon de Normandie, veuve en premiéres noces de *Jean* de Vieuxpont, Chevalier, Seigneur de Compant, & en ſecondes & derniéres, d'*Arnoul* de Braque, Chevalier, Seigneur de Voulart & de Château-vert, (ce ſont les propres termes du contract de mariage, paſſé à Paris le ſixiéme décembre 1648,) & il eut de ce mariage une fille nommée *Jeanne*, mariée en 1669, à *Armand* de Couſtin-de-Bourzolles-de-Caumont, Vicomte de Beaurepos. Revenant de Normandie vers l'an 1661, il fut bleſſé au front d'un coup de tête que lui donna ſon cheval, qu'il avoit relevé trop vivement dans un faux pas, & il en mourut peu de jours après dans la maiſon d'un de ſes amis, au Grand Andely-ſur-Seine. On ne peut ſe diſpenſer de relever ici deux fautes conſidérables au ſujet de la Calprenéde & de ſa veuve. La premiére ſe trouve dans l'édition de ce Dictionnaire de l'an 1718, où on a avancé ſur des Mémoires infidéles, que la Calprenéde épouſa une femme qui avoit eu cinq maris, & qu'il en fut ſéparé par Arrêt du Parlement. La ſeconde eſt de Guy Patin, qui chargeant ſes lettres de tous les bruits vrais ou faux, écrivoit ainſi le huitiéme décembre 1666, à un de ſes amis (*lettre* 386.) *Les grands jours d'Auvergne ont fait couper la tête à une certaine Madame de la Calprenéde, qui avoit eu en ſa vie divers maris, mais accuſée d'avoir empoiſonné le dernier, qui étoit un Gentilhomme Gaſcon, qui parloit bien, & qui avoit fait des Romans.* Tout cela eſt abſolument contraire à la vérité: le nom de M. de la Calprenéde ne ſe trouve point dans l'imprimé des *grands jours d'Auvergne*; d'ailleurs on ſait par les regîtres des convois & enterremens de la paroiſſe de ſaint Sulpice à Paris, que cette Dame qui demeuroit non en Auvergne, mais en Normandie, étant venue à Paris, y mourut, & fut enterrée le 14 mars 1668, dans l'égliſe des Fréres de la Charité, où elle fut tranſportée de l'égliſe de ſaint Sulpice. Les mêmes regîtres en la diſant veuve en derniéres noces de Meſſire Gautier de Coſtes, Chevalier, Sieur de la Calprenéde, détruiſent la fiction de la ſéparation: & quant au nombre de ſes maris, on le connoît par le contract de mariage, dont on a rapporté cy-deſſus les propres termes. Outre la Tragédie de *Mithridate*, la Calprenéde a fait celle du *Comte d'Eſſex*; de la *Mort des enfans d'Hérode*, ou *la ſuite de Marianne*, & ſept ou huit autres. Le

Cardinal de Richelieu s'en étant fait lire une, dit que la piéce étoit bonne, mais que les vers en étoient lâches. Cette réponse fut rapportée à l'Auteur, qui repliqua par cette saillie digne d'un Gascon, *Comment, lâche!* dit-il, *Cadedis il n'y a rien de lâche dans la Maison de la Calprenéde.* Boileau l'accusa de se peindre lui-même dans ses Héros.

Tout à l'humeur Gasconne en un Auteur Gascon,
Calprenéde & Juba parlent du même ton.

* *Oeuvres de* Boileau de l'édit. de Genéve *in quarto*, *tome* 1. *p.* 322.

COSTES (Jean de) surnommé de Toulgou, frére puîné du précédent, après avoir été quelque tems Cadet dans le régiment des Gardes avec son frére, servit dans les guerres d'Italie en qualité de Capitaine d'Infanterie, & fut fait Gouverneur de Monte-Calvo dans le Montferrat, par Christine de France, Duchesse de Savoye, vers l'an 1638. Cette place ayant été assiégée par les Espagnols, commandez par le Prince Thomas de Savoye & le Marquis de Leganès, Toulgou se retira dans la citadelle, résolu de la défendre jusqu'à l'extrémité, & il y périt n'étant âgé que d'environ 28 ans, ayant été emporté par une mine des Assiégeans. Ricci, dans son livre intitulé *Rerum Italicarum Narrationes*, fait le détail de ce siége, mais il se contente de louer le Capitaine François, qui soutint tous les efforts des Espagnols pendant douze jours, sans le désigner par son nom.

COSTES (Antoine de) Seigneur de Maurival, cousin germain des précédens, naquit à Sarlat en 1605, & après avoir étudié le Droit à Paris & à Toulouse, fut Conseiller au Présidial de Sarlat. Son assiduité à l'étude, sa profonde connoissance du Droit & des Belles Lettres, sa probité, & son amour pour les pauvres, & ses autres vertus l'ont rendu très-célébre dans sa patrie, où il mourut en 1689, à l'âge de 84 ans, étant depuis long-tems Doyen de sa Compagnie. En 1652, les Habitans l'avoient choisi pour être à leur tête, dans un tems où ils avoient besoin d'un homme sage & de conduite, pour obvier aux troubles que les guerres Civiles causoient presque par tout. Maurival se mit d'abord en campagne à la tête de 300 Fusiliers, pour se joindre à MM. de Biron & de S. Abre, & empêcher les troupes des Princes de passer la Dordogne; mais ce projet n'ayant pas réüssi, la ville de Sarlat fut assiégée sur la fin de l'année, par l'armée du Comte de Marchin, avec qui les Habitans capitulérent le premier janvier 1653. Ce malheur ne servit qu'à relever le mérite de Maurival. Il n'avoit pu persuader aux Habitans de soutenir plus de huit jours de siége, mais il ne voulut pas signer la capitulation, ce qui n'empêcha pas que les ennemis ne lui confiassent la garde des armes de la Bourgeoisie qu'on avoit jugé à propos de désarmer, & cette marque d'estime de la part des Chefs lui ayant attiré la confiance des Officiers subalternes, il en pratiqua quelques uns, & ayant reçu peu après de M. de Candale un secours de 400 hommes du régiment de Champagne, il entra dans l'Evêché, où demeuroit le Sieur de Chavagnac, Commandant de la place pour le Prince de Condé, se saisit de lui, & remit la ville sous l'obéïssance du Roi, dès le 23 mars 1653. La ville le députa le même jour pour en porter la nouvelle au Roi & à la Reine-Mére, qui lui donnérent beaucoup de marques d'estime.

COSTNITZ. *Voyez* CONSTANCE.

COSTOBARE, Iduméen, épousa Salomé, sœur d'Hérode *le Grand*, qui le fit Gouverneur de l'Idumée, & de Gaza. Sa femme le répudia contre la coutume des Juifs, qui ne permettoit le divorce qu'aux hommes, environ l'an 26 avant Jesus-Christ, parce qu'il étoit entré dans les desseins de Lysimachus, d'Antipater & de Dosithée contre Hérode. Ce Prince fit depuis assassiner Costobare. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. *ch.* 11.

COSTOBARE & SAUL étoient deux fréres Juifs d'une très illustre famille, tous deux honorez de la sacrificature & proches parens d'Agrippa. Ils ternirent le lustre de leur famille par une infinité de violences, & on eût dit qu'ils se faisoient un plaisir singulier de tyranniser le peuple, & de le faire tyranniser par une troupe de gens de guerre, gens perdus & determinez, dont ils se faisoient accompagner. Ils n'oubliérent rien néanmoins pour maintenir la ville de Jérusalem & ses Habitans dans l'obéïssance qu'ils devoient aux Romains; mais étant à la fin convaincus que leurs soins & leurs priéres étoient inutiles, & ne servoient qu'à rendre les Rebelles plus fiers & plus obstinez dans leurs résolutions, ils sortirent de la ville avec Silas, & se rendirent dans l'armée de Cestius avec les troupes d'Agrippa, auquel ils rendirent de très-bons services. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 3.

* COSWICK, petite ville de la Principauté d'Anhalt dans la Haute Saxe en Allemagne, est située sur l'Elbe vers les confins de l'Electorat de Saxe, à l'est de Dessaw dont elle est éloignée de près de quatre lieues, & au nord-ouest de Wittenberg, à peu près à la même distance.

C O T.

COTA (Rodriguès) de Toléde, Poëte Espagnol, que ceux de sa nation nomment *Rodrigo Cota el Tio*, c'est à dire, *l'oncle*, pour le distinguer d'un autre de même nom, que l'on ne connoit plus. Il vivoit vers l'an 1540, & composa divers Ouvrages de Poësie, comme *Tragicomedia de Calisto y Melibea*, connue sous le nom de *la Celestina*, que quelques Auteurs ont voulu attribuer à Jean de Mena de Cordoue, sous le régne de Jean II, Roi de Castille. Gaspard Barthius Allemand & grand amateur des livres Espagnols, a traduit cet Ouvrage en Latin, & l'a publié sous le titre énergique de *Porno-Bosco didascale.* Ce Traducteur, qui d'ordinaire est plein de tendresse & de bonne opinion pour les Auteurs sur lesquels il a travaillé, ne fait point difficulté de dire, que cet Ouvrage Espagnol est un livre tout à fait divin. C'est une espéce de jeu comique, rempli de sentences, d'avis moraux, d'exemples & de figures très propres pour instruire le Lecteur; & ce qu'il y â de remarquable, c'est que la Langue Espagnole a un avantage tout particulier sur les autres pour les Ouvrages de Morale: celui-ci est en effet un des mieux écrits en cette Langue. Aussi les Espagnols comptent cet Ouvrage parmi les meilleures productions de leur païs. On en a fait une Traduction Françoise, imprimée plus d'une fois. Elle est de Jacques de Lavardin-du Plessis-Bourrot; mais elle ne contribue pas beaucoup à conserver la haute idée, que Barthius a voulu nous donner de cet Ouvrage. * Barthius, *Adversar.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome* 2. *p.* 212. 213. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 66. *n.* 1231. édit. d'Amsterdam, 1725.

COTA, ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange, dans le Malabar, à un mille seulement de la côte, & de la ville de Cananor. Elle est capitale d'un Royaume, qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COTA, Royaume de l'isle de Ceylan. On l'appelle aujourd'hui Caneland ou Caneelland. *Voyez* CANELAND.

COTATIS, ville de la Mingrelie, qui étoit la capitale du petit Royaume d'Imerete, & qui appartient maintenant au Turc. Ce n'est proprement qu'un bourg, qui n'a même ni fortifications, ni murailles, & qui est ouvert par tout, hormis aux endroits où la riviére du Fasso & la montagne l'enferment. On y compte environ deux cens maisons de simples Habitans: celle des Grands, & le Palais où demeuroit le Roi d'Imiréte, sont aux environs à quelque distance. De l'autre côté du fleuve, sur une haute colline, est la forteresse de Cotatis, qui a un double mur fort élevé, avec des tours, un donjon, & une bonne garnison Turque. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

COTBET, Discours, par lequel les Imans, ou Recteurs des Mosquées commençoient ordinairement leurs priéres du vendredi. Mahomet comme Prophéte & Chef de sa Religion parloit aux peuples les jours d'assemblée, & pour être entendu plus facilement, il montoit sur une estrade élevée de quelque degrez. Son discours s'étendoit particuliérement sur les louanges de Dieu, & sur les graces que les Mahométans étoient obligez de lui rendre, lorsqu'ils avoient remporté quelque avantage sur leurs ennemis. Ensuite il proposoit les affaires qui devoient être mises en délibération. Les Califes Rachedis, comme on appelle ceux qui lui succédérent, jusqu'à l'établissement de la famille d'Ommia, continuérent de faire eux-mêmes cette fonction, & ils y ajoûtérent les louanges de Mahomet. Ils proposoient en même-tems les affaires importantes aux peuples, parce que dans le commencement du Mahométisme le gouvernement n'étoit pas monarchique, & que les Tribus des Arabes, celles de Médine, de la Méque, de Bassora, & quelques autres avoient part aux affaires, qui après les priéres publiques, étoient décidées ensuite de la proposition que les Califes en avoient faite.

L'Empire des Mahométans s'étant fort étendu en très-peu de tems, les Califes qui avoient changé la premiére forme du gouvernement, abandonnérent la coutume de parler aux peuples, & alors la Cotbet commença à se faire en leur nom par des Muftis, des Mullas & d'autres Officiers des Mosquées. On ajoûta aux louanges de Dieu & aux éloges de Mahomet, l'éloge du Calife; & lorsqu'elle se faisoit pour la premiére fois à l'avénement d'un nouveau Calife, le peuple levoit les mains, & les mettoit l'une sur l'autre, ce qui tenoit lieu de serment de fidélité. Leur main gauche répréséntoit le Calife, & en y touchant de la droite ils répréséntoient leur ancienne maniére de prêter serment.

Ce qu'on vient de dire fait voir que celui au nom de qui se faisoit la Cotbet, étoit par là reconnu Souverain. C'est pourquoi les Princes de la Maison de Bouia, les Selgiucides, & les autres de différentes familles, qui se revoltérent contre les Califes de Bagdad, leur conservoient cet honneur de la mosquée. Les enfans de Bouia, qui s'emparérent de toute l'Asie soumise à ces Califes, firent toûjours faire la Cotbet en cette maniére. Le Catib, ou Prédicateur, après avoir loué Dieu & Mahomet, parloit premiérement du Calife & ensuite du Sultan. Sous le régne des Selgiucides, dont l'Empire s'étendoit jusqu'en Egypte, & jusqu'aux portes de Constantinople, comme il y avoit plusieurs Princes tributaires, on faisoit mention du Calife par Religion; du Sultan par devoir en reconnoissance de sa souveraineté; & enfin du Prince, qui par là reconnoissoit le Calife comme son Supérieur en matiére de Religion, & le Sultan, comme son Souverain.

Il n'en étoit pas de même des Fathimites, qui prirent le nom de Califes en Egypte & en Afrique. Se séparant entiérement des Califes de Bagdat, ils firent faire la Cotbet en leur nom, & en cela ils se déclarérent Hérétiques. Noureddin, Sultan de Syrie fit rétablir la Cotbet au nom des Califes de Bagdad dans l'Egypte, aussitôt que Saladin, Général de ses armées, se fut rendu maître du Caire. Son exemple fut suivi par tous les Princes Mahométans qui s'établirent en Mésopotamie, en Syrie, & en Egypte, jusqu'au tems des Mameluсs Turcs qui devinrent Sultans d'Egypte l'an 648 de l'hégire, & 1250 de Jesus-Christ.

Les Tartares qui conquirent alors tout l'Orient jusqu'aux frontiéres d'Egypte, & qui firent périr le Calife Mostasem, dernier des Abbassides, en faisant passer sur lui toute leur armée, après l'avoir enfermé dans un sac, ayant détruit le Califat, abolirent aussi la Cotbet. Mais au bout de quatre ans, l'an 659 de l'hégire, 1261 de Jesus-Christ, le Sultan Bibars-Bondocdari, quatriéme des Mamelucs Turcs, revêtit de la dignité de Calife un inconnu qui prétendoit être de la famille d'Abbas. Ce nouveau Calife ayant été tué cinq mois après, Bibars en établit un autre nommé Hakem, qu'il tint enfermé dans un Palais, sans aucune liberté, lui faisant rendre néanmoins tous les honneurs du Califat, & particuliérement celui de la Cotbet. Les Mamelucs Turcs & Circassiens conservérent cette coutume, & les Princes qui leur étoient soumis faisoient aussi faire la Cotbet, en reconnoissance du pontificat & de la souveraineté imaginaire de ce Calife, ce qui dura jusqu'à la mort de Tumambey, dernier Sultan Circassien qui fut pendu en 1515, par ordre de Sélim Empereur des Turcs. Le Califat ayant été détruit alors, la cérémonie de la Cotbet, aussi ancienne que le Mahométisme, fut supprimée entiérement.

On remarque que les premiers Califes en des occasions importantes pour exciter le peuple par le souvenir de leur Prophéte, se revêtoient quelquefois de sa robe blanche ; ce qui donna lieu dans la suite à la coutume de prendre un habillement particulier. Les Abbassides ayant dépouillé les enfans d'Ommia prirent des vestes noires. Ceux qui firent la Cotbet en leur nom, montérent aussi à la tribune ou Manbar, vêtus de vestes noires ; & ainsi s'établit la coutume, que les Catibs prenoient des vestes de cette couleur dans tous les lieux où les Abbassides étoient reconnus Souverains dans le temporel ou dans le spirituel. Le Manbar même étoit couvert de noir, & c'étoit en cette maniere que se faisoit la cérémonie. Les Califes Fathimites, qui traitoient les Abbassides d'Hérétiques, avoient au contraire des vestes blanches, & garnissoient le Manbar d'un tapis blanc, parce que le blanc étoit la couleur d'Hali, dont les Sectateurs portent encore des vestes ou écharpes blanches.

Les premiers Califes, & particuliérement Hali, qui étoit fort éloquent en sa Langue, ayant affecté d'enrichir ces Discours de plusieurs traits d'éloquence & de Poësie, cela donna origine à la coutume de les faire dans le stile le plus poli, & de les mêler de vers & de prose. * Renaudot, *Rélations des Indes.*

COTBUTZ, COTBUSS ou **COTWITZ**, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe dans la Basse Lusace qui dépend du Royaume de Bohéme. Elle est sur la Sprée, entre Dresde & Francfort sur l'Oder, à quinze lieues de la premiére, & à treize de la derniére. Cotbutz appartient à l'Electeur de Brandebourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTE d'ABEX. *Voyez* ABEX.

COTE d'AYAN. *Cherchez* AYAN.

COTE-BLANCHE (Marie) de Paris, se distingua, vers l'an 1560, par la connoissance qu'elle avoit de la Philosophie, des Mathématiques, & des Langues. Elle traduisit trois Dialogues de Pierre Messie Espagnol, de la nature du Soleil, de la terre, &c. Cet Ouvrage fut imprimé à Paris en 1566. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illust*

COTE des DENTS, ou **COTE de l'IVOIRE**, côte d'Afrique dans la Guinée, entre le Cap des Palmes, dans l'endroit où finit la côte de Malaguete, & le Cap des trois pointes, & où commence la Côte d'or. Elle est ainsi nommée Côte des dents, à cause du grand nombre de dents d'élephant qu'on y trouve, & Côte de l'Ivoire pour la même raison. On la divise encore en deux parties, dont la plus orientale, entre les riviéres dos Barbos, de Maio, & de Siveria, se nomme Côte *de Bonnes-Gens* ; & la plus occidentale, depuis la même riviére dos Barbos, jusques à celle de saint André, est connue sous le nom de Côte de *Males-Gens.* Ce païs est fort habité, & très-commode pour le commerce. Les François, les Anglois, & les Hollandois, &c. négocient sur cette côte, d'où ils tirent de l'ivoire, des cuirs, de la cire, de l'ambre gris, &c. Il n'y a aucune ville considérable, mais seulement des villages.

COTE de GENES. *Voyez* GENES. (Etat de)

COTE d'OR, côte d'Afrique dans la Guinée, est ainsi nommée, à cause de la grande quantité d'or qu'on y trouve. Elle s'étend depuis le Cap des trois pointes, où finit la Côte des dents ou de l'ivoire, jusques à la riviére de la Volte & au Royaume de Bénin, qu'elle a à l'orient. Sa longueur est d'environ 130 lieues. Cette côte s'étend aussi dans les terres, où il y a divers Royaumes & Seigneuries, comme Asbin, Axime, Commendo, Fetu, Acara, Sabou, Fantin, &c. Les Portugais y ont eu autrefois des Forts considérables, comme celui de S. George de la Mine, qu'ils bâtirent en 1482, Axime, & autres lieux, que les Hollandois leur ont enlevez. Ils y ont encore la Meure & le Fort de Nassau, Cormentin, Botru, &c. Les Anglois y possédent Eniacham & Capo Corso, & les Danois Friderichs-bourg. On tire de cette côte de l'or, de l'ivoire, du cuir, &c.

COTE DE'SERTE. On a donné ce nom à une partie de la Cafrerie. Cette côte est vers le Cap de Bonne Espérance, entre le Capo de Infante, & la riviére de ce même nom, qui la sépare de la Terre de Natal. C'est un païs désert & inculte, & c'est de là qu'il a pris son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTE DE'SERTE, est une partie de la côte des Terres Magellaniques. Elle est du côté de l'orient, entre la riviére de la Plata & le Port desiré. On lui a donné ce nom, parce que les Européens n'y ont point de Colonie, quoiqu'il soit habité par des Américains. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTE de Grain, Côte d'Afrique au païs des Noirs. On la nomme ainsi à cause de certains fruits appellez *graines de Paradis*, qu'on y recueille en abondance. Elle commence aux bords de *Rio Sestos* & s'étend jusques à trois lieues au delà du *Cap des Palmes*, environ à soixante lieues de Rio Sestos, à neuf du petit *Dieppe*, & à douze de *Rio Junko*, riviére fort difficile à remonter pour la rapidité de son cours & pour les écueils qui sont à son embouchure. A quatre ou cinq lieues au dessus est le village de *Koningsdorp*, & un peu plus loin le petit *Sestos*. Le Cap Sez est sept lieues plus avant. On trouve ensuite les villages de *Boson*, le petit *Seter*, *Tosse* & *Botawa*, qui est vis à vis du Cap de *Suwne*. La côte des environs est assez élevée, & au bas de ces hauteurs on voit un village & une riviére qui portent aussi le nom de *Suwne*. Le village de *Sabre-bon* est à six lieues de cette riviére ; & celui de *Crouw* est à une pareille distance de *Sabre-bon*. Au delà de Crouw on trouve un Cap qui a trois extrémitez noires battues de la mer. Depuis le village de Suwne jusqu'à Crouw, la côte va de l'est au sud-est. Le païs est bas & uni à l'est, & on ne peut presque le voir de la haute mer. A six ou sept lieues de Crouw est le village de *Vapen*, après lequel on trouve celui de *Drouvin*, & ensuite le grand *Seter*, où il y a un ample bassin toûjours rempli d'eau fraiche, placé entre des rochers cachez sous l'eau. A quatre ou cinq lieues du grand Séter, on découvre le village *Gojaven*, & un peu après *Garwey* & *Grewey*. A une portée de canon de ce lieu est une montagne ronde qui sert de signal aux Pilotes. Il y a aussi une petite riviére dont le lit est entrecoupé d'écueils & de bancs de sable. Cependant il n'y a rien à craindre en la remontant avec un esquif, sur tout du côté méridional qui est bordé de quelques maisons. Les vaisseaux s'y peuvent fournir d'eau fraîche & de bois. On arrive de là au *Cap des Palmes.* De la Croix, *Rélat. de l'Afrique, tome* 3. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

COTE de ME'LINDA. *Cherchez* ME'LINDA.

COTE de la PESCHERIE. *Cherchez* PESCHERIE.

COTE DES CAFRES. *Voyez* CAFRERIE.

* **COTE de S. ANDRE'**, ou simplement **LA COTE**, petite ville de France dans le Dauphiné, & dans la partie méridionale du Viennois propre, est à l'est-sud-est de Vienne, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

COTELIER (Jean-Baptiste) Bachelier en Théologie de la Maison & Société de Sorbonne, & Professeur Royal dans la Langue Gréque, né à Nîmes dans le Languedoc l'an 1628, étoit fils d'un Ministre de ce païs, qui s'étant fait Catholique, destina son fils à servir un jour l'Eglise. A peine étoit-il âgé de quatre mois, que sa Nourrice mourut de la peste, qui regnoit aux environs de S. Gilles, où il étoit. Comme aucune Nourrice ne voulut l'allaiter de peur de la contagion, on fut obligé de le faire nourrir par une chêvre. Quelque tems après on voulut lui donner une Nourrice, mais il ne voulut jamais la teter, de sorte que la chêvre continua à le nourrir. De là vient, selon M. *Graverol*, qu'il a toûjours été fort mélancholique & fort valétudinaire, & que depuis les premiéres années de sa vie jusques à un âge mûr, il n'a presque jamais été sans fiévre. Le jeune Cotelier fit un si grand progrès dans l'étude des Langues, que dès l'âge de douze ans ayant été introduit dans la salle de l'Assemblée Générale du Clergé de France, qui se tenoit à Mante en 1641, il expliqua facilement le Nouveau Testament Grec, à l'ouverture du livre, & la Bible en Hebreu ; & rendit en même-tems raison des difficultez qu'on lui forma sur la construction de la Langue Hébraïque, & sur ce qui dépendoit des usages des Juifs. Il fit ensuite quelques démonstrations de Mathématique, en expliquant les définitions d'Euclide : ce qui le fit regarder dès-lors comme un prodige d'esprit, & lui aquit l'estime de tout le Clergé. Son pére avoit déja une pension de six cens livres du Clergé ; mais on l'augmenta alors jusqu'à mille livres, afin qu'il pût continuer à avancer son fils dans les Sciences ; & on lui fit présent de trois cens livres pour lui acheter les livres nécessaires. Depuis, il se rendit fort illustre par sa science & par son érudition. Il étudia ensuite à Paris, prit le degré de Bachelier en Théologie, & fut reçu de la Maison & Société de Sorbonne. Il ne voulut pas faire sa Licence, pour ne pas s'engager dans les Ordres sacrez. Il se donna tout entier à l'étude de l'Antiquité Ecclésiastique, & se rendit très-habile dans la Langue Gréque. En 1654, M. d'Aubusson, alors Archevêque d'Ambrun, l'emmena avec lui dans son diocése & le retint quatre ans. Il fut choisi pour travailler avec M. du Cange à faire la révision, le Catalogue & les Sommaires des Manuscrits Grecs de la Bibliothéque du Roi de France, & pourvu en 1676 d'une Chaire de Lecteur & de Professeur en Langue Gréque au Collége Royal de France, qu'il exerça avec beaucoup d'assiduité & de réputation. Le genre d'étude auquel il s'étoit principalement appliqué, est celui des Péres Grecs. Il lisoit avec exactitude leurs Ouvrages, tant imprimez que manuscrits ; il faisoit ses Observations & ses Notes, & les traduisoit en Latin. Il donna un essai de son travail, en faisant imprimer en 1661, en Grec & en Latin, quatre Homélies de saint Chrysostome sur les Pseaumes, avec tout le Commentaire de ce Pére, sur le Prophéte Daniel, en plusieurs volumes *in quarto.* Mais son grand Ouvrage auquel il avoit travaillé pendant plusieurs années, est son Recueil des Monumens des Péres qui ont vécu dans les tems Apostoliques, savoir, de l'Epître de saint Barnabé, des Lettres de saint Clément, & des autres Ouvrages qu'on lui attribue, imprimez & non imprimez, du livre d'Hermas, des Lettres de saint Ignace & de saint Polycarpe, & des Actes de leur Martyre, revus & corrigez sur plusieurs monumens nouvellement traduits & enrichis de Notes à la fin, en deux volumes, *in folio*, imprimez à Paris en 1672, & réimprimez en Hollande en 1698. Ce qu'il y a de plus considérable dans cet Ouvrage, ce sont les Notes recherchées & pleines d'érudition, tant sur les termes Grecs, que sur diverses matiéres d'Histoire, de Dogme & de Discipline, dans lequel il rapporte en peu de mots, ce qu'il y a de plus curieux & de plus singulier sur chaque sujet, & insére les Remarques nouvelles, qu'il avoit faites sur les Péres dans tout le cours de ses études, ayant soin de ne mettre que ce qu'il croyoit n'avoir point encore été observé par les autres.

Il a donné depuis trois volumes *in quarto* de Recueils de plusieurs monumens de l'Eglise Gréque, tirez des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi de France, & de celle de M. Colbert, avec une Version & des Notes critiques, qui sont non aussi étendues, mais aussi singuliéres que celles qui se trouvent dans son grand Ouvrage. Le premier volume parut, en 1675, le second en 1681, & le troisiéme en 1686. Il auroit continué, si la mort ne l'eût enlevé le douziéme août 1686, dans un âge qui n'étoit pas encore fort avancé, mais cassé d'infirmitez & attenué de travail : car il peinoit beaucoup en faisant ses Ouvrages, ayant toûjours le texte Grec & la Version à côté de sa main, lorsqu'il écrivoit, ne citant rien dans ses Notes, qu'il ne vérifiât sur les originaux, & étant quelquefois plusieurs jours à chercher un passage.

Il n'est pas nécessaire de parler davantage de son érudition, de ses connoissances dans la Langue Gréque & dans l'Antiquité Ecclésiastique, ni de son assiduité au travail, & de son exactitude : on les connoit assez par ses Ouvrages. Mais ce que nous sommes obligez de remarquer, pour rendre entiérement justice à son mérite, c'est qu'il étoit d'une probité, d'une simplicité, & d'une candeur digne des premiers tems, sans faste, sans ostentation, & d'une modestie surprenante. Il vivoit dans une grande retraite, ne faisoit & ne recevoit presque point de visites, se communiquant peu, & à

peu

peu de gens, paroissoit mélancholique & réservé, mais étoit dans le fonds bon & familier. *Voyez* sa Vie écrite par *Etienne Baluze*, à la tête de *Patres Apostolici*, de l'édition d'Amsterdam. * *Memoires du tems.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siecle.*

* COTENA, *Cotana*, étoit autrefois une petite isle de l'Arménie Mineure. Ce n'est maintenant qu'un village de l'Aladuli en Natolie. On le place vers les confins de la Caramanie.

* COTEREAU (Jean) Docteur en Théologie & Chanoine à Tournay, a donné au public un Traité *du Repos & de la Tranquillité de l'Ame*, en trois livres; *Commentaire* ou XXXII *Sermons sur les Préceptes du Décalogue*; *Sermons pour les Dimanches*; *Des Playes d'Egypte*; Quelques *Oraisons funébres.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 486 & 487.

* COTEREAU, une des familles les plus distinguées du Brabant, est qui est en possession de la dignité d'Archi-Enseigne. En 1663, elle reçut le titre de Marquis d'Assche. Elle tire son origine de la famille Françoise de Dammartin. JEAN de Cotereau étoit en 1460, Chambellan & Conseiller de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Son fils Robert se mit au service de Charles *le Hardi*, & se trouva en 1465, à la bataille de Mont-le-Héry. En 1670, vivoit GUILLAUME Cotereau premier Marquis d'Assche qui a laissé plusieurs enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. L'Erection de toutes les Terres de Brabant.*

COTEREAUX, CATHARES, CORRIERS ou ROUTIERS, Secte sortie de la source des Pétrobusiens, s'étoit repandue dans le Languedoc & dans la Gascogne, sur la fin du douziéme siécle, sous le régne de Louïs VII, Roi de France. Ils se louoient à ceux qui avoient besoin d'eux, pour se venger de leurs ennemis, ou ravageoient eux-mêmes le païs. Ils ne s'en prenoient pas aux biens seulement, mais aux personnes, sans épargner ni âge, ni sexe, ni condition. La plupart n'avoient point de Religion; mais ils assistoient ceux qui passoient pour Hérétiques, afin d'avoir sujet de piller les Clercs & les églises. Les uns s'appelloient Brabançons, les autres Cathares, Aragonois, Navarrois & Basques, à cause qu'ils venoient de ces païs; mais plus ordinairement Cotereaux & Triaverdins. Les Cotereaux étoient la plupart fantassins, & les Routiers Cavaliers. Henri II, dit *le Vieil*, Roi d'Angleterre, prit à son service en 1174, les Cotereaux & les Routiers, pour faire la guerre à son fils Richard, Comte de Poitou. Ils embrasserent depuis les sentimens des Albigeois. Le Concile de Latran assemblé en 1197, sous Alexandre III, excommunia les uns & les autres, défendit de leur donner la sépulture ecclésiastique, & exhorta les Catholiques à leur courir sus, à se saisir de leurs biens, & à mettre leur personne en servitude, accordant à ceux qui prendroient les armes, des indulgences, à proportion de leurs services, & selon la discretion des Prelats. Le même Concile excommunia les Orthodoxes, qui refuseroient de suivre les avis des Evêques, dans le dessein de purger la terre de ces malheureux Bandits, & priva de leurs dignitez les personnes ecclesiastiques, qui ne s'employeroient pas avec zéle pour les détruire entierement. Les Habitans du Berri s'étant assemblez avec les troupes du Roi Philippe *Auguste*, tuérent l'an 1183, plus de sept mille de ces Cotereaux, qui dans cette province faisoient des desordres incroyables, & qui s'attachoient principalement à persécuter les Ecclésiastiques. Il faut que les courses de ces pillards ayent duré long-tems avant Alexandre III, puisque Pierre de Cluni écrivant à Bernard, Maître des Templiers, l'exhorte de s'opposer aux violences de ces malheureux Bandits. Il en écrivit de même au Pape Eugéne III. * Pierre de Cluni, *l.* 6. *Epist.* 27. & 28. Saint Antonin, *tome* 2. *tit.* 7. *S.* 17. Sandére, *Her.* 148. Baronius, *A. C.* 1179. 1183.

COTHARDI (Pierre) premier Président au Parlement de Paris, suivit long-tems le Barreau, & parvint l'an 1486, à la charge d'Avocat Général. C'est dans l'exercice de cette charge qu'il fut connu du Roi, qu'il eut le bonheur de lui plaire, & qu'il se fit aimer du peuple. Il fut fait premier Président, en 1497, & mourut vers l'an 1505. La famille de Pierre Cothardi n'est pas bien connue. * Blanchard, *Histoire des premiers Présidens du Parlement de Paris.*

COTHB-EDDIN, premier Sultan de Khovarezme, étoit fils de *Bousteghin Gurgé*, issu de la race Turque, & Esclave de *Balcateghin* ou *Malcateghin*, qui étoit lui-même aussi du nombre de ces Esclaves de considération qui possédoient les plus grands emplois de la Cour de Mélek Schah, Sultan de la Dynastie des Selgiucides. Après la mort de son Maître, Bousteghin lui succéda dans la charge de grand Echanson du Sultan; & parce que les revenus de la province de Khovarezme étoient destinez pour l'entretien de cette charge, il en obtint aisément le gouvernement. Cothb-Eddin son fils lui succéda dans toutes ses charges, & comme il avoit de l'esprit & de la valeur, il les soutint avec dignité, & s'aquit un grand crédit à la Cour des Selgiucides. Enfin, son crédit augmentant toûjours sous divers régnes, il obtint le titre de *Khovarezm-Schah*; c'est à dire, *Roi* ou *Prince de Khovarezme.* Ce titre est toûjours demeuré depuis dans sa famille, quoi qu'elle ait été maîtresse de plusieurs autres très grandes provinces, & la Dynastie qu'elle a établi, porte le nom de *Khovarezmiens.* Cothb-Eddin, malgré sa grande puissance, rendit assidûment ses services aux Sultans Selgiucides, & il ne se départit jamais de leur obéïssance. Car pendant l'espace de trente ans, il faisoit sa charge à la Cour de *Sangiar* une année, & étoit relevé l'année suivante par son fils *Atziz*, qui lui succéda. Il mourut l'an de Jesus-Christ 1127, en réputation d'un des plus sages & des plus puissans Seigneurs de son tems. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

COTEN. *Voyez* KOTEN.

* COTHMAN (Ernest) natif de Lemgow, ville de Westphalie, après avoir fait & achevé ses études dans les Universitez de Helmstadt, de Marpurg, &c. fut fait en 1584, Docteur en Droit Civil & Canonique. Peu de tems après, savoir, en 1587, le Duc de Meckelbourg le fit Membre de son Conseil, & Assesseur du tribunal séculier & ecclésiastique, & ensuite son Chancelier, dans le tems qu'il étoit Professeur en Jurisprudence, & Doyen de la Faculté. Il mourut en 1627. On a de lui, *Responsa Juris*; *Disputationes Juris*; *Commmentarius in primum librum Codicis*; *Disputationes in Justinianum, in compendium redacta*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Ictorum*, *Décade* 1.

COTHMANNUS (Jean) Docteur en Théologie de la Religion Réformée, étoit de Rostock. Il naquit en 1595, & mourut en 1650. Il a publié un *Traité de la Céne*; une *Description du Fondement du Papisme*; un Traité *de Conjugio Comprivignorum*, contre Boblius. * Witte, *in Theol. p.* 747.

COTHON, nom que l'on donnoit au port de Carthage, lequel étoit divisé en trois parties, savoir, Byrsa, Mégare, & Cothon. Les Africains, selon Festus, donnoient aussi ce nom aux havres ou ports de mer qui étoient faits à la main, & par le secours de l'art. Bochart croit que ce nom, qui n'étoit point en usage parmi les Romains, ni parmi les Grecs, vient du mot Hebreu *Katam* ou *Katham*, qui signifie *couper*, parce qu'il falloit couper & creuser la terre pour former ces havres. On appelloit aussi Cothon le port d'Adruméte, autre ville d'Afrique, bâtie par les Phéniciens, entre Carthage & les Syrtes: ce qui confirme l'opinion de Festus.

COTHURNES, chaussure avantageuse dont on se servoit sur le théatre pour donner un plus grand air aux Acteurs. Il y en a de differentes sortes, les uns pour les Tragédies, qu'on appelloit *Major Cothurnus*, & les autres pour les Comédies que l'on nommoit *Minor Cothurnus.* Quelques femmes s'en servoient aussi pour paroître plus grandes qu'elles ne l'étoient effectivement. On s'est servi du nom de Cothurne pour exprimer les piéces mêmes du théatre, & quelquefois l'enflure du stile. L'usage des Cothurnes est venu des Grecs & a passé d'eux aux Romains. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

COTHURNO, (Barthélemi de) natif des environs de Gênes. Après avoir distribué aux pauvres le riche héritage qu'il avoit eu de ses parens, qui étoient nobles, se jetta, encore fort jeune dans l'Ordre de St. François & y devint aussi célébre Docteur que grand Prédicateur. Son mérite lui valut l'Archevêché de Gênes, & Urbain VI l'éleva au Cardinalat le 16 septembre 1378. Quelques années après, ce Pape jetta un soupçon sur le Cardinal de Cothurno & le traita fort sévérement. Charles de Durazzo les réconcilia, mais cela ne fut pas de durée; le Cardinal fut accusé de nouveau d'avoir complotté contre la vie du Pape Urbain VI, qui le fit saisir à Luceria le onziéme janvier 1385. Après quelques rudes tortures qu'on donna au Cardinal, il avoua le tout & fut noyé à Gênes avec quatre Cardinaux du nombre de ses complices, au mois de décembre de la même année. On dit qu'il avoit composé *Summa Theologica*; *Postilla Sermonum Sacrorum*; *Commentaria in Cantic. Canticorum*, & quelques autres Ouvrages. * Contelor, *Elench. Cardin.* Aubéry. Ughelli. Follietta, *Elog. Clar. Ligurum.* Jongelin, *Elog. Card. Ord. Minor.* Wadding, *Annal. Minor.*

COTIGNAC, bourg de France en Provence, près de la riviére d'Argens, à trois lieuës de Brignoles, vers l'occident septentrional. Quelques Géographes prennent Cotignac pour l'ancien *Maitavonium*, que d'autres placent à Brignoles. * Maty, *Diction. Géogr.*

* COTIGNOLA, petite ville forte d'Italie dans le Ferrarois, sur la rive gauche du Séno, au sud-sud-est de Ferrare, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

COTIS. *Voyez* COTYS.

COTISON, Roi des Daces, ayant envahi la Pannonie, avec son armée, fut défait par Cornelius Lentulus, Lieutenant d'Auguste. * Horace, *en l'Ode* 8. *du l.* 3. *v.* 18.

Occidit Daci Cotisonis agmen.

Abraham Mylius, *en son Traité de la Langue Belgique*, *ch.* 26, dit que le nom de Cotison vient de *Gotes son*, c'est à dire, dans la Langue Teutonique, *Fils de Dieu*, parce que ce Roi Dace, ses enfans & les principaux de son Royaume, vouloient que l'on crût qu'ils étoient de la race des Dieux.

COTIN. *Voyez* COTTIN.

COTITTO. *Voyez* COTYTTO.

* COTOCHE (Le Cap de) *Cotochium Caput*, Cap célébre de l'Amérique septentrionale. Il fait la pointe de la presqu'isle de Jucatan qui s'avance le plus vers le nord, & qui regarde directement le Cap de S. Antonio qui est la pointe la plus occidentale de l'Isle de Cuba. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTON. *Cherchez* COTTON.

* COTONIO (Antoine) Théologien de l'Ordre de St. François a enseigné ou professé la Métaphysique à Rome & à Padoue pendant 18 années. Il fut fort estimé du Pape Innocent XI, & mourut à Rome en 1682. On a de lui, *Pansophiæ Institutiones, Opus pluribus voluminibus comprehensum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COTOUAL, dans les Indes, est le Juge des affaires criminelles. Il s'appelle en Turquie *Soubachi*, & en Perse *Deroga.* Il ne peut faire mourir personne, qu'il n'ait envoyé un courier au Roi, pour apprendre sa volonté, sur le procès de celui qui mérite la mort. Ce Cotoual doit répondre de tous les vols qui se font dans la ville; c'est pourquoi il a des Archers, qui font des corps de garde, & qui y font la visite trois fois la nuit, savoir à neuf heures, à minuit, & à trois heures. * Thevenot, *Voyage des Indes*, *tome* 3. *l.* 1. *p.* 56. *c.* 10.

COTREAU (Jean) *Voyez* COTEREAU.

COTRONE. *Voyez* CROTONE.

COTTA, nom d'une illustre famille de Rome, qui a produit plusieurs Consuls & d'autres Magistrats.

COTTA, (Marcus Aurelius) Consul avec L. Lucullus, l'an de Rome 680, & 74 ans avant la naissance de Jesus Christ, fit

la guerre contre Mithridate avec très-peu de succès. Il fut battu auprès de Chalcédoine & perdit une bataille par mer, pendant que tout réüssissoit à Lucullus son Collégue. Trois ans après, il fit le siége d'Héraclée, qu'il convertit en blocus. Enfin il la prit par la trahison de Connacorix, & y exerça les derniéres cruautez. Il retourna à Rome l'an de cette ville 685, avant Jesus Christ 69, & y fut reçu avec honneur par le Sénat, qui lui donna le surnom de *Pontique*, à cause de la prise d'Héraclée. * Tite-Live, *l.* 93. Orose, *l.* 6. *c.* 2. Appien, *in Bellis Mithridaticis.* C. Memnon, *c.* 53.

COTTA, (Caïus Aurelius) fils du précédent, & de *Rutilie*, sœur de Rutilius Publius, fut banni de Rome pendant les querelles de Marius & de Sylla. Sa mére l'aimoit si tendrement qu'elle le suivit dans son exil, d'où ils revinrent lorsque le parti de Sylla triompha. Il fut Consul l'an de Rome 679, & 75 ans avant la naissance de Jesus Christ. Il est probable qu'il mourut deux ans aprés d'une blessure qui se r'ouvrit, ce qui le priva de la gloire du triomphe qu'on lui avoit décerné. Il fut bon Orateur; Cicéron en parle dans son livre *de Oratore* & *in Bruto*; mais il n'est point le Cotta Interlocuteur de Cicéron dans son livre *de Natura Deorum*, comme Glandorf l'a débité. * Bayle, *Dict. Crit.* dans l'article de RUTILIA.

COTTA, (Lucius Aurunculeius) Capitaine Romain, servoit dans les Gaules sous César, qui le nomma lui & Titurius Sabinus, pour commander une légion qu'il envoyoit dans le païs de Liége. Ils ne furent pas plutôt campez, qu'Ambiorix, à la tête des Gaulois, les y vint attaquer; mais n'ayant pas eu l'avantage qu'il espéroit, il fit dire à ces Généraux que tous les Gaulois s'étoient revoltez contre les Romains, & que les Germains arriveroient dans deux jours. Sabinus donna dans ce piége, quoique Cotta s'y opposât; & dès le lendemain ces deux Chefs firent partir leurs troupes. Les Gaulois les attaquérent dans leur marche, les défirent, & Aurunculeius Cotta y fut tué. Cela arriva vers l'an 700 de la fondation de Rome, 54 ans avant la Naissance du Fils de Dieu. Au reste on croit que ce Capitaine est le même qu'Athénée cite comme Auteur d'une Histoire de Rome. * César, *de Bello Gallico*, *l.* 5. *c.* 5. Athénée, *l.* 6.

COTTA, (Jean) Poëte Italien de nation, dans le XVI siécle, n'étoit pas de Verone, comme on le dit ordinairement; mais d'un village sur l'Adige, près de Vérone. Il apprit les Langues, & s'aquit beaucoup de réputation par ses Poësies. Il enseigna quelque tems a Lodi, où sa belle-mére s'étoit remariée: depuis il alla joindre Pontanus à Naples; puis il vint à Venise, où son mérite lui aquit de l'emploi. Mais ayant été pris en 1509 par les François, à la bataille de la Ghiera d'Adda, il perdit une partie de ses Ecrits. Il trouva pourtant moyen de se rétablir avec le secours de Barthélemi d'Alviane, Général de l'armée Vénitienne, qui étoit son patron, à la suite duquel il fut pris. Ce Général l'envoya au Pape Jules II, qui étoit à Viterbe, où il mourut vers l'an 1510 ou 1511, d'une fiévre pestilentielle, n'étant qu'en la 28 année de son âge. Nous avons des Epigrammes & des Oraisons de sa façon; mais nous avons perdu sa Chorographie en vers; & ses Notes sur Pline. Latomus & Flaminius ont fait des Epigrammes en son honneur; mais il n'en valoit guéres la peine; car la plupart de ses vers paroissent produits en dépit des Muses & d'Apollon. * Paul Jove, *Elog. Doct. c.* 45. Pierius Valerianus, *de Infelicitate Litteratorum, &c.*

* COTTA (Jean) Médecin, a écrit en Anglois un Ouvrage intitulé *Ant-Apologie*, contre un homme du païs appellé Antonys, touchant l'or potable. Cette piece fut imprimée à Oxford, en 1623, *in quarto.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 6. *partie* 2. *p.* 174. édit. d'Amsterdam, 1725.

COTTA, (Catellien) a fait des Scholies *ad Mediolanensium statuta*, & un petit Traité des Jurisconsultes, où il commence par Mutius Scévola, & finit par André Alciat. Il a fait aussi un livre intitulé *Memorabilia*, qui fut imprimé a Venise l'an 1572, *in octavo*, & qui n'est qu'un pillage des autres Auteurs. Il le reconnoit au frontispice de son Ouvrage, & cela le purge du crime de Plagiaire. * Gentilis, *in Apologia Apuleii.*

COTTA, Royaume. *Voyez* CANELAND.

COTTE D'ARMES, habit militaire que les Anciens appelloient *Colobium* du mot Grec κολοβὸς qui signifie, *coupé*, *mutilé*, parce que c'étoit une tunique sans manches, & qui ne descendoit pas jusqu'aux genoux. Elle n'étoit pas en usage du tems des Consuls Romains, & on ne commença à s'en servir que sous les Empereurs, qui la défendirent aux Esclaves, comme nous l'apprenons de Servius, *sur le premier livre de l'Enéide.* Les gens de guerre même n'avoient pas encore accoutumé de s'en servir. Les Sénateurs étoient obligez de porter en ville une pareille tunique, selon le Code Théodosien, *l.* 4. *tit.* 10. Ensuite les Evêques s'en servirent, & même le Pape Eutychien, qui succéda à Félix I, l'an 275, ordonna qu'on n'enseveliroit à l'avenir les corps des Martyrs, que dans des tuniques de pourpre. Ce qui fut néanmoins aboli par saint Grégoire *le Grand*, *Regist. l.* 4. *Ep.* 48. La tunique est aujourd'hui un des ornemens ecclésiastiques, appellée communément *Dalmatique*, dont le Diacre & le Soudiacre se servent quand il faut officier. La Cotte d'Armes, qui est à peu près de la même maniére, est à présent la marque & l'habit du Héraut, quand il exerce sa charge. Plusieurs hommes de guerre sont réprésentez avec cet habit sur leurs tombeaux. Cotte-d'armes, en termes de blazon, se dit d'un habillement que mettoient autrefois les Chevaliers sur leurs armes, tant à la guerre que dans les Tournois, & qui se porte encore par les Hérauts-d'armes: c'est ce que les Romains appelloient *Sagum.* C'étoit un petit manteau qui descendoit jusques vers le nombril, ouvert par les côtez, avec des manches courtes, comme des manches d'ange, quelquefois fourré d'hermines & de vair, sur lequel s'appliquoient les armoiries du Cavalier, brodées en or & en argent, & avec de l'étaim battu, émaillé de couleurs, d'où est venue la régle du Blason, de ne point mettre couleur sur couleur, ni métal sur métal. Ces couleurs étoient faites d'un étaim battu & émaillé de rouge, de verd, de noir & de bleu: ce qui leur à fait donner le nom d'*Emaux.* Ces cottes-d'armes étoient volantes, & souvent diversifiées de plusieurs bandes de couleurs differentes, altérées & mises en divers sens, comme les drapeaux sont encore aujourd'hui écartelez, ondez & vivrez. Ces sortes d'habits s'appelloient *Devises*, parce qu'ils étoient composez de plusieurs pieces divisées & cousues ensemble, d'où sont venus les mots de *Fasce*, de *Pal*, de *Chevron*, de *Bande*, de *Croix*, de *Sautoir*, de *Losange*, &c. dont on a fait depuis les piéces honorables de l'écu. Les cottes-d'armes & les banniéres, n'ont jamais été permises qu'aux Chevaliers & aux anciens Nobles. * Budée & Spelman, *Hist. de France.*

COTTER, ou KOTTER (Christophle.) *Cherchez* KOTTER.

* COTTIBI, fut premiérement Ministre à Poitiers, & puis, après s'être fait Catholique, il fut fait Avocat du Roi au siége de la Rochelle. *Voyez* l'article d'ADAM (Jean) Jésuite.

COTTIENNES, (Les Alpes) *Alpes Cottiæ*, est le nom que les Anciens ont donné a une partie des Alpes, qui contiennent le Mont-Viso, le Mont-au-col-de-la-Croix, le Mont-Genévre, le Mont-Cenis; & du côté d'Italie, les vallées de Lucerne & de Pérouse. Elles séparent le Dauphiné du Piémont, & comprennent les monts qui sont depuis le Mont-Viso, au midi, où commencent les Alpes Cottiennes, jusqu'au Mont-Cenis au septentrion, où est le commencement des Alpes Gréques ou Grégeoises. Ce nom d'Alpes Cotties ou Cottiennes est tiré de celui de COTTIUS, qui étoit Prince de ce païs. Sa souveraineté comprenoit douze villes, chacune capitale d'une petite province, & la ville de Suze étoit Capitale de l'Etat. Auguste avoit tâché de soumettre Cottius; & n'ayant pu y réüssir, il le reçut au nombre des Alliez du peuple Romain. L'Empereur Claude donna à Julius Cossus le titre de Roi, l'an de Jesus Christ 44, & après sa mort, ou celle de son successeur en 65, Néron réünit cet Etat à l'Empire. Suétone en la Vie de Tibére, *ch.* 37: & dans la Vie de Néron, *ch.* 18, parle de Cottius Roi de ce païs. *Cherchez* ALPES. * Pline *l.* 3. *c.* 20. Strabon, *l.* 4. Tacite. Dion. Ammien Marcellin. Aurelius Victor. Léandre Alberti. Chorier, &c.

COTTIGNOLA. *Voyez* COTIGNOLA

COTTIN, (Charles) Parisien, Chanoine de Bayeux, succéda dans l'Académie Françoise, à la place de M. Habert, Abbé de Cérisy en 1656. Il a fait quelques Ouvrages de vers & de prose, qui sont imprimez, & a été maltraité par le célébre Boileau Despreaux. Ce fut d'abord dans ces vers de la *Satyre* 3.

Si l'on n'est plus au large assis en un festin,
Qu'aux Sermons de Cassagne, ou de l'Abbé Cottin.

Cet Abbé qui se piquoit aussi de Poësie fit une Satyre contre Boileau pour se venger de ce trait, & lui reprocha d'avoir imité *Horace* & *Juvénal.* Outre cela il publia un Ecrit en prose, intitulé, *la Critique desintéressée sur les Satyres du tems*, où son Antagoniste étoit fort maltraité. Comme il s'avisa de s'en prendre à *Moliére*, ce Comédien le prostitua en plein Théatre dans la Comédie des Femmes savantes, sous le nom de *Tricotin*, qu'il changea dans la suite en celui de *Trissotin.* Des-Preaux continua de satiriser l'Abbé toutes les fois qu'il le trouva en son chemin, & fit quelques Epigrammes contre lui. M. Perrault ne tombe pas d'accord que Cottin fût un mauvais Prédicateur, ni que son auditoire fût désert. *J'ai oui prêcher*, dit-il, *l'Abbé Cottin, mais je puis assurer que j'ai été fort pressé à son Sermon: c'étoit aux Nouvelles Catholiques de la rue-Ste-Avoye, où il satisfit extremement son auditoire.* Ayant eu un procès avec ses Fermiers, & étant rebuté du langage barbare du Châtelet & de l'administration de son bien, il résolut de le donner à un de ses parens a condition d'être nourri chez lui le reste de ses jours, & qu'il lui seroit donné tous les ans une certaine somme pour son entretien & ses menus plaisirs. Ses autres Parens voulurent alors le faire passer pour fou, & engager les Juges à lui donner un Curateur. L'Abbé invita ses Juges à ouïr quelques uns des Sermons qu'il devoit prêcher pendant le Carême, & ils en revinrent si satisfaits, & si indignez de l'injustice & de l'insolence de ses parens, qu'ils les condamnérent aux dépens & à l'amende. L'Abbé Cottin étoit savant, il savoit l'Hébreu, le Syriaque, & sur tout parfaitement le Grec. Il auroit pu réciter par cœur, presque tout Platon & tout Homére. Il étoit Poëte comme on le peut voir dans une Paraphrase qu'il a donnée du Cantique des Cantiques, qu'il a intitulée *la Pastorale Sacrée.* Ses Poësies n'ont pas toûjours été sérieuses ni assortissantes à son caractére. Il mourut en 1682. * *Oeuvres de* Boileau, *édit. de Genéve, tome* 1. *p.* 30. 31. Perrault, *Paralléle des Anciens & des Modernes, &c. tome* 2. *p.* 174, *&c.*

COTTIUS, Roi des Alpes Cottiennes. *Voyez* l'article de COTTIENNES.

COTTON, CONTON ou COTON, (Robert) Anglois de nation, & Religieux de l'Ordre de saint François, dans le XIV siécle, vers l'an 1340, fut Docteur de Sorbonne, & aquit le surnom de Docteur agréable, *Doctor amœnus.* Il laissa des Sermons, & des Commentaires sur le Maître des Sentences; *Quodlibeta Scholastica*; *Disceptationes Magistrales, &c.* * Pitseus, *de Script. Angl.* Wadding, *Biblioth. Francisc. &c.*

COTTON, (Pierre) Jésuite, Confesseur des Rois Henri IV, & Loüis XIII, étoit d'une noble famille de la province de Forez, & naquit le septiéme mars 1564, à Néronde près de la Loire, dont *Guichard* Cotton son pére, Seigneur de Chenevoux, étoit alors Gouverneur. Ayant atteint l'âge de vint ans, il fut reçu parmi les Jésuites, au mois de septembre 1583, à Arone, dans le Milanois, célébre par la naissance de saint Charles. En sortant du noviciat, il fut étudier en philosophie à Milan, & de là il alla commencer son Cours de Théologie à Rome, sous le P. Nicolas Bobadilla, un des premiers Compagnons de saint Ignace. Après que le P. Cotton eut passé une année à Rome, ses Supérieurs l'envoyérent en France, où il acheva sa Théologie dans le Collége de Lyon. Il y fut élevé à la dignité du Sacerdoce. On le chargea de prêcher

un Carême, dont il s'aquitta si bien, que depuis il fût toûjours employé dans ce saint ministére. Il enseigna aussi les Cas de Conscience à Avignon, & rendit d'autres grands services à sa Compagnie & au public. Entre plusieurs conversions qu'il opéra, il suffira de citer celle de M. de Lesdiguiéres, qui fut depuis Connétable de France. Il avoit connu le P. Cotton à Grenoble; & se trouvant l'an 1603, à la Cour, il parla au Roi Henri *le Grand* de ce savant Religieux. Le Roi qui avoit résolu de rappeller les Jésuites, voulut entendre le P. Cotton, qu'on fit venir d'Aix en Provence, où il étoit alors; & il fut si satisfait de son éloquence & de sa piété, qu'il le choisit pour Confesseur. Il le voulut même nommer à l'Archevêché d'Arles, & lui procurer un chapeau de Cardinal; mais ce bon Pére s'y opposa toûjours. Il prêchoit continuellement, se trouvoit à des conférences avec des Réformez, composoit les Ouvrages que nous avons de lui, & s'étoit fait une solitude au milieu de la Cour. Après la mort funeste du Roi Henri *le Grand* en 1610. la Reine Marie de Médicis, Régente du Royaume, souhaita que le Pere Cotton continuât à rendre ses services ordinaires au jeune Roi Louis XIII, dont il fut aussi Confesseur. Il accepta cet emploi, quoique son inclination l'éloignât de la Cour. Après avoir si souvent demandé d'en sortir, il l'obtint enfin en 1617, & se retira dans la Maison Professe, que sa Compagnie posséde à Lyon. En 1621, il fut nommé Recteur du College de Bourdeaux; & en 1623, Provincial de la province d'Aquitaine. Au commencement de l'an 1626, ayant achevé son tems de Provincial de la province d'Aquitaine, il eut le même emploi dans celle de France. Un arrêt que le Parlement de Paris donna contre sa Compagnie, & qu'il ne put éviter, lui fit tant de chagrin, qu'il en tomba malade, & en mourut trois jours après. Ce fut le 13 mars de la même année 1626, à l'âge de 63 ans. Il prêchoit alors le Carême à Paris dans l'eglise de S. Paul. Il a laissé quelques Ouvrages, comme, *du Sacrifice de la Messe; Geneve plagiaire; La rechute de Geneve plagiaire; l'Institution Catholique; des Sermons, &c.* * La Vie du P. Cotton, composée par le P. Pierre Roy r. Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. sac. XVII.* Dupleix. Pierre de S. Romuald. *Vie du P. Cotton*, par le P. d'Orleans.

Ce ne fut pas seulement Lesdiguiéres que Cotton fit changer de Religion, mais aussi la fille de ce Seigneur. Elle abjura la Religion Reformée, entre les mains du Jesuite qui la fit communier secretement. Il lui envoyoit tous les ans un Prêtre pour faire la même chose, jusques à ce qu'il convint au pére & à la fille de se déclarer. En attendant il leur permettoit de se trouver dans les exercices de la Religion Protestante. Henri IV ayant fait en 1603 un voyage à Metz, les Jésuites de Pont-à-Mousson le virent a Verdun, & obtinrent des promesses positives du rétablissement de leur Société en France. Les Jesuites Armand & Cotton eurent ordre de se rendre a Paris. Le dernier plut à la Cour par son esprit & ses Sermons, & entra bien avant dans la faveur du Roi par la recommandation de Lesdiguiéres. Les conditions sous lesquelles les Jésuites avoient été rappellez, paroissoient très dures à cette Société, & le credit du Pére Cotton les fit adoucir. Il courut cette même année risque d'être assassiné dans son carrosse; mais la blessure qu'il reçut ne fut pas mortelle. On voulut charger les Réformez de cette action, sans que l'on en eût des preuves. Comme le Pére Cotton étoit un de ceux qui, suivant les conditions du rappel des Jesuites, devoient demeurer à la Cour, comme pour servir d'ôtage de la fidélité des autres, le Roi le choisit pour Confesseur. Ce Jesuite prépara soixante & onze questions pour les proposer à une prétendue possedée afin d'avoir là-dessus les réponses du Démon. Entre ces questions les unes regardoient l'Etat & sentoient la sédition; d'autres regardoient des particuliers, la Religion & les Reformez. Entre autres demandes, il souhaitoit de savoir quel passage de l'Ecriture est le plus clair, *pour prouver le Purgatoire, & pour montrer l'égalité de la puissance du Pape à celle de St. Pierre.* Le Jésuite eut l'imprudence d'écrire toutes ces questions de sa main sur une feuille volante, & de la mettre dans un livre que *Gillot* Conseiller au Parlement de Paris lui avoit prêté en 1603. Quelques années après en rendant le livre, il oublia la feuille que le President de *Thou* y trouva en le lisant. On vit que ce curieux Interrogatoire venoit de Cotton en le confrontant avec l'écriture de ce Pere. Les Rochelois ayant refusé en 1607, aux Jésuites, la liberté de prêcher dans leur ville, Cotton dit au Roi que le Duc de *Sulli* étoit la cause de ce refus, & qu'il avoit écrit à l'Evêque de la Rochelle contre la Société. L'Evêque fit connoître clairement au Roi que cette accusation étoit une pure calomnie. Cotton fut fait en 1608, Précepteur du Dauphin. Ce Jésuite ayant été interrogé par Henri IV, sur ce qu'il pensoit de cette maxime qu'on attribuoit à son Ordre, *que quand il s'agiroit de la mort du Roi, celui à qui elle auroit été revelée en confession, en devroit garder le dépôt avec un secret inviolable*, il répondit que cette doctrine étoit bonne & Chretienne. Le Roi ayant ajoûté comment il en useroit, si on lui venoit révéler quelque conspiration contre sa personne, & qu'il n'en pût détourner le coupable par ses exhortations, ni par ses conseils? Il repondit, qu'il viendroit mettre son corps entre le Roi & le coup, pour le sauver aux dépens de sa vie. En 1617, de Luines obligea le Roi Louis XIII, de congédier le P. Cotton & de prendre à sa place le Jésuite *Arnoux*. * *Hist. de l'Edit de Nantes, tome 1. p.* 260. 393. 401. *&c tome 2. p.* 11. *&* 230.

COTTON (Robert) Chevalier Anglois, s'est aquis beaucoup de réputation dans le XVII siecle, par son érudition, & par l'amour qu'il a eu pour les livres. Il a dressé une Belle Bibliothéque avec d'excellens manuscrits, restes precieux des bibliotheques des monastéres Anglois qui avoient échapé à la fureur de ceux qui pillérent les monastéres sous Henri VIII. Cotton les ramassa avec de grands soins & beaucoup de dépense & la Société Royale de Londres en est en possession. Il mourut en 1631, âgé de 61 an. On donna en 1652, un Recueil de Traitez qu'il avoit composez dans des occasions importantes.

* COTTUS (Charles) Sicilien de naissance, vivoit vers la fin du XII siécle. Il étudia la Jurisprudence sous Placentius. On a de lui une Explication sur le Maître des Sentences. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COTUS, Roi de Thrace. *Voyez* COTYS.

COTWITZ. *Voyez* COTBUTZ.

* COTWYCK (Jean) d'Utrecht, Docteur en Droit Civil & Canonique, a fait le Voyage de la Terre-Sainte. On a de lui, *Itinerarium Hierosolymitanum & Syriacum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 486.

COTYLE, (La) du mot Grec *κοτύλη* étoit une mesure ancienne des choses liquides, laquelle contenoit neuf onces d'Italie, c'est a dire, une once moins que l'Hémine Romaine. Apulée veut que la Cotyle & l'Hemine soient synonymes parmi les Anciens, & que toutes deux se prennent pour le demi-setier. L'Hemine, dit-il, est la moitié du setier; d'où vient que les Grecs l'appellent *Cotyle*, c'est à dire, *incision* ou *division*, parce qu'elle divise le setier en deux. S. Isidore dit aussi la même chose dans ses Origines. S. Epiphane dit formellement que la Cotyle est la moitié du setier, & qu'elle est appellée Cotyle, parce qu'elle divise le setier en deux. Galien en ses livres de remédes, est plein de semblables expressions. Suidas dit aussi que la Cotyle s'appelloit de son tems demi-setier. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

COTYS, Roi de Paphlagonie, fit alliance avec Agésilaus, Roi de Sparte. * Plutarque, *in Vita Agesilai.*

COTYS, Roi de Thrace, contemporain de Philippe, Pére d'Alexandre, la premiére année de la CVI Olympiade, & 356 ans avant JESUS CHRIST, fut un Prince très-cruel. Il régna 24 ans, & fut tué par un certain Python, qui se retira à Athénes. Peut-être est-ce celui, dont Plutarque a fait mention dans ses Apophthegmes. * Athénée, *l.* 12. *c.* 8. Bayle, *Dict. Crit.*

COTYS, Roi de Thrace, envoya son fils au secours de Pompée, à la tête de 500 chevaux. * César, *de Bello Civili, l* 3. *ch.* 4, *selon les éditions de* Jungerman *& de* Goduin *in usum Delphini*; & *ch.* 1. *de la Traduction d'*Ablancourt.

COTYS, fils de Rhœmetalcès, Roi de Thrace. Auguste, après la mort de son pére, partagea la Thrace entre son oncle Rhescuporis & lui, 15 ans avant JESUS CHRIST. Rhescuporis régna sur les montagnes, & Cotys sur les plaines les plus voisines de la Gréce. Ce partage subsista entre eux tant qu'Auguste vecut; mais après sa mort, Rhescuporis, Prince très-cruel, résolut de perdre son neveu, & après l'avoir fait prisonnier l'assassina dans un festin. Cette trahison fut vengée par une autre. Pomponius Flaccus, ami de Rhescuporis, fut choisi pour l'attirer à Rome, & on fit tuer ce Prince à son retour. Son Royaume fut partagé entre Rhœmétalcès son fils, & les fils de Cotys. Ce Cotys est celui, à qui Ovide écrivit quelques Elégies ou Epitres, entre autres *la neuviéme du 2. l. de Ponto*, qui commence ainsi,

Regia progenies, cui nobilitatis origo,
Nomen in Eumolpi pervenit usque, Coty, &c.

* Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 64. Velleius Paterculus, *l.* 2. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

COTYS, fils du précédent, après avoir partagé la Thrace avec son cousin Rhœmétalcès, fut obligé de la lui céder par ordre de Caligula, qui lui donna en échange l'an 38 de JESUS CHRIST, la petite Arménie, & une partie de l'Arabie. On voulut l'élire Roi de la grande Arménie l'an 47; mais l'Empereur Claude lui defendit d'y penser. * Dion, *l.* 59. Tacite, *Annal. l.* 11. *c.* 9.

COTYS, frére de Mithridate, Roi du Bosphore sous l'empire de Claude, fut couronné, & mis à la place de son frére, qui avoit intention de se revolter, & duquel il avoit découvert les desseins. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 15.

COTYS, autre Roi du Bosphore, dont Arrien manda la mort à l'Empereur Adrien, vers l'an de J. C. 134. * Arrien, *de Ponti Euxini Periplo.*

COTYTTO, Déesse de l'impudence, dont les Baptes, qui étoient ses Sacrificateurs, célébroient pendant la nuit les Fêtes en dansant. Probus croit qu'elle étoit une Comédienne, & que ces Baptes étoient des personnes de la même profession. * Juvénal, *en sa seconde Satyre, v.* 91.

COU. COV.

COUAILLIER, nom du Médecin de Beux. *Voyez* l'article de BEUX.

COVARRUVIAS (Diégo) Evêque de Ségovie, & Président du Conseil de Castille, dans le XVI siecle, naquit à Tolede le 25 juillet de l'an 1512, d'*Alfonse* de Covarruvias & de *Marie* Guttierez. Covarruvias est une Terre en Espagne, dans le diocese de Burgos, de laquelle ceux de cette famille portoient le nom; & ils avoient aussi celui de Lévia. Diégo étudia à Salamanque avec son frére *Antoine*, dont nous parlerons cy-dessous. Il y enseigna le Droit Canon, & fut choisi pour être Juge de Burgos, puis Conseiller de la Cour de Grenade. En même tems, l'Empereur Charles-*Quint* le nomma à l'Archevêché de S. Domingue dans l'isle Hispaniola, l'une des Antilles, qu'il refusa; mais en 1559, Philippe II, Roi d'Espagne, lui ayant donné l'Evêché de Ciudad-Rodrigo, il fut sacré le 28 avril de l'an 1560. Quelque tems après, ce savant Prélat fut nommé pour réformer l'Université de Salamanque, & eut ordre de se trouver au Concile de Trente, où il s'aquit une si grande réputation de doctrine, de vertu, & de probité, qu'il fut commis pour dresser les Décrets de la réformation. Il y travailla avec Hugues Boncompagno, qui fut depuis le Pape Grégoire XIII, & qui ne parloit jamais de Diégo Covarruvias, que comme d'un ami, pour lequel il avoit beaucoup d'affection. Lorsqu'il fut de retour en Espagne l'an 1564, le même Roi Philippe II le nomma à l'Evêché de Ségovie. Covarruvias y étoit occupé l'an 1572, dans les fonctions de son ministére, lorsqu'après la mort du Cardinal d'Espi-

nosa, Président du Conseil de Castille, il fut choisi pour remplir cette charge. Depuis, le Roi le nomma à l'Evêche de Cuença, mais avant que d'en avoir pris possession, il mourut à Madrid le 27 septembre de l'an 1577, qui étoit le 66 de son âge. Son corps fut porté à Ségovie. Diego Covarruvias savoit les Langues, la Théologie, les Belles Lettres, & il avoit une connoissance du Droit si particuliére, qu'il en a été surnommé *le Bartole Espagnol.* Ses Ouvrages ont été mis en deux volumes. Les Castillans assurent qu'il n'y a rien de bon que Covarruvias n'ait compris dans ses livres, & qu'il a traité aussi exactement chaque matiére en particulier, que s'il ne s'étoit jamais appliqué à d'autres. Le Président *Faber* dans son livre, *De conjecturis*, l'appelle, *virum præstantissimi judicii*; & Menochius le qualifie de *primarius inter Jurisconsultos nostræ ætatis.* Il s'attachoit aux Belles Lettres sans en faire le capital de ses études, comme faisoit Budé. Il avoit beaucoup d'intégrité & d'adresse dans le maniment des affaires. Ses Oeuvres sont fort estimées non seulement par les Espagnols, mais aussi par les François & les Allemans. Grotius dit que c'est un Jurisconsulte d'un jugement exquis; & Conringius assûre, que c'est le plus subtil Interpréte du Droit que l'Espagne ait produit. L'année 1701, on a reimprimé à Lyon pour la troisiéme fois le livre de Diégo Covarruvias, *Variarum Resolutionum*, avec des observations & des additions d'*Ybanès de Faria*, Conseiller du Roi d'Espagne, qui dit, que l'Auteur de cet excellent Ouvrage étoit également versé dans la connoissance des Loix & des Canons, qu'il a servi de Maître & de Guide à ceux qui sont venus après lui, & que ses décisions sont réverées en Espagne comme des Oracles. Faria assûre qu'il en a fait une étude particuliére; qu'il a joint à ses réflexions le sentiment de quelques nouveaux Auteurs sur les Ecrits de ce savant homme; & que de tout cela il a composé ses remarques. Les Oeuvres imprimées de Diégo Covarruvias sont, *Practicarum Quæstionum liber unus*; *Variarum Resolutionum libri tres*; *Collatio veterum numismatum*; *In titulum, de Testamentis, Interpretatio*; *In librum tertium Decretalium Epitome*; *In caput, Quamvis pactum, De pactis in 6*; *Relectio*; *In caput, Alma mater*; *De sententiis excommunicatoriis Commentarius*; *In regulam, Possessor malæ fidei*; *De Regulis Juris in 6*; *Comment. in Clementinam, Si furiosus*; *De homicidio*; *In Regulam, Peccatum.* * Ambroise Moralès, *Antiquit. Hispan.* André Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *de Script. Sæcul. XVI.* Gilles Gonzalès d'Avilas, *Grand. de Madr. &c.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 112 & suiv.* édit. de Hollande, 1715.

COVARRUVIAS (Antoine) Chanoine de Tolède, étoit frére de l'Evêque de Ségovie, qu'il suivit au Concile de Trente. Il avoit une très-vaste connoissance des Sciences, & en particulier de la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il enseigna à Salamanque. Dans les heures que les autres Gens de Lettres employent au sommeil, & à se divertir, il s'appliqua sans Maître à l'étude de la Langué Gréque, & y devint le plus savant de tous les Espagnols. Depuis on le nomma Conseiller au Conseil de Castille, & il seroit parvenu à des charges plus condérables, si sa surdité ne l'eût contraint de se retirer. On lui donna un canonicat dans l'église de Tolède sa patrie, dont il fut aussi Theologal, & il y mourut sur la fin du mois de décembre de l'an 1602, âgé de 78 ans. Il aida son frére dans la composition du livre intitulé *Variæ Resolutiones*, & il mit au jour un Ecrit du Droit de Portugal. * André Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p.* 112. édit. de Hollande, 1715.

COVARRUVIAS (Pierre) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, au commencement du XVI siécle, prêcha avec beaucoup d'applaudissement, & composa quelques Ouvrages. On met sa mort en 1530. * Antoine de Sienne, *de Vir. Illust. Præd.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

COVARRUVIAS de HOROSCO ou OROSCO. *Cherchez* OROSCO (Alfonse de)

COUBELS, Fort des Hollandois, situé dans l'isle d'Amboina, l'une des Moluques. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COUCHAHAR, petite ville d'Asie. Le Bacha ou Gouverneur de cette place, éloignée de deux journées du Lac nommé *Dousflug*, c'est à dire, *plaine de sel*, retire du sel que cette espece de Lac produit, 24000 écus par an. * Tavernier, *Voyages, tome 1. l. 1. ch. 7. p.* 101. édit. de Hollande, 1692.

COUCO, ville d'Afrique dans la Barbarie. Elle est dans la province d'Alger, vers les confins de celle de Bugie, à dix ou douze lieues de la ville de ce nom vers le midi occidental. Couco, que l'on prend pour la *Tubusuptus* des Anciens, est une ville assez grande, & forte par sa situation sur un rocher escarpé de tous côtez. Elle est capitale d'un Royaume, qui est tout dans des montagnes, dont les avenues sont fort difficiles, & dont les peuples & le Roi ont souvent disputé leur liberté contre les Algériens, desquels ils sont tributaires. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COUCY, bourg avec château, ou ville selon d'autres, en l'isle de France, a donné son nom à une Maison célébre. Il est au nord de Soissons dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

COUCY, la Maison de Coucy, si célébre par elle même & par ses alliances, tiroit son nom de la Terre de Coucy en l'Isle de France. Le plus ancien de cette famille dont nous ayons connoissance, est I. Dreux de Coucy, Seigneur de Boves, &c. qui vivoit vers l'an 1035. Il eut 1. Enguerran I, Seigneur de Coucy qui suit; 2. *Robert*, Seigneur de Marle; & 3. *Anselme* ou *Anseau* de Boves.

II. Enguerran de Coucy, I. du nom, vivoit en 1080. Ce fut lui qui usurpa le château de Coucy sur un Seigneur nommé Albéric à qui il appartenoit. Il épousa *Alde* de Roucy, Dame de Marle, dont il eut Thomas qui suit.

III. Thomas, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fére & de Boves, Comte d'Amiens, fit le voyage de la Terre-sainte en 1096. Ce Seigneur dont le naturel étoit cruel, se revolta contre son pére. Il tua de sa propre main trente hommes dans une occasion contre le Vidame & l'Evêque d'Amiens, qui défendoient les terres de l'Eglise, dont il vouloit s'emparer. Le Roi Louis *le Gros* entra dans ces guerres. Thomas fut excommunié par un Concile de Beauvais en 1114, & dépouillé du Comté d'Amiens par le Roi. Il regagna les bonnes graces des Gens d'église, en dotant l'Abbaïe de Prémontré de plusieurs biens en 1118; mais ayant recommencé ses premiéres violences & dépouillé plusieurs Marchands, malgré le sauf-conduit du Roi de France, ce Prince l'alla assiéger dans son château de Coucy en 1130. Il voulut faire une sortie; mais y ayant été mortellement blessé par Raoul, Comte de Vermandois, il expira peu après dans la ville de Laon, où on l'avoit conduit prisonnier. Il avoit épousé *Yde* de Hainault, puis *Milessende* de Crecy. De la premiére il eut 1. *Yde* de Coucy qui épousa *Alard* de Cimay, puis *Bernard* d'Orbais; & 2. *Béatrix* mariée à *Everard*, Seigneur de Breteuil en Beauvaisis: & de la seconde il eut 3. Enguerran II, qui suit; 4. Robert, Seigneur de Boves, qui mourut dans une grande vieillesse, au voyage d'Outre-mer l'an 1191. Sa postérité finit en la personne de son petit-fils, *Robert* II, Seigneur de Boves, mort après l'an 1246.

IV. Enguerran, II. du nom, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fére, de Vervins, de Crecy & de Pinon, fit du bien à plusieurs Abbaïes, sur tout à celle de Prémontré, & fut au voyage d'Outremer avec le Roi de France Louïs *le Jeune*, où il mourut avec Everard de Breteuil son beau-frére. Il avoit épousé en en 1132, *Agnès* de Boisgency, parente du Roi de France, dont il eut 1. Raoul qui suit; & 2. *Enguerran*, mort en 1174, enterré dans l'église de S. Denys en France.

V. Raoul de Coucy assista le Roi Philippe *Auguste* en la guerre que ce Prince eut l'an 1181, contre Philippe d'Alsace, Comte de Flandre. Il suivit le même Roi au voyage d'Outremer, & fut tué au siége d'Acre l'an 1191. Son corps fut apporté à l'Abbaïe de Foigni. C'est de lui le trait d'histoire rapporté par Fauchet dans ses *anciens Poëtes François*, & par la Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise*, savoir, que Raoul de Coucy aima beaucoup la Dame de Fagel, pour laquelle il fit quantité de Poësies, & que se voyant blessé à mort, il ordonna à son Ecuyer de porter son cœur à cette Dame, avec une lettre qu'il lui écrivit; que cet Ecuyer exécuta ses ordres; & qu'approchant du château qu'habitoit cette Dame, il rencontra son époux, qui le força à lui remettre entre les mains ce qu'il portoit; que le Seigneur de Fagel étant maître de ce cœur, le fit hacher & servir à sa femme, parmi de la viande qu'elle mangea: de quoi ayant été instruite, elle fut si saisie de douleur & de desespoir, qu'elle ne voulut plus prendre de nourriture, & mourut. Du Chêne dans son *Histoire de la Maison de Coucy*, ne fait aucune mention de cette avanture. Raoul avoit épousé 1. *Agnès* de Hainaut, fille de *Baudouin*, Comte de Hainaut, dont il eut 1. *Yoland* de Coucy, mariée à *Robert* II, Comte de Dreux, petit fils du Roi Louïs *le Gros*; 2. *Isabeau*, épouse de *Raoul*, Comte de Coucy, puis de *Henri*, Comte de Grandpré; & 3. *Ade* alliée à *Thierry*, Seigneur de Bévre en Flandre. Raoul épousa en secondes noces *Agnès* de Dreux, fille de *Robert* de France, Comte de Dreux, & de sa troisiéme femme *Agnès*, Comtesse de Braine, & sœur de *Robert* II, qui épousa la fille ainée de *Raoul*. De cette seconde femme il eut 4. Enguerran III, qui suit; 5. Thomas, tige des Seigneurs de Vervins, qui mourut en 1252, & son fils *Thomas* II, avant l'an 1276. Celui-ci eut pour fils *Thomas* III, dont un fils aussi nommé *Thomas* fut tué à la bataille de Courtrai en 1302. La postérité des Comtes de Vervins, fut, dit-on, continuée par *Jean* de Coucy, second fils de *Thomas* III; mais du Chêne n'a pu la poursuivre, faute de preuves certaines. Les autres enfans de Raoul, Sire de Coucy, furent 6. *Raoul*, que quelques uns disent avoir été Evêque de Noyon; 7. *Robert*, Seigneur de Pinon, dont la postérité finit en 1377; & 8. *Agnès*, mariée à *Gilles* de Beaume, Seigneur Châtelain de Bapaume.

VI. Enguerran de Coucy, III. du nom, surnommé *le Grand*, rendit la place de Coucy plus forte qu'elle n'avoit été auparavant, l'enrichit de somptueux édifices, refit le château, y bâtit une chapelle avec une grosse & magnifique tour, qu'il accompagna de quatre autres moindres, environna la ville d'autres belles tours & de fortes murailles, & fit encore construire d'autres châteaux sur ses terres, avec une extraordinaire dépense. Il servit le Roi Philippe *Auguste* à la bataille de Bouvines l'an 1214, & accompagna l'année suivante avec cinquante Chevaliers, le Prince Louïs de France, depuis Roi Louïs VIII, à l'expédition d'Angleterre; mais en 1216, il fut excommunié par ordre du Pape Honorius III, pour avoir ravagé les terres de l'église de Laon, & pris le Doyen prisonnier. Il en eut l'absolution l'an 1218. Sous le Roi saint Louïs, il se ligua avec Henri III, Roi d'Angleterre, & avec Pierre, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, en apparence contre Thibault, Comte de Champagne; mais le dessein principal de la Ligue, étoit d'ôter la couronne au Roi. Les anciennes Chroniques disent même qu'on l'offrit à Enguerran de Coucy, & que les principaux Liguez parlérent de l'élever sur le thrône. La Reine Blanche dissipa bientôt ce parti par sa prudence, & Coucy rentra dans son devoir. Le Roi le manda en 1236, à Saint-Germain-en-Laye, afin de servir sa Majesté contre le même Thibaut, Comte de Champagne, qui étoit devenu Roi de Navarre, & qui faisoit mine de remuer. Il fut aussi appellé par le même Prince à Chinon l'an 1242, contre Hugues, Comte de la Marche, qui s'étoit ligué avec Henri III, Roi d'Angleterre; mais il mourut l'an 1243. Il épousa 1. *Béatrix* de Vignory, veuve de *Jean* I, Comte de Roucy: 2. *Mahaut* de Saxe, fille de *Henri*, Duc de Saxe, & de *Mahaut* d'Angleterre, & veuve de *Géofroy* III, Comte du Perche: 3. *Marie* de Montmirel, fille de *Jean*, Seigneur de Montmirel & d'Oisy, que se rendit Religieux à Longpont, & de *Helvide* de Dampierre. Il n'eut des enfans que de la derniére, savoir, 1. *Raoul* II, tué à la bataille de la Massoure en 1250, sans laisser de postérité de *Philippe* de Ponthieu son épouse; 2. Enguerran IV, qui suit; 3. *Jean*, qui servit avec son pére contre le Comte de la Marche, & qui mourut peu après

après lui; 4. *Marie*, alliée 1. à *Alexandre* II, Roi d'Ecosse, & qui fut mére d'Alexandre III: 2. à *Jean* de Brienne, dit d'*Acre*, grand Bouteiller de France, fils puîné de *Jean*, Roi de Jérusalem; & 5. *Alix* de Coucy, épouse d'*Arnoul* III, Comte de Guines, dont elle eut des enfans qui héritérent de leur oncle Enguerran IV.

VII. Enguerran de Coucy, IV. du nom, fut Seigneur de Coucy, d'Oisy, de Montmirel, de Crévecœur, d'Havraincourt, de la Ferté-Aucoul & de la Ferté-Gaucher, de Trêmes & de Condé en Brie, Vicomte de Meaux & Châtelain de Cambray. Il aimoit si passionnément la chasse, que trois jeunes Gentilshommes Flamans, qui étudioient à l'Abbaïe de S. Nicolas de Laon, ayant été surpris l'an 1256, chassant sur les terres de Coucy, Enguerran les fit pendre: de quoi le Roi S. Louïs fut si indigné, qu'il lui auroit fait subir la peine du talion, sans ses parens qui sollicitérent ce saint Roi à commuer la peine de mort en une grosse amende. Il fut donc condamné à fonder deux chapelles pour les ames des trois jeunes Gentilhommes, & à la somme de dix mille livres que l'on employa pour faire bâtir l'Hôtel-Dieu de Pontoise, & pour achever les couvens de saint Dominique & de saint François à Paris; & outre cela, d'aller servir quelque tems à ses dépens en la Terre-sainte, avec un certain nombre de Chevaliers. Il fut dispensé dans la suite de ce voyage, par Raoul Evêque d'Evreux, suivant le pouvoir que le Pape lui en donna, à condition pourtant d'envoyer douze mille livres aux Chrétiens d'outre-mer: ce qui fut confirmé par le Roi en 1261. Il mourut enfin en 1310, sans enfans de ses deux femmes, qui furent 1. *Marguerite*, fille d'*Othon* III, Comte de Gueldre, & de *Marguerite* de Cléves: 2. *Jeanne* de Flandre, fille aînée de *Robert*, dit *de Béthune*, Comte de Flandre, & d'*Toland* de Bourgogne, Comtesse de Nevers: ainsi ses biens passérent à Enguerran & à *Jean* de Guines ses neveux, fils d'*Alix* de Courcy, Comtesse de Guines. *Jean* fut Vicomte de Meaux; mais il n'eut qu'une fille *Jeanne* de Guines, dite de Coucy, Vicomtesse de Meaux, accordée à *Gaucher* VI, Seigneur de Châtillon.

SECONDE RACE DES SEIGNEURS de COUCY.

VIII. Enguerran V, Sire de Coucy, étoit second fils d'Arnoul, III. du nom, Comte de Guines & d'*Alix* de Coucy, sœur & heritiére d'*Enguerrand* IV. *Voyez* GUINES. Enguerran prit le nom & les armes de Coucy après la mort de son oncle maternel, & partagea cette succession avec Jean son frére, ayant eu pour sa part les Seigneuries de Coucy, de Marle, de la Fére, d'Oisy, d'Havraincourt, de Montmirel, de Condé en Brie, &c. & l'Hôtel de Coucy à Paris. Comme il avoit été élevé à la Cour d'Alexandre III, Roi d'Ecosse son cousin germain, il y fut marié avec *Chrétienne* de Bailleul, avec laquelle il repassa en France, & il mourut après l'an 1321, ayant eu 1. Guillaume qui suit; 2. *Enguerran* qui fut Seigneur de Condé en Brie, puis Vicomte de Meaux, par succession de Jean de Guines son oncle, & qui mourut en 1344, étant pére de *Philippe* de Coucy, Vicomte de Meaux, qui ne laissa que des filles.

IX. Guillaume de Coucy prit le surnom & les armes pleines de Coucy, & mourut en 1336, ayant eu d'*Isabeau* de Châtillon, fille de *Gui*, Comte de S. Paul, 1. Enguerran VI, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur d'Havraincourt, mort sans postérité après l'an 1354; 3. *Raoul*, Seigneur d'Havraincourt après son frére, Seigneur aussi de Montmirel, de la Ferté-Gaucher, d'Encre, &c. dont les fils ne laissérent point de postérité; & l'un d'eux *Raoul* de Coucy, fut Evêque de Metz, puis de Noyon, & mourut en 1424; 4. *Aubert*, quatriéme fils de *Guillaume*, fut Seigneur de Dronay, & mourut en 1388, ne laissant que des filles.

X. Enguerran de Coucy, VI. du nom, fut marié par les soins du Roi Philippe *de Valois*, avec *Catherine* d'Autriche, fille de *Leopold* I, Duc d'Autriche, & de *Catherine* de Savoye. Il n'en eut qu'un fils unique *Enguerrand*, VII. du nom, qui suit, & mourut en 1344.

XI. Enguerran de Coucy, VII. du nom, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fére, & d'Oisy, Comte de Soissons & de Betford, fut un des plus considérables du Royaume. Après la prise du Roi Jean à la bataille de Poitiers, Enguerran de Coucy passa avec d'autres ôtages en Angleterre, pour la délivrance de ce Prince. Là il fut si agréable au Roi d'Angleterre Edouard III, qu'il le choisit pour son gendre, le fit Comte de Betford, & lui donna le Comté de Soissons, que Gui de Blois résigna à ce Monarque, pour se tirer d'ôtage. Revenu en France, & voyant que la guerre s'allumoit entre le Roi de France & celui d'Angleterre, il se retira en Lombardie, pour n'être point forcé à prendre les armes contre son beau pére, & il prit le parti du Pape Gregoire XI, contre Barnabon Visconti; mais à la fin il revint trouver le Roi Charles V, qui l'envoya en Bretagne pour des affaires importantes l'an 1368, & qui lui donna même des troupes pour passer en Allemagne, & y faire valoir les droits de sa mére sur le Duché d'Autriche. N'ayant pu réüssir à moyenner la paix avec l'Angleterre, il prit ouvertement le parti du Roi de France, lui aida à reprendre Cherbourg, Carentan & autres places appartenantes au Roi de Navarre, Comte d'Evreux: services dont le Roi Charles V fut si content, qu'il voulut lui donner l'épée de Connétable, après la mort de Bertrand du Guesclin; mais il remercia sa Majesté, disant qu'Olivier de Clisson en étoit plus capable que nul autre. Ce Prince l'installa Gouverneur de Picardie, & le Roi Charles VI lui donna en 1384, la charge de Grand Bouteiller de France. Il fut employé encore pour des négociations importantes en Bretagne & en Savoye; puis à la priére de Philippe de France, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, il accompagna Jean de Bourgogne son fils, Comte de Nevers, à une expédition contre les Infidéles: le voyage ne fut pas heureux, & l'armée Chrétienne fut battue à Nicopoli l'an 1396. Enguerran de Coucy y resta prisonnier avec les principaux Seigneurs, & mourut le 16 février de l'année suivante. Il avoit épousé, comme nous l'avons dit, 1. *Isabelle*, fille d'*Edouard* III, Roi d'Angleterre; 2. *Isabeau*, fille de *Jean* I, Duc de Lorraine. De la premiére il eut 1. Marie qui suit; & 2. *Philippe*, élevée en Angleterre, où elle épousa *Robert* de Vére, Duc d'Irlande, Marquis de Dublin, Comte d'Oxford, Grand Chambellan d'Angleterre; mais le mariage fut cassé: de la seconde naquit 3. *Isabeau* de Coucy, mariée l'an 1409, à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers & de Rethel, morte en 1411.

XII. Marie de Coucy, Comtesse de Soissons, Dame de Coucy, d'Oisy, &c. fut mariée du vivant de son pére à *Henri* de Bar, fils aîné de *Robert*, Duc de Bar, Marquis de Pont; & de *Marie* de France, sœur du Roi *Charles* V. Son mari fut tué à la bataille de Nicopoli en 1396. Elle vendit en 1400, la Terre de Coucy & les Châtellenies de Marle & de la Fére à Louïs de France Duc d'Orléans, frére du Roi Charles VI, & mourut en 1484.

Ainsi finit la seconde famille de Coucy sortie en ligne masculine de celle de Guines. Tous les biens passérent dans celle de Bar, puis dans celle de Luxembourg, & enfin dans la Maison Royale de Bourbon qui les a apportez à la Couronne. * L'Allouette, *Hist. de la Maison de Coucy*. Du Chêne, *Hist. de la Maison de Coucy*. La Morliére, *des Maisons illustres de Picardie*. Albert Chanoine d'Aix, *Hist. Hieros. l.* 8. *ch.* 7. Sainte-Marthe. Mézeray. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

COUDÉE. On appelle ainsi l'espace qui est depuis le pli du bras que l'on nomme coude, jusqu'au bout du doit du milieu de la main. Les Hebreux, les Grecs, les Babyloniens & les Romains, se servoient communement de la coudée pour mesurer les terres qu'ils vendoient ou qu'ils achetoient. La coudée est la plus ancienne de toutes les mesures. Nous lisons dans l'Ecriture-Sainte que Dieu ordonna à Noé de bâtir une arche de 300 coudées de long, de 50 de large & de 30 de haut, & d'y faire une fenêtre d'une coudée; & que les eaux surpassérent de 15 coudées les plus hautes montagnes. Le lit d'Og Roi de Basan étoit long de neuf coudées & large de quatre. Lorsque les Israëlites passérent le Jourdain, Josué leur ordonna de laisser une distance de 2000 coudées entre eux & l'Arche, qui étoit longue de deux coudées & demie. Lorsque Dieu traça à Moïse le plan du tabernacle, il se servit de la mesure d'un certain nombre de coudées pour lui en marquer l'étendue. Dans le Nouveau Testament nôtre Seigneur se servoit aussi de cette mesure. Saint Jean dans son Apocalypse rapporte que les murs de Jérusalem qu'il avoit vus, avoient 144 coudées de long. Enfin par l'un & par l'autre Testament il paroît que la maniére de mesurer par coudées étoit en usage parmi les Hébreux. Des Hébreux cette mesure passa chez les autres nations. La potence qu'Aman fit dresser par Mardochée étoit haute de cinquante coudées. Enfin nous lisons dans les Auteurs Grecs & Latins que ces peuples se servoient de la coudée pour mesurer. Les Hébreux nomment la coudée *Amma*, comme qui diroit la *mére* des autres mesures. La coudée ordinaire est de dix-huit pouces. La coudée Hébraïque selon la supputation de Mr. Cumberland, & de Mr. Pelletier de Rouen, est de vint pouces & demi, mesure de Paris. Plusieurs autres la fixent à dix-huit pouces juste. Les Talmudistes remarquent que la coudée Hébraïque étoit plus grande d'un quart que la Romaine. Origéne a cru que la coudée dont se servit Noé dans la construction de l'arche étoit de six coudées ordinaires. Saint Augustin a suivi le sentiment d'Origéne, & traite de ridicules les objections que quelques-uns faisoient contre l'énorme grandeur qu'auroit eu l'arche, en suivant ces dimensions. Louïs Capel & plusieurs autres ont prétendu qu'il y avoit chez les Hébreux deux sortes de coudées; l'une *sacrée*, & l'autre *commune*; la premiére, de trois piez de Roi; & la seconde, d'un pié & demi. Voici les preuves dont on appuye ce sentiment. Moïse, *Nombres*, *ch.* 35. *v.* 4, assigne aux Lévites mille coudées (*sacrées*) autour de la ville de leur demeure; & au verset suivant il leur en donne deux mille (*de communes*.) De même, I. ou III. *Rois*, *ch.* 7. *v.* 15, on donne dix-huit coudées aux deux colomnes de bronze qui étoient dans le temple de Salomon; & II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 15, on les fait de trente-cinq coudées. Ce qui ne peut se concilier qu'en distinguant deux sortes de coudées dont les unes sont le double des autres. *Villalpand* & plusieurs Ecrivains après lui, ne donnent à la coudée sacrée qu'un palme par dessus la coudée ordinaire; il prétend que Moïse a parlé de la coudée commune, lorsqu'il a dit, *Deuteronome*, *ch.* 3. *v.* 11, qu'elle étoit de la grandeur, ou de la mesure du bras replié de l'homme, *ad mensuram cubiti virilis manus*, (comme s'exprime la Vulgate) & que la coudée sacrée avoit un palme par dessus cette autre coudée commune, comme il est assez bien marqué dans *Ezéchiel*, *ch*, 43. *v.* 13. Nonobstant ces raisons, D. Calmet croit que parmi les Hébreux, depuis leur sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone, il n'y eut qu'une sorte de coudée qui est la même que la coudée d'Egypte dont on a pris depuis quelques années la mesure sur les anciens Etalons du Grand Caire; & que ce n'est que depuis le retour de la captivité, que l'Ecriture a marqué deux sortes de mesures, pour distinguer l'ancienne coudée Hébraïque, de celle de Babylone à laquelle les captifs s'étoient accoutumez pendant leur séjour au delà de l'Euphrate. C'est sur cela qu'est fondée la précaution que prend Ezéchiel de remarquer que la coudée, dont il parle, est la vraye & l'ancienne coudée, plus grande d'un palme que la coudée ordinaire. A l'égard des autres passages, il est aisé, *dit-il*, d'y satisfaire sans recourir à cette coudée sacrée, que l'on prétend avoir été double de l'ordinaire. * *Génese*, *ch.* 6. & 7. *Exode*, *ch.* 26. *Nombres*, *ch.* 11. & 35. *Josué*, *ch.* 3. *Esther*, *ch.* 5. *Matthieu*, *ch.* 6. *Luc*, *ch.* 12. *Apocalypse*, *ch.* 21. Hérodote. Pline. Saumaise. Le Pere Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

* COUDENBERG (Jean) Doyen de l'église de S. Gilles à Abbenbroek dans l'Evêché d'Utrecht, & Sécretaire de Philippe, Archiduc d'Autriche & Roi d'Espagne, a donné au public, *De initio, progressu & impedimentis Fraternitatis septem Dolorum beatissimæ Virginis Mariæ*; *De miraculis ducentis & quinquaginta ejusdem* Con-

Confraternitatis. * Valére André, *Biblioth. Belgica*; *p.* 487.

COUDRAY-MONTPENSIER (Seigneur de) *Cherchez* ESCOUBLEAU.

* COUDROT, petite ville de France dans le Bazadois, vers les confins de la Guienne propre, sur la rive droite de la Garonne dans l'endroit où le Drot tombe dans la Garonne, au nord nord-est de Bazas, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* COUDURES, bourg de France dans la Gascogne propre, est au sud de Saint-Séver dont il est éloigné de près de trois lieues.

COVENTER. *Cherchez* GUILLAUME de COVENTRY.

COVENTRE ou COVENTRY, *Coventria*, ville d'Angleterre, dans le Comté de Warwick, avec Evêché suffragant de Cantorbéry. Cette ville est presque au milieu de l'Angleterre. L'Evêché y fut établi vers l'an 656 à Lichtfield. On en mit depuis un autre à Coventry, & ensuite ils ont été unis ensemble. Cette ville a eu Gautier & Guillaume de Coventry. * Camden.

COVENTRE ou de COVENTRY. *Cherchez* GAUTIER COVENTRE, &c.

* COVER, petite riviére d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck. Elle coule du sud-ouest au nord-est, & se rend dans la Youre, un peu au dessous de Midlam.

COUESNON (prononcez *Couênon*) anciennement *Lerra*, petite riviére de France en Bretagne. Elle baigne Fougéres, Antrain, & ensuite Pont-Orson en Normandie, & elle se décharge dans le Canal, vis à vis de la petite Isle de Saint-Michel. * Maty, *Dict. Géogr.*

COUFAH, ville d'Asie dans la Chaldée ou l'Iraque Babylonienne. Elle est située sur la rive droite de l'Euphrate à 79 degrez 26 minutes de longitude, selon les Arabes, ou à 69, selon les Géographes Européens, & a 31 degrez 30 minutes de latitude septentrionale, à quatre journées ou environ de Bagded. Lorsqu'*Abbas Saffa* eut détruit les Princes de la famille des *Ommiades* qui avoient leur siége à Damas, les Califes de la famille des *Abbassides* qui s'étoit emparée du gouvernement posa le thrône à Coufah. On dit que le serpent qui avoit tenté Eve fut relégué là, parce que ses Habitans étoient malins & séditieux. On assure aussi que ce fut là que Noé s'embarqua, & entra dans l'arche. Cette ville est tombée depuis long-tems & n'est plus considérable que par le sépulchre d'*Aly*, qui est dans le voisinage & que ses Sectateurs visitent avec beaucoup de dévotion. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Thom. Corneille, *Dict. Géogr.* Basnage, *Histoire des Juifs*, *&c. tome* 5. *p.* 1455.

COUGHA, ville située au delà de la ligne équinoctiale, & plus méridionale que celle de *Gongon*, dont elle est éloignée de vint journées, selon le Géographe *Edrissi*. C'est là que se trouve le bois appellé par les Arabes, *Aoud Alhiat*, c'est à dire, *bois de serpent*, & par les Portugais *Palo de Cobra*. Quelques uns disent que ce bois attire à soi les serpens & leur ôte le venin, & les autres qu'il a la propriété de les chasser. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

* COVILHANA, petite ville de Portugal dans la province de Beira, à l'orient de Conimbre tirant vers le sud, à la distance d'environ vint lieues. Elle a ceci de singulier que plus de 360 bourgs ou villages ressortissent sous sa jurisdiction. Cette ville est célébre pour avoir donné la naissance à la Princesse Florinde, nommée *Cava* par les Mores, fille du Comte Julien, laquelle ayant été violée par le Roi Roderic fut l'occasion de la ruïne de l'Espagne. Cette ville retient encore le nom de cette Princesse, quoique corrompu, *Covilhana* se disant pour *Cava Juliani*. Elle est située sur le Zézére, & jouït de très-beaux priviléges, entre autres de celui-ci, qu'un Esclave qui y demeurera une année, obtiendra par là même la liberté, & que ses enfans seront capables d'exercer toutes sortes d'emplois. * Colménar, *Délices du Portugal*, *p.* 734 & 735.

* COVILLON (Jean) de Lille, Théologien, a enseigné la Philosophie & la Theologie en Portugal, à Ingolstadt en Allemagne, & dans le Collége Romain. Il assista au Concile de Trente, de la part d'Albert Duc de Baviére. Il mourut à Rome en 1581. On a de lui, *Conclusiones e priori Epistola D. Pauli ad Corinthios*; *Assertiones in eandem Epistolam*; *Quæstiones in Psalmos*, en manuscrit. * Valére André, *Biblioth. Belgica*; *p* 487.

* COVIN (Isrel) Peintre de Brabant, n'a presque peint qu'en Histoires, tirées pour la plupart, des Ouvrages de Cats. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schilderboek*, *partie* 3.

* COVIN (Reinier) frére du précédent s'est distingué à peindre des fruits, & de jeunes filles dans l'attitude de coudre, & de travailler à la dentelle. * Les mêmes.

COVIN, ville. *Voyez* COUVIN.

COULAN, ville & Royaume de l'Inde dans la presqu'isle deça le Gange, sur la côte de Malabar. Ce Royaume est entre celui de Cochin qu'il a au septentrion, & celui de Travancor au midi. La ville de Coulan a été considérable, très riche, bien peuplée & extrémement florissante, à cause du commerce; mais les sables de la mer ayant presque bouché son port, Goa & Calicut ont attiré le négoce. Les Portugais ont eu une forteresse à Coulan, & on assure que par leur moyen il y a eu plusieurs Chrétiens en ce Royaume. * Maffée, *l.* 2. Jarric, *l.* 6. *ch.* 17. Barbosa, &c.

COULANG. *Voyez* COULAN.

* COULANGE-sur-YONNE, bourg de France, dans le Duché de Bourgogne. Il est dans l'Auxerrois, sur la rive gauche de l'Yonne, vers les confins du Nivernois.

* COULANGE-la-VINEUSE, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il est dans l'Auxerrois, au nord du précédent & au sud d'Auxerre, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

COULANT. *Voyez* CULANT.

COULIN (Guillaume) *Voyez* CAOURSIN.

* COULNEY ou FOULNESSE, petite riviére d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud, passe à Wigton un peu au dessous de sa source, & se jette dans l'Humber.

COULOGNE, petite ville ou bourg de France en Gascogne. Il est dans le petit païs de Gaure, à sept lieues de Toulouse, du côté du Couchant. On le prend pour la petite ville de l'Aquitaine, qui portoit le nom de *Casimomagum*, *Casinomagum*, *Casinomagus*, & *Salomacum*. * Maty, *Dict. Geogr.*

COULOM-CHA, nom que l'on donne en Perse aux Gentils-hommes que le Roi envoye aux Gouverneurs des provinces, aux Vicerois, & à d'autres personnes considérables. *Coulom-Cha*, signifie *Esclave du Roi*, non pas qu'ils soient Esclaves; mais ils prennent ce nom pour marquer qu'ils sont entiérement dévouez au service de leur Souverain. Ce sont la plupart des enfans de qualité, élevez dès leur jeunesse à la Cour, pour s'y rendre capables des grands emplois. Le Roi les envoye porter aux Gouverneurs ses présens ou ses ordres. Celui vers lequel ils sont envoyez, leur doit donner un riche habit à leur arrivée, & un présent convenable à leur qualité lorsqu'ils s'en retournent. Souvent même le Roi taxe le présent que l'on doit faire à son Coulom-Cha; & quand cela arrive, on est obligé de le payer d'abord, comme une dette, & de faire encore des libéralitez selon le mérite de l'Envoyé, & le crédit qu'il a à la Cour. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

COULOMIERS. *Voyez* COLOMIERS.

* COULONGES TOUARCOISES, bourg de France dans le Poitou, au nord-ouest de Poitiers, dont il est éloigné d'environ treize lieues.

COULOUR, est un bourg dans le Royaume de Golconde, à sept lieues de la ville de Golconde, dans la presqu'isle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale. Proche de ce bourg, il y a une mine de diamans, que l'on appelle la mine *du Coulour* en Langue Persienne, & *de Gani* en langage du païs. Ce fut un pauvre homme, qui la découvrit dans le XVI siécle, en bechant un bout de terre, où il rencontra une pointe naïve, pesant près de vint-cinq carats. Cette sorte de pierre lui étant inconnue, & la voyant briller de quelque éclat, il la porta à Golconde, & par bonheur il s'adressa à une personne qui faisoit négoce de diamans. Ce Marchand fut surpris de voir un diamant d'un tel poids, parce qu'auparavant les plus grands que l'on voyoit étoient au plus de dix a douze carats. Le bruit de cette nouvelle se répandit bien-tôt dans le païs, & quelques-uns du bourg, qui étoient riches, commencérent à faire fouiller la terre, où l'on trouva des diamans en grande quantité. On en voit qui vont jusques à quarante-cinq carats, & plus. Et il s'y en est trouvé un qui étant brute, pesoit près de huit-cens carats. Mirgimola, Ministre d'Etat d'Aurengzeb, Grand Mogol de l'Inde, en fit présent à cet Empereur. Les Mineurs tirent toute la terre, & la portent dans un enclos préparé près de là, où ils la détrempent & la lavent deux ou trois fois; puis ils la laissent sécher au soleil, & après l'avoir vannée, ils l'étendent avec une maniére de rateau. Ensuite ils la battent avec des billots de bois. Enfin ils la vannent une seconde fois; & l'ayant étendue & rendue unie, ils commencent par un des bouts à y chercher des diamans. Le négoce s'en fait comme à la mine de Raolconde. * Tavernier, *Voyage des Indes*, *tome* 2. *l.* 2. *ch.* 16.

COVOLA ou COVOLO, château de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans le Trévisan, aux confins du Vicentin, & de l'Evêché de Trente, près de la Brenta, à une lieue au dessus du bourg de Cismonte, & de l'embouchure de la riviere de ce nom. Ce château est extrémement fort par sa situation, sur une pointe de rocher si escarpée de tous côtez, que rien ne peut y monter, ni en descendre, que par une poulie. * Maty, *Dict. Geogr.*

COVORDEN. *Voyez* COEVORDEN.

COUPER, petite ville de l'Ecosse méridionale, située dans le Comté de Fife, sur la riviére d'Eden ou Edin.

COUPER, petite ville de l'Ecosse septentrionale dans le Comté d'Angus, sur les confins du petit païs de Gowrée au nord-nord-est de Perth, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

COUPER, famille. *Voyez* COWPER.

* COUPINS, l'une des Isles Orcades ou d'Orkney. Elle est à l'est de l'Isle de Mainland. Sanson la met au 59 degré 22 minutes de latitude, & vers la fin du 17 degré de longitude.

COUPLET (Claude-Antoine) naquit à Paris le 20 avril 1642, d'*Antoine* Couplet, Bourgeois de Paris. Il fut destiné au Bareau & reçu Avocat, mais son inclination & ses talens qui le portoient aux Méchaniques, lui firent abandonner sa premiére vocation, pour suivre son penchant naturel. M. *Buhot*, Cosmographe & Ingénieur du Roi, lui fut très utile dans ses vues, & pour lui marquer combien il l'estimoit, il fit épouser à cet Eléve en 1665, sa belle-fille, alors âgée de 24 ans. L'Académie Royale des Sciences s'étant formée en 1666, Buhot fut choisi par M. Colbert pour en être, & peu de tems après Couplet y entra. On lui donna un logement à l'Observatoire, & la garde du Cabinet des Machines. Il achetа en 1670, de M. Buhot, la charge de Professeur de Mathématiques de la grande Ecurie. La science du nivellement & de la conduite des eaux fut portée fort loin, dans le tems que Louïs XIV faisoit travailler à Versailles. Couplet s'y rendoit souvent, & devint très expert à découvrir les eaux & à les faire arriver où on les souhaitoit. Plusieurs particuliers éprouvérent, & presque gratuitement, les heureux effets de son application & de sa science. *Coulanges la Vineuse*, petite ville de Bourgogne à trois lieues d'Auxerre, manquoit d'eau; disette dont elle avoit ressenti les tristes effets dans trois grands incendies. Jusques là les Ingénieurs n'avoient pu secourir cette ville en lui donnant de l'eau. M. *Daguesseau*, alors Procureur Général & à présent Chancelier, ayant aquis le domaine de cette ville, s'adressa en 1705 à M. Couplet. Il partit pour Coulanges, découvrit le lieu d'où l'on pourroit tirer de l'eau, & au bout de quelques mois il la fit arriver jusques dans la ville. Les

Ha-

Habitans remplis de joye & de gratitude, consacrérent à M. Couplet une Inscription renfermée dans ce Distique,

Non erat ante fluens populis sitientibus unda,
Ast dedit æternas arte Cupletus *aquas.*

La devise répréfente un Moïse qui tire de l'eau d'un rocher entouré de seps de vignes avec ces mots *Utile dulci.* Après avoir vieilli dans d'utiles occupations, il eut à l'âge de 79 ans quelques attaques d'apoplexie, qui dégénérérent en paralysie sur sa langue & l'œsophage, de sorte qu'il ne pouvoit parler & avaler qu'avec peine. Il languit deux ans & mourut le 25 juillet 1722, âgé de 81 ans. Il a laissé un fils qui a dignement rempli sa place vacante d'Académicien, & de Thrésorier de l'Académie. * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'année* 1722.

COUR, en Latin *Curia*, lieu, selon Festus, où s'assembloient ceux qui avoient soin des affaires publiques. Mais *Curia* chez les Romains, signifioit plutôt les *personnes qui composoient le Conseil*, que le lieu où l'assemblée se faisoit; parce que ce lieu n'étoit point certain, le Sénat s'assemblant tantôt dans un temple, tantôt dans un autre. Il y avoit néanmoins de certains lieux appellez *Curiæ*, comme *Curia Hostilia*, *Curia Calabra*, *Curia Saliorum*, *Curia Pompeii*, *Curia Augusti*; mais on ne sait pas bien distinctement quels édifices c'étoient. Ces lieux ou ces Cours étoient de deux sortes: les unes où les Pontifes s'assembloient pour régler les affaires de la Religion, qu'on appelloit d'un mot général *Curiæ Veteres*. On en comptoit quatre, savoir, *Foriensis*, *Ravia* ou selon d'autres *Rapta*, *Vellensis* ou selon d'autres *Veliensis*, & *Velitia*, qui étoient dans le dixiéme quartier de la ville. Les autres étoient celles où le Sénat s'assembloit pour les affaires de l'Etat. Nous apprenons cette division de Varron au livre quatriéme de la Langue Latine, *Curiæ duorum generum, & ubi Sacerdotes res divinas curarent, ut Curiæ Veteres; & ubi Senatus humanas, ut Curia Hostilia.*

La Cour Calabre fut bâtie par Romulus sur le Mont-Palatin auprès de sa maison, selon Varron, ou selon d'autres au Capitole, au lieu où est maintenant le magazin du sel, au logis des Conservateurs. Elle fut appellée *Calabra* du verbe *Calare*, qui signifie appeller, parce que c'étoit le lieu désigné par Romulus, où le Roi des sacrifices convoquoit le Sénat & le peuple, pour leur annoncer les premieres lunes, les jours des sacrifices & des Jeux publics.

La Cour Hostilie, *Curia Hostilia*, fut bâtie par Tullus Hostilius, en la place Romaine, où le Sénat s'assembloit souvent.

La Cour de Pompée, *Curia Pompeii* ou *Pompeia*, tout joignant le théatre qu'il fit bâtir, en la place qu'on nomme aujourd'hui *Campo di fiore.* C'étoit un Palais fort magnifique, où le Sénat étoit assemblé, lorsqu'on assassina Jules-César, qui arrosa de son sang la statue de Pompée. Il y avoit à l'entrée de ce Palais un superbe portique soutenu de cent belles colomnes. Il demeura en son entier près de trois cens ans, & fut brûlé du tems de l'Empereur Philippe, successeur de Gordien III.

La Cour des Saliens au Mont-Palatin, *Curia Saliorum*, où après qu'elle eut été reduite en cendres, on trouva le *lituus* ou le baton augural de Romulus en son entier, sans avoir été endommagé par le feu, si Ciceron en est cru dans ses livres de la *Divination.*

La Cour de Jules César, *Curia Julia* ou *Julii.*

La Cour d'Auguste, *Curia Augusti.*

La Cour d'Octavie, sœur d'Auguste, *Curia Octavia.*

La Cour Pompilienne, *Curia Pompiliana.*

La Cour de Caton, *Curia Catonis.*

Il y avoit encore plusieurs autres Cours, dont Vopiscus fait mention dans la Vie des Gordiens. Tous ces lieux avoient été bâtis par ceux dont ils portoient les noms; & n'étoient pas autrement considérables. Il falloit que ces Cours fussent dédiées par les Augures, afin que le Sénat s'y pût assembler. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

COUR DES AIDES, Jurisdiction souveraine établie en France pour connoître & décider en dernier ressort tous procès tant civils que criminels entre toutes personnes de quelque état, rang, qualité & condition qu'elles soient, & de quelque privilége qu'elles jouïssent, au sujet des subsides & impositions, tailles, aides, gabelles, & autres fermes & droits du Roi. Cette Cour reçoit les appels interjettez des sentences des Elections, Greniers à sel & autres siéges de son ressort; comme aussi des jugemens des Intendans & Commissaires départis dans les provinces & Généralitez, & des cottes d'offices par eux faites. Elle est seule compétente pour juger du titre de noblesse, & non seulement elle en juge sur les contestations des parties; mais son Procureur Général est en droit d'obliger tous ceux qui se disent nobles, à produire les piéces sur lesquelles ils fondent cette qualité. Les Etats de la Maison du Roi, ceux des Maisons de la Reine, des Enfans de France, & du premier Prince du sang, doivent être vérifiez à la Cour des Aides de Paris, & déposez dans son Grêfe, & tous les Officiers compris dans ces états, n'ont pour Juge en dernier ressort, pour ce qui regarde leurs exemptions, que cette Cour, quoi qu'ils soient domiciliez dans l'étendue des autres Cours des Aides. Elle connoit privativement aux autres en première instance & dernier ressort, tant au civil qu'au criminel, de tous les différens pour raison des Finances, dont le calcul, audition & clôture des comptes appartient à la Chambre des Comptes, comme aussi des exécutoires de cette Chambre, & en conséquence de tous débats concernans le maniment & l'administration des deniers royaux, entre les Thrésoriers, Receveurs généraux & particuliers, leurs Commis & leurs cautions; pareillement de tous contracts de cession, transport & association, entre les Fermiers & Munitionnaires du Roi, Traitans & Soutraitans de ses affaires, pour le fait de leurs fermes, munitions & traitez, circonstances & dépendances, sous quelque scel, privilégié ou non, que ces contracts ayent été passez, à Paris ou ailleurs. Elle connoit aussi en premiére instance & dernier ressort, exclusivement à toutes autres Cours & Juges, de la discussion des biens de tous les comptables & gens d'affaires du Royaume, & de leurs Descendans & héritiers à perpétuité, en quelque lieu de l'obéissance du Roi que soient situez ces biens, lesquels ne peuvent être purgez d'hypothéque que par des décrets faits en ladite Cour des Aides de Paris. Si ces affaires sont portées en quelque autre Jurisdiction, la Cour des Aides de Paris a droit de les évoquer; ainsi que toutes les affaires dans lesquelles les Fermiers Généraux, ou le Contrôlleur Général des restes sont parties, & elle décide en tous ces cas les appellations de toutes sortes de jurisdictions. Elle seule peut juger en premiére instance & dernier ressort, ses trois Chambres assemblées, toutes les affaires criminelles de quelque nature qu'elles soient, des Présidens, Conseillers, Gens du Roi, & autres Officiers de sa Compagnie. Elle a toute jurisdiction & correction, non seulement sur les Officiers des siéges de son ressort; mais aussi sur les Thrésoriers, Receveurs, Collecteurs & leurs Commis, dans ce qui regarde les fonctions de leurs charges, offices & commissions; & pour cet effet elle a son pilori dans la Cour du Palais, au bas de l'escalier de la sainte Chapelle, comme le Parlement a le sien au bas de l'escalier du may; & ses jugemens portans condamnation de mort, ou autres peines, s'exécutent aussi tant à Paris que dans toutes les autres villes & lieux de son ressort, dans les places où l'on a coutume de faire les autres exécutions.

Il y a eu de tout tems en France des Officiers commis pour prendre connoissance des Aides & subsides, les levées extraordinaires de deniers ayant été assez fréquentes en ce Royaume à cause des grandes guerres que les Rois de France ont été obligez de soutenir; mais il n'y a eu de lieu déterminé pour leur séance que sous le régne de Philippe *le Bel*, qui les fixa à Paris, dans son palais, où la Cour des Aides occupe encore aujourd'hui l'appartement des Reines, comme le Parlement y occupe celui des Rois. Dans une ordonnance de l'an 1360, laquelle régle la maniére de lever les deniers destinez à la rançon du Roi Jean, ces Officiers sont appellez *Conseillers Généraux*; & Charles VI, dans des patentes de l'an 1383, les nomme *Généraux Conseillers.* Pendant plusieurs années leur nombre ne fut pas fixe. Il est assez ordinaire d'en trouver alors qui n'avoient connoissance que de la Finance, & d'autres seulement de la Justice. Quelquefois dans chacun de ses districts il y avoit un Archevêque ou un Evêque qui y presidoit; mais quelquefois aussi il y avoit un Président pour les deux districts, comme en 1401, & 1402, où cette présidence fut deférée successivement à Charles d'Albret, & à Louïs, Duc d'Orléans, le premier cousin, & le second frére du Roi Charles VI. En 1425, Charles VII transféra la Chambre des Aides à Poitiers, parce que les Anglois s'étoient rendus maîtres de la ville de Paris, où elle ne fut rétablie qu'en 1436, lorsque les Etrangers furent chassez de cette capitale du Royaume. C'est pour cela que la Cour des Aides, ainsi que celle du Parlement, qui fut aussi transféré dans la même ville, célébre la Fête de saint Hilaire.

Louïs XI, à son avénement à la Couronne, supprima la Chambre des Aides, & en attribua la jurisdiction aux Maîtres des Requêtes de son Hôtel, ausquels néanmoins il joignit quelques Officiers experts au fait des Aides & Finances; mais en 1464, il rétablit la Chambre des Aides sans Présidens, & seulement avec des Géneraux & Conseillers sur le fait de la Justice des Aides, ausquels Officiers il donna l'année suivante Louïs Raguier, Evêque de Troyes, pour Président. Il paroît qu'en 1470, les mêmes Officiers connoissoient de la Finance & de la Justice sans distinction, de sorte qu'il n'y avoit à la tête de la Compagnie qu'un President; mais comme son état ecclésiastique l'obligeoit souvent à se retirer à cause des affaires criminelles qui occupoient la Chambre, Louïs XI créa un second President pour le criminel. Lorsque cette Compagnie n'étoit pas suffisamment garnie de Conseillers, elle appelloit les Gens du Conseil & Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, comme elle peut encore les appeller en cas de besoin; & ils y siégent, comme ils ont toûjours fait sur le banc des Conseillers, au dessus du Doyen. Henri II, ayant par son édit du mois de mars 1551, confirmé & augmenté la Jurisdiction des Aides, y ajoûta une seconde Chambre pour juger tous les procès par écrit, & créa un troisiéme & un quatriéme Président pour y présider, comme aussi aux plaidoyeries dans la premiére Chambre, en l'absence du premier & du second Président. Il crea aussi par le même Edit pour le service de cette nouvelle Chambre huit Conseillers généraux (nom que les Conseillers de la Cour des Aides ont quitté sur la fin du XVII siécle) & donna à cette Compagnie ainsi composée de deux Chambres, le titre de Cour des Aides & Finances, qu'elle avoit eu longtems auparavant, & dès l'an 1389, ainsi qu'il se voit par un de ses Arrêts de cette année-là. Après la mort de Henri III, les fureurs de la Ligue ayant mis tout en désordre à Paris, & les fidéles serviteurs du légitime Roi Henri IV, ayant été obligez de sortir de cette capitale, le Parlement qui fut pour lors transféré à Tours, connut pendant quelque tems, par attribution que le Roi lui en fit, des affaires dont la Jurisdiction appartient à la Cour des Aides; mais en 1592, Henri IV, ayant réüni un nombre suffisant d'Officiers de cette Cour, la rétablit dans sa Jurisdiction, qu'elle exerça dans la même ville de Tours jusqu'en 1594, où elle fut rappellée à Paris aprés sa réduction sous l'obéïssance du Roi. Enfin Louïs XIII créa en 1636, une troisiéme Chambre, avec un cinquiéme & un sixiéme Président, & plusieurs Conseillers; & depuis, le nombre des Chambres de cette Cour n'a pas augmenté; mais seulement le nombre des Officiers; de sorte que par différentes créations la Cour des Aides de Paris est composée présentement de dix Présidens, savoir du premier, à qui le Roi donne ce rang, dont il s'est réservé la disposition par l'Edit de création de la seconde Chambre, & de neuf autres Présidens, qu'on nomme second, troisiéme, & ainsi de suite suivant l'ordre de leur réception; de cinquante-quatre Conseillers; de trois Avocats Généraux, d'un Procureur Général, de deux Greffiers en Chef, tant pour le civil que pour le criminel, &c. Les premier, second, troisiéme & quatriéme Présidens servent à la premiére Chambre, & les six autres Présidens servent

dans les deux autres Chambres, trois dans chacune, mais comme Présidens du Corps & de la Compagnie. Ils peuvent assister aux grandes audiences dans la premiére Chambre, & même ils doivent y présider en l'absence des quatre autres. Pour ce qui regarde les Conseillers, à l'exception du Doyen & du Sous-doyen, qui sont fixez à la premiére Chambre, & des deux derniers reçus qui restent dans la seconde & dans la troisiéme Chambre, tous les autres sont sujets au service des trois Chambres, suivant les migrations des trimestres de janvier, février & mars; avril; mai, & juin; & des bimestres de juillet, & août; novembre & décembre; car dans les vacations de septembre & octobre les trois Chambres se réduisent en une seule, laquelle est composée pendant le mois de septembre des quatre Présidens de la premiére Chambre, & de vint-sept Conseillers, & pendant le mois d'octobre des six autres Présidens & des vint-sept autres Conseillers de la Compagnie, les Anciens ayant la liberté de choisir l'un de ces deux mois pour leur service des vacations.

Quand la Cour des Aides envoye des Députez à la Grand' Chambre du Parlement pour quelque conférence, ils y ont séance, savoir, les Présidens au côté droit des Présidens à mortier immédiatement, & avant les Maîtres des Requêtes, comme étant Chefs de Cour supérieure; & les Conseillers sur le banc du bureau.

Les jours de cérémonie, les Présidens de la Cour des Aides ont la robe de velours noir, avec le chaperon de même étoffe, fourré d'hermine; les Conseillers, les Avocats Généraux, le Procureur Général, & les Greffiers en Chef portent la robe rouge, avec le chaperon noir à la longue cornette. A la mort des Rois & des Reines tous les Officiers de cette Cour ont droit de deuil, avec lequel ils assistent à leur enterrement, étant réputez Commensaux, ainsi que tous les Officiers de la Chambre des Comptes.

Outre la Cour des Aides de Paris il y a en France quatre Cours des Aides, savoir celle de Montpellier créée en 1437, par Charles VII, supprimée six ou sept années après, & depuis rétablie par Louïs XI, en 1467. On y a uni au mois de juillet 1629, la Chambre des Comptes, qui avoit été créée en 1522, dans la même ville, & que cette Cour des Aides avoit toûjours précédée comme étant de plus ancienne création; celle de Bourdeaux, qui fut d'abord établie à Périgueux en 1554, & en 1557, transférée à Bourdeaux; celle de Clermont en Auvergne, qui y fut transférée en 1630, de Montferrant où elle avoit été établie en 1557; & celle de Montauban, qui ne fut établie dans cette ville qu'en 1660, après avoir tenu ses séances pendant dix-huit ans à Cahors, où elle avoit été créée en 1642. Les autres Cours des Aides sont unies ou aux Parlemens, ou aux Chambres des Comptes, savoir, celles de Grenoble, de Dijon, de Rennes, de Pau, & de Metz aux Parlemens de ces villes; & celles de Rouen, d'Aix en Provence, & de Dole en Franche-Comté, aux Chambres des Comptes. Les Chambres des Comptes & Cours des Aides réünies sont appellées Cours des Comptes, Aides & Finances.

Les Edits, Déclarations, & Lettres patentes des Rois de France, sont envoyées aux Cours des Aides, ainsi qu'aux Parlemens & aux Chambres des Comptes, pour les vérifier & enregitrer, ou y faire des remontrances si le cas y échet. * Miraulmont, *Orig. & Institution des Cours Souveraines, &c.* Corbin, *Recueil des Edits, Ordonnances, &c.* & les *Edits, Ordonnances, &c. postérieurs à ces deux Ouvrages.*

COUR Consistoriale, c'est la Cour que chaque Evêque, en Angleterre, tient dans la Cathédrale de son Diocése. Le Juge de cette Cour s'appelle Chancelier, & doit être bien versé dans le Droit Civil & le Droit Canon. Si le Diocése est d'une grande étendue, l'Evêque dans les lieux éloignez a un Commissaire, qui juge certaines causes. Les *Causes* du ressort de ces *Cours Ecclésiastiques* regardent particuliérement les affaires de l'Eglise, dont le Droit coutumier ne prend point connoissance, comme sont, l'ordination; l'établissement d'un homme d'Eglise dans un Bénéfice; la célébration du service divin; les dîmes, oblations, mortuaires, dilapidations, réparations des Eglises, droits de mariage, divorces, bâtardise, preuve de testament, administrations, apostasie, simonie, hérésie, blasphême, paillardise, adultére, inceste. La méthode dont on se sert dans ces *Cours* est bien différente de celle du Droit commun. Premiérement on cite la Partie; ensuite on présente les Chefs d'accusation & la réponse, & de là on en vient aux preuves & aux présomptions. On raisonne sur le fait de part & d'autre, pour & contre, & l'on cite le Droit Canon & le Droit Civil. Là-dessus le Juge prononce la sentence sans aucuns *Jurez*, & après la sentence s'ensuit l'exécution. Dans les causes criminelles, les poursuites se font par *accusation*, ou par *dénonciation*. Par accusation quand quelcun s'offre de prouver le crime; & par *dénonciation* quand les *Marguilliers* dénoncent un délinquant sans être obligez de prouver, parce qu'on suppose qu'ils le font sans malice, & que le crime est notoire. Les *punitions* dont se sert l'Eglise sont 1. *L'Excommunication*, qui est majeure & mineure. Celle-ci est une exclusion de la participation à la Sainte Céne, lorsqu'on refuse de comparoître à la Cour ecclésiastique, après une citation dans les formes. Ce pouvoir d'excommunier peut être délégué par l'Evêque à un Ministre, avec le Chancelier de sa Cour Episcopale. La personne excommuniée ne peut pas être plaignante dans une Cause, &c. *L'Excommunication majeure* est une exclusion, non seulement de l'assemblée des Chrétiens dans leur dévotion publique, mais aussi dans les affaires publiques. Car une personne ainsi excommuniée ne peut être plaignante, ni témoin dans aucune Cour Civile, ou Ecclésiastique. Et s'il continue excommunié 40 jours de suite, sans avouer son crime, la Cour de la Chancellerie donne ordre qu'on le saisisse, & qu'on le tienne en prison, jusqu'à ce qu'il ait fait sa soumission. Cette *Excommunication* n'est en usage que lorsqu'il s'agit de grands crimes, comme *l'hérésie, l'adultére, & l'inceste*; & il faut que l'Evêque la prononce en personne. 2. *L'Anathéme*, dont on se sert seulement pour les Hérétiques obstinez, par lequel un Hérétique est déclaré ennemi de Dieu, maudit, & abandonné à la damnation éternelle. C'est l'Evêque en personne qui prononce *l'Anathéme*, en présence du Doyen & du Chapitre, ou de douze autres Ministres de bonne réputation. Une troisiéme espéce de punition, c'est la *Pénitence publique*, qui se fait de cette maniére. On oblige le Pénitent de se tenir debout un Dimanche à l'entrée de l'église, tête découverte & piez nuds, enveloppé d'un drap blanc, & tenant un baton blanc à la main. Dans cet état il déplore son crime, & supplie tous ceux qui entrent dans l'église, de prier pour lui. Cela fait, il entre dans l'église, se jette à terre, & la baise. Ensuite on le fait venir au milieu de l'église vis à vis du Ministre, & on le place dans un lieu élevé afin qu'il puisse être vu. Le Ministre fait un discours sur l'énormité de son crime, & lui donne l'absolution, après qu'il a fait une humble confession de son crime, & promis solemnellement, qu'avec l'assistance de Dieu il résistera désormais aux tentations du monde, de la chair, & du Diable. Le Pénitent de son côté supplie l'assemblée de lui pardonner, de le recevoir dans la sainte Communion, & de lui donner des preuves de sa Charité, en prononçant avec lui à haute voix *l'Oraison Dominicale*. Mais si le crime est moindre, cette Pénitence peut être convertie par les Canons de l'Eglise, en une *amende pécuniaire*, si le délinquant le souhaite, & qu'il y ait apparence que ce soit la meilleure voye pour le réformer. Car il y a bien des gens qui, au lieu de se réformer par la publication de leur crime, s'endurcissent dès qu'ils se voyent perdus de réputation. En ce cas l'amende est appliquée au soulagement des pauvres de la Paroisse, & à d'autres usages pieux. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George* II, *tome 2. p.* 192, *&c.*

COUR, (Didier de la) Réformateur de l'Ordre de saint Benoît en Lorraine & en France, & Instituteur des Congrégations reformées de Saint-Vanne & de S. Maur, naquit l'an 1550, à Monzeville, à trois lieues de Verdun, d'une famille noble. Son pére se nommoit *Bertrand* de la Cour, & sa mére *Jeanne* Bouccart, alliée aux premiéres Maisons du païs. Didier de la Cour fut elevé à Monzeville, avec assez peu de soin, & sans application à l'étude des Lettres jusques à l'âge de dix-sept ans, qu'il fut envoyé à Verdun. Là se sentant fortement inspiré de se consacrer à Dieu dans l'Ordre de saint Benoît, il souhaita d'être reçu Frére Convers dans l'Abbaïe de Saint-Vanne de Verdun. L'Evêque Abbé Commendataire de cette Abbaïe, dont la mense abbatiale est unie à l'Evêché de Verdun, & parent de Didier du côté maternel, fit plus qu'il ne souhaitoit; car il le fit recevoir Religieux de chœur. Ce ne fut pas sans contradiction de la part des Religieux, qui souffrirent impatiemment qu'un jeune homme élevé à la campagne, & sans étude, entrât parmi eux; mais cédant à l'autorité de l'Evêque, ils furent contraints de lui donner l'habit. Didier eut beaucoup à souffrir pendant son noviciat, jusques a ce que le Prieur du monastére, nommé Anselin, & un autre Religieux, nommé Boncompan, touchez de sa patience & de sa douceur, le prirent en affection, & lui apprirent les premiers principes de la Langue Latine. Il obtint ensuite de l'Evêque que le Professeur Christophle de la Vallée, depuis Evêque de Toul, vint enseigner à Saint-Vanne, pour le perfectionner. Le premier usage que le jeune Didier fit de cette Langue, fut d'étudier avec soin, & de méditer avec application la Régle de saint Benoît. Ayant compris toute l'étendue des devoirs qu'elle exige de ceux qui la professent, il tâcha de les remplir avec une fidélité d'autant plus louable, qu'il vivoit au milieu d'une troupe de Religieux indisciplinez, qui contens de sauver les apparences extérieures, n'avoient du reste rien de Religieux, que le nom & l'habit. On l'envoya à Pont-à-Mousson, pour y achever ses Humanitez, accompagné d'un Novice plus jeune que lui, nommé Claude-François, qui fut depuis un des premiers Supérieurs de la réforme. Ces deux Religieux vécurent au milieu de la dissipation des Colléges, comme s'ils avoient été dans la solitude la plus profonde, & sans oublier ce qu'ils devoient à leur état, ils s'appliquérent à l'étude avec beaucoup de succès. La peste ayant obligé le Frére Didier de la Cour de passer à Rheims, il y fit sa Rhetorique, & revint à Pont-à-Mousson, dès que la contagion fut cessée, pour y faire son Cours de Philosophie & de Théologie. Au commencement de sa Théologie, qui fut en l'année 1581, il reçut l'Ordre sacré de prêtrise, âgé de trente & un an, & fut employé pendant quelque tems au ministére de la prédication, dont il s'aquitta avec beaucoup de fruit & d'édification. Sur la fin de son Cours de Théologie, il retourna à S. Vanne, dans une forte résolution d'observer la Régle autant qu'il plairoit à Dieu de lui en découvrir le chemin. Mais sa vie réguliére étant insupportable à ses confréres déréglez, pour se délivrer d'un Censeur importun, ils lui persuadérent de retourner à Pont-à-Mousson, pour achever ses études. Ayant fini son Cours de Théologie & appris les Langues Gréque & Hébraïque avec applaudissement, il fut reçu Docteur en Théologie, en prit le bonnet avec distinction, & le second de sa licence. Dom Didier de la Cour revint ensuite à Saint-Vanne, plus occupé que jamais du dessein qu'il avoit d'y rétablir une vie réguliére. Il en parla plusieurs fois à l'Evêque, assez inutilement. Le Prieur Anselin, qui avoit quelque inclination pour le bien, lui donna la charge de Maître des Novices; mais il trouva si peu de disposition dans les sujets qu'on lui donna à élever, qu'il fut contraint de la quitter par deux fois. Ayant redoublé ses sollicitations auprès de l'Evêque, tout ce qu'il en put obtenir, fut qu'il menaça les Religieux de les réformer. Ceux-ci qui n'appréhendoient rien davantage, pour se délivrer de la crainte qui les agitoit, engagérent Dom Didier de la Cour, & le pressérent d'entreprendre le voyage de Rome, pour travailler à la désunion de la mense abbatiale de Saint-Vanne, d'avec la mense épiscopale de Verdun. Il le fit quoiqu'avec beaucoup de peine & de répugnance. Il partit de Verdun pour son voyage de Rome l'an 1587, selon la *Chronique de saint Benoît, tome 4 ch. 7. p.* 176. Mais ayant été lâchement abandonné & trahi par ses confréres, ce voyage n'eut point d'autre succès, que d'attirer sur Dom Didier toute la colére de l'Evêque qui étoit alors en place. On ignore le nom de ce Prélat: quelques uns prétendent que ce fut Nicolas Boucher, d'autres au contraire croyent que cet

évé-

événement arriva sous Nicolas Bousmard, ou Charles de Lorraine. De sorte que ce Pére dans des conjonctures si fâcheuses, perdant toute espérance de voir le bon ordre retabli dans son Abbaïe, résolut, pour mettre son salut à couvert, de se retirer dans un hermitage. Il choisit pour le lieu de sa retraite, la chapelle de saint Christophle, proche de Rarecourt, à quatre lieues de Verdun. Il y vécut pendant dix mois sur la voûte de la chapelle, dans une séparation entiére des créatures, & dans une pénitence continuelle, n'ayant pour toute nourriture qu'un pain bis qu'on lui envoyoit chaque semaine. Mais pendant la Ligue, les soldats Huguenots ayant pénétré jusqu'au lieu de la retraite du serviteur de Dieu, sa vie n'y étant plus en sûreté, il se vit contraint de la quitter. Depuis peu de tems, cette solitude, qui n'étoit qu'à une lieue de Clermont en Argonne, est entiérement détruite. Ne pouvant se résoudre à demeurer à Saint-Vanne, où le déréglement continuoit toûjours, il fit enfin résolution de changer d'Ordre, & de passer dans celui des Minimes. Il en prit l'habit; mais Dieu qui l'appelloit à l'Ordre de saint Benoît, ne permit pas qu'il jouït du repos hors de son centre: de sorte qu'après avoir demeuré un peu de tems dans le couvent des Minimes, il en sortit contre leur gré, & revint à S. Vanne, où la Providence commença à lui donner des ouvertures plus favorables pour la réforme. Le Prieur Anselin s'étant démis volontairement de sa charge, porta la Communauté à choisir Dom Didier de la Cour pour son successeur. Celui-ci fit tout ce qu'il put pour empêcher l'effet de sa nomination, & ne se rendit qu'aux remontrances de quelques personnes de pieté qui lui firent un point de conscience de son refus, & à l'ordre d'obéïr qu'il reçut de l'Evêque. Ce Prélat étoit pour lors Erric Prince de Lorraine. Le nouveau Prieur s'adressa à lui avec une sainte liberté, & lui répresenta, que le commandement qu'il lui avoit fait, de prendre la conduite d'une maison relâchée, l'obligeoit de le soutenir dans la réforme, qu'il y vouloit introduire. L'Evêque lui promit de le seconder; il ne put néanmoins consentir à l'observation littérale de la Régle de saint Benoît que le Prieur vouloit rétablir dans l'Abbaïe, & vouloit qu'on proposât seulement une vie mitigée, pour aider à la pratique des vœux essentiels. Mais en cela même on trouva tant de contradictions de la part des anciens Religieux, que ceux qui jusques-là avoient paru les plus opposez aux projets de Dom Didier, furent obligez d'avouer, que c'étoient les seuls qu'on pût suivre, & qu'il falloit recevoir de nouveaux sujets qu'on éléveroit dans l'étroite observance de la Regle. La réforme de l'Abbaïe de Saint-Vanne conclue sur pie là, le Prieur reçut cinq Novices qui d'abord promettant assez peu, & paroissant même assez chancelans, firent cependant profession, & s'engagérent à observer la Régle de saint Benoît dans sa pureté, & de la même maniére qu'ils l'avoient pratiquée pendant leur noviciat. Dès-lors Dieu bénissant la réforme, & inspirant à plusieurs bons sujets de se venir joindre aux premiers, l'Evêque de Verdun sollicita Dom Didier d'entreprendre celle du monastére de Moyen-Moûtier en Vosge, dédié à saint Hydulphe. Il le fit avec succès; & c'est ce qui ouvrit la porte à l'élection d'une nouvelle Congrégation, qui commença d'abord par l'union des deux monastéres de Saint-Vanne & de Saint Hydulphe. La Bulle en fut expediée à Rome par le Pape Clément VIII, le septieme avril 1604; & le 31 juillet de la même année, le premier Chapitre général fut célebre dans l'Abbaïe de Saint-Vanne, ou Dom Didier fut élu Président, tant du Chapitre que du Régime, & Prieur de Saint-Vanne; Dom Roset Visiteur; & Dom Claude-François, Prieur de Saint-Hydulphe. Le Cardinal Charles de Lorraine, Légat à *Latere*, dans les diocéses de Metz, Toul & Verdun, & dans les Duchez de Lorraine & de Bar, se servit de l'occasion de cette Congrégation naissante, pour introduire la réforme dans les monastéres de sa légation. Ayant obtenu un Bref de Rome conforme à son dessein, en datte du 27 septembre 1605, il commença par l'Abbaïe de S. Mihel, dont il étoit Abbé. La réforme de cette Abbaïe fut suivie de celle de plusieurs autres, entre autres de celles de S. Hubert en Ardennes, de Saint-Denys, & des autres des Païs-Bas, érigées en Congrégation, sous le nom de Saint-Placide. C'est encore de cette réforme de Saint-Vanne, que celle de la Congrégation de Saint-Maur en France a pris naissance. Le premier monastére auquel on accorda des Religieux de Saint-Vanne, fut l'Abbaïe de Saint-Augustin de Limoges en 1613. Quelques années après, l'Abbaïe de Saint-Faron de Meaux embrassa la même réforme. Les Abbaïes de Nouaillé en Poitou, de Jumiéges & de Bernay en Normandie suivirent de près. Ce fut ce grand nombre de maisons qui s'offroient tous les jours, qui obligea Dom Didier de la Cour de proposer l'érection d'une nouvelle Congrégation en France, sous le nom de Saint-Maur; parce qu'on jugea qu'il y auroit trop de difficultez & d'inconvéniens, sur tout en tems de guerre, d'entretenir le commerce & la correspondance nécessaire entre les monastéres de Lorraine & de France réünis dans une seule & même Congrégation. Ces deux Congrégations de Saint-Vanne & de Saint-Maur ont cependant toûjours conservé le même esprit & les mêmes loix, & sont demeurées unies de suffrages & de priéres ensemble. Enfin Dom Didier de la Cour mourut en odeur de sainteté le 14 de novembre 1623, dans l'Abbaïe de Saint-Vanne, étant pour lors simple Religieux, dans la 72 année de son âge. * *Voyez le quatriéme tome des Chroniques de saint Benoît*, & *l'Histoire de la Mére de Blémure.*

* COUR (Barthélemi de la) né à Halle dans le Hainaut, Curé de Ste Gertrude de Louvain, homme d'une piété exemplaire. Il est l'Auteur d'un livre qui est encore en manuscrit dans l'Abbaïe de Ste Gertrude & qui a pour tître *Pastorale, sive Tractatus de modo administrandi Sacramenta Ecclesiæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 104.

COURBON, (N.... Marquis de) naquit à Châteauneuf-du-Rhône, petit bourg du Bas-Dauphiné. Son pére s'appelloit *Bornas*, & sa mére *Reynier*, tous deux d'une assez médiocre naissance, & d'une fortune au dessous de la médiocre. Ils eurent trois fils. Le Marquis fut le dernier, qui, pour l'esprit qu'il faisoit paroître, fut envoyé au Collége, où il ne demeura pas longtems sans se dégoûter des livres, ni sans prier ses parens de lui permettre de suivre l'inclination qu'il se sentoit pour les armes. N'ayant rien pu obtenir d'eux, il écrivit sous le nom de son pére, une lettre à un Marchand, pour le prier de fournir à son fils ce qui seroit nécessaire pour le mettre en équipage. Après avoir reçu de l'argent du Marchand, il acheta des habits & des armes, déroba le cheval de son frére, & alla servir comme Volontaire dans l'armée des Païs-Bas. La paix ayant été faite bientôt après entre la France & l'Espagne, il se résolut d'aller chercher de l'emploi dans les païs étrangers. En traversant les Pyrénées il tomba dans une embuscade de voleurs, qui lui ôtérent jusqu'à ses habits. Il continua pourtant son voyage nonobstant cette disgrace, & en fut consolé par la rencontre d'un Hermite François *du Verdier*, qui le retint plusieurs mois dans son hermitage, & qui lui conseilla de retourner en France, où l'on recommençoit à faire des levées. Il lui prêta cinquante piastres pour son voyage. Enfin repassant les Pyrénées il rencontra des Miquelets, ausquels ne pouvant échapper, il s'avisa de leur demander d'être reçu dans leur troupe, qui étoit environ de trente hommes. Il s'accoutuma bientôt à leur maniére de vivre, qui étoit de changer souvent de poste, & de coucher tantôt dans des cavernes ou dans des mazures, & tantôt en rase campagne. Il ne songeoit cependant qu'à apprendre les chemins pour leur échaper. Une nuit qu'après avoir beaucoup fatigué, ils dormoient d'un profond sommeil, il se leva sans faire de bruit, gagna un sentier, qui aboutissoit au grand chemin, & marcha avec tant de vitesse, qu'en peu d'heures il se mit hors de danger, & arriva à Perpignan. Après s'y être reposé quelques jours, il prit le chemin de Paris. En Bourgogne il rencontra un Seigneur, qui lui proposa de demeurer avec lui en qualité de son Gentilhomme, & lui offrit des appointemens considérables. Il y demeura deux ans, au bout desquels il chercha un autre emploi, dans l'espérance de trouver l'occasion de s'avancer. Pour cet effet, il se mit sur le Rhône, & descendit à Marseille, où il se présenta à un Capitaine, qui armoit une barque de guerre. Il contribua à l'armement en donnant 200 pistoles qu'il avoit gagnées en Bourgogne, & fut si heureux que de faire une prise, dont il eut dix mille livres pour sa part. Avec ce secours il fit un voyage à Rome, où les connoissances qu'il trouva l'engagérent à paroître avec éclat, & à dépenser une partie de son argent. Quant il vit qu'il commençoit à lui manquer, il songea à faire une retraite honorable, & supposa des lettres de ses parens, qui le rappelloient. A peine avoit-il fait trente-milles, qu'il trouva dans une hôtellerie, une Dame qui alloit à Rome, à cause qu'elle s'étoit brouillée avec son mari. Il lui offrit d'y retourner avec elle, ce qu'elle accepta. Quand ils y furent, il employa ses amis, pour ménager l'accommodement de la Dame avec son époux, qui lui envoya l'argent nécessaire pour son retour. Le Marquis de Courbon l'accompagna jusques à Lyon, où il voulut prendre congé d'elle. Mais elle l'engagea d'aller jusques à Paris, & par reconnoissance, lui fournit de l'argent pour se mettre à l'Académie, ou en peu de tems il apprit parfaitement tous ses exercices. Le Comte, mari de la Dame, qui avoit besoin d'un Ecuyer, prit Courbon en cette qualité, sans savoir qu'il eût été à Rome avec sa femme. Il ne l'apprit que par un Romain, qui étant à sa table y reconnut Courbon, lequel après cette reconnoissance demanda son congé. Le Comte en le lui donnant, s'offrit de lui procurer ailleurs de l'emploi, & lui procura en effet une Lieutenance dans le Régiment de Furstemberg. Son Capitaine, qui étoit Allemand de nation, prit confiance en lui, & l'envoya faire une recrue. Mais pendant que Courbon y travailloit, le Capitaine mourut, & sa place fut donnée à un autre Allemand, qui trouvant que Courbon n'étoit pas d'une assez grande diligence, fit donner sa Lieutenance à un autre. Sur cet avis, Courbon se hâta de retourner avec les nouveaux Soldats qu'il avoit levez, & trouvant sa place remplie par un autre, en demanda raison à son Capitaine, le contraignit de mettre l'épée à la main, & le tua. Appréhendant d'être arrêté, il se réfugia dans les Etats de l'Evêque de Munster, qui faisoit alors la guerre aux Provinces-Unies, & y obtint une Cornette. Dans la suite, la crainte de la peine, qu'il avoit méritée en tuant son Capitaine, l'engagea à porter les armes contre son légitime Souverain. Peu s'en fallut qu'il ne reçut bientôt après le châtiment de sa faute; car commandant un parti d'Allemans, il fut pris par un parti de François, parmi lesquels il trouva un de ses parens, qui l'aida à se sauver. Quand il fut de retour en son quartier, il y obtint une Lieutenance, & ayant donné des preuves de sa valeur, il fut fait bientôt après Capitaine de cavalerie. Après la conclusion de la paix entre la France & l'Empire, il obtint son congé pour aller voir ses parens. Etant au bourg de Pierre-Latte en Dauphiné, il y eut la rencontre la plus surprenante & la plus agréable de sa vie. Comme après le dîner il étoit à la fenêtre du logis, il apperçut l'Hermite, qui l'avoit si obligeamment traité en Espagne, lui rendit ses cinquante piastres, & le quitta pour ne le revoir jamais. Quand Courbon fut de retour en Allemagne, il y prétendit un des nouveaux Régimens, que l'Empereur levoit alors contre le Turc. La chose ne réüssit pas, & il fallut qu'il se contentât d'être le troisiéme Officier du Régiment du Comte de Castel. En cette qualité, il battit en plusieurs rencontres les renforts, que les Turcs envoyoient à leur armée qui assiégeoit Vienne. Après la levée du siége, il apprit la mort du Comte de Rimbourg, Ministre d'Etat de l'Empereur, & Grand-Maître de toutes les Monnoyes de l'Empire, & rechercha sa veuve en mariage. Mais elle ne voulut jamais écouter sa recherche sans le consentement de la Cour de Vienne, qui y donna volontiers les mains, en considération des services qu'elle avoit reçus de Courbon. Le Comte de Rimbourg avoit laissé à la Comtesse sa veuve des biens fort considérables, qu'il avoit aquis, une partie dans ses emplois, & l'autre par le secret de changer, à ce qu'on dit, les métaux en argent. Voici de quelle maniére on raconte qu'il apprit ce secret. Dès sa jeunesse, il prit l'habit & fit profession dans un des plus anciens Ordres Religieux, où exerçant un jour la fonction de portier, il donna l'aumône à une femme, qui pour récompenser sa charité l'avertit d'aller creuser

 en

un endroit, où il trouveroit une tête de mort, & au dedans un papier, qui lui apprendroit un secret de s'enrichir. Il trouva le papier, le lut, & reconnut qu'il enseignoit l'art de changer certains métaux en argent par le moyen d'une poudre d'injection. L'épreuve qu'il en fit réüssit de telle sorte, qu'en peu de tems, il mit quantité de vases d'argent dans l'église de son monastére. La Cour de Vienne sut bientôt qu'il avoit ce secret, & le pressa de le découvrir. Sur le refus qu'il en fit, elle s'assura de lui, & l'obligea à y travailler. Après avoir passé quelques années dans ce travail, il fut tenté de quitter le cloître, obtint dispense de ses vœux à la recommandation du Prince qu'il servoit, & épousa la Comtesse de Rosenberg d'une des plus illustres familles de Bohéme, vécut avec elle quelques années, sans avoir d'enfans, & en mourant lui laissa de grands biens, & son secret, qu'elle cacha toûjours à l'Empereur, & qu'elle ne découvrit qu'à Courbon en l'épousant. Il n'y avoit pas longtems, que Courbon avoit épousé la Comtesse de Rimbourg, lorsque les Vénitiens obtinrent permission de lever des Régimens sur les terres de l'Empire, & de choisir des Officiers pour les commander. Le Marquis fut choisi par Contarini Ambassadeur de cette République, pour être mis à la tête d'un Régiment de Dragons. La Marquise son épouse le suivit jusqu'à Venise, où elle loua une maison pour demeurer, pendant qu'il iroit faire la campagne, qui commença par le siége de la ville de Coron, à la prise de laquelle le Marquis de Courbon contribua beaucoup par sa valeur & par sa prudence. La campagne suivante, il se signala à la prise du Nouveau Navarein, & pendant le siége de Napoli de Romanie, il perdit la Marquise son épouse, qui mourut d'une dyssenterie contractée pour avoir trop mangé de raisins de Corinthe. La douleur de cette perte n'empêcha pas le Marquis de faire des courses durant tout l'hiver dans le païs ennemi. La campagne suivante s'étant glorieusement terminée pour les Chrétiens, il se rendit à Venise, & de là à Vienne, pour se mettre en possession des biens, que sa femme lui avoit laissez par testament, pour faire sa Cour à l'Empereur & au Prince Charles, & pour tirer raison par les armes du Comte de Castel, qui l'avoit offensé. A la fin de l'hiver il retourna à Venise, & s'y embarqua pour rejoindre l'armée disposée à entreprendre le siége de Négrepont. Un jour que le Marquis s'étoit avancé, pour visiter les travaux des Mineurs, le Canonnier de la ville, qui l'apperçut, pointa si bien son canon, que le boulet prit le Marquis au dessous du bras gauche, & l'enleva du monde en 1688, à l'âge de 38 ans. Au bruit de cette mort les assiégez reprirent cœur, & se défendirent si vaillamment, qu'ils obligérent les Vénitiens à lever le siége. Il avoit été élevé par son mérite à la charge de Maréchal des camps & armées de la République de Venise; & après la mort du Maréchal de Conigsmarc, il devint l'un des Commandans en chef sous le Généralissime. Il avoit une passion démesurée pour la gloire, qui le portoit toûjours aux entreprises les plus éclatantes. Il brilloit beaucoup dans la conversation; mais sans jamais offenser personne. Il étoit magnifique dans sa maison, où il entretenoit plus de soixante personnes, parmi lesquelles il y avoit des joueurs de toute sorte d'instrumens; en sorte que les concerts n'y manquoient jamais. Il avoit aussi de l'attachement pour sa religion & tâchoit d'en remplir les devoirs. Sa Vie a été écrite par M. Aimar, juge de Pierre-Latte en Dauphiné, son intime ami, & imprimée à Lyon, *in douze*, en 1692. *Voyez le Journal des Savans, tome 21. p. 142.*

COURCELLES (Etienne de) naquit à Genéve en l'an 1586, dans lequel son pére fut obligé de se retirer d'Amiens, à cause de la Religion. Il étoit premiérement Ministre d'un troupeau Reformé en France; mais après qu'il se fut déclaré pour les sentimens des Remontrans, on le déposa. Il renonça dans la suite à l'Arminianisme, & fut rétabli dans son emploi; mais il reprit peu de tems après ses premiéres opinions & refusa, conjointement avec *Dav. Blondel*, de souscrire au Synode de Dordrecht: ce qui le priva de nouveau de sa charge. Il passa donc à Amsterdam où il gagna sa vie en servant de Correcteur dans l'Imprimerie de *Blauw*. En 1634, il succéda à *Simon Episcopius* dans la charge de Professeur parmi les Remontrans. Il travailla beaucoup pendant qu'il fut dans ce poste, & fit paroître son érudition par plusieurs Ouvrages qu'il publia. Il eut de grands démêlez avec Messieurs des Marêts, du Moulin & Amyraud. Les deux derniers ayant été en dispute l'un contre l'autre au sujet de la prédestination, de Courcelles publia en 1638, un Ecrit intitulé, *Avis d'un Personnage désintéressé*, dans lequel il s'érigea en Médiateur entre les combattans & ne remporta de son travail que la haine des deux partis. De Courcelles publia contre *des Marêts* un Recueil de quatre Dissertations, intitulé *Quaternio Dissertationum Theologicarum*, où il traitta les matiéres suivantes, des termes de *Trinité*, *d'hypostase* & de *personne*; du *péché Originel*; de la *nécessité de la connoissance de J. C. pour le salut*, & de la *justification de l'homme par la Foi & par les œuvres*. Il y soutint que la Controverse avec les Antitrinitaires ne rouloit que sur les termes de *Trinité*, de *personne*, &c. qui au fonds ne se trouvent pas dans l'Ecriture. A peine ces Dissertations eurent-elles vu le jour que des Marêts & quelques autres fondirent sur le pauvre de Courcelles & le traduisirent en vrai Sectateur de Socin. Après la mort de Blondel, de Courcelles publia sa *Dissertation sur la Papesse Jeanne*, où Blondel traite de fiction & de fable tout ce qu'on en débite. Des Marêts en prit occasion de maltraitter encore une fois l'innocent de Courcelles, qui n'en étoit que l'Editeur. Il mourut enfin le 22 mai 1659. *Arnold Poelemburg* son successeur dans la charge de Professeur, en a écrit la Vie. Elle fut mise à la tête des Oeuvres de Courcelles que Philippe de Limborch fit imprimer à Amsterdam en 1675. Il avoit une assez grande connoissance de la Langue Gréque, & s'étoit de plus appliqué à la Critique des exemplaires Grecs du Nouveau Testament, dont il a donné une nouvelle édition, avec diverses leçons tirées de différens manuscrits. Il a mis à la tête de cette édition Gréque du Nouveau Testament, une grande préface, où il traite des diverses leçons, & où il remarque entre autres choses, qu'il seroit à souhaiter, qu'il n'y eût aucune variété de leçons dans le livre du Nouveau Testament; mais que l'expérience nous fait voir qu'il y en a un assez grand nombre, & qui sont même très-anciennes: qu'au reste il n'y a aucune de ces varietez qui puisse nuire à la foi. Il s'est encore donné des soins extraordinaires en publiant les Oeuvres de *Simon Episcopius*. Voici les titres des plus distinguez entre ses autres Ouvrages, *Institutiones Religionis Christianæ, libri septem*; (il n'a pas eu le tems de finir cet Ouvrage) *Diatribe de esu sanguinis inter Christianos; Vindiciæ, quibus sententia Arminii de Jure Dei in creaturas innocentes contra Mosen Amyraldum defenditur.* Tout ceci & plusieurs autres piéces se trouvent dans ses Oeuvres Théologiques. Christophle Sandius a mis mal à propos Courcelles dans sa Bibliothéque des Antitrinitaires, comme s'il avoit en effet suivi les sentimens des Sociniens. On peut voir là-dessus, *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*; la Vie de Courcelles, qui est à la tête de ses Ouvrages; & une Harangue composée par Arnold Poelemburg son successeur. * Sandii, *Biblioth. Antitrinit. p. 109. & suiv.* Bentheim, *Holland. Kirchen- und Schulen Staat, partie 2. ch. 4. p. 362.* Arnolds *Ketzer-Hist. tome 1. partie 2. l. 17. ch. 8. §. 11.* Witte, *Diar. Biogr.*

COURCI. *Voyez* COURCY.

COURCILLON (Philippe de) Marquis de Dangeau, Comte de Mesle & de Civray, Baron de Sainte-Hermine, de Saint-Armand & de Bressuire, Seigneur de Chausseroye & de la Bourdaisiére, naquit dans le païs Chartrain, de *Louis* de Courcillon, Chevalier, Marquis de Dangeau, & de *Charlotte* de Noues. Il y a eu dès le douziéme siecle, en Anjou, des Seigneurs de Courcillon qui y ont fait une assez grande figure; & c'est de cette Terre, qui fut portée par le mariage de l'heritiére de la branche aînée de cette Maison, dans la Maison des Comtes de Sancerre, qu'a été formée en 1667, la Duché-Pairie de la Valiére; mais ceux qui ont porté le nom de Courcillon dans les XVI & XVII siécles, n'ayant pas pris le soin de prouver qu'ils descendoient de ces anciens Seigneurs, on ne dira ici de leur famille, que ce que celui qui fait le sujet de cet article s'est contenté d'en faire connoître pour joüir de l'honneur que le Roi Loüis XIV lui avoit fait, de le nommer Chevalier de ses Ordres. Il prouva alors par des titres authentiques & publics, que JACQUES de Courcillon, Chevalier, mort avant 1565, & *Anne* de Vavasseur eurent entre autres enfans LOUIS de Courcillon, Chevalier, Seigneur de Dangeau, de la Motte-Motreau, de Dizier, de Breniende, & des Bardilliéres, à qui le Roi Henri IV adressa en 1589, trois commissions; la premiére du mois de février, pour lever des Gens de guerre, tant de cheval que de pié: la seconde du troisiéme mars, de Capitaine de soixante Chevaux-legers; & la troisiéme du cinquiéme mai, de Capitaine de trente Lances fournies des ordonnances au titre de cinquante. Que de Loüis & de *Jacqueline* de Sentrey naquit JACQUES de Courcillon, Chevalier, Seigneur de Dangeau & autres lieux, Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi: & que Jacques eut de *Susanne* de Baudrès, LOUIS de Courcillon, Chevalier, Marquis de Dangeau, pére de Philippe, à qui le Roi Loüis XIV écrivit le douziéme novembre 1652, une lettre, où *sur la confiance qu'il avoit en sa sage conduite & en sa prudence*, il lui marquoit qu'il lui feroit *chose agréable de representer à la Noblesse du païs Chartrain, qui avoit beaucoup de croyance en lui*, qu'elle ne devoit pas s'assembler sans sa permission. Il paroit par les mêmes titres, que Jacques de Courcillon étoit mort avant 1632, & que Charlotte des Noues veuve de Loüis, étoit morte avant le mois d'août 1658. Philippe leur fils après avoir eté Cornette, & ensuite Capitaine de Cavalerie, fut fait en 1665 Colonel du régiment du Roi, qu'il garda jusqu'en 1670. Dès l'année 1666, le Roi lui donna le Gouvernement de Touraine, avec celui de la ville & château de Tours. En 1672, ce Prince allant en personne faire la guerre en Hollande, le fit un de ses Aides-de-camp, & sur la fin de la même année il le nomma Envoyé extraordinaire auprès de l'Electeur de Tréves & de l'Electeur Palatin. L'année suivante après avoir été faire compliment à l'Electeur de Mayence sur son avénement à l'Electorat, il revint auprès du Roi, qui après la campagne l'envoya a Modéne pour faire le mariage de la Princesse Marie d'Est avec le Duc d'Yorck, qui depuis a été Jacques II, Roi d'Angleterre, où il eut l'honneur de mener la Princesse; & ayant servi en 1674, en la même qualité d'Aide-de-camp, il fut choisi en 1675, pour commander non seulement dans son Gouvernement, mais dans ceux d'Anjou & du Saumurois. La sagesse & la prudence du Marquis de Dangeau, dans toutes les rencontres où le Roi l'honoroit de ses Ordres, lui avoit gagné toute la confiance de ce Prince, sur tout, depuis qu'il avoit quitté la Religion Réformée, dans laquelle il avoit été élevé. Dès l'an 1670, sa Majesté lui avoit accordé un Brevet de permission d'entrer à toutes les heures, & dans tous les lieux où Elle pourroit être. Il fut nommé en 1680, pour être auprès de Monseigneur le Dauphin, en qualité de premier de ses six Menins. En 1685, le Roi le fit Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, en 1688, Chevalier du l'Ordre du saint Esprit; en 1693, Grand-Maître de l'Ordre de Nôtre-Dame de Mont-Carmel & de saint Lazare; & en 1696, Conseiller d'Etat d'épée. Il fut aussi Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne, qu'il avoit été recevoir en 1696, avec la Duchesse du Lude, au Pont de Beauvoisin. Son mérite lui avoit procuré dès l'an 1686, l'entrée dans l'Académie Françoise; & il fut élu Académicien honoraire de l'Académie Royale des Sciences le troisiéme mai 1704, à la place de M. le Marquis de l'Hopital. Il n'accepta cette place qu'en faisant bien sentir la noble pudeur qu'il avoit de succéder à un des premiers Géométres de l'Europe, lui qui ne s'étoit nullement tourné de ce côté-là. La reconnoissance des bienfaits du Roi, engagea le Marquis de Dangeau à écrire le caractére de ce grand Prince, & à le réprésenter principalement tel qu'il étoit au milieu de sa Cour. Cet Ouvrage qu'on peut appeller *le Journal de la Chambre du Roi*, est très-curieux, & feroit honneur à son Auteur, si on le rendoit public. Il mourut âgé de 84 ans ou environ, à Paris, le 13 mai 1720, & fut inhumé dans l'église paroissiale de saint Sulpice. Il

avoit

avoit épousé le 23 mai 1682, *Françoise* Morin, fille de N. . Morin, Fermier général, & il en eut *Marie-Anne-Jeanne* de Courcillon, mariée en 1694, à *Honoré-Charles* d'Albert, Duc de Luynes & de Montfort. Après la mort de la première femme, il épousa au mois de mars 1686, la Comtesse *Sophie* de Leweftein, d'une branche de la Maison de Baviére, qui étoit alors fille d'honneur de Madame la Dauphine, & de ce mariage naquit PHILIPPE-EGON, Marquis de Courcillon, qui fut fait en 1704, Colonel du régiment de Wurtemberg-Cavalerie, eut une jambe emportée à la bataille de Malplaquet en 1709, fut fait Brigadier de Cavalerie en 1710, obtint en 1712 le Gouvernement de Touraine sur la démission de son pére, & mourut le 20 septembre 1719, ne laissant qu'une fille de son mariage avec *Françoise* de Pompadour, fille de *Léonor-Elie* de Pompadour, Chevalier, Marquis de Lauriére, Gouverneur & Sénéchal de Périgord, & de *Gabriel* de Montaut de Navailles, qu'il avoit épousée en 1708.

Après la paix des Pyrenées, M. de Dangeau alla servir l'Espagne contre le Portugal. Il se signala au siége & à la prise de *Giromena* sur les Portugais, & *Dom Juan* d'Autriche le choisit pour aller rendre compte au Roi d'Espagne du succès de ses armes. Le Roi voulant s'attacher le Marquis de Dangeau, lui offrit un régiment de 1200 chevaux, avec une grosse pension, mais il trouva un François trop passionné pour son Roi & pour sa patrie. Comme il avoit appris l'Espagnol, il put, à son retour en France, entretenir en cette Langue les deux Reines qui goûtérent son esprit & ses maniéres & qui le mirent de leur jeu. M. de Dangeau naturellement Algébriste eut beaucoup d'avantage dans le jeu, où il conservoit pourtant toute sa gayeté & toute sa liberté d'esprit. Comme son gain alloit à des sommes considérables, M. Colbert en parla au Roi avec quel que soupçon. Le Roi voulut être témoin du jeu de M. de Dangeau, & il vit que ce Joueur étoit habile, mais fidéle: même le Roi l'enleva au jeu des Reines pour le mettre du sien avec une Dame, qu'il prenoit grand soin d'amuser agréablement. Un jour que M. de Dangeau s'alloit mettre au jeu du Roi, il demanda à sa Majesté un appartement à Saint-Germain où étoit la Cour. Le Roi lui répondit qu'il lui accorderoit sa demande, pourvu qu'il la lui fit en cent vers ni plus ni moins & composez pendant le jeu. Après le jeu, où il avoit paru aussi peu occupé qu'à l'ordinaire, il récita les cent vers au Roi. Sa Poësie lui valut encore une confidence qui lui fit beaucoup d'honneur & de plaisir. Le Roi & feue Madame avoient entrepris de faire des vers en grand secret à l'envi l'un de l'autre. Ils se montrérent leurs Ouvrages qui n'étoient que trop bons, & ils se soupçonnérent réciproquement d'avoir eu du secours. Après un aveu mutuel, il parut que tous les vers partoient de M. de Dangeau auquel ils avoient eu recours tous les deux. Quand la *Bassette* vint à la mode, il en conçut bien-tôt le fin par son Algébre naturelle; mais il conçut aussi que l'art l'emportoit ici sur la nature & il se fit calculer ce jeu par M. *Sauveur* qui commença par là sa réputation à la Cour. *Des Préaux* voulant se faire un protecteur à la Cour, adressa en 1665, sa cinquiéme Satyre au Marquis de Dangeau, où il débute par ces quatre vers,

La Noblesse, Dangeau, n'est pas une chimére,
Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévére,
Un homme issu d'un sang fécond en demi-Dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchoient ses ayeux.

Quand M. de Dangeau eut été revêtu de la dignité de Grand-Maître de l'Ordre de S. Lazare de Jérusalem, il tâcha à le relever. Il apporta plus d'attention au choix des Chevaliers; il procura par ses soins la fondation de plus de 25 Commanderies nouvelles, & il employoit les revenus & les droits de la Grande Maîtrise à faire élever en commun, dans une grande maison destinée à cet usage, douze jeunes Gentilshommes des meilleures Noblesses du Royaume. On les appelloit les *Eléves de S. Lazare*. Cet établissement dura près de dix ans, & tomba faute de secours pour le soutenir. * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1720. Oeuvres de* Boileau, édit. de Genéve *in quarto*, *Sat.* 5.

COURCILLON (Louis de) connu sous le nom d'Abbé de Dangeau, étoit frére du Marquis de Dangeau, & avoit été élevé comme lui dans la Religion Réformée, qu'il professoit encore en 1667, lorsqu'il fut en qualité d'Envoyé extraordinaire en Pologne; mais peu après il se fit Catholique. Il obtint en 1671 l'agrément du Roi, pour acheter de la veuve du Président de Périgny l'Office de Lecteur; & ayant revendu cet Office en 1685, il conserva les entrées. Dès le 24 février 1680, le Roi lui avoit donné l'Abbaïe de Fontaine-Daniel; & au mois de juillet 1710, il lui donna encore celle de Clermont. Il fut aussi Prieur de Gournay & de Saint-Arnoul. Il y a eu peu de gens qui ayent aimé les Belles Lettres autant que lui, & qui se soient donné autant de mouvement pour en rendre l'étude facile & agréable; continuellement occupé à imaginer de nouvelles méthodes, & n'en trouvant aucune tout à fait à son gré, quoiqu'il s'en fût présenté à lui plusieurs qui du côté de la facilité avoient beaucoup d'avantage sur les anciennes. Dans le cours d'une longue vie, il eut à peine le loisir de donner quelques Essais de Géographie, d'Histoire, de Généalogie, & de l'Art des Armoiries, &c. On voit dans ces Essais un homme poli, exact, qui possédoit parfaitement sa Langue, qui s'embarrassant peu des applaudissemens du public vouloit lui être utile, & qui en un mot, étoit capable d'exécuter les plus grands desseins. Le Pape Clément X, qui l'avoit connu dans son voyage de Pologne, l'avoit nommé son Camérier d'honneur. Innocent XII lui avoit accordé le même titre, mais il n'alla jamais en Italie prendre possession de cette charge. Son mérite lui procura dès l'an 1682, l'entrée de l'Académie Françoise: il fut aggrégé en 1698, à l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, & il forma chez lui une espéce d'Académie des Sciences composée de plusieurs personnes d'esprit & de mérite, qui se rendoient à son hôtel tous les vendredis; ce qui continua jusqu'à sa mort arrivée le premier janvier 1723.

* COURCY, famille d'Irlande qui de tems immémorial a le privilége que ceux qui en sont issus, ont la liberté de se couvrir en présence du Roi, quand il est en Irlande. On dit que ce fut le Baron de Kinsale, l'un des Ancêtres des Descendans de cette famille, qui obtint ce privilége; mais on ne sait ni quand, ni sous quel Roi cela est arrivé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome* 1. *p.* 177.

COURDES. *Cherchez* CURDES.

COUR-DIEU, Abbaïe située dans l'Orléanois à six lieues de la ville d'Orléans du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

COUREUR de bois. L'on nomme ainsi en *Canada*, les Habitans qui vont faire la traite des Castors, & autres pelleteries, & qui par le moyen des Lacs vont chercher les Sauvages, amis des François, jusques dans leurs habitations les plus éloignées, où ils leur portent des marchandises d'Europe, pour les échanger contre celles du païs. Les voyages de ces *Coureurs* sont ordinairement d'un an, ou de dix-huit mois, pendant lesquels ils sont exposez à des fatigues qu'on ne peut guéres exprimer, mais d'où ils ne reviennent qu'avec des profits immenses. Ils partent presque toûjours de la ville de *Mont-Réal*, avec des canots chargez de marchandises, propres à cette traite, comme, des chaudiéres, des haches, des couteaux, même des armes, quoique de contrebande; aussi n'est-ce pas toûjours avec la permission des Gouverneurs, quoique ce soit le plus souvent avec leur connivence que ces *Coureurs* entreprennent leur course. Deux ou trois hommes, au plus, conduisent ces canots, qui peuvent porter jusques à vint quintaux pesant. A leur retour ils rapportent aussi des pelleteries du même poids, c'est à dire, environ quarante paquets de Castors qu'ils ne vendent guéres moins de 50 écus le paquet, & qui en valent près de cent. Si ces Coureurs étoient sages ils feroient de grandes fortunes; mais pour la plupart, tant que leur profit dure, ils le dissipent en festins, en jeux, & en débauches de toute espéce, se disposant à risquer une nouvelle course, quand les fonds de la premiére sont épuisez. * Savary, *Dict. de Commerce.*

COURÉZE ou COURRE'SE, petite riviére du Limosin, province de France. Elle prend sa source au bourg de Couréze, arrose Tulle & Brive, & peu après elle se decharge dans la Vézére. * Maty, *Dict Géogr.*

COURIER, que les Romains appelloient *Cursor*, dont Martial fait mention, *l.* 3. *Epigr.* 100. *v.* 1.

Cursorem sexta, tibi, Rufe, remisimus hora.

Tite-Live nous apprend que Sempronius Gracchus, le plus dispos de la jeunesse, fut choisi pour cela; & qu'en trois jours il arriva à Bella, s'étant servi de deux chevaux disposez pour ce sujet, par où l'on voit que longtems avant Auguste, les Romains avoient des chevaux de poste établis dans l'Empire Romain. Suétone en parle aussi. Xénophon, dans *la Cyropédie*, dit que Cyrus en fut le premier Inventeur; car voulant avoir plus promptement des nouvelles des lieux éloignez, il établit des chevaux de poste de distance en distance, avec un Maître de la poste, qui avoit la charge de recevoir les paquets des Couriers. Hérodote, dans *Uranie*, en attribue l'invention à Xerxès après sa défaite. * *Antiq. Gréq. & Romaines.* Jean Rosin. Th. Dempster.

COURISH-HAFF. *Voyez* CURISH-HAFF.

COURLANDE ou CURLANDE, *Curia* ou *Curlandia*, Duché entre la Mer Baltique, la Samogitie, province du Royaume de Pologne, & la Livonie. Goldingen est la capitale de ce Duché, & la ville de Mittau est le lieu de la résidence ordinaire des Ducs: les autres sont Window, Windaw ou Wenden, qu'on nomme aussi *Kiess*, Dalen, Selburg, Doblin, Liba, Angermund, Bautzke, &c. Ce Duché faisoit autrefois partie de la Livonie, de laquelle il est séparé par la riviére de Dune; mais cette province ayant été ruïnée par les Suédois & par les Moscovites, l'Archevêque de Riga, & le Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, se mirent sous la protection du Roi de Pologne, avec tout ce qu'ils y possedoient encore. Alors Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, érigea la Courlande en Duché en l'année 1561, & la donna à GODARD Ketler de Nesselrod, dernier Grand-Maître de l'Ordre, pour la tenir en fief de la Couronne de Pologne, & après l'avoir obligé de quitter la dignité de Grand-Maître, il le déclara Duc de Curlande & de Sémigalie; ce qui passa à ses successeurs.

La province de Sémigallie, où est la ville de Mittau, & qui confine au grand Duché de Lithuanie, est une dépendance du Duché de Courlande. Il y a encore la province de Pilten, qui étoit jadis un Evêché. Le Duc de Courlande pourroit lever dans des occasions 15000 hommes de guerre, & entretenir 15 vaisseaux. La Religion que l'on y professe est la Luthérienne, suivant la Confession d'Ausbourg. La Noblesse y est puissante & extrémement jalouse de ses droits & de ses priviléges, que chaque Duc à son avénement promet avec serment de maintenir. * Oléarius, *Voyage de Moscovie. Description de la Livonie, imprimée en* 1705.

I. GODARD, dernier Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, & premier Duc de Courlande, étoit issu de la Maison de Ketler, l'une des plus anciennes & des principales du Duché de Cléves, & portoit aussi le nom de Nesselrod par sa mére. Il mourut en 1587, ayant eu d'*Anne* de Meckelbourg, fille d'*Albert*, Duc de Meckelbourg, & d'*Anne* de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1566, 1. *Frédéric*, Duc de Courlande, mort sans postérité d'*Elisabeth-Magdelaine*, fille d'*Ernest-Louis*, Duc de Poméranie-Wolgast; 2. GUILLAUME qui suit; 3. *Anne*, mariée en 1586, à *Albert* Prince de Radzivill, Duc d'Olika; & 4. *Elisabeth*, alliée en 1595, à *Adam Venceslas*, Duc de Teschen en Silésie.

II. GUILLAUME, Duc de Courlande, fut dépossédé par Sigismond III, & par les Etats de Pologne, vécut en exil jusqu'en 1610, qu'il fut rétabli, & mourut en 1643. Il avoit épousé *Sophie*, seconde fille d'*Albert-Frédéric* Duc de Prusse, & Markgrave de Brandebourg, & de *Marie-Eléonore* de Cléves, sœur aînée de *Jean-Guil-*

Guillaume; dernier Duc de Cléves, de Juliers, &c. dont il eut JACQUES qui fuit.

III. JACQUES, Duc de Courlande, &c. né en 1610, prit le parti de la neutralité lors des guerres de Charles-Guftave, Roi de Suéde, contre les Polonois; nonobftant laquelle Robert Douglas, Général des Suédois, s'empara par furprife de Mittau, & envoya le Duc & la Ducheffe prifonniers à Jwanogorod, où il refta jufqu'en 1660, & mourut en 1680. Il époufa le 30 feptembre 1645, *Louife-Charlotte*, fille de *George-Guillaume*, Electeur de Brandebourg, dont il eut, 1. *Ladiflas-Frédéric*, mort jeune; 2. FRÉDÉRIC-CASIMIR qui fuit; 3. *Charles-Jacques*, né en 1654, mort à Berlin en 1677; 4. FERDINAND, *dont il fera parlé cy après*; 5. *Alexandre*, tué au fiége de Bude en 1686; 6. *Louife-Elifabeth*, née en 1646, mariée en 1661, à *Frédéric*, Landgrave de Heffe-Hombourg, morte en 1670; 7. *Charlotte-Sophie*, Abbeffe de Herford, née le 17 feptembre 1651; & 8. *Marie-Amélie*, née le onziéme juin 1653, mariée à *Charles*, Landgrave de Heffe-Caffel, morte le 16 juin 1711.

IV. FRÉDÉRIC-CASIMIR, Duc de Courlande, né en 1650, mourut le 22 juin 1698. Il époufa 1. en 1675, *Sophie-Amélie*, fille de *Henri*, Comte de Naffau-Siegen, morte en 1688: 2. en 1691, *Elifabeth-Sophie*, fille de *Frédéric-Guillaume*, Electeur de Brandebourg. Elle prit une feconde alliance le 30 octobre 1703, avec *Chriftian-Erneft*, Markgrave de Brandebourg-Bareith; & une troifiéme le troifiéme juin 1714, avec *Erneft-Louis*, Duc de Saxe-Meiningen. Du premier mariage du Duc *Frédéric-Cafimir*, fortirent, 1. *Marie-Dorothée*, née le onziéme juin 1686; & 2. *Louife-Amélie*, née le 27 juillet 1687, mariée le fixiéme mars 1708, à *Frédéric-Guillaume*, Prince de Naffau-Siegen: & du fecond vint 3. FRÉDÉRIC-GUILLAUME qui fuit.

V. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Duc de Courlande, de Sémigallie, de Pilten, &c. né le 19 juillet 1692. Son païs fouffrit beaucoup de la part des Suédois, des Polonois & des Mofcovites qui s'en emparérent tour à tour. Il mourut le 20 janvier 1711, fans poftérité d'*Anne*, fille de *Jean*, Empereur de Mofcovie, le 13 novembre 1710. Elle s'eft remariée le 19 avril 1716, à Charles-Léopol, Duc de Meckelbourg-Swérin.

VI. FERDINAND, quatriéme fils de JACQUES, Duc de Courlande, &c. & de *Louife Charlotte* de Brandebourg, né le deuxiéme novembre 1655, a fervi en diverfes occafions, & a été Adminiftrateur des Etats de *Frédéric-Guillaume* fon neveu, aufquels il a fuccédé en 1711.

COURONNE, marque de victoire, ou de dignité, a été employée à d'autres ufages. Les Anciens difent que Bacchus & Janus furent les inventeurs des couronnes, que Bacchus fe couronna de lierre, après la conquête des Indes, & que Janus Roi d'Italie, s'en fervit dans les facrifices. Les premiéres couronnes des Romains étoient compofées de deux ou trois rubans liez enfemble autour de la tête. Enfuite ils en firent de branches d'arbres, puis de fleurs attachées à des branches de faule, de lierre & d'autres arbres qui fe ployent aifément. Dans les feftins, on compofoit les couronnes de fleurs, d'herbes, & de branches qui avoient la vertu de rafraîchir, ou de fortifier le cerveau, comme de rofes, de pouliot, de quintefeuille, de lierre, d'if, de feuilles d'olivier, &c. Les Conviez portoient trois couronnes, l'une qu'ils plaçoient d'abord fur le haut de la tête; l'autre dont ils fe bandoient le front; & la troifiéme, qu'ils fe mettoient autour du cou. Pline rapporte que ce fut la Bouquetiére Glycére, que le Peintre Paufanias aimoit fort, qui inventa les nuances & les liaifons de fleurs, pour augmenter leur odeur & leur beauté, par cet affemblage induftrieux. Il dit auffi que P. Claudius Pulcher, Conful l'an de Rome 569, & avant J. C. 185, introduifit la coutume de dorer le cercle de la couronne, couvrant de feuilles d'or la branche de tilleul ou de jonc à laquelle on attachoit les fleurs. On y ajoûta enfuite des rubans qui pendoient fur les épaules, & qui étoient quelquefois de laine ou de lin, quelquefois tiffus d'or ou brodez. Dans la cérémonie des noces, l'époux portoit une couronne; l'époufe en avoit deux, l'une de fleurs naturelles, lorfqu'on la conduifoit dans la maifon de l'époux, & l'autre de fleurs artificielles répréfentées en or, & enrichies de diamans. Dans les temples, les Payens couronnoient les ftatues de leurs Dieux. On donnoit à Bacchus une couronne de branches de vigne ou de lierre; à Saturne une couronne de branches de figuier; à Jupiter de toutes fortes de fleurs; à Apollon, de laurier; à Hercule, de peuplier; à Pan, de pin & d'hiéble; aux Dieux Pénates, de myrthe & de romarin; à Caftor & Pollux, de rofeaux; à Vénus, de rofes & de myrthe; aux Graces, de branches d'olivier, comme à Minerve; à Junon, de branches de vigne; à Lucine ou Diane, de Dictame.

On offroit auffi des couronnes d'or aux Dieux, comme celle qu'Attalus Roi de Pergame envoya à Rome pour mettre dans le Capitole, laquelle pefoit 246 livres d'or; & celle que Philippe, Roi de Syrie, y fit porter par fes Ambaffadeurs, qui étoit du poids de cent livres d'or. Les Prêtres & les Sacrificateurs, étoient couronnez pendant les cérémonies du facrifice: leurs couronnes étoient d'or, ou de branches d'olivier; mais celles des Flamines étoient de laurier. On couronnoit mêmes les victimes de branches de cyprès, ou de pin. Dans les funérailles, on mettoit fur les fépulchres des couronnes qui étoient faites de branches de laurier ou d'olivier, & quelquefois de lis. Cette coutume paffa de Lacédémone à Athénes, & d'Athénes à Rome. Les Magiftrats dans les jours de cérémonies, portoient des couronnes d'olivier, ou de myrthe; les Ambaffadeurs, de verveine ou d'olivier.

Il feroit ennuyeux de rapporter ici toutes les fortes de couronnes dont les Anciens fe font fervis, & leurs différens ufages. Mais il eft bon de parler des couronnes militaires, qui étoient données au mérite, c'eft à dire, aux Généraux d'armées, aux Capitaines, aux Soldats, pour récompenfe de leurs belles actions. La couronne *triomphale*, étoit pour celui qui triomphoit, après quelque illuftre victoire. Au commencement elle étoit de laurier; puis on la fit d'or; & enfuite on en porta un grand nombre faites de ce métal, devant le char du Triomphant. Tite-Live nous apprend qu'on porta deux cens trente-quatre couronnes d'or dans le triomphe de Scipion l'*Afiatique*, l'an de Rome 564 avant J. C. 190; & Appien en compte deux mille huit cens vint-deux dans celui de Céfar. On répréfentoit autour de ces couronnes, les principaux exploits du Triomphateur. La couronne *ovale*, que portoient ceux qui recevoient l'honneur du petit Triomphe appellé *Ovation*, étoit de myrthe, ou quelquefois de laurier. La couronne *obfidionale*, étoit préfentée par les affiégez au Capitaine ou Gouverneur qui avoit fait lever le fiége. Elle étoit faite avec de l'herbe verte, crue dans la ville affiégée. La couronne *civique* fe donnoit par le Général d'armée, à un Citoyen qui avoit confervé la vie à un autre Citoyen, en tuant fon ennemi. Elle étoit de feuilles de chêne avec les glands. La couronne *murale*, étoit pour celui qui avoit été le premier à l'efcalade, & qui avoit monté fur les murs d'une ville affiégée, ou qui étoit entré par la bréche. Elle étoit d'or, & fon cercle étoit élevé en forme de crenaux de murailles. La couronne *caftrenfe* ou *vallaire*, fe donnoit à celui qui étoit entré le premier dans les retranchemens des ennemis. Sa figure répréfentoit en or, une paliffade forcée. La couronne *navale* étoit donnée à celui qui étoit monté le premier fur le bord d'un vaiffeau ennemi, dans un combat naval. Elle étoit d'or & environnée de petits éperons, & de proues de navires, le tout de ce même métal. Dans les Jeux de la Gréce, on couronnoit pareillement le Victorieux. Aux Jeux Olympiques dédiez à Jupiter, la couronne étoit d'olivier fauvage; aux Jeux Pythiens en l'honneur d'Apollon, pour avoir défait le ferpent Python, elle étoit de laurier; aux Jeux Ifthmiens en l'honneur de Palémon, qui fe donnoient en l'Ifthme ou détroit de Corinthe (lequel fépare le Péloponnéfe de la terre ferme) la couronne étoit faite de branches de Pin; & aux Jeux Néméens inftituez pour le jeune Archémore, on donnoit une couronne d'ache; ce qui eft juftifié par ces quatre vers Latins d'Alciat, traduits du Grec d'Archias,

> *Sacra per Argivas certamina quatuor urbes*
> *Sunt; duo facta Viris, & duo Cœlitibus.*
> *Ut Jovis & Phœbi, Melicertæque Archemorique*
> *Præmia funt pinus, poma, apium, atque olea.*

On donnoit auffi aux Gladiateurs qu'on mettoit en liberté, une couronne de laine.

On a déja remarqué que dans les feftins & réjouïffances publiques on fe couronnoit de lierre, de rofes & d'autres fleurs naturelles & artificielles. Pline nous dit qu'on n'avoit point l'ufage de ces couronnes ou chapeaux de fleurs, & qu'il étoit refervé aux ftatues des Dieux du ciel, mais l'on voit le contraire dans les Hiftoriens Grecs & Romains, & dans leurs Poëtes. Méneftus & Callimaque Médecins écrivirent contre l'ufage des couronnes de fleurs dans les feftins, prétendant qu'elles étoient nuifibles au cerveau; mais le Médecin Typhon, & Arifton le Péripatéticien, ont foutenu le contraire, difant que les fleurs peuvent ouvrir les pores du cerveau, & donner par ce moyen un libre paffage aux fumées des viandes & du vin. Il pourroit arriver néanmoins que quelques fleurs & quelques herbes odoriférantes feroient nuifibles au cerveau; & on ne fait pas bien, fi ce ne feroit point pour cela qu'on changea les chapeaux de fleurs en bandelettes de laine, dont on fe ceignoit la tête dans la débauche. * Pline, *l.* 16. *c.* 4. & *l.* 21. *c.* 2. Rofin, *Antiq. Romaines*, *l.* 10. *ch.* 27.

COURONNE, ornement du cafque, ou de l'écuffon des armoiries. Les couronnes font de plus ancien ufage fur les cafques que fur les écuffons. On en portoit anciennement dans les Tournois, particuliérement en Allemagne, où la couronne fur le cafque étoit une marque de chevalerie; & cet ufage étoit commun pour les Gentilshommes de nom, d'armes, & de cri, il y a deux ou trois cens ans. Ces couronnes font ou à pointes, comme les anciennes couronnes radiales qu'ont les Empereurs Romains dans leurs médailles, ou à fleurons d'ache ou de perfil. Quelques unes font à fleurs-de-lis. Celle que l'on voit encore à Châlons en Champagne, fur la porte de l'Hôtel de Sénecey, eft très-finguliére. C'eft une couronne de vairs, par rapport aux armes de Beaufrémont, qui font vairiées d'or & de gueules. Les Souverains portent auffi la couronne fur le cafque. A l'égard des armoiries, on ne voit prefque point d'écus couronnez, que depuis deux cens ans. C'eft pourquoi on ne fauroit trouver d'armes couronnées des anciens Dauphins de Viennois, des Ducs de Milan, des Comtes de Champagne & de Flandre, l'ufage des couronnes n'étant pas introduit de leur tems pour les armoiries. C'eft par les monnoyes que l'ufage s'eft introduit de couronner les écuffons. On commença fous Philippe *de Valois*, vers l'an 1330 à faire des Gros, dont le revers étoit une couronne fur trois fleurs-de-lis fans écuffon. Enfin, fous Charles VII, vers l'an 1450, on mit la couronne fur l'écuffon des trois fleurs-de-lis dans les écus d'or, & depuis ce tems-là, on a toûjours continué. Il n'y avoit alors que les Rois qui miffent des couronnes fur l'écu de leurs armoiries; & ces couronnes étoient ouvertes & à bas fleurons; mais depuis, cet ufage paffa à d'autres, & les Ducs, les Marquis & les Comtes en firent des marques de leurs dignitez. Les Rois d'Efpagne ont même permis à quelques Maifons illuftres, de porter la couronne royale fur leur écuffon, comme à celle des Ducs de Cardone, &c. Ils ont encore accordé ce privilége à plufieurs villes, avec le titre de villes couronnées, comme à Madrid, à Tolède, à Burgos, &c. L'Empereur Maximilien a fait une pareille conceffion à la ville d'Amfterdam, qui met fur fes armoiries le diadéme Impérial. L'Empereur Charles-*Quint*, par fes lettres patentes, permit à Jean Cervellon, Seigneur d'Oropéfa, de mettre, lui & fes fucceffeurs, la couronne royale fur leurs armoiries.

Il y a aujourd'hui en armoiries deux fortes de couronnes, celles des Souverains, & celles de la Nobleffe ou des dignitez. Toutes les couronnes des Souverains étoient autrefois affez femblables.

C'é-

C'étoient des couronnes ouvertes à feuilles d'ache, comme ſont aujourd'hui celles des Ducs. A preſent il y a ſept ſortes de couronnes pour les Souverains. 1. Celle de l'*Empereur*, eſt une eſpéce de bonnet entre-ouvert des deux côtez, & dont le milieu eſt ſurmonté de la figure du monde, ſommé d'une croix, ayant au bas un cercle avec des fleurons. 2. Celle des *Rois de France*, eſt un cercle de fleurs-de-lis, fermé de ſix cintres, qui portent en haut une autre fleur-de-lis. 3. Celle des *Rois d'Angleterre*, eſt un cercle de croix parées, & de fleurs-de-lis, fermé de cintres qui portent un globe croiſé. 4. Celles des *Rois d'Eſpagne*, de *Portugal*, de *Dannemark* & de *Suéde*, ont des fleurons ſur le cercle, & ſont fermées de cintres, avec un globe croiſé ſur le haut. 5. La couronne des Ducs *de Savoye*, Rois de Chypre, a des fleurons ſur le cercle, & eſt fermée de cintres, avec la croix tréflee de S Maurice ſur le bouton d'enhaut. 6. Celle du *Grand Duc de Toſcane*, eſt ouverte à pointes, mêlées de grands tréfles ſur d'autres pointes, avec la fleur-de-lis de Florence au milieu. 7. La couronne des *Archiducs*, a un ſeul demi-cercle en cintre, garni de perles, qui porte un globe croiſé, le reſte eſt comme un bonnet. Les couronnes de la Nobleſſe ſont de cinq ſortes en armoiries. 1. La couronne *Ducale* eſt toute de fleurons, à fleurs d'ache ou de perſil. 2. La couronne de *Marquis* eſt de fleurons & de perles mêlées alternativement. 3. Celle des *Comtes* eſt de perles ſur un cercle d'or. 4. Celle des *Vicomtes*, eſt un cercle avec neuf perles de trois en trois entaſſées. 5. Enfin celle des *Barons*, eſt une eſpéce de bonnet, avec des tours de perle en bande ſur le cercle. Les Flamands & les Eſpagnols ont une eſpéce de bonnet différent de celui-là. Les *Electeurs* de l'Empire ont un bonnet particulier pour couronnement de leurs armoiries. Il eſt rouge & retrouſſé d'hermine; mais il y a d'autres Souverains d'Allemagne qui en portent un pareil, entre autres le Landgrave de Heſſe, le Markgrave de Baden, & quelques autres.

Les couronnes de dignitez ne ſont pas les mêmes en tous les païs. En Allemagne, elles ſont de feuilles de perſil, de quelque condition que ſoient ceux qui les portent. En Italie, il y en a à fleurons de diverſes maniéres, & quelques-unes à pointes, comme celles des anciens Empereurs. En Eſpagne, celles des Ducs & des Marquis, ſont d'ordinaire à fleurons. Celles des Comtes ſont de perles éloignées les unes des autres, avec trois ſur le milieu. En Angleterre, la couronne des Barons eſt un cercle, ou bourlet à ſix perles. La couronne des Vicomtes eſt un chapelet de perles ſans nombre. Celle des Comtes eſt un cercle d'or à hautes pointes, ſoutenant des perles; celle des Marquis, un cercle de feuilles de fraiſier, avec une groſſe perle; & celle des Ducs, eſt un cercle de fleurons, ou de feuilles ſans perles.

A Veniſe, aucun Noble Vénitien, en quelque dignité qu'il ſoit, ne met de couronne ſur ſes armoiries. Le Doge ſeul met ſur les ſiennes le bonnet Ducal. A Gênes, les vint-huit familles principales auſquelles toutes les autres ſe ſont unies, mettent la couronne Ducale ſur leurs armoiries. A Rome nul Cardinal, quoique Prince, ne porte la couronne ſur ſes armes. En France, tous les Prélats, qui ont titre de Ducs ou de Comtes, mettent la couronne ſur leur écuſſon. Les Archevêques d'Ambrun, d'Arles & de Tarantaiſe, les Evêques de Grenoble & de Viviers, qui prennent titre de Princes, portent la couronne Ducale. Cet uſage n'eſt établi que depuis environ cent ſoixante ans; car on ne trouvera pas avant ce tems-là, qu'aucun Prélat en France, ait mis la couronne ſur ſes armoiries, non pas même les Princes. Les Princes du ſang en France portent à préſent des couronnes de fleurs-de-lis, depuis que Henri II, Prince de Condé eut été déclaré premier Prince du ſang, après Monſieur Gaſton de France, frére du Roi Louïs XIII. Le Dauphin de France portoit une couronne rehauſſée de fleurs-de-lis, & fermée de deux cercles ou croix, avec une fleur-de-lis au ſommet, & à préſent elle eſt fermée par quatre Dauphins, dont les queues aboutiſſent à un bouton qui ſoutient la fleur-de-lis à quatre angles.

Charles VIII eſt le premier des Rois de France qui ait porté la couronne fermée; & ce fut après qu'il eut pris la qualité d'Empereur d'Orient l'an 1495. Philippe II, Roi d'Eſpagne, qui commença de régner en 1558, portoit la couronne ouverte ſur les réales frappées de ſon tems; & elle eſt fermée ſur les ducats qui furent faits en Flandre ſous ſon régne: ce qui fait voir que c'eſt lui qui en a introduit l'uſage pour les Rois d'Eſpagne. Le Roi de Hongrie la portoit ouverte en ſes monnoyes de l'an 1566. Elle eſt encore ouverte ſur les monnoyes de Jean III, Roi de Portugal, vers l'an 1550. Sur les Jacobus d'Angleterre & d'Ecoſſe de 1601, la couronne eſt fermée: auparavant elle étoit ouverte ſur les Nobles Henris & ſur les Nobles à la Roſe. Elle eſt auſſi ouverte ſur les Teſtons de Navarre du Roi Antoine en 1561. A préſent tous les Rois la portent fermée; & c'eſt ce qui les diſtingue des autres Souverains. On voit dans l'égliſe de ſaint Denys proche de Paris, la ſtatue de Marie d'Eſpagne, femme de Charles de France, Duc de Valois, couronnée d'une couronne murale ou crenelée, pour marquer ſon origine de la Maiſon de Caſtille. Sur les tombeaux des Amiraux de Hollande, il y a des couronnes roſtrales, c'eſt à dire, de proues de vaiſſeaux, pour marquer leur dignité de Surintendant de la mer. * Le Pére Ménétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries*.

DES COURONNES DES ROIS DE FRANCE.

M. Du Cange a fait ſur les couronnes une ſavante Diſſertation, dont nous avons tiré les remarques ſuivantes. Les Rois de France de la premiére race ont porté quatre ſortes de couronnes, de diadêmes ou de bonnets royaux. *La premiére ſorte de couronne* eſt le diadême de perles, fait en forme de bandeau qu'on lioit au derriére de la tête. Ce diadême eſt ſembable à celui qui ſe voit dans la plupart des médailles des Empereurs Romains, avec cette différence, que quelquefois c'eſt un cercle d'or enrichi d'un double rang de perles, & qu'en d'autres occaſions ce cercle eſt entremêlé de perles & de pierres précieuſes enchaſſées dans l'or; mais ordinairement les Rois de France de la premiére race ne portoient qu'un rang de perles pour diadême. *La ſeconde ſorte de couronne* eſt un cercle, d'où s'élévent des pointes en forme de rayons. Cet ornement a été choiſi par les Rois de la plus grande antiquité, pour le rendre plus auguſtes, en paroiſſant comme des ſoleils. C'eſt ainſi que Virgile répréſente la couronne du Roi Latinus, qu'il compoſe de douze rayons, parce que c'étoit une opinion reçue par les Anciens, que le ſoleil en avoit un pareil nombre, par rapport aux douze mois de l'année. Les Hiſtoriens remarquent qu'on préſenta en plein théatre à Jules Céſar, une couronne éclatante de rayons; & que Caligula en prit une ſemblable, lorſqu'il voulut ſe faire adorer comme un Dieu. Les médailles des Empereurs Romains ont fort ſouvent de ces couronnes. *La troiſiéme ſorte de couronne* eſt un bonnet enrichi de pierreries, dont le bord eſt orné d'un diadême de perles qui ceint le front, avec un ornement à la pointe, en forme de pennache, ou de touſe de plumes, qui commence au derriére du bonnet, & qui s'éleve ſur le devant. Tzetzès dit que c'étoit la couronne dont les Empereurs Grecs ſe ſervoient, lorſqu'ils retournoient de leurs expéditions militaires, après avoir remporté des victoires ſur leurs ennemis. *La quatriéme ſorte de couronne* dont les Rois de France de la premiére race ont uſé, eſt le mortier, tel que les grands Préſidens du Parlement le portent à préſent. Cet ornement a été porté par quelques Empereurs de Conſtantinople. On voit dans la ville de Ravenne, l'Empereur Juſtinien répréſenté avec ce mortier, qui eſt environné par le bas à l'endroit du front, d'un rang de perles, & d'un autre rang par le haut. Cette eſpéce de diadême a paſſé dans la ſeconde & dans la troiſiéme race des Rois de France. Le P. Pétau nous a répréſenté une vieille peinture qu'il avoit tirée d'un ancien manuſcrit, où Charlemagne eſt figuré avec le mortier. Aux vitres de la ſainte chapelle à Paris, ſaint Louïs y paroit avec le même ornement; & l'on tient communément que les Rois de France ayant quitté le Palais de Paris, pour en faire le ſiége de la Juſtice, ils communiquérent en même tems leurs ornemens royaux à ceux qui devoient y préſider, afin que leurs jugemens euſſent plus d'autorité, & qu'ils fuſſent reçus des peuples, comme s'ils avoient été rendus par le Prince même. A l'égard des Rois de la ſeconde race, les premiers Rois & les premiers Empereurs de cette famille, paroiſſent dans leurs monnoyes, la tête ceinte d'un double rang de perles. Dans leurs ſceaux ils ſont couronnez de laurier. Les Annales de France tirées du monaſtére de Fulde, nous apprennent que Charles *le Chauve*, après s'être fait couronner Empereur, quitta les couronnes & les habits des Rois de France ſes prédéceſſeurs, & prit les diadêmes & les vêtemens des Empereurs Grecs. L'ornement de tête étoit alors un bonnet de ſoye enrichi de perles & de pierreries, par deſſus lequel étoit la couronne ou le diadême, autour du front. Dans les derniers ſiécles, la couronne des Empereurs d'Occident a été compoſée d'un cercle d'or, enrichi de pierres précieuſes, & rehauſſé de fleurons, comme les autres couronnes des Rois, avec une mitre ouverte, portant ſur cette ouverture un autre cercle d'or ſurmonté d'une croix. Dans la troiſiéme race des Rois de France, on voit ordinairement pour couronne, un cercle d'or enrichi de pierreries, & rehauſſé de fleurs-de-lis. Quelques-uns diſent que François I commença à la porter fermée pour contrequarrer l'Empereur Charles-*Quint*, ou par ce que Henri VIII, Roi d'Angleterre, la portoit ainſi. Le même Roi François I eſt figuré dans quelques Teſtons avec un bonnet retrouſſé, & une couronne de fleurs-de-lis ſur le retrouſſis. Il paroit en quelques-uns, avec une couronne entremêlée de fleurs-de-lis, & de rayons. Enfin il eſt répréſenté en d'autres avec une couronne rehauſſée de fleurs-de-lis & de fleurons, & fermée par en haut. Mais il n'a pas été le premier qui ait porté la couronne fermée; car Louïs XII la porta fermée, ayant au ſommet une fleur-de-lis, à ſon entrée dans Paris l'an 1498; & Chales VIII, ſon prédéceſſeur, en avoit introduit l'uſage en France.

DES COURONNES DUCALES, &c.

Il eſt probable que Charles *le Chauve*, Roi de France & Empereur, a été le premier des Rois de France, qui a accordé la couronne aux Ducs; & l'on peut dire qu'il ſuivit l'exemple des Empereurs Grecs, leſquels accordoient ordinairement une couronne aux principales dignitez de l'Empire, mais très-différente de celle de l'Empereur; car le diadême Impérial étoit ſemé de pierreries, & en étoit couvert par deſſus; au lieu que ces autres couronnes étoient ſeulement enrichies de quelques pierres précieuſes, & ſans couverture. Quelquefois c'étoit un cercle d'or, chargé de pierreries par intervalles, avec un diamant ſur le devant, & un rang de perles autour. Selden, *en ſes Titres d'honneur*, dit que les couronnes des Ducs & des Comtes ſont d'une invention nouvelle, & qu'en l'an 1200 elles n'étoient point encore en uſage. Néanmoins les Annales de France nous apprennent le contraire. On y lit que Charles *le Chauve*, étant venu de Rome à Pavie en 876, y établit Boſon, frére de ſa femme, Duc de cette province, & le couronna d'une couronne Ducale. Il ſemble que non ſeulement les Ducs & les Comtes ont eu le privilége de porter la couronne, pour marque de leur dignité; mais que les ſimples Gentilshommes l'ont auſſi portée, pour marque de leur nobleſſe. Car on voit, dans un grand nombre de ſceaux attachez à des lettres ou titres anciens, les armoiries de pluſieurs Gentilshommes, qui n'avoient aucune dignité de Duc ou de Comte, avec le caſque couronné d'une couronne Ducale, de laquelle ſort un cimier. Mais, comme il eſt remarqué au commencement de cet article, c'étoit une couronne de caſque, & non pas une couronne d'écuſſon; & ces anciens titres, ni les anciens tombeaux, où l'on voit la même choſe, ne peuvent ſervir à juſtifier la prétention de quelques Gentilshommes, qui ont cru avoir droit de porter une couronne ſur leurs armes, parce que leurs ancêtres la portoient ſur leur caſque; car ce n'étoit alors qu'une marque de nobleſſe pour les Gentilshommes de nom, d'armes & de cri, & principalement pour ceux qui avoient été couronnez dans les Tournois, après avoir

bien fait. * Du Cange, *Dissertation 24, sur l'Histoire de saint Louis.*

COURONNE ROYALE, certain Ordre de Chevalerie imaginaire, qu'on attribue à l'Empereur Charlemagne. Martin Anconius dit que ce Monarque l'institua, pour récompenser le courage de ses Soldats. Les Chevaliers portoient, dit-on, sur la poitrine une couronne, avec ces mots pour devise *Coronabitur legitimè certans.* La principale céremonie qu'on observoit en donnant cet Ordre, étoit de mettre l'épée au Chevalier, & de lui ceindre le baudrier: on ajoûta depuis le baiser & l'accolade. * Favin, *Théat. de Chevalerie, l. 3. p. 528.*

COUROUK, en Perse, est une défense de se trouver sur le chemin, par où le Roi doit passer avec ses femmes. Il faut que tous les hommes abandonnent leurs maisons, & fuyent dans un quartier éloigné ou à la campagne; car si un homme les avoit seulement regardees, le Roi le feroit mourir sans rémission. Ces Couroukś sont extrémement fâcheux à Ispahan. Il s'y en est fait quelquefois jusqu'à quarante en trois mois. Les Rois de Perse exercent encore cette tyrannie, de faire de tems en tems, Courouk de volailles, de poissons, & autres denrees qui se trouvent à leur goût; & quand il y a Courouk de quelque chose, il n'y a personne qui en ose vendre, si ce n'est pour le Roi. * Thévenot, *Voyage de Levant, tome 2. l. 2. p. 336. & suiv.*

* COURPALAIS, bourg de France dans la Brie. Il y a un Chapitre fondé en 1213, par Pierre de Corbeil, Archevêque de Sens. Il est composé d'un Doyen électif, & de douze canonicats à la collation de l'Archevêque. * *Dict. Univ. de la France.*

COURS ROYALES, COURS SOLEMNELLES, COURS COURONNÉES, ou FETES ROYALES, assemblées que les Rois de France faisoient aux principales Fêtes de l'année, où ils se montroient à leurs peuples & aux Etrangers, avec une pompe & une magnificence digne de la Majesté Royale. Elles étoient différentes des Champs de Mars, dont il a été parlé cy-devant en leur place: car ces Champs de Mars se convoquoient tous les ans, au mois de mars, pour les affaires publiques; & les Cours Royales se tenoient aux grandes fêtes de Pâques & de Noël. Grégoire de Tours remarque dans son Histoire, que le Roi Chilpéric fit cette cérémonie, en la ville de Tours, à la Fête de Pâques. Eginhard rapporte que Pepin tint sa Cour Royale, aux fêtes de Pâques & de Noël, ce qui fut continué par ses successeurs. Le même Auteur écrit que Charlemagne avoit coutume de paroître dans ces grandes Fêtes, revêtu d'habits de drap d'or, de brodequins brodez de perles, & des autres ornemens royaux, avec la couronne sur la tête. Les Rois de la troisiéme race ont observé cette coutume avec autant ou plus de magnificence que leurs prédécesseurs. Helgaud parle des Cours Solemnelles que le Roi Robert tint aux jours de Pâques, en son palais de Paris, où il fit des festins publics. Le Roi saint Loüis qui pratiquoit la modestie jusques dans ses habits, avoit néanmoins égard en ces occasions à la dignité royale, comme il fit en cette *Cour & maison ouverte*, qu'il tint à Saumur, où, selon le récit du Sire de Joinville, il fut superbement vêtu, & où le Roi de Navarre se trouva *en cotte & mantel, avec le chapel d'or fin.* Les Rois portoient la couronne en ces occasions, comme le rapporte Eginhard, & comme on le voit par le Testament de Philippe de *Valois* en 1350. C'est pourquoi on appelloit ces solemnitez, Cours couronnées, *Curia Coronata.* Sous la seconde race des Rois de France, cette cérémonie ne se faisoit qu'aux Fêtes de Pâques & de Noël: dans la troisiéme, on fit aussi ces assemblées aux Fêtes des Rois & de la Pentecôte. Les Historiens remarquent que dans ces Cours Royales, il se faisoit des festins publics, où les Rois mangeoient en présence de toute leur suite, & où ils étoient servis par les grands Officiers de la Couronne & de l'Hôtel. Mais ce qui faisoit sur tout paroître la magnificence des Princes, dans ces Fêtes royales, c'étoit les libéralitez qu'ils exerçoient à l'égard de leurs principaux Officiers, en leur donnant divers joyaux, & entre autres, ceux qu'ils portoient sur leurs habits. Outre cela, pendant que les Hérauts d'armes crioient *Largesse*, on jettoit au peuple une grande quantité de piéces de toutes sortes de monnoyes. L'usage de ces Fêtes fut introduit en Angleterre par Guillaume *le Bâtard*, après qu'il eut conquis ce Royaume. Eadmer parlant de Henri I, Roi d'Angleterre, appelle ces jours de solemnitez, *les jours de la couronne du Roi*, parce que le Roi y paroissoit avec sa couronne sur la tête. * Du Cange, *Dissertation cinquiéme sur l'Histoire de S. Louis.*

COURSOLAIRES. *Voyez* CURSOLAIRES.

COURSON, Comté dans l'Auxerrois. *Cherchez* COIGNET, Seigneur de la Tuillerie.

COURSON (Seigneur de) *Cherchez* LAMOIGNON.

COURT, (Charles Caton de) étoit fils de Charles de Court Gentilhomme ordinaire du Roi de France, & d'*Anne* de Saumaise. Il naquit à Pont-de-Vaux au mois de mars de l'année 1654, fit ses premiéres études à Bourg-en-Bresse, sa Rhétorique & sa Philosophie à Lyon. Quand il fut retourné à la maison de son pére, pour s'y guérir d'une fiévre quarte, il y lut par maniére de divertissement les meilleurs livres François, & y apprit la pureté de la Langue. Il étudia ensuite les originaux, & profita plus, en lisant seul les Auteurs Grecs, qu'il n'avoit fait dans les Colléges avec le secours des Maîtres. A l'âge de vint ans, il se rendit à Paris, déja fort savant, & avec un ardent desir de le devenir davantage. Bien qu'il fût maître de sa conduite dans une ville, où régne le luxe & les plaisirs, il n'eut point d'autre desir que d'apprendre. Des vint-quatre heures du jour, il en étudioit vint, & donnoit à peine le reste à la nourriture & au sommeil. Il apprit les Langues mortes & vivantes, & puisa une infinité de connoissances dans leurs propres sources. Il étudia les livres sacrez dans leurs Langues originales, & les Lettres profanes dans les livres les plus rares & les plus curieux sur l'Antiquité. Tout ce qu'il avoit lu lui étoit présent, & sur quelque sujet que l'on le mît, il en parloit de la même sorte, que si c'eût été son unique étude. Il fit un nouveau plan du Droit Civil & du Droit Ecclésiastique, & donna des marques d'une grande connoissance dans les matiéres de Religion. On ne lui pouvoit montrer d'inscription, ni de médaille, qu'il ne lût sur le champ. Il y avoit peu de monument antique, qu'il ne reparât. S'il se délassoit d'une occupation, c'étoit par une autre. Le but qu'il se proposoit n'étoit ni la réputation, ni la fortune. C'étoit uniquement de découvrir la vérité & d'aquérir la vertu. Après avoir formé son esprit, il voulut juger des mœurs & des coutumes étrangeres. Il alla à Rome, où l'Architecture, la Peinture, & la Sculpture perfectionnerent son goût. Enfermé près d'un an dans le Vatican, il y découvrit des richesses, que peut-être, leurs possesseurs ne connoissoient point. Il observa aussi la Cour de Rome, & tâcha de pénetrer sa profonde Politique. Il eut envie d'aller en Gréce, & même jusqu'à la Chine, mais il retourna en son païs, pour obéïr à son pére, qu'il perdit bientôt après. De là il se rendit à la Cour, pour aider à l'éducation du Duc du Maine, fils *naturel* de Louis XIV. En 1687, comme il étoit à Londres, Boyle, Membre de l'Académie Royale, & tous ceux qui avoient le plus de réputation voulurent être de ses amis. Il se trouva au siége de Philisbourg avec le Duc du Maine, qui faisoit sa premiére campagne. Son desir de tout savoir lui fit examiner avec soin tout ce qui se fit à ce siége. Au retour de l'armée, il reprit le commerce de ses livres avec la même tranquilité qu'auparavant. Il fut attaqué d'une fiévre violente au camp de Vignamont près de Hui, & mourut le 16 août 1694. L'Abbé Genest, a fait son portrait, qui a été imprimé *in octavo*, à Paris, en 1696, & duquel nous avons tiré ce que nous venons de dire.

COURT-BARON, est une Cour en Angleterre, que chaque Seigneur de Terre est en liberté de tenir de tems en tems. On l'appelle *Court-Baron*, parce qu'autrefois les Seigneurs des Terres portoient tous le titre de *Baron.* Dans cette Cour on fait venir tous ceux qui relévent de la Seigneurie, & on choisit entre eux un corps de 12 Jurez. Le *Steward* tenant lieu de Juge, ordonne aux Jurez de faire certaines recherches qui sont du ressort de cette Cour; comme de s'informer des *Copy-Holders* qui sont morts, & de ceux qui possédoient des Terres en franc-aleu, & de produire leurs proches héritiers & successeurs; de découvrir les Tenanciers qui auroient usurpé en quelque maniére les droits du Seigneur, ou de leurs voisins. Ils peuvent aussi faire des réglemens dans cette Cour, & ordonner une amende contre les délinquans, payable au Seigneur. Cette Cour est très-avantageuse à ceux qui n'aiment pas la chicane. Lorsqu'on aime les procès, on peut, en s'adressant à une Cour supérieure, porter sa cause à Westminster. * *Etat de la grande Bretagne, sous George II, tome 2. p. 190.*

COURTCHES: c'est ainsi qu'on nomme en Perse le corps des troupes réglées. Il est presque tout de Cavalerie. Il n'est jamais moindre de trente mille hommes, mais sous *Abas le Grand* qui le réduisit, il étoit monté jusques à quatre-vints mille hommes. Les Courtches sont ainsi nommez d'un mot qui signifie *chasser & écarter.* C'est encore là le meilleur corps de troupes de toute la Perse. Ces troupes sont tirées des *Turcomans* ou *Tartares* originaires; vieille race de bons Soldats, gens robustes & œconomes qui vivent à la campagne entre eux, sans se mêler avec les autres hommes, & qui sont ces *Pâtres* ou *Bergers* Sarrasins qui ont tant de fois changé l'état de la Perse & qui lui ont été toûjours redoutables jusques au commencement du siécle passé. Ce sont eux qu'on nomme *Kesil-bachs* ou têtes rouges, nommez de la sorte depuis le tems auquel ils soutinrent *Cheic-Sophy*, le premier Prince de la race royale, dans ses conquêtes. Il leur donna pour marque d'honneur de porter un bonnet de velours rouge, comme il le portoit lui-même, & qu'on appelle le *Tag*, ou la *Couronne.* Ces *Kesil bachs* demeurent sous des tentes en tems de paix, comme en tems de guerre, s'entretenant de bétail qu'ils élevent & vendent. *Abas le Grand* craignant leur puissance en diminua le nombre, fit couper la tête à leur Général, & les dispersa dans le Royaume. Ces troupes servent à cheval, portant pour armes offensives l'arc & la fléche, l'épée, & le poignard, la lance & une hache sous la cuisse, passée dans la sangle du cheval; & pour armes défensives un bouclier sur le dos, & le pot en tête, avec des piéces de maille qui tombent sur les joues. Il y a quelques Regimens qui portent des mousquets, & ceux-là servent à pié, quoique dans la marche ils aillent à cheval comme les autres. Ils combattent toûjours à part sous le commandement de leurs propres Officiers. Leur Général s'appelle *Courtchibachi*, Chef des Courtches. Il est toûjours pris de leur Corps, car ils n'obéiroient pas à un autre. Les Courtches & les milices réglées, qui sont dans les Provinces, ont leur solde en Terres de la Couronne, qui passent d'eux à leurs enfans mâles, à moins qu'ils ne refusent de porter les armes. Ils doivent se rendre sous leurs Enseignes après douze heures d'avertissement, & tous les ans ils passent en revue générale devant un Deputé de la Cour, ou du Gouverneur de la Province, selon le lieu de leur ressort. * Chardin, *Voyages, &c tome 2. p. 227.*

COURTE-CUISSE, (Jean) en Latin *Brevis-Coxa* ou *Brevi-Coxa*, nommé par quelques autres *Curta Coxa*, natif du Mans, fut reçu dans le Collége de Navarre en 1367. Il passa Maître ès Arts en 1374, & prit le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris l'an 1388. Il fut un des Députez, envoyez par l'Université de Paris en 1395, à Benoît XIII, & à Boniface IX, contendans au pontificat, pour les engager l'un & l'autre à y renoncer. Courte-Cuisse fut en réputation pour sa science & pour son éloquence, car il enseigna la Théologie, & fit plusieurs discours publics, entre autres un touchant la soustraction d'obéïssance aux deux contendans, & un autre contre les Bulles de Benoît. Il en fut recompensé par une charge d'Aumonier du Roi. Il fit les fonctions de Chancelier en l'absence de Gerson, & fut élevé l'an 1420 à l'Evêché de Paris. Mais n'ayant pas été agréable au Roi d'Angleterre qui pour lors étoit maître de Paris, il fut obligé de quitter la maison de l'Evêché, & de se cacher dans l'Abbaïe de Saint-Germain-des Prez; & aima mieux sortir de Paris, que d'obéir au Roi d'Angleterre. Il s'en alla à Genéve, ville dont il fut fait Evêque en

l'an

l'an 1422. On ne fait pas combien il a vécu depuis. Il y a dans les bibliothéques plusieurs Ecrits de ce Docteur: le plus considérable est son grand Traité *de la Foi*, *de l'Eglise*, *du souverain Pontife & du Concile*, que M. du Pin a fait imprimer dans la nouvelle édition des Oeuvres de Gerson, sur un manuscrit de la bibliothéque de l'Abbaie de saint Victor. * *Gersoniana*, *par* M. Du Pin.

COURTELIN, petite ville de France* dans le Dunois sur l'Yerre, à trois lieues de Château-Dun au couchant.

COURTENAY, petite ville, dans le Gouvernement de l'Isle de France, & dans le Gâtinois, sur le ruisseau de Clairy, avec un ancien château sur une colline, entre Sens au Levant, & Montargis au Couchant, avec titre de Principauté. Elle est célébre pour avoir donné son nom à la Royale Maison de COURTENAY, dont on rapporte ainsi la généalogie.

I. PIERRE de France, I. du nom, septiéme & dernier fils du Roi Louïs *le Gros* & d'*Adelais* de Savoye, (*Voyez* PIERRE) épousa *Elizabeth*, Dame & heritiére de Courtenay, de Montargis, de Château Renard, de Champignelles, de Tanlay, de Charni, & de Chantecoq, fille aînée de *Renaud*, Seigneur de Courtenay. De ce mariage contracté en 1150, naquirent cinq fils & six filles. Les enfans mâles furent 1. PIERRE, II. du nom, Seigneur de Courtenay, qui suit: 2. ROBERT, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CHAMPIGNELLES; 3. *Philippe*; 4. GUILLAUME, *qui a fais la branche des Seigneurs de* TANLAY; & 5. *Jean*. Les filles furent 6. *Alix*, mariee à *Guillaume* I, Comte de Joigny, dont elle fut séparée, & remariée à *Aymar*, I. du nom, Comte d'Angoulême; 7. *N.* ... mére d'*Eudes* de la Marche en Hongrie; 8. *Clémence*, épouse de *Gui* V, Comte de Thiern; 9 *N.* ... mariée à *Aymon* III, Seigneur de Charros en Berry; 10. *Constance*, alliée 1. au Seigneur de Châteaufort près de Paris; 2. à *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Arnaud, & de Villepreux; & 11. *Eustache*, épouse de *Gautier* de Brienne, Seigneur de Rameru: puis de *Guillaume*, I. du nom, Comte de Sancerre.

II. PIERRE, II. du nom, Seigneur de Courtenay, Comte de de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, Marquis de Namur, & Empereur de Constantinople, mourut en 1218. (*Voyez* PIERRE) Il avoit épousé en 1184, *Agnès*, Comtesse de Nevers, &c. fille de *Gui* I, Comte de Nevers & d'Auxerre, dont il eut 1. *Mahaud* de Courtenay, Comtesse de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, accordée en 1193, à *Philippe* de Hainaut, second fils de *Baudouin* V, Comte de Haynaut, & mariée en 1199, à *Hervé* IV, Seigneur de Donzi, dont elle resta veuve, & se remaria, avant l'an 1226, à *Guigues* IV, Comte de Forez. Depuis elle se rendit Religieuse à Fontevrault, & mourut après l'an 1254. PIERRE II prit une seconde alliance avec *Yoland* de Hainaut, fille de *Baudouin* V, Comte de Hainaut, & de *Marguerite* de Flandre, & sœur de *Baudouin* I, & de *Henri* de Hainaut, Empereur de Constantinople, laquelle fut couronnée à Rome avec son mari, par le Pape Honorius III, le neuviéme avril 1217, & mourut après le mois de juin 1219. Il eut de cette seconde femme 2. *Philippe* de Courtenay, Marquis de Namur, surnommé *à la lévre*, qui suivit le parti de Ferdinand de Portugal, Comte de Flandre, qui combattit pour lui contre son oncle le Roi *Philippe-Auguste*, à Bovines l'an 1214, qui après le décès de son pére, refusa d'aller recueillir la Couronne de Constantinople, qui eut de grandes guerres contre Valeran II, Duc de Limbourg, qui prétendoit le Marquisat de Namur à cause de sa femme, qui suivit le Roi Louïs VIII, au siége d'Avignon, & qui y mourut en 1226; 3. *Pierre*, Ecclésiastique; 4. *Robert*, Empereur de Constantinople; (*Cherchez* ROBERT) 5. *Henri*, Marquis de Namur après son frere, mort en 1229; 6. BAUDOUIN, qui suit; 7. *Marguerite*, alliée 1. à *Raoul* III, Seigneur d'Issoudun: 2. à *Henri*, Comte de Vianden; 8. *Elizabeth*, mariée 1. à *Gaucher* Comte de Bar sur Seine: 2. à *Eudes* I, Seigneur de Montagu; 9. *Yoland*, seconde femme d'*André*, II. du nom, Roi de Hongrie, morte en 1233; 10. *Marie*, alliée à *Théodore* Lascaris, Empereur des Grecs en Asie, morte en 1222; 11. *Agnès*, mariée à *Godefroy* de Villehardouin, II. du nom, Prince d'Achaïe & de la Morée; 12. *Eléonore*, première femme de *Philippe* de Montfort, Seigneur de la Ferté-Aleps, morte en 1230; 13 & 14. *Constance* & *Sibylle*, mortes jeunes.

III. BAUDOUIN de Courtenay, Empereur de Constantinople, mourut en 1273. (*Voyez* BAUDOUIN) Il avoit épousé *Marie* de Brienne, fille de *Jean*, Roi de Jérusalem, & Empereur de Constantinople, dont il eut PHILIPPE qui suit.

IV. PHILIPPE de Courtenay, Empereur titulaire de Constantinople, né en 1243, fut donné en ôtage par son pére à des Gentilshommes Vénitiens, pour sûreté de notables sommes qu'il avoit empruntées d'eux. Etant en liberté, il fit un voyage l'an 1269, à la Cour d'Alfonse, Roi de Castille, qui le fit Chevalier, & retourna en Italie auprès de Charles I, Roi de Naples & de Sicile. Là il traita avec ce Prince & les Vénitiens, pour faire la guerre à Michel Paléologue, Empereur de Constantinople. Mais l'événement des Vêpres Siciliennes, empêcha l'exécution de ce Traité, & Philippe mourut l'an 1285, laissant de *Béatrix*, seconde fille de *Charles* I, Roi de Naples & de Sicile, une fille unique CATHERINE de Courtenay, Impératrice titulaire de Constantinople, laquelle épousa en 1300, *Charles* de France, Comte de Valois, son cousin, & mourut en janvier 1308.

SEIGNEURS de CHAMPIGNELLES.

II. ROBERT de Courtenay, second fils de PIERRE de France, I. du nom, Seigneur de Courtenay, fut Seigneur de Champignelles, &c. & Bouteiller de France. Il se trouva à la guerre contre les Albigeois en 1210, & au siége de Lavaur. Il passa ensuite en Angleterre au secours du Prince Louïs de France en 1217, & y fut fait prisonnier. Revenu en France, le Roi Louïs VIII le fit Grand Bouteiller en 1223. Il accompagna ce Monarque à la guerre de Poitou, & au siége d'Avignon en 1226, servit utilement le Roi saint Louïs contre le Comte de Champagne; le suivit au voyage d'Outre-mer, & y mourut en 1239. Il avoit épousé *Mahaud*, fille unique & héritiére de *Philippe*, Seigneur de Mehun-sur-Yerre, & de Selles en Berri, dont il eut 1. *Pierre* de Courtenay, Seigneur de Conches, &c. qui suivit le Roi saint Louïs aux guerres de la Terre-Sainte, & qui mourut après la bataille de la Massoure en 1250, qui avoit épousé *Perrenelle* de Joigny, fille de *Gaucher* de Joigny, II. du nom, Seigneur de Château-Regnard, dont il eut *Amicie* de Courtenay, qui fut accordée à *Pierre*, second fils de *Thibaud* VI, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, lequel étant mort avant le mariage, elle épousa en 1262 *Robert*, II. du nom, Comte d'Artois; 2. *Philippe* de Courtenay, Seigneur de Champignelles, mort en 1245; 3. *Raoul*, Seigneur d'Illier & de Neufvi en Auxerrois, qui accompagna Charles de France, Comte d'Anjou, à la conquête du Royaume de Naples, où il mourut en 1271, laissant d'*Alix* de Montfort, *Mahaud* de Courtenay, mariée à *Philippe*, fils puîné de *Gui* de Dampierre, II. du nom, Comte de Flandre, morte en 1300; 4. *Robert*, Seigneur de Damville & de Nonancourt, Evêque d'Orléans, qui accompagna le Roi S. Louïs au voyage d'Afrique, & mourut en 1279; 5. *Jean*, Chanoine & Archidiacre de Paris, puis Archevêque de Rheims, mort en 1271; 6. GUILLAUME qui suit; 7. *Blanche*, épouse de *Louïs*, I. du nom, Comte de Sancerre; & 8. *Isabeau*, mariée 1. à *Renaud* de Montfaucon: 2. à *Jean* I, Comte de Bourgogne & de Challon.

III. GUILLAUME de Courtenay, Seigneur de Champignelles, &c. suivit le Roi S. Louïs au voyage d'Afrique, & mourut en 1280. Il épousa 1. *Marguerite* de Bourgogne, veuve de *Henri* de Brienne, Seigneur de Veniti, & fille de *Jean* I, Comte de Bourgogne & de Challon, & de *Mahaud* & Bourgogne sa premiére femme, laquelle mourut après l'an 1259. Il se remaria avec *Agnès* de Tocy, veuve de *Guillaume* de Culant, fille d'*Anseric* de Tocy, Seigneur de Bazerne. Du premier lit, sortirent 1. *Robert*, Archevêque de Rheims, qui sacra les Rois Louïs *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, & mourut en 1323; 2. JEAN, qui suit; 3. *Pierre*, mort en 1290; 4. *Isabeau*, seconde femme de *Guillaume* de Bourbon, I. du nom, Seigneur de Becai, morte en 1296; & 5. *Marguerite*, mariée 1. au fils aîné de *Raoul* de Sores, dit d'*Estrées*, Marechal de France: 2. à *Renaud* de Trie.

IV. JEAN de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles, de la Ferté-Loupiere, &c. se trouva a la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, avec plusieurs Chevaliers à sa suite, & mourut en 1318. Il avoit épousé en 1290, *Jeanne* de Sancerre, fille aînee & héritiére d'*Etienne*, II. du nom, Seigneur de S. Briçon, morte en 1313, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. PHILIPPE, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* FERTÉ-LOUPIÉRE, *rapportée cy après*; 3. *Robert*, Chanoine de Rheims & de Sens, prevôt de Lille en Flandre; 4. *Guillaume*, Chanoine & Vidame de Rheims; 5. *Etienne*, Chanoine & Prevôt de Rheims, élu Archevêque de la même église, mort en 1352 avant son ordination; 6. *Pierre*, Seigneur d'Autri, de Cours-lez-Barres, & de Villeneuve-des-Genêts, mort, laissant de *Marguerite* de la Loupiére, trois filles, *Jeanne*, Dame d'Autri, mariee à *Jean* de Beaumont, Seigneur du Coudrai; *Isabeau*, Dame de la Loupiére, mariée trois fois; & *Jeanne*, Religieuse. Une autre *Jeanne* de Courtenay, fille de *Jean* I, fut Religieuse à Notre-Dame de Soissons.

V. JEAN de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Champignelles, &c. mourut en 1333. Il avoit épousé *Marguerite* de Saint-Vérain, Dame de Biéneau, fille de *Philippe* de Saint-Vérain, Seigneur de Biéneau, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Champignelles & de Saint-Briçon, qui se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, fut en Angleterre un des ôtages pour le Roi Jean, servit en Guienne contre les Anglois l'an 1371 & 1377, & mourut en 1392, sans enfans de *Marguerite*, fille unique de *Gui* de Thianges, I. du nom, Seigneur de Champalement. JEAN II laissa 2. un autre fils, qui fut PIERRE qui suit.

VI. PIERRE de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Champignelles, de Saint-Briçon, de Biéneau, & de Nulli, servit le Roi Jean contre les Anglois, & fut fait Chevalier avant l'an 1361. Il suivit Philippe de France, Duc de Bourgogne, avec dix-huit Ecuyers, sur les frontiéres de Picardie en 1369, se trouva à la bataille de Rossebecque en 1382, & mourut en 1395. Il avoit épousé *Agnès* de Meun, Dame d'Esprenne en Brie, dont il eut 1. PIERRE III, qui suit; 2. JEAN, *tige des Seigneurs de* BLÉNEAU, *rapportée cy-après*; 3. *Marie*, Dame d'Esprenne, mariée en 1399, à *Guillaume* de la Grange; 4. *Agnès*, Dame de Nulli, épouse de *Hugues* d'Autri, Seigneur de Biron: puis de *Jean* de S. Julien, Seigneur de Mairroi; & 5. *Anne*.

VII. PIERRE de Courtenay, III. du nom, Seigneur de Champignelles & de S. Briçon, Chambellan ordinaire du Roi Charles VI, mourut en 1411. Il avoit épousé *Jeanne* Braque, fille unique & héritiére de *Blanchet* Braque, Maître d'Hôtel du Roi Charles VI. Elle se remaria à *Jean* Coligni, surnommé *Lourdin*, Seigneur de Saligni. Pierre de Courtenay laissa un fils, JEAN qui suit.

VIII. JEAN de Courtenay, IV. du nom, Seigneur de Champignelles, servit au siége de Pontoise en 1441. Il vendit dix ans après la Seigneurie de Champignelles & la Baronnie de S. Briçon, ayant aquis par là le surnom de *Sans-Terre*. Il mourut après l'an 1472, sans postérité légitime & sans biens. Il avoit été marié 1. à *Isabeau* de Châtillon, fille de *Jacques*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France: 2. à *Marguerite* David, fille unique de *Henri*, Seigneur de Longueval, de Frise, & de Ghisen en Flandre, & veuve d'*Etienne* de Vignoles, surnommé *la Hire*, Seigneur de Montmorillon. *Il laissa* Pierre Bâtard, *Seigneur des Esves*, qui a fait la branche des Seigneurs du CHENE & de CHANGI.

SEIGNEURS de BLÉNEAU.

VII. JEAN de Courtenay, second fils de PIERRE II, Sei-

gneur de Champignelles, eut la Seigneurie de Bléneau pour ſon partage. Il fut auſſi Seigneur de Tannerre & de Chaſſenay, de l'Epinay, de Marquant, &c. obtint en juſtice l'an 1454, par retrait lignager, la Terre de Champignelles. Il racheta auſſi la Ferte-Loupiére & Chevillon, & mourut en 1460. De *Catherine* de l'Hopital ſon épouſe, fille de *François*, Seigneur de Choiſy, il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Guillaume*, Seigneur de Croquetaine, mort avant l'an 1485, laiſſant deux filles; 3. PIERRE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LA FERTÉ-LOUPIÉRE, *rapportée cy après*; 4. *Renaud*, Seigneur d'Arrablai, mort ſans poſterité; 5. CHARLES, auſſi Seigneur d'Arrablai qui fit tige; 6. 7 & 8, trois filles.

VIII. JEAN de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Bléneau, &c. mourut l'an 1480, ayant épouſé en 1457, *Marguerite* de Boucart, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Blancafort, dont il eut 1. JEAN III, qui ſuit; 2. *Marguerite*, Religieuſe; 3. *Louiſe*, alliée a *Claude* de Chamigni, Seigneur de Briare; & 4. *Catherine* de Courtenay, mariée à *Jean* de Longueau, Seigneur d'Eſcrignelles.

IX. JEAN de Courtenay, III. du nom, Seigneur de Bléneau, &c. commença à ſervir en 1484, ſous le commandement de Jean d'Amboiſe, Seigneur de Buſſi ſon couſin, en faveur du Roi Charles VIII, contre le Duc d'Orléans, & mourut le ſeptiéme janvier 1511. Il avoit épouſé 1. *Catherine* de Boulainvilliers: 2. *Magdelaine* de Bar, Dame de Planci & de l'Hermite, fille de *Robert* de Bar, Seigneur de Baugi & de la Guierche. Il eut de celle-ci 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Philippe*, Abbé de Loroi; 3. *Edme*, qui ſervit fidelement le Roi Henri II dans les guerres, ſe diſtingua à la priſe d'Ivoi, dont il eut le gouvernement en 1552, fut auſſi l'un des Gentilshommes ordinaires de la Maiſon du Roi, & mourut ſans enfans de *Vandeline* de Nicé; 4. *Jean*, Chevalier de S. Jean de Jeruſalem; & 5. *Antoinette*, mariée a *François*, Seigneur de Monceau, de Quinquempoix & de S. Cyr.

X. FRANÇOIS de Courtenay, Seigneur de Bléneau, &c. fut Gouverneur & Bailif d'Auxerre, & premier Pannetier d'Eléonore d'Autriche, Reine de France. Il avoit été élevé à la Cour, Enfant d'honneur du Roi Louïs XII, ſe trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut en 1561. Il avoit épouſé 1. en 1527, *Marguerite* de la Barre, fille aînée de *Jean*, Comte d'Etampes, Vicomte de Bridiers, Baron de Vérets, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Prévôt de Paris, morte avant 1542: 2. en 1547, *Héléne* de Quinquet, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montifaux, & d'*Edmée* de Courtenay-la-Ferté-Loupiére. Du premier lit il eut 1. *Françoiſe*, Dame de la Grange en Brie, mariée à *Antoine*, Seigneur de Ligniéres, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Chartres: du ſecond lit il laiſſa 2. GASPARD qui ſuit; 3. *Odet*, Seigneur de Parc-vieil, mort ſans enfans; 4. *Charles*, mort ſans être marié; 5. *Jean*, Seigneur des Salles, qui ſe retira en Angleterre avec Jean de Courtenay, Seigneur de Frauville ſon couſin, & mourut en 1618, ayant eu de *Magdelaine* d'Orléans un fils mort ſans poſtérité, & deux filles, qui ne laiſſérent point auſſi de poſtérité; 6. *Marie-Elizabeth*, mariée à *François* de Loron, Baron de Limanton; 7. *Suſanne*, alliée à *Joachim* de Chaſtenay, Seigneur de Villars; & 8. *Magdelaine* de Courtenay, mariée à *Jacques* de l'Enfernat, Baron de Thoigny & de Pruniers.

XI. GASPARD de Courtenay, Seigneur de Bléneau, &c. ſollicita ſix à ſept ans, ſous le régne de Henri IV, pour être reconnu Prince du ſang royal, & ne put l'obtenir. Il mourut le cinquiéme janvier 1609, ayant eu d'*Edmée* du Chêne, fille de *Jean*, Seigneur de Neufvi, & de *Claude* de Rochechouart, morte en 1604, 1. *François*, Seigneur de Neufvi, mort jeune en Hongrie; 2. EDME qui ſuit; 3. *Jeanne*, Prieure des filles de ſaint Dominique de Montargis, morte en 1638; 4. *Edmée*, Supérieure du même monaſtére, morte en 1641; 5. *Claude*, mariée à *Antoine* de Brenne, Seigneur de Boneton; & 6. *Gaſparde* de Courtenay, mariée 1. à *Claude* de Bigni: 2. à *Jacques* de Boſſu, Seigneur de Longueval: 3. à *Paul* de Thianges, Seigneur de Creuſet. Il ſe remaria à *Louïſe* d'Orléans, fille de *Louïs*, Seigneur de Rére, dont il eut trois enfans morts en bas âge.

XII. EDME de Courtenay, Seigneur de Bléneau, &c. fit pluſieurs pourſuites pour ſon rang, mais inutilement. Il mourut en 1640, ayant eu de *Catherine* du Sart ſon épouſe, GASPARD II, qui ſuit.

XIII. GASPARD de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Bléneau, s'attacha au Cardinal de Richelieu, dont il étoit parent par les Rochechouarts. La mort de ce Miniſtre renverſa les eſpérances qu'il avoit conçues, d'être reconnu Prince du ſang, & il mourut en 1655, ſans poſtérité de *Magdelaine* de Durfort, fille de *Godefroy* de Durfort, Seigneur de Civrac.

DERNIERS SEIGNEURS de la FERTE'-LOUPIE'RE, iſſus des Seigneurs de Bléneau.

VIII. PIERRE de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiére, de Chevillon, de Frauville, de Bontin, &c. fut le troiſiéme fils de JEAN, Seigneur de Bléneau & de *Catherine* de l'Hopital. Il mourut en 1504, ayant eu de *Perrine* de la Roche, fille puînée de *Vincent*, Seigneur de la Roche, & de *Marie* de Trie, 1. HECTOR qui ſuit; 2. JEAN, *tige des Seigneurs de* CHEVILLON, *rapportez cy-après*; 3. *Charles*, Seigneur de Bontin, mort en 1514; 4. Louïs, auſſi Seigneur de Bontin, qui eut poſtérité, *qui ſe verra à ſon rang*; 5. *Pierre*, Seigneur du Martroi; 6. *Edme*, qui fut d'égliſe, & vivoit encore en 1526; 7. *Edmée*, mariée à *Guillaume* de Quinquet, Seigneur de Montifaut; & 8. *Blanche* de Courtenay, femme de *Marc* de Mantelan, Seigneur de Marinville, Gentilhomme Ecoſſois.

XI. HECTOR de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiére, vivoit encore en 1548. De *Claude* d'Ancienville qu'il épouſa en 1508, il eut 1. RENÉ qui ſuit; 2. *Philippe*, Seigneur de Villeneuve-la-Cornue, mort après l'an 1551; 3. *Jeanne*, Dame de Villeneuve-la-Cornue, qui épouſa 1. *Guillaume* de Saint-Phale, Seigneur de Neuilly & de Brion: 2. *Titus* de Caſtelnau, Seigneur de la Pincerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine des Gardes Suiſſes du Duc d'Alençon: 3. *François* de Verneuil, Seigneur de Saint-Eſtin; 4. *Marie*, alliée à *Jean* de Sailly, Seigneur de Hartanes, Capitaine de Soiſſons; 5. *Barbe*, mariée 1. à *Philippe* de Saint-Phale, Seigneur de Thou: 2. à *Philippe* de Boiſſerand, Seigneur de Laivenac: 3. à *Gilbert* de Culons, Seigneur de Seury; & 6. *Charlotte* de Courtenay, auſſi mariée trois fois, 1. à *Jean* des Marins, Seigneur de l'Echelle: 2. à *Julien* de Condé, Seigneur de Boulages: 3. à *Nicolas* de la Croix, Vicomte de Semoine, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marguerite.

X. RENÉ de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiére, épouſa *Anne* de la Magdelaine, fille de *Girard*, Seigneur de Ragni, dont il n'eut point d'enfans, & fut tué au ſiége de Bourges l'an 1562.

SEIGNEURS de CHEVILLON, ISSUS DES SEIGNEURS de la Ferté-Loupiere, ſeule branche de cette maiſon qui ſubſiſte.

IX. JEAN de Courtenay, Seigneur de Chevillon, du Martroi, de Frauville, & ſecond fils de PIERRE, Seigneur de la Ferté-Loupiére, mourut le 24 mai 1534. Il avoit épouſé en 1513. *Louette* de Chantier, fille de *Guillaume*, Seigneur de Moulins, Ecuyer du Roi Charles VIII. Elle ſe remaria à *François* Girard, Seigneur de Pacy. Les enfans de *Jean* de Courtenay furent, *Jacques*, mort en Chypre l'an 1557, allant viſiter les lieux ſaints; 2. GUILLAUME qui ſuit; 3. *Marie*, femme de *Jean* de Sailly, Seigneur de Gaſtines; & 4. *Marthe* de Courtenay, mariée à *Marc* de Giverlay, Seigneur de Châtres.

X. GUILLAUME de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Chevillon, &c. mourut le 21 mai 1592, ayant eu de *Marguerite* Fretel, qu'il épouſa en 1555, 1. *François*, mort en 1583; 2. *Jacques*, qui à l'âge de 21 an étoit Colonel d'infanterie au ſiége d'Iſſoire l'an 1577, qui fut bleſſé dangereuſement à celui de la Fére en 1580, qui avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III, qui ſollicita puiſſamment avec ſes couſins, leurs droits de Princes du ſang, & qui mourut ſans alliance le huitiéme janvier 1617; 3. *René*, Abbé de Jumiéges & des Eſchalis, Prieur de Saint-Eutrope-de-Choiſi en Brie, & de Chevillon, qui joignit ſes ſollicitations à celles de ſon frére, & qui vivoit encore en 1627; 4. JEAN qui ſuit; & 5. *Catherine*, mariée en 1598, à *Edme*, Seigneur de Chevri.

XI. JEAN de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Chevillon, de Frauville, &c. ſervit le Roi Henri IV, dans ſes guerres, depuis le commencement de ſon régne juſqu'à la paix de Vervins. Ce fut celui de toute ſa famille, qui agit avec le plus de vigueur durant pluſieurs années, pour obtenir le rang dû à leur naiſſance: à quoi n'ayant pu réüſſir, il demanda permiſſion de ſortir du Royaume, & ſe retira en Angleterre l'an 1614, avec ſon couſin *Jean* de Courtenay, Seigneur des Salles. Le Roi d'Angleterre écrivit en leur faveur au Roi Louïs XIII. M. le Prince Henri de Bourbon fit inſérer dans les articles de la paix de Loudun, quelques articles concernant la Maiſon de Courtenay, à quoi les Députez répondirent en marge, qu'on en parleroit au Roi. Mais la priſon de M. le Prince l'empêcha de ſolliciter pour ces Seigneurs, ainſi qu'il l'avoit promis. Jean de Courtenay revint en France en 1617, & dès l'an 1620, il recommença ſes pourſuites pour la gloire de ſa Maiſon; mais il ne put rien obtenir, & mourut le troiſiéme fevrier 1639. Il avoit épouſé en 1599, *Magdelaine* de Marle, fille de *Jérôme*, II. du nom, Seigneur de Verſigni, & veuve de *Claude* de Faulx, Chevalier, Seigneur de Pouailli, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Robert*, Abbé des Eſchalis en 1627, par la démiſſion de ſon oncle; 3. *Magdelaine*, morte ſans alliance; & 4. *Amicie* de Courtenay, mariée à *Jacques* de Belloy, Seigneur de Cattillon.

XII. LOUIS Prince de Courtenay, Comte de Céſi, Seigneur de Chevillon, de Bléneau, de Frauville, & de Briant, né le 25 d'août 1610, ſervit à l'attaque des barres de Suze, l'an 1629, & dans toutes les campagnes depuis 1635; & devint en 1655, le ſeul Chef de toute la poſtérité de Pierre de France, ſeptiéme fils du Roi Louïs *le Gros*, par la mort de *Gaſpard* de Courtenay, Seigneur de Bléneau, ſon couſin, qui lui donna en 1653, la Terre de Bléneau. Il mourut le 23 novembre 1672, ayant eu de *Lucréce-Chrétienne* de Harlay, fille puînée de *Philippe*, Comte de Céſi, & de *Marie* de Béthune-Congi, qu'il épouſa en 1638, 1. LOUÏS-CHARLES qui ſuit; 2. *Roger*, Abbé des Eſchalis & de Saint-Pierre d'Auxerre, & Prieur de Choiſi en Brie, né en 1647; 3. *Jean-Armand*, né en 1652, reçu Chevalier de Malte en 1656, tué au ſiége de Cambray en 1677; 4. *Gabrielle-Charlotte*, née en 1639, morte en 1652; 5. *Chrétienne*, née en 1643, morte ſans alliance; 6. *Lucréce*, née en 1643, Religieuſe à Notre-Dame de Sens; & 7. *Elizabeth*, née en 1647, toutes deux mortes.

XIII. LOUÏS-CHARLES, Prince de Courtenay, Comte de Céſi, &c. né le 24 mai 1640, après avoir fait la campagne de Gigeri en 1666, il ſuivit le Roi en Flandre, l'an 1667, & fut bleſſé au ſiége de Douay. Il ſe ſignala encore à celui de Lille, & en la guerre de Hollande en 1672, &c. & mourut le 28 avril 1723, âgé de 83 ans. Il épouſa le neuviéme janvier 1669, *Marie* de Lamet, fille aînée d'*Antoine-François*, Marquis de Buſſy, Gouverneur de Méziéres, morte le 20 août 1676: 2. le 14 juillet 1688, *Héléne* de Beſançon, fille de *Bernard* du Pleſſis-Beſançon, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Auxonne, morte le 30 novembre 1713. Du premier lit il a eu 1. *Louïs-Gaſton*, né le neuviéme octobre 1669, tué au ſiége de Mons, étant Mouſquetaire du Roi, en 1691; & 2. CHARLES-ROGER qui ſuit: du ſecond lit, il eut *Héléne* de Courtenay, née le ſeptiéme avril 1689, mariée le cinquiéme mars 1712, à *Louïs-Bénigne* de Beaufremont, Marquis-Comte de Liſtenois, Chevalier de la Toiſon d'Or.

XIV.

XIV. CHARLES-ROGER, Prince de Courtenay, né en juillet 1671, a épousé le 19 novembre 1704, *Marie-Claire-Geneviève* de Bretagne, fille de *Claude*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, &c.

SEIGNEURS de BONTIN, issus des SEIGNEURS de la Ferté-Loupiere.

IX. LOUIS de Courtenay, quatrième fils de PIERRE, Seigneur de la Ferté-Loupiére, fut Seigneur de la Ville-au Tartre, d'Yville-sur-Seine, de Bontin & de la Cartinière. Il mourut le 24 septembre 1540, ayant eu de *Charlotte* Du Ménil-Simon, Dame de Morogue, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Claude*, Chevalier de Malte; 3. *Loup*, Seigneur de Beaulieu en Auvergne, & de la Cartiniere, mort après l'an 1551; 4. *Barbe*, morte sans alliance; & 5. *Jeanne* de Courtenay femme de *François* de Rochefort, Seigneur de Chars en Auvergne.

X. FRANÇOIS de Courtenay, Seigneur de Bontin, embrassa la Religion Protestante, & étoit mort l'an 1578. Il avoit épousé *Louise* de Jaucourt, fille de *Jean*, Seigneur de Villarnoud, dont il eut 1 *Françoise* de Courtenay, mariée à *Guy* de Bethune, Seigneur de Mareuil; & 2. *Anne*, Dame de Bontin, mariée le quatrième octobre 1583, à *Maximilien* de Bethune, I. du nom, Marquis de Rôni, depuis Duc de Sully, Pair & Maréchal de France, morte en juin 1589.

SEIGNEURS d'ARRABLAY, issus des SEIGNEURS de Bléneau.

VIII. CHARLES de Courtenay, cinquiéme fils de JEAN I, Seigneur de Bleneau, fut Seigneur d'Arrablay, de l'Epinay, &c. & fut l'un des Seigneurs qui prirent les armes en 1485, sous le commandement de François, Comte de Vendôme, contre Louis Duc d'Orléans, depuis Roi Louïs XII. Il se trouva à la bataille de Saint-Aubin en 1488, & mourut peu après. De *Jeanne* de Chery son épouse, il eut 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Jeanne* de Courtenay, femme de *Jean* de Guarchi, Seigneur de Blannay.

IX. FRANÇOIS de Courtenay, Seigneur d'Arrablay, &c. mourut avant l'an 1540, ayant eu de *Françoise* de Menipény, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Concreifaut, & de Varenne-en-Berry, Chevalier d'honneur de Marie d'Angleterre, Reine de France, *Galberte* de Courtenay, mariée à *François* de Chamigny, Seigneur de Briare: elle vivoit encore en 1590.

ANCIENS SEIGNEURS de la FERTÉ-LOUPIERE sortis de la branche de Champignelles.

V. PHILIPPE de Courtenay, second fils de JEAN de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles, eut la Terre de la Ferté Loupiére pour son partage, & accompagna le Roi Philippe *de Valois* au voyage de Flandre l'an 1328, combattit à Montcassel, se trouva avec Jean de France, Duc de Normandie, au siége de Thun-l'Evêque sur l'Escaut l'an 1340, & mourut après 1344. Il avoit épousé *Marguerite* d'Arrablay, dont il eut 1. *Marguerite* de Courtenay, Dame en partie de la Ferté-Loupiére, mariée à *Raoul* le Bouteiller de Senlis: d'une seconde femme, il eut 1. JEAN qui suit; & 3. *Jeanne*, épouse de *Gaucher* de Bruillart, Seigneur de Coursant.

VI. JEAN de Courtenay, I. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupiére, mourut avant l'an 1412. Il avoit épousé 1. *Perrenelle* de Manchecourt, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. *Anne* de Valery, Dame de Tannerre & de Chassenay.

VII. JEAN de Courtenay, II. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupiére, embrassa le parti de Charles de France, Dauphin. Le Roi Charles VI le déclara rebelle, & en 1418, il confisqua ses biens, qui lui furent rendus par le Dauphin, dès qu'il fut parvenu à la Couronne. On n'a point le nom de sa femme, dont il eut deux filles, *Jeanne*, Dame en partie de la Ferté-Loupiére, qui vendit cette part à JEAN de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Bléneau, laquelle avoit épousé, *Guy* de Cournoy, Seigneur de Bonnelle; & 3. *Michelle*, femme de *Michelet* Bourdin, qui vendit aussi au Seigneur de Bléneau, la part qu'elle avoit à la Ferté-Loupiére.

SEIGNEURS de TANLAY, ISSUS de PIERRE de France.

II. GUILLAUME de Courtenay, quatriéme fils de PIERRE de France & d'*Elisabeth*, Dame de Courtenay, fut Seigneur de Tanlay, & de Mailly-le-Château, de Joux, & de Raviéres, & mourut avant l'an 1248. Il avoit épousé *Adeline* de Noyers, fille de *Clérambaut*, Sire de Noyers, & d'*Alix* de Brienne, dont il eut 1. ROBERT, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Joux, mort après l'an 1248; 3. *Baudouin*, mort sans postérité; & 4. *Alix*, mariée à *Milon* de Tonnerre, dit *Tourbillon*.

III. ROBERT de Courtenay, Seigneur de Tanlay, &c. mourut en 1260. De *Marguerite* de Mello, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Prisc, il eut 1. JEAN II, qui suit; & 2. *Marie*, épouse de *Guillaume* de Joinville, Seigneur de Juilly.

IV. JEAN de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Tanlay, &c. mourut le 15 juillet 1281. De *Marguerite* de Plancy, Dame de Saint-Winemer, il laissa 1. ROBERT II, qui suit; 2. *Etienne*, Seigneur de Tannerre, mort sans enfans; 3. *Philippe*, Seigneur de Raviéres & de Saint-Winemer, mort sans postérité en 1300; 4. *Jean*, Doyen de l'Abbaïe de Quincy, mort aussi en 1300; & 5. *Marie*, alliée à *Guy* de Montréal, Seigneur d'Atheis.

V. ROBERT de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Tanlay, &c. mourut en 1310. Il avoit épousé *Agnès* de Saint-Yon, dont il eut 1. GUILLAUME II, qui suit; 2. *Philippe*, Prieur de Juilly; & 3. *Agnès*, Dame de Bragelogne, épouse de *Robert*, Seigneur de Rochefort.

VI. GUILLAUME de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Tanlay, fut du nombre de plusieurs Seigneurs du Comté d'Auxerre & de Tonnerre, qui se liguérent en 1315, pour empêcher quelques exactions du tems du Roi Louïs X, surnommé *Hutin*. Il mourut avant l'an 1328, laissant d'une femme dont le nom est inconnu, 1. *Robert* III, qui accompagna le Roi Philippe *de Valois* à la guerre contre les Flamands, se trouva à la bataille de Montcassel, en 1328, servit encore en 1340 & 1341, & mourut sans postérité, après l'an 1347; 2. *Jean*, Seigneur de Raviéres & de Saint-Winemer, qui se trouva à Montcassel avec son frére aîné, & mourut après l'an 1340, sans enfans d'*Odette*, fille de *Guy*, Seigneur de Pleepape, ni de *Jeanne* de Saux; & 3. PHILIPPE qui suit.

VII. PHILIPPE de Courtenay, Seigneur de Tanlay, &c. se trouva à la bataille de Crécy, le 26 août 1346, suivi d'onze Ecuyers, & mourut avant l'année 1385. Il avoit épousé *Philiberte* de Châteauneuf, Dame de Poisi, de Sainte-Savine, & de Pongni, dont il eut 1. *Pierre* mort avant son pére, l'an 1383, au siége de Bourbourg, où il avoit accompagné le Roi Charles VI; 2. ETIENNE qui suit; 3. *Jeanne*, épouse de *Jean* de Chamigny, puis de *Hugues* Postel, Seigneur d'Ailly, Pannetier de Louïs de France, Duc d'Orléans; & 4. *Alixane*, Abbesse de Crisenon.

VIII. ETIENNE de Courtenay, Seigneur de Raviéres, servit le Roi Charles V, contre les Anglois, se trouva avec le Roi Charles VI, au siége de Bourbourg en 1383, & mourut sur la fin de l'année, ayant eu de *Jeanne* de Marmeaux, *Jeanne*, Dame en partie de Tanlay, mariee 1. après l'an 1393, à *Guillaume* de Blezi: 2. à *Robert* de Châlus, Seigneur d'Entragues. Etienne eut une seconde femme, *Marguerite* de Valery.

SEIGNEURS du CHESNE & de CHANGY.

Cette branche qui est finie, étoit issue de PIERRE de Courtenay, qui a toûjours passé pour fils *naturel* de *Jean* de Courtenay, IV. du nom, Seigneur de Champignelles. Ainsi en avoient parlé du Bouchet, & le Pere Anselme. Ces Seigneurs du Chêne & du Changy, qui se seroient trouvez les aînez de cette Maison, si celui dont ils tiroient leur origine eût été légitime, ne parurent point dans les poursuites faites par les Seigneurs de Bléneau & de Chevillon dans le commencement du XVII siécle, pour obtenir le rang de Princes du sang, & la derniere Requête présentée par ceux ci au Roi Louïs XIII, le 16 mars 1626, fut signée de huit d'entre eux, se disant *les seuls mâles vivans de la Maison de Courtenay, issus legitimement par mâles du Roi Louis le Gros*. Il y avoit pourtant alors quatre a cinq mâles vivans, de la branche de Changy, preuve qu'on ne la regardoit point comme légitime. Cependant, comme il s'est glissé dans l'édition de ce Dictionnaire en 1704, que les Descendans de Pierre de Courtenay, Seigneur de Changy, avoient prouvé sa naissance légitime, dans une instance qu'ils avoient intentée au Parlement contre la branche de Chevillon, & qu'ils avoient obtenu un Arrêt en leur faveur; on s'est informé de ce fait, & l'on a sçu que la vérité est, que le Prince de Courtenay, *Louis Charles*, avoit intenté une instance aux Requêtes du Palais, contre ceux de Changy, pour les obliger de quitter les armes pleines de Courtenay, & de ne plus se qualifier *Seigneurs de Courtenay*; que ceux-ci avoient répondu, qu'ils avoient pour eux une possession de près de cent années, qui leur suffisoit pour n'être point troublez: sur quoi étoit intervenu M. de Harlay, lors Procureur Général, & depuis premier Président: ce qui avoit suspendu le jugement de cette affaire. Mais tous ces Seigneurs de Changy étant morts peu après, & leur branche s'étant trouvée éteinte, l'instance n'a plus été poursuivie. Nous rapporterons pourtant leur descendance.

IX. PIERRE de Courtenay, fils *naturel* de JEAN IV, Seigneur de Champignelles, naquit pendant le second mariage de ce Seigneur, d'une Demoiselle nommée *Jeanne* de la Brosse. Son pére lui donna le fief des Esves, dans la paroisse de Dannemarie en Puisaye. Il porta les armes pour le service du Roi, en qualité d'Archer, sous le nom de *bâtard de Saint-Briçon & de Courtenay*, dans la compagnie des Gendarmes de Philippe de Hocberg, Maréchal de Bourgogne l'an 1485, dans celle de Matthieu bâtard de Bourbon l'an 1490. & dans celle de François de Bourbon, Comte de Vendôme l'an 1491. On ne sait pas le tems de sa mort. De *Denyse* Charnier, Dame de la Chaponniére, du Chêne & de Changy, il eut entre autres enfans JACQUES qui suit.

X. JACQUES de Courtenay, Seigneur des Esves, du Chêne-lès-Saint Esoge, de Changy, &c. vivoit encore en 1563. Il épousa *Christine* de Villeblanche, Dame de Cernoy & d'Autry, dont il eut 1. *François*, mort en 1575, sans enfans; 2. JACQUES II qui suit; 3. *Françoise*, mariée en 1563, à *Bertrand* de Voues, Seigneur de Malesherbes; 4. *Lucréce*, mariée le quatriéme juillet 1574, à *Louis* d'Orléans, Seigneur de Foisseau; 5. *Marguerite*, femme de *Maximilien* de Salazart, Seigneur de Ferriéres & de Vendeuvres; & 6. *Jeanne* de Courtenay, alliée à *Paul* de Coste, Seigneur de Champ-Festu.

XI. JACQUES de Courtenay, II. du nom, Seigneur du Chêne, &c. Gentilhomme ordinaire du Duc d'Anjou, frére du Roi Henri III, fut tué dans une rencontre le 21 d'août 1589. Il avoit épousé en 1577, *Marie* de Gauville, Dame de Formaville, fille de *Jean*, Seigneur de Javerci & de Montcelart, & de *Marie* d'Etampes-la-Ferté-Imbaud, dont il eut 1. JACQUES III, qui suit; 2. *Joseph*, Chevalier de Malte; 3. *Claude*, mariée le 13 février 1605, à *Charles* de Loron, Baron de Limanton; & 4. *Agnès* de Courtenay, Religieuse de Sainte-Claire à Gien.

XII. JACQUES de Courtenay, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Chêne, de Changy, &c. mourut le dixiéme d'août 1642. Il avoit eu de *Françoise* de Loron, Dame de Ferriéres, &c. fille de *François*, Seigneur de Limanton, & de *Marie-Elisabeth* de Courtenay qu'il épousa en 1606, & qui mourut en 1625, 1. FRAN-

çois qui suit; 2. *Jacques*, Chevalier de Malte, mort en 1628; 3. *Joseph*, Seigneur de Montcelart & de Moulaines, marié en 1646, à *Catherine* Guyon, mort en 1674, dont il a eu *Jean-Marie* de Courtenay, de Montcelart, né en 1654, élevé Page de la Chambre du Roi, qui a épousé en 1676 *Marie* de la Marre, veuve de *N*... du Grouchet, Seigneur de Soquens, Conseiller au Parlement de Rouen, dont il n'a point eu d'enfans; 4. *Catherine*, mariée le 20 février 1686, à *Charles* de Gauville, Seigneur de Javerci, morte au mois de décembre suivant; 5. *Jeanne*, mariée 1. en 1692, à *Jacques* du Grouchet, Seigneur de Soquens: 2. en 1702, à *Louïs-Gilles* de Barville, Marquis de Boissi, Capitaine au régiment royal d'artillerie; 6. *Marguerite*, Religieuse à la Magdelaine d'Orléans; 7. *Marie-Anne*; 8. *Geneviéve*; & 9. *Françoise* de Courtenay. JACQUES de Courtenay eut aussi quatre filles Religieuses, & se remaria en 1632, à *Jacqueline* Paviot, fille de *Charles* de Paviot, Seigneur de Boissy-le-Sec, & de *Marie* de Rochechouart, morte en 1671.

XIII. FRANÇOIS de Courtenay, Seigneur de Changy, &c. servit le Roi Louïs XIII dans ses guerres, & mourut en 1671. Il avoit épousé 1. en 1649, *Marie* de Crépy, veuve de *Henri* de Bernard, Chevalier, Seigneur de Montgermont: 2. en 1653, *Louise-Marie* de Rochechouart, fille de *Louis*, Seigneur de la Brosse-Montigny, dont il eut 1. *Louïs*, mort jeune; & 2. *Marie-Louise*, Dame de Changy, mariée à *Charles* le Coigneux, Seigneur de Bezonville, Conseiller au Châtelet. * Du Bouchet, *Histoire de la Maison de Courtenay*. Le Pére Anselme, *Histoire de la Maison Royale de France*.

Il y a encore une branche de COURTENAY en Angleterre; mais elle est sortie de l'ancienne Maison de Courtenay, d'où étoit aussi issue Elisabeth de Courtenay, qui épousa Pierre de France. Aussi ceux de cette branche portent-ils les armes de cette Maison avec un lambel. Ils ont possédé long tems le Comté de Dévonshire. Il y a eu plusieurs Chevaliers de la Jarretiére de cette Maison, & autres grands Hommes qui ont eu de tristes sorts durant les guerres des Ducs d'Yorck & de Lancastre. Un des plus considérables fut HENRI de Courtenay, Comte de Dévonshire, Marquis d'Excester, Chevalier de la Jarretiére, que le Roi Henri VIII fit décapiter en 1538, & dont le fils EDOUARD de Courtenay, aussi Comte de Dévonshire, mourut sans postérité, en 1556, non sans soupçon de poison. Il en reste toûjours une branche dans ce Comté qui jouït encore de plus de 150000 livres de rente. * Imhof, *Hist. Généal. Magnæ Britanniæ*.

COURTENAY (Josselin de) Comte d'Edesse, s'est rendu célébre pendant les Croisades, par sa vertu & par son courage. Ce Prince, qu'on avoit retiré à demi mort & tout froissé, de dessous les ruïnes d'une forteresse qu'il avoit attaquée auprès d'Alep en Syrie, l'an 1131, languissoit dans son lit, où il n'attendoit que la mort, lorsqu'on lui vint dire que le Soudan d'Iconium, voulant profiter de sa maladie, avoit mis le siége devant une de ses places, appellée *Croisson*. Aussi-tôt il donna ordre au Prince Jossélin son fils, d'aller promptement contre l'ennemi; mais ce lâche lui répondit, qu'il ne jugeoit pas à propos d'attaquer un ennemi plus fort que soi. Alors ce généreux vieillard ayant fait promptement assembler ses troupes, se fit mettre à leur tête dans une litiére, où il ne pouvoit agir que de l'esprit, qu'il conservoit encore dans toute sa force. Il marchoit en cet état vers l'ennemi, lorsque le Soudan qui en eut avis, n'osant soutenir le combat, leva le siége & se retira. A cette nouvelle, ce brave Comte fit mettre sa litiére à terre au milieu de l'armée; & après avoir rendu des actions de graces à Dieu de ce qu'il mouroit en Prince croisé, faisant la guerre aux Infidéles, expira plutôt par l'excès de sa joye, que par la violence de ses douleurs. Son armée victorieuse par lui seul, & sans combattre, remporta son corps dans sa litiére, comme sur un char de triomphe, dans la ville d'Edesse, pour lui rendre les honneurs que méritoit une des plus belles actions qui se soient jamais faites. * Maimbourg, *Histoire des Croisades*, *l.* 3.

COURTENVAUX (Marquis de) *Cherchez* SOUVRE & LE TELLIER.

COURTET (Guillaume) étoit de Sérignan, près de Béziers, & entra parmi les Dominicains au couvent d'Albi, dans le commencement de la réforme du Pére Sébastien Michaëlis. Ses Supérieurs connoissant sa piété & sa science, l'envoyérent à Toulouse, pour y élever les Novices, & pour enseigner la Théologie. Il fut ensuite fait Prieur de la maison d'Avignon; mais plein de zéle pour porter les lumiéres de l'Evangile dans les païs Idolâtres, il passa en Espagne, afin de trouver l'occasion d'aller au Japon. Il s'embarqua pour les Philippines avec vint-deux Religieux de son Ordre, conduits par le Pére Diégo Collado, qui en étoit le Supérieur. Le Pére Courtet étant arrivé à Manille, on le nomma Lecteur en Théologie. Dans cet emploi, il se disposa à sa mission. Il partit le dixiéme juin 1636, avec deux Religieux de son Ordre pour le Japon, & ils y arrivérent le 16 juillet. On les découvrit d'abord, & on les mit en prison, où ils demeurérent un an, souffrant de cruels traitemens. Par ordre de l'Empereur, ils furent condamnez à mort, & le P. Courtet fut conduit à Nagazanchi, lieu du supplice, où après lui avoir fait subir deux fois l'horrible tourment de l'eau, on lui enfonça au bout des doigts de longues aleines, & on lui coupa enfin la tête le 29 de septembre 1637. * *Histor. Philip. tome* 1, *l.* 2. *ch.* 60. 61. *Diarium Dominic. an.* 1637, 17 *septembre.* Jean de S. Marie, *Vies des Saints de l'Ordre de saint Dominique*, *tome* 3.

* COURTEZON, petite ville de la Principauté d'Orange en Provence, au sud d'Orange, dont elle est éloignée d'une lieue & demie.

COURTILZ (Gatien de) Sieur de Sandras, né en 1644, à Paris, après avoir été Capitaine dans le régiment de Champagne, alla vers l'an 1683, en Hollande, pour y faire imprimer plusieurs Ouvrages de sa composition. Il est d'autant plus nécessaire de faire connoître tout ce qui est sorti de la plume de cet Auteur, qu'entre ses Ouvrages il y en a plusieurs qui ont été publiez sous différens noms, & qu'ayant pris plus garde à y éviter ce qui sent le Roman que dans quelques autres, quoiqu'il n'y ait au fond guéres plus de vérité, il a mis plus de personnes en danger d'y être trompez. Dès l'an 1683 parut *la Conduite de la France depuis la paix de Nimégue*: Ouvrage où de Courtilz parle contre sa patrie, & qu'il refuta dès l'année suivante, où il publia aussi des *Mémoires contenant plusieurs événemens arrivez sous Louis XIV*. En 1685 parurent *la Conduite de Mars*; les *Nouveaux Intérêts des Princes*; & *la Vie du Vicomte de Turenne*, sous le nom de M. du Buisson, sous lequel cette même vie reparut encore en 1688. *La Vie de l'Amiral de Coligny*, est encore un Ouvrage de Courtilz, qui le publia en 1686, & qui s'y déguisa jusqu'à parler comme un Religionnaire, quoique devant & après il ait toûjours fait profession de la Religion Catholique. Ce fut cette même année qu'il commença à faire imprimer un *Journal Hebdomadaire*, qu'il ne put continuer que jusqu'en 1688, à cause de la guerre qui survint. En 1687, il donna les *Mémoires de M. le C. de R.* c'est à dire, de M. le Chevalier, ou de M. le Comte de Rochefort; & en 1689, il fit paroître son *Histoire de la guerre de Hollande, depuis l'an* 1672, *jusqu'en* 1682: Ouvrage qui déplut tellement à ceux avec qui il vivoit, qu'il fut obligé de revenir en France. Il n'y demeura que jusqu'en 1694, & étant retourné en Hollande, il mit sous la presse le *Testament Politique de M. Colbert*. En 1696, il publia une Histoire galante fort satyrique; & en 1698, il commença à donner l'*Elite des Nouvelles des Cours de l'Europe*, dont il ne put publier que quatre mois, la suite ayant été supprimée. Ce fut en cette même année que parurent les *Mémoires de Jean-Baptiste de la Fontaine*, qui deux ans après furent suivis des *Mémoires de M. d'Artagnan*. En 1701, il publia les *Mémoires du Marquis de Montbrun*, ceux *de Madame du Frêne*; les *Entretiens de M. Colbert avec Bavin*; les *Mémoires du Marquis D.* & les *Annales de Paris & de la Cour, pour les années* 1697 *&* 1698; mais il il n'eut pas plutôt fini tout cela qu'il revint en France, & ce fut à Paris qu'il publia en 1702, les *Mémoires de Vordac*. Cet Ouvrage, ou quelque autre lui fit des affaires; il fut arrêté par ordre du Roi, & conduit à la Bastille, où il fut renfermé très-étroitement pendant trois ans, mais ayant obtenu ensuite un peu plus de liberté, il fit connoissance avec le Duc de Tyrconnel, sur les récits de qui il composa des *Mémoires* sous le nom de ce Duc. Il composa encore d'autres Ouvrages pendant sa détention à la Bastille; & en étant sorti en 1711, il fit imprimer la même année à Rouen, les *Anecdotes d'Angleterre*; les *Mémoires pour servir à l'Histoire du Maréchal de Faber*; les *Mémoires d'un homme de guerre*; & les *Mémoires de M. B. Sécretaire du C. D. R.* Enfin il mourut à Paris le sixiéme mai 1712, âgé de 68 ans, & fut enterré à saint André des Arcs. Il a laissé un grand nombre de manuscrits. Voici le jugement que M. Bayle fait de cet Auteur & de ses Ouvrages, dans sa *Réponse aux Questions d'un Provincial*. Il narre, *dit-il*, joliment: il y a du vif & de la clarté dans son stile; son génie est fécond; il a le don d'écrire avec une facilité extraordinaire. S'il eût employé de si beaux talens à suivre les grands modéles de l'Antiquité & les loix de l'Histoire, il eût pu devenir un bon Historien. Mais dès qu'un Auteur ne cherche que sa propre gloire ou son profit, préférablement à l'utilité de ses Lecteurs, alors c'est un homme dont on doit craindre les supercheries, & à qui l'on ne doit se fier qu'à bonnes enseignes. Comme il veut se faire lire, & qu'il aime à en donner à garder, il parle des choses comme témoin oculaire. Il a tout vu; il se prête comme un grand regître d'Anecdotes; il séme par tout des avantures qui puissent surprendre, il romanise tous les sujets qu'il manie. On ne trouve dans ces prétendus Mémoires aucunes dates des événemens qu'il y raconte, même des plus remarquables. Il y débite des fictions sans aucun égard à la Chronologie; il passe d'une année à une autre sans en avertir son Lecteur, faisant même précéder quelquefois ce qui devroit suivre. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France*. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 2. *p.* 165.

COURTIN (Antoine de) Résident général pour le Roi de France auprès des Princes & des Etats du nord, naquit à Riom l'an 1622, & eut pour pére *Antoine* Courtin, Conseiller du Roi, Greffier en chef au Bureau des Finances de la Généralité d'Auvergne, qui peu avant sa mort, fut honoré par le Roi d'un Brevet de Conseiller d'Etat. Après avoir fait ses études & ses exercices, il passa en Suéde l'an 1645, avec M. Chanu, alors Résident auprès de la Reine Christine, puis Ambassadeur & Conseiller d'Etat. Il profita si bien sous cet habile Ministre, intime ami de son pére, que cette Reine ayant eu occasion de goûter son esprit, voulut l'attacher à son service, dans lequel pourtant, il ne s'engagea qu'autant que la Suéde seroit en paix avec la France. Elle le fit Sécretaire de ses commandemens; & la maniére dont il exerça cette charge, augmenta l'estime que sa Majesté avoit déja pour lui. Il gagna aussi l'amitié des Grands de la Cour, & particuliérement de Charles Gustave, héritier présomptif de la Couronne, auprès duquel la Reine le mit, en la même qualité de Sécretaire de ses commandemens, lorsqu'elle envoya ce Prince en Allemagne, Généralissime de ses armées. Etant de retour en Suéde, il reprit les fonctions de sa charge auprès de la Reine, qui le fit Noble Suédois l'année 1651, ajoûtant aux armes de sa famille, une bordure aux armes de Suéde, & qui lui donna une Seigneurie, à laquelle elle fit porter le nom de Courtin. Quelque tems après, le changement d'affaires qui survint en cette Cour-là, le détermina à revenir en France; mais le Prince n'y consentit que sous la promesse qu'il exigea de lui de repasser en Suéde, lorsqu'il seroit parvenu à la Couronne. Deux ans après, la Reine ayant fait abdication de la Couronne, le Prince devenu Roi, lui écrivit de sa propre main, & lui manda de se rendre incessamment auprès de sa personne. Il alla donc trouver Charles Gustave en Pologne, où il faisoit la guerre: il le suivit dans ses expéditions, & eut l'honneur de se trouver auprès de sa personne en deux batailles rangées. Ce Prince avoit une si parfaite confiance en lui, qu'il le choisit pour son Envoyé extraordinaire en France, où il remplit les devoirs de cet important ministére, avec toute la prudence & toute la fidélité possible, jusqu'à la mort de sa Majesté Sué-

Suédoise. M. Colbert peu de tems après l'envoya chercher de la part du Roi, qui lui fit l'honneur de le déclarer son Résident général vers les Princes & les Etats du Nord. Quoiqu'il lui fût extrémement glorieux de servir un Maitre si auguste, & de se donner tout entier à son propre Roi, il n'accepta néanmoins cet emploi, qu'après en avoir obtenu l'agrément de la Suéde, à laquelle il étoit engagé : de sorte qu'il eut le bonheur de servir successivement dans le même emploi, deux Souverains, avec une égale satisfaction de l'un & de l'autre. Cette derniére négociation étant heureusement finie, & sa santé ne lui permettant plus de s'engager en d'autres, il s'appliqua dans sa retraite à divers Ouvrages utiles & agréables au public. Il donna *les Traitez de la Civilité, du Point d'honneur, de la Paresse, de la Jalousie, & la Traduction du Traité de la Guerre & de la Paix de Grotius, divisée en trois livres.* Il en a laissé encore d'autres, que l'on promet de donner au public. Antoine Courtin mourut à Paris en 1685, dans les mêmes sentimens de piété & de religion, qu'il avoit conservez pendant toute sa vie. Il avoit épousé *Marie Salomé* de Bauvers, dont il n'eut point d'enfans.

COURTNEY, famille Angloise. *Voyez* COURTENAY.

COURTOIS, Docteur de Paris. *Cherchez* MATURIN CLEMENT.

COURTON, Cardinal. *Voyez* CURSON.

COURTRAI, sur la Lis, ville de Flandre dans le Païs-Bas, avec une bonne citadelle, est entre les villes de Lille, de Tournay, d'Ipre & d'Oudenarde. Les Auteurs Latins la nomment *Corteriacum* & *Cortracum*, & ceux du païs *Cortryck*. On croit qu'elle étoit du tems de César, sous la jurisdiction des Nerviens & des Tournisiens. Philippe *le Hardy* y fit bâtir un château. Les François y perdirent une bataille l'an 1302, par leur trop grande précipitation. La ville de Courtrai fut pillée & brûlée l'an 1382; mais elle fut rebâtie dans la suite du tems, & depuis elle devint très-marchande. La Lis divise en deux parties cette ville, célébre par ses manufactures de draps & de toiles. Il y a une église collégiale, & diverses maisons Religieuses. Les François, en 1646, prirent Courtrai qui fut reprise en 1647. Le Roi Louis XIV la soumit en 1667, & elle est demeurée sous la domination de France, par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668. Depuis ce tems, elle a été fortifiée très réguliérement; mais ayant été rendue aux Espagnols par le traité de Nimégue, fait en 1678, & puis reprise par les François, ils ne la rendirent aux Espagnols que démantelée, après la tréve de 1684. Les François s'en étoient emparez pendant la derniére guerre du XVII siécle, & ils l'ont encore rendue aux Espagnols par la paix de Riswick en 1697. * Guichardin, *Description du Païs-Bas.* Gramaye. Valére André, *Topographia Belgica*, p. 44 & 45.

* COURVILLE, petite ville de France dans la Beauce sur les confins du Perche, est située sur la rive gauche de l'Eure. Elle est à l'ouest de Chartres tirant vers le sud, & en est éloignée d'environ cinq lieues.

COURZOLA, isle, avec une ville de même nom, sur les côtes de Dalmatie. C'est le siége d'un Evêque, suffragant de l'Archevêque de Raguse. Elle appartient à la République de Venise, qui a obligé celle de Raguse à la lui céder, par un artifice assez singulier. Les Vénitiens ont un écueil appellé Saint-Marc, qui commande la ville de Raguse, avec un autre petit rocher encore plus près, qui n'a pas plus de terre-plain qu'il n'en faut pour les fondemens d'une maison médiocre qu'on y a bâtie. Etant brouillez avec les Ragusiens, ils envoyérent une nuit des gens qui bâtirent un petit fort de carton peint en couleur de terre sur ce petit rocher, & qui y portérent quelque canon de bois fabriquez à la hâte. Le matin les Ragusiens ayant vu une citadelle achevée & garnie d'artillerie en si peu de tems, en furent allarmez, & demandérent à parlementer. La paix fut faite, à condition que la République de Raguse céderoit à celle de Venise l'isle de Courzola en échange de ce petit rocher. Les Ragusiens demandoient aussi l'écueil de Saint-Marc; mais ils ne purent l'obtenir. Courzola est fort commode aux Vénitiens; car elle sert comme d'arcénal pour construire & radouber leurs bâtimens, étant presque toute couverte de bois de haute-futaye. Les sardines & le vin en font les principaux revenus. L'église cathédrale, les murailles de la ville, & presque toutes les maisons sont bâties de marbre, qui se taille dans l'isle même, à quatre ou cinq milles de là. Il y a cinq villages peuplez de quatorze ou quinze cens ames chacun. Comme l'isle est pleine de bois, on y voit plusieurs bêtes sauvages, entre autres un certain animal qu'on dit être fait comme un chien, mais qui a le cri d'un chat ou d'un paon. Lorsqu'on allume du feu la nuit proche de ces bois, on entend crier un grand nombre de ces animaux, & leur cri approche de la voix d'un homme. On dit aussi qu'ils déterrent les morts pour s'en nourrir. Au reste, ils ne sont bons à rien, si ce n'est à faire quelques méchantes fourrures. Les Grecs les appellent *Zachalia*, & les Turcs *Thakal*. Plusieurs croyent que c'est l'*Hyæna* des Anciens, que quelques-uns ont dit être successivement un an mâle & un an femelle, & qui imite parfaitement bien la voix d'un homme. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

☞ On est persuadé que Spon n'a pas eu dessein de nous tromper, lorsqu'il a écrit ce qu'il avoit ouï dire de la maniére dont les Vénitiens aquirent Courzola; mais on ne peut douter qu'il n'ait cru trop légérement un conte si mal imaginé.

COURZOLAIRES. *Voyez* CURSOLAIRES.

COUS ou COS, isle. *Voyez* CO.

COUS (Antoine de) Evêque de Condom, fils de *Philippe*, Seigneur de Cous & du Tronchet, reçut le bonnet de Docteur l'an 1592, & fut Vicaire général & Grand Archidiacre de Condom; puis en 1603, il fut nommé Coadjuteur de Jean du Chemin, son oncle maternel. L'année suivante, il fut sacré Evêque de Condom. Il assista deux fois aux Etats Généraux, & défendit Condom contre les Huguenots: ce qui lui aquit l'amitié du Roi, qui écrivit deux fois à ce Prélat, pour lui témoigner son estime & sa bienveillance. Il assista à l'assemblée du Clergé qui se tint à Paris en 1624, & établit à Condom les Péres de l'Oratoire en 1628, pour avoir soin de l'instruction de la Jeunesse. Cous fit plusieurs fondations pieuses; & après s'être démis de son Evêché en 1647, il mourut fort vieux à Cassagne, un an après, & fut enterré à Condom. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

COUSAN (Guy Seigneur de) de Lugny, de la Perriére, de la Baume-d'Autun, de Poligny-le-Bois, &c. IV. du nom, Conseiller & Chambellan du Roi, servit en 1359 en Auvergne sous Hugues de la Roche, Seigneur de Tournouelles, qui y étoit Capitaine Général, où il mena de son château de Cousan, quatre Chevaliers Bannerets, cinquante Chevaliers simples ou Bacheliers, trois cens quatre-vints trois Ecuyers, quatre cens Archers à cheval, & huit cens Sergens à pié, qui servirent à Clermont. Le Roi lui donna la même année une somme de neuf cens quarante deux moutons d'or, pour aider à payer sa rançon aux ennemis; & dix ans après, son fils ayant été fait prisonnier des Anglois, ce Prince lui fit encore donner une somme de mille francs. Il fut pourvu en 1385 de la charge de Grand Echanson de France; & en 1386, de celle de souverain Maître d'Hôtel du Roi, & servit en Flandre la même année avec huit Chevaliers & 120 Ecuyers. En 1388, il accompagna le Roi au voyage qu'il fit en Allemagne, & fut pourvu en 1401, de la charge de Grand Chambellan de France, à 2000 livres de pension & l'exerçoit encore en 1407.

I. Il tiroit son origine de DALMAS, I. du nom, Seigneur de Cousan en Forez, qui est nommé dans une donation faite en l'Abbaïe de Cluny en 1063, par Almodis, Comtesse de Rodez. De *N....* sa femme, dont le nom est inconnu, il eut 1. DALMAS II, qui suit; & 2. *Robat*, qui fit le voyage d'outre-mer, & qui donna l'an 1106, quelques biens à l'Abbaïe de Cluny avec *Lobith* sa femme.

II. DALMAS, II. du nom, Seigneur de Cousan, vivoit en 1113, avec *Laurence* sa femme, dont il eut 1. DALMAS III, qui suit; 2. *Robert*, vivant en 1130; & 3. *Auxiliande*, mariée en 1113, à *Agne*, II. du nom, Seigneur d'Oliergues.

III. DALMAS, III. du nom, Seigneur de Cousan, vivoit en 1130, & fut pére 1. de HUGUES, I. du nom, qui suit; & 2. de *Robert*, vivant en 1189.

IV. HUGUES Dalmas ou Damas, I. du nom, Seigneur de Cousan, donna en 1160, quelques héritages à l'Abbaïe de Cluny, & vivoit en 1180. Il épousa *N....* fille unique de *Robert*, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, dont il eut 1. *Albert*, mort sans postérité; 2. HUGUES II, qui suit; 3. *Renaud*, vivant en 1212 & 1226; & 4. *Jeanne* de Cousan, mariée à *Jean*, Seigneur de Blesy.

V. HUGUES Dalmas, II. du nom, Seigneur de Cousan, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, vivoit en 1226. De *N....* sa femme, il eut 1. RENAUD qui suit; & 2. *Dalmas*.

VI. RENAUD Dalmas, Seigneur de Cousan, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, vivoit en 1243, & eut pour enfans, 1. GUY I, qui suit; 2. *Robert*; 3. *Henri*, Baillif de Mâcon en 1255; & 4. *Jean* de Cousan, Evêque de Mâcon, mort le 16 janvier 1264.

VII. GUY Dalmas, I. du nom, Seigneur de Cousan, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, de Monestey, mort avant l'an 1260, épousa *Dauphine* de Lavieu, fille unique de *René* de Lavieu, Seigneur de S. Bonnet, de Mirebel-en-Forez, de saint Domingue-de-Laignes, & de Montarchier. Elle épousa 2. *Guy*, Sire de Baugé, dont elle eut, *Sibylle*, Dame de Baugé, mariée à *Amé*, V. du nom, Comte de Savoye: 3. *Jean*, Seigneur de Châtillon-en-Bazois: 4. Avant l'an 1297, *Pierre*, Seigneur de la Roue, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux qu'elle eut de son premier mariage, furent 1. *Guy*, II. du nom, Seigneur de Cousan, &c. mort sans postérité après l'an 1279; 2. RENAUD II, qui suit; 3. ROBERT, *qui fit la branche des Seigneurs de* MARCILLI, *rapportée cy-après*; & 4. *Guyonne* de Cousan, mariée en 1279, à *Bertrand*, II. du nom, Seigneur de Chalençon.

VIII. RENAUD, II. du nom, Seigneur de Cousan, de Lugny & de Coulanges, vivoit ès années 1263 & 1301. Il épousa *Béatrix* de Montigny, fille de *Guichard* de Montigny, dont il eut 1. HUGUES III, qui suit; 2. *Guy*, Chanoine de Clermont en Auvergne en 1317; & 3. *Alix* de Cousan mariée à *Guy* Renaud.

IX. HUGUES Dalmas, III. du nom, Seigneur de Cousan, de Lugny, de Moncelas & de Marnosac, laissa de *N....* sa femme, dont le nom est ignoré, 1. *Guy*, III. du nom, Seigneur de Cousan, mort en 1313, sans alliance; 2. AMÉ qui suit; & 3. *Isabeau* de Cousan, mariée en 1301, à *Louis* de Thiern, Seigneur de Volor.

X. AMÉ Dalmas, Seigneur de Cousan, de Lugny, &c. après son frére, vivoit en 1314, & eut pour enfans, 1. HUGUES IV, qui suit; & 2. *Isabeau* de Cousan, mariée 1. en 1337, à *Jean*, IV. du nom, Seigneur de la Motte-Saint-Jean: 2. en 1367, à *Erard*, Seigneur de Crux.

XI. HUGUES, IV. du nom, Seigneur de Cousan, de Lugny, &c. mourut avant l'an 1350. Il épousa *Alix*, Dame de la Perriére, fille de *Guy*, dont il eut 1. GUY IV, qui suit; 2. *Jean*, Abbé de Montier-Ramey, puis de Cluny, mort en septembre 1400; & 3. *Catherine* de Cousan, mariée à *Jean*, Seigneur de Montagu en Auvergne.

XII. GUY, IV. du nom, Seigneur de Cousan, de la Perriére, &c. Grand Echanson de France, souverain Maître de l'Hôtel du Roi, & Grand Chambellan de France, qui a donné lieu à cet article, fut marié trois fois, 1. à *Marguerite* de la Tour, fille de *Bertrand*, II. du nom, Seigneur de la Tour en Auvergne & d'*Isabeau* de Lévis: 2. en janvier 1389, à *Maragde*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Castelnau, de Caumont, de Saint-Santin, &c. & de *Marguerite* de Villemur: 3. en 1392, à *Alix* de Beaujeu, veuve de *Josserand* de Lavieu, Seigneur de Fougerolles, & d'*Etienne* de Sancerre, Seigneur de Vailly, & fille de *Guichard* de Beaujeu, Seigneur de Pé-

reux,

teux, & de *Marguerite* de Poitiers, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent 1. HUGUES V, qui suit; 2. *Catherine*, mariée 1. à *Antoine* Flotte, dit *Floton*, Seigneur de Revel & d'Escolle: 2. à *Jean* de Sainte-Croix, Chevalier; & 3. *Aimé* de Cousan, morte sans alliance: du second mariage sortit 4. *Antoinette* de Cousan, mariée le 12 février 1404, à *Guy* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux, Vicomte de Brosse, vivante en 1446.

XIII. HUGUES, V. du nom, Seigneur de Cousan, de la Perriére, de Lugny, &c. mourut avant l'an 1405. Il épousa *Alix* Dalmas, troisiéme fille de *Girard* Dalmas, Seigneur du Plessis, & de *Catherine* de l'Espinasse, dont il eut 1. *Guy*, V. du nom, Seigneur de Cousan, de la Perriére, &c. mort sans alliance en 1423; & 2. *Alix*, Dame de Cousan, héritiére des biens de sa Maison après la mort de son frére, mariée à *Eustache* de Lévis, Seigneur de Villeneuve.

SEIGNEURS de MARCILLY & MARQUIS de Thianges.

VIII. ROBERT Damas, I. du nom, fils puîné de GUY, I. du nom, Seigneur de Cousan, & de *Dauphine* de Lavieu, prit le nom de Damas, fut Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, & pére de JEAN, I. du nom, qui suit.

IX. JEAN de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, fut pére de ROBERT II, qui suit.

X. ROBERT de Damas, II du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, &c. épousa *Isabelle* de Montagu, Dame de Leisor, fille d'*Eudes*, II. du nom, dit *Odart*, Seigneur de Montagu, issu des premiers Ducs de Bourgogne, & de *Jeanne* de Sainte-Croix sa premiere femme, dont il eut 1. HUGUES I, qui suit; 2. *Philibert*, Seigneur de Montagu en partie, duquel sont descendus les Seigneurs de Montagu, de Brèves & de Digoine; & 3. *Marguerite* de Damas, alliée à *Jean* de Nanton, Chevalier.

XI. HUGUES de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, épousa en 1362, *Philiberte* de Crux, fille d'*Erard*, Seigneur de Crux, dont il eut ERARD, I. du nom, qui suit.

XII. ERARD de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Chevalier & Chambellan de Jean, Duc de Bourgogne, Lieutenant-Général pour le Roi ès païs de Mâconnois & d'Auxerrois, épousa *Isabelle* d'Avenières, fille de *Jean*, Seigneur d'Anlezy, dont il eut entre autres enfans, 1. JACQUES qui suit; & 2. *Jean* de Damas, Seigneur d'Anlezy, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*ANLEZY.

XIII. JACQUES de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, &c. épousa le dixieme février 1446, *Claudine* de Mello, fille aînée de *Jean* de Mello, Seigneur de S. Prilc, & de *Marguerite* de Ventadour, dont il eut JEAN II, qui suit.

XIV. JEAN de Damas, II. du nom, Seigneur de Marcilly, épousa le 13 novembre 1472, *Anne* de Digoine, Dame de Thianges, fille de *Chrétien*, Seigneur de Thianges, dont il eut GEORGE qui suit.

XV. GEORGE de Damas, Seigneur de Marcilly & de Thianges, mourut en 1552. Il épousa *Jeanne* de Rochechouart, Dame d'Yvoy, fille de *François*, Seigneur de Chandenier, dont il eut 1. *Claude*, *qui continua la postérité des Seigneurs de* MARCILLY; & 2. LÉONOR qui suit.

XVI. LÉONOR de Damas, Seigneur de Thianges, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'armes du Duc de Mayenne, épousa par contract du 25 janvier 1554, *Claudine* d'Orge, Dame du Deffand, dont il eut FRANÇOIS qui suit

XVII. FRANÇOIS de Damas, Seigneur de Thianges, &c. épousa par contract du 31 janvier 1580, *Françoise*, fille de *Jean*, Palatin de Dyo, & de *Louise* de Chantemerle, dont il eut entre autres enfans CHARLES qui suit.

XVIII. CHARLES de Damas, Marquis de Thianges, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de Camp, Lieutenant Général des païs de Bresse, & de Charollois, mourut le 26 juin 1638. Il épousa *Jeanne* de la Chambre, fille de *Jean*, Comte de Montfort, dont il eut, 1. *Jacques*, Comte de Chalencé, Maréchal de camp, tué à la bataille de la Marsée près de Sedan, le sixiéme juillet 1641, sans avoir été marié; 2. CLAUDE LÉONOR qui suit; & 3. *Edmée-Catherine* de Damas, morte sans alliance le 16 janvier 1648.

XIX. CLAUDE-LÉONOR de Damas, Marquis de Thianges, &c. épousa en 1655, *Gabrielle* de Rochechouart, fille aînée de *Gabriel*, Duc de Mortemar, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Paris, morte le 12 septembre 1693, en sa 62 année, & il en eut 1. CLAUDE-PHILIBERT qui suit; 2. *Diane-Gabrielle*, mariée le 15 décembre 1670, à *Philippe-Julien* Mancini-Mazarini, Duc de Nevers, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le 12 janvier 1715; & 3. *Louise-Adelaïde* de Damas, seconde femme de *Louis* Sforce, Duc d'Ognano, Comte de Santa-Fiore, &c. Chevalier des Ordres du Roi, mariée le 30 octobre 1678.

XX. CLAUDE-PHILIBERT de Damas, Marquis de Thianges, Comte de Chalencé, &c. fut Colonel d'un régiment en 1688, Brigadier d'infanterie en mars 1693, Maréchal-de-camp en janvier 1702, Lieutenant Général des armées du Roi en octobre 1704, Commandant pour le Roi à Saint-Malo, & mourut le quatriéme janvier 1708, âgé de 44 ans. Il épousa 1. *N....* de la Roche-Giffart, morte en couches le septiéme juillet 1686; 2. le deuxiéme mars 1695, *Geneviéve-Françoise* de Harlay, fille de *François-Bonaventure* Marquis de Breval & de Champvallon, Lieutenant Général des armées du Roi, & de *Geneviéve* de Fortia, dont il eut des enfans morts jeunes. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

* COUSE, petite riviére de France en Auvergne. Elle coule de l'est à l'ouest, & peu après avoir baigné Issoire, elle se jette dans l'Allier.

COUSERANS. *Voyez* CONSERANS.

COUSIN, (Louïs) Président en la Cour des Monnoyes, né à Paris le 12 d'août 1627, sembloit être destiné à l'état ecclésiastique. Après avoir fait avec succès ses études d'Humanitez, dans l'Université, il étudia en Théologie, soutint sa tentative avec distinction, & fut reçu Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. Ayant été ensuite appellé à un autre état, il se fit recevoir Avocat en 1646, fréquenta le Barreau & plaida quelques causes, jusqu'en 1657, qu'il traita d'une charge de Président en la Cour des Monnoyes, dont il prêta le serment le 19 octobre de la même année. Comme sa charge lui laissoit beaucoup de tems, il sut bien le ménager, & l'employa à la lecture des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, Orateurs, Poëtes & Historiens. Il s'appliqua particuliérement à l'étude des Saints Péres & de l'Histoire Ecclésiastique: de sorte que tout séculier qu'il étoit, on peut dire qu'il étoit bon Théologien, & très-versé dans l'Antiquité ecclésiastique. Il a joint à cela la pureté du langage, & la connoissance de ce qu'il y a de plus curieux dans les Arts & dans les Sciences. Après avoir beaucoup lu, il entreprit de traduire les anciens Historiens Ecclésiastiques en François, & commença par Eusébe de Césarée, qu'on peut appeller le Pére de l'Histoire de l'Eglise. Il donna la Traduction élégante & fidéle de son Histoire en 1672, & mit à la tête une préface, dans laquelle il le justifie de l'Arianisme. Il y avoue qu'Eusébe s'est trompé en quelques endroits, en suivant Africanus & Hégésippe, sans examiner avec assez de soin ce qu'ils ont écrit. Il a depuis publié en 1676, la Version des Histoires de Socrate, de Sozoméne & de Théodoret, & celle des Historiens de Constantinople, depuis le régne de l'ancien Justin, jusqu'à la fin de l'Empire, en neuf volumes *in quarto.* Il avoit aussi entrepris de traduire les meilleurs Historiens de l'Empire d'Occident, depuis Charlemagne jusqu'à notre tems, dont on a imprimé deux volumes *in douze*; (le reste est même achevé & en état d'être publié) sans parler de la Version du discours d'Eusébe à Hiéroclès, contre les miracles attribuez à Apollonius de Tyane. Il a traduit *l'Histoire Romaine*, écrite par Xiphilin, par Zonare & par Zosime; *Discours de* Clément Alexandrin *pour exhorter les Payens à embrasser la Religion Chrétienne*; *Les Principes & les Régles de la Vie Chrétienne, du* Cardinal Bona; *Histoire de plusieurs Saints de la Maison de Tonnerre & de Clermont.* Toutes ces Versions sont faites en Maître, par un homme qui possédoit sa matiére, & qui loin de s'arrêter trop scrupuleusement aux termes des Auteurs, fait, sans s'éloigner de la fidélité à laquelle un Traducteur est obligé, une Histoire bien écrite & agréable, & qui peut passer pour un original. Sa critique est exacte, sa fermeté à soutenir les bons sentimens, & son attachement à la doctrine de l'Eglise Gallicane, & des maximes du Royaume, le firent choisir pour Censeur royal. Il s'aquitta de cet emploi avec une diligence, une application, & une équité, dont les Auteurs qui passérent par ses mains, se sont toûjours louez. Il fut encore chargé du Journal des Savans, & le fit sans discontinuation depuis l'an 1687, jusqu'en 1702. Tant d'Ouvrages écrits poliment en François lui méritérent une place dans l'Académie Françoise, où il fut reçu le 15 juin 1697, & il y fit depuis diverses actions avec éclat. Il étoit d'une probité sans égale, d'une justesse d'esprit admirable, d'un jugement droit & fin; & il a satisfait également bien à la dignité de sa charge, & au rang que son mérite lui avoit donné dans la République des Lettres. Il apprit l'Hébreu à l'âge de 70 ans, dans le dessein d'employer les derniéres années de sa vie à la lecture de l'Ecriture-Sainte. Il mourut le 26 février 1707, âgé de 80 ans, sept mois. Par son testament il a fait une fondation à perpétuité au Collége de Beauvais, pour six Boursiers destinez à l'état ecclésiastique, qui seront nourris, entretenus & défrayez de tout, depuis la Philosophie jusqu'à la prise du Bonnet de Docteur en Théologie. Cette fondation n'ayant pas été acceptée au Collége de Beauvais, elle a été transportée dans celui de Laon, où elle s'exécute. Il a aussi laissé sa bibliothéque à l'Abbaïe de Saint-Victor, avec vint mille livres, pour faire un fonds, dont le revenu doit être employé tous les ans à l'augmentation de la bibliothéque; à la charge que l'on dira tous les ans une Messe haute le jour de son décès, & que l'on fera le même jour un Discours sur l'utilité des bibliothéques publiques. Il a été marié, mais son mariage fut stérile, & lui causa par là quelquesques chagrins. M. Ménage l'en railla, & les railleries qu'il en fit, les brouillérent irréconciliablement. Il fut aussi attaqué sur la stérilité de son mariage par l'Abbé Fraguier, irrité contre lui de ce que dans les Journaux des Savans il avoit mal parlé d'un des derniers Ouvrages du Pére Bouhours. Les piéces que l'Abbé Fraguier composa à cette occasion, sont fort satyriques. * *Journal des Savans de Paris*, 1707. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.*

* COUSIN (Gilbert) naquit le 21 janvier 1506 à Nozeret, ville de la Franche Comté, de Claude Cousin, Magistrat de cette ville, & de Jeanne Daguet, native d'Orgelet, petite ville du même païs. Comme il y avoit dans la famille un grand nombre d'enfans, & que son pére n'avoit pas des biens fort considérables, il fut embarrassé, lorsqu'il eut fait ses études, sur le genre de vie qu'il embrasseroit, pour y trouver des ressources par rapport aux besoins de la vie. Il se tourna d'abord du côté de la Jurisprudence qu'en 1526 il alla étudier à Dole; mais il s'en dégoûta bientôt, & abandonna cette étude au bout de six mois, pour se donner à la Théologie, espérant trouver dans l'état ecclésiastique qu'il embrassa alors, des moyens plus faciles pour s'avancer dans les voyes de la fortune. On ne sait comment il lia commerce avec Erasme qui avoit dans ce tems-là une grande réputation, ni quels furent les motifs qui l'engagérent à se réduire à être son Domestique. Quoiqu'il en soit, il se mit à son service en qualité de Copiste, vers le commencement de l'année 1530. Il trouva dans la personne d'Erasme un Maître qui rendit justice à ses bonnes qualitez & à ses talens, & qui le regarda moins comme son Domestique que comme le compagnon de ses études. Il lui apprit bien des choses, & lui facilita la connoissance des Langues Gréque & Latine, & celle des Belles Let-

Lettres. Il fut toujours sensible aux obligations qu'il avoit à Erasme de ce côté-là ; & pendant le peu de tems que ce grand homme vécut depuis leur séparation, il regretta toujours d'être privé des avantages que sa compagnie lui procuroit. Ils se séparérent en effet l'an 1535, après avoir demeuré ensemble environ cinq ans, Gilbert Cousin ayant été nommé alors par René de Nassau Prince d'Orange, Chanoine de l'église collégiale de saint Antoine à Nozeret, à la place d'Erasme Gautier, mort le quatriéme janvier de cette année-là. Ce fut apparemment depuis ce tems-là qu'il se fit ordonner Prêtre ; car il paroit par ses Poësies qu'il l'a été. Soit que son Bénéfice ne fût pas suffisant pour pourvoir à sa subsistance, soit qu'il voulût mettre à profit le goût qu'il avoit pris pour les Belles Lettres en enseignant les autres, il commença aussi-tôt après à se donner à l'instruction de la Jeunesse, & à prendre même des Pensionnaires chez lui. Il paroit que ce fut là, avec la composition de quelques Ouvrages, sa principale occupation jusqu'à l'an 1558, qu'il fit un voyage en Italie à la suite de l'Archevêque de Bezançon Claude la Baume. Il partit le 31 mars ; mais la date de son retour n'est point marquée. Il est sûr cependant qu'il étoit à Nozeret au mois de juin de l'année suivante. On ne sait quels étoient les sentimens de Cousin par rapport à la Religion, du vivant d'Erasme ; mais il est sûr qu'il suivit la doctrine des Protestans. Il falloit qu'il fût connu à Rome sur ce pié-là, puisque le Pape Pie V ordonna en 1567, à l'Archevêque de Bezançon de le faire arrêter comme suspect d'hérésie. Il fut en effet mis dans les prisons de l'Archevêché, où il mourut bientôt après, la même année, âgé de 61 ans. Quoique dans sa jeunesse il eût cultivé l'étude du Droit, il ne laissa pas dans la suite de cultiver les connoissances qu'il avoit aquises en cette Science, pendant le peu de tems qu'il y avoit donné. Il s'appliqua aussi à la Médecine plus par curiosité, que pour en faire aucun usage. On voit par ses lettres qu'il a toûjours vécu dans une espéce de disette, & qu'il a eu longtems des procès à soutenir, soit pour son canonicat, soit pour d'autres sujets. On a de lui, *Opera multifarii argumenti, lectu jucunda*, &c. en trois volumes ; *Basilii Magni de Grammatica Exercitatione, Græce & Latine ; Apollinarii Interpretatio Psalmi quinquagesimi versibus heroicis ; Zenodoti Proverbia Græce & Latine ; Parœmiarum Sylloge ; Syntaxeos & Prosodiæ Latinæ Tabulæ ; Ex Ciceronis libro primo de Oratore Collectanea cum Scholiis ; Partium Oratoriæ Facultatis Distributiones ; De Officio Famulorum ; Oeconomica Aristotelis ; Oratio in Concordiæ commendationem & Discordiæ detestationem ; Consolatoria Oratio ad Henricum Colineum, in morte matris ; C. Nucillani* (c'est à dire, *Gilbert Cousin*) *Oratio adversus Rhetoricen atque Eloquentiam ; Epistolæ ; Brevis ac dilucida Burgundiæ Superioris Descriptio ; Philiberti a Challon Aurengiorum Principis, Rerum gestarum Commentariolus ; Brevis admodum totius Galliæ Descriptio ; Topographia Italicarum aliquot Civitatum ; Galliæ Populorum, Urbium, Fluviorum, & Montium Index Latino-Gallicus, ordine alphabetico digestus ; Chronicon Sultanorum & Principum Turciæ, serie continua usque ad Soleymannum Magnum ; Poëmatiorum libri quatuor ;* (il n'y a que les trois premiers livres qui soient de Gilbert Cousin) *De Tropis Scripturæ sacræ liber ; Observationum in Allegorias Origenis liber unus ; Intellectuum liber ; De Usu sive Fine Legis & Evangelii ex Pauli sententia Synopsis ; Timetes, seu Censoria Virgula ; Annotationes in D. Hieronymi Lucubrationes veras & pseudepigraphas atque alienas, scriptis ipsius admixtas ; Annotationes in aliquot Augustini loca ; Annotationes in Erasmi Apophthegmata ; De Pœnitentia & immensa Dei erga nos benignitate Parænesis ; Apologeticus pro Erasmica Exomologesi ; Psalmorum XIII & LIII Explicatio*, ou *Deum esse Assertio ex Davidis & Pauli sententia adversus Atheos ; Explicatio Psalmorum L & CXV ; Commentationes in Virginis, Zachariæ & Simeonis Cantica ; De Christi Nativitate Oratio ; Oratio de Christi Morte ; Anacrisis sive Præludium ad D. Pauli Epistolam Romanis scriptam ; In Epistolam D. Pauli ad Romanos ab Ægidio Delpho carmine expressam Annotationes ; Vitæ aliquot Christianorum ; Sententiæ profanæ ex diversis Scriptoribus in communem puerorum usum collectæ ; Epistolarum Laconicarum ac selectarum Farragines duæ, ex Græcis & Latinis Auctoribus collectæ ; Luciani Opera Græce & Latine ; In Horatium Notæ ; Sylva Narrationum, libris sex, quorum primus Æsopica, secundus Poëtica, tertius aliquot scriptorum Eulogia, quartus rerum Inventores, quintus antiquas res cognitu necessarias, sextus tragica & prodigiosa continet ; Sylva Narrationum, qua magna rerum partim a casu fortunaque, partim a divina humanaque mente evenientium varietas continetur, libris octo ; Cæsarii Arelatensis Episcopi Homiliæ quadraginta.* Il a procuré l'édition du Poëme intitulé *Pugna Porcorum* dont tous les mots commencent par la lettre P, & il a mis à la tête de cet Ouvrage une lettre dont tous les mots commencent aussi par la même lettre. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 24. p. 45. & suiv.*

COUSIN, (Jean) célébre Peintre François, natif de Soucy proche de Sens, savoit la Géométrie, & dessinoit parfaitement bien. Comme en ce tems-là on peignoit beaucoup sur le verre, il s'adonna à cette sorte de travail, & vint s'établir à Paris, où il fit quantité d'excellens Ouvrages. Un des plus beaux que l'on voye de lui, est un tableau du Jugement universel, qui est dans la sacristie des Minimes du Bois de Vincennes. C'est lui qui a peint sur les vîtres du chœur de saint Gervais à Paris, le martyre de saint Laurent, la Samaritaine, & l'histoire du Paralytique. Il a laissé des marques de son savoir dans les livres que nous avons de lui, où il donne de belles régles pour la Géométrie, pour la Perspective, & pour ce qui regarde l'acroissement des figures. Ce Peintre avoit encore le talent de plaire à la Cour, où il étoit fort aimé, & où il passa une partie de ses jours, auprès des Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III. Il épousa la fille du Lieutenant-général de Sens & l'emmena à Paris. Comme il travailloit fort bien en sculpture, il fit le tombeau de l'Amiral Chabot, qui est aux Célestins de Paris. Quelques uns ont voulu faire croire qu'il étoit de la Religion Réformée, parce que dans une vître de l'église de saint Romain de Sens, où il a réprésenté le Jugement universel, il a peint la figure d'un Pape en enfer au milieu des Démons. Mais il ne l'a fait que pour montrer, qu'il n'y a point de condition exemptes des peines de l'autre vie. On ne sait pas précisément en quel tems il est mort, mais seulement qu'il vivoit en 1589, étant fort âgé. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 5. p. 120 & 121.* édit. de Trevoux, 1725.

* COUSIN (Jean) en Latin *Cognatus*, de Tournai, Licentié en Théologie & Chanoine de la cathédrale, est Auteur des Ouvrages suivans, *De fundamentis Religionis*, hoc est, *de naturali Cognitione ; de Immortalitate animæ ; De Justitia Dei ; De Prosperitate & Exitio Salomonis ; Histoire de Tournay*, ou *Chronique & Annales de l'Evêché de Tournay*. Il a aussi fait un recueil des *Vies des Saints* qui ont été Patrons de l'église cathédrale de Tournay. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 484.*

* COUSIN ou COUZIN, riviére de France dans le Duché de Bourgogne. Elle prend sa source dans l'Auxois, coule d'abord du sud au nord puis de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest avec un cours fort tortueux, arrose Rouvray & Avalon, & se va rendre dans la Cure vers les confins du Nivernois.

COUSINOT, (Guillaume) Seigneur de Montreuil, Maître des Requêtes, &c. dans le quinziéme siécle, natif de Paris, étoit fils de Pierre Cousinot, Procureur général au Parlement de Paris ; neveu d'un autre *Guillaume* Cousinot, Président au Parlement en l'an 1430, & petit-fils de Pierre, Procureur du Roi à Auxerre, & fut annobli par Charles VI, en 1411. Il fut employé sous le régne de Charles VII & de Louis XI, & fut envoyé l'an 1445, en Angleterre avec le Comte de Vendôme, l'Archevêque de Rheims, & le Seigneur de Percigny, pour traiter d'une suspension d'armes. Il fit encore d'autres voyages en cet Etat pour la paix ; mais après qu'elle eut été malheureusement rompue en 1448 par l'Anglois, le Roi alla assiéger Rouen en 1448. Cousinot paya très bien de sa personne, pendant ce siége, particuliérement au premier assaut. Ensuite le Roi le nomma Baillif de Rouen ; & ce Prince s'étant rendu maître de cette ville, y fit son entrée, où Cousinot parut habillé de velours bleu. Il passa l'an 1457 en Angleterre, & s'y signala au siége de Sandwich. L'année précédente il avoit arrêté le Duc d'Alençon, accusé d'intelligence avec l'Anglois. Après la mort du Roi Charles VII, en 1460, Cousinot continua de rendre ses services au Roi Louïs XI, qui l'employa l'an 1465, pendant la guerre dite *du bien public*. En 1468, il fut nommé entre les Commissaires mandez pour interroger le Cardinal Balue ; & en 1470, il assista aux Etats du Royaume tenus à Tours. Cousinot se trouva encore à ceux qui furent assemblez l'an 1484, en cette ville, sous le régne de Charles VIII, ce que nous apprenons de Jean de Saint-Gelais, qui parlant de ces Etats, *L'ordre*, dit-il, *étant mis en tous endroits, comme il appartenoit, & s'en mêloit fort un fort ancien homme, qu'on nommoit maître Guillaume Cousinot.* Il mourut peu de tems après. On lui attribue une Chronique, qu'on trouve manuscrite dans le cabinet de quelques Curieux. * Alain Chartier, *Chron. Hist. de Charles VII. Hist. scandaleuse.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes, &c.*

☞ Les Cousinot, Médecins à Paris, prétendoient être de la même famille, mais leurs armes sont différentes.

COUSSE. *Voyez* COUSE.

* COUSSON, petite riviére de France, prend sa source dans l'Orléanois propre, qu'elle traverse de l'est à l'ouest, puis continuant son cours de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest, va se rendre dans la Loire un peu au dessous de Blois.

COUSTANT, (Pierre) Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur s'est appliqué, comme les autres savans Religieux de cette Congrégation, à travailler sur les Péres de l'Eglise. Le saint Hilaire lui tomba en partage. Il en donna une nouvelle édition *in folio*, imprimée à Paris en 1693. Il l'a depuis défendue en 1706, contre le P. Germon, dans un livre, qui a pour tître *Vindiciæ Manuscriptorum Codicum à R. P. Bartholomæo Germon impugnatorum, cum appendice in qua S. Hilarii quidam loci ab Anonymo obscurati & depravati illustrantur & explicantur.* Il a donné en 1715, *Vindiciæ veterum Codicum confirmatæ*, contre un autre livre du même P. Germon, *De veteribus Hæreticis ecclesiasticorum Codicum corruptoribus.* D. P. Coustant mourut le 18 octobre 1721. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle, tome 7.* Baillet appelle ce Religieux *Coutant*.

COUTANCE ou CONSTANCE, ville de France dans la Basse Normandie, avec Election, Bailliage, Présidial & Evêché suffragant de Rouen. Elle est située sur le Burd, & est capitale d'un petit païs nommé *Coutantin* ou *Cotantin*, & il est le dernier Bailliage de la Province du ressort du Parlement de Rouen. Ce païs est borné au Septentrion par la Mer Océane, qui est à deux lieues de Coutance ; au Midi par l'Evêché d'Avranches, au levant par la mer & par l'Evêché de Bayeux ; & au Couchant par la Mer Océane. Le siége du Baillif est à Coutance. Le Coutantin est encore un Comté, que Robert Duc de Normandie engagea, voulant faire le voyage d'Outremer avec Godefroi de Bouillon. Quelque tems après, il engagea encore le reste du Duché à Guillaume *le Roux* son frére, pour dix mille marcs d'argent. Volaterran & quelques autres, se sont imaginez que Constance est l'*Augusta Romanduorum*. On dit qu'elle eut depuis son nom des Empereurs Constantin, ou Constance. Aussi Ammien Marcellin l'appelle, *l. 15, Castra Constantia*. Quelques autres disent, qu'elle est la *Brioveris* des Anciens. Saint Ereptiole en fut le premier Evêque, puis Exupére, & ensuite Léontien, qui assista au premier Concile d'Orléans l'an 511. Ils sont reconnus pour Saints, aussi bien que Laudus ou Lauto, Rumpharius, Ursicin, & Ulphobert ; & ils ont eu d'illustres successeurs, comme Godefroi *le Bon*, Algarus, Hugues de Morville, Robert de Harcourt, Gilles des Champs Cardinal, Philibert de Montjoyeux, Jean de Châtillon Cardinal, Richard Olivier, Philippe de Cossé Grand Aumonier de France, &c. L'on regarde aussi comme des Saints de ce Diocése, pour le culte qui leur est rendu, saint Paterne & saint Scubilion, qui appartiennent à celui d'Avranches ; & saint Marcoul de Nanteuil, transporté au Diocése de Laon à Corbigni. Coutance

eſt une ville ancienne, & les aqueducs qu'on trouve dans ſon territoire en ſont un témoignage indubitable. Elle eſt environnée de prairies & de ruiſſeaux dont Robert Cénalis nous a laiſſé une peinture ingenieuſe dans ſes Ecrits. La ville eſt aſſez grande & bien peuplée, mais ſans murailles. Le Roi Louïs XI les fit ruïner, parce que Coutance s'étoit déclarée en faveur du Prince Charles ſon frére. Cette ville ſouffrit auſſi beaucoup pendant les guerres des Anglois; elle fut ſouvent expoſée aux courſes des Bretons, ſous le régne du même Louïs XI; & en 1562, elle fut emportée par les Huguenots. Philippe de Coſſé, qui en étoit Evêque, l'avoit défendue avec aſſez de ſoin; mais Colombiers l'ayant aſſiégée, il fut obligé de ſe rendre, & fut mené priſonnier à Saint-Lo, d'où il ſe ſauva peu de tems après. L'Egliſe de Nôtre-Dame, Cathédrale de Coutance, eſt bien bâtie, & embellie de trois groſſes tours. Celle du milieu eſt un ouvrage admirable: les deux autres élevées ſur le grand portail, ſe termine en belles pyramides de pierre. Le Dioceſe eſt diviſé en quatre Archidiaconez & Doyennez. Outre cette Egliſe, il y a les Paroiſſes de ſaint Pierre & de ſaint Nicolas, divers Monaſtéres, & un Collége fondé par le Sieur Jean Michel, Chanoine de cette ville. * Robert Cénalis, *Hiſt.* De Thou, *Hiſt* *l.* 30. Du Chêne, *Antiq. des villes de France.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt &c.*

COUTANTIN, païs. *Voyez* l'article précédent.

COUTELIER (Jean) *Cherchez* CLÉMENT.

COUTIGNAC, (Arnaud de) Gentilhomme Provençal, vivoit dans le XIV ſiécle, & ſe diſtingua par ſes Poëſies à la Cour de Jeanne I, Reine de Naples, Comteſſe de Provence. Elle l'employa contre ceux de Tende qui s'étoient revoltez, & il ſervit avec tant de prudence & de zéle que cette Princeſſe le combla de biens. On aſſure qu'Arnaud de Coutignac fit un voyage au Levant, qu'il compoſa divers Ouvrages en vers, & qu'il mourut l'an 1354. * Noſtradamus. *Hiſt. des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

COUTO (Diégo de) de Lisbonne en Portugal, né en 1542, fut élevé auprès des Princes de Portugal, & apprit la Philoſophie ſous le célébre Barthélemi des Martyrs, depuis Archevêque de Brague. Dans la ſuite, s'étant engagé dans les affaires, il fit divers voyages dans les Indes, où il ſe maria à Goa, & il y mourut le dixiéme décembre de l'an 1616, âgé de 74 ans. Il ne laiſſa point d'enfans de *Louiſe* de Mélo ſon épouſe. Diégo de Couto eut des emplois conſidérables à Goa, & s'y occupa à continuer l'Hiſtoire des Indes de Jean de Baros, dont nous avons la quatriéme, la cinquiéme, la ſixiéme, & la ſeptiéme Décade. Il compoſa les autres; mais il n'y a que la douziéme qui ſoit imprimée à Rouen en 1645. Nous avons d'autres piéces de ſa façon, comme l'Abbrégé de l'Hiſtoire des Indes, un Traité contre la Rélation d'Ethiopie de Louïs de Urréta, &c. * Emmanuel de Faria, *Diſcurſ. Polit.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp Script. &c.*

COUTRAS, bourg ou petite ville de France dans la Guienne, près des frontiéres du Périgord, eſt ſitué vers le confluent des riviéres de Droune ou Drougne, & de l'Iſle. Il eſt célébre par la bataille que Henri Roi de Navarre, & depuis de France, y gagna le 20 octobre de l'an 1587. Le Duc de Joyeuſe, Général de l'armée Royale y fut tué.

* COUTURE (Gilles de la) de Lille, ayant quitté la Religion Proteſtante pour embraſſer la Romaine, publia une Apologie pour juſtifier ſon changement, contre Antoine l'Eſcaillet, Miniſtre François en Angleterre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 25.

* COUTURE (Jules Céſar de la) de Bruxelles, Jéſuite, fut envoyé des Païs-Bas en Bohéme, où il enſeigna la Rhétorique, la Théologie Morale & les Controverſes. Il fut Recteur d'un Collége de la Société, & publia *Demonſtrationes Catholicæ, quod Lutherana Eccleſia diſſentiat in eſſentialibus Fidei articulis a primitiva vera Apoſtolica Eccleſia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 598.

* COUTURE (Jean Baptiſte) Il y a ſur la naiſſance & les premiéres années de Jean Batiſte Couture deux traditions preſque oppoſées, & d'une autorité à peu près égale. On lui a entendu dire pluſieurs fois, ſoit au Collége de la Marche, où il a profeſſé plus de vint ans, ſoit au Collége Royal, où il a paſſé un pareil nombre d'années au moins, ſoit à l'Académie des Inſcriptions, où il entra en 1701, & dans une infinité de maiſons particuliéres, qu'il étoit né ſur l'océan, dans les horreurs d'une tempête, à laquelle, ſa mére & lui n'avoient échappé que par une eſpéce de miracle, & qu'à l'âge de ſix ans on l'avoit tranſporté en Canada, & abandonné dans une habitation d'Iroquois, d'où ſon retour en France tenoit du prodige. Voici comme il contoit la choſe. Gilles Couture ſon pére étoit un fort Matelot des environs de Nôtre-Dame de la Délivrande, fameux Pélerinage ſur la côte de la Baſſe Normandie. Il avoit une barque à lui, & portoit tous les ans en Angleterre des toiles & autres marchandiſes ſemblables dont il y trafiquoit. Dans un de ſes voyages plus long que de coutume, ſa femme jeune & impatiente de ſavoir de ſes nouvelles, l'alla chercher en Angleterre. Elle y devint groſſe, & comme elle avançoit extrémement dans ſa groſſeſſe, ſans que ſon mari fût encore en état de repaſſer en France, ni qu'il voulût qu'elle accouchât en Angleterre, il la fit embarquer ſur le bâtiment d'un de ſes amis qui faiſoit le même commerce, & lui donna une vieille femme pour l'accompagner. Ils avoient à peine gagné la haute mer qu'il s'éleva un furieux ouragan qui les porta en deux fois 24 heures juſqu'au Détroit de Gibraltar, & ce fut au fort d'une ſi violente agitation que la mére du petit Couture le mit au monde. La premiére terre où l'on dit qu'il avoit abordé, étoit la pointe de Sainte-Marie en Eſpagne, à l'entrée de la Baye de Cadix, & on aſſuroit qu'il y avoit été batiſé très précipitamment, parce que la guerre où l'on étoit alors avec l'Eſpagne, ne permettoit pas à des François de s'arrêter longtems dans un de ſes ports. Rendu enfin en Baſſe Normandie à la maiſon paternelle, il y fut élevé & nourri par ſa mére qu'il perdit à l'âge de trois ans. Son pére s'étant remarié, & ayant eu des enfans de ſa ſeconde femme, marqua trop de prédilection pour celui qu'il avoit eu de la premiére, & lui attira par là la haine de cette femme, qui profita d'une des abſences ordinaires de ſon mari pour ſe délivrer de cet objet d'inquiétude. Elle avoit un frére qui paſſoit en Amérique pour la ſeconde fois, & elle l'engagea à y mener ſecrettement le petit Couture, & à l'y laiſſer en quelque endroit aſſez inconnu pour qu'on n'entendît jamais parler de lui. L'exécution de ce projet ne leur fut pas difficile. L'enfant déja familier avec tout ce qui regardoit la mer, n'eut pas de peine à s'embarquer. On fit accroire au pére qu'il s'étoit noyé en courant imprudemment ſur le rivage. Cependant ſon Conducteur étant arrivé dans un lieu propre à ſon deſſein, lui fit boire quelque liqueur, & le laiſſa endormi ſous un feuillage ſans s'embarraſſer de ce qu'il deviendroit. Comme il étoit d'une figure aimable, qu'il avoit de la vivacité, de la gentilleſſe & tout ce qui peut intéreſſer dans un âge auſſi tendre, ceux auprès de qui le hazard le conduiſit d'abord, en furent touchez; & ce qui l'empêcha peut-être encore de ſentir une partie de ſa diſgrace, c'eſt qu'on lui laiſſa faire tout ce qu'il voulut. Il menoit cette vie depuis près de 18 mois, lorsque jouant un jour ſur les bords du fleuve de Saint-Laurent, il découvrit un vaiſſeau dont le pavillon lui parut le même que celui du vaiſſeau qui l'avoit amené. Il ne douta pas que ce ne fût ou ſon oncle ou ſon pére qui venoient le reprendre. Il craignit ſeulement de n'en être pas apperçu, & dans cette crainte, il s'éleva le plus qu'il put, fit des ſignes, appella de toute ſa force, & excita enfin l'attention des gens du vaiſſeau qui lui envoyerent l'eſquif. Le vaiſſeau étoit du Havre, & celui qui lui conduiſit l'eſquif, étoit un Matelot de Cherbourg, qui fut bien ſurpris de trouver ſi loin un enfant abandonné, qui parloit bon François, c'eſt à dire, le François de ſon propre canton, & qui lui demandant des nouvelles de ſon pére & de ſes autres parens, lui nommoit tous les gens de ſa connoiſſance & de ſon voiſinage. Il ſe fit un plaiſir de le mener à bord; & quand après avoir fini ſa courſe, le vaiſſeau fut de retour au Havre & le Matelot à Cherbourg, Gilles Couture informé de la deſtinée de ſon fils, l'alla quérir avec empreſſement, ne le montra chez lui qu'autant qu'il falloit pour confondre la malice de ſa femme, & le mena tout de ſuite à Caën à Madame la Marquiſe de Cauvigny qui l'honoroit de ſa protection; & qui, attendrie par le récit de l'avanture, retint le petit Couture dans ſa maiſon, où elle en fit prendre un ſoin particulier juſqu'à l'âge de dix à douze ans.

On ne ſait comment concilier une Hiſtoire ſi ſouvent dite & répétée par Couture, avec deux eſpéces d'enquêtes, trouvées jointes, non en original, mais en copie collationnée à ſes lettres de Tonſure & de Maître ès Arts. Ces enquêtes paroiſſent faites, l'une en 1672, & l'autre en 1696, toutes deux à ſa requête. La copie collationnée qui tient lieu d'original, eſt écrite de ſa propre main, & il n'eſt pas plus difficile d'y reconnoître ſon ſtile que ſon écriture. Dans la premiére il expoſe au Curé de Langrune, dioceſe de Bayeux, qu'étant né le onziéme novembre 1651, de Gilles Couture & de Guillemette Mériel ſa premiére femme, au hameau de Saint-Aubin, dépendant de la paroiſſe de Langrune, il y avoit été batiſé trois jours après; mais que comme la Cure étoit en déport, & deſſervie cette année-là par de ſimples Prêtres qui ne ſont plus dans le païs & qui ont négligé de tenir les regîtres, il n'a pu, quelque recherche qu'il ait faite, y trouver la preuve de ſon batême; que pour y ſuppléer, il le requiert de recevoir ſur cela le témoignage de Gilles Couture ſon pére; celui de pluſieurs autres de ſes parens; celui de la ſage-femme qui le reçut en venant au monde, & qui le porta à l'égliſe; enfin celui des principaux Habitans du lieu qui le connoiſſent dès l'enfance, pour l'avoir toujours vu dans la maiſon de ſon pére. Le Curé de Langrune reçoit les témoignages indiquez, & les trouvant conformes à l'expoſé, il y joint d'office ſon propre témoignage pour le tems depuis lequel il eſt en poſſeſſion de la Cure, & qui à ſix ſemaines près, remonte juſqu'à la naiſſance de l'enfant, en faveur duquel il ajoûte aux circonſtances rapportées par les autres témoins, que lui ayant reconnu une grande diſpoſition pour les Belles Lettres, lui Curé & ſes differens Vicaires, s'étoient ſucceſſivement fait un plaiſir de la cultiver, juſqu'à le mettre en état d'aller étudier & ſe perfectionner dans l'Univerſité de Caen, où il avoit fait ſa Philoſophie. L'enquête de 1696 eſt fort ſuccincte. Elle rappelle celle de 1672, & fait mention d'une ſeconde recherche, auſſi inutile que la premiére, dans les regîtres de batême de la Paroiſſe de Langrune, dont le nouveau Curé donne acte pour ſervir & valoir ce que de raiſon. Toute la difference de ces récits quelque grande qu'elle ſoit, ne change rien à l'Hiſtoire de Couture entant qu'homme de Lettres; car cette Hiſtoire ne commence qu'avec ſes premiéres claſſes. Il eſt certain qu'il les fit à Caen au Collége des Jéſuites, & qu'enſuite il étudia en Philoſophie dans les Ecoles de l'Univerſité de la même ville, ſous M. Cailly, Profeſſeur de réputation, dont nous avons pluſieurs bons Ouvrages. Il fit toutes ſes études avec tant de ſuccès, que M. de Luc, Gentilhomme qualifié des environs de Caen, lui confia à l'âge de 20 ans, l'éducation de ſes deux fils, & que l'Univerſité de cette ville le nomma peu après Régent de Seconde au Collége des Arts. La ville de Vernon, quoique moins conſidérable que celle de Caen, le lui enleva bientôt par les avantages qu'elle joignit à la Chaire de Rhétorique du Collége qu'elle venoit d'établir, & qu'elle vouloit rendre floriſſant; mais elle n'en joüit pas longtems. On offrit à Couture la Chaire de Rhétorique du Collége *de la Marche* à Paris, & il crut devoir l'accepter. Il y eut cependant quelque difficulté, parce que les Statuts de l'Univerſité de Paris portent expreſſément qu'on n'y admettra pour profeſſer que des ſujets qui y auront eux mêmes fait leurs études & pris leurs degrez, & que Couture n'avoit étudié, & n'avoit été reçu Maître ès Arts qu'en l'Univerſité de Caen. Mais cette difficulté fut bientôt levée, par un autre article de ces mêmes Statuts, qui dans des cas ſinguliers & preſſans, autoriſoit la voye de cooptation, c'eſt à dire le paſſage ſubit d'une Univerſité à l'autre. On ne héſita point à en faire uſage pour la premiére fois, & cette diſtinction accrédita également le Profeſſeur & le Collége. Le nombre des Ecoliers y augmenta chaque année; les exercices y

de,

devinrent plus solemnels & plus fréquens; & ce qui devoit être pour les autres Colléges l'objet d'une louable émulation, dégénéra, par rapport à quelques uns, en une jalousie, qui donna lieu à différentes piéces de vers, dont plusieurs ont été imprimées & subsistent encore. Le Collége de Harcourt en particulier voulut le revendiquer comme un sujet qui lui appartenoit, parce qu'il étoit tiré de la Normandie, & lui fit des offres fort avantageuses; mais celui de la Marche s'empressa de le retenir par deux Actes en forme, dont l'un lui accordoit une augmentation annuelle de trois cens livres d'Honoraire, & l'autre une indemnité de toutes les pensions qu'il devoit & qu'il devroit dans la suite au Principal du Collége, pour raison de ses nourritures. Quelque tems après, il fut élevé à la dignité de Recteur. Il fut alors connu de presque tous les Gens de Lettres. On lui fit l'honneur de l'appeller au Palais Royal, pour y travailler sur les principes de la Rhétorique, avec M. le Duc d'Orléans, qui conserva toujours pour lui beaucoup d'estime & de bonté. Il entra dans un grand commerce de Littérature & d'amitié, avec M. l'Abbé Bignon, qui lui procura une Chaire d'Eloquence au Collége Royal, dont il fut ensuite nommé Inspecteur. Il fut pourvu de cette Chaire le huitiéme juillet 1697, à la place de Pierre Lenglet, & fit sa Harangue d'entrée le sixiéme décembre suivant. Il fut reçu en 1701 à l'Académie des Inscriptions en qualité d'Associé, & eut aussi le titre de Censeur Royal des livres, avec une pension sur le sceau. Il quita alors la chaire de Rhétorique du Collége de la Marche, après l'avoir remplie près de 25 ans, & se borna à celle du Collége Royal, dont il fit les fonctions avec honneur & avec distinction, toujours suivi d'une foule d'Auditeurs de tout genre & de tout âge. Des maux de tête, legers à la vérité, mais habituels, le rendirent, les derniéres années de sa vie, incapable d'une application suivie. Il a traduit en Latin le petit Traité des Automates de Héron d'Alexandrie, qui parut en 1693, dans le Corps des anciens Mathématiciens Grecs, rassemblez par M. Thevenot, & publié par M. Boivin. Nous avons cinq ou six piéces de vers Latins de sa façon, en feuilles volantes, composées en différentes occasions. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres les piéces suivantes de lui, *Des Fêtes des anciens Romains*; *De la vie privée des Romains*; *Nouvelle Exposition d'un passage d'Horace*; *des Vétérans, Dissertation Historique*; *Dissertation sur un endroit du second livre de Denys d'Halicarnasse*; *Des Cérémonies de la Religion, pour lesquelles on a eu recours à la Dictature*, c'est à dire, *du Clou sacré & des Féries Romaines*. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 27. p. 85—97.*

COUVERDEN, COEVORDEN ou COUVORDE, petite ville & forte place, des plus réguliéres de l'Europe, en la province d'Over-Issel, l'une des Provinces-Unies. C'est la capitale du païs de Drente, & son assiette au milieu d'un grand marais, en rend les approches très-difficiles. Maurice, Prince d'Orange fils de Guillaume I, l'ôta aux Espagnols l'an 1592, & les Etats Généraux des Provinces-Unies l'ont possédée depuis. L'Evêque de Munster, assisté des forces de la France, la prit l'an 1672, mais elle fut rendue deux ans après. Elle est située aux frontiéres de Westphalie, & du diocése de Munster, elle sert de boulevard à Groningue & aux villes voisines; & c'est le grand passage pour l'Allemagne, quoique par un chemin fort étroit entre les marais. * Hugues Grotius, *l. 2. de son Histoire*. *Voyez aussi* COEVORDEN.

COUVIN, bourg de l'Evêché de Liége. Il est entre Sambre & Meuse, à une lieue de Marienbourg, sur les confins du Hainaut, dont il dépendoit autrefois. Mais il fut vendu à l'Evêque de Liége par Baudouin, Comte de Hainaut l'an 1090. * Maty, *Dict. Géogr.*

COUVORDE. *Voyez* COUVERDEN.

COUVOYON (Saint) premier Abbé de Redon en Bretagne, dans le neuviéme siécle, étoit fils d'un Gentilhomme de Bretagne nommé Conon. Il fit ses études à Vannes, où il fut élevé aux Ordres sacrez, & fait Archidiacre de cette église; mais il quitta bien-tôt cette place, renonça entiérement au monde, & se retira dans la solitude de Redon, où il bâtit un monastére, dont il obtint le fond d'un des Seigneurs du païs, nommé Ratwil; mais Couvoyon fut troublé dans la possession de cette terre. Il ne laissa pas néanmoins de continuer de bâtir son monastére, & y établit la Régle de saint Benoît. Enfin le Duc de Bretagne & le Roi de France confirmérent la donation faite par Ratwil, qui mourut dans cette Abbaïe, & y laissa encore d'autres biens. Couvoyon fit un voyage à Rome en 848, pour y faire décider la question, *si un Evêque pouvoit sans Simonie recevoir des présens de ceux à qui il conféroit les Ordres*. Le Pape Léon IV condamna cette pratique dans un Synode, où saint Couvoyon fut admis. Le Duc de Bretagne Noménoïus, qui avoit pris la qualité de Roi, fit en conséquence citer Suzan Evêque de Vannes, & Félix Evêque de Cornouaille ou Quimpercorentin, & deux autres Evêques de Bretagne, accusez par S. Couvôyon, les priva de leur dignité, nomma quatre autres Evêques à leur place, créa trois nouveaux Evêchez en Bretagne, S. Brieux, Tréguier & Dol, & donna le titre d'Archevêché à ce dernier. Les Evêques déposez portérent leur plainte à Charles *le Chauve*, & leur cause fut soutenue dans un Concile de Tours. Quand les Normans & d'autres Barbares vinrent ravager les côtes de la Bretagne en 865, saint Couvoyon se retira près de Salomon, Duc de Bretagne, qui lui donna un lieu pour bâtir un nouveau monastére. C'est à présent l'Abbaïe de S. Maixent. S. Couvoyon s'y renferma & y mourut l'an 868, âgé d'environ 80 ans, le cinquiéme de janvier. L'Abbaïe de Redon fut rebâtie dans le dixiéme siécle. On fait la Fête de S. Couvoyon, *le* 28 de décembre, qui est le jour de la translation de son corps, de Saint-Maixent à Redon. * Sa Vie écrite par deux Auteurs dans le Pére Mabillon, *in sacul. IV. Ord. S. Benedicti*. Baillet, *Vies des Saints*.

* COUVREUR (André le) de Saint-Omer, Religieux de l'Ordre de saint François, Professeur en Théologie & Prédicateur célébre, a donné au public dans la Langue de son païs, *Petit Flambeau de l'amour divin*, ou *de la sainte Eucharistie*; *La Philosophie Sacrée*, ou *Méditation de la Mort*. Il mourut au couvent d'Avênes en 1625. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 47.*

* COUVREUR (Martin le) de Saint-Omer, Jésuite, enseigna la Philosophie à Douay, & fut Recteur des Colléges de Douay, de Cambray, & de Saint-Omer. On a de lui les Ouvrages suivans, *Des sept marques de la Prédestination*; *Catéchisme* ou *Sommaire de la Doctrine Chretienne*; *Instruction pour les plus jeunes Catéchuménes*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 648.*

* COUVREUR (Simon le) d'Arras, Religieux de l'Ordre du Mont-Carmel, fut Prieur du monastére de Besançon jusqu'à l'an 1489. Il retourna alors à Arras & publia, *Historia Rerum suo tempore gestarum sub Carolo VI, Galliarum Rege, usque ad annum 1412*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 811.*

COUZE. *Voyez* COUSSE.

COUZIN, riviére. *Voyez* COUSIN.

COW. COX. COY. COZ.

COWAL ou COWELL. *Voyez* COWELL.

COWALE, petite ville de la grande Pologne. Elle est capitale d'une Châtellenie du Palatinat de Breste ou Brzestye, & située sur la Vistule, vis à vis de la ville de Ploczko. La Carte de Pologne publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, place cette ville dans la même situation & dans le même Palatinat. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COWAREM, famille distinguée de Brabant. Ceux qui sont de cette famille ont été déclarez Barons de Longchamp. Elle tire son origine du païs de Liége, où elle passe pour avoir plus de quatre cens ans d'ancienneté, & posséde en partie le titre de Comte de Nielle. La branche de Brabant est issue de *Hubert* de Cowarem, Comte de Nielle, qui fut Grand-Maître d'Hôtel de Marie Reine de Hongrie qui fut ensuite Gouvernante des Païs-Bas. Son fils *Erasme* qui étoit Capitaine, fut tué à la guerre, & laissa un fils, nommé *Hubert*, qui posséda le Comté de Longchamp, dont il fut déclaré Baron en 1652. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Erection de toutes les familles de Brabant.*

COWBRIDGE, ville avec marché dans le Comté de Glamorgan, au païs de Galles, en Angleterre. Elle est capitale de sa contrée, & est gouvernée par des Baillifs qu'on choisit tous les ans, & qui prêtent serment entre les mains du Connétable député sous le Comte de Pembrok. Elle est à 136 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

* COWELL, païs de l'Ecosse méridionale. Il est la partie orientale du Comté d'Argyle. Il est montueux, & ses montagnes sont peuplées de diverses bêtes sauvages, de troupeaux de cerfs & de bestiaux. Il s'y trouve une espéce de pierre qui étant couverte de filasse ou de paille, y met le feu. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p. 1272.*

* COWES, bourg à marché de l'isle de Wigt, qui est au midi du Comté de Hant & de l'Angleterre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 713.*

* COWES, nom de deux châteaux de l'isle de Wigt qui défendent l'entrée du havre de Newport. L'un s'appelle *Est-Cowes*, & l'autre *West-Cowes*, & ont tous les deux été bâtis par les soins du Roi Henri VIII. C'est sous ces deux châteaux que se retirent ordinairement les vaisseaux en tems de guerre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 713 & 714.*

COWIE, bourg de l'Ecosse septentrionale. Il est sur la côte de la province de Mernis, où il y a un assez bon port, à six lieues de la ville de Montrose, & environ à cinq de celle d'Aberdeen. * Maty, *Dict. Géogr.*

COWLEY (Abraham) naquit à Londres en 1618. Il fut élevé dans l'école de Westminster, & dans le Collége de la Trinité, à Cambridge, où il fit de grands progrès. Dans le tems des guerres civiles, sa fidélité pour son Prince, le fit aller à Oxford, où le Roi Charles I faisoit son séjour ordinaire. Son savoir lui aquit l'estime des Gens de la Cour. Il entra ensuite dans la maison du Lord de S. Alban, & suivit la Reine, lorsqu'elle fut obligée de se retirer en France. Il fut douze ans absent de son païs; pendant lesquels il fut toûjours employé dans les affaires de son Prince, en Flandre, en Hollande, en Ecosse, &c. & souvent occupé à déchiffrer les lettres, que le Roi & la Reine s'écrivoient. Quelque tems avant le rétablissement du Roi Charles II, il fut envoyé en Angleterre pour examiner la situation des affaires, mais il ne fut pas long-tems à Londres sans être découvert & pris. Le parti du Protecteur voulut le gagner, & ne pouvant réüssir, il fut mis en prison, d'où il sortit à la faveur d'une caution; mais il ne revint en France qu'après la mort de Cromwel. Il retourna en Angleterre avec Charles II, & quand la tranquillité y eut été rétablie, il forma le dessein de joüir dorenavant du repos qu'il avoit ignoré jusques-là, en se retirant de la Cour pour vivre dans quelque agréable retraite sans autre société que celle de ses amis & des Muses, & il l'exécuta d'autant plus facilement que les libéralitez du Duc de Buckinham & du Comte de S. Alban, desquels il étoit aimé depuis longtems, l'avoient mis en état de vivre dans l'abondance. Mais il ne joüit pas longtems du plaisir qu'il se promettoit dans sa retraite; car une maladie longue & fâcheuse vint l'attaquer peu de tems après, & le conduisit peu à peu au tombeau. Il mourut le 28 juillet 1667, âgé de 49 ans. Le Duc de Buckingham le fit enterrer à ses frais à Westminster, où il fut placé entre deux fameux Poëtes Anglois, Chaucer & Spencer, & fit graver cette Epitaphe sur sa tombe,

Abrahamus Cowleius
Anglorum Pindarus, Flaccus, Maro,
Delicia, decus, desiderium avi sui,
Hic juxta situs est.

Aurea dum volitant late tua Scripta per orbem,
Et fama aternum vivis, divine Poeta,
Hic placida jaceas requie; cuſtodiat urnam
Cana Fides, vigilentque perenni lampade Muſa.
Sit ſacer iſte locus, neu quis temerarius auſit
Sacrilega turbare manu venerabile buſtum.
Intacti maneant, maneant per ſacula dulcis
Cowleii cineres, ſerventque immobile ſaxum.

Sic vovet,
Votumque ſuum apud poſteros ſacratum eſſe voluit;
Qui viro incomparabili poſuit ſepulchrale marmor
Georgius Dux Buckinghamia.

Exceſſit e vita anno atatis 49, & honorifica pompa elatus ex adibus Buckinghamianis, viris illuſtribus omnium Ordinum exſequias celebrantibus. Sepultus eſt die 3. M. Auguſti, A. D. 1667.

On prétend que c'étoit un homme ſans ambition, & que ſon ſavoir ne rendoit ni vain, ni impoli. Il avoit un génie extraordinaire pour toutes ſortes de Poëſies, excepté la Dramatique. Il avoit une imagination belle & riche, un jugement ſolide, un ſtile agréable, & propre à ſon ſujet. Ses Maîtreſſes étant le ſujet ordinaire de ſes premiéres piéces, elles ſont les moins importantes de toutes. Le mélange qu'il faiſoit de l'Ecriture avec des ſujets peu graves, étoit un défaut conſidérable. Dans un âge plus avancé ſa Muſe devint plus ſévére. Il avoit deſſein de rechercher les ſentimens & les coutumes des Chrétiens des quatre ou cinq premiérs ſiécles, & d'y joindre ſes remarques; mais il fut prévenu par la mort. Tous ſes Ouvrages conſiſtent en des Poëſies Latines & Angloiſes; les unes & les autres ſont du même caractére. Les Anglois qui les eſtiment beaucoup, les comparent à ce que l'Antiquité a produit de meilleur; mais il faut rabbattre beaucoup des louanges qu'ils lui donnent. Il y a de l'élégance & du feu, mais l'Auteur en y voulant ſans ceſſe mettre de l'eſprit, donne dans des allégories & des pointes ridicules & pueriles. Ainſi, par exemple, touché de la froideur de ſa Maîtreſſe, & convaincu en même tems du pouvoir que ſes yeux avoient de lui inſpirer de l'amour, il les enviſage ſous l'idée de miroirs ardens faits de glace. Sur ce qu'il peut vivre au milieu des plus grandes ardeurs dont il eſt embraſé, il en conclut que la Zone torride eſt habitable. Il dit ſur la mort d'un arbre, où il avoit grave les ſentimens de ſa paſſion, que ſes caractéres enflammez l'avoient brûlé juſques à la racine. Son cœur eſt un Etna qui au lieu de la forge de Vulcain, renferme celle de Cupidon. Les livres Anglois que l'on a de lui ſont *Fleurs Poëtiques*, *& l'Hiſtoire tragique de Pyrame & de Thisbé*; *L'Enigme de l'Amour*, *Paſtorale*; *La Maîtreſſe ou Poëſies amoureuſes*; *Poëmes avec des Notes*. Les Ouvrages Latins de Cowley ſont *Poëmata Latina quibus continentur ſex libri Plantarum, videlicet, duo Herbarum, duo Florum, duo Sylvarum & unus Miſcellaneorum*; *Naufragium Joculare, Comedia*. * *Voyez* ſa Vie miſe au devant de ſes Ouvrages. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 11. *p.* 196 *& ſuiv.*

COWORDE. *Voyez* COUVERDEN.

COWPER (Lords) en Angleterre. La famille des Cowper demeuroit anciennement à *Ratlingcourt* dans le Comté de Kent.

GUILLAUME Cowper, qui fut d'abord Baronnet d'Ecoſſe & enſuite le quatriéme mars 1642, Baronnet d'Angleterre, y étoit né. Il eut pendant longtems l'emploi de Receveur des impôts que les Etrangers payent à Londres, & à la fin il obtint le château de Héreford. La grande fidélité qu'il avoit toûjours conſervée pour Charles I, fit qu'on le mit en priſon, d'où cependant il ſortit à la fin, après avoir eſſuyé bien des chagrins. Il finit ſes jours dans le repos & emporta la réputation d'un homme bienfaiſant, & ſincére. Il avoit eu ſix fils & une fille de *Marthe* Maſter de Longdale en Kent. Le ſecond & le troiſiéme de ſes fils *Edouard* & *Guillaume* furent Chevaliers. *Jean* l'aîné des ſix fréres fut fait priſonnier avec le pére, & mourut dans la priſon laiſſant un fils nommé GUILLAUME qui ſuit.

COWPER (Guillaume) petit-fils du précédent, fut fait Baron par la Reine Anne, Vicomte & Comte par le Roi George I. Il fut Membre de la Chambre Baſſe de la part de Héreford ſous le régne du Roi Guillaume, qui le fit un de ſes Avocats. Ce fut dans l'exercice de cette charge qu'il fit cet excellent Diſcours qu'il prononça devant le Parlement, pour juſtifier le Bill d'accuſation contre le Chevalier Jean Fenwick. Il fut un des Commiſſaires nommez pour travailler à l'union de l'Angleterre avec l'Ecoſſe. La Reine Anne le revêtit des charges de Grand-Chancelier & de Grand-Garde des ſceaux d'Angleterre, & le fit outre cela Membre de ſon Conſeil Privé. Il exerça ces trois hauts emplois, juſques à ce que Milord Marleborough & les Wighs dont il étoit le Chef, eurent du deſſous. Après la mort de la Reine Anne, on trouva que la Princeſſe Sophie l'avoit nommé dans ſon Teſtament pour être l'un des Régens. Peu de tems après l'arrivée du Roi George I en Angleterre, il fut rétabli dans les charges de Grand-Chancelier, & de Membre du Conſeil privé, & fut fait outre cela Lord-Lieutenant du Comté de Héreford. Lorſque les ſix Pairs Ecoſſois comparurent en Juſtice dans la ſalle de Weſtminſter, il préſida en qualité de Lord-Grand-Juſticier d'Angleterre. Il fut auſſi Préſident dans le procès intenté contre le Comte d'Oxford, dont il pourſuivit le châtiment avec tant de chaleur, qu'il défia les Juriſconſultes d'Angleterre de réfuter les preuves par leſquelles il prétendoit prouver que ce Comte étoit coupable de haute trahiſon. L'éloquence naturelle dont il étoit doué, lui fit donner le nom *de langue d'argent*. C'eſt grand dommage que ſes derniers comportemens n'ayent pas mieux répondu aux premiers. Il mourut le 21 octobre de l'an 1723 à Cowlney, maiſon de campagne qu'il poſſéda dans le voiſinage de Héreford. Il épouſa 1. *Judith* fille & héritiére de *Robert* Boothman, Marchand de Londres: 2. *Marie* fille de *Jean* Claveringh de Chopwel dans le Duché d'York. Du ſecond mariage il eut deux fils & deux filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England partie* 2. *p.* 135.

COWPER, ville. *Voyez* COUPER.

COWTON (Robert) de l'Ordre des Fréres Mineurs. *Cherchez* ROBERT.

* COXA ou DE COSCIIS (Nicolas) Chanoine de Meſſine vivoit en 1466. On a de lui, *Libellus in quo Meſſanenſium Archiepiſcoporum ſeries continetur.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sic.*

COXAM (Hercule) Hérétique, qui fut détenu long-tems priſonnier en Angleterre, à cauſe des erreurs qu'il oſoit ſoutenir. Il prêchoit qu'il n'y a ici bas aucun autre Paſteur des ames que Jeſus-Chriſt; & qu'il inſtruit ſuffiſamment par l'onction du Saint Eſprit; Que tous les dimanches & toutes les fêtes ſont abolies entiérement; Qu'il ne faut point admettre d'autre pénitence pour les Elus que la juſtification; Que ces Saints enfans du Pére éternel ne doivent prier qu'en louanges & actions de graces; Que la Céne ne conſiſte que dans le pain & le vin, & que c'eſt idolatrie de la recevoir à genoux. Ce Fanatique publioit ces erreurs, environ l'an 1619. * Gautier, *Chron. du XVII ſiécle, ch.* 22.

COXIDA (Elie de) Abbé de Dunes. *Cherchez* ELIE.

* COXIE ou COXYE, Fort de la Flandre Hollandoiſe à l'orient de l'Ecluſe donne le nom à une eſpéce de riviére ou de canal que les Habitans du païs nomment *'t Coxyſche Gat.*

COXIS (Michel) excellent Peintre Flamand, étoit de Malines. Il alla à Rome, où il peignit ſous Raphael, & il en rapporta pluſieurs deſſeins, qu'il avoit faits d'après les ouvrages des meilleurs Peintres d'Italie, & dont il ſe ſervit heureuſement dans la compoſition de ſes tableaux. Il mourut à Anvers l'an 1592, âgé de 95 ans. Félibien, *Entretien ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 129. édit. de Trevoux, 1725.

COXYE. *Voyez* COXIE.

COYACO, en Latin *Coyacum*, place dans le diocéſe d'Oviédo en Eſpagne, célébre par un Concile que tous les Prelats, Abbez & Princes d'Eſpagne y tinrent l'an 1050. On y dreſſa 13 chapitres ſur la Diſcipline eccléſiaſtique & ſur la Police du Royaume, ſous le nom de Ferdinand I, ſurnommé *le Grand*, Roi de Caſtille, & de ſa femme Sanche, fille d'Alphonſe Roi de Léon. * Baronius, *Annal. Eccleſ. tome* 11. *A. C.* 1050.

COYET (Pierre-Jules) Miniſtre d'Etat ſous Charles-Guſtave & ſous Charles XI, Rois de Suéde. Ses ayeux s'étoient retirez du Brabant en Suéde pour cauſe de Religion, ſous le Roi Eric XIV. Jules Coyet, un de ſes ancêtres, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Général, eſt fameux à cauſe de la victoire qu'il remporta ſur les Maures près de la Goulette en 1535. Charles IX, Roi de Suéde ayant cédé au Czar *Michel Fédérowitz* le Général Jules Coyet, il rendit des ſervices conſidérables à la Moſcovie contre la Pologne, & *Pierre-Jules* naquit à Moſcou en 1618. Après la mort de ſon pére il entra au ſervice de la Reine Chriſtine, qui le choiſit pour ſon Sécretaire du Cabinet. Charles-Guſtave Roi de Suéde l'envoya en Angleterre en 1654, avec le caractére d'Ambaſſadeur extraordinaire pour féliciter Cromwell ſur le *Protectorat*. Il en fut régalé de l'Ordre de la *Jarretiére*, qu'il porta toute ſa vie, mais Charles II ne voulut pas le reprendre après ſa mort. En 1658, il fut envoyé en Ambaſſade en Danemark avec *Sténon Bielcken*, Thréſorier du Royaume, & négocia ſi prudemment que l'iſle d'Huéne tomba ſous la domination des Suédois. Il fut auſſi un des Protecteurs du célébre *Samuel Puffendorff* & de ſon frére *Eſaie*, le premier ayant été Gouverneur de ſon fils & le dernier ſon Sécretaire. Coyet fut envoyé en Ambaſſade en Hollande en 1662, en Angleterre en 1664, & derechef en Hollande en 1667, où il travailla à la pacification de Breda, dont cependant il ne vit pas la concluſion, puiſqu'il mourut le onziéme juin de la même année. On peut juger de la haute eſtime que le Roi Charles-Guſtave avoit pour lui, par la lettre qu'il lui écrivit de ſa propre main, deux jours avant ſa mort, où ce Monarque lui recommande le ſalut du Royaume. * Puffendorff, *in Hiſtoria Caroli Guſtavi.* Puffendorfii *Spicilegium Controverſ.* Aitzéma, *Theatri Europ. tome* 10. Cromwelli *Litera.* Puffendorff, *Prafat. ad Laurenb. Graciam antiquam. Mémoires de Terlon.* Barbeyrac, *Préface de ſa Traduction du Droit de la Nature & des Gens de M. Puffendorff*, S. 30. Beers, *Leben der Kœnige in Schweden.*

* COYET (Frédéric) frére du précédent, étoit Conſeiller extraordinaire des Indes & Gouverneur de Formoſa. Après la priſe de cette iſle par Coxinga, Corſaire Chinois, on l'accuſa de malverſation: mais les Etats Généraux le déclarérent innocent, & il s'eſt pleinement juſtifié lui-même dans un Ecrit Flamand qui avoit pour titre *Het verwaarlooſt Formoſa*, c'eſt à dire, *Formoſa négligée.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COYPEL (Antoine) premier Peintre du Roi, né en 1661, n'avoit qu'onze ans lorſque le Roi nomma *Noël* Coypel ſon pére pour être Directeur de l'Académie de Rome. M. Colbert remarquant dans ce jeune homme des diſpoſitions favorables pour la Peinture, conſeilla à ſon pére de le mener avec lui en Italie. Il y fit des études au deſſus de ſon âge ſur les ouvrages de Raphaël, de Michel-Ange, d'Annibal Carache, & ſur les ſtatues antiques. Le Chevalier Bernin conçut pour lui une forte amitie, & préſagea dès lors ce qu'il ſeroit un jour. Après trois années de ſéjour à Rome, le jeune Coypel s'arrêta dans la Lombardie pour y étudier les divers chefs-d'œuvre du Corrége, du Titien & de Paul Véronéſe. Enfin il revint en France, & fit connoître au public par pluſieurs grands ouvrages, qu'il avoit heureuſement employé ſon tems en Italie. Il peignit à l'âge de 19 ans le tableau que les Orfévres avoient coutume de préſenter tous les ans à l'égliſe de Nôtre-Dame de Paris le premier jour de mai. L'année ſuivante il fit trois grands morceaux pour l'égliſe du monaſtére des Religieuſes de l'Aſſomption de la Rue-Saint-Honoré, un tableau pour les Chartreux, & peu de tems après un platfond à Choiſi. Il étoit fort jeune lorſque Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIV, lui accorda l'agrément de la charge de ſon premier Peintre. La vi-

vacité de son esprit, & son amour pour l'étude, engagérent M. le Duc d'Orléans Régent de lui accorder la protection dont il l'a toûjours honoré. Ce Prince lui fit peindre la grande galerie du Palais Royal, & l'honora d'une pension en 1719. Il peignit la voûte de la chapelle de Versailles, ensuite de quoi il fut occupé à une suite de grands tableaux des principaux sujets de l'Ecriture Sainte, qui ont été exécutez en tapisserie aux Gobelins, tels qu'Athalie, le Sacrifice de Jephté, Susanne accusée, le Jugement de Salomon, Esther, Tobie, Jacob, Laban, &c. L'Académie de Peinture & de Sculpture l'élut Directeur en 1714. L'année suivante il fut nommé premier Peintre du Roi, & fut annobli par sa Majesté. Tous ces honneurs semblérent animer son génie de nouveau, & lui firent entreprendre une nouvelle suite de grands tableaux des plus beaux sujets de l'Iliade, qui eût été sans doute son plus bel ouvrage. De tous les honneurs que lui avoit procuré son Art, il n'y en eut point qui lui fût plus sensible que celui qu'il eut d'être choisi pour donner les desseins des médailles de l'Histoire du Roi Louïs XIV, & l'avantage qu'il eut d'enseigner la Peinture à M. le Duc d'Orléans Régent, auquel il dédia le livre qu'il composa sur la Peinture, dans lequel il fait voir qu'il avoit une érudition peu commune, mais très-nécessaire à ceux de sa profession. L'épuisement dans lequel l'avoient jetté ses prodigieuses études, & le chagrin de la mort de sa femme, le firent tomber dans une langueur qui le conduisirent à une fin aussi Chrétienne, que sa vie avoit été laborieuse, le sixiéme janvier 1722, en sa 61 année, & il fut inhumé à Saint-Germain de l'Auxerrois, laissant postérité de *Marie-Jeanne* Bideau, morte au mois d'avril précédent. * *Mémoires du tems.*

COYTIER (Jacques) fut Médecin du Roi Louïs XI, & il eut le secret d'en tirer tout ce qu'il voulut, en le menaçant de la mort. Philippe de Commines dit qu'il reçut de ce Prince jusqu'à 30000 écus par mois: ce qui étoit une somme immense pour ce tems-là, sans des Bénéfices, des Evêchez, & des charges, *dont il fit*, dit-il, *pourvoir largement tous ceux qui lui appartenoient, & qui étoient de son sang; & c'étoit merveille de voir comme ce bon Roi le craignoit tant & redoutoit ses menaces, lui qui n'avoit peur de rien, & qui faisoit trembler tout le monde.* Le Roi Louïs XI en revint pourtant, & dégoûté de Coytier, il donna ordre à son Prévôt de l'en défaire sourdement. Le Médecin averti par ce Prévôt son bon ami, des ordres fâcheux qu'il avoit reçus, songea à éluder le malheur qui le menaçoit; & connoissant la foiblesse que le Roi avoit pour la vie, il dit au Prévôt que ce qui l'affligeoit le plus, c'est qu'il avoit remarqué par une science particuliére qu'il avoit depuis long-tems, que le Roi ne vivroit que quatre jours après lui, & que c'étoit un secret qu'il lui vouloit bien confier comme à un ami fidéle. Le Prevôt donna dans le panneau, & avertit le Roi qui fut si épouvanté, qu'il ordonna qu'on laissât Coytier en repos, mais qu'il ne se présentât plus devant lui. Le Médecin obéït de bon cœur, se retira avec des biens considérables, fit bâtir une maison dans la Rue-Saint André des Arcs, & y fit mettre au dessus de la porte pour devise un *abricotier*, pour montrer que Coytier étoit à l'*abri* ou en sûreté dans ce lieu éloigné de la Cour. On voyoit encore il y a quelques années cette inscription sur sa maison, *Jacobus Coytier Miles & Consiliarius, ac Vice-Præses Cameræ Computorum Parisiensis, aream emit & in ea ædificavit hanc domum, an.* 1490. * Brice, *Description de Paris.*

COZAR, les Historiens Orientaux racontent que Chosar ou *Khosar*, le septiéme des fils de Japhet, s'étant séparé de ses fréres, qui s'établirent en différens endroits des païs qui sont compris dans la grande Tartarie, arriva sur le bord du fleuve *Wolga*, & y bâtit une ville à laquelle il donna son nom, & fit semer à l'entour du millet, qui est le seul grain qui croit dans ce païs-là. Le païs a retenu le nom de Chozar, & les Habitans sont connus, sous le nom de *Chozariens*. Il est situé au septentrion de la Mer Caspienne, & s'étend depuis le Wolga, en tirant vers le Levant. Il a donné son nom à la Mer Caspienne, que les Persans appellent la Mer de Chozar. Les Auteurs Juifs prétendent que Chozar ou Khozar étoit petit fils de Japhet par *Thogorma*, qu'il fonda le Royaume de Chozar, dont la ville de Thogorma est une des principales du païs. Rabbin *Petachia* assure qu'il a demeuré huit jours dans ce Royaume, qu'une veine de la mer sépare de la Tartarie; que des frontiéres de ce Royaume sortent sept grands fleuves; & qu'il y a deux mers, séparées l'une de l'autre d'une journée de chemin. L'une est si puante, que tous ceux qui y navigent sont tuez par sa mauvaise odeur. La ville de Thogorma est située sur les montagnes d'*Ararat*. On y suit la Loi de Mahomet: de là on arrive à *Nisibe* qui en est éloignée de huit jours de marche: on y voit trois Synagogues. Un autre Voyageur Juif, curieux de savoir si le sceptre subsistoit encore dans Juda, & s'il se trouvoit encore quelques païs au monde où les Juifs jouïssent des droits de la Royauté, apprit d'un Juif qui étoit Médecin d'un Prince, que dans le Royaume de Cozar le Roi faisoit profession de la Loi de Moïse, & il se confirma dans ce sentiment lorsqu'il vit les Lettres de *Joseph* Roi de Cozar à un Rabbin Espagnol. Abulfarage écrit que les Cozariens sont les mêmes que les *Géorgiens*, & Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, écrit que l'Empereur *Héraclius* obtint du Roi des Cozariens un grand secours contre les Persans, & que pour récompense il leur promit un thrône, c'est à dire une séance honorable dans les assemblées de son Palais Impérial. *Edrissi* écrit dans sa Géographie, que chez les Cozariens chacun suit la Religion qui lui paroit la meilleure, & qu'on y a une liberté entiére de conscience; qu'il y a des Musulmans, des Chrétiens & des Juifs, mêlez parmi eux. On assure que le Calife *Abdalméloc* fit la guerre aux Cozariens dans l'Arménie, qu'il les brûla dans leurs églises, qu'il les défit aux portes de fer, & que ceux qui restérent se firent Chrétiens. Malgré tous ces témoignages, il y a encore des Savans qui doutent qu'il y ait un Royaume de Cozar, ou plutôt qui soutiennent qu'il n'y en a point, & que tout ce qu'on en dit n'est fondé que sur des fables, & que ni les Juifs ni les Chrétiens n'ont encore pu marquer sa situation. Quoiqu'il en soit, on raconte que vers l'an de Jesus-Christ 740, un Roi de Cozar voulant ensuite d'un songe qu'il avoit eu, s'instruire de toutes les Religions, pour savoir laquelle étoit la meilleure, il fit venir un Philosophe, un Chrétien, & un Mahométan, il entra en dispute avec chacun d'eux, & ne fut point touché de leurs raisons. Il fit ensuite appeller un Juif nommé *Sangari*, qui réüssit à lui persuader que la Religion Juive étoit la seule véritable.

On a la prétendue conférence de Sangari avec *Cozri*, où certainement on lit des choses très peu propres à convaincre un Infidéle: Mais enfin Cozri s'étant converti, fit confidence de son secret au Général de ses armées; l'un & l'autre partirent secrettement de Cozar, & arriverent heureusement dans des montagnes où des Juifs célébroient le Sabbat. Le Roi & son Général y reçurent la circoncision, firent profession du Judaïsme, & étant retournez dans la capitale, ils engagérent le peuple du païs à prendre le même parti. Si la lettre de *Joseph*, Roi de Cozar au Rabbin Espagnol *Chasdas*, étoit véritable, il faudroit dire, que le Judaïsme subsista dans le Royaume de Cozar, au moins jusqu'à la fin du XIV siécle, puisque ce Rabbin vivoit vers l'an 1394. Mais & cette lettre du Roi Joseph, & la prétendue conversion du Roi de Cozar sont très-douteuses; il y a beaucoup d'apparence que le livre nommé *Cozri*, dont les Juifs font un si grand cas, qu'ils voudroient qu'on l'apprit par cœur, que ce livre, dis-je, qui renferme l'Histoire de cette conversion, & les raisons du Rabbin Sangari est un pur Roman. L'Auteur Juif du livre Hébreu intitulé *Méor-enaim*, doute qu'il y ait jamais eu un tel Roi des Cozariens, qui ait embrassé la Religion des Juifs. Cet aveu est remarquable dans un Auteur de cette nation, en une chose de cette conséquence. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* COZBA ou COZÉBA, ville de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 22.

COZBI, fille de Zur Prince Madianite, se prostitua dans le camp des Hébreux. Phinées fils d'Eléazar, voyant que Zambri de la Tribu de Siméon, entroit effrontement dans un lieu public, pour pécher avec cette Madianite, les perça tous deux de son poignard. * *Nombres, ch.* 25. *v.* 6. 7. 8. 15. Torniel, *A. M.* 2383. *n.* 19.

COZOCOIS, Hérétiques. *Cherchez* BAGNOLOIS.

COZRI (quelques Juifs prononçent *Cuzari*) est le titre d'un excellent livre Juif, composé il y a plus de cinq cens ans par R. Juda, Lévite. Il contient une dispute en forme de Dialogue, touchant la Religion, où l'on défend celle des Juifs contre les Philosophes Gentils, & où l'on s'appuye principalement sur l'autorité & sur la tradition, n'étant pas possible, selon cet Auteur, qu'on établisse aucune Religion sur les seuls principes de la raison. C'est pourquoi il attaque en même tems la Secte des Juifs qu'on nomme *Caraites*, & qui ne reconnoissent que l'Ecriture-Sainte, sans les Traditions Juives. On trouve dans ce même Ouvrage un Abbrégé assez exact de la créance des Juifs. Il a été écrit premiérement en Arabe, puis traduit en Hébreu de Rabbin, par R. Juda Ben-Tibbon, dont il y a une édition de Venise, qui ne contient que le texte de l'Auteur. Il y en a une autre de la même ville, avec le Commentaire d'un Rabbin nommé Juda Muscato. Buxtorf l'a aussi fait imprimer à Bâle en 1660, avec une Version Latine, & des Notes. On en trouve encore une Traduction Espagnole, faite par le Juif Aben-Dana, qui y a joint des remarques écrites en Espagnol. * Simon, Buxtorf, *Biblioth. Rabin.*

* COZUMEL, isle de l'Amérique septentrionale, dans le Golfe de Honduras, à l'est de la presqu'isle de Yucatan. M. Delisle la place sous le 19 degré de latitude, & sous le 293 de longitude.

C R A.

CRABBE ou CRABBIUS (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit de Louvain, où il naquit en 1543. Dès son jeune âge, il temoigna une aversion extrême contre les Novateurs; & depuis qu'il se fut consacré à Dieu dans l'Ordre des Hermites de saint Augustin, il les poussa encore avec plus de force. C'étoit un des hommes de son tems qui prêchoit avec le plus de facilité & d'éloquence. Les Protestans n'y trouvant pas leur compte, se déchainérent contre le P. Crabbe. Ils le prirent l'an 1572, à Dordrecht en Hollande, & le jettérent dans une basse fosse, où il languit pendant deux ans. Ensuite ayant trouvé moyen de sortir, il continua à rendre ses services à l'Eglise, dans le ministére de la prédication. Il servit aussi son Ordre, dans lequel il exerça les dignitez de Provincial & de Prieur, & mourut en 1598. On a de lui quelques Traitez manuscrits, entre autres un Journal des Controverses contre les Protestans intitulé, *Diarium Controversiarum.* * Cornelius Curtius, *in Elog. Vir. Illust. August.* Le Mire, *in Biblioth. Franc.*

CRABBE ou CRABBIUS (Pierre) de Malines, Religieux de l'Ordre de saint François, dans le XVI siécle, se distingua dans son Ordre, & y fut élevé aux premiéres charges. Il travailla avec beaucoup de soin, pour s'opposer aux Protestans dans les Païs-Bas, & recueillit les Conciles en trois volumes, dont les deux premiers furent publiez l'an 1538 à Cologne, & le troisiéme en 1550. Surius y en ajoûta depuis un quatriéme. Pierre Crabbe mourut à Malines l'an 1553, âgé de 83 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 732. Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Willot, *Ath. Franç.*

CRABBIUS. *Voyez* CRABBE.

* CRABETH, (Théodore & Gauthier) fréres & fameux Peintres en Vitres. Les uns disent qu'ils sont originaires d'Allemagne, les autres de France; mais leur Descendans assurent qu'ils étoient de Hollande. Guillaume Tomberg, Peintre en vitres à Ter-Gaud ou à Goude, dit qu'ils apprirent de quelques Moines les premiers élémens de leur Art. Gauthier fit, à ce qu'on dit, le voyage de France & d'Italie, ayant pour coutume de laisser dans les lieux de son passage une vitre peinte pour preuve de sa science. Ces deux grands Maitres, quoique fréres, étoient aussi grands rivaux. Théodore

dore demeura dans le célibat, mais Gauthier se maria & laissa un fils naturel *Pierre*, qui dans la suite fut Bourguemaître de Goude.

* CRABETH (Adrien) frére des deux précédens, fut un habile Peintre en vitres. Il fut Disciple de Jean de Zwart qui étoit alors à Ter-Gaud, mais il surpassa bientôt son Maître. Ensuite il alla en France & mourut à Autun.

* CRABETH (Gauthier) petit-fils de Gauthier, fut un Peintre célebre. Pour atteindre à la perfection de son Art, il fit le voyage de France & d'Italie, & après treize ans d'absence il revint à Ter Goude où il épousa en 1628 *Adrienne* Vroesen. On ne sait le tems ni de sa naissance ni de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Description de la ville de Ter-Goude*, en Hollandois. Houbraken, *Théatre des Peintres des Pais Bas*, en Hollandois, *partie* 2.

CRAC. *Cherchez* PETRA.

CRACK. *Voyez* CARAK.

CRACKAW, ville. *Voyez* CRACOVIE.

CRACKAW, bourg. *Voyez* CRACKOW.

CRACKAW, famille *Voyez* CRAKOW.

* CRACKOW, bourg ou petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, est au sud-sud-ouest de Swerin, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

CRACOVIE ou KRAKOW, sur la Vistule, *Cracovia*, ville dans la Haute Pologne, capitale du Royaume, avec Université, & Evêché suffragant de l'Archevêque de Gnesne. Elle fut autrefois la demeure ordinaire des Rois de Pologne; mais aujourd'hui ils font presque toûjours leur résidence à Varsovie. Quelques Auteurs la prennent pour le *Corrodunum* de Ptolomée. Elle est située à neuf lieues de la Silésie, & à un peu plus de la Hongrie. Cracus, premier Prince de Pologne, jetta vers l'an 700 les fondemens de cette ville, à laquelle il donna son nom. Depuis, elle a été augmentée très-considérablement, & est divisée en quatre villes, qui ont chacune leurs Officiers differens, savoir, Cracovie, Cazimirie, Stradomie, & Cléparia. La première est environnée de murailles, fortifiée de quelques tours rondes de brique, avec des fossez, mais de peu de défense. Elle enferme le château bâti sur un rocher, & qui a environ un mille de circuit. C'est un grand corps de logis de pierre de taille, avec deux aîles, autour d'une grande Cour quarrée, où l'on voit trois galeries soutenues de colonnes, & pavées de marbre blanc & noir. Elles donnent dans les appartemens, & sont ornées de diverses peintures & statues. Il en est de même de tous ses appartemens, & sur tout de celui des Rois, qui est au second étage, où l'on estime la délicatesse des lambris. L'église cathédrale de saint Stanislas est très-belle & très-magnifique. Elle est environnée de chapelles, avec divers tombeaux des Rois de Pologne. Celle de saint Stanislas est à main droite, contre la clôture du chœur. Cette église est encore renommée par son Chapitre où l'on fait preuve de noblesse, & par son thrésor. Il y a à Cracovie plus de cinquante autres églises, qui ont toutes quelque chose de singulier, comme celle des Dominicains qui possède le corps de saint Hyacinthe Polonois. L'église cathédrale est enfermée dans le château, & celle de Nôtre-Dame est dans la grande place. Elle est très-vaste, répond à dix grandes rues, & est environnée de quatre superbes rangs de palais à l'Italienne. L'Académie de Cracovie fut fondée l'an 1364, par Casimir I, Roi de Pologne, qui obtint du Collége de Sorbonne à Paris, des Professeurs, qui ont été les principaux Auteurs de cette haute réputation que cette Université s'est aquise. Aussi Cracovie par excellence est appellée *la Rome de Pologne*, & son Académie *la ville de Sorbonne*. Cette ville souffre des Juifs, qui ont une Synagogue à Cazimirie: ils portent une chape avec une fraise au cou, & une longue robe noire. Les Suédois prirent Cracovie en l'an 1655, après un siége d'environ cinq sémaines. La partie dite Stradomie fut presque toute ruinée. Les Habitans donnérent trois cens mille richedales, pour se racheter du pillage. Ils sont presque tous Marchands & étrangers. Le Roi de Pologne leur donne des lettres de naturalité. Les maisons y sont de pierre & assez bien bâties: il y a aussi de beaux palais, & la campagne a des maisons très-agréables. Saint Stanislas fut fait Evêque de Cracovie l'an 1071, & sacré l'année suivante. Son prédécesseur Lampert, pour avoir négligé de demander le *Pallium*, fut cause que Cracovie ne fut plus qu'Evêché, d'Archevêché qu'il avoit été sous les Evêques précédens. Saint Hyacinthe de l'Ordre de saint Dominique, fut Chanoine de Cracovie sous l'Evêque Yves de Konski son oncle, avant que de se rendre Religieux. Il mourut en 1257, dans la même ville, où l'on a depuis gardé son corps. * Cromer, *de Situ Polon.* De Thou, *Hist. l.* 55. Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.* Cluvier, &c. Baillet, *Topogr. des Saints.*

* CRACOVIE (Le Palatinat de) province de la petite Pologne. Il a au Levant le Palatinat de Sandomir, au nord celui de Sirad, au Couchant la Silésie & la Haute Hongrie au midi. On renferme sous le Palatinat de Cracovie les Duchez d'Ozwieczin, de Zator & de Sibéria qui dépendoient autrefois de la Silesie, & la partie septentrionale du Comté de Cépuz qui étoit de la Haute Hongrie. Tout ce païs est fort abondant en mines. Il y en a de plomb où l'on trouve quelque peu d'argent à Slankow & ailleurs, de cuivre où l'on trouve de l'or à Sandecz, de vitriol à Biez, de sel à Wielicza & à Bochnia. Il est aussi assez fertile, étant arrosé par plusieurs riviéres, dont la Vistule qui le traverse par le milieu, est la principale. Cracovie est la capitale. On y distingue encore Slankow, Sandecz, Biecz, Wielicza, Bochnia, Lelow, Czenstochow & Lubowla. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRACUS, premier Prince de Pologne, fut élu par les Palatins, environ l'an 700. Cracus II, son frére, lui succéda; mais il ne porta pas longtems la couronne; car il fut assassiné à la chasse par Lech son frére, qui usurpa par ce fratricide la souveraine puissance. C'est Cracus qui a bâti la ville de Cracovie, & qui lui a laissé son nom. * Cellario, *Nova Descr. Polon.* Cromer, *l.* 1. Michow, *l.* 1.

CRADOCK, (Samuel) Prédicateur Anglois parmi les Presbytériens, vivoit dans le XVII siécle. Il avoit fait ses études à Cambridge, où il étoit Membre du Collége d'Emanuel. Il étoit Bachelier en Théologie & eut d'abord un Bénéfice de 300 livres sterling à Nort-Cadbury. Il fut obligé de l'abandonner en 1662, lors de la déposition générale des Presbytériens. Cette perte, si sensible pour lui, fut d'abord réparée par un riche parent qui l'institua son héritier universel. Cradock se souvint toûjours, avec reconnoissance, de cet effet de la providence divine, & choisit à cause de cela pour sa dévise, *Nec ingratus nec inutilis videar vixisse.* Il alla ensuite en Suffolck & prêcha tous les Dimanches deux fois, dans une certaine assemblée, sans en retirer aucuns gages. Il instruisit aussi de jeunes Gentilshommes dans toute sorte de Sciences. Vers l'an 1684, il étoit encore en vie & Ministre en Hérefordshire. On a plusieurs Ouvrages de sa façon, écrits en Anglois, *l'Harmonie des quatre Evangiles, in folio*, 1668; *Histoire Apostolique, in folio*, 1672; *Histoire de l'Ancien Testament; in folio*, 1683; *La Théorie & la Prattique, in quarto*, avec un Supplément; *Commentaire sur l'Apocalypse de St. Jean, in octavo*, en 1696. * Calmy, *Account of eject. Ministr.*

* CRAESBECK (Jean) d'Arschot en Brabant, Bachelier en Théologie & Religieux de l'Ordre de Citeaux, a écrit *Commentarius in Regulam Sancti Benedicti.* Il mourut en 1610. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 457.

CRAFT. *Voyez* CRATON (Adam)

CRAFTHEIM. *Cherchez* CRATON.

CRAFURD, nom d'un Comte qui est Chef des *Lindseys*, ancienne & noble famille d'Ecosse. Cambden dit que le château de Crafurd situé dans la Clidesdale, avec le titre de Comte, fut conféré par Robert II, Roi d'Ecosse, à *Jacques* Lindsey, à cause de la valeur qu'il avoit fait paroître dans un combat singulier, contre un Anglois nommé le Baron de *Wels* ou *Weisez*; & selon ce récit, ceux de cette famille ont été Comtes l'espace de 400 ans. Il ajoûte que ces Lindseys avoient rendu de bons services à leur patrie, & étoient d'une ancienne famille, depuis que *Guillaume* de Lindsey, épousa une des héritiéres de *Guillaume* de Lancastre, Lord de Candale en Angleterre, dont la niece au troisiéme degré s'étoit mariée dans l'illustre famille de Coucy en France. * Cambden, *Britan.* Buchanan, dans l'Histoire de Jacques II, parle du Comte de Crafurd, qui conjointement avec les Douglas ravagea les terres de Jacques Kennedy, Evêque de Saint André leur ennemi, & méprisa son excommunication. Mais son fils *Alexandre* Lindsey ayant été dépossédé de sa charge de Shérif d'Aberbrothock par ce Monarque, en faveur d'un Ogylvi, il survint une guerre entre les Lindseys & les Ogylvis: & sur le point que les deux partis alloient en venir aux mains, le Comte de Crafurd, qui étoit un homme d'une grande autorité, se mit entre les deux partis dans le dessein de porter son fils & les Ogylvis à un accommodement; mais ayant été tué dans ce moment par un soldat du parti contraire, les Lindseys tombérent sur leurs ennemis, & après un sanglant combat, ils remportérent une victoire, qu'ils poussérent autant qu'ils purent. Le même Auteur parle dans l'Histoire du même régne, d'une Ligue entre les Comtes de Crafurd, de Ross, & de Douglas, qui étoient alors les familles les plus remarquables & les plus puissantes d'Ecosse. Cette Ligue irrita fort le Roi contre Douglas, qui étant allé à Edimbourg, sur la foi d'un sauf conduit, fut poignardé par le Roi lui même en l'an 1452, parce qu'il n'avoit pas voulu rompre la Ligue. Sur cela le reste des Douglas, le Comte de Crafurd & leurs autres Alliez prirent les armes. Le Roi n'ayant pas assez de forces, pour leur résister, attendit la venue d'Alexandre Gordon, Comte de Huntley, qui avoit levé une grande armée, pour le secourir; mais comme il traversoit le Comté d'Angus, le Comte de Crafurd lui livra bataille à Brechin, força la meilleure partie des troupes du Roi à reculer, & auroit apparemment remporté la victoire, si Colace, qui commandoit l'aile gauche de l'armée de Crafurd, ne l'eut pas abandonné pour quelque mécontentement, en sorte que Gordon remporta la victoire. Etant obligé de retourner sur ses pas, pour défendre son propre païs, qui avoit été envahi par le Comte de Murray, autre Allié des Douglas, Crafurd s'empara des châteaux, & pilla les terres de ceux qui l'avoient abandonné. Après cela Grafurd & les autres Gentilshommes du parti des Douglas, furent déclarez rebelles par une assemblée des Etats tenue à Sterling, & on leva une armée pour les poursuivre. Le Comte de Crafurd ennuyé de la guerre, s'adressa au Roi & obtint son pardon, Jacques Kennedy, Evêque de Saint-André, qui avoit beaucoup de crédit, & toute la Noblesse d'Angus ayant intercédé pour lui, afin de prévenir la perte d'une si ancienne & si illustre famille. Crafurd, ayant obtenu son pardon, fit bientôt pencher la balance du côté du Roi, & agit si efficacément pour lui, que la guerre fut bientôt terminée. Il en usa avec tant de complaisance & de civilité avec la Noblesse de son voisinage dans la suite, qu'étant mort peu de tems après, il fut généralement regretté du Roi & de tout le peuple. Jacques III, étant en différent avec la Noblesse, tâcha d'en gagner quelques uns par ses complaisances, & en leur conférant des titres. Entre autres il créa David Lindsey, Comte de Crafurd, Duc de Montros; parce qu'il avoit beaucoup de pouvoir dans son canton. Les archives & les titres, qui appartenoient à cette famille, ayant été dissipez pendant les vint années de prison du dernier Duc, pour avoir demeuré fortement attaché au parti du Roi, on n'en peut pas dire de plus grandes particularitez. Le Comte de Crafurd, qui vivoit encore en 1701, vécut éloigné de toutes les affaires publiques durant les régnes de Charles II, & de Jacques II, parce qu'il étoit Nonconformiste. Mais au tems de la révolution, la faveur du Roi Guillaume III, & le choix du peuple le firent Président de toutes les Justices du Royaume, à l'exception de celle des Communs Plaidoyers. La demeure ordinaire de cette famille est à Strudder dans le Comté de Fife. Le fils ainé du dernier Comte, dont nous venons de parler, portoit le titre *de Lord Lindsey*. * Cambden. Buchanan. *Mémoires du tems.*

CRAGIUS, (Nicolas) naquit à Rypen en Jutlande & fut Recteur du Collége de Coppenhague en 1577. En 1592, il prit le

le degré de Docteur en Droit & fut en même tems, nommé Professeur en Grec dans l'Académie de Coppenhague. Christian IV, le choisit outre cela pour son Historiographe, & enfin en 1602 il fut Président de l'Abbaïe & du Collége de *Sora*; mais il mourut dans la même année, laissant des Ouvrages tant en manuscrit qu'imprimez qui font connoître combien il étoit savant dans l'Histoire & dans la Langue Gréque. Voici les titres de ses principaux Ouvrages imprimez, *De Republica Lacedæmoniorum*; *Heraclides Ponticus de Politiis, Græce & Latine*; *Livii sententiosè dicta*; *Panegyricus Christiano IV dictus*. * Witte, *Diar.* Bartholin & Moller, *de Scriptorib. Dan.*

CRAIBURG. *Voyez* KRAIBURG.

CRAICH. *Voyez* CREICH.

CRAILSHEIM. *Voyez* KRAILSHEIM.

CRAINBURG, ou KRAINBURG, ville d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Elle est dans la Carniole, sur la Save, au couchant de la ville de Laubach, dont elle est éloignée environ de huit lieues. Cette ville est fortifiée, & elle a donné le nom aux anciens Marquis de Crainburg, qui ont été les maîtres de toute la Carniole. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRAINTE, Déesse adorée des Gentils. Elle avoit à Sparte un temple, dans lequel on lui rendoit un culte religieux, fondé sur la prévention où l'on étoit que c'étoit elle qui maintenoit le plus les hommes dans leur devoir, & qui leur inspiroit les actions les plus louables. On croyoit même parmi les Grecs, que la valeur, la hardiesse & le courage, n'étoient que des effets de la crainte qu'on avoit d'être blâmé, d'être vaincu, & d'être deshonoré; car il est certain que ceux qui craignent le plus le reproche & la honte, sont ceux qui font les plus grands efforts pour l'éviter. Les Lacédemoniens ne réveroient donc pas la Crainte comme une de ces Divinitez pernicieuses, qu'on ne prioit que pour en détourner les effets, mais plutôt comme le principe de toutes les bonnes actions. C'est pour cela que les Ephores avoient placé le temple de la Crainte auprès du Palais, où ils tenoient leurs séances, soit pour avoir toûjours devant les yeux la Crainte de faire quelque chose indigne de de leur rang; soit pour mieux inspirer aux autres la Crainte de violer leurs loix, & leurs ordonnances. Les Romains avoient aussi dressé un temple à la Crainte, sous le régne de Tullus Hostilius; mais il semble qu'ils ne la regardoient que par son mauvais endroit, suivant le temoignage de saint Augustin, qui en parle de la sorte: *Hostilius mit au nombre des Divinitez, la Crainte & la Pâleur, deux des plus dangereuses passions ausquelles les hommes soient sujets, la premiere étant une émotion fâcheuse & involontaire de l'ame epouvantée, & l'autre étant moins une maladie, qu'un coloris desagréable qui défigure le corps.* Ainsi la Crainte révérée à Rome, étoit reconnue sous l'idee d'une passion servile, foible & basse; au lieu que celle que les Lacédémoniens adoroient, étoit un sentiment louable d'une ame bien-née. L'idée que S. Augustin donne de la Crainte & de la Pâleur est confirmée par une médaille qu'on peut voir dans les recueils des Médailles consulaires. * Plutarque, *dans la Vie de Cléoménès.* Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 6. *ch.* 10.

CRAK. *Voyez* CARAK.

* CRAKOW, famille des plus anciennes & des plus considérables de la Poméranie, tire son origine de Franconie & s'appelloit anciennement *Vieserod*.

Dans la Silésie il se trouve aussi une famille du nom de *Crakow*, mais elle n'a pas les mêmes armes que la précédente.

* CRAKOW (George) Chancelier de l'Electeur de Saxe, naquit à Stettin en 1525. Après avoir achevé ses études à Wittenberg & à Francfort sur l'Oder, il fut appellé en 1548 à Grypswald pour y être Professeur en Langue Gréque, & en Mathématiques. L'année suivante, on lui adressa la vocation de Professeur en Eloquence à Wittenberg, où bientôt après il fut fait Assesseur Consistorial, Docteur & Professeur en Jurisprudence & Avocat de la Chambre du Conseil. Dans la suite l'Electeur Auguste l'appella à Dresde, le fit d'abord Conseiller de la Cour; & en 1565, Membre de son Conseil Privé & Chancelier. En 1561, il assista de la part de la Maison Electorale de Saxe, à l'assemblée des Protestans à Naumbourg, où il répondit avec beaucoup d'énergie par un beau Discours Latin aux Légats du Pape Pie IV, parmi lesquels se trouvoit le célébre Cardinal Commendon. A la fin on le soupçonna de vouloir introduire la Réformation dans la Saxe, & sur ce soupçon il fut détenu prisonnier dans le château de Pleissenbourg à Leipsic. On dit qu'il voulut se tuer avec un couteau, pour ne rien découvrir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut traitte fort cruellement, & mourut misérable en 1575. On lui rend la justice d'avoir eu la connoissance des Langues & d'avoir été bon Orateur, & l'on assure que lorsqu'en 1572 l'Electeur fit recueillir & dresser les Constitutions du païs, il y contribua beaucoup du sien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CRAKOW (Joachim Ernest de) célébre Général des troupes de l'Empire, naquit en 1601. Il fut d'abord au service de Bogislas, Duc de Poméranie, en qualité de Capitaine d'Infanterie, & ensuite de Commandant de Greiffenhagen qu'il fut obligé de rendre en 1630 au Général Torquatus Conti. Lorsque Gustave Adolphe vint en Allemagne, il prit service sous lui comme Colonel de Cavalerie, & se trouva à toutes les heureuses expéditions de ce Monarque & sur tout à la bataille de Leipsic. En 1631, il assista à la prise de la ville de Winsheim. En 1633, il battit en Silésie un Régiment des Impériaux, commandé par le Comte de Buchheim. En 1634, il servit sous le Général Bannier, se trouva au siége & à la prise de Francfort sur l'Oder, & fut blessé au cou dangereusement. Il reçut aussi dans la suite une grande blessure au combat de Witstok, se démit aussi-tôt après de son emploi, & vécut dans la retraite jusques à ce que l'Empereur Ferdinand III le fit en 1643, Général Maréchal des Logis. Il leva quelques troupes pour l'Empereur, & tâcha par quelque secrette intelligence de se rendre maître de la ville d'Olmutz en Moravie, & de l'enlever aux Suédois. En 1645, il fut envoyé en Silésie avec un corps de troupes, fit une invasion dans la Poméranie Ultérieure, & prit poste près de Belgart. Konigsmark Général Suédois, pour s'opposer aux progrès du Général Crakow, marcha en Poméranie, reprit tout ce que l'on avoit perdu, & obligea Crakow de se retirer avec perte. Il perdit après cela tout son crédit à la Cour de l'Empereur, & fut contraint d'abandonner le service. Il choisit Dantzic pour le lieu de sa retraite, & mourut là en 1645. On dit qu'il épousa une Bourgeoise appellée Emerentiane. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælii *Pommerland*, *l.* 6. Hartknoch, *Preuss. p.* 421. Lucas, *Silesisch Chron.* Mullerus, *Annales Sax.* Peuceri *Historia Carcerum. Gratiani Vita l.* 2. *c.* 5. Schneideri *Chron. Lips.* Thomasius, *in Notis ad Kulpisii Dissertationum de Auctoritate Legum.*

CRAKOW, ville. *Voyez* CRACOVIE.

CRAMAUD (Simon de) Cardinal & Patriarche d'Alexandrie, étoit natif de Cramaud, près de Rochechouart en Poitou. Il fut Maître des Requêtes, & Chancelier de Jean de France, Duc de Berry, Comte de Poitou & d'Auvergne, fils du Roi Jean. En 1385, il succéda à Bertrand de Maumont, Evêque de Poitiers. Depuis il fut Patriarche d'Alexandrie, & reçut en 1413, du Pape Jean XXIII, le chapeau de Cardinal. Ce Prélat eut beaucoup de part à tout ce qui se fit en France, pour faire cesser le Schisme qui affligeoit l'Eglise. Il présida à diverses assemblées qui se firent pour cela; & même il se trouva au Concile de Pise, où il fut transferé à l'Archevêché de Rheims, étant déja Patriarche d'Alexandrie, & Administrateur de l'église de Carcassonne. Il mourut en 1429. * Ciaconius, *in Joan. XXIII.* Jean Besly, *des Evêques de Poitiers.* Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Du Puy, *Histoire du Schisme, &c.*

* CRAMER (Daniel) naquit à Retz en Neumark le 20 janvier 1568. Après avoir fait ses études en partie sous les yeux de son pére, en partie à Landsberg, à Stettin & à Dantzic, il revint chez lui, où il exerça pendant quelque tems la charge de Recteur des Ecoles publiques, après quoi il alla à Rostok pour aquérir de nouvelles connoissances. Ce fut là qu'on lui confia la conduite du fils de George Rozenkrans, Ministre d'Etat du Roi de Dannemarc. Après y avoir été reçu Maître ès Arts, il alla avec son Elève à Wittenberg, où on lui adressa plusieurs vocations, mais il choisit celle de Professeur extraordinaire en Eloquence. Ensuite il fut revêtu de l'emploi d'Inspecteur des Etudians qu'on nomme *Boursiers.* Il donna une partie de son tems à la Théologie. Il fut appellé à Stettin pour remplir les charges de premier Doyen, de Professeur & d'Assesseur Consistorial. Il les accepta, après avoir remis à Rostok le jeune Rozenkrans entre les mains de ses parens. En 1597, il fut fait Ministre de Marienkerk, & Inspecteur du Collége. L'année suivante il reçut à Wittenberg le degré de Docteur en Théologie. Il mourut le cinquiéme octobre. On a de lui, *Disputationes Octodecim de præcipuis Logicæ Aristot. partibus*; *Isagoge in Metaphysicam Aristotelis*; *Tractatus de sublimi corporis Beatorum spiritualis mysterio*; *Sana Doctrina de Prædestinatione*; *Scholæ Propheticæ*; *Arbor hæreticæ consanguinitatis*, & quelques autres Ouvrages en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol. dec.* 4. & *in Diar. Biogr.* Freherus, *in Theatro.*

* CRAMER (Jean Frédéric) Résident du Roi de Prusse à Amsterdam avoit une parfaite connoissance de la Langue Latine & des Médailles. Il connoissoit personnellement presque tous les Savans d'Allemagne & de France. Frédéric I, Roi de Prusse, le donna pour Precepteur au Prince Royal. Ce fut dans cette ville qu'il commença à écrire l'Histoire du Roi son Maître, dont la mort fut un coup fatal pour le Résident; car on lui ôta tout aussi-tôt sa pension, & cela le mit dans la nécessité de faire des dettes qu'il ne put payer. Cela lui causa un tel chagrin qu'il en tomba malade. Il lui survint alors une violente hémorrhagie dont il mourut à la Haye le 17 février 1715. On a de lui, *Vindiciæ nominis Germanici contra quosdam obtrectatores Gallos.* Il composa cet Ouvrage à l'occasion de la question que faisoit le Pére Bouhours, *si un Allemand pouvoit être bel esprit.* Il a aussi donné au public une belle *Traduction Latine de l'Introduction de Puffendorf à l'Histoire.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Journal de Leipsic* de l'an 1715.

* CRAMM (Ascagne) fameux Guerrier, se mit d'abord au service de France, & gagna la bataille qui se donna en 1515 près de Milan. Dans la suite il passa à celui de Frédéric, Roi de Dannemarc, & en 1524, à celui de l'Electeur de Saxe. L'année d'après il étouffa la rebellion des Païsans près de Frankenhausen. En 1528, il entra au service de l'Empereur, & se trouva au siége de Lodi qu'on ne put prendre. Comme il retournoit d'Italie en Allemagne, il mourut à Coire, le même jour qu'il reçut la nouvelle que sa femme étoit morte en couche. Luther l'aimoit extrémement, & lui en donna deux marques, l'une de le prier pour Parrain d'un de ses enfans, l'autre de lui dédier un petit Ecrit où il agite & examine cette question, *Si les Gens de guerre peuvent être en état de salut.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Adelsp. partie* 2. *p.* 58. Seckendorf.

CRAMMER ou CRANMER (Thomas) Archevêque de Cantorbéry, issu d'une famille noble dans la Province de Nottingham, naquit le deuxiéme juillet 1489. Son pére s'appelloit aussi *Thomas Crammer.* Il s'appliqua fort aux études dans sa jeunesse: à l'âge de 14 ans il fut envoyé à Cambridge. Etant parvenu à un âge plus mûr, il commença à étudier l'Ecriture avec soin, & à approfondir les controverses de Religion qui étoient alors en vogue. En 1524, il prit le degré de Docteur en Théologie. Lorsque Henri VIII, Roi d'Angleterre voulut se séparer de *Catherine*, qui avoit auparavant été épouse de son frére, & la Cour de Rome ayant tergiversé pendant quelques années sans rendre aucune réponse positive sur ce sujet, Crammer fut le premier qui conseilla au Roi de consulter quelques Universitez & quelques Théologiens; de se séparer de son épouse si le résultat des consultations alloit-là; & de se mettre au reste peu en peine de ce qui pourroit en arriver. Le Roi goûta cet avis. Crammer fut lui même un de ceux qu'on envoya en France pour cet effet, & qui fit tous ses efforts pour prou-

prouver la justice de ce divorce. Peu de tems après il s'aquit tant d'estime & de crédit, qu'en 1533, il fut nommé Archevêque de Cantorbéry à la place de *Warame*, mort la même année. Le Pape confirma cette nomination, quoique Grammer n'eût pas fort ménagé la Cour de Rome. Mais le Pape fit cette démarche de peur que Crammer ne lui portât d'autres coups encore plus sensibles. Cependant l'affaire du divorce fut poussée; l'Archevêque de Cantorbéry, quelques autres Evêques & Théologiens, entamérent le procès, citérent le Roi & la Reine devant eux, & comme la Reine ne comparut ni en personne, ni par Procureur, ils prononcérent que le Roi en étoit séparé légitimement. *Anne de Boulen* seconde épouse du Roi, ayant ensuite été accusée d'adultére, Crammer convaincu de son innocence s'intéressa pour elle auprès du Roi, ce qu'il fit avec tant d'adresse, que lorsqu'Anne de Boulen eut été décapitée, le Roi ne lui voulut aucun mal de ce qu'il en avoit osé prendre le parti, mais lui continua son ancienne faveur. Dans ces entrefaites, le grand but de Crammer étoit d'introduire en Angleterre la Réformation; & il professa lui même ouvertement la Religion Protestante, ce qui du vivant de Henri VIII, l'exposa à quelque danger, parce que ce Monarque resta Catholique, quoiqu'il eût renversé l'autorité du Pape dans son Royaume. Les ennemis de Crammer cherchérent souvent à lui nuire sans pouvoir réussir. Le Roi étant mort en 1547, & Edouard son successeur n'ayant régné que peu de tems, Marie monta sur le Thrône en 1553. Elle détesta Crammer, tant à cause de sa Religion, que parce qu'il avoit été un de ceux qui avoient le plus contribué au divorce de sa mére. Crammer fut d'abord mis en prison & conduit à Oxford, où *Nicolas Ridley*, Evêque de Londres, *Hugon Latimer*, Evêque de Winchester & lui, furent obligez de disputer avec quelques Catholiques. La conclusion de la dispute fut que Crammer fut déclaré avoir été convaincu, & on le reconduisit en prison. Il y demeura pendant deux ans essuyant toutes sortes de rigueurs. Les Catholiques le tentérent, tantôt par des menaces, tantôt en le flattant de l'espoir de la liberté, & du rétablissement dans sa dignité; ils le poussérent même à la fin jusques à signer un écrit par lequel il rejettoit la Doctrine des Protestans & approuvoit les principaux dogmes de l'Eglise Romaine. Mais cette démarche de Crammer ne suffisoit pas pour le réconcilier avec la Reine Marie, & elle persista dans la résolution de le faire mourir. Le premier mars 1556, on le conduisit de la prison dans l'Eglise de Sainte-Marie, où un certain *Coleus* fit un Sermon dans lequel il exhorta l'Archevêque de Cantorbéry, à demeurer ferme dans la Religion Catholique. Coleus ayant fini son Discours, Crammer parla à son tour & témoigna publiquement combien il se repentoit de s'être laissé détourner des sentimens des Protestans, dont il fit alors une profession solemnelle, & anathématisa la Religion Romaine. Là-dessus on le conduisit à l'endroit où *Latimer* & *Ridley* avoient été réduits en cendres. Lorsqu'il fut attaché au poteau & qu'on eut mis le feu au bucher, il étendit sa main droite, & dit, *qu'elle avoit bien mérité ce supplice après avoir commis un crime aussi énorme que de signer une injuste rétractation.* Il souffrit ce supplice avec une constance inexprimable & mourut âgé de 68 ans. Pour ce qui est de ses Ecrits, en voici la liste: *Catechismus doctrinæ Christianæ; de Ministris ordinandis liber unus; de Eucharistia liber unus; Defensionis Catholicæ doctrinæ libri quinque; Locorum Communium ex Doctoribus libri duodecim, &c.* Il a aussi corrigé la Version Angloise de la Bible. * De Thou, *l.* 17. Sandére, *de Schism. Angl.* Burnet, *Hist. Reform. Anglic. partie* 1. *p.* 56. 74, 99. *&c. partie* 2. *p.* 220. *&c.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. Exter.* Fréher, *in Theatro.* Seckendorf, *Hist. Lutheranismi.*

CRAMOISY (Sébastien) célébre Imprimeur de Paris, étoit un des principaux de sa profession. Quoique ses éditions n'eussent ni l'exactitude, ni la beauté de celles qui étoient sorties des Imprimeries des Etiennes, des Manuces, des Plantins, & des Frobens, néanmoins il avoit une capacité plus qu'ordinaire, qui non seulement le faisoit considérer comme le Chef de la célébre Société du *Grand Navire*, c'est à dire, des plus considérables Libraires de Paris, mais qui fut cause encore qu'on jetta les yeux sur lui, pour lui donner la direction de la plus belle Imprimerie du monde, nouvellement établie au Louvre, par la magnificence du Roi Louïs XIII. Le catalogue de ses éditions, a été imprimé plus d'une fois, tant par lui que par son petit-fils qui lui succéda dans la direction de l'Imprimerie royale. Il avoit été Echevin de la ville de Paris. Il mourut au mois de janvier 1669. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeurs, tome* 1. *partie* 2. *p.* 39. *n.* 22. édit. d'Amsterdam, 1725.

CRANA. *Cherchez* CARNA.

* CRANACH, CRANICH, ou selon d'autres CRONACH (Luc) natif de l'Evêché de Bamberg dans la Franconie, fut dans son tems un des plus fameux Peintres d'Allemagne, & son habileté le fit appeller à la Cour de l'Electeur de Saxe où se trouvent aussi les plus considérables de ses ouvrages. Il fut Conseiller à Wittenberg & possédoit les bonnes graces de l'Electeur Frédéric, qui fut pris par Charles-*Quint* dans la bataille de Mulberg. Cet Empereur, au siége de Wittenberg, fit venir Cranach auprès de lui, & lui donna la liberté de lui demander quelque grace. Cranach par reconnoissance pour son bon Maître, lui demanda la vie & la liberté de l'Electeur. Il mourut à Weimar le 16 octobre de l'an 1553, âgé de 81 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sandrart, *Teutsche Acad. partie* 2. *l.* 3. *c.* 4. Freheri *Theatrum.*

* CRANACH, &c. (Luc) fils du précédent hérita du nom & de l'habileté de son pére. Il étoit né Wittenberg où il fut revêtu de la dignité de Bourguemaître & mourut le 14 janvier 1586. * Les mêmes.

CRANAUS, second Roi d'Athénes, succéda à Cécrops, l'an 2527 du monde, & 1508 avant JESUS CHRIST. Sous son régne arriva le déluge de Deucalion en Thessalie. Ce Deucalion sauvé du déluge, se retira à Athénes, la neuviéme année du régne de Cranaüs. Il avoit un fils nommé Amphictyon, qui épousa la fille de Cranaüs, & qui chassa bientôt son beau-pére pour s'emparer du Royaume. * Castor cité par Eusébe, *in Chron.* *Voyez* ARÉOPAGE.

CRANBORN ou CRANEBORN, ville avec marché, dans le Comté de Dorset, la capitale de son canton. Elle est à la source d'une riviére, qui se jette dans la Stowre. Elle est ancienne, & située à 85 milles Anglois de Londres. Cette ville donne son nom à une belle & grande forêt qui occupe la partie du nord-est de cette province. * *Dict. Anglois.*

CRANBROOK ou CRANEBROOK, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Kent, qu'on nomme *Surrey Lath*, à la source de la riviére de Médway, à 44 milles Anglois de Londres. On y brasse de la biére qui est très estimée. * *Dict. Anglois.*

CRANENBOURG, bourg du Cercle de Westphalie en Allemagne. Il est dans le Duché de Cléves, à une lieue & demie de la ville de ce nom du côté du Couchant. On le prend pour l'ancien *Burcinacium* ou *Burginacium*, lequel pourtant Sanson croit avoir été au lieu où est maintenant le Fort de Schenck. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRANEVELD (François) Conseiller au Grand Conseil à Malines étoit de Nimégue. Il étudia à Louvain, & fut depuis Pensionnaire de Bruges, avant que d'être Conseiller de Malines, où il mourut le quatriéme octobre 1564. On dit qu'il apprit la L[illegible]e Gréque sur la fin de sa vie, & que l'usage qu'il fit de cette étude, fut de traduire les six livres de Procope, *des Edifices de Justinien*, & trois Homélies de saint Basile. Il a fait une préface au Traité de Jean-Louïs Vivès, sur la Vérité de la Religion Chrétienne. Il eut un fils nommé Josse, qui fut Conseiller de Gueldre. * Le Mire, *Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* CRANFORD, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dorset, sur la rive droite de la Stowre, dans l'endroit où cette riviére reçoit celle d'Alen. On y a trouvé quelques veines de vitriol. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 686.

CRANGANOR, Royaume dans la presqu'isle de l'Inde en deça du Golfe de Bengale, sur les côtes de Malabar, avec une ville de même nom. Elle appartenoit aux Portugais qui possédoient presque tout le païs, mais aujourd'hui les Hollandois en sont les maîtres. Les peuples y sont presque tous Chrétiens. L'Evêque d'Angamale y fait souvent sa résidence, depuis 1609. * Jarric, *l.* 6. *ch.* 14. Govea, *Progrès de l'Eglise*, *l.* 2. *ch.* 19.

CRANICH. *Voyez* CRANACH.

CRANMER. *Voyez* CRAMMER.

* CRANNE, bourg de France, cy-devant dans la Picardie, & présentement dans l'isle de France depuis que le Laonnois y est annexé. Il est au sud est de Laon dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CRANOSTAW, KRANOSTAW ou KRANOSLAW, *Cranostavia*, ville de Pologne dans la Russie Noire. Elle est située sur la riviére de Wieprz qui y forme un étang, ce qui contribue à la rendre très-forte. Cranostaw est aujourd'hui le siége Episcopal de Chelm, qu'on y a transféré. * Sanson.

* CRANSAC, village de France dans le Rouergue, au nord-nord-ouest de Rodès, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. Il y a des mines de pierres & de charbons de terre, fort abondantes, pour le commerce desquelles le Lot est fort avantageux; mais ce qui rend ce lieu plus célébre, ce sont deux fontaines d'eaux minérales, que l'on estime des meilleures de l'Europe. Elles attirent en ce lieu quantité de Malades, dans les deux saisons de mai & de septembre. On transporte ces eaux dans les lieux éloignez, même jusqu'à Paris. Leur principal effet est de rétablir les estomacs foibles & languissans, de dissiper les obstructions, & de soulager les douleurs de la néphrétique. Au dessus de ces fontaines, il y a des grottes ou étuves, où les Malades se font suer pour guérir les rhumatismes, les gouttes sciatiques & les paralysies, & pour rétablir les membres blessez ou affoiblis. La vertu de ces eaux consistent dans l'alun dont elles sont imprégnées. On en tiroit autrefois dans les mines de charbon, parce que ce minéral n'y étoit ni assez mûr, ni assez fin. Ces eaux minérales sortent de la montagne dans laquelle on a pratiqué les étuves dont on vient de parler. Cette montagne renferme un feu intérieur qui s'exhale ordinairement en fumée, mais qui jette assez souvent des flammes considérables. La superficie du terrain y est toute brûlée, marque certaine que le feu n'en est pas profond. Aussi ne s'y plaint-on guéres de tremblemens de terre, si fréquens dans le voisinage des autres Volcans. * *Dict. Univ. de la France.*

CRANTOR, Philosophe & Poëte Grec, naquit à Solos dans la Cilicie. Il quitta son païs natal, où il étoit admiré, s'en alla à Athénes, & fut Disciple de Xénocrate avec Polémon. Celui-ci ayant succédé à Xénocrate dans l'Académie, vers la fin de la CXVI Olympiade, eut le plaisir de voir au nombre de ses Ecoliers le même Crantor qui avoit été autrefois son Condisciple. Cependant cet Ecolier étoit assez docte pour enseigner la Philosophie, & l'on en étoit si persuadé, que lorsqu'il se retira dans le Temple d'Esculape pendant une maladie, plusieurs personnes s'y transportérent, s'imaginant qu'il avoit dessein d'y établir une Ecole, & voulant se mettre sous sa discipline. Arcésilas son Mignon n'y alla point dans cette vue, mais dans l'espérance d'obtenir de lui une bonne recommandation auprès de Polémon. Il obtint ce qu'il souhaitoit. Crantor se fâcha si peu de cette demande, qu'aussi tôt qu'il fut guéri il devint lui même un des Auditeurs de Polémon. Il passa pour l'un des piliers de la Secte Platonique, & fut le premier qui composa des Commentaires sur les Ouvrages de Platon. S'il n'expliqua pas plus clairement les autres choses que ce qui concerne la nature de nôtre ame, il avoit autant de besoin que Platon d'un nouveau Commentateur. Il fit un livre *de Consolation* qui s'est perdu & qu'on estimoit beaucoup. M. Bayle croit qu'il étoit intitulé *περὶ πένθους, du Deuil*, & il tire cette conjecture d'un passage de Diogéne Laërce qui dit, *On admire principalement son livre du Deuil.* Cicéron en parle de la sorte: *Legimus omnes Crantoris veteris Acade-*

mica

mici de Luctu, est enim non magnus, verum aureolus & ut Tuberoni Panatius pracipit, ad verbum ediscendus libellus. Crantor n'étoit pas fort âgé quand il mourut d'hydropisie. Il laissa à Arcésilas son bien qui montoit à douze talens. On remarque que Crantor ayant cacheté ses Poësies, il les mit dans le Temple de Minerve à Solos. * Diogéne Laërce, *l.* 4. Bayle, *Dict. Crit.* 4. *edit.*

CRANZ. *Cherchez* KRANTS.

CRANUS, fils de *Crana* & de *Janus*, & non pas son frére, comme dit Bérose. Il rendit à Crana toutes sortes d'honneurs, lui ayant dédié un bois sur les bords du Tibre, & institué une Fête tous les ans. Il régna 54 ans sur les Aborigénes. * *Antiq. Gréques & Romaines.*

CRAOL. *Voyez* CARELL.

CRAON sur l'Oudon, petite ville de France en Anjou, vers les frontiéres du Maine & de la Bretagne, a donné son nom à la Maison des Barons de CRAON, assez renommée dans notre Histoire. Cette Baronnie de Craon entra, en 1386, dans la Maison de la Tremoille, par le mariage de Gui VI, Sire de la Tremoille, avec Marie de Sulli, fille unique & héritiére de Louïs de Sulli, & d'Isabelle de Craon. Marie de Sulli avoit été accordée avec Charles de Berry, Comte de Montpensier, fils de Jean de France, lequel mourut en 1383. La ville de Craon souffrit beaucoup en 1562, durant les guerres civiles.

I. ROBERT, surnommé le *Bourguignon*, Seigneur de Craon, fils puîné de RENAUD, I. du nom, Comte de Nevers, & d'*Adéle* de France, sœur de *Henri*, I. du nom, Roi de France, fut élevé auprès d'Agnès de Bourgogne, Comtesse d'Anjou sa grand' tante, & fort considéré de Géofroy, dit *Martel*, Comte d'Anjou, qui le maria à *Avoise* Dame de Sablé, & lui donna la Baronnie de Craon en Anjou, confisquée sur Guérin de Craon. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1098, & eut pour enfans 1. RENAUD, II. du nom, dit *le Bourguignon*, qui suit; 2. ROBERT, surnommé *Vestrob*, qui a donné origine aux Seigneurs de SABLÉ, rapportez par M. Ménage en son Histoire de Sablé; *Henri*, Seigneur du Lyon d'Angers; & 4. *Béatrix*, mariée à *Géofroy*, Seigneur de Château-Gonthier.

II. RENAUD dit *le Bourguignon*, II. du nom, Seigneur de Craon, dont la postérité prit le nom, fut aussi Seigneur de Brion & du Lyon d'Angers, & fonda l'Abbaïe de la Rue dans le voisinage de Craon en 1096. Il avoit épousé avant l'an 1078, *Ennoguen* de Vitré, surnommée *Domite & Domitille*, Dame de Craon, fille de *Robert*, Seigneur de Vitré, & de *Berthe*, Dame de Craon, dont il eut 1. *Mahaud* de Craon, mariée, selon la Morliére, à *Raoul*, Seigneur de Créquy; 2. MAURICE, I. du nom, qui suit; 3. *Henri*; & 4. *Robert* de Craon, qui fut fiancé à la fille unique de *Jourdain* Eschivat, II. du nom, Seigneur de Chabanois & de Confolant; mais voyant qu'on lui manquoit de parole, il s'en alla de dépit en la Terre-Sainte, où il prit l'habit de Templier, & fut le second des Maîtres des Templiers, dits autrefois *du Temple*, depuis l'an 1130, jusqu'en 1149.

III. MAURICE, I. du nom, Seigneur de Craon, accompagna Foulques, V. du nom, Comte d'Anjou, depuis Roi de Jérusalem, dans la guerre qu'il eut contre Henri, I. du nom, Roi d'Angleterre. Il épousa l'an 1100, *Typhaine* de Chantocé surnommée l'*Anguille*, Dame de Chantocé & d'Ingrande, fille de *Hugues*, Seigneur de Chantocé, &c., dont il eut HUGUES qui suit.

IV. HUGUES, Seigneur de Craon, de Chantocé & d'Ingrande, épousa 1. *Agnès* de Laval, fille de *Gui*, III. du nom, Sire de Laval, & d'*Emme* de Mortain: 2. *Isabelle* dite *Marquise*. De sa premiére femme vint 1. *Renaud* de Craon, mort jeune: & de la seconde sortirent, 2. MAURICE, II. du nom, qui suit; 3. *Foulques*, mort sans postérité; 4. *Guy*, qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1192; 5. *Robert*, Chanoine d'Angers en 1190; & 6. *Marquise* de Craon, mariée à *Hugues*, Seigneur de la Guerche, de Pouance & de Segré.

V. MAURICE, II. du nom, Seigneur de Craon, &c. étoit mort en 1215, ayant eu d'*Isabelle* de Meullence, dite de *Beaumont*, 1. *Maurice*, III. du nom, Sire de Craon, mort sans postérité avant l'an 1224; 2. *Pierre*, avant l'an 1215; 3. AMAURY, I. du nom, Sire de Craon, qui suit; 4. *Havoise*, mariée 1. à *Guy*, VI. du nom, Sire de Laval: 2. à *Yves* le Franc; & 5. *Constance* de Craon, vivante en 1216.

VI. AMAURY, I. du nom, Seigneur de Craon, de Chantocé, d'Ingrande, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, fit la guerre en 1222, à Pierre de Dreux dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, par qui le fit prisonnier. Etant sorti de prison l'année suivante après avoir payé une grosse rançon, il mourut, le 12 mai 1226, sur le point de faire un voyage contre les Albigeois. Il avoit épousé avant l'an 1214, *Jeanne* des Roches, Dame de Sablé, de Briolé, de Châteauneuf-sur-Sarte, &c. fille aînée & héritiére de *Guillaume* des Roches, Seigneur de Sablé, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, & de *Marguerite*, Dame de Sablé, dont il eut 1. MAURICE, IV. du nom, Sire de Craon & de Sablé, qui suit; 2. *Jeanne*, fiancée à *Artus*, second fils de *Pierre*, Duc de Bretagne; & 3. *Isabelle* de Craon, mariée 1. à *Raoul*, Seigneur de Fougéres: 2. à *Caron* de Bodegat, Chevalier Breton, avec lequel elle vivoit en 1257.

VII. MAURICE, IV. du nom, Sire de Craon, de Sablé, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, épousa *Jeanne*, dont la famille n'est pas connue. Il en eut *Amaury*, II. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal d'Anjou, qui étoit mort en 1269, sans laisser postérité d'*Yolande* de Dreux, fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Dreux; & MAURICE, V. du nom, qui suit.

VIII. MAURICE, V. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal d'Anjou, qui mourut en 1282. De lui & d'*Isabelle* de Lusignan, fille de *Hugues*, X. du nom, dit *le Brun*, Comte de la Marche, & d'*Isabelle*, Comtesse d'Angoulême, morte le 14 janvier 1299, vinrent, 1. MAURICE, VI. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* de Craon, mariée à *Gérard* Chabot, II. du nom, Seigneur de Retz, de Machecoul, &c.

IX. MAURICE, VI. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, &c. fit son testament le premier février 1292, au retour de son ambassade d'Angleterre, & mourut dix jours après. Il avoit épousé en 1277, *Mahaud* de Malines, fille de *Gaulthier-Berthoul*, Seigneur de Malines, & de *Marie* d'Auvergne, morte le 28 septembre 1306, dont il eut 1. AMAURY, III. du nom, qui suit; 2. *Marie*, alliée le 25 août 1363, à *Robert* de Brienne, Vicomte de Beaumont-au-Maine, &c. morte le 21 août 1312; 3. *Isabelle*, mariée à *Olivier*, Seigneur de Clisson, morte le 30 juillet 1350; & 4. *Jeanne* de Craon, morte sans alliance le 25 août 1312.

X. AMAURY, III. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, &c. fut nommé avec quelques autres Seigneurs, pour terminer le different qui étoit entre le Roi Philippe *le Long* & Eudes Duc de Bourgogne, & les Nobles de Champagne & de Brie, au sujet des hommages & de la maniére de les faire. Il fut le dernier de sa Maison qui posséda la charge héréditaire de Sénéchal d'Anjou, de Touraine & du Maine, ayant cédé celle de Touraine au Roi en 1323, & échangé en 1330 celles d'Anjou & du Maine avec le Roi, & mourut le 26 janvier 1332, âgé de 53 ans. Il épousa 1. *Isabelle* de Sainte-Maure, Dame de Sainte-Maure, de Marcillac, de Montbason, de Montcontour, de Jarnac, &c. fille unique & héritiére de *Guillaume*, IV. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, &c. morte le 13 décembre 1310: 2. *Béatrix* de Roucy, fille de *Jean*, IV. du nom, Comte de Roucy & de *Jeanne* de Dreux. De la premiére femme vinrent, 1. MAURICE, VII. du nom, Sire de Craon, qui suit; & 2. GUILLAUME de Craon, surnommé *le Grand*, Seigneur de Sainte-Maure, *qui fit la branche des Vicomtes de* CHATEAUDUN, *rapportée cy après*: de la seconde sortirent, 3. *Simon* de Craon dit aussi *Maurice*, mort le 26 janvier 1330, à l'âge de sept ans; 4. PIERRE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LA SUZE, *rapportée cy-après*; 5. *Jean*, Evêque du Mans, puis Archevêque de Rheims, mort le 26 mars 1373; 6. *Béatrix*, mariée à *Eon*, Seigneur de Loheac & de la Roche-Bernard, morte le 26 septembre 1356; 7. *Isabeau*, morte sans alliance en 1333; & 8. *Marguerite* de Craon, destinée Religieuse à Longchamp près de Paris, où elle mourut le 26 août 1336.

XI. MAURICE, VII. du nom, Sire de Craon, de Sablé, &c. mourut le huitiéme août 1330. Il avoit épousé *Marguerite* de Mello, Dame de Sainte-Hermine, fille de *Dreux* de Mello, Seigneur de Château-Chinon, de Sainte-Hermine, &c. & d'*Eléonore* de Savoye, dont il eut 1. AMAURY, IV. du nom, Sire de Craon, qui suit; 2. *Isabeau*, Dame de Craon après la mort de son frére, mariée 1. à *Guy* de Laval, XI. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gaure & d'Aquigni: 2. à *Jean* Bertrand de Briquebec, Vicomte de Fauquernon: 3. à *Louis*, I. du nom, Sire de Sully, morte le deuxiéme février 1394; & 3. *Yolande* de Craon, dont l'alliance est ignorée, vivante en 1404.

XII. AMAURY, IV. du nom, Sire de Craon, de Sainte-Maure, de Chantocé, d'Ingrande, de Sablé, &c. servit les Rois Philippe *de Valois*, Jean son fils, & Charles V, dans leurs armées; fut aussi Chef de guerre & Capitaine souverain en Xaintonge, en Poitou, en Anjou & en Basse Normandie; demeura prisonnier à la bataille de Poitiers, & mourut le 30 mai 1373, sans postérité de *Perronnelle* de Thouars, fille aînée de *Louis*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, Comtesse de Dreux, qu'il avoit épousée en 1324.

BRANCHE DES VICOMTES *de Châteaudun.*

XI. GUILLAUME de Craon, I. du nom, surnommé *le Grand*, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Sainte-Maure, &c. second fils d'AMAURY, III. du nom, Sire de Craon, &c. & d'*Isabelle*, Dame de Sainte-Maure, &c. sa premiére femme, fut Chambellan des Rois Philippe *de Valois*, & de Jean son fils, & l'un des Favoris de Louïs, I. du nom, Duc d'Anjou. Il aquit les Terres de Dommart & de Bernarville en Ponthieu, & vivoit encore en 1382. Il avoit épousé *Marguerite* de Flandre, Vicomtesse de Châteaudun, fille puînée de *Jean* de Flandre, Seigneur de Nêle & de Tenremonde, Vicomte de Châteaudun, &c. & de *Béatrix* de Châtillon-Saint-Paul, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom; qui suit; 2. PIERRE, *qui fit la branche des Seigneurs de* LA ROCHE-BERNARD, *qui sera rapportée cy-après*; 3. JEAN, Seigneur de Dommart, *tige des Seigneurs de* DOMMART, *aussi représentez cy-après*; 4. *Guy*, Seigneur de Sainte-Julite, Chambellan du Roi Charles VI, qui fit son testament en 1401, & mourut sans enfans de *Jeanne* de Chourses, sœur de *Jean*, Seigneur de Malicorne; 5. *Marie*, Dame de Saint-Aignan, mariée en 1373, à *Hervé*, Seigneur de Mauny & de Thorigni, morte en 1401, & *Béatrix* de Craon, mariée à *Renaud*, Seigneur de Maulevrier & de Toureil.

XII. GUILLAUME de Craon, II. du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Marcillac, de Montbason, de Sainte-Maure, de Jarnac, &c. Chambellan du Roi Charles VI, épousa *Jeanne* de Montbason, fille de *Renaud*, Seigneur de Montbason, & d'*Eustache* d'Anthenaise, dont il eut 1. *Guillaume* de Craon, III. du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Sainte-Maure, &c. mort sans lignée; 2. JEAN qui suit; 3. *Marguerite* de Craon, Dame de Montbason, de Sainte-Maure, &c. après la mort de *Jean* son frére, mariée à *Guy*, VIII. du nom, Seigneur de la Rochefoucault; 4. *Isabeau*, alliée à *Guillaume* Odart, Seigneur de Verriéres; 5. *Marie*, Dame de Précigné, de Verneuil & de Ferriéres, puis de Jarnac, de Montsoreau & de Montcontour, mariée 1. en 1396, à *Maurice* Mauvinet, Chevalier: 2. à *Louis* Chabot, Seigneur de la Gréve; & 6. *Louise* de Craon, alliée 1. en 1404, à *Miles* de Hangest, dit *Rabache*, Seigneur d'Avênecourt, Ecuyer d'Ecurie du Roi: 2. à *Jean* de Mailly, Seigneur d'Auvillers, de Maurez, &c. avec lequel elle vivoit en 1423, que ses biens furent confisquez & don-

donnez à Thibault Chabot, Seigneur de la Gréve, à cause qu'il tenoit le parti des ennemis.

XIII. JEAN de Craon, Seigneur de Montbason, de Sainte-Maure, &c. puis Vicomte de Châteaudun, après la mort de son frére aîné, fut établi Grand Echanson de France en 1413, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, sans postérité de *Jacqueline* de Montagu, fille de *Jean*, Seigneur de Montagu, & de Marcoussis, Grand-Maître de France, qu'il avoit épousée le huitiéme novembre 1399.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la Ferté-Bernard.

XII. PIERRE de Craon, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Brunetel, de Sablé, &c. *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, étoit second fils de GUILLAUME de Craon, I. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Marguerite* de Flandre, & épousa *Jeanne* de Châtillon, Dame de Rosoy, troisiéme fille de *Gaucher* de Châtillon, Sire de Rosoy, Vidame de Laon, &c. & de *Marie* de Coucy, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; & 2. *Marie* de Craon, qui étoit une fille tres-belle selon l'Auteur Anonyme de la Vie de Charles VI.

XIII. ANTOINE de Craon, Seigneur de Beauverger par aquisition, Chambellan du Roi, fut reçu Pannetier de France en 1411, & en fut destitué en 1413. Il tenoit le parti du Duc de Bourgogne qui l'établit Gouverneur de Soissons en 1413, & il mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans postérité de *Jeanne* de Hondeschote.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Dommart.

XII. JEAN de Craon, I. du nom, Seigneur de Dommart, de Bernarville, de Clacy, de Montsoreau, &c. Vidame de Laon, troisiéme fils de GUILLAUME de Craon, I. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Marguerite* de Flandre, étoit mort en 1400. Il avoit épousé en 1364, *Marie* de Châtillon, fille aînée & héritiére de *Gaucher* de Châtillon, Vidame de Laon, Seigneur de Rosoy, &c. & de *Marie* de Coucy, dont il eut 1. 2. *Jean* & *Aubert*, morts jeunes; 3. *Simon*, Seigneur de Dommart & de Clacy, tué à la journée d'Azincourt en 1415; 4. *Guillaume*, Seigneur de Montsoreau & de Nouâtre; 5. JEAN, II. du nom, qui suit; 6. *Marguerite*, alliée 1. en 1381, à *Bernard* de Dormans, Seigneur de Soupy, Chambellan du Duc d'Anjou: 2. à *Jean*, Seigneur de Croy & de Renty, Grand Bouteiller de France; 7. *Marie*, femme de *Gaucher* de Thorotte; 8. *Jeanne*, Abbesse d'Origny; 9. N.... Abbesse d'Avenay; 10. *Agnès*, Abbesse de Messines; & 11. *Blanche* de Craon, Doyenne & Grande Prieure de Fontevrault en 1431.

XIII. JEAN de Craon, II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de Dommart, &c. demeura prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & mourut en 1420. Il épousa *Guyotte* de Lonroy, fille de *Jean*, Seigneur de Lonroy, & de *Marie* de Quérieu, Dame de Monsures, dont il eut JACQUES qui suit.

XIV. JACQUES de Craon, Seigneur de Dommart, &c. qui fut député par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, avec plusieurs Seigneurs pour l'assemblée des Notables, qui se tint à Arras en 1435, & mourut à Rhodes en allant à Jérusalem, avant le 12 septembre 1440. Il avoit épousé en 1427, *Bonne* de Fosseux, fille puînée de *Jean*, Seigneur de Fosseux, & de *Jeanne*, Dame de Preure, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Pierre*, nommé dans le testament de son pére; 3. *Jeanne* de Craon, Dame de Preure, de Dommart & de Clacy, mariée à *Jean* de Soissons, Seigneur de Moreuil, Chambellan du Roi; & 4. *Marie* de Craon, destinée à être Religieuse par le testament de son pére. On ajoûte 5. *Catherine* de Craon, mariée 1. à *Jean* de Wassenaer, Seigneur de la Lande: 2. à *Jean* de Hallewin, Chevalier de la Toison d'Or.

XV. ANTOINE de Craon, Seigneur de Dommart, de Bernarville, de Clacy, &c. Baillif d'Amiens, né en 1434, suivit le parti de Jean, Duc de Bourgogne, contre le Roi Louis XI, à cause de quoi ses biens furent confisquez, & mourut sans enfans de *Claude* de Crévecœur, fille de *Jean*, Seigneur de Crévecœur.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LA SUSE.

XI. PIERRE de Craon, Seigneur de la Suse, de Chantocé, d'Ingrande, &c. troisiéme fils d'AMAURY, III. du nom, Sire de Craon, &c. & de *Béatrix* de Roucy sa seconde femme, mourut le 13 novembre 1376. Il épousa 1. *Marguerite* de Pons, fille de *Renaud*, Sire de Pons, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Catherine* de Machecoul, fille unique de *Louis*, Seigneur de Machecoul, de la Bénaste, &c. & de *Jeanne* de Bauçay, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Pierre*, mort sans alliance, vers l'an 1393; & 3. *Jeanne* de Craon, mariée 1. à *Ingerger* d'Amboise, II. du nom, Seigneur de Rochecorbon: 2. à *Pierre* de Beauvau, Seigneur de Montpipeau de la Roche-sur-Yon, Sénéchal d'Anjou & de Provence, morte le 28 décembre 1421, de l'opération césarienne.

XII. JEAN de Craon, Seigneur de la Suse, de Chantocé, &c. Chevalier-Banneret en 1411, mourut le 15 décembre 1432. Il épousa 1. *Béatrix* de Rochefort, morte en 1421: 2. *Anne* de Sille, veuve de *Jean*, Seigneur de Montejan, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiére femme 1. AMAURY, qui suit; & 2. *Marie* de Craon, alliée 1. vers l'an 1404, à *Guy* de Laval, Seigneur de Blason & de Rans: 2. à *Charles* d'Estouteville, Seigneur de Villebon, morte sans enfans.

XIII. AMAURY de Craon, Seigneur de Briolé, &c. mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans enfans de *Jeanne* du Puy-d'Amboise. * *Voyez* M. Ménage, *Hist. de Sablé*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. M. De Thou, *l.* 30, *&c.*

CRAON (Pierre de) Seigneur de la Ferte-Bernard, de Sablé, &c. *dont la postérité a été rapportée cy-dessus*, s'étant attaché à la personne de Louis d'Anjou, fut envoyé en France, par ce Prince qui étoit en Italie, avec ordre de lui faire venir de l'argent & du secours; mais au lieu de hâter son voyage, il s'amusa à se divertir avec les Courtisanes de Venise: de sorte que ce Prince l'ayant attendu longtems, sans en avoir eu de nouvelles, se laissa vaincre au déplaisir, & mourut. Ce retardement rendit Craon évidemment coupable de la perte de ce Prince, & le Duc de Berry l'avoit menacé de le faire pendre; mais la grandeur de sa naissance & de ses richesses, le tira de ce danger, & le mit à couvert de la colére du Duc: ce qui arriva sous le régne de Charles VI, pendant les années 1384 & 1392. Depuis, Craon tomba dans la disgrace du Duc d'Orléans; & croyant que le Connétable de Clisson lui avoit rendu de mauvais offices, il résolut de s'en venger. Le soir du 14 juin 1391, Fête du saint Sacrement, il attaqua le Connétable en tranison, dans une rue à Paris, assisté de vint Estafiers, qu'il avoit fait assembler dans son Hôtel. Le Connétable néanmoins ne mourut pas de ses blessures, & fit faire le procès à Craon. Ses biens furent confisquez, & donnez au Duc d'Orléans; son Hôtel changé en un cimetiére, pour l'église de saint Jean en Gréve, & ses belles maisons de la campagne furent démolies. Il ne put sauver que sa personne, s'étant retiré vers le Duc de Bretagne, qui le tint soigneusement caché. Quelques années après, le Roi lui accorda sa grace, à la priére même du Duc d'Orléans. Avant cet assassinat il avoit obtenu du Roi Charles V, qu'on donneroit des Confesseurs aux Criminels qu'on menoit au supplice. * Mézeray, *en l'Abbrégé Chron. au régne de Charles VI.*

CRAON ou CRÉON (Pierre de) ancien Poëte François, vivoit dans le XIII siécle en 1250. Il est souvent cité par les Auteurs de ce tems, & on lui attribue quelques Ouvrages. *Voyez* Fauchet, & la Croix-du-Maine.

CRAPAC, Monts. *Voyez* KRAPAC.

CRAPONE, la famille de CRAPONE est originaire de Pise en Italie, & s'étoit attachée à la Maison d'Anjou. Depuis, un FRÉDÉRIC de Crapone suivit le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples. Il vint s'établir en France, où *Gérard* de Crapone, son pére, étoit Commandeur de Saint-Jean de Marseille, de l'Ordre de Malte. Frédéric demeura à Montpellier, où il épousa *Charlotte* d'Andrea, dont il eut GUILLAUME de Crapone, qui se maria l'an 1518, à Salon en Provence, avec *Marie* de Marc, fille de *Louis*, Seigneur de Châteauneuf. Il eut de ce mariage ADAM, dont nous allons parler, & FRÉDÉRIC de Crapone, II. de ce nom. Ce dernier s'établit à Montpellier, & y épousa en 1550, *Claire* de la Coste, dont il eut une fille unique nommée *Jeanne*, qui fut héritiére de son oncle Adam de Crapone. Elle prit alliance avec *Jean* de Grignan, dont la postérité réside encore à Salon. * Bouche, *Hist. de Provence*. L'Hermite, *Tosc. Franç.*

CRAPONE (Adam de) Gentilhomme natif de Salon en Provence, fut célébre par son esprit & par ses ouvrages dans le XVI siécle. Ce fut en 1558, qu'il travailla au Canal appellé de son nom. Il avoit aussi entrepris de joindre les deux mers en France; & le Roi Henri II lui donna pour cela des Commissaires, qui avoient même commencé à faire travailler. C'est lui qui fit écouler des eaux croupissantes près de Fréjuls, & qui travailla encore à Nice & ailleurs à plusieurs autres ouvrages dignes de mémoire. Il entendoit très-bien les Fortifications; & le Roi Henri II le préféroit aux Etrangers, que la Reine Cathérine de Médicis protégeoit en France. Mais sa trop grande capacité lui fut fatale, car le Roi l'ayant envoyé à Nantes en Bretagne, pour y démolir les travaux d'une citadelle qu'on avoit commencée sur un très-méchant terrain, il fut empoisonné par les premiers Entrepreneurs, en la 40 année de son âge.

CRAPONE est le nom d'un Canal de France en Provence, tiré de la riviére de Durance jusques à Arles, sous la conduite d'ADAM DE CRAPONE, qui lui donna son nom. Il commence au village de la Roque, qui est six lieues au dessus de l'embouchure de la Durance dans le Rhône, & qui porte l'abondance dans des campagnes stériles. Il sert à faire tourner des moulins, & est d'une très-grande utilité pour les villes de Salon & d'Arles, & pour les villages d'Aiguiers, de Grans, & d'Istres.

CRASNOSTAW ou CRASNOSLAW. *Voyez* CRANOSLAW.

* CRASO, riviére de Portugal, prend sa source dans la province de Beira, coule d'abord du nord au sud, puis du nord-est au sud-ouest, & enfin du nord au sud; après quoi elle se rend dans le Tage.

CRASSI. *Voyez* CRASSY.

CRASSITIUS (Lucius) de Tarente, né d'une famille affranchie, prit le surnom de *Pansides*. Il vivoit sous l'empire d'Auguste, & fut très-bon Grammairien. Il enseigna à Rome, où il fut Précepteur de Julius Antonius, fils de Marc-Antoine, & ensuite il s'adonna tout à fait à la Philosophie. * Suétone, *des Illustres Grammairiens, ch.* 18.

CRASSO (François) Cardinal, né à Milan d'une famille noble & ancienne, fut d'abord Avocat, puis Conseiller au Sénat, Procureur général du Duché, & Président au Criminel. Depuis, s'étant fait connoître à l'Empereur Charles-*Quint*, il eut une des premiéres places dans le Conseil de ce Prince, dont il fit l'Oraison funébre en 1559. Le Pape Pie IV, qui l'avoit beaucoup estimé, le rappella à Rome, lorsqu'il fut veuf, & lui donna le Gouvernement de Bologne. Crasso remplit si bien les devoirs d'un bon Gouverneur, que le Pape en étant satisfait, le mit dans le Sacré Collége en 1565. Il mourut à Rome le premier septembre 1566. Son corps fut transporté à Milan dans l'église des Religieux de saint François, où ses fils *Pierre*, *Antoine* & *Hippolyte* firent élever un tombeau. * Aubéry, *Hist. des Card.* Petramellario.

CRASSO (Jules-Paul) de Padoue, Médécin célébre, vivoit

voit dans le XVI siécle. Il enseigna avec beaucoup de réputation, & composa divers Ouvrages remplis d'une grande érudition. Crasso savoit les Langues & les Belles Lettres. Il mourut en 1574. Paul Crasso a traduit divers Ouvrages de plusieurs anciens Médecins Grecs, comme d'Arétæus de Cappadoce, de Rufus d'Ephése, de Palladius & de Theophile ou Ptolomée, de Galien & d'Hippocrate, dont on peut voir la liste dans Vander Linden. La Version qu'il a faite des huit livres d'Arétæus n'est pas fort exacte, parce que, dit Reinesius, il n'a travaille que sur des exemplaires fort corrompus, qui l'ont empêché souvent d'entrer dans la pensée de son Auteur. Mais, comme dit M. Huet, si Crasso a fait la faute d'ajoûter & de retrancher quelque chose à ses originaux, elle lui est pardonnable, parce qu'il est d'ailleurs assez fidéle & assez élegant, & qu'il répresente la pensée de ses Auteurs, avec beaucoup de netteté & d'ordre. Cette famille de Crasso a eu NICOLO CRASSO, célébre Jurisconsulte. * Ricobon, *de Illust. Patav.* Impérialis, *in Mus. Hist.* Castellan, *in Vit. Illust. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Thomas Reinésius, *apud Konig, Biblioth. Vet. & Nov. p. 55.* Dan. Huet, *de Clar. Interp. l. 2. p. 267.*

CRASSO (Laurent) Italien, a donné en deux volumes *in quarto* l'an 1666, les *Eloges des Hommes de Lettres*, qui parurent dans la ville de Venise. Cet Ouvrage est écrit en Italien, & il est estimé pour l'exactitude & le soin que cet Auteur a apporté à recueillir les principales actions & les Ecrits des Auteurs dont il parle. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Historiens, tome 2. partie 1. p. 176. n. 171.* édit. d'Amsterdam, 1725.

CRASSO PADUANO ou CRASSUS PADUANUS. *Cherchez* CRASSUS PADUANUS.

CRASSOT (Jean) né à Troyes en Champagne, enseigna la Philosophie dans l'Université de Paris pendant plus de trente ans. Il étoit Professeur au Collége de Sainte-Barbe dès 1587. Il mourut le 14 août de l'année 1616, où parut sa Philosophie en deux volumes *in quarto*, de près de douze cens pages chacun. On y remarque de l'esprit, & de la netteté, mais elle est gâtée par un trop grand nombre de divisions, ainsi que l'a observé l'Auteur de l'*Art de penser, partie 2.*

CRASSUS, surnom qu'ont pris & conservé long-tems quelques familles Romaines des plus illustres, comme celles des Papyriens, des Véturiens, des Claudiens, & des Otaciliens, & sur tout celle des Liciniens. Une branche de cette derniére famille s'est rendue le nom de CRASSUS tellement propre, qu'elle n'est point connue sous d'autre. Le premier des Liciniens, que l'on trouve dans l'Histoire avec le surnom de *Crassus*, est P. LICINIUS CRASSUS, Consul l'an 549 de Rome, & 205 avant J. C. Plusieurs autres du même nom ont depuis exercé la même dignité, PUB. LICINIUS CRASSUS en l'an 583 de Rome, & avant JESUS-CHRIST 171; C. LICINIUS CRASSUS l'an 586; P. LICINIUS CRASSUS, *dont nous parlerons dans un article exprès*, l'an 623 de Rome, & avant J. C. 131; P. LICINIUS CRASSUS l'an 657 de Rome, & avant J. C 97; M. LICINIUS CRASSUS, *dont nous ferons l'Histoire plus bas*, l'an 684 & 699 de Rome, & avant J. C. 70 & 55; M. LICINIUS CRASSUS l'an 724 de Rome, & avant J. C. 30; M. LICINIUS CRASSUS l'an 740 de Rome, & avant J. C. 14; M. LICINIUS CRASSUS, sous Tibere l'an 27 de J. C.; LICINIUS CRASSUS *Frugi*, sous Néron, l'an 64; outre quelques autres distinguez par d'autres endroits que par le Consulat, *desquels quelques-uns trouveront leur place dans des articles séparez.*

CRASSUS (Publius Licinius) Grand Pontife & très-habile Jurisconsulte, fut créé Consul l'an 623 de Rome, & 131 avant J. C. avec L. Valérius Flaccus. Il y eut dispute entre ces deux Collégues, à qui prendroit le commandement de l'armée destinée contre Aristonicus. Crassus l'emporta sur Flaccus, qui étoit Prêtre de Mars, & lui défendit, en qualité de Grand Pontife, de sortir de Rome, où les fonctions du sacerdoce l'attachoient. Cependant il abandonna lui-même celle du Pontificat (irrégularité sans exemple jusques alors) & passa en Asie, où il commença par apprendre la Langue Gréque, avec tant d'exactitude, qu'il en posséda les cinq Dialectes en très-peu de tems, & se vit en état de traiter avec ses Alliez sans Interpréte. Cet avantage ne rendit pas son expédition plus heureuse; car l'année suivante quoique soutenu par les troupes des Rois de Bithynie, de Pont, de Cappadoce & de Paphlagonie, il fut vaincu dans une grande bataille & fut pris par les Thraces, qui étoient à la solde d'Aristonicus. Alors ne songeant qu'à éviter, par une mort généreuse, la honte de la captivité, il donna de sa houssine dans l'œil d'un Thrace qui le conduisoit, & qui se sentant frappé, le tua d'un coup de poignard. La tête de Crassus fut portée à Aristonicus, & son corps fut enterré à Smyrne. * Ciceron, *Philipp.* 2. Tite-Live, *l.* 59. Valére Maxime, *l. 2. ch. 2. Ex.* 2: *l. 8. ch. 7. Ex.* 6. Quintilien, *l. 11. ch.* 2. Florus, *l. 2. ch.* 20. Strabon, *l.* 14. Justin, *l. 36. ch.* 4.

CRASSUS (L. Licinius) excellent Orateur, lequel est loué par Cicéron dans ses livres *de Oratore*, & ailleurs.

CRASSUS (P. Licinius) suivit le parti de Marius contre Sylla, & se tua, de peur de tomber entre les mains de ses ennemis.

CRASSUS (M. Licinius) célébre par ses malheurs, par ses richesses, & par son avarice, épousa la veuve de son frére, & fit commerce d'Esclaves pour s'enrichir. On dit que lorsqu'il commença d'avoir part aux affaires publiques, il étoit riche de trois cens talens, c'est à dire, de cent quatre-vints mille écus. Depuis il aquit de si grands biens, qu'il fit un festin public au peuple Romain, & donna à chaque Citoyen autant de blé qu'il en pouvoit consumer durant trois mois. Lorsqu'il marcha contre les Parthes, il fit l'inventaire de ses biens, & trouva qu'il étoit riche de sept mille cent talens, c'est à dire, de quatre millions, deux cens soixante mille écus. Il disoit ordinairement, comme le remarque Cicéron, qu'il n'estimoit pas un homme riche s'il n'avoit dequoi entretenir une armée. Ne pouvant vivre en sûreté à Rome, sous la tyrannie de Cinna & de Marius en l'an 668 de la fondation de Rome, & 86 avant Jesus-Christ, il se retira en Espagne, où un de ses amis nommé Vibius, le tint caché pendant huit mois, dans une caverne. De là il passa en Afrique vers Sylla, qui lui donna de l'emploi. Il donna sur tout des marques de son courage, dans la guerre contre les Esclaves fugitifs conduits par Spartacus: ce qui lui fit mériter l'honneur du petit triomphe. Ce fut pendant sa Préture en l'an 683 de Rome, & 71 avant Jesus-Christ, qu'il décima les Soldats fugitifs, défit Spartacus, & fit mourir en croix ceux qui avoient évité la mort dans le combat. Il fut Consul l'année suivante avec Pompée, puis Censeur, & ensuite il exerça une espéce de Triumvirat avec le même Pompée & César. Cette union ne dura pas longtems; mais Crassus s'étant ligué avec le premier, obtint le Consulat l'an 699 de Rome, & 55 avant Jesus-Christ. La Syrie fut le partage de Crassus; & comme son avarice étoit insatiable, il pilla le thrésor du temple de Jérusalem, & emporta de la Judée des richesses inestimables en l'année 700. Il prit dans le temple de Jérusalem, non seulement les deux mille talens ausquels Pompée n'avoit pas voulu toucher, mais tout l'or qu'il y trouva, qui montoit à huit mille talens. Il prit aussi une poutre d'or massif, qui pesoit trois cens mines, dont chaque mine pése deux livres & demie. Cette poutre d'or étoit enfermée dans une poutre de bois creusée à dessein, & nul autre qu'Eléasar le souverain Sacrificateur ne le savoit. Il crut qu'en promettant ce thrésor à Crassus, cet avide Romain ne toucheroit point aux ornemens du temple. Crassus promit d'abord tout ce qu'on voulut; mais, malgré ses sermens, il s'empara encore de tout ce qu'il put trouver dans le temple. Son avidité lui avoit inspiré la pensée d'entreprendre la guerre contre les Parthes, quoi que tous les présages fussent funestes pour lui. Il réduisit d'abord quelques villes de la Mésopotamie; & au lieu de suivre le cours de ses victoires, il donna le tems aux Soldats Romains de s'amollir dans les délices de Syrie, & aux Parthes de se préparer à la guerre. Orodès, qui étoit leur Roi, envoya des Ambassadeurs à Crassus, pour se plaindre de son invasion dans la Mésopotamie, & pour faire diversion porta la guerre, dans les Etats d'Artabaze, Roi d'Arménie, & Allié des Romains. Crassus dévorant en espérance toutes les richesses des Parthes, refusa la paix que leur Roi lui offroit; & méprisant les conseils salutaires d'Artabaze, & du Questeur Cassius dont l'un lui conseilloit de le venir joindre en Arménie, & l'autre d'aller droit à Séleucie, il s'avança contre Suréna & Sillaüs, Généraux des Parthes. Il laissa l'Euphrate derriére lui, & fit engager le combat, près de la petite riviére appellé Ballissus, par son fils, qui fut tué dans cette occasion. Les Romains qui voulurent venger sa mort furent défaits. Crassus se retira la nuit à Carrhes en Mésopotamie. Quatre mille Soldats qui étoient demeurez dans le camp, furent taillez en piéces, & Crassus lui même ayant été conduit par le traître Andromachus dans des défilez inconnus aux Romains, y fut investi par les Parthes. Sous prétexte d'une conférence, il se laissa tirer des postes avantageux qu'il occupoit, & fut tué près de Sinnaca, ville de la Mésopotamie, l'an 701 de Rome, & avant Jesus-Chaist 53. De cent mille hommes, dont étoit composée l'armée Romaine, à peine en revint-il dix-mille en Syrie. On dit que les Parthes, ayant coupé la tête à Crassus, la portérent à Orodès leur Roi, lequel fit couler dans sa bouche de l'or fraîchement fondu, afin, disoit-il, que comme son esprit avoit brûlé d'un insatiable désir d'avoir de l'or, son corps aussi épuisé de sang & de vie, fût brûlé avec le même métail. * Plutarque, *en sa Vie.* Florus, *l. 3. ch.* 11. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. Dion, *l.* 4. Appien, *in Parthicis.*

CRASSUS (Publius Licinius) fils du précédent, s'étoit distingué dans les guerres des Gaules, sous Jules César, & avoit amené en Asie mille hommes de cavalerie, pour servir dans la guerre des Parthes, où il fut tué, comme nous venons de le dire. Il étoit Augure, & eut Cicéron pour successeur dans cette dignité. * Plutarque *dans la Vie de M. Licinius Crassus & dans Ciceron.* César, *de Bello Gallico, l. 3. ch.* 31. de l'édit. *in usum Delphini.*

CRASSUS (M. Licinius *Frugi*) étoit un homme aussi bête (si l'on en croit Sénéque) que l'Empereur Claude, qui lui fit couper la tête, l'an de Jesus-Christ 47, après l'avoir élevé, & l'avoir honoré deux fois des ornemens du triomphe. Sa femme Scribonia, son fils, Gendre de l'Empereur, qui, pour avoir été adopté dans la famille des Pompées, s'appelloit Cn. Pompeius Magnus, & plusieurs autres *Crassus*, furent enveloppez dans sa condamnation. * Séneque, *Ludus in morte Claudii Cæsaris.* Suétone.

Outre Cn. Pompeius Magnus, M. Licinius Crassus *Frugi*, duquel on vient de parler, eut encore pour fils M. Licinius Crassus *Frugi*, qui fut Consul en l'an 64 de Jesus-Christ sous l'Empereur Néron qui le fit mourir; & L. Pison *Frugi* Licinianus, qui fut adopté pour fils & successeur de l'Empereur par Galba, & tué aussitôt par les Soldats de la faction d'Othon, l'an de Jesus-Christ 69. * Dion, *l.* 64. Suétone, *in Vita Galbæ.*

CRASSUS PADUANUS ou CRASSO, Religieux de l'Ordre de saint François, étoit de Barlette dans le Royaume de Naples. Il vivoit en 1540, & se fit estimer par son éloquence & par divers Ouvrages qu'il publia, comme *la Concorde des Epîtres de saint Paul*, tirée des Ecrits de saint Augustin, & des autres saints Docteurs; *De Republica Ecclesiastica*; *Enchiridion Ecclesiasticum, &c.* * Willot, *in Ath. Franc.* Le Mire, *de Script. Sæcul. XVI.*

* CRASSUS (Marcel) né à Palerme, fut célébre parmi les Fréres Prêcheurs. Il enseigna publiquement avec réputation la Philosophie & la Théologie. Il étoit fort versé dans l'Histoire Ecclésiastique, & dans le Droit Canonique. Il vivoit en 1610. On a de lui, *Examen ad audientiam Confessionis exponendorum per modum Dialogi habiti inter adm. R. R. Examinatores & Patres Confessarios*; *Constitutiones & Decreta, plena Synodo Agrigentina digesta*; & en Italien, *Confessionario o vero accusatorio per ordine di precetti del Decalogo e sette peccati mortali.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRASSUS (Anselme) Prêtre de l'Ordre des Capucins à Messine, étoit recommandable par son savoir & par ses vertus. Il mourut aveugle le neuviéme décembre 1689. Il a laissé quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRASSUS (Jaques) de Palerme, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs a donné au jour, *Collectanea de Laudibus Panormi.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRASSY, village de Suisse en partie, & du païs de Gex en partie. La moitié de ce village appartient au Canton de Berne, & professe la Religion Réformée; & l'autre moitié qui est du païs de Gex, est Catholique. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 2. *p.* 286 & 287.

CRASTON (Jean) Carme de Plaisance. Cet Auteur est le premier, selon Henri Etienne, qui ait fait un Lexicon Grec & Latin; mais cet Ouvrage est fort défectueux, parce que l'Auteur n'a produit aucun endroit des Auteurs, pour faire connoître la signification ou l'usage des mots Grecs, par leur autorité. * Henri Etienne, *Epistolâ de statu Typogr. suæ & de Thesauro Ling. Græc. p.* 156.

CRATE, en Latin *Crathus* ou *Crathis*, riviere de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples. Elle sort du Mont-Apennin, baigne Cosence, Bisignano, & S. Marco, & après s'être enrichie des eaux de plusieurs petites riviéres, elle se décharge dans le Golfe de Tarente, à trois lieues de la ville de Rossano, du côté du nord. Léandre Alberti assure que cette riviére s'appelle *Gratti.* Eustathe dit qu'elle passoit par Sibaris, ville autrefois si célébre par la mollesse de ses Habitans. La riviére *Crathus* dans le païs occupé d'abord par les Ioniens, & ensuite par les Achéens, c'est à dire, dans la partie la plus occidentale & la plus septentrionale du Péloponnése, avoit donné son nom à la riviére d'Italie, ainsi qu'on l'apprend d'Hérodote, *l.* 1. qui est suivi par Strabon, par Pausanias, par Eustathe, &c.

CRATÉE ou CRETÉE, fils de Minos & de Pasiphaé, fille du Soleil, étoit frére de Deucalion, avec lequel il partagea la souveraineté de l'isle de Créte. Ayant consulté l'Oracle sur son destin, il apprit qu'il seroit tué par un de ses enfans. Il avoit un fils nommé Althéménès, & trois filles. Althéménès sachant le malheur dont son pére étoit menacé, se bannit lui-même, & se retira à Rhodes. Il tua l'une de ses sœurs, qui avoit été violée par Mercure, & les deux autres furent mariées à deux Princes étrangers, & hors de leur patrie. Ainsi Cratée sembloit être en sûreté; mais le deplaisir qu'il eut de l'absence de son fils, l'obligea à équiper un vaisseau pour l'aller chercher. Il aborda en l'isle de Rhodes, dont les Habitans prirent aussi-tôt les armes pour se defendre, dans la pensée que c'étoit un ennemi. Althéménès y accourut pour faire son devoir, & tira une fléche contre le plus apparent, qui étoit Cratée, lequel mourut de cette blessûre. Alors Althéménès, dit-on, pria les Dieux de ne pas le laisser survivre à son pere, & obtint que la terre s'entrouvrît pour l'engloutir. * Apollodore, *l.* 3.

CRATEPOLIUS. *Voyez* MERSSÆUS.

CRATERUS, Favori d'Alexandre *le Grand*, étoit rival d'Antipater, pour la faveur. Pour les concilier ensemble, Alexandre disoit, qu'Antipater étoit l'ami d'Alexandre, & Cratérus l'ami du Roi, c'est à dire, qu'Antipater étoit seulement attaché à sa personne, & Cratérus à sa dignité. C'étoit un Seigneur, dont l'esprit étoit extrémement élevé, & dont le cœur méprisoit les plus grands dangers. Après la mort d'Alexandre, il fut tué dans un combat contre Euménès, lequel l'ayant remarqué expirant dans la mêlée, descendit de cheval pour lui rendre les derniers devoirs, & le fit inhumer honorablement. Strabon, *l.* 15, attribue à Cratérus une lettre à sa mére Aristopatre, sur les choses merveilleuses des Indes qu'il copie souvent. * Quinte-Curce. Arrien.

CRATERUS, habile Médecin, dont se servoit T. Pomponius Atticus, comme nous l'aprenons de Cicéron, qui en parle dans ses lettres, au sujet de la maladie d'une fille du même Atticus. Horace en fait aussi mention, *au l.* 2. *Sat.* 3. *v.* 161. Perse, *Satyre*, 3. *v.* 65, se sert de ce mot pour dire un Médecin. Porphyre parle aussi du Médecin Cratérus, qui vivoit l'an 700 de Rome, & 54 avant Jesus-Christ *dans le premier livre de l'abstinence de la chair des animaux* Il y a eu encore deux CRATÉRUS, l'un Sculpteur, & l'autre Peintre, tous deux louez par Pline. * Cicéron, *l.* 12. *Epist.* 13. & 14. Pline, *l.* 35. *ch.* 11. & *l.* 39. *ch.* 5.

* CRATERUS, Peintre d'Athénes, avoit un talent particulier pour peindre des piéces grotesques, & il en orna le *Pompéon* d'Athénes. Ce Pompéon étoit un édifice public à la porte de la ville, & l'on y faisoit tous les apprêts pour la célébration des Fêtes solemnelles. * M. Jacques Campo Weyerman, *Art de la Peinture des anciens Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 130.

CRATERUS, Auteur d'un Recueil des Décrets du peuple d'Athénes. L'Auteur étoit Macédonien, & son livre n'existe plus. M. Bayle présume qu'il a vécu du tems d'Alexinus, qui a composé un Cantique contre Cratérus, & par conséquent environ la CXX Olympiade. * Plutarque, *in Aristide.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CRATÈS, Disciple de Diogéne *le Cynique*, étoit Thébain, fils d'Ascondus, & vivoit sous la CXIII Olympiade, 328 avant l'Ere de Jesus-Christ. Antisthéne dit dans ses *Successions*, que Cratès ayant vu dans une Comédie, qu'un certain Teléphas, qui tenoit un panier rempli de bijoux précieux, s'étoit tout d'un coup mis à suivre la Philosophie Cynique, il vendit tous ses biens, & en fit de même. Quelques Auteurs disent qu'il jetta son argent dans la mer; & les autres assûrent que l'ayant remis à un Banquier, il lui donna ordre de le rendre à ses enfans, s'ils n'avoient point d'esprit; mais s'ils devenoient Philosophes, il l'engagea à distribuer au peuple cet argent, parce que ses enfans en ce cas n'auroient besoin de rien. Nicodrome, Joueur d'instrumens, lui ayant donné un soufflet, qui lui fit enfler la joue, il mit dessûs un écriteau avec ces paroles, *Nicodrome l'a fait.* Alexandre lui demandant s'il vouloit qu'on rebâtit sa patrie, il répondit qu'il ne s'en soucioit pas, parce qu'un autre Alexandre la ruïneroit encore. Il ajoûta que le mépris de la gloire & de la pauvreté étoient son païs, & qu'il ne tomberoit jamais entre les mains des ennemis. Diogéne Laërce parle de lui, *l.* 6. La célébre Hipparchie étoit femme de ce Cratès. *Voyez* HIPPARCHIE.

CRATÈS, Philosophe Académicien, fils d'*Antigonus*, étoit d'Athénes, selon Diogéne Laërce, ou plutôt d'un village nommé Trie. Il fut Disciple de Polémon, & son successeur dans son Ecole. Polémon mourut sous la CXXVII Olympiade, & 270 ou 272 ans avant Jesus-Christ, ce qui fixe le tems auquel Crates a vécu. Ces deux Philosophes s'aimérent toûjours avec une extrême tendresse, & leurs corps furent mis après leur mort dans le même tombeau. Cratès en mourant laissa, au rapport d'Apollodore, plusieurs Ouvrages de Philosophie, outre quelques Comédies. Il composa aussi plusieurs Harangues qu'il récitoit devant le peuple, & d'autres qu'il fit dans ses Ambassades. Il a eu des Disciples très-illustres, comme Arcésilaus, Bion de Borysthéne, Théodore Chef d'une Secte. * Diogéne Laërce, *l.* 4. Lilio Giraldi, *Dial.* 6. *des Poëtes.* Hesychius.

CRATÈS, surnommé *Mallotes*, fils de Timocrate, étoit Grammairien & Philosophe Stoïcien. Attale l'envoya à Rome, comme le remarque Suétone dans la Vie des Illustres Grammairiens. Pline le cite, *l.* 4. *ch.* 12; & Varron en fait mention, aussi-bien que Strabon. Ce même Cratès fut surnommé *Homérique*, pour avoir écrit neuf livres de corrections sur l'Iliade & l'Odyssée d'Homére. Il vivoit sous la CLV Olympiade, & 160 ans avant Jesus-Christ. * Varron, *de Ling. Lat. l.* 8. Strabon, *l.* 1. 3. 13 & 14. Vossius, *des Historiens Grecs*, *l.* 3: & *des Poëtes Grecs*, *ch.* 8.

CRATÈS, Athénien, Poëte Comique, fut le premier qui fit paroître des ivrognes sur le théatre. Ses pieces étoient divertissantes, mais fort satyriques. * Plutarque.

CRATÈS, natif de Pergame, Historien Grec, fit un Ouvrage des *Choses admirables* qui se voyent dans divers païs. Pline en fait mention, *l.* 7. *ch.* 2, aussi-bien qu'Elien, *des Animaux*, *l.* 17. *ch.* 9. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Diogene Laërce parle aussi d'un CRATÈS, qui avoit excellé dans l'ancienne Comédie, qui est apparemment le précédent; d'un Orateur; d'un Ingénieur, qui servit dans les armées d'Alexandre *le Grand*; d'un Philosophe Péripatéticien; d'un Philosophe Académicien de Tarse; d'un Poëte, qui avoit fait des Epigrammes; & d'un Géométre. C'est dans la Vie de Cratès l'Académicien, *l.* 4. * Pline, *l.* 7. *ch.* 1.

CRATESIPOLIS, femme d'*Alexandre*, Tyran de Sicyone, se maintint dans la possession de ce Royaume, après la mort de son mari qui avoit été assassiné, & fit pendre trente ou quarante des plus considérables d'entre les séditieux. * Diodore, *l.* 10.

CRATEUAS ou CRATEVAS. *Voyez* CRATIVAS.

CRATILE. *Cherchez* CRATYLE.

CRATINUS, Athénien, Poëte de l'ancienne Comédie, composa vint & une piéces, & fut neuf fois victorieux. De XXI Comédies qu'il avoit faites, il ne nous reste qu'un petit nombre de vers qui ne sont pas suffisans, pour nous faire connoître son caractére. Il étoit ferme & hardi en ses compositions, dit M. le Févre, & n'épargnoit pas même les premiers Officiers de la République. Plutarque dit en la Vie de Périclès, que ce dernier ne fut pas exempt de la censure de Cratinus. Quintilien faisoit tant de cas de ses Comédies, qu'il en recommandoit particuliérement la lecture a ceux qu'il vouloit former pour l'éloquence. Aristophane remarque qu'il mourut, lorsque les Lacédémoniens firent leur premiére descente au païs d'Attique, c'est à dire, au commencement de la guerre du Péloponnése, qui s'éleva sous la LXXXVII Olympiaque, & 432 ans avant Jesus-Christ. Ce Poëte vécut plus de 95 ans, & fut, dit-on, un des grands buveurs de son tems. Horace le remarque dans une de ses Epîtres à Mécénas, *l.* 1. *Ep.* 19, & fait encore mention de Cratinus dans ses Satyres, *l.* 2. *Sat.* 4. Quintilien, *Institut. Orat. l.* 10. *ch.* 1. Tanaq. Le Févre, *Vies des Poëtes Grecs, en abrégé.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 3. *partie* 1. *p.* 361. *n.* 1115. édit. d'Amsterdam 1725.

CRATIPPUS, Historien Grec, étoit contemporain de Thucydide; & vivoit sous la XCII Olympiade l'an 412 avant Jesus-Christ. Il recueillit avec soin dans ses Ecrits, ce que ce dernier a oublié, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse, au jugement de l'Historien Thucydide, & de Marcellin en la Vie du même Auteur.

CRATIPPUS, natif de Mityléne, Philosophe Péripatéticien, enseigna la Philosophie dans cette ville, & fit les mêmes fonctions à Athénes, où il eut pour Disciple le fils de Cicéron, qui par reconnoissance lui obtint le droit de Bourgeoisie Romaine, & engagea les Juges de l'Aréopage à faire un Décret, pour engager Cratippe à rester à Athénes pour y instruire la Jeunesse du païs. Il le fit avec tant de succès, que les personnes les plus considérables de son tems, comme Brutus & Pompée se faisoient un plaisir d'être ses Auditeurs. Il consola aussi Pompée, qui s'étoit retiré à Mityléne, après la bataille de Pharsale, comme nous l'apprenons de Plutarque, *Vie de Pompée.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CRATIVAS, CRATEUAS ou CRATEVAS, Médecin, vivoit du tems d'Hippocrate, sous la XCI Olympiade vers l'an 416 avant Jesus-Christ. Il fit une étude particuliére de la Botanique, & est cité par Dioscoride & par le Scholiaste de Nicandre. *Consultez* aussi Castellan, *in Vit. Medic.*

CRATO ou CRATON (Jean) naquit en 1519, à Breslau en Silésie. Ayant embrassé dès sa jeunesse, l'étude de la Théologie, il s'en alla à Wittenberg, où il fit de grands progrès dans cette Science sous Luther & Mélanchton. Il demeura six ans dans la maison du premier, profitant de ses lumiéres & de sa conversation. C'est le tems que Craton disoit avoir passé le plus utilement & le plus agréablement. Il coucha par écrit une partie des conversations familiéres de Luther, & les donna au public sous ce titre, *Sermones Convivales Lutheri.* Craton connut qu'il n'étoit pas propre pour la Théologie; il se voua à la Médecine & alla à Vérone pour l'étudier sous *J. Baptiste Montanus*, Médecin & Professeur. Il fit de si grands progrès, qu'à son retour en Allemagne, il fut honoré de la charge de Médecin de trois Empereurs consécutifs, de *Ferdinand* I, *Maximilien* II, & *Rodolphe* II. Craton étoit bien fait & de bonne mine, & ressembloit parfaitement à Maximilien II, ce qui donna lieu à *Posthius* de faire ces vers,

Si quibus est similis facies, similis quoque mens est,
Cæsaris haud differt & tua, docte Crato.

Il témoigna beaucoup d'attachement & de zéle pour la Religion Protestante, & lisoit avec assiduité les livres des plus fameux Théologiens. Il eut part à l'amitié des plus savans hommes de son siécle, de *Joachim Camerarius*, de *Conrad Gesner*, de *Jean Sambuc*, de *Paul* & d'*Alde Manuce* & de plusieurs autres. Il passoit pour être d'une humeur fâcheuse & chagrine, & trop attaché à ses intérêts. Ses Oeuvres imprimées sont, *Isagoge Medica*; *Periocha methodica in Galeni libros de Elementis, natura humana, atra bile, temperamentis, & facultatibus naturalibus*; *Μικροτέχνη, seu parva Ars Medicinalis*; *Methodus Therapeutica ex Galeni & Montani sententia*; *Idea etiam Hippocratica, una cum methodo de humore melancholico*; *Consiliorum & Epistolarum Medicinalium libri septem*; *De Morbo Gallico*; *Epistola ad G. Peucerum de Peste*; *Epistolæ duæ ad P. Andream Matthiolum*; *Un Traité* en Allemand *de la Fiévre pestilente*; *Assertio pro libello suo Germanico de Febre pestilente*; *Elegia de Angelis*; *Sextus Psalmus Davidis carmine redditus*; *Oratio funebris de Maximiliano* II; *Epistola, qua ratio recte Galenum legendi ostenditur*; *Varia carmina*. Il y a aussi de lui trois Epitres Latines dans le second volume des Observations de Médecine imprimées en Allemagne sous le titre de *Miscellanea Curiosa*. Il avoit fait mettre sur la porte de son cabinet.

Hic Crato cum studiis Musas conjungit amœnas:
Nostrum opus & vitam Christus, Apollo regat.

On dit aussi qu'un peu avant sa mort, il composa ce Quatrain au sujet de l'avantage qu'il avoit eu d'être Médecin de trois Empereurs,

Cæsaribus placuisse tribus non ultima laus est:
Me pater hac ornant. filius atque Nepos.
Consiliis usum rectis mens conscia gaudet,
. Testis & Ars Medica est, testis & invidia.

* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 356 *& suiv.* édit. de Hollande 1715. Chytræus, *in Monum.* Geiner, *Biblioth.* Melchior Adam, *in Vitis Medic. Germ.* René Moreau, *de Vena Sectione in pleuritide.* Vander Linden, *de Script. Med.*

* C R A T O, petite ville de Portugal dans l'Alentejo. Il y a là un Prieuré royal, qui est la plus grande, la plus riche & en un mot la premiére Commanderie que l'Ordre de Malte ait en Portugal. Elle est à l'ouest de Portalégre, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. * Colménar, *Délices de Portugal*, *p.* 794.

* C R A T O N (Adam) ou C R A F T de Fulde, fut employé par le Landgrave de Hesse-Cassel & par d'autres pour travailler à l'ouvrage de la Réformation dans leurs Etats. Le Landgrave le fit Professeur en Theologie dans la nouvelle Académie de Marpurg, & dans la suite Surintendant du district de la même ville. Il mourut le neuviéme septembre 1558. Joachim Camerarius qui avoit fait ses études avec lui, lui dédia la Vie d'*Eobanus Hessus*, & parle ailleurs fort honorablement de lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camerarius, *in Vita Eobani Hessi*, *& in Vita Melanchthonis.* Seckendorf, *in Hist. Lutheran. l.* 2. *S.* 14: *& l.* 3. *S.* 58. Freheri *Theatrum.*

C R A T O R, Affranchi de l'Empereur Marc-Auréle, a vécu dans le second siécle. Il fit une description assez exacte des noms & du tems des Consuls & des autres Magistrats Romains, depuis l'établissement de la République, jusqu'à son tems. * Théophile d'Antioche, *l.* 3. au mot *Autolycus.* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 14. *& l.* 4. *ch.* 17.

C R A T S (Jean-Philippe) Comte de Schapfenstein, fut Colonel dans l'armée du Général de Tilly, & se signala en diverses rencontres. Il reprit Fridberg & Landsperg sur les Suédois, s'empara de Weissembourg, & rendit d'autres grands services à l'Empereur & au Duc de Baviére, qui lui confia en 1633, la garde d'une de ses forteresses; mais ce Comte aima mieux faire la guerre que de garder des citadelles, & demanda son congé, sous prétexte de retourner en Bohéme pour défendre ses terres du pillage. Il passa à Ratisbonne, sans attendre la réponse, & se rendit enfin au camp des Suédois, qui lui donnérent de l'emploi. Il fut pris à la bataille de Nordlingue, & eut la tête tranchée dans les prisons de Vienne, la même année 1634. * Le Blanc, *Histoire de Baviére*, *&c.*

C R A T Y L E, Philosophe d'Athénes, fut Disciple d'Héraclite, & Précepteur de Platon, après la mort de Socrate. Il vivoit sous la XCIV Olympiade, vers l'an 404 avant J. C. Platon a écrit un livre intitulé de son nom *Cratylus.* * Diogéne Laërce, *l.* 3.

C R A U, (la) grande campagne en Provence, où est la ville de Salon. Elle a sept ou huit lieues d'étendue, & est toute pleine de pierres, entre lesquelles il croît un peu d'herbes, qui est excellente pour le pâturage. Strabon assure qu'un grand vent faisoit rouler les pierres; mais si cela arrive, c'est fort rarement. Les Anciens ont recherché la raison de cette prodigieuse quantité de pierres, sans la pouvoir découvrir. Aristote croyoit qu'elles y avoient été poussées par ces sortes de tremblemens de terre qui en élevent quelquefois un grand nombre, que le vent pousse ensuite comme une pluye dans les plaines. Possidonius s'imaginoit que cette campagne avoit été autrefois un lac qui s'étoit desséché. Mais Eschyle, à qui il étoit permis de feindre, aussi-bien qu'aux autres Poëtes, raconte que pendant qu'Hercule combattoit contre les Liguriens, Jupiter voyant son fils en danger, fit tomber une si grande pluye de pierres, qu'il en accabla tous ses ennemis. * J. Spon, *Voyage d'Italie en* 1675.

* C R A V E N, nom d'une contrée montagneuse du Duché d'York dans laquelle se trouve la ville de Skipton.

* C R A V E N, famille de Lords en Angleterre.

* C R A V E T T A (Ageno) de Savigliano, Jurisconsulte de Savoye, fut Professeur à Turin, mais dans les guerres entre Charles-*Quint* & François I, il se retira à Grenoble, où il demeura sept ans, s'occupant à donner des avis & à dresser des Consultations. Ensuite on l'appella à Avignon à la place d'Emile Ferret; mais il refuta avec tant d'animosité & de violence les opinions de ce grand homme, qu'on l'obligea à quitter la ville. Alors il se retira à Ferrare, où il ne demeura pas longtems, tant pour éviter la peste que pour n'avoir par sur les bras un aussi puissant Antagoniste que Catius. Il fut appellé à Pavie, & trois ans après à Mondovi, & enfin à Turin, où il mourut en 1569 dans la 65 année de son âge. On a de lui, *Consiliorum Tomi sex.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pancirolle, *de claris Leg. Interpr. l.* 2. *ch.* 180.

* C R A W D U N D A L E-W A I T H, lieu d'Angleterre dans la province de Westmorland. On y trouve des remparts, des fossez & d'autres pareils ouvrages militaires, d'où l'on peut juger qu'il y a eu autrefois là un campement. On y a déterré l'inscription suivante qui est à demi mutilée.

. . . . VARRONIUS
* . . . ECTUS LEG. XX. * V. V.
. . . AEL LUCANUS
P. LEG. II. AUG. C.

* PRÆFECTUS
* VALENTIS VICTRICIS.

* C R A W F O R D & K R A W F U R D, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Cluydesdale sur la Cluyd. Ce Château donne le titre de Comte à des Seigneurs de la Maison de Lindsey. Il est situé sur la rive droite de cette riviére. Sur la rive gauche, il y a un autre bourg du même nom. Ils sont tous deux au sud-ouest d'Edimbourg, dont ils sont éloignez à peu près de douze lieues. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 1120.

* C R A W L O E, petite riviére d'Angleterre, prend sa source dans la province de Darby, qu'elle traverse du sud au nord pour entrer dans le Duché d'Yorck, où elle se décharge dans le Dun, un peu au dessus de Rotheram.

* C R A Y E R (Gaspard de) habile Peintre, naquit à Anvers en 1585. Il fut Disciple de Raphaël Coxie à Bruxelles, mais il alla beaucoup plus loin que son Maître, comme le témoignent les tableaux d'autel qu'il a faits à Bruxelles, & dans les principales villes de Brabant & de Flandre. L'une de ses plus belles piéces est le portrait du Cardinal Dom Ferdinand, qu'il peignit de grandeur naturelle depuis la tête jusqu'aux piez, pour être envoyé au Roi d'Espagne, frére du Cardinal. Il reçut pour récompense de ce beau portrait, une pesante chaîne d'or avec une médaille du même métal, & une pension pour le reste de ses jours. On ne sait pas en quelle année il est mort. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 327. *& suiv.*

C R E.

CRÉADOS (les) sont les Estafiers des Combattans dans la course des taureaux à Madrid.

C R É C I ou C R E S S I, sur l'Authie, *Carisiacum*, bourg de France en Picardie, dans le Comté de Ponthieu & le Bailliage d'Abbeville, entre cette même ville & Hesdin. Autrefois ce n'étoit qu'un village, qui devint célébre par la fameuse bataille que Philippe *de Valois* y perdit contre Edouard III, Roi d'Angleterre, le 26 août de l'année 1346. Du côté des François, il demeura sur la place 30 mille hommes de pié, 1200 de cheval, & 80 banniéres. Jean Roi de Bohéme, Charles Comte d'Alençon frére du Roi, Louïs Comte de Flandre, & dix ou douze Comtes des plus illustres y perdirent la vie. Le Roi Jean, tout aveugle qu'il étoit, y combattit fort vaillamment, ayant fait attacher son cheval par le frein à celui de deux de ses plus braves Chevaliers. Ce lieu est différent de CRESSI EN BRIE, qui est un bourg de Brie, dans le gouvernement de Champagne, à deux ou trois lieues de Meaux, & sur la petite riviére de Morin. Quelques uns l'ont confondu avec Quierzy sur l'Oise, *Carisiacum ad Isaram*, où on a tenu quelques Conciles. Il y a encore un autre CRÉCY, ou plutôt CRESSY-sur-Serre dans la Tiérache proche de Laon. * Froissart, *Hist.* Du Chêne, *des villes du Comté de Ponthieu*, *c.* 1. Mézeray, *Hist. de France*, *en Philippe de Valois*, *&c.*

C R E'C Y, (Hugues de) Seigneur de Crécy, de Gomets & de Châteaufort, étoit Sénéchal de France en 1107. Il se rendit si redoutable, qu'il ébranla la Couronne, par les divers mouvemens qu'il sucita dans l'Etat, ainsi que le témoigne la Chronique de l'Abbaïe de Morigni. Il fit mourir Milès, Vicomte de Meaux, son cousin; puis il se retira dans un monastére de Cluni, pour y faire pénitence de ses péchez; & il y mourut, sans avoir laissé d'enfans de *Luciane* de Montfort sa femme. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

C R E'D E S, riviére. *Voyez* C R E'D I.

C R E'D I, (Lorenzo di) célébre Peintre de Florence en Italie, s'attacha à imiter les ouvrages de Léonard de Vinci, & en fit de si belles copies, que l'on avoit peine à les distinguer des originaux. Il étoit longtems attaché sur un même tableau, parce qu'il prenoit plaisir à le bien finir. Il mourut en 1530, âgé de 78 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 342. édit. de Trevoux, 1725.

* C R E'D I, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Dévon arrose la ville de Créditon à laquelle elle donne son nom.

C R E'D I T O N, ville avec marché, en Angleterre dans le Comté de Dévon, sur les riviéres de Crédi & de Forton: elle est la capitale de son Canton. C'étoit autrefois un Evêché, que le Roi Edouard *le Confesseur* transféra à Excester. Elle a une belle église en forme de cathédrale, est bien peuplée, a un terroir fertile, & fait un bon négoce de serge. Les deux riviéres, dont nous avons parlé, se déchargent dans l'Ex. Créditon est à 148 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

C R E'D O, nom d'une montagne de Bugey, au pié de laquelle passe le Rhône sur le grand chemin de Lyon à Genéve, entre le

Fort de la Cluse, & Châtillon de Michaille. C'est où commence proprement la longue & droite chaîne du Mont-Jura, qui sépare le Comté de Bourgogne d'avec la Suisse. * Baudrand.

CRE'DOCES. *Cherchez* CRIOLES.

CRE'DY, riviére. *Voyez* CRE'DI.

* CRE'E, petite riviere de l'Ecosse Méridionale dans le Comté de Galloway, donne le nom à un petit Golfe qui s'appelle *Crée Firth.*

CREECH, (Thomas) Anglois, connu par son érudition dans la Philosophie & dans la Philologie, aussi-bien que par ses talens extraordinaires pour la Poësie Angloise. Il étoit Membre du Collége *de toutes les ames* à Oxford, & traduisit en vers Anglois *Manile* & *Lucréce*, deux Poëtes Latins. Il publia aussi le dernier en Latin en 1695, & l'accompagna de notes si excellentes, qu'il rendit son édition préférable à toutes celles qui l'avoient précédée. On dit qu'il étoit tellement charmé de cet Auteur, qu'il en adopta tous les sentimens & fit profession de la Philosophie d'Epicure. Il travailla pendant trois ans à une nouvelle édition de *Justin Martyr*, mais il ne la donna point, parce qu'il se pendit dans sa chambre au mois de juillet 1700. On dit qu'il en vint là, poussé par le chagrin de se voir obligé d'emprunter d'un de ses amis une somme d'argent, dont il avoit besoin pour payer un Bénéfice qu'il avoit obtenu. D'autres attribuent cette triste résolution de Creech à une mélancholie qui devoit son origine à une intrigue amoureuse. * *Monatliche Auszüge von 1700, sept. und oct.*

CREEKLADE, ville & marché en Angleterre dans la contrée du Comté de Wilt, qu'on appelle *Highworth.* Elle envoye deux Deputez au Parlement. Elle est presque toute environnée d'eau, & à 65 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* CREICH, CKREICH ou CRAICH, petite riviére d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle coule à peu près du sud-est au nord-ouest, & se décharge dans le Rhin au dessous de Spire. Elle donne le nom au Creichgow qui fait le sujet de l'article suivant.

* CREICHGOW, est une des cinq parties ausquelles on divisoit autrefois le Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle prenoit son nom de la petite riviére de Creich, & en renfermoit tout ce qui est entre le Rhin, le Nécre, le Duché de Wirtemberg & le Marquisat de Bade. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREICHTON, Jésuite Anglois, allant par mer en Ecosse, & le vaisseau sur lequel il étoit, étant attaqué par des Corsaires, déchira des papiers qu'il avoit sur lui & les jetta dans la mer; mais par un accident fort extraordinaire, il arriva que le vent empêcha tout les morceaux de tomber dans la mer, & les reporta dans le vaisseau où quelcun prit soin de les ramasser tous. Ces morceaux ayant été mis entre les mains de Waad, il se donna la peine de les coller sur un autre papier, avec beaucoup de travail & de patience, & par là on découvrit un complot formé par le Pape, le Roi d'Espagne & le Duc de Guise pour envahir l'Angleterre. Cela fut cause que par les soins du Comte de Leicester, il se forma en Angleterre une association générale composée de gens de toutes conditions qui s'engagérent par serment, à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui attenteroient quelque chose contre la Reine Elizabeth. Cela arriva en l'an 1584. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 6. p.* 372. *Voyez* aussi CRITON (Guillaume)

CREIDIUS, (Hartmann) naquit en 1606, à Friedberg dans la Wetteravie, où son pére étoit Conseiller. Il étudia la Philosophie à Francfort, à Giessen & à Marpurg, & prit en ce dernier endroit le degré de Maître-ès-Arts en 1626. Il fut ensuite Recteur du Collége à Friedberg, & en 1635, il y obtint une place de Pasteur. En 1649, il fut appellé au Pastorat à Ausbourg. Il mourut aux bains de Schwabach en 1656. Voici la liste des principaux de ses Ouvrages, *Idea Mundi*; *Postilla Evangelica*; *Nosce me & nosce te*; *Regale Sacerdotium*; *Querela, Medela, Cautela &c.* * Witte, *Memor. Theol. p.* 1226. & *Diar. Biogr. ad ann.* 1656.

CREIGTON. *Voyez* CREYGTON.

CREIL, en Latin *Creolium*, petite ville de France dans le Valois, est située sur la riviére d'Oyse qu'on y passe sur un pont entre le Pont-Sainte-Maixence & S. Leu sur la même riviére, à deux lieues de Senlis, & un peu plus de Crépi. * Sanson. Baudrand.

CREILSHEIM. *Voyez* KRAILSHEIM.

CREKELADE. *Voyez* CREEKLADE.

CRELL ou CRELLIUS, (Nicolas) Chancelier de Christian, Electeur de Saxe, eut la tête coupée en 1592, pour avoir voulu introduire la doctrine de Calvin dans la Saxe.

CRELL, (Paul) ou Paulus Crellius, Ministre Protestant d'Allemagne, étoit d'Islébe, où il naquit le cinquiéme février 1531. Il enseigna la Théologie à Wittenberg, & eut de grandes disputes avec les Calvinistes, qui écrivirent contre lui. Crell laissa quelques Traitez de la Justification, de la Pénitence, des bonnes Oeuvres, &c. & mourut d'apoplexie, le 24 mai de l'an 1579, âgé de 49 ans.

CRELLIUS, (Jean) est celui de tous les Unitaires ou Sociniens, qui est le plus estimé parmi ceux de cette Secte après Socin. C'est pourquoi ses Ouvrages tiennent le second rang dans la Bibliothéque des Fréres Polonois, où l'on trouve principalement ceux qu'il a écrits sur le Nouveau Testament, savoir sur les quatre premiers chapitres de S. Matthieu & sur le commencement du cinquiéme, & sur les trois premiers chapitres de l'Epître de S. Paul aux Romains, & sur trois versets du quatriéme, & sur les autres Epitres de S. Paul. Il étoit né en 1590, dans un village près de Nuremberg. Après avoir été élevé dans cette ville, où il tomba dans les sentimens de Socin, il alla en Pologne en 1612, & s'établit à Cracovie, où les Unitaires avoient une Ecole. Il en fut Régent, & puis Ministre, & y mourut à l'âge de 42 ans. Grotius ayant écrit un livre *de la Satisfaction de Jesus-Christ*, contre le sentiment de Fauste Socin, Crellius y fit une réponse, qui ne fut pas fort désapprouvée de Grotius, dont on trouve quelques lettres écrites à Crellius, où il semble lui donner trop de louanges. Ce qui fit soupçonner à bien des gens, que Grotius n'étoit pas fort éloigné des sentimens des Unitaires, dont il disoit trop de bien. Crellius a aussi écrit sur la Morale Chrétienne, & ses livres sont fort recherchez; car c'est celui des Unitaires qui a écrit avec le plus de sens. On en peut voir le catalogue dans la Bibliotheque des Ecrivains Antitrinitaires. Sa vie est imprimée dans la Bibliothéque des Fréres Polonois. * *Mémoires des Savans.*

* CRE'MASC, province de l'Etat des Vénitiens en Italie. Elle est enclavée dans le Duché de Milan dont elle dépendoit autrefois. Cette province est de fort peu d'étendue; mais elle est fort fertile en blé, en vin & en chanvre. A la reserve de Créme qui en est la capitale, on n'y voit que des bourgs ou des villages.

CREMBS. *Voyez* CREMS, riviére de la Haute Autriche.

CREMBS-MUNSTER. *Voyez* CREMS-MUNSTER.

CRE'ME, ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, avec Evêché, érigé par le Pape Grégoire XIII, & suffragant de Bologne, est capitale d'un petit païs, que les Italiens appellent *Cremasco.* Créme est située sur la riviére de Sério, qui le jette dans l'Adda, à l'entrée du Milanois, & est remarquable par son palais, son château & ses fortifications. Autrefois ce n'étoit qu'une simple ville, ou *Castello*, comme disent les Italiens; & on la mettoit au nombre des trois villes d'Italie, qu'on pouvoit comparer aux citez. Ces trois, selon Léandre, sont *Barlette*, *Prato*, en Toscane, & *Créme*, dans la Lombardie. On dit aussi que le nom de Créme est celui qu'on lui donna, lorsqu'elle eut été rebâtie sur les ruines d'une ville hérétique, que l'Archevêque de Milan fit brûler l'an 951. Elle fut premiérement soumise aux Empereurs, puis aux Vicomtes de Crémone & de Plaisance, aux Ducs de Milan, & enfin aux Vénitiens. Jean-Jacques Diédi, Evêque de Créme, y publia des ordonnances synodales en 1590 & 1609. * Mérula, *des Vicomtes, l.* 4. 6. 7. 8. *&c.* Blondus, *l.* 14. Léandre Alberti, *Descr. de la Lomb.* Le Mire, *Géogr. Eccl. &c.*

CRE'ME, (Gui de) Antipape. *Cherchez* PASCHAL Antipape.

CRE'MENE'LA, château ou Palais du Grand Duc de Moscovie, dans la ville de Moscou. Ce Palais est environné de trois enceintes de murailles, & les remparts sont bordez de quantité de piéces de canon. L'espace qu'il renferme est d'une très grande étendue, & peut passer pour une petite ville dans une grande. Au milieu de la cour on voit deux belles tours, dont le toit est couvert de cuivre doré. La plus haute est appellée *Jean Weliki*, c'est à dire, le Grand-Jean. Dans l'autre il y a une cloche d'une grandeur & d'un poids extraordinaire. On prétend qu'elle pése trois cens trente-six quintaux. Il faut vint-quatre hommes des plus forts pour la mettre en branle; & cela ne se fait qu'aux grandes fêtes, au couronnement du Grand Duc, à l'entrée des Ambassadeurs, ou dans quelque autre cérémonie solemnelle. Le Palais du Grand Duc est sur le derriére du château. Il a d'un côté l'hôtel du Patriarche, & de l'autre des pavillons qui servent d'appartemens aux Kneez & aux Bojares, c'est à dire, aux Seigneurs les plus confidérables de la Cour. Vers l'an 1630, on y bâtit un Palais de pierre de taille, à l'Italienne, pour le jeune Prince. L'ancien est bâti de bois, que l'on a cru être plus sain que la pierre. Les ameublemens des deux Palais sont très-magnifiques, & remplis de ce qu'il y a de plus rare & de plus précieux, dans les païs étrangers. A l'une des extrémitez de la grande place, on voit la chambre du thrésor du Grand Duc. Il y a dans l'enceinte du château plus de cinquante chapelles ou petites églises, toutes bâties de pierre, & couvertes de cuivre doré. La plus considérable est celle de saint Michel, où sont les tombeaux des Czars. On y voit encore deux beaux monastéres, l'un de Religieux, & l'autre de Filles, qui suivent la Régle de saint Basile & le Rit Grec, ainsi que toutes les autres églises de Moscovie. A la porte du château, & hors de ses murailles, du côté du midi, se voit une belle église dediée à la Trinité, & communément appellée *Jérusalem.* C'est la plus magnifique de Moscou. On assure que le Grand Duc Jean Basilowitz, qui la fit bâtir vers l'an 1530, fut tellement charmé de sa structure, qu'il fit crever les yeux à l'Architecte, pour empêcher qu'il n'en bâtit de semblables. Auprès de cette église sont deux grosses piéces d'artillerie, qui sont pointées vers l'endroit par où les petits Tartares avoient accoutumé de faire leurs irruptions. * Oléarius, *Voyage de Moscovie.*

CRE'ME'RA ou BACCANO, petite riviere de Toscane, est célébre dans l'Histoire Romaine, par la défaite des trois cens Fabiens, qui tombérent dans une embuscade des ennemis, & qui furent tous tuez sur ses bords, l'an de Rome 277, & 477 avant Jesus Christ. Cette disgrace causa tant de douleur aux Romains, qu'ils marquérent ce jour-là, entre les jours de triste augure; & qu'ils nommérent la porte par où les Fabiens étoient sortis, *scelerata.* * Tite-Live. Ovide, *Fastes, l.* 2. *v.* 203 *& suiv.* Juvénal, *Sat.* 2. *v.* 155. *Voyez* BACCANO.

CRE'MERS. *Voyez* MERCATOR (François)

* CRE'MIENIECK, ou, KRIMIENIECK, ville de Pologne. Elle est dans la Haute Volhynie, aux confins de la Podolie, sur la petite riviére d'Ikwa, à treize lieues de Lusuc, du côté du Midi. Cette ville capitale d'une Châtellenie assez étendue, est bâtie sur le penchant d'une colline, au sommet de laquelle on a construit une bonne citadelle pour sa défense. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CRE'MIEU, Bourg du Viennois, en Dauphiné. Il est environ à une lieue du Rhône & à cinq de Lyon, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CRE'MONA (Barthélemi) né à Mazare en Sicile, fut fait, en considération de sa probité & de son savoir, Chanoine, & ensuite Vicaire général de l'Evêque de Mazare. Depuis cela il entra dans l'Ordre des Carmes, & fut fait ensuite Maître-ès-Arts. Il mourut en 1546, âgé de 70 ans. On a de lui, *Computus Ecclesia-*

fasticus; *Tractatus de Indictione, de aureo Numero, de Litera Dominicali, de Anno bissextili; de Festis mobilibus; de inveniendo Paschate hinc ad mille annos.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CREMONA (Vincent) de Palerme, s'est distingué dans la prédication par son savoir & par son éloquence. Il florissoit vers l'an 1635. On a de lui, *Oratio panegyrica pro ingeniosissima Nerina civitate, habita in Comitiis provincialibus.* * Les mêmes.

* CREMONA (Manfréde) natif de Salerne, étoit versé dans les Sciences & mourut le dixieme août 1672, dans la ville de sa naissance. On a de lui, *Corona di varii fiori tissuta in Musa Siciliana*, &c. * Les mêmes.

CREMONE, près du Pô, ville d'Italie dans le Milanois, capitale du Crémonois, avec Evêché suffragant de Milan, étoit anciennement une Colonie des Gaulois Sénonois, & puis des Romains. Crémone est située dans une grande plaine près de la riviére du Pô, avec laquelle elle est jointe par le canal d'Oglio, qui remplit d'eau les fossez de la ville, dont le circuit est de près de cinq milles pas. Son château est très-fort, & sa tour est extrémement haute. Presque toutes ses rues sont larges & droites, ornées de grands edifices, d'églises magnifiques, & de belles places. Le portail de la cathédrale est élevé sur plusieurs colomnes de marbre; & le maître autel est d'un goût excellent. On conserve dans l'église collegiale de saint Pierre, un corps que l'on prétend être celui de sainte Marie-Egyptienne. Les Voyageurs y admirent la maison épiscopale, & les couvens des Augustins, des Carmes, des Dominicains, & des Jéronymites, qui sont aussi extrémement magnifiques. Crémone a été sujette à de grandes révolutions. Elle ne souffrit pas seulement, lorsqu'Annibal passa en Italie; mais encore du tems d'Auguste, parce que ses Habitans avoient pris le parti d'Antoine contre lui. Cet Empereur se voyant maître du païs, distribua les terres des Habitans à ses Soldats *Vétérans*, mais comme ces terres ne suffisoient pas pour la quantité du monde, Auguste y joignit encore les terres qui étoient aux environs de Mantoue, sans nulle autre raison, que parce qu'elles se trouvoient proche de celles de Crémone: c'est ce qui a fait dire à Virgile, *Eglogue* 9. *v.* 28.

Mantua, væ, miseræ nimium vicina Cremonæ.

Crémone souffrit encore du tems de Vitellius. Dans la suite des tems elle fut ravagée par les Goths, & fut entiérement ruïnée par les Esclavons & les Lombards, vers l'an 630: ce qu'on pourra voir plus au long dans Paul Diacre, Corio, &c. Ainsi Cremone ensevelie dans ses masures, fut rebâtie l'an 1284, par les soins de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, qui y fit élever cette tour, qu'on considére comme une des plus hautes de l'Europe. Depuis, elle a eu ses Vicomtes, & on l'a vue soumise aux François, aux Vénitiens, puis aux Ducs de Milan. Les François & les Modénois l'assiegérent en 1648, sans la pouvoir prendre. Au commencement de l'année 1702, elle fut surprise par les Impériaux, commandez par le Prince Eugéne, qui y entrérent par surprise au nombre de cinq à six mille hommes. La garnison composée de François & d'Irlandois, qui tenoient cette ville pour Philippe V, Roi d'Espagne, chassa les ennemis, par des efforts de valeur presque incroyables, quoiqu'elle eût éte surprise pendant la nuit, & qu'elle se trouvât dispersée, lorsqu'elle fut attaquée. Cette garnison combattit avec tant de vigueur, depuis la pointe du jour, jusqu'à la nuit, & fit un si grand carnage des Allemans, qu'ils furent obligez de se retirer, & d'abandonner une entreprise qui paroissoit si bien concertée. Cette action passe pour une des plus hardies & des plus extraordinaires des guerres de ce siécle. * Tite-Live, *l.* 20. *&* 27. Tacite, *Hist. l.* 3. *&* 4. Pline, *l.* 3. *c.* 18. Strabon, *l.* 5. Polybe. Sabellicus, *Ennead.* 7. *l.* 3. Paul Diacre, *l.* 4. Blondus, *l.* 9. Corio, *Hist. partie* 1. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Antonio Campo, *Hist. Crem.* Louïs Cavitelli a fait les Annales de cette ville, depuis sa fondation jusques à l'année 1583. *Mémoires du tems.*

CREMONESE. *Voyez* CREMONOIS.

CREMONINI, (César) célébre Philosophe, naquit à Cento dans le Modénois en 1550. Dés son jeune âge, il témoigna beaucoup d'inclination pour les Sciences. Il eut de très-étroites liaisons à la Cour des Princes d'Est avec le Pigna, avec le Tasso, & avec les autres Savans hommes, qu'on y trouvoit alors. Crémonini s'attacha particuliérement à la Philosophie d'Aristote, & y fit de si grands progrès, qu'on le considéra comme un des premiers Péripatéticiens de sa nation. Il enseigna dix-sept ans à Ferrare, & fut attiré par les Vénitiens dans leur Université de Padoue, où il professa pendant quarante ans. Il s'aquit tant de réputation, que les Princes & les Rois voulurent avoir son portrait. Au reste, l'érudition de Crémonini étoit obscurcie par de grands défauts. Il étoit naturellement malfaisant, envieux, dissimulé, médisant, & avoit très-peu de religion: ce qu'on peut connoître par son Traité de l'ame, qu'il croyoit être capable de corruption, & mortelle aussi-bien que celle des brutes, en cas, disoit-il, pour se sauver par cette restriction captieuse, qu'il fallût suivre les principes d'Aristote. Outre ce Traité, il en a composé d'autres, qui n'ont pas soutenu l'estime que leur Auteur s'étoit aquise, savoir, *De Cœlo; De Sensibus; De Calido innato; De Semine, &c.* César Crémonini mourut en 1630, à l'âge de 80 ans, durant cette furieuse peste, dont la ville de Padoue fut affligée, & fut enterré dans le monastére de Sainte-Justine, auquel il laissa tous ses biens. * Impérialis, *in Mus. Hist.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. partie* 2. *&c.*

* CREMONOIS ou CREMONESE, province du Duché de Milan en Italie, est entre le Pô, l'Oglio, & l'Adda, ayant pour bornes au Couchant le Lodésan & le Crémasc, au nord le Bressan, au Levant le Mantuan, au midi le Duché de Parme. Ce païs est fort fertile en vins & en fruits. Outre Crémone, capitale du païs, on y voit Casale Maggiore & Picighitone, connu par la prison de François I, Roi de France. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREMPE, petite riviére du Holstein dans la Basse Saxe qui donne son nom à la ville de Crempe. Son cours est à peu près de l'est à l'ouest, & elle se jette dans le Stoer.

CREMPE, CREMPEN ou KREMPE, *Crempa* petite ville du Holstein, dans la province de Stormarie, au Roi de Danemarck. Elle est très-bien fortifiée, & est située sur la riviére de Crempe près de Glukstad, au nord-est. * Sanson. Baudrand.

CREMS, ville & riviére de la Basse Autriche. *Voyez* KREMS.

* CREMS ou CREMBS & KREMS ou KREMBS riviére d'Allemagne dans la Haute Autriche. Elle traverse du sud au nord le Territoire de Traun, & puis tournant vers l'ouest, elle se jette dans le Traun.

* CREMSIER ou KREMSIR & KROMERIZ, ville d'Allemagne dans le Marquisat de Moravie sur la Morave, est agréable & bien bâtie. Elle est au sud-sud-est d'Olmutz dont elle est éloignée d'environ sept lieues, & au nord-nord-ouest de Hradisch à cinq lieues de distance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr. Bohem.*

* CREMS-MUNSTER, CREMBS-MUNSTER, KREMS-MUNSTER & KREMBS-MUNSTER, petite ville de la Haute Autriche dans le Territoire de Traun, au sud sud-est de Lintz dont elle est éloignée d'environ neuf lieues. Il y a dans cette ville un célébre Monastére de l'Ordre de S. Benoît, fondé en 777 par Tassillon II, Duc de Baviére. Au commencement du X siécle, il fut ravagé par les Hongrois. En 1050, l'Empereur Henri III, le rebâtit. Peu de tems après il fut réduit en cendres; mais il fut retabli en 1082. Dans la suite les Empereurs Henri IV, Frédéric I, & Rodolphe I, Ottocare Roi de Bohéme & d'autres Princes l'ont enrichi par leurs libéralitez. En 1480, il essuya encore un grand incendie; mais depuis ce tems-là les Abbez y ont bâti de magnifiques appartemens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Velser, *Rerum Boic. l.* 5. Brunner, *Annal. Boïc. l.* 5. Rettenpacher, *Annal. Cremif. l.* 1. 2. *&* 5. *Germ. Austr. p.* 14.

CREMUTIUS CORDUS, Historien. *Cherchez* CORDUS CREMUTIUS.

CREOLES. *Cherchez* CRIOLES.

CREON, Roi de Thébes, fils de Ménécée, & frére de Jocaste, s'empara du gouvernement du Royaume, après la mort de Laïus, mari de Jocaste, tué par son fils Oedipe. Il le céda ensuite à Oedipe, qui avoit expliqué l'énigme du Sphinx, & qui épousa, sans le savoir, sa mére Jocaste. Oedipe ayant reconnu les fautes qu'il avoit commises en tuant son pére, & en épousant sa mére, sans avoir connoissance ni de l'un ni de l'autre, se creva les yeux, se retira à Athenes, laissant son Royaume à Etéocle & à Polynice, à condition qu'ils régneroient l'un après l'autre. Mais Etéocle s'étant rendu seul maître, chassa Polynice, qui vint avec les Princes d'Argos faire la guerre à Thébes l'an 3494 de la période de Julienne 1220 avant Jesus Christ. Etéocle & Polynice s'étant tuez tous deux dans un combat singulier, Créon reprit le gouvernement du Royaume de Thébes. Il fit mourir Antigone & Agrie; l'une pour avoir enseveli ses fréres, & l'autre son epoux: ce qui parut si cruel, que Thesée, à la priére des Dames Thébaines, lui ravit le sceptre & la vie. Stace en fait souvent mention dans sa Thebaïde.

CREON, Roi de Corinthe, que Médée fit mourir avec sa fille Créüse, qu'on avoit mariée à Jason. Sénéque, & les autres Poétes en parlent assez souvent. *Voyez* CREUSE.

CREON, Archonte ou Préteur d'Athénes. Les Archontes qui l'avoient devancé, avoient gouverné durant dix ans; mais Erixias étant mort, ou ayant été déposé, sous la XXIII Olympiade, on lui substitua des Archontes, qui ne gouvernérent que durant un an; & Créon fut le premier de ces Magistrats, la premiére année de la XXIV Olympiade, & 684 ans avant Jesus Christ. *Voyez* ARCHONTES.

* CREON, Rhéteur Grec cité par Suidas. * Joh. Meursii *Biblioth. Græca.*

CREON, Poëte François. *Cherchez* CRAON.

CREOPHILE, hôte & ami d'Homére, étoit de Samos ou de Chio, comme veulent quelques uns. Les autres disent qu'il étoit ou gendre, ou ami d'Homére, qui lui fit présent de son Poëme sur la prise d'Oechalie. Les Anciens eux mêmes n'ont pu convenir entre eux si ce Poëme étoit d'Homére ou de Créophile. Callimaque l'a attribué au dernier, & c'est apparemment son autorité qui a porté Pausanias à citer Créophile plutôt qu'Homére sur la situation d'Oechalie. * Strabon, *l.* 14. Pausanias, *in Messeniacis.* Suidas.

CREOPHILE, Historien Grec. * Athénée, *l.* 8.

CREPA ou LYSY, bourg de la Morée, situé dans la partie septentrionale de la Zaconie, entre les riviéres d'Alphée & d'Orchoméne, à sept ou huit lieues de Mantinée, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREPERIUS CALPURNIANUS de Pompeiopolis, écrivit du tems de *Lucien*, la guerre des Romains & des Parthes. * Lucien, *de la maniére d'écrire l'Histoire.*

CREPIN (Bec) *Voyez* BEC ou BEC-CREPIN.

* CREPIN, Abbaie de l'Ordre de S. Benoît dans le Hainaut, entre Mons & Valenciennes, fut fondée en 680 par St. Landelin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CREPU (N ....) Wallon, après avoir servi dans les troupes Espagnoles jusqu'à l'âge de 40 ans, abandonna cette profession pour s'appliquer à la Peinture, & il y fit de si merveilleux progrès, qu'en peu de tems il devint un des plus habiles Peintres en fleurs, qu'il y eût alors dans les Païs-Bas. Comme il devoit à son Boulanger la somme d'environ 36 francs, il le paya avec un tableau sur lequel il avoit réprésenté un vase plein de diverses fleurs. A quelque tems de là on offrit à ce Boulanger cent ducatons pour cette piéce. *Voyez* plusieurs particularitez de sa Vie dans M. Jacques Campo Weyerman, intitulé *De Schilderkonst der Nederlanders, tome* 3. *p.* 239. *& suiv.*

CREPY. *Cherchez* CRESPY.

CRE'QUI, la Maiſon de Créqui très-ancienne, & illuſtre par elle même & par ſes alliances, a pris ſon nom de la Seigneurie de Créqui en Artois, d'où elle a paſſé en Picardie, & dans pluſieurs autres provinces du Royaume. Les anciennes Généalogies donnent pluſieurs degrez au deſſus de Ramelin, II. du nom, Sire de Créqui; mais comme ils ont été confondus & tranſpoſez, ainſi que le prouvent pluſieurs chartres, on ſe contentera de commencer la Généalogie de cette Maiſon à RAMELIN II, qui ſuit.

I. RAMELIN, II. du nom, Sire de Créqui & de Freſſin, fonda l'Abbaïe de Ruiſſeauville en 986, & l'on lui donne pour femme *Alix*, fille de *N.* . . . Seigneur d'Oiſy & de Honnecourt, dont il eut BAUDOUIN qui ſuit.

II. BAUDOUIN, I. du nom, Sire de Créqui & de Freſſin, ſe trouva en 1007, avec l'armée Françoiſe, commandée par Baudouin, IV. du nom, Comte de Flandre, au ſiége de Valenciennes, contre l'Empereur Henri III. Il épouſa *Marguerite* de Louvain, Dame de Bierback, fille de *Henri*, Comte de Louvain, dont il eut 1. BOUCHARD qui ſuit; 2. *Henri*, Seigneur de Bierback, qui laiſſa poſtérité; & 3. *Anne* de Créqui, mariée à *Warin*, ou *Guerin*, Sire de Craon.

III. BOUCHARD, Sire de Créqui & de Freſſin, vivoit en 1052, & épouſa *Richilde* de S. Pol, fille d'*Hermez*, Comte de S. Pol, dont il eut entre autres enfans, GÉRARD qui ſuit.

IV. GÉRARD, Sire de Créqui & de Freſſin, &c. fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096, & épouſa *Yolande*, fille de *Baudouin*, III. du nom, Comte de Hainaut, & d'*Yolande* de Gueldre, dont il eut 1. RADULPHE ou RAOUL qui ſuit; 2. *Géofroy*; 3. *Baudouin*; 4. *Anſelme*; & 5. *Mahaud* de Créqui, alliée a *Baudouin* de S. Omer.

V. RADULPHE ou RAOUL, Sire de Créqui, de Freſſin, &c. mourut en 1181, ayant eu de *Mahaud*, fille de *Renaud*, Sire de Craon, & d'*Ennoguen* de Vitré, 1. BAUDOUIN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Warin*; 3. *Arnoul*; & 4. *Géofroy* de Créqui. duquel on fait deſcendre la branche des Seigneurs de BOYER en Bourgogne.

VI. BAUDOUIN, II. du nom, Sire de Créqui, &c. vivoit en 1198, & épouſa 1. *Clémence*, dont on ne ſait pas le nom du pére: 2. *Alix* de S. Omer, fille de *Guillaume*, Châtelain de S. Omer, & d'*Ide* d'Avênes, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. BAUDOUIN, III. du nom, qui ſuit; & 2. *Alix* de Créqui, mariée à *Baudouin* de S. Omer, Seigneur de Piennes.

VII. BAUDOUIN, III. du nom, Sire de Créqui & de Freſſin, dit *le Jeune*, vivoit en 1237. Il avoit épouſé *Marguerite* de S. Omer, ſœur d'*Alix* ſa belle-mére, dont il eut 1. PHILIPPE, qui ſuit; 2. BAUDOUIN, vivant en 1241, qui fit la branche des Seigneurs de TORCHY & de ROYON, finie en 1465; & 3. *Guillaume* de Créqui, Prevôt d'Aire en 1256.

VIII. PHILIPPE, Sire de Créqui & de Freſſin, &c. mourut en 1255, ayant eu pour enfans d'*Alix* de Péquigny, ſœur de *Gérard*, Vidame d'Amiens, qu'il avoit épouſée en 1224, 1. BAUDOUIN, IV. du nom, qui ſuit; 2. HUGUES, Seigneur de Raimboval, mort en 1296, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'en 1625; 3. *Philippe*, Seigneur de Héchin, vivant en 1270; 4. *Enguerrand*, Evêque de Cambray, puis de Thérouanne, vivant en 1317; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *N.* . . . fils aîné du Seigneur de Ghiſtelles: 2. à *Jacques*, Seigneur de Harchicourt: 3. à *Valeran* de Bévre: 4. à *N* . . . Seigneur de Traſignies; & 6. *Alix* de Créqui, mariée à *Vautier*, Seigneur de Vignacourt.

IX. BAUDOUIN, IV. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Beaurain, &c. vivoit en 1266, & épouſa *Alix*, Dame de Heilly & de Rumilly, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; 2. PHILIPPE de Créqui, qui eut en partage la terre de Heilly, dont il prit le nom & les armes, & continua la Maiſon de Heilly, rapportée ſous le nom de HEILLY; & 3. *Eſtheuil* de Créqui, Seigneur de Mareuil, dont il prit auſſi le nom, & dont la poſtérité eſt inconnue.

X. JEAN, I. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, &c. ſurnommé l'*Etendart*, eſt nommé entre les Seigneurs, qui tenoient le parti de Robert, Comte de Flandre, contre Guillaume, Comte de Hainaut & de Hollande en 1310, & épouſa *Marguerite* de Beauvais, fille de *Guillaume*, II. du nom, Châtelain de Beauvais, & de *Léonore* Crêpin, Dame de Ferriéres, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. 3. *Guillaume*, Seigneur du Tronquoy, & *Enguerrand*, Seigneur de Canten, tous deux morts ſans poſtérité; 4. *Catherine*, mariée en 1327, à *Guillaume*, Sire de Bréauté; 5. *Marie*, alliée à *Bertrand*, Seigneur de Briançon; 6. *Ide*, femme de *Hugues*, Seigneur de Monchy; & 7. *Jeanne* de Créqui, mariée à *Jean*, Seigneur de Bouberck ou Boubers.

XI. JEAN, II. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, &c. eſt nommé entre les Seigneurs, qui ſe trouvérent en 1340, à la journée de S. Omer, contre Robert d'Artois. Froiſſart dit qu'il accompagna le Seigneur de Charny, Gouverneur de Picardie, à l'entrepriſe qu'il fit ſur la ville de Calais en 1348; & Belleforêt dit qu'il y mourut. Il avoit épouſé *Jeanne* de Pequigny, Dame de Canaples, &c. veuve de *Jean* de Mailly, Seigneur de Talmas, & fille de *Jean* de Péquigny, Seigneur de S. Huin, & de *Marthe* d'Amiens, Dame de Canaples. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Henri* de Bévre, Seigneur de Diſquemue, & vivoit encore en 1373, ayant eu de ſon ſecond mari, 1. JEAN, III. du nom, qui ſuit; 2. *Enguerrand*, dit *le Bégue*, mort ſans poſtérité; & 3. *Marguerite* de Créqui, mariée 1. en 1347, à *Jean*, Sire de Drinkam: 2. à *Gérard* de Ghiſtelles. Seigneur d'Eſclebeck, vivant en 1386.

XII. JEAN, III. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Canaples, &c. étoit à la garde des portes de Paris en 1370, avec pluſieurs Seigneurs, lorsque les Anglois vinrent juſqu'aux fauxbourgs de cette ville, après avoir parcouru preſque toute la France, & étoit mort en 1377. Il avoit épouſé en 1366, *Jeanne* de Haveskerke, Dame de Fléchin, &c. fille de *Jean*, Seigneur de Fontaines, & de *Jeanne*, Dame de Moliens. Elle vivoit encore en 1425, & eut pour enfans 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; 2. autre *Jean*, dit *le Jeune*, Seigneur de Moliens, mort à la bataille d'Azincourt en 1415; & 3. *Jacques* de Créqui, Religieux en l'Abbaïe de S. Jean-au-Mont.

XIII. JEAN, IV. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Canaples, &c. fut l'un des Chefs de l'armée dreſſée contre les Anglois par Valeran de Luxembourg, Comte de S. Paul en 1405, & mourut en 1411. Il avoit épouſé en 1395, *Jeanne* de Roye, fille de *Jean*, Seigneur de Roye, du Pleſſis, de Beauſault & de Breteuil, & de *Jeanne* de Béthune, morte en 1434, dont il eut 1. *Raoul*, Sire de Créqui & de Freſſin, ſurnommé l'*Etendart*, comme ſon triſayeul, pour avoir conquis pluſieurs drapeaux ſur les Anglois, mort à la journée d'Azincourt en 1415, laiſſant de *Jeanne* Quiéret ſa femme, un fils nommé *Antoine*, mort jeune; 2. JEAN, V. du nom, qui ſuit; 3. autre *Jean*, dit *le Jeune*, Abbé de S. Jean-au-Mont; 4. *Raoulequin*, Seigneur de Villers au-Bocage, mort en 1472, ſans enfans de *Jacqueline* de Lalain, fille de *Guillaume*, Seigneur de Houdain, & de *Marguerite* de la Hamayde; 5. *Arnoul*, Seigneur de Queant, mort ſans alliance; 6. *Jeanne*, mariée 1. à *Robert*, Sire de Waurin, Sénéchal de Flandre: 2. à *Guillaume* de Lalain, Seigneur de Buignicourt & de Fontaines, Gouverneur & Baillif de Hainault & de Hollande; 7. *Péronne*, alliée à *Andrieu*, Sire de Rambures, II. du nom; 8. autre *Jeanne*, mariée en 1425, à *Jean* de la Tremoille, Seigneur de Dours; & 9. *Marguerite* de Créqui, Religieuſe.

XIV. JEAN, V. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin & de Canaples, Conſeiller & premier Chambellan de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui le nomma Chevalier de la Toiſon d'Or, à la premiére création qu'il en fit à Bruges en 1420. Il le ſuivit au ſiége de Calais en 1436, fut envoyé en 1461, porter le Collier de cet Ordre au Roi d'Arragon, fut Ambaſſadeur auprès du Roi Louïs XI en 1464, ſe trouva à la bataille de Montlhery en 1465, & mourut fort âgé en 1474. Il épouſa 1. *Marguerire* de Bours, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Bours, dit *Wicart*, Chambellan du Roi, & de *Catherine* de Pouques, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1430, *Louiſe* de la Tour, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Tour, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Jacqueline* du Peſchin, dont il eut, 1. JEAN, VI. du nom, qui ſuit; 2. *Jacques*, Seigneur de Pontdormy, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, qui fut fait priſonnier a la bataille de Nancy en 1476, & mourut en 1480, ſans poſtérité; 3. *François*, Seigneur de Douriers, &c. Gouverneur & Sénéchal du Boulonois, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, vivant en 1518, & mort ſans poſtérité de *Marguerite* Blondel, Dame de Longuilliers, fille de *Jean*, Seigneur de Longuilliers, & de *Catherine* de Courtehenſe, Dame d'Antignie, qu'il avoit épouſee en 1473; 4. *Louis*, Prevôt & Grand Archidiacre de Sainte-Croix de Liége; 5. *Bertrand*, Chevalier de Rhodes; 6. *Charles*, Grand Doyen de Tournay, puis Evêque de Thérouanne; 7. *Louiſe*, nommée au teſtament de ſon pére; & 8. *Jacqueline* de Créqui, Dame d'Applaincourt, du Verger & du Rozel, mariée à *Jacques* de Beaufort, Marquis de Canillac, morte fort âgée en 1509, ſans laiſſer de poſtérité.

XV. JEAN, VI. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Canaples, &c. fit ſon teſtament en 1483. Il épouſa 1. en 1478, *Françoiſe* de Rubempré, Dame de Bernieulles & de Bléquin, fille de *Jean*, Seigneur de Biévres, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur d'Yvoy, & de *Catherine*, Dame de Bernieulles, morte en mai 1503: 2. *Marie* d'Amboiſe, Dame de Ricey, veuve de *Robert* de Sarrebruche, Comte de Braine, & fille de *Charles* d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont, &c. & de *Catherine* de Chauvigny, morte en 1519. De ſa premiére femme vinrent 1. JEAN, VII. du nom, Sire de Créqui, qui ſuit; 2. PHILIPPE, qui a fait les branches de BERNIEULLES & de CHEMONT; 3. *Gabrielle*, Dame de Mênil-Argence, morte ſans alliance; 4. *Catherine*, Dame de Villers-au-Bocage, mariée en 1503, à *Jean* de Neufville, Seigneur de Boubers; & 5. *Antoine* de Créqui, dit *le Hardi*, qui étoit le ſecond fils, Seigneur de Pontdormy, Gouverneur de Picardie, Baillif d'Amiens, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué au ſiége de Heſdin, ayant épouſé en 1511, *Jeanne* de Saveuſe, fille & hétiére de *Ferry*, Seigneur de Saveuſe, & de *Charlotte* de la Vieuville, dont il eut pour fille unique *Anne* de Créqui, mariée à *Guillaume* du Bellay, Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant en Piémont, morte ſans poſtérité. Du ſecond lit ſortit 6. GEORGE de Créqui, qui fit la branche des Seigneurs de RICEY, finie vers l'an 1620.

XVI. JEAN, VII. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Canaples, &c. ſurnommé *le Riche*, Gouverneur de Montreuil, fit ſon teſtament en 1543. Il avoit épouſé en 1497 *Joſſine* de Soiſſons, fille & héritiére de *Jean* de Soiſſons, Prince de Poix, Seigneur des Queſnes, de Moreuil, &c. & de *Barbe* de Châtillon, Dame de Dommart, de Bernarville, &c. dont il eut 1. JEAN, VIII. du nom, qui ſuit; 2. *François*, Evêque de Thérouanne, mort avant ſon pére; 3. *Louis*, Chevalier de Malte, Commandeur de Cobrieu, qui ſurvêquit tous ſes fréres & neveux, & vivoit encore en 1579; 4. *Antoine*, Evêque de Thérouanne après ſon frére, puis de Nantes; 5. *Charles*, Seigneur de Moreuil & de Beauval, à la charge de porter le nom & les armes de ſa mére, qui fut Capitaine de cinquante homme d'armes ſous ſon pére, & mourut ſans enfans de *Magdelaine* Picart, veuve de *Charles* de Boiſſey, Baron de Maigniéres; 6. *François*, Seigneur de Douriers, &c. Colonel des Légionnaires de Picardie, mort ſans poſtérité de *Jeanne* de Cléry, Dame d'Eſne; & 7. *Marguerite* de Créqui, Religieuſe à la Sauſſaye près de Paris.

XVII. JEAN, VIII. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Canaples, Prince de Poix, Seigneur de Pontdormy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, ſervit avec ſes oncles en Picardie dès l'an 1523 contre les Anglois, & à la bataille de Pavie en 1525, fut envoyé

Ambassadeur en Angleterre avec l'Amiral d'Annebaut, pour y voir jurer la paix au Roi Henri VIII, servit dans les armées, commandant les cent Gentilhommes de la Maison du Roi, & les Gardes Françoises & Ecossoises, & mourut en 1555. Il avoit épousé en 1525, *Marie* d'Acigné, Dame du Bois-Joly, fille de *Jean*, Sire d'Acigné, & de *Gillette* de Coëtmen, morte en 1551, dont il eut, 1. *Jean*, IV. du nom, Sire de Créqui, Prince de Poix, Seigneur de Canaples, &c. qui à l'âge de dix-sept ans fut Guidon des Gensd'armes du Duc de Guise au siége de Metz, eut en 1553, une Compagnie de cinquante Hommes d'armes, avec laquelle il se trouva en une escarmouche, commandée par le Prince de Condé contre les Impériaux, près de la ville de Dourlens, où il demeura prisonnier pour s'être trop avancé à la poursuite des ennemis, & mourut à la journée de S. Quentin, dite de *S. Laurens* en 1557, étant alors fiancé à *Henriette* de Savoye, fille d'*Honorat*, Comte de Tende, Amiral de France, & de *Françoise* de Foix, laquelle épousa depuis 1. *Melchior* des Prez, Seigneur de Montpézat: 2. *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne; 2. *Antoine* de Créqui, Cardinal & Evêque d'Amiens, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 3. *Louis*, Seigneur de Pontdormy, mort en 1557, à la bataille de S. Quentin, près du Comte d'Enguien son Colonel; & 4. MARIE de Créqui, qui suit. *Il eut aussi une fille naturelle nommée* Guillemette, *mariée* 1 *à* Pierre *Lyon, Seigneur de Varennes*: 2. *à* Jean *d'Odenfort, Seigneur de Grandvilliers*: 3. *à* Jean *de Rivery, Seigneur de Potonville, Lieutenant pour le Roi à Brouage.*

XVIII. MARIE de Créqui, Dame de Moreuil, épousa en janvier 1543, *Gilbert* de Blanchefort, Seigneur de S. Janurin, Baron de Mirebeau & de S. Sévére, &c. mourut fort âgée le 24 décembre 1610, & eut entre autres enfans ANTOINE qui suit. *Voyez* BLANCHEFORT.

XIX. ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de S. Janurin, &c. fut institué heritier de tous les biens de la Maison de Créqui, par le Cardinal de Créqui son oncle maternel, à condition par lui & ses successeurs de porter le nom & les armes de Créqui. Il épousa en novembre 1572, *Chrétienne* d'Aguerre, fille de *Claude*, Seigneur de Vienne-le-Châtel, & de *Jeanne* de Hangest-Moyencourt. Elle prit une seconde alliance avec *François-Louis* d'Agoult, Comte de Sault, duquel elle eut un fils mort sans enfans, qui institua sa mere son heritiere en tous ses biens, qu'elle donna au fils de son premier mari, qui fut CHARLES qui suit.

XX. CHARLES, I. du nom, Sire de Créqui, Prince de Poix, Duc de Lesdiguiéres, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa 1. en mars 1595, *Magdelaine* de Bonne, fille de *François*, Duc de Lesdiguiéres, Pair & Connétable de France, & de *Claudine* Bérenger sa premiére femme: 2. en décembre 1523, *Françoise* de Bonne sa belle-sœur, fille du même Connétable, & de *Marie* Vignon sa seconde femme, qui avoit été fiancée à l'âge de huit ans à *Charles-René* du Puy, Seigneur de Montbrun, & dont le mariage n'avoit point été consommé. Il n'eut des enfans que de sa premiére femme, qui furent, 1. FRANÇOIS de Bonne, de Créqui, d'Agoult, de Vesc, de Montlaur & de Montauban, Duc de Lesdiguiéres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui continua la branche des Ducs de LESDIGUIÉRES; (*Voyez* LESDIGUIÉRES) 2. CHARLES, II. du nom, Sire de Créqui & de Canaples, qui suit; 3. *Françoise* de Créqui, mariée en septembre 1609, à *Maximilien* de Béthune, II. du nom, Marquis de Rôsny, &c. Grand Maître de l'Artillerie, morte le 23 janvier 1657; & 4. *Magdelaine* de Créqui, mariée en juillet 1617, à *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, &c. morte le 31 janvier 1675, âgée de 66 ans.

XXI. CHARLES, II. du nom, Sire de Créqui & de Canaples, Mestre-de-camp du régiment des Gardes, mourut de la blessure qu'il reçut au siége de Chambéry, la nuit du 14 au 15 mai 1630, ayant eu d'*Anne* du Roure, fille de *Claude*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, & de *Marie* d'Albert-Luynes, qu'il avoit épousée en mai 1620, & morte le 18 février 1686, 1. CHARLES, III. du nom, Duc de Créqui, qui suit; 2. *François*, mort jeune; 3. *Alfonse* de Créqui, Comte de Canaples, qui devint Duc de Lesdiguiéres, Pair de France, par l'extinction des branches aînées de sa Maison, mort le cinquiéme août 1711, âgé de 85 ans, sans postérité de *Gabrielle-Victoire* de Rochechouart, fille de *Louis*, Duc de Vivonne & de Mortemar, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette* de Mêmes, qu'il avoit épousée le douziéme septembre 1702; & 4. FRANÇOIS de Créqui, Maréchal de France, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné.*

XXII. CHARLES, III. du nom, Duc de Créqui, Pair de France, Prince de Poix, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Paris, &c. commanda la Cavalerie dans les armées de Catalogne & dans celles d'Italie, où il fut blessé d'un coup de mousquet au siége d'Orbitelle; après quoi le Roi Louïs XIV le nomma Lieutenant Général de ses armées. Ce Prince le fit Duc & Pair en 1653, Chevalier de ses Ordres en 1661, & Gouverneur de Paris en 1675. Il fut aussi Ambassadeur extraordinaire à Rome, puis en Angleterre; & en 1680, il fut nommé pour aller à Munich en Baviére, porter les présens de noces, & amener en France la Princesse Marie Anne-Christine-Victoire de Baviére, qui épousa Louïs Dauphin, fils du Roi Louïs *le Grand.* Il mourut à Paris après une longue maladie, le 13 février 1687, âgé de 63 ans, laissant d'*Armande* de S. Gelais, fille puînée & héritiére de *Gilles*, Seigneur de Lansac, Marquis de Balon, &c. morte le onziéme août 1709, *Magdelaine* de Créqui, mariée le troisiéme avril 1675, à *Charles-Belgique-Holland* de la Tremoille, Prince de Tarente & de Talmond, Duc de Thouars, &c. Chevalier des Ordres du Roi, morte le douziéme août 1707.

XXII. FRANÇOIS, Sire de Créqui, Marquis de Marines, Maréchal de France, &c. quatriéme fils de CHARLES, II. du nom, Sire de Créqui & de Canaples, & d'*Anne* du Roure, *dont les actions seront rapportées cy-après dans un article séparé*, épousa *Catherine* de Rougé, fille de *Jacques*, Seigneur du Plessis-Belliére, & de *Susanne* de Bruc, morte le cinquiéme avril 1713, dont il eut 1. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Créqui, qui suit; & 2. *Nicolas-Charles*, Sire de Créqui, Marquis de Blanchefort, Comte du Passage, Baron de Dommart, &c. Maréchal de camp des armées du Roi, Mestre-de-camp du régiment de Cavalerie d'Anjou, & commandant la Cavalerie depuis l'Escaut jusqu'à la Lys, mort sans alliance à Tournay le 16 mars 1696, âgé de 27 ans, en réputation de l'un des plus braves Gentilshommes de l'armée du Roi.

XXIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Créqui, &c. né en 1662, Colonel du régiment de la Fére en 1677, & du régiment d'Anjou en 1680, puis Lieutenant Général des armées du Roi, fut tué au combat de Luzzara en Italie, le 13 août 1702, extrémement regretté pour sa valeur & ses belles qualitez. Il avoit épousé le quatriéme février 1683, *Anne-Charlotte* d'Aumont, fille de *Louis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Magdelaine-Fare* le Tellier, sa premiére femme, dont il eut 1. N. . . de Créqui, morte en juillet 1697, en sa 14 année; & 2. N. . . & N. . . de Créqui, jumelles, mortes jeunes. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

CRE'QUI (Antoine de) Sire de Créqui & de Canaples, Prince de Poix, &c. Cardinal, Evêque de Nantes, puis d'Amiens, Abbé de Saint-Julien de Tours, de Selincourt & de Valloires, & Chancelier de l'Ordre de saint Michel, fils de JEAN, VIII. de ce nom, Sire de Créqui, & de *Marie* d'Acigné, hérita des grands biens de sa Maison, après la mort de ses deux fréres, & les laissa à *Antoine* de Blanchefort, fils de sa sœur. S'étant consacré dès son jeune âge à l'état ecclésiastique, il eut l'Abbaïe de Saint-Julien de Tours, puis l'Evêché de Nantes, qu'il permuta pour celui d'Amiens en 1561. Depuis, le Roi Charles IX lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Pie IV lui donna, le douziéme mars de l'an 1565. Il s'attacha ensuite à son église, à laquelle il aquit de grands biens, & il mourut le cinquiéme juin de l'an 1574, âgé de 43 ans. Jacques Séguier, Chanoine & Chancelier d'Amiens, fit l'Oraison funébre de ce Cardinal, dont le corps fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Moreuil, près de cette ville, selon quelques Auteurs. Il portoit pour devise la colomne qui servit de guide au peuple d'Israël, avec ces mots, *Prisca lux, lux certa salutis* * La Morliére, *Antiquitez d'Amiens.* Aubéry, *Histoire des Cardinaux.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CRE'QUI (Charles, I. de ce nom) Sire de Créqui & de Canaples, Prince de Poix, Duc de Lesdiguiéres, Pair & Maréchal de France, Comte de Sault, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & Gouverneur du Dauphiné, a été l'un des plus célébres Capitaines de son tems. Depuis le siége de Laon en 1594, jusqu'à sa mort, il porta sans relâche les armes pour le service des Rois de France. Le celebre duel qu'il fit contre Dom Philippin, bâtard de Savoye qu'il tua en 1599, le couvrit de gloire. Le sujet venoit d'une écharpe. Le Seigneur de Lesdiguiéres ayant emporté un Fort, dit *Chamousset*, que les troupes de Savoye avoient élevé sur les bords de l'Isére, Dom Philippin qui y étoit, pressé de se retirer, changea son habit pour celui d'un simple Soldat, & lui laissa ou par oubli, ou autrement, une belle écharpe, qui par la prise de ce Soldat, devint le partage d'un Sergent du régiment de Créqui. Créqui avoit servi à la prise de ce Fort; & le lendemain, lorsqu'un Trompette des troupes de Savoye vint demander les Morts, il le chargea de dire de sa part à Dom Philippin d'être une autre fois plus exact à conserver les faveurs des Dames. Cet avis venant de la part d'un ennemi, étoit un reproche offensant. Le Bâtard de Savoye en fut outré; & deux ou trois ans après, lorsque la paix fut conclue à Vervins, il vint chercher Créqui, qui le porta par terre d'un coup d'épée, & qui lui donna la vie avec un Chirurgien pour le penser. Le Duc de Savoye sachant ce combat, & étant extrémement piqué contre Dom Philippin du desavantage qu'il avoit eu, lui fit défendre de le voir, qu'il ne l'eût réparé, sa colére s'augmentant par le bruit qui couroit, que Créqui s'étoit vanté d'avoir eu du sang de Savoye: de sorte que Dom Philippin, l'ayant fait appeller une seconde fois, fut tué près du Rhône, où ils se battirent. Le Seigneur de Créqui accompagna en 1601, le Maréchal de Biron dans l'ambassade d'Angleterre. En 1606, il fut Mestre-de-camp du régiment des Gardes, & fut reçu en survivance de la Lieutenance de Dauphiné. En 1620, il se signala au combat du Pont-de-Cé, fut blessé l'année suivante au siége de S. Jean d'Angéli, & reçut en 1622 le Bâton de Maréchal de France. Depuis, il se trouva au siége de Montpellier; & ayant été envoyé en Piémont, il secourut Ast & Verrue en 1625, contre les Espagnols. Il fut aussi l'an 1630, l'un des Lieutenans Généraux de l'armée que le Roi laissa en ce païs, & prit Pignerol & la Maurienne. En 1633, le Roi l'envoya Ambassadeur extraordinaire au Pape Urbain VIII, & il se fit admirer à Rome par son honnêteté & par sa magnificence, aussi-bien qu'à Venise, où il vint l'année suivante. A son retour, il remporta dans le Milanois divers avantages sur les Espagnols, qu'il défit au combat du Tesin le 22 juin 1636; & il contribua à la victoire gagnée sur eux à Montalbon le huitiéme septembre 1637. Ensuite voulant jetter du secours dans la ville de Bréme, assiégée par les Espagnols, il fut tué d'un coup de canon, le 17 mars de l'an 1638. Son corps fut porté dans la chapelle du château de Lesdiguiéres. Le Maréchal de Créqui avoit naturellement beaucoup d'éloquence, & persuadoit sans peine ce qu'il vouloit persuader. C'est ce qu'on a exprimé dans ce Distique qu'on fit après sa mort,

Qui fuit eloquii flumen, qui fulmen in armis,
Ad flumen, Martis fulmine, clarus obit.

Denys de Salvaing, Sieur de Boissieu, depuis premier Président à la Chambre des Comptes de Dauphiné, avoit été Orateur du Roi, à l'Ambassade du Maréchal de Créqui, auquel il consacra depuis cette autre Epitaphe,

Crequius, Heſperiæ terror, quo ſoſpite victrix
Gallia ſemper erat, hic ſine corde jacet.
Scilicet hoc cœlo dignum glans ignea ſurſum
Abſtulit, indigna ne premeretur humo.

C R E'Q U I (François, Marquis de) Maréchal de France, fut fait Lieutenant Général des armées du Roi en 1655, créé Général des galéres en 1661, & Maréchal de France en 1668. Dans les guerres qui ſuivirent, il ſe trouva dans toutes les occaſions importantes. En 1675, il fut défait au combat donné le onziéme août près de Conſarbrick ſur la Sare. Enſuite il ſe jetta dans Tréves, que les ennemis avoient aſſiégée, & dont il ne voulut jamais ſigner la capitulation. En 1676, il ſervit dans l'armée du Roi, au ſiége de Condé, & ailleurs. L'année d'après il fut fait Gouverneur de Metz, de Bethune, Gouverneur Général de Lorraine, du Barrois, du Comté de Chiny, du Duché de Luxembourg & du Païs-Meſſin, & commanda les armées de ſa Majeſté dans la Lorraine & en Allemagne. Les Allemands qui étoient venus en Lorraine, ſous le Prince Charles en 1678, furent contraints d'abandonner tous leurs projets d'etabliſſement & de conquête en ce païs. Le Maréchal de Créqui les obſerva avec tant de ſoin, qu'il rompit toutes leurs meſures, & qu'après une perte de plus de huit mille des leurs, il les obligea de ſe retirer au delà du Rhin. Il leur tua ſept ou huit cens hommes au combat de Kocberg, puis il s'avança dans leur païs, & leur enleva Fribourg, au commencement du mois de novembre. Il prit en 1684, la ville de Luxembourg, capitale du Duché de même nom. Enfin, après avoir ſervi le Roi & l'Etat avec beaucoup de valeur & de diſtinction, il mourut à Paris, le quatriéme février 1687.

C R E'S, un des Curétes, premier Roi de Créte dans les tems fabuleux, donna ſon nom à cette iſle. Il bâtit la ville de Gnoſſe, & un temple à Cybéle, Mére des Dieux. * Euſébe, *en la Chron.*

C R E S C E N S, Philoſophe Cynique, vivoit dans le ſecond ſiécle en 154. C'étoit un homme infame par ſes vices, & qui chargea les Chrétiens de tant de calomnies, que S. Juſtin, pour les repouſſer, écrivit ſa ſeconde Apologie, qu'il adreſſa aux Empereurs & au Sénat : ce qui fut la cauſe de la mort, que ce Saint ſouffrit glorieuſement pour J. C. le 13 avril de l'an 163. * Euſébe, *en la Chron.*

C R E S C E N T (Saint) étoit Diſciple de ſaint Paul. Cet Apôtre dit dans la *deuxiéme Epître à Timothée, ch. 4. v. 10*, qu'il avoit été envoyé en Galatie, ou, comme dit ſaint Epiphane, dans la Gaule : ce qui a donné lieu de croire que ſaint Creſcent avoit annoncé l'Evangile dans les Gaules. On lui attribue la fondation des égliſes de Vienne & de Mayence ; mais c'eſt ſans aucun fondement, ſi l'on en croit la plupart des Modernes. Saint Paul, diſent-ils, parle de la Galatie d'Aſie, que l'on appelloit auſſi Gaule, & non point des Gaules, aujourd'hui la France, qui n'ont reçu les lumiéres de l'Evangile que long-tems après S. Paul. Ils devroient en apporter de meilleures preuves qu'ils ne font. * S. Jérôme, *in Catalogo.* Baronius, *A. C.* 110. *Martyrologe Romain, au* 27 *juin.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt. tome* 1. *p.* 791. De Tillemont, *Mémoires Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints, juin.*

C R E S C E N T I N O, petite ville des Etats de Savoye, eſt ſituée dans le Marquiſat d'Yvrée, ſur le Pô, vis à vis de Verrue. On croit que c'eſt là *Quadrata* de l'ancienne Gaule Subalpine. * Maty, *Dict. Géogr.*

C R E S C E N T I O (Marcel) Cardinal, Evêque de Marſico dans le Royaume de Naples, naquit à Rome, où ſa famille étoit des plus nobles & des plus anciennes. Dès ſon jeune âge, il fit un très-grand progrès dans les Lettres, & particuliérement dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Il avoit un Canonicat dans l'égliſe de ſainte Marie Majeure, lorſqu'on lui procura une charge d'Auditeur de Rote. Depuis, le Pape Clément VII le nomma à l'Evêché de Marſico ; & le Pape Paul III le créa Cardinal, le deuxiéme juin de l'an 1542. Creſcentio fut Protecteur de l'Ordre de Citeaux, Légat perpétuel à Bologne, Evêque de Conſerans, &c. Jules III le nomma Légat, pour préſider au Concile de Trente, & il y préſida à cinq Seſſions, qui ſont la XI, la XII, la XIII, la XIV, & la XV. Cette derniére finit en 1552, & le Cardinal Creſcentio demeura malade à Trente. On publia que ſa maladie étoit venue de ce qu'après avoir travaillé preſque toute la nuit, le 26 de mars, pour écrire au Pape, comme il ſe levoit de ſon ſiége, il s'imagina voir un chien qui ouvroit effroyablement la gueule, & qui lui parut les yeux en feu & les oreilles baiſſées, prêt à ſe jetter ſur lui, comme s'il eût été enragé. En même tems Creſcentio appella, dit-on, ſes valets, & fit apporter de la lumiére ; mais ce chien ne ſe trouva point : de ſorte que le Cardinal épouvanté de ce ſpectre tomba dans une grande rêverie, & de cette rêverie dans une maladie, qui lui fit en même tems deſeſpérer de ſa guériſon, bien que ſes amis & ſes Médecins l'aſſuraſſent qu'il n'y avoit rien à craindre. Voilà la fable, qui regarde la fin du Cardinal Creſcentio, qui mourut à Vérone le premier juin de l'an 1552. Elle n'a pu être inventée que par des gens mal intentionnez, & qui manquoient de reſpect pour le Concile. Son corps fut tranſporté à Rome. * Ughel, *Ital. Sacra.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* De Thou, *l.* 5. 8. & 9. Sleidan, *l.* 23. D'Aubigné, *l.* 1. La Roche-Pozay, *Nomencl. Cardin.* Victorel, &c.

C R E S C E N T I O (Alexandre) Cardinal Romain, fut Maître de Chambre du Pape, Patriarche d'Alexandrie en 1670, d'Antioche en 1671, fut nommé Cardinal du titre de ſainte Priſque, par le Pape Clément X, le 27 mai 1675 ; Evêque de Lorette & de Récanati en 1676. En célébrant la Meſſe le ſeptiéme mai 1688, il tomba en apoplexie, mourut le ſoir, âgé de 81 ans, & fut inhumé en l'égliſe de ſaint Philippe de Néri.

C R E S C E N T I U S N U M A N T I A N U S, Patrice Romain, vivoit ſur la fin du dixiéme ſiécle. S'étant emparé du Château-Saint-Ange à Rome, il y exerçoit une tyrannie incroyable, vers l'an 985 ; de ſorte que le Pape Jean XV, ayant été mis ſur le ſiége Pontifical, fut obligé de prendre la fuite en Toſcane. Il fut pourtant rappellé quelque tems après, & Creſcentius vécut aſſez bien avec lui. Après la mort de ce Pontife, Grégoire V fut élu ; mais le Tyran lui oppoſa un Jean Calabrois, natif de Roſſano, & Evêque de Plaiſance, qui fut nommé Jean XVI. L'Empereur Othon III, indigné contre Creſcentius, vint au ſecours de Grégoire ſon couſin, & fit mourir l'Antipape. Le Tyran ayant été pris dans ſon Fort, fut jetté du haut d'une tour en bas, traîné de côté & d'autre, & enfin pendu. C'eſt ce que rapporte Glaber Rodolphe ; mais le Cardinal Pierre Damien, & Léon d'Oſtie, Auteur de l'Hiſtoire du Mont-Caſſin, racontent les choſes autrement. Le premier aſſure dans la Vie de ſaint Romuald, que l'Empereur promit à Creſcentius de lui ſauver la vie, pourvu qu'il lui remît le Château-Saint-Ange ; mais que malgré cette promeſſe il lui fit couper la tête. * Léon d'Oſtie, *Hiſt. l.* 2. *ch.* 18. Sigonius, *Hiſt.* Baronius, *A. C.* 985. 986.

* C R E S C E N T I U S (François) natif de Palerme, célébre Médecin, vivoit en 1575. Après ſa mort on publia un Ouvrage de ſa façon avec ce titre, *de Morbis epidemicis qui Panormi vagabantur anno* 1575, *ſeu de Peſte ejuſque natura & præcautione Tractatus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* C R E S C I (Caëtanus) Jéſuite, naquit à Palerme le huitiéme mars 1655. Il avoit beaucoup de talens pour la prédication, & pouvoit outre cela prêcher pluſieurs heures de ſuite ſans ſe fatiguer. Il mourut à Palerme le douziéme novembre 1696. On a de lui un petit Ouvrage en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C R E S C I M I R I, petit-fils du Roi Paulimir, & fils de Tieſcemir, qui ne poſſéda qu'une très-petite partie de la Dalmatie, paroît avoir été élevé à la Cour de Cidomir, Ban de Croatie ſon ayeul maternel, qui en mourant lui laiſſa cette province, laquelle comprenant alors la Paganie s'étendoit juſqu'à la riviére de Narenta. Les deſordres de la Servie, donnérent à Creſcimir la facilité de reprendre auſſi la Boſnie, pendant que ſon frére Prédimir, au delà de la Narenta, ſe faiſoit reconnoître par tout ce qui avoit été ſoumis autrefois au Roi Paulimir : & ainſi le Royaume de Dalmatie rétabli par ces deux fréres, fut partagé en deux Royaumes, l'un de Dalmatie & de Croatie, où les Deſcendans de Creſcimir régnérent quelque tems, ſans prendre le titre de Rois avant Dirciſlas ; & l'autre de Servie. Creſcimir mourut fort âgé, après l'an 980, & Etienne ſon fils lui ſuccéda. * Le Prêtre de Dioclée, *Hiſtoire de Dalmatie.*

C R E S C I M I R II, l'un des fils d'Etienne, Souverain de Dalmatie & de Croatie, & petit-fils de Creſcimir I, qui rétablit ce Royaume, régnoit dès l'an 994. André Dandulo l'appelle Murcimir, & l'un des Rois ſes Deſcendans lui donne le ſurnom de *Grand.* La poſſeſſion d'une partie des Etats de ſon pére lui fut diſputée par Surigura ſon frére, qu'il obligea de prendre la fuite. Il eut guerre avec les Vénitiens, qui autoriſez par les Empereurs de Conſtantinople, le contraignirent d'abandonner ſes prétentions ſur les places, qui juſqu'alors avoient fait partie du thrône de Dalmatie. On ne ſait comment M. du Cange a pu le confondre avec un Creſcimir, Ban de Croatie, qui vivoit avant Conſtantin Porphyrogénéte, & même avant Baſile de Macédoine, ainſi qu'on le peut voir à l'article de la Croatie. Il y a entre eux une différence d'un peu plus de cent cinquante ans ; mais ce n'eſt pas là la ſeule faute que cet habile Moderne a faite en parlant de la Dalmatie. Creſcimir laiſſa ſes Etats à ſon fils, nommé Dirciſlas ; ce qui montre la fauſſeté de ce qu'Orbino a écrit, qu'il n'eut qu'une fille, mariée au Roi de Hongrie. * Jean Lucio, *de la Dalmatie.* Dandulo, *Annales de Veniſe, MSS.*

C R E S C I M I R III, fils de Miroſthlas, qui le premier reprit le titre de Roi de Croatie & de Dalmatie, lui ſuccéda l'an 1015, & eut guerre avec les Vénitiens, autoriſez par les Empereurs de Conſtantinople à l'empêcher d'inquiéter Zara, & quelques autres places maritimes, muguetées par ce Roi, comme par ſes prédéceſſeurs. Creſcimir n'en fut pas quitte pour la peine que lui fit cette République. L'Empereur Baſile dégagé de la guerre de Bulgarie, ne l'eut pas plutôt conquiſe, qu'il fit marcher ſes troupes dans la Dalmatie, & dès l'an 1024, elle fut toute réünie à l'Empire. On dit que Creſcimir s'étant rendu de bonne heure, fut conduit à Conſtantinople, où on le conſola de la perte de ſes Etats par quelques dignitez dans le Palais de l'Empereur. Etienne ſon fils rentra quelque tems après dans ſon Royaume par la conceſſion des Empereurs. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

C R E S C I M I R - I V, nommé auſſi P I E R R E, fils d'Etienne II, Roi de Dalmatie & de Croatie, & petit-fils de Creſcimir III, régnoit dès l'an 1059, dans la dépendance des Empereurs de Conſtantinople ; mais il s'en délivra au plus tard l'an 1069. On a de lui pluſieurs Actes, qui ſont les plus sûrs monumens de l'Hiſtoire de la Dalmatie, parce qu'il y rappelle la mémoire de ſes prédéceſſeurs. Son régne fut tranquille. Il mourut apparemment l'an 1037, & l'on croit qu'il fut inhumé dans l'égliſe de ſaint Etienne à Salone. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

C R E S C O N I U S, Evêque de Todi, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Le Pape Anaſtaſe l'envoya en 497, Légat en Orient à l'Empereur, auſſi nommé Anaſtaſe. Germain de Capoue l'accompagnoit, & ils avoient ordre de travailler à faire quitter à ce Prince la protection des Hérétiques. Il les reçut bien, & les retint juſqu'à la fin de l'année ſuivante, ſous l'eſpérance de procurer la réconciliation des égliſes ; mais ce n'étoit en effet que pour trouver moyen de porter le Pape à ſouſcrire l'Edit de Zénon, s'étant ſervi pour cela du Patrice Feſtus, qui avoit accompagné les Légats, comme le remarquent Théodore le Lecteur & Nicéphore. Ce deſſein rendit inutiles les ſoins de Creſconius & de Germain. * Théodore le Lecteur, *au l.* 2. *de la Collection des Canons*, & Nicéphore, *l.* 16. *ch.* 35.

C R E S C O N I U S ou C R I S C O N I U S, Evêque d'Afrique, vivoit ſur la fin du ſeptiéme ſiécle, ſous l'empire de Léonce,

ce, qui fut mis sur le thrône, en l'année 695, que Justinien *le Jeune* fut envoyé en exil. Il fit une Collection de Canons, qu'on appelle communément le Livre, ou la Concorde des Canons, composée de deux parties différentes; la première intitulée, *Abbrégé du Droit Canonique*, contient les titres qui indiquent les matiéres avec les citations des Canons: la seconde contient les Canons mêmes, rapportez dans toute leur étendue. Celle-ci est intitulée, *Concordia Canonum & Collectio Cresconiana.* Cet Auteur a aussi décrit en vers l'Histoire des progrès de Jean Patrice sur les Sarrasins en Afrique: ce que Cédréne met sous l'année 696. Baronius parlant de l'Abbé Denys, & des autres qui ont fait des Collections des Canons, parle aussi de celle de Cresconius, qu'on voit manuscrite en la bibliothéque du Vatican. Ce Cardinal en rapporte l'inscription en ces termes, *La Concorde des Canons faite par Cresconius, & divisée en trois cens chapitres. Le même Auteur a décrit en vers hexamétres la rélation de la guerre & des victoires remportées sur les Sarrasins par le Patrice Jean.* Cette Collection des Canons fut imprimée à Paris, l'an 1609, avec l'Abbrégé de Fulgence Ferrand. P. Pithou en avoit publié l'Abbrégé dès l'an 1588. Depuis, l'Ouvrage entier, tiré de la bibliothéque des Péres Jésuites du Collége de Clermont, & de celle de M. de Thou, a été donné au public, en 1661, dans la Bibliothéque du Droit Canon de Justel & Voël. * Baronius, *A. C.* 27. Vossius. Pithou. Justel, &c.

CRESCONS, sont des peuples, parmi lesquels un mari a plusieurs femmes. Lorsqu'un mari vient à mourir, il s'éleve alors un grand démêlé parmi ces femmes, pour savoir qui est celle qui a le plus chéri le défunt, pendant qu'il vivoit. Après une recherche exacte, la femme qui a eu le plus de tendresse pour son mari, en ayant donné des preuves, se couvre de ses plus beaux habits, & on la méne en cet état au tombeau du Mort, où ses parens les plus proches ont l'honneur de tuer cette femme, & de l'enterrer avec son mari.

CRESPELLANO, bon bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie, dans le Bolonois, à trois ou quatre lieues de la ville de Bologne, tirant vers celle de Modéne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRESPET (Pierre) natif de Sens, Religieux de l'Ordre des Célestins, s'est rendu recommandable par sa science & par sa vertu; & a donné au public plusieurs Ouvrages très-doctes, dans un siécle où les Belles Lettres commençoient à revivre. Il fit un voyage à Rome, où le Pape Grégoire XIV lui voulut donner un Evêché, que ce savant homme refusa par humilité. Il mourut en 1594. Les principaux de ses Ouvrages sont, *Summa Catholicæ Fidei, & Ecclesiasticæ Disciplinæ; Absolutissimæ Legis Evangelicæ Pandectæ; Discours Catholiques sur l'Immortalité de l'ame, &c.* * *L'Histoire des Célestins, MS. in Biblioth. Paris.*

CRESPHONTE, Roi de Messéne, dans le Péloponnése, étoit frére de Teméne, tous deux Héraclides, c'est à dire, Descendans d'Hercule. Il tira au sort avec les enfans d'Aristodéme, pour savoir à qui écheroit la Messénie, mais d'une maniére assez extraordinaire. Ils convinrent que l'on jetteroit leurs noms dans un seau, & que celui dont le nom feroit tiré le premier posséderoit le Royaume. Cresphonte eut l'adresse de faire graver son nom sur une piéce de brique, & celui de ses concurrens sur un morceau d'argile. Les noms étant jettez dans l'eau, l'argile vint à se dissoudre, & la brique demeura entiére: de sorte qu'il n'y eut que le nom de Cresphonte qui parut. Il fut assassiné depuis avec tous ses enfans, à la réserve d'Epytus. * Pausanias, *in Messeniacis.*

CRESPI, *prononcez* CRE'PI, dit *en Valois*, petite ville de France, capitale du Valois, en l'Isle de France, à sept lieues de Meaux, au septentrion, en tirant vers Compiégne, dont elle n'est qu'à cinq lieues, & à onze de Paris au nord-est. Les Auteurs Latins la nomment *Crepiacum* & *Crispiacum.* Elle a Prévôté & Châtellenie. Il y a un Prieuré Conventuel de l'Ordre de Cluni. Les anciens Comtes de Valois portoient le titre de Comtes de Crespi. *Voyez* VALOIS.

CRESPI, *prononcez* CRE'PI, bourgade de France en Picardie dans le Laonnois. Elle n'est qu'à une lieue de Laon, en allant à la Fére. C'est en cet endroit que le Roi François I conclut la paix avec l'Empereur Charles-*Quint*, le 18 septembre de l'an 1544. Pour la distinguer de l'autre de ce nom, on l'appelle souvent Crespi en Laonnois. * Baudrand.

CRESPI (Lisiard de) Evêque de Soissons. *Cherchez* LISIARD.

CRESPI-BORIA (Louïs) Evêque de Placentia en Espagne, excellent Prédicateur, étoit de Valence, où il enseigna la Theologie. Il eut l'Archidiaconé de Morviédro, dans l'église de cette même ville, & y fut Ecolâtre, ou Préfet des Ecoles: ce que les Espagnols nomment *Parbardre.* Il fonda les Péres de l'Oratoire de saint Philippe de Néri à Valence, & entra parmi eux. On lui donna l'Evêché d'Orihuella ou Origuella, en l'an 1651, & celui de Placentia en 1658. Quelque tems après on l'envoya à Rome au sujet de la Conception immaculée de la sainte Vierge. A son retour en Espagne il mourut vers l'an 1665, à Novès, près de Tolede, en allant de Placentia à Madrid. Louïs Crespi a composé divers Ouvrages, un *de la Conception* contre Hyacintho Horpaléguo, sous le titre de *Propugnaculum Theologicum*; un autre intitulé, *Quæstiones selecta morales contra Caramuel*, &c. Il publia aussi, sous le nom de Silvio Ciprès de Povar, qui est l'Anagramme du sien, un Ouvrage qui a pour titre, *Tractatus de origine & progressu præpositurarum S. Valentinæ ecclesiæ.*

Ce Prélat étoit frére de Christophle CRESPI DE VALDAURA, Président du Conseil d'Aragon, qui est l'Auteur d'un Ouvrage en deux volumes *in folio*, imprimez à Lyon, en 1662, sous ce titre, *Observationes illustrata decisionibus sacri supremi Aragonum Concilii, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CRESPIN, Imprimeur. *Cherchez* CRISPIN.

CRESPIN, Abbaïe. *Cherchez* CRE'PIN.

CRESPIN, famille. *Cherchez* BEC-CRESPIN, famille.

CRESSEY (Hugues) Catholique Anglois, qui s'est rendu fameux dans le siécle passé par ses Ecrits de Controverse. Il étoit fils d'un Avocat de *Lincolns-Inn*, & naquit environ l'an 1605. Après avoir fait ses études au Collége *de Merton* à Oxford, il reçut la Prêtrise & fut Chapelain de Mylord Comte de Strafford, & du Lord Falkland. Après la mort du dernier, il fit un voyage & se fit Catholique Romain: il abjura publiquement la Religion Réformée à Rome en 1646, devant l'Inquisition. Il se jetta ensuite dans l'Ordre des Bénédictins à Douay, & servit de Missionnaire pour les Anglois. Il mourut en 1674. Pendant qu'il étoit encore à Oxford il avoit toûjours eu la réputation d'homme savant & poli, & de bon Prédicateur. Les troubles intérieurs de l'Angleterre, pendant lesquels Cressey ne vit pas le moyen de faire fortune, furent, dit-on, cause de son changement. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages dont voici le Catalogue, *Sanctæ Sophia*, ou *Directions for the Prayer of Contemplations*; *Roman Catholic Doctrines no Novelties*; *Exomologesis*, ou *Rélation Historique des causes de son changement de Religion*; *A non inventus returned to M. Bayshaw's Enquiry*; *The Church-history of Britanny, from the beginning of Christianity, to the Norman conquest*; *An Answer to D. Stillingfleet*; *Idolatry practised in the Church of Rome*; *Fanaticism fanatically imputed to the Church of Rome by Stillingfleet*; *Reflections on the Oath of Supremacy, &c.* * Wood *Athen. Oxon.* Jérémie Collier, *Supplement to Morery.*

CRESSY sur l'AUTHIE. *Voyez* CRE'CI.

CRESSY en Brie. *Voyez* l'art. de CRE'CI sur l'Authie.

CRESSY-sur-Serre. *Voyez* l'art. de CRE'CI sur l'Authie.

CREST ou LE CREST, près de la Drome, *Crestidium, Crestum*, & *Crista Arnaldi*, ville de France dans le Dauphiné, située dans le Valentinois, à cinq lieues de Valence, & à un peu plus de distance de Montelimart. Dès le douziéme siécle, on y voyoit une tour & un château qui la rendoit la meilleure place, que les Comtes de Valentinois possédassent alors. Le Comte de Montfort l'assiégea dans le XIII siécle, sans la pouvoir prendre. La jurisdiction supérieure des Comtez de Diois & de Valentinois s'est long-tems exercée à Crest, où Jean Rabot introduisit en 1469 un nouveau réglement, & un nouveau stile; le tout divisé en cent articles, que le Parlement homologua. Dans le XVI siécle, cette ville s'étoit déclarée pour la Ligue; & en 1589, Clermont-Montoison, qui y commandoit, reconnut le Roi Henri *le Grand.* Depuis on a démoli la tour. * Chorier, *Histoire de Dauphiné.* Videl, *Histoire du Connétable de Lesdiguiéres.*

* CREST (Le) bourg d'Auvergne à l'ouest de l'Allier, au sud-sud-est de Clermont, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CRESTE, village & Abbaïe de France dans le Bassigny en Champagne, sur le Rognon, à trois lieues de Chaumont vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRE'SUS. *Cherchez* CROESUS.

CRE'TE, isle de la Mer Méditerranée au midi de la Mer Egée, ou de l'Archipel, connue présentement sous le nom de CANDIE, qui lui vient de sa ville capitale, bâtie par les Sarrasins dans le neuviéme siécle. On en a déja parlé fort au long sur l'article de Candie, & il ne reste à en dire que ce qu'il y a de plus considérable depuis le premier tems où on la connoît, jusqu'à celui où elle changea de nom. Tout ce qu'on en dit avant Minos est très-obscur, & il paroît impossible d'y démêler la vérité d'avec la fable. Ce Prince qui régnoit en Créte, profitant de la situation de cette isle, qui paroissoit faite pour dominer sur tout l'Archipel, se rendit maître de toutes les isles qui y sont en si grand nombre, & obligea aussi les peuples maritimes de l'Asie Mineure à se soumettre à lui; mais il ne paroît pas que ses successeurs ayent conservé cet Empire, qui est le plus ancien de ceux que nous connoissons en Europe. Il y a apparence que ce qui en causa la ruïne, fut le changement qui arriva dans le gouvernement de l'isle. Minos, dit Aristote, *Politiques, l.* 2, avoit donné des loix aux Crétois, & il avoit mis toute l'autorité entre les mains des Cosmes, qui devoient être choisis dans certaines familles, & qui retenoient cette dignité tant qu'il leur plaisoit; & d'un Conseil composé de ceux des Cosmes qui avoient abdiqué volontairement. Cet Auteur ajoûte que peu après on ne voulut plus de Rois dans cette isle, & il observe encore qu'entre les Crétois il y avoit des espéces de serfs appellez *Periæques*, attachez aux terres qu'ils cultivoient, & dont les fruits étoient livrez par eux aux Magistrats, qui en faisoient deux parts; l'une destinée au culte des Dieux, & l'autre réservée pour la nourriture des Habitans. Il est aisé de juger que ceux qui n'étoient ni serfs ni du Conseil, jouïssoient d'un grand loisir, dans un tems où le commerce occupoit beaucoup moins qu'il ne fait présentement, & où l'on ignoroit les divers emplois qui occupent aujourd'hui tant de gens. Aussi l'isle étoit pleine de gens remplis de vices, & des vices les plus honteux. On sait ce que c'étoit que les amours de ces Insulaires: ils n'avoient rien qui les détournât de s'y abandonner, que la raison naturelle, qui a toûjours agi foiblement dans les esprits de ceux qui n'étoient pas instruits de la véritable Religion; car les exercices qu'ils étoient obligez de faire de tems en tems, ne servoient qu'à animer leurs passions brutales. Un autre fruit de ce loisir, fut les fréquentes revoltes dont l'isle fut agitée: tout y étoit en desordre, à la reserve des Periæques, qui toûjours soumis à leurs maîtres, les regardoient tranquillement s'égorger pour forcer les Cosmes à renoncer à une autorité qui paroissoit trop grande, quand elle étoit toûjours exercée par une même personne. Voilà l'idée qu'Aristote donne du gouvernement & des mœurs des Crétois. Saint Paul, qui envoya Tite son Disciple en Créte, pour leur prêcher la Foi Chrétienne, n'avoit pas meilleure opinion d'eux, & il ne croit pas s'écarter de la vérité, en assurant qu'un Poëte qui les haïssoit, quoiqu'il fût né parmi eux, avoit eu raison de dire qu'ils étoient toûjours disposez à mentir, que c'étoit des esprits difficiles & farouches, & que leur gourmandise les rendoit extrémement paresseux. Leur mauvaise foi étoit passée en proverbe, & l'on disoit *crétiser un Crétois*, pour dire, *tromper un trompeur.* Polybe écrit que

que leur avarice leur rendoit le gain agréable de quelque côté qu'il vint, & long-tems encore après, c'est à dire, au tems de Constantin Porphyrogénéte, on disoit qu'il y avoit trois peuples également méchans, dont les noms commençoient par la même lettre, savoir les Crétois, les peuples de Cappadoce, & ceux de la Cilicie. Tous ces défauts n'empêchoient pas qu'il n'y eût quelque chose d'estimable en eux. Ils étoient bons Soldats, & Idoménée l'un des plus puissans de cette isle, se distingua entre les Héros Grecs au siége de Troye, non seulement par son intrépidité, mais par les autres qualitez qui font les grands hommes. Dictys qui avoit écrit une Histoire de ce fameux siége, étoit aussi de Créte, & il y a eu d'autres personnes illustres qui y ont pris naissance. On prétend que Philopœmen, Préteur des Achéens, & l'homme de son tems qui savoit le mieux faire la guerre, s'étoit formé sous la discipline des Crétois. Ce fut sans doute moins la situation avantageuse de leur isle, que la prudence de leurs Magistrats, qui fut cause qu'ils conservérent long-tems leur liberté. Il y avoit long-tems que tous les peuples voisins l'avoient perdue, lorsque Métellus les dompta, & les soumit aux Romains, à qui ils étoient alliez depuis long-tems, sans autre obligation que de leur fournir quelques Soldats pour tirer de l'arc; en quoi ils ont toûjours excellé. Il ne paroît pas qu'il y soit rien arrivé de considérable jusqu'au tems que les Sarrasins s'en rendirent les maîtres. On apprend seulement de Festus Rufus & de la Notice des Dignitez de l'Empire, que cette isle fit partie du grand Gouvernement d'Illyrie, lorsque Dioclétien dépeça, pour ainsi dire, les provinces; & que lorsque l'Empire fut partagé, elle fut dépendante de l'Empire d'Orient. * Chevreau, *Histoire du Monde*. *Voyez* CANDIE.

CRE'TE'E, fils de Minos. *Voyez* CRATE'E.

CRE'TE'E, CRE'TE'A, contrée d'Arcadie, aux environs du Mont-Lycée, où les Habitans de ce lieu assurent que Jupiter fut élevé, & non pas dans l'isle de Créte en Candie. * Pausanias, *l.* 8. ou *in Arcadicis*.

CRE'TENET (Jacques) Instituteur de la Congrégation des Prêtres Missionnaires de saint Joseph, naquit au bourg de Champlite dans le Comté de Bourgogne l'an 1603, & après avoir appris d'un de ses oncles les premiers élémens de la Grammaire, il alla demeurer à Langres, où il apprit la Chirurgie. Le Baron de la Roche l'employa ensuite au château de l'Amnistie entre Nîmes & Usez, d'où il sortit en 1629, pour aller à Lyon, où la peste faisoit de grands ravages. Les services qu'il rendit en cette occasion furent recompensez par des lettres de Maîtrise, qui lui furent accordées par les Magistrats, & il épousa dans ce tems-là même une personne riche qu'il avoit guérie. M. Crétenet avoit fait voir beaucoup de vertu dès sa plus grande jeunesse; mais les connoissances qu'il fit à Lyon avec quelques personnes pieuses, achevérent de le perfectionner, & l'on conçut une si haute estime pour lui, que leur Directeur commun, homme d'un grand mérite, crut devoir lui confier pendant son absence la conduite de cette Société naissante. La sagesse que le Chirurgien fit paroître dans cette espéce de supériorité sur une douzaine de personnes, entre lesquelles il y avoit trois Ecclésiastiques, justifia le choix qu'on avoit fait de lui. Plusieurs Ecoliers voulurent aussi se mettre sous sa conduite. Il les forma à la piété, & la plupart d'entre eux embrassant l'état ecclésiastique, allérent sous ses ordres faire des Missions en plusieurs endroits. Le fruit qu'on prétend que firent ces Missions, ne put pourtant empêcher que les Missionnaires & leur Chef ne fussent persécutez. L'Archevêque de Lyon mal informé, publia un mandement par lequel il déclara excommunié un certain Chirurgien qui se mêloit de gouverner des Prêtres, défendant aux mêmes Prêtres de se conduire à l'avenir par les conseils de ce Laïque, & leur ordonna de comparoître devant lui pour rendre compte de ce qui s'étoit passé; mais cet orage ne servit qu'à faire mieux connoître le mérite de M. Crétenet, & le Prélat étant par les informations desabusé des mauvaises impressions qu'on lui avoit données, révoqua son mandement, & permit aux Missionnaires, à qui il donna de très-amples pouvoirs, de consulter leur Directeur comme auparavant. Il y a pourtant bien de l'apparence que cette Société n'auroit jamais fait d'établissement, si le Prince de Conti ne s'étoit interessé pour elle. Ce fut lui qui leur obtint des lettres patentes du Roi pour s'établir à Lyon. Le Marquis de Coligny fit toutes les dépenses de la premiére fondation, & ils entrérent tous dans leur premiére maison, où sans changer d'habit ils continuérent à suivre les réglemens que leur avoit donné M. Crétenet, qui alla demeurer avec eux, sans discontinuer l'exercice de sa profession. Ces Missionnaires, qui se mirent sous la protection de saint Joseph, & que dans quelques endroits on appelle Crétenistes, ont fait quelques établissemens hors de Lyon, & sont gouvernez par un Général. Leur Instituteur ne perdit sa femme qu'en 1665. L'année suivante au mois d'août il reçut les Ordres sacrez, & il mourut le premier septembre suivant, âgé d'environ 63 ans. * N. Orame, *Vie de M. Crétenet*.

CRE'THE'E, fils d'Eole, & petit-fils d'Hellen, Roi d'une partie de la Gréce, posséda la province d'Iolcos dans la Thessalie. Sa femme Démodice accusa faussement le jeune Phryxus fils d'Athamas, & neveu de Créthée, d'avoir voulu commettre un inceste avec elle. Créthée la crut trop légérement, & le destina à la mort; mais Phryxus échappa ce danger, (*Voyez* son article) & Créthée ayant depuis connu l'innocence de son neveu, fit mourir sa femme Démodice, & se remaria avec Thiro, fille de son frére Salmonée. Il en eut trois enfans, dont l'aîné nommé Æson, lui succéda. * Apollodore. Hygin, *Fab.* 12. *Poët. Astron. l.* 2. *c.* 20.

CRE'THE'IS, femme d'Acaste Roi de Thessalie, devint passionnément amoureuse du jeune Pélée, qui avoit épousé depuis peu une belle Princesse nommée Erigone. L'ayant en vain sollicité de commettre un adultére, elle chercha tous les moyens de se venger. Elle fit acroire à Erigone que son mari recherchoit une autre Princesse, & que le mariage étoit sur le point de s'accomplir. Erigone croyant trop facilement cette calomnie, s'abandonna au desespoir & se fit mourir elle même. Cette méchante femme se plaignit ensuite à Acaste, que Pélée avoit voulu la suborner, & gagna de faux témoins pour soutenir cette accusation. Acaste trop crédule condamna Pélée à être exposé aux Centaures; mais ce généreux Prince retourna victorieux du combat, & tua Créthéis en présence de son mari, puis Acaste même. * Apollodore, *l.* 3.

CRE'THON, fils de Dioclès, partit avec son frére Orsiloque pour porter du secours aux Grecs, qui assiégeoient la ville de Troye. Ces deux fréres se confiant un peu trop sur leurs forces, ne firent point difficulté d'en venir aux mains avec Enée, qui les tua l'un & l'autre, pour les punir de leur témérité. Ménélas & Antiloque eurent encore bien de la peine à retirer leurs corps morts d'entre les mains des ennemis. * Homére, *Iliade*.

CRE'TIN (Guillaume) Thrésorier de Vincennes, & Chantre de la sainte Chapelle de Paris vivoit en 1500, & composa une Chronique, avec quelques Ouvrages en vers. La Croix du Maine, dans sa Bibliothéque, le nomme Poëte François, Historien, Sécretaire & Chroniqueur du Roi de France Louis XII, &c.

CRE'VACORE, bourg d'Italie, est dans la Principauté de Masseran, enclavé entre les Etats de Milan & de Savoye, sur la riviére de Sessera, environ à sept lieues de Bielle du côté du Levant. Crévacore a titre de Marquisat. Il est fortifié & défendu par un bon château. * Maty, *Dict. Géogr.*

CREVANT, sur la riviere d'Yonne, petite ville de France en Bourgogne dans l'Auxois, est renommée dans l'Histoire, par le combat qui s'y donna au mois de juillet de l'an 1423, dans lequel les François conduits par Jean Stuart, Comte de Boucan & de Douglas, & puis Connétable de France, furent défaits par les Anglois & les Bourguignons. * Mézeray, *Histoire de France*.

CREVANT. La Maison de CREVANT, originaire de Touraine, est noble & ancienne.

I. ARCHAMBAULT de Crevant, Seigneur de Bauché en Touraine, épousa en 1302, *Isabeau* de la Fauconniére, dont il eut 1. ARCHAMBAULT, II. du nom, qui suit; & 2. *Marguerite* de Crevant, alliée en 1322, à *Estrevant* Museau, Seigneur de Combleaut.

II. ARCHAMBAULT de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, servit le Roi en ses guerres, & étoit en son Ost de Bouvines en 1340. Il épousa *Colette* de Prie, dont il eut 1. HUGUES, qui suit; 2. *Olivier*, vivant en 1379; & 3. *Guillaume* de Crevant, qui servit en Berry & en Auvergne, sous le Seigneur de Sancerre en 1367, sous M. le Duc d'Anjou en 1379, & au siége de Bourbourg en Flandre en 1383.

III. HUGUES de Crevant, Seigneur de Bauché, mort en 1369, avoit épousé *Jeanne* de Montrochier dont il eut 1. *Louis*; & 2. HUGUES, II. du nom, qui suit.

IV. HUGUES de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, servit au siége de Parthenay en 1419, & épousa *Michelle* de Château-Challon, morte en 1441, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Philippe*, Seigneur de Puygirault, mort sans alliance en 1477; 3. *Hélyon*, mort sans postérité; 4. *Guillemette*, mariée à *René*, Seigneur de Laage & de Chazelles; & 5. *Jeanne* de Crevant, alliée à *René* d'Alogny, Seigneur de la Groye.

V. JEAN de Crevant, Seigneur de Bauché, servit le Roi aux siéges de Beauvais, de Gerberoy, de Louviers, de Damville & autres lieux, & mérita d'être fait Chevalier. Il servit aussi sous le Maréchal de Saintrailles en 1460, sous le Bâtard d'Armagnac en 1461, & mourut en novembre 1485. Il avoit épousé en 1439, *Catherine* Brachet, fille de *Jacques*, Seigneur de Péruse & de Magnac, & de *Marie* de Sully, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; 2. *Christophle*, mort sans alliance; 3. *Louis*, Abbé de Conches, puis de Vendôme; 4. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* CINGÉ *& des Ducs d'*HUMIÉRES, *rapportée cy après*; 5. *Pothon*, Chevalier de saint Jean de Jérusalem; 6. *Marguerite*, alliée à *Ponces*, Seigneur de Lespinace; 7. 8. *Catherine* & *Jeanne* de Crevant, Religieuses.

VI. JEAN de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, obtint en 1485, droit de foire & de marché pour sa Terre de Bauché, & mourut le 20 février 1491, ayant eu de *Catherine* de la Jaille, Dame de la Mothe, fille de *Pierre*, Seigneur de la Jaille, morte en mars 1528, 1. FRANÇOIS qui suit; 2 *Jean*, mort sans alliance; 3. *Charles*, Abbé de Ferriéres; 4. *Louis*, Abbé de Tyron; 5. 6. 7. *Marguerite*, *Anne* & *Antoinette*, dont les alliances sont inconnues; 8. *Isabeau*, mariée à *Claude* Berruyer, Seigneur de Saint-Germain près de Loches; & 9. *Claude* de Crevant, Seigneur de la Mothe, de Novastre, & des Roches, qui suivit le Roi François I, en Italie, se trouva à la bataille de Pavie, où il fut blessé, & vivoit encore en 1544, avec *Renée* Frêneau, Dame de la Frênaye sa femme, dont il eut *Marie* de Crevant, alliée à *Léonard* Guérin, Seigneur de Poisieu; *Claude* de Crevant, Seigneur de la Mothe, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de *Marguerite* de Hallewin, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piennes, & de *Louise* de Crévecœur, ne laissa que deux filles, savoir *Léonore* de Crevant, mariée à *Charles* Turpin, Comte de Crissé, &c. & *Gabrielle* de Crevant, alliée en 1583, à *François* de la Grange, Seigneur de Montigny, Maréchal de France, morte en mai 1643.

VII. FRANÇOIS de Crevant, Seigneur de Bauché, mort le 25 octobre 1543, avoit épousé *Marguerite* d'Archiac, fille d'*Odet*, Seigneur d'Availles, & de *Jeanne* de Vivonne, dont il eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui suit; 2. autre *François*, tué à la journée de Saint-Quentin; 3. *Michelle* de Crevant, mariée à *Jean* Brachet, Seigneur de Péruse, morte le cinquiéme avril 1565; & autres enfans morts sans alliance.

VIII. FRANÇOIS de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, épousa *Claude* de la Marthonie, fille de *Géofroy*, Seigneur de la Marthonie, & de *Marguerite* de Mareuil, dont il eut 1. LOUIS qui suit; & 2. *Sérène* de Crevant, alliée à *François* de Chabannes, Comte de Saignet.

IX. LOUIS de Crevant, Seigneur de Bauché, épousa *Marguerite* Olivier, fille de *Jean*, Seigneur de Leuville, & de *Susanne* de Chaban-

nes dont il eut entre autres enfans Louïs-ARCHAMBAULT qui fuit.

X. Louïs-ARCHAMBAULT de Crevant, II. du nom, Marquis de Bauché, époufa en 1627, *Louïfe* de Villautrais, fille de *Louïs*, Confeiller au Parlement, & de *Marguerite* Boiffon, morte le neuviéme janvier 1683, dont il eut 1. LOUIS ARCHAMBAULT, III. du nom, qui fuit; 2. *Magdelaine-Angélique* de Crevant, mariée à *Pierre* de Vaffé, Marquis de Saint-George & de Fouletorte.

XI. Louïs-ARCHAMBAULT de Crevant, III. du nom, Marquis de Bauché, mort en 1681, avoit époufé *Catherine* de Fleury, dont il eut *Angélique-Magdelaine* de Crevant.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CINGE',
puis Marquis & Ducs d'Humiéres.

VI. JACQUES de Crevant, Seigneur de Cingé & du Guéret fils puîné de JEAN de Crevant, Seigneur de Bauché, & de *Catherine*, Brachet, étoit mort en 1501. Il avoit époufé en janvier 1484, *Ifabeau* de Salignac, fille aînée & héritiére de *Pons* de Salignac, Seigneur de Cingé, & de *Françoife* de Sully, dont il eut entre autres enfans 1. FRANÇOIS, qui fuit; & *Louïs* de Crevant, Abbé de Vendôme.

VII. FRANÇOIS de Crevant, Seigneur de Cingé, de Jumilhac, de Chaulmes, &c. vivoit en 1567. Il avoit époufé en mars 1532, *Louïfe* de Ronfard, Dame de Villegaye, fille de *Louïs*, Seigneur de la Poffoniere, &c. Maître d'Hôtel du Roi, & de *Jeanne* Chaudrier, dont il eut 1. LOUÏS qui fuit; & 2. *Antoinette* de Crevant, Dame du Guéret, de Sarcelles, &c. mariée en 1559, à *Pierre* de Saltun, Seigneur de Fontenailles.

VIII. LOUÏS de Crevant, Seigneur de Cingé, d'Azay-le-Féron, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, époufa en juillet 1561, *Jacquette* de Reillac, Dame de Brigueil, fille de *François*, Seigneur de Brigueil, Vicomte de Mérinville, & d'*Anne* de Mortemar, dont il eut 1. LOUÏS, II. du nom, qui fuit; 2. RENÉ, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CINGÉ, *rapportée cy-après*; 3. *Françoife*, alliée en 1588, à *Imbert* de Rochefort, Seigneur de la Croifette, &c. & 4. *Magdelaine* de Crevant, mariée à *Martin* Fumée, Seigneur des Roches-Saint-Quentin.

IX. LOUÏS de Crevant, II. du nom, Vicomte de Brigueil, Seigneur d'Azay, d'Argy, &c. Gouverneur de Ham, puis de Compiégne, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes, & des cent Gentilshommes de la Maifon du Roi, mourut le deuxiéme novembre 1648, âgé de 83 ans. Il avoit époufé en 1595, *Jacqueline* d'Humiéres qui devint héritiére de fa Maifon, fille de *Jacques*, Sire d'Humiéres, Marquis d'Ancre, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Renée* d'Averton, Dame de Belin, dont il eut *Charles-Hercule* de Crevant, Marquis d'Humiéres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Compiégne, &c. tué au fiége de Royan le 12 mai 1622, &c.

X. LOUÏS de Crevant, III. du nom, Seigneur d'Argy, puis Marquis d'Humiéres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine des cent Gentilshommes de fa Maifon, qui mourut le 20 mars 1648, âgé de 42 ans. Il avoit époufé en juillet 1627, *Ifabelle* Phélypeaux, fille de *Raymond*, Seigneur d'Herbault, & de *Claude* Gobelin, dont il eut 1. LOUÏS, IV. du nom, qui fuit; 2. *Jacob*, Marquis de Preuilly, Chef d'efcadre, & Lieutenant Général des armées du Roi, Abbé de Saint-Maixant, mort à Meffine en 1675; 3. *Roger*, Chevalier de Malte; 4. *Balthafar*, auffi Chevalier de Malte, Commandeur de Villiers-au-Liége, Abbé de S. Maixant & de Preuilly, mort en feptembre 1684; 5 *Raymond-Louïs*, Marquis de Preuilly, Seigneur de Laffigny, Lieutenant Général des armées navales du Roi, mort le 20 juin 1688; 6. *François*, Baron de Contay; 7. *Marie*, Religieufe à Blois; 8. *Ifabelle*, Religieufe à Jouarre; & 9. *Jeanne* de Crevant d'Humiéres.

XI. LOUÏS de Crevant d'Humiéres, IV. du nom, Duc d'Humiéres, Pair & Maréchal de France, Vicomte de Brigueil, Baron de Preuilly, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Flandre, de Hainaut, du Païs-Conquis & des villes de Lifle & de Compiégne, & Capitaine des cent Gentilshommes de la Maifon du Roi, fervit aux prifes des villes d'Aire, du Fort de Lincke, de Saint-Guillain, de Hombourg, de Bitfche, de Courtrai, de Dixmude, & à la bataille de Caffel. Il fut fait Lieutenant Général des armées du Roi en 1657, Lieutenant-de-Roi en Picardie, après le Traité des Pyrénées, créé Maréchal de France en 1668, Grand-Maître de l'Artillerie en 1685, & Chevalier des Ordres du Roi en 1688. Sa Terre de Mouchy fut érigée en Duché fous le nom d'Humiéres, par lettres du mois d'août 1690, qui portent que le Duché pafferoit au mari de Julie de Crevant fa troifiéme fille, & il mourut le 30 août 1694. Il avoit époufé en 1653, *Louïfe-Antoinette-Théréfe* de la Châtre, Dame du Palais de la Reine, fille d'*Edme* de la Châtre, Comte de Nancey, & de *Françoife* de Cugnac-Dampierre, dont il eut, 1. *Henri-Louïs* de Crevant, Marquis d'Humiéres, tué au fiége de Luxembourg en 1684; 2. *Louïs-François-Roger*, Comte de Brigueil, mort le feptiéme feptembre 1679; 3. *Marie-Théréfe*, mariée le dixiéme février 1677, à *Jean* de Gand, dit *Vilain*, Prince d'Ifenghien; 4. *Marie-Louïfe*, Abbeffe de Mouchy; 5. *Anne-Louïfe*, mariée 1. en août 1682, à *Louïs-Alexandre*, Comte de Vaffé, Vidame du Mans: 2. à *Charles-Louïs* de Hautefort, Marquis de Surville, Lieutenant Général des armées du Roi; & 6. ANNE-LOUÏSE-JULIE de Crevant qui fuit.

XII. ANNE-LOUÏSE-JULIE de Crevant, Ducheffe d'Humiéres, fuivant les lettres d'érection du mois d'août 1690, obtenues par le Maréchal fon pére, qui portent que ce Duché pafferoit à elle & à fon mari, à la charge de porter le nom & les armes d'Humiéres, & à leurs enfans mâles. Elle a époufé en 1690, *Louïs-François* d'Aumont, Duc d'Humiéres, à caufe de fa femme, Gouverneur des ville & château de Compiégne, dont elle a eu 1. *Louïs* d'Humiéres, mort en octobre 1708, à l'âge de quatre ans; & 2. *Louïfe Françoife* d'Aumont d'Humiéres, mariée en mars 1710, à *Louïs-Antoine-Armand* de Grammont, Duc de Grammont, dit *le Duc de Guiche*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CINGE'.

IX. RENÉ de Crevant, Seigneur de Cingé, &c. fils puîné de LOUÏS de Crevant, Seigneur de Cingé, & de *Jacquette* de Reillac, époufa en 1604, *Gabrielle* Prevôt, fille de *Louïs*, Seigneur de Fabrefan, & de *Françoife* Morin, dont il eut 1. *Louïs*, mort Page de la Chambre du Roi en 1631; 2. *Gabriel*, Chevalier de Malte; 3. HERCULE-CHARLES qui fuit; 4. *François-Alexandre*, Chevalier de Malte; 5. *Françoife* de Crevant, mariée en 1632, à *Louïs* Gillier, Baron de Mauzay, Marquis de Ville-Dieu; & 6. *Claude-Bonaventure* de Crevant, Seigneur de Bruilles, Prince d'Ivetot, qui époufa en juin 1648 *Marie* d'Appelvoifin, Dame de la Châtaigneraye & de la Mothe-Rouffeau, fille de *René* d'Appelvoifin, & de *Marie* de Sains, dont il eut *Louïfe-Marie*, morte fans alliance le premier avril 1685; & *Julie-Françoife* de Crevant, Princeffe d'Ivetot, mariée à *Camille* d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, morte le 23 novembre 1698, âgée de 28 ans.

X. HERCULE-CHARLES de Crevant, Baron de Cingé vivant en 1644, époufa *Marguerite* de la Brouffe. * *Voyez* le Pére Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers*. Le Chevalier l'Hermite de Souliers, *Hiftoire de la Nobleffe de Touraine*.

CRE'VECOEUR, *Crepicordium*, petite ville de France dans le Cambrefis, eft célébre par la victoire que Charles *Martel* y remporta en 717. Ce n'eft plus aujourd'hui qu'un bourg fitué auprès du Mont-Revellon. * Mézeray. Cordemoy, *Hiftoire de France*. Baudrand.

CRE'VECOEUR, *Crepicordium*. C'étoit un bon Fort des Provinces-Unies, fur la rive gauche de la Meufe, à l'embouchure de la Dieze, & à une lieue & demie de Boifleduc. Les François en 1672 prirent ce Fort, & le raférent en 1674. Le terrein qu'il occupoit eft proprement dans la Mairie de Boifleduc, qui fait partie du Brabant Hollandois. On dit qu'on a deffein d'y rétablir les éclufes, & d'y faire paffer la Dieze.

* CRE'VECOEUR, bourg de France en Picardie, vers les confins du Beauvaifis & de l'Amiennois, dans le Santerre. Il eft fitué près de la fource de la Brefche, au fud fud-oueft d'Amiens, dont il eft éloigné d'environ fept lieues.

CRE'VECOEUR, Fort de l'Amérique Septentrionale. *Voyez* SAINT-LOUIS (Le Fort)

CRE'VECOEUR, Maifon, qui a été en grande réputation.

I. HUGUES, Seigneur de Crévecœur, que l'on dit troifiéme fils d'EVRARD, III. du nom, Sire de Breteuil, & de *Béatrix* de Coucy, vivoit en 1157, & eut entre autres enfans d'*Ade* fa femme, ENGUERRAN qui fuit.

II. ENGUERRAN, Seigneur de Crévecœur, étoit mort en 1220, & eut pour enfans de *Clémence* de Gerberoy fa femme, 1. JEAN, qui fuit; 2. *Eudes*, Seigneur de Ronquerolles, Chevalier; & 3. *Guy* de Grévecœur, vivant en 1236.

III, JEAN, I. du nom, Seigneur de Crévecœur, fut l'un des Seigneurs mandez en 1236, pour fe trouver à S. Germain-en-Laye, pour rendre fervice où il feroit ordonné, & eft reputé l'un des Fondateurs des Jacobins de Beauvais, avec *Alix* de Fouilleufe fa femme, morte en 1297, dont il eut 1. *Oudart*; & 2. RENAULT, I. du nom, qui fuit.

IV. RENAULT, I. du nom, Seigneur de Crévecœur, vivoit en 1282. On lui donne pour femme *Perronne* de S. Sanfon, dont il eut JEAN, II. du nom, qui fuit.

V. JEAN, II. du nom, Seigneur de Crévecœur, fut pére 1. de RENAULT, II. du nom, qui fuit; 2. d'*Oudart*, Seigneur d'Heftomenil, mort en 1342; & 3. d'*Antoine* de Grévecœur, Prevôt de Paris depuis l'an 1343, jufqu'en 1353.

VI. RENAULT, II. du nom, Seigneur de Crévecœur, aquit beaucoup de gloire & d'honneur en 1310, en la guerre qu'eut Robert Comte de Flandre, contre Guillaume Comte de Hainaut, au fujet de la Zélande, & vivoit encore en 1348. De fa femme, dont le nom eft ignoré, il eut 1. JEAN, III. du nom, qui fuit; & 2. *Dreux* de Crévecœur, qui fervit en l'Oft de Bouvines en 1340.

VII. JEAN, III. du nom, Seigneur de Crévecœur, dit *Flamenc*, demeura prifonnier à la bataille de Poitiers en 1356, & étoit mort en 1370. Il époufa 1. *Jeanne* d'Argis: 2. *Jeanne* de Beauvais, fille de *Guillaume*, III. du nom, Châtelain de Beauvais; & de *Jeanne* d'Eftouteville: 3. *Jeanne* Crefpin, veuve de *Raoul*, dit *Herpin*, Seigneur de S. Sauflieu. Du premier lit vinrent 1. *Dreux*, Seigneur de Crévecœur, mort avant l'an 1383, fans enfans de *Jeanne* de Ponthieu, veuve de *Guyot* Quiéret, & fille de *Guillaume* de Mentenay, dit de Ponthieu, Seigneur de Pierrecourt; & de *Jeanne* de Coucy, Dame de Pénon; 2. *Guillaume* de Crévecœur, Evêque de Coutances, mort avant l'an 1408; 3. *Regnault*, vivant en 1398; & 4. JEAN, IV. du nom, qui fuit: du fecond lit vint 5. *Colart* de Crévecœur: & du troifiéme lit fortit 6. *Agnès* de Crévecœur, morte fans enfans de N. . . du Hamel fon mari.

VIII. JEAN, IV. du nom, Seigneur de Crévecœur & de Thois, furnommé auffi *le Flamenc*, fervit dans les armées du Roi, ès années 1383 & 1386, & mourut le 29 feptembre 1402. Il époufa *Blanche* de Saveufe, Dame de Belloy, de Hubermont, &c. fille de *Guillaume*, Seigneur de Fieffelles, &c. & de *Renaude* d'Inchy, dont il eut 1. *Marguerite* de Crévecœur, mariée à Robert, Seigneur d'Efneval; 2. JACQUES qui fuit; 3. *Guillaume*, Seigneur de Nefle; & 4. *Jean* de Crévecœur, Seigneur de Projart, qui fuivit le parti du Duc de Bourgogne, & époufa *Marguerite* de Nefle, fille de

Raoul de Nesle, Seigneur de S. Crespin, dont il eut pour fille unique *Claude* de Crévecœur, Dame de Projart, mariée 1. à *Antoine* de Craon, Seigneur de Dommart, Baillif d'Amiens: 2. à *Pierre* Blosset, Seigneur de Conches & de Breteuil, Baillif des Eaux, & Chambellan du Roi.

IX. JACQUES, Seigneur de Crévecœur & de Thois, Conseiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, Capitaine & Garde de la ville de Compiégne pour ce Duc, eut commandement dans ses troupes en 1421, & le Gouvernement de la ville & du Comté de Clermont pour le Roi d'Angleterre en 1428, & le défendit en 1430, avec son frére contre le Maréchal de Boussac. Le Duc de Bourgogne le nomma son Ambassadeur en Angleterre, pour traiter la paix entre les Couronnes de France & d'Angleterre, laquelle fut conclue à Arras en 1435, avec le Duc seulement. L'année suivante il accompagna ce Prince au siége de Calais, se trouva depuis à toutes les expéditions qui se firent contre les Anglois au recouvrement de la Normandie, & étoit mort en 1441. Il épousa 1. *Bonne* de la Viefville, Dame de Thiennes & de Calonne, fille de *Jean*, Seigneur de Thiennes, &c. & de *Marguerite*, Dame de la Vacquerie: 2. *Jeanne* de la Tremoille, Dame des Cordes, veuve de *Philippe*, Seigneur du Bois. & fille de *Pierre*, Seigneur de Dours, & de *Jeanne* de Longuilliers, Dame d'Angoudessent. Du premier lit vinrent 1. ANTOINE qui suit; & 2. *Jacqueline* de Crévecœur, mariée à *Jean* de Hangest, IV. du nom, Seigneur de Genlis: du second, sortit 3. PHILIPPE de Crévecœur, Seigneur des Cordes, Maréchal de France, Chevalier de la Toison-d'Or, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, mort sans postérité d'*Isabeau* d'Auxi, fille aînée de *Jean*, IV. du nom, Sire d'Auxi, Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jeanne*, Dame de Flavy.

X. ANTOINE, Seigneur de Crévecœur, de Thiennes, de Thois, &c. Baillif d'Amiens, Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, puis Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller & Chambellan, Gouverneur & Sénéchal d'Artois, & Grand Louvetier de France, épousa 1. en 1448, *Jeanne* de Bernieulles, fille de *Jean*, Seigneur de Bernieulles, & d'*Ide* d'Abbeville, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* de la Tremoille, Dame de Dours, fille unique de *Jean* de la Tremoille, II. du nom, Seigneur de Dours, & de *Marguerite de* Contay, dont il eut 1. *Jean*, V. du nom, Seigneur de Crévecœur, &c. Gouverneur d'Artois, après son pére, mort sans alliance; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Philippe*, Dame de Dours, mariée vers l'an 1485, à *Charles* d'Ailly, Baron de Péquigny, Vidame d'Amiens; 4. *Louise*, Dame du Tronquoy, &c. mariée en 1493, à *Jean* du Bois, Seigneur de Tanquet, mort avant l'an 1498; & 5. *Jeanne* de Crévecœur, mariée 1. en 1498, à *Jean*, Seigneur de Cléry près de Péronne, Vidame de Laon: 2. à *Antoine* du Fay, Seigneur de Fercourt & de Château-rouge.

XI. FRANÇOIS de Crévecœur, Seigneur d'Endegoussen, succéda à son frére aîné ès terres de Crévecœur, de Thois, &c. & mourut à l'âge de 22 ans. Il avoit épousé *Jeanne* de Rubempré, veuve de *Jacques* de Bourbon, Bâtard de Vendôme, Seigneur de Bonneval & de Ligny, & fille de *Charles* de Rubempré, & de *Louise* d'Ailly, dont il eut pour fille unique *Louise*, Dame de Crévecœur, de Thois, de Thiennes, &c. mariée 1. en janvier 1517, n'étant âgée que de 13 ans, à *Guillaume* Gouffier, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France: 2. à *Antoine* de Hallewin, Seigneur de Piennes, de Maignelais, &c. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

CRE'VECOEUR (Philippe) Seigneur des Cordes ou d'Esquerdes, Maréchal de France dans le XV siécle, s'attacha au service de Charles *le Hardi* ou *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, pour lequel il combattit à la bataille de Montlehéri en 1465. Deux ans après, pendant la guerre contre les Liégeois, il eut la conduite des Francs-Archers de ce Prince, qui le pourvut du Gouvernement d'Artois, & l'honora du Collier de la Toison d'Or. Après la mort du Duc de Bourgogne en 1477, il passa au service du Roi Louïs XI, qui lui donna le Gouvernement de Picardie, & le fit Chevalier de son Ordre de S. Michel. Il soumit plusieurs places de l'Artois: mais il ne fut pas heureux à la bataille de Guinegaste près de Thérouane en 1479. Depuis, ayant été fait Maréchal de France en 1483, il commanda les armées du Roi en Picardie, où il s'opposa aux forces que Maximilien d'Autriche, y voulut faire entrer en 1486; & l'année suivante il prit prisonniers près de Béthune le Duc de Gueldre & le Prince de Nassau. Il surprit Saint-Omer & Thérouane; mais il manqua Nieuport en 1489. Ensuite accompagnant le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples, il mourut à la Bresle près de Lyon en 1494, & son corps fut porté dans l'église de Nôtre-Dame de Bologne, où il est enterré. Philippe de Commines lui donne la qualité d'homme sage; & le Roi Louïs XI, un peu avant sa mort, le recommandant au Dauphin son fils, lui conseilla de se servir du Maréchal de Crévecœur, comme d'un sage & vaillant Chevalier. * Commines. Mézeray.

CREUS, Cap. *Voyez* CREUZ.

CREUSE, *Crosa* ou *Crosia*, riviére de France, a sa source dans la Marche vers les confins du Limosin, à une lieue au dessus de Féletin. Elle passe à Aubusson, à Ahun, à Glénic où elle a par tout des ponts, & au dessous de Frozelines, elle reçoit une autre petite riviére dite LA PETITE CREUSE. Celle-ci accrue par le Veiron, & par quelques autres ruisseaux, augmente la grande Creuse, qui coule à Argenton, puis au Blanc-en-Berri, & sépare le Berri du Limosin, & du Haut Poitou. Elle s'avance ensuite à Iseure, à la Roche-Pozay, au dessus de laquelle elle reçoit la Gartempe, à la Haye-en-Touraine, au dessus de laquelle elle reçoit la Claize, au port de Piles, &c. puis ayant reçu quelques autres petites riviéres, elle se jette dans la Vienne. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.*

CRE'USE, fille de Créon Roi de Corinthe, fut mariée à Jason. Ce qui irrita si fort Médée, répudiée par Jason, que, pour s'en venger, elle remplit la Maison royale de meurtres & de morts, par la force de ses charmes magiques. Créon périt misérablement; & Créüse fut consumée par les feux d'une robe empoisonnée de la main de Médée. * Ovide, *Metamorp. l. 7. Fab. 20.*

CRE'USE, fille de *Priam*, & femme d'*Enée*, périt durant l'embrasement de la ville de Troye, dans le tems qu'elle fuyoit pour l'éviter. Virgile en fait mention dans le second livre de l'Enéide, & feint qu'elle disparut, & fut transportée par Cybéle. Quelques-uns prétendent qu'elle fut tuée par Enée même, de concert avec les Grecs, afin qu'il ne restât aucun de la race de Priam. D'autres disent qu'elle ne fut pas tuée, mais abandonnée par Enée, & de dessein formé, afin que cette femme ne lui fût point un obstacle, dans la nécessité où il étoit de chercher une nouvelle habitation, & un nouvel établissement dans des païs éloignez: ce qui ne peut guéres réüssir que par un mariage.

CRE'USE, fille d'*Erechthée*, Roi des Athéniens, étoit femme de *Xuthus*, lequel ayant été chassé de la Thessalie, s'étoit réfugié dans le Peloponnése. Elle fut mére d'Achæus & d'Ion. * Apollodore, *l. 1. ch. 7.*

CREUSEN, bourg du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Marquisat de Culembach, à trois lieues de la ville de Bareuth du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CREUTZ, ville du Royaume de Hongrie, est capitale du Comté de Creutz, & est située sur la riviére de Hun, à douze lieues d'Agram, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CREUTZ (le Comté de) petite province de l'Esclavonie en Hongrie. Elle s'étend d'Orient en Occident, depuis le Comté de Posséga, jusqu'à celui de Cilley. Celui de Varadin avec la Drave le bornent au nord; & celui d'Agram avec la Save au midi. Creutz, qui lui donne le nom, en est le seul lieu considérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREUTZBERG ou CREUTZBURG, petite ville de la Haute Saxe en Allemagne au nord-nord-ouest d'Eizenach, dont elle est éloignée de près de deux lieues.

CREUTZBERG ou CREUTZBURG, bourg de Silésie, est sur la riviére de Brinnitz, dans la Principauté de Brieg, & à douze lieues de la ville de ce nom, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREUTZBURG, ville de la Livonie dans la Lettonie près de la rive droite de la Dune, à l'est-sud-est de Riga dont elle est éloignée d'environ trente lieues.

CREUTZNACH, ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans le Palatinat sur la Nahe, à trois lieues de son embouchure dans le Rhin, & de la petite ville de Bingen. Creutznach capitale d'une Préfecture, qui a celle de Simmeren au nord, & celle de Meissenheim au midi, est séparée par la Nahe en deux parties fortifiées & défendues par la citadelle de Kausenberg. La ville appartient toute entiére à l'Electeur Palatin; mais le Marquis de Bade a sa part à la citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREUZ, le Cap de Creuz, ou de la Croix, en Latin *Promontorium Aphrodisium*, est le Cap le plus oriental de la Catalogne, dans la petite province de Bésalu, entre Roses & Ampurias.

* CREW, famille de Lords en Angleterre, a vécu long tems avec beaucoup de distinction dans le Comté de Chester.

CREWKERN ou CROKTORNE, ville avec marché en Angleterre, capitale de son Canton, est située sur les bords de la riviére de Parret, dans la province de Sommerset, à 96 milles de la ville de Londres. * *Diction. Anglois.*

* CREYGHTON (Robert) naquit vers l'an 1593, à Dunkeld, ville de l'Ecosse septentrionale, de *Thomas* Creyghton, d'une famille illustre du païs, & de *Marguerite* Stuart de la Maison royale de ce nom. Il fit ses premiéres études dans l'Ecole de Westminster, & fut reçu en 1613, dans le Collége de la Trinité à Oxford, où il prit des degrez dans les Arts. Son habileté dans la Langue Gréque lui procura ensuite une place de Professeur en cette Langue dans l'Université de Cambridge. Le 17 décembre de l'an 1632, il prit possession de la dignité de Thrésorier de l'église cathédrale de Wells que l'Archevêque de Cantorbéry lui conféra pendant la vacance du Siége. En 1637, il fut fait Doyen de Saint-Burien dans le Comté de Cornouaille, & vers le même tems il prit le degré de Docteur en Théologie, & fut gratifié d'un nouveau Bénéfice dans le Comté de Sommerset. Au commencement des guerres civiles, son attachement au parti du Roi lui causa quelques disgraces qui n'altérérent point sa fidélité. Il se retira auprès de lui à Oxford, & le servit quelque tems en qualité de Chapelain. Il accompagna Charles II dans son exil, & fut aussi son Chapelain à la Haye. Au rétablissement de ce Prince, il fut nommé Doyen de Wells, & ensuite Evêque de cette ville & de Bath. Il fut sacré en cette qualité suivant le Rite Anglican, le 19 juin 1670. Il mourut le 21 novembre 1672, âgé d'environ 79 ans, & fut enterré dans une chapelle voisine de l'église cathédrale de Wells. Il avoit épousé *Françoise* Waldrond, qui mourut le premier novembre 1683, âgée de 68 ans, & qui fut enterrée auprès de lui. *Robert* Creyghton leur fils, Chanoine & Chantre de Wells, Docteur en Théologie & Chapelain ordinaire du Roi d'Angleterre, leur fit dresser dans la suite un Monument avec de longues Epitaphes. Le principal Ouvrage que l'on ait du pére est intitulé, *Silvestri Sguropoli vera Historia Unionis non vera inter Græcos & Latinos, sive Concilii Florentini anni* 1439 *exactissima Narratio, Græce & Latine, Interprete & Notatore Roberto Creyghton.* Léon Allatius répondit à cet Ouvrage en 1666, & Creyghton y repliqua. Il a aussi publié quelques Sermons en Anglois. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 23. *p.* 199. *& suiv.*

C R I.

CRI d'armes. *Voyez* CRY d'armes.

CRIASE ou PEIRASE, cinquiéme Roi des Argiens, succéda à Agée, ou Agus son pére, l'an du monde 2392, avant JESUS-CHRIST 1643, & régna 54 ans. Phorbas tint le sceptre après lui. * Jules Africain, *dans sa Chron.*

CRIBELLI. *Cherchez* LEODRISIUS CRIBELLI.

CRICKHOWEL, ville d'Angleterre avec marché, dans la Principauté de Galles, & dans le Comté de Brecknok, est capitale de son Canton. Le Marquis de Worcester y a un château. Cette ville est à 148 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

*CRIDA, Chef d'une troupe d'Anglois venus d'Allemagne en Angleterre dans le sixiéme siécle, débarqua dans ce Royaume, marcha contre les Bretons, & causa une telle consternation dans le païs qu'il se rendit bientôt le maître du païs qu'occupoit ce misérable peuple qui se retira dans la Cambrie, de l'autre côté de la Saverne. La suite de ces gens-là procura à Crida la facilité de se mettre en possession de tout le païs compris entre l'Humber, la Saverne & la Tamise qui lui servoient de bornes au septentrion, à l'occident & au midi. Les Royaumes d'Essex & d'Eastanglie le bornoient du côté de l'orient. De toutes ces grandes conquêtes Crida forma un Royaume, sous le nom de Royaume des *Middel-Angles*, c'est à dire, *Anglois du milieu* ou *mitoyens*. Ce païs fut dans la suite plus communement nommé *Mercie*, & Crida qui en fut le premier Roi fut couronné en 584, & mourut dix ans après. *M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. p. 136. 137 & 176.*

*CRIECHINGEN, famille de Comtes de l'Empire, qui sont du Collége de Véteravie, & dans le Cercle du Haut Rhin.

CRILLON (Louïs de Berton-de-) d'une illustre famille de Provence, Chevalier de Malte, a été un des plus fameux Capitaines du XVI siécle. Il servoit dès l'année 1557, & il se trouva au siége de Calais n'étant âgé que de quinze ans. Depuis il combattit contre les Huguenots dans les batailles de Dreux en 1562, de Jarnac en 1568, & de Moncontour en 1569. Après quoi faisant ses caravannes, il se distingua tellement à la bataille de Lépante en 1571, qu'on le choisit, quoique blessé, pour porter au Pape & au Roi de France la nouvelle de la victoire que l'armée Chrétienne venoit de remporter. On le trouve deux ans après, en 1573, au siége de la Rochelle, & dans presque toutes les autres rencontres considérables. Son extraordinaire bravoure lui attira l'estime de Henri III, qui après l'avoir fait Mestre de-camp du régiment des Gardes, le nomma Chevalier de ses Ordres à la promotion de 1585. Crillon joignoit à plusieurs bonnes qualitéz un inviolable attachement pour son Roi, qui prévalut en lui sur la haine qu'il avoit toûjours eue pour les Huguenots. Les belles apparences de la Ligue ne le séduisirent pas, & rien ne fut capable de le faire renoncer à la fidélité qu'il avoit promise à Henri III, qu'il servit utilement contre les faux-zélez à la journée des Barricades, à Tours, & ailleurs. Le P. François Béning Jésuite, qui dans l'Eloge funébre de Crillon, imprimé en 1616, à Avignon, sous le titre de *Bouclier d'honneur*, a décrit les principales actions de ce grand homme, observe qu'il fut Conseiller d'Etat, & le premier Colonel Général de l'Infanterie Françoise; mais il n'a pas dû posseder longtems cette derniére charge, qu'on croit communement avoir été instituée par Henri III, pour le Duc d'Epernon, qui la posséda effectivement sous ce régne. Lorsque Henri IV fut parvenu à la Couronne, Crillon lui fut aussi fidéle qu'à son prédécesseur; il repoussa les Ligueurs de devant Boulogne, & l'armée de Villars ayant investi Quilleboeuf en 1592, il y entra lui troisiéme dans un petit bateau, répondit aux Assiégeans, lorsqu'ils sommérent la garnison, *Crillon est dedans & l'ennemi dehors*, & fit en sorte que le Conseil de guerre se détermina à défendre la place. Les grandes maladies dont il fut attaqué ensuite, ne lui permirent plus de servir aussi assidûment son Roi, qui ne l'appelloit pas autrement que *le brave Crillon*. Il en eut enfin une qui dura sept ou huit ans, & qui le mit au tombeau le deuxiéme décembre 1615, dans la 74 année de son âge. * *Voyez son Eloge funébre.*

CRIM, ville de la petite Tartarie, que l'on nomme aussi Tartarie de Crim, ou *Crimée*. Ce païs comprend toute la presqu'isle que les Anciens nommoient *Chersonése Taurique*, qui étoit habitée par les peuples appellez *Cimmériens*. *Voyez* TARTARIE.

CRIMIENIECK. *Voyez* CREMIENIECK.

CRIMINAS (Antoine) Jésuite, naquit à Sise dans le Duché de Parme, le septiéme février 1520, & fut reçu dans la Compagnie de Jesus à l'âge de 22 ans, par saint Ignace qui le destina d'abord à la Mission des Indes, & qui l'envoya achever son Noviciat & ses études à Conimbre. Il arriva à Goa au mois de septembre 1545, d'où saint François Xavier l'envoya au Cap Comorin. Il y travailla à la Vigne du Seigneur avec un zéle qui lui mérita l'honneur d'être le premier de sa Compagnie qui ait versé son sang pour J. C. en 1549. Les Badages étant venus fondre sur Pumicaël qui étoit le lieu de sa Mission, & les Portugais voulant l'obliger à se sauver dans un esquif, il ne put jamais consentir à abandonner son troupeau dans le tems où il avoit le plus de besoin de lui, & comme un bon Pasteur il donna sa vie pour les ouailles qui lui étoient confiées. * Alegambe. Orlandinus, *Historia Societatis Jesu.*

CRIMISUS. *Voyez* CRINISUS.

*CRIMMITZ ou CRIMMITZSCHAU, petite ville de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Marquisat de Misnie, à l'ouest-sud-ouest de Misne ou Meissen, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

CRIMPEN. *Voyez* KRIMPE.

CRINAS ou CRITIAS, Médecin. *Voyez* CRITIAS.

CRINÉSIUS, (Christophle) naquit à *Stuckhewald* en Bohéme en 1584. Son pére qui étoit Ministre l'envoya en 1603, à l'Université de Iéne, d'où il alla à celle de Wittenberg, & où il fut créé Maître ès Arts en 1607. Il s'appliqua ensuite à la Théologie & aux Langues Orientales, & écrivit même quelques Ouvrages là-dessus. En 1613, le Baron Wolffgang Siegmond de Losenstein le prit pour son Chapelain dans le château de Gschwendt, où Crinésius demeura pendant six années. Il fut appellé de là à Grub en Autriche, pour y faire la fonction de Pasteur; poste qu'il garda pendant six ans. Mais lorsqu'il y eut des changemens en Autriche par rapport à la Religion, Crinésius se vit obligé de se retirer, & vint à Altorff en 1624, où il eut d'abord le caractére de Professeur extraordinaire en Théologie; peu de tems après il en fut Professeur ordinaire & Diacre de l'Eglise. Il mourut le 28 août 1629, & laissa les Ouvrages suivans, *Gymnasium Syriacum*; *Lexicon Syriacum*; *Exercitationes Hebraicæ*; *Gymnasmata Theologica*; *Concordantiæ Hebraicæ*; *Linguæ Samaritana*; *Gymnasium Chaldaicum*; *Babel, seu Discursus de Confusione Linguarum.* * Witte, *Memor. Theol. p.* 330. & *Diar Biogr. ad ann.* 1629.

*CRINIS, Philosophe Stoïcien, avoit écrit *des Propositions*, comme le témoigne Diogéne Laërce dans la *Vie de Zénon*.

CRINIS, Prêtre d'Apollon, dans l'isle de Créte, ayant négligé les sacrifices de ce Dieu, en fut puni; car il ne put rien recueillir de tous ses blez pendant une année, parce que les souris & les rats avoient mangé tous ses grains. Ce Prêtre touché d'un si grand desastre, se remit à son devoir, & offrit avec beaucoup de religion les sacrifices ordinaires à Apollon. Ce Dieu aussi-tôt, pour marquer à Crinis qu'il lui pardonnoit sa négligence passée, tua tous ces animaux à coups de fléches. D'où il lui est resté le nom d'Apollon *Smintheus*; car ceux de Créte nomment *Sminthes* les rats & les souris. * Hofman, *Lexicon. Univers.*

CRINISUS ou CRIMISUS, riviére dans la partie occidentale de la Sicile: on la nomme aujourd'hui *Il Belici destro*. Elle a sa source dans la vallée de Mazare, à 25 milles de Palerme, & se décharge dans la Mer de Tunis. Servius récite cette fable du fleuve Crinisus. Lorsque Laomédon eut refusé à Neptune & à Apollon la récompense qu'il leur avoit promise pour avoir bâti les murailles de Troye, Neptune irrité de cette injustice, envoya un monstre marin qui désoloit cette ville. L'oracle consulté sur ce malheur, répondit, que, pour s'en délivrer, il falloit exposer à ce monstre, un certain nombre de jeunes filles Troyennes. Hippotès, un des plus considérables d'entre les Troyens, craignant que le sort ne vint à tomber sur sa fille Egeste, aima mieux l'exposer dans un vaisseau à la merci de la mer, & la soumettre au danger de périr loin de lui, que de la voir dévorer à ses yeux. Par bonheur elle aborda en Sicile, où le fleuve Crinisus devint amoureux d'elle, & en jouit sous la forme d'un chien, ou, comme d'autres veulent, sous celle d'un ours. Il en eut Aceste Roi de Sicile. * Virgile, *Enéide, l.* 5. *v.* 38.

Troïa Criniso conceptum Flumine mater
Quem genuit.

CRINITUS (Pierre) de Florence, vivoit vers l'an 1504. Il s'aquit beaucoup de réputation par son esprit & par son savoir. Son véritable nom étoit *Riccio*, comme l'assure Paul Jove. Il fut Disciple de Politien & d'Ugolin Verrin, qui en fait mention, *l.* 2, *Illustr. Florent.*

Discipulique mei Criniti carmina Petri
Æternum vivent.

Après la mort d'Ange Politien, Crinitus enseigna les Belles Lettres à Florence; mais se laissant emporter à la plus criminelle de toutes les brutalitez, il corrompoit les jeunes gens dont il avoit la conduite: ce qui fut la cause de sa mort. Car étant à la campagne avec ses Ecoliers, & leur parlant un peu trop librement durant le repas, un d'eux, à qui le vin avoit échauffé la tête, lui donna un coup de bouteille sur le visage; cet affront fut si sensible à Crinitus, qu'il en mourut de déplaisir, en la 40 année de son âge. Paul Jove conte la chose un peu autrement. Il dit que Crinitus mourut vers l'an 1505, à la fleur de son âge, d'un saisissement qu'il eut d'une tasse d'eau fraîche, qu'un de ses Disciples lui avoit jettée au visage au sortir de table, croyant se divertir avec lui. Il a composé des Poësies en deux livres, *De Honesta Disciplina*, en vint-cinq; & *De Poëtis Latinis*, en cinq. Il promettoit la Vie des Grammairiens, & d'autres piéces que nous n'avons pas. Crinitus s'est exercé en divers genres de Poësies: ses vers ont été imprimez au premier tome des *Délices des Poëtes Latins d'Italie*. Lilio Giraldi témoigne qu'ils ne sont pas entiérement à rejetter, mais qu'ils ne valent pourtant pas mieux que sa prose. On retrouve dans ses vers le même génie, & les mêmes qualitez d'esprit que dans ses autres compositions, beaucoup d'ostentation & de riches promesses, conçues en des expressions souvent magnifiques, mais toûjours empoulées, qui ne produisent que du vent, ou de la bagatelle. Borrichius trouve ce jugement de Giraldi un peu trop sévére: quoiqu'il en soit, les Poësies de Crinitus ne sont pas au goût de tout le monde. Les Vies des Poëtes Latins qu'il a données en cinq livres, sont écrites, si l'on en croit Paul Jove, avec érudition & avec travail. Mais, selon Vossius, il n'y a rien que de médiocre dans tout cet Ouvrage, & pour dire plus, il n'y a rien qui ne soit même au dessous du caractére de la médiocrité. * Paul Jove, *in Elog. c.* 55. Lilius Giraldus, *l.* 1. *des Poëtes de son tems*. Gesner, *Biblioth. tome* 2. *l.* 7. *partie* 6. Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *c.* 12. *p.* 673. Olaüs Borrichius, *Dissert. de Poët. Lat. p.* 97. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 2. *partie* 1. *p.* 172. *n.* 165: *p.* 401. *n.* 321: *tome* 4. *partie* 1. *p.* 76. *n.* 1236. édit. d'Amsterdam, 1725.

*CRINOUS (Paul) natif de Castro Réale en Sicile, fut un célébre Docteur en Philosophie & en Médecine, vers l'an 1589. Dans le tems que François Bissus de Palerme, premier Médecin de Sicile, communiquoit à Paul Restifa le Discours qu'il avoit fait sur l'Erétipéle qui régnoit alors en Sicile, en le priant de lui en dire son sentiment, Crinoüs intervint par un Ecrit intitulé, *Censura in Responsionem Francisci Bissi, Regni Siciliæ Protomedici de Eresipilate vigente.* Gerard Columba de Messine prit le parti de François Bissus, & écrivit une Apologie contre la Censure de Crinitus, qui y repliqua par cet Ouvrage *Responsiones Apologeticæ in Apologiam Excell. Domini Gerardi Columbæ Messanensis Philosophi & Medici celeberrimi pro illu-*

illustri Domino Francisco Bisso, Regni Siciliæ & Insularum coadjacentium Protomedico. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRIO, Capo Crio, Cap de Candie, à la pointe du sud & de l'ouest de l'isle.

* CRIO, Capo Crio ou Capo della Croce, Cap de la Natolie en Asie à la pointe du sud & de l'ouest de cette partie de l'Asie.

CRIO, Capo Crio ou Canistro. *Voyez* CANISTRO.

CRIOLES, CRE'OLES, ou CRE'DOCES, nom que l'on donne aux familles descendues des premiers Espagnols, qui se sont etablis dans le Mexique, en l'Amerique. Il faut remarquer qu'il y a trois sortes d'Espagnols, qui sont habitans de l'Amerique, les Espagnols, les Métifs, & les Crioles. Ces derniers sont en bien plus grand nombre que les deux autres; mais ils ne peuvent jamais parvenir à aucune dignité considérable. C'est ce qui fait qu'il y a une antipathie étrange entre ces anciens Espagnols & les Espagnols Européens. La haine est si grande que les Crioles recevroient, s'ils pouvoient, dans le païs, quelque nation que ce fût de l'Europe, pourvu qu'à ce prix ils pussent se soustraire à la domination des Espagnols Européens. Aussi les Rois d'Espagne veillent avec une attention extraordinaire, à ce qu'aucun des Crioles ne soit Viceroi, ni Chef de la nation. * Hornius, *Orbis Politicus.* Hofman, *Lex. Univ.*

CRIONE'RO, riviére de la Natolie en Asie, prend sa source dans le Mont Taurus, traverse la petite Caramanie, où elle baigne Candelor, & se décharge dans la Mer Méditerranée à Side. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CRIPIUS (Guillaume) Pensionnaire de Delft, puis Conseiller au grand Conseil de Hollande, & Chancelier de Gueldre. Quelques Epigrammes qu'on a de lui font voir la délicatesse de son esprit & son habileté dans la Poësie. En publiant les Poësies de Michel Marullus & de Joannes Secundus, il y mit une belle préface. On a de sa façon un excellent petit livre, intitulé *de Consolatione Cacorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 311.

* CRIPIUS (Guillaume) fils du precedent, excelloit dans la connoissance de l'Histoire & de la Poësie. Il avoit dessein de donner au public un Ouvrage intitulé, *De Praeminentia & Precedentia Regis Catholici Hispaniarum*, mais une mort prematurée l'a empêché, à ce qu'on croit, de passer du projet à l'exécution. Il a réduit en abbrége la Vie de Saint Gerlac, écrite par un Anonyme. * Le même.

* CRIQUETOT, bourg de France en Normandie dans le Païs de Caux. Il est au nord-est du Havre-de-Grace, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CRISCONIUS. *Voyez* CRESCONIUS, Evêque d'Afrique.

CRISPE, ou FLAVIUS JULIUS CRISPUS, fils de Constantin & de Minervine sa premiere femme, naquit, lorsque son pére étoit en ôtage auprès de Dioclétien ou de Galére Maximien, ce qui montre qu'on a eu tort de faire honneur de sa naissance à Arles. Constantin l'honora de la dignité de César avec Constantin *le jeune* son frére & Licinius le jeune, le premier mars 317, & il eut en même tems le commandement des armées dans les Gaules, dont il chassa ou écarta les François & les Allemans, à qui il accorda enfin la paix en 320. Il eut ensuite le commandement de la flotte dans la guerre contre Licinius, & se montrant aussi habile sur mer que sur terre, il battit les ennemis au mois d'août de l'an 324; mais peu après, la malheureuse passion de Fausta sa belle mere causa sa mort. Cette Impératrice qui voyoit avec peine en lui un Prince capable de disputer la possession entiére de l'Empire à ses enfans, résolut pour le perdre, de l'accuser de l'avoir voulu suborner, & elle eut trop de facilité à le persuader à Constantin. Crispus sans être entendu, fut condamné à la mort; on l'empoisonna, & son innocence fut reconnue peu après. Il avoit épousé Heléne, dont il eut un fils ou une fille, l'an 322. Eusébe ne parle ni de la part qu'eut Crispus dans la guerre contre Licinius, ni de sa mort; sans doute pour ne pas défigurer l'éloge qu'il s'étoit proposé de faire de Constantin. C'est apparemment son silence qui a porté Evagre à nier cette mort; mais elle n'est que trop avérée. * Zozime, *l.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 14. Eutrope. Philostorge. Sozoméne. *l.* 1. Aurelius Victor. Sidonius Apollinaris, *l.* 5. *Epist.* 8. *l.* 7. *Epist.* 18.

CRISPE SALLUSTE, Historien Latin. *Cherchez* SALLUSTE.

CRISPE, Chef de la Synagogue des Juifs de Corinthe en Achaïe, lorsque saint Paul vint prêcher l'Evangile dans cette ville, embrassa avec toute sa famille la Foi en J. C. & fut baptisé par cet Apôtre. On dit qu'il l'établit Evêque d'Egine dans le Golfe de Saron, sur les côtes de l'Attique. On fait sa Fête au quatrieme d'octobre. * *Actes, c.* 18. *v.* 8. I. *Corinth. ch.* 1. *v.* 14. *Constantini Apolog. l.* 7. *c.* 46. Baillet, *Vies des Saints.*

CRISPIN, Historien Grec, est Auteur de la Vie de S. Paternius Evêque de Lampsaque, que nous avons en Latin dans Simeon Métaphraste, dans Surius & dans Bollandus, *tome* 1. *au septiéme février.* On ne sait en quel tems il a vécu.

CRISPIN, ou CRESPIN, (Jean) Imprimeur à Genéve, natif d'Arras, vivoit dans le XVI siécle, & savoit assez bien le Droit & les Belles Lettres. Il s'établit à Paris, où il fut quelque tems Clerc du célébre Charles du Moulin, & se fit ensuite Avocat au Parlement. Depuis ayant fait amitié avec Théodore de Béze, il embrassa ses sentimens, & se retira à Genéve vers l'an 1548, dans le dessein d'y faire profession ouverte de la Religion Reformée, s'y appliqua à l'Imprimerie, & s'aquit de la réputation par plusieurs Ouvrages qu'il imprima, entre lesquels sont l'Histoire des Martyrs Protestans, & un Lexicon Grec & Latin. Il mourut de peste l'an 1572. Eustache Vignon son gendre continua de conduire l'Imprimerie de Crispin après sa mort. Valére André Dessélius rapporte que Crispin, fils d'un Jurisconsulte d'Arras étudia cinq ans à Louvain, & qu'il y eut entre lui & *François Baudouin* une très-longue amitié, & qu'il fit des Notes sur les *Institutes* & un Traité des Apostats. C'est un Commentaire sur la troisiéme Loi du Code *de Apostatis.* Il le fit en faveur de Calvin contre Baudouin, & pour l'opposer au Commentaire de ce dernier sur les loix de *famosis Libellis.* Baudouin s'en plaint aigrement, & se déchaîne contre cet ancien ami, dans sa seconde réponse à Jean Calvin. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 487 & 488. Balduin. *in Resp. ad Calv.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Melchior Adam, *in Vita Bezæ, &c. Postera Scaligerana, p.* 23. Colomiez, *Biblioth. Choisie, p.* 79. 80. 200. Bayle, *Diction. Crit. quatriéme édition. Voyez aussi* M. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeurs de France, tome* 1. *partie* 2. *p.* 51. *n.* 31. & *tome* 2. *partie* 3. *p.* 122. *n.* 603. edit. d'Amsterdam, 1725.

* CRISPIN, nom d'un Chevalier François, qui, dans une bataille qui se donna en 1118 entre les François & les Anglois, attaqua personnellement le Roi d'Angleterre. Il lui déchargea sur la tête deux coups d'une telle force que bien que ce Prince fût armé d'un casque, il se trouva tout en sang. Le sang qu'il sentoit couler redoublant son courage, il porta un si furieux coup à son Adversaire, qu'il le renversa de dessus son cheval & le fit prisonnier. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 2. *l.* 6. *p.* 99.

CRISPO, (Tibério) Cardinal, Archevêque d'Amalfi, né à Rome le 31 janvier 1498, avoit beaucoup d'inclination pour les Belles Lettres; & par le progrès qu'il y fit, s'introduisit chez le Cardinal Farnese. Ce Prelat ayant été élevé au pontificat, sous le nom de Paul III, donna plusieurs emplois importans à Crispo, & le fit enfin Cardinal au mois de décembre 1544. Depuis, Crispo fut encore pourvu de l'Archevêché d'Amalfi, des Evêchez de Sutri, de Sabine, &c. & mourut à Sutri le sixiéme octobre 1566, en la 69 année de son âge. * Aubéry, *Histoire des Cardinaux.* Petramellario. Victorel, &c.

CRISPO ou CRISPUS (Jean-Batiste) Théologien, & assez bon Poëte, qui florissoit au commencement du XVI siécle, étoit de Gallipoli dans le Royaume de Naples. Après avoir fait ses études dans son païs avec beaucoup de succès, & avoir embrassé l'état ecclésiastique, il alla à Rome, où son mérite lui procura bientôt la connoissance & l'amitié de plusieurs Savans, entre autres de Torquato Tasso, d'Annibal Caro, de Scipion Ammirato, d'Alde Manuce & du Cardinal Jérôme Seripando duquel il fut quelque tems Sécretaire. Son habileté dans les Sciences le fit rechercher par plusieurs personnes de considération pour leur enseigner la Jurisprudence, la Philosophie & la Théologie, & ce fut à quoi il s'occupa une partie du tems qu'il demeura à Rome. Le Pape Clément VIII avoit dessein de l'élever à l'Episcopat, mais la mort prematurée de Crispo l'empêcha d'executer son dessein. On ignore l'année de sa mort, cependant comme on n'a vu aucun Ouvrage de sa façon depuis l'an 1594, il est à présumer qu'il mourut quelque tems après. Les Ouvrages de Crispus sont deux Harangues, en Italien, sur la guerre contre les Turcs, imprimées à Rome l'an 1594, *in quarto*; *De Medici laudibus*; *Oratio ad Cives Gallipolitanos*, imprimée à Rome l'an 1591, *in quarto*; La Vie de Sannazar, en Italien, imprimée à Rome l'an 1583, & réimprimée à Naples l'an 1633, *in octavo*; Le plan de la ville de Gallipoli dédié à Flaminius Caraccioli le premier de janvier 1591. Mais le principal des livres de Crispus, est celui qui fut imprimé à Rome l'an 1594, *in folio, de Ethnicis Philosophis cautè legendis Disputatio, ex propriis cujusque principiis.* C'est un Ouvrage de Critique sur le discernement & la précaution qu'il faut apporter dans la lecture des Philosophes. Possevin dit que cet Ouvrage est très-bon, & qu'il n'y a point d'Ecole dans toute la Chrétienté, où ce livre ne doive être lu, & mis en pratique, pour le bien du public, & celui des particuliers. Il ajoûte que l'Auteur est un homme d'un jugement fort délicat & très-exquis. Et quant aux précautions & aux maximes qu'il apporte, elles sont tirées du fonds de la véritable Philosophie, c'est à dire, de l'Ecriture-Sainte, des Conciles, des Saints Péres, & des Théologiens: de sorte que, selon lui, il ne se peut rien lire de plus utile que ces régles pour découvrir d'un côté, les erreurs des Philosophes, & de l'autre, la vérité qu'on cherche dans la Philosophie. Le Pére Mersenne le cite comme un très-bon Ouvrage. *Consultez Bibliotheca Neapolitana* du Toppi, *p.* 134. Possevin, *in Apparatu Sacro, tome* 2. *p.* 117. Mersenne, à la fin de ses *Observationes & Emendationes in Problemata Georgii Veneti in Genesim.* * Bayle, *Dict. Crit.* 2 *édit.* 1702. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Histor. tome* 2. *partie* 1. *p.* 200. *n.* 195. édit. d'Amsterdam, 1725.

* CRISPUS (Jean) natif de Trapano en Sicile, Philosophe & Médecin, passe avec raison pour l'un des plus habiles Médecins de son tems. Il florissoit vers l'an 1630. François Valcassar parle de lui d'une maniére honorable. On a de lui, *De Aquis thermalibus Compositiones*, publiées par Antoine Crispus qui suit; *De Sanctorum Cosmi & Damiani thermalibus aquis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRISPUS (Antoine) Sicilien de naissance, se distingua par la connoissance qu'il avoit de la Théologie, de la Philosophie & de la Médecine. Il vécut 88 ans, & mourut en 1688. On a de lui, *Hypomnemata duo de Parotide laboriosis in febribus superveniente juxta Hippocratem.* Il a fait encore d'autres Ouvrages qui n'ont pas été imprimez comme, *Theoretica & practica Medicina*; *de Febribus*; *de Crisibus*; *de Variolis & Morbillis.* * Les mêmes.

CRISSA, ancienne ville de Gréce, dans l'Achaïe, est entre les ruïnes de Delphes & le Golfe de Salone, à une lieue & demie des deux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRISSAMIS, de l'isle de Cô, ayant apperçu un dragon qui lui enlevoit une de ses brebis, eut l'adresse de le tuer, & la nuit suivante, il s'imagina voir ce même dragon, qui lui demandoit la sépulture. Il se mocqua de ce songe, & périt, dit-on, peu de tems après avec toute sa famille. * Suidas.

CRISSO. *Voyez* GRISO.

* CRISTADORUS ou CHRISTADOCUS (Jean-Batiste) de Palerme un des Fréres Conventuels de l'Ordre des Fréres Mineurs de S. François, naquit en 1591. Il avoit un grand savoir, joint avec beaucoup d'éloquence. Il étoit sur tout fort versé dans la connoissance des Belles Lettres. Il professa la Phi-

Philoſophie & la Théologie à Palerme, à Meſſine, &c. & mourut dans la ville de ſa naiſſance le huitiéme octobre 1651. On a de lui, *Breve Compendium totius ſacræ Theologiæ ſubtiliſſimi Scoti*, & quelques Ouvrages Italiens. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CRITHEÏS, mére d'Homére, native de la ville de Cumes, dans l'Eolie, province de l'Aſie Mineure, étoit fille d'Atelès qui la laiſſa en mourant ſous la conduite de ſon frére Méon. Celui-ci étant devenu amoureux de ſa niéce, l'engroſſa; & pour couvrir ſon honneur, il la maria à Phémius, célébre Grammairien de la ville de Smyrne. L'enfant fut nommé Méléſigéne, parce qu'il étoit né ſur le bord du fleuve Mélès, qui baigne les murs de cette ville, & prit enſuite, lorsqu'il eut perdu la vue, celui d'Homére, qui ſignifie en Grec *aveugle.* C'eſt ce que rapporte Hérodote; mais Ariſtote en parle autrement, *dans le troiſiéme livre de ſa Poëtique. Voyez* Homére. Plutarque, *in Vita Homeri.*

CRITHON, un des principaux Citoyens d'Oeante, ville d'Achaïe, refuſa ſa fille Thémiſto à Phricodéme, qui la lui avoit demandée en mariage pour Philon ſon fils: ce qui irrita tellement ce Tyran, qu'il fit tuer tous les fils de Crithon, en préſence de leur pére. * Polyéne, *Stratagem. l.* 8. *c.* 46.

CRITIAS, l'un des trente Tyrans établis ſur la ville d'Athénes, après qu'elle eut été priſe par les Lacedémoniens, étoit un homme de naiſſance & d'eſprit, adroit, éloquent, mais dangereux, avare, violent, & qui ſembloit être né pour être le fleau de ſa patrie. Après avoir porté Lyſander à démolir les murailles d'Athénes, il y remplit tout de meurtres, & l'emporta ſur ſes Collégues pour la cruauté. Ce fut encore lui qui procura la mort d'Alcibiade, & celle de Théraméne, deux Chefs dont la valeur menaçoit ſon autorité tyrannique. Il pouſſa l'inhumanité, juſques à pourſuivre les bannis d'Athénes, dans les lieux mêmes où ils s'étoient refugiez, & à empêcher par ſes brigues, qu'on ne les reçût dans aucune ville de Gréce. Cette violence fut un des principaux motifs qui les réünit en corps d'armée. Ils entrérent dans l'Attique, ſous la conduite de Thraſybule, & attaquérent le port de Pyrée, où Critias fut tué, en le défendant, la premiere année de la XCV Olympiade, & 400 ans avant J. C. Philoſtrate a rangé Critias entre les anciens Sophiſtes, & d'autres Auteurs ont vanté ſon éloquence, & lui ont attribué des ſentimens impies ſur la Divinité. Nous ne doutons point avec M. Bayle, que le Critias, fils de Calleſchrus, qui compoſa des Elégies & d'autres Poëmes, ne ſoit le même que ce Critias, qui avant que d'uſurper la tyrannie, avoit été Diſciple de Socrate. * Xénophon, *de Fact. & Dict. Socrat. de Feſt. Græcor. l.* 2. Philoſtrate, *in Vit Sophiſt.* Cornelius Népos, *in Thraſybulo, & in Alcibiade.* Plutarque, *in Alcibiade.* Cicéron, *in Bruto.* Bayle, *Dict. Crit.*

CRITIAS, Auteur d'un Traité hiſtorique du gouvernement des divers peuples, entre autres des Lacédémoniens. Pollux le cite, *l.* 7. *ch.* 13, & Athénée, *l.* 11. Saint Clément d'Alexandrie en a conſervé un beau fragment *au ſixiéme livre des Tapiſſeries*, & c'eſt apparemment encore cet Ecrivain que Plutarque cite dans les Vies de Lycurgue & de Cimon.

CRITIAS, excellent Médecin de Marſeille, vivoit du tems de Néron. Il étoit auſſi Aſtrologue, & ſe ſervoit des Ephémérides, & de la connoiſſance des aſtres pour la guériſon & pour la nourriture des Malades. Il gagna tant de richeſſes, qu'il laiſſa juſqu'à un million, pour faire bâtir les murailles de ſa ville; & un autre ſomme conſidérable pour en redreſſer d'autres. *Conſultez* Pline, *l* 29. *ch.* 1.

CRITIQUE, Art de juger, que l'on applique particuliérement au jugement que l'on fait, ſoit des Ouvrages des Auteurs, ſoit du ſens ou de la maniére de lire quelques paſſages, ſoit de quelque point d'Hiſtoire. Les anciens Grammairiens avoient ſpécialement le nom de Critiques. Leurt Art conſiſtoit principalement à corriger les Ouvrages des Auteurs, & à en juger. Politien, au rapport de Scioppius, a été le premier des Critiques modernes, qui ait examiné & corrigé les anciens Auteurs, en les faiſant imprimer. Les Grands Critiques des derniers ſiécles ont été Eraſme, Lipſe, les deux Scaligers pére & fils, Budée, Turnébe, Saumaiſe, Caſaubon, & pluſieurs autres. Il faut autant de bon ſens que d'érudition, pour bien réüſſir dans la Critique.

CRITIQUES. On donne ce nom à ceux qui ſont profeſſion de juger des Ouvrages d'eſprit. C'eſt un mot Grec qui vient de κρίνειν, *juger.* Ariſtarque & Zoïle ont été les plus fameux Critiques de l'Antiquité; mais il y a une grande différence entre ces deux Grammairiens; car le premier étoit ſavant & judicieux, & le ſecond étoit un Critique paſſionné & médiſant. La réputation d'Ariſtarque étoit ſi bien établie, que lorsqu'il entreprit la correction des Poëmes d'Homére, ſa cenſure fit recevoir tout ce qu'il y approuvoit, & rejetter tout ce qu'il y condamnoit. Zoïle au contraire, fit une critique de ce même Poëte, de Platon & d'Iſocrate, avec tant d'emportement & de témérité, que ſon nom en eſt devenu odieux, & a été donné depuis aux Critiques impertinens, & jaloux de la gloire des bons Auteurs. Quoiqu'on ne ſoit pas sûr ni du lieu ni du tems de ſa mort, on convient aſſez qu'elle a été violente, en punition de ſa témérité & de ſon envie. Ceux qui l'ont fait paſſer de Gréce en Egypte, ont écrit que Ptolomée *Philadelphe* le fit pendre; ceux qui l'ont fait aller en Aſie diſent qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne; & ceux qui l'ont laiſſé dans ſon païs, rapportent qu'il y fut lapidé.

On a vu dans le XVII ſiécle certains Critiques préſomptueux, qui s'étoient imaginé pouvoir entreprendre impunément la cenſure de nos plus célébres Ecrivains; mais la ſévérité du Parlement & des Magiſtrats de la Police a reprimé leur hardieſſe & leur inſolence. On peut voir dans la Sentence du Prevôt de Paris du ſeptiéme juin 1614, ce qui eſt arrivé au faux Gallus pour avoir entrepris de faire la Critique de l'Hiſtoire du Préſident de Thou; & dans la Sentence du 25 octobre 1646, auſſi-bien que dans le recueil des Arrêts donnez en faveur du Clergé, ce qu'il en a couté au faux Romanus, pour s'être mêlé de cenſurer la proſe & les vers de M. Godeau, Evêque de Vence. Les Critiques outrez, qui ont échapé à la juſtice des Princes & des Magiſtrats, n'ont pu eviter la haine du public, qui les a notez d'infamie. Les noms d'Anytus, de Melitus, & de Lycon ont été odieux parmi les Anciens, à cauſe de la hardieſſe qu'ils avoient eue de critiquer Socrate. Et de nôtre tems, la mémoire de Gaſpard Scioppius ſemble être en horreur a tous les Savans, tant aux Catholiques, qu'aux Proteſtans, pour l'effronterie avec laquelle il a attaque les Ecrits & les perſonnes que l'on conſidére le plus dans la République des lettres, comme de Thou, Scaliger, Voſſius, le P. Strada, &c. Il y a eu même des Savans dans le XV & le XVI ſiécle, à qui une critique teméraire a fait perdre la vie. On eſt preſque aſſûré que le célébre Mathématicien Regiomontanus, c'eſt à dire, Jean Muller de Konisberg, fut empoiſonné par les enfans de George de Trébizonde, parce qu'il avoit cenſuré les Ecrits de leur pére. Perſonne n'ignore l'aſſaſſinat de Ramus, exécuté par les pratiques de Carpentier, qui voulut ainſi venger l'honneur d'Ariſtote, que Ramus avoit attaqué avec trop d'emportement; & l'on prétend que la crainte du même traitement fit mourir le célébre Denys Lambin un mois après, parce qu'il avoit eu pluſieurs priſes avec le même Carpentier pour le même ſujet. François Roboriel ayant cenſuré quelques Ouvrages de Batiſte Egnace Vénitien, penſa être tué d'un coup de bayonnette, que cet Egnace lui donna dans le ventre, pour repondre à ſa critique. George de Trébizonde s'étant appliqué à cenſurer les Ecrits de Platon, fut tellement humilié par les Reponſes du Cardinal Beſſarion, qu'il en perdit l'eſprit, & devint l'objet de la riſée des uns, & de la compaſſion des autres. Ceux qui veulent s'aquérir de la gloire par leur critique, doivent avoir pluſieurs qualitez excellentes qui ſe trouvent aſſez rarement dans une même perſonne. La plus importante eſt le jugement, c'eſt à dire, le bon ſens & la juſteſſe de l'eſprit, dans le diſcernement du vrai & du faux, & du bon & du mauvais. Il faut encore qu'un bon Critique ait de la ſcience, & de l'intégrité, & qu'il ſoit exempt de toutes ſortes de préjugez & de préventions. *Voyez* le livre de Baillet, intitulé, *Jugemens des Savans, tome* 1. *partie* 1. édit. d'Amſterdam, 1725.

CRITIQUES de l'Hiſtoire Byzantine. On a choiſi pour former ce beau Corps d'Hiſtoire, ceux qui ont le mieux travaillé ſur chacun des Auteurs qui le compoſent. Ainſi il ſuffira de les nommer pour les faire connoître.

1. Charles de CHANTECLER, Henri de VALOIS, & Philippe LABBE, ont fait les Notes & les corrections qu'on y a imprimées ſur les *Extraits des Ambaſſades*, recueillis par les ordres de Conſtantin *Porphyrogénéte.*

2. Philippe LABBE en a fait ſur ce qu'il y a d'*Olympiodore*, de *Candide* l'*Iſaurien*, de *Théophane*, & de *Suidas.*

3. Jean MEURSIUS, ſur *Héſychius* l'illuſtre, touchant l'origine de Byzance.

4. Claude MALTRAIT, Jéſuite, ſur le *Procope* entier, & Nicolas ALAMANNI, ſur les *Anecdotes* en particulier.

5. Bonaventure VULCANIUS, ſur l'*Agathias* de l'Hiſtoire de l'Empereur Juſtinien.

6. Jacques PONTANUS, Jéſuite, & Charles Annibal FABROT, célébre Avocat d'Aix en Provence, ſur le Théophylacte *Simocatte.*

7. Matthieu RADERUS, & Philippe LABBE, tous deux Jéſuites, ſur ſa *Chronique d'Alexandrie*, mais l'Imprimerie du Louvre n'a point encore donné le jour à cet Ouvrage.

8. Jacques GOAR, célébre Jacobin, ſur le *George Syncellus*. On dit que Jean Baptiſte Hautin, Conſeiller au Châtelet y avoit auſſi travaillé, & qu'on avoit pareillement quelque choſe du P. Pétau; mais on n'en a rien vu.

9. Jacques GOAR, & François COMBEFIS, Jacobins, ſur *Théophane le Confeſſeur.* On dit que J. Baucard ou Bouchard, avoit commencé quelque choſe ſur cet Auteur.

10. Denys PÉTAU, Jéſuite, ſur ſaint *Nicéphore*, Patriarche de Conſtantinople.

11. Guillaume XYLANDER, Jacques GOAR, & Charles Annibal FABROT, ſur *George Cédréne.*

12. Jacques GOAR, & Annibal FABROT, ſur *Jean Scylitzès Curopalate.*

13. Jean LEUNCLAVIUS, & Philippe LABBE, ſur *Michel Glycas.*

14. Charles du Frêne, Sieur DU CANGE, ſur *Jean Zonare.* Il a été imprimé au Louvre en 1685, avec les Notes que Jérôme WOLFIUS, Jacques GOAR, & Philippe LABBE avoient données ſur cet Auteur.

15. Pierre POSSIN, ou de Pouſſines, Jéſuite, ſur *Anne Comnéne.*

16. Charles du Frêne, Sieur DU CANGE, ſur *Jean Cinnamus.*

17. Jean MEURSIUS, Jean LEUNCLAVIUS, Charles Annibal FABROT, & Léon ALLATIUS, ſur *Conſtantin Manaſsès.*

18. Jérôme WOLFIUS & Charles Annibal FABROT, ſur *Nicétas Acominat*, dit *Choniatès.*

19. Théodore DOUZA, & Léon ALLATIUS, ſur *George Logothéte Acropolite*, ſur la Chronologie de *Joël*, & ſur *Jean Cananus.*

20. Pierre POSSIN, Jéſuite, ſur *George Pachymére*, incorporé à cette Hiſtoire, quoique de l'édition de Rome. On ſe diſpoſoit, dit *M. Baillet*, à donner au Louvre en 1685, la Verſion de *Jean Tarin.* Jérôme Wolfius, le Pére Pétau & Léon Allatius avoient fait auſſi des Notes & des corrections ſur cet Auteur.

21. Jean MEURSIUS, ſur *Théodore Métochite.*

22. Jérôme WOLFIUS, & Charles Annibal FABROT, ſur *Nicéphore Grégoras.*

23. Jacques PONTANUS, & Jacques GRETSER, Jéſuite, ſur *Jean Cantacuzéne.*

24. Charles Annibal FABROT, avec la Verſion de Conrad Clauſer, ſur *Laonic Chalcondyle.*

25. Ismaël BOUILLIAUD, célébre Mathématicien, sur la Chronique Anonyme *des Turcs*.

26. Jacques PONTANUS, Jésuite, sur *George Phranze*.

27. Jacques GRETSER, Jésuite, Jacques GOAR, Jacobin, avec quelque chose de MURET, & de DU JON, quoique peu estimé, sur *George Codin*.

28. Pierre LAMBEC, Bibliothécaire de l'Empereur, sur le même *Codin*, des Origines ou Antiquitez de Constantinople.

29. Léon ALLATIUS, sur *George Hamartole*, ou *le Pécheur*.

30. Le même ALLATIUS, sur le *Continuateur* de Théophane, que quelques-uns croyent être *Léonce de Bysance*.

31. Pierre POSSIN, Jésuite, & Charles du Frêne DU CANGE, sur le *Nicéphore Brienne*, imprimé avec le Procope; mais ce qu'a fait M. du Cange est avec le Cinnamus.

32. François COMBEFIS, sur *Léon le Grammairien*, imprimé avec Théophane, sur le *Continuateur* de *Constantin Porphyrogénéte*, & divers autres monumens de l'Histoire Byzantine.

33. Ismaël BOUILLIAUD, sur l'Histoire de *Ducas*, imprimée avec George Acropolite.

34. BOIVIN, sur la continuation de *Zonare* & autres Traitez Historiques.

35. Anselme BANDURI de Raguse, Moine Bénédictin, sur les Auteurs & monumens, qu'il a donnez sous le titre d'*Imperium Orientale*, en deux volumes, *in folio*, imprimé à Paris en 1711.

De tous ces Critiques, les deux plus considérables sont le Pére GOAR, qui étoit très-bien versé dans ce qui regarde l'Histoire de l'Eglise Orientale, dont nous avons encore des Notes critiques sur l'*Euchologe* des Grecs. Le second est M. FABROT, très-habile Jurisconsulte, qui a donné au public l'édition des *Basiliques*, en six volumes; de toutes les Oeuvres de Cujas en dix volumes; des Instituts de *Théophile*, avec des Notes. Il a fait encore des Remarques sur Théodore *Balsamon*, sur l'Histoire Ecclésiastique & sur les Papes d'*Anastase* le Bibliothécaire, sur quelques titres du Code Théodosien, sur l'*Usure* contre Saumaise, & quelques Traitez sur d'autres matiéres de Droit. * Baillet, *Jugemens des Savans, sur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2. p.* 401. *& suiv. n.* 605. édit. d'Amsterdam 1725.

CRITIQUES Dauphins, que l'on appelle aussi SCHOLIASTES, ou INTERPRÉTES DAUPHINS. Ce fut par l'Ordre de Louïs XIV, pour l'usage de MONSEIGNEUR le Dauphin son fils, sous la conduite de M. de Montausier, & de M. Bossuet, Evêque de Meaux, & suivant les avis de M. Huet, que ceux à qui l'on a donné ce nom, ont travaillé sur différens Auteurs profanes.

L'Abbé DANET (Pierre) a donné le *Phédre* en 1675, un *Dictionnaire Latin-François*, un *François-Latin*, & un *Dictionnaire François des Antiquitez Romaines & Gréques* où le mot Latin précéde.

Daniel CRÉPIN, en Latin CRISPINUS, a donné le *Salluste* en 1674, & l'*Ovide* en 1689.

Nicolas le CAMUS a donné en 1675 le *Térence*.

Nicolas COURTIN, le *Cornelius Nepos* en la même année.

Jean GODIN, en Latin GODUINUS, a donné les *Commentaires de César* en 1678.

Le P. Robert RIGUEZ, Jésuite, a donné le *Velleius Paterculus*, en la même année.

Le P. LA RUE, le *Virgile*, en la même année. On en a fait en 1682 une seconde édition, parce que la premiére n'avoit pas entiérement satisfait l'Auteur ni le Public.

Le P. Joseph CANTEL, Jésuite, mort en 1684, a publié le *Justin* en 1677, & le *Valére Maxime* en 1679.

Le P. Michel le TELLIER, Jésuite a publié le *Quinte-Curce* en 1678.

Jacques de L'OEUVRE, en Latin OPERARIUS, a donné le *Plaute* en 1679.

Michel du FAY, a donné le *Manilius* avec des Notes de M. *Huet*, & le *Lucréce* en 1680.

Louis DESPREZ a donné l'*Horace*; & sous le nom de PRATEUS, le *Juvénal* & le *Perse* en 1684.

Claude BÉRAUD a donné le *Stace* en 1685.

G. PYRON, en Latin PYRRHO, mort en 1684, a donné le *Claudien* en 1677 & en 1679.

Vincent COLLESSON, a donné le *Martial* en 1680.

Jean DOUJAT, a donné le *Tite-Live*, avec les Supplémens de Freinshémius, des Commentaires & des corrections en six volumes.

Jacques de la BAUNE, Jésuite, a donné les *Panegyrici Veteres* en 1676. Ce Critique s'est distingué entre les autres par son érudition, qui paroît dans l'éclaircissement de quantité de faits historiques & chronologiques du Bas Empire, & dans quelques autres points de critique.

Anne le FÉVRE, avant que d'être femme de M. DACIER, a donné le *Florus* en 1674, le *Dictys Cretensis* en 1680, l'*Aurelius-Victor* en 1681, & l'*Eutrope* en 1683; sans parler du *Callimaque* Grec qu'elle publia en 1677.

André DACIER, de l'Académie Françoise, a donné le *Pompeius Festus*, ou le *Verrius Flaccus*, abbrégé par *Pompeius Festus* en 1700.

Philippe DU BOIS, en Latin SILVIUS, Docteur de Sorbonne, a donné *Catulle*, *Tibulle*, *& Properce* en 1685.

Augustin BABELON, a donné le *Suétone* en 1684.

Le P. Charles MÉROUVILLE, Jésuite, a donné en 1684 *Ciceronis Orationes*, où il donne une bonne Analyse de chaque Oraison de Cicéron, avec une explication courte & nette des endroits difficiles, & des principaux points d'érudition.

Le P. Philibert QUARTIER, Jésuite, a donné en 1685, *les Epîtres de Cicéron ad Familiares*. Dans l'édition d'Amsterdam 1725 de l'édition de Baillet, *Jugemens, &c. tome 2. partie 2. p.* 405, il est appellé mal à propos *Philippe* au lieu de *Philibert*.

Julien FLEURY, en Latin FLORIDUS, Licentié ès Droits, a donné l'*Apulée* en 1688.

Le P. Etienne CHAMILLARD, Jésuite, a donné le *Prudence* en 1687.

PIERRE CALLYE a donné le *Boëce* en 1680.

N. PICHON, a donné le *Tacite* en 1682.

Jean HARDOUIN, Jésuite, a donné en 1685 le *Pline* en cinq volumes. Sa critique est judicieuse, & il éclaircit bien des endroits de cet Auteur.

Jacques PROUST, a donné l'*Aulus Gellius* en 1681, & l'*Ars Oratoria* en 1687.

On peut joindre à ces Auteurs le Pére RODEILIE, (Pierre) Jésuite qui a suivi la même méthode, dans son édition d'*Horace* faite en 1680.

Voici ce qu'on a observé dans l'édition des livres à l'usage du Dauphin. On y a premiérement donné le texte, dont on a fait ensuite une paraphrase suivie de Notes, & à la fin de l'Ouvrage on a ajoûté des indices, comprenant tous les mots contenus dans l'Ouvrage, & renvoyez à leurs pages. Ils ne sont pas tous de même force ni d'un mérite égal. Ce n'est pas le lieu d'en faire ici la critique, mais nous pouvons dire que ceux qui remportent le prix, sont le *Pline* du Pére Hardouin, le *Virgile* du Pére la Rue, les *Panégyriques* du Pére la Baune, Mademoiselle le Févre connue depuis sous le nom de Madame Dacier, ausquels on peut joindre dans le second rang Messieurs du Bois & de l'Oeuvre. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2. p.* 401. *& suiv. n.* 605. édit. d'Amsterdam 1725. Bayle, *Dict. Crit. & République des Lettres, Sept.* 1684.

CRITOBULE, Médecin célébre, vivoit sous la CX Olympiade, 340 ans avant J.C. Il tira si adroitement une fléche d'un œil à Philippe de Macédoine, qu'on ne pouvoit juger qu'il eût été blessé. Peut-être est-ce le même, dont parle Quinte-Curce, *l.* 9. *ch.* 4, qui guérit Alexandre d'une dangereuse blessure qu'il reçut à l'attaque de la ville des Oxydraques, ou plutôt des Malles, ainsi que l'observe Arrien, *l.* 4. Pline fait mention de lui dans son *Histoire naturelle, l.* 7. *ch.* 37.

CRITOBULE, fils du Philosophe Criton, & Disciple de Socrate, dont parle Diogéne Laërce, dans la *Vie de Criton, l.* 4.

CRITODEME, ancien Ecrivain dont Pline seul fait mention, *l.* 7. *ch.* 56. Ce qu'il en dit, montre que cet Auteur est contemporain de Bérose, puisqu'il comptoit quatre cens quatre vints ans depuis l'Ere de Nabonassar, dont la seconde année est fixée à la seconde année de la VIII Olympiade.

CRITOGNATE, Seigneur Auvergnat, se déclara pour la liberté de sa nation, & suivit la fortune de Vercingentorix. L'armée Gauloise que César tenoit assiégée dans Alexia, ou Alesia (maintenant Alise dans le Duché de Bourgogne) venant à manquer de vivres, & la plupart des avis allant à se rendre, ou à faire une sortie généreuse pour mourir les armes à la main, Critognate dit qu'il ne pouvoit approuver ni l'un ni l'autre; que ceux qui avoient été du premier avis ne méritoient pas le nom de Gaulois, puisqu'ils vouloient se jetter dans une servitude honteuse; & que les autres qui vouloient mourir les armes à la main, paroissoient ne chercher la mort, que pour se délivrer bien-tôt de l'incommodité d'un siége, ce qui étoit une foiblesse; que pour lui il étoit d'avis de porter la défense à toute extrémité, & d'imiter en cette rencontre le courage des anciens Gaulois, qui se voyant renfermez dans leurs villes, & réduits à une extrême nécessité par les Teutons & les Cimbres, se nourrirent de ceux qui n'étoient pas en âge de combattre. On prit cette résolution, & les Gaulois furent bien-tôt secourus, mais inutilement; car ceux qui vinrent pour les dégager, ne purent jamais forcer les retranchemens des Romains. * J. César, *de Bello Gallico, l.* 7. *ch.* 77 *&* 78, de l'édit. *in usum Delphini*.

CRITOLAUS, Historien Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il rendit son nom recommandable par un Traité des Epirotes, dont Plutarque cite le troisiéme livre. Il composa aussi un Ouvrage d'Astronomie, intitulé *Phénoménes*, que le même Plutarque cite encore dans la Vie de Periclès. Aulu-Gelle, qui en a fait aussi mention, & qui en cite un endroit considérable *l.* 11. *ch.* 9, parle aussi d'un CRITOLAÜS Péripatéticien, & marque qu'il fut envoyé à Rome avec Diogéne le Stoïcien, & Carnéade l'Académicien. Macrobe dit la même chose dans le *premier livre des Saturnales, ch.* 5. Il est difficile de dire si l'Historien & le Philosophe ne sont qu'un même homme. Il est sûr qu'il y a eu plusieurs Auteurs de ce nom, & entre autres un Grammairien cité dans l'Etymologique. * Plutarque, *in Parall. ch.* 6. *&* 9. Aulu-Gelle, *l.* 9. *ch.* 5: *l.* 7. *ch.* 14: *& l.* 11. *ch.* 9. Diogéne. Vossius, &c.

CRITOLAUS, fils de Reximachus, Citoyen de la ville de Tégée en Arcadie, étoit l'aîné de deux autres fréres, avec lesquels il combattit contre les trois fils de Damostrate, Citoyen de Phénée, autre ville d'Arcadie, pour terminer par ce combat la guerre qui duroit depuis long-tems entre ces deux villes. Les deux fréres de Critolaüs étant demeurez sur la place, après avoir blessé leurs adversaires, Critolaüs tua son homme nommé Démotique, & les deux blessez. Lorsque ce Vainqueur fut retourné chez lui, sa sœur Démodice, qui étoit promise à Démotique, s'abstint seule de se réjouïr de sa victoire: ce qui irrita si fort Critolaüs, qu'il la tua. Sa mére l'accusa devant le Sénat de la ville; mais les Tégéates ne purent se résoudre à condamner un homme qui venoit de leur rendre la liberté, & d'assurer leur puissance contre leurs ennemis. On dit qu'étant Général des Achéens, il s'empoisonna de chagrin d'avoir été vaincu au passage des Thermopyles par Cécilius Métellus, la troisiéme année de la CLVIII Olympiade, & 146 ans avant Jesus-Christ. * Plutarque, *in Parall.* Tite-Live. Pausanias.

CRITON, Médecin, Disciple d'Acron d'Agrigente, vivoit sous la LXXXVIII Olympiade, l'an 428 avant Jesus-Christ. Ce Criton dégrada la Médecine, jusqu'à la faire servir à l'embellissement des corps, c'est à dire, qu'il fut Médecin de toilette, & qu'il composa des fards pour procurer & conserver la beauté. Il laissa

même les préceptes d'un art si utile aux Dames : occupation excusable, selon Galien, dans un Médecin de Cour.

CRITON, Athénien, Philosophe, vivoit sous la XCIV Olympiade, vers l'an 404 avant Jesus-Christ. Il étoit un des Disciples les plus zélez de Socrate ; & il en eut un si grand soin, qu'il lui fournissoit tout ce dont il avoit besoin. Critobule, Hermogéne, Ctésippe, & Epigénès ses enfans, furent les Disciples de ce grand homme. Criton composa dix-sept Dialogues, dont Diogéne Laërce rapporte les titres, *l.* 2. * Xénophon, *de Fact. & Dict. Socratis*, *l.* 1.

CRITON, Pythagoricien, florissoit sous la LXX Olympiade, vers l'an 500 avant Jesus-Christ.

* CRITON de Naxos, Mathématicien, dont il est fait mention dans Suidas.

CRITON (Quintus) Historien, né a Piérie dans la Macédoine, apparemment depuis la venue de Nôtre-Seigneur, puisqu'aucun ancien Auteur n'en fait mention, composa plusieurs Ouvrages dont nous n'avons que les noms. Julius Pollux, *l.* 10, cite son *Histoire de Messene*; Etienne & Suidas, son *Histoire des Gétes.* Le dernier nomme encore une *Histoire de Palléne*; une *de Perse*; une *de Sicile*; *la Description de Syracuse*; *l'Origine de la même ville*; un *Traité de l'Empire des Macédoniens.* * Vossius, *de Hist. Grac. l.* 3. *p.* 39.

CRITON (Jacques) Ecossois, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il étoit fils de *Robert* de la famille royale de Stuart, & avoit fait de si merveilleux progrès dans la connoissance de toutes sortes de Sciences & d'Arts, qu'il passoit pour un prodige. En effet, à l'âge de 21 ans, il parloit dix sortes de Langues ; savoit la Philosophie, la Théologie, les Mathématiques, les Belles Lettres ; jouoit très-bien des instrumens ; savoit danser, monter à cheval, faire des armes ; & possédoit enfin toutes les bonnes qualitez qu'un jeune homme pourroit souhaitter. Les guerres civiles pour la Religion l'ayant obligé de sortir de son païs, il se retira en Italie & alla Venise. De là il fit un voyage à Padoue, où les plus habiles Docteurs, qui y étoient alors, admirérent le génie merveilleux de ce jeune homme, qu'ils connurent dans les entretiens particuliers & dans les disputes publiques. Quelque tems après, Criton revint à Venise, & y soutint des Théses publiques sur toutes sortes de Sciences : ce qui renouvella en sa personne le prodige qu'on avoit autrefois admiré en Pic de la Mirande. Sa mauvaise destinée le conduisit à Mantoue, pour y faire plaisir au Duc Guillaume de Gonzague, & il y fut tué, par un accident funeste. Jacques Criton se promenoit tout seul durant la nuit, comme c'est la coutume des Italiens, n'ayant que son épée & une guitarre. Le Prince Vincent l'ayant rencontré en cet état, voulut éprouver si ce jeune homme avoit autant de courage que d'esprit. Il commanda à deux de ses gens qui l'accompagnoient de charger Criton, & se mit en état de les soutenir. Criton poussa si bien les aggresseurs, qu'il les obligea de prendre la fuite ; & se tournant vers le Prince qu'il ne connoissoit pas, il le mit en état de ne pouvoir se tirer d'affaire, qu'en se faisant connoître. Le jeune homme en fut au desespoir : il se jetta aux piez de Vincent, pour lui demander pardon ; & ce Prince outré de ce qui venoit d'arriver, lui donna brutalement un coup d'épée, qui le jetta mort par terre. Ce malheur arriva au commencement du mois de juillet de l'an 1583, qui n'étoit que le 22 de l'âge de Criton. * Alde Manuce, *in Not. in Ep. Dedic. Paradox. Cicer.* Joannes Imperialis, *in Musæo Hist &c.*

CRITON (Jacques-George ou-Guillaume) Professeur en Langue Gréque dans le Collége royal à Paris avoit épousé la fille d'Adam Blacuodæus Ecossois, & Conseiller au Présidial de Poitiers. Il mourut le huitiéme avril 1611. * Bayle, *Diction. Critiq.*

CRITON ou CREICHTON (Guillaume) naquit en Ecosse au XVII siécle, & se fit Jésuite en France dans le Séminaire de Rheims. Il fut Recteur du Collége des Jésuites de Lyon, & il fit extrémement parler de lui, non par ses livres, car je crois qu'il n'en publia aucun, mais par des machinations d'Etat qui auroient été infiniment plus utiles à son Ordre & à toute la Catholicité, que cent volumes, s'ils avoient réussi. Il passa & repassa souvent la mer & les monts, plein d'intrigues & de complots qui tendoient à rétablir dans la Grande Bretagne la Religion Romaine. Cependant si l'on veut ajoûter foi à une lettre qu'il écrivit à Walsingham, il n'approuvoit pas les mauvais moyens d'établir le régne de Dieu, & il condamna fortement le dessein sur lequel Guillaume Parri le consulta, de faire mourir la Reine d'Angleterre. Les Armateurs d'Ostende le prirent en 1585, lorsqu'il retournoit en Ecosse pour une grande entreprise. Il fut mené par le commandement de l'Amiral des Etats à la Reine d'Angleterre, qui fut si aise de ce présent, qu'elle lui en fit donner entre autres récompenses une chaîne d'or. On le mit en prison dans la Tour de Londres, & il y fut détenu assez long-tems ; mais enfin, la Reine le mit en liberté, sous la promesse qu'il donna de n'entreprendre quoi que ce fût au préjudice de l'Angleterre. Elle apprit néanmoins en 1593 qu'il avoit fait divers voyages au Païs-Bas & en Espagne pour avancer l'entreprise que les Catholiques d'Ecosse avoient formée de faire venir les Espagnols, afin de changer la Religion, & d'attaquer l'Angleterre. Il accompagna en Ecosse l'Evêque de Dublin, que le Pape Sixte V y envoya pour offrir au Roi l'Infante d'Espagne. Les conditions de ce mariage étoient que le Roi se feroit Papiste, & qu'il se joindroit avec le Pape & avec l'Espagne contre les Anglois. Il y avoit déja quelque tems que la mére de ce Roi d'Ecosse avoit été décapitée. L'Envoyé de Sixte V échoua dans cette négociation ; & s'en retournant sans avoir rien fait, il laissa Criton en Ecosse pour seconder les desseins de Robert Brusse, que le Duc de Parme y avoit envoyé par ordre du Roi d'Espagne. On dit que ce Jésuite tâcha d'engager Robert Brusse à faire tuer Jean de Mételan, Chancelier d'Ecosse, qui avoit rompu toute la négociation de l'Evêque de Dublin, & que n'ayant pu l'y porter, il le déféra au Gouverneur des Païs-Bas. Cela est raconté fort au long dans un livre d'Etienne Pâquier. M. Bayle dit qu'il ne sait point ce que les Jésuites ont répondu, & que Criton vivoit encore en 1615, comme il paroît par un écrit où l'on assure qu'il avoit sujet de se plaindre des Jésuites. * Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* aussi CREICHTON, Jésuite.

CRITON, Prince des Rugiens, bâtit la ville de Lubeck, & fut un cruel persécuteur des Chrétiens. Après avoir tué Buthucé, Prince des Obotrites, il s'empara de ses Etats. Mais Henri frére du défunt vengea sa mort, en tuant Criton. Il fut aidé dans cette entreprise par Flavine femme de Criton ; que Henri épousa ensuite. A celui-ci succéda Razon, ou son fils ou son parent, Prince belliqueux, fondateur de Rozebourg, dans le douziéme siécle. * Spéner, *Syll. Genealogic. Hist. in Familia Vandalica.*

CRITOPULE. *Cherchez* METROPHANE.

CRIVELLI (Alexandre) Cardinal, étoit de Milan de la famille qui a donné à l'Eglise le Pape Urbain III. Il étoit fils d'*Antoine*, Comte de Lumélio, & porta d'abord les armes pour l'Empereur Charles-*Quint*, auquel il rendit de grands services. Depuis ayant quitté cet exercice, il devint Sénateur du Conseil souverain de Milan. Il étoit déja marié, & avoit trois fils, *Antoine*, *Jérôme*, & *Louïs* Crivelli. Il perdit sa femme, un peu après que Pie IV eut été fait Pape. Ce Pontife, qui avoit toûjours eu beaucoup d'amitié pour Alexandre Crivelli, l'appella pour lors à Rome, lui donna les Evêchez de Cariati & de Girace dans le Royaume de Naples, ensuite l'envoya Nonce en Espagne, & lui donna enfin le chapeau de Cardinal en 1565. A son retour, Crivelli logea à Milan dans l'Archevêché, avec saint Charles ; & ce fut dans ce tems que Farinula voulant assassiner le saint Archevêque, s'arrêta dans la chapelle où il le croyoit trouver seul. Le voyant à genoux avec le Cardinal Crivelli, il craignit de prendre l'un pour l'autre. Ce dernier mourut à Rome le 22 décembre de l'an 1574. * Aubéry, *Hist. des Card.* Petramellario, &c.

C R O.

CROATIE ou CHROBATIE, est le nom que les Grecs donnoient au païs voisin des Monts-Crapack ou Chrobates, qui séparent la Hongrie de la Pologne. Une nombreuse troupe des Habitans de ces montagnes les ayant quittées vers l'an 620 de Jesus-Christ, Héraclius leur permit de s'établir dans la Liburnie, & dans la partie la plus proche de la Dalmatie que les Avares avoient envahie. Leurs Chefs étoient cinq fréres, dont l'un fut pére de Porga, qui demeura seul maître du nouveau peuple avec le titre de Ban ou Duc. Le païs qu'ils occupérent, appellé depuis Croatie, s'étendoit le long des côtes depuis l'Istrie jusqu'à la riviére de Cétina, & il étoit borné à l'orient par la Save, par l'Unn, & par une ligne tirée des sources de l'Unn à celles de la Cétina. Les Croates se contentant d'en occuper ce que les Avares en avoient occupé avant eux, laissérent aux Empereurs Grecs les isles voisines, & quelques places du continent de la Dalmatie, enclavées dans leur Etat, comme Trau, Spalato, & d'autres encore. Ils permirent aussi dès lors qu'on leur prêchât la Religion Chrétienne, & plusieurs d'entre eux reçurent le Batême, mais le Paganisme ne fut aboli parmi eux que du tems de Basile de Macédoine, Porin étant alors Ban de Croatie. On ne sait quand cette province devint membre du Royaume de Dalmatie ; mais on apprend que sous le régne de Charanémir, les François s'en rendirent les maîtres, & que ce Roi fut tué en les combattant. On nomme ces Bans de Croatie, qui reconnoissoient la souveraineté des Empereurs d'occident, *Borna*, appellé Duc de Dalmatie & de Liburnie par les Historiens François, en 817 ; *Ladusclas*, son petit-fils en 821 ; *Mislas* ou *Muysclas* ; *Tirpimir* en 837 ; *Crescimir*, fils de Tirpimir. Ce fut du tems de celui-ci, ou de son prédécesseur que Crépimir, Roi de Dalmatie, reprit la Croatie, & qu'il en chassa les François après une rude guerre qui dura sept ans. Ce Roi laissa la Croatie à ses Bans. Crescimir eut un fils nommé *Mirosthlas*, qui après quatre ans de régne fut tué par *Pribun*. Celui-ci se revolta contre Rodoslas, Roi de Dalmatie, qui entra dans la Croatie avec Ciaslas son fils, & la ravagea toute entiére. Ce sont là les malheurs de la Croatie dont a parlé Constantin Porphyrogénéte, & qui la dépeuplérent, parce que Ciaslas fit vendre les prisonniers de guerre. Ciaslas étant mort, tous les Bans se rendirent indépendans. On nomme ceux-ci dans la Croatie, *Porin*, qui vécut vers l'an 868, du tems de Basile de Macédoine, & du Roi Paulimir, à qui il se soumit apparemment comme les autres Bans ; *Domogaü.* Ce fut de son tems, ou de celui de son prédécesseur, que l'Empereur Basile permit aux Croates de se faire payer un tribut par les Habitans des isles & des enclaves. Paulimir étant mort, lui ou son successeur *Sédesclas*, qui chassa ses enfans, fut indépendant. Sédesclas fut chassé lui même par *Branimir.* Le Pape Jean VIII écrivit à l'un & à l'autre de ces Bans, qu'il appelle Comtes des Esclavons, en 879 : ce qui fait voir que c'est à cette année qu'on doit fixer la fin de l'un, & le commencement de l'autre. André Dandulo, qui les appelle Princes des Esclavons, insinue aussi qu'ils étoient maîtres de la Paganie ou Narenta, puisque les Vénitiens se prirent à eux de tous les desordres commis par les Corsaires de Narenta. On trouve après Branimir, un *Illuc-Bonne* ; & en 912, *Michel*, qui peut être le même que *Cidomir.* Ce Cidomir maria sa fille à Tiescémir, Roi légitime de la Dalmatie, qui n'en occupoit que très-peu de places dans la partie la plus méridionale ; & de ce mariage naquirent deux enfans mâles, *Crescimir* & *Prédomir*, qui rentrérent dans tous les Etats que Paulimir leur ayeul avoit possédé. On nomme quelques-uns des Bans de Croatie, qui la gouvernérent depuis sous l'autorité des Rois de Dalmatie, *Pribinna*, *Gussich*, & *Godemir*, sous le régne de Dircislas ; *Pierre*, qui eut des demêlez avec le Roi Slavison, vers l'an 1073 ; *Luinimir*, qui lui succéda, & qui devint en 1075 Roi de Dalmatie. Les Hongrois ayant détruit ce Royaume après sa mort, furent toûjours depuis maîtres de ce qu'on appelle encore présentement la Croatie, c'est à dire, de cette partie de la Croatie, qui est au nord de la Zermagna. Le reste leur fut disputé long-tems par les Vénitiens, qui en sont demeurez maîtres, & l'on commença dès le quatorziéme siécle à regarder tout ce

qui eſt au delà de cette riviére juſqu'à la Cétina ; comme une portion de la Dalmatie. * *Voyez* DALMATIE. Conſtantin Porphyrogénete, *du Gouvernement de l'Empire.* Le Prêtre de Dioclée, *Hiſtoire de Dalmatie.* André Dandulo, *Annales MS.* Jean Lucius, *de la Dalmatie.* Du Cange, *Familles Byzant.*

☞ Ces deux derniers Auteurs n'ayant pu concilier Conſtantin Porphyrogénéte avec le Prêtre de Dioclée, parce qu'ils confondoient les Rois avec les Bans, & qu'ils ignoroient combien de tems les Rois de Servie ont été maîtres de la Dalmatie, ont commis une infinité de fautes, & dans l'Hiſtoire & dans la Chronologie. On a rectifié tout, & concilié parfaitement ces deux Ecrivains, en remarquant d'une part que Conſtantin Porphyrogénete ne parle de l'Etat de la Servie, que depuis le régne de Baſile juſqu'à ſon tems ; & de l'autre que le Prêtre de Dioclée s'eſt borné à donner la ſuite des Rois de Dalmatie, ſans s'arrêter à décrire ce qui arriva pendant le tems qu'ils ne jouiſſoient pas. Les Annales manuſcrittes de Dandulo ont fourni les noms des Bans de Croatie qu'on ignoroit juſqu'à cette heure.

* CROBYLE, Poëte Comique Grec, cité par Harpocration, par Suidas & par Athenée. * Joannis Meurſii *Biblioth. Græca.*

CROC, Roi des Allemands, qui ravagea les Gaules. *Cherchez* CHROCUS.

* CROCE (Annibal Della) naquit à Milan, & fut un homme d'un rare eſprit & d'une doctrine ſinguliére, comme il paroît par ſa Verſion Latine des huit livres du Roman de Clitophon & de Leucippe, compoſé par Achilles Statius. Il naquit d'une noble & ancienne famille, & ayant été long-tems Sécretaire du Sénat de Milan, il mourut au commencement du mois de ſeptembre dans ſa ſoixantiéme année, de la maladie contagieuſe qui déſoloit cette ville-là depuis deux ans. Fabrice ſon fils le fit enterrer dans l'égliſe de ſainte Marie couronnée. Annibal avoit joint à une profonde érudition une candeur & une probité extraordinaire. Il excelloit dans la belle Littérature, & avoit pénétré dans toutes les Sciences. Quelques Ecrivains Italiens, auſſi bien que M. de Thou, donnent de grandes louanges à ſa Verſion d'Achilles Statius, & Ghilini dit qu'elle va preſque de pair avec ſon original ; mais l'on ne doit pas s'arrêter beaucoup au jugement de Ghilini qui eſt fort accoutumé à louer les Ouvrages médiocres. L'illuſtre Saumaiſe, qui a travaillé ſur le même Auteur, aſſure que c'eſt un très-méchant Ouvrage ; & qu'Annibal en pluſieurs endroits n'a pas entendu le ſens d'Achilles Statius. Les autres Oeuvres imprimées d'Annibal della Croce ſont pluſieurs Lettres Latines, écrites au nom du Senat de Milan à divers Papes, Empereurs, Rois, Cardinaux, Princes, Républiques ; & un volume de Poëſies Latines. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3, *p.* 127. *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

* CROCE, *Capo della Croce*, anciennement *Achillæum Promontorium*, Cap de la Circaſſie en Aſie. Il eſt à l'entrée du Détroit de Caffa dans la Mer de Zabaché, & il fait partie du Cap que les Anciens nommoient *Cimmerium*, lequel comprenoit encore le Cap de Roſes qui eſt à l'entrée de la Mer-Noire, & le Cap de S. Théodoro qui eſt entre les deux précédens, & qui s'avance plus qu'eux vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CROCE, *Capo della Croce*, anciennement *Xiphonia Promontrium*, Cap de la Vallee de Noto en Sicile, près de la ville d'Agoſta à l'entrée du Golfe de Catane, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROCE, *Capo della Croce. Voyez* CRIO.

CROCKA ou CROCKOW. *Voyez* CROKOW.

CROCODILE. Le Crocodile eſt un animal amphibie, qui ſe nourrit dans les joncs, ſur le rivage des grandes riviéres, & qui vit partie dans l'eau, & partie ſur la terre. Il a la figure d'un lézard, une grande gueule, quatre piez courts, mais bien garnis d'ongles, les yeux ſemblables à ceux d'un cochon, & une queue fort longue. Sa peau eſt ſi dure, que le trait d'une arbalête ne la peut percer ; mais ſous le ventre il a la peau tendre. Cet animal eſt hardi, & ennemi de l'homme. On dit qu'il a l'adreſſe de jetter de l'eau aux endroits où l'on peut deſcendre dans le Nil, ou pour s'y laver ou pour y prendre de l'eau, afin de rendre le chemin gliſſant, & de ſe mettre en état, ſi quelqu'un vient à y tomber, d'en faire plus aiſément ſa proye. Il eſt fort bas ſur ſes piez, rampant preſque à terre, il vit long-tems, & fait ſes œufs ſur la terre, quelquefois juſqu'au nombre de plus de cinquante. Il y en a de fort grands, & qui ont dévoré des enfans entiers. Il s'en trouve de ſi monſtrueux dans les Indes, qu'un homme de la plus haute taille pourroit demeurer debout entre les mâchoires, quand leur gueule eſt ouverte. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient du Grec κρόκος *ſaffran*, & de δειλὸς, qui ſignifie *craignant* ou *craintif*. Les Crocodiles, à ce que l'on tient, appréhendent le ſaffran à le voir ſeulement, encore plus à le ſentir. Quelques-uns aiment mieux dériver ce mot de κρόκη, *littus* ou *ripa*, *bord*, *rivage*, parce que cet animal accoutumé dans les eaux, n'aime guéres à venir à terre, où ceux du païs lui dreſſent ordinairement des embuſcades. Dans l'iſle de Bantam, il y en a pluſieurs qu'on apprivoiſe, qu'on engraiſſe, & qu'après on tue pour en faire enſuite un mets très délicat. Lorſqu'on les bleſſe ou qu'on les éventre, leurs entrailles ſentent fort bon, & parfument l'air tout autour. On a trouvé quelquefois dans le ventre de ces animaux des cailloux, & l'on croit qu'ils ſe ſervent de cette invention, pour appeſantir leurs corps, & pour aller à fond, parce qu'ils n'y peuvent pas deſcendre bien bas ſans cela. Aux Indes occidentales, on les appelle *Caymans* ; & il y en a de ſi forts, que l'on en a vu un ſe défendre contre trente hommes, qui lui tirérent ſix coups d'arquebuſe, ſans le pouvoir percer. * Herrera. On n'en voit que dans les païs chauds, & dans les grands fleuves, comme le Nil, le Gange, l'Orénoque, &c. Thomas Gage dit, qu'il s'eſt garenti d'un Crocodile, en fuyant & tournoyant, tantôt d'un côté tantôt d'un autre, ſans aller tout droit, parce qu'il ne ſauroit tourner ni plier ſon corps que difficilement, à cauſe qu'il eſt roide & peſant ; mais en récompenſe, il court en avant auſſi vîte qu'une mule. Pline, *l.* 8. *ch.* 25. appelle le Crocodile, un méchant animal, également dangereux dans l'eau comme ſur la terre, *quadrupes malum & terra pariter ac flumine infeſtum*. & en fait une deſcription aſſez juſte. Il remarque qu'il n'y a point d'animal, dont l'origine ſoit plus petite, & la croiſſance plus grande & plus extraordinaire. L'œuf dont il ſort en venant au monde, n'eſt guéres plus grand que celui d'une oye, & il parvient ſouvent à vint-deux coudées de long, & à une groſſeur à proportion. Cet animal par une eſpéce de prevoyance ou d'inſtinct, choiſit toûjours, pour faire ſes œufs, un endroit où l'eau du Nil ne puiſſe pas monter. Strabon, *l.* 17. dit qu'on vit pour la premiére fois à Rome dans les ſpectacles donnez au peuple, par l'Edile M. Scaurus, cinq Crocodiles en vie. Quand Auguſte ſe fut rendu maître de l'Egypte, on frappa en ſon honneur une médaille, où l'on voyoit un Crocodile attaché avec une chaîne à un palmier, avec ces mots, *nemo antea religavit*, pour dire qu'il n'étoit pas moins difficile de réduire les Egyptiens ſous la domination de l'Empire Romain, qu'à un pêcheur d'enchaîner le Crocodile : car la pêche ou la chaſſe du Crocodile a toûjours paſſé pour la plus difficile de toutes, & la plus dangereuſe. * Marmol, *l.* 1. *ch.* 23.

CROCODILON ou CROCODILOPOLIS, ville de la Thébaïde ou Haute Egypte, ſituée ſur le bord du Nil, & ainſi appellée, parce que les Crocodiles y étoient adorez comme des Dieux. * Strabon, *l.* 7.

* CROCQUET (André) de Douay, Prieur d'un monaſtére de l'Ordre de ſaint Benoît, & Docteur en Théologie, a publié *Catecheſes Chriſtianæ* ; *Commentarius in Epiſtolam D. Pauli ad Romanos* ; *Commentarius in Epiſtolam D. Pauli ad Hebræos*, *Paraphraſe* ou *trente neuf Sermons ſur les ſept Pſeaumes Pénitentiaux.*

CROCUS, jeune homme éperdument amoureux de la Nymphe Smilax, fut changé en cette herbe, que nous appellons *ſaffran* ; & cette Nymphe, en l'arbre que nous nommons *If*. * Ovide, *Metam. l.* 4. *v.* 283.

CROCUS, Prince de Pologne. *Voyez* CRACUS.

CROCUS, Roi des Allemans. *Voyez* CHROCUS.

CROCUS (Corneille) d'Amſterdam, Jéſuite, mort en 1550, peu après être entré dans la Société, âgé d'environ 50 ans. Il faiſoit dès auparavant profeſſion de piété. Le zéle lui avoit fait concevoir le deſſein de bannir des Ecoles à quelque prix que ce fût, les livres de Grammaire, compoſez par les prétendus Hérétiques ou par les Libertins. Ainſi il avoit fait une Grammaire pour l'oppoſer à celle de Mélanchthon, qu'on enſeignoit publiquement ; des *Formules*, ou *façons de parler*, & des *Colloques puériles*, pour tâcher d'abolir ceux d'Eraſme ; un *Dictionnaire*, & un autre Recueil qu'il a appellé *Farrago ſordidorum verborum*, ou *Lima Barbariei* ; *Silvula Vocabulorum puerilis lectionis exercitationi accommodata* ; *Joſephus, Comœdia ſacra* ; *Paracleſis ad capeſſendam Sapientiam* ; *Hypomnemation in decem Præcepta Decalogi* ; *De vera Eccleſia* ; *Diſputatio contra Anabaptiſtas* ; *Epiſtola de Fide & Operibus* ; *Meditationes in Paſſionem Dominicam* ; *Oratio in* JESU CHRISTI *laudem*. On dit qu'il écrivoit avec beaucoup de netteté de ſtile ; & Adrien Junius ou du Jon quoique Proteſtant, dit que Crocus étoit ſi fleuri, qu'il ſembloit avoir voulu exprimer tout Térence & tout Cicéron. Pour bannir Térence des Ecoles, il lui ſubſtitua ſon *Joſephus Caſtus*. Quand il fut appellé Profeſſeur à Conimbre par le Roi de Portugal, il refuſa cette vocation, en conſidération de ſa mére qui étoit âgée & à laquelle il tint compagnie juſques à ce qu'elle eût atteint ſa quatre-vintiéme année. Mais voyant que le Magiſtrat d'Amſterdam ne lui donnoit pas, à ſon avis, des récompenſes dignes des ſoins qu'il avoit pris de la Jeuneſſe il fit à pié le voyage de Rome à l'âge de 50 ans. Ce fut alors qu'Ignace de Loyola le reçut dans la Société, mais ne pouvant ſupporter l'air du païs, il mourut peu de jours après dans l'année 1550. * Adrien Junius, *in Batavia ſua.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſ.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 146 & 147. Alard Amſteldam *apud* Phil. Alegamb. Adrien Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Grammairiens Latins*, *tome* 2. *partie* 3. *p.* 85. *n.* 654. édit. d'Amſterdam, 1725.

CRODIELDE, fille de Chérebert, Roi de France. *Cherchez* BASINE & LUBOVÉRE.

CRODO, faux Dieu des anciens Saxons, étoit particuliérement révéré par ces Idolâtres dans la ville d'Altembourg, ſous la figure d'un Vieillard qu'ils répréſentoient debout ſur un poiſſon qu'on appelle *Perche*, tenant d'une main une roue, & de l'autre une urne. Pluſieurs croyent avec raiſon que c'étoit l'Idole de Saturne ; car outre que le nom de Crodo a quelque rapport à Κρονὸς en Grec, qui ſignifie *Saturne* ; il eſt certain que toutes les circonſtances de cette Divinité des Saxons, conviennent à ce Dieu du tems. Il n'y a rien de plus vieux que le tems ſignifié par ce Vieillard ; le poiſſon & la roue en marquent l'inconſtance, & l'urne l'abondance qu'il produit. L'Empereur Charlemagne ayant ſubjugué ces peuples, détruiſit cette idole avec les autres du païs. * Crantz, *in Saxonia*, *l.* 2. *ch.* 12.

* CRODON, place dans la Bretagne, eſt au midi de Breſt dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Vers la fin du XVI ſiécle, les Eſpagnols s'y fortifiérent ; mais en 1594, ils en furent chaſſez par les Anglois ſous la conduite du Chevalier Norris.

CROESE, *prononcez* CROUSE (Gérard) naquit à Amſterdam le 27 avril 1642. Après avoir commencé ſes études dans ſa patrie, il alla les continuer à Leide, où il étudia les Belles Lettres ſous Jaques Frédéric Gronovius & George Hornius, & la Théologie ſous Coccejus & Hornbeeck. Ayant été mis au nombre des Propoſans après les quatre années qu'il y donna, il s'embarqua pour aller à Smyrne avec *Ange* de *Ruiter*, fils du fameux Amiral de ce nom. En revenant il s'arrêta en Angleterre, où on lui offrit un poſte de Miniſtre à Norwich ; mais il le refuſa, aimant mieux être employé dans ſa patrie. Il fut fait quelque tems après Miniſtre des troupes Hollandoiſes qui étoient en garniſon à Ypres. Paſſant un jour par *Alblas*, bourg de la Hollande méridionale, voiſin de Dordrecht, pour aller faire un tour dans la province d'Overiſſel, on le pria de prêcher : il le fit, & l'on fut ſi content de lui, qu'on convint de l'arrêter dans ce lieu, dont il fut élu Miniſtre, & où il fut inſtallé le dixiéme juillet 1678. Il a rempli ce poſte juſqu'à

la fin de sa vie. Quelque tems avant sa mort il étoit devenu si infirme, qu'il avoit demandé un successeur. Mais avant qu'on le lui donnât, il eut à Dordrecht, où il demeuroit, une attaque d'apoplexie, dont il mourut le dixiéme mai 1710, âgé de 68 ans. Il s'étoit marié le 15 juillet 1681, & de sept enfans qui sont sortis de ce mariage trois seulement lui ont survécu, une fille, & deux garçons, qui se sont mis dans le commerce. On a de lui, *Historia Quakeriana sive de vulgo dictis Quakeris, ab ortu illorum usque ad recens natum Schisma, libri tres, in quibus præsertim agitur de ipsorum præcipuis antecessoribus & dogmatis, factisque ac casibus memorabilibus*, Amstelodami 1695, *in octavo*; *Homerus Hebræus, sive Historia Hebræorum ab Homero Hebraicis nominibus ac Sententiis conscripta in Odyssea & Iliade, exposita & illustrata*, Dordraci, 1704, *in octavo*. On a encore de lui un Discours au Synode de *Leerdam*; & une ou deux petites Dissertations insérées dans la *Bibliothéque de Brême*. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 6. p. 247.*

CROESUS, Κροῖσος, cinquiéme & dernier Roi de Lydie de la famille des Mermnades, succéda à Alyattès son pére l'an 3478 du monde, & 557 avant J. C. étant âgé de trente cinq ans. Il s'assura d'abord la succession par la mort d'un riche Seigneur de la Cour, qui avoit fait beaucoup d'efforts auprès d'Alyattès pour l'engager à laisser ses Etats à Pantaléon son second fils, & il s'appliqua ensuite à étendre sa domination. Le succès avec lequel il le fit est surprenant. Les Ephésiens qu'il attaqua les premiers ne conservérent leur liberté qu'en consacrant leur ville à Diane; toutes les autres villes de l'Ionie furent forcées de recevoir le joug; celles de l'Eolide, & de la Doride ne resistérent pas long-tems: les Phrygiens, les Myses, les Chalybes, les Paphlagones, les Thynes & Bithynes, les Pamphyliens, en un mot tous les peuples de l'Asie en deça du fleuve Halys, hors les Lyciens, se soumirent à lui, le reconnurent pour leur Souverain, & lui payérent tribut. Crœsus devenu un des plus puissans Princes du monde, en devint bientôt le plus magnifique & le plus libéral. Il n'y avoit point de temple célébre dans la Gréce où il n'envoyât des présens dignes d'un grand Roi. Il attira les plus savans hommes à sa Cour, & voulut profiter de leurs entretiens. Sa grande puissance ne l'éblouït pas tellement, qu'il n'approuvât la liberté avec laquelle ils lui parloient. Solon lui assura impunément qu'il faisoit peu de cas de son bonheur, & Bias, ou Pittacus, gagna ses bonnes graces, en lui faisant sentir par une assez vive raillerie la témérité de l'entreprise qu'il étoit près de former sur les isles voisines du Continent de l'Asie. Son bonheur fut troublé d'abord par la mort du seul de ses fils qui fût capable de régner après lui. Atys, étoit le nom du jeune Prince, qui s'étoit distingué à la tête des armées; mais un songe fâcheux qui le menaçoit de périr par le fer, engagea le Roi son pére à le rappeller à la Cour. On le maria, & il n'avoit pas même la liberté de sortir du Palais. Crœsus lui permit enfin d'aller à la chasse, & le fit accompagner par Adraste, Prince du sang de Phrygie, qui s'étoit retiré à sa Cour après avoir tué son frére par mégarde. Cet homme né malheureux, & voulant frapper un sanglier, perça Atys de sa lance, & quelque modération que Crœsus lui fit voir, il se donna la mort à lui même sur le tombeau du Prince. Deux ans après ce funeste accident, Astyage fut déthrôné, & l'Empire des Médes détruit par Cyrus. Crœsus, beau-frére d'Astyage, fut moins touché de son malheur, que des progrès du nouveau Conquérant, & le desir d'ajoûter la Cappadoce à ses autres Etats se joignant encore à la jalousie qu'il avoit conçue contre Cyrus, l'engagea enfin dans une guerre qui lui fut fatale.

Xénophon, qui a donné une Histoire de la Vie de Cyrus qui paroît romanesque, ne parle point de la destruction de l'Empire des Médes; il le fait regarder au contraire comme subsistant, & parle de Crœsus comme d'un Prince allié de l'Empereur d'Assyrie, ennemi des Médes & des Perses. Cyrus, dit cet Auteur, remporta d'abord de grands avantages sur les Assyriens, & Crœsus qui s'étoit avancé pour se joindre à eux, se retira avec précipitation lorsqu'il eut appris leur défaite. Peu après, le Roi d'Assyrie lui envoya de grands thrésors, & lui donna le commandement général de toutes les troupes des Alliez. Les Cappadoces, les Ciliciens, les Arabes, les Phéniciens étoient du nombre de ces Alliez. Crœsus prit encore à sa solde de nombreuses troupes d'Egyptiens & de Thraces; mais une seule bataille dissipa tout ce grand Corps, & réduisit son Empire à la seule ville de Sardes, qui fut prise presque aussi tôt après. Cyrus, maître de la personne de Crœsus, le traita avec beaucoup d'humanité, & le tint toûjours depuis auprès de lui. Voilà ce que Xénophon a écrit de plus au long touchant ce Prince, dans la *Cyropédie*, *l.* 6. & 7.

Ctésias qui mérite encore moins de croyance que Xénophon, puisque dans une Histoire assez étendue de la Vie de Cyrus, il ne parle point du tout de la destruction de l'Empire de Babylone, ne marque point quel sujet eut Crœsus de lui déclarer la guerre; mais en recompense il raconte plusieurs particularitez qu'on croira si l'on veut. On ne comprend pas ce qu'il dit qu'Oebarès, un des principaux Officiers de l'armée de Cyrus fit paroître sur les murs de Sardes des statues de bois, dont les Habitans furent tellement effrayez qu'ils demandérent à capituler. Crœsus aussi épouvanté que ses Sujets donna son propre fils pour ôtage; & peu après, Cyrus pour le punir des délais qu'il apportoit à livrer la place, ordonna qu'on fît mourir ce jeune Prince. Un si tragique événement jetta la Reine sa mére dans le desespoir, elle se précipita des murs de Sardes & cette chûte ne lui ayant pas procuré sur le champ la mort qu'elle cherchoit, elle aima encore assez le peu qui lui restoit de vie pour vouloir la conserver lorsque la ville fut prise; & elle se refugia dans le temple d'Apollon, où elle finit peu après ses jours. Crœsus qui s'étoit retiré dans le même asyle, s'y vit chargé par trois fois de chaînes, & par trois fois il les vit tomber à ses piez. On mit ensuite le sceau aux portes du temple, & l'on en confia la garde à Oebarès, qui vit bientôt échaper son prisonnier. Le Vainqueur irrité fit trancher la tête à tous les Lydiens qui avoient eu la même prison que leur Roi, & il le fit conduire dans le Palais, où on l'enchaîna encore plus étroitement qu'on n'avoit fait; mais les éclairs & les tonnerres survenus tout à coup firent enfin comprendre à Cyrus qu'il devoit plus de ménagemens à ce Prince, & après lui avoir donné plusieurs marques de bonté, il le gratifia d'une grande ville voisine d'Ecbatane, nommée Baréne, où l'on pouvoit lever jusqu'à cinq mille chevaux, & dix mille hommes de pié.

Hérodote, dont nous avons pris, *l.* 1, tout ce que nous avons dit cy-dessus, parle tout autrement que Ctésias & que Xénophon, de ce grand événement qui rendit Cyrus maître d'une grande partie de l'Asie Mineure. Crœsus, *dit-il*, ayant entrepris d'arrêter les conquêtes des Perses, fit alliance avec le Roi de Babylone, avec Amasis Roi d'Egypte & avec les Lacédémoniens, & sans attendre les troupes qu'ils devoient lui envoyer, il marcha contre la Cappadoce. Il eut de la peine à passer le fleuve Halys, mais lorsqu'il fut au delà, rien ne lui put résister; toutes les villes de ce païs furent obligées de le recevoir. Ptérie l'une des plus considérables qui étoit fort proche de Sinope, lui parut propre à servir de place d'armes, & il résolut d'y attendre les Perses. Il ne fut pas long-tems sans les voir paroître, & selon l'usage de ce tems-là les deux Princes engagérent presque aussi-tôt la bataille. La victoire, *dit nôtre Auteur*, ne se déclara ni pour l'un ni pour l'autre, & la nuit sépara les deux armées; mais les Soldats de Crœsus lui témoignérent du mécontentement de ce qu'il les avoit fait combattre avec une armée plus nombreuse que celle qu'ils composoient; & pour les satisfaire il prit le parti de rentrer dans ses Etats pour attendre les secours de ses Alliez. On ne sait si Cyrus craignit de se battre une seconde fois, où s'il voulut tromper son ennemi; mais il ne s'opposa point à sa retraite, & Crœsus fut si persuadé que la campagne étoit finie, qu'il licentia aussi-tôt toutes ses troupes. Il n'eut presque pas le loisir de se repentir de sa précipitation. Les Perses attentifs à toutes ses démarches, entrérent dans la Lydie, & mirent le siége devant Sardes avant qu'on eût pu rappeller les troupes débandées. Crœsus, bien que surpris, se prépara néanmoins à faire une vigoureuse résistance, & il osa bien entreprendre de combattre Cyrus avec les seuls Habitans de la ville. Ils étoient aussi dans ce tems-là les meilleurs Cavaliers du monde, & Cyrus ne trouva pas d'autre moyen de s'opposer à leur violence que de faire placer les chameaux à l'avant-garde, parce que les chevaux ne peuvent supporter ni la vue ni l'odeur de ces animaux. Le siége de Sardes ne dura que quatorze jours, elle fut prise par un endroit qu'on ne gardoit pas, parce qu'il paroissoit inaccessible. Crœsus prêt d'être tué alors par un Soldat Persan qui ne le connoissoit pas, fut délivré de la mort par le seul fils qui lui restoit, & qui avoit été muet jusqu'alors. Ce Prince effrayé au dernier point de ce spectacle, s'écria par un effort merveilleux que la nature fit en lui, *Arrête Soldat, ne porte point ta main sur mon pére.*

Crœsus comptoit alors la quatorziéme année de son régne, & ce fut là que finit le Royaume de Lydie, l'an 3491 du monde, 544 avant J. C. On le mena devant Cyrus, qui fit élever aussi-tôt un bucher pour l'y brûler avec quatorze jeunes Lydiens; & ce fut alors que reconnoissant la vérité de ce que Solon lui avoit dit, qu'on ne pouvoit assurer de personne avant sa mort qu'il fût heureux, il ne put s'empêcher de s'écrier, O *Solon, Solon.* Cette parole remarquée par Cyrus lui sauva la vie, on obligea Crœsus de déclarer ce qui le faisoit s'écrier ainsi; & son Vainqueur prenant des sentimens plus humains, ordonna qu'on éteignît le feu, ce qu'on n'auroit pu faire, si une pluye abondante n'avoit favorisé l'empressement des Persans. Crœsus délivré pour la seconde fois de la mort, entra bien-tôt dans la confidence de son nouveau Maître par les avis qu'il lui donna pour conserver les richesses de la ville de Sardes, & pour empêcher les Lydiens de se revolter. Il l'accompagna ensuite dans toutes ses expéditions, & en particulier dans celle que ce Conquérant entreprit contre les Massagetes, occasion où il fit paroître tant de prudence & de grandeur d'ame, que Cyrus près d'exposer sa vie, jugea à propos de le conserver à l'abri du danger, pour servir de Conseil à Cambyse son fils. Celui-ci après avoir traité quelque tems Crœsus comme il le méritoit, lui fit enfin sentir le poids de la servitude, Hérodote, *l.* 3; car s'offensant des sages conseils qu'il lui donnoit, il se saisit de son arc pour le percer d'une fléche, & le voyant échapé il ordonna qu'on le fit mourir. Hérodote ne dit plus rien de Crœsus, sinon que ceux qui reçurent cet ordre ne l'exécutérent pas, & que Cambyse charmé de le revoir, punit néanmoins de mort ceux qui l'avoient conservé. On ne sait pas quand il mourut, mais il y a apparence qu'il survéquit peu à Cambyse, puis qu'on ne le retrouve plus sous le régne de Darius. * Justin, *l.* 1. *ch.* 7. Hérodote, *l.* 1. *ou Clio.* Plutarque, *en Solon.* Valére-Maxime. Aulu-Gelle. Pline.

* CROFT (Jaques) Chevalier Anglois. Sous le régne d'Edouard VI, il fit paroître beaucoup de valeur à la défense de Haddington en Ecosse. Edouard le fit Lord Député d'Irlande. La Reine Marie le bannit, mais la Reine Elizabeth le rétablit & le fit Gouverneur de Berwik. En 1588, elle l'envoya comme son Plénipotentiaire aux négociations de la paix qui se traitoit à Bourbourg, entre l'Espagne & l'Angleterre. Son mérite lui suscita beaucoup d'envieux à la Cour, mais il eut toujours le bonheur d'en triompher. Au retour de son ambassade il fut arrêté, parce que, bien qu'à bonne intention, il avoit outrepassé ses ordres. Il mourut fort âgé en 1590. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Vie d'Elizabeth.* Strada, *de Bello Belgico.* De Thou, *Hist. l.* 89. Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome* 2. *p.* 472. 506.

* CROI (Jean de) en Latin *Croius*, a été un des plus savans Ministres de France dans le XVII siécle. Il étoit natif d'Usez, & fils d'un Ministre nommé *François* de Croï, qui s'étoit fait connoître par quelques Livres, à ce que dit M. *Colomiez.* Jean de Croi exerça son Ministére dans l'Eglise de Béziers & puis dans celle d'Usez. Il publia en François plusieurs Livres de Controverse, dont nous parlerons dans la suite; mais ses Ouvrages Latins lui ont fait beaucoup plus d'honneur, parce qu'ils ont fait paroître qu'il entendoit admirablement les Langues, la Critique, l'érudition

Judaïque, les Antiquitez Ecclésiastiques, & tout ce que l'on comprend sous les noms de *Philologie* & de *Polymathie*. Il se piquoit assez d'être universel, & il entreprit même de critiquer *Balzac* sur sa Langue maternelle. Lorsque les disputes sur la Grace Universelle étoient le plus échauffées, chaque Parti s'efforça de le gagner. Les Particularistes furent les plus diligens, & ils le préoccuperent de telle sorte contre l'Universalisme, qu'il n'alla au Synode National d'Alençon, que pour le faire condamner. M. *Amyraut* s'est vanté de l'avoir fait revenir après quelques heures de conversation. Les autres ont prétendu que de Croï reconnoissant dans la suite qu'Amyraut lui en avoit fait accroire, en fut fort fâché. Il mourut le 31 d'août 1659. Croï fit un livre, pour prouver par l'Ecriture, la Confession de Foi de Genéve, & il le dédia à Nôtre-Seigneur *Jesus Christ*. Ce livre fut imprimé à Genéve *in folio*, en 1645. La seconde édition, qui contient plusieurs additions est de 1650. En 1655, il publia dans la même ville un Ouvrage, qui a pour titre, *Augustin supposé*, ou, *Raisons qui font voir que les quatre livres du Symbole*, qu'on a mis dans le neuviéme tome des Oeuvres de S. Augustin, ne sont pas de lui; mais de plusieurs Auteurs, qui en ont pris le nom, contre le P. *Bernard* Meynier, Jésuite. Il y a aussi de M. de Croï un Ouvrage intitulé *Semeï convaincu*: il sert de Réponse à un Ecrit fort captieux intitulé, *La sainte liberté des Enfans de Dieu*. Il est du Jésuite Meynier. On dit que de Croï a aussi fait un livre pour prouver que S. Pierre n'a jamais été à Rome. L'an 1632, il avoit publié *Specimen Conjecturarum & Observationum in quadam Origenis, Irenai, & Tertulliani Loca*. Douze ans après, on vit paroître ses *Observationes Sacra & Historica in Novum Testamentum*, où *Heinsius* est terriblement critiqué. Cependant il avoit defendu l'*Herodes Infanticida* de ce Savant Hollandois contre Balzac. * Bayle, *Dict. Crit.* & les Auteurs qu'il cite.

CROIA ou CROIE. *Voyez* CROYE.

CROISADE. On a donné ce nom aux expéditions que les Chrétiens ont entreprises contre les Infidéles, pour la conquête de la Terre-Sainte, parce que ceux qui s'y engageoient, portoient une croix sur leur habit, & dans leurs étendarts. Voici quelle fut l'occasion de la premiére Croisade.

PREMIERE CROISADE.

En 1080, pendant les divisions des Grecs, sous les Empereurs Michel Ducas, & Nicéphore Botoniate, qui fut déposé par Alexis Comnéne, Soliman, Prince des Turcs, établit à Nicée, le siége de son Empire, ou plutôt de sa tyrannie, sous laquelle gémissoient l'Asie, la Syrie & la Palestine, & principalement Jérusalem. Parmi un grand nombre de Pelerins, qui visitoient alors les saints lieux de la Palestine, un François d'Amiens en Picardie, nommé Pierre l'Ermite, parce qu'il étoit solitaire de profession, fit en 1093 le voyage de Jérusalem, & y conféra avec le Patriarche Siméon, s'offrant de porter des lettres au Pape, & à tous les Princes Chrétiens d'Occident, pour les exciter à chasser de la Terre-Sainte, cette nation barbare & infidéle. Ce bon Patriarche accepta volontiers ces offres, & donna à Pierre l'Ermite toutes les dépêches qu'il avoit demandées. Pierre s'embarqua sans différer, & se rendit à la Cour du Pape, où il présenta les lettres du Patriarche de Jérusalem, à Urbain II, qui témoigna beaucoup d'ardeur pour une si sainte expédition. Environ vint ans auparavant, c'est à dire, en 1074, le Pape Grégoire VII avoit entrepris d'unir tous les peuples Chrétiens dans une guerre contre les Infidéles, & les Croisez étoient déja au nombre de plus de cinquante mille; mais la défiance qu'il eut des mauvais desseins de l'Empereur Henri IV, qui refusa de s'unir avec lui, l'avoit obligé de suspendre ce projet, pour s'appliquer à la défense de l'Eglise. Urbain II, ne trouvant pas les mêmes obstacles, résolut d'exécuter ce dessein, & envoya Pierre l'Ermite dans toutes les provinces en deçà & au delà des Alpes, pour traiter en particulier avec les Princes, & pour prêcher publiquement la Croisade. D'ailleurs, l'Empereur Grec, Alexis Comnéne, sollicitoit le Pape de lui procurer un puissant secours, contre les Turcs & contre les Sarrasins qui faisoient des ravages continuels, jusqu'aux murs de Constantinople. Urbain convoqua un Concile à Plaisance, & avertit cet Empereur d'y envoyer ses Ambassadeurs, afin que leur demande servît d'ouverture à la guerre sainte, pour empêcher les Infidéles de pousser leur conquêtes jusques dans l'Empire d'Occident, qu'ils sembloient déja menacer. Ce Concile fut tenu en mars 1095, & il y vint de toutes les provinces d'Italie, de France, & d'Allemagne, près de quatre mille Ecclésiastiques & trente mille Laïques. Tous ceux qui apprirent le dessein du Pape, témoignérent beaucoup d'empressement pour une si sainte entreprise; mais Urbain jugea à propos de convoquer encore un Concile à Clermont en Auvergne, où il présida lui même, comme il avoit fait au précédent. Pendant ce Concile tenu en novembre, il fit un Discours dans la grande place de la ville, & anima tellement toute l'assemblée, qu'une infinité de personnes s'écriérent tous ensemble comme de concert, *Dieu le veut*, *Dieu le veut*. Le Pape voulut qu'une parole de si heureux présage fût la Devise de toute l'armée, qu'on la portât sur les drapeaux & sur les étendarts, & qu'elle fût le cri des Soldats & des Chefs dans les combats, pour s'animer à bien faire. Il voulut aussi que ceux qui s'enrôleroient dans cette milice, portassent une croix rouge sur l'épaule droite, pour montrer qu'ils étoient les Soldats de celui qui avoit vaincu par la croix. On fit ensuite dans les autres séances du Concile, de nouveaux Décrets en faveur des Croisez, & l'on y confirma sur tout celui de la paix & de la tréve; (*Voyez* TRE'VE) ordonnant que la tréve dureroit pour les Croisez, pendant tout le tems de leur service, & qu'on ne les pourroit attaquer, ni dans leur personnes, ni dans leurs biens, jusqu'à leur retour de la Terre-Sainte. Ensuite le Pape nomma Aymard de Monteil, Evêque du Puy, pour être son Légat Apostolique dans cette sainte expédition, que l'on appelloit communément *le Voyage* ou *la Voye de Dieu*.

Il y eut plusieurs Princes qui se croisérent, & qui furent conjointement les Chefs de cette sainte entreprise, sans qu'aucun prétendit avoir le droit de commander aux autres. Ces Princes furent Hugues *le Grand*, Comte de Vermandois, & frére de Philippe I, Roi de France; Robert, Duc de Normandie; Robert, Comte de Flandre; Raymond, Comte de Toulouse & de Saint-Gilles; Godefroy de Bouillon, Duc de la Basse Lorraine ou du Brabant, avec ses fréres Baudouin & Eustache; Etienne, Comte de Chartres & de Blois; Hugues, Comte de Saint-Paul, avec un très grand nombre de Seigneurs de la premiére qualité. Pierre l'Ermite qui avoit été le Prédicateur de la Croisade, fut aussi Chef d'une grande armée, par un zéle qui ne convenoit guéres à sa profession, puisqu'il étoit Prêtre; & un Gentilhomme François nommé Gautier, & surnommé, *sans avoir*, parce qu'il étoit pauvre, en conduisit un autre corps. Tous ces Croisez firent le voyage par differentes routes, pour se joindre tous ensemble à Constantinople. Le premier des Princes, qui fit avancer ses troupes, fut l'illustre Godefroy de Bouillon, qui eut plus de part que tous les autres à cette premiere Croisade, bien qu'il n'eût pas le commandement général de l'armée des Croisez, comme on le croit communément. Il se mit en marche, le 15 d'août 1096, avec une puissante armée de dix mille chevaux, & de soixante-dix mille hommes de pie, tous aguerris, & la plupart choisis de la Noblesse de France, de Lorraine & d'Allemagne. Outre son frére, il avoit en sa compagnie Baudouin du Bourg son cousin, Comte de Retel, les Comtes Hugues de Saint-Paul, Bertaud de Toul, Baudouin de Mons, & plusieurs autres Seigneurs. Hugues *le Grand*, frére du Roi de France, se mit en chemin au mois de septembre, accompagné de Robert, Duc de Normandie; d'Etienne, Comte de Chartres; du Prince Eustache de Boulogne, frére de Godefroy de Bouillon; & de Robert, Comte de Flandre. Lorsque les Princes François traverserent l'Italie, pour passer au Levant, Boémond, Prince de Tarente, ayant sçu leur dessein, voulut être de ce voyage, & laissant au siége d'Amalphi son oncle Roger, Comte de Sicile, il passa la mer peu de tems après Hugues *le Grand*. Il avoit dans son armée dix mille chevaux, & beaucoup plus de fantassins, avec la plus grande partie de la Noblesse de Sicile, & les Princes Normands, dont les principaux étoient le brave Tancréde son neveu, & le Comte Richard son cousin. Il arriva à Constantinople un peu après Pâques de l'année 1097. Robert Comte de Flandre, s'y rendit presque en même tems, & ensuite, Raymond Comte de Toulouse, accompagné d'Aymard Evêque du Puy & Légat du Pape, & de Guillaume Evêque d'Orange, des Comtes Gérard de Roussillon, de Guillaume de Montpellier, & de plusieurs autres illustres Seigneurs, tant de Gascogne que de Provence. Robert de Normandie, Etienne Comte de Blois, & le Prince Eustache, qu'on attendoit avec impatience, arrivérent à Constantinople, sur la fin de mai, avec le reste de l'armée Chrétienne. Avant l'arrivée de ces Princes à Constantinople, le Duc Godefroy & Tancréde avoient passé le détroit, & avoient commencé le siége de la ville de Nicée, dès le sixiéme mai. Ce fut là où on découvrit la trahison de l'Empereur Alexis, qui, après avoir fait de belles promesses aux Francs, ne songeoit qu'à en tirer tout l'avantage qu'il pourroit, en attendant l'occasion de les faire tous périr. On sut que dès le commencement du siége, cet Empereur avoit fait secrettement solliciter les Assiegez par son Lieutenant, de se rendre à lui, & de refuser d'obéir aux Francs. Les Croisez ayant reconnu sa mauvaise foi, ne laissérent pas de consentir que la ville lui fût rendue, après sept semaines de siége. De là les Princes Chrétiens conduisirent leur armée victorieuse par l'Asie Mineure, entrérent dans la Syrie, & prirent la ville d'Antioche qui fut cédée à Boémond, & Edesse que l'on donna à Baudouin l'an 1099. La ville de Jérusalem fut prise, & Godefroy de Bouillon fut élu Roi. Peu de tems après, les Chrétiens gagnérent la célébre bataille d'Ascalon, contre le Soudan d'Egypte; & cette victoire finit la premiére Croisade; car les Princes & les Seigneurs, & ceux qui les avoient suivis, croyant avoir pleinement accompli leur vœu, prirent congé du Roi Godefroy, pour s'en retourner en leur païs. Avant que les Princes passassent le détroit, les Croisez qui avoient marché sous les ordres de Pierre l'Ermite & de Gautier *sans avoir*, avoient été taillez en piéces par le Soudan de Niceé. * Guillaume de Tyr. L'Abbé Guibert, *Hist. Hierosol.* Albertus Aquensis. Robertus Monachus, *Notitia Concilior.* Baldricus Archiepiscopus. Anna Comnene, *Alexiade*.

SECONDE CROISADE.

La seconde Croisade se fit en 1144, après la prise de la ville d'Edesse, sur les Chrétiens, par Sanguin, Prince Turc, qui faisoit toûjours de nouvelles conquêtes. Loüis VII, Roi de France, ayant été averti que ce Conquérant menaçoit la ville d'Antioche, forma le dessein d'aller lui même secourir les Chrétiens; & pour cet effet, il convoqua à Bourges, pour les Fêtes de Noël, une grande assemblée de Princes, de Seigneurs & de Prélats de son Royaume, où il voulut que saint Bernard se trouvât. La Croisade y fut résolue; mais le saint Abbé fut d'avis que l'on consultât le Pape sur ce dessein, avant que de l'entreprendre: c'est pourquoi le Roi envoya ses Ambassadeurs au saint Pére, pour avoir sa réponse. Eugéne III loua fort les bonnes intentions du Roi, & envoya un Bref Apostolique à saint Bernard, par lequel il lui ordonnoit de prêcher la Croisade en France & en Allemagne, & d'exhorter les peuples & les Princes à prendre la croix. Louis VII convoqua une assemblée générale à Vézelay en Bourgogne, pour Pâques de l'année 1146. Le Roi y prit la croix: ce que firent ensuite tous les Grands du Royaume, dont les principaux furent, Robert, Comte de Dreux, frére du Roi; Alfonse, Comte de Saint-Gilles; Thierri, Comte de Flandre; Gui, Comte de Nevers; Renaud son frére, Comte de Tonnerre; Yves, Comte de Soissons; Guillaume, Comte de Ponthieu; Henri, fils de Thibaud, Comte de Blois; Guillaume, Comte de Varennes; Archambaud de Bourbon; Enguerrand de

Cou-

Coucy; Hugues de Lusignan; Guillaume de Courtenay; & entre les Prélats, Simon, Evêque de Noyon; Godefroy, Evêque de Langres; Aluin, Evêque d'Arras; Arnoul, Evêque de Lizieux. Le Roi voulut encore délibérer sur ce sujet, dans une autre assemblée qu'il convoqua à Chartres, où presque tous les Archevêques & Evêques se trouvérent, comme dans un Concile de toute la France. La résolution du Roi y fut généralement approuvée; & l'on y résolut que saint Bernard auroit le commandement général de toute l'armée; mais ce saint Abbé en écrivit au Pape, qui le dispensa même de faire le voyage de la Terre-Sainte, à cause de sa complexion fort foible, & qui lui ordonna seulement de prêcher la Croisade en Allemagne, où il engagea dans la guerre sainte l'Empereur Conrad III; son frére Henri, Duc de Souabe; son neveu Fréderic, & la plupart des Princes. Leur exemple fut suivi du célébre Othon, Evêque de Frisingue, frere utérin de l'Empereur, des Evêques de Ratisbonne & de Passau, & d'une infinité de Seigneurs, de Gentilshommes & de Soldats. Labuslaüs Duc de Bohéme, Odoacre Marquis de Syrie, & Bernard Comte de Carinthie, prirent la croix peu de tems après.

Au mois de février 1147, le Roi de France fit assembler les Etats du Royaume à Etampes, où il choisit Suger, Abbé de Saint-Denys, pour être Régent du Royaume en son absence. Il reçut ensuite la bénédiction du Pape Eugéne III, qui vint en France, un peu après la tenue des Etats; puis il alla prendre l'Oriflamme à S. Denys. Tout étant prêt pour son voyage, il partit après les Fêtes de la Pentecôte, vers la mi-juin, pour se rendre à Metz, où étoit le rendez-vous général de toutes ses troupes; tandis que l'Empereur Conrad, selon qu'on en étoit convenu, marchoit déja avec toutes les siennes vers Constantinople, où ils se devoient rencontrer. Ce Prince étoit parti de Nuremberg sur la fin de mai, avec une armée de soixante-dix mille Gendarmes, tous Cuirassiers, sans compter les Chevaux-legers, avec une infanterie la plus nombreuse qu'aucun Empereur ait jamais eue. Cependant une flotte composée de plus de cent vaisseaux que des particuliers Allemans, Anglois, Flamans & François, au nombre de treize à quatorze mille hommes, avoient armée, pour faire le voyage de Constantinople par mer, & qui étoit partie d'Angleterre au mois d'avril, fut agitée par des vents contraires, & obligée d'entrer dans la riviére de Lisbonne, pour s'y rafraîchir. Elle y trouva une armée de Chrétiens sous la conduite d'Alphonse, fils du Comte Henri, & premier Roi de Portugal, qui assiégeoit la ville de Lisbonne occupée par les Mores. Ces Croisez trouvant en Europe ce qu'ils alloient chercher en Asie, résolurent de combatre ces Infidéles: ce qu'ils firent avec un très-grand succès; car ils exterminérent les Sarrasins, & établirent ce nouveau Roi sur son thrône. Mais parce qu'après les victoires qu'ils y remportérent, il étoit trop tard pour faire le voyage de la Palestine, la plupart s'en retournérent en leur païs, & d'autres demeurérent en Portugal. L'Empereur Conrad étant arrivé à Constantinople, espéroit d'être bien reçu de l'Empereur Manuel, qui étoit son beau-frére; mais cet ennemi caché des Francs, employa toute sorte d'artifices pour ruïner l'armée des Croisez. Dès qu'il eut appris que l'on faisoit en Occident les préparatifs de cette Croisade, il envoya secrettement en donner avis au Sultan de Cogni; & lorsque les troupes de Conrad furent sur ses terres, il leur donna pour guides des traîtres qui les livrérent entre les mains des Turcs, en les conduisant de Nicomédie dans des païs déserts, où ces Infidéles vinrent les investir, & en firent un si grand carnage, que Conrad eut bien de la peine à se sauver avec la dixiéme partie de son armée, laquelle il ramena vers le camp des François, qui étoient alors près de Nicée. Les Seigneurs Allemans, demandérent leur congé, sous prétexte qu'ils n'avoient plus d'équipage, & l'Empereur Conrad fut obligé de retourner à Constantinople.

Cependant l'armée du Roi de France marcha vers Antioche, où il n'arriva presque que la cavalerie, toute l'infanterie ayant été taillée en piéces en diverses rencontres: de là elle avança jusqu'à Jérusalem. Le Roi y fut reçu en 1148, par Baudouin, III. du nom, Roi de Jérusalem, avec des honneurs extraordinaires. Ensuite les Princes Chrétiens & les Prélats tinrent une assemblée générale à Ptolémaïde, pour y prendre une derniére résolution, sur ce qu'il falloit entreprendre pour la sûreté des Chrétiens en Orient. L'Empereur Conrad s'y trouva accompagné du Cardinal Theodin & des Grands de l'Empire, qui étoient restez auprès de lui; car un grand nombre de Seigneurs Allemans s'étoient retirez en leur païs. Le Roi Baudouin y assista avec la Reine sa mére, le Patriarche de Jérusalem, les Archevêques de Césarée & de Nazareth, les Comtes de Napoli, de Tibériade, de Sidon, de Béryte & de Césarée, le Connétable Manassès, & les Grand-Maîtres de saint Jean de Jérusalem & du Temple. On y conclut qu'il falloit assiéger Damas en Syrie; mais cette entreprise eut un mauvais succès, par la trahison des Syriens, & particuliérement par celle de Raymond, Prince d'Antioche, qui avoit conçu quelque haine contre le Roi Louis VII. Ces Syriens contrefaisant fort les zélez pour le bien public, firent accroire au Conseil de guerre qu'il falloit attaquer la ville d'un autre côté que celui qu'on avoit choisi; mais cet avis ayant été suivi, on reconnut que c'étoit l'endroit le mieux fortifié: ce qui porta les François & les Allemans à lever le siége sur le champ, en reprochant aux Syriens leur lâcheté & leur perfidie. Ainsi l'Empereur Conrad prit congé du Roi de France, & du Roi Baudouin, qui étoit innocent de la trahison des siens, & se rembarqua sur les vaisseaux de Manuel son beau-frére, avec lequel il s'aboucha dans l'Achaïe, d'où il retourna en Allemagne. Quant au Roi de France, il demeura encore à Jérusalem, jusques après la Fête de Pâques de l'année 1149, pour attendre l'occasion de rendre quelque signalé service à Dieu; mais voyant qu'un plus long séjour y seroit inutile, en l'état où il se trouvoit, parce que le Comte de Dreux son frére, & la plupart des Princes & grands Seigneurs, s'en étoient déja retournez, il résolut de revenir incessamment en son Royaume, où l'Abbé Suger le supplioit de se rendre au plutôt. S'étant donc embarqué au port de Ptolémaïde, il aborda au mois de juillet en Calabre, d'où il prit son chemin par Rome. Après avoir conféré avec le Pape, il se rendit en son Royaume, ne remportant pour tout fruit de son voyage, que la satisfaction d'avoir visité les lieux saints. Alors une infinité de gens s'emportérent contre saint Bernard, le traitant même de faux Prophéte, parce qu'il avoit promis que cette Croisade auroit un heureux succès. Mais ce saint Abbé se justifia en remontrant à ceux qui faisoient ces plaintes, qu'il n'avoit pas été l'Auteur, mais le Prédicateur de la Croisade, en quoi il avoit obéï au Pape. Qu'à l'égard du succès, il étoit arrivé quelque chose de semblable aux Israëlites, à qui Moïse promit solemnellement que Dieu les conduiroit dans un païs très-abondant, où ils seroient heureux; & que néanmoins ces gens-là périrent dans les déserts, & ne virent point cette terre promise, qui ne fut que pour leurs enfans. Il ajoûta, que, comme les Israëlites durant ce voyage firent mille choses contre Dieu, & méritérent cette punition, au lieu du bonheur dont ils auroient joui, s'ils avoient été fidéles à ses commandemens; de même les crimes & les grands desordres de la plupart des Croisez avoient attiré la vengeance de Dieu sur leur armée. * Vincent de Beauvais, *Specul. Histor.* Othon de Frisingue, *de Gestis Frederici.* Gaufred, *Vita sancti Bernardi.* Odo de Diogil, *de profect. Ludov. VII.* Saint Bernard, *in Epistol.* Pierre de Cluny, *in Epistol.* Matthieu Paris. Guillaume de Tyr. Nicétas, *in Manuele. Gesta Ludovici VII.*

TROISIÉME CROISADE.

La troisiéme Croisade se fit en 1188, après la prise de Jérusalem par Saladin Sultan d'Egypte. Guillaume Archevêque de Tyr en Syrie, & le Cardinal d'Albano, Légat du saint Siége, vinrent en France, pour traiter la paix entre Philippe *Auguste*, Roi de France, & Henri II, Roi d'Angleterre, afin de les unir dans l'entreprise de la guerre sainte contre Saladin. Ces Légats obtinrent une entrevue des deux Rois dans la plaine de Gisors; & l'Archevêque de Tyr, fit un Discours si fort & si touchant, que ces Rois s'étant embrassez, se présentérent les premiers pour recevoir la croix. Richard, fils du Roi d'Angleterre, & Duc de Guienne, la reçut en même tems de la main des Légats, comme firent aussi Philippe, Comte de Flandre, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Blois, de Dreux, de Champagne, de Soissons, du Perche, de Clermont, de Bar, de Beaumont, de Nevers, Jacques Seigneur d'Avênes, & presque tous les grands Seigneurs de France, d'Angleterre & de Flandre, qui se trouvérent à cette assemblée. Pour se distinguer les uns des autres, il fut arrêté que les François prendroient une croix rouge, comme on la portoit en la premiére Croisade; que les Anglois en auroient une blanche; & que celle des Flamands seroit verte. Et pour rendre éternelle la mémoire d'une si grande action, on fit dresser une croix, & bâtir au milieu de ce champ de la conférence des deux Rois une église, qu'on appella depuis *le champ sacré*. Ensuite de cela, les Rois de France & d'Angleterre, pour subvenir aux frais de la guerre, firent publier une ordonnance, qui portoit entre autres choses, que ceux qui ne seroient point de la Croisade, même les Ecclésiastiques (excepté les Chartreux, les Bernardins, & les Religieux de Fontevraud) payeroient une fois la dîme de leur revenu: ce qui fut depuis appellé *la dîme Saladine*, parce qu'on la payoit à l'occasion de la guerre contre Saladin. Cette ordonnance défendoit aussi expressément tous les jeux de hazard, les juremens, les blasphémes, & de mener aucunes femmes à la suite de l'armée, afin d'éviter les desordres & les crimes, qui avoient attiré la vengeance de la justice divine sur les Chrétiens, dans la seconde Croisade. Cette alliance des deux Rois fut bientôt rompue par Henri II, & la guerre qui se renouvella, retarda la Croisade de France & d'Angleterre. Cependant le Cardinal d'Albano, & Guillaume Archevêque de Tyr, Légats du saint Siége, passérent en Allemagne, pour porter aussi l'Empereur à l'entreprise de la guerre sainte. Aussi-tôt que la proposition en eut été faite dans une Diéte générale tenue à Mayence, l'an 1188, l'Empereur Frédéric *Barberousse* reçut la croix, par les mains des Légats: ce que fit aussi Fréderic, Duc de Souabe, son second fils, avec la plupart de ceux qui se trouvérent à cette assemblée, dont les principaux furent Léopold, Duc d'Autriche; Berthold, Duc de Moravie; Herman, Marquis de Baden; les Comtes de Nassau, de Thuringe, de Meissen, de Hollande; & plus de soixante autres des plus signalez Princes de l'Empire, avec les Evêques de Besançon, de Cambray, de Munster, d'Osnabruk, de Meissen, de Passau, de Wirtsbourg, & plusieurs autres. L'Empereur Frédéric partit de Ratisbonne, vers la fin d'avril 1189, passa victorieux dans la Thrace, malgré l'Empereur Grec, & de là dans l'Asie Mineure où il défit le Sultan d'Iconium, mais approchant de la Syrie, il mourut l'an 1190. Son fils Frédéric, Duc de Souabe, mena l'armée à Antioche, puis à Tyr, & de là au camp devant Acre ou Ptolémaïde, que Gui de Lusignan, Roi de Jérusalem, assiégeoit depuis deux ans. Il étoit déja arrivé deux flottes au secours de Gui de Luzignan. La premiére fut des Danois & des Frisons, ausquels étoient joints ceux d'entre les Anglois, qui voulurent partir malgré le retardement de la Croisade, & quantité de vaisseaux qui portoient un grand nombre de Noblesse volontaire, & de Soldats, sous plusieurs Princes & Seigneurs François, dont les principaux étoient, Robert II, Comte de Dreux, & son frére Philippe Evêque de Beauvais, cousins du Roi; Thibaud, Comte de Chartres; Etienne, Comte de Sancerre, son frére; Raoul, Comte de Clermont en Beauvaisis; Gui de Châtillon sur Marne; & son frére Gaucher III, qui fut depuis Comte de Saint-Paul; & autres vaillans hommes. Ces généreux François ne purent attendre que Philippe *Auguste* fût en état d'accomplir son voeu, & arrivérent à la rade de Ptolémaïde, en même tems que les Danois, les Frisons & les Anglois. L'autre flotte étoit des Allemans, qui avoient pris la mer, pour renforcer celle de l'Empereur, sous la conduite du Landgrave de Thuringe & du Duc de Gueldre.

Pendant que ces armées Chrétiennes assiégeoient Ptolémaïde, Fré-

Frédéric, Duc de Souabe, fut reçu au camp avec toutes sortes d'honneurs, & proposa de donner un assaut général: ce que l'on fit par terre & par mer; mais l'entreprise ne réüssit pas. Ce fut la derniére action militaire de Frederic; car la maladie, qui se mit au camp l'enleva peu de jours après. Cette mort fut très-funeste à l'armée Chrétienne, parce que les Allemans desespérez d'avoir perdu & leur Empereur & leur Prince, ne voulurent plus reconnoître de Chef, & s'en retournérent, à la réserve de quelques uns qui demeurérent sous la conduite du Duc Léopold d'Autriche. Ainsi les Chrétiens ne firent autre chose que se défendre dans leurs retranchemens contre les insultes de Saladin, & contre les sorties des assiégez, jusqu'à l'arrivée des Rois de France & d'Angleterre. Richard *Cœur de-Lion*, qui avoit succédé à son pére Henri II, en 1189, s'appliqua dès le commencement de son régne à faire ses préparatifs, pour la guerre sainte. Il fit un grand amas d'or & d'argent, non pas en chargeant son peuple par l'exaction rigoureuse de la dîme Saladine, que l'on avoit toute employée à la guerre qui s'étoit faite entre les deux Couronnes; mais en vendant tout ce qu'il put de Dignitez, de Charges & de Terres de son Domaine; & il équippa une flotte composée de cent cinquante grands vaisseaux, & de cinquante-trois galéres, outre les barques & les tartanes, & autres batimens, pour porter les vivres & les munitions. En même tems Philippe *Auguste* leva une puissante armée des deniers de son épargne, & de ce qui restoit encore dans ses coffres de la dîme Saladine. Il fut accompagne des Grands du Royaume, dont les principaux, furent, Eudes, Duc de Bourgogne; Pierre, Comte de Nevers; Renaud, Comte de Chartres; Géofroy, Comte du Perche; Montmorency, depuis Connétable de France, & plusieurs autres Seigneurs. Philippe arriva le 16 septembre au port de Messine en Sicile, où les deux Rois avoient concerté de se rendre, & Richard y entra huit jours après. Au mois de mars 1191, le Roi de France partit de Messine avec toute sa flotte, & arriva la veille de Pâques devant Ptolémaïde, où il fut reçu des autres Croisez avec des transports incroyables d'allégresse. En peu de tems il y fit une bréche considerable, & les François se présentoient pour donner l'assaut; mais on résolut d'attendre l'arrivée du Roi d'Angleterre, qui s'étoit arrêté dans l'isle de Chypre, laquelle il avoit conquise sur le Tyran Isaac, Prince de la Maison des Comnénes, du côté de sa mére. Une partie de la flotte de Richard parut devant Acre le premier juin, veille de la Pentecôte, & ce Prince y arriva lui même le huitiéme du même mois. Ainsi l'armée Chrétienne, qui étoit composée de plus de 300 mille hommes, se voyoit en état de triompher bientôt de Saladin, si la discorde n'eût formé plusieurs partis entre les Princes Chrétiens. Les Rois de France & d'Angleterre eurent de grands differens ensemble; & cette division fut augmentée par celle qui étoit entre Gui de Luzignan, & Conrad, Marquis de Montferrat, au sujet du Royaume de Jérusalem, que l'un prétendoit retenir, & dont l'autre vouloit s'emparer. Cette discorde néanmoins ne dura pas longtems; & la paix étant conclue, du moins en apparence, & pour un tems, entre les deux Rois, on s'appliqua à presser le siége de la ville, qui se rendit le 12 juillet 1191. Philippe *Auguste* étant malade, se retira après cette conquête, laissant en Syrie une bonne partie de son armée sous le commandement du Duc de Bourgogne. Il partit le premier août, passa par Rome, où il salua le Pape Célestin III, qui approuva son retour, & arriva en France dans le mois de decembre. Richard, Roi d'Angleterre, demeura en Syrie encore plus d'un an; mais enfin il fit une tréve avec Saladin, dont les conditions furent, *Que toute la côte depuis Jaffa jusques à Tyr demeureroit aux Chrétiens, & tout le reste de la Palestine à Saladin, excepté Ascalon, qui seroit, après la tréve expirée, à celui qui se trouveroit alors le plus puissant; & que les Chrétiens pourroient entrer librement à petites troupes dans Jérusalem, pour y faire leurs dévotions pendant la tréve, qui seroit de trois ans, trois mois, trois semaines, & trois jours.* Ensuite le Roi Richard partit au mois d'octobre 1192, laissant le Royaume de Jérusalem au Comte de Champagne son neveu, & celui de Chypre à Gui de Luzignan. * Sanutus. Godefroy le Moine. Matthieu Paris. Ursperg. Nicétas. Tagenon, *Descript. Expedit. Asiat.*

QUATRIE'ME CROISADE.

La quatriéme Croisade fut entreprise en 1195, après la mort de Saladin. Le Pape Célestin III, voyant qu'il ne pouvoit attendre de secours ni de la France, ni de l'Angleterre, envoya un Légat à l'Empereur Henri VI, qui déclara sa resolution sur la guerre sainte dans une Diéte générale qu'il convoqua à Wormes, où il prit la croix, que prirent en même tems tous les Princes séculiers & ecclésiastiques de l'Empire, dont les principaux étoient, Henri, Duc de Saxe; Othon, Markgrave de Brandebourg; Henri, Comte Palatin du Rhin; Herman, Landgrave de Thuringe; Henri, Duc de Brabant; le Duc de Baviére; Frédéric, fils de Léopold, Duc d'Autriche; Valeran, fils du Duc de Limbourg; & plusieurs autres, avec les Evêques de Wirtsbourg, de Bréme, de Verden, d'Halberstadt, de Passau, & de Ratisbonne. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est que Béla, Roi de Hongrie étant mort un peu après cette Diéte, la Reine Marguerite de France sa veuve, sœur de Philippe *Auguste*, s'engagea solemnellement à la guerre sainte, & joignit ses troupes à l'armée des Princes croisez. L'Empereur mit sur pié trois grandes armées. La première prit son chemin par terre jusques à Constantinople, d'où elle passa à Antioche, puis à Tyr, & de là à Ptolémaïde ou Acre. La seconde fut une armée de mer, qui, après avoir côtoyé les Païs-Bas, l'Angleterre, la France & l'Espagne, reprit en passant la ville de Sylves en Portugal, que les Sarrasins possédoient alors: après quoi elle continua son voyage jusqu'au port d'Acre. La troisiéme passa en Sicile, où l'Empereur, qui la conduisoit en personne, vouloit entiérement exterminer la race des Princes Normands. Après y avoir fait périr par de cruels supplices ceux qui s'étoient liguez contre lui, il fit embarquer une grande partie de son armée, qui arriva en peu de jours à Ptolémaïde. Les Chrétiens gagnérent plusieurs batailles contre les Infidéles, & prirent un bon nombre de villes. Mais la nouvelle que l'on reçut en 1198, de la mort de l'Empereur Henri VI, obligea les Princes croisez, de s'en retourner promptement en Allemagne. * Godefroy le Moine. Matthieu Paris. Othon de *S. Blaise*. Hérold. Ville-hardouin. Albéric le Moine.

CINQUIE'ME CROISADE.

La cinquiéque Croisade fut publiée par ordre du Pape Innocent III, en 1198. Ce fut Foulques, Curé de Neuilly sur Marne qui la prêcha par toute la France, avec un zéle infatigable, pendant que d'autres faisoient de même dans les autres Etats Chrétiens. Thibaud, Comte de Champagne, & Louïs Comte de Blois & de Chartres, furent les premiers qui prirent la croix, en 1199. En même tems plusieurs Seigneurs & Barons, principalement de l'isle de France & de Picardie, se joignirent à ces deux Princes. Bientôt après, Baudouin, Comte de Flandre & de Hainaut, s'engagea aussi dans la Guerre Sainte, avec la plupart des Seigneurs Flamans. Le Comte de Champagne fut élu Chef de la Croisade, & l'on résolut d'entreprendre le voyage par mer, pour se garentir des maux que l'on avoit soufferts par terre dans les Croisades précedentes. Pour cet effet, les Princes croisez envoyérent des Deputez à la République de Venise, qui promit de fournir des vaisseaux & de joindre à l'armée de terre cinquante galéres bien équipées, & fournies de Soldats, à condition de partager également toutes les conquêtes, que l'on feroit durant l'année de leur confédération. Dans cet intervalle, le Comte de Champagne vint à mourir, après avoir nommé le Comte Raoul de Dampierre, pour faire en son nom le voyage d'outre-mer avec ses troupes particuliéres, dont il lui donna la conduite. On élut alors pour Chef de la Croisade, le Marquis Boniface de Montferrat, parent du Roi Philippe *Auguste*. Les Princes croisez partirent en 1202, vers la Pentecôte, pour se rendre à Venise, où les Vénitiens les priérent de se joindre à eux, afin de reprendre Zara, ville de la Dalmatie, qui s'étoit revoltée contre la République. Les François ne pouvant s'exempter d'y consentir, à moins que de rompre leur entreprise, s'accordérent à ce qu'on demandoit, à condition qu'après la prise de Zara, les Vénitiens iroient avec eux attaquer l'Egypte, dont on espéroit que la conquête seroit très-facile.

Dandolo, Doge de Venise fut si charmé de cette générosité des François, qu'il prit lui même la croix, quoiqu'il fût dans un âge très-avancé. En même tems on vit arriver une troupe choisie de Seigneurs Allemans & Brabançons, avec Conrad, Evêque d'Halberstadt, & Berthold, Comte de Catzenellebogen: de sorte que l'armée se trouvant complette, elle sortit du port de Venise au mois d'octobre, sur une flotte composée d'environ trois cens vaisseaux, & alla mettre le siége devant Zara qui se rendit à composition. Comme la saison étoit trop avancée pour faire la guerre en Egypte, on résolut de passer l'hiver à Zara. Pendant qu'on y faisoit tous les préparatifs nécessaires, il vint des Ambassadeurs de l'Empereur Philippe de Souabe, pour prier les Princes croisez de rétablir le Prince Alexis sur le thrône de Constantinople, que son oncle Alexis l'Ange, surnommé depuis *Comnene*, avoit usurpé. Les Princes François & les Vénitiens, persuadez que le vrai moyen de délivrer la Terre-Sainte, étoit de s'assurer du côté de Constantinople, s'obligérent de rétablir le jeune Alexis, en chassant l'usurpateur. Quelques uns néanmoins voulurent poursuivre leur voyage en Syrie, & quittérent l'armée des Confédérez, qui arriva au port de Chalcédoine, le jour de la saint Jean-Batiste de l'année 1203, d'où elle passa le détroit, & assiégea Constantinople. La ville ayant été prise, Isaac l'Ange & son fils Alexis furent rétablis sur le thrône. Après leur mort les Confédérez chassérent le Tyran Murtzufle; & Baudouin, Comte de Flandre, fut élu Empereur de Constantinople, l'an 1204. Ainsi cet Empire fut transporté des Grecs aux François neuf cens ans après son établissement, sous *le Grand* Constantin, & une si illustre conquête se fit en une seule campagne. Pendant que les Princes confédérez faisoient la guerre aux Tyrans de Constantinople, ceux qui s'étoient séparez d'eux pour aller dans la Palestine, ou qui s'y étoient rendus sous d'autres Chefs, firent des efforts inutiles pour la conquête de la Terre Sainte. Jean de Nêle, qui commandoit la grande flotte qu'on avoit équipée en Flandre, arriva à Ptolémaïde un peu après Simon de Montfort, Renaud de Dampierre, & les autres Seigneurs qui avoient quitté les Confédérez avant leur départ de Venise. Le Moine Herloin y avoit aussi conduit une grande multitude de Bretons: de sorte qu'il y avoit plus de forces qu'il n'en falloit, pour chasser les Infidéles de la Palestine. Mais la peste fit périr une grande partie des Croisez; une autre se rembarqua & reprit le chemin de l'Europe; & les Princes Chrétiens du païs se firent la guerre l'un à l'autre, où s'engagérent aussi les Croisez, prenant de differens partis dans cette fatale division: de sorte qu'il ne fut pas difficile au Soudan d'Alep, de défaire toutes leurs troupes, en 1204. Le brave Simon de Montfort, qui se rendit si célébre depuis dans la guerre contre les Albigeois, fut contraint de revenir en France, sans avoir rapporté de son voyage autre chose, que le regret de n'y avoir rien fait. *Voyez les Auteurs citez à la fin de la quatriéme Croisade.*

SIXIE'ME CROISADE.

Le Pape Innocent III, sachant combien il étoit nécessaire d'envoyer du secours aux Chrétiens de la Terre-Sainte, écrivit en 1213 des lettres circulaires à tous les Fidéles pour les exciter à courir promptement dans la Palestine. Ces lettres ne produisirent aucun effet, & furent au contraire l'occasion d'un très-grand desordre; car il arriva que par une étrange illusion, une infinité de jeunes enfans se mirent dans l'esprit que Dieu vouloit se servir d'eux pour retirer le saint Sépulchre d'entre les mains des Sarrazins. Ils s'en as-

sembla

ſembla juſqu'à trente mille en France, & plus de vint mille en Allemagne, qui prirent tous la croix, ſous la conduite de pluſieurs Clercs, & même de quelques Prêtres. Mais la plupart de ceux d'Allemagne, périrent de miſére par les chemins, ou furent dépouillez par les Voleurs. Ceux de France qui allérent juſqu'à Marſeille, ſe mirent entre les mains de deux Marchands, inſignes ſcélérats, qui leur ayant promis de les paſſer gratuitement dans la Paleſtine, en chargérent ſept de leurs vaiſſeaux, dont deux firent naufrage, avec perte de tous ces enfans qu'ils portoient; & les cinq autres arrivérent en Egypte, où ces traîtres les vendirent aux Sarrazins. Le même Pape continua toûjours ſon zéle pour procurer du ſecours aux Chrétiens de l'Orient, & dans le Concile de Latran, tenu en 1215, il fit un décret pour une Croiſade générale. Sa mort étant ſurvenue, Honorius III, qui lui ſuccéda, en 1216, envoya des Légats à tous les Princes Chrétiens; & une infinité de Croiſez, particuliérement des nations ſeptentrionales, ſe trouvérent prêts à partir au premier commandement. L'Empereur Frédéric, qui s'étoit croiſé des premiers, devoit être leur Chef, mais comme il n'avoit pas encore reçu à Rome la couronne de l'Empire, André Roi de Hongrie prit ſa place, & fut l'unique entre tous les Rois de l'Europe, qui ſe mit à la tête des Croiſez, les autres en étant empêchez par des intérêts particuliers, qui ne leur permettoient pas de s'engager dans cette guerre contre les Infidéles. Le Roi de Hongrie fut accompagné des Ducs d'Autriche, de Baviére, de Moravie, de Brabant, de Limbourg, du Comte Palatin du Rhin, des Comtes de Juliers & de Hollande, du Marquis de Bade, avec l'Archevêque de Mayence, les Evêques de Bamberg, de Paſſau, de Strasbourg, de Munſter & d'Utrecht, & la plupart des Prélats de Hongrie qui voulurent ſuivre leur Roi. Le rendez-vous de toutes les troupes étoit dans l'iſle de Chypre, d'où, vers la fin de ſeptembre 1217, elles paſſérent en Syrie, & entrérent dans le Fort d'Acre. Hugues de Luſignan, Roi de Chypre, les y accompagna;& Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, y amena quelques jours après le peu de troupes qu'il avoit, avec les Chevaliers du Temple, & de ſaint Jean de Jeruſalem, & les Teutoniens ou Chevaliers Allemans. L'armée Chrétienne ne put rien faire cette année; & le Roi de Hongrie ſe vit obligé de s'en retourner dans ſon Royaume, où ſa préſence étoit néceſſaire. Il partit en 1218, ſi-tôt que la ſaiſon fut propre pour naviger. Mais cette perte fut réparée par le ſecours qui vint peu de tems après; car la flotte ſeptentrionale des Croiſez conduite par le Comte de Hollande, qui s'étoit arrêtée en Portugal, où elle avoit aidé les Portugais à remporter une victoire contre les Mores d'Alcazar, arriva heureuſement pour renforcer l'armée Chrétienne. On réſolut alors de porter la guerre en Egypte, d'où venoient toutes les grandes armées des Soudans, afin de détruire le mal dans ſa ſource; & l'on commença par le ſiége de Damiéte, qui dura dix-huit mois. Durant ce tems, il vint de nouveaux ſecours de Rome & de toute l'Italie, de la France, de l'Allemagne, des Païs-Bas, & d'Angleterre. Le Cardinal d'Albano, Légat du Pape, étant arrivé avec une puiſſante armée, voulut commander toutes les troupes; mais le Roi de Jéruſalem y conſerva l'autorité qui lui avoit été donnée. Saint François d'Aſſiſe y vint en 1219, pour animer les Chrétiens, & dans le deſſein de gagner la Couronne du martyre, en prêchant la Foi aux Infidéles. Enfin la ville de Damiéte fut priſe le cinquiéme novembre 1219, & attribuée, du conſentement du Légat & de toute l'armée, au Royaume de Jéruſalem.

Après que l'armée eut paſſé l'hiver à Damiéte, pluſieurs Croiſez s'en retournérent en leur païs; & le Roi de Jéruſalem reprit le chemin de la Paleſtine, promettant de revenir au plutôt. C'eſt pourquoi le Légat écrivit au Pape pour lui demander du ſecours. Le Pape en obtint de l'Empereur, qui envoya à Damiéte Louïs Duc de Baviére avec de belles troupes, & quarante-trois galéres bien équipées. Les Vénitiens, les Génois & les Piſans y menérent en même tems un grand ſecours, & le Roi de Jéruſalem revint quelques jours après. On tint alors conſeil: l'avis du Légat fut, que l'on donnât bataille à Mélédin, Soudan d'Egypte, & celui du Roi de Jéruſalem étoit que l'on retournât à la conquête de la Terre-Sainte; mais le Légat fit tant qu'il entraîna les Chefs de ſon côté. Ainſi au mois de juillet 1221, l'armée des Croiſez ſe mit en marche, pour aller vers Babylone, à trente lieues de Damiéte, où étoit le Soudan. Mais à moitié chemin, elle fut obligée de s'arrêter à la rencontre de Mélédin, & d'accepter une tréve pour huit ans, à condition de lui rendre Damiéte. En 1228, l'Empereur Frédéric fit enfin le voyage de la Terre Sainte, dont il avoit fait vœu dès le commencement de cette Croiſade; & l'année ſuivante, il conclut avec le Soudan, une tréve pour dix ans, à ces conditions, *Que le Soudan céderoit la ville de Jéruſalem à Frédéric, avec les villes de Bethléem, de Nazareth, de Thoron & de Sidon; mais que le temple de Jéruſalem demeureroit aux Sarrazins, pour y faire librement tous les exercices de leur Loi.* Enſuite l'Empereur revint en Allemagne, ſans avoir rétabli les murailles de Jeruſalem, ni celles des autres villes qu'on lui avoit cédées: de ſorte que les Chrétiens n'en étoient les maîtres qu'en apparence. L'an 1234, le Pape Grégoire IX convoqua une grande aſſemblée de Prélats à Spolette, où l'Empereur même aſſiſta, avec les Patriarches de Conſtantinople, d'Antioche & de Jéruſalem, que le Pape avoit fait venir, pour délibérer avec eux ſur les affaires d'Orient. Là il fut réſolu qu'on recommenceroit la guerre dans la Paleſtine, dès que la tréve ſeroit expirée, c'eſt à dire, en 1239, & que cependant on publieroit la Croiſade. Thibaud, V. du nom, Comte de Champagne & Roi de Navarre, fut le Chef des Princes Croiſez, dont les principaux étoient, Hugues, Duc de Bourgogne; Pierre de Dreux, Duc de Bretagne; Jean ſon frére, Comte de Mâcon; Henri, Comte de Bar; Gui, Comte de Nevers; le Connétable Amauri, Comte de Montfort; les Comtes de Joigni & de Sancerre, & pluſieurs Barons de France, de Navarre & de Bretagne; avec une multitude infinie de Croiſez François & Allemans, qui n'attendoient qu'un Général de cette réputation pour les conduire. Il y avoit ſujet d'eſpérer un très-heureux ſuccès; mais par une fâcheuſe rencontre, le Pape fut obligé de publier en même tems une autre Croiſade, pour ſecourir Baudouin II, Empereur de Conſtantinople, attaqué par deux puiſſans ennemis, Jean Ducas, ſurnommé *Vatace*, Empereur des Grecs, & Azen Roi des Bulgares. Ainſi la plupart des Croiſez pour la Terre-Sainte, s'engagérent pour Conſtantinople, entre autres, Pierre de Dreux, Duc de Bretagne; & au lieu d'une grande Croiſade qui pouvoit réüſſir, ou dans la Paleſtine ou dans la Gréce, ſi l'on n'eût eu qu'un même deſſein, il s'en forma deux médiocres, qui n'eurent ni en Gréce ni en Syrie le ſuccès que l'on eſperoit.

La diviſion qu'on vit naître de nouveau entre le Pape & l'Empereur, & qui donna lieu aux factions des Guelphes & des Gibelins, affoiblit encore l'armée des Croiſez. Ils ne perdirent pas néanmoins courage, & s'étant partagez, les uns s'embarquérent à Marſeille, & les autres allérent par terre en Syrie. Lorsqu'ils furent arrivez à Ptolémaïde ou Acre, ils marchérent vers Aſcalon, pour en rebâtir les murailles, & la fortifier. Cependant le Duc de Bourgogne, le Comte de Bar, & le Connetable Amaury de Montfort, ſe ſeparérent du gros de l'armée, & voulurent ſurprendre la ville de Gaze; mais ils y furent defaits par l'armée du Soudan de Babylone. Le reſte de l'armée qui etoit à Aſcalon, reprit le chemin d'Acre, où l'on fit avec les Infidéles, deux traitez qui furent fort honteux aux Chrétiens; car les Templiers qui avoient pour eux une partie de l'armée Chrétienne, firent tréve avec Nazer, Soudan de Damas, à condition qu'il leur rendroit le territoire de Jéruſalem, avec les châteaux de Beaufort & de Séphet, & qu'ils le ſerviroient auſſi de toutes leurs forces contre le Soudan de Babylone. Et les Hoſpitaliers ſoutenus du Roi de Navarre, des Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & de l'autre partie de l'armée, firent tréve avec Melech-Salah, Soudan de Babylone, contre le Soudan de Damas: après quoi le Roi de Navarre, le Duc de Bretagne & la plupart des Croiſez, s'étant embarquez au port d'Acre, retournérent en leur païs, preſque au même tems que Richard, Comte de Cornouaille, & pére de Henri III, Roi d'Angleterre, arrivoit dans la Paleſtine avec de bonnes troupes de Croiſez Anglois. Ce Prince connut bientôt que, pendant la diviſion qui continuoit toûjours entre les Chefs, & ſur tout entre les Templiers & les Hoſpitaliers, il n'y avoit nulle apparence qu'on pût réüſſir par les armes. C'eſt pourquoi voyant que le Soudan de Babylone offroit de renouveller la tréve avec de nouveaux avantages pour les Chrétiens, il réſolut par l'avis du Duc de Bourgogne, du Grand-Maître de l'Hopital & de la plupart des Croiſez, de l'accepter à ces conditions, *Que l'on rendroit de part & d'autre tous les priſonniers, & ſur tout ceux qui avoient été pris à la bataille de Gaze*, entre leſquels étoit le Connétable de Montfort, *& que les Chrétiens jouïroient de quelques terres que le Soudan poſſédoit dans la Paleſtine.* Après cela Richard remonta ſur ſa flotte, en 1241, & cingla vers l'Italie. L'an 1244, les Coraſmiens, peuples iſſus des anciens Parthes, étant chaſſez de la Perſe par les Tartares, paſſérent l'Euphrate & vinrent demander quelques terres au Soudan d'Egypte, qui leur abandonna la Paleſtine, où ils firent d'abord irruption. Alors toutes les forces des Chrétiens s'étant jointes pour réſiſter à ces Barbares, on leur donna bataille, auprès de Gaze; mais l'armée Chrétienne y fut défaite, & il ne ſe ſauva qu'un fort petit nombre de Chevaliers, avec le Connétable, le Comte Philippe de Montfort Prince de Tyr, le Patriarche Robert, une partie des Evêques & quelques centaines de Soldats. Les Grands-Maîtres du Temple & des Chevaliers Teutons y demeurérent ſur la place; & celui de ſaint Jean de Jéruſalem fut mené dans les fers à Babylone avec l'illuſtre Gautier de Brienne, Comte de Jaffa, & neveu du Roi Jean. * Nicétas. Albéric. Sanut. Nangis, &c.

SEPTIE'ME CROISADE.

La nouvelle de cette défaite, ayant été portée au Pape, le fit réſoudre à convoquer un Concile général qui ſe tint à Lyon en 1245, où l'on fit un Decret pour une nouvelle Croiſade contre les Sarraſins. Mais le ſecours qu'on envoya à Conſtantinople contre Vatace, Empereur Grec, les troubles d'Allemagne & d'Italie, & la Croiſade particuliére, que le Pape fit publier contre l'Empereur Frédéric, furent comme autant de diverſions qui affoiblirent tellement la principale Croiſade, que de tous les Rois de l'Europe, il n'y eut que le Roi ſaint Louïs, qui, avec les ſeuls François entreprit cette guerre Sainte. Les plus illuſtres d'entre eux qui prirent la croix à ſon exemple, furent les trois Princes, fréres du Roi; Alphonſe, Comte de Poitiers; Robert, Comte d'Artois, & Charles Comte d'Anjou; avec Hugues, Duc de Bourgogne; Pierre, Duc de Bretagne; Guillaume, Comte de Flandre; Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Paul; Hugues de Luzignan, Comte de la Marche; les Comtes de Dreux, de Bar, de Soiſſons, de Blois, de Retel, de Montfort, & de Vendôme; le Connétable de Beaujeu, & pluſieurs autres Seigneurs & Grands Officiers de la Couronne; outre Jean, Sire de Joinville, & quantité de Prélats qui ſuivirent le Cardinal Légat, que le Pape avoit envoyé pour publier la Croiſade en France. Le Roi S. Louïs ayant fait les préparatifs néceſſaires, & ayant pourvu au Gouvernement du Royaume, dont il déclara Régente la Reine Blanche ſa mére, ſe vit en état de partir après la Pentecôte de l'année 1248. Il s'embarqua à Aigues-mortes le 25 août, où la plus grande partie de ſa flotte l'attendoit; l'autre étant à Marſeille, pour y recevoir le reſte de l'armée. Il arriva vers la mi-ſeptembre en l'iſle de Chypre, où les autres vaiſſeaux le joignirent peu de tems après. Les Seigneurs de ſon armée & les Barons du Royaume de Chypre, l'obligérent à y demeurer juſques à l'été de l'année ſuivante, qu'il ſe rembarqua avec Henri Roi de Chypre, & parut à la vue de Damiéte après les fêtes de la Pentecôte de l'année 1249. Cette ville fut bientôt priſe, & on réſolut d'aller droit à Babylone, qui étoit la Capitale du Royaume; mais on trouva les Sarrazins campez auprès de Maſſore, & après pluſieurs batailles, la maladie s'étant miſe dans le camp des Chrétiens, le Roi fut

fut contraint de faire une retraite, dans laquelle il fut poursuivi par les Infidéles, qui firent un étrange massacre des Chrétiens, & prirent le Roi prisonnier, avec les Seigneurs de l'armée en 1250. Alors on fit un traité, par lequel il fut arrêté, *Qu'il y auroit tréve pour dix ans*; *Que les Chrétiens posséderoient paisiblement toutes les places qu'ils tenoient dans la Palestine & dans la Syrie*; *Que le Roi payeroit huit cens mille bezans d'or*, (c'est à dire, environ quatre cens mille livres, selon quelques uns, ou quatre cens mille écus d'or, selon d'autres) *pour la rançon de tous les prisonniers*; *& que pour la sienne, il rendroit Damiete au Soudan.* Ainsi après trente-deux jours de captivité, le Roi, tous les Princes & les Seigneurs de Chypre & du Royaume de Jérusalem, & le peu de Soldats qui restoient d'une si grande défaite, furent délivrez; les Comtes de Flandre, de Bretagne & de Soissons, accompagnez de plusieurs grands Seigneurs, prirent congé du Roi, & firent voile vers la France; mais le Roi voulut passer en Syrie, & arriva en peu de jours au port d'Acre. Après y avoir mis les places maritimes en état, il revint en France l'an 1254. * Sanut. Matthieu Paris. Joinville. Nangis, &c.

HUITIÉME ET DERNIÉRE CROISADE.

L'an 1255, les Vénitiens & les Génois qui étoient en Syrie, se firent une cruelle guerre, où les Princes & les Chevaliers d'outremer s'engagérent, les uns pour les Vénitiens assistez des Pisans, & les autres pour les Génois. Cette guerre dura fort long-tems, & causa la perte de la Terre-Sainte; car Bendocdar, Soudan d'Egypte, profita de cette division, & se présenta en 1262, avec trente mille hommes devant Ptolémaïde, dont il ruïna les fauxbourgs. Ensuite il prit la villé de Césarée, le château d'Assur, & la forteresse de Séphet. Continuant ses conquêtes, il s'empara du château de Jaffa, de la plupart des places des Templiers, & enfin de la ville d'Antioche en 1268. Le Pape & le Roi de France étonnez de ces progrès, formérent le dessein d'une nouvelle Croisade; & pour cet effet Clement IV envoya le Cardinal de Sainte Cécile, Légat en France, & le Cardinal Ottobon en Angleterre, avec ordre de passer de là en Espagne & en Portugal; puis il ordonna aux Religieux de saint Dominique & de saint François, de prêcher la Croisade par toute l'Allemagne, & jusqu'en Dannemark & en Pologne. Mais tous ces soins n'eurent de succès qu'en France, où par le zéle & par l'exemple du Roi S. Louïs, qui prit la croix, la plupart des Princes & des Seigneurs se croisérent. Les principaux furent les trois Princes ses enfans, savoir, Philippe son aîné; Jean Tristan, Comte de Nevers; & Pierre, Comte d'Alençon; Alfonse, Comte de Poitiers & de Toulouse, son frére; Thibaud, Roi de Navarre & Comte Palatin de Champagne, son Gendre; Robert Comte d'Artois, son neveu; Jean, fils du Duc de Bretagne, & gendre du Roi d'Angleterre; les Comtes de Flandre, de Nemours, de Laval & de Montfort; les Seigneurs de Courtenay, de Beaujeu, de Montmorency, & quantité d'autres. Tout étant disposé pour une si grande entreprise, le Roi partit le premier mars 1270, accompagné du Cardinal d'Albano, que le Pape avoit nommé Légat pour la Croisade, & se rendit à Aigues-mortes, où il s'embarqua au commencement du mois de juillet, en même tems que l'autre partie de la flotte partit de Marseille. L'armée Chrétienne étant arrivée à Cagliari dans l'isle de Sardaigne, le Roi tint Conseil de guerre, où on résolut l'entreprise de Tunis en Afrique. La flotte parut à la vue de Tunis & de Carthage, environ le vintiéme juillet; & l'on s'empara d'abord du port de Carthage, puis de la tour, & ensuite du château. Mais on différa d'assiéger la ville de Tunis jusques à l'arrivée du Roi de Sicile, qui ne vint qu'un mois après le Roi de France, & qui fut cause par un si long retardement, du malheureux succès de ce voyage, qu'il avoit lui même conseillé avec beaucoup d'empressement; car comme on étoit au fort de l'été, & que l'on manquoit d'eau douce, les maladies, & principalement la dyssenterie & les fiévres aigues se mirent dans l'armée, où elles firent en peu de tems un furieux ravage. Jean Tristan, Comte de Nevers, Prince âgé de vint ans, en mourut le troisiéme août; le Cardinal Légat ne survécut ce jeune Comte que de quatre ou cinq jours; & saint Louïs peu de tems après laissa son armée dans une extréme désolation par sa mort, qui arriva le 25 du même mois. Charles, Roi de Sicile, parut avec une assez belle flotte, au même tems que le Roi son frére rendoit l'esprit, & pria le Roi Philippe *le Hardy*, fils aîné & successeur de saint Louis, d'achever une guerre si importante. On s'avança donc vers Tunis, pour la serrer de plus près, & on donna plusieurs combats contre les Mores, qui avoient toûjours du desavantage. Le Roi de Tunis craignant l'issue de cette guerre, envoya demander la paix, ou du moins la tréve. Après avoir tenu conseil, les deux Rois de France & de Sicile accordérent à ce Barbare une tréve pour dix ans, à ces conditions, *Qu'il délivreroit tous les Esclaves Chrétiens qui étoient dans son Royaume*; *Qu'il permettroit aux Religieux de saint Dominique & de saint François d'y prêcher l'Evangile, d'y bâtir des monastéres, & d'y donner le batême à ceux qui voudroient le recevoir*; *& qu'il payeroit pour tribut au Roi Charles tous les ans les 40 mille écus, que ce Roi payoit au Pape pour Naples & pour Sicile.* Ensuite les deux Rois s'embarquérent pour retourner, l'un en Sicile, & l'autre en France. Mais le Prince Edouard d'Angleterre, qui arriva devant Tunis avec sa flotte, lorsque ce traité fut conclu, voulut faire voile vers Ptolémaïde, où il prit terre avec Jean, fils du Duc de Bretagne. Ses troupes, qui n'étoient que de trois cens Chevaliers, tant Anglois que François, furent depuis fortifiées de cinq cens Frisons, & d'un autre petit renfort, que le Prince Edmond son frére lui amena d'Angleterre. Ce secours empêcha que Bendocdar n'assiégeât la ville d'Acre; mais enfin, Hugues Roi de Chypre & de Jérusalem, ne se voyant pas assez fort pour s'opposer aux conquêtes de ce Soudan, obtint de lui une tréve en 1272, & le Prince Edouard s'en retourna en Angleterre, pour prendre possession du Royaume, que Henri son pére lui avoit laissé. Ainsi cette Croisade ne produisit aucun effet, pour la délivrance de la Terre-Sainte. En 1291, la ville d'Acre fut prise & saccagée par le Soudan d'Egypte, & les Chrétiens perdirent tout ce qu'ils avoient dans la Syrie. Depuis ce tems-là, il ne s'est fait aucune Croisade, quoique les Papes ayent souvent fait de grands efforts, pour y exciter les Chrétiens, comme Nicolas IV, en 1292; Clément V, en 1311, & plusieurs autres Papes. Outre les Historiens citez cy-dessus, *consultez* Maimbourg, *Hist. des Croisades*; & Jurieu, *Histoire du Calvinisme & celle du Papisme, mises en paralléle, partie 2*, qui contient *l'Histoire du Papisme, ch.* 10.

CROISET. *Voyez* CROIZET.

CROISIERS, sorte de Religieux. *Voyez* PORTE-CROIX.

* CROISIL, bon Bourg de France, dans la Bretagne. Il est à une lieue & demie de la petite ville de Guerrande, entre l'embouchure de la Loire, & celle de la Villaine, sur la côte, où il a un port fort grand & en même tems fort sûr, que l'on croit être le *Brivas Portus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROISILLES (Seigneurs de) *Cherchez* MONTMORENCY.

* CROISSANT (Albert) de Liége, entra dans la Société des Jésuites à l'âge de 18 ans. Il professa les Belles Lettres pendant plusieurs années avec applaudissement & avec succes. On a de lui une Satyre qui a pour titre, *Literarum studiosus minime studiosus*; & une autre intitulée, *Puer male moratus a Sene vapulans.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 856, *in Appendice.*

CROISSANT, Ordre de Chevalerie, institué à Angers en 1448, par René d'Anjou, dit *le Bon*, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, & Comte de Provence. Le Symbole de cet Ordre étoit un Croissant d'or, sur lequel étoit écrit en lettres bleues *Los en croissant*, qui est une sorte de rébus, signifiant qu'on aquiert *los* ou *louange*, en croissant en vertu & en gloire. On attachoit à ce Croissant autant de bouts d'aiguillettes d'or émaillez de rouge, que les Chevaliers de l'Ordre s'étoient trouvez en de dangereuses occasions: de sorte que, par le nombre de ces petites branches pendantes, on pouvoit facilement juger de leur valeur, & des belles actions qu'ils avoient faites. Les Chevaliers portoient aussi le manteau de velours cramoisi rouge, & le mantelet de velours blanc, avec la doublure & la soutane de même, & sous le bras droit un Croissant d'or pendant à une chaîne de même métal, attaché sur le haut de la manche. L'Ordre étoit composé de cinquante Chevaliers, en y comprenant le Chef qu'on nommoit *le Sénateur*, ou pour mieux dire *le Président*; car on doit remarquer que le Roi René, qui fit cette institution, ne prit point ce titre, mais seulement celui de *Manutenteur* ou *Entreteneur*, sous la protection de saint Maurice, auquel il voulut attribuer la gloire d'être le Chef de cette Chevalerie, dont le premier article étoit, *que nul n'y pût être reçu, ni porter cet Ordre, s'il n'étoit Duc, Prince, Marquis, Comte, Vicomte, ou issu d'ancienne Chevalerie, & Gentilhomme de ses quatre lignées, & que sa personne fût sans vilains cas de reproche.* Voici le serment en bref, tel que les Chevaliers faisoient, & qu'on le trouve dans des manuscrits, qui sont dans la bibliothéque de l'Abbaïe de S. Victor de Paris,

La Messe ouïr, ou pour Dieu tout donner
Dire de Nôtre-Dame, ou manger droit le jour,
Que pour le souverain ou maître, ou sa cour,
Armer les fréres, ou garder son honneur,
Festes & dimanches doit le Croissant porter,
Obéir sans contredit toujours au Sénateur.

L'Assemblée de cet Ordre, qu'on nommoit aussi l'*Ordre d'Anjou*, se faisoit en l'église de S. Maurice d'Angers. * Mennius, *dans les Délices de Chevalerie.* Favin, *Theat. d'Hon.* Bouche, *Hist. de Provence, l* 9, *&c.*

CROISSANT DOUBLE, ou DOUBLE CROISSANT, nom d'un Ordre de Chevalerie. *Cherchez* NAVIRE.

* CROISSET, beau & grand village de France en Normandie, sur le bord de la Seine, à une petite lieue de Rouen. On y compte 860 Habitans. Il y a un couvent de Picpus, dedié à Sainte Barbe. On y voit de belles carriéres de chaux, & le cidre qu'on y fait, est fort estimé. * *Dict. Univ. de la France.*

CROISSY (Marquis de) *Cherchez* COLBERT.

CROIX. La croix étoit un supplice, par lequel on faisoit mourir les Criminels, que la Justice avoit condamnez à ce genre de mort. En vieux Latin, la croix s'appelloit *gabalus*, comme nous le voyons dans Nonius; & elle a été aussi appellée *patibulum* par Tite-Live, Cicéron, Plaute, Tacite, & autres. Les Grecs l'appelloient σταυρὸς. La figure de la croix a été differente, selon les tems & la diversité des nations. La plus ancienne n'étoit qu'un pal de bois tout droit, sur lequel on attachoit le criminel, ou avec des cordes par les bras & par les jambes, ou avec des clous dans les mains & dans les piez. On s'est même souvent servi des arbres pour cela, afin d'avoir plus tôt fait. Il y en a quantité d'exemples; & l'Empereur Tibére en fournit un. Lorsqu'il n'étoit encore que Proconsul en Afrique, il fit ainsi mourir quelques Prêtres de Saturne, qui sacrifioient des enfans. Les autres croix composées de deux piéces de bois, ont été de trois sortes de figures. L'une étoit comme un X, ou ce qu'on nomme *sautoir* en terme de Blason: c'est celle que nous appellons aujourd'hui *Croix de saint André.* L'autre étoit faite en T, c'est à dire, que l'une des deux piéces de bois étoit droite, & l'autre étoit en travers précisément au bout de celle-là. La troisiéme enfin étoit faite de telle maniére, que la piéce de bois qui étoit en travers n'étoit pas sur le haut de la piéce droite; mais le bout du bois droit de la croix passoit un peu au delà du bois en travers; & c'est de cette derniére figure que l'on croit qu'étoit la croix où Jesus Christ fut attaché; comme on peut le conjecturer par l'inscription que Pilate fit mettre au bout d'enhaut au dessus de la tête de Jesus Christ. Tous les anciens Ecrivains ecclésiastiques en demeurent d'accord. Il y avoit des croix de toute hau-

hauteur: les plus hautes étoient les plus infames. On crucifioit de differentes maniéres, soit en empalant les suppliciez, soit en les pendant par les bras ou par les piez, soit en les attachant à la croix avec des cordes, ou avec des cloux. Ordinairement il y avoit un poteau ou une planche sous les piez du patient pour le soutenir. Le supplice de la croix est un des plus anciens. On ne voit pas néanmoins clairement qu'il ait été bien ancien parmi les Juifs, car ce qui est dit dans la *Genése*, *ch.* 40. *v.* 19, du Pannetier de Pharaon, suivant la Vulgate, *auferet caput tuum ac suspendet te in cruce*, *& lacerabunt volucres carnes tuas*, ne marque point que ce Pannetier ait été crucifié, comme quelques uns l'ont prétendu. Le terme de la croix n'est ni dans l'Hébreu, ni dans la Version des Septante, & tout ce qu'on peut inférer de ce passage, est que le corps du Pannetier, après qu'il eut été exécuté à mort, fut attaché ou suspendu a un poteau, & exposé à être mangé par les oiseaux du ciel. Ce qui est dit dans *le livre des Nombres*, *ch.* 25, que Dieu irrité contre son peuple, à cause du commerce que plusieurs Israëlites avoient eu avec des femmes Moabites, ordonna de pendre les principaux à des potences, *Suspende eos contra solem in patibulis*, n'a aucun rapport avec le supplice de la croix; non plus que ce qui est dit, II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 21. *v.* 6; du supplice des Descendans de Saül que David livra aux Gabaonites, car au lieu qu'il y a dans la Vulgate qu'ils furent crucifiez, le texte Hébreu & toutes les autres Versions portent qu'ils furent pendus ou égorgez. L'exemple d'Aman, *Esther*, *ch.* 7. *v.* 9. *&* 10, ne prouve pas davantage. Cette piéce de bois haute de 50 coudées, qu'il avoit fait dresser pour Mardochée, & à laquelle il fut pendu, n'étoit point une croix, mais plutôt une potence. Les Rabins croyent qu'anciennement avant que de pendre les Criminels, on les faisoit mourir, soit en les lapidant, soit par quelque autre supplice, & qu'ensuite on attachoit leurs corps à une potence. Enfin nous n'avons point d'exemple certain du supplice de la croix parmi les Juifs avant le régne d'Alexandre Jannæus, fils d'Hircan III, qui fit crucifier jusqu'à 800 de ses Sujets rebelles. On ne peut pas dire que le supplice dont on se servit en cette occasion, fut autre que celui de la croix, car outre que Josephe, *Antiquitez Judaïques*, *l* 3. *ch.* 22, se servit du terme de *crucifier*, il ajoûte que pendant qu'ils souffrirent ce supplice, leurs femmes & leurs enfans furent égorgez à leurs yeux pour augmenter leur peine. Il devint sans doute commun depuis ce tems-là, puisque les Juifs demandérent à Pilate que J. C. fût crucifié; & qu'il y eut deux larrons aussi crucifiez à ses côtez dans le lieu où se faisoient les exécutions. Nous lisons dans Diodore de Sicile & ailleurs, que Ninus, premier Roi des Assyriens, étant entré dans la Medie avec une puissante armée, Pharnus, qui étoit Roi du païs, le vint rencontrer avec toutes ses forces; & que lui ayant livré la bataille, il fut vaincu & fait prisonnier avec sept fils qu'il avoit, qui furent ensuite tous crucifiez avec leur pére par l'ordre de Ninus.

Ce supplice étoit encore usité parmi les Egyptiens. Ils en punissoient même les femmes, puisque Justin rapporte qu'Agathoclée, concubine d'un Roi d'Egypte, fut attachée à une croix. Il étoit ordinaire chez les Perses. Herodote rapporte que pendant la guerre de Darius contre les Grecs, Harpagus un de ses Chefs, fit crucifier Histiée de Milet. Alexandre *ab Alexandro* dit que ce même Darius, condamna à la croix l'Intendant de l'Eolide, parce qu'il s'étoit laissé corrompre par argent, pour juger injustement une affaire. La mort de Polycrate Prince de Samos, est écrite par plusieurs Historiens. Il avoit été heureux pendant toute sa vie: il avoit pratiqué des intelligences avec Oronte, Gouverneur de la ville de Sardes pour le Roi de Perse, & il crut que ce Gouverneur lui devoit remettre entre les mains tous les thrésors du Roi Cambyse son maître. Il partit de Samos pour les aller recevoir, mais à peine son vaisseau fut-il entré au port de Magnésie, qu'il fut pris & mis en croix, où il mourut. Chez les Scythes & chez les Sarmates on crucifioit aussi; car s'il en faut croire Diodore de Sicile, Cyrus, Roi de Perse, fut crucifié par un Roi des Scythes, ou par une Reine, encore qu'Hérodote raconte sa mort autrement. Outre cette autorité, nous avons celle de Strabon, qui parle d'un fleuve nommé Léthé, qui est en ce païs-là, au pié d'une montagne appellée Thorax sur laquelle, *dit-il*, on prétend que fut autrefois crucifié un Grammairien, qui s'appelloit Daphita, pour avoir fait des vers contre les Rois, d'où est venu ce Proverbe dont parle Erasme, *Φύλαττε τὸν Θώρακα*, c'est à dire, *prends garde à Thorax*, *Cave Thoracem*, qui se dit à ceux qui osent parler des Puissances, sans le respect qui leur est dû. Chez les Grecs, Xanthippe, Général des Athéniens, fit mourir sur une croix Artaycte Persan, Gouverneur d'Eolie pour le Roi Xerxès, parce qu'il avoit pillé le temple & le sépulchre de Protésilas. * Hérodote, *in Calliope*. Chez les Carthaginois la mort de Bomilcar est fameuse. Ce grand Capitaine fils d'Amilcar, étant soupçonné à Carthage, de conspirer contre sa patrie, fut crucifié au milieu de la place publique, où avant que d'expirer, il reprocha de dessus sa croix à ses Concitoyens, leur ingratitude & leur inhumanité. Nous lisons outre cela dans Justin, le supplice de Carthalon, que son pére Malée selon Justin, ou Masée selon Orosius, Général des troupes Carthaginoises, fit mourir sur une croix. Chez les Romains, il y avoit une loi qui condamnoit les rebelles à la croix, selon le témoignage de Cicéron. L. Imbricus fit crucifier Val. Bestius, parce que son fils Ruscius lui ayant été donné en garde, il l'avoit tué, pour prendre quantité d'or qu'il avoit. Les femmes même étoient crucifiées à Rome, comme il paroît par l'Histoire de ce Décius Mundus, jeune Romain, qui étant devenu éperdument amoureux de la belle Pauline, femme de Saturnin, se servit de l'adresse d'une Affranchie de son pére nommée Ida, pour corrompre les Gardiens du temple de la Déesse Isis, afin qu'ils persuadassent à Pauline, que le Dieu Anubis exigeoit qu'elle couchât une nuit dans son temple. Après quoi il fut introduit dans le temple où Pauline étoit venue, & où elle reçut Mundus, dans la pensée que c'étoit ce Dieu. Cette fourbe ayant été découverte, l'Empereur Tibére ordonna que ces Ministres scélerats du temple d'Isis fussent crucifiez, & que la méchante Ida, qui avoit trouvé la premiére cette dangereuse invention, fût crucifiée avec eux. Il est inutile de mettre ici encore plus d'exemples, comme on en pourroit trouver une infinité pour montrer que l'usage de crucifier les Criminels a été pratiqué chez toutes les nations.

Les Gentils les laissoient pourrir sur la croix, ainsi que nous le témoignent plusieurs passages de divers Auteurs, entre lesquels Valére Maxime décrit, d'une maniére bien vive, le spectacle hideux du corps de ce Polycrate, Roi de Samos dont nous avons parlé, tombant par lambeaux de dessus la croix, où Oronte l'avoit fait mourir. Les Juifs avoient soin de les ôter des croix le soir même, principalement avant le jour du Sabbath, parce qu'ils regardoient un pendu comme un objet de malédiction, *Maledictus omnis qui pendet in ligno*; Si les crucifiez n'étoient pas encore morts, on leur rompoit les os pour achever de les faire mourir. On prétend aussi que pour faire en sorte que le Patient ne mourût pas avant le soir, & qu'il eût encore à souffrir ce brisement des os; les Juifs avoient accoutumé de lui donner, comme il alloit être mis sur la Croix, de très-bon vin à boire, lequel étoit apprêté avec des drogues qui fortifioient & donnoient de la vigueur. On le buvoit d'ordinaire dans des vases de myrrhe, voila pourquoi on l'appelloit du vin myrrhé, *Myrrhatum Vinum*. Martial & Pline en parlent comme d'une boisson merveilleuse. Quelques uns ont voulu dire que ce vin assoupissoit, & faisoit qu'on sentoit moins la douleur; mais un passage d'Aristote, cité par Athénée, témoigne au contraire que c'étoit un vin qui desenivroit, & qui digéroit les vapeurs les plus épaisses, en fortifiant le cœur; & Petrone, que Fulgence cite en parlant des qualitez de la myrrhe, parle d'une occasion où il dit que, pour se rendre plus vigoureux, il but un grand coup de ce vin myrrhé. Outre cette precaution cruelle que les Juifs prenoient pour prolonger la vie aux condamnez à la Croix, & les réserver à de plus grandes douleurs, ils avoient encore une coutume, qui étoit de leur appliquer, de tems en tems pendant le supplice, du vinaigre où on avoit fait infuser de l'hyssope, & dont ils remplissoient une éponge qui étoit au bout d'un bâton pour en toucher leurs playes, & même quelquefois leur mettre dans le nez & dans la bouche; parce que le vinaigre, l'hyssope, & l'éponge sont trois choses qui ont chacune la vertu d'arrêter le sang, comme l'assure Pline en plusieurs endroits, & Dioscoride aussi: de sorte que les Juifs joignoient ces trois choses ensemble pour mieux arrêter le sang qui couloit des playes du Patient, & par là le faire vivre, s'ils pouvoient, jusqu'au soir, pour lui rompre les os dans le tems du coucher du Soleil. L'éponge, qui fut portée à la bouche adorable du Fils de Dieu souffrant pour nos péchez sur la Croix, & qu'on garde avec vénération à Rome dans l'Eglise de S. Jean de Latran, paroît encore, au rapport de ceux qui l'ont vue, toute rougeâtre, comme ayant été imbibée de sang, & ensuite pressée. D'autres ont d'autres pensées sur le *vin myrrhé* dont on vient de parler, & disent que le vin, dans lequel on mettoit de la myrrhe, que les Juifs donnoient quelquefois aux patiens, n'étoit pas tant, comme quelques uns l'ont cru, pour les faire vivre, que pour les assoupir, ou étourdir, afin qu'ils souffrissent moins, comme M. le Fevre & Baronius l'ont fait voir: car la myrrhe, selon Dioscoride, a une vertu carotique. On leur donnoit encore d'autres soulagemens; c'est ainsi que l'on présenta du vinaigre à Nôtre Seigneur.

Le supplice de la croix étoit le plus infame de tous, & servoit à punir les crimes les plus odieux, comme les vols de grand chemin, les trahisons, &c. ainsi qu'on le voit par les loix des peuples. Les Romains en usoient à l'égard de leurs Esclaves, & non à l'égard des Citoyens Romains. Cicéron fait un crime énorme à Verrès d'avoir crucifié un Citoyen Romain; & Valére Maxime remarque, comme une chose extraordinaire, que Scipion l'*Africain*, qui faisoit exercer la discipline militaire avec une rigueur qui tenoit quelque chose de la cruauté, ayant pris Carthage, & tenant en sa puissance tous les Déserteurs de l'armée Romaine, il les partagea en deux troupes: dans l'une il mit les Soldats Romains, dans l'autre les Soldats étrangers; & ayant fait couper la tête à ceux-ci, pour avoir manqué de foi au parti auquel ils étoient engagez, il fit crucifier les autres comme coupables d'un crime plus honteux, pour avoir abandonné la défense de leur propre patrie, & pour avoir porté les armes contre elle même. Nous lisons aussi dans Lampride, que l'Empereur Alexandre Sévére, ayant demandé à plusieurs Rois quel étoit chez eux le supplice des Voleurs, ils répondirent tous que c'étoit la croix.

C'est cependant ce genre de mort qu'il a plu au Fils de Dieu de choisir pour racheter le genre humain. *Il s'est abaissé*, comme dit saint Paul, *en prenant la forme d'un Esclave*, *& il s'est humilié jusqu'à souffrir la mort*, *& encore la mort de la Croix*. Ce fut, comme l'on sait, la dix-huitiéme année de l'Empire de Tibére, que cette Victime salutaire fut immolée pour effacer les péchez du Monde. Mais l'honneur extréme que la Croix reçut par ce grand événement, avoit été plusieurs fois & prédit & figuré dans les siécles précedens. L'arbre de vie dans le Paradis terrestre, la Croix où le Serpent d'airain fut élevé dans le Desert, la lettre Hébraïque *Tau*, dont le Prophéte Ezechiel vit qu'on marquoit au front ceux qui devoient être sauvez de la colére de Dieu, & autres semblables, étoient des figures mystérieuses de la Croix du Sauveur. Les Péres en sont pleins, c'est pourquoi je ne m'y arrêterai pas ici. Le Paganisme même a eu plusieures ombres & présages de cette précieuse Croix. Chez les Egyptiens la figure d'une Croix signifioit *vie* dans leurs écritures mystiques, au rapport de Ruffin, de Socrate, de Sozoméne, & d'autres. Les Sibylles ont parlé de la Croix par laquelle le Genre Humain devoit être racheté. *Voyez* SIBYLLE. Cependant cette gloire de la Croix, d'avoir été choisie par le Fils de Dieu fait homme, pour être l'instrument du salut des hommes, fut longtems sans être dignement reconnue. Tant que le Paganisme a été dominant dans l'Empire, & dans les païs où le Christianisme n'avoit point été reçu, le supplice de la croix a continué. Constantin *le Grand* l'abolit dans tout l'Empire. Sous son régne, Héléne sa mére étant allée à Jérusalem pour y visiter les

ſaints lieux, y découvrit, à ce qu'on croit, la vraye Croix de Nôtre Seigneur. Ce fut, ſelon les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, l'an de Nôtre Seigneur 326, le 21 de l'empire de Conſtantin, le 13 du pontificat de ſaint Sylveſtre, le premier après la célébration du Concile de Nicée. Il eſt étonnant qu'Euſebe qui rapporte la découverte du ſépulchre de J. C. & ce que fit Héléne à Jéruſalem, ne parle point de l'Invention de la Croix. Voici ce que les autres Hiſtoriens Eccléſiaſtiques & les Péres en ont écrit.

Cette Princeſſe agée de 79 ans, entreprit le voyage de Jéruſalem avec un zéle ardent, & étant montée ſur la montagne de Golgotha, brûlant du deſir de trouver la Croix du Sauveur, elle ſurmonta toutes les difficultez qui ſembloient devoir la rebuter de ſa recherche. Ces difficultez étoient fort grandes, à cauſe, dit-on, que les Gentils en haine du nom Chrétien, avoient fait tous leurs efforts pour cacher le lieu même où étoit le ſépulchre de J. C. Ils y avoient fait apporter quantité de terre & de pierres, en ſorte qu'ils avoient conſidérablement élevé le terrain ſur cet endroit-là. Non contens de cela, ils avoient bâti un temple à Vénus, ſur la même montagne de Calvaire, où Nôtre Seigneur avoit été crucifié, afin que ceux qui y viendroient pour adorer J. C. paruſſent y venir rendre leurs hommages à une idole de marbre, qu'ils tenoient là conſacrée à cette fauſſe Divinité. Saint Jérôme rapporte qu'ils avoient placé la ſtatue de Jupiter ſur le même endroit où Nôtre Seigneur étoit reſſuſcité, & que cette ſtatue y demeura environ 180 ans, depuis l'Empereur Adrien juſqu'à l'Empereur Conſtantin. Les Payens, dit ce Pére, croyoient par là faire prendre le change aux Chrétiens, & abolir la mémoire & la foi de ces deux grands Myſtéres de la mort & de la réſurrection du Fils de Dieu. Mais Héléne ne voulant rien épargner, pour venir à bout de ſon pieux deſſein, conſulta tout ce qu'il y avoit aux environs de Jéruſalem de perſonnes capables de lui donner quelques lumiéres touchant les moyens de découvrir le thréſor qu'elle cherchoit; & comme elle s'informoit non ſeulement entre les Chrétiens, mais encore entre les Juifs, il ſe trouva parmi ceux-ci un Curieux de l'Antiquité, dont Sozoméne & Grégoire de Tours font mention, qui, ſur des Mémoires qu'il avoit eus de ſes prédéceſſeurs, trouva quelques indices du lieu où la croix qu'on cherchoit, devoit être cachée, c'eſt à dire, du lieu où le corps de Nôtre Seigneur avoit été enterré. Car c'étoit une choſe ſûre que, ſi on trouvoit le lieu du ſépulchre, on trouveroit auſſi tous les inſtrumens du ſupplice, à cauſe que c'étoit de tout tems la coutume des Juifs de faire une grande ouverture dans la terre du lieu où ils avoient enterré le corps du Criminel qu'ils avoient fait mourir, & d'enfoüir là-dedans tous les inſtrumens qui avoient ſervi à ſon ſupplice, regardant tout cet attirail comme des objets de malédiction, qu'il falloit ôter de deſſus la terre, ainſi que nous avons dit du corps même du Criminel.

Comme l'Impératrice eut fait creuſer bien avant en un certain endroit ſur les indices du Juif, ayant auparavant renverſé toutes les idoles que les Payens y avoient miſes, & fait applanir & nettoyer le terrain; on trouva effectivement trois croix, & auprès de ces croix, le bois ſur lequel étoit l'inſcription que Pilate avoit fait mettre au deſſus de la tête de Nôtre-Seigneur : ce qui donna à connoître que l'une de ces trois croix étoit celle qu'on cherchoit, & les deux autres celles des Larrons. C'eſt ainſi que tous les anciens Ecrivains rapportent la choſe; & il n'y a que le ſeul ſaint Ambroiſe, qui ait dit que l'inſcription ſe trouva attachée à l'une des croix, & que ce fut à ce ſigne que l'on reconnut celle du Sauveur. Tous les autres Auteurs du même tems, comme ſaint Paulin, Evêque de Nole, Sulpice Sévére, Ruffin, & enſuite Théodoret, Socrate, Sozoméne, diſent que la Croix du Sauveur fut reconnue par un miracle, ou même par deux miracles, dont l'un eſt écrit par les uns, l'autre par les autres, & tous les deux par Nicéphore. C'eſt que l'Impératrice, après avoir trouvé ces trois croix, étant en peine de découvrir quelle étoit la Croix du Sauveur, Macaire Evêque de Jéruſalem, à qui elle demanda conſeil, fut d'avis qu'on les fît toucher toutes les trois à des malades: ce qui ayant été exécuté, une Dame de grande conſidération, qui étoit alors à l'agonie, fut remiſe ſur le champ en parfaite ſanté, par l'attouchement de l'une des trois, au lieu que les deux autres furent appliquées inutilement : après quoi, pour s'aſſurer encore davantage, on mit des corps morts ſur ces croix, & la ſeule qui avoit déja fait le premier miracle, reſſuſcita celui qui fut mis ſur elle. Ainſi la Croix du Fils de Dieu fut reconnue, & il ne faut point qu'on trouve étrange que ces Croix ſe fuſſent conſervées ſous la terre ſans pourriture pendant trois ſiécles. Car pour ne rien dire de celle du Sauveur en particulier, que le ſeul attouchement de la chair divine du Verbe Incarné auroit pu préſerver miraculeuſement de toute corruption, on ſait que le bois de chêne ne ſe corrompt pas, non ſeulement dans la terre, mais même dans l'eau, & il y a apparence qu'on faiſoit les croix de ce bois-là, qui croiſſoit dans le païs en plus grande abondance qu'aucun autre arbre. Ce qui peut même ſervir de preuve contre ceux qui diſent ſans beaucoup de fondement que la Croix de Nôtre Seigneur étoit de ſapin, de frêne, de pin, de palmier, de cédre, de cyprès, d'olivier : outre que tous les morceaux de la vraye Croix qu'on garde en tant de différens lieux, paroiſſent être de bois de chêne, ſoit qu'on en examine la couleur, ou la peſanteur, ou la forme, ou la ſolidité. Ce que je rapporte ainſi exactement, afin qu'on voye que je ne dis rien ici que ce qui eſt le plus généralement reconnu, & même le plus vraiſemblable. Nous paſſons ici ſous ſilence grand nombre d'Hiſtoires ſuſpectes, qui ſe liſent touchant le bois dont la Croix du Sauveur étoit faite, & même touchant la maniére dont elle fut trouvée ; & nous nous y arrêtons d'autant moins, que le Pape Gélaſe en ſon Décret des livres apocryphes les a jugées ſi douteuſes, qu'il a laiſſé au diſcernement d'un Lecteur habile, le ſoin de diſtinguer le vrai d'avec le faux.

L'Impératrice Héléne ayant trouvé la Croix, fit bâtir une égliſe au même endroit où elle l'avoit trouvée, & dans cette égliſe elle remit ce bois ſacré avec toutes les marques d'une profonde vénération, l'ayant fait enchaſſer le plus richement qu'il lui fut poſſible, non ſans en avoir pris auparavant une partie conſidérable qu'elle apporta à l'Empereur Conſtantin ſon fils. Ce Prince perſuadé qu'il ne pouvoit donner une plus grande marque de ſon affection à ſa ville de Conſtantinople, que d'enfermer dans ſes murs un thréſor ſi précieux, comme une ſauve-garde aſſurée contre toutes ſortes de dangers, coupa une petite partie de ce bois de la Croix, & l'enferma dans ſa propre ſtatue placée dans cette ville-là, ſur une magnifique colomne de porphyre, au milieu de la place appellée de Conſtantin. Le reſte fut placé à Rome dans une égliſe ſomptueuſe, que cet Empereur y fit bâtir exprès, & qui fut appellée pour cela l'égliſe de ſainte Croix de Jéruſalem. Outre cela il en fit bâtir une autre très-magnifique en l'honneur de la même Croix, au milieu de la ville même de Jéruſalem, ou Héléne en avoit déja élevé une. Ce fut alors que l'Empereur Conſtantin abolit entiérement le ſupplice de la Croix, & défendit par un Edit de jamais à l'avenir condamner dans tout l'Empire aucun Criminel à ce genre de mort : ce qui a depuis été obſervé dans tout le Chriſtaniſme. Cela ſe doit entendre des croix qui s'appellent proprement croix dans le tems où nous ſommes, & qui ſont faites comme celle où eſt mort le Sauveur du monde ; car il y en a d'autres figures, dont nous avons parlé, qui ſont encore en uſage. L'Egliſe fit encore plus en l'honneur de la ſainte Croix : elle inſtitua des Fêtes pour être célébrées tous les ans, dont la premiére, en mémoire de ce qu'elle avoit été trouvée, eſt celle que les Latins célébrent le troiſiéme mai, & les Grecs le 14 ſeptembre, auquel jour la ſeconde fut inſtituée depuis en mémoire de l'Exaltation de cette même Croix. Encore que cette ſeconde Fête, au rapport de Nicéphore, *l. 8. ch. 28*, ſoit auſſi ancienne que la premiére, comme ayant été ordonnée en mémoire du jour qu'on expoſa pour la premiére fois avec cérémonie la Croix à la vénération du peuple, dans la ville de Jéruſalem où elle avoit été en horreur, néanmoins la ſolemnité de cette Fête a été redoublée dans l'Egliſe depuis le miracle que cette ſacrée Croix fit en la perſonne de l'Empereur Héraclius.

L'an 628, le fameux Roi de Perſe Coſroès s'étoit rendu maître de l'Egypte & de l'Afrique, ſur la fin de l'empire de Phocas; & ayant taillé en piéces un grand nombre de Chrétiens, il avoit tourné ſes armes contre la ville de Jéruſalem. Il avoit pris & ſaccagé cette ville, & avoit enlevé & emporté en Perſe cette grande partie de la Croix de Nôtre Seigneur, qu'Héléne avoit laiſſée dans ſon égliſe ſur la montagne du Calvaire. Alors l'Empereur Héraclius, qui avoit ſuccédé à Phocas, ayant imploré le ſecours du ciel par des jeûnes & par des priéres contre ce formidable ennemi de la Chrétienté, leva trois puiſſantes armées avec une humble confiance en Dieu ; & en trois batailles il défit entiérement trois Généraux de Coſroès, lequel ayant été enſuite tué par l'un de ſes fils, qui maſſacra auſſi ſon frére pour monter ſur le thrône de Perſe, l'Empereur n'eut point de peine à faire avantageuſement les conditions de la paix avec ce nouveau Roi ; & la premiére de ces conditions fut, que la Croix du Sauveur du monde ſeroit rendue aux Chrétiens, qui en étoient privez il y avoit déja 14 ans. Cela ayant été exécuté, la Croix fut d'abord portée à Conſtantinople en grand triomphe, les chemins étant par tout bordez d'une foule de Chrétiens, qui faiſoient des acclamations de joye & chantoient des louanges à Dieu : après quoi l'Empereur voulut avoir l'honneur de rapporter à ſa premiére place ſur ſes épaules, ce ſacré fardeau que le fils de Dieu avoit porté ſur les ſiennes ; mais lorsqu'il fut arrivé à la porte de Jéruſalem par où il falloit ſortir pour aller au Calvaire, il fut arrêté par une force inviſible, & quelque effort qu'il fît, il lui fut impoſſible de paſſer outre. Il eſt aiſé d'imaginer l'étonnement où il ſe trouva, auſſi-bien que la nombreuſe aſſiſtance qui accompagnoit la Croix, lorsque le Patriarche de Jéruſalem, qui étoit alors Zacharie, s'étant approché de lui, *Si vous m'en croyez, Seigneur*, lui dit-il, *vous quitterez ces riches vêtemens d'or & de pierreries dont vous êtes ſi magnifiquement paré, & qui ne s'accordent pas avec la pauvreté de* JESUS-CHRIST *portant ſa Croix.* A quoi l'Empereur ayant conſenti volontiers, ſe dépouilla de toute cette pompe ; & s'étant revêtu d'un habit fort ſimple, étant même nuds piez, il ſe remit ſous la précieuſe charge qu'il avoit portée juſques-là, & acheva, ſans nul obſtacle, de la porter juſqu'à ſa place. Suidas, qui rapporte ce fait, après les Rituels eccléſiaſtiques, après les Grecs, & ſur la tradition commune de l'Egliſe, n'y change qu'une circonſtance peu importante ; qui eſt que le Patriarche Zacharie, dit-il, étant alors abſent de Jéruſalem, Modeſte, qui étoit en ſa place, fut celui qui donna à l'Empereur l'avis de quitter ſes ornemens. Cela arriva le 14 de ſeptembre, & ceux qui ne veulent pas que la Fête de l'Exaltation de la ſainte Croix ſoit auſſi ancienne que nous l'avons dit, diſent que ce fut alors ſeulement qu'elle fut inſtituée en mémoire de ce grand miracle.

Ce n'eſt pas ici le lieu de rapporter les autres miracles opérez par la Croix de Nôtre Seigneur : il ſuffira de remarquer que de cette partie que l'Impératrice Héléne en laiſſa à Jéruſalem, on en a coupé depuis une infinité de morceaux, étant même la coutume des Evêques de cette ville-là, d'en donner à tous les Fidéles qui venoient de toutes les parties du monde voir avec une profonde vénération ce ſacré inſtrument du ſalut des hommes. Cependant cette partie, qui naturellement devoit à peine ſuffire à une diſtribution beaucoup moindre, s'eſt toûjours miraculeuſement conſervée d'une égale grandeur, ſans jamais diminuer, non plus que ſi on n'y avoit point touché. Saint Paulin dit-là-deſſus, que cette vertu miraculeuſe de ce bois, qui tout mort qu'il eſt, ſemble ſe reproduire encore, comme s'il étoit vivant, lui a ſans doute été communiquée par l'attouchement de cette chair divine, qui ayant ſouffert la mort ſur ce même bois, l'a ſurmontée par une réſurrection glorieuſe. Les paroles de ce Pére ſont trop belles, pour n'être pas rapportées ici en original. *Crux in materia inſenſata vim vivam tenens, ita èx illo tempore innumeris penè hominum votis lignum ſuum commodavit, ut detrimenta non ſentiret, & quaſi intacta permaneret, quotidie dividuam ſumentibus, & ſemper totam venerantibus : ſed iſtam imputribilem virtutem, & indetribilem ſoliditatem de illius carnis ſanguine bibit, quæ*

paſſa mortem non vidit corruptionem. C'eſt dans l'Epître 11, à Sévere; & ſaint Cyrille, Patriarche de Jéruſalem même, & témoin oculaire, dit que les petites parties de ce bois, priſes de celle qui eſt dans cette ville-là, ont rempli toute la terre, ſans qu'il paroiſſe qu'on en ait ôté de Jéruſalem, & compare ce miracle à celui des cinq pains dont cinq mille hommes furent nourris: c'eſt dans ſes *Catéchéſes* 4. 10. & 13.

Pour ce qui regarde les cloux dont le Sauveur du monde fut attaché à la Croix, les mêmes Auteurs que nous avons citez, diſent qu'ils furent aiſément diſtinguez de ceux qui avoient ſervi au crucifiement des deux Larrons, parce que les uns étoient tous mangez de rouille, au lieu que les autres s'étoient miraculeuſement conſervez. Au reſte, les Chrétiens conviennent qu'il n'y eut pas plus de quatre cloux, ni moins de trois. Ceux qui en mettent quatre, ſont Grégoire Archevêque de Tours, Médina, Samarin, le Cardinal Tolet, ſainte Brigitte, le Pape Innocent III, ſaint Bonaventure, Lanſperge, Gallonius, & autres. Leurs principales raiſons ſe réduiſent à trois, la premiére, que la coutume étoit preſque toûjours de crucifier avec quatre cloux; la ſeconde, qu'en effet cette maniére eſt plus facile, mettant un clou à chaque pié, auſſi bien qu'à chaque main; la troiſiéme, que les anciennes images du Crucifix le répréſentérent attaché à la Croix avec quatre cloux: ce qui ſe voit particuliérement dans l'égliſe de Nôtre-Dame de Lorrette. Ceux qui ne mettent que trois cloux ſont, ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Ambroiſe, ſaint Anſelme, dont l'opinion eſt confirmée par les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, Rufin d'Aquilée, Nicéphore, & Zonare, & par l'uſage preſque univerſel de répréſenter Jesus-Christ crucifié avec trois cloux ſeulement. Saint Ambroiſe & ſaint Grégoire de Nazianze aſſurent que ſainte Héléne ne trouva que trois cloux avec la Croix; & leur autorité eſt très conſidérable. On répond à ceux qui ont un ſentiment contraire, que les révélations de ſainte Brigitte ne contiennent pas des véritez tout à fait certaines; que le Pape Innocent III a parlé avec doute; que ſaint Bonaventure n'écrit pas en Hiſtorien, mais en contemplatif; & qu'aux Crucifix de l'égliſe de Lorette, on ne voit point quatre cloux. On ajoûte qu'à Bologne, dans la bibliothéque de ſainte Marie des Graces, on garde un ancien livre, où il eſt écrit que les Soldats avoient préparé quatre cloux; mais que Nôtre Seigneur mit lui-même ſon pié droit ſur le gauche. Enfin on a remarqué dans les ſaints Suaires de Beſançon & de Turin, que la playe du pié droit paroît plus ouverte & plus large que celle du pié gauche, parce que celui-ci ne fut percé que par la pointe du clou, qui entroit par le pié droit. Les mêmes ſaint Ambroiſe & ſaint Grégoire de Nazianze rapportent que ſainte Héléne fit mettre un des cloux ſur le caſque de l'Empereur Conſtantin ſon fils, qu'elle en fit attacher un autre au mords du cheval de cet Empereur, & qu'elle jetta le troiſiéme dans la Mer Adriatique, pour appaiſer une tempête. Voici ce qu'en dit Gregoire de Tours. Héléne retournant en Occident fut touchée des naufrages fréquens qui arrivoient en ce tems-là dans la Mer Adriatique, qu'on nommoit à cauſe de cela l'abyme des Voyageurs, *vorago navigantium*, & qu'animée d'une vive foi, elle jetta dans cette mer un des cloux dont nous parlons qui la rendit tranquille & paiſible, d'où vient la coutume qui duroit, (dit ce grand Archevêque) encore de ſon tems, que tous les gens de mer avoient tant de vénération pour ce Golfe ainſi conſacré par ce clou, que dès qu'ils étoient entrez dedans ils faiſoient des jeûnes & des priéres, & ne chantoient que des Pſeaumes au lieu de chanſons profanes. Ce clou, dit la Tradition, ne fut point perdu, & revint ſur l'eau, comme autrefois la hache du Prophéte Eliſée: de ſorte que ſainte Héléne l'eſtima plus que les autres, & le donna à l'égliſe de Tréves, dont ſaint Agrice étoit Archevêque. Elle fit enſuite préſent à l'égliſe de Latran, de celui qui avoit été mis au caſque de l'Empereur, & envoya à l'égliſe de Milan, celui que l'on avoit attaché au mords du cheval de Conſtantin. Quoi qu'il en ſoit du nombre de trois, ou de quatre, il eſt certain, dit Gretſer, qu'il n'y a point d'Auteur Catholique qui en mette davantage. Que ſi pluſieurs égliſes en montrent dans leur thréſor, qui vont au delà de ce nombre, cela vient de ce qu'ayant eu quelque partie d'un clou de la Croix, ils l'ont enfermée dans un autre clou entier, que l'on a regardé enſuite comme un clou ſacré; ou bien ce ſont des cloux qui attachoient le tître de la Croix, le billot ſur lequel poſoient les piéds de Jeſus-Chriſt, & même les divers morceaux de bois dont la croix étoit compoſée; ou bien enfin cela vient de ce que les Fidéles ayant conſervé parmi les Reliques des Martyrs quelques cloux qui avoient ſervi à leur martyre, ceux qui ſont venus dans la ſuite des tems ont pu prendre ces inſtrumens de la ſouffrance des membres myſtiques de Jesus-Christ, pour les inſtrumens de la Paſſion de Jesus-Christ même. On les a tous appellez des cloux de Nôtre Seigneur. Quelques-uns apportent encore une autre raiſon. Les Grecs Schiſmatiques fichent tous les ans des cloux dans le pavé de l'égliſe du ſaint Sépulchre, le vendredi ſaint, pour marquer l'anathême qu'ils oſent fulminer contre les Catholiques; & il ſe peut faire que quelques Pélerins de la Terre-Sainte en ayent arraché, & qu'on leur ait donné le nom de cloux de Nôtre-Seigneur, parce qu'ils venoient de l'égliſe du Sépulchre de Nôtre-Seigneur, & qu'ils y avoient été mis dans le tems de la Paſſion. Cette raiſon paroît aſſez vrai-ſemblable à M. du Sauſſay, Evêque de Toul; mais s'il y a quelques cloux de cette ſorte, cela ne peut venir que de l'ignorance du peuple, qui a introduit cette opinion, laquelle s'eſt conſervée, parce qu'on n'a pas pu éclaircir la vérité de leur origine. On en doit dire autant de la conjecture de quelques-uns, qui diſent que l'on a pu nommer cloux de Nôtre-Seigneur, ceux avec leſquels les Juifs ont quelquefois attaché à une croix l'image de Jeſus-Chriſt, & même des enfans Chrétiens, en haine de nôtre Religion: ce qu'ils faiſoient le jour du vendredi ſaint.

Calvin faiſant une critique ſur le nombre des cloux de Nôtre-Seigneur, en compte 14 ou 15, pour montrer qu'il y a de la ſuperſtition, & de la fauſſeté. Il dit que les Milanois ſe vantent d'avoir celui qui fut mis au mords du cheval de Conſtantin; que ceux de Carpentras aſſurent avoir ce même clou; qu'il y en a un à Rome, dans l'égliſe de ſainte Héléne, & un autre dans celle de ſainte Croix; un à Sienne, & un autre à Veniſe; trois en Allemagne, ſavoir, un à Cologne, un en l'égliſe des trois Maries, & un autre à Tréves; qu'on en voit un à Paris dans la ſainte Chapelle du Palais; un autre aux Carmes, & un troiſiéme en l'égliſe de ſaint Denys en France; qu'il s'en trouve un à Bourges; un au village de la Tenaille; & un autre à Draguignan. Mais cette énumération n'eſt pas tout à fait juſte; car on n'a point ouï parler d'aucune conteſtation entre ceux de Milan, & de Carpentras pour le même clou. L'égliſe de ſainte Héléne à Rome eſt la même que l'égliſe de ſainte Croix. Il ne paroît point qu'il y ait un clou à Sienne, ni à Veniſe, ni à Cologne, ni aux Carmes de Paris, non plus qu'à la ſainte Chapelle, où l'on conſerve la couronne, & le fer de la lance. Le clou de Saint-Denys en France qui eſt plus petit que les autres, étoit, dit-on, au tître de la Croix. Il n'y en a point à Draguignan, & l'on ne ſait où eſt ce village de la Tenaille.

A l'égard du clou que l'on garde à Tréves, ſainte Héléne le donna, dit-on, pour honorer cette égliſe, dont S. Agrice étoit alors Evêque, & qu'elle conſidéroit, parce qu'elle étoit née dans cette ville. Depuis, vers l'an 1000, ſaint Gérard Evêque de Toul, obtint une partie du clou de Tréves, qui en eſt la pointe. Pour le clou de Saint-Denys en France, on dit que ce fut Charles *le Chauve* qui le donna à cette égliſe, après l'avoir apporté d'Aix-la-Chapelle, où l'Empereur Charlemagne l'avoit dépoſé.

Après tout, il faut avouer qu'il y a bien de l'incertitude dans la plupart des miracles & des faits rapportez; que l'on a débité pour du bois de la vraye Croix ce qui n'en eſt pas; donné pour des cloux de Jeſus-Chriſt des cloux ordinaires, & ſuppoſé pour inſtrumens de la Paſſion de Nôtre-Seigneur, des choſes qui n'y ont jamais ſervi. Si le culte de la Croix n'a pas été établi dès le commencement de l'Egliſe; il eſt certain qu'il eſt très-ancien parmi les Chrétiens. Dans le huitiéme ſiécle les Evêques de France, qui ne reconnoiſſoient point le culte des images, ont avoué qu'il falloit excepter la Croix. On s'eſt même ſervi du terme d'*adoration* à l'égard de la Croix, mais l'adoration intérieure ſe rapporte à Jeſus-Chriſt, & celle de la Croix ne conſiſte que dans des ſignes extérieurs de reſpect & de vénération, que l'on rend à la Croix, pour témoigner les ſentimens intérieurs d'amour, de reconnoiſſance & d'adoration que l'on a pour Jeſus-Chriſt même. La dévotion des Fidéles n'a jamais pour objet que cette Paſſion par laquelle le monde a été racheté, & leur culte ſe rapporte tout entier à ce Dieu dont la miſéricorde infinie s'eſt manifeſtée aux hommes par ces choſes ſenſibles qui leur en renouvellent le ſouvenir. C'eſt ainſi qu'il faut entendre l'adoration de la Croix pratiquée dans l'Egliſe Romaine depuis le tems de l'Empereur Conſtantin, c'eſt à dire, dès qu'elle fut trouvée. Ce terme d'adoration ne ſe prend pas à la rigueur, pour un culte qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul, il ſignifie ſeulement un mouvement de vénération pour un bois que le Verbe incarné a conſacré par ſon attouchement, & dont il a fait par le choix de ſa volonté, l'autel du ſacrifice ineffable & incompréhenſible, ſeul digne d'être offert au Pére éternel, le champ de bataille où le Démon a été vaincu pour jamais, l'inſtrument de la rédemption du genre humain, & par conſéquent un objet bien digne que les hommes ſentent & témoignent à ſon approche l'amour le plus tendre & le reſpect le plus profond dont ils ſont capables. C'eſt pour exprimer ces grands ſentimens qu'on ſe ſert d'un terme auſſi fort que celui d'adoration, dont il ſe faut bien garder d'abuſer contre l'intention de la même Egliſe. On peut lire là-deſſus le Cardinal Bellarmin, *de Cultu Imaginum*, *l.* 2. *ch.* 27; Vaſquez, *de Adorat. l.* 3; & pluſieurs autres Auteurs qui en ont écrit exprès. Comme auſſi les Croix ſimples ſont plus anciennes dans l'Egliſe que les Crucifix; & les Crucifix qui répréſentent Jeſus-Chriſt mort, plus anciens que ceux qui le répréſentent vivant. Dès les premiers ſiécles, les Chrétiens avoient coutume de faire très fréquemment des ſignes de Croix ſur eux, comme Tertullien & les Anciens l'ont remarqué. Mais ils ne ſe faiſoient pas alors, comme on les fait communément à préſent: ce n'étoit que de ſimples ſignes de la main ou du pouce, ainſi ils les faiſoient ſur eux de la maniére qu'on le pratique encore dans les cérémonies de l'Egliſe, où les Prêtres font ce ſigne ſur eux, ſur les Evangiles & ſur les choſes qu'ils conſacrent, ou béniſſent. Ceux qui en voudront ſavoir davantage de la ſacrée Croix de Nôtre-Seigneur, pourront voir des livres faits exprès à ce ſujet; & nous ſerions trop longs ſur cet article, ſi nous voulions mettre ici tout ce qui ſe trouve dans les Péres & dans les Hiſtoriens, tant Eccléſiaſtiques que Profanes, touchant les miracles innombrables que Dieu a opérez par la vraye Croix, touchant les diverſes erreurs ſur ce qui regarde ſa matiére & le culte qui lui eſt dû, touchant les honneurs qui ont été rendus en différens endroits à ſes images mêmes, & enfin touchant le grand triomphe de cette ſacrée Croix qui arrivera au jour du Jugement univerſel, auquel elle paroîtra dans l'air, éclatante de lumiére, ſuivant les paroles de Jesus-Christ même, *Matthieu*, *ch.* 24. *v.* 30, ſelon l'interprétation des Docteurs de l'Egliſe Romaine, entre leſquels pluſieurs Péres de l'Egliſe & pluſieurs grands Théologiens tiennent que ce ſera la même Croix ſur laquelle le Fils de Dieu eſt mort, dont toutes les parties ſe raſſembleront à la fin du monde, & qui ſera portée par les Anges à ce grand jour du Jugement; à quoi paroît très-conforme ce qui ſe lit vers la fin du *livre ſeptiéme des Oracles des Sibylles*,

O lignum fœlix, in quo Deus ipſe pependit,
Nec te terra capit: ſed cœli tecta videbis,
Cum renovata Dei facies ignita micabit.

* *Ancien Teſtament*, *Deuteronome*, *ch.* 21; *Ezéchiel*, *ch.* 9. *Amos*, *ch.* 2. *Proverbes*, *ch.* 31. Thalmud, *tit. Avel. Kabbat. ch.* 1. Phil. *de Special. Leg.* Tertullien contre Marcion, *l.* 3. *ch.* 22. Le même, *Apolog. ch.* 9. Lactance Firmien, *Divin. Inſtit. l.* 1. *ch.* 21. Joſéphe, *de Bello Judaïco*, *l.* 1. *ch.* 3. Le même, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *ch.* 10. Saint Auguſtin, *Serm.* 63. *ad Fratres in Eremo.* Saint Ambroiſe, *Orat.*

rat. in fun. Theodosii. Le même, *Exhort. ad Virgin.* S. Chryſoſtome, *Homilia* 1. *de Cruce*, *& Homilia de Cruce & Latrone*, *& Homilia* 77. *in cap.* 24. *Matthai.* Saint Cyrille de Jérusalem, *Catech.* 15. Saint Paulin, *Epiſt.* 11. *ad Sever.* Sévére, *Hiſt. l.* 2. Fulgence, *Mythol. l.* 3. *ch.* 8. Ruffin, *l.* 1. *ch.* 7. *&* 8: & *l.* 2. *ch.* 29. Socrate, *l.* 1. *ch.* 13: & *l.* 5. *ch.* 17. Théodoret, *l.* 1. *ch.* 18. Sozoméne, *l.* 2. *ch.* 1. Nicéphore, *l.* 8. *ch.* 29. Théophane, *l.* 18. Cédréne, *an.* 18. *Heraclii.* Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, *ch.* 6. Sénéque, *de Conſol. ad Martiam.* Martial, *Spectac. Epigr.* 7. Pline, *l.* 14. *ch.* 13: *l.* 23. *ch.* 1: & *l.* 31. *ch.* 11. Dioſcoride, *l.* 5. *ch.* 14. Athénée, *l.* 11. *ch.* 30. Plaute, *in Moſtellaria.* Diodore de Sicile, *l.* 2. *ch.* 1. Le même, *l.* 3. Sabellicus, *l.* 1. Juſtin, *Hiſt. l.* 18. 22 *&* 30. Alexander ab Alexandro, *l.* 3. *ch.* 5. Strabon, *l.* 4. *&* 14. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 3. Valére Maxime, *l.* 2. *ch.* 7. *Ext.* 1: *l.* 6. *ch.* 3. *Ex.* 5: *& ch.* 9. ou *dernier*, *Ext.* 5. Digeſt. Nov. *de Pœnis*, *l.* 48. *tit.* 19. *l.* 28. Thomas Waldenſis, *tome* 3. *oper. tit.* 20. *ch* 158. Ephrem. Syrus, *l. de vera Pœnit. ch.* 4. Arnoldus Mermannius, *Tract. de S. Cruce.* Juſte Lipſe. Gretſer. Thomas Bohus, *de Cruce.* Baronius, *Annal. Eccleſiaſt. Lettres de* Saumaiſe *à Bartolin*, *de Cruce.* M. du Sauſſay, Evêque de Toul, *de bipartito Domini Clavo.* Dom Calmet, *Diſſertation ſur les ſupplices*, *à la tête de ſon Commentaire ſur le Deuteronome.*

* CROIX (François de la) Jéſuite & Théologien a donné au Public un Ouvrage intitulé, *Hortulus Marianus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 228.

* CROIX (Pierre de la) d'Artois, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Docteur en Théologie, a écrit, *De l'uſage*, *de la vertu*, *des miracles & des ſignes de la Croix*, en trois livres. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 733.

CROIX, (Filles de la) Filles vivant en Communauté, dont l'occupation eſt de tenir des Ecoles Chrétiennes, & d'inſtruire les perſonnes de leur ſexe. Cet Inſtitut a commencé l'an 1265, à Roye en Picardie, & eſt venu de là à Paris. *N.* . . Guérin, Curé de Roye en eſt l'Inſtituteur; & Madame de Villeneuve, Marie Luillier lui procura l'établiſſement de Paris; mais celle-ci fit faire à une partie des Filles les trois vœux ſimples de pauvreté, de chaſteté & d'obéïſſance, & les autres voulurent conſerver leur liberté: ce qui les obligea de ſe ſéparer. Les unes & les autres ont fait divers établiſſemens, & chacune des deux Congrégations a un Supérieur qui gouverne toutes les maiſons qui en dépendent. * Hélyot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 18.

CROIX (Fréres de la Roſe-) C'eſt le nom que les Chymiſtes ont donné à certains Viſionnaires qui cherchoient la pierre philoſophale, qui étoient ſi cachez, qu'ils paſſoient pour inviſibles, & dont la cabale étoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entre eux ont interprétées, *Fratres Roris Cocti*, à cauſe qu'ils prétendoient que la matiére de la pierre étoit la roſée cuite. *Voyez* Gabriel Naudé, qui a fait contre eux un livre très-docte.

* CROIX, Cap de la Croix, ou de Schouten, Cap de la terre de Jeſſo, partie du Continent Septentrional. Il eſt ſur la côte qu'on appelle *la Terre de la Compagnie*, vis à vis de l'Iſle des Etats avec laquelle il forme le détroit de *De Vries*, qui joint l'océan Chinois à la Mer des Kaïmachites ou de la Tartarie. *Maty, *Dict. Géogr.*

CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CREUZ.

CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CRUX ou CRUZ.

CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CRIO.

CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CROCE.

* CROIX, le Lac de la Croix, dans la Nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale. On le met dans la partie ſeptentrionale de la Province de Saguenay, vers les ſources de la riviére de ce nom; mais il n'eſt pas marqué ſur les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROIX DE CASTRIES (La) Maiſon noble & ancienne en Languedoc, dont quelques Auteurs attribuent l'origine aux anciens Comtes de Montpellier. On prétend même que ſaint Roch, fils de Jean de la Croix, Gouverneur de Montpellier, pour les Rois de Majorque, Seigneurs alors de cette ville, étoit de cette Maiſon, & que c'eſt de la croix que ce Saint apporta ſur ſon eſtomach en venant au monde, que les Seigneurs de la Croix ont pris dans la ſuite leur nom & leurs armes: c'eſt ainſi qu'en parle Andoque dans ſon *Hiſtoire du Languedoc*, *l.* 12. Il y a dans la Maiſon une autre tradition, qui porte que le nom de la Croix leur eſt reſté d'un de leurs ancêtres, qui au retour des Croiſades, conſerva toûjours la croix qu'il avoit priſe ſur ſa cotte-d'armes, & tranſmit à ſa poſtérité le nom & les armes de la Croix.

I. JEAN de la Croix, Chevalier, vivoit en 1320, & poſſédoit pluſieurs terres, partie deſquelles il tenoit à foi & hommage de Bertrand de Goth, Vicomte de Lomagne: on ignore le nom de ſon fils.

III. JEAN de la Croix, II. du nom, petit-fils du précédent, fut Baron de Caſtries, ſelon la généalogie de cette Maiſon, que M. d'Hozier dreſſa en 1637. Les Chroniques de France font une honorable mention de lui, pour s'être ſignalé à la bataille de Baugé en Anjou, ſous le Roi Charles VI, en 1421, par la vigoureuſe réſiſtance que lui & ſes gens firent dans une égliſe: ce qui fut cauſe du gain de la bataille ſur les Anglois. Ce généreux Chevalier vivoit encore en 1424, & laiſſa JEAN qui ſuit.

IV. JEAN de la Croix, III. du nom, Baron de Caſtries épouſa *Judith* de Pierrefort, dont il eut GUILLAUME qui ſuit.

V. GUILLAUME de la Croix, Baron de Caſtries, de Gourdiéges, & de la Roquette, Seigneur de Saint-Brez, & autres lieux, fut Gouverneur & Sénéchal pour le Roi, des villes, Comtez & Baronnies de Montpellier & d'Homelas. Il ſe trouve qualifié en pluſieurs titres de *noble*, *haut*, *magnifique*, *& puiſſant Seigneur*, & une délibération des Etats Généraux de Languedoc, tenus à Montpellier en 1503, peu de tems après ſa mort, en faiſant mention de lui, le traite de *Monſeigneur.* Son teſtament eſt de 1496. Il laiſſa de *Françoiſe* de Cézelli, Dame de Saint-Aunez & de Figaret, qu'il avoit épouſée en 1476, 1. LOUÏS, qui ſuit; 2. *Jean*, Chevalier de Malte; 3. *Etienne*, Protonotaire du ſaint Siege; 4. GÉOFROY, qui étoit le troiſiéme, & qui s'étant allé établir en Champagne, fit *la branche des Barons de* PLANCY *& de* RIQUEBOURG, *Vicomtes de* SEMOINE, dont étoient CLAUDE de la Croix, Baron de Plancy, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Ecuyer de la Reine Marguerite, mort en 1572, & qui a laiſſé poſtérité; & 5. *Nicolas* de la Croix, Vicomte de Semoine, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, & premier Maître d'Hôtel de la même Reine, lequel épouſa en 1561, *Charlotte* de Courtenay, fille d'*Hector*, Seigneur de la Ferté-Loupiére. Cette branche finit en la perſonne de *Marie* de la Croix, Vicomteſſe de Semoine, mariée en 1604, à *Gabriel* de Guénegaud, Seigneur du Pleſſis-Belleville, Thréſorier de l'Epargne.

VI. LOUÏS de la Croix, Baron de Caſtries, &c. qui teſta en 1522, avoit épouſé *Jeanne* de Montfaucon, fille unique & héritiére de *Claude*, Baron d'Alais, de Vézenobre & de Miremont, & d'*Anne*, Dame d'Uſſel, dont il eut 1. HENRI qui ſuit; 2. *Guillaume*, Seigneur de Figaret, exécuteur du teſtament de ſon neveu; 3. *Honorade*, femme de *Raimond* de Bérenger, Seigneur de Montmouton; & 4. *Françoiſe*, épouſe de *Jacques*, Seigneur de Belloy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de ſa Majeſté.

VII. HENRI de la Croix, dit *Uſſel*, Baron de Caſtries, qui teſta en 1542, fut tué fort jeune en Allemagne, étant Guidon des Gendarmes du Comte de Sancerre. Les Archives de Montpellier le qualifient de *Monſeigneur.* Il avoit épouſé en 1535, *Catherine* de Guilhens, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Montjuſtin, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. JEAN de la Croix, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ANGLARS *en Limouſin*; & 3. *François*, Seigneur de Saint-Brez, exécuteur du teſtament de ſon frére avec ſon oncle.

VIII. JACQUES de la Croix, Baron de Caſtries, &c. fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par le Maréchal de Danville, qui en eut commiſſion de Charles IX, en datte du 21 novembre 1568. Il fut auſſi Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur des villes, châteaux & citadelles de Sommiéres, de Gignac, & de Frontignan; fut député pluſieurs fois à la Cour, comme un des principaux Barons des Etats du Languedoc; & entretint long-tems pour le ſervice des Rois de France, des troupes qu'il avoit levées à ſes dépens. Il teſta le cinquiéme octobre 1572, & laiſſa de *Diane* d'Aubenas, qu'il avoit épouſée en 1565, 1. JEAN qui ſuit; & 2. GASPARD FRANÇOIS, *tige des Seigneurs de* MEYRARGUE, *de* SUEILLES, *& de* CANDILLARGUES, qui mourut en 1623.

IX. JEAN de la Croix, IV. du nom, Baron de Caſtries, Capitaine de 150 Lances des Ordonnances, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa en 1590, *Marguerite* de la Voglia, fille de *Pierre*, Seigneur de la Lauze, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Languedoc. Il mourut âgé de 21 ans en 1592, laiſſant un fils unique, JEAN qui ſuit.

X. JEAN de la Croix, V. du nom, Comte de Caſtries, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Légionnaires de Languedoc, fit ſes premiéres armes, étant Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Montmorency; mais ayant été obligé par ſa mauvaiſe ſanté de quitter le ſervice, il ſe retira dans ſa province, gratifié par le Roi Louïs XIII, d'une penſion de 3000 livres. Le malheur du Duc de Montmorency, dont ſa femme étoit proche parente, entraîna ſa diſgrace. Le Comte de Caſtries fut privé du droit que lui donnoit la Baronnie de Caſtries, d'entrer aux Etats de Languedoc, & teſta le 16 octobre 1640. Il avoit épouſé en 1609, *Louiſe* de l'Hopital, fille aînée de *Jacques*, Comte de Choiſi, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Grand Sénéchal d'Auvergne, & Chevalier d'honneur de la Reine Marguerite, & de *Magdelaine* de Coſſé. Cette Dame eut en 1629, un Brevet de Dame d'honneur de la Reine. Leurs enfans furent, 1. *Jacques*, Comte de Gourdiéges, Colonel d'infanterie, tué au ſiége de Maſtricht en 1632; 2. RENÉ-GASPARD qui ſuit; 3. *Henri*, Baron de Villebreſſe, Capitaine de Cavalerie, emporté d'une volée de canon, au ſiége de Terragone en 1641; & 4. *Nicolas-François*, Chevalier de Malte, Meſtre-de-camp de Cavalerie, tué au combat de la porte S. Antoine en 1652.

XI. RENÉ-GASPARD de la Croix, Marquis de Caſtries, Baron de Gourdiéges, de Caſtelnau, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, auſſi Lieutenant Général en Languedoc, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Sommiéres & de Montpellier, fit ſes premiéres campagnes l'an 1636, en qualité de Capitaine d'une Compagnie franche de Chevaux-legers, & ſe trouva par la ſuite aux ſiéges de Corbie, de Landrecy, du Catelet, de Turin, de Perpignan, & donna par tout des marques d'une grande valeur. Le Roi récompenſa ſes ſervices en 1639, par le Don du Marquiſat de Varembon, qui étoit confiſqué au profit de ſa Majeſté, & le reçut au nombre des Gentilshommes ordinaires de ſa Chambre. En 1643, il fut rétabli par des lettres patentes au droit d'entrer aux Etats de Languedoc, comme ſes Ancêtres, & gratifié deux ans après d'une penſion de 3000 livres, qui fut augmentée d'autant en 1655. Il avoit été fait Gouverneur de Sommiéres en 1646, & la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Montpellier l'avoit député aux Etats Généraux du Royaume, convoquez en 1651: ce qui lui mérita un brevet de Conſeiller d'Etat. Il fut fait auſſi la même année, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Gaſton de France, Duc d'Orléans; & en 1660, il fut pourvu du Gouvernement de Montpellier, & créé Chevalier des Ordres l'année ſuivante. La Lieutenance Générale du Languedoc lui échut en 1668, & en 1670 il reçut ordre de ſe rendre en Vivarais, pour réduire à l'obéïſſance du Roi, un canton qui s'étoit revolté. Le Marquis de Caſtries y marcha d'abord, ſuivi de la principale Nobleſſe du Bas-Languedoc; mais peu après ſa Majeſté lui envoya des troupes réglées, avec une partie de ſa Maiſon; & avec ce ſecours, il diſſipa les Rebelles, rétablit la tranquillité dans tout le païs, & fit prendre le Chef de cette revolte, nommé

ſtoire, qu'il fit exécuter dans Montpellier. En 1672, la province ayant levé deux régimens à ſes dépens pour le ſervice du Roi, le Marquis de Caſtries eut ordre de la Cour d'en nommer tous les Officiers; & l'année 1674, ſa Majeſté lui permit de mettre ſur pié un régiment d'infanterie, & un de Cavalerie de ſon nom. Il eut l'honneur de tenir pluſieurs fois en Chef les Etats Généraux de ſa province, & il s'y diſtingua toûjours par ſon zéle pour le ſervice du Roi, autant que par ſon attention à ménager les intérêts du peuple: ce qui le fit regretter univerſellement après ſa mort, arrivée le 22 août 1674, à l'âge de 63 ans. Il avoit épouſé 1. en 1637, *Iſabelle* Brachet, fille de *Gui*, Baron de Péruſſe, & de *Diane* Maillé de la Tour-Landry, & veuve de *François* d'Aubuſſon, Comte de la Feuillade, morte en novembre 1638: 2. en 1644, *Eliſabeth* de Bonzi, ſœur du Cardinal de ce nom, & fille de *François*, Comte de Bonzi, & de *Chriſtine* Riari; morte le 13 novembre 1708, âgée de 80 ans, dont il eut 1. JOSEPH-FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Armand-Pierre*, Docteur de Sorbonne, Abbé de Moneſtier & de Valmague, Grand Archidiacre de Narbonne, & premier Aumonier de Madame la Ducheſſe de Berri, nommé Archevêque de Tours & du Conſeil de Conſcience en février 1717, puis nommé Archevêque d'Alby au mois de novembre de la même année; 3. *Louis-Languedoc*, Chevalier de Malte, mort en bas âge; 4. 5. *Louiſe* & *Marie*, ſucceſſivement Abbeſſes de Saint-Geniez; 6. *Renée Angélique*, Abbeſſe de Gigean; 7. 8. *Marie-Henriette* & *Gabrielle*, Religieuſes de Sainte-Marie; 9. *Eliſabeth*, veuve de *Louis-Joſeph* de Pujols, de Pannat, de Caſtelpers, & de Lévi, Marquis de Villeneuve, Vicomte de Lautrec & de Montredon, Baron des Etats de Languedoc, Lieutenant du Roi en cette province; & 10. *Françoiſe*, femme de *Louis*, Marquis de Doni, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Florence, établie à Avignon à la fin du XV ſiécle.

XIII. JOSEPH-FRANÇOIS de la Croix, Marquis de Caſtries, &c. Lieutenant-de-Roi en Languedoc, Gouverneur & Sénéchal de Montpellier, Maréchal des camps & armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, Françoiſe-Marie de Bourbon, légitimée de France, fut pourvu en 1674, d'un régiment d'infanterie de ſon nom, n'étant âgé que d'onze ans. Il ſe trouva à la tête de ce régiment en 1684, au combat du Pont-Major, & à l'aſſaut de Gironne en Catalogne; & en 1689, à la retraite de Nuys dans l'Electorat de Cologne, où il eut l'avantage, par ſa valeur & ſa ferme contenance, de ſauver l'infanterie qu'il commandoit, ayant été attaqué en raſe campagne par quatre à cinq mille chevaux des ennemis. Le Roi, pour le récompenſer, le fit Brigadier de ſes armées, & l'honora d'un Brevet d'un ſtile particulier, dans lequel toute l'action eſt détaillée. La même année, il ſe trouva avec ſon régiment dans Bonne, & il y donna pendant tout le ſiége, de nouvelles marques de ſon courage. Ce fut lui qui eut l'honneur de négocier avec l'Electeur de Brandebourg une capitulation très-honorable à la garniſon de cette place. En 1690, il commanda une Brigade d'infanterie à la bataille de Fleurus, où il fut bleſſé, & eut un cheval tué ſous lui. En 1691, il ſervit au ſiége de Mons; & en 1693, il fut fait Maréchal de camp. Il épouſa 1. le 20 mai 1693, *Marie-Eliſabeth* de Rochechouart-Mortemar, fille de *Louis-Victor*, Duc de Vivonne, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette* de Mêmes, morte le quatriéme mai 1718, âgée de 55 ans: 2. étant âgé de 70 ans, le douziéme janvier 1722, *Marie Françoiſe*, âgée de 19 ans, fille de *Charles-Eugéne*, Marquis de Lévis, Comte de Charlus, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Méziéres. Du premier mariage étoit iſſu JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH qui ſuit.

XIV. JEAN FRANÇOIS-JOSEPH de la Croix, Comte de Caſtries, mourut ſans poſtérité le 25 ſeptembre 1716. Il avoit épouſé le 20 janvier 1716, *Marie Marguerite Charlotte* du Mouceau, fille de *Charles* du Mouceau de Nollant, Seigneur d'Ollinville, d'Eſgly, &c. Intendant des armées du Roi, & de *Marie-Charlotte* Camus-des Touches, morte le huitiéme août ſuivant. * *Chroniques de France*. Andoque, *Hiſtoire de Languedoc*. P. Benoît Dominicain, *Hiſtoire des Albigeois*. *Généalogie par* M. d'Hozier *en* 1637. *Nobiliaire de Picardie*. *Nobiliaire de Champagne*. *Procès verbaux* des Etats de Languedoc, & *Archives* de Montpellier.

CROIX (la) *Cherchez* CRUCIUS.

CROIX (Rodéric de Sainte-) Religieux Auguſtin. *Cherchez* RODERIC DE SAINTE-CROIX.

CROIX-CHEVRIÉRES, famille du Dauphiné, laquelle a produit de grands hommes. Son premier ſurnom, étoit celui de GUERRE qui ne lui ſert aujourd'hui que de cry, & elle le changea en celui de LA CROIX au commencement du XVI ſiécle, en vertu d'une donation qui lui fut faite, ſous cette condition.

I. PIERRE de Guerre, natif de Voreppe en Dauphiné, ſe trouve nommé le troiſiéme des cinq Gentilshommes qui habitoient ce lieu, dans un dénombrement de l'an 1335, qui eſt conſervé dans la Chambre des Comptes de cette province. Il épouſa le 22 mai 1352, *Béatrix* de Chypre, fille de *Guillaume* de Chypre, du lieu de Chireſte en Dauphiné. Il vivoit encore en 1369, & fut pére de JEAN qui ſuit.

II. JEAN de Guerre, I. du nom, eſt qualifié fils de *Pierre* dans ſon contract de mariage du 13 octobre 1396, avec *Louïſe* Lambert, fille de *Louis* Lambert, & de *Françoiſe* de Villeines. La qualité de *Noble* lui eſt donnée dans des Actes de lui, du deuxiéme juillet 1406, du 22 janvier 1426, & du 24 avril 1438. Il fut pére 1. de PIERRE, qui ſuit; & 2. de *Hugues* de Guerre, qui en 1450, étoit Chanoine de S. Chef, Chapitre où l'on fait preuves de Nobleſſe.

III. PIERRE de Guerre, II. du nom, ſervit en Italie dans les troupes que le Roi Charles VII avoit données à René, Roi de Sicile, Comte de Provence, & à ſon retour il s'établit à Romans par le mariage qu'il y contracta le ſixiéme octobre 1452, avec *Catherine* Chomard, fille de *Hugues* Chomard, & de *Catherine* Copier. Il fut connu du Dauphin Louïs (depuis Roi, XI. du nom) pendant le ſéjour que ce Prince fit dans cette province, & par ſon crédit il lui fit donner une ſomme conſidérable par la ville de Romans. Il ſuivit le Dauphin en Flandre, d'où il revint en Dauphiné. Il ſe jetta enſuite parmi les troupes que le Comte de Cominges, Gouverneur du Dauphiné, commandoit contre le Duc de Savoye. Il eut en 1475, une Compagnie de gens de pié, qu'il conduiſit en Savoye, lorſque Louïs Bâtard de Bourbon, Comte de Rouſſillon, & Amiral de France, eut ordre de ſe ſaiſir de cet Etat. L'année ſuivante, il ſoutint à main armée dans la ville de Romans, les intérêts du Roi, contre les prétentions du Pape ſur le Comté de Valentinois, & mourut l'an 1492, pére de JEAN qui ſuit.

IV. JEAN de Guerre, II. du nom, Sieur de Guerre & de la Ruiniére, prit le ſurnom de LA CROIX, qu'il tranſmit à ſa poſtérité, au moyen de la donation qui lui fut faite ſous cette condition, par un Gentilhomme de ce nom. Il ſe trouva en qualité de Volontaire à la bataille de Ravenne en 1512, & à la journée de Marignan en 1515, fut enſuite Capitaine d'infanterie, & reſta priſonnier a la bataille de Pavie en février 1524, vieux ſtile. Enfin il mourut Capitaine de Cavalerie, des bleſſures qu'il reçut au paſſage de Suze l'an 1536. Il avoit épouſé le ſeptiéme mars 1498, *Drevonne* de Moniſtrol, fille de *Ponſon* de Moniſtrol, du lieu de Saint-Donat, & de *Jeanne* de Leuſſe. Elle teſta le cinquiéme avril 1535. Leurs enfans furent 1. *Pierre* de la Croix, qui commanda des Compagnies de gens de pié & de cheval, aux batailles de Renty, de Dreux, de Saint-Denys, de Jarnac, & fut tué à celle de Montcontour en 1569. Il s'étoit marié près de Chartres en Beauſſe, où il s'établit. Son fils *Claude* de la Croix, Sieur de Morvilliers, tranſigea le 15 juillet 1584, avec Jean de la Croix ſon couſin germain, ſur la ſucceſſion de leurs ayeul & ayeule. Jean eut outre lui, 2. FÉLIX qui ſuit; 3. *Gérard*, Chanoine Sacriſtain de Saint-Bernard de Romans, Chanoine de S. André de Grenoble, & Prieur de Saint-Romain, qui teſta le 31 août 1551; & 4. *Artaud* de la Croix, Chanoine de Romans.

V. FÉLIX de la Croix, Seigneur de Chevriéres, par la vente que lui en fit Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois, en avril 1560, fut reçu Conſeiller au Parlement de Dauphiné le huitiéme mai 1543, & nommé par le Roi François I. le huitiéme février 1544, pour l'un des Commiſſaires qui devoient faire le procès au Chancelier Poyet. Il fut enſuite Membre de la Chambre de Juſtice, établie pour juger quelques Criminels d'Etat, entre autres le Maréchal du Biez & Vervico ſon gendre; fut fait Avocat Général au Parlement de Grenoble par lettres du troiſiéme janvier 1549; & y fut reçu le 18 décembre 1551. S'étant défait de cette charge, le Roi le fit Conſeiller d'Etat, & ſeul Maître des Requêtes du Dauphin, c'eſt à dire, Intendant de Juſtice, Police & Finances de la province de Dauphiné. Ses lettres pour cet Office ſont du dixiéme août 1553, confirmées par d'autres du 14 juin 1554. Il teſta le 13 février 1569; mais il ne mourut qu'en 1583. Il épouſa le 19 juin 1541, *Guigonne* Portier, Dame de Brie en Dauphiné, fille & héritiére de *Jacques* Portier, Sieur de Brie, & de *Catherine* de Mérard-d'Arcès, dont il eut 1. *Félix*, Colonel de trois cens hommes de pié, par commiſſion du cinquiéme août 1576, qui prit Moreſte, place ſur la frontiére du Dauphiné du côté de la Savoye, y reçut ſept coups de mouſquet, & fut tué au ſiége d'Iſſoire en Auvergne, l'an 1590, ſans avoir été marié; 2. JEAN qui ſuit; 3. *André*, Sieur de Satuzange, mort ſans alliance; & 4. *Guigonne* de la Croix, mariée 1. le ſixiéme avril 1580, à *Gabriel-Ode* de Trieſt: 2. à *Hugues* de Dorgeoiſe, Sieur de la Tivoliére, Gouverneur de Montélimart.

VI. JEAN de la Croix, III. du nom, Sieur de Chevriéres, de Brie, de Chantemerle-les Cottanes, de Faramans, de Lieu-Dieu, d'Ornacieux & de Piſançon, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, mort Evêque de Grenoble, ſe rendit recommandable dans tous les différens emplois par où il paſſa. Il fut d'abord Conſeiller au Parlement de Grenoble, par lettre du 25 juillet 1578, puis Avocat Général au même Parlement le 29 novembre 1585. Par autres lettres du 29 novembre 1588, il fut fait Maître des Requêtes & Intendant des Finances, dans l'armée que le Duc de Mayenne commandoit en Dauphiné. Le Roi Henri IV l'établit Surintendant de ſes Finances en cette province, par lettres du 13 ſeptembre 1595, & lui donna en même tems un Brevet de Conſeiller d'Etat. Ce Monarque ayant conquis la Savoye y établit un Conſeil & un Parlement & en fit Garde des Sceaux, le Sieur de Chevriéres par lettres du mois de ſeptembre 1600. La paix s'étant faite, il rendit les Sceaux au Chancelier de France, & s'en fit décharger le 26 octobre 1601. Il eut un ſecond Brevet de Conſeiller d'Etat le 18 décembre ſuivant; & fut commis en cette qualité pour traiter avec les Deputez du Duc de Savoye, pour l'exécution de la paix. Le Roi le recompenſa par une charge de Préſident à mortier au Parlement de Grenoble, le 31 décembre 1605. En cette qualité le Parlement & les Etats de la province, le députérent à la tête de quatre autres, pour pourſuivre auprès du Roi, la jonction des païs de Breſſe, de Bugey & d'autres, échangez par le traité de paix, au Gouvernement, reſſort & Etats du Dauphiné, mais ils ne réüſſirent pas, & ces païs furent unis au Gouvernement de Bourgogne. Le Roi le conſola de ce peu de ſuccès en le nommant le 27 mai 1605, ſon Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Duc de Savoye, & l'y chargea de pluſieurs commiſſions ſecrettes qui ſe trouvent dans les papiers de ſes Deſcendans. A ſon retour le Roi le ſachant veuf, le nomma à l'Evêché de Grenoble, dont il obtint les Bulles le onziéme juillet 1607. Il réſigna ſon office de Préſident le deuxiéme octobre ſuivant; & le même jour le Roi le maintint (ſans tirer à conſéquence) dans les rangs de ſa ſéance où il étoit auparavant, tant au Parlement de Grenoble, que dans tous les autres Parlemens du Royaume; ce qui fut vérifié à celui de Dauphiné au mois de décembre ſuivant, & à celui de Paris le 23 février 1609. La Reine-Mére, Marie de Médicis, le choiſit pour être de ſon Conſeil ordinaire, & lui en fit expédier le Brevet le 25 juin 1611; & par un autre du 17 ſeptembre 1612, il fut fait Conſeiller d'Etat ordinaire, avec une penſion de 2000 livres. Il aſſiſta aux Etats Généraux en 1615, & à l'Aſſemblée des Notables tenue à

Rouen, l'an 1618. Il mourut à Paris durant l'assemblée du Clergé, au mois de mai 1619. Son cœur fut mis chez les Jacobins de la rue-S. Honoré, & son corps fut porté en Dauphiné dans le tombeau de ses ancêtres, en l'église de S. Bernard de Romans. Il avoit fait son testament dès le 21 mars 1609. C'est lui qui aquit de la Maison de Poitiers, les Comtez de Saint-Vallier & de Val, avec la Baronie de Clérieu & la Terre de Pisançon en 1584 & 1586, & les Terres d'Ornacieux, de Faramans, & la Baronie de Serve de la Maison de Chaumont. C'étoit un homme d'un esprit excellent, d'un jugement très-solide & d'un savoir fort étendu. Il lisoit toutes sortes de livres, disant n'en avoir jamais lu de si mauvais qu'il n'y eût trouvé quelque chose de bon. Il y a dans Guy Pape, un *Commentaire* sous son nom, & il en fit un sur le Statut du Roi Louis XI, touchant les donations entre vifs, suivant l'usage du Dauphiné. Il avoit épousé le septiéme septembre 1577, *Barbe* d'Arzac, fille de *Joachim* d'Arzac de la Cardonniére, & de *Claudine* de Costaing-de-Pusignan. Elle testa le troisiéme février 1581, mais ne mourut qu'en 1594. Leurs enfans furent 1. FÉLIX qui suit; 2. *Alfonse*, Sieur d'Ornacieux, des Cottanes, de Barbin, de Faramans & de Lieu-Dieu. Il fut nommé Coadjuteur de son pére en l'Evêché de Grenoble le trentiéme avril 1611; fut sacré en qualité d'Evêque de Chalcédoine, à Lyon le neuviéme novembre 1615; succeda à son pére en 1619; se démit en 1620; eut le Brevet de Conseiller d'Etat, & les Prieurez de Nôtre-Dame de Grosse en Normandie, de Beaulieu dans la ville d'Angoulême, d'Aubigny en Nivernois, & de Saint Pierre de Joigny au Perche; & mourut à S. Marcellin en Dauphiné l'an 1637; 3. *Jean*, Sieur de Pisançon, qui fut Mestre-de-camp d'Infanterie, & laissa d'*Anne* Bailly, *Gabriel*, Sieur de Pisançon, Président à mortier au Parlement de Grenoble, pére par *Magdelaine* de Sayve, de *Jean Bernard* de la Croix, Sieur de Pisançon, vivant en février 1723, Président à mortier honoraire au même Parlement, pére de quelques enfans; 4. *Catherine*, mariée à *Pierre* de la Baume, mort Conseiller d'Etat, & Doyen du Parlement de Grenoble; & 5. *Marguerite* de la Croix, alliée par contract du 24 avril 1618, à *Laurent* de Rabot d'Aurillac, Sieur de Veissilieu & de Bussiéres, Conseiller au même Parlement.

VII. FÉLIX de la Croix, II. du nom, Sieur de Chevriéres & de Chantemerle, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Grenoble, le 24 novembre 1608; devint Avocat général au grand Conseil le 17 février 1613, Maître des Requêtes le 19 juin 1619; fit son testament le premier octobre 1624; & mourut à Grenoble le 23 novembre 1627. Il épousa par contract du onziéme juillet 1610, *Claudine* de Chissé, fille de *Michel* de Chissé, Baron de la Marcousse, & de *Claudine* de Montaynard, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *François-Octavien*, Baron de Clérieu, Enseigne de la Mestre-de-camp du Régiment des Gardes, mort au siége d'Arras; 3. *Jeanne*, mariée à *Félicien* de Boffin, Baron d'Huriage, Avocat général au Parlement de Grenoble, laquelle devenue veuve s'appliqua avec un soin particulier, à l'éducation & à la conduite des Nouveaux Convertis, & fit établir dans Grenoble, une maison de la Propagation de la Foi; 4. *Catherine*, qui épousa *Annet* de la Baume-de Suze, Comte de Rochefort en Languedoc, Baron de Lupé & de Saint-Julien en Forez, Mestre-de-camp d'infanterie; 5. *Barbe*, Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie à Grenoble; 6. 7. *Marie* & *Françoise* de la Croix, Religieuses de S. Dominique à Montfleury près de Grenoble.

VIII. JEAN de la Croix, IV. du nom, Sieur de Chevriéres, de Chantemerle, de Blanieu, de Lieu-Dieu, de Beaumont, de Monteux, de Croses, de Faramans & des Cottanes, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, Marquis d'Ornacieux, fut reçu Conseiller au Parlement de Grenoble le neuviéme août 1633, puis pourvu d'un Office de Président à mortier au Parlement de Dijon le sixiéme octobre 1642, & y fut reçu le 15 juin suivant. Au mois de novembre 1644, le Roi l'envoya à Rome pour négocier des affaires importantes & secrettes. A son retour il fut fait Conseiller d'Etat le premier février 1645, & en prêta le serment le neuviéme août suivant. Il avoit obtenu au mois d'avril de la même année l'érection de sa Terre d'Ornacieux en Marquisat. La Reine-Mére le fit Conseiller en son Conseil d'Etat, l'an 1648; & par lettres du 25 juin 1650, il fut fait Président à mortier au Parlement de Grenoble, où il mourut sur la fin de 1680. Il avoit épousé par contract du 29 avril 1642, *Marie* de Sayve, fille unique & héritiére de *Jacques* de Sayve, Sieur d'Echigey & de Chamblanc, de Conseigneux, de Cassey en Bourgogne, Président à mortier au Parlement de Dijon. Il fut dit que le second fils qui naîtroit de cette alliance, seroit obligé de porter le nom & les armes de Sayve. Elle mourut à Grenoble en 1702. Leurs enfans furent 1. PIERRE-FÉLIX de la Croix, qui suit; 2. *Jacques-Benoît*, qui fut assassiné à Madrid; 3. FRANÇOIS de la Croix, qui a fait la *branche des Comtes de* SAYVE *&* *Marquis d'*ORNACIEUX, *rapportée cy-après*; 4. *Jean*, Chevalier de Malte, puis Aumonier du Roi, Evêque de Quebec, vivant au commencement de 1723; 5. *Barbe*, mariée à *Louis* de Pontevès, Marquis de Buoulx, Lieutenant-de-Roi en Provence; 6. *Anne*, alliée à N.... Prunier, de Beauchêne, Président à mortier au Parlement de Grenoble; 7. *Angélique*, alliée à *Louis* de Clermont Comte de Montoison; 8. *Magdelaine*, Religieuse de la Visitation à Grenoble; & 9. *Isabelle* de la Croix, Religieuse à Montfleury.

IX. PIERRE-FÉLIX de la Croix-Chevriéres, Comte de S. Vallier, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, Capitaine des Gardes de la porte de sa Majesté, (charge qu'il exerçoit déja en 1672, & en 1687, mais dont il se demit avant 1689) fut aussi Colonel d'un des petits vieux régimens d'infanterie. Il avoit servi à Gigery sous le Duc de Beaufort, & il servit depuis en différentes autres occasions à la tête de son régiment & mourut en juin 1699. Il avoit épousé en 1675, N.... de Rouvray, fille d'honneur de la Reine, dont il laissa 1. JEAN-BAPTISTE qui suit; & 2. *François-Paul*, dit le Chevalier de S. Vallier, Colonel du régiment de Bretagne-infanterie, Chevalier de l'Ordre de S. Lazare où il a été reçu en 1716, & de l'Ordre de S. Louis.

X. JEAN-BAPTISTE de la Croix-Chevriéres, Comte de Saint-Vallier, &c. cy-devant Colonel d'infanterie, Chevalier de l'Ordre de saint Louis, a épousé N.... de Louviers dont il a deux garçons & deux filles, l'aîné est né en 1715.

BRANCHE de SAYVE, MARQUIS d'ORNACIEUX.

IX. FRANÇOIS de la Croix-Chevriéres, Comte de Sayve, Marquis d'Ornacieux, &c. Conseiller, puis Président à mortier au Parlement de Grenoble, mort le 21 janvier 1695, avoit fait son testament le sixiéme août precédent. Il avoit épousé *Antoinette* de la Tour-Vidaud, fille de N.... de la Tour-Vidaud, Procureur général au Parlement de Grenoble, vivante en février 1723. Les enfans qui restérent de cette alliance, sont 1. JEAN-DOMINIQUE qui suit; 2. *Gabriel*, Comte de Marigny, mort Abbé; 3. *Pierre-Félix*, dit Chevalier de Sayve, Colonel d'infanterie au service du Roi, qui a passé en Espagne, où il fut fait Brigadier d'armée; 4. *Matthieu* de Sayve; 5. Autre *Matthieu* de Sayve, dit le Chevalier d'Ornacieux, Capitaine de cavalerie; 6. *Nicolas-Amédée*, dit le Chevalier de Marigny, aussi Capitaine de cavalerie, tous deux dans le régiment commissaire-général; 7. *Gabrielle*, Religieuse de la Visitation à Grenoble; & 8. *Anne* de Sayve, Prieure perpétuelle du monastére de Saint-Benoît à Lyon.

X. JEAN DOMINIQUE de la Croix-Chevriéres, Comte de Sayve, Marquis d'Ornacieux, Conseiller, puis Président à mortier au Parlement de Grenoble, a épousé N.... de la Poype-de S. Julien-de Grammont, fille d'un Président à mortier au même Parlement, dont il a *Artus* de Sayve, un autre fils & deux filles. *Consultez le Sieur Allard qui a dressé la Généalogie de cette famille en 1678.*

Les armes de la Croix-Chevriéres sont d'*azur à la teste & col de cheval animé d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois croisettes d'argent.* Pour devise, *Indomitum domuere cruces.*

CROIX-DU-MAINE (François de Grudé, Sieur de la) naquit dans la province du Maine en 1552. Dès son jeune âge, il eut une extrême passion pour les Sciences & pour les livres, qu'il chercha avec un très-grand soin. Voici comme il en parle lui même. *Je dirai que dès l'an de mon âge 17, savoir est, l'an de Salut 1569, étant envoyé en l'Université de Paris pour faire profit aux Lettres, j'étois si curieux d'avoir toutes sortes de livres, non seulement en Grec, Latin, & autres Langues, & sur tout en François, qu'enfin l'amas que j'en fis étoit si grand que le catalogue d'iceux se montroit tenir plus d'un juste volume. De façon qu'il me prit dès lors envie de mettre à part les Grecs & les Latins, & d'un autre côté les François ou Auteurs qui avoient écrit en nôtre Langue, sans parler des Italiens, Espagnols, &c.* Il publia en 1584, la Bibliothéque Françoise, qui est un catalogue général de toutes sortes d'Auteurs qui ont écrit en François. Il promettoit encore une Bibliothéque Latine des Auteurs François qui ont écrit en Latin, & divers autres Ouvrages, comme *la Recherche des Bibliothéques ou cabinets les plus renommez de France, avec la déclaration des livres rares, médailles, portraits, statues ou effigies, pierreries, ou autres gentillesses ou gentilles curiositez, qui se voyent es Maisons des Princes, & autres qui font amas de telles magnificences*; ce sont ses propres termes. Quelques uns ont cru qu'il étoit mort quelque tems après la publication de sa Bibliothéque, dans la persuasion qu'étant aussi amateur du travail qu'il l'étoit, il n'auroit pas manqué, s'il y avoit survécu de quelques années, de donner quelque signe de vie par une nouvelle production: mais ils se trompent; car nous avons de sa façon un court Eloge funébre de son ami le Poëte de Monin, qui fut assassiné la nuit du mécredi, cinquiéme de novembre 1586, à Paris. Ainsi on ne peut le supposer mort pour le plutôt qu'après cette année 1586, puisque c'est véritablement depuis cette Epoque qu'on n'a plus rien vu de lui. Ménage le premier, & d'autres qui l'ont suivi, ont prétendu que la Croix-du-Maine étoit de la Religion Reformée. Le Pere Niceron ne pense pas qu'il en ait fait profession extérieurement, & selon lui il paroît plutôt avoir été Protestant couvert. Il ajoûte que ne voulant pas être Martyr de ses sentimens, il dissimuloit & parloit quelquefois contre sa pensée le langage des Catholiques, comme quand à l'occasion de Jean Morel, Calviniste, frére de Guillaume Morel, savant Imprimeur, il dit que ce Jean fut brûlé à Paris pour son hérésie, terme aussi fort que celui dont il a usé, en parlant de l'impie Géofroy Vallée. Sa coutume cependant est de ménager ses expressions entre les deux partis avec beaucoup de retenue. Si d'un côté il a grand soin de ne laisser rien échapper d'injurieux contre Farel, Calvin, Viret, Béze & quelques autres fameux Ministres, il ne garde pas moins de mesure dans les articles des Docteurs le Picart, de Monchy, de Sainctes & de Beaux-amis leurs Adversaires. Le Pére Niceron fait un paralléle de la Croix-du-Maine avec Du Verdier-Vauprivas, qui a aussi donné au Public une *Bibliothéque Françoise*. On peut le consulter. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 24. p. 297 & suiv.*

* CROIX, *La Croix de Saint Leuffroy*, en Latin, *Crux Sancti Leufridi, Madriacense Cœnobium*, village avec une célébre Abbaie. Il est en Normandie, entre Evreux & Vernon, à deux lieues de la premiére & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CROIZET, bourg de France dans le Forez, près des confins du Bourbonnois.

CROKEHORNE ou CROKETORNE. *Voyez* CREWKERN.

* CROKOW, bourg à marché du Cercle de la Haute Saxe, dans le Marquisat de Misnie au nord-nord-est de Dresde, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CROMARTY, petite ville du Comté de Ross. Elle est sur un Golfe qui porte son nom, où elle a un des meilleurs & des plus assurez ports de toute l'Ecosse septentrionale. Il est grand & spa-

spacieux, capable de contenir toute une flotte, quelque nombreuse qu'elle soit. L'entrée en est aisée, & les vaisseaux y peuvent ancrer en toute sureté, à l'abri des vents, sans craindre ni écueil, ni barre, ni banc de sable. Les deux rivages du Golfe sont bordez de chaussées de bois, où les poissons que la marée améne, sont arrêtez lorsqu'elle se retire; de sorte qu'on peut les prendre avec la main. * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1286 *&* 1287.

C R O M A W ou **C R O M L A W.** *Voyez* **K R U M L A W.**

* **C R O M B E E C K** (Jean) naquit à Douay en 1563. Il entra dans la Société des Jésuites où il s'aquitta avec honneur de tous les emplois par lesquels il passa. On a de lui, *De Studio perfectionis libri duo; Ascensus Mosis in montem, sive Tractatus de Oratione.* Il mourut à Saint-Omer, le deuxiéme octobre 1626. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 488.

C R O M E R, (Martin) Polonois, naquit à *Biecz* dans la Pologne. Il fut premiérement Sécretaire du Roi Sigismond II, & puis son Ambassadeur pour établir la paix entre les Polonois, les Suédois & les Danois. Enfin il fut Evêque de Warmie après le Cardinal Hosius. Il a vécu dans le XVI siécle. Il écrivit l'Histoire de Pologne en 30 livres, depuis l'an 550, jusqu'en 1548, avec beaucoup d'élégance & de fidélité. Christian Matthias dit, que c'étoit un homme divin, & d'une merveilleuse érudition. Ses Oeuvres imprimées sont, *Polonia, sive de origine & rebus Polonorum libri triginta; De situ Poloniæ & Gente Polona libri duo; Oratio funebris Sigismundi I, Regis; De Conjugio & cœlibatu Sacerdotum Commentatio; Epistola ad Regem Proceresque Polonos, in Comitiis Warsaviensibus congregatos; Dubitationes de vera via salutis; De pœnis Sacrilegorum; Theognides in Linguam Latinam versus; De Concentibus musicis; De optima politica; Epistolæ familiares.* Il y a aussi de lui les Poësies suivantes, *De Christi resurgentis Triumpho; De adversa Vilnæ valetudine Sigismundi Regis; Carmina Phocylidis carmine hexametro versa.* Martin Cromer mourut le 23 mars de l'an 1589.

Il y a eu un autre *Martin Cromer*, qui étoit Religieux & qui a écrit *de falsa Lutheranorum & vera Religione Christi Sermones tres; Colloquia de Religione.* Il a fait quelques autres Ouvrages en Allemand. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Martin Zeiler, *de Hist. &c.* Hartknoch, *de orig. Relig. Christ. in Pruss.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome.4. p.* 21 *&* 22. édit. de Hollande, 1715.

C R O M E R, ville d'Angleterre avec Evêché, dans la contrée du Comté de Norfolck, qu'on nomme North-Erpingham. Elle est sur la mer, à 102 milles de Londres. * *Dict. Angl.*

* **C R O M M I U S** (Adrien) né à Oirschot dans cette partie du Brabant qui porte le nom de Mairie de Boisleduc, fit ses études d'Humanitez à Anvers, & après avoir achevé son Cours de Philosophie dans le Collége des Jésuites de Douay, il entra en 1609 dans leur Société. Il professa pendant plusieurs années la Théologie, & donna au Public *une courte Paraphrase des Pseaumes de David, de l'Exode, du Lévitique, des Nombres, du Deuteronome, de Josué, des Juges, de Ruth, des deux livres de Samuel & des deux livres des Rois,* ou, *des quatre livres des Rois, des Chroniques* ou *Paralipoménes, des livres de Job, de Tobie, de Judith, d'Esther, d'Esdras & de Néhémie.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 9.

C R O M N A, ville. *Cherchez* **A M A S T R E.**

C R O M W E L, (Thomas) Anglois de nation, fils d'un Maréchal, a été célébre sous le régne de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Il avoit été Domestique du Cardinal Wolsey, & c'est sous ce Politique qu'il apprit l'art de se conduire à la Cour. Le Roi Henri VIII s'étoit alors déclaré pour Anne de Boulen. Cromwel s'attacha à cette Dame, & fut un des premiers qui se sentit du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roi; car ce Prince voyant que cet homme étoit agréable à sa Maîtresse, résolut de se servir de lui. Il lui donna en 1536, la Baronnie d'Oukam, dans la petite province de Rutland, & quelque tems après il l'établit Garde des Chartres royales. Ensuite il le fit Sécretaire d'Etat; puis Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Comte d'Essex, Grand Chambellan, & Garde du Sceau privé; enfin il le choisit, non seulement pour premier Ministre dans les affaires d'état; mais encore pour son Vicaire général dans les affaires spirituelles & ecclésiastiques: de sorte qu'à parler proprement Cromwel succéda à l'autorité & au crédit du Cardinal Wolsey. Il avoit toûjours eu du penchant pour les opinions nouvelles de la religion; son crédit, son nouvel emploi & son ambition le retinrent dans ces sentimens, & le rendirent protecteur de ceux qui étoient contre le Pape & contre les Ecclésiastiques. Le Roi, qui s'étoit déclaré Chef de l'Eglise Anglicane, voulut qu'on traitât de sa primauté dans des conférences particuliéres; & ayant établi Cromwel son Vicaire général dans les affaires ecclésiastiques, il lui donna un sceau particulier pour l'expédition des affaires de cette nature. Il voulut même qu'il présidât au Synode & à l'assemblée des Evêques, qui se devoit tenir, quoiqu'il fût séculier, & qu'il eût peu de connoissance des Lettres. Ensuite Cromwel dressa des Ordonnances ecclésiastiques qu'il appella *Injonctions*, scellées de son sceau, & y soumit les Prélats & tout le Clergé d'Angleterre. Toutes ces démarches plaisoient extrémement à Henri. Cromwel aigrissoit son esprit contre les Catholiques, & tâcha de l'unir avec les Protestans d'Allemagne, par une ligue contre l'Empereur Charles-*Quint*. Pour en venir à bout il lui proposa le mariage d'Anne de Cléves. Le Roi y consentit, & l'épousa. Ce fut alors que Henri donna à Cromwel le Comté d'Essex, & la charge de Grand Chambellan, le 13 avril de l'an 1540. Il honora encore son fils de la qualité de Baron, & lui fit d'autres graces considérables. Cinq jours après, le Parlement s'assembla. Cromwel y tenoit le premier rang en faveur & en autorité. Il contraignit l'assemblée d'accorder au Roi la dixiéme partie, & quatre de quinze de tous les biens de ses Sujets. Ensuite, il continua à persécuter les Catholiques, & en fit mourir plusieurs. Sur ce qu'on en sauva quelques uns dans le tems qu'il étoit arrêté au lit par la goutte, il conseilla au Roi de faire une ordonnance, par laquelle il déclara que les sentences rendues contre les Criminels de Léze-Majesté quoiqu'absens & non défendus, seroient de pareille force que celles des douze Juges, qui est le plus célébre Tribunal d'Angleterre. Mais ce Conseil tourna contre son Auteur; car Henri commençant à se degoûter d'Anne de Cléves, résolut d'en épouser une autre, & de perdre Cromwel, qui l'avoit porté à ce mariage. On prit pour prétexte, la liberté qu'il s'étoit donnée de signer au nom du Roi le second traité de Ligue avec les Protestans d'Allemagne, contre l'Empereur. On lui fit son procès, sans lui permettre de se défendre, de peur que, pour se justifier de ce crime & de plusieurs autres dont il étoit accusé, il n'alléguât qu'il n'avoit rien fait que par ordre & du consentement du Roi. Ainsi tout étant préparé pour la ruïne de ce malheureux le huitiéme juillet, le Roi, après lui avoir témoigné plus de bienveillance que jamais, lui commanda de le venir trouver le lendemain à son lever, parce qu'il avoit des affaires de conséquence à lui communiquer. Cromwel y vint accompagné d'un nombreux cortége. Ensuite, lorsqu'il eut pris sa place au Conseil, & qu'il eut commencé à y parler, Thomas Howart, Duc de Norfolc, l'interrompit, & lui dit, qu'il s'agissoit d'examiner ses trahisons, & qu'il le faisoit prisonnier de la part du Roi. Cromwel étonné d'un événement si peu attendu, eut à peine la force de proférer une parole; & contraint par la nécessité, il suivit le Duc de Norfolc, qui le fit conduire dans la Tour de Londres. Dix jours après sa détention, le Roi l'ayant accusé lui même, le Parlement le condamna à mort pour crime d'hérésie, de trahison, & de félonie, qui comprend le vol, l'homicide & le péculat. Par un juste jugement de Dieu, il passa le premier par la rigueur de la loi qu'il avoit établie, & fut condamné sans être entendu. Neuf jours après, on lui coupa la tête publiquement, en 1540, trois mois après que Henri l'eut élevé au comble de la fortune & de la gloire. Tous ses biens furent confisquez. * Sanderus, *de Schism. Angl.* Holland, *Herool. Angl.* Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Burnet, *Histoire de la Réformation d'Angleterre.* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre.* M. de Larrey fait sur l'article de Thomas Cromwel quelques observations qui méritent d'être ajoûtées. Il avance que la signature d'un traité avec l'Empereur à l'insçu du Roi, est une supposition, & qu'il n'en est pas parlé dans le procès; 2. que Cromwel n'étoit pas dans le Conseil d'Etat où le Duc de *Norfolc* l'accusa, mais que ce Duc ayant eu ordre de l'arrêter, il se rendit incessamment dans la maison de l'accusé, se saisit de ses papiers & de sa personne & le conduisit à la Tour. Personne n'osa parler en faveur de Cromwel que Crammer qui écrivit au Roi une lettre extrémement forte, où il lui faisoit sentir respectueusement, que ce Ministre n'étoit pas capable de trahison, comme il en étoit accusé. Cromwel écrivit lui même, & marqua beaucoup de foiblesse par la maniére rempante avec laquelle il demandoit sa grace. Il protestoit qu'il étoit innocent des crimes d'hérésie & de trahison dont on l'accusoit, qu'il étoit Catholique & non Sacramentaire. On dit que le Roi pleura la mort de son Favori. Il s'en vengea sur les Auteurs, & toute la Maison de Norfolc essuya à son tour la colére de ce Prince. * Larrey, *Hist. d'Angleterre sur l'année* 1540.

C R O M W E L, (Olivier) Protecteur de la République d'Angleterre après la mort du Roi Charles I, naquit en 1599, & fut mis dès son jeune âge au Collége, où il fit de grands progrès dans les Lettres. On assure pourtant qu'il négligea la Jurisprudence, qu'il appelloit une science à charge & inutile à l'Etat, & qu'il n'eut du goût que pour les livres de Politique & pour l'Histoire. Il se maria en 1630, avec *N....* Bourchier; & après avoir fait une campagne en Hollande en 1631, il revint en Angleterre, y prit l'habit ecclésiastique dans l'espérance d'y faire fortune; mais cela ne réussit pas. Il le quitta en 1641, & fut servir en Irlande sous les ordres du Comte de Strafford. Au retour il fut un des Membres de la Chambre Basse du Parlement, au parti duquel il s'attacha contre Charles I, Roi d'Angleterre. Ce Prince ayant assiégé la ville de Hull, Cromwel fut s'y jetter avec douze cavaliers seulement, & traversa toute l'armée royale, essuyant une grande multitude de mousquetades sans perdre qu'un de ses gens. Il fit pendant le reste du siége des prodiges de valeur; & on peut dire qu'il sauva la ville: aussi fut-il fait Colonel pour recompense, par Robert d'Evreux, Vicomte d'Héreford, depuis Comte d'Essex, Généralissime de l'armée du Parlement, sous les ordres duquel il se signala dans un combat que le Roi gagna le 23 octobre de la même année. Cromwel y fut blessé légérement à la jambe d'un coup de mousquet, à l'épaule d'un coup de pistolet, & eut un cheval tué sous lui. Après en avoir repris un autre, & à la tête de cinquante des siens, il alla se jetter jusques dans le régiment du Roi qui étoit assez éloigné, & y fit un grand carnage. Il y perdit pourtant la moitié de ses gens, & eut bien de la peine à s'en retirer à la faveur de la nuit. En 1644, il se trouva encore à une bataille, où il gagna lui même trois drapeaux, deux de cavalerie & un d'infanterie, sans avoir reçu qu'une légére blessure au bras. La même année on l'envoya à Cambridge & à Oxford, dont il traita très-indignement les Universitez & en vrai tyran, quoiqu'il fût Docteur de celle de Cambridge où il avoit étudié. S'étant mis à la tête de cent chevaux qu'il avoit levez à ses dépens, il fut déclaré Lieutenant Général sous les ordres d'Edouard de Montagu, Comte de Manchester, lequel étoit devenu Généralissime par la déposition du Comte d'Essex, qui venoit d'être battu par le Prince Robert Palatin, & qui trois mois après que le Parlement lui eut redemandé sa commission, mourut non sans soupçon de poison. La même année Cromwel courut risque d'être pris par le Prince Robert dans une victoire que le Roi remporta le deuxiéme mai; & le 13 juin suivant, il reçut encore dans une bataille donnée près d'Yorck, une dangereuse blessure au bras d'un coup de pistolet que lui lâcha le Marquis de Montrose. L'armée parlementaire fut mise en déroute, & Manchester prit la fuite; mais Cromwel sans attendre qu'on eût bandé sa playe, courut à ce Généralissime pour le faire revenir au combat; il ramena les Fuyards, & le lendemain on donna une seconde bataille, où ces Rebelles défirent entiérement l'armée royale, après quoi Manchester se démit du généralat, qui fut donné à Thomas

Fairfax. Cromwel resta son Lieutenant, & défit peu après un corps de 12000 chevaux que le Colonel Goring conduisoit. Il ne s'en sauva que 200 qu'il fit prisonniers, & 700 qui prirent la fuite. La même année il maria *Brigitte* sa fille aînée qui étoit née en 1630, à Jean Ireton, qu'il avoit fait nommer Membre de la Chambre Basse. L'an 1645, il battit le Duc d'Hamilton, qui s'avançoit avec 6000 hommes pour secourir Golchester assiégée par Fairfax, & ce Duc fut pris dans le combat. Il entreprit ensuite d'enlever le Roi de Nazeby où il s'étoit retiré, & sans l'adresse de Barleton, Valet de chambre de sa Majesté, qui mit le feu au château, afin que dans le mouvement de l'incendie, son maître pût se sauver plus facilement, Cromwel réüssissoit dans son entreprise. Irrité d'avoir manqué son coup, il se jetta avec fureur sur l'armée royale qui étoit composée de 8000 hommes. Il n'avoit que 6000 chevaux. Les Princes Palatins Robert & Maurice neveux du Roi, furent blessez dès le commencement du combat, ce qui déconcerta les troupes; de sorte qu'en moins de six heures tout fut taillé en piéces, à l'exception de 1400 qu'on fit prisonniers, & de 1800 qui trouvérent leur salut dans la fuite. La cassette du Roi fut prise & envoyée au Parlement. Ce fut la derniére déroute de ce Monarque, qui prit le parti de s'aller jetter entre les mains des Ecossois. On assiégea Oxford, Cromwel y tua de sa propre main le fameux Colonel Ledge dans une sortie, & la ville étant prise, il alla au Parlement solliciter la dégradation du Roi, qui fut prononcée en 1646. L'année suivante les Ecossois eurent la lâcheté de livrer ce Prince infortuné aux Anglois moyennant deux millions. Fairfax renonça au Généralat, & Cromwel se fit proclamer Généralissime par l'armée. Les Etats avoient demandé que les troupes fussent congédiées. Cromwel avoit semblé entrer dans leur sentiment, mais pendant qu'il portoit les troupes à la revolte, & qu'il leur avoit fait demander l'exclusion d'onze membres du Parlement, il les conduisit droit à Londres, ou par ses cabales il avoit semé de la division. Ainsi le Parlement fut forcé d'approuver le choix que les troupes avoient fait. Le nouveau Généralissime fit bientôt parler de lui. Il alla dans la province de Galles en 1648, & là il défit le Duc de Buckingham qui s'étoit mis en campagne pour tirer de prison le Roi son Maître, & qui peu auparavant avoit battu les troupes parlementaires. Dans ce combat Cromwel courut des périls extraordinaires, car on en vouloit à sa personne; & les Royalistes mettoient tout en usage pour l'avoir mort ou vif. Il y tua plus de douze Officiers de sa main, entre autres les Colonels Digby, & d'Alber, & le frére du Duc de Buckingham. Cet événement fut suivi de la défaite du Comte de Holland, que les troupes de Cromwel battirent, & firent prisonnier, & de celles du Marquis d'Hamilton, Général des Ecossois, qui fut fait aussi prisonnier. Revenu comme en triomphe à Londres, il fut commis pour examiner les papiers du Roi, ausquels il donna la plus maligne interprétation qu'il lui fut possible, & conclut que ce Prince étoit indigne de porter plus longtems la couronne. Sachant même que quelques Membres du Parlement parloient d'accommodement avec leur Souverain, il s'y opposa fortement, & de sa propre autorité il fit enlever le Roi de l'Isle de Wight, où il s'étoit sauvé après s'être évadé du château d'Holmby, où Cromwel l'avoit fait mettre. Le rusé Politique avoit donné en secret les mains à cette évasion, afin d'avoir un prétexte de publier dans la suite que Charles I ne prenoit la fuite que pour perdre l'Etat, en le jettant dans une plus cruelle guerre. Il le fit donc transporter de l'isle de Wight où il avoit été arrêté, par ceux même qui avoient feint lui vouloir donner azile, au château de Hurst, puis à celui de Carisbrook d'où ce Monarque pensa encore s'échaper, & ensuite à celui de Windsor; & comme il vit que le Parlement ne penchoit point à faire le procès à son Souverain, il s'emporta si fort dans la Chambre que si Ireton son gendre ne l'avoit retenu, il cassoit le Parlement de sa propre autorité; mais il fit avancer l'armée dans Londres, & y fit conduire par elle le Roi; puis fit jetter en prison quarante des Membres du Parlement: plusieurs autres prirent la fuite, en sorte qu'il n'y resta plus que 154 Députez. Il fit trancher la tête au Roi son Maître le neuviéme fevrier 1649. On peut voir le détail de ce parricide à l'article de CHARLES I, Roi d'Angleterre. Après ce coup qui n'eut jamais d'exemple, il fit abolir la Chambre Haute, permettant seulement que les Pairs pussent être élus par les villes & Communes pour Membres de la Chambre des Communes; & le 17 mars il fit abolir la Monarchie, & établit un Conseil d'Etat, donnant à ceux qui le composoient le titre pompeux de *Protecteurs du peuple* & de *Défenseurs des loix*. Le 23 mars, il fit couper la tête au Duc d'Hamilton, au Comte de Holland & au Baron Capel. Après ces expéditions il partit avec la qualité de Généralissime pour l'Irlande, où il fit lever le siége de Dublin, & défit le Marquis d'Ormond. Il ne fut pas moins heureux en Ecosse, ou les Etats avoient pris les armes pour Charles II, leur Roi. Il y battit leurs troupes le 13 septembre 1650, & leur tua 4000 hommes, en fit 8000 prisonniers & leur prit 30 piéces de canon. Il eut deux chevaux tuez sous lui en cette occasion. A son retour dans Londres il cassa fiérement le Parlement, en chassa honteusement les Députez, ferma lui même la chambre de l'assemblée, & fit mettre au dessus *Maison à louer*. Dans la suite il reforma le Conseil de sa propre autorité, dépouilla de leurs charges seize Conseillers, & y en fit mettre seize nouveaux; puis il établit la liberté de conscience par toute l'Angleterre, à l'exception des Catholiques. Ireton son gendre étant mort cette année-là, il remaria la veuve à Charles Fleetwood, homme de basse naissance, mais d'un grand courage. Le Roi Charles II, ayant été rappellé par les Ecossois en 1651, Cromwel eut peur; ce qui lui fit convoquer un nouveau Parlement, duquel il obtint tout ce qu'il voulut. Aussi-tôt il marcha contre le Roi, & le battit près de Worchester par la trahison des Ecossois, qui mirent bas les armes, quelque chose que pût faire pour les empêcher le jeune Duc d'Hamilton qui les commandoit, âgé seulement de vint ans. L'année suivante il fit la guerre aux Hollandois, lesquels ayant perdu leur Général Tromp en 1653, songérent à faire leur paix. Ces succès firent que le Parlement offrit à Cromwel la Couronne d'Angleterre qu'il refusa, se contentant du titre de *Protecteur* qu'on lui donna le 22 décembre, & dont il prêta serment le sixiéme janvier 1654. Il maria *Isabelle* sa seconde fille à Thomas Bellasis, qui fut declaré Vicomte de Falcombridge, & que Cromwel fit Thrésorier & Président du Conseil d'Etat, morte le 25 mars 1713, âgée de 80 ans. La même année 1654, il manqua d'être tué par une Demoiselle, qui lui tira un coup de pistolet, lorsqu'il alloit en triomphe à la maison de ville. Ayant conclu la même année la paix avec la Hollande, il voulut licentier le Parlement, qui de son côté vouloit déja lui ôter le titre de Protecteur. Ainsi entrant dans la salle des Communes, il leur dit fiérement, *j'ai appris, Messieurs, que vous avez résolu de m'ôter les lettres de Protecteur; les voila*, dit-il en les jettant sur la table, *je serai bien aise de voir s'il se trouvera parmi vous quelcun assez hardi pour les prendre*, & les menaçant ensuite, il exigea d'eux le serment de fidelité & d'obéïssance au Protecteur; après quoi il les congédia chez eux & cassa ce Parlement. Il perdit sa mere sur la fin de cette année & lui fit faire de magnifiques funérailles. En 1656, il envoya Henri, son second fils, Viceroi en Irlande, conclut l'année suivante une Ligue avec la France, & déclara la guerre à l'Espagne. Cette même année 1657, il convoqua un Parlement, qui déclara la qualité de Protecteur héréditaire dans sa famille, d'aîné en aîné. Ses troupes aidérent les François à prendre Mardick, dont on mit les Anglois en possession de même que de Dunkerque que sa flotte & ses troupes aidérent à prendre en 1658; mais il fit laisser Mardick aux François. Enfin il mourut d'une rétention d'urine âgé de 59 ans, le 15 septembre 1658, & conseilla en mourant à Mrs du Conseil d'Etat & aux principaux Officiers de l'armée, de choisir un autre Protecteur que son fils Richard: aussi ne le fut il que jusqu'au septiéme juin 1659, qu'on le dépossêda. Cromwel triompha de ses ennemis, & maintint sa tyrannie jusqu'au dernier soupir de sa vie; mais après le retour du Roi Charles II, le corps de cet Usurpateur fut déterré par une ordonnance du Parlement, & attaché aux fourches patibulaires, & ses effigies pendues & brûlées dans toutes les villes. Sa veuve sortit du Royaume, & se retira à Hambourg avec ce qu'elle put emporter de meilleur, & y épousa un Ministre de village. Richard & Henri ses deux fils s'ensevelirent eux mêmes dans une obscurité volontaire, une partie de leurs parens disparut, & les autres prirent leur ancien nom de *William* pour être moins odieux, & faire oublier qui ils étoient.
* Raguenet, *Hist. de Cromwel*. Gregorio Leti, *Vie de Cromwel*. Imhoff, *en ses Pairs d'Angl. &c.*

CROMWEL, (Richard) fils aîné d'Olivier. Son pére l'ayant nommé son successeur durant sa vie, il fut après la mort de son pére, proclamé par ordre du Conseil Privé, Lord Protecteur d'Angleterre avec beaucoup de solemnité, & reçut ensuite les complimens de félicitation & de condoléance en même tems, du Lord Maire, des Aldermans de Londres, &c. On lui présenta après cela presque de toutes parts des adresses, où on lui promettoit de le maintenir. La premiére chose qu'il fit, fut de célébrer les funérailles de son pére avec tant de magnificence, qu'on dit qu'il en couta près de 60000 livres sterling. On pensa après cela à convoquer un Parlement pour établir ce nouveau Protecteur. Il s'assembla à Westminster le 27 janvier 1659. Après que Richard l'eut harangué, & après lui le Lord Commissaire Fiennes, on passa un Bil pour le reconnoître pour Protecteur, & pour rétablir la Chambre des Seigneurs, qui avoit été abolie sous le gouvernement du pére. Il y survint ensuite des disputes pour mettre des bornes au pouvoir des Magistrats, & de la Chambre Haute. Le parti de Richard demandoit qu'on bornât cette autorité, conformément à la demande & à l'avis de son pére dans le dernier Parlement. Le parti contraire soutenoit que ce n'étoit pas là une loi. Il obtint donc par force ce qu'il demandoit, & ensuite l'exclusion de plus de cent Membres du Parlement. On ôta en même tems la bourse à la Chambre des Communes, en accordant à une seule personne pour toûjours un million trois cens mille livres sterling par an. Richard prit ensuite ses mesures pour mettre & la flotte & la milice dans ses intérêts. Il pensa aussi aux moyens d'abolir toutes les loix au sujet des impôts & des droits de la Coutume de trois en trois ans. On élargit plusieurs personnes, qui avoient été emprisonnées contre les loix; & le Protecteur & ceux de son parti témoignérent leur ressentiment à ceux qui avoient été cause qu'on avoit envoyé dans des plantations contre leur volonté des personnes libres nées en Angleterre. Ces procédures firent naître de la jalousie entre le Protecteur & son armée. Le Conseil général des Officiers tint ses assemblées à Wallingford-house; & le Protecteur & son parti à Whitehall pour les contreminer. Cela causa une remontrance de l'armée à Richard, où on lui répresentoit le danger dans lequel se trouvoient leur cause, leur parti, & en particulier les Juges du Roi; & qu'on privoit à dessein l'armée de sa paye, pour la porter à se mutiner. Cette remontrance fut appuyée par Tycburne, Lord-Maire de Londres. Lui & les Officiers de la ville se déclarérent pour Fleetwood & pour l'armée; & assistez de Lambert, ils résolurent de se défaire de Richard. On conseilla à celui-ci de se saisir de leurs personnes. Mais son peu de courage, & la confiance qu'il avoit en Fleetwood & en Desboroug, qui étoient de ses parens, lui firent négliger cet avis: ce dont il se repentit, mais trop tard. La Chambre des Communes résolut de faire savoir aux Officiers, qu'elle les regardoit encore comme étant à son service, & déclara qu'aucun n'auroit de commandement dans l'armée, qu'après avoir juré qu'il n'interromproit point les assemblées libres du Parlement. Les disputes augmentérent entre le Protecteur & les Officiers de l'armée, en sorte que les uns & les autres avoient des gardes pour veiller jour & nuit réciproquement sur leur actions. Il défendit aux Officiers de s'assembler, conformément à ce que la Chambre avoit voté. Les choses continuérent de même jusques au 22 avril, que Fleetwood, beaufrére du Protecteur, & Desboroug son oncle l'abandonnérent & entraînérent après eux une grande partie de l'armée. Par là il se vit contraint de donner à Desboroug & à quelques

ques autres le pouvoir de dissoudre le Parlement: ce qui fut exécuté, malgré toute la répugnance & toutes les oppositions de la Chambre des Communes. Cela fait, Fleetwood, Desboroug, & les autres Officiers déposérent Richard, & prirent le gouvernement en main. Mais voyant que le peuple n'étoit pas content de leurs procédures militaires, ils convoquérent autant de Membres du long Parlement, qu'ils en trouvérent dans la ville de Londres; & s'étant assemblez ils se déclarérent pour la religion, la liberté, & les priviléges de la nation, contre un Roi, le commandement d'un seul, & la Chambre des Pairs. Ils ne permirent à aucun de leurs Partisans de prendre séance, s'il ne souscrivoit l'engagement, & s'il n'avoit déja été de leur assemblée en 1648. Alors ils choisirent un Conseil d'Etat de deux personnes, après quoi ils vendirent les biens du Roi & les autres biens publics. Ils députérent à Richard pour l'obliger à se démettre du gouvernement, & à donner un état de ses dettes. Il répondit au premier, qu'il avoit appris à ne s'inquiéter de rien sous la conduite de Dieu; & qu'il se conduiroit paisiblement, sous le gouvernement dont il attendoit la protection. Ils le déchargérent de ses dettes, & lui donnérent une protection pour six mois. Sur cela, il enleva tous les meubles, toute la vaisselle d'argent, &c. qu'il trouva à Whitehall; après quoi il se retira à la campagne, où il vecut dans la retraite, & mourut le 24 juillet 1702, âgé de quatre-vints ans. * Late, *Elenchus Motuum. Mémoires de* Whittock. Dugdale, *courte Description*, *&c.*

CROMWEL, (Henri) le plus jeune des fils d'Olivier Cromwel. Son pére l'envoya en 1654, en Irlande, avec la simple qualité de Colonel. Il avoit ordre de visiter les places & les troupes de ce Royaume, & de sonder les Officiers dans la vue de s'assurer de leur fidélité & de leur soumission pour le Gouvernement actuel. *Ludlow*, Lieutenant Général, déclara naturellement au jeune Cromwel, qu'il étoit dans la disposition de résigner son emploi, & que tous les bons Patriotes, qui étoient dans les troupes devoient en faire autant, puisque tout étant tranquille il n'étoit pas nécessaire d'avoir une armée sur pié. Cette résolution n'agréoit point à Cromwel; cependant Ludlow l'exécuta. Quoique ce Général eût été un des plus ardens persécuteurs de la famille Royale, il ne fut pas moins opposé à la Tyrannie du Protecteur. Olivier Cromwel rapella en 1656, d'Irlande, le Lieutenant Général *Fleetwood*, & renvoya Henri Cromwel dans ce Royaume pour le gouverner avec le titre de *Lord Député*. Il gouverna cet Etat avec tant de modération & de capacité que depuis longtems il n'avoit joui d'une si douce tranquillité & d'un commerce si florissant. Lorsqu'en 1659, Richard Cromwel eut été déposé, le Parlement rappella Henri son frére, le dépouilla de la Vice-royauté, & lui donna pour successeur le Lieutenant Général Ludlow, dont on connoissoit l'amour pour la République, & la haine pour les Cromwels & les Stuarts. * Larrey, *Hist. d'Angl.* sur les années 1654, 1656, & 1659.

CRONACH, ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie. Elle est dans l'Evêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de ce nom, du côté du Nord. Cronach située au Confluent des riviéres de Radach, de Haslach, & de Cronach, est une place bien fortifiée, & défendue par une bonne citadelle, construite sur une petite montagne, qui domine la ville. Ses Habitans font un grand trafic d'ais, de chevrons, de solives & d'échalas pour les vignes, qu'ils tirent de la montagne de Fichtelberg qui en est voisine. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CRONACH, petite riviére d'Allemagne dans la partie septentrionale & orientale du Cercle de Franconie. Elle coule du nord-est au sud-ouest jusqu'à la ville de Cronach, où elle reçoit le Radach, & le Haslach, puis continue son cours de la même maniére jusqu'à Lichtenfels, où elle se rend dans le Mein.

CRONACH (Luc) *Voyez* CRANACH.

* CRONBERG, CRONBURG, CRONEBURG ou CRONENBOURG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle du Haut Rhin. Elle est belle & bien bâtie, au nord-nord-est de Francfort sur le Mein, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle est située au pié d'une haute montagne dans un terroir fertile, & environnée d'une double muraille.

* CRONBERG, famille ancienne & distinguée des Barons & Comtes de Cronberg, a tenu un rang considérable dès le tems de l'Empereur Henri I, c'est à dire, dans le commencement du X siécle.

CRONEBOURG, ville de Finlande. *Voyez* TAVASTHUS.

CRONEMBURG, château considérable de l'isle de Zélande en Dannemarck, sur le détroit du Sund. Frédéric II, Roi de Dannemarck, le fit bâtir en 1577, & le fortifia avec soin. Il est à cinq lieues de Coppenhague, proche de la ville d'Elseneur. De là on s'oppose à ceux qui voudroient attaquer le païs, soit du côté de l'Océan, soit du côté de la Mer Baltique. On y paye les droits au Roi de Danemarck. Les Suédois prirent cette forteresse durant les guerres du XVII siécle en 1659, & la rendirent quelque tems après.

CRONEMBURG. *Cherchez* DESSÉNIUS.

CRONENBURG. *Voyez* CRONBERG.

* CRONENDAL, noble famille de Brabant, dont les Descendans ont été en 1684 honorez du titre de Vicomte de Vlieringen & de Breethout. Cette famille, par le pére, descend des Ducs de Tongres; & par la mére, des Vicomtes d'Abbeville.

* CRONENDAL (Paul) Conseiller à la Cour des Finances des Païs Bas a écrit un livre *de Comitibus Namurcensibus*, qui est encore en manuscrit. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 714.

CRONIES, *Cronia*, étoient des Fêtes, en l'honneur de Saturne, qui se célébroient à Rome le XIV des calendes de janvier ou le 19 décembre. Ainsi appellées ἀπὸ τοῦ Κρόνου, c'est à dire, Saturne, ces Fêtes s'appellent *Saturnalia*. Macrobe en fait mention, *l.* 1. *c.* 7, & cite sur cela le témoignage d'un ancien Poëte dans lequel il avoit lu,

Maxima pars Grajûm Saturno, & maxime Athenæ
Conficiunt sacra, quæ Cronia appellantur ab illis.

Voyez SATURNALES. *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CRONIUS, Philosophe, écrivit des Principes de la Philosophie de Platon & de Pythagore. Les Anciens parlent souvent de lui; mais on ignore en quel tems il a vecu. * Vossius, *de Philos. Sect.* S. 19.

* CRONSLOT, ville nouvelle, bâtie en 1704, par Pierre *le Grand* Empereur de la Grande Russie. Elle est en Finlande dans la province de Carélie, & elle est environnée de la mer de tous côtez.

CRONSTAT. *Cherchez* BRASSAU.

* CROPET (Robert) d'Arras, Médecin, a composé un Ouvrage intitulé *Regimen Sanitatis*, qu'il adressa à Henri Roi d'Angleterre. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 795.

CROPIE'RE. *Voyez* CROSPIE'RE.

* CROPPENSTADT, ou CROPPENSTEDE, petite ville d'Allemagne & du Cercle de la Basse Saxe dans l'Evêché d'Halberstadt, à l'est-sud-est d'Halberstadt dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

CROQUANS, est le nom que l'on donna à une troupe de Païsans de la Haute Guienne qui se soulevérent & qui prirent les armes pour se défendre des pillages de la Noblesse, & des cruelles vexations des Receveurs des tailles. On leur donna le sobriquet de *Tard-avisez*, & les Gentilshommes rejettérent aussi sur eux celui de *Croquants*, dont ces Païsans les avoient voulu charger, parce qu'en effet ils *croquoient* & dévoroient les pauvres gens de la campagne. Leur premiére assemblée se fit en Limosin. *Chambert* qui en étoit Gouverneur pour le Roi Henri IV, les battit & les dissipa. Ceux d'Angoumois qui se mirent en devoir de les imiter, furent aussi écartez par *Massez*, Lieutenant-de-Roi en ce païs-là. Mais il ne fut pas si facile d'appaiser ceux du Périgord. Un Notaire de Village les convoqua la premiére fois dans la forêt d'Absac, à une lieue de la ville de Limeil. Ils firent ensuite plusieurs autres assemblées, où ils se trouvérent au nombre de 40 mille hommes. Le Maréchal de *Matignon* énerva leurs forces, en retirant d'avec eux ceux qui avoient porté les armes, dont il fit des Compagnies qu'il envoya en Languedoc. Le Roi conjura cette tempête en leur accordant la remise des restes des tailles. Comme il y avoit un tiers de Réformez parmi ces Mutins, on s'avisa de cet artifice pour les dissiper. On inspira aux Catholiques qui étoient dans la même bande, qu'il ne falloit pas faire part aux Hérétiques de l'honneur de travailler à la Réformation de l'Etat. A un signal donné les Catholiques se séparérent des Religionnaires & ils les auroient peut-être chargez, s'ils n'avoient craint d'être trop bien reçus. * Mézeray, *Abbrégé*, *&c. sur l'an* 1594. Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes*, *&c. tome* 1. *p.* 130.

CROS, (Pierre du) Cardinal, Evêque d'Auxerre, étoit François, & natif de la province de Limosin. Il étudia à Paris, où il fut reçu Docteur de Sorbonne. Il eut ensuite le Doyenné de l'église de Paris, & fut enfin élu Evêque de Senlis, le 29 mai de l'an 1345. Il passa à celui d'Auxerre en 1349; fut fait Cardinal en 1350, par le Pape Clément VI; & mourut de peste à Avignon, le 23 septembre de l'an 1361. * Baluze, *Vitæ Pap. Aven. tome* 1.

CROS, (Jean du) Cardinal Evêque de Limoges, savoit le Droit Canon & Civil, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation. On le mit sur le siége de l'église de Limoges en 1348, & le Pape Grégoire XI, qui étoit son parent, le fit Cardinal en 1371. Quelque tems après, ayant opté l'Evêché de Palestrine, il fut encore pourvu de l'Office de grand Pénitencier de l'église. Jean du Cros se trouva à la création d'Urbain VI, & ayant ensuite protesté de la violence qu'on avoit faite au sacré Collége, il donna sa voix à Urbain VI, qui l'envoya Légat en France. Depuis étant revenu à Avignon, il mourut le 22 novembre de l'an 1383. * Bosquet, *in Vita Gregorii XI.* Du Chêne, *Hist. des Card.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist des Card.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Du Puy, *Histoire du Schisme.* Ciaconius, &c.

CROS, (Pierre du) Cardinal, Archevêque d'Arles, étoit frére de *Jean*, & François de nation. Il se fit Religieux de saint Benoît, dans le monastére de Saint-Martial de Limoges, d'où il passa à celui de Roussac, ensuite à celui de Tulle; & ayant été honoré de divers emplois, il fut élu Prieur de la Voute; & en 1341, Abbé de Tournus. Vint ans après, en 1361, on le choisit pour être Evêque de Saint-Papoul. De cet Evêché il passa à l'Archevêché de Bourges en 1370, après la mort du Cardinal Pierre Estaing. L'année suivante le Pape Grégoire XI le fit son Camérier; & en 1383, il fut fait Cardinal par Clément VII. Comme c'étoit durant le Schisme, on ne le compte pas ordinairement au nombre des Cardinaux. Pierre du Cros s'aquit beaucoup d'estime par sa piété & par sa sagesse, & mourut l'an 1388, à Avignon, où l'on voit son Epitaphe dans l'église de S. Martial. * Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*

* CROSIK, CROZUC, ou KROSEG, une des plus anciennes & des plus nobles familles de la Principauté d'Anhalt & du Duché de Magdebourg. Béman croit qu'elle est originaire de la Franconie.

CROSNAU. *Voyez* CROSNE.

CROSNE, ville de Pologne dans la Russie Noire, & dans la Châtellenie de Przémislie, est située au pié des Monts-Carpathiens, vers les riviéres de Visloc & de Jasiolde, & près des frontiéres de la Haute Pologne & de la Hongrie. * Sanson. Baudrand.

CROSNO. *Voyez* CROSNE.

CROSPIE'RE, ou CROPIE'RE, petite ville de France, dans l'Auvergne, sur la riviére de Dore à deux lieues au dessus de Thiers, & à six de Clermont du côté de l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROSSE, ou bâton pastoral, dont se servent les Evêques dans les cérémonies. Quelques uns supposent cet usage établi dès le

 tems

tems des Apôtres; mais c'est sur des histoires fabuleuses. On ne trouve point qu'il en soit fait mention avant le XI siécle. On donnoit la crosse & l'anneau à un Evêque, en le mettant en possession de sa Jurisdiction épiscopale. Chez les Grecs, il n'y avoit que les Patriarches qui portassent des crosses; chez les Latins au contraire, les Abbez se sont aussi arrogé le droit d'en porter. Les premiéres crosses n'étoient que de simples bâtons, qui avoient la forme de la lettre T, dont on se servoit pour s'appuyer: depuis on les a faites plus longues, recourbées par le haut, & pointues par le bas. Autrefois elles n'étoient que de bois, & toutes simples, depuis on les a ornées de différentes maniéres & couvertes d'argent, & quelquefois d'or. * Louïs Thomassin, *Descript. Eccles. tome* 1. *l.* 3. *c.* 58. *num.* 2.

CROSSEN, près de l'Oder, ville d'Allemagne, dans la Silésie, sous la domination de l'Electeur de Brandebourg, & la Capitale d'un Duché, est défendue par une bonne forteresse. Elle est à cinq ou six lieues au dessus de Francfort. Le Duché auquel elle faisoit porter son nom, faisoit autrefois partie de la Silésie. *Henri* II, Duc de Crossen & de Glogaw, le laissa pour douaire à *Barbe* de Brandebourg sa femme, s'il arrivoit qu'il mourut sans postérité, avec faculté à ses héritiers de le racheter dans un certain tems. Ce tems étant expiré sans qu'ils l'eussent fait, *Jean* II, Electeur de Brandebourg, réüuit le Duché de Crossen à son Domaine, ce qui fut le sujet d'une guerre que lui fit *Jean* de *Sagan*, qui renonça ensuite à ses prétentions, après quoi l'Empereur Ferdinand, I. du nom, en donna l'entiére possession à l'Electeur *Joachim* II, l'an 1588. * Sanson. Baudrand. Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CROTALE, du Latin *Crotalum*. Les Crotales étoient une espéce de castagnettes, faites d'un roseau coupé en deux par sa longueur, & fait de sorte qu'en frappant ces deux morceaux l'un contre l'autre avec différens mouvemens des doits, il en résultoit un son pareil à celui que fait une cigogne avec son bec: d'où vient que les Anciens donnoient à cet oiseau l'épithéte de *Crotalistria*, comme qui diroit une *joueuse de Crotales*. Le Poëte Aristophane appelle aussi un *grand parleur* un *Crotale*.

Pausanias rapporte, que Pisandre de Camire disoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiseaux Stymphalides avec ses fléches; mais qu'il les avoit chassez, & épouvantez par le bruit des Crotales: de sorte, que si on croyoit cet Auteur, les Crotales sont un instrument fort ancien, puisqu'il étoit d'usage au tems d'Hercule. Dans les *Priapées*, 26. *v.* 3. & 4, elles sont jointes avec les cymbales.

Cymbala cum crotalis prurientiaque arma Priapo
Ponit, & adducit tympana pulsa manu.

On faisoit différentes postures en jouant des Crotales, de même que dans nos Sarabandes en jouant des Castagnettes, comme on le voit par le Poëme intitulé *Copa*, attribué à Virgile. Clément Alexandrin, qui attribue l'invention de cet instrument aux Siciliens, vouloit bannir les Crotales des banquets des Chrétiens, à cause des postures indécentes qui accompagnoient leur son.

CROTILDE, femme de Thierry I, Roi de France. *Voyez* CLOTTE.

CROTONE, ville de cette partie d'Italie, qu'on appelloit *la Grande Gréce*, fut bâtie, selon quelques Auteurs, par Dioméde, & selon le sentiment de Denys d'Halicarnasse, par Myscellus, sous la troisiéme année de la XVII Olympiade, qui étoit la quatriéme du régne de Numa Pompilius, Roi de Rome, & la 710 avant Jesus Christ. Elle fut renommée par ses Athlétes, dont il y eut sept selon Strabon, qui remportérent le prix en un même jour: de là vint qu'on disoit en proverbe que *le plus foible des Crotoniates étoit le plus fort des Grecs*. Pline croit que cet avantage venoit de la bonté de l'air. Milon, si renommé par sa force, étoit de cette ville, aussi bien qu'Ischomachus, Tisicrate, Astole, fameux Athlétes, & Démocéde, Médecin fort consideré de Polycrate, Roi de Samos, & de Darius Roi des Perses. Alcmon, autre Médecin, Disciple de Pythagore, dont parle Favorin, Orphée Poëte, & grand nombre d'autres grands hommes, ont rendu le nom de cette ville très-célébre. Thucydide, Strabon, Pline, Denys d'Halicarnasse, Pomponius Méla, Ptolomée, Tite-Live, &c. font mention de Crotone. Elle avoit anciennement douze milles de circuit, & étoit divisée en deux parties, par la riviére d'Esaro. Aujourd'hui, quoiqu'extrémement diminuée, elle est pourtant une des meilleures villes de la Calabre Ultérieure, avec une forteresse & un Evêché suffragant de Reggio. * Denys d'Halicarnasse, *Hist. l.* 2. Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 2. *c.* 98. Hérodote, *l.* 3. Tite-Live. Léandre Alberti, &c.

CROTOPE, huitiéme Roi des Argiens, & fils d'Agénor, succéda l'an 2527 du monde, & 1508 avant Jesus-Christ à Triopas, qui avoit régné seize années, & en régna lui-même 21; comme nous l'apprenons d'Eusébe, après Jules Africain.

CROTOY (Le) bourg de France dans la Picardie, à l'embouchure de la Somme, vis à vis de Saint-Valery, & à quatre lieues au dessus d'Abbeville. Cluvier croit que c'est en ce lieu, qu'étoit la ville de la Gaule Belgique, nommée *Caracotinum* ou *Gravinum*, laquelle les autres Géographes mettent au Havre de Grace, & avec plus de raison, puisque ce *Caracotinum*, étoit dans la Gaule Lyonnoise, suivant l'Itinéraire d'Antonin, & que le Crotoy est dans ce qu'on appelloit autrefois la Belgique.

* CROTUS (Jean) ami & contemporain de Luther, fut un des Auteurs des *Epistolæ obscurorum Virorum*. Dans la suite il retourna à l'Eglise Romaine, gagné par le Cardinal & Archevêque Albert. M. Jean Christophle Oléarius a trouvé & a publié en 1722 une lettre adressée à ce Jean Crotus. Elle lui fut écrite depuis son dernier changement de Religion, lequel lui est reproché d'une maniére ironique par un de ses intimes amis dont on ignore le nom. * *Biblioth. Germ. tome* 3. *p.* 302.

CROU ou LE CROU (*Crodoldus*) petite riviére dans l'Isle de France. Elle passe à Louvres-en-Parisis, à Châtillon, à Gonesse, à Saint-Denys, &c. & accrue par les eaux de quelques ruisseaux, elle se jette dans la Seine. C'est un Abbé de Saint-Denys, qui a fait ramasser les eaux de plusieurs fontaines, & construire le canal, pour la commodité de son Abbaïe, & de la ville de Saint-Denys. * Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.*

* CROUSERS (Cyprien) d'Anvers, de l'Ordre des Capucins, & Commissaire de son Ordre dans le Quartier du Rhin, est Auteur d'un livre qui a pour titre, *Lectiones Parænetica ad Regulam S. Francisci*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 168.

CROUVÉ ou CROWÆUS (Guillaume) Prêtre, Anglois Protestant & Régent à Croydone, a fait un Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur la Bible, sous ce titre, *Elenchus Scriptorum in S. Scripturam*, imprimé à Londres en 1672. Il y marque leur païs, leur profession, & le tems de leur mort. Il fait connoître la communion ou la Secte de chaque Ecrivain, celle des Catholiques par un *P.* qui veut dire chez eux un Papiste, celle des Luthériens par une *L*; celle des Calvinistes par un *C*; & celle des Sociniens par une *S.* Il donne les titres de leurs Ouvrages, leurs volumes, & leurs éditions; il y a mêlé les Eloges de quelques-uns de ces Auteurs qui se sont le plus distinguez dans l'intelligence de la Bible. Mais comme il en a oublié un grand nombre, le Pére le Long, Prêtre de l'Oratoire, pour rendre ce travail plus utile & plus complet, nous a donné en Latin un Ouvrage de ce même genre, en deux volumes *in octavo*, beaucoup meilleur, imprimé à Paris en 1708, puis en Allemagne avec quelques augmentations, & que l'on réimprime *in folio*, augmenté considérablement. *Voyez* le Long. Crouvé se pendit de desespoir, environ l'an 1677. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Historiques, tome* 2. *partie* 1. *p.* 94. *n.* 97. édit. d'Amsterdam, 1725.

* CROUY, bourg de France dans cette partie de la Champagne qui porte le nom de Brie. Il est sur la rive gauche du Clignon, près de l'endroit où il se rend dans l'Ourq. Il est au nord-nord-est de Meaux, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CROWÆUS. *Voyez* CROUVÉ.

CROWLAND, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Ellow*, sur la riviére de Weeland, dans un fond bas & marécageux. Les plus belles rues sont séparées les unes des autres, par des canaux d'eau courante, à peu près comme à Venise, & les chaussées sont si étroites, qu'un chariot n'y sauroit passer, ce qui justifie le proverbe, que tous les chariots qui passent par Crowland sont garnis d'argent. Ce qu'il y a de plus rare dans cette ville est un pont triangulaire, qui répond aux trois principales rues. Elle est éloigné de 88 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

CROY, est un village de France dans la Picardie, à deux ou trois lieues d'Amiens, & c'est de ce village que la Maison de CROY dans les Païs-Bas, a tiré son nom.

CROY, Maison. La Maison de Croy a tiré son nom du village de Croy, que le Roi Henri IV érigea l'an 1598, en Duché pour *Charles* de Croy, Duc d'Arschot.

On donne diverses origines à cette Maison. L'on en voit à Havré, près des tombeaux des Ducs de ce nom, une Généalogie depuis Adam jusqu'à André II, Roi de Hongrie, de qui on prétend que sortent les Seigneurs de Croy, par le fils puîné de ce Roi, que l'on dit s'être retiré sur les terres des Vénitiens, & avoir eu un fils nommé *Marc*, qui vint s'établir en France, où il épousa l'héritiére de la Maison de Croy. Sans donner dans ces fables nous nous contenterons de rapporter ce qu'il y a de sûr de cette Maison.

I. MARC, sorti des terres de Venise, épousa en France *Catherine*, héritiére d'Araines & de Croy, dont il eut deux enfans, qui prirent le nom & les armes de leur mére, 1. *Jean*, Sire d'Araines, qui suivit le Roi Philippe *Auguste* à la bataille de Bovines en 1214, & qui mourut sans enfans de *Jeanne* de Beaumont; & 2. GUILLAUME qui suit.

II. GUILLAUME, Sire de Croy, épousa en 1220, *Anne* de Guines, fille d'*Arnoul*, Comte de Guines, & de *Béatrix*, Vicomtesse de Bourbourg, dont il eut JEAN qui suit.

III. JEAN de Croy hérita de son oncle, & épousa *Jeanne* d'Araines, qui le rendit pére d'ANTOINE qui suit.

IV. ANTOINE de Croy, Baron d'Araines, Burgrave de Grevelingen ou Gravelines & de Bourbourg, fut marié avec *Marguerite* de Soissons, Dame de Moreuil, & il en eut JACQUES qui suit.

V. JACQUES de Croy, I. du nom, épousa *Marie* de Péquigny, fille du Vidame d'Amiens, dont est sorti GUILLAUME qui suit.

VI. GUILLAUME de Croy, II. du nom, Baron d'Araines, &c. servit les Rois Philippe *de Valois*, & Jean à la tête d'une Compagnie de Gendarmes l'an 1350, &c. Il épousa en 1354, *Isabeau*, fille & héritiére d'*André*, Baron de Renty, & de *Marie* de Brimeux. Il en eut JEAN II, qui suit.

VII. JEAN, Sire de Croy, II. du nom, Seigneur d'Araines & de Renty. Il fut Conseiller & Chambellan de Philippe *le Hardy*, & de Jean Duc de Bourgogne. Ce dernier lui procura en 1411, la charge de Grand-Bouteiller de France. Il fut aussi Gouverneur des Comtez d'Artois & de Boulogne, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marie* de Craon, veuve de *Gaucher*, Seigneur de Thorotte, & fille de *Jean* de Craon, I. du nom, Seigneur de Dommart, & de *Marie* de Châtillon, dont il eut 1. *Archambault*, tué auprès de son pére; 2. ANTOINE qui suit; 3. JEAN, tige des *Comtes de* CHIMAY, *dont la postérité sera rapportée cy-après*, &c; 4. *Léon*, Chevalier de la Toison d'Or, Grand Baillif & Capitaine de Hainaut; 5. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean* de Lannoy, Chevalier de la Toison d'Or; 2. à *Jean* de Sombresse; 6. *Agnès*, Dame d'honneur d'Isabelle de Portugal, Duchesse de Bourgogne; 7. *Jacqueline*, femme d'*Antoine* de Rubempré; 8. *Jeanne*, épouse de *Louis* de Bournel, Seigneur de Thienbrune; & 9. 10. 11. 12. quatre autres morts en jeunesse.

VIII. ANTOINE, Sire de Croy & de Renty, Comte de Porcéan, de Guines, &c. fut premier Chambellan du Duc de Bourgogne,

gogne, Chevalier de la Toiſon d'Or, & puis Grand-Maître de France en 1463, par la faveur de Philippe *le Bon*. Duc de Bourgogne. Il mourut fort âgé en 1475. Ce Seigneur avoit épouſé en premiéres noces *Marie* de Roubais, fille de *Jean*, Seigneur d'Herzele, & d'*Agnès* de Lannoy, qui le fit pére de *Marie*, alliée à *Henri*, Vicomte de Montfort en Hollande. Il prit une ſeconde alliance en 1432, avec *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arſchot & de Bierbek, fille aînée d'*Antoine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie* de Harcourt, dont il eut 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. JEAN, Seigneur de Rœux qui a fait *la branche des Comtes de* ROEUX, *rapportée cy-après*; 3. *Charles*, mort jeune; 4. *Jeanne*, femme de *Louis* de Baviére, dit *le Noir*, Comte Palatin de Deux-Ponts; 5. *Marie*, alliée 1. à *Guillaume* de Los, Comte de Blanckenheim: 2. à *George*, Comte de Wernembourg; 6. *Iſabelle*, mariée à *Guion* d'Eſtouteville, Seigneur de Moyon; 7. *Jacqueline*, épouſe de *Jean*, Baron de Ligne, Chevalier de la Toiſon d'Or; & 8. *Jeanne*, Religieuſe au Moncel, puis au monaſtére des Cordeliéres du fauxbourg-Saint-Marcel de Paris, où elle fut Abbeſſe durant dix ans, & où elle mourut en 1512.

IX. PHILIPPE, I. de ce nom, Sire de Croy, d'Arſchot, de Renty, &c. mourut en 1511. Il épouſa en 1455, *Jacqueline* de Luxembourg, fille de *Louis*, Comte de Saint-Paul, &c. Connétable de France, & de *Jeanne* de Bar, ſa premiére femme, dont il eut 1. HENRI qui ſuit; 2. *Antoine*, Evêque de Thérouanne, mort le 21 ſeptembre 1495, en l'iſle de Chypre, revenant de la Terre-Sainte; & 3. *Guillaume*, Seigneur de Chiévres, mort le 28 mai 1521, ſans laiſſer poſterité de *Marie* de Hamal ſa femme. *Voyez ſon article ſéparé.*

X. HENRI, Sire de Croy, &c. mourut en 1514, étant encore jeune. Il avoit épouſé *Charlotte* de Châteaubriant, Dame de Loigny-au-Perche, fille aînée de *René*, Seigneur de Loigny, & d'*Heléne* d'Eſtouteville, & il laiſſa 1. PHILIPPE II, qui ſuit; 2. *Charles*, Comte de Porcéan, qui vint s'établir en France, où il épouſa *Françoiſe* d'Amboiſe, dont il eut *Antoine*, qui ſe fit Proteſtant, ſuivit le parti des Coligny, & mourut à 26 ans le cinquiéme mai 1567, ſans poſtérité de *Catherine* de Cléves, Comteſſe d'Eu; 3. *Guillaume*, Cardinal; (*Voyez* ſon article) 4. *Robert*, qui par réſignation de ſon frére devenu Evêque de Cambray en 1519, publia des ordonnances Synodales en 1551, & mourut le 31 août de l'an 1556; 5. *Charles*, Evêque de Tournay, mort le deuxiéme décembre 1564; 6. *Jacqueline*, femme d'*Antoine*, Marquis de Berghes ſur l'Eſcaut, Chevalier de la Toiſon d'Or; 7. *Charlotte*, Abbeſſe de Gilhenghien; & 8. *Heléne*, mariée à *Jacques* de Luxembourg, III. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'Or.

XI. PHILIPPE, Sire de Croy, II. de ce nom, premier Duc d'Arſchot, Grand d'Eſpagne, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, fut créé Duc d'Arſchot, par l'Empereur Charles-*Quint*, qui ſe ſervit de lui en diverſes occaſions. Il mourut en avril 1549, ayant épouſé 1. en 1520, *Anne* de Croy, Princeſſe de Chimay, fille aînée de *Charles*, & de *Louïſe* d'Albret, morte le ſixiéme août 1539: 2. le neuviéme juillet 1548, *Anne* de Lorraine, veuve de *René* de Naſſau, Prince d'Orange, & fille d'*Antoine*, Duc de Lorraine, laquelle mourut en 1568. Du premier lit il eut 1. *Charles*, aſſaſſiné en 1551, ſans laiſſer poſtérité de *Louïſe* de Lorraine-Guiſe, ni d'*Antoinette* de Bourgogne-la-Vére, ſes deux femmes; 2. PHILIPPE III, qui ſuit; 3. 4. *Antoine* & *Louïs*, morts en enfance; 5. *Guillaume*, Marquis de Renty, Chevalier de la Toiſon d'Or, qui eut d'*Anne* de Renneſſe ſa femme une fille unique, *Anne* de Croy, Marquiſe de Renty, mariée 1. à *Emanuel* de Lalain, Seigneur de Montigny, Chevalier de la Toiſon d'Or: 2. à *Philippe* de Croy, Comte de Solre, auſſi Chevalier de la Toiſon d'Or; & 6. *Louïſe* de Croy, née en 1524, mariée 1. à *Maximilien* de Bourgogne, Marquis de Vére, Chevalier de la Toiſon d'Or: 2. à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Froimont: du ſecond lit de PHILIPPE II, naquit un fils poſthume 7. CHARLES-PHILIPPE, *tige des Marquis de* HAVRÉ, *dont la poſtérité eſt rapportée cy-après.*

XII. PHILIPPE, III. du nom, Sire de Croy, Duc d'Arſchot, Prince de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, &c. mourut le onziéme décembre de l'an 1595, après s'être aquis beaucoup de réputation durant les troubles du Païs-Bas. Il épouſa 1. *Jeanne Henriette*, Dame de Hallewin, fille de *Jean*, Seigneur de Comines, morte en 1581: 2. en 1582, *Jeanne* de Blois, fille de *Louis*, Seigneur de Trelon. Du premier lit, il eut 1. *Charles*, Duc de Croy & d'Arſchot, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mort en 1612, ſans laiſſer lignée de *Marie* de Brimeu, ni de *Dorothée* de Croy-Havré, ſes femmes; 2. *Marguerite*, alliée 1. en 1584, à *Pierre* de Hennin, Comte de Boſſut: 2. à *Wratiſlas*, Comte de Furſtemberg, Chevalier de la Toiſon d'Or; & 3. *Anne*, l'aînée, qui porta ce riche héritage dans la Maiſon de Ligne, par ſon mariage avec *Charles* de Ligne, Prince d'Aremberg, dont la poſtérité ſubſiſte encore. *Voyez* AREMBERG.

MARQUIS de HAVRÉ, éteints.

XII. CHARLES-PHILIPPE de Croy, Marquis de Havré, Chevalier de la Toiſon d'Or, fils poſthume du ſecond lit de PHILIPPE de Croy, II. du nom, fut Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Diéte de Ratisbonne, où l'Empereur Rodolphe II le créa Prince du S. Empire. Il mourut en 1613, ayant eu de *Diane* de Dompmartin ſon épouſe, Comteſſe de Fontenoy, & Dame en partie de Viſtingen, 1. CHARLES-ALEXANDRE qui ſuit; 2. ERNEST *dont nous parlerons dans la ſuite*; 3. *Dorothée*, ſeconde femme de ſon couſin *Charles*, Duc de Croy & d'Arſchot, morte en 1662; & 4. *Chrétienne*, épouſe du Rhingrave *Philippe-Othon*, Comte de Salm, morte en 1664.

XIII. CHARLES-ALEXANDRE, Sire & Duc de Croy, Marquis de Havré, Prince & Maréchal héréditaire du Saint-Empire, Comte de Fontenoy, Vicomte de Havrache, Châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, Seigneur d'Acay, d'Inverbak, de Blécourt, &c. Pair du païs & Comté de Cambreſis, du Conſeil de guerre du Roi d'Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de ſes ordonnances, Chevalier de la Toiſon d'Or, né en 1581, prit le nom de Duc de Croy après la mort du Duc Charles ſon couſin & ſon beaufrére. L'Archiduc Albert, Gouverneur des Païs-Bas, ſe ſervit ſouvent de ſes conſeils dans ſon gouvernement. Le Duc de Croy lui rendit auſſi de grands ſervices dans les armées. Il fut fait par le Roi d'Eſpagne Philippe III, Conſeiller d'Etat, Surintendant des Finances, Chevalier de la Toiſon d'Or & Grand d'Eſpagne. Après s'être ſignalé à la bataille de Prague, il fut tué dans ſon Palais d'un coup de mouſquet qu'on lui tira par une fenêtre le neuviéme novembre 1624. Il avoit épouſé, 1. *Yolande* de Ligne, fille de *Lamoral*, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Marie* de Melun: 2. par contract du ſixiéme janvier 1617, *Geneviéve* d'Urfé, fille aînée de *Jacques*, Comte d'Urfé, Marquis de Baugé, &c. Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'armes de ſes ordonnances, Baillif de Forez, & de *Marie* de Neufville-Magnac. Elle ſe remaria à *Antoine*, Comte de Mailly, Vice-Amiral de France. De ſa premiére femme, il eut, 1. *Marie-Claire* de Croy, mariée 1. à *Charles-Philippe* de Croy, Marquis de Renty: 2. à *Philippe-François* de Croy, Vicomte de Langle, Seigneur de Turcoing, frére de pére de ſon premier mari. Elle mourut à Nancy au mois de ſeptembre 1664. De ſa ſeconde femme étoit iſſu 2. *Ferdinand-Philippe* de Croy, mort jeune.

DUCS de CROY, SORTIS DES MARQUIS de Havré. Ils ſont éteints.

XIII. ERNEST de Croy, fils puîné de CHARLES-PHILIPPE, Marquis de Havré, fut Baron de Feneſtrange. Après avoir épouſé en 1619, *Aimée* de Poméranie, fille de *Bogiſlas*, XIII. du nom, Duc de Poméranie, & de *Claire* de Bruntwik, il prit le titre de *Duc de Croy*, & mourut le ſeptiéme octobre 1633, laiſſant un fils unique.

XIV. ERNEST-BOGISLAS, Duc de Croy, Prince de Néogarde & de Maſſovie en Poméranie, fut Evêque de Camin, & mourut le ſixiéme février 1684, ſans avoir été marié, laiſſant *un fils* naturel, *qui ſe fit Catholique, & qui entra chez les Jéſuites en* 1679.

SEIGNEURS de ROEUX.

IX. JEAN de Croy, fils d'ANTOINE ſecond, Sire de Croy, de Renty, de Porcéan, de Guines, &c. fut Seigneur de Rœux, & épouſa *Jeanne*, Dame de Créſéques en Artois & de Clarques, dont il eut 1. FERRY qui ſuit; 2. JEAN, Seigneur de Créſéques, qui a fait la *branche des Seigneurs de* CRÉSÉQUES, *mentionnée cy-après*; & 2. *Yolande* de Croy, mariée à *Claude* de Baudoche, Seigneur de Moulins en Lorraine.

X. FERRY de Croy, Seigneur de Rœux, de Beaurains, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, Gouverneur d'Artois, mourut le 17 juin 1524. Il avoit épouſé *Lamberte* de Brimeu, fille de *Guy*, Comte de Méghen, Seigneur d'Humbercourt, & d'*Antoinette* de Rambures, dont il eut 1. ADRIEN qui ſuit; 2. *Ferry*, Seigneur de Frémeſſen, mort ſans alliance; 3. *Euſtache*, Evêque d'Arras, mort le cinquiéme novembre 1538; & 4. *Marie* de Croy, Dame de Longpré, mariée à *Adrien* de Boullainvilliers, Vicomte de Dreux, Seigneur de la Coudraye.

XI. ADRIEN de Croy, Seigneur de Beaurains, fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or, par l'Empereur Charles-*Quint*, qui le fit Comte de Rœux, ſon Chambellan, ſon premier Maître-d'Hôtel, ſon premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur des villes de Lille, de Douay & d'Orchies. Il eut beaucoup de peine à débaucher le Connétable de Bourbon, ayant traverſé toute la France en Païſan, pour le venir trouver en Bourbonnois, & faire le traité de ce Prince en 1523. Il mourut en 1553, ayant épouſé le neuviéme août 1531, *Claude* de Melun, fille de *François*, Comte d'Epinoy, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Louïſe* de Foix-Candale ſa premiére femme, dont il eut 1. *Jean* de Croy, Comte de Rœux, Gouverneur de Tournay & de Flandre, mort en 1581, ſans poſtérité de *Marie* de Récourt, fille de *Jacques*, Baron de Liques, & d'*Iſabelle* de Fouqueſolles; 2. *Euſtache* de Croy, Comte de Rœux après ſon frére, mort en 1609, auſſi ſans laiſſer de poſtérité de *Louïſe* de Ghiſtelles, fille de *Louis*, Seigneur de la Motte, & d'*Heléne* de Baenſt; 3. *Gérard* de Croy, Seigneur de Frémeſſen, Prevôt de Lille, Chanoine de Tournay & de Saint-Omer, puis Comte de Rœux après ſes fréres, mort ſans lignée le 13 novembre 1585; 4. *Lambertine* de Croy, mariée 1. à *Antoine* de Croy, Seigneur de Fontaine-l'Evêque: 2. à *Gilles*, Comte de Berlaymont, Seigneur d'Hierges, ſans en avoir des enfans; 5. *Claude* de Croy, mariée à *Antoine* de Rubempré, Seigneur de Biévre, dont elle n'eut point d'enfans; 6. 7. *Marie* & *Louïſe* de Croy, mortes ſans alliance.

SEIGNEURS de CRÉSÉQUES; Puis Comtes de Rœux; aujourd'hui aînez de la Maiſon.

X. JEAN de Croy, deuxiéme fils de JEAN de Croy, Seigneur de Rœux, & de *Jeanne*, Dame de Créſéques, fut Seigneur de Créſéques par ſa mére. Il épouſa *Eléonore* de Thiennes, fille de *Jean*, Seigneur de Loubez, dont il eut 1. EUSTACHE qui ſuit; & 3. *Marie* de Croy, Religieuſe.

XI. EUSTACHE de Croy, Seigneur de Créſéques, épouſa 1. *Louïſe* d'Ognies, fille de *Jean*, Seigneur d'Ognies, Gouverneur de Tournay, & de *Marguerite* de Lannoy, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Anne*, Dame de Northoud & de Méliſſent, fille d'*Antoine* Seigneur de Northoud, & d'*Antoinette* de Floris: 3. *Anne* de Bernemicourt, veuve de *Louïs* de Longueval, Seigneur de Menelles, &

 fille

fille de *François*, Seigneur de Thieuloy, & de *Louïse* de Canteleu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa seconde femme furent 1. *Anne* de Croy, mariée 1. à *Louïs* de Longueval, Seigneur d'Escornais: 2. à *Philippe* de Rubempré, Comte de Witaing; 2. *Marie*, Religieuse à Warst; 3. *Jeanne* de Croy, mariée à *Antoine* du Châtel, Seigneur de la Hourderie, de Haut-Bourdin, &c.; 3. CLAUDE qui suit; & 4. *François-Henri*, Comte de Méghen, Seigneur de Créséques, &c. qui d'*Honorine* de Withem, laissa *Albert-François* de Croy, Prince du Saint-Empire, Comte de Méghen, Gouverneur de Namur, & Chevalier de la Toison d'Or, mort en octobre 1674, sans enfans de *Marie-Magdelaine-Eugénie* de Gand-Vilain, fille de *Philippe* Lamoral, Comte d'Isenghien, & veuve de *Ferdinand-Philippe* de Mérode, Marquis de Westerloo, qu'il avoit épousée en 1659; 5. *Magdelaine-Cécile-Dorothée* de Croy, Chanoinesse à Nivelle, puis mariée en 1643, à *Charles-François* de Dicdéghen, Comte de Warthou, &c. & 6. *Anne-Alexandrine* de Croy, mariée en 1650, à Dom *Antonio* de la Cuéva, Lieutenant Général de la Cavalerie du Roi d'Espagne aux Païs-Bas.

XII. CLAUDE de Croy, fut Comte de Rœux, par la mort de ses petits-cousins, fils d'*Adrien* de Croy, & mourut en 1609. Il épousa *Anne* d'Estourmel, fille de *Jean*, Baron de Doux-lieu, dont il eut 1. EUSTACHE qui suit; 2. *Louïs*, mort Evêque d'Ypres en 1647; 3. *Charles* de Croy, Colonel d'un régiment Allemand, tué en défendant Dunkerque en 1658; 4. JACQUES-PHILIPPE de Croy, Baron de Milendonck, qui a fait la *branche des Princes & Ducs de* CROY, *rapportée cy-après*; 5. *Jeanne-Françoise-Marie*, alliée à *René* de Thiennes, Baron de Heukelen; 6. *Claire-Eugénie-Françoise*, Chanoinesse à Nivelle; 7. *Floris*, Baron de Clarques, tué sur le rempart à la prise de Rhinbergue en 1672; & 8. *Claude* de Croy, Baron de Clarques après son frére, Sergent Major en Espagne, qui de *Francisca* Menciador, veuve du Comte de Hanaps, fille de *Jean*, Sécretaire d'Etat, & d'*Eugénie* de Wolquelaire, a eu pour fils *Henri* de Croy, Baron de Clarques.

XIII. EUSTACHE de Croy, II. du nom, Comte de Rœux, & Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Lille & de Douay, mort en 1653, laissa de *Théodore-Gertrude-Marie*, fille de *Guillaume* Baron de Ketter & de Langhen, & d'*Elisabeth* Bronchorst, 1. *Claude-Albert*, mort sans alliance en 1660; 2. FERDINAND-GASTON-LAMORAL qui suit; 3. *Philippe-François*, Marquis de Warnek, qui est marié; 4. *Marie-Léopoldine*, épouse de *N.* . . . Marquis de Lannoy; 5. *Charlotte-Henriette-Marie*, morte jeune; 6. *Catherine-Françoise-Elisabeth-Marie*, épouse de *Walrad*, Prince de Nassau-Usingen, morte en 1686; & 7. *Marie-Philippe-Hippolyte*, Chanoinesse de Mons.

XIV. FERDINAND-GASTON-LAMORAL de Croy, Comte de Rœux, Prince du Saint-Empire, Grand d'Espagne, Baron de Beaurains, de Ville, de Langhen, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Pair de Hainaut, Conseiller du Roi d'Espagne pour la guerre, Général de ses armées, Gouverneur de Mons & du Hainaut, *Chef de toute la Maison de Croy*, mort en octobre 1697, des blessures qu'il avoit reçues au combat donné entre les Impériaux & les Turcs, avoit épousé *Anne-Antoinette* de Berghes, fille d'*Eugéne*, Comte de Grimbergue, morte le 30 août 1714, dont il eut 1. *N.* . . Prince de Croy, &c. Mestre-de-camp, tué à la bataille de Spire le 15 novembre 1703; 2. *N.* . . mort jeune; 2. PHILIPPE qui suit; 4. *Marie-Philippine*, alliée le deuxiéme février 1700, à *Gillon-Othon*, Marquis de Trazégnies; & 5. *N.* . . de Croy, Chanoinesse de Mons.

XV. PHILIPPE, Prince de Croy, &c.

P R I N C E S de C R O Y, S O R T I S
des Comtes de Rœux.

XIII. PHILIPPE de Croy, dernier fils de CLAUDE, Comte de Rœux, portoit le nom de Comte de Croy, lorsqu'il reçut de l'Empereur Léopold le tître de Prince du Saint Empire, & mourut en 1681, ayant épousé en 1642, *Isabelle* de Bronchorst, fille de *Jean-Jacques*, Comte d'Anholt, qui lui apporta la Seigneurie de Millendonck. Leurs enfans furent 1. CHARLES-EUGÉNE qui suit; 2. *Casimir*, mort en 1689; 3. *Maurice*, tué à la levée du siége de Vienne en 1683; 4. *Philippe-Henri*, Chanoine & Sous-Doyen de Cologne; & 5. *Jean-Jacques*, aussi Chanoine de Cologne, mort peu avant son pére.

XIV. CHARLES-EUGÉNE, Duc de Croy, Prince du Saint-Empire, Marquis de Montcornet & de Renty, Libre Baron de Millendonck, Chevalier de la Toison d'Or, &c. a servi le Roi de Dannemarck contre les Suédois, & ce Prince le fit Lieutenant Général de ses armées, & Gouverneur d'Elsinbourg. Après la paix il s'attacha au service de l'Empereur, qui lui ordonna en 1690, de se jetter dans la ville de Belgrade assiégée par les Turcs, ce qu'il exécuta le huitiéme octobre; mais le feu ayant été mis par les bombes aux magasins de poudres, tout sauta; la ville fut prise dans le tumulte, & ce Duc eut bien de la peine à se sauver. Il commanda l'armée Impériale en Chef dans la Hongrie en 1693, ouvrit la tranchée devant Belgrade le 13 août, mais il leva le siége le dixiéme septembre suivant. Le Czar de Moscovie le nomma depuis Généralissime de l'armée de Livonie; mais Charles XII, Roi de Suéde ayant forcé en personne les Moscovites à la levée du siége de Nerva le 30 novembre 1700, ce Duc fut fait prisonnier & envoyé à Revel en Livonie, où il mourut le 30 janvier 1702. Il épousa en 1681, *Julie*, fille de *Henri*, Comte de Berg, & veuve de *Bernard* Comte de Witgenstein.

C O M T E S de C H I M A Y, S O R T I S
des premiers Seigneurs de Croy, éteints.

VIII. JEAN de Croy, Seigneur de Thou-sur-Marne, troisiéme fils de JEAN Sire de Croy, II. du nom, fut fait Chevalier de la Toison d'Or, à la premiére promotion, en 1430, & créé Comte de Chimay en 1473, par le Duc de Bourgogne Charles *le Hardy*. Il fut Gouverneur du Hainaut, & épousa *Marie* Lalain, Dame de Quiévrain, dont il eut entre autres enfans, 1. *Jacques*, Evêque & Duc de Cambray; (*Voyez son article séparé*) 2. PHILIPPE qui suit; & 3. *Michel*, Seigneur de Sempy, Chevalier de la Toison d'Or, mort sans enfans d'*Isabelle* de Rotzelaer.

IX. PHILIPPE de Croy, Comte de Chimay, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 18 septembre 1482, avoit épousé *Valpurge*, Comtesse de Mœurs, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. ANTOINE, *tige des Comtes de* SOLRE; 3. *Catherine*, mariée à *Robert* de la Marck, Seigneur de Sedan; 4. *Françoise*, femme d'*Antoine* de Luxembourg, Comte de Charny; & 5. *Marguerite* de Croy, alliée à *Jacques* de Hornes.

X. CHARLES de Croy, fait Prince de Chimay par l'Empereur Maximilien I, en 1486, fut aussi Chevalier de la Toison d'Or. Il tint sur les fonts de batême l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut en 1521, ayant eu de *Louïse* d'Albret plusieurs enfans, qui moururent jeunes. Il ne resta 1. qu'*Anne*, Princesse de Chimay, mariée à *Philippe* de Croy, II. du nom, Duc d'Arschot son cousin; & 2. *Marguerite*, Dame de Waurin, épouse de *Charles*, Comte de Lalain.

C O M T E S de S O L R E, S O R T I S
des Comtes de Chimay.

X. ANTOINE de Croy, second fils de PHILIPPE, Comte de Chimay, fut Seigneur de Sempy, & mourut en 1546. Il épousa 1. *Louise* de Luxembourg, veuve de *Jean* de Ghistelles, Seigneur de Dudgéle, fille de *Jacques* de Luxembourg, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Isabelle*, Dame de Roubais: 2. *Anne* Vandergracht, Dame de Lenwergen. De la premiére il eut 1. JACQUES qui suit, & de la seconde; *Anne* de Croy, mariée à *Martin* de Hornes, Comte de Houtekerke.

XI. JACQUES de Croy, Seigneur de Sempy, &c. épousa 1. *Anne* Hennin, Dame de Fontenoy, dont il eut *Antoine*, Seigneur de Fontenoy, mort sans postérité: 2. *Anne* de Hornes, Dame de Pamelen, dont il eut pour fille unique *Anne* de Croy, Dame de Bermeraing & de Pamelen, mariée à *Nicolas* de Montmorency, Seigneur de Vendegis, Chef des Finances des Archiducs d'Autriche, morte sans postérité le douziéme avril 1618: 3. *Yolande* de Lannoy, Dame de Molembais & de Solre, qui fut mére de PHILIPPE qui suit.

XII. PHILIPPE de Croy, fut créé én 1592, Comte de Solre, & mourut le quatriéme février 1612, ayant été marié trois fois, 1. à *Anne*, fille de *Philippe*, Seigneur de Beaufort & de Ransart: 2. à *Anne* de Croy, fille & héritiére de *Guillaume*, Marquis de Renty, veuve d'*Emanuel* Lalain, Comte de Montigny: 3. à *Guillemette* de Coucy, Dame de Biez. Du premier lit, il eut 1. JEAN qui suit; 2. *N.* . . qui mourut sans enfans de *Magdelaine* de Lens; 3. *Jacques*, qui se maria en Espagne à la Marquise de Falces, dont il eut un fils, *Diégue* de Croy de Péralto, & de Mendoza, Marquis de Falces en Navarre & de Mondéjar en Castille, Grand d'Espagne, mort en 1678, sans postérité de son épouse de la famille de Mendoza & de Tendille: du second lit de PHILIPPE de Croy, naquirent 4. *Anne*, Dame de Pamelen, mariée à *Claude* d'Ognies, Comte de Coupigny; & 5. *Charles-Philippe-Alexandre*, Marquis de Renty. Il épousa sa cousine *Marie-Claire* de Croy, fille & héritiére de *Charles-Alexandre*, Marquis de Havré, & mourut en 1642, laissant *Philippe-Eugéne*, Marquis de Renty, qui fit profession de Carme Déchaussé en leur couvent près de Valenciennes le 24 juillet 1655, sous le nom de Pére *Philippe de saint Joseph*, & qui mourut à Madrid le 18 décembre 1665; & *Marie-Ferdinandine*, Marquise de Renty, mariée en 1659, à *Philippe-Louïs* Comte d'Egmont, Prince de Gavre, Grand d'Espagne, & Viceroi de Sardaigne, dont elle resta veuve en 1682. Enfin, le Comte de Solre eut de son troisiéme lit un fils, 6. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui commença une nouvelle *branche des Ducs de* HAVRÉ, *rapportée cy-après*.

XIII. JEAN de Croy, Comte de Solre, Baron de Molembais & de Beaufort, Chevalier de la Toison d'Or, mourut en 1640, ayant eu de son épouse *Jeanne* de Lalain, Dame de Condé, fille d'*Emanuel* de Lalain, Seigneur de Condé, & d'*Anne* de Croy, 1. PHILIPPE-EMANUEL qui suit; 2. *Marie-Philippe*, mariée à *Albert* de Longueval, Comte de Buquoy; & 3. *Anne-Marie* de Croy, épouse d'*Antoine* de Créquy, Seigneur d'Urolant, morte en 1700, âgée de près de cent ans.

XIV. PHILIPPE-EMANUEL de Croy, Comte de Solre & de Buren, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie Walonne, & Grand Véneur héréditaire du païs & Comté de Hainaut, mourut le 19 janvier 1670. Il avoit épousé *Isabelle-Claire* de Gand-Vilain, fille de *Philippe-Lamoral*, Comte d'Isenghien, & de *Marguerite-Isabelle*, Baronne de Mérode & du Saint-Empire, Comtesse Douairiére d'Isenghien. Leurs enfans furent 1. PHILIPPE-EMANUEL II, qui suit; 2. BALTHASAR, qui a fait la *branche des Barons de* MOLEMBAIS, *rapportée cy-après*; 3. *Louïs*, mort Chanoine de Tournay; 4. *Albert*, mort en Hongrie; 5. *Marie-Jeanne*, épouse de *N.* . . Prince de Hornes, morte le 31 janvier 1704; 6. *Marie-Philippe*, femme de *Philippe* de Montmorency, Prince de Robecq, morte; & 7. *Dorothée*, mariée à *N.* . . Marquis de Leyde.

XV. PHILIPPE-EMANUEL-FERDINAND de Croy, Comte de Solre & de Buren, Baron de Molembais & de Beaufort, Seigneur de Condé, &c. Grand Véneur héréditaire de Hainaut, & Lieutenant Général des armées du Roi de France, Chevalier de ses Ordres, Lieutenant Général pour sa Majesté au païs de Santerre, Gouverneur & Grand Baillif de Péronne & de Roye, fut pris dans Valenciennes en 1677, étant Colonel d'un régiment Walon pour le Roi d'Espagne, & mourut à Paris le 22 décembre 1718, âgé de 77 ans. Il épousa en 1672, *Anne-Marie-Françoise* de Bournonville, fille d'*Alexandre* Prince de Bournonville, & de *Jeanne-*

Erne-

Ernestine-Françoise d'Aremberg, dont il eut 1. PHILIPPE-ALEXANDRE qui suit; 2. *N*... Chevalier de Solre, Brigadier des armées du Roi & Colonel d'infanterie, tué à la bataille de Malplaquet, près de Mons, le onziéme septembre 1709; 3. *N*... Comte de Beaufort, Colonel d'infanterie après la mort de son frére; & 4. *N*... de Croy, mariée le douziéme janvier 1704, à *Charles* de Montmorency, Prince de Robecq, &c.

XVI. PHILIPPE-ALEXANDRE de Croy, Comte de Solre, &c. né en 1677, Lieutenant Général des armées du Roi.

BARONS de MOLEMBAIS, SORTIS des Comtes de Solre.

XIV. BALTHASAR de Croy, second fils de PHILIPPE-EMANUEL, Comte de Solre, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Vilain, fut Baron de Molembais, & mourut en 1704. Il épousa *Marie-Philippe-Anne* de Créquy, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur d'Urolant, d'Erain, &c. & d'*Anne-Marie* de Croy-Solre, dont il a eu 1. *Ferdinand-Joseph*, Marquis de Croy, Mestre-de-camp de Cavalerie au service de France, mort de la petite vérole en octobre 1711; 2. PHILIPPE qui suit; 3. *Guillaume*, Chanoine de Lille; 3. *N*... Religieux en l'Abbaïe de Saint-Bertin en Flandre; 5. *Jacques-Bertin*, Chevalier de Malte, & Capitaine de Cavalerie au régiment de son frére aîné; 6. *N*... fils; 7. *N*... Religieuse aux Filles de Sainte-Marie d'Amiens; 8. *N*... Chanoinesse à Maubeuge; & 9. *N*... de Croy, Chanoinesse à Mons, puis mariée en 1710, à *N*... de Vignacourt.

XV. PHILIPPE, Marquis de Croy, Capitaine aux Gardes Walonnes du Roi d'Espagne.

DERNIERS DUCS de HAVRE', sortis des Comtes de Solre.

XII. PHILIPPE-FRANÇOIS de Croy, fils du troisiéme lit de PHILIPPE, Comte de Solre, fut Vicomte de Langle, & Seigneur de Turquoing. Il fut aussi Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Duché de Luxembourg & du Comté de Chini, & mourut le 19 juin 1650, ayant épousé 1. *Marie-Magdelaine* de Bailleul: 2. en 1643, *Marie-Claire* de Croy, Duchesse de Havré, veuve de son frere, dont il eut un fils FERDINAND-FRANÇOIS-JOSEPH qui suit; & une fille *Léopoldine-Willelmine-Claude-Isabelle.*

XIII. FERDINAND FRANÇOIS-JOSEPH de Croy, Duc de Havré, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Colonel d'un régiment Walon, né en 1644, mourut le dixiéme août 1694, ayant épousé le 29 octobre de l'an 1668, *Joseph-Barbe* de Hallewin, derniére de sa Maison, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Wailly, & d'*Yolande* de Bassompierre, dont il a eu 1. *Charles-Joseph*, Duc de Havré, &c. né le 15 juin 1683, Lieutenant Général des armées du Roi d'Espagne, Colonel des Gardes Walonnes de sa Majesté Catholique, qui fut tué d'un coup de canon à la bataille près de Saragosse le 20 août 1710; 2. JOSEPH qui suit; 3. *Ferdinand-Joseph-François*, né en 1688; 4. *Marie Thérése-Joseph*, née en 1672, élevée fille d'honneur de la Reine d'Espagne, & mariée en 1692, à *Arias-Gonsalve* d'Avila, Marquis de Casa-Sola; 5. *Marie-Ernestine-Joseph*, née en 1673, mariée en 1693, à *Philippe* Landgrave de Hesse, de la branche de Darmstad; 6. *Marie-Claire-Joseph*, née en 1679; 7. *Marie-Magdelaine-Joseph*, née en 1681, alliée en décembre 1711, à *Pascal* Caëtano d'Aragon, Comte d'Aliffe, fils aîné du Duc de Laurenzano; & 8. *Marie-Elisabeth-Joseph*, née en 1682.

XIV. JOSEPH de Croy, Duc de Havré, & de Croy, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Espagne, Souverain de Fenestrange, Comte de Fontenoy, Vicomte de Langle, Seigneur de Wailly, &c. né en 1686, a épousé en juin 1712, *Marie-Anne-Césarine* Lanti de la Rouére, fille d'*Antoine*, Duc de Bonmars, Prince de Belmont, Marquis de la Roche Sinibalde, &c. Chevalier de l'Ordre du saint Esprit, & de *Louise-Angélique* de la Tremoille, dont il a eu *N*.... né en mars 1713; *N*.... né en février 1714. * Jean Schokier, *Comport. des armes*. François l'Allouette, *Généal. de la Maison Croy*. Jean-Baptiste-Maurice, *des Chevaliers de la Toison d'Or* Sainthe-Marthe. Du Chêne. Le Pére Anselme. La Roque. Chifflet. Imhof, *Notitia Imper.*

CROY, (Jacques de) Evêque & premier Duc de Cambray, fils aîné de *Jean*, Comte de Chimay, fut pourvu de cette dignité en 1502. Les Chanoines qui avoient élu François de Melun, & le Magistrat de la ville, s'étant opposez à la réception de Jacques de Croy, il fulmina plusieurs excommunications contre eux, & mit en interdit son Evêché: ce qui dura jusqu'au dixiéme mars en 1504, que l'accord fut fait. De son tems l'Empereur Maximilien érigea la ville de Cambray en Duché. Ce Prélat mourut en 1516, âgé de 80 ans. * Guillaume Gazey, *Hist. Eccles. du Païs Bas.*

CROY, (Guillaume de) Seigneur de Chiévres, Duc de Soria, Chevalier de la Toison d'Or, fils de *Philippe*, I. du nom, Sire de Croy & d'Arschot, avoit été Gouverneur de la personne de Charles d'Autriche, qui fut depuis Empereur, & nommé Charles-*Quint*. Il se signala sous les Rois de France Charles VIII, & Louïs XII, à la conquête de Naples, & au recouvrement du Duché de Milan, après en avoir obtenu l'agrément de son Maître l'Archiduc Philippe d'Autriche, fils unique & successeur de Marie de Bourgogne. La premiére rupture survint peu de tems après entre la France & l'Espagne; & Jeanne d'Aragon, femme de l'Archiduc, étant devenue héritiére de la derniére de ces Monarchies, Chiévres discontinua de porter les armes pour les François, & se retira dans la province de Hainaut, mais l'Archiduc l'en tira pour lui donner une commission qui marquoit assez que ce Prince le préféroit aux plus grands Seigneurs des Païs-Bas. Il l'y laissa pour Gouverneur, lorsqu'il passa en Espagne. Philippe, Archiduc & Roi de Castille, étant mort, laissa deux fils, dont l'aîné nommé Charles n'avoit que six ans. On lui avoit donné le nom de Duc de Luxembourg, & il prit le titre d'Archiduc; après la mort de son pére. Chiévres fut choisi pour être son Gouverneur & son Tuteur. Après s'être aquis une grande réputation dans toute l'Europe, & avoir rendu des services très-considérables à l'Empereur Charles-*Quint*, il mourut à Wormes au mois de mai 1521, d'un poison que ses ennemis lui avoient donné, à l'âge de 63 ans. Le Duc d'Arschot son neveu lui succéda dans ses charges & dans la faveur de l'Empereur. * Mézeray, *Histoire de France*. Varillas, *Education de Charles-Quint.*

CROY (Guillaume de) Cardinal, Archevêque de Toléde, Evêque de Cambray, fils de *Henri* de Croy, Comte de Porcien, & de *Charlotte* de Châteaubriant, & frére de *Philippe*, Duc d'Arschot, fut élevé à Louvain, où le célébre Jean-Louis Vivès, Espagnol, fut son Précepteur; & dès l'an 1516, n'étant qu'en la 18 année de son âge, il fut nommé Evêque de Cambray, après la mort de Jacques de Croy son oncle. L'année suivante Léon X le fit Cardinal, à la priére de Charles Roi d'Espagne, puis Empereur. Ce Prince éleva encore Guillaume de Croy à la dignité d'Archevêque de Toléde, Primat d'Espagne, & ajoûta à ces dignitez celle de Chancelier de Castille; mais ce jeune Prélat joüit peu de tous ces honneurs. Pendant la Diéte de Wormes en 1521, étant allé à la chasse, il tomba de cheval le sixiéme janvier; & s'étant rompu, de cette chûte, une veine, ou, selon d'autres, une côte, il mourut peu de jours après, en la 23 année de son âge. Son corps fut enterré dans l'église des Célestins, que son pére avoit fondez à Heverlée, près de Louvain. * Sanderus, *in Elog. Card.* Gazey, *Hist. Eccles. des Païs-Bas.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. & Hist. l.* 28. Bembo. Victorel, &c.

CROYANTS, *Credentes*, nom que l'on donnoit en Lombardie à ceux que l'on appelloit *Vaudois* en France & en Allemagne.

CROYDON ou CROYDEN, en Latin *Neomagus*, ville d'Angleterre avec marché dans le Comté de Surrey, & capitale de son Canton tout près de la source de la riviére de Wandle, à neuf milles Anglois de Londres. L'Archevêque de Cantorbéry y a une maison de campagne. Il y a un hopital pour les pauvres & une Ecole libre pour les enfans, fondée par l'Archevêque Whitgift. * *Diction. Anglois.*

CROYE ou CROIE, *Croïa*, qu'on croit être l'Eribée des Anciens, ville capitale d'Albanie, sous la domination du Turc. Volaterran dit qu'elle fut aussi nommée *Troye*. Elle fut long-tems le séjour du brave George Castriot, dit *Scanderbeg*, quatriéme & dernier des enfans de Jean Castriot, Prince d'Albanie. Après la mort de Scanderbeg, Mahomet, II. du nom, prit Croye en 1477. Elle étoit autrefois ville épiscopale, sous l'Archevêché de Durazzo ou *Dyrrachium*. Croye est arrosée de la riviére de Lizane; & est la même que Chalcondyle nomme *Crua*. * Leunclavius, *Pand. Turc. ch.* 126. Le Mire, *Géogr. Eccles.* Volaterran, *Geogr. l.* 8.

CROYLAND. *Voyez* CROWLAND.

CROZUC. *Voyez* CROSIK.

C R U.

CRUAS, bourg de France, situé dans le Vivarais sur le Rhône, à trois lieues au dessus de Viviers. Il y a une Abbaïe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CRUCE (André A) Théologien de l'Ordre des Carmes, fut élevé à différentes charges & dignitez de son Ordre. Il se distingua par son éloquence, & mourut en 1675. On a de lui, *In primam partem D. Thomæ Disputationes Theologicæ, quatre tomes in folio.* Son *Epistola Mariana ad Messanenses* n'a pas vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CRUCEIUS, ou DE LA CROIX (Emeri) a donné une édition de *Stace*; mais elle n'est pas fort estimée. Ses Notes ne sont pas assez savantes, comme Gronovius l'a bien remarqué dans sa Dissertation sur ce Poëte. * *Bibliograph. Cur. Hist. Philolog. p.* 59. Gronovius. Salmasius. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2. p. 236. n. 497.* édit. d'Amsterdam, 1725.

CRUCEIUS ou CRUCIUS (Annibal) *Voyez* CROCE (Annibal della)

CRUCIFE'RES. *Cherchez* PORTE-CROIX.

CRUCIGER, (Gaspard) né à Leipsic le onziéme janvier 1504. Il enseigna d'abord dans l'Ecole de Magdebourg; ensuite il fut Docteur & Professeur en Théologie à Wittenberg, & en même tems Pasteur de l'Eglise du Château. Il étoit plus versé dans les Langues orientales que personne de son tems, & rendit de grands services à Luther dans la Traduction du Pentateuque, du Livre de Job, des Pseaumes & des Prophétes. Outre cela il s'étoit appliqué à la Médecine & aux Mathématiques; il a expliqué Euclide & fait de sa propre main des instrumens pour observer le cours des Astres. Il étoit présent à la Diéte où l'on offrit à l'Empereur la Confession d'Ausbourg, & en 1540, il fut aussi au Colloque de Worms, où il servit de Sécretaire aux Protestans à cause de son habileté à écrire avec vitesse. On voit encore à la maison de ville de Worms ces manuscrits de Cruciger. Luther l'envoya en Suisse auprès de Calvin, pour savoir son véritable sentiment sur la Ste Céne. Calvin lui en remit le précis par écrit, & Luther ayant ensuite lu cet Ecrit s'écria, *Plût à Dieu que ceci eût été écrit plutôt, les choses ne seroient pas allées si loin, mais maintenant il n'y a plus rien à faire.* Gaspard Cruciger mourut le 19 mars 1548, âgé de 44 ans, laissant un fils & une fille; celle-ci épousa *Jean*, fils de Martin Luther, qui fut d'abord Conseiller de l'Electeur de Saxe & ensuite du Roi de Prusse. *Gaspard* son fils fut aussi Docteur & Professeur en Théologie à Wittenberg. Après biens des revers il fut appellé à Cassel par le Landgrave, & fait Président du Consistoire. Il introduisit la Religion réformée dans la Basse Hesse & fit même changer de sentiment aux Ministres & aux peuples qui auparavant avoient professé la do-

ctrine

ctrine de Luther, ce qui fit qu'un Théologien Luthérien l'appella, *Optimi parentis pessimus filius.* Il mourut le 16 avril 1597, âgé de 72 ans, laissant un fils nommé George qui sera le sujet de l'article suivant. Les Ouvrages que Gaspard Cruciger laissa sont ceux-ci: *Commentar. in Evang. Johannis, in Epist. I. ad Tim. in Psalmos; Enarrat. in duos articulos Symboli Niceni.* * Philippe Melanchthon, *in Oratione funebri.* Henri Pantaleon, *Heldenbuch.* Erasme Reinhold, *in Declamat.* Paulus Eberus Kitzingensis, *in Calendar. Hist.* Seckendorf, *Hist. Luther. l.* 3.

CRUCIGER, (George) naquit à Mersebourg le 24 septembre 1575. Le Landgrave Guillaume le donna pour Précepteur au Prince Maurice son fils, qui profita si bien dans la Religion & dans les Langues sous la conduite de cet habile Maître, qu'il devint très-savant & entendit à fonds onze Langues. Ce Prince ayant succédé à son pére, il nomma son Précepteur d'abord Professeur en Logique & en Hébreu, & quelque tems après Professeur en Theologie & *Ephore des Pensionnaires* à Marpourg. Dans la suite Cruciger fut envoyé comme premier Député avec trois autres Théologiens Hessois au Synode de Dordrecht, après lequel il reprit ses fonctions ordinaires à Marpourg. Certaines raisons d'Etat ayant ensuite déterminé le Landgrave Maurice à céder le gouvernement au Prince Guillaume son fils, les troupes impériales & de Hesse-Darmstadt entrerent dans les païs de Hesse-Cassel, & prirent entre autres la ville de Marpourg, où l'Université fut aussi obligée de se soumettre; ce malheur arriva lorsque Cruciger étoit chargé du Rectorat. Le Landgrave de Hesse-Cassel lui écrivit de sa main deux différentes lettres, & l'exhorta à ne point remettre au Landgrave de Hesse-Darmstadt les livres, le Sceptre & les armes de l'Université. Cruciger obéit à ces ordres, & s'excusa toûjours là-dessus; mais nonobstant ses excuses on lui enjoignit de se retirer de la ville & du païs dans l'espace de trois jours, parce qu'il s'obstinoit à obéïr aux ordres de son Maître. Le Landgrave de Darmstadt lui fit cependant la grace de le faire conduire à ses frais jusques à Ziegenhayn, d'où il fut ensuite conduit jusques à Cassel. Comme la Hesse étoit alors visitée des trois grands fleaux de la peste, de la guerre & de la famine, Cruciger se retira à Hanau, où il demeura jusques à ce que l'Académie de Marpourg fût transférée à Cassel, où il reprit ses emplois de Professeur & d'Ephore. Il mourut le huitiéme juillet 1637. Il a écrit *Harmonia quatuor Linguarum Cardinalium,* & avoit aussi préparé un autre Ouvrage fort considérable, pour lequel il avoit fait fondre à ses dépens les caractéres Syriaques & Arabes, &c. mais après sa mort ce Manuscrit fut enlevé de l'Imprimerie, & d'autres en ont ensuite orné leurs Ouvrages, à peu près comme le corbeau de la Fable se para des plumes du paon. * *Dict. Allem de Bâle. Scripta & Documenta familia.*

CRUCIUS ou LA CROIX, vulgairement *Van den Cruyce*, & connu sous le nom de *Levinus Crucius*, d'Oudenarde, & Curé de Boscep, vivoit vers l'an 1548, & composa divers Traitez de piété. On a de lui, *Viridarium Florum*; *Scholia in Distich a Catonis*; *Threnodia in temeraria quorumdam judicia*; *Paranesis ad Potentatus Christianos, ut percusso inter se fœdore arma in Turcam & Lutherum convertant*, en vers Elégiaques; *Tractatus de Sanctorum cultu & invocatione*; *De Laudibus, Rosario & Sodalitatibus B. M. Virginis*; *Gazophylacium Praconiorum Nominis JESU, Crucisque dominica*; *Eruditorum Exorcista.* Il mourut à Gand, mais on ne sçu pas en quelle année. Il est différent de JACQUES CRUCIUS, Ministre Reformé en Hollande, qui a publié en 1635, des Epîtres, &c. * Valére André, *Bibliotheca Belgica*, *p.* 607.

CRUCIUS ou CRUCEIUS, *Della Croce.* *Voyez* CROCE (Annibal della)

CRUCIUS (Jules César) ou de la Croix, surnommé *de Lira*, fils d'un Maréchal de Bologne, eut tant de génie pour la Poësie, quoiqu'il n'eût point étudié, qu'on a compté jusqu'à 468 de ses piéces en vers. * Le Mire, *de Script. fac. XVI.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. ch.* 135.

CRUCIUS ou LA CRUZ (Louïs) Jésuite né à Lisbonne en 1532, savoit les Langues, la Théologie, & les Belles Lettres. Il traduisit les Pseaumes de David, souvent imprimez à Ingolstad, à Naples, à Milan, à Lyon, & composa des Tragédies sacrées, &c. On a encore de lui diverses Tragédies, ou Comédies, ou piéces dramatiques, imprimées à Lyon en 1605, *in octavo.* Il a choisi des sujets pieux, conformément à ses inclinations & à la sainteté de sa profession. Mais quoique Possevin loue fort ses Ouvrages, la Cruz n'a point sçu les régles du théatre, ni les maximes des Maîtres de l'Art. Louïs de la Cruz mourut à Coimbre le 18 juillet de l'an 1604. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Soc Jesu.* Possevin, *in Appar Sacro.* Nicolas Antonio. Le Mire, &c. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 4 *partie* 1. *p.* 427. *n.* 1365. édit. d'Amsterdam 1725.

CRUCQUIUS (Jacques) de Messéne en Flandre, qui vivoit vers l'an 1621, a fait sur Horace des Corrections & des Notes qui sont assez estimées : on y trouve néanmoins des choses assez inutiles, & il auroit pu en ajoûter d'autres plus importantes & plus nécessaires à son sujet. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome* 2. *partie* 2. *p.* 216. *n.* 476. édit. d'Amsterdam 1725.

* CRUGNA, petite ville d'Espagne dans la Castille Vieille fortifiée d'un bon château, avec titre de Comté. Elle est à environ deux lieues d'Aranda de Duéro ou Douro. * Colménar, *Délices de l'Espagne, p.* 192. M. Maty appelle ce lieu CRUNNA-DEL-CONDE, lui donne le nom de village, & dit que le château en est à demi ruïné Il ajoûte que quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Clunia*, capitale des Arévaques, & que quelques autres le mettent à Castro, village de la même contrée.

* CRUKSTOUN ou KRUKSTOUN, beau château de l'Ecosse meridionale, dans la province de Cuningham, au sud de Reinfrew, dont il est éloigné d'environ deux lieues. Il appartient aux Ducs de Lénox. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1118.

CRUMAW, CRUMEAU ou CRUMLAW. *Voyez* KRUMLAW, ville de Moravie.

CRUMMUS ou CRUMNUS, Roi des Bulgares encore Payens, fut continuellement en guerre avec Nicephore I, Empereur de Constantinople, & prit Sardique sur lui. La perte qu'il fit d'une bataille en l'an 811, le força de demander la paix; & desespéré du refus qu'on lui fit, il donna pendant la nuit sur le camp des Grecs, qu'il força; jusques là même qu'il attaqua la tente de Nicéphore, & le tua avant qu'il eût le loisir de se reconnoitre. Il défit ensuite toute son armée, & fit passer au fil de l'épée, ou emprisonner tous les Grands de l'Empire, qui avoient suivi l'Empereur. Il remporta cette grande victoire, où Staurace, fils de l'Empereur & Empereur lui-même, fut blessé très-dangereusement, & pour en laisser une marque à la postérité, après avoir exposé quelque tems sur un gibet la tête du malheureux Nicéphore, il fit faire une tasse de son crane, enchassée dans de l'argent, afin que ses successeurs s'en servissent, aussi bien que lui, dans leurs festins, pour boire à la santé de leurs Sujets, qui se seroient signalez à la guerre. Il voulut contraindre les prisonniers à racheter leur vie & leur liberté par l'apostasie, mais ces généreux Capitaines aimérent mieux souffrir les plus cruels supplices, & moururent Martyrs. Michel Rhangabe, gendre & successeur de Nicéphore, voulut inutilement en avoir sa revanche. Dès la même année il perdit Mésembrie, & les séditions ne lui permirent pas de faire de grands efforts avant l'année 813. Crummus qui remporta encore cette année-là une victoire complette à Andrinople, n'en jouït pas long-tems: il mourut peu après, & son Royaume passa à Doucome.

CRUMP (Henri) Religieux de Cîteaux. *Cherchez* HENRI CRUMP.

CRUNNA. *Voyez* CRUGNA.

CRUQUIUS. *Voyez* CRUCQUIUS.

CRUSCA (La) célébre Académie à Florence en Italie, s'est distinguée sous ce nom, qui signifie *du son*, & tout ce qui reste de la farine lorsqu'elle est blutée, pour marquer le soin qu'elle prend à épurer la Langue Toscane. Le lieu où les Académiciens ont accoutumé de s'assembler, est orné de devises qui font allusion au mot de *Crusca*; & chaque Académicien y prend un nom qui répond à ce sujet. Les siéges sont faits en hottes à porter le pain, & leur dossier en pêles à remuer le blé; les grandes chaises en façon de cuves d'osier ou de pailles, où l'on garde le blé; les coussins des chaises des Princes de l'Académie sont de satin gris en forme de sacs; & l'on met les flambeaux dans des étuis qui ressemblent à des sacs de farine. Le Dictionnaire de la Crusca *Vocabolario de gli Academici della Crusca*, a donné beaucoup de réputation à cette Académie. * Monconys, *premier Voyage d'Italie.*

CRUSCEVATZ ou CRUSCHIMET, bonne petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie, près de la riviére de Nissava, sur le chemin de Nissa à Sophie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRUSCIANUS ou TRUSIANUS, célébre Médecin de Florence, a vécu dans le XIII siécle. Il étoit Disciple de Matthieu, que Trithéme & Volaterran nomment *Thaddée*, & qui enseignoit à Bologne avec grande réputation. Cruscianus se dégoûta si fort du monde, qu'il entra dans l'Ordre des Chartreux, où il mourut saintement. Il avoit composé quelques Traitez de Médecine. * Trithéme, *des Ecriv. Eccles.* Sponde, *A. C.* 1287. *n.* 4. Pétreius, *Biblioth Carth. p.* 49. & 294.

CRUSENIUS (Nicolas) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit de Mastricht, & a été célébre par sa piété & par son érudition. Il fut Docteur en Théologie, Prieur des monastéres de Bruxelles & d'Anvers, & ensuite Visiteur général de son Ordre, dans l'Autriche & la Bohéme. L'Empereur Ferdinand II le fit son Historiographe, & le retint à Vienne en Autriche, où le Pére Nicolas Crusénius mourut en 1629. Il a écrit *Monasticon Augustinianum.* * Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 683.

CRUSER (Herman) natif de Campen dans le Païs-Bas, a vécu dans le XVI siécle. Il apprit les Langues, la Philosophie, & la Médecine; & s'étant ensuite attaché à la Jurisprudence, il fut Docteur ès Droits, & Conseiller de Charles Duc de Gueldre, puis de Guillaume Duc de Cléves. Sa doctrine lui aquit beaucoup de réputation. En 1573, il accompagna Marie-Eléonor de Cléves, mariée à Albert-Frédéric de Brandebourg Duc de Prusse; & en revenant il mourut à Conisberg en 1574. Il avoit composé divers Ouvrages, *Comment. in Hippocratis librum primum & tertium de Morbis vulgaribus, & in librum de Diata.* Cruser a traduit seize livres de Galien, qui sont quatre Traitez différens sur le pouls. Ces Traitez sont, *De Differentia Pulsuum, libri quatuor; De dignotione Pulsuum, libri quatuor; De Causis Pulsuum, libri quatuor; De Prasagitione ex Pulsibus, libri quatuor.* Il a aussi traduit les Vies & les Morales de Plutarque. Les sentimens ont été partagez sur la Version, les uns la mettant au dessus de celle de Guillaume Xylander; mais d'autres ont remarqué qu'il avoit fait beaucoup de fausses démarches pour n'avoir pas bien suivi ses Auteurs, & n'avoir pas assez bien entendu le Grec. Outre cela il a encore changé l'ordre des Vies de Plutarque, & souvent les pensées & les expressions de cet Auteur. Cependant dans l'Epigramme suivante on l'éléve au dessus des Traducteurs de son tems.

Attica mutarit melius qui verba Latinis
Haud scio num tulerint sacula nostra virum.

* Pantaléon, *Prosopogr. l.* 3. Le Mire, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 379 & 380. P. D. Huet, *De Claris Interpretibus, l.* 2. *p.* 174. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Traducteurs Latins, tome* 2. *partie* 2. *p.* 365. *n.* 860. édit. d'Amsterdam, 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 31 & 32. édit. de Hollande 1715.

CRUSIUS (Martin) que les Allemands appellent **KRAUS**, naquit à Botteinstein dans les montagnes de l'Evêché de Bamberg, ou selon d'autres à Grébern, lieu éloigné de trois milles de Botteinstein. Il vint au monde le 19 septembre 1526, & eut pour pére *Martin* Crusius, & pour mére *Marie Magdelaine* Trummer. Son pére fut son premier Maître & lui apprit les Elémens de la Langue Latine. Quand il y eut fait quelques progrès, il l'envoya à Ulm, où il étudia les Langues Latine & Gréque sous Grégoire Léonard. Par son application au travail il s'attira l'attention des Sénateurs de cette ville, qui lui accordérent une pension, pour le mettre en état de continuer plus commodément ses études. En 1545, il alla à Strasbourg, où après avoir donné encore quelque tems aux Belles Lettres, il s'appliqua à la Théologie & à la Langue Hébraïque. Il demeura d'abord dans un Collége, où plusieurs villes d'Allemagne entretenoient des Etudians, & il y fut entretenu aux dépens de celle d'Ulm; mais en 1547, il entra en qualité de Précepteur chez une personne de condition. Il fit en 1551 un tour dans sa patrie, d'où il retourna bientôt à Strasbourg. Ses études & l'instruction particuliére de quelques jeunes gens l'occupérent quelque tems, jusqu'à ce que George Hitzler, Régent de Quatriéme, étant allé dans sa patrie en 1553, il fut chargé d'enseigner à sa place. L'année suivante on lui offrit la direction de l'Ecole de Memmingen, & il crut devoir l'accepter, afin de pouvoir prendre auprès de lui sa mére qui étoit veuve depuis quelque tems, refusant ainsi les offres les plus avantageuses que ses premiers Disciples lui faisoient pour le retenir, & pour l'engager à faire avec eux le voyage d'Italie. Il se rendit donc à Memmingen, où il lui fut assigné 150 florins de gages, & y ayant fait venir sa mére, il commença à prendre des Pensionnaires. Il introduisit dans son Ecole les pratiques qu'il avoit vu observer dans celle de Strasbourg, & la rendit par ce moyen très-célébre. Il savoit déja les Langues Latine, Gréque, Hébraïque & Italienne: il y joignit alors la Françoise qu'il apprit d'Albert Linsius. Il se maria en 1558, & épousa *Sibylle* Ronner qui mourut en 1561, après lui avoir donné deux filles & un garçon. Il ne demeura veuf que deux ans, & épousa en 1563 en secondes noces *Catherine* Vogler de Tubingue. Celle-ci étant morte aussi, il prit pour troisiéme femme *Catherine* Vetscher d'Eslingue, dont il eut dix enfans qui moururent tous avant elle, & qui mourut elle-même l'an 1599. Matthias Garbicius, Professeur en Morale & en Langue Gréque à Tubingue, étant mort le premier mai 1559, Crusius fut choisi pour lui succéder: ce qui l'obligea de quiter Memmingen, pour aller s'établir à Tubingue, ou il prit possession de sa Chaire le premier août de cette année. Il demeura dans cette ville jusques à l'an 1566, que la peste y étant survenue, tous les Professeurs se retirérent à Eslingen, & il y alla reprendre ses fonctions de Professeur en Rhétorique: emploi qui avoit été ajoûté à celui de Professeur en Langue Gréque; mais on lui en conserva les appointemens, & on lui donna pour successeur George Burckhard. Ses forces commencérent à diminuer en 1592. Il ne laissa pas de vivre encore quinze ans; mais enfin se trouvant à l'âge de 81 ans, & voyant qu'il ne pouvoit aller loin, il fit assembler l'Université avec le Recteur à la tête, le traita magnifiquement, & lui fit présent d'un gobelet estimé cent florins. Il ne survécut pas longtems à cette cérémonie, car il mourut le 25 février 1607, dans sa 81 année. On a de lui, *Commentarius Sturmianus in Olynthiacam primam Demosthenis, & Scholia in secundam; Scholia Sturmiana in tres primas Eclogas Virgilii; Institutionis puerilis in Lingua Latina partes sex; Grammatica Graca cum Latina congruens, partes dua; Poëmatum Gracorum libri duo, addita e regione Versione Latina; Orationum liber unus; Majoris Syntaxeos Graca Epitome; Civitas cœlestis, seu Catechetica Graco-Latina; Salomoni Schweigkero Congratulatio de Peregrinatione ejus; Jacobi Heerbrandi Compendium Theologia, e Latino Grace versum per M. Crusium; Quastionum in Philippi Melanchthonis Elementorum Rhetorices libros duos Epitome; Heliodori Æthiopica Historia Epitome cum Observationibus; Turco-Gracia libri octo; Germano-Gracia libri sex; Defensio necessaria adversus Nicodemi Frischlini quinque Rei Grammatica & virulentarum calumniarum Dialogos; Justa, vera & postrema Responsio ad ingrati desperatique Nicodemi Frischlini mendacem ac scelestissimum Celestismum anno 1588 editum; Responsum adversus Poppismi Grammatici Dialogum tertium per Nicodemum Frischlinum editum; Libri duo ad Nicodemum Frischlinum, alter Animadversionum in Grammaticam ejus Latinam, alter ad ejusdem Strigilim Grammaticam Antistrigilis; Oratio de Imperatore Frederico Barbarossa; Cerva matutina, hoc est, Psalmi 22, Meus Deus, &c. Paraphrasis; Oratio de vetustissimo Wirtembergensis Ducatus oppido Calva, ejusque generosis Rectoribus; Annales Suevici, sive Chronica Rerum gestarum antiquissima & inclyta Suevia Gentis Dodecades tres, ab initio rerum ad annum 1594; Graco-Latina Conciones dua de die festo S. Johannis Baptista; Orationes tres, 1. de Heva matre, 2. de Sara, 3. de Agara Ancilla; Orationes dua de Rebecca, Lea & Rachel; Oratio de speciosa & pia Esthara Judaa; Oratio de Vita & Morte M. Leonardi Engelhardi; Oratio de Principe Eberardo Barbato; Corona anni, seu Explicatio Evangeliorum & Epistolarum, qua in diebus dominicis ac festis legenda sunt, Grace & Latine; Pyraster & Pyrus.* Il avoit fait des Commentaires sur tous les Ouvrages d'Homére, mais il n'en a paru que ceux du premier livre de l'Iliade que Gothard Vœgelinus a publiez. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 14. p. 382. & suiv.*

CRUSOCCO. *Voyez* ACAMANTE.

CRUSSIE: ce sont deux petites isles désertes, situées dans l'Archipel, un peu au couchant de l'isle de Nicaria. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CRUSSOL**, Seigneurie de France, dans le Vivarais, sur la rive droite du Rhône, donne le nom aux Seigneurs de Crussol. Elle est à peu près vis à vis de Valence en Dauphiné dont elle est séparée par le Rhône. Elle est au nord de Viviers, tirant vers l'est, & elle en est éloignée d'environ dix lieues.

CRUSSOL, Maison. La Maison de CRUSSOL prend son nom de la Terre de CRUSSOL, qui a titre de Comté.

I. GÉRAUD-BASTET, I. du nom, Sire de Crussol, vivoit en 1304, & laissa de *Marguerite* Pagan son épouse, JEAN qui suit.

II. JEAN-BASTET, Sire de Crussol, prit alliance avec *Béatrix* de Poitiers, d'où vint GÉRAUD, II. du nom, qui suit.

III. GÉRAUD BASTET, II. du nom; Sire de Crussol & de Beaudisner, épousa 1. *Béatrix*: & 2. *Emilie* de Châteauneuf, dont il eut GÉRAUD, III. du nom, qui suit.

IV. GÉRAUD-BASTET, III. du nom, épousa *Alix* de Lastic, fille d'*Etienne*, Seigneur de Lastic, qui le rendit pére 1. de Louïs de Crussol, qui suit; & 2. de *Girand* de Crussol, Archevêque de Tours, Patriarche d'Antioche, Evêque de Valence & de Die, mort le 28 août de l'an 1472.

V. LOUÏS de Crussol, Seigneur de Crussol, de Beaudisner; de Lévis, de Florensac, s'éleva par son mérite; dans la Cour du Roi Louïs XI, qui le fit son Chambellan & Grand Pannetier de France en 1461. Il lui confia dans la suite le Gouvernement de Dauphiné en 1473, le fit Sénéchal de Poitou & Général de l'Artillerie de France, & l'employa encore dans des affaires importantes. Il mourut à Vilemagne en Languedoc, le 15 août de l'an 1473, ou 1483 selon d'autres. Il avoit pris alliance avec *Jeanne*, Dame de Lévis & de Florensac, fille unique de *Philippe* & d'*Isabeau* de Poitiers, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *François*, Seigneur de Laleu, &c. mort sans postérité de *Péronne* de Salagnac; & 3. *Louïse*, mariée en 1478, à *François* de la Rochefoucault, premier de ce nom.

VI. JACQUES, Sire de Crussol, Grand Pannetier de France en 1575, épousa *Simonne*, Vicomtesse d'Usez, fille unique & héritiére de *Jean* & de *Jeanne* de Brancas, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *André*, Seigneur de Beaudisner, mort sans lignée de *Péronnelle* de Lévis-Vantadour; & cinq filles.

VII. CHARLES de Crussol, Vicomte d'Usez, Sire de Crussol, &c. Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, étoit Grand Pannetier de France en 1533, & mourut vers l'an 1546. Il épousa *Jeanne* de Genouillac, Dame d'Acier, fille de *Jacques*, Grand Maître de l'Artillerie, & Grand Ecuyer de France; & leurs enfans furent 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Beaudisner, tué par des Soldats aux Gardes, dans le massacre de la saint Barthélemi l'an 1572; 3. JACQUES, Seigneur d'Acier, qui continua la postérité; 4. *Louis*, mort sans lignée; 5. *Charles*, Abbé de Feuillans; 6. *Galliot*, marié à *Françoise* de Warti, dont il eut *Marguerite*, morte sans alliance en 1592; 7. *Marie*, femme de *François* de Cardillac; & 8. *Marguerite*, qui ne fut point mariée.

VIII. ANTOINE de Crussol, premier Duc d'Usez, eut beaucoup de part aux affaires de son tems, durant les guerres contre les Calvinistes. Il commanda en Languedoc, en Provence & en Dauphiné, où il fut appellé pour être Gouverneur en 1562. Le Roi Charles IX érigea en sa faveur Usez en Duché & Pairie, vers l'an 1572. Il mourut en 1573, sans postérité de *Louïse* de Clermont-Tallard.

VIII. JACQUES de Crussol son frére, auquel il sauva la vie durant le massacre de la saint Barthélemi, s'étoit fait connoître sous le nom du Seigneur d'Acier pendant les guerres civiles. Depuis ayant succédé à son aîné, il fut Conseiller d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'armes des ordonnances, & Chevalier du Saint Esprit, à la premiére création l'an 1578, & mourut en septembre 1586. Il épousa *Françoise* de Clermont, fille d'*Antoine*, Vicomte de Tallard, dont il eut 1. EMANUEL, qui suit; 2. *Louise*, femme d'*Anne* de la Jugie, Baron de Rieux; 3. *Marie*, femme de *Christophle* de Chabannes, Marquis de Curton; 4. *Diane*, mariée à *Jean-Vincent* d'Ancezune, Baron du Tor; & *Elizabeth*, qui épousa *François* de Lostange, Seigneur de S. Alvaire en Périgord.

IX. EMANUEL de Crussol, I. de ce nom, Duc d'Usez, Pair de France, &c. fut nommé Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, fut honoré du Collier des Ordres du Roi en 1619, & mourut le 19 juillet 1657. Il épousa 1. *Claude* Ebrard, Dame de Saint-Sulpice, fille de *Jacques*, dit *Bertrand*, Lieutenant-de-Roi en Quercy, & de *Françoise-Louise* Balaguier, Dame de Monsalez: 2. *Marguerite* de Chaseron, fille de *Pierre*, Marquis de Flageac. Du premier lit, il eut 1. FRANÇOIS, Duc d'Usez, qui suit; 2. JACQUES-CHRITOPHLE, qui a fait la *branche des Marquis de* SAINT-SULPICE, *rapportée cy-après*; 3. *Louïs*, Abbé de Figeac, nommé depuis Marquis de Crussol, mort en octobre 1704, laissant postérité de *Charlotte* de Vernon de la Riviére-Bonneuil, morte le 28 janvier 1699, âgée de 89 ans; 4. *Alexandre-Galliot*, Marquis de Monsalez, mort en 1680, qui de *Rose* de Pérusse-d'Escars-de-Merville son épouse, a laissé deux fils, & une fille mariée en 1707, à N.... d'Escars, Marquis de Merville son cousin; 5. *Anne-Gaston*, Seigneur de Florensac, tué au siége de Turin 1640; 6. *Louïse* de Crussol, mariée en premiéres noces avec *Antoine-Hercule* de Budos, Marquis de Portes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, &c. & en secondes noces, avec *Charles*, Marquis de Saint-Simon, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Senlis, mort en avril 1695: du second lit, vint 7. *Armand*, dit le Comte d'Usez, qui a laissé un fils & deux filles d'*Isabeau* de Vairat-de-Paulian, Dame de Cuisieux.

X. FRANÇOIS de Crussol, Duc d'Usez, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mort le 14 juillet 1680, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Louïse-Henriette* de la Châtre, de laquelle il fut séparé. Il se maria ensuite avec *Marguerite* d'Apcher, fille unique de *Jean* II, Baron d'Apcher, morte le 17 avril 1708, âgée de 91 ans, dont il a eu 1. EMANUEL II, qui suit; 2. LOUÏS, qui a fait la *branche des Marquis de* FLORENSAC, *rapportée cy-après*; 3. *Galliot*, dit l'Abbé d'Usez, mort en...; 4. *Marguerite-Anne*, mariée à N.., Marquis de Murviel; 5. *Marguerite*, Carmélite à Paris; 6. *Anne-Louïse*, Religieuse à la Ville-l'Evêque; 7. *Rose*, épouse de N.... de Loudun; 8. *Susanne*, ancienne Abbesse d'Hiéres.

XI. EMANUEL de Crussol, II. du nom, Comte de Crussol, Duc d'Usez, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois, qui s'est signalé dans les

les armes, mourut à Paris le premier juillet 1692, âgé de 50 ans. Il avoit épousé le 16 mars 1664, *Julie-Marie* de Sainte-Maure, fille unique héritiére de *Charles*, Duc de Montausier, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Julie-Lucie* d'Angennes, Marquise de Rambouillet & de Pisani, morte le 14 avril 1695, âgée de 48 ans, dont il eut, 1. Louïs de Crussol, Duc d'Usez, tué à la tête de son régiment, à la bataille de Nerwinde, le 29 juillet 1693; 2. JEAN-CHARLES, qui suit; 3. *Julie-Françoise* de Crussol, mariée le onziéme août 1686, à *Louis Antoine* de Gondrin de Pardaillan, Duc d'Antin, Lieutenant Général, l'un des Seigneurs qui étoient assidus auprès de Monseigneur le Dauphin, Lieutenant Général de la Haute & Basse Alsace, & Surintendant des Bâtimens; 4. *Louïs*, Abbé, mort le neuviéme juin 1694; 5. *François*, Comte d'Usez, Lieutenant Général des armées du Roi, & Mestre-de-camp de cavalerie, héritier du Duché de Montausier, qui épousa le 27 décembre 1705, *Charlotte-Magdelaine* Pâquier-de-Franlieu-des-Bergeries, veuve de *Nicolas* Hamelin, Fermier général, morte le 31 mars 1713, dont il a *N*.... de Crussol, né le 28 octobre 1706; 6. *Félix-Louis*, Chanoine de Strasbourg, Abbé de Lézat, mort en 1712; 7. *Catherine-Louise-Marie*, mariée le 12 novembre 1691, à *Louïs-François* le Tellier, Marquis de Barbezieux, &c. Sécretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, morte le quatriéme mai 1694, en sa vintiéme année.

XII. JEAN-CHARLES de Crussol, Duc d'Usez, Pair de France, Prince de Soyon, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois, épousa 1. le 18 janvier 1696, *Anne-Hippolyte* de Grimaldi, fille de *Louis*, Prince de Monaco, morte en couche le 23 juillet 1700, laissant 1. une fille née à la fin de 1696, morte au commencement de 1706: 2. le 13 mars 1706, *Anne-Marie-Marguerite* de Bullion, fille de *Charles-Denys*, Seigneur de Bonnelles, Marquis de Gallardon, Prevôt de Paris, Gouverneur du Maine, du Perche & du Comté de Laval, & de *Marie-Anne* Nouillé, dont il a eu 2. CHARLES-EMANUEL, qui suit; 3. *N*.... Marquis d'Acier, né le 13 mars 1711; & 4. *N*.... de Crussol, Damoiselle d'Usez.

XIII. CHARLES-EMANUEL, Comte de Crussol, né en janvier 1707, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois en survivance du Duc son pére en septembre 1720.

BRANCHE DES MARQUIS de FLORENSAC.

XI. Louïs de Crussol, second fils de FRANÇOIS, Duc d'Usez & de *Marguerite* d'Apcher, fut Marquis de Florensac, &c. Maréchal de camp, l'un des Seigneurs nommez par le Roi Louïs XIV, pour être assidus auprès de Mgrs les Dauphins, & mourut le 15 mai 1716, âge de 71 ans. Il épousa le dixiéme janvier 1688, *Marie-Thérese Louise* de Senneterre, fille de *Henri*, Marquis de Châteauneuf, Vicomte de Lestrange, Lieutenant-de-Roi dans le Haut Poitou, & d'*Anne* de Longueval, morte le deuxiéme juillet 1705, âgée de 35 ans, dont il eut 1. FRANÇOIS-EMANUEL, qui suit; & 2. *Anne-Charlotte* de Crussol, mariée en août 1718, à *Armand-Louïs* de Wignerot, Comte d'Agénois.

XII. FRANÇOIS-EMANUEL de Crussol, Marquis de Florensac, Comte de Lestrange, Baron de Privas, Colonel du régiment de Béarn, mourut en septembre 1719. Il épousa le 17 décembre 1714, *Marguerite* Colbert, fille de *Pierre*, Marquis de Villacerf, &c. premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, & de *Marie-Magdelaine* de Senneterre-Brinon, dont sont venus des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS de S. SULPICE.

X. JACQUES-CHRISTOPHLE de Crussol, second fils d'Emanuel, Duc d'Usez, & de *Claude* Ebrard, Dame de S. Sulpice sa premiére femme, fut Marquis de S. Sulpice, & mourut en 1680. Il épousa en 1637, *Louise* d'Amboise, fille de *François*, Comte d'Aubijoux, & d'*Isabelle* de Lévis, de laquelle il eut N.... qui suit.

XI. N... de Crussol, Marquis de S. Sulpice &c. épousa *N*... fille de *N*.... de Ciron, Président au Parlement de Toulouse, dont il eut 1. *N*.... Marquis de S. Sulpice, Colonel du régiment d'Orléans, qui fut tué au siége de Keisersweert le neuviéme juin 1702; 2. PHILIPPE-EMANUEL, qui suit; & 3. *N*.... de Crussol, fille.

XII. PHILIPPE-EMANUEL de Crussol, Marquis de Saint-Sulpice, Comte d'Aubijoux, &c. Sénéchal de Toulouse, Colonel d'infanterie, a épousé le cinquiéme mai 1715, *Louise-Antoinette* d'Estaing, fille de *N*.... Comte d'Estaing, Lieutenant Général des armées du Roi, & de *Marie* de Nettancourt-de-Haussonville-de-Vaubecourt. * Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

* CRUSTUMINUM, ancienne ville d'Italie, qui étoit à deux milles de Fidénes, au lieu qu'on appelle aujourd'hui *Marcigliano nuovo*. Il n'y a plus qu'une Ferme qui appartient aux Barberins. Les peuples qui habitoient Crustuminum, étoient nommez *Crustumini*, & firent longtems la guerre aux Romains, pendant qu'ils étoient soumis à leurs premiers Rois. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CRUX, le Cap de Crux, *Promontorium Crucis*. Il y a deux Caps de ce nom dans l'Amérique septentrionale, l'un sur la côte de la Floride, à l'emboûchure de la riviére du S. Esprit, du côté du Couchant; & l'autre sur la côte méridionale de l'Isle de Cuba, vis à vis de la Jamaïque. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRUX DE CARAVACCA. *Cherchez* CARAVACCA.

* CRUYNINGEN ou KRUYNINGEN, beau village & Seigneurie de Zélande, dans la partie orientale de l'isle de Zuidbeveland, au sud-est de la ville de Goes appellée ordinairement Ter-Goes. Il en est éloigné de deux à trois lieues.

CRUYS-SCHANS, c'est à dire, *le Fort de la Croix*. Ce Fort a été construit par les Espagnols dans le Brabant, entre des marais, près de l'Escaut, entre la ville d'Anvers & la forteresse de Lillo, à une lieue de celle-ci & à deux de celle-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRUZ (Le Cap de) *Voyez* CREUZ.

CRUZ. *Cherchez* CRUCIUS.

CRUZADA (La Bulle de la) C'est le nom qu'on donne en Espagne & en Portugal à une certaine permission du Pape, qui vaut tous les ans des sommes considérables à ces deux Rois. Voici la raison du nom qu'elle porte. Les Papes avoient accoutumé d'accorder certaines indulgences tant à ceux qui s'étant croisez alloient combattre en personne contre les Sarrasins, qu'à ceux qui contribuoient de leur bien aux frais de cette guerre; & l'administration de ces deniers qu'on levoit ainsi étoit donnée aux Rois. Innocent III fut le premier qui accorda la *Cruzada* à l'Espagne vers le commencement du XIII siécle. Jean XXII en fit autant vers le commencement du XIV siécle, à la réquisition d'Alphonse XI, Roi de Castille. En 1457, du tems de Henri IV, Roi de Castille, Calixte III envoya en Espagne Alphonse de *Espina*, pour prêcher la Cruzada pour les Vivans & pour les Morts d'une maniére qui étoit sans exemple jusques alors. Comme l'on étoit à la veille de la guerre contre les Maures, il donna plein pouvoir à tous les Ecclésiastiques de donner une absolution pléniére à l'article de la mort à tous ceux qui se trouvant à cette guerre payeroient 200 Maravedis, dont 375 font un écu d'Espagne, & témoigneroient quelque légére contrition. Il fixa aussi une somme moyennant laquelle les Morts pourroient être arrachez du Purgatoire. La concession fut donnée pour quatre ans & rendit 400000 ducats, dont la moindre partie fut employée selon l'intention du Pape. Sixte IV ordonna que l'Eglise payât une fois pour toutes 100000 ducats à Ferdinand le Catholique pour la guerre de Grenade, & lui accorda outre cela le privilége de faire prêcher la *Cruzada* pendant trois ans. Depuis ce tems-là jusques ici, les Papes ont renouvellé cette Bulle de trois en trois ans en faveur des Rois d'Espagne. Mais comme l'argent provenant de cette Bulle ne s'employe plus comme autrefois aux guerres contre les Infidéles, mais selon le bon plaisir des Rois, la nature même de la Bulle *de la Cruzada* d'aujourd'hui est bien différente de l'ancienne. En vertu de la Bulle moderne les personnes qui vivent en Espagne peuvent acheter le privilége de manger gras, non seulement pendant le carême, mais aussi les Vendredis & les Samedis pendant toute l'année; elle donne de plus la liberté de ne communier qu'aux Fêtes de Pâques & d'y recevoir l'absolution de ses péchez. Comme aucun Prêtre n'accorde l'absolution à moins qu'on ne montre un billet qui certifie qu'on a acheté la dispense, chacun a soin de s'en munir, ce qui revient par an à un *réal de vellon*, dont 15 font l'écu d'Espagne. Lorsque les trois ans sont écoulez, on publie de nouveau, d'une maniére solemnelle, *la Cruzada*, & l'on fait trois Sermons à cette publication. Le premier de ces Sermons est appellé *Suspension*, parce qu'on y suspend l'effet de toutes les autres Bulles, de sorte que tous ceux qui veulent jouir des priviléges accordez par d'autres Bulles, se voyent obligez par là de se munir avant toutes choses de celle-ci. Le second Sermon porte le nom de *composition*, parce qu'on y trouve une clause par laquelle ceux qui sont obligez à une restitution & qui cependant n'en savent pas bien la somme, sont dispensez de cette exactitude, jusques à la concurrence de 15 à 20 ducats: on y donne aussi la permission de changer un vœu en un autre. Le troisiéme Sermon se nomme *Réprédication*, parce qu'on y répéte ce qui a été dit dans les deux premiers. Après ces trois Sermons, on publie encore en vertu de *la Bulle de la Cruzada*, pour le moins six Jubilez, pour les trois ans, qui coutent chacun huit Maravédis pour un Vivant, & quatre pour un Mort. Chaque Jubilé rend 25000 ducats au Roi & la somme entiére qui revient au Roi pendant les trois ans, en déduisant tous les frais pour les Prédicateurs, pour les Exécuteurs & les Imprimeurs, monte à 1024000 ducats. Cependant cela peut varier selon le nombre des Habitans & des Etrangers qui se trouvent dans le Royaume. Les Rois d'Espagne sont aussi en droit de vendre la Bulle de la Cruzada en Amérique. Ferdinand le Catholique, grand-pére de Charles-*Quint*, & Jeanne mére du même Charles, établirent en 1500, exprès pour la *Cruzada*, un Conseil qui subsiste encore aujourd'hui. Il est composé d'un Président, qui porte le titre de premier Commissaire, de quatre Assesseurs, dont deux sont tirez du Conseil de Castille, un du Conseil d'Aragon, & un du Conseil des Indes. Outre cela il y a un Fiscal, deux Thrésoriers, un Référendaire, deux Sécretaires & trois Receveurs. Ce Conseil traite encore de plusieurs autres affaires, outre celles de la *Cruzade*. Il a la censure de tous les livres spirituels & qui traitent de Religion; il s'empare des thrésors trouvez & des autres choses dont on ignore le véritable possesseur, & en donne toujours le tiers au Dénonciateur, ou à celui qui a trouvé la chose dont il s'agit. On est aussi obligé de remettre entre les mains de ce Conseil les biens des Etrangers, qui meurent en Espagne, afin de les faire parvenir à leurs héritiers légitimes, qui doivent reclamer ces biens dans un an & un jour, à compter depuis la mort de la personne. Ce terme une fois expiré, l'on ajuge la succession aux Péres de la *Merci* ou de la *Trinité*, pour l'employer au rachat des Chrétiens esclaves chez les Turcs. Le Conseil de la *Cruzada* juge sans appel, & tout ce qui est sujet au Roi d'Espagne l'est aussi à ce Conseil, excepté Naples, Milan & la Flandre, qui ne l'ont jamais voulu reconnoître. La Cruzada est à peu près sur le même pié en Portugal qu'en Espagne. On trouve seulement qu'Innocent VIII la vendit assez cher au Roi Jean II, qui la demanda pour la guerre d'Afrique; le Roi ayant été obligé en échange de se démettre du privilége dont le Royaume de Portugal jouïssoit, de pouvoir n'admettre aucune Bulle du Pape, avant que d'avoir été examinée par le Conseil du Roi. Depuis qu'Emanuel Roi de Portugal eut obtenu la Cruzada du Pape Jules II, elle a toujours été continuée depuis, comme en Espagne. * Jérôme Acosta, *de Origine & progressu redituum ecclesiasticorum*, p. 175. Mariana, *Hist. de Esp. l.* 22. *c.* 18: *l.* 25. *c.* 3. Saavedra, *Idea Principis Christiano-Politici, centum Emblema-*

Elematibus expressa, *Emblem*. 25. Emanuel Tellez, *in Vita Johannis II, Reg. Portugallia*. Madame d'Aunoy, *Mémoires de la Cour d'Espagne*. Colménar, *Délices de Portugal*, p. 919, 922, 926, 927.

CRY. CRZ.

CRY D'ARMES ou CRY DE GUERRE, certaines paroles pour animer au combat, ou pour se faire connoître dans les batailles & dans les Tournois. Le cry anciennement étoit une suite de la banniére; parce que nul n'étoit reconnu pour Gentilhomme de nom, d'armes, & de cry, s'il n'avoit droit de lever banniére; l'un & l'autre servant à mener des troupes à la guerre, & à les rallier. Dans les batailles les Bannerets faisoient le cry: de sorte que dans une armée il y avoit autant de crys, qu'il y avoit de Banniéres, ou Enseignes. Mais outre ces crys particuliers, il y en avoit un qui étoit général pour toute l'armée; & c'étoit celui du Général d'armée, ou celui du Roi, s'il y étoit en personne. Quelquefois il y avoit deux crys généraux dans une même armée, lorsqu'elle étoit composée de deux différentes nations. Ainsi en la bataille qui fut donnée entre le bâtard Henri de Castille, & le Roi Dom Pierre en 1369, on cria de la part des Espagnols du parti de Henri, *Castille, au Roi Henri*, & de la part des François qui étoient à son secours, sous la conduite de Bertrand du Guesclin, on cria *Nôtre-Dame, Guesclin*. Le cry général se faisoit unanimement par tous les Soldats en même tems, dans l'instant de la mêlée. Ce qui se faisoit, tant pour implorer l'assistance du Dieu des armées, que pour s'animer à combattre. Cette coutume est fort ancienne, & a été observée par toutes sortes de peuples. Le cry de guerre de l'armée de Gédéon, dans le combat qu'il donna contre les Madianites, étoit, *Domino & Gedeoni*, à Dieu & à Gédéon, *Juges*, *ch.* 7. *v.* 18. Joseph A Costa raconte, qu'en la bataille que les Mexiquains livrérent aux Tapanéques, sous la conduite du Roi Iscoalt, ils criérent tous d'une voix, *Mexique, Mexique*. Dans les tournois, c'étoient les Hérauts d'armes qui faisoient le cry, lorsque les Chevaliers étoient prêts d'entrer en lice. Le cry de la famille appartenoit toûjours à l'aîné; & les puînez ne prenoient le cry de leur Maison, qu'en y ajoûtant le nom de leur Seigneurie.

Enfin le Roi Charles VII, ayant établi des Compagnies d'ordonnance vers l'an 1450, & ayant dispensé les Gentilshommes Bannerets d'aller à la guerre, & d'y conduire leurs vassaux, l'usage du cry d'armes a été aboli; mais il s'est conservé dans les armoiries, ausquelles on joint souvent le cry de la Maison. Le cry le plus ordinaire des Princes, des Chevaliers, & des Bannerets, étoit leur nom. Quelques uns ont pris le nom des Maisons dont ils étoient sortis, quoiqu'ils eussent d'autres noms. Plusieurs ont pris les noms de certaines villes, parce qu'ils en portoient la banniére. Ainsi le Comte de Vendôme crioit, *Chartres*. Des Princes & Seigneurs très-considérables ont crié leurs noms, ou ceux de leurs villes principales avec une espéce d'éloge. Ainsi le Comte de Hainaut crioit, *Hainaut au noble Comte*; le Duc de Brabant, *Louvain au riche Duc*, &c. (ce mot *riche*, signifioit *puissant*.) La seconde maniére de cry étoit celle d'*Invocation*. Les Seigneurs de Montmorency crioient, *Dieu aide*, & ensuite *Dieu aide au premier Chrétien*, parce qu'ils prétendoient qu'un Seigneur de cette Maison fut le premier qui reçut le batême après le Roi Clovis. La Maison de Bauffremont en Lorraine & en Bourgogne, avoit, dit-on, un cry semblable, *Bauffremont, au premier Chrétien*, à cause, peut-être, qu'un de cette Maison fut le premier d'entre les Bourguignons qui embrassa la Foi Chrétienne. Les Ducs de Normandie crioient, *Diex aye*, *Dam Diex aye*, c'est à dire, *Dieu* nous *aide*, *le Seigneur Dieu* nous *aide*: car *Dam* signifie *Seigneur*; & la Colombiére s'est trompé, lorsqu'il a ainsi expliqué ce cry, *Dieu & Nôtre-Dame nous aide*. Le Duc de Bourbon crioit, *Nôtre-Dame, Bourbon*; le Duc d'Anjou, *Saint Maurice*. La troisiéme espéce étoit un cry de *Résolution*, comme celui que prirent les Croisez, pour la conquête de la Terre-Sainte, du tems de Godefroi de Bouillon, *Dieu le volt*, ou *Dieu le veut*. La quatriéme sorte de cry est celle d'*exhortation*; tel est celui du Seigneur de Montoison, de la Maison de Clermont en Dauphiné, à qui le Roi Charles VIII cria dans la bataille de Fornoue, *A la recousse Montoison*; & celui des Seigneurs de Tournon, *Au plus drux*, c'est à dire, *au plus épais & au gros de la mêlée*. La cinquiéme espéce est le cry de *Défi*, comme celui des Seigneurs de Chauvigny, *Chevaliers pleuvent*, c'est à dire, *viennent en foule*. La sixiéme sorte de cry est celle de *terreur* ou de *courage*: ainsi les Seigneurs de Bar crioient, *Au feu, au feu*; les Seigneurs de Guise, *Place à la Banniére*. Charles de France, Duc de Normandie, crioit, *Au vaillant Duc*. La septiéme espéce est des crys d'*Evénement*, comme celui de Prye, *Cant l'Oiseaux*, parce qu'un Seigneur de cette Maison avoit chargé l'ennemi dans un bois où chantoient des oiseaux. La derniére sorte de cry étoit celle de *Ralliement*, comme celui de *Montjoye S. Denys*, c'est à dire, rangez-vous sous la banniére de saint Denys. *Voyez* MONTJOYE. * Du Cange, *Dissertation XI, sur l'Histoire de saint Louis*. Le P. Ménétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries*.

CRYPTES, lieux obscurs & souterrains, ou creusez dans le roc, comme le nom le fait connoître. Il y en avoit chez les Egyptiens de faits exprès pour mettre & conserver les corps de leurs Morts embaumez. Ils étoient d'usage dans les païs chauds pour se garentir de l'extrême chaleur. On y faisoit des siéges pour se reposer, & pour y passer commodément quelque tems. Les premiers Chrétiens s'en servirent pour tenir leurs assemblées en secret, & depuis on en a fait des Oratoires, ou des chapelles, où l'on enterroit les corps des Martyrs. * Du Pin. Gafarel, *de Cryptis celebribus*. Du Cange, *Glossaire*.

* CRZÉZOMISLE, dixiéme Duc de Bohéme dans le tems du Paganisme, succéda à son pére Wneslas ou Venceslas. Il régna du tems de Charlemagne avec lequel il entretint amitié. Il fit la guerre aux Moraviens qu'il battit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Aimoin, *l.* 4. Réginon, *sur l'an* 701. Andelme, *Annal.* Hagel, *Böhm. Chron.* p. 65. Stransky, *Respubl. Bohem.* c. 8. p. 342. Balbini *Miscell. dec.* 1. *l.* 7. *c.* 9. p. 26.

CTE. CTI.

CTÉATE, pére d'Amphimaque, fut l'un des quatre gemeaux des Epéens, qui menérent quarante navires à la guerre de Troye. * Homére, *Iliade*, *l.* 2. *Enum. Nav. v.* 128.

CTÉSIAS, Médecin, natif de Gnide vivoit du tems de Xénophon; car il fut pris en cette bataille, que Cyrus *le Jeune* donna la quatriéme année de la XCIV Olympiade, & 401 ans avant J. C. à son frére Artaxerxès, dit *Mnémon*, & il guérit ce dernier d'une blessure qu'il avoit reçue au combat. Depuis, il s'arrêta près de ce Roi, & exerça durant 17 ans la Medecine en Perse. Il composa en 23 livres une Histoire des Assyriens & des Perses, avec quelques autres Ouvrages. Diodore de Sicile & Trogue Pompée ont fait tant d'estime de cette Histoire, qu'ils ont mieux aimé la suivre que celle d'Herodote, parce que Ctésias assûre qu'il avoit pris tout ce qu'il avance, dans les Archives de la Maison royale. Mais cet endroit-là même devoit le rendre suspect, puisque ces Archives étoient chimériques. On sait qu'Hérodote en donnant l'Histoire de Cyrus environ soixante & dix ans après sa mort, fut forcé de choisir entre quatre diverses maniéres dont on la racontoit dans la Perse. On voit aussi par le livre d'Esdras, qu'il ne restoit point de monument de la liberté que ce Prince avoit rendue aux Juifs, & que doit-on donc penser des événemens plus anciens? Aussi n'ajoûtons-nous aucune foi à ces listes d'Empereurs d'Assyrie, & de Rois des Médes, qui sont toutes contraires à l'Histoire Sainte. Antigonus de Caryste, Alexandre Polyhistor, & plusieurs autres Anciens étoient convaincus qu'il ne méritoit aucune créance; & c'est présentement l'opinion commune: ce qui n'empêche pas qu'on ne bâtisse encore des systêmes sur ce qu'il y a de plus fabuleux dans ses Ouvrages. Les efforts que font ceux qui suivent la Chronologie de la Vulgate, & qui veulent y accommoder cet Auteur, sont étonnans; & l'on ne comprend pas sur quel fondement ils peuvent s'imaginer être en droit d'adopter une partie de ses listes, & de rejetter le reste, seulement parce que ce partage leur donne à peu près le nombre d'années qu'ils cherchent. Ceux qui suivent la Chronologie des Septante ne se servent pas plus heureusement de cet Auteur; & ce n'est que par la violence qu'ils font pour ainsi dire à l'Ecriture, qu'ils trouvent qu'on y peut ajuster ce qu'on trouve dans Ctésias des Rois des Médes. Il ne reste de ses Ouvrages que des extraits faits par Photius qui ne l'estimoit pas beaucoup, & ses listes conservées par Eusébe. Prideaux n'est pas du sentiment que les Archives des Assyriens & des Perses fussent chimériques. Il est bien vrai, *dit-il*, & c'étoit un fait bien connu, qu'il y avoit en Perse des Archives telles que Ctésias les répresente, où l'on mettoit fort fidélement les événemens & les affaires publiques; & les livres d'*Esdras*, *ch.* 4. *v.* 15, & *d'Esther*, *ch.* 6. *v.* 1, en rendent témoignage. * Diodore, *l.* 2. & 14. Strabon, *l.* 14. Photius, *Cod.* 62. Suidas. Vossius, *de Hist. Gr. l.* 1. *c.* 5. & *l.* 3. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 2. p. 331.

Athénée, *au dixiéme livre*, cite un Traité de Ctésias touchant les tributs qu'on payoit en Asie: Etienne de Byzance & Harpocration en citent un autre des Périples: Plutarque au livre *de Fluminibus*, fait mention des livres de Ctésias touchant les fleuves, & il cite encore de lui un Traité des Montagnes, que Stobée employe aussi au *chapitre de la Maladie*. De tous ces Traitez il n'y a que le dernier dont on dise qu'il est de Ctésias de Cnide, & il est difficile de dire si on doit lui attribuer tous les autres, parce que Plutarque cite une Histoire de Perse d'un autre Ctésias, qu'il distingue du premier, en disant qu'il étoit d'Ephése: mais peut-être est-ce une méprise de cet Auteur; car tous les Traitez citez ont pu faire partie du grand Ouvrage de Ctésias, qui de même qu'Hérodote, se feroit souvent écarté de la suite de l'Histoire, pour décrire divers païs. Suidas dit que Pamphila avoit fait un abrégé de l'Histoire de Ctésias.

CTESIBIUS, ancien Historien. Hermippe de Smyrne, qui vivoit du tems de Ptolomée Evergéte, l'avoit cité touchant Démosthéne, ainsi qu'on l'apprend de Plutarque dans la Vie de ce célébre Orateur, ce qui montre qu'il florissoit à peu près du tems d'Alexandre. Apollodore dans ces Chroniques assûre qu'il vécut cent quatre ans, &, si l'on en croit Lucien *in Macrobiis*, il en vécut cent vint-quatre; mais le premier est plus croyable.

CTESIBIUS, d'Alexandrie, Mathématicien, fut le premier inventeur de ces Orgues Hydrauliques, qui jouoient par le moyen de l'eau, dont Néron retrouva l'invention, comme nous l'apprenons de Suétone dans la Vie de cet Empereur. Il vivoit du tems de Ptolomée Roi d'Egypte, dit *Physcon*, environ 120 ans avant la naissance du fils de Dieu, & sous la CLXV Olympiade. Vitruve, Pline, Athénée, &c. parlent de lui. Ctésibius composa un Traité de Geodésie, ou de la Science de diviser & de mesurer les corps. Possevin dit que ce Traité se trouve dans la Bibliothéque du Vatican. * Vitruve, *l.* 9. *c.* 9. Pline, *l.* 7. *ch.* 37. Athénée, *l.* 4. Possevin, *Biblioth. Select. l.* 9. *ch.* 8. Vossius, *de Scient. Mathem. c.* 48. *S.* 9. & *c.* 28. *S.* 7. *de Artib. Popul. c.* 4. *S.* 31.

CTESICLES, Général Athenien, fut envoyé au secours de ceux de Corfou, que Mnasippe, Général des troupes Lacédémoniennes avoit assiégez. Il jetta du secours dans cette ville; ensuite de quoi dans un combat, il tua Mnasippe, & obligea les ennemis de se retirer, la troisiéme année de la CI Olympiade, 374 ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

CTESIDEME, fameux Peintre, se distingua par ses Ouvrages, & eut Antiphile pour Elêve. Pline parle de lui, *au l.* 35. *c.* 10. & 11.

CTESILOQUE, Peintre, peignit Jupiter coëffé en Matrone, & se plaignant au milieu des sages-femmes, tout prêt d'accoucher de Bacchus. * Pline, *l.* 35. *ch.* 11.

CTESIPHON, ancienne ville d'Assyrie, près du Tigre.

On dit que les Parthes la firent bâtir, en haine de Séleucus, pour l'oppoſer à Séleucie. * Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. Ammien Marcellin, &c.

CTE'SIPHON, fameux Architecte, qui eſt auſſi nommé Cherſiphron, donna les deſſeins du célébre temple de Diane d'Ephéſe, qui furent exécutez en partie ſous ſa conduite, & en partie ſous celle de ſon fils Métagéne, & d'autres Architectes. Ctéſiphon inventa une machine dont il ſe ſervit pour tranſporter les colomnes qui devoient ſervir d'ornement à ce temple, les ayant fait amener depuis les carriéres où on les prenoit, juſqu'à Ephéſe; mais n'oſant pas ſe fier à des charettes, parce qu'il prévoyoit que les chemins étant peu fermes, la peſanteur des fardeaux qu'il avoit à conduire, feroit enfoncer les roues, il aſſembla quatre piéces de bois de quatre pouces en quarré, dont il y en avoit deux qui étoient jointes en travers avec les deux autres qui étoient plus longues, & égales au fût de chaque colomne. Il ficha aux deux bouts de chaque colomne des boulons de fer, faits à queue d'aronde, & les y ſcêlla avec du plomb, ayant mis dans les piéces de bois traverſantes des anneaux de fer, dans leſquels les boulons entroient. De plus il attacha aux deux bouts de la machine des bâtons de chêne: en ſorte que, lors que les bœufs la tiroient par ces bâtons, les boulons qui étoient dans les anneaux de fer y pouvoient tourner aſſez librement, pour faire que les fûts des colomnes roulaſſent aiſement ſur la terre; & ainſi il fit amener toutes les colomnes.

Plutarque parle d'un autre CTÉSIPHON, qui étoit Hiſtorien, & qui avoit compoſé une Hiſtoire de la Béotie, dont il cite le dixiéme livre, *au* 12. *ch. des petits Paralléles.* Et il eſt difficile de dire ſi c'eſt le même dont le Traité des plantes & des arbres eſt cité *au l. de Fluminibus.* * Vitruve, *in Præf. l.* 7. Pline, *l.* 7. *ch.* 37. *&* *l.* 36. *c.* 14.

CTE'SIPHON, d'Athénes, perſuada à ſes Citoyens de faire une ordonnance, par laquelle il fût arrêté que Démoſthéne ſeroit couronné en pleine aſſemblée d'une couronne d'or, pour juſte récompenſe de ſes ſervices & de ſon mérite. Mais Eſchine ennemi de Démoſthéne, ne pouvant ſouffrir qu'on lui fît cet honneur, accuſa Ctéſiphon, comme auteur d'une ſédition, & Démoſthéne le défendit de cette calomnie dans cette belle Harangue, qu'il a intitulée de la *Couronne.* * Démoſthéne, *in corona.* Cicéron.

CTE'SIPPE, fils de *Chabrias*, après la mort de ſon pére, fut reçu avec toutes les marques d'une tendre & ſincére affection dans la maiſon de Phocion, qui avoit été ſon ami. Ce vertueux Athénien vouloit retirer ce jeune homme de la débauche où il le voyoit plongé; & quoique le naturel fâcheux de Ctéſippe fît avorter tous ſes ſoins, il ne laiſſa pas de cacher & de ſupporter longtems tous les défauts de ſon Eléve; mais enfin on tient que la modération de Phocion, le plus patient des hommes ne put tenir contre l'indiſcrétion de ce jeune éventé: un jour qu'il en fut importuné par de ſottes demandes, tandis qu'il vaquoit à une affaire d'Etat, il ne put s'empêcher de s'écrier, O *Chabrias, Chabrias, je te paye au double l'amitié que tu m'as témoignée, lorsque je ſouffre ainſi les folies de ton fils!* * Plutarque, *in Phocione.*

CTE'SIPPE, certain Hiſtorien Grec, qui compoſa un Traité des Scythes. On ne ſait pas en quel tems il a vécu, mais ſeulement que Plutarque le cite, *l. de Fluminibus.*

CTIME'NE. *Cherchez* ANTIPHUS.

CUA. CUB. CUC.

* CUACIVA, port d'Aſie dans le Royaume de Tonquin ſur la côte occidentale du Golfe de la Cochinchine. M. Deliſle dans ſa Carte des Indes & de la Chine, le place ſous le dix neuviéme degré de latitude ſeptentrionale.

CUAHOE, province d'Afrique, au dedans du Païs des Négres. Elle a pour bornes à l'eſt Acum, au nord Aquemboe & Achim, au ſud Faſohé, & à l'oueſt Aboera & Cammanah. Les Négres de cette province paſſent pour de grands trompeurs.

CUAMA ou COAMA, fleuve, qui traverſe le Royaume de Sofala en Afrique. On prétend qu'il tire ſa ſource du Lac Sachaf, où il a le nom de *Zambre*, vers le Mont-de la lune; qu'un autre fleuve, dit *de Spiritu Sancto*, en ſort de même; & que tous les deux renferment les Etats du Roi de Monomotapa. Vincent le Blanc de Marſeille, ſe vante dans ſa Rélation, d'avoir remonté par le fleuve de Cuama juſqu'au Lac, où l'on place la ſource du Nil, & d'avoir fait deſcendre enſuite ſes vaiſſeaux juſques à Alexandrie d'Egypte. Si ce fait étoit véritable, il donneroit l'éclairciſſement de deux difficultez. On trouveroit par ce fleuve une jonction des deux mers, que les Anciens ont ignorée; on deſcendroit le Nil depuis ſa ſource; ſes chûtes nommées *Catadupes*, ne ſe rencontreroient qu'en quelques bras de ce fleuve, & il y en auroit d'autres navigables; mais le Blanc n'explique pas nettement ces difficultez. * Sanut, *l.* 13. Pigafette, *l.* 12. Magin. Linſchoten.

CUB. *Voyez* CHUB.

CUBA, iſle de l'Amérique, & la plus grande des Antilles dans la Mer du Nord, a environ deux cent trente lieues de longueur, quarante de largeur aux endroits les plus larges, & quinze aux plus étroits. Elle appartient au Roi d'Eſpagne, & fut découverte par Chriſtophle Colomb, Génois. Son terroir eſt fertile, & l'air y eſt plus ſain qu'à l'iſle Hiſpaniola. Elle eſt diviſée par une chaîne de montagnes, d'où naiſſent un grand nombre de torrens, & pluſieurs riviéres remplies de très-bon poiſſon, principalement de *Liſas* ou Barbeaux, & de *Sabalas* ou Aloſes. On voit dans les forêts quantité de cédres d'une hauteur & d'une groſſeur extraordinaire, dont les Inſulaires ſe ſervoient pour faire des canots, c'eſt à dire, des bateaux faits d'un tronc creuſé, qui contiennent juſqu'à cinquante hommes. Il y a auſſi une grande abondance de vignes ſauvages, qui portent des raiſins aigres, faute d'être cultivées. Le *Caninga* qui y croît, eſt un arbre dont l'écorce a le goût de canelle & du clou de girofle, & dont on ſe ſert pour aſſaiſonner les viandes, & pour reméde au lieu de caffé. Les pâturages y nourriſſent quantité de bétail, des peaux duquel on trafique. Du côté du Midi, il y a un grand nombre de petites iſles, que les Eſpagnols nomment *Jardin de la Reyna*, où il ſe trouve des tortues de mer ſi groſſes & ſi fortes, qu'elles portent aiſément cinq hommes ſur leurs écailles, & marchent en les portant. Cette iſle eſt eſtimée riche en métaux; car elle a pluſieurs rivieres qui portoient de l'or très-fin. Elle étoit autrefois diviſée en pluſieurs provinces, qui obéiſſoient chacune à leur Cacique, ou Prince, ſavoir, Mayzi, Bayamo, Cueyba, Camagueya, Macacam ou Macamun, Xagua, & Uhima. Le fleuve Caure ou de Caute y eſt remarquable, à cauſe de la grande quantité de crocodiles qu'il nourrit. Entre les villes, la plus ancienne eſt celle de *San-Jago*, où de Saint-Jacques, qui fut bâtie l'an 1514, au fond d'un port, qui eſt des plus grands & des meilleurs de l'Amérique. Elle a une égliſe cathédrale, dont l'Evêque eſt ſuffragant de l'Archevêque de Saint-Domingue, avec un couvent de Cordeliers. A trois lieues de San-Jago, il y a des mines de cuivre très abondantes. La ville de San-Salvador, dans la province de Bayamo, eſt à trente lieues de la ville de Saint-Jacques dans un terroir très fertile, & très-agréable. On trouve ſur le chemin de San-Salvador à San-Jago, une grande quantité de cailloux de diverſes groſſeurs, mais tous parfaitement ronds: de ſorte qu'on pourroit s'en ſervir comme de boulets à canon. La plus forte ville de l'iſle eſt *la Havane*, dont le port eſt renommé pour la bonté de ſon fonds, & par les deux châteaux qui peuvent empêcher le paſſage à la plus grande flotte du monde. La ville eſt auſſi défendue par un château très-bien fortifié, & tellement oppoſé au devant des navires qui approchent du port, qu'il les peut battre en proue, pendant que les autres châteaux les battroient en flanc. Toutes les flottes d'Eſpagne qui viennent de la Terre-ferme, de l'Amérique méridionale, de la nouvelle Eſpagne, & des Iſles, ont coutume de ſe retirer à la Havane, & d'y demeurer, pour y prendre de l'eau & des rafraîchiſſemens; & de là au mois de ſeptembre, elles gagnent par le détroit de Bahama, la Mer du Nord, & s'en vont en Eſpagne. Le Gouverneur de l'iſle & les autres Officiers royaux, y font leur ſéjour ordinaire; & c'eſt une des plus riches villes de l'Amérique à cauſe de la ſûreté de ſon port, & du grand commerce qui s'y fait. Il y a ſix bourgs ou habitations principales de Chrétiens, Saint-Jacques, Baracoa, Bayamo, le Port des Princes, le Saint-Eſprit, & la Havane qui ont chacun trente ou quarante chefs de famille, excepté ceux de Saint-Jacques & de la Havane, qui ont environ quatre-vints maiſons chacun. Il y a peu d'Eſclaves, parce que pluſieurs ſe ſont pendus pour ſe délivrer des miſéres qu'on leur fait ſouffrir dans les mines. On dit qu'un Commandant ou Intendant, l'un des plus riches Habitans de l'iſle, ſachant que les Indiens qui étoient ſous ſa charge, avoient réſolu de ſe pendre, alla les attendre avec un cordeau à la main, au lieu où ils devoient executer cette funeſte réſolution; & qu'auſſi-tôt qu'il les vit venir, il s'avança vers eux, leur diſant qu'ils ne devoient pas s'imaginer qu'aucun de leurs deſſeins échapât à ſa connoiſſance, & qu'il venoit ſe pendre avec eux, pour les tourmenter en l'autre monde cent fois plus qu'il n'avoit fait en celui-ci. Ce diſcours leur fit abandonner le deſſein qu'ils avoient pris, & les fit revenir avec lui pour travailler ſous ſes ordres. * Linſchoten, *ch.* 4. Herréra, *ch.* 6. Oviédo, *l.* 17. De Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde.*

CUBAGUA, Iſle ſituée entre celle de la Marguerite & la Terre-Ferme de l'Amérique méridionale. Son circuit n'eſt que de trois lieues. La pêche des perles y étoit ſi abondante il y a plus de cent cinquante ans, qu'on tient que pendant pluſieurs années, le quint qu'on donnoit au Roi d'Eſpagne, lui avoit valu par an quinze mille ducats. Les Eſpagnols attirez par ces richeſſes & par la commodité de l'Iſle, y menérent une Colonie & y bâtirent une petite ville qu'ils appellérent *Nouvelle Cadis*; mais l'an 1521, les Sauvages de Terre-Ferme indignez des cruels traitemens qu'on leur avoit faits, ayant ruïné de fonds en comble le Couvent des Cordeliers, les Eſpagnols prirent l'épouvante, & s'enfuïrent dans l'Iſle d'Hiſpaniola, qui en eſt à cent ſoixante lieues. Le Parlement de Saint-Domingue y envoya auſſi-tôt *Jago Caſtillos* avec cinq navires. Il répara la ville & l'augmenta de pluſieurs édifices de pierre. Elle a fleuri pendant que la pêche des perles a duré, mais aujourd'hui il n'y a plus aucune trace de ville. * Laët, *Deſcript. des Indes Occid. l.* 18. *c.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUB[illegible] ou CUBINE, Deeſſe. *Cherchez* l'article d'EDUZE.

CUBLA KHAN. *Voyez* COBLA.

CUBLAI, Grand Cham de Tartarie vers l'an 1256, reçut le batême, & établit le Chriſtianiſme dans ſon Royaume, à la ſollicitation de Hayton, Roi d'Arménie. Depuis il envoya ſon frére Haolone avec une puiſſante armée en Arménie, pour y défendre ce Roi contre les invaſions des Sarraſins qui ravageoient ſes Provinces. *Voyez* HAOLONE. * Kircher, *de la Chine.*

CUBO-SAMA, étoit autrefois la premiére dignité de l'Empire Japonois. *Cubo* veut dire, *Chef de la milice*, & *Sama* ſignifie *Seigneur.* Vers la fin du cinquiéme ſiécle un Cubo-Sama uſurpa l'Empire ſur le Dayr, à qui cependant il laiſſa ſon nom & tous les dehors de la royauté, & retint le titre de Cubo-Sama. Les Hiſtoires que nous avons de ce peuple, nous parlent de deux Cubo-Sama, dont l'un fut tué en combattant contre deux de ſes Favoris qui étoient venus l'attaquer dans ſon palais en 1565. L'autre qui étoit frére du précédent, & qui avoit été Bonze, fut déthrôné par Nobuvaugar Roi de Boari, qui l'avoit placé ſur le thrône, & qu'il paya d'ingratitude, juſqu'à le vouloir perdre. * Solier. Trigault. Craſſet. De Charlevoix, *Hiſt. du Japon.* Bartoli *Aſia.*

CUBRICUS, en Grec Κύβρικος. C'eſt le nom qu'avoit l'Héréſiarque Manès étant encore enfant. C'eſt du moins ainſi qu'on le lit dans ſaint Cyrille, dans ſaint Epiphane, & dans quelques autres. Dans la diſpute qu'eut Archélaüs, Evêque de Méſopotamie, contre cet Hérétique, il eſt nommé *Corbicius.* * *Voyez* ſon Hiſtoire à l'article de MANES.

CUCA, ou COCA, eſt une herbe qui fait une des principa-

cipales richesses du Pérou. *Le R. P. Blas Valéra*, qui a été longtems sur les lieux, en parle de la sorte. Le Cuca, *dit il*, est un arbrisseau aussi gros que la vigne. Il a peu de branches & beaucoup de feuilles extrémement déliées. Elles sont longues à peu près comme la moitié du pouce, & larges comme le même doit. Quoique leur odeur ne soit pas fort agréable, elle ne laisse pas d'être bonne. Les Espagnols appellent ces feuilles *Cuca*, aussi bien que les Indiens: ces derniers les aiment si fort, qu'ils les préférent à l'or, à l'argent, & aux pierreries. On les fait sécher au soleil, & lorsqu'on en veut user, on en attire l'odeur, & on mache les feuilles sans les avaler; elles fortifient tellement le corps que les Ouvriers, qui en ont ainsi dans la bouche, peuvent travailler un jour entier sans manger. La Cuca préserve le corps de plusieurs maladies, aussi les Medecins s'en servent en plusieurs maniéres. Réduite en poudre elle a une vertu spécifique pour empêcher que les playes ne s'enveniment, de fortifier les os rompus, d'échauffer le corps, & de guérir les vieilles blessures, où les vers commencent à se mettre. D'ailleurs la Cuca apporte un si grand profit, qu'aujourd'hui les rentes de l'Evêque, des Chanoines, & des autres Officiers de l'Eglise cathédrale de *Cuzco*, proviennent pour la plus grande partie des dixmes qu'ils en reçoivent. Ajoûtez à cela que plusieurs Espagnols se sont enrichis, & s'enrichissent tous les jours par le grand commerce qu'ils en font. Cependant malgré tous ces avantages, il y a des gens, qui ne la connoissant point, ont parlé & écrit beaucoup contre cet arbrisseau, fondez seulement sur ce que du tems des anciens Gentils, & même dans la suite il s'est trouvé des Sorciers & des Enchanteurs, qui ont offert ces feuilles à leurs Idoles, d'où ils concluent qu'il seroit bon d'en défendre tout à fait l'usage. Garcilasso de la Véga ajoûte que cet arbrisseau est de la hauteur d'un homme; que lorsque les Indiens le veulent planter, ils l'appuyent sur des échalas. Mais ils prennent garde sur tout, qu'il n'y ait point de racine double, quelque petite qu'elle soit, parce qu'il ne faudroit que cela, pour faire sécher la plante. Ils cueillent les feuilles de chaque branche, depuis sa tige jusqu'au rejetton, auquel ils ne touchent point, parce que s'ils le faisoient, toute la branche sécheroit. Cette feuille est semblable à celle de *l'arbousier*, mais elle est quatre fois plus mince. Après qu'on a cueilli ces feuilles, on les séche au soleil, mais on prend garde de ne les pas sécher trop, ni trop peu; parce que si on les séchoit trop, elles perdroient beaucoup de leur verdure, qu'on estime fort; & si on ne les séchoit pas assez, l'humidité les feroit pourrir dans les paniers, où l'on les met, pour les transporter d'un lieu à un autre. Ces paniers sont faits de roseau, qu'on fend par le milieu; car dans ces Provinces des *Andes*, on trouve de toutes sortes de roseaux, de gros, & de déliez. Les feuilles des gros ont plus d'un tiers d'aune de large, & demi-aune de long, on s'en sert à couvrir les paniers par dehors, pour empêcher que la Cuca ne se mouille, parce que l'humidité lui est tout à fait contraire; puis ils enlassent ces corbeilles d'une maniére de chanvre, & de filasse, qui se trouve en cette contrée. L'on cueille cette herbe trois fois l'annee; mais si l'on la fait bien sarcler, elle croit en très grande quantité, parce que la terre est extrémement chaude & humide en cette contrée, & l'on avance chaque recolte de plus de quinze jours, de sorte que peu s'en faut qu'il n'y en ait quatre dans l'année. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, &c. tome 2. p. 309. &c.*

CUCK, le païs de Cuck, Cuick ou Cuyck, contrée du Brabant Hollandois. Ce païs qui est une partie de la Mairie de Boisleduc, est situé entre le marais de Peel & la Meuse. Il n'y a rien de considérable que le bourg de Cuyck, qui lui donne le nom, & la ville de Grave, qui en est la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUCO, ville du Royaume d'Alger, vers la riviére Major, ou de Bugie, est ceinte d'une haute montagne escarpée, & d'un bon mur flanqué de bastions à l'endroit où la roche manque. Les plaines qui sont au pié de la montagne, rapportent beaucoup de blé, & sur le sommet on recueille quantité d'orge. Il y a aussi grand nombre de gros & de menu bétail, & une infinité de mouches à miel. Les oliviers fournissent de l'huile en abondance; & l'on y fait les meilleures toiles de Barbarie. Il y a plusieurs de ces Barbares qui font de la poudre à canon, parce qu'ils ont des mines de salpêtre; & les Marchands leur portent du soufre de France. Ils ont encore des mines de fer, & de bons ouvriers qui font des épées, des poignards, & des fers de lance; mais ils n'ont point d'acier, non plus que le reste de la Barbarie, & celui qu'ils employent est fait de fer, auquel ils donnent la trempe avec de l'eau, du sable & des herbes, & qu'ils mettent recuire, afin de le rendre dur comme l'acier. Il n'est pas néanmoins si bon que celui qu'on leur porte de l'Europe. * Marmol, *de l'Afrique, l. 5.*

CUCUBAO, Disciple de Xaca, avec son compagnon nommé Cambadagi, introduisit dans le Japon le culte de l'adoration des Diables. * Kircher, *de la Chine.*

CUCUNTINA. *Cherchez* CONSTANTINE.

CUCURNO, Cardinal. *Voyez* COTHURNO.

CUCURON est un bourg du Bailliage d'Apt en Provence. Il est célébre par ses bons vins, & il y a un monastére de Religieux Servites. * Sanson. Baudrand.

CUCUSE, ville de la petite Arménie, sur les frontiéres de Cilicie & de Cappadoce, avoit autrefois titre d'Evêché, & est célébre dans l'Histoire, parce que c'est le lieu où saint Paul, Evêque de Constantinople, fut relégué, puis étranglé par les Ariens l'an 351. Saint Jean Chrysostome, Evêque de la même ville y fut relégué aussi l'an 404; mais on ne l'y laissa point mourir. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

CUD. CUE.

* CUDRED, Roi de Wessex, remporta en l'an 743, une victoire signalée sur les Bretons de Cornouaille. Deux ans après un Seigneur West-Saxon, nommé Ethelun, étant mécontent du Roi, excita parmi les Soldats une sédition dans laquelle Chenrick, fils de Cudred, fut tué. Cette action fut suivie d'une guerre civile qui dura quelque tems. Ethelun étant à la tête des Revoltez, ne craignit point de présenter la bataille au Roi son Souverain, qui ne la gagna qu'après s'être vu longtems en danger d'être vaincu. Dans ce combat, Ethelun donna des preuves si éclatantes d'une grande valeur & d'une conduite peu commune, que le Roi aima mieux lui rendre ses bonnes graces, que de perdre un Sujet qui pouvoit lui être utile. En effet, ce fut Ethelun qui en 752, gagna contre Ethelbald, Roi de Mercie, une bataille qui mit en deroute l'armée de ce Prince. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. l. 3 p. 210 & 211.*

* CUDREFIN, petite ville ancienne de Suisse, sur le bord oriental du Lac de Neufchâtel, à l'est-sud-est de Neufchâtel, dont elle est separée par le Lac. Elle est sous la domination du Canton de Berne, qui y tient un Châtelain ou Vice-Baillif que les Bernois choisissent entre ses Bourgeois, & qui a une grande Jurisdiction. * *Etat & Délices de Suisse, tome 2. p. 343.*

* CUDSEM (Pierre) de Wézel, Théologien a publié, *Speculum vivum Ecclesiæ Apostolicæ; Tractatus de desperata Calvini causa; Hyperaspistes Apologeticus pro eodem; Refutatio Synodi Ultrajectinæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 733.*

CUDWORTH (Radulf ou Rodolfe) savant Théologien Anglois, natif de Cambridge, vivoit vers le milieu & vers la fin du XVII siécle. Il étoit Docteur en Théologie & Professeur en Hébreu à Cambridge. Le Parlement le nomma Maître de *Clarchall* en 1645; & en 1654, Maître du Collége de Christ. Charles second le confirma dans ce dernier emploi après son rétablissement. Dès sa jeunesse il manifesta une docilité & une piété extraordinaire, tellement que les principaux Savans l'admirérent & l'estimérent beaucoup. Selden témoigna sur tout une estime particuliére pour Cudworth, & Henri Morus lui dédia, avec des éloges extraordinaires, son Traité intitulé, *Conjectura Cabbalistica.* Le principal Ouvrage de Cudworth est son *True intellectual system of the Universe*, c'est à dire, *le véritable Systéme intellectuel de l'Univers*, dans lequel il fait tous ses efforts pour détruire toute sorte de *fatalité* dans les actions des hommes: ce qui lui a donné occasion d'examiner dans le premier tome, qui est le seul qui ait paru jusques à présent, toute la Philosophie des Athées, leurs argumens, & leur Histoire. On en a fait un Abbrégé en Anglois, & M. le Clerc en a fait un autre en François. On a aussi de lui quelques Sermons. Tous ses Ouvrages ont été réünis dans un tome *in folio*, publié en 1678. Cudworth avoit une Science fort étendue: non seulement il possédoit le Grec, le Latin, les Langues Orientales & l'Histoire; mais il étoit encore fort versé dans la bonne & saine Philosophie, ce qui fait qu'il joint par tout un raisonnement profond & solide à une vaste érudition. La célébre & savante Mad. Masham étoit sa fille. Il mourut le 26 juin 1688. L'Evêque Burnet le met au rang des grands hommes qu'ont eus ceux qu'on appelle *Latitudinaires* en Angleterre. * *Ex ejus Scriptis.* Selden, *de anno Judaor.* Le Neve, *Fasti Sacri.* Burnet, *Hist. of England.*

* CUELLAR, petite ville fort ancienne d'Espagne dans la Castille Nouvelle, près de la montagne de Samo-Sierra, vers les confins de la Castille Vieille. On la découvre de fort loin, à cause de sa situation élevée, étant bâtie sur une hauteur dans une fort belle exposition, au milieu d'une forêt de pins & de chênes. Elle s'appelloit anciennement *Colenda*, étoit riche & puissante, & a été fameuse dans l'Histoire par la vigoureuse résistance que ses Habitans firent à un Consul Romain, nommé Titus Didius. Ils soutinrent un siége de neuf mois, (Appien dit de sept) & ce Consul en eut tant de dépit qu'au lieu de les estimer & de les récompenser à cause de leur bravoure, comme il l'auroit dû, il les fit tous Esclaves & les vendit avec leurs femmes & leurs enfans. Depuis cet échec assommant, elle n'a pu remonter à son ancienne splendeur. Elle appartient aux Ducs d'Albuquerque, en faveur de qui Philippe II l'érigea en Marquisat, & leurs aînez en portent le titre. * Colménar, *Délices d'Espagne, p. 214.* Appien, *de Bellis Hisp. p. 535.* édit. d'Amsterdam, 1670.

CUELLO. *Voyez* COELHO.

CUE'MASTE, ville. *Cherchez* LARISSE.

CUENÇA, en Latin *Concha*, ville d'Espagne dans la Castille Nouvelle, avec Evêché suffragant de Tolède, est située sur une colline entre deux riviéres & de hautes montagnes. On croit que c'est l'ancienne *Valérie*, (Colménar n'est pas de cet avis) qui ayant été détruite par les Maures, fut rebâtie par Alfonse IX, & honorée d'un siége épiscopal, par le Pape Luce III. * Le Mire, *Geogr. Ecclesiast.* Lucius Marinæus. Mariana, &c.

CUENÇA, petite ville du Pérou. Elle est dans la province de Quito, environ à 40 lieues de la ville de ce nom, du côté du Midi, & sur les confins du païs de Los Quixos. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÇUE'RA. *Voyez* ZUE'RA.

CUERVO (isle de) *Voyez* CORVO.

CUE'VA. La Maison de la Cuéva qui tire son nom de La Cuéva, bourg dans la Castille, est très-considérable en Espagne. L'on n'en rapporte ici la postérité que depuis DIÉGUE-FERNANDE's qui suit.

I. DIÉGUE-FERNANDE's de la Cuéva, fut créé Vicomte de Huelma en 1460, & laissa de *Majore*, fille de *Jean* Alonso, Seigneur de Mercado, sa femme, 1. JEAN qui suit; 2. BELTRAM, qui donna origine à la *branche des Ducs d'*ALBUQUERQUE, *rapportée cy-après*; 3. *Guntier*, Evêque de Palencia, mort en 1469; 4. *Diégue*, Gouverneur de Carthagéne; 5. *Marine*, alliée à *Diégue-Sanche* de Carvajal, Seigneur de Nodaor; 6. *Léonore*, mariée à *Etienne* de Villacréces; & 7. *Isabelle* de la Cuéva, qui épousa *Jean* Manrique.

II. JEAN, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, Commandeur de Bedmar & d'Albanchez, mort en 1476, épousa *Léonore*, fille de *Rodéric* de Saint-Martin, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. *Argente*, mariée à *Diégue-Fernandez* d'Iranzo; & 3. *Diégue* de la Cuéva, qui de *Marie* de Ribéra & Bedmar, eut pour enfans,

Louïs-Guntier & *Jean* de la Cuéva, Chevaliers de l'Ordre de ſaint Jacques, morts ſans enfans.

III. Louis, Seigneur de la Guéva & de Soléra, Commandeur de Bedmar & d'Albanchez, épouſa *Marie* Manrique, fille de *Jean-Alfonſe* de Bénavidès, Seigneur de Javalquinto, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Emanuel*, tué par les Maures en 1518; 3. *Diégue*, tué au ſiége de Fontarabie; 4. *Beltram*, mort ſans poſtérité de *Marguerite*, Vicomteſſe de Xelua; 5. ALFONSE, qui a fait la *branche des Marquis de* BEDMAR, *rapportée cy-après*; 6. *Jeanne*, morte ſans alliance; 7. *Françoiſe*, mariée à *Adelante* Alvarédo aux Indes; 8. *Béatrix-Léonore*, alliée à *Pierre* de Bazan; & 9. *Chriſtophle* de la Cuéva, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, qui de *Théréſe* de Guzman, fille de *Pierre-Diaz* de Guzman, eut *Mencie*, alliée à *Ferdinand-Rodrigue* de Las Varillas, Seigneur d'Aranzo; *Iſabelle*, mariée à *Louis* Fagiardo, Seigneur de Montealégre; *Jeanne*, qui épouſa *Pierre* d'Aiala, Seigneur de Péromoro; & *Pierre* de la Cuéva, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, qui d'*Iſabelle* Ordonés, fille d'*Antoine Rodrigue* de Las-Varillas, Seigneur d'Aranzo, eut *Chriſtophle*; *Jeanne*; & *Joſéphe* de la Cuéva & Guzman, mariée à *Emanuel* de Benavidès, Marquis de Javalquinto.

IV. JEAN, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, &c. mort en 1522, épouſa *Mencie Manuel* de Bazan, fille d'*Alvare*, Seigneur de Finelas, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Soléra, mort ſans poſtérité; & 2. *Iſabelle* de la Cuéva, Dame de Soléra, mariée à *François* de Bénavidès, Comte de Saint-Iſtevan, morte en 1599.

SEIGNEURS & MARQUIS de BEDMAR.

IV. ALFONSE de la Cuéva & Bénavidès, fils puîné de Louïs, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, & de *Marie* Manrique de Bénavidès, fut Seigneur de Bedmar, & mourut le 20 ſeptembre 1565. Il épouſa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre* Manrique, Seigneur de Génevilla, qui étoit fils *naturel* de *Pierre* Manrique de Lara, Duc de Nagéra, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *François*, ſurnommé l'*Africain*; 3. *Marie*, alliée à *Sanche* de Caſtella, Seigneur de Gor; 4. *Mencie*, qui épouſa *Rodrigue* de Cordoue, Seigneur de Caſapalma; 5. 6. *Iſabelle* & *Bernardine* de la Cuéva. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Jean *de la Cuéva, mort à Novare en* 1593.

V. Louïs de la Cuéva & Bénavidès, Seigneur de Bedmar, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, mort le 17 octobre 1598, épouſa *Elvire* Carillo, fille de *Jean* de Mendoza, dont il eut 1. *Alfonſe*, Marquis de Bedmar, créé Cardinal en 1622, mort le dixiéme août 1655, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 2. *Jean*, Marquis de Bedmar, mort en 1626, ſans poſtérité de *Mariane* de de Ribéra, veuve de N. . . Comte de Mora, & fille de *François* Barroſo de Ribéra, Marquis de Malpica; 3. *Bertrand*, mort ſans alliance; 4. *Diégue*, Chevalier de ſaint Jean; 5. *Pierre*, Chevalier de ſaint Jacques; 6. 7. 8. *Emanuel, François & Louis*, morts jeunes; 9. GASPARD qui ſuit; 10. *Jeanne*, ſeconde femme de *Jean* d'Aragon & Tagliavia, Duc de Terranova; 11. *Anne*, Religieuſe; 12. *Marie*, alliée à *Pierre* Carillo de Mendoza, Comte de Priégo; 13. *Hiéronyme*, mariée à *Vaſco* Maſcarégnas, Comte d'Obédos; & 14. *Mencie* de la Cuéva, Dame de la Reine de Hongrie, morte ſans alliance.

VI. GASPARD de la Cuéva & Mendoza, Marquis de Bedmar, &c. mourut en juillet 1664. Il épouſa *Emanuéle* Henriquez-Oſorio, fille de *Rodrigue*, Marquis de Valdunquillo, morte le douziéme juin 1691, dont il eut 1. ISIDORE-JEAN-JOSEPH-DOMINIQUE qui ſuit; 2. *Melchior*, mort ſans alliance; 3. *Françoiſe*, mariée à *Pierre* d'Acuna, Marquis de Sentar; 4. *Marie*, alliée à *Antoine* d'Aiala-Vélaſco & Cardénas, Comte de Fuenſalida; 5. *Elvire*, morte ſans alliance; 6. 7. 8. *Anne*, *Jeanne* & *Iſabelle*, Religieuſes; & 9. *Eugénie* de la Cuéva, morte jeune.

VII. ISIDORE-JEAN-JOSEPH-DOMINIQUE de la Cuéva & Bénavidès, Marquis de Bedmar, né le 23 mai 1652, ſervit dans ſa jeuneſſe dans l'Etat de Milan, en qualité de Capitaine d'infanterie, d'où il paſſa en Flandre, où il fut ſucceſſivement Meſtre-de-camp d'une Terce d'infanterie Eſpagnole, Général de bataille, Gouverneur de Bruxelles, Capitaine Général de l'Artillerie, & Gouverneur Général des armes. Il fut nommé Commandant des Païs-Bas pendant l'abſence du Duc de Baviére en mars 1701, fut fait Grand d'Eſpagne en mai 1702, dont il ne prit poſſeſſion que le 22 mars 1708, Conſeiller d'Etat en ſeptembre 1703, Viceroi de Sicile en ſeptembre 1704, & reçut le Collier de l'Ordre du ſaint Eſprit le huitiéme mars 1705, fut nommé Vicaire Général de l'Andalouſie en avril 1709, Préſident du Conſeil des Ordres en décembre 1711, avec la permiſſion de continuer l'exercice de celle de Miniſtre de la guerre, en laquelle il fut conſtitué en février 1715, & fut nommé Préſident du Conſeil de guerre en janvier 1717. Il mourut le deuxiéme juin 1723, en ſa 71 année, deſquelles il en avoit paſſé 52 au ſervice des Rois, s'étant attiré dans tous ces différens emplois, par ſa prudence & par ſon intégrité, l'eſtime générale & l'approbation de leurs Majeſtez. Il épouſa, 1. le 19 novembre 1697, *Emanuéle* d'Acuna ſa niéce, fille de *Pierre*, Marquis de Sentar, & de *Françoiſe* de la Cuéva, morte à Bruxelles le 13 juillet 1702: 2. le 24 novembre 1703, *Françoiſe* Henriquez de Vélaſco. Du premier mariage ſont iſſus, 1. *Gaſpard* de la Cuéva-Acuna, mort jeune; 2. *Marie-Emanuéle*, morte jeune; 3. *Marie-Françoiſe*, Marquiſe de Sentar; & 4. *Marie-Théréſe* de la Cuéva.

DUCS d'ALBUQUERQUE.

II. BELTRAM de la Cuéva, fils puîné de DIÉGUE-FERNANDE's de la Cuéva, Vicomte de Huelma, fut Favori de Henri IV, dit l'*Impuiſſant*, Roi de Caſtille, qui le créa Comte de Lédeſma en 1462, Duc d'Albuquerque en 1464, & lui donna la Grande-Maitriſe de l'Ordre de ſaint Jacques, avec pluſieurs terres conſidérables. On tient que ce Roi qui étoit impuiſſant, perſuada à la Reine Jeanne de Portugal ſa ſeconde femme de permettre que le Duc d'Albuquerque habitât avec elle, & qu'elle eut de ce commerce Jeanne, dite *la Bâtarde*, qui diſputa la Couronne à Eliſabeth, ſœur du Roi Henri IV. Le Duc d'Albuquerque, qui mourut le premier novembre 1492, épouſa 1. *Mencie* de Mendoza, fille de *Diégue-Hurtado* de Mendoza, Duc de l'Infantade: 2. *Mencie* Henriquès, fille de *Garcie-Alvarez* de Tolède, Duc d'Albe: 3. *Marie* de Vélaſco, veuve de *Jean* Pachéco, Duc d'Eſcalone, & fille de *Pierre-Fernandès* de Vélaſco, Connétable de Caſtille. Du premier mariage vinrent 1. FRANÇOIS-FERNANDE's qui ſuit; 2. *Briande*, mariée à *Ferdinand-Gomez* d'Avila, Seigneur de Villadoro; & 3. *Majore* de la Cuéva, alliée à *Pierre* de Navarre: du troiſiéme ſortirent 4. CHRISTOPHLE, qui a fait la *branche des Comtes de* SIRVÉLA, *rapportée cy-après*; 5. ANTOINE, qui a fait *celle des Marquis de* LADRADA, *auſſi mentionnée cy-après*; 6. *Enéco*, Viſiteur général de la Milice, au Royaume de Grenade; & 7. *Pierre* de la Cuéva, Grand Commandeur d'Alcantara.

III. FRANÇOIS-FERNANDE's de la Cuéva, Duc d'Albuquerque, Marquis de Cuellar, Comte de Lédeſma, épouſa *Françoiſe* de Tolède, fille de *Garcie-Alvarez* de Tolède, Duc d'Albe, dont il eut 1. BELTRAM qui ſuit; 2. *Mencie*, alliée à *Pierre* Fajardo, Marquis de Los-Vélès; 3. *Louïs*, qui de *Jeanne* de Tolède, fille de *Jacques* Colomb, Duc de Véraguas, eut pour fille unique *Marie* de la Cerda, ſeconde femme de *Charles* d'Arellano, Seigneur de Ciria; 4. *Barthélemi* Cardinal, *dont il ſera parlé dans un article ſéparé*; 5. DIÉGUE, *qui continua la poſtérité des Ducs d'*ALBUQUERQUE, *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 6. *Pierre*, mort ſans poſtérité; 7. *Théréſe*, mariée à *Ferdinand* de Cabréra & Bobadilla, Comte de Chinchon; & 8. *Marie* de la Cuéva, alliée à *Jean-Tellez* Giron, Comte d'Uréna, morte le 19 avril 1566.

IV. BELTRAM de la Cuéva, III Duc d'Albuquerque, Chevalier de la Toiſon d'Or en 1534, Viceroi d'Aragon & de Navarre, mourut en 1559. Il épouſa *Iſabelle* Giron, fille de *Jean-Tellez*, Comte d'Uréna, dont il eut FRANÇOIS-FERNANDE's qui ſuit; 2. *Jean*, mort ſans poſtérité; 3. GABRIEL, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné*; 4. *Françoiſe*, mariée 1. à *Bernard* de Sandoval, Comte de Lerme: 2. à *Claude* de Quignonès, Comte de Luna, morte le onziéme janvier 1572; & 5. *Léonore* de la Cuéva, alliée à *Pierre-Fernandès* de Caſtro, Comte de Lémos.

V. FRANÇOIS-FERNANDE's de la Cuéva, IV. Duc d'Albuquerque, Marquis de Cuellar, épouſa 1. *Conſtance* de Leyva, fille d'*Antoine*, Prince d'Aſcoli: 2. *Marie-Fernandès*, Marquis de Comarès. Du premier mariage vinrent, 1. 2. *Beltram* & *Iſabelle* morts jeunes: du ſecond ſortit 3. *Iſabelle* de la Cuéva, mariée en 1573, à *Beltram* de la Cuéva, VI Duc d'Albuquerque, dont elle fut la premiére femme.

V. GABRIEL de la Cuéva, ſuccéda à FRANÇOIS-FERNANDE's ſon frére aîné, fut V Duc d'Albuquerque, Viceroi de Navarre, Gouverneur du Milanois en 1564, & mourut en 1571. Il épouſa *Jeanne* de la Lama, fille de *Gonſalve* de la Lama, & d'*Iſabelle-Benoîte* de la Cuéva, Dame de Ladrada, dont il eut 1. *Anne* de la Cuéva, Marquiſe de Ladrada, alliée à *Jean* de la Cerda, Duc de Medina-Céli; & 2. *Marie* de la Cuéva.

IV. DIÉGUE de la Cuéva, fils puîné de FRANÇOIS-FERNANDE's, II Duc d'Albuquerque, fut Commandeur de la Puébla-de-Sancho-Pérès de l'Ordre de ſaint Jacques, & épouſa *Marie*, fille de *Jean* de Caſtella, dont il eut 1. BELTRAM qui ſuit; 2. *Iſabelle*, mariée à *Pierre* Giron, Duc d'Oſſune; & 3. *Françoiſe* de la Cuéva, alliée à *Pierre* de Portillo & Villarroel, Seigneur de Villavidas.

V. BELTRAM de la Cuéva, VI Duc d'Albuquerque, Viceroi d'Aragon, mourut le 13 mars 1612. Il épouſa 1. en 1573, *Iſabelle* de la Cuéva, fille de *François-Fernandès*, IV Duc d'Albuquerque: 2. *Françoiſe* de Cordoue, fille de *Diégue* Fernandès, Marquis de Comarès, Duc de Cardonne & de Ségorbe. Du premier mariage vinrent 1. FRANÇOIS-FERNANDE's qui ſuit; 2. *Diégue*, Chevalier de ſaint Jacques; 3. *Maurice*; 4. ANTOINE, qui a fait la *branche des Marquis de* FLORE's-d'AVILA, *rapportée cy-après*; 5. *Marie*, alliée 1. à *Pierre* de Zuniga & Avellanéda, Marquis de Baënza; & 6. *Françoiſe* de la Cuéva, qui épouſa *Rodrigue* Pachéco, Marquis de Cerralvo.

VI. FRANÇOIS-FERNANDE's de la Cuéva, VII Duc d'Albuquerque, Viceroi de Catalogne, puis de Sicile, épouſa 1. en 1598, *Antoinette* de Tolède, ſœur d'*Antoine*, cinquiéme Duc d'Albe, morte ſans poſtérité: 2. *Anne-Marie* de Padilla, fille de *Martin*, Comte de Saint-Gadea: 3. en 1614, *Anne* Henriquès, fille de *Louis*, Amiral de Caſtille: du ſecond mariage ſortit, 1. *Beltram-Chriſtophle*, Marquis de Cuellar, mort le douziéme décembre 1617, âgé de 16 ans: & du troiſiéme vinrent, 2. FRANÇOIS-FERNANDE's qui ſuit; 3. *Balthaſar*, mort en 1689, ſans enfans de *Théréſe-Marie* de Saavédra, Marquiſe de Malagon, veuve de *Louïs* d'Alencaſtro; 4. MELCHIOR, *qui continua la poſtérité des Ducs d'*ALBUQUERQUE, *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 5. *Iſabelle-Fernandès*, mariée 1. à *George* Manrique de Cardénas, Duc de Nagéra: 2. en 1645, à *Pierre* Nunès & Colomb de Portugal, Duc de Véragua; & 6. *Anne* Henriquès de la Cuéva, premiére femme de *Jean* Henriquez-d'Almanza-Borgia, Marquis d'Alcanisès.

VII. FRANÇOIS-FERNANDE's de la Cuéva, VIII Duc d'Albuquerque, Grand d'Eſpagne, mort en août 1676, épouſa *Jeanne-Françoiſe* de Ribéra & Armandariz, Marquiſe de Cardereyta, & Comteſſe de la Torre, morte le 15 ſeptembre 1696, dont il eut *Roſalie* de la Cuéva-Armandariz-Ribéra, Marquiſe de Cardereyta, & Comteſſe de la Torre, mariée à *Melchior* de la Cuéva ſon oncle.

VII. MELCHIOR de la Cuéva, ſuccéda à ſon frére aîné *François-Fernandès*, IX Duc d'Albuquerque, dont il épouſa la fille unique *Roſalie*, ainſi qu'il vient d'être remarqué, & mourut le 21 octobre 1686, laiſſant pour enfans 1. FRANÇOIS-FERNANDE's qui ſuit; & 2. *Jeanne-Roſalie* de la Cuéva; mariée en 1686, à *Jean-Emanuel* de Mauléon, Navarre-Haro & Avellanéda, Seigneur de Caſtrillo.

VIII. FRANÇOIS-FERNANDE'S de la Cuéva, X Duc d'Albuquerque, Viceroi de la Nouvelle Espagne en avril 1702, Chevalier de la Toison d'Or en avril 1707, épousa le sixiéme février 1684, *Jeanne* de la Cerda, fille de *Jean-Louis*, Duc de Médina-Céli, dont il a eu 1. FRANÇOIS, Marquis de Cuellar, né en novembre 1692; & 2. *Jeanne* de la Cuéva, née en janvier 1690.

MARQUIS de FLORÈS-d'AVILA.

VI. ANTOINE de la Cuéva, fils puîné de BELTRAM, VI Duc d'Albuquerque, fut Commandeur de Reina, en l'Ordre de saint Jacques, & épousa *Majore-Ramirès* de Zuniga, Marquise de Florès-d'Avila, fille de *Bernard-Ramirès* de Vargas & Mendoza, Seigneur de Castillejo, dont il eut PIERRE qui suit.

VII. PIERRE de la Cuéva & Zuniga, Marquis de Florès-d'Avila, mort le douziéme octobre 1669, épousa 1. *Mencie* de Mello, fille de *François* de Mello & Portugal, Marquis de Villesca: 2. *Françoise* de Silva-Manrique, Marquise d'Aguilar, Comtesse de Castagnéda, fille de *Bernard* de Silva, Marquis d'Eliséda, morte le 30 novembre 1696: de ce dernier mariage vinrent 1. ANTOINE-FERDINAND qui suit; & 2. *Emanuel* de Zuniga-Manrique, né en 1660, Chanoine de Tolède.

VIII. ANTOINE-FERDINAND Manrique de la Cuéva-Silva & Zuniga, Comte de Castagnéda, Marquis de Florès-d'Avila, d'Aguilar, & d'Eliséda, Comte de Buelna, Grand d'Espagne, né en 1656, mourut en novembre 1709. Il épousa en 1688, *Catherine* Giron & Sandoval, fille de *Gaspard* Tellez Giron, Duc d'Ossone, dont il n'eut point d'enfans.

COMTES de SIRVE'LA.

III. CHRISTOPHLE de la Cuéva & Vélasco, fils de BELTRAM de la Cueva, Duc d'Albuquerque, & de *Marie* de Vélasco, sa troisiéme femme, épousa *Léonore* de Vélasco, fille & héritiére de *François* de Vélasco, Comte de Sirvéla, dont il eut 1. *Jean* de Vélasco & Cuéva, Comte de Sirvéla, Seigneur de Roa, qui épousa 1. *Françoise* Mexia-Carillo, fille de *Rodrigue* Mexia-Carillo, Seigneur de la Guardie: 2. *Mencie* de Cardénas, fille de *Bernardin*, Duc de Maquéda, dont il n'eut point d'enfans. De la premiére il eut 1. GABRIEL qui suit; & 2. *Marie-Angéle* de Vélasco, alliée à *Diégue-Lopez* de Haro, Marquis de Carpio.

IV. GABRIEL de Vélasco & Cuéva, Comte de Sirvéla, épousa *Thérése* de Zuniga, fille de *Pierre*, Seigneur d'Aquila-Fuente, dont il eut 1. CHRISTOPHLE qui suit; 2. *Gabriel*; 3. *Jean*; 4. *Léonore*, mariée à *Jean* Suarès de Carvajal, Seigneur de Pegnalver; & 5. *Magdelaine-Angéle* de Vélasco, qui épousa *Michel* Daza. *Il eut aussi pour fils* naturel, François, *Chanoine de Séville.*

V. CHRISTOPHLE de Vélasco & Cuéva, Comte de Sirvéla, épousa 1. *Anne* de Potrès & Médrano, Dame d'Agoncillo: 2. *Anne* Manrique de Vargas. Du premier mariage vint 1. GABRIEL qui suit: du second sortirent 2. *François*; 3 ANTOINE, *qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; & 4. *Anne* Manrique.

VI. GABRIEL de Vélasco & Cuéva, Seigneur d'Agoncillo, Comte de Sirvéla, &c. épousa *Victoire* Pachéco & Colonne, fille de *Jean* Pachéco, Marquis de Cerralvo, dont il eut 1. 2. *Christophle* & *Sébastien*, morts jeunes; 3. *Jean* de Vélasco & Cuéva, Comte de Sirvéla, Gouverneur du Milanois en 1641, mort en 1650 sans alliance; 4. *Gaspard* de la Cuéva, Comte de Sirvéla, mort sans alliance; 5. *Anne Marie*, Comtesse de Sirvéla, qui épousa en 1654, *Bernardin* de Vélasco, Comte de Fuensalida; 6. 7. *Agnès* & *Eléonore* de Vélasco, Comtesses de Sirvéla, mortes sans alliance.

VI. ANTOINE de la Cuéva, fils de CHRISTOPHLE, Comte de Sirvéla, & d'*Anne* Manrique de Vargas, sa seconde femme, épousa *Etiennette* de Mendoza, Dame du Majorat de Noquéros, dont il eut CHRISTOPHLE qui suit.

VII. CHISTOPHLE de Vélasco & Cuéva, fut Comte de Sirvéla, après la mort d'*Eléonore* sa cousine, & épousa *Marie* d'Arellano & Tolède, dont il eut pour fils unique ANTOINE qui suit.

VIII. ANTOINE de Vélasco & Cuéva, Comte de Sirvéla, Seigneur de Roa & Cervéra, épousa *Louise* d'Alarcon, Comtesse de Valverde, dont il eut pour fille unique *Joséphe* de Vélasco & Alarcon, mariée en 1701, à *Ferdinand* de Silva & Ménésès, Comte de Cifuentès, Marquis d'Alconchel, &c.

MARQUIS de LADRADA.

III. ANTOINE de la Cuéva, fils puîné de BELTRAM, Duc d'Albuquerque, & de *Marie* de Vélasco, sa troisiéme femme, épousa *Elvire* d'Aiala, fille de *Jean*, Seigneur de Cebolla, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Jérôme*, mort sans postérité de *Marie* de Mouna, fille de *François*, Seigneur de Cortijo; & 3. *Anne* de la Cuéva, mariée à *Honoré* de Carvajal.

IV. FRANÇOIS de la Cuéva, Seigneur de Ladrada, épousa *Jeanne* Portocarréro, fille de *Pierre*, Seigneur de Moguer, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Diégue*, Marquis de Ladrada après son frére aîné, mort sans enfans de *N*. . . Sigler; 3. *Jérôme*, qui de *Marie* de Molina, fille de *François*, Seigneur de Cortijo, eut *Michelle* de la Cuéva, mariée à *Jérôme* de Bricéno-de Mendoza; & 4. *Isabelle-Benoîte* de la Cuéva, Marquise de Ladrada après ses fréres, qui épousa *Gonsalve* de la Lama, d'où sortit *Jeanne* de la Lama, Marquise de Ladrada, mariée à *Gabriel* de la Cuéva, V Duc d'Albuquerque.

V. ANTOINE de la Cuéva, Marquis de Ladrada, mourut sans laisser de postérité de *Pétronille* Pachéco, fille de *Jean*, Seigneur de Montalvan. *Voyez* Imhof *en ses vint Familles d'Espagne, &c.*

CUE'VA (Barthélemy de la) Espagnol, Cardinal, Archevêque de Siponte, naquit le 24 août de l'an 1499. L'Empereur Charles-*Quint*, lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III lui donna le 19 décembre 1544. Depuis il fut Viceroi de Naples, Evêque de Cordoue, d'Avellino, & enfin Archevêque de Siponte. Il mourut à Rome le dernier jour du mois de juin en 1562.

CUE'VA (Alphonse de la) Cardinal, Evêque d'Oviédo & de Malaga en Espagne, & de Palestrine dans la Campagne de Rome, a été long-tems connu sous le nom du Marquis de Bedmar, & fut envoyé par Philippe III, Roi d'Espagne, Ambassadeur à Venise. Ce fut lui qui en 1618, avec le Duc d'Ossone Gouverneur de Naples, dressa le plan de cette conjuration, qui pensa ruiner Venise. Ils y entretenoient des intelligences secrettes, ils y avoient fait entrer des gens de guerre, & leurs mesures étoient très-bien prises; car on devoit mettre le feu au fameux Arcenal de la République, & se saisir des postes les plus importans, dans le tems qu'une armée navale qu'ils faisoient avancer, pourroit venir les soutenir. La Providence permit que cette détestable conjuration fût découverte par deux François. Nous en avons une Histoire particuliére en François. Le Marquis de Bedmar prit la fuite, pour se dérober aux justes ressentimens des Vénitiens. La haine qu'il avoit conçue contre cette République, le porta à écrire un Traité Italien, où il examine sa liberté; au moins l'opinion la plus commune, lui attribue cet Ouvrage qui est intitulé *Squittinio della libertà di Venesia*, & qui a été traduit depuis en François avec des Notes qui ne font pas honneur à leur Auteur du côté du cœur. On prétend que les Vénitiens n'osérent répondre à cet Ouvrage qui à la vérité est très censé, & écrit en apparence avec beaucoup de sang froid. Le Pape Grégoire XV fit Alfonse de la Cuéva Cardinal en 1622, à la sollicitation du Roi d'Espagne, qui l'envoya ensuite Gouverneur dans le Païs-Bas. Il s'y fit des affaires par sa conduite un peu trop sévére. Les Flamands allérent porter leurs plaintes à la Cour d'Espagne, & le Cardinal de la Cuéva fut disgracié. Il se retira à Rome, & eut ensuite l'Evêché de Palestrine & de Malaga. Il mourut le dixiéme août 1655, en sa 83 année. * *Histoire de la Conspiration de Venise.*

CUF. CUG. CUH. CUJ. CUI.

CUFA. *Voyez* COUFAH.

CUGNIE'RES ou CUGNIER (Pierre de) Avocat & Conseiller du Roi, ou, selon d'autres, Avocat général au Parlement de Paris, étoit un homme d'un mérite singulier, grand Jurisconsulte & Magistrat intégre. Il entreprit de soutenir devant le Roi Philippe *de Valois* en 1329, que la Jurisdiction ecclésiastique étoit une usurpation sur les Droits des Souverains. Il commença son Discours par ces paroles du Fils de Dieu, *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, & quæ sunt Dei Deo*; & dans la suite il s'emporta contre les Prelats, & parla très desavantageusement de leur conduite, & de la Justice spirituelle, qu'il nomma une usurpation téméraire. Pierre Bernard l'*Ancien* lui répondit avec tant d'éloquence, & établit avec tant de force la jurisdiction ecclésiastique, que le Roi improuva la Harangue de Cugniéres, & prononça en faveur de Bertrand. Celui ci eut pour recompense le chapeau de Cardinal, & l'autre a été mis par quelques-uns au nombre des Hérétiques, quoique sans raison légitime. L'Historien Dupleix, ayant raconté ce qui se passa dans cette assemblée, ajoûte ceci, *Au surplus, Pierre de Cugniéres se rendit si odieux au Clergé par cette action, que par dérision on le nomma*, Maître Pierre de Cugnet, *donnant le même nom & sobriquet à une petite statue de Marmouset, qu'on montre encore aujourd'hui en un coin, sur le devant du chœur de l'église de Nôtre-Dame de Paris, au nez duquel on éteint les cierges qui servent à l'autel prochain, afin de le rendre plus difforme.* La Croix-du-Maine dit, *que ce Pierre de Cugniéres étoit Seigneur de Saintines, près de Verberie, dans le Duché de Valois, qu'il fut Archidiacre en l'église de Nôtre-Dame de Paris, & que depuis il se maria avec* Jeanne *de Néry*. Il promettoit sa Vie parmi celles des Hommes d'Etat qui n'ont pas été publiées. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Bzovius, *A. C.* 1327. *n.* 8. Sponde, *A. C.* 1327. Génébrard, *in Joanne XXII.* Dupleix, *Hist. de France*, *tome* 2

CUHIUNG, ville de la province de Junan dans la Chine, est capitale du Territoire du même nom, & commande à six citez. Ce païs est fertile & très-agréable. On y trouve de la pierre d'azur, & de fort beau verd pour les Peintres. Il y a aussi quelques mines d'argent. Au septentrion de ce Territoire étoit autrefois le Royaume de Kinchi, c'est à dire, *de dents d'or*, ainsi nommé, parce que ces peuples garnissoient leurs dents de petites plaques d'or. Encore à présent on y observe une coutume fort particuliére proche du Nangan, une des six citez. Ils couvrent d'or tous les ans une grosse pierre qu'ils adorent. Cette pierre a environ dix perches de hauteur, & ils l'appellent *Xinte*, terme qui signifie *pierre spirituelle.* * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CUJAS (Jacques) le plus célébre Jurisconsulte du XVI siécle, étoit de Toulouse, où il naquit en 1520, de parens de la lie du peuple; *mais la Nature*, dit Scévole de Sainte-Marthe, *l'avantagea d'un esprit extrémement élevé, pour le consoler de la bassesse de sa condition.* Ce qui doit paroître extrémement surprenant, c'est que sans le secours d'aucun Maître, il parvint à cette grande connoissance du Droit ancien, dont il a développé tous les Mystéres. Ce n'est pas qu'il n'eût étudié quelque tems sous le savant Arnoul Ferrier; mais le peu qu'il avoit appris sous ce Professeur, n'avoit fait que lui donner une plus grande envie de s'appliquer profondément à la Jurisprudence. Après y avoir fait par lui-même de très-belles découvertes, il eut sujet de se plaindre de l'ingratitude de sa patrie, où on lui refusa une Chaire de Professeur, pour en honorer un autre beaucoup moins capable que lui. On lui préféra Etienne Forcadel. On assure que ceux de Toulouse ayant reconnu l'injustice qu'ils avoient faite à ce grand homme, l'envoyérent prier de retourner dans leur ville lorsqu'il les eut quitez, & qu'il ne leur répondit que ces mots, *Senatui, P. Q. Tholosano Jacobus Cujacius. Frustra*

abſentem requiritis quem præſentem neglexiſtis. Valete. Il enſeigna dans pluſieurs autres Univerſitez. Les Etrangers venoient de toutes parts pour étudier ſous lui, & les plus célébres Magiſtrats que la France eût alors, avoient été faits, pour ainſi dire, de la main de cet incomparable Ouvrier; de ſorte qu'on pourroit dire très-juſtement de Cujas, ce qu'Auſone a dit autrefois de Minervius,

Mille foro Juvenes dedit hic, bis mille Senatus
Adjecit numero, purpureiſque togis.

Cujas ayant enſeigné quelque tems à Toulouſe, fut appellé dans l'Univerſité de Cahors, puis dans celle de Bourges, enſuite à Valence en Dauphiné, à Turin, & encore à Bourges. Bertrand de Simiane, Seigneur de Gordes, Lieutenant Général au Gouvernement de Dauphiné, l'avoit attiré à Valence. Le Roi lui permit de prendre ſéance avec les Conſeillers au Parlement de Dauphiné, & d'y paroître ſur les fleurs-de-lis, comme un des plus illuſtres Interprétes des Loix: privilége qu'il ne refuſa point, mais dont il ne voulut point ſe ſervir. Emanuel Philibert, Duc de Savoye, l'attira à Turin, & eut pour Cujas toute la conſidération qui étoit due à une perſonne de ce mérite. Le Pape Grégoire XIII, qui étoit lui-même un excellent Juriſconſulte, ſouhaita avec une paſſion extrême de faire valoir l'Univerſité de Bologne, ſa patrie, en lui procurant Cujas pour Profeſſeur; & ce Juriſconſulte même ne s'y ſeroit pas oppoſé, ſi ſes incommoditez & ſon grand âge lui euſſent permis d'accepter des offres ſi avantageuſes. Il reſta à Bourges, où il ſe faiſoit un très grand plaiſir de communiquer familiérement à ſes amis & à ſes Ecoliers, ce qu'il avoit découvert dans le Droit. Il leur frayoit des voyes courtes & faciles pour y arriver, & ſouvent il alloit boire & manger avec ces jeunes gens, pour leur inſpirer un plus grand amour pour la Juriſprudence; & pour les attacher davantage, il leur prêtoit même de l'argent & des livres: de ſorte qu'il étoit autant le pére que le Profeſſeur de ſes Ecoliers. *M. Cujas*, dit Joſeph Scaliger, *étoit un ſi bon homme; c'étoit le pére des Ecoliers, & il a perdu plus de quatre mille francs pour avoir prêté à de jeunes Etudians. Il prêtoit auſſi des livres à tous ceux qui lui en demandoient, &c.* Jacques Cujas mourut à Bourges le quatriéme octobre de l'an 1590, âgé de près de 70 ans. Papire Maſſon a écrit ſa Vie. Sébaſtien Nivelle imprima les Oeuvres de Cujas, l'an 1584, à Paris, en cinq volumes *in folio*. Depuis, le célébre Charles Annibal Fabrot ayant recueilli ſes autres Ouvrages, publia toutes ſes Oeuvres en 1658 & 1659, à Paris, en neuf ou dix volumes. Le premier tome comprend *Notæ ad libros quatuor Inſtitut. Juſtiniani, & in eaſdem Caroli Annibalis Fabroti Notæ; Notæ ad Ulpiani titulos viginti novem; Interpretationes ad Jul. Pauli receptarum Sententiarum libros quinque; Πραγματεία de diverſis temporum Præſcriptionibus & terminis; Liber Euſtathii Anteceſſoris de temporalibus Intervallis a momento uſque ad centum annos, Græce & Latine, Interprete Johanne Leunclavio; Conſultationes ſeptuaginta, quibus præpoſita eſt veteris cujuſdam Juriſconſulti Conſultatio; Paratitla in libros quinquaginta Digeſtorum; Commentaria in quoſdam Pandectarum titulos, de Pactis, de Tranſactionibus, de in integrum Reſtitutionibus, Quod metus cauſa geſtum erit, de Dolo malo, de Minoribus, de Excuſationibus Tutorum & Curatorum, Qui Teſtamenta facere poſſint, & Quomodo Teſtamenta fiant, de Liberis & poſthumis Hæredibus inſtituendis vel exhæredandis; de injuſto, rupto, irrito facto Teſtamento; de his quæ in Teſtamento delentur, inducuntur vel inſcribuntur; De Uſurpationibus & Uſucapionibus, Pro Emptore, Pro hærede vel pro poſſeſſore, Pro donato, Pro derelicto, Pro dote, Pro ſuo, de Verborum Obligationibus; Ad Africanum Tractatus novem.* La premiére partie du ſecond volume contient *Paratitla in novem libros Cod. cum Enarrationibus Caroli Annibalis Fabroti.* On trouve dans la ſeconde partie du ſecond volume *Commentarii ad tres poſtremos libros Cod.; Expoſitio Novellarum Conſtitutionum; de Feudis libri quinque, & in eos Commentarii.* Il y a dans le troiſiéme volume, *Obſervationum & Emendationum libri viginti & octo.* Le premier volume des Oeuvres Poſthumes de Cujas renferme *Quæſtiones Papiniani; Reſponſa, Definitiones, & cætera ejuſdem Papiniani Opera.* Dans le ſecond volume on voit *Commentaria in libros Pauli ad Edictum; Commentaria in libros Quæſtionum ejuſdem; Commentaria in libros Differentiarum Juris Modeſtini.* Le troiſiéme volume contient *Recitationes ad Salviani libros nonaginta Digeſtorum, ad Pauli Reſponſorum libros viginti tres, ad Neratii Reſponſorum libros duos, ad Marcelli Reſponſorum libros duos, ad Modeſtini Reſponſorum libros decem & novem, ad Scævolæ Reſponſorum libros ſex; Recitationes ad Decretalium Gregorii IX libros ſecundum, tertium & quartum.* Le quatriéme volume comprend *Commentarii in libros quinquaginta Digeſtorum; Comm. in libros quatuor Inſtitutionum Juſtiniani; Epiſtola hactenus inedita; Præſcriptio pro Montlucio Epiſcopo Valentino adverſus libellum editum ſub falſo nomine Zachariæ Forneſteri; Oratio de Confeſſione in Schola Bituricenſi dicta anno 1576; Oratio in funere Gaſparis Chaſtræi Nancæi Reg. Stipatorum Præfecti dicta anno 1576;* (cette Oraiſon funébre fut compoſée en mauvais François par Cujas, & traduite en beau Latin par M. Rigaut) *Oratio de Ratione docendi Juris in Schola Bituricenſi, dicta anno 1585.* Le cinquiéme volume renferme *Commentarii in novem libros Codicum:* & le ſixiéme, *Notata Antonii Mercatoris ad librum Animadverſionum Johannis Roberti; in Digeſta Notæ; in Codicem Notæ; ad Legem IX. ff. de Juriſdictione repetita Prælectio; ad Titulum de Actionibus empti & venditi repetita prælectio; ad Titulum ſextum, Si Tabulæ Teſtamenti nullæ exſtabunt, repetita prælectio; Recitationes Solemnes ad varios Titulos Dig. & Cod.* Outre les Ouvrages contenus dans ce Recueil, on a encore de lui les ſuivans. *Codicis Theodoſiani libri ſedecim cum variis Novellis Cujacii & aliorum.* On trouve dans les Collections des Décretales faites par le P. Labbe, quelques *Notes* de Cujas. Il y en a qui lui attribuent la Verſion Latine des *ſoixante livres* de l'Ouvrage qu'on appelle *Baſiliques*, imprimé à Paris; mais d'autres ont cru qu'il n'en étoit pas l'Auteur, & qu'elle a été compoſée par un Allemand qui a voulu la publier ſous un nom ſi illuſtre pour lui attirer l'approbation du Public. Kekerman lui attribue auſſi le livre de Nicolas Cragius *de Republica Lacedæmoniorum*, & un Ecrit publié en Hollande ſous le titre de *Locorum Communium Typus*; mais tout cela n'eſt point de lui. Le Pére le Long cite un manuſcrit qui étoit dans la Bibliothéque de M. Baluze & qui eſt intitulé, *Avis & Opinion de Jaques Cujas, touchant la ſucceſſion du Roi de Portugal, vacante par la mort du Roi Henri ſans enfans, en l'année 1578*, avec pluſieurs autres piéces ſur le même ſujet, *in folio*. Cujas étoit de ces génies heureux, qui apprennent tout d'eux-mêmes, & il ſe perfectionna dans les Langues Gréque & Latine, & apprit tout ce qui regarde les Belles Lettres, ſans l'aide de perſonne. Avant que de faire ſa leçon, Cujas employoit ſept ou huit heures à méditer & à digérer ce qu'il devoit dire à ſes Diſciples, & lorſqu'il n'étoit pas bien prêt, il renvoyoit ſa leçon à un autre jour. Il alloit à la Meſſe & aux Proceſſions; mais parce qu'il prit le parti de Henri IV, contre la Ligue, on le voulut faire paſſer pour Proteſtant, & on tâcha pluſieurs fois de l'aſſaſſiner. Dans ſon teſtament il ne fit nulle mention de l'Egliſe Romaine. Ce Teſtament finit par ces paroles qu'il adreſſe à ſa femme & à ſon beau-pére qui devoient ſeuls le voir & qui en étoient les Exécuteurs, *Paſſez cette vie en paix, louans & craignans Dieu ſans ceſſe. Ne faites mal à nul, faites bien à tous ſans diſtinction de perſonnes. Fuyez l'Antechriſt, & les inventions, ou ſuppôts d'icelui, qui ſous le nom d'Egliſe gourmandent, brigandent, corrompent & perſécutent la vraye Egliſe, de laquelle la pierre fondamentale eſt Jeſus-Chriſt ſeul, nôtre Sauveur & Seigneur Dieu, & ſuivez ſa ſainte Parole de point en point, ſans y rien ajoûter ni diminuer.* Quelques-uns ont prétendu ſe ſervir de ces paroles, pour faire croire que Cujas avoit du penchant pour la Réformation; mais le Pére Nicéron dit qu'il ne s'y agit que des Ligueurs, qui abuſant du nom de la piété & de la Religion, les faiſoient ſervir à leurs propres paſſions, & qui étoient la cauſe des maux qui troubloient le Royaume. Il épouſa en 1557, *Magdelaine* du Roure, fille de *François* du Roure, Médecin d'Avignon; & en 1686 *Gabrielle* Hervé. Du premier mariage naquit *Jacques* Cujas, qui promettoit beaucoup. En 1573, ſon pére lui dédia ſes quatre derniers Traitez ſur Africanus; mais ce fils mourut fort jeune & fort débauché. Du ſecond mariage, Cujas eut une fille nommée *Suſanne*. C'étoit une véritable proſtituée, qui faiſoit gloire de ſes déreglemens, & qui n'avoit pas honte de dire, qu'elle prétendoit ſe rendre auſſi fameuſe par ſon impudicité, que ſon pére étoit illuſtre par ſon érudition. Elle fut mariée à 15 ans; mais le mariage ne la corrigea point. M. de Morille fit cette Epigramme ſur l'impudicité de la fille de Cujas.

Viderat immenſos Cujaci Nata labores,
Æternum patri commeruiſſe decus.
Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem
Filia, quod potuit, corpore fecit opus.

On dit que Cujas avoit tiré l'horoſcope de cette fille, avant ſa naiſſance, lorſque ſa mére étoit prête à la mettre au monde, & qu'il avoit trouvé dans les Aſtres, qui ſi ſa femme mettoit au monde un fils, il mourroit par les mains du Bourreau, & que ſi elle accouchoit d'une fille, ce ſeroit une proſtituée; mais M. Catherinot prétend que c'eſt un conte qu'on a tiré de la Vie de Cardan, & que l'on a appliqué à Cujas. Quoiqu'il en ſoit, Cujas ne vécut guéres que trois ans, après la naiſſance de ſa fille, & n'eut pas le chagrin de voir ſa conduite déréglée. Pluſieurs alloient à Bourges, ſeulement pour voir Cujas, comme autrefois on alloit à Rome, ſeulement pour voir *Tite-Live*, & comme on eſt allé à Leide pour voir Joſeph Scaliger. Sa réputation étoit ſi grande qu'il ne faut point s'étonner des éloges qu'il a reçus de ſon vivant & après ſa mort. *Il a été*, dit M. de Thou, *après les Juriſconſultes Romains, le premier & le dernier Interpréte du Droit, & c'eſt à lui que la Poſtérité ſera redevable, de tous les éclairciſſemens, & de toutes les lumiéres que nôtre ſiécle a ajoûtez à la Juriſprudence. C'eſt pour cela qu'on l'a appellé* le Juriſconſulte *par excellence. C'eſt celui de tous les Juriſconſultes modernes*, dit Vigneul Marville *qui a pénétré le plus avant dans les origines & les ſources des Loix & du Droit Romain. Il ſe ſervit pour cela de deux choſes, de l'Analogie des mots & de la connoiſſance de l'Hiſtoire, ſuivant la méthode des anciens Juriſconſultes. Cujas*, dit M. Gravina, *joignant à l'étude du Droit une Latinité pure & une érudition profonde, a mis la Juriſprudence dans tout ſon jour, & l'a fait paroître avec ſes plus beaux ornemens.* Antonio Delcamp de même, qui enſeignoit le Droit Civil, donnoit chaque jour deux leçons, l'une de l'Hiſtoire Romaine, & l'autre des Inſtitutes. Il diſoit que les Inſtitutes & l'Hiſtoire étoient les deux portes de l'ancienne Juriſprudence. Avec toutes ces bonnes qualitez on ne peut ſe défendre de le blâmer de ſon indifférence ſur la Religion, & la réponſe qu'il faiſoit à ceux qui lui demandoient ſon ſentiment ſur la nouvelle Doctrine qui faiſoit de ſi grands progrès en France, que cela ne regardoit point l'Edit du Préteur, *Nil hoc ad edictum Prætoris*, priſe à la lettre, feroit croire qu'il n'étoit pas bien sûr du parti qu'il devoit ſuivre. On lit dans *les Recherches* de Paſquier, *l.* 9. *ch.* 18, une choſe qui fait beaucoup d'honneur à Cujas: c'eſt qu'il eſt ſi fort révéré en Allemagne; qu'ordinairement, lorſque les Profeſſeurs parlent de lui en chaire, ils mettent la main au bonnet, pour marquer le reſpect qu'ils portent à la mémoire de ce grand homme. On remarque de lui deux choſes ſinguliéres, la premiére, qu'il étudioit étendu tout de ſon long ſur un tapis le ventre contre terre, ayant ſes livres autour de lui; la ſeconde, que ſa ſueur avoit une odeur qui n'étoit pas deſagréable, ce que quelquefois il diſoit à ſes amis en badinant, lui être commun avec Alexandre *le Grand*. Ce Juriſconſulte eut de grands démêlez non ſeulement avec *Duaren*, mais auſſi avec *François* Hotman, & ils écrivirent l'un contre l'autre. Il eut auſſi des affaires avec *Jean Robert* d'Orléans, & ils s'injuriérent abondamment l'un l'autre. *Ménage* dit que Cujas a fait des leçons à Paris, qu'il ne vouloit pas être interrompu, & que ſouvent il deſcendoit de chaire, & ſe retiroit, lorſque les Ecoliers faiſoient du bruit. *Maldonat* étant allé voir Cujas, ce grand Juriſconſulte lui rendit ſa viſite à la tête de huit cens Ecoliers, qui prenoient ordinairement ſes leçons. Les *Paratitles* de Cujas ſur le Code, ſont un petit Ouvrage, mais qui eſt très-eſtimé. *Antoine Matthieu* qui avoit un jugement exquis, dit que l'Ouvrage

do-

doré de Cujas sur les Paratitles a paru si excellent & si admirable à tous les Connoisseurs, qu'ils ont assuré, que comme dans ses autres Ecrits il avoit surpassé tous les Auteurs en Droit, il sembloit que dans ses Paratitles il s'étoit surmonté lui-même. *François* Hotman quoiqu'il fût ennemi de Cujas, faisoit tant de cas de cet Ouvrage, que lorsque son fils alla voyager pour continuer ses études, il lui ordonna de porter avec lui, & de lire avec application ces Paratitles & les Pseaumes de David. Le meilleur de ses Ecrits est le Recueil des *Observations* qu'il a faites sur ce qu'il y a de plus difficile dans la Jurisprudence, que quelques savans hommes ont traité d'Ouvrage divin. Voici l'Epitaphe que Pithou consacra à la mémoire de Cujas.

Tholosa illius, dum quondam Palladia fuit, Alumno subcinericio, Hæredique ex asse posthumo; Romani Juris à summis Conditoribus Interpreti primo & ultimo; cui quidquid puræ nativæque lucis & scientiæ undecunque accessit, ætas sua debet, postera etiam, si quæ legum cura manet, debitura est,
P. Pithœus P. F. Doctori de se bene, de literis omnibus merito.

M. P.

Vale Cujaci, nos te ordine, quem Deus & natura jusserit, cuncti sequemur.

Decessit IV. nonas Oct. annos natus P. M. LXVIII, CIↃ. IↃ. XC.

Cujaci, Themidisque vides commune sepulchrum,
Conduntur simul hic qui periere simul.

Florent Chrétien Précepteur du Roi Henri IV, est Auteur de cette Epitaphe,

Erexit Leges & Jura jacentia Cujas,
Ipso nunc etiam Jura jacente jacent.
Quid tumulum erigitis? potius date Legibus ipsis;
Magno sufficient hac monumenta Viro.

Nous finirons cet article par le Paralléle que M. de Ferriére, dans son Histoire du Droit Romain, fait de Cujas & de Du Moulin. On peut dire, *dit-il*, qu'ils se surpassent l'un l'autre en quelque chose. Du Moulin est plus inventif & a l'esprit plus profond & plus transcendant. Cujas est plus clair, plus égal, & plus parfait. Du Moulin traite les choses avec plus de vivacité & plus d'étendue: Cujas les traite avec plus d'ordre, plus de justesse d'esprit & d'une maniére plus élegante, il se fait entendre bien plus aisément, & ne s'égare jamais. Ceux qui ont porté le plus d'envie à ce dernier, ont prétendu qu'il n'avoit pas l'esprit fort vif, & sont en même tems demeurez d'accord qu'il a travaillé sur tout le Droit Romain, & que ses explications sont si exactes & si achevées qu'elles ne laissent rien à desirer. Mais les plus grands admirateurs de Du Moulin, conviennent tous que le stile & l'arrangement lui manquent, & qu'il eût été à souhaiter qu'il eût écrit avec la politesse, la netteté, l'ordre & la précision de Cujas. Finissons leur Paralléle, en disant que Cujas s'est particuliérement appliqué à l'étude du Droit Romain, qu'il en a aquis une connoissance si parfaite qu'il a surpassé tous ceux qui l'avoient précédé, & qu'il doit servir de Guide & de modele à tous ceux qui doivent après lui s'adonner à l'étude des Loix Romaines, pour les enseigner aux autres. Du Moulin qui n'a pas fait du Droit Romain le principal objet de son application, excelle dans la Science du Droit Canonique & du Droit Coutumier, mais d'une maniére si élevée que personne ne pourra jamais avoir un mérite qui approche du sien. Disons donc que si Du Moulin est sans contredit le Prince des Jurisconsultes François, Cujas est sans contestation le Prince des Interprétes du Droit Romain, & concluons qu'ils sont tous les deux incomparables, chacun dans son genre, & chacun à sa maniére. * Papire Masson, *in Vita Jac. Cujacii.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 4. De Thou, *Hist.* La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Joannes Imperialis, *in Museo Hist.* Le Mire. Fabrot. *Mélanges d'Histoire & de Littérature, recueillis par* Vigneul-Marville, *édition de Rouen, in douze,* 1699. *Ménagiana, tome* 3. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p* 68 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715. Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 8. *p.* 160 *& suiv.*

CUJAVIE, province de Pologne, qu'on met ordinairement dans la Prusse, dite la Basse Pologne, au midi de la Prusse, & vers les bords de la Vistule.

CUICK, païs. *Voyez* CUCK.

CUICKIUS. *Voyez* CUYCK.

CUILEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

CUILLAY. *Voyez* CULLY.

CUILLE'RE, Conspiration ou Chevaliers de la Cuillére. C'est ainsi que l'on nomma la confédération qui se fit de la Noblesse dans le païs de *Vaud* au mois d'octobre 1527, & dont le but étoit de faire tout le mal qu'elle pourroit à la ville de Genéve. On dit que cette confédération se forma en mangeant du ris à la cuillére au château de *Bursinel*, à une lieue de Rolle, chez un des principaux de la Société, & qu'ils prirent pour marque de leur Confrairie une cuillére d'or ou d'argent, qu'ils s'obligérent de porter pendue au cou, attachée à un ruban, sous peine pour celui qui y manqueroit, de payer une amende au profit de la Compagnie. Cette Société étoit composée de plus de soixante Gentilshommes, tant du païs de Vaud, que de la Savoye, depuis Moudon jusques à Chambéry. Ils avoient pour Chefs *François* de Pont-Verre, Gentilhomme Savoyard; *Michel* Mangerod, Baron de la Sarra, duquel *Spon* dit qu'il faisoit plus de bruit que de mal; & *Henri* de Cojonei, Seigneur de S. Martin. Il n'entroit dans cette Societé que des Gentilshommes Sujets du Duc de Savoye. Ils tenoient, tous les ans, leur assemblée à Nyons, le premier jour de janvier, & quelquefois elle duroit plus de huit jours. Ils s'y occupoient à terminer les différents qui naissoient entre eux, & à former leurs délibérations. Ils se gardoient mutuellement une grande fidélité, & si quelqu'un d'eux étoit insulté par un Etranger, toute la Confraternité prenoit fait & cause en main ou pour le venger, ou pour lui faire rendre une juste satisfaction. Les Evêques de Genéve & de Lauzanne entrérent dans cette conspiration, & même on les accusa avec beaucoup de vraisemblance, d'en avoir été les Auteurs. D'abord ces Gentilshommes mirent du monde sur pié, & conduits par les gens de l'Evêque de Genéve, firent des courses sur les terres des Genevois, saisissant ceux qui leur tomboient sous la main, & les faisant mourir. Le 26 novembre 1527, ils en pendirent dix-sept proche du Pont-d'Arve. En 1529, *Pont Verre* étant entré dans Genéve fut reconnu, poursuivi, & relancé à coups d'épée de dessous un lit où il s'étoit caché, & d'où il ne sortit que pour être massacré. Madame de *Brandis*, le fit enterrer deux jours après au Couvent de Rive, dans la Chapelle de la Maison de Terny. On lui trouva des Mémoires par où l'on vit que ses gens devoient être vêtus de blanc, & se trouver au rendez-vous qu'il leur avoit fixé. * Spon, *Histoire de Genéve, &c. tome* 1. *p.* 298. *&c.* Ruchat, *Histoire de la Réformation, &c. tome* 2. *p.* 275. *&c.*

CUINDER. *Voyez* KUYNDER.

CUIP. *Voyez* KUIP.

CUIPER. *Voyez* CUPER.

CUL.

* CULANT, petite ville de France dans le Berry, sur l'Arnon, vers les confins du Bourbonnois, au midi de Bourges, dont il est éloigné d'environ onze lieues. C'est une Baronnie qui a plusieurs paroisses sous sa jurisdiction. Elle est bâtie dans une vallée entre deux montagnes. Son château est placé sur la croupe de l'une des deux. Elle a appartenu long-tems à l'illustre Maison de Culant, jusqu'en 1582. Elle appartient présentement à la Maison de le Tellier. * *Dict. Univ. de la France.*

CULANT, Maison qui tire son nom de la Terre de ce nom, l'une des plus considérables de Berry, a donné à la France un Grand-Maitre de la Maison du Roi, deux Maréchaux de France, un Amiral, & plusieurs grands Capitaines dont l'on rapporte la postérité depuis GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME, Sire de Culant, fonda avec son fils aîné l'Abbaïe de Bussiéres, & vivoit en 1188, ayant eu pour enfans, 1. RENOUL, I. du nom, qui suit; 2. 3. 4. *Hélie, Cloud* & *Guillaume* de Culant.

II. RENOUL, I. du nom, Sire de Culant, laissa de *Béatrix* sa femme, 1. HÉLIE qui suit; 2. *Cloud*; 3. *Guillaume*, auquel on donne pour femme *Agnès* de Tocy, fille d'*Anseric*, Seigneur de Baserne, & de *Guillelmine* de Montfaucon; & 3. *Raoul* de Culant, Prieur de Vatan.

III. HÉLIE, Sire de Culant, vivoit en 1217, & fut pére 1. de RENOUL II, qui suit; & 2. de N. . . de Culant.

IV. RENOUL, II. du nom, Sire de Culant, de Châteauneuf-sur-Cher & de Saint-Desiré, qui vivoit en 1253, épousa 1. *Marguerite* de Mirebeau: 2. *Cathérine*, Dame de Carency, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage RENOUL III, qui suit.

V. RENOUL, III. du nom, Sire de Culant, de Châteauneuf & de Saint Desiré, vivoit en 1270. Il épousa *Sibylle*, dont il eut 1. RENOUL IV, qui suit; & 2. *Mahaud* de Culant, mariée à *Renaud* de Tocy, Seigneur de Baserne, vivante en 1301.

VI. RENAULD, IV. du nom, Sire de Culant, de Châteauneuf, &c. servit le Roi Philippe *le Bel*, en ses guerres de Flandre en 1297 & 1298, & le Roi Philippe *le Long*: il vivoit en 1323. Il épousa N. . . dont le nom est ignoré, & en eut 1. JEAN qui suit; 2. GAUCELIN, qui fit la *branche des Seigneurs de* SAINT-AMAND *& de* LA CRESTE, *rapportée cy après*; 3. *Rollin*, Seigneur de Chaslemais, vivant en 1320; 4. *Guyot*, Seigneur de la Creste, qu'il donna à *Guichard* son neveu; 5. *Hugues*, Chanoine d'Orléans, mort à la bataille de Crécy en 1346; & 6. *Agnès* de Culant, mariée à *Guy*, VII. du nom, Seigneur de la Rochefoucault.

VII. JEAN, I. du nom, Sire de Culant, de Jaloignes, &c. servit le Roi contre les Anglois, & ne vivoit plus en 1342. Il épousa en juillet 1309, *Jeanne* de Bouville, Dame de Romefort & de Savigny en Berry, fille de *Hugues*, II. du nom, Seigneur de Bouville, &c. & de *Marie* des Barres, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. EUDES, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére ainé*; 3. *Huet*; 4. *Gaucelin*, Chanoine de Bourges; 5. *Henri*, Seigneur de Lenginerie près d'Orléans, Archidiacre de Boulogne en l'église de Thérouanne, & Chanoine de Paris, mort avant l'an 1356; 6. *Josseaumes*, qui servit le Roi Philippe *de Valois*, dans ses guerres, & vivoit en 1353; 7. *Marie*, alliée à N. . . Boudet, Seigneur de la Frogerie; & 7. *Alix* de Culant, mariée 1. à *Godefroy* de Surgéres: 2. à *François* de Liniéres, Seigneur de Rougemont.

VIII. JEAN, II. du nom, Sire de Culant, de Romefort, de Savigny, &c. mourut le 27 novembre 1347, laissant d'*Agnès* de Sancerre-de Ménetou-Salon, 1. *Renoul*, V. du nom, Sire de Culant, mort sans alliance, après l'an 1347; 2. *N.* . . fille; & 3. *Agnès* Dame de Culant, morte après l'an 1352, sans enfans de *Louis* de Sancerre, Seigneur de Ménetou-Salon.

VIII. EUDES, Sire de Culant, fils puîné de JEAN, I. du nom, Sire de Culant, succéda à *Agnès*, Dame de Culant sa niéce, servit le Roi dans ses armées en Guienne, Poitou & Xaintonge, & mourut en 1380. Il épousa 1. *Blanche* de Beaujeu, veuve de *Jean* de Li-

Liniéres, Seigneur de Brécy: 2. *Iſabelle*, fille & héritiére de *Robert*, Sire de Charoſt, morte après l'an 1370: 3. *Marguerite* de Joinville, fille d'*Anne*, Seigneur de Mery & d'Eſtraelles: du ſecond mariage vint, 1. *Gilbert*, Seigneur de Culant, mort après l'an 1381: & du troiſiéme ſortirent 2. *Jeanne*, morte ſans alliance; & 3. *Ænor*, Dame de Culant, de Châteauneuf, de Romefort, de Savigny, mariée 1. à *Philippe* de la Tremoille, Seigneur de Montréal: 2. à *Guichard* Dauphin, II. du nom, Sire de Jaligny, Grand Maître de France, & Gouverneur du Dauphiné, morte ſans enfans en 1420, ayant inſtitué ſon héritier en tous ſes biens *Louis* de Culant ſon couſin, qui fut depuis Amiral de France, *& dont il ſera parlé cy-après.*

SEIGNEURS de SAINT-AMAND & de la Creſte.

VII. GAUCELIN de Culant, ſecond fils de RENOUL, IV. du nom, Sire de Culant, eut en partage la Terre de Saint-Amand, & vivoit en 1353. Il épouſa *N.* . . de Barbezieux, fille de *Vivien*, Seigneur de Barbezieux & d'*Ænor* de Sully, dont il eut 1. GUICHARD qui ſuit; & 2. *Charles* de Culant, Seigneur de Dervant.

VIII. GUICHARD de Culant, Seigneur de Saint-Amand, de Chaugy, &c. étoit encore jeune, lorſque *Guyot* de Culant ſon oncle lui fit don de la Terre de la Creſte. Il fut depuis Capitaine du château de Chalucet en Guienne, ſervit en Flandre ſous le Duc de Berry, & mourut avant l'an 1413, ayant eu d'*Iſabeau* de Broſſe ſa femme, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Sévére, & de *Conſtance* de la Tour, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Loüis*, Amiral de France, qui fut inſtitué héritier en tous les biens de la Maiſon de Culant, par *Ænor*, Dame de Culant, de Châteauneuf, de Romefort, de Savigny, &c. ſa couſine. Il fut Amiral de France, & mourut en 1444, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Châtillon, Dame de la Paliſſe en Bourbonnois, veuve de *Gaucher* de Paſſac, Seigneur de la Creuzette; & 3. *Marie* de Culant, alliée à *Hélie* de Chanac, duquel elle étoit veuve en 1419. *Il eut auſſi pour enfans* naturels Pierre, Anne, *&* Marguerite *de Culant, auſquels il donna la Terre de Lamburay en* 1404.

IX. JEAN de Culant, Seigneur de la Creſte, vivant en 1413. Il avoit épouſé avant l'an 1407 *Marguerite* de Sully, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Chapelle & de Vouillant, & d'*Iſabeau* de Marigny, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; & 2. *Philippe* de Culant, Seigneur de Jaloignes, de la Creuzette, de Saint-Amand & de Chulus, qui fut Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, & Sénéchal de Limoſin. Il rendit de grands ſervices au Roi Charles VII, en la guerre contre les Anglois; & fut fait Maréchal de France en 1441, pendant le ſiége de Pontoiſe. Il ſuivit le Dauphin en Allemagne au ſecours du Duc d'Autriche en 1444, d'où étant de retour il commanda l'armée du Roi au ſiége de Mante, dont il fut Gouverneur après ſa réduction. Il ſe ſignala à la réduction de toute la Normandie; ne ſervit pas moins à la conquête de la Guienne, ayant été l'un des Capitaines qui aidérent le plus à chaſſer les Anglois de France, & mourut en 1454, laiſſant d'*Anne* de Beaujeu, fille d'*Edouard*, Seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline* Dame de Liniéres, qu'il avoit épouſée en 1441, *Marie* de Culant, Dame de Jaloignes, de la Creuzette, &c. mariée à *Jean* de Caſtelnau, Seigneur de Bretenoux & de Caumont, vivante en 1466.

X. CHARLES, Sire de Culant, de Châteauneuf, &c. par la donation que lui en fit *Loüis* Amiral de France, ſon oncle, fut Chambellan du Roi, Gouverneur de Mante, de Paris, & de Chartres, Capitaine de cent Hommes d'armes, fut nommé Grand Maître de France en 1449, & mourut en juin 1460. Il épouſa en 1453, *Belle-aſſez* de Sully, Dame de Cluys, de Boueſſe & de Magnac, fille aînée & héritiére de *Géofroy*, Seigneur de Cluys, & de *Catherine* de Vaulée, fille d'*Antoine*, Seigneur de Caſtelnau & de Caumont, dont il eut 1. Loüis qui ſuit; 2. JEAN, qui fit la *branche des Seigneurs de* CHATEAUNEUF, *rapportée cy-après*; 3. *Marguerite*, Dame d'Ainay-le-Vieil, mariée à *Loüis*, Seigneur de Belleville, de Montagu, & de Coſnac, dont elle étoit veuve en 1473; 4. *Georgette*, qui épouſa le ſeptiéme décembre 1456, *Pierre* de Pocquiéres, Seigneur de Bellarbre; 5. *Agnès*, Religieuſe à Caſſel; 6. *Anne*, mariée à *François* de Beaujeu, Seigneur de Liniéres & de Rezay; 7. *Catherine*; 8. *Jeanne*; & 9. *Dauphine* de Culant, alliée à *Pierre* de Villiers, Seigneur de Beauvoir.

XI. Loüis, Seigneur de Culant & de Saint-Deſiré, vivant en 1487, avoit épouſé le 20 juin 1468, *Michelle* de Chauvigny, fille de *Hugues*, Seigneur de Blot, laquelle vivoit en 1499, ayant eu de ce mariage, 1. GABRIEL qui ſuit; 2. *Claude*; 3. *Bertrand*; 4. *Anne*, mariée 1. à *Gilbert* de Rochefort, Seigneur de Châteauneuf: 2. le 19 ſeptembre 1508, à *Guyot* du Bus, Seigneur de Tiſon; 5. *Françoiſe*, alliée en 1492, à *Gilles* de Maumont, Seigneur de Villars; & 6. *Iſabelle* de Culant.

XII. GABRIEL, Seigneur de Culant, de Mirebeau, &c. vivoit en 1553, & épouſa 1. *Marguerite* d'Epinay: 2. *Françoiſe* de Péruſſe-Eſcars, qu'on dit veuve du Seigneur de la Fayette. Du premier mariage, vinrent 1. *Pierre*, Seigneur de Culant, mort ſans enfans de N. . . fille d'*Auguſte* d'Azay, Seigneur d'Entraigues; & 2. CHARLES qui ſuit.

XIII. CHARLES de Culant, ſervit le Roi dans ſes guerres, & demeura priſonnier au ſiége de Heſdin en 1553. Sa priſon fut longue, & le payement d'une groſſe rançon diminua ſon bien notablement. Il épouſa le neuviéme février 1529, *Gabrielle* d'Apcher, Dame de Brécy, de Moulins & de Sainte-Solenge, dont il eut 1. *Silvain*, mort ſans lignée; 2. JEAN qui ſuit; & 3. *François* de Culant, Seigneur de Saint-Deſiré, qui de *Charlotte* de Grailly, Dame de la Forêt, fille de *Jean*, Seigneur de Chalette, & de *Claude* de Beaumont, eut pour fille unique *Françoiſe* de Culant, mariée à *Amador* de la Porte, Seigneur d'Iſſertieux.

XIV. JEAN de Culant, Seigneur de Brécy, de Moulins & de Sainte-Solenge, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut en 1605. Il épouſa 1. le 23 août 1573 *Anne* d'Agurande, fille de *Jean*, Seigneur du Plex: 2. le 15 ſeptembre 1584, *Claude* de Gamaches fille de *François*, Seigneur de Juſſy, Vicomte de Rémond, & de *Philippe* du Puy. Du premier mariage vint, 1. *Marguerite* de Culant, alliée à *Charles* Tranche-Lyon, Seigneur de Boiſuart: & du ſecond ſortirent, 2. Loüis qui ſuit; & 3. *Philippe* de Culant, mariée le troiſiéme mars 1612, à *Charles* de la Chaſſaigne, Baron de Château-Geffroy.

XV. Loüis de Culant, Baron de Brecy, de Moulins, de Sainte-Solenge, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1619, Capitaine des Gardes de M. le Prince en 1621, Lieutenant Colonel du régiment d'Enghien en 1637, & Capitaine du Ban & de l'Arriéreban de Berry, épouſa *Renée* de Cléves, fille de *Claude*, Seigneur de Rozoy, & de *Guyonne* de la Grange-Montigny, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; 2. *Antoine*, Seigneur de Brécy, mort ſans enfans de *Gabrielle* de Contremoret, fille de *Gabriel*, Seigneur de Savoye, & de *Geneviéve* Bouer, qu'il avoit épouſée le 14 avril 1654; 3. EDME qui ſuit; & 4. *François-Henri* de Culant, Seigneur de Sainte-Solenge, mort ſans alliance.

XVI. EDME de Culant, Baron de Brécy, &c. épouſa *Françoiſe* Guyot, dont il eut pour fils unique, Loüis-FRANÇOIS qui ſuit.

XVII. Loüis-FRANÇOIS de Culant, Baron de Brécy, &c. ſeul mâle de cette Maiſon.

SEIGNEURS de CHATEAUNEUF.

XI. JEAN de Culant, fils puîné de CHARLES, Sire de Culant, & de *Belle-aſſez* de Sully, fut Seigneur de Châteauneuf-ſur-Cher, de Saint-Julien, & de Beauvoir-ſur-l'Arnon, & épouſa le 23 octobre 1480, *Anne de* Gaucourt, fille de *Charles*, Seigneur de Gaucourt, & de *Colette* de Vaux, dont il eut 1. *Claude*, Seigneur de Châteauneuf, mort ſans poſtérité de *Catherine* de Céneſme; 2. *François*, Seigneur de Châteauviolet & de Bois-Grenon, qui épouſa *Pernelle* de Chauvigny-Blot, laquelle ſe remaria à *Gilbert*, Seigneur de Chaugy, ayant eu de ſon premier mariage, *Françoiſe* de Culant, alliée le 25 juillet 1540, à *Jacques* Seigneur de Chaugy & de Durbiſe, fils de ſon beau-pére; 3. BERTRAND qui ſuit; & 4. *Iſabeau* de Culant, mariée à *N.* . . . d'Anlezi, Seigneur du Bois-Buart.

XII. BERTRAND de Culant, Baron de Châteauneuf, &c. fut aſſaſſiné le 29 juillet 1529, par les Habitans de Châteauneuf, en haine d'un procès qu'il avoit contre eux. Il épouſa le 14 avril 1516, *Louiſe* Aubert, veuve de *Jean* du Puy, Seigneur de Barmont, laquelle prit une troiſiéme alliance avec *Joachim* Girard, Seigneur de Chavenon, ayant eu de ſon ſecond mariage, FRANÇOIS qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS de Culant, Baron de Châteauneuf, &c. n'avoit que quatorze ans, quand ſon beau-pére & ſa mére l'engagérent à contracter mariage le 14 janvier 1532, avec *Gilberte* Girard, Dame de Saint-Franchi, fille de *Joachim* Girard, Seigneur de Chavenon, &c. & de *Marie* de la Perriére ſa premiére femme; mais ce mariage ne fut pas heureux, car outre qu'il n'en eut point d'enfans, il eut un procès criminel contre ſa femme & contre François Girard ſon beaufrére, qui par jugement du Prevôt des Maréchaux de Bourges, rendu par contumace le 14 avril 1551, furent condamnez, ſavoir, le dit François Girard, à avoir la tête tranchée comme atteint des inſidiations, excès, voyes de fait, & énormes bleſſures proditoirement commiſes en ſa perſonne; & ſadite femme condamnée à faire amende honorable, l'audience tenant au Bailliage de Châteauneuf, & à perdre ſa dot & ſon douaire. Il conſentit en 1465, que la vente qui avoit été faite des Terres de Châteauneuf & de Beauvoir à l'Aubépine fût exécuté, & mourut quelque tems après ſans poſtérité. *Voyez* la Thaumaſiére, *Hiſt. de Berry.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic. &c.*

CULEMBACH ſur le Mein, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, avec tître de Marquiſat ou de Markgraviat. Elle eſt ſituée preſque à la ſource du Mein, entre Bamberg & Coburg, & donne ſon nom aux Marquis de Culembach, de la Maiſon de Brandebourg. Ce Marquiſat renferme un aſſez grand Territoire, les fortereſſes de Baſſemburg, de Bareith, &c. Le Markgrave eſt Directeur du Cercle de Franconie avec l'Evêque de Wirtzbourg. *Cherchez* BRANDEBOURG. * Sanſon.

CULEMBOURG ou CUILEMBOURG, petite ville avec un château, & tître de Comté. Elle eſt ſur la rive gauche du Leck dans le Bétau qui fait partie de la Gueldre Hollandoiſe, au nord de Bommel dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Avant la guerre que Loüis XIV fit en 1672 aux Provinces-Unies, cette ville étoit fortifiée; mais les François qui la prirent alors en démolirent les fortifications en 1674.

CULEMBOURG (Aſſuérus de) Evêque d'Utrecht, étoit fils de *Gérard*, Seigneur de Culembourg, & adminiſtra cet Evêché ſept ans; mais il n'en fut que dix mois Seigneur temporel. Car ayant abandonné la ville, ſans vouloir y revenir, il fut privé de tous ſes droits temporels & eccléſiaſtiques, par les Etats d'Utrecht: ce qui fut confirmé par le Pape Eugéne IV, qui lui donna néanmoins le tître d'Evêque de Céſarée. Il en appella au Concile de Bâle; mais il mourut bien-tôt après en 1432. * Guillaume Héda, *Hiſt. Ultraject.* Jean-François le Petit, *Grande Chronique de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, &c.*

* CULEMBOURG (Guillaume de) ſe trouva en 1664, à l'expédition de l'Amiral de Ruiter ſur les côtes de Guinée, & revint avec lui au païs en 1665. Dans l'expédition ſuivante, l'Amiral prit avec lui trente-huit volontaires, parmi leſquels étoit Culembourg qui ſignala tellement ſa valeur en toutes les rencontres qui ſe préſentérent, qu'il fut fait Capitaine de vaiſſeau. En 1673, il montoit le Déventer de 66 piéces de canon & de trois cens hommes, & il eut dans le combat naval qui ſe donna, une belle occaſion de donner de glorieuſes preuves de ſa valeur, de ſon intrépidité & de ſa conduite. Il eut ſur ſon bord plus de ſoixante morts & ſoixante

cinq

cinq blessez. Son vaisseau ne pouvoit plus tenir la mer, tant il avoit été maltraité, & de plus les François y avoient mis le feu en y jettant des feux d'artifice; mais il trouva avec son monde le moyen de l'éteindre. Il eut ordre de l'Amiral de songer à la retraitte, mais son vaiss. au se brisa contre un écueil & ce brave homme périt dans les eaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandt, *Histoire de l'Amiral de Ruiter.*

* CULENS (Henri) de Cortenberg, entre Bruxelles & Louvain en Brabant, reçut en 1597 le Bonnet de Docteur en Théologie, & fut ensuite Curé de Geersbergen ou Gramont en Flandre. On a de lui *Strenarum spiritualium, sive Concionum variarum Manipulus; Documenta Catholica, sive Catechetica quindecim de Lege Dei seu Decalogo generatim; Jubilei veteris Hebrai & novi Christianorum Collatio; Thesaurus Locorum Communium, in gratiam Pastorum & Concionatorum, alphabeti serie.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 349.

CULIACAN. *Voyez* CULVACAN.

CULLEN, bourg du Vicomté de Banf qui fait la partie occidentale du Comté de Buchan, dans l'Ecosse septentrionale. Il est sur la côte entre l'emboûchure de la Spey & celle du Dovern. On assure qu'il a été autrefois une ville considérable. Il avoit séance & voix dans le Parlement d'Ecosse, avant qu'il fût réüni avec celui d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CULLÉRA, bourg sur un Cap, qui porte son nom, est à l'emboûchure du Xucar, du côté du nord, dans le Royaume de Valence, province d'Espagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CULLIN (Patrice) Maître d'armes Irlandois, ayant été envoyé des Païs-Bas pour tuer la Reine Elisabeth, fut pris & exécuté en 1593. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 6. *l.* 17. *p.* 447.

CULLY, petite ville de Suisse sur le Lac Léman ou Lac de Genéve, située près de Vevay, dans le Canton de Berne, est agréable & bien bâtie. Près de là croît le meilleur vin de toute la Suisse, & qui est en effet très excellent: aussi ceux de Cully ont pour leurs armes une grappe de raisin. Il faut boire ce vin l'hiver, car l'été il devient trop fort. * Plantin, *Description de la Suisse.*

CULM ou CULME, ville episcopale de Pologne, dans la Prusse Royale, est capitale du petit païs de Culmie, que les Habitans nomment *Colmischland.* L'Evêché fut autrefois suffragant de la ville de Riga en Livonie; mais depuis la paix conclue l'an 1466, entre les Polonois & les Porte-Croix de Prusse, on le restitua à la métropole de Gnesne, de laquelle il avoit été séparé pendant deux cens ans. Cette ville ayant été presque ruïnée durant les guerres des Suédois, l'Evêché a été encore transféré dans un bourg voisin. Culm est sur la Vistule, à cinq lieues au dessous de Thorn. * Cromer, *Descript. Polon.* Sponde, *A. C.* 1466. Le Mire, *Géogr. Eccles.*

CULMBACH. *Voyez* CULEMBACH.

* CULMIE, le Palatinat de *Culm* ou le *Colmischland,* province de la Prusse Royale, est enfermée entre la riviére de Dribentz & de la Vistule. Ses bornes sont au midi la Grande Pologne, au couchant la Pomerélie, au nord la Poméranie & au levant la Michovie que quelques uns renferment dans le Palatinat de Culm. Les principaux lieux de la Culmie propre sont Culm, Thorn, Graudentz, Strasbourg & Culmsée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CULMSE'E, CULMENSE'E & COLMENSE'E, petite ville de la Prusse Royale, située dans le Palatinat de Culm, à cinq lieues de la ville de ce nom, & environ à quatre de Thorn. Culmsée est le siége de l'Evêché de Culm; celui de la Pomerélie lui a été uni, & ils sont suffragans de Gnesne. * Maty, *Dict. Geogr.*

CULPE'PER. *Voyez* COLPE'PER.

* CULROSS, Baillage de la province de Menteith en Ecosse, donne son nom à la petite ville de Culross, située au bord du Forth, sur la pente d'une colline, dont cette riviére mouille le pié. Son port est passablement bon, & il s'y fait un assez grand trafic de sel & de charbon. Ce qu'on y voit de plus remarquable, est le Palais du Comte de Kincardin. C'est un superbe edifice avec de beaux jardins & des promenades en terrasse, d'où la vue se proméne agréablement sur le Forth. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1182 & 1183.

* CULTIFICIS (Engelbert) Religieux de l'Ordre de S. Dominique à Nimégue, a écrit une lettre pour défendre les priviléges des Moines Mendians contre quelques Curez. On a aussi de lui *Tractatus de Simonia in receptione vitanda.* Jean Bonder dans son Catalogue lui attribue les Ouvrages suivans, *Speculum veræ Religionis; De Audientia Confessionum; De tribus Votis; In Regulam S. Augustini; in Joannem; Idioma Juris.* * Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 204.

CULTYR. *Voyez* PORTIN-CULTYR.

CULVACAN, province de l'Amérique septentrionale. Ce fut *Nunno de Gusman* qui la découvrit le premier, & qui la soumit l'an 1531. Elle a au nord la province de Cinaloa, à l'est la Nouvelle Biscaye & le païs des Zacatécas, au sud le Chiametlan, & à l'ouest le Golfe de Californie. Son terroir est fort fertile & riche en mines d'argent. Toute la terre qui est entre les riviéres de Culvacan & de Diastlan abonde en arbres fruitiers. Les loges des Indiens étoient couvertes de paille avec beaucoup d'art, & les filiéres des portes ornées de différentes peintures. Ils avoient des marchez publics, mais l'or leur étoit entiérement inconnu. Nunno de Gusman n'a bâti qu'une seule ville dans cette province, nommée *San-Miguel,* ou *San-Miguel*-de Culvacan, sur la riviére de *las Mugéres* qu'il fit appeller ainsi à cause de la quantité de femmes qu'il y vit. Quelque tems après, ses Habitans furent transportez dans une autre ville nouvelle du même nom, bâtie dans la vallée d'Horaba, à deux lieues de la mer, à cause de la commodité des champs & des pâturages. Elle est à 80 lieues de Compostelle. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l.* 6. *ch.* 5. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

CUM. CUN.

CUMANA; province de l'Amérique méridionale, située vis à vis du Cap d'Araya & de l'isle de la Marguerite. Ce païs est séparé des salines d'Araya par le Golfe qu'on appelle *Golfe de Cariaco* ou de *Coména,* & fut peuplé anciennement de force Sauvages qui habitoient proche des bords de la mer. Quand ces peuples qui sont nuds, comme la plupart de leurs voisins, vont à la guerre, ils se couvrent les épaules d'un petit manteau, & s'ornent de divers plumages. Les jours de Fête ils s'oignent la peau d'une colle fort gluante, & y soufflent du duvet de plusieurs oiseaux. Ils s'arrachent la barbe entiérement, & se tondent les cheveux en rond au dessus des oreilles. Les filles y vont nues, regardent comme une beauté d'avoir les cuisses grosses, & n'ont aucune pudeur. L'an 1518, plusieurs Dominicains & Cordeliers bâtirent deux monastéres dans cette province, mais les Sauvages qui avoient été maltraitez par les Espagnols brûlérent ces couvens deux ans après, sans épargner les Religieux. L'an 1522, *Jago de Castellos* envoya à Cumana pour venger leur mort, y bâtit une forteresse sur l'emboûchure de la riviére du même nom, pour favoriser les Habitans de *Cubagua,* lorsqu'ils y venoient prendre de l'eau. Les Espagnols y ont toûjours demeuré depuis ce tems-là. La Bourgade de *Cumana* ou *Coména* est située au dedans de la terre ferme environ à deux lieues de la mer. Outre les bêtes féroces qui se trouvent ailleurs, il y en a de particulieres à cette province, le *Capa* qui est noir & vélu & plus grand qu'un âne; le *Aranata,* qui a une longue barbe de bouc & qui est aussi grand qu'un chien de chasse, il grimpe au plus haut des arbres & se nourrit de fruits. Il y a un autre animal fort furieux & grand comme un dogue, qui se montre rarement le jour. Comme il craint beaucoup le feu, les Sauvages ne sortent jamais la nuit sans un tison à la main. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l.* 18. *ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUMANIE, est le nom qu'on donne à cette partie de la Valaquie & de la Moldavie qui est sur le rivage de l'*Alt* qui regarde la Tartarie. Les Habitans en étoient autrefois appellez *Cumani Nigri.* Cuthénus, Roi des Cumaniens, fut chassé de son Royaume dans le XIII siécle par les Tartares, se retira en Hongrie avec les siens, & se mit sous la protection du Roi *Béla,* qui lui donna à habiter les environs de la Teisse. Mais les Tartares ayant poursuivi le Roi de Cumanie, ils forcérent Béla lui même à leur céder son Royaume. Peu de tems après il rentra dans la possession de ses Etats, déclara la Cumanie libre, & y envoya un Ecclesiastique pour veiller à la propagation de la Religion Chrétienne. Ladislas IV faisoit grand cas des Cumaniens, qui malgré cela l'assassinérent. Les Cumaniens étoient fort courageux & le seul nom de leur Cavalerie répandoit la terreur. Dans la guerre d'Ottocare contre Rodolphe I, les meilleures troupes du premier étoient les Cumaniens. Encore aujourd'hui quand on couronne un Roi de Hongrie, on porte devant lui un drapeau sur lequel est peint un *Lion couronné,* pour répresenter le Royaume de Cumanie. * Ortelius Redivivus, *partie* I *p.* 5.

CUMANO (Raphaël) très-docte Jurisconsulte, a laissé divers Traitez de sa façon, & vivoit à Padoue, vers l'an 1420.

* CUMANO, *Capo Cumano, Cumanum,* anciennement *Onæum Promontorium,* Cap des Etats de Raguse en Dalmatie. Ce Cap est la pointe la plus occidentale de la presqu'isle de Sabioncello, & il est à quatre lieues de l'isle de Courzola. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUMANUS, Gouverneur de Judée, succéda à Tibére Alexandre. Il s'éleva de son tems une furieuse sédition à Jérusalem, à l'occasion d'un Soldat qui commit une horrible insolence à la Fête de Pâques. Voici comment la chose se passa. Comme Cumanus avoit mis une Compagnie de Gens de guerre, pour faire garde à la porte du temple, afin qu'il ne s'y passât aucun desordre, un Soldat fut si effronté que de se découvrir à nud devant tout le monde, & de montrer ce que la bienséance & la pudeur obligent de cacher. Cette action irrita si fort le peuple, que tous commencérent à crier, que cet outrage ne tomboit pas seulement sur eux, mais que c'étoit s'en prendre à Dieu même. Il y en eut qui accusérent Cumanus d'en être l'auteur, & quelque excuse & protestation qu'il pût faire, le peuple parut si prévenu contre lui, qu'il ne voulut jamais lui donner créance. On en vint jusqu'à lui dire mille injures, ce qui l'obligea de commander à ses troupes de se rendre dans la forteresse Antonia. Une telle précaution épouvanta si fort le peuple, que tous se mirent à fuir, dans la croyance qu'ils étoient perdus & qu'on les alloit tous massacrer; & même on se pressa tellement dans les rues étroites, qu'il y en eut vint mille d'étouffez. Ce Cumanus commit contre les Juifs des injustices & des extorsions horribles; non seulement dans la province, mais encore contre les Samaritains, qui, à la fin, s'étant joints à ceux de Jerusalem, en porterent leurs plaintes à Quadratus, Gouverneur de Syrie. Celui-ci fit prendre Cumanus avec quantité d'autres ministres de ses cruautez, & les envoya chargez de chaines à l'Empereur Claude. Cet Empereur exila Cumanus, & donna le Gouvernement de Judée à Claudius-Félix frére de Pallas. * Joséphe, *Antiquit. Judaiq. l.* 20. *ch.* 5.

CUMBANA. *Voyez* CAMBANA.

* CUMBELBADEN, lieu de Suisse dans la dépendance des Grisons, renommé pour ses bains & ses eaux minérales. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 4. *p.* 16.

* CUMBERLAND (isles de) Ce sont trois grandes isles des Terres Arctiques, au nord de l'Amérique, entre le détroit de Hudson au midi & celui de Davis au nord. On ne sait aucune particularité de ces isles. Entre les deux plus petites qui sont au levant, il y a un canal de plus de cinquante lieues de long qu'on appelle la Baye de Cumberland. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUMBERLAND, en Latin *Cumbria,* est un Comté d'Angleterre situé vers le nord-ouest, & séparé de l'Ecosse en partie par la riviére de *Kirksop,* & en partie par *Sollom-Mos* jusques au bras de mer

de Solway. Il confine vers l'orient avec le Northumberland & le Westmorland, vers le sud avec le Comté de Lancastre, & vers l'occident il est baigné par la Mer d'Irlande, de sorte que ce Comté forme à peu près un croissant. Du nord au sud il a 45 milles d'Angleterre & de l'est à l'ouest il n'en a que 30. Cette province est divisée en cinq quartiers & contient 16 villes & bourgs à marché, & 85 Paroisses. Du tems des Romains cette partie de l'Angleterre étoit habitée par les *Brigantes*. Pendant *l'Heptarchie*, ou lorsque l'Angleterre étoit divisée en sept Royaumes, la province de Cumberland faisoit partie du Royaume de Northumberland, & aujourd'hui elle appartient au Diocése de *Carlisle*. Les parties septentrionales & méridionales en sont fort montagneuses, mais la septentrionale est la moins bonne. Le milieu de cette province est une plaine mieux peuplée & plus fertile que le reste, & les collines n'en sont pas tout à fait stériles, puisqu'elles nourrissent de nombreux troupeaux de brebis & de bêtes à corne. Ce païs est fort abondant en toute sorte de volailles, & peut-être le mieux pourvu de toute l'Angleterre, de poissons frais & salez. Outre cela, il a beaucoup de mines où l'on trouve de la houille, du cuivre & du plomb noir. Les miniéres de cuivre étoient autrefois désertes, jusques à ce que vers le commencement du régne de la Reine Elizabeth on eût découvert en Angleterre la *pierre calamine*. Pour ce qui est des Antiquitez Romaines, Cambden en trouva plus en Cumberland & en Northumberland que dans tout le reste de l'Angleterre. Cela vient de ce que ces deux Comtez confinant avec des gens inquiets, les Ecossois & les Pictes, cela engagea les Romains à y faire plusieurs fortifications, & à les remplir de bonnes garnisons, pour couvrir ces Provinces. Les maisons des Gentilshommes sont presque toutes bâties comme de petits Forts, ce qui a aussi été occasionné par le voisinage des Ecossois, dans le tems que l'Ecosse n'étoit pas encore unie à l'Angleterre. *Carlisle* est la Capitale du Comté de Cumberland. Voici les noms des autres villes & bourgs à marché qui s'y trouvent, *Abboy holm*, *Alston-moor*, *Bowlet*, *Brampton*, *Cockermouth*, *Egremont*, *Ierby*, *Keswick*, &c. entre lesquelles il n'y a que Carlisle & Cockermouth qui ayent le privilége d'envoyer chacune deux Députez au Parlement. *Malcolme* I, Roi d'Ecosse, ayant aidé à Edmond, Roi des Saxons, à réünir le Northumberland à la Couronne, en reçut pour recompense Cumberland & Westmorland; mais Henri II, Roi d'Angleterre reprit ces deux Provinces sur Guillaume, Roi d'Ecosse, après la bataille d'*Alnewick*. En 1525, sous Henri VIII, Cumberland fut érigé en Comté & l'on en donna le titre à Henri, Lord Clifford, dans la famille duquel il demeura jusques à ce qu'en 1642, on l'érigea en Duché en faveur du Prince Robert, fils de Frédéric, Electeur Palatin, qui avoit épousé Elizabeth fille unique de Jacques I. Ce Prince mourut à Londres le 29 novembre 1682, sans laisser des héritiers légitimes. Ce titre passa ensuite au Prince George de Dannemarc, l'époux de la Reine Anne, que Guillaume III créa le deuxiéme avril 1689, Baron d'Ockingham, Comte de Kendal & Duc de Cumberland. Le second fils de George II, Roi d'Angleterre, à présent régnant, porte le titre de Duc de Cumberland. * *Dictionnaire Allemand.*

CUMBERLAND (Richard) naquit à Londres en 1632, d'un bon Bourgeois de cette ville. Après avoir fait ses premiéres études dans l'Ecole de St. Paul à Londres, il entra dans le Collége de la Madelaine à Cambridge. Son mérite l'y fit estimer de tout le monde, & lui procura des connoissances qui lui furent utiles dans la suite. Naturellement timide, se souciant peu de paroître, & aimant passionnément l'étude & les livres, il auroit passé volontiers toute sa vie dans quelque petite Cure de campagne, si les amis, qu'il s'étoit aquis dans l'Université, ne s'étoient fait un honneur de son élévation. Le Chevalier *Jean Norwich* lui donna la Cure de Brampton, qu'il souhaitoit de remplir d'un bon sujet, parce qu'il y faisoit actuellement sa résidence. Cumberland s'aquitta fort exactement des devoirs de son Ministére, & continua de s'appliquer à l'étude, n'ayant d'autre divertissement que celui d'aller souvent à Cambridge pour y entretenir les liaisons qu'il avoit formées avec quelques Savans. Le Chevalier *Bridgman*, Garde des Sceaux sous Charles II, le retira de ce poste pour en faire son Chapelain, & le nomma ensuite à la Cure de Stanford, gros bourg de la Province de Lincoln, sur les frontiéres du Comté de Northampton. Ce Bénéfice étoit beaucoup meilleur que le premier, mais les charges en étoient plus grandes, puisqu'il étoit obligé de prêcher trois fois la semaine. Ce travail ne l'empêcha pas de s'appliquer, comme il avoit fait jusques-là, aux Sciences humaines, & de continuer avec ardeur ses études de Philosophie, de Mathématiques & de Philologie. L'objet le plus ordinaire de ses prédications étoit de combattre les sentimens de l'Eglise Romaine. Il s'en étoit fait de telles idées, que quoiqu'il fût d'un sang froid & d'une tranquilité extraordinaire en toute autre chose, il devenoit tout d'un coup un autre homme, & ne se possédoit plus, lorsqu'il en parloit. Il ne faut pas s'étonner, si étant dans ces dispositions, il fut allarmé de l'avénement du Roi Jacques II, à la Couronne. Il se figura tant de sujets de crainte qu'il en tomba malade d'une fiévre qui le mit à l'extrémité, & dont il eut bien de la peine à revenir. La Révolution qui mit Guillaume III sur le thrône, dissipa ses craintes & lui rendit sa tranquillité. Son zéle pour l'Eglise Protestante fut récompensé peu de tems après; car ce Prince le nomma à l'Evêché de *Peterborough*, à son insçu, & sans qu'il eût fait aucune démarche pour cela. La maniére même dont il apprit sa nomination est singuliére. Etant allé suivant sa coutume au Caffé de sa Paroisse lire les nouvelles, il trouva dans la Gazette de ce jour que le Docteur Cumberland avoit été nommé à l'Evêché de Peterborough. Ce savant homme ne changea point de maniéres en changeant de caractére; ce fut toûjours la même douceur, la même modestie, la même application aux fonctions de sa charge, la même ardeur pour l'étude. Son grand âge ne l'engagea jamais à prendre le repos qui lui étoit nécessaire, & quand on lui répréséntoit que ses études nuiroient à sa santé, il disoit *qu'il valoit mieux qu'un homme s'usât que de se rouiller*. Il a joui d'une santé parfaite dans sa vieillesse, & n'a jamais perdu la mémoire de ce qu'il avoit appris, ni le désir d'apprendre des choses nouvelles. A l'âge de 83 ans il voulut apprendre la Langue Coptique, afin de pouvoir entendre le Nouveau Testament que le Docteur *Wilkins* avoit publié en cette Langue, & dont il lui avoit fait présent, & il en vint à bout. Une attaque de paralysie l'a emporté en un jour ou deux en 1719, dans sa 87 année. On a de lui les Ouvrages suivans, *De Legibus naturæ Disquisitio Philosophica, in qua etiam Elementa Philosophiæ Hobbianæ refutantur*, Londini 1672, *in quarto*; *Essay touchant les Mesures, les Poids & la Monnoye des Hébreux, que l'on recherche par le moyen des anciennes Mesures comparées avec celles d'Angleterre*, en Anglois, Londres 1686, *in octavo*; *Histoire Phénicienne de Sanchoniaton, traduite du premier livre de la Préparation Evangélique d'Eusébe, avec une continuation de cette Histoire tirée de la Table d'Eratosthéne le Cyrénéen, accompagnée de plusieurs remarques Historiques & Chronologiques, par lesquelles il paroît que ces deux Auteurs nous donnent une suite de la Chronologie Phénicienne & Egyptienne, depuis le premier homme jusqu'à la premiére Olympiade, qui s'accorde avec celle de l'Ecriture, avec une préface de M. Payne, qui contient la Vie de l'Auteur*, en Anglois, Londres, 1720, *in octavo*; *Les Origines les plus anciennes des Nations, ou Essais contenus en divers Traitez pour découvrir les tems du premier établissement des peuples, Ouvrage publié par M. Payne sur le manuscrit de l'Auteur*, en Anglois, Londres, 1724, *in octavo*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 5, p. 328 & suiv.*

CUMÉE, surnom de la Sibylle, dite l'*Italique*, parce qu'elle prophétisa en Italie. On dit qu'elle étoit originaire de Cimmérie, petit bourg près de Cumes dans la Campagne de Rome. Elle vivoit quelque tems après la prise de Troye, c'est à dire vers l'an 1184 avant JESUS CHRIST, du moins s'il en faut croire Virgile qui parle d'elle, & qui marque qu'Enée alla la consulter. Il la faut distinguer de la Sibylle *Cumane*. *Voyez* AMALTHÉE. * Virgile, *Enéide, l. 6.* Lactance Firmien, *Divin. Instit. l. 1. c. 6.* Onuphre. Blondel, *Traité des Sibylles, &c.*

CUMES, ville ruïnée d'Italie, près de Naples, avoit un Evêché qui a été uni à celui d'Aversa. Les anciens Auteurs Grecs & Latins font mention de Cumes, & Virgile parle de son admirable temple d'Apollon, & de sa forteresse. *Consultez* Léandre Alberti. Virgile, *Enéide, l. 6. v. 9.*

CUMES, ville dans l'Eolie, est la FOIA NOVA d'aujourd'hui, située sur le Golfe de Smyrne, dans l'Asie Mineure, entre Smyrne au midi, & Pergame au couchant. Il y a une forteresse & un bon port; & c'est près de là que la flotte des Vénitiens défit celle des Turcs en 1650. * Sanson.

CUMES, nom de plusieurs autres villes. *Consultez* Strabon, Pline, & Etienne de Bysance, qui en font mention.

* CUMIA (Joseph) de Catane en Sicile, célébre Jurisconsulte, fut Membre du Conseil. Il étoit fort estimé. On a de lui, *Commentaria in Ritus magnæ Regiæ Curiæ ac totius Regni Siciliæ Curiarum*; *In Ritus magnæ Curiæ Siciliæ Praxis*; *Practica Syndicatus cum Theoretica*; *In Siciliæ Capitulum, Si aliquem de successione Feudalium, &c.*; *Consiliorum tomi tres*, & quelques Poësies Italiennes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CUMIMEM, petite isle de la Mer de Sicile, des dépendances de Malte, où le Grand Maître de Vignacourt, François de nation, bâtit une forteresse.

* CUMIN (Jean) de la race royale d'Ecosse, fut un des prétendans au thrône d'Ecosse, en 1291. Il fut établi Régent d'Ecosse en 1298, à la place de Walleys qui connoissant combien la jalousie des Grands contre lui étoit préjudiciable aux intérêts du Royaume se démit de la Régence. Il exhorta les Ecossois à rompre la tréve que le Roi Edouard leur avoit accordée, fit ensuite soulever toute l'Ecosse, en chassa les Anglois, en 1299, & remporta sur eux trois victoires en un jour. * M. de Rapin Thoyras, *Histoire d'Anglet. tome 3. l. 9. p. 35. 74. 75. 76. 79.*

CUMIN ou CUMINO, isle. *Voyez* COMINE.

CUMINOT, isle. *Voyez* COMINOTTO.

CUMO, (Guillaume) Jurisconsulte François, vivoit au commencement du XIV siécle, vers l'an 1310. Il enseigna à Orléans & composa divers Ouvrages, *Super ff. veteri Lib. XXIV. super Codice Lib. IX. &c.* * Trithéme, *de Script. Eccles.*

CUMONIZA. *Voyez* ARGENTARO.

CUN. *Voyez* CHUN.

CUNÆUS, (Pierre) naquit en l'an 1586 à *Flessingue*, d'un bon Marchand de cette ville, qui le fit élever avec beaucoup de soin. Il commença à l'âge de douze ans à apprendre les Elémens de la Langue Latine à Middelbourg sous un Maître particulier. On le mit ensuite sous la conduite d'un Ministre de Harlem qui continua à l'instruire chez lui. Quand il fut en état d'entrer dans une Académie, c'est à dire, à l'âge de quatorze ans, on l'envoya à Leyde, où il fut confié à un de ses parens, nommé *Ambroise Rogemorter*, sous lequel il apprit les Langues Gréque & Hébraïque. Il fit avec lui en 1603, un voyage en Angleterre. Ce ne fut pas seulement à son égard une promenade de plaisir; mais il employa à l'étude tout le tems qu'il fût dans ce Royaume, & pendant un été il lut avec beaucoup de soin Homére entier, & la plupart des Poëtes Grecs: ce qui lui aquit une grande connoissance de la Langue Gréque. Après un assez long séjour en Angleterre, il retourna à Leyde, laissant à Londres Rogemorter, qui y avoit été fait Ministre de l'Eglise Hollandoise Réformée. Depuis ce tems-là, il s'appliqua successivement à la Théologie & à la Jurisprudence, sans négliger les Belles Lettres, qui faisoient sa principale étude. La fréquentation des Savans contribua beaucoup aux progrès qu'il fit dans toutes ces Sciences, & il se ressouvenoit toûjours avec plaisir de l'avantage qu'il avoit eu de demeurer pendant trois ans avec *Bonaventure Vulcanius*. Quoiqu'il eût déja quelque connoissance de la Langue Hébraïque, elle étoit trop superficielle, pour qu'il s'en contentât. Il alla donc à Franeker pour s'y perfectionner sous le fameux *Drusius*, qui lui apprit outre cela les Langues Chaldaïque & Sy-

Syriaque, & le fit entrer dans la lecture des Rabins. Il donna aussi dans cette ville quelque tems à l'étude de la Jurisprudence. Il y avoit déja longtems qu'il travailloit à s'instruire, il étoit tems qu'il instruisît les autres. L'Académie de Leyde prévenue de sa capacité, le fit en 1611 Professeur en Humanitez, & ensuite en Politique, & il expliqua dans ce poste *Juvénal*, *Sénéque* le *Philosophe*, *Suétone*, *Tacite*, & quelques autres Auteurs. Mais comme il aimoit la Jurisprudence préférablement à tout, il se fit recevoir Docteur en cette Faculté, & demanda permission de suivre quelque tems le Barreau, & d'aller entendre à la Haye les Avocats célébres. De retour à Leyde en 1615, il fut nommé Professeur en Droit, charge qu'il a exercée jusqu'à la fin de sa vie, & dans laquelle il expliqua d'abord le *Digeste*, & ensuite le *Code Justinien*. Quoiqu'il se plaignît d'être distrait par un grand nombre de Consultations & d'affaires que sa profession lui attiroit, il ne laissoit pas de s'attacher à d'autres études, principalement à l'Histoire Sainte & à celle des Juifs. Les Etats de Hollande le choisirent sur la fin de sa vie, pour leur servir de Conseil dans les affaires du commerce & de la Marine, & ceux de Zélande voulurent lui donner la charge d'Historiographe de la Province. Il fit pour cela un voyage dans sa patrie, où il fut attaqué d'une fiévre fâcheuse, qui eut quelque interruption, & lui laissa la liberté de retourner à Leyde. Mais il en eut, peu de tems après, de nouvelles attaques qui le conduisirent au tombeau. Il est mort au mois de novembre 1638, dans la cinquante-troisiéme année de son âge. Il s'étoit marié en 1616, & a laissé quelques enfans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Sardi venales, Satira Menippea, in sæculi hujus homines plerosque inepte eruditos*; *Animadversionum liber in Nonni Dionysiaca*; *Juliani Imperatoris Cæsares e Græco versi*; *De Republica Hebræorum libri tres*; *Responsum in causa postliminii*; *Exercitationum Oratoriarum inauguratio*; *Orationes varii Argumenti*. * *Son Eloge par* Adolphe Vorstius dans les *Memoria Jurisconsultorum Henningi Witte*, & à la fin de l'édition de ses Harangues faite par les soins de Cellarius. *Meursii Athenæ Batavæ*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres*, *tome* 6. *p*. 240. *& suiv.*

CUNAMES, Sauvages du Nouveau Mexique. Les Espagnols qui ont été dans leurs contrées, ont rapporté qu'ils y avoient trouvé cinq bourgades, dont la plus grande s'appelloit *Cia*. Il y avoit huit marchez publics dans cette bourgade, qui étoit si spacieuse qu'elle contenoit plus de vint mille personnes à ce qu'on pouvoit conjecturer. Les maisons étoient enduites de chaux, & peintes de différentes couleurs. Les Sauvages qui l'habitoient leur firent présent de fort beaux manteaux, & on leur servit des mets fort bien cuits, & proprements apprêtez. Ils paroissoient riches en métaux, & ils leur montroient les montagnes où l'on pouvoit les trouver. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l.* 6. *c.* 23. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUNCAN, (le Royaume de) païs de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. C'est une des provinces du Royaume de Décan. Elle a au nord le Décan propre, au Levant la province de Balaguate, dont les montagnes de Gate la séparent; le Royaume de Canara la confine au midi, & l'Océan Indien la baigne au Couchant. Ses villes principales sont Visapour, Saliapour & Paranda, toutes trois sur la riviére de Mandona, & Goa que les Portugais tiennent sur la côte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUNDAPOLI, ville de *Golconde*, en Asie, l'une des plus fortes & des plus considérables de ce Royaume. Elle est bâtie sur la pointe d'un rocher, ce qui la rend de très difficile accès. Le mot de *Cunda* dans la Langue du Païs signifie *une montagne*. Il y a toûjours douze mille hommes de pié en garnison dans le château où le Gouverneur du Païs n'a pas lui même la permission d'entrer, sans un ordre exprès du Prince, qui ne s'obtient qu'avec peine. Cette forteresse est composée de soixante Forts différens, & tellement situez qu'ils se commandent l'un à l'autre, & enferment des campagnes d'une grande étendue où ils recueillent du ris, & où ils ont des arbres fruitiers de toutes sortes. Le château de Cundapoli entretient correspondance avec celui de *Cundavéra*, qui est situé sur la pointe d'un rocher, & qui est à vint cinq lieues de là; & cela, par le moyen des feux allumez toutes les nuits, & des sentinelles en faction dans ces deux places. * Méthold, *Rélation des Royaumes situez aux bords du Golfe de Bengale*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUNEGONDE, de la Maison des Comtes Palatins, fille de *Sigefroy*, Seigneur Palatin, & premier Comte de Luxembourg, fut mariée à l'Empereur Henri II, & vécut en perpétuelle virginité avec lui. On dit que ce Prince ayant eu quelque soupçon contre sa vertu, elle la prouva, marchant en sa présence sur des charbons ardens, ou, comme les autres disent, tenant une barre de fer ardente en ses mains. Après la mort de l'Empereur, arrivée en 1024, Conrad ayant été élu en sa place en 1025, Cunegonde passa le reste de ses jours, qui furent de quinze années, dans un monastére de filles, qu'elle avoit fondé. Elle y prit le voile de Religieuse, & y pratiqua tous les exercices de piété & de religion. *Consultez* le Martyrologe Romain, *troisiéme mars*. * Baronius, *A. C.* 1014. 1024. 1025. L'Auteur de sa Vie, rapportée par Surius & par Bollandus, *le troisiéme mars*.

CUNEGONDE, fille de l'Empereur *Frédéric* III, épousa *Albéric*, Duc de Baviére, vers l'an 1487. Cuspinien a écrit faussement, & Calvisius après lui, qu'elle avoit été promise à Mahomet, Empereur des Turcs. * Sponde.

* CUNEHARD, frére de Sigebert, Roi de Wessex, devint l'objet de la jalousie de Cénulphe qui avoit succédé à Sigebert. Cunehard étant averti de la mauvaise disposition du Roi à son égard, & sachant qu'il avoit dessein de se défaire de lui, résolut de le prévenir. Pour cet effet l'ayant épié un jour qu'il étoit entré seul chez une Dame qu'il aimoit, il se fit accompagner de quelques amis, & alla dans cette maison attaquer Cénulphe qui se battit en desespéré, & blessa même son ennemi. Mais enfin il succomba sous le nombre & tomba tout percé de coups. Quelque tems après les Officiers & les Domestiques du Roi étant accourus au bruit, & l'ayant trouvé mort, se jettérent sur Cunehard & le tuérent, sans vouloir écouter les grandes promesses qu'il leur faisoit, s'ils vouloient lui sauver la vie & le mettre sur le thrône. * M. de Rappin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 211.

CUNERUS (Petrus) *Cherchez* PETRI.

CUNGCHANG, ville de la Chine. C'est la cinquiéme de la province de Xensi, & elle a une grande jurisdiction, sous laquelle sont renfermées seize autres villes. On trouve Cungchang vers la source de la riviére de Guei, environ à 60 lieues au dessus de Sigan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUNHA, (Rodriguès de) Archevêque de Brague en Portugal, étoit de Lisbonne, où il naquit en 1577. Il étoit fils de *Pierre* de Cunha, & de *Marie* de Silva, qui le destinérent à l'Eglise, & il s'avança dans l'étude de la Jurisprudence Canonique. On le nomma en 1615, à l'Evêché de Portalégre; trois ans après, il eut celui de Porto sur le Douéro; & enfin en 1627, il obtint l'Archevêché de Brague, qui est le siége primatial de Portugal. Cette dignité devoit satisfaire Rodriguès de Cunha; cependant l'amour de sa patrie la lui fit quitter, pour accepter l'Archevêché de Lisbonne, où il mourut après avoir beaucoup contribué au rétablissement des Rois légitimes de Portugal, dans la personne de Jean IV, qui fut mis sur le thrône en 1640. Nous avons divers Ouvrages de la façon de ce Prélat, dont il y en a trois qui sont en Latin, *Super primam P. Decreti Gratiani Comment.*; *De Consiliariis sollicitantibus*; *De Primatu Ecclesiæ Bracharensis*. Les autres en Portugais, sont l'*Histoire des Evêques de Porto*; *L'Histoire Ecclésiastique de Brague*; *celle de Lisbonne*; &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CUNIBERT ou HUNEBERT, (Saint) Evêque de Cologne dans le VII siécle, naquit de parens fort nobles & très-pieux, en Austrasie, sous la fin du régne de Childebert II, fut fait Diacre de l'église de Tréves, & élu Evêque de Cologne en 623. Il assista au Concile de Rheims en 625, & fut ensuite choisi par le Roi Dagobert, pour être à la tête de son Conseil. Ce Prince se servit utilement de ses conseils, & le donna pour Gouverneur à Sigebert, Roi d'Austrasie. Il s'aquitta dignement de cet emploi; & après la mort de Dagobert, il partagea avec Pepin le Gouvernement du Royaume d'Austrasie, & continua à être dans un grand crédit, tant que Sigebert vécut. Après sa mort, Grimoald fils de Pepin, ayant ôté la couronne à Dagobert, fils de Sigebert, pour la mettre sur la tête de son fils Childebert, saint Cunibert se retira dans son Evêché. Clovis II, frére de Sigebert, & après lui Clotaire III, régnérent seuls; mais l'Austrasie ayant été donnée à Chitdéric, fils de Clovis II, Cunibert fut encore chargé des affaires du gouvernement. Il mourut le 12 de novembre de l'an 663. * *Ejus Vita apud* Surium. * Baillet, *Vies des Saints, mois de nov.*

CUNIBERT, fils de Pertharite, Roi des Lombards, fut associé à la souveraineté, vers l'an 680. Il régna seul après la mort de son pére en 689. Alahis, Duc de Trente, à qui il avoit sauvé la vie, se revolta contre lui en 691, & lui enleva la ville de Pavie, qu'il perdit quelque tems après. Cet ingrat reprit encore les armes contre Cunibert, qui le défit en 694, dans une bataille où il perdit la vie. Ensuite ce Roi régna assez paisiblement, & mourut en 701. * Paul Diacre, *Hist. des Lombards*. Sigonius, *Hist. d'Ital.*

CUNIMOND ou GUIMOND, Roi des Gépides, qui vivoit dans le VI siécle, fit la guerre aux Lombards, & fut depuis vaincu par le Roi Alboin, l'an 571. Ce dernier qui avoit épousé *Rosemonde*, fille de *Cunimond*, la voulut obliger de boire dans le crane de ce malheurex Prince, dont il avoit fabriqué une tasse garnie d'or. Cette action inspira à Rosemonde une si grande horreur pour le meurtrier de son pére, qu'oubliant qu'il étoit son mari elle le fit assassiner, en 574. * Paul Diacre, *Gestes des Lombards, l.* 2. Sigonius, *Histoire d'Italie*.

CUNINE, Déesse, qui selon les anciens Payens, avoit le soin des enfans dans le berceau, appellé en Latin *Cuna*, & qui les conservoit contre tous les accidens qui pouvoient leur arriver. On ne se servoit point de vin, mais de lait, dans les sacrifices qu'on offroit à cette Divinité. * Caton, *Traité de l'Education des Enfans, cité par Nonius*. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu, l.* 4.

CUNINGHAM. *Voyez* CUNNINGHAM.

CUNITZ (Marie) fille aînée de *Henri Cunitz*, Docteur en Médecine, de *Schweidnitz* en Silésie, naquit au commencement du XVII siécle. Elle fut élevée avec tant de soin, qu'elle entendoit sept Langues, l'Allemand, le Polonois, le François, l'Italien, le Latin, le Grec & l'Hébreu. A mesure qu'elle étudioit toutes ces Langues, elle apprit l'Histoire, la Médecine, & les Mathématiques. Elle cultiva aussi les Arts qui conviennent aux personnes de son sexe, la Peinture, la Poësie, la Musique; jouoit de quelques instruments, & faisoit de la Tapisserie. Mais elle fit sa principale occupation de l'Astronomie, s'exerçant aussi à dresser des *Thémes de Nativité*, c'est à dire, des Horoscopes, suivant les régles communes de l'Astrologie. Dans le tems qu'elle s'y appliquoit avec le plus de soin, elle fut, non seulement encouragée à continuer, mais encore mieux instruite par un savant homme de Pirschen, ville de la Principauté de Brieg en Silésie, que quelques affaires particuliéres obligérent de venir à Schweidnitz. C'étoit *Elie de Lewen*, Seigneur de Huntzendorff, & de Hohen-Gersdorff, Docteur en Médecine, & grand amateur de l'Astronomie. Il avoit commencé des l'an 1622, à faire des observations sur les Planétes: ce qu'il continua durant 28 ans, pour le moins. La conformité de profession, lui fit bientôt faire connoissance avec Monsieur Cunitz, & par ce moyen, avec Madle Cunitz sa fille. Quoiqu'on lui eût parlé fort avantageusement du savoir de cette Demoiselle, il fut supris de trouver en elle, beaucoup plus de connoissances qu'il n'avoit cru. Mais quand il eut un peu mieux examiné ce qu'elle savoit d'Astronomie ou d'Astrologie, il jugea que sa méthode de dresser des Horoscopes, étoit défectueuse en bien des choses. Premiérement donc, il lui enseigna des maniéres qu'il croyoit plus sûres, pour faire des prédictions justes. Ensuite il lui communiqua la méthode qu'il suivoit, pour résoudre plus facilement les triangles, tant rectili-

lignes que sphériques, & pour abréger les calculs Astronomiques. Après s'y être exercée environ un an, son pére vint à mourir, ce qui la fit resoudre, avec l'approbation de ses parens, d'épouser M. de Lewen, à qui d'ailleurs elle se sentoit si redevable; comme elle l'a reconnu en plusieurs endroits. Ce fut l'an 1630, ou peu après (au moins, ils n'étoient pas encore mariez l'an 1629) que M. de Lewen commença à faire des Observations sur les étoiles fixes, & à les comparer ensemble. Quand ils furent mariez, Mad. Cunitz s'appliqua tellement à l'Astronomie, qu'elle passoit la plupart des nuits, à faire des Observations ou à calculer, & prenoit le jour pour dormir: ce qui lui fit négliger ses affaires domestiques. Une vie si dérangée, pour une femme, donna lieu à plusieurs contes populaires, qu'on débita sur son sujet. Mais, comme il n'y a guéres que la malignité & l'envie qui entretiennent ces sortes de contes, dont l'ignorance est ordinairement la source, Mademoiselle Cunitz ne crut pas que pour cela elle dût changer une maniére de vivre innocente en elle même, & qui lui donnoit du plaisir. Elle continua donc, comme elle avoit fait, ses occupations Astronomiques. Pour faire ses calculs, elle s'étoit servie d'abord, de même que son mari, des Tables Danoises de *Longomontanus*; & ils s'apperçurent souvent, qu'elles ne répondoient point aux observations qu'ils faisoient eux mêmes. Les Tables *Rudolphines de Képler*, s'y accordoient beaucoup mieux; mais la pratique leur en paroissoit plus difficile, à cause du fréquent usage des Logarithmes, qu'il faut souvent corriger. Ils résolurent donc d'abandonner entierement les Tables Danoises, & de chercher des moyens, pour rendre l'usage des Rudolphines, plus commode & plus aisé. Malgré les grandes difficultez qui se présentérent bientôt dans leur projet, Mademoiselle Cunitz se chargea de l'exécuter toute seule, & se mit à y travailler. A peine avoit-elle commencé un ouvrage si pénible, que la guerre, dont l'Allemagne fut affligée durant 30 ans, pénétra dans la Silésie; & obligea nos deux Astronomes de quitter Schweidnitz, pour se retirer en Pologne, qui étoit alors en paix. Quoiqu'ils fussent munis de bons passeports, ils furent dépouillez en chemin par des Soldats. Mais étant arrivez en Pologne, ils furent reçus, avec toute sorte d'humanité, dans un Convent de filles, où deux Abbesses consécutives les entretinrent honorablement. Ce fut dans cette paisible retraite, que Mademoiselle Cunitz composa ses Tables Astronomiques, dont les deux premiéres parties furent achevées l'an 1643, & la troisiéme l'an 1645. Elle y joignit une ample Introduction, en Latin & en Allemand; & donna à son Ouvrage, le titre de *Urania propitia*. Il parut l'an 1650, à Oels en Silésie, où l'impression avoit été commencée le 30 mai 1649, & fut dédié à l'Empereur *Ferdinand*, par Mademoiselle Cunitz & par son mari. Quatre ans après, il fut réimprimé à Franeker, ou à Francfort. M. de Lewen, qui en a fait la préface, proteste que tout l'Ouvrage est de sa femme; quoiqu'il ne désavoue pas, d'en avoir revu la plus grande partie, & corrigé quelques endroits; comme Mademoiselle Cunitz, de son côté reconnoit avoir été souvent secourue par son mari. Elle en rapporte quelques observations, & fait espérer les autres. Souvent elle critique les Tables de *Lansbergen*, qui, comme elle dit, s'étoit vanté mal à propos qu'elles étoient conformes aux observations de tous les siécles. Voici ce que M. Wolfius Professeur en Mathématiques à Halle, dit de celles de Mademoiselle Cunitz: *Tabulas Rudolphinas in aliam formam transmutavit Maria Cunitia, cujus* Urania propitia *sive Tabulæ Astronomicæ mire faciles, vim Hypothesium Physicarum a Keplero proditarum complexa, facillimo calculandi compendio, sine ulla Logarithmorum mentione, phænomenis satisfacientes, Latine & Germanice Olsnæ in Silesia anno* 1630 *prodiere, ut scilicet calculus Rudolphinus difficilis facilior redderetur.* On ignore le tems de la mort de Mademoiselle Cunitz. Gisbert Voet la croyoit encore en vie l'an 1669, auquel il publia la seconde partie de sa Politique ecclésiastique, où il parle ainsi: *Maria Cunitia Bicini in Silesia etiamnum* (ni fallor) *vivens, quæ eruditionem suam Linguis & Scientiis theoreticis satis superque prodidit editione* Uraniæ propitiæ, *&c.* * *Bibliothéque Germanique, tome 3. p. 163. & suiv.*

CUNNINGHAM, petite province d'Ecosse, au Couchant de la province de *Cluydesdale*. Sa capitale est *Irwin*, à l'embouchure de la riviére de ce nom: c'est une ville bien située pour le trafic, & un bon port pour les petits vaisseaux. Vers la source de la riviére on trouve *Kilmarnock*, qui donne le titre de Comte au Chef de la famille des *Boyds*. Dans la Baye de Cluyde, on trouve le bourg de *Largis*, fameux par la défaite des Norvégiens par Alexandre III, Roi d'Ecosse. *Kilmaer* dans la même Province est la Terre de la famille de Cunningham, qui a pris son nom de celui de la Province. On place dans cette Province la Baronie de *Reinfrew* dont la ville capitale du même nom est sur la Cluyde, & donne le titre de Baron au Prince d'Ecosse. La terre y produit en abondance toute sorte de grains, & d'excellens pâturages, & la mer contribue beaucoup à rendre son commerce florissant par la communication qu'elle lui donne avec les Nations étrangéres. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George* II, *tome 2. p. 259.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUNNON. *Cherchez* CONON.

CUNOBELIN. *Voyez* CINOBELLIN.

CUNON, Pape. *Cherchez* CONON.

CUNSTATT. *Voyez* KUNSTATT.

CUNTUR, oiseau fameux au Pérou, & que les peuples ont adoré comme un de leurs principaux Dieux. Il y en a de si grands qu'ils ont cinq à six aunes de long, à les mesurer d'une pointe de l'aile à l'autre, & qui sont si furieux, qu'il s'en est trouvé qui ont tué des hommes. C'est un oiseau de proye, qui n'a aucunes serres, comme les aigles. Ses piez ressemblent à ceux des poules. Il a un bec si fort & si dur, qu'il en perce le cuir d'un bœuf, & que quand ils sont deux, ils combattent un taureau & le mangent. Il est tacheté de noir & de blanc comme les pies, & a sur la tête une crête faite en façon de rasoir, différente de celle du coq, en ce qu'elle n'a aucune pointe. Son vol est si effroyable, que du grand bruit qu'il fait, il étourdit ceux qui le voyent fondre à terre. Les Espagnols le nomment *Condor*. *Voyez* L'HISTOIRE DES INCAS. Le Pére Jérôme Lobo dit, que l'on trouve aussi des Condors dans la région de Sophala, des Caffres, & de Monomotapa, jusqu'au Royaume d'Angola. Ils ressemblent à l'aigle. Ils ont des plumes qui ont vint-quatre paumes de long & trois de large, dont le tuyau est long de cinq paumes, & de la grosseur du bras, blanc, avec la plume noire. Il y en a, si l'on en croit les Rélations, qui ont la grandeur de deux éléphans joints ensemble, & ont d'étendue du bout d'une aîle au bout de l'autre jusqu'à trente piez. On en a vu qui ont vomi jusqu'à deux cens livres de chair. C'est peut-être le *Rouch* des Arabes. *Voyez* l'Histoire d'Ethiopie du Pére Bolivart. On garde dans le thrésor de la Sainte-Chapelle de Paris, une serre d'oiseau, qui fait voir qu'il y en a de bien grands. * *Relat. des Voyages.*

CUP. CUR.

CUPER ou CUYPER, (Laurent) Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XVI siécle, étoit natif de Grammont, ou Geersbergen en Flandre. Il mourut à Bruxelles, le 29 mars de l'an 1594, âgé de 66 ans. On a de lui, *Theatrum Mundi Minoris, sive Humanæ calamitatis Oceanus*, traduit par lui de François en Latin; *De dignitate Hominis*; *Beatæ Annæ Genealogia & Vita*; Ἀνθρώπου ἔσχατα, *sive Quatuor Hominis Novissima*; *Brabantiæ Chronica*. Pierre Lucius lui attribue encore *Commentarius in Esther, in Ruth*; *Sermones de Dominicis & Festis*. * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 620. Le Mire. Alégre, &c.

CUPER (Gisbert) naquit le 14 septembre 1644, à *Hemmen*, petit bourg situé dans cette partie du Duché de Gueldre qu'on appelle *l'Over Betuwe*. Un Ministre, Homme de Lettres, prit soin de ses premiéres études dans la maison de son pére, qui étoit Greffier & Sécrétaire général de la Province. On l'envoya ensuite à Nimégue sous un Professeur de Rhétorique, dont il prit les leçons pendant trois ans, après lesquelles il fit dans la même ville un Cours de Philosophie, un autre de Mathématiques & d'Histoire, un troisiéme de Jurisprudence & un quatriéme de Théologie. Après qu'il fut suffisamment instruit de toutes ces Sciences, il forma le dessein de s'attacher dans la suite uniquement aux Belles Lettres, dont il alla faire une étude particuliére à Leyde sous *Jean Frédéric Gronovius*. Les voyages font en plusieurs païs une partie considérable de la bonne éducation; M. Cuper commença les siens par la France où il eut soin de visiter les Savans & il se disposoit à aller faire la même chose en Italie, lorsqu'il apprit à Paris qu'on l'avoit choisi pour être Professeur en Histoire à *Déventer*. Un choix si honorable pour lui, lui fit abandonner son premier dessein, & il retourna en Hollande prendre possession de son poste. C'étoit en 1668, & il n'avoit alors guéres que 24 ans. Cependant il se fit bientôt un grand nom par les Eléves qu'il forma & par les Ouvrages qu'il donna au public. On le jugea même bientôt capable d'entrer dans les charges de la République. En 1675, il fut fait *Bourguemaitre* de Deventer. En 1686, on le nomma *Député* de la Province d'Over-Issel à l'assemblées des Etats Généraux, & il remplit ce poste jusqu'en 1693, qu'il fut fait *Membre* des Etats d'Over-Issel. En 1706, il fut *Député* des Etats Généraux à l'Armée des Païs-Bas. Il a été outre cela chargé en plusieurs occasions de différentes commissions importantes. Tous ces emplois n'ont point affoibli l'amour qu'il avoit pour les Belles Lettres, qui faisoient son délassement, & ausquelles il donnoit tous ses momens de loisir. A l'armée même & au milieu des camps il écrivoit de longues & savantes lettres qui font connoître la sagacité de son esprit & l'étendue de ses connoissances. Louis XIV, ayant permis après la paix, à l'Académie des Belles Lettres & des Inscriptions, d'ajoûter à la Classe des Académiciens Honoraires quelques Etrangers célébres par leur érudition, M. Cuper fut un des trois qu'elle choisit, & on ne peut être plus sensible à cette nomination, qu'il appelloit son *enrôllement d'honneur*. Après avoir langui plusieurs mois, miné insensiblement par une fiévre lente, il mourut le 22 novembre 1716, âgé de 72 ans, laissant quatre ou cinq filles. C'étoit un homme affable, poli, prévenant, sur tout à l'égard de ceux en qui il voyoit quelque talent pour les Lettres, aimé de tout le monde. Son érudition lui avoit attiré le respect, l'estime, & la confiance de tous les Savans de l'Europe, & il étoit consulté de toutes parts comme l'Oracle du Monde savant. On a de lui les Ouvrages suivans, *Observationum libri tres*, Ultrajecti, 1670, *in octavo*; *Observationum liber quartus*, Daventriæ, 1678, *in octavo*; *Harpocrates sive explicatio imagunculæ argenteæ antiquissimæ sub Harpocratis figura ex Ægyptiorum instituto solem repræsentantis*, Amstelodami, 1676, *in octavo*; *Item Editio altera, & Monumenta antiqua inedita, accedit Stephani le Moine Epistola de Melanophoris*, Trajecti ad Rhenum, 1687, *in quarto*; *Apotheosis vel consecratio Homeri, sive lapis Antiquissimus, in quo Homeri consecratio sculpta est, Commentario illustratus*, Amstelodami, 1683, *in quarto*; *In Lactantium de Mortibus Persecutorum Notæ*; *Historia trium Gordianorum*, Daventriæ, 1697, *in octavo*; *Dissertationes duodecim, quibus variæ res quarum mentio fit in Trium Gordianorum Historia, pluribus explicantur*; *De Elephantis in nummis obviis Exercitationes duæ*, *Traduction de diverses Lettres Latines sur d'anciennes Inscriptions trouvées en Orient, adressées à M. Huet*; *Celeberrimorum Virorum Epistolæ de Re Numismatica ad M. Zachariam Goesium*, Wittenbergæ, *in octavo*; *Notæ in Phædrum refertæ multiplici eruditione*; *Observationes in Justinum in quibus plurimi Autorum loci, nummi & marmora illustrantur & emendantur*; *Dissertationes de nonnullis difficilibus locis, Aurelii Victoris Autoris Epitomes, nec non Zozimi*; *Notæ in Varronem*; *Notæ & Observationes in Minutium Felicem*; *Observationes in Biblia*, *Urbs Roma, Septem Romanorum Reges a Floro descripti, explicati, ubi inseruntur & explicantur plurimi Romanorum Ritus, Antiquitates, Inscriptiones, Nummi, &c.*; *Geographia Homerica*, *Notæ in Johannis Sarisberiensis Polycraticum*; *Alexander verus & falsus*; *Inscriptiones variæ ineditæ*; *Iter Trajectense ad Mosam, refertum variis Antiquitatibus*;

Iter

Iter Amstelædamense variis rebus haud ita cognitis, nec non Antiquitatibus onustum; *Lettre à M. Basnage sur son Histoire des Juifs*; *Lettre à M. Masson sur quelques points de Litterature*; On a donné dans la Republique des Lettres 1704, août & septembre des extraits fort curieux de plusieurs *Lettres* qu'il a écrites à M. Jurieu, au sujet de son Histoire Critique des Dogmes & des Cultes bons ou mauvais, & des Réponses de M. Jurieu. M. Cuper à aussi publié en François, *Remarques sur le livre de Philon* de Therapeutis, & *sur les Observations du Pére Montfaucon*, où l'on prétend que les Thérapeutes n'ont jamais été Chretiens. On a encore de M. Cuper en manuscrit des Notes sur Cicéron, sur Suétone, sur Justin, sur Florus & sur d'autres Auteurs anciens Latins. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 6. p.* 88. *& suiv.*

CUPIDON, Divinité que les Anciens croyoient présider à l'amour. *Cherchez* AMOUR.

CUPIS. *Voyez* CUPPI.

CUPPI, ou de CUPIS, (Jean-Dominique) Cardinal, étoit Romain. Il fut très-habile Jurisconsulte, Protonotaire Apostolique, Evêque d'Adria, Administrateur des églises de Nardo, de Récanati, de Macérata, de Monte-Péloso, & de Camérino, puis Archevêque de Trani. Après avoir rendu de grands services à l'Eglise, le Pape Léon X le fit Cardinal en 1517. Il eut la légation de la Marche d'Ancone en 1537, & le Gouvernement de Tivoli l'année suivante. Il assista aux Conclaves d'Adrien VI, de Clément VII, de Paul III & de Jules III, & mourut Doyen des Cardinaux, Evêque d'Albe & de Palestrine, le 19 décembre 1553, ayant alors la protection des affaires de France en Cour de Rome. Janus Vitalis composa en son honneur une Oraison en vers.

Il y a eu de son nom Tosce & Paul de Cupis, tous deux Evêques de Récanati, l'un avant le Cardinal, & l'autre après lui; Bernardin, Evêque d'Osimo en 1551; Théodore, Jésuite dans le XVII siécle; Pierre, Abbé de Saint-Laurent *extra muros*; & Jean Dominique de Cupis, tous deux vivans en 1665. * Michel Justiniani, *Histoire des Gouverneurs de Tivoli.* Ughel, *Ital. Sacra.* Ciaconius. Victorel. Aubery, *Hist. des Cardinaux, &c.*

CUPROLI. *Voyez* COPROGLI.

CURAÇAO ou CURASSAW, isle de l'Amérique Meridionale, est une de celles qu'on nomme *Isles de Sottovento* ou *Sottavento*. Elle est vis à vis de la province de Venezuéla, entre l'isle de Bonaire & d'Oruba. Les Espagnols en ont été autrefois les maîtres; mais les Hollandois la leur enlevérent en 1632, & l'ont gardée depuis. * Laët. Sanson.

CURÆUS. *Voyez* CUREE (Joachim de la)

CURATEURS. Il y en avoit de plusieurs sortes à Rome. Les principaux étoient,

Curatores omnium Tribuum: c'étoient les Syndics qui étoient comme les protecteurs des quartiers de Rome, ausquels répondent les *Quarteniers* de Paris & de quelques autres villes.

Curatores Operum publicorum: les Surintendans des ouvrages publics, qui en prenoient le soin.

Curatores alvei Tiberis, & Cloacarum: les Commissaires pour le nettoyement du canal public, & des égouts de la ville. Suétone nous apprend qu'ils furent établis par Auguste. *Nova officia excogitavit, curam operum publicorum, viarum, aquarum, alvei Tiberis*

Curatores viarum, extra urbem: les Commissaires des grands chemins hors de Rome, & des ponts & chaussées.

Curatores Annonæ: les Commissaires des Vivres,

Curatores Frumenti: les Distributeurs du blé.

Curatores Denariorum flandorum, qu'on trouve exprimez par ces trois lettres dans les Inscriptions antiques, C. D. F. *Maître des Monnoyes*, qui sont encore appellez *Viri monetales*, qui avoient le soin de faire battre monnoye. On trouve dans les inscriptions des pieces d'or & d'argent anciennes, ces cinq lettres *A. A. A. F. F.* qui signifient *Ære, Argento, Auro flando, feriundo*, c'est à dire, *commis à faire fondre & battre les espéces de cuivre, d'argent, & d'or.*

Curatores Kalendarii. Ceux qui donnoient l'argent de la maison de ville à rente, & qu'on payoit aux calendes ou le premier jour du mois, d'où ils ont été nommez *Kalendarii.* * *Antiq Rom.*

CUBRICUS, est le véritable nom de l'Heresiarque Manès, lorsqu'il étoit esclave. *Cherchez* MANES.

CURCE. *Cherchez* CURTIUS.

CURCE (Quinte-) *Voyez* QUINTE-CURCE.

CURCHUS, faux Dieu des anciens Habitans de la Prusse, qui le faisoient présider au boire & au manger. Ces peuples après avoir fait la recolte des fruits de la terre, lui en offroient les prémices. Ils entretenoient aussi un feu perpétuel en son honneur, & lui érigeoient tous les ans une statue nouvelle, brisant celle qu'ils avoient adorée. * Hartknoch, *Dissert. de cultu Deorum Pruss.*

CURCU. *Voyez* CORYCE.

CURDES, peuples du Curdistan, qui se sont aussi répandus dans la Mésopotamie ou *le Diarbeck*, dans l'Arménie, & dans la Syrie, vivent sous la protection du Roi de Perse, & parlent une Langue qui approche assez de la Persienne. Les uns sont Mahométans & les autres Jasides. *Les Curdes Mahométans* sont gouvernez par des Emirs ou Princes, qui sont presque souverains dans leurs Principautez, & comme indépendans du Grand Seigneur. Il y a de ces Emirs jusques à la ville d'Aisan, à six journées de Diarbékir, aux environs de laquelle on voit aussi un grand nombre de Chrétiens Nestoriens Jacobites & Arméniens. *Les Curdes Jasides* sont de cinq sortes, savoir, les Dacénies, les Sachélies, les Dennédies, les Calédies, & les Errans. Ils sont Parthes d'origine, & en partie Manichéens de religion. Ils adorent Dieu; mais ils ont aussi de la vénération pour le Diable, qu'ils craignent comme auteur du mal. Il y en a qui adorent le soleil, & on les appelle *Chamsies*, c'est à dire, *Adorateurs du soleil.* Jasides signifie Disciples de Jesus, du mot *Jasid*, qui veut dire Jesus en Langue Curde, & vient du Turc *Asia*, qui signifie le même. Ils reconnoissent la Divinité de Jesus Christ, & son origine du Pére Eternel. Ils croyent aussi comme les Catholiques, qu'il est né de la Vierge Marie, laquelle ils nomment *Meyrene.* Les Dacénies ont leur principale demeure à une demi-journée de Mosul, qui est la nouvelle Ninive. Ces sortes de Curdes reçurent le Christianisme le jour même de la descente du saint Esprit, & sont nommez dans l'Ecriture, entre les nations qui virent le miracle de la Pentecôte. Le mot *Parthi*, qui est dans le *second chapitre des Actes des Apôtres*, est traduit du Syriaque *Kérad*, qui signifie *Curdes*; & ce sentiment est appuyé sur l'Histoire, qui nous apprend que l'Empire des Parthes a été établi par des fugitifs de la Scythie, & que cet Empire s'étendit jusques dans l'Assyrie & la Mésopotamie. Les Jasides sont donc venus des Parthes, & particuliérement des Assyriens appellez Dacénies, qui reçurent encore les lumiéres de la Foi par saint Jude ou Thaddée, en l'honneur duquel ils ont bâti un temple, qui est l'unique de toute leur Secte. Ils nomment cet Apôtre en leur Langue *Cheié-Adi.* Les Dacénies aiment autant les Chrétiens, qu'ils haïssent les Mahométans; & comme ils ont l'humeur fort guerriére, & le courage des anciens Parthes, on leur entend quelquefois dire que, si les Francs venoient en leur païs, ils extermineroient ces Infidéles. Les Jasides Sachélies ont un Fort sur le Mont-Singare, qui étoit autrefois une forteresse des Romains dans la Mésopotamie. Cette montagne dont l'étendue contient environ trois journées de chemin, a de fertiles plaines sur sa hauteur, & est revétue de vignes & d'arbres fruitiers. Au bas, il y a encore une grande plaine très abondante en blé. Ainsi cette nation se soutient par elle même. Elle est partagée en un grand nombre de villages, où les enfans s'exercent à manier les armes dès l'âge de sept ans. Les hommes ont de longs cheveux à la façon des François, & les Femmes, qui se servent des armes à feu avec autant d'adresse que les hommes, ne portent point de longs voiles, comme toutes les autres de l'Orient. Pour peu que les Turcs approchent de leur païs, ils ne perdent point l'occasion de courir sur eux: c'est pourquoi le Grand Seigneur ne leur fait point payer de tribut, & se contente d'un présent qu'ils lui portent. On dit communément qu'un Sachélie battroit sans peine cinq ou six Turcs, tant on est persuadé de l'adresse & du courage de ce peuple. Les Jasides Dennédies sont les païsans des Curdes, dont quelques uns demeurent à une journée de Mardin, proche la riviere de Chobar, qui a son cours vers Bagdet & se jette dans l'Euphrate. Il y en a d'autres qui habitent la Terre de Sérouge, à une demi-journée de l'Euphrate, où se voyent les restes de l'église du célébre Evêque Jacques de Serouge, surnommé *le Docteur*, qui a laissé de savans Ouvrages aux Chaldéens & aux Syriens. Il vivoit dans le cinquiéme siécle, & s'aquit une réputation qui dure encore, quoique les Grecs ayent de l'aversion pour la mémoire de cet Evêque. Les Calédies sont au dessus de Diarbékir, vivent de brigandages, & font des courses dans la Syrie & dans la Mésopotamie. Quelques uns les appellent *Caléthlies* ou *Catélies*, & croyent que ce sont les Assassins si renommez dans l'Histoire des Croisades. Ces bandes de Brigands, qui suivent en ce tems-ci les Caravanes, suivoient les Pelerins dans les autres siécles; & l'on voit encore aujourd'hui leur ancien château au dessus de Tortose en Syrie. Les Jasides Errans, que les Turcs nomment *Couchar*, changent de demeure, selon les saisons, pour trouver de bons pâturages, & vont depuis Mosul jusqu'à Erzerum, dans l'espace de vint-cinq journées de chemin. Ils passent souvent auprès du Mont-Achour, où il y a plus de 20000 grottes d'autres Jasides, qui y vivent sans Religion, à la reserve qu'ils ont de la veneration pour Jasid, & pour le Diable, qu'ils craignent comme l'auteur de tous les maux. Ces Jasides errans ont une demeure trés-agréable dans une Terre appellée *Bengueil*, c'est à dire, *mille fontaines.* On y voit une colline revétue de beaux arbres & d'une infinité de fleurs, où l'on compte mille bassins & mille sources d'eau, qui coulant dans le vallon, se joignent en quatre endroits, & forment, dit-on, quatre grandes riviéres, le Tigre, l'Euphrate, le Guoëso, & le Calich, dont les eaux s'étant plusieurs fois perdues sous terre, & paroissant de nouveau après plusieurs détours, vont enfin se rejoindre à Bassora dans l'Yérak. Ce Paradis terrestre est habité par les Curdes errans, dans les grandes chaleurs de l'été. Les Jasides forment dans leurs dévotions nocturnes une maniére de danse, au son de leurs petits tambours. Leur turban & leurs habits sont noirs; & lorsque les enfans des Turcs, ou des Arabes les rencontrent dans les rues, ils leurs jettent des pierres, en criant, *Dieu confonde le Diable.* Ils croyent que le Démon se reconciliera avec Dieu, & ne peuvent souffrir qu'on le maudisse, dans la crainte qu'ils ont de sa colére. Ces peuples ont un *Scheik* ou Prélat, qui est aussi le Grand Supérieur de tous les Moines Jasides. * *Rélation de la Mission de Mardin*, 1681.

CURDISTAN, ou PAIS DES CURDES, vaste païs d'Asie, s'étend en partie dans la grande Arménie, & en partie vers la Perse, même jusques à Bagdad, où il comprend le Royaume de Carnaba. * Sanson. Baudrand.

CURDO, anciennement *Niphates mons.* C'est une longue chaîne de montagnes, qui fait partie du Mont-Taurus. Elle s'étend depuis l'Euphrate jusques aux montagnes de Tchildir, qui sont les Monts-Caspiens des Anciens. Ces montagnes séparoient autrefois la grande Arménie de la Mésopotamie & de l'Assyrie: aujourd'hui elles séparent, entre l'Euphrate & le Tigre, la Turcomanie du Diarbeck, & ensuite elles traversent le païs des Curdes, d'où elles prennent le nom de Curdo. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURE, petite riviére de France. Elle coule le long des confins de la Bourgogne & du Nivernois, baigne Vezelay, & se décharge dans l'Yonne, un peu au dessus de Crevant. Il y a sur cette riviére le village de Cure, avec Abbaïe à deux lieues au dessus de Vezelay.

CURE, est le nom que l'on donne aux Bénéfices, dont le Titulaire a le soin de la conduite des ames dans une certaine étendue

due de terre, qu'on appelle une paroisse. Les Curez sont aussi anciens que l'Eglise. Car les Apôtres ordonnoient dans les églises nouvellement établies, des Prêtres pour les gouverner conjointement avec le premier Evêque. Cet Evêque avoit le pouvoir d'en ordonner, quand il étoit besoin pour le gouvernement de l'Eglise. Dans la suite, l'Eglise & le nombre des Fidéles se multipliant, il fallut bâtir plusieurs églises dans une même ville, celle de l'Evêque n'étant pas suffisante, & établir des Prêtres pour gouverner des eglises dans la campagne. On voit qu'il y avoit à Rome du tems d'Optat quarante Basiliques, qui étoient régies par des Prêtres; & le Pape Corneille dans son Epître à Fabius, assûre qu'il y avoit 46 Prêtres dans l'église de Rome. Il y avoit des Curez à Alexandrie dès le tems de S. Athanase. Il y en avoit aussi aux environs de la Maréote. Ces Prêtres avoient chacun une église, dans laquelle ils assembloient le peuple. Cela étoit général dans toute l'Eglise. Il y avoit des Prêtres de la ville, dont les uns étoient dans l'église épiscopale, les autres avoient leurs églises ou leurs tîtres dans la ville, & quantité d'autres qui étoient dans la campagne. Entre ceux ci, il y en avoit de plus considérables que l'on appelloit Chorévêques, ausquels ont succédé les Doyens ruraux. Les Théologiens ont fait les Curez successeurs des 72 Disciples de Nôtre-Seigneur, & les ont crus de droit divin. C'est le sentiment de la Faculté de Théologie de Paris. Les Curez avoient droit d'assembler le peuple, de leur administrer les Sacremens dans leurs églises, & d'excommunier les coupables. On a donc, depuis le huitiéme siécle, uni des Cures à des Chapitres & à des monastéres. Mais depuis on a exclus les Moines de l'administration des Cures. Les Chanoines Réguliers se sont maintenus dans le droit de posséder des Cures. Les Chapitres & les monastéres qui ont des Cures, sont obligez d'y nommer des Vicaires perpétuels. Les Curez ne sont point amovibles: ils dépendent des Evêques; mais pour les destituer, il faut un jugement canonique. Les droits spirituels des Curez, sont de gouverner les Fidéles qui dépendent de leur paroisse, pour ce qui regarde le spirituel; de leur administrer les sacremens; de les confesser & de les communier à Pâques. Les temporels sont de percevoir les grosses dixmes, à moins qu'elles n'ayent été aliénées, (& en ce cas les Gros Decimateurs sont tenus de leur faire une pension congrue,) de joüir des novales menues, & autres dixmes, & du creux de l'église, c'est à dire, des offrandes, des droits de batême, de mariage, de mortuaires, &c. * Thomassin, *Discipline de l'Eglise.* Filesac, *& autres.*

C U R E A U de la Chambre. *Cherchez* C H A M B R E, (Cureau de la)

C U R E'E (Joachim de la) naquit à Freistadt en Silésie, le 23 octobre 1532. Il étoit fils de Gregoire de la Curée, lequel après avoir achevé ses Humanitez à Leipsic & à Cracovie, apprit à faire des étoffes de laine, & fut enfin Juge de Glogaw. Joachim, à l'âge de sept ans, commença d'apprendre le Latin dans le lieu de sa naissance. Il continua ses études à Goldberg sous Valentin Fridland, qui lui enseigna la Langue Gréque & la Dialectique. En 1550, il fut appellé à Wittenberg pour y instruire la Jeunesse. Cependant il y fit de si grands progrès en Théologie, qu'il surpassa bientôt tous ses compagnons d'étude. Au mois de juillet de l'année 1554, il fut fait Maître-ès-Arts, & au mois de septembre suivant il revint dans sa patrie, où il expliqua les Auteurs Grecs & Latins à un grand nombre d'Ecoliers, employant à la lecture des livres de Medecine les heures qu'il pouvoit dérober aux exercices de son emploi. En 1557, il alla à Padoue, où il fut Auditeur de Victor-Frincavella, & d'Antoine Francanzan, Professeurs en Medecine dans l'Université de cette ville. De là il passa à Bologne, où il reçut le Bonnet de Docteur en cette Science le dixiéme septembre 1558. Etant de retour dans son païs l'année suivante, il servit en qualité de Médecin la République de Glogaw, qui lui assigna des appointemens considérables. Il y pratiqua la Médecine jusqu'à l'année 1572, en laquelle il fut appellé à la Cour de George, Duc de Lignitz & de Brieg, qui l'honora de la charge de son Médecin & de son Conseiller, laquelle il ne put pas exercer, parce qu'avant que d'en prendre possession, il fut saisi d'une violente fiévre qui mit fin à sa vie, après qu'il eut vécu quarante ans & trois mois. C'étoit un Médecin, qui non seulement avoit aquis une grande réputation par son savoir dans la Science dont il faisoit profession, mais qui s'étoit aussi rendu habile dans la Théologie, & qui avoit beaucoup de zéle pour la Religion Evangélique. Un Théologien Protestant de Breslaw en Silésie, nommé *Ursinus* ou *Beer*, mit au jour une Exégése sur le Sacrement de l'Eucharistie, sous le masque de Joachim de la Curée, laquelle excita un grand trouble parmi les Luthériens d'Allemagne. Dans le tems que les Théologiens de Saxe faisoient éclater leurs plaintes contre cet Ouvrage, il arriva par une fâcheuse conjoncture pour Gaspard Peucer, gendre de Mélanchthon, qu'il se rendit suspect de Zwinglianisme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de la Curée. L'Electeur de Saxe le fit arrêter. Il eut beau protester contre la fausseté des conjectures, & contre la malice des Délateurs. Le témoignage du Libraire lui fut inutile, & il fut jetté dans les prisons de Dresde. Peucer ne fut pas le seul qui eut à souffrir pour l'Exégése de Joachim de la Curée. On prétend qu'un Libraire nommé Vœgelin fut aussi puni pour ce sujet. Cependant quoiqu'il fût innocent du fait, il semble qu'il avoit mérité la punition pour s'être vanté faussement d'être l'Auteur de cet Ouvrage. Melchior Adam soutient que Joachim de la Curée est l'Auteur de cet Ouvrage, qui semble different de celui qu'Ursinus publia au nom des Théologiens d'Heidelberg, par l'ordre de l'Electeur Palatin & des Magistrats de cette ville sous ce tître, *Exegesis vera Doctrinæ de Sacramento Eucharistiæ.* Ses Oeuvres imprimées sont, *Libellus Physicus de natura & differentiis Colorum, Sonorum, Odorum, Saporum & qualitatum tangibilium; Exegesis Controversiæ de Sacra Cœna; Spongia adversus Paulum Eberum; Formula Precum sumptarum ex Lectionibus quæ usitato more in Ecclesia leguntur; Descriptio Silesiæ; Gentis Silesiæ Annales, Consilia Medica.* Il a aussi traduit en Allemand un livre intitulé *Julius, Dialogus, Quomodo Julius II, Pontifex Maximus post mortem cœli fores pulsando ab Janitore D. Petro intromitti nequiverit,* & que quelques uns attribuent à Erasme. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 470. & suiv.* édit. de Hollande, 1715.

C U R E N, ville. *Voyez* C U R O W.

C U R É O T I S, en Grec Κυρεῶτις (de κυρὰ, c'est à dire, *l'action de tondre*) étoit le troisiéme jour des Apaturies, qui étoient certaines Fêtes que les Atheniens célébroient pendant quatre jours. Les péres amenoient ce jour-là leurs enfans pour être rasez, & pour être ensuite reçus dans les Tribus du peuple. Car jusques à l'âge de puberté ils entretenoient leur chevelure en l'honneur de quelque Divinité; & lorsque le tems étoit venu de la faire raser, cela se faisoit dans le temple de cette même Divinité, à laquelle ils l'avoient consacrée. C'étoit le plus souvent à Apollon, quoi qu'il n'y eût point de loi pour cela. Le petit peuple d'Athénes consacroit sa chevelure à Hercule, & les principaux de la ville à Apollon *Pythien*, dans le temple de Delphes. Mais pour ce qui est du jour nommé *Curéotis*, Hésychius dit clairement qu'ils avoient accoutumé de consacrer ce jour-là leur chevelure à Diane. *Voyez* A P A T U R I E S.

C U R E S, ancienne ville d'Italie dans le païs des Sabins, qu'on croit avoir été fondée par Medius Fidius, en la septiéme année de la fondation de Rome, & 747 ans avant Jesus Christ. Tatius Roi des Sabins, quitta Cures pour venir demeurer avec ses peuples à Rome, d'où les Romains prirent le nom de *Quirites.* Numa Pompilius étoit natif de Cures, & cette ville a été depuis ruïnée. Léandre Alberti a cru que cette ville étoit bâtie dans l'endroit où est le village dit *Torre*; & d'autres croyent que c'étoit où est le bourg de *Curesse*; mais il y a plus d'apparence, que c'est sur les ruïnes de Cures qu'on bâtit depuis la ville de *Vescovie*, où a été l'Evêché de Sabine. Vescovie, n'est aujourd'hui qu'un bourg.

C U R E'S E, riviére. *Voyez* C O R R E S E.

C U R E'T E S, peuples de l'isle de Créte, originaires du Mont-Ida célébroient leurs Fêtes au son des instrumens, à la façon des Corybantes. On dit qu'on leur donna le soin de Jupiter nouvellement né, & qu'ils furent Ministres de Cybéle. *Voyez* C R E'T E. * Strabon, *l.* 10. *Voyez* C O R Y B A N T E S.

C U R E U S (Joachim) *Voyez* C U R E'E (Joachim de la)

C U R G O N. *Voyez* C U R S O N.

C U R I A C E S, trois fréres de la ville d'Albe, soutinrent en combattant, les intérêts de leur patrie contre les Romains. Ces derniers, sous le Roi Tullus Hostilius, avoient déclaré la guerre à ceux d'Albe; mais comme les forces de ces deux peuples se trouvérent égales, ils convinrent entre eux que trois fréres gemeaux de chaque parti soutiendroient les prétentions de leur nation, trois Curiaces pour ceux d'Albe, trois Horaces pour les Romains. Le combat qui se donna l'an 85 de Rome, & 669 avant J. C. fut longtems douteux. Les trois premiers étant blessez, & deux des derniers tuez, celui des Horaces qui restoit, joignant l'adresse à la valeur, feignit d'avoir peur & de prendre la fuite; & ayant par cette feinte extrémement fatigué les Curiaces, il les attaqua l'un après l'autre, & les tua. * Florus, *l.* 1. *c.* 3. Tite-Live, *l.* 1. Denys d'Halicarnasse, &c.

C U R J A T, petite ville de l'Yémen, contrée de l'Arabie Heureuse, est sur la côte, vis à vis de l'isle de Mazira, environ à cinquante cinq lieues du Cap de Raz-al Gate. On conjecture, que ce lieu peut être celui que Ptolomée appelle *Dianæ Oraculum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

C U R I A T I U S M A T E R N U S, Poëte Latin, vivoit du tems de l'Empereur Vespasien, vers l'an 70 après J. C. Ses Ouvrages sont perdus, & nous n'avons de lui qu'une Tragédie de Médée, citée par l'Auteur des Causes de l'Eloquence corrompue, *au Dial.* 6, & par Vossius, *des Poët. Lat. c.* 3.

C U R I E, Romulus divisa le peuple Romain en trente Curies, dont il y avoit dix dans chaque Tribu, afin que chacun fit les cérémonies des Fêtes & des sacrifices dans le temple, ou dans un lieu sacré, destiné pour chaque Curie, dont le Prêtre ou Sacrificateur s'appelloit Curion, *a Sacris curandis*, parce qu'il avoit soin des sacrifices. Le peuple s'assembloit par Curies, pendant les premiéres années de la fondation de Rome, parce qu'il n'y avoit point encore de Centuries, & qu'il n'y avoit alors que trois Tribus. Ainsi on créoit les Rois & les Magistrats, on faisoit les loix & les ordonnances, & on rendoit la justice dans les assemblées des Curies, lorsque l'on prenoit les suffrages du peuple. Mais enfin on ne tint plus ces assemblées, que pour faire certaines loix, ou pour créer les Flamines & le Grand Curion; car les Curions particuliers étoient élus par chaque Curie. On tenoit ces assemblées en un lieu appellé *Comitium*, qui étoit dans la place Romaine. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 6. *c.* 3. *&* 5.

C U R I E L, (Jean-Alfonse) Chanoine de Salamanque, & Professeur en Théologie, étoit Espagnol, & natif de Palentiola, petit bourg dans le diocése de Burgos. Il étoit déja Maître-ès-Arts & Docteur en Théologie, lorsqu'il s'associa avec les Bénédictins, quoiqu'il portât seulement l'habit ecclésiastique. Ensuite il eut un canonicat à Burgos, & puis un autre dans l'église de Salamanque. Depuis, étant choisi pour enseigner la Théologie dans l'Université de cette ville, il fut Professeur durant plus de trente ans, & y mourut le 28 septembre de l'an 1609. Jean-Alfonse Curiel avoit une très-belle bibliothéque, qu'il laissa aux Bénédictins. De tous les Ouvrages qu'il a composez, on n'en a publié que deux, *Lectura in D. Thomæ* 102, *& Controversiæ in diversa loca Sacræ Scripturæ.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII. &c.*

C U R I E U S, fils de Cinyras, Roi de Cypre, qui bâtit une ville dans cette isle, qu'il nomma *Curium*, Κύριον, si l'on en croit Etienne de *Byzance*; mais cet Auteur & les autres Grecs modernes ne manquent jamais de savoir les noms des Fondateurs des villes. Bochart tire celui de *Curium* d'un mot Phénicien, qui signifie *poissonneux*, *Chanaan, l.* 1. *c.* 3.

C U R I G A, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gan-

Gange, êst dans le Malabar, environ à ſept lieues de la côte & de la ville de Cranganor, & eſt capitale d'un Royaume qui eſt ſous la protection du Roi de Calicut. On l'appelle auſſi *Cirigat*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURIGLIANO ou CORIGLIANO, petite ville ſur une riviére de même nom. Elle eſt dans la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples, à une lieue du Golfe de Tarente, & à deux de la ville de Roſſano, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURION, nom que les Romains donnoient au Sacrificateur de chaque Curie. Romulus ayant diviſé le peuple en trois Tribus & en trente Curies, ordonna que chaque Curie auroit ſon temple, où elle feroit ſes ſacrifices & ſes Fêtes par le miniſtére d'un Sacrificateur, qui ſeroit nommé *Curion*. Ainſi il y avoit trente Curions qui recevoient les ordres du Grand Curion, élu par toutes les Curies aſſemblées, pour être le Chef de tous les autres. Jules Capitolin nomme ainſi certains Crieurs publics, qui liſoient dans les Jeux les requêtes que les Comédiens faiſoient au Prince ou au peuple. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2. Feſtus.

CURION (C.) Orateur Romain, vivoit du tems de Jules-Céſar, en l'an 700 de Rome, 54 ans avant J. C. & étoit fils d'un autre Orateur de ce nom. Il étoit naturellement éloquent, comme Cicéron le témoigne. Tacite dit qu'il étoit de ces Orateurs qui avoient mis leurs talens à prix d'argent, & remarque que Claudius & lui prenoient de grandes ſommes pour plaider. Ce fut Curion, qui dans une Harangue appella Céſar *l'homme de toutes les femmes, & la femme de tous les hommes*. * Tacite, *Annal. l.* 11. *c.* 7. Suétone, *en la Vie de Jules-Céſar, c.* 49. Cicéron, *in Bruto.*

CURION (C. Scribonius) étoit Tribun à Rome & un des trois excellens Orateurs que ſa famille produiſit. Pour s'aquérir la faveur du peuple, il prit le prétexte de vouloir honorer les obſéques de ſon pére & donna pour cet effet au public de magnifiques ſpectacles. Il fit donc conſtruire deux théatres de bois d'une telle grandeur que tout le peuple y put être aſſis, & qui cependant étoient faits, d'une telle maniére, que nonobſtant l'immenſe poids des Spectateurs, on put les faire tourner ſur des pivots. Le matin, on diſpoſoit les deux Théatres, de maniére qu'ils ſe tournoient le dos & l'on jouoit une Comédie devant chaque théatre; ainſi chaque théatre avoit ſes Acteurs & ſes Spectateurs à part: l'après-dînée on faiſoit tourner en même tems les deux théatres avec tous les Spectateurs, ce qui formoit alors un Amphithéatre dans lequel on donnoit un nouveau ſpectacle de Gladiateurs. Cette dépenſe pour les théatres, & pluſieurs autres branches de la prodigalité de Curion l'endetérent ſi fort, que ſelon Valére Maxime la ſomme de ſes dettes montoit à *Sexcenties Seſtertium*, c'eſt à dire, à un million & demi de bageoires. Il y a des Auteurs qui parlent d'une ſomme beaucoup moindre, mais il eſt sûr que c'eſt une faute des Copiſtes. Ces dettes prodigieuſes métamorphoſérent l'eſprit de Curion; car au lieu qu'auparavant & dans le commencement de ſon Tribunat, il étoit fort zélé pour le bien de la Republique, depuis que Céſar ſe fut chargé du payement de ſes dettes, il s'oppoſa dans le Sénat à toutes les délibérations qui tendoient à borner le pouvoir de Céſar, attira le peuple dans ſon parti & pouſſa les choſes ſi loin, qu'on prit la réſolution de donner ordre aux Conſuls *de prendre garde que la République ne ſouffrît aucun dommage*: réſolution qu'on n'a jamais priſe que dans les plus grandes extremitez, puiſque par cet ordre on donnoit plein pouvoir aux Conſuls de faire tout ce qu'ils trouveroient à propos, fût-ce contre toutes les loix, & de faire mourir ceux qui s'oppoſoient dans le Sénat à leurs juſtes deſſeins. Curion ſe ſauva là-deſſus avec M. Antoine, & tous deux ſe retirérent auprès de Céſar, qui cependant s'étoit approché de la ville avec ſon armée & qui prit alors pour prétexte d'une guerre civile, que les priviléges du Tribunat avoient été violez dans les deux perſonnes de Curion & de M. Antoine. C'eſt par cette raiſon que tous les Hiſtoriens Romains parlent de Curion comme du premier Boute-feu de la guerre civile, par où périt la liberté Romaine. Curion reçut bientôt après le ſalaire de ſa trahiſon; car ayant obtenu le commandement en Afrique pendant cette guerre civile, il s'avança trop dans la plaine ſans avoir eu une connoiſſance exacte de l'état dans lequel ſe trouvoient ſes ennemis. Varus & Juba qui avoient une nombreuſe cavalerie de Numidiens, l'environnérent & le battirent. Curion montra dans cette action une valeur extraordinaire, & lava dans ſon ſang la faute qu'il avoit commiſe, en expoſant ſi mal à propos ſon armée. Lorſque Cn. Domitius Colonel de la Cavalerie l'exhorta à prendre avec lui la fuite du côté du camp, il refuſa hautement de le faire, & combattit juſques à la mort parmi l'infanterie qu'on tailloit en piéces: ce qui arriva l'an 706 de Rome. * Plutarque, *in Vita Pompeii & Julii Cæſaris.* Velleius, *l.* 48. *&c.* Céſar, *Bell. Civ. l.* 3. *c.* 23. *& ſuiv. l.* 4. Cicéron, *Epiſt. ad Q. fratr. l.* 2. *Epiſt.* 3. *& ſuiv.* Pline, *l.* 36. *c.* 15. Dion Caſſius, *l.* 40. Appien. Valere Maxime, *l.* 9. *c.* 1. *Ex.* 6.

CURION, (Cœlius Secundus) natif de Sanchirico dans le territoire de Turin, fut un très-ſavant Philoſophe, lequel ayant embraſſé la doctrine des Proteſtans, fut expoſé à de grandes perſécutions; car on le chargea de chaînes, & on l'enferma dans un cachot affreux, d'où s'étant ſauvé il ſe retira dans le Canton de Berne. Il y fut Principal du Collége de Lauſanne. Enſuite il paſſa à Bâle, où on lui donna la charge de Profeſſeur en Eloquence, qu'il exerça avec une grande réputation. Ramus aſſure qu'il excelloit dans les Belles Lettres, dans la connoiſſance de l'Hiſtoire & de la Théologie. Il eut pluſieurs enfans dont quelques uns auront des articles ſéparez. Le livre le plus ſingulier de Cœlius Curion, eſt celui qui a pour tître, *de Amplitudine beati Regni Dei*, qu'il dédia en 1554, à Sigiſmond Auguſte, Roi de Pologne, où il prétend montrer que le nombre des Prédeſtinez eſt plus grand que celui des Reprouvez. Il mourut l'an 1569, âgé de 67 ans. Il avoit enterré depuis peu ſon fils Auguſtin Sécundus Curion. Leur bibliothéque, qui étoit très-belle, fut achetée par un Duc de Lunebourg. Elle fait partie de celle de Wolfembutel. Les Oeuvres imprimées de Cœlius Curion ſont, *Araneus ſive de Providentiâ Dei; Libellus de immortalitate animorum; De Liberis pie educandis; Paradoxa Christiana, Paraphraſis in principium Evangelii Johannis; Adhortatio ad Religionem; Oratio de ingenuis Artibus; Oratio in laudem Scribarum Collegii Ticinenſis; Orationes funebres duæ; In Rolandum Trovamalum Salenſem qui pro patria in carcere morbo confectus eſt, Laudatio; Quatuor breves Orationes e Græco verſæ, Bernardini Ochini Sermo ex Italico verſus; Paſquillus extaticus; Paſquillus Theologaſter; Paſquillus extaticus, non ille prior, ſed totus plane alter, auctus & expolitus, cum aliis ſanctis pariter & lepidis Dialogis;* Le même en Italien; *Appiani Alexandrini Iberica Latine verſa; De Literis Doctrinaque puerili libri quinque, & Libellus de Ratione docendi Grammaticam; Pro vera & antiqua Eccleſiæ Chriſti auctoritate in Antonium Florebellum Oratio; Marii Nizolii Obſervationes in Ciceronem, auctæ per C. S. Curionem; De omni Artificio diſſerendi atque tractandi ſumma, cum oratoriis quibuſdam Exercitamentis, & juvenilibus quibuſdam Carminibus; In eoſdem libros Epitome; Chriſtianæ Religionis Inſtitutio, Commentarii in Joachimi Perionii de Dialectica libros tres; Franciſci Spiræ Civitatulani Hiſtoria ex Italica Lingua in Latinam tranſlata; Oratio Honorii Traumani ad Milites pro tuenda Libertate Germaniæ ex Germanica Lingua in Italicam ab alio, & deinde in Latinam a Curione tranſlata; Titus-Livius, partim C. S. Curionis induſtria, partim collatione meliorum Codicum integritati reſtitutus, cum ejuſdem Curionis Præfatione de Menſuris, Ponderibus, Reque Nummaria Romanorum & Græcorum, Notiſque Rhenani & Gelenii, & Chronologia Glareani; Ciceronis Orationes Philippicæ cum Notis Curionis, quibus acceſſere Orationes quatuor ejuſdem argumenti ex Dione, eodem Curione interprete & Explicatore; Scholia in Satyras Juvenalis & Perſii, Selectarum epiſtolarum libri duo; Orationum liber unus; In Ciceronis Topica Commentarius; De Amplitudine beati regni Dei libri duo; Librorum de amplitudine regni Cœlorum adverſus Petrum-Paulum Vergerium Apologia;* Le même à peu près en Allemand; *Schola, ſeu de perfecto Grammatico libri tres;* Une longue préface à la tête des Oeuvres de Guillaume Budé; *Supplementum Rapſodiæ M. Antonii Sabellici ab anno 1503 ad annum, 1560; Ciceronis Orationes cum Notis; Franciſci Guichardini Hiſtoria Bellorum Italiæ, per C. S. Curionem Latine reddita; Logices Elementorum libri quatuor; Ciceronis Partitiones Oratoriæ cum C. S. Curionis Explicationibus; De Bello Melitenſi anni 1565 Hiſtoria nova; Plautinæ Lectiones; Commentarius in Ciceronem de Claris Oratoribus; Notæ in Salluſtium; Caſtigationes in Senecam; De Utilitate legendæ Hiſtoriæ.* Curion a fait imprimer un Dictionnaire avec le titre de *Romanum Forum*, qui n'eſt que le Dictionnaire de Robert Etienne. * Bayle, *Dict. Crit & les Auteurs qu'il cite.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 338. *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 21. *p.* 1. *& ſuiv.*

* CURION (Cœlius Horace) fils du précédent, naquit l'an 1534 à Calal. Ses progrès dans les Sciences furent fort rapides, & à l'age de vint ans, il fut reçu à Pise Docteur en Philoſophie & en Médecine. Etant paſſé en Allemagne, il fut bien venu à la Cour des Empereurs Ferdinand & Maximilien II, duquel il fut Ambaſſadeur à la Porte. Il mourut le 15 février 1564 dans ſa trentiéme année. Le Pére Niceron, après avoir dit qu Horace Curion eſt né en 1534, ajoûte qu'il eſt mort en 1554, dans ſa trentiéme année. S'il eſt vrai qu'il ſoit né en 1534 & qu'il ait vécu trente ans, il eſt clair qu'il doit être mort en 1564. Il eſt Auteur des Traductions ſuivantes, *De Amplitudine Miſericordiæ Dei Oratio a Marſilio Andreaſio Mantuano Italico ſermone conſcripta; Sermones tres Bernardini Ochini de Officio Chriſtiani Principis; Declamationes quinque in aliquot D. Jacobi locos.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 21. *p.* 25. 26 *&* 27.

* CURION (Cœlius Auguſtin) frére du précédent, & fils de Cœlius Secundus Curion, naquit l'an 1538 à Salo dans le Milanois. Il commença dès ſa premiére jeuneſſe à ſe faire connoître par ſon habileté dans les Sciences. En 1565, il fut fait Profeſſeur en Eloquence dans l'Académie de Bâle, mais une mort prématurée l'enleva au bout de deux ans, étant décédé le 24 octobre 1567 dans ſa 29 année. Il a compoſé les Ouvrages ſuivans, *Hieroglyphicorum libri duo; Sarracenicæ Hiſtoriæ libri tres ab eorum origine ad initium Imperii Ottomanici anno* 1300; *Deſcriptio Marochenſis regni in Mauritania à Sarracenis conditi.* Il a fait auſſi un livre où il décrit la vie & la mort de ſes quatre Sœurs. * Le même, *p.* 27. *&* 28.

* CURION (Léon) frére des deux précédens & fils de Cœlius Secundus Curion, naquit à Salo le 13 janvier 1536. Il paſſa une partie de ſa vie en Pologne, où il fut employé dans le ſervice & dans les négociations, Son pére ayant perdu preſque tous ſes enfans, le rappella à Bâle, où il revint en 1567. Il s'y maria au mois décembre de la même année, avec Flaminie Muralt, fille d'un Juriſconſulte de Locarno. Il mourut le ſixiéme octobre 1601, âgé de 65 ans. Une de ſes filles nommée Marguerite épouſa *Jean* Buxtorf, Profeſſeur à Bâle. * Le même, *p.* 28.

* CURION (Violante) ſœur des précédens, naquit le huitiéme novembre 1532, à Céva ville de Piémont. Elle fut emmenée par ſes parens à Lauſanne en 1542. Elle fut mariée à Bâle en 1553 à Jérôme Zanchius, Profeſſeur en Théologie dans cette ville; mais ils ne vecurent pas longtems enſemble, car elle mourut à ſa troiſiéme couche en 1556. * Le même, *p.* 28. *&* 29.

* CURION (Angélique) ſœur de la precédente, naquit à Lauſanne le 15 ſeptembre 1543. Elle s'appliqua avec ardeur & avec ſuccès aux Belles Lettres, & parvint à poſſéder parfaitement les Langues Allemande, Italienne Françoiſe & Latine. Elle aidoit ſouvent ſon pére à collationner les Auteurs Latins avec les manuſcrits, & quand il étoit las de lire, elle lui ſervoit de Lecteur. Elle mourut le 31 juillet 1564, dans une terrible peſte qui affligea le païs. On trouve trois de ſes lettres à la *page* 364, *du tome* 14 *des Amœnitates Literariæ.* * Le même, *p.* 29.

CURION (Jacques) Médecin Allemand, naquit en 1497, & ayant appris les Belles Lettres, il s'attacha à la Médecine & aux Mathématiques, qu'il enſeigna à Ingolſtadt & à Heidelbeag, où

il mourut le premier juillet de l'an 1572, âgé de 75 ans. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe.

* **GURIOROWICZA**, anciennement *Rhodope Mons*, montagne de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, entre la montagne d'Argentaro dont elle est une branche, & Constantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURIOSOLITES, peuples d'entre les Celtes, qui habitoient cette partie de la Bretagne Armorique, que nous appellons aujourd'hui le diocése de Cornouaille, ou de Quimpercorentin, comme qui diroit *la corne* ou *pointe des Gaules*. *Cherchez* CORNOUAILLE.

* **CURIS, CURITIS & QUIRITIS**, surnom de la Déesse Junon, lequel vient de l'ancien mot Sabin *Curis* qui signifie *une lance*, parce que cette Divinité étoit en beaucoup d'endroits réprésentée avec une lance à la main. Cette Junon passoit pour la Patronne des femmes mariées. * Pomey, *Panth. Myth. p. 74. 75.* édit. d'Utrecht, 1701.

CURISCH-HAFF, *Lacus Curonensis*, Lac de la Prusse Ducale, près de la Mer Baltique, où il se decharge près de la forteresse de Mémel. Il reçoit plusieurs petits ruisseaux, & est fort long, mais peu large, n'y ayant qu'une langue de terre, ou plutôt de sable, entre ce Lac & la mer. * Baudrand.

CURISCH-NERUNG, presqu'isle de la Prusse Ducale en Pologne. Elle est entre le Lac de Curisch-haff & la Mer Baltique. Cette presqu'isle a environ vint lieues de long; mais elle n'en a pas plus d'une dans sa plus grande largeur. Il y a quelques villages, dont Sarckaw & Rossiten sont les principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **ÇURITA**, petite ville de la Nouvelle Castille, au sudouest de Calatrava, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

CURITIS. *Voyez* CURIS.

CURIUS DENTATUS (Marcus-Annius) Citoyen Romain, fut trois fois consul, l'an 464, 479 & 480 de Rome, 290, 275 & 274 avant J. C. Il vainquit les Samnites & les Sabins, & mérita l'honneur du triomphe, pour avoir été victorieux des Lucaniens. Il distribua quarante arpens de terre à chaque Citoyen, & n'en reserva pas davantage pour soi, disant, que celui-là ne méritoit pas le nom de Romain, à qui cette quantité ne pouvoit suffire. Aprés avoir vaincu les ennemis de sa patrie, il se retira à la campagne. Un jour les Ambassadeurs des Samnites l'ayant trouvé dans le tems qu'il faisoit cuire des raves dans un pot de terre, lui offrirent des vases d'or, pour l'obliger de les suivre. Curius les refusa généreusement, & leur dit qu'il préféroit la vaisselle de terre à la leur, pouvant avec sa pauvreté commander à ceux qui possédoient des richesses infinies. Il défit Pyrrhus près de Tarente, l'an 479 de Rome, & 275 avant J. C. * Plutarque, *en la Vie de Caton le Censeur.* Aurélius Victor, *en la Vie des Hommes Illustres, c.* 33. Tite-Live. Florus, &c.

CURIUS FORTUNATIANUS, Historien, semble avoir vécu dans le troisiéme siécle, du tems de Gordien & de Philippe l'*Arabe*, comme on le peut recueillir de ce que Jules Capitolin dit de lui en la Vie de Maxime & de Balbin. Il a écrit lui même la Vie de Maxime & de Pupien; & Vossius témoigne que cet Ouvrage se conserve encore dans la Bibliothéque de l'Empereur. * Vossius, *de Hist. Lat. l 2. c.* 3.

* **CURIUS** (Pierre) Recteur des Ecoles Latines de Berg-S. Vinox, a donné au Public une Grammaire Gréque & Latine; & un *Dictionnaire Grec-Latin & Allemand.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 734.

CURLANDE. *Voyez* COURLANDE.

* **CURLEW**, nom de quelques montagnes d'Irlande qui séparent le Comté de Roscomen de celui de Slégo. Elles ont été impratiquables jusques au XVI siécle, qu'on y fit un chemin avec beaucoup de peine & de dépense. * Beeverell, *Dél. d'Irlande, p.* 1497.

CUROPALATE, Historien Grec. *Cherchez* SCYLITZES.

* **CUROW** ou **CUREN**, village du Duché de Courlande, vers l'emboûchure de la riviére de Massa, Masza au Musza à huit lieues au dessous de Mittaw. C'étoit autrefois une ville épiscopale, suffragante de Riga. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURSEURS APOSTOLIQUES, Officiers du Pape, qui réprésentent les anciens Curseurs, dont l'Histoire ecclésiastique fait mention, & qui du tems des persécutions portoient les lettres des Evêques, pour avertir les Fidéles de se trouver aux Synaxes. De même les Curseurs Apostoliques avertissent les Cardinaux, les Ambassadeurs & les Princes du thrône, de se trouver aux consistoires, aux cavalcades & aux chapelles papales; & quand ils s'aquittent de ces fonctions, ils ont une robe violette, & un bâton d'épine en main. Lorsque l'on en reçoit un, le plus ancien des Curseurs le présente au Pape, en lui disant, *Beatissime Pater, iste est Cursor novus qui humiliter a Sanctitate vestra petit osculum pedis.* Deux Curseurs vont tour à tour au Palais, pour recevoir les ordres du Pape. Si l'on doit tenir consistoire, ils sont introduits à l'audience par le Maître de chambre; & ayant les genoux en terre, ils disent à sa Sainteté, *Sanitas & longa vita, beatissime Pater, cras erit consistorium.* Le Pape en leur donnant sa bénédiction leur répond, *Erit consistorium.* Pour lors ils vont intimer le consistoire à tout le Sacré Collége, au Thrésorier de la chambre, à l'Auditeur de la chambre, & au Gouverneur de Rome. Chaque Cardinal est obligé de leur donner audience sur le champ, en quelque état qu'il soit, sans les faire attendre, & est debout & découvert. Les Curseurs ont un genou en terre, & disent, *Eminentissime ac Reverendissime Domine, crastina die, hora N.... erit consistorium.* Si c'est pour donner le chapeau à un Cardinal, ils disent à celui qui le doit recevoir, *Salus & gaudium, Eminentissime ac Reverendissime Domine, die N.... erit consistorium publicum, in quo Sanctissimus Dominus noster tradet pileum rubrum Eminentiæ vestræ, ac aliis Eminentissimis nuperrime creatis.* Si c'est pour une chapelle papale, ils observent les mêmes cérémonies, n'y ayant que le compliment de changé; mais aux Ambassadeurs & aux Princes du thrône, ils ne mettent pas un genou en terre. Ils intiment aussi les obséques d'un Cardinal à tout le Sacré Collége, & aux quatre Ordres Mendians; & les héritiers du Cardinal défunt sont obligez de leur donner dix ducats *di camera*, 24 livres de cire, & huit ducats *di moneta.* Chaque nouveau Cardinal leur doit dix ducats *di camera.* Ils assistent encore aux cavalcades où le Pape est présent; ils entourent sa litiére, revêtus de leur robe violette, tenant en main une masse d'argent, montez sur des mules. Ils sont au nombre de dix-neuf, dont l'un exerce pendant trois mois l'Office de Maître; & c'est à lui seul que sont adressées les commissions qui sont signées par le Pape, ou par le Cardinal Préfet de la Signature de Justice. * Carlo Bartol. Piazza.

CURSINET (****) célébre Fourbisseur à Paris, étoit en réputation vers l'an 1660, pour les ouvrages de damasquinerie. Cette sorte de travail a pris son nom de la ville de Damas en Syrie, & les Anciens s'y sont fort adonnez. C'est un assemblage de filets d'or & d'argent appliquez dans des hachures ou creux taillez sur le fer, pour y faire des ornemens Arabesques, Moresques ou Grotesques. Ces ouvrages sont plats ou de bas relief. Ceux que Cursinet travailloit étoient incomparables, tant pour le dessein, que pour la belle maniére d'appliquer son or, & de ciseler de relief par dessus. * Félibien, *Principes des Arts.*

CURSOL (Guillaume de) *Cherchez* PINTO.

CURSOLAIRES (Les) que les Italiens nomment *Curzolari*, & que les Latins appelloient *Echinades*, sont cinq petites isles vis à vis de l'emboûchure du Golfe de Lépante, autrefois de Corinthe. Ce fut auprès de ces isles que les Chrétiens gagnérent en 1571, cette fameuse bataille de *Lépante* contre l'armée des Turcs, commandée par Hali, sous Selim II. L'année précédente les Turcs, qui s'étoient rendus maîtres de l'isle de Chypre, faisant quelque séjour dans cette rade, allérent insulter ces isles, & voulurent attaquer la principale; mais elle fut garantie par une avanture digne d'admiration. Antoine Balbo, Gouverneur de cette isle, s'étoit enfui la nuit au premier bruit de la flotte Turque, & avoit été suivi par les principaux Habitans. Leurs femmes fermérent les portes; & par le conseil d'un Prêtre, nommé Antoine Rosoneo, qui avoit tâché inutilement de retenir le Gouverneur & les Bourgeois, elles prirent les habits & les armes de leurs maris, montérent sur les murailles, & firent contenance de gens qui vouloient se défendre: stratagême qui fut secondé par un coup fort heureux; car une de ces femmes voyant les galéres ennemies s'approcher des murs, mit hardiment le feu à une piéce de canon, pointée par hazard vers la flotte. Il arriva par bonheur que ce coup rompit le mât d'une des galéres: de sorte que les Infidéles, persuadez que la garnison étoit nombreuse, & en résolution de se bien défendre, se retirérent sans mettre pié à terre. Le Sénat de Venise fut tellement satisfait de cette action, que quelque tems après, lorsque les Habitans de Cursolari, pressez par une grande disette, envoyérent demander quelques blez à la République, on leur répondit qu'ils n'avoient pas assez bien servi l'état pour mériter cette grace; mais qu'ils devoient employer la faveur de leurs femmes, à la valeur desquelles ils étoient redevables de leur salut, & dont la République reconnoîtroit la bravoure. * Gratiani, *Hist. de Chypre.*

CURSON, CURTON ou **CORCON**, en Latin *de Corcona* (Robert) Cardinal Anglois, descendoit d'une famille noble & illustre, & étudia dans l'Université d'Oxford; puis vers l'an 1180, à Paris, où il fut Docteur & Chancelier de l'Eglise & de l'Université. Le Pape Innocent III, qui l'y avoit connu, le fit venir a Rome, lorsqu'il fut élevé sur la chaire de saint Pierre, & le fit Cardinal en 1211. Robert Curson avoit toûjours témoigné beaucoup d'ardeur pour le recouvrement des lieux saints qui étoient retombez sous le pouvoir des Infidéles. Son zéle le fit choisir par Innocent III, pour publier la Croisade en France. Il tint un Concile a Paris en 1212, & y fit faire de beaux réglemens pour la correction des moeurs: il en tint encore d'autres ailleurs; mais dans celui qu'il avoit convoqué à Béziers, il se rendit si odieux par ses entreprises contre les droits de l'Eglise Gallicane, que l'on appella de ses procédures. Les Députez du Clergé de France poussérent l'appel avec vigueur, & confondirent de telle sorte ce Cardinal dans une assemblée générale qui se tint à Rome, que le Pape les pria de se relâcher sur les griefs dont ils se plaignoient. Curson mena beaucoup de Croisez en 1214, à Simon Comte de Montfort, qui faisoit la guerre aux Albigeois. Il passa encore en Angleterre, & fut envoyé Légat en Orient, où il mourut presque en arrivant à Damiéte l'an 1218. On attribue divers Ouvrages à ce Cardinal, comme, *Summa Theologiæ*, qui se trouve manuscrite dans la bibliothéque de saint Victor de Paris, & qui a été citée par M. de Launoy; *Lectura solemnes; An Origenes salvus sit? De septem Septenis, &c.* * Jacques de Vitri, *Hist. Orient.* Matthieu de Westminster, *in Annal.* Onuphrius, *in Chron.* Le Continuateur *de la Chronique d'Auxerre, an.* 1215. Balæus & Piseus, *de Script. Angl.* Aubéry, *Hist. des Card.* Godwin, *des Card. Angl.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIII siécle.* Bayle, *Dict. Crit. &c.*

CURSOR. *Cherchez* PAPIRIUS.

CURTESIUS, Poëte Italien, natif de Padoue, où il florissoit au commencement du XVII siécle, & où il mourut le quatriéme février de l'an 1618, âgé de 68 ans, a écrit divers Ouvrages, comme, un Poëme de la Vie de sainte Justine; les Amours d'Orestille, &c. * Thomasini, *Elog. Doct. partie* 1.

CURTI (Guillaume) Cardinal, Evêque d'Albi, surnommé *le Cardinal Blanc* (parce qu'il étoit Religieux de l'Ordre de Citeaux) vivoit dans le XIV siécle, & avoit fait profession dans l'Abbaïe de Bolbone. Il étoit natif de Toulouse ou du diocése. Benoît XII le nomma l'an 1337, à l'Evêché de Nimes, & le huitiéme décembre de la même année à celui d'Albi. Le même Pape le fit Cardinal le 18 décembre 1338; & en 1342, Clément VI l'envoya Légat en Italie, où il rendit de grands services au saint Siége. A son retour, il fit continuer l'église des Bernardins de Paris, que le

Pape

Pape Benoît avoit commencée. Il y fonda une bibliothéque, avec un revenu suffisant pour l'entretien de seize Ecoliers en Théologie, & mourut à Avignon le 12 juin de l'an 1361. * Bosquet, *in Vit. Benedicti XII, & Clementis VI*. Frizon, *Gall. Purp*. Du Chêne. Aubery, *Hist. des Cardinaux*. Baluze, *Vita Pap. Aven. tome 1.*

* CURTIS (Joseph de) natif de Messine, Religieux de l'Ordre de S. François. Il aimoit plus son repos que les occasions de faire paroître sa capacité. Il a écrit quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CURTISIUS (Titus) Soldat prétorien, fut le premier Auteur de la revolte des Esclaves en Italie, la dixiéme année de l'Empire de Tibére, & la 24 de J. C. Il en jetta les fondemens à Brindes & aux environs, par des assemblées secrettes, & fit ensuite courir des libelles pour exciter tous les peuples de la campagne à prendre les armes, & à recouvrer leur liberté; mais Curtius Lupus, Questeur, défit ces Rebelles, & envoya leur Chef à Rome. * Tacite, *Annal. l. 4. c. 27.*

CURTIUS, nom d'une illustre famille de Rome, vint du païs des Sabins s'établir dans cette ville sous le régne de Romulus. Elle produisit depuis des Consuls & d'autres Magistrats.

CURTIUS (Marcus) Chevalier Romain, qui vivoit en l'an 392 de Rome, & 362 ans avant J. C. se dévoua pour le salut de sa patrie. La terre s'étoit entr'ouverte, & l'Oracle interrogé là-dessus, avoit répondu que ce goufre ne pouvoit être comblé qu'en y jettant ce que le peuple Romain avoit de plus précieux. Q. Curtius méditant sur ces paroles, conclut que la ville de Rome n'avoit rien de plus excellent que les armes & la valeur: de sorte que s'équipant comme s'il eût eu dessein d'aller au combat, il monta à cheval; & le pressant des éperons, il se précipita avec lui dans cet abyme: après quoi la terre se referma. * Valére Maxime, *l. 5. c. 6. Ex. 2.*

* CURTIUS (Pierre) issu d'une famille noble, naquit à Paris, & fit son étude particuliére du Droit Civil & Canonique. Il mourut à Paris en 1495. Il y avoit été Professeur. On a de lui, *Tractatus Monetarum; De Jure Fisci & Numismatum; De Sequestratione; De Feudis; De Jure jurando propter calumniam; De Posit. & Interrog.; De Testibus; Consilior. Volumen; Quæst. super Statut. quod exstantibus masculis feminæ non succedant.* * Ghilini, *Theatr. Liter. Ital.*

CURTIUS (Matthieu) célébre Médecin de Pavie, dans le XVI siécle, de la même famille que le précédent, mourut à Pise en 1544, & laissa des Ouvrages qui lui aquirent beaucoup de réputation. Les plus considérables sont, *In Mundini Anatomen explicatio; De curandis Febribus; Ars Medica; De septimestri partu; Methodus dosandi, &c.* * Justus, *in Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

CURTIUS ou DE CORTE (Jacques) Jurisconsulte de Bruges dans le XVI siécle, étudia à Orléans, & fut Conseiller dans son païs, où il vivoit en 1550. Il composa quelques Ouvrages, Ἐικαςῶν, *seu Conjecturalium libri tres; Institutionum Juris Civilis libri quatuor*, traduits en Latin de la Paraphrase Grécque de Théophile. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 407 & 408.

CURTIUS (Corneille) Religieux de l'Ordre de S. Augustin, natif de Bruxelles se distingua par sa science & par sa piété, & mourut au mois d'octobre de l'an 1633, âgé de 47 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De Clavis Dominicis; Vita Sanctorum Ruperti & Virgilii, Antistitum Salisburgensium; Erotopægnion, sive Epistolæ Familiares; Poëmatum libri tres; Amphitheatrum Amorum*, traduit de l'Espagnol de Christophle Fonséca; *Quadragesimale*, traduit de l'Espagnol du même Auteur; *Vita quinque Beatarum Virginum Augustinianarum; Elogia Virorum Illustrium Ord. Eremit. S. Augustini, cum imaginibus ad vivum expressis; Vita S. Nicolai Tolentinatis, aliorumque aliquot Ord. Eremit. S. Augustini Beatorum.* Il a laissé imparfaits, *Syntagma de Annulis; Vita S. Joannis Boni Ord. Eremit. S. Augustini; Chronicon Universale Monasticum*, Ouvrage de Prosper Stillart, dont Curtius a fait le supplément. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 147 & 148. Le Mire, *de Script. sæc. XVII.*

* CURTIUS ou DE CORT (Nicolas) Poëte Latin a fait en vers Elégiaques *Encomium Urbis & Universitatis Lovaniensis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 684.

CURTIUS LANCINUS. *Cherchez* LANCINUS CURTIUS.

CURTIUS MONTANUS, Orateur. *Cherchez* MONTANUS CURTIUS.

CURTIUS NICIAS, Grammairien. *Cherchez* NICIAS CURTIUS.

CURTIUS (le Lac de) est une grande ouverture de terre qui se fit dans la grande place de la ville de Rome. Suidas au mot *Liburna*, dit que les Romains nommerent depuis ce lieu *Liburnum.* Plutarque en parle dans la Vie de *Romulus.* * Le Pére Lubin *dans ses Tables Géographiques sur Plutarque.*

CURTON, Cardinal. *Cherchez* CURSON & CHABANNE.

CURUBE (*Curobis & Curubis*) petite ville d'Afrique, sur la mer, au Cap de Mercure, qui regardoit la Sicile, à dix-sept lieues environ de Carthage. Ce lieu qui étoit un peu désert, mais agréable & en bon air, est devenu célébre par le bannissement de saint Cyprien, qui y fut rélégué par le Proconsul Paterne, le 13 de septembre de l'an 257, un an avant sa mort. On en a fait depuis une ville épiscopale: elle fut appellée dans la suite *Calibia.* * Baillet, *Topographie des Saints.*

* CURVY (Jean) Seigneur Irlandois, Comte d'Ulster, qui étoit en 1204 détenu à la Tour de Londres, homme d'une taille de Géant & d'une intrépidité reconnue, fut jugé propre à rabattre les bravades d'un Gentilhomme François. Ce prisonnier ayant été amené à la Cour, le Roi Jean lui demanda s'il vouloit se battre pour défendre sa querelle: non pas pour la tienne, repliqua fiérement le Comte; mais pour celle du Royaume je combattrai jusqu'à la derniére goutte de mon sang. Mais pendant qu'il réparoit ses forces qui s'étoient beaucoup diminuées par une longue prison, le Champion François, ayant ouï parler de la force prodigieuse de son Antagoniste, se retira secrettement en Espagne, n'osant paroître ni en France ni en Angleterre. On raconte de ce même Comte d'Ulster, que dans la suite se trouvant en France dans l'armée Angloise, Philippe dans une conférence qu'il eut avec Jean, souhaita de lui voir faire quelque épreuve de sa force. L'Irlandois étant venu en présence des deux Rois, fit planter en terre un gros pieu sur lequel il mit un casque. Ensuite ayant regardé tout autour de lui d'un air menaçant, il partagea le casque en deux d'un coup d'épée. Le coup fut si violent, que l'épée demeura fortement attachée au pieu, sans que personne que lui même l'en pût arracher. Philippe lui ayant demandé pourquoi il avoit regardé autour de lui d'un œil si farouche, il répondit que s'il avoit manqué son coup il auroit fait sauter la tête à tous les Assistans, pour ne laisser vivre aucun temoin de sa honte. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 2. l.* 8. *p.* 300.

CURZOLA. *Voyez* COURZOLA.

CURZOLAIRES. *Voyez* CURSOLAIRES.

CUS. CUT. CUY. CUZ.

CUSA (Nicolas de) Cardinal. *Cherchez* NICOLAS.

* CUSA, ville de Nubie en Afrique, sur le Nil, vers le nord de l'isle de Guéguére.

CUSÇAI. *Voyez* CHUSAI.

CUSÇI. *Voyez* CHUSI.

CUSCO ou CUZCO, ville du païs de Cusco, dans la province de Lima au Perou, étoit autrefois la capitale du Perou, & le séjour des Yncas ou Empereurs du Perou. Elle est environnée de montagnes, & ses premiers édifices furent bâtis sur le penchant de celle qu'on nomme *Sacsa-huama*, où étoit une forteresse, dont les restes font connoître que c'étoit un ouvrage d'une structure surprenante. La ville est divisée en deux parties, dont l'une est appellée *Hanan-Cusco*, c'est à dire, *le Haut Cusco*; & l'autre *Hurin-Cusco*, c'est à dire, *le Bas Cusco.* Le Palais des Yncas étoit dans la forteresse de Sacsa-huama, & étoit composé de trois châteaux, disposez en triangle, dont celui du milieu lui servoit d'appartement. Les murailles étoit couvertes d'or & d'argent, & embellies de diverses figures d'animaux. On alloit d'un château à l'autre par des souterrains, qui faisoient plusieurs tours & retours en forme de labyrinthe. Les Espagnols ont détruit ce superbe bâtiment, & en ont emporté quantité de pierres dans la ville, pour y bâtir. Ils n'y ont laissé que les murailles, dont ils n'ont pu remuer les pierres, qui sont d'une grosseur & d'une grandeur prodigieuse. Les maisons de Cusco sont bâties de vives roches fort massives, & l'architecture en est fort belle. La grande place de la ville est quarrée & regarde quatre chemins tracez au cordeau, qui vont vers les quatre parties du monde. Le plus fameux des anciens temples de cette ville étoit dédié au Soleil, qu'ils nommoient *Curiacanche.* C'étoit un édifice magnifique & rempli de richesses, où les Yncas faisoient sacrifier des enfans à cette fausse Divinité qu'ils y adoroient. Ils y renfermoient aussi les Idoles des peuples qu'ils avoient subjuguez, comme des trophées érigez en l'honneur de leur Dieu. Pendant le régne des Yncas, on apportoit à Cusco tout l'or & l'argent des autres provinces du Pérou. Ils s'y voit encore plusieurs caves & lieux souterrains, où les Espagnols ont trouvé des thrésors immenses, qui y avoient été gardez. Cette ville est maintenant le siége d'un Évêque suffragant de l'Archevêque de Lima. Il y a huit paroisses, quatre couvens de Religieux, savoir, de saint Dominique, de saint François, de saint Augustin, & de la Mercy, un monastére de Religieuses, & un Collége de Jésuites. On y remarque aussi un Hopital pour les Indiens, lequel est extrêmement riche. L'air y est un peu froid, mais sain; & rien n'y manque de tout ce qui est nécessaire à la vie. Au milieu de la ville il y a une fontaine, dont l'eau fait un sel excellent. On compte environ trois mille Espagnols dans Cusco, & dix mille Indiens qui obéissent à un Corrégidor ou Gouverneur, établi par le Viceroi du Pérou, dont le séjour est à Lima. Le terroir de Cusco est fertile & agréable pour la diversité des arbres & des fleurs qu'il produit. A quatre lieues de la ville est la vallée de Yucay, qui est un lieu délicieux pour la beauté de ses jardins, & pour la bonté de l'air qui y est fort tempéré. Elle est environnée de hautes montagnes qui sont couvertes d'arbres, & d'où sortent plusieurs ruisseaux. Les Yncas y prenoient souvent leur plaisir, & l'on y voit encore quelques restes des bâtimens superbes, où ils faisoient quelque séjour. Les principaux de Cusco ont aussi le souvent le dessein d'y établir leur demeure. Les Yncas avoient dans cette même vallée une forteresse bâtie sur un haut rocher, entouré d'autres roches qui formoient une espéce de couronne, & sur lesquelles on avoit taillé des figures de lions, & d'autres animaux sauvages, qui tenoient diverses armes dans leurs pattes. Les Espagnols cultivent avec soin cette vallée, où ils sement du blé, & plantent des cannes de sucre. On a coutume aussi d'y mener les Malades pour recouvrer plus promptement leur santé. * De Laët, *Histoire du Nouveau Monde.*

CUSEAUX. *Voyez* CUZEAUX.

CUSENTINA. *Voyez* CONSTANTINE.

CUSPINIEN (Jean) Allemand de Schweinfurt en Franconie, Philosophe, Historien, Orateur, Poëte & Médecin, vivoit au commencement du XVI siécle, & fut très-considéré de l'Empereur Maximilien I, qui l'employa en diverses négociations. Il composa un Commentaire des Consuls, des Césars, & des Empereurs Romains; une Histoire d'Autriche, où il parle des Marquis, Ducs, & Archiducs de cette Maison; une Histoire de l'origine des Turcs, de leur Religion, & de la tyrannie qu'ils exercent contre les Chrétiens; & plusieurs autres Ouvrages. Nicolas Gerbel a composé la Vie de Cuspinien, & l'on la trouve à la tête de son livre des Césars. Jean Cuspinien mourut en 1529 à Vienne en Autriche, où il étoit Conseiller. * Paul Jove, *Elog.* Melchior Adam,

Adam, *in Vit. Philos. Germ.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3.

CUSPIUS FADUS, fut envoyé par l'Empereur Claude après la mort du grand Agrippa pour gouverner la Judée, & s'aquitta très-dignement de cet emploi. A son arrivée il fit prendre Ptolomée Chef des Voleurs, qui ravageoient les côtes de l'Idumée & de l'Arabie. Il apprit aussi qu'un Enchanteur nommé *Theudas* faisoit le Prophéte, & qu'il persuadoit aux peuples de le suivre avec tout ce qu'ils avoient de biens, leur promettant d'arrêter d'une seule parole les eaux du Jourdain, & de leur faire passer ce fleuve à pié sec. Il envoya quelques Cavaliers après ces pauvres abusez, qui les surprirent, en tuérent une partie, firent plusieurs prisonniers, & mirent les autres en fuite. Theudas fut arrêté, & eut la tête tranchée. Cuspius eut Alexandre Tibére pour successeur. * Joséphe, *Antiquit. Judaiq. l.* 22. *ch.* 3. *&* 5.

CUSSET, bourg ou petite ville de France dans l'Auvergne, sur les confins du Bourbonnois, à demi lieue de Vichi, & à dix de Clermont vers le septentrion oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUSTODES, *Custodes*, certains Officiers Romains qui prenoient garde qu'on ne fit quelque supercherie, en donnant les bulletins dans l'élection des Magistrats. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

* CUSTOS (Dominique) d'Anvers, celébre Graveur, a gravé les piéces suivantes, *les Généalogies des Princes Chrétiens*, expliquées par Antoine Alibizi, noble Florentin; *Atrium Heroicum*, ou les Portraits des Empereurs, des Rois, des Princes, &c. *Les Saints d'Ausbourg* avec des explications; *Les Comtes de Tirol*; *les Electeurs de Saxe* avec un Commentaire; *Les Ducs de Baviére*, avec un Commentaire; *Les Vies & les Portraits des Rois de Naples*; *Les Délices de la ville de Rome*; *les Figures* qui entrent dans le Voyage de George d'Eningen. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 193.

* CUSTOS (Jean) célébre Grammairien, enseigna les Humanitez à Louvain, devint ensuite Recteur du Collége de Groningue, puis d'Anvers. On a de lui *Grammatica Latina*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 488.

CUSTRIN, sur l'Oder, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, est défendue par un bon château, & est située entre des marais à quatre ou cinq lieues de Francfort sur l'Oder.

CUTBERT ou CUTHBERT, Archevêque de Cantorberi, mort en 760, publia les Actes d'un Synode qu'il avoit tenu en 747; *Ad Zachariam Papam*, *De tumulis Illustr. Vir. &c.* * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 29, *&c.*

CUTBERT ou CUTHBERT, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui vivoit en 740, composa la Vie du Vénérable Béde, dont il avoit été le Disciple.

* CUTELLIS (Vincent de) Gentilhomme de Catane en Sicile, célébre Docteur en Théologie & en Jurisprudence, aimoit fort la solitude, & choisit pour cela une maison à 500 pas de la ville. Aussi fut-ce avec répugnance & par pure complaisance pour ses amis qu'il alla l'an 1569 en Espagne. Le Roi Philippe II, en considération de son savoir & de sa probité, le fit Chapelain Royal, & Confesseur de la Reine. Il exerça la charge d'Inspecteur Apostolique de toutes les églises du Tortonois, & celle d'Inspecteur général du Patrimoine de S. Pierre. En 1577, le Pape Grégoire XIII le fit Evêque de Catane à la priére du Roi d'Espagne; mais il eut toute sorte de desagrémens dans ce poste élevé. Il fut accusé auprès du Pontife, & obligé de faire deux fois le voyage de Rome. Il y fut mis en prison, & dépouillé de la dignité épiscopale, recevant pour son entretien 600 onces prises sur les revenus de l'Evêché. Il mourut le 28 juin 1597, âgé de 55 ans. Plusieurs Savans lui attribuent le *Catalogus Episcoporum Catanensium*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CUTELLUS (Marius) Gentilhomme de Catane, fut célébre par son habileté dans la Jurisprudence, par la vivacité de son esprit, & par son éloquence. Il posséda de grands emplois. En 1639, il fut fait Fiscal de tout le païs. Il mourut le 25 janvier 1654. On a de lui, *Tractationum de Donationibus, contemplatione matrimonii, aliisque de causis inter parentes & filios factis, tomus primus & secundus*; *Codicis Legum Sicularum libri quatuor*; *Decisiones supremorum hujus Regni Siciliæ Tribunalium, juxta Orationes, editæ*; *Decisionum tomus secundus*; *De prisca & recenti immunitate Ecclesiæ, & Ecclesiasticorum libertate generales controversiæ*; *Patrocinium pro regia Jurisdictione Siculis Inquisitoribus concessa*; *Responsum de Præscriptione*; *De Feudis & verborum significationibus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CUTH ou CUTHA, ville d'Assyrie, dont les Habitans furent transportez en Samarie par Mérodach. Cela fit que les Samaritains furent long-tems appellez *Cuthéens*. Ils adoroient l'idole de Nergel. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 24.

CUTHBERT (S.) Evêque de Lindisfarne, en Angleterre, qui étoit né parmi les Pictes dans la Merche, petite province de l'Ecosse méridionale, fut employé dans sa jeunesse à garder des troupeaux, & fut ensuite Moine dans l'Abbaïe de Mailros, & Prieur de ce monastére pendant douze ans: après lesquels il se retira avec la permission de son Abbé dans l'isle de Farne, où il vécut neuf ans dans la solitude, pratiquant de grandes austéritez. Il fut élu l'an 684, Evêque d'Hagulstad; & comme il ne voulut point l'accepter, on lui donna celui de Lindisfarne, qu'il gouverna pendant deux ans, & mourut le 20 mars 687. * Béde, *Vita S. Cuthberti*. Bollandus. Mabillon, *siécle IV, partie* 2. Bulteau, *Hist. Monast. d'Occid. l.* 3. *ch.* 9. Baillet, *Vies des Saints*, 20 *mars*.

CUTHE'ENS. *Voyez* SAMARITAINS.

CUTNBERG ou CUTTEMBERG, ville de Bohéme qu'on nomme autrement HORA, en Latin *Cuina*, ou *Cuina Mons*. Elle est dans le Cercle de Czaslaw, aux confins de celui de Caurzim, environ à deux lieues de la ville de Czaslaw, & à trois de celle de Caurzim. Il y a près de cette ville certains puits, où trois mille Hussites furent jettez tous vifs l'an 1418. Lasitius, *l.* 1. Dubravius, *en l'Histoire de ce Royaume.* Depuis, dans une assemblée qui se tint dans la même ville l'an 1485, sous le régne de Ladislas, il fut ordonné qu'il seroit permis à chacun de vivre selon sa créance, & selon que sa conscience l'inspireroit. * Lætus, *en l'Abbrégé de l'Histoire Universelle.* Maty, *Dict. Géogr.*

CUVILLY. *Voyez* CULLY.

CUYCK (Païs de) *Cherchez* CUCK.

CUYCK (Henri) second Evêque de Ruremonde, natif de Culembourg, fut Docteur & Professeur en Théologie, puis Chancelier de l'Université de Louvain, Doyen de saint Pierre, Grand-Vicaire de l'Evéque de Malines, & enfin Evêque en 1596. Après avoir travaillé à remplir les devoirs d'un saint Pasteur, il mourut au mois d'octobre 1609. Il laissa divers Ouvrages, *Quæstio quodlibetica de Anno Jubilæo*; *Orationes Panegyricæ octo*; *Epistola Parænetica in Henricum Bochorink*; *Epistolæ Parænetica duæ ad Mauritium Comitem Nassovium*; *Epistola Expostulatoria ad Nystadiensis oppidi in Palatinatu Præfectos*; *Speculum Concubinariorum Sacerdotum, Monachorum, Clericorum*; *Parænetica sex*; *Epistola Parænetica ad Florentium a Pallandt, Comitem Culemburgensem*; *Epistola Parænetica ad Cives & Populares suos Culemburgenses*, *Conciones viginti de Sacrificio Missæ Novi Testamenti*; *Refutatio Articulorum viginti quatuor Mauritii Hassiæ Landgravii*, *de Reformata in ditione sua Fide*; *Libellus Precationum Liturgicarum*; *Explicatio brevis Sacramenti Confirmationis Latine & Belgice*; *Du Sacrement de la Penitence*, en Flamand. Il fit imprimer les Oeuvres de Cassien, & quelques Traitez de saint Bernard. * Arnoldus Havensius, *de Erect. novor. Episc.* Gazei, *Hist. Eccles. des Pais-Bas.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 348 *&* 349. Le Mire. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast. du XVII siecle*, *tome* 1.

* CUYCK (Timan) naquit à Harlem en 1575, & mourut à Utrecht où il étoit Conseiller de la Cour Provinciale. On a de lui, *Annotationes ad Aymonis Cravettæ Responsa Juris.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 841.

* CUYCK (André de) XXV Evêque d'Utrecht succéda à Godebald en 1128. Il étoit Prevôt du Chapitre de Liége, lorsqu'il fut élu Evêque d'Utrecht. En 1129, les Moines de l'Abbaïe d'Egmont vinrent lui faire des plaintes de la mauvaise conduite de l'Abbé, & de la dissipation qu'il faisoit des biens de l'Abbaïe. Là-dessus l'Evêque le déposa, & mit à sa place Walther ou Gauthier qui remit tout en ordre. Sous cet Evêque, le feu de la guerre s'alluma de nouveau entre la Hollande & l'Evêché d'Utrecht. Thierri VI, Comte de Hollande, fils de Florent I, étant devenu majeur, fit la guerre à Herman de Cuyck frére de l'Evêque pour venger la mort de Florent I, son bisayeul, qui avoit été tué près de Hémert. Herman pria son frére de faire sa paix avec le Comte Thierry, & l'Evêque en vint à bout quoiqu'avec beaucoup de peine; mais à condition que pour expier le crime de son pére, il fonderoit une Abbaïe. Herman satisfit à la condition & fonda l'Abbaïe de Marienweert dans le Bétau. L'Evêque y mit des Religieux de l'Ordre de Prémontré. Le Comte Florent surnommé *le Noir*, frére du Comte Thierry, étant devenu amoureux de la niéce de l'Evêque, & piqué du refus qu'on lui en faisoit, vint à Utrecht, & ayant attiré les Bourgeois à son parti, il chassa l'Evêque qui se réfugia auprès de ses fréres. Ceux-ci prirent à l'instant les armes, & ayant ramassé du monde, ils se postérent dans le voisinage d'Utrecht. Ayant appris que Florent alloit quelquefois à la chasse avec une petite suite, ils se servirent de l'occasion & le tuérent tout près d'Utrecht. Le Comte Thierry, pour venger la mort de son frére, marcha avec une armée vers le païs de Cuyck où il mit tout à feu & à sang. Mais après la mort de l'Empereur Lothaire qui soutenoit le Comte Thierry, tous les differens furent terminez à l'amiable. André mourut le 23 juin 1138, dix ans après son élection. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Héda. Béka. Barlandus. Euchelius. *Batavia Sacra*, *partie* 2.

* CUYCK (Jean van) en Latin *Cauchius*, d'Utrecht, fort versé dans les Antiquitez à écrit des *Animadversiones in Officia Ciceronis*. Il a procuré les éditions de *Fl. Carisius Sosipater*, *d'Ausone* avec des Notes, & d'*Æmilius Probus*, autrement *Cornelius Nepos*. Il mourut le 17 novembre de l'an 1566. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 479.

CUYCK, Peintre. *Voyez* KUICK.

CUYLEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

CUYO. *Voyez* CHUCUITO.

CUYP. *Voyez* KUIP.

CUYPER. *Cherchez* CUPER.

CUZCO. *Cherchez* CUSCO.

* CUZEAUX, petite ville de France, dans la Franche-Comté, vers les confins de la Bresse, au midi de Dole, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues.

CUZT ou CHAUS, province du Royaume de Fez en Afrique est située, vers le midi, à l'orient de Témesne. On croit qu'elle est appellée ainsi, parce qu'elle est d'une grande étendue; car *Cutz* signifie *beaucoup*, en Langue du païs. Elle a quatre-vints lieues de long, depuis la riviére de Gureygure, jusqu'à celle d'Esaba, & comprend tous les sommets du Mont-Atlas qui sont entre ces deux riviéres. La Noblesse y est fort guerriere, & le Roi de Fez s'en sert avantageusement contre ceux d'Alger. Les principales villes sont, Tézar ou Téza, Sofroy, &c. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

CYA. CYB. CYC.

CYAMON ou CHELMON, montagne & ville près d'Esdrelon & de Béthulie, où Holoferne avoit mis une partie de ses troupes, lorsqu'il assiégea cette derniére place. * *Judith*, *ch.* 7. *v.* 3.

CYANE, Nymphe de Sicile, s'étant voulu opposer au ravissement de Proserpine, fut, si on en croit les Poëtes, métamorphosée en fontaine par Pluton. * Ovide, *Metam. l.* 5. *Fab.* 6.

CYANE'E, fille du fleuve Méandre, épousa Milet, fils d'Apollon, de qui elle eut Caune & Biblis. * Ovide, *Metam. l.* 9. *Fab.* 11.

CYANES, isles. *Voyez* SYMPLE'GADES.

CYANIPPE, de Syracuse, méprisa les Fêtes de Bacchus; en punition de quoi ce Dieu le frappa d'une si forte ivresse, que dans l'égarement de sa raison il viola sa fille Cyane. Quelque tems après, la peste désola la ville & les environs avec une violence extréme; & les Habitans surent de l'Oracle que le ciel ne pouvoit s'appaiser que par le sacrifice de l'incestueux. Cyane traîna son pére par les cheveux sur un autel, l'égorgea & se tua ensuite elle-même. Plutarque fait mention de cet événement dans les Paralléles, où il parle d'un autre CYANIPPE, qui se tua sur le corps mort de sa femme, que les chiens avoient déchiré.

CYATHE, en Latin *Cyathus*, petit vase, avec lequel on puisoit le vin d'un autre plus grand. Le Cyathe contenoit une once & demie de liqueur. * *Antiq. Rom.*

CYAXARE I, Roi des Médes, succéda à son pére *Phraortès*, qui venoit d'être tué au siége de Ninive, l'an du monde 3400, & avant Jesus-Christ 635. Dès qu'il fut monté sur le thrône, il se prépara à la guerre contre les Assyriens, pour venger la mort de son pére, & les vainquit dans une grande bataille; mais en assiégeant Ninive, il fut attaqué lui-même & défait par Indathyrse, Roi des Scythes, ausquels cette victoire soumit l'Empire de l'Asie pour 28 années. Au bout de ce terme, Cyaxare, seconde des Médes ses Sujets, extermina entiérement cette nation, l'an du monde 3429, avant J. C. 606, & eut ensuite une guerre de cinq années contre Halyattès, Roi de Lydie, qui avoit donné retraite à quelques-uns d'eux. Après divers succès, la paix se fit entre ces deux Princes; & Halyattès, pour la mieux établir, donna sa fille Ariane à Astyage, qui mourut après un regne de 40 ans, l'an du monde 3440, & avant Jesus-Christ 595. * Hérodote, *l.* 1. 2. 3. 4. *&c.*

CYAXARE II, Roi des Médes, fils d'Astyage, petit-fils de *Cyaxare* I, & frére de *Mandane*, mére de Cyrus, naquit l'an du monde 3435, & avant Jesus-Christ 600. Il succéda à son pére, l'an du monde 3475, avant J. C. 560; & quatre ans après, assisté de son neveu Cyrus, il défit Evilmérodach, fils du Roi de Babylone, & Crésus Roi de Lydie. Lorsque Cyrus se fut rendu maître de Babylone & de toute la Chaldée, il en céda l'Empire à Cyaxare son oncle & son beau-pére, qui mourut l'an du monde 3499, & avant Jesus-Christ 536. C'est ce Cyaxare que Daniel nomme Darius Méde, fils d'Assuérus ou Astyage. Mais Hérodote plus croyable que Xénophon, ne reconnoît point ce second Cyaxare, fils d'Astyage, oncle de Cyrus; & tous les Auteurs anciens conviennent que ce fut Astyage & non pas Cyaxare, qui fut dépouillé de l'Empire par Cyrus. Dans l'Histoire de Susanne, il est dit que Cyrus succéda à Astyage. * *Daniel, ch.* 4. 5. *&* 9. Xénophon, *in Cyropædia.* Ctésias. Justin. Diodore. Polyéne. Africanus. Eusébe.

CYBE'LE, que l'on dit fille du Ciel & de la Terre, & femme de Saturne, appellée autrement *Ops*, *Rhée*, *Vesta*, la *bonne Déesse*, la *mére des Dieux*, *Dindyméne & Idéenne*, *Bérécynthie*, avoit tiré son nom de la montagne de Cybélus en Phrygie, où on dit qu'elle avoit été exposée après sa naissance, & nourrie par des bêtes sauvages, puis par la femme d'un Berger qui l'avoit trouvée. Elle étoit honorée d'une maniére particuliére en ce lieu. On la réprésentoit avec une tour sur la tête, une clef à la main, & un habit parsemé de fleurs, assise sur un char traîné par quatre lions. Le pin lui étoit consacré, parce que le jeune Atys qu'elle aimoit avec passion, avoit selon les Poëtes été métamorphosé en pin, ou selon d'autres Auteurs, parce que pour éviter les poursuites de Cybéle, il s'étoit mutilé sous un pin. Du tems de la seconde guerre Punique, les Romains avertis par les livres des Sibylles, qu'ils ne pourroient pas chasser les Carthaginois d'Italie, s'ils ne faisoient venir à Rome la Mére Idée, envoyérent des Députez à Pessinunte en Phrygie, où le Roi Attalus leur livra une pierre, que les Habitans du lieu disoient être la Mére des Dieux. Elle fut reçue à Rome par Scipion *Nasica*. que le Sénat choisit comme le plus honnête homme pour obéir à l'Oracle, qui avoit ordonné que la Mére des Dieux seroit reçue par le plus homme de bien qu'il y eût à Rome. Cette Déesse avoit des Prêtres & des sacrifices particuliers. Ses Prêtres appellez *Galli*, *Corybantes*, *Dactyles*, *Curétes*, portoient sa statue par les rues & par les places publiques, en dansant autour, faisant des contorsions, jouant des tymbales, se déchiquetant & ayant grand soin de demander l'aumône. Les sacrifices qu'on offroit à cette Déesse étoient appellez *Taurobolium* ou *Criobolium*, parce qu'on lui immoloit un taureau ou une chevre, sur une fosse couverte de planches percées, de sorte que le sang de ces animaux découloit sur le Prêtre, qui étoit au dessous dans la fosse. Les Préteurs Romains lui faisoient faire encore tous les ans un sacrifice d'une truye, qui étoit immolée par un Prêtre & par une Prêtresse venus de Phrygie. Les Mythologistes ont cherché des raisons naturelles dans les symboles & dans les attributs de Cybéle.

☞ Par la couronne de tours & de villes que l'on donne à Cybéle, on a voulu marquer que la terre habitable en est couverte. La clef qu'on lui met à la main, marque que durant l'hiver elle renferme cette fécondité de semences, qui dans le printems commence à germer; & alors on dit que la terre s'ouvre. Cet habit peint de différentes couleurs qu'on lui donne, convient parfaitement à la terre, qui est émaillée de tant de sortes de fleurs; les lions qui tirent son char désignent son empire sur les animaux qu'elle produit & qu'elle nourrit; enfin Saturne qui signifie le tems, est dit mari de cetté Déesse, pour signifier que la terre ne produit qu'avec le tems. Eusébe croit avec plus de raison après Diodore de Sicile, que Cybéle étoit une femme, qui avoit des remédes très-salutaires pour les petits enfans, & que les Anciens tirérent de cette source toute leur Théologie. * Eusébe, *Præp. Evang.* Diodore, *l.* 3. Hésiode. Apollodore. Tite-Live, *Decade* 3. *l.* 9. Suétone, *in Tiberio*, *c.* 2. Silius Italicus, *Belli Punici l.* 17. *v.* 8. Virgile. Ovide. Lucain. Martial, &c.

CYCLADES, isles de la Mer Egée, dite aujourd'hui *l'Archipel*, ont été ainsi nommées, parce qu'elles sont un cercle dans la mer, autour de l'isle de Délos, où les Habitans envoyoient toutes les années leur jeunesse, pour se trouver aux Fêtes qu'on y célébroit. Les plus connues sont la même isle de Delos, ou Apollon & Diane avoient pris naissance, (on la nomme aujourd'hui Sdille) Paros estimée par son marbre blanc; Andro ou Andros; Zéa, Zia ou Céa; Micone ou Micoli; Naxia; Oliaros ou Quimimio; Siro; Tine; Serphone ou Serfante; Siphani ou Sifani, &c. Les Poëtes & les Géographes anciens joignent d'ordinaire les Sporades aux Cyclades; car les Anciens donnoient ce nom de Cyclades aux cinquante-trois isles de la Mer Egée, depuis Ténédos jusqu'à Créte. Horace donne l'épithéte de *nitentes*, c'est à dire, *brillantes*, aux isles Cyclades; & ce sont proprement les Sporades, qui sont blanches & lumineuses, de l'argile dont elles sont pleines: ce qui a donné lieu à Denys le Géographe de les comparer à des astres. *Après les Cyclades*, dit-il, *on voit reluire les Sporades*, comme les astres dans un air serein, lorsque le violent Borée a chassé les nuages humides. *Horace, *Carm. l.* 1. *Ode* 14. *v.* 19. Dacier, *Remarques sur les Oeuvres d'Horace*, 3. édit. de Paris, 1709. Pline, *l.* 4. *ch.* 12. Strabon, *l.* 10. Méla.

CYCLE DU SOLEIL, révolution de vint-huit ans, après lesquels l'année ajustée au cours du Soleil par le bissexte précédent, recommence au même jour de la semaine, par exemple au dimanche. Pour entendre ceci, il faut savoir que l'année ordinaire est composée de 365 jours, qui font 52 semaines & un jour: d'où vient que le dernier jour de l'année est le même que le premier; & l'année suivante commence par un autre jour que l'année précédente. S'il n'y avoit point d'autre changement, le Cycle du Soleil se feroit en sept ans; mais les bissextes, que l'on insére de quatre ans en quatre ans, rendent l'année plus longue d'un jour, & alors l'année ne finit pas par le même jour que le premier, mais par le suivant: c'est pourquoi il faut aller jusqu'au nombre de 28, qui est quatre fois sept, ou sept fois quatre, afin de revenir justement au même commencement d'année. Mais il est à remarquer que ceci regarde le Calendrier de Jules César; car depuis la réformation du Calendrier par le Pape Grégoire XIII, le Cycle solaire doit être de 400 ans, & il faut que ce nombre d'années s'écoule avant que la lettre dominicale, c'est à dire, celle qui marque le dimanche, revienne au même point qu'auparavant. Ce cercle de 400 ans commença l'an 1610, & se terminera l'an 2000, & durant ce tems-là les années 1700, 1800 & 1900, ne seront point bissextiles. *Voyez* ANNE'E SOLAIRE. * Le Pére Pétau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE LUNAIRE, révolution de 19 ans, après lesquels la nouvelle Lune revient au même jour du mois de l'an solaire, mais près d'une heure & demie plutôt que dans le Cycle précédent. Ce Cycle est composé de 19 ans lunaires, dans lesquels il y a sept embolismes, ou sept mois inférez: ce qui fait 235 mois lunaires, qui valent 6939 jours, 16 heures, 32 minutes. Or dix-neuf ans solaires, selon le Calendrier Julien, font 6939, jours & 18 heures: d'où il s'ensuit que ce Cycle de 19 ans du cours de la Lune est moindre de presque une heure & demie. C'est pourquoi le Pape Grégoire XIII ordonna la réformation du Calendrier en 1582, où il se trouva qu'en l'espace de 1257 ans, écoulez depuis le Concile de Nicée célébré en 325, cette heure & demie négligée avoit causé une anticipation de quatre jours: de sorte que la nouvelle Lune étoit marquée par le nombre d'or quatre jours trop tôt, & qu'ainsi on n'observeroit pas les régles établies pour la solemnité de Pâques. Ce fut Méton, fils de Pausanias, qui inventa le Cycle lunaire. *Voyez* ME'TON, & NOMBRE D'OR. * Le Pére Pétau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE PASCHAL, révolution de 532 années, à la fin desquelles la Fête de Pâques revenoit au même jour de dimanche. Denys *le Petit*, & le Vénérable Béde, ont travaillé sur ce sujet; & le premier a donné le nom à la Période Dionysienne, composée des Cycles du Soleil & de la Lune, multipliée l'un par l'autre, & tellement disposée, que son commencement a été fixé en l'année de l'incarnation & naissance de Jesus-Christ qui précéde immédiatement la premiére année de l'Ere Chrétienne. Cette Période étant achevée en l'an 532, il en fut commencé une autre, & après cela une troisiéme, & ainsi de suite. Mais elle n'est plus en usage depuis l'an 1582, auquel par commandement du Pape Grégoire XIII, on retrancha du Calendrier dix jours entiers. Il faut néanmoins la savoir, à cause de Pâques & des autres Fêtes mobiles, dont il est parlé dans l'Histoire ancienne, que l'on ne peut connoître sûrement sans ce secours. Ajoûtez qu'encore maintenant plusieurs Protestans en Angleterre, en Danemarck, en Suéde, en Allemagne, en Suisse, & en d'autres païs ennemis du saint Siége, n'ont point voulu recevoir la réformation du Pape Grégoire XIII, & se servent toûjours de la vieille année Julienne: de sorte qu'ils célébrent leur Pâque en un autre jour que les Catholiques, & sont quelquefois éloignez d'un mois entier de nôtre Pâque. C'est ce qui les oblige de marquer dans les Actes publics, & dans leurs lettres missives, les deux stiles, l'ancien & le nouveau, le Julien & le Grégorien. * Pétau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE JUDAIQUE, ou Cycle de 84 ans, duquel les Juifs se servoient pour régler le tems de leurs nouvelles & pleines Lunes, & celui de toutes leurs Fêtes. Dans les commencemens ils se contentoient de faire observer quand la Lune commençoit à paroître nouvelle. Alors le Sanhédrin de Jérusalem régloit uniquement par là la nouvelle Lune & toutes les Fêtes. Vers la fin du mois, ou de la Lune (car c'étoit la même chose) ils envoyoient des gens sur les endroits les plus élevez des environs de Jerusalem; & le premier qui voyoit la nouvelle Lune venoit en diligence en donner avis à l'assemblée, qui régloit là-dessus le premier jour du mois; & par des signaux, qui se donnoient d'une montagne à l'autre on savoit en fort peu de tems dans toute la Judée tout ce qu'ils avoient réglé à cet égard. Toutes leurs Fêtes étoient fixes, dès que le premier de chaque Lune étoit réglé. Cela alloit assez bien tandis que les Juifs furent renfermez dans les bornes étroites de la Judée. Mais après Alexandre *le Grand*, se trouvant répandus dans

toutes les Colonies Gréques de l'Orient, & dans d'autres villes d'Egypte, de Libye, de la Cyréne, de la Syrie & de l'Asie Mineure, sous les Rois de Syrie & d'Egypte de race Macédonienne, il falloit qu'ils eussent recours à une autre méthode, c'est à dire, aux Calculs Astronomiques & à l'usage des Cycles, pour fixer tout cela de maniére que dans tous ces païs différens, ils s'accordassent à observer les mêmes nouvelles lunes, à faire les mêmes intercalations; & qu'ils sussent au juste quand il falloit célébrer leurs grandes Fêtes, pour le faire tous en même tems. On ne sait pas bien comment faisoient à cet égard les Juifs de l'Orient, qui depuis la captivité s'étoient établis dans le païs des environs de Babylone, en Perse, & dans la Médie. Mais puisqu'ils avoient, ce qu'ils appelloient un *Prince de la Captivité*, qui les gouvernoit en tout selon la loi, & un Sanhédrin qui l'assistoit de ses conseils, sans doute qu'ils avoient aussi une méthode fixe pour cela, fondée sur les meilleures régles d'Astronomie; d'autant plus que cette Science étoit portée dans ce païs-là à un plus haut point de perfection que par tout ailleurs. Il y a donc beaucoup d'apparence qu'ils avoient un Cycle Astronomique, pour fixer les nouvelles lunes d'où tout dépendoit. Mais pour les autres Juifs, on est bien sûr, qu'ils se servoient tous du Cycle de LXXXIV ans pour cela. Car plusieurs des Anciens Péres de l'Eglise en parlent, & disent que les Juifs s'en servoient depuis long-tems, que les premiers Chrétiens l'avoient emprunté d'eux pour fixer le tems de leurs Pâques, & que c'étoit le premier Cycle dont on se fût servi pour cela. Il semble avoir été fait du Cycle *Calippique* & de l'*Octoëtéris* joints ensemble; car il contient justement le nombre de jours que font ces deux-là, ajoûtez l'un à l'autre, pourvu qu'on les compte sur le pié d'années Juliennes. Car les huit annees Juliennes de l'*Octoëtéris*, font 2922 jours, & les 76 années du Cycle *Calippique* 27759; & ces deux sommes jointes ensemble font 30681, le nombre juste des jours qu'il faut pour faire les LXXXIV années Juliennes qui composent ce Cycle. Il y a donc apparence que les Juifs commencérent par se servir du Cycle Calippique, ou, pour parler plus juste, de la Période Calippique; car en terme de Chronologie un Cycle est simplement un cercle d'années, & une Période est un cercle de Cycles. Ce ne fut que dans la suite qu'ils y ajoûtérent l'Octoëtéris, en partie pour le perfectionner par rapport à l'usage qu'ils en faisoient, & en même tems afin de le faire passer pour être de leur invention. * Prideaux, *Histoire des Juifs, tome 3. p. 385. &c.*

CYCLE CHINOIS, Période de soixante années, dont l'usage a du rapport à celui des Olympiades, des Indictions, du Cycle solaire, du Cycle lunaire, ou du nombre d'or. Ce Cycle est composé de dix lettres répétées, & de douze caractéres Chinois, qui signifient les heures. Nous répréfenterons ici ces lettres par les dix premiéres de nôtre alphabet, & ces caractéres par les douze premiers chifres. Chaque année est marquée par une lettre & par un chifre, continuant jusques à ce que l'on revienne à une année qui ait la premiére lettre & le premier chifre: ce qui se fait après soixante ans. En voici la table.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	20
11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	30
9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	40
7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	50
5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	60
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
A	B									
1	2 &c.									

Ces Cycles ont une révolution perpétuelle de soixante ans en soixante ans, & sont des régles très-certaines pour la Chronologie. Car marquant le nombre du Cycle avec la lettre & le chiffre de l'année, on donne une connoissance infaillible du tems auquel une chose s'est faite: par exemple, en disant I. Cycle, K. 2. nous marquons l'an 50 du premier Cycle, lequel commence l'an 2697, avant la naissance de Jesus-Christ. Ainsi l'an 50 de ce Cycle, est l'an 2648 avant le Messie; ce que l'on connoît en ôtant 49 de 2697. Pour entendre mieux cette supputation, nous ajoûterons ici un paralléle des commencemens de chaque Cycle, avec les années d'avant ou après Jesus-Christ.

Commencemens des Cycles,			*Ans avant Jesus-Christ.*		
I.	Cycle,	1. an. 2697.	sec. an. 2696.	trois. an. 2695.	quatr. an. 2694.
II.	Cycle,	1. an. 2637.	sec. an. 2636.	trois. an. 2635.	quatr. an. 2634.
III.	Cycle,	1. an. 2577.	sec. an. 2576.	trois. an. 2575.	quatr. an. 2574.
IV.	Cycle,	1. an. 2517.	sec. an. 2516.	trois. an. 2515.	quatr. an. 2514.
V.	Cycle,	1. an. 2457.	sec. an. 2456.	trois. an. 2455.	quatr. an. 2454.
VI.	Cycle,	1. an. 2397.	sec. an. 2396.	trois. an. 2395.	quatr. an. 2394.
VII.	Cycle,	1. an. 2337.	sec. an. 2336.	trois. an. 2335.	quatr. an. 2334.
VIII.	Cycle,	1. an. 2277.	sec. an. 2276.	trois. an. 2275.	quatr. an. 2274.
IX.	Cycle,	1. an. 2217.	sec. an. 2216.	trois. an. 2215.	quatr. an. 2214.
X.	Cycle,	1. an. 2157.	sec. an. 2156.	trois. an. 2155.	quatr. an. 2154.
XI.	Cycle,	1. an. 2097.	sec. an. 2096.	trois. an. 2095.	quatr. an. 2094.
XII.	Cycle,	1. an. 2037.	sec, an. 2036.	trois. an. 2035.	quatr. an. 2034.
XIII.	Cycle,	1. an. 1977.	sec. an. 1976.	trois. an. 1975.	quatr. an. 1974.
XIV.	Cycle,	1. an. 1917.	sec. an. 1916.	trois. an. 1915.	quatr. an. 1914.
XV.	Cycle,	1. an. 1857.	sec. an. 1856.	trois. an. 1855.	quatr. an. 1854.
XVI.	Cycle,	1. an. 1797.	sec. an. 1796.	trois. an. 1795.	quatr. an. 1794.
XVII.	Cycle,	1. an. 1737.	sec. an. 1736.	trois. an. 1735.	quatr. an. 1734.
XVIII.	Cycle,	1. an. 1677.	sec. an. 1676.	trois. an. 1675.	quatr. an. 1674.
XIX.	Cycle,	1. an. 1617.	sec. an. 1616.	trois. an. 1615.	quatr. an. 1614.
XX.	Cycle,	1. an. 1557.	sec. an. 1556.	trois. an. 1555.	quatr. an. 1554.
XXI.	Cycle,	1. an. 1497.	sec. an. 1496.	trois. an. 1495.	quatr. an. 1494.
XXII.	Cycle,	1. an. 1437.	sec. an. 1436.	trois. an. 1435.	quatr. an. 1434.
XXIII.	Cycle,	1. an. 1377.	sec. an. 1376.	trois. an. 1375.	quatr. an. 1374.
XXIV.	Cycle,	1. an. 1317.	sec. an. 1316.	trois. an. 1315.	quatr. an. 1314.
XXV.	Cycle,	1. an. 1257.	sec. an. 1256.	trois. an. 1255.	quatr. an. 1254.
XXVI.	Cycle,	1. an. 1197.	sec. an. 1196.	trois. an. 1195.	quatr. an. 1194.
XXVII.	Cycle,	1. an. 1137.	sec. an. 1136.	trois. an. 1135.	quatr. an. 1134.
XXVIII.	Cycle,	1. an. 1077.	sec. an. 1076.	trois. an. 1075.	quatr. an. 1074.
XXIX.	Cycle,	1. an. 1017.	sec. an. 1016.	trois. an. 1015.	quatr. an. 1014.
XXX.	Cycle,	1. an. 957.	sec. an. 956.	trois. an. 955.	quatr. an. 954.
XXXI.	Cycle,	1. an. 897.	sec. an. 896.	trois. an. 895.	quatr. an. 894.
XXXII.	Cycle,	1. an. 837.	sec. an. 836.	trois. an. 835.	quatr. an. 834.
XXXIII.	Cycle,	1. an. 777.	sec. an. 776.	trois. an. 775.	quatr. an. 774.
XXXIV.	Cycle,	1. an. 717.	sec. an. 716.	trois. an. 715.	quatr. an. 714.
XXXV.	Cycle,	1. an. 657.	sec. an. 656.	trois. an. 655.	quatr. an. 654.

XXXVI.

Commencemens des Cycles,		*Ans avant Jesus-Christ.*		
XXXVI. Cycle,	1. an. 597.	sec. an. 596.	trois. an. 595.	quatr. an. 594.
XXXVII. Cycle,	1. an. 537.	sec. an. 536.	trois. an. 535.	quatr. an. 534.
XXXVIII. Cycle,	1. an. 477.	sec. an. 476.	trois. an. 475.	quatr. an. 474.
XXXIX. Cycle,	1. an. 417.	sec. an. 416.	trois. an. 415.	quatr. an. 414.
XL. Cycle,	1. an. 357.	sec. an. 356.	trois. an. 355.	quatr. an. 354.
XLI. Cycle,	1. an. 297.	sec. an. 296.	trois. an. 295.	quatr. an, 294.
XLII. Cycle,	1. an. 237.	sec. an. 236.	trois. an. 235.	quatr. an. 234.
XLIII. Cycle,	1. an. 177.	sec. an. 176.	trois. an. 175.	quatr. an. 174.
XLIV. Cycle,	1. an. 117.	sec. an. 116.	trois. an. 115.	quatr. an. 114.
* XLV. Cycle, depuis Jesus-Christ.	1. an. 57.	sec. an. 56.	* La 58 année de ce Cycle, 5. depuis Jesus-Christ, &c.	

Ans depuis Jesus-Christ.

XLVI. Cycle, 1. an. est la 4. depuis Jesus-Christ. sec. an. de ce Cycle, 5. depuis Jesus-Christ, &c.

XLVII. Cycle,	1. an. 64.	sec. an. 65.	trois. an. 66.	quatr. an. 67.
XLVIII. Cycle,	1. an. 124.	sec. an. 125.	trois. an. 126.	quatr. an. 127.
XLIX. Cycle,	1. an. 184.	sec. an. 185.	trois. an. 186.	quatr. an. 187.
L. Cycle,	1. an. 244.	sec. an. 245.	trois. an. 246.	quatr. an. 247.
LI. Cycle,	1. an. 304.	sec. an. 305.	trois. an. 306.	quatr. an. 307.
LII. Cycle,	1. an. 364.	sec. an. 365.	trois. an. 366.	quatr. an. 367.
LIII. Cycle,	1. an. 424.	sec. an. 425.	trois. an. 426.	quatr. an. 427.
LIV. Cycle,	1. an. 484.	sec. an. 485.	trois. an. 486.	quatr. an. 487.
LV. Cycle,	1. an. 544.	sec. an. 545.	trois. an. 546.	quatr. an. 547.
LVI. Cycle,	1. an. 604.	sec. an. 605.	trois. an. 606.	quatr. an. 607.
LVII. Cycle,	1. an. 664.	sec. an. 665.	trois. an. 666.	quatr. an. 667.
LVIII. Cycle,	1. an. 724.	sec. an. 725.	trois. an. 726.	quatr. an. 727.
LIX. Cycle,	1. an. 784.	sec. an. 785.	trois. an. 786.	quatr. an. 787.
LX. Cycle,	1. an. 844.	sec. an. 845.	trois. an. 846.	quatr. an. 847.
LXI. Cycle,	1. an. 904.	sec. an. 905.	trois. an. 906.	quatr. an. 907.
LXII. Cycle,	1. an. 964.	sec. an. 965.	trois. an. 966.	quatr. an. 967.
LXIII. Cycle,	1. an. 1024.	sec. an. 1025.	trois. an. 1026.	quatr. an. 1027.
LXIV. Cycle,	1. an. 1084.	sec. an. 1085.	trois. an. 1086.	quatr. an. 1087.
LXV. Cycle,	1. an. 1144.	sec. an. 1145.	trois. an. 1146.	quatr. an. 1147.
LXVI. Cycle,	1. an. 1204.	sec. an. 1205.	trois. an. 1206.	quatr. an. 1207.
LXVII. Cycle,	1. an. 1264.	sec. an. 1265.	trois. an. 1266.	quatr. an. 1267.
LXVIII. Cycle,	1. an. 1324.	sec. an. 1325.	trois. an. 1326.	quatr. an. 1327.
LXIX. Cycle,	1. an. 1384.	sec. an. 1385.	trois. an. 1386.	quatr. an. 1387.
LXX. Cycle,	1. an. 1444.	sec. an. 1445.	trois. an. 1446.	quatr. an. 1447.
LXXI. Cycle,	1. an. 1504.	sec. an. 1505.	trois. an. 1506.	quatr. an. 1507.
LXXII. Cycle,	1. an. 1564.	sec. an. 1565.	trois. an. 1566.	quatr. an. 1567.
LXXIII. Cycle,	1. an. 1624.	sec. an. 1625.	trois. an. 1626.	qurtr. an. 1627.
LXXIV. Cycle,	1. an. 1684.	sec. an. 1685.	trois. an. 1686.	quatr. an. 1687.
	5. an. 1688.	6. an. 1689.	7. an. 1690.	8. an. 1691.
	9. an. 1692.	10. an. 1693.	11. an. 1694.	12. an. 1695.
	13. an. 1696.	14. an. 1697.	15. an. 1698.	16. an. 1699.
	17. an. 1700.	18. an. 1701.	18. an. 1702.	20. an. 1703.
	21. an. 1704.	22. an. 1705.	23. an. 1706.	24. an. 1707.
	25. an. 1708.	26. an. 1709.	27. an. 1710.	28. an. 1711.
	29. an. 1712.	30. an. 1713.	31. an. 1714.	32. an. 1715.
	33 an. 1716.	34. an. 1717.	35. an. 1718.	36. an. 1719.
	37. an. 1720.	38. an. 1721.	39. an. 1722.	40. an. 1723.
	41. an. 1724.	42 an. 1725.	43. an. 1726.	44. an. 1727.
	45. an. 1728.	46. an. 1729.	47. an. 1730.	48. an. 1731.
	49. an. 1732.	50. an. 1733.	51. an. 1734.	52. an. 1735.

Ainsi par exemple, l'année 1699 est la seiziéme du 74 Cycle Chinois. * Philippe Couplet, Jésuite, *Confucius Sinarum Philosophus.*

Le Pére Martini a écrit que ce Cycle fut inventé par Hoamti, qui régnoit dans la Chine, 2697 ans avant Jesus-Christ; mais le Pére Couplet dit qu'il le perfectionna: ce qui le suppose plus ancien. Ni l'un ni l'autre n'a prévu les difficultez qu'on pouvoit faire là-dessus. Il est nécessaire, si on les croit, de suivre la Chronologie des Septante, & de rejetter celle du Texte Hébreu & de la Vulgate. D'ailleurs, comment ont-ils pu croire qu'un Cycle si composé ait été perfectionné en si peu de tems, sur tout après avoir dit que ce fut sous ce même régne que l'Arithmétique fut inventée? Les Histoires Chinoises, d'où ils ont pris ce qu'ils disent, devoient leur être suspectes. N'avoient-ils pas remarqué qu'elles attribuent aux premiers Empereurs de la Chine, plusieurs inventions que l'Ecriture Sainte attribue à d'autres? Si ces Histoires leur ont paru fabuleuses dans tous les tems qui ont précédé le régne de Hoamti, quelles preuves ont-ils eues qu'elles étoient plus véritables depuis? S'ils employent pour preuve la suite réglée de ces Cycles, on leur objecte qu'elle n'est réglée que depuis quelque tems, & par les Européens. Les premiers Voyageurs qui sont entrez dans la Chine les deux derniers siécles, trouverent que les Chinois comptoient 880063 ans depuis le commencement du monde jusqu'en 1594, ce qu'ils ne faisoient qu'après avoir déja diminué beaucoup du prodigieux nombre d'années qu'ils comptoient au tems d'Ulugbeg, & qui l'an 1444 de J. C. montoient à 88639860 ans. On ajoûte à cela, qu'il faut, en suivant même les Histoires Chinoises, que ce Cycle ait été bien imparfait pendant plusieurs siécles; puisqu'elles reconnoissent que cinq cens ans après Hoamti, les Astronomes Chinois ne purent prédire une Eclipse qui arriva sous l'Empereur Choukang, qui pour cela les fit mourir. * Renaudot, *Rélat. des Indes.*

CYCLOPES, premiers Habitans de la Sicile avec les Lestrigons. On les fait dans la Fable, fils du Ciel & de la Terre, selon Hésiode, ou fils de Neptune & d'Amphitrite, selon Euripide & Lucien; & on prétend qu'ils n'avoient qu'un œil au milieu du front en forme ronde, d'où ils ont été appellez Cyclopes. On feint qu'ils ont été les Forgerons de Vulcain, & qu'ils travailloient à faire les foudres de Jupiter: d'où les trois principaux Cyclopes, sont appellez par les Poëtes *Brontès*, *Stéropès*, & *Pyracmon*: ce dernier est nommé *Acmonides* par Ovide. On rapporte qu'Apollon les tua à coups de fleches, pour venger la mort de son fils Esculape, que Jupiter avoit tué d'un coup du foudre qu'ils avoient forgé. Polyphéme, amant de Galatée, à qui Ulysse creva l'œil, est aussi fameux parmi les Cyclopes, dans les Ouvrages des Poëtes. Voilà ce que la Fable nous apprend des Cyclopes. Quant à l'Histoire, ce que l'on en sait, c'est que ce sont des premiers Habitans de Sicile, qui se rendirent redoutables à leurs voisins. Samuel Bochart a conjecturé que l'on avoit nommé Cyclopes les Habitans du côté de la Sicile qui regarde l'Afrique autour du promontoire de Lilybée. Quelques-uns croyent qu'ils furent appellez *Cyclopes*, parce qu'ils avoient toûjours l'œil au guet pour surprendre & voler leurs voisins. On leur donne une figure gigantesque à cause de leur force. Isidore place d'autres Cyclopes dans les Indes, & Aristote dans la Thrace. * Hésiode, *en sa Théogonie, v* 142. Homére, *Odyssée, l.* 9. Virgile, *Enéïde, l.* 8. *v.* 424. Ovide, *Fastor. l.* 2. *v.* 287 Stace, *Silv. l.* 1. *v.* 3. Claudien, *de tertio Honorii Consulatu, v.* 191. Apollodore. Thucydide, *l.* 1. Justin, *l.* 4. Natalis Comes, Léandre Alberti, *Descr. d'Italie.* Jacquelot, *Dissert. de l'Exist. de Dieu.* Bochart, *Canaan, l.* 1. *ch.* 30.

CYCNUS. *Voyez* CYGNUS.

CYCNÆUS (Arnould) *Voyez* ZWAENS.

CYD. CYG. CYL. CYM.

CYDESSA, grand bourg près de Giscala, dans la Tribu d'Aser, aux confins de celle de Nephali. Il appartenoit aux Tyriens, & les Habitans avoient toûjours été ennemis des Galiléens. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 9.

CYDIAS, Peintre fameux, avoit fait entre autres ouvrages, un tableau des Argonautes, dont l'Orateur Hortensius donna une somme très-considérable. On croit que ce Peintre vivoit vers la CVI Olympiade, du tems d'Euphranor, aussi Peintre célébre, & environ l'an 356 avant J. C. * Pline, *l.* 35. *ch.* 11.

CYDIPPE, Historien, natif de la ville de Mantinée, est mis par Clément *Alexandrin* au nombre de ceux qui ont traité des Inventeurs des choses. * *Des Tapisseries* ou *Stromates, l.* 1.

CYDIPPE fut aimée d Aconce, & l'epousa par adresse: car ne pouvant pas y prétendre par sa naissance, il grava sur une pomme ces mots, *je te jure par les mystéres de Diane que je serai ton époux*:

il

il laissa ensuite tomber cette pomme aux piez de Cydippe ; qui l'ayant ramassée & lu ce qui étoit écrit dessus, s'engagea par là à lui tenir parole ; car il arrivoit que toutes les fois qu'elle vouloit prendre un autre parti, elle tomboit dangereusement malade ; ce qu'elle attribua à la colére de Diane : ainsi pour l'appaiser, elle épousa Aconce. * Ovide, *dans ses Epîtres d'Aconce & de Cydippe : & de Arte amandi, l. 1. v.* 457.

CYDNUS, riviére de l'Asie Mineure dans la Cilicie, selon Pline, & non de la Bythinie, comme le veut Etienne de *Bysance*, sort du Mont-Taurus, & passe à Icone & à Tarse. Ses eaux sont si froides, qu'Alexandre *le Grand* s'y étant baigné, en fut malade à l'extrémité. Il fut même abandonné d'une partie de ses Médecins, & ne fut guéri que par un breuvage que Philippe lui donna. Quelques Auteurs ont écrit que les eaux de cette riviére firent mourir l'Empereur Frédéric *Barberousse*, à son retour d'Orient, environ l'an 1100. On la nomme aujourd'hui *Carasu*. * Quinte-Curce, *l.* 3. Strabon. Arrien. Pline, &c.

CYDON ou CYDONIA, selon Strabon, & CYDONIS, selon Ptolomée, une des principales villes de l'isle de Créte, fut ainsi nommée de Cydon, fils d'Acacallis, & de Mercure ou d'Apollon. On la nomma aussi *Apollonia*. Elle étoit bien fortifiée, avec un havre capable de contenir un grand nombre de vaisseaux. C'est aujourd'hui la Canée, place renommée en Candie, que les Turcs enlevérent aux Vénitiens l'an 1646. Suivant Strabon, Cydonia étoit une ville maritime à dix milles d'*Aptére*: or la Canée se trouve justement à cette distance de *Paléocastro*, qui est certainement la ville d'Aptére. Pline décide positivement la situation de cette ville, puisqu'il la marque vis à vis de trois petites isles, qui sont sans doute, l'isle de saint *Odéro* & les écueils de *Turluru*. La ville de Cydonia fut assiégée inutilement par *Phalerus* Prince des Phocéens: il y périt avec ses troupes. Lorsqu'elle fut pressée par *Nothocratès*, elle députa vers Euménès Roi de Pergame, qui en fit lever le siége par un de ses Généraux. La conquête en étoit reservée à *Métellus*, à qui elle se rendit après la défaite de Lasthénès & de Pénacès. Pendant les guerres d'Auguste & d'Antoine, les Cydoniens se déclarérent pour le premier, & ils reçurent des marques de sa reconnoissance après la bataille d'Actium. Rien ne fait plus d'honneur à Cydonia que les médailles frappées à sa légende, & aux têtes d'Auguste, de Tibére, de Claude, de Néron, de Vitellius, de Vespasien, de Domitien, d'Adrien & d'Antonin *le Pieux*, &c. Il y avoit une autre ville de ce nom en Sicile. * Etienne de Bysance. Strabon, *l.* 10. Tournefort, *Voyages, &c. tome* 1. *p.* 30. 31.

CYDONIUS. *Cherchez* DEMETRIUS CYDONIUS.

CYGNÆA, fille de Philippe II, Roi de Macédoine, & sœur d'Alexandre *le Grand*, épousa Amyntas, fils de Perdiccas III, qui étoit le légitime héritier de la Couronne, que Philippe avoit usurpée. Elle fut ensuite mariée à Lagée, Roi des Argiens. C'étoit une Princesse d'un courage mâle & héroïque, qui commanda des armées, remporta plusieurs victoires & tua de sa main Cœria, Reine des Illyriens. Après la mort d'Alexandre *le Grand*, son frére, la premiére année de la CXIV Olympiade, & 324 avant J. C. elle ne put souffrir que ses Royaumes vinssent en d'autres mains qu'en celles de ses enfans ; & elle s'opposa fortement aux prétentions de Perdiccas, qui la fit tuer. * Justin, *l.* 7. *ch.* 4.

CYGNÆUS (Arnould) *Voyez* ZWAENS.

* CYGNE, Ordre de Chevalerie de Cléves. On dit qu'environ l'an 711, Théodoric ou Thierri, Duc de Cléves, n'ayant qu'une fille unique nommée Béatrix, lui laissa ses Etats en mourant. Cette Princesse persécutée par ses voisins, qui vouloient dépouiller de ses biens, se retira en un château dit Neuf-bourg, où elle fut défendue par un Chevalier nommé Elie, qu'elle épousa : & parce que ce Chevalier avoit un cygne peint sur son bouclier, on institua l'Ordre du Cygne. Cette avanture sent un peu le Roman. Elle est rapportée plus au long par Favin, *au Théatre d'honneur & de Chevalerie, tome* 1. *l.* 7. *p.* 1373.

CYGNUS, Roi des Liguriens, fut métamorphosé par Jupiter en oiseau de son nom, pour avoir pleuré l'avanture de Phaëton & de ses sœurs. Ovide en fait mention dans le second livre des Métamorphoses ; & il parle dans le quatriéme du fils d'Hirée, changé en ce même oiseau ; & dans le douziéme, d'un autre Cygnus, fils de Neptune, tué par Achille. Les Poëtes ont regardé le cygne comme le symbole de la mélodie, & se sont imaginé qu'il ne chantoit jamais plus tendrement, que lorsqu'il étoit sur le point de mourir : fiction que détruisent les observations des Naturalistes, qui n'ont jamais oui former à cet oiseau qu'une espéce de cri très-desagréable. Le cygne étoit aussi consacré à Vénus, & étoit ordinairement attelé à son char.

CYLABARUS, nom défiguré. *Voyez* l'article qui suit.

CYLARABES, Roi d'Argos, succéda à son pére Sthénélus, & réünit les diverses parties de ce Royaume, qui avoit été partagé en trois souverainetez, dont l'une avoit été possédée par les Descendans de Mélampe ; l'autre par les Descendans de Bias ; & la troisiéme, qui étoit la plus grande, par les Descendans de Prœtus. Cyanippe, le dernier de la race de Mélampe & de Bias, n'ayant point laissé de postérité, le seul Persée auroit eu droit sur ce Royaume, à cause de Danaé, fille d'Acrise ; mais il y renonça, pour aller régner à Mycéne, l'an du monde 2723, & 1312 avant J. C. de sorte que tous ces Etats furent réünis sous la domination de Cylarabès. Il séduisit Egialé pendant l'absence de son mari Dioméde, qui étoit au siége de Troye. Depuis, n'ayant laissé aucun enfant, sa couronne passa dans la famille de Pélops. * Pausanias, *l.* 2. ou *in Corinthiacis*.

CYLLENE, montagne d'Arcadie, célébre par la naissance ou l'éducation que Mercure y reçut. Cyllen, fils d'Elatus, Roi d'Arcadie, lui donna ce nom. Il y a aussi eu une ville d'Elide de ce nom, que le Noir nomme Antravida. * Pausanias, *in Arcadicis*. Pomponius Méla. Virgile. Ovide, &c.

CYLON. *Voyez* CILON.

CYMBALES, instrument composé de deux piéces séparées. Le mot de Cymbale vient du Grec κύμβαλος, qui signifie creux, parce qu'elles étoient faites comme deux petites écuelles de bronze ou d'airain : ce qui a fait qu'on les appelloit quelquefois simplement *Æra*. Elles étoient rondes, comme on le peut voir par les figures que nous en avons, & par ce vers de Properce, *l.* 4. *Eleg.* 7. *v.* 61.

Quà numerosa fides, quaque Æra rotunda Cybeles.

Cassiodore en fait la description, & leur donne le nom d'*acetabula*, la boëte des os. S. Augustin, sur le *Pseaume* 101, dit qu'il faut que les cymbales se touchent pour rendre du son & que les Anciens les comparent souvent aux lévres. Fulgence, dans le premier livre de sa Mythologie, dit que les deux lévres sont comme des cymbales qui forment les sons, & que la langue est comme l'archet, qui coupe & partage ces sons. Ovide, *de Arte amandi, l.* 3, leur donne un nom qui paroît assez obscur, en leur donnant l'épithéte de *genialia*, apparemment parce que les cymbales étoient d'usage dans les noces & dans les autres divertissemens. Comme cet instrument étoit composé de deux piéces séparées, la plupart des Auteurs leur donnent des noms pluriers, comme fait Pétrone, *Intrans Cymbalistria & concrepans æra*, une Joueuse de cymbales etant entrée & jouant des cymbales. Laurent Pignorius, *Comment. de Servis*, a donné sur l'airain la figure des cymbales. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Rosin, *Antiq. l.* 2. *ch.* 4. Pétrone, *ch.* 22, *à la fin.*

CYN.

CYNE'AS, Thessalien, & Disciple de Démosthéne, vivoit sous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant J.C. & fut Ministre de Pyrrhus, Roi des Epirotes. Ce Prince l'envoya à Rome pour demander la paix qu'on étoit sur le point d'accorder à son éloquence, & qu'on lui refusa néanmoins à la persuasion du vieillard Appius Claudius. Pline citant la mémoire de Cynéas comme un prodige, dit que le jour après son arrivée à Rome, il salua tous les Sénateurs & les Chevaliers, & les nomma tous par leur nom. Cynéas écrivit avec Pyrrhus un Traité de l'Art militaire, cité par Cicéron dans une de ses lettres à Papirius Pætus. Strabon parle d'une Histoire remplie de Fables, composée par un Cynéas ; mais on ne croit pas que ce soit ce Sécretaire de Pyrrhus, qui étoit homme d'esprit. * Plutarque, *dans Pyrrhus*. Pline, *l.* 7. *c.* 24: & *l.* 14. *c.* 1. Cicéron, *Epist. ad Famil. l.* 9. *Epist.* 25. Strabon, *l.* 7. Vossius en parle aussi, *Hist. Grecs, l.* 4. *c.* 11.

* CYNE'AS, Rheteur Grec, cité par Etienne de Byzance, par le Scholiaste de Pindare & par d'autres. * Joan. Meursii *Biblioth. Græca*.

CYNE'GIRE, Soldat Athénien, signala son intrépidité contre les Perses à la bataille de Marathon, donnée la troisiéme année de la LXX Olympiade, & 498 ans avant l'Ere Chrétienne. Il poursuivit les ennemis jusques dans leurs vaisseaux, s'attacha à l'un de la main droite, & ne quitta la prise que quand cette main lui fut coupée. Alors il le reprit encore de la gauche, & après qu'elle lui eut été coupée, il le saisit avec les dents comme une bête farouche. * Justin, *l.* 2. *ch.* 9. Valére Maxime, *l.* 3. *ch.* 2. *Ext.* 22.

* CYNE'GIUS, Préfet du Prétoire sous Théodose *le Grand*, en 381, & dont il est fait très-souvent mention dans le Code Théodosien, & dans les Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod Theodosiani*.

* CYNE'SIAS, ancien Poëte Grec, nommé par *Aristophane*, dans ses *Grenouilles*. Il avoit fait un Poëme intitulé *la Pyrrique*.

CYNE'THE, Poëte Grec, natif de l'isle de Chio ou Scio, fut le premier qui rassembla à Syracuse des vers d'Homére, & les récita en public. On ne sait en quel tems il a vécu, comme le témoigne Pindare, *sur la seconde Ode*. * Meursius, *des Archontes d'Athénes, l.* 2. *ch.* 1.

CYNE'THON de Lacédémone, Poëte Grec, vivoit sous la troisiéme année de la cinquiéme Olympiade, & 758 ans avant J. C. Il composa quelques Ouvrages citez par Eusébe, *en sa Chron.*

CYNIQUES, Secte de Philosophes, fondée par Antisthéne, qui vivoit sous la XCIV Olympiade, vers l'an 404 avant J. C. Le fameux Diogéne, Monyme de Syracuse, Cratès de Thébes, Hipparchie sa femme, Onésicrate, Ménippe, & plusieurs autres, furent les plus illustres Membres de cette Secte. Elle a pris son nom du lieu où Antisthéne faisoit ses leçons, qui étoit fort peu éloigné de l'une des portes d'Athénes, & qui se nommoit *Cynosarges*, c'est à dire, *des chiens* ; bien qu'on ait dit depuis que la façon de vivre trop libre & comme canine, que pratiquoient les Cyniques, les fit appeller ainsi, ou bien à cause que ces Philosophes étoient mordans, & parce qu'ils aboyoient après tout le monde comme des chiens. Quoiqu'il en soit, ceux de cette profession se moquoient de ce titre injurieux ; & Diogéne a fait souvent de plaisantes reparties à ceux qui croyoient l'injurier, en le nommant Cynique. On dit qu'il demanda à Alexandre *le Grand* qui l'étoit venu voir, s'il n'avoit point eu peur que le chien ne le mordît. Au reste, de toutes les parties de la Philosophie, les Cyniques ne cultivoient que la Morale, se moquant de la Dialectique & de la Physique, & même des Arts Libéraux, de la Musique, de la Géométrie, & de l'Astrologie, &c. Cette Morale n'étoit pourtant pas exemte de beaucoup de fautes, rien n'étoit plus aigre & plus offensant que leur maniére d'agir. Pour rendre un homme sage, ils vouloient qu'il commençât par un très-grand mépris de soi-même ; & pour l'y accoutumer, leurs leçons tenoient plus de l'insulte que de la remontrance. Outre cela, leur Morale avoit des vues très extraordinaires ; car, par exemple, en posant pour fondement que tous les biens de ce monde appartiennent à Dieu, & que l'homme sage étoit son image & son ami intime, ils concluoient que, comme toutes choses sont communes entre les amis, le Sage pouvoit se servir de tout ce qui est en ce monde, comme d'un bien qui étoit à lui. On les

les blâme encore d'avoir voulu faire paſſer pour indifférentes, beaucoup d'actions deshonnêtes & ſales qu'ils ſoutenoient par cet argument. *Ce qui eſt bon*, diſoient-ils, *eſt bon par tout. Il eſt bon de boire, de manger & de faire les actions naturelles: Il n'y a donc point de mal de manger dans les rues, & de faire en plein marché, comme le reſte des animaux, tout ce que les hommes ne pratiquent ordinairement que dans les ténébres.* Hipparchie ſe laiſſa connoître à Cratès devant tout le monde, & on veut que Diogéne ait fait une action ſemblable dans un lieu public. Pluſieurs Auteurs excuſent ces fautes des Cyniques, & quelques Péres louent leur patience dans leur pauvreté & leur mendicité. L'Empereur Julien les compare à ces boëtes peintes de groteſques par dehors, qui n'ont rien de curieux au dedans. Ils ſe vantoient de vivre ſelon la parfaite vertu, qui étoit la fin de leur Secte. * *Conſultez* Diogéne Laërce, *Vies des Philoſophes*, *l.* 6. Arrien, *des Propos d'Epictéte*, & ſur tout, *l.* 3. *ch.* 22. Suidas, &c. & entre les Modernes, Voſſius, *des Sectes des Philoſophes*, *c.* 18; & la Mothe le Vayer, *de la Vertu des Payens*, *partie* 2. *de Diogéne, & de la Secte Cynique.*

CYNIRE ou CYNIRAS, Roi de Cypre, ou d'Aſſyrie, ſelon d'autres, fut aimé de ſa fille Myrrha, qu'il reçut dans ſon lit ſans la connoître, & de laquelle il eut Adonis. Il étoit ſi puiſſant, que ſes richeſſes ont donné lieu au proverbe, *Cyniræ opes.* On dit encore que ſon Royaume fut ruïné par les Grecs, auſquels il avoit manqué de parole, après s'être engagé de leur fournir des vivres au ſiége de Troye. On le compte parmi les anciens Devins, & on veut qu'il ait été l'Amant & le Prêtre de Vénus, & qu'il ait eu cinquante filles métamorphoſées en alcyons, ou en pierres. Quant aux rapports prétendus que quelques Auteurs trouvent entre Cynire & Noé, ils ſont ſi forcez, que ce ſeroit une grande inutilité d'en faire la diſcuſſion; car ſans s'arrêter aux autres difficultez, comment les partiſans de cette application ſe débaraſſeront-ils de l'anachroniſme groſſier dans lequel ils s'engagent? Noé vivoit au tems du premier déluge, & Cynire floriſſoit pendant la guerre de Troye: eſt-il aiſé de rapprocher deux hommes ſi fort éloignez l'un de l'autre & de ſuppoſer avec vraiſemblance, qu'ils ayent été contemporains? Mais c'eſt la marotte de la plupart de nos Antiquaires myſtiques, d'appliquer, bon gré malgré, aux anciens Patriarches, les plus bizarres évenemens de la Fable. * Eraſme, *in Adagiis* au tître de *Divitiæ.*

CYNISCA, fille d'Archidamas, Roi de Sparte, & ſœur d'Agis & d'Agéſilaüs, fut la premiére femme qui entra dans la carriére des Jeux Olympiques, & qui y remporta le prix de la courſe: ce qui obligea les Lacédémoniens à lui ériger une ſtatue, pour éterniſer ſa mémoire. Elle vivoit vers la LXXXIV Olympiade, & environ 444 ans avant J. C. * Pauſanias, *in Laconicis.*

CYNOCÉPHALE, étoit la figure d'un animal fabuleux, que les Egyptiens avoient en vénération. Il avoit une tête de chien; & quelques uns ont cru qu'il répréſentoit Anubis; d'autres Mercure. Le Cynocéphale, dans l'Hiſtoire des animaux, eſt une eſpéce de ſinge. On a dit de cet animal, qu'il rendoit ſon urine douze fois le jour par intervalles égaux; & que c'eſt ce qui a donné lieu, ſuivant l'imagination de quelques uns, aux Egyptiens de partager le jour en douze heures. Pline, & quelques Anciens, ont dit qu'il y avoit des hommes qu'ils nomment *Cynocéphales*, dans les montagnes de l'Inde & de l'Ethiopie, c'eſt à dire, dans les montagnes qui ſont au deſſus de la ſource de l'Inde, qui avoient des têtes de chien, qui abboyoient de la même ſorte, qui étoient très-farouches, & dont la morſure étoit fort dangereuſe; mais les Rélations de tous les Modernes n'en font aucune mention. * Pline, *l.* 6. *ch.* 30: *l.* 7. *ch.* 2.

CYNOCÉPHALE, ou *tête de chien*, certaine contrée de la Béotie, où le Poëte Pindare mourut, ſelon Etienne *de Byzance.* Elle eſt différente d'une colline de la Theſſalie, près de laquelle le Proconſul Quintius gagna la bataille contre Philippe. * Tite-Live, *l.* 23. Polybe, *l.* 19. Etienne de Byzance qui la nomme en deux mots Κυνὸς κεφαλαὶ.

CYNOPOLIS, ville d'Egypte en la partie occidentale du Nil, où Anubis, Dieu des Egyptiens, étoit adoré. Les chiens y étoient nourris des deniers du public. Κυνόπολις ſignifie *ville des chiens.* * Strabon, *l.* 7. Plutarque, *de Iſide & Oſiride.* *Voyez* Saumaiſe *ſur Solin*, *p.* 452.

CYNORTAS, un des anciens Rois de Lacédémone, frére d'Argalus, fils d'Amyclas, & petit-fils de Lacédémon, vivoit longtems avant la guerre de Troye, vers l'an 3260 de la Période Julienne, & le 128 de l'Ere Attique. Il eut pour ſucceſſeur Oebalus. * Joh. Marsham, *Canon. Chronol. ſæc. IX.* Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Prof. &c.*

CYNOSURE, *Cynoſura*, eſt un nom que les Grecs ont donné à la petite Ourſe, & qui ſignifie *queue de chien.* C'eſt une conſtellation la plus voiſine de nôtre pole, & qui a ſept étoiles, dont quatre ſont diſpoſées en quarré, & les trois autres en long qui répréſentent un timon: ce qui fait que les Païſans appellent cette étoile *le chariot*; & c'eſt du nombre de ces ſept étoiles qu'on a appellé le pole ſeptentrional, toute la partie du ciel qui s'étend juſques à la Ligne. Les Poëtes content que Cynoſure étoit une Nymphe du Mont-Ida, & une des Nourrices de Jupiter, qui étant devenu maître du ciel, la changea en une étoile de ce nom, ainſi qu'Aglaoſthéne le dit dans Hygin, *Aſtron. Poët. l.* 2. *c.* 2. Ovide, *Faſt. l.* 3. *v.* 107. Valerius Flaccus, *l.* 1. *v.* 17.

CYNTHE, que les Latins appellent *Cynthus*, & les Italiens *Monte Cintio*, eſt une montagne au milieu de l'iſle de Délos, où, ſelon la Fable, Latone donna la naiſſance à Apollon & à Diane. Les Payens y bâtirent un temple fort célébre, & pour lequel on avoit tant de vénération, que les Perſes mêmes, venant faire la guerre en Gréce avec une flotte de plus de mille voiles, n'y abordérent qu'avec des ſentimens de religion & de reſpect. * Strabon. Jacob Spon, qui l'appelle le Mont-Cynthus ou le Mont-Cynthien, *Voyage de l'Archipel*, *p.* 176. 185.

CYNTHIEN & CINTHIENNE, épithétes qu'on donne à Apollon & à Diane, à cauſe d'une montagne de ce nom dans l'iſle de Délos, où ils avoient été élevez, & où le premier avoit un temple.

CYNTHIUS. *Cherchez* GIRALDUS.

C Y P.

CYPARISSE, ville de Meſſénie, aujourd'hui Arcadia, ou Philatra & S. Elie, donnoit ſon nom à un Cap, dit préſentement Cap Gonello, &c.

CYPARISSE, jeune garçon très-bien fait qui fut aimé d'Apollon. Il nourriſſoit un cerf qu'il tua par mégarde, & en eut tant de regret, qu'il ſe voulut donner la mort. Apollon touché de pitié le métamorphoſa en un arbre appellé *cypariſſus*, ou *cyprès*, de ſon nom, & qu'on porta depuis dans les pompes funébres, comme conſacré aux Morts. * Ovide, *Métam. l.* 10. *Fab.* 3.

CYPRE, iſle de la Mer Méditerranée. *Voyez* CHYPRE.

* CYPRIANUS (Jean) Théologien de la Confeſſion d'Ausbourg, naquit le 24 octobre 1642 à Rawicz ou Rawitz, dans le Palatinat de Poſnanie en Pologne, étudia à Breſlaw en Siléſie, à Leipſic & à Iéne, fut fait en 1675, Docteur au petit Collége des Princes; en 1676, Profeſſeur en Phyſique; en 1678, Licentié en Théologie; & en 1679, Docteur au grand Collége des Princes; en 1699, Docteur en Théologie; & en 1710, Profeſſeur en la même Faculté. Il mourut le 12 mars 1723. On a de lui, *Continuatio Hiſtoriæ Sacræ animalium Wolfgangi Franzii; Diſputationes de Signis; De Indifferentiſmo Morali; De Contradictione Enunciationum; De partium hominis Numero; Hiſtoria Caroli Guſtavi; De Voce* שאל & ἅδης; *De Laniena Pariſienſi; De ſenſu & cognitione Brutorum; De Vocatione Hominum Univerſali; De Præſagiis mortis; De Arte Naturæ æmula; De Nomine* Ἰχθὺς; *De Analyſi Fidei Chriſtianæ; de Baptiſmo Proſelytorum Judaico; Orationes, Programmata, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CYPRIEN (Saint) natif d'Afrique, Evêque de Carthage, a vécu dans le troiſiéme ſiécle de l'Egliſe. Il s'appelloit de ſon nom Taſcius, & prit le nom de Cécilius, du Prêtre Cécile qui le convertit. Avant que d'être Chrétien, il enſeigna la Rhétorique avec beaucoup de réputation. Dès qu'il fut Catéchuméne, il ſe réſolut de vivre en continence, croyant, comme dit Ponce Diacre, qui a écrit ſa Vie, qu'il étoit preſque impoſſible d'arriver autrement à la connoiſſance de la vérité. Auſſi-tôt qu'il fut batiſé, il vendit tous ſes biens pour aſſiſter les pauvres; fut enſuite ordonné Prêtre; & après la mort de Donat, Evêque de Carthage, fut élu Evêque en ſa place l'an 248, par les ſuffrages du Clergé & du peuple de Carthage. Son élection fut confirmée par un grand nombre d'Evêques qui ſe trouvérent alors en cette ville. La perſécution de Déce ayant commencé deux ans ou environ après ſon ordination, il ſe retira de Carthage, & il écrivit du lieu de ſa retraite, pluſieurs lettres à ſon peuple, à ſon Clergé, aux Confeſſeurs & au Clergé de Rome. Quand la perſécution fut ralentie, il revint à Carthage & y aſſembla un Concile l'an 251, le 15 de mai, dans lequel il régla avec les Evêques ſes collégues, ce qui regardoit la pénitence de ceux qui étoient tombez durant la perſécution, ſoit en prenant des billets ou des atteſtations des Magiſtrats, qui témoignoient qu'ils avoient idolâtré, ſoit en offrant publiquement de l'encens ſur les autels des Dieux, ou en mangeant des viandes immolées aux idoles. On les appelloit Libellatiques. A l'égard des premiers, ils ordonnérent qu'on les réconcilieroit; mais ils n'étoient reçus à la Communion de l'Egliſe qu'après avoir confeſſé leur faute, & fait une longue pénitence. Comme elle étoit très rude, ils s'adreſſoient ſouvent aux Confeſſeurs & aux Martyrs, c'eſt à dire, aux Fidéles qui avoient, ou confeſſé devant les Juges le nom de JESUS CHRIST, ou ſouffert quelque tourment, qui étoient en priſon, ou qu'on menoit à la mort, pour obtenir par leur interceſſion quelque rélaxation des peines eccléſiaſtiques. C'eſt ce qui s'appelloit demander la paix. Les Serviteurs de Dieu touchez de leurs larmes, leur donnoient un billet, par lequel ils témoignoient aux Prélats, qu'ils avoient accordé la paix à ces Pénitens. Ces billets contenoient ces mots, *Qu'un tel communie avec les ſiens.* On croyoit que JESUS CHRIST prononçoit en eux ce jugement, dont il n'étoit pas permis d'appeller. Sans cela, ils jugeoient à propos de les laiſſer en pénitence, & de ne les réconcilier qu'en cas qu'ils tombaſſent malades, & encore pourvu qu'ils euſſent commencé à faire pénitence avant que de l'être. Les Eccléſiaſtiques qui étoient tombez dans l'idolâtrie, furent exclus pour toûjours du Clergé. Le Prêtre Féliciſſime, qui avoit excité des troubles dans l'égliſe de Carthage pendant l'abſence de ſaint Cyprien, y fut condamné avec Privat, Hérétique de la Colonie de Lambéſe, lequel avoit déja été condamné dans un Synode précédent par quatre-vints-dix Evêques. En ce tems-là Corneille venoit d'être élu Evêque de Rome, & Novatien lui diſputoit le ſaint Siége, ſoutenu par le parti de Novat, qui refuſoit la grace de la réconciliation à ceux qui étoient tombez dans des crimes après le batême. Saint Cyprien & les Evêques d'Afrique, après avoir été informez de l'élection de Corneille, ſe déclarérent pour lui. Les Novatiens, pour ſe venger de ſaint Cyprien, firent en Afrique un certain Maxime, Evêque de Carthage; & d'un autre côté Féliciſſime fit auſſi ordonner un certain Fortunat par Privat de Lambéſe. Néanmoins Saint Cyprien fut mis en poſſeſſion du ſiége de Carthage, & aſſembla en 252, un Concile de 66 Evêques, dans lequel on fit quelques réglemens touchant le Prêtre Victor & le Batême des enfans. La même année il aſſembla un autre Concile pour la réconciliation générale des pénitens, en conſidération de la perſécution prochaine, qui arriva ſous l'empire de Gallus. Corneille fut envoyé en exil ſur la fin de l'an 252, & ſouffrit le martyre la même année. Lucius qui lui ſuccéda, fut auſſi envoyé en exil, d'où il revint; mais il mourut au commencement de l'an 253. Etienne fut élu en ſa place. Ce fut ſous ce Pape que s'éleva la célébre diſpute de la validité du Batême des Hérétiques,

entre l'Egliſe d'Afrique & l'Egliſe de Rome. Saint Cyprien & les autres Evêques d'Afrique ſoutinrent fortement l'uſage de rebatiſer ceux qui avoient été batiſez par les Hérétiques, établi en Afrique par un Concile tenu ſous Agrippin. Etienne au contraire ſoutint la validité du Batême des Hérétiques, ſuivant la tradition de l'Egliſe de Rome, & refuſa non ſeulement la communion, mais encore le droit d'hoſpice aux Députez des Africains. S. Cyprien & les Evêques d'Afrique, ſans ſe départir de leur uſage, qui fut confirmé dans un Concile général d'Afrique proteſtérent qu'ils ne vouloient point ſe ſéparer de la communion de l'Evêque de Rome, ni de celle de ceux qui étoient dans une pratique contraire; mais qu'ils vouloient entretenir l'union & la paix avec leurs fréres: en quoi ſaint Auguſtin, qui n'a pas été de leur avis, loue leur charité. Dans le tems de la perſécution de Valérien, ſaint Cyprien fut relégué l'an 257, le 30 août à Curube, ville diſtante de dix à douze lieues de Carthage, par le commandement du Proconſul Aſpaſius Paternus. Après y avoir demeuré onze mois, il fut rappellé par le Proconſul Galére Maxime, qui lui ordonna de demeurer dans des jardins qu'il avoit auprès de Carthage. Saint Cyprien ayant appris que le Proconſul avoit envoyé des Soldats pour le prendre & l'amener à Utique, il ſe retira dans un lieu caché, afin de ne pas ſouffrir le martyre hors de ſon égliſe, & autre part qu'en la préſence de ſon peuple. Enfin étant revenu dans ſes jardins, après le retour du Proconſul à Carthage, il fut arrêté & mené devant lui, & ayant confeſſé généreuſement la Foi de J. C. il eut la tête tranchée, dans un lieu appellé *Sexti* proche de la ville de Carthage, le 14 ſeptembre de l'an 258, ſous le conſulat de Tuſcus & de Baſſus.

Le corps de S. Cyprien, après avoir demeuré quelque tems expoſé dans le lieu de l'exécution, fut enterré par les Chrétiens dans une place des Aires du Procurateur Candide, ſur le chemin de Mappalie, près des Piſcines. Dans la ſuite on bâtit près de Carthage deux égliſes en l'honneur de ſaint Cyprien, l'une au lieu même de ſon martyre, & l'autre à Mappalie où étoit ſon corps. Son culte a été célébre dans l'une & l'autre Egliſe, & ſon nom a été inſéré dans le Canon de la Meſſe. Son corps s'eſt conſervé à Carthage juſqu'au commencement du IX ſiécle. Sous Charlemagne, il fut tranſporté à Arles, & d'Arles à Lyon, d'où l'on prétend que Charles *le Chauve* le fit porter à Compiégne, dans l'Abbaïe de Saint-Corneille; mais ce fait eſt ſans apparence, & d'autres croyent qu'il eſt dans l'Abbaïe de Saint-Cyprien de Poitiers.

On a quatre-vints & une lettres de ſaint Cyprien, & pluſieurs traitez, ſans compter la lettre à Donat, laquelle contient la rélation d'un entretien qu'il avoit eu avec cet ami, peu de tems après ſon Batême, & dans laquelle, après avoir parlé des effets merveilleux de ce ſacrement, il décrit avec éloquence les périls que l'on court dans le monde, les crimes & les injuſtices qui s'y commettent; & faiſant voir l'excellence & le bonheur de ceux qui ſe conſacrent au ſervice de Dieu, il exhorte ſon ami à vivre dans la retraite, à renoncer au monde, & à être aſſidu à la lecture & à la priére. Cette lettre eſt très-fleurie, & ſaint Auguſtin remarque qu'il n'a plus écrit de même depuis. Il a embraſſé une éloquence plus mâle, plus grave, & plus digne d'un Chrétien dans ſes autres lettres, qui contiennent des inſtructions très-ſolides ſur les points les plus importans de la Diſcipline eccléſiaſtique. Le Traité de la Vanité des Idoles a ſuivi de près la lettre à Donat. Celui des témoignages adreſſé à Quirin eſt un recueil de paſſages contre les Juifs & ſur la Morale. Celui de la conduite ou de l'habit des Vierges eſt excellent en ſon genre. Le Traité de ceux qui étoient tombez durant la perſécution, & celui de l'unité de l'Egliſe ſont des chefs-d'œuvres dans leur genre. Le premier eſt contre Féliciſſime, qui accordoit trop légérement la grace de la réconciliation à ceux qui étoient tombez dans l'idolâtrie pendant la perſécution. Le ſecond eſt contre les Schiſmatiques. Le livre de l'Oraiſon Dominicale, en eſt un excellent Commentaire, plein d'inſtructions très utiles. L'exhortation au martyre, adreſſée à Fortunatien, eſt un recueil de paſſages de l'Ecriture-Sainte, pour exhorter les Chrétiens à confeſſer courageuſement le nom de Jeſus Chriſt, & à ſouffrir généreuſement le martyre. Celui de la mortalité compoſé à l'occaſion de la contagion, qui affligea l'Empire ſous les régnes de Gallus, de Voluſien, & de Gallien, eſt une exhortation très-pathétique aux Chrétiens pour ſouffrir avec patience. Dans l'Ecrit à Démétrien, il venge les Chrétiens de l'accuſation que l'on faiſoit contre eux, qu'ils étoient cauſe de cette contagion. Le Traité des Oeuvres de Miſéricorde & de l'Aumône eſt un des plus forts qui ayent été compoſez, pour exhorter les riches à donner l'aumône dans les néceſſitez. Celui de la Patience, compoſé à l'occaſion de la queſtion, ſur la réïtération du Batême des Hérétiques, contient des loix générales ſur la patience des Chrétiens. Le livre de l'Envie, compoſé quelque tems après celui de la Patience, eſt une forte exhortation aux Chrétiens, pour les détourner de ce vice, & pour les engager à pratiquer l'humilité Chrétienne. Il y a pluſieurs autres Traitez attribuez fauſſement à ſaint Cyprien.

Saint Cyprien eſt le premier des Auteurs Chrétiens qui ait été véritablement éloquent, comme Lactance l'a remarqué. Saint Jérôme dit que ſon diſcours reſſemble à une fontaine d'eau pure, dont le cours eſt doux & paiſible: on peut dire auſſi qu'il reſſemble très-ſouvent à une torrent impétueux, qui entraîne tout ce qu'il rencontre, étant capable d'exciter de grands mouvemens, & de perſuader tout ce qu'il veut. Son éloquence eſt naturelle, & très-éloignée du ſtile d'un Déclamateur. Quoique ſon ſtile ſoit pur, il y eſt reſté quelque choſe du génie Africain, & de la dureté de Tertullien, qu'il appelloit lui même ſon Maître; mais il a poli & embelli ſes penſées, & a évité ſes défauts. Il raiſonne preſque toûjours avec beaucoup de juſteſſe, étant exemt non ſeulement d'erreurs groſſiéres; mais auſſi de celles qui ſont légéres & communes dans les Péres des trois premiers ſiécles, à l'exception de ce qui regarde le Batême des Hérétiques. Il traite de quantité de points de Diſcipline & de Morale. Il y a beaucoup à apprendre dans la lecture de ſes Ouvrages.

La premiére édition de ſaint Cyprien, faite peu de tems après qu'on eut trouvé l'art d'imprimer, ne porte ni le nom de l'Imprimeur ni celui de la ville où elle a été faite. Elle eſt plus correcte & plus exemte de fautes que les ſuivantes. La ſeconde édition eſt celle qui a été faite par Vindelin de Spire, l'an 1471. Elle eſt pleine de fautes. Ces deux éditions ſont ſuivies de celle de Rembolde de l'an 1512. Eraſme l'ayant revue en donna une édition en 1520, qui fut ſuivie dans les éditions ſuivantes juſqu'à celle qui fut faite à Rome en 1563, par les ſoins de Paul Manuce, augmentée d'un cinquiéme livre de lettres. L'édition de Morel faite à Paris l'année ſuivante, eſt plus ample & revue plus exactement. Pamélius fit une nouvelle édition des Oeuvres de ſaint Cyprien, dans laquelle il diſpoſa les lettres dans un autre ordre, donna une Vie de ſaint Cyprien, & joignit de longues Obſervations au texte. Cette édition parut d'abord à Anvers en 1568, & a été réïmprimée pluſieurs fois depuis. M Rigault a travaillé utilement ſur ſaint Cyprien; & ſans rien changer à l'ordre obſervé par Pamelius, il a corrigé ſeulement les Ouvrages de cet Auteur ſur les différentes leçons de deux Manuſcrits d'Italie, & y a joint des Notes pour expliquer les endroits difficiles, & des Obſervations pour éclaircir la diſcipline qui étoit en vigueur du tems de ſaint Cyprien. Cette édition parut à Paris en 1648. En 1682, Jean Pearſon Evêque d'Oxford, & Jean Fell Evêque de Chicheſter firent paroître une nouvelle edition des Oeuvres de ſaint Cyprien plus exacte & plus ample que toutes les précédentes. Le texte y eſt imprimé en beaux caractéres, revu ſur quatre nouveaux Manuſcrits. Les différentes leçons y ſont marquées exactement, & l'on y a inſéré les meilleures Notes de Pamélius & de Rigault. La Vie de ſaint Cyprien, & l'Hiſtoire d'Afrique qui le regarde, s'y trouvent dans un Ouvrage qu'ils ont intitulé, *Annales Cyprianici*. M. Baluze travailloit lors de ſa mort à une nouvelle édition des Oeuvres de ſaint Cyprien qu'il avoit déja revues ſur un grand nombre de Manuſcrits. M. Lambert a donné une belle Traduction en François de toutes les Oeuvres de ce ſaint Evêque, & a rangé les lettres dans un ordre nouveau, ſur les Mémoires de M. le Maître. On a changé quelque choſe à cet ordre dans l'édition d'Angleterre. * *Actes du martyre de ſaint Cyprien. Vie de ſaint Cyprien*, par Ponce Diacre. Lactance, *Inſt. Divin. l. 5. c. 4.* Saint Jérôme. Baronius. Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, 16 ſeptembre.* S. Jérôme, *de Viris Illuſtribus.* Saint Auguſtin *en pluſieurs endroits.* Préface de M. Lambert *ſur ſa Verſion. Annales Cyprianici.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

C Y P R I E N, (Saint) Evêque d'Antioche, étoit originaire de la même ville, qui n'étoit pas aſſurément Antioche *la Grande*, mais peut-être celle de Phénicie. Illuſtre par ſa naiſſance, par ſon crédit & par ſon eſprit, il profana d'abord ces avantages en les conſacrant au Démon, & en les employant à fouiller dans les myſtéres du Paganiſme. Perſonne n'étoit plus verſé que lui dans les ſecrets abominables de la Magie, auſſi, pour en épuiſer la connoiſſance, n'avoit-il épargné ni voyages, ni argent, ni crimes, juſques à ſacrifier des hommes, des femmes, des filles, & ſur tout des enfans. Il étoit d'ailleurs ennemi déclaré des Chrétiens, blaſphémant contre leurs dogmes ſacrez, perſécutant leurs Miniſtres, & s'occupant à corrompre leurs Vierges; mais il fut enfin déſarmé par la vertu d'une d'entre elles appellée Juſtine. En voulant ſervir un de ſes amis auprès d'elle, il en devint éperdûment amoureux, & mit en œuvre pour s'en faire aimer, tous les reſſorts de ſon art criminel. Ce fut inutilement, la chaſteté de Juſtine fut inébranlable, & Cyprien confus de voir la force de ſes charmes, & le pouvoir de ſes Démons céder aux priéres d'une fille Chrétienne, rompit les chaînes du péché, & ſe ſoumit tout entier à Jeſus Chriſt. Il avoua ſes crimes, abjura l'idolâtrie, brûla ſes livres magiques; & après s'être fait batiſer, il convertit lui même un grand nombre de perſonnes. Dieu qui en avoit fait un vaſe d'élection, voulut conſommer ſon choix, en l'appellant à l'épiſcopat de la ville où il étoit né. Il la gouverna ſaintement juſques à ce qu'ayant été pris en même tems que Juſtine, ſous la perſécution de Dioclétien, il fut méné devant le Juge d'Antioche. Ce Magiſtrat, après leur avoir fait ſouffrir pluſieurs genres de ſupplices, les envoya à Dioclétien, qui leur fit enfin trancher la tête à Nicomédie, l'an de Jeſus Chriſt 304. Ce ſaint Cyprien, s'il a jamais été, ou plutôt ſi ſa Vie & ſon martyre ſont rapportez fidélement par ſaint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 18, & par Eudocie, dans l'extrait qu'en fait Photius, *Cod.* 184, eſt certainement différent de ſaint Cyprien de Carthage. Il n'a jamais été Evêque d'Antioche, quoiqu'Eudocie le diſe. Saint Cyprien fut martyriſé à Carthage, & celui-ci à Nicomédie. Le premier pendant la perſécution de Déce, & l'autre longtems après, dans la perſécution de Dioclétien. Mais peut-être eſt-il plus vraiſemblable, que les Grecs qui avoient peu de connoiſſance de ce qui s'étoit paſſé en occident, avoient feint ces circonſtances de la vie de ſaint Cyprien Evêque de Carthage. En effet, ſaint Grégoire de Nazianze dit, que celui dont il parle étoit Evêque de Carthage. Ce qui fait voir, ou qu'il a attribué à l'Evêque de Carthage, ce qui convenoit à un autre Cyprien, ou qu'il a eu de mauvais Memoires ſur les circonſtances de la vie & du martyre de ſaint Cyprien Evêque de Carthage. * Photius, *Biblioth. Cod.* 184. Cyprien d'Antioche, *Confeſſ.* Grégoire de Nazianze, *Orat.* 18. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

C Y P R I E N, Archevêque de Bourdeaux, vivoit dans le VI ſiécle. Il ſe trouva au Concile d'Agde, tenu l'an 506, & au célébre Synode d'Orléans, aſſemblé l'an 511, ſous Clovis I. On croit même qu'il y préſida. Il avoit ſuccédé à Léonce I, ou plutôt à Amélius; car Léonce I ne tint le ſiége qu'après Cyprien. Nous ne ſavons pas bien le tems de ſa mort. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Jérôme Lopès, *Elog. de Bourdeaux.*

C Y P R I E N, (Saint) de l'illuſtre famille de Montolieu de Marſeille, vivoit dans le VI ſiécle, avoit été Moine du monaſtére de Toulon, & en fut tiré en 510, pour être fait Evêque de cette égliſe. Il aſſiſta l'an 524 au Concile d'Arles, & en 529 à celui

d'O-

d'Orange, & puis à ceux de Valence & de Vaison. Il mourut vers l'an 545. On lui attribue la Vie de saint Césaire, Evêque d'Arles, avec qui il avoit de grandes liaisons; mais elle est d'un autre Ecrivain de même nom. Quelques uns en font un Martyr, tué par les Lombards ou par les Sarrazins; mais celui-ci est différent de l'Evêque. Quelques uns distinguent trois Saints du nom de Cyprien à Toulon, l'Evêque, l'Abbé, & le Martyr. On fait la Fête de l'Evêque au troisiéme jour d'octobre. Sa Vie a été écrite par un inconnu & est pleine de fausetez. * Baillet, *Vies des Saints.*

CYPRIEN de Sainte-Marie, Religieux du tiers Ordre de saint François, Espagnol de la province de Grenade, Docteur en Théologie, a vécu dans le XVII siécle. Il a composé, *Diligens compendium, quo probatur mysterium Immaculatæ Conceptionis B. V. Mariæ, esse prope definibile*, imprimé à Grenade l'an 1651; Un autre Traité en Langue Espagnole, imprimé à Grenade en 1645, dans lequel il avance que la bienheureuse Vierge n'est point ressuscitée en terre, mais au ciel, où les Anges ont élevé son corps de la terre; un autre aussi en Espagnol, contenant une Apologie sur la révélation de s'abstenir plusieurs jours de manger, si elle est de Dieu ou du Démon, imprimé l'an 1649.

CYPRON, château ou Palais très-magnique auprès de Jéricho, qu'Hérode *le Grand* fit bâtir à l'honneur de sa mére Cypros. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 16. *ch.* 9.

CYPROS, mére d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, étoit d'une des plus illustres Maisons de l'Idumée. Elle épousa Antipater, & fut mére d'Hérode, de Phasaël, de Phéroras, de Joseph, & de Salomé. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *ch.* 9.

CYPROS, fille d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, & de Mariamne, sœur d'Alexandre & d'Aristobule, & femme d'Antipater, fils de Salomé. Elle eut une fille appellée aussi Cypros. * Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 18. *ch.* 7.

* CYPROS, fille d'*Alexas* Celsius, fils d'*Alexas* & de *Cypros*, fille d'*Antipater* & de *Cypros*, fille du *Grand Hérode* & de *Mariamne*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CYPROS, fille de PHASAEL, frére d'HÉRODE *le Grand*, Roi des Juifs, & de Salampso fille de ce Roi, & de Mariamne sœur d'Alexandre & d'Aristobule. Elle fut femme du grand Agrippa, & mére d'Agrippa *le Jeune*, de Drusus, de Bérénice, de Mariamne & de Drusille. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 7.

CYPSE'LA, ville. *Voyez* CHIPSALA.

CYPSE'LE, Roi d'Arcadie, pour éviter les violences des Héraclides, donna sa fille à Cresphonte fils d'Aristomaque. * Pausanias en fait mention, *l.* 4. *&* 8.

CYPSE'LE, ou CYPSE'LUS I, fils d'Eëtion ou Aëtion, étoit de Corinthe. On dit que sa naissance fut prédite par l'ocle de Delphes, lequel étant consulté, par son pére, répondit que l'aigle produiroit une pierre, qui accableroit les Corinthiens. L'aigle marquoit Eëtion, dont le nom approchoit d'Ἀετὸς, *Aigle*, & cette pierre étoit Cypséle, qui opprima les Prytanes, ou souverains Magistrats de Corinthe. Les Corinthiens épouvantez de cet Oracle, tâchérent de le faire mourir; mais ils ne purent exécuter leur dessein. On dit qu'il fut appellé *Cypséle*, parce que sa mére le cacha quelque tems dans un coffre, pendant qu'on le cherchoit pour lui ôter la vie. Κυψέλη en Grec signifie un *coffre* & une *ruche*. Dans la suite il s'empara de la principauté de Corinthe, la troisiéme année de la XXX Olympiade, & la 658 avant Jesus Christ. Après 30 ans de régne, ou 28 selon Eusébe, il laissa ce Royaume à Périandre son fils, & sa succession continua jusqu'à un autre Cypséle, fils de Périandre. * Diogéne Laërce, *Vies des Philosophes, l.* 1. Aristote, *Polititiq. l.* 5. *c.* 12. Pausanias, *in Corinthiacis*, ou *l.* 2.

CYPSE'LE II fut fils & successeur de Périandre, Roi de Corinthe & de l'isle de Corcyre. Quelque tems après que Périandre eut tué sa femme Mélisse à coups de pié, Cypséle & son frére Lycophron furent envoyez à la Cour de Proclès ou Procleus, Tyran d'Epidaure, & pére de cette Princesse, qui leur répréfenta la cruauté de Périandre envers leur mére. Cypséle n'en parut pas fort touché; mais Lycophron jura, qu'il ne retourneroit jamais à Corinthe, tant que son pére vivroit. Périandre ayant été averti de cette résolution promit de céder la couronne à Lycophron, & de se retirer à Corcyre; ce qu'il fit; mais les Corcyréens craignant la présence de Périandre, crurent s'en garentir en faisant mourir le jeune Lycophron, qu'ils assassinérent. Ainsi Cypséle, qui étoit l'aîné, monta sur le thrône après son pére, qui mourut la seconde année de la XLVIII Olympiade, & 557 ans avant Jesus Christ. Dans la suite Cypséle devint insensé. * Hérodote, *in Thalia.*

CYPSE'LE, ville. *Voyez* CHIPSALA.

CYR.

CYR, (Saint) Martyr, Médecin d'Alexandrie, se servoit de sa profession pour annoncer la Foi aux Malades qu'il visitoit. On dénonça ce Saint aux Magistrats qui le firent chercher, & donnérent ordre de le mettre en prison. Saint Cyr en ayant été averti, se sauva en Arabie, où il vécut quelque tems dans la retraite. Un Soldat d'Edesse, nommé *Jean*, l'engagea de le seconder dans le dessein qu'il avoit de travailler à la converfion des Payens. Ils passérent en Egypte où ils furent découverts. Ayant été menez au Gouverneur de ce païs, il leur fit d'abord souffrir plusieurs tourmens, & enfin trancher la tête le 31 janvier de l'an 311. On prétend que saint Cyrille d'Alexandrie transporta leurs Reliques dans la ville de Canope, & que depuis ce tems leurs tombeaux étoient devenus si célébres par un grand nombre de miracles qui s'y opéroient, que le second Concile de Nicée tenu en 787, se servit de ces mêmes miracles pour autoriser le culte des Saints, & de leurs images. Mais les Actes composez en Grec par Sophron, dont on a tiré tout ce que l'on avance de ces Saints & de leurs miracles ayant été écrits dans un tems éloigné de celui de ces Martyrs, & par un homme facile, & très crédule, ne méritent pas beaucoup de croyance. Le culte de saint Cyr & de Jean son collégue est fort célébre en Egypte & en Syrie. Les Grecs & les Latins célébrent leur Fête le 31 janvier. Il y a une église sous le nom de saint Cyr dans la ville de Rome, où on prétend que les Reliques de ces Martyrs ont été transportées; mais on ne dit ni le tems, ni les circonstances de cette translation. * Baillet, *Vies des Saints*, 31 *janvier*. Bollandus, *Acta Sanctorum Cyri & Joannis*. Léonce, *c.* 1. *n.* 3. *c.* 10. *&c.* Sophron, *Acta Sanctorum Cyri & Joannis.*

CYR, (*Cyr*) ville & Evêché de Syrie, sous le Patriarchat d'Antioche. C'est la même dont Théodoret a été Evêque. Les Latins la nomment *Cyrus* ou *Cyropolis*, & quelques Auteurs croyent que c'est le *Quars* d'aujourd'hui. Procope de Césarée, *l. de Ædif. Justin.* dit qu'elle fut bâtie par les Juifs qui lui donnérent ce nom, pour témoigner leur reconnoissance de la liberté que Cyrus leur avoit rendue. D'autres comme Gennade, *de Script. Eccl.* prétendent que ce fut ce Prince lui même qui la fit bâtir. Jean Evêque de cette ville, y assembla un Synode contre Pierre le Foulon, environ l'an 476. * Aubert le Mire, *Géogr. Eccles.*

* CYR (Saint) Abbaïe de Religieuses dans le voisinage de Versailles, fondée par Louis XIV, Roi de France, à la sollicitation de Madame de Maintenon. * *Voyez Histoire du Clergé Séculier & Régulier, imprimée en* 1716, à Amsterdam, *tome* 3. *p.* 272, *& suiv. Voyez* aussi l'article de Saint-Cyr.

CYRAN, (Abbé de S.) *Cherchez* VERGER de Hauranne (Jean du)

CYRANO DE BERGÉRAC, Auteur François, d'un caractére singulier, a fleuri dans le XVII siécle. Il naquit à Bergérac dans le Périgord, vers l'an 1620, & fut mis par son pére, qui étoit un bon Gentilhomme, chez un Prêtre de la campagne, qui avoit plusieurs pensionnaires qu'il instruisoit. Son pére le tira de chez cet Ecclésiastique, chez lequel il avoit fait peu de progrès, & l'envoya à Paris, où il s'abandonna à la débauche. Un de ses amis lui conseilla de prendre de l'emploi, & le fit entrer Cadet au régiment des Gardes, qui étoit alors le poste où la jeune Noblesse faisoit son apprentissage des armes. Cyrano n'avoit que dix-neuf ans, lorsque M. de Carbon-Castel-Jaloux le prit dans sa Compagnie, & les Gascons qui composoient presque seuls cette Compagnie, le regardérent bientôt comme le Demon de la bravoure, parce qu'il ne se passoit presque point de jour, qu'il ne se battit en duel; ce qui étoit dans ce tems déplorable, le plus prompt, & presque l'unique moyen de faire connoître son courage. Ce qu'il y a de louable pour Cyrano, c'est qu'il n'eut jamais une querelle de son chef, & qu'il ne fit tant de combats qu'en qualité de second, étant naturellement très-brave, & ardent à servir ses amis. Il en donna une éclatante marque, entre autres un jour, où cent hommes s'étant attroupez sur le fossé de la porte de Nesle, pour insulter un de ses amis, il les dispersa lui seul, en ayant tué deux sur la place, & blessé sept dangereusement. M. le Bret qui rapporte ce combat presque incroyable, dit que plusieurs personnes de distinction en furent témoins, entre autres M. de Bourgogne, Mestre-de-camp du régiment d'infanterie de Conty, qui donna à Cyrano le nom d'*Intrépide*. Cyrano se trouva au siége de Mouzon, où il reçut un coup de mousquet au travers du corps; & ensuite étant au siége d'Arras, en 1640, il y reçut un coup d'épée dans la gorge. Les incommoditez que lui laissérent ces deux playes; le peu d'espérance qu'il avoit d'être considéré, faute de Patron, & l'amour qu'il avoit pour les Lettres, le firent entiérement renoncer au métier de la guerre. Il composa depuis plusieurs Ouvrages, où l'on découvre un feu prodigieux, & une imagination très-vive. Le Maréchal de Gassion, qui aimoit les Gens d'esprit & de cœur, souhaita d'avoir auprès de lui Cyrano, que son humeur libre & indépendante empêcha d'accepter ce parti. Néanmoins à la fin pour plaire à ses amis, qui le pressoient de se faire un Patron à la Cour, il se mit auprès de M. le Duc d'Arpajon, en 1653. C'est à ce Duc qu'il dédia ses Ouvrages en la même année; car il n'avoit encore jusques-là rien fait imprimer. Ces Ouvrages étoient plusieurs lettres faites en différens tems dans sa premiére jeunesse, & une Tragédie en vers intitulée, *la Mort d'Agrippine, Veuve de Germanicus.* Il fit depuis imprimer une Comédie en prose, intitulée *le Pédant joüé*; & ce n'a été qu'après sa mort, que le Public a eu les autres pieces qu'il avoit composées. M. le Bret son ami, donna en 1656, *L'Histoire comique des Etats & Empires de la Lune*: & en 1661, on imprima *l'Histoire comique des Etats & Empires du soleil*; plusieurs lettres qui n'avoient pas encore été imprimées; un petit recueil d'*Entretiens pointus*, & un *fragment de physique*: tout cela dans un volume que le Libraire dédia à M. Cyrano de Mauviéres, frére de l'Auteur. Ce fragment de Physique, aussi bien que ces Histoires comiques, montrent, que Cyrano savoit fort bien les principes de Descartes; aussi étoit-il ami particulier de l'illustre Rohaut, grand partisan de ce Philosophe. La mort de Cyrano arriva en 1655, en la 35 année de son âge, par un coup d'une piéce de bois, qu'il avoit reçu par mégarde sur la tête, quinze ou seize mois auparavant, en se retirant un soir de chez M. le Duc d'Arpajon. Il s'étoit désabusé, avant que de mourir, de plusieurs maximes très-dangereuses sur la Religion, & il avoit renoncé au libertinage dont il avoit été soupçonné, pour mener une vie plus Chrétienne. Il étoit fort sobre dans son manger, & ne buvoit du vin que rarement. M. le Bret dans la préface *des Etats & Empires de la Lune*, en a fait l'éloge, qu'on pourra consulter. Les Ouvrages de Cyrano sont remplis de pointes & d'équivoques, ce qui n'est guéres du goût d'à présent. * *Mémoires du tems.*

CYRBES, & AXONES: nom que l'on donna aux Loix faites par Solon pour les Athéniens, ainsi que les Loix de Lycurgue, Fondateur de celles de Sparte, furent nommées *Rhetra*. C'est des unes & des autres que les Romains tirérent leurs Loix somptuaires, que le Dictateur Sylla remit en vigueur, comme le remarque Ammien Marcellin, *l.* 16. Les Athéniens donnérent le nom d'*Axones* aux loix de Solon, parce qu'elles étoient écrites en des tables de bois, qui étoient faites en triangles. Les Cyrbes contenoient ce qui regardoit particuliérement le service des Dieux, & toutes les autres loix étoient comprises dans les Axones. On garda ces

ces loix dans l'Acropolis, qui étoit la forthereſſe d'Athénes, où l'on tenoit les Archives. Depuis, Ephialte en tranſporta des copies au Prytanée, laiſſant les originaux dans l'Acropolis. Au reſte, ces loix étoient écrites de telle maniere, que la premiére ligne alloit de la gauche à la droite, & la ſeconde de la droite à la gauche, & ainſi de ſuite, comme les bœufs font les ſillons en labourant. Plutarque, *dans la Vie de Solon*, dit qu'on voyoit encore de ſon tems quelques reſtes de ces tables. * F. Roſſæus, *Archaol. l. 5.* Bochart, *Geogr. Sacra.*

CYRE, (Sainte) Anachoréte. *Cherchez* **MARANE** (Sainte.)

CYRE (Saint) l'un des Chefs de la conſpiration d'Amboiſe. *Cherchez* **SAINT-CYRE.**

CYRÉNAIQUE, païs. *Voyez* l'article de **CYRÉNE.**

CYRÉNAIQUES ou **CYRÉNÉENS,** Secte de de Philoſophes, ainſi nommez de leur fondateur Ariſtippe de Cyréne, Diſciple de Socrate, qui vivoit ſous la XCVI Olympiade, & environ 396 ans avant Jeſus Chriſt. Ils mettoient deux mouvemens dans l'ame, la douleur & le plaiſir, définiſſant le plaiſir un mouvement de douceur; & la douleur un mouvement de violence, & aſſûrant que les plaiſirs étoient ſemblables, & que l'un ne differoit en rien de l'autre. Ils ne faiſoient état de la vertu, qu'autant qu'elle pouvoit ſervir à la volupté; comme on n'eſtime une médecine, qu'à cauſe qu'elle eſt utile à la ſanté, ſelon leur comparaiſon ordinaire. Ils mépriſoient la Phyſique, & pluſieurs même d'entre eux rejettoient de la même façon la Dialectique, comme veut Méléagre, rapporté par Diogéne Laërce. Ariſtippe eut pluſieurs Diſciples outre ſa fille Aréta, & entre autres Hégéſias, le même qui réprésentoit ſi fortement les calamitez de cette vie, que la crainte d'y tomber, portoit ſouvent ſes Auditeurs à ſe donner une mort volontaire: ce qui obligea un des Ptolomées à lui défendre de plus examiner en public cette matiére. Celui-ci fut le Chef de la Secte des Cyrénéens, dits Hégéſiaques. Annicére & Théodore, Diſciples du même Ariſtippe, formérent la Secte des Annicériens & des Théodoriens ou Athées. * Diogéne Laërce, *Vie d'Ariſtippe, l. 2.* Heſychius. Suidas. Cicéron. Voſſius, *des Sectes des Philoſ. c. 9. p. 58 & ſuiv.* George Hornius, *Hiſt. Philoſ. l. 3. c. 17.*

CYRÉNE, aujourd'hui **CAIROAN,** ville d'Afrique, en Barbarie, dans le Royaume de Barca. On croit qu'elle fut conſtruite par les Théréens, Grecs de nation, qui s'habituérent en l'iſle de Platée, d'où ils paſſérent en Afrique. Depuis, à la perſuaſion des Libyens, ils paſſérent dans la contrée appellée *Traſa*, où ils fondérent la ville de Cyréne, ſous la conduite de leur premier Roi Battus, la ſeconde année de la XXXVII Olympiade, & 631 avant Jeſus Chriſt. Battus régna 40 ans, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Arcéſilaüs, qui en régna 16. Ce dernier laiſſa le Royaume à un autre Battus ſon fils, ſurnommé *Eudémon*, ſous lequel les Grecs accourant en foule, ravagérent la Libye, où ils s'étendirent. La famille des Battus poſſéda Cyréne ſous huit Rois pendant le cours de 200 ans, juſques à Arcéſilaüs IV, qui fut tué par ſes Sujets, la ſeconde année de la LXXXVII Olympiade, & 431 ans avant Jeſus Chriſt. Enſuite elle fut quelque tems libre, puis ſoumiſe à divers Tyrans. Un d'eux nommé Nicocrate fut amoureux d'Arétaphile, femme de Phédime. Il fit mourir celui-ci pour épouſer ſa Maîtreſſe, laquelle le fit ſouffrir quelque tems, juſqu'à ce qu'elle trouva moyen de s'en défaire, & de remettre ſa patrie en liberté. Depuis, Cyréne fut ſoumiſe à Alexandre *le Grand*, puis aux Ptolomées. Un de ce nom ſurnommé Apion & frére bâtard de Lathurus, étoit Roi de Cyréne, l'an 658 de Rome, & 96 ans avant Jeſus Chriſt. Il fit héritier le Peuple Romain; & le Sénat ordonna, que les villes de ce petit Etat ſeroient libres. Mais Cyréne s'étant revoltée, les Romains la ruïnérent, puis la rétablirent. Enfin, elle paſſa aux Arabes, & d'eux elle eſt tombée ſous la puiſſance des Turcs. La Libye CYRÉNAIQUE, qu'on a depuis nommée Pentapole, & aujourd'hui *Meſrata*, comprenoit cinq belles villes, Bérénice, Arſinoé ou Teuchire, Ptolémaïs ou Barcé, Apollonie & Cyréne. Les quatre premiéres ſont le long de la Mer Méditerranée; celle-ci en eſt à dix lieues, ſituée ſur une colline, près du fleuve Doërus. Elle devient tous les jours moins conſidérable. Strabon nous aſſure que Cyréne fut illuſtre par la naiſſance d'Ariſtippe, Diſciple de Socrate, & Chef de la Secte des Philoſophes Cyrénéens; par celle d'Aréta, fille d'Ariſtippe, qui lui ſuccéda dans la profeſſion de la Philoſophie; par celles de Callimachus, d'Eratoſthéne, de Carnéade, & de pluſieurs autres. On prétend que ſaint Marc l'Evangéliſte étoit de cette ville, où il y avoit un grand nombre de Juifs. Il en fut depuis le Catéchiſte & l'Apôtre, & il y fit beaucoup de converſions. * Strabon, *au l. 17. ſur la fin.* Méla, *l. 1. c. 8.* Pline, *l. 1. c. 5.* Ptolomée, *l. 4.* Tite-Live. Juſtin. Euſébe. Le Pére Pétau. Marmol, *l. 8. c. 10. &c.* Baillet, *Topographie des Saints.*

CYRÉNIUS, ou **CYRNIUS** Gouverneur de Syrie. *Voyez* **QUIRINIUS.**

CYRIAC. *Cherchez* **QUIRIACE.**

CYRIADE, ſorti d'une famille très-noble de Syrie, vivoit dans le troiſiéme ſiécle. On dit que fuyant la colére de ſon pére, qu'il avoit affligé par ſon luxe & par ſes débauches, il ſe retira chez les Perſes avec de grandes richeſſes qu'il avoit emportées. Il s'inſinua dans la confidence du Roi Sapor, & après lui avoir ſuggéré la penſée de faire la guerre aux Romains, il ſervit de guide à Odénat, encouragé contre les Romains par Sapor, & enſuite à ce Prince lui même. Les Perſes après avoir pillé une partie de l'Orient, y laiſſérent Cyriade, qui ſe fit nommer Céſar, & puis Auguſte; mais comme Valérien approchoit avec ſon armée, il fut tué par ceux de ſa ſuite, l'an 259. * Trebellius Pollion, *des trente Tyrans, c. 1.*

CYRIAQUE, vivoit dans le quatriéme ſiécle, pendant que ſaint Macaire étoit Evêque de Jéruſalem. Il ſe nommoit auparavant *Jude*, & après s'être converti, il prit le nom de Cyriaque au Batême. On dit que ce fut lui qui enſeigna à ſainte Héléne le lieu où l'on avoit caché la vraye croix de Nôtre-Seigneur, qui fut trouvée en 326, de la maniere que ſaint Ambroiſe, ſaint Paulin, Rufin, Socrate, Théodoret & Sozoméne le rapportent. On prétend encore que ce Cyriaque fut alors Inſtituteur des Religieux Porte-croix, à qui le Pape Alexandre III donna depuis des Conſtitutions ſous la Regle de ſaint Auguſtin en 1160. * Gregoire de Tours, *l. 1. c. 36.* Baronius, *A. C. 326.* Baillet, *Vies des Saints, ſeptembre.*

CYRIAQUE, dans le quatriéme ſiécle, Evêque d'Adéne, ou Aden en Cilicie, fut envoyé par les Prélats d'Orient, qui avoient aſſemblé un Synode à Conſtantinople, pour ſe trouver à un autre que le Pape Damaſe tenoit, l'an 382 à Rome avec les Evêques d'Occident, & pour leur expliquer ce qui ſe paſſoit en Orient au ſujet de la promotion de Flavien au ſiége d'Antioche. * Baronius, *ad an.* 383.

CYRIAQUE, Patriarche de Conſtantinople, vivoit dans le ſixiéme ſiécle, & fut ordonné l'an 595, après Jean *le Jeuneur*, qui avoit pris le nom d'*Evêque Oecuménique*, ou *Univerſel.* Auſſi-tôt qu'il fut élu, il envoya deux Deputez au Pape, qui étoit alors ſaint Grégoire, ſavoir, Gregoire Prêtre, & Théodore Diacre de ſon égliſe, pour lui porter ſa profeſſion de Foi. Le ſaint Pontife lui fit une réponſe pleine d'amitié; mais cela n'empêcha pas qu'il ne donnât ordre à Sabinien ſon Nonce de ne pas aſſiſter à la celébration des ſaints Myſtéres que feroit Cyriaque, s'il ne renonçoit au titre d'Evêque Univerſel. Depuis ce Prélat fit tenir un Synode à l'inſçu de ſaint Grégoire, lequel craignant qu'il ne s'y fît confirmer le même titre, écrivit aux Prélats d'Orient de s'y oppoſer. Cependant l'Empereur Phocas ayant attaqué les immunitez & les priviléges de l'Egliſe, le Patriarche s'y oppoſa génereuſement. Cette reſiſtance fâcha Phocas, qui pour s'en venger, fit un Edit, par lequel il défendit de donner le nom d'*Oecuménique* à un autre Evêque qu'à celui de Rome, ce qui parut ſi rigoureux à Cyriaque, qu'il en mourut, dit-on, de déplaiſir l'an 606. Nicéphore, *l. 18.* Théophanès. Cedrenus & Baronius.

CYRIAQUE, d'Ancone, que la grande recherche qu'il faiſoit des Antiquitez, fit nommer *Antiquaire*, vivoit dans le XV ſiécle. Il voyagea par toute l'Europe, dans une partie de l'Aſie & de l'Afrique, & fit une rélation fort curieuſe de tout ce qu'il avoit vu. Antoine Auguſtin & d'autres, diſent qu'il étoit peu fidéle, & qu'il inventoit pluſieurs choſes. Il compoſa en Italien les Vies des Empereurs, juſques à Frédéric *Barberouſſe*. &c. & mourut en 1445, ou l'année ſuivante. * Léandre Alberti parle fort avantageuſement de lui *en ſa Deſcription d'Italie, p.* 285. Voſſius, *des Hiſt. Lat. l. 5. ch. 10.*

CYRIAQUE, que quelques Modernes font Pape. *Voyez* la Remarque après **ANTÉRE,** ou **ANTÉROS** Pape.

CYRILLE, (ſaint) Patriarche d'Antioche, illuſtre en doctrine & en ſainteté, vivoit dans le troiſiéme ſiécle. Il ſuccéda à Timée l'an 279, & mourut l'an 302. * Euſebe, *en la Chron. & Hiſt. l. 7. c. 26.* Baronius, *A. C. 283. n. 9. & 299. n. 9.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques.*

CYRILLE, (ſaint) Patriarche de Jéruſalem, après avoir été ordonné Prêtre par Maxime, Evêque de cette ville, ne voulut, ſi nous en croyons ſaint Jerôme, faire que les fonctions de Diacre, pendant que cet Evêque vécut. Après ſa mort, il fut mis en ſa place, l'an 350, par Acace & par les Evêques de ſon parti; ce qui rendit ſa Foi ſuſpecte aux Catholiques. Mais il ne fut pas longtems ami d'Acace. Les différens qu'ils eurent pour les prérogatives de leurs ſiéges, & touchant les ordinations des Evêques dans la Paleſtine, les brouillérent. Acace fit dépoſer ſaint Cyrille dans un Concile, tenu l'an 357, ſous prétexte qu'il avoit vendu les ornemens de l'égliſe & les vaſes ſacrez, pour aſſiſter les pauvres, dans un tems de famine. Il mit en ſa place Eutychius, qui étoit apparemment Evêque d'Eleutheropole. Saint Cyrille interjetta appel de la Sentence de ce Synode à un Concile plus nombreux; mais il fut obligé de ſe retirer à Tarſe, où il demeura quelque tems avec Silvain Evêque de cette ville, qui lui permit de célebrer les ſaints Myſtéres, & de prêcher dans ſon diocéſe. Il ſe tint en ce tems-là un Synode à Mélitine ou Malathia, compoſé d'Evêques du parti d'Acace, où ſaint Cyrille ſe trouva. Il vint enſuite à celui de Séleucie, où il fut reçu entre les Evêques par Baſile d'Ancyre, Euſtathe de Sébaſte, & les autres, que l'on appelle demi-Ariens. Acace, pour ſe venger ſe jetta dans le parti d'Eudoxe, & fit dépoſer ſaint Cyrille, dans le Concile de Conſtantinople. Ce fut en ce tems-là que l'on ordonna Hérennius Evêque de Jéruſalem; parce qu'apparemment Eutychius n'avoit pas voulu quitter ſon égliſe. Après Hérennius, il y eut un nommé Héraclius ſur le ſiége de Jéruſalem, & à celui-ci ſuccéda un Hilaire. Après la mort de l'Empereur Conſtance, Julien ſon ſucceſſeur ayant rappellé les Evêques exilez, ſaint Cyrille fut rétabli & demeura en poſſeſſion du ſiége de Jéruſalem juſqu'à l'empire de Valens. Il en fut chaſſé une troiſiéme fois ſous cet Empereur, & ne revint à Jéruſalem, qu'après la mort de ce Prince en 378. Il ſe tint en 379 un Concile à Antioche, où l'on parla des égliſes de Jéruſalem, qui étoient dans le trouble, & ſaint Grégoire de Nyſſe y alla pour l'appaiſer. Enfin ſaint Cyrille fut confirmé, & ſon ordination approuvée par le Concile de Conſtantinople, tenu l'an 380. Il mourut le 18 mars de l'an 386, & eut pour ſucceſſeur Jean. Saint Jerôme nous aſſûre, que ſaint Cyrille avoit compoſé des Catéchéſes dans ſa jeuneſſe. Nous en avons préſentement dix-huit adreſſées aux Catéchuménes, & cinq autres appellées myſtagogiques, qui ſont pour l'inſtruction des nouveaux batiſez. Les premiéres ſont citées par Théodoret & par d'autres Anciens. Les derniéres ſont promiſes dans les précédentes. Celles-ci y ſont citées par les Anciens, & elles ſont de même ſtile. Quelques Critiques Proteſtans aſſurent, que ces derniéres ne ſont pas de ſaint Cyrille; mais les conjectures qu'ils alléguent ne ſont pas aſſez fortes, pour en détruire l'autorité, & l'intérêt qu'ils ont à les combattre, parce qu'elles établiſſent clairement la preſence réelle du corps de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, rend leur critique ſuſpecte. Nous avons une lettre de ſaint Cyrille à l'Empereur Conſtance, ſur le ſujet de l'apparition d'une croix lumineuſe, qui fut vue ſur la ville de Jéruſalem. On attribue à S. Cyrille un Sermon ſur la préſenta-

tion

tion de Jeſus Chriſt au temple, qui n'eſt pas ſi certainement de ce Pere. La lettre qui porte ſon nom, adreſſée à ſaint Auguſtin, touchant les miracles de ſaint Jérôme, eſt violemment ſuppoſée. Le ſtile des inſtructions de ſaint Cyrille eſt ſimple & naïf, il rapporte clairement la doctrine de l'Egliſe, & réfute ſolidement les erreurs des Hérétiques. Jean Grodecius eſt le premier, qui ait traduit ces Catéchéſes, ſur un manuſcrit Grec du Cardinal Hoſius. Elles furent imprimées en 1564, à Anvers. Morel donna l'original Grec des onze premiéres, & des cinq derniéres, ſur un manuſcrit de la bibliothéque de M. de Mêmes. Le Sieur Prévôt, les ayant trouvées toutes dans un Manuſcrit du Vatican, les fit imprimer à Paris en 1609. On a ſuivi cette édition dans celle de 1631, & l'on y trouve toutes les Oeuvres de ſaint Cyrille, dont nous avons parlé dans la Bibliothéque des Péres. M. Grancolas, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, a donné une Traduction Françoiſe des Catéchéſes de ſaint Cyrille, avec des Notes imprimées à Paris en 1715; & le P. Touttée, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, en a donné une nouvelle édition Gréque & Latine. Il a corrigé le texte ſur pluſieurs Manuſcrits, fait une nouvelle Verſion, & compoſé des Notes pour l'éclairciſſement du texte. * Saint Jérôme, *en la Chron. & au Catal. c.* 112. S. Epiphane, *Hær.* 66. & 73. Ruffin, *l.* 1. *c.* 23. Saint Jean de Damas, *Orat.* 3. *de Imag.* Bellarmin, *des Ecrivains Eccléſ.* Baronius, *A. C.* 351. 353. 381. 386. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du quatriéme ſiécle* Baillet, *Vies des Saints.* De Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſt. Eccléſ.*

CYRILLE (Statius ou Tatius) Hiſtorien, qui vivoit du tems de Conſtantin *le Grand*, dans le quatriéme ſiécle, traduiſit de Grec en Latin les Vies des Empereurs Romains, comme il eſt aiſé de le juger, par ce que dit Jules Capitolin en la Vie des deux Maximins. Voſſius le remarque de même, *Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 7.

CYRILLE (Saint) Patriarche d'Alexandrie, a vécu dans le cinquiéme ſiécle. Il ſuccéda le ſixiéme octobre de l'an 412, à Theophile frére de ſa mére; & à peine fut-il inſtallé, qu'il chaſſa les Novatiens de la ville, & dépouilla leur Evêque Théopemptus de ſes biens. Peu après, les Juifs ayant inſulté les Chrétiens d'Alexandrie, il ſe mit à la tête des Chrétiens, enleva aux Juifs leurs Synagogues, les mit en fuite, & laiſſa piller leurs biens, ce qui le brouilla avec Oreſte, Gouverneur d'Alexandrie. Cette deſunion forma deux partis dans la ville: cinq cens Moines attroupez, pour venger leur Evêque, bleſſérent Oreſte dans ſon chariot, & la célébre Philoſophe Hypatie fut maſſacrée dans une ſédition populaire. Ce qui rendit ſaint Cyrille plus célébre, fut la querelle qu'il eut à ſoutenir contre Neſtorius. Cet Evêque de Conſtantinople ayant ſouffert, que ſon Prêtre Anaſtaſe & l'Evêque Dorothée prêchaſſent hautement, que la Vierge Marie ne devoit point être appellée Mére de Dieu, & ayant lui même appuyé ce ſentiment dans ſes Sermons, ſcandaliſa ſon égliſe. Le Clergé, les Moines, & le peuple s'y oppoſérent. La diſpute paſſa en Egypte, où les Partiſans de Neſtorius avoient envoyé ſes Sermons. Quelques Moines d'Egypte prirent parti pour lui. Saint Cyrille leur écrivit contre la Doctrine de Neſtorius. Après pluſieurs Ecrits faits de part & d'autre, l'affaire fut portée à Rome au Pape Céleſtin. Saint Cyrille y envoya le Diacre Poſſidonius, & Neſtorius lui écrivit auſſi de ſon côté. Céleſtin ayant reçu des inſtructions de part & d'autre, aſſembla un Concile à Rome au mois d'août de l'an 430, dans lequel la Doctrine de Neſtorius fut condamnée, & celle de ſaint Cyrille approuvée. Ce dernier fut commis par le Pape, pour exécuter le jugement rendu contre Neſtorius, qui portoit, qu'il ſeroit dépoſé & privé de la communion, ſi, dix jours après la ſignification de la Sentence, il n'aquieſçoit au jugement du Concile de Rome. S. Cyrille ne manqua pas de le faire ſignifier à Neſtorius, & dreſſa douze anathémes contre la Doctrine de Neſtorius. Cette conteſtation s'étant échauffée, parce que les Evêques d'Orient prenoient parti pour Neſtorius, l'Empereur Théodoſe crut devoir aſſembler un Concile général pour l'appaiſer. Il l'indiqua par ſa lettre du 19 novembre 430, pour le jour de la Pentecôte de l'année ſuivante. Saint Cyrille y préſida; quelques-uns diſent que ce fut au nom du Pape, mais il y a bien plus d'apparence que ce fut en ſon nom. Neſtorius y fut condamné & dépoſé, & les anathémes de ſaint Cyrille y furent approuvez. Jean d'Antioche & les autres Evêques d'Orient, ſe ſéparérent de ce Concile, ſoutinrent Neſtorius, & tinrent un Synode à part où ſaint Cyrille fut dépoſé. La Cour de l'Empereur fut d'abord favorable à Neſtorius, & ſe déclara enſuite pour ſaint Cyrille. Les Evêques d'Orient réſiſtérent quelque tems; mais enfin ils s'accommoderent avec ſaint Cyrille, par l'entremiſe de Paul d'Eméſe. Neſtorius, qui avoit été l'auteur de tous ces troubles, fut rélégué à Oaſis, & ſes livres furent condamnez au feu. Saint Cyrille continua de gouverner le ſiége d'Alexandrie, juſqu'en l'année 444, qui fut celle de ſa mort. Nous avons ſes Oeuvres en Grec, avec une Traduction Latine, en ſix tomes, qui font ſept volumes *in folio*, recueillies & imprimées par les ſoins de Jean Aubert, Chanoine de Laon, l'an 1638. Le premier tome contient les livres de l'adoration & du culte de Dieu, en eſprit & en vérité, avec les Glaphyres, ou Commentaires ſur les cinq livres de Moïſe; le ſecond, le Commentaire ſur Iſaïe; le troiſiéme, un Commentaire ſur les douze petits Prophétes; le quatriéme, un Commentaire ſur l'Evangile de S. Jean; le cinquiéme tome eſt diviſé en deux parties, qui font deux volumes, le premier contient le Thréſor & les Dialogues ſur la Trinité & ſur l'Incarnation, & le ſecond, ſes Homélies & ſes Lettres; le ſixiéme tome renferme les Traitez contre Neſtorius, ſes livres contre Julien, un Traité contre les Anthropomorphites, & un Ouvrage ſur la Trinité. Il y a quelques autres Ouvrages attribuez à ſaint Cyrille, qui ne ſont pas de lui, & on en a perdu pluſieurs véritables. Saint Cyrille avoit une merveilleuſe facilité pour compoſer, & s'étoit appliqué à un genre d'écrire, où il eſt facile de fournir; car ou il copie des paſſages de l'Ecriture, ou il fait de grands raiſonnemens, ou il débite des allégories. Il s'étoit fait, comme remarque Photius, un ſtile tout particulier; il avoit le génie ſubtil & Métaphyſique, & débitoit facilement la plus fine Dialectique. Il y a un Lexicon & un Traité des animaux, qui portent le nom de CYRILLE, mais c'eſt apparemment d'un autre que de nôtre Patriarche d'Alexandrie. Le Menologe des Grecs en fait mémoire le neuviéme de juin, & l'Egliſe Latine le 28 janvier. Evagre, Nicéphore & Socrate parlent de lui dans leur Hiſtoire. Ce dernier ne lui rend pas toûjours juſtice, & quelques autres Auteurs, entre autres ſaint Iſidore de *Damiette*, lui ont reproché le trop de chaleur, avec laquelle il agiſſoit dans ſes démêlez. * Gennade, *Hom. Illuſt. ch.* 57. Photius, *Biblioth.* Sigebert, *Ecrivains Eccléſ. ch.* 24. Sixte de Sienne, *Biblioth. l.* 4. *A. C.* 432. Trithéme & Bellarmin, *au Catal.* Baronius, *depuis l'an* 412, *juſqu'en* 444; *& au Martyrologe le* 28 *janv.* Godeau, *Hiſtoire Eccléſ. tome* 3. *l.* 1. Du Pin, *Biblioth. Eccléſ.*

CYRILLE, Diacre de l'égliſe d'Héliopolis, proche du Liban, ſous l'empire de Conſtantin, excité par un zele indiſcret, briſa pluſieurs ſimulacres adorez par les Payens. Ceux-ci s'en ſouvinrent, lorsque leur religion fut dominante, ſous l'empire de Julien; & ils s'en vengérent avec beaucoup de fureur, puiſque, non contens de le tuer, ils l'éventrérent & lui mangérent le foye. Tous ceux qui eurent part à cette action en furent punis d'une façon étonnante. Ils perdirent d'abord toutes les dents, enſuite la langue, & enfin les yeux. Alcyonius aſſure que Cyrille, avant que de faire cet exploit contre ces idoles, avoit été banni de l'iſle de Naxos, & que Julien commanda lui-même qu'on le tuât, & que ſes Courtiſans ſe repuſſent des entrailles de ce ſaint homme. On ne trouve point cela dans Théodoret. * Theodoret, *Hiſt. Eccl. l.* 3. *ch.* 7. Petrus Alcyonius, *p.* 104. Bayle, *Dict. Critiq.*

CYRILLE, Moine de Paleſtine, & Diſciple du grand Euthyme, vivoit dans le ſixiéme ſiécle. Il a écrit la Vie de ſon Maître, que Surius & Bollandus rapportent au 20 janvier, celle de ſaint Sabas, & celle de ſaint Jean, que ſon admirable amour pour le ſilence fit appeller *Silentiaire*; & Surius les a miſes toutes deux dans ſon Recueil, ſous le 13 mai & le cinquiéme décembre. La Vie de S. Euthyme a été donnée auſſi par M. Cotelier, *Monumens Grecs, tome* 2, & depuis plus correcte par D. Jacques Loppin, dans ſes Analectes Grecs. Baronius a fait l'Eloge de cet Ecrivain, & il croit que les Vies de ſaint Théodoſe le *Cénobite*, & celle de ſaint Cyriaque ou Quiriaque, ſont encore de lui. * Baronius, *A. C.* 475. 491 & 511. Voſſius, *Hiſtoriens Grecs, l.* 2. *ch.* 21.

CYRILLE, certain Patriarche d'Antioche, qui ſuccéda l'an 1619, à ſon frére Athanaſe, & fut troublé par Ignace, qui le fit mourir l'an 1628, & qui ſe mit en ſa place. * Gautier, *Chron. XVII ſiécle.*

CYRILLE, Patriarche d'Alexandrie, II. de ce nom, vivoit dans le XVII ſiécle. Il étoit Heretique Eutychien, & tenoit le ſiége vers l'an 1618. * Gautier, *Chron.*

CYRILLE LUCAR, Patriarche d'Alexandrie, & puis de Conſtantinople dans le XVII ſiécle, naquit dans l'iſle de Candie, le douziéme novembre 1572. A l'âge de douze ans, il fut envoyé à Veniſe, & de là à Padoue, pour y faire ſes études, & y eut pour Maître le célébre Margunius, Evêque de Cythere. Quant il eut achevé ſes études, il alla en Allemagne, où il eut une grande liaiſon avec les Proteſtans. Il porta leur eſprit & leur Doctrine en Gréce. Il fut fait Prêtre & puis Archimandrite par ſon parent Mélétius Piga alors Protoſyncelle, & depuis Patriarche d'Alexandrie, qui l'envoya en Lithuanie, où il s'oppoſa à la réunion des Luthériens avec les Romains. Comme il fut ſoupçonné de favoriſer les Luthériens, il donna une confeſſion de Foi conforme à la Doctrine de l'Egliſe Romaine, ſur les points controverſez entre les Luthériens & les Catholiques. Etant retourné à Conſtantinople, il trouva que Mélétius Piga, qui y faiſoit alors les fonctions Patriarchales, étoit à l'extrémité. Après ſa mort il fut élu Patriarche d'Alexandrie. Il ſe rendit en cette ville & en gouverna l'égliſe pendant quelque tems. En 1612, Néophyte, Patriarche de Conſtantinople, ayant été rélégué dans l'iſle de Rhodes par le Grand Seigneur Achmet, Cyrille fut chargé du gouvernement de l'égliſe de Conſtantinople. Après la mort de Néophyte, il fut propoſé pour remplir le ſiége de cette ville; mais Timothée, Evêque de Patras, l'emporta. Cyrille ſe retira en Valachie, & de là vint à Alexandrie. Après la mort de Timothée arrivée en 1621, il trouva moyen de ſe faire élire Patriarche de Conſtantinople en 1621. Il continua d'avoir des liaiſons avec les Proteſtans, & enſeigna leur Doctrine dans l'Egliſe Gréque. Les Evêques Grecs & le Clergé s'y oppoſérent: il fut dépouillé du Patriarchat, & envoyé en exil à Rhodes. Anthime, Evêque d'Andrinople, fut déclaré Patriarche de Conſtantinople en ſa place. Quelque tems après, l'Ambaſſadeur d'Angleterre ayant obtenu ſon retour, Anthime ſe retira, & Cyrille fut rétabli. Quand il fut paiſible poſſeſſeur du ſiege de Conſtantinople, il voulut faire imprimer des Catéchiſmes de ſa façon, & on rendit publique une Confeſſion de Foi qu'il avoit faite, conforme aux dogmes des Proteſtans. En 1636, il fut rélégué à Ténédos, & rappellé trois mois après; mais il ne fut pas long tems en repos après ſon retour; car dès le 27 juin de 1635, il fut enlevé de Conſtantinople & étranglé ſelon quelques-uns ſur le vaiſſeau, & ſelon les autres envoyé en priſon dans un château ſur la Mer Noire, où il fut étranglé en 1638. Il eut pour ſucceſſeur Cyrille de Bérée, qui tint en 1638 un Synode à Conſtantinople, dans lequel il fit anathématiſer Cyrille Lucar. Ce Cyrille de Bérée fut rélégué à Tunis, & Parthénius, Evêque d'Andrinople, mis en ſa place. Parthénius épargna la mémoire de Cyrille Lucar, mais il condamna ſa Confeſſion de Foi dans un Synode, tenu en 1642, dont le Décret fut reçu en Moldavie, & confirmé dans le Synode de Jaſſi. * Gautier, *Chron. XVII ſiécle, col.* 4. *p.* 860. 862. 864. Sponde, *A. C.* 1627. *n.* 9. 1638. *n.* 14. & 1639. *n.* 12. L'Auteur de la Réponſe au Miniſtre Claude, &c. Jean Claude, *dans ſa Réponſe à la Perpétuité de la Foi.* Jean Henri Hottinger, *Analecta Hiſtorica Theol.* Thomas Smith, *Abbrégé de la Vie de Cyrille Lucar. Défenſe de la Perpétuité de la Foi, de* M. l'Abbé Renaudot, contre le livre intitulé,

Monumens Authentiques de la Religion des Grecs. Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII siécle de M. Du Pin.

CYRILLE CONTARI, Patriarche de Constantinople étoit natif de Bérée, ville de Macédoine, qu'on appelle aujourd'hui *Veria*. Un Moine Grec nommé *Grégoire*, le dirigea dans les études pendant qu'il étoit jeune; mais dans la suite il s'attacha aux Jésuites, & profita sur tout des instructions de *Dionysio Guillio*, Italien de nation, qui expliquoit l'*Organe* d'Aristote à ses Auditeurs. Par le secours du Patriarche Timothée il fut depuis nommé à l'Evêché de Berée. Quelque tems après il arriva que l'Archevêque de Thessalonique fit un voyage en Moscovie, pour y faire une collecte; on persuada même à cet Archevêque de se fixer en Moscovie. Ceci fit naître l'envie à Cyrille Contari de devenir Archevêque; mais Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, ne voulant pas l'aider, Cyrille Contari conçut une haine implacable, contre lui, ce qui fut une des principales causes des troubles dans lesquels Cyrille Lucar fut enveloppé. Cyrille Contari fit même tant qu'on chassa Lucar en 1635, & qu'on lui donna la place de Patriarche; mais il mena d'abord une vie si scandaleuse & se livra à de tels emportemens, qu'il alla jusques à frapper du poing les Evêques: par où il encourut l'indignation & le mépris de tout le monde. En 1636, on le déposa derechef de son Patriarchat, & on rétablit Cyrille Lucar. Mais Contari ne demeura pas tranquille après ce coup, & fit en sorte que non seulement on déposa encore une fois Lucar, mais de plus qu'on le tua; après quoi Contari reprit à son tour la place de Patriarche, dont il ne jouït pas long-tems; car l'Empereur Turc étant de retour de l'expédition de Perse, Contari fut accusé devant lui de toute sorte de crimes: il fut donc rélégué à Tunis, où on le fit étrangler. * Cyprius & Hilarius, *in Chron. Eccl. Græca*, *p.* 460 *& suiv.* Leo Allatius, *de perpet. Consens. utriusque Eccles. l.* 3. *c.* 11. Smith, *de Vita, studio, gestis & Martyrio Cyrilli Lucaris, &c.*

CYRRHA. *Voyez* **CIRRHA.**

CYRSILE, Athénien, fut assommé à coups de pierre, en punition du lâche conseil qu'il donna à ses Citoyens. Les Athéniens voyant qu'il leur étoit impossible de tenir bon dans leur ville contre les Perses, avoient résolu, à la sollicitation de Thémistocle, de la leur abandonner, & de mettre leurs femmes & leurs enfans en sûreté dans Trœzéne, pour monter ensuite sur leurs vaisseaux, & défendre la Gréce par Mer, plus sûrement qu'ils ne le pouvoient faire par terre. Cyrsile leur voulut persuader d'attendre le Roi Xerxès, & s'attira par cet avis l'indignation de tout le peuple, qui le lapida sur le champ, la premiére année de la LXXV Olympiade, & 480 ans avant J. C. * Cicéron, *De Officiis*, *l.* 3

CYRSILE ou **CERSILE** de Pharsale, Auteur contemporain d'Alexandre *le Grand*, dans les armées de qui il servit. Il écrivit ce qu'il observa dans les pais par où il passa, & Strabon, *l.* 11, employe ce qu'il avoit remarqué des Antiquitez d'Arménie.

CYRUS, Roi des Perses, dont le nom signifioit *Soleil*, selon Ctésias, naquit de Cambyse, fils d'Achéménès, & Roi des Perses, & de Mandane, fille d'Astyage, Roi des Médes, l'an du monde 3436, & avant J.C. 599. A l'âge de 16 ans étant auprès de son ayeul, il porta les armes pour la premiére fois, & eut part à la défaite d'Evilmérodach, fils de Nabuchodonosor, Roi d'Assyrie, qui avoit fait des courses dans la Médie. Peu après il fut rappellé par son pére, qui le fit élever avec un soin extrême dans tous les exercices capables de former un grand Prince. En l'annee 3476 du monde, la deuxiéme de la LV Olympiade, & la 559 avant J. C. il prit le commandement de l'armée des Perses & de celle des Médes, pour faire la guerre à Nériglissor, Roi de Babylone, avec Cyaxare son oncle maternel. Les années suivantes, il défit Crœsus & les autres Alliez de Nériglissor, ravagea les environs de Babylone, & y prit quelques places. Lorsque l'Empire de Babylone, eut passé à Nabonide, Cyrus continuant la guerre, défit Crœsus, Général des Babyloniens, près du fleuve Halys, sur les confins de la Médie, & de la Lydie, & le fit prisonnier, l'an du monde 3491, avant J. C. 544 ans. Il condamna ce Prince a être brûlé, & lui ayant fait grace sur le bûcher, il se servit ensuite de lui dans toutes ses expéditions. Pendant son séjour à Sardes capitale de la Lydie, il appaisa par les armes les dissensions civiles des Cariens, marcha ensuite à Ecbatane, défit par ses Lieutenans les Lydiens, qui s'étoient revoltez, leur interdit l'usage des armes pour les punir, & les appliqua aux plus mols & aux plus infames. Ce fut en 3492, & 543 ans avant J. C. qu'il soumit l'Ionie par le moyen d'Harpagus Général de ses armées. De là il tourna encore ses armes contre Nabonide, défit ce Prince, l'assiégea dans Babylone, & ayant pris cette ville il éteignit l'empire des Babyloniens, l'an du monde 3497, avant J.C. 538. Il en laissa la souveraineté à son oncle Cyaxare, ou Darius Méde, dont il épousa la fille unique, & régna depuis sur l'Arabie, sur les deux Phrygies, sur l'Ionie, sur la Lydie, sur la Carie, sur l'Eolide, sur la Paphlagonie, sur la Cilicie, & sur l'isle de Cypre. Enfin après avoir levé une armée de 600 mille hommes d'infanterie, de 120 mille de cavalerie, & deux mille chariots armez de faux, pour réduire tous les peuples, qui s'étendoient depuis la Syrie jusqu'à la Mer Rouge, il succéda à son pére Cambyse & à son beau-frére Cyaxare, qui venoient de mourir, & réünit ainsi la Monarchie de tout l'Orient. La même année il permit aux Juifs dispersez dans son Empire de retourner à Jérusalem, & d'y rebâtir le temple de Dieu sous la conduite de Zorobabel: & ce fut alors que finit la 70 année de la servitude de Babylone. Enfin peu après la revolte d'Amasis, qui retourna en Egypte, où il se mit sur le thrône, Cyrus mourut âgé de 70 ans, l'an 3506 du monde, 529 ans avant J. C. 30 ans après avoir commandé pour la premiére fois les armées des Perses & des Médes, neuf ans depuis la prise de Babylone, & sept ans depuis la réünion de tout l'Orient sous sa puissance. Son fils Cambyse lui succéda. Les Auteurs varient extrémement sur la maniére dont mourut Cyrus. Hérodote & Justin disent, qu'ayant été vaincu par Tomyris, Reine des Massagétes ou Scythes, elle lui fit couper la tête & la plongea dans un outre rempli de sang, pour lui reprocher la soif qu'il avoit eue du sang humain. Diodore dit que l'ayant fait prisonnier elle le fit crucifier. Ctésias rapporte que dans un combat contre les Derbices, peuple voisin de l'Hyrcanie, Cyrus fut blessé d'un coup de trait, dont il mourut trois jours après. D'autres disent qu'il fut tué dans une bataille navale contre les Samiens. Xenophon le fait mourir dans la Perse, de mort naturelle. C'est l'Auteur que l'on a suivi jusques ici dans cet article. Les autres Auteurs disent qu'Astyage épouvanté par un songe, maria sa fille à Cambyse Perse de basse condition; qu'il fit exposer dans un bois Cyrus, qui sortoit de ce mariage; mais que ce jeune Prince conservé par Harpagus, dethrôna depuis son ayeul Astyage, & fonda l'Empire des Perses sur les ruïnes de celui des Médes. La premiére année de son regne en Perse & en Médie, est la 559 avant J. C. L'Empire de Babylone subsista encore 21 ans. Cyrus le conquit sur Nabonide l'an 538 avant J. C. & réünit les Empires d'Assyrie, de Babylone, de Médie, de Perse, de Syrie, & de toute l'Asie. Il régna ensuite encore neuf ans. Il fut tué dans la guerre qu'il fit aux Scythes, l'an 529 avant J. C. C'est là l'Histoire la plus véritable de Cyrus. * Xénophon, *in Cyropædia*, Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 11. Eusébe, *en la Chron. l.* 60. *Præp. Evang.* Hérodote, *l.* 1. *ou Clio*. Diodore de Sicile, *l.* 2. Justin, *l.* 1. Ctésias cité par Photius. Scaliger, *De Emend. Temp. l.* 5. Pétau, *de la Doctr. des Tems*, *l.* 10. Ussérius, *in Annalibus*. Du Pin, *Bibliothéque des Historiens*.

CYRUS II, dit *le Jeune*, étoit fils puîné de Darius *Nothus*, c'est à dire, *le Bâtard*. Dès l'âge de 16 ans, l'an du monde 3628, la seconde année de la XCIII Olympiade, & 407 ans avant J. C. il fut fait Gouverneur des côtes d'Asie, & des provinces voisines par le Roi son pére, avec ordre de secourir les Lacédémoniens contre les Athéniens: ce qu'il exécuta. Trois ans après il fut accusé d'avoir conspiré contre son frére Artaxerxès *Mnémon*, successeur de leur pére Darius; & il ne fut sauvé du supplice, que par les priéres de leur mére Parysatis. A peine fut-il retourné en Lydie, qu'il leva secrettement des troupes; & après avoir fait soulever les villes d'Ionie en sa faveur, il marcha droit à son frére par la Cilicie, où sa flotte vint aborder près de la ville d'Issus. De là il s'avança en Syrie vers Babylone, jusqu'à Cunaxa, où il donna bataille à son frére, la premiére année de la XCV Olympiade, & la 400 avant J. C. Son armée étoit composée de cent mille Barbares, & de treize mille Grecs, ou de dix mille, selon d'autres. Celle d'Artaxerxès étoit de quatre cens mille hommes, & l'on combattit de part & d'autre avec beaucoup d'opiniâtreté. Cyrus avoit même blessé Artaxerxès de sa main; mais après cet avantage, s'exposant avec trop de témérité, il fut tué par un Soldat inconnu, & laissa la victoire à son frére qui pilla son camp, & fit prisonniére la célebre Aspasie, fille d'Hermotime, dont il devint aussi amoureux, que Cyrus l'avoit été. Cependant les Grecs combattoient dans une autre aîle, & ils avoient même vaincu Tissapherne, qu'ils avoient en tête. Lorsqu'ils eurent appris la mort de Cyrus, ils ne perdirent point courage, & prirent la résolution de se retirer en Gréce. Le perfide Tissapherne, qui leur avoit juré de les escorter, en fit périr deux mille avec leurs Chefs. Xénophon fut élu Chef de ceux qui restoient, & leur fit faire cette belle retraite, qu'il a lui-même décrite dans un Ouvrage, qui en porte le nom. * Ctésias, *apud Photium*. Plutarque, *in Artaxerxe*. Xénophon, *Retraite des dix mille*.

CYRUS, natif de Panopolis en Egypte, dans le cinquiéme siécle, se fit connoître par son esprit à la Cour de l'Empereur Théodose *le Jeune*; & par la facilité merveilleuse avec laquelle il faisoit des vers, il mérita l'estime de l'Impératrice Eudoxe. Il commanda les troupes Romaines en Afrique, à la prise de Carthage, fut Consul en 441, & ensuite Préfet de la ville de Constantinople. Après cet étrange tremblement de terre qui la ruïna presque toute l'an 446, il la répara si avantageusement par de nouveaux ouvrages, que le peuple en présence de l'Empereur qui étoit à l'hippodrome, s'écria, *Constantin l'a bâtie, & Cyrus l'a réparée.* Ce qui donna tant de jalousie à Théodose, qu'il lui ôta la Prefecture, & confisqua tous ses biens, sous prétexte qu'il étoit idolâtre: mais ce qui ruïna sa fortune en ce monde, fut cause de son salut pour l'éternité; car se voyant abandonné des hommes, il eut recours à Dieu, chercha son azyle dans l'Eglise, reçut le Sacrement de Batême, & fut Evêque de Smyrne, selon Nicéphore. Suidas, & l'Auteur de la Vie de saint Daniel *Stylite*, rapportée par Surius après Métaphraste, le font Evêque de Cotyée dans la Phrygie. Quoiqu'il en soit, on dit qu'il mourut saintement. * Evagre, *l.* 1. *ch.* 19. Nicéphore, *l.* 14. *ch.* 46. Surius, *ad diem* 11. *décemb. &c.*

CYRUS, Evêque d'Alexandrie & Hérétique Monothélite dans le septiéme siécle, insinua ses erreurs à l'Empereur Héraclius, qui pour récompense le fit Patriarche d'Alexandrie. Au commencement il contrefit l'Orthodoxe, & feignit d'embrasser la Doctrine du Concile de Chalcédoine; mais cette piété apparente n'avoit pour but, que de tromper les Fidéles. Le Pape Honorius, qui gouvernoit alors l'Eglise, employa tous ses soins à combattre les erreurs de ce Prélat, dont la mémoire fut condamnée dans le sixiéme Synode général, tenu en 681. Cyrus étoit mort dès l'an 640, après avoir tenu dix ans le siége d'Alexandrie. * Baronius, *A. C.* 520. 530. 533. 540. 581. *Sixiéme Synode*, *Act.* 13.

CYRUS, Patriarche de Constantinople avoit été Moine de l'isle d'Amestriade, & vivoit dans le huitiéme siécle. Il fut fait Patriarche à la sollicitation de Justinien *Rhinotméte*, auquel il avoit prédit, qu'il seroit rétabli sur son thrône. Il alla au devant du Pape Constantin, qui vint à Constantinople, l'an 710, & l'année suivante il fut chassé de son siége, par Philippique Bardane, qui avoit usurpé l'Empire. * Baronius, *A.C.* 703. *n.* 3. 710. *n.* 1. *&* 712. *n.* 2. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

CYRUS, Auteur Grec, qui a écrit quelques Vies de Saints. Siméon Métaphraste & Surius, sous le 18 juin, rapportent la Vie de saint Léonce & de ses Compagnons, écrite ou continuée par Cyrus. Il y a eu un autre CYRUS Evêque d'Aphrodise de Carie, qui assista au Concile d'Ephése, &c.

CYS. CYT. CYZ.

CYSIQUE. *Voyez* CYZIQUE.

CYTHARE, ou plutôt CITHARE, qu'on appelle aujourd'hui *Guitarre* ou *Guiterre*, étoit anciennement un instrument à cordes, de figure triangulaire, qu'on touchoit avec un archet, comme il est décrit dans une lettre attribuée à saint Jérôme. On peut juger par ce que dit Pausanias, que la cythare & la lyre étoient deux instrumens fort différens, & que Mercure fut l'inventeur de la lyre, & Apollon de la cythare. Cependant la plupart des Poëtes confondent ces deux instrumens, parce qu'ils sont à peu près semblables, & que leur figure n'est pas fort différente ; la cythare étant triangulaire, & la lyre ayant la figure de deux SS opposées. On voit même des statues ou des médailles, où Apollon est réprésenté avec la lyre à la main, aussi-bien que la cythare. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Rosin, & Thomas Dempster, *Paralip.*

CYTHERE, isle de la Gréce, au midi du Péloponnése, fut aussi appellée *Porphyris*. Ce fut près de là que Vénus, selon la Fable fut formée de l'écume de la mer, & ce lieu la fit surnommer *Cythérée*. Les Habitans de Cythére adoroient cette Déesse dans un temple superbe, qu'ils lui avoient consacré, sous le nom de *Vénus Uranie*. *Cherchez* CE'RIGO. * Etienne de Byzance. Ptolomée, *l.* 3. Pline, *l.* 4.

CYTHERON, montagne de Béotie, célébre dans les Ecrits des Poëtes, qui feignoient qu'elle étoit consacrée à Bacchus. Ovide en parle dans le *troisiéme livre des Métamorphoses*. Junon est aussi appellée *Cythéronienne*, parce qu'un certain Cythéron conseilla à Jupiter, qui étoit en divorce avec Junon, de feindre qu'il vouloit s'engager dans un nouveau mariage, afin de ramener cette Déesse. Ce conseil fut suivi, & réüssit parfaitement. * Plutarque, *dans Aristide.*

CYZ (Marie de) naquit à Leiden en 1656, de parens nobles, qui l'élevérent dans la Religion Réformée. Elle fut mariée à 19 ans, à un Gentilhomme fort riche, nommé de Combe, avec lequel elle eut tant à souffrir, qu'au bout de 18 mois, il fallut les séparer. Mais six mois après il la laissa veuve. Le frére de feu son mari l'amena en France, où elle embrassa la Religion Romaine ; ce qui lui attira de mauvais traitemens de ses parens, jusqu'à lui refuser la nourriture. Mais le Curé de saint Sulpice, dans la paroisse duquelle elle demeuroit, se chargea de son instruction & de sa subsistance. Après quelques années d'une vie cachée & retirée. Dieu inspira à cette pieuse Etrangére de retirer chez elle, les filles & femmes pécheresses, qui vouloient faire pénitence volontaire de leurs déréglemens, & en peu de tems, elle en forma une espéce de Communauté, qu'elle nomma du *Bon Pasteur*. Le Seigneur ayant béni son œuvre, il fallut penser à avoir une plus ample demeure. Le Roi averti de cet heureux succès, donna en 1688 une maison, size au Fauxbourg-Saint-Germain, rue-Chassemidy, qui appartenoit à un Réformé, qui s'étoit retiré du Royaume, ajoûtant une ordonnance de 1500 livres pour les réparations : c'est là que Madame de Combe eut la consolation de voir sous sa conduite une centaine de filles pénitentes, qu'elle gouverna sagement jusqu'à sa mort arrivée le 16 juin 1692, n'étant âgée que de 36 ans. Son Institut s'est répandu en plusieurs villes de France, & il y en a trois maisons dans Paris. *Voyez* sa Vie imprimée en 1700.

CYZICIN, Auteur natif d'Athénes, vivoit vers la 105 Olympiade, environ 360 ans avant J. C. & cultiva avec succès l'étude des Mathématiques, & de la Géométrie. * Vossius, *des Mathém. ch.* 13. §. 5. *p.* 49.

CYZIQUE, ville fameuse autrefois, l'une des premiéres que l'on trouve à main droite sur les bords de l'Asie. Sa fondation est fort ancienne, puisqu'elle la tire des Argonautes, ce qui arriva cinq cens ans avant celle de Rome : d'autres en placent la fondation sous la XXIV Olympiade, 684 avant J. C. Elle étoit située dans une fort belle Isle de la Propontide, que deux grands ponts joignoient à la Terre-Ferme. Alexandre *le Grand* avoit fait bâtir ces deux ponts. L'Isle étoit nommée *Arctonnesos*, *l'Isle des Ours*. Strabon dit seulement qu'une montagne voisine fut nommée *Arctôn oros*, *le Mont des Ours*. On ne voyoit rien de plus magnifique que les tours & les bâtimens de Cyzique, qui étoient presque tous de marbre. Elle avoit trois grands Arsenaux ou magazins, toûjours entretenus avec soin, & fournis abondamment de tout ce qui pouvoit être nécessaire à la conservation de ses Habitans. Cette ville, après avoir longtems combattu pour sa liberté, la perdit par l'extréme passion qu'elle fit paroître pour la conserver. Ne pouvant souffrir l'insolence de certains Citoyens Romains, elle en mit quelques uns aux fers, & en fit fouetter d'autres, ce qui lui attira l'indignation d'Auguste, qui la priva de sa liberté ; mais ce Prince se laissa enfin fléchir par les priéres des Cyziciens qui lui avoient consacré un temple, & les remit dans leur premier état. Ce fut dans cette ville que l'Empereur Sévére fit mourir Pescennius Niger, qui s'étoit revolté contre lui en Egypte. De tous les avantages qu'elle a possédez, il ne lui reste que celui de sa situation. Elle est jointe à la Terre-Ferme par un Isthme qui s'y est formé du débris de ces deux grands ponts qu'elle avoit autrefois. Parmi les ruïnes de cette grande ville on voit, sur une agréable colline, un fort bel Amphithéatre de figure ovale, capable de contenir plus de douze mille personnes. Cyzique a été métropolitaine sous le Patriarche de Constantinople. Aujourd'hui elle est encore renommée par une petite isle située vis à vis de ses ruïnes, d'où l'on tire du marbre appellé de Cyzique. * Thucydide, *l.* 8. Pinet, *Cosmogr.* Frelot, *Voyage de Constantinople.* Thom. Corneille, *Dict. Geogr.*

CYZIQUE (*Cyzicus*) Roi de la presqu'isle de la Propontide, traita magnifiquement les Argonautes, qui abordérent sur ses terres en allant à la conquête de la Toison d'Or. Ces Héros étant partis & ayant vogué un jour entier, furent repoussez de nuit sur la côte de la presqu'isle, par un coup de tempête. Cyzique croyant que ce fussent des ennemis, ou des Pirates, & les voulant empêcher de prendre terre, fut tué dans le combat. Jason le reconnut le lendemain parmi les Morts, & lui fit de superbes funérailles. * Hygin, *Fable* 16.

CZA. CZE. CZI. CZO. CZY.

* CZACKENTHURN, forteresse d'Esclavonie ; ou selon d'autres de Sirie, sur la rive gauche de la Drave, est au sud-est de Gracz ou Gratz, dont elle est éloignée d'environ seize lieues.

CZAR, c'est à dire, *Roi*, nom que les Russes donnent en leur Langue à leur Souverain, que jusqu'à Pierre *le Grand* on a appellé *Grand Duc de Moscovie*. Becman ne doute point, qu'ils n'ayent tiré ce nom de celui de César ; parce que les autres peuples de l'Europe appelloient ainsi celui qui étoit élu Empereur. Aussi ont-ils pris l'aigle de l'Empire Allemand avec le nom de César, pour l'ajoûter avec leurs armes. Néanmoins ils font distinction entre les nom *de Czar* & *de Késar*, comme on le peut voir dans tous leurs livres, le premier étant pris pour le nom *de Roi* & l'autre pour le nom d'*Empereur*. Le premier qui prit le titre de Czar fut Basile fils de Jean Basilide, lequel environ l'an 1470, commença à faire parler de la puissance des Moscovites. * *Voyez* MOSCOVIE.

* CZARITZIN, ville de Moscovie ou de la Grande Russie, dans le Royaume d'Astracan, sur la rive gauche du Wolga, environ deux lieues au dessus d'une petite riviére qui porte aussi le nom de Czaritzin. Elle est entre le 49 & le 50 degré de latitude, à peu près au nord-ouest d'Astracan, dont elle est éloignée de 75 à 80 lieues. * M. Delisle, *Carte de la partie occidentale de la Moscovie.*

CZARNANIWERTI. *Voyez* CURIOROWICZA.

* CZARNIECKY (Etienne) Vaivode de Kiovie, Général Polonois dans le siécle passé, donna sous les Rois Vladislas IV & Jean-Casimir, d'insignes preuves de sa valeur contre les Moscovites, les Suédois, les Transylvains, les Turcs, les Tartares & les Cosaques. Il mourut vers l'an 1670. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Laurenzo Crasso, *Elog. de' Capit. Illustri*, *p.* 391. Puffendorf, *de Rebus gestis Caroli Gustavi & Frederici Wilhelmi.*

CZARNOGOR. *Voyez* CZORNOGOR.

* CZARNOGRODKA, ville de Pologne dans la Basse Volhinie, appellée autrement le Palatinat de Kiovie. Elle est sur la riviére d'Irpien, au sud-sud-ouest de Kiow, dont elle est éloignée d'onze à douze lieues. * M. Delisle, *Carte de Pologne.*

CZARNOVA. *Voyez* ZARNAW.

* CZARTORYSKY, nom d'une famille de Princes en Pologne tire son origine des Ducs de Wolodimir en Russie. C'est de cette famille que descend Casimir Florien qui en 1673, étoit Archevêque de Gnesne & Primat du Royaume. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paprock, *Nid. Virt. Stricov. p.* 180. Cromer, *Hist. Pol. l.* 9. *f.* 126.

CZASLAW, ville de Bohéme, & une des Préfectures du païs, renferme Guttemberg & quelques autres bourgs. Elle est assez grande & bien peuplée, & est située sur un ruisseau dit *Crudimk*. C'est en cette ville qu'est enterré le célébre Jean Zisca, Chef des Hussites. * Sanson. Baudrand.

CZCHRYN. *Voyez* CZE'RIM.

CZE'BRIN ou CZE'CHRIN. *Voyez* CZE'CHRIN.

CZE'BRYN, ville de la Basse Volhinie, sur la riviére de Tasmin. *Voyez* CZE'RIM.

* CZE'CHRIN, ville du Palatinat de Kiovie en Pologne est située sur la riviére de Sula au nord du Nieper ou Borysthéne. Elle est à l'est-sud est de Czyrcassy dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

CZE'CHUS. On dit qu'il fut le premier Duc de Bohéme. Les Historiens rapportent que c'étoit un Prince Esclavon qui faisoit sa demeure ordinaire dans le château de Krapina en Croatie. Il avoit encore deux fréres Léchus & Russus. Czéchus ayant tué Auréolus Préfet Romain, se sauva & se retira en Bohéme avec un grand nombre de personnes, qui peut-être avoient eu part à la mort d'Aureolus. Czéchus se détermina plutôt pour la Bohéme que pour un autre païs, parce qu'un nombre considérable d'Esclavons s'y étoient retirez, & que ceux-ci l'y appelloient. La Bohéme étoit alors presque déserte par la peste & par la guerre. Czéchus la repeupla & s'érigea en Prince de ce païs. On assûre que son frére *Léchus* en fit autant en Pologne, & *Russus* en Russie. Les Ecrivains nomment la premiére résidence de Czéchus *Zrzip*, que l'on croit être le *Georgenberg* d'aujourd'hui, qui est située entre l'Elbe, l'Eger & la Mulda. Mais tout céci est fort incertain, puisqu'on manque d'anciens Historiens à cet égard, & que les Modernes ne s'accordent nullement là-dessus. Balbin allégue un passage de Suidas, où il est dit que les Esclavons passérent de l'Illyrie en Bohéme, longtems après que les Marcomans eurent occupé le *Norique*. Les Historiens sont de differens sentimens sur l'arrivée de Czéchus en Bohéme : les uns la placent à l'an 278, les autres à l'an 315, d'autres à l'an 400, d'autres à l'an 500, & Hagécius à l'an 644. Il y a beaucoup de vraisemblance qu'on doit placer cette révolution au tems d'Attila, qui avoit un grand nombre d'Esclavons avec lui & qui vivoit vers le milieu du cinquiéme siécle. Balbin refute amplement un certain Auteur, qui croyoit qu'il n'y avoit jamais eu de *Czéchus* ni de *Léchus* ; mais que sous le nom corrompu de Czéchus il faut entendre *Neclanus*, Duc de Bohéme qui régnoit vers l'an 814 : il ajoûte que les Bohémiens d'aujourd'hui ne sortent pas de la Dalmatie, mais de Dalemincie en Misnie. * Petr. Codicill. *de Czéchi adventu.* Stransky, *in Republ. Bohem.* Boreghs, *Bœhm. Hist.* Æneas Sylvius, *Hist. Bohem.* Balbin, *Epit. l.* 1. *c.* 10. *p.* 68. *& suiv. Miscell. Dec. l.* 2. *c.* 6. jusqu'à la fin.

CZE'GRIN. *Voyez* CZE'CHRIN.

* CZEIZELMAUR, village ou bourg de l'Archiduché d'Autriche en Allemagne. Ce lieu qui est l'ancienne *Cetium*, ville du Norique, est situé sur le Danube à l'embouchure de la riviére

viére d'Antzeſpach, trois lieues au deſſus de Neubourg & ſix au deſſus de Vienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CZENSTOCHOW ou CZESCHOW, monaſtére de l'Ordre de ſaint Paul Hermite dans la Haute Pologne, ſitué ſur une colline, au pié de laquelle coule une riviére. Ses fortifications ont retenu longtems l'armée de Suede, durant les guerres du XVII ſiécle. Czenſtochow eſt vers Polanicz, entre Cracovie & Sandomir, mais plus près de cette derniére ville. * Sanſon. Baudrand.

CZE'RE'MISSES, peuples de la Moſcovie en Europe. Ils habitent autour du Wolga, étant bornez au Levant par les Royaumes de Caſan & de Bolgar; au midi par celui d'Aſtracan; au Couchant par les Morduates, & par le Duché de Niſinovogrod; & au nord par la province d'Ouſtioug, & par le Duché de Wiadski. Ces peuples ſont une dépendance du Royaume de Caſan, Tartares, Mahométans, & tributaires des Moſcovites. Le Wolga les diviſe en deux ſortes, qu'on diſtingue par les noms de *Logowoy* & de *Nagornoy*. Les Czérémiſſes Logowoy ſont au nord du Wolga, dans des vallées abondantes en foin, & c'eſt de là qu'ils ont pris leur nom. Les Czérémiſſes Nagornoy, c'eſt à dire, montagnards, ſont au midi du Wolga. Ils ont pris leur nom des montagnes rudes & incultes dans leſquelles ils habitent. Ils ne ſe contentent pas de mépriſer la culture de la terre, comme les Logowoy; ils négligent même d'entretenir des beſtiaux. Ils n'ont, dit-on, parmi eux aucune forme de gouvernement, & ils ne ſe nourriſſent que de leur chaſſe & du miel, qu'ils trouvent dans les forêts. *Voyez* CERE'MISSES.

CZÉRIM ou CZCHRYN, & qu'on prononce *Chercim*; en Latin *Czerinum*, étoit autrefois une ville forte de Pologne dans l'Ukraine, ſur la riviére de Taſmin, éloignée du Boryſthéne de deux lieues de Pologne, & ſept de Czyrkaſſi vers le midi. Les murailles en ont été démolies par les Turcs, qui la prirent ſur les Moſcovites, & la priſe de cette importante place fut le dernier coup fatal porté à la province d'Ukraine. Le Séraskier Kara Muſtapha Pacha l'aſſiégeoit avec une armée formidable; & le Général des Moſcovites la couvroit avec des forces très-nombreuſes, dont il introduiſoit des détachemens dans la ville, pour rafraîchir ſucceſſivement les troupes qui la défendoient. Le Général Turc s'appercevant de ces ſecours, ſe ſervit d'une ruſe, & fit ſemblant d'abandonner l'entrepriſe en ſe retirant de devant Chercim. Le Moſcovite jugeant mal de cette démarche ſe retira auſſi, après avoir changé la garniſon, qu'il croyoit fatiguée, & mis à ſa place de nouvelles troupes, qui n'étoient point aguerries. La nouvelle, qui en fut portée au Séraskier, lui fit juger que la place ne lui couteroit plus tant, & que les Moſcovites en faciliteroient eux mêmes la priſe. En effet l'armée des Turcs y retourna bruſquement, & emporta la place en peu de jours, à la vue de plus de deux cens mille hommes accourus pour la ſecourir. * Baudrand. *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

CZERNICK. *Voyez* CERNICH.

CZERNIKOW ou CZERNISHAW, ville de Pologne dans la Lithuanie, au Grand Duc de Moſcovie. Elle eſt ſur la riviére de Deszna, dans le Duché de Séwiéra, vers les frontiéres de Volhinie. * Sanſon. Baudrand.

CZERNIKOW (le Duché de) Province de Moſcovie. Elle a une figure qui approche de celle d'une pyramide dont la baſe eſt bornée par le Palatinat de Kiovie, le côté oriental par le Duché de Novogrod-Séwierski, & l'occidental par la Lithuanie. Ce Duché a été poſſédé, tantôt par les Lithuaniens, tantôt par les Moſcovites. Ces derniers en ſont maintenant les maîtres, & il n'y a rien de conſidérable que la ville qui lui donne le nom & qui en eſt capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CZERNIN-DE-CHUDENICZ, nom d'une des plus anciennes & des plus plus diſtinguées familles de Comtes dans le Royaume de Bohéme, où elle a toujours été revétue des plus hauts emplois auſſi bien qu'à la Cour de l'Empereur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin, *Epitome Rer. Bohem. Mars Morav. p.* 376.

CZERNITS. *Voyez* CZIRNITS.

CZERNOBEL, ville de Pologne dans la Baſſe Volhinie, ſur la riviére d'Uſza, à deux ou trois lieues du Boryſthéne. Elle eſt peu conſidérable. * Sanſon. Baudrand.

* CZERPACOF, ville de Moſcovie dans le Duché de Rézan, ſur la rive gauche de l'Occa, entre le 54 & le 55 degré de latitude, & vers la fin du 57 degré de longitude. Elle eſt à peu près au midi de Moſcou, dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues. * M. Deliſle, *Carte de Moſcovie.*

CZERSK ou CZERSKO, *Czerchia*, ville de Pologne, dans la Maſſovie ou Mazovie. Elle eſt ſur la Viſtule, chef d'un Palatinat conſidérable, où ſont Varſovie, Wizna ou Wiſna, Lumſa, Liw, &c. Baudrand.

CZERWINSK, ville de Pologne. *Cherchez* CHERVINSKO.

CZESCHOW. *Cherchez* CZENSTOCHOW.

CZESTACHOVIE, ville de Pologne, recommandable par la *Nôtre Dame de Czeſtachovie*, à qui cette ville a donné le nom. On y vient en pélerinage de tous les lieux de la Siléſie, de la Moravie, de Bohéme & de Hongrie. La chapelle où eſt la Vierge eſt ſur une éminence à la vue de Czeſtachovie, comme *Montmartre* eſt à la vue de Paris. Elle eſt deſſervie par des Religieux qui profeſſent la Régle de St. Paul l'Hermite. La tradition du Païs porte que cette image eſt du pinceau de S. Luc, & que l'Impératrice *Heléne* la rencontra dans le tems où elle fit la découverte de la vraye Croix. Il y a dans cette chapelle des ornemens & des vaiſſeaux de grand prix. Le Laboureur, *le Retour de la Maréchale de Guébriant en France.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CZIIK, ou CZYCK, ville de Tranſſylvanie. Elle eſt au pié du Mont-Crapak, à douze lieues de Braſſovie, ſur la riviére de Czyck, & elle eſt capitale d'un des Comtez des Sicules, lequel eſt entre ceux de Kyſdi & d'Utwarhel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CZIRCHO, riviére de Moſcovie dans la province de Jugora ou Jugorie. Elle commence un peu au deſſus du 66 degré de latitude. Son cours eſt à peu près de l'oueſt à l'eſt, & après être entrée dans la province de Petzora, elle ſe décharge dans la riviére de Szilma entre le 65 & 66 degré de latitude. * M. Deliſle, *Carte de Moſcovie.*

CZIRNICS. *Voyez* CZIRNITS.

CZIRNITS, bourg ou petite ville du Cercle d'Autriche en Allemagne. Ce lieu eſt dans la Baſſe Carniole, près du bord occidental du Lac de Czirnits, auquel il donne ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CZIRNITSERZÉE, c'eſt à dire le Lac de Czirnitz, *Circonienſis Lacus*, anciennement *Lugeum* ou *Lugea Palus.* Ce Lac qui eſt dans la Baſſe Carniole entre le Windiſmarck & l'Iſtrie eſt ſitué parmi de hautes montagnes & de grandes forêts, & peut avoir ſix lieues de long & trois de large. Il fournit du poiſſon, du blé & du gibier toutes les années. Voici comment cela ſe fait. Au printems il deſcend des montagnes voiſines pluſieurs ruiſſeaux qui ne ſont autre choſe que les eaux des neiges qui ſe fondent. On dit qu'une partie des eaux de ces ruiſſeaux ſe perd dans la terre avant que d'arriver au Lac, & que le reſte ſe décharge dans des foſſes de pierre qui ſont au fonds du Lac, & que quand ces foſſes ſont pleines, elles regorgent avec impétuoſité les eaux qu'elles ont englouties, leſquelles jointes avec celles des ruiſſeaux qui continuent à couler, rempliſſent le Lac, profond en quelques endroits de huit coudées, & en d'autres ſeulement de cinq piez. Les neiges étant toutes fondues, & les ruiſſeaux ne coulant plus, les eaux du Lac, s'imbibant dans la terre ſemblent ſe retirer dans les foſſes de pierre pendant qu'une partie ſe perd ſous la terre. Alors ſe fait la pêche du poiſſon; & auſſi-tôt après, le Lac étant laiſſé à ſec, les Païſans des environs y ſément du blé qui rencontrant une terre graſſe & bien humectée, & étant aidé par les chaleurs qui ſont déja fort grandes, ne perd pas un moment dans la terre & vient à maturité dans l'eſpace de vint jours. Après qu'on en a fait la moiſſon, on prend dans ce Lac pendant l'automne & une partie de l'hiver, une grande quantité de gibier qui s'y jette de toutes les forêts voiſines. Ainſi après avoir pêché au printems dans ce Lac, & y avoir moiſſonné en été, on y chaſſe en automne. Ce qu'il y a de plus ſurprenant dans ce Lac, c'eſt le regorgement des foſſes de pierre qui étant pleines pouſſent en dehors avec impétuoſité les eaux qu'elles avoient reçues, & apparemment les poiſſons qu'elles nourriſſoient dans leurs gouffres. Mais il eſt fort vraiſemblable que cela ſe fait par les mêmes eaux des ruiſſeanx qu rempliſſent le Lac. La partie des eaux de ces ruiſſeaux qui ſe perd avant que d'arriver au Lac, ſe rend aux foſſes de pierre par divers petits conduits ſouterrains, & ces eaux qui viennent de haut en bas preſſant fortement celles qui ſont déja dans les foſſes, les font reſſortir avec impétuoſité; & ainſi il ne ſe fait rien dans ce Lac que ce que l'on voit tous les jours ſans ſurpriſe dans les jets d'eau artificiels. * Maty, *Dict. Géogr.*

CZONGRAD (le Comté de) petite province de la Haute Hongrie. Elle eſt preſque renfermée entre le Maroſc, le Kerès, & la Teiſſe. Cette derniére la ſépare au couchant des Comtez de Bodrog & de Zolnoc. Elle a au nord celui de Turtur, & celui de Kalo, lequel le confine auſſi du côté du levant. Elle a du même côté & au midi le Comté de Chonad. Outre la petite ville de Czongrad, qui en eſt capitale, on y voit encore Giula, Jena, & Sarawas. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CZORNOGOR, ville de Moſcovie dans le Royaume d'Aſtracan, ſur la rive gauche du Wolga. Elle eſt au nord-nord-oueſt de la ville d'Aſtracan, dont elle eſt éloignée d'environ 45 lieues. * M. Deliſle, *Carte de la partie méridionale de la Moſcovie.*

* CZORNOGOR (Le Vieux) bourg de Moſcovie dans le Royaume d'Aſtracan ſur le Wolga dans l'endroit où le Kandach ſe jette dans le Wolga. Il eſt ſitué au ſud de la ville de Czornogor, de laquelle il eſt éloigné de deux à trois lieues. * Le même.

CZOZEW, ville de Pologne. *Voyez* DIRCHAU.

* CZUKAW, ville principale de la Moldavie. Quelques uns lui donnent le nom de *Swizowa* & d'autres l'appellent *Succhiava* ou *Suchaw*. C'eſt la demeure du Vaivode. * Davity, *Moldavie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CZYCK. *Voyez* CZIIK.

CZYRKASSY, ville de Pologne, dans la Baſſe Volhinie. Elle eſt ſituée ſur le Boryſthéne au deſſous de Kiow ou Kiovie, & a été ſouvent expoſée dans le XVII ſiécle à la fureur des Moſcovites & des Coſaques. * Sanſon. Baudrand.



Cette lettre est une de celles qu'on nomme *muettes*, & quelques-uns disent, qu'elle étoit autrefois représentée par trois étoiles mises en triangle, & que c'est pour cette raison que les Grecs ont marqué leur grand D par cette figure Δ. Cette expression venoit, dit-on, des Egyptiens, & ce hiéroglyphe étoit celui du nom de Dieu; parce que dans leur Théologie, on prétend qu'ils avoient quelque connoissance de la Trinité des personnes; mais tout cela se dit sans aucun fondement; & l'ancien D Grec étoit rond, & non pas en triangle. Cette lettre avoit aussi diverses significations dans les inscriptions des Anciens. Ainsi D. M. se prenoient pour *Diis Manibus*; D. pour *Divus*; D. N. pour *Dominus noster*, en parlant des Empereurs Romains. Chez les Latins, le D marque le nombre de cinq cens; parce qu'on a joint l'Io, pour en former un D; & chez les Grecs, le δ signifie 4, & avec une barre dessous, quatre mille; comme chez les Latins D avec une barre dessus, cinq mille. Le Δ chez les Grecs signifioit celui de 4000. Le D se change quelquefois en T, & se prononce de même. Les Curieux pourront consulter Pierius, *Hier. l.* 37. *c.* 30. *& l.* 38. *c.* 46. Muret, *Var. Lect. l.* 15. *c.* 19. Martini, *Etymol. &c.*

DAA. DAB.

DAALHEM. *Voyez* DALEM.

DAAMEN. *Voyez* DAEMEN (Adam.)

* DAAMS, (Pierre) naquit à Anvers, & fut Chartreux à Liere. Il a composé en vers héroïques, *Encomiasticum Solitudinis Carthusianæ*. Il est vrai qu'il n'y a pas mis son nom, mais la devise SPES ME DURAT donne assez à connoître que cet ouvrage est de lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André *Biblioth. Belg.*

* DAAREFIELD & DAARSFIELD, est le nom d'une grande chaîne de montagnes qui vers le nord séparent la Suéde de la Norvége, & vers le midi, le Gouvernement d'Aggerhus de celui de Bergenhus & de la partie méridionale de celui de Dronthemus. Cette chaîne se divise en plusieurs montagnes de différens noms, allant du midi au nord; telles sont, *Fielde-field*, *Dofre-field*, *Runt-field*, *Skars-field*, &c. On donne quelquefois à toute cette chaîne le nom de *Dofre-field* ou de *Doffer-field*, parce que celle qui porte ce nom est la plus considérable.

* DAATZEROM, & proprement DAATZERIWAROM est un gros bourg fort peuplé dans la partie septentrionale de la côte de Coromandel. Il est orné de plusieurs maisons remarquables, habitées par des Perses & des Maures, mais la plus belle est celle du Gouverneur. Il s'y tient tous les ans une foire célébre, qui y attire de tous côtez une grande quantité de Marchands & d'autres étrangers, tant pour y exercer leur commerce, que pour y visiter leur idole Ramma, qui avec sa femme Parwaty a une des plus belles & des plus magnifiques Pagodes qu'on puisse voir dans les Indes. La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales a sa loge dans le côté droit de ce bourg quand on vient de Masulipatan par Palikob. En 1654, ce Comptoir fut enlevé de là par ordre du grand Conseil de Batavia, mais il y fut rétabli en 1659, pour y travailler au même commerce qu'auparavant. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* D. Havart. *Op-en Ondergang van Coromandel.* III. D. bl. 47. 48. &c.

DABARITTA. *Voyez* DABERETH.

DABASCTH. *Voyez* DABBESCETH.

* DABAYBA, montagnes de l'Amérique méridionale dans le Gouvernement propre de Terre-ferme, qui s'étendent du sud-est au nord-ouest.

* DABAYBA, est aussi le nom d'une riviére qui descend des montagnes dont on vient de parler dans l'article précédent, & qui se décharge dans le Golfe d'Uraba.

* DABBESCETH ou DABASCTH, ville de la Tribu de Zabulon. * *Josué, ch.* 19. *v.* 11.

* DABERETH ou DABRATH, ville de la Tribu de Zabulon ou du moins sur ses confins. Elle appartenoit à la Tribu d'Issachar qui la céda aux Lévites pour leur demeure. Joseph en parle dans plus d'un endroit sous le nom de Dabaritta, ou Darabitta. * Le P. Calmet. *Dict. de la Bible.*

DABIR ou DEBIR, ville de la Tribu de Juda dans la Palestine, près de celle d'Hébron, avoit aussi été connue sous le nom de *Kiriath* ou *Cariath-sepher*, c'est-à-dire, *ville des livres*: soit parce qu'on y avoit inventé les premiers caractéres des Chananéens, comme de Lira & quelques autres Interprétes le croyent; soit parce que c'étoit en cette ville que ce peuple avoit ses écoles; ce qui est le sentiment de Salian & d'un grand nombre d'autres Interprétes. Cette ville fut prise & rasée par Josué, l'an du monde 2570, avant J. C. 1465; & vingt années après, elle fut encore assiégée par le Juge Caleb, qui promit de donner en mariage sa fille Axa à celui qui s'en rendroit maître. Othoniel monta le premier à l'assaut, & remporta le prix que Caleb avoit promis. * *Josué, ch.* 1. *Juges, ch.* 1. Usser. *in Annal.*

* DABIR, ville de delà le Jourdain dans la Tribu de Gad. * *Josué, ch.* 13. *v.* 26.

DABIR, Roi d'Eglon, & un des quatre Princes qu'Adonibésec Roi de Jérusalem assembla contre Josué. Ce Chef du peuple de Dieu les ayant enfermez dans une caverne l'an 2574 du monde, & 1461 an avant J. C. les fit mourir, après avoir défait leurs troupes, & fit arrêter le soleil, pour avoir le tems de les poursuivre. * *Josué, ch.* 10. Usser. *in Annal.*

DABO, petite ville d'Alsace. *Cherchez* DACHSBOURG.

DABRATH. *Voyez* DABERETH.

* DABRI ou DIBRI, pére de Salumith ou Scelomith de la Tribu de Dan. Salumith étoit mére de cet Israëlite qui fut lapidé dans le desert, pour avoir blasphémé le nom du Seigneur. * Le P. Calmet. *Dict. de la Bible.*

DABRONE ou DAURONE, riviére de la Mommonie, province d'Irlande. C'est aujourd'hui, selon Sanson, celle que l'on nomme *Brodwater*, appellée auparavant *Aven More*, c'est-à-dire, *grand fleuve*, qui passe par le Comté de Corck. Mais Camden croit que la Dabrone est le Sauchen au même païs. * Ptol. Camden.

DABUCH & DABUH, sorte d'animal en Afrique, qui est de la grandeur d'un loup & presque de la même forme, mais qui a des piez & des mains comme un homme. Il tire les corps morts des sépulchres, & les mange. On dit que cet animal est si charmé du son des trompettes & des timbales, que c'est en jouant de ces instrumens, que les Chasseurs le prennent. Les Arabes le nomment *Hyéne*, & les Afriquains *Jesif*. L'on voit dans les lettres de Busbéque Ambassadeur du Roi Henri IV. auprès du Grand Seigneur, la maniére dont on prend cet animal. * Abl. Mar. *T.* 1. *l.* 1. *c.* 23.

DABUL, ville des Indes dans le Royaume de Décan, dans la presqu'isle deçà le Gange. Elle est située sur l'Océan Indien, à l'embouchure du fleuve Halewacho, au midi du Golfe de Cambaye. Dabul est une bonne ville, avec un port très-commode & une forteresse. Elle appartient encore au Roi de Décan, quoiqu'elle ait été plusieurs fois attaquée par les Portugais & par d'autres. Cette ville est presque au milieu, entre Daman au septentrion, & Goa au midi. * Sanson.

DABUSIJAH ou DABUSCA, ville de la grande Tartarie. Elle est dans le Mawrelnahar, au septentrion oriental de la ville de Bochara, à quelques lieues d'un lac, où la riviére de Sog se joint à celle de Jéhun, selon la carte de M. Witsen.

DAC ou DACH (Jean) Peintre Allemand, ainsi appellé, à cause que son pére étoit d'Aix-la-Chapelle, que les Allemans nomment *Aken*. Pour lui, il naquit à Cologne en 1556. Après avoir été quelque tems sous la discipline du Peintre Spranger, il alla étudier sa profession dans les principales villes d'Italie. De là, il repassa en Allemagne, où l'Empereur Rodolphe le prit en affection, & le renvoya à Rome pour y dessiner les Antiques. Il ne faut pas s'étonner des soins où descendoit ce Prince, pour avancer les ouvriers en qui il voyoit du génie; car il aimoit passionnément les beaux Arts & s'y connoissoit très bien. Jean Dac à son retour fit pour cet Empereur, beaucoup d'ouvrages qui sont tres dignes de louange, & qui le firent passer pour le plus habile de son tems. Sa prudence le mit en grande considération auprès de ce Prince; mais il ne se servit de son crédit, que pour obliger plusieurs personnes de mérite. Il mourut à la Cour Impériale, comblé d'honneurs & de biens. * De Piles, *Abr. de la Vie des Peintres.*

DACA, ville du Mogolistan en Asie. Elle est dans le Royaume de Bengale, au confluent de la riviére de Caor avec l'embouchure orientale du Gange, entre la ville de Gouro & celle de Charigan, environ à soixante lieues de l'une & de l'autre. Daca est une des plus considérables villes du Royaume de Bengale, * Maty, *Diction. Geogr.*

DACE ou DACIE, grand païs, qui avoit pour bornes au nord, les monts Carpathiques, *Carpathicæ* ou *Sarmaticæ Juga*, & le fleuve Prut; à l'orient, la même riviére avec le Danube, qui lui servoit aussi de bornes du côté du midi; & au couchant la Teisse. De nos jours une partie de la Hongrie, de la Transsylvanie, de la Valachie, & presque toute la Moldavie, sont renfermées dans les bornes de l'ancienne Dacie. Elle étoit autrefois divisée en trois parties. La premiére, qu'on nommoit *Ripensis*, comprenoit une partie de la Hongrie & de la Valachie d'aujourd'hui. Ses peuples étoient les Prendavisiens, les Albocenses, les Saldensiens, les Tervingiens, les Burrhiens, & les Singusiens. Dans la seconde, qu'on appelloit *Alpestre*, & qui répond à une partie de la Valachie & à la Moldavie, on trouvoit les Piephigiens, les Siginniens, les Sinsiens, &c. La Transsylvanie étoit dans la troisiéme partie; on la nommoit Dacie *Méditerranée* ou *Gépide*, & elle renfermoit les Taurisques, les Biephiens, &c. Varhel ville de Valachie, que d'autres nomment diversement, étoit la capitale de la Dacie: on l'appelloit *Zarmisogethusa*, & depuis Trajan qui en fit une Colonie Romaine, *Ulpia Trajana*. Les fleuves les plus célébres sont, le *Marisius*, aujourd'hui *la Marise*, que les Allemans appellent *Marisch*, & les Hongrois *Maros* ou *Marons*; & Alute, que ces derniers nomment *Olt*, & les autres *Die Alth*. Pline assûre qu'on donna d'abord le nom de *Gétes* à ces peuples de Dacie; & que les Romains leur donnérent depuis celui de *Daces*. Ils eurent des Rois jusqu'à ce que Trajan l'an 98 de J. C. réduisit leur païs en province, ayant vaincu Décébale, que la lâcheté de Domitien avoit rendu extrêmement orgueilleux. Les Goths attaquérent vivement cette province du tems de l'Empereur Philippe, qui eut peine à soutenir leurs efforts, & qui pour retenir les Habitans dans le devoir, leur accorda l'exemption de tributs dont jouïssoient les Habitans de l'Italie: ce qu'on apprend des médailles de ce Prince, où la Dace commence à être appellée *heureuse*, *Felix*. Ce fut aussi pour

pour la même raison, qu'on y distribua des terres aux Vétérans des Légions cinquiéme de Macédoine, & treiziéme Jumelle, qu'on établit à Viminace. Trajan Déce qui commandoit alors dans la province, ainsi qu'on l'apprend de Jornandès, tout obscur qu'il est, fut peu après Empereur, & n'eut pas peu de peine à conserver la Dace, qui étoit la premiére exposée aux incursions des Barbares. Les guerres civiles qui agitérent ensuite l'Empire, rendirent la conservation de cette province plus difficile; & enfin Aurélien l'abandonna, mais d'une maniere extraordinaire; car il fit passer le Danube aux Habitans, & il les établit dans une partie de la Mœsie, à laquelle il donna le nom de Dace Cis-Istrienne. C'est cette nouvelle province, que Dioclétien partagea en *Dace Ripense*, & *Dace Méditerranée*, lesquelles formérent depuis deux provinces du grand Gouvernement de l'Illyrie, comme on l'apprend de Festus Rufus. On appella même Dace un des diocéses de ce Gouvernement; & ce diocése, ainsi qu'on le voit dans la Notice, fut composé des deux provinces de ce nom, de la premiére Mœsie, de la Dardanie, & de la Prevalitane, avec partie de la Macédoine salutaire. Les peuples qui vinrent s'établir dans l'ancienne Dace, en prirent le nom, ou du moins les Romains les appellerent ainsi. Saint Nicétas les convertit à la foi, & fut leur premier Evêque, comme nous l'apprenons de saint Paulin. Ils ne furent pas toujours constans dans la Religion orthodoxe. * Saint Paulin, *de Reditu S. Nic. in Dac.* Pline, *l.* 4. *c.* 12. Strabon, *l.* 7. Ptolomée, *l.* 3. *c.* 8. Dion Cassius, *l.* 68. Baronius, *A. C.* 396. Vopiscus *in Aureliano. Notitia Dignit. Imp.* Banduri *Numism. Impp. Romm.*

DACES, peuple. *Voyez* l'article précédent.

DACH. *Voyez* DAC.

DACHAW, petite ville d'Allemagne. Elle est dans le Duché de Baviére, sur la riviere d'Amber, qu'on y passe sur un pont, à 4 ou 5 lieues de Munich, vers le couchant septentrional. * Maty, *Diction. Géogr.*

DACHERI (Dom Luc) *Voyez* ACHERI.

* DACHHULF, Duc & Marquis de Thuringe. Les Bohémiens ayant en 849 dessein de faire une invasion en Allemagne, le Roi Louis I. mit sur pié une puissante armée, & en donna le commandement à Dachhulf. Les Bohémiens, ne s'étant pas attendus à cela, & se sentant trop foibles pour empêcher l'irruption d'un si redoutable ennemi, lui firent une députation, & cherchérent, en lui offrant des otages, à se maintenir dans la jouissance de la paix. Dachhulf, qui dans cette expedition avoit reçu une blessure à la jambe gauche, s'avisa bien que s'il se faisoit voir aux Députez dans l'état où il se trouvoit, cela leur redonneroit du courage. C'est pourquoi il mit à la chevel pour les recevoir, & leur promit qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour eux. Ensuite il exposa aux autres Officiers le sujet de leurs demandes: mais comme ils étoient animez contre lui d'envie & de jalousie, bien loin d'accepter la proposition des Députez, ils se jettérent avec fureur sur les Bohémiens: ce qui leur réüssit si mal, qu'ils furent obligez de se retirer tout en sang, & de donner leurs propres otages pour obtenir une libre retraitte. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Annales Fuldenses.* Sagittar. *Antiq. Duc. Thur.* l. 3. c. 3. & 7.

* DACHSBOURG ou DABO, petite ville de la Basse Alsace. Elle est dans les montagnes de Vosge, aux confins de la Lorraine, près de la source du Sorr, environ à trois lieues de la ville de Saverne. Dachsbourg, qui appartient au Comte de Linange, est une place forte par sa situation sur le haut d'un rocher. * Maty, *Diction. Géogr.*

DACHSPERG ou DACHSPURG *voyez* DACHSBOURG.

DACHSTEIN, autrefois DAGOBERSTEIN, petite ville de la Basse Alsace, située dans l'Evêché de Strasbourg, sur la riviére de Brusch, environ à trois lieues au dessus de la ville de Strasbourg. Cette ville, qui a pris son nom de Dagobert Roi de France son fondateur, avoit un bon château, que les François ont ruiné. * Maty, *Diction. Geogr.*

DACHSTOEL ou DACHSTUL, petite ville avec château sur la Sare près de Birckenfeld, a une Seigneurie qui en dépend, & dont une noble famille a autrefois porté le nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromsd. *Geogr.*

DACIA (Pierre de) Philosophe & Astronome. *Cherchez* PIERRE DE DACIA.

DACIE. *Voyez* DACE.

DACIEN, Gouverneur d'Espagne pour les Empereurs Dioclétien & Maximien, vivoit sur la fin du III. siécle. Il persécuta les Chrétiens avec une fureur etrange. Ce fut lui qui fit mourir saint Vincent, & plusieurs autres Fideles. * Prudence, *Peri Steph. Hymn.* 4. & 5. *in Laud.* XVIII. *Mart. Cæsar-Aug. &c.* Métaphraste, Surius, & Bollandus, *au* 22 *Janvier.*

DACIER (André) naquit à Castres dans le Haut Languedoc le 6 Avril 1651. Son pere qui étoit Avocat de la Chambre de l'Edit, & qui faisoit profession de la Religion Protestante, dans laquelle il avoit été elevé, n'oublia rien pour l'y élever de même. D'abord il le fit étudier au Collége de Castres, qui étoit encore miparti, & lorsque par arrêt du Conseil du 17 Novembre 1664, la direction de ce Collége eut ete donnée aux seuls Péres Jésuites, il l'envoya à l'Academie de *Puylaurens*, & ensuite à celle de *Saumur*, afin qu'il achevât de s'y perfectionner dans les Humanités sous le fameux *Tanneguy le Fevre.* M. *Dacier*, qui avoit du goût & de l'inclination pour les Lettres répondit parfaitement aux soins d'un si excellent Maitre, & M. le Fevre fut si content de son application & de ses progrès, qu'ayant renvoyé plus d'un an avant sa mort tous les Eléves qu'il avoit dans sa maison, M. Dacier fut le seul qu'il retint. Ce savant homme donnoit alors toute son application à former aux Belles Lettres son illustre fille, qui a eté depuis la gloire & l'honneur de son sexe. M. Dacier ne put voir le mérite naissant de cette aimable personne sans en être épris. Elle ne le fut pas moins de celui de son condisciple, & ce fut dès-lors que se formérent ces sentimens réciproques d'estime & de tendresse que près de 40. années de mariage n'ont pu affoiblir. La mort de M. le Févre arrivée en 1672, obligea M. Dacier à retourner chez son pére. Après y avoir demeuré quelque tems, il vint à Paris dans le dessein de chercher un etablissement qui lui convint, & de connoître par lui même ceux dont la réputation faisoit alors le plus de bruit dans la République des Lettres. L'un fut plus aisé que l'autre, & les belles connoissances que M. Dacier avoit puisées dans la célébre école de Saumur, lui eurent bientôt acquis l'estime & la familiarité des Savans. Mais comme le chemin de la fortune est peu accessible aux Gens de Lettres, & qu'il ne voyoit guéres d'apparence que cette route dût si tôt s'applanir pour lui, l'impossibilité où il etoit de se soutenir à Paris sans emploi, lui fit prendre le parti de regagner la maison paternelle pour une seconde fois. Le peu de succès de ce prémier voyage ne lui fit point perdre courage à M. Dacier, il en tenta bientôt après un second qui fut plus heureux. Ses amis informérent M. le Duc de *Montausier* de son mérite & de sa capacité; & ce Seigneur charmé d'avoir trouvé un Sujet qu'il pût mettre en œuvre, le fit mettre sur la liste des Interprétes Dauphins & le chargea de travailler sur *Pompeius Festus.* Il epousa en 1683 Anne le Févre, dont on vient de parler. Cette union fut universellement approuvée. En 1685 il embrassa la Religion Romaine.

En 1695 il eut la place de M. *Félibien* dans l'Académie des Inscriptions, & celle de M. *François de Harlay* Archevêque de Paris dans l'Académie Françoise. L'Academie des Inscriptions ayant reçu une nouvelle forme en 1701, M. Dacier ne perdit rien à ce changement & fut conservé Pensionnaire. Lorsque l'impression de l'Histoire du Roi par médailles eut eté achevée, il fut choisi pour la présenter à ce Prince, qui informé des soins que M. Dacier y avoit apportés, & de la part qu'il avoit eue aux explications historiques qui accompagnent les médailles, le gratifia d'une pension particuliere de deux mille livres. Il l'honora presque en même tems de la charge de Garde des livres du cabinet du Louvre, qui etoit vacante depuis l'an 1694, par la mort de M. l'Abbe de *Lavau.* L'assiduite de M. Dacier à l'Académie Françoise lui valut la place de *Secretaire* perpétuel que la mort de M. l'Abbé Régnier des Marais laissa vacante en 1713. Il obtint encore sur la fin de l'annee 1717, un brevet de retenue de dix mille écus sur la charge de Garde des livres du cabinet, & lors que par l'arrêt du mois d'Août 1720, cette charge fut réünie à celle de Bibliothécaire du Roi, il ne fut pas seulement maintenu dans les prérogatives de son emploi, sa vie durant, mais par une grace qui n'avoit pas encore eu d'exemple, la survivance en fut accordée à son épouse. La mort de Madame Dacier arrivée peu de tems après, empêcha que cette précaution, si glorieuse pour elle, eût son effet. Il est aisé de concevoir que M. Dacier fut extrêmement sensible à cette perte. Il s'étoit fait une douce & longue habitude de la compagnie de son epouse. Il trouvoit en elle une femme aimable que des etudes serieuses n'éloignoient point des soins qu'elle devoit d'abord à son domestique. C'etoit pour lui un ami fidele qu'il pouvoit consulter dans tous les doutes, & qu'il ne consultoit jamais en vain. Depuis cette mort, M. Dacier n'a fait que languir les deux derniéres années de sa vie. Il songeoit à chercher dans un second mariage de quoi adoucir sa peine, mais la mort l'en a empêché. Il est mort le 18. Septembre 1722, d'un ulcére dans le gosier, qu'il ne croyoit pas si dangereux, puis que la veille même il etoit encore à l'Académie. Il étoit alors âgé de 71. ans. M. Dacier avoit la taille un peu au dessous de la médiocre, le visage long & sec. Son abord étoit froid, & sa conversation assés pesante, du moins dans les dernieres annees de sa vie; il ne l'animoit guéres, que quand il s'agissoit de defendre les Anciens, & d'inspirer à la jeunesse l'amour de la vertu & de l'etude. Il étoit inépuisable sur ces matieres. Au reste il étoit doux, modeste, ami zele, extrêmement laborieux, & remplaçant à force de soins ce qui lui manquoit du côte de la facilite. Enfin ses mœurs, ses sentimens, tout retraçoit en lui cette ancienne Philosophie qu'il a tant vantée, cette Philosophie accommodée aux régles & aux principes du Christianisme. Quelques personnes ont accusé M. Dacier d'avoir porté trop loin, de même que son illustre épouse, son amour pour les Anciens: on a même fait là dessus des railleries assés piquantes. Mais il a toûjours méprisé ces railleries, & ne s'est jamais departi de ses premiers sentimens. Si on ne peut entiérement l'approuver sur ce point, & si d'habiles Théologiens se sont revoltes contre la conformité que sa prevention pour l'Antiquité lui a fait trouver entre la Philosophie Platonicienne, & la doctrine des premiers Peres de l'Eglise, entre la sagesse du Paganisme & la Morale de l'Evangile, il faut cependant l'excuser, parce qu'il a fait une étude particuliere de ceux d'entre les Payens, qui se sont attachés avec le plus de succès, à connoître & à regler le cœur de l'homme: en quoi on ne peut assés l'estimer. Il n'a choisi que des sujets utiles, il n'a consacré sa plume qu'à des ouvrages solides, il n'a enrichi la langue Françoise que de ce que la saine Antiquité nous a laissé de plus instructif sur les mœurs. On trouvera même, si on veut lui rendre justice, que lors qu'il rencontre dans les Auteurs qu'il traduit, des maximes peu conformes aux véritables régles de nôtre Religion, il les reforme, & en fait sentir le foible par des remarqnes édifiantes. Voici le catalogue de ses Ouvrages. *Sexti Pompeji Festi & Marci Verrii Flacci de verborum significatione Lib. XX. cum Notis & Emendationibus in usum Delphini*, Paris. 1681. *in* 4. *item* Amstelodami 1699. in 4. *Oeuvres d'Horace en Latin & en François avec des Remarques Critiques & Historiques*, Paris, 1681. 1689. 10. vol. in 12. la derniére Edition est d'Amsterdam 1726. *Lettres contenant quelques nouveaux éclaircissemens sur les Oeuvres d'Horace*, Paris, 1708. in 12. *S. Anastasii Sinaitæ Anagogicarum Contemplationum in Hexameron Liber XII. hactenus desideratus, cum Notis & Interpretatione Latina*, Londini 1682. in 4. *Reflexions Morales de l'Empereur Marc Antonin avec des Remarques.*, Paris 1691. in 12. *Tom. II. La Poëtique d'Aristote contenant les régles les plus exactes pour juger du Poëme héroïque & des piéces de Théatre, la Tragédie & la Comédie, traduite en François avec des Remarques Critiques sur tout l'Ouvrage*, Paris, 1692. in 4. & in 12. *L'Oedipe & l'Electre de Sophocle, Tragédies Gréques traduites en François avec des Remarques*, Paris, 1693. *in* 12. *Les Oeuvres d'Hippocrate traduites en François avec des Remarques, & con-*

ferées

ferées sur les manuscrits de la Bibliothéque du Roi, Paris, 1697. in 12. 2. tom. *Les Oeuvres de Platon, traduites en François avec des Remarques, & la Vie de ce Philosophe avec l'exposition des principaux dogmes de la Philosophie*, Paris, 1699. in 12. 2. tom. *La Vie de Pythagore, ses Symboles, ses vers dorés. La vie d'Hiéroclès, & son Commentaire sur les vers dorez*, Paris, 1706. in 12. 2. tom. *Le Manuel d'Epictéte, avec cinq Traittez de Simplicius sur des sujets importans pour les mœurs & la Religion traduits en François avec des Remarques*, Paris, 1715. in 12. 2. tom. *Réponse de M. Dacier aux Critiques que l'on a insérées dans l'Europe Savante sur la traduction des Vies de Plutarque. Vies des Hommes Illustres de Plutarque revues sur les manuscrits & traduits en François avec des Remarques historiques & critiques & le supplément des comparaisons, qui ont été perdues.* On y a joint les têtes que l'on a pu trouver, & une table générale des matieres, Paris, 1721. in 4. 8. tom. Item Amsterdam 1723. in 8. 9. tomes. *Discours prononcé à l'Académie Françoise, lorsqu'il y fut reçu à la place de M. Harlay*, Paris, 1695. in 4. *Réponses qu'il fit en qualité de Directeur aux Discours de M. Cousin en 1697, & à celui de M. de Boze en 1715. Dissertation sur l'origine de la Satyre. Notes sur Longin.* M. Despreaux qui les apelle *très savantes*, les a jointes a celles qu'il a publiées sur le même Auteur. M. Dacier a aussi travaillé aux Explications historiques qui se trouvent dans l'Histoire de Louis XIV. par médailles. Il avoit fait un Commentaire sur Théocrite, & un petit Traité de la Religion, lequel étoit un précis des réflexions qu'il avoit faites sur ce sujet: mais ces deux ouvrages n'ont point été imprimez. * Mémoires *pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres &c. tom.* 3.

DACIUS, Evêque de Milan, dans le VI. siécle; gouverna cette Eglise depuis environ l'an 527 jusqu'en 552 ou 555. Il anima les Habitans de cette ville à se défendre contre l'armée des Goths qui les assiégeoit. Mais ses soins furent inutiles: cette misérable ville fut emportée; trois cens mille personnes furent égorgées à cette prise, au rapport de Procope; & Dacius se vit contraint de se sauver. Il prit le chemin de Constantinople, & passant à Corinthe, il logea dans une maison habitée par des phantômes, & l'en délivra, si l'on en croit les Dialogues de saint Grégoire. L'Empereur Justinien, qui avoit publié un Ecrit en forme de Constitution contre les trois Chapitres, voulut l'obliger à le signer; mais ce Prélat le refusa absolument. Victor Evêque d'Afrique parle de lui en sa Chronique, & met sa mort dans l'année 555. Saint Grégoire en fait mention dans le 3 livre de ses Dialogues au chapitre 4 qui commence ainsi, *Ejusdem quoque Principis tempore, &c.* On attribue à Dacius une Chronique, qui n'a point encore été imprimée, & que l'on dit être dans la bibliothéque de Milan. Il est vrai qu'il y a dans cette bibliotheque une Chronique manuscrite de six cens ans, qui porte le nom de Dacius; mais le titre est écrit d'une main beaucoup plus récente, & elle est de différentes Ecritures & de différens Auteurs; car la premiére partie est écrite par Landulphe; la seconde par Arnulphe; & la troisiéme par Landulphe *le jeune*. Cette Chronique contient l'histoire de l'église de Milan, depuis le huitiéme siécle jusqu'à l'an 1067. Nous avons une lettre de Cassiodore à Dacius, que d'autres nomment Datius. * Cassiodore, *l.* 12. *Var. Ep.* 27. Baronius, *A. C.* 538. 539. 546. *&c. & sur le Martyrol. au* 14. *Janvier*. Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 19. Procope, *l.* 2. *de la Guerre des Goths*. Ripamontius, *Hist. Med. Dec.* 1. *l.* 7. Le Mire. Ferdinand. Ughel, &c. Mabillon, *Analector. t.* 1.

DACQS. *Voyez* DAX.

* DACQUET (Pierre) natif de Furnes, célébre Médecin, étoit fort savant en Grec, & a écrit un livre intitulé, *Commentarius in Corn. Celsum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André. *Biblioth. Belg.*

* DACRUE, ville de la Nubie dans l'Afrique, selon Vincent le Blanc. Ne seroit-ce point la même ville que *Dagra* qui se trouve dans les cartes de Sanson, & à la Table de la Nubie dans la Géographie de Robbe?

DACRYEN, que l'on croit avoir été Abbé de l'Ordre de S. Benoît, & avoir vécu dans le VIII. siécle. On lui attribue deux Traités, *Speculum Monachorum*, & *Documenta vitæ spiritalis*, qu'on trouve dans le V. Volume de la Bibliothéque des Péres. Le nom de *Dacryen* n'est pas le nom propre d'un homme, mais un nom appellatif, qui signifie *pleureux*, que cet Auteur a pris. * Possevin *in Appar. sacro.* Le Mire, *in Auct. &c.* Théophile Raynaud.

DACTYLES IDE'ENS, Prêtres de la Déesse Cybéle, qui demeuroient au pié du Mont Ida. Quelques Poëtes les font fils du Soleil & de Minerve, & d'autres fils de Saturne & d'Alciope. Sophocle en compte dix, cinq garçons & cinq filles: d'où vient qu'on les appella *Dactyles*, du mot Grec *δάκτυλος*, qui signifie *doigt*; parce que l'homme a dix doigts, cinq à la main droite, & cinq à la main gauche. Les noms de ces cinq Prêtres étoient *Hercule*, *Péon*, *Epiméde*, *Jasius & Idas*. On les appelloit autrement *Corybantes*. * Lilio Giraldi. Strabon. *l.* 10.

DACTYLIS, ou selon la correction du P. Hardouin, Dercylis, célébre Sculpteur, dont on voyoit des Athlétes dans les jardins de Servilius. * Pline, *l.* 36. *c.* 5.

* DADACARDIN, est, au rapport de M. Tavernier, Tom. 1. l. 2. c. 4. un bourg qui se rencontre sur la route d'Alep à Ispahan par la Mésopotamie. On voit que ç'a été un gros bourg, mais il est tout ruïné, & il n'y est resté qu'un pont de pierre fort long & tres bien bâti, sur lequel on passe une Riviére qui est fort large quand elle vient à se déborder. Les païsans du lieu n'ont point d'autre habitation que le creux des rochers, & ils apportent aux passans des poules, du beurre, du fromage & autres denrées qu'ils donnent à bon marché.

DADAN. *Voyez* DEDAN.

* DADAN, *Edan* ou *Eodan*, assista en 742 au Concile qui se tint, selon quelques uns à Ausbourg, & selon le Mire à Ratisbonne. Si l'on en croit le Pére le Cointe, Dadan a été le successeur de Willebrord premier Evêque d'Utrecht: mais ce sentiment est refuté par Antoine Pagi, qui dit qu'à cause de la revolte des Frisons, l'église d'Utrecht fut 14. ans sans Evêque, & que Boniface céda à Lullus en 753 l'Archevêché de Mayence, pour prendre celui d'Utrecht, & qu'il choisit Eodanus pour Coadjuteur. Le même Auteur s'appuye sur le témoignage de S. Ludger, qui dans la Vie de S. Grégoire faisant l'énumération des Evêques d'Utrecht dit, *Lorsque Dieu eut appellé dans son repos Willebrord Archevêque d'une ville qu'on appelle Utrecht ou Wiltemburg, S. Boniface Archevêque & Martyr lui succéda.* Wilibald qui vivoit du tems de Boniface & qui a écrit sa vie, y rapporte que Boniface, pour soulager son infirme vieillesse, établit Cœbanus ou Eobanus Evêque à sa place dans la ville qu'on nomme *Trecht*. De tout cela il est aisé de conclurre que Dadan, Edan ou Eodan n'a pas été Evêque, mais tout au plus Coadjuteur de l'Eglise d'Utrecht. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Voyez* là-dessus Batavia Sacra, I. P. p. 196.

DADASTANE & DADASTUNE, étoit un lieu situé entre la Galatie & la Bithynie. L'Empereur Jovien étant à Antioche en 362, & s'appliquant à rétablir le culte de la Religion Chrétienne, que Julien l'*Apostat* son prédécesseur avoit tâché de détruire, reprima les Hérétiques Ariens & Macédoniens, rappella les Evêques exilez, & rendit aux Ecclésiastiques les privileges qui leur avoient été accordez par les précédens Empereurs. Peu après il vint à Dadastane, où il mourut le 17 Fevrier 364. * Godeau, *Hist. de l'Eglise IV. siécle, l.* 4. *c.* 37.

* DADDOS, selon Daviti, est une ville du Mogolistan, mais on ne la trouve point dans les cartes.

* DADIS, Auteur Grec qui avoit écrit de l'Agriculture, comme le témoignent Varron & Columella au commencement de leurs Ouvrages d'Agriculture.

DADIVAN, plaine de quatre ou cinq lieues de circuit, entre Schiras & Lar, villes de Perse dans le Farsistan. La plus grande partie de cette campagne est couverte d'orangers, de citronniers, & de grenadiers. Il y a de ces orangers que deux hommes auroient beaucoup de peine à embrasser, & qui sont aussi hauts que nos plus grands noyers. Le reste de la campagne est semé de ris & de blé. C'est le lieu qui fournit tout Ispaham d'oranges, de citrons, & de grenades; & c'est véritablement un séjour de délices, ou du moins un des plus délicieux de toute la Perse. La riviére qui traverse la plaine est abondante en poisson, & l'on y trouve des carpes, des brochets, des barbeaux, & quantité d'écrevisses. Les Anglois & les Hollandois qui sont à Ormus vont souvent passer la fin de l'été dans cette plaine, où l'on reçoit de la fraîcheur des arbres & de la riviére, & où il vient des Baladines des environs, pour divertir les Habitans par leurs danses. * Tavern. *Voyage de Perse.*

DADON. *Voyez* OUEN (saint.)

* DADOU ou DEDOU, ville d'un païs de l'Afrique intérieure que les Arabes appellent Vacouák: elle est contiguë au païs nommé *Sefalat al tebr*, qui est une grande plaine où l'on trouve l'or en poudre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DADUCHUS, grand Prêtre d'Hercule parmi les Athéniens. * Alex. ab Alex. 2. *Strom.* Quelques Anciens appellent *Daduques*, ceux qui portoient les flambeaux dans les fêtes solemnelles de Cérès Eleusine.

* DAEMEN (Adam) naquit à Amsterdam de parens qui étoient fort à leur aise. Pour l'avancement de ses études on l'envoya hors de la province dans une Université, où il fut reçu Prêtre & Licentié en Droit Civil & Canonique. Il fut aussi Chanoine de Cologne. Lorsque Théodore le Kok fut, selon les placards, obligé de se retirer du païs, Daemen lui procura pour deux années le logement & les autres nécessitez. Daemen devint ensuite Prêtre, Chanoine & Doyen de l'église Archidiaconale d'Emmerik, & enfin après la mort de Gérard Potkamp arrivée en 1705, il fut établi par le Nonce Bussy, Vicaire général dans les Provinces-Unies. En 1707. le 25. Dec. il fut solemnellement sacré Archevêque d'Andrinople, & commença à exercer cette dignité en Hollande. Mais les Etats de cette province ayant en 1702 déclaré que personne ne seroit reconnu pour Vicaire que celui qui auroit été élu dans toutes les formes selon les usages reçus dans la province, & admis par les Conseillers Deputez, &c. & d'un autre côté Daemen n'ayant pas été élu selon l'intention des Etats & l'ordre établi, il lui fut défendu de faire aucune fonction de sa charge, sous peine d'être puni selon l'exigence du cas. Daemen & ses partisans firent ce qu'ils purent pour obtenir une suspension ou un adoucissement du placard, mais leurs sollicitations furent inutiles, & il lui fut expressément défendu de venir dans le païs avant que d'avoir renoncé par écrit au Vicariat qui lui avoit été conféré par le Nonce du Pape. En vertu de cet ordre, il s'en désista à Cologne le 11 Août 1709, sans avoir encore pu obtenir là-dessus le consentement du Pape. Etant ainsi privé de cette dignité, comme il avoit des revenus suffisans, il faisoit du bien à tout le monde & sur tout à ses compatriotes. Il bâtit l'Abbaïe de Leurik sur le Rhin, & mourut ensuite le 30 Dec. 1717 à Cologne où il fut enterré dans l'Eglise Cathédrale. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batav. Sacra* III. D. p. 524. *Utrechtse Oudh.* III. P. p. 291. *Historisch Verhaal van de Kerk van Utrecht.*

DAEN MAALLE', Prince Indien, frére de Craën Sombanco, Roi de Macaçar, & pére des deux jeunes Princes Louïs Daën Rourou, & Louïs Dauphin Daën Toulôlo que le Roi Louïs XIV. fit élever aux Jésuites du Collége de Clermont à Paris. Il devoit succéder à la Couronne après la mort de Sombanco; car là, comme dans la plus grande partie des Indes, les fréres succédent, à l'exclusion des enfans du défunt. Mais les Hollandois qui l'appréhendoient extrêmement, à cause de son courage & de sa prudence, trouvérent moyen de le rendre suspect à son frére, & de l'éloigner de la Cour; & ce fut son absence qui donna lieu à Craën Biset, fils unique de Sombanco, de monter sur le thrône. Lorsqu'il fut contraint de s'enfuir de la Cour, il se retira en l'isle de Java, où il épousa la fille d'un des plus grands Seigneurs du païs. Après avoir demeuré trois ans dans cette isle, les Hollandois menacérent le Souverain qui lui avoit donné retraite, de lui faire la guerre, s'il ne faisoit sortir Daën Maallé de ses Etats. Ce Prince obtint son congé, pour laisser son

bien-

bienfaicteur en repos, & ſe refugia à Siam, où il fut très-bien reçu en 1664. Le Roi lui donna la charge de *Doja-Pacdi*, qui eſt à Siam le Grand Thréſorier de la Couronne: & ayant donné des terres à ceux de ſa ſuite, il leur ordonna de lui rendre les mêmes devoirs & de lui payer les mêmes tributs, qu'ils lui payeroient, s'il étoit leur Roi dans l'iſle de Macaçar. Daën Maallé reconnut ces bienfaits par ſa fidélité & par ſes ſervices pendant pluſieurs années; mais le zéle de la Religion Mahométane dont il faiſoit profeſſion, le porta à ſoutenir la revolte des Maures contre ſon bienfaicteur. La conſpiration des Chefs des rebelles ayant été découverte, le Roi fit grace aux conjurez; mais Daën Maallé refuſa d'avoir recours à la clémence de ce Prince, parce qu'il nioit d'être coupable. Il ſe retira dans une place forte, où il fut aſſiégé par les troupes du Roi: il fut enfin tué dans un combat avec tous ſes gens. Mais par un bonheur extraordinaire, les deux Princes ſes fils ſe ſauvérent en France. Le Roi Louïs XIV. & Monſeigneur, Dauphin de France, ſon fils, ont été leurs parrains. * *Deſcription du Royaume de Macaçar.*

DAES, Auteur Grec, étoit natif de Colone, ville du Péloponnéſe. On ne ſait pas préciſément en quel tems il a vécu, & on le croit Hiſtorien, par le témoignage que Strabon cite de lui, touchant le temple d'Apollon Cilléen. * Voſſius, *liv. 4. des Hiſtor. Grecs, pag.* 511.

DAFAR. *Voyez* DHAFAR.

DAFILA, contrée du Royaume de Barnages en Abyſſinie. Elle eſt aux confins de la côte d'Abex, entre la ville de Barva, & la contrée de Canfila. Maty, *Dict. Géogr.* Voyez là-deſſus M. la Martiniére qui prouve que tout cela eſt fabuleux.

DAFIS, (Jacques) Avocat général au Parlement de Toulouſe, fut étranglé le 10 Fevrier 1589 dans la conciergerie du Palais. Ce fut le même jour qu'Etienne Duranti premier Préſident du même Parlement avoit été tué aux Jacobins, pendant les troubles de France, ſous le régne d'Henri III. pour s'être oppoſé aux ſéditieux qui avoient pris les armes contre leur Prince. Leurs corps furent traînez dans les rues avec l'effigie du Roi, & furent pendus au gibet. * Mézeray.

*DAFNI, nom d'un monaſtére de Caloyers, environ à moitié chemin d'Athénes à Eleuſis. Ce nom ſignifie en Grec un laurier; & il lui a été donné, à cauſe de l'abondance des lauriers-roſes qui croiſſent vers la marine. * Spon, *Voyage T.* 2. *l.* 6. *au commencement.*

DAGALAIPHE, l'un des Généraux de l'Empereur Julien, dans ſon expedition contre les Perſes, l'an de Jeſus-Chriſt 362, ſe diſtingua ſous les régnes ſuivans à la tête des armées, dont il eut ſouvent le commandement. * Amm. Marcel. *l.* 26 *& ſuiv.*

DAGELIUS, Hiſtorien Latin. *Cherchez* GELLIUS FUSCUS.

* DAGERBULL, iſle de la mer d'Allemagne ſur la côte occidentale du Duché de Sleeswik.

DAGEROORT ou DAGHEROORT, château de la Suéde, ſitué dans l'iſle de Dagho, ſur la pointe occidentale, à laquelle il fait porter le nom de Cap de Dageroort. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAGESTAN, ou DAGHESTAN, province d'Aſie, entre la mer Caſpienne à l'Orient, & le mont Caucaſe à l'Occident; les Circaſſes au Septentrion, & le Schirwan province de Perſe au Midi. Ce païs eſt habité par les Tartares que les Perſes nomment *Leſgi*, qui ſe nomment eux-mêmes *Dageſtan Tar*, c'eſt-à-dire, Tartares montagnards. Ils ſont Mahométans, & leur commerce ordinaire conſiſte à faire des eſclaves, à s'enlever leurs enfans les uns aux autres, à piller les Marchands, & à courir continuellement à la petite guerre. Ils nourriſſent auſſi quelque bétail, en quoi conſiſte tout leur bien. Ces peuples n'appréhendent ni les Perſes ni les Moſcovites, à cauſe des montagnes inacceſſibles où ils ſe retirent lorſqu'on les attaque. Les Habitans du Dageſtan ont pluſieurs Seigneurs, entre leſquels il y en a un qui eſt le Chef & Capitaine par élection. Ils ont quelques bourgs. Tarcu, qui eſt le plus conſidérable, eſt ſitué ſur la montagne, entre les rochers eſcarpez, d'où ſortent diverſes ſources. Ce bourg eſt près de la mer Caſpienne, & il eſt compoſé d'environ mille maiſons, comme nous l'apprenons d'*Olearius.*

DAGHEROORT. *Voyez* DAGEROORT.

DAGHESTAN. *Voyez* DAGESTAN.

DAGHO. *Voyez* DAGO.

DAGIE ou THAGIE, ville d'Afrique dans la Province de Tremecen, Royaume de Fez. Elle eſt éloignée de la ville de ce nom de quarante lieues, & ſituée entre des montagnes qui tiennent au grand Atlas. Cette ville a été bâtie par des Africains en un terroir âpre & ſtérile, & plein de grandes forêts épaiſſes qui ſont remplies de lions. Le Païs eſt froid, & il y vient peu de blé; mais on y nourrit un grand nombre de chévres, & il y a quantité de miel & de cire, ce qui enrichit les Habitans dont les maiſons ſont fort chétives. On voit là le tombeau d'un Morabite nomme *Deda Baaza*, qu'on dit avoir aprivoiſé les lions, de ſorte que ſon ſépulchre étant en grande vénération, les Habitans de Fez & de Maroc y viennent en pélerinage en fort grand nombre après qu'ils ont fait leurs grandes Pâques. Ce ſont quelquefois de ſi grandes troupes que la ville ne pouvant les contenir, elles couvrent toutes les montagnes d'alentour par la multitude de leurs tentes, ce qui fait croire de loin que c'eſt une armée. * Marmol, *tom.* 2. *liv.* 4. *c.* 11. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

*DAGLAN, bourg du Périgord en France. Il eſt au midi de Sarlat, & ſur la riviére de *Seu* ou de *Ser* qui ſe rend dans la Dordogne.

DAGNO ou TERMIDAVA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans l'Albanie, entre le Drin *Blanc*, & le Drin *Noir*, vers le confluent de ces deux riviéres. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAGO, ou DAGHO, *Daghoa*, iſle à l'occident de la Livonie. Elle eſt en forme de triangle, ſituée à l'entrée du Golfe de Riga, au Septentrion de l'iſle d'Oeſel. Ses principaux bourgs ſont Dageroort & Pade. * Sanſon. Baudrand.

DAGOBERSTEIN. *Voyez* DACHSTEIN.

DAGOBERT I. de ce nom, fils de CLOTAIRE II. & de *Bertrude* ſa ſeconde femme. Du vivant de ſon pére, il fut fait Roi d'Auſtraſie l'an 622 ſous la conduite de ſaint Arnoul Evêque de Mets; & quatre ans après il épouſa *Gomatrude* ſœur de la Reine Sichilde ſa belle-mére, mais il la répudia depuis, parce qu'elle étoit ſtérile. Clotaire étant mort en 628, Dagobert lui ſuccéda aux Royaumes de Neuſtrie, de Bourgogne & d'Aquitaine, mais il céda une partie de ce Royaume à *Charibert* ou *Aribert* ſon frére puiné, qui mourut peu après ſans laiſſer de poſtérité. Dagobert joignit à pluſieurs bonnes qualitez une paſſion pour les femmes, qui alla juſqu'à en avoir trois à la fois qui portoient le nom de Reines, outre pluſieurs maîtreſſes. La prémiére de toutes, & la ſeule légitime, fut *Nantilde*, qu'il épouſa peu après avoir répudié *Gomatrude*, & dont il eut *Clovis* II. On a cru qu'il l'avoit enlevée d'un monaſtére, mais il eſt vrai que c'étoit une des filles d'honneur de la Reine: la mépriſe d'un Copiſte qui avoit écrit dans Aimoin *puellam de monaſterio*, pour *puellam de miniſterio*, avoit donné lieu à l'erreur. La ſeconde fut *Ragnetrude*, dont il eut un fils nommé *Sigebert*. Celui-ci fut fait Roi d'Auſtraſie dès l'an 631; & ce qui y donna occaſion, fut le mécontentement des Auſtraſiens qu'il avoit accablez d'impôts. Pour Clovis, il fut réglé en 633, qu'il ſuccéderoit aux Royaumes de Bourgogne & de Neuſtrie. Dagobert eut guerre avec les Eſclavons Vinides, dont le Roi Samon, qui étoit François, lui fit beaucoup de peine. Il aida auſſi Siſenande à s'emparer du Royaume des Goths en Eſpagne, & à déthrôner le Roi Suintila, & il ſoumit les Gaſcons; mais le maſſacre de près de neuf mille Bulgares, à qui il avoit permis de paſſer l'hyver en Baviére, ſans qu'on voye qu'ils ayent cauſé aucun deſordre, ne lui fait pas honneur. On ne peut déterminer le tems de la mort de Dagobert, parce qu'on ne ſait ſi on doit compter les ſeize années de ſon régne, de l'année où il fut fait Roi d'Auſtraſie, ou de celle où il ſuccéda à ſon pére; mais on ſuit plus communément la derniére opinion; & l'on place ſa mort à l'an 638. Elle arriva le 9. Janvier à Epinay, maiſon de plaiſance ſur la Seine auprès de Paris, & il y fut enterré à l'Abbaïe de ſaint Denys qu'il avoit fondée. Entre ſes maîtreſſes, on nomme *Wolfgonde*, ou *Wilfgonde* & *Dortilde* ou *Bertile*, *Bertille*, *Berthilde* & *Bertechilde*. On lui donne quelques filles, entr'autres ſainte *Irmine*, qui mourut à Tréves le 24 Décembre, ſelon le Martyrologe Romain; *ſainte Modeſte*, Religieuſe au même lieu; *Adéle*, grand'mére de ſaint Grégoire, Evêque d'Utrecht, & d'autres que les Critiques de ce tems n'avouent pas pour telles, & que l'on donne auſſi à Dagobert II. Roi d'Auſtraſie. * Aimoin, *l.* 4. Fredegaire, *en la Chron. c.* 17. *& ſuiv.* Henſchenius, *des Trois Dagob.* Valois. Le P. Anſelme, &c. *Voyez* FRANCE.

DAGOBERT II. dit *le Jeune*, Roi de France, étoit fils de CHILDEBERT, ſurnommé *le Jeune*, & ſuccéda au nom de Roi, l'an 711, pendant que les Maires du Palais régnoient en effet. Grimoald qui gouvernoit ſous ſon nom, ayant été aſſaſſiné en 714, Théodoalde ſon petit-fils fut fait Maire du Palais par Pepin, ce qui fut ſuivi de grands deſordres; mais Dagobert mourut avant que d'être témoin de ces malheurs, le 19 Janvier 715. Il laiſſa un fils nommé THIERRI de ſa femme, que quelques Modernes appellent *Clotilde* de Saxe. * Grégoire de Tours, *App. c.* 103. Aimoin, *l.* 4. *c.* 49. 50. 51. Adrien de Valois, *Tom. III.* Mézeray, *Hiſt. de France, &c.*

DAGOBERT I. Roi d'Auſtraſie. *Cherchez* DOGOBERT I. Roi de France.

DAGOBERT II. de ce nom, Roi d'Auſtraſie, que les Chroniques de la Fontaine, de Béze & de ſaint Bénigne de Dijon appellent *le Jeune*, étoit fils de SIGEBERT III. Il naquit vers l'an 648. Son pére étant mort en 656, le laiſſa à l'âge de huit ans ſous la conduite de Grimoald, Maire du Palais, qui mit ſur le thrône Childebert ſon fils, & enferma dans un monaſtére Dagobert, ſous la garde de Dido Evêque de Poitiers; enſuite dequoi il l'envoya en Irlande. La Reine Imnechilde, veuve de Sigebert, vint à Paris ſe réfugier auprès du Roi Clovis II. & les Auſtraſiens ſe ſaiſirent de Grimoald & de Childebert, & envoyérent le premier au Roi Clovis, qui le fit mettre en priſon, où il mourut. Ce Prince chaſſa enſuite Childebert; & ſur un faux bruit qui avoit couru de la mort de Dagobert, il ſe mit en poſſeſſion du Royaume d'Auſtraſie, dont ſon fils Clotaire III. & enſuite ſon ſecond fils Childeric jouïrent pendant que Dagobert vivoit inconnu dans un endroit de l'Irlande, où il épouſa Mathilde, dont il eut pluſieurs enfans. Après la mort de Childeric, Dagobert revint en 673, & fut remis en poſſeſſion de l'Auſtraſie, après un exil de dix-ſept ans. Ce fut un Prince pieux qui fonda divers monaſtéres, & qui gouverna ſon peuple en paix. Mais ſes Généraux ayant déclaré la guerre à Thierri Roi de France, & venant lui-même en perſonne à l'armée, il fut aſſaſſiné dans une embuſcade par ordre d'Ebroïn, Maire du Palais, en 678. On croit que c'eſt lui que l'on trouve marqué en divers Calendriers & Martyrologes au 23 Décembre. Le Pére Dom Jean Mabillon croit, avec les plus doctes Critiques de ce tems, que ce Dagobert eſt apparemment le même qui eſt enterré à Stenai, où il eſt honoré comme Martyr. Les Curieux pourront conſulter, outre ces Auteurs, Adrien de Valois en ſon *Berengarius Auguſtus*, & au premier tome des Geſtes des anciens François; le Pére Jordan Jéſuite dans ſon Hiſtoire de France; & la Diſſertation du P. Henſchenius des trois Dagoberts. Ce ſavant homme, dans ſa préface du III. volume des Vies des Saints du mois de Mars, attribue au même Dagobert, les fils ſuivans, 1. *Sigebert*, qui mourut en même tems que ſon pére; 2. *Clotaire* IV. Roi de France; 3. *Sainte Irmine*, Abbeſſe du Grenier, qui mourut à Tréves le 24 Décembre; (nous ne ſçavons pas l'année) 4. *Adéle*, grand'mére de ſaint Grégoire, Adminiſtrateur de l'égliſe d'Utrecht; 5. *Ragnetrude*; & 6. *Rotilde*. Mais ces opinions manquent de preuves bien ſures. * Le Pére Mabillon, *préface du 3. tom. des ſiécles Bénédict.* Le P. le Cointe, *Actes de ſaint Agobert, publiez par le Pére Alexandre Wiltheim.* Voyez *la Vie de ſaint Menge Evêque de Châlons, & la Vie de ſaint Wilfride.*

DAGOBERT, Prince de France, étoit fils du Roi CHILPERIC I. & de *Fregonde*. Il mourut de dyſſenterie à Braine, en 580, & fut enterré à ſaint Denys-lès-Paris. Fortunat de Poitiers fit ſon

ſon épitaphe, & celle de ſon frére *Childebert*, qui mourut peu de tems après lui.

Dulce caput populi, Dagoberte, perennis amore,
Auxilium patriæ, ſpes puerilis obis.
Germine regali naſcens, generoſus & infans
Oſtenſus terris, mox quoque rapte polis,
Belligeri veniens Clodovechi gente potenti,
Egregio proavi germen honore pari.
Regibus antiquis reſpondens nobilis infans,
Chilpericique patris, de Fredegunde genus.
Te veneranda tamen mox abluit unda lavacri,
Hinc licet abreptum lux tenet alma throno.
Vivis honore ergo, & cum judex venerit orbis,
Surrecturus eris fulgidus, ore nitens.

DAGON, Idole des Philiſtins, répréſentée ſous la figure d'un homme, avoit les jambes jointes aux aînes, & n'avoit point de cuiſſes. Depuis les reins & le bas du ventre, elle avoit, à la reſerve des jambes, la forme d'un poiſſon couvert d'écailles, dont la queue relevoit par derriére. Dagon en Hébreu ſignifie *Poiſſon*. Quelques Modernes ont confondu Dagon & Atergatis; mais ſelon Bochart, il vaut mieux ſuivre le ſentiment des Anciens, qui les diſtinguoient comme le frére, & la ſœur. L'Ecriture nous apprend que les Philiſtins s'étant ſaiſis de l'Arche d'alliance, la placérent dans le temple de Dagon; mais que cette Idole n'en put ſoutenir l'aſpect & fut briſee en morceaux. * *I. Samuel* ou *I. Rois, chap.* 5. Kircher, *Oedipus Ægyptiacus, tom.* 8. Seld. *de Diis Syris.* L'Auteur du grand Etymologique dit que Dagon étoit *Saturne*, d'autres que c'étoit *Jupiter*, & d'autres *Vénus*. Les Egyptiens adoroient cette Déeſſe ſous la forme d'un poiſſon, parce que dans la guerre de Typhon contre les Dieux, Vénus s'étoit cachée ſous la forme d'un poiſſon. Diodore de Sicile dit qu'à Aſcalon ville fameuſe des Philiſtins, on adoroit la Déeſſe *Derceto*, ou *Atergatis*, ſous la figure d'une femme, ayant tout le bas d'un poiſſon. *Voyez* DERCETO. Lucien dépeint de la même maniére la Déeſſe Derceto. Or cette Déeſſe étoit la même que Vénus. Il y a donc apparence que Dagon n'étoit autre que cette Divinité. Hérodote raconte que les Scythes ayant fait irruption dans la Paleſtine, dans le deſſein de ſe jetter dans l'Egypte, *Pſammetichus* Roi d'Egypte détourna ce coup par de grandes ſommes d'argent qu'il leur aporta. Quelques Scythes s'étant jettés dans Aſcalon, y pillérent le Temple de la Déeſſe *Vénus la Céleſte*, qui eſt un des plus anciens Temples du monde que l'on connoiſſe. La Déeſſe irritée leur envoya une maladie honteuſe & douloureuſe, les Hémorrhoïdes, qui paſſa à leur poſtérité, en punition du ſacrilége qu'ils avoient commis. Hérodote appelloit donc Vénus la Céleſte, la même Déeſſe que les autres nomment *Atergatis*, ou *Derceto*, & que D. Calmet croit être *Dagon*. Saumaiſe croit que Dagon eſt le même que *Ceto*, grand poiſſon marin; & que Ceto, ou le monſtre marin auquel Andromède fut expoſée à Joppe, & la Déeſſe Derceto des Aſcalonites ne ſont qu'une même Divinité. Selden veut qu'*Atergatis* ſoit la même que Dagon, & que ſon nom d'Atergatis vienne de l'Hébreu *Adir-Dagan*, magnifique poiſſon. Le nom de *magnifique* eſt ſouvent donné au vrai Dieu & aux fauſſes Divinités. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DAGON, forteresse dans la plaine de Jéricho du partage de la Tribu d'Ephraïm, où Ptolomée fils d'Abobi ſe refugia, l'an du monde 3900, avant Jeſus-Chriſt 135, après qu'il eut fait mourir ſon beau-pére Simon *Machabée*. Il y fit mourir ſa belle-mére & deux de ſes beaux-fréres. Hyrcan fils de Simon l'y alla aſſiéger, pour venger la mort de ſes parens; mais l'année ſabbatique étant venue, il fut contraint de ſe retirer avec le déplaiſir de n'avoir pu tirer vengeance d'une ſi grande méchanceté. * *I. Machab. XVI.* 16. *&c.* Joſephe, *Antiq. Judaïq. L. XIII. c.* 15. Il paroît par le ch. 16. du 1. liv. des Mach. v. 15. & 16. qu'Abobi reçut Simon ſon beau-pére & ſes beaux-fréres dans la forteresse de *Dagon* ou de *Doch*, & qu'il fit mourir en même tems dans la ſale du Feſtin le pére, les deux fils & quelques domeſtiques.

* DAGOUTHAH, ville du païs que les Arabes appellent Sephalat al tebr, *la campagne de l'or en poudre*, appellé vulgairement *Tibr*. C'eſt la derniére du païs & la plus proche de l'embouchure du grand fleuve nommé le Nil de l'occident. C'eſt le Niger, que nous appellons aujourd'hui le Senega. Elle eſt ſituée à 90 milles de la ville de Giaſthah & a 30 milles ſeulement de l'iſle de Comar. * D'Herbeolt, *Biblioth. Orient.*

* DAGRONETTO, (Jérôme) de Catane en Sicile, étoit un habile Apothicaire & Chymiſte. Il floriſſoit en 1610. Il a publié en Italien *Raccolta di varii Secreti.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DAGSBOURG. *Voyez* DACHSBOURG.

DAGSTEIN. *Voyez* DACHSTEIN.

DAGSTOEL ou DAGSTUL. *Voyez* DACHSTOEL ou DACHSTUL.

DAHELEC. *Voyez* DALACA.

DAHER. *Voyez* DHAHER.

DAHLACH. *Voyez* DALACA.

DAHME, petite ville avec château dans la Baſſe Luſace au nord-oueſt de Cotbutz ville de Bohéme. On dit que cette ville fut bâtie par ceux de la noble famille de *Dahme* qui eſt encore en grande conſidération dans ces quartiers-là. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DAIBERT, ou THEOBERT, Patriarche Latin de Jéruſalem, étoit auparavant Evêque de Piſe. Le Pape Urbain II. lui ayant donné le *Pallium* d'Archevêque, le nomma Légat du ſaint Siége en Orient. Depuis, dans une aſſemblée générale des Princes, tenue après le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, l'an 1099, ce Prélat fut mis ſur le ſiége de Jéruſalem, d'où l'on avoit chaſſé un certain Arnoul ou Arnulphe. Le zéle qu'il eut pour maintenir les droits de ſon égliſe, le mit mal avec le Roi Baudouin. Il fut renvoyé par l'artifice d'Arnoul, & paſſa en Italie avec Boëmond, Prince d'Antioche qui venoit en France épouſer Conſtance, fille du Roi Philippe I. & faire dans le même tems un ſecond mariage, de Cécile, autre fille du Roi, avec ſon neveu Tancréde. Le Pape Paſchal II. qui avoit ſuccédé à Urbain, reçut favorablement le Patriarche Daibert, qui fut renvoyé en ſon Siége, & qui mourut en Sicile pendant ſon voyage, l'an 1107. * Guillaume de Tyr, *l.* 8. 9. 10. Baronius, *T. XI. Ann. Chriſt.* 1095. 1098. *& T. XII. A. C.* 1104. 1105. Berthold, &c.

DAIBUTH ou DAIBOTH, faux Dieux des Japonois, dont le principal temple eſt dans la ville de Méaco.

DAILLÉ, (Jean) Miniſtre de Charenton, étoit de Châtellerault, où il naquit le 6 Janvier de l'an 1594. Son pére, qui étoit Receveur des Conſignations à Poitiers, & qui l'avoit deſtiné à des emplois ſéculiers, crut néanmoins ne devoir pas s'oppoſer au penchant de ſon fils pour les ſciences. Dès l'âge d'onze ans Daillé étudia à ſaint Maixant, enſuite à Poitiers, puis à Châtelleraut & enfin à Saumur, où il entra l'an 1612 chez du Pleſſis-Mornai, qui en étoit Gouverneur, pour veiller à l'éducation de deux de ſes petits-fils, MM. de ſaint Germain & de ſainte Hermine. Il eut l'avantage de lui plaire, & il fit de grands progrès dans ſes études par la converſation de ce ſavant homme, qui s'enfermoit ſouvent avec lui pour faire enſemble quelque lecture ſoit des Péres ſoit des autres Auteurs Eccléſiaſtiques, ſur leſquels il lui communiquoit ſes penſées & ſes obſervations. Depuis en 1619, il fit avec ſes Eléves le voyage d'Italie, & de là ils paſſérent en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Daillé eut ſoin de voir & de conſulter les Gens de Lettres dans les villes où il s'arrêtoit; & étant à Veniſe, il y fit amitié avec le célébre Pére Paul Servite, qui voulut inutilement l'engager à s'établir dans cette ville. Daillé étoit ſi peu prévenu pour les voyages, qu'il a regretté toute ſa vie les deux années qu'il donna à celui-ci, parce qu'il eût pu les paſſer plus utilement dans ſon cabinet. Le ſeul avantage qu'il diſoit en avoir retiré étoit la connoiſſance de Fra Paolo qui eſt le Pére Paul Servite dont on vient de parler. En 1621, lorſque Daillé fut arrivé en France, du Pleſſis, qui faiſoit alors ſa demeure en ſon Château de la Forêt-ſur-Saivre, dans le Bas Poitou, le fit recevoir Miniſtre de la Religion Reformée en 1623. Ce Seigneur mourut quelque tems après, entre les bras de Daillé, qui employa une partie de l'an 1624, à mettre par ordre les Mémoires de du Pleſſis, qu'on imprima alors en deux volumes. On avoit cru qu'il étoit Auteur de la vie de ce Gentilhomme; mais il eſt ſûr que cet Ouvrage eſt de la façon d'un Gentilhomme, nommé *de Ligues*, Domeſtique de du Pleſſis, & que Daillé ne fit alors que le revoir. En 1625, il ſe maria, & fut Miniſtre de Saumur: en 1626, le Conſiſtoire de Paris l'appella pour exercer le même emploi à Charenton, où il paſſa tout le reſte de ſa vie. Son mérite, & la conſidération que ceux de ſa Communion avoient pour ſa probité, le rendirent l'arbitre de leurs différentes affaires. Il fut partiſan de la Grace Univerſelle, & écrivit contre Frédéric Spanheim Profeſſeur de Leiden, défenſeur de l'opinion contraire. Son livre eſt intitulé, *Apologie des Synodes d'Alençon & de Charenton.* Daillé perdit ſa femme en 1631, & mourut à Paris le Mardi 15 Avril de l'an 1670. âgé de 77 ans. Il étoit d'un naturel ouvert & incapable de déguiſement; ſes amis lui trouvoient même un peu trop de franchiſe. Son entretien étoit doux & aiſé; il s'accommodoit à la portée de tout le monde, & les perſonnes du commun trouvoient leur compte avec lui, de même que les plus ſavans. Il n'étoit pas comme beaucoup de Savans à qui l'étude inſpire une humeur mélancolique & chagrine; les plus fortes méditations ne lui ôtoient rien de ſa gayeté naturelle. Quand il ſe ſentoit l'eſprit fatigué pour avoir lu ou étudié des matiéres relevées & attachantes, il ſe délaſſoit par la lecture de quelque Auteur qui demandât moins d'application. Il étoit d'un tempérament robuſte & d'une forte ſanté, & juſques dans la vieilleſſe, il n'avoit rien qui ſe ſentît du declin de ſon âge. Il a compoſé divers Ouvrages en François & en Latin, un *Traité de l'Uſage des Saints Péres.* M. Mettayer Miniſtre de S. Quentin a traduit cet Ouvrage en Latin. Cette Traduction eſt préférable à l'Original François, parce que M. Daillé qui l'a revue, y a ajoûté diverſes Remarques. On en a fait auſſi une Traduction Angloiſe qui a été attribuée à M. Smith; mais ce Savant l'a deſavouée. La Préface qui eſt à la tête eſt cependant de lui. *Apologie des Egliſes Réformées; Lettre à M. de Monglat pour répondre aux Remarques de M. de Chaumont ſur ſon Apologie; Conſidérations ſur le Diſcours pacifique de M. de Chaumont; Lettre à un ſien Ami ſur les plaintes faites contre lui & ſes Collégues; La Foi fondée ſur les ſaintes Ecritures; Examen de l'Avis de M. de la Milletiére ſur l'accommodement des différens de Religion; De la Créance des Péres ſur le fait des Images, De Pſeudepigraphis Apoſtolicis; Apologia pro duabus Eccleſiarum in Gallia Proteſtantium Synodis Nationalibus; Vindiciæ Apologiæ pro duabus, &c. Lettre à M. de la Talonniére ſur le changement du Sieur Cottiby; Replique aux deux livres de MM. Adam & Cottiby; Adverſus Latinorum traditionem de religioſi cultus objecto; De Autore Confeſſionis Fidei Alcuini nomine a P. Fr. Chiffletio editæ; De pœnis & ſatisfactionibus humanis; De lib. ſuppoſitis Dionyſio Areopagitæ, & Ignatio; De Jejuniis & Quadrageſima; De Cultu religioſo, De Fidei ex Scripturis demonſtratione; De Confirmatione & Extrema-unctione; De Sacramentali ſive auriculari Latinorum Confeſſione*; un grand nombre de Sermons, &c. Il eut pour fils ADRIEN Daillé, né en 1628, qui fut reçu Miniſtre à la Rochelle en 1653, & devint Collégue de ſon Pére à Paris l'an 1658: mais après la révocation de l'Edit de Nantes, il ſe retira en Suiſſe, où il mourut à Zurich l'an 1690. Tous ſes Manuſcrits, parmi leſquels il y avoit pluſieurs Ouvrages de ſon pére, furent portez dans la Bibliothéque publique, ou, ſelon d'autres, ils furent achetez par un particulier qui réſidoit à Genéve. Ce ſont l'Explication des neuf premiers chapitres de l'Epitre de S. Paul aux Romains; l'Explication de la premiére Epitre de S. Pierre; pluſieurs autres Sermons; la Réfutation de l'Expoſition de M. de Condom; un Traitté de l'Euchariſtie comme celui d'Aubertin. Il avoit fait l'abrégé de la vie de ſon pére. * Bayle, *Dict. Critiq.*

DAILLON, Maiſon, a été féconde en hommes illuſtres.

1. JEAN de Daillon I. de ce nom, vivoit en 1420 & laiſſa de Phi-

Philippe de la Jumeliére de la Maiſon de Monteſpedon,

2. GILLES de Daillon, Seigneur du Lude au Maine, qui étoit en conſidération ſous le régne de Charles VII. Il épouſa *Marguerite* de Montberon, & en eut,

3. JEAN de Daillon II. de ce nom. C'eſt celui qui eut tant de part aux bonnes graces du Roi Louïs XI. *Il falloit bien*, dit Brantôme, *qu'il fût quelque choſe de poids; car ce Roi ſe connoiſſoit bien en gens.* Il avoit été nourri auprès de ce Monarque, dont il fût Chambellan, & qui le fit Capitaine de ſa porte, & de cent Hommes d'armes; Gouverneur d'Alençon, du Perche, de Dauphiné, en 1473; de la ville d'Arras & Comte d'Artois, en 1477; & Lieutenant Général de ſes armées en Picardie, & avant cela dans le Rouſſillon, où il avoit prit Perpignan en 1473. Philippe de Commines parle de lui dans ſes Mémoires: *Monſeigneur du Lude*, dit-il, *étoit en grande autorité avec le Roi, lui étoit fort agréable en aucunes choſes, aimoit fort ſon profit particulier, & il ne craignoit jamais à abuſer ni à tromper perſonne, auſſi légérement croyoit, & étoit trompé bien ſouvent. Il avoit été nourri avec le Roi en ſa jeuneſſe, il lui ſçavoit très-bien complaire, & étoit homme très-plaiſant.* Jean de Daillon mourut de dyſſenterie à Rouſſillon en Dauphiné, l'an 1480. Il avoit épouſé en 1459, *Marie* de Laval, fille de *Gui* de Laval II. du nom, Seigneur de Loué, morte en 1488, dont il eut deux fils & trois filles; 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Louiſe*, femme d'*André* de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye, Sénéchal d'Anjou, & Gouverneur de François de France, Dauphin de Viennois, laquelle eſt célébre dans les Memoires de Brantôme ſon petit-fils; 3. *Jeanne*, mariée à *Jacques* de Miolans; 4. *Françoiſe*, alliée 1. à *Jacques* Vicomte de Rohan; 2. à *Joachim*, Seigneur de Matignon, Lieutenant de Roi en Normandie; & 5. *François* de Daillon, Seigneur de la Crotte, Capitaine de cinquante lances, qui ſe ſignala aux batailles de ſaint Aubin du Cormier, de Fornoue, & de Ravenne, où il fut tué en 1512. Brantôme en parle ainſi: *Or ce M. Jacques Daillon, que je puis proprement appeller ce grand M. du Lude, eut un jeune frére qu'on appella M. de la Crotte, tres-brave & très-vaillant, & qui alloit plus vîte que l'aîné, ainſi que j'ai oui dire à feu ma grand'mére, ſa ſœur, & comme j'ai connu par aucunes lettres que leſdits fréres lui écrivoient. Nonobſtant qu'il fût un peu plus bouillant que l'aîné, ſi eſt-ce que le Roi Louis XII. voulut que pour ſa valeur & ſuffiſance, il fût Lieutenant de la compagnie de cent Hommes d'Armes de M. le Marquis de Montferrat, & le fit Gouverneur de Lignage, terre appartenant aux Vénitiens, & qui leur avoit été priſe par force. Il l'a gardée très-bien. Il cuida y mourir pourtant d'une forte maladie qui le prit; mais le Dieu des armes ne voulut que la mort hideuſe & affreuſe d'une maladie & d'un lit en triomphât: mort, certes, par trop indigne de ſa valeur: devenu ſain, l'ôta du lit, & le prit par la main & le mena mourir plus glorieuſement à la bataille de Ravenne, en combattant très-vaillamment. Il fut un des premiers qui donna la premiére charge avec ſa compagnie, où il fut bleſſé; & ainſi qu'on lui dit qu'il ſe retirât, Rien, rien,* dit-il, *je veux faire ici mon cimetiére, & mon cheval me ſervira de tombe, &c. On appelloit communement Meſſieurs de Bayart, de la Crotte, & le Capitaine de Fontrailles, Chevaliers ſans peur & ſans reproches: qualité, certes, très-belle, & des plus belles du monde, &c.*

4. JACQUES de Daillon, Seigneur du Lude, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois Louïs XII. & François I. Sénéchal d'Anjou, & Gouverneur de Fontarabie, ſe diſtingua dans toutes les occaſions, par ſa conduite, & par ſa bravoure. C'eſt lui qui défendit en 1522. Fontarabie aſſiégée par les Eſpagnols. *Il fut aſſiégé*, dit Martin du Bellai, *par les Eſpagnols dans cette place l'an 1522, durant dix ou douze mois, où il fit ſi bien ſon devoir en ce ſiége & ſupporta telle extrêmité, qu'il ne s'en étoit vu de pareille de ſon tems.* Il avoit auſſi défendu le Château de Breſce en Italie. Brantôme qui l'a remarqué, ajoûte enſuite: *Ces exploits avec pluſieurs autres, donnérent grande réputation de vaillance & de conduite à M. du Lude: en ſorte que quelque tems après le Roi François l'envoya dans Fontarabie ſon Lieutenant Général, que l'Eſpagnol vint aſſiéger, où il fit très-bien; car il endura le ſiége l'eſpace de treize mois, combattant & ſoutenant tous les aſſauts, plus que vaillant homme ne ſauroit faire, n'étant pas ſeulement aſſailli & combattu de la guerre, mais de la famine, juſques-là qu'il leur convint manger les chats & les rats, juſques aux cuirs & parchemins bouillis & grillez, &c.* Le Seigneur du Lude mourut en 1532. Il avoit épouſé en 1491 *Magdeleine*, Dame d'Illiers, fille de *Jean* & de *Marguerite* de Chourſes; dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Antoinette*, troiſiéme femme de *Nicolas*, dit *Gui* XVI. comte de Laval; & 3. *Anne*, mariée à *Louis* d'Eſtiſſac.

5. JEAN de Daillon III. du nom, premier Comte du Lude, Baron d'Illiers, &c. fut Sénéchal d'Anjou, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur du Poitou, de la Rochelle, & du Païs d'Aunis, Lieutenant Général en Guienne, &c. mourut à Bourdeaux le 21 Août 1557, ayant eu d'Anne de *Batarnay*, fille de *François*, Baron de Bouchage, & de *Françoiſe* de Maillé, quatre fils & trois filles; 1. GUI, qui ſuit; 2. *Rene*, Evêque de Bayeux, Commandeur des Ordres du Roi, mort en 1561; 3. *François*, Seigneur de Briançon, tué au ſiége de Poitiers, le 16 Août 1569; 4. un autre *François*, Seigneur de Sautré, mort ſans lignée de *Jacqueline* de Montigny; 5. *Françoiſe*, femme de *Jacques* de Matignon, Maréchal de France; 6. *Anne*, alliée à *Philippe* de Voluire, Marquis de Ruffec, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur d'Angoulême; & 7. *Françoiſe*, mariée à *Jean* de Chourſes, Seigneur de Malicorne.

6. GUI de Daillon, Comte du Lude, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Poitou, Sénéchal d'Anjou, donna tres-ſouvent des preuves de ſon courage, à la défenſe de Mets, à la bataille de Renti, à la priſe de Calais, de Guines, de Marans, de Brouage, & au ſiége de Poitiers, qu'il défendit contre les Huguenots en 1596, depuis le 21 Juillet juſqu'au 7 Septembre. Il mourut à Briançon le 11 Juillet ayant eu de *Jacqueline* de la Fayette, Dame de Pontgibaud qu'il avoit épouſée en 1559, 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Anne*, femme de *Jean* de Beuil, Comte de Sancerre, &c. Grand Echanſon de France; 3. *Diane*, mariée à *Jean* de Lévi, Comte de Charlus; & 4. *Antoinette*, mariée à *Philibert* de la Guiche, Seigneur de Chaumont & de la Paliſſe, Grand-Maître de l'Artillerie de France.

7. FRANÇOIS de Daillon, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, Seigneur de Pontgibaud, & de Briançon, Sénéchal d'Anjou, ſervit en pluſieurs rencontres les Rois Henri III. Henri IV. & Louis XIII. & fut fait Gouverneur de Gaſton de France, Duc d'Orléans. Il épouſa *Françoiſe* de Schomberg, fille de *Gaſpard*, Comte de Nanteuil, & de *Jeanne* Chaſteigner-la-Rochepoſay, dont il eût 1. TIMOLÉON, qui ſuit; 2. *Roger*, Baron de Pontgibaud, mort ſans lignée; 3. *Eraſme*, Comte de Briançon, mort ſans poſtérité de *Marguerite* Hurault, fille de *Henry*, Comte de Chiverny, &c. Gouverneur du païs Chartrain, & de *Marie* Gaillard, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée le 17 Septembre 1635, & qui prit une ſeconde alliance en fevrier 1637 avec *Charles*, Marquis d'Aumont, Lieutenant Général des armées du Roi, dont elle n'eut point d'enfans; & 4. *Gaſpard* de Daillon, Evêque d'Albi, Commandeur des Ordres du Roi, mort le 24 Juillet 1676.

8. TIMOLÉON de Daillon, Comte du Lude, &c. épouſa *Marie* Feydeau, fille d'*Antoine*, Seigneur du Bois le Vicomte, morte en Juillet 1663. dont il eut 1. HENRI, qui ſuit; 2. *Françoiſe*, morte ſans enfans de *Louis* de Bretagne, Marquis d'Avaugour, & Comte de Vertus; & 3. *Charlotte-Marie* de Daillon, alliée, le 17 Septembre 1653 à *Gaſton*, Duc de Roquelaure, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte d'une couche avant terme, le 15 Décembre 1657. âgée de 21. an.

9. HENRI de Daillon, Duc du Lude, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Maître de l'Artillerie de France, Capitaine des châteaux de ſaint Germain en Laye & de Verſailles, après avoir été premier Gentilhomme de la chambre du Roi Louïs XIV. fut pourvu en 1669, de la charge de Grand Maître de l'Artillerie, après avoir rendu de grands ſervices en diverſes occaſions importantes. Sa Majeſté, qui l'avoit fait Chevalier de ſes Ordres en 1661, lui donna un brevet de Duc & Pair en 1675. Il mourut la nuit du 29 au 30 Août 1685, ſans laiſſer de poſtérité de *Renée-Eléonor* de Bouillé, fille unique de *René*, Marquis de Bouillé, morte le 12 Janvjer 1681, âgée de 49 ans, ni de *Marguerite-Louiſe* de Béthune, veuve du Comte de Guiche, qui fut nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine, alors Ducheſſe de Bourgogne en 1697. * Philippe de Commines, *l.* 5. *c.* 10. & 13. Martin du Bellay, *l.* 1. *des Mem.* Brantôme, *Vies des Hommes Illuſtres François.* De Thou. Davila. Sainte Marthe. Le P. Anſelme. Godefroy &c.

DAILLON DU LUDE, (René de) Evêque de Bayeux, Abbé de Châteliers, &c. Commandeur des Ordres du Roi, étoit fils de *Jean* de Daillon, Comte du Lude, & d'*Anne* de Batarnay, du Bouchage. Il ſe fit eſtimer par ſon mérite, & par ſon zéle pour la Foi, durant les guerres contre les Huguenots. Vers l'an 1587 il il fut nommé à l'Evêché de Luçon, & enſuite il paſſa à celui de Bayeux, par la réſignation de Charles, Cardinal de Bourbon. Le Roi Henri III. l'honora de ſon Ordre du ſaint Eſprit, à la premiére création qui ſe fit le 31 Décembre de l'an 1578. René de Daillon, mourut le 8 Mars de l'an 1601. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

*DAILLON (B. de) Miniſtre en France avant la révocation de l'Edit de Nantes, a depuis ſa ſortie de France donné au public en un volume in 12. les quatre piéces ſuivantes, *L'Examen de l'oppreſſion de reformez en France; La Revolte de la foi &c. Eclairciſſement de quelques difficultez faites à l'Auteur ſur les mots de Démons, d'Anges, d'Eſprits, & ſur divers paſſages de l'Ecriture; Lettres aux Fidéles des Provinces, d'Angoumois, de Xaintonge, & d'Aunis*, &c. Ce livre a été imprimé pour la premiére fois à Amſterdam chez Pierre Mortier en 1687.

DAIMACHUS, ou DEIMACHUS, ou DAMACHUS de Platée, fut Ambaſſadeur de Séleucus, auprès d'Allitrocade, Roi des Indes, & fils de cet Androcode ou Sandrocote, dont Juſtin fait mention dans le quinziéme livre, qui vivoit vers la CXIV. Olympiade, environ l'an 324 avant Jeſus-Chriſt. Daimachus compoſa l'Hiſtoire des Indes; mais le peu de connoiſſance qu'il avoit des Mathématiques, lui fit faire de grandes bévues, & il mêla auſſi tant de fables dans ſon ouvrage, qu'au jugement de Strabon, *l.* 1. il eſt celui de tous ceux qui ont écrit de ce païs-là qui mérite le moins de créance. Athénée & le Scholiaſte d'Apollonius le citent. Etienne de Byzance, ſur le mot *Lacédémone*, lui attribue des Mémoires ſur l'Art d'aſſiéger les places.

DAIMENES, fils de Tiſaméne, fut l'un des premiers Souverains de l'Achaïe avec ſes fréres Sparton, Telles, & Leontomenes. *Pauſan. in Achaic.*

DAIMENES, que Denys Tyran de Syracuſe fit mourir, parce qu'étant né Grec, il avoit pris les armes pour les Carthaginois, contre les Siciliens, l'an 1. de la XCV. Olympiade, & 400 ans avant J. C.

DAIN, (Olivier le) Barbier du Roi Louïs XI. *étoit* natif de Thielt en Flandre, & fils d'un païſan près de Gand. Le nom de ſa famille étoit *le Diable*, qu'il changea pour celui de *le Dain*. Il vint en France, & entra près du Roi Louïs XI. dont il fut premiérement Barbier. Sa faveur le rendit orgueilleux, comme il arrive d'ordinaire à ces ſortes de gens. Il eut de grands Gouvernemens, il aquit des terres conſidérables, & prit effrontément le titre de Comte de Meulan, Seigneurie dont le Roi Louis XI. lui avoit fait don, à la charge d'une maille d'or de redevance. Sa conduite & ſa vanité le firent haïr de tout le monde. Il prit en 1472 la commiſſion de réduire la ville de Gand; mais les Gantois qui le connoiſſoient, ſe moquérent de lui. A ſon retour il fit entrer par ſurpriſe des ſoldats dans Tournay. Sa faveur continua ſous le régne de Louis XI. mais au commencement du régne de Charles VIII. après l'Aſſemblée des Etats à Tours, le Procureur Général du Parlement fit le procès à cet inſolent Miniſtre, qu'on attacha à un Gibet l'an 1484. * Pierre Matthieu, *Hiſt. de Louis XI.* Du Puy, *Hiſt. des Fav.* Philippe de Commines. Mézeray. Théod. Godefroy, *dans les Preuves & obſervations ſur les Mémoires de Philippe de Commines.*

DAIN, riviére. *Voyez* **AIN.**

* **DAINNEFFUS** (Gregoire) natif de Liége, Prêtre de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Docteur en Theologie, a publié en Latin, *Epitome historiarum Vitæ Monasticæ S. Augustini una cum Institutione ex antiquitate familiæ ejusdem &c. Joan. Gonzalez de Critana Autore.* Il a aussi donné de sa façon un Ouvrage plein d'érudition, qui a pour titre, *De triplici Mundo, Divino, Angelico & Humano:* mais il n'en a paru que la premiére partie *De Mundo Divino. Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belg.*

DAIRO, est le nom que portoient les Grands Pontifes de la Loi des Japonnois. On les croyoit descendus du soleil, & on avoit pour eux une vénération qui alloit jusqu'au culte. L'Empire du Japon appartenoit à la famille de ce Prince, & a été usurpé par les prédécesseurs de l'Empereur qui régne à présent. Le palais du Dairo est dans la ville de Méaco; & celui de l'Empereur dans la ville de Jedo, qui est maintenant la capitale du Japon. La sainteté que les Japonnois attribuent à leur Dairo est si grande, qu'il ne faut pas que ses piez touchent la terre, que le soleil donne sur sa tête, qu'il soit jamais découvert à l'air, qu'on lui coupe ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles. Les viandes qui sont portées sur sa table doivent toujours avoir été apprêtées dans de nouveaux pots, & mises dans de nouveaux plats. Lorsque ce Prince sort, c'est toujours dans une litiere faite à peu près comme nos carrosses, & dont les colomnes sont d'or massif. Les dehors de l'impériale sont enrichis de plusieurs figures de même métal, & la litiére est entourée d'une étoffe de soye si fine, que le Dairo peut voir tout le monde sans être vu. Ce Prince est porté dans sa litiére par quatorze Gentilshommes des plus qualifiez de sa Cour. Il est précédé de ses soldats, & suivi d'un carrosse tiré par deux chevaux, dont les housses sont toutes semées de perles & de diamans. Deux Gentilshommes en tiennent les rênes, pendant que de deux autres qui marchent toujours à côte, l'un remue sans cesse un éventail pour rafraichir l'air, & l'autre porte un parasol. Ce beau carrosse est pour la femme du Dairo, & pour des concubines. Plusieurs belles caleches aussi tirées par des chevaux, suivent ce magnifique carrosse. Ces caléches sont entourées d'une certaine étoffe, au travers de laquelle les Dames voyent sans être vues. * *Ambassade des Hollandois au Japon.*

* **DAK** (Jean) *Voyez* **DAC.** (Jean)

* **DALACA, DALACCIA, DALECA, DALAQUACAN, DAHLACH, DALACAÇARI, DAHELEC, DELACA,** isle de la Mer Rouge vers la côte d'Abex, à l'orient de la ville d'Ercocco ou Arquico. Elle est de figure à peu près triangulaire, & l'air y est fort sain. La plupart des Habitans professent le Christianisme, & sont appelez Chretiens Abyssins.

* **DALAIAS**, fils d'Elioënaï ou Eljohenaï de la famille de David. I. *Chron.* ou *Paralip.* ch. 3. *v.* 24.

* **DALAIAS**, un des Conseillers du Roi Joakim. Il s'opposa à ce Prince lorsqu'il voulut brûler le livre du Prophéte Jérémie que Baruch avoit ecrit sous la direction de ce Prophete. L'opposition de Dalaias, d'Elnatan & de Gamarias n'empêcherent pas le Roi Joakim de brûler les Propheties de Jerémie, parcequ'elles étoient contraires à son inclination. * *Le P. Calmet, Dict. de la Bible.*

DALAIAS, que d'autres nomment *Dalajau* & *Delaja*, de la race des Sacrificateurs, parmi les Juifs, fut mis au vingt-troisieme rang du tems du Roi *David*, qui fit distribuer leur place par sort à chacun des Sacrificateurs. Il etoit ayeul de *Scemahja I. Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 18. *II. Esdras* ou *Nehémie ch.* 10. *v.* 6. *Simon, Dictionaire de la Bible.*

DALANGUER, (les montagnes de Dalanguer, ou de Naugracut) C'est une grande chaîne de montagnes, dans le Mogolistan en Asie. Elle environne la province de Naugracut du côté du nord, & en partie du couchant, & la separe du pais des Kakares. Au reste, quelques Geographes donnent le nom de Dalanguer, à toute la chaîne de montagnes, qui separe le Mogolistan de la grande Tartarie, lesquelles on appelle plus communement Caucase. Voyez **CAUCASE.** * Maty, *Dict. Geogr.*

DALAQUACAN. *Voyez* **DALACA.**

* **DALE**, (Nicolas van) savant homme d'Utrecht, mourut en 1581. Lipse l'estimoit beaucoup & il en fait l'éloge dans la 42 Epitre de la premiere Centurie.

DALECA. *Voyez* **DALACA.**

DALEBOURG, petite ville de la Dalie, province de Suéde. Elle est sur le bord occidental du lac Wener, à cinq lieues de la ville de Brette, du côte du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DALECARLE**, riviere de Suede qui se rend dans le Golfe de Bothnie, après avoir dans la derniére partie de son cours séparé la Gesthricie de l'Uplande. C'est une des plus grandes riviéres de la Suede, & elle donne son nom à la province de Dalecarlie.

DALECARLIE, grande province de Suéde, qui a la Norvége au septentrion & au couchant; l'Helsingie à l'orient; & au midi le Wermeland, province de la Gothie. C'est un pais de montagnes, où il n'y a que de petits villages, dont les principaux sont Idra, Funesdall, Serna, &c. * Sanson. Baudrand.

DALECHAMP, (Jacques) Médecin, étoit natif de Caën en Normandie, & vivoit dans le XVI. siécle. Il exerça la Médecine à Lyon, depuis l'an 1552 jusqu'en 1587 ou 1588, qui fut celui de sa mort. Au reste, Dalechamp savoit très bien les Belles Lettres, & les Ouvrages que nous avons de sa façon le témoignent assez. Il composa l'Histoire generale des plantes en XVIII. livres. Cet Ouvrage est en François. *De peste lib. III; Scholia in Pauli Æginetæ lib. VII.* Il donna aussi l'Histoire Naturelle de Pline avec des Notes de sa façon; & il traduisit du Grec en Latin, les XV. livres d'Athénée. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

DALEM, petite ville du Païs-Bas, dans le Duché de Limbourg, sous la domination des Etats Generaux des Provinces-Unies. Elle est située sur une petite riviére, à deux lieues de Liége, & à trois d'Aix-la-Chapelle. Dalem est défendu par un bon château, & outre le titre de Comté il a jurisdiction sur un très-grand Territoire, qui comprend divers villages au delà de la Meuse. Henri II. Duc de Brabant ayant pris cette ville, l'avoit unie à ses Etats, mais aujourd'hui elle est du Duché de Limbourg. * Sanson. Baudrand.

* **DALEM** (Melchior de) Liégeois de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, étoit un savant homme qui a pendant plusieurs années enseigné la jeunesse à Bruxelles & à Louvain. Il avoit des talens pour la Poësie & écrivoit aussi fort bien en prose. Il a donné au public, *Panegyricus duplex, &c. Epicedium in obitum Mariæ Dekheriæ, &c.* On a aussi plusieurs pieces de sa façon, & quantité de Poesies qu'il a écrites à ses amis. Enfin il publia en Latin un petit livre de George Maigret, intitulé *Arca honoraria Christi ac Sanctorum, ortum auctumque Zongeræ Sodalitatis S. Augustini continens.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DALEN**, (Antoine de) naquit le 8 Nov. 1638. Dès sa plus tendre jeunesse il témoigna beaucoup d'inclination pour les langues; mais ses parens voulurent qu'il s'adonnat au négoce. A l'age de trente ans il se remit à l'etude. Il s'appliqua d'abord à la Medecine, il la pratiqua ensuite, & fut fait Medecin de l'Hopital de Harlem. Il avoit été longtems Ministre parmi les Mennonites, mais il renonça à cet emploi. Il etudia avec soin les Antiquitez Greques & Romaines & l'on decouvre dans ses Ecrits qu'il avoit une grande lecture, & qu'il savoit mettre tout à profit. On trouve à redire en lui qu'il écrit sans ordre & en mauvais Latin, mais on attribue ce défaut à la maniére confuse dont il avoit dirigé ses études. Ceux qui l'ont connu, disent qu'il étoit d'une conversation agreable & enjouée, & qu'il savoit parler de tout. Il étoit ennemi juré de la bigoterie & de l'hypocrisie; & l'on assûre que cela lui a fait du tort en plusieurs rencontres. Il mourut à Harlem le 28 Nov. 1708 d'un épuisement de forces. On a de lui, *De Graculis, de Idololatria; de Aristea; de Antiquis marmoribus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Choisie. T.* 17. *p.* 309.

* **DALEN**, (Théodore de) natif de Venlo sur la Meuse dans la Gueldre Espagnole, fut un Religieux de l'Ordre des Freres Croisiers. Il a fait un Traitte des Eloges, des Privileges & de l'excellence de cet Ordre, & a donné à ce petit livre, le titre de *Clavis cœli*, ou de *Clef du ciel.* Il fut imprimé à Cologne en 1608. in 8. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DALENS** (Théodore) naquit à Amsterdam en 1659, & fut fils de Guillaume Dalens Peintre passable en paisages, lequel dans la guerre de 1672 ne trouvant rien à faire dans le pais, se retira à Hambourg où il mourut peu de tems apres. Son fils ne le suivit pas & resta dans la ville de sa naissance. Comme l'orage fut bientôt passé, tous ceux qui savoient tant soit peu manier le pinceau, eurent occasion de gagner de l'argent, d'autant plus que plusieurs habiles Peintres ayant vû approcher la tempête, s'étoient transportez ailleurs. Notre Dalens en profita, mais cela ne dura pas long-tems, puisqu'il mourut à l'âge de 29 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken *Schoub. der Schild.* III. P.

* **DALETH**, Fort du Royaume de Suéde dans une petite isle à quatre lieues de Stokholm. Il y a garnison pour garder le passage, & pour faire payer les droits pour les marchandises.

DALIE, province de Suéde dans le Westrogothland, c'est-à-dire, dans la Gothie occidentale, entre le lac Wener, & le Gouvernement de Bahus. Le bourg le plus considérable de ce pais, est Daleborg. Les autres sont Holm, Killen, &c. * Sanson.

* **DALIK**, (Jean) célébre Théologien & Prédicateur, fut en grande considération à Liége. Albéric, Religieux de l'Ordre de Citeaux fait mention de lui dans sa Chronique sur l'an 1195. Il a laissé des Sermons pour toute l'année sous le titre de *Sermones per anni circulum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DALILA, Philistine, maîtresse de Samson, Juge des Israëlites, grand ennemi des Philistins, qui pour s'en défaire, gagnérent Dalila, qui étoit de leur païs. Cette femme infidelle, ayant sçu que la force de Samson consistoit en ses cheveux, les lui coupa, & le livra à ses ennemis, l'an du monde 2918. & avant JESUS-CHRIST 1117. * Juges, *chap.* 16. *Cherchez* SAMSON.

DALION, Médecin, étoit Grec de nation. On ne sait pas en quel tems il a vecu. Pline *liv.* 20. *ch.* 17. *n.* 73. dit qu'il s'appliqua à la connoissance des Simples; & il rapporte de lui au *liv.* 6. *ch.* 30. une observation sur les peuples qui habitoient au midi du Nil.

DALKETH, petite ville de l'Ecosse méridionale. Elle est dans la Lothiane, sur la riviére d'Esk, à deux lieues d'Edimbourg, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

DALMACE, Archimandrite des monastéres de Constantinople, après avoir vécu dans le siécle & été marié, se retira avec son fils Fauste en 383 sous la discipline de l'Abbé Isaac. On tient que cet Isaac avoit prédit en 378 à Valence, partant de Constantinople pour aller à la guerre contre les Goths, qu'il n'en reviendroit pas, s'il ne cessoit de faire la guerre à J.C. Dalmace vécut comme simple Religieux dans ce monastére, jusqu'à ce qu'il succeda, l'an 410 à Isaac, & prit soin, non seulement de ce monastére, mais des autres monastéres de Constantinople: ce qui lui fit donner la qualité d'Archimandrite. Il en bâtit un nouveau qui fut appellé de son nom. Il vivoit encore du tems du Concile d'Ephése, & fut un des plus zélez adversaires de Nestorius. Il sortit exprès de ce monastere avec plusieurs de ses Religieux, pour aller en Cour detromper Théodose qui étoit prevenu contre S. Cyrille, fit savoir au Concile ce qu'il avoit fait, & fut nommé par les Peres, pour agir en leur nom à Constantinople. Dalmace etoit alors en 430 âgé de 80 ans. On croit qu'il est mort peu de tems après: les Grecs font sa fête le troisiéme d'Août. D. Anselme Banduri a fait imprimer sa Vie écrite en Grec par un homme qui paroît avoir eu de bons Memoires, au second tome de *l'Imperium Orientale.* * *Actes du Concile d'Ephése.* Sozoméne, *l.* 6. *c.* 40. *l.* 8. *c.* 10. Théodoret *l.* 4. *c.* 34. Bulteau, *Essai de l'Hist. Monast. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'Août.*

DALMACE *Moner*, naquit au bourg de sainte Colombe de Farnes, proche de Gironne l'an 1280. Il commença ses etudes dans son païs, & vint les continuer à Montpelier. Apres les avoir achevées, il retourna à Gironne, & entra dans l'Ordre de Saint Dominique à l'âge de 25. ans. Sa vie fut illustre par ses miracles, ...

ſant les malades, rendant la vue aux aveugles, appaiſant les tempêtes, ayant même le don de prophétie. Le Roi d'Aragon, & les Seigneurs du païs l'honorérent de leur amitié. Dalmace mourut ſaintement le 24 de Septembre 1341, âgé de 52 ans. Quoiqu'il ne ſoit ni béatifié ni canoniſé, on l'honore dans la ville de Gironne comme un Saint, & ſa Fête ſe célébre avec ſolemnité le jour de ſon décès. * *Martyrolog. Hiſp. 24. Sept.* Diar. Dominic. Diag. *Hiſtor. Prov. Aragon. l. 2. c.* 89. 90. *&c.* Lop. 3. *p. Hiſt. S. Dominic. l.* 1. *c.* 11. 12.

DALMANA. *Voyez* DELMINIO.

DALMANUTHA, ville de la Tribu de Manaſſé delà le Jourdain. C'eſt là où les Phariſiens vinrent trouver JESUS-CHRIST, dans le deſſein de le ſurprendre, & commencérent par lui demander, qu'il leur fît voir quelque ſigne du Ciel. Mais le Seigneur déplorant leur aveuglement, les aſſûra qu'il ne leur en ſeroit point donné d'autre que celui du Prophéte Jonas. Il les laiſſa enſuite & s'en alla. * *Matth. ch.* 16. *v.* 1. *Marc, ch.* 8. *v.* 10.

DALMAS ou DAMAS, Maiſon. *Cherchez* COUSAN.

DALMATIE: Ce ne fut d'abord qu'un très-petit païs voiſin de la Liburnie entre les riviéres de Cerca & de Cettina; mais depuis on a donné ce nom à tout le païs qui s'étend le long de la mer Adriatique, depuis la Cerca juſqu'au Drin. La Cerca, & une ligne tirée de cette riviére au confluent du Drin & du Lim ſéparoient la Dalmatie de la Liburnie & de la Pannonie: elle étoit ſéparée de la Macédoine par le Lim, par les montagnes qui régnent depuis les ſources du Lim juſqu'au Drin, & par le Drin même qui décharge ſes eaux dans la mer Adriatique; de ſorte qu'elle étoit toute ſituée entre le 34. & le 38. degré de longitude, & entre le 41., 45. min. & le 44, 20. min. de latitude. On a conſervé les noms des anciens peuples de la Dalmatie: entre la Cerca & la Cettina les Tariotes, les Hylles, les Dalmates, les Derriens, les Ditions, les Mazéens, les Sardiates: entre la Cettina & la Narenta, les Cérauniens, les Daorliens, les Déſitrates, les Docléates, les Derétins, les Deremiſtes, les Dindariens, les Glinditrones, les Melcoméniens, les Naorſiens, les Scutares, les Siculotes, les Vardéens; & dans une antiquité plus reculée les Ozuéens, les Parthénes, les Hémaſins, les Arthites & les Armiſtes: entre la Narenta & le Drin, les Labéates, les Enderodins, les Grabéens, les Illyriens & les Piréens. Les plus puiſſans de ces peuples furent les Illyriens: leurs Rois furent pendant quelque tems maîtres de toute la Dalmatie & de la Liburnie: à quoi ils ajoutérent encore quelques places de la Macédoine, Apollonia & Durazzo, dont les Habitans étoient nommez Taulantiens, & les Dalarétes. On nomme un de ces Rois d'Illyrie *Agron*; & l'on dit que *Teuca* ſa veuve ayant fait mourir les Ambaſſadeurs des Romains, attira leurs armes dans l'Illyrie l'an 524 de Rome, 230 avant J. C. On pourroit croire que la Liburnie ſe remit alors en liberté; du moins il paroît que ſoixante ans après, *Gentius* dernier Roi d'Illyrie, ne poſſédoit rien au delà de la Cerca. Ce Roi fut dépouillé de ſes Etats, & fait priſonnier l'an 586 de Rome, 168 avant J. C. par les Romains, qui rendirent la liberté à tous les peuples d'Illyrie. On ne ſait pas préciſement quels établiſſemens les Romains firent depuis dans la Dalmatie juſqu'au régne d'Auguſte, qui en fit la conquête. Elle ne fut toute ſoumiſe que la ſeptiéme année de J. C. & l'on dit que les Daorſiens & les Déſitrates défendirent leur liberté avec un courage extraordinaire. Elle devint alors avec la Liburnie une province de l'Empire Romain. On nomme trois villes principales, où les Magiſtrats adminiſtroient la Juſtice aux peuples; Scardone pour la Liburnie, Salone & Narente pour la Dalmatie. Dioclétien ayant changé la forme du Gouvernement, la Dalmatie devint une province du grand Gouvernement d'Illyrie, qui juſques-là n'avoit été que la Dalmatie même; & elle fut gouvernée comme auparavant par un Préſident, n'ayant point ſouffert d'autre changement que d'être appellée les Dalmaties, au lieu de la Dalmatie, & que l'on en prit la partie la plus méridionale arroſée par la Sern pour en faire la province appellée Prévalitane. L'Empire Romain ayant été partagé entre Arcadius & Honorius, l'an 395 de J. C. la Dalmatie devint une des provinces de l'Empire d'Occident; & quatre-vingt ans après, cet Empire ayant été détruit par Odoacre, les Empereurs de Conſtantinople la reprirent, ou pretendirent la reprendre. Si l'on en croit le Prêtre de Dioclée, cette province devint auſſi tôt le théatre d'une ſanglante guerre entre les Grecs & les Barbares; & la maniére dont il en parle ne s'accorde guéres avec ce qu'on apprend de Procope. Cet Hiſtorien inſinue que les Goths devenus maîtres de l'Italie, crurent que la Dalmatie, comme membre de l'Empire d'Occident, devoit leur appartenir. *Marcellien*, dit-il, ancien ami d'Aétius avoit fait ſoulever les peuples: les Goths le défirent, prirent Salone & quelques autres places. Juſtinien leur ayant déclaré la guerre en 535, chargea le Général Monde de leur enlever la Dalmatie; & cette expédition où la fortune balança long-tems entre les deux partis, ſe termina enfin par la conquête de la province, que les Grecs réünirent à leur Empire. Ils ne la conſervérent pas long-tems: les Généraux à qui ils en confiérent le gouvernement, trenchoient des Souverains. On le dit en particulier d'*Acume*, Hun de nation, appellé Maître de la milice par Théophane & Roi par Cédréne, qui fut tué vers l'an 539, en combattant une troupe de Bulgares, qui s'établit dans la Liburnie. On ne peut marquer en détail tous les malheurs dont la Dalmatie fut accablée après la mort de Juſtinien. Les Avares ou Huns y commirent des deſordres horribles juſqu'au régne d'Héraclius, qui ne ſe délivra d'eux qu'en abandonnant aux Croates & aux Serviens les païs où ces Barbares, ſembloient vouloir s'etablir après les avoir dépeuplés preſque entiérement. Les Croates occupérent la Liburnie, & partie de la Dalmatie juſqu'à la Cettina. *On parlera d'eux dans un article ſéparé.* Les Serviens prirent poſſeſſion du reſte de la Dalmatie; les uns & les autres laiſſérent aux Empereurs quelques places dont fut compoſé le Théme de Dalmatie. On n'a rien dit juſqu'ici de raiſonnable touchant la Dalmatie & ſes Princes, depuis que les Serviens y furent entrez juſqu'au régne de Baſile de Macédoine. Elle fut partagée en ſix Gouvernemens, quatre en deçà des montagnes, & deux au delà: la Paganie, autrement Arenta, entre la Cettina & la Narenta: le païs des Zachlumes, depuis la Narenta juſqu'à Raguſe: la Terbunie ou Trébigne, depuis Raguſe juſqu'à Cataro: la Dioclée depuis Cataro juſqu'auprès du Drin, au deçà duquel les Grecs tenoient quelques places qui faiſoient partie du Théme de Durazzo. Le païs où étoient les deux autres Gouvernemens, s'appelloit Surbie, ou païs des Sorabes: il s'étendoit au nord juſqu'à la Save, au ſud-eſt juſqu'au Vardar, & comprenoit une petite partie de la Pannonie, & une partie conſidérable de la Dardanie: le Gouvernement de la Boſnie étoit au nord, celui de Raſcie au midi. Les Bans ou Gouverneurs de ces provinces en furent preſque toujours propriétaires ſous la Souveraineté des Rois de Dalmatie: les Empereurs de Conſtantinople y conſervoient quelques places ſur les côtes; & l'on reconnoiſſoit en eux une prérogative de dignite & de nobleſſe, qui faiſoit reſpecter les Gouverneurs qu'ils envoyoient dans ces villes, & les mettoit à couvert d'inſulte. Le Prêtre de Dioclee donne ainſi la ſuite des Rois de Dalmatie.

Suetmir qui, ſelon ce qu'on dit des années de ſes ſucceſſeurs, fut contemporain d'Héraclius. *Budimir* qui lui ſuccéda, regna 40 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de Dioclée. *Sfetolie*, fils, régna 12 ans. *Vladiſlas*, fils, ſe tua en tombant de cheval à la chaſſe. *Tomiſlas*, qu'on nomme auſſi *Poliſlas*, frére, régna 17 ans. *Sebeſlas*, fils, régna 24 ans. *Rabiſvoi*, & *Vladimir*, fils de Sebeſlas, & fréres jumeaux partagérent les Etats de leur pére. Rabiſvoi eut les provinces maritimes, & Vladimir la Surbie: ce dernier recueillit la ſucceſſion de ſon frére au bout de ſept ans, & régna enſuite 20. ans. *Charanimir*, fils; de ſon tems les Croates ſe revoltérent, & Charanimir fut tué dans une bataille qu'il leur livra. *Tuardoſlas*, fils, mourut ſans enfans. *Oſtrivoi*, fils de ſa ſœur, regna 22 ans. *Tolimir*, fils, régna 11 ans. *Pribiſlas*, fils, s'étant fait haïr par ſes Sujets, fut aſſaſſiné. *Crepimir*, fils, vangea ſa mort avec l'aide du Ban de Boſnie. Les Allemans entrérent alors dans la Croatie, & furent chaſſez. Il régna 20 ans, & un mois de plus. *Suetorade*, fils; *Rodoſlas*, fils: de ſon tems les Croates ſe revoltérent; il les défit, & par lui-même, & par ſon fils *Ciaſlas*; mais ne voulant pas permettre aux ſoldats de vendre les priſonniers de guerre, il s'attira leur haine. Son propre fils ſe fit chef de la revolte, chaſſa ſon pére, & lui ſucceda. Il fut fait priſonnier lui-même, & précipité peu après dans la Save par les Hongrois. Tous les Seigneurs ou Jupans ſe rendirent alors independans, & entre autres Tycomil gendre de Ciaſlas ſe cantonna dans la Raſcie. Quelques années après, les Sarraſins coururent toutes les côtes de Dalmatie, & y firent de grands ravages. Les peuples effrayez implorérent le ſecours des Grecs, & appellérent à la couronne *Paulimir*, petit-fils de Rodoſlas, qui fut couronné à Trébigne, reprit la Raſcie, qui ſeule refuſoit de le reconnoître après la mort de ſon Ban, fit la paix avec les Hongrois, avec qui il convint que la Save ſépareroit les deux Etats, & enfin fut inhumé dans l'Egliſe de ſaint Michel à Trébigne.

Voila la ſuite des Rois de Dalmatie, appellez par le Prêtre de Dioclée Rois de Servie, juſqu'au regne de Baſile de Macédoine. Car ce qu'on dit de la deſcente des Sarraſins dans cette province ne convient qu'à ce tems; & par conſéquent Paulimir régnoit à Trébigne, en même tems que Baſile à Conſtantinople. Les peuples établis alors dans la Dalmatie étant inconteſtablement des Serviens, ce Royaume doit avoir été démembré d'aſſez bonne heure de celui de Servie; car on trouve d'autres Rois dans la Servie; & ceux-ci n'y poſſédoient rien, ainſi que notre Hiſtorien le fait voir à l'article de Rabiſvoi & de Vladimir. Ce qu'il écrit des Croates n'eſt pas exact. Il a dû dire que la Croatie fut conquiſe par les François ſous le régne de Charanimir, & que Crepimir, l'un de ſes Deſcendans la reprit.

La foibleſſe de l'Empire de Conſtantinople dans le commencement du neuviéme ſiécle, lui attira le mépris des Eſclavons; & les villes mêmes qui lui avoient toujours été ſoumiſes, commençoient à ſe remettre en liberté: mais le beſoin que les uns & les autres eurent des Empereurs pour ſe défendre des Sarraſins, les fit rentrer dans le devoir. Baſile, qui commença à régner en 867, remit les villes ſous ſa ſouveraineté, & ſe fit reſpecter des peuples qui ne lui étoient pas ſoumis.

On dit enſuite que Paulimir, en mourant laiſſa la Reine groſſe, & qu'elle accoucha ſept jours après d'un enfant mâle, qu'on nomma *Tieſcemir*, & qui ne fut reconnu que d'une très petite partie de la Dalmatie. Ce Tieſcemir épouſa la fille de Cidomir, Ban de Croatie, de qui il eut deux fils, Predemir & Creſcimir. Nôtre Hiſtorien ne s'étant propoſé que de donner la ſuite des Rois ne parle point de ce qui arriva dans la Dalmatie après la mort de Paulimir juſqu'au régne de ces deux fréres: mais on apprend de Conſtantin Porphyrogénéte, que les Rois de Servie furent maîtres alors des ſix Gouvernemens & que la Croatie eut des Bans particuliers. Il nomme entre autres, les Bans de Trébigne, *Bela*, qui vivoit du tems de Paulimir; *Crainan*, ſon fils, gendre de Blaſtemir Roi de Servie, qui le déchargea de tout hommage; *Phalimir* fils de Crainan, & *Tzutzemir*, fils de Phalimir, qui vivoit de ſon tems. On donnera ailleurs les Bans de Croatie: *Cidomir* le dernier d'entre eux, eut pour ſucceſſeur *Creſcimir* fils de ſa fille, qui reprit la Paganie, le païs des Zachlumes, & la Boſnie, en même tems que *Predemir* ſon frére reprit la Trebigne & la Raſcie.

La poſtérité de ces deux fréres régna dans la Dalmatie, qui depuis ne ſe trouva plus toute ſous la puiſſance d'un ſeul homme. Creſcimir eut pour ſucceſſeur *Etienne* ſon fils; & à celui-ci ſuccéda ſon fils *Wemir*, qui mourut ſans laiſſer de poſtérité. On nomme ainſi ceux qui régnérent après lui, *Creſcimir* II. ſon frére ſurnommé le Grand; *Dirciſlas*, fils de Creſcimir, qui commença à régner l'an 1000 de J. C. *Creſcimir* III. fils de Dirciſlas, qui fut fait priſonnier, & conduit à Conſtantinople par les Généraux de l'Empereur Baſile, l'an 1024.

Predemir en mourant partagea ſes Etats entre ſes quatre fils, qui furent tous tuez, ſans qu'il ſe pût ſauver de cette famille que Sylveſtre, fils de Boleſlas, l'un des quatre fréres. Après leur mort, *Leget*, fils naturel du Roi Etienne, régna peu de tems, & mourut de peſte avec ſes ſept enfans. *Sylveſtre* fut appellé alors à la Couronne, & on lui donne ces ſucceſſeurs, *Tugomir*, ſon fils, qui enleva le

païs

païs des Zachlumes aux Rois qu'on vient de nommer ; *Hralimir*, fils de Tugomir ; *Pétriſlas*, fils de Hralimir : *Vlamir*, fils de Pétriſlas, qui fut fait priſonnier par Samuel Roi de Bulgarie, puis ſe laiſſa ſurprendre par Vladiſlas dernier Roi du même païs, qui lui fit trancher la tête le 22 Mai de l'an 1015, & *Draghimir*, autre fils de Hralimir, qui ſe préparant à rentrer dans ſes Etats après la deſtruction du Royaume de Bulgarie, fut aſſaſſiné à Cataro.

L'Empire de Conſtantinople ne s'étoit vu de longtems ſi floriſſant : Baſile y réunit en peu d'années la Bulgarie, la Boſnie, la Raſcie, & toute la Dalmatie, où ſes prédéceſſeurs, depuis Héraclius, ne conſervoient que quelques places, ſouvent envahies dans les derniers tems par les Rois dont on vient de parler. On peut voir ailleurs comment ſes ſucceſſeurs perdirent ces belles provinces : ils rendirent à *Etienne* II. tous les Etats dont Creſcimir ſon pére avoit joui ; & *Creſcimir* IV. ſon fils qui lui ſuccéda, régnoit avant l'an 1059 ; & ſe montrant peu reconnoiſſant envers les Grecs, ceſſa de reconnoître leur ſouveraineté l'an 1067. Il vivoit encore en 1073. *Slaviſon*, qu'on met au rang des Rois de Dalmatie, doit lui avoir ſuccédé ; & c'eſt probablement lui, qui fut fait priſonnier en 1075 par le Comte Amy, Gentilhomme Normand. *Zuinimir* ſuccéda à Slaviſon, mit la Dalmatie ſous la protection du Saint Siége, auquel il s'engagea de payer tous les ans un tribut, & fut le dernier Roi de cette partie de la Dalmatie ; car *Etienne* III. qui lui ſuccéda, & qui paroit avoir été fils de Creſcimir IV. ne fut Roi que de nom. Zuinimir vivoit encore en 1080 ; & ce fut de ſon tems que Bodin Roi de Servie, ou de l'autre partie de la Dalmatie, détacha de celle-ci la Boſnie qui en avoit toujours dépendu. Sa veuve traitée d'une maniére peu convenable à ſa dignité ſous le régne d'Etienne, appella à ſon ſecours *Ladiſlas* Roi de Hongrie ſon frére, qui envahit preſque tout le Royaume.

Par ce qui a été dit ci-deſſus, on voit que ce Royaume ne comprenoit plus alors que la Croatie, & la Dalmatie juſqu'à la Narenta. On va continuer de décrire les révolutions qui y ſont arrivées, avant que de reprendre la ſuite des ſucceſſeurs de Prédémir dans la Dalmatie méridionale. Les Vénitiens avoient eu occaſion d'y mettre le pié pour le ſervice des Empereurs Grecs dès le régne de Creſcimir II. & ils y avoient pris quelques places où il ſemble qu'ils ayent depuis conſervé quelque autorité. Le Royaume étant détruit, ces places goûtérent la douceur de la liberté pendant quelques années, parce que Ladiſlas détourné par d'autres guerres, ne put porter ſes armes juſques-là ; ce qui fut cauſe qu'il ne s'appella Roi que de la Croatie ; mais *Caloman* ſon neveu, & ſon ſucceſſeur, étant entré dans ce païs l'an 1102, & ayant défait *Pierre*, qui portoit le titre de Roi, obligea toutes les places de ſe ſoumettre, & ſe fit ſolemnellement couronner Roi de la Croatie & de la Dalmatie à Belgrade, ville épiſcopale dont le Siége a été transféré depuis à Scardone. On remarque, que ce Prince fit alors un traité avec les Vénitiens pour la conſervation des places maritimes, que les Normans paroiſſoient m guetter ; mais que ces Républicains y portérent le trouble les premiers : Spalato & Zara ſe livrérent à eux, & elles furent punies rigoureuſement de leur revolte. Le mauvais ſuccès de la premiére entrepriſe ne rebuta pas la République. Le Doge Ordelafe Falier ſe fit autoriſer en 1115 par Alexis Comnéne pour envahir la Dalmatie : il prit Zara, Belgrade, Trau, Spalato ; ſe fit appeller Duc de Dalmatie & de Croatie, & fut enfin tué les armes à la main, l'an 1117. Ce ne fut plus enſuite que troubles & que confuſion ; les Vénitiens chaſſez plus d'une fois, s'obſtinérent à reprendre les places qu'ils avoient eues une fois en leur pouvoir ; & Néeman, Roi de l'autre partie de la Dalmatie, y formant des prétentions pour lui-même, augmenta le deſordre, qui devint extrême, quand Béla frére d'Etienne Roi de Hongrie prétendit que ces païs devoient lui être accordez pour appanage. L'Empereur Manuel, dont Béla étoit gendre, s'intéreſſant pour lui, entra dans la Dalmatie, vers l'an 1169 ; & ne ménageant pas plus les Vénitiens que les Hongrois, prit aux uns & aux autres juſqu'à cinquante ſept places. Trau, Spalato, Salone, Sebenico, Scardone furent du nombre : les Vénitiens en reprirent quelques unes, les Hongrois d'autres. Enfin Manuel mourut en 1180 ; & l'année ſuivante Bela ayant ſuccédé à ſon frére au Royaume de Hongrie, les Grecs ſe retirérent, & il n'y eut plus de guerre qu'entre lui & les Vénitiens. Ce n'eſt pas ici le lieu de marquer en détail combien de fois chaque place fut priſe & repriſe par les uns & par les autres ; ils ne purent jamais s'accorder, & les Papes eurent beaucoup de peine à ménager entre eux quelques tréves de peu de durée. *Emery*, fils du Roi Béla, fut pendant quelques années Gouverneur de la Dalmatie : *André* ſon frére, qui lui ſuccéda avec le titre de Duc d'Eſclavonie, y réünit quelques places du païs de Chelm, de l'autre partie de la Dalmatie. On dit que la même qualité fut donnée à *Caloman* fils d'André ; que les Gouverneurs qui y furent envoyez depuis de Hongrie, furent appellez Bans d'Eſclavonie ; & l'on en nomme deux, *Ladiſlas*, vers 1245, & *Etienne*, vers 1251. Il y ſurvint bientôt de nouveaux deſordres : les peuples mécontens du gouvernement eurent pour Ban *Radic*, ou *Stepcon*, qui devint aux dépens des Hongrois un des plus puiſſans Princes de ſon tems ; car tenant ſous ſa main tout ce qu'ils avoient poſſédé au midi de la Save, il fut maître de toute la Croatie, de la Dalmatie juſqu'à la Narenta, du païs de Chelm, & de la Boſnie que les Hongrois avoient priſe dès l'an 1154. Il n'oſa pourtant ſe déclarer Souverain de ces païs, & reconnut la ſuperiorité des Rois de Servie. Il eut deux fils, *Paul*, & *Grégoire*. le premier, laiſſant à ſon frére le titre de Comte Maritime avec une ombre d'autorité, fut en effet maître de tout : & *Mladin* ſon fils fut pendant quelques années auſſi grand maître que Paul & que Stepcon. On dit que dans ce tems-ci *Grégoire*, neveu de Mladin, Comte ou Gouverneur des villes de la Croatie entre la Zermagna & la Cerca, s'étant fait donner le titre de Comte de la Dalmatie, ou des villes de la Dalmatie par le Pape Boniface VII. ce païs commença à être regardé comme une portion de la Dalmatie. Mladin eut pluſieurs démêlez avec les Vénitiens qui l'inquiétérent, comme ils avoient inquiété les Rois de Hongrie ; mais ſon inſolence ſeule le perdit. Les Seigneurs s'étant revoltez contre lui, il ſe vit en moins de rien exclus de la plupart des places, & en l'an 1322, il fut obligé d'implorer le ſecours de *Charles* Roi de Hongrie, qui le retint en priſon, & remit ſous ſa ſouveraineté toutes les provinces qu'il avoit perdues au commencement de ſon régne. *Louis*, fils de Charles, enleva aux Vénitiens toutes les places qu'ils tenoient dans la Dalmatie, & les força en l'an 1381 d'accepter un traité, par lequel les Doges renoncérent à leurs prétentions, & au titre de Ducs de la Dalmatie & de la Croatie qu'ils avoient conſervé juſqu'alors. La Boſnie devint en 1366, par ſa conceſſion, un Royaume ſéparé de la Dalmatie ; & après ſa mort, le païs de Chelm fut uni au Royaume de Boſnie. Peu après, les diverſes prétentions de Sigiſmond & de Ladiſlas Roi de Naples, qui ſe diſputoient la Couronne de Hongrie, donnérent occaſion aux Vénitiens de rentrer dans la Dalmatie. Ladiſlas leur vendit Zara en 1409 ; & les années ſuivantes ils prirent toutes les places maritimes, que les Rois de Hongrie n'ont pu reprendre depuis, bornez au vain titre de Bans de Dalmatie, qui a paſſé avec leurs droits aux Princes de la maiſon d'Autriche. Sultan Mahomet ayant détruit en 1463 le Royaume de Boſnie, en fit un Béglierbéglicz, d'où dépend tout ce que les Turcs prirent en même tems dans la Dalmatie.

Avant que de reprendre la ſuite des ſucceſſeurs de Prédémir, il eſt néceſſaire d'examiner pourquoi ces Princes furent appellez Rois de Servie. Il eſt certain que le Prêtre de Dioclée a eu tort d'appeller ainſi les prédéceſſeurs de Prédémir, puiſqu'il y avoit alors d'autres Rois dans la Servie ; & l'on ſait auſſi que Prédémir, & ceux qui lui ſuccédérent, ne poſſédérent rien dans la Servie que dans le treiziéme ſiécle, c'eſt-à-dire, après le tems où le Prêtre de Dioclée écrivoit. Il a donc fallu que ce titre ait été donné à ces Rois, parce qu'ils avoient ſuccédé aux droits des Rois de Servie ; & comme le Royaume fut entiérement détruit du tems de Prédémir, il eſt probable que c'eſt lui qui a aquis ces droits. On peut voir à l'article de la Raſcie, comment il a pu les aquérir. Ce qu'on dit ici, ſuffit pour juſtifier le Prêtre de Dioclée, & pour faire voir qu'il ne s'eſt trompé, que parce qu'il a cru que les prédéceſſeurs de Prédémir avoient eu le même titre que lui. On a déja parlé de quelques ſucceſſeurs de ce Prince ; en voici la ſuite.

Etienne Dobroſlas, appellé auſſi *Boeſthlas*, fils de Draghimir, s'étant échapé de Conſtantinople, rentra dans les Etats de ſon pére, y rétablit le Royaume de Servie vers l'an 1040, & battit pluſieurs fois les Grecs. *Michel*, fils, vers l'an 1050 : *Conſtantin Bodin*, fils, vers 1080 : *Michel* II. fils, vers 1106 : *Dobroſlas* II. petit-fils de Dobroſlas I : *Vladimir* II. petit-fils de Michel I : *George*, frére de Michel II. vers 1115 : *Grubeſſa*, arriére-petit-fils de Dobroſlas I : *George*, rétabli vers 1124 : *Draghinia*, frére de Grubeſſa vers 1144 : *Rodoſlas* II. ſon fils, vers 1155 : Bodin avoit ajoûté, vers l'an 1080, la Boſnie aux Etats que ſon pére lui avoit laiſſez, & il poſſédoit auſſi quelques places voiſines de la Raſcie au delà de la Morave, comme Naiſſe, & le petit Canton de Dendra ; mais ſes enfans ſe rendirent odieux, & les diviſions entre les Princes cauſérent des deſordres, qui auroient ruïné ce Royaume, s'il avoit été attaqué au dehors. Rodoſlas n'étant plus inquiété par les Princes du ſang, fut déthrôné par quatre fréres, fils d'Uroſe, qu'on nomme *Bela*, *Deſa*, *Primiſlas* & *Uroſe*. Geiza, Roi de Hongrie, qui les favoriſa, eut d'eux la Boſnie, & l'Empereur Manuel ne s'y oppoſa pas, parce qu'ils lui cédérent le Canton de Dendra. Deſa, reprit, dit-on, preſque auſſi-tôt ce petit païs, & après qu'il eut été conduit à Conſtantinople, en 1173, *Néeman* ſon fils, attaqué par Manuel qui ſe déclara pour Rodoſlas, ne ſe tira de de l'embarras où la mauvaiſe foi de ſon pére l'avoit jetté que par ſes ſoumiſſions. On dit qu'il ſe fit appeller Grand Jupan de Servie, & qu'il établit ſon ſiége à Preſtine dans la Raſcie. Ses ſucceſſeurs furent en 1189, *Thomile*, fils : en 1190, *Symeon*, frére : *Etienne* fils : vers 1198, *Vulc*, ou *Vulcan*, frere : *Etienne*, rétabli, vers 1204 : *Néeman* II. ſurnommé, *Crapale*, fils, vers 1232 : *Etienne Uroſe*, fils, vers 1254 : *Uroſe Milutin*, fils, vers 1288. Rodoſlas, dernier Roi de la premiére race, ne mourut que du tems d'Etienne I. à qui les Hongrois enlevérent une partie du païs de Chelm, dont le reſte fut tenu en propriété par des Comtes. Il n'eut le titre que de Grand Jupan de Servie : ſon frére Vulc, qui en même tems étoit appellé Roi de Dalmatie & de Dioclée, le dépouilla de ſes Etats vers l'an 1202 ; mais il y rentra depuis, & vers 1220 il fut couronné Roi de Servie de l'autorité du Pape Honorius III. Néeman Crapale ſon fils, ajoûta à ſes Etats quelques places qu'il enleva aux Grecs dans l'Albanie & la Macédoine, dans l'ancien Royaume de Servie, & dans une partie de la Bulgarie, au delà de la Morave. Uroſe I. étant mort, vers l'an 1288, Etienne Dragutin, l'aîné de ſes fils renonçant à la Couronne, ne retint que l'ancien Royaume de Servie, qui de ſon nom fut appellé la terre du Roi Etienne. Uroſe le reprit après ſa mort, l'an 1309, & neuf ans après, Charles Roi de Hongrie, favoriſant la revolte de pluſieurs Seigneurs, le força de ſoumettre ſon Royaume à celui de Hongrie. *Vladiſlas*, fils d'Etienne Dragutin, ſuccéda à ſon oncle au mois de Novembre de l'an 1321 ; mais ſa cruauté aliena les peuples de lui, & dès l'année ſuivante on lui fit ſuccéder *Etienne* III. fils naturel d'Uroſe. Ce fut ſous le régne de celui-ci que les Bans de Boſnie commencérent à ſe rendre maîtres du païs de Chelm ; & ils achevérent de l'envahir du tems d'*Etienne Duſcien*, qui déthrôna ſon pére en 1333, & fut le plus illuſtre des Rois de Servie. Comme on doit parler ailleurs de lui, il ſuffit de dire ici, que pendant les troubles il prit aux Grecs l'Acarnanie, la Macédoine, la Theſſalie, & ſe fit appeller Empereur des Romains & des Serviens. Il ſe préparoit à achever de détruire l'Empire de Conſtantinople lorsqu'il mourut, le 18 Décembre de l'an 1356. *Uroſe* III. ſon fils, fut le dernier Roi de Servie. Siniſcien ſon oncle lui diſputant la Couronne, les Grecs reprirent ſur lui la Theſſalie : enſuite voulant dépouiller un Seigneur nommé Vucaſcin, à qui il avoit donné le titre de Crale, ou Roi de Servie, inférieur à celui d'Empereur qu'il avoit retenu, il perdit la bataille, & fut fait priſonnier par ce Vucaſcin, qui pour n'avoir plus rien à craindre de lui, le fit aſſommer l'an 1368. On verra ailleurs ce que devinrent après ſa mort les provinces qui ne ſont pas de la Dalmatie. La Zenta continua d'être gouvernée par des Comtes, qui furent bientôt ſous la dépendance des Rois de Boſnie & elle fut priſe en

en même tems que la Bosnie, par les Turcs, qui l'ont mise sous le Béglierbéglicz de Macédoine. On parlera en son lieu de ce qui régarde Raguse & son État. * Pline *liv.* 3. Tite-Live. Velleius Paterculus. Suétone. Constantin Porphyrog. *du Gouvernement de l'Emp.* Le Prêtre de Dioclée, *Hist. de la Dalmatie.* Ducange, *Familles Byzant.*

DALMATIN (George) Ministre Luthérien dans la Haute Carniole, a traduit la Bible Allemande de Luther en la langue de son païs. Les États voulurent en 1580 faire imprimer cette traduction à Laubach: mais Charles Archiduc d'Autriche l'ayant défendu, ils envoyérent en 1580, le 30 Avril à Wittemberg, Dalmatin & Adam Bochoritz Recteur de l'École de Laubach, lesquels eurent soin de la faire imprimer: ce qui fut achevé le 1. Janv. 1584. Peu de tems après que cette Bible eut paru, on en vit la dedicace datée du 28 Mars 1586. Ensuite Christophle Baron d'Aursperg l'appella pour Ministre à S. Gazian, & comme les Catholiques Romains, qui pour se moquer de lui l'appelloient *Jure Kobila*, l'en chassérent, il se tint chez lui dans une chambre souterraine. * *Gr. Dict. Univ. Holl* Valvasors *Krain* VI. *b. p.* 348. *seq.* Calvisius *ad annum* 1584.

DALMATIQUE, ornement d'Eglise que portent les Diacres & les Soudiacres, quand ils assistent le Prêtre qui chante une Messe, ou lorsqu'il va en quelque procession ou cérémonie. On peint saint Etienne revêtu d'une Dalmatique. Du Cange dit que les Empereurs & les Rois, dans leurs sacres & autres grandes cérémonies, étoient vêtus de Dalmatiques. Cet ornement n'appartenoit autrefois qu'aux Diacres de l'Eglise de Rome. Les autres ne le pouvoient porter que par indult & concession du Pape, dans quelque grande solemnité. Herbert dit que la Tunique étoit le propre des Soudiacres, la Dalmatique des Diacres, & la Chasuble des Prêtres. Le Pape Zacharie avoit coutume de la porter sous sa Chasuble, & les Evêques en portent encore. C'étoit un ornement sacerdotal, qu'on a pris souvent pour la Chasuble, qui étoit blanc, moucheté de pourpre; & c'étoit auparavant un habit militaire, à ce que dit Amalarius. Alcuin dit que le Pape Sylvestre en introduisit le premier usage dans l'Eglise: mais elle étoit differente de celle d'à présent. Elle étoit faite en forme de croix, avoit du côté droit des manches larges, & du côté gauche de grandes franges, lesquelles signifioient, suivant ce que dit Durandus, les soins & les superfluitez de cette vie. On n'en mettoit point par conséquent du côté droit, à cause que l'autre vie en est exempte. Les chappes des Crieurs & des Maîtres de Confrairies, sont faites en forme de Dalmatique ou de tunique. L'usage en est venu originairement de Dalmatie, ce qui leur a donné ce nom, à ce que disent Isidore & Papias. En Berri & en Touraine, on l'appelle *Courtibaut.* Les païsans de Berri & autres lieux le long de la Loire, ont des habits en forme de casaques longues, qu'ils appellent *Daumais*, ce qui est apparemment un mot corrompu de Dalmatique.

DALMATIUS ou **DELMATIUS**, fils de l'Empereur Constance-*Chlore*, & de Théodore belle-fille de Maximien *Hercule*, étoit frére de Constantin *le Grand.* Il porta la pourpre, & le titre de *Nobilissime*, & eut deux fils, dont l'un se nomma DELMATIUS comme lui & l'autre *Annabilien.* Le premier, qu'on avoit créé César, environ l'an 335, ou 336, fut assassiné par ordre de son cousin Constance fils de Constantin *le Grand* l'an 338. Le nom de *Dalmatius*, est corrompu; on ne trouve sur les médailles que celui de *Delmatius.* * S. Jérôme, *en sa Chron.* Zosime, *l.* 2. Eutrope, *l.* 10. Orose, *l.* 7. *ch.* 28. Victor, *Epit.* Bullenger, *Imp. Rom. l.* 2. *c.* 10.

DALMATIUS ou **DELMATIUS**, Evêque de Cyzique, dans le V. siécle, assista au Concile d'Ephése.

* **DALPHON** ou **DELPHON**, second fils d'Aman, que les Juifs du consentement du Roi Assuérus firent mourir. * *Esther ch.* 9. *v.* 7.

DALTON, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Lancaster, qu'on nomme *Lansdale*; elle est située dans une campagne qui n'est pas éloignée de la mer. Il y a un ancien château, où l'on conserve les regîtres, & où l'on enferme les prisonniers pour dettes. Elle est à 200 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

DAM, petite ville du Païs-Bas à une lieue de Bruges, & à deux lieues de l'Ecluse, sur le confluent du vieux Canal, qui méne de Bruges à Gand, avec celui qui va de Bruges à l'Ecluse. Dam est nord-est de Bruges dont elle est éloignée de près d'une lieue & demie.

* **DAM**, petite ville des Provinces-Unies, dans la Seigneurie de Groningue sur le Damster au nord-est de Groningue.

DAM, petite ville, du Duché de Poméranie en Allemagne, *Voyez* DAMME.

* **DAM** ou **DAMMIUS** (Daniel) Docteur en Droit & Philosophe, naquit à Witmarsum en Frise l'an 1592. Son pére y étoit Ministre, & il lui succéda en 1625. Trois ans après il fut appellé a Nieuwland, mais il n'occupa ce poste que trois ans, ayant été en 1631 appellé Professeur en Philosophie & en langue Gréque à Franeker. En 1639, il fut fait Sous-régent du Collége de Leyde, où en 1641, il fut fait Professeur ordinaire en Philosophie. Il mourut le 12 Juin de la même année. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Soermans *Akadem. Register*, p. 122.

DAMACHUS. *Voyez* DAIMACHUS.

DAMAHORE, ville d'Egypte. *Voyez* DAMANORE.

DAMALA, ou **PLEDA**, anciennement *Trœzen*, & *Trœzena*, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Zacanie en Morée, près de la côte, environ à quinze lieues de Napoli de Romanie, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAMAN, que les Portugais appellent *Damaon*, ville du Royaume de Guzarate, dans l'Indoustan est située sur la côte orientale du Golfe de Cambaye, à vingt lieues de Surate. Son port est très-commode, & sa citadelle est bien fortifiée. Les Portugais, qui ont bâti cette ville, l'ont conservée jusques à présent, malgré les efforts des Indiens. Les Habitans, qui passent pour les meilleurs cavaliers des Indes, resistérent sur la fin du XVII. siécle, à quarante mille hommes, que le Grand Mogol avoit envoyé pour les assiéger. Il n'y a qu'une portée de canon de la mer à Daman; & l'on voit de l'autre côté du rivage, le Fort de saint Jérôme, qui défend la ville. Les Portugais estiment plus cette place que toutes celles qu'ils possédent en Orient. Elle est gardée par quatre cens soldats blancs, & l'on n'y laisse point entrer les noirs. La riviére de Daman après avoir partagé cette ville en deux parties, dont celle qui est à la droite s'appelle le *Vieux Daman*, & celle qui est à la gauche le *Nouveau Daman*, se décharge dans le Golfe de Cambaye. * Dellon, *Rélation des Indes Orientales.*

DAMAN, riviére. *Voyez* la fin de l'article précédent.

* **DAMANORE**, & **DAMAHORE**, ville d'Egypte sur une des branches orientales du Nil.

* **DAMANTIUS** (Adrien) natif de Limbourg, est célébre par la connoissance qu'il avoit de la langue Gréque. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belg.*

* **DAMAR** & **DHAMAR** ville de l'Arabie Heureuse au midi de Sanaa & au nord-est d'Almacharam.

DAMARATE. *Voyez* DEMARATE.

DAMARIS, femme d'Athénes, fut convertie par la prédication de saint Paul, comme on le voit dans le 17. chapitre des Actes des Apôtres. Quelques saints Péres ont cru sans beaucoup de fondement, que cette femme étoit l'épouse de saint Denys l'Areopagite. Le Ménologe des Grecs marque sa fête au 4. octobre. *Voyez* saint Ambroise, *Ep. ad Versel.* Saint Augustin, *Serm. de Serm.* S. Chrysostome, *de Sacerd.*

DAMAS, *Damasco* ou *Darmsuc* autrefois ville capitale de Syrie & aujourd'hui de la Phénicie, est des plus grandes & des plus magnifiques du Levant. Les Turcs, qui en sont les maîtres depuis plus de 200 ans, la nomment *Scham* ou *Scham Damasco*, & y ont un Bassa. Autrefois elle étoit la neuviéme métropole sous le Patriarchat d'Antioche. On croit qu'elle fut bâtie par Hus, fils d'Aram, petit-fils de Noé, comme le rapporte Joséphe dans le premier livre des Antiquitez Judaïques. L'Apôtre saint Paul fut baptisé en cette ville par Ananias, & y prêcha l'Evangile; mais ayant été averti du dessein que les Juifs avoient formé contre sa vie, pendant qu'ils faisoient garde nuit & jour aux portes pour le tuer, les disciples le firent sortir durant la nuit par dessus les murailles dans une corbeille. Damas est située dans une plaine très-fertile, au pié du Mont Liban; elle est enfermée de collines, à la façon d'un arc de triomphe; & est arrosée de la riviére que les Anciens ont nommée *Chrysorrhoas*, comme qui diroit *coulant d'or:* cette riviére s'y divise en divers canaux. Damas a encore un très-grand nombre de fontaines, qui la rendent extrêmement agréable. Ses campagnes fértiles & délicieuses, couvertes de fleurs & de fruits, contribuent beaucoup à la rendre fameuse. C'est pour cela que l'Ecriture la nomme, *ville célébre, maison de plaisir & de volupté*; & que divers Auteurs l'appellent *le paradis du monde.* Le commerce qui s'y fait de vins, de fruits, de soyes, de laines, de prunes, de raisins, d'eaux de senteurs, de sabres, d'autres armes, &c. y attire nombre de Marchands, & porte son nom par tout. Ses maisons sont plus belles au dedans qu'elles ne le paroissent au dehors. Il y a au milieu de la ville un très beau château, bâti par un Florentin, à ce qu'on dit. Le négoce est assez florissant à Damas où les Juifs sont les principaux Marchands. Presque toutes les Sectes des Chrétiens Orientaux y ont quelque établissement; on y trouve aussi des Catholiques; & les Cordeliers, les Jésuites, & les Capucins y ont chacun un hospice. Voilà l'état moderne de la ville de Damas, qui a souffert de très-grands changemens aussi bien que les autres villes de la Syrie & de la Phénicie. Elle a été prise, reprise, ruïnée, & rétablie assez souvent par les Assyriens, par les Babyloniens, par les Perses, par les Macédoniens, par les Romains, par les Parthes, par les Sarrasins, par les Tartares, & par les Soudans d'Egypte, dont elle a été sujette, jusques au régne de Selim I. Empereur des Turcs, qui s'en rendit le maître en 1517: & depuis ce tems-là les Turcs l'ont toujours gardée, & la possédent encore à présent. Elle est le siége d'un Béglierbeg ou Gouverneur général de ces quartiers-là; mais nonobstant cela, elle est assez déchue, quoiqu'elle soit encore fort habitée, étant presque au milieu, entre Antioche au septentrion & Jérusalem au midi, environ à cent quarante milles pas de chacune de ces villes, à deux cens quarante milles d'Alep, qui est à son nord-nord-est, & à soixante milles de Barut & de la côte de la mer de Syrie qu'elle a au couchant. Le Béglierbéglic de Damas, que l'on appelleroit en Latin *Damasci Præfectura*, est une province ou un Gouvernement général de la Turquie en Asie, ainsi nommée de la ville de Damas sa capitale. Il a sous lui dix Sangiacats ou Gouvernemens particuliers, qui comprennent la partie méridionale de la Sourie, avec la Terre-sainte, selon le Sieur Ricaut & d'autres; mais il y a quelques-uns de ces Gouvernemens, qui sont héréditaires, & sont plutôt des Principautez. * Sanson, Baudrand. Damas devint vers l'an 2991 du monde, 1044 avant J. C. la capitale d'un Royaume, qui fut fondé par Rasin, Général des troupes d'Adaréser, que David venoit de défaire. Il eut d'illustres successeurs. Bénadad son petit-fils ayant fait alliance l'an 940 avant J. C. avec Asa Roi de Juda, prit plusieurs places du Royaume d'Israël, & après de longues guerres il assiégea enfin Samarie, mais il fut contraint de lever le siége, & étant revenu une seconde fois il fut fait prisonnier. Il vécut peu après avoir obtenu sa liberté. Hazaël Général de ses troupes lui succéda, & l'an 884 avant J. C. il défit les Rois d'Israël & de Juda alliez contre lui: mais il abusa de ses victoires en commettant des cruautez inouïes. Ses successeurs furent moins heureux que lui à la guerre, même vers l'an 836 avant Jesus-Christ Damas fut prise par Jéroboam II. Roi d'Israël. L'an 742 avant J. C. & le 3293 du monde, Rasin dernier Roi de Damas, allié avec Phacée Roi d'Israël, osa entreprendre le siége de Jérusalem: il fut repoussé, & deux ans après, son Royaume fut détruit par Théglatphalasar Roi d'Assyrie, & lui défait & tué. Depuis, Damas fut la capitale de la Syrie, avant qu'Antioche eut eu cet honneur, sous les Rois Séleucides: elle l'a depuis été de l'Empire des Sarrasins sous les Califes, & elle l'est encore de la Phénicie. * Joséphe, *l.* 1. *Ant. Judaïq. c.* 6. *Actes des Apôtres*, *c.* 9. Usserius. Pline. Strabon.

Ptolomée, &c. Le Mire, *Geogr. Eccles.* Belon, *l. Observ. c.* 94. & *suiv.* Maundrell qui a été sur les lieux parle de la sorte de cette ville. Elle est, dit-il, située dans une plaine unie d'une si grande étendue que tout ce que l'on peut faire est de discerner les montagnes qui l'environnent du côté le plus éloigné. Elle est située à l'Occident de la plaine, environ à deux milles du lieu où la riviére *Barrady* passe au travers des montagnes, & ses jardins s'étendent jusques-là. La ville est de figure longue & en droite ligne. Les bouts sont tournés au nord-est & au Sud-Ouest. Elle est fort étroite au milieu, mais plus large aux extrémités & sur-tout du côté du nord-est. Elle est longue d'environ deux milles. Elle est fort remplie de Mosquées & environnée de jardins qui s'étendent, à ce que l'on dit, trente milles à la ronde. Cela fait qu'elle ressemble à une belle ville, située dans un grand bois. Les rues de cette ville sont étroites, comme dans la plupart des villes des païs chauds. Le dehors des maisons n'est que de briques brûlées au soleil, ou d'une espéce de bourbier, aussi grossier que l'on en puisse voir dans les plus vils hameaux. Il est surprenant qu'on bâtisse si mal, puisque ces montagnes voisines pourroient fournir suffisamment de bonne pierre. Dès qu'on est entré dans ces enceintes de boue, tout ce qu'on découvre est magnifique. On y trouve pour l'ordinaire une grande cour quarrée ornée d'une grande variété d'arbres odoriférans, & de fontaines de marbre. Ces cours sont environnées de Divans parfaitement ornés, où des fontaines artificielles tombent dans des bassins de marbre. On y trouve encore les plus beaux tapis du monde. L'Eglise de St. Jean-Baptiste est superbe, mais l'entrée en est défendue aux Chrétiens, ayant été transformée en Mosquée. On y garde, dit on, la tête de St. Jean, & quelques autres Reliques que les Turcs estiment si saintes qu'il est défendu même aux Turcs, sous peine de la vie, d'entrer dans la chambre où on les garde. Le Château est un bon bâtiment rustique où il y a quantité d'armes anciennes prises autrefois sur les Chrétiens. * Maundrell, *Voyages pag.* 205. Le Géographe Persien dit que la campagne de Damas est un des quatre Paradis de l'Orient. Les trois autres sont *Obolla* dans la Chaldée, où il y a une riviére de même nom; *Scheb-Baroan* en Perse; & la *Sogdiane*, que les Orientaux appellent la vallée de *Samarcand.* La ville de Damas selon le Géographe Etienne, à tiré son nom de son Fondateur *Damascus* fils de Mercure & d'Alciméde. Quelques-uns dérivent le nom de *Damasch* ou *Damsak* de l'Hébreu *Dam* qui veut dire *sang*, & *Sak* qui signifie *juste*, comme pour marquer que cette ville a été souillée du sang d'Abel. * D. Calmet *Dict. Voyez* BARRADY.

DAMAS, Historien Grec, Auteur de la Vie d'Eudéme Rhodien; disciple d'Aristote, & le même qu'Aulu-Gelle appelle *Ménédeme.* On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Aulu-Gelle, *au liv.* 13. *ch.* 5. Vossius, *au liv.* 3. *des Hist. Gr. p.* 350.

* DAMAS (Jean de) Sieur de Digoine & Plessy, Chevalier de la Toison d'Or, fut élevé à cette dignité par Charles Duc de Bourgogne. Il fut Conseiller & Chambellan de Philippe le Bon & de Charles qui le fit l'un des Généraux de l'armée qui fut envoyée contre Louïs XI. Roi de France, & dans laquelle il fut fait Chevalier par les mains de Charles. Il fut fait aussi Gouverneur du Mâconnois & des païs circonvoisins, & fut compris sous ce titre dans le traitté conclu en 1475, entre Louïs & Charles. Enfin il quitta le parti de Marie de Bourgogne pour prendre celui de France. Cela fut cause que Maximilien Archiduc d'Autriche le fit effacer du catalogue des Chevaliers de la Toison d'Or dans le Chapitre qui fut tenu en 1481 à Boisleduc. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DAMARATA. *Voyez* DEMARATE.

* DAMASAN ou DAMAZAN petite ville de France dans le Bazadois qui fait partie du Gouvernement général de Guienne. Elle est au nord de Nérac & à l'orient de Castelgeloux.

DAMASCENE, partie de la Syrie, nommée autrement *Cœlesyrie*, c'est-à-dire, *creuse* ou *enfoncée.* Elle prend son nom de la ville de Damas, sa capitale.

DAMASCENE. *Cherchez* S. JEAN DAMASCÉNE OU DE DAMAS, & NICOLAS DE DAMAS.

DAMASCIUS, de Damas, vivoit dans le VI. siécle, du tems de l'Empereur Justinien. Il écrivit un Ouvrage en quatre livres des Choses extraordinaires & surprenantes. Le premier, qui contenoit 342 chapitres, étoit *des Fictions incroyables.* Le second, *des Narrations incroyables des Démons*, en avoit 52. Le troisiéme de 63, traitoit des *Apparitions incroyables.* Et enfin le dernier de 105 chapitres, parloit *des choses qui surpassoient la portée de la nature.* C'est ce que Photius nous apprend dans le 130 chap. de sa Bibliothéque: il marque dans le 180 que le même Damascius avoit écrit la Vie d'Isidore, dont il rapporte quelques fragmens dans le chapitre 242.

☞ Quelques Auteurs croyent avec raison, que ce Damascius est le même Philosophe, natif de Syrie, que Suidas dit avoir été de la Secte des Stoïciens, & disciple de Simplicius & d'Elamite, tous deux Phrygiens. En effet, il vivoit du tems de l'Empereur Justinien, comme Agathias le remarque dans le II. livre de son Histoire, où il le nomme entre les illustres Philosophes de son siécle. Suidas assure qu'il écrivit une Histoire Philosophique, qui comprenoit autant les Vies, que les Sentences des Philosophes. C'est aussi le sentiment de Vossius, *au l.* 2. *des Hist. Grecs. ch.* 22. *p.* 272. *&* 273.

DAMASE, ou S. DAMASE I. de ce nom, Evêque de Rome, étoit Espagnol, selon Anastase & l'Auteur du Pontifical, & avoit une sœur nommée *Iréne*, qui fit vœu de virginité, & mourut à vingt ans. On dit aussi que son pére fut Diacre & Prêtre de l'Eglise de Rome; mais tout cela est fort incertain: on sait seulement qu'il fut fait Diacre de cette Eglise de Rome sous le Pape Libére, & qu'il accompagna ce Pape dans son exil. Libére étant mort le 24 Septembre 366, Damase fut élu en sa place quelque tems après sa mort, par la plus grande partie du Clergé & du peuple de Rome, & ordonné par des Evêques; mais d'autre côté Ursin ou Ursicin, qui avoit fait sa brigue pour être Pape, se fit ordonner par quelques autres Evêques dans l'Eglise de Sicine. Cette contestation excita une grande division dans la ville de Rome, & y causa même une sédition, qu'on eut de la peine à appaiser: les deux partis en vinrent aux mains, & il y eut un grand nombre de Chrétiens tuez dans les Eglises de Rome, pour cette querelle. Le Gouverneur de Rome, nommé *Prétextat*, voulant l'appaiser, envoya Ursicin en exil par ordre de l'Empereur. Son exil ne calma pas entiérement cette émotion; car les partisans d'Ursicin s'assemblérent dans les Eglises, dont ils étoient en possession, sans vouloir jamais communiquer avec Damase; & même quand l'Empereur eut ordonné qu'on leur ôteroit ces Eglises, ils firent leurs assemblées hors de la ville: de sorte que l'on fut contraint de les chasser tout à fait hors de Rome. Tout cela n'empêcha pas Ursicin d'avoir des partisans secrets en Italie & à Rome. L'Evêque de Pouzolles, appellé *Florentius*, & celui de Parme, étoient les plus zélez pour ses intérêts; ils furent condamnez dans un Concile tenu à Rome l'an 372, & ensuite réléguez par l'autorité de l'Empereur. Néanmoins ils trouvérent moyen de revenir dans leur païs, & y excitérent de nouveaux troubles. Ils firent accuser le Pape Damase par un Juif nommé *Isaac.* Cette accusation fut examinée dans un Concile d'Evêques, tenu à Rome l'an 378, qui déclara Damase innocent du crime qu'on lui imputoit. Ce Concile écrivit une lettre à l'Empereur Gratien, pour le prier de rétablir la paix de l'Eglise de Rome. Cet Empereur leur récrivit, qu'Ursicin étoit retenu à Cologne, qu'il avoit ordonné qu'Isaac seroit rélégué dans un coin de l'Espagne, & que les Evêques de Pouzolles & de Parme, seroient chassez de leur païs. Cependant Ursicin ne laissa pas de revenir en Italie l'an 381. Il excita de nouveaux troubles, & tâcha de prévenir l'Empereur; mais les Evêques d'Italie assemblez dans le Concile d'Aquilée l'an 381, lui écrivirent si fortement, qu'il le bannit pour toujours, & laissa Damase paisible possesseur du Siége de Rome. Damase tint à Rome en 369, un Concile dans lequel Ursace & Valens Ariens, furent condamnez. Il en tint un autre en 370 contre les Ariens, dans lequel Auxence, Evêque de Milan, fut excommunié. Damase reçut Valérien d'Aquilée, & Pierre d'Alexandrie à Rome, & prit le parti de Paulin contre Méléce. Il fut presque surpris par Vital Apollinariste; mais ayant connu l'artifice de cet Hérétique, il condamna en un Concile tenu en 377, Apollinaire, Vital & Timothée. Il établit Aschole & Anysius Evêques de Thessalonique ses Vicaires en Illyrie. Il se déclara contre les Lucifériens. Il eut un illustre Sécretaire en la personne de saint Jérôme. Après avoir gouverné l'Eglise de Rome pendant dix-huit ans, il mourut l'an 384, & fut enterré, si l'on en croit Anastase, dans le cimetiére qui porte le nom de Damase. S. Jérôme met Damase au nombre des Ecrivains Ecclésiastiques, à cause de plusieurs Opuscules très-courts qu'il avoit composez en vers héroïques, ausquels on peut ajoûter ses lettres. Il y en a deux addressées à saint Jérôme dans les Oeuvres de ce Pére. La troisiéme est écrite au nom de ce Pape, & des autres Evêques d'occident, assemblez à Rome en 370, sur la condamnation d'Auxence, & addressée aux Evêques d'Illyrie. Elle est rapportée par Théodoret, *l.* 2. *c.* 22. de son Histoire, & par Sozoméne, *l.* 6. *c.* 23. La quatriéme lettre de Damase est contre Vital, & addressée à Paulin, Evêque d'Antioche. Il envoya en même tems des Anathématismes, rapportez par Théodoret au *ch.* 11. du *liv.* 5. de son Histoire, & en Latin par Holstenius. On croit que ce sont ces Anathématismes, qui sont appellez le *Tome des Occidentaux* dans le Concile de Constantinople. On a encore une lettre de Damase, rapportée par Théodoret, *l.* 5. *c.* 10. écrite contre Théodoret. Toutes les autres lettres attribuées à Damase, sont supposées. Les Décrets qui lui sont attribuez dans la collection de Gratien, n'ont pas plus d'autorité. Il avoit écrit en vers un Poéme de la Virginité, dont il ne nous reste rien. On lui attribue des Epigrammes & des Epitaphes en vers, rapportées par Baronius & par Gruter, comme tirées d'inscriptions de tombeaux de Martyrs, recueillies par Sarrazani, & imprimées à Rome en 1639, mais il n'est pas certain qu'elles soient de lui: quoiqu'on ne puisse douter qu'elles ne soient d'un Damase, Poëte Espagnol qui vivoit du tems d'Eutrope & d'Orose, comme Suidas l'a observé. Le Pontifical ou l'Histoire des Papes qu'on lui attribue n'est point certainement son ouvrage. Prudence a fait une description du Baptistére qu'on croyoit qu'il avoit fait bâtir à Rome. On tient aussi qu'il y fit construire deux Eglises, & qu'il orna le tombeau de S. Pierre & saint Paul, qu'il fit chanter les Pseaumes suivant la correction des Septante, faite par saint Jérôme, & qu'il introduisit la coutume de chanter *l'alléluia*, pendant le tems de Pâques; mais tout cela n'est fondé que sur des témoignages fort incertains. On trouve encore ces deux Epitaphes que l'on dit que Damase composa pour être gravées sur son tombeau:

Qui gradiens Pelagi fluctus compressit amaros,
Vivere qui præstat morientia semina terræ,
Solvere qui potuit Lazaro sua vincula, mortis
Post tenebras, fratrem post tertia lumina solis
Ad superos, iterum Mariæ donare sorori,
Post cineres Damasum faciet quia surgere credo;

Voici l'autre:

Hîc congesta jacet, quæris si, turba piorum,
Corpora sanctorum retinent veneranda sepulchra:
Sublimes animas rapuit sibi regia cœli.
Hîc comites Christi, portant qui ex hoste trophæa,
Hîc numerus procerum, servat qui altaria Christi.
Hîc positus longa vixit qui in pace Sacerdos.
Hîc Confessores sancti, quos Græcia misit.
Hîc juvenes, puerique, senes, castique nepotes,
Queis mage virgineum placuit retinere pudorem.
Hîc fateor Damasus volui mea condere membra,
Sed cineres timui sanctos vexare piorum.

* *Consultez* saint Jérôme, *c.* 103. *des Ecr. Eccl. en la Chron.* Saint Athanase, *Ep. ad Afr.* Saint Ambroise, *Ep.* 30. Optat, *l.* 2. Ruffin,

fin, *l.* 1. *c.* 10. Saint Auguſtin, *Ep.* 164. Marcellini, *lib. Prec.* Sulpice Sévére. Socrate. Sozoméne. Théodoret, &c. Bellarmin & Trithéme, *des Ecr. Eccl.* Ciaconius, *in Damaſo.* Baronius, *depuis l'an* 359 *juſqu'en* 384. Godeau, *Hiſt. Eccl. T. I. l.* 4. Poſſevin. Bini. Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 8. *p.* 200. Loüis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* Tillem nt. Baillet. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IV. ſiécle.*

DAMASE II. Pape, auparavant Evêque de Brixen, ou, comme les autres diſent, d'Aquilée, vivoit dans le XI. ſiécle. Il étoit nommé *Popon*, & fut envoyé à Rome par l'Empereur Henri III. dit *le Noir*, dans le tems que Benôit IX. s'étoit mis pour la troiſiéme fois ſur le Siége pontifical, après la mort de Clément II. Popon, qui fut élu légitimement, prit le nom de *Damaſe*, & mourut de poiſon, à ce qu'on croit, vingt-trois jours après, à Paleſtrine l'an 1048. Pendant le reſte de l'année, le Siége fut vacant, ou fut occupé par le même Benôit, qui continuoit dans ſes deſordres. * Léon d'Oſtie, *l.* 2. *c.* 82. Hermann. *en la Chron.* Onuphre. Génébrard. Ciaconius. Baronius, *A. C.* 1048. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XI. ſiécle.*

DAMASE Poëte Eſpagnol. *Voyez* l'art. de DAMASE I.

DAMASIE, étoit une ancienne forteresse des Lycatiens dans la Vindélicie ſur le Lech, au lieu où depuis a été bâtie la Ville d'Ausbourg, ſelon le ſentiment de Cluvier, & de quelques autres Géographes. Quelques-uns auſſi tiennent que Damaſe eſt l'ancien nom de *Dieſſen*, ville des Rhétiens ou Griſons, appellée depuis, *Pontes Theſſenii*, aux confins de la Vindélicie. *Cherchez* AUSBOURG.

DAMASIENS, (les Monts) montagnes de l'Aſie. Elles ſont vers les ſources des riviéres d'Hoang & de Kiang, & s'étendent du nord au ſud, entre la Chine & l'Inde de-là le Gange. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAMASIPPE, Général des armées de Philippe I. Roi de Macédoine fut honteuſement banni du Royaume pour ſes débauches.

DAMASIPPE, homme de bas lieu à Rome, qui parvint à l'honneur de la Préture, prit l'infame commiſſion d'égorger comme des victimes, les plus nobles citoyens qui avoient favoriſé le parti de Sylla. Il maſſacra Arvina Tribun du peuple, & fit traîner ſon corps par toute la ville; enfin Sylla eut le deſſus, & Damaſippe reçut le châtiment de ſes cruautez, la 672 année de Rome & la 82 avant J. C.

DAMASIPPE, nommé autrement *Licinius*, Sénateur Romain, accompagna le Roi Juba qui entroit victorieux dans Utique, & depuis mourut en Afrique avec Scipion, l'an 708 de Rome, & 46 ans avant J. C. * Cæſar, *de Bell. Civil. l.* 2.

DAMASIPPE, ancien Curieux ſous l'Empire d'Auguſte, de l'eſpéce de ceux que nous appellons du nom Italien, *Brocanteurs.* * Horace en fait mention dans la 3 Satyre *du* 2 *liv. v.* 64.

Inſanit veteres ſtatuas Damaſippus emendo.

Il faiſoit trafic de toutes ſortes d'Antiquitez, & c'eſt de lui apparemment, que Cicéron ſe plaint d'avoir acheté certaines piéces curieuſes, deſquelles il n'étoit pas content. * Cicero, *Epiſt. liv.* 7. *ad Fab. Gall.* Horace, *Satyr. l.* 2. Lambin, *in Horat.* Voici ce qu'en dit M. Dacier dans ſon Commentaire ſur la 3. Satyre d'Horace dans le livre ſecond. Junius, ou Licinius *Damaſippe* étoit Sénateur & Philoſophe Stoïcien. Avant que de s'attacher à cette Secte, il s'étoit ruïné à acheter & à revendre des ſtatues, & toutes ſortes d'Antiques. Il paroit par quelques paſſages de Cicéron, que Damaſippe étoit un Curieux, mais peu connoiſſeur qui achetoit ce que les autres ne vouloient pas; qui achetoit fort chérement, & qui par dégout revendoit enſuite à bon marché. C'eſt pourquoi ceux qui ſouhaitoient de ſe défaire de quelque rebut, ou d'avoir quelque choſe à bon marché s'adreſſoient à lui. Cicéron ne pouvant avoir les jardins de *Silius*, ni ceux de *Cotta*, ni ceux de *Lamia* au prix qu'il vouloit, écrit à Atticus, pour découvrir s'il ne pourroit point avoir ceux de Damaſippe. Ce Sénateur ne trafiquoit pas ſeulement en Antiques; il vendoit auſſi des maiſons, & des jardins. Il avoit acheté beaucoup de terres ſur le bord du Tibre & il en avoit fait des jardins, qu'il avoit mis chacun à un certain prix.

DAMASTHES de Sigée, Hiſtorien Grec, fils de Dioxippe, & diſciple d'Hellanicus, floriſſoit ſous la LXXXVII. Olympiade, vers l'an 432 avant J. C. Il compoſa divers Traitez de la Gréce: une eſpéce de généalogie de ceux qui avoient été au ſiége de Troye: un catalogue des villes & des peuples, des Poëtes, & des Sophiſtes, &c. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. *des Antiqq.* Strabon, *l.* 14. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 13. *Ext.* 6. Pline. Plutarque. Suidas. Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 4. *ch.* 5. *& des Math. ch.* 68. §. 3.

DAMATRION, femme de Sparte, qui tua ſon fils de ſa propre main, parce qu'il s'étoit comporté lâchement dans la guerre entre les Spartiates & les Meſſéniens. On mit ſur ſon tombeau une épitaphe Gréque, qu'on a ainſi traduite en vieux François.

Damatrion tua ce gendarme fuitif,
Combien qu'il fût ſorti de ſon ventre fidelle;
Et puis le vint jetter dans ce vallon chetif
Comme du tout indigne & de ſa ville & d'elle.

Fulgoſe, *liv. V. chap.* 8. nous la donne en Latin.

Hunc timidum mater Damatrio ipſa peremit;
Indignum matre hac atque Lacedæmone.

* DAMAVEND, ville qui étoit autrefois compriſe dans la Province d'Adherbigian ou Médie, & qui eſt aujourd'hui de la Province nommée Gébal ou Iraque Perſienne. Cajumarath premier Roi de Perſe en jetta les fondemens, aprés avoir ſubjugué tout le païs d'alentour, & ce fut dans les montagnes voiſines qui portent le nom de cette ville que Feridoun tint priſonnier le Tyran Zohak. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DAMAZAN. *Voyez* DAMASAN.

DAMBEE, ville & Royaume d'Afrique, dans le païs des Abyſſins. Les derniéres Rélations qui nous viennent de ce païs-là, aſſurent que c'eſt aſſez ſouvent le ſéjour du Négus. Marmol en parle auſſi. On aſſure qu'il y a un lac du même nom, que le Nil traverſe, & que ce lac a vingt-une iſles, dont la principale eſt nommée *Dek.* * Marmol, *l.* Iſaac Voſſius, *de Nilo.*

DAMBROVIZA. *Voyez* DEMBROWITZ.

* DAMEGAN, ville qui appartenoit autrefois à la province de Choraſan, devenue aujourd'hui la capitale d'un petit païs nommé Comus, lequel eſt reſſerré entre le Ghilan & le Choraſan. Il y a auprès de cette ville une fontaine de vent appellée *Bad Khaneh* & *Bad Schani*, & ce nom lui a été donné, à cauſe qu'il en ſort en certain tems de l'année un vent ſi impétueux qu'il enléve les hommes & les animaux & déracine même les arbres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* DAMEL & AMEL petit Royaume d'Afrique au midi de la riviére de Senega, dans cette partie qui eſt proche de la petite iſle de Goerée, qui n'eſt qu'à trois lieues du Cap-Verd.

* DAME-MARIE, & DAMMARIE, bourg de la Brie compriſe ſous la Champagne, au ſud-oueſt de Provins & au nord-eſt de Montereau-faut-Yonne, a trois lieues de l'une de l'autre.

* DAMERY, bourg de France dans la Champagne ſur la rive droite de la riviére de Marne entre Aï & Chatillon ſur Marne. Il partage avec Aï l'honneur de produire des vins fins & délicats.

* DAMESZ (Jean) Peintre de la ville de Gouda en Hollande fut un diſciple des Crabet Peintres fameux dans le XV ſiécle. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas* en Hollandois, tome 1. p. 205. 212.

DAMGARTEN, petite ville de la Poméranie royale en Allemagne. Elle eſt ſituée à l'emboûchure de la riviére de Rekenits ou Recknitz, dans le Comté de Bardt, à neuf lieues de la ville de Stralſund, du côté du couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DAM-GILON. *Voyez* AJIS D'ANGILON.

DAMHOUDER, (Joſſe) Juriſconſulte célébre, etoit de Bruges, où il naquit en 1507. Après avoir étudié à Louvain, puis à Orléans où il fut reçu Docteur, il retourna dans ſon païs, où il s'éleva par ſon mérite aux premiéres charges de Judicature. Il fut employé à l'adminiſtration des Finances dans les Païs-Bas, par l'Empereur Charles-Quint & Philippe II. & il mourut au mois de Janvier de l'an 1581, âgé de 74 ans, laiſſant divers Ouvrages tels que ſont *Enchiridion rerum criminalium; Praxis rerum civilium; Paræneſes Chriſtianæ, &c.* * Geſner, *in Biblioth.* Opmer, *in Chron.* Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. ſæc. XVI.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Juriſc.* Valére André, *Biblioth. Belg. &c.*

DAMIANISTES, certaine Secte d'Herétiques, qui ſuivoient les erreurs des Acéphales dans le VI. ſiécle. * Nicéphore, *l.* 18. *c.* 49. Baronius, *A. C.* 535.

* DAMIATE, petite ville ou plutôt village de Languedoc en France dans le diocéſe de Caſtres, ſur la riviére d'Agout.

DAMIE, étoit un nom qu'on donnoit à la Bonne Déeſſe, en Latin, *Damia.* Sa Prêtreſſe s'appelloit auſſi Damie, *Damias*; & le ſacrifice qu'on lui faiſoit, étoit encore nommé Damie, *Damium.* Feſtus qui rapporte ces particularitez, prétend que ces noms étoient pris du mot Grec δαμόσιον, pour δημόσιον qui ſignifie *public*, pour exprimer, par une contre-vérité, celui de tous les ſacrifices qui étoit le moins public & le plus ſecret; car on ne ſacrifioit à la Bonne Déeſſe, que dans des maiſons particuliéres, portes & fenêtres fermées, ſans qu'il fût permis à aucun homme d'être préſent au ſacrifice, & aux femmes, qui ſeules y pouvoient aſſiſter, de révéler ce qui s'y paſſoit. C'eſt peut-être pour cela qu'on a ſi peu de connoiſſance de ce qui regarde la Bonne Déeſſe. Quelques-uns diſent que cette Damie étoit une Dryade, femme de Faune, qui fut ſi chaſte, & ſi retirée, qu'elle ne vit jamais, ni n'entendit nommer aucun homme que ſon mari. De là venoit ce grand ſoin d'exclurre les hommes de ſes fêtes, & de voiler même dans la chambre où on les célébroit, tout ce qui pouvoit avoir la forme de mâle, ſoit en peinture, gravûre, ſculpture, ou autrement. Les femmes ſeules magnifiquement parées, ſe donnoient alors toute ſorte de licence, pendant neuf jours & neuf nuits, danſant, chantant, & faiſant ce qu'il leur plaiſoit. * Feſtus. Alexand. ab Alex. *liv.* 6. *c.* 8.

DAMIE, nom défiguré. *Voyez* LAMIE dans l'Article d'AUXESIE.

DAMIEN. (Saint) *Voyez* COSME.

DAMIEN, (Pierre) Cardinal, *Voyez* PIERRE.

DAMIEN, Auteur Grec, Mathématicien & Philoſophe étoit fils d'Héliodore de Lariſſe. Il compoſa deux livres d'Optiques qui ſont dans la bibliothéque du Cardinal François Barberin, & qu'Iſaac Voſſius fit tranſcrire pour les donner au public, comme Jean Gérard Voſſius, pére du premier l'aſſure, *au Traité des Math. c.* 61. §. 1.

DAMIEN, Sophiſte, qui étoit d'Ephéſe, a été loué de Philoſtrate, non tant à cauſe de ſon éloquence, que pour l'inclination qu'il avoit à faire du bien à tous les miſérables. Il dépenſa une ſomme très-conſidérable d'argent pour faire réparer le temple de Diane à Ephéſe; il en prêta à la République, & laiſſa pluſieurs autres monumens de libéralité que le même Philoſtrate remarque, *au l.* 3. *des Vies des Sophiſtes.*

DAMIEN & FUGATIUS, furent envoyez, ſelon Béde & quelques Anglois qui l'ont ſuivi, dans la grande Bretagne par le Pape Eleuthére, l'an 181 pour prêcher l'Evangile, à la priére de Lucius Roi de ce païs. Ils y batiſérent ce Roi avec toute ſa famille, & tous ſes Sujets, & abolirent le faux culte des idoles, en érigeant des autels au vrai Dieu. Le Roi Lucius aïant dêpéché à Rome pour faire prier Eleuthére de lui envoyer un extrait des Conſtitutions impériales & des loix Romaines, ſelon leſquelles il s'étoit propoſé de gouverner ſon Royaume, & l'Egliſe qui venoit de s'y former, avec la ſageſſe & l'équité d'un Prince Chrétien, *Ne vous embaraſſez point des loix Romaines* lui répondit l'Evêque de Rome, *elles ne ſont pas toujours ſûres, & vous pourriez quelquefois vous égarer en les ſuivant. Mais vous avez celles du V. & du N. Teſtament, toujours juſtes & toujours infaillibles. Elles vous apprendront à gou-*

gouverner votre Royaume & l'Eglise de Dieu d'une maniére irréprochable, non seulement devant les hommes, mais encore devant Dieu, dont vous êtes le Vicaire & le Lieutenant. * Polydore Virgile, *Hist. l.* 2.

DAMIEN, Chef d'une troupe de voleurs, se voulant signaler par quelque action hardie, résolut en 1537, d'aller tuer Soliman II. dans sa tente, au milieu de son armée, qui étoit campée sur le rivage de la mer Jonienne, proche de la ville de Butronto en Albanie. Il communiqua son dessein à quelques-uns de ces peuples sauvages, qui habitoient sur le mont de la Chimére, dans la même province; & leur réprésentant la gloire & le profit qu'ils recueilleroient de cette action, il les fit résoudre à entrer dans son entreprise. Mais ce malheureux étant descendu des montagnes, pour découvrir précisément l'endroit où étoit la tente de ce Prince, & étant monté sur un arbre, dont quelques branches s'éclatérent, le bruit le fit découvrir aux Janissaires, qui se saisirent de lui, & qui à force de tourmens, lui firent déclarer sa conspiration. Soliman le fit dévorer par une bête feroce qu'il venoit de prendre, & détacha quelques-unes de ses troupes pour aller exterminer ces peuples, qui étoient complices de cette perfidie. * Jovius Pontanus, *l.* 36.

DAMIEN. *Cherchez* de HONESTIS.

DAMIEN DE GOEZ, Portugais. *Cherchez* GOEZ.

* DAMIEN HATARD, Baron de la Leye, fut premiérement Prevôt de la cathédrale de Tréves; ensuite il fut élu Archevêque de Mayence en 1675, & peu de tems après Evêque de Worms. Il travailloit à mettre dans un état magnifique le palais de sa résidence, lorsqu'il mourut en 1678, dans la 54 année de son âge. Il emporta avec lui dans le tombeau la gloire d'avoir été un Prelat pieux & pacifique. * *Gr. Dict. Univ. Holl. La Vie des Elect. de Mayence, p.* 1004. *seq.*

DAMIETE, ville d'Egypte, sur la mer, & dans le Califat ou Gouvernement de Garbia. C'est la *Tamiatis* ou *Tamiathis* des Anciens située vis-à-vis de Péluse, que l'on confond quelquefois avec cette ville. Damiéte suivit la destinée des autres villes de ce Royaume, lorsque les Sarrazins s'en rendirent maîtres. Les Chrétiens croisez l'assiegérent l'an 1213, & s'en rendirent maîtres l'année d'après. Elle fut rendue au Sultan, l'an 1221. Depuis, le Roi saint Louis passa en Egypte, l'an 1249, & aborda le 4 Juin à la rade de Damiéte, que les Sarrazins lui abandonnérent. L'année suivante, ce Prince ayant été fait prisonnier, il la rendit pour sa rançon aux Barbares qui y mirent le feu, comme disent quelques Auteurs, craignant qu'elle ne fût à l'avenir un sujet d'une guerre fatale à leur païs. Damiéte à été depuis réparée, & est encore aujourd'hui grande, bien peuplée, & une des clefs du païs, à cause de l'importance de sa situation & de son port sur la Mer Méditerrannée. Cette ville a été métropole. * Holstenius, *Annotat. ad Geogr. sacram.* Joinville, *Mem.* Jacques de Vitri, *Hist. Or. l.* 3. Saint Antonin, *Tit.* 19. *c.* 3. Blondus, *l.* 2. *dec.* 7. Paul Emile. Sanut, *l.* 3. *par.* 12. *c.* 4. Le Moine de Padoue, *en la Chron. l.* 2. Sponde, *aux Annal. &c.*

DAMIGELLA TRIVULZI. *Cherchez* TRIVULCE.

DAMINO ou DAMINI, (Pierre) Peintre, Italien de nation, étoit de Castel-Franco, & fils de Damino Damini. Il naquit en 1592, fit un très-grand progrès dans la Peinture, & se signala par divers ouvrages à Padoue, aussi bien qu'à Vicence, à Créme, & ailleurs. Il peignoit avec beaucoup de facilité, & possédoit assez bien l'Histoire & la Fable. Il mourut de peste l'an 1631, aussi bien qu'un de ses fréres, nommé George DAMINI, qui étoit aussi Peintre. * Rodolfi, *Vit. de Pitt.*

DAMIRI, fameux Naturaliste Arabe, dont voici le nom tout entier, *Kemaloddin Abulbakai Mochamed Ebn Musa Ebn Isaac Damiri.* Il a fait une Histoire des animaux fort estimée, intitulée *Chajetol chaiwani*, qu'il a compilée de 20 Auteurs différents. Bochart s'en est servi utilement dans la composition de son *Hierozoicon*; il en a eu deux exemplaires. Damiri composa cet Ouvrage, l'an 773 de l'Hégire, c'est à dire, l'an 1371 de J. C. Il n'a jamais été imprimé. Damiri mourut l'an 808 de l'Hégire, qui répond à l'an 1405 de J. C. * Jalalod. Bochartus *in Hieroz.* Pocock, *Spec. Arab.*

DAMIS, Assyrien, vivoit dans le I. siécle, & étoit ami d'Apollonius de Tyane. Il écrivit même un livre de ses Discours & de ses Prophéties. Philostrate en fait mention dans le livre de la Vie d'Apollonius, & Suidas en parle après lui: Eusébe le cite aussi en écrivant contre Hiéroclès. Il est différent de DAMIS philosophe.

DAMISQUE, (*Damiscus*) de Messéne, ville de Gréce, dans le Péloponnése, âgé seulement de 12 ans, remporta le prix de la course aux Jeux Olympiques, un an après le rétablissement de Messéne, la 4 année de la CII. Olympiade, & 369 ans avant J. C. Parce qu'après cette victoire, ce jeune homme en remporta encore cinq autres, tant aux Jeux qui se faisoient à Némée, ville de la même province, qu'à ceux qu'on célébroit dans l'Isthme de Corinthe, les Messéniens lui érigérent une statue. * Pausanias, *in Eliac. l.* 6. *ou* 2. *partie des Eliaques.*

DAMMARIE. *Voyez* DAME-MARIE.

DAMMARTIN, bourg de France, dans la province de l'Isle de France, avec titre de Comté, est situé sur une haute montagne à sept lieues de Paris, & à quatre de Nanteuil le Haudouin. Il y a un Bailliage, auquel furent unies en 1633 les Justices de Mori, saint Mesme, saint Suplex, &c. & une église collégiale, composée d'un Doyen, d'un Religieux de l'Abbaïe de saint Martin aux Bois, premier Chanoine prébendé, & de quatre autres Chanoines séculiers, qui fut fondée par les Comtes de Chabannes, & un Prieuré considérable.

Ce bourg a donné son nom aux anciens Comtes de Dammartin, dont l'on rapporte la postérité depuis

1. MANASSÉ Comte de Dammartin, qui souscrivit en 1028 avec plusieurs Grands du Royaume, la Charte de confirmation que le Roi Robert accorda à l'Abbaïe de Coulombes, de tous les dons qui y avoient été faits par Roger Evêque de Beauvais; & fut pére de HUGUES I. qui suit.

2. HUGUES I. du nom, Comte de Dammartin, vivoit en 1081, & eut entre autres enfans de *Raide* sa femme, HUGUES II. qui suit.

3. HUGUES II. du nom, Comte de Dammartin, laissa de *Rothuilde* sa femme, ALBERIC I. du nom, qui suit.

4. ALBERIC I. du nom Comte de Dammartin, Chambrier de France, vivoit ès années 1162 & 1181, & épousa *Clémence* de Bar, veuve de *Renaud* Comte de Clermont en Beauvaisis, & fille de *Renaud* I. du nom, Comte de Bar, & de *Gille* de Vaudemont, dont il eut ALBERIC II. qui suit.

5. ALBERIC II. du nom, Comte de Dammartin, mort vers l'an 1200, laissa de *Mahaut* sa femme, 1. RENAULT, qui suit; 2. SIMON, qui fit la branche des Comtes d'Aumale & de Ponthieu, rapportée cy-après; 3. *Alix*, mariée à *Jean* II. du nom, Seigneur de Trie & de Moucy, dont le fils continua la postérité des Comtes de Dammartin: *Voyez* TRIE; 4. *Agnès*, alliée à *Guillaume*, Seigneur de Fiennes; & 5. *Clémence* de Dammartin, qui épousa *Jacques* de saint Omer.

6. RENAULT Comte de Dammartin, épousa 1. *Marie* de Châtillon, fille aînée de *Guy* II. du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Alix* de Dreux, qu'il répudia pour épouser *Ide*, fille & principale héritiére de *Matthieu* de Flandres, Comte de Boulogne, lors veuve de *Gerard* Comte de Gueldres, & de *Bertoul* Duc de Xeringuen, dont il eut *Mahaud* Comtesse de Dammartin & de Boulogne, mariée 1. à *Philippe* de France, Comte de Clermont; 2. à *Alfonce* III. du nom Roi de Portugal, morte sans postérite de ses deux maris avant l'an 1258.

Après sa mort MATTHIEU Seigneur de Trie lui succéda au Comté de Dammartin, ainsi qu'il vient d'être remarqué, & ce Comté resta dans la maison de Trie jusqu'à ce que *Blanche* de Trie Comtesse de Dammartin, & Dame de Nesle le porta à *Charles* Seigneur de la Riviére; laquelle étant morte sans enfans, ce Comté échut aux Descendans de *Jacqueline* de Trie sa tante, qui avoit épousé *Jean* de Châtillon Comte de Porcéan, répésentez par JEAN de Fayel, Vicomte de Breteuil, qui en jouït peu de tems, étant mort sans postérité, & par *Marguerite* de Fayel sa sœur, mariée à RENAULT de Nanteuil, Seigneur d'Acy, qui suivit le parti du Roi Charles VII, & qui n'en put jouïr, le Roi d'Angleterre l'ayant donné à *Antoine* de Vergy, Seigneur de Champlite, Gouverneur de Champagne & de Brie; mais *Marguerite* de Nanteuil leur fille unique y rentra, & porta ce Comté en mariage en 1439 à ANTOINE de Chabannes, Grand Pannetier de France, d'où il passa dans la maison d'Anjou-Méziéres, par le mariage d'*Antoinette* de Chabannes avec RENÉ d'Anjou, Seigneur de Méziéres, &c; dont vint entre autres enfans, *Françoise* d'Anjou, Comtesse de Dammartin, mariée 1. à PHILIPPE, Seigneur de Boullainvilliers & de Courtenai: 2. à *Jean* III. du nom, Sire de Rambures, Grand Maître des Eaux & Forêts de Picardie, desquels elle eut des enfans. Ceux du premier lit vendirent ce Comté à ANNE Duc de Montmorency, Connêtable de France, par contracts des années 1554, 1556 & 1561: & ceux du second lit le vendirent au Duc de Guise, ce qui fut le sujet d'un grand procès, entre ces deux maisons; mais il fut ajugé au Connêtable, & confisqué en 1632 lors de la mort du Maréchal de Montmorency; & est à présent possédé par la maison de Bourbon Condé, à qui le Roi Louïs XIII. en fit don après la mort de ce Maréchal.

COMTES D'AUMALE ET DE PONTHIEU.

6. SIMON de Dammartin, second fils d'ALBERIC II. du nom, Comte de Dammartin, fut Comte d'Aumale, & mourut en 1239. Il épousa *Marie* Comtesse de Ponthieu, fille de *Guillaume* Comte de Ponthieu, & d'*Alix* de France. Elle prit une seconde alliance avec *Matthieu* de Montmorency, Seigneur d'Attichy, ayant eu de son premier mariage, 1. *Jeanne* Comtesse de Ponthieu & d'Aumale, seconde femme de *Ferdinand* III. du nom, Roi de Castille, morte en 1279; 2. *Agathe*, qui épousa *Jean* Vicomte de Châtellerault; 3. *Philippe*, mariée 1. à *Raoul* II. du nom, Comte d'Eu & de Guines: 2. à *Raoul* III. du nom, Seigneur de Coucy, de Marle & de la Fére: 3. à *Othon* III. du nom, dit *le Boiteux*, Comte de Gueldres & de Zutphen; & 4. *Marie* de Ponthieu, alliée à *Jean* II. du nom, Comte de Roucy. * Sainte-Marthe, *Histoire de la Maison de France.* Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, *Hist. de Châtell.* De Thou, *l.* 15. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers, &c.*

* DAMMARTIN, village de France en Champagne dans le Châlonnois, à l'orient de Châlons, & sur le chemin de Vitry le François à sainte Ménehoud, environ à sept lieues de la premiére de ces deux villes, & à trois de la seconde.

DAMME, petite ville forte de la Poméranie Royale en Allemagne. Elle est sur le bord oriental de l'Oder, dans le Duché de Stettin, environ à deux lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAMME ville de Flandres. *Voyez* DAM.

DAMME, ville de la Seigneurie de Groningue. *Voyez* DAM.

DAMMERZEE. *Voyez* DUMMERZEE.

* DAMMIM, DOMMIM, DOMIM, PAS-DAMMIM, EPHESDAMMIM, APHES-DOMMIM & PHES-DOMMIM, ville de la Tribu de Juda entre Soco & Hazeca. Ce fut dans cet endroit-là que les Philistins s'assemblérent & campérent, lorsque Goliath insulta aux bataillons d'Israel. * I. *Sam.* ou I. *Rois ch.* 17. *v.* 1. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 13. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DAMMIN. *Voyez* DAMMIM.

DAMMIUS (Daniel) *Voyez* DAM.

* DAMNA, ville de Juda dans les montagnes. * *Josué, ch.* 15. *v.* 49.

DAMNA, ville de la Palestine, située dans la Tribu de Zabulon, & donnée aux Lévites. * *Josué, ch.* 21. *v.* 35.

DAMNA, ville de Turquie. *Cherchez* DELMINO.

DAMNIENS, peuples de l'isle nommée premiérement *Albion*, & depuis *Grande Bretagne.* Ils habitoient le païs appellé à présent

ſent Weſtmorland. Baudrand après Camden, les met dans l'Ecoſſe méridionale, où ſont aujourd'hui les païs de Sterling, Menteith & Cluydeſdale. * Camden. Baudrand.

DAMNIO, ville de Turquie. *Cherchez* **DELMINO**.

DAMNONIENS, peuples de l'iſle d'Albion, appellée aujourd'hui Anglèterre, occupoient les païs nommez à préſent Devonshire & Cornouaille. * *Conſultez* Camden, qui fait auſſi mention du promontoire nommé par les Anciens *Damnonium* & *Ocrinum*.

DAMO, fille du Philoſophe Pythagore, vivoit ſous la LXX. Olympiade, vers l'an 500 avant Jeſus-Chriſt. Elle avoit beaucoup d'eſprit, de prudence & de fidélité; & ce fut à elle que ſon pére en mourant confia tous les ſecrets de ſa Philoſophie, & même ſes Ecrits, avec défenſe de les jamais publier. Elle obſerva ſi inviolablement ces ordres, que ſe voyant dépourvue des biens de la fortune, & pouvant tirer une grande ſomme d'argent de ces livres, elle préféra ſon indigence & la derniére volonté de ſon pére à tous les biens du monde. Elle garda ſa virginité toute ſa vie par ordre de Pythagore, & prit ſous ſa conduite nombre de filles, qui firent comme elle profeſſion du célibat. * Diogéne Laërce, *l.* 8. *de la Vie des Phil. Pyth.*

DAMOAN, eſt une montagne d'Arménie en Aſie. Son ſommet s'éleve en forme de pyramide, & paſſe en hauteur tout le reſte du mont Taurus. L'on dit qu'on découvre de cette montagne la mer Caſpienne, qui en eſt à 144 milles d'Angleterre, c'eſt-à-dire, à ſoixante lieues. Le haut eſt tout de ſouffre, ce qui fait que la nuit elle jette de la clarté, & paroît en feu comme le mont Etna. Toute la Chaldée & la Perſe viennent en ce lieu pour ſe fournir de ſouffre. Il y a auſſi des bains chauds ſur la croupe de cette montagne, dont quelques-uns ſont reſervez pour les perſonnes de qualité, & d'autres pour le commun du peuple. * T. Herbert, *Rélation de la Perſe.*

DAMOCLES, flateur de Denys *le Tyran*, affectoit d'admirer la fortune de ce Prince. Il changea de ſentiment, lorſqu'étant aſſis ſur un lit magnifique, dans un feſtin où Denys l'avoit convié, il apperçut au deſſus de ſa tête une épée nue qui ne tenoit qu'à un petit fil: alors il pria, dit-on, le Tyran de le remettre dans ſon premier état, pour joüir de la médiocrité de ſa condition. * Perſe, *Sat.* 3. *v.* 40. *Horace l.* 3. *Ode* 1. Cicero *Tuſcul. Quæſt. l.* 5. *c.* 21.

DAMOCRATE, Medécin. *Voyez* **DAMOCRITE**.

DAMOCRITE, Hiſtorien Grec, rendit ſon nom célébre par deux Ouvrages; le premier, *de l'Art de ranger une armée en bataille*; le ſecond, *des Juifs*, où il rapporte qu'ils adoroient la tête d'un âne, & qu'ils prenoient tous les ans un pélerin qu'ils ſacrifioient. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Suidas. Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 3. *p.* 350.

DAMOCRITE ou **DAMOCRATE**, Médecin. On ignore en quel tems il a vécu; mais on ſait ſeulement qu'il écrivit un Traité de Médecine en vers, comme Gallien le dit aſſez ſouvent dans ſes Ecrits; & Pline, *au liv.* 35.

DAMOCRITE, Préteur, ou Général des Etoliens, pendant la guerre qu'ils firent aux Romains, avec Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie, la premiére année de la CXLVII. Olympiade, & 192 ans avant Jeſus-Chriſt. Il porta ſes Citoyens à ſe joindre avec ce Prince, Il avoit répondu à T. Quinctius, Ambaſſadeur des Romains, qui lui demandoit copie de la réſolution des Etoliens en faveur d'Antiochus, qu'il la donneroit en Italie, lorſque les Etoliens y ſeroient campez. Mais il fut pris par Acilius Glabrio au Siége d'Héraclée ville d'Etolie, & fut emmené captif à Rome, pour y ſuivre ſon triomphe. Il s'échappa de ceux qui le gardoient, & ayant été repris il ſe donna de ſon épée au travers du corps. * Tite-Live, *l.* 31. 36. *&* 37.

DAMOCRITE ou **DEMOCRITE**, Dame de Lacédémone. *Voyez* l'art. d'**ALCIPPE**, Lacédémonien.

DAMOISEAU ou **DAMOISEL**: nom que l'on donnoit anciennement en France aux fils des Rois & à ceux des grands Seigneurs. Ce nom s'entend auſſi d'un petit Seigneur, à la différence d'un plus grand, ou d'un plus âgé. Etienne Paſquier dit que le Damoiſeau eſt le diminutif de *Dom*, qui ſignifie *Seigneur*, comme les mots de Dame & de Damoiſelle s'appliquent aux femmes; le premier à celles qui ſont de la plus haute condition; & le dernier aux filles, excepté celles qui ſont ſorties des têtes couronnées, ſelon l'ancien uſage de France. On diſtingue aujourd'hui les noms de Damoiſelle & de Demoiſelle, bien qu'il n'y ait qu'une lettre qui y mette de la différence; le premier ne ſe donnant dans les titres & actes publics, qu'aux filles de qualité & véritablement nobles; & l'autre aux filles de médiocre condition, & même lorſqu'elles ſont mariées, pour les diſcerner de celles qu'on appelle Dames. Pluſieurs Bourgeoiſes au deſſus du commun ne ſe contentent plus même du titre de Demoiſelle, & prétendent à celui de Dames. Autrefois le nom de Dame ſe donnoit communément aux femmes de la lie du peuple, que l'on appelloit Dame Jeanne, Dame Marie &c. On donne aux Dames de qualité, le nom de *Madame*, qui eſt très reſpectueux. Les filles des Comtes en Angleterre, bien qu'elles ne ſoient pas mariées, prennent auſſi le nom de Madame, *My-Lady*, ſelon la coutume du païs. Au reſte, la qualité de Damoiſeau eſt fort ordinaire en Gaſcogne, & a été tres fameuſe dans la maiſon de Sarbruche, & autres qui ont poſſédé la Seigneurie de Commercy ſous le titre de Damoiſeau, en Latin *Domicellus*. Néanmoins du tems de Malculfe on ne diſoit ni *Dominus*, ni *Domicellus*, mais bien *Domnus* & *Domnicellus*, *l.* 2. *form. ult.* Les Regîtres de la Chancellerie de France contiennent une rémiſſion du mois d'Avril 1339, accordée par le Roi Philippe *de Valois* à Arnaud d'Orbeſſon, dit le Mange, Damoiſeau, qui avoit tué Hugonet & Pierre de Baſſedan, Chevaliers. * Henri Spelman, *Gloſſ. Archæol.* De la Roque, *Traité de la Nobleſſe.*

DAMON, Philoſophe de la Secte de Pythagore, floriſſoit ſous la XCV. Olympiade, vers l'an 400 avant Jeſus-Chriſt. Il contracta une ſi étroite amitié avec Pythias, inſtruit dans l'école du même Philoſophe, que Denys *le Tyran* ayant réſolu de faire mourir l'un d'eux, & ayant permis à Damon d'aller avant ſa mort en ſa maiſon donner ordre à quelques affaires domeſtiques, l'autre lui ſervit volontiers de caution, & ſe mit en ſa place ſous la puiſſance du Tyran. Damon revint préciſément à la même heure qui lui avoit été marquée par Denys, lequel admirant la fidélité de ces deux amis, pardonna en faveur de l'amitié à celui qui étoit deſtiné à la mort, les priant de l'aſſocier dans cette bienveillance réciproque. Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 7. Externa I.

DAMON, Hiſtorien Grec, étoit de Cyréne, & laiſſa une Hiſtoire des Philoſophes, comme nous l'apprenons de Diogéne Laerce, *Vie de Thales*. Athénée le cite dans le livre 10, où il dit que Damon avoit parlé de Byzance. On ne ſait en quel ſiécle il a fleuri. *Voyez* auſſi Plutarque en la Vie de Théſée & de Numa. * Pline, *liv.* 7. *c.* 2. Voſſius, *de Hiſtor. Græc. l.* 3. *de Hiſt. ætatis incertæ.*

DAMON, de la ville de Chéronée, fut un rejetton des Deſcendans du Devin Peripoltas, qui ayant mené dans l'Eolie le Roi Opheltas & les peuples, qui étoient ſous ſon obéiſſance, y laiſſa une poſtérité, laquelle y fleurit long-tems depuis, & dont la plupart s'habitua dans la ville de Chéronée, qui fut la premiére conquête ſur les Barbares qu'ils en chaſſérent. Ceux de cette maiſon, qui étoient preſque tous des gens de cœur, s'expoſérent tellement, du tems que les Médes faiſoient des courſes dans la Gréce, & dans les guerres contre les Gaulois, qu'ils y périrent preſque tous. Il ne reſta que Damon orphelin de pére & de mére, & qui fut ſurnommé *Peripoltas*, à cauſe du Devin chef de la race. Il ſurpaſſoit tous les autres jeunes hommes en beauté corporelle & en grandeur de courage; mais il étoit extrêmement fier & rude. Un Romain Capitaine d'infanterie, qui étoit en garniſon dans Chéronée, devint amoureux de lui, dans le tems qu'il ſortoit à peine de l'adoleſcence, & comme ce brutal n'en put venir à bout par priéres, on craignit qu'il n'employât la force. Damon réſolut de s'en venger. Il s'aſſocia quelques jeunes hommes de ſon âge au nombre de quinze: & afin que la choſe fût plus difficile à découvrir, ils ſe barbouillérent le viſage de ſuye, & dès le matin au point du jour ils ſe jettérent ſur ce Romain, comme il faiſoit un ſacrifice dans la place publique, & le tuérent, lui & un grand nombre de ſes gens. Ils s'enfuïrent enſuite hors de la ville, qui fut extrêmement troublée de ce meurtre, craignant la vengeance des Romains. Pour la prévenir, le Conſeil s'aſſembla, & condamna ſur le champ Damon & ſes complices. Mais le même ſoir, comme les Officiers de la ville qui avoient donné ce jugement, ſoupoient enſemble ſelon la coutume, Damon & ſes gens ſe jettérent ſur eux & les aſſommérent; puis ſortirent tout de nouveau de Chéronée. Lucius Lucullus qui alloit à quelque expédition militaire, paſſa par cette ville avec ſon armée, pour s'informer de la vérité du fait: & voyant que les Habitans n'étoient point coupables, il continua ſon chemin, & emmena la garniſon avec lui. Cependant Damon couroit & pilloit tout le païs, en ſorte qu'il réduiſit les Habitans à députer vers lui, & à tâcher par de douces paroles & par des décrets favorables de l'attirer dans leur ville. Quand il y fut retourné, ils l'élurent pour Gymnaſiarque ou Maître des exercices, & peu de tems après, comme il ſe faiſoit frotter d'huile dans une étuve, ils le tuérent en trahiſon. Les Deſcendans de ce Damon furent appellez *Asbolomenoi*, comme qui diroit *les barbouillez de ſuye*, à cauſe que Damon & ſes compagnons s'en barbouillérent, quand ils attaquérent le Capitaine Romain & ſes gens. * Plutarque, *dans la Vie de Cimon.*

DAMON, Précepteur de Périclès fut banni d'Athénes pour être trop ſage, comme nous l'apprend Plutarque dans le commencement de la Vie d'Ariſtide. Il eſt vrai qu'il en parle un peu autrement, dans la Vie de Périclès. Il dit que Damon étoit un habile Politique, qui cachoit ſa capacité ſous le nom & ſous les apparences de la Muſique: qu'il ne ſe ſervoit de la lyre, que comme d'une introduction & d'un prétexte, & qu'il fut banni d'Athénes par l'Oſtraciſme, parce qu'il ſe mêloit de trop d'affaires, & qu'il favoriſoit la tyrannie. C'eſt ſans doute le même Damon dont Platon fait mention au IV. livre de la République, où il dit que ſuivant ce Politique, on ne pouvoit changer la Muſique, que l'Etat de la République ne fût changé en même tems.

DAMOPHILE, femme ſavante de Lesbos, écrivit fort bien en vers. Elle vivoit en même tems que Sappho, c'eſt-à-dire, ſous la XLIII. Olympiade, & vers l'an 608 avant Jeſus-Chriſt. Pamphile étoit le nom de ſon mari. Philoſtrate en fait mention en la Vie d'Apollonius.

DAMOPHILE, Philoſophe & Sophiſte, vivoit dans le II. ſiécle, du tems d'Antonin *le Philoſophe*. Il compoſa un Traité du choix des livres, un de la Vie des Anciens, & quelques autres. * Suidas. Voſſius, *Hiſt. Grecs. l.* 2. *c.* 14.

* **DAMOPHILE**, & Gorgaſe contemporains, célébres Peintres & Statuaires en argille, travaillérent de compagnie dans le temple de Cérès à Rome proche du Grand Cirque, & ajoûtérent chacun à leur ouvrage des inſcriptions qui marquoient que celui de la droite étoit de Damophile, & celui de la gauche de Gorgaſe. Plinius, *Nat. Hiſt. lib.* 35. *cap.* 12. *n.* 45.

* **DAMOPHON**, quatriéme Roi de Corinthe avant les Héraclides.

DAMOPHON, Statuaire. *Voyez* **DEMOPHON**.

DAMOR, anciennement *Leonton*, *Leontopolis*, ancien bourg de la Syrie, ſitué dans la Phénicie, entre Sidon & Bayrut à l'embouchure de la riviére de Damor, que les Anciens ont nommé, *Leon*, *Tamyras*, *Damyras*, & *Magoras*. D'autres au lieu de dire la riviére de *Damor*, diſent la riviére *d'Amour*. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAMOSTRATE, Citoyen de la ville de Phénée en Arcadie, fut pére de trois fils qu'on appella les trois Damoſtrates, qui combattirent contre Critolaüs & ſes deux fréres, pour terminer la guerre qui duroit depuis long-tems entre les Tégéens & les Phénéens. Ce combat eut à peu près un pareil ſuccès que celui des Horaces & des Curiaces. *Voyez* **CRITOLAUS** & **DEMODICE**. * Plutarque, *in Parall.*

DAMOSTRATE, Sénateur Romain, dont le ſiécle nous eſt inconnu, écrivit un livre de la Pêche; un de l'Hydromantie, ou l'Art de deviner par l'eau; & quelques Oeuvres mêlées. * Suidas.

das. Elien, *Hiſt. Animal. l.* 13. *c.* 21. *& l.* 15. *c.* 4. *&* 9.

DAMOUT ou DAMUT, ville & Royaume d'Afrique dans la Haute Ethiopie. Il a été autrefois de l'Empire des Abyſſins, mais on dit qu'aujourd'hui il eſt ſoumis à d'autres Rois. Damut eſt vers le lac de Zembre ou Zaïre, & il y a grande quantité de mines d'or. * Jérôme Lobo, *Hiſt. d'Ethiopie.*

DAMOXENE, Poëte Comique d'Athénes, vivoit du tems de Ptolomée *Philadelphe*, ſous la CXXVII. Olympiade, & vers l'an 272 avant Jeſus-Chriſt. Athénée nous a conſervé dans le III. livre, environ ſoixante & dix de ſes vers, & c'eſt là qu'il dit qu'un Cuiſinier apprit ſon Art d'Epicure.

* DAMPIERRE, bourg de l'Iſle de France, eſt au midi de l'Abbaïe de Port-Royal, à trois lieues de Verſailles vers le ſud-oueſt.

DAMPIERRE, ſur Boutonne, eſt une Baronnie, dans le Païs d'Aunis. Elle étoit dans la maiſon de Maingot, & elle paſſa dans celle de Clermont en Dauphiné, par le mariage d'*Aimar* de Clermont avec *Jeanne* Maingot, Dame de Surgéres & de Dampierre : c'eſt de cette alliance que ſont deſcendus les Seigneurs de Surgéres & de Dampierre, ſi renommez dans nôtre Hiſtoire. Léur poſtérité finit en la perſonne de *Claude-Catherine* de Clermont, Dame de Dampierre, alliée 1. à *Jean* d'Annebaut, Baron de Retz, Pair & Maréchal de France : 2. à *Albert* de Gondi, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, morte au mois de Fevrier de l'an 1603, âgée de 60 ans. *Voyez* CLERMONT.

DAMPIERRE (Gui de) Comte de Flandres, étoit ſecond fils de GUILLAUME de Dampierre, & de *Marguerite* Comteſſe de Hainaut. *Guillaume*, ſon frére aîné, mourut jeune & ſans poſtérité de *Béatrix* de Brabant ſon épouſe. Alors GUI déſigné Comte de Flandres du vivant de ſa mére, en fit le ſerment au Roi ſaint Louïs, & après la mort de la Comteſſe *Marguerite*, il prêta un nouvel hommage en 1295. Depuis, il ſe ligua avec l'Anglois, & avec divers autres Princes aſſemblez à Cambray, contre le Roi Philippe *le Bel.* Il fut fait priſonnier, & ayant été méné à Compiégne, il y mourut l'an 1305, âgé de 80 ans, lorſqu'il étoit ſur le point d'être mis en liberté, par un traité qu'on lui avoit permis d'aller lui-même ménager en Flandres. Il épouſa 1. *Mahaud* de Béthune, fille & héritiére de *Robert* Avoué d'Arras, Seigneur de Béthune; & il en eut 1. *Robert*, dit de Béthune, III. du nom, Comte de Flandres; 2. *Guillaume*, Seigneur de Tenremonde & de Richebourg, qui laiſſa poſtérité; 3. *Baudouin*, mort jeune; 4. *Jean*, Evêque de Mets, puis de Liége; 5. *Philippe*, Comte de Thiete & de Lorette; 6. *Marguerite*, fiancée à *Floris* ou *Florent* Comte de Hollande, & mariée à *Jean* I. du nom, Duc de Brabant; 7. *Béatrix*, alliée 1. à *Hugues* de Châtillon : & 2. à *Florent* Comte de Hainaut & de Hollande; & 8. *Marie* femme de *Guillaume* Comte de Juliers, puis de *Simon*, Seigneur de Châteauvillain. Le Comte GUI prit une ſeconde alliance avec *Iſabelle* de Luxembourg, fille de *Henri*, dit *Blondel*, Comte de Luxembourg & de la Roche; & en eut 1. *Jean*, Comte de Namur, & Seigneur de l'Ecluſe; 2. *Gui* Comte de Zélande; 3. *Henri* Comte de Loots; 4. & 5. deux fils, morts jeunes; 6. *Marguerite*, alliée 1. avec *Alexandre*, fils d'un autre *Alexandre* Roi d'Ecoſſe : 2. à *Renaud* Comte de Gueldres; 7. *Jeanne* Religieuſe à Flines; 8. *Béatrix*, femme d'*Hugues* de Châtillon II. du nom, Comte de Blois, Seigneur de Guiſe, d'Avênes, &c; 9. *Philippe*, alliée à *Edouard* Prince d'Angleterre; 10. *Iſabelle*, femme de *Jean*, Seigneur de Fiennes, &c. & 11. une autre fille, morte jeune. *Conſultez* Meyer, le Mire, du Chêne, &c.

DAMPIERRE, (Jean) natif de Blois, Avocat au Conſeil, puis Religieux de l'Ordre de Fontevrauld, floriſſoit ſous le régne de François I. Il avoit beaucoup de génie pour la Poëſie Latine, & compoſa des vers, dont le caractére approchoit fort de celui de Catulle. Sa principale application fut pour le Droit, dont la connoiſſance le rendit célébre entre les Avocats du Grand-Conſeil. Enfin il ſe retira dans le monaſtére de la Magdeleine, dans un des fauxbourgs, & fut Directeur d'un monaſtére de Religieuſes d'Orléans. C'eſt là qu'il finit ſes jours, & qu'il ſe lia d'amitié avec Germain Audebert, qui étoit dans la réputation d'être également docte & pieux, & qui eut ſoin de recueillir les Poëſies de Dampierre. Il mourut vers l'an 1547. * Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI. &c.* Liron, *Biblioth. Chart.*

* DAMPIERRE. Il y a en Champagne pluſieurs villages de ce nom. On en trouve un à moitié chemin de Vitry le François à Troyes : un autre au nord de Châlons, appellé *Dampierre au Temple:* un autre au ſud-oueſt de ſainte Ménehoud, appellé *Dampierre le Château*, &c.

* DAMPIN, ſelon M. la Martiniére, & DAMPUY ſelon la carte de Sanſon & celle de l'Aſie de M. Witzen publiée par Allard, eſt un bourg d'Aſie dans la partie la plus méridionale de l'Iſle de Sumatra.

* DAMPLEPUIS & AMP-le-PUYS, bourg du Beaujolois en France entre la Loire & la Saone, eſt à l'occident de Villefranche, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

DAMPMARTIN. *Voyez* DAMMARTIN.

DAM-REMY ou DOM-REMY-LA-PUCELLE, village de France ſitué dans le Duché de Bar, ſur la Meuſe entre Neufchâtel & Vaucouleurs. Ce village eſt célébre pour avoir donné la naiſſance à Jeanne d'Arc, connue ſous le nom de la Pucelle d'Orléans. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAMS, iſle d'Ecoſſe, l'une des Orcades. Elle eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de celle de Mainland. Dams eſt fort petite, mais fertile en blez & en pâturages. On dit qu'il n'y a point de bête venimeuſe, & que même les rats y étant tranſportez n'y peuvent pas vivre. Il n'y a pourtant pas d'apparence, qu'on ait voulu en faire l'épreuve. Maty, *Diction. Géogr.*

* DAMVILLE, Duché-pairie, eſt un gros bourg de la Haute Normandie dans le diocéſe d'Evreux. Il eſt ſur la riviére d'Iton, & au midi d'Evreux, tirant tant ſoit peu vers l'oueſt.

DAMVILLIERS. *Voyez* DANVILLIERS.

DAMUT. *Voyez* DAMOUT.

DAN, interprété *jugement*, cinquiéme fils de Jacob, & le premier de Bala, ſervante de Rachel, naquit l'an du monde 2247, & avant J. C. 1788, & mourut âgé de 127 ans. La bénédiction de ſon pére le compare au ſerpent & au céraſte, ſelon quelques-uns, à cauſe de Samſon qui fut de ſa Tribu, ou plutôt à cauſe de l'inclination des hommes de cette Tribu, *chapitre* 9. *de la Genéſe.* Il eſt parlé du partage de ſa Tribu, dans le 19 *chapitre du livre de Joſué*, & dans le 16 *du livre des Juges. Conſultez* auſſi Salian & Torniel, *A. M.* 2286. *num.* 2. 2345. *num.* 7. 2591. *num.* 4.

* DAN, nom d'une riviére de la Paleſtine, qui prend ſa ſource au pié du mont Liban.

* DAN, ville ſituée à l'extrémite ſeptentrionale du païs d'Iſraël dans la Tribu de Nephtali. C'eſt là que, ſelon quelques-uns, ſe trouve l'une des ſources du Jourdain.

* DAN, eſt le nom de trois Rois Payens du Danemark avant J. C. mais comme ce qu'on en dit paſſe pour fabuleux, on ne s'y arrêtera pas.

DANAE', fille d'Acriſe, Roi d'Argos & d'Eurydice, fille de Lacédémon, fondateur de Lacédémone, fut enfermée dans une tour d'airan par ſon pére, qui avoit appris de l'Oracle, qu'il ſeroit tué par l'enfant qui ſortiroit de ſa fille. Malgré ces obſtacles, Jupiter devint amoureux de Danaé, & pour en joüir ſe transforma en pluye d'or. Elle accoucha de Perſée, & Acriſe au deſeſpoir, fit enfermer la mére & l'enfant dans un coffre, & le fit jetter dans la mer. Ce coffre aborda dans l'iſle de Sériphe, une des Cyclades, où commandoit Polydecte, qui épouſa Danaé. *Voyez* PERSÉE. * Apollodore. Ovide *l.* 4. *des Métam. Fab.* 16. Horat. *lib.* 3. *Carm. Od.* 16.

DANAE', fille de *Leontium*, Courtiſanne Athénienne, mena la vie de ſa mére. Elle devint concubine de Sophron, Gouverneur d'Ephéſe. Elle s'inſinua auſſi dans les bonnes graces de Laodice, juſques à être ſa conſeillére & la confidente de tous ſes ſecrets. Ayant ſçû que Laodice vouloit faire mourir Sophron, elle lui fit ſigne de ſe retirer. Il comprit le péril dont elle l'avertiſſoit, & il fit ſemblant d'avoir oublié quelque choſe, ſans quoi il ne pouvoit pas répondre ſur la matiére qu'on donnoit à examiner. Il obtint du tems, pour rappeller ſes idées mais il ne comparut plus. Il ſe ſauva de nuit à Corinthe. Laodice n'eut pas plutôt découvert que Danaé avoit été cauſe de cette évaſion, qu'il la condamna à être précipitée. Danaé ſachant le péril qu'elle couroit, fut aſſez fiére pour ne vouloir rien répondre aux queſtions de Laodice; mais elle ne fut pas muette en allant au ſupplice. Il lui échapa un murmure tres inſolent contre la Divinité, puis qu'elle permettoit qu'elle fût punie, pour avoir ſauvé ſon mari de la mort; pendant que Laodice, qui avoit fait mourir le ſien, joüiſſoit d'une grande dignité. * Athénée, *l.* 13.

DANAIDES ou BE'LIDES, étoient cinquante ſœurs, filles de Danaüs, qui épouſérent leurs cinquante couſins germains, fils d'Egyptus. Ce dernier étoit frére de Danaüs, tous deux fils de Bélus Egyptien (iſſu de Neptune & de Libye, fille d'Epaphe, dont la mére fut Io) & de Memphis, fille du Nil. Ces cruelles femmes, par ordre de leur pére, qui craignoit, ſelon l'Oracle, d'être dépoſſédé d'Argos par un gendre, dès la premiére nuit de leurs noces égorgérent leurs maris, excepté la ſeule Hypermneſtre, qui ſauva Lincée, dont elle eut Abas; & celui-ci d'Ocalea, fille de Mantinée, eut Prétus & Acriſe pére de Danaé. La fable dit que le ſupplice des Danaïdes en enfer, étoit de travailler éternellement à remplir une cuve percée. *Voyez* les Auteurs citez dans l'article de DANAUS.

DANASTER. *Voyez* NIESTER.

DANAUS Roi d'Argos étoit Egyptien de nation. Quelques uns croyent qu'il étoit nommé *Armaïs* dans ſon païs, & qu'il fut frére de Ramaſſès, appellé par les Grecs *Egyptus.* Ils ajoûtent qu'il régna ſur l'Egypte conjointement avec ſon frére, pendant neuf années, au bout deſquelles, pourſuivi par Ramaſſès, il fut contraint de chercher un azyle dans le païs d'Argos, dont il fonda le Royaume, l'an du monde 2559, & avant Jeſus-Chriſt 1476. Dans la ſuite, il feignit de ſe reconcilier avec ſon frére, & donna même cinquante filles qu'il avoit à cinquante de ſes neveux; mais avec ordre à chacune de tuer ſon mari, la premiére nuit de leurs noces. Cet arrêt barbare fut exécuté, & le ſeul Lincée, qui ſuccéda depuis à Danaüs, fut ſauvé par ſon épouſe Hypermneſtre. Danaüs régna 50 ans. Les Poëtes placent les Danaïdes ſes filles aux Enfers, en punition de leur cruauté. * Euſébe, *in Chron.* Hérodote, *l.* 2. Diodor. Sicul. *l.* 1. Apollodor. *l.* 1.

DANAWORTI, DOUNAWORTY, & DUNWERT, bourg du Comté d'Argile, dans l'Ecoſſe méridionale. Il eſt à l'extrémité de la preſqu'iſle de Cantyr, vis-à-vis de l'Irlande. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DANBY, ancien château dans la partie ſeptentrionale du Duché d'York. Anciennement il appartenoit au Lord Latimer, & fut, avec d'autres terres qui en dépendoient, vendu à Ralph Névil Comte de Weſtmorland, qui le donna tout auſſi tôt à ſon fils George Névil que le Roi Henri VI. fit bientôt après Membre du Parlement ſous le titre de Lord Latimer. Sous la Reine Elizabeth cette famille s'éteignit, n'y reſtant plus d'héritier mâle, & la ſucceſſion fut partagée entre deux filles. Marie eut le château de Danby avec les terres qui en dépendoient, & elle ſe maria avec Jean Danvers de Wiltſhire. Leur fils Henri Danvers fut fait par le Roi Jaques I. Lord Danvers de Dantſey, & en 1625 le Roi Charles I. le fit Comte de Danby. Il mourut en 1643 ſans laiſſer d'héritiers. Sa ſœur *Eléonor* épouſa Thomas Walmetby de Dunkelhalg, dont elle eut *Anne* femme d'Edouard Osborne Baronnet & mére du Chevalier Thomas Osborne que le Roi Charles II. fit en 1673 Baron de Kireton & Vicomte de Latimer, & l'année d'après Comte de Danby. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heylyns *Help to Engl. Hiſtory*, *p.* 285. *Perage of Engeland.* I. p. 92.

DANCALA & DANGALA ville & Royaume d'Afrique, dans la Nubie. Il s'étend le long de la Mer Rouge, vers le détroit de Babel-Mandel.

DANCALI, DANKALI, & DANGALI, Royaume de l'Ethiopie en Afrique. C'eſt la partie méridionale de la côte d'Abex. * Maty, *Diction. Géogr.*

DANCAS. *Voyez* **DANCATION.**

DANCASTER, ville d'Angleterre. *Cherchez* **DUNCASTER.**

* **DANCATION**, montagne de l'Abyſſinie au nord occidental du lac de Dambée dans le Royaume de ce nom.

* **DANCENOIR**, petite ville de' Champagne en France. Elle eſt ſur la riviére d'Aube, à l'occident de Langres, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

* **DANDA**, ville du Royaume de Décan dans la preſqu'iſle de deça le Gange, au nord de Dabul.

* **DANDA**, riviére du Royaume de Congo en Afrique.

* **DANCKELMAN** (Daniel Ludolphe Baron de) naquit le 8. oct. 1648. Son pére étoit Silveſtre Danckelman, Conſeiller de l'Electeur de Brandebourg & du Prince d'Orange, & Droſſart de Lingen: ſa mére étoit Béate de Dierenthal, & ils paſſérent enſemble cinquante années dans l'état du mariage. Après avoir fait ſes premiéres études dans la maiſon de ſon pére, on l'envoya avec ſon frére George à l'Ecole illuſtre de Steinfurt, où il fit de ſi grands progrès qu'en 1664 il fut capable d'aſſiſter aux leçons publiques des Profeſſeurs, & s'étant appliqué pendant un an & demi à la Juriſprudence, il fut envoyé en 1665 à Heidelberg, où il acheva toutes ſes études en 1669. Il alla enſuite avec le Comte de la Lippe-Schaumbourg viſiter diverſes Cours d'Allemagne; d'où il ſe rendit par la Suiſſe en France, où il ſe perfectionna dans toutes ſortes d'exercices, & particuliérement dans les langues. Lorſqu'il fut de retour dans ſa patrie, l'Electeur de Brandebourg lui confia l'inſtruction du Margrave Louïs ſon ſecond fils. Peu de tems après il fut fait Conſeiller de la Régence d'Halberſtad, & à quelque tems de là, Conſeiller de la Chambre de Juſtice de Berlin. Il fut auſſi Conſeiller privé du Margrave Louis, & enſuite de ſa veuve. L'Electeur Fréderic, depuis Roi de Pruſſe, le fit en 1688 Maître des Requêtes, en 1691 Membre du Conſeil privé & du Conſeil de Guerre, & Commiſſaire général pour la guerre. A la dédicace de l'Académie de Halle, il en fut fait Curateur. En 1698, l'Electeur lui donna le gouvernement de la Principauté d'Halberſtad, & l'ayant rappellé trois ans après il le fit Préſident du Conſiſtoire de Berlin. Il mourut le 14. Fevrier 1709. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DANDALIENS, ou plutôt **WANDALES**, anciens peuples d'Allemagne, étoient très-puiſſans dans le XII. ſiécle; mais tellement adonnez à la ſuperſtition des idoles, qu'ils refuſérent d'entendre parler de la Religion Chrétienne. On fut obligé d'avoir recours à la force; & Valdemar, Roi de Danemark, qui étoit leur voiſin du côté de la mer, les Princes de Poméranie du côté d'Orient & au midy, Henri *le Lyon*, Duc de Saxe, les preſſérent ſi fortement qu'ils furent contraints de recevoir les Prédicateurs Evangeliques, qui amenérent ce peuple à la connoiſſance de J. C. * Crantzius *in Metropol.*

* **DANDAMAH**, ville principale du païs dit Sefalat Aldheheb, *la plaine d'or*: c'eſt ce que nous appellons aujourd'hui la côte de Sofala & de Mozambique. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DANDERY, étoit un certain Fou, qui ſuivoit la Cour de l'Empereur Théophile vers l'an 830, & qui divertiſſoit ce Prince par ſes naïvetez. Comme il avoit la liberté d'aller par tout, il entra un jour bruſquement dans le cabinet de l'Impératrice Théodora, lors qu'elle faiſoit ſes priéres devant un oratoire orné de très-belles images, qu'elle gardoit fort ſecrétement, pour empêcher que l'Empereur, qui etoit Iconoclaſte, n'en eût connoiſſance. Ce fou, qui n'avoit pas accoutumé de voir des images, lui demanda ce que c'étoit, à quoi Théodora répondit, que c'étoient des poupées qu'elle préparoit pour ſes filles. Sur cela Dandery étant allé, ſelon ſa coutume au dîner de l'Empereur, lui dit qu'il avoit trouvé l'Impératrice, qui baiſoit & embraſſoit les plus jolies poupées du monde. Mais Théophile, qui ſe douta que c'étoient des images, que Théodora révéroit en ſecret, ſe leva promptement de table, & alla trouver l'Impératrice, à laquelle il fit de rudes reprimandes: l'Impératrice lui dit en riant, que ce fou s'étoit trompé agréablement, en prenant pour des poupées les images de ſes filles, avec leſquelles elle étoit devant le miroir. Théophile croyant une choſe qu'il trouvoit plaiſante, ſe prit à rire, & s'en retourna. Cependant Théodora, qui s'étoit adroitement tirée de ce mauvais pas, voulant y remédier à l'avenir, fit ſi bien châtier ce Fou, pour lui apprendre à ne plus parler de poupées, qu'auſſi-tôt qu'on lui en parloit, il mettoit le doigt ſur la bouche, & n'oſoit parler. * Maimbourg, *Hiſt. des Iconoclaſtes.*

DANDINI, (Jérôme) Cardinal, né en 1509 à Céſéne, ville d'Italie dans la Romagne, étudia en Droit à Bologne, & étant allé à Rome, il s'y avança à la Cour, & fut Evêque de Caſſiano, & puis d'Imola. Le Pape Paul III. l'envoya Nonce en France. Jules III. ſe ſervit auſſi de lui, & le créa Cardinal en l'an 1551. Dandini eut depuis d'autres emplois, & mourut à Rome le 4. Décembre de l'année 1559. De Thou, *Hiſt. l.* 8. Ughel, *Ital. ſacr.* Auberi, *Hiſt. des Card.* Onuphre. Petramellario, &c.

DANDINI, (Jérôme) Jéſuite, étoit de Céſéne, de la même famille que le Cardinal ci-deſſus, de laquelle ſont ſortis des Comtes, qui ſont diſtinguez dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il eſt le premier de ſon Ordre qui ait enſeigné la Philoſophie à Paris: il profeſſa auſſi la Théologie à Padoue & ailleurs. Il fut Recteur de Collége à Ferrare, à Forli, à Bologne, à Parme & à Milan; Viſiteur dans la province de Veniſe, dans celle de Toulouſe, & dans celle de Guienne; & Provincial en Pologne, & au Milanez. Le Pape Clément VIII. l'envoya l'an 1596 au Mont Liban, Nonce chez les Maronites. A ſon retour il mourut à Forli le 26 Novembre de l'an 1634, âgé de 83 ans. Il a compoſé un Traité de Philoſophie, & la Rélation de ſon Voyage, qu'on a imprimée l'an 1656 à Céſéne. Nous avons une Traduction de ce Voyage en nôtre langue avec des Remarques de Richard Simon. * Bayle, *Dict. Crit.*

DANDOLI. *Voyez* **DANDOLO.**

DANDOLO, famille. La famille de DANDOLI ou DANDOLO, a été féconde en perſonnes illuſtres, & a donné pluſieurs Doges à la République de Veniſe; entre autres HENRI Dandolo, dont nous parlerons dans un article exprès. JEAN Dandolo ſuccéda à Jacques Contarini en 1280. Il fit la guerre aux Iſtriens revoltez, envoya du ſecours aux Chrétiens de la Terre-ſainte, fut le premier qui fit battre des ducats, & mourut l'an 1290. FRANÇOIS Dandolo, que ſa fidélité fit ſurnommer *le Chien*, adoucit par ſoumiſſion l'eſprit du Pape Clément V. extrêmement indigné contre les Vénitiens. Il aquit pluſieurs villes à la République, & mourut l'an 1339, après avoir gouverné 11. ans. Un de leurs Deſcendans NICOLAS Dandolo, commandoit l'an 1570 dans Nicoſie, lorſqu'elle fut priſe par les Turcs, & contribua à la perte de cette place, par ſa négligence. Il ramaſſa néanmoins des troupes dans la place, où André Peſaro manqua de le tuer, lui reprochant que c'étoit par ſa lâcheté que la ville étoit tombée entre les mains des ennemis. Dandolo fut tué peu de tems après par les Turcs, qui le ſurprirent ſous prétexte d'une compoſition.

DANDOLO, (Henri) Doge de Veniſe, gouvernoit depuis neuf ans cette République, lorſque les Princes croiſez y envoyérent des Députez en 1201. C'étoit un Prince d'une grande majeſté, qu'une vieilleſſe de quatre-vingts ans rendoit encore plus vénérable. Son âge n'avoit point diminué la force de ſon corps, & avoit augmenté celle de ſon eſprit. Il avoit une prudence conſommée, un courage invincible, & une fermeté inébranlable dans les réſolutions qu'il prenoit pour le bien de ſa patrie: il étoit d'ailleurs auſſi grand Capitaine qu'habile Politique. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'il agiſſoit en toutes choſes avec une vigilance admirable, quoiqu'il eût preſque perdu l'uſage de la vue: car 50. ans auparavant, étant Ambaſſadeur à Conſtantinople, où il ſoutenoit généreuſement les intérêts de la République, le perfide Empereur Manuel lui avoit fait mettre une lame d'airain ardente devant les yeux, pour le rendre aveugle. Ses yeux demeurérent parfaitement beaux, mais extrêmement affoiblis, de ſorte qu'il ne voyoit preſque pas. Les Chefs de la Croiſade lui ayant fait ſavoir leurs intentions, il n'accorda pas ſeulement les vaiſſeaux qu'ils demandoient, pour paſſer en Syrie ou en Egypte; mais il ajoûta, que la République, pour contribuer à cette ſainte entrepriſe, joindroit à l'armée des Croiſez cinquante galéres bien équipées & bien armées, pour combattre par mer, en même tems que les François agiroient ſur terre: à la charge de partager également avec eux les conquêtes que l'on feroit durant l'année de cette confédération. Il fit bien plus: car l'année ſuivante, en une grande aſſemblée du Sénat, des Seigneurs Croiſez, & des principaux du peuple, dans l'égliſe de ſaint Marc, il monta à la tribune, & malgré ſon extrême vieilleſſe, & l'affoibliſſement de ſa vue, il ſupplia la République de lui permettre de prendre la Croix, & de conduire en perſonne l'armée Vénitienne, en laiſſant ſon fils à Veniſe, pour y tenir ſa place. Ce qu'ayant obtenu, il ſe fit attacher la croix ſur ſon bonnet ducal, afin qu'elle fut vue de tout le monde. A l'aſſaut de Conſtantinople en 1203, il fit une action qui mérite que toute la poſtérité en honore la mémoire. Tout caſſé de vieilleſſe qu'il étoit, il s'avança armé de toutes piéces, & l'épée nue, ſur la proue de la Capitanaiſſe, avec le grand étendart de ſaint Marc, qu'on portoit devant lui, & commanda abſolument qu'on le mît promptement à terre, où il attira par cet exemple tous ceux de ſa flotte, qui ſortirent avec précipitation hors des galéres, pour courir à l'aſſaut après leur Chef. Les François furent étonnez de voir tout à coup le grand étendart de ſaint Marc arboré ſur une tour; & cette vue leur donna encore plus de courage. Dandolo s'étant rendu maître de vingt-cinq tours, des cent dix qui étoient de ce côté-là, le long du port, apprit enſuite la ſortie de l'Empereur de Conſtantinople, & ſe fit promptement mener au camp des François, qui n'étoit pas loin de ſon poſte, pour ſoutenir avec eux l'effort de l'ennemi, lequel bientôt après fit ſonner la retraite, & rentra dans la ville. Après la priſe de Conſtantinople, on nomma douze Electeurs pour élire un Empereur, comme on en étoit convenu, dès que l'on entreprit ce ſiége. Il y en eut ſix du côté des Vénitiens, & ſix du côté des François. Les ſix Electeurs Vénitiens concouroient tous en la perſonne de Dandolo leur Doge, qui quoique vieux, ne laiſſoit pas d'être tres capable de gouverner un grand Empire; mais ſuivant l'avis de leur Doge, avec lequel ils en avoient conféré auparavant, & de concert avec les François, ils nommérent le Comte Baudouin, qui fut en même tems proclamé Empereur de Conſtantinople. * Nicetas. Blondus. Egnatius. Sabellicus. Maimbourg, *Hiſt. des Croiſades*, *l.* 8.

DANDOLO, (André) Doge ou Duc de Veniſe, ſuccéda l'an 1342 à Barthélemi Gradonic. La République par ſes conſeils, fit une ligue avec le Pape Clément VI. & envoya une puiſſante armée au Levant. Il compoſa auſſi une petite Chronique des belles actions des Vénitiens, que Pétrarque, Blondus, Juſtinien, Sabellicus, Léandre & Cuſpinien cite avec éloge. Baronius en fait auſſi mention dans le IX. tome des Annales de l'Egliſe, ſous l'an 1353. Ce Doge mourut l'an 1354 après avoir gouverné pendant douze ans. * Pierre Marcel, *en la Vie des Princes de Veniſe.* Sanſovin, *liv.* 2. *Chron.* Merula, *Part. Ital.* Gaſpard Contareno, *de Repub. Ven.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. liv.* 3. *c.* 9. *&c.*

DANDULY. *Voyez* **DANDOLO.**

DANEAU, en Latin *Danaus*, (Lambert) Miniſtre de la Religion Réformée, natif d'Orléans, étudia en Droit en cette ville, ſous Anne du Bourg, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, qui fut pendu & brûlé en 1559, pour avoir ſoutenu les ſentimens de Calvin. Daneau qui les embraſſa dans ce tems-là même, ſe retira en 1560 à Genéve, où il fut Miniſtre & Profeſſeur en Théologie, qu'il alla depuis enpuis enſeigner à Leiden en Hollande. Enſuite il vint à Gand; & en ayant été chaſſé par les guerres civiles, vers l'an 1582, il alla dans le Béarn, & fut appellé l'an 1594 à Caſtres en Languedoc, où il mourut deux ans après en 1596, à l'âge de 66 ans. Daneau étoit ſavant, & a écrit divers Ouvrages, entre leſquels il y en a pluſieurs contre les Luthériens. On a de lui les *Commentaires ſur l'Evangile de ſaint Matthieu & de ſaint Marc; Commentarii in Enchiridion S. Auguſtini; loci com-*

communes; *Harmonia sive Tabula in Salomonis Proverbia & Ecclesiasten*; *Geographia poëtica lib. IV*; *Vetustissimarum mundi Antiquitatum lib. IV*; *Elenchus Hæreticorum*; *Methodus sacræ Scripturæ*; *Ethica Christiana*; *Tractatus de Amicitia Christiana*; *De Ludo Aleæ*; *Physica Christiana*; *De Veneficis Dialogus*; *Comment. in Epist. Pauli ad Philemonem*; *Comment. in I. Epist. ad Timotheum*; *Orationis Dominicæ Explicatio*; *Paratitla in D. Augustini tomos præcipuos*; *Comment. in Enchiridion S. Augustini, & in librum ejusdem de Hæresibus*; *Tractatus de Antichristo*; *Commentarius triplex in Petri Lombardi librum primum Sententiarum*; *Synopsis Canonum veterum synodorum & symbolorum*; *Responsio ad calumnias Genebrardi*; *Demonstratio Antithesis Jacobi Andreæ*; *Examen libri de duabus in Christo naturis a Martino Chemnitio conscripti*; *Apologia adversus blasphemias Jacobi Andreæ, Anti-Osiander*; *Responsio ad Lucæ Osiandri admonitionem*; *Ad Fratres Tubingenses Responsio, de tribus gravissimis quæstionibus, &c. Responsio ad Stephanum Gerlachium*; *Elenchus sophismatum Gerlachii*; *Responsio ad N. Selnecceri librum*; *Epistola ad N. Selneccerum de Exegesi Saxonicæ*; *Responsio ad Articulos Fidei proponendos &c*; *Responsio ad libellum de externa seu visibili Ecclesia*; *Commentarius in Evangelium Matthæi*; *Comment. in Evang. Marci*; *Loci Communes*; *Responsio ad Bellarmini Disputationes Theologicas*; *Geographia Poëtica libri* 3; *Aphorismi Politices Christiani, libri* 7; *Vetustissimarum primi Mundi Antiquitatum libri* 4; *Commentaria in duodecim Prophetas Minores*. Il y a encore de lui quelques Ouvrages François, comme, *Un Traitté des Danses, la Physique, & une Traduction des trois livres d'Hésiode, intitulez les Oeuvres & les Jours*. Il a aussi traduit lui même en François son livre *de Veneficis* & celui *de Ludo Aleæ*. Hoornbeek assure que son *Elenchus Hæreticorum* est un excellent livre. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hist. l.* 117. Meursius, *Ath. Belg. l.* 2. Melchior Adam, *in Vit. Theol. Exter. &c.* Teissier, *Elog. tom.* 4. *de l'édit. de* 1715.

DANEBERG, ville d'Allemagne, dans le Duché de Luneboug. Elle est située sur la riviére de Tetze, dans la Basse Saxe, à une lieue de l'Elbe, avec un bon château. Son territoire est assez grand. * Sanson. Baudrand.

* DANEBERG, Comté de la Basse Saxe dans le Duché de Luneboug. Il s'étend le long de l'Elbe du sud-est au nord-ouest, & il est traversé du midi au nord par la riviére de Tetze. Il est au nord de la Vieille Marche de Brandebourg.

* DANEBROG, Ordre de Chevalerie en Danemarc. Il fut institué par Waldemar II. Roi de Danemarc, le jour de la S. Laurent en 1219. Bartholin dit que le Roi Waldemar étant engagé dans une guerre contre les Livoniens qui étoient encore Payens, & qui lui tailloient bien de la besogne, vit un jour tomber du ciel un étendart sur lequel il y avoit une croix blanche; Que à cet aspect les Danois se sentirent animez d'un nouveau courage, & que les Livoniens se découragérent; Que Waldemar remporta une glorieuse victoire; Que cet étendart fut appellé *Danebrog*, ou *Daneborg*, c'est à dire, *le fort* ou *la forteresse des Danois*; Enfin, que ce drapeau fut dans la suite porté dans les batailles comme une chose sacrée, jusques à ce que le Roi Jean le perdit l'an 1500, dans le Dithmarsen. Waldemar en prit occasion pour instituer l'Ordre de Danebrog. Ses successeurs négligerent dans la suite cette institution. Le Christianisme s'étant introduit dans toutes les provinces du nord, & les Chevaliers n'ayant plus le même objet pour occuper leur valeur, cet Ordre tomba en décadence, & fut comme éteint l'espace de plusieurs siécles. Chrétien ou Christierne V. pour donner de l'émulation à sa Noblesse jugea à propos de le rétablir, & choisit pour cela en 1671. le jour de la naissance, ou comme d'autres le veulent, du batême de son fils aîné qui régna après lui sous le nom de Frédéric IV. Le rétablissement de cet Ordre, se fit avec beaucoup de solemnité & de magnificence: les Princes & les premiers de sa Cour en furent honorez, & il fut statué qu'aucun Seigneur ne pourroit dans la suite recevoir l'Ordre de l'Eléphant qui est le plus considérable du Royâume, qu'il n'eût été auparavant admis dans celui-ci. Dans de grandes solemnitez, les Chevaliers portent une chaîne, dont les chaînons ne sont rien autre chose que les lettres W & C5 entrelassées, dont la premiére marque Waldemar le Fondateur, & la seconde Christierne V. le Restaurateur de l'Ordre. Pour marque de leur dignité, ils portent sur l'estomac une croix d'or émaillée d'argent à la bordure de gueules, ornée d'onze diamans pendans à un grand cordon blanc bordé de rouge; & au côté droit, une étoile en broderie d'argent, chargée d'une croix d'argent à la bordure de gueules avec ces deux lettres Cv. & ce mot *Restitutor*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thom. Bartholin. *Differt. de Orig. Ord. Danebrog.* Gryph. *Ontwerp der Ridder-Ord. p.* 255. Arnkiel P. IV. *l.* 6. *c.* 7. §. 9. *seq.*

* DANEBURG, forteresse bâtie par les Danois sur la côte de Coromandel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DANEMARCK ou DANNEMARC, *Dania*, Royaume d'Europe, a pour bornes l'Océan au Couchant & au Septentrion, la mer Baltique à l'Orient, & l'Allemagne au Midi. On croit que le Danemarck est le païs des anciens Cimbres. Les Danois ont été autrefois tres puissans, & ont souvent fait des descentes en Angleterre & en Ecosse. Leur Royaume n'a aujourd'hui qu'environ 80 ou 90 lieues du Midi au Septentrion, & 45 ou 50 lieues d'Orient en Occident, depuis Coppenhague jusqu'à la côte occidentale du diocése de Ripen. On a autrefois divisé le Danemarck en trois parties, 1. en Jutland, 2. en Isles, & 3. en Schonen. Mais cette derniére à été cédée aux Suédois par le Traité de Coppenhague de l'an 1660: ainsi le Danemarck n'a que la presqu'isle de Jutland, & les isles qui sont à l'Orient. Le Jutland, qu'on appelloit autrefois Chersonése Cimbrique, se divise en Sud-Jutland & en Nort-Jutland, c'est-à-dire, que l'un est au Midi, & l'autre au Septentrion. Les principales isles sont, Zeeland, Langeland, Laland, Fuinen, Mone, Falster, Alsen, Bornholm, Fémeren, Anout ou Anholt, Lesso, Arroë, Wen ou Ween, Heselo, &c. Le détroit du Sund est entre l'isle de Zeeland & la province de Schonen. Il y én a quelques autres, comme celui du grand Belt, du petit Belt, &c. Copenhague est la capitale de Danemarck, dans l'isle de Zeeland. Les autres sont, Elseneur, Roschilt, &c. Le Jutland a quatre diocéses vers le Septentrion, Ripen, Arhusen, Alborg & Viborg, avec deux Duchez vers le Midi, Sleeswik, & Holstein. Le Roi est aussi souverain de la Norvége, de la Groenlande, des isles d'Islande & de Fero, du nouveau Danemarck dans l'Amérique, & de quelques places dans la Guinée. Il prend aussi le titre de Comte d'Oldembourg, de Delmenhorst, &c. L'air du Danemarck est extrêmement froid, mais le païs, quoi qu'entouré de mers est peu marecageux, & assez fertile en grains & en pâturages. Il y a quantité de cerfs & d'élans, beaucoup de chevaux & de bœufs, que les Etrangers y vont acheter; de sorte que l'on en emmene tous les ans plus de cinquante mille en Allemagne. La pêche y est aussi trèsbonne, & sur tout celle des harangs. Le négoce n'est pas grand en Danemarck, & le plus grand revenu du Roi se tire du tribut que payent les marchandises au détroit du Sund, qui est la clef de la Mer Baltique. Ce revenu n'est pourtant pas si considérable, depuis que les Suédois n'y payent plus; & il le sera encore moins, si on fait réussir le dessein que l'on a eu de joindre la Mer Baltique à l'Elbe, par le moyen du Lac de Swerin, si l'on continue le transport des marchandises par terre de Hambourg à Lubeck, & si l'Electeur de Brandebourg peut venir à bout du canal, qu'il a commencé à Mulleras, pour transporter les marchandises de Pologne & de Silésie, de l'Oder dans l'Elbe par le moyen de la Spréhe & du Havel. Les Danois ont à peu près les mêmes inclinations que les Suédois & les Allemands. La Noblesse est vaillante & magnifique, passionnée pour la chasse, & n'affecte point, comme ailleurs, les distinctions qne donnent les titres de Marquis, de Comtes & de Barons. Le peuple en général est bon & affable, laborieux & ménager, docile & fort soumis aux volontez de son Prince. On y a vu quantité de gens de Lettres, comme les Bartholins pour la Médecine, Ticho-Brahé pour les Mathématiques, &c. Au reste, c'est aimer aveuglément les fables, que de croire avec quelques Auteurs Danois, que le nom de leur païs est tiré de celui de Dan, fils de Jacob, dont ils font descendre leurs Rois. Ce Royaume qui a été de tout tems électif, est héréditaire depuis l'an 1660, & la Noblesse n'y a plus les prérogatives dont elle joüissoit depuis si long-tems. Le Roi d'aujourd'hui est descendu de la maison des Comtes d'Oldembourg, dont nous rapportons toute la succession sous le mot HOLSTEIN.

Les Auteurs Danois font un grand dénombrement de Rois fabuleux depuis Dan; mais pour ne point en imposer au public, en marquant les noms de ces Princes imaginaires, nous avons cru qu'il suffisoit d'en rapporter ici la succession chronologique, depuis HAROLD ou HEROLD VI. de ce nom, qui se fit Chrétien, & qui commença de régner vers l'an 930.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS de Danemarck depuis l'an 930.

Vers l'an 930	Hérold VI.	régna 50. ans.
980	Suen ou Suénon II.	34
1014	Canut, dit *le Grand*,	21
1036	Canut III.	9
1045	Magnus *le Norvégien*,	4
1049	Suen ou Suénon III.	27
1074	Hérold VII. dit *le Fainéant*,	2
1076	S. Canut IV.	9
1085	Olaüs,	10
1095	Eric III.	7
1102	Hérold VIII. ou Nicolas.	33
1135	Eric IV.	4
1139	Eric V.	8
1147	Canut V.	8
1155	Suen ou Suenon IV.	2
1157	Waldemar I.	28
1185	Canut VI.	18
1202	Waldemar II.	40
1241	Eric VI.	8
1250	Abel,	2
1252	Christophle I.	7
1259	Eric VII. dit *le Vieil*,	27
1286	Eric VIII. dit *le Jeune*,	35
1321	Christople II.	12
1333	Waldemar III.	42
1376	Marguerite avec Aquin,	37
1412	Eric IX. se déposa en 1438	
	Anarchie de 6. ans.	
1445	Christophle III.	3
1448	Christierne ou Chrétien I.	34
1482	Jean,	32
1513	Christierne II. *le Néron du Nord*, déposé,	10
1523	Frédéric I. dit *le Pacifique*,	11
1534	Christierne III.	24
1559	Frédéric II.	29
1588	Christierne IV.	60
	Christierne élu.	
1648	Frédéric III.	22
1670	Christierne V.	29
1699	Frédéric IV.	31
1730	Christierne VI.	

* Saxon le Grammairien. Adam de Bremen, & Albert Crantz. Arngrimus Jonas, *de Island.* Jonas Coldingius *Descr. Dan.* Jean Martin, *Chron. Norveg.* Joannes Lyscander, *de Antiq. Danic.* Pontanus & Meursius, *Hist. Dan.* Janus Suaningius, *Chron. Dan.* Ziegler, *Scandiæ Descr. &c.* Zeiler, *de Regno Daniæ*, Golnitz, *Géogr. liv.* 2. *c.* 10. Cluvier, *German.* Bertius, *liv.* 2. *Comment. German. &c.*

DANEMARCK, LE NOUVEAU DANEMARCK. C'est une contrée des Terres Arctiquès. Elle est sur le bord occidental de la Mer Christiane, au nord du païs, qu'on appelle la Mer Gla-

Glaciale sur les cartes ordinaires : & que le P. Hennepin assûre dans ses nouvelles découvertes être une terre ferme.

DANES, (Pierre) Evêque de Lavaur, étoit Parisien, & eut pour Maîtres Budé, Jean Lascaris, & quelques autres Savans de son tems. Le Roi François I. le fit Professeur en Langue Gréque, & il a été le premier Professeur Royal établi à Paris. Henri II. le nomma pour être Précepteur du Dauphin François II. Le Cardinal de Tournon l'aimoit & le protégeoit. On le choisit pour être envoyé au Concile de Trente, avec le Seigneur Claude d'Urfé, Gouverneur du Païs de Forès, lequel étoit Chef de l'Ambassade, & Pierre de Lignieres Président au Parlement de Paris. Danès y prononça en 1546, un très-beau discours, qui fut imprimé dès la même année à Paris, & en 1567 à Louvain, avec les Actes de ce Concile. Il fut nommé l'an 1556, Evêque de Lavaur. Il voulut résigner dans la suite en faveur du Docteur Gilbert Génébrard, avec l'agrément de Henri III; mais l'effet de sa bonne volonté fut empêché par une cabale de Cour, & il eut malgré lui pour successeur Pierre du Faur frére de Pibrac. Scévole de Sainte-Marthe, qui a mis son éloge parmi ceux des doctes François, s'étonne que ce Prélat, qui étudioit continuellement, ait donné si peu de ses productions au public. Il remarque pourtant, qu'il avoit composé divers Ouvrages, & fait grand nombre de traductions, qui ont été perdues. Génébrard qui parle souvent de lui dans sa Chronologie, lui dédia l'an 1575, son livre *de la Trinité*, & fit depuis son oraison funébre. C'est là qu'il cite une réponse ingénieuse de Danès, que Sponde a aussi rapportée dans ses Annales après le Président de Thou. Dans le tems que ce Prélat étoit au Concile de Trente, Nicolas Paulme Evêque de Verdun parla avec assez de liberté contre les abus qui se commettoient à la Cour de Rome au sujet des Bénéfices. Ce discours ne fut pas du goût de l'Evêque d'Orviette, qui regardant les François avec un soûrire amer, lui dit, (en faisant une froide allusion au mot *Gallus*, qui veut dire *François* & *Coq*) *Gallus Cantat*, c'est à dire, ce n'est qu'un Coq *ou un François* qui chante. *Utinam*, reprit l'Evêque de Lavaur, *ad istud Gallicinium Petrus resipisceret!* c'est à dire, Plût à Dieu que ce chant du coq pût exciter Pierre à la pénitence. Turnébe dédia aussi un Ouvrage à Danès, & de Thou parle de lui en divers endroits de son Histoire. Ce savant Prélat mourut à Paris le 23 Avril 1577, âgé de 82 ans. Son corps fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de saint Germain des Prez, où l'on voit son tombeau près du grand autel, dans l'endroit où est aujourd'hui la chapelle de saint Casimir. M. de Thou dit que Danès avoit plus de 80 ans, lorsqu'il mourut à Paris dans le couvent des Bernardins qu'il avoit choisi pour la retraitte de sa vieillesse. Il se trompe, puis qu'il paroit par son épitaphe qu'il est mort dans l'Abbaïe de S. Germain des Prez. Quelques uns ont écrit que Danès avoit publié des Corrections sur Pline sous le nom de Bellocirius. * Génébrard, *in Chron.* Turnébe, *in Loc. Cicer.* Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. & T. III. Gal. Christ.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI. &c. Mém. du Concile de Trente.*

Danès avoit à peine atteint l'âge de 25 ans, lorsque *Jean Ravisius Textor*, ou *Teissier*, lui dédia son livre intitulé *Officina*. Dans l'Epître dédicatoire il le traite de *homo plurimæ eruditionis & doctrinæ.* M. de Launoy prétend que Danès étoit plus savant que *Guillaume Budé*, & pour le prouver il allégue ces vers de *Charles Ballius*,

Magnus Budæus, major Danesus.
Ille Argivos norat, ille etiam reliquos,

M. de Launoy lui attribue plusieurs Ouvrages, *Dodecasticum in laudem Nicolai Manuelis, quod extat in Isagogica terminorum introductione Manuelis, Lutetiæ* 1516. *Judicium Officinæ Textoris per Epistolam scriptam Nicolao Antonio Veneto, in eadem officina, Parisiis* 1552. *Scholia in Aristotelem & Tertullianum, &c.* L'Auteur du Journal des Savans dit que le livre de *Ritibus Ecclesiæ* publié sous le nom d'Etienne Duranti, prémier Président au Parlement de Toulouse, est de Pierre Danès, qui mourut âgé de 82 ans; qu'il avoit laissé plusieurs Ouvrages Manuscrits, des traductions du Grec en Latin, des Lettres, des Oraisons, & les trois livres de *Ritibus Ecclesiæ*, qui furent achetés apres sa mort, avec sa Bibliothéque par le Président Duranti. On a aussi publié en 1702, une Dissertation sur le livre de *Ritibus Ecclesiæ*, où l'on soutient que Danès est l'Auteur de ce livre. * Teissier, *Eloges, quatriéme édit.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires &c. tom.* 2. ou l'on trouve une instruction que Danès avoit donnée à un Seigneur de Cour que le Roi Charles IX. envoyoit en ambassade.

DANET, (Pierre) Abbé de saint Nicolas de Verdun, donna un Dictionnaire Latin & François, & un Dictionnaire François & Latin, à l'usage de Monseigneur le Dauphin & des Princes ses fils. Depuis il corrigea & augmenta considérablement ces deux Dictionnaires. On trouve que son Dictionnaire Latin est plus exact que celui qu'il a fait en François. Cet Auteur avoit donné un Essai de ces Dictionnaires, dans un petit volume *in octavo* Latin & François, intitulé, *les Racines de la langue Latine.* Il a encore donné un Dictionnaire François des Antiquitez Gréques & Romaines à l'usage de Monseigneur en 1698 *in quarto.* Danet est aussi du nombre des Interprétes Dauphins, choisis par M. le Duc de Montausier, pour éclaircir les Auteurs, à l'usage de Monseigneur le Dauphin: il eut en partage le Phédre, qu'il donna avec une interprétation & des Notes Latines. Cet Auteur est mort à Paris en 1709. * *Mém. du tems.* Voyez *Critiques Dauphins.* Baillet, *Jugemens sur les Gram. Latins, art.* 638.

DANGALA. *Voyez* **DANCALA.**

DANGALI. *Voyez* **DANCALI.**

DANGEAU, bourg de France dans le Perche. Il est sur la riviére de Douzaine ou, selon M. la Martiniére, d'Ousane, environ à trois lieues de Châteaudun du côté du Nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

DANGEAU (l'Abbé de.) *Voyez* **COURCILLON** (Louis de.)

DANGILLON. *Voyez* **AJIS** d'Angillon.

DANGU, bourg de France, dans le Vexin Normand, sur la petite riviére d'Epte, environ à une lieue au dessous de Gisors. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **DANHAUER & DANHAWER** (Jean Conrad) naquit le 24 Mars 1603, à Kondringen dans le Brisgaw, & fit ses premiéres études a Strasbourg ou on l'envoya en 1610. Il les continua dans l'Académie de la même ville, & fut fait Bachelier en 1619, & Maître en Philosophie en 1621. L'année d'après il fut couronné Poëte. En 1624, il s'appliqua à la Théologie, & après y avoir soutenu pendant quelque tems des Disputes, il s'en alla à Marpurg & de là à Altorf. Il fut aussi Gouverneur de quatre jeunes Seigneurs de Ratisbonne, & en 1627 il alla avec eux à Jéne où ils entendirent les Professeurs Major & Gérard ou Gerhardus. En 1628, on l'appella à Strasbourg, pour être Inspecteur ou Principal du Collége des Fréres Prêcheurs. En 1629 il y fut fait Professeur en Eloquence, en 1633 Professeur en Théologie & Chanoine de S. Thomas, & en 1634 il fut créé Docteur. Il eut encore dans cette ville-là plusieurs emplois honorables, jusqu'à ce qu'enfin il devint en 1658 Prédicateur ou Ministre de l'église cathédrale, Président du Consistoire & Doyen du Chapitre. On l'appella encore en d'autres lieux, comme a Ulm, à Francfort sur le Mein, à Rostok, à Dantzik, &c. mais il n'accepta aucune de ces vocations, & demeura à Strasbourg. Il étoit emporté contre les Catholiques Romains, & contre tous ceux qui n'étoient pas de la Confession d'Ausbourg. Il s'opposa fortement à la réünion des Luthériens & des Réformez, quoique Charles-Louïs Electeur Palatin tachât à lui inspirer d'autres sentimens. Il se brouilla avec Dureus ou Duræus qui travailloit de toutes ses forces à une si bonne œuvre. Peu de tems avant sa mort, il écrivit violemment contre ce Ministre, & l'accusa de n'être ni pour les Luthériens ni pour les Réformez, mais Dureus en appella au Tribunal de Christ. Il eut aussi quelque différent avec Reinboht, Surintendant des Eglises de Holstein au sujet de la réünion des Luthériens & des Réformez, & après que cela eut duré plus de douze ans, ils entrérent dans une nouvelle Dispute, sur la question, *Si le S. Esprit procéde aussi du fils?* Reinboht soutenoit que cette question n'étoit pas d'une grande importance, & justifia l'Eglise Gréque sur cet article. Danhawer en 1663, publia contre lui un livre intitulé *Stylus Vindex*, dans lequel il lui reproche de vouloir faire revivre l'erreur des Grecs, & l'introduire en Allemagne. Enfin il mourut le 7 Nov. 1666. Parmi ses Ouvrages, les suivans ont fait le plus de bruit, *Hermeneutica, seu idea boni Interpretis & malitiosi Calumniatoris, Idea boni Disputatoris & malitiosi Sophistæ, Aristoteles redivivus contra Cornæum Jesuitam; Hodosophia Christiana; Hodomoria spiritus Papæi; Hodomoria spiritus Calviniani; Christeis, seu Hist. Eccles. trium priorum post Christum natum sæculorum; Collegium Decalogicum; Collegium Physico-Logicum; Catechismus-milch*, ou Explication du Catéchisme de Luther. Balthazar Bébelius a fait son oraison funébre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diar. Biograph.* Freheri *Theatrum.* Carol. *Memor. Eccles. sec.* XVII. Molleri *Isagoge ad Hist. Chers. Cimbr.* Arnold *Ketzer-Hist.* II. P. 17. *b* 6. k S. 48.

DANIA, ville du Royaume de Valence. *Voyez* **DENIA.**

DANIEL, le quatriéme en nombre, entre les grands Prophétes, étoit de la Tribu de Juda, & issu, à ce que l'on croit, de la race des Rois de Juda. Il naquit en Judée vers la 25. année du régne de Josias l'an 3419 du monde & 616 avant J. C. La ville de Jérusalem fut prise par l'armée de Nabuchodonosor, l'an 3429 du monde & avant Jesus-Christ 606. Alors il fut conduit captif à Babylone avec le Roi Joakim & les plus considerables de la Noblesse, n'étant âgé que de dix ans. Depuis, il fut choisi pour être du nombre des jeunes gens, que Nabuchodonosor destinoit à son service, (& fut nommé *Balthazar*) avec Ananias, Misaël, & Azarias, qui furent nommez *Sidrach*, *Misach* & *Abdenago.* L'Eunuque Asphénès ayant reçu ordre du Roi de leur donner des Maîtres qui leur apprissent la langue & les Sciences des Chaldéens, & de les nourrir des viandes les plus délicates que l'on servoit à sa table, Daniel ne voulant pas se souiller, en mangeant de ce qu'on servoit à un Roi idolâtre, pria l'Eunuque de ne lui donner pour nourriture, à lui & à ses compagnons, que des légumes, ce qu'Asphénès lui refusa; mais Malazar, qui étoit sous Asphénès, le lui accorda, ayant connu par expérience, apres l'assurance que lui en avoit donnée Daniel, que cette nourriture leur causoit plus d'embonpoint, que s'ils avoient été traitez comme les autres. La sage conduite du jeune Daniel l'insinua dans les bonnes graces du Roi, qui le préféra à tous ceux qui approchoient de sa personne, & qui lui donna des emplois considérables. A l'âge de douze ans, il délivra Susanne de la calomnie des Vieillards, (si toutefois le jeune Daniel, qui confondit les Vieillards, faux accusateurs de Susanne, est le même que le Prophéte.) Depuis il expliqua à Nabuchodonosor le songe de cette statue mystique, qui signifioit la durée des quatre Monarchies; & ce Prince fut si content de l'interprétation de Daniel, qu'il le déclara Chef des Mages, & Préfet de la Province de Babylone, l'an du monde 3432, & avant Jesus-Christ 603. Quelques années après, le même Prince, vainqueur d'un grand nombre de nations, se voulut faire adorer comme un Dieu. Il fit faire une statue d'or, & par un édit public, il commanda à tous ses Sujets de l'adorer. Les compagnons de Daniel, qui l'avoient refusé, furent jettez dans une fournaise ardente, d'où on les tira, sans qu'ils fussent brûlez. Quelque tems après, le même Nabuchodonosor vit en songe un arbre, dont la tête touchoit le ciel, qui couvroit la terre de ses branches, & à l'ombre duquel tous les animaux se retiroient; mais qui fut coupé en un moment. Daniel interpréta au Prince ce songe, par rapport au changement, qui devoit arriver en sa personne royale. Il lut aussi à Balthazar les caractéres qu'une main

écrivit

écrivit sur la muraille, & qui étoient l'arrêt de condamnation de ce Prince profanateur. L'envie que les Grands du Royaume portérent à Daniel sous Darius Méde, fut cause qu'on le condamna à être jetté dans la fosse aux lions; mais ces animaux perdant leur férocité, respectérent sa personne, & ne lui firent aucun mal. Cette disgrace lui arriva, pour n'avoir pas voulu adresser ses priéres religieuses à Darius le Méde comme à un Dieu pendant l'espace de trente jours. Daniel, *ch.* 6. Il est vrai que selon l'histoire de l'Idole Bel & du Dragon, il fut jetté dans la fosse des lions pour avoir découvert la fourberie des sacrificateurs de l'Idole & pour avoir fait crever le Dragon: mais cet endroit de son histoire n'est point, non plus que l'Histoire de Susanne, dans le texte Hébreu, ni Chaldaïque; mais seulement dans la version de Théodotion & dans la Vulgate. Daniel prophétisa jusqu'au régne de Cyrus, & mourut, à ce que l'on croit, vers la fin du régne de ce Prince, à l'âge d'environ 88 ans. Les Juifs ne le mettent pas au nombre des Prophétes, peut-être parce qu'il n'a pas vécu à la maniére des autres Prophétes, ou pour d'autres raisons. Mais Jesus-Christ lui donne la qualité de Prophéte, & on ne peut douter que son livre ne soit une Prophétie, comme les Juifs même en conviennent. Ses Prophéties ont paru si claires, que les ennemis mêmes de la Foi ont cru, qu'il n'avoit fait qu'écrire ce qui étoit déja arrivé. La plus célébre de ses Prophéties est celle des septante semaines, à la fin desquelles le Messie devoit mourir. L'Ange Gabriel les lui avoit révélées. Nous avons remarqué ailleurs, que c'est de la 20 ou 21 année du régne d'Artaxerxès, dit *Longue-main*, qui est la 452 avant J. C. que les plus doctes Chronologistes, après les anciens Péres, comptent ces mêmes semaines. Elles sont quatre cens quatre-vingt-dix ans Hébreux ou lunaires; & J. C. ayant été baptisé au commencement de la soixante & dixiéme, fut crucifié la troisiéme année suivante. Ce qui vérifie litéralement la Prophétie, qui porte qu'au milieu de la derniére semaine, l'hostie & le sacrifice devoient cesser, c'est-à-dire, par l'oblation de celui dont ils étoient la figure. Pererius prouve solidement cette opinion, qui est la plus claire & la plus suivie. C'est dans ses Commentaires sur Daniel, *c.* 9. où il réfute les autres sentimens. Théodoret dit que le même Prophéte, voyant que Cyrus avoit délivré les Juifs de la captivité, dans laquelle ils languissoient depuis 70 ans, lui montra dans Isaïe son nom, & la prédiction de ce retour. Quelques Auteurs ont cru que les Juifs ne tenoient pas pour Canonique le livre de Daniel, parce qu'ils le mettent dans le nombre des livres qu'ils nomment *Chetoubim*, mot que quelques-uns traduisent par celui d'*Agiographes* ou *Saints écrits*; néanmoins il est dans leur Canon des livres sacrez comme dans le nôtre. On a fort douté autrefois & les Protestans doutent encore de la vérité des deux derniers chapitres, qui contiennent l'histoire de Susanne, & de l'Idole Bel. Jules Africain, Eusébe, & Apollinaire ont rejetté ces narrations; & il semble que saint Jérôme étoit de même sentiment dans sa préface sur Daniel. Origéne a défendu la vérité de cette histoire, sans néanmoins assurer qu'elle fût canonique. L'Auteur du livre des choses merveilleuses, attribué à saint Augustin, *tom.* 3. *liv.* 2. *ch.* 32. ne parle point de l'histoire de Bel. Théodoret expliquant Daniel, ne dit pas un mot de ces histoires; & Nicéphore met celle de Susanne entre les livres Apocryphes. Mais l'action de Susanne est rapportée & louée par saint Clément, *liv.* 4. *Strom.*: par Tertullien, *livre de la Couronne, chap.* 4: par saint Cyprien, *Ep.* 4: par saint Augustin, *Serm.* 118: par saint Basile, *liv.* 3. *du saint Esprit, ch.* 7: par saint Ambroise, *liv.* 2. *du saint Esprit*: par saint Chrysostome, *dans une Homélie qui est au tome* 5: par saint Grégoire de Nazianze, *dans l'Oraison* 29: par Avitus *dans l'Epître à sa sœur*: par saint Fulgence, *dans ses Réponses à Ferrand*, & par Béde. L'Auteur de l'Abrégé attribué à S. Athanase, & Ruffin, semblent les reconnoître pour un livre canonique, aussi-bien que saint Ambroise & Sulpice Sévére. Le premier chapitre & le second, jusqu'au quatriéme verset, sont écrits en Hébreu; les suivans jusqu'au huitiéme en Chaldaïque, à l'exception du Cantique des enfans dans la fournaise, qui n'est qu'en Grec; l'original des suivans est Hébreu, & les deux derniers ne se trouvent que dans les exemplaires Grecs. Les Auteurs Apocryphes des livres des Prophétes disent que Daniel fut enterré à Babylone, & que l'on y voyoit son sépulchre; mais il nous apprend lui-même, que sur la fin de sa vie, il habita dans une ville située sur le Tigre, où il eut ses derniéres visions. Les Grecs & les Moscovites font la fête de ce Prophéte le 17 de Décembre. Elle est marquée dans quelques Martyrologes au 10 d'Avril, dans d'autres au 21 Juillet, & dans plusieurs autres au 11 Décembre. * Daniel, *dans ses Proph.* Ezéchiel, *ch.* 14. *v.* 14. *&* 20. *ch.* 8. *v.* 3. I. des Machabées, *ch.* 2. *v.* 60. Saint Epiphane, *en la Vie des Prophétes.* Saint Jérôme, *Préf. du Comm. sur Daniel.* Saint Isidore, *de la Vie & Mort des Saints.* Torniel & Salian. *Ann. depuis l'an* 3426. *jusqu'à* 3535. Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Pererius, *Comm. sur Daniel* Sulpice Sévére, *liv.* 2. *Hist. sacr.* Petau, *lib.* 12. *de Doct. Temp. cap.* 32. *& seq.* Bellarmin, *liv.* 1. *de Verbo Dei, c.* 9. *&c.* Du Pin, *Differt. prélim. sur la Bible.*

DANIEL, second fils de David Roi d'Israël & d'Abigaïl. Ce fut un de ceux qui lui naquirent en Hébron. *I. Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 1.

DANIEL, Juif de race Sacerdotale de la Famille d'*Ithamar*. Il revint de la Captivité de Babylone avec le Prophéte *Esdras*. * *Esdras*, ou I. *Esdras. ch.* 8. *v.* 2.

DANIEL, Grand Duc de Moscovie dans le XIV. siécle, transporta le siége de son Empire à Moscou, qu'il enferma de murailles, & où il fit bâtir un château. Il fut le premier qui prit le nom de grand Prince de Wolodimire, & de Moscou. Il eut pour successeur Jean Kaletri.

DANIEL, surnommé *le Clerc* qu'on fit Roi de France. *Cherchez* CHILPERIC II.

DANIEL, surnommé *Stylite*, saint Moine du V. siécle, fut imitateur de la vie & des vertus de saint Siméon *Stylite*, & habita, comme lui, sur une haute colomne, élevée sur l'embouchure de la Mer Noire. Gennadius Evêque de Constantinople, ayant connu sa vertu, le fit Prêtre. Il délivra de la possession du démon, une femme qui l'avoit calomnié, & opéra un nombre infini de merveilles, rapportées par l'Auteur de sa Vie, que Surius met au 11 jour de Décembre. * Baronius *au Martyrol. & aux Annal. A. C.* 446. *n.* 19. 460. *n.* 20. & 480. *n.* 4. *&c.* Baillet, *Vies des Saints*, 11 *de Décembre.*

DANIEL, Moine de Raithe, près de la Mer Rouge, vers l'an 600 de JESUS-CHRIST, écrivit la vie de saint Jean Climaque, que Surius & Bollandus rapportent au 30 Mars. Le Cardinal Baronius en fait aussi mention, écrivant sur le Martyrologe Romain, & parlant de saint Jean Climaque, au jour où les Grecs celébrent sa fête: *Daniel*, dit-il, *a répresenté la Vie & les vertus de ce Pére*, &c. *au trentiéme Mars.*

DANIEL, Evêque de Winchester, en Angleterre, étoit contemporain de Béde, dans le VII. siécle. Il écrivit quelques Ouvrages historiques, qui sont, *De Rebus gestis Australium Saxonum; Historia suæ provinciæ; De insula Vechti; De Vita S. Cedæ Episc. &c.* Divers Auteurs parlent de ce Daniel, qui gouverna 42 ans son église, & mourut en 746. Baronius rapporte une Epître, que ce Daniel écrivit à saint Boniface, pour l'instruction des Infidéles. * Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Baronius, *A. C.* 724. Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. c.* 28. *&c.*

DANIEL, (Gautier) Religieux de l'Ordre de Citeaux, dans le XII. siécle, mourut vers l'an 1170. Il composa divers Ouvrages, *De Conceptione B. Mariæ.; De Virginitate ejusdem; De vera amicitia, &c.* * Pitseus, *de Script. Angl.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc. &c.*

DANIEL, (Arnaud) de Tarascon, Gentilhomme & Poëte Provençal, vivoit dans le XII. siécle, sous le régne d'Ildefonse, ou Alfonse I. de ce nom, Comte de Provence. Quelques Auteurs ont dit, qu'il étoit de Montpellier, d'autre le font Limosin, & il y en a même qui ont cru, qu'il avoit pris naissance dans le Périgord; mais il est sûr qu'il étoit de Tarascon. Il composa plusieurs Ouvrages en vers, qui ne servirent pas peu à Pétrarque, lequel faisoit gloire de les imiter. Ce fameux Poëte, nommant les célébres Poëtes, dans le chapitre 4. du *Triomphe d'amour*, avoue qu'Arnaud Daniel étoit celui de sa nation, qui avoit le plus de mérite. Le Poëte Dante parle aussi très-avantageusement de Daniel. Entre ses Ouvrages, on distingue celui qu'il avoit composé contre les erreurs du Paganisme, sous le titre de *Las Phantaumarias del Paganismo.* Il en écrivit un autre de Morale, qu'il dédia au Roi Philippe *Auguste*, & il mourut vers l'an 1189. * Dante, *nel Cant.* 26. *del Purg.* Nostradamus, *Hist. de Provence, & Vies des Poëtes Provençaux.* La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franc. &c.*

* DANIEL, Archevêque & Electeur de Mayence, étoit de la noble famille des Brendels de Hombourg. Il naquit en 1523, & étant encore fort-jeune, il fut fait Chanoine, & peu de tems après Scholastique à Spire. Lorsqu'en 1555, il étoit à la Diéte d'Ausbourg, il apprit la mort de Sébastien Archevêque de Mayence, & comme il étoit Chanoine dans cet Archevêché, il fut rappellé pour assister en cette qualité à l'élection d'un nouvel Electeur, laquelle contre son attente tomba sur lui. En 1559, il se trouva de nouveau à la Diéte d'Ausbourg. En 1561, il commença à ériger un Collége de Jésuites à Mayence. En 1562, il couronna à Franckfort sur le Mein Maximilien II. Roi des Romains. En 1573, il dressa dans la ville de Heiligenstad un Collége de Jésuites. Ensuite il dégagea plusieurs biens engagez, parmi lesquels étoient, Horberg & Wirbsen. Il rebâtit & releva le château ruïné de Martinsbourg. Il aquit les deux Comtez de Reinek & de Koningsstein. Il fit du premier un fief dont il investit les Comtes de Nostitz, & réünit le second à l'Archevêché. En 1575 il mit à Ausbourg la couronne impériale sur la tête de Rodolphe. Depuis ce tems-là il résida toujours à Aschaffenbourg jusques au jour de sa mort qui arriva en 1582, le jour même de sa naissance. On dit qu'à ses obséques il parut en plein jour une étoile brillante au dessus de la Cathédrale. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brusch. *de Episc.* Serrar. *de Reb. Mogunt.*

DANIEL, Docteur Syrien de la Secte des Jacobites, a composé un Abrégé des Constitutions de l'Eglise des Jacobites, écrit en Arabe, & traduit par Abraham Ecchellensis, qui en avoit un exemplaire. * Ebed-Jesu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

DANIEL BAR MARIAM, Ecrivain Syrien, a composé une Histoire Ecclésiastique divisée en quatre tomes, & un autre livre de Chronique. *Voyez* Ebed-Jesu dans son Catalogue des Ecrivains.

DANIEL, (Marguerite) femme de René Rondeau, du bourg du Plessé, dépendant du Marquisat de Blin, étant devenue grosse l'an 1685, environ le 18 Octobre, & ayant senti remuer son enfant le jour de la Chandeleur, entendit le vendredi saint suivant, trois cris sortir de son ventre. Depuis, son enfant continua de faire les mêmes cris, trois ou quatre fois le jour, & à chaque fois quatre ou cinq cris, & quelquefois jusqu'à huit ou neuf fort distincts, & comme d'un enfant nouvellement né; mais quelquefois avec de tels efforts, qu'on voyoit l'estomac de cette femme s'enfler, comme si elle eut dû étouffer. *Journal des Savans. Journal de Médecine de Paris.*

DANIEL de Volterre, ou Ricciavelli, Peintre. *Cherchez* RICCIAVELLI (Daniel) ou de Volterre.

DANIEL, (Samuel) Historien & Poëte Anglois né en 1562 près de Taunton en Sommersethire. A l'âge de 19 ans il fut reçu au Collége appellé la *Halle de Marie-Magdelaine* à Oxford. Il s'y appliqua à toute sorte d'études, mais principalement à l'Histoire & à la Poësie. Il donna des preuves de sa veine poëtique étant encore fort jeune. Après trois ans de séjour il quitta l'Université, sans qu'on sache où il alla d'abord après, ni ce à quoi il s'occupa. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il travailla à la traduction

Angloiſe du Traité de P. Jovius *de Teſſeris*, qu'il publia à Londres en 1585, & qu'il accompagna d'une très-belle préface. Peu de tems après il fut appellé à la Cour, & il y eut l'emploi de Gentilhomme de la chambre de la Reine, qui l'eſtima beaucoup, & il s'aquit tant de réputation qu'il paſſa pour le plus habile de ſon tems dans l'Hiſtoire & dans la Poëſie. Camden, Owen, Hoskin & pluſieurs autres grands hommes de ſon tems furent ſes amis intimes. Il ſe laſſa à la fin du tumulte de la Cour, & chercha le repos à ſa campagne ſituée dans le village de Bekington en Sommerſetſhire, où il mourut au mois d'Octobre 1619. Anne Aifford fille unique & héritiére du Duc d'Aifford, depuis Comteſſe de Pembrock & ci-devant diſciple de Samuel Daniel, lui fit élever un monument à ſes dépens dans l'Egliſe de Bekington. On a de lui un grand nombre d'Ouvrages en vers comme, *Muſophilus*; *The complaint of Roſamund*; *Delia*; *The tragœdie of Philotas*; *Hymens Triumph*; *The Queens Arcadia*; *Cleopatra*, *&c.* mais ſur-tout ſon grand *Poëme héroïque ſur le ſujet de la querelle entre les Maiſons de Lancaſter & d'Yorck*, diviſé en 8 livres. Toutes ſes Poëſies ont été imprimées enſemble *in quarto* à Londres en 1624, Il a écrit en proſe *la Collection de l'Hiſtoire d'Angleterre depuis le commencement juſques à Edouard III.* in folio. Cet Ouvrage a été continué dans la ſuite par Godwin, Truſſel & quelques autres. * *Ex ejus ſcript. &* A. Wood, *Antiquitates Oxonienſ. Dict. Allemand de Bâle.*

DANIEL, (Gabriel) né à Rouen l'an 1649, eſt entré chez les Jéſuites en 1667. Il a enſeigné en divers endroits les Humanitez, la Rhétorique, la Philoſophie, & enſuite la Théologie. Depuis, ayant quitté les exercices de claſſe, il a écrit divers Ouvrages ſur différentes matiéres; *Un eſſai de l'Hiſtoire de France, in 4to*, contenant le régne de Clovis & des enfans de ce Prince, avec des Diſſertations & des Notes; *Voyage du monde de Deſcartes:* ce livre a été traduit en Anglois par un Docteur d'Oxford, & en Italien par Dominico de Géorgio; *Nouvelles difficultez touchant la connoiſſance des bêtes:* cet Ouvrage à été réüni au Voyage du Monde de Deſcartes, dans une nouvelle édition imprimée en 1703; Une *Réponſe aux Lettres provinciales*, ſous le titre d'*Entretiens de Cléandre & d'Eudoxe*; il y a eu en moins de deux ans onze ou douze éditions de cet Ouvrage : il a été traduit en Latin par le Pére Jouvenci, puis en Italien, en Anglois & en Eſpagnol; *Deux Lettres de M. l'Abbé *** à Eudoxe* touchant la nouvelle Apologie des Lettres provinciales; *dix Lettres au P. Alexandre Dominicain*, où il fait le paralléle de la doctrine des Thomiſtes & des Jéſuites ſur la probabilité, & ſur la Grace: elles ont été traduites en Latin par le Pére Jouvenci, & imprimées à Ausbourg; *Syſtême de Louïs de Léon, touchant la derniére Pâque de* JESUS CHRIST *Nôtre Seigneur, avec une Diſſertation & des Notes ſur la doctrine & la pratique des Quarto-Décimans*; *Défenſe de ſaint Auguſtin contre un livre attribué* au Sieur de Launoy; Quatre *lettres*, une au R. P. Cloche Général des Dominicains, & trois au R. P. Serry, au ſujet du livre de *la Défenſe de S. Auguſtin*; *Traité théologique touchant l'efficacité de la Grace en 2 vol.* dans le ſecond deſquels il répond au livre du P. Serry, intitulé *Schola Thomiſtica vindicata*; *Remontrance à Monſeigneur l'Archevêque de Reims ſur ſon ordonnance du quinziéme de Juillet* 1697: il y a eu quantité d'éditions de cet Ouvrage; il a été traduit & imprimé en Latin par le Pére Jouvenci; *Diſſertatio de Judiciis Critiocrum & nuperi Interpretis Gallici ſuper loco ſancti Chryſoſtomi Homiliæ 3. in Epiſtolam ad Hebræos.* Il a auſſi donné une Hiſtoire de France, qui a paru d'abord en 3 vol. *in fol.* à Paris, où on l'a réimprimée l'an 1721, en ſept volumes in 4. On a ajoûté dans cette derniére édition les Faſtes de Louïs XIII. & de Louïs XIV. L'Abrégé de cette Hiſtoire de France vient auſſi de paroître en 9 volumes in douze, y compris les mêmes Faſtes de Louïs XIII. & de Louïs XIV. en 1724. Il a encore donné l'*Hiſtoire de la Milice Françoiſe* en 2 vol. in 4. On imprime actuellement le Recueil des Ouvrages de cet Auteur en trois volumes in *4to*, dans lequel l'*Eſſai de l'Hiſtoire de France*, ſon grand Ouvrage de l'*Hiſtoire de France*, ni l'*Hiſtoire de la Milice* ne ſont pas compris. Il eſt intitulé *Recueil de divers Ouvrages Philoſophiques, Théologiques, Hiſtoriques, Apologétiques & Critiques.* Trois de ces Ouvrages n'avoient point encore vu le jour, ſavoir un petit Traité Métaphyſique du Mouvement, l'Hiſtoire du Concile de Paleſtine, & le Traité des péchez d'ignorance. Le P. Daniel a été Supérieur de la maiſon profeſſe des Jéſuites à Paris.

* DANIÉLOWITZ, eſt le nom d'une noble famille de Lithuanie & d'une autre de Pologne qui fut éteinte vers le milieu du ſiécle paſſé. La premiére poſſéde ſes biens dans le Palatinat de Minski, & il en eſt fait mention dans les Actes de la Diéte tenue à Hrodlo. C'eſt de là qu'eſt iſſu Alexandre Daniélowitz Prince de Menzikof. Il entra jeune au ſervice du Czar Pierre Alexiowitz qu'il accompagna dans ſes voyages d'Allemagne de Hollande & d'Angleterre, & dont il gagna tellement les bonnes graces par ſes bons ſervices, qu'il devint le premier Favori de ſon Maître, Généraliſſime de ſes Armées, Grand Maître d'Hotel de la Couronne, premier Préſident de tous les Colléges, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, &c. L'Empereur Leopold le fit Comte de l'Empire. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Orbis Politic. T. III.*

DANIUS. *Voyez* ELDAD DANIUS.

* DANKS, (François) d'Amſterdam fut un habile Peintre en hiſtoires. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken *Schoub. der Nederl. Schild.* III. P.

DANKALI. *Voyez* DANCALI.

DANKELMAN. *Voyez* DANCKELMAN.

* DANN, petite ville du Sundgow qui fait partie de la Haute Alſace, eſt ſituée ſur la riviére de Thur entre Sennen à l'orient & S. Damarin à l'occident, au ſud-oueſt de Colmar dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

DANNA. *Voyez* DAMNA.

DANNEBERG. *Voyez* DANEBERG.

DANNEBROG. *Voyez* DANEBROG.

DANNEMARC. *Voyez* DANEMARC.

DANSE, (la) ſauts & pas meſurez qui ſe font en cadence, mouvemens du corps réglez & faits avec art, au ſon des inſtrumens ou de la voix. Elle ſe trouve en uſage chez tous les peuples, tant civiliſez que barbares. Elle a été pourtant eſtimée chez quelques uns, & mépriſée par les autres. Les Lacédémoniens, après avoir appris cet Art de *Caſtor* & de *Pollux*, le cultivérent avec tant de ſoin, qu'ils n'alloient à la guerre qu'en danſant au ſon de la flûte, de ſorte qu'on peut dire, qu'ils doivent une partie de leur gloire à la Danſe. Avec cet exercice leur Jeuneſſe aprenoit auſſi celui des armes. Un Joueur de flûte ſe mettant au milieu d'eux, commençoit le branle en jouant & danſant, & ils le ſuivoient en bel ordre avec mille poſtures guerriéres. La même choſe ſe pratiquoit à la Danſe qu'ils apelloient *Hormus*, qui étoit un branle compoſé de filles & de garçons, où le garçon menoit la danſe avec des poſtures mâles & belliqueuſes, & la fille le ſuivoit avec des pas plus doux & plus modeſtes, comme pour faire une harmonie de la force & de la tempérance. Ils avoient encore une autre Danſe, qui ſe faiſoit nuds piez, ſans parler de celle qu'Homére répréſente dans le Bouclier d'*Achille*, à quoi *Dédale* exerce la belle *Ariadné*, ni des deux Sauteurs & Baladins, qui marchent à la tête, & qui font des ſauts périlleux. Les Theſſaliens en faiſoient tant d'état, que leurs principaux Magiſtrats en empruntoient le nom, & s'appelloient *Proorqueſtres*, comme qui diroit, qui ménent la Danſe : car on lit encore cette Inſcription ſur leurs Statues; auſſi bien que celle-ci, *à l'honneur d'un tel*, pour avoir bien danſé au combat, c'eſt-à-dire, pour avoir bien fait à la bataille. A Délos, on ne faiſoit point de ſacrifice ſans la Danſe, & l'on voit de jeunes garçons, où les principaux ménent la Danſe, au ſon de la flûte & de la lyre. Les Indiens adorent le Soleil en danſant; & ils n'ont point d'autre culte de la Divinité. Ils le pratiquent au coucher & au lever de cet Aſtre. Les Ethiopiens vont au combat en danſant; & avant que de tirer leurs fléches, qui ſont rangées autour de leurs têtes en forme de rayons, ils ſautent & danſent, pour étonner l'Ennemi. En Egypte, la Fable de *Protée* répréſente un excellent Danſeur, qui faiſoit mille poſtures différentes, & dont le corps ſouple, & l'eſprit ingénieux ſavoit tout contrefaire & tout imiter. „ Je laiſſe à part, *continue* „ *Lucien*, pluſieurs ſortes de Danſes avec leurs noms & leurs Au- „ teurs, mon deſſein n'ayant été que de montrer le plaiſir & l'utilité, „ qu'on peut tirer de cet exercice, particuliérement depuis le ſiécle „ d'*Auguſte*. Je n'ai point parlé de la Danſe Phrygienne, qui ſe fait „ dans la débauche, où l'on voit ſauter & gambader des Paiſans au „ ſon de la flûte, qui eſt une danſe pénible & laborieuſe, qui ſe „ pratique encore à la campagne." Socrate apprit à danſer d'Aſpaſia. Ceux de Sparte & de Créte alloient à l'aſſaut en danſant. Au contraire Cicéron fut reproche à Gabinius homme conſulaire, d'avoir danſé. Tibere chaſſa de Rome les Danſeurs. Domitien ôta du Sénat quelques Sénateurs, pour avoir danſé. Les Anciens avoient trois ſortes de danſes; l'une grave, nommée *Emmelie*, qui répond à nos baſſes danſes & pavanes; la ſeconde étoit gaye qu'ils nommoient *Cordax*, qui répond à nos gaillardes, voltes, courantes & gavottes; la troiſiéme nommée *Siecinnis* entremêlée de gravité & de gayeté, qui répond à nos branles. Néoptolémus fils d'Achille enſeigna à ceux de Créte une danſe appellée *Pyrrichie*, ou la danſe armée, pour s'en aider à la guerre. Mais la Fable dit que les Curétes inventérent cette danſe pour amuſer le petit Jupiter, avec leurs épées dont ils frappoient ſur leurs boucliers. Numa inſtitua auſſi une danſe pour les Saliens Prêtres de Mars, qui ſervoient avec des armes; & de ces danſes on en a compoſé une qu'on appelle des bouffons & mataſſins, dont les Danſeurs ſont vétus de petits corſelets avec des morions dorez, des ſonnettes aux jambes, avec l'épée & le bouclier à la main. On y fait pluſieurs paſſages, dont Thoinot Arbeau a donné la tablature en ſon *Orchéſographie*. Lucien en a fait un traité, & Julius Pollux un chapitre. *Lucien*, dans le Dialogue *de la Danſe*, dit qu'elle eſt auſſi ancienne que le Monde, & qu'elle a pris naiſſance avec l'Amour. Témoin, ajoûte-t'il, le bal meſuré des Aſtres, & les diverſes conjonctions des Etoiles fixes & errantes : car c'eſt du branle des Cieux & de leur Harmonie, qu'a pris ſon origine cet Art divin, qui s'eſt augmenté avec le tems. Il faut croire, pour l'honneur de Lucien, qu'il a voulu rire, quand il a avancé de ſemblables niaiſeries. Il en eſt auſſi parlé dans Athénée, Cœlius Rodiginus, & Scaliger. On tient que la Déeſſe Rhea fut la premiére qui ſe plut à l'exercice de la danſe, & qu'elle l'enſeigna à ſes Prêtres en Créte & en Phrygie; & cette invention ne lui fut pas inutile; car en ſautant & danſant ils ſauvérent la vie à *Jupiter*, que *Saturne* ſon Pére vouloit dévorer; ſi bien que le Monarque des Cieux doit ſon ſalut à la Danſe. Mais c'étoit alors un exercice militaire, qui ſe faiſoit en frapant des épées & des javelots contre les boucliers. *Pyrrhus* inventa la Pyrrhique, qui eſt une danſe, qui ſe fait avec les armes; comme on le dit au mot *Pyrrhique.* Quelques uns en attribuent l'invention à Minerve, qui danſa de joye après la défaite des Titans; d'autres à Caſtor & à Pollux. On a donné en François depuis quelques années deux Traitez d'*Orchéſographie* ou de la Danſe, où l'on voit par certaines marques, les pas, la meſure, & les cadences de cet Art.

DANSEURS DE CORDE. *Cherchez* SCHOENOBATES.

DANTE, petite ville où les Portugais ont une fortereſſe. Elle eſt ſur la côte du Congo en Ethiopie, aux confins du Royaume d'Angola. On pêche à Dante des ſardines, qui ont plus d'un pié de longueur. * Maty, *Diction. Géogr.*

DANTE ALIGERI, un des rares eſprits de ſon tems, grand Poëte Toſcan, & bon Philoſophe, a vécu ſur la fin du XIII. ſiécle, & au commencement du XIV. Il naquit à Florence l'an 1265, & fut un des Gouverneurs de cette ville, pendant les factions des Noirs ou Guelfes, & des Blancs qui étoient la plupart Gibelins. Charles de France, Comte de Valois, que le Pape Boniface VIII. avoit fait venir l'an 1301 à Florence, pour diſſiper les factions dont cette République étoit

hor-

horriblement tourmentée, ne put empêcher, que les Noirs ne proscrivissent les Blancs, & ne ruïnassent leurs maisons; peut-être même qu'il y consentit. Dante qui étoit de la faction des Blancs, quoique d'ailleurs il fût Guelfe, se trouva du nombre des bannis; sa maison fut abbatue, & toutes ses terres furent pillées. Il s'en prit au Comte de Valois, comme à l'Auteur de cette injustice, & essaya de s'en venger sur toute la maison de France, en parlant très-mal de son origine dans ses Ouvrages: ce qui auroit fait sans doute impression dans les esprits, si des preuves très-claires ne dissipoient cette calomnie. Cette animosité n'est pas la seule, qui défigure les Ouvrages de Dante: ses emportemens contre le saint Siége, l'ont fait mettre au nombre des Auteurs censurez. A cela près, il avoit beaucoup de génie. Pétrarque dit, que son langage étoit délicat; mais que la pureté de ses mœurs ne répondoit pas à celle de son style. Il mourut à Ravenne l'an 1321, en la 56 année de son âge au retour de Venise, où Guy Polentan, Prince de Ravenne l'avoit envoyé pour détourner la guerre dont la République le menaçoit, sans y avoir réüssi, & sans avoir pu se faire rappeller de son exil. Dante a composé divers Poëmes, que nous avons avec les explications de Christophle Landini, & d'Alexandre Vellutelli. Il a aussi laissé des Epîtres, *De Monarchia mundi, &c.* Il s'étoit lui-même composé cette Epitaphe, un peu avant que d'expirer.

Jura Monarchiæ, Superos, Phlegethonta lacusque
Lustrando cecini, voluerunt fata quousque.
Sed quia pars cessit melioribus hospita castris,
Auctoremque suum petiit felicior astris,
Hic claudor Dantes, patriis extorris ab oris,
Quem genuit parvi Florentia mater amoris.

Plusieurs Auteurs ont consacré des éloges funébres à sa mémoire. Dans le XV. siécle, Bernard Bembo, pére du Cardinal de ce nom, étant Gouverneur de Ravenne, & ayant trouvé le tombeau de Dante ruïné, le fit refaire de marbre, & y fit mettre cette inscription.

Exigua tumuli, Dantes, hic sorte jacebas,
Squalenti nulli cognite pene situ:
At nunc marmoreo subnixus conderis arcu,
Omnibus & cultu splendidiore nites.
Nimirum Bembus Musis incensus Etruscis
Hoc tibi, quem in primis hæ coluere, dedit.

Marulle pour honorer la mémoire de ce grand Poëte, fit les vers suivans.

Quis sacer hic, Erato, Vates, dic aurea? Dantes
Aliger. At vocis quod genus & numeri?
Vox patria illa Viro numeros sine nomine nuper
Miserat Auctoris Scelis Æthna sui.
Materiam nunc ede. Animarum horrenda piacla
Quodque iter ad Superos, ad Styga quodque ferat.
Unde domo? Veterem agnoscit Florentia Alumnum.
Ecquæ tot merces dotibus? Exilium.
Heu sortem indignam, & virtutibus invida secla!
Quamvis cui virtus contigit, & patria est.

Le Pere Labbe rapporte l'épitaphe suivante *l.* 2. *N.* 32.

Qui cœlum cecinit, mediumque imumque tribunal,
Lustravitque animo cuncta Poeta suo,
Doctus adest Dantes, sua quem Florentia sæpe
Sensit consiliis ac pietate patrem:
Nil potuit tanto mors sæva nocere Poëtæ,
Quem vivum Virtus, Carmen, Imago facit.

Il laissa un fils qui quitta le nom d'Aligeri & prit celui de Dante. Il fut Avocat & s'établit à Véronne. Il fut pére de PIERRE Dante, à qui Philippe adressa la vie de notre Poëte. N. Dante fut exhorté par les Florentins de revenir à Florence en 1495, mais il rejetta leurs offres. Il étoit docte & faisoit de bons vers Latins. Il mourut à Mantoue dans une extrême misére, ayant tout perdu dans Véronne, lorsque les Vénitiens prirent cette ville. * Villani, *l.* 9. *c.* 135. Saint Antonin, *tit.* 21. *c.* 5. §. 2. Pétrarque, *Rerum Memor l.* 2. *c.* 4. Paul Jove, *in Elog. c.* 4. Trithéme, *de Script. Eccl.* Rubeus, *Histoire de Ravenne*, 6. Bartoli, *l.* 1. *de Iniqu. reis.* Volaterran, *Antrop. l.* 1. Sponde, *An. Christ.* 1291. 1301. *n.* 4. *&c. num.* 7. *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes.* Bayle *Dict. Crit.*

DANTE, (Pierre Vincent) natif de Pérouse, étoit de la familles des *Rainaldi*. Il se distingua par son esprit, par son amour pour les belles Lettres, & par son habileté dans les Mathématiques & dans l'Architecture, & sur tout à cause de sa délicatesse dans la Poësie. Il y étoit si expert qu'il surpassoit ou du moins égaloit le fameux *Dante*, dont on lui donna le nom. Il inventa aussi plusieurs machines, & composa un Commentaire sur la Sphére de Jean de Sacrobosco. Il mourut fort âgé l'an 1512, & laissa un fils nommé JULES DANTE très-habile dans l'Architecture & dans les Mathématiques, qui composa un livre *de Alluvione Tyberis*, & des Notes *in Ornamenta Architectura*, & mourut en 1575. Ce dernier eut un fils nommé Ignace, dont il est parlé cy-dessous. Pierre Vincent Dante eut aussi une fille appellée THEODORA DANTE, qui s'est rendue illustre parmi les Savans, à cause de son habileté dans les Mathématiques, qu'elle enseigna avec beaucoup de succès à Ignace son neveu, & dont elle composa plusieurs Ouvrages à la campagne, où elle s'étoit retirée, à cause de la peste, qui désola la ville de Pérouse où elle demeuroit en 1497. Augustini Oldoini *Athenæum Augustum.* * Bayle, *Diction. Critique* 2. *Edition.*

DANTE, (Jules) fils de Pierre Vincent. *Voyez* l'article précédent.

DANTE, (Theodora) fille de Pierre Vincent. *Voyez* l'Article de DANTE (Pierre Vincent.)

DANTE, (Ignace) petit-fils de Pierre Vincent Dante, naquit à Pérouse, & se fit Moine Jacobin. Il se rendit habile en Philosophie & en Théologie, & plus encore dans les Mathématiques. Il fut appellé à Florence par le Grand Duc Côme I. & lui expliqua la sphere, & les livres de Ptolomée. Il fit des leçons publiques sur le même sujet, & il eut beaucoup d'Auditeurs dans l'Académie de Bologne, lorsqu'il y expliqua la Géographie, & la Cosmographie. Etant retourné à Pérouse, il fit une belle carte de cette ville, & de tout son territoire. La réputation de sa science le fit attirer à Rome par Grégoire XIII. qui lui donna la commission de faire des cartes de Geographie & des plans. Il s'en aquita si bien que ce Pontife se crut obligé de l'élever à l'Episcopat. Il lui donna donc l'Evêché d'*Alatri* proche de Rome. Ce nouveau Prélat ne manqua pas d'aller résider; mais Sixte V. successeur de Gregoire XIII. le voulut avoir auprès de soi, & lui donna ordre de s'en revenir à Rome. Dante se préparoit à ce voyage lorsqu'il mourut le 19 Octobre 1589, âgé de 49 ans, & fut enterré dans sa Cathédrale. Il publia à Florence en 1569, un Traite de la construction & de l'usage de l'Astrolabe. Il fit aussi des Notes sur la sphére de *Sacrobosco*, sur l'Astrolabe, sur le Planisphere universel. Il fit une sphére du monde en cinq tables. Il fit ajoûter encore son Optique d'Euclide, & d'Eliodore Larisseus, & son Commentaire sur les deux régles de Jacques Barozzi. Ces deux derniers Ouvrages sont en Italien. * Ughel. *Ital. sac. t.* 1. Fernand. *Concert. Prædicat.* Font. *Theat. Dominic. pag.* 117. *& Hist. Prov. Rom. p.* 364. Bayle, *Dict. Crit. quatriéme edit.*

DANTE, (Vincent) fils de *Jules* Dante, & petit-fils de *Pierre Vincent*, savant Mathématicien, & très habile Architecte, Sculpteur, & Peintre. Il fit à Pérouse une statue du Pape Jules III. que l'on a regardée comme un chef d'œuvre de sculpture. Philippe II. Roi d'Espagne lui offrit des pensions considérables pour l'attirer en Espagne, afin d'y achever les peintures de l'Escurial; mais Dante n'eut pas assez de santé pour accepter ces offres. Il resta à Pérouse, où il mourut l'an 1576, âge de 46 ans. Dante s'appliqua à la Poësie & aux Mathématiques. Il composa plusieurs ouvrages, & entr'autres la vie de ceux qui ont excellé dans le dessein des statues. * Oldoini *Athenæum Augustum.* Bayle, *Diction. Crit.* 2. *Edition.*

DANTE, (Jean-Baptiste) natif de Pérouse, excellent Mathématicien, dont on ne sait point la famille, florissoit à la fin du XV. siécle. Il inventa une maniére de faire des ailes artificielles, si exactement proportionnées à la pesanteur de son corps, qu'il s'en servit pour voler en l'air, & en fit plusieurs fois l'expérience avec succès sur le lac de Thrasiméne. Il voulut donner ce spectacle à la ville de Pérouse, dans le temps de la solemnité du mariage de Barthélemi d'Alviane. Il s'éleva très-haut en l'air, & vola par dessus la place, mais le fer avec lequel il dirigeoit une de ses aîles, s'étant cassé, Dante ne pouvant plus balancer la pesanteur de son corps, tomba sur l'église de Nôtre-Dame, & se brisa une cuisse, de quoi il fut guéri par d'habiles Chirurgiens. Après cette guerison, il professa les Mathematiques à Venise, & mourut de maladie âge de 40 ans. Son adresse à voler lui fit donner le nom de Dedale. On ne doute point qu'il ne fût parent des Dantes de Pérouse. * Oldoini, *Athenæum Augustum.* Bayle, 2. *édition de son Dictionnaire Critique.*

DANTECOURT, (Jean-Baptiste,) né à Paris le 24. Juin 1643, entra le 8 Septembre 1662, chez les Chanoines Réguliers de saint Augustin dans la congrégation de sainte Genevieve. Il fut fait Chancelier de l'Université de Paris en 1680, & Curé de saint Etienne du Mont à Paris en 1694. Il a fait deux *Factums* pour la défense de la preséance de son Ordre sur les Religieux Benédictins aux Etats de Bourgogne, & un livre de Controverse, qui porte pour titre, *Défense de l'Eglise* contre le livre de M. Claude, intitulé *Défense de la Réformation*, imprimé à Paris en 1689. Il quitta la Cure de saint Etienne en 1710, & s'étant retiré à sainte Geneviéve, il y mourut le 5 Avril 1718. âgé de près de 75 ans. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVII. siécle, tom.* 5. *Regit. de sainte Geneviéve.*

D'ANTHON. *Cherchez* ANTHON.

DANTISCK ou DANTISCUS, (Jean) Evêque de Warmie en Pologne, dans le XVI. siécle. On l'appelloit aussi *a Curiis*, mais son véritable nom étoit *Flasbinder*. Après avoir eté Secretaire du Roi, il fut elevé en 1535, à l'Evêche de Warmie. En 1712, il appella de la ville de Dantzik au Roi de Pologne: ce que personne n'avoit jamais fait avant lui, cela étant inusité dans les villes de Prusse. Il fut employé en diverses ambassades, & s'aquit beaucoup de réputation par son esprit, par sa prudence, & par ses Poësies. Il mourut en 1548. * Paul Jove, *in Elog. c. ult.* Starovolscius, &c.

DANIUS. *Cherchez* ELDAD DANIUS.

DANTREY. *Voyez* DAVENTRY.

DANTSICK. *Voyez* DANTZICK.

DANTZICK, ville que les Auteurs Latins nomment *Gedanum* & *Dantiscum*, capitale de la Prusse Royale, se tient sous la protection de Pologne. C'est une ville libre, l'une des quatre capitales Anséatiques, grande, belle, riche, & des plus marchandes de tout le Septentrion. Elle est située sur la Vistule, qui lui apporte tout le commerce de la Pologne, à une lieue de la mer Baltique, au Golfe de Dantzick, où elle a un tres bon port, & un très beau canal, pour le transport des marchandises; mais dont l'entrée est difficile, parce qu'il n'y a pas assez d'eau pour les grands vaisseaux. Outre la Vistule, il y a encore deux petites riviéres, qui sont la Rodaune & la Motlave. Le canal divise la ville en deux parties; dans l'une il y a une isle où sont les magasins, & le reste n'est pas habité; l'autre a six grandes rues, qui traversent tout ce

côté de la ville, & qui aboutissent au quai de ce canal, toujours couvert de navires, qui y viennent de toutes les parties de l'Europe. Les églises, les bâtimens publics y sont magnifiques, & les maisons bien bâties. Les Dantziquois étoient tous Catholiques, mais en l'an 1525, ils embrassérent la doctrine de Luther. On y tolére la Religion Catholique & la Calviniste, quoique les Luthériens y administrent seuls le gouvernement. L'Eglise des Catholiques est desservie par les Dominiquains: c'est leur paroisse; outre laquelle, il y a encore dans le fauxbourg une maison de Jésuites, & un monastére de Religieuses. C'est une chose remarquable qu'à Dantzick, les Luthériens reconnoissent le Nonce du Pape, qui est en Pologne, pour plusieurs affaires ecclésiastiques, comme pour avoir dispense des mariages au degré défendu. Les Jésuites ont un College à Dantzick. Les Polonois nomment cette ville, Gdansk. L'église de saint Pierre, la Maison de ville, l'Arcenal, la Bourse où les Marchands s'assemblent, le quai & la place de saint Dominique sont les édifices que les Voyageurs y voyent avec le plus de plaisir. On croit que les Danois firent bâtir une forteresse, dans l'endroit où est Dantzick, qu'ils nomment *Dans-Wik*, comme qui diroit *le Bourg des Danois*. C'est ce mot *Dans*, que les Prussiens & les Polonois prononcent, *Gdan*, *Gdans*, & *Gdansk*, selon la dialecte de la langue Esclavonne. De là on a formé le mot Latin *Gedanum*, & le vulgaire celui de *Dantzick*. On dit que Subislaüs, petit-fils de Suantiborus, vers l'an 1186, enleva aux Danois cette forteresse qu'il aggrandit considérablement. Depuis, les Polonois s'en rendirent maîtres, & Primislaüs en fit une ville en 1295. Les Chevaliers Teutoniques l'usurpérent vers l'an 1305, & l'entourérent de murailles en 1343. Mais Casimir III. Roi de Pologne, la reprit vers l'an 1454. Il accorda de grands privileges aux Habitans, leur remit un tribut qu'ils payoient, & leur donna la garde de la mer, avec la permission d'imposer une sorte de tribut nommé *Zulag*. C'est pour cette raison qu'en 1637, ceux de Dantzick s'opposérent à l'impôt que Ladislas-Sigismond, Roi de Pologne avoit mis sur les marchandises qui passeroient à sa nouvelle ville de Waladislavie. Le droit du Roi fut très-bien établi par Daniel Crusius. Les Dantzickois s'étoient déclarez pour Maximilien d'Autriche, élu contre Etienne Bathori. Ce dernier les fit proscrire à la Diéte de Thorn en 1576, les assiégea en 1577, & les obligea à lui demander pardon, à lui jurer fidélité, à payer tribut de leur port, à le recevoir sans condition, à donner cent mille écus d'amende, & vingt mille autres, pour la réparation de l'Abbaïe d'Oliva, qu'ils avoient ruïnée. Depuis, ceux de Dantzick ont recouvré leur première liberté, battent monnoye au coin du Roi de Pologne, & administrent la Justice en son nom. Ils sont un des Membres de l'Etat, & ont été reçus en 1632, à donner leur suffrage pour l'élection du Roi, aussi-bien que ceux de Cracovie, & ceux de Wilna en Lithuanie. Le Roi y prend la moitié des Droits, sur les entrées, & sur la Douane. Dantzick résista courageusement aux Suedois l'an 1556, & témoigna une grande fidélité pour le Roi Casimir son Prince, qui y fit son entrée le 15. Novembre de la même année. Elle est très-bien fortifiée, & elle le seroit davantage, si elle n'étoit commandée par quelques collines, qu'on garde en temps de guerre; mais les remparts, qui sont extrêmement élevez du côté de ces collines, couvrent très-bien la ville. Il y a aussi un château à l'emboûchure de la Vistule dans le Golfe de Dantzick. Les Polonois tirent de cette ville, les draps, les soyes, les cuirs, le papier, les huiles, le sucre, & toutes les épiceries, dont ils se servent pour assaisonner les viandes & le poisson. Ils n'y prennent point des vins, des eaux de vie, ni du sel, qu'on y porte de France, & qui n'y vaut qu'un écu le muid, parce qu'ils n'aiment que le vin d'Hongrie, qu'ils font de l'eau de vie avec du blé, & qu'ils ont beaucoup de sel. * Henneberger, *Descr. Boruss.* Cluvier, *Descr. German.* Berthius, *l.* 3. *Comment. German.* Erasmus Stella, *de Antiq. Boruss.* Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne, &c.* *Voyez* encore la Description Allemande de Dantzick par R. *Curicken*, imprimée à Amsterdam en 1686, où l'on voit aussi l'histoire de cette ville.

* DANTZICK, (le Golfe de) tire son nom de la ville de Dantzick. Il s'étend depuis les côtes orientales de la Pomerélie, jusques aux côtes occidentales de la province de Samlande dans la Prusse Ducale. Le Pautzkerwik & le Frisch-Haff sont compris dans ce Golfe.

* DANUS, premier Roi de Danemarc fils de Humble Roi de Gothie fût élu par les Jutes. Ce Prince y régna, selon l'opinion de quelque Historiens, vers l'an du monde 2909. * Audifret, *Hist. & Géographie ancienne & moderne*, tome 1.

* DANZ, (Jean André) dont l'érudition a été si célébre, & a fait tant d'honneur à l'Université de Jéne, naquit le 1. de Fevrier 1654, à Sandhusen village près de Gotha. Il étudia par ordre & aux dépens du Duc Fridéric. Au sortir des Ecoles il alla à Wittenberg où il fut reçu Maître ès Arts en Philosophie l'an 1676. Son inclination pour la Langue & les Antiquitez Hébraïques l'engagea à aller à Hambourg, pour profiter des lumiéres d'Esdras Edzardi. Il se servit aussi de quelques Juifs pour se rendre habile dans la lecture des Rabbins. De Hambourg il se rendit à Leipsic; puis il vint à Jéne, d'où il partit en 1683, pour un voyage plus considérable que les précédens. Il alla en Hollande & en Angleterre, & s'y fit estimer des plus savans hommes qui vécussent alors dans ces païs-là. Après son retour en Allemagne où il fit quelque séjour à Bréme, à Hambourg & à Helmstad, il jugea à propos de se fixer à Jéne, où il fut fait d'abord Professeur extraordinaire en Langues Orientales, & puis Professeur ordinaire après la mort du célébre *Frischmuth*. Dans la suite il devint Professeur en Théologie. Il mourut d'apoplexie le 20 Dec. 1727. Il avoit épousé en 1693 Anne Hédwige Luther, fille de Gabriel Luther, Conseiller de Cour de l'Electeur de Brandebourg, de laquelle il n'a point eu d'enfans. Voici la liste des Ouvrages de ce savant homme, *Nucifrangibulum Scripturæ Sacræ Veteris Testamenti Ebrææ* 1685; *Spicilegium exhibens, pro Chaldaïsmo Biblico paucas intra horas addiscendo, nonnulla sparsim inserenda Nucifrangibulo Ebræo* 1688; *Aditus Syriæ reclusus* 1689; *Manuductio ad Ebrææ Linguæ Analysin* 1692; *Literator Ebræo-Chaldæus; Item, Interpres Chaldæus* 1696; *Rabbinismus enucleatus* 1699; *Compendium Grammaticæ Ebræo-Chaldaicæ* 1706; *Interpretis Hebræo-Chaldæi Synopsis* 1708; *Paradigmata nominum simplicium & verborum integra* 1709; *Davidis in Ammonitas devictos mitigata crudelitas, &c.* 1713; *Sinceritas Scripturæ Veteris Testamenti prævalente Keri vacillans* 1713; *Inauguratio Christi ad docendum haud obscurior Mosaica, decem Disputationes* 1717. On a outre cela de lui quantité de Dissertations Académiques & des Programmes sur un grand nombre de sujets différens. Il a laissé en manuscrit, *Eliæ ad Jordanem latentis dapiferi ad corvos proprie dictos restricti; Oratio de pulchritudine Christi; Commentarius in Matthæum, Epistolam ad Romanos & priorem Petri; Scriptura Antiquorum indistincta in ipso sacro Codice hodie num deprehensa; Prælectiones publicæ in Jesaiæ novem priora capita, in Hoseam, Joëlem, Malachiam & priora capita Amosi, nec non priorem partem Proverbiorum; Animadversiones in Pfeifferi Criticam Sacram nec non Godwini Mosen & Aaron; Sinceritas Scripturæ Sacræ Vet. Test. Mazoræ throno Theopneustias mota, triumphans.* Il a fait aussi quelques Traductions des Traitez de Maimonides sur le mariage, & de plusieurs autres Ouvrages des Rabbins. * *Biblioth. Germanique*, tome 17. *p.* 219. *& suiv.*

DANUBE, en Latin *Danubius*, un des plus grands fleuves de l'Europe, est l'*Ister* des Anciens, *le Donaw* des Allemans, & *le Dunaw* des Hongrois. Strabon & Pline croyent que ce fleuve s'appelloit *Ister* dès son entrée dans la Pannonie, maintenant la Hongrie. Appien Alexandrin ne s'éloigne pas de ce sentiment, puisqu'il demeure d'accord, que c'étoit dans l'endroit, où il reçoit le Save auprès de l'ancien *Taurunum*, à présent Belgrade. Ptolomée lui laisse passer Belgrade, & ne lui donne ce nom que lorsqu'il est arrivé à Axiopolis, ville de l'ancienne Mœsie inférieure, aujourd'hui la Bulgarie. Pline & Ptolomée le font entrer dans le Pont-Euxin ou Mer Noire, par six emboûchures seulement, & Ammien Marcellin par sept. Acron sur Horace dit qu'on l'appelloit *Tanais*, & il est certain que Zosime lui a donné ce nom dans l'endroit de son histoire, où il parle de Trajan Déce. Selon la Géographie moderne, le Danube a sa source en Allemagne dans le Comté de Bar en Souabe, qui est la Forêt Noire, au pié d'une montagne nommée *Die-Baau*, que les Anciens appelloient *Abnoba* ou *Aubnoba*. Il traverse la Souabe, la Baviére, l'Autriche, la Hongrie, la Servie, la Bulgarie, & va se jetter par six canaux principaux dans la Mer Noire, après avoir reçu environ soixante riviéres, dont il y en a plus de trente navigables. Les principales sont l'Inn, l'Iler, le Leck, l'Ens, la Morave, le Vag ou Vague, le Drave, le Save, le Tibisque, &c. On dit que ce fleuve se décharge avec tant de rapidité dans le Pont-Euxin, que ses eaux gardent encore leur douceur dans la mer l'espace de vingt lieues de France. Le Danube commence d'être navigable à Ulm en Souabe. L'on compte plus de 700. lieues depuis sa source jusqu'à son emboûchure, & toute cette étendue renferme un très beau païs. Les principales villes que le Danube arrose, sont Ulm, Donavert, Ingolstadt, Ratisbonne, Passau, Lints, Vienne, Presbourg, Komore, Gran, Bude, Belgrade, &c. Les Anciens n'ont pas connu le Danube si exactement que les Modernes. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Tacite, *de Mor. Germ.* Ortelius. Cluvier. Sanson. Baudrand, &c.

DANVILLIERS ou DAMVILLIERS, petite ville du Païs-Bas dans le Luxembourg. Les Auteurs Latins la nomment *Dampvillerium*. Elle est située dans un païs marecageux, à quatre lieües de Verdun, & cinq de Luxembourg. L'Empereur Charles-*Quint* la fit fortifier en 1528, contre les François, qui l'ont prise deux ou trois fois, & entr'autres en 1637. Elle leur est restée par la paix des Pyrénées de 1659: ce qui est marqué dans l'art. 38. On en a démoli les fortifications en 1673.

DAOIZ, (Etienne) Chanoine de Pampelune, dans la Navarre, où il avoit pris naissance, florissoit au commencement du XVII. siécle. Nous avons de lui, *Index Juris Civilis, tam Textus quam Gloss.* en II. tomes *in folio*, & *Index Juris Pontificii*, aussi en deux tomes. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

DAOULAS. *Voyez* DOULAS.

* DAOURA une des cinq villes brûlées dans la Pentapole des Sodomites, de laquelle on voit encore les ruïnes sur le lac Asphaltite, dit communément, la Mer Morte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* ce qu'en dit Reeland dans son Traitté de la Palestine.

* DAOURAK, ville de la petite province dite Ahouaz dans la Chaldée. Cette ville est éloignée d'environ dix-huit parasanges de celle d'Arragian. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DAPHCA ou DOPHKA. *Voyez* DOPHKA.

DAPHIDE, certain Sophiste, consulta l'Oracle d'Apollon à Delphes, pour faire de ses réponses un sujet de railleries. N'ayant point de cheval, il lui demanda, s'il en pourroit trouver un? L'oracle lui dit que oui, & que ce cheval le feroit tomber. Il revint en se moquant de l'Oracle, dont il croyoit avoir trompé la science; mais il tomba entre les mains d'Attalus Roi d'Asie, dont il avoit souvent médit, qui le fit précipiter du haut d'un rocher, qu'on appelloit *Cheval*. * Valére Maxime, *liv.* 1. *cap.* 8. *Extern. ex.* 8.

☞ Ce DAPHIDE est peut être le même que DAPHITAS, Poëte & Grammairien, qui fut crucifié sur une montagne de Magnésie, nommée *Thorax*, parce qu'il avoit mal parlé de quelques Princes. Vossius en fait mention, *des Poëtes Grecs*. 88.

DAPHNÉ, fille du fleuve Pénée, fuyant les poursuites d'Apollon amoureux d'elle, fut transformée en laurier, qui est le symbole de la pureté. * Ovide, *Métam*, *l.* 1. *Fab.* 14.

DAPHNÉ, fille du Devin Tirésias, prophétisoit à Delphes, & aquit le nom de Sybille. On dit qu'elle employoit des vers d'Homére, dans les réponses qu'elle faisoit. * Diod, Siculus, *Rerum Antiq. l.* 4.

DAPHNÉ ou NERO, lieu agréable près de la ville d'Antioche en Syrie, sur le bord de la riviére d'Oronte. C'étoit un village avec un bois de dix mille de circuit, qui passoit pour un des fauxbourgs de cette ville, dont il étoit éloigné de quarante stades, ou de cinq milles. Le bois de cyprès qui l'entouroit, étoit consacré à Apollon & à Daphné, dont ce faux Dieu des Payens avoit été amoureux, selon la fable rapportée par Ovide. On y voyoit un superbe temple dédié à Apollon, surnommé *Daphnéen*, dont la statue égaloit en grandeur celle de Jupiter *Olympien*, avec un autre temple consacré à Diane, sœur d'Apollon, & une fontaine qu'on nommoit *la fontaine de Daphné*. Ce lieu délicieux dans lequel on n'étoit point sans être accompagné de maîtresses, & qui ne sembloit être destiné qu'aux plaisirs, ne laissoit pas d'être fortifié. Il y avoit même une Légion Romaine pour le garder; mais l'Empereur Alexandre Sévére s'étant apperçu que plusieurs soldats en étoient dévenus lâches & efféminez, fit mourir quelques uns de leurs Officiers, pour n'avoir pas empêché ce desordre. Long-tems auparavant, Pompée *le Grand*, charmé de la beauté de ce lieu, avoit donné de nouvelles terres aux Habitans, afin de rendre ce village plus spacieux & plus agréable. Le nom de *Nero* lui fut aussi donné à cause de l'abondance de ses eaux, car *Nor* en Syriaque signifie *fontaine* ou *fleuve*, & *Nero* dans la langue Gréque moderne veut dire *eau*. En un mot, ce que Bayes étoit à l'égard de l'Italie, & Canope à l'égard de la ville d'Alexandrie, Daphné, fauxbourg d'Antioche, l'étoit à l'égard de la Syrie; c'est-à-dire, des lieux de plaisirs & de délices: ce qui a donné lieu à un proverbe, vivre à la Daphné, *Daphnicis moribus vivere*. Capitolin, en parlant de Marc-Antonin, dit que cet Empereur vivoit délicieusement à Antioche & à Daphné, *in deliciis apud Antiochiam & Daphnen vixit*. En effet tout conspiroit à en faire un lieu agréable; l'air y étoit le meilleur du monde; le terroir admirable de sa nature, le devenoit encore plus par l'art, & étoit propre à fournir toutes sortes de fruits, pour satisfaire le goût le plus délicat. Deux choses sur tout rendoient ce lieu charmant; les arbres de haute futaye, accompagnez de mille petits bocages; & une abondance surprenante des meilleures eaux de la terre. Tant de commoditez qui se trouvoient ramassées dans le seul fauxbourg de Daphné, y attiroient une infinité de ces sortes de gens, qui ne soupirent qu'après une vie aisée & tranquille: en sorte que ce lieu paroissoit être le sein même de la nature, où l'on sembloit renaître, dès qu'on en avoit goûté l'air; c'est à peu près la peinture qu'en fait Procope. Pendant le régne de l'Empereur Constance, Gallus créé César en 351, fit transporter à Daphné le corps de saint Babylas, Patriarche d'Antioche, qui avoit souffert le martyre sous l'Empereur Philippe en 251. Alors Apollon cessa de rendre des Oracles dans son temple. En 362, l'Empereur Julien l'*Apostat* ordonna aux Chrétiens de transporter ailleurs les Reliques de ce Martyr. Ils furent contraints d'obéir: mais aussi tôt par un miracle visible, le tonnerre tomba sur le temple d'Apollon, qui fut consumé par le feu. Du tems de saint Chrysostome, vers l'an 385, il ne restoit plus qu'une seule colomne de ce grand édifice, & maintenant il n'y en a plus aucun vestige. Les Empereurs qui succédérent à Julien, fondérent en ce lieu les églises de sainte Euphémie, & de saint Michel. * Procop. *Persicor. lib. 2. cap.* 18. Sozoméne, *Hist. liv.* 5. S. Chrysostome, *Hom. in Gentes*. Baronius, *A. C.* 362.

DAPHNÉ, château bâti dans la Thrace, sur les bords du Danube du tems de Constantin qui lui donna son nom; car on le trouve nommé *Constantiniana Daphne* sur les médailles de ce Prince. Il y avoit pour le garder des troupes, qu'on appelloit les Daphnenses de Constantin, & les Daphnenses Balistaires, ainsi qu'on l'apprend de la Notice des Dignitez de l'Empire. Procope, *lib. 4. de Ædif. Justin.* place ce château au delà du Danube sur son bord septentrional, mais Ammien Marcellin le place en deçà du même fleuve. Ortélius qui ne connoissoit pas ce château, s'étoit imaginé que c'étoit du fauxbourg de Daphné qu'il étoit fait mention sur les médailles, & beaucoup de gens l'avoient suivi.

DAPHNIS, originaire de Sicile, & fils de Mercure, ayant promis fidélité à une Nymphe, & souhaité, par une espéce d'imprécation, d'être privé de la vue, s'il manquoit de constance, devint aveugle, en punition de son changement. Suidas en fait mention. Diodore de Sicile le fait inventeur des vers Bucoliques, *l. 4. Hist. chap.* 84.

DAPHNIS Milésien, Architecte. *Voyez* l'article de DEMETRIUS Architecte.

DAPHNUS, d'Ephése, Médecin célébre dans le II. siécle, à qui sa capacité avoit fait mériter les honneurs divins, est l'un des Acteurs du Dialogue des *Deipno-Sophistes* d'Athénée. Il préféroit aux repas du jour les repas de nuit, parce que, disoit-il, la lune qui putrifie de sa nature, aide en ce tems à la digestion. Athénée, *l.* 1. *&* 7.

* DAPPER (Olivier) fut Médecin à Amsterdam. Il ne s'attachoit à aucune Secte, & il mourut en 1690. Il s'est fait connôitre par les Descriptions qu'il a données au public, de Malabar, de Coromandel, d'Afrique, d'Asie, de Syrie, de Palestine, quoiqu'il n'eût jamais été dans aucun de ces païs-là, & qu'il eût tout pris des Mémoires & des Rélations des autres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Benthems *Holland. Kerk. en school. staat.*

DAPS, (Emengard) dixiéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, succéda l'an 1187 à Garnier de Naples, & fut le dernier Grand-Maître de ceux qui résidérent dans la ville de Jérusalem. Dès la premiére année de son régne, cette ville fut prise par Saladin, qui tenoit prisonnier Gui de Lusignan, Roi de Jérusalem. Les Habitans se voyant privez de tout secours, furent contraints de se rendre par composition le 2 Octobre 1187. Alors toutes les Religions Militaires des Chevaliers de saint Jean de Jérusalem, du Temple, du saint Sépulchre, de saint Lazare, & de sainte Marie des Teutons, cherchérent une retraite ailleurs. Le Grand-Maître Emengard Daps alla s'établir à Margat, en Phénicie, pendant quatre ans, & puis à Ptolémaïde autrement nommée Acre. Il mourut l'an 1192, & eut pour successeur Géofroi de Donjon. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de Jérusalem*. Naberat, *Privilèges de l'Ordre*.

DAQUIN, prémier Médecin de Louïs XIV. Roi de France. Un quart d'heure après que *Marie Thérése* eut rendu l'ame, M. de *Villacerf* rencontrant M. Daquin dans l'appartement, se laissa tellement aller à sa douleur, qu'il donna un soufflet à ce prémier Médecin, lui reprochant d'avoir tué la Reine par la saignée qu'il avoit ordonnée contre l'avis de M. *Fagon*; Daquin fut disgracié. Mais 13 ou 14 ans après pour autre sujet. L'Auteur des *Annales de la Cour de Paris* dit que ce Medecin s'étoit fait chasser à force de se rendre importun à sa Majesté par ses demandes. Il avoit même osé lui témoigner que ses services alloient de pair, tout au moins, avec tous ceux qu'on pouvoit lui rendre; & que puisque sa vie étoit la chose du monde qui lui devoit être la plus précieuse, celui qui la lui conservoit par ses ordonnances, n'étoit par un homme à mépriser. De sorte qu'il prenoit le chemin de faire comme Maître *Jaques Cartier*, qui rudoyoit Louïs XI. comme il auroit fait un valet d'écurie; au moins au raport de Comines. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires &c. Tom. II.*

DARA, fils de ZARA. *Voyez* DARAH.

DARA, païs d'Afrique. *Voyez* DARHA.

DARAAN. *Voyez* DARAUN.

DARABEGERD, DARABGERD & DARUBSCHEHER, ville du Royaume de Perse en Asie. Elle est dans la province de Kherman, vers les confins du Farsistan, à vingt lieues de Lar, vers le midi oriental. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Passagarda*, que Cyrus Roi de Perse fonda, & dans laquelle il fut enseveli. Mais d'autres mettent l'ancienne Passagarda à Chabonkara, ville de la même province, située environ à 30 lieues de Darabegerd, du côté du Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DARABGUIERD, la ressemblance de ce nom avec celui de Darabegerd de l'article précédent, feroit croire que ces deux noms appartiennent à la même ville, s'il n'y avoit trop grande différence dans la latitude & la longitude de l'une & de l'autre. Darabegerd, selon les cartes de Sanson est au 95 degré de longitude & au commencement du 29 de latitude: au lieu que Tavernier dans le tome premier de ses Voyages, *l.* 3. *ch.* 13. & dernier, donne à Darabguierd 80 degrez 15 minutes de longitude, & 30 degrez 15 minutes de latitude. Il est vrai que ce Voyageur dit que les longitudes & les latitudes des villes de Perse dont il donne une liste, sont marquées selon l'assiette que leur donnent les Géographes de ce païs-là, lesquels différent tres souvent peu ou beaucoup des Géographes de l'Europe, sur tout par rapport à la longitude. Quoiqu'il en soit, Tavernier rapporte que Darabguierd a dans son voisinage du sel de toutes couleurs; Qu'il se fait dans cette ville des bouteilles de verre à long cou, d'un ouvrage mignon; Que ce lieu-là abonde en limons, en oranges, & en pommes dont on fait du cidre; Qu'il se trouve là autour une mine de soufre & de la *Moumie* qui est une drogue fort estimée en Perse, & de laquelle on fait une liqueur congelée, gluante & noire, souveraine pour remettre les os disloquez.

DARABITE, ou DARABITTA. *Voyez* DABERETH.

* DARAH, fils de Zara de la Tribu de Juda. * *I. Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 6.

DARAMAYO. *Voyez* DORMAYO.

DARAPS, Roi des Gangarides ayant été blessé dangereusement dans une guerre des Perses envoya son Général Dathis avec des troupes, au secours du Roi de Perse, contre Æetès & les Argonautes. Valer. Flacc. *Argonaut l.* 6. Cet Auteur dit en un autre endroit que Daraps fut présent au combat, qu'il tua Latagus, & qu'il fit fuïr Zéthes.

DARAUN, ville du Zagathay, dans la grande Tartarie. Elle est dans le Mawrelnahar, environ à trente lieues de la ville de Samarcand, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

DARBON ou CARBON, riviére. *Voyez* ALPHÉE.

DARBY ou DARBYSHIRE. *Voyez* DERBY & DERBYSHIRE.

DARCON. *Voyez* DARKON.

* DARDA ou TARDA est le nom d'une forteresse à l'extrémité du pont d'Essek dans la Basse Hongrie au nord d'Essek.

DARDAH ou *Dorda*, homme Israëlite très-sage & quatriéme fils de *Mahol*. Sa sagesse étoit si reconnue, de même que celle de ses fréres, qu'elle passa comme en proverbe, en sorte que quand on vouloit exagérer la sagesse d'un homme, on disoit qu'il étoit plus sage que Dardah & ses fréres. *I.* ou *III. Rois, ch.* 4. *v.* 31.

DARDANE, ville de la Troade, située sur la mer dont parle Plutarque dans la Vie de Sylla. Strabon, *liv.* 13, remarque que c'étoit un lieu très-ancien, & que l'on en faisoit si peu d'estime, que ses Gouverneurs alloient souvent demeurer à Abyde, & obligeoient ses Habitans de faire de même. Stephanus *de Urbibus* dit qu'elle s'appelloit auparavant *Teucris*, & qu'elle a donné à la région circonvoisine le nom de *Dardanie*. Cette place a, sans doute, donné le nom aux Dardanelles, qui sont à présent, l'une au même lieu, l'autre vis à vis, dans la Thrace. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque*.

DARDANELLES, châteaux sur les deux bords du détroit de Gallipoli, entre l'Archipel & la mer de Marmora. A l'entrée de ce détroit, on trouve deux châteaux nouvellement bâtis, dont l'un est appellé *le château neuf d'Asie*, ou *de Natolie*, l'autre *le château neuf d'Europe*; ou *de Romélie*. Mahomet IV. qui fut déposé en 1687, les avoit fait construire en 1658, après avoir reconnu, que les deux anciennes forteresses, qui sont plus avant dans

dans le détroit, n'étoient pas suffisantes, pour empêcher le passage dans la mer de Marmora. Ces deux nouveaux châteaux sont vis à vis l'un de l'autre, & le trajet de l'un à l'autre est d'environ cinq quarts de lieue. Celui d'Asie, que les Turcs nomment *Natoli Iski-issar*, est placé sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, & ses murailles sont flanquées de bonnes tours, dont quelques-unes sont quarrées, & d'autres rondes. Elles sont garnies de canons braquez & chargez, pour tirer sur ceux qui tenteroient le passage sans permission. Mais ces canons ne sont braquez que sur de grosses pierres, ou morceaux de bois quarrez, sans aucun affût; de sorte que leurs premiers coups étant tirez, il faut un tems considérable pour les recharger & les rebraquer; & dans cet intervalle, une bordée de canons bien chargez, tirée d'un vaisseau qui seroit devant, pourroit facilement abbattre une bonne partie de la muraille, & mettre ce château en état d'être pris d'emblée. La Mosquée de cette forteresse est assez belle, & placée au bout d'une grande rue. Entre ce château de Natolie, & le cap de Jannizari, qui est vers le midi, il y a un petit village, qui n'a rien de considérable que huit moulins à vent. Ces moulins ont chacun huit ailes, comme dans toute la Turquie, ce qui les fait aller plus vîte, & moudre avec plus de force: d'où il arrive aussi, que le son est très-délié; c'est pourquoi le pain des Turcs n'est pas si blanc que le nôtre, parce que ce son passe avec la farine. Le château neuf d'Europe, ou de Romélie, que les Turcs appellent *Roumeli Iski-issar*, est situé proche du Cap de Gréce, & est d'une forme tout à fait irréguliére. Il renferme dans son circuit quelques maisons pour l'Aga & les Officiers, avec une Mosquée, dont le dôme & le minaret paroissent beaucoup en dehors, aussi-bien que les autres édifices; parce qu'ils sont la plupart bâtis sur le haut de la place, d'où, par de grands degrez, on descend aux embrasures des canons, qui sont à fleur d'eau. On voit de ce château un petit village qui n'a rien de recommandable. En avançant dans le détroit on trouve deux autres forteresses, qu'on appelle *les vieux châteaux* ou *Dardanelles*, situées vis à vis l'une de l'autre, à une demi-lieue de distance. Les Turcs nomment ces forteresses *Boghasé-Issari*, c'est-à-dire, château du Gosier, ou détroit. Le vieux château de Natolie, que les Turcs appellent *Natoli Iski-issar*, & que quelques-uns nomment *Abydo* ou *Avido*, est d'une figure quarrée, flanquée aux quatre coins de tours, dont celles qui donnent sur la mer sont quarrées, & les autres rondes. Il y a au milieu de ce château une grande tour en donjon, d'une figure quarrée, sur la platte-forme duquel on a placé quelques coulevrines. Derriére le château est un gros village qui est peuplé de Turcs, de Juifs, & d'un petit nombre de Chrétiens. Cette place n'est considérable que pour sa situation, & la plupart de ses canons sont sans affût. Il y en a vingt-huit ou trente, dont le moindre calibre est de soixante livres, & qui portent d'Asie en Europe malgré la pesanteur des gros boulets de pierre dont on les charge. Le vieux château d'Europe ou de Romélie, que les Turcs appellent *Roumeli Iski-issar*, & que quelques-uns nomment *Sesto*, est placé sur le penchant d'une colline. Il est d'une forme triangulaire, & son donjon est d'une figure ronde. On y voit environ trente canons du même calibre, & de même portée que ceux du château d'Asie. Ils sont tous braquez obliquement, de peur qu'en tirant, ceux d'un château n'offensent l'autre. Plusieurs croyent que ces deux châteaux & les deux villages qui sont auprès, sont situez sur les ruïnes des deux anciennes villes de *Sestos* & *Abydos*; mais cela n'est pas certain. Lorsqu'un vaisseau marchand approche des châteaux, il doit les saluer de cinq, ou au moins de trois coups de canon; si c'est un vaisseau de guerre, il doit en tirer onze, neuf, ou sept, auquels les châteaux répondent de cinq, de trois, ou d'un: le vaisseau les remercie de trois, de cinq, ou de sept coups: après quoi il continue sa route, si c'est pour aller à Constantinople. Mais lorsqu'on en sort, on oblige les vaisseaux marchands, & quelquefois ceux de guerre, qui sortent de cette ville, à rester trois jours devant le château d'Asie, pour être visitez, & pour payer les droits du passage. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

* DARDANELLES est aussi le nom de deux châteaux, qui se trouvent à l'entrée du Golfe de Lépante, dont l'un est dans la Morée, & l'autre dans la Livadie.

* DARDANELLES (Canal ou détroit des) est un petit bras de mer qu'on appelloit anciennement l'Hellespont, & qui joint la mer de l'Archipel avec celle de Marmora. On l'appelle aussi détroit de Gallipoli.

DARDANIE, ancien païs de la Haute Mœsie, qui fit ensuite partie de la nouvelle Dace. Les peuples de ce païs ne furent soumis aux Romains, que vers l'an 679 de Rome, 75 avant J. C. par C. Scribonius Curio. On détacha une partie de cette province pour en faire la Dace sous le régne d'Aurélien; & lorsque l'Empire fut partagé en diocéses, la Dardanie fut de celui de la Dace. C'est proprement la partie méridionale de la Servie d'aujourd'hui, où sont Nizza & Uscup.

DARDANIE, étoit aussi une province de la Troade avec une ville appellée *Dardanos*, bâtie par Dardanus. * Strabon, Pline, Pomponius Mela, Plutarque, &c. font mention de ces anciennes Dardanies.

DARDANUS, étoit fils de Jupiter, & d'Electre, fille d'Atlas. Ayant eu le malheur de tuer son frére Jasion ou Jasius, il fut obligé de sortir de Créte & d'aller en Samothrace, d'où il se retira en Phrygie province d'Asie où il fonda le Royaume des Troyens, l'an 2555 du monde, & 1480 avant J. C. Il épousa Batica, fille de Teucer qui régnoit en ce païs-là, auquel après la mort de ce Prince, il fit donner le nom de Dardanie. Il avoit aussi bâti au pié du mont Ida, une ville qu'il nomma *Dardanie* ou *Dardanus*, qui fut depuis appellée *Troye* du nom de Tros, un de ses successeurs. Son régne fut d'environ trente-un an; & ce Royaume dura deux cens quatre-vingt-seize années. Ilus & Erichthon lui succédérent. * Eusébe, *en la Chron.* Apollodor. *l.* 3. Ovid. *Fast. l.* 4. *v.* 31. *&* 32. Virgil. *Æneid. l.* 8. *v.* 134.

DARDANUS, que d'autres nomment *Dornadille*, Roi d'Ecosse, qu'on prétend avoir vécu avant l'Ere Chrétienne. On dit qu'ayant commencé son régne par des actions de prudence & de generosité extraordinaires, il s'abandonna depuis à tant d'infamies & de cruautez, qu'on le fit mourir pour s'en délivrer. * Dempster & Buchanan, *Hist. d'Ecosse.* *Voyez* DORNADILLE.

DARDANUS, (Claudius Posthumus) Préfet du Prétoire des Gaules, engagea le Tyran Jovin, qui avoit pris les ornemens impériaux dans les Gaules, environ l'an 411, de renoncer à l'alliance d'Ataulphe, Roi des Goths, & fut ensuite mis à mort, comme nous l'apprenons de la Chronique de Prosper, & des extraits d'Olympiodore. Le Code Theodosien d'Honorius, fait mention de sa dignité, en la loi CXVII. de *Décurion.* On voit dans la Provence, près de Sisteron, une inscription de ce Dardanus. Elle est rapportée par le P. Sirmond, dans ses Notes sur Apollinaris Sidonius, & par Bouche, en son Histoire de Provence. Saint Augustin & S. Jérome écrivirent à ce Dardanus. Le même Apollinaris Sidonius parle aussi de lui en ces termes, qui le représentent comme le plus méchant homme de son siécle, *Cum in Constantino inconstantiam, in Jovino facilitatem, in Gerontio perfidiam, singula in singulis, omnia in Dardano crimina simul execrarentur, &c. liv.* 5. *Epist.* 9.

* DARENT, riviere du Comté de Kent, a son cours à peu près du sud au nord, arrose Dartford qui en tire son nom, & se décharge dans la Tamise à trois lieues ou environ au dessus de Gravesend.

DARES, Prêtre Troyen, celébré par Homére, écrivit en Grec l'Histoire de la Guerre de Troye qu'on voyoit encore du tems d'Elien, comme il l'assure lui-même. Photius en parle aussi dans sa Bibliothéque. Cette Histoire est perdue; car celle que nous avons, & que quelques-uns disent être une traduction de Cornelius Nepos, est un Ouvrage supposé, contre lequel les Savans se sont inscrits en faux, & que Glandorpius a voulu néanmoins soutenir. Mathurin Héret, & Jean de la Lande, traduisirent dans le XVI. siécle, l'Histoire de Darès en François. La meilleure édition est celle qui a été corrigée à l'usage de M. le Dauphin, par *Mademoiselle le Févre.* Outre Darès, plusieurs comme Dictys de Créte, Corinnus & Sisyphe, à ce que l'on prétend, ont écrit avant Homére de la Guerre de Troye. *Voyez* là-dessus Joh. Marsham. *Canon. Chron. sæc.* XV. où il parle aussi du Poëte Hesiode. * Elien, *Hist. Divers. l.* 11. *c.* 2. Photius. *Cod.* 190. Glandorpius, *in Onom.* Louïs Vivès, *de Trad. Discip. l.* 3. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *&* *de Græc. l.* 4. *c.* 1. *&c.* Du Pin, *Biblioth. Hist. Proph.*

* DARGAN, une des principales villes du païs de Khuaresm, que l'on rencontre la premiere quand on vient de la ville de Merou une des capitales du Khorassan. Il y a de cette ville jusques à celle de Hezar Asb vint quatre parasanges. Al Birouni lui donne 86 degrez, 26 minutes de longitude, & 40 degrez, 30 minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot *Biblioth. Orient.*

DARHA, païs d'Afrique, dans le Biledulgerid, avec une ville, & une riviére de ce même nom. Il est situé entre les Royaumes de Maroc, de Tesset, & de Segelmesse, & est divisé en trois parties, dont l'une est appellée *Darha propre*, l'autre *Itata*, & la derniére *Tafilet.* Le Roi de cette derniére partie l'est aussi des autres, qui ont été soumises aux Chérifs de Fez & de Maroc. Darha propre, aux environs de la riviére de même nom, a la ville de Darha, Benisabih ou Mucubach, Quiteva, Taragalel, Tinzulin, Tigumedet, &c. Les Habitans de ce païs demeurent presque tous sur les bords de la riviére, où ils font des levées pour empêcher ses débordemens, qui sont grands en hyver; au lieu qu'en été on la passe à pié en plusieurs endroits. Elle commence à croître dans les premiers jours d'Avril, & elle arrose tout le païs. Lorsque son inondation est grande, on recueille beaucoup de blé; mais si elle vient à manquer, la moisson est fort petite. Les palmiers sont le principal revenu de cette province; parce que les dattes en sont excellentes & fort grosses, & se conservent plus long-tems que par tout ailleurs. On plante ces arbres en sorte que le mâle soit proche de la femelle; car les mâles ne jettent que des fleurs, & les femelles portent du fruit; mais pour le rendre bon, on dit qu'il faut, lorsqu'il est en fleur, y enter un brin de la fleur du mâle: ce qui rend la datte grosse, & d'un goût plus agréable. On y voit beaucoup de Juifs, tant Artisans que Marchands, & particuliérement des Orfévres. On y recueille aussi quantité d'indigo, qui sert aux teintures, comme le pastel. Ces peuples nourrissent des troupeaux d'autruches, qui ont de belles plumes, noires, blanches, & quelquefois grises; mais leur chair n'est pas bonne à manger. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 7. Jean de Léon, Diego de Torrez.

DARIEN, ville de l'Amérique méridionale, sur le Golfe d'Uraba, dans la province de la Terre-Ferme. Elle a été autrefois assez considérable. Les Espagnols y avoient bâti une ville, qu'ils nommérent *Sancta Maria del Darien*, mais ils furent obligez de l'abandonner quelque années après à cause du mauvais air, & de transférer l'Evêché à Panama. Les Anglois ont fait depuis plusieurs tentatives pour s'y établir, mais les Espagnols les ont toûjours chassez. * Laët. Sanson.

DARIEN, la grande riviére de Darien, ou de saint Juan. Elle a sa source & une partie de son cours dans le Gouvernement de Popayan, traverse une partie de celui de Carthagéne, & se décharge dans le fond du golfe de Darien, qu'on nomme plus ordinairement le golfe d'Uraba. * Maty, *Diction Géogr.*

DARIEN (le Golfe de). *Voyez* Uraba.

DARIEN (l'Isthme de). *Voyez* l'article de Panama.

DARIES, Consul de Marseille, secondé d'un certain Boniface,

face, excita une sédition dans cette ville au mois d'Avril de l'an 1585, & s'empara du château de Notre Dame de la Garde. Trois jours après, ces deux scélérats furent pris & menez dans l'hôtel de ville. On leur fit leur procès sur l'heure, & en un même jour ils furent interrogez, condamnez, & pendus aux flambeaux. * Mezeray, *au régne de Henry III.*

DARIO VAROTARI. *Voyez* VAROTARI (Dario.)

DARIQUES, fameuses piéces d'or, qui pour leur beauté & leur finesse furent préférées pendant plusieurs siécles à toutes les autres monnoyes dans tout l'Orient. Suivant plusieurs Auteurs, cette monnoye ne fut pas battue par l'ordre de Darius fils d'Hystaspe, comme quelques-uns se le sont imaginé, mais par un Darius plus ancien que l'autre. Or nous n'en trouvons point de plus ancien qui ait régné en Orient que Darius surnommé le Méde dans l'Ecriture. Il est fort vraisemblable qu'il fut l'Auteur de cette monnoye, & que pendant les deux ans qu'il régna à Babylone, lorsque Cyrus étoit occupé à son expédition de Syrie, d'Egypte & des Païs circonvoisins, il fit faire ces piéces d'or, de l'immense quantité de ce métal qu'il trouva dans le thrésor, & qui y avoit été accumulé du butin qu'ils avoient fait lui & Cyrus dans cette longue guerre où ils avoient été engagez; & que ce fut de Babylone, où elles avoient été frappées, qu'elles se répandirent dans tout l'Orient & jusques dans la Gréce, où elles étoient fort estimées. Selon le Docteur *Bernard*, le Darique pesoit deux grains plus qu'une Guinée. Mais la finesse de ces piéces en augmentoit beaucoup le prix, car elles étoient de pur or, n'ayant point ou presque point d'alloi; & ainsi le Darique, selon la proportion qu'il y a aujourd'hui entre l'or & l'argent, pouvoit valoir vingt-cinq Chelings argent d'Angleterre. Il est fait mention de ces piéces d'or dans les Livres de l'Ecriture qui ont été écrits après la captivité sous le nom *d'Adarkonim*, & dans le Talmud, sous celui de *Darkonoth*, qui viennent l'un & l'autre du Grec *Δαρεικοὶ*, c'est à dire, Dariques. Il faut même observer que toutes ces piéces d'or, du même poids & de la même valeur que les prémiéres, qui furent frappées sous les Rois suivans, tant Perses que Macédoniens d'origine, furent aussi appellées Dariques, de Darius qui en fut le prémier Auteur. Il y en avoit de deux sortes, des Dariques & des demi-Dariques. M. le Pelletier de Rouen croit que le Darique valoit onze livres, onze sols, neuf deniers & un quart, argent de France, qui est selon lui la valeur du demi-sicle d'or des Hébreux. Mais Gronovius ne fait monter le prix du Darique qu'à neuf livres, un sol & huit deniers. * Prideaux *Hist. des Juifs &c. T. I. p.* 231. *&c.* D. Calmet, *Dict. de la Bible* sur le mot Darcmonim.

DARIUS, surnommé *le Méde*, est le même, selon quelques-uns, que Cyaxares II. fils d'Astyages, & oncle maternel de Cyrus, qui régna dans Babylone. Ce fut lui qui fit jetter Daniel dans la fosse aux lions, préoccupé par la malice des envieux de ce Prophéte, qu'il combla depuis de grands biens & qu'il éleva à des emplois très-considerables. Quant au détail de ses autres actions, *voyez* CYAXARES II. Le Canon Mathématique, Berose, Joséphe, Sulpice-Sévére, saint Maxime, Scaliger, Pétau, Riccioli, &c. croyent que Darius *le Méde* est le même que Nabonidus, contre Pererius, Torniel, Salian, Sponde, Usserius, &c. Ce dernier systême est le plus vrai-semblable. Laborosoarchodus, fils de Nériglissor, Roi des Babyloniens, ayant été tué par une conspiration des Seigneurs Babyloniens, un des Conjurez, âgé de 62 ans, fut mis en sa place. Il étoit Babylonien, mais Mede d'origine, fils d'Oxiarès Méde, nommé Nabonide par les Babyloniens, & Darius par les Médes. Cyrus le vainquit, le prit dans Bersippes où il s'étoit refugié, & le fit Gouverneur de la Caramanie: il y mourut âgé de 80 ans. On accorde par là tous les Historiens. Il fut mis en la place de Laborosoarchodus, l'an 554 avant J. C. dépossédé par Cyrus l'an 538. * Josephe, *l.* 10. *Ant. Jud. c.* 10. Hérodote. Bérose. Mégasthéne. Saint Jérôme, *in Dan. c.* 5. *&* 9. Torniel. Salian. Sponde, *A. M.* 3454. 3472. 3516. *&c.* Saint Maxime, *l. de Comp. Eccl.* Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hist. Sacr.* Petau, *l.* 10. *Doct. Temp. c.* 8. 9. 10. Tirinus, *en la Chron. Sacr. c.* 34. *&* 35. Langius, *l.* 2. *des ans de J. C. c.* 12. Riccioli, *Chron. Ref. T. I. l.* 5. *p.* 233. *& suivantes.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof.*

DARIUS I. de ce nom, fils d'Hystaspe, s'unit avec six des plus nobles d'entre les Perses, pour détruire la tyrannie des Mages, & massacrer le faux Smerdis qui avoit usurpé la Couronne. Après avoir exécuté leur dessein, ils convinrent de se trouver le lendemain dans un fauxbourg de la ville, & de déférer la Couronne à celui dont le cheval henniroit le premier. Le cheval de Darius par l'artifice de son écuyer Oebare, hennit avant les autres; & ce Seigneur fut élu Roi, l'an 3514 du monde, le 3. de la LXIV. Olympiade, & le 521 avant l'Ere Chrétienne. Un peu après son élection, il fit mourir Orœtes, Gouverneur de Sardes, qui avoit fait attacher à une croix Polycrate, Tyran de Samos, & donna la souveraineté de cette isle à Syloson, frére de Polycrate, qui lui avoit autrefois fait présent d'un habit. Zorobabel, dont il étoit connu, vint à sa Cour, y obtint ce qu'il demandoit pour le bâtiment du temple, & engagea même ce Prince de contribuer à la dépense; de sorte que cet ouvrage s'acheva, la 6 année du régne de Darius, le 2 de la LXVI. Olympiade, 415 ans avant J. C. comme on le peut apprendre dans le premier livre d'Esdras, des deux chapitres de la prophétie d'Aggée, du premier de celle de Zacharie, de Joséphe, d'Eusébe, de S. Jerôme, &c. Trois ans après, Darius assiégea Babylone, qui s'étoit revoltée, & la soumit après un siége de vingt mois, par l'adresse de Zopyre. Depuis il tourna ses armes contre les Scythes, qui étant entrez autrefois dans la Médie, y avoient exercé toute sorte d'hostilitez. Darius les attaqua la premiére année de la LXVIII. Olympiade, 508 ans avant J. C. avec une armée de sept cens mille hommes, sans y comprendre l'armée navale, qui étoit de six cens voiles. Il fit aussi bâtir un pont sur le Bosphore de Thrace, pour passer dans la Scythie. Mais cette expédition ne fut pas aussi heureuse, qu'il se l'étoit promis. Il y perdit beaucoup de monde, & en s'en retournant, il laissa

son Général Megabyze en Europe avec quatre vingt mille hommes. Ce Général soumit la Thrace, & quelques païs voisins de la Gréce, que ces progrès allarmerent. Enfin la guerre éclata entre les Perses & les Grecs, à l'occasion d'Aristagoras, qui commandoit dans Milet, pour Histiée son beau-pere. Après avoir donné retraite à quelques bannis de l'isle de Naxos, il entreprit une guerre, dans laquelle il engagea Darius la premiére année de la LXIX. Olympiade, 504 avant J. C. Artaphernes, frére de ce Prince, & Satrape d'Ionie, arma deux cens vaisseaux, & attaqua vainement l'isle de Naxos, conjointement avec Aristagoras, qui changea peu après de parti. Ce perfide fit soulever l'Ionie, se mit à la tête des Grecs, & secouru des Athéniens, qui armerent contre les Perses, par terre & par mer, il alla brûler la ville de Sardes, qui fut entiérement consumée, hors la citadelle, où résidoit Artaphernes. Cet affront outra Darius, deja irrité par Hippias, Tyran d'Athénes, & par les autres bannis de la Gréce. Les Ioniens, quoi qu'abandonnez des Athéniens, ne laissérent pas de continuer la guerre; mais Onésile de Salamine fut défait par Artybie, Général des Perses, & l'isle de Chypre fut contrainte de rentrer dans le devoir. L'année suivante, qui étoit la deuxiéme de la LXX. Olympiade, les Généraux de Darius soumirent Dardanum, Abydos, Lampsaque, & plusieurs autres villes, tant sur l'Hellespont que dans la Mysie, la Carie, & l'Eolie. La guerre continua avec différens succès, & les Perses, deux ans après, vainquirent les Ioniens sur mer, dans une grande bataille donnée près de la ville de Milet, qui fut prise & ruinée. Les autres villes d'Ionie eurent le même sort, aussibien que les isles de Chio, Lesbos & Tenedo. Ces conquétes ne servirent qu'à enflammer davantage Darius, à entreprendre celle de la Grece: il imposa un tribut fixe sur les provinces & sur les villes qu'il avoit soumises, & donna le commandement de ses troupes à Mardonius, qui d'abord soumit les Thasiens par mer & les Macédoniens par terre; mais sa flotte fut battue d'une furieuse tempête, qui lui fit perdre trois cens vaisseaux, & vingt mille hommes près du mont Athos; & les Bryges, peuple de Thrace, ayant attaqué son armée de terre, dans la Macédoine, lui défirent quelques troupes. Darius continua ses préparatifs contre la Gréce, pendant que les Lacédémoniens attaquérent les Eginétes, comme traitres à leur patrie. Datis & Artaphernès, nommez Generaux des Perses à la place de Mardonius, prirent Naxos, assiégérent Erétrie, & ravagérent une partie de l'Attique; mais ils furent entiérement défaits dans la célébre bataille de Marathon, donnée le sixiéme jour du mois, que les Grecs nomment *Boedromion*, qui revient au pénultiéme de Septembre, la troisiéme année de la LXXII. Olympiade, 490 ans avant l'Ere Chrétienne, & la 32 du régne de Darius. Son armée composée de plus de cinq cens mille hommes, selon les uns, ou de trois cens mille, selon les autres, fut défaite par dix mille Athéniens, & mille Platéens, commandez par Miltiade. Les Perses y perdirent deux cens mille hommes, outre un nombre infini de vaisseaux. Darius résolu de réparer cette perte, fit de nouveaux apprêts pendant trois années, tant contre les Grecs que contre les Egyptiens qui venoient de se revolter. Au bout de ce terme, il déclara son fils Xerxès son successeur, parce qu'il l'avoit eu depuis son élection à la royauté, à l'exclusion d'Artabazane, son aîné, venu au monde lorsque son pére n'étoit encore qu'un homme privé. Enfin il mourut après un régne de 36 ans, la 4 année de la LXXIII. Olympiade, & l'an 485 avant JESUS-CHRIST.

☞ Quelques Auteurs croyent que ce Darius I. est l'Assuérus de l'Ecriture, mari d'Esther; sans doute parce qu'il étoit affectionné aux Juifs, & qu'il faisoit sa demeure ordinaire à Suse, & qu'au sentiment d'Hérodote il avoit deux femmes, Atosse & Artystone, qu'ils s'imaginent être la Vasthi & l'Esther du Texte sacré. Cependant, pour refuter en deux mots cette opinion, il est sûr, que ce Darius fut toûjours favorable aux Juifs; & celui dont il est parlé dans le Livre d'Esther, *ch.* 3. *v.* 7. ne commença à leur témoigner de l'affection que la douziéme année de son régne. Et enfin Hérodote assûre que les deux femmes de Darius étoient filles de Cyrus Roi de Perse. * Joséphe, *l.* 11. *des Antiq. Judaiq. c.* 3. Hérodote, *depuis le liv.* 3. *jusqu'au* 7. Justin, *liv.* 1. *&* 2. Orose, *liv.* 2. *ch.* 8. Thucydide, *liv.* 1. Plutarque, *Vie d'Aristide.* Cornelius Nepos, *en celle de Miltiade.* Denys d'Halicarnasse, *liv.* 5. Aulu-Gelle, *l.* 17. *chap.* 21. Torniel. Salian. Sponde, *A. M.* 3532. *& suivantes.* Eusebe, *Chron.* Bede, *des six Ages.* Scaliger, *liv.* 5. *De Emendat. Temporum, &c.* Strabon, *l.* 5.

DARIUS II. surnommé *Ochus* & *Nothus*, ou *le Bâtard*, parce qu'il étoit né d'une maîtresse d'Artaxerxes *Longuemain*, nommée *Cosmartidéne* de Babylone, s'empara du thrône sur Secundien ou Sogdien, son frére de pére, qui venoit d'assassiner dans un festin Xerxès II, leur frére commun. Il commença à régner la 2 année de la LXXXIX. Olympiade, & 423 avant J. C. & épousa Parisatis sa sœur, femme très-cruelle. Il en eut, avant qu'il fût Roi, Arsace, qui lui succeda à la Couronne, sous le nom d'Artaxerxès *Mnémon*, & Amestris. Depuis qu'il fut Roi, il eut Cyrus *le jeune*, & treize autres fils, & mourut l'an 3630 du monde, environ 405 ans avant J. C. * Justin, *l.* 5. Thucydide, *l.* 8. Diodore de Sicile, *l.* 12. *&* 13. Adon, & Eusébe, *en la Chron.* Scaliger, *l.* 3. *de Emend. Temp.* Torniel, *A. M.* 3631. *n.* 2. 3649. *n.* 1. *&c.*

☞ Sulpice Sevére, Scaliger & quelques autres Auteurs modernes ont cru que Darius *Ochus* est le Darius sous lequel Zorobabel fit achever le temple, comme il est rapporté *dans le* 6. *ch. du I. livre d'Esdras; dans les ch.* 1. *&* 7. *de Zacharie, & dans les chap.* 1. *&* 2. *d'Aggée.* Mais cette opinion n'est pas ferme, parce que, si ce qu'on suppose étoit véritable; il faudroit que Zorobabel eût été âgé de plus de cent ans, lorsqu'on fit la dédicace du temple. Cependant nous apprenons dans *le III. d'Esdras, aux chapitres* 3. *&* 4. qu'il étoit encore jeune, lors même qu'il eut fait achever ce merveilleux ouvrage. C'est à la 6 année du régne de Darius fils d'*Hystaspe* que cet évenement doit se rapporter. * Sulpice Sévére, *l.* 2.

Hist. Sacr. Scaliger, *l.* 6. *de Emend. Temp. c. de Hebd. Dan.* Torniel, *A. M.* 3631. *n.* 1. *&c.*

DARIUS III. surnommé *Codoman* ou *Codomannus* que quelques-uns font frére d'Artaxerxès *Ochus*, étoit fils de Sysigambis, & fut élevé sur le thrône de Perse par l'Eunuque Bagoas, frére de ce Prince, qui avoit fait mourir Arsès, le plus jeune des fils du même Artaxerxès *Ochus*. Ce scélérat mécontent de son dernier choix, présenta du poison à Darius; mais ce Prince le lui fit avaler à lui-même, & vengea ainsi tous les assassinats, que ce traître avoit commis, sous la premiére année de la CXI. Olympiade, & la 336 avant J. C. dans le temps qu'Alexandre commençoit déja à rendre son nom redoutable. Ce Conquérant, après avoir établi son autorité dans la Gréce, résolut de faire la guerre aux Perses; & étant entré comme un foudre dans leurs Etats, il gagna trois batailles célébres sur Darius. La premiére est celle du Granique dans la Phrygie, où l'armée des Perses fut entiérement défaite: elle fut donnée la 3 année de la CXI. Olympiade, l'an 334 avant J. C. Dans la seconde bataille, donnée l'année suivante, vers le détroit du mont Taurus & de la ville d'Ajazzo, Darius perdit avec ses soldats, sa mére, sa femme & ses enfans, & à peine put-il se sauver par la fuite, pour aller dans la Perse, mettre de nouvelles troupes sur pié. Il présenta ensuite la paix à son vainqueur, qui la refusa, & qui le défit sans ressource, près de la ville d'Arbelles, le 1 Octobre, onze jours après cette grande éclipse de Lune, arrivée un lundi 20 Septembre, l'an du monde 3705, la troisiéme année de la CXII. Olympiade, & la 330 avant J. C. & rapportée par Diodore de Sicile, par Pline, & par Ptolomée. Après ces pertes, le malheureux Darius s'enfuit dans la Médie, & fut assassiné par Bessus, Gouverneur de la province Bactriane, la 6 année de son régne. Ainsi la Monarchie des Perses finit en ce Prince, 229 ou 230 ans après que Cyrus en eut jetté les premiers fondemens. * Diodore, *l.* 17. Eusébe, *en la Chron.* Justin. Arrien. Quinte-Curce. Plutarque. Pline, *l.* 2. *c.* 70. Ptolomée, *en sa Cosmogr. chap.* 4. Salian. Torniel, &c.

DARIUS, l'un des Descendans d'Atropatus, premier Roi de la nouvelle Médie, lui succéda après quatre autres, dont les noms & les régnes ne sont point marquez dans l'Histoire. Il régna dans la Médie, au temps que Pompée faisoit la guerre à Mithridate *Eupator*, Roi de Pont, & fut vaincu par cet illustre Général, qui lui accorda la paix, l'an de Rome 689 & le 65 avant J. C. Son fils Artuasdes lui succéda. *Dion, *l.* 49. Appien, *in Mithridaticis*. Plutarque.

* DARIUS, Comte des sacrées libéralitez sous Théodose *le Grand* en CCCLXXXII. Il y en eut un autre du même nom Préfet du Prétoire en CCCCXXXVI. S. *Augustin* lui a écrit & Darius lui a répondu. Jac. Gothofredi *Prosopogr. Codicis Theodosiani.*

DARIUS TIBERTUS, Poete de Cézéne, en Italie, a vécu dans le XV. siécle. Il écrivit l'an 1491, un Abregé des Vies de Plutarque, qu'on a donné depuis au public.

DARKING, ville d'Angleterre avec marché dans le Comté de Surrey, capitale de son canton. Elle est située sur une branche de la riviére Mole, qui dans un endroit appellé *Swallow*, au pié d'une montagne, se cache sous terre, & en ressort à un mille de distance près de Norbury. M. Charles Howard y a un jardin curieux de Plantes pour la Médecine. * *Diction. Angl.*

* DARKON, Juif qui revint de la captivité de Babylone. Néhémie *ou II.* Esdras, *ch.* 7. *v.* 58.

DARLINGTON, ville avec marché dans l'Evêché de Durham en Angleterre. Elle est capitale de son canton, & a un beau pont sur la riviére de Skern, où une autre petite riviére se décharge. Elle est à 242 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DARMOUTH. *Voyez* DARTMOUTH.

DARMSTAT, ville du Bas Palatinat, en Allemagne, à deux lieues du Rhin, & à trois lieues de Francfort, appartient à la maison de Hesse, & fut conquise l'an 1547, par l'Empereur Charles-*Quint*, sur PHILIPPE, Landgrave de Hesse. Ce Prince laissa deux fils, qui partagérent ses Etats, GUILLAUME, Landgrave de Hesse-Cassel, & GEORGE, Landgrave de Hesse-Darmstat. Ce dernier fut pére de Louis I. qui eut pour fils, GEORGE, Landgrave de Darmstat, pére de Louis II. *Voyez* HESSE. Ces deux branches professent une religion différente; celle de Hesse a embrassé la Confession Helvétique, & celle de Darmstat suit la Confession d'Ausbourg. Elles ont eu de grands différens, qui ont été appaisez, pendant la vie de Guillaume VI. Landgrave de Hesse-Cassel. La ville de Marpourg qui en étoit le sujet, est demeurée à la branche de Hesse-Cassel.

* DARMSTAT, (le Landgraviat de Hesse) Souveraineté d'Allemagne qui a pour bornes à l'occident le Rhin, au nord le Mein & le Territoire de Francfort, à l'orient les terres de l'Archevêché de Mayence & le Comté d'Erpach, & au midi les terres de l'Archevêché de Mayence & du Bas Palatinat. Il renferme aussi le Haut Comté de Catzenellebogen.

* DARNETAL, DARNESTAL & DERNETAL, est un gros bourg de Normandie province de France, dans le voisinage de Rouen vers le Nord-est.

DARO. *Voyez* DARRO.

DAROCA, ville d'Espagne dans l'Aragon, est située sur la riviére de Xiloca, entre deux montagnes à quatre ou cinq lieues de Calatajud, & à dix ou douze de Saragosse. Daroca est renommée par les sacrez corporaux qu'on y conserve. * Alphonse Fernandez, *Hist. de los Corporal de Daroca.* Paulus Albinianus, de Rajas, *de Script. del Reino d'Arag.*

* DAROM ou DAROMA, signifie en Hébreu le midi. Eusébe & S. Jérôme se servent souvent de ce mot pour désigner la partie méridionale de Juda. Le canton de Daroma s'étend du nord au midi depuis la ville d'Eleuthéropolis, en avançant vers l'Arabie Petrée à la longueur de près de vint milles; & du levant au couchant depuis la Mer Morte jusqu'à Gérare & Bersabée. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DARON, *Darona*, anciennement *Anthedon*, *Agrippias*, ville de la Palestine sur la Mer Méditerranée, à trois lieues de Gaza, du côté du midi. Hérode *le Grand* la nomma *Agrippiade* en l'honneur d'Agrippa. Elle étoit considérable, & fut épiscopale sous le Christianisme. Elle donnoit même le nom de Daron à la contrée voisine, laquelle cependant est plus connue sous le nom d'Idumée.

DARPIUS. *Cherchez* DORPIUS.

* DARRO, riviére du Royaume de Grenade, arrose selon Robbe & Sanson la ville de Grenade, & se décharge dans le Xenil un peu au dessous de cette ville.

* DARS, presqu'isle sur les côtes de la Mer Baltique & du Duché de Meckelbourg dans la dépendance de Rostok à 9 ou 10 milles de tour, & n'est presque environnée que de forêts. Elle a quelques lacs. Au printems on prend sur ses côtes une grande quantité de harangs.

* DART riviére de Dévonshire ou du Comté de Dévon en Angleterre, court du nord au sud, & peu après avoir arrosé Dartmouth, se jette dans la Manche ou Mer Britannique. Cette riviére coule au travers d'un païs appellé Dartmore, où depuis plus de cent ans on a trouvé une mine de pierre d'aimant.

DARTFORD, ville d'Angleterre avec marché, du Canton d'Axstance, dans la partie Nord-West du Comté de Kent, qu'on appelle *Dareford* de la riviére Darent sur la rive occidentale de laquelle elle est située, deux ou trois milles avant qu'elle se décharge dans la Tamise. Cette situation facilite beaucoup son commerce avec la ville de Londres. Comme elle est d'ailleurs près de Douvres, c'est un passage en temps de paix pour ceux qui vont & viennent de France. Ce fut là où commença la rebellion suscitée par Jackstraw, sous le régne de Richard III. en 1381. Cette ville est à 15 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DARTIS (Jean) Antécesseur aux Ecoles de Droit de Paris, & Professeur en Droit Canon au Collége royal de France, étoit né à Cahors en 1572, de *Pierre* Dartis, & de *Bourgoëune* d'Andral, bourgeois de cette ville. Après avoir fait ses études à Cahors & à Rhodez, il suivit Jean Tarisse Prieur de Cessenon, puis Général de la Congrégation de saint Maur, dans son Prieuré & y étudia trois ans avec lui. Etant revenu à Cahors, il s'appliqua à l'étude du Droit, & y fut reçu Bachelier, & ensuite Docteur en Droit à Toulouse. Il accompagna le Président de Verdun à Paris, & y disputa la chaire d'Antécesseur, vacante par la démission de Nicolas Oudin, qu'il obtint en 1618, & succéda cinq ans après à Hugues Guyon dans la chaire royale de Droit Canon. Il employa les derniéres années de sa vie à composer des Ouvrages, & en publia presque tous les ans quelcun. Il mourut le 21 d'Avril 1651. M. Doujat son successeur dans ces deux chaires, a recueilli tous les Ouvrages de cet Auteur en un volume *in folio*, imprimé à Paris en 1656. La premiére partie contient *Commentarii in universum Gratiani Decretum:* la seconde *Tractatus de Beneficiis Ecclesiasticis:* la troisiéme, quantité de Traittez qui regardent particuliérement le Droit Canonique.

Dartis avoit beaucoup lu, beaucoup étudié, & fait beaucoup de recueils. Il s'est servi utilement de ses recueils, pour composer ses Ouvrages, qui ne sont presque qu'un tissu de passages, de Canons, de Décrétales, d'Ouvrages des Péres & de Canonistes. Il se sert aussi du Droit Civil, & des Auteurs profanes en divers endroits. Il a fait quelquefois des observations curieuses & recherchées; mais souvent il ne dit rien que de commun, & de connu de tous ceux qui ont quelque lecture. Il n'est pas toûjours heureux, ni judicieux dans ses conjectures. Il lui arrive bien des fois de citer des passages, qui ne prouvent pas ce qu'il prétend. Il est toûjours très-louable pour son assiduité au travail, & ses Ouvrages sont utiles par le grand nombre de matiéres & de passages qu'ils contiennent. Son style est simple, sans ornement, mais assez pur & très-intelligible. * Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast. XVII. siécle, Tom. II.*

* DARTMORE, païs du Comté de Dévon, traversé par la riviére de Dart est remarquable par une mine de pierre d'aimant qu'on y a trouvée il y a plus d'un siécle. Les aimans qu'on en tire sont noirâtres, à peu près de la couleur du fer poli, durs comme du marbre & ont beaucoup de force. * Beeverell. *Délic. de l'Anglet.*

DARTMOUTH, ville avec marché & un port célébre dans la partie méridionale du Comté de Dévon. Darmouth signifie *l'embouchure de la riviére de Dart*, où elle est située. Elle est défendue par deux châteaux, l'un de chaque côté de la riviére. Le port est fort fréquenté, particuliérement par les vaisseaux, qui passant la Manche, sont obligez d'y relâcher par les vents contraires. Le Roi Charles II. honora cette ville du titre de Baronnie, qu'il conféra à George Leg, Baron de Dartmouth. Il y a trois Eglises. Elle est à 165 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DASCHOW. *Voyez* DASSOW.

DASIPODIUS. *Voyez* DASYPODIUS.

* DARWEN, riviére d'Angleterre dans la province de Lancastre, coule à peu près de l'Est à l'Ouest, & se décharge dans le Ribble ou Ribbil aux environs de Preston.

* DARWEN, riviére d'Angleterre dans la province de Darby coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, traverse le Comté de Darby, arrose la ville de Darby, & se décharge dans le Trent un peu au dessus de Clifton. Le Darwen coule tantôt parmi des rochers, tantôt au milieu de belles campagnes: ses eaux sont en quelques endroits noires du limon qu'elles entraînent. * Beeverell, *Délices de l'Anglet.*

* DARWEN, riviére d'Angleterre dans la province de Durham, coule à peu près du sud-ouest au nord-est & se jette dans la Tyne un peu au dessus de Newcastle.

* DARWENT, riviére d'Angleterre dans le Duché d'York prend sa source au nord-est de la Province, près du rivage de l'Océan

téan à 4 ou 5 milles au midi de Whitby, coule d'abord du nord au sud, ensuite tourne à l'orient, & reprenant son cours du nord au sud il va se décharger dans la Youre, à qui l'on donne aussi le nom d'Ouse dans ces quartiers-là. * Beeverell, *Delic. de l'Angleterre.*

*DARWENT, riviére d'Angleterre dans la province de Cumberland, prend sa source vers le midi de la province, dans la vallée de *Borro-dale*, coule entre de hautes montagnes nommées *Darwentfels* qui renferment, sur tout près de Newland de riches mines de cuivre, où l'on trouve aussi quelque peu d'or & d'argent. Le Darwent se jette dans la mer près d'un bourg nommé *Wirkinton*, où il y a une fort bonne pêche de Saumons. * Beeverell, *Delic. de l'Angleterre.*

DARWENTFELS, montagnes d'Angleterre. *Voyez* l'Article précédent.

DASQUILLO, ou DIASCHILO, & DIASCOLI, bonne petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Natolie, en Asie, sur la mer de Marmara, entre Burse & Cyzique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DASSEL petite ville ancienne dans la Basse Saxe, entre les riviéres du Wéser, & de la Leine, étoit le lieu de la résidence des anciens Rugegraves, qui en portoient le nom. On ne sauroit bien dire en quel tems elle a été bâtie, mais il ne faut pas douter qu'elle n'ait existé avant le tems de Charlemagne. Simon, dernier Comte de Dassel, étant mort en 1329, cette ville appartint à l'Evêché d'Hildesheim. L'Eglise de S. Laurent qui est à Dassel, a été, à ce que l'on dit, bâtie par trois fréres, Bernard, Ihan, & Witekind Comtes de Dassel, en mémoire du batême qu'ils avoient reçu un peu auparavant à Paderborn. Dassel est entre Corwey & Eimbeck. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DASSEL, nom d'une ancienne famille de Comtes qui a été fort considérée dans la Basse Saxe. On ne remonte pas plus haut pour en trouver la souche que jusques à GAUTHIER qui vivoit en 700. Il épousa Bendelle de Balenstat, fille du Comte Albert, & il en eut trois fils, qui sont ceux dont il est parlé dans l'article précédent, savoir, BERNARD, IHAN, & WITEKIND.

BERNARD épousa Hasselle fille de ce fameux Wittekind, Général des Saxons, & il en eut HERMAN qui de son epouse Lise de Hohnstein eut Ihan, qui fut Religieux de l'Ordre de S. Benoît, & qui mourut en 839.

IHAN second fils de Gauthier faisoit sa résidence à Eimbeck, & sa branche s'éteignit dans son petit-fils *Arnoud le belliqueux.*

WITEKIND, troisiéme fils de Gauthier, continua la postérité. Il épousa Mathilde de Welpe dont il eut BODON.

BODON fils de Widekind eut d'Adelle de Hombourg deux fils, savoir LIPPOLD & THIERRI. La race du premier qui fut déchiré à la chasse par un sanglier dans le bois de Stolling en 860, fut éteinte dans *Rodolphe* son petit-fils.

THIERRI fils de Bodon continua la postérité & mourut en 884, après avoir eu de sa femme Berthe de Kantelenburg deux fils, savoir, Louïs & *Ludolfe*. Ce dernier mourut sans enfans.

LOUÏS fils de Thierri accompagna en 933 l'Empereur Henri I. dans la guerre contre les Hongrois, & la valeur qu'il témoigna dans la bataille de Mersebourg lui aquit la dignité de Chevalier. Il fut fait ensuite Stadhouder de Saxe & Gouverneur de Gottingen. Il possédoit aussi la maison d'Uslar, & mourut en 959 avant sa femme Juthe de Valdeck, de laquelle il eut ADOLPHE.

ADOLPHE fils de Louïs, surnommé le *Chasseur* à cause de la grande inclination qu'il avoit pour la chasse, a été recommandable par son humilité, aussi bien qu'Adelle de Freden, de laquelle il eut trois fils, dont l'un fut WITEKIND II. qui continua la postérité.

WITEKIND II. fils d'Adolphe à qui sa vaillance fit avoir la dignité de Chevalier, mourut en 1029, laissant de sa femme Sophie de Woldenberg, trois fils qui sont 1. *Ihan* II. 2. *Hannon* Archevêque de Cologne, & 3. THIERRI II. qui avoit pour la chasse la même inclination que son grand-pére, & qui mourut sans enfans.

THIERRI II. fils de Witekind II. épousa Anne Comtesse d'Eberstein, de laquelle il eut cinq fils, dont l'un appellé GUILLAUME continua la postérité.

GUILLAUME fils de Thierri fut allié de fort près au Duc Lothaire depuis Empereur, par sa femme fille du Duc de Northeim, & fut en grande considération. Il eut six fils, savoir 1. *Ihan* III; 2. *Herman* II; 3. *Siffroi* III; 4. *Henri* surnommé *le Boiteux*, qui moururent tous quatre sans enfans, 5. *Frédéric*, appellé *Philippe* par d'autres, qui fut en 1156 Archevêque de Cologne; & 6. OTHON qui continua la postérité.

OTHON fils de Guillaume épousa Salomé de Plesse, de laquelle il eut quatre fils, desquels l'un fut Reinhold Archevêque de Cologne, un autre nommé Adolphe II. qui aura cy-dessous un article séparé, & un troisiéme appellé Bernard II.

BERNARD II. fils d'Othon épousa Anne de Hombourg veuve de Reinhart Comte d'Alvensleven. Il en eut dix fils & quelques filles, & mourut à Dassel. L'un de ses fils appellé le Comte LUDOLPHE, continua la postérité. Il demeuroit dans le Hundsruk, & il eut de sa femme Luque ou Lukka cinq fils, entre lesquels on remarque BERNARD III. & *Simon*. Bernard fut cause par de trop grands impôts que la ville d'Eimbeck se souleva, & qu'après s'être soustraitte à son obéïssance, elle prit pour son Seigneur Albert Duc de Brunswik & de Lunebourg. Bernard mourut en 1312 sans laisser d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Meibomius *Chron. Berg.* in T. III. *Rer. Germ. p.* 303. Spangenberg, *Sax. Chron. c.* 53. Bunting, *Brunsw. Chr.* P. III. *p.* 466. & P. I. *p.* 223. Spener, *Hist. insign.* l. II. *c.* 9. Lucæ *Gravenzaal. p.* 901. & *suiv.*

* DASSEL (Adolphe Comte de) surnommé *le Hardi*, l'un des fils d'Othon, étoit extrémement adonné à la guerre. Aux instantes sollicitations de sa mere, il se résolut au mariage, & se fiança avec Adelide de Plesse. Mais avant qu'il eut eu le tems de l'aller chercher, il s'éleva entre lui & l'Evêque de Northeim un grand différent au sujet d'une tutelle; & quelques efforts que l'on fit pour les réconcilier & rétablir la paix entre eux, aucun des deux n'y voulut entendre. Adolphe eut enfin recours à la violence, & mit le feu à l'Evêché qui fut entiérement réduit en cendres, & où quinze Chanoines qui s'y étoient retirez avec leurs meilleurs effets, furent étouffez. Il ruïna par là ses propres Sujets. La maison de Lauemberg lui fut enlevée par le Gouverneur de Gottingen en vertu d'une confiscation, & il fut excommunié par l'Archevêque de Mayence. Enfin l'affaire fut accommodée en 1130, mais il fut obligé de se soumettre à ces fâcheuses conditions: premiérement, de bâtir un Monastére pour 24 personnes avec leurs domestiques, & de le pourvoir de toutes les choses nécessaires: en second lieu, de ne point épouser la Princesse Adelide sa fiancée, mais de la faire Abbesse de ce couvent: en troisiéme lieu, de rebâtir l'Eglise du clôitre, de la faire couvrir de plomb, & de lui léguer par testament quelque portion de ses biens. Ensuite il chercha à être délivré par le Pape de l'excommunication lancée contre lui, & après avoir aliéné la maison & jurisdiction de Furstemberg à Othon Comte d'Eberstein pour avoir l'argent nécessaire, il alla à Rome, d'où, à cause de la dissension des deux Papes qui siégeoient alors, il fut obligé de revenir sans avoir rien fait. Comme il avoit peu d'amis dans son propre païs, il se retira auprès de son parent le Comte Adolphe dans le Holstein, & partit en suite avec l'Empereur Frédéric pour la Terre Sainte, laissant sa mére, sa femme & ses enfans en la garde du Comte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Petræus, *Holst. Chron.* Leznerus, *Dassel. Chron.* Pontanus, *Rer. Dan. l.* 6. *p.* 283. Crantz, *Sax. l.* 7. *c.* 2.

DASSOUCI ou D'ASSOUCI, (Charles Coypeau Sieur) Musicien & Poëte François au XVII. siécle. Il a publié lui-même d'un stile presque boufon ses avantures, qui sont très-bisarres. Il naquit, dit-il, à Paris. Son Pére, Maître *Grégoire* Coypeau, Sieur d'Assouci, Avocat au Parlement, fils d'un Cavalier Crémonois, nommé d'Agnania, excellent Faiseur de violons, étoit de Sens en Bourgogne. Sa Mére étoit Lorraine, fort petite & fort bilieuse. Il y eut si peu de concorde entre son Mari & elle, qu'après avoir partagé leurs Enfans & leurs biens, ils se séparérent volontairement l'un de l'autre. Notre d'Assouci demeura auprès de son Pére à Paris, & fut si maltraité par la servante, concubine de son Pére, que cela lui fit faire souvent des escapades. A l'âge de neuf ans il s'en alla à Calais, où il fit acroire, qu'il savoit l'Astrologie, & qu'il étoit fils de ce grand & fameux Faiseur d'horoscopes, nommé *César*. Ayant guéri par un petit tour de souplesse un malade d'imagination, il passa pour un célébre Magicien, quoi qu'il n'eût encore que neuf ans. Ceux, qui l'avoient reçu dans leur logis, ayant eu le vent, que le sot peuple le vouloit jetter dans la Mer, le firent sortir sécrétement de Calais. On ne sait pas la suite de ses avantures, jusqu'à ce que le Duc de S. *Simon* le fit entendre à *Louïs XIII.* à S. Germain. Il donna, dit-il, dans le génie de ce Prince par une chanson à boire, qu'il fit, & que tout le monde chanta à la Cour. Le Roi prêta depuis toûjours l'oreille à ses chants, lui permit l'entrée de son cabinet, & l'on appella d'Assouci *Phébus Garderobin*. parce qu'il avoit toûjours ses Luths dans la Garderobe du Roi. Il continua ce manége sous la minorité de *Louïs XIV.* Ce jeune Prince lisoit des vers de ce Poëte à son petit coucher, & rioit toûjours & fort à propos du bon mot, que bien des Courtisans, qui rioient à contretems, ne pouvoient attraper. Ce Prince ne dédaignoit point de prêter l'oreille à ses chants, ni de les exécuter lui-même. D'Assouci voulant retourner à Turin, auprès de leurs Altesses Royales, partit de Paris, environ l'an 1655, avec tant de précipitation qu'à peine eut-il le loisir de payer une partie de ses dettes. Il étoit accompagné de deux Pages de musique. Il n'arriva à Lyon, qu'après avoir essuyé plusieurs fâcheux accidens. Il trouva bien des agrémens dans cette Ville. Il y donna sa Musique à tous les Couvents des Religieuses chantantes: & il n'y avoit pas une de ces Filles dévotes, qui n'eût déja une copie de son *Ovide en belle humeur*. C'est ainsi qu'il intitula l'Ouvrage, où il traduisit en Vers Burlesques une partie des Métamorphoses d'Ovide. Despréaux, dans son Art Poëtique parlant du régne du Stile burlesque & de sa chûte, s'exprimoit ainsi,

Le plus mauvais Plaisant eut ses approbateurs;
Et jusqu'à Dassouci, tout trouva des Lecteurs.
Mais de ce stile enfin la Cour désabusée,
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée.

Dassouci ne pouvoit souffrir ce *tout trouva*. Voici comment il s'en plaignoit dans l'Ouvrage où il a décrit ses avantures. " Ah! cher „ Lecteur, si tu savois comme ce *tout trouva* me tient au cœur, „ tu plaindrois ma destinée. J'en suis inconsolable, & je ne puis „ revenir de ma pâmoison, principalement quand je pense, qu'au „ préjudice de mes titres, dans ce vers qui me tient lieu d'un arrêt de la Cour de Parlement, je me vois déchu de tous mes „ honneurs; & que ce *Charles Dassouci*, d'Empereur du Burlesque „ qu'il étoit, prémier de ce nom, n'est aujourd'hui, si on le veut „ croire, que le dernier reptile du Parnasse, & le marmiton des „ Muses." Ailleurs dans le même ouvrage il prétend rendre raison du décri du Burlesque. " Si l'on me demande, *dit-il*, pour„ quoi ce Burlesque qui a tant de parties excellentes, qui est le „ dernier effort de l'imagination, & la pierre de touche du bel „ esprit, après avoir si long-tems diverti la France, a cessé de di„ vertir nôtre Cour; c'est que *Scarron* a cessé de vivre, & que „ j'ai cessé d'écrire. Si je voulois continuer mon *Ovide en belle* „ *hu-*

„ *humeur*, cette même Cour qui se divertit encore des vers que „ je lui présente, s'en divertiroit comme auparavant ; & mes Li„ braires qui ont imprimé tant de fois cet Ouvrage, en feroient encore autant d'éditions." Il demeura trois mois à Lyon parmi les Jeux, la Comédie, & les Festins, fort caressé de *Moliére* & des *Bejars* ses Associez. Il alla après cela à Avignon avec Moliére, & puis à Pézenas, où se tenoient les Etats de Languedoc. Il fut nourri par ces Comédiens tout un hiver, & il reçut des présens considérables du Prince de *Conti*, de M. de *Guilleragues*, & de plusieurs personnes de cette Cour. Il avoit perdu un de ses Pages de Musique, & comme il se trouvoit tout porté dans la Province de France, qui produit les plus belles voix, aussi bien que les plus beaux fruits, il ne voulut point s'en retourner en Piémont, avant que de faire une tentative, pour remplir la place vacante. Il suivit Moliére jusques à Narbonne, il fut ensuite à Montpellier & courut risque de la vie. Cet accident est devenu fort fameux par la *Relation du Voyage de Mess. de Bachaumont & la Chapelle*, où on pourra s'en instruire. Il séjourna encore trois mois à Montpellier, depuis qu'il eut été mis hors de prison, & y composa une Rélation de cette *Tragicomique avanture*; mais il ne la fit pas imprimer ; quoi que le Juge Mage, qui l'avoit vue, le lui eût permis. Il parcourut ensuite plusieurs Villes de Provence, il fut saluer à Monaco le Prince de *Morgues*, qui lui donna 30 pistoles. Il passa le Col de Tende, &c. Etant arrivé à Turin, il eut quelque peine à refuter par sa presence la fausse nouvelle de son supplice, que l'on avoit lue dans la Gazette Burlesque. Il employa tous ses soins, pour se procurer un établissement fixe dans cette Cour-là ; & il suppose, qu'il en feroit venu à bout, s'il ne se fût pas amusé à faire des vers, s'il ne se fût point borné à faire sa Cour aux principales Divinitez, & s'il n'eût pas donné de la jalousie aux Musiciens du Pais. Il prétend, que la beauté de ses Poesies l'exposa à l'indignation d'un Poëte d'Auvergne, qui faisoit de l'entendu à Turin ; & qui affecta de le critiquer, & de le persécuter. Il ajoûte, qu'ayant négligé les Favoris, parce qu'il crut fort imprudemment, qu'il suffisoit de s'attacher à leurs Altesses Royales, il s'exposa aux mauvais offices de plusieurs personnes, & cela lui fit un grand tort. Il s'aperçut, que l'on se refroidissoit envers lui, & le pis fut qu'ayant demandé son congé ou son établissement, il obtint, à son grand regret, la premiére de ces deux choses. Mr. *Bayle*, qui nous fournit cet Article, n'a pu donner la suite des avantures de d'Assouci, parce qu'il n'a eu en main, que les trois premiéres Parties de l'Histoire qu'il en a faite, & dont ce que nous venons de dire est tiré presque mot-à-mot. Nous n'y pouvons pas suppléer, parce que nous n'avons pas vu non plus la suite. On sait que vers l'an 1674, il publia deux petits Volumes, qu'il avoit composez dans les prisons du Châtelet de Paris. Il y étoit détenu encore, & on ne sait point les particularitez de son élargissement. Au reste, on n'a pas besoin de consulter les Satyres de ses Ennemis, pour former de lui une tres-mauvaise opinion. Ce qu'il avoue, ce qu'il raconte lui-même suffit pour cela. Il eut entr'autres ennemis *Cyrano de Bergerac* & *Loret*. Celui-ci le maltraita en toute occasion dans sa Gazette Burlesque, & fut si promt à débiter les nouvelles desavantageuses à d'Assouci, qu'il publia plusieurs fois sa mort, & toujours tres-faussement ; puisque d'Assouci survécut à Loret. * *Bayle*, *Diction. Critique*. Despreaux, *Art Poet. Chant premier*, *v.* 89. *& suiv.* Bachaumont & la Chapelle. Dassouci.

* **DASSOW** ou **DASCHOW**, petite ville du Duché de Mekelbourg sur un petit golfe de la Mer Baltique à l'Est-nord-est de Lubek, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

DASYPODIUS, (Conrad) fils de Pierre Dasypodius qui suit, disciple de *Christian Herlin*, l'un des plus fameux Mathematiciens de son siecle. Après sa mort il remplit sa place & fut fait sur la fin du XVI. siecle, Professeur des Mathématiques à Strasbourg, où il expliqua Euclide. Il mourut âgé de 68 ans, le 26 Avril de l'an 1600. Les œuvres imprimées de Conrad Dasypodius sont, *Horologii Astronomici Argentinensis descriptio* ; *Brevis de Cometis Doctrina* ; *Heron Mechanicus*, *seu de Mechanicis artibus atque disciplinis* ; *Oratio de Disciplinis Mathematicis* ; *Tria volumina Mathematica pro Schola Argentinensi* ; *Lexicon Mathematicum* ; *Spharica doctrina Propositiones Grece & Latinè* ; *Hieronis Alexandrini Nomenclatura vocabulorum Geometricorum* ; *Isaaci Monachi Scholia in Euclidis Elementorum sex priores libros* ; *Euclidis Catoptrica omnia in linguam Latinam translata* ; *Astronomica Præcepta* ; *Hypotheses orbium cælestium congruentes cum tabulis Alphonsinis & Copernicis*, *seu etiam tabulis Prutenicis* ; *Euclidis Propositiones Elementorum 15 opticorum*, *catoptricorum*, *harmonicorum*, *& apparentium* ; *Elementorum liber primus Gracè & Latinè*. Dans le tems qu'il méditoit de rédiger en corps les Mathématiciens Grecs & de les donner au public, il mourut. * Vossius, *de Mathem. c.* 12. §. 27. *c.* 26. §. 12. *& c.* 36. §. 22. Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ.* Teissier, *Eloges &c.* 4. *Edit.*

DASYPODIUS, (Pierre) Mathématicien, étoit Suisse de nation, & enseigna long-temps à Strasbourg, où il publia divers Dictionnaires, un Grec, un Latin-Allemand, & un autre Allemand-Latin. Il mourut vers l'an 1159 dans la même ville.

DATAINO, riviére. *Cherchez* **DITTAINO**.

DATAIRE, Officier de la Cour de Rome, dont la charge est fort honorable, quoi qu'elle ne s'exerce que par commission. Les Suppliques pour toutes sortes de Bénéfices, qui n'excédent pas vingt-quatre ducats de revenu, passent par les mains du Dataire, qui les fait signer, sans en parler au Pape. Quant aux autres Bénéfices de plus grande valeur, dignitez, ou canonicats, il en porte les Suppliques au Pape, pour les signer, & il y met la date en ces termes : *Datum Roma apud*, &c. Si cet Officier est Cardinal, il est appellé Protodataire. Il a plusieurs Officiers sous lui, qui sont le Sous-dataire ; deux Reviseurs ; un Officier nommé *des petites dates*, par les mains duquel passent toutes les Suppliques, au pied desquelles il met la petite date, en attendant qu'on les étende, & qu'on y mette la grande date ; & plusieurs autres, qui observent quantité de formalitez, avant que la Supplique devienne provision. Toutes ces précautions se prennent pour arrêter le cours des faussetez, qui se sont souvent commises, & qui ont donné lieu à l'article de l'Ordonnance, de l'année 1667, par lequel il a été ordonné par le Roi Louïs XIV. qu'il ne seroit ajoûté foi aux signatures d'expéditions de la Cour de Rome, qu'après qu'elles auroient été vérifiées par deux Banquiers Expéditionnaires * Le Pelletier, *Instruction sur les Expéditions de Cour de Rome.*

DATAMES, Capitaine, Carien de Nation, fut d'abord l'un des Gardes du Roi Artaxerxès Mnémon, & commanda ensuite ses armées, avec beaucoup de valeur & de prudence. Ses envieux l'ayant desservi auprès de ce Prince, il fit revolter la Cappadoce, dont il étoit Satrape, defit Artabaze Général d'Artaxerxès, l'an du monde 3673, & avant J. C. 362 ; & fut tué peu après, par ordre de ce Roi, selon Diodore. Datames étoit fils de Cammissarès, Gouverneur de la Leuco-Syrie, & succéda à son pére dans son Gouvernement ; pour récompense des bons services qu'il avoit rendus dans la fatale expédition d'Artaxerxès contre les Cadduciens. * Cornelius Nepos, *Vies des Généraux d'armée*, *c.* 14. Polyéne, *l.* 7. Diodore *ad Olymp.* 104. Prideaux, *Hist. des Juifs. T.* 2. *p.* 306.

DATERIE, Tribunal à Rome où l'on s'adresse pour les expeditions qui regardent les Benéfices ou les dispenses de mariage. Voici les formalitez qui s'observent dans les expéditions des Bulles & des dispenses. Si un Bénéfice vaque par mort, il faut s'adresser à celui qui est chargé des expéditions, qui est le Substitut du Dataire ; mais en toutes autres graces, comme résignations, permutations, impétrations de Bénéfices & autres semblables, il faut s'adresser au Dataire même, & au Sous-dataire. On peut aussi s'adresser directement au Pape, par le moyen de quelque Cardinal ou Ambassadeur, & sa Sainteté remet ensuite la Supplique au Dataire. Après que l'on est assûré de la parole du Dataire ou du Sous-Dataire, pour l'expédition de la Supplique qu'il souscrit en ces termes, *annuit Sanctissimus*, on dresse une seconde Supplique en forme avec les clauses & restrictions que l'on desire être étendues, & qui doivent être selon le style. On la porte au Sous-dataire, qui écrit au bas en peu de mots le sommaire de ce qui y est contenu, & la donne au Dataire, l'instruisant de nouveau de toute l'affaire. Le Dataire porte ensuite la Supplique au Pape, qui la signe en accordant la grace par ces paroles, *Fiat ut petitur.* Le Dataire consigne la Supplique au Préfet des Componendes, qui la taxe selon la nature de l'affaire, & on ne la peut retirer de ses mains qu'après avoir payé la somme à laquelle elle a été taxée. Elle est ensuite portée à un Officier qu'on appelle *des petites dates*, qui a soin de savoir le jour qu'elle a été signée, & il le marque au bas. Elle passe après par les mains du premier Reviseur, qui efface & corrige ce qu'il juge à propos. Du premier Reviseur elle va au second, qui corrige aussi, & même change quelquefois ce que le premier a mis. De ce second Reviseur, elle va entre les mains du Registrateur qui l'écrit sur un regître. On la consigne ensuite au Maître du regître, qui la collationne mot à mot, & écrit au dos une grande R. qui veut dire *Registrata*. La Supplique retourne au Dataire, qui y met la date avec ces mots, *Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem*, ou bien, *apud sanctum Petrum*, selon que le Pape demeure à Monte Cavallo, ou au Vatican, & marque l'année de J. C. la datte du mois, & l'année du Pontificat. C'est de là qu'est venu le nom de *Daterie*. Après cela la Supplique est remise entre les mains d'un Officier qu'on appelle *de Missis* qui la porte en Chancellerie, sans qu'elle puisse retomber sinon par grace, entre les mains de l'Expéditionnaire. Etant en Chancellerie, elle est d'abord consignée au Régent, qui la distribue à un des Prelats nommez Abbréviateurs *de Parco Majori*, pour faire faire la minute de la Bulle, la corriger & en adresser l'exécution où bon lui semble. Ce Prélat dresse ou fait dresser par son Substitut la minute de la Bulle ; qui est remise à un des cent Scripteurs Apostoliques, pour l'écrire de sa propre main sur le parchemin. Ces Scripteurs taxent ce qui doit être payé à leur corps, à raison de ce que vaut le Bénéfice ou l'importance de l'affaire, & leur taxe sert de régle aux autres Officiers de la Chancelerie, dont quelques-uns n'ont d'autres exercices ni d'autres fonctions que de recevoir de l'argent, tels que sont les Cubiculaires Apostoliques, les Écuyers Apostoliques, les Janissaires, les Chevaliers de saint Pierre, les Chevaliers de saint Paul, les Chevaliers du Lis, les Chevaliers Lauvetans, les Chevaliers de Pie ; & après que la Bulle a passé par toutes ces mains, elle retourne à un Substitut des Abbréviateurs. Celui qui a fait la minute ayant vu que rien n'y manque, la fait signer à un Prélat, & cela s'appelle *envoyer la Bulle au plomb*. Les Registrateurs l'insérent dans le regître, les maîtres du regître la collationnent, le Sommiste ou Receveur y attache le plomb, & le Garde des Archives ou regîtres garde la minute de la Bulle. Pour l'expédition des dispenses de Mariage, il y a des Reviseurs, des Officiers qu'on appelle *de Minoribus*, des Procureurs, des Scripteurs & Abbréviateurs *de Parco Minori*. * De Seine, *Descript. de Rome, tom.* 1.

DATES, (Léonard des) *Voyez* **DATI** (Léonard)

DATHAN, fils d'Eliab, s'étant revolté avec Coré & Abiron, contre Moïse & Aaron, à cause du sacerdoce auquel ils prétendoient, fut châtié, avec ses complices, d'une façon terrible, l'an du monde 2546, & avant J. C. 1489. Car la terre s'ouvrant sous les piez de ces murmurateurs, elle les engloutit avec toutes leurs familles. Il n'y eut que les enfans de Coré, lesquels, n'ayant pas consenti au péché de leur pére, furent préservez de ce châtiment. * Nombres, *c.* 6. Joseph, *Ant. Jud. l.* 4. *c.* 5. Usser, Torniel & Salian, *in Annal. &c.*

DATHEMAN, forteresse de la Galatide dans la Tribu de Gad sur les frontiéres de l'Arabie, célébre pour avoir soutenu vigou-

goureusement les efforts de l'armée de Timothée. Ce Général ayant sçu que Judas *Machabée* avoit repassé le Jourdain, pour s'en revenir à Jérusalem, après avoir pillé & brûlé la ville de Jasor, & emmené captifs tous les Habitans, ne manqua pas de profiter de son absence. Il fit des courses & des ravages si épouvantables sur les frontiéres de Galaad, qu'il obligea les Juifs de se retirer dans la forteresse de Datheman. S'y trouvant un peu plus en assurance, ils écrivirent à Judas, qu'ils ne manquoient ni de cœur ni de fermeté; mais que s'il ne venoit les secourir promptement, ils se verroient réduits à ne pouvoir plus soutenir les efforts de l'ennemi. A cette nouvelle, Judas accompagné de son frére Jonathas prit huit mille hommes, passa le Jourdain, alla droit aux Assiégeans, qu'il trouva dressant leurs machines & prêts à escalader la forteresse. Sans leur donner le temps de se reconnoître & d'empêcher ses approches, il divisa son armée en trois corps, fit sonner la charge, & attaqua si brusquement les ennemis, qu'ils abandonnérent l'assaut. Plusieurs qui étoient déja au haut des échelles se jettérent en bas, pour chercher leur salut dans la fuite; mais ils furent poursuivis si vivement, qu'outre un grand nombre de prisonniers, il y eut huit mille des ennemis de tuez. Cela arriva l'an 163 avant J. C. * *I. Machab. ch. 5. v. 9.* Josephe, *Antiq. Judaïq. liv. XII. ch.* 11. *&* 12.

DATHENUS, (Pierre) Ministre de l'Eglise de *Poperingue*, Bourg à deux lieues d'Ypres, avoit été Moine dans sa jeunesse. Il traduisit les Pseaumes en vers Hollandois. Mais comme il n'entendoit pas l'Hébreu, il fit sa version sur celle de Clément Marot & de Théodore de Béze. Quelque grossiére que fût encore alors la Poësie Hollandoise, & quelque défectueux que fût l'Ouvrage de Dathénus, ces Pseaumes firent un plaisir extrême aux Réformés, & le chant en fut introduit dans toutes leurs assemblées. Dathénus étoit très éloquent & l'on comptoit quelquefois à ses sermons plus de quinze mille Auditeurs. Dathénus fut obligé de se réfugier dans le Palatinat à cause de la persécution, & il devint Chapelain de l'Electeur Palatin à Heidelberg. Il s'engagea dans une grande dispute avec *Thomas Eraste*. Dathénus soutenoit que les articles qu'Eraste avoit dressés touchant les censures Ecclésiastiques & les excommunications étoient impies, & qu'ils frayoient le chemin à l'Athéïsme. Il fit même savoir à Bullinger que ses Ecrits ne seroient plus estimés, à moins qu'il n'attaquât publiquement la Doctrine d'Eraste. Bullinger répondit d'une maniére à faire sentir qu'il pensoit très différemment de Dathénus, au sujet d'Eraste & de sa Doctrine. Les Ministres de Hollande & de Zélande assemblés en Synode Provincial à Dordrecht au mois de Juin 1574, ordonnérent que les Pseaumes de Dathénus, avec les autres Hymnes, seroient reçus dans le service public, jusques à ce qu'il en fût autrement ordonné par un Synode général. Dathénus ayant été fait Ministre de *Gand*, prêcha avec beaucoup de zéle : mais il s'engagea trop avant avec le Sieur Jean d'Imbyse, qui contre la pacification de Gand, y avoit introduit la Religion Reformée, sous l'apparence d'un zéle extrême, quoi qu'il entretînt une secrette intelligence avec le Duc de Parme; ce qui, avec d'autres choses, fit perdre la vie à ce dernier. De quelque maniére que céla se soit passé, toujours est-il certain que Reidan & Hooft en mettent une bonne partie sur le compte de Dathénus. Il se souleva en chaire contre un projet qui avoit été dressé pour pacifier ces Provinces, en établissant la tolérance des deux Religions; il osa avancer que *l'article qui regardoit la conservation de la Religion Catholique étoit impie; & que le Prince d'Orange n'avoit de respect, ni pour Dieu, ni pour la Religion.* Les Habitans animés par ce discours séditieux coururent en foule sur les Ecclésiastiques Catholiques Romains, les chassérent de la ville, démolirent les Couvens, pillérent les Eglises, & se fortifiant dans la ville mirent garnison dans les places voisines. Dathénus ayant encouru de la forte l'indignation du Prince d'Orange, se retira au Palatinat pour éviter le dernier supplice. Il retourna à Gand, d'ou il se retira dans le Holstein, où, en 1578, il fut fait premier Ministre Réformé. De là il vint à *Staden* dans le Duché de Bréme, où il prit le nom de *Pierre Montanus*, & exerça la Médecine. Le bruit se répandit, mais faussement, qu'il avoit changé de Religion. De Staden il alla à *Dantzic*, mais le Magistrat le fit sortir de la ville, à la sollicitation des Anabaptistes qui dirent que c'étoit un séditieux qui avoit causé la ruïne de la Flandre; on ne voulut pas même lui permettre de coucher une nuit dans cette ville. Ensuite il se rendit à *Elbing* où il continua de faire le Médecin. Il y passa le reste de sa vie, & il fut si chéri des Habitans que lors qu'il mourut, on lui érigea un Mausolée au dessus duquel on plaça sa statue. Quelques personnes l'accusérent d'Arianisme après sa mort, mais les Ministres, qui l'assistérent jusques au dernier soupir, déclarérent qu'il avoit toûjours conservé la Doctrine qu'il avoit prêchée dans le Palatinat & ailleurs. Il avoit été Conseiller du Duc Jean Casimir. Il mourut le 19 Février 1590. * Brandt, *Hist. de la Réform. des Pais-Bas &c. tom.* 1. Reidanus, *Ann. Belg.*

DATHI, ou DATHUS, Augustin de Sienne, vivoit dans le XV. siécle, sous le pontificat du Pape Pie II. vers l'an 1460. C'étoit un homme d'un mérite singulier; car il étoit en même temps Orateur, Philosophe, & savant dans les langues. La ville de Sienne, qui se gouvernoit encore en République, le choisit pour Sécretaire, & par ce choix lui facilita les moyens de rendre service aux Hommes de Lettres. Il laissa divers Discours sur saint Bernardin, sur sainte Catherine de Sienne, sur le Pape Pie II. & une Histoire de Sienne en III. livres; celle de Piombino, & dix Traitez intitulez, *de Animarum immortalitate*, imprimez à Sienne en 1503, & 1516; des Lettres, &c.

DATI, (Léonard) XXV. Général des Dominicains, étoit de Florence, & prit l'habit dans la même ville. Après avoir été Provincial de la province, & Inquisiteur de Bologne, il fut fait Mâitre du sacré Palais. Le Pape l'envoya au Concile de Constance, où il fut un de ceux qui furent nommez pour examiner les articles de Jean Hus. Martin V, ayant été élu Pape dans ce Concile, envoya Dati en qualité de Legat au Concile qui se tenoit à Pavie, mais qui fut transféré à Sienne à cause de la peste. Ses negociations ayant réüssi, le Pape, en reconnoissance de son mérite, le nomma Cardinal. Il ne joüit point de cette dignité, étant mort à Florence deux jours après, l'an 1425. Ses ouvrages sont, *Sermones de flagellis peccatorum festinanter converti nolentium; de Sanctis; de Tempore, &c.* Pio, *de Vir. Ill. Ord. Prad. part. II. l. 3. p. 1.* Vincent Marie Fontana, *Theat. Dominic. p. 375. &* 436.

DATI, (Carlo) Professeur en Humanitez à Florence sa patrie, est devenu fort célébre, tant par ses Ouvrages, que par les éloges qu'une infinité d'Ecrivains lui ont donnez. Il étoit fort honnête & fort officieux envers tous les doctes Voyageurs, qui passoient par la ville de Florence. Plusieurs d'entr'eux lui ont témoigné leur gratitude dans leurs Ecrits. Il étoit Membre de l'Académie *della Crusca*, & se donnoit en cette qualité le nom de *Smaritto*. Il fit en Italien un Panégyrique de Louïs XIV, & le publia à Florence l'an 1669. La version Françoise qu'un autre en fit, fut imprimée à Rome l'année suivante. Il avoit déja publié quelques Poësies Italiennes à la louange du même Prince. * Gregorio Leti, *Italia regnante.* Bayle, *Diction. Critique, seconde édition de l'année* 1702.

DATIEN, avoit la dignité de Patrice sous l'Empereur Constance. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

* DATIS, un des Amiraux & Généraux que Darius I. Roi de Perse envoya avec une puissante armée contre les Athéniens, qui, quoiqu'ils n'eussent que dix mille hommes à opposer aux grandes forces de l'ennemi, les défirent entiérement dans la plaine de Marathon sous la conduite de Miltiade. * Cornelius Nepos. *Vie de Miltiade. Voyez l'article de* Datisme.

DATISME, maniére de parler désagréable & ennuyeuse, lorsqu'on entasse plusieurs synonymes les uns sur les autres, pour exprimer une même chose. C'est un proverbe qu'on a tiré de Datis, Satrape de Darius fils d'Hystaspe, & Gouverneur d'Ionie qui affectoit de remplir son discours de synonymes, pour lui donner, ce lui sembloit, plus d'expression & plus de force. C'est ainsi que pendant qu'il étoit Gouverneur dans cette partie de la Grece, & qu'affectant de parler Grec, il disoit ἥδομαι, καὶ τέρπομαι, καὶ χαίρομαι, *delector, gaudeo, lætor* : c'est-à-dire, je suis bien aise, je me réjouis, je suis ravi. Encore mêloit-il le barbarisme avec la répétition ennuyeuse, disant χαίρομαι au lieu de χαίρω, & usant presque toûjours de mots qui finissoient avec le même son. C'est ce qui fit que les Grecs appelloient *Datisme*, la sotte imitation du langage de Datis. Il en est fait mention *in Pace* dans Aristophane, qui appelle cette imitation, le ramage ou la musique de Datis, Δάτιδος μέλος.

* DATUS, (Nicolas) Sicilien, d'une famille illustre, mais plus recommandable encore par son savoir, fut Philosophe & Médecin, & surpassa presque tous ceux de son siécle. En 1446 il eut le titre de Docteur. Il excelloit parmi les Médecins & les Mathématiciens de son tems, de sorte que sa renommée ne fut pas retenue dans les bornes de la Sicile, mais se répandit par toute l'Italie. Ses pronostics ont toujours été tellement confirmés par l'évenement, que jamais aucun malade dont il avoit assûré qu'il mourroit de sa maladie, n'en a réchappé. Il procura la guérison à des malades qui étoient abandonnez des autres Médecins, & amassa par ses heureuses cures de grands biens, mais encore plus d'honneur & de gloire. Il est fait mention de lui avec éloge dans Vincent Littara *de Reb. Netinis p.* 126 : dans Lucius Marineus *in Epist. lib.* 5. *ad Cataldum Parisium* : dans Jean Thomas Moncada *in Epist. p.* 19. qui le nomme *Deodatus*, ou *Dieu-donne*: & dans Pierre Carrera *in Annot. ad Epist. Moncadæ cit. p.* 163. Ce dernier a promis de parler plus amplement de Datus dans son Histoire des Savans de Sicile. On dit qu'il a écrit quantité de choses touchant la Médecine & les Mathématiques, mais elles ont été perdues par la négligence de ses Héritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DAU, (Girard, ou Gérard) Peintre de Leiden, fut disciple de Rembrant dont il est parlé ailleurs, & quoique sa maniére d'opérer soit éloignée de celle de son Maître, il lui devoit néanmoins l'intelligence & les principales régles de son Art dans la partie du coloris. Il peignoit en petit à huile, & ses figures, qui pour l'ordinaire ne passent pas la hauteur d'un pié, sont aussi terminées, que si elles étoient grandes comme le naturel. Il ne faisoit rien que d'après le vrai, qu'il regardoit dans un miroir convexe. Il a fait peu de portraits de grands Seigneurs & de Dames; parce que ces sortes de personnes n'ont ordinairement ni le temps, ni la patience de se tenir aussi long-temps, que l'exigeoit ce Peintre. La femme d'un Résident de Danemarc, laquelle vouloit avoir son portrait de Girard Dau, lui servit de modéle cinq jours durant, pour une main seulement, sans parler de la tête. Aussi faut-il avouer que ses ouvrages sont terminez comme la nature même, sans rien perdre de la fraîcheur, de l'union, ni de la force des couleurs, non plus que de l'intelligence du clair-obscur. Quoique, comme on l'a déja remarqué, la grandeur ordinaire de ses tableaux ne passât pas un pié, le prix qu'il s'en faisoit payer étoit néanmoins tantôt 600 livres, tantôt 800, & tantôt mille, plus ou moins, selon le temps qu'il y avoit employé : car pour régler son prix, il comptoit chaque heure à vingt sols. Son cabinet étoit percé d'une lumiére haute pour avoir des ombres avantageuses, & du côté d'un canal, pour éviter la poussiére. Il faisoit broyer ses couleurs sur une glace de cristal. Sa palette & ses pinceaux étoient soigneusement enfermez dans une boëte, quand il ne travailloit pas; & lorsqu'il se mettoit au travail, il demeuroit quelque temps assis en repos, pour laisser rasseoir la poussiére. Quand il voyoit un beau temps, il quittoit son ouvrage, & alloit prendre l'air pour réparer les esprits qu'il consumoit dans

dans un travail si attachant. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

DAUBRAUCA, fille de Boleslas, Roi de Bohême, fut donnée en mariage à Micislas, fils de Zémomisse, Prince de Pologne, à condition qu'il embrasseroit la Religion Chrétienne, ce qu'il exécuta l'an 965. Ainsi la Pologne reçut la lumiére de l'Evangile. * M. Cromer, *Hist. Pol. l.* 3.

DAUCOUR, (Jean Barbier) étoit de Langres. Après avoir été Precepteur, pendant environ deux ans, chés M. *Joly* de *Blaizy*, Président à Mortier, à Dijon, il vint à Paris. Il s'étoit imaginé qu'ayant de l'esprit, il trouveroit sans peine dans cette ville quelque poste considerable. Il eut tout le tems de se détromper. Un Libraire assés pauvre, qui débitoit, sous le manteau, divers Ouvrages contentieux des *Port-Royalistes*, le reçut chés lui moyennant une pension fort modique. Ce fut tout ce que purent faire pour lui, quelques amis de ces Messieurs. Barbier, en attendant mieux, étudia en Droit, & enfin il fut reçû Avocat en Parlement. En plaidant sa premiére cause, il demeura court, & cela le dégoûta du Barreau. Il s'imagina trouver mieux en se jettant dans les disputes sur la signature du Formulaire. Il écrivit, & il ne s'enrichit pas à ce métier. N'ayant pas de quoi payer son hôte, il consentit à être son gendre, & ce mariage ne le mit pas fort à son aise. Ses *Sentimens de Cléante*, &c. le firent connoître à Monsieur Colbert en 1671. Ce Ministre, qui fut en son tems le *Mécéne* des Gens de Lettres, le mit vers 1677, en qualité de Précepteur auprès de M. d'*Ormoy*, (depuis M. de Blainville) son fils. Ce fut alors que nôtre Avocat ajoûta au nom de Barbier, celui de *Daucour*. M. Colbert lui donna vers l'année 1680, une commission de Contrôleur des bâtimens du Roi, & puis il le fit recevoir à l'Académie Françoise, en 1683. C'étoient d'assés beaux commencemens pour un homme qui avoit été si long-tems en proye à sa mauvaise fortune. Malheureusement M. Colbert, duquel Daucour avoit tout à espérer dans la suite, mourut, avant même que le nouvel Académicien eut prononcé son remercîment. Daucour se trouva alors, à sa commission près, qui n'étoit ni fort considérable, ni fort bien payée, aussi pauvre qu'il l'avoit été jusqu'en 1677. Vers 1689, il entra dans un parti pour les bois de Normandie, où il croyoit, aussi bien que ses Associés, qu'il y avoit bien à gagner. Mais il se trouva au bout du compte, qu'il ne leur resta pour tout profit, que des procès. Le pauvre Daucour fut réduit à retourner à sa premiére profession. Il entra chés M. de la *Milleraye* en qualité de Précepteur, quoique sous le nom tant soit peu plus honorable de Gouverneur. Ses gages étoient fort modiques, & il s'en plaignoit assés souvent aux personnes qui prenoient quelque part à ses disgraces. Sa derniére ressource fut le Barreau. Il y rentra, il y plaida avec succès, mais ce ne fut pas pendant long-tems, étant mort, & mort fort pauvre le 13 Septembre 1694. Ce fut après avoir defendu avec beaucoup d'éloquence & de piété, le nommé le *Brun*, accusé, mais faussement, d'avoir assassiné la Dame Mazel, dont il étoit domestique. Daucour a laissé quelques Ouvrages. 1. *L'Onguent pour la brûlure, ou secret pour empêcher les Jésuites de brûler les livres.* 2. *Lettre d'un Avocat à un de ses Amis, sur l'Onguent pour la brûlure.* 3. *Sentimens de Cléante, sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugéne.* Ce livre fit plus de mal au P. Bouhours, dit M. Amelot de la Houssaye, *que la Critique du Cid n'en fit au célébre Pierre Corneille.* Le Jésuite critiqué suivit le sage conseil que le Pére *Commire* lui donna, & dont voici le commencement.

Ne sit, Buhursi, magnanimo pudor
Vanum Cleanthem ferre silentio,
Tuâque ne digneris irâ
Pugna avidum juvenem superba.

Daucour a laissé encore quelques Discours Académiques & quelques Factums. Il fut du nombre des Académiciens qui contribuérent le plus à achever le Dictionnaire de l'Académie Françoise. Ménage le regardoit comme un des meilleurs sujets de l'Académie. Lorsque M. l'Evêque de Noyon prononça son remerciment à l'Académie Françoise, il affecta de ne rien dire de M. Daucour, dont il remplissoit la place, pour ne point violer la loi qu'il s'étoit faite de ne louer jamais des Roturiers. Mais l'Académie lui ayant réprésenté, que s'il faisoit imprimer son Discours, sans y faire quelque mention honorable du défunt, comme c'étoit la coutume depuis l'introduction des remercimens publics, cet exemple pourroit un jour servir contre lui-même, s'il arrivoit, que l'Académicien qui lui succéderoit fût envieux de sa gloire. Il se rendit à ces raisons, & il convient dans son écrit *que Daucour avoit une éloquence grave & facile dans les Ouvrages de prose & de vers.* Il loue *sa charité victorieuse pour la défense d'un innocent prêt à subir le dernier supplice d'un coupable.* Il entend par là le *Factum* pour le *Brun* faussement accusé d'avoir assassiné la Dame Mazel sa maîtresse. L'Abbé de *Caumartin* répondant à l'Evêque de Noyon s'exprima fort avantageusement sur le compte de Daucour. " Le Confrére que nous avons „ perdu, *dit-il*, ne devoit rien à la fortune; riche dans toutes les „ parties qui font un véritable Homme de Lettres, il n'avoit aucun „ de ces titres éclatans qui relévent son successeur. Son esprit aisé „ & pénétrant lui avoit fait aquérir une facilité merveilleuse pour la „ composition de ses propres Ouvrages, & une critique très-exacte pour la correction de ceux des autres. Rien ne sortoit de „ ses mains, qui ne portât ces deux caractéres." * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, Tom.* 2. *Bibliothéque des Auteurs qui est à la tête de Richelet de l'édit. de Hollande.*

* DAUDLEBSKI, nom d'une des plus anciennes familles de Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DAVEL, (Jean Daniel Abraham), fils d'un Ministre, étoit de Cully, petite ville située sur le Lac Léman à deux lieues de Lauzanne. Il s'est rendu fameux par le projet criminel qu'il forma en 1723, de soustraire tout le Païs de Vaud à la domination de LL. Excellences de Berne, dans la vue d'en former un quatorziéme Canton. Dans sa jeunesse il avoit pris le parti des armes. Après avoir été Sécretaire de la Compagnie de M. *D'Aubrecan* en Piémont, il eut un drapeau. En Hollande il fut Capitaine-Lieutenant de la Colonelle dans le Régiment de *Saconay*, Qnartier-Maître, & Aide-Major; & finalement il servit en France dans le Régiment de *Spaar* en qualité de Capitaine Réformé. Ayant quitté le service étranger en 1711, il eut occasion d'être très-utile à sa Patrie dans la guerre de 1712, où il se distingua sur tout dans l'affaire du Pont de Seiss. Là avec 60 hommes il fit tête à cinq mille hommes des ennemis, & favorisa de la sorte la retraite de deux mille hommes qui avoient été mis en déroute. Il ne donna pas de moindres preuves de son courage & de sa capacité dans la bataille de Wilmergue le 25 Juillet 1712. LL. EE. pour lui témoigner qu'on étoit content de sa conduite, lui donnérent une pension annuelle, affranchirent ses terres, le firent un des quatre *Majors* qui sont établis dans le Païs de Vaud, pour exercer de tems en tems les Milices, & Capitaine d'une Compagnie des Elections. Cela ne l'empêcha point de concevoir un dessein très pernicieux à ses Bienfaiteurs, non point par un principe d'ingratitude, mais par une suite d'une prétendue révelation qu'il disoit avoir eue à l'âge de 18 ans. Quoi qu'il en soit, le 31 Mars 1723, il se rendit a Lauzanne avec 500 hommes d'Infanterie, 50 Grenadiers, & 12 Dragons à Cheval, qui ignoroient tous quelles étoient ses vues. Le Conseil ayant été assemblé pour l'ouïr, il lui fit part de son projet, qui étoit de s'emparer du Pont de *Guémine* à trois lieues de Berne & de tenir par là en échec tout le Païs Allemand de ce Canton, d'engager le Canton de Fribourg à entrer dans son dessein, & la République de Genéve à demeurer neutre. Il croyoit qu'avec ces précautions, si Mrs. de Lauzanne le secondoient, ils pourroient, sans coup férir, venir au but qu'il s'étoit follement mis en tête. Ensuite il lut un long Manifeste, où il articuloit tous ses griefs contre le Gouvernement, & où il censuroit vivement la conduite des Baillifs, des Receveurs & des Commissaires: il touchoit aussi la signature du *Consensus* & du Serment d'association, signature qu'il condamnoit hautement. Le Conseil frapé d'un dessein si criminel & si bisarre, prit le parti le plus sage que de prudens, de graves & de fidéles Magistrats pouvoient prendre dans ces circonstances délicates. Ils renouvellérent leur serment de fidélité au Souverain, pendant que le Major attendoit le résultat de la délibération. Ensuite, comme on en étoit convenu, on fit semblant d'aprouver son projet; on lui donna des Membres du Conseil pour l'acompagner par tout, sous prétexte de lui faire honneur; on fit partir en diligence un Conseiller à Berne; on dispersa les troupes de Davel dans la ville; on fit venir sourdement toute la milice des environs de Lauzanne, & enfin on arrêta le Major & on le conduisit au Château, où il fut toûjours gardé a vue. Dèsqu'il se vit prisonnier, il comprit aisément qu'il étoit perdu, mais sans s'effrayer il dit, *je vois bien que je serai la victime de cette affaire, mais n'importe, il en reviendra quelque avantage à ma patrie.* LL. EE. députérent incessamment Mr. de *Wattenville* Thrésorier & Commandant du Païs de Vaud qui arriva le 2 Avril à Lauzanne où tout étoit pacifié par les bons ordres que l'on avoit donnés. Ce Seigneur remit à Mrs. du Conseil de Lauzanne une Lettre très gracieuse de LL. EE. par où l'on aprouvoit & louoit leur zéle, leur prudence & leur fidélité. En suite il eut une longue conférence avec le prisonnier, qui ne paroissoit avoir d'autre chagrin que celui de n'avoir pas réüssi. Jusques au 5 Avril, il sembloit que le Major Davel n'avoit été porté à concevoir son malheureux dessein que par des raisonnemens humains; mais alors il fit comprendre qu'il se regardoit comme l'exécuteur des ordres de Dieu, & il prétendoit avoir eu à ce sujet diverses révélations, & qu'une *Inconnue*, qui avoit servi dans leur maison lui avoit tracé, à l'âge de 18 ans, toute la suite de sa vie. Pour montrer qu'il s'appuyoit sur une révélation divine, il disoit qu'il avoit négligé à cause de cela toutes les régles de la guerre qui ne lui étoient pas inconnues; qu'il n'avoit pris que peu de monde, sans poudre ni plomb, & sans avoir communiqué son dessein à qui que ce fût; ce qu'il n'auroit pas fait s'il avoit cru agir simplemeut en homme. On ne peut pas douter de son fanatisme par le nombre & la nature des visions qu'il récita en différentes rencontres; où il y avoit cependant quelque chose de fort extraordinaire, & de très-circonstancié. S'il devoit être cru sur sa parole, une vertu miraculeuse l'accompagnoit par tout. On l'appliqua plusieurs fois à la question pour l'engager à découvrir ses complices, s'il en avoit. Il soutint tous ces tourmens avec une fermeté & une patience qui étonnoient & touchoient jusques au fond de l'ame ses Examinateurs, sans se démentir jamais dans ce qu'il avoit d'abord avancé, qu'il étoit seul dans son projet, & qu'il n'avoit agi que par une suite d'une vocation céléste. Cette pensée qui ne l'abandonna pas, même à l'heure de la mort, quoi qu'on pût lui objecter, jointe à une vie toute Chrétienne qu'il avoit toûjours menée de l'aveu de tout le monde, le soutenoit & le consoloit si puissamment dans ses chaînes, qu'il étoit plus tranquille que tous ceux qui l'approchoient, comme tous ses discours & ses démarches le faisoient connoître. Le 16 Avril, LL. EE. de Berne ordonnérent à Messieurs de la *Rue de Bourg* de Lauzanne, (Rue dont les Citoyens de Lauzanne qui y habitent, ont droit de vie & de mort, lorsqu'il s'agit des Criminels détenus dans les prisons de la ville) de juger le Major Davel. Quoi qu'on ne dût pas s'attendre à cet ordre, puis que c'étoit un Criminel d'Etat & renfermé dans les prisons souveraines, on obéït, & la pluralité condamna le coupable à avoir le poing coupé, & la tête tranchée. La sentence fut portée à Berne, où, malgré la requête de la parenté du Major, le Souverain ordonna que le Criminel auroit la tête tranchée, & qu'ensuite elle seroit clouée à la potence. Lorsqu'on annonça au Major quel devoit être son supplice, il ouït cette nouvelle avec beaucoup de tranquillité & de joye, se regardant, disoit-il, en suivant toûjours son préjugé, comme une victime dont la mort seroit utile à sa patrie. Le jour de l'exécution étant venu, savoir le 24 Avril, il garda jusques à la fin cette sérénité, cette joye, cette fermeté, & cette présence d'esprit qu'il avoit toûjours marquées. Rien n'étoit plus sensé que ce qu'il répondit aux Pasteurs qui l'accompagnoient, & bien

loin

loin d'avoir besoin de leurs consolations, il leur inspiroit une fermeté que la compassion leur faisoit perdre. Sur l'échaffaut il fit un long discours au peuple dans lequel il censura plusieurs défauts, sur tout la fureur des procès, & le mépris de la Religion, soit dans les Ministres & les Etudians, soit dans le peuple; il déclara hautement qu'il se soumettoit avec joye à la sentence, comme à un ordre Divin, & qu'il n'avoit aucun ressentiment contre ceux qui l'avoient fait arrêter. Un Pasteur fit ensuite un discours à l'assemblée où il traça l'eloge du Major, condamnant cependant, comme il le dévoit, son projet, mais en l'attribuant plutôt à l'illusion, qu'à la malice du cœur. Cela fait, le Major se plaça sur la sellette avec un air content, & l'Exécuteur lui fit incessamment sauter la tête. Voilà comment mourut, à l'âge de 54 ans, cet Officier digne d'un meilleur sort, s'il ne s'étoit pas livré à une illusion qui devoit lui être d'autant plus suspecte qu'elle le menoit à une action qu'on ne peut que détester. Tout le monde le regardoit comme ayant toûjours été un parfaitement bon Chrétien; s'étant éloigné & des vices des gens de guerre, & de ceux qui régnoient dans sa patrie. Il étoit sincére, désintéressé, charitable, pacifique, bon parent, bon ami, bon soldat, bon Officier, & rempli d'une piété éclairée & sans fard. Des inconnus enlevérent de nuit sa tête & son corps pour lui donner une plus honorable sépulture. LL. EE. marquérent à Messieurs de Lauzanne combien elles étoient satisfaites de leur conduite, en donnant des médailles d'or du poids de dix pistoles aux trente Membres du Conseil, au Lieutenant de LL. EE. & aux Assesseurs Baillivaux. Outre cela ceux qui s'étoient le plus distingués dans cette affaire, & qui s'étoient donné le plus de soins, eurent des gratifications particuliéres. * *Mémoires pour servir à l'histoire des troubles arrivés à cause du Consensus. Mémoires particuliers.*

DAVENANT, (Guillaume) Poëte Anglois dont les Ouvrages ne consistent presque qu'en Comédies. Sa Poësie a été un peu libertine, aussi bien que sa vie. On dit qu'il gagna une vilaine maladie qui lui fit perdre le nez. Il étoit ami intime de Thomas Hobbes. Il mourut le 7 Avril 1668. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wistanley, *Vies des Poëtes Anglois.* Witte, *Diar. Biogr.*

DAVENANT, (Jean) célébre Théologien Anglois natif de Londres. Son pére, qui étoit un riche Bourgeois d'Essex, sortoit de *Davenants-land* en Sible-Heveningham, où ses ancêtres avoit toûjours demeuré depuis le Chevalier Jean Davenant qui vivoit du tems de Henri III. Il fut Docteur & Professeur en Théologie à Cambridge & Directeur du Collége de la Reine dans cette ville; & enfin il obtint l'Evêché de Salisbury. Il se distinguoit par son érudition, sa modestie & sa grande pénétration. En 1615 l'Eglise Anglicane le députa avec d'autres Théologiens au Synode de Dordrecht, où il eut l'honneur de donner le prémier de tous les Théologiens étrangers, son sentiment dans la 67 session. Quoiqu'il attaquât fortement les Rémontrants & qu'il refutât avec soin leurs distinctions, il étoit cependant pour la Grace universelle; & dans la 74 session, le Docteur Ward & lui soutinrent que Jesus Christ est mort pour tous les hommes. L'Evêque de Landaf, le Docteur *Goad*, autre Théologien Anglois, & *Balcanqual* Ecossois, soutenoient au contraire qu'il n'est mort que pour les *Elus*, ou pour *toutes les espéces* de personnes. La modération de Davenant fut fort utile au Synode, cependant il n'en put obtenir la permission de répondre pour lui & pour ses Collégues à Sibrand Lubbert, qui s'étoit déchaîné contre les Députez d'Angleterre d'une maniére horrible. C'est pourquoi Balcanqual disoit, qu'il y auroit eu moins de divisions & de querelles dans le Synode, si Lubbert & Gomarus n'y avoient point assisté; que ces deux Théologiens avoient des accès de folie tour à tour. Au reste Davenant cherchoit avec zéle la reünion des divers sentimens des Chrétiens, comme cela paroît clairement par son livre intitulé: *Adhortatio ad communionem inter Evangelicas Ecclesias*, imprimé à Cambridge en 1640. Il mourut en 1640. Voici les titres de la plupart de ses autres Ouvrages, *Prælectiones de Judice controversiarum, & de justitia tum habituali, tum actuali.* Fol. Cantabr. 1631. *Commentarius in Epist. ad Colossens. Determinatio Quæstionum Theolog. quinquaginta* 1633 &c. * *Ex ejus script.* Crovius *Elench.* La Roche, *Mémoires litéraires de la Gr. Bret. Tom.* 9. & 10. Gérard Brandt, *Hist. de la Ref. Tom.* 2. *pag.* 77. 117.

DAVENTRY, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Northampton, appellée *Fausley*. C'est une ville de passage pour les Comtez d'Angleterre qui sont au Nord-ouest. Elle est gouvernée par un Maire & douze Bourgeois. Elle est éloignée de 73 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

* DAVERUS (Jean Baptiste) natif de Palerme en Sicile a écrit des vers dans sa propre langue. Il vivoit en 1647. comme cela paroit dans Joseph Galcanus *in Musis Siculis. part.* 2. *t.* 1. On y trouve ses *Canzoni Siciliane.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DAVES ou RIO DAVES. *Voyez* AVES.

DAUFERS ou TAUFERS, petite ville d'Allemagne dans le Tirol. Elle a titre de Comté, & est située dans l'Evêché de Brixen, sur la riviére d'Aycha, au dessous de la ville de Brixen. * Maty, *Diction. Geogr.*

* DAUFFAIUS (Jean d'Auffuy) de Béthune en Artois, Conseiller & Sécretaire de Maximilien & de Philippe d'Autriche, a donné au public, *De vera & legitima Successione Mariæ Burgundæ; Consuetudines Artesiæ & Bethuniæ; de Advocatia Bethuniensi; de Pontivensi Comitatu*, &c. Locrius en fait mention dans sa Chronique de Flandres aux années 1211, 1270, & 1479. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* p. 489.

DAUGE ou AUGE, en Latin, *Augerius*, vel *Augentius*, (Daniel) *Cherchez* AUGE.

DAVIA. *Voyez* DAVIO.

DAVID, le dernier fils de Jessé ou Isaï, de la Tribu de Juda, de la ville de Bethléem, naquit l'an 2950. du monde, & avant Jesus-Christ 1085. Pendant que son pére l'employoit à garder les brebis, Dieu le choisit pour être Roi à la place de Saül, & envoya Samuel pour l'oindre de l'huile destinée au sacre des Rois: ce qui fut exécuté l'an 2972, du monde, & 1063. avant Jesus Christ, David étant alors âgé de 22 ans. Bien que son régne n'ait commencé que depuis la mort de Saül, néanmoins pendant les années qui s'écoulérent, depuis son sacre jusques-là, il fit de très-belles actions. La défaite du Géant Goliath qu'il vainquit avec une fronde, est une des plus considérables. Saül, selon sa promesse, lui devoit donner sa fille Mérab ou Mérob en mariage, pour récompense de sa victoire; mais il le trompa, & lui proposa Mical, Michal ou Michol, qu'il lui fit encore acheter, au prix de cent têtes, ou, comme le dit le texte sacré, de cent prépuces de Philistins. Ce Prince avoit conçu une extrême aversion contre David; & la haine qu'il lui portoit, s'augmentant tous les jours de plus en plus, il résolut de le faire mourir. Jonathas ou Jonathan fils de Saül, prit le parti de l'innocent opprimé, & s'opposa vainement aux fureurs injustes de son pére. Un jour il s'en fallut peu, que le Roi ne tuât David d'un coup de javelot. Il le fit chercher dans sa maison, & sans l'adresse de Michol sa femme, il l'auroit fait assassiner par ses Satellites. Ces violences obligérent David à s'enfuir. Il prit le chemin de la ville de Nob ou Nobé, où étoit le tabernacle; & le Pontife Ahimélech ou Achimélech s'appercevant que lui & ses gens mouroient de faim, leur donna des pains de proposition. Saül l'ayant appris, fit égorger ce Pontife avec ses Prêtres, ruïna la ville de Nobé, & fit passer les Habitans au fil de l'épée. David ne laissa pas d'agir pour le salut du Royaume, & défit les Philistins qui assiégeoient la ville de Ceila ou de Kehila. Ensuite, il se retira dans les deserts, où Saül le poursuivit. David eût pu le tuer deux fois; l'une dans une caverne, où il se reposoit, & où Saül qui le cherchoit, entra pour quelque nécessité naturelle; & l'autre dans sa tente. Mais il se contenta de lui faire connoître, que sa vie avoit dépendu de lui. Aussi ces actions héroïques parurent toucher le cœur du Roi; mais David crut ne pas devoir se fier aux marques de réconciliation qu'il lui donna. Il s'enfuit à la Cour d'Achis ou Akis Roi de Gath ou Geth, dont il fut bien reçu, quoiqu'il n'y demeura pas long-tems, ayant obtenu Siceleg ou Tsiklag, pour s'y retirer avec ses gens. La guerre s'étant allumée entre les Juifs & les Philistins, David devoit combattre avec les Philistins contre les Juifs; mais avant que d'en venir aux mains, les Philistins le renvoyérent à Siceleg. Il trouva que les Amalecites avoient pillé & brûlé cette ville, & qu'ils avoient fait esclaves tous les Habitans, avec deux de ses femmes, Achinoam & Abigaïl: il les poursuivit, & leur enleva leur butin. Cependant Saül s'étant tué, l'an du monde 2980, & avant Jesus Christ 1055, après avoir perdu une bataille contre les Philistins, David en fut averti par un Amalécite, qu'il fit mourir, parce qu'il se vantoit d'avoir aidé ce malheureux Prince à se tuer. Après cet acte de justice, il alla en Hébron, où de nouveau il fut sacré Roi sur la Tribu de Juda, l'an du monde 2981, & avant J. C. 1054, le trentiéme de son âge. Dans le même-tems Abner, que Saül avoit fait Général de ses armées, fit reconnoître par les autres Tribus Isboseth fils de ce Prince pour Roi: mais l'an du monde 2987, & avant J. C. 1048, Isboseth, après la défection d'Abner, fut tué dans son palais. David fit mourir ses meurtriers; & dans une assemblée générale des Tribus, il fut proclamé Roi, & fut sacré pour la troisiéme fois. L'année suivante, il assiégea la citadelle de Sion, qu'il emporta sur les Jébuséens; & par ce moyen, étant maître de Jérusalem, il y établit sa demeure, & en fit la capitale de son Royaume. Il vainquit encore les Philistins, subjugua les Moabites, mit la Syrie sous sa puissance, & fit la guerre aux Ammonites, pour venger l'injure, que leur Roi avoit faite à ses Ambassadeurs. Confus d'occuper un palais de cédre, pendant que l'Arche étoit sous des tentes, il forma le dessein d'élever un temple magnifique pour l'y déposer. Les préparatifs en furent faits; mais Dieu lui fit dire par le Prophéte Nathan, qu'il se contentoit de sa bonne volonté, & qu'il ne vouloit pas qu'un Prince ensanglanté par tant de guerres, qu'il avoit faites, lui bâtit un temple de paix. La gloire du régne de David fut flétrie par l'adultére qu'il commit avec Bethsabée, & par l'homicide d'Urie son mari. Nathan lui fit connoître son péché par une ingénieuse parabole; & son repentir fut si parfait & si puissant, que Dieu lui pardonna; mais l'enfant né dans l'adultére mourut. David l'an 3012 du monde, & 1023 avant Jesus-Christ, se vit contraint par la revolte d'Absalom, de sortir de Jérusalem, les piez nuds, avec peu de gens, pour se dérober à la fureur de ce fils dénaturé, qui vouloit monter sur le thrône par un parricide. Joab donna bataille à ce Prince, & le perça d'un coup de lance, contre les ordres de son pére, qui vouloit qu'on se contentât de le vaincre sans le tuer, & à qui cette mort fit verser des torrens de larmes. Cette guerre étoit à peine finie, qu'il en survint une autre, par la revolte de Séba, dont la mort appaisa bien-tôt cette émotion. Alors David vécut dans une profonde paix, & rendit son régne extrêmement florissant. Dans cet heureux état, il voulut reconnoître les forces de son Empire, & fit faire par Joab le dénombrement de ses Sujets, l'an du monde 3018 & avant Jesus-Christ 1017. David qui s'étoit laissé transporter à un mouvement de vanité, reconnut sa faute, & Dieu pour l'en punir, lui proposa par le Prophéte Gad, le choix d'une famine de trois ans, d'une déroute & d'une fuite de trois mois, ou d'une contagion, qui feroit régner la mort durant trois jours. Il choisit le fleau de la peste, & vit mourir jusqu'à soixante-dix mille hommes frappez par l'Ange du Seigneur. David implora la miséricorde de Dieu, & désarma sa colére, en s'offrant pour le salut public. Quelque temps après, ce Prince accablé d'années & d'infirmitez, mit sur le thrône Salomon, qu'il avoit eu de Bethsabée, & le déclara son successeur, malgré les brigues d'Adonias. Sadoc ou Tsadok sacra Salomon, & David voyant que sa mort approchoit, régla ce qui regardoit l'ordre du culte divin dans le temple que son fils devoit bâtir. Il le bénit ensuite avec le peuple, & n'ayant plus rien à souhaiter, il mourut l'an du monde 3020, ou 3021 & avant Jesus-

Christ

Christ 1015, ou 1014, en la 70 ou 71 année de son âge, & la 40 de son régne. I. *Samuel* ou I. *Rois*, *depuis le chap.* 6. *jusqu'à la fin.* II. *Samuel* ou II. *Rois* & I. ou III. *Rois c.* 1. *&* 2. I. *Chron.* ou *Paralip. c.* 3. *&* 11. *jusqu'au* 29. Josephe, *l.* 6. *&* 7. *des Antiq. Jud.* Sulpice Sévére, *Hist. Sacr. l.* 1. Eusébe & Génébrard, *en la Chron.* Sponde, Torniel & Salian, *aux Ann. Sacr.*

L'Ecriture Sainte fait mention de neuf femmes de David. 1. *Mical*, *Micol* ou *Michol*, fille de Saül de laquelle il n'eut point d'enfans. 2. *Achinoam* de Jezraël ou *Ahinoham* de Jizréhel, mére d'*Amnon.* 3. *Abigail* mére de *Daniel* appellé autrement *Kiléab.* 4. *Maacha* ou *Mahaca*, fille de Tholmaï ou Talmaï Roi de Gessur ou Guesçur, mére d'*Absalom* & de *Thamar.* 5. *Bethsabée*, *Bathsçeba* ou *Bathsçuah*, mére de *Sçimha*, *Sçobab*, *Nathan* & *Salomon.* 6. *Aggith*, *Haggith* ou *Hagguith*, mére d'*Adonias* ou *Adonija.* 7. *Abital*, mére de *Sapphathia* ou *Sçephatia.* 8. *Egla* ou *Hegla*, mére de *Jethraam* ou *Jitreham.* 9. *Abisag* la Sçunamite. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 27. *ch.* 25. *v.* 42. *&* 43. *ch.* 30. *v.* 5. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 3. *v.* 2. 3. 4. 5. *ch.* 11. *v.* 27. I. ou III. *Rois ch.* 1. v. 3. 5. 11. ch. 2. v. 13. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 1. 2. 3. 5. Outre ces femmes, l'Ecriture parle encore des dix concubines de David, mais elle n'en rapporte pas les noms. * II. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 16. *ch.* 20. *v.* 3.

☞ Les Savans agitent entre eux, si David est l'Auteur de tous les cent cinquante Pseaumes, que l'Eglise reçoit parmi les Livres Canoniques, ou s'ils ont été composez par quelque autre que par lui. Saint Ambroise, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Isidore, de Lira, &c. croyent que, puisque le Pseautier, par son titre, n'est point attribué à David, il faut conclurre que chaque Pseaume en particulier à été composé par celui, dont son titre porte le nom: Par exemple, le 41 selon la Vulgate & le 42 selon l'Hébreu, aussi bien que le 43 selon la Vulgate & le 44 selon l'Hébreu, sont adressez aux Enfans de Coré, & les autres qui portent le nom d'Asaph, de Héman, &c. Ces Péres, qui apportent cinq ou six argumens assez plausibles, pour établir leur opinion, ne donnent à David qu'environ soixante-dix Pseaumes, & tiennent que les autres sont de Moïse, de Samuel, de Salomon, des enfans de Coré, d'Ethan, d'Idithun ou Jeduthun, &c. Au contraire, saint Augustin, saint Ambroise, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Epiphane, saint Jean Chrysostome, Théodoret, Cassiodore, Béde, Euthimius, Paul de Burgos, Cajétan, Bellarmin, Torniel, Salian & plusieurs autres, soutiennent que David a composé tous les Pseaumes, & que ceux dont le nom est dans le titre, sont les Chantres, à qui le Roi Prophéte avoit donné ordre de mettre les mêmes Pseaumes en musique. En effet, nous voyons dans le I. livre des *Chroniques* ou *Paralipoménes*, *chapitre* 15, 16, 25, que les mêmes qui sont nommez dans ces titres, étoient les Maîtres du chant. Outre cela, le Vénérable Béde ajoûte dans sa préface sur les Pseaumes, qu'Esdras qui a écrit, selon quelques Savans, les titres des Pseaumes, y a mis de lui-même le nom de ces Chantres. Quant à ce qu'on objecte, que le Pseautier ne porte point le nom de David dans son titre, c'est peu de chose. Car on peut considérer les titres des livres Canoniques en cinq façons, ou par les premiers mots qui les composent, comme des cinq livres de Moïse, qui pour n'être pas distinguez par son nom ne laissent pas d'être de lui, & qui ont ces premiers mots pour titre. En effet, les Hébreux nomment la Génése *Bereschith*, c'est-à-dire, *In principio*, au commencement. L'inscription du livre de l'Exode est *Veellé Schemoth*, c'est-à-dire *Et hæc nomina*, & ces noms. On doit dire le même du Lévitique, des Nombres, du Deuteronome qui ont pour titre parmi les Hébreux, les premiers mots de ces livres. On intitule aussi les livres Canoniques, de ce qui est leur sujet principal, comme ceux des Juges, de Ruth, des Rois, de Job, de Judith, d'Esther, &c. Souvent ils ont pour titre le nom de l'Auteur, comme les Prophéties, ou bien la doctrine qu'ils enseignent, comme l'Ecclésiaste, les Proverbes, &c. Enfin leur inscription témoigne pourquoi ils ont été composez, ce qui se voit au livre des Cantiques, & aux Pseaumes qui sont des ouvrages en vers. Le Pseaume, que quelques Auteurs mettent outre les cent cinquante, doit passer pour apocryphe, puisqu'il n'est point nommé dans le dénombrement qui en a été fait dans le Concile de Laodicée, chapitre dernier, & dans celui de Trente, IV. session. C'est une chose constante, que tous les Pseaumes ne sont pas de David; mais il doit passer aussi pour certain, que tous les Pseaumes qui portent le nom de David dans le texte Hébreu sont de lui. Il y en a même qui n'ont point de titre, qu'on doit attribuer à David, comme le 104, le 105, le 106 & le 107 selon l'Hébreu, ou le 103, 104, 105 & 106 selon la Vulgate. Cependant on ne peut pas assûrer que tous ceux qui n'ont point de nom en tête, soient de David, puisque le 125 & le 136, selon la Vulgate ou le 126 & le 137, selon l'Hébreu, qui sont de ce nombre, ont été composez depuis la captivité de Babylone. Il y a apparence que le recueil des cent cinquante Pseaumes a été fait par Esdras. C'est selon saint Jérôme & les Anciens, un Ouvrage poëtique, & l'on y reconnoît le génie de la Poësie. * Saint Augustin, *l.* 17. *de la Cité de Dieu*, *c.* 14. & *livre des Hérésies*, *Hérésie* 26. Saint Ambroise, *sur le Pseaume* 43 *&* 47. Saint Basile, *en l'explic. du Pseaume* 44. Saint Grégoire de Nazianze, *Orat. in Encæn. & Or. ad Nazian.* S. Epiphane, *adv. Origen.* Saint Jean Chrysostome, *in* 1. *&* 2. *præf. super. Psal.* Saint Athanase, *in Synopsi.* Saint Hilaire, *prologo in Ps.* S. Jérôme, *Ep.* 133. *&c. &* 139. Isidore, *l.* 6. *Eth. c.* 2. Liranus, *in Postil. Bibl.* Bellarmin, *des Aut. Eccles. & præf. in Psal.* Torniel, *A. M.* 2964. *num.* 4. 5. *& suiv.* Salian, *A. M.* 2969. *num.* 72. *& suiv.* Du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible*, *Tome I.*

Il est bon d'avertir ici le Lecteur que la maniére de compter les Pseaumes parmi les Catholiques Romains n'est pas la même que parmi les Protestans. La Vulgate que suivent les premiers, joint ensemble les Pseaumes 9 & 10. & n'en fait qu'un: mais ensuite elle en fait deux du Ps. 147. Ainsi depuis le Ps. 9 jusqu'au 147, les Catholiques Romains doivent ôter un, aux Pseaumes citez par les Protestans, & les Protestans au contraire qui suivent l'Original Hébreu, doivent ajoûter un, aux Pseaumes citez par les Catholiques Romains.

* **DAVID**, ou **ADAD**, Roi des Axumites, peuples d'Ethiopie, eut guerre contre Damien Roi des Homerites. Ces Homerites avoient reçu autrefois l'Evangile, & avoient eu un Prince Chrétien: mais quand il fut mort, Abraham lui succéda, & à celui-ci Damien qui fit tuer plusieurs Marchands Chrétiens: ce qui obligea David à en prendre la vengeance. En ce Païs les Juifs s'étoient rendus les plus puissans, & comme ils ont toujours été ennemis jurez des Chrétiens, ils les persécutoient fort & tâchoient à les exterminer. David dans cette guerre fit vœu que s'il vainquoit ses ennemis, il embrasseroit la Religion Chrétienne. Il gagna sur eux la victoire: & pour accomplir son vœu il se fit Chrétien, & incita par son exemple ses peuples à recevoir aussi la foi en Jesus-Christ. * Le Sueur, *Hist. de l'Egl. & de l'Emp. sur l'an* 541.

* **DAVID**, de Bourgogne, fils naturel de Philippe III. Duc de Bourgogne, Comte de Hollande, Zelande, &c. fut le 55. Evêque d'Utrecht. Il avoit été premiérement Evêque de Térouanne & il s'introduisit dans le siége d'Utrecht par la violence. Son épiscopat fut rempli de brouilleries. En 1484, il fut fait prisonnier, & mené à Amersfort où il fut dépouillé jusqu'à la chemise: mais il fut rétabli la même année. Il mourut fort vieux en 1496, à Wyk te Duerstede dans son château, & fut enterré avec pompe dans l'Eglise paroissiale, après avoir été 39 ans Evêque d'Utrecht. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Oude Holl. Kronyk.* J. Valdenar *Fasc. Temp.* Suffridus Petri *in Gilbert. Bredet. & in Appendice ad Chron. Beka. Batavia Sacra P. II.* 485. *& suiv.*

DAVID, de la famille des Comnénes, dernier Empereur des Trébisonde, succéda à son frére *Jean*, & fit alliance avec Usuncassan Roi de Perse, à qui il donna la fille de son frére en mariage. Mahomet II. Empereur des Turcs le déthrôna; & l'ayant attiré à Constantinople, sous espérance de lui donner quelques Etats, en échange des siens, il le fit lâchement mourir avec ses fils l'an 1461. D'autres disent, que Mahomet l'avoit fait prisonnier de guerre. * Chalcondyle, *l.* 9. Crantz, *l.* 3. *c.* 17

DAVID, I. de ce nom, Roi d'Ecosse, étoit fils de Malcolme III. & fut mis sur le thrône l'an 1124, après la mort d'*Alexandre* I. son frére. Son régne fut très-heureux, si l'on en excepte la guerre qu'il eut contre Etienne, Roi en Angleterre. Il s'étoit jetté l'an 1138, sur le païs de Northumberland. Pendant que le Roi Etienne étoit occupé à dissiper quelque revolte domestique, il le poursuivit, & après avoir perdu dix-mille des siens dans une bataille, il acheta la paix de l'Anglois. Depuis, pour donner des marques de sa piété, il fonda quatre Evêchez, outre ceux qui étoient déja en Ecosse, & les dota richement. David épousa *Mahaud*, Comtesse de Huntington, dont il eut Henri mort avant lui, & pére du Roi Marcomer IV. qui succéda à son ayeul. Il mourut l'an 1153, en ayant régné 28. * Dempster & Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

DAVID, II. de ce nom Roi d'Ecosse, fils de Robert Brus & d'*Isabelle* Burch, qui avoit été préféré à Jean de Bailleul, pour la succession au Royaume, fut couronné à l'âge de huit ans l'an 1329, après la mort de son pére. Il commença à régner sous la tutelle de Thomas Ranulphe ou Randolphe, qui depuis longtemps gouvernoit le Royaume avec grande prudence. Cependant, Edouard de Bailleul, fils de Jean, répétant les droits qu'il avoit sur l'Ecosse, y entra avec une armée nombreuse, en chassa David, & l'obligea de se retirer en France avec sa femme. Les Sujets de ce jeune Prince, le remirent sur le thrône, & le porterent à faire la guerre aux Anglois, qui avoient soutenu Edouard; mais il fut fait prisonnier par les Anglois en 1346, & fut obligé de donner une grande somme d'argent pour se retirer d'une captivité qui dura dix ans. La suite de son régne ne fut pas plus heureuse. Il mourut le 7 Mai 1370, qui étoit la 47 année de son âge, & la 39 de son régne. Les Historiens louent la justice & la bonté de ce Prince, & avouent que dans ce qu'il entreprit, il manqua moins de prudence que de fortune. Il ne laissa point de lignée de *Jeanne*, fille d'*Edouard* II. * Major, *l.* 5. Buchanan, *l.* 8. *c.* 9. Leslé, *l.* 7. *&c.*

DAVID, fils de Robert III. Roi d'Ecosse fut par le Testament de son Pére fait Duc de Rothesey: mais comme c'étoit un esprit farouche & intraitable, son Pére le mit entre les mains de Robert Comte de Fife qui le garda étroitement dans son château, & qui enfin le laissa mourir de faim en 1442. Il avoit épousé Marie fille du Comte Archibald Douglas, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boethius, *Hist. Scot.* Sponde, *ad ann.* 1402. *n.* 4.

DAVID AWDRAHAM, Espagnol, Disciple de Mardochée, ou plutôt du R. Ben-Harosch, a fleuri à Séville, vers l'an 1340. Il a composé une Explication des priéres, qui se récitent tous les jours de l'année, imprimée à Constantinople en 1514, & à Venise en 1570; un Traité de l'an intercalaire; des Tables Astronomiques, & un Ecrit sur les solstices & les équinoxes. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbin.* Du Pin, *Hist. des Juifs depuis Jesus-Christ jusqu'à présent.*

DAVID D'ISTELLE, dans le Royaume de Navarre, a écrit un livre intitulé *la Tour de David.* C'est un Recueil de discours imprimé à Thessalonique. Il avoit encore fait un Ouvrage intitulé *la Ville du livre*, où il refutoit ceux qui prétendent que tous les préceptes judiciels & cérémoniels sont fondez dans la raison. Il n'en reconnoissoit point d'autre que la volonté de Dieu, & étoit en cela différent de Maimonide. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbin.* Du Pin, *Hist. des Juifs depuis Jesus-Christ jusqu'en l'an* 1710.

DAVID, Roi d'Ethiopie, succéda l'an 1507, à son Pére Nahu, & commença de régner sous la tutelle de sa Mére Heléne. Lorsqu'il eut lui-même pris soin des affaires, il remporta de grandes victoires sur ses ennemis, & envoya des Ambassadeurs à Emanuel, Roi de Portugal, à son fils Jean, & au Pape Clément VII.

Son

Son régne fut d'environ 36 ans. Voici les titres que ce Prince ſe donnoit, au rapport de Marmol. *David aimé de Dieu, colomne de la foi, du ſang & de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colomne de Sion, fils de la ſemence de Jacob, fils de la main de Marie, fils de Nahu par la chair, Empereur de la grande & haute Ethiopie, & de tous les Royaumes & Etats qui en dépendent; Roi, &c.* On met quelques autres Rois d'Ethiopie du même nom. * Louis Marmol, *Deſcr. Afr. l. 1. c.* 20. Paul Jove, *l.* 18. *Hiſt.* Génébrard, *en la Chron.* Franciſcus Alvarès, & Damien à Goëz, *Deſcr. Ethiop. T. II. Rer. Hiſp. & I. Navig. Ram.* Sponde, *An. Chriſti* 1521. *num.* 13. 1525. *num.* 15. & 1533. *num.* 1.

DAVID, Archevêque Maronite, a traduit de Syriaque en Arabe, vers l'an de Jeſus Chriſt 1059, les Conſtitutions de l'Egliſe des Maronites, à la ſollicitation d'un certain Abbé Joſeph, & de ſes Moines. Abraham Ecchellenſis ſe ſert ſouvent dans ſes livres, du témoignage de ſes Conſtitutions: & on en a imprimé même quelques Sommaires en Latin, dans le recueil des lettres du Pére Morin, qui ont été publiées ſous le titre de *Bibliotheca Orientalis*, en Angleterre. * Sanſon.

DAVID SCOTUS, ou *l'Ecoſſois*, ami & contemporain de Marianus Scotus, fut premiérement Maître d'école à Wirtzbourg, & de là il vint à la Cour de Henri V. Empereur, dont il écrivit la Vie. Voſſius croit, qu'il eſt le même, qui a compoſé un Traité du Royaume d'Ecoſſe. David Scotus a vécu dans le XII. ſiécle, vers l'an 1110 ou 1115. * Voſſius, *liv.* 2. *des Hiſt. Lat. c.* 48. Conrad. l'Abbé d'Urſperg, *en la Chron.* Trithéme, *au Catal.* Aventin, &c.

DAVID DE DINANT, Hérétique, fut diſciple d'Amauri, & vivoit vers l'an 1204. Il enſeignoit, que Dieu étoit la matiére premiére, & fut refuté par ſaint Thomas. D'autres ont écrit auſſi contre lui. * Saint Thomas, *l.* 1. *contra Gent. c.* 17. & *p.* 1. *q.* 3. *art.* 9. Sponde, *A. C.* 1204. *n.* 8. Gautier, *en la Chro[n.]* XIII. *ſiécle c.* 2.

DAVID, dit DE MORGAN, parce qu'[il] étoit natif de cette ville en Angleterre, vivoit vers l'an 1480, & fut Threſorier de l'Egliſe de Landaff. Il écrivit les Antiquitez de la Principauté de Galles, & en fit, dans un Ouvrage particulier, une deſcription géographique. On aſſure, qu'il eut ſoin de voir tous les lieux, dont il parloit dans ſon Ouvrage géographique. * Lelandus. Pitſeus, & Baleus, *de Script. Anglor.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* &c.

DAVID JORIS ou **GEORGE**, Anabaptiſte qui avoit des ſentimens particuliers, & qui par là eſt devenu Chef d'une Secte. Il naquit ſelon les uns à Gand, & ſelon les autres à Delft en Hollande l'an 1501. On dit qu'à cauſe de ſa pernicieuſe doctrine, il fut ſurnommé le Diable de Delft. Son pére, ſelon quelques uns, étoit Bâteleur ou Muſicien, & ſelon d'autres, Mercier. Sa mére fut décapitée en 1537, à cauſe de ſes ſentimens Anabaptiſtes. Dans ſa jeuneſſe il étoit deſtiné à être Peintre ſur le verre, & on ne lui donna aucune teinture des études. Dans ce tems-là, les Anabaptiſtes de la Secte de Melchior Hoffman s'étendirent beaucoup en Hollande. David Joris ſe rangea parmi eux & témoigna tant de zéle, qu'un jour il attaqua une proceſſion de Catholiques & les exhorta à abandonner cette idolatrie. Cet excés de zéle lui valut la priſon, dont il ne ſortit que pour avoir le fouet & la langue percée par les mains du bourreau. Nonobſtant ce ſévére châtiment, il perſiſta dans ſes ſentimens, & commença dès lors à compoſer quelques Cantiques & divers autres petits Ecrits qu'il fit imprimer. En 1536, il ſe donna beaucoup de peine pour concilier les partis oppoſés des Anabaptiſtes de Bockholt dans l'Evêché de Munſter. Il en écrivit un livre, qui ne produiſit d'autre effet que de le rendre ſuſpect aux deux partis. Les Anabaptiſtes de Munſter auſſi bien que les Sectateurs de Melchior Hoffman le rejettérent également à Strasbourg; ce qui lui donna occaſion de ne plus s'attacher à aucun parti. Il aſſure qu'il avoit eu déja pluſieurs révélations. Dans ces entrefaites les Anabaptiſtes furent cruellement perſécutés en Weſtphalie & en Hollande. La mére de David George ayant été du nombre des ſuppliciés, il écrivit là-deſſus une Lettre d'exhortation au Conſeil ſupréme de Hollande, qui la vit de ſi mauvais œil, qu'il en couta la tête au porteur. En 1539, il écrivit une autre Lettre au Landgrave de Heſſe-Caſſel dont il implora la protection, qui lui fut accordée à condition qu'il feroit profeſſion de la Confeſſion d'Ausbourg. Enfin en 1544, il ſe tourna du côté de Bâle, ne ſachant aucune autre retraite où il pût être en ſûreté. Il y changea de nom & s'appella *Jean von Bruck* parce que c'étoit le lieu où ſon pére étoit né. Il acheta une maiſon dans la ville, un petit château nommé Binningen dans un village voiſin & quelques métairies. Avant que de venir à Bâle il avoit publié en 1542, un livre intitulé *le Livre des merveilles* ou *des miracles*. Il avoit eu quelque diſpute avec Mennon Simonis, & en 1546 ils eurent une entrevue à Lubeck. Pendant ſon ſéjour à Bâle il profeſſa extérieurement la Religion Réformée, & il y demeura juſques à ſa mort ſans que qui que ce ſoit l'ait ſoupçonné d'Héréſie. Il y mourut enfin tranquillement le 25 Août en 1556, & avant que de mourir il promit à ſes Diſciples qu'il reſſuſciteroit trois jours après. Quelques querelles qui s'élevérent entre ſes Sectateurs après ſa mort, firent connoître qu'il avoit eu une Religion à part, & qu'il l'avoit enſeignée à ſes adhérens. Là-deſſus au mois de Mars 1559, tous ſes domeſtiques & ſes amis furent cités, mais il n'y eut que la moindre partie de ces témoins qui déclara de n'avoir jamais ouï ſortir de ſa bouche les doctrines dont on l'accuſoit. Cette recherche fut néanmoins continuée, & enfin le 15 Mai on prononça que ſon cadavre ſeroit déterré & brûlé ſous le gibet avec ſon portrait & un grand nombre de ſes livres. *Nicolas Blesdyk*, autrement *Nicolas Meynerts* ſon gendre fut du nombre de ceux qui s'oppoſerent à David Joris, & qui après ſa mort en publiérent les erreurs. Ce gendre s'étoit déja brouillé avec lui pendant qu'il vivoit encore. Il s'eſt depuis trouvé bien des gens en Hollande & ailleurs & particuliérement en 1642 dans le Holſtein, qui ont été imbus des ſentimens de David George, & qui en ont auſſi été punis. C'eſt ce qui donna occaſion à Jean Moldenitius & à Frédéric Jeſſénius ſon gendre, tous deux Paſteurs de Tonningen en Holſtein où l'on découvrit un grand nombre de Davidiens, d'écrire divers Traités. Pour ce qui eſt des ſentimens qu'on attribue a David George, les voici. Il enſeignoit qu'il étoit lui même le véritable Meſſie, le fils bien aimé du Pére, dans lequel comme dans le ſecond Chriſt, le Pére s'eſt beaucoup plus clairement manifeſté que dans le prémier; Qu'il étoit engendré de l'Eſprit de Jeſus Chriſt, lequel Eſprit avoit été tenu caché en quelque endroit inconnu, depuis le tems que la chair de Jeſus Chriſt avoit été détruite; Qu'il devoit juger le monde au dernier jour, Dieu l'ayant envoyé pour perfectionner l'ouvrage que Jeſus Chriſt avoit commencé; Que les péchez commis contre lui étoient irrémiſſibles, parce qu'il étoit le S. Eſprit; Qu'avec lui devoit finir tout culte extérieur, les ſermons & les Sacremens; Qu'il n'y a ni bons ni mauvais Anges, & qu'il ne faut entendre par là que les bonnes ou les mauvaiſes penſées; Qu'il faut confeſſer ſes péchés publiquement dans l'aſſemblée des Fidéles; Que la Polygamie eſt permiſe, & qu'entre gens régénérez on devoit travailler à frais communs à la multiplication du genre humain; Que la communauté des biens doit être établie &c. Le ciel, à ce qu'il diſoit, étant vuide, il avoit été envoyé, pour adopter des enfans qui fuſſent dignes de ce Royaume éternel, & pour réparer Iſraël, non pas par la mort, comme Jeſus Chriſt, mais par la grace. Avec les Saducéens, il nioit, dit-on, la vie éternelle, la réſurrection des morts, & le dernier jugement; avec les Adamites, il reprouvoit le mariage; & avec les Sectateurs de Manès, il s'imaginoit, que l'ame ne pouvoit être tachée du péché, & qu'il n'y a que le corps, qui en pût être ſouillé. Les ames des Infidéles, ſelon lui, devoient être ſauvées, & celles des Apôtres damnées. Il aſſuroit enfin, que c'eſt une grande folie de croire, que ce ſoit péché de renier Jeſus-Chriſt, & il ſe moquoit des Martyrs, qui avoient préféré la mort à l'apoſtaſie. Gérard Brandt nous fournit encore quelques remarques ſur le fameux David George. L'on trouve, *dit-il*, dans les Archives de la ville de Delft, que ſon nom de baptéme étoit *Jean*, & qu'il le changea en celui de *David*, parce que ſouvent il en avoit fait le perſonnage, car ſon pére étoit Comédien. L'an 1538, un Braſſeur de Delft, nommé *Richard Vincent*, déclara aux Magiſtrats de cette ville, que David George avoit dit à Laurent Richertſon, qui travailloit auſſi bien que lui à peindre ſur le verre; " Laurent nous voyons que le Clergé fait bien ſes affaires, & qu'il gagne beaucoup d'argent, en prenant fort peu de peine. Nous avons lu l'Ecriture auſſi bien que ces Meſſieurs, entreprenons auſſi quelque choſe par rapport à la Religion. Si nous pouvons faire en ſorte que le Peuple ajoûte foi à tout ce que nous lui dirons, nous ſerons aſſés riches." Ce langage juſtifie ce que diſent de Thou, Pontanus, & d'autres Ecrivains, que cet homme avoit bonne opinion de lui même, & qu'il étoit ruſé & hypocrite par rapport à la Religion. Au mois de Janvier 1538, on publia un placard en Hollande, qui portoit que quiconque recevroit chez lui David George & Mainard van Emden, Prédicants Anabaptiſtes, ſeroit pendu à la porte de ſa maiſon, & que quiconque les découvriroit, auroit cent florins de récompenſe pour chacun d'eux, & quarante florins pour quelque autre Anabaptiſte que ce fût. On diſoit que David George avoit reçu de l'argent de Jean de Leyden, afin qu'il levât des troupes en Friſe & ailleurs, pour delivrer la ville de Munſter. Après la mort de Jean de Leyden, David George ſe ſépara inſenſiblement de ſes amis, & forma ſecretement une nouvelle Secte, qui ſe tint attachée à lui, & par le moyen de laquelle il s'enrichit. Il faloit bien qu'il eût amaſſé des richeſſes pour ſoutenir les depenſes qu'il faiſoit à Bâle, où les uns le prenoient pour une perſonne de naiſſance qui ne vouloit pas ſe donner à connoître, & d'autres pour un grand Marchand qui négocioit par mer & par terre, & dont le négoce étoit dirigé par ſes Agens & ſes Facteurs. Il recevoit fréquemment des pierreries des Païs-Bas, où il entretenoit ſa Secte par lettres, pendant qu'il avoit ſoin de ne faire aucun proſélyte à Bâle. On prétend que David George s'abandonnoit ſecrétement à toutes ſortes de plaiſirs ſenſuels. Ses livres, où certaines perſonnes découvroient de grands myſtéres, paroiſſoient à d'autres fort obſcurs & fort confus. Il s'imaginoit que l'Ouvrage qu'il avoit intitulé *le Livre merveilleux*, donneroit une ſi grande idée de ſa ſageſſe aux Theologiens, aux Juriſconſultes, aux Magiſtrats, aux Rois, & aux Princes qu'ils s'écrieroient avec le Prophete Eſaïe, *ch.* 25. *v.* 9. *C'eſt ici nôtre Dieu; nous l'avons attendu, & il nous délivrera.* Il croyoit que les Princes lui envoyeroient des Ambaſſadeurs, ou qu'ils viendroient eux mêmes, pour lui offrir leurs perſonnes, & tout ce qui dépendoit d'eux. * Prateolus. Florimundus, *Orig. hær. lib.* 2. *c.* 15. Sponde, *ad an.* 1525 & 1543 &c. Surius *in Chron. Academ. Baſil. Hiſtor. de vita, doctrina, &c. Davidis Georgii*, qui ſe trouve dans Schardius *tom.* 3. *Rer. German.* Blesdikius *in Hiſt. Davidis Georgii edita per Jacob. Revium*, Jeſſenius *Aufgedekte Larve David Joris.* Stolderfoth. *Hiſtor. von David Georgii* Ottius *in Annal. Anabapt.* Benthem, *Kirchenſtaat p.* 828. Sagittar. *Introd. ad H. E. p.* 929. Arnold. *Ketzer-Hiſt. P.* 2. *l.* 16. *c.* 21. §. 44. & *ſeq. P.* 4. *Sect.* 2. *n.* 32. *ſeq.* Gerard Brand, *Hiſt. de la Reform. &c. tom.* 1. *p.* 67. &c. Lindanus Dubitantius, *liv.* 1. Sanderus, *Hæreſ.* 202. Gautier, *Chr. ſec. XVI. c.* 8.

DAVID GANZ, Juif, a compoſé une Hiſtoire Chronologique intitulée *Tſemah David*, depuis la création du monde, juſqu'au temps de l'Auteur, qui vivoit en 1562. Guillaume-Henri Vorſtius en a fait une Traduction Latine, imprimée avec des Notes de ſa façon en 1644, à Leyde. M. Simon, qui a examiné cette Verſion Latine de Vorſtius, & qui l'a conférée avec l'Hébreu, a remarqué dans le catalogue des Auteurs Juifs, qu'il y a un grand nombre de fautes dans cette Verſion, & qu'il faut avoir recours à l'exemplaire Hébreu, pour les corriger. Mais l'exemplaire Hébreu, qui a été imprimé à Prague, ſe trouve difficilement. On remarquera de plus, que Vorſtius n'a traduit que la moitié de cette Chronique, qui eſt diviſée en deux parties; car il ne nous a donné que la premiére, & quelques extraits ſeulement de la ſeconde. * Simon.

DAVID de Pomis, fils d'Iſaac de Pomis, naquit à Spoléte en 1525. Il étoit & Médecin & Philoſophe. Il prétendoit que ſa famille

mille descendoit d'un des Chefs des captifs que Tite avoit transportés de Jérusalem à Rome. Il comptoit entre ses ancêtres un *Isaac* le riche, & un *Elie* le saint, sur le tombeau duquel on avoit vu briller des feux miraculeux pendant sept nuits. Les Allemans ayant pillé Rome, son pére, qui demeuroit à Spoléte, craignant d'avoir un pareil sort, enleva tout ce qu'il avoit, & chercha une retraite ailleurs. Il tomba dans le malheur qu'il vouloit éviter; car les troupes de *Colonne* ayant rencontré les mulets qui portoient son thrésor, s'en saisirent, & le réduisirent à une extrême pauvreté. Il s'établit à *Bevagna* dans l'Etat Ecclésiastique, où son fils *David* s'appliqua fortement à l'étude. Le livre *Aruch* que *Nathan* fils de *Jéchiel* de Pomis, Chef de la Synagogue de Rome en 1106, avoit composé, lui tomba entre les mains. Non seulement il étudia ce Dictionnaire, Ouvrage d'un de ses Ancêtres, mais de plus il résolut d'en faire un plus ample, dans lequel il mettroit les termes dont les Rabbins se servent souvent quoi qu'ils ne soient pas Hébreux. Il fit entrer dans son Ouvrage tout ce qu'il y avoit de bon dans ceux de Rabbi Nathan, *d'Elie* le Lévite, & dans les Racines de Kimki. *Bartolocci* a cru que David de Pomis avoit composé cet Ouvrage à l'âge de sept ans, mais Wolfius & Basnage montrent clairement qu'il s'est trompé. L'an 1532, Isaac de Pomis quitta Bevagna pour s'établir à *Todi* dans le Duché de Spoléte, avec son fils. C'est là vraisemblablement que David acheva son Dictionnaire auquel il donna le nom de *Germe de David*, & il le fit imprimer à Venise en 1587, après avoir publié plusieurs autres Ouvrages. Il ne s'y borne pas entiérement à l'explication des termes, il y mêle des observations sur les choses naturelles, & sur tout sur les pierres précieuses, &c. Le Rabbin *David Cohen* de *Lara* dit qu'il manque plusieurs choses à ce Dictionnaire, que plusieurs articles n'y sont appuyés que de vaines conjectures, & qu'il ne saisit pas toûjours la pensée des Auteurs qu'il cite. *Joseph Scaliger* ne daigne pas placer David de Pomis entre les Savans médiocres, & il croit qu'il a tiré son nom *de Pomis* de ce que les Juifs, dans le siécle de Vespasien, avoient accoutumé de vendre des *pommes* dans leurs Oratoires. *Samuel Bochart* dans son *Hierozoicon* refute souvent ce Rabbin. Dans la dédicace de son Dictionnaire au Pape Sixte V. qui est intitulé *Dittionario nuovo Hebraico, molto copioso, dichiarato in tre lingue, con bellissime annotationi, & con l'indice Latino, e volgare de tutti li suoi significati*, *de Pomis* promet une explication des maladies qui attaquent les vieillards, & un Traité pour les éviter & pour les guérir. Il devoit y ajoûter une Apologie pour les Médecins Juifs. Ces Traités virent le jour à Venise en 1588, conjointement avec une lettre de *Dioclès* touchant la maniére de conserver la santé. David de Pomis fut appellé en divers lieux où il exerça la Médecine. L'Evêque de *Chiusi* lui ferma la porte de la ville de son Evêché, quoiqu'on l'y desirât fortement. Il passa de là à Rome; mais quelques malheurs domestiques l'ayant obligé de courir à Venise, il y fit son dernier séjour. Comme il avoit été fort malheureux, il composa un Traité sur la misére de l'homme, & sur les moyens de l'éviter, qu'il orna de divers passages de l'Ecclésiaste, & qu'il intitula *Discorso intorno l'humana miseria, & sopra il modo di fugir la, &c.* à Venise 1578. Suivant Bartolocci il avoit donné en 1571, en Italien, l'explication de l'Ecclésiaste. Pour témoigner sa reconnoissance à la République de Venise, qui l'avoit protégé, il composa un Traité pour prouver que les loix de cette République sont divines, & que Dieu a promis par son Prophéte de la conserver, *Che le Constitutioni Venetiane sono divine, & è promessa dà Iddio per bocca del Profeta di conservare tal santa Republica.* * Jo. Christ. Wolfii *Bibliotheca Hebræa*; Basnage *Hist. des Juifs &c. tom.* 5. *p.* 2031. *&c.*

DAVID, (Pierre) Moine, avoit été chassé d'Agen, où, en faisant profession de prêcher une morale sévére, il tâchoit adroitement d'insinuer le Calvinisme dans les esprits. Il se retira ensuite à Nérac, & gagna tellement Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, que ce Prince le prit pour son Prédicateur, ou plutôt pour son Ministre, & embrassa sa doctrine. * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme.*

DAVID, (Jean) de Courtray, vivoit encore au commencement du XVII. siécle, & après avoir été Curé de saint Martin de Courtray, il entra parmi les Jésuites. Son éloquence lui fit faire de grands progrès dans la direction des ames, & dans la conversion des Hérétiques. Il fut Recteur des Colléges de Courtray, de Bruxelles, & de Gand, & mourut le 9 Août de l'an 1613, âgé de 67 ans. On a de lui divers Ouvrages de piété, & de controverse, *Veridicus Christianus, seu de Fidei Christianæ, capitibus; Occasionis arreptæ & neglectæ Typus; Paradisus Sponsi ac Sponsæ; Pancarpium Marianum, sive de B. Mariæ laudibus, gestisque; Specula duodecim Deum aliquando videre desideranti concinnata; Amputandum, PUTABAM, quæ radix, stirps & germen est malorum.* Il a composé outre cela quantité d'Ouvrages en Flamand, dont la plupart sont contre les Protestans. * Valére André, *Biblioth. Belg.* Alegambe, &c.

DAVID, (François) fameux parmi les Antitrinitaires. & Chef d'une Secte qu'on appelloit *Semi-judaïzants.* Il enseignoit, que Christ ne devoit pas être adoré; en quoi Blandrata & Socin s'opposérent à lui, quoique dans d'autres articles, & sur tout à l'égard de la divinité de J. C. ils fussent d'un même sentiment. Comme il ne vouloit pas démordre de cette doctrine, Sigismond Batori, Prince de Transilvanie le fit mettre en prison, où il mourut phrénétique en 1579. Il y en a qui croyent que Socin lui même incita le Prince Batori à agir de cette maniére contre David. * *Diction. Allemand.*

DAVID, (Jean) Hollandois, célébre Avanturier du XVII. siécle, s'étant retiré à la Jamaïque, fit de riches prises sur les Espagnols, & des actions fort hardies. Son équipage n'étant que de 90 hommes, il osa piller la ville de Grenade, sur le bord du lac de Nicaragua, où il y avoit pour le moins 800 hommes armez, & capables de se défendre, & en emporta beaucoup de butin. * Oexmelin, *Hist. des Indes Occid.*

DAVID BÉTON. *Cherchez* BÉTON.
DAVID. *Cherchez* NICÉTAS DAVID.
DAVID DU PERRON. *Cherchez* PERRON.

DAVID el DAVID, faux Messie des Juifs, qui se revolta contre le Roi de Perse. Etant tombé entre ses mains, ce Prince, lui demanda une marque de son pouvoir. David répondit qu'il s'offroit à avoir la tête coupée, après quoi il revivroit aussitôt; mais cet Imposteur ne fit cette réponse, que pour éviter de plus grands tourmens & les supplices qu'on lui préparoit. C'est ce que l'on voit dans une lettre intitulée *Ramban*, que Vorstius a donné toute entiére dans la Chronologie de R. Ganza. Les Juifs, en haine de leur Imposteur, furent accablez en Perse de toutes sortes de taxes & d'impôts, & réduits dans une extrême misére. M. Basnage rapporte cette histoire de toute une autre maniére. On place, *dit-il*, ordinairement David *Alroi* ou *Eldavid*, à l'an 1199 ou 1200, mais Benjamin de Tudéle qui fit son voyage l'an 1173, ayant parlé de lui comme d'un homme qui avoit paru dix ans auparavant, on ne peut douter qu'il ne soit un peu plus ancien. Cet Imposteur étoit né dans une ville nommée *Amaria*, dans laquelle on comptoit jusqu'à mille familles de Circoncis qui payoient tribut au Roi de Perse. Il s'attacha d'abord au Prince de la Captivité, & au Chef de la Synagogue de Bagded, qui étoit un homme célébre, fort versé non seulement dans l'étude du Thalmud, mais dans la connoissance de la Magie, si ordinaire chez les Chaldéens. Lors qu'il eut appris quelques secrets, il gagna les Juifs, habitans d'une montagne nommée *Haphtan*, & les excita à prendre les armes. Pour cet effet il les trompa par la vue de quelques faux miracles. Le Roi de Perse, qui apprit ce soulévement, & les conquêtes que faisoit El David, en eut peur, & lui ordonna de se rendre incessamment à la Cour, avec promesse que s'il pouvoit prouver qu'il étoit le Messie, il le soumettroit à lui, & le reconnoîtroit comme un Roi envoyé du Ciel. El David fit une chose à laquelle on ne devoit pas s'attendre, il se présenta, & soutint au Roi qu'il étoit le Messie. On le mit en prison, & on attendit à le reconnoître qu'il fût sorti miraculeusement. La chose arriva. Comme le Roi délibéroit sur la nature du supplice qu'il devoit lui infliger, on vint dire qu'El David s'étoit échapé. On détacha promptement des coureurs après lui, qui rapportérent qu'ils avoient entendu sa voix sans le voir, & sans pouvoir le prendre. Le Roi qui crut que ses Gardes s'étoient laissé corrompre, marcha à la tête de ses troupes jusques sur les bords du fleuve *Gosan*. Là il entendit la voix d'El David, qui crioit, *O fous!* mais on ne le voyoit point. On l'apperçut un moment après, qui, avec son manteau, séparoit les eaux du fleuve, & le passoit. La foi du Prince fut ébranlée. Il eut peur que ce ne fût le Messie, mais ses Officiers le rassûrérent, en lui persuadant que ce n'étoit là que des prestiges. L'armée passa le fleuve sans trouver le coupable. Le Roi écrivit aussi-tôt aux principaux Juifs qui étoient dans son Royaume, afin de les obliger à lui livrer El David sous peine d'être massacrés sans quartier, s'ils ne le faisoient pas. *Zachée*, Chef de la Captivité, lui écrivit de sauver la Nation en se livrant, mais il se moqua de cette priére, & ne voulut point se sacrifier pour le peuple. Il continua ses désordres jusqu'à ce que son beau-pére, tenté par dix mille écus d'or que *Zaid Alladin* lui promit, pria son gendre à souper, l'enivra, & lui coupa la tête, qui fut envoyée au Roi de Perse. Ce Prince ne tint pas la parole qu'il avoit donnée. Il demanda qu'on lui livrât tous ceux qui avoient suivi El David, & sur le refus qu'on fonda sur l'impossibilité, il fit égorger un grand nombre de Juifs dans son Royaume. * Basnage, *Hist. des Juifs &c. tom.* 5. *p.* 1639. *&c.*

DAVIDSON, Sécretaire de la Reine Elizabeth. La Reine ayant signé, de l'avis de son Conseil privé, la sentence contre Marie Reine d'Ecosse, elle remit cet ordre à son Sécretaire en lui enjoignant de le tenir prêt pour être scêllé du grand sceau, mais qu'en attendant il n'en feroit part à personne. Le lendemain matin la Reine changea de sentiment & donna commission à un nommé *Killegrew*, de défendre au Sécretaire d'expédier l'ordre qu'elle lui avoit remis entre les mains. Cette défense vint trop tard, puisqu'à la réquisition des Conseillers privés de la Reine, la sentence avoit déja passé sous le grand sceau, & que l'exécution de la sentence étoit commencée. La Reine Elizabeth fit alors éclatter toutes les marques d'une grande tristesse, & en même tems elle témoigna une indignation extrême contre son Sécretaire, en lui faisant faire son procès comme à un homme qui avoit trahi son devoir & qui avoit agi contre la volonté de la Reine. Davidson fit assez connoitre dans sa défense qu'il n'y avoit eu aucune malice dans son fait, & qu'il avoit uniquement péché par précipitation & par imprudence. Ses Juges le condamnérent à une prison arbitraire & à une amende de 10000. livres sterling. On ne sait pas si cette sentence fut mitigée ou non, mais il est sûr qu'il ne parut plus en Cour tout le reste de sa vie, que la Reine ne fournit que mincement à son entretien, & que les Lords, qui avoient abusé de sa simplicité & qui étoient arrivés à leur but, se souciérent peu de lui. * Thuanus *Hist. l.* 86. Cambden. *Vit. Elisab.* de Larrey, *Hist. d'Angl. Tom. II. p.* 448, 452.

DAVILA, (Henrico-Catherino) sortoit d'une des plus illustres maisons du Royaume de Chypre, dont ses prédécesseurs avoient été Connétables. Ils y possédoient de grands biens; mais lorsque les Turcs se furent rendus maîtres de cette isle en 1570 & 1571, Davila fut obligé d'abandonner son païs, pour se dérober à leur tyrannie. Il se retira à Avila, en Espagne; parce que suivant une ancienne tradition, qui étoit dans sa famille, ses prédécesseurs tiroient leur nom & leur origine de cette ville. On dit même qu'il y avoit des parens, qui étoient tres riches. Mais désespérant d'en tirer aucun soulagement, il vint en France, & se fit connoître à la Cour du Roi Henri III. Il avoit un frére & deux sœurs, que la Reine Catherine de Médicis prit à son service. Son frére étoit ce Louïs DAVILA, qui avoit commandé pour les Vénitiens, dans le fort de Zara, & qui fut depuis Gentilhomme servant de la Reine Catherine de Médicis. Henri Davila fait mention de lui dans le IX. livre de son Histoire. La mort de la Reine-mére, arrivée en 1589, & celle du Roi qui suivit après, firent échouer les espérances de cet Historien. Il resta néanmoins quelque temps en France, sous

ſous le régne de Henri *le Grand*, & paya de ſa perſonne en diverſes occaſions, comme devant Honfleur en Normandie, & l'an 1597, devant Amiens, où il fut bleſſé. Depuis il ſe retira à Veniſe, & reçut de la République dequoi ſubſiſter honorablement. Ce fut alors qu'il travailla à ſon Hiſtoire des Guerres Civiles de France. Elle contient en XV. livres, tout ce qui s'y eſt paſſé de plus mémorable, depuis la mort du Roi Henri II en 1559, juſqu'à la paix de Vervins en 1598. Davila étoit à Padoue, lorſqu'il reçut une commiſſion de la République de Veniſe, pour aller à Vérone. Il ſe mit d'abord en chemin, & étant arrivé dans un lieu nommé Villeneuve, il y demanda des voitures, pour faire porter ſes meubles, comme cela ſe doit à ceux qui ont reçu quelques commiſſions de la République. Celui qui les devoit fournir, étoit Fermier d'un Gentilhomme de Vérone, qui ſe trouva alors à Villeneuve, & qui ſe mit furieuſement en colére contre les gens de Davila. Ceux-ci préſentérent leur commiſſion avec douceur, & ce Gentilhomme emporté, les maltraita de paroles. Leur modération ne ſervant qu'à l'aigrir davantage, il tira un piſtolet de ſa poche, & le déchargea ſur Henrico-Catherino Davila, qui en mourut peu de temps après. Il avoit avec lui un fils âgé de 18 ans, qui ſe jetta ſur le meurtrier, & le mit en piéces. Le Fermier fut traité de la même façon. L'Hiſtoire de Davila écrite en Italien, a été miſe en François par Jean Baudoin, qui aſſure que ce grand homme vécut environ 56 ans, en quoi il paroît s'être trompé. On ne ſait pas préciſement en quel temps il mourut, mais on a lieu de croire qu'il vivoit encore en 1630, puiſque cette année-là il parut à Veniſe une nouvelle édition de ſon Hiſtoire, laquelle fut ſuivie en 1638, d'une autre qu'on annonça comme corrigée par l'Auteur. En ce cas il auroit vécu au moins 76 ans, & c'eſt ce qui eſt aſſez probable; car il peut être venu fort jeune en Eſpagne, & preſque auſſi-tôt en France. *Voyez* Imperialis, *in Muſ. Hiſtor. &c.*

DAVILA. *Cherchez* AVILA.

DAVILA, (Auguſtin) Archevêque de ſaint Domingue, prit l'habit de ſaint Dominique dans la ville de Mexico. Le Roi d'Eſpagne informé de ſon mérite, le nomma à l'Archevêché de ſaint Domingue l'an 1599, & le Pape Clement VII. lui en expédia les Bulles. Il gouverna cette égliſe l'eſpace de cinq ans, avec beaucoup de prudence & de charité, & mourut en 1604. Il a fait l'Hiſtoire de ſaint Jacques de ſon Ordre, qui eſt au Mexique. * *Theatr. Eccleſ. Hiſp. concert. prædic. p.* 323. Pio, *lib.* 4. *part.* 2. *Theatr. Dominic. p.* 80.

DAVIO ou DAVIA, anciennement, *Phialia*, *Phigalea*, petite ville de la Morée. Elle eſt dans la Zaconie, ſur la riviere de Longarola, vers les confins du Belvedére, & à huit lieues de la ville d'Arcadie, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAVIS, (Jean) Anglois, parcourut en 1585 l'Amérique ſeptentrionale, pour trouver un paſſage de là aux Indes orientales; mais pour tout ſuccès de trois voyages qu'il y fit, il y découvrit un détroit, auquel il donna ſon nom. Il eſt fort large, & s'étend du ſeptentrion au midi, entre la côte occidentale de Groënlande & l'iſle de Jacques. * Th. Hackluyt, *tom. III. Itiner.*

* DAVIS, (le Détroit de) eſt dans l'Amérique ſeptentrionale au delà du Pole Arctique entre le 70 & le 75 degré de longitude à l'occident de cette partie des Terres Arctiques qu'on appelle Groënlande. Il s'étend depuis la Baye de Baffin juſqu'à la Mer du Nord. Il fut decouvert en 1585 par Jean Davis Anglois qui y fit trois voyages pour y chercher un paſſage par lequel on pût pénétrer dans la Mer du Sud, ſans avoir réüſſi. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAVITY, (Pierre) Gentilhomme du Vivarais, étoit de Tournon, d'autres diſent de Dauphiné. Il a vécu au commencement du XVII. ſiécle, & a compoſé l'Ouvrage intitulé *Le Monde*, en ſix volumes *in folio*. N. Chorier parle ainſi de lui, ſur la fin de ſon Hiſtoire de Dauphiné, abbrégée pour Monſeig. le Dauphin, *Pierre Davity eſt Auteur de ce grand & laborieux ouvrage qu'il a intitulé* le Monde. *Nôtre âge n'a rien vu naître dans les Lettres de plus divertiſſant ni de plus utile*, & le célébre Antoine le Maître a fait ſon éloge dans la préface. Il ne pouvoit pas être mieux loué, ni par un plus excellent homme. Davity mourut à Paris l'an 1635 âgé de 63 ans.

DAULETABAD ville. *Cherchez* DOLTABAD.

DAULIE, que les Anciens ont nommée *Daulia* & *Daulis*, ville de Phocide, étoit ſituée dans le voiſinage de Delphes, au midi. Ptolomée, Strabon, Tite-Live, &c. en ont fait mention. Elle a eu depuis un Evêche ſuffragant d'Athénes. Cette ville eſt aujourd'hui ruïnée, & eſt bien différente d'une autre, qui étoit dans la Macédoine.

DAUMA, ou DUAMA, ville des Indes en Aſie. Elle eſt eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Java, où elle a un bon port, environ à huit lieues de la ville de Japara, du côté du couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DAUMA ou DUAMA, Royaume d'Afrique dans la Guinée avec une ville capitale du même nom, & non dans la Nigritie, comme le diſent d'autres. Il eſt à l'occident du Royaume de Benin. La ville de Dauma eſt au 9 degré de latitude. Pour ce qui eſt de la longitude, il y a quelque diverſité. Allard la met au 24, Sanſon & Jaillot au 25 & 30 m. D'autres au 34 degré 10 m.

DAUMIUS, (Chriſtian ou Chrétien) étoit Recteur de l'Univerſité de Zwickaw, ville de Saxe. Il y naquit le 29 Mars 1612, & il y eſt mort le 15 Decembre 1687. On a publié deux volumes de ſes lettres. Entre les Ouvrages, qu'il a publiez lui-même, il ſe trouve une édition d'un livre intitulé *Bernhardi Geyſtenſis vita aulica & privata*, qu'il donne pour la premiére édition des Ouvrages de ce Poëte; mais il en avoit paru une autre dès l'an 1650, par les ſoins de Henri Zwentelius. Les Ouvrages qu'il a donnez au public ſont, *Tractatus de cauſis amiſſarum linguæ Latinæ radicum: Indagator & Reſtitutor Græcæ & Latinæ linguæ radicum: Vertumni poetici tres millenarii, ad ſcitum illud imperatorium, Fiat Juſtitia aut pereat mundus: Cato & Columbanus cum notis & obſervationibus Daumii: Hieronymi Græci libellus de Trinitate, & Gennadii Patriarchæ Conſtantinopolitani opuſcula, item de Baptiſmo, cum notis & præfatione: Bernardi Cyſſe... Panegyrica & Waltonis Britanni ſatyra cum notis: Notæ ad ... Optatiani Panegyricum Conſtantino Auguſto conſecratum. Notæ ad ... Petro ... cum Paulino Petrocorio de Vita S. Martini. Dramat & Theon. ... Literæ Amœbææ. Epiſtolæ ad Heckelium*. Après la mort de Daumius on publia de lui ..., *Scholia: Animadverſiones ad Claud. Mamertum, ad Guil Bruaum: Stulti ... Opera, cum animadverſionibus Barthii & ... Daumii. Petri Arretini Colloquium muliebre ſeu Pornobo ... Georgica, &c.* Après la mort de Daumius on a trouvé dans ſon cabinet plus ... ouvrages qui étoient preſque achevez, comme, *Gy... Latinæ linguæ Seckendorpii receptum: Stichographia: Variæ lectiones ex multis Auctoribus, præcipue inferioris ævi: Vitæ Poetarum, maxime recentiorum: Jamborum ſurorum & Anacreonticorum liber: Index Farnabianus in Poetas: Indices Latinæ linguæ: Epiſtolæ Clarorum Virorum: Cæſarum in Alcuinum*, & autres. Son pere Jean Daumius avoit, en qualité de Sécretaire, rendu de grands ſervices à la maiſon Electorale de Saxe, & après avoir ... rempli ſes fonctions à la paix de Prague, l'Empereur Leopold l'anoblit auſſi bien que ſon frere & leurs Deſcendans en 1658, & renouvella leurs lettres de nobleſſe en 1663. * *Journal des Savans, Avril* 1710. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DAUN ou DHAUN, petite ville de l'Archevêche de Treves en Allemagne. Elle eſt à cinq lieues de Montroyal démoli, du côté du nord, ſur la riviere de Lizer, au pié d'une montagne, ſur laquelle on a conſtruit un château, qui domine la ville. * Maty, *Diction Géogr.*

* DAUN ou DHAUN, nom de la famille des Comtes de Daun qui du païs de Tréves, eſt allée s'établir dans les païs héréditaires de la maiſon d'Autriche, & tire ſon origine de RICHARD *de Duna*. Son ſecond fils nommé RICHARD comme lui, fut en 1247 Evêque de Worms, & le plus jeune, nommé WERNER, fut la tige des Comtes de *Daun-Falkenſtein*, dont la ligne a été éteinte en 1682. Mais ſon fils aîné appellé HENRI eut en 1225, ... Walram de Limbourg Comte de Luxemburg, la Maréchauſſée de ce Comte, & acheta la Seigneurie de Dhasborn. Il épouſa *Sybille* de Limer, & il eut d'elle HENRI Marechal de Luxembourg, un autre HENRI, & CUNON qui ont continué la poſterité.

Le ſecond de ces deux Henri épouſa *Elſe* de Fichenſtein & il en eut deux fils dont l'un fut appellé RICHARD *le Vieux*, Seigneur de Daun, & l'autre RICHARD *le Jeune*.

Richard le Jeune épouſa *Chriſtine* d'Altari, & il en eut FRÉDÉRIC Seigneur de Daun qui en 1329, aſſiſta au Tournoi de Schafhouſe, & HENRI qui eut pour fils THÉODORIC ou THIERRI, qui à cauſe de ſa petite ſtature fut ſurnommé *Duingen* & qui épouſa *Marie* de Daun, de laquelle il eut GUILLAUME.

Guillaume fils de Theodoric eut pour fils *Offa* & PIERRE de Daun Grand Maître d'Hôtel de l'Electeur de Treves.

Pierre fils de Guillaume épouſa *Catherine* de Schatsbourg, de laquelle il eut GUILLAUME *de Daun*.

GUILLAUME *de Daun* fils de Pierre épouſa *Anne* Schenk de Smitberg, & il eut d'elle pluſieurs enfans; 1. *Jean Jaques* Chevalier de l'Ordre Teutonique; 2. *Jean Emerik* Chanoine de Worms & de Spire; 3. *Hugues Guillaume* Chanoine de Treves & de Mayence; 4 *Euſtache Richard*, Chevalier de Malte; 5. *Charles*; & 6. PHILIPPE ERNEST.

Philippe Erneſt, fut, auſſi bien que ſon frére Jean Jaques, fait Comte par l'Empereur Ferdinand III. Il épouſa *Marie* Urſule de Ditberg, de laquelle il eut GUILLAUME JEAN ANTOINE, & CHARLES FRÉDÉRIC.

Charles Frederic ſecond, fils de Philippe Erneſt, épouſa *Marie Barbe* de Breuner, & il eut d'elle *Wenceſlas Albert*, & *François Erneſt*.

Guillaume Jean Antoine fils aîné de Philippe Erneſt, Comte & Seigneur de Daun, Membre du Conſeil privé de l'Empereur, Général Veld-Maréchal, &c. épouſa *Anne Madeleine* d'Altnan de laquelle il eut ſept enfans & entr'autres.

WIRRICH PHILIPPE LAURENT, Membre du Conſeil privé de l'Empereur, Général de l'Artillerie, qui en 1706 défendit vaillamment Turin contre les François, & qui en conſidération de ce ſervice reçut du Duc de Savoye en préſent le Marquiſat de Tivoli. Il a été depuis Viceroi de Naples, & Général Veld-Maréchal de l'Empereur en Italie. Charles III. Roi d'Eſpagne, & preſentement Empereur ſous le nom de Charles VI. le fit Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, & Prince de Theano. Dans les années 1713 & 1715, il fut fait pour la ſeconde fois Viceroi de Naples, & en même tems Capitaine Général de ce Royaume-là. En 1696 il épouſa *Barbe* de Herberſtein de laquelle il a eu pluſieurs enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brevers *Ann. Trevir.* Rittershuſius *part.* 1. Imhof. *N. P. Mantiſ. ſect.* 2.

* DAUNUS, fils de Pilumnus & de Danaé, étoit Roi d'Apulie ou de la Pouille, & eut de Vénilie, dont la ſœur Amata avoit épouſé le Roi Latinus, le fameux Turnus, à qui Enée ôta la vie & la couronne. * Virgile, *En. l.* 10. & 12.

DAVOS, qu'on nomme auſſi *Tafaas*, village des Griſons, ſitué dans la Ligue des dix Droitures, à cinq ou ſix lieues de la ville de Coire. Davos eſt un des principaux lieux du païs des Griſons, & on y tient aſſez ſouvent les aſſemblées générales de la République. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAUPHERS. *Voyez* DAUFERS.

DAUPHIN, grand poiſſon de mer voûté ſur le dos, qui eſt agréable à la vue, étant d'une couleur changeante, ſelon les divers mouvemens qu'il fait de ſon corps, & qui eſt couvert d'écailles fort petites. Il eſt, dit-on, fort ami de l'homme. Nous rapporterons ici ce que *Lucien* en a dit dans le Dialogue de *Neptune* & des *Dauphins*, parce qu'il contient d'une maniére agréable ce que les Poetes ont dit de ce poiſſon. " NEPT. Je vous aime, Dauphins, de continuer votre amour & votre fidélité, envers le Genre humain.
„ DAUPH. Il ne faut pas s'étonner, Neptune, ſi ayant été hommes, nous avons de l'amour pour les hommes. NEPT. Sans „ men-

„ mentir, je veux du mal à *Bacchus*, de vous avoir ainsi métamorphosez après sa victoire. Il se devoit contenter à mon avis de vous assujettir, comme il fit les autres peuples. Mais contez-moi un peu l'avanture d'*Arion*; car pour *Mélicerte*, je sai que vous le passâtes à Corinthe, lorsqu'il se fut précipité avec sa mére en bas des rochers Scironides. DAUP. Comme Arion étoit fort aimé de *Périandre* pour l'excellence de son Art, il demeuroit d'ordinaire avec lui; mais lorsqu'il fut devenu riche, il lui prit envie de retourner en son Païs, pour y faire montre de ses richesses. Après s'être donc embarqué dans un Navire, les Matelots, gens sans humanité, le voulurent jetter dans la mer, pour avoir son bien: mais il les pria auparavant de lui permettre de faire son Oraison funébre, & de chanter quelque élégie sur sa Lyre; puis s'étant lancé dans la mer, avec ce qu'il avoit de meilleur, les Dauphins, qui étoient accourus à la douceur de son harmonie le sauvérent, & je le portai moi-même sur mon dos jusques à Ténare." *Pindare*, *Hérodote*, & *Pline* parlent de l'affection que les Dauphins ont pour les hommes. Ils disent, qu'ils rapportérent le corps d'*Hésiode*, qui avoit été massacré dans le Temple de Neptune & jetté dans la mer, qu'ils recueillirent aussi Télémaque fils d'Ulysse, qui tomba dans la mer, folâtrant sur le bord du rivage: ce qui fut cause que son pére porta depuis ce tems-là la figure d'un Dauphin dans son Ecu & à son cachet; d'où vient que *Lycophron* lui donne dans sa *Cassandre* le surnom de Δελφινόσιμος, parce qu'il étoit un peu camus comme les Dauphins, que *Pline* appelle *Simos*. *Voyez* Arion.

DAUPHIN, constellation composée de quatre étoiles, selon Aratus, & de neuf selon Ovide. * Ovide, *Fast.* 1. & 2. Cæsii *Cœlum Astron. Poët. c.* 21.

DAUPHIN, tître que porte le premier fils du Roi de France, durant la vie de son pére, en conséquence de la donation que Humbert, Dauphin de Viennois, fit de ce païs au Roi Philippe *de Valois* en 1343.

DAUPHIN, (le Fort) Ce Fort fut construit par les François l'an 1643, sur la côte méridionale de l'île de Madagascar, dans la contrée qu'on appelle Carcanossi. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAUPHINE (Isle). *Voyez* MADAGASCAR.

DAUPHINÉ, province de France, voisine d'Italie, vers le levant, où les Alpes la séparent du Piémont: elle a partie de la Savoye, & partie de la Bresse au nord; partie du Lyonnois & du Vivarais au couchant, où le Rhône la borne; & la Provence, avec le Comté Vénaissin, & la Principauté d'Orange au midi. Sa situation est entre le 43 & le 46 degré de latitude, & entre le 26 & le 29 de longitude. La ville de Grenoble en est capitale avec Evêché, Parlement, & autres Cours souveraines. Le Dauphiné a deux Archevêchez, Vienne & Ambrun; & cinq Evéchez, Grenoble, Gap, Valence, Die, & saint Pol-trois-Châteaux. Les autres villes & bourgs sont, Montélimar, Crest, Romans, S. Marcellin, Beaumont, Loriol, Salians, Pierrelate, Dieulefit, Crémieu, saint Antoine, Serres, le Buis, Nions, la Mure, la Côte saint-André, Bourgoin, Briançon, &c. Cette province, telle qu'elle est aujourd'hui, est un corps composé de plusieurs petits Etats, réünis par la suite des temps, depuis les débris du Royaume de Bourgogne. Ces Etats sont le Viennois, le Valentinois, le Diois, le Gresivaudan, le Briançonnois, le Gapençois, les Baronies, l'Ambrunois, &c. Le premier Prince particulier, qui s'y établit en qualité de Comte, se nommoit GUI ou GUIGUE, & vivoit environ l'an 889. Ses successeurs portérent tous le même nom, & se qualifiérent premiérement Comtes d'Albon & de Grenoble; puis Comtes de Vienne, depuis que Bertold de Zéringhen eut cédé ses droits sur cette ville à GUI VIII. C'est ce GUI, fils de GUI *le gras*, qui prit le nom de DAUPHIN. On en rapporte différemment la cause; mais lorsque ses Descendans en eurent fait leur nom de famille, il devint même un tître de dignité; & enfin le nom de toute la Province. De cette premiére race, il ne resta que BÉATRIX Dauphine, fille de *Gui* ou *Guigue* IX. & sœur de *Guigue* X. mort sans enfans; laquelle épousa *Hugues* III. Duc de Bourgogne, Prince du sang de France l'an 1184. ANDRÉ, second fils de ce mariage, comme principal héritier de sa mére, prit le nom de GUI XI. avec la qualité de Dauphin, & quitta pour cela le nom & les armes de Bourgogne. GUIGUE XII. son fils n'eut qu'une fille, ANNE Dauphine, qui porta ses Etats à son mari HUMBERT I. Seigneur de la Tour du Pin. GUI XIII. leur petit-fils, n'ayant point laissé d'enfans d'*Isabeau* de France, fille du Roi Philippe *le Long*, son frére HUMBERT II. lui succéda. Ce fut lui, qui donna le Dauphiné au Roi Philippe *de Valois*, à condition que les aînez de nos Rois en porteroient le nom & les armes. Philippe en investit son petit-fils *Charles*, depuis Roi de France V. de ce nom. Ce transport se fit l'an 1349. Depuis ce temps-là jusqu'à présent, on compte vingt trois fils aînez de nos Rois, qui ont été Dauphins. CHARLES V. fut le premier. Son fils aîné fut Dauphin pendant son régne, & après Roi, VI. du nom. Il eut cinq fils, tous Dauphins; *Charles* né le 25 Septembre de l'an 1386, au bois de Vincennes, & mort peu après; un autre de ce nom, né un mardi 6 de Fevrier 1392, à l'hôtel de saint Paul, & mort l'an 1400; *Louïs* Dauphin, Duc de Guienne, né le 22 Janvier 1397, épousa *Marguerite*, fille de *Jean* Duc de Bourgogne, & mourut sans enfans, le 18 Décembre l'an 1415; *Jean* Dauphin, Duc de Berry & de Tourraine, naquit le 31 d'Août de l'an 1398, & décéda à Compiégne, un lundi 5 Avril 1416, sans lignée de sa femme *Jacqueline* de Baviére, fille de *Guillaume*, Comte de Hainaut. Enfin, le cinquiéme fils de Charles VI. nommé depuis *Charles* VII. fut aussi Dauphin. Ce fut à lui que Louïs de Poitiers, Comte de Valentinois & de Diois, donna ses Etats l'an 1419. *Louis* XI. son fils fut Dauphin, avant que d'être Roi de France. *Joachim*, né à Genep en Brabant l'an 1459, fut peu de temps Dauphin. *Charles* son puiné, depuis Roi VIII. de ce nom, a été le dixiéme Dauphin de France. *Charles-Orland*, né au château de Montils-lez-Tours, le 10 Octobre 1492, & un autre de même nom, tous deux fils de Charles VIII. furent Dauphins, & moururent en bas âge, aussi bien que d ux fils de Louïs XII. *François* Dauphin, Duc de Bretagne, fils aîné du Roi François I. étant mort de poison à Tournon l'an 1536, *Henri* son frére lui succéda en cette qualité, & fut depuis Roi, sous le nom de Henri II. Son fils aîné *François*, depuis Roi, & II. de ce nom, étoit nommé Monseigneur le Duc, avant que son pére fût Roi. Lorsqu'il devint Dauphin, parce qu'il avoit épousé *Marie* Stuart Reine d'Ecosse, on l'appella le Roi Dauphin, jusqu'à ce qu'il parvînt à la Couronne. Le Roi Louïs XIII, & le Roi Louïs XIV. ont porté, dans leur enfance, la qualité de Dauphin. *Louis* de France, fils du Roi *Louis* XIV. l'a porté jusqu'à sa mort, arrivée le 14 Avril 1711, auquel temps *Louïs* de France Duc de Bourgogne son fils, commença de porter la qualité de Dauphin. Après sa mort, arrivée le 18 Février 1712. *Louis* de France, Duc de Bretagne, son fils aîné devint Dauphin; & après sa mort, arrivée le 8 Mars de la même année, *Louis* de France, Duc d'Anjou, son frér, devint Dauphin, & est à présent Roi, sous le nom de Louïs XV. Les plus célébres Auteurs anciens & modernes parlent de cette Province, de son climat, de sa situation, de sa fertilité, de ses riviéres, de ses étangs, de ses fontaines, & de ses sept merveilles qui sont, la tour sans venin, la montagne inaccessible, la fontaine ardente, les cuves de Sassenage, les pierres précieuses de la montagne de Sassenage, la manne de Briançon, & la grotte de Nôtre-Dame de la Balme. Gervais de Tilisberi & Berchorius rapportent encore d'autres merveilles, que les Curieux pourront voir dans l'Histoire de cette Province écrite par N. Chorier. Quant à l'origine de ce nom de Dauphiné, Chorier, après avoir rapporté les différentes opinions des Auteurs, se tient à celle de Guillaume, Chanoine de l'Eglise de Grenoble, qui écrivit la vie de Marguerite, fille d'Etienne Comte de Bourgogne, & femme de Guigue VIII. fils de Guigue *le gras*, vers l'an 1120. Il est vrai-semblable, dit-il, que ce Prince choisit le *Dauphin* pour devise, qu'il en fit le timbre de son casque, qu'il en chargea sa cotte-d'armes, & qu'il en mit la figure sur la housse de son cheval, en quelque occasion célébre. Il se fit remarquer entre tous les autres, par son adresse & par sa valeur, & de là il fut appellé le *Comte du Dauphin*, & le *Comte Dauphin*. Ce nom qu lui fut agréable, le devint aussi pour ses Descendans, qui prirent le titre de Dauphin. Cette Province est une des plus grandes & des plus belles de la France, & sa Noblesse s'est toûjours distinguée par sa valeur. Le Dauphiné a produit plusieurs hommes de Lettres: les Habitans de ce païs sont ordinairement adroits, ingénieux, & amis des cérémonies & des complimens.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Dauphins.

I. RACE.

889. Gui ou Guigue I.
940. Guigue II.
995. Guigue III. — mort vers l'an 1016.
Vers l'an 1016. Guigue IV. *mort Religieux de Cluny.*
Vers l'an 1057. Guigue V-
Guigue VI. dit *le vieux*, mort en 1075.
1075. Guigue VII. dit *le gras*.
Vers l'an 1120. Guigue VIII.
1143. Guigue IX. — mort en 1167.
Humbert dit Guigue X.
Béatrix sa sœur héritiére, — morte vers l'an 1228.

II. RACE DE BOURGOGNE.

1228. André dit *Guigue* XI. — mort en 1237.
1237. Guigue XII. — mort en 1270.
Jean II. — 1281.
Anne sa sœur, Dauphine. — 1296.
Voyez BOURGOGNE.

III. RACE, DES SEIGNEURS DE LA TOUR DU PIN.

Humbert I. — 1309.
Jean II. — 1318.
Guigue XIII. — 1333.
Humbert II. — 1337.

PRINCES DE FRANCE DAUPHINS.

1349. Charles I. & V. du nom Roi de France.
1368. Charles II. & VI. du nom Roi de France.
1386. Charles III.
1391. Charles IV.
1400. Louïs I.
1415. Jean.
1416. Charles V. & VII. du nom Roi de France.
1423. Louïs II. & XI. du nom Roi de France.
1459. Joachim.
1470. Charles VI. & VIII. du nom Roi de France.
1492. Charles Orland,
1496. Charles VII.
Deux fils du Roi Louïs XII.
1517. François I.
1536. Henri II.
1543. François II.
1601. Louïs III. & XIII. du nom, Roi de France.
1638. Louïs IV. & XIV. du nom, Roi de France.
1661. Louïs de France, Dauphin de Viennois, V. de ce nom.
1711. Louïs de France, Dauphin de Viennois, VI. du nom.
1712. Louïs de France, Dauphin de Viennois, VII. du nom.
1712. Louïs VIII. & XV. du nom, Roi de France.
1729. N. Fils aîné de Louïs XV. Dauphin de Viennois, né le 4 Septembre.

Voici

Voici ce que M. Amelot de la Houſſaye remarque au ſujet de la donation du Dauphiné aux Rois de France. Le Dauphin Humbert, dit-il, faiſant danſer ſon fils unique ſur ſes genoux, cet enfant tomba & ſe caſſa la tête, dont il mourut ſur le champ. Humbert ayant donc perdu ſon fils, & n'aimant point ſes parens, prit la réſolution de donner ſon Païs à quelque Prince, qui fût aſſés puiſſant pour reprimer les Ducs de Savoye, qui avoient toûjours fait la guerre aux Dauphins. Tandis qu'il délibéroit, le Pape *Clément* VI. qui étoit François de naiſſance & d'affection le détermina à choiſir le Roi de France, que toute la Nobleſſe du Dauphiné déſiroit à cauſe des charges & des dignités qu'elle pouvoit eſpérer de ce côté-là. Les Hiſtoriens François diſent, *ajoûte M. Amelot*, qu'Humbert fit cette donation au Roi Philippe VI. à la charge que le Dauphiné ſeroit uni & incorporé pour jamais à la Couronne de France; & que le fils aîné du Roi en porteroit le nom & les armes; mais l'acte de donation ſemble dire le contraire; car en voici les termes. „ Nous Dauphin, &c. pour l'évident & „ commun profit de nos ſujets & terres, de nôtre certaine ſcience, „ & pure & franche volonté, ſans contrainte & malengin, ſous les „ pactions & conditions ci-deſſous écrites, avons donné, cédé & „ tranſporté, donnons, cédons & tranſportons dès maintenant & à „ toûjours, en poſſeſſion, comme en propriété à Monſieur Philip- „ pe fils du Roi nôtre Seigneur (*c'étoit le ſecond fils du Roi*) & au „ cas qu'en icelui ne ſe puiſſe accomplir ladite donation pour cas „ de mort, (dont Dieu le garde) ou pour autre légitime empê- „ chement; à un fils de nôtre très cher Seigneur & Couſin le Duc „ de Normandie (*c'étoit Jean fils aîné de Philippe VI. qui régna de- „ puis*) par donation entre vifs ſans nul rappel, nôtre dit Dauphi- „ né, nôtre Duché de Champſour, la Principauté de Briançon- „ nois, le Marquiſat de Teſaine, la Comté de Vienne, la Comté „ d'Albon, la Comté de Greſivaudan, la Comté d'Ambrunois, „ la Comté de Gapençois, &c. Et par telle condition, que ledit „ Monſieur Philippe ou celui qui ſera Dauphin, & ſes Hoirs & Suc- „ ceſſeurs au Dauphiné ſeront tenus ſoi faire appeller Dauphins de „ Viennois & porteront les armes dudit Dauphiné écartelées avec „ les armes de France; *& ne ſera ni puiſſe être uni ni ajoûté ledit „ Dauphiné au Royaume de France, fors entant comme l'Empire y ſe- „ roit uni &c.* „ * Amelot de la Houſſaye *Mémoires &c. Tom. II.* „ *Voyez* HUMBERT II.

DAUPHINÉ d'Auvergne. C'eſt une petite contrée de la Baſſe Auvergne. Elle eſt près de la riviére d'Allier & de la ville d'Iſoire. Le Bourg de Vodable en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAUPHINS, (La riviére des) riviére de l'Amérique ſeptentrionale. Elle coule dans la Floride Françoiſe, & ſe décharge dans la Mer du Nord, entre la riviére de Mai & la preſqu'iſle de Tegeſta. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAURISES, Gendre de Darius fils d'Hyſtaſpe, & un de ſes Généraux eut ordre avec *Hymée* & *Otanes* de marcher chacun avec une partie de l'Armée, contre les Confédérés d'Aſie, dont *Ariſtagoras* étoit le Chef. Dauriſes s'avança vers l'Helleſpont, où il ſoumit pluſieurs villes *Dardane*, *Abyde* & *Percote*, *Lampſaque*, & *Pœſon*, chaque jour -étant marqué par la priſe d'une ville. *Pæſus* lui ayant rapporté, dans le tems qu'il marchoit vers *Parion*, que les *Cariens* s'étoient revoltés, il alla droit à eux. L'an 24 de Darius ce Général entra dans la Carie, défit les Cariens en deux différentes batailles; mais dans une troiſiéme rencontre ayant été attiré dans une embuſcade, il y fut tué avec pluſieurs autres Perſes de diſtinction, & ſon armée fut entiérement détruite. * Hérodote *en Terpſichore ou l. 5.*

DAURONE. *Voyez* DABRONE.

DAURAT. *Cherchez* AURAT.

DAUSQUEIUS, ou *Dauſquius*, ou d'*Auſqueius*, (Claude) Chanoine de Tournay, naquit à Tournay le 5 Decembre l'an 1566. Il ſe fit Jéſuite: mais il quitta la ſociété; on n'en ſait pas bien la raiſon ni le temps. Il y étoit encore, lorſque le Pére Scribanius publia ſon *Amphitheatrum honoris* l'an 1607. Il fut loué dans cet Ouvrage comme l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle. Il étoit habile & en Grec, & en Latin, & dans tout ce qu'on appelle litérature; mais il n'écrivoit pas bien. Son ſtyle eſt affecté, obſcur, & rempli de vieilles phraſes. Valére André dit qu'il a été bon Prédicateur. Robert DAUSQUEIUS ſon Pére, quatriéme fils d'Antoine DAUSQUEIUS, Bailli de ſaint Omer, fut tué au ſervice du Roi d'Eſpagne, pendant la guerre que le Duc d'Alençon excita dans le Païs-Bas. Dauſqueius le Chanoine a fait une Traduction Latine de quarante Homélies de ſaint Baſile de Séleucie, & la publia avec des Notes en 1604. Il fit imprimer des Notes ſur Quintus Calaber en 1614, & Silius Italicus, avec un long Commentaire en 1616. Il donna outre cela *Antiqui novique Latii Orthographica* en 1632, & il mourut vers 1636. Dauſqueius combattit l'opinion de quelques Cordeliers, qui ſoutenoient que ſaint Paul & ſaint Joſeph avoient été ſanctifiez dès le ventre de leur mére. * Valére André. Alegambe. Bayle, *Diction. Crit. 2. Edit.* Baillet, *Critiq. Grammairiens, art.* 493. 609. 914.

DAUVET, (Jean) Premier Préſident du Parlement de Paris, fut employé par René Roi de Sicile ès années 1441, & ſuivantes comme ſon Conſeiller; & le Roi Charles VII. l'ayant auſſi employé en pluſieurs négociations & ambaſſades, lui donna en 1446, la charge de Procureur Général du Parlement de Paris. Le Roi Louis XI. lui donna en 1464, celle de Premier Préſident du Parlement de Toloſe. Il prit place en cette qualité en celui de Paris le 23 Avril de la même année, après les Prélats audeſſus des Maîtres des Requêtes; & le 8 Novembre 1465, il fut reçu en celle de Premier Préſident du Parlement de Paris, qu'il exerça juſqu'à ſa mort arrivée le 23 Novembre 1471.

Il deſcendoit de Simon Dauvet, Seigneur de la Bourgongniére en Anjou, de Baſoches & du Pleſſis, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles V. qui fut Pére de JACQUES, qui ſuit; de *Guillaume*, mort ſans alliance; & de *Blanche* Dauvet, Religieuſe à Frontevrault.

2. JACQUES Dauvet, Seigneur de la Bourgongniére, &c. Senéchal d'Anjou, mort en Italie, épouſa *Joland* de Villeprouvée dont il eut entre autres enfans, JEAN, qui ſuit.

3. JEAN Dauvet, Seigneur de Clagny, Premier Préſident au Parlement de Toloſe, puis en celui de Paris, qui a donné lieu à cet article, mourut le 23 Novembre 1471. Il épouſa *Jeanne* Boudrac, fille de *Bureau*, Séigneur de Clagny, Secretaire du Roi Charles VII. & d'*Eudes* de Vitry, morte le 23 Mars 1460, dont il eut, 1. GUILLAUME, qui ſuit; 2. *Robert* Chanoine d'Angers, du Puy, & Archidiacre de Reims en 1477; 3. *Eudes*, mariée à *Pierre* Burſau, Seigneur de Montglas, Thréſorier de France, morte en 1492; 4. *Jeanne*, alliée à *Charles* d'Orgemont, Seigneur de Mery, Maître des Comptes, & Thréſorier de France; & 5. *Michelle* Dauvet, qui épouſa *Guillaume* de la Haye, Seigneur de Vaujours, Préſident ès Requêtes du Palais.

4. GUILLAUME Dauvet, Seigneur de Clagny, Conſeiller au Parlement en 1462, & Maître des Requêtes en 1472, mourut le 15 Août 1520. Il épouſa le 8 Septembre 1480, *Jeanne* Luillier, Dame de Rieux, & de Fraucourt, fille de *Gilles*, Seigneur d'Urſines, & de *Catherine* le Baſtier ſa premiére femme, dont il eut, 1. PIERRE, qui ſuit; 2. ROBERT, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné; 3. JEAN, qui a fait la branche des Seigneurs & Comtes des Marêts, rapportée ci-après; 4. *Jeanne* mariée à *François* le Clerc, Seigneur de Fleurigny, Baron de la Forêt-le Roi; 5. *Geneviéve*, alliée à *Jean* de Monceaux, dit d'*Auxi*, Seigneur de Hodéne; 6. *Anne*, qui épouſa *Pierre* Leſcot, Seigneur de Liſy ſur Ourque, Procureur Général de la Cour des Aydes; & 7. *Marie* Dauvet, alliée à *Julien* de Bourgneuf, Seigneur de Cuſſé en Bretagne.

5. PIERRE Dauvet, Seigneur des Marêts, fut reçu Maître des Requêtes en 1515, & fait Chevalier de la main du Roi en Octobre 1521. Il épouſa *Magdelaine* Petit, Dame de Saint Sanſon, fille d'*Etienne* Petit, Sécretaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie, & de *Charlotte* Briçonnet, dont il eut pour fils unique *Nicolas* Dauvet, Seigneur des Marêts d'Hellicourt, tué en 1540, par le Seigneur de Clermont-Tallart, au camp de Marolles, étant fiancé à N. fille du Comte de Montgommery.

5. ROBERT Dauvet, ſecond fils de GUILLAUME, Seigneur de Clagny, fut Seigneur de Rieux, d'Eſraines & de Montigny, Baron de Pins en Champagne, &c. fut reçu Conſeiller au Parlement le 30 Juillet 1523, Préſident en la Chambre des Comptes le 23 Fevrier 1533, & mourut le 6 Septembre 1549. Il épouſa par contract du 5 Fevrier 1524, *Anne* Briçonnet, fille de *Jean*, Seigneur du Pleſſis Radeau, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Louiſe* Raguier, dont il eut, 1. JEAN, qui ſuit; 2. GUILLAUME qui fit la branche des Seigneurs d'Eſraines, rapportée ci-après; 3. *Louis*, Abbé de N. Dame des Planches, Prieur de Longpont; 4. *Etienne*, Seigneur de Marcilly, mort jeune; 5. *Robert*, mort ſans alliance vers l'an 1564; 6. *Anne*, mariée 1. à *Robert* de Pellevé, Seigneur de Cueilly: 2. à *Jean* le Bouteiller, Seigneur de Houllebecq; 7. *Charlotte*, qui épouſa *François* de Béthune, Baron de Rôny, Seigneur de Baye & de Mareuil; & 8. *Jacqueline* Dauvet, alliée 1. à *Philippe* le Comte, Baron de Nonant: 2. à *N.* de Gontaut, Seigneur de Champagnac.

6. JEAN Dauvet, Seigneur de Rieux, Baron de Pins, &c. Conſeiller en la Cour des Aydes, puis au Parlement le 17 Juillet 1556, & Maître des Requêtes le 5 Decembre 1567, mourut le 6 Octobre 1582. Il épouſa par contract du 4 Fevrier 1557, *Charlotte* Luillier, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Gironville, & de *Marie* Poncher, dont il eut, 1. *Guillaume*, Seigneur de Rieux & de Saviéres, mort ſans alliance; 2. JEAN, qui ſuit; & 3. *Anne* Dauvet, mariée par contract du 7 Juillet 1587, à *Philippe* le Bouteiller, Seigneur de Moncy & de Vineuil.

7. JEAN Dauvet, Seigneur de Rieux, de Baſoches, Baron de Pins, épouſa 1. par contract du 29 Novembre 1583, *Jeanne* du Puy-Vatan, fille de *Philippe*, Seigneur de ſaint Valérien, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne* de Harlay: 2. en 1597, *Marie* Gaillard, fille de *Michel* Gaillard, Seigneur de Longjumeau, & de *Claude* de la Fayette. Du premier mariage vinrent, 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Anne*, mariée à François de Chabannes, Comte de Saignes; 3. *Charlotte*, Religieuſe à Variville; & 4. *Anne* Dauvet, Religieuſe Carmelite à Troyes. Et du ſecond ſortirent, 1. *Louis*, Eccléſiaſtique; 2. *Gaſpard*, tué au combat de Veillace, ſans alliance; 3. *François*, Chevalier de Malthe, Commandeur de la Brocque; 4. *Charles*, mort ſans alliance; 5. *Catherine*, Religieuſe à Clair-Ruiſſel; 6. *Charlotte*, Religieuſe à Foiſſy; 7. *Magdelaine*, Religieuſe à S. Pauli; 8. *Claude*, Carmélite de Roüen; 9. *Françoiſe*; & 10. *Marie* Dauvet, mortes ſans alliance.

8. PIERRE Dauvet, Seigneur de S. Valérien, de Rieux, de Baſoches, Baron de Pins, &c. Capitaine de Cavalerie, mourut le 3 Mars 1642. Il épouſa par contract du 8 Octobre 1628, *Anne* Jubert, fille de *Jacques*, Seigneur de Thil, Préſident aux Requêtes du Palais & d'*Anne* Danez, dont il eut, 1. *François Jean-Baptiſte*, Seigneur de Rieux, Lieutenant aux Gardes, & enſuite Chartreux; 2. LOUIS OCTAVE qui ſuit; 3. *Pierre*, Chevalier de Malthe, qui ſe rendit Chartreux de déplaiſir d'avoir tué en duel un de ſes amis à Malthe; 4. ANNE FRANÇOIS, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné; & 5. *Lucréce* Dauvet, mariée à *Antoine* d'Aſſigny Seigneur du Pont-Marquis.

LOUIS OCTAVE Dauvet Marquis de Rieux, &c. mourut le 19 Mars 1716, âgé de 75 ans. Il épouſa en 1670 *Marie Chriſtine* de Bérulle, fille de *Charles* de Bérulle, Seigneur de Guyencourt, Ceant, &c. Maître des Requêtes & de *Chriſtine* de Vaſſan, dont il eut, 1. *Charles*, mort jeune; 2. *Magdelaine*; & 3. *N.* Dauvet.

9. ANNE FRANÇOIS Dauvet, fils puîné de PIERRE, Seigneur de ſaint Valérien, de Rieux, &c. & d'*Anne* Jubert de Thil, fut Seigneur de ſaint Valérien, de la Motte-Tilloy & de Leſglantiére, &c. Lieutenant au Régiment des Gardes; & mourut en Décembre 1684. Il épouſa le 3 Mars 1669 *Anne* de Leſcoux, fille de

de *Charles*, Seigneur de faint Bohaire, & de *Marguerite* de Croifilles, & dont il eut SIMON FRANÇOIS, qui fuit; & autres enfans.

10. SIMON FRANÇOIS Dauvet, Seigneur de S. Valérien &c. né en Decembre 1669.

SEIGNEURS D'ESRAINES.

6. GUILLAUME Dauvet, fils puîné de ROBERT, Seigneur de Rieux, &c. Prefident en la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Briçonnet, fut Seigneur d'Efraines, &c. Prefident ès Enquêtes du Parlement, & mourut avant l'an 1579. Il époufa *Aimee* Raguier, fille de *Jacques*, Seigneur de Poufié, & de *Charlotte* de Longuejoue, dont il eut JACQUES, qui fuit, & trois filles.

7. JACQUES Dauvet, Seigneur d'Efraines &c. époufa Bonne de Romain, fille de *Charles* Seigneur de Betz, Gouverneur de Meaux, & d'*Anne* de Sernac, dont il eut *Nicolas* Dauvet, Seigneur d'Efraines, mort fans alliance.

SEIGNEURS ET COMTES DES MARETS.

5. JEAN Dauvet, troifiéme fils de GUILLAUME Dauvet Seigneur, de Clagny, &c. & de *Jeanne* Luillier, fut Seigneur de Berneuil des Marêts, de Fraucourt, de Malaffife, &c. Confeiller en la Cour des Aydes, puis Bailli & Capitaine de Meaux, & mourut le 7 Septembre 1559. Il époufa par contract du 15 Juin 1529, *Jeanne* de Longuejoue, fille de *Matthieu*, Seigneur d'Yverny, Maître des Requêtes, & de *Magdelaine* Chambellan, morte le 6 Juin 1575, dont il eut, 1. PIERRE, qui fuit; 2. *Louife*, mariée a *Gafpard* de Canjon, Seigneur d'Orgereux près Mantes; 3. *Jacqueline*, alliée à *Gabriel* de la Vallée, Seigneur de faint Efcobille & d'Everly, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 4. *Jeanne* Dauvet, qui époufa *Charles* Raguier, Baron de Pouffé, Seigneur de Chaftel-les Nangis.

6. PIERRE Dauvet, Seigneur des Marêts, Fraucourt, Berneuil, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de fa Chambre, mourut avant l'an 1596. Il époufa par contract du 5 Juillet 1577, *Marthe* de Rouvroy S. Simon, fille de *Jean*, Seigneur de Sandricourt, & de *Louife* de Montmorency, dont il eut, 1. GASPARD, qui fuit; 2. *Claude* Chevalier de Malthe, Capitaine de Galére; 3. *Gabriel* Seigneur de Fraucourt; & 4. *Louis*, Seigneur de Berneuil, morts fans alliance; 5. *Jeanne*, mariée à *Charles* le Bouteiller, Seigneur de Vineuil; 6. *Anne*, Religieufe à Corentin; 7. *Marguerite*, morte âgée de 23 ans; & 8. *Louife* Dauvet, morte fans alliance.

7. GASPARD Dauvet, Seigneur des Marêts, Gouverneur de Beauvais, Maître d'Hotel du Roi, Chevalier de fes Ordres & Ambaffadeur en Angleterre, mourut le 23 Octobre 1632. Il époufa par contract du 30 Juillet 1601, *Ifabelle* Brûlart, fille de *Nicolas*, Seigneur de Sillery, Chancelier de France, & de *Claude* Prud'homme, dont il eut, 1. NICOLAS, qui fuit, 2. *François*, Abbé de Longuay, Prieur du Pont S. Efprit, &c.; 3. *Gabriel*, Grand Prieur d'Aquitaine, Commandeur de faint Etienne de Renneville; 4. PIERRE, qui a fait la branche des Seigneurs & Marquis d'Auvillars rapportée ci-après; 5. *Marie*, alliée en Fevrier 1623, à *Jacques* le Comte, Marquis de Nonant; 6. *Marthe*, Abbeffe du Mont N. Dame près Provins; 7. *Charlotte*, morte jeune: & 8. *Victoire-Chriftine* Dauvet, Abbeffe du Mont N. Dame après fa fœur.

8. NICOLAS Dauvet, Comte des Marêts, Baron de Bourfault &c. fut fait Grand Fauconnier de France en Juin 1650, & mourut en Octobre 1678. Il époufa en 1635 *Chrétienne* de Lantaiges Dame de Vitry le Croifé, fille de *Jacques*, Seigneur de Vitry, & d'*Anne* de Froiffy, dont il eut, 1. Alexis FRANÇOIS qui fuit; 2. Louïs ANNE, qui a fait la branche des Marquis d'Eguilly, rapportée ci-aprés; 3. *Marie Anne*, alliée à *Philippe* de Béthune, Comte de Selles dit le Comte de Béthume; 4. *Jeanne Gabrielle* Religieufe au Mont N. Dame près Provins; 5. *Scholaftique*; 6. *Marie*, & 7. *Louife Diane* Dauvet, mariée le 18 Juillet 1678, à *Gafpard* de Caftille, Marquis de Montjeu, Baron de Dracy, morte le 7 Decembre 1717, laiffant pour fille unique *Marie Louife Chriftine* de Caftille, mariée le 2 Juillet 1705, à *Anne Marie Jofeph* de Lorraine, Prince d'Harcourt.

9. ALEXIS FRANÇOIS Dauvet, Comte des Marêts, Marquis de faint Phal, Gouverneur de Beauvais, & Grand Fauconnier après fon Pére, mourut le 25 Avril 1688. Il époufa le 19 Décembre 1676 *Jeanne* de Bouëxe de Villemor, fille d'honneur de Madame Ducheffe d'Orléans, & fille de *Robert*, Seigneur de Villemor en Poitou, & de *Marie* d'Efcoubleau, morte le 24 Avril 1717, âgée de 68 ans, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit; & *Françoife Chrétienne* Dauvet, mariée en Novembre 1704, à *Guillaume Alexandre* Marquis de Vieuxpont, morte le 24 Novembre 1707, âgée de 25 ans.

10. FRANÇOIS Dauvet, Comte des Marêts, Baron de Bourfault, Rupereux, Seigneur de Berneuil, Fraucourt, &c. Grand Fauconnier de France en 1688, après fon Pére, mourut le 23 Fevrier 1718, âgé de 37 ans. Il époufa le 22 Décembre 1701 *Marie* Robert, fille de *Louis*, Seigneur de la Fortelle, Préfident en la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Maudet, dont il eut, FRANÇOIS Louïs qui fuit.

11. FRANÇOIS Louïs Dauvet, Comte des Marêts, &c. fut reçû Grand Fauconnier de France en furvivance de fon pére, dont il prêta ferment le 13 Novembre 1717.

COMTES D'EGUILLY.

9. Louïs ANNE Dauvet, fils puîné de NICOLAS Dauvet, Comte des Marêts, &c. & de *Chrétienne* de Lantaiges, fut Comte d'Egailly &c. & époufa le 15 Octobre 1677 *Marie Magdelaine* de Chambes, fille de *Bernard*, Comte de Montforeau, &c. & de *Geneviéve* Boivin, morte le 15 Mai 1720, âgée de 75 ans, dont il eut pour fille unique, *Françoife Chrétienne* Dauvet, mariée en Mai 1701, à *Adrian* Marquis d'Arbouville, Enfeigne des Gendarmes de la Garde du Roi.

MARQUIS D'AUVILLARS.

8. PIERRE Dauvet, fils puîné de GASPARD Dauvet, Seigneur des Marêts & d'*Ifabelle* Brûlart, fut Seigneur de Tréfigny, Bouffé, Launay & Repentigny, & époufa par contract du 25 Févrrier 1649, *Louife Marie* de Mion, Dame d'Auvillars, fille unique de *Louis*, Seigneur d'Auvillars, & de *Jacqueline* Gruel de la Frette, dont il eut, 1. *Jacques*, Sous-lieutenant aux Gardes; 2. PIERRE, qui fuit; 3. *François*, Chevalier de Malthe; 4. *Marie*, alliée à *N.* Vicomte de Manneval; 5. *Jacqueline* & 6. *Catherine*, Religieufes à Lifieux; 7. *Claire*, Religieufe à Bernay; & 8. *Anne* Dauvet, Religieufe à Alençon.

9. PIERRE Dauvet, Baron d'Auvillars, &c. Capitaine au Régiment de Bourgogne, mort à Grive, époufa en 1684 *Théréfe* Maureau, fille d'*Hector*, Seigneur de Villeregis, Confeiller au Parlement, & de *Marie* de Maupeou, morte le 25 Juillet 1690, dont il eut, Louïs, qui fuit.

10. Louïs Dauvet, Marquis d'Auvillars, &c. Lieutenant des Gendarmes Ecoffois en 1705. *Voyez* BLANCHARD, *Hift. des Premiers Préfidens & des Maîtres des Requêtes.* Le P. Anfelme, *Hift. des Grands Offic.*

DAVUS. *Cherchez* APOLLONIUS.

DAUW. *Voyez* DAW.

* DAW, (Gerard) Peintre Hollandois, dans les petits tableaux qu'il a faits & les fujets qu'il a choifis, a furpaffé tous ceux de fon tems. On peut même dire qu'on en voit de lui que peu de Peintres auroient pu executer, & mettre dans une auffi grande perfection. Il eft vrai qu'il n'a pas entrepris de grandes ordonnances, & qu'on ne voit dans fes figures ni la correction, ni le bon goût de deffein qu'on pourroit défirer: mais pour ce qui regarde la beauté du pinceau, les couleurs, les lumiéres & les ombres, il a traitté tout cela avec une entente admirable, & l'on voit dans fon travail une patience & une propreté fans exemple, exprimant heureufement, & dans la derniére délicatelle, tout ce qu'il a voulu répréfenter. Il n'y a pas fort long-tems qu'il eft mort. * Félibien, VII. *Entretien fur les Vies & les Ouvrages des Peintres.*

* DAWEROF, ville de la Mofcovie ou Grande Ruffie dans la Province de Rézan, à deux milles de Véronize fur la riviere de Veronize dans une plaine. L'Empereur Pierre Alexeowitz a fait aggrandir & fortifier cette place, parce qu'elle eft plus propre que Veronife pour y bâtir des vaiffeaux, & qu'il eft plus aifé de les faire defcendre de là dans le Don. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DAX, DACS ou ACQS, fur l'Adour, ville de France, capitale des Landes de Gafcogne, avec Evêché. C'eft l'*Aquæ Augufta*, ou *Aqua Tarbellicæ* des Latins, autrement on l'appeloit auffi *Tafta*: les autres la nomment *Tarbela* & *Vibio*. Elle eft fous le Parlement de Bourdeaux, dans l'Archevêché d'Auch, & a un fiége de Senéchal affez confidérable. Dax eft fitué à cinq lieues des côtes de l'Océan, & à huit lieues de Bayonne. C'eft une ville de commerce, riche & bien bâtie, avec un château flanqué de plufieurs groffes tours rondes, où il y a garnifon. On paffe la riviére d'Adour fur un beau pont de pierre. Cette ville eft célébre par fes eaux chaudes, & falutaires tout enfemble. Elles étoient renommées du tems des Romains, qui donnérent à cette ville le nom d'*Aqua*, d'où eft venu depuis celui d'*Aquitaine*, donné à toute la Province. C'eft le fentiment de M. de Marca. L'églife cathédrale de Nôtre-Dame à un Chapitre compofé de dix Chanoines, & une communauté de Chapelains. La ville renferme diverfes maifons Religieufes, & un Collége de Barnabites. Le diocéfe eft divifé en dix-fept Archiprêtrez, & environ en 194 paroiffes. On croit que faint Vincent Martyr fut le premier Evêque de Dax. Gratien foufcrivit au Concile d'Agde l'an 506. Carterius affifta au IV. Concile d'Orléans, tenu en l'année 541, & Libérius fut à celui de 549. Leurs plus illuftres fucceffeurs font, Bernard de Mugueron, Raimond de Sentes, Guillaume Bertrand de Bayonne, Navarre de Mioffens, Garcias-Arnaud de Caupene, Pierre Itier, Bernard la Plaigne, & Pierre de Foix, Cardinaux; Bertrand & Arnaud de la Borie, Jean & Gafton de la Marthonie, &c. Dax a eu des Seigneurs particuliers. Grégoire de Tours dit, que fous la premiére race de nos Rois, cette ville avoit un Comte, & que fous la feconde & la troifiéme, elle eut des Vicomtes. Du Chêne dit, qu'elle fut appellée la cité des Nobles, parce qu'avant la réduction des Nobles, elle fut gouvernée par douze Seigneurs. Le plus ancien Vicomte, dont nous avons connoiffance, eft ARNAUD-LOUP, dont le nom fe trouve parmi les chartres de l'an 980. Il laiffa ARNAUD, qui vivoit en 1020, & 1033, & qui fut pére de GARCIAS ARNAUD. Celui-ci continua la guerre, que fes prédéceffeurs avoient commencée contre les Vicomtes de Béarn, prit la ville d'Ortès, & quelques autres places, entre lefquelles on met l'églife de Muret. *Léofranc* fon fils puîné, la retint, & fut excommunié dans un Concile provincial de Gafcogne, tenu l'an 1097. RAIMOND ARNAUD, fils aîné de *Garcias Arnaud*, avoit fuccédé à fon pére, vers l'an 1080. Il laiffa *Navarre*, qui tua un de fes coufins nommé *Garcias Marre*. Ce dernier étoit parent de Gafton, Vicomte de Béarn, lequel prit les armes pour venger cette mort, tua *Navarre* dans une bataille, donnée vers l'an 1205, & fe rendit maître du Vicomté de Dax. Richard, Duc de Guienne, & puis Roi d'Angleterre, affujettit l'an 1177, *Pierre* dernier Vicomte, qui s'étoit revolté contre lui. Charles VII. unit Dax à la Couronne l'an 1451, & donna une amniftie générale à fes Habitans, qui avoient fuivi le parti de l'Anglois * Pline, *l. 4. c. 17. & 19.* Strabon, *l. 3. & 4.* Scaliger, *l. 1. in Aufon. Lect. cap.* 6. Ptolomée. La Table de Peutinger. Grégoire de Tours. Aufone, *in Carm. & in Parent.* Vinet, *in Aufon.* Oihenart, *Not. utr. Vafc.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. T. II.* De Marca, *Hift. de Béarn.* Du Chêne, *Antiq. des villes, p. 2. liv. 3. chap. 25. &c.*

DAY, nom de celui qui commande à Tunis en Afrique, & qui y a prefque une autorité fouveraine. Il tient la place des anciens

Day, depuis que les Mores se soulevérent, & firent le premier Day, nommé Olman : car ce Day ne fait que ce qu'il lui plaît, & quand les Ambassadeurs de France se plaignent au Grand Seigneur des injustices des Corsaires de Barbarie, on leur répond qu'ils n'ont qu'à faire des représailles sur eux, & que ce sont des Sujets, dont le Grand Seigneur n'est pas le Maître. Lorsque le Day est mort, ses enfans ne lui succédent pas, s'il ne les a fait Days pendant sa vie : mais ils traitent avec quelcun des Seigneurs, pour les élever à cette dignité. Les Cadis & les autres Officiers portent des présens au nouveau Day, mais de nuit, & dans de grands plats pleins de fruits ou de viandes, sous lesquelles ils cachent les Bourses qu'ils lui présentent. Car si on les apportoit de jour, il les refuseroit, pour faire croire au peuple qu'il n'est pas capable de se laisser corrompre par des présens. * Thevenot, *Voyage de Levant*.

DAYSU-SAMA, nom qui veut dire Grand Gouverneur & Chef de la Régence, & que prit Gaïazo Roi du Quauto, lorsque Yaïco-Sama Empereur du Japon l'eut fait tuteur de son fils, & Chef du Conseil de Régence qu'il avoit établi. Ce Prince qui étoit homme de tête, & Grand Capitaine, écarta bien-tôt tous ses Collégues, se défit de tous ceux qui pouvoient s'opposer à ses desseins, & après s'être donné le tems de faire des créatures, & de remplir ses coffres, il leva le masque, fit la guerre à l'Empereur qui avoit été son pupille, & qu'il tenoit encore en tutelle à vingt ans, le défit à la journée d'Ozaca, où ce malheureux Prince disparut. Il se fit ensuite proclamer Empereur sous le nom de Cubo-Sama, & mourut la même année 1615. L'Empire est encore aujourd'hui dans sa famille. * *Histoire du Japon des Péres* Solier, Crasset, de Charlevoye. Bartol. *Asia*.

DAZA, César. *Cherchez* MAXIMIN, (Galerius Valerius Maximinus) surnommé *Daza*.

DAZA, (Antoine) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint François, a vécu au commencement du XVII. siécle, & a écrit divers Ouvrages de piété. * Le Mire, *de Scrip. Sac. XVII.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* &c.

DAZA, (Diégo) Jésuite Espagnol, étoit natif de Colmenar, bourg près de Tolède, & avoit été disciple de Vasquez, qui estimoit beaucoup son esprit. Il accompagna Diégo Hurtado de Mendoza, qui alloit en ambassade en Angleterre, & mourut en arrivant en cette Isle le 15 Octobre de l'an 1623, âgé de 44 ans. Il laissa sur l'Epitre des S. Jacques, des Commentaires qu'on a depuis publiez.

DDA. DEA. DEB.

DDAFAR. *Voyez* DHAFAR.

DEALE, château d'Angleterre. Il est sur la côte du Comté de Kent, entre les châteaux de Sandowne & de Walmer, & il est destiné, de même que les autres, à la défense d'une grande plage, que les Anglois appellent *les Dunes*. Au reste, Deale est l'endroit où César aborda, quand il passa en Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

DEAN, (la forêt de) est une des principales forêts d'Angleterre, & qui produit le meilleur chêne qu'il y ait au monde pour les vaisseaux. Elle est dans le Comté de Glocester, à l'Occident de la Saverne, entre cette riviére & la Wye. On compte qu'elle a vingt milles Anglois de long & dix de large. Quand le chêne de cette forêt est coupé dans une bonne saison & qu'il est sec, il est aussi dur que du fer. Il y a dans cette forêt trois Centeniers, comme parlent les Anglois. 23. Paroisses ; & on croit qu'elle a 32000 arpens d'étendue. * *Diction. Anglois.*

* DEAN, bourg situé dans la Forêt de Dean.

DEBALAIM, Pére de Gomer. *Voyez* DIBLAIM.

DEBAROA. *Voyez* DOBARWA.

DEBASETH. *Voyez* DABBESCETH.

* DEBEN, riviére d'Angleterre dans le Comté de Suffolk, coule d'abord de l'est à l'ouest & arrose la ville de Debenham à laquelle elle donne son nom, & prend en suite son cours du nord au Sud. Elle se jette dans la mer dans la partie la plus méridionale de la côte.

* DÉBENHAM, ville sur la riviére de Deben est au nord d'Ipswich, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

DÉBERA ou DÉBIR, ville de Palestine, dans la Tribu de Benjamin, dans la vallée d'Achor. * Josué, *ch.* 15. *v.* 7.

DÉBERCIN. *Voyez* DÉBRECIN.

DÉBIR, ville de la Tribu de Juda & de la Tribu de Gad. *Cherchez* DABIR.

* DÉBLATHA, DÉBLATHAIM & DIBLA, ville au delà du Jourdain à l'Orient de la Mer Morte. * *Jérémie ch.* 48. *v.* 22. *Ezéchiel. ch.* 6. *v.* 14.

DÉBORA, femme de Lappidoth, Prophétesse, jugeoit le peuple Hébreu l'an 2750, du monde, & avant Jesus-Christ 1285. Jabin Roi des Chananéens avoit tenu durant vingt ans les Israëlites dans l'esclavage : elle conseilla au Juge Barac de mettre sur pié dix mille hommes des Tribus de Nephtali, & de Zabulon, avec lesquels il délivra sa nation de la servitude, & défit ses ennemis. Jabin leur avoit opposé Sisara ou Sisera, à la tête d'une puissante armée ; mais toutes ses troupes frappées d'épouvante, prirent la fuite, & le Général fut tué par Jahel ou Jaël femme de Haber Cinéen ou Heber Kénien. Après cette victoire, Débora chanta un excellent Cantique, pour en remercier Dieu. Saint Ambroise croit qu'elle étoit veuve. Le même Pére, saint Augustin, & saint Jérôme tiennent, qu'elle étoit Juge & Chef, & les autres qu'elle n'étoit que Juge. On pourra consulter sur cette difficulté Salian sous l'an 2723, du monde. * *Juges, ch.* 4. & 5. Pétau, *liv.* 9. *de Doctr. Temp.* Possevin, Genebr. *Chron. c.* 23. Riccioli, *T. I. Chron. ref. l.* 6. *chap.* 8. Cappel. Usser, *in Annal.* &c.

DÉBORA, nourrice de Rébecca après avoir accompagné Jacob à son retour de la Mésopotamie dans la Terre promise, y mourut, & fut enterrée au dessous de Béthel sous un Chêne qui fut nommé *Allon-bacuth*, c'est-à-dire, *chêne de pleur* ou *de deuil*, parce qu'on y avoit pleuré Débora. *Genése, ch.* 35. *v.* 8. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DEBORA, femme de Rabbi Joseph Ascaliel, Juif Romain, vivoit au commencement du XVII. siécle. Cette femme s'étant appliquée à la Poësie Italienne, a traduit quelques piéces Hébraïques en Italien, comme l'*Habitation des Demandans*, de R. Moïse de Riéti, Ouvrage Moral, imprimé à Venise en 1602, & en 1609. Elle a aussi traduit en vers Italiens quelques autres Opuscules du même Rabbin. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* Du Pin, *Hist des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent, édit. de Paris in* 12. 1710.

DÉBORA, village au pié du mont Thabor; les Arabes nomment ce village la *Tour*, & on estime qu'il est à trois milles du sommet de la montagne. On montre là la caverne où l'on croit que demeurérent les autres Disciples de J. C. lorsqu'il prit avec soi Pierre, Jacques & Jean, & qu'il les fit monter avec lui sur la montagne. A quelque distance de là on voit les ruïnes d'une Eglise qu'on dit avoit été bâtie par l'Impératrice Héléne. * Corneille le Brun, *Voyage &c. p.* 322.

DÉBRECIN, DÉBREZEN ou DÉBREZYN, ville de la haute Hongrie, dans le Comté de Kalo, entre le Grand Waradin & Tokay, environ à douze lieues de l'une & de l'autre. Elle a été presque ruïnée le 17 Juillet 1719, par un incendie qui consuma en peu de tems 260 maisons des principales de la ville. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉÇA. *Cherchez* DEZA.

DÉCALITRON, monnoye des Eginétes, qui valoit dix oboles d'Egine, & seize Attiques. * Frid. Gronov. *l.* 3. *de Pecun. Veter.* 3.

DÉCALOGUE. On appelle de ce nom les dix préceptes que Dieu donna aux Israëlites sur le mont Sinaï, & que tout le peuple d'Israël entendit, Le nombre des dix préceptes est certain ; mais les Commentateurs ne conviennent pas de leurs distinction ; car quelques-uns comptent quatre préceptes qui regardent Dieu, en distinguant la défense de faire des figures taillées, du précepte qui ordonne de ne point avoir des Dieux étrangers ; les autres n'en comptent que trois qui regardent le Seigneur, & en font sept qui regardent le prochain, en séparant ce précepte, *Vous ne desirerez point la maison de vôtre prochain*, d'avec celui-ci, *ni sa femme, &c.* Le Décalogue contient des préceptes de la loi naturelle, qui sont d'une éternelle obligation. * *Exode, ch.* 20. *Deuter. ch.* 5. & les Commentateurs.

DÉCAN Royaume des Indes, dans la presqu'Isle de deçà le Gange. Il a pour limites à l'Orient Orixa Province de Bengala ; à l'Occident la mer des Indes, où est le Golfe de Cambaye ; le Royaume de Binasgar au Midi ; & au Septentrion les Etats du Grand Mogol, où se rencontrent les Provinces de Guzarate, ou Cambaye, de Chitor, &c. Ce païs étoit autrefois sous la domination d'un seul Roi, dit Idalcam ou Idal-Schach, & étoit divisé en diverses belles Provinces, avec grand nombre de villes riches & vastes. Mais les choses sont changées, depuis cent ou six vingt ans. Outre que les Portugais y ont la célébre ville de Goa, le Grand Mogol y a pris les villes de Kerbi, de Chaoul, de Doltabad, &c. & il y a fait bâtir celle d'Aureng-Abad. L'Idalcam fait sa résidence à Visapour ; car cette ville est la capitale du Royaume de ce nom. Il en possédoit autrefois plusieurs autres, comme Décan, Cunan, Balagate, Candis, Hamedanage, &c. * Texeira, *liv.* 1. *ch,* 22. Jean de Baros, *l.* 9. *chap.* 1. *&c.*

DÉCAPOLE ou DÉCAPOLIS, canton de la Palestine, qui faisoit partie de la Galilée, près du Jourdain, & de la mer de Tibériade. Il étoit ainsi appellé, parce qu'il y avoit dix principales villes, savoir 1. Scythopolis, qui en étoit la capitale & la plus grande. 2. Tarichée. 3. Tibériade. 4. Jotapat. 5. Bethsaïda. 6. Capharnaum. 7. Corasim. 8. Gamala. 9. Gerosa, ou Gaddor. 10. Lippon. Baudrand, leur donne d'autres noms, du moins à la plupart. Les voici. 1. Cesarée de Philippe. 2. Asor. 3. Cédés de Nephtali. 4. Sepher. 5. Corasim. 6. Capharnaum. 7. Bethsaïda. 8. Jotapat. 9. Tibériade. 10. Bethsan, qui est Scythopolis. Toutes ces villes étoient grandes & fortes, situées aux environs de la mer de Galilée. L'Evangile rapporte, que Jesus-Christ ayant passé la mer & étant venu dans le païs des Gergéséniens, il délivra deux possédez, qui étoient si furieux, que personne n'osoit approcher du chemin où ils se tenoient, & que tous les lieux d'alentour en étoient dans l'épouvante. Ces esprits troublez & tourmentez par la présence du Sauveur, sortirent de certains tombeaux, où ils faisoient leur demeure, & le priérent que puis qu'ils étoient obligez de quitter les corps de ces deux hommes, il leur permît du moins d'entrer dans les pourceaux, qui paissoient près de là. Le Seigneur le leur permit, & les pourceaux se précipitérent du haut des rochers dans la mer. *Matth. ch.* 8. *v.* 28. Il en est aussi parlé dans S. Marc, avec cette différence, qu'il n'est fait mention que d'un possédé : peut-être, qu'il étoit plus furieux & plus à craindre que l'autre, ou qu'il se distingua de son compagnon, en ce qu'après sa guérison, il voulut suivre Jesus-Christ, ce que le Seigneur ne lui permit point, lui ordonnant de s'en aller dans sa maison retrouver ses parens, & leur témoigner les grandes graces qu'il avoit reçues. Il le fit, & commença à publier dans la Décapole les merveilles que Jesus avoit opérées en sa personne, dont tout le monde de ravi en admiration se mit à bénir Dieu. Le Seigneur fit encore un autre miracle dans ce même païs. On lui présenta un homme sourd & muet, qu'il guérit en lui mettant les doigts dans les oreilles, & de la salive sur la langue. * *Marc. ch.* 7. *v.* 31. Baudrand, *Dictionnaire Geographique.*

DÉCAPOLE ou DÉCAPOLIS, contrée de l'Asie Mineure, faisant partie de la Cilicie & de l'Isaurie, ainsi appellée de dix principales villes, qui y étoient, savoir 1. Germanicopolis. 2. Ti-

2. Titiopolis. 3. Domitiopolis. 4. Zénopolis. 5. Néapolis. 6. Claudiopolis. 7. Irénopolis. 8. Diocésarée. 9. Lausade. 10. Dalisande. Il ne paroît pas nécessaire d'avertir, que ces mots, *Germanicopolis*, *Titiopolis*, &c. signifient, *ville de Germanicus*, *ville de Titus*. On pourroit leur donner une terminaison Françoise, *Germanicople*, *Titiople*, comme on dit *Constantinople*, *Andrinople*. * Baudrand.

DÉCAPOLE ou DÉCAPOLIS: il y avoit une Province d'Italie, qu'on nommoit ainsi vers l'an 700, de Jesus-Christ. La capitale en étoit Ravenne, comme il paroît par les lettres du Pape Grégoire II. On la nommoit auparavant *Pentapole*. * Lucas Holstenius. Baudrand.

DÉCE, DÉCIE, ou DÉCIUS, (*Cnæus*, ou selon d'autres, *Caius Messius Quintus Trajanus Decius*) étoit né à Bubalie, bourg du territoire de Sirmich dans la Basse Pannonie. On apprend de Jornandès, tout obscur qu'est cet Auteur, que Déce commandoit dans la Dace sous le régne de Philippe. Les revoltes des troupes dans la Mésie furent l'occasion de son élévation à l'Empire. Philippe se confiant également à sa fidélité & à sa prudence, lui donna commission d'aller soumettre les Rebelles; mais au lieu de le faire, il se joignit à eux, & rentra presque aussi-tôt en Italie avec une nombreuse armée, devant laquelle les troupes de Philippe ne purent tenir. La mort de ce Prince & de son fils assura l'Empire à Déce, qui aussi-tôt déclara Césars ses deux fils, Q. Herennius Etruscus Messius Decius, & C. Valens Hostilianus Messius Quintus, qu'on appelle communément Hostilien. On ne sait si ce fut le zéle que Déce fit paroître contre les Chrétiens qui le rendit agréable au peuple; mais tous les Historiens, qui à la vérité sont en petit nombre, parlent avantageusement de lui; & il est vrai qu'il donna un grand exemple de modération, en renouvellant la charge de Censeur, dont l'autorité étoit presque égale dans Rome à celle de l'Empereur, en faveur de Valérien Priscus, frére de Philippe, & Gouverneur de Macédoine qui voulut d'abord lui disputer l'Empire; mais quoi qu'il eût mis les Goths dans ses intérêts, il ne put faire aucune entreprise considérable, & fut enfin tué. M. Aufidius Perpenna Licinianus, autre Tyran, soutint si peu la dignité impériale, qu'on a conservé à peine son nom. Pour Jotapien ou Papien, qui s'étoit déclaré Empereur en Syrie sous le régne précédent, sa tête fut un des premiers présens qu'on fit à Trajan Déce. Il n'y eut rien de remarquable, pendant toute la premiére année de son regne, & la tranquillité de l'Empire lui permit de demeurer plusieurs mois à Rome, mais la persécution qu'il fit aux Chrétiens, & qui est comptée pour la septiéme par Orose, lui attira la colére du ciel; les Goths penétrerent dans l'Empire, & y firent de grands ravages: le jeune Déce, qui alla le premier à leur rencontre, eut le malheur d'être tué, & son pére voulant forcer les Barbares au delà d'un marais, s'y engagea imprudemment, & périt après un an & demi de régne. Comme il est certain que sa mort arriva au mois de décembre de l'an 251, on voit qu'il faut placer le commencement de son régne au milieu de l'année 249. En allant combattre les Goths, il avoit laissé à Rome son second fils, dont quelques Auteurs ont fait un Tyran, à qui ils donnent le nom de Valens. Il eut pour successeur. Q. Trebonianus Gallus. * Aurelius Victor, *Epit. de Cæsar.* Orose, *lib. 7. c.* 21. Eusébe, *Hist. liv.* 6. *c.* 32. 34. *&c.* Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

DÉCE (*Quintus Herennius Etruscus Messius Decius*) fils du précédent, fut fait César vers la fin de l'année 249, & l'an 251 son pére l'associa à l'Empire. Il prit alors le commandement de l'armée contres les Goths, & les poussa assez vivement, mais il fut tué dans une rencontre. * *Ibidem.*

DÉCÉBALE, Roi des Daces, Prince sage, habile & vaillant, sur la fin du I. siécle, soutint heureusement la guerre, contre l'Empereur Domitien, & défit deux de ses Généraux, Oppius Sabinus & Cornelius Fuscus. Depuis, Trajan étant parvenu à l'Empire l'an 98, remporta une victoire sur Décébale, qui demanda la paix. Il l'obtint de l'Empereur & du Sénat, par des Ambassadeurs qu'il avoit envoyez à Rome. Mais il reprit les armes, & sollicita les Princes voisins à se soulever contre les Romains; ce qui obligea Trajan de se mettre en campagne l'an 102. Décébale se voyant trop foible, pour résister à un si puissant ennemi, se tua lui-même l'an 106. La premiére victoire de Trajan sur ce Roi de Dace, fut remportée l'an 103, selon Eusébe, bien que Scaliger s'efforce de prouver par certaines inscriptions qu'il rapporte, que ce fut l'année précédente. * Dion, *l.* 68. Suétone, *en Domitien*, *c.* 6.

DÉCEMBER, (Petrus Candidus.) *Cherchez* CANDIDUS DECEMBER.

DÉCEMBRE: c'étoit le dixiéme mois de l'Année de *Romulus*, consacré à *Saturne*. Sous l'Empereur *Commode* ce mois fut appellé par flaterie *Amazonius* en l'honneur d'une Courtisane, que ce Prince aimoit éperdument, & qu'il avoit fait peindre en *Amazone*; mais il n'eut ce nom, que durant la vie de cet Empereur. Aux Calendes de ce mois, c'est à dire, le premier jour, on faisoit un sacrifice à la *Fortune Féminine*, pour avoir appaisé *Coriolan*. Au jour des Nones arrivoit la Fête de *Faunus*, appellée *Faunalia*, que les Païsans fêtoient dans la campagne, parmi les jeux, les ris, & la bonne chére. Le onziéme du mois, ou le troisiéme avant les Ides, on solemnisoit la fête appellée *Agonalia*. Le treiziéme ou le jour des Ides, on faisoit la fête nommée *Septimontium*, instituée quand on enferma la septiéme montagne dans l'enceinte de Rome. Le dixseptiéme jour du mois, ou le seiziéme avant les Calendes du mois suivant, arrivoit la fête des *Saturnales*, qu'on peut voir au mot *Saturnales*. On comprenoit dans cette grande fête, celle qui étoit appellée *Sigillaria* & *Angeronalia*. Le vint-deuxiéme on célébroit une fête appellée *Lararia* en l'honneur des Dieux *Lares*. Le vint-troisiéme, on faisoit une fête nommée *Laurentinalia* en l'honneur d'*Acca Laurentia*, femme du Berger *Faustulus*. Sur la fin du mois, on donnoit des Jeux appellez *Juveniles*, & les Païsans faisoient à la campagne la fête de la Déesse *Vacuna*, après avoir recueilli leurs fruits & ensemencé leurs terres. * *L'Abbé Danet.*

DÉCEMVIRS Magistrats de Rome, qui eurent soin de composer les Loix des douze Tables. Cette ville souffroit beaucoup, à cause de l'obscurité, & du petit nombre des loix faites du tems de ses Rois. Hermodore, natif d'Ephése, qui étoit pour lors exilé en Italie, conseilla aux Romains d'envoyer trois Ambassadeurs à Athénes, & dans les autres villes les mieux policées de la Gréce, pour apprendre leurs coutumes. On suivit ce conseil, & de ces loix étrangéres, on composa celles des douze Tables l'an 303 de Rome. Trois ans après, ces Magistrats ayant commis plusieurs violences, & ne voulant pas quitter d'eux-mêmes la magistrature, furent déposez par force. Ce fut principalement à l'occasion de cet Appius Claudius, qui se fit ajuger Virginie pour esclave: ce qui obligea son pére de la tuer de sa propre main. *Voyez* au mot CONSULS, dans la Table Chronologique, celle des DÉCEMVIRS. Ces Décemvirs étoient différens des Militaires. Dans la suite on établit des Décemvirs, pour garder les livres des Sybilles, pour lesquels les Romains avoient une grande vénération. Quand il arrivoit quelque malheur à la République, ou quelque nouveau prodige, qui méritoit d'être expié, le Sénat ordonnoit à ces Décemvirs de consulter ces oracles. Les Décemvirs exécutoient religieusement cet ordre, & ils alloient faire leur rapport au Sénat, qui sur cela ordonnoit des sacrifices & des cérémonies. *Voyez* au mot *Jeux séculaires & Livres des Sybilles*. Ce nom a encore été donné à d'autres Magistrats ou Officiers publics. Il y avoit des *Decemvirs* pour conduire & régler des colonies, des *Décemvirs*, entre ceux qui avoient soin de préparer les festins que l'on faisoit en l'honneur des Dieux, appellez *Epulones*, des *Décemvirs* pour juger les causes des particuliers, des *Décemvirs* pour les sacrifices. * Tite-Live, *l.* 3. Denys, *Antiqq. Rom. l.* 10. Florus, *l.* 1. *c.* 24. Ciceron, *l.* 2. *de Fin.* Dacier, *Remarques sur Horace*. Carmin, *l.* 5.

* DÉCENNALES, en Latin *Festa Decennalia*, fêtes que les Empereurs du Bas Empire faisoient tous les dix ans par des sacrifices aux Dieux & par des largesses au peuple. * *L'Abbé Danet.*

DÉCENTIUS, (Magnus) étoit frére de Magnence qui se fit saluer Empereur en 350, & qui fit mourir l'Empereur Constans. Ce Décentius qui avoit été créé César par son frére, eut le commandement des troupes dans les Gaules, où il n'eut pas plus de bonheur que Magnence dans l'Illyrie. Il fut battu par Chonodomaire Roi des Allemans, & chassé de Tréves par un nommé Pœmenius. Enfin ayant appris que son frére battu par tout, & contraint de rentrer dans les Gaules, après la perte d'une derniére bataille à Vienne, s'étoit tué de desespoir à Lyon le 11 Ao. 373, il se pendit à Sens le 18 du même mois. Fesch a donné une medaille, où on l'appelle Auguste; mais on ne peut assurer qu'elle soit ancienne. * Aurelius Victor, *Epit. Cæs.* S. Jérôme. Eusebe. Idatius, *en la Chron.* Socrate, *l.* 2. *c.* 7. Zosime, *l.* 2. *sur la fin.* Eutrope, &c.

DÉCHALES, Jésuite. *Cherchez* CHALES.

DECHIN. *Voyez* DEQUIN.

DÉCIANUS, (Tiberius) Jurisconsulte célébre, étoit d'Udine, ville dans le Frioul. Il fit de grands progrès dans le Droit, & enseigna depuis l'an 1549, jusqu'en 1581, qu'il mourut âgé de 73 ans. Décianus enseignoit en même temps que Marcus Mantua, & Jacques Ménochius. Il composa cinq volumes de Consultations, deux intitulés *Tractatus Criminales*, *&c.* Son corps fut enterré dans l'église des Carmes de Padoue, où l'on voit son éloge. * Jacques Philippe Thomasini, *part. I. Elog. &c.*

DÉCIMATION, en Latin *Decimatio*, peine dont les Romains usoient en guerre envers les soldats, qui avoient abandonné leur poste, ou excité quelque émeute dans le camp, ou qui s'étoient comportez lâchement dans le combat: ce qu'ils pratiquoient ainsi. Le Général assembloit toutes les troupes. Alors le Tribun lui amenoit les coupables: il les accusoit & leur reprochoit leur lâcheté & leur perfidie en présence de toute l'armée. Ensuite mettant leur noms dans une urne ou dans un casque, il en tiroit cinq, dix, ou vingt, suivant leur nombre, de sorte que le cinquiéme, le dixiéme, ou le vingtiéme passoit par le fil de l'épée; le reste étoit sauvé, & cela s'appelloit *décimer*. * Danet, *Antiqq. Grec. & Rom.*

DÉCIMES: on appelle ainsi les deniers que le Clergé de France léve ordinairement ou extraordinairement sur les Ecclésiastiques de ce Royaume. Elles sont différentes des dixmes qui se prennent par les Ecclésiastiques, sur les fruits de la terre, & quelquefois même sur le bétail & sur la volaille: néanmoins, on a donné quelquefois le nom de dixme à la subvention que l'on nomme aujourd'hui décime, témoin la dixme *Saladine*, dont nous parlerons plus bas. Dès le commencement de la Monarchie, les Rois de France faisoient des levées même ordinaires sur le Clergé; car Grégoire de Tours, *l.* 3. rapporte que Théodébert, fils de Théodoric Roi d'Austrasie, & petit-fils de Clovis, déchargea les églises d'Auvergne, de tous les tributs qu'elles lui payoient. Le même Grégoire de Tours nous apprend que Thierri, Roi de Mets, & petit-fils de Clotaire I. affranchit le Clergé de Tours de toute sorte d'impositions, mais *au liv.* 12. il dit que Clotaire, Roi de Soissons & fils de Clovis voulut prendre le tiers du revenu des églises de son royaume, & qu'Injuriosus, Evêque de Tours, lui fit changer de dessein. Dans le VIII. siécle Charles *Martel* prit une partie du bien des églises, & sur tout de celles qui étoient de fondation royale, pour le donner en recompense à ses gens de guerre. *Pasquier Recherch. l.* 3. Sous la seconde race de nos Rois, il ne s'est fait qu'une seule levée extraordinaire sur le Clergé, en l'an 877. Alors Charles *le Chauve*, Roi de France & Empereur, ayant résolu d'aller secourir le Pape Jean VIII. contre les Sarrazins qui ravageoient les environs de Rome, imposa un tribut sur les Ecclésiastiques. *Fauchet*, *l.* 10. Mais comme nous l'avons remarqué, le Clergé payoit tous les ans des subventions ordinaires, en faisant un don au Roi dans l'assemblée du Parlement ou des Etats.

Voici à peu près ce qui s'est passé à l'égard du temporel des églises du Royaume, pendant les deux premiéres races de nos Rois.

Rois. Les levées ordinaires & extraordinaires que les Rois firent en ce temps-là ſur les Eccléſiaſtiques n'eurent le nom, ni de dixmes, ni de décimes. Ces mots, en cette ſignification, ne furent connus que dans la III. race ſous le régne de Philippe-*Auguſte*, & au temps des guerres de la Terre-ſainte. Le Roi Louïs *le jeune*, fit une levée ſur le Clergé, en 1147, pour fournir à la dépenſe de la Croiſade; mais elle n'eut point le nom de décime. En 1188, le Roi Philippe-*Auguſte* aſſembla à Paris les Etats, dans leſquels il fut ordonné qu'on léveroit ſur les Eccléſiaſtiques, le dixiéme d'une année de leur revenu, & ſur les Laïques, qui ne feroient point le Voyage, le dixiéme de leurs biens. Cette levée fut appellée la dixme *Saladine*, du nom de Saladin, Soudan d'Egypte, qui avoit chaſſé les Chrétiens de Jéruſalem, & preſque de toute la Terre-ſainte. Depuis ce temps-là toutes les impoſitions miſes ſur le Clergé furent nommées *Décimes*, quoiqu'elles ne fuſſent pas du dixiéme du revenu des Eccléſiaſtiques. Du Haillan dit qu'en 1204, il ſe fit encore ſous Philippe-*Auguſte* un ſecond voyage d'outre-mer, & une levée du vingtiéme de tous les revenus du Clergé; mais pendant le régne de ſaint Louïs il y eut treize décimes en vingt ans; & ſous Philippe *le Bel*, vingt-une décimes en vingt-huit ans. Il s'en trouve auſſi preſque dans tous les régnes, depuis Philippe-*Auguſte*. Comme on publioit des Croiſades, non ſeulement contre les Infidéles, mais encore contre les Hérétiques, ou autres excommuniez, on étendit auſſi les décimes à ces Croiſades. Ainſi en 1226, le Pape Honorius III. accorda une décime à Louïs VIII. apparemment pour la guerre contre les Albigeois. Urbain IV. en permit une à Charles d'Anjou, pour la guerre contre Mainfroy; & après les vêpres Siciliennes, Martin IV. en accorda une pour la guerre contre Pierre d'Aragon. Les Rois de leur côté permirent auſſi aux Papes de faire des levées ſur le Clergé de France, pour leurs guerres contre les ennemis de l'Egliſe. Ainſi Philippe-*Auguſte* accorda une aide à Innocent III. pour la guerre contre l'Empereur Othon IV. & Philippe *le Bel* conſentit que le Pape Jean XXII. levât deux décimes pour la guerre contre Louïs de Baviére. Les néceſſitez de l'Etat furent encore un motif ſuffiſant pour autoriſer la levée des décimes. Ce fut pour ce ſujet que le Pape Clément VI. en accorda deux au Roi Philippe *de Valois*, en 1348. Depuis, en 1516, Léon X. permit à François I. de lever une décime pour un an, ſur le Clergé de France, pour employer à la guerre contre le Turc, ſuivant le deſſein que le Roi en avoit pris. On dreſſa pour lors une taxe de chaque Bénéfice, qui eſt au deſſus de la dixiéme partie du revenu, & ce département de l'an *1516*, a toûjours été ſuivi juſqu'à préſent. Depuis ce temps-là, il y a eu pluſieurs levées faites ſur le Clergé de France, ſans conſulter le Pape; & en 1527, le Clergé fournit treize cens mille livres pour la rançon de François I. En 1534, le revenu des Eccléſiaſtiques fut partagé entre le Roi & le Clergé. En 1551, le Clergé offrit & paya une ſomme conſidérable. En 1557, les Receveurs des décimes furent créez en titre d'office, & pour leurs gages on augmenta les décimes d'un ſol pour livre: ce qui prouve qu'il y avoit alors des décimes ordinaires. Depuis le contract de Poiſſy, fait en 1561, les levées ſur le Clergé, au profit du Roi, ont été continuelles. Par ce contract le Clergé s'obligea à payer au Roi treize cens milles livres par an pendant ſix ans, & de plus à le remettre en poſſeſſion de ſes Domaines, de ſes Aydes, & de ſes Gabelles engagées à l'Hôtel de Ville, pour 630 mille livres de rentes faiſant ſept millions cinq cens ſoixante mille livres de Principal, qu'il promit de racheter dans dix ans. En 1580, le Clergé aſſemblé à Melun fit un Contrat, par lequel il s'obligea encore à fournir au Roi treize cens mille livres par an, pendant ſix ans. Cette levée fut renouvellée en 1586, pour dix ans, & a continué depuis de dix ans en dix ans: c'eſt ce qu'on appelle *Décime ordinaire*. Les Chevaliers de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem furent compris en la décime de 1515, ſous le nom de Rhodiens, parce que leur Grand-maître tenoit alors ſon ſiége à Rhodes: ils furent auſſi compris au contract de Poiſſy, en 1561, & aux autres ſuivans; & parce qu'ils prétendoient être exempts en vertu de leurs priviléges, il y eut long-temps procès entr'eux & le Clergé au Conſeil, juſqu'en l'année 1606, qu'ils s'obligérent à contribuer aux décimes, & leur taxe fut réduite à 28000. livres. Les Jéſuites ont été ſoumis aux décimes, pour les Bénéfices unis à leurs Colléges. Depuis le contract de Melun en 1580, la décime étant établie comme une levée réglée & ordinaire, & le Roi ne s'en pouvant ſervir, parce qu'elle étoit employée au payement des rentes conſtituées ſur l'Hôtel de Ville, a demandé au Clergé d'autres ſecours. Ce ſont les *ſubventions extraordinaires*, qui d'abord n'ont été accordées qu'en de grandes occaſions, & depuis à toutes les aſſemblées du Clergé. En 1621, à l'occaſion de la guerre contre les Réformez, le Clergé conſentit à une nouvelle création d'offices, dont la finance fut au profit du Roi. En 1628, le Roi obtint un bref du Pape Urbain VIII. pour exhorter le Clergé à l'aider pour les frais du ſiége de la Rochelle, & le Clérgé donna trois millions. Ces ſortes de *ſubventions* ou *dons gratuits*, ſont enfin devenus ordinaires, & ont été accordez par toutes les aſſemblées du Clergé de cinq ans en cinq ans, ou environ, & pour des ſommes plus ou moins grandes, ſuivant les beſoins de l'Etat. * Patru, *Traité des Décimes*. L'Abbé Fleury, *Inſtructions au Droit Eccléſiaſtique*.

DE'CIO, (Bertrand de) Cardinal. *Cherchez* DEUX.

DE'CISE. *Voyez* DÉCIZE.

DE'CIUS ou DE'CIENS famille très-conſidérable à Rome, a eu pluſieurs Conſuls, & quelques autres grands hommes, qui ſe ſont particuliérement diſtinguez en ſe dévouant à perdre la vie pour l'avantage de leur patrie. Cette famille étoit Plébeïenne: & Juvénal en parle ainſi, *dans la Satyre* VIII. *v.* 254. *& ſuiv.*

Plebeiæ Deciorum *animæ, plebeia fuerunt*
Nomina: pro totis legionibus hi tamen, & pro
Omnibus auxiliis, atque omni plebe Latina,
Sufficiunt Dîs infernis, Terraque parenti.

Le nom des Déciens ſe trouve auſſi dans quelques inſcriptions.

* Tite-Live, *l.* 7. 8. *&* 10. Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 6. *exempl.* 5. *&* 6. Polybe, *l.* 2. Diodore de Sicile, *l.* 12. Aurelius Victor, *des Hommes Illuſt. c.* 26. 27. Pline, *l.* 22. *c.* 25. *& l.* 29. *c.* 2. Cicéron, *in Tuſcul. & l. de Fin. de Natura Deor. pro Domo ſua, &c.* Florus, *l.* 1. *c.* 14. Tacite, *l.* 3. *Annal. &c.*

DE'CIUS MUS, (P.) Conſul Romain donna des marques de ſon courage en diverſes occaſions. L'an 411 de Rome, & 343 avant Jeſus-Chriſt, n'étant que ſimple Tribun dans l'armée, il tira le Conſul Cornélius d'un pas déſavantageux, & contribua à la victoire remportée ſur les Samnites. Depuis étant Conſul l'an 414 & 340 avant J. C. avec Manlius Torquatus, il ſe dévoua aux Dieux Infernaux pour ſa patrie, dans la bataille donnée contre les Latins. Les Romains la gagnérent & Décius Mus y fut tué. Les Conſuls avoient réſolu que celui des deux dont l'aîle ſeroit ébranlée, ſe dévoueroit pour le ſalut de l'armée. Celui qui ſe dévouoit, s'étant revêtu de ſes habits de cérémonie, mettoit ſes deux piez ſur un javelot, ayant la tête couverte; & hauſſant la main droite à la hauteur du menton, il prononçoit à haute voix de certaines paroles que lui ſuggéroit le Pontife. Enſuite s'armant de toutes piéces, il ſe jettoit dans le fort de la mêlée, & les ſoldats éblouis par la ſuperſtition, le croyoient voir plus grand & plus vénérable. Ce Conſul laiſſa P. DÉCIUS MUS, qui fut grand Pontife, & quatre fois Conſul, dans les années 442, 446, 457 & 459 de, Rome, & 312, 308, 297 & 295 avant J. C. La premiére année il prit quelques places dans la Toſcane. Pendant ſon troiſiéme conſulat il défit les Samnites, puis ceux de la Pouille près de Bénévent; & dans ſon dernier conſulat, s'oppoſant aux Gaulois joints aux Toſcans & aux Samnites, il ſe dévoua aux Dieux Infernaux, animé de la même ſuperſtition, qui avoit coûté la vie à ſon pére. Mais cette généroſité eût été inutile aux Romains ſans l'arrivée de Scipion & de Martius. Cette maniére de ſe dévouer pour le ſalut de la patrie, fut encore fatale à P. DÉCIUS MUS, fils de ce dernier, & Conſul en 475 de Rome, 279 avant J. C. P. Sulpicius Averio y fut tué avec cinq mille Romains, dans la bataille donnée contre Pyrrhus, qui y fut bleſſé, & qui y perdit vingt mille hommes.

DE'CIUS, Empereur. *Voyez* DE'CE.

DE'CIUS, (Lancelot.) *Voyez* DE'CIUS (Philippe.)

DE'CIUS, (Philippe) célébre Juriſconſulte de Milan, où il naquit en 1454, étoit fils *naturel* de *Triſtan* de Dexio, & frére de Lancelot Décius, qui étoit très ſavant dans le Droit, & ſous lequel il étudia à Piſe. Il eut pour Profeſſeur Jaſon, Barthélemi Socin, Jérôme Zanetin, & d'autres grands hommes, ſous leſquels il ſe rendit très-habile dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Enſuite n'étant encore âgé que de 21 an, il obtint la chaire des Inſtituts à Piſe, enſuite de quelques démêlés avec les Curateurs de l'Académie il ſe retira à Sienne où il profeſſa le Droit Canon & le Droit Civil. Il fit un voyage à Rome environ l'an 1490, & fut déſigné Auditeur de Rote par Innocent VIII. Il ſe conſacra à l'état eccléſiaſtique, mais ayant reçu les prémiers Ordres, il ne put aller plus loin à cauſe de ſa bâtardiſe. De là il enſeigna ſucceſſivement à Sienne, & à Padoue où il fut appellé en 1502. Louïs XII. le redemanda aux Vénitiens & l'établit Profeſſeur à Pavie vers la fin de l'an 1505. L'empreſſement qu'il eut de ſoutenir les déciſions du Concile de Piſe, lui fut fatal. Jules II. l'excommunia, on pilla ſa maiſon à Pavie lorſque cette ville fut priſe, & il ſe vit contraint de ſe retirer en France, où il s'arrêta deux ans à Bourges. Depuis, le Roi Louïs XII. l'appella à Valence; & pour l'y arrêter avec honneur, il lui donna une charge de Conſeiller au Parlement de Grenoble. Après la mort de Louïs XII. ayant été abſous par Léon X. il fut appellé à Piſe; mais François I. l'envoya à Pavie. Il en ſortit n'étant point payé de ſes gages & retourna à Piſe où ſes gages de Profeſſeur montérent d'abord à 800 écus d'or, & enfin à 1500. Mais quelque temps après, l'amour de la patrie fit retourner en Italie Décius, qui mourut à Sienne l'an 1535, âgé de plus de quatre-vingt un an. Il ne laiſſa qu'une fille *naturelle* mariée à un bourgeois de Sienne, & ſon corps fut porté à Pavie, où il s'étoit préparé un tombeau de marbre, mais dont l'épitaphe étoit ſi peu Latine, qu'elle a donné ſujet à divers Auteurs d'en faire des railleries. Voici ce qu'en dit Latomus

Quum Mors ad Decii novum ſepulchrum
Legiſſet titulos parum Latinos,
Certe, inquit, timui hactenus lucernam
Juris tollere, quod minus venuſte
Feciſſe arguerer, parumque docte.
Sed quum ſic loquitur Magiſter ipſe,
Committam quoque & ipſa barbariſmum.

Nous avons ſes Ouvrages de diverſes éditions. *Conſil. Jurid. lib. IV. Comm. in Regul. Juris ſuper.* 1. *&* 2. *ff. ret. Et ſup.* 1. *&* 2. *cod. &c.* Paul. Jove, *ch.* 88. *Elog.* Fichard, *in Vit. Juriſc.* Geſner, *in Biblioth.* Chorier, *T. II. de l'Hiſtoire de Dauphiné, l.* 15. *S.* 17. Le Continuateur de Trithéme, *de Script. Eccl.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Bayle *Dict. Crit. &c.*

DE'CIUS, (Antoine) Poëte Italien, vivoit en 1590, & s'acquit beaucoup de réputation par ſes tragédies, & par l'amitié qu'il lia avec Torquato Taſſo. Il mourut jeune. *Voyez* ſon éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illuſtr. c.* 107.

* DE'CIUS, Gouverneur de Rome ſous Honorius en 402. Symmaque lui a écrit pluſieurs lettres. * Jac. Gothofr. *Proſopogr. Codicis Theodoſiani.*

DE'CIZE, ville de France dans le Nivernois, eſt dans une iſle que forme la Loire, à ſept ou huit lieues au deſſous de Nevers, & eſt un paſſage important pendant les guerres. Il y a un pont ſur la riviére qui reçoit l'Airon. Décize étoit la *Decetia* des Anciens; & les médailles Romaines qu'on y a trouvées, prouvent que c'eſt une ville ancienne. C'étoit le lieu de la naiſſance de Guy Coquille, qui a fait l'éloge de cette ville dans ſon hiſtoire du Nivernois. Elle eſt aux Ducs de Nevers qui y ont un château. On croit qu'elle eſt appellée *Déciſe*, parce que l'induſtrie des hommes, jointe à

la nature, l'a ſéparée du continent, pour en faire une iſle dont il eſt fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin.

DECKENDORFF ou TECKENDORFF, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Baviére. Elle eſt dans le gouvernement de Straubing à demi-lieue du bord ſeptentrional du Danube, vis-à-vis de l'embouchure de l'Iſer. * Maty, *Dict. Géogr.*

DECKER, (Jean) Jeſuite, natif d'Haasbrouck en Flandres, a vécu ſur la fin du XVI. ſiécle, & au commencement du XVII. Il entra parmi les Jeſuites à Rome; enſuite il alla étudier à Naples; d'où étant revenu dans les Païs-Bas, il y enſeigna aſſez long-temps. Depuis, ayant été envoyé dans la Stirie, il fut Chancelier de l'Univerſité de Gratz, où il mourut le 10 Janvier de l'an 1619, âgé de 99 ans. Decker a compoſé divers Ouvrages, *Theoremata de anno ac morte Domini*; *De primario divinæ ac humanæ Chronologiæ vinculo*, en III. Tomes, &c. Il eſt différent d'un autre JEAN Decker, Conſeiller de Brabant, qui publia en 1631, *Diſſertationes ac Deciſiones Juris.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. J.* Valére André, *Biblioth. Belg.*

* DECKHER, (Jean) de Walhorn, natif de Fauquemont, Juriſconſulte, & Conſeiller au Grand Conſeil de Brabant, ſe rendit célébre non ſeulement par ſon ſavoir dans la Juriſprudence & par ſon érudition, mais auſſi par l'intégrité de ſes mœurs & par ſes maniéres honnêtes. On a de lui, *Diſſertationum Juris & Deciſionum lib. II.* * Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 490.

DECLA. *Voyez* DIKLA.

DECRETALES, eſt un nom qu'on a donné aux lettres ou Epitres attribuées à pluſieurs Papes. Celles qui ſont attribuées aux premiers Papes avant Sirice, ſont ſuppoſées, ſelon le ſentiment des Savans. Perſonne ne doute à préſent, que toutes ces Décrétales n'ayent été inconnues à tous les anciens Péres, excepté celle de ſaint Clément à ſaint Jacques, traduite par Rufin; & que pas un Auteur n'en a cité aucune avant le IX. ſiécle. Le premier qui les a publiées, ſi nous en croyons Hincmar, eſt un nommé *Riculphe*, Evêque de Mayence, qui mourut au commencement du IX. ſiécle. On croit qu'il les avoit apportées d'Eſpagne, parce que la Collection portoit le nom d'*Iſidore*; mais elle ne peut pas être du grand Iſidore, Archevêque de Séville, qui étoit mort en 636. L'Auteur des Decretales les a compoſées de paſſages tirez du Concile de Toléde de l'an 675, du VI. Concile tenu l'an 681, des lettres des Papes Gregoire II. & III, de Boniface de Mayence, & de pluſieurs autres qui ont vécu depuis Iſidore de Seville. C'eſt en France où cette Collection a paru; & c'eſt à Mayence où elle a été découverte. Ces fauſſes Decretales ſont attribuées à un Iſidore ſurnommé *Mercator* ou *Peccator*, & qui eſt peut être celui qui étoit frére d'Euloge, & qui vint d'Eſpagne avec des Marchands de France, & ſe retira enſuite à Mayence. On donne encore pluſieurs preuves de la ſuppoſition de ces Decrétales. L'Ecriture-Sainte y eſt citée, ſuivant la verſion Vulgate de ſaint Jérôme: ce qui fait voir qu'elles ſont poſterieures à ce Pére, & par conſéquent qu'elles ne ſont point des Papes dont elles portent le nom, qui ont vécu long-temps avant lui. Le ſtyle de ces lettres eſt barbare; elles ſont pleines de ſoléciſmes; & l'on y trouve des termes qui n'ont été en uſage, que dans les ſiecles de la plus baſſe Latinité. Toutes ces lettres ſont du même ſtyle; & il eſt impoſſible que tant de Papes différens, qui ont vécu en differens ſiecles, ayent tous parlé de la même maniére. On apporte des raiſons particuliéres, pour montrer la ſuppoſition de chacune de ces Décrétales. La premiére eſt celle de ſaint Clement à ſaint Jacques, Evêque de Jéruſalem. Il y eſt dit que ſaint Clément l'avoit écrite, après la mort de ſaint Pierre: or il eſt conſtant que ſaint Jacques étoit mort avant ſaint Pierre. Il y eſt parlé d'Archiprêtres, de Primats, &c. La ſeconde Epître de ſaint Clément, adreſſée au même S. Jacques, porte les mêmes marques de ſuppoſition. Il allégue à ſaint Jacques les paroles mêmes de cet Apôtre, *faites vôtre ſalut avec crainte & tremblement*, & les cite ſous le nom de ſaint Pierre. Il y eſt fait mention d'Archidiacre, &c. La troiſiéme lettre de ſaint Clément eſt adreſſée *à tous les Chorévêques, aux Prêtres, aux Diacres, & aux autres Clercs; à tous les Princes grands & petits, & à tous les Fidéles:* & du temps de ſaint Clement, il eſt certain qu'il n'y avoit point de Princes ſouverains qui fuſſent ſoumis à l'Egliſe. La quatriéme lettre doit être rejettée par les mêmes raiſons. Dans la cinquiéme écrite à ſaint Jacques, l'Auteur dit qu'il a été préſent à la mort d'Ananias; or ſaint Clement n'étoit pas encore converti, lorſque ſaint Pierre condamna Ananias à la mort. On trouve de pareilles preuves de ſuppoſition dans les autres Décrétales, qui ſont deux lettres du Pape Anaclet; deux lettres du Pape Evariſte; trois Epîtres du Pape Alexandre; deux du Pape ſaint Sixte; une de Téleſphore; deux du Pape Hygin; trois du Pape Pie; une du Pape Anicet; deux de Soter; une d'Eleuthére; quatre de Victor; deux du Pape Zéphyrin; deux de Calliſte; une d'Urbain; deux de Pontien; une d'Antéros; trois de Fabien; trois du Pape Corneille; une de Lucius; deux d'Etienne; deux de Sixte II; deux du Pape Denys; trois de ſaint Felix; deux d'Eutychianus; une de Carus; deux de Marcellin; une de Marcellus; trois d'Euſébe; une de Miltiade avec ſon décret, & autres rapportées par Iſidore. Quoiqu'il en ſoit, ces lettres furent reçues ſans beaucoup de conteſtation, parce qu'elles parurent dans un ſiécle peu éclairé. Il eſt vrai qu'elles furent d'abord ſuſpectes à Hincmar Archevêque de Reims, & à quelques Evêques de France; mais peu après elles aquirent de l'autorité, & furent inſérées dans les collections des Canons. Le Pape Grégoire IX. fit recueillir les Décrétales de pluſieurs Papes, qui avoient tenu le ſaint Siége depuis l'an 1150, que Gratien publia ſon Decret, ou Recueil des Conſtitutions eccléſiaſtiques, juſqu'en l'an 1230. Il trouva bon auſſi d'en inſérer quelques-unes des précédens Pontifes, & même quelques déciſions des Péres de l'Egliſe, qui étoient échapées à la diligence de Gratien. Ces Décrétales ſont diviſées en cinq livres. Le Pape Boniface VIII. fit faire en 1298, un ſixiéme livre des Décrétales, que l'on appella *le Sexte*. Clément V. qui le premier fit ſa réſidence à Avignon, dreſſa une nouvelle collection, tant des Décrets du Concile général de Vienne, auquel il préſida en 1311, que de ſes Epitres & Conſtitutions; mais ſa mort étant ſurvenue, ſon ſucceſſeur Jean XXII. la publia en 1317, ſous le nom de *Clémentines*. Enſuite parurent les *Extravagantes* de Jean XXII. & les *Extravagantes Communes*. *Voyez* EXTRAVAGANTES. * Doujat, *Hiſtoire du Droit Canon.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ.*

DECROUSAZ. *Voyez* CROUSAZ (de)

* DECULEON, (Juſte) dont le nom véritable eſt *de Kuil*, c'eſtà dire *la Foſſe*, étoit natif de Courtrai. Dans ſa jeuneſſe il quitta les Païs-Bas à cauſe des troubles, & s'en alla d'abord en France, où il fit connoiſſance avec Auger Giſlen Busbeck. De là il ſe rendit en Italie, puis en Bourgogne, & enſeigna à Beſançon l'éloquence & les Humanitez. Il fit auſſi à Dole des leçons de Philoſophie avec une penſion du Roi. Après avoir été reçu Docteur en Droit, il s'en retourna en 1584, dans ſa patrie. On a de lui ſept *Diſcours* ou *Harangues* qu'il a prononcez à Dole, quelques lettres, & des Poëſies mêlées, imprimées à Anvers en 1613. *in duodecimo.* * Valére André, *Biblioth. Belg.*

DECURION ou DIXAINIER, Officier dans l'armée Romaine, qui commandoit à dix hommes de cheval. Romulus ayant d'abord diviſé le peuple Romain en trois Tribus, il mit à la tête de chaque Tribu un Colonel pour la commander, & partagea enſuite chaque Tribu en dix Curies ou compagnies, à qui il donna un Centurion ou Capitaine qui commandoit à cent hommes, & un autre appellé Décurion, qui commandoit à dix hommes. * *Hiſt. Rom.*

DECURIONS MUNICIPAUX. C'étoit une Cour de Juges ou de Conſeillers, qui répréſentoient le Sénat Romain dans les villes municipales. Ils furent appellez *Décurions*, parce que dans le temps qu'on envoyoit des Colonies Romaines dans les villes conquiſes, on choiſiſſoit dix hommes pour compoſer un Sénat, & une Cour de Conſeillers, à peu près comme les Bailliages & les Préſidiaux de France; & ils s'appelloient *civitatum Patres curiales*; *honorati municipiorum Senatores*, & leur Cour ſe nommoit *Curia Decurionum*, & *minor Senatus*. On les éliſoit à peu près avec les mêmes cérémonies que les Sénateurs Romains. Il falloit avoir vingt-cinq ans & mille écus de rente. L'élection s'en faiſoit le premier de Mars. Le *Duum-Vir* aſſembloit pour cela la Cour des Décurions avec l'Intendant de Juſtice de la province, & ils étoient élus à la pluralité des ſuffrages. Le Décurion élu payoit ſa bienvenue à tout le corps, en argent ou en un préſent, qui étoit plus ou moins conſidérable ſelon la coutume des lieux, comme nous l'apprenons d'une lettre de l'Empereur Trajan à Pline *le Jeune*, qui l'avoit conſulté ſur ce droit d'entrée. L'Empereur lui répond, qu'on ne pouvoit établir ſur cela de réglement général, & qu'il falloit ſuivre en cela la coutume des lieux. Ces deniers ſe diſtribuoient également à chaque Décurion, ſelon Ulpien. Leur charge étoit d'avoir ſoin de tout ce qui regardoit le bien de la ville, & des revenus de la République, dont une partie étoit employée à rebâtir les murailles & les autres édifices publics, & l'autre à l'entretien des Gens de Lettres. Ils rendoient des ſentences, qui s'appelloient *Decreta Decurionum*, mettant à la tête deux DD. * Danet, *Antiq. Rom.*

DECURION, chez les Yncas, étoit un Officier prépoſé ou à dix, ou à cinquante, ou à cent, ou à cinq cents où à mille hommes; car il y avoit des *Décuries* de toutes ces eſpéces. Il y avoit une ſubordination entre les Décurions, & celui qui veilloit ſur mille hommes étoit le Chef de tous les autres. Les Décurions ou les *Dizainiers* étoient obligés, 1. à l'égard de tous les particuliers de leur dixaine, de ſolliciter en leur faveur lorſqu'ils avoient beſoin de quelque grace, auprès de celui qui avoit la charge de rémédier à leurs beſoins. 2. Si quelque particulier de ſa brigade avoit commis quelque faute, il devoit l'accuſer auprès du Décurion, duquel il relevoit immédiatement; lequel faiſoit châtier le coupable, ou bien cela étoit déféré au Chef du millier, ſuivant que le crime étoit conſidérable. Les procès étoient ainſi terminés ſans appels & ſans longueurs. Ils diſoient qu'en matiére de punitions, les délais en obligeoient pluſieurs à faire du mal; que les procès civils s'entretenoient juſqu'à l'infini, à force d'appels & de preuves, & que les pauvres étant ainſi traverſés, étoient obligés d'abandonner leur bon droit, & de perdre leur bien miſérablement, parce qu'ils n'avoient pas dequoi fournir à la dépenſe, qui montoit trois fois plus haut que le principal. Pour empêcher tous ces inconvéniens, ils avoient un Juge dans chaque ville, avec plein pouvoir de terminer les procès, à moins qu'il ne s'agît de quelque affaire entre les Provinces pour les bornes des champs, ou pour le droit des pâturages. Alors l'Ynca députoit un Commiſſaire particulier afin d'en juger. Lorſque le Décurion négligeoit de ſolliciter pour ceux qui lui étoient ſoumis, ou d'accuſer le coupable, il étoit lui-même puni par les Decurions ſupérieurs. Ainſi chacun étoit engagé à faire ſoigneuſement ſon devoir. Lorſque les enfans avoient commis quelque faute, les Décurions n'accuſoient pas ſimplement les enfans, mais auſſi les péres qui etoient punis rigoureuſement pour n'avoir pas inſtruit & corrigé leurs enfans avec ſoin; ce qui faiſoit que l'éducation étoit des plus exactes. 3. Les Décurions des dixaines devoient rendre compte chaque mois aux Décurions ſuperieurs, du nombre des enfans des deux ſexes qui étoient nés, & de toutes les perſonnes qui étoient mortes; de ſorte qu'au bout de l'année le Roi en ſavoit au juſte le nombre. Il falloit auſſi marquer quel étoit le nombre de ceux qui étoient allés à la guerre & qui y étoient morts. Les noms des Décurions étoient tirés de la qualité de leurs Décuries; ceux qui étoient prépoſés à une dixaine étoient appellés *Chunca Camaya*, *celui qui a la charge de dix.* * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas*, *tome I. p.* 160. *&c.*

DEDALE, Athénien, & Ouvrier fort ingénieux, inventa pluſieurs inſtrumens de Méchanique, & fit même des ſtatues mouvantes. Sa grande capacité ne l'exemta pas des baſſeſſes de l'en-

rie

vie ; car craignant que le génie de *Calus* ou *Talus* fils de sa sœur, qui avoit inventé une sorte de roue pour les potiers, ne surpassât le sien, il le précipita, & s'enfuit en Créte avec son fils Icare, vers le Roi Minos. C'est là qu'il bâtit le Labyrinthe dont on a tant parlé, où il fut lui-même renfermé, parce qu'Icare servoit Pasiphaé dans ses amours. Soit pour cette raison, ou pour quelque autre, Dédale se sauva si subtilement avec son fils, qu'on crut qu'il s'étoit envolé, s'étant appliqué des ailes ; & la Fable ajoûte, qu'Icare n'ayant pas suivi exactement ses conseils en volant, tomba dans la mer. Dédale trouva un asyle près de Cocalus Roi de Sicile, chez lequel il se retira ; mais quelque tems après, ce Prince le fit suffoquer dans les étuves, craignant que Minos, qui lui demandoit avec grand empressement ce fugitif, ne portât la guerre dans ses États. Voila ce que la Fable nous raconte de Dedale. L'Histoire nous apprend qu'il vivoit un peu avant le dernier siége de Troye. Plutarque dit qu'il étoit cousin germain de Thesee. Il fit ses plus beaux Ouvrages à Memphis en Egypte. Les Habitans en furent si satisfaits, qu'ils lui permirent de s'ériger une statue dans le temple de leur Dieu Vulcain, & qu'ils lui rendirent des honneurs divins. Outre que Dédale étoit tres-habile Architecte, il passoit encore pour un excellent Sculpteur ; & on lui attribue la découverte de différentes inventions, sur l'art de charpenterie, & sur celui de construire des vaisseaux. Son fils Icare périt sur un navire, faute de le savoir gouverner ; car les ailes dont les Poëtes ont feint que Dédale & Icare se servirent pour s'enfuïr de l'Isle de Créte, marquent seulement que dans cette occasion Dédale inventa l'usage des voiles pour échapper plus sûrement à la colére du Roi Minos, qui le poursuivoit dans des vaisseaux qui n'alloient qu'à force de rames. * Diod. de Sicile, *l.* 4. Eusébe, *dans la Chronique.* Ovide, *l.* 8. *Metam.* Pline, *l.* 7. *c.* 56. *&* *l.* 36. *c.* 13. Hygin. Apollodore, &c. Pausanias, *in Achaicis & in Bœot.* Félibien, *Vies des Architectes.*

DÉDALION, frére de Céyx, fut si touché de la mort de Chione sa fille, à laquelle Diane avoit percé la langue d'un coup de fléche, que de desespoir il se précipita du sommet du mont Parnasse. Apollon le métamorphosa en Faucon. * Ovide, *l.* 11. *Metam. Fab.* 8.

DÉDAN, ville de l'Idumée. Jérémie, *ch.* 25. *v.* 23. L'isle de Rhodes s'appelloit *Dédan.* On dit qu'elle fut habitée par le quatriéme fils de *Javan*, & qu'elle changea ensuite son nom de *Dédan* en celui de *Rhodes*, qui vient d'un mot Grec, qui signifie *rose*, parce que cette Isle en a la figure. * Ezéchiel, *ch.* 27. *v.* 15. On croit que ce sont les Habitans de l'Isle de Rhodes, qui sont nommez *Dédanim.* Isaïe, *ch.* 21. *v.* 13.

* DÉDAN ou DADAN, fils de Rahma ou de Rhegma, & petit-fils de Cus. * *Genése, ch.* 10. *v.* 7.

* DÉDAN ou DADAN, fils de Jecsan ou Joksçan, & petit-fils d'Abraham & de Céthura ou Kétura. Il fut pére d'Assçurim, de Létusçim ou Lathusim, & de Leummim, ou Loomim. Il demeura dans l'Idumée où Jérémie place la ville de Dédan. * *Genése, ch.* 25. *v.* 3. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* DE'DE'KENNUS (George) naquit à Lubek en 1574. Il y fit de si bonnes études, que toutes les remontrances de sa mére ne purent jamais l'obliger à y renoncer. Il alla ensuite visiter diverses Universitez ; & comme il étoit à Francfort sur l'Oder, il fut appellé Ministre à Schonberg dans le païs de Ratzebourg. Cinq ans après il reçut une vocation pour Niewstat dans le Holstein, & enfin pour Hambourg en 1605. Il y mourut en 1628, & laissa entr'autres Ouvrages, *Tractatus de Peccatorum causis ; Praxis Conscientiarum ; Thesaurus Consistorialium & Decisionum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol.*

DÉDES ou DÉDEZ, partie des montagnes d'Atlas en Afrique. Elles s'étendent beaucoup du sud au nord entre le Tedies, Province du Royaume de Maroc, le Ségelmesse & le Royaume de Fez. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉDICACE : c'est la cérémonie que l'on fait, lorsque l'on dédie un temple, une église, ou un autel. Cette fête se renouvelle tous les ans, & conserve le nom de la fête de la Dédicace. L'usage des dédicaces des temples est commun aux Juifs, aux Chrétiens, & aux Payens. Les Juifs, après avoir purifié le temple qui avoit été profané par Antiochus, non seulement célébrérent alors la dédicace du temple, mais firent depuis une fête tous les ans en mémoire de cette dédicace. Ils nomment cette fête *Hanuca*, c'est-à-dire, *exercice* ou *renouvellement*, parce qu'on renouvelle l'exercice du temple qui avoit été profané. Cette fête dure huit jours, & commence le 25 de Casleu, qui répond au mois de Décembre. Elle a été instituée pour célébrer la mémoire de la victoire que les Machabées remportérent sur les Grecs. Voici ce que le Rabbin Léon de Modéne remarque sur ce sujet dans son Traité des Cérémonies, *part.* 3. *c.* 9. On allume une lampe le premier jour, deux le second, & ainsi en continuant jusqu'au dernier qu'on en allume huit. Cette pratique est fondée, sur ce que les ennemis étant entrez dans la ville & dans le temple qu'ils avoient déja profané, furent défaits par Jocanam & ses enfans. Comme au retour il n'y avoit point d'huile pure pour allumer les lampes du chandelier, Jocanam en trouva dans un petit vase scellé, ce qu'il en falloit pour brûler pendant huit nuits entiéres. Le même Rabbin ajoûte qu'on célébre aussi en cette fête l'entreprise de Judith sur Holoferne, bien que, selon quelques-uns, elle ne se soit pas exécutée en une même saison. Pendant ces huit jours les Juifs peuvent travailler : tout ce qu'il y a d'extraordinaire pour eux, consiste en l'ordre d'allumer ces lampes, & en ce que l'on ajoûte aux priéres ordinaires, une louange pour Judith. Il y a aussi quelque petite différence pour le manger.

La dédicace des églises des Chrétiens a commencé à se faire avec solemnité du tems de Constantin. On assembloit plusieurs Evêques pour la faire, & ils solemnisoient cette fête, qui duroit plusieurs jours, en célébrant les saints Mystéres, & en faisant des discours sur la dédicace de l'église : on appelloit cette fête *Encænia*, nom qui signifie *renouvellement.* Eusébe parle amplement des dédicaces des églises faites du tems de Constantin à Jérusalem & à Tyr. Il n'étoit point permis de célébrer dans les églises qui n'avoient pas été dédiées, & on fit un crime à saint Athanase, d'avoir tenu l'assemblée du peuple dans une église qui n'étoit pas encore dédiée. Depuis ce tems-là, les dédicaces des églises furent des fêtes solemnelles parmi les Chrétiens, & furent célébrées par un grand concours de peuple. Depuis le IX. siécle, on a observé diverses cérémonies pour la dédicace des églises qui se fait par l'Evêque.

Les dédicaces des temples, des autels & des statues, étoient aussi fort solemnelles chez les Payens. Elles se faisoient par les plus considérables Magistrats, comme chez les Athéniens par les Juges de l'Aréopage, & chez les Romains par les Consuls, Préteurs, Censeurs, Décemvirs, & par les Empereurs sous l'état monarchique. Ces dédicaces étoient autorisées par le Sénat & par le peuple, du consentement du Collége des Pontifes. La maniére dont les Romains en usoient dans cette cérémonie, étoit d'entourer le temple de guirlandes & de festons de fleurs. Les Vestales y entroient tenant en leurs mains des branches d'Olivier, & arrosoient d'eau lustrale les dehors du temple. Celui qui dédioit le temple s'approchoit de la porte, ayant à ses côtez le Pontife, qu'il appelloit pour tenir le poteau de cette porte ; il répétoit après le Pontife les paroles de la dédicace ; ensuite il offroit une victime dans le parvis ; & en entrant dans le temple, il oignoit d'huile la statue du Dieu auquel le temple étoit dédié, & la mettoit sur un oreiller frotté d'huile. La cérémonie étoit marquée par une inscription, dans laquelle on exprimoit l'année de la dédicace, & le nom de celui qui avoit dédié le temple. On renouvelloit tous les ans la fête du jour de la dédicace. * I. Machab. *ch.* 4. *v.* 52. II. Machab. *ch.* 2. *v.* 16. *Calendrier des Juifs.* Selden *de Synedriis.* Simon *sur Léon de Modéne*, pour ce qui regarde la dédicace du temple des Juifs. Sur celles des églises des Chrétiens, *voyez* Eusébe, *de Vita Constantini*, & ceux qui ont traité des Rites. Pour ce qui regarde les dédicaces des temples des Payens, *voyez* Cicéron, Tite-Live, Tacite, Rosin, *Antiqq. Rom.*

DÉDOU. *Voyez* DADAU.

DÉE (Jean) naquit à *Londres* le 15 Juillet 1527. Il a été célébre dans son tems par la science des Mathématiques, de l'Astronomie, des Méchaniques, & de la Chymie, & plus encore par la vaine connoissance de l'Astrologie Judiciaire, par les superstitions de la Cabale, & par la recherche infructueuse de la pierre Philosophale.

Lorsqu'il passa à *Louvain* en 1548, ce qu'il y avoit de gens considérables à Bruxelles, où étoit la Cour de l'Empereur, le consultoient comme un oracle. Il vint à Paris en 1550, & y fit des leçons publiques de Géométrie dans le Collége de Rheims. Sa nouvelle méthode, qui étoit d'expliquer les Elémens d'Euclide mathématiquement, physiquement, à la maniére de Pythagore, lui attira un grand nombre d'Auditeurs.

Etant de retour en Angleterre dans le tems qu'*Elizabeth* monta sur le Thrône après la mort de *Marie* sa sœur, il fut consulté par *Robert Dudley*, depuis Comte de *Leicestre*, pour savoir le jour qui seroit le plus heureux pour célébrer le couronnement de la Reine.

En 1563, il alla trouver *Maximilien* II. Roi des Romains, de Bohéme, & de Hongrie, en la ville de Presbourg, & lui dédia son Livre intitulé ;

Monas Hieroglyphica Mathematice, Magice, Cabalistice, & Anagogice explicata, imprimé à Anvers en 1564, *in* 12. & réimprimé à Francfort en 1591, *in* 8. Il débite dans cet Ouvrage toutes les reveries des Cabalistes, avec cette devise, *qui non intelligit, aut discat aut taceat.* Il le présenta à la Reine Elizabeth, qui lui dit : *Qu'elle alloit devenir son écoliére, & que s'il vouloit bien lui découvrir les secrets de son Livre, elle les apprendroit volontiers, & qu'elle les mettroit en pratique.* M. *Smith* qui rapporte ce fait, croit qu'elle n'a eu d'autre pensée dans ce discours, que de faire un compliment ironique à l'Auteur, qu'en plaisantant elle appelloit quelquefois son Philosophe. Il y a eu à la vérité une occasion où elle a marqué que la conservation de M. *Dée* ne lui étoit pas indifférente ; c'est lors que ce Savant étant tombé malade en 1571, dans un de ses voyages, elle lui dépêcha en Lorraine deux de ses Médecins, & un Gentilhomme de sa maison ; mais on ne fait pas les raisons de cette distinction.

En 1572, il parut dans le Ciel un nouveau Phénoméne dans la constellation nommée Cassiopée. Dée prit de là occasion de faire un Livre qui a pour titre.

De Stella admiranda in Cassiopeia asterismo cœlitus demissa ad orbem usque Veneris, iterumque in cœli penetralia perpendiculariter retracta. A quoi il joignit un petit Traité intitulé, *Hipparcus redivivus.*

Il avoit une Bibliothéque de quatre mille volumes, & remplie de choses curieuses qu'il avoit ramassées dans ses voyages, ou qui étoient de son invention. Il y avoit entr'autres choses un Miroir concave, qui produisoit des effets merveilleux, & dont il dit dans ses Mémoires que la Reine, à qui il l'avoit souvent montré, avoit reçu beaucoup de plaisir & de satisfaction. Il lui présenta aussi une Carte Hydrographique & Géographique des Païs d'Outre-Mer, avec les preuves des Droits de l'Angleterre sur les Côtes d'Afrique & d'Amérique. Cette Carte se trouve aujourd'hui dans la Bibliothéque d'Oxford sous ce titre, *Tabula Geographica Americæ, Africæ, & Regionum intra Polum Arcticum sitarum, per Joannem Dee* 1580.

Lorsque *Lilio Giraldi*, & les autres Mathématiciens d'Italie travaillérent par l'ordre, & sous l'autorité du Pape Grégoire à la Réformation du Calendrier, nôtre Mathématicien publia un petit Livre écrit en Anglois de la Réformation du Calendrier vulgaire dans l'année civile & Julienne, dédié à la Reine Elizabeth l'an 1583, où il proposa de retrancher onze jours sur cinq mois, en sorte que Mai n'eût que 28 jours, Juin 29, Juillet 28, le mois d'Août autant, & Septembre 29. La Reine ayant nommé des Commissaires pour exa-

examiner cette Réformation, ils en commirent la discussion à *Thomas Digs*, *Henri Savilius & Jean Chamber*, trois grands Mathématiciens. Leur avis fut qu'il étoit raisonnable de se conformer au Calendrier Grégorien, en ôtant dix jours seulement par respect pour le Concile de Nicée, qui a fixé la Fête de Pâque à un certain tems; mais la raison d'Etat fit préférer l'ancienne erreur à la droite raison, pour ne point donner à l'Eglise Romaine un avantage, qui étoit néanmoins assez indifférent.

Depuis ce tems, ou environ, nôtre Philosophe, entêté de l'amour des opérations surnaturelles, donna dans des prestiges & des illusions pitoyables. Ayant fait connoissance avec un jeune homme de vingt-cinq ou de vingt-six ans de la ville de *Worcester*, nommé *Edouard Kellé*, qui se mêloit de Chymie & de Magie, ils s'associérent pour parvenir ensemble au même but, qui étoit de connoître les secrets de la nature, & même ceux de la divine Providence.

Kellé étoit un Maître fourbe, qui avoit été, les uns disent Apotiquaire, les autres Greffier dans son Païs; & à qui on avoit coupé les oreilles dans la Ville de *Lancastre*, pour avoir fait quelque mauvais tour. C'étoit pour couvrir sa honte, qu'il s'étoit appliqué à la recherche de la Pierre Philosophale, dans l'espérance d'y amasser de grandes richesses, & il passoit notoirement pour convaincu de Nécromantie.

Il fit accroire à Dée qu'il y avoit de bons Anges envoyés du Ciel, qui les illumineroient des plus clairs rayons de la divine Sagesse, & qui leur donneroient la connoissance de l'avenir. Nôtre bon homme en fut la dupe pendant tout le reste de sa vie; il prioit Dieu avec ferveur pour obtenir le don de la sagesse céleste, & la science de la pure vérité; mais suivant la réflexion de M. *Smith*, il fut abandonné par un juste jugement de Dieu à sa folle ambition, & à l'impiété de ses désirs; & pour avoir voulu par ses recherches surpasser les forces de l'esprit humain, il devint le jouet des Démons, ainsi qu'il paroît par des Mémoires écrits de sa propre main, qui sont encore aujourd'hui dans la Bibliothéque d'*Oxford*, où il est fait mention de plusieurs Conférences qu'il a eues, ou du moins qu'il s'est imaginé avoir eues avec les Esprits malins. Ces sortes de Conférences qu'il avoit recueillies en six Livres, y sont qualifiées du nom d'actions. Elles ont commencé le 22 Décembre 1581. C'étoient diverses apparitions qui se faisoient dans un verre ou cristal de figure ronde, où l'on dit qu'étoient réprésentez certains personnages que Nôtre Philosophe prenoit pour des Anges de lumiére, & qu'il en sortoit des voix qui prédisoient l'avenir, ou qui marquoient ce qu'il avoit à faire.

Albert Laski, Polonois, Palatin de *Sirad*, étant vênu en Angleterre dans l'été de l'année 1583, pour y voir la Reine Elizabeth, dont la réputation y attiroit quantité d'Etrangers, lia une étroite amitié avec nos deux Chymistes: ce Seigneur assista à leurs Mystéres, après en avoir obtenu permission de leurs Esprits familiers, qui lui firent espérer qu'il seroit bien-tôt *Roi de Pologne & de Moldavie*. Ce fut à la persuasion de ces mêmes esprits, qu'ils prirent tous trois la résolution de s'en aller en Pologne. Dée & Kellé partirent secrétement avec leurs femmes & leurs enfans. Après un voyage de quatre mois depuis le jour de leur embarquement sur la Tamise, ils arrivérent au Château de *Laski* le 3 Fevrier 1584. Ils allérent de là à Cracovie, & comme ils ne voyoient pas de jour à faire réüssir les desseins qu'ils avoient conçus, ils prirent le chemin de *Prague*, où étoit alors l'Empereur *Rodolphe* avec toute sa Cour.

L'Empereur lui fit d'abord un bon accueil à la recommandation de *Guillaume de Saint Clément*, Ambassadeur du Roi d'Espagne. Dée présenta à Rodolphe son Livre de *Monas Hieroglyphica*, dédié à l'Empereur Maximilien son pére; il lui communiqua ses expériences Chymiques, & son secret de la Pierre Philosophale; il lui parla de la vertu de son Cristal, qu'il estimoit plus que toutes les richesses du monde; & il l'avertit de la part de Dieu, que s'il avoit de la foi en ce don du Ciel, il triompheroit de ses ennemis, & qu'il seroit le plus glorieux de tous les Empereurs. Comme les Grands de la Cour murmuroient de ce que l'Empereur écoutoit un homme de ce caractére, ce Prince s'en défit adroitement, sous prétexte de ses grandes & continuelles occupations, & du peu d'intelligence qu'il avoit de la Langue Latine.

Dée, qui avoit compté d'introduire, comme un autre Mahomet, sa nouvelle Religion & ses visions, se trouva bien éloigné de ses espérances. L'Histoire dit qu'un des Esprits sous le personnage de l'Ange *S. Michel*, lui prédit que *Rodolphe* périroit misérablement dans l'année, & qu'*Etienne* Roi de Pologne seroit élevé à l'Empire à sa place. C'est ainsi, dit l'Auteur de sa vie, qui aime mieux attribuer tout cela à une cause surnaturelle, qu'au dérangement de son cerveau, que les Démons se jouoient de la crédulité de ce pauvre homme, qui ne disoit & n'entreprenoit rien que par leurs ordres. On dit que les ayant consultez sur le malheureux état, & l'extrême pauvreté où il étoit réduit, n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille, ils répondirent qu'il falloit céder à la nécessité, faire de l'argent de ses meubles & des parures de sa femme, pour avoir du pain, ajoûtant pour toute consolation, qu'ils prendroient soin de sa famille; & ils lui ordonnérent de retourner au plutôt vers le Roi de Pologne & vers le Palatin de *Sirad*.

Dée & son Compagnon obéïrent à cet ordre. Etant arrivez à *Cracovie*, *Laski* le présenta le 17 Avril 1585, au Roi Etienne, à qui Dée rendit compte de sa Mission, en l'assurant qu'il étoit prêt, toutes les fois qu'il plairoit à Sa Majesté, de lui expliquer par ordre tous les Mystéres qui leur avoient été révélez. C'étoit aux Fêtes de Pâques, ce qui obligea le Roi de remettre la partie à un autre tems. Le 23 Mai suivant le Roi leur donna audience, & s'adressant à Dée, *M. le Palatin*, lui dit-il, *m'a engagé à entendre les choses rares & merveilleuses dont vous avez à m'entretenir; il faut toutefois considérer que toutes les Prophéties & les Révélations ont cessé au tems de Jesus-Christ; mais je ne laisserai pas de vous écouter, pourvu qu'il n'y ait rien en cela contre l'honneur de Dieu, persuadé qu'il peut découvrir aux hommes quelques secrets en plusieurs maniéres inconnues & extraordinaires.*

Dée par un discours étudié, & par plusieurs textes de l'Ecriture, s'efforça de lever les scrupules du Roi, qui assista une seule fois, selon les Mémoires de Dée, à leurs Mystéres; mais qui, devenu plus avisé dans la suite, rejetta toutes les vaines propositions, & les belles promesses de nos Chymistes touchant la Pierre Philosophale. Ils furent ainsi obligez de s'en retourner à Prague.

Pendant ce tems-là, le Nonce du Pape les ayant accusez de Magie & de Nécromantie auprès de l'Empereur, demanda au nom du Pape, qu'ils fussent envoyez à Rome. *Pucci* Gentilhomme Florentin, qui s'étoit empressé pour être de leur société, & dont ils s'étoient toûjours défié comme d'un espion, s'entremit pour avoir parole du Nonce, qu'il ne leur seroit fait aucun mal; mais malgré toutes ces assurances, & quoique *Pucci* les fît ressouvenir, que dans une de leurs *actions*, il leur avoit été prédit qu'ils iroient à Rome, ils regardérent ce voyage comme un piége qu'on leur tendoit. Ils employérent *Guillaume Ursin*, Seigneur de *Rosemberg*, & Burgrave Souverain de la Bohéme, un de leurs Eléves, qu'ils flattoient de la Couronne de Pologne, & qui avoit tout crédit auprès de l'Empereur; mais il ne put obtenir autre chose sinon qu'ils se retireroient dans six jours hors des Etats de l'Empereur. Le Burgrave leur donna une retraite dans le fort de *Trebonne*, situé dans ses Païs héréditaires.

C'est en ce lieu, comme dans un azyle, que nos Chymistes exerçoient leurs Mystéres en toute liberté. Jusques-là Dée s'étoit conservé pur & exemt de crimes honteux; au milieu des illusions dont il étoit le jouet, il ne laissoit pas de faire paroître de la probité, il se piquoit même de dévotion, s'appliquant à la priére & aux devoirs du Christianisme. Mais il ne demeura pas toûjours dans l'innocence; le renversement de son esprit troubla la pureté de ses mœurs. Il crut avoir eu une apparition d'une colomne blanche & transparente, dans le tronc de laquelle étoient enfermez les corps de nos deux Chymistes, & ceux de leurs femmes, dont les quatre têtes étoient réünies sous une même Couronne, Symbole d'une parfaite union. Dée interprétoit cela chrétiennement d'une union spirituelle; mais Kellé dit que les esprits l'entendoient d'une union spirituelle & corporelle, & leur commandoient expressément de coucher ensemble. Il témoigne dans ses Mémoires la répugnance qu'il avoit à obéïr à cet ordre, comme étant une transgression manifeste de la Loi de Dieu & de l'Evangile. Ce qui fait horreur, c'est qu'il prétend que cet ordre lui fut plusieurs fois réïteré par l'Ange Raphaël, & par Jesus Christ même, en lui faisant entendre que c'étoit pour éprouver leur foi. Il se rendit, & s'employa ensuite à vaincre la pudeur de sa femme, qui marquoit sa répugnance par les larmes. Ils signérent à la fin un Traité le 3 Mai 1587, où ils prenoient Dieu à témoin, que ce n'étoit ni par les désirs de la chair, ni par débauche qu'ils avoient consenti à cette action; mais dans la seule vue d'exécuter le commandement de Dieu avec la même foi, & la même soumission qu'avoit fait *Abraham* dans le sacrifice de son propre fils.

Ils étoient tellement décriés dans les lieux où ils avoient été, que Dée accablé d'ennui & de misére, écrivit à Elizabeth pour demander sa protection, étant sorti du Royaume sans sa permission. La Reine touchée de compassion, & pour l'honneur de son Païs, le fit revenir en Angleterre, où il a fini ses jours en l'an 1607, dans sa 81 année.

Quelques-uns prétendent qu'il servoit d'espion à la Reine Elizabeth dans les lieux où il alloit; d'autres croyent plus probablement qu'il y avoit de la folie, & peut-être aussi de la fourberie dans son fait.

Casaubon a fait imprimer la plus grande partie de ses Ecrits avec une savante Préface, à *Londres*, *in fol.* en 1659. Ce Livre est fort rare, même en Angleterre.

Voyez sa Vie écrite pas *Thomas Smith* & imprimée en Latin, avec quelques autres à *Londres* en 1707, *in 4.* & le *Journal des Sçavans, Supp. du mois d'Août*, 1708.

DÉE, riviére de l'Ecosse septentrionale. Elle traverse tout le Comté de Marr, qu'elle sépare vers l'Orient de celui de Mernis, & elle se decharge dans la mer d'Allemagne, à la New-Aberdeen ou la nouvelle Aberdonne. On pêche dans la Dée une fort grande quantité de Saumons. * Maty, *Dict. Géogr.*

DÉE, riviére de l'Ecosse méridionale. Elle a sa source dans la Province de Galloway qu'elle traverse du Nord au Sud jusques au lac qui s'appelle *Loch-Dée*, baigne Kirkoubright, Kirkubrig ou Kik-Cubrigt, & peu après se décharge dans la mer d'Irlande, vis-à-vis de, l'Isle de Man. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DÉE (le Lac de) s'appelle en Ecossois *Loch-Dée*. Il est traversé par la riviére de Dée dont il est parlé dans l'article précédent.

DÉE, riviére d'Angleterre. Elle a sa source dans le Comté de Mérioneth, baigne ceux de Denbigh & de Chester, & se décharge à la ville de Chester dans le fond du Golfe de Dée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DÉE, (le Golfe de) Golfe de la mer d'Irlande. Il n'est pas fort large; mais il entre assez avant dans les terres, entre le Comté de Flint & celui de Chester. Quelques Géographes croyent que ce Golfe est celui des anciens Cornaviens, que l'on appelloit *Seteia*, que d'autres mettent au Golfe de Mersey, qui est entre les côtes de Chester & de Lancastre. * Maty, *Dict. Géogr.*

DEELEN (François) *Voyez* DÉLEN.

DEENSCHE EYLAND, c'est-à-dire, l'Isle des Danois, parce qu'ils l'ont découverte. Elle est dans l'Océan Septentrional, & vers les côtes du Spitsbergen. Elle est deserte. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DEENSCH-WOLD ou DEENSCH-WALDE, contrée du Duché de Sleeswik qui a deux milles & demi de longueur; & un mille & demi de largeur. Une grande partie en appartient à la Noblesse. Le Duc de Holstein Gottorp y posséde trois villages, & le reste est au Roi de Danemark. C'est dans

ce

ce canton que se trouve la forteresse de Christianpreis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dankwerth, *Description de Sleeswyk & de Holstein part. 2. cap 14.*

DÉES, ville. *Voyez* BURGLOS.

DÉESE ou DEEST. *Voyez* DESEN.

DÉFENDENTE LODI. *Voyez* LODI.

DÉFENSEUR, nom d'office & de dignité, qui a été anciennement en usage dans l'Eglise & dans l'Empire. On appelloit ainsi, dit Cassiodore. *liv. 9. c. 25.* ceux qui défendoient & conservoient le bien public, que l'on avoit confié à leurs soins. Il y avoit des Défenseurs dans les églises Patriarchales; & c'étoit une charge qui les obligeoit à défendre la cause des pauvres, & à maintenir les droits & les biens Ecclésiastiques. Cette charge de Défenseur de l'Eglise, fut créée vers l'an de Jesus-Christ 423, comme nous l'apprenons par le 42 Canon du Concile d'Afrique. On appella aussi Défenseurs du Patrimoine de saint Pierre, ceux que les Papes envoyoient dans les provinces, pour conserver le patrimoine de l'Eglise Romaine: il en est souvent fait mention dans les Epîtres de saint Grégoire. Le même saint Grégoire créa sept Défenseurs régionaires, c'est-à-dire, dans les sept quartiers de Rome, comme il y avoit sept Diacres & sept Soudiacres régionaires. Depuis, on institua encore des Défenseurs particuliers des Eglises paroissiales, nommez aujourd'hui Marguilliers. Ces Défenseurs de l'Eglise furent aussi appellez Avouez, *Advocati*, dont les uns étoient héréditaires, & les autres étoient nommez par le Prince, *Canon 9. du Concile de Carthage.* Ainsi les Romains élûrent Charlemagne pour Avoué de saint Pierre contre les Rois Lombards; & même encore aujourd'hui l'Empereur dans la Cérémonie de son sacre, prend le titre d'*Avoué de l'Eglise.* Les Rois d'Angleterre se disent aussi *Défenseurs de la Foi* depuis que ce titre fut donné par le Pape Léon X. & confirmé par Clément VIII. son successeur, à Henri VIII. pour avoir écrit contre Luther. Ce Prince retint ce nom même, après avoir abandonné l'Eglise Romaine; & ses successeurs l'ont conservé. Pour ce qui est des Défenseurs dans l'Etat politique, Cassiodore en fait mention au *l. 8.* Lorsqu'ils travailloient pour le public, on les appelloit *Défenseurs de l'Etat*; & lorsqu'ils soutenoient seulement les intérêts du peuple, ils étoient nommez *Défenseurs du peuple.* Ils connoissoient des causes civiles jusqu'à certaine somme, & même des criminelles dans les faits qui n'étoient pas importans. Les testamens, les donations & autres contracts de cette nature, se passoient aussi devant eux, & ils avoient pour cela leurs Greffiers & leurs Archives. * *Novel. 15.* Henr. Spelman, *Gloss. Archaeol.*

DEFTERDAR ou TEFTERDAR, dans l'Empire du Turc, est le Thrésorier des Finances. Ce nom est composé du mot *Defter*, qui signifie *Livre de comptes*, & de *Dar*, qui vient du verbe Persan *Darschen*, c'est-à-dire, *avoir*, *tenir*. C'est cet Officier qui reçoit le revenu du Grand Seigneur, qui paye les soldats, & qui fournit tout ce qui est nécessaire pour les affaires publiques. Cette charge est différente de celle du Chaz-nadar, ou Thrésorier du Serrail. Il y a un Defterdar dans chaque Béglerbéglic ou Gouvernement, & il est un des principaux Conseillers du Béglerbeg ou Bacha. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* DÉGENBERG, Seigneurie & château dans la Basse Baviére dans la Sénéchaussée de Straubingen. Ce lieu a donné le nom aux Barons de Dégenberg dont la famille étoit déja distinguée en 996, & possédoit la charge de Grand Maître d'Hôtel héréditaire de Baviére: mais elle s'est éteinte en 1602. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* C. B., Atlas. Spener, *Hist. insign.* Bucel. *Stem. part. 3.*

DÉGENFELD, est le nom d'une famille de Barons, qui a commencé à briller en Suisse, & qui en 1280 est venu s'établir en Souabe, par CONRAD de Dégenfeld. Un de cette famille fit mourir en 850 l'Evêque de Lausanne: un autre fut Evêque de Constance: *Ulrich* fut en 1175 Evéque de Coire & Abbé de S. Gal, & *Romana* ou *Romaine* a été Abbesse en Alsace dans le commencement du 13 siécle. Conrad dont nous venons de parler fut Tuteur de Jean *le Jeune* Duc de Souabe, & fit, à ce qu'on dit, bâtir le château de Dégenfeld dans le voisinage de Gémund de Souabe. Ses Descendans pressez par l'adversité quittérent le titre de Barons, mais CHRISTOPHLE MARTIN dont on parlera dans l'article suivant, le fit revivre. En 1710. Annibal de Dégenfeld mourut à Venise âgé de 81 ans. Il avoit été aveugle longtems auparavant, & il jouissoit d'une pension considérable en recompense des services qu'il avoit rendus à la République dès l'âge de dix sept ans. En 1718, FERDINAND CHRISTOPHLE de Dégenfeld étoit Colonel dans les Troupes impériales. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Stumpf. *Zwab. Chron.* Spener, *Theatr. Nob.*

DÉGENFELD, (Christophle Martin Baron de) étoit fils de Conrad de Dégenfeld & de Marguerite de Zunhardt. Il prit de bonne heure le parti des armes, & se trouva à plusieurs entreprises en Hongrie, en Bohéme & en Allemagne sous les Généraux Walstein & de Tilly. Ensuite il prit service dans les Païs-Bas sous le Général Espagnol Spinola, qu'il quitta depuis pour avoir un Régiment sous Gustave Adolphe Roi de Suéde. En 1633, il fut envoyé par le Duc de Weimar au secours de Jules Frédéric Duc de Wirtemberg qui assiégeoit Villingen, & il se signala dans une sortie que firent les Impériaux, qui deux ans après battirent son Régiment à platte couture. Après cela, il mena en France quelques Régimens Allemans, mais il eut le malheur d'être attaqué & défait par le Général Jean de Wert. Ensuite après avoir donné en Bourgogne & ailleurs diverses preuves de sa valeur, il fut fait par Louïs XIII. Lieutenant Général de la Cavalerie Allemande, & ce fut en cette qualité qu'il aida en 1639, à faire le siége d'Ivoy: mais ayant eu quelque différent avec les Généraux François, il fut obligé de s'en retirer. Cependant le Roi assoupit tous ces différens & lui donna le titre de Colonel Général des troupes étrangeres: charge qui après lui n'a été donnée à personne. Après cela il entra au service des Vénitiens, & porta les armes en qualité de Général de la Cavalerie contre le Pape Urbain VIII. Il servit aussi contre les Turcs qu'il battit en plusieurs rencontres, dans la Dalmatie & dans l'Albanie. Il leur prit les villes d'Urana, de Scardone & de Salone, & se rendit par deux fois maître de la ville de Sébénico. A son retour à Venise la République lui fit présent d'une chaîne d'or avec une médaille sur laquelle on lisoit ces paroles, *Dalmatia strenue tutata.* Mais ayant eu un démêlé avec Léonard Foscolo, il quitta le service de Venise; & se retira sur ses terres en Souabe où il mourut en 1652. Il épousa en 1630, Anne Marie fille de Guillaume Adelman d'Adelmansfelden, & il en eut, 1. *Ferdinand Gustave*, Membre du Conseil privé & du Conseil de guerre de l'Electeur Palatin; 2. *Adolphe Christophle* Officier Général dans les troupes de Danemark; 3. *Maximilien* Membre du Conseil privé de l'Electeur Palatin & Vidame de Neustad; 4. *Sertorius*; 5. *Annibal*; & 6. la célébre *Marie Susanne* qui fournira un article à part. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nani, *Hist. Venet. t. 2. Vies des Electeurs Frédéric V, Charles-Louïs, & Charles.* Freherus.

DÉGENFELD, (Marie Susanne de) ou selon d'autres *Marie Louïse*, fille du Baron Martin de Dégenfeld & d'Anne Marie Adelman d'Adelmansfelden. Elle n'étoit pas moins belle que spirituelle; elle parloit plusieurs langues, & sur tout parfaitement bien la langue Latine. Tant de belles qualitez la firent aimer de Charles Louïs Electeur Palatin, dont l'épouse étoit Charlotte, née Landgrave de Hesse-Cassel; cette Princesse avoit reçu la jeune de Dégenfeld au nombre de ses filles d'honneur. La chaleur avec laquelle l'Electrice s'opposa d'abord à cette intrigue, ne servit qu'à l'augmenter. A la fin même, l'Electeur poussa la chose si loin, qu'il se sépara entiérement de son épouse, & qu'en 1657, il épousa de la main gauche sa Maîtresse à Schweinitz, par le ministére d'*Hiskias Eléazar Heiland*, ou selon d'autres, de Samuel Herland, Ministre Luthérien de Heidelberg. L'Electrice en témoigna son ressentiment de la maniére du monde la plus vive. Un jour elle se jetta aux piez de l'Electeur accompagnée de ses trois enfans, mais la Baronne de Dégenfeld survint, & empêcha peut-être par sa présence, l'effet que cette soumission extraordinaire auroit pu opérer sur l'esprit de l'Electeur. L'Electrice chagrine de ce contretems alloit tirer un coup de pistolet à la Dégenfeld, si le Comte Wolff Jules de Hohenloë, ne le lui eût arraché des mains. Enfin cette Princesse désolée porta ses plaintes à la Cour de Vienne, où elle fit présenter une requête en son nom. Mais elle ne réüssit point encore par cette voye, ce qui lui fit prendre le chemin de Cassel, d'où elle ne revint plus à Heidelberg du vivant de son époux, qui, du consentement de l'Empereur, avoit donné le titre de *Rawgrave* à la Baronne de Dégenfeld. Il vêcut avec elle dans une union parfaite, jusques à ce qu'elle mourut dans sa quatorziéme couche, le 18 Mars 1677. Elle fut enterrée à Manheim dans l'Eglise de la Concorde, & l'on fit battre des médailles pour en conserver la mémoire. Lorsqu'en 1689, les François détruisirent Manheim, le tombeau de la Rawgrave de Dégenfeld ne fut pas épargné. * Voyez *Rawgraves. Vie de Charles Louis Electeur Palatin.* Imhof. *N. P. lib. 3. c. 1. Theatr. Europ. tom. 9. fol.* 1127.

* DEGILBELCORA, place du Royaume de Dancali, qui est la partie inférieure de la côte d'Abex: elle est située à l'orient de Degibeldara. * Sanson, *Cartes Géogr.*

* DEGIBELDARA, ville du Royaume de Dancali, qui est la partie inférieure de la côté d'Abex: elle est située à l'occident de Degibelcora. * Sanson, *Cartes Géogr.*

DEGHIN ou DÉGHIM. *Voyez* DEQUIN.

DÉGRADATION, destitution d'une charge, d'une dignité, & d'un degré d'honneur. Geliot & la Colombiére rapportent des choses fort curieuses sur la dégradation de la Noblesse & des cérémonies qui s'y observoient. Elles se pratiquérent sous François I. en 1523, contre le Capitaine Franget, Gentilhomme Gascon, qui avoit lâchement rendu Fontarabie. Ils disent qu'on assembloit vingt ou trente Chevaliers sans reproche, devant lesquels le Gentilhomme étoit accusé de trahison & de foi mentie, par un Roi ou un Héraut d'armes. On dressoit deux échaffauts; l'un pour les Juges, assistez des Rois, Hérauts, & poursuivans d'armes; l'autre pour le Chevalier condamné, qui étoit armé de toutes piéces, ayant son écu planté sur un pieu devant lui, renversé, & la pointe en haut. A côté assistoient douze Prêtres en surplis qui chantoient les vigiles des morts; à la fin de chaque Pseaume ils faisoient une pause, pendant laquelle les Officiers d'armes dépouilloient le condamné de quelque piéce de ses armes, en commençant par le heaume, jusqu'à ce qu'ils l'eussent dépouillé tout-à-fait; puis ils brisoient l'écu en trois piéces avec un marteau. Ensuite le Roi d'armes renversoit un bassin d'eau chaude sur la tête du condamné. Enfin les Juges prenoient des habits de deuil, & s'en alloient à l'église. Le dégradé étoit descendu de l'échaffaut par une corde attachée sous les aisselles, & mis sur une civiére, & couvert d'un drap mortuaire, & les Prêtres chantoient encore à l'église quelques priéres pour les trépassez, puis on le livroit au Juge Royal, & à l'Exécuteur de la Haute Justice. Quant à Franget, après qu'il eut été dégradé à peu près de cette sorte, dans la ville de Lyon, on lui laissa la vie sauve, pour plus grande marque d'infamie. Pour les Prêtres, on n'attend plus les formalitez de la dégradation, pour les exécuter à mort à cause des difficultez, & des retardemens qu'on y apportoit. D'ailleurs, la dégradation envers les Ecclésiastiques, n'est qu'une pure formalité, puisqu'elle n'efface pas le caractére. Le Pape Boniface avoit décidé qu'il falloit six Evêques pour dégrader un Prêtre; mais cela n'a point été mis en usage. * Du Bois, *Histoire de France. Mémoires Historiques.* Mézeray, *au Régne de François I.*

DEGRÉ, en terme d'Université, est une qualité qui se donne pour honorer les Savans après leurs études: telles sont les qualitez de Bachelier & de Docteur, communes aux trois Facultez de Théologie, de Droit & de Médecine. *Voyez* GRADUEZ.

DEGRÉ se prend dans un autre sens par les Philosophes & par les Mathématiciens; les premiers divisent les qualitez par degrez, comme quand ils disent, chaud au troisiéme degré, froid au septiéme degré; & les autres entendent par un degré la trois cens soixantiéme partie d'un Cercle. Un degré dans les grands Cercles

cles du Globe terrestre, comme l'Équateur, le Méridien, le Zodiaque, comprend vingt-cinq lieues communes de France, ou trente, selon quelques Géographes : d'où il est aisé de juger en multipliant trois cens soixante par vingt-cinq, que la terre a neuf mille lieues de circuit. Chaque degré se divise en 60 minutes, chaque minute en 60 secondes, & ainsi du reste. Ces degrez & ces minutes sont les mesures des Géographes, pour estimer la distance des lieux; mais dans les petits Cercles, comme sont les deux Tropiques & les autres paralléles, les degrez vont toûjours en diminuant, à mesure que les cercles deviennent plus petits, jusqu'à ce qu'enfin les 360 se réduisent à un point sous le pole.

* **DEHAVIENS**, Peuples d'Assyrie transplantez en Samarie, qui s'opposérent au rétablissement du Temple de Jérusalem. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 4. *v.* 9.

* **DE'HUEL**, ou *Duel*, Israëlite de la Tribu de *Gad*, fut pére d'*Eliasaph. Nomb. ch.* 1. *v.* 14.

DEHLI, Royaume des Indes. *Cherchez* **DELLI**.

DE'JANIRE, fille d'Oenée, Roi d'Etolie, fut la conquête d'Hercule, qui combattit pour elle, contre le fleuve Achéloüs. Il l'épousa, & s'en retournant, étant arrivé sur une rive du fleuve Evéne, il pria le Centaure Nessus de passer Déjanire de l'autre côté. Nessus le fit, mais dans l'intention de l'enlever. En effet, il l'emportoit dans ses bras, lorsqu'Hercule, qui étoit encore sur l'autre rive, le perça d'un coup de fléche. Nessus se voyant réduit aux abois, donna sa chemise teinte de son sang à Déjanire, & l'assura que tandis qu'Hercule la porteroit, il ne pourroit jamais aimer une autre femme qu'elle. Déjanire le crut trop facilement; & ayant sçu depuis que son mari aimoit Iole, elle lui envoya par son valet Lichas, cette chemise empoisonnée, qui le rendit furieux. Il se jetta dans le feu d'un sacrifice qu'il faisoit, & sa femme trop crédule se tua de desespoir. * Ovide, *l.* 8. *Metam. Fab.* 1. 2. 3. 4.

DE'IDAMIE, étoit fille de Lycoméde Roi de l'isle de Sciro, en la Cour duquel Thétys avoit fait élever son fils Achille déguisé en fille, pour le garentir de la mort, dont les destins le menaçoient à la guerre de Troye. Achille eut des habitudes particuliéres avec Deïdamie, & il en eut un fils, qui fut nomme *Pyrrhus*, de son pére qui étoit nommé Pyrrha, pendant son déguisement. Propert. *lib.* 2. *Eleg.* 9. Il y a une autre *Déidamie*, fille de Pyrrhus, qui fut tuée par les Epirotes. Poliænus, *lib.* 8.

DE'ILÉON, compagnon d'Hercule dans son expédition contre les Amazones, joignit les Argonautes proche de Synope. * Valerius Flacc. *Argonaut. lib.* 5.

DE'ILOQUE, ancien Auteur cité en plusieurs endroits par le Scholiaste d'Apollonius, & par Etienne de Bysance sur le mot Lampsaque. On apprend de l'un & de l'autre que Déiloque avoit composé une Histoire de Cyzique. Je ne sai si ce n'est pas le même que Déiloque de Proconnése, qui avoit écrit avant la guerre du Péloponnése, comme Denys d'Halicarnasse l'a remarque.

DE'IMACHUS. *Voyez* **DAIMACHUS**.

* **DEINOUR**, ville de la Province dite Gébal & Iraque Persienne, proche de celle de Hamadan. Elle est située à 83 degrez de longitude, & 35 de latitude septentrionale, selon les Tables Arabiques. Plusieurs gens savans sont sortis de cette ville & ont pris le surnom de *Deinouri*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DEINSE ou **DEINZE**, en Latin *Deinsa* ou *Donsa*, petite ville du Comté de Flandre sur la Lis, dans le territoire de Courtray, & à deux lieues de Gand. * Baudrand.

DEINUM. *Voyez* **DEYNUM**.

DEINZE. *Voyez* **DEINSE**.

DE'JOCE'S, fit secouer aux Médes le joug des Assyriens; & après qu'il les eut gouvernés quelque tems en forme de République, ils le choisirent pour Roi. Il batit, selon Herodote, la ville d'Ecbatane, & régna 53 années, depuis l'an du monde 3326, & 709 avant Jesus-Christ, jusques à l'an 3379, & avant Jesus-Christ 656. * Hérodote, *au l.* 1. *ou Clio.* Diodore de Sicile, *l.* 2.

DÉIOPEIA, une des plus belles Nymphes de la suite de Junon, que cette Déesse promit en mariage à Eole, pour l'engager par là à faire périr la flotte d'Enée, ainsi que Virgile le rapporte dans l'*Enéide, liv.* 1. *v.* 71. *& suiv.*

DE'JOTARUS, l'un des Tétrarques de Galatie, rassembla sous sa domination toutes les parties de cette province, ausquelles il joignit la petite Arménie, & obtint enfin du Sénat Romain le titre de Roi de ces provinces. Dès que la guerre civile eut éclaté entre César & Pompée, l'an de Rome 706, & avant Jesus-Christ 48, il mena du secours au dernier. César en fut très-irrité. Déjotarus, pour l'appaiser, lui fournit beaucoup d'argent, donna des quartiers à ses troupes, & essuya néanmoins de fâcheux reproches. Il fut privé même de la petite Arménie, & fut obligé de suivre le vainqueur contre Pharnaces Roi de Pont; mais il eut permission de retenir le titre de Roi, & l'obtint même pour son fils. Dans la suite, Déjotarus fut accusé par Castor son petit-fils d'avoir attenté à la vie de César, & fut défendu par Cicéron dans cette belle harangue, sur laquelle il ne paroît point néanmoins que César ait prononcé. Quelque temps après, ce Dictateur fut assassiné, & pour lors Déjotarus rentra dans ses Etats, dont il avoit été dépouillé, & joignit Brutus en Asie avec de bonnes troupes. Il fit la guerre à Saocondarius qui avoit épousé sa fille, & les fit mourir l'un & l'autre, peut-être pour avoir eu part à l'accusation de Castor leur fils, qui paroit avoir échapé à la vengeance de Déjotarus, & qui obtint, selon les apparences, l'an de Rome 714, & 40 avant Jesus-Christ, les païs vacans par la mort d'Attalus, & de Déjotarus. On ne sait pas positivement en quelle année mourut ce dernier; mais il étoit extrêmement vieux, dès l'année 702 de Rome, & 52 avant Jesus-Christ. Au reste, il étoit fort attaché aux augures & fort superstitieux. Son zéle lui fit prendre les armes contre Brogitarus l'un de ses gendres, qui avoit été installé par le Tribun P. Clodius dans le temple de Cybéle, à Pessinunte ville de Phrygie, & qui en avoit chassé les Prêtres. * Hirtius, *de Bello Alexandrino*. Strabon, *liv.* 12. Cicero, *pro Dejotaro* & *Philippica* 2. Dio, *l.* 47. & 49. Plutarch. *in Bruto*. Bayle, *Diction. Critique.*

DÉIPHILE, fille d'Adraste, Roi d'Argos, fut mariée à Tydée, duquel elle eut Diomede, si celebre dans la guerre de Troye. * Apollodore.

DÉIPHOBE, fils de Priam, Roi de Troye, épousa Héléne après la mort de Paris; mais cette Princesse le trahit & le livra tout endormi à Ménélaüs, afin de rentrer en grace avec lui. Ménélaüs le fit cruellement mourir. * Virgile, *Enéide, l.* 6. *v.* 494. *& suiv.*

DEIPHON, fils d'Hippothoon, Roi d'Eleusine dans l'Attique, fut tellement aimé de Cerès, que cette Déesse voulut l'immortaliser. Elle le mit, dit-on, dans les flammes pour le purifier & pour lui ôter tout ce qu'il y avoit de mortel; mais Méganire, mére de ce jeune Prince, alarmée d'un si étrange spectacle, voulut le retirer, & troubla par ses cris, les mysteres de cette Déesse, qui monta aussi-tôt sur son char tiré par des dragons, & laissa Déiphon au milieu des flammes, qui le consumérent en un instant. * Apollodore.

DÉIPHONTHES, Général des Doriens, ayant abordé proche d'une colline, où il ne pouvoit être découvert, envoya un espion donner un faux avis aux Argiens, les assurant que les Doriens étoient sortis de leurs vaisseaux, pour piller & ravager le païs. Alors les Argiens sortirent de leur camp, pour aller combattre les Doriens, qu'ils croyoient dispersez dans la campagne. Mais Déiphontes sortant de ses vaisseaux avec ses troupes, s'empara du camp des ennemis, qui étoit sans défense. Les Argiens qui virent leurs femmes, leurs enfans, & leurs péres faits prisonniers, furent contraints, pour les conserver avec leur pais, de céder leurs villes aux Doriens. Ce trait d'histoire, qui est rapporte par Polyen, *liv.* 2. ne peut être placé qu'au temps où les Descendans d'Hercule rentrérent dans le Péloponnése, c'est à dire, à la cinquante-cinquiéme année après la prise de Troye. * Polyænus. *l.* 2.

* **DÉIRE**, partie meridionale de l'ancien Royaume de Northumberland fit quelquefois un Royaume à part. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre. l.* 3. *p.* 154.

DEISTES, autrement appellez TRINITAIRES, ou nouveaux Ariens, Herétiques du XVI. siécle, qui disoient que le Fils & le saint Esprit n'avoient pas la même essence que Dieu le Pére. Grégoire Pauli de Cracovie a été l'Auteur de cette Secte en 1530. Voilà ce que dit Génébrard. On entend aujourd'hui par *Déistes*, certains esprits forts, répandus dans toutes les Sectes du Christianisme, qui croyent qu'il y a un Dieu, une providence, l'immortalité de l'ame, des récompenses & des peines apres la mort, pour la vertu & pour le vice; mais qui ne croyent point les autres dogmes de la Religion Chrétienne, ni ceux de quelque autre Religion que ce soit. On accuse un Seigneur Anglois, nommé *Herbert*, Comte de Cerbury, d'avoir défendu cette opinion dans ses livres, vers le milieu du XVII. siécle.

DEKAN. *Voyez* **DÉCAN**.

* **DÉKEMA**, **DE'KAMA** ou **DE'QUAMA**, ancienne & considérable famille de Frise.

DEKKER. *Voyez* **DECKER**.

* **DÉLA**, est, à ce que l'on dit, le nom d'un Phrygien qui a le premier inventé l'usage du fer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DÉLAJA. *Voyez* **DALAIAS**.

DÉLATEUR, Accusateur secret envers un Prince ou les Magistrats, d'un crime capital ou de quelque conjuration. Les Délateurs ont été fort communs à Rome, comme l'ecrit Tacite. Les Délateurs, qui sont la peste des Etats & la ruïne des familles, du tems de l'Empereur Tibére, au lieu d'être reprimés par des supplices, étoient invités par des recompenses; car les plus fameux étoient comme sacrés & inviolables, & les autres étoient abandonnés par Tibére à la vengeance du Peuple. * Tacite *Annal. l.* 4. *c.* 30.

* **DELAWAR** ou de la **WARE**, est le nom d'une famille de Lords issus de la race des *West*. THOMAS *West* étoit en 1324 Membre de la Chambre Basse du Parlement. En 1326, il fut fait Chevalier, & obtint la permission de bâtir un château dans sa terre de Rughcombe dans la Province de Wilt. En 1330, il fut fait Gouverneur de Christ-Church dans la Province de Southampton, & dans la suite il rendit de si bons services dans les guerres des Païs-Bas, d'Ecosse, & de France qu'il fut appèllé dans le Parlement parmi les Barons Anglois. Il épousa Eléonor fille & héritiére du Chevalier Jean de Cantilupe, ou de Chanteloup, & il en eut THOMAS, qui eut un fils & un petit-fils du même nom. Ce dernier mourut en 1416 sans enfans, & son frére cadet RÉGINALD lui succéda. Réginald, suivant les traces de ses Ancêtres, aquit la réputation d'un vaillant Capitaine, & fut fait Gouverneur de S. Lo en Normandie. En 1426, après la mort de *Thomas* son frére utérin qui ne laissa point d'héritier, & qu'on appelloit Lord Delaware, il hérita de ses biens & de son titre lequel fut porté par ses Descendans. Son fils RICHARD lui succéda en 1449. Il avoit assisté à plusieurs Parlemens, mais à la fin le zéle qu'il témoigna pour la maison de Lancastre le contraignit à quitter sa patrie. Après sa mort il eut en 1476, pour successeur, son fils THOMAS qui fut fort avant dans les bonnes graces d'Henri VII. En 1491, il fut un des Généraux de l'armée qu'on envoya en Flandres contre la France. Cinq ans après il fut employé contre les Rebelles de Cornouaille. En 1513, il accompagna Henri VIII. dans les Païs-Bas, & l'année d'après, Marie sœur du Roi, en France. En 1522, il fut un de ceux qui escortérent Charles-Quint dans son voyage de Gravelines à Calais & de Calais à Douvre. Il eut quatre fils, savoir *Thomas*, *Owen*, *George* & *Léonard*. THOMAS l'ainé fut un de ceux qui signérent ce fameux Ecrit addressé au Pape Clément VII. touchant le divorce de Henri VIII. Il aquit beaucoup de terres par la réduction des Cloîtres. Comme il n'avoit point d'enfans, il adopta GUILLAUME fils de son frére, mais il l'accusa ensuite d'avoir voulu l'empoi-

poisonner : ce qui n'empêcha pourtant pas qu'après sa mort qui arriva en 1554, ce fils adoptif ne lui succédât. Guillaume prit le titre de Lord de la Ware, & ce fut sous ce nom qu'il servit au siége de S. Quentin. Ce titre & cette dignité lui furent confirmez de nouveau en 1563, & il mourut en 1595. Il avoit épousé Elizabeth fille de Thomas Strange de Chetterton de laquelle il eut un fils nomme THOMAS qui épousa Anne fille de François Knolles, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére & Thrésorier du Roi, & qui en eut un fils nommé THOMAS comme lui, & qui lui succéda en 1609. Il fut fait Capitaine Général de toutes les Colonies de la Virginie, & il partit pour ce païs-là avec trois vaisseaux, mais il mourut en chemin. Il avoit épousé Cécile fille du Chevalier Thomas Shirley, & il en eut HENRI qui épousa Isabelle fille du Chevalier Thomas Edmond Thrésorier du Roi Charles I. & qui en eut CHARLES. Ce dernier épousa Anne fille de Jean Wilds de Dortwich, & il en eut trois fils. L'ainé nommé *Charles* se maria deux fois, mais il mourut avant son pére sans laisser d'enfans. Le second appellé *Horace* mourut dans l'isle de Barbade en Amérique. Le troisiéme qui portoit le nom de *Jean* fut après lui Lord Delaware, & Grand Chambellan du Prince de Danemark. Il épousa Marguerite fille unique & héritiére de Jean Freeman Marchand de Londres, & il en eut en 1691, JEAN & *Elizabeth*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of Engeland*, II. *p.* 10.

* DELAWARE, riviére de l'Amérique septentrionale, arrose plusieurs Colonies Angloises, après quoi elle se rend dans la Mer de Nort.

DELBENE. *Cherchez* ELBENE.

DEL-BENE, (François) Jurisconsulte de Vérone, florissoit vers l'an 1490, & vivoit encore en 1508. Il a composé une Chronique des familles de Verone, & quelques autres Ouvrages. * Jules du Puy, *in Elog. Advoc. Veron. &c.*

DELBENO. *Voyez* DELVINO.

* DELBORA, est le nom qu'on donne à une prétendue sœur d'Abel fils d'Adam & Eve. * Simon, *Dict. de la Bible.*

DELBRUGGE ou DELBRUK, petite ville de Westphalie, entre les riviéres d'Ems ou d'Eems & de la Lippe, étoit habitée autrefois par les peuples nommez *Bructéres*, qui furent défaits par Germanicus, fils de Drusus. Après cette victoire, Germanicus retablit le sepulcre honoraire, nommé *Ara Drusi*, c'est-à-dire, l'*Autel de Drusus*, que ces ennemis du peuple Romain avoient renversé. Cet autel étoit bâti proche du camp de Wintfeld. Il amassa aussi tous les ossemens de ceux qui y avoient étoient été tuez avec Varus, & les enterra dans un même sépulcre. * *Monumenta Paderbornensia*, imprimez en 1672.

DEL-CADILLO NUGNES, (Augustin) Religieux de l'Ordre des Carmes, a été un des plus habiles Prédicateurs de l'Espagne dans le XVII. siécle. Il étoit de Cabra, qui est un bourg dans le diocése de Cordoue, & après avoir enseigné long-temps, il se distingua par ses prédications. Il mourut à Madrid l'an 1631, âgé de 59 ans. Nous avons divers Traitez de sa façon, qu'il avoit composez en sa langue naturelle, comme, une Exposition sur le Pseaume XVII. intitulée, *la Victoire des Justes*; des sermons, &c. * Alégre, *in Parad. Carmel.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *de Script. Hisp.*

DELCON, ville de Romanie. *Cherchez* DERCON.

* DELDEN, petite ville de l'Overissel, l'une des sept Provinvinces-Unies, dans le Twente, à peu près à l'orient de Déventer dont elle est éloignée de 6 a 7 lieues. Il y avoit autrefois un assez bon commerce, mais il a été ruïné par les troupes durant les guerres des Païs-Bas.

DELE, riviére. *Voyez* DYLE.

DELEAN ou DILAN, ville de Palestine, dans la Tribu de Juda. * Josué, *ch.* 15. *v.* 38.

DELEMONT. *Voyez* DELMONT.

* DELEN, (Dirk van, ou Théodore de) Disciple de François Hals de Haarlem & né a Heusden, étoit un habile Peintre en perspective, & en architecture. Quand il commença à avoir de l'âge, il se retira à Arnuyden en Zélande, s'y établit, y devint Bourguemaitre, & y mourut. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* C. de Bie, *Gulde Cabinet der Schilders.*

DELF, (Jean de) *Voyez* DELFT, (Jean de)

*DELF, autrement *Fivel*, dans la province de Groningue, est une espece de petit Canal qui commence à Wierom, qui à été creusé de nouveau & qui finit prèsde Delfzyl dans le Dollert. Apparemment cette eau a donné le nom à Delfzyl.

DELF ou DELFT, *Delphi* & *Delphium*, ville du Païs-Bas, & la troisiéme de Hollande, est ainsi nommée à cause du canal qui la traverse, & qui a été conduit jusques à la Meuse; car *Delven* en Flamand signifie *creuser* un *fossé* ou un *canal*. Sa biére & ses draps l'ont fort enrichie. On y voit de beaux bâtimens, entre lesquels l'Hôtel de ville & la maison des Sabourgs tiennent le premier rang. Elle a aussi deux belles églises. Dans l'une est le tombeau de l'Amiral Tromp, qui est de marbre, enrichi de peintures, avec une très-belle inscription. Dans l'autre, on voit le tombeau du Prince Guillaume de Nassau, qui fut tué en cette ville par Balthasar Gérard, Francomtois l'an 1584. Delft est située dans une plaine, à quatre lieues de Leiden, & à une de la Haye. On dit qu'elle fut bâtie par Godefroi *le Bossu*, qui avoit conquis la Hollande, & qu'Albert de Baviére, après l'avoir prise, en renversa les murailles & le château. Elle fut entiérement brûlée par un accident en 1536, & elle a été rebâtie beaucoup plus belle qu'elle n'étoit auparavant. En 1654, elle fut encore fort endommagée, le feu s'étant mis au magazin général des poudres, qui étoit alors en cette ville aussi-bien que celui des armes. Depuis on a fait bâtir le magazin des poudres à la campagne. Le bourg de DELFS-Haven, c'est-à-dire, du HAVRE de Delft, qui est fort beau, & à un quart de lieue de Rotterdam, est sous la jurisdiction de Delft. * Guichardin, *Description des Païs-Bas.*

DELFAU, (Dom François) Moine Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, étoit natif de Montet, au diocése de Clermont en Auvergne. Il entreprit la révision de tous les Ouvrages de saint Augustin, avec l'aide de Dom Robert Guérard & de Dom Jean Durand. Ces Religieux furent bien-tôt après séparez, à l'occasion du livre intitulé, *l'Abbé Commendataire*, dont le Pére Delfau étoit auteur. Dom François Delfau périt malheureusement dans une tempête, au trajet de Landevenech à Brest, où il alloit faire le Panégyrique de sainte Thérése, le 3 Octobre 1676. Il n'étoit âgé que de 39 ans. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoires & de Litterature*, &c. *tome* 1. *pag.* 67.

* DELFF, (Jaques) étoit fils de Guillaume Jacobze, & de la fille du fameux Peintre Michel Miereveld. Ce fut un excellent Peintre. Il étoit né en 1619 & mourut en 1661. Sa femme qui s'appelloit Anne de Hogenhouk, lui fit élever un magnifique tombeau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* D. van Bleiswyk, *Description de la ville de Delft. part.* 2.

* DELFF, (Jaques Willemze) fut un Peintre des plus habiles en portraits. Il eut trois fils *Corneille*, *Roch* & *Guillaume* qui suivirent ses traces. Celui dont il est parlé dans l'article précédent étoit son petit-fils.

DELFINI, ou DELFINO. Cette famille est une des branches de celle de Gradénigo, maison aussi ancienne que la République de Venise. Il y eut vers le IX. siécle, un Seigneur de cette maison, qui étant bien fait de sa personne, dispos de corps adroit dans ses exercices, & très-habile nageur, fut surnommé *le Dauphin*. Ses Descendans prirent ce nom, pour se distinguer des autres branches de Gradénigo & changérent leurs armes qui étoient un degré ou escalier, en un Dauphin d'argent, sur un champ parti d'azur & d'argent. GRÉGOIRE Delphini, étant devenu très-puissant & très-riche, changea ses armes en trois Dauphins d'or nageant dans un champ d'azur, pour faire connoître l'éclat & l'opulence de la branche de sa maison. Les Delfini ont été féconds en hommes illustres. JEAN Delfini vivoit en réputation de sainteté, vers l'an 1095. JACQUES Delfini étoit Capitaine Général de l'armée des Vénitiens en 1258. BAUDOUÏN Delfini le fut quelque tems après, & JEAN Delfini fut élu Doge de Venise en 1356, après avoir passé par les principales charges de la République, à laquelle il rendit de grands services. Il avoit fait lever le siége de Trévise, & conservé la Dalmatie; & après s'être signalé par grand nombre d'autres belles actions, il mourut en 1361. MICHEL Delfini fut encore Capitaine Général de l'armée Vénitienne en 1370. PIERRE Delfini étoit Général des Camaldoli au commencement du XVI. siécle: on a des lettres de lui, qui furent écrites avant son généralat, depuis l'an 1462, jusqu'à l'an 1480. Il mourut le 15 de Janvier 1525, & fut enterré à Murano proche de Venise, dans le couvent de saint Michel. ZACHARIE Delfini naquit le 29 Mai de l'an 1527. Son pére fut *André* Delfini, & son frére *Aloïse* Delfini. Il s'aquit tant de réputation par son esprit, que le Pape Paul IV. le fit Evêque de Phare, & l'envoya en cette qualité Nonce en Allemagne. Ce ne fut qu'un prélude de sa grande nonciature. Le Pape Pie IV. l'ayant député avec Commendon pour lors Evêque de Zante, vers les Princes Protestans en Allemagne, pour les engager à se trouver au Concile de Trente, il se trouva en cette qualité à l'assemblée de Naumbourg, où il soutint fortement les intérêts du saint Siége. Le Pape en reconnoissance le fit Cardinal en 1565, & lui donna l'administration de l'Evêché de Javarin en Hongrie. Il mourut le 19 Décembre 1583, en la 57 année de son âge. JEAN-PIERRE Delfini, Evêque de Zante, puis de Céphalonie, se distingua beaucoup au Concile de Trente par son érudition. Il fut ensuite Evêque de Torcello, & enfin de Brescia. JEAN Delfini, fut Ambassadeur de la République en Pologne, en Espagne, en France & auprès de l'Empereur, puis à Rome. Il fut aussi Procurateur de saint Marc, & ensuite Evêque de Vicence. Le Pape Clément VIII. le créa Cardinal en 1604. Il mourut à Venise l'an 1622. NICOLAS Delfini, frére de ce Cardinal servit très-bien la République en diverses ambassades, & dans la charge de Général des isles du levant, de Candie, &c. D'*Elizabeth* Prioli son épouse il eut, entr'autres enfans, JEAN Delfini. Celui-ci né en 1617, fut Sénateur de Venise, Patriarche d'Aquilée, & Cardinal créé par Alexandre VII. en l'an 1667. Il a très-bien écrit en prose & en vers. *Voyez* son Eloge dans la *Scena d'Huom. Illustr. d'Italia* de Gualdo Priorato, & dans l'Ouvrage des Hommes de Lettres de Lorenzo Crasso. Il mourut à Udine dans le Frioul, le 20 Juillet 1699, âgé de 83 ans. Son corps fut apporté à Venise, & enterré dans l'église de saint Michel des Camaldules. Ses neveux sont, 1. DANIEL Delfini, Provéditeur Général de Dalmatie, Provéditeur extraordinaire de l'armée, & Commandant des vaisseaux de guerre de la République. En cette qualité il remporta une victoire signalee sur l'armée navale des Turcs près de Mételin, le 20 Septembre 1698, avec perte de plus de trois mille de ces Infidéles, ayant combattu lui seul durant un très-long tems contre quatorze Sultanes, & ayant eu quatre cens hommes tant tuez que blessez sur son bord. Le Sénat fut si satisfait de lui, qu'il lui expédia une Ducale pleine d'éloges de sa valeur, de sa prudence & de sa bonne conduite, ordonnant même que cette Ducale demeureroit dans les Archives de la République, pour servir de titre honorable à sa personne, à sa maison & à sa postérité, & pour exciter ses concitoyens à imiter un si bel exemple. Il fut ensuite Général des trois isles, puis élu Général de la Morée en 1700; la même année on l'élut encore Provéditeur extraordinaire & Capitaine Général de l'armée navale, & fut enfin Ambassadeur à Vienne en 1701. Les autres neveux de Jean Delfini sont, 2. MARC Delfini, Vicelégat d'Avignon, Nonce en France en 1696, Evêque de Brescia en 1698, & créé Cardinal par Innocent XII. le 14 Novembre 1699, mort le 5 Août 1704, en sa 51 année; 3. N. Delfini, mort Coadjuteur du Patriarche d'Aquilée son oncle en 1698; 4. DENYS Delfini, Coadj. teur après son frére, puis Patriarche d'Aquilée après la mort de son oncle. * *Mémoires Hist.*

DELFS-HAVEN. *Voyez* l'article de la ville de Delf ou Delft vers la fin.

DELFS-LANDT, petite contrée du Comté de Hollande. Elle a le Rhynlandt au nord; le Schielandt au couchant; l'embouchure de la Meuse au midi; & l'océan au levant. On y voit la ville de Delft, qui lui donne le nom, celle de la Haye, & les gros bourgs de Vlaerdingen & de Maaslandt. * Maty, *Diction. Géogr.*

DELFT, ville. *Voyez* **DELF.**

* **DELFT** (Gillès de) natif de Delft, fut Professeur en Théologie & habile Poëte. Erasme dans son *Ciceronianus* l'appelle un homme d'une science fort vaste, & le reconnoissant pour un assez bon Poëte qui avoit beaucoup de facilité à composer, il dit qu'il ne lui manquoit qu'un peu plus de force & d'énergie. Il ajoûte qu'il avoit mis en vers l'Ecriture Sainte presque toute entiére. Ses autres Ouvrages sont, *Epistola Pauli ad Romanos, cum annotationibus Gilberti Cognati: Defensio pro Cleri Flandriæ libertate*, &c. *Commentarius in Ovidium de Remedio Amoris.* Il vivoit sur la fin du 15 siécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belg.* Bleiswyk, *Descr. de Delft. part.* 2.

* **DELFT**, (Dirk van, ou Théodore de) natif de Delft fut pour ainsi dire le nourrisson d'Albrecht Duc de Baviére & Comte de Hollande, qui le fit étudier à ses dépens, & le poussa si loin qu'il fut reçu Docteur en Théologie, dignité qui dans ce tems-là n'étoit pas si commune qu'aujourd'hui. Le Duc qui le chérissoit tendrement, lui fit une pension, & le nomma pour son Prédicateur. On ne sait l'année ni de sa naissance, ni de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bleiswyk *Descr. de Delft. part.* 2.

* **DELFT**, (Jean de) natif de Delft, fut pendant plusieurs années Coadjuteur de l'Evêque Strasbourg & composa en Latin quelques Ouvrages qui ont été publiez après sa mort, entr'autres, *de Potestate Pontificia; de Notis Ecclesia*, & quelques autres. * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 489.

* **DELFT**, (Roland de) natif de Delft, fut Minime à Utrecht. Le Professeur Boxhorn dans son Théatre de Hollande, en parle comme d'un exemple singulier de modestie & de patience parmi les Moines de son Ordre, qui pour honorer sa mémoire lui firent dans leur Eglise une épitaphe des plus honorables. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bleiswyk, *Descr. de Delft. pag.* 2.

DELFZYL ou **DELFZYL-SCHANS**, c'est-à-dire, le fort de Delfzyl, forteresse des Provinces-Unies, située dans la province de Groningue, à trois lieues de la ville de ce nom. Elle est à l'emboûchure du Fivel ou du Damster-Diep dans la riviére d'Ems, où elle a un assez bon port. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DELGADILLO**, (Christophle) Religieux Espagnol de l'Ordre de S. François, natif de Madrit, refusa l'Evêché de Tuy, & se rendit à Rome en 1664. Il y fit imprimer, *Tractatus de Angelis, de Incarnatione, de Adoratione, de Sacramentis in genere, & aliquibus in specie, de Pœnitentia, de Eucharistia Sacramento*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DELGADO ou del **GADO**, riviére de la Basse Ethiopie. Elle coule dans le Zanguébar, & se décharge dans la mer de même nom, au midi de la ville de Quiloa. On ne voit entre les deux qu'un grand Cap qu'on nomme *Capo Delgado*, & qu'on croit être le *Promontorium Raptum* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

DELGADO de Mattos (Emanuel,) Portugais né à *Castello de Vide*, professa le Droit Romain avec beaucoup de succès dans l'Université de Coïmbre, & il ne quitta sa chaire, que pour exercer l'office de *Desembargador dos Agravos*, ou Conseiller au Parlement de Lisbonne. Il avoit étudié avec beaucoup de soin l'Histoire des familles de divers païs de l'Europe, & il avoit fait décrire celles de Portugal, d'Espagne, de France & d'Angleterre; mais ces Ouvrages qui faisoient sept volumes n'ont point encore paru. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

DELGADO TORRENEIRA, (Antoine) *Voyez* **TORRENEIRA.**

DELGADO, (Roderic) *Cherchez* **DOSMA.**

* **DELICHIA**, petite Isle de la Mer de Gréce. Elle est une des Cursolaires qui sont dans le Golfe de Patras, vers l'entrée de celui de Lépante. * Maty, *Dict. Géogr.*

DELI. *Voyez* **DELLI.**

DE'LIES, fête célébre parmi les Athéniens, établie en l'honneur d'Apollon, surnommé Délien, *Delius*, pour qui ils avoient une vénération toute extraordinaire. Pendant cette fête, il étoit défendu d'exécuter à mort aucun criminel, parce que tout le monde étoit occupé à aller à l'isle de Délos & à en revenir & revenir de l'isle de Délos. La loi des Athéniens étoit formelle là-dessus, *Δημοσίᾳ μηδένα ἀποκτιννύναι πρὶν ἂν εἰς Δῆλον ἀφίκηται τὸ πλοῖον, καὶ πάλιν δεῦρο. Deliorum festos dies, dum Delum itur, reditur, damnatorum supliciis ne funestato.* Xénophon & Platon font tous deux mention de cette fête, & ils remarquent que le fameux Socrate, quoique déja condamné à mort, resta encore trente jours dans la prison, parce que les fêtes Déliennes s'étoient rencontrées dans cet intervalle. C'étoit un privilége particulier attaché aux fêtes d'Apollon, que les Athéniens ne vouloient aucunement souiller par la mort d'un homme. Ils n'avoient pas le même égard pour les autres fêtes, puisque l'on voit que Phocion ayant été condamné par un jugement du peuple, à mourir par le poison, le jugement fut exécuté un jour de fête consacré à Jupiter. *Voyez* Plutarque, *sur Phocion.*

DÉLILA. *Voyez* **DALILA.**

DÉLIS, nom que les Turcs donnent aux Gardes du prémier Visir. Il en a ordinairement depuis cent jusques à quatre cens, selon que le Visir est plus ou moins magnifique. Ils affectent de parler fiérement & de faire des récits de leur bravoure. Leurs armes sont une lance, & une hache d'armes, avec l'épée. Il y en a aussi qui portent des pistolets à leur ceinture. Ils sont la plupart de la Bosnie & de l'Albanie; & comme ils sont naturellement plus fidéles que les Turcs, le Grand Visir Coprogli en entretenoit deux mille pour sa garde. Ce mot signifie *hardis, intrépides, braves.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

DELISLE, (Guillaume) naquit à Paris le dernier Février 1675. *Claude Delisle* son pére prit un soin tout particulier de son éducation, & dirigea lui-même ses études. Le fils ne pouvoit avoir de meilleur Maître que son pére, & le progrès de ses études répondit pleinement à l'habileté de celui qui les conduisoit. Claude Delisle mort en 1720, dans un âge très-avancé, étoit l'homme de Paris qui avoit le plus de réputation pour enseigner l'Histoire & la Géographie. Son fils plus porté à cette derniére fut secondé par ses soins dans le goût naturel qu'il se sentoit pour elle, & y fit en peu de tems de tels progrès, que dès l'âge de huit ou neuf ans il dressoit & dessignoit lui-même des Cartes sur l'Histoire ancienne. La Géographie avoit été comme abandonnée depuis la mort de *Nicolas Sanson*, & l'on n'avoit fait que copier les Cartes de ce grand homme; cependant ces Cartes étoient remplies de fautes, parce que le petit nombre d'observations exactes que l'on avoit, lorsqu'elles avoient été faites, n'étoit pas suffisant pour régler toutes les positions. Les distances itinéraires qui servoient à déterminer la situation des villes, étoient peu exactes & évaluées par une espece d'estime assez imparfaite, la vraye quantité des mesures employées dans les différens païs pour exprimer les distances, n'étant pas connue. La situation des villes, le cours des riviéres, & les sinuositez de leurs contours, le gisement des côtés, &c. tout cela étoit mal orienté, parce qu'il les avoit marqués sur la foi des Mémoires dressés sur des observations faites avec la boussole, par des gens à qui la variation de l'aiguille aimantée étoit inconnue ou du moins qui ignoroient la véritable quantité de cette variation. Outre ces défauts généraux, communs à toutes les Cartes, celle de M. Sanson en avoit qui leur étoient particuliers. Car quoique la Geographie lui ait de grandes obligations, & qu'on doive s'étonner qu'avec aussi peu de secours qu'il en avoit, lorsqu'il commença, il ait porté cette science aussi loin qu'il l'a fait, il faut cependant avouer qu'il ne perfectionna pas ses découvertes comme il l'auroit pu faire. Il demeura toûjours attaché à ses anciens préjugez, ses derniéres Cartes sont aussi imparfaites que les prémiéres, & sous le mauvais prétexte de conserver l'uniformité dans ses ouvrages, il mit toûjours dans ses Cartes les sources du Nil au de là de la ligne, sous le tropique du Capricorne, sur la foi de Ptolomée, quoique la fausseté de cette opinion fût démontrée, & il donna à la haute Asie, à la Chine, & à la Tartarie une étendue & une disposition contraires au témoignage de toutes les rélations exactes. On vit toûjours dans ses Cartes la terre d'*Yeço* plus proche de l'Amérique qu'elle ne l'est en effet. Guillaume Delisle, en étudiant la Géographie, sentit ces defauts, & il se servit de cette connoissance pour éviter d'y tomber. Il se crut obligé de faire subir un nouvel examen à toute la Géographie, & de ne regarder tout ce que nous avions d'ouvrages géographiques & de Cartes, que comme des matériaux, dont il ne falloit user, qu'après s'être assuré du degré d'antorité qu'il falloit leur donner. Il ne reçut donc aucunes positions, ni aucunes situations comme certaines, sans s'être assuré des preuves sur lesquelles elles étoient appuyées, & par là il se forma de l'Univers un plan presque tout nouveau, tous les lieux de la terre étant liés les uns aux autres, & le déplacement de l'un entraînant nécessairement celui de presque tous les autres. L'étendue que l'on donnoit à nôtre continent d'Occident en Orient étoit trop grande, ainsi la position de tous les lieux de la terre péchoit en longitude. Les observations Astronomiques faites à la Chine rendoient cette erreur très-sensible; mais les Géographes peu familiarisez avec l'Astronomie, chicanoient encore sur l'exactitude des observations. On ne pouvoit leur faire comprendre qu'entre deux observations exactes, faites, l'une à *Paris*, & l'autre à *Pekin*, l'imperfection des instrumens, ou les autres petits incidens inévitables dans ces opérations ne pouvoient produire une différence plus grande, que celle qui pourroit se trouver entre deux observations faites dans le même lieu, & en même tems par deux des plus habiles Astronomes. Ils ne pouvoient concevoir que cette différence, à peine sensible dans ce dernier exemple, disparôitroit entiérement, si elle se trouvoit répandue sur une distance, comme celle d'ici à la Chine. M. Delisle entreprit de les convaincre par une méthode qui fût d'avantage à leur portée. Il rassembla tout ce qu'il put amasser de journaux & de routiers des navigations de la Mer Méditerranée, tant des routes faites de Cap en Cap, en suivant les Terres, que de celles qui traversoient cette mer d'une extrémité à l'autre dans tous les sens. Il traça toutes ses routes sur un même plan, les évaluant selon l'estime des Pilotes, & faisant les déductions nécessaires pour les courans connus, il les dirigea selon les *Rhumbs* de vent, ayant égard à la variation de la boussole, & trouva que sur cette Carte, dans laquelle il n'avoit fait aucun usage des observations astronomiques, l'étendue de la Mer Méditerranée se trouvoit précisément la même que celle qu'il auroit fallu lui donner en suivant ces observations. M. Delisle en suivant une méthode si parfaite & si exacte ne pouvoit manquer de faire de grands progrés. A l'âge de 25. ans, en 1700, il publia une *Mappemonde*, les Cartes de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique, une Carte de l'Italie & ses deux globes d'un pié de diamétre. Le Globe céleste avoit été construit sur les observations les plus exactes des Astronomes de l'Académie des Sciences, & M. Cassini le pére avoit dirigé l'ouvrage. Cette même année M. Delisle publia une Carte de l'Afrique ancienne, depuis Carthage jusqu'au Détroit. Cette Carte étoit destinée à éclaircir la Notice des Evêchez de ce grand païs. Mais comme dans la plus grande partie de l'Afrique les Evêchez n'étoient guéres que de grosses Cures, cette Carte extrêmement détaillée, & sur laquelle toutes les routes des Itinéraires anciens sont marquées, peut être d'un grand usage pour l'Histoire ancienne. M. Delisle a donné depuis une nouvelle édition de sa Mappemonde & de ses quatre parties du monde, beaucoup plus parfaite que la prémiére. La plupart des changemens qu'il y a faits sont une suite des prémiers. Il y en a même

me qu'il auroit voulu faire dès la prémiére édition, mais une espéce de honte l'avoit retenu. Il avoit cru devoir respecter le préjugé, & ne le choquer que sur les points, où la force de ses preuves alloit jusqu'à l'espéce de démonstration, qui a lieu dans la Géographie. Il avoit dessein de publier une Introduction à la Géographie, dans laquelle il promettoit de donner les raisons des changemens qu'il avoit faits dans ses Cartes; mais il ne l'a point exécuté. Il y a cependant dans l'Histoire de l'Académie des Sciences quelques Mémoires sur ce sujet. On trouve aussi dans les Journaux des Savans de l'année 1700, plusieurs lettres sur cette matiére, avec deux autres à M. *Nolin*, qui l'accusoit de l'avoir pillé dans sa Mappemonde. En 1701, & dans les années suivantes, M. Delisle donna un grand nombre de cartes différentes. En 1702, il fut reçu à l'Académie des Sciences en qualité d'Eléve d'Astronomie, de laquelle il passa ensuite à celle d'Associé. Il fut choisi pour enseigner la Géographie au Roi Louïs XV. qui en 1718 lui donna la qualité de son prémier Géographe avec 1200 livres d'appointement; qualité dont il n'y avoit point encore d'exemple. Il mourut le 25. Janvier 1726, âgé de 51. ans. Il n'a laissé qu'une fille. Il avoit trois fréres qui ont pris tous trois le parti des Sciences; les deux plus jeunes se sont attachez à l'Astronomie & sont de l'Académie des Sciences, l'un en qualité d'Associé, & l'autre en qualité d'Adjoint. Ils ont été appellez à Pétersbourg par S. M. Czarienne en conséquence des projets formez par *Pierre le Grand*, pour y établir un Observatoire & une Ecole d'Astronomie. Le troisiéme des fréres de M. Delisle s'est attaché à l'Histoire. * *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, Tom. I.*

* DÉLITZSCH ou DÉLITZ, ville de Misnie dans la Haute Saxe en Allemagne, sur le Lubber, environ à trois lieues de Leipsic au nord. Elle appartient au Duc de Saxe-Mersbourg. On dit que le mot *Délitzsch* signifie en Esclavon *une terre sainte*. En 1429, cette ville fut prise & brûlée par les Hussites; & en 1527, elle souffrit un nouvel incendie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Peckenstein, *Theatr. Sax. P.* III. *p.* 136. 137.

DÉLIUS, l'un des noms d'Apollon. Ce nom lui fut donné de l'isle de Délos où Latone persécutée par Junon, accoucha de lui & de Diane. D'autres prétendent qu'il a été appellé *Delius*, parce que par sa lumiére il fait paroître toutes choses, & dérivent ce nom du mot Grec Δῆλος, qui veut dire *clair*, *manifeste*. * Pomey, *Pantheum Mythicum*.

DÉLIUS ou DELLIUS, (Quintus) un des Officiers d'Antoine, étant envoyé vers Cléopatre, lui persuada de paroître devant lui dans ses plus riches ornemens. Elle le crut, & par sa magnificence autant que par sa beauté, elle gagna ce vainqueur l'an 713 de Rome, & 41 avant J. C. Messala Corvinus appelloit Délius, *Desultor bellorum civilium*, faisant allusion à ceux qui dans une course de chevaux montoient ceux qu'on appelloit *Desultorii*, & sautoient de l'un sur l'autre sans s'arrêter. Délius avoit imité leur manége dans les dissensions qui partagérent la République; car il passa du parti de Dolabella à celui de Cassius; de celui de Cassius à celui d'Antoine; & de ce dernier à celui d'Auguste César. Son dernier changement ne fut pas tout à fait volontaire. Quelques traits un peu libres qui lui avoient échapé, le rendirent odieux, & on le chassa, comme il le disoit lui-même dans l'Histoire de son tems qu'il avoit composée. C'est lui que Strabon, *liv.* 11. appelle Adelphius: il dit qu'il étoit ami d'Antoine, dont il avoit decrit l'expédition contre les Parthes. * Plutarque, *Vie d'Antoine*. Joseph, *liv.* 14. Appien, *liv.* 5. Dion, *liv.* 48.

DELLES, est le nom que les Anciens donnoient à deux Lacs qui sont en Sicile près de la ville de Catane, & qui ont été depuis appellez *Crateres*. Ils sont de fort peu d'étendue, mais d'une profondeur très-considérable. Les premiers Habitans de la Sicile ont cru que ces Lacs étoient consacrez aux Dieux Paliques, parce que c'étoit par leur ouverture que ces Dieux étoient sortis de la terre. Lorsqu'une chose avoit été volée, celui qu'on accusoit du larcin étoit obligé de se purger par serment, & de vérifier son serment, par l'épreuve des eaux de ces Lacs. *Voyez* PALIQUES.

DELLI ou DEHLI, ville & Royaume des Indes, dans les États du Grand Mogol. La ville est située dans une vaste campagne, sur le bord de la riviére dite de Gemna. L'ancienne Delli n'est plus qu'un fauxbourg d'une nouvelle ville dite *Chagehan-Abad*, & par abbréviation *Gehan-Abad*, qui veut dire Colonie de Cha-gehan, parce qu'un Grand Mogol de ce nom l'a fait bâtir au commencement du XVII. siécle. Il la destina pour être la capitale de son Empire. Elle est entourée de murailles de brique, excepté du côté de la riviére. On y voit aussi une grande forteresse, outre le vieux Delli, & un autre fauxbourg. * Bernier, *Hist. du Mogol*.

DELLIUS (Quintus) *Voyez* DELIUS.

DELMATIUS. *Cherchez* DALMATIUS.

DELME, bourg de Lorraine, situé entre Mets & Marsal. On croit que c'est le lieu, que les Anciens nommoient *ad Duodecimum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DELME, petite riviére de Westphalie, prend sa source dans le Comté de Diepholt, traverse du sud au nord la partie la plus occidentale du Comté d'Oldembourg, passe à Delmenhorst qui en a tiré son nom, coule en suite du sud-ouest au nord-est, & se jette dans le Wéser à deux lieues ou environ au dessous de Bréme.

DELMENHORST, petite ville d'Allemagne dans la Principauté d'Oldembourg, avec titre de Comté. Elle est sur la riviére de Delme qui lui donne son nom, éloignée de trois lieues de Bréme, & un peu plus d'Oldembourg. Le Roi de Danemarck en est le maître, depuis l'an 1667. * Sanson. Baudrand.

* DELMENHORST, (le Comté de) dans le Cercle de Westphalie en Allemagne, est borné au nord & à l'orient par le Duché de Bréme, au midi par l'Eveché de Munster & par le Comté de Diepholt, & à l'ouest par le Comté d'Oldembourg. Delmenhorst en est la capitale.

DELMETIUS. *Voyez* DALMATIUS.

DELMINIO, DELMINO, DALMANA, DAMNA, DAMNIO, DUMNO & DENNA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bosnie entre le Drina & le Lim, à quinze lieues de Seraio du côté du couchant. Delminio est aujourd'hui peu de chose. C'est assez mal à propos que quelques-uns prétendent que cette ville a donné le nom à la Dalmatie, & qu'on suppose sans la moindre preuve qu'elle fut la capitale d'une petite République de ce nom. On a vu cy-dessus que les Dalmates étoient un peuple particulier d'Illyrie, qui occupoit un fort petit païs, entre la Cerea & la Cettina, & l'on ne peut deviner ce qui engagea à appeller Dalmatie, le païs qu'on avoit connu d'abord sous le nom d'Illyrie. * Maty, *Diction. Geogr.*

DELMONT, ou DELSPERG, petite ville d'Allemagne, située dans l'Evêché de Bâle, sur la riviére de Birs, à six lieues au dessus de Bâle, & à quatre lieues de la ville de Soleure. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉLOS, isle de l'Archipel, vers l'Europe, au midi de Tine, fut célébre autrefois par le temple d'Apollon, & par les oracles qu'il y rendoit. La fable veut que ce Dieu soit né dans cette isle avec sa sœur Diane, qu'auparavant elle étoit errante, & que depuis les couches de Latone elle devint fixe. Apollon y avoit un Temple fameux. Servius assure qu'il n'y rendoit ses Oracles, que six mois de l'été, & que de là il passoit à Patare Ville de Lycie, où il en prononçoit d'autres durant l'hiver. C'est en expliquant les vers 143 & 144 du quatriéme Livre de l'Enéide, *Qualis ubi hibernam Lyciam, &c.* Les Atheniens s'en étant rendus maîtres la purifiérent, ordonnant que tous les tombeaux en fussent ôtez & qu'on les portât dans une Isle voisine nommée, *Rhenaa*. Délos est appellée par les Grecs modernes, Δῆλοι, *Deli*, au nombre plurier, parce qu'ils comprennent sous le même nom, l'isle *Rhenaa*, qui de loin semble ne faire que la même isle avec Délos. Ils appellent celle-ci la grande Délos, parce qu'elle a plus d'étendue; & l'autre (qui est la veritable) la petite Délos. Les Mariniers les appellent *Sdiles*, parce que les Grecs parlant d'aller à ces Isles, ils disent *'s Dilous*, pour εἰς Δήλους, c'est-à-dire, *à Delos*; d'où l'on a fait *Sdiles*, par une erreur dont on peut voir d'autres exemples dans l'article de SETINES. La grande Délos a quelques masures, & de bonnes terres, que les Habitans de Mycone viennent cultiver; mais la véritable Délos est toute couverte de ruïnes, & n'est peuplée que de liévres & de lapins. Il y en a toûjours eu une grande quantité; c'est pourquoi on l'appelloit autrefois *Lagia*, du Grec λαγὼς, qui signifie un *liévre*. Les Anciens lui ont aussi donné le nom *d'Ortygia*, comme qui diroit *Isle des Cailles*, parce que, selon la pensée de Solin, c'étoit là que les premiéres avoient été vues. A présent qu'il ne s'y séme plus de grain, on n'y voit plus de cailles. Hérodote assure que cette Isle étoit fertile en palmiers; mais aujourd'hui il n'y en a pas un seul, & il n'y vient que des lentisques, qui produiroient du mastic, comme ceux de l'isle de Chio, si on les cultivoit. Quelques Auteurs ont prétendu que Délos étoit la premiére des Isles, qui parut après l'écoulement des eaux du déluge d'Ogygès, long-tems avant celui de Deucalion; & que pour ce sujet on l'avoit nommée Délos, du Grec δῆλος, qui signifie *manifeste*. Mais c'est une fable mal inventée, supposé même que ces déluges particuliers eussent pu beaucoup enfler la mer; car les eaux venant à se retirer, Délos auroit plutôt été des derniéres à paroître, puisque cette Isle est plus basse que celles qui sont aux environs. Aristote dit que Délos, fut ainsi appellée, parce qu'elle vint à paroître tout d'un coup hors de la mer, dans un endroit où il n'y avoit point eu d'isle auparavant. Ce qui n'est pas incroyable, puisque souvent les tremblemens de terre ont poussé au dessus de la mer, des terres qu'on n'y avoit point encore vues, & ont élevé des montagnes dans des plaines. Strabon s'est trompé, lorsqu'il a dit que le mont Cinthus, qui est au milieu de l'isle, est une haute montagne, puisqu'elle n'a qu'environ vingt ou trente toises de haut. C'est un roc de marbre granite assez approchant de celui d'Egypte. Ceux qui ont examiné les ruïnes de Délos, y ont vu les restes d'un Collége, que les Mariniers appellent à présent les Ecoles; d'un ovale pour les Naumachies, ou combats de mer; d'un temple d'Apollon; & d'un théatre. Au reste, l'isle est si couverte de débris & de monceaux de marbre, que, si on y vouloit à présent bâtir une ville, il ne seroit pas besoin d'y employer d'autres pierres. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675. Pline *l.* 4. *c.* 12. Strabon, *l.* 10. Thucydide, *l.* 3.

DELPHES, ville de la Phocide, sur le mont Parnasse, étoit autrefois renommée par ses oracles, qui se rendoient dans le temple d'Apollon. Diodore de Sicile dit que la premiére découverte en est due à un troupeau de chévres qui paissant autour d'une ouverture de terre, jettoient des cris extraordinaires, toutes les fois qu'elles s'en approchoient. Le Pasteur voulant voir ce que c'étoit, surpris par des exhalaisons qui en sortoient, prononça des prophéties qui se trouvérent véritables. Lorsque ce prodige se fut répandu dans le païs, grand nombre de personnes curieuses de l'avenir se transportoient en cet endroit, & s'entredonnoient des réponses sur leurs demandes. Mais comme l'ouverture de la fosse étoit dangereuse, & que plusieurs agitez de fureur y tomboient, sans jamais être vus dans la suite, on s'avisa de fermer cette ouverture avec un trépié, qui empêchoit d'y tomber. Au commencement on choisit de jeunes filles consacrées à Diane, pour prononcer les oracles de son frére, jusqu'à ce qu'un certain Echécrate de Thessalie, épris de la beauté d'une de ces filles, eut l'insolence de la ravir: ce qui fit qu'on n'en destina plus à cet office, qui ne fussent âgées de plus de cinquante ans. Plutarque dit que ce Pasteur, qui le premier fut transporté de cette fureur prophétique, se nommoit Corétas. Depuis, cet oracle fut célébre par toute la terre. Le temple, qui s'étoit extrêmement enrichi des offrandes qu'on y envoyoit de toutes parts, fut souvent pillé. Pausanias nomme, entre ceux qui commirent ce sacrilége, un insulaire d'Eubée, la nation des Phlgéyes, Pyrrhus fils d'Achille, Xerxès, les Phocéens, nos Anciens Gaulois, & enfin Néron, qu'il accuse d'y avoir vo-

lé cinq cens ſtatues de cuivre. Dion ajoûte que ce Prince diſtribua aux ſoldats tout le territoire de Cyrrhée, qui étoit le domaine d'Apollon ; outre qu'il combla le propre endroit d'où ſortoient les oracles, faiſant égorger des hommes ſur la bouche de l'antre. L'Oracle d'Apollon ſe rendoit dans le temple de cette ville, à l'endroit d'une caverne creuſe en terre, dont l'ouverture n'avoit pas beaucoup de largeur. La Pythienne ou Devinereſſe s'aſſeyoit ſur un trépié, poſé au deſſus de cette ouverture ; & après avoir reçu une fumée odoriférante qui en ſortoit, elle paroiſſoit comme remplie d'une fureur divine, & rendoit des oracles en vers & en proſe. Ce trépié étoit environné & couvert de lauriers, qui en cachoient presque la vue à ceux qui venoient conſulter l'oracle ; & la fumée formoit un nuage, qui les empêchoit encore de voir l'artifice de la Pythienne, qui prenoit quelquefois une trompette parlante, pour faire entendre une voix plus qu'humaine, par cette ſorte d'inſtrument, que le Pére Kircher, & le Chevalier Morland ont retrouvé de nos jours. Ceux qui ſervoient à la fourbe de la Devinereſſe, paſſoient au fond de la caverne, par un chemin ſouterrain, qui faiſoit une communication ſecrette entre leurs appartemens & cette eſpéce de puits. Nous avons un illuſtre exemple de ces paſſages pratiquez ſous terre, dans l'hiſtoire des Prêtres de Baal, dont le Prophéte Daniel découvrit l'artifice. La Pythienne paroiſſoit remplie de l'eſprit d'Apollon : ce qui étoit quelquefois un effet du Démon qui la poſſédoit ; mais ſouvent cette fureur apparente étoit cauſée par la force des parfums & des odeurs ſoufrées que l'on brûloit au fond de la caverne, & étoit augmentée par les emportemens étudiez de la Dévinereſſe ; laquelle, après ces contorſions violentes, reprenant ſon bon ſens & ſon air ſérieux, prononçoit les vers que les Miniſtres du temple avoient compoſez ſur le ſujet, pour lequel on avoit conſulté l'oracle, & qu'elle avoit appris par cœur.

Suidas, Cédréne, Nicéphore, & pluſieurs Auteurs rapportent, que, vers le tems de la naiſſance du Sauveur du monde, ce fameux Oracle d'Apollon de Delphes devint muet ; & qu'Auguſte étonné de ce ſilence extraordinaire reçut pour réponſe, qu'un enfant Hébreu, Dieu des Dieux, le chaſſoit de ſon thrône, & le contraignoit de deſcendre dans les Enfers. C'eſt ce que nous apprenons de ces vers, qui néanmoins ont tout l'air d'être ſuppoſez, quoique la ceſſation de l'oracle n'en ſoit pas moins certaine.

Me puer Hebræus, Divos Deus ipſe gubernans,
Cedere ſede jubet, triſtemque redire ſub Orcum,
Aris ergo dehinc tacitis abſcedito noſtris.

Delphes fut épiſcopale & ſuffragante d'Athénes, ſous le Chriſtianiſme. Ce n'eſt plus préſentement qu'un grand amas de ruïnes, ſur leſquelles il y a un petit village nommé Caſtri au pié du Mont Parnaſſe, entre Salone & Livadia. * Strabon. *liv.* 9. Pauſanias, *liv.* 10. Dion, *liv.* 62. Diodore. Plutarque. Juſtin. Cédréne, *in Camp.* Suidas, *in Aug.* Oroſe, *liv.* 6. *Hiſt. c.* 18. *& ſuiv.* Baronius, *App. ad Ann. & A. C. I.* Van Dalen, *de Oraculis.*

DELPHIDIUS, (Atticus Tyro) Rhéteur célébre & Profeſſeur à Bourdeaux, floriſſoit dans le IV. ſiécle. Le Poëte Auſone a fait ſon éloge en vers, en parlant des illuſtres Profeſſeurs de Bourdeaux, *Carm.* 5. Apollinaris Sidonius parle auſſi de lui dans la lettre qu'il écrivit à Sapaudus, qui eſt la 10. du 5. livre, & loue ſon abondance dans le diſcours. *Tua verò tam clara, tam ſpectabilis dictio eſt, ut illi diviſio Palamonis, gravitas Gallionis, abundantia Delphidii &c. non modo non ſuperiora, ſed vix æquiparabilia ſcribantur.* S. Jérôme en parle *en la Chron. A. C.* 360.

DELPHIN, (Saint) Evêque de Bourdeaux, dans le IV. ſiécle, fut appellé au Concile de Saragoſſe, tenu l'an 381, & y contribua beaucoup à la condamnation de Priſcillien, d'Helvidius, de Salvien, & d'Inſtantius Hérétiques de ce temps-là. Il ſe retira enſuite en ſon diocéſe, pour empêcher que ces ſéducteurs, qui n'avoient pas voulu paroître au Concile, n'y vinſſent ſemer leurs erreurs. Ils eurent la hardieſſe d'entrer dans Bourdeaux ; mais ce ſaint Prélat les contraignit d'abondonner l'Aquitaine, & de fuïr en Italie. Son zéle le porta à aſſembler un Concile contre eux en ſa ville épiſcopale l'an 385, où Priſcillien & Inſtantius, que ceux de leur parti avoient fait Evêques, furent condamnez de nouveau, & déclarez indignes & déchus de toute dignité eccléſiaſtique. Ce fut Delphin qui baptiſa ſaint Paulin, & qui lui donna les premiéres inſtructions de la vie ſpirituelle. * *Martyrologe Romain,* 24. *décemb.* S. Paulin, *en ſes Ep.*

DELPHINUS, (Pierre) fut Général de l'Ordre des Camaldules au commencement du XVI. ſiécle. On a des lettres de lui qui furent écrites avant ſon généralat, depuis l'an 1462, juſqu'à l'an 1480. Elles ſont compoſées avec eſprit & bien écrites. On en a retranché, dans l'impreſſion, un endroit dont le Pére Mabillon a fait part au public. Il porte que les Florentins qui ont un lion pour armes, ayant placé un lion ſur le haut de la grande égliſe d'Arezzo pour marque de leur ſouveraineté, les Habitans de cette ville s'étant revoltez, abattirent ce lion, & le jettérent dans un puits ; que quand les François entrérent dans cette ville ſous Charles VIII. on tira ce lion du puits, qu'on le plaça au milieu de la grande rue, & que tous les Habitans d'Arezzo qui paſſoient par là, furent obligez de ſe mettre à genoux devant ce lion, & à demander pardon de leur revolte. Delphinus mourut le 15 de janvier 1525, & fut enterré à Murane proche de Veniſe, dans le couvent de S. Michel. *Hiſt. de l'Ordre des Camaldoli.* Mabillon, *Muſæum Italicum. tom.* 1. *part.* 1. *p.* 179. 203.

DELPHIUS (Ægidius.) *Voyez* DELFT (Gilles de)

DELPHIUS (Johannes) *Voyez* DELFT (Jean de)

DELPHIUS. (Rolandus) *Voyez* DELFT (Roland de)

DELPHON. *Voyez* DALPHON.

DEL-RIO, (Martin-Antoine) Jéſuite né à Anvers, en 1551. Il étoit fils d'*Antoine* Del-Rio, Gentilhomme Eſpagnol, qui poſſédoit de grands biens dans les Païs-Bas, & d'*Eléonore* Lopez de Villeneuve. Après avoir fait ſes baſſes claſſes dans ſon païs, il vint étudier en Rhétorique & en Philoſophie à Paris, dans le Collége de Clermont, ſous le célébre Jean Maldonat. De là il alla étudier en Droit à Douay & à Louvain, & alla enſuite en Eſpagne, où il fut reçu Docteur dans l'Univerſité de Salamanque en 1574. A ſon retour dans les Païs-Bas, il fut Conſeiller au Parlement de Brabant, Intendant d'armée, & exerça depuis d'autres emplois conſidérables. Mais lorſque les guerres civiles eurent commencé de diviſer ces provinces, il fit un ſecond voyage en Eſpagne, & entra parmi les Jéſuites à Valladolid l'an 1580, qui étoit le 29 de ſon âge. Cinq ou ſix ans après, étant revenu dans les Païs-Bas, il fut employé à enſeigner la Philoſophie, les Langues, & les Lettres ſacrées : ce qu'il continua aſſez long-temps à Louvain où il fit amitié avec Juſte-Lipſe, à Liége, à Mayence, à Gratz en Stirie, & à Salamanque en Eſpagne. Il mourut à Louvain le 29 octobre 1608, en la 58 année de ſon âge. Martin Del-Rio commença de bonne heure à être Auteur ; car dès l'âge de 29 ans il donna au public Solin, corrigé ſur les manuſcrits de Juſte-Lipſe ſon ami avec des Notes, imprimé à Anvers en l'an 1572. Il fit depuis d'autres Ouvrages de Belles Lettres, ſavoir, des Notes ſur Claudien, & ſur les Tragédies de Sénéque, qui ſe trouvent dans ſon *Syntagma Tragœdiæ Latinæ*, & quelques Traitez de Droit imprimez à Lyon en 1606. Mais l'ouvrage qui a fait le plus parler de lui, eſt ſon Traité des *Diſquiſitions Magiques* en trois tomes, imprimé pour la premiére fois à Louvain en 1599 & 1601, & depuis à Mayence & à Lyon. Comme on eſt curieux de ces hiſtoires extraordinaires, cet Ouvrage eut beaucoup de cours, quoiqu'il ſoit rempli de beaucoup de contes & de fables que l'Auteur adopte, & qui ne méritent pas d'être rapportez. Il y cite une infinité d'Auteurs la plupart obſcurs & inconnus. Il s'eſt auſſi fort diſtingué dans la République des Lettres par un Ouvrage de grande érudition, qui a pour titre *Martini Antonii Delrii Syntagma Tragœdiæ Latinæ.* Cet Ouvrage a été imprimé in 4to. à Anvers en 1593, & à Paris en 1619. Del-Rio a encore fait treize Panégyriques de la Vierge, intitulez *Florida Mariana*, imprimez à Anvers en 1589 ; & avec d'autres Ouvrages ſur le même ſujet, à Lyon en 1607, ſous le titre *d'Opus Marianum*, qui contient le Miroir de la Vierge, le Miroir de la charité & de la patience de Jeſus & de Marie, les Polémiques & les Panégyriques de Marie. Ceux qu'il a compoſez ſur l'Ecriture ſont plus ſolides & plus eſtimables. Il a compoſé un Commentaire ſur la Genéſe, intitulé *le Phare de la Sageſſe ſacrée*, imprimé à Lyon en 1608, des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, imprimez à Ingolſtad en 1604, & ſur les Lamentations de Jérémie, imprimez à Lyon en 1608, les Adages ſacrez de l'Ancien Teſtament imprimez à Lyon en 1602, & trois tomes des paſſages les plus difficiles & les plus utiles de l'Ecriture-Sainte. Enfin l'on a deux Ouvrages de Del-Rio contre Scaliger ; l'un anonyme, ſous le titre *de Vindiciæ Areopagiticæ*, imprimé en 1607 ; & un autre en 1609, ſous le nom de Liberius Sanga Verinus Eſpagnol, intitulé *Peniculus Foriarum Elenchi Scaligeriani pro Societate Jeſu*, addreſſé à Charles Bonartius Flamand. Ces Ouvrages ſont principalement ſur les livres attribuez à ſaint Denys l'Aréopagite, ſavoir s'ils ſont véritablement de celui qui a été converti par ſaint Paul. Del-Rio ſoutient l'affirmative, & Scaliger la négative ; & de part & d'autre cette queſtion, qui n'eſt que de pure critique, fut traitée avec beaucoup d'emportement. Il y a un autre Traité Pſeudonyme de Del-Rio, imprimé à Madrid en 1610, & à Cologne en 1611, intitulé, *Commentarius rerum in Belgio geſtarum à Petro Henriquez Comite Fontano, addito tractatu de Tumultibus Belgicis, autore Rolando Mirteo Onatino*, qui eſt l'Anagramme d'Antonio-Martin Del-Rio. Il y a encore l'édition qu'il fit avec des Notes du *Commonitorium* d'Orientius Evêque dans les Gaules, & des Enigmes de ſaint Aldelme ou Althelme, imprimez à Anvers en 1600. Cet Auteur avoit beaucoup de lecture & de ſavoir ; mais il étoit fort crédule & fort prévenu ; il écrit aſſez purement, mais avec rudeſſe & d'un ſtyle affecté. Il a été accuſé de plagiat par Jean Alb. Faber. Scaliger dans ſes Notes ſur Properce ne l'appelle que Maître d'école, & le traitte encore plus mal dans ſes lettres. Il ne faut pas confondre les écrits de cet Auteur avec ceux de Jean DEL-RIO de Bruges, duquel on parle dans l'Article qui ſuit immédiatément celui-ci * Le Mire, *in Elog. Belg.* Valére André, *Biblioth. Belg. P.* 643 *& ſuiv.* Allegambe, *de Script. Soc. Jeſu, &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XVII. ſiecle. t.* 1. Jo. Alb. Faber, *Cent. Plagiar. no.* 49. Gillot, *dans les Epitres Françoiſes adreſſées à Scaliger. p.* 261.

DELRIO (Jean) de Bruges, Juriſconſulte, Grand Vicaire d'Anvers, & Protonotaire Apoſtolique, devint Doyen de l'Egliſe Cathédrale d'Anvers, après avoir été Official & Archidiacre. On a de lui, *Oratio habita in funere Reverendiſſimi Domini Johannis Mirai Antuerpienſis Epiſcopi* ; *Expoſitio Moralis Pſalmi CXVIII, Beati immaculati*, &c. C'eſt le Pſeaume CXIX ſelon l'Hébreu) *Pſalmi VII pœnitentiales.* Il mourut en 1624, la veille de l'Epiphanie ou de la fête des Rois, c'eſt à dire le 5. Janvier. * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 491.

DELSPERG, ville d'Allemagne, *cherchez* DELMONT.

DELTA, eſt le nom que les Anciens donnérent à l'iſle que le Nil forme en Egypte, parce qu'elle eſt ſemblable à cette lettre des Grecs. Ptolomée en met deux, le grand & le petit. C'eſt après avoir lavé le Caire, que le Nil ſe ſépare en ces deux bras qui embraſſent le païs, & font un triangle. Ces deux bras en produiſent d'autres qui formoient certaines bouches, dont quelques-unes ſont fermées. Hérodote parle d'un temple de la ville de Buſiris, au milieu du Delta ; & par là il prétend prouver que les Egyptiens ont les premiers établi les fêtes. Le Delta peut avoir quarante cinq lieues de côtes depuis la ville de Damiette juſques à celle d'Alexandrie, & vingt-cinq de hauteur depuis la côte juſques à l'endroit où le Nil commence à ſe diviſer. C'eſt un des Païs les plus fertiles de l'Egypte. Il y pleut plus ſouvent que dans les autres endroits, & les inondations du Nil y ſont moins grandes. On le diviſoit anciennement en dix neuf Juriſdictions, & aujourd'hui il renferme les Gouvernemens de *Garbia*,

bia, de *Menouria*, & de *Callioubies*. Les villes les plus considérables, sont *Damiette*, *Rosette*, *Alexandrie*, *Menouria* & *Manla* ou *Elmala*. On trouve les trois prémiéres sur la côte, & les deux derniéres dans les terres. * Hérodote, *au liv. 2. ou Euterpe.* Ptolomée, *l. 4. Geogr.* Strabon, *l. 15. & 17.* Pline, *l. 5. chap. 9.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DELTA, Historien. *Cherchez* ANTE'NOR.

DÉLUGE. L'an du monde 1656, & avant J. C. 2379, Noé se retira dans l'arche avec sa femme, ses trois fils, Sem, Cham, & Japhet, & leurs femmes, & y assembla sept couples de bêtes nettes, & une couple d'animaux de toute sorte d'autres espéces pour en conserver la race. *Genése ch. 7. v. 2.* L'histoire sacrée dit qu'aussi-tôt après, les fontaines du grand abîme & les cataractes du ciel furent ouvertes, & qu'il plut pendant quarante jours & quarante nuits. Les meilleurs Interprétes entendent par les fontaines du grand abîme, les goufres d'eau qui sont sous terre, & dans les creux des montagnes; & par les cataractes du ciel, un amas extraordinaire de nuées qui tombérent de l'air, (que l'Ecriture appelle ciel,) comme les eaux des cataractes du Nil, & d'autres fleuves, dont la chûte dans des précipices fait un bruit épouvantable. Cet amas s'étoit fait par une puissance surnaturelle, n'étant pas possible autrement que les eaux surmontassent de quinze coudées les plus hautes montagnes de la terre. L'inondation dura pendant 150 jours, faisant cinq mois solaires. Les uns les comptent depuis l'entrée de Noé dans l'arche, les autres depuis la fin de la pluye continuée durant quarante jours. Toute la durée du déluge fut d'un an lunaire & dix jours, qui font une année solaire; car il commença l'an 600 de Noé, le 17 jour du second mois; & il finit l'an 601 de ce Patriarche, le 27 jour du second mois.

Les hommes, qui vivoient avant le déluge, étoient grands & robustes, & ne se nourrissoient néanmoins que de fruits, & de légumes, selon quelques Auteurs. D'autres se sont imaginé que les Descendans de Seth se contentérent de légumes & de fruits, & que la postérité seule de Caïn, n'épargna ni les poissons ni les bêtes: ensuite ces deux races ayant fait des alliances par mariage, elles suivirent une même maniére de vie.

A l'égard du vin, l'Ecriture dit que Noé fut le premier qui planta la vigne, peut-être parce qu'il montra le premier la maniére de la cultiver. Quelques-uns ont cru que l'arc-en-ciel ne paroissoit point avant le déluge; parce que le texte sacré nous apprend que Dieu l'établit, pour être un signe public, que le déluge n'arriveroit jamais dans la suite des temps. D'autres assûrent que l'arc-en-ciel étant un météore naturel, il avoit paru dans les premiers siécles du monde; mais qu'après le déluge il commença d'être un signe, suivant l'ordre de Dieu, ce qu'il n'étoit pas auparavant. On demande si Noé eut des enfans après le déluge, ou s'il n'y eut que Sem, Cham, & Japhet, qui multipliérent le genre humain. Dieu ayant béni Noé, & lui ayant commandé de croître & de multiplier, il n'est pas croyable que ce Patriarche n'ait pas contribué de sa part à repeupler la terre, pendant les 350. ans qu'il vécut depuis. Cajétan semble être de ce sentiment; mais Pererius & d'autres, tiennent le contraire; parce que l'Ecriture ne parle que de Sem, de Cham, & de Japhet. Les Rabbins rapportent, à ce sujet, une fable semblable à celle de Cœlus & de Saturne: ils disent que Cham rendit son pére stérile par art magique, pendant qu'il dormoit. Les Chaldéens donnent à Noé un fils, nommé Junithun; mais ce Junithun, autrement Hermès, étoit un petit-fils de Noé, & non pas son véritable fils, dont il fût immédiatement le pére.

Il est aisé de croire que la surface de la terre a changé par le déluge; mais on ne peut juger de ce changement que par des conjectures. Il y a apparence que plusieurs terres molles & basses ont été couvertes d'eau, & ont formé des lacs ou des parties de mer; qu'ailleurs il a paru de nouvelles terres; qu'il y a eu des presqu'isles détachées de la terre-ferme, par la rupture des isthmes; & qu'en d'autres endroits il s'est élevé des langues de terre & de sable, qui ont joint des Isles au continent; que les eaux, ayant creusé de grands canaux dans certains païs, les ont divisez en plusieurs Isles, & que de là il s'est fait des Archipélages ou Archipels nouveaux. De pareils changemeus sont arrivez dans la suite des tems depuis le déluge; & la mer a séparé plusieurs païs qui étoient unis, & dans un même continent.

On a peine à comprendre comment les animaux passérent, après le déluge, dans les diverses parties du monde; mais l'Asie étoit peut-être jointe, (& l'est peut-être encore) à l'Amérique, vers la Tartarie & les terres de Jesso: on prétend qu'elle tient à l'Afrique par l'Isthme de Suez, & qu'elle confine à l'Europe vers la Moscovie. L'Europe & l'Afrique pouvoient être jointes au lieu où est le Détroit de Gibraltar. Platon & les Annales des Athéniens nous apprennent, qu'il y avoit une très-grande Isle nommée l'Isle Atlantique, à l'Occident de l'Europe. Les animaux ont pu passer dans les Isles, en nageant, ou par des isthmes, que la violence des flots a coupez & emportez depuis. On a bien pu aussi les y transporter dans des navires, comme on fait encore à présent d'Europe en Afrique. De quelque maniére qu'on explique ce passage, il est certain que l'on trouve ces animaux dans ces païs depuis le déluge, & qu'il faut qu'ils y ayent passé. Un Auteur moderne, dont le livre fut condamné à Rome l'an 1650, a osé avancer, que le déluge ne fut point universel, & que les eaux ne couvroient que les plus hautes montagnes de la Judée: de sorte que les animaux purent se sauver sur les autres montagnes; mais c'est une opinion contraire au texte de l'Ecriture-Sainte.

Le Paradis terrestre fut détruit par le déluge; & c'est sans aucun fondement que quelques-uns croyent, qu'il fut élevé au-dessus des eaux par les Chérubins qui en avoient la garde. L'Ecriture-Sainte ne dit nulle part que ni Enoch ni Elie furent transportez dans le Paradis terrestre; mais que Dieu prit, ou enleva Enoch,& qu'il fut transporté dans l'air: ainsi on ne doit point conclurre de là, que ce lieu de délices subsiste encore, pour être la demeure des Patriarches.

Presque tous les Auteurs Latins, Grecs, Hébreux, Arabes, & Egyptiens assûrent, qu'il y avoit des livres touchant les Sciences & les Arts, avant le déluge; qu'Adam fut le premier Auteur, aussi bien que le premier pére; que Seth & Enoch écrivirent des livres; ce que firent aussi les Descendans de Caïn; que Noé enferma les bons livres dans l'arche; & que son fils Cham, qui étoit extrêmement curieux de secrets, y cacha ceux qui traitoient de Magie. *Genése, ch. 6. 7. 8.* * Kircher, *Arca Noë, lib. 2.*

☞ La Fable & l'Histoire profane font mention de deux déluges célébres. Le déluge d'Ogygès inonda l'Attique, & celui de Deucalion la Gréce propre. *Voyez* ce qu'on en dit sous leurs titres propres.

* DELVINO ou DELBENO, petite ville de l'Epire, qui, quoique fort peu considérable en elle même, ne laisse pas d'être le siége d'un Evêché. Elle est au nord-nord-est de la Bastie dont elle est éloignée de dix ou onze lieues.

DE'MADES d'Athénes, de Marinier devint Orateur, & fit passer, comme nous l'apprend Cicéron, les bons mots de la Marine, dans le Barreau. Son éloquence lui acquit un si grand pouvoir sur l'esprit de Philippe de Macédoine, qu'après la funeste bataille de Chéronée, que ce Prince gagna la 3. année de la CX Olympiade, & la 338 avant Jesus-Christ sur les Athéniens, il adoucit tout à fait son esprit. Une autre fois remarquant, que le même Philippe se présentant avec tous les ornemens de la royauté aux prisonniers, qu'il avoit fait en cette bataille, leur insultoit inhumainement, *Je m'étonne*, lui dit-il, *de ce que la fortune t'ayant distribué le personnage d'Agamemnon, tu t'amuses à faire celui de Thersite.* Au reste ce que Plutarque rapporte de lui, fait connoître qu'il aimoit l'argent & la bonne chére. Il dit qu'Antipater se vantoit d'avoir deux amis à Athénes, Phocion & Démades, qu'il ne pouvoit persuader au premier de recevoir des présens, & qu'il n'en pouvoit faire assez, pour satisfaire à l'avidité de l'autre. Le même le comparoit aux victimes immolées, dont il ne restoit que la langue & le ventre. Cassander fils d'Antipater, le fit mourir avec son fils, comme suspect de trahison. Quelques autres disent, que ce fut Antipater même qui le condamna à la mort, après avoir intercepté des lettres qu'il écrivoit à ses ennemis, vers la 3. année de la CXIV Olympiade, & 322 ans avant Jesus-Christ, * Diodore de Sicile, *liv. 17. & 18.* Cicero, *in Orat.* Plutarque *en Phocion.* Démosthéne *aux Apophth. &c.* Photius, *Biblioth. Cod. 29. ex Arriano. Cod. 245. ex Phocione.* Athenee. Stobee, &c.

* DE'MADES, Orateur Athénien, avoit eté adopte par le précédent au rapport de Suidas.

DE'MADES, riche Athénien, prenoit plaisir à faire paroître sa magnificence, dans des dépenses tout à fait inutiles. Les Athéniens ayant défendu par une loi d'admettre aucun étranger, pour jouer dans les Jeux publics, imposérent une amende de mille drachmes (qui étoit la valeur de plus de cinquante écus de nôtre monnoye,) à celui qui contreviendroit à cette ordonnance: ce qui n'empêcha pas Démades de donner des spectacles au peuple, où il introduisit jusqu'à cent étrangers, se soumettant à la peine de payer cent mille drachmes. * Pontanus, *cap. 3. de Magnificentia.*

DÉMAGORAS, Auteur ancien, avoit écrit en Grec de la fondation de Rome. Il est cité par Denys d'Halicarnasse, mais on ne sait pas en quel temps il a vécu. * Denys d'Halicarnasse, *au l. 1. des Antiqq. Rom.*

DÉMAGORAS, grand flateur, que les Athéniens condamnérent à dix talens d'amende, pour avoir appellé Alexandre un Dieu.

* DÉMARARI, riviére de l'Amérique méridionale dans la Caribane, entre les fleuves d'Essebeke & de Derbice, coule du midi au nort, & se décharge dans la Mer de Nort.

DE'MARATE, l'un des principaux citoyens de Corinthe, de la famille des Bacchiades, vivoit vers la troisiéme année de la XXX Olympiade, & la 658 avant Jesus-Christ. Ne pouvant souffrir la domination de Cypséle, qui avoit usurpé dans cette ville l'autorité souveraine, il sortit du païs avec toute sa famille, & passa en Italie, où il s'établit à Tarquinies en Toscane. C'est là qu'il eut un fils nommé *Lucumon*, qui fut depuis Roi de Rome, sous le nom de *Tarquin l'ancien.* * Denys d'Halicarnasse, *liv. 3. Antiqq. Rom. c. 10.* Tite-Live, *liv. 1.*

DE'MARATE, fils d'Ariston, Roi de Sparte, lui succéda au Royaume. Cléoméne, Roi de l'autre famille & son ennemi, persuada aux Lacédémoniens qu'il n'étoit pas fils d'Ariston, & corrompit même la Pythienne du temple de Delphes, où l'on avoit envoyé pour éclaircir le soupçon par l'oracle. Ainsi Démarate fut chassé du thrône, & se retira en Asie vers la premiére année de la LXXII Olympiade, & la 492 avant Jesus-Christ. Darius fils d'Hystaspes le reçut généreusement, & lui fit de grands biens. On dit qu'il avertit les Lacédémoniens des desseins que faisoient les Perses contr'eux; se croyant plus obligé à sa patrie, quoi qu'injuste, qu'à ses ennemis bien que généreux. Hérodote dit que ce Prince s'étoit rendu très-illustre parmi les Lacédémoniens, par ses conseils, par ses actions, & par le prix qu'il avoit remporté aux Jeux Olympiques, dans la course du chariot à quatre chevaux, ce qui n'étoit arrivé à aucun Roi de Sparte. * Hérodote, *l. 6. ou Erato.* Justin. *l. 2.* Pausan. *in Lacon.*

DE'MARATE, de Corinthe, composa divers Traitez citez par les Anciens. Plutarque dans son Traité des Riviéres, parle d'un Traité sur le même sujet, dont il cite le troisiéme livre, & au même endroit il se sert du quatriéme livre de l'Histoire de la Phrygie. Un autre Traité historique de l'Arcadie est cité par le même Auteur *au ch. 16. des petits paralléles*, & par Stobée *au ch. de la Patrie*, lequel a pris encore une petite histoire du troisiéme livre des sujets de Tragédie. Ce dernier Ouvrage étoit connu de saint Clément d'Alexandrie qui en fait mention *in Protrepticon.* Enfin on trouve trois petits vers d'un Démarate au premier livre de l'Anthologie.

* **DE'MARATE**, fe trouve dans Juftin *l.20. ch.* 4. pour défigner le pére de Pythagore : mais il s'eft trompé, puifqu'il s'appelloit Mnéfarque. Voffius conjecture qu'il faut lire Marmacus, & Tan. le Févre *ou* Faber l'approuve.

DE'MARQUE, Auteur d'un Traité des Jeux inftituez en l'honneur de Bacchus, cité par le Scholiafte d'Ariftophane, dans la Comédie intitulée *Aves* ou *les Oifeaux.*

DE'MAS, de la ville de Theffalonique en Macédoine, embraffa l'Evangile, & fit paroître d'abord beaucoup de dévotion & de zéle pour la publication de cette doctrine. Il s'attacha à l'Apôtre faint Paul, qui l'avoit inftruit dans les véritez de la Religion, il fut même mis en prifon, & fouffrit beaucoup de maux avec l'Apôtre. Mais enfin, la vanité & le fiécle préfent l'emportérent fur la piété. Il abandonna lâchement l'Apôtre faint Paul, & s'en retourna en fon païs. On dit que dans la fuite il embraffa les erreurs de Simon le Magicien, de Nicolas, de Phigelle, & d'Hermogéne, & ne fit pas même fcrupule de donner de l'encens aux idoles. * II. *Timothée, ch.* 4. *v.* 9.

* **DEMAS.** Quelques uns donnent ce nom à l'un des voleurs qui fut crucifié avec J. C. D'autres l'appellent *Dumachus.*

DEMBIGH. *Voyez* **DENBIGH.**

* **DEMBROWITZ, DEMBROVIZA, DAMBROVIZA & DOMBROVIZA**, ville & riviére de Valachie.

DE'ME, riviére de la Pruffe Ducale, ou plutôt une coupure qui coule dans la Nadravie, & qui, quoi qu'elle ne foit pas grande, eft néanmoins confidérable ; parce qu'elle joint le Golfe qu'on appelle *Curifch-Haff*, avec la riviére de Prégel, qui fe décharge dans un autre grand Golfe, qui porte le nom de *Frifch-Haff.* * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DE'ME'AS**, fils de Démades, riche Athénien, dont il eft parlé cy-deffus. *Suidas* en fait mention, en parlant de Démades, & d'autres Auteurs que l'on verra citez dans la *Bibliothéque Attique de* Jean Meurfius.

DE'MEN. *Voyez* **DÉMENSE'RE.**

* **DE'ME'NE'TE**, Athénien. *Cherchez* **DE'MON.**

* **DÉMENSÉRE**, ou montagne de *Démen* en Afrique dans le Royaume de Maroc, dans la Province de Héa fur les confins de la Province de Sus.

DE'ME'OCLITE. *Voyez* **DE'MOCLITE.**

DE'MER, riviére des Païs-Bas. Elle a fa fource près de Bilfen, au couchant de Maftricht, dans le païs de Liége, où elle baigne Haffelt, enfuite entrant dans le Brabant Efpagnol, elle paffe à Dieft, à Siechen, à Arfchot, & à Malines, & ayant reçu les riviéres de Geete, de Dyle, de Senne, & de Néthe, elle prend au deffous de celle-ci le nom de *Ruppel*, & va fe décharger dans l'Efcaut vis à vis de la ville de Ruppelmonde. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉMERARI. *Voyez* **DEMARARI.**

DÉMÉTES, ancien peuple de la grande Bretagne, le long de la mer d'Irlande, ayant les Silures au Levant, & les Ordovices au nord. Ainfi ils occupoient ce que l'on nomme aujourd'hui les Comtez de Cardigan, de Pembrock & de Caermarden. *Maridunum* à préfent Caermarden, étoit leur capitale. * Camden. Sanfon. Maty, *Dict. Géogr.*

DEME'TRIADE, ville de Theffalie, & capitale du Royaume de Macédoine, dans le païs de Magnéfie, avec Evêché fuffragant de Lariffe. Strabon, Pline, Etienne de Byfance, Tite-Live, &c. parlent de cette ville, qui étoit fituée fur le Golfe Pélafgien, *Pelafgicus Sinûs*, dit aujourd'hui, Golfo di Vollo, & Golfo dell Armiro. Plutarque qui parle de cette ville dans la vie de Brutus, & en celle de Démétrius, dit que ce dernier lui avoit donné fon nom, & qu'il l'avoit compofée de petits villages qui étoient autour *d'Iolcos*. Strabon, lib. 9. raporte la même chofe, & ajoûte que *Démétrius le Preneur de villes, la bâtit fur la côte de la mer, entre Nelia & Pagafes, & qu'il y fit venir les Habitans des petites villes voifines, de Nelia, de Pagafes, d'Ormenium, de Rhifunthe, de Sepiade, d'Olizon, de Boeben, & d'Iolcos, qui font à préfent des villages.* Cette ville a été pendant plufieurs années le havre des Rois de Macédoine, & a eu fous fa jurisdiction *Tempé* & les monts de *Pélion* & d'*Offa*. Le même Strabon dit que la ville de Démétriade, & celles de Corinthe & de Chalcis, étoient les fers dont les Rois de Macédoine fe fervoient pour tenir la Gréce en efclavage. Stephanus de *Urbibus* met Démétriade fur le Golfe *Pagafetic* en égale diftance de la Phocide & de l'Eubée. On la nomme aujourd'hui Dimitriada. * Le Pére Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DE'ME'TRIADE, fille d'Olybrius, de l'illuftre famille des Aniciens de Rome, vivoit dans le V. fiécle. S'étant retirée en Afrique avec fa mére Julienne, & fon ayeule Proba, pour éviter la fureur des Goths, qui avoient inondé l'Italie, elle fut fi touchée de ce qu'elle ouït dire dans Carthage à faint Auguftin, fur l'état de la virginité chrétienne, qu'elle fit deffein de l'embraffer, & de quitter un époux auquel on l'avoit promife. Saint Jérôme la voulant affermir dans une fi fainte réfolution, lui écrivit une belle lettre. C'eft celle qui commence, *Inter omnes materias, &c.* Le Pape Innocent I. qui gouvernoit alors l'Eglife, & les plus grands perfonnages de ce temps, lui écrivirent fur le même fujet. Saint Auguftin fur tout loue cette fainte réfolution, *Ep.* 143. 179. *&c.* Un autre Auteur apparemment Africain, adreffa auffi à Démétriade une lettre qu'on trouve parmi celles de faint Profper, à qui elle eft fauffement attribuée. Pélage étoit alors en réputation pour fa piété : cela fut caufe que Julienne le pria d'écrire à fa fille, pour la fortifier dans fa réfolution : au moins il en parle en cette forte. Il le fit avec beaucoup d'art ; mais entre les beautez du difcours il gliffa le venin de fon héréfie, pour corrompre l'efprit de celle qu'il feignit de vouloir exhorter à la vertu : ce qui obligea faint Auguftin d'y répondre par une lettre qu'il écrivit à Julienne. C'eft la 143, que nous avons alléguée. * Baronius, *An. Chrift.* 410. 413.

DE'ME'TRIEN, Patriarche d'Antioche, fuccéda l'an 253 à Fabius, & tint le fiége jufqu'en l'année 260. Il eut pour fucceffeur Paul de Samofate, célébre par fes impiétez. * Eufébe, *l.* 6. *Hift. & en la Chron.* Baronius, *A. C.* 255. *n.* 37. 262. *n.* 7.

DE'ME'TRIO. *Cherchez* **CANEVARI.**

DE'ME'TRIOFF ou **DIMITRIOFF**, ville de la Mofcovie, fituée dans la Province d'Ouftiough fur la *Dwina*. C'eft apparemment celle qu'on nomme fur les cartes *Dmitre Navoloft.* Elle eft environ à dix-huit lieues au deffus de la ville d'Ouftiough, & elle porte le nom de Démétrius Grand Duc de Mofcovie qui en a été le fondateur.

DÉMÉTRIOWITZ, petite ville de Mofcovie. Elle eft dans le Duché de Smolensko, environ à quarante lieues de fa capitale, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROIS DE MACE'DOINE DU NOM DE Démétrius.

DE'ME'TRIUS I. de ce nom, Roi de Macédoine, furnommé *Poliorcétès*, c'eft-à-dire, *le Preneur de villes*, étoit fils d'Antigonus un des Capitaines & enfuite un des fucceffeurs d'Alexandre le *Grand*. Sa vie a été extrêmement mêlee. Il perdit la premiére année de la CXVII. Olympiade, & 312 avant Jefus-Chrift, la premiére bataille qu'il donna contre Ptolomée *Lagus*, près de la ville de Gaza en Syrie ; mais ce malheur ne l'étonnant point, il obtint de nouvelles troupes de fon pére. Il pourfuivit fon vainqueur, défit fon lieutenant Cilles, & le chaffa luimême de devant Halicarnaffe qu'il affiégeoit. Après ces avantages, ayant été joint par fon pére Antigonus, il vengea la défaite des fiens fur les Arabes, & leur donna la paix qu'ils violérent peu après, recouvra la Satrapie de Babylone, & délivra la ville d'Halicarnaffe du fiége qu'y avoit mis Ptolomée. L'année fuivante paffant dans la Cilicie, il y defit les troupes ennemies, & la foumit à fes armes. En la 4. année de la CXVIII Olympiade, 305 ans avant J. C. ayant avec fon pére Antigonus, formé le deffein de remettre en liberté les villes Gréques, il partit avec une puiffante armée, s'empara du Pyrée, prit & rafa le fort de Munychie, chaffa Démétrius Phaléréüs de la ville d'Athénes, & fit alliance avec les Habitans ; enfuite dequoi il prit Mégare. Ce fut pour lors que les Athéniens, par une lâche complaifance, ordonnérent que le vingt-fixiéme jour de leur mois, nommé parmi eux *Thargélion*, qui revient à l'onziéme de mai, auquel Démétrius entra dans la ville, fut nommé *σωτήριος*, *le jour de Salut* & de la liberté publique, & qu'ils donnérent le furnom de *σωτὴρ* ou *Sauveur*, au même Prince. Dans le même temps, Antigonus le rappella & l'envoya dans l'ifle de Chypre, où il défit Ménélaüs, Général des troupes de Ptolomée, prit Salamine avec plufieurs autres villes, & remporta fur mer une victoire contre le même Ptolomée, qui venoit au fecours de la ville de Paphos. En même temps Démétrius reçut le nom de Roi de fon pére, qui venoit auffi de le prendre pour la premiére fois. Il perdit une partie de fa flotte dans l'expédition d'Egypte, & en l'an 304 avant J. C. il fut obligé par un traité de lever le fiége de Rhodes. Deux ans après il fit avec Caffander une paix de peu de durée, remit Ephéfe en liberté, recouvra Lampfaque, Paros, & perdit avec fon pére, contre Séleucus, Caffander & Lyfimachus, la fameufe bataille d'Ipfus, qui mit leur Royaume en proye aux vainqueurs. Antigonus y fut tué, & Démétrius fe retira en Chypre, donna fa fille Stratonice en mariage à Séleucus, & s'empara de la Cilicie, où il fe maintint, auffi bien que dans les Villes de Tyr & de Sidon. L'an 296 avant Jefus-Chrift, il ravagea la ville de Samarie, & deux ans après il fe dédommagea de la perte de l'ifle de Chypre par la conquête de la Macédoine, où il regna fept ans. Au bout de ce terme, il fit de grands préparatifs pour recouvrer tous les Etats de fon pére ; mais il fut chaffé de la Macédoine par Séleucus, Ptolomée, & Lyfimachus, joints avec Pyrrhus. Il alla attaquer Athénes, leva le fiége, paffa dans la Carie & la Lydie, & enfuite dans la Phrygie ; mais en étant chaffé par la difette de vivres & de fourrages, il fe retira à Tarfe, d'où il eut vainement recours à la clémence de Séleucus fon gendre. Il lutta encore quelque temps contre fa mauvaife fortune. Enfin ayant été trahi par fes foldats dans la Cyrcheftique, contrée de la Syrie, il fut obligé de fe foumettre à la clémence de Séleucus, qui l'envoya à Apamée, ou *Pella*, dans la Cherfonéfe de Syrie. Démétrius y fut fi bien traité, que ne fongeant qu'à faire bonne chére, il mourut de trop d'embonpoint, la 3. année de la CXXIII Olympiade, & la 286 avant Jefus-Chrift, après trois ans de prifon. Démétrius laiffa pour fucceffeur Antigonus Gonatas : on dit qu'il fut le plus beau Prince de fon temps. * Plutarque, *en fa Vie.* Diodore, *liv.* 19. *&* 20. Juftin, *l.* 19. *& fuiv.* Eufébe, *en la Chron.* Appien Alexandrin, *de Bello Syriaco, &c.*

DE'ME'TRIUS II. fils d'Antigonus dit *Gonatas*, parce qu'il avoit été élevé en la Ville de Gones en Theffalie, fuccéda à fon pére l'an 512 de Rome. Etant encore enfant, comme dit Juftin, il mit une armée fur pié, & chaffa Alexandre fils de Pyrrhus, qui s'étoit emparé de la Macédoine en l'abfence d'Antigonus. Ainfi il ne recouvra pas feulement cet Etat, mais il dépouilla auffi Alexandre de l'Epire. La légéreté des Soldats étoit fi grande, ajoûte le même Hiftorien, ou la fortune fi variable, que les Rois étoient tantôt en exil, tantôt fur le thrône. Démétrius régna dix ans, & mourut l'an 522 de Rome, laiffant Philippe fon fils en fort bas âge. * Juftin. *lib.* 26. Polybe, *lib.* 2. Eufébe, *en la Chron.*

DE'ME'TRIUS, fils de Philippe, fut envoyé en ôtage

à Ro-

à Rome, & se concilia, par son bon naturel, l'affection des plus considérables de cette ville. Depuis, lorsque son pére fut accusé dans le Sénat, il le justifia par sa modestie. A son retour en Macédoine, les peuples exprimérent l'amour qu'ils avoient pour lui, par des éloges si éclatans, que son frére Persée outré de jalousie, aposta de faux témoins qui le rendirent suspect à Philippe. Ce pére soupçonneux, se laissant surprendre à ces calomnies, s'en défit par le poison dans la CL Olympiade, mais ayant depuis reconnu l'innocence de Démétrius par la conduite de Persée, il mourut de regret du parricide qu'il avoit commis, & deshérita en mourant le dernier qui l'avoit porté à le faire, & qui néanmoins lui succéda. * Tite-Live, *l.* 10. Polybe, *aux Frag.* Justin, *l.* 32.

ROIS DE SYRIE.

DÉMÉTRIUS I. dit *Soter* ou *Sauveur*, Roi de Syrie, étoit fils de Séleucus *Philopator*, qui l'envoya en ôtage à Rome. Pendant ce temps, Séleucus ayant été empoisonné la premiére année de la CLI Olympiade, & 176 avant Jesus-Christ, son frére Antiochus *Epiphanès*, puis son fils Antiochus *Eupator*, furent élus Rois au préjudice de Démétrius, la même année. Son jeune âge lui fit porter cette injustice assez patiemment, jusqu'à la mort de son oncle Antiochus *Epiphanès*. Mais alors étant déja âgé de vingt-trois-ans, & voyant que les Romains ne s'empressoient point de le rétablir sur le thrône de ses péres, environ deux ans après l'avoir demandé vainement au Sénat, il prit la fuite, sous prétexte d'une chasse, la 3 année de la CLIV Olympiade & 162 avant Jesus-Christ, se rendit maître du Royaume, & fit tuer son cousin germain Antiochus *Eupator*, avec son Tuteur Lysias. Alcime, qui avoit acheté le pontificat des Juifs d'Antiochus *Eupator*, ayant sçu ce changement, vint trouver Démétrius, pour obtenir la confirmation de sa dignité, & lui dépeignit Judas *Machabée*, comme un Tyran, & comme un ennemi des Rois de Syrie. Cela fut cause que Démétrius envoya Nicanor, & puis Bacchides ses Généraux, qui désolérent la Judée en diverses occasions. Le dernier de ces deux donna une bataille dans laquelle Judas *Machabée* perdit la vie. Cependant Démétrius se rendit insupportable à Ptolomée *Philométor* Roi d'Egypte, à Ariarathes Roi de Cappadoce qu'il avoit vaincu, à Attale Roi de Pergame, & aux Juifs: de sorte que, par une conspiration générale, ils secondérent les desseins d'Alexandre *Balas*, qui passoit pour fils d'Antiochus *Epiphanès*. Ce dernier vainquit Démétrius, & le tua après un régne d'onze années, la 3 année de la CLVII Olympiade, & la 150 avant Jesus-Christ. * I. des Machabées, *ch.* 7. 9. *&* 10. & II. *ch.* 14. 15. Josephe, *l.* 12. *des Antiqq. Judaïq. ch.* 16. *& l.* 13. *ch.* 1. 2. 7. 8. &c. Appien, *de Bello Syriaco.* Justin, *liv.* 34. *&* 35. Strabon, *liv.* 16. Polybe, *aux Fragm.*

DÉMÉTRIUS II. dit *Nicator* ou *Nicanor*, fils de Démétrius *Soter*, fut placé la 4. année de la CLVIII Olympiade, & la 145 avant Jesus-Christ sur le thrône de Syrie, par Ptolomée *Philométor*, Roi d'Egypte. Ce Prince avoit envahi cet Etat; & après en avoir chassé Alexandre *Balas* son gendre, il lui avoit ôté sa fille *Cléopatre* qu'il donna à Démétrius. Il ne jouit pas long-temps de son usurpation; trois jours après avoir reçû la nouvelle de la mort d'Alexandre, il mourut misérablement. Ainsi Démétrius resta seul maître paisible du Royaume. L'année suivante, tandis qu'il étoit à Laodicée où il se plongeoit dans les débauches, & s'abandonnoit à toutes sortes de violences, Diodore, surnommé *Tryphon*, se servit d'un fils d'Alexandre *Balas*, pour usurper la Syrie. Il en vint à bout, & une année après il fit assassiner par ses Médecins, ce malheureux Prince, qui est Antiochus VI, dit *Theos* ou *Dieu*. Démétrius, pour résister à Tryphon, fit alliance avec les Juifs, & marcha contre les Parthes, à qui pour faire perdre la mémoire de sa mollesse, il avoit declaré la guerre. Il fut pris & mené à Phraatès leur Roi, qui lui fit épouser sa fille Rhodogune, l'an 141 avant Jesus-Christ. Cléopatre sa premiére femme épousa de dépit Antiochus VII dit *Sidétès*, frére de Démétrius. Après que ce dernier eut été tué dans un combat contre les Parthes l'an 130 avant Jesus-Christ, Démétrius fut remis sur le thrône, qu'il occupa quatre ans. Son orgueil le rendit insupportable à ses Sujets, & pour s'en delivrer, ils demandérent à Ptolomée surnommé *Physcon*, Roi d'Egypte, qu'il leur donnât quelqu'un de la famille des Séleucides, pour les gouverner. Alexandre, dit *Zebina*, fut choisi par lui, & venant en Syrie, il fut reçu de tout le peuple pour Roi, & contraignit Démétrius de prendre la fuite. On le chassa de tous les lieux où il voulut chercher un asyle, & enfin il fut tué par quelques gens apostez par ses ennemis, selon Josephe, la 3 année de la CLXIII Olympiade, & 126 ans avant J. C. Appien & Tite-Live disent que Cléopatre le fit mourir, pour se venger de ce qu'il avoit épousé Rhodogune; & Justin rapporte encore diversement cette mort. * I. des Machabées *ch.* 15. *&c.* Josephe, *l.* 13. *des Antiqq. Judaïq. & l.* 1 *de la Guerre.* Appien, *des Guerres de Syrie.* Justin. *l.* 36. 38. 39 Tite-Live, *l.* 60.

DÉMÉTRIUS III. surnommé *Eucére*, étoit le quatriéme fils d'Antiochus *Grypus*. A l'exemple de son frére Philippe, qui s'étoit fait Roi d'une partie de la Syrie, & à la persuasion de Ptolomée *Lathurus* Roi d'Egypte, il sortit de la ville de Gnide, voisine de Rhodes, la premiére année de la CLXXII Olympiade, & la 92 avant J. C. & se saisit de Damas, où il se maintint quelque temps. Il se joignit à quelques Juifs mécontens d'Alexandre Jannée; mais après avoir quitté la Judée, & défait à Béroé son frére Philippe, il fut pris la 4. ou 5. année de son régne par les Parthes, qui l'envoyérent à leur Roi Mithridate, frére & successeur de Phraatès, chez lequel il mourut de maladie. Il est difficile de fixer la durée du régne de ce Prince, parce que les Auteurs n'en parlent presque point. * Josephe, *l.* 13. *des Antiqq. Judaïq. c.* 21. 22. *&c. l.* 1. *des Guerres, c.* 3.

PRINCES ET GRANDS HOMMES de ce nom.

DÉMÉTRIUS PHALÉRÉUS, ou *le Phalérien*, Philosophe Péripatéticien, fils de Phanostrate, & disciple de Théophraste, florissoit du tems d'Alexandre *le Grand*. Après la mort de ce Prince, il fit plusieurs harangues à Athénes, fut Archonte la 4 année de la CXVII Olympiade, l'an 309 avant J. C. & gouverna dix ans avec un pouvoir presque absolu dans cette ville, qui l'honora de trois cens soixante statues d'airain, dont plusieurs étoient élevées sur des chars à deux chevaux. Il enrichit la ville de beaucoup de revenus, & l'embellit de grand nombre d'édifices. Quelques-uns de ses ennemis ayant conspiré sa perte, le firent condamner à mort pendant son absence; mais n'ayant pu se saisir de lui, ils déchargérent leur rage sur ses statues, qu'ils renversérent. Démétrius l'ayant sçu s'en moqua, & dit qu'il avoit sujet de se consoler du tort que ses ennemis avoient fait à ses statues, puisqu'ils n'avoient point de pouvoir sur sa vertu, qui les lui avoit fait élever. Il se retira vers Cassander, puis chez Ptolomée *Lagus*, Roi d'Egypte. On dit que ce Prince qui l'aimoit, lui demanda conseil touchant la succession de ses enfans, pour juger s'il préféreroit ceux qu'il avoit d'Eurydice, à Ptolomée *Philadelphe* qu'il avoit de Bérénice; & que Démétrius lui conseilla de mettre la couronne sur la tête des premiers. Ce qui fâcha, dit-on, si fort Philadelphe, qu'après la mort du Roi son pére, l'an 283 avant JESUS-CHRIST, il rélégua Démétrius, qui mourut de la morsure d'un aspic. C'est ainsi qu'en parle Diogéne Laërce qui est contredit par d'autres Auteurs. Au reste, Démétrius *Phaléréüs* a plus travaillé en prose & en vers qu'aucun autre Péripatéticien de son temps. Ses Ecrits étoient partie d'Histoire, partie de Politique, de Poësie, d'Eloquence, de harangues & d'ambassades, de collections, de fables d'Esope, outre plusieurs autres Traitez. Diogéne Laërce nomme cinq livres des Loix des Athéniens, deux des Citoyens d'Athénes; deux de la maniére de conduire un peuple; & un grand nombre d'autres qu'il rapporte en sa vie, que l'on peut consulter. Il y a pourtant lieu de s'étonner que cet Auteur qui a paru si exact à faire le dénombrement des Ouvrages de Démétrius, ne parle point des livres des Archontes, qu'il cite dans la vie de Thalès, & que plusieurs Ecrivains ont allé-guez. Pour son style, le même Diogéne dit, qu'il étoit d'un grave Philosophe, quoi qu'élégant. Cicéron en fait un autre jugement. Ce Philosophe avoit coutume de dire, que les véritables amis ne venoient dans la prospérité, qu'après qu'on les avoit mandez; mais qu'en l'adversité, ils se présentoient toûjours sans être priez. Il vouloit aussi que la jeunesse eût dans la maison du respect pour les parens, dans les rues pour ceux qu'elle rencontroit, & dans le particulier pour soi-même. Josephe dit dans le premier livre contre Apion, qu'il avoit parlé des Juifs; & dans le second, il le cite avec éloge. Plutarque l'allégue aussi souvent dans les Vies de Lycurgue, de Solon, & de Démosthéne. * Strabon, *liv.* 9 Pline, *liv.* 34. *ch.* 6. Diogéne, *en sa Vie, au l.* 5. Cicéron, *in Bruto. & l.* 1. *De Offic.*

☞ L'Opinion commune est que Démétrius *Phaléréüs* amassa deux cens mille volumes, pour la bibliothéque de Ptolomée *Philadelphe*; & que de son temps ce Prince fit faire la premiére traduction des livres sacrez de l'Hébreu en Grec, qu'on nomme ordinairement la Version des Septante. Ce qui est visiblement contraire au sentiment de Diogéne Laërce, qui veut que Ptolomée *Philadelphe* ait banni Démétrius, aussi-tôt aprés la mort de son pére. Pour concilier ces difficultez, on pourroit croire que cette traduction célébre se fit, dans le tems que Ptolomée *Philadelphe* régnoit avec son pére Ptolomée *Lagus*. Ainsi Clément *Alexandrin* & saint Irénée, n'ont pas eu tort d'avancer qu'elle fut exécutée sous le régne du dernier; & Aristée, Aristobule, Josephe, Philon, Tertullien, saint Epiphane, saint Cyrille, saint Augustin, Eusébe & une infinité d'autres illustres Auteurs, ont aussi eu raison d'assurer qu'on l'entreprit pendant le régne de l'autre, c'est à dire environ 285 ans avant la naissance de J. C. On peut employer la même époque contre Scaliger, pour justifier que Démétrius *Phaléréüs* eut soin de la bibliothéque de Philadelphe. L'opinion que nous rapportons ici, est suivie par le Pére Pétau sous l'année 284 avant l'Ere Chrétienne, & dans les Notes sur le livre de saint Epiphane; par Gérard & Isaac Vossius & par le Pére Riccioli: mais il y a lieu de douter si Démétrius a travaillé & finit la Version, que l'on appelle des Septante, & si elle a été faite par septante Interprétes Juifs. *Voyez* les SEPTANTE. *Cherchez* aussi PTOLOMÉE II. dit *Philadelphe*, & la remarque qui y est jointe. * Saint Irénée, *l.* 3. *ch.* 25. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Tapiss.* Josephe, *l.* 12. *des Antiqq. Judaïq. ch.* 2. *& l.* 2. *contre Apion.* Saint Cyrille, *Cat.* 4. Saint Epiphane, *de Pond. & Mens.* Saint Augustin, *l.* 18. *de Civ. c.* 42. Tertullien, *Apol. c.* 18. *&* 19. Philon, *l.* 2. *de la Vie de Moïse.* Eusébe, *l.* 7. *Hist. Ecclef. ch.* 26. *& l.* 8. *de la Prép. Evang. ch.* 1. Pétau, *Chron. & in Epiph.* Gérard Vossius, *des Hist. Grecs, liv.* 1. *ch.* 12. Isaac Vossius, *de Transl. LXX. Interp. c.* 2. *&* 3. & Riccioli, *Chron. Reform. T. I. liv.* 3. *chap.* 6.

DÉMÉTRIUS MAGNÉS, Auteur contemporain de Cicéron, étoit né dans une des villes appellées Magnésie. L'Orateur Romain le fait connoître dans l'onziéme lettre du 8. livre; où il prie Atticus de lui communiquer le livre que Démétrius lui avoit envoyé touchant la Concorde, περὶ ὁμονοίας. Plutarque, Athénée, Diogéne Laërce font mention d'un autre Ouvrage de Démétrius touchant les Auteurs qui avoient porté le mê-

même nom. Il y donnoit une liſte & une idée de leurs Ouvrages. * Voſſius, *Hiſt. Grecs.*

DE'ME'TRIUS, Auteur Grec, compoſa un livre des Rois des Juifs, où il parloit de leur captivité. Saint Jérôme le met dans le catalogue des Ecrivains illuſtres, & rapporte un paſſage de Clément *Alexandrin*, dans lequel il fait mention de Démétrius. On connoit par là qu'il eſt différent de Démétrius *Phaléréus*, qui mourut du tems de Ptolomée II. dit *Philadelphe*, par ce que celui-ci parle de Ptolomée IV. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Clément Alexandrin, *l. 1. Strom.* Saint Jérôme, *in Cat. cap.* 38.

DE'ME'TRIUS TRICLINIUS, Mathématicien, que quelques uns font auteur de la Sphére, qu'on attribue à Empédocle. * *Conſultez* Voſſius *des Math. ch.* 33. Il eſt différent d'un Mathématicien de ce nom, d'Alexandrie. Blancanus le met dans le V. ſiécle en ſa Chronologie des Mathématiciens.

DE'ME'TRIUS, nom de vingt Auteurs, tous conſidérables, dont Diogene Laerce fait mention. Le premier étoit Orateur de Carthage, & plus ancien que Thraſymachus. Le ſecond eſt le Démetrius *Phaléreus* dont nous avons parlé. Le troiſiéme qui étoit de Byzance, fut Philoſophe Péripatéticien, & eſt ſans doute celui dont parle le même Diogene Laërce en la vie de Socrate. Le quatriéme, qui eut le ſurnom d'*Ecrivain*, étoit Peintre. Le cinquiéme, diſciple d'Apollonius de Solos. Le ſixiéme compoſa vingt livres de l'Aſie & de l'Europe: il avoit le ſurnom de *Calatien:* Denys d'Halicarnaſſe, Etienne de Byzance & quelques autres l'alléguent. Le ſeptiéme natif de Byzance a décrit en treize livres, le paſſage des Gaulois de l'Europe en Aſie, & en huit, les actions d'Antiochus & de Ptolomée avec le gouvernement de la Lybie, ſous leur empire. On connoit par là qu'il vivoit la 2 année de la CXXVI Olympiade, 275 ans avant Jeſus-Chriſt, la cinquiéme année du régne de Ptolomée *Philadelphe*, la ſixiéme de celui d'Antiochus *Soter*, lorſque les Gaulois paſſérent de Gréce en Aſie. Le huitiéme étoit Sophiſte, & demeuroit à Alexandrie, où il enſeignoit la Rhétorique. Le neuviéme appellé *Ixion*, étoit Grammairien. Le dixiéme ſurnommé *Stamnus*, Grammairien de Cyréne. L'onziéme étoit Scepſien, noble, riche, & amateur des Sciences. Le douziéme fut Grammairien d'Erythrée, & fut fait Citoyen de Lemnos. Le treiziéme étoit de Bithynie, fils du Stoïcien Diphylus, & diſciple de Panetius de Rhodes. Le quatorziéme de Smyrne étoit Orateur. Quelques-uns de ces Démétrius ont écrit en proſe. De ceux qui ont été Poëtes, le premier fit des Comédies. Le ſecond fut Poëte Epique, & écrivit contre les envieux; il ne reſte de lui que trois vers que Diogéne rapporte. Le troiſiéme de Tarſe faiſoit des Satyres. Le quatriéme étoit un homme d'une humeur fâcheuſe, & compoſoit en vers iambes. Le cinquiéme fut un Sculpteur dont parloit Polemon: c'eſt peut-être auſſi le même dont Pline fait mention, au *liv.* 34 *chap.* 8. Le dernier d'Erythrée a traité de l'Hiſtoire, & a fait des Harangues: * Diogéne Laërce, *Vie de Demetrius*, *liv.* 5.

DE'ME'TRIUS, Philoſophe de la Secte des Cyniques, vivoit du tems de l'Empereur Caligula, l'an 40 de J. C. C'eſt celui dont Sénéque dit ces belles paroles: *La nature l'avoit produit pour faire voir à ſon ſiécle, qu'un grand génie ſe pouvoit garder d'être perverti par la multitude.* Comme il avoit aquis une très haute reputation dans la profeſſion qu'il faiſoit de la liberté philoſophique, l'Empereur Caligula voulut l'attacher à ſes intérêts, & s'imagina qu'il lui feroit aiſé de le gagner par un préſent. Démétrius ſe moqua de ce projet, & dit, comme le rapporte Sénéque, l. 7. *de Beneficiis*, c. 11. *ſi l'Empereur avoit deſſein de me tenter, il lui falloit tout d'un coup m'envoyer ſon diadéme. Si tentare me conſtituerat, toto illi fui experiendus imperio.* Depuis, chaſſé de Rome par Veſpaſien, il ſe tint long-tems à Corinthe. Phavorin fait mention de Démétrius; & Philoſtrate dit qu'il avoit été diſciple d'Apollonius de Tyane. Tacite parle auſſi de lui ſur la fin des Annales, & dit que Thraſea, condamné à la mort, s'entretint avec Démétrius de la nature de l'ame. Dans le quatriéme livre de l'Hiſtoire, il dit qu'on le blâmoit d'avoir entrepris trop légérement la défenſe d'un criminel. * *Voyez* Phavorin, *in Orat.* & Philoſtrate, *lib.* 4. *de Vitâ Apoll. cap.* 8. Sénéque, *l.* 7. *de Beneficiis cap.* 8. & 11.

DE'ME'TRIUS, Patriarche d'Alexandrie, ſuccéda l'an 189 à Julien. Il reprit Origéne de ce qu'il avoit oſé ſe faire Eunuque, & blâma les Evêques de Paleſtine, qui l'avoient ordonné Prêtre. Il le chaſſa depuis d'Alexandrie, & le fit dépoſer & même excommunier dans un Synode d'Evêques d'Egypte. Démétrius gouverna environ 43 années l'Egliſe d'Alexandrie & mourut la 9 ou la 10 année de Sévére, l'an 231. Il eut pour ſucceſſeur Héraclas. Euſébe, *Hiſt. Eccléſ. l.* 5. *ch.* 21. & *l.* 6. *ch.* 20. Onuphre *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 190. & *ſuiv.* Du Pin. *III. premiers ſiécles.*

DE'ME'TRIUS SYDONIUS, de Theſſalonique, très-ſavant en Grec & en Latin, s'oppoſa à Nicolas Cabaſilas ſon ami, qui avoit écrit contre ſaint Thomas. Il prit avec paſſion le parti de ce ſaint Docteur; & pour témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite, il traduiſit de Latin en Grec ſon Ouvrage contre les Gentils. Il traduiſit auſſi quelques livres de ſaint Auguſtin, & compoſa pluſieurs autres Ouvrages, & ſur tout contre Eunomius. On dit qu'il mourut ſaintement en l'iſle de Créte. Jean Cantacuzéne parle de lui *au liv.* 4. *de l'Hiſtoire, ch.* 16. Geſner, *en la Biblioth.* Volaterran. *l.* 15. *Anthropol.* Echard. *Script. Ord. Pred. p.* 346.

DE'ME'TRIUS, Duc de Croatie & de Dalmatie, vivoit dans le XII Siécle. Il témoigna tant de zéle pour le ſaint Siége, que le Pape Grégoire VII. lui donna le titre de Roi, & il envoya deux Légats qui firent les cérémonies. * Grégoire VII. *Ep.* 4. Baronius, *T. XI. Ann. A. C.* 1076. & *ſuiv.* *Cherchez* Dalmatie.

DEME'TRIUS PE'PAGOME'NE, Médecin de l'Empereur Michel Paléologue, vivoit environ l'an 1261. Il écrivit, par les ordres de ce Prince, un Traité de la Goutte, que Guillaume Morel fit imprimer à Paris, en Grec & en Latin. Pline parle d'un Médecin de ce nom *au liv.* 28. *ch.* 6.

DE'ME'TRIUS CHALCONDYLE, de Conſtantinople, très-ſavant en Grec, vivoit dans le XV & dans le XVI ſiécle, & paſſa en Italie, après que la ville où il avoit pris naiſſance, eut été emportée par le Turc. Il profeſſa à Florence, après Chryſoloras Précepteur de Pierre de Médicis, & de Laurent ſon fils; mais ayant été obligé de ſe retirer par les violences d'Ange Politien ſon ennemi, il s'en alla à Milan, où il fut appellé par Louis Sforce, & il y enſeigna. On dit même que le Roi Louïs XII. s'étant rendu maître de cet Etat, attira en France Chalcondyle, avec Jean Laſcaris. Il écrivit une Grammaire Gréque, imprimée à Paris, l'an 1525 & à Bâle en 1546. Démétrius avoit trois fils. THÉOPHILE, qui étoit l'aîné, enſeignoit la langue Gréque à Paris, où il fut aſſaſſiné la nuit, en courant par la ville avec une troupe de débauchez. Le ſecond nommé BASILE, mourut à Rome, où le Pape Léon X. l'avoit fait venir, pour y enſeigner le Grec. Le troiſiéme, auſſi nommé BASILE, mourut jeune. Il eut auſſi une fille mariée à *Janus* Parrhaſius. *Voyez* PARRHASIUS. Le pére décéda à Milan, vers l'an 1513, âgé de 106. ans. * Paul Jove, *in Elog. cap.* 29.

DE'ME'TRIUS, Grec, de l'iſle de Négrepont, embraſſa le Mahométiſme, pour faire ſa fortune. Il avoit l'eſprit ſubtil, & intrigant; outre qu'il entendoit la guerre, & étoit fort brave de ſa perſonne. Après ſa priſe de Négrepont, il alla demeurer à Rhodes, & de là à Conſtantinople, où ayant pris le turban, il s'inſinua dans l'amitié des Grands de la Porte, & gagna peu à peu la faveur de Mahomet II. en lui rendant compte de la ſituation, & des forces de l'iſle de Rhodes. Le Grand Seigneur le choiſit pour chef d'une ambaſſade, qu'il envoya au Grand Maître de Rhodes, au nom de Zizim ſon fils, & de Chelebi ſon neveu, qui pouſſoient le Grand Maître d'Aubuſſon à payer quelque tribut au Sultan, pour vivre avec lui en bonne intelligence. Après que Démétrius eut préſenté la lettre de ces deux Princes au Grand Maître, il lui déclara qu'on ne lui demandoit qu'un leger tribut pour toute condition de paix, & lui répréſenta par un diſcours éloquent la puiſſance de Mahomet; mais ſes grandes paroles firent peu d'effet, car le Grand Maître fut averti qu'on avoit deſſein de le ſurprendre, & le nom ſeul de Renégat lui donna de l'ombrage. Il regarda Démétrius comme un traître, dont il devoit ſe défier, & non pas comme un homme de créance, avec lequel il pût négocier ſurement. Démétrius n'eut pas plutôt rendu compte de ſon ambaſſade, que les Princes Ottomans le renvoyérent à Rhodes, pour promettre une ſuſpenſion d'armes, avec la liberté du commerce: ſuite de négociation, qui n'étoit encore qu'artifice. En effet le Grand Seigneur écouta les conſeils de Démétrius & de Méligale, qui l'animérent contre la Religion de S. Jean, & lui firent prendre la réſolution d'aſſiéger Rhodes. Le Sultan même ordonna que ces deux Renégats, qui étoient les principaux auteurs de cette entrepriſe, accompagnaſſent le Bacha Paléologue, Général de l'armée. Démétrius fit paroître beaucoup de courage dans les commencemens du ſiége; mais ſon cheval étant tombé mort ſous lui, il fut lui-même renverſé par terre & foulé aux piez par les chevaux. * *Hiſtoire des Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem* P. Bouhours, *Hiſtoire d'Aubuſſon.*

DE'ME'TRIUS I. Grand Duc de Moſcovie, ſuccéda à George I. Il eut pour ſucceſſeur un autre George, qui fut tué l'an 1237. DEMETRIUS II. fils de Jean, remporta une célébre victoire ſur les Tartares, & laiſſa ſon fils Baſile, qui vivoit l'an 1400. * Sponde, aux *Annales.*

DE'ME'TRIUS GRISCA ou GRISKA UTROPOJA, UTROPOIA, UTROPEIA, ou comme dit M. Audifret, ARISKO, OTROPEIA, Religieux Moſcovite, né d'une famille noble de Jaroſlaw, étant fort bien fait de ſa perſonne, & ayant l'eſprit ſubtil, oſa, par le conſeil de quelques mécontens, former le deſſein de monter ſur le thrône pendant le régne de Boris, Grand Duc de Moſcovie. Il feignit d'être le Prince Démétrius, fils de Jean Baſilowitz, mort en 1584, & frére de Fédor, prédéceſſeur de Boris. Cet Impoſteur ſortit de ſon couvent, & paſſa dans la Lithuanie, où il ſe mit au ſervice d'un Seigneur de grande qualité, nommé Adam Weſneweski, Wiſnowitzki, ou Winowieski. Un jour ſon Maître, étant fâché contre lui, le maltraita. Alors Griska ſe ſervant de cette occaſion, ſe mit à pleurer, & dit à ſon Maître, que s'il ſavoit de quelle naiſſance il étoit, il ne le traiteroit pas de la ſorte. La curioſité du Seigneur Polonois, l'engagea à preſſer Griska de déclarer qui il étoit. L'Impoſteur répondit qu'il étoit fils légitime du Grand Duc Jean Baſilowitz, que Boris Gudenow l'avoit voulu faire aſſaſſiner; mais que le malheur étoit tombé ſur un jeune garçon qui lui reſſembloit beaucoup, & que ſes amis avoient ſubſtitué en ſa place, pendant qu'ils l'avoient fait évader. Il montra en même temps une croix d'or garnie de pierres précieuſes, qu'il diſoit lui avoir été pendue au col, lorſqu'il fut baptiſé. Il ajoûta que l'appréhenſion de tomber entre les mains de Boris, l'avoit empêché de ſe découvrir juſqu'alors. Après ce diſcours artificieux, il ſe jetta aux piez du Seigneur Polonois, & lui demanda ſa protection, accompagnant ſon récit de tant de circonſtances qu'il avoit étudiées, que ſon Maître lui fit donner un équipage convenable à la grandeur d'un Prince. Le bruit de cette nouveauté ſe répandit auſſitôt par tout le païs: ce qui obligea le Grand Duc Boris d'offrir une grande recompenſe à ceux qui améneroient ce faux Démétrius, mort ou vif. Son Maître croyant que ce prétendu Prince ne feroit pas en ſureté chez lui, l'envoya auprès du Vaivode de Sandomir en Pologne, qui lui promit un ſecours ſuffiſant, pour le remettre ſur le thrône, à la charge qu'il permettroit en Moſcovie l'exercice de la Religion Romaine, dès qu'il feroit remis en ſes Etats. Démétrius n'accepta pas ſeulement la condition, mais ſe fit ſecrétement inſtruire dans la créance de l'Egliſe Catholique, & promit d'épouſer la fille du Vaivode, auſſi-tôt après ſon rétabliſſement. Le Vaivode excité par cette eſpérance, leva une puiſſante armée, entra dans la Moſcovie, & déclara la guerre à Boris, qui poſſédoit la ſouverai-

neté. Il prit d'abord plusieurs villes, & attira à son parti quantité d'Officiers de Boris, qui en mourut de déplaisir, en 1605. Les Knez & les Bojars reconnurent aussi-tôt pour leur Prince Fédor ou Théodore, fils de Boris, qui étoit encore fort jeune; mais faisant réflexion sur la prospérité des armes du faux Démétrius, ils résolurent de lui donner la Couronne, qu'ils croyoient lui appartenir: ce qu'ils firent agréer au peuple, lequel courut aussi-tôt au château, & y arrêta prisonnier le jeune Grand Duc, avec sa mére. On envoya en même tems avertir Démétrius de la disposition où les Moscovites étoient de le recevoir pour leur Souverain, & le supplier de venir prendre possession de son Royaume.

Cet heureux Imposteur n'eut pas plutôt appris ces nouvelles, qu'il commanda à un Deak ou Sécretaire, d'aller étrangler le jeune Fédor, & la Princesse sa mére, & de faire courir le bruit, qu'ils s'étoient empoisonnez: ce qui fut exécuté le 10 juin 1605. Le 16 du même mois, Démétrius arriva à Moscou, avec son armée, qui s'étoit merveilleusement grossie par le chemin. Toute la ville fut au devant de lui; on fit des réjouissances publiques, & il fut couronné le 21 juillet, avec beaucoup de cérémonies. Afin qu'on ne pût douter de la vérité de sa naissance, il envoya querir la mére du véritable Démétrius, que Boris Gudenow avoit renfermée dans un couvent fort éloigné de Moscou. Il fut au devant d'elle avec un grand cortége, & lui donna un appartement dans le château, où il la faisoit traiter avec beaucoup de magnificence. Cette bonne Princesse savoit fort bien que son fils Démétrius avoit été tué; mais elle le dissimuloit adroitement, de peur d'être maltraitée par ce faux Démétrius. D'ailleurs elle étoit bien aise d'être vengée de la perfidie de Boris, & de jouir des douceurs d'une vie heureuse, après les ennuis qu'elle avoit soufferts dans le cloître, depuis la mort de son fils. Cependant les Moscovites observérent les actions de ce nouveau Prince, & reconnurent qu'il faisoit plus d'état des Polonois que des Moscovites, outre qu'il avoit une Garde étrangére, composée de plusieurs compagnies de François, d'Anglois, d'Allemans, & de Livoniens, ou Suédois. Voyant d'ailleurs qu'il avoit dessein d'épouser une femme Catholique Romaine, qui étoit la fille du Vaivode de Sandomir, ils commencérent à entrer dans quelque soupçon. Un des principaux Knez, nommé Basile Zuski, en parla à quelques autres Seigneurs, qui écoutérent ses avis, & prirent le dessein de faire périr cet Imposteur; mais la conjuration fut découverte, & Zuski fut condamné à la mort. Le Grand Duc néanmoins lui envoya sa grace sur le point de l'exécution, espérant de gagner par cette douceur l'affection des Moscovites. En effet tout fut paisible jusqu'au jour de ses noces, qui fut le 8 mai 1606. Alors la Princesse Polonoise étant arrivée avec un grand nombre de Polonois armez, les Moscovites recommencérent leurs complots. Zuski assembla chez lui plusieurs Knez & Bojars, & les engagea à secouer le joug de cet Imposteur. Le neuviéme jour de la cérémonie des noces, qui étoit le 17 mai, il se présenta une occasion favorable au dessein des Conjurez. Le Grand Duc & ceux de sa compagnie étant ivres & endormis, les Moscovites firent sur le minuit sonner le tocsin de toutes les cloches de la ville; & ayant pris les armes, ils allérent attaquer le château. Ils tuérent d'abord les Gardes Polonoises; & après avoir forcé les portes, ils entrérent dans la chambre de Griska, lequel voyant sa mort présente, crut la pouvoir éviter en sautant par la fenêtre dans la Cour, à dessein de se sauver parmi les Gardes, qui y étoient encore sous les armes; mais il fut arrêté, & aussi-tôt Zuski s'adressant à la prétendue mére du Grand Duc, lui fit faire serment sur la croix, si ce Démétrius étoit son fils: sur quoi ayant répondu que non, & que le sien avoit été malheureusement assassiné par l'ordre de Boris Gudenow, on donna un coup de pistolet dans la tête de ce faux Démétrius. Son corps fut dépouillé & traîné dans la place devant le château, où il demeura pendant trois jours exposé à la vue & aux insultes de tout le monde. Ensuite on le mit en terre; mais la populace le déterra aussi-tôt, pour le brûler & le réduire en cendres. La Grande Duchesse sa veuve, avec son pére & son frére, & l'Ambassadeur de Pologne, furent gardez dans une prison. Les Dames furent outragées, & il y eut plusieurs hommes tuez. Zuski, Chef de cette entreprise fut élu Grand Duc & couronné le premier juin 1606. Remarquez que quelques Auteurs soûtiennent que ce Démétrius étoit véritable fils de Jean Basilowitz. *Oléarius, *Voyage de Moscovie.*

DÉMÉTRIUS, nom de plusieurs Imposteurs qui parurent en Moscovie, après celui dont nous venons de parler.

Le premier ne se montra jamais, & ne fut qu'un fantôme. George Schacopski, Garde du grand Sceau de Moscovie, voyant tout en combustion après l'assassinat de son Maître, & que l'on cherchoit ceux qui avoient été attachez à ce Prince, chercha son salut dans la fuite. Il sortit de Moscou accompagné de deux Polonois en habit Russien, & prit le chemin de Putiwol, ville qui avoit toujours été fidéle au défunt Grand Duc. Sur la route il sema le bruit que le Czar Démétrius avoit échapé à la fureur de ses ennemis, & montrant l'un des Polonois qui l'accompagnoient, il laissoit soupçonner que c'étoit ce Prince. Les libéralitez dont il accompagnoit ses discours, lui donnérent beaucoup de croyance. Arrivé à Putiwol, il assura les Bourgeois, que Démétrius s'étoit sauvé en Pologne, pour y implorer le secours de ses Alliez, & qu'il l'avoit envoyé vers eux, pour leur dire qu'il étoit vivant & en lieu de sureté. Ces Sujets fidéles protestérent à Schacopski, qu'ils étoient prêts à sacrifier leurs biens & leurs vies pour leur Souverain. Content de ce premier succès, il envoya vers les Tartares, & leur donna rendez-vous à Putiwol. Les Cosaques s'y rendirent aussi de tous côtez, & quatorze châteaux se déclarérent pour le prétendu Démétrius. Ishoma, l'un des plus grands Seigneurs de Russie, fortifia le parti d'un corps de troupes considérable. Le nouveau Grand Duc Zuski allarmé de ces nouvelles, assembla une armée à la hâte, & marcha pour combattre ses ennemis; mais à la premiére rencontre il fut mis en déroute, & eut peine à se sauver à Moscou. Ishoma le poursuivit; & bloqua la ville; mais sur ces entrefaites, Jean Polutnich arriva de Pologne avec un renfort de douze mille Cosaques, & une commission du faux Démétrius, qui ordonnoit à Ishoma de lui remettre le commandement de l'armée. Celui-ci indigné de l'affront qu'on lui faisoit, se jetta du côté de Zuski avec 9000 Cosaques qu'il débaucha, & l'assura qu'il n'y avoit point de Démétrius à Putiwol. Quatre mille hommes ayant encore suivi son exemple, Schacopski & Polutnich furent contraints de se retirer, & se jettérent dans Thula, où Zuski les alla assiéger. La ville se trouva bien-tôt à la derniére extrêmité, manque de provisions. Les Habitans réduits à manger les animaux les plus sales, menacérent ces deux Généraux de se rendre à Zuski. Polutnich tâcha de les rassurer, en leur protestant qu'il avoit vu en Pologne un jeune homme de 28 à 30 ans, qui se faisoit passer pour Grand Duc de Moscovie; qu'il ne pouvoit pas dire précisément si c'étoit Démétrius, parce qu'il ne l'avoit jamais vu; mais que s'ils lui vouloient donner quelqu'un qui eût connu ce Prince, il l'envoyeroit en Pologne, pour en savoir la vérité, & qu'après cela, ils prendroient telle résolution qu'ils voudroient. Ils consentirent à cette proposition; mais le prétendu Démétrius ne jugea pas à propos de se montrer. C'étoit un jeune Gentilhomme Polonois, qui ayant fait réflexion sur ce qu'on lui faisoit entreprendre, aima mieux vivre en son païs dans une condition privée, que de courir la fortune de celui dont on lui avoit fait prendre le nom.

Un second DÉMÉTRIUS prit sa place. Michavetski Seigneur Polonois produisit celui-ci, & l'ayant conduit à Putiwol, il y fut reçu avec tous les honneurs imaginables. Après y avoir passé quelques jours à ramasser des troupes, il se mit en campagne, où il fut rencontré par l'Envoyé des Habitans de Thula, dont il a été parlé ci-dessus. Celui-ci ayant connu le véritable Démétrius, fut surpris de l'effronterie de celui qui prenoit son nom. Le faux Démétrius craignant qu'il n'allât publier ce qui en étoit, le retint, & marcha droit à Thula, pour y porter de ses nouvelles. Il n'étoit plus temps; la ville venoit de se rendre, & Zuski, contre la parole qu'il avoit donnée, avoit fait pendre Federowitz, homme de mérite & de qualité, & fait charger de fers Polutnich & Schacopski, qui moururent de faim & de miséres dans leur prison. Thula ayant été réduite au pouvoir de Zuski, les Cosaques qui étoient dedans, embrassérent son parti, & ce Prince les envoya au siége de Catuga, principale retraite de ceux qui tenoient pour Démétrius. Mais sur sa route, ses soldats sollicitez par ceux qui venoient de se ranger sous ses enseignes, se mutinérent. Le desordre se mit dans son camp, les troupes prirent la fuite, jettant leurs armes & leur bagage, & les Cosaques portérent à Catuga comme en triomphe, les provisions & le canon du Grand Duc. Démétrius fortifié de ce secours & d'un grand nombre de Polonois & de Moscovites, qui se joignirent à lui, marcha à ses ennemis, leur tua 8000 hommes, & fit prisonnier Misinoweski leur Général. Plusieurs villes se soumirent à son obéissance, & il lui vint une recrue de 8000 Cosaques. Le Duc de Wesnoweski & plusieurs autres personnes de qualité se rendirent près de lui avec des troupes. Zuski, qui avoit ramassé un corps de 17000 hommes peu aguerris, voulut tenter un second combat, qui ne lui fut pas plus avantageux que le premier. Il fut mis en déroute, à peine 5000 hommes se purent-ils sauver dans Moscou, où peu de jours après ils furent forcez de se rendre au vainqueur, & de prendre parti dans son armée. Tous les forts & villes des environs ouvrirent leurs portes à Démétrius. Alors se voyant maître de la campagne, il s'avança à grandes journées vers Moscou, qui se seroit aussi rendu d'abord sans la trahison de cinq mille hommes de son armée qui se jettérent dans cette ville. Moscou fut assiégé. Les Habitans firent des propositions: on ne voulut point les écouter qu'ils ne livrassent Zuski entre les mains de Démétrius. Cependant sur la nouvelle qui s'étoit répandue que Basile Zuski parent du Grand Duc, avoit levée une armée, & s'étoit fortifié à une lieue de Moscou, le Duc Roman-Remski Polonois, Général de l'armée des assiégeans, l'alla forcer dans ses retranchemens, lui tua bien du monde, & le fit prisonnier. Le Grand Duc ayant rallié les débris de cette armée, vint de nouveau attaquer celle de Démétrius; mais ce ne fut qu'à sa confusion: ses troupes repoussées se retirérent en desordre, & les Moscovites affoiblis par tant de pertes, songérent à prendre de nouvelles mesures. Ils donnérent la liberté aux Ambassadeurs Polonois, au Palatin de Sandomir, & à la grande Duchesse sa fille, veuve de Démétrius Griska; à condition qu'ils s'employeroient auprès du Roi Sigismond, pour l'obliger à rappeller ses troupes. Démétrius en ayant eu avis, & connoissant de quelle importance il lui étoit d'avoir ces personnes en son pouvoir, envoya deux mille chevaux leur couper passage, & les fit amener dans son camp. L'étonnement parut d'abord sur leur visage à la vue du faux Démétrius; & les assurances qu'ils donnérent ensuite, que ce n'étoit point le mari de la Grande Duchesse, excitérent quelques murmures; mais on prit soin de les étouffer. Cependant le Palatin de Sandomir délibéroit avec ses amis si cette Princesse reconnoîtroit ce Démétrius pour son mari. Les sentimens étoient partagez; mais Marine (c'étoit le nom de cette Princesse) se flattant que ce mariage seroit plus heureux que le premier, fit évanouïr tous les scrupules, & résolue de s'accommoder au temps, & de se conserver dans la grandeur, elle alla trouver Démétrius comme son mari en présence de toute l'armée, & l'embrassant, lui fit paroître les marques les plus violentes d'une grande joye & d'une forte tendresse. On feignit qu'une indisposition avoit retardé cette démarche durant les dix jours qui s'étoient écoulez depuis son arrivée au camp. Une infinité de gens se trouvérent affermis par là dans le parti de Démétrius, & toute la Moscovie, à la reserve des provinces de Novogorod & de Smolensko le reconnut. Il auroit sans doute régné paisiblement, si la Pologne avoit continué à lui donner du secours, & si le Roi Sigismond voulant profiter des troubles de Moscovie, n'avoit pas songé à s'en rendre maître. L'armée de Démétrius s'affoiblit donc par la désertion des Polonois; le desordre se mit dans ses troupes; & les Moscovites lassez du gouvernement de Zuski,

qu'ils

qu'ils regardoient comme l'auteur de leurs malheurs, le dépouillérent de sa dignité, & élurent pour Grand Duc Ladislas fils du Roi de Pologne. Démétrius, qui s'étoit retiré à Catuga qui lui fut toûjours fidele, ayant reçu quelque secours, voulut se mettre en campagne; mais il fut assassiné au milieu d'un festin, sur la fin de l'année 1610 par les Tartares, qui vengérent par là la mort de leur Prince Kasimowski qu'il avoit fait noyer. Personne ne doutoit qu'il ne fût un Imposteur; plusieurs assuroient qu'il avoit été Maître d'école à Socola ville de la Russie Blanche, d'où les Polonois l'avoient tiré à dessein de s'en servir pour l'avancement de leurs desseins; & d'autres vouloient qu'il eût été Juif. Son fils ne laissa pas d'être élu Grand Duc par les Habitans de Catuga. Le Duc Zarveki Général des Cosaques se déclara pour lui, & fit consentir les Russiens à le reconnoître pour leur Prince légitime, sous promesse de leur aider à chasser les Polonois. On croit avec fondement que cet enfant étoit supposé; mais Michel Fédérowitz ayant été élu Grand Duc par les Moscovites, il gagna par argent les Cosaques qui étoient encore à Catuga, qui lui livrérent le Duc Zarveki, la Grande Duchesse Marine, & son prétendu fils. Le premier fut empalé, & les deux autres jettez dans la riviére sous la glace, & noyez.

Cet événement n'ôta pas le goût des Démétrius. Il s'en présenta peu après un troisiéme. C'étoit une espéce d'Ecrivain, qui prenant le nom de DÉMÉTRIUS, fit répandre le bruit qu'il s'étoit sauvé non seulement d'Ulgléez & de Moscou; mais encore de Catuga, d'entre les mains & de la fureur des Tartares. Quelque grossiére que fût cette imposture, elle eut des partisans. Ce nouveau Démétrius étoit hardi, entreprenant, & ne manquoit ni d'esprit ni de conduite. Il ramassa d'abord une centaine de Russiens restez des derniéres guerres; plusieurs gens de néant se joignirent à lui; & son parti étant devenu considérable, il se mit en campagne; & après avoir publié un manifeste pour exhorter ses fidéles Sujets à le reconnoître, il marcha vers Novogorod, où la populace le reçut. Les Habitans de Jama & d'Iwanogrod suivirent cet exemple. Lorsqu'il se vit maître de ces places, il dépêcha un envoyé au Roi de Suéde, pour le prier d'embrasser sa défense contre l'usurpation de Fedérowitz. Le Roi fut surpris de cette ambassade. Il admiroit comment ce Démétrius pouvoit être immortel, & ressusciter après avoir été tué tant de fois. Cependant il envoya un de ses Sujets à Iwanogrod, pour s'informer qui étoit ce Démétrius, & lui promettre du secours, s'il étoit vrai qu'il fût celui qui avoit été couronné à Moscou en 1605. Mais comme cet Imposteur sut que l'Envoyé de Suéde avoit connu particuliérement celui dont il prenoit le nom, il feignit quelque incommodité, & envoya ses Conseillers pour traiter avec lui. Mais le Suedois lui fit dire qu'il avoit des instructions secrettes qu'il ne pouvoit commuiquer qu'à lui. On le remit de jour en jour, & ces remises firent connoître à cet Envoyé qu'il y avoit de la fourberie: ainsi il se retira. L'Imposteur ne laissa pas de s'avancer vers Pleskow qu'il fit sommer. Cette place considérable étoit sur le point de se rendre, lorsque l'armée de Fédérowitz paroissant, le nouveau Démétrius prit l'allarme, s'enfuit, & laissa ses bagages & ses canons au pouvoir du Grand Duc. Les Officiers de ce Prince croyant avoir tout à fait dissipé cette populace, se retirérent avec l'armée. Mais à peine furent-ils éloignez, que les Habitans de Pleskow rappellérent Démétrius, & le reçurent comme leur Prince légitime. Il profita peu de cet avantage, & abusant de son autorité jusqu'à violer brutalement les femmes & les filles, on le chassa. Les Moscovites l'abandonnérent, les Cosaques se retirérent; enfin on se saisit de lui, & on l'envoya piez & mains liez au Grand Duc, qui le fit pendre à un chêne à l'une des portes de Moscou.

Un quatriéme DÉMÉTRIUS parut sur la scéne: on le disoit fils de Démétrius Griska, ajoûtant que, lorsque celui-ci avoit été assassiné, la Princesse sa femme demeura grosse, & trouva moyen de sauver la vie à son fils aussi-tôt qu'il fut né. Elle fit pratiquer un Cosaque, dont la femme venoit d'accoucher, lequel apporta secrétement son enfant, & emporta celui de la Princesse. Ce petit Prince fut baptisé par un Pope au Prêtre du païs, qui lui imprima des caractéres en croix sur les épaules, avec une eau forte préparée, pour marquer qu'il étoit d'une naissance royale. Ce Cosaque l'emporta en son païs, & l'y éleva avec beaucoup de soin, parce qu'on lui avoit donné une grande somme pour le nourrir. La mére de Démétrius mourut quelque temps après, lorsqu'elle se disposoit à retourner en Pologne. Elle fit confidence, avant que de mourir, à quelques-uns de ses domestiques, de la maniére qu'elle avoit sauvé son fils; mais le Cosaque mourut sans qu'on pût savoir le temps ni le lieu de sa mort, ni où il avoit laissé le petit Démétrius. Le hazard voulut qu'en l'année 1632, ce jeune Prince alla aux étuves d'une petite ville de la Russie noire, appellée Samburg, à douze milles de Lovemburg, où l'on apperçut les marques de son dos, qui parurent extraordinaires. Jean Nicolas Danielonski, Thrésorier du Royaume, en eut avis, & envoya chercher ce jeune homme marqué, que l'on trouva dans une hôtellerie de la ville. Ayant considéré ces caractéres, il les fit déchiffrer par un Pope ou Prêtre Russe qui entendoit la langue, & qui l'assura que ces lettres signifioient *Démétrius fils du Tzaar Démétrius*. (Tzaar signifie Empereur). Aussi-tôt on entendit par tout des cris de joye; & le Thrésorier lui fit faire des habits très-riches pour le faire paroître en Prince. Il envoya en même temps un Courier exprès au Roi de Pologne Uladislas IV qui fit venir le jeune Démétrius à Warsovie, & lui donna un fort bel équipage. Il étoit alors âgé de 26 ans, & son air majestueux inspiroit de la vénération pour sa personne. Le Neveu du Grand Cham de Tartarie, disgracié, fugitif de la Cour de son oncle, étoit en cette même Cour; & ces deux Princes contractérent amitié ensemble.

Ces nouvelles étant portées à Moscou, le Grand Duc Alexis Michaëlowitz envoya en Pologne, pour demander qu'on lui livrât Démétrius, sans pouvoir l'obtenir. Après la mort du Roi Uladislas, qui arriva l'an 1648, les choses changérent de face; Jean Casimir son successeur se vit obligé de cultiver l'amitié du Grand Duc de Moscovie; ce qui obligea Démétrius de se retirer à Revel en Livonie, qui est une petite République sous la protection du Roi de Suéde; & de là à Riga, d'où il passa en Suéde. N'y trouvant pas assez de sureté, il alla chercher un asyle auprès du Duc de Holstein, Prince de la maison royale de Danemarck, où il fut très-bien reçu. Ce Duc avoit envoyé deux Ambassadeurs en Moscovie, dont l'un nommé Burchman, avoit emprunté au nom du Duc une somme de cent mille écus (d'autres disent de trois cens mille) aux Gardes du Thrésor du Grand Duc de Moscovie. Un Facteur Moscovite qui étoit à Lubek, fit offrir au Duc de Holstein, la remise de l'obligation de cette somme, s'il vouloit renvoyer au Grand Duc le Prince Demétrius, qu'il traitoit d'Imposteur. L'affaire fut conclue, & le malheureux Prince fut mis par force dans un vaisseau, & conduit à Moscou. Dès qu'il y fut arrivé, on fit paroître devant lui une pauvre femme corrompue par argent, qui protesta qu'elle étoit sa mére. Démétrius détourna la tête & les yeux, qu'il leva au ciel, ne pouvant parler, parce qu'on lui avoit mis un baillon dans la bouche. Le même jour, qui étoit le dernier de décembre 1653, on lui coupa la tête, & les quatre membres, qu'on éleva sur des perches devant le château de Moscou. Le tronc du corps fut laissé sur la place, & dévoré par des dogues. * De Rocoles, *les Imposteurs insignes. Rélation de la Russie. Russia Descriptio Topographica.*

DE'ME'TRIUS, Juif de nation, étoit Affranchi de Pompée, & originaire de Gadara. Ce fut pour l'amour de lui que Pompée fit rebâtir cette ville un peu après qu'il eut pris Jérusalem.

DE'ME'TRIUS, de la ville d'Ephése, Orfévre de son métier, suscita une sédition contre l'Apôtre S. Paul, & les nouveaux Chrétiens, parce qu'ils condamnoient le culte & l'adoration des idoles de la Déesse Diane. *Actes*, *ch.* 19. *v.* 24. Sérarius croit qu'il se convertit & fit pénitence, & que c'est lui que S. Jean loue dans sa troisiéme Epître, v. 12. Mais cela ne se trouve appuyé ni sur le sentiment d'aucun Pére, ni sur le rapport d'aucun Historien.

DE'ME'TRIUS dont parle S. Jean. *Voyez* l'article précédent.

DE'MICIEN, (Jean) Grec, florissoit au commencement du XVII. siécle, & étoit de l'Isle de Céphalonie dans la Gréce. Il etudia la langue Latine à Rome, voyagea dans toute l'Europe, & fut employé par les Princes de Mantoue en diverses négociations. Il vint même à Paris, où il eut beaucoup de part en l'amitié de l'Avocat Général Servin, & de Janus Cæcilius Frei qui enseignoit la Philosophie. Quelques personnes qui l'entendoient raisonner sur toutes sortes de sujets, le crurent du nombre des Fréres de la Roze-Croix, qui faisoient alors un grand bruit en Allemagne, & même à Paris en 1615. Démicien mourut en cette ville. * *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illust. c.* 126.

DE'MIR-CAPI. *Voyez* DERBENT.

DE'MITRIOF, *Voyez* DE'ME'TRIOFF.

DEMMIN, ville d'Allemagne, dans la Poméranie Citérieure, sur la riviére de Péne, & au Duché de Stetin, aux frontiéres du Duché de Mekelbourg. Elle est assez forte, & appartient au Roi de Suéde, à qui elle a été cédée par le Traité de Westphalie. Elle fut prise en 1676 par l'Electeur de Brandebourg, qui la rendit aux Suédois en 1679, par la protection du Roi Très-Chrétien, & en exécution du traité de paix fait à S. Germain en Laye près de Paris. Elle n'est qu'à six milles d'Allemagne, de Stralsund au midi.

DE'MOCE'DE de Crotone, le plus fameux Médecin de son temps, étoit fils de Calliphon, & ami de Polycrate, Tyran de Samos. Ce dernier ayant été tué par Orœtès, Darius fils d'*Hystaspe* fit mourir l'assassin, & fit transporter toutes ses richesses à Suse avec ses esclaves, entre lesquels étoit Démocéde. Quelque temps après il guérit le Roi, qui s'étoit démis le pié en descendant de cheval. Cette cure le mit si fort en crédit, qu'on lui donna dans Suse une maison magnifique. Il eut même l'honneur de manger à la table de Darius; & on ne pouvoit obtenir de grace à la Cour, que par son moyen. Ensuite il guérit Atosse, fille de Cyrus, & femme de Darius, d'un ulcére à la mammelle; & lui persuada de faire en sorte que le Roi, qui avoit dessein de porter la guerre en Gréce, l'envoyât comme espion pour en reconnoître la situation. La chose fut exécutée, & Démocéde s'enfuit à Crotone, où il épousa une fille de Milon ce fameux Lutteur, dont la force étoit extraordinaire, vers la LXV Olympiade, l'an 520 avant J. C. * Hérodote, *au l.* 3. *ou Thalie*, *&* *liv.* 4. *ou Melpomène*. Ælian. *Var. Hist. l.* 8. *c.* 17.

DE'MOCHARE'S, d'Athénes, Orateur, étoit neveu de Démosthéne, ou, selon Plutarque, dans les Vies des dix Orateurs, fils de sa fille & de Lachès. Diogéne Laërce le dit fils de ce Lachès dans la Vie d'Arcésilaüs, *au l.* 4. & de Zénon, *au l.* 7. Timée en avoit fait une peinture très desavantageuse; mais Polybe fait son apologie *au livre douziéme*, & nous apprend qu'il fut extrêmement considéré des Athéniens, qui lui décernérent de grands honneurs. Athénée fait mention d'une harangue de Démocharès contre Philon, ami d'Aristote. Elien le cite aussi; & Cicéron parle du style de Démocharès, au sujet d'un Traité qu'il avoit composé sur ce qui s'étoit passé de son temps à Athénes. * Athénée, *liv.* 6. 11. *&* 13. Ælianus, *Var. Hist. l.* 3. *cap.* 8. *& l.* 8. *c.* 12. Cicero, *in Bruto. & l.* 2. *de Orat. &c.*

DE'MOCHARE'S, de Solos, Poëte, fit une Comédie sur Démétrius Poliorcétès *Preneur de villes*, comme le remarque Plutarque en sa Vie. Vossius, qui le rapporte après lui, en parlant des Poëtes Grecs, s'étonne que Lilio-Giraldi n'en ait point fait mention.

DE'MOCHARE'S, ou DE MOUCHI (Antoine) *Cherchez* MOUCHI.

DÉMOCLÉS, ancien Historien Grec, vivoit long-tems avant la guerre du Péloponnése, qui commença la deuxiéme année de la LXXXVII Olympiade, & la 431 avant l'Ere Chrétienne: ainsi que Denys d'Halicarnasse l'a observé. Il étoit de Phigalie. Plutarque dit dans la Vie de Démétrius *Poliorcétès*, qu'un jeune homme de ce nom se jetta dans le feu, pour fuir les caresses criminelles de ce Prince.

DÉMOCLÈS, flateur de Denys le Tyran. *Voyez* DAMOCLÈS.

DÉMOCLITE, auteur d'une Histoire de Perse, qui avec celle de Cléoxéne fut copiée par Polybe, sans autre changement que celui du stile. * Suidas *sur le mot Cléoxéne.*

DÉMOCOON, fils naturel de Priam, fut tué par Ulysse. * Homére, *l. 4. de l'Iliade, v.* 489.

DÉMOCRATE, Athléte d'une force extraordinaire, étant tourmenté de la goutte, ne laissa pas de se trouver aux combats publics. Lorsqu'il fut sur la place, il fit un cercle autour de lui, & défia ses adversaires de l'en faire sortir. Tous ceux qui combattirent contre lui furent vaincus; & n'ayant pu être poussé hors de son poste, il remporta la couronne des Jeux. * Ælian. *lib. 4. Var. Hist.*

DÉMOCRATE ou **DINOCRATE**, Architecte. *Voyez* DINOCRATE.

DÉMOCRATIE, espéce de gouvernement politique, directement opposé à la Monarchie. C'est un Etat populaire, où l'élection des Magistrats dépend des suffrages de tout le peuple. Ce nom vient de *δῆμος peuple* & *κρατεῖν commander.*

DÉMOCRITA, **DÉMOCRITE** ou **DAMOCRITE** femme d'Alcippe Lacédémonien. *Voyez* l'article d'Alcippe Lacédémonien.

DÉMOCRITE, Philosophe, qu'on nomme l'*Abdéritain*, parce qu'il étoit natif d'Abdére, ou de Milet, selon quelques-uns, & fils d'un homme qui logea Xerxès chez lui. Ce Prince lui fit présent de quelques Mages, qui furent les premiers Maîtres de Démocrite, & qui lui apprirent leur Théologie & l'Astrologie. Depuis Démocrite fut disciple de Leucippe; & dans le dessein de se former l'esprit à la Philosophie, & de le remplir de grandes connoissances, il voyagea en Egypte, en Perse, & en Chaldée, pour y voir les Savans de ces païs, & en conférer avec eux. On dit même qu'il passa jusques dans les Indes, pour s'y entretenir avec les Gymnosophistes. Lorsqu'il fut de retour de ses voyages à Abdére, il se retira dans un jardin, où il faisoit ses expériences philosophiques. Cependant, comme dans ses voyages il avoit consumé son patrimoine, qui montoit à plus de cent talens de six cens écus chacun, aussi-tôt qu'il eut montré son grand Diacosme, le plus excellent de tous ses livres, il fut absous de la rigueur de la loi, qui privoit de la sépulture ceux qui faisoient ces grandes dépenses: le public lui fit même présent de cinq cens talens, & lui dressa des statues d'airain. Sa modestie alla si loin, qu'en passant à Athénes il ne s'y voulut jamais faire connoître. Quelques Auteurs nient qu'il ait jamais été en cette ville. Etant un jour à la Cour du Roi Darius, & voulant le consoler de la mort de la plus chére de ses femmes, il lui promit de la faire revivre, pourvu que le Prince employât son pouvoir à lui faire recouvrer le nom de trois personnes, qui n'eussent jamais essuyé d'adversité en ce monde, pour les graver sur le tombeau de la Reine. Comme la chose étoit impossible, Démocrite prit alors sujet de faire avouer à Darius, qu'il avoit tort de prendre si fort à cœur les afflictions, puisque de tous les hommes qui étoient sur la terre, il n'y en avoit pas un d'exempt. Au reste ce Philosophe rioit toûjours, & ce ris étoit fondé sur une profonde méditation de nôtre foiblesse & de nôtre vanité tout ensemble, qui nous fait concevoir mille desseins ridicules dans un lieu où il croyoit que toutes choses dépendoient du hazard & de la rencontre fortuite des atômes. Les Abdérites le voyant ainsi rire continuellement, mandérent Hippocrate, & le priérent de guérir ce Philosophe qu'ils croyoient insensé, d'autant qu'il parloit de l'enfer, des images qui sont en l'air, d'une infinité de modes, du langage des oiseaux, & d'autres choses semblables. Hippocrate s'étant entretenu avec Démocrite, eut tant de vénération pour son esprit & pour sa science, qu'il ne put s'empêcher de dire aux Abdérites, qu'à son avis ceux qui s'estimoient les plus sains, étoient les plus malades. Diogéne Laërce ajoûte que, lorsqu'Hippocrate rendit cette visite à Démocrite, il connut que le lait qu'on lui avoit présenté, étoit d'une chévre noire, qui étoit encore à sa premiére portée. On dit même qu'il salua comme vierge une fille, qui étoit avec ce célébre Médecin, & que le jour d'après il la traita de femme, parce qu'on en avoit abusé pendant la nuit. Quelques Auteurs ont écrit qu'il s'aveugla pour mieux philosopher, ce qui a tout l'air d'une fable. Il mourut âgé de 109 ans, selon Diogéne Laërce, de 104 ans, ou de 99 seulement, selon d'autres Auteurs, la troisiéme année de la CIV Olympiade, & l'an 362 avant J. C. Entr'autres opinions, Démocrite croyoit que les atômes & le vuide sont le principe de toutes choses, & qu'il y a une infinité de mondes sujets à génération & à corruption; Que rien ne se fait de rien; & que rien ne se résout en rien; Que les atômes sont infinis, soit pour leur nombre, soit pour la diversité de leurs figures; Qu'ils roulent & sont portez dans l'Univers, & que de leur rencontre se sont le feu, l'eau, l'air, & la terre, puisqu'ils sont composez de certains atômes; Qu'ils ne sont pas sujets au changement, à cause de leur dureté & de leur solidité: Que le soleil & la lune sont aussi formez par ces mouvemens, & l'ame même, qu'il dit être la même chose que l'esprit; Que tout se fait par nécessité, parce que ce mouvement tournoyant est cause de la génération de toutes choses, &c. Diogéne Laërce, & Thrasylle, qui ont fait le dénombrement des Ouvrages de Démocrite, les divisent en divers ordres, en ceux de Morale, de Physique, d'Astrologie, de Mathématique, de Médecine, d'Agriculture, de Géométrie, de Peinture, & de l'Art Militaire. Platon haïssoit Démocrite & peu s'en falut qu'il ne brûlât les livres de ce Philosophe. Il les ramassa diligemment & les alloit jetter au feu, lorsque deux Philosophes Pythagoriciens lui répréséntérent que cela ne serviroit de rien, à cause que plusieurs personnes s'en étoient déja pourvues. Démocrite n'approuvoit point qu'on se mariât, ou qu'on s'amusât à avoir des enfans. C'est s'engager, disoit-il, à des devoirs trop importuns & qui détournent d'une occupation plus nécessaire. * Diogéne Laërce, *en sa Vie, l. 9.* Ælian. *Var. Hist. l. 4. c.* 20. Valére Maxime, *l. 8. c. 7. Ext.* 4. Hippocrate, *Ep. ad Damagetum.* Cicéron, *l. 5. de Fin. l. 3. de Nat. Deor. & l. 4. de Acad. Quæst.* Pline, *l. 21. c. 11. & l. 18. c. 35. &c.* Strabon *l. 1. & 15.* Celsus, *l. 2. c. 5.* Suidas. Eusébe, *en sa Chron.* Vossius, *de la Philos. c. 11. §. 14. des Philos. c. 1. §. 10. & 21. & c. 7. §. 8. & suiv. des Math. c. 33. §. 9. &c. des Hist. Gr. l. 4. c. 2.*

DÉMOCRITE, nom de six Auteurs, dont Diogéne Laërce fait mention. Le premier est le Philosophe, dont nous venons de parler. Le second étoit un Musicien de Chio, qui vivoit du temps du premier. Le troisiéme ètoit un Sculpteur, dont Antigone parle. Le quatriéme avoit fait une description du temple de Diane d'Ephése & de la ville de Samothrace. Athénée cite le premier de ces deux Ouvrages, au livre 12. Le cinquiéme composa de fort belles Epigrammes. Et le dernier fut un célébre Orateur de Pergame. On doit encore ajoûter à ceux-ci, DEMOCRITE de Milet, Cosmographe, qui vivoit vers la LXXIX Olympiade, & environ 464 ans avant J. C. * Diogéne, *liv.* 9. Gilles Ménage fait mention dans ses Notes de sept autres Démocrites differens des précédens. * Menagius, *in Diog. L. IX. §.* 49.

DÉMOCRITE, nom de femme, *Voyez* l'article d'Alcippe Lacédémonien.

DÉMODICE, sœur de Critolaüs, citoyen de Tégée en Arcadie, le voyant revenir vainqueur des trois Damostrates, avec l'un desquels elle devoit se marier, se laissa transporter à la douleur que lui causoit la perte de son amant, & fit mille reproches à son frére que le peuple recevoit avec des applaudissemens extraordinaires. Critolaüs en fut tellement irrité qu'il la tua sur le champ. *Voyez* CRITOLAUS. * Plutarque *dans ses Paralélles.*

DÉMODICE, femme de Créthée, Roi d'Iolcos dans la Thessalie, conçut un amour criminel pour le jeune Phryxus, fils d'Athamas, frére de Créthée. N'ayant pu séduire ce jeune Prince, elle l'accusa devant son mari, du crime qu'il n'avoit pas voulu commettre. Créthée se laissa persuader trop facilement, & destina Phryxus à la mort; mais ayant connu l'innocence de son neveu, il fit mourir sa femme Démodice. * Hygin. *Poët. Astron.* 20.

DÉMODOCUS, Auteur d'une Histoire d'Héraclée citée par Plutarque, au liv. *de Fluminibus.*

DÉMODOCUS, Musicien aveugle dont Homére parle dans le huitiéme livre de l'Odyssée, où il l'introduit chantant les amours de Mars & de Vénus, & l'entrée du cheval de bois dans la ville de Troye.

DÉMOGORGON, habile Magicien qui commandoit aux esprits & qui les châtioit sevérement quand ils ne vouloient pas lui obéir. * Hofm. *Lex. Univ.* Holyoke, *Dict.*

DÉMON, est un mot pris du grec *Δαίμων* qui signifie *Génie*, & selon Platon, il vient de *δαήμων Savant.* Ce Philosophe donne ce nom à certains esprits qu'il dit être revêtus d'un corps subtil. Ménandre appelle aussi *Démons*, les Génies soit bons, ou mauvais, qui, selon les Payens, ont soin des hommes. D'autres ont donné ce nom aux Manes ou aux ombres des morts. Dans l'Ecriture Sainte ce nom se prend toûjours en mauvaise part, pour les mauvais Anges; & l'Eglise nous apprend ce que nous devons croire des Démons; savoir que tous les Anges ayant été créez bons & parfaits, une partie déchurent de cet état de perfection par leur orgueil, en voulant s'égaler à Dieu, & qu'ils furent condamnez aux feux éternéls; que ce fut un Démon qui se servant du ministére du serpent, séduisit le premier homme; & que depuis ce tems les Démons n'ont jamais cessé de dresser des embûches aux hommes, soit pour se faire adorer, soit pour les porter au mal. On croit que ce sont les Démons qui rendoient les réponses des oracles, & qui soutenoient l'idolâtrie dans le monde. La puissance du Démon a été liée par Jesus-Christ; il a chassé les Démons des corps des hommes, a fait cesser les oracles, & a détruit l'idolâtrie. Les Anciens ont cru que les Anges avoient des corps, & quelques-uns même ont prétendu que les Géans étoient nez du commerce des Démons avec les femmes. Mais le Concile de Latran a décidé que les Démons, aussi-bien que les Anges étoient des substances spirituelles. *Voyez* les Théologiens qui ont fait des Traitez sur les Anges & sur les Démons. Les Rabbins sont partagez sur la nature & sur l'origine des Démons. Les uns soutiennent qu'ils sont spirituels, Dieu n'ayant pas eu le loisir de leur donner des corps, parce que le Sabbat commença dans le moment qu'il alloit leur en former. D'autres prétendent qu'ils sont corporels, distinguez entre eux par la différence des sexes, capables de se multiplier par la génération, & sujets à la mort. Quelques-uns enseignent qu'ils sont nez de la conjonction de *Sammaël* Prince des Démons avec Eve, avant qu'Adam la connût. Quelques autres leur donnent Adam pour pére, & *Lilith* pour mére. Ils disent qu'Adam ayant été chassé du Paradis demeura cent & trente ans dans l'éxcommunication; & que pendant tout ce tems les Anges mâles s'approchoient d'Eve, & engendroient des Démons. Adam de son côté s'approchoit des Démons femelles, & engendroit aussi des Démons. Ce ne fut, disent ces Visionnaires, qu'après cent & trente ans de pénitence, qu'Adam commença à avoir des enfans de sa femme, à son image & à sa ressemblance. Les *Siamois* ne reconnoissent point d'autres Démons que les ames des méchans, qui sortant de l'enfer où elles étoient détenues, errent pendant un certain tems dans le monde, & font aux hommes tout le mal qu'elles peuvent. Ils mettent encore au nombre de ces esprits malheureux les enfans mort-nez, les méres qui meurent en couche, ceux qui sont tuez en duel, ou qui sont coupables de quelques autres crimes de cette nature. * D. Calmet, *Diction.* Tachard, *Voyage, &c. p.* 389.

DE'MON, ancien Peintre d'Athénes, vivoit du tems de Parrhasius & de Socrate, vers la XCIII Olympiade, & 408 ans avant J. C. Il s'attacha fort à l'expression, & fit plusieurs tableaux qu'on estima beaucoup. Il y en avoit entr'autres un à Rome qui réprésentoit un Prêtre de Cybéle, que l'Empereur Tibére acheta soixante sesterces, c'est à dire, environ quinze cens écus de notre monnoye. Mais la vanité insupportable de ce Peintre diminuoit beaucoup de l'estime qu'on àvoit de lui. Il se disoit descendu de la race d'Apollon, & se vantoit d'avoir souvent communication avec Hercule. Démon fit un tableau d'Ajax, en concurrence de Timante qui l'emporta sur lui. * Pline, *l.* 35. *ch.* 10. Félibien, *Entretiens des Peintres*. Sandrart dans son Académie de Peinturé, *lib.* 2. *c.* 17. blâme ceux qui attribuent à *Parrhase*, les ouvrages de Démon. Mais on voit par Pline, *lib.* 35. *c.* 10. qu'il s'est trompé lui-même, & qu'il a forgé un Peintre qui ne fut jamais. Car il est évident, en lisant Pline, que *Dêmon* n'est pas un personnage mais l'accusatif de Δῆμος qui signifie là le *Peuple d'Athénes*, que Parrhase avoit peint d'une telle sorte, dans un excellent tableau, que l'on y voyoit toutes les passions qui, tour à tour, agitoient ce peuple. Pline ayant remarqué que Parrhase avoit le prémier possédé la science de faire fuïr les extrêmités des corps qu'il peignoit, qu'il avoit laissé plusieurs ouvrages utiles aux Artisans, & qu'il n'excelloit pas autant à tracer le milieu des corps que le reste, ajoûte tout d'une suite. „ Pinxit & *Demon* Atheniensium, (on lit *Dæmonem Atheniensium* dans une édition de Bâle) argumento quoque ingenioso. Volebat namque varium, iracundum, injustum, inconstantem; eundem exorabilem, clementem, misericordem, excelsum, humilem, ferocem, fugacemque & omnia pariter ostendere. Idem pinxit & Thesea qui Romæ in Capitolio fuit, &c. " On voit aisément que *Dêmon* est un mot Grec dont Pline s'est servi pour désigner le tableau que Parrhase avoit fait du peuple Athénien. *Dict. Allemand de* Moréri *de l'édit. de Bâle.*

DE'MON ou **DÉMENÉTE** Athénien, fils de la sœur de Démosthéne, gouverna la République d'Athénes, pendant l'absence de son oncle, la 2. année de la CXIV Olympiade & l'an 323 avant J. C. Il écrivit & parla en public pour procurer le retour de ce grand Orateur, & obtint enfin qu'on lui envoyeroit un vaisseau pour revenir, & que non seulement on lui remettroit les trente talens ausquels il étoit condamné, mais qu'encore on en tireroit trente du thrésor public, pour ériger sur le port de Pirée une statue à Jupiter Conservateur, en action de graces de ce qu'il avoit conservé Démosthéne. * Plutarque.

DÉMONA, *Val di Demona*, ou la vallée de Démona, province de l'isle de Sicile, & celle de ses trois parties qui s'étend le plus au septentrion, & à l'orient vers la Calabre, dont elle n'est séparée que par le Fare de Messine. Elle a au midi *Val di Noto*, & à l'occident *Val di Mazara*. Ses villes principales sont Messine, Cefalu, Milazzo, Patti & Taormina.

DE'MONAX, Philosophe, vivoit du temps de l'Empereur Adrien, vers l'an de J. C. 120. Il étoit de l'isle de Créte, d'une maison assez illustre & opulente; mais il méprisa ces avantages, pour s'adonner à la Philosophie. Quoi qu'il eût vécu familiérement avec Agathobule, Démétrius le *Cynique*, Epitecte, & Timocrate d'Héraclée, il n'embrassa point de secte particuliére, mais prenant ce qu'il y avoit de bon en chacune, il laissa indécis laquelle il estimoit le plus. On voyoit bien pourtant qu'il faisoit plus d'état de Socrate que des autres Philosophes, quoiqu'en son habit & sa façon de vivre il imitât davantage Diogéne. Etant extrêmement âgé, il dit à ceux qui étoient présens, *on peut se retirer, le spectacle est achevé.* Il mourut faute de manger, sans rien perdre de sa gayeté ordinaire, & fut enterré aux dépens du public. Lucien a écrit sa vie.

DE'MONAX, Gouverneur de l'Arménie fut défait par Mithridate, l'an septiéme du régne de l'Empereur Claude. * Tacite, *Annales, l.* 11. *ch.* 9.

DE'MONIAQUES, Anabaptistes, qui croyoient que les Démons seront sauvez à la fin du monde. * Hosius.

DÉMONICE, jeune fille Ephésienne, promit à Brennus Prince des Gaulois, de lui livrer la ville d'Ephése, s'il lui vouloit donner les colliers, les brasselets, & les autres joyaux des Dames de cette ville: ce que ce Prince lui accorda. Ainsi Ephése étant prise, Brennus commanda à ses soldats de lui jetter dans le sein tout ce qu'il y avoit de joyaux d'or: ce qu'ils firent en telle quantité, que cette fille en fut accablée, & ensevelie dessous toute vive. * Plutarque, *en ses Paralleles.*

DE'MONNE'SE, Isle de la Propontide. Elle est située selon Pline, vis à vis de Nicomédie; & selon le Noir, autour de Chalcédoine en Bythinie. On y trouve de l'or, dé la soudure d'or & de l'azur. *Thevet* dit qu'il y a neuf Isles Démonnéses, & il nomme l'une *Prote*, l'autre *Bergo*, & l'autre *Corbo*; mais *Ortelius* prétend qu'elles sont imaginaires. Cependant *Belon* s'accorde avec Thevet, lorsqu'il rapporte qu'ayant été arrêté pendant quelque tems entre les Isles que les Anciens nomment Démonnéses, qui sont au Golfe de Nicomédie, en la Propontide, & qui peuvent étre vues de Constantinople, il trouva qu'elles étoient au nombre de neuf, dont il nommoit les trois prémiéres *Proto*, *Bergus* & *Corbo*. Les autres, dit-il, sont petites & sans nom particulier. Quelques-uns ne mettent que cinq Isles Démonnéses, qui sont *Proté*, *Antigone*, *Chalce*, où il y a deux Couvens, *Charie* & *Printzipos* ou *l'Isle du Prince*, appellée ainsi parce qu'on y élevoit les enfans de l'Empereur. * Davity, *Isle de la Propontide*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* **DÉMONTÉ**, petite ville du Marquisat de Saluces dans les Etats du Duc de Savoye en Italie. Elle est située sur une montagne près de la riviére de Sture au nord, à cinq ou six lieues de la ville de Saluces, du côté du midi tirant vers l'occident.

DÉMOPHILE, Sybille de Cumes. *Cherchez* AMALTHE'E.

DÉMOPHILE, d'Himére, Peintre qui a eu l'honneur d'avoir Zeuxis pour disciple avant la XCVII Olympiade. * Jaques Campo Weyerman, *t.* 1. *p.* 39. *Peintres anciens*, en Hollandois.

DE'MOPHILE, Archonte d'Athénes dans la quatriéme année de la XCIX Olympiade, l'an 381 avant J. C.

DÉMOPHILE, fils de l'Historien Ephore, vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, la premiére année de la CXI Olympiade, & 336 ans avant J. C. Diodore de Sicile rapporte qu'il écrivit la guerre sacrée, après que Philoméle se fut saisi du temple d'Apollon à Delphes. Suidas se trompe, lorsqu'il dit que cet Historien étoit fils d'Ephippe. Pline parle d'un Peintre de ce nom, *au l.* 35. *c.* 9. *&* 12. * Diodor. Sicul. *l.* 16.

DÉMOPHILE, Evêque de Bérée, étoit Arien, & présenta, à ce qu'on dit, en 357, la Confession de Foi de Sirmich au Pape Libérius qui la reçut. Depuis, Démophile fut condamné au Concile de Rimini en 359, & fut mis néanmoins par intrigue en 370, sur le siége de Constantinople, où il persécuta cruellement S. Grégoire de Nazianze. Il se trouva au Concile de Constantinople, assemblé pour la paix de l'Eglise. Philostorge dit que sa famille étoit illustre, & que Thessalonique étoit sa patrie. L'Empereur Théodose *le Grand* étant venu à Constantinople en 380, & souhaitant avec une passion extrême d'établir la paix dans les églises, demanda à Démophile, Evêque des Ariens, s'il vouloit embrasser la foi de Nicée & réünir le peuple en un même corps. Mais ce Prélat hérétique refusant d'accepter cette proposition de l'Empereur, ce Prince le fit sortir de la ville. Il passa le reste de ses jours autour de Constantinople, jusqu'en 386, qui est le temps de sa mort, se portant toûjours pour Evêque de cette ville impériale, parmi ceux de sa Secte, qui malgré toute l'autorité de l'Empereur ne laissérent pas de tems en temps de faire divers efforts, pour troubler les Orthodoxes. Au sujet des lettres du Pape Libérius aux Evêques d'Orient, consultez son article. * Théodoret, *l.* 5. *c.* 39. Sozoméne, *l.* 7. S. Epiphane, &c. citez par Baronius, *A. C.* 357. 359. 370. 378. 383. Hermant, *Vie de saint Athanase & de saint Grégoire de Nazianze.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. IV. siécle.*

DÉMOPHON, Roi de Corinthe. *Voyez* DAMOPHON.

DÉMOPHON, Jérome & Timothée Capitaines dans l'armée d'Antiochus *Eupator*, ayant été laissez dans la Judée après la tréve faite entre ce Roi, Lysias son Gouverneur, & Judas *Machabée*, firent autant de mal aux Juifs que durant la guerre, & furent cause que la paix ne dura que bien peu de temps, l'an du monde 3872, & avant J. C. 163. * II. Mach. *ch.* 12. *v.* 2.

DÉMOPHON, fameux Statuaire parmi les Messéniens. Pausanias en parle dans le livre 4. ou *dans les Messéniques.*

DEMOPHOON, fils de Thésée, succéda à Mnesthée Roi d'Athénes, qui mourut dans l'isle de Délos, au retour de la prise de Troye. Comme il retournoit dans sa patrie, il fut jetté par la tempête en Thrace, où il reçut un favorable accueil de Phyllis, fille de Lycurgue, à laquelle il donna les marques les plus sensibles de son amour. Dès qu'il eut appris la mort de Mnesthée, il quitta Phyllis pour aller à Athénes mettre ordre à ses affaires, en lui promettant de revenir dans un mois auprès d'elle. Quatre mois s'étant écoulez sans qu'elle entendît parler de lui, elle lui écrivit pour le faire ressouvenir de sa promesse. C'est ce qui fait le sujet de la seconde des Epitres d'Ovide. Il parle encore de Démophoon dans le 2. *l. de l'Art d'aimer*, *v.* 353; dans le 3. *l. v.* 459; & dans *les Remédes d'Amour*, *v.* 597. Son régne fut de 33. ans, & commença l'an 2852 du monde, 1183 avant Jesus-Christ. * Eusébe, *in Chron.*

* **DÉMOPHYLAX** (Jean) natif de Flandre, Carme de Gand, écrivit, étant encore jeune, *Christomachia*, Poeme qui doit lui avoir couté un travail infini, puis qu'il est en acrostiches depuis un bout jusques à l'autre; *Chaldaica fornax*; *Catachresis Israëlitica*; *de Laude Lucis*; *Oda de Christi Natalitio*; *Carmen de Flandria*, &c. Il est mort en 1528 à l'âge de 26. ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DE'MOPOLIS, & **NÉOCLES**, fils de Thémistocle, ayant publié à Athénes des loix qui avoient été faites contre les exilez, furent assommez à coups de pierre par les ennemis de leur pére. * Cæl. Rhod. *l.* 8. *c.* 12.

DÉMOSTHE'NE, Général des Athéniens, entra en Sicile après avoir ravagé les terres des Epidauriens. Il succéda au célébre Alcibiade, l'un des trois qui avoient persuadé la guerre, & qu'on avoit rappellé à Athénes, pour se justifier de ce qu'on lui imposoit d'avoir fait abbattre toutes les statues de Minerve. Avant ce temps, en l'an 425 avant J. C. il avoit fortifié la ville de Pylos dans la Morée, contre les Lacédémoniens, & avoit bien servi la République; mais cette guerre ne fut pas si heureuse pour lui. Nicias fut obligé de lever le siége qu'il avoit mis devant Syracuse, les armées périrent, & les ennemis firent mourir ces deux Généraux. D'autres disent que Démosthéne se tua, & que Nicias demanda quartier, la quatriéme année de la XCI Olympiade, & l'an 413 avant J. C. * Plutarque, *en la Vie de Nicias.* Diodore, *l.* 13. Thucydide, *l.* 4. 5. 6. *&* 7. Justin, *Hist. l.* 4.

DE'MOSTHÉNE, célébre Orateur, étoit d'Athénes, fils d'un homme de même nom que lui, qui étoit Coutelier ou Forgeron, & de Cléobule. Il naquit la quatriéme année de la XCIX Olympiade, & l'an 381 avant J. Christ, Démophile étant alors Archonte d'Athénes. Il fut laissé orphelin par son pére, à l'âge de sept ans. Ses Tuteurs lui volérent une partie de son bien, laissérent perdre l'autre, & négligérent son éducation. S'étant néanmoins porté de lui-même à l'étude de l'éloquence, il fut disciple d'Isocrate, de Platon, & ensuite d'Isæus, qui le tint quatre ans chez soi. A l'âge de 17 ans il plaida contre ses Tuteurs, & les fit condamner à lui payer trente talens, qu'il leur remit. L'on dit qu'étant encore jeune, il fit tous ses efforts pour se former à bien déclamer, jusques à prononcer ses harangues devant un miroir, afin de mieux régler son geste. Lorsqu'il fut entré dans le gouvernement des affaires publiques, il s'opposa à Philippe Roi de Macédoine, & conçut pour lui une haine mortelle. Il se trouva même en l'an 338 avant J. C. à la bataille de Chéronée,

où il prit la fuite, quelque temps après avoir prononcé sa belle oraison pour la couronne d'or que le peuple lui avoit décernée, à la persuasion de Ctésiphon. Aprés la mort de Philippe, il se déclara contre Alexandre *le Grand* son fils. Mais s'etant laissé corrompre par le présent d'une coupe d'or que lui fit Harpalus, il fut condamné à une amende ; & n'ayant pas dequoi la payer, il sortit de la ville. Il y revint glorieusement, lorsqu'Alexandre fut mort, & continua à haranguer contre les Macédoniens. Antipater demanda aux Athéniens qu'ils eussent à lui livrer les Orateurs qui haranguoient contre lui. Cette demande étonna Démosthéne, il prit la fuite en divers lieux, & enfin se retira dans l'isle de Celauria, où Archias étant venu de la part d'Antipater, pour le prendre, de desespoir il suça du poison qu'il avoit dans une plume, feignant d'écrire à quelqu'un de ses parens. Il mourut le 16. du mois Pyanepsion, qui revient au 10. de Novembre, la 3. année de la CXIV Olympiade, & l'an 322 avant J. C. Plutarque dit qu'il laissa 65 oraisons, dont Photius avoit lu une bonne partie, comme il le dit *cod.* 265. *Bibl.* Cicéron parle souvent de Démosthéne avec admiration. Cependant dans un endroit de son Traité de l'Orateur. Nous sommes, dit-il, d'un goût si difficile & si bizarre, que Démosthéne même ne nous contente pas toûjours. *Usque adeò difficiles & morosi sumus, ut nobis non satisfaciat ipse Demosthenes, qui quanquam unus eminet inter omnes in omni genere dicendi, tamen non semper implet aures meas.* Juvenal, *Sat.* 10. *v.* 118. remarque que l'éloquence a été la cause de la mort des deux plus grands Orateurs du monde, Cicéron & Démosthéne. Après la mort de Démosthéne, les Athéniens lui firent dresser une statue d'airain avec cette inscription :

Εἴπερ ἴσην γνώμῃ ῥώμην, Δημόσθενες, εἶχες,
Οὔ ποτ' ἂν Ἑλλήνων ἦρξεν Ἄρης Μακεδών.

Ce que l'on peut traduire ainsi :

Si tibi par menti robur, vir magne, fuisset,
Græcia non Maceda succubuisset hero.

L'on voit encore aujourd'hui à Athénes, une petite tour de marbre soutenue de six colomnes cannelées, que l'on appelle la *lanterne de Démosthéne*, & qui sert d'hospice aux Capucins. La tradition commune est que cet Orateur s'y enferma quelque temps, après s'être rasé la moitié de la barbe, afin que dans cet état, n'osant se montrer en public, il s'adonnât tout entier à l'étude. Mais il y a plus d'apparence que cette tour est plutôt un monument consacré à la mémoire de quelque honneur remporté aux Jeux Olympiques. C'est la conjecture de M. Spon, fondée sur quelques figures qui y sont gravées. L'on trouve une description exacte, & la figure de cette tour dans le Voyage de la Grece de Spon, *part.* 2. *p.* 172. * Plutarque, *en la Vie, de Démosthéne, & en celle des dix Orateurs, c. 7.*

DEMOSTHÉNE, Historien de Bithynie, composa un Ouvrage de ce païs, dont Etienne de Byzance cite le quatriéme, le neuviéme, le dixiéme & le douziéme livre. Il fit aussi un Traité de l'Origine des villes. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Un autre de ce nom, de Thrace, fit des Commentaires sur l'Iliade d'Homére, & sur l'origine des Dieux d'Hésiode, après les avoir mis en prose. * Suidas. Vossius, *des Hist. Grecs, l.* 3. *p.* 170. *de l'édition in folio de l'an* 1689, *à Amsterdam.*

DÉMOSTRATE. Il y a eu deux Archontes d'Athénes de ce nom la 4. année de la XCVI Olympiade, & la 3. de la XCVII Olympiade, l'an 390 avant J. C. Pline cite un autre DÉMOSTRATE, qui dit que Scipion *l'Africain* fut le premier des Romains qui ait porté une pierre précieuse nommée Sardoine. * Pline *l.* 27. *c.* 6.

DÉMOTÉLE, Ecrivain, que Pline met au nombre des douze qui ont écrit des Pyramides d'Egypte. On ignore en quel temps il a vécu. * Pline, *au liv.* 36. *c.* 12.

DÉMOTÉLE, fut celui qu'Arius, Roi de Lacédémone envoya à Onias, Grand Sacrificateur des Juifs, pour faire alliance avec lui, vers l'an du monde 3803, avant J. C. 232. * Josephe, *Antiq. Judaiq. livre* 12. *ch.* 5.

DEMOTICA. *Voyez* DIMOTUC.

DEMPSTER, (Jean) que d'autres nomment Thémistor, parent de Thomas Dempster, étoit Docteur en Droit à Paris. Il fut Bibliothécaire de la Bibliothéque de Venise, & mourut vers l'an 1590. * *Consultez* les Auteurs citez après Thomas Dempster.

DEMPSTER, (Thomas) Gentilhomme Ecossois a vécu sur la fin du XVI. siécle, & au commencement du XVII, & s'est acquis beaucoup de réputation par son savoir. Il sortit de son païs durant les guerres civiles d'Ecosse, & aima mieux perdre ses biens, que d'abandonner la Religion de ses péres, pour suivre la doctrine des Protestans. Il vint à Paris, mais comme il étoit extrêmement violent, il s'y fit quelques affaires avec des gens qui recherchérent sa vie, & fut obligé de repasser en Angleterre. Il en amena une très-belle femme, que ses Ecoliers lui enlevérent à Pise, où il étoit allé enseigner. On dit que Dempster la perdit avec la même indifférence, qu'il avoit perdu ses biens en Ecosse. Depuis il vint à Bologne, où il enseigna avec beaucoup d'applaudissement, étant aimé & estimé de tous les Gens de Lettres, non seulement de cette ville, mais de toute l'Italie. Dempster étoit Jurisconsulte, Historien, Poëte & Orateur. Avant que de venir à Paris, il avoit enseigné à Tournay, à Toulouse, à Nimes, & ailleurs. Il fut Académicien de l'Académie *della Notte*, à Bologne, où il mourut le 5. septembre de l'an 1625. Ovidio Montalbano prononça dans la même Académie son oraison funébre, qu'on publia l'année d'après sous ce titre, *Ragionamento funebre havuto publicamente nell' Academia della Notte, per la morte dell excellentissimo Tomaso Dempstero.* Son corps fut enterré dans l'Eglise de saint Dominique, où l'on voit son épitaphe sur son tombeau. Thomas Dempster a laissé divers Ouvrages, IV. livres d'Epîtres; XIV. livres de diverses Poësies ; l'Histoire Ecclésiastique d'Ecosse en XIX. livres, dans laquelle il parle beaucoup des Gens de Lettres de ce païs ; diverses Notes sur les Poëtes Latins ; des Traitez de Droit, de Cosmographie, de Mythologie, d'Histoire, &c. Un des plus utiles Ouvrages que Dempster nous ait laissé, contient ses Paralipoménes sur les Antiquitez Romaines de Rosin. Il les dédia à Jaques I. Roi de la Grande Bretagne l'an 1612. Il s'y donne le nom de *Thomas Dempster de Mureski.* * Ovidio Montalbano, *in Ragion. fun.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illust. c.* 9. *&c.* Bayle, *Dict. Critique.* Jac. Usser. *de Britan. Eccles. Primord. c.* 13. *p.* 463. Jac. Waræus, *Rer. Hibern.* Philip. Labbe, *Biblioth. Bibl. p.* 159. Christoph. Sandius, *Animadv. in Vossium, p.* 174. Nicol. Antonio, *Biblioth. Hisp. præf. p.* 34. Baillet, *Jugement des Savans sur les Critiq. Hist. art.* 161. *p.* 267, *de l'edit. d'Amsterdam en* 1725.

DE'NABA, ville d'Idumée, où Béla a régné. * *Genése, ch.* 36. *v.* 32.

DENAIN. *Voyez* DENIN.

DENAIS, ou DENAISIUS, (Pierre) Jurisconsulte, étoit de Strasbourg, où il naquit le premier jour de [illegible] 1561. Le Prince Palatin le fit son Conseiller ordinaire, se servit de lui pour diverses négociations, & l'envoya même Ambassadeur en Pologne, & en Angleterre. Depuis, Denais fut Assesseur de la Chambre Impériale de Spire, & mourut à Heidelberg le 20. Septembre de l'an 1610. Il a composé divers Ouvrages, *Jus Cameræ, De Jure mori Imperii, sive de jurisdictione Cameræ Spirensis, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

* DENAT petite ville du Haut Languedoc en France, Elle est située sur la rive droite de la riviére d'Assou, presque au midi d'Alby dont elle n'est éloignée que d'environ deux lieues.

DENBIGH, ville de la Principauté de Galles en Angleterre, est capitale du Comté de Denbigh & la meilleure de tout le Nortwalles. Elle est située sur le bord septentrional d'une petite riviére appellée *Istrad*, qui, à trois milles Anglois de là, mêle ses eaux avec celles de la Cluyd, qui est la principale riviére de ce Comté. Apres que le Roi Edouard I. eut achevé la conquête du païs de Galles, Henry Lacy, Comte de Lincoln fut gratifié de la ville de Denbigh, qu'il environna d'un fossé, & fortifia d'un château, avec plusieurs tours fort hautes. Il laissa cet ouvrage imparfait, à cause du malheur qu'eut son fils unique, qui se noya. Cette ville ne devint pourtant capitale du Comté, que sous le régne d'Henry VIII. qui ajoûta cinq Comtez au Païs de Galles, dont celui de Denbigh fut un. Auparavant ce n'étoit que la capitale de la Baronie de Denbigh. En 1564, ce Comté donna le titre de Baron ou Pair du Royaume, à Robert Dudley, créé Baron de Denbigh & Comte de Leicester, par la Reine Elizabeth. Mais ce titre s'éteignit avec lui. En 1622, le Roi Jacques I. créa Guillaume, Vicomte de Fielding, Comte de Denbigh : titre qui en 1701, étoit possédé par son petit-fils, Guillaume Fielding, Comte de Denbigh. * *Dict. Angl.*

DENBIGH-SHIRE, ou le Comté de Denbigh, province de la Principauté de Galles en Angleterre. Il est borné au couchant par le Comté de Caernarvan ; au midi par les Comtez de Mérioneth & de Montgommery ; au levant par ceux de Shrop & de Chester, & au nord par celui de Flint & par la mer d'Irlande. Ce Comté peut avoir treize lieues de long, & cinq dans la moyenne largeur. Toutes ses extrêmitez sont presque désertes ; mais le milieu du païs, arrosé par la riviére de Cluyd, est bien cultivé & fort fertile. Il y a de bonnes mines de plomb près de Wrexham, l'un de ses bourgs. On y considére encore celui de Ruthyn & la ville de Denbigh, qui en est la capitale. * Baudrand.

DENDER, qu'on nomme aussi *Denre* & *Tenre*, riviére des Païs-Bas. Elle prend sa source à Leuze dans le Hainaut, où elle baigne encore Ath ; & après avoir passé par Gramont, Ninove, & Alost, villes de Flandre, elle se jette dans l'Escaut à Dendermonde. * Maty, *Diction. Géogr.*

DENDERMONDE, DENDREMONDE, DENREMONDE, DERMONDE, TENREMONDE & TERMONDE, ville des Païs-Bas, située dans la Flandre Impériale, à l'embouchure du Dender dans l'Escaut, entre Anvers & Gand, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. Dendermonde est une place fortifiée, & capitale d'une Seigneurie, qui est assez étendue. * Maty, *Diction. Géogr.*

DENDREMONDE. *Voyez* DENDERMONDE.

DENDROPHORES. *Voyez* COLLÉGE DES DENDROPHORES.

* DENEIN (Pierre) naquit à Leide le 16. Dec. 1597. Dès qu'il eut atteint sa douziéme année, son pére le mit chez un Sculpteur, & quelques années aprés, son génie le porta à l'étude des Mathématiques, & ensuite de l'Architecture & de la Perspective: mais l'impuissance où étoient ses parens de le pousser, l'empêchérent de les apprendre à fonds. Cependant son ardeur pour ces connoissances étoit si grande, que mettant à profit les momens de loisir que lui laissoit la nécessité de gagner sa vie avec le ciseau, il fit de tels progrès qu'il se mit en état de pouvoir enseigner les autres. De cette maniére il se fit connoitre aux Curieux parmi lesquels se trouvérent quelques Peintres, & entr'autres Esaïe van den Velde, dont le fort étoit de peindre des païsages & des batailles, & qui lui donna des desseins. Il lui apprit ensuite à mêler les couleurs, & lui fournit des tableaux. Denein par son application profita tellement dans la Peinture en peu de tems, qu'il se vit en état par ce moyen-là d'entretenir sa famille. Il fut fait en 1632, Sculpteur de la ville, & vaqua en même tems à la Sculpture & à la Peinture jusques à l'an 1639, dans laquelle il mourut d'une oppression de poitrine, dont il avoit été travaillé depuis quelques années : ce qui est assez ordinaire aux Sculpteurs en pierre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schilderboek*, premiére partie.

DENGEN. *Voyez* TENGEN.

* DENHAM, fameux Poëte Anglois, est regardé comme un des premiers Réformateurs de la Poësie Angloise. Il mourut en 1668. * *Biblioth. Angloise, tome premier, seconde partie, p.* 375. Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 9. *p.* 280.

* DENHOFF, famille de Comtes en Pologne & en Prusse. A l'occasion des guerres contre les Infidelles, elle vint de Franconie en Livonie, où elle bâtit le chateau de Denhoff dont on peut encore voir les murailles ruïnées, & où elle demeura pendant plusieurs siécles. Cette famille étoit si puissante que c'est par son seul moyen que la Livonie a été convertie au Christianisme, & soumise à la Couronne de Pologne du tems du Roi Sigismond Auguste. *Othon* qui à vécu dans le milieu du XVI. siécle, fut fait Conseiller d'Etat en Pologne & Vaivode de Pernau, lorsque son grand âge l'obligea à renoncer aux emplois militaires. Son frére THÉODORE fut Vaivode de Wenden. ERNEST qui fut Ambassadeur de Sigismond III. en diverses Cours, & depuis, Général dans la guerre contre les Turcs, fit en 1623 une tréve avec la Suéde touchant la Livonie. GÉRARD, dont on parlera dans un article séparé, porta dans sa famille la dignité de Comte. GASPARD, Vaivode de Siradie, & le premier Conseiller d'Etat en Pologne, s'étoit par ses services dans la guerre, mis tellement dans les bonnes graces de Sigismond III, qu'il avoit tout crédit auprès de lui. Il trouva aussi le moyen de se maintenir dans ce poste auprès de Vladislas IV, fils & successeur de Sigismond. Ce Prince l'envoya en 1637, comme premier Ambassadeur, à l'Empereur Ferdinand III. sur son mariage avec Cécile Renée fille de Ferdinand II, & à son retour il le fit Grand Maréchal de la Cour. Ce Gaspard fut grand-pére 1. de *Théodore*, Chambellan de la Couronne de Pologne; 2. de *Vladislas* Vaivode de Pomerélie, qui en 1683 commandoit l'armée Polonoise contre les Turcs, & qui mourut la même année dans un combat près de Cracovie; 3. de *George* Evêque de Kaminiek; & 4. d'*Ernest* Vaivode de Marienbourg, & Marêchal de la Reine, mort en 1694. *Jean Casimir* Cardinal aura un art. séparé. *George Albrecht* Evêque de Prémislaw, & Grand Chancelier de Pologne, fut en 1702 fait Evêque de Cracovie. *Othon Magnus*, Membre du Conseil secret du Roi de Prusse, Général Major & Gouverneur de Memmel, assista en qualité de Plénipotentiaire au Congrès qui se tint à Utrecht en 1712. Stanislas, sous-Général du Grand Duché de Lithuanie, &c. vivoit encore en 1714. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *in Orb. Polon. P.* 1. Hartknoch, *Pruiss. p.* 452. Abels *Pruiss. Staats-Hist.*

* DENHOFF (Gérard Comte de) Palatin de Pomerélie fut élevé à la Cour de l'Electeur de Brandebourg en qualité de Page, & il se perfectionna dans ses voyages. En 1621, il accompagna Vladislas Sigismond Prince Polonois dans la guerre contre Osman Empereur des Turcs, & commanda les troupes Allemandes avec Jean Weyher & son frére Magnus Ernest. Il repoussa glorieusement les Turcs qui pendant toute une journée donnérent assaut sur assaut à son camp. Trois ans après il voyagea avec le même Prince en Allemagne, dans les Païs-Bas, en Italie, & se fraya par là le chemin aux plus grands emplois. A son retour il servit Sigismond III. contre Gustave Adolphe, & par sa présence fit échouer le dessein qu'on avoit de faire le siége de Thorn. Pour recompense de ses services, il fut fait Staroste de Koscierz, Commandant dans Skorsow, Lublin & Felin, Thrésorier en Prusse, &c. & enfin en 1643, Palatin de Pomerélie. On l'établit aussi Inspecteur général sur tout ce qui concernoit la guerre dans la Prusse, & lorsque le dernier Duc de Poméranie mourut, on lui donna en fief les Seigneuries de Buton & de Lauwembourg qui retournoient à la Couronne de Pologne. En 1645, il conclut au nom de Vladislas Sigismond, le mariage de ce Prince avec la Princesse Marie Louise de Nevers, qui le fit son Grand Maître d'Hôtel. En 1639, il épousa en secondes noces Marguerite fille de Jean Christian Duc de Lignitz & de Brieg en Silésie, & il en eut Vladislas, Jean Frédéric & Sybille. L'Empereur Ferdinand III le fit Comte. Il mourut à Mariembourg en 1648. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *in Orb. Polon.*

DENHOFF, (Jean Casimir) Cardinal, Evêque de Céséna, né le 6. juin 1649, d'une famille illustre de Prusse. Il vint à Rome du temps du Pape Innocent XI. comme un Ecclésiastique, qui n'avoit d'autre dessein que de voyager. Jean III. Roi de Pologne, qui avoit alors quelques affaires à traiter avec la Cour de Rome, lui en confia le soin, & lui donna, dans le temps du siége de Vienne, le caractère de son Envoyé auprès du Pape. Le Pape, qui l'estimoit beaucoup, le déclara Prélat domestique, & lui donna l'administration de l'hopital du saint Esprit à Rome, avec le titre de Commandeur. Il le nomma même Cardinal de son propre mouvement le 2. septembre 1686, dont le Roi de Pologne ne fut pas content, parce qu'il n'avoit pas obtenu le chapeau qu'il demandoit pour M. de Janson Evêque de Beauvais, auquel le Pape le donna depuis. Le Cardinal Denhoff mourut à Rome le 20. juin 1697, âgé de 48. ans, & fut inhumé en l'Eglise de saint Charles, de la Rédemption des captifs aux quatre Fontaines.

DENIA, petite ville autrefois épiscopale. Elle est en Espagne, sur la côte du Royaume de Valence, entre la ville de ce nom, & celle d'Alicante, à quinze lieues de la premiére & à douze de la derniére. Il y a près de Dénia une fort petite isle de même nom, que les Anciens nommoient *Planasia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

DENIER, nom qui a été donné à diverses sortes de monnoyes. Le denier Romain étoit d'argent marqué d'un X. parce qu'il valoit dix *As*; & il se divisoit en deux quinaires marquez d'un V. c'est-à-dire, chacun de cinq *As*. Le denier étoit aussi une espéce de monnoye d'argent en France du temps des Rois de la premiére race; & ces deniers portoient quelquefois la même figure que les sols; mais souvent ils n'avoient aucune tête gravée. Un denier en France est aussi une sorte de monnoye de fonte, qui vaut la douziéme partie d'un sol, il s'appelle denier Tournois. Didymus Claudius, *de Ann. Rom.* parle des deniers d'or. Un denier de monnoyage est aussi une espéce de monnoye de quelque qualité d'ouvrage que ce soit, comme écu d'or, &c. Denier de poids est la 24. partie de l'once & la 192 du marc. Denier en terme de monnoye & d'orfévrerie, se prend aussi pour le degré de la bonté de l'argent pur, qui est divisé en 12. deniers, & ce denier s'appelle *denier de fin*.

Denier *à Dieu* est le peu d'argent que l'on donne à celui de qui on loue, ou on achéte quelque chose, pour arrhe & assurance que l'on tiendra le marché qu'on a fait avec lui. On appelle cet argent *denier à Dieu*, parce qu'on le donne principalement pour en faire aumône aux pauvres: si on ne le retire dans 24 heures après qu'on l'a donné, il faut que le marché que l'on a fait tienne. Le troisiéme ou tiers denier étoit autrefois la part des amendes & des émolumens de justice qui revenoit au Comte de son Comté, les deux autres parts étant pour le Roi.

Il ne faut pas oublier le tribut que les Anglois appelloient le DENIER DE S. PIERRE, & en leur langage, *Romescot*, *Romfeach*, & *Romepenni*. On tient que l'origine en venoit d'Offa Roi des Anglois Merciens, qui, après avoir régné 36 ans, fit vœu de faire bâtir un somptueux monastére en l'honneur de saint Alban premier Martyr Anglois, & alla ensuite à Rome trouver le Pape Adrien I. qui lui fit un accueil magnifique. Le lendemain, étant allé visiter le Collége des Anglois qui florissoit alors à Rome, il destina pour son entretien une somme d'argent, qu'il se résolut de faire lever sur toutes les familles de son Royaume qui seroient à leur aise, obligeant chacune de contribuer à un si pieux dessein. Cette rente annuelle fut appellée *denier de S. Pierre*, parce que le Roi fit cette donation à l'Eglise Romaine, le jour de S. Pierre aux Liens, pour l'entretien du Collége Anglois. La somme étoit tous les ans de trois cens marcs d'argent; & le payement dura jusqu'à Henri VIII. qui le supprima. Il fut rétabli sous le régne de Philippe & de Marie, & enfin entiérement aboli sous celui d'Elizabeth. Quelques-uns tiennent que cette rente annuelle du denier qui se levoit sur chaque famille Angloise, & qui se payoit à Rome à la tête de S. Pierre, fut premiérement instituée par Inas, Roi des Saxons Occidentaux, & non pas par le Roi Offa. Edouard III. en défendit la levée en 1365, mais elle fut bien-tôt après rétablie. Spelman parlant de ce denier de S. Pierre, assure qu'il a trouvé dans de vieilles Chroniques, environ l'an de JESUS-CHRIST 858, qu'Atelwolfe premier Roi, pére d'Alfred, faisoit payer 300. marcs à Rome, & qu'on en faisoit trois parts; une pour le luminaire de l'Eglise de S. Pierre, l'autre en l'honneur de S. Paul, & la derniére pour augmenter les aumônes du Pape. * Spelman, *Glossar. Archaol.*

DÉNIGU, petite ville de la Bulgarie. Elle est dans le païs des Tartares Dobruces, près de la source de la Zanavarda, à l'orient méridional de Drimago. * Maty, *Diction. Géogr.*

DENIN ou DENAIN, célébre Abbaïe dans le Païs-Bas, sur le chemin de Valenciennes à Douay. Ce monastére a été fondé par saint Aldebert, Comte d'Ostrevan, & par sainte Reine sa femme, qui étoit niéce du Roi Pepin. Ils donnérent tous leurs biens à dix filles qu'ils avoient, & qui furent les premiéres Chanoinesses de cette Abbaïe. L'aînée, nommée *Renfroye*, qui en fut la premiére Abbesse, en est la Patrone, & a été canonisée avec ses sœurs. Dans la suite des temps, la souveraineté du Comte d'Ostrevan est venue au Roi, comme Comte de Hainaut; & les Chanoinesses conservent seulement le titre de Comtesses d'Ostrevan. Le Chapitre est composé de dix-huit Dames Chanoinesses, qui doivent faire preuve de noblesse de huit quartiers. Leur habit est blanc, avec un surplis de toile fine, & un grand manteau doublé d'hermine toute blanche, à la reserve de celle de l'Abbesse qui est mouchetée. Ni l'Abbesse ni les Chanoinesses ne font aucun voeu; & lorsqu'elles veulent se marier, elles ne font que remercier le Chapitre de l'honneur qu'on leur a fait. En 1712, les Alliez avoient fortifié ce bourg pour la fureté des convois, mais après que le Duc d'Ormond se fut séparé d'eux par ordre de la Reine Anne, ce poste fut forcé par le Maréchal de Villars. * *Mémoires du temps.*

DENISON, (Jean) Ecclésiastique Anglois fort connu, qui vivoit du temps de Jacques I. & qui avoit commencé ses études dans le Collége de Bailleul à Oxford. En 1611, il fut créé Docteur en Théologie. Peu de tems après, il fut Chapelain du Roi & Vicaire de l'Eglise de S. Marie à Readings en Berkshire; il demeura toûjours dans ce dernier poste & mourut à Readings au mois de Février 1628. Il a publié en Anglois un grand nombre de petits Traitez, qui sont de dévotion pour la plupart. Voici les titres de quelques-uns, *The heavenly Banquet; Justification of the act of kneeling in the act of receiving the Sacrement, a threefold Resolution; Care for the Souls Safety; The blessedness of peacemakers; The Sinners acquaintance; De Confessionis auricularis vanitate, &c.* Wood, *Antiq. Oxon.* James, *Catalog. Bodlei.*

DENISOT, (Nicolas) Peintre & Poëte François, étoit du Mans, où il naquit en 1515. Sa famille étoit du Perche, & elle a eu GÉRARD DENISOT célébre Médecin, qui a écrit divers Ouvrages. Nicolas avoit de l'inclination pour les bonnes choses, il peignoit assez bien, & sur tout il excelloit dans le dessein. Il passa en Angleterre & il y fut Précepteur d'Anne, de Marguerite & de Jeanne de Seimour, qui ont été célébres par leur savoir. A son retour en France il composa divers Traitez en prose & en vers, comme les Cantiques du premier Avénement de JESUS-CHRIST, les cent Distiques Latins des trois sœurs Anne, Marguerite & Jeanne Seimour, mis en quatrains François, &c. Il publia ces Ouvrages sous le nom du COMTE-D'ALSINOIS, qui étoit l'anagramme de son nom, Nicolas Denisot. C'est ce qui fit dire au Roi François I. faisant allusion à ce nom, que ce Comté fait à la hâte, n'étoit pas de grand revenu, puis qu'il ne consistoit qu'en *six noix*. Denisot mourut l'an 1559 à Paris. Michel de Montagne, Remi Belleau, Jodelle, Du Bellai, Muret, &c. parlent de lui avec éloge. Consultez aussi la *Bibliothéque Françoise* de la Croix du Maine *& celle de* Du Verdier Vauprivas.

* DENISOT (Gérard) célébre Médecin, étoit de la même famille que le précédent, & a laissé divers Ouvrages.

DENNA. *Voyez* DELMINIO.

* **DENNER** (N.) Peintre Anglois fort estimé à la Cour d'Angleterre, où il reçoit des recompenses proportionnées à son mérite. * Jaques Campo Weyerman, *Vie des Peintres des Païs-Bas, en Hollandois, tome 3. p.* 408.

DENONSERIM. *Voyez* TANASSERIM.

DENONVILLE, (Charles Hémard de) Cardinal, Evêque de Mâcon, puis d'Amiens, Abbé de saint Pierre en Vallée, de S. Nicolas d'Angers, &c. étoit fils de *Pierre* Hémard, Seigneur de Dénonville en Beauce, & de *Jeanne* Frémiére. Il s'avança à la Cour du Roi François I. qui se servit de lui dans son Conseil, lui donna l'Evêché de Mâcon, & l'employa dans des ambassades importantes. Il fut Ambassadeur à Rome après Jean du Bellay, & mérita comme lui le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III. lui donna le 22 décembre 1536. A son retour en France il fut pourvu de l'Evêché d'Amiens, & mourut le 23 août 1540: son corps fut enterré dans sa cathédrale, où l'on voit son effigie en marbre blanc avec son épitaphe. La Croix du Maine lui attribue des Mémoires de ses ambassades, qui n'ont pas été publiez. * La Morliére, *Antiquitez d'Amiens*, Severt, *de Episc. Matisc.* Sainte Marthe; *Gall. Christ.* Frizon. Ciaconius. Onuphre, &c.

* **DE'NORES**, (Jason) d'une illustre famille de l'Isle de Chypre fut dépouillé de tous ses biens, lorsque cette Isle fut prise par les Turcs. Il se retira à Pavie, où il enseigna pendant 13 ans la Morale. Il a écrit plusieurs Ouvrages, parmi lesquels Possevin fait cas de son Traité de la Rhétorique, comme étant fort utile & fort nécessaire, non seulement aux Juges, aux Orateurs, mais aussi aux Ambassadeurs, & aux Prédicateurs. Dénores mourut de chagrin qu'il eut de l'exil de son fils. * Possevin, *Biblioth. tom. 2. l. 18. c. 19.* Hofman, *Lexic. Univ.*

DENRE, riviére, *Voyez* DENDER.

DENREMONDE. *Voyez* DENDERMONDE

* **DENSTADT**, nom d'une famille noble de Thuringe. Hans Christophle qui est de cette famille s'est fait connoître au commencement de ce siécle par ce qu'il a écrit sur l'Apocalypse de S. Jean.

* **DENSTADT** ou **TENSTADT**, ville de Thuringe dans la Haute Saxe en Allemagne, est située sur la riviére de Schumbach entre Langenzaltse & Weissenzee.

DENSUS (Sempronius) Centenier Romain, se distingua par sa valeur & sa fidélité dans la conjuration d'Othon, contre Galba & Pison, l'an de J. C. 69. Il se mit au devant de Pison, à qui pourtant il n'avoit point d'obligation particuliére, & le défendit de la voix, de la canne, & de l'épée, jusqu'à ce qu'il fut accablé par le nombre & tué aux piez de son Prince. Plutarque & Dion disent que ce fut en défendant Galba; Tacite, au contraire, raconte le fait comme nous l'avons exposé.

DENTATUS, surnom de Marcus Annius Curius. *Voyez* CURIUS.

* **DENTE** (Joseph) Prêtre de Messine de la Compagnie de Jesus, naquit le 10 aout 1629, & fut reçu dans la Société le 12 Janvier 1645. Après avoir achevé ses études, il fit avec beaucoup d'honneur des leçons de Théologie & de Philosophie à Messine. Il eut plusieurs emplois dans la Compagnie, & en 1687 il fut envoyé de la part de la Sicile à la treiziéme assemblée générale de la Société. Il a donné au public, *Argus triplex philosophicus, sive terna philosophica Propositionum Centuria.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* **DENTICE** (Augustin) Prêtre Sicilien s'exerça d'abord dans la Médecine, & quand il eut été reçu Docteur dans cette Faculté, il s'adonna à des études plus agréables. Il écrivoit fort bien en prose & en vers. Il a publié en Italien, *Oratione panegyrica per le glorie di. S. Gio. Battista; Parafrasi alle invettive Evangeliche delle Ferie penitentii &c. Il Sole dall' orto sino all' occaso, &c. Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

PAPES, PATRIARCHES, EVEQUES, ET Ecclésiastiques du nom de Denys.

DENYS ARÉOPAGITE (Saint), c'est à dire, un des Juges de l'Aréopage qui étoit le souverain tribunal d'Athénes, après avoir été converti par saint Paul, comme il est rapporté dans les Actes des Apôtres, fut établi Evêque d'Athénes, & finit sa vie dans cette ville par le martyre. Les anciens Auteurs qui ont parlé de ce Saint, sont saint Luc Evangéliste, dans les Actes des Apôtres; Denys Evêque de Corinthe, dans Eusébe; Aristide Philosophe Athénien, rapporté par Usuard & par Orderic Vitalis; l'Auteur du Martyrologe de Constantinople; & saint Césaire frére de saint Grégoire de Nazianze. L'Evangéliste saint Luc dit que saint Denys fut converti par saint Paul, lorsqu'il prêcha la Foi dans l'Aréopage, l'an de J. C. 48, selon Louïs Capel & le Sueur; l'an 52, selon Sanson dans l'Histoire de S. Paul, & suivant la Chronol. Hist. qui est mise au devant de la Bible de Des Marets; l'an 50, dans l'art. de Denys l'Aréopagite du *Gr. Dict. Univ. Holl.*; l'an 51, dans l'art. de S. Paul du présent Dictionnaire. Denys, Evêque de Corinthe, dit que saint Denys *Aréopagite* fut le premier Evêque d'Athénes. Aristide l'appelle Evêque & Martyr, & nous apprend qu'il mourut le 3 Octobre. L'Auteur du Martyrologe de Constantinople dit la même chose. Saint Césaire ajoûte que saint Denys *Aréopagite*, étoit natif de Thrace, & qu'il eut pour successeur en l'Evêché d'Athénes, saint Publius, qui y fut martyrisé le 23 janvier, comme le rapportent Usuard & Adon de Vienne. A l'égard du temps de la mort de saint Denys *Aréopagite*, quelques-uns croyent qu'il souffrit le martyre du temps de l'Empereur Trajan, & d'autres sous Adrien; mais la plus ancienne opinion est que ce fut sous le régne de l'Empereur Domitien. On conte de lui beaucoup de choses, que les Savans Critiques de l'une & de l'autre Communion rejettent. On dit, par exemple, que se trouvant à Héliopolis avec Apollophanes, au jour de la mort de JESUS-CHRIST, il observa l'éclipse qui se fit dans dans le même tems, & que voyant qu'elle étoit contre l'ordre de la nature, il s'écria, *ou le Dieu de la nature souffre, ou la machine du monde se détruit.* On prétend même que ce Phénoméne surnaturel aida à sa conversion, lorsqu'il apprit de saint Paul l'Histoire de cette mort. On dit qu'après que saint Jean fut revenu de l'exil à Ephése, il l'alla visiter; que de là il passa à Rome, d'où le Pape Clément, selon la croyance commune, l'envoya dans les Gaules avec Régulus, Rustique & Eleuthére; qu'il vint à Paris, où il annonça l'Evangile avec un grand succès; & qu'il fut le premier Evêque de cette Ville.

On a long-temps confondu saint Denys *Aréopagite*, avec saint Denys Evêque de Paris: aujourd'hui les plus éclairez sont d'un sentiment opposé. Voici leurs preuves. Sulpice Sévére, dans le livre second de son Histoire Sacrée, parlant de la persécution qui s'éleva sous Marc-Auréle, fils d'Antonin, dit qu'alors on commença de voir des Martyrs dans les Gaules. Cela étant, on ne peut pas dire que saint Denys *Aréopagite* y ait souffert le martyre, puisqu'il mourut dans le premier siécle de l'Eglise, avant le régne de Marc-Auréle. Grégoire de Tours dit que saint Denys Evêque de Paris, vint dans les Gaules du temps de l'Empereur Déce, c'est à dire, après l'an 250 de JESUS-CHRIST. Tous les anciens Martyrologes des Eglises de France distinguent deux saints Denys, l'un Evêque d'Athénes, & l'autre Evêque de Paris, & mettent le martyre du premier le troisiéme jour d'octobre, & celui du second le onziéme du même mois. Ils ne marquent point le genre de mort de saint Denys Evêque d'Athénes, & ne lui donnent point de compagnons de son martyre; mais ils disent que saint Denys Evêque de Paris eut la tête tranchée, avec saint Rustique Prêtre, & saint Eleuthére Diacre. Hilduin, Abbé de saint Denys en France, fut le premier qui confondit les deux saints Denys. Vers l'an 834, l'Empereur Louïs *le Débonnaire* lui commanda de recueillir tout ce qu'il trouveroit dans les Auteurs Grecs & Latins, touchant la vie de ce Saint, dans l'Eglise duquel on venoit de faire la cérémonie de son rétablissement sur le thrône de l'Empire. Cet Abbé fit un livre intitulé, *les Aréopagitiques*, où il entreprit le premier de tous, de prouver que saint Denys premier Evêque de Paris étoit le même que saint Denys l'*Aréopagite* Evêque d'Athénes. Ce sentiment fut d'abord reçu de plusieurs avec grand applaudissement, parce qu'on étoit bien aise d'avoir pour Protecteur & pour Apôtre un homme si célébre, & à qui l'on attribuoit, depuis environ 300 ans, les livres de la Théologie mystique, & des noms divins. L'Evêque de Paris se déclara pour cette opinion; mais d'autre part il s'en trouva plusieurs qui la crurent fausse, pace que dans les siécles précédens, on avoit toûjours distingué saint Denys Evêque de Paris, & que l'on ne croyoit pas que le voyage & le martyre de l'Aréopagite à Paris, pût s'accorder avec l'histoire ancienne, & avec la véritable Chronologie. Hincmar, Archevêque de Reims, qui avoit été Moine de saint Denys, & disciple de Hilduin, soutint l'opinion de son Abbé, dans son Epître à l'Empereur Charles *le Chauve*, l'an 867, où il appuye sur l'autorité d'une légende de S. Saintin, disciple de S. Denys, écrite en vieux parchemin, & sur les témoignages de Méthodius, Prêtre de Constantinople, & d'Anastase le Bibliothécaire, qui avoit traduit en Latin la vie de saint Denys, écrite en Grec par Méthodius. Mais Jean Erigéne, dit l'*Ecossois*, l'un des plus savans hommes de son temps, en Grec & en Latin, fit entendre à l'Empereur que c'étoit une nouvelle tradition inconnue à tous les Anciens. Erigéne avoit été Moine de Corbie, & par ce motif étoit engagé à se déclarer pour Hilduin: ce qu'il ne fit pas néanmoins, par pur zéle pour la vérité. En effet, pas un de ceux qui, dans les huit premiers siécles, ont écrit de saint Denys d'Athénes ou de saint Denys de Paris, n'a dit, ou que celui d'Athénes fût venu à Paris, ou que celui de Paris fût venu d'Athénes. Le Moine de saint Denys en France, qui écrivit l'histoire de l'invention des corps de saint Denys & de ses compagnons, environ 100 ans après que le Roi Dagobert eut fait bâtir ce célébre monastére, c'est à dire, vers l'an 730, ne parle point de l'Aréopagite, non plus que de la tête de saint Denys (que l'Abbé Hilduin, & après lui Méthodius, disent que ce saint Martyr porta entre ses mains) quoique ce Moine, dans cette histoire, aime à avancer des choses extraordinaires & surprenantes. Aussi, comme Hincmar même le reconnoît, cette opinion étoit passée des François à Rome, par Hilduin; des Romains en Gréce, par Méthodius qui vivoit en même temps que cet Abbé; & de la Gréce, elle étoit répassée en France par la traduction que fit Anastase de la vie de saint Denys, composée par Méthodius, & qu'il envoya à l'Empereur Charles *le Chauve*. Ainsi les opinions étant partagées là-dessus en France, la dispute continua long-temps, comme il paroît par la letrre que le Pape Innocent III, plus de 300 ans après, écrivit en ces termes aux Religieux de l'Abbaïe de saint Denys. *Il y a des opinions bien différentes sur ce qu'on demande, si l'on doit croire que ce glorieux Martyr & Evêque S. Denys, dont le vénérable corps réside dans vôtre Eglise, soit cet Aréopagite qui fut converti par saint Paul; car quelques-uns disent que saint Denys l'Aréopagite mourut, & fut enseveli en Gréce; & que ce fut un autre saint Denys qui annonça la Foi de Jesus-Christ aux François. Les autres au contraire assurent que saint Denys l'Aréopagite vint à Rome après la mort de saint Paul; que ce fut un autre saint Denys qui mourut en Gréce; que tous deux ont été de grands hommes, en œuvres & en paroles. Pour nous, qui voulons honorer vôtre monastére, sans néanmoins donner atteinte ni à l'une ni à l'autre de ces deux opinions, Nous vous envoyons le sacré corps de saint Denys, que le Cardinal Pierre de Capoue, d'heureuse memoire a apporté de Gréce à Rome, afin que, quand vous aurez les Reliques des deux saints Denys, on ne puisse plus desormais douter que celles de l'Aréopagite ne soient dans vôtre monastére.* Ce Pape, qui a été un des plus grands ornemens de l'Université de Paris, laisse à chacun la liberté de croire en son particulier ce qu'il lui plaira touchant cette tradition. * Erigéne, *Epist. ad Car. Calv.* Sirmond, *Dissertat. cap. 2.* De Launoy, *Dissertat. S. Dionys.*

☞ Les livres de la Hiérarchie ont été long-temps attribuez à saint Denys l'*Aréopagite*: aujourd'hui que l'on pése les choses, au poids de la Critique, on est revenu de cette prévention. Il est certain que ces livres inconnus à toute l'Antiquité furent citez pour

pour la premiére fois par les Hérétiques Sévériens, dans une conférence qu'ils eurent avec les Evêques Catholiques à Constantinople, dans le palais de l'Empereur Justinien, l'an 532. Ni Eusébe, ni saint Jérôme n'en ont fait aucune mention. Tous les Anciens qui parlent de saint Denys l'*Aréopagite*, comme saint Denys de Corinthe, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, &c. ne disent rien de ses Ouvrages. Enfin voici ce que les Evêques Catholiques répondirent aux Hérétiques Sévériens: *D'où pouvez-vous montrer que ces témoignages, que vous dites être de saint Denys l'Aréopagite, soient véritables, comme vous le soupçonnez? Car s'ils étoient de lui, ils n'eussent pas pu être inconnus au bien heureux Cyrille. Mais pourquoi ne parler que de saint Cyrille? Si saint Athanase eût cru qu'ils eussent été de saint Denys, ne se fût-il pas servi de leur autorité dans le Concile de Nicée, pour prouver la Consubstantialité de la Trinité contre les blasphémes d'Arius. Que si pas un de ces Anciens ne les a citez, d'où pouvez-vous montrer qu'ils sont de lui?* On dit pour seconde raison, que le style de ces livres, & leur méthode, sont très-éloignez de la maniére dont on écrivoit dans le I. & le II. siécle, & que cet Ouvrage paroît avoir été écrit par un Philosophe éloquent. On ajoûte que cet Auteur cite dans son livre *des Noms Divins*, *c.* 4. les paroles de l'Epître de saint Ignace aux Romains, écrite par cet Evêque, un peu avant son martyre: Or saint Denys l'*Aréopagite* étoit mort, lorsque saint Ignace écrivit cette lettre. Ce même Auteur dit qu'il a été présent à la mort de la sainte Vierge: Or dans le tems que la sainte Vierge mourut, saint Denys n'étoit pas encore converti; car on croit communément qu'elle est morte quinze ans après la mort de Jesus-Christ, & saint Paul, qui a converti saint Denys, n'est venu à Athénes que dix-sept ans après la passion du Sauveur. On montre outre cela que l'Auteur des livres attribuez à saint Denys, a écrit depuis le IV siécle de l'Eglise; 1. parcequ'il parle des Mystéres de la Trinité & de l'Incarnation, en des termes qui n'ont été usitez que depuis le IV siécle, comme celui d'hypostase; 2. dans le livre de la Hiérarchie céleste, *Nous disons*, dit-il, *là-dessus que nos Evêques nous ont appris selon une ancienne tradition*; ces mots *ancienne tradition*, font voir que ce n'est pas saint Denys l'*Aréopagite* qui parle; 3. il cite saint Clément Alexandrin, sous le nom de Clément le Philosophe, & le passage qu'il rapporte est tiré du huitiéme livre des Stromates: ce qui fait connoître qu'il parle de saint Clément, qui vivoit dans le III siécle de l'Eglise. On allégue encore plusieurs autres raisons, pour montrer que les livres attribuez à saint Denys l'*Aréopagite* ont été supposez dans le V siécle; & l'on demeure seulement d'accord que, depuis le commencement du VI siécle, ils acquirent en peu de tems beaucoup de crédit & d'autorité. En effet saint Ephrem d'Antioche les cite dans un Traité composé pour la défense du Synode de Chalcédoine. Le Moine Jobius, André de Césarée, Anastase Sinaïte, Suidas, Nicéphore, & plusieurs autres nouveaux Grecs en parlent avec honneur. Enfin Jean de Scythople, Maxime & Pachymére, firent des Commentaires sur cet Auteur. Parmi les Latins, saint Grégoire *le Grand* l'a cité avec eloge. Jean Scot Erigéne la traduit en Latin; & Anastase le Bibliothécaire envoya cette traduction à Charles *le Chauve*, Roi de France, avec une préface & des notes. Tous les Ouvrages attribuez à saint Denys *Aréopagite* sont en deux volumes, en Grec & en Latin, recueillis par le Pére Balthazar Corder: ils ont été imprimez à Anvers en 1634. Le premier contient des préfaces de saint Maxime & de George Pachimére; le livre de la Hiérarchie céleste, en 15 chapitres; celui de la Hiérarchie Ecclésiastique, en 7; & celui des Noms divins en 13 chapitres. Le second volume contient la Théologie Mystique en cinq chapitres, & dix Epîtres, quatre à Caius Moine, les autres à Dorothée, à Sosipater, à Polycarpe Evêque, à Démophile Moine, à Titus Evêque, & à saint Jean l'Evangéliste. * Sirmond. De Launoy, *de duobus Dionysiis*. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. trois prem. siécles.*

DENYS, Evêque de Corinthe, vivoit dans le II siécle. Il fleurit sous l'Empire de Marc-Antonin, & au commencement de celui de Commode. Eusébe fait mention de plusieurs de ses lettres, & entr'autres, de celles qu'il avoit écrites aux Eglises de Lacédémone, d'Athénes, de Nicomédie, de Pont, de Créte, & de Rome; & une lettre à sa sœur Christophore. Cédréne & Glycas prétendent qu'il a souffert le martyre: ce qui a été suivi par les Grecs en leur Office. Mais comme Eusébe & saint Jérôme ne parlent point de son martyre, l'Eglise Romaine a fait plus sagement, de le mettre dans son Martyroge, au rang des Confesseurs. Il y a plusieurs choses remarquables dans les fragmens de lettres de saint Denys de *Corinthe*, rapportées par Eusébe. On y apprend que saint Pierre a souffert le martyre à Rome, que saint Denys l'Aréopagite fut Evêque d'Athénes, que l'Eglise Romaine assistoit les autres Eglises, &c. Il y a aussi dans ses lettres, des instructions morales fort utiles. Dans la lettre aux Gnossiens, il avertit Pynitus, Evêque de cette Eglise, de ne pas charger les Chrétiens du lourd fardeau de la virginité, comme d'une pratique nécessaire. Dans la lettre aux Romains il fait mention de la lettre de saint Clément aux Corinthiens, & témoigne qu'on la lisoit dans l'Eglise de Constantinople, & qu'on lisoit aussi celle que les Romains avoient écrite aux Corinthiens. Il se plaint aussi dans cette lettre, que les Hérétiques avoient rempli ses lettres de zizanie, en y retranchant & ajoûtant beaucoup de choses. Les Grecs font sa fête au 29 de novembre, & les Latins au huitiéme d'avril. Elle est marquée au 22 de mars dans quelques Martyrologes. * Le Martyrologe Romain *au* 8. *Avril*. Saint Jérôme, *de Script. Ecclef. c.* 27. Eusébe, *en la Chron. A. C.* 174. Vigner, 172. Baronius, 175, *au Martyrol. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. trois premiers siécles.*

DENYS (Saint) Patriarche d'Alexandrie, étoit d'une famille considérable, & fut d'abord engagé dans les erreurs du Paganisme; mais il se convertit ensuite par la lecture des Epîtres de saint Paul, & succéda l'an 248 à Heraclas, sur le siége Episcopal de cette ville, après lui avoir succédé dans l'emploi de Catechiste de l'Ecole d'Alexandrie. Bien-tôt après son élection, il signala son courage & sa charité pendant les persécutions qui s'élevérent contre son Eglise, sous l'empire de Philippe & sous celui de Déce, en 250. Il fut d'abord arrêté, & conduit jusques sur les frontiéres de l'Egypte, par les persécuteurs; mais étant échapé de leurs mains, il se retira dans un desert de Libye, d'où il ne laissa pas de soutenir son peuple par ses lettres. A son retour en 251, il travailla à éteindre le Schisme de Novatien contre le Pape Corneille. En l'année 256, il écrivit au Pape Etienne au sujet de la condamnation de Novat, & de la rebaptisation de ceux qui avoient reçu le baptême des Hérétiques. Après la mort d'Etienne, qui arriva l'an 257, il écrivit sur le même sujet à Sixte son successeur, le priant de considérer la conséquence de cette affaire, & de ne la pas poursuivre avec la même chaleur que l'avoit fait son prédécesseur. Il en écrivit aussi à Denys & à Philémon Prêtres de l'Eglise de Rome, & adressa une seconde lettre à Sixte, dans laquelle il parle d'un Hérétique qu'il n'avoit osé rebaptiser, quoiqu'il eût été baptisé d'un Baptême profane, parce que cet Hérétique avoit reçu la communion. Pendant la persécution de Valerien, en 257 ou 258, le Préfet Emilien lui fit défense de tenir les assemblées des Fideles. N'ayant point voulu obéïr à cet ordre, il fut envoyé avec ses Prêtres en exil dans un village près de Céphro en Libye. Il écrivit de ce lieu plusieurs lettres pastorales. Etant revenu à Alexandrie, il en fut chassé par une sédition. La peste y suivit ce trouble & l'obligea de consoler son troupeau par une excellente lettre. Ce fut vers ce temps-là qu'il écrivit contre un Evêque d'Egypte appellé Nepos, qui entendant trop grossiérement les promesses de l'Evangile, & soutenant avec opiniâtreté le régne de Jesus-Christ sur la terre pendant mille ans, avoit composé un livre intitulé, *Refutation des Allégoristes*. Saint Denys étant venu à Arsinoé, où ce livre lui fut présenté, il le refuta d'abord de vive voix, & ensuite il composa contre cet Ouvrage deux livres intitulez, *des Promesses Divines*, dans lesquels il parle douteusement de l'Apocalypse, & l'attribue à un autre Auteur qu'à saint Jean l'Evangéliste. Il combattit peu de temps après l'erreur de Sabellius, qui confondoit les trois personnes de la sainte Trinité. Cette hérésie s'étant établie dans la Pentapole, saint Denys écrivit des lettres pour la refuter; mais il lui arriva de se servir de termes qui sembloient favoriser l'erreur opposée à celle de Sabellius. Quelques Catholiques en ayant porté leurs plaintes à Denys Evêque de Rome, Denys d'Alexandrie se justifia dans un Traité qu'il intitula, *Refutation & Apologie*. Saint Athanase rapporte plusieurs passages tirez de cet Ouvrage, par lesquels il prouve invinciblement contre les Ariens qui se servoient de son autorité, que son sentiment touchant la Trinité est conforme à la décision du Concile de Nicée. Saint Basile l'accuse en une de ses Epîtres, d'avoir jetté les fondemens de l'hérésie d'Arius, quoiqu'il avoue que ce ne fût pas à mauvais dessein; mais pour avoir trop penché vers l'extrêmité opposée à l'erreur de Sabellius. Cependant saint Denys avoit écrit un Ouvrage exprès pour montrer qu'on avoit eu tort de l'accuser d'avoir nié que le Christ fût consubstantiel à Dieu. Il fut invité l'an 264, de se trouver dans un Synode assemblé à Antioche contre Paul de Samosate; mais sa vieillesse ne lui permettant pas de faire ce voyage, il écrivit une excellente lettre aux Evêques assemblez, dans laquelle il refutoit les erreurs de Paul. S. Denys mourut le 17 décemb. de l'an 264, après avoir gouverné l'Eglise d'Alexandrie durant dix-sept ans. La lettre contre Paul de Samosate donnée au public par Turrien, & attribuée à saint Denys d'Alexandrie, est une piéce supposée. Nous avons quantité de fragmens de ses autres lettres dans Eusébe; & une lettre canonique toute entiére qui se trouve dans Zonare, dans Balsamon, & dans la collection des Conciles. Anastase de Nicée, dans la question 29 sur la Genése, cite un passage du livre de Denys d'Alexandrie contre Origéne; mais il n'y a pas d'apparence que cet Ouvrage soit de Denys d'Alexandrie, qui bien loin d'avoir été son adversaire, étoit son disciple & son défenseur. Le style de cet Auteur est élevé & pompeux; il excelle dans les descriptions & dans les exhortations; il combat fortement ses adversaires dans ses ouvrages polémiques. Il savoit parfaitement le Dogme, la Discipline, & la Morale; il avoit le jugement très-sain; & il étoit très-modéré, très-sage, & de bon conseil. Enfin la perte de ses Ouvrages est une des plus considérables que nous ayons pu faire en ce genre. Ce Denys d'Alexandrie n'est pas le même qui a fait des Commentaires sur les livres de saint Denys l'Aréopagite. * Eusébe, *l.* 6. & 7. *Hist.* Saint Athanase, *liv. de Sent. Dion. & in Comment. de Syn. Nicæn. Decr.* Saint Basile, *c.* 29. *liv. de Spir. S. Ep. ad Amphil. & Ep.* 41. Saint Jerôme, *au Cat. cap.* 69. *praf. liv.* 18. *Comment. in Isaiam. liv.* 2. *contre Ruffin, & Ep. ad Pammach.* Gennade, *c.* 3. *de Eccl. Dogm.* Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth.* Henry de Valois, *Annot. in Hist. Euseb. p.* 155. *edit. Rom.* Bellarmin, *des Ecrivains Ecclésiastiques.* Baronius, *A. C.* 248. 260. *&c.* Le Martyrologe Romain, *au* 17 *novembre.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. trois premiers siécles.*

DENYS, Pape étant encore Prêtre de Rome, écrivit une lettre à Denys d'Alexandrie, sur le Baptême des Hérétiques. Il succéda à saint Sixte, qui fut martyrisé le sixiéme août de l'an 258, dans le siége de l'Eglise de Rome. On croit que ce siége vaqua près d'un an, & que le Pontificat de Denys ne commence qu'au 22 juillet 259. Il gouverna l'Eglise de Rome pendant dix ans quelques mois, & mourut le 26 de décembre 269 ou 270. Il tint un Synode à Rome l'an 261, dans lequel il condamne l'hérésie de Sabellius, & l'erreur opposée, qui fut depuis soutenue par Arius. Il écrivit une lettre au nom de ce Synode à Denys d'Alexandrie, dont saint Athanase a rapporté un fragment. Saint Basile parle d'une lettre que ce Pape adressa à l'Eglise de Césarée en Cappadoce, qui

avoit été ruïnée par les Barbares, & de la charité qu'il eut d'envoyer en Cappadoce, pour racheter les Chrétiens emmenez en captivité par les Barbares. C'eſt ſans fondement qu'on lui a attribué des Ouvrages contre Sabellius & Paul de Samoſate, qui ſont ſans doute d'un autre Denys. La lettre à Urbain & l'autre à Sevére, ne ſont pas plus ſûrement de lui. Le Pontifical de Damaſe porte, qu'il ordonna, en deux fois qu'ils fit les ordres au mois de décembre, douze Prêtres, ſix Diacres, & ſept Evêques, du nombre deſquels fut Zama premier Evêque de Bologne; mais il n'y a point de fonds à faire ſur ce témoignage. Felix I. lui ſuccéda. * S. Baſile, *Ep.* 220. Anaſtaſe, *de Rom. Pont. Les Catalogues des Papes.* S. Athanaſe, *adv. Arian. & de Sent. Dion. adv. Arian.* Baronius, *aux Ann.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecléſ. trois premiers ſiécles.*

DENYS (Saint) premier Evêque de Paris, vivoit dans le III ſiécle. On tire l'hiſtoire de ſa vie, de quatre anciens Auteurs, qui ſont l'Auteur de la Vie de ſaint Saturnin, Grégoire de Tours, Fortunat, & Uſuard. Les deux premiers nous apprennent que ſaint Denys fut envoyé dans les Gaules ſous l'Empire de Déce, qu'il fut Evêque de Paris, qu'il y ſouffrit le martyre, & qu'il y eût la tête tranchée. Fortunat décrit ſon martyre à Paris. Uſuard, Religieux de ſaint Germain des Prez, dit que ſaint Denys vint dans les Gaules avec ſaint Platon, qui ſouffrit le martyre à Tournay, & ſi cela étoit, il n'y ſeroit arrivé que du régne de l'Empereur Dioclétien. Mais Uſuard a ſuivi les Actes de ſaint Fuſcien & de ſaint Victorique, & n'avoit pas vu la Vie de ſaint Saturnin, ni pris garde à ce qu'avoit rapporté Grégoire de Tours. Après la mort de ce ſaint Martyr, on bâtit une égliſe à ſon honneur à Paris, où étoit ſon tombeau, que Dieu rendit célébre par pluſieurs miracles rapportez par Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 5. On en rapporte un entr'autres qu'il fit immédiatement après qu'il eut été décapité. On dit qu'il prit ſa tête entre ſes mains, & que dans cette poſture il marcha plus d'une demi-lieue. C'eſt dans cette attitude qu'on le peint ordinairement. On a cette particularité dans Hilduin. Dans une autre hiſtoire de la Vie de S. Denys, compoſée par Viſlius ou Liſbius, qui avoit été ſon Diſciple, cette avanture eſt racontée de la même maniére. Une hiſtoire, ſi belle & ſi édifiante écrite par de tels Auteurs, & répréſentée dans toutes les tailles douces & les ſtatues qu'on a faites pour en conſerver la mémoire, pourroit-elle ſouffrir la moindre contradiction? Molanus qui d'ailleurs eſt un homme de ſavoir & d'eſprit, ne pouvoit pardonner à Oecolampade, d'avoir douté de ce trait d'hiſtoire. Baillet qui à écrit l'hiſtoire des deux Denys, ne dit pas un mot de cette prétendue circonſtance de la mort de S. Denys Evêque de Paris. Elle eſt auſſi paſſée ſous ſilence par un certain Ecrivain qui dans le IV ou V ſiécle a écrit d'une maniére plus digne de foi la Vie de ce ſaint Evêque, publiée par François Boſquet Evêque de Montpellier. De cette fabuleuſe circonſtance de la mort de S. Denys eſt venue en France la coutume de peindre dans cette attitude tous les Martyrs qui étoient décapitez pour la Foi de J. C. Le Jéſuite Papenbroch a été repris par les Catholiques Romains, comme d'une grande faute, de n'avoir pas parlé de cette avanture, ou plutôt de cette fable, comme d'une choſe certaine & qu'on ne doit pas revoquer en doute. * De Launoy, *de duobus Dionyſiis.*

DENYS, Evêque de Milan, fut élevé ſur ce ſiége, vers l'an 350. Il aſſiſta au Concile, que Conſtance convoqua à Milan l'an 355. & y ſoutint avec les autres Evêques Catholiques la foi du Concile de Nicée. Quand on propoſa de condamner ſaint Athanaſe, Euſébe de Verceil & Denys déclarérent qu'il falloit avant toutes choſes s'aſſurer de la Foi des Evêques, en ſouſcrivant au Symbole de Nicée. Denys prit la plume pour le ſigner; mais Valens Evêque de Murſe, & les autres Evêques Ariens, ne voulurent point accepter ce parti. Le lendemain Lucifer de Cagliari, Euſébe de Samoſate, & Denys furent mandez au Palais. On voulut les obliger à ſigner la condamnation de ſaint Athanaſe, & ils refuſérent de le faire; mais Denys ayant été mandé une ſeconde fois au palais, il ne put réſiſter aux inſtances de l'Empereur & des Evêques, & il eut la foibleſſe de ſigner la condamnation de ſaint Athanaſe. Euſébe de Verceil, trouva un moyen aſſez ingénieux, d'ôter aux Ariens cette ſignature. Car comme on le preſſoit de faire la même choſe, il dit qu'il les contenteroit, mais qu'il ne vouloit pas ſigner après Denys, qui étoit plus jeune que lui. Les Ariens qui ſouhaittoient avec une extrême paſſion d'attirer ce ſavant homme dans leur parti contre ſaint Athanaſe, effacérent le nom de l'Evêque de Milan: enſuite de quoi Euſébe déclara, qu'il ne pouvoit ſigner la condamnation d'un homme innocent. Denys s'eſtimant heureux de voir ainſi ſa conſcience déchargée & ſon honneur ſauvé, continua de défendre avec Lucifer de Cagliari, & Euſébe de Verceil la Foi orthodoxe & l'innocence de ſaint Athanaſe. L'Empereur n'ayant pu rien tirer d'eux, les envoya en exil. Denys fut rélégué en Cappadoce, où il mourut peu de temps après. Son corps fut rapporté à Milan du temps de ſaint Ambroiſe. Quelques-uns prétendent que ce fut par les ſoins de ſaint Baſile; mais le fait n'eſt pas certain. D'autres aſſurent que ſaint Ambroiſe le dépoſa dans la ville de Caſſano, ſur la riviére d'Adda, à cinq lieues de Milan, & que la crainte des Barbares le fit depuis tranſporter à Milan. On fait la fête de ſaint Denys au 25 de mai. Ce que l'on a rapporté de la ſignature effacée de Denys, ne ſe trouve que dans des Actes de ce Concile rapportez par Ferdinand Ugelle, dont on trouve un ancien manuſcrit dans la Bibliothéque de M. Colbert, ſur lequel M. Baluze les a donnez. * L'Auteur inconnu, dans les œuvres de ſaint Ambroiſe, *Serm.* 69. Saint Ambroiſe, *Ep.* 82. *& de la nouvelle édition.* 73. *ad Vercel.* Saint Athanaſe, *ad Solit.* Ruffin. Saint Hilaire, *dans les fragmens, l.* 1. *c.* 20. Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hiſt. Sacr.* Socrate, *l.* 2. *c.* 29. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 8. Baronius, *A. C.* 355. 356.

DENYS, ſurnommé *le Petit*, à cauſe de ſa taille, né en Scythie, Moine & Abbé, a fleuri depuis le commencement du VI ſiécle, juſqu'à l'an 540. Il ſavoit très-bien le Grec & le Latin, & il avoit bien étudié l'Ecriture Sainte. Il compoſa à la priére d'Etienne Evêque de Salone, un recueil de Canons nouvellement traduits, qui contient, outre ceux qui étoient dans le Code de l'Egliſe univerſelle, les cinquante premiers Canons des Apôtres, ceux du Concile de Sardique, & cent trente huit Canons des Conciles d'Afrique. Ce Code de Canons a été approuvé & reçu par l'Egliſe de Rome, ſelon le témoignage de Caſſiodore, & par l'Egliſe de France, & les autres Egliſes Latines, ſuivant celui d'Hincmar. Il a été imprimé par les ſoins de M. Juſtel en 1628, avec la verſion de la lettre de Saint Cyrille, & du Concile d'Alexandrie contre Neſtorius, qui eſt encore de la traduction de Denys *le Petit.* Cet Ouvrage étant achevé, il crut qu'il y devoit joindre les Decrétales des Papes. Il en fit donc une collection, qui commence à celles de Sirice, qui ſont les premiéres, & finit à celles d'Anaſtaſe. L'on y a depuis ajoûté celles d'Hilaire, de Simplicius, de Félix, & des autres Papes juſqu'à S. Grégoire. Ce ſecond recueil a été inſéré par Juſtel dans la Bibliothéque du Droit Canon. C'eſt ce Denys *le Petit*, qui en renouvellant le Cycle Paſchal de 95 ans dreſſé par Victor, introduiſit le premier la maniére de compter les années depuis la naiſſance de J. C. & qui l'a fixée ſuivant l'époque de l'Ere vulgaire, qui n'eſt pourtant pas la véritable. Il a auſſi écrit deux lettres ſur la Pâque en 525, & en 526, qui ont été données par le Pére Pétau & par Buchérius, & fait un Cycle de 95 ans. Le Pére Mabillon a donné une lettre de lui écrite à Eugipius ſur la traduction qu'il avoit faite d'un livre de ſaint Grégoire de Nyſſe, de la création de l'homme, *p.* 2. *Analect. p.* 1.

Caſſiodore nous aſſure que Denys ſavoit le Grec ſi parfaitement, qu'en jettant les yeux ſur un livre Grec, il le liſoit en Latin, & un Latin, en Grec. Il y a apparence, qu'ayant ce talent, il a bien traduit des livres Grecs. Nous n'avons néanmoins ſous ſon nom que les Verſions des Canons, la Verſion de la lettre de ſaint Cyrille, la Verſion d'une lettre de Proterius ſur la Pâque, la Verſion de la Vie de ſaint Pacôme, la Verſion d'un diſcours & de deux lettres de Procle, & la Verſion du Traité de ſaint Grégoire de Nyſſe, de la création de l'homme. On lui attribue auſſi la Traduction de l'invention de la tête de ſaint Jean Baptiſte, compoſée par l'Abbé Marcel. Il rend le ſens fidélement & intelligiblement: mais ſes termes ne ſont pas toûjours bien choiſis. Denys *le Petit* mourut environ l'an 540. Caſſiodore, qui connoiſſoit ſon mérite, lui donne des éloges extraordinaires. * Caſſiodore, *c.* 25. *Div. Inſt.* Béde, *Hiſt. Eccl. l.* 5. *c.* 22. *& de Rat. Temp. c.* 45. Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 27. Marianus Scotus, *A. C.* 532. Trithéme, *au Cat.* Génébrard, *en Boniface II.* Ciaconius, *en Felix IV.* Blancanus, *Chron. Mat. ſec. VI.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Baronius, *A. C.* 527. *num.* 67. *& ſuiv.* Petau, *liv.* 6. *de Doct. Temp. c.* 5. *& ſeqq.* Calviſius, *Chron. c.* 16. Riccioli, *Chron. Refor. T.* 1. *l.* 1. *c.* 29. *l.* 8. *c.* 1. Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 19. *& des Math. c.* 34. *S.* 12. *&c. c.* 46. *S.* 11. *&c.* Du Pin, *Biblothéque des Auteurs Ecléſiaſtiques, III. premiers ſiécles.*

DENYS *le Grand* Evêque de Senlis a vécu dans le XIV ſiécle. Il fut Confeſſeur du Roi Jean qui l'éleva à cette prélature. Un Poëte de ſon tems nommé Vaſto ou Gaſton des Vignes, le loue dans ſes écrits, & dit qu'il avoit une grande facilité à faire des vers, & qu'il compoſa un livre *de la Chaſſe* des Faucons. Il mourut environ l'an 1354. * Sainte-Marthe, *France Chrét.* tom. 2.

DENYS, que quelques-uns font Patriarche de Conſtantinople, étoit natif du Péloponnéſe, & fut diſciple de Marc d'Ephéſe, ennemi de l'Egliſe Latine. On le fit eſclave à la priſe de Conſtantinople en 1453, & quelque temps après étant ſorti de ſervitude, il mérita d'être élu Evêque de Philippopolis dans la Thrace, & enſuite d'être élevé ſur le ſiége de Conſtantinople. Sa vertu lui fit des ennemis qui le perſécutérent, & l'accuſérent même de s'être fait autrefois Turc, pour recouvrer ſa liberté, & de s'être fait circoncire. Il prouva la fauſſeté de cette impoſture dans un Synode, où il fit une abdication volontaire de ſa dignité, aprés l'avoir gardée huit ans. On le remit quelque temps aprés ſur le ſiége, & il devint un des partiſans du Concile de Florence, pour l'union de l'Egliſe Gréque avec la Latide. * Sponde, *A. C.* 1461. *n.* 18. 1471. *n.* 17. 1482. *n.* 9. *&* 10. Bzovius, *A. C.* 1489. Malaxus, *Hiſt. I. l.* 2. *Turco-Gr.*

DENYS, Moine du Mont-Caſſin, écrivit la vie de S. Ligdan, Abbé de l'Ordre de S. Benôit: le Cardinal Baronius avoit vu cet Ouvrage, bien que rempli de fautes: il en parle ſous l'an 1119.

DENYS DE RIKEL ou DENYS *le Chartreux*, dit communément de Rikel, parce qu'il étoit natif d'un petit bourg de ce nom dans le diocéſe de Liége, à une lieue de S. Tron, s'eſt diſtingué dans le XV, ſiécle par ſa ſcience, & plus encore par ſa ſainteté. Il obtint le degré de Maître ès Arts, n'étant encore âgé que de vingt-un an. Il entra chez les Chartreux de Ruremonde l'an 1423, & y vécut 48 ans. Le nombre de ſes Ouvrages eſt ſi grand, qu'on s'étonne qu'un homme comme lui, qui paſſoit tous les jours en oraiſon, en ait pu tant compoſer. Cet attachement continuel à la contemplation, lui a fait donner le nom de *Docteur extatique.* Il ecrivit au Pape & à pluſieurs Princes Chrétiens, & leur annonça que la perte de l'Empire d'Orient, n'étoit qu'un effet de la colére du ciel, juſtement irrité contre les Fidéles. Ce ſaint hommme mourut le 12. mars de l'an 1471, âgé de 69 ans. On dit que le Pape Eugéne IV. ayant vu un de ſes livres, s'écria avec admiration: *Lætetur mater Eccleſia, quæ talem habet filium.* Il a donné lui-même le catalogue des Ouvrages qu'il avoit compoſez, & pluſieurs Auteurs font le dénombrement de ceux qui ont été imprimez. Cet Auteur ecrivoit facilement; mais ſon ſtyle eſt ſimple, & n'a rien de poli ni d'élevé. Il avoit beaucoup lu & étudié, & ne manquoit pas d'érudition dans les choſes communes. Son jugement étoit aſſez bon, & il appliquoit aſſez heureuſement les paſſages de l'Ecriture; il eſt ſobre & ſage dans ſa ſpiritualité, & plein de maximes & d'inſtructions ſalutaires. Enfin il n'y a guéres d'Auteur myſtique, dont on liſe les Ouvrages avec plus d'utilité & de plaiſir, particuliérement ceux qu'il a faits ſur la reforme de la vie de tous les états de l'Egliſe. * Trithéme & Bellarmin, *au Catal. des Ecriv. Eccl.* Poſſevin, *Appar. ſacr.* Petreius, *Biblioth. Carth. p.* 49. *& ſuivantes.* Sponde, *A. C.* 1453.

1453, *n.* 27. 1471, *n.* 14. Dorland, *l.* 7. *Chron. Carth.* Théodoric Loër, *en la Vie* de Denys le Chartreux. Simler. De l'Eſpi. Coccius. Onuphre, *en la Chron.* Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccléſ. XV. ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints*, 12. *mars.*

SOUVERAINS DU NOM DE DENYS.

DENYS, Tyran d'Héraclée, Ville du Pont, profita de la décadence des Perſes, après qu'ils eurent perdu contre *Alexandre*, la bataille du Granique. Il n'avoit oſé s'aggrandir, pendant qu'il les avoit redoutez. Il ne les craignit plus, quand il les vit engagez dans une guerre, où la fortune ſe déclara pour les Macédoniens. Mais il ſe trouva bientôt déchu des eſpérances qu'il avoit fondées ſur l'afoibliſſement de la Monarchie de Perſe. Il eut plus de ſujet de redouter le Vainqueur, qu'il n'en avoit eu de craindre le Perſan. Ceux qui avoient été bannis d'Héraclée recoururent à la protection d'Alexandre, & le trouvérent ſi favorable à leurs intérêts, que peu s'en fallut que, pour l'amour d'eux, il ne déthrônât Denys. La choſe n'auroit pas manqué d'arriver, ſi Denys n'avoit eſquivé le coup par mille ſoupleſſes de Politique, parmi leſquelles il faut compter ſon application à s'aquérir la bienveillance de *Cléopatre.* Il ſe vit délivré d'inquiétude en aprenant la mort d'Alexandre. Cette nouvelle, à force d'être agréable, lui penſa faire tourner l'eſprit. *Perdiccas*, après la mort d'Alexandre n'eut pas de moins bonnes intentions pour les Exilez d'Héraclée; de ſorte que Denys ſe vit obligé tout de nouveau à recourir à mille artifices, afin de conjurer la tempête qui le menaçoit. Mais cet embarras fut de petite durée, parce que Perdiccas fut bientôt tué. Depuis ce temslà les affaires de Denys allérent toûjours en proſpérant, à quoi ſon mariage avec *Amaſtris* ſervit de beaucoup. Il prit le titre de Roi & n'ayant plus rien à craindre, il ſe donna tout entier à ſes plaiſirs. La vie voluptueuſe qu'il mena, le fit devenir ſi gras, qu'il ne faiſoit preſque que dormir; & ſon aſſoupiſſement étoit ſi profond, qu'il n'y avoit point d'autre moyen de l'éveiller, que de lui ficher de longues aiguilles dans le corps: encore à peine pouvoit-on en venir à bout par cette voye. Il avoit une telle honte de ſa groſſeur exceſſive, que lorsqu'il donnoit audience, ou lorsqu'il rendoit juſtice, il ſe mettoit dans quelque armoire, en ſorte qu'on ne lui voyoit que le viſage. Quelques Bannis d'Héraclée l'apelent *le gros Pourceau* dans une des Comédies de *Ménandre.* Il mourut âgé de 55 ans, dont il en avoit régné 30. Ses Sujets le regrettérent beaucoup, car il les avoit traitez doucement. Il laiſſa ſa Femme tutrice de ſes Enfans, & Régente de l'Etat. C'eſt elle qui fit bâtir la Ville d'Amaſtris. * Photius, *Biblioth.* Juſtin, *Liv.* 9. Diodore de Sicile, &c. Bayle, *Dict. Crit.*

DENYS I. de ce nom, Tyran de Syracuſe, étoit fils d'un ſimple citoyen nommé Hermocrate, & fut d'abord Capitaine Général des Syracuſains, contre les Carthaginois. En la 4. année de la XCIII Olympiade, & 405 ans avant J. Chriſt, il ſe rendit maître abſolu de l'Etat, s'étant défait des autres Généraux ſes Collégues, qu'il avoit accuſez de trahiſon. Pour établir ſa tyrannie, il augmenta la ſolde des ſoldats, rappella les bannis, & ſe fit donner des Gardes par le peuple. Depuis il ſoutint preſque toûjours la guerre contre les Carthaginois; & après divers ſuccès, il les chaſſa de Sicile. La ville de Reggio ſentit les effets de ſa cruauté, ayant été priſe à diſcrétion par ce Tyran l'an 387 avant J. C. après un ſiége d'onze mois. Les Siciliens voulurent ſe défaire de lui; mais leur deſſein n'ayant pas réüſſi, ils augmentérent le poids de leurs chaînes, bien loin de les briſer. Denys avoit une paſſion extrême de paſſer pour bel eſprit, & ſur tout pour Poëte; mais ce fut inutilement. De grands hommes qu'il avoit auprès de lui, ſe moquérent de ſes vers; & les Grecs en firent de même dans une aſſemblée célébre. Parmi ceaux qui ne pouvoient ſouffrir les vers de Denys, l'hiſtoire parle de Philoxéne fils d'Euryxis. Il étoit en priſon pour quelque galanterie. Denys qui ne lui avoit pu faire goûter ſes piéces avant que de l'avoir envoyé aux carriéres, crut avoir trouvé le moyen de les lui faire approuver, en lui promettant pour cela de l'en retirer. Philoxéne aprés avoir écouté patiemment un Poëme de Denys, s'écria dès qu'il fut fini, *qu'on me reméne aux carriéres.* Les railleries que les Grecs avoient fait de ſes Poëſies, le mirent ſi fort en colére, que ne pouvant ſe venger de ces railleurs, il en devint plus cruel envers ſes Sujets. Son peu de reſpect pour les choſes ſacrées, eſt une marque de ſon naturel tyrannique. Il pilla grand nombre de temples; & on remarque ſur tout, qu'ayant ôté un manteau d'or à la ſtatue de Jupiter, il dit en ſe moquant que ce manteau d'or étoit trop froid en hyver, & trop peſant en été, & que ce bon fils de Saturne ſe devoit contenter d'un manteau de laine qu'il lui donna. Une autrefois il arracha une barbe d'or à une figure d'Eſculape, ajoutant que c'étoit mal à propos qu'il en portoit une, puisque ſon pére Apollon n'en avoit point. Il pilla le temple de Proſerpine à Locres, & comme il eut un vent favorable pour s'en retourner, *Vous voyez*, dit-il à ceux qui étoient avec lui, *que les Dieux ne ſont pas ennemis des ſacriléges.* Il épouſa deux femmes en un même jour, Doris de Locres, & Ariſtomaque ſœur de Dion fils d'Hipparin des plus nobles familles de Syracuſe. De Doris, il eut Denys qui lui ſuccéda, & deux autres fils: d'Ariſtomaque il eut Hipparin, Niſée ou Narcée, & deux filles, Sophroſyne qui fut mariée au jeune Denys, & Aréte avec Dion qui étoit ſon Oncle. Sa cruauté, le rendit ſi odieux & ſi défiant, qu'il fit bâtir, dit-on, une maiſon ſouterraine, ou il s'enfermoit. Nul n'y pouvoit entrer, non pas même ſa femme & ſon fils, qu'il n'eût quitté ſes habits, de peur qu'il n'y eût des armes cachées deſſous. Il mourut aprés un régne de 38 ans, âgé de 63 ans, la premiér année de la CIII Olympiade, & 368 ans avant J. C. Les Auteurs ne ſont pas d'accord touchant le genre de ſa mort, bien que tous conviennent qu'elle fut violente. Pluſieurs ont cru qu'il mourut d'un excès de bouche, qu'il fit en réjouiſſance de ce qu'il avoit été proclamé victorieux à Athénes, aux Jeux qu'ils nommoient *Lénéens*, en l'honneur du Dieu Bacchus & des vendanges. Suidas, & d'autres, lui attribuent quelques Ouvrages en vers, comme des Comedies, avec une Hiſtoire, & quelques autres Traitez. * Diodore de Sicile, *l.* 13. 14. 15. Plutarque, *en la Vie* de Denys I. Juſtin, *Hiſt. l.* 20. Suidas, &c. Chevreau, *Hiſt. du Monde, l.* 1. *ch.* 7.

DENYS II. dit *le Jeune*, Tyran de Syracuſe, s'établit en la premiére année de la CIII Olympiade, & 368 ans avant J. C. ſur le thrône de ſon pére, par le ſecours des Gens de guerre, & à la faveur des promeſſes qu'il fit au peuple de le gouverner avec douceur. Cependant il ne fut pas plutôt inſtallé, qu'il exerça des cruautez inouïes. Il fit mourir ſes fréres, & réduiſit les Syracuſains à le chaſſer de leur ville l'an 357 avant J. C. Il ſe retira à Locres ville d'Italie. On l'y reçut avec bonté; mais il ne s'y put maintenir long-temps. Il continua ſes cruautez, débaucha les femmes de ſes hôtes, & les obligea enfin de le renvoyer honteuſement. Alors il revint à Syracuſe, dix ans après en avoir été chaſſé. Il ſe rétablit ſur le thrône par trahiſon, & recommença ſes violences avec plus de fureur qu'auparavant. Dion & Timoléon le chaſſérent une ſeconde fois, la deuxiéme année de la CIX Olympiade, & 343 avant J. C. Il ſe retira à Corinthe, où il ne fréquentoit que des lieux infames, & des gens de la lie du peuple & de mauvaiſe vie. On dit même que, réduit à la derniére extrêmité, il fut contraint de tenir école pour avoir de quoi ſubſiſter, & pour ſe faire des Sujets & un Empire d'une nouvelle eſpéce. * Diodore de Sicile, *l.* 16. Juſtin, *Hiſt. l.* 21. *&c.*

DENYS, Roi d'Egypte. *Cherchez* PTOLOMÉE XII.

DENYS, Roi de Portugal, fils d'ALPHONSE III, & de *Béatrix* fille naturelle d'*Alphonſe* X, Roi de Caſtille & de Léon, né le 12. octobre 1262. Il ſuccéda à ſon pére, l'an 1279, au préjudice de ſon frére *Robert*, né de *Mahaud* Comteſſe de Boulogne. Ce dernier fut Comte de Boulogne, de qui Catherine de Médicis, auſſi Comteſſe de Boulogne, étoit deſcendue. Denys épouſa *Eliſabeth*, fille de *Pierre* III. Roi d'Aragon, que le Pape Urbain VII. mit au catalogue des Saints l'an 1625, & il en eut ALPHONSE IV. ſon ſucceſſeur, & *Conſtance*, femme de *Ferrand* IV. Roi de Caſtille. Au commencement de ſon régne, il ſe brouilla avec les Eccléſiaſtiques de ſon Royaume, & depuis il eut guerre contre ſon fils; mais par la piété de ſon épouſe, il trouva moyen de ſe procurer une paix conſtante. Denys bâtit ou rétablit quarante quatre villes en Portugal, fonda l'Ordre militaire de JESUS-CHRIST, ou de Chriſt, & mourut le Prince le plus heureux de ſon ſiécle, le 7. janvier de l'an 1325, âgé de 63 ans, & quatre mois moins deux jours, après un régne de quarante ſix ans. * Mariana, *l.* 14. *&* 15. Duard, *Généal. des Rois de Portugal.* Le P. Anſelme, &c.

AUTEURS PROFANES DU NOM DE DENIS.

DENYS, Argien, Ecrivain Grec. Clément Alexandrin l'allégue en parlant du temps de la priſe de Troye, *l.* 1. *des Tapiſſeries.*

DENYS, Miléſien, Hiſtorien, vivoit avant Hérodote, c'eſt à dire, avant la LXXXIV Olympiade, & l'an 444 avant J. C. Suidas fait le dénombrement de pluſieurs de ſes Ouvrages; de cinq livres contenans ce qui s'étoit paſſé après Darius; la Deſcription de la terre, &c. * Voſſius, *l.* 1. *des Hiſt. Grecs, c.* 2. *p.* 12. *l.* 2. *c.* 3. *p.* 174, *l.* 4. *c.* 3. *p.* 441. *& des Mathém. c.* 69. *S.* 4.

DENYS, de Mityléne, Poëte Epique, compoſa des livres des anciennes fables. Diodore de Sicile parle de lui dans le deuxiéme livre de ſa Bibliothéque Hiſtorique. Quelques Auteurs croyent qu'il a compoſé une Hiſtoire de Lydie, qu'on attribue à Xanthus, Ecrivain de ce païs. *Voyez* auſſi Suidas.

DENYS, d'Héraclée, ſurnommé *le Deſerteur*, Philoſophe, étoit fils de Théophante, & diſciple d'Héraclide, puis de Ménedéme, d'Alexinus, & enfin de Zénon, vers la CXXIX Olympiade, & environ 264 ans avant J. C. Il cultiva d'abord la Poëſie, & s'appliqua enſuite à la Philoſophie Stoïque; puis ayant quitté l'Ecole de Zénon, il ſuivit les Cyrénaïques, & ne fit point de difficulté d'entrer dans des lieux infames. On dit qu'il prit pour fin la volupté; & qu'étant tourmenté d'une exceſſive douleur d'yeux, il ceſſa de croire que la douleur fût indifférente. Ayant atteint l'âge de 80. ans, il ſe laiſſa mourir de faim. Il compoſa quelques Ouvrages, que Diogéne Laërce cite *en ſa Vie, au liv.* 6. * Athénée, *liv.* 7. *&* 10. Bayle, *Dictionaire Critique* 2. *Edition.*

DENYS, de Philadelphie, compoſa un livre des Dionyſiaques, ou de ce que Bacchus, que les Grecs nomment auſſi Denys, avoit fait. On lui attribue encore quelques Traitez. * Voſſius, *l.* 2. *des Hiſt. Grecs, c.* 3. *p.* 174.

DENYS, de Chalcide, compoſa cinq livres de l'origine des villes. Denys d'Halicarnaſſe le cite dans le I. livre des Antiquitez Romaines, ce qui fait croire qu'il eſt ancien. On pourra voir dans Suidas & Voſſius, *l.* 3. *des Hiſt. Grecs*, les autres Ecrivains qui parlent de lui.

DENYS, d'Alexandrie, dit de *Rhodes*, parce qu'il enſeigna en cette ville, & ſurnommé le *Thracien*, étoit un Grammairien, diſciple d'Ariſtarque, qui enſeignoit à Rome, du temps de Pompée *le Grand*, vers l'an de Rome 700, & le 54 avant J. C. Il compoſa pluſieurs Ouvrages de Grammaire & d'Hiſtoire, mentionnez par Suidas, & par d'autres. * Strabon, *l.* 14. Clément Alexandrin, *liv.* 1. *des Tapiſſeries.* Etienne de Byzance, *in* Ταρσός. * Voſſius, *l.* 1. *des Hiſt. Grecs, c.* 23. *& l.* 2. *c.* 3. Geſner, &c.

DENYS d'Halicarnaſſe, Hiſtorien, vivoit du temps des Ptolomées, *Epiphane* & *Philométor*, vers la CL Olympiade, & l'an 180 avant JESUS-CHRIST. Polybe en fait mention au livre 14.

DENYS d'Halicarnaſſe, Auteur des Antiquitez Romaines, vivoit du temps d'Auguſte, comme nous l'apprenons du commencement de ſon Hiſtoire, & de Strabon dans le 14. livre de ſa Géographie. Après qu'Auguſte eut heureuſement achevé les guerres civiles, Denys vint à Rome, & y ſéjourna vingt-deux ans entiers, pendant leſquls il apprit la langue Latine, & lut tous les livres qui pouvoient ſervir au deſſein qu'il avoit d'écrire l'Hiſtoire. Il compoſa vingt livres des Antiquitez Romaines, dont il ne nous reſte plus que les onze premiers. Photius aſſûre, qu'il avoit lu les vingt livres, & un abrégé en cinq livres que Denys lui-même avoit fait. Sa Chronologie eſt fort exacte & beaucoup eſtimée. Il compoſa auſſi quel-

ques

ques autres Ouvrages. Photius, *Biblioth. Cod.* 83. 84. Suidas. Gesner. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 3. la Mothe le Vayer, *Jugemens des Hist.*

DENYS, auteur d'une espéce de Géographie en vers Grecs, est celui que Vossius prétend avoir été envoyé par Auguste, pour parcourir les provinces de l'orient, & pour lui en dresser des Mémoires, avant que d'y envoyer C. César. A ce compte il ne seroit mort que sous Tibére, au commencement du I. siécle. Ce Denys étoit de Carax, nommée aussi Alexandrie & Antioche, bâtie entre les fleuves du Tigre & d'Eulée, à la tête de l'Arabie Heureuse; & c'est le dernier, selon Pline, qui de son temps avoit donné une Description de la terre. Scaliger & Saumaise prétendent, avec quelque fondement, que celle que nous avons aujourd'hui, est d'un DENYS qui vivoit sous Sévére ou sous Marc Auréle. Suidas attribue des Descriptions du monde, à trois Denys différens, l'un de Corinthe, l'autre de Milet, & le troisiéme de Rhodes, ou de Samos. * Vossius, *des Poëtes Grecs*, *c.* 9. Saumaise, *in Solin.* Scaliger, *in Euseb. Chronic.* Suidas, *p.* 747. Tillemont, *Hist. des Empereurs sous Auguste.*

DENYS de Corinthe, dont parle Suidas, fit la Description de la Terre en vers. On ne sait pas si c'est le même que l'on dit fils de Diogéne.

DENYS, d'Alexandrie, fils de Glaucus, fut disciple du Philosophe Chérémon auquel il succéda en son Ecole à Alexandrie, & Précepteur du Grammairien Parthénius. Il a vecu depuis le temps de Néron jusqu'à Trajan, c'est à dire, depuis l'an 54, jusques à l'an 97 de J. C. Il fut Bibliothécaire, Ambassadeur, & eut divers autres emplois: ce qu'on peut voir plus au long dans Suidas. On croit qu'il est le même dont parle Athénée, *au liv.* 1. * Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 1. & 3. *des Poetes. c.* 9. *p.* 72. 73.

DENYS, d'Halicarnasse, Sophiste, & descendant de l'auteur des Antiquitez Romaines, vivoit sous l'empire d'Adrien, vers l'an 120 de J. C. & porta le surnom de *Musicien*, parce que son principal talent étoit la Musique, dont il fit plusieurs livres, entr'autres un où il interprétoit les endroits de la République de Platon qui en parlent. Ce Sophiste est sans doute le même qu'on nomma *l'Atticiste*, & qui avoit fait un Lexicon des Dictions Attiques. Photius lui donne le surnom d'Ælius, & dit que son Ouvrage contenoit dix livres, *Cod.* 152. Strabon parle aussi d'un autre DENYS Sophiste, Historien & auteur de grand nombre d'Oraisons. Vossius dit qu'il étoit de Pergame, disciple d'Apollodore, & qu'il fut aussi surnommé l'*Attique.* * Suidas. Strabon, *l.* 13. Gesner. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 3. & 12. *des Math. c.* 59. *S.* 15. La Mothe le Vayer, *Jugem. des Hist.*

DENYS, de Milet, disciple d'Isée, Sophiste célébre, sous l'empire d'Adrien, vers l'an 120 de J. C. fut aggrégé par cet Empereur dans le second Collége de Musée, qu'il fonda à Alexandrie. Il fut depuis fait Chevalier Romain, & Gouverneur de quelques peuples; mais enfin il fut disgracié, & fut un exemple, comme beaucoup d'autres Savans, de l'inconstance & de la légéreté d'Adrien. * Philostrate, *Vies des Sophistes.* 22.

DENYS, de Byzance, est un de ceux qui a fait la description de la terre, où, selon Suidas, il parloit du fleuve Rhibas. Quelques autres ne sont pas de ce sentiment, & croyent que ce Denys auteur de l'Ouvrage dont on vient de parler, vivoit du tems d'Auguste, & qu'il étoit natif d'Alexandrie dans la Susiane. * Pline, *l.* 6. *Hist. Nat. c.* 27. * Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 3. & *l.* 3. *p.* 357. & *des Math. c.* 69. *S.* 10. Gesner. Suidas, &c.

DENYS, de Rhodes, étoit de Samos, selon quelques Auteurs, & enseigna à Rhodes: en effet Tertullien le nomme *Rhodien*, aussi-bien qu'Eustathius. Suidas ajoûte qu'il étoit fils de Musonius, & qu'il fut Prêtre du Soleil à Rhodes, où l'on rendoit de grands honneurs à cet astre, pour les raisons qu'en donne Solin. Suidas fait aussi le dénombrement des Ouvrages du même Denys. *Voyez* encore Tertullien, *de Anima*, *chap.* 46. *n.* 526, *Edit. Pamel.*

DENYS, qu'on a surnommé *Scytobrachion*, Historien Grec. * Vossius, *des Hist. Grecs.*

*DENYS (André) Jésuite d'Arras, naquit l'an 1591. Il a écrit un Poëme qui traitte des Attraits de l'amour de Dieu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DENYS, de Colophone, Peintre qui excelloit à peindre des figures humaines & à faire des portraits. Les Grecs lui donnoient le surnom *d'Anthropophagos.* * Jaques Campo Weyerman, *t.* 1. *p.* 95. *Peintres des Païs-Bas* en Hollandois.

* DENYS (Antoine) natif de Durbuy dans le Duché de Luxembourg, a donné au jour, *Scholia in universam Corn. Valerii Syntaxin.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 64.

*DENYS (Jaques) d'Anvers, fut un habile Peintre en portraits. Il alla de bonne heure à Rome où il demeura trois ans de suite. Il peignit le Duc de Mantoue, le Grand Duc de Toscane, & leurs principaux Courtisans. Ce dernier Prince, lui donna par dessus le prix de son tableau, une médaille d'or fort pesante, & une belle chaîne du même métal. * Jaques Campo Weyerman, *Peintres des Païs-Bas* en Hollandois, *tome* 3. *p.* 62 & 63.

DENYS, nom de plusieurs Auteurs; d'un qui a écrit de la Perse; d'un autre qui a écrit de la Sicile; & de quelques autres, tous Historiens qu'on peut voir dans Suidas, Vignier, Gesner, Simler & Vossius. Il y en a eu aussi un Poëte Elégiaque, surnommé *Epaitis* ou *Elaitis.* Un autre DENYS dit *le Phéréen*, que Plutarque met aussi entre les Poëtes.

* DENYS. Jean Meursius qui a été un des plus savans hommes dans les Antiquitez Gréques, & qui vivoit dans le XVII. siécle, a fait un livre intitulé *Dionysius*, où il parle de 58 Auteurs de ce nom. Ce livre est inséré dans le X. Volume des Antiquitez Gréques.

*DENYSE, femme de qualité, souffrit le martyre en Afrique l'an 485, & lassa les bourreaux par sa patience. Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire*, *ann.* 485.

DENYSOT (Nicolas & Gérard) *Voyez* DENISOT.

DÉO, (Jean) Espagnol, Jurisconsulte & Philosophe, Chanoine de Lisbonne, florissoit l'an 1256. Il a fait une Somme que l'on appelle *Cavillationum*; des Tables & des Concordances du Décret & des Décrétales; *de Abusionibus contra Canones.* * Denys Simon, *Biblioth. des Auteurs du Droit Canon & Civil*, &c. *Edition de Paris* 1692.

DÉODAT ou DÉODATUS. *Voyez* DIEU-DONNÉ.

DÉO-GOUMIDAS, Prêtre Arménien, Catholique Romain, fort estimé de sa nation à cause de sa probité & de son zéle. Il souffrit dans Constantinople le Martyre pour la Foi au commencement du XVIII siécle, avec une constance des premiers temps. Il avoit abjuré le schisme des Arméniens pour entrer dans la Communion Romaine, & cette abjuration lui fit essuyer beaucoup de persécutions de la part des Schismatiques. Il fut même condamné aux galéres six mois avant sa mort; mais les principaux Arméniens l'en retirérent moyennant une somme considérable. Deo-Joannes Patriarche de ces Schismatiques, ayant gagné l'esprit du Grand Visir contre ceux qui s'etoient retirez de sa communion, il fit emprisonner le Patriarche Sury, & 40 à 50 Arméniens Catholiques. Ce Patriarche fut condamné à la mort lui huitiéme; mais ils eurent la lâcheté de renoncer à leur Foi pour sauver leur vie. Le saint Prêtre eut plus de constance, car le Grand Visir ayant envoyé des gens pour l'arrêter, & ceux-cy étant entrez dans plusieurs maisons de son quartier, & y ayant fait de grands desordres pour l'y chercher, au bruit qu'il entendit, il se présenta sur sa porte, & il leur demanda qui ils cherchoient. Ils lui répondirent *Deo-Goumidas*: *c'est moi*, dit-il, *laissez ces gens en paix.* Ils l'emmenérent, & deux jours après on le conduisit devant le Grand Visir au Divan. Le Patriarche Deo-Joannes & plus de trois cens Arméniens schismatiques s'y trouvérent, & le Grand Visir lui demanda *pourquoy il s'étoit fait Franc*, c'est-à-dire, Catholique: il répondit *qu'étant Prêtre, il étoit obligé d'étudier sa religion pour l'enseigner aux autres, & qu'il avoit trouvé parmi les Arméniens qui le persécutoient, des erreurs qu'il ne pouvoit pas suivre en conscience.* Le Visir lui demanda *quelles erreurs il y avoit trouvées*; & il lui demanda de son côté, *s'il étoit assez savant dans la Religion Chrestienne pour en décider?* Alors le Visir lui dit, *sais-tu que je te feray mourir? tu me feras une grande faveur*, répondit Deo-Goumidas, *mais souviens toi qu'il ne t'est pas permis de verser mon sang pour ma religion n'étant pas la tienne, & que tu en rendras compte à Dieu au jour du jugement.* Alors le Visir se leva en colére & dit à Deo-Joannes, *tu rendras compte du sang de cet homme*; mais il répondit *qu'il soit sur celui qui l'a arrêté.* Le Visir s'étant assis, dit à Deo-Goumidas, *voilà des gens qui se plaignent que tu as abandonné leur Secte pour en suivre une autre*; sur quoi l'accusé lui demanda *laquelle étoit la meilleure*: le Visir dit *qu'il les croyoit toutes deux mauvaises? Eh! que t'importe donc*, répondit-il, *laquelle des deux je suive*: ce fut alors que le Visir ordonna qu'on le fît mourir, & aussi-tôt on le conduisit au lieu du supplice avec deux autres Arméniens. Il ne cessa de réciter des priéres pendant le chemin. Etant arrivé au lieu de l'exécution, il exhorta les deux Arméniens à souffrir le martyre avec constance, leur disant qu'il alloit leur en donner l'exemple; après quoi il se mit à genoux, & pendant qu'il récitoit tout haut sa profession de Foi, le bourreau lui trancha la tête le 5. nov. 1707. **Gazette du 7. avril* 1708.

DÉO-GRATIAS, Evêque de Carthage fut élu vers l'an 454, à la priére de l'Empereur Valentinien III, lequel voyant avec déplaisir, que cette ville étoit sans Pasteur, depuis quinze années, que les Vandales avoient envoyé en exil les Prélats, & ruïné les Eglises, obtint de Genseric la permission de mettre Déo-gratias sur ce siége. Après la prise de Rome par le même Genseric, il racheta les esclaves que les Barbares avoient faits, & qu'ils vendoient à vil prix, employant les thrésors de l'Eglise pour une si bonne œuvre. Comme les maisons lui manquérent pour loger ces malheureux captifs, il fut contraint de se servir de deux Eglises, pour y mettre les malades, qu'il visitoit avec une charité de pére. Les Ariens ne pouvant souffrir qu'il exerçât ces œuvres de miséricorde envers les Catholiques, lui dressérent souvent des embûches, pour se défaire de lui. Dieu l'en préserva, le retirant du monde après trois années d'épiscopat, l'an de J. C. 457. Victor de Vite, qui rapporte ces faits, ajoûte que, si quelqu'un entreprenoit de rapporter toutes les actions de charité que Déo-gratias avoit faites, les paroles lui manqueroient dans une matiére si abondante. Le Martyrologe Romain en fait mémoire le 22 jour de mars, comme d'un saint Confesseur. Après sa mort, le siége de Carthage fut vacant pendant 24 années. * Victor de Vite, *l.* 1. *Pers. Vand.* Baronius, *A. C.* 452, 455. & 456. *Geograph. Sacr. Africa*, de Du Pin sur Optat.

* DÉOLS, petite ville de la province de Berry en France dans le Gouvernement d'Orléanois, est située sur l'Indre tout proche de Château-roux entre Issoudun & Argenton. Un Seigneur de cette ville la donna à l'Abbaïe de St. Gildas, qui est dans Château-roux, & le fils de ce Seigneur apellé *Raoul*, fit bâtir le Château de la même ville de Château-roux. Le Païs de Déols est fort fécond en vins & en laine, & sa Jurisdiction s'étend à plus de vingt lieues. Il y a plus de douze cens Fiefs & Arriére-Fiefs, qui en dépendent. Cela fut cause que Charles IX l'érigea en Comté en faveur du Baron *d'Aumont*, Chevalier de l'Ordre & Lieutenant de cinquante hommes d'armes du Duc du Montpensier. *André du Chesne, *Antiq. des villes de France.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DEPFORD. *Voyez.* DEPTFORD.

DÉPORT, droit qui appartient aux Prélats de la province de Normandie, chacun dans son diocése. Il consiste à faire desservir un Bénéfice-cure dans le temps de la vacance, soit qu'elle arrive par le décès, par la résignation, par la permutation, ou par la démission de celui qui le possédoit, & de percevoir en même temps les revenus des fruits de la premiére année. On peut voir l'origine de ce droit dans du Moulin, Choppin, Louet, & autres différens Auteurs qui en ont traité. Du Moulin prétend que l'origine du déport vient de la garde qu'avoient les Archidiacres des Eglises qui étoient vacantes dans leurs Archidiaconez; c'étoient comme des Oeconomes nez

pour

pour conserver les fruits aux futurs successeurs. Il y a eu plusieurs Conciles tenus en Angleterre, qui ont ordonné le déport : c'est apparemment une des coutumes que les Normans y portérent dans la conquête qu'ils firent de ce Royaume. Tout Bénéfice-cure vacant de quelque maniére que ce soit, est donc sujet à cette charge en Normandie, à moins qu'il ne justifie quelque privilége qui l'en exempte, ou qu'il ne le rédime par quelques rentes annuelles. Bien plus, c'est que pendant l'année de la vacance, on ne sauroit prendre aucune partie des fruits du Bénéfice pour l'employer aux réparations, ni s'emparer de la moindre partie du domaine qui appartient à l'Evêque, sans son consentement. Le Déportuaire même a droit de percevoir les fruits & le revenu qui lui est adjugé, avant le Pensionnaire s'il y en avoit un sur le Bénéfice, ainsi qu'il a été jugé le 28 avril 1620, par un arrêt contradictoire rendu au Parlement de Rouen, en faveur de l'Evêque de Bayeux & du Curé de Fontenay-sur le Rées. S'il arrive que pendant l'année du déport on confére plusieurs fois les Bénéfices, l'on n'exige point pour cela plusieurs déports. Au reste les fruits ne vont pas tout à fait au profit de l'Evêque ; il en a seulement les deux tiers, & l'Archidiacre perçoit l'autre tiers. Les dignitez & Chanoines de la cathédrale ont le même droit de déport qui leur appartient en entier sur les Cures de leur patronage * Herman, Curé de Malto, *Hist. du Dioc. de Bayeux en 1705, dans la préface.*

DEPSAN, ville d'Afrique située sur une colline à trois milles du Lac de Dembée. C'est un lieu fort agréable où une Impératrice de l'Abyssinie a autrefois demeuré. A l'opposite entre le Sud & le Nord il y a une montagne dite les deux mers. Comme elle est de difficile accès, les Habitans s'y retirent lorsqu'ils sont attaqués par leurs ennemis. En la partie Orientale de cette montagne est le Monastére de l'Abbé *Eustache*. On a bâti dans la ville de Depsan une maison pour le Patriarche *Mendez*. Du côté de l'Occident elle a la vue du Lac de Dembée, & les montagnes la bornent du côté du Sud & de l'Orient. Elle est à vingt-sept milles de la nouvelle Gorgone, & à dix-huit de Pancation. *Descript. de l'Empire du Prête-Jean.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DEPTFORD, grande bourgade d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Kent, qu'on appelle Suton. Elle est située près de l'emboûchure de la riviére de Ravensburn, dans la Tamise, au milieu de riches prairies. Elle a un magazin pour la flotte Royale. On la divise en haute & basse ville. * *Dict. Anglois.*

DEQUIN, le Royaume de Dequin. On place ce petit Royaume dans la Nubie, en Afrique près de la riviére de Tacaze & des confins de l'Abissinie. On donne le nom de Baullous aux peuples qui l'habitent. * Maty, *Dict. Géogr.*

DERBE, c'étoit une ville de la Lycaonie, dans l'Asie Mineure. S. Paul y prêcha l'Evangile, elle fut depuis épiscopale. Quelques Auteurs disent qu'elle est détruite, & d'autres qu'elle subsiste encore dans la Caramanie, en Natolie, environ à treize lieues de Cogni du côté du midi, sous le nom de *Dervase.* * Baudrand. Thevet. *Actes des Apôtres, chap.* 14.

DERBENT, ville & château dans la Géorgie, au Roi de Perse, est le plus grand & le plus commun passage qu'il y ait de la Perse, & de la plupart des provinces méridionales de l'Asie, vers la Moscovie, la Circassie & les autres Etats séptentrionaux de l'Asie & de l'Europe. Ce passage occupe l'espace qui est entre le Mont Caucase, qu'ils appellent Elbourg, & la Mer Caspienne ; celle-ci à l'orient ; & l'autre à l'occident. Le château est sur la croupe de la montagne, & la ville est au dessous, & sur le penchant. On trouve ensuite deux murailles d'environ trois cens pas, qui achévent de fermer ce qui reste entre la ville & la mer. Derbent est ainsi appellée, à cause de sa figure longue & étroite. Les Turcs la nomment Demir, ou Temir-Capi, c'est à dire, *porte de fer*; & les Arabes, Bab-Al-Abuad, c'est-à-dire *la porte des portes.* Il y a un port assez commode, vers l'emboûchure du fleuve Cyrus dans la Mer Caspienne. Les Auteurs Latins nomment Derbent, *Portæ Caucasiæ, & Pylæ Iberiæ* * Olearius, *in Itin.*

DERBICES, ou DERBIENS, peuples de la Perse, sur les confins de la Scythie vers la Mer Caspienne, & aux environs du Mont Caucase, ou plutôt des montagnes qui régnent au dessus de l'Inde, & que les Grecs qui accompagnérent Alexandre, s'avisérent d'appeller Caucase, pour faire l'honneur à ce Prince d'avoir passé une montagne si célébre, ainsi que l'observe Arrien *liv.* 3. Ils ne connoissoient point d'autre Divinité que la terre, à laquelle ils ne sacrifioient point d'animaux femelles ; ils s'abstenoient aussi de manger de ces animaux. Cette nation exerçoit une très-grande sévérité dans la punition des moindres crimes. Ils se servoient ordinairement d'une espéce de supplice très-cruel, qui étoit de courber les plus hautes branches de deux arbres voisins, & d'y attacher le criminel par les bras & les jambes, afin que lâchant ces branches tout d'un coup, elles missent en piéces le corps de ce malheureux. Ces peuples avoient plusieurs autres coutumes, qui ne faisoient pas moins paroître leur naturel barbare : car ils tuoient ceux d'entr'eux qui passoient l'âge de 70 ans, & mangeoient leur chair, & même celle de leurs parens. Ils avoient néanmoins cette retenue de ne point manger ceux qui mouroient de mort naturelle ; mais ils les enterroient. Ces Derbices sont sans doute ceux dans le païs desquels Ctésias à écrit que Cyrus fut tué. * Strabon. Saumaise, *sur Solin, in Exerc. Plinian.*

DERBY, en Latin, *Derventia*, ville capitale du Comté de Derby en Angleterre, environ à cent milles d'Angleterre de Londres au Nord-Ouest. Elle est dans la partie méridionale du Comté, sur le bord occidental de la riviére de Derwen, à l'endroit où se vient rendre un autre petite riviére. Il y a un beau pont de pierre sur la riviére de Derwen, avec une chapelle, qui portent tous deux le même nom de sainte Marie. Cette ville souffrit beaucoup de la part des Danois ; mais elle fut rétablie par la Lady *Ethelfled*; en sorte que jusques à présent, c'est une ville grande, bien située & bien peuplée, composée de cinq paroisses & inférieure à peu de villes du dedans du païs. Le titre de Comté de Derby fut premiérement dans la maison des Ferrars, & ensuite dans celle de Lancaster, où il finit en la personne d'Henri de Bullinbrook, qui parvint à la Couronne d'Angleterre, sous le nom d'Henri IV. Sous le régne d'Henri VII, ce titre recommença à revivre en la personne de Thomas Lord Stanley & de Man, dans la famille duquel il a continué jusqu'à présent ; étant possédé en 1701, par Guillaume Stanley de Derby. *Voyez* STANLEY. * *Diction. Anglois.*

DERBYSHIRE, c'est à dire, *Comté ou Province de Derby.* Il est au milieu d'Angleterre, ayant le Comté d'Yorck au nord, celui de Leicester au midi, celui de Nottingham à l'Est, & celui de Stafford & celui de Chester à l'occident. Il a 38 milles Anglois du Nord au Sud, & 28 de l'Est à l'Ouest. La riviére de Derwen, qui coule par le milieu du Nord au Sud, & se décharge dans la Trente, divise ce Comté en deux parties, l'orientale & l'occidentale. Mais sa division commune est en six cantons ou Centeniers, où il y a cent six paroisses, & dix villes ou bourgs avec marché. Entr'autres peuples, les Coritans l'habitoient du temps des Romains, & dans le temps des sept Royaumes, c'étoit une province du Royaume de Mercie ; maintenant il est dans le diocése de Coventry & de Lichfield. L'air y est bon & sain, de même que dans les autres Comtez du milieu du Païs ; le terroir est riche, principalement au midi & à l'orient. Au nord & à l'occident, il est montagneux, avec un terroir noir & plein de mousse ; pauvre dans sa surface, mais riche dans le fonds. Car au lieu de bois, que les forges & les mines de plomb ont consumé, il a une si prodigieuse quantité de charbon de pierre, qu'elle suffit non seulement pour l'entretien des Habitans du Comté ; mais aussi pour les Comtez de Leicester, de Northampton, de Rutland, & de Lincoln. Pour les bâtimens, on y trouve non seulement de bonne terre pour faire des briques ; mais aussi des carriéres de bonnes & grandes pierres, & d'autres propres à faire de la chaux. On y trouve aussi de l'albâtre, du crystal, du marbre noir & gris, qu'on peut très-bien polir, outre des carriéres de pierre pour des meules à moulin, & à aiguiser. Mais ce qu'il y a de meilleur dans ce Comté, c'est le plomb le meilleur de toute l'Angleterre, & peut-être de toute l'Europe. Il y a aussi des eaux chaudes & minérales. Les lieux principaux du Comté outre Derby, sont Alfreton, Ashbourn, Bankewel, Bolsover, Chapel in the Frith, Chesterfield, Dranfield, Tiddeswall & Wirksworth. Outre les deux Chevaliers du Comté, ce païs envoye au Parlement deux Membres, qui sont choisis par la ville de Derby. * *Diction. Anglois.*

DERCÉTO, ou DERCÉTE, étoit une Déesse fabuleuse adorée par les Syriens, autrement appellée *Atergatis*, ou *Adargatis*. Ces peuples croyoient qu'elle avoit été aimée de Vénus même, qui, pour jouïr de ses amours, avoit pris la forme d'un jeune homme. Dercéto enfanta, selon quelques-uns, la Reine Sémiramis, & la honte qu'elle en eut, fit qu'elle se précipita dans un lac, où elle fut métamorphosée en poisson. Aussi voyoit-on sa figure dans le temple d'Ascalon en Syrie, réprésentée avec un corps de poisson, & un visage de femme ; & de là vient que les Syriens firent long-temps scrupule de manger du poisson. Pour la petite Sémiramis, que sa mére avoit laissée à l'abandon dans un lieu champêtre, on prétend qu'elle fut nourrie par des colombes, d'où les Poëtes ont pris occasion de feindre, que Sémiramis elle-même avoit été métamorphosée en colombe. Ovide fait mention & de la métamorphose de Derceto en poisson, & de celle de Sémiramis en colombe. Mnaséas rapporte que Dercéto étoit une Reine de Syrie, qui aimoit passionnément le poisson, & qui fit défense aux autres d'en manger : en punition de quoi elle fut précipitée dans la mer, par Mopsus Lydien, & dévorée des poissons. Quelques-uns font Dercéto femme du Dieu Adad. * Hygin. Strabon, *l.* 16. Diodore, *l.* 3. *Voyez*, ADAD & ADARGATIS.

DERCON, ou DELCON, ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Romanie, province de la Turquie en Europe, sur un lac formé par la riviére de Dercon, & à six lieues de Gatopoli, du côté du couchant, & environ à quatre de la Mer Noire. * Maty, *Dict. Géogr.*

DERCYLLE, Historien Grec, composa un Traité de l'Origine des lieux. Plutarque cite le premier livre, & le troisiéme de ceux d'Italie. On lui attribue aussi d'autres livres touchant les montagnes, les pierres, &c. mais on ignore en quel tems il a vêcu. * Plutarque, *in Par. Min. c.* 17. 38. *&c.* Athénée, *l.* 3.

DERCYLLIDAS & DERCYLLIDÉS, ou HERCYLLIDAS & HERCYLLIDES, selon Justin, surnommé aussi *Sisyphe*, étoit Général des Lacédémoniens. Il commanda leurs troupes contre les Perses la 1. année de la XCV Olympiade, 400 ans avant J. C. Mais voyant qu'il avoit à combattre en même temps contre Tissaphernès & Pharnabaze, Satrapes d'Artaxerxès *Mnémon*, qui pour lors étoient divisez entr'eux, il traita avec Tissaphernès, & marcha dans l'Eolide contre Pharnabaze, contre lequel il étoit extrêmement animé. La cause de sa haine venoit de ce qu'il avoit été autrefois condamné par ce Général à souffrir une punition militaire. Il prit sur lui Larisse, Hamaxyte & sept autres villes, en huit jours de temps : ensuite de quoi il conclut une tréve pour l'Eolide, & alla prendre ses quartiers d'hiver à Bithynique dans la Thrace. L'année suivante, ayant renouvellé la tréve avec Pharnabaze, il fit fermer pendant l'été l'Isthme de la Chersonnése de Thrace, par un mur long de trente sept stades. Sur la fin de l'année, il fit le siége d'Atarna, la prit sur les Exilez de Chio qui s'en étoient emparez ; & en l'an 397 avant J. C. il fut sur le point d'en venir à une bataille avec Tissaphernès, que la crainte obligea de signer avec lui un traité, par lequel les Perses s'obligérent de laisser les villes Gréques en liberté ; & les Grecs s'engagérent de sortir des Etats d'Artaxerxès. Dercyllidas eut pour successeur dans le commandement le Roi Agésilaüs. * Xénophon, *Hellenicôn lib.* 3. *&* 4. Polyen, *l.* 8. Justin, *l.* 6. Diodore de Sicile, *l.* 14. *sur la* 95. *Olympiade.*

DÉRÉGLIS. *Voyez* DACTYLIS.

DÉRENDEREN ou ADREN, branche du grand Atlas en Afrique, qu'on appelle aussi NEFUSA.

DERFLING ou DERFLINGER (George Baron de) Général Veldmaréchal de l'Electeur de Brandebourg, étoit né en Autriche de parens du plus bas ordre, & quand il eut atteint âge d'homme, il prit service comme simple soldat. Sa bonne conduite lui procura différens degrez d'avancement dans l'armée Suédoise, de sorte qu'il fut fait Lieutenant-Colonel de Cavalerie en 1635, & Colonel en 1638. En 1642, le Général Torstenson l'envoya vers Ragotsky Prince de Transsilvanie, & aprés avoir conclu avec lui quelque traité au nom de la Reine Christine, il vint l'année suivante à Stokholm pour rendre en personne compte de sa négociation. Peu de tems après il fut fait Général Major, & en cette qualité il s'est signalé en plusieurs occasions périlleuses jusques à la paix de Westphalie en 1648. En 1654, il entra avec la même qualité au service de Frédéric Guillaume Electeur de Brandebourg. En 1656, il alla en Pologne avec un corps de Troupes de Suéde & de Brandebourg. En 1657, il fut fait Lieutenant Général, & l'année d'après, Grand-Maitre de l'Artillerie, & Membre du Conseil de Guerre. En 1670, l'Electeur le fit son Général Veldmaréchal. En 1674, il l'envoya à la Haye à l'occasion d'une alliance qui devoit se faire avec les Hollandois. La même année il fit la campagne sur le Rhin contre les François, & environ ce tems-là il fut fait non seulement Stadhouder de la Poméranie Ultérieure & de la Principauté de Camin, aussi bien que Gouverneur Général de toutes les Forteresses; mais de plus Baron par l'Empereur à la sollicitation de l'Electeur. En 1675, au commencement de la guerre entre la Suéde & le Brandebourg, il surprit la ville de Ratenau, contribua à la victoire emportée le 29 Avril près de Fehrbellin, & eut grande part aux avantages extraordinaires que l'Electeur eut cette année & les suivantes sur les Suédois. Après la paix qui se fit en 1679, il conserva tous ses hauts emplois, & s'en aquitta glorieusement jusques à sa mort. Il consacra une bonne partie de ses derniéres années aux exercices de la piété, & mourut le 4. fevrier de l'an 1695, à l'age de 88 ans & onze mois. Un de ses fils nommé *Charles*, qui servoit en qualité de Volontaire fut tué devant Bude. Il laissa un autre fils appellé *Frédéric*, Colonel d'Infanterie, & cinq filles, 1. *Beata Louise*, mariée au Lieutenant Général Hildebrand de Marwitz; 2. *Louise*, mariée au Lieutenant Général Joachim Balthazar de Dewitz; 3. *Emilie*, mariée au Colonel Othon de Marwitz; 4. *Charlotte*, mariée au Général Major Jean de Ziethen; & 5. *Dorothée*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hist. Suecica & Brandeb.* Salomon Sannov. *Orat. Funebr.*

DERGH ou DIRGH, grand Lac d'Irlande, formé par la riviére de Shannon, sur les confins de la Conacie & de la Mommonie, entre la ville d'Athlone & celle de Limerik. Maty *Diction. Géogr.*

* DERG ou DIRG, Lac du Comté de Fermanagh en Irlande dans l'Ultonie: il donne naissance à la riviére de Derg ou Dirg. Il y a dans une isle de ce Lac un monastére dédié à S. Patrice Patron d'Irlande, & près de là on voit une caverne assez profonde que l'on appelle le trou de S. Patrice. On lui donne aussi le nom de Purgatoire de S. Patrice, parce que l'on y entend quelque bruit que le peuple s'imagine être les plaintes de ceux qui souffrent en l'autre monde.

* DERG ou DIRG, riviére qui sort du Lac de Derg ou Dirg dans l'Ultonie, & qui sert de séparation aux Comtez de Tyrconnel & de Tyrone.

* DERG ou DIRG, château du Comté de Tyrconnel dans l'Ultonie, sur la rive gauche de la riviére de Derg ou Dirg.

* DERG ou DIRG, Lac que forme le Shannon entre la Mommonie & la Conacie dans l'Irlande méridionale.

DERHODON. *Voyez* DERODON.

DERIA-CHIRIN, Lac de Perse qu'on trouve à dix lieues de la ville d'Erivan. Les Arméniens l'appellent *Kiagar-Counisou*, ce qui veut dire *Lac doux*, à cause que ses eaux sont douces. Il a vingt-cinq lieues de tour & beaucoup de profondeur. Au milieu de ce Lac est une petite Isle où l'on voit un Monastére fondé depuis plus de six cens ans. Le Prieur est Archevêque, & prend la qualité de Patriarche, sans vouloir reconnoître le grand Patriarche des Arméniens. Les Moines de ce Couvent vivent avec tant d'austérité, qu'ils ne mangent de la viande ou du poisson que quatre fois dans l'année. Ils ne se parlent l'un à l'autre que ces quatre jours là, & tout le reste du tems ils ne mangent que des herbes telles qu'on les cueille au jardin, parce qu'ils prétendent que ce n'est pas jeûner que de manger de l'huile ou du beurre. Le pain dont ils vivent leur est apporté des lieux circonvoisins. Il croît toute sorte de bons fruits dans cette petite Isle. * Tavernier *Voyage de Perse.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DERKENNIS (Ignace) naquit à Anvers en 1598, & entra chez les Jesuites en 1614. Il enseigna à Louvain pendant deux ans les Mathématiques, & pendant dix ans la Théologie. Il a été Recteur à Louvain & à Ypres, & mourut à Louvain en 1656. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. S. I.*

DERLINGTON. *Voyez* DARLINGTON.

DERMAYON, ville de l'isle de Java vers la côte méridionale, à l'occident de Alateran.

DERMONDE. *Voyez* DENDERMONDE.

* DERMOTH, Roi de Leinster ou de Lagénie, l'un des sept Royaumes d'Irlande, étoit un des plus considérables par l'étendue de ses Etats. Depuis que ce Prince étoit monté sur le thrône, il avoit traitté ses Sujets avec si peu de ménagement qu'il leur étoit devenu très odieux. Mais il se mettoit peu en peine de la haine de son peuple, parce qu'il étoit en paix avec ses voisins qui ne prenoient aucune part à ce qui se passoit dans ce Royaume. Cependant dans la suite il leur en fournit lui-même l'occasion, en enlevant la femme d'O-Rorick Roi de Meath ou de Médie. Celui-ci voulant tirer vengeance de cette injure, assembla une armée, & avec le secours de Roderik Roi de Conawght ou de Conacie, il attaqua Dermoth, qui se vit abandonné de ses Sujets & contraint de quitter l'Irlande, de peur de tomber entre les mains de ses ennemis. Comme il n'avoit aucune ressource dans son isle, où les autres Rois refusoient de s'engager dans sa querelle, il alla implorer la protection du Roi d'Angleterre qui étoit alors en France. Après l'avoir informé de son état, il lui promit de se rendre son Vassal, si par son secours il pouvoit se rétablir sur le thrône. Rien ne pouvoit être plus agréable que cette requête à un Prince qui méditoit depuis plusieurs années la conquête de l'Irlande, & qui ne cherchoit que l'occasion de se mêler des affaires de cette isle. Cependant, comme la guerre qu'il avoit alors avec la France, ne lui permettoit pas de donner si tôt du secours au Roi dépouillé, il se contenta de lui promettre, qu'aussi tôt que cette guerre seroit finie, ils l'assisteroit de tout son pouvoir. Il crut pourtant qu'il étoit de son intérêt d'engager ce Prince à commencer une guerre dont il espéroit de retirer lui même de grands avantages. Dans cette vue, il lui conseilla d'aller en Angleterre, & de tâcher d'obtenir du secours de quelques Seigneurs Anglois, en attendant de plus grandes forces. Dermoth suivit ce conseil, & s'assurant sur les promesses de ce Monarque, il se rendit en Angleterre où Robert Fitz-Stéphen & Richard Strong-bow Comte de Pembroock s'engagérent avec lui à certaines conditions. Le premier se laissa gagner par l'espérance de faire une fortune considerable en Irlande. Le second qui possédoit de grands biens en Angleterre & dans le Païs de Galles, fut engagé par la promesse que Dermoth lui fit, de lui donner sa fille unique en mariage, & de lui assurer sa succession. Ces deux Seigneurs ayant assemblé des troupes parmi leurs amis & leurs Vassaux, Fitz-Stéphen qui se trouva le premier prêt, accompagna Dermoth en Irlande avec quatre cens hommes. Cette troupe ayant debarqué près de Waterford, le Roi de Leinster la conduisit devant la ville de Wexford qui n'en est pas eloignée. Cette place ayant été d'abord emportée, fut mise entre les mains de Fitz-Stephen qui y établit une Colonie Angloise. Après cet exploit, les Avanturiers ayant renforcé leur petite armée jusqu'au nombre de trois mille hommes par la jonction des gens du Païs, marchérent contre le Roi d'Offéry. Ce Prince qui ne s'attendoit pas à être attaqué, n'ayant rien de prêt pour se défendre, fut contraint d'accepter les conditions que les Vainqueurs voulurent lui imposer. Cependant le Monarque Roderik avoit assemblé les Etats de l'isle, & y avoit fait resoudre la guerre contre Dermoth & contre les Anglois. En effet il n'étoit pas difficile de comprendre que leurs desseins ne se bornoient pas à secourir le Roi de Leinster. Mais comme les Avanturiers s'etoient deja rendus très redoutables, il voulut, avant que de rien hazarder, tenter la voye de la negociation pour les faire sortir de l'isle. Il s'adressa d'abord à Fitz-Stéphen, & lui offrit une somme considerable pour l'obliger à se retirer. Ses offres ayant été rejettées, il se tourna du côté de Dermoth, & tâcha de l'engager à renvoyer les Anglois, par la promesse qu'il lui fit de le retablir dans son Royaume. Celui-ci accepta cette offre sans balancer: mais quand il fut question d'exécuter leurs conventions, ces deux Princes Irlandois se défiant l'un de l'autre, ne purent jamais s'accorder ni sur le tems, ni sur la maniére de l'exécution. Pendant qu'ils étoient occupez à chercher des expédiens pour se donner des assurances reciproques, le Comte de Pembroock arriva d'Angleterre, amenant avec lui douze cens hommes. Sa premiére expédition fut la prise de Waterford, dont il fit passer les Habitans au fil de l'épée. Cette conquête ayant rompu la négociation commencée, le Comte de Pembroock épousa la fille de Dermoth, & peu de tems après il se mit en possession du Royaume de Leinster qui lui échut par la mort de son beau-pére. * De Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome 2. p. 213. & suiv.*

DERMOUT ou DERMOUTH. *Voyez* DARTMOUTH.

* DERNBACH (Balthazar de) issu d'une ancienne famille noble de Hesse, entra dans l'Ordre de S. Benoit, & fut en 1570 Abbé de Fulde. Le Pape Pie V. le confirma dans cette dignité, mais à condition qu'il chasseroit les Luthériens de tout son territoire. Pour l'exécution de ce projet, il fit venir quelques Jesuites de Wirtzbourg & leur donna le Couvent des Francifcains, où pour lors il n'y avoit point de Religieux. Ils y dressérent un Collége, & s'engagérent dans une dispute publique avec Matthias Flaccus Illyricus. Comme l'Abbé travailloit sans aucun ménagement à introduire la Religion Catholique Romaine, il se rendit odieux aux Etats du pais qui pour la plupart étoient Luthériens. On produisit outre cela d'autres chefs d'accusation contre lui, de sorte qu'il fut obligé de se démettre de sa dignité & de prendre la fuite en 1576. Malgré l'intercession du Pape, il ne fut rétabli qu'en 1602. Il fit son entrée le 6 décembre, & reçut là-dessus une de lettre félicitation de la part du Pape. L'Année suivante il introduisit la Religion Romaine dans Hammelbourg, & l'année d'après dans Fulde, quoique les Luthériens y eussent fait profession de la leur pendant près de 79 ans. Deux ans après étant à l'Eglise, il fut surpris d'une apoplexie dont il mourut en peu d'heures. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Muntzer, *Chron. Fuld.* Brouwerus, *Antiq. Fuld.*

* DERNE, petite riviére du Royaume de Maroc dans la province de Tedles en Afrique. Elle coule du midi au nord & se jette dans l'Ommirabi.

DERNETAL. *Voyez* DARNETAL.

DERNIS, ville & forteresse de la Dalmatie, située sur une montagne proche de la riviére de Cicola. L'an 1684, le Général Foscolo y conduisit les troupes de la République de Venise, se rendit maître de cette place, enleva les canons & les munitions, & mit le feu dans la ville. Les Turcs la repeuplérent après le depart de ce Général; mais ils furent contraints de l'abandonner une seconde fois, du temps du Général Dhona. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

* DERODON (David) Professeur en Philosophie, premiérement à Die, puis à Orange, & enfin à Nimes, étoit de Dauphiné. C'étoit un des plus subtils Dialecticiens, qui fussent en France; & il n'y avoit guéres de Scholastiques Espagnols ou Hibernois, qui

qui le ſurpaſſaſſent ſur le chapitre des Univerſaux & des Etres de raiſon, & ſur les ſpéculations creuſes & abſtraites des Catégories, & des dépendances de la forme ſyllogiſtique. Mais s'il égaloit en cela les Logiciens de l'Ecole les plus rafinez, il les ſurpaſſoit de beaucoup dans les matiéres de Phyſique; car il adopta le ſentiment des Modernes, & l'hypothéſe des Atomes, pour expliquer comme *Gaſſendi* par des Principes méchaniques pluſieurs effets de la Nature. Son Cours de Philoſophie ſe vendoit bien. L'Imprimeur y fit un gain conſidérable, & principalement au Cours abrégé; car l'autre rebutoit un peu par l'étendue trop prolixe des Diſputes Scholaſtiques. J'ai une Phyſique Françoiſe de ſa façon en manuſcrit, qui eſt plus groſſe que l'imprimée. Mais les choſes ont tellement changé depuis ſon tems, qu'elle ne ſeroit preſque plus d'uſage. Derodon écrivit un Livre *de Suppoſito*, où il ſe déclara hautement pour *Neſtorius* contre S. *Cyrille*; non pas en admettant deux Perſonnes, mais en ſoutenant, que Neſtorius ne les admettoit point; & que S. Cyrille confondoit les deux Natures de *Jeſus-Chriſt*. Il ne fit en cela que ſuivre les traces de *Gilles* Saillard Gentilhomme Provençal. On prétend que *Jean Croius* étoit de la même opinion, & ils n'ont pas été les ſeuls. Aparemment Derodon avoit connu Gaillard, qui de Catholique Romain s'étoit fait Réformé. Il ſe mêla de controverſe, & irrita tellement le Parti contraire, qu'il obtint un Arrêt du Roi, qui le bannit du Royaume l'an 1662. Il ſe retira à Génève, & y mourut deux ans après ou environ. On ne fut pas toûjours ſatisfait de ſa Doctrine dans ſon parti, & on lui ſuſcita là-deſſus quelques affaires; mais il s'en tira honorablement. Il nioit que la conſervation des Créatures fut une création continuelle. Il avoit été Catholique Romain. C'eſt pour cela que *Théophile Raynaud* le nomme Déſerteur de la Foi dans ſon *Hoplotheca*. * *Bayle, Diction. Critique.*

* DERNOY (Bonaventure) Minime de Liége, fut Gardien à Caſſel en Flandre & ailleurs, & outre cela Provincial de toute la Flandre. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DÉROTE, autrefois *Latone, Latona Civitas*, ville ancienne de la Baſſe Egypte, ſituée au couchant du Nil, vers l'endroit où ce fleuve commence à ſe diviſer. On dit qu'elle eſt encore aſſez bonne; mais elle eſt démantelée, & l'on y voit un Temple ſuperbe. Ses Citoyens ont été puiſſans & riches. Leur Païs produiſoit une ſi grande quantité de ſucre, qu'ils payoient tous les ans au Sultan mille *Saraffi* d'or, ou piaſtres de Turquie, pour avoir la permiſſion de le faire & de le purifier. Il y a un peu plus d'un ſiécle qu'ils ſont devenus fort pauvres. * De la Croix, *Hiſt. d'Afrique, Tom.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

DÉRPT, ville de Livonie, anciennement nommée *Torpatum*, ſituée entre les Lacs de Peipis & de Werczer, ſur la riviére d'Eimbec. Les Moſcovites l'appellent *Juriogorod*, & l'ont poſſédée juſqu'à l'an 1230, que le Grand-maître de l'Ordre Teutonique la prit, & la fit ériger en Evêché ſous la Métropole de Riga. Le Grand Duc de Moſcovie la reprit en 1558, ſans aucune réſiſtance, par une terreur panique des Habitans, qui ſe rendirent à la premiére ſommation. En l'an 1571, Rainold Roſe, Gentilhomme du païs, entreprit de mettre la ville entre les mains de Magnus Duc de Holſtein; mais ſon deſſein ayant été découvert, il fut taillé en piéces par les Moſcovites, qui exercérent enſuite toutes ſortes de cruautez contre les Habitans. Cette ville retourna à la Couronne de Pologne, avec tout le reſte de la Livonie, par la paix faite en 1582, entre le Grand Duc de Moſcovie, & le Roi de Pologne. Guſtave-Adolfe, Roi de Suéde, y fonda une Univerſité en 1632, & le Czar en perſonne la prit ſur les Suédois en 1704. * Olearius, *Voyage de Moſcovie.*

* DERRAGAES, eſt le nom d'une eſpéce de Gouverneurs du Roi de Perſe dans quelques places, mais de moindre conſidération que les *Derwaſiers*, dont on parlera cy-deſſous. Dans les grandes villes comme Iſpaham, leur emploi eſt aſſez ſemblable à celui de Balli ou de *Schout* dans les villes des Païs-Bas. Leur principal ſoin conſiſte à prévenir les deſordres. Dans l'exercice de leur charge, ils prennent ſans acception de perſonne tous ceux qu'ils ſurprennent en faute, & les puniſſent ſelon l'exigence du cas. Ils ont auſſi les amendes qu'on fait payer à ceux qui ont tranſgreſſé les loix. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Voyages de* le Brun *par la Perſe*, en Hollandois, *p.* 159.

DERRY, ou DERRIE. *Voyez* LONDON-DERRY.

DERVIS, ſorte de Religieux Mahométans, appellez autrement *Mévélatives*, de leur fondateur Mévélava. *Dervis* ſignifie *pauvres*, ou détachez du monde, & eſt un nom commun à toute ſorte de Religieux Turcs, mais deſtiné particuliérement aux Mévélatives. Leur principal monaſtére eſt proche de Cogni en Natolie, où il y a quatre ou cinq cens Religieux de cet Ordre: lorſque le Chapitre général ſe tient, il s'y en trouve quelquefois plus de huit mille. Leur Général, qui demeure ordinairement dans ce monaſtére, ſe nommé Haſcen ou Azem-Beba, c'eſt à dire, *très grand Prêtre.* Toutes les autres maiſons de cet Ordre dépendent de celle de Cogni, en vertu d'un privilége qui lui a été accordé par Ottoman I. Empereur des Turcs. Ce Prince avoit une ſi grande vénération pour ces Religieux, qu'il fit un jour aſſeoir leur Supérieur ſur ſon thrône. Ces Dervis affectent de paroître modeſtes, patiens, humbles & charitables. Ils ont en tout temps les jambes nues, & l'eſtomac découvert, que quelques-uns ſe brûlent avec un fer chaud, pour exercer leur patience. Outre le jeûne ordinaire du Ramadan, ils jeûnent encore tous les jeudis, ſans manger juſqu'au coucher du Soleil. Tous les mardis & les vendredis ils s'aſſemblent devant leur Supérieur; & pendant qu'un d'eux joue de la flûte, ils tournent en rond avec une viteſſe qui les étourdiroit, s'ils ne s'y étoient accoutumez dès leur jeuneſſe. Ils obſervent cette cérémonie avec beaucoup de dévotion, pour imiter, à ce qu'ils diſent, leur fondateur Mévélava, qui tourna miraculeuſement de cette ſorte, quatorze jours de ſuite, ſans prendre aucune nourriture, pendant que ſon compagnon Hamzé jouoit de la flûte, & tomba enſuite dans une extaſe, où il reçut des révélations admirables pour l'établiſſement de ſon Ordre. Ils croyent que la flûte eſt un inſtrument de muſique, qui a été ſanctifié par le Patriarche Jacob, & par les autres Bergers de l'Ancien Teſtament, qui s'en ſont ſervis pour chanter les louanges de Dieu. Le grand Scheic, ou Prédicateur du Sultan, a tâché d'abolir cette coutume de jouer de la flûte, & de danſer en rond; & a fait même publier des ordonnances des Magiſtrats de Conſtantinople, qui la défendoient: mais il y a eu des perſonnes de grande autorité qui ont protégé les Dervis, & qui ont fait continuer cet uſage. Ils font profeſſion de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance; mais s'ils n'ont pas aſſez de vertu pour ſe contenir, ils peuvent obtenir la permiſſion de ſortir du monaſtére, pour ſe marier. Il y a de ces Religieux qui s'exercent à faire des tours de paſſe-paſſe, & des gentilleſſes, pour amuſer le peuple. D'autres s'attachent à la ſorcellerie, & ont, dit-on, des eſprits familiers. Ils boivent beaucoup de vin, d'eau de vie, & d'autres liqueurs qui enivrent, pour exciter, diſent-ils, la gayeté qui eſt permiſe à leur Ordre.

* Il y a un fameux monaſtére de ces Dervis en Egypte, où ils invoquent pour leur Saint, un certain Kederle, ou Chederles, qu'ils diſent avoir été un vaillant cavalier qui tuoit les dragons, & toutes ſortes de bêtes venimeuſes, & qui vit encore inviſiblement, dans un état plein de force & de vigueur. Ils croyent que ce prétendu Saint donne la vertu de charmer les ſerpens & les vipéres, & qu'il délivre du naufrage & d'autres dangers, ceux qui l'invoquent & eſperent en lui. Quelques Auteurs diſent que ce Kederle, eſt ſaint George: ſelon d'autres *Kederle* eſt un mot corrompu de *Cheder Elias*, qui eſt le nom que les Arabes donnent au Prophéte Elie, ou *Cheder* ſignifie le verd, ou le vigoureux, parce que n'étant point mort, il demeure toûjours en ſa vigueur. Il eſt vrai que les Turcs voyant le portrait de ſaint George, diſent que c'eſt leur Kederle, parce qu'il eſt répréſenté de la même maniére; mais il ne s'enſuit pas que ce ſoit ſaint George qu'ils honorent. Les Dervis ont des monaſteres dans les lieux les plus conſidérables de la Turquie, où ils reçoivent les Pélerins de leur Ordre; car ſous prétexte de prêcher pour l'avancement de leur Foi ils vont continuellement d'un lieu en un autre, c'eſt pourquoi ils ſervent ſouvent d'eſpions. Il faut encore remarquer ici l'extravagance des Dervis d'Egypte, qui ont placé dans le ciel le cheval de leur Chederles, avec l'âne qui a porté le Meſſie, le chameau de Mahomet, & le chien des ſept-dormans de la caverne. Ricaut fait mention de l'âne qui porta Jeſus-Chriſt; mais les autres Auteurs n'en parlent point. Dans l'énumération que Thevenot fait des animaux, qui ſelon l'opinion des Mahométans, doivent entrer dans le paradis, on trouve le chameau du Prophéte Saleh, le mouton qu'Abraham ſacrifia au lieu d'Iſaac, la vache de Moïſe, la fourmi de Salomon, le perroquet de la Reine de Saba, l'âne d'Eſdras, la baleine de Jonas, le chien des Sept-Dormans, & le chameau de Mahomet; mais il n'y eſt point parlé de l'âne du Meſſie. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Thevenot, *Voyages*, I. *Partie.*

* DERWASIERS, eſt le nom de certains Officiers du Roi de Perſe qui ont l'intendance des Domaines du Roi, deſtinez à l'entretien de la Cour & en particulier de la milice. Ils ont pour cela une certaine penſion, ou une partie des revenus. * *Dict. Univ. Holl. Voyage de* le Brun *par la Perſe*, en Hollandois, *p.* 159.

DERWE, & DERWEN. *Voyez* DARWEN.

DERWENT. *Voyez* DARWENT.

DERWENTWATER; c'eſt le nom d'un Lac aſſez conſidérable, qui a trois quarts de lieue d'Allemagne de longueur; il eſt dans la Province de Cumberland & ſe forme des eaux de la riviére de Derwent, aſſez près de ſa ſource. On y trouve trois Iſles, dont la premiére apartient à la famille des Rateliffs; la ſeconde eſt habitée par des Mineurs Allemands qui travaillent dans les mines de cuivre qui ſe trouvent dans ce voiſinage, & la troiſiéme fut autrefois à ce qu'on dit, la ſolitude dans laquelle demeura St. *Herbert.* Le 7. Mars 1688, Jaques II donna le titre de *Comte de Derwentwater*, au Chevalier François Rateliff de Dilſton. * Camden, *Britannia.* Beeverel, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 266. Heylins, *Help to English Hiſtory*, *p.* 292.

DE RYK, (Pierre Corneille) Peintre habile de la ville de Delft, qui a tellement imité la maniére du Baſſan, qu'on y a ſouvent été trompé. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

DÉSA, l'un des fils d'Uroſe, dont on parle à l'article de Draghina, ſe revolta avec ſes fréres contre Rodoſlas Roi de Servie, vers l'an 1156, & partageant cet Etat avec ſes fréres, devint maître du païs de Chelm, de Trebigne, & d'une partie de la Zenta. On ne ſait pas bien comment ce partage fut fait entre ces fréres, qu'on appelle Primiſlas, Béla, & Uroſe; mais on trouve que Primiſlas s'étant d'abord ſoumis à l'Empire de Conſtantinople, entreprit par deux fois de ſe rendre indépendant, & que ſa portion fut enfin ajugée à Béla, qui abandonna tout peu après pour vivre tranquillement dans la Hongrie. Après cela il ſemble qu'Uroſe ait recueilli les ſucceſſions de ſes deux fréres, & qu'il eut des Grecs le titre d'Archijupan de Servie, de ſorte qu'on peut le regarder comme un des Rois de ce païs-là; car c'eſt-là ce que ſignifioit ce titre. Les peuples mécontens de ſon gouvernement, élurent Déſa à ſa place, & craignant enſuite que les Grecs ne les châtiaſſent d'une réſolution ſi importante priſe ſans eux, ils conſultérent la Cour de Conſtantinople, qui toûjours favorable à Uroſe, ordonna aux Dalmates de lui obéir. Il ne vécut pas longtemps, & Déſa devenu maître de tout le Royaume, n'eut pas de peine à gagner l'Empereur par la ceſſion qu'il lui fit du Païs de Dendra, dans le voiſinage de Naiſſe. Il auroit pu régner paiſiblement, & il n'auroit eu plus rien à craindre de Rodiſlas, s'il avoit renoncé de bonne foi à la poſſeſſion de ce petit païs; mais il le reprit peu après, & Manuel entreprit de l'en punir vers l'an 1173. On dit que Déſa ne ſe ſentant pas aſſez fort pour lui réſiſter, alla le trouver dans ſon camp & regagna auſſi-tôt ſes bonnes graces par ſa ſoumiſſion: mais il eut lieu de ſe repentir bien-tôt après de s'être livré à ce dangereux Prince. Il ne put diſſimuler ſon inclination pour la Hongrie, avec qui les Grecs étoient en guerre alors, & Manuel craignant qu'il ne vînt encore à le détourner de ſes autres affaires auſſi-tôt qu'il auroit la liberté, le fit conduire à Conſtan-

ftantinople, où il termina ses jours. Désa avoit trois fils, Néeman, Miroslas, & Chrasimir, qui lui succédérent après avoir eu plusieurs difficultez à surmonter. * Ducange, *Familles Bysantines.*

DES-ADRETS, (François de Beaumont, Baron) *Cherchez* ADRETS.

DÉSAGUADERO, ou la riviére de San Juan, est une riviére de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique septentrionale. Cette riviére sort du grand Lac de Nicaragua, & va se décharger dans la Mer du Nord. Elle est d'un grand usage pour le transport des marchandises d'une partie de l'Amérique Mexiquaine à la Havana, d'où elles passent en Europe. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉSAGUADERO, grande riviére de l'Amérique méridionale. Elle a sa source aux montagnes des Andes, dans le quartier de Chili, qu'on nomme *Chuquito*; ensuite traversant une partie du Tucuman & des Terres Magellaniques, elle se décharge dans la riviére du même nom, entre la riviére de Camerones & la Côte déserte. * Maty, *Diction. Géogr.*

DES-BARREAUX. *Cherchez* BARREAUX (Jacques Vallée, Seigneur des)

DES-BOIS (Engelbregt) fut d'abord Chanoine & Archidiacre de Cambrai, & ensuite Evêque de Namur. On voit de lui un petit livre qui a pour titre *Praxis bonarum intentionum*, & qui est une traduction d'un livre fait par un certain Jesuite. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DESCARTES, (René) Seigneur du Perron, Philosophe célébre, & Gentilhomme François, étoit de la Haye en Touraine, & d'une maison qui est encore à présent illustre en Bretagne & en Poitou. On n'a guéres vu un génie plus heureusement né que le sien pour la Philosophie & pour les Mathématiques qu'il étudia avec assez de soin en sortant de l'enfance. Mais depuis, son âge & son inclination autant que sa naissance, l'engagérent dans l'exercice des armes qu'il porta en Allemagne & en Hongrie. Ensuite, l'amour de la Philosophie lui inspira la pensée de vivre dans la retraite pour y chercher, avec une assiduité extraordinaire, la vérité & les raisons des principaux phénoménes de la nature, & de nos connoissances. Il se retira prés d'Egmont en Hollande, & en quelques autres lieux des Provinces-Unies, où il passa vint-cinq ans dans ce pénible & glorieux exercice. Il publia d'abord son livre de Méditations, sur lequel les Savans firent diverses objections, ausquelles il répondit peu de temps après. Son systême est très-bien lié & l'ordre en est très bien imaginé. Sa solitude fut souvent interrompue par les lettres des Curieux, & des personnes de qualité; qui le consultoient comme l'oracle de la Philosophie. Il vint ensuite à Paris, où le Roi Louïs XIII, & le Cardinal de Richelieu essayérent inutilement de l'attirer à la Cour. La Reine Christine de Suéde le faisoit prier depuis long-temps de faire un voyage à Stokholm. Descartes obéït, & la Reine lui fit dire de la venir entretenir tous les jours à cinq heures du matin dans sa Bibliothéque. Mais elle ne jouït pas long-temps de cette satisfaction; car cet homme incomparable mourut peu de temps après en 1650, âgé de 54 ans. Son corps à été apporté en France, & on voit son tombeau avec un éloge funébre qu'on lui a dressé dans l'église de sainte Geneviéve du Mont à Paris. Outre ses *Méditations*, ses *Principes*, sa *Méthode*, ses *Passions de l'ame*, &c. on a encore de lui deux volumes de lettres, & on a ajoûté depuis sa mort, quelque chose à son *Traité de l'Homme*. * *Voyez sa Vie par Adrien Baillet.* Perrault, *Hommes illustres du XVII siécle.*

DESCHAMPS, Jesuite. *Cherchez* CHAMPS. (Etienne des)

DESCORDES, (Jean) *Cherchez* CORDES, &c.

DESE. *Voyez* DYZE.

DESEADE. *Voyez* DESIRADE.

DESEN, DEESE ou DEEST, village de la Gueldre Hollandoise de la dépendance de Nimégue, entre la Meuse & le Wahal, & tout près du Wahal. Il est à l'occident de Nimégue & à l'orient de Thiel.

DÉSENZANO, bon bourg de l'Etat des Vénitiens en Italie. Il est dans le Bressan, sur le coin du Lac de Garda, qui joint la côte méridionale avec l'occidentale, à six lieues de la ville de Brescia. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉSERT de saint Jean, lieu de la Terre Sainte que l'on nomme *Désert*, à cause qu'il est environné de rochers & de montagnes. C'est pourtant un lieu fort bien cultivé, qui produit beaucoup de blé, des vignes & des oliviers. On y trouve la caverne & la fontaine où St. Jean Baptiste fit les austéritez dont il est parlé dans St. Matthieu, & à une lieue de là vers l'Orient, le Couvent qui porte le nom de *St. Jean*. Il a été rebâti entiérement depuis cinquante ans. C'est un grand édifice quarré, uniforme & très propre. L'Eglise qui en est le principal ornement, est composée de trois aîles avec un beau dôme au milieu, sur lequel est un pavé de mosaïque qui égale & surpasse même les plus beaux Ouvrages antiques de cette espéce. Au bout de l'aile septentrionale on descend sept degrez de marbre pour aller à un autel magnifique posé sur l'endroit même où l'on prétend que naquit St. Jean Baptiste. A trois quarts de lieue de ce Couvent on en trouve un des Grecs, appellé la *Ste. Croix*, parce qu'on dit que cette terre a porté l'arbre dont fut tirée la croix de J. C. On fait voir sous le Maître autel dans la terre, une ouverture où étoit, dit-on, le tronc de cet arbre. Ce Couvent est à demie lieue de Jérusalem. * Voyage *d'Alep à Jérusalem en 1697*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DÉSERTE, ou DESIERTA. On a donné ce nom à deux isles qu'on a découvertes, & qu'on a trouvées sans Habitans: l'une est entre celle des Larrons, & l'autre est à sept lieues de l'isle de Madére. D'autres en comptent davantage. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉSERTS, lieux incultes, & qui ne pouvant rien produire pour l'entretien de la vie de l'homme, ne servent de séjour qu'aux bêtes farouches. Il y en a un grand nombre en Asie, en Afrique, & en Amérique, entre lesquels les plus fameux sont les Deserts de Libye & d'Arabie, & ceux de la grande Tartarie, dont il est parlé dans les articles de ce païs-là. Le grand Désert de Barca, où étoit l'oracle de Jupiter *Ammon*, & les Déserts de la Thébaïde où se retiroient de bons Solitaires, étoient aussi très-fameux. L'Ecriture-Sainte fait mention de quelques Déserts particuliers, comme du Désert de Hai, dans la Tribu de Benjamin, (Josephe, *Antiquitez des Juifs*, *l.* 5.) de ceux de Bethléem & d'Engaddi, en la Tribu de Juda. Le premier de ceux-ci étoit une vaste solitude pleine de lions, & d'autres bêtes sauvages; & du temps de saint Jérôme il n'y avoit au voisinage que des peuples tout à fait barbares. L'autre servit de retraite à David, lorsqu'il fuyoit la colére de Saül qui le vouloit tuer. I. *Samuel* ou *Rois*, *ch.* 24.

DES-GABETZ, (D. Robert) naquit d'une famille noble au village de Dugni au diocése de Verdun. Il entra dans la Congrégation de saint Vanne & de saint Hidulphe, & fit profession dans l'Abbaïe de Haut-Viller au diocése de Reims le 2 juin 1636. Il s'y distingua par les emplois considérables qu'il y exerça; mais il s'y fit remarquer beaucoup davantage par son érudition, & par son zéle pour les études. Il en inspira l'amour à ses confréres, & on peut dire qu'il est un de ceux qui a le plus contribué à les mettre en honneur dans sa Congrégation. La Philosophie de M. Descartes qui faisoit alors beaucoup de bruit, & les nouvelles expériences, furent les principaux objets de ses études. Il fut envoyé à Paris en qualité de Procureur Général de son corps, & il profita du séjour qu'il fit en cette ville, pour y conférer avec les plus célébres Philosophes, qui y fussent alors. Il se lia principalement avec M. Clerselier, & entretint toûjours avec lui un commerce de lettres. Il ne s'écrivit rien de considérable sur la Philosophie, la Théologie, & la controverse, à quoi il ne prît part, & qu'il n'examinât fort sérieusement. Il inventa la transfusion du sang, qui consiste à tirer du sang des veines d'un homme, ou de quelque animal, & à le faire passer dans les veines d'un autre à qui on a tiré un partie du sien; & il en fit l'ouverture à quelqu'un de ses amis à Paris; mais la chose ayant été négligée pour lors, les Anglois la publiérent quelques années après, comme une découverte de leur invention. Le Pére Des-Gabetz écrivit beaucoup sur l'Eucharistie: il souhaitoit trouver des maniéres d'expliquer ce Mystére ineffable suivant les principes de la nouvelle Philosophie. Ses Supérieurs craignant qu'il ne donnât quelque atteinte à la créance de l'Eglise, il leur expliqua ses sentimens, & leur donna des preuves de sa soumission sincére à l'Eglise & de sa déférence à leurs ordres. Il mourut à Breuil proche Comercy, le 13 mars 1678. Voici la liste de ses principaux Ouvrages, dont il n'y en a que très-peu d'imprimez, & qu'on garde dans l'Abbaïe de saint Michel en Lorraine. *Remarques sur l'Art de penser*; *Critique de la Critique de la Recherche de la Vérité*; *Guide de la Raison naturelle*; *Lettre non imprimée de* M. Descartes *au Pére Melan Jésuite*; *Lettre à* M. Clerselier, *touchant les nouveaux raisonnemens pour les atômes & le vuide, contenus dans le livre du discernement du corps & de l'ame*; *Remarques sur les éclaircissemens du Pére* Poisson, *touchant la Méchanique & la Musique de* M. Descartes; *Réponse du* Pére Des-Gabetz au R. P. Poisson; *Lettre au R. P.* Malbranche, *par le* Pére Des-Gabetz; *Principe fondamental*; *Indéfectibilité des créatures*; *Indéfectibilité du mouvement*; *Réponse à la lettre d'un Philosophe à un Cartésien, par D. Robert* Des-Gabetz; (La lettre est du P. Rapin Jésuite, & la réponse est de D. Robert.) *De l'Union de l'ame & du corps*; *Les Fondemens de la Philosophie & de la Mathématique Chrétienne*; *Lettre écrite touchant les défauts de la Méthode de* M. Descartes; *Les défauts de la Méthode de M.* Descartes; *Supplément à la Philosophie de* M. Descartes; *Lettres aux Religieux de la Congrégation de saint Vanne & de saint Hidulphe, pour les exhorter à l'étude*; *Lettre d'un Cartésien à un de ses amis touchant le premier supplément à la Philosophie de* M. Descartes; *Réponse aux Réflexions de M. le Cardinal* de Retz, *sur quelques propositions de M.* Descartes *à l'alembic*; *Lettre à un ami touchant quelques questions de Philosophie*; *Lettre sur diverses matiéres de Philosophie & de Théologie*; *Avertissement touchant la reformation que l'on peut faire présentement dans l'Empire des Lettres*; *Lettres où l'on essaye de donner une harmonie des sciences divines & humaines*; *Examen des fondemens de la Doctrine contenue dans les deux tomes de la Recherche de la Vérité*; *Méchanique pratique*; *Ecrit à M. le Cardinal* de Retz *touchant l'action positive du péché & le concours*; *Conclusion des Ecrits de D. Robert, pour servir d'éclaircissement à* M. le Cardinal de Retz; *Incompatibilité de la Philosophie de* M. Descartes, *avec le Mystére de l'Eucharistie*; *Réponse à un Ecrit touchant l'incompatibilité de la Philosophie de* M. Descartes; *Remarques sur la Réponse précédente*; *Explication de la Grace suivant les principes de* M. Descartes; *Traité de la Réligion Chrétienne, fait selon les principes de* M. Pascal; *Lettre touchant l'explication du Mystére de l'Eucharistie*; *Lettre de* M. Clerselier *à D. Robert, du 6. Janvier* 1672; *Lettre à un Prince pour la réfutation du* Pére Pardies; *Explication familiére de la Théologie Eucharistique*; *Explication de la maniére dont le corps de Jesus-Christ est présent dans le saint Sacrement de l'Autel*; *Réflexions sur le sens naturel des paroles de l'institution du très-saint Sacrement de l'Autel*; *Lettre sur l'Eucharistie*; *Examen des Réflexions Physiques d'un auteur de la Religion Prétendue Reformée sur la Transsubstantiation, & sur ce que* M. Rohaut *en a écrit dans ses entretiens*; *Objections proposées contre l'opinion de* M. Descartes *touchant le saint Sacrement par le* P. Poisson *de l'Oratoire*; *Explication de l'opinion de* M. Descartes *touchant l'Eucharistie*; *Lettre sur la même matiére*; *Autre lettre à un Evêque*; *Mémoire sur les contestations du temps*; Explicatio præsentiæ realis Chr. Domini in sacra Eucharistia; *Extrait du dernier ouvrage de* M. Claude, *contre la Défense de la Perpétuité de* M. Arnaud; *Réfutation de la Réponse de* M. Claude, *au livre intitulé la Perpétuité de la foi, &c. Discours de l'Etat de la nature innocente, selon les principes de saint Augustin*; *Transfusion du péché originel expliquée par des principes évidens*; *Paralléle des Systêmes de saint Augustin & de saint Thomas, touchant l'ordre des decrets divins, la prédestination, la grace & la liberté. Examen de la prédestination physique de saint Thomas*,

mas, par rapport aux Systêmes de saint Augustin touchant la prédestination & la grace; Autre Ecrit touchant la prédestination & la grace; De l'incarnation du Verbe divin; L'union de la foi & de la raison humaine dans le Mystére de la très-sainte Trinité. Lettres touchant le Mystere de la très-sainte Trinité; Pensées touchant la justification & le principe de la mort Chrétienne; Explication de la Doctrine du Concile de Trente touchant l'attrition; Les principes de la conduite pastorale. Il y a encore plusieurs autres lettres & écrits qui sont entre les mains des Curieux. M. Régis avoit eu beaucoup de rélation avec le Pére Des-Gabetz, & il a bine profité de ses lumiéres & de sa méthode, dans les 3. tomes de Philosophie qu'il a donnez au public. * *Mémoires du temps.*

DESGUERDES. *Voyez* DESQUERDES.

DESHOULIE'RES. *Voyez* HOULIÉRES.

DES-JARDINS. (Marie Catherine.) *Voyez* JARDINS (Marie Catherine des)

DESJARDINS (Jean célébre Médecin. *Cherchez* HORTENSIUS.

DE'SIDE'RADE. *Voyez* DESIRADE.

DESIDERIUS. *Voyez* DIDIER.

DESIERTA *Voyez* DÉSERTE.

DESIGNATEURS, *Designatores*, étoient parmi les Romains des Huissiers, qui marquoient les places dans les Théatres. Il y avoit de ces Officiers à toutes les cérémonies & à toutes les pompes publiques, pour régler la marche & le rang de chacun. Il y en avoit aussi aux Jeux qu'on faisoit pour les funérailles des personnes considérables. C'étoient des principaux Ministres de la Déesse Libitine & quand l'un d'eux alloit lever un corps, il étoit accompagné d'une troupe d'Officiers de funérailles, que Séneque appelle *Libitinarii*, comme les *Pollinctores, Vespillones, Ustores, Sandapilarii, Præficæ, &c.* Tous ces gens-là vétus de noir marchoient en pompe devant cet Officier, comme les Huissiers devant les Magistrats. C'est à peu près ce que nous appellons aujourd'hui Maître des cérémonies dans les pompes funébres, ou Jurés crieurs, qui marchent après le corps à la tête du convoi, & sont suivis d'une troupe de garçons vétus de noir. * Rosin, *Antiq. Rom.* Dacier sur Horace, *liv. 1. Epist. 7. v. 6. Designatorem decorat lictoribus atris.* 3. Edit. Paris 1710.

DE'SIRADE ou DESIDERADE (la) isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles, appartient aux François, qui y ont diverses colonies. Christophle Colomb, qui est le premier qui l'ait découverte, lui donna ce nom, pour marquer qu'il étoit venu à bout de ses souhaits. La Desirade est environ à dix ou douze lieues de la Gardeloupe. Elle est petite, mais fertile. Sanson. Baudrand.

DESIRE'. *Voyez* DIDIER.

DESIRE', le Cap Desiré ou *Cabo desseado*, Cap de l'Amérique méridionale. Il est sur la côte occidentale de la terre de Feu, à l'entrée du Détroit de Magellan, vis-à-vis du Cap de la Victoire. Il y a un autre Cap de même nom dans la terre des Papous, lequel s'avance dans l'Archipel des Molucques, vis-à-vis de l'isle de Gilolo. * Maty, *Diction. Géogr.*

DESIRE', le port Desiré. C'est une baye ou un petit Golfe de la Mer Magellanique, environ à 40 lieues de la riviére de Los Camerones, vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

DES LIGNERES, (Jacques) Président au Parlement de Paris, étoit cadet d'une ancienne famille du païs de Beausse. Il étudia à Paris, à Louvain, & à Padoue, & ensuite, étant de retour dans la capitale du Royaume, il y parut dans le Barreau, entre les plus célebres Avocats de son temps. Le Roi François I. qui se faisoit un plaisir d'avancer les gens de Lettres, honora Des-Lignéres de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage de la ville d'Amiens, puis d'une autre de Conseiller au Parlement de Paris, & enfin de celle de Président de la troisiéme Chambre des Enquêtes en 1544, & de Président à mortier la même année. Dans tous ces emplois Des-Lignéres aquit beaucoup de réputation. Le Parlement lui commit souvent ses plus importantes affaires, & l'employa sur tout, lorsqu'il s'agissoit de faire des remontrances à sa Majesté. Ce fut dans ces fonctions qu'il fut connu du Roi Henri II. qui le destina pour être un de ses Ambassadeurs au Concile de Trente. Des-Lignéres y soutint avec beaucoup de courage les libertez de l'Eglise Gallicane, & la réputation de ce Monarque. Il mourut deux ans après, le 11 août 1556, & fut enterré dans l'Eglise des Chanoines Réguliers de sainte Catherine du Val des Ecoliers, desquels il avoit aquis en 1544, un terrain en labour, où il fit bâtir un grand hôtel, que l'on nomme encore l'hôtel de Carnavalet. Sa postérité est rapportée par le Sieur Blanchard. *Hist. des Présidens de Paris.*

DES-LYONS (Antoine) de Béthune; Jésuite, bon Poëte, a donné au jour, *Elegiarum de B. Virgine lib. III.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DES-LYONS (Jean) naquit à Pontoise l'an 1615, d'une bonne famille de cette ville. Il vint de bonheur à Paris pour y faire ses études, & ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se mit sur les bancs pour être reçu Docteur de la Maison & Société de Sorbonne. Il n'étoit encore que Bachelier, lorsqu'il fut pourvu du Doyenné & de la Théologale de Senlis sur la résignation qui lui fut faite de ces deux Bénéfices par M. Mathieu Hurtin, & il en prit possession le 11. sept. 1638. Il reçut le bonnet de Docteur le 5 Juin 1640, & se retira ensuite à Senlis, où toute sa vie s'est passée à étudier, à composer, à prêcher & à remplir les devoirs de son ministére. En 1656, n'ayant pas voulu souscrire à la condamnation de M. Arnaud, il fut retranché avec plusieurs autres Docteurs de la Faculté & Société de Sorbonne. Il ne laissa pas pour cela de conserver jusqu'à la fin de sa vie le titre de Docteur, & de prendre même ceux de Doyen de la Faculté, & de Sénieur de la maison de Sorbonne, lorsqu'il se vit le plus ancien, quoiqu'il n'ait jamais été rétabli. Les infirmitez de la vieillesse ne lui permettant plus de s'aquitter, comme il souhaitoit, des fonctions de Doyen & de Théologal, il abdiqua en 1692 ces deux dignitez, qu'il se fit un scrupule de donner à une même personne; mais qu'il partagea entre deux, conférant le Doyenné seulement a M. de Bragelongue, & se reservant la qualité de Doyen honoraire. Il est mort le 26 Mars 1700, âgé de 85 ans, il a été enterré dans la cathédrale de Senlis, & l'on mit sur son tombeau son épitaphe qu'il avoit lui-même composée. Ce que M. Des-Lyons savoit le mieux, étoient les Rites & les pratiques du moyen âge de l'Eglise. Son stile est fort peu châtié & assez embarrassé en plusieurs endroits. Ses Ouvrages sont, *Enlévement de la Vierge par les Anges, Homélie; Défense de la véritable dévotion envers la sainte Vierge; Discours Ecclésiastique contre le Paganisme du Roi-boit; Oraison funébre pour la Duchesse de S. Simon. Discours à l'Archevêque de Rouen; Réponse aux lettres de M. Arnaud; Eclaircissement de l'ancien droit de l'Evêque & de l'Eglise de Paris sur Pontoise & le Vexin François; Deux Lettres à M. Arnaud,* &c, Il a fait encore quelques petits Ouvrages qui n'ont point été imprimez. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres,*

DESMARES (Toussaint) naquit à Vire en Basse Normandie, sur la fin du XVI siécle. Il fut l'un des Députez à Rome, pour défendre la Doctrine de Jansénius, dont on poursuivoit la condamnation, sous le pontificat d'Innocent X. Il prononça devant ce Pape un discours fort éloquent, dont le but étoit de montrer, que la Grace efficace par elle-même, qui fait vouloir & agir, est nécessaire à tout bien, & que toute autre Grace qu'on peut imaginer outre celle-là, n'est point la Grace de J. C. mais une Grace Pélagienne. Quoi qu'il eût parlé une heure & demie, il ne put finir ce qu'il avoit préparé sur ce sujet: parce que la nuit, qui survint, l'empêcha de pouvoir lire les passages qu'il avoit à citer, & obligea le Pape à mettre fin à la séance. Après avoir fait ses premiéres études à Caen, il étoit entré fort jeune dans la nouvelle Congrégation de l'Oratoire à Paris, où le P. de Bérulle, depuis Cardinal, prit un soin particulier de sa conduitte, & se rendit son ami, après avoir été son Directeur. Il s'attacha sur toutes choses, à l'étude de l'Ecriture-Sainte, de S. Augustin & de S. Thomas. Il s'adonna ensuite à la prédication, & y réüssit avec succès. Son attachement à la Doctrine de Jansénius fut ou la cause ou le prétexte de diverses affaires qui lui furent suscitées. Il y eut des Moines, qui prêchérent publiquement contre lui, & le P. Catilion Jésuite, fameux Prédicateur, fut interdit de la chaire, pour avoir déclamé trop fortement contre le P. Desmares. Cependant ses ennemis ne se lassant point de le harceler, on envoya un jour le prendre par ordre de la Cour, dans une des maisons du Duc de Luynes pour le conduire à la Bastille, mais il échapa heureusement, & demeura retiré chez un païsan, jusqu'à ce qu'une lettre de cachet fut expédiée pour l'exiler. Le P. Desmares ne la reçut point, & elle n'eut point d'effet. Il se retira pour le reste de ses jours, dans la maison de M. de Liancourt au diocése de Beauvais; où il composa une somme de Théologie, toute tirée des Ouvrages de saint Augustin, qui n'a point été imprimée. Le discours qu'il prononça à Rome devant le Pape est inséré dans *le Journal de Saint Amour.* Il a composé quelques Ouvrages qui ont été imprimez, mais où il n'a point mis son nom. Il étoit simple dans ses maniéres, & fort peu accommodé des biens de la fortune. Il étoit petit de taille, & n'avoit rien de prévenant dans son extérieur. Il mourut à Liancourt en 1687, dans un âge fort avancé, & y est enterré dans le tombeau du Duc & de la Duchesse de ce lieu, qui le protégérent pendant toute sa vie, & qui lui donnérent un azile dans les diverses affaires qui lui furent suscitées. * *Histoire des cinq propositions de Jansénius. Journal de S. Amour. Mémoires du temps.*

DESMARAIS (François Séraphin Régnier) *Viyez* RE'GNIER.

DESMARETS (Roland) *Voyez* MARETS.

DESMARETS (Jean) *Voyez* MARETS.

DESMARETS (Samuel) *Voyez* MARETS.

DESMARETS (Josse) d'Anvers, Jésuite habile dans les langues Gréque & Latine, a publié, *Commentarius brevis in Horatium, repurgatum ab omni obscœnitate, in gratiam Juventutis; Onomasticon quo vocabula a Latinis hactenus usurpata explicantur.* Il mourut en 1637, le 13. décembre, étant Recteur à Malbot. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DESMARETS de saint Sorlin. *Cherchez* MARETS.

DESMOUND ou DESMOUND-COUNTIE, province & Comté d'Irlande dans la Mommonie. Elle est vers le sud-ouest entre l'océan qu'elle a au midi & au couchant, & les Comtez de Corck & de Kerri au levant & au septentrion. Ses lieux les plus considérables sont Doneboy, Donekine, &c. * Baudrand. Sanson.

DESNA. *Voyez* DEZNA.

DESPAUTRE, ou VAN-PAUTEREN, dit DESPAUTE'RE, (Jean) célébre Grammairien du XVI siécle, de Ninove, petite ville de Flandre, enseigna à Louvain, à Bois-le-Duc, à S. Vinox & ailleurs, & composa ses livres de Grammaire, qu'on a si souvent réimprimez, *Ortographia; Ars Epistolica, &c.* Despautére mourut l'an 1520, ou selon d'autres en l'an 1534 à Comines. Adrien Hecquet fit graver sur son tombeau ce distique, qui nous apprend que cet excellent Grammairien n'avoit qu'un œil:

Hic jacet unoculus, visu præstantior Argo,
Nomen Johannes *cui* Ninivita *fuit.*

* Le Mire, *in Elog. Belg. &c.* Baillet, *Jugement des Savans. sur les Grammairiens.*

DESPENSE. *Cherchez* ÉPENSE (Claude d')

DESPORTES *Cherchez* PORTES (Philippe des)

DESPOTAT, petit païs de la *Livadie*, qui appartient aujourd'hui au Turc, & qui est l'ancienne *Etolie*. Il est sur la côte de la mer Jonienne, entre le Golfe de Lépante & celui de la Prévésa, & a été nommé *Despotat* à cause des *Despotes* ou Princes Grecs. Les Vénitiens qui s'étoient saisis des places de *Ste. Maure*, de la *Prévése*, de *Lépante*, & de quelques autres sur la côte du Despotat, les rendirent aux Turcs par la paix de 1699, à la reserve de la ville de *Ste. Maure*, & de Lescade. * Th. Corneille. *Dict. Géogr.*

DESPOTE. Ce mot dans sa premiére origine signifie *Maître* ou *Seigneur*, du Grec δεσπότης; mais dans l'Empire Grec il signifioit la premiére dignité après celle de l'Empereur, comme il se voit dans tous les Auteurs Grecs qui ont parlé des Despotes. Latinius de Viterbe, qui a fait un petit discours touchant les Despotes, rapporté par Macer dans son *Hierolexicon*, a remarqué que, quand les Princes & autres Seigneurs parloient au Despote, ils lui donnoient le titre de βασιλέια σε, c'est à dire, *votre Majesté*, de la même maniére qu'à l'Empereur; & qu'on donnoit même à la femme du Despote le nom de Βασιλισσα, Reine. Il y avoit deux souverainetez affectées aux Despotes, dont l'une étoit le Péloponnése, (maintenant la Morée,) qui étoit possédé par le frére de l'Empereur, & qui fut partagé entre deux Despotes fréres de l'Empereur sur la fin de cet empire. Le second département où commandoit un Despote, étoit l'Etolie, l'Acarnanie, & les isles adjacentes, qui faisoient la seconde Despotie. Il y eut depuis un troisiéme Despote hors de la Gréce, qui étoit le Despote de Servie. C'est ce qu'on peut voir dans Grégoras, Pachymére, Acropolite, Christodule, & autres Historiens Grecs. *Voyez* GEORGE DESPOTE de Servie.

DESPREAUX. *Voyez* BOILEAU (Nicolas.)

*DES-PREZ (Claude) Seigneur de Quéant, Avocat à la Cour provinciale d'Artois. On a de lui, *Comment. & Quæstiones in libros Metaphysicorum & Ethic. Aristotelis*; *Speculum Vitæ Humanæ libris XX*; *Notæ in Lactantium Firmianum, de Divinis Institutionibus*; *Analecta ad summam Juris Canonici Henrici de Segusia Card. Hostiensis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

*DES-PREZ (Louïs) Professeur d'Eloquence au Collége du Cardinal le Moine a donné au public, en 1691, les Oeuvres d'Horace avec une interprétation & des Notes à l'usage du Dauphin.

DESQUERDES. *Voyez* CREVECOEUR.

*DES-ROCHES (Guillaume) Evêque de Winchester, fut fait Régent pendant la minorité de Henri III Roi d'Angleterre, en 1219; mais huit ans après, Hubert de Bourg Grand Justicier d'Angleterre, qui pouvoit tout sur l'esprit du Roi, qui quoique majeur vouloit retenir ce Prélat auprès de lui pour se servir de ses conseils, le fit renvoyer dans son Diocése. En 1232, l'Evêque fut rappellé à la Cour. Il n'y fut pas plutôt, qu'il travailla sans relâche à la ruïne du favori, n'ignorant pas que sa propre sureté dépendoit de la perte de son rival. Il sut si bien ménager l'esprit du Roi, qu'il fit donner à Segrave son principal confident, la charge de Grand Justicier dont Hubert fut dépouillé, quoiqu'il eût une patente qui lui assuroit cette dignité pour toute sa vie. Aussi tot après, l'Evêque ne songea plus qu'à gouverner avec un pouvoir absolu. L'année suivante il attira en Angleterre plus de deux mille Chevaliers Gascons ou Poitevins, qui dans la suite furent pourvus d'emplois, ou se procurérent des mariages avantageux au préjudice de toute la Noblesse Angloise. Cette démarche déplut aux Barons qui furent encore aigris davantage par la réponse qu'il leur fit, lorsqu'ils en portoient leurs plaintes au Roi. Il se rendit si haïssable par sa fierté, que dans une assemblée les Evêques le menacérent de l'excommunier: mais il se moqua de leurs menaces, soutenant qu'il n'étoit point sujet à leur jurisdiction, parce qu'il avoit été sacré par le Pape. En 1234, il forma contre la vie du Comte de Pembroock un complot qui couta la vie à ce Seigneur. Mais pendant que l'Evêque se servoit de l'autorité du Roi, à l'insu même de ce Prince, pour se défaire de ses ennemis, Edmond Archevêque de Cantorbéri travailloit secrétement à le perdre lui même, & fit si bien qu'il le fit renvoyer dans son diocése, où il se tint pendant deux ans, jusques à ce qu'il en sortit par ordre du Pape qui l'appella auprès de sa personne. L'Evêque de Winchester mourut en 1238. Il étoit regardé, avec raison, comme un des principaux Auteurs des troubles dont ce régne fut agité. Il avoit conseillé au Roi Henri III de casser les deux chartres du Roi son pére, & d'attirer les Etrangers dans le Royaume pour leur confier les emplois publics. * De Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *Tome* 2. *l.* 8.

DESSAU, château oú Nicanor se jetta à la priére de quelques Juifs, qui se mirent sous sa protection. Il le garda à leur priére, après plusieurs tentatives inutiles de leurs ennemis. * *II. Machab. ch.* 14. *v.* 16.

DESSAW, ville de la Principauté d'Anhalt, dans la Haute Saxe en Allemagne, capitale des terres du Prince d'Anhalt, qui y fait sa résidence ordinaire, dans un assez beau château. Elle est sur l'Elbe, qui y reçoit la petite riviére de Multe, entre Wittemberg & Magdebourg. Dessaw a une bonne citadelle. On y a établi une Académie, sous le nom de *Compagnie fructifiante*.

*DESSAW. La ligne des Princes de Dessaw vient de JOACHIM ERNEST, Prince d'Anhalt, dont le fils ainé JEAN GÉORGE I. après la mort de son pére, régna seul pendant près de vint ans sur toute la Principauté d'Anhalt: mais ensuite il la partagea avec ses fréres & fit sa résidence à Dessaw. Il mourut en 1618, & laissa beaucoup d'enfans de ses deux femmes. De la seconde il eut JEAN CASIMIR qui a suivi dans la ligne de Dessaw, & *George Aribert* de Worlitz & de Radegast, qui naquit en 1609, & mourut en 1634, laissant de sa femme Jeanne Elizabeth fille de Christophle de Grossek Maréchal de la Principauté d'Anhalt, un fils appellé *Christian Aribert*, Seigneur de Radegast, qui fit en vain de longs efforts pour parvenir à la Principauté, & qui sans être marié mourut au service de l'Empereur près de Coblentz, le 14 Juillet 1677.

JEAN CASIMIR étoit né le 7 Déc. 1596, s'engagea dans la guerre de trente années sous la protection de la Suéde & mourut le 15 Sept. 1660. Il épousa deux femmes, 1. *Agnès* fille de Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel: 2. *Sophie Catherine*, fille de Christian Prince d'Anhalt Bernburg. De la premiére il eut entr'autres enfans JEAN GEORGE II. qui suit; & *Louise* mariée en 1648 à Christian Duc de Lignitz & de Brieg, morte en 1680.

JEAN GÉORGE II. naquit le 7 Nov. 1627. Il fut Veld-Maréchal de l'Electeur de Brandebourg & Stadhouder du Comté de la Mark, & mourut le 18. Août 1693. En 1658, il épousa Henriette Catherine de Nassau fille de Frédéric Henri Prince d'Orange, & il en eut, 1. *Emilie Louise* née le 7 Sept. 1660, & morte le 12 Nov. de la même année; 2. *Henriette Amélie* née le 4 Janv. 1662, morte dans le même mois; 3. *Frédéric Casimir* né le 8 Nov. 1663, mort le 27 Mai 1665; 4. *Elizabeth Albertine* née le 1 Mai 1665. Elle fut premierement Abbesse de Herford, fut ensuite mariée avec Henri Duc de Saxe-Barby, & mourut le 5 Oct. 1706; 5. *Henriette Amelie* née en 1666, mariée à Henri Casimir Prince de Nassau-Dietz, Stadhouder de Frise; 6. *Louise Sophie* née le 15 Sept. 1667, morte le 19 Avril 1678; 7, *Marie Eléonor* née le 14 Mars 1671, mariée à George Radzivil Duc d'Olyka; 8. *Henriette Agnès* née en 1674; 9. LÉOPOLD qui suit; & 10. *Jeanne Charlotti* née le 6 Avril 1682, mariée en 1699, avec Philippe Guillaume Markgrave de Brandebourg qui mourut en 1711.

LÉOPOLD naquit le 3 Juillet 1676, succéda à son pére en 1693, & fut Général Veld-Maréchal du Roi de Prusse, Gouverneur de Magdebourg, &c. & Chevalier de l'Aigle noire. Il a donné d'éclatantes preuves de sa valeur en Allemagne & en Italie. Il épousa en 1698, *Anne Louise* de Fossin fille d'un bourgeois de Dessaw, née le 22 Mars 1677, & déclarée Princesse en 1701. Il en a eu 1. GUILLAUME GUSTAVE Prince Héréditaire né le 20 Juin 1699; 2. *Léopold Maximilien* né le 25 Dec. 1700; 3. *Dietrich* ou *Théodore* né le 2 Août 1701; 4. *Fréderic Eugéne* né le 26 Dec. 1705; 5. *Louise* née le 21 Août 1709; & 6. *Maurice* né le 31. Oct. 1712.

*DESSE' d'EPANVILLIERS, Général François commanda un corps de six mille hommes que la France envoyoit au secours de l'Ecosse. S'étant joint aux Ecossois, il fit le siége de Hadington, mais le Comte de Shrewsbury étant entré en Ecosse à la tête d'une armée Angloise, le fit lever. Après cet exploit, le Comte de Shrewsbury ne pouvant engager les ennemis dans une bataille, ramena ses troupes en Angleterre. L'armée Angloise ne fut pas plutôt retirée que Dessé tenta de surprendre Hadington. Il étoit déja aux portes & sur le point d'entrer dans la place, lorsqu'un Déserteur François qui s'y étoit retiré, mit le feu à une piéce de canon qui donnant dans le plus épais des troupes Françoises, leur fit perdre courage, de sorte qu'elles se retirérent avec précipitation. Ensuite Dessé alla fortifier le village de Leith, qui est devenu depuis une ville très considérable. Son dessein étoit de reprendre le château de Broughti, mais ayant reçu des ordres exprès de faire une irruption en Angleterre, il poussa jusqu'à Newcastle, sans rencontrer aucune opposition, & emporta un grand butin de ce païs-là. Avant la fin de l'année la Reine Douairiére d'Ecosse s'étant plainte à la Cour de France, de la conduite de Dessé qui agissoit avec trop de hauteur, & qui maltraitoit les Ecossois, le fit rappeller, & de Thermes fut envoyé à sa place. * De Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 6, *l.* 16. *p.* 29 *& suiv.*

DESSENIUS (Bernard) dit de *Cronembourg*, Médecin, naquit à Amsterdam en 1510, étudia en Médecine à Boulogne en Italie, & la professa à Groningue & à Cologne où il mourut en 1574, âgé de 64 ans. Il étoit extrêmement laborieux, & a composé divers Ouvrages, comme, *de Compositione Medicamentorum*; *Commentarium de peste*; *Defensio Medicinæ veteris & rationalis*; *&c. Divisio particularis Medicamentorum purgantium, adversus Georg. Phædronum, & Sectæ Paracelsicæ Sectatores* * Valére André, *Biblioth. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisconf. German.* Vander Linden, *de Script. Med.*

DESTIN, *Destinée*, Déesse des anciens Payens, qu'ils ont réprésentée tenant le globe du monde sous ses piez, parce qu'ils ont cru que tout ce qu'il renferme est soumis à ses Loix. Elle porte en sa main un vase, qui n'est autre chose que cette urne fatale, où les Poëtes feignent que tous les noms des Mortels sont renfermez. Il n'est rien de plus ordinaire dans les épitaphes des Payens, que les plaintes qu'ils faisoient de la malice, de l'envie & de la cruauté des Destins, qui sont inexorables, & qui ne se laissent point fléchir aux larmes. Il ne sert de rien de dire, que le mot Latin *Fatum*, qui signifie la destinée n'étant point féminin, les Anciens ne devoient pas réprésenter le destin sous la figure d'une Déesse, puisque nous voyons que plusieurs Divinitez, comme Vénus, la Lune, & Bacchus étoient estimées mâles & femelles: ce qui semble être tiré du sentimens des Stoïciens, qui disoient que les Dieux étoient de l'un & de l'autre sexe. Les Grecs mêmes, de qui les Romains avoient emprunté presque toutes leurs superstitions, nommoient le Destin Εἱμαρμένη, d'un nom féminin, comme Phurnutus, dans son livre *de la nature des Dieux*, *La destinée*, dit-il, *est ce qui fait que toutes les choses sont disposées & conduites selon l'ordre d'un principe éternel.* Il se trouve une médaille d'or de Dioclétien, gravée dans les Notes de *Pignorius* sur les Images des Dieux, où les Destinées sont réprésentées au revers sous le type de trois femmes. Procope dit que le temple de Janus étoit à Rome dans le marché, auprès des trois Destins, que les Romains appellent les Parques. Cet Auteur confond les Parques avec les Destinées, comme fait aussi Apulée. Les Anciens les mettoient au nombre de trois, parce que, disoient-ils, tout ce qui est sous le ciel a son commencement, son progrès & sa fin. C'est la cause pour laquelle

quelle ces mêmes Destinées sont figurées sous un autre emblême, qui est celui de trois Termes femelles, c'est à dire, par trois femmes réprésentées seulement à demi corps & en maniére de Termes, & afin qu'on n'en puisse douter, l'inscription qu'on y lit nous en assure.

F A T I S
Q. F A B I U S
N Y S U S
E X V O T O.

Car les Termes étant les Dieux des bornes, ce sont aussi, selon les Payens, les Destins qui bornent notre vie, & terminent tous nos desseins. Lucain a confondu en plusieurs endroits de ses Ouvrages la Fortune & le Destin. Ovide fait dire par Jupiter à Vénus, qu'elle s'efforce en vain de rompre les décrets des trois Parques, qui sont immuables & éternels, & qui réglent tout ce qui se passe dans le tems. *Livre XV. des Métamorphoses, v. 807, & suiv.*

——— *Sola insuperabile Fatum,*
Nata, movere paras? Intres licet ipsa Sororum
Tecta trium, cernes illic molimine vasto
Ex ære, & solido rerum tabularia ferro:
Quæ neque concursum cœli, neque fulminis iram,
Nec metuunt ullas tuta atque æterna ruinas.
Invenies illic incisa adamante perenni
Fata tui generis: legi ipse, animoque notavi.

Mais ce Poëte de même que tous les autres ont exprimé nettement, que c'est la volonté de Jupiter, qui fait le Destin. Car il faut distinguer la fable des trois vieilles Sœurs, qu'on appelloit les Parques, & qui n'étoit qu'un égayement poëtique, d'avec le sentiment universel de tous les Poëtes. Cicéron rejette le Destin de la superstition qui est celui des trois Sœurs & nous dit que le Destin est la vérité éternelle, & la cause premiére & dominante de tous les êtres. Les idolâtres réprésentoient pour cela les heures & les Parques sur la tête de Jupiter, pour montrer que les Destins obéïssent à Dieu, & qu'il dispose des temps & des heures selon sa volonté. Voici ce qu'en dit Pausanias, *In Jovis Capite Horæ & Parcæ consistunt; Fata enim Jovi parere & ejus nutu temporum vicissitudines describi nemo est qui nesciat.* Il parle ailleurs de Jupiter surnommé Μοιραγέτης, *Parcarum Dux, le Conducteur des Parques*, non seulement, comme n'ignorant pas leur résolution, mais comme en étant le maître. Plutarque nous dit que ces trois Déesses qu'on appelle les Parques sont les trois parties du monde; savoir le ciel des étoiles fixes, les cieux des étoiles errantes, & ce grand espace d'air, qui s'étend depuis la lune jusques à la terre. L'enchaînement de tous ces corps & de toutes les causes comprises dans ses trois grandes parties du monde fait ce Destin, pour ainsi dire, corporel, qui produit les effets naturels selon le cours ordinaire de la nature; mais ce n'est pas sans quelque Divinité, qui est comme l'ame du monde, & qui le meut par elle-même & par des intelligences qu'elle y a répandues, & à qui elle a donné ses ordres, qui sont le Destin intellectuel. Diogéne Laërce assure que Zénon disoit que Jupiter, Dieu, le Destin, & l'Intelligence étoient la même chose. C'est aussi le sentiment d'Epictéte & de plusieurs autres Philosophes de l'Antiquité. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

DÉSULTEURS, *Desultores*, que les Grecs appellent μεταβάται, est le nom que les Anciens donnoient à ceux qui sautoient avec beaucoup d'agilité & d'adresse d'un cheval sur l'autre. L'origine de cet exercice vient des nations barbares, qui à la guerre changeoient de cheval pour en prendre un plus frais. Cela étoit ordinaire parmi les Scythes, suivant Ammien Marcellin, *livre* 22; parmi les Indiens, selon Hérodote, *livre* 7; & parmi les Numides, au rapport de Strabon, & de Tite-Live, *livre* 23 *chap.* 29. L'usage en passa chez les Romains, dans leurs Jeux de courses publiques, qui se faisoient dans le Cirque, où l'on voyoit non seulement des chars à deux & à plusieurs chevaux, mais de ces Désulteurs qui couroient le prix avec un seul cheval, qu'ils changeoient en un moment, pour en monter un autre qui n'avoit point encore fatigué ni couru. Hygin en a fait la description dans son livre des Fables, *chapitre* 80; & Isidore, *livre* 18; *chapitre* 39. Les Sarmates excelloient dans cet exercice, & les Housars en tiennent encore quelques restes. * Varro, *de Re Rustica. lib.* 2 *cap.* 7. Cicero, *Orat. pro L. Marena.* Manilii. *Astronomic. lib.* 5. Properce *l.* 4. *Eleg.* 2. *v.* 35. *Fest. Pomp. lib.* 17. Thomas Dempster, *dans ses Paralipom.* sur Rosin, *l.* 5. *Antiqq. Rom. c.* 24.

*DETELBACH, petite ville ou bourg de Franconie sur le Mein en Allemagne à l'orient de Wirtzbourg.

DETHMOLD, anciennement, *Teutoburgium*, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie. Elle est dans le Comté de Lemgow, sur la riviére de Vehra, entre la ville de Paderborne, & celle de Lemgow, à six lieues de la premiére, & à une & demie de la derniére. Dethmold a un château, où réside la branche aînée des Comtes de la Lippe. * Maty, *Dict. Géogr.*

*DETI (Jean baptiste) Cardinal, étoit de Florence & parent du Pape Clément VIII. dont la mére s'appelloit Donna Lesa Deti. Il entra dans le Séminaire des Jésuites à Rome en 1599, lorsqu'il n'avoit encore que 18 ans. Le Pape le regardant comme un jeune homme de très grande espérance, le fit Cardinal: mais Deti se voyant à cet âge élevé à une telle dignité, abandonna les études, & fit banqueroute à la vertu. Il ne songea plus qu'à se donner du plaisir, & n'observa aucune régle dans sa conduite, de sorte qu'on ne l'appella plus à la Cour du Pape que *Montino*, nom qui fut donné à ce fougueux Cardinal Innocent Del Monte que le Pape Jules III. avoit adopté pour son neveu. Cependant comme il survécut à tous les Cardinaux qui avoient eu le chapeau avant lui, il devint enfin Doyen du Sacré Collége, & cela à la fleur de son age. Mais la goutte & d'autres maux incurables qu'il s'étoit attirez par sa vie dissolue firent qu'il put à peine prendre possession de cette charge, & qu'il mourut peu de tems après. Plusieurs Cardinaux étoient d'avis qu'on lui otât cette charge; mais Urbain leur répondit. „ Si j'ôtois le Décanat „ à Déti, parent & créature de Clément VIII, je ferois plus de „ tort à la mémoire de ce grand Pape, qu'à la personne de „ ce Cardinal; & d'ailleurs je manquerois à la reconnoissance „ envers Clément à qui je dois le commencement de ma for- „ tune. Il vaut donc mieux en demeurer là." Dans le Conclave de 1604, *Deti*, *Aldobrandin*, & *Pio*, eurent chacun une voix dans un scrutin pour être Pape, ce qui parut fort ridicule, vu leur jeunesse & leur peu de gravité; puis qu'en jeunes étourdis ils faisoient des folies dans le Conclave, courant la nuit par les Cellules, & frapant aux portes des vieux Cardinaux. Ce qui fit dire au Cardinal François Marie *del Monte*; *Nos jeunes Cardinaux jouent la Comédie en Carême; Déti* fait la Nymphe, *Pio* le Trivelin & *San-Cesario* ou *Aldobrandin* la Servante de Cabaret. Deti tenoit bonne table, mais elle ne lui faisoit pas honneur, parce qu'il ne s'y trouvoit presque jamais que des bousons & des femmes débauchées. Il mourut sous le Pontificat d'Urbain VIII. *Gr. Dict. Univ. Holl. Mém. du Card.* Bentivoglio. *Lettres du Card. d'*Ossat.

*DETRIANUS, Architecte du tems de l'Empereur Adrien, sut gagner les bonnes graces de ce Prince & s'y maintenir. Cet Empereur lui confia la conduite des plus grands Ouvrages qu'il fit faire dans Rome. Il voulut qu'il rétablit le Panthéon, la Basilique de Neptune, la place ou le marché appellé *Forum Augusti*, le lavoir ou les Bains d'Agrippine, & plusieurs autres édifices qui avoient été brûlez ou ruïnez. Le même Architecte bâtit un temple magnifique consacré à Trajan, le pont Ælius & la sépulture d'Adrien proche le Tibre. Il transporta aussi le temple de la Bonne Déesse dans un autre lieu que celui où il étoit, & y fit traîner par un attelage de vint quatre éléphans, la statue colossale de Néron qu'Adrien consacra au soleil. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes, tome* 5. *p.* 132 & 133.

DÉTROIT, est un canal ou passage entre deux terres, qui communique d'une mer à l'autre. Les Détroits remarquables de l'ancien continent sont ceux de *Waigats*, de *Jesso*, de *la Sonde*, de *Babelmandel*, de *Gibraltar*, le *Pas de Calais*, & le détroit *du Sund*. Le Détroit de *Waigats*, qui est entre la terre de la nouvelle Zemble & la Moscovie, fait la communication de la mer de Niaren, qui est à l'Orient de la nouvelle Zemble, avec celle de Mourmanskoy, qui est à l'Occident de la nouvelle Zemble, ou plutôt qui sert à joindre les mers de Tartarie & de Moscovie. Le Détroit de *Jesso* est entre la Terre de Jesso & la Tartarie. Le Détroit de *la Sonde* est entre les isles de Java & de Sumatra. Le détroit de *Babelmandel* est à l'entrée du Golfe de la Mer Rouge, entre les terres de l'Arabie & celles de la côte d'Abex. Le Détroit de *Gibraltar* sépare la Barbarie de l'Espagne. Le Canal ou *Pas de Calais* est entre la France & l'Angleterre. Le Détroit du *Sund* sépare le païs de Schonen en Suéde, de l'isle de Zélande en Danemark.

Les Détroits les plus remarquables du nouveau continent, sont ceux de *Davis*, de *Magellan*, & de *le Maire*. Le Détroit de *Davis* est dans les Terres Arctiques. Le Détroit de *Magellan* sépare l'Amérique méridionale des Terres & des isles Magellaniques. Le Détroit de *le Maire* est à l'orient de l'isle Magellanique.

Il y a aussi sur terre, des Détroits qui étoient appellez *Pylæ* par les Grecs, & *Portæ* par les Latins. Ce sont des passages étroits & difficiles dans les montagnes, où l'on ne peut marcher qu'en défilé, & qui pouvant être gardez & défendus par peu de gens, ne peuvent être que difficilement forcez. Tel étoit ce fameux passage des *Thermophyles* en Gréce, où Léonidas, à la tête de trois cens hommes, résista long-temps à l'armée innombrable des Perses, jusqu'à ce que ce vaillant Général & ses braves soldats y furent tous tuez. Il y a dans toutes les chaînes des montagnes des détroits de la sorte. Tous les passages des Alpes, comme le mont Cénis, le S. Bernard, le Sampion, le Pas de Suze, &c. sont de véritables détroits, ou portes de montagnes, & il y en a de même dans les Pyrénées. *Consultez les Géogr. & les Rélations. des Voyageurs.*

DE'VA, (le) Roi de Lassa dans la Tartarie, qui a le gouvernement du Royaume. Il y a dans le même païs, & dans le même temps, un autre Roi nommé LAMA, qui vit retiré dans un palais, sans se mêler du gouvernement.

DE'VA, bourg ou petite ville d'Espagne dans la Biscaye. Ce lieu est dans le Guipuscoa, à l'embouchure de la riviére de Déva dans la mer de Biscaye, où il y a un bon port. * Maty, *Diction. Géogr.*

*DE'VA, riviére de Biscaye dans la province de Guipuscoa en Espagne. Elle prend sa source près de Salina, a son cours du midi au nord, & se jette dans la Mer de Biscaye proche de la ville de Déva qui est à son orient.

*DE'VA, riviére sur les frontiéres d'Asturie & de Gallice, coule du midi au nord, & vient mêler ses eaux dans celles de la riviére d'Eu ou de Miranda.

*DE'VA, fort château dans les montagnes, qui garde le passage de la Marise, fut pris en 1662 par le Prince Michel Abaffi, & dans les années 1697 & 1706, par les Impériaux.

DE'VANO, ville de l'isle de Niphon, une de celles du Japon. Cette ville, capitale d'un Royaume de même nom, est située dans la partie occidentale de la contrée d'Ochio. * Maty, *Diction. Géogr.*

DEVAUX (Jean) naquit à Paris le 17 Jan. 1649. Il fit ses premiéres études avec beaucoup de succès, & lorsqu'il eut fini le cours ordinaire des classes, son pére qui étoit un Chirurgien cé-

celebre par ſon habileté, le deſtinant à la Chirurgie, voulut qu'il ne penſât plus à d'autres études, qu'à celles qui pouvoient le rendre habile dans cet Art, & le mettre en état de ſoutenir la reputation qu'il avoit aquiſe. Le jeune Devaux ne ſe ſentoit aucun attrait pour la Chirurgie en général, il avoit même une ſecrette averſion pour la Chirurgie pratique; & quoique ſon pére fût aſſez abſolu dans ſes volontez, il ne pouvoit s'empêcher de lui témoigner ſouvent ſes répugnances, mais il ne fut point écouté & il lui fallut obéïr. Il a reconnu depuis, que ſon pére avoit eu raiſon de ſe ſervir de ſon autorité à ſon égard, & de contraindre une inclination qui ne venoit au fond que d'un certain amour pour le plaiſir, qu'il étoit néceſſaire de mortifier par une application ſérieuſe à l'étude. Il commença à s'appliquer à la Chirurgie théorique, & il en prit des leçons ſous Claude David le fils, qui fut depuis Chirurgien de Marie Thérèſe d'Autriche Reine de France, & qui eſt mort le 11 Mai 1700. Jean Devaux commença à s'appercevoir ſous cet excellent Maître qu'il avoit quelques diſpoſitions pour l'état dans lequel on l'obligeoit d'entrer, & dans la ſuite il y trouva toujours un nouveau goût qui l'obligea à s'y livrer entiérement. En 1695, il perdit ſon pére que la mort lui enleva à l'âge de 85 ans. Il ſentit vivement cette perte, & pour la réparer en quelque ſorte, il s'appliqua plus que jamais à la Chirurgie. La réputation qu'il ſe fit en la pratiquant, & les occupations qu'elle lui procuroit, ne l'ont pas empêché de donner au public un grand nombre d'Ouvrages. Sa Communauté l'élut deux fois pour Prevôt. Dans les derniéres années de ſa vie, l'enflure de ſes jambes & la peſanteur de ſon corps l'empêchant de ſortir, il demeuroit toute la journée occupé a lire, à compoſer, ou à répondre aux conſultations qu'on venoit lui faire. Ses travaux n'avoient nullement affoibli ſon eſprit qu'il a conſervé ſain juſqu'au dernier ſoupir, & il ſupportoit dans l'âge le plus avancé le travail de tête beaucoup plus facilement que n'auroit fait un jeune homme d'un tempérament même robuſte. Il mourut d'une oppreſſion de poitrine le 2 mai 1729, dans ſa quatre-vintiéme année, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Gervais ſa paroiſſe. Il s'étoit marié à l'âge de 48 ans & n'a eu que deux filles de ce mariage. Ses Ouvrages ſont, le Médecin de ſoi même ou l'Art de ſe conſerver la ſanté par l'inſtinct, Leyde, 1682, in 12; *Découverte ſans découverte*, contre une brochure intitulée, Découverte du véritable reméde Anglois pour la guériſon des fievres; *Nouveaux Elémens de Médecine*, traduits du Latin de Bontekoe; *L'Art de faire des rapports en Chirurgie*; Traduction d'un *Traitté de la Maladie Vénérienne* compoſé par Charles Muſitan Médecin de Naples; Traduction de l'*Index funereus Chirurgorum Pariſienſium ab anno* 1315, *ad annum* 1714; Traduction de *deux Diſſertations Chirurgicales de M. Deidier Profeſſeur Royal de Chymie en l'Univerſité de Montpellier*; Traduction Francoiſe d'une traduction Latine des *Aphoriſmes d'Hippocrate par un Auteur Anonyme*; Traduction du *Traitté de la vertu des médicamens par M. Boerhave*; Traduction d'un livre de M. Freind intitulé *Emmenéologie* ou *Traitté de l'évacuation ordinaire aux femmes*. Il a publié les Ouvrages de pluſieurs Auteurs auſquels il a ajoûté des Remarques curieuſes. * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 12. *p.* 218 *& ſuiv.*

DEUCALÉDONIEN. *Voyez* CALÉDONIEN (Océan.)

DEUCALION, Roi de Créte, ſuccéda à ſon pére Minos II. Il accompagna Jaſon à la conquête de la Toiſon d'or, & à ſon retour déclara la guerre à Théſée, pour ne lui avoir pas voulu rendre Dédale qui s'étoit retiré auprès de lui; mais depuis ayant conſenti au mariage de ſa ſœur Phedra avec Théſée, & fait la paix avec lui, il régna tranquillement. Après ſa mort, ſon fils Idoménée monta ſur le thrône, vers l'an du monde 2832, & 1203 avant J. C. * Diodore, *l.* 4. Apollodore, *l.* 3. *Biblioth.*

DEUCALION, Roi de Theſſalie & fils de Prométhée, épouſa ſa couſine Pyrrha. De ſon temps la Theſſalie ſouffrit une ſi grande inondation, que les Poetes en ont pris ſujet de dire que tous les hommes y périrent. Pour réparer le genre humain, Deucalion & Pyrrha conſultérent l'oracle de Themis, & ſuivant ſa réponſe jettérent derriere eux des pierres, qui ſe changérent en hommes & en femmes. Il eſt remarquable que Noé étant appellé *Iſchhaadama*, c'eſt à dire, *Laboureur*, on peut traduire ce mot en Grec, *ἀνὴρ Πύῤῥας mari de Pyrrha*. En Phénicien *Eben* ſignifie une *pierre*, & un fils, de ſorte que l'on peut croire, que les pierres que les Poëtes diſent avoir été jettées par Deucalion & Pyrrha, n'étoient autre choſe que leurs enfans, que l'on a pris pour des pierres, à cauſe de l'équivoque du mot. Ovide en fait mention dans le premier livre des Métamorphoſes.

Les Hiſtoriens ſont fort partagez ſur l'époque du déluge de Deucalion. Un ancien Auteur rapporté par Clément Alexandrin dans le 1. livre des Tapiſſeries, le met 330 années avant la priſe de Troye. Ainſi il ſeroit arrivé l'an 2531 du monde, & le 1504 avant J. C. Salien, Sponde & quelques autres, qui s'attachent particuliérement aux époques de la Chronologie d'Euſébe, mettent ce déluge en l'an 1523, avant l'ére Chrétienne, l'an 67 de Moïſe & 34 de Cécrops. S. Jérôme, S. Cyrille & S. Auguſtin croyent que cette inondation arriva du temps de Cécrops Roi d'Athénes, qui commença à régner l'an 1558 avant J. C. Le dernier de ces ſaints Docteurs, rapporte une autre opinion de Varron, à laquelle il ſemble ſe tenir: que ce déluge arriva ſous le régne de Cranaüs, qui ſuccéda à Cécrops, & qui monta ſur le thrône l'an 1508 avant J. C. George Syncelle, Cédréne & quelques autres Chronologiſtes, ſont dans la même incertitude; & ne s'accordent entr'eux, ni ſur le temps du régne de ces Rois Athéniens, ni ſur les autres circonſtances. Ubbo Emmius met ce déluge en l'an 549 avant la priſe de Troye, & 2533 avant l'époque de la naiſſance du fils de Dieu. Les marbres du Comte d'Arondel, publiez & commentez par Seldénus, avancent cette époque d'environ ſeize ans. Je croi qu'on doit dire avec Varron & Apollodore que ce déluge arriva ſous le régne de Cranaüs, & le fixer à l'année 2535 du monde, qui eſt la 1500 avant J. C. * Apollodore, *l.* 1. Diodore, *l.* 4. Strabon, *l.* 9. Pauſanias, *l.* 1. *Att.* Conon rapporté par Photius, *Cod.* 186. *nar.* 27. S. Jerôme, *en la Chron.* S. Cyrille, *l.* 1. *contre Jul.* & S. Auguſtin, *l.* 1. *de la Cité de Dieu*, *c.* 10. Ubbo Emmius, *l.* 1. *Vet Græc.* Pétau, *P.* 2. *l.* 2. *c.* 9. *Ration. Temp. & in Chron.* Riccioli, *Reform. Chron. T. I. l.* 3. *n.* 6. *page* 125.

DEUCIO & DEUCIUS. *Cherchez* DEUX (Bertrand de)

DEUDORIX, fils de Bétoris, fort célébre parmi les Chéruſces, fut un des principaux captifs, qui parurent à Rome dans le triomphe du jeune Germanicus. * Strabon.

DÉVELTO, ou ZAGORA, petite ville autrefois épiſcopale & ſuffragante d'Andrinople. On la met ſur la riviére de Paniza, aux confins de Bulgarie & de Romanie, à huit ou neuf lieues de Siſopoli, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr*

DÉVENTER, ville des Païs-Bas, capitale de la province d'Over-Iſſel, avec Evêché ſuffragant d'Utrecht. Elle eſt nommée par les Auteurs Latins *Daventria*, & eſt ſituée ſur la rive droite de l'Iſſel, à quatre lieues de Zwol, C'eſt une grande & belle ville, bien bâtie, fort peuplée, entourée d'une muraille, avec diverſes tours, & de foſſez toûjours remplis d'eau. Quelques-uns croyent que cette ville a reçu ſon nom d'un riche Habitant, nommé Davon, ami particulier de ſaint Lebuin, qui convertit ce païs à la Foi. Déventer avoit une égliſe ſous le nom de ce ſaint. Bernulphe, Evêque d'Utrecht, l'érigea en collégiale, & depuis en 1559, elle a été érigée en cathédrale; mais lorſque les Proteſtans furent devenus maîtres du païs, les Evêques ſe retirerent ailleurs. * Guichardin, *Deſcription des Païs-Bas.* Gazet, *Hiſt. Eccleſ. du Païs-Bas.* Valére André, *in Topogr. Belg.* Evrard de Rede.

* DÉVENTER (Jean de) d'Over-Iſſel, étoit Maître dans l'Ordre des Fréres Mineurs de la Province de Cologne. Il ſe ſignala par ſes Ecrits contre les Anabatiſtes & contre les Luthériens. On a de lui, *Exegeſis Evangelica Veritatis* contre la Confeſſion d'Ausbourg, à Cologne, en 1535 en 8. Il préſenta ce livre à l'Empereur dans la Diéte d'Ausbourg. Le livre qu'il a écrit contre les Anabatiſtes, avoit pour titre *Catapulta*. Il a encore compoſé d'autres Ouvrages. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 489.

DÉVEREUX, ou DEVREUX, ancienne maiſon d'Angleterre, que l'on tient venir de la ville d'Evreux en Normandie, a produit de grands hommes. L'on n'en rapporte ici la poſtérité que depuis.

1. GUILLAUME Dévereux, qui mourut après l'an 1295, & fut pére de JEAN, qui ſuit; & de GUILLAUME Dévereux, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné.

2. JEAN Dévereux, rendit de grands ſervices contre les François & les Flamans aux Rois Edouard III. & Richard II. Ce dernier le fit Gouverneur du château de Leeds dans le Comté de Kent, & le retint pour ſervir auprès de ſa perſonne avec cent hommes d'armes, dont cinq devoient être Chevaliers, outre lui-même. Il fut enſuite Capitaine de Calais, Connêtable du château de Douvres, Gardien des cinq ports & Maître de la maiſon du Roi. Il fut auſſi nommé pour traiter avec les François & les Flamans, fut député au Parlement parmi les Barons du Royaume, & mourut en 1393. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Jean* Barre, Chevalier, dont il eut *Jean* Baron Dévereux, mort en 1396 ſans laiſſer de poſtérité de *Philippe*, fille de *Guy* de Brien; & *Jeanne* Dévereux, hériére de ſon frére, mariée à *Gautier* Fitz-Water.

2. GUILLAUME Dévereux de Bodynham, frére puîné du précédent, fut pére de GAUTIER I. qui ſuit.

3. GAUTIER Dévereux I. du nom, mourut en 1403. Il avoit épouſé *Agnès*, fille de *Thomas* Crophull, dont il eut GAUTIER II. qui ſuit.

4. GAUTIER Dévereux II. du nom, épouſa *Elizabeth*, fille de *Jean* Merbury, Chevalier, dont il eut GAUTIER III. qui ſuit; & *Anne*, mariée à *Guillaume* Herbert, Comte de Pembrock.

5. GAUTIER Dévereux III. du nom, fut créé Baron de Ferrers par le Roi Edouard IV. en 1461, en récompenſe de ſes ſervices dans la guerre contre le Roi Henri IV, & fut tué à la bataille de Bosworth-Fielden en 1485. Il avoit épouſé *Anne*, fille & héritiére de *Guillaume* Baron Ferrers de Chartley, dont il eut JEAN, qui ſuit.

6. JEAN Dévereux, Baron de Ferrers, mourut en 1497, laiſſant de *Cécile*, fille d'*Henry* Bourchier, Comte d'Eſſex, GAUTIER qui ſuit.

7. GAUTIER Dévereux IV du nom, Baron de Ferrers, fut créé Vicomte de Héreford en 1550, fut auſſi Chevalier de la Jarrétiere, & mourut en l'an 1558. Il avoit épouſé 1. *Marie*, fille de *Thomas* Grey, Marquis de Dorſet. 2. *Marguerite* fille de *Robert* Garnisk de Kenton. Du premier lit vinrent, 1. RICHARD, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée à *Jacques* Baskervile, Chevalier; & 3. *Guillaume* Dévereux, qui épouſa *Jeanne*, fille de *Jean* Scudamore de Horne-Lacy, dont il eut *Barbe*, mariée 1. à *Edouard* Cauc: 2. à *Edouard* Haſtings; & *Marguerite* Dévereux, alliée à *Edouard* Littleton de Pillaton: & du ſecond lit ſortit EDOUARD Dévereux, qui a fait la *branche des Vicomtes d'Héreford rapportée cy-après.*

8. RICHARD Dévereux, Chevalier, mourut avant ſon pére, laiſſant de Dorothée, fille de *George* Haſtings, Comte de Huntingdon, GAUTIER V. qui ſuit.

9. GAUTIER Dévereux V. du nom Vicomte d'Héreford, fut fait Maréchal de camp de l'armée contre les Comtes de Northumberland & de Westmorland dans la rebellion sous le régne de la Reine Elisabeth, qui le créa Comte d'Essex, & le fit Chevalier de la Jarretiére. Ceux qui étoient envieux de sa fortune, le firent envoyer en Irlande contre le grand O-Neal ; & on ménagea si bien les choses, qu'il ne put rien executer de considérable, quoiqu'on lui eût promis la souveraineté de l'Ultonie. Abandonné de la Cour, de ses amis & des soldats, il retourna en Angleterre, après avoir consommé une grande partie de ses biens; mais par les intrigues du Comte de Leicester, il fut renvoyé en Irlande avec le titre de Comte Maréchal de ce Royaume, où il mourut de chagrin & de dissenterie le 22 septembre 1576, non sans soupçon de poison, qui fut augmenté par le prompt mariage du Comte de Leicester avec sa veuve qui etoit une belle personne. Il avoit épousé *Letice*, fille de *François* Knolles, Chevalier de la Jarretiére, laquelle prit une seconde alliance avec *Robert* Dudley, Comte de Leicester, qui repudia *Duglasse* Howard sa seconde femme. Le Comte d'Essex eut pour enfans, 1. ROBERT, qui suit; 2. *Gautier*, tué à Rouen en 1590; 3. *Pénelope*, mariée 1. à *Robert* Baron Rich: 2. à *Charles* Blount, Comte de Dévon; & 4. *Dorothée* Dévereux, alliée 1. à Thomas Perrot: 2. à *Henry* Percy, Comte de Northumberland.

10. ROBERT Dévereux, Comte d'Essex, Vicomte d'Héreford, Chevalier de la Jarretiére, dont il sera parlé cy-après dans un article séparé, eut la tête tranchée le 25. fevrier 1601. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *François* Walsingham, veuve de *Philippe* Sidney, dont il eut 1. ROBERT II. qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Guillaume* Seymour, Baron de Beauchamp, puis Duc de Sommerset; & 3. *Dorothée* Dévereux, alliée 1. à *Henry* Shirley-de Stanton-Harold: 2. à *Guillaume* Stafford de Blatherwick.

11. ROBERT Dévereux II du nom, Comte d'Essex, Vicomte d'Hereford, né en 1592, fut rétabli dans ses biens par Jacques I. Roi d'Angleterre. Ayant reçu du chagrin à cause de la dissolution de son premier mariage, il alla dans le Palatinat pour se former au métier des armes: & quand le Roi Charles I. eut rompu avec son Parlement, il commanda les troupes des Parlementaires en qualité de Général & mourut à Londres le 14 septembre 1645 ou 1646, non sans soupçon de poison. Par cette mort le titre de Vicomte d'Héreford vint à *Gautier* Dévereux du château Bromwich dans le Comté de Warwick, & VI du nom dont il est parlé plus haut. Il avoit épousé 1. *Françoise*, fille de *Thomas* Howard, Comte de Suffolck, dont il n'eut point d'enfans, & qu'il répudia: 2. en 1631, *Elizabeth* fille de *Guillaume* Paulet d'Eddington, dont il eut *Robert* Dévereux, mort jeune.

VICOMTES D'HEREFORD.

8. EDOUARD Dévereux, fils de GAUTIER IV du nom, Baron de Ferrers, &c. & de *Marguerite* Garnisk de Kenton, fut Baron d'Angleterre, & épousa *Catherine*, fille d'*Edouard* Arden de Pack-Hall, dont il eut, GAUTIER VI, qui suit.

9. GAUTIER Dévereux VI du nom, Vicomte d'Héreford, après la mort de *Robert* Comte d'Essex son cousin, épousa *Elizabeth*, fille de *Thomas* Knightley de Borrowhall, dont il eut 1. *Essex*, mort avant son pére, sans postérité de *Anne*, fille de *Guillaume* Corteine, Chevalier; 2. LEICESTRE qui suit; 3. *Gautier*, 4. *Edouard*, & 5. *Jean* Dévereux.

10. LEICESTRE Devereux, Vicomte d'Héreford, épousa 1. N. fille de *Guillaume* Withypole, Chevalier, dont il n'eut point d'enfans. 2. *Priscille*, dont il eut Leicester, Vicomte d'Héreford, mort sans alliance, & EDOUARD, qui suit.

11. EDOUARD Devereux, Vicomte d'Héreford, de Dugdale, de Fuller, &c. épousa en 1689 *Elizabeth* Norbourne. Il vivoit encore en 1701.

DÉVEREUX, (Robert) Comte d'Essex, Vicomte d'Héreford, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, fut fils de GAUTIER V. & de *Letice* Knolles, & naquit en 1566. A l'âge de dix ans il perdit son pére; & sa mére se remaria ensuite avec le Comte de Leicester. La grande autorité que le beaupére eut en Cour, procura au Comte d'Essex l'avantage de se faire connoître & de s'attirer l'estime que ses rares talens méritoient. Comme toute son inclination le portoit du côté des armes, la défense que lui fit la Reine Elizabeth, ne l'empêcha pas de suivre avec un seul vaisseau la flotte, qui devoit porter *Don Antoine* en Portugal, & sur laquelle Gautier Dévereux frére du Comte d'Essex, se trouvoit aussi. Il joignit la flotte près du Cap de *Finisterre*, & lorsqu'on voulut faire une descente à Penicha, vis-à-vis de l'Isle de Barlenga, il ne put pas attendre que le Colonel Samson eût rangé les troupes; mais l'épée à la main, il sauta seul dans l'eau qui lui alloit plus haut que la ceinture, & courut ainsi à l'ennemi, dont le nombre, aussi bien que les flots de la mer, l'auroient sans doute fait périr si l'on ne fût pas venu à son secours. Durant le siége de Lisbonne, il envoya un cartel à un Général Espagnol, qui n'y fit aucune réponse. A son retour à Londres, sa jeunesse n'empêcha pas qu'il ne fût aussi avant dans les bonnes graces de la Reine, qu'y avoit été le Comte de Leicester. Lorsqu'en 1591, elle envoya à Henry IV une armée auxiliaire contre les Ligueurs, le Comte d'Essex en fut nommé le Général. Il arriva heureusement en France; mais il eut le chagrin de voir que Henry IV n'avoit pas fait les préparatifs nécessaires dont on étoit convenu, pour le siége de Rouen. Il alla donc voir ce Monarque malgré les dangers ausquels cette visite l'exposoit; il brava aussi, avec une partie de ses troupes, la garnison de Rouen & perdit dans cette occasion son frére *Gautier*. Peu de tems après, il fit un tour à Londres pour solliciter un secours plus efficace, pour le siége de Rouen qu'on avoit deja entrepris. De retour dans l'armée il montra un courage intrépide & fit pousser vigoureusement le siege. Mais voyant que les choses ne reussissoient pas selon ses désirs, il remit le commandement des troupes Angloises au Chevalier Roger Williams. La Reine ayant souhaité qu'il revint à Londres, il lui obéit & partit du camp après avoir fait faire un défi en forme à M. de Villars le Commandant de Rouen, qui le refusa. En 1592, la Reine le nomma son Conseiller Privé; & en 1594, il y eut un parti de Catholiques qui voulurent lui faire croire qu'il avoit une pretention à la Couronne, parce que Thomas Woodstock, Duc de Glocester, & fils d'Edouard III, avoit été un de ses ancêtres. Il n'y fit cependant aucune attention, quoiqu'il n'y ait pas lieu de douter que dans la suite les ennemis n'en ayent fait usage pour avancer sa perte. En 1596, il fut envoyé pour faire lever le siége de Calais que les Espagnols avoient entrepris, mais il arriva trop tard. Il fut plus heureux dans l'expédition que les Anglois & les Hollandois firent la même année contre la ville de Cadix, & contre les Gallions & la flotte d'Espagne. Le Comte d'Essex & l'Amiral Howard commanderent la flotte Angloise. On prit Cadix, on la pilla & demolit ses fortifications; on brûla & ruïna un grand nombre de vaisseaux de guerre & marchands; l'on s'empara d'autres qui n'étoient pas endommagés, de sorte que la perte que les Espagnols souffrirent alors, fut estimée 20 millions. Dans toute cette guerre le Comte d'Essex fit paroître une valeur intrépide, & quelquefois même trop de feu, de sorte que l'Amiral & les autres Généraux se virent souvent obligés de modérer son ardeur. A son arrivée à Londres, la Reine lui fit l'accueil le plus gracieux; mais nonobstant le crédit du Comte, elle fit plusieurs promotions contre son gré, comme cela parut, lorsque le Chevalier François Vére obtint un Gouvernement, & que le Chevalier Robert Cécil fut nommé Sécretaire d'Etat. En 1597, on arma une nouvelle flotte contre les Espagnols. Le Comte d'Essex en eut le commandement, & le Lord Thomas Howard avec le Chevalier Raleigh furent Chefs d'Escadre. Le Comte d'Essex se brouilla tellement avec le dernier, qu'il s'en falut peu qu'il ne lui fît trancher la tête comme à un homme qui avoit agi contre ses ordres. Au reste il ne se passa rien de remarquable dans cette expédition, où l'on se borna à prendre quelques-unes des Açores & à causer par là quelque dommage aux Espagnols. Au retour de cette flotte en Angleterre, le Chevalier Raleigh reçut plusieurs marques de distinction, & l'Amiral Charles Howard fut créé Comte de Nottingham. Le Comte d'Essex en eut un chagrin cuisant, qui cependant fut modéré par la Charge de Grand Maréchal d'Angleterre que la Reine lui conféra & qui se trouva vacante par la mort du Comte de Shrewsbury. En 1598, il s'opposa de toutes ses forces aux projets de paix qui étoient sur le tapis avec l'Espagne. Ce fut dans cette occasion que Mylord Burleigh, Thrésorier d'Angleterre le pria de peser ces paroles du Pseaume 55. *Les hommes sanguinaires ne parviendront point à la moitié de leurs jours.* Peu de tems après, il arriva que dans le Conseil Privé, la Reine nomma le Chevalier Guillaume Knolles à la Vice-Royauté d'Irlande, contre l'avis du Comte d'Essex qui auroit voulu qu'elle en eût pourvu le Chevalier George Carew. Le Comte piqué tourna le dos à la Reine d'un air insultant; elle en fût si choquée qu'elle lui donna un soufflet, lui ordonnant de se retirer, sans jamais oser à l'avenir se présenter devant elle. Le Comte fut si fort irrité de cet affront, qu'il porta la main sur son épée & que l'Amiral eut toutes les peines du monde à le faire sortir de l'appartement. Quoique dans ce premier feu, il fût comme furieux & qu'il prît les résolution les plus désespérées, il se laissa néanmoins peu à peu si bien adoucir par les bons avis de ses amis, qu'il demanda pardon à la Reine, qui le lui accorda sur le champ. L'année suivante la Reine avoit dessein d'envoyer pour Vice-Roi en Irlande le Lord Montjoy, qui n'étant encore que le Chevalier Blunt, avoit eu quelques démêlez avec le Comte d'Essex. Ce dernier s'opposa donc fortement à cette nomination & emporta enfin pour lui même la charge de Vice-Roi d'Irlande. Il fut pour ainsi dire porté dans ce poste par ses amis & par ses ennemis. Les prémiers pour lui faire plaisir, secondérent ses desseins, & les derniers travaillérent pour lui, afin de l'éloigner de la Cour & dans l'espérance de trouver plus facilement une occasion de le perdre. Il partit donc pour l'Irlande avec une armée de 20000 hommes. Le Royaume, travaillé de troubles intestins, avoit alors besoin, plus que jamais, d'un Vice-Roi vaillant & prudent. Le Comte eut le malheur de remplir très-mal les espérances que lui-même, aussi bien que d'autres avoient conçues de sa prudence. Car il commença d'abord par une contravention aux ordres de la Cour, en donnant le commandement de la Cavallerie au Comte de Southampton & en créant un grand nombre de Chevaliers. Il négligea ensuite le grand point de son instruction, qui portoit qu'il iroit droit au Comte de Tyrone le Chef des rebelles. Au lieu de suivre cet ordre, il s'attacha à harceler les Rebelles dans d'autres Provinces, & perdit ainsi inutilement le tems, une bonne partie de son armée & l'argent. Le pire de tout fut le traité aussi honteux que préjudiciable qu'il fit avec le Comte de Tyrone. Le mécontentement que la Cour témoigna de toute cette conduite, ne put point engager le Comte à confesser sa faute. Bien loin de là, il continua à diminuer son crédit par plusieurs discours inconsidérez, & par des liaisons suspectes. A la fin lorsqu'on y pensoit le moins, il prit la résolution de se présenter en personne devant la Reine. Accompagné de six de ses amis, il alla à *Nonsuch* où elle se trouvoit alors & se jetta à ses piez avant qu'elle sçût son arrivée. La Reine l'écouta avec beaucoup de patience; & quoique d'abord après, il défendît fort mal sa conduite dans le Conseil Privé, elle se contenta d'ordonner qu'il demeureroit aux arrêts dans la maison du Garde des Sceaux. Il y demeura pendant 6. mois, pendant lesquels le zéle mal réglé de ses amis & du peuple, aussi bien que les mauvaises nouvelles

d'Ir-

d'Irlande, nuisirent beaucoup à sa cause. Comme durant ces six mois, le Comte avoit fait paroître beaucoup de patience, d'humiliation & de dévotion, la Reine lui permit de se retirer dans sa propre maison & ordonna au Chevalier Barcley de lui tenir compagnie. Elle remit ensuite les chefs d'accusation portés contre lui, au jugement du Garde des Sceaux ; ce qui étoit fort avantageux pour le Comte. La sentence que cet Officier de la Couronne porta contre lui, fut, qu'il perdroit la charge de Conseiller Privé de S. M., qu'il seroit suspendu des fonctions des emplois de Grand Maréchal & de Grand Maître de l'Artillerie, & qu'enfin il demeureroit aux arrêts pendant tout le tems qu'il plairoit à la Reine. La Reine avoit expressément ordonné que dans la sentence, on ne touchât point à sa charge de Général de la Cavalerie ; elle ne voulut pas même que cette sentence fût enregîtrée. On conclut de là que le Comte seroit dans peu rappellé à la Cour. Tout le monde se flattoit de cette espérance & souhaitoit d'en voir l'accomplissement. Les apparences augmentoient tous les jours ; déja la Reine avoit ordonné au Chevalier Barcley de se retirer d'auprès du Comte ; & même elle permit au Comte de sortir. Il n'y avoit plus pour lui d'autre défense que celle de paroître en Cour ; bref, la soumission respectueuse & la patience du Comte lui avoient presque entiérement gagné de nouveau la faveur de la Reine, lorsqu'il arriva une chose qui aigrit les esprits des deux partis : voici le fait. Le Comte fit demander à la Reine la continuation de la Ferme des vins doux, qui jusqu'alors lui avoit apporté un grand profit. La Reine voulant éprouver sa soumission, lui refusa sa demande, & accorda la ferme à un autre, faisant dire au Comte, que pour matter un cheval trop fringant, il falloit lui retrancher quelques picotins d'avoine. Sur cela, *Cuff*, son Sécretaire & son confident, lui mit dans l'esprit, que la Reine n'avoit pas seulement intention de l'humilier, mais de plus de le réduire à une extrême pauvreté qui le rendroit méprisable à tout le monde. Quelques autres boutefeux secondérent le Sécretaire & inspirérent enfin au Comte le dessein de se remettre en crédit par la force, en se défaisant des ennemis qu'il avoit auprès de la Reine. Dès que cette résolution fut prise, sa maison fut ouverte à tous ceux qui n'étoient pas contens de la Cour. Le Comte de Southampton, qui s'étoit retiré dans les Païs-Bas, revint en Angleterre, & le Comte d'Essex, quittant la campagne, alla demeurer dans sa maison de Londres. Du moment qu'il y fut arrivé, *Méric*, son Maitre-d'hôtel, tint table ouverte pour tous ceux qui croyoient avoir lieu de se plaindre de la Reine ou de ses Ministres, & il y eut chez lui un grand abord de toute sorte de gens suspects. Les Comtes de Rutland, de Southampton, & de Bedford, les Lords Sands, Cromwel & Monteagle, plusieurs Chevaliers, & 200 à 300 Gentilshommes furent dans son parti, & résolurent à la fin de se saisir de la personne de la Reine & de la contraindre à se former un Conseil Privé, composé de tout autres Membres. Le 8. février 1601, il se mit en marche avec sa troupe, pour exécuter leur dessein. Mais ils ne furent pas peu surpris, lorsqu'ils virent que pas un seul bourgeois ne se rangeoit de leur côté ; quoiqu'ils eussent compté sur l'affection du peuple pour le Comte. L'Amiral Howard marcha contr'eux à la tête d'une grosse troupe, les dispersa & les contraignit à se rendre prisonniers. Enfin le 19 février les Comtes d'Essex & de Southampton furent jugés par les Pairs présidés par Mylord Buckhurst, Grand Thrésorier. Leur sentence les condamna à mourir de la mort des traîtres. Le Comte d'Essex ayant reçu sa sentence, fit de sérieuses réflexions sur sa conduite, & parut fort repentant. Ashton son Ministre ne contribua pas peu par ses exhortations, & par ses remontrances, à le mettre dans cette disposition. Le Comte d'Essex ayant souhaité de parler à quelques-uns des Conseillers Privés, le Garde du grand sceau, le grand Thrésorier, l'Amiral & le Sécretaire Cécil, se rendirent auprès de lui. Il demanda pardon aux uns & se réconcilia sincérement avec les autres. Ensuite il leur déclara que pendant qu'il seroit au monde, la vie de la Reine ne seroit pas en sûreté ; & il témoigna qu'il souhatoit d'être exécuté dans la Tour, hors de la vue du peuple. Le 25 Février fut choisi pour l'exécution du Comte d'Essex. Ce jour-là la Reine parut un peu irrésolue. Même elle ordonna au Lieutenant de la Tour, par le Chevalier Carew, de surseoir l'exécution ; mais peu de momens après elle commanda qu'on passât outre. Cette irrésolution feinte, ou véritable, a fourni une matiére abondante à des Romans & a des piéces de Théatre, dans lesquelles on répréfente Elizabeth comme combattue par l'amour & par la colére, sans savoir, à laquelle de ces passions elle devoit obéïr. Elle étoit pourtant alors dans sa 68 année, âge où l'amour ne doit plus être impérieux. Le Comte d'Essex étant exécuté, on fit le procès à quelques-uns de ses principaux complices, aux Chevaliers *Blunt*, *Danvers*, *Davis* & *Meric* aussi bien qu'à *Cuff*, son Sécrétaire, & ils furent tous condamnez à la mort. Le Comte d'Essex mort à l'âge de 34 ans, laissa un fils nommé *Robert*, que Jacques I. rétablit la premiére année de son régne, dans les tîtres & dans les biens de son pére. Le Parlement confirma ce rétablissement. Ce fils fut marié deux fois, & eut aussi un fils nommé *Robert*, qui mourut fort jeune, de sorte qu'à la mort du pére arrivée le 14 Septemb. 1646, le tître de Comte d'Essex fut vacant, jusques à ce que Charles II. le conféra après son rétablissement à *Arthure Capel*, Baron de Hadham & Vicomte de Maldon, qui eut un fils nommé *Algernon*, qui lui succéda dans ses tîtres. * Cambden, *in Vit. Elis.* Idem *in Britann. p.* 354. 359. Du Maurier, *Mémoires* Thuanus. Bohun. Nanton. P. Bor. Heylin. Mezeray. Grotius *in Annal.* De Larrey, *Hist. d'Anglet. tom.* 2.

DÉVERRE, ou DÉVERRA. Déesse que les Payens honoroient, pour entretenir la propreté dans leurs maisons. Ce mot vient du Latin *Deverro*, balayer. C'étoit l'une des trois Divinitez, selon Varron & saint Augustin *de la cité du Dieu*, que les Anciens avoient coutume d'invoquer, pour garder une femme accouchée, de peur que Silvain, Dieu des forêts & des champs, n'entrât de nuit & ne lui fit quelque outrage. Ces trois Divinitez étoient *Intercidone*, ainsi nommée du taillant de la coignée, *Pilemne* du pilon ; & *Deverre*, des balais. Intercidone présidoit à la coupe des arbres, & Pilomne conduisoit le pilon, pour piler les blez, & faire la farine. On faisoit ainsi cette cérémonie. Trois hommes alloient la nuit autour de la maison, & frapoient le seuil de la porte d'une coignée, puis d'un pilon ; ensuite on la nettoyoit avec un balai, afinque ces signes de service leur ayant été rendus, elles conservassent l'accouchée contre la violence de ce Dieu Sylvain. * Cartari, *en ses Images des Dieux.*

DEUIL. Les Hébreux à la mort de leurs amis & de leurs proches, donnoient toutes les marques sensibles de douleur & de deuil. Ils pleuroient, déchiroient leurs habits, se frappoient la poitrine, jeûnoient, se couchoient sur la terre, alloient nuds piez, s'arrachoient quelquefois les cheveux & la barbe, ou du moins se les coupoient, & se faisoient des incisions ou des égratignures sur le sein, *Lévitique*, *ch.* 19. *v.* 28. Le tems du deuil étoit ordinairement de sept jours : mais quelquefois on l'abbrégeoit, ou on l'allongeoit selon les circonstances & la disposition où l'on se trouvoit. *Luctus mortui septem dies*, dit Jésus fils de Sirach dans l'*Ecclesiastique ch.* 22. *v.* 12. Mais ailleurs il dit, *faites le deuil de vôtre ami dans l'amertume de vôtre ame pendant un ou deux jours, pour vous mettre à couvert des traits de la médisance ; mais après cela, consolés vous ; car la tristesse abbrége la vie*, *chap.* 38. *v.* 18, Les Rabins reconnoissent aussi divers degrez dans la douleur, & dans le deuil. Dans les trois premiers jours il est permis de s'abandonner aux larmes, & à toute la vivacité de sa douleur. Les sept jours suivants, la douleur doit être plus modérée. Mais si l'on continue dans le deuil pendant un mois entier, on doit le faire avec beaucoup de temperament. Les deuils de Saül, de Judith, d'Hérode le Grand ne furent que de sept jours. Ceux de Moïse & d'Aron furent de trente jours. Joseph dit que le deuil de trente jours doit suffire aux plus sages, dans la perte de leurs plus proches parens, & de leurs plus chers amis. Pendant toute la durée du deuil, les plus proches parens du mort, comme pére, mére, mari, frére, sœur, enfans, demeurent dans leurs maisons assis, & mangent par terre. La nourriture qu'ils prennent est censée impure, comme eux-mêmes passent pour souillez ; au moins cela étoit ainsi avant la ruïne du Temple par les Romains. *Leurs sacrifices sont comme le pain de ceux qui pleurent un mort*, dit *Osée*, *chap.* 9. *v.* 4. *Quiconque en mangé sera souillé.* Ils ont le visage couvert, & ne peuvent pendant tout ce tems, vaquer à leur travail, ni lire le livre de la Loi, ni faire leurs priéres accoutumées. Ils ne se chaufent point, ne font point leurs lits, ne découvrent point leurs têtes, ne se font point raser, ne coupent point leurs ongles, ne saluent personne, ne prennent point le bain. On ne leur parle point qu'ils n'ayent parlé les premiers ; ordinairement, on va les visiter, pour les consoler, & on leur porte quelque chose à manger, selon ces paroles : *Donnez du vin à ceux qui sont affligez, & à ceux qui sont dans l'amertume de leur cœur, qu'ils boivent & qu'ils oublient leur pauvreté, leur affliction, & qu'ils perdent pour jamais la mémoire de leur douleur.* *Prov. ch.* 31. *v.* 6. 7. Léon de Modéne dit qu'au retour des funérailles, les parens du mort s'asseyent à terre, & qu'après avoir ôté leurs souliers, on leur sert du pain, du vin, & des œufs durs. Dans quelques endroits, on fait un grand repas à la parenté, & à ceux qui ont assisté au convoi. Joseph dit qu'Archélaüs ayant fait pendant sept jours le deuil du Grand Hérode son pére, traita magnifiquement le peuple ; & que c'est la coutume parmi les Juifs dans ces rencontres, de donner de grand repas à la parenté ; ce qui incommode beaucoup de personnes qui ne peuvent soutenir cette dépense, *liv.* 2. *c.* 1. *de la Guerre*, &c. Anciennement ils mettoient du pain & de la viande sur les tombeaux des morts, afin que les pauvres en pussent profiter, & qu'ils priassent pour le repos du défunt. Anciennement dans les deuils publics, les Hébreux montoient sur les toits, ou sur les platte-formes de leurs maisons, pour y déplorer leur malheur. *Dans toutes les villes de Moab, je ne vois que des personnes revêtues de sacs : je n'entends sur tous les toits & dans les places publiques, que des hurlemens & des cris de douleurs.* Esaïe, *ch.* 15. *v.* 3. Et ailleurs en parlant à Jérusalem, il lui dit, *Qu'avez-vous donc que vous voilà toute montée sur les toits, & qu'on n'entend de toutes parts que lamentations au milieu de vous, ville de joye & de plaisir*, Esaïe, *ch.* 22. *v.* 1. On employoit des Pleureuses à gages, & des Joueurs d'instrumens dans les funérailles des Hébreux, de même que dans celles des Romains ; mais cet usage ne se remarque que depuis la domination des Romains dans l'Orient. Ils y introduisirent aussi cette coutume : Les personnes âgées étoient conduites au tombeau au son de la trompette, dit *Servius*, & les jeunes gens au son de la flûte. Dans saint Matthieu nous voyons une troupe de Joueurs de flûte appellés pour les funérailles d'une jeune fille de douze ans, *chap.* 9. *v.* 23. Chés les Romains les Rois avoient fixé le nombre des Joueurs de flûte dans les funérailles. Il n'étoit pas permis d'en avoir plus de dix. Les Rabins décident parmi les Hébreux que le mari n'en pouvoit avoir moins de deux aux funérailles de sa femme, sans compter les deux Pleureurs & la Pleureuse à gages, qui s'y trouvoient toûjours. Si une femme de condition avoit épousé un mari de moindre qualité, l'homme devoit traiter son épouse dans sa pompe funébre suivant sa condition, & non selon la sienne ; car selon les Rabins, la femme monte avec son mari, mais elle ne descend pas avec lui, même à la mort. Tous ceux qui rencontroient une pompe funébre, ou une compagnie de deuil, devoient par honneur se se joindre à elle & mêler leurs larmes à celles de ceux qui pleuroient. Lorsque Jesus-Christ étoit conduit au supplice, les femmes de Jérusalem le suivoient, & faisoient de grandes lamentations. La fille de Jephté étant dévouée par son pére pour être immolée, alla sur les montagnes pour y faire avec ses compagnes des lamentations de sa propre mort, & de ce qu'elle mouroit sans avoir été mariée. Coutume qui s'observa dans la suite, où les filles alloient sur les montagnes, pour pleurer la

virginité de la fille de Jephté. Dans la Paleſtine, & dans la Syrie les femmes vont auſſi certains jours dans les cimetiéres pour y faire le deuil de leurs proches. L'habit de deuil parmi les Hébreux n'eſt fixé ni par la Loi, ni par la coutume ; on voit ſeulement dans l'Ecriture que dans ces circonſtances, ils déchiroient leurs habits : pratique qu'ils obſervent encore aujourd'hui, mais ils n'en déchirent qu'une petite partie, & ſeulement pour la forme. On voit auſſi que dans le deuil ils ſe révétoient de ſacs, ou de cilices, c'eſt à dire, d'habits rudes & malfaits & d'une étoffe brune ou noire, & d'un tiſſu fort groſſier. Aujourd'hui pour ne ſe pas rendre ridicules, ils portent le deuil à la maniére du païs où ils vivent, ſans y être aſtreints par aucune Loi. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DÉVIL (Odon de) Abbé de Saint Denys en France *Cherchez* ODON.

DEVIN, eſt un homme qui ſe mêle de prédire l'avenir. Il y en avoit de pluſieurs ſortes chez les Romains. On appelloit *Augures* ceux qui prédiſoient ce qui devoit arriver ou qui vouloient faire connoître la volonté des Dieux par l'obſervation du vol, du chant, & du manger des oiſeaux ; *Auſpices*, ceux qui dans la même vue n'obſervoient que le vol & le chant des oiſeaux ; *Aruſpices*, ou *Haruſpices*, & *Extiſpices*, ceux qui prétendoient faire la même choſe par l'inſpection des entrailles.

DEVISE, eſt un compoſé de figures & de paroles. On donné à la figure le nom de *corps*, & aux paroles, celui d'*ame* ; parce que comme le corps & l'ame, joints enſemble, font un compoſé naturel, certaines figures & certaines paroles étant unies font une deviſe. A le bien prendre, dit le Pére Bouhours, la deviſe eſt une métaphore peinte, qui répréſente un objet par un autre, avec lequel il a de la reſſemblance. Ainſi un ſoleil avec ce mot *Sufficit Orbi*, c'eſt à dire, *il ſuffit ſeul au monde*, eſt une juſte deviſe, par laquelle on comparoit le Roi Louïs *le Grand*, avec le ſoleil, comme ſi on diſoit, *le Roi eſt un ſoleil, qui a aſſez de lumiére pour éclairer tout le monde lui ſeul* ; c'eſt à dire, qu'il eſt un Prince qui a aſſez de ſageſſe, pour gouverner le monde lui ſeul. S'il n'y a point de comparaiſon, ou de ſimilitude métaphorique, ce n'eſt point une vraye deviſe. C'eſt pourquoi les colomnes d'Hercule que l'Empereur Charles-*Quint* prit, avec cette ame, *Plus ultra*, & les trois couronnes de Henri III. Roi de Pologne, puis de France, dont deux ſont répréſentées en terre, & l'autre en l'air, avec ce mot, *Manet ultima calo*, c'eſt à dire, *la derniére m'attend au Ciel* ; ſont des ſymboles illuſtres ; mais ne ſont point des deviſes réguliéres. On dit qu'il faut une figure & des paroles pour faire une véritable deviſe. L'aigle répréſentée dans les drapeaux des légions Romaines, n'étoit qu'un ſymbole hiéroglyphique. Et ces paroles de Céſar Borgia, *Aut Cæſar, aut Nihil*, c'eſt à dire, *être Ceſar, ou n'être rien*, ne ſont qu'une diction ou une ſentence. Il faut remarquer que toutes ſortes de figures n'entrent pas dans la compoſition de la deviſe ; car elles ne doivent avoir rien de monſtrueux, ni d'irrégulier. Selon cette régle, ce ne ſont pas des deviſes que la tortue à laquelle un Prince de Salerne donna des ailes avec ce mot, *Amor addidit*, c'eſt à dire, *l'amour me les a données* : ni l'aigle de l'empire enchaînée aux colomnes d'Hercule, avec ces paroles, *Non ultra metas* ; c'eſt à dire, *vous n'irez pas plus outre*, pour marquer la retraite de Charles-*Quint* de devant Mets ; (car ce mot de *Metas* ſignifie *des bornes* & *la ville de Mets.*) La figure d'un homme, ni, même celle d'un Dieu de la fable ſous une figure humaine, ne peuvent faire le corps d'une deviſe ; parce qu'il n'y a point là de métaphore. Ainſi Jupiter avec ſon foudre, Hercule avec ſa maſſue & ſa peau de lion, l'Amour avec ſon flambeau à la main & ſon bandeau ſur les yeux, Mercure avec ſon caducée & avec ſes ailes, ne ſont bons que pour des emblêmes ; car l'emblême admet indifféremment toute ſorte de figures, & c'eſt ce qui le diſtingue le plus de la deviſe. A l'égard des ſtatues, elles peuvent entrer dans la compoſition de la deviſe, comme des ouvrages de l'art, & non pas, comme des figures humaines. Ainſi pour exprimer qu'une perſonne ſe ſanctifie par les afflictions & par les pertes, on peut ſe ſervir d'une ſtatue de Céſar, qu'une main taille avec le cizeau, en y ajoûtant ces paroles, *Perficitur dum caditur*, c'eſt à dire, *en la frapant, on la rend plus parfaite.* Il eſt vrai que les membres du corps humain ne peuvent être des parties de la deviſe ; parce que les membres ſéparez du corps, ont quelque choſe de choquant, comme un œil au bout d'un ſceptre, un cœur au haut d'une pyramide, une oreille en l'air ; mais on y peut faire entrer une main ſortant d'un nuage, parce qu'on la regarde, comme attachée au reſte du corps qui ne paroît pas ; & qu'elle ſert ſeulement à rendre la figure complette, par l'action dont elle l'anime. On y répréſente auſſi des faces, avec des joues enflées, pour ſignifier les vents qui ſoufflent ; comme dans la deviſe qui a pour corps des vents, peints de la ſorte ſur une mer, & pour ame ce mot, *turbant ſed extollunt*, c'eſt à dire, *ils l'agitent, mais ils l'élevent.* Le mot doit être proportionné à la figure, de ſorte qu'il lui convienne, & qu'il ne puiſſe convenir à une autre figure. Ainſi ces paroles, *Ardo y adoro*, c'eſt à dire, *je brûle, & j'adore*, ſous l'encens allumé dans l'encenſoir, ne ſont pas propres ; car elles ne peuvent s'entendre de l'encens, qui n'adore pas. Ce mot, *naturâ dictante*, c'eſt à dire, *ſuivant l'inſtinct de la nature*, ſous un faucon prenant l'eſſor, n'eſt pas bon ; car il convient auſſi aux autres animaux. Le mot eſt comme le lien de la figure & de la choſe figurée, c'eſt pourquoi il doit convenir à la figure dans un ſens propre, & à la perſonne dont il s'agit, dans un ſens métaphorique ; ainſi qu'il ſe voit dans la deviſe du Roi, au commencement de cet article, & dans les exemples des deviſes héroïques, &c. Il ne faut pas, que le mot ait un ſens achevé, & qu'il puiſſe s'entendre ſans la figure. Cette condition diſtingue encore la deviſe de l'emblême, dont les paroles ſeules ont toute la ſignification, qu'elles ont avec la figure, comme *virtutem fortuna premit*, c'eſt à dire, *la fortune accable la vertu*, ſous la fortune qui enchaîne un lion.

On fait pluſieurs eſpéces de deviſes : il y en a d'héroïques, de morales, de politiques, de Chrétiennes, de ſatyriques, de burleſques. Les *héroïques* comprennent les deſſeins militaires, les actions glorieuſes, les belles qualitez, non ſeulement des Princes & des Grands, mais de toutes les perſonnes de mérite. Les deviſes *morales* contiennent les régles des mœurs. Les *politiques* renferment les maximes d'Etat, & ce qui ſert à l'éducation des Princes, & au bon Gouvernement des Empires. Les *Chrétiennes* nous répréſentent les myſtéres de la foi, & les véritez de l'Evangile. Les *ſatyriques* & les *burlesques* ſont celles qui marquent les vices, & qui ſervent pour la raillerie, & pour la cenſure. Voici quelques exemples de ces différentes eſpéces. 1. Entre les deviſes héroïques, une bombe qui créve en l'air, avec ce mot, *Alter poſt fulmina terror*, c'eſt à dire, *après la foudre, il n'eſt rien tant à craindre* ; pour faire entendre qu'après le Roi Louïs XIV. ſes ennemis devoient ſur tout redouter feu M. le Duc d'Orléans, frére unique de ſa Majeſté. 2. Entre les morales, le feu élementaire, avec cette ame, *Eterno perche puro* ; c'eſt à dire, *je ſuis éternel, parce que je ſuis pur*, fait voir, qu'il n'y a que les amitiez pures & déſintéreſſées, qui ſoient éternelles. 3. Entre les deviſes politiques, une montre d'horloge, avec ces paroles, *Motibus arcanis*, c'eſt à dire, *par des reſſorts ſecrets*, donne une idée de la conduite d'un Prince, qui doit agir par des principes cachez, quoique ſes actions ſoient publiques. 4. Entre les Chrétiennes, une enſeigne de guerre toute déchirée, avec ce mot, *Quanto lacera più, tanto più bella*, c'eſt à dire, *plus elle eſt déchirée, & plus elle a de grace*, répréſente les beautez de la pauvreté Evangélique. 5. Entre les ſatyriques, un cancre marin, qui recule en marchant, avec ce mot, *Plus citra*, c'eſt à dire, *Plus en arriére*, pour railler la retraite de Charles-*Quint*, lorſqu'il fut obligé de lever le ſiége de devant la ville de Mets, & faire une oppoſition aux colomnes accompagnées de ces mots, *Plus ultra*, que cet Empereur avoit priſes pour deviſe. 6. Entre les deviſes burleſques, un âne parmi des chardons, avec ces paroles, *Pungant, dum ſaturent*, c'eſt à dire, *qu'ils me piquent, pourvû qu'ils me ſoulent*, pour marquer un paraſite, qui ne ſe ſoucie pas d'être ſifflé à la table des Grands, pourvû qu'il s'y puiſſe raſſaſier. En voilà aſſez pour donner une idée ſuffiſante de la deviſe. Il faut remarquer que ni les Grecs, ni les Romains, n'ont eu connoiſſance de l'Art des deviſes ; car l'hiſtoire ne fait point mention de celles d'Alexandre. Les Romains ne portoient que des aigles peintes ſur leurs boucliers. Les figures hiéroglyphiques, les énigmes, & les emblémes, ſont preſque auſſi anciennes que le monde. La deviſe conſidérée dans ſa nature qui eſt la métaphore a été de tout temps en uſage ; & lorſqu'Ariſthéne dit que Céphiſodore étoit ſemblable à l'encens, qui donne du plaiſir en ſe conſumant, il fit ſans y penſer une deviſe, dont l'encens étoit le corps ; & les paroles, *il donne du plaiſir en ſe conſumant*, étoient l'ame. Mais à prendre la deviſe dans ſon véritable uſage, tel que nous l'avons préſentement, c'eſt une invention qui ne précéde guéres le temps de Paul Jove, qui en a donné les premiéres régles, dans le XVI ſiécle, quelque temps après l'expédition que les François firent en Italie, ſous le Roi Charles VIII, où l'on commença à ſe ſervir de deviſes dans les tournois & dans les carrouzels ; non ſeulement pour rendre ces fêtes plus ingénieuſes, mais encore pour marquer le caractére des Chevaliers, & les diſtinguer les uns des autres. On en fait auſſi dans les balets & dans les autres divertiſſemens des Princes, aux entrées des Rois, à la naiſſance, au mariage, & à la mort des Grands ; pour célébrer les victoires des Conquérans, & les ſuccès heureux des grandes affaires. L'uſage des deviſes s'étend encore à des cérémonies Chrétiennes, comme au ſacre des Rois, & à la canoniſation des Saints.

Au reſte, le mot de *deviſe* eſt fort ancien dans la langue Françoiſe ; il y a peu d'Auteurs, qui ayent écrit depuis ſix cens ans, où on ne le trouve, pris en divers ſens. Géofroi de Ville-Hardouin, qui écrivit ſous le régne de Philippe *Auguſte* dans le XII ſiécle, donne le nom de *Deviſe* au teſtament, ou derniére diſpoſition que font les perſonnes, pour être exécuté après leur mort. Dans un vieux Ovide manuſcrit, traduit ſous le régne du Roi Jean, deviſe ſe prend pour volonté,

Lors fera Diex à ſa Deviſe.

Les bornes & les limites des champs ſe nommoient auſſi *deviſes*. Ce mot aparemment vient du Latin *dividere*, qui ſignifie diviſer, diſtinguer, & ſemble exprimer aſſez bien les deux uſages des ſignes, dont le propre eſt de répréſenter, & en même temps de diſtinguer. On appelle *devis*, le projet d'une entrepriſe, le plan d'un bâtiment, & l'ordonnance d'une affaire. Le nom de *deviſe* a encore été donné aux habits mi-partis de deux couleurs, comme ceux des Echevins de quelques villes, aux livrées, aux armoiries, & à pluſieurs autres choſes qui diſtinguoient les perſonnes, & marquoient leur dignité. C'eſt pourquoi, ſelon le ſentiment du Pére Ménétrier, il y a eu autant d'eſpéces de deviſes, qu'il y a de figures ſenſibles, & de paroles capables de diſtinguer les perſonnes, & d'exprimer leurs penſées ou leurs deſſeins. Ainſi en deux carrouſels qui ſe firent ſous le régne de Henri IV, on voit pluſieurs deviſes de ſimples paroles, & des deviſes de ſimples figures. Les deviſes de ſimples mots furent tellement en uſage dans le XVI ſiécle pour tous les Savans, qu'il n'y en avoit pas un, qui n'eût une deviſe de cette ſorte. Tous les Abbez & tous les Evêques des Païs-Bas en ont de cette eſpéce, depuis plus de trois cens ans. Les Papes s'en font auſſi une ſemblable de quelque paſſage de l'Ecriture. Les Califes d'Egypte & les Turcs, n'ont point d'autres deviſes dans les Hiſtoriens. Ils n'ont jamais mis dans leurs étendarts, que le croiſſant, quelques étoiles, un épée fendue en deux, & des ſentences Arabes. Il faut avouer néanmoins, que les plus belles deviſes ſont celles, qui ſont

com-

composées d'une figure & d'un mot. A l'égard des régles, l'Auteur que nous venons de citer, n'approuve pas les sentimens de ceux, qui en ont établi à leur maniére, & sans examiner les devises dans leurs principes, & dans leurs divers usages. Il dit que le bon sens & les lumiéres naturelles, nous servent de guides en toutes sortes d'ouvrages; & que l'usage nous donne enfin une justesse d'esprit, qui ne se trouve pas dans tous les hommes; parce que la plupart ne s'appliquent presque jamais à former leurs jugemens; mais seulement à remplir leur mémoire & leur imagination, d'une infinité de choses mal conçues & mal digérées. Il ajoûte, qu'il n'est pas permis à des particuliers de dégrader, de leur autorité privée, un grand nombre de ces belles inventions, qui sont en possession d'avoir le nom de devises, depuis trois ou quatre cens ans. * Le Pére Bouhours, *Entretiens d'Ariste & d'Eugene.* Emanuel Tesoro. Le Pére Ménétrier, *la Science & l'Art des devises.*

DEVISES, ville ou bourg d'Angleterre avec marché au milieu du Comté de Wilt, dans la contrée nommée *Swanbourn.* Elle est ainsi nommée parce qu'autrefois elle étoit partagée entre le Roi & l'Evêque de Salisbury. C'est la plus grande & la meilleure ville pour le négoce de tout le Comté de Wilt, après Salisbury, qui en est la capitale. Elle est à 89 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

*DEULE, ou DEULLE petite riviére de Flandre dans les Païs-Bas Espagnols ou Autrichiens. Depuis sa source qui est sur les confins de l'Artois, elle coule du sud-ouest au nord-est jusques à Lille, & de là, du sud-est au nord-ouest, jusques à ce qu'elle tombe dans la Lys au dessous d'Armentiéres & au dessus de Warneton.

*DEULEMOND, bourg de Flandre situé à l'endroit où la Deule se décharge dans la Lys.

DE'VON, DE'VONIE, ou DÉVONSHIRE, *Devonia*, Province d'Angleterre, avec titre de Comté, dans la partie méridionale de l'Isle, ou le païs de Westsex. Elle est entre les Provinces de Dorset & de Cornwal ou Cornouaille. Excester est sa ville capitale, les autres sont, Plimouth, Barnstable, Dartmouth, Tavestock, Totness, Hunyton, &c. Cette Province a 200. milles de tour. L'air y est fort bon, & le terroit presque fertile par tout. Mais il y a des montagnes & plusieurs bois. Ce païs abonde principalement en blé, pâturage, laine, volaille, gibier & poisson de mer. Il y a aussi des mines d'étain & de plomb. Ses principales manufactures sont les draps qu'on appelle *Kerseys*, les serges & les dentelles. Ses Habitans & ceux de Cornouaille sont regardez comme les plus forts & les plus robustes de toute l'Angleterre. *Baudouin* I. fut institué Vicomte héréditaire de Dévon par Guillaume le Conquérant. Après la mort de Richard, fils de Baudouin, Henri I. créa *Richard* de Rivers Comte de Dévon. Sa postérité finit en la personne d'Isabelle, femme de Guillaume des Forts, Comte d'Albemarle, ce qui fut cause qu'Edouard IV. donna ce Comté à *Hugues* de Courtenai. Il passa de ses Descendans à *Humfroi* de Stafford par la libéralité d'Edouard IV, & revint à la même Maison de Courtenai, qui le posséda jusques à *Edouard* de Courtenai. Quarante six ans après sa mort, le Roi Jacques I. le donna à *Charles Blunt*, Viceroi d'Irlande, & ensuite il a été occupé par *Guillaume Cavendish*, frére du Duc de Newcastle. * Audiffret, *Géogr. tom.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Camden. Sanson. *Etat de la Gr. Bret. sous George II. tom.* 1. *p.* 55.

DE'VONIUS. *Cherchez* BALDWIN, surnommé, DEVONIUS.

DE'VREUX. *Cherchez* DEVEREUX.

*DEURHOFF (Guillaume) naquit à Amsterdam en 1650. C'étoit un homme d'une grande pénétration, & d'une forte application dans l'étude des sciences & sur tout de la Théologie & de la Philosophie. Il estimoit beaucoup Descartes, & il s'est servi de ses Réflexions quand il les a trouvé bien fondées. Il ne le suivoit pas en aveugle, mais il faisoit voir aux autres les fautes qu'il découvroit dans les Ouvrages de ce grand homme, comme on peut s'en convaincre par la lecture des six Meditations de Descartes, qu'il a corrigées & réduites à six. Il a fait un Systéme de Théologie, pour démontrer les choses qui peuvent se connoître sans le secours de la révélation, & dont l'Ecriture Sainte suppose la connoissance. Lorsque cet Ouvrage étoit prêt de paroître, il distribua à ses amis un Traitté manuscrit qu'il avoit fait touchant *la rédemption de l'Homme.* La quantité de copies qu'on en avoit faites, l'ayant rendu fort défectueux, il le corrigea & le publia en 1694. Cet Ouvrage lui attira quelques affaires de la part du Consistoire d'Amsterdam. Il eut encore sur les bras un Proposant nommé Jean Decker, le Docteur Buchius, le Professeur van Thil, le Libraire Halma, Jaques Koelman, le Professeur van den Honart, &c. & il leur tint tête à tous en répondant à ce qu'ils publioient contre lui. Il mourut en 1717, âgé d'environ 68 ans.* *Gr. Dict Univ. Holl.*

DEUS-DEDIT, Pape. *Cherchez* DIEU-DONNE'.

DEUSEN, ville d'Afrique dans la Province de *Zeb*, au désert de Numidie. Elle est d'une antiquité considérable, & a été bâtie par les Romains sur les confins du Royaume de Bugie. Les Mahométans la saccagérent lorsqu'ils entrérent en Afrique, à cause que les Romains l'avoient défendue un an contre eux; après quoi l'ayant prise de force, ils tuérent tous les hommes & firent les femmes & les enfans prisonniers. Ils en ruïnérent les maisons, sans abbattre les murailles qui étoient trop fortes. L'on trouve quelquefois par les champs des médailles d'or, d'argent, de cuivre, où est une tête avec des inscriptions Latines & des trophées. Les Arabes de Muslin qui ont leur principale demeure au désert de Mazila, errent par celui-ci du côté de la ville de Deusen. * Marmol, *Descr. de l'Afrique, tom.* 3. *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* DEUSER ville d'Afrique dans le Royaume de Zeb qui fait partie du Biledulgerid au 30 degré dix minutes de latitude septentrionale. Elle est à peu près à l'occident de la précédente.

DEUSINGIUS (Antoine) de Meurs, naquit en 1612. Il fut Professeur en Médecine à Groningue. Il étoit très savant dans les langues Arabe, Persienne & Turque, comme cela paroit par les Notes qu'il a faites sur la Grammaire Arabe d'Erpenius. Il a aussi traduit en Latin le Pentateuque. Il publia en 1653, *Genesis Microcosmi.* Il avoit donné en 1644, *Universale Naturæ Theatrum.* En 1655, on vit paroître de lui un Traité sur le Mouvement du cœur & du sang; & en 1659, une Idée de la Fabrique du corps de l'homme. En 1660, on vit de lui *Fasciculus 14. Selectarum Dissertationum. Voyez* l'Auteur des Vies des Professeurs de Groningue, qui rapporte un grand nombre d'autres Ouvrages de Deusingius.

DEUTECHEM, DEUTICHEM ou DEUTECHOM. *Voyez* DOTEKOM.

DEUTEKOM. *Voyez* DOTEKOM.

DEUTE'RIE, fut Maîtresse & puis femme de *Théodébert* I. Roi de Mets, dans le VI. siécle. Ce Prince faisant en 533 la guerre dans la Septimanie, qui est le Languedoc d'aujourd'hui, y trouva cette Dame dans le château de Cabriéres ou Chevriéres, près de Béziers, & en devint amoureux. Il l'emmena, & la laissa à Clermont en revenant vers son pére *Thierri*, qui l'avoit obligé d'épouser *Wisigarde*, fille de *Vachan*, Roi des Lombards. Théodébert après la mort de *Thierri* arrivée en 534, répudia *Wisigarde*, & épousa *Deutérie*, de laquelle il eut THIBAUD, qui lui succéda; & *Bertoare*, qui fut recherchée par Totila. Quelques Auteurs ajoûtent *Ragintrude*, femme de *Theudon* Prince de Baviére, qu'elle convertit à la foi. *Deutérie* étoit mariée lorsqu'elle vit *Théodébert*, & elle abandonna son mari pour suivre ce Prince. D'autres disent qu'elle étoit veuve, & que de son premier mariage, elle avoit une fille qui étoit extrêmement belle, & dont la beauté la rendit si jalouse, que craignant que *Théodébert* ne la quittât pour cette fille, elle la fit mettre dans un chariot attelé de bœufs indomptez qui la traînérent dans la Meuse, où elle se noya. Les François qui eurent horreur de cette action, en témoignérent tant de ressentiment au Roi, qu'il répudia *Deutérie*, & reprit *Wisigarde.* * Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 23. & 26. Aimoin, *l.* 2. Valois, *T. I. de Gestis Franc. &c.*

DEUTÉRIUS, Evêque Arien, qui vivoit au commencement du VI. siécle, vers l'an 506, osa changer la forme du batême. Nicéphore rapporte que batisant un certain homme nommé *Barbas*, il eut la hardiesse de dire, *Barbas est batisé au nom du Pére, par le Fils, au saint Esprit*, & que dans le même moment l'eau des fonts baptismaux disparut.* Nicéphore, *l.* 16. *c.* 35.

DEUTERONOME, est le cinquiéme des livres de Moïse appellé en Hébreu *Elle Habdebarim*; parce qu'il commence par ces mots dans l'Hébreu. Les Rabbins le nomment quelquefois *Misna*, c'est à dire, répétition de la Loi; les Grecs & les Latins, *Deuteronome*, c'est-à-dire, *seconde loi*, parce qu'il contient une répétition abrégée des loix contenues dans les livres précédens. Il contient outre cela les principales circonstances de ce qui étoit arrivé au peuple d'Israël, dans le Désert, reprises par Moïse dans les premiers chapitres, & l'histoire de ce qui se passa, depuis le commencement de l'onziéme mois de la quarantiéme année de la sortie d'Egypte, jusqu'au septiéme jour du douziéme mois. Quelques uns ont douté que ce livre fût de Moïse, parce qu'au commencement il est dit, *Voici ce que dit Moïse aux Enfans d'Israël, au delà du Jourdain*, que Moïse n'a certainement point passé, & qu'à la fin, la mort de Moïse y est décrite; description dont il ne peut point être auteur, puisqu'elle ne peut avoir été faite qu'après sa mort. Cependant il est clair par le livre même, que Moïse en est l'auteur. Il est dit dans le *ch.* 31. *v.* 9. que *Moïse écrivit cette loi, qu'il la donna aux Enfans de Lévi, qui portoient l'Arche d'alliance du Seigneur*, & au *v.* 24. que, *quand il eut achevé d'écrire entiérement les paroles de cette Loi, dans un livre, il donna ordre aux Lévites de prendre cette Loi & de la mettre à côté de l'Arche d'alliance du Seigneur.* Il est enjoint dans le *ch.* 17. du même livre, aux Rois, qui devoient régner un jour sur les Israëlites, *de faire décrire, aussi-tôt après qu'ils auront été élevez sur le thrône, un exemplaire de cette Loi, sur celui qui étoit entre les mains des Prêtres.* Ces passages font voir clairement, que Moïse avoit écrit lui-même un exemplaire de la loi, qu'il l'avoit donné à garder aux Prêtres & aux Lévites, pour le mettre à coté de l'Arche; afin qu'il servît de monument original & autentique, sur lequel les Rois en feroient tirer des copies, pour leur servir de régle. Le Deuteronome y est marqué visiblement par ces termes, *Deuteronome, ou le double de la Loi, cette Loi, les parole de cette Loi.* Le Deuteronome est aussi appellé la loi de Moïse, dans le livre de Josué, *ch.* 5. *v.* 31; dans les livres des Rois & des Paralipoménes; dans le livre de Néhémie, *c.* 13; & dans les Prophéties de Daniel & de Baruch. Quant aux objections que l'on fait, on répond à la premiére, que les paroles du texte Hébreu, peuvent aussi bien signifier *en deça du Jourdain* qu'*au delà*; & à la seconde, que la narration de la mort de Moïse a été ajoûtée, ou par Josué, ou par Esdras, ou par la Synagogue des Juifs, pour rendre l'Histoire du Pentateuque complette. On ne disconviendra pas non plus qu'il n'y ait eu quelques autres endroits ajoûtez depuis Moïse: la suite des Rois des Iduméens jusqu'au temps où les Israëlites commencérent à être gouvernez par des Rois, n'est certainement pas de lui; & on peut observer d'autres choses qui lui sont postérieures. * S. Jérôme, *Prolog. Galeatus.* Saint Augustin, *l.* 1. *de Mir. Scrip. c.* 35. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 32. 2584. *n.* 18. Salien, *en ses Ann.* Sixte de Sienne, *l.* 2. *Biblioth.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl. en Moïse.* Simon, *Hist. Crit. de l'Ancien Test.* Du Pin, *Dissert. Prelim. sur la Bible.* D. Augustin Calmet, *Comment. sur le Deuteron.*

DEUTE'ROSE. C'est ainsi que les Juifs appellent leurs *Misnes*, ou seconde Loi. *Deuterosis* en Grec a la même significa-

tion

tion à peu près que *Misna* en Hébreu: l'une & l'autre signifie *séconde* ou plutôt *itération*. Eusébe accuse les Juifs de corrompre le vrai sens des Ecritures par les vaines explications de leurs Deutéroses. Saint Epiphane, dit qu'on en citoit de quatre sortes: les unes sous le nom de Moïse, les autres sous le nom d'Akiba, les troisiémes sous celui d'Addad ou de Juda, & les quatriémes sous le nom des enfans des Assamonéens, ou des Macnabées. Il n'est pas aisé de dire si la Misne d'aujourd'hui est la même que celles-là, si elle les contient toutes, ou seulement une partie, ou si elle en est différente. Saint Jérôme dit que les Hébreux rapportoient leurs Deutéroses à *Sammai* & à *Hillel*. Si elles avoient cette antiquité bien prouvée, cela seroit considérable, puisque Joseph au commencement du régne d'Hérode parle de *Sammeus* qui est le même que Sammaï. Saint Jérôme parle toûjours des Deutéroses avec un souverain mépris; il les regardoit comme un recueil de fables, de puérilités, d'obscénités: il dit que les principaux Auteurs de ces belles décisions sont, suivant les Juifs, Bar-Akiba, Siméon, & Helles; *Bar-Akiba* est apparemment l'ayeul ou le pére du fameux *Akiba*: Siméon est le même que Sammaï, & Helles le même que Hillel. *Voyez* l'article MISNA. * D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

* DEUTSCHBROD ou DEUTSCHENBROD, petite ville de Bohéme dans la Prefecture ou dans le Cercle de Czaslaw sur la rive gauche de la Sazawa, au sud-sud-est de Czaslaw dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

DEUX (Bertrand de) nommé dans les anciens titres, *de Deucio*, Cardinal du titre de saint Marc, & Archevêque d'Embrun, étoit né à Blandiac, dans le diocése d'Usez. Il s'attacha à l'étude de la Jurisprudence Civile & Canonique, fut pourvu de la Prevôte d'Embrun, & ensuite fut élu Archevêque de cette Eglise, le 5. de septembre de l'an 1323. Le Pape Benoît XII l'envoya en Italie l'an 1335, & trois ans après le créa Cardinal, & Vice-chancelier de l'Eglise. Deux fut depuis Evêque de Sabine, fut renvoyé par Clément VI. en Italie, & se trouva à l'élection d'Innocent VI. Ce Prélat avoit écrit l'histoire de la Passion de Nôtre-Seigneur en vers Sapphiques. Il mourut à Avignon le 21 octobre de l'an 1355, & fut enterré dans l'Eglise collégiale de saint Didier, qu'il avoit fondée, & où l'on voit encore son épitaphe. * Bosquet, *in Ben. XII*. Sponde, *in Annal*. Frizon, *Gall. Purpur*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ*. Ciaconius, *in Vit. Card*. Ughel, *T. I. Ital. sacra*. Nouguier, *Hist. de l'Eglise d'Avign*. Chorier, *Hist. de Dauph. & des Arch. d'Emb*. Bernard Guidonis. Aubery, &c.

DEUX-PONTS, ville d'Allemagne, Capitale du Duché qui porte ce nom, en Latin *Bipontium*. Elle est située sur la petite riviére d'Erbach, entre la ville de *Sarbruck* & celle de *Keysers-lautern*, ou *Caseloutre*. Cette ville n'est pas grande, mais elle est bien bâtie. Les François la prirent en faveur du Roi de Suéde le 12 Janvier 1676, & on l'a ruinée depuis en partie. Le Duché de Deux-Ponts appellé *Zweybruck* par les Allemans, & *Bipontinus Ducatus* par les Latins, est un petit Etat du Cercle du Bas-Rhin, dans les montagnes de Vosge, & a pour bornes la Lorraine & le Comté de Sarbruck à l'Occident, l'Alsace au Midi, & ailleurs le Palatinat du Rhin. Sa longueur est environ de vingt lieues, & sa moyenne largeur de sept ou huit. Plusieurs jugemens rendus aux journées feudales, tenues en la Cour de l'Eglise de Mets, par les Pairs & Vassaux de cette Eglise, parmi lesquels il est toûjours fait mention du Comté de Deux-Ponts, font connoître que c'est un ancien fief de cet Evêché. *Etienne*, Comte Palatin du Rhin, troisiéme fils de l'Empereur Robert, acheta la moitié de ce Comté pour le prix de deux mille quatre cens florins, & l'autre moitié passa à *Philippe* V. Comte de Hanau, par son mariage avec *Marguerite-Louise*, fille de Jaques, dernier Comte de Deux-Ponts. Louis *le Noir* eut en partage le Duché de Deux-Ponts, & il est le Chef de la branche de ce nom, qui a produit celles de *Neubourg*, de *Deux-Ponts* & de *Birkenfeld*. *Wolfang*, Duc de Deux-Ponts introduisit le droit de primogéniture dans sa branche, & ordonna que celles de Neubourg & de Deux-Ponts seroient Régentes, avec voix & séance dans les Diétes, & que les autres n'auroient que des appanages; en sorte que la branche de *Sultzbach* reconnoîtroit la supériorité de celle de Neubourg, & que la branche de Birkenfeld seroit soumise à celle de Deux-Ponts. *Jean* son fils puîné eut le Duché de Deux-Ponts, & laissa de Magdelaine, troisiéme fille de Guillaume, Duc de Juliers, *Jean* II qui succéda à la Régence de Deux-Ponts; *Frédéric Casimir*, qui eut le Bailliage de Landsberg en appanage, & *Jean Casimir*, qui s'étant établi en Suéde, épousa Catherine, fille de Charles IX. Roi de Suéde dont il eut *Charles Gustave*, qui succéda à cette couronne par l'abdication qu'en fit la Reine Christine. *Frédéric*, dernier Duc de Deux-Ponts, n'ayant laissé que des filles de son mariage avec *Anne Julienne*, Comtesse de Nassau, le Prince *Adolphe Jean* son neveu devoit être son successeur au Duché de Deux-Ponts, comme son parent le plus proche. Cependant l'administration en fut donnée à *Christian* II. Prince Palatin de Birkenfeld. Le Duché de Deux-Ponts qui faisoit anciennement partie du Comté de *Bitch*, renferme les Baillages de Deux-Ponts, de Meisenheim, de Liechtenberg, de Newcastel, de Landsberg, de Kleebourg, & une partie de ceux de Guttemberg & de Bischweiler. Outre la petite ville de Deux-Ponts, il a pour autres lieux remarquables Meisenheim, Liechtenberg, & le Château de Landsberg, qui commande la petite ville d'Ober-Muschel. * Audiffret, *Géogr. tom*. 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr*.

DEUX-PONTS, maison, à qui la ville de ce nom a donné son nom, est une branche de celle de Baviére. *Voyez* BAVIÉRE.

DEWITZ, famille noble de Poméranie, n'a pas été seulement en estime dans le XIII siécle, mais aussi a porté dans le siécle suivant le titre honorable de Comtes de Furstemberg. Car les deux Ducs de Mekelbourg Jean & Albrecht firent présent à leurs Conseillers *Othon* & *Ulrich de Dewitz* des Seigneuries de Furstemberg & de Strelitz, & firent si bien auprès de l'Empereur Charles IV. qu'il les honora de la dignité de Comtes. Mais dans la suite, un de cette famille ayant aidé le Duc de Poméranie dans la guerre contre Mekelbourg, on reprit ces deux terres & on abolit le titre de Comte. Eggard étoit en 1320 Conseiller de Wratislas IV. Duc de Poméranie. Ses fils *Ulrich* & *Bernard* se sont donné les titres de Comtes de Furstemberg, de Seigneurs de Wesenberg, de Strelitz & de Daber, de Chevaliers de la Toison d'Or, &c. Juste, Syndic de Wolgast & Conseiller affidé de Philippe Duc de Poméranie poussa son maître à embrasser la Confession d'Ausbourg. Dans la guerre de trente années Joachim servit la Couronne de Suéde en qualité de Colonel, & fut en 1640 fait prisonnier dans un certain château avec toute sa famille par un Colonel Brandebourgeois nommé Goldacker. Joachim Balthazar Lieutenant Général au service de Brandebourg se comporta fort bien en 1678 contre les Suédois, & épousa en 1690 Louise fille du Veld-Marechal Dersling.

DEXICRATES, d'Athénes, Poëte Comique Grec. On ignore en quel temps il a vécu; on sait seulement, qu'il composa quelques piéces de théatre. Nous avons encore dans Athénée & dans Suidas, quelque chose de celle qu'il nomma *les Extravagans*.

DEXICRÉONTE, un des surnoms qui fut donné à Vénus, à cause d'un certain Dexicréon Bâteleur, qui expia par des sacrifices les crimes des femmes de Samos, qui s'étoient abandonnées au luxe & à la débauche; ou plutôt à cause d'un autre Dexicréon Capitaine de navire, qui s'étant rendu riche à vendre aux matelots & aux passagers une grande quantité d'eau douce, que Vénus lui avoit donné ordre de charger, fit dresser une statue à cette Déesse, qu'il appella de son nom Dexicréonte. * Cœlius Rhod. *l*. 29. *c*. 15.

DEXIPHANES, fameux Architecte, natif de l'Isle de Chypre, travailla en Egypte pour la Reine Cléopatre, environ 25 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Il rétablit le Phare d'Alexandrie, & le joignit au continent, qui auparavant en étoit éloigné de quatre stades, c'est à dire, d'un quart de lieue. * Tzetzès, *Chil*. 2. Pharos étoit au commencement une véritable Isle, à sept stades de la terre-ferme, & on n'y pouvoit aller que par eau. Mais ensuite on la joignit au continent par une chaussée, comme cela s'étoit aussi fait à Tyr, & cette chaussée fut appellée l'*Heptastade*, à cause des sept stades qu'elle avoit de long. Cet Ouvrage fut achevé en même tems à peu près que la Tour, par *Dexiphanes* pére de *Sostrate*; & sans doute que ce ne fut pas le plus facile des deux. Ces deux fameux Architectes furent aussi employés par Ptolomée aux autres Ouvrages qu'il entreprit, pour embellir & pour fortifier la ville d'Alexandrie. Le Pére s'étant chargé de la conduite de la digue, pendant que le fils travailloit à la Tour, ils achevérent ces deux grands Ouvrages à peu près en même tems, au commencement du régne de Ptolomée Philadelphe. Ceux qui veulent que ce soit Cléopatre qui ait fait faire l'*Heptastade*, suivent *Ammien Marcellin*, mais ce qu'en dit cet Auteur, contredit les Commentaires de César, & plusieurs autres Auteurs plus croyables que lui sur cet article. * Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tom*. 3. *p*. 16. *Voyez* PHARE.

DEXIPPE, de Cos, Médecin, disciple d'Hippocrate, vivoit vers la XCI Olympiade, 416 ans avant J. C. & écrivit un livre sur la Médecine, & deux autres, des présages des maladies. Il se rendit recommandable par le désintéressement personel avec lequel il en usa avec Hécatomne Roi de Carie. Ce Prince l'ayant envoyé chercher pour traiter deux de ses fils malades à l'extrémité & abandonnez des Médecins, il les guérit; mais ce fut à condition que le Roi leur pére cesseroit de faire la guerre à l'Isle de Cos, & ne demanda point d'autre recompense pour lui. * Suidas en fait mention.

DEXIPPUS, Herennius. *Cherchez* HERENNIUS Dexippus.

DEXTER, (Domitius) fut Consul avec Messàla Priscus, l'an 196 de l'Ere Chrétienne. L'Empereur Sévére le laissa Préfet de Rome, pendant un voyage qu'il fit, comme nous l'apprenons de Spartien. * *Vie de Sévére*, *c*. 8.

DEXTER, (Julius Flavius) Préfet du Prétoire, & fils de Pacien, Evêque de Barcelone, vivoit sur la fin du IV siécle, du tems de Théodose *le Grand*, & fut contemporain du Poëte Prudence. S. Jérôme lui dédia son Ouvrage des Ecrivains Ecclésiastiques. On ne doute point aussi, qu'il ne soit le même qui est cité par ce Saint, dans le même livre, & qui avoit composé une Histoire qu'il vouloit donner au public, sous son nom. *Dexter, Paciani, de quo supra dixi, filius, clarus apud sæculum, & fidei deditus, fertur ad me omnimodam Historiam texuisse, quam necdum legi, &c*. Sophronius, qui a traduit, comme quelques-uns croyent, de Latin en Grec, ce livre des Ecrivains de S. Jérôme, nous apprend que Dexter étoit Préfet du Prétoire. Les Chroniques, qui portent le nom de Flavius Dexter ont été fabriquées par Jérôme Roman de la Higuera Jesuite Espagnol, mort en 1611. Elles furent publiées en 1620 par François Bivarius Espagnol, de l'Ordre de Citeaux. Il y joignit des Commentaires trois ans après. * Baronius, *A. C*. 388. Vossius, *des Hist. Lat. l*. 2 *cap*. 10. *&c*.

DEY. *Voyez* DAY.

DEYNSE ou DEINZE, *Voyez* DEINSE.

* DEYNUM (Jean Batiste) naquit à Anvers en 1620, de parens riches & de bonne famille. Il excelloit à peindre de petits portraits en détrempe, & d'autres ouvrages en petit, qui étoient fort recherchez dans les Cours de France & d'Espagne. Il acheta à Anvers une place de Capitaine de la Bourgeoisie, mais comme il étoit d'une humeur douce, il ne put s'accommoder de la vie tumultueuse que cette charge entraîne après soi, & il s'en défit pour passer le reste de ses jours dans l'exercice de la Peinture.

tare. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas, tome 2. p. 156.*

DEZ, (Jean) naquit en Champagne près de ſainte Ménehoult, le 3 Avril 1643, & entra chez les Jéſuites dès l'âge de dix-ſept ans. Dès qu'il eut paſſé un certain nombre d'années dans les exercices, ſoit de ſes propres études, ſoit de la Regence en qualité de Profeſſeur des Humanitez, de la Rhetorique, des Mathematiques, de la Philoſophie & de l'Ecriture-ſainte, il fut appliqué au Miniſtére de la Prédication, qu'il remplit avec beaucoup de force & de fruit. Les circonſtances des tems l'engagérent à s'abandonner au goût & aux diſpoſitions qu'il ſe trouvoit pour la controverſe, & il y réüſſit. Ayant été fait Recteur du Collége de Sedan, il travailla efficacément à la converſion d'un grand nombre de Calviniſtes. Il paſſa de là à Strasbourg, où le Roi & le Cardinal de Furſtemberg l'employérent à l'établiſſement d'un Collége royal, d'un Séminaire épiſcopal, & d'une Univerſité Catholique, qu'ils confiérent à la direction des Jéſuites François. Premier Supérieur du Séminaire, il ſignala en une infinité d'occaſions ſon zéle, ſa prudence & ſa capacité. Ayant ſuivi par ordre du Roi Monſeigneur le Dauphin dans ſes campagnes d'Allemagne & de Flandres, en qualité de ſon Confeſſeur, il gagna la confiance de ce Prince, qui depuis ne ceſſa jamais de lui donner des marques particuliéres de ſon eſtime. Il a paſſé par les premiéres charges de ſa Compagnie, ayant été cinq fois Provincial, trois fois en Champagne, une en la Flandre-Walonne, & une en la Province de France. Il a été deux fois à Rome pour aſſiſter aux Congrégations génerales, & en ces deux voyages, les Papes Innocent XII. & Clément XI. l'honorérent de quelques audiences particuliéres. La derniére action de ſa vie fut une Harangue qu'il prononça en qualité de Recteur de l'Univerſité de Strasbourg, devant M. le Cardinal de Rohan, qui y faiſoit ſa premiére entrée; le lendemain il fut attaqué d'une colique néphrétique, dont il mourut trois jours après, le 12. Septembre 1712, âgé de près de 70 ans. Les Ouvrages que l'on a de lui, ſont, 1. *La Reunion des Proteſtans de Strasbourg à l'Egliſe Romaine, également néceſſaire pour leur ſalut, & facile ſelon leurs principes.* 1687 & 1701. 2. *La foi des Chretiens & des Catholiques juſtifiée contre les Déïſtes, les Juifs, les Mahometans, les Sociniens & les autres Herétiques: Ouvrage où l'on réduit la foi à ſes veritables principes & où l'on montre qu'elle eſt toûjours conforme à la raiſon,* 1714. * Memoires *pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, Tom. 2. p. 333. & ſuiv.*

DEZA, (Diego) Archevêque de Seville, étoit Eſpagnol, & natif de Toro, dans le Royaume de Léon. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique; & après avoir fait de grands progrès dans la vertu, & dans les ſciences, il fut nommé Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Salamanque. Depuis il fut Précepteur de l'infant Jean, fils du Roi Ferdinand & d'Iſabelle, qui choiſirent le Pére Déza, pour être leur Confeſſeur ſur la fin du XV. ſiécle. Au commencement du XVI, ce ſavant homme fut élevé à l'Evêché de Zamora, transféré à celui de Salamanque, puis à celui de Palencia, quelque tems après à celui de Jaen, enſuite à l'Archevêché de Séville, & enfin à celui de Toléde. Deza mourut en 1525, avant que d'avoir pris poſſeſſion de cette derniére dignité. Il avoit tenu l'an 1512, un Synode à Seville, dont il publia les Ordonnances. Nous avons de lui, *Novarum defenſionum doctoris Aug. D. Thomæ tom. IV. Defenſiones ab impugnationibus M. Nicol. de Lira, &c.* * Alphonſe Fernandès & Antoine de Sienne, *de Script. Dominic.* Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *de Script. Hiſp. &c.*

DÉZA ou DÉÇA, (Pierre) Cardinal, naquit à Séville le 24 Février de l'an 1520, d'*Antoine* de Déça, & de *Béatrix* de Guſman, & étudia à Salamanque, où il eut une chaire de Profeſſeur en Droit. Depuis il fut Official de Compoſtelle, Auditeur de Valladolid, Archidiacre de Calatrava, Conſeiller de l'Inquiſition, & enfin Préſident de Grenade, où le Roi Philippe II. l'envoya vers l'an 1569, un an après que les Moriſques ſe furent revoltez dans ce Royaume. Le Marquis de Mondejar, de la maiſon de Mendoça en étoit Gouverneur. Le Préſident Deça y vécut en aſſez mauvaiſe intelligence avec lui, & ſervit cependant avec beaucoup d'intégrité & de zéle. Le Roi d'Eſpagne lui procura le chapeau de Cardinal, que Grégoire XIII. lui donna en 1578. Déza vint à Rome en 1580, & y perdit la réputation qu'il s'étoit acquiſe en Eſpagne. Il mourut à Rome le 27 Août de l'an 1600, âgé de 80 ans. * De Thou, *Hiſt. liv.* 48. Cabrera, *Hiſt. Philip. II. l. 7. & 8.* Aubery, *Hiſt. des Card.*

DÉZIZE. *Voyez* GIZE.

DEZNA, DESNA, & DISNA, riviére qui a ſa ſource dans la Moſcovie, où elle baigne Novogrod, Sawierski & Czernichow. Enſuite elle traverſe une partie du Palatinat de Kiovie en Pologne, & ſe joint au Nieper un peu au deſſus de la ville de Kiovie. * Maty, *Dict. Geogr.*

DHA.

DHAFAR, ou TACSEB, anciennement *Sabe*, Ville de l'Arabie heureuſe. Elle eſt ſituée ſur le Nangeran, environ à douze lieues de la côte, entre la ville de Zibit, & celle de Ziden ou Zidden, à 80 lieues de la premiére & 90 de la derniére. Quelques Géographes la font capitale du Royaume de Tehama, & d'autres de la Principauté de Dhafar, qui eſt entre celles de la Mecque au nord; de Tehama au levant; de Mocha au midi; & de la mer Rouge au couchant. Elle a environ deux cens lieues de côte, mais ſa moyenne largeur n'eſt que d'environ trente lieues. Outre la ville de Dhafar on y diſtingue encore celles de Zibit & de Zidden. * Maty, *Diction. Géogr.*

DHAFER, ou ZAFER, douziéme Calife de la race des Fathimites en Egypte, qui avant que de régner portoit le nom d'*Abou Manſor Iſmael*. Il ſuccéda à ſon pére *Hafedh Ledinillah*, l'an 544 de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt 1149. Son régne fut aſſez tranquille. Cependant les Francs, ou les Croiſez prirent de ſon temps la ville d'Aſcalon. Son Viſir le fit mourir, parce qu'il avoit un fils, à qui Dhafer faiſoit des careſſes un peu trop libres, qui donnoient une mauvaiſe réputation à ſon fils. Sa mort arriva l'an 549 de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt 1154, après un régne d'environ cinq ans. Son fils lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DHAHER LEÉZAZ DINILLAH, ou ſelon Leb Tarikh, *Billah Aboul Haſſan Ali Ben Hakem* ſeptiéme Calife de la race des Fathimites, qui ont régné en Egypte. Il ſuccéda au Calife Hakem ſon pére l'an 411 de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt 1020. Alors la Syrie étoit jointe à l'Egypte. Ce qu'il fit de plus conſidérable, fut de rechercher & de punir très ſévérement les meurtriers de ſon pére. Il régna environ ſeize ans & eut pour ſucceſſeur ſon fils.

DHAHER *Billah Abou Naſſer Mohammed*, fils de *Naſſer*, 35. Calife de la race des Abbaſſides, ſuccéda à ſon pére l'an 622 de de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt 1225. Il fut tiré de la priſon, pour remonter ſur le thrône, & comme il étoit alors âgé de plus de 50 ans, il dit à ceux qui le mirent en liberté, qu'il n'étoit pas à propos d'ouvrir la boutique le ſoir. Il ſe rendit recommandable par ſa juſtice, & il avoit déja fait bâtir un pont ſur le Tigre à Bagdet, lorſqu'il mourut au bout de neuf mois & ſeize jours de régne. Son fils lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DHAHI, ou GEZIRAT DHAHI, Iſle ſituée fort avant à l'Orient de la mer de la Chine, & qui a donné à cette mer le nom de *Bar Dhahi*. Elle eſt éloignée de l'Iſle de Maïd de trois journées de navigation tirant vers l'Orient. Selon la tradition fabuleuſe des Orientaux, il y a dans cette Iſle des ſtatues ſemblables à celles des Iſles fortunées, qui ont les mains elevées, comme pour faire entendre aux voyageurs qu'ils ne doivent pas aller plus avant, parce qu'ils ne trouveroient plus d'habitations. Les mêmes Orientaux ajoutent qu'on peut naviger de cette iſle à celles que l'on nomme Seila. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.* Th. Corneille. *Dict. Géogr.*

DHAMAR. *Voyez* DAMAR.

DHAUN. *Voyez* DAUN.

DHONA. La famille de DHONA eſt fort ancienne en Allemagne: on en marque le commencement ſous le régne de Charlemagne, qui en revenant de ſes conquêtes du Languedoc, emmena, dit-on, avec lui un homme de conſidération de ces païs-là nommé Aloyſius d'Urpach, auquel il donna un château fort, nommé *Dhona*, avec ſa ville & dépendances ſur l'Elbe, d'où eſt venu le nom de la famille. L'Empereur, en lui donnant cette place, lui recommanda de garder les frontiéres de l'Empire contre les incurſions des Vandales & des Bohémes; commiſſion dont il s'acquitta ſi bien, que Louis *le Débonnaire*, fils & ſucceſſeur de Charlemagne, confirma non ſeulement la donation à ſon fils LOUIS-CONRAD, mais lui donna encore la qualité de Burggrave, que cette famille a toûjours plus affectée que celle de Comte; auſſi la Bulle d'or de Ferdinand III. donnée en faveur de cette maiſon en 1648, déclare que de la dignité de Comte elle a été élevée à celle de Burggrave. Le cas que quelques Electeurs de l'Empire font de cette dignité, qu'ils préférent dans leurs titres à celle de pluſieurs Duchez, montre clairement l'erreur des Auteurs, qui ſans fondement ont traduit le titre de Burggrave par celui de Vicomte. Le titre de Baron eſt ſouvent donné à cette famille par les Hiſtoriens qui en ont écrit, lorſque cette qualité étoit fort conſidérée en France, & affectée par les premiéres maiſons, comme Montmorenci & d'autres. Ce Conrad ſe comporta vaillamment contre les Vandales, prit la ville de Brandebourg, & rétablit la tranquillité en Allemagne. On dit qu'il a bâti le pont de Dreſde, & qu'il en a eu le péage, que l'Electeur Auguſte s'eſt approprié.

Dans la ſuite des tems, la famille de Dhona ſe multiplia tellement, que du premier lieu de ſon établiſſement elle ſe répandit dans les provinces voiſines. Ce qui y contribua encore beaucoup, fut que dans la guerre que Venceſlas Roi de Bohéme fit contre Guillaume furnommé *le Borgne*, Marquis de Miſnie, la ville de Dhona, qui s'étoit miſe ſous la protection de la Bohéme, fut aſſiégée par ce dernier, qui la ruïna entiérement; car ce malheur obligea depuis cette famille à chercher un aſyle dans les païs circonvoiſins. Il y en a eu en Pruſſe, en Bohéme, & en Siléſie, où depuis plus de trois cens ans ceux qui y ſont établis ont droit de patronage dans la principale égliſe de la ville de Ghury, & le dernier de cette branche CHARLES-ANNIBAL DHONA a poſſedé pendant ſa vie la Baronie de Wartemberg, remplie d'une nombreuſe nobleſſe, qui relevoit de ce Burggrave. On trouve dans l'Hiſtoire qu'en 1301, un Burgrave de Dhona reçut en préſent du Duc de Steinaw & de Rauben la petite ville de Koben en Siléſie. En 1484, vivoit HENRI Burggrave de Dhona, Seigneur de Kraſchen, Humern, Heminſdorf & Petrowitz. Il laiſſa deux fils, CHRISTOPHLE & STANISLAS. Le premier a commencé la branche de Siléſie, & le ſecond, celle de Pruſſe.

CHRISTOPHLE, Burggrave de Dhona, Seigneur de Kraſchen eut un fils appellé GASPARD, qui eut auſſi pluſieurs fils, entr'autres ABRAHAM, *Valentin*, *Henri* & *Jean*, qui ont tous continué la poſtérité, mais dont, à l'exception d'Abraham la ligne s'eſt éteinte dans leurs Deſcendans.

ABRAHAM épouſa Mariane de Borſchwitz, de laquelle il eut un fils nommé ABRAHAM comme lui.

ABRAHAM II. fils d'*Abraham I.* Burggrave de Dhona, fut Conſeiller de l'Empereur Rodolphe II, & Gouverneur de la Haute Luſace. En 1600, il alla de la part de l'Empereur en ambaſſade à la Cour de Moſcovie, & aſſiſta en 1611 à l'entrée de l'Empereur Matthias à Breſlaw. Il mit ſa famille dans un grand luſtre, & lui aquit beaucoup de crédit, en achetant des Barons de Malzan la Seigneurie de Wurtemberg.

CHARLES ANNIBAL fils d'Abraham Préſident dans la Chambre de Siléſie, commanda la cavalerie dans cette entrée. Il fut employé en pluſieurs négociations de paix & de guerre par l'Empereur Ferdinand II, qui non ſeulement lui permit de porter le titre

tre de Duc, mais qui, à ce qu'on dit, lui conféra les Duchez d'Oppelen & de Ratibor, dont le dernier lui a été repris en lui donnant une ſomme d'argent à la place. En 1633, il alla en Pologne pour y faire de nouvelles levées, mais il mourut en les amenant, laiſſant un fils nommé OTHON ABRAHAM.

OTHON ABRAHAM, fils de *Charles Annibal*, ſe fit fort aimer à la Cour de l'Empereur par ſes bonnes qualitez. L'Empereur lui donna de grands emplois en Siléſie, & l'employa avec ſuccès à la guerre. En 1646, il ſe trouva à Prague au couronnement de Ferdinand IV, mais étant de retour à Breſlaw, il y mourut peu de jours après. Il avoit épouſé *Renée Elizabeth* Baronne de Breuner qui épouſa en ſecondes noces Jean Wolfgang Baron de Frankenberg. Il en eut une fille nommée *Anne Théréſe* qui fut mariée au Comte Jarotſchin, & un fils appellé *Charles Annibal* comme ſon grand pére, Burggrave & Comte de Dhona, Baron de Wartemberg, Seigneur de Pralin & Seinitz. Il fut Chambellan de l'Empereur, & épouſa *Anne Elizabeth* Baronne de Schrotenbach qui mourut en 1684, ſans lui laiſſer d'enfans. Par ſa mort la ligne de Siléſie prit fin, lors qu'en 1711 il mourut à Breſlaw.

Le premier qui s'établit en Pruſſe, il y a plus de 200 ans, fut STANISLAS fils de HENRI Burggrave de Dhona, dont il a été parlé plus haut: il épouſa Urſule de Geizing, de laquelle il eut PIERRE DE DHONA.

PIERRE DE DHONA fils de Staniſlas, épouſa en premiéres noces Elizabeth d'Eylembourg, dont il eut deux filles, & un fils appellé *Anſelme* qui mourut jeune. Il ſe maria en ſecondes noces à *Catherine*, Baronne de Zema, fille du Palatin de Mariembourg, Sénateur de Pologne. Il en eut ſept enfans mâles, dont *Abraham*, ſe trouva à la bataille de Moncontour, & mourut à Taraſcon en Languedoc. *Henri* Colonel au ſervice de la Pologne, fut tué à Pernowin en Livonie. *Frédéric* Colonel, au ſervice de Danemarck, fut noyé en paſſant le Sund, à l'âge de 24 ans. *Chriſtophle* fut Général de l'armée & Maréchal de la Cour du Roi de Danemarck. *Albert* mourut jeune. Le cadet de tous fut *Fabien*, qui aura un article ſéparé.

ACHATIUS l'aîné des dix fréres perpétua cette branche. Il épouſa *Barbe* de Wernſdorf qui lui donna beaucoup de fils entr'autres THEODORE ou THIERRY qui aura un article à part; *Fabien*, *Abraham*, *Frédéric* & CHRISTOPHLE qui ſuit, ont continué la poſtérite. *Fabien* II. fut Directeur de la Nobleſſe de Pruſſe, & eut pour fils *Fabien* III, loué par Viquefort dans ſon Traitte de l'Ambaſſadeur. Ce dernier eut pour fils.

CHRISTOPHLE-FREDERIC, qui, après s'être ſignalé dans les guerres de Hollande contre l'Evêque de Munſter, s'eſt retiré chez lui, ayant épouſé, 1. *Jeanne-Elizabeth*, Comteſſe de la Lippe. 2. *Elizabeth-Chriſtiane*, Princeſſe Palatine de Deux-Ponts, deſquelles il eut des fils & des filles.

CHRISTOPHLE Cadet de *Fabien* II, & fils d'*Achatius*, fut grand Chambellan du Roi de Bohéme, & le célébre Fréderic Spanheim a écrit au long ſon hiſtoire. Il épouſa *Urſule* Comteſſe de Solms, & il en eut, 1. FRÉDERIC, qui ſuit; 2. *Chriſtian Albert*, dont on donnera un article ſéparé; 3. *Chriſtophle Delficus* ou *Delphicus*, ainſi nommé au batême, à cauſe qu'il avoit pris naiſſance dans la ville de Delft. Il fut Conſeiller du Roi de Suéde, & Maréchal Général de ſes armées. Il fut la ſouche de la ligne de Suéde, & épouſa *Anne* Comteſſe d'Oxenſtiern de laquelle il eut; 1. *Fréderic Chriſtophle* Comte de Dhona qui fut Plénipotentiaire de Suéde à Vienne, & Colonel d'Infanterie; 2. *Charlotte Eléonor* qui fut la troiſiéme femme de Guſtave Maurice Comte de Leewenhaubt; & 3. *Amélie Louiſe*. En 1667, il fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire vers les Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, & lorsqu'il viſita la ville qui lui avoit donné la naiſſance, il y fut reçu ſolemnellement par le Magiſtrat au ſon des cloches & au bruit du canon. Il alla auſſi en Angleterre en la même qualité, & mourut à Londres.

FRÉDERIC, Burggrave de Dhona, fils de Chriſtophle & d'Urſule Comteſſe de Solms, ſuccéda à ſon pére dans le Gouvernement d'Orange, mais il en fut chaſſé par les François, & il ſe retira ſur ſa terre de Copet qui eſt dans le voiſinage de Genéve. Il épouſa *Eſpérance* Du Puy-Montbrun Comteſſe de Féraſſiéres, fille de Jean Seigneur de Ferraſſiéres. Il eut d'elle entr'autres enfans, 1. ALEXANDRE qui ſuit; 2. *Jéan Frédéric* Capitaine des Cent-Suiſſes du Roi d'Angleterre, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie; & 3. *Chriſtophle* Colonel des Grands Mouſquetaires de Brandebourg.

ALEXANDRE Comte de Dhona, fils de Frédéric, & d'Eſpérance Du-Puy-Montbrun, après pluſieurs ambaſſades, a eu les charges de Miniſtre d'Etat, de Lieutenant Genéral d'Infanterie & de Grand Gouverneur du Prince Electoral. Il a été Gouverneur de Pillau, & Veld-Marechal au ſervice du Roi de Pruſſe. Il a épouſé 1. une Comteſſe de Dhona dont il a eu deux fils, ſavoir, Chriſtophle Comte de Wartemberg; Alexandre, Seigneur de Schlobit; & quatre filles dont l'aînée à été mariée au Comte de Newitz, une autre mariée 1. en 1701, à Othon Magnus Comte de Denhof: 2. à un Comte de Schwerin en 1725; une autre à un Comte de la Lippe; & la quatriéme au Comte de Dhona Seigneur de Sameroth. Sa ſeconde femme qui vit encore, eſt Comteſſe de Dhona-Reyckerwald. Le Comte Alexandre de Dhona mourut le ſeptiéme Mars de l'an 1728.

DHONA, (Fabien de) Général des troupes que le Roi de Danemarck, & les Princes d'Allemagne envoyérent à Henri IV. Roi de Navarre, & puis de France, étoit de l'ancienne famille des Burggraves, & Comtes de Dhona, originaires d'Allemagne. Il prit naiſſance le 6 Mai 1550, dans la ville de Stuma de la Pruſſe royale, où un des ſes ancêtres s'étoit établi dans le XV. ſiécle. Son pére, qui étoit Chevalier de l'Ordre Teutonique, avoit rendu de grands ſervices à Albert Markgrave de Brandebourg, qui après l'abolition de cet Ordre, fut le premier Duc de Pruſſe. A l'âge de 22 ans, Fabien commença ſes voyages, & alla deux fois en Italie; & s'arrêta à Genéve pour y apprendre la Théologie ſous Théodore de Béze; depuis il ſervit Caſimir, Comte Palatin, Duc de Baviere, & Etienne Battori Roi de Pologne; & commanda une armée de 30000 Allemans en France. Dans cet emploi, quoiqu'il remplît tous les devoirs d'un grand Capitaine, il fut ſi mal ſoutenu de ſon parti, qu'il ne put garentir une bonne partie de ſes troupes, d'être taillées en piéces dans la petite ville d'Auneau en Beauſe, par le Duc de Guiſe. Dhona en remena les reſtes hors de France, à la faveur d'un Traité. Il s'attacha depuis au Prince Caſimir, & après ſa mort il ſervit l'Electeur Fréderic IV. ſon fils qui lui confia les premiéres charges de ſon Conſeil & de ſes Etats. Enſuite il ſe retira âgé de 54 ans dans ſes terres en Pruſſe; où il vécut encore 17 ans, chéri de tout le monde, & principalement de Frédéric, Electeur de Brandebourg, Duc de Pruſſe, qui lui donna le gouvernement d'Inſterbourg, & de Tappiaw, & le fit un des Régens de la province. Enfin, après voir rempli les devoirs d'un digne Miniſtre, dans trente-quatre ambaſſades, auprès des Empereurs, Rois & autres Princes & Républiques, Dhona mourut en 1621, âgé de 71 an, ſans avoir été marié.

* DHONA (Achatius Burggrave de) fils d'Achatius & de Barbe de Wernsdorf, naquit le 22 Oct. 1581. Dans ſa jeuneſſe on l'envoya avec ſon frére Chriſtophle à l'Univerſité d'Heidelberg. Après y avoir fait quelque ſéjour, il fit avec ſon frére le voyage d'Italie, viſita les villes de Veniſe & de Florence, & revint par la Suiſſe à Heidelberg, d'où il retourna en Pruſſe où ſon pére étoit mort en 1601. Après cela il fit avec ſon frére un voyage en France, où il rendit viſite au célébre Du Pleſſis-Mornay à Saumur, & où il eut accès auprès du Roi Henri IV. De là il paſſa en Angleterre, & comme il retourna pour la ſeconde fois à Heidelberg par les Païs-Bas Eſpagnols, l'Electeur Frédéric IV. lui donna la charge de Maître d'Hôtel du Prince Electoral Frédéric V, pour aller avec lui à Sedan, où il devoit pourſuivre ſes études. Après la mort de Frédéric IV, le Prince régnant le fit Conſeiller Privé & Intendant de Waldſaſſen dans le Haut Palatinat, & l'envoya enſuite en ambaſſade à Vienne, en Angleterre, & en Danemark. Lorsque Frédéric V. fut élu Roi de Bohéme, il le ſuivit dans ce Royaume mais les affaires ayant tourné malheureuſement, il ſe retira en Pruſſe; & en 1620, il fut envoyé par les Etats du païs vers George Guillaume Electeur de Brandebourg. L'attachement inviolable qu'il avoit pour la maiſon Palatine, fut cauſe qu'il fut mené juſques à deux fois priſonnier en Pologne. Achatius étoit d'ailleurs bien verſé dans la Philoſophie, & fort éloquent. Il mourut en Pruſſe le 12 Sept. 1647, ſans avoir été marié, étant alors âgé d'environ 66 ans.

* DHONA, (Théodore ou Thierry Burgrave de) fils d'Achatius & petit-fils de Pierre de Dhona de la ligne Pruſſienne naquit en 1580. Dans ſa jeuneſſe il fit ſes études à Heidelberg, & aquit une parfaite connoiſſance du Latin, du François, de l'Eſpagnol & du Polonois. De là il ſe rendit à la Cour d'Anhalt, accompagna en Hongrie le Prince Bernard, après la mort duquel il ſe trouva en 1597 au ſiége de Bude, & dans les Païs-Bas a celui de Rées, & tint pendant dix ans de ſuite fidéle compagnie au Prince Maurice Général des troupes des Provinces-Unies dans ſes différentes expéditions. Après cela il ſe mit au ſervice de l'Electeur de Brandebourg, & après avoir, en 1610, aidé à prendre Juliers, il alla avec Bernard Comte de Witgenſtein, en France au ſecours du Prince de Condé, battit en 1615 les troupes du Roi, prit après la mort de Bernard le commandement des troupes Allemandes, & les ramena après la concluſion de la paix. Après cela il entra au ſervice de Frédéric V. & des Etats de Bohéme: mais en 1620, il fut bleſſé mortellement dans une rencontre près de Rakkowitz, & mourut le lendemain.

* DHONA, (Chriſtian Albert Burggrave & Comte de) étoit fils de Chriſtophle & d'Urſule Comteſſe de Solms, & naquit à Cuſtrin en 1621. N'ayant pas encore 14 ans, on l'envoya apprendre la guerre ſous le Prince d'Orange, où il fut premiérement Cornette, puis Capitaine, & enfin Colonel, & ſervit en cette qualité tant que la guerre dura. Il avoit, outre la valeur, d'autres qualitez bien louables, qui déterminérent le Prince d'Orange à l'envoyer en ambaſſade en Angleterre, & l'Electeur de Brandebourg à lui confier les emplois les plus importans. Après la mort de ce Prince, il ſe retira en Pruſſe pour y jouir de quelque repos, mais il fut bien tôt après rapellé en Hollande pour conduire la Princeſſe d'Orange Sœur de ſa mére à Berlin, où l'Electeur lui donna la charge de Lieutenant Général d'Infanterie. Depuis cela, il fut fait Gouverneur de Cuſtrin & de la Principauté d'Halberſtadt. Lorsque l'Electeur marcha avec une armée dans le Holſtein, il lui donna le Gouvernement de la Marche de Brandebourg. En 1666, dans la guerre ſurvenue avec l'Evêque de Munſter, l'Electeur le fit Général, & dans la guerre de 1672 avec la France, il lui donna la charge de Grand-Maître de l'Artillerie. Lorsque les Suédois ſe jettérent ſur la Marche, il reçut à Cuſtrin le commandement des troupes. En 1677, il fut obligé de ſe trouver au ſiége de Stettin: mais il y fut attaqué d'une maladie mortelle, dont il mourut à Gartz le 14. Dec. de la même année, après s'être mis en chemin pour retourner à Cuſtrin. Il avoit épouſé Théodore Comteſſe de Bréderode qui lui donna huit fils & quatre filles. La plupart des fils ſont morts à la guerre, *Albert* Colonel au ſervice de Hollande fut tué dans Maſtricht aſſiégé par les François. *Charles Emile* & *Théodoric* Colonels dans les troupes de Brandebourg furent tuez au ſiége de Bude en 1686. Il eut deux de ſes filles mariées, ſavoir, *Amélie* à Simon Henry Comte de la Lippe-Dethmold, & *Louïſe* à Louïs Comte de Solms. * Chriſtoph. Hartknoch, *Diſſertatio de Originibus Pruſſicis*. Gerard. Joh. Voſſius, *Comment. de Rebus pace belloque geſtis Fabiani Senioris Burggravii a Dhona*. Phil, Jac. Spenerus, *Hiſt. Inſign. Illuſt. l. 2. c. 20.* & *Theatr. Nobil. Eur.* Thuanus, *Hiſt. l.* 87. *&* 150. Megiſer. *Delic. Ord. Equeſtris*. Rittershuſius, *Genealog.* Lucas, *Sileſ. Chron.* Imhof, *Notit. Procer. Imp.* Henelius, *Sileſiogr. renovata.*

D I A.

DIA, Déesse des Anciens. Aucun Auteur ne nous apprend quelle étoit cette Déesse, qui est si souvent nommée dans les inscriptions des Fréres Arvales, Sacrificateurs. Sébastien Fesch de Bâle, Docteur en Droit & grand amateur de l'Antiquité, croit que c'étoit la Déesse Ops ou Cybéle, femme de Saturne, grande mére des Dieux que les Grecs appellent aussi *Rhea*, en l'honneur de laquelle on faisoit une fête solemnelle tous les ans nommée *Opalia*, pendant les Saturnales. Car Saturne & sa femme, selon le rapport de Macrobe, passoient pour les inventeurs de la culture de la terre & des fruits: ce qui obligeoit les hommes à adorer ces Dieux en leur offrant des fruits de la terre, comme aux auteurs des commoditez de la vie. C'est pour cela que les Fréres Arvales, dont le soin principal étoit de sacrifier pour les biens de la terre, avoient choisi cette Déesse pour l'objet particulier de leurs priéres, & de leurs sacrifices. Au reste on peut lui avoir donné par excellence, le nom de *Dia*, qui signifie, *Divine*, comme à la mére & à la Reine des autres Divinitez. C'est de ce mot *Dia* qu'est vénu le nom de Die en Dauphiné, qu'on appelloit *Dia Vocontiorum*, parce que c'étoit le lieu où les Voconces, qui étoient les peuples des environs, adoroient particuliérement cette Déesse. Aussi y a-t'on trouvé depuis quelques années une inscription d'un sacrifice d'un bœuf fait à la mére des Dieux, *Matri deûm magna Idaa*, imprimée dans le Traité intitulé, *Ignotorum Deorum ara*. On ajoûtoit *Idaa*, à cause du mont Ida en Phrygie, où elle étoit honorée d'un culte particulier. On voit aussi à Die, sur l'une des portes qui restent de l'ancienne ville, une tête de bœuf sur la clef de la voûte au dedans de la ville, & il y a encore plusieurs bas reliefs dans la même ville, où sont répréséntées des têtes de bœuf & de mouton, avec des instrumens pour la culture de la terre. D'autres ont cru que Dia étoit la Déesse Hébé, qu'on faisoit présider à la jeunesse, & pour laquelle les Sicyoniens & les Phliasiens avoient une particuliére vénération. * Nicolas Chorier, *Hist. du Dauphiné.*

DIA, ville de delà le Jourdain, attribuée à l'Arabie dans la Notice de l'Empereur Léon. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DIA, l'une des isles Cyclades dans la mer Egée. * Pline, *l. 4. c. 12.* Les Poëtes & les Géographes anciens appellent de ce nom plusieurs autres petites isles.

DIABLE, pris du grec Διάβολος, qui signifie *Calomniateur*. C'est le nom que l'on donne aux Anges rebelles chassez du paradis & précipitez dans les enfers.

DIABLE, (la montagne du) *Cherchez* MONTAGNE.

DIABLES, (Mille) étoient de fameux voleurs, qui se firent ainsi nommer en l'an 1523, pour se rendre plus effroyables. De là est venu cette façon de parler, *méchant comme les Mille Diables.* * Dupleix, *Hist. de France.*

DIABLINTES ou **DIABLINTRES**, anciens peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient le païs où est maintenant le Perche, entre la Beauce & le Mans, & dont la ville capitale étoit *Noviodunum*, Nogent le Rotrou. D'autres disent que les Diablintes étoient dans la petite Bretagne, proche la ville de Dol, où il y a encore quelques territoires que l'on nomme les *Diabléres*, & des familles nommées *les Diables.* * Maty, *Dict. Géogr.*

DIACETIUS. *Cherchez* JACCETIUS.

* **DIACETUS**, (Jaques) Jésuite de Palerme, estimé pour ses vertus & son savoir, vivoit dans l'année 1645. Il a donné au public un livre qui a pour titre, *Esame per la Confessione generale di tutta la vita ò di molto tempo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DIACO: nom que l'on donne dans l'Ordre de Malthe à ceux qui se présentent pour être reçus au rang des Chapelains, ce qu'ils font à l'âge de 8 ou 9 ans. On les appelle aussi Clercs conventuels; parce qu'ils servent dans le couvent de Malthe, depuis 10 ans jusqu'à 15. Pour être reçus, ils obtiennent une lettre du Grand-Maître de l'Ordre, que l'on nomme lettre de Diaco. * *Mémoires Historiques.*

DIACONAT: l'un des Ordres sacrez dans l'Eglise. *Cherchez* DIACRE.

DIACONIE, en Latin *Diaconia*, *Diaconium*, hospice établi pour assister les pauvres & les infirmes. On donne aussi ce nom au ministére de celui qui étoit préposé pour cette fonction. * Morin, *de Sacris Ordinat.* Thomassin, *Discipline Ecclés.*

DIACONIQUE: lieu près de l'eglise, où l'on conservoit les vases sacrez, les livres, les habits sacerdotaux, &c. On gardoit aussi dans cette salle les oblations des Fidéles, on y conservoit même quelquefois l'Eucharistie, Lorsque l'Evêque avoit à traiter de quelques affaires secrettes, il y assembloit son Clergé. C'est de là, que l'on a donné à ce lieu le nom de *Secretarium*. Il y avoit des Diaconiques si spacieux, que l'on a tenu des Conciles dans quelques-uns. Pendant les trois premiers siécles de l'Eglise, c'étoit comme nous l'avons dit, dans ce lieu où on conservoit les oblations des Fidéles, qui consistoient quelquefois dans des meubles, & souvent dans l'argent qui provenoit de tout ce qu'ils avoient vendu. Les Payens recherchoient avec empressement ces Diaconiques, qu'ils regardoient comme les thrésors des Chrétiens. Depuis que les persécutions sont finies, ces lieux ont servi à serrer les vases & les ornemens sacrez: on leur a aussi donné le nom de *Sacristies*, Voyez le Concile de Laodicée tenu vers l'an 368, au Canon 21. * Spelman, *Gloss. Archaol.*

DIACONISSES ou **DIACONESSES**: Les Grecs nomment aujourd'hui de ce nom la femme d'un Diacre, comme ils appellent *Papadie* la femme d'un Papas ou Prêtre. Mais le nom de *Diaconesse* marquoit autrefois dans l'Eglise des femmes vertueuses, choisies pour servir les personnes de leur sexe. Leur ordination se faisoit par l'imposition des mains de l'Evêque. Il est souvent fait mention dans les anciens Canons de ces Diaconesses, ausquelles on a appliqué ces paroles de saint Paul, *1. Timoth. chap. 5.* *Que celle qu'on choisira pour être parmi les veuves, n'ait pas moins de soixante ans.* En effet, on n'élisoit point de Diaconesse qui n'eût soixante ans, jusqu'au Concile de Chalcédoine, qui fixa l'âge de Diaconesse à quarante ans. On doit cependant observer que le Canon de ce Concile, où il est arrêté de n'ordonner point de femme Diaconesse avant quarante ans, ne s'entend point des femmes dont parle saint Paul, mais des filles qu'on élevoit à cette dignité, & qui devoient avoir au moins quarante ans. Leurs fonctions étoient anciennement de servir à l'administration du batême des femmes, & d'assister les femmes fidéles, soit en leur distribuant les aumônes destinées pour les pauvres, soit en leur rendant d'autres services de charité. Les cérémonies qu'on observoit dans l'ordination des Diaconesses, se trouvent encore présentement dans l'Euchologe des Grecs. Matthieu Blastarès, savant Canoniste Grec, observe qu'on fait presque la même chose pour ordonner une Diaconesse, que dans l'ordination d'un Diacre. On la présente d'abord à l'Evêque devant le sanctuaire, ayant un petit manteau qui lui couvre le col & les épaules, qu'on appelle *Maforium*; & après qu'on a prononcé la priére qui commence, *la grace de Dieu, &c.* elle fait une inclination de tête sans fléchir les genoux. L'Evêque lui impose ensuite les mains avec la priére accoutumée. Les Diaconesses étoient censées autrefois du Clergé: il ne leur étoit pas permis de se marier après leur ordination, sous peine d'anathéme. Justinien y ajoûta la peine de mort, & la confiscation de leurs biens. Le Concile d'Epaune défendit d'ordonner à l'avenir des Diaconesses, & dans le VI siécle l'Ordre des Diaconesses fut aboli dans les Gaules: il subsista plus long-tems en Espagne. On n'en voit plus en Occident, dans le XII siécle: il y en avoit encore à Constantinople dans le XIII siécle; mais Justinien avoit réduit leur nombre pour l'église de Constantinople à quarante. Macer remarque dans son *Hierolexicon*, au mot *Diaconissa*, que cet office subsiste encore aujourd'hui dans l'Eglise de Milan, où il y a des Matrones qu'ils nomment *Vetulones*, qui portent du pain & du vin pour le sacrifice, à l'offertoire de la Messe, qu'on chante selon le rite Ambrosien.

* **DIACONUS**, (Thomas) Moine de S. Winoxbergen à écrit un livre où il traitte des calamitez de la ville de Bergen, pillée & brûlée par les François en 1388, & des malheurs arrivez à son couvent. Meyer au 13. l. de ses Annales de Flandre fait mention de cet incendie & des trois occasions où Diaconus fut fait prisonnier, premiérement par les Normans, puis par les Bourguignons, & enfin par les François. Il y parle aussi du livre de Diaconus, * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DIACRE, Ministre de l'Eglise, établi pour servir le Prêtre ou l'Evêque, auquel il devoit rendre compte de l'administration des biens de l'Eglise, qui étoit de son ministére. Leur origine & leur premier établissement se voit aux Actes des Apôtres, ch. 6. Comme le nombre des Fidéles se multiplioit de jour en jour, il arriva un incident qui obligea les Apôtres à établir une nouvelle charge dans l'Eglise. Jusques vers l'an 97 de Jesus-Christ, ils avoient pu fournir non seulement à la prédication de l'Evangile, & à l'administration des sacremens, mais aussi à entretenir l'ordre exterieur de l'Eglise, & à distribuer les deniers qu'on leur apportoit, à ceux qui en avoient besoin. Mais il s'éleva quelque murmure, par la multitude de ceux qui croyoient en Jesus-Christ. Ils étoient de deux sortes, les uns Juifs naturels, qui n'étoient point sortis de Jérusalem ou de Judée, & qui ne se servoient que de la langue du païs, c'est à dire, de la Syriaque, ou de l'Hébraïque. Les autres étoient véritablement Juifs de naissance, ou au moins Prosélytes: mais ayant établi leur demeure ordinaire parmi les Grecs, ils se servoient de la langue Gréque, à cause dequoi ils étoient nommez Grécisans ou *Hellénistes*. Ceux-ci se plaignoient que leurs veuves étoient moins considérées que les autres, dans la distribution qui se faisoit pour leur nourriture, ou dans les repas qu'on leur donnoit. C'est ce qui donna sujet à la compagnie des Fidéles d'élire sept d'entr'eux, hommes prudens, & dont la probité étoit connue, pour prendre le soin de cette affaire. Ils furent nommez Diacres & présentez aux Apôtres, desquels ils reçurent l'imposition des mains, avec des priéres à Dieu. Ce nombre de sept Diacres a subsisté long-tems, dans les Eglises. Le Concile de Néocésérée, ordonne qu'il y en aura sept dans chaque Eglise. Il n'y en avoit que sept à Rome pour les sept quartiers de la ville; mais depuis, le nombre des Diacres ne fut plus fixé. Il y avoit deux rangs de Diacres à Constantinople: le premier des grands Diacres qui étoient au nombre de six; & l'autre des petits, dont il y en avoit cent dans la grande Eglise. *Justinien, Novel.* 3. Héraclius en augmenta le nombre jusqu'à 150, voulant qu'il n'y eût que 60 soûdiacres, au lieu de 90 qui étoient établis auparavant. Le Diacre doit être ordonné par le seul Evêque. Il a été un tems que les Diacres se sont élevez au dessus des Prêtres, particuliérement dans l'Eglise de Rome; & le Concile de Nicée, Canon 14, leur défend d'administrer l'Eucharistie aux Prêtres, & de la recevoir avant eux. Dans l'ancienne Eglise ils distribuoient l'Eucharistie, même en présence des Evêques & du Prêtre. Le Pape Gélase leur défendit de le faire en présence de l'Evêque & du Prêtre. Quelques-uns furent assez hardis pour offrir le sacrifice; mais cela leur fut défendu dans le Concile d'Arles & dans le IV. de Carthage. On a commis quelquefois à des Diacres le soin des paroisses: ils avoient pouvoir de batiser avec la permission de l'Evêque. On trouve qu'ils ont aussi quelquefois réconcilié les pénitens dans le cas de nécessité, mais ce n'étoit pas une réconciliation sacramentelle. Les premiers Diacres, du tems des Apôtres, prêchoient l'Evangile; mais la prédication fut depuis interdite aux Diacres; ce ne fut que dans le VI siécle qu'on commença dans les Gaules à leur donner la permission de prêcher. Les Conciles de Nicée, de Carthage & de Trulle, leur défendent d'être assis en présence des Prêtres. Ils assistoient aux Conciles, non seulement au nom des Evêques dont ils étoient députez, mais aussi en leur nom. Ils y étoient debout & derriére les Prêtres. Dans le VII siécle on cessa de les admettre à ces assemblées. Les Dia-

Diacres pouvoient être dépoſez par trois Evêques, ſuivant le premier & le ſecond Concile de Carthage & celui de Tribur. Le premiér des Diacres étoit appellé Archidiacre. Dans ces derniers tems, les Diacres n'ont d'autres fonctions, que d'aſſiſter le Prêtre dans la célébration de l'Office divin, & le diaconat n'eſt preſque plus regardé que comme un dégré pour parvenir au ſacerdoce. On donnoit le nom de Diacres dans les monaſtéres aux Oeconomes, & aux Dépenſiers, quoiqu'ils ne fuſſent pas ordonnez Diacres. * Morin, *de Sacris Ordinat.* Le P. Thomaſſin, *Diſcipl. Eccleſ.* Rabanus Maurus, *de l'Inſtit. des Clercs, l.* 1. *c.* 2. Durandus, *de Divin. Offic. lib.* 2. *c.* 2. Iſidore *le Jeune.* On trouve dans l'Egliſe primitive l'établiſſement d'un Archidiacre, nommé autrement *Archilevite*, tel que fut S. Laurent, qui ſouffrit le martyre l'an de J. C. 260. *Voyez* ARCHIDIACRE.

DIACRIENS, étoit le nom que l'on donnoit dans la ville d'Athénes à ceux qui habitoient la haute ville, & qui tenoient pour l'*Oligarchie*, c'eſt à dire, pour le gouvernement de peu de perſonnes; contraires à ceux qu'on appelloit *Pédiaques*, qui occupoient la baſſe ville, & qui tenoient pour le gouvernement démocratique, ou populaire. Selon les loix de Solon, les Diacriens devoient être gouvernez par les Piſiſtratides. On dit que Pandion diſtribua la Diacrie à ſes fils, & qu'il donna la principale autorité à Lycus, le quartier d'autour de la fortereſſe à Egée, la Paralie à Pallas, & la Mégarique à Niſe. * Le Scholiaſte d'Ariſtophane, *ſur la Comédie intitulée* Crabrones *ou* les Guêpes.

DIADÉME, bandeau royal tiſſu de fil, de laine, ou de ſoye, qui étoit la marque de la Royauté, parce que les Rois s'en ceignoient le front, pour laiſſer la couronne aux Dieux. Il étoit d'ordinaire blanc & tout ſimple; mais quelquefois il étoit de broderie d'or, chargé de perles & de pierreries. On entortilloit quelquefois le diadéme autour des couronnes ou des chapeaux de laurier. Pline, *l.* 7. *c.* 5, dit que Bacchus fut le premiér inventeur des diadémes. Athénée dit que les buveurs s'en ſervoient, pour ſe garantir des fumées du vin, en ſe ſerrant la tête, & que depuis on en a fait un ornement Royal. On ne convient pas du tems où les Empereurs Romains, prirent le diadéme qui étoit la marque de la ſouveraineté. On diſpute ſi ce fut Caligula, ou Aurélien, ou le grand Conſtantin qui le porta le premiér; tout ce qu'il y a de certain, eſt qu'on ne commence à le voir que ſur les médailles du dernier de ces Princes. Dans les premiers tems on répréſentoit les Empereurs la tête ornée d'une couronne de laurier: & enſuite ſans renoncer à cette couronne, on employa la couronne garnie de rayons, qui parut un ornement ſi eſſentiel, qu'on l'ajoûta juſques ſur les caſques. Le laurier & les rayons ne parurent pas convenir à des Princes Chrétiens: on les abandonna, & les Empereurs ſe contentérent du diadéme; ornement plus ſimple, & qu'on ne pouvoit pas regarder comme propre à aucune des Divinitez des Payens. * *Antiqq. Gréq. & Rom. Voyez* COURONNE.

DIADES, célébre Mathématicien & Ingénieur, du tems d'Alexandre *le Grand*, ſous la CXII Olympiade, & vers l'an 330 avant Jeſus-Chriſt, ſe diſoit inventeur des Hélépoles ou tours roulantes, dont on ſe ſervoit pour approcher des murailles d'une ville aſſiégée. * Vitruve, *l.* 10.

DIADOCHUS, Evêque de Photique dans l'Illyrie, vivoit ſur la fin du IV ſiécle, vers l'an 385 ou 390. Il écrivit un Ouvrage de *la Perfection*, en cent chapitres, qu'on trouve dans la Bibliothéque des Péres, ſous ce titre, *De Perfectione ſpirituali, Aſcetica capita centum.* * Photius, *Cod.* 201 *&* 231. Bellarmin, *des Ecrivains Eccléſiaſtiques.* Le Mire, &c.

DIADUMÉNE, fils de l'Empereur Macrin, d'une grande beauté, dans le III ſiécle, fut ainſi nommé, parce qu'il étoit venu au monde couronné d'un diadéme. Après que l'armée eut proclamé ſon pére Empereur en 217, après la mort de Caracalla, il fut fait Céſar, quoiqu'il ne fut âgé que de dix ans. Macrin le fit appeller Antonin, nom chéri des ſoldats & du peuple, afin qu'avec le titre d'Auguſte, il pût aſſûrer l'Empire dans ſa famille: mais ces précautions furent inutiles; car le pére & le fils furent aſſaſſinez, après un régne d'une année & deux mois, depuis l'an 217, juſqu'au ſept de juin de l'an 218. * Jule Capitolin, *en la Vie de Macrin.* Lampridius, *en celle de Diaduméne.*

DIAGO, (Franciſco) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Hiſtoriographe d'Aragon, étoit Eſpagnol, & natif du bourg de Bibel, dans le Royaume de Valence. Il enſeigna aſſez longtems la Théologie, dans le couvent de Barcelone; & enſuite s'étant attaché à l'Hiſtoire, il écrivit en Eſpagnol les livres que nous avons de lui, & qui ſont l'Hiſtoire de ſon Ordre de la province d'Aragon, la Vie de ſaint Vincent, de Loüis de Grenade, &c. avec le Catalogue des Evêques de Girone. Mais les plus importans de ſes Ouvrages ſont l'Hiſtoire des Comtes de Barcelone, & la premiére partie de celle Valence, qu'il publia en 1613. Il avoit promis la ſeconde, mais il mourut l'an 1615, avant que d'avoir pu s'aquitter de ſa promeſſe. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.*

DIAGON, petite riviére de la Morée dans le Belvédére. Elle coule de l'eſt à l'oueſt ſur les confins de l'Elide & de la Meſſénie, puis tournant du ſud au nord elle va décharger ſes eaux dans l'Orfea, anciennement l'*Alphée.*

DIAGORAS, Philoſophe Athénien, fils de Télédyſès, natif de Mélos, l'une des iſles Cyclades, fut ſurnommé *l'Athée.* Les Athéniens le chaſſérent de leur ville, parce qu'il avoit oſé nier poſitivement, qu'il y eût des Dieux. On ajoûte qu'après cet exil ils promirent deux talens à qui le raméneroit en vie, & un à qui apporteroit ſa tête. Il étoit, *dit-on*, tombé dans l'Athéïſme, parce qu'ayant intenté accuſation à celui qui lui avoit dérobé un Poëme de ſa façon, le voleur jura qu'il ne l'avoit point pris, & cependant le fit enſuite imprimer & ſe fit par là un nom. D'où Diagoras crut pouvoir conclurre qu'il n'y avoit point de Providence. Le Scholiaſte d'Ariſtophane aſſûre que Diagoras, fort craignant Dieu auparavant, ſe jetta dans l'impiété pour avoir perdu un dépôt d'effets ou d'argent par la fraude du Dépoſitaire. Les Athéniens ne ſe contentérent pas de mettre ſa tête à prix, ils engagérent tous les peuples du *Péloponnéſe* à en faire autant. Euſébe dit qu'il vivoit ſous la LXXVI Olympiade, c'eſt à dire, vers l'an 474 avant J. C. mais il ſe trompe; car Diagoras ne fut banni d'Athénes que ſous la XCI Olympiade, & environ l'an 416 avant l'Ere Chrétienne. Voſſius croit qu'il eſt le même qui fut puni, pour avoir découvert les Myſtéres de Cérès, comme le dit Tatien dans ſon Traité contre les Grecs. Il avoit écrit des diſcours Phrygiens, ou des Myſtéres de Cybéle, ſelon la penſée du même Auteur. * Cicero, *lib.* 1. *de Nat. Deor.* Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 2. *ext.* 7. Lactant. *l.* 1. *Inſt. c.* 2. *de Ira Dei. lib.* 1. *c.* 9. Théodoret, *Therapeut. c.* 6. Voſſius, *l.* 4. *des Hiſt. Grecs. c.* 2. Suidas. Bayle, *Diction. Critiq.* Du Pin, *Bibl. Univ. des Hiſt. Prof.*

DIAGORAS, fameux Athléte de l'iſle de Rhodes, deſcendoit du coté de ſa mére, du célébre Ariſtoméne, le plus grand Héros d'entre les Rhodiens. La gloire qu'il remporta par ſes victoires aux Jeux publics de la Gréce, devint remarquable, par celle que ſes fils & les fils de ſes filles y aquirent. Il y mena lui-même une fois deux de ſes fils; ils obtinrent la couronne, & ils chargérent leur pére ſur leurs épaules, & le portérent au travers d'une multitude incroyable de ſpectateurs, qui leur jettoient des fleurs à pleines mains, & qui applaudiſſoient à ſa gloire & à ſa bonne fortune. Si on en croit Aulu-Gelle, il fut tranſporté de tant de joye en cette rencontre, qu'il en mourut: ce qui paroit fabuleux, puiſque pluſieurs Anciens, qui ont parlé amplement de Diagoras, & ſur tout Pauſanias n'en font aucune mention. Il vivoit vers la LXXX Olympiade, & environ 460 ans avant Jeſus-Chriſt. On trouve dans les œuvres de Pindare, une Ode qu'il fit en l'honneur de cet Athléte. On y apprend que cet Athléte avoit remporté deux fois la victoire aux Jeux de Rhodes, quatre fois aux Jeux Iſthmiques, deux fois à ceux de Némée; & qu'il avoit été victorieux aux Jeux d'Athénes, à ceux d'Argos, à ceux d'Arcadie, à ceux de Thébes, à ceux de la Béotie, à ceux de l'iſle d'Egine, à ceux de Pelléne, & à ceux de Mégare. Cette Ode fut faite ſur la couronne du *Pugilat* qu'il remporta aux Jeux Olympiques de la LXXIX Olympiade. Son pére Damagéte, ni Tlépoléme le fondateur des Rhodiens, & la ſouche de ſa famille, ne furent pas oubliez. La digreſſion de Pindare ſur les avantures de Tlépoléme eſt même un peu longue. Cet Ode de Pindare fut miſe en lettres d'or dans un temple de Minerve. * Plutarque, *ſur la fin de la Vie de Pélopidas.* Pauſanias, *l.* 6. *Eliac.* Aulu-Gelle, *liv.* 3. *c.* 15. & Cicéron, *lib.* 1. *Tuſc. Quæſt.* Pindare, *Od.* 7. *Olymp.*

DIAH, ou DIAT, eſt le nom que les Arabes donnent à la peine du talion. Dans la loi Mahométane, lorſque quelqu'un a été tué par un autre, le frére, ou le plus proche héritier du mort, doit ſe porter partie contre le meurtrier, & demander le prix de ſon ſang. Cette loi du Diah eſt conforme à celle de Moïſe, ſelon laquelle le parent qui ſe porte pour partie contre un meurtrier, s'appelle en Hébreu *Gobel Dam*, c'eſt à dire, celui qui demande le prix du ſang: la Vulgate l'a interprété *Redemptor ſanguinis.* Avant Mahomet, c'étoit la coutume des Arabes, dans le tems des guerres que leurs Tribus ſe faiſoient entr'elles, que celle qui avoit remporté la victoire, pour un eſclave qu'elle avoit perdu au combat, faiſoit tuer un homme libre, de ceux qu'elle tenoit priſonniers de guerre: pour une femme tuée, elle faiſoit pareillement tuer un homme. Mahomet défendit cet uſage, & réduiſit les choſes à la loi du Diah, par ces paroles de l'Alcoran: *On vous a ordonné le Diah en ce qui regarde le meurtre, un homme libre pour un homme libre, un eſclave pour un eſclave, &c.* * Alcoran. d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DIALECTE, mot, Grec, qui ſignifie *langage particulier d'un pais*, où l'on uſe à la vérité d'une langue commune à d'autres pais; mais avec différente maniére de prononcer, ou même de conjuguer, & de décliner. La langue Gréque étoit variée par quatre dialectes différens, le Dorique, l'Ionique, l'Attique, l'Eolique, auſquels on doit ajoûter le Béotien, le Cyprien, &c.

DIALECTIQUE, ou Logique, eſt cette partie de la Philoſophie qui régle les opérations de l'eſprit, & lui apprend à former des raiſonnemens juſtes & ſolides. Ariſtote eſt le plus excellent Auteur pour la Dialectique, & celui qui l'a le plus perfectionnée. Zénon d'Elée ou Eléates, fut le premier, à ce que l'on croit, qui trouva cette ſuite naturelle de principes & de conſéquences, dont il forma un Art en forme de dialogue, qui pour cet effet fut appellé Dialectique.

DIALETTE ou DIELETTE, petite riviére de Normandie dans le Coutantin. Elle coule de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt, & ſe jette dans la mer au port de Dialette ſur la côte occidentale de la Normandie, environ à moitié chemin entre le Cap de la Hague & le Nez de Carteret.

DIALLUS, Athénien, Hiſtorien Grec, qui vivoit environ la CXX Olympiade, de la fondation de Rome l'an 454, & avant J. C. 300, a écrit en vingt-ſix livres des Choſes Mémorables de ſon tems. * Diodore de Sicile, *Fragm. c.* 5.

DIAMAND ou DIAMANT, (le) grand rocher proche de la côte de la Martinique, eſt ſéparé de cette iſle par un détroit d'une lieue. On y voit une ſi grande quantité d'oiſeaux, qu'ils forment ſouvent comme un épais nuage, au deſſus des bateaux qui en approchent. On dit qu'en 1671, parut dans la mer aux environs de ce rocher un homme marin, & l'on aſſûre qu'il fut vu par deux François accompagnez de quatre Négres, qui en firent le récit à un Jéſuite Miſſionnaire dans les côtes du voiſinage, & au Sieur de la Paire, Capitaine de ce grand quartier de la Martinique. Ces témoins firent leur dépoſition par devant un Notaire, en préſence des Officiers, & des perſonnes les plus conſidérables du lieu, & s'accordérent tous à dépeindre ainſi le monſtre en queſtion. Il avoit la figure d'homme depuis la tête juſqu'à la ceinture, la taille petite, telle que l'ont ordinairement les

enfans

enfans de quinze ans, la tête proportionnée au corps, les yeux un peu gros, mais sans difformité, le nez large & camus, le visage large & plein. Ses cheveux gris, mêlez de blancs & de noirs, étoient plats & arrangez comme s'ils eussent été peignez, & lui flotoient sur le haut des épaules. Une barbe grise, également large par tout, lui pendoit sur l'estomach, qui étoit couvert de poil gris comme aux vieillards. Le visage, le cou, & le reste du corps étoit médiocrement blanc. Il paroissoit avoir la peau assez délicate, & on n'avoit rien remarqué de particulier au cou, aux bras, aux mains, aux doits, ni aux autres parties du corps qui sortoient de l'eau. La partie inférieure, depuis la ceinture que l'on voyoit entre deux eaux, étoit d'une grandeur proportionnée au haut du corps, semblable à un poisson, & se terminoit par une queue large & fourchue. Ce monstre se montra sur l'eau plusieurs fois & fort long-tems. Un des François l'appella en tiflant, comme on appelle les chiens, & un Négre jetta une grosse ligne pour le prendre; mais elle ne l'atteignit pas. L'homme marin parut la premiére fois, une heure avant le coucher du soleil, à huit pas du rocher; il se montra plus près la seconde fois, & vint enfin tout proche du rivage; puis se retirant le long d'un herbage qui est au pié de ce rocher, il tourna plusieurs fois, & s'arrêta long-tems sur l'eau; enfin il disparut au commencement de la nuit. Les témoins ont assûré qu'ils l'avoient ouï souffler du nez, & qu'ils lui avoient vu passer la main sur le visage, comme pour s'essuyer, mais qu'il n'avoit fait aucun bruit de la bouche, qui pût faire connoître s'il avoit de la voix. Les Curieux remarquent que ce n'est pas le premier homme marin qui ait paru. Il y a quelques années qu'il parut un homme marin sur les côtes de Bretagne, proche de Belle-Isle, fort semblable à celui de la Martinique; & le Pére Henriquez Jésuite, rapporte qu'il fut un jour appellé par des pêcheurs pour voir sept Tritons, & neuf Sirénes, qui avoient été pris auprès de l'isle de Manar, entre l'isle de Ceylan, & la pointe de l'Inde. * *Lettre écrite de la Martinique par M. Chrétien.*

DIAMANT, la plus dure, la plus brillante & la plus précieuse de toutes les pierreries. La terre où viennent les Diamans est sablonneuse. Il y a plusieurs rochers qui ont des veines d'environ un doigt de large, d'où les Mineurs avec des fers crochus tirent le sable, parmi lequel se trouvent les Diamans, quand on l'a bien lavé. La plus belle mine des Diamans est à Raolconda dans l'Empire du Grand Mogol. La mine des Diamans a été trouvée par hazard par un berger, qui ayant, dit-on, donné du pié contre une pierre qui lui parut avoir quelque éclat, la vendit pour un peu de ris sans la connoître. Cette mine, que l'on appelle la vieille Roche, est à cent huit milles de Masulipatan. Il y a trente mille hommes qui y travaillent, & presque deux fois autant de toutes les nations du monde qui y trafiquent. On en paye au Roi trois cens mille pagodes de ferme, qui outre cela se reserve tous les Diamans qui passent dix carats. Il n'y a dans l'orient que quatre mines & deux riviéres d'où l'on tire les Diamans, & ce sont les seuls lieux du monde où l'on en trouve. C'est dans les Royaumes de Golconde & de Visapour où sont ces mines, qui appartenoient ci-devant au Grand Mogol. Les riviéres sont dans le Royaume de Bengala & dans l'isle de Borneo. Mais ce qui paroît presque hors de créance, c'est que l'on assûre que le Diamant croit & acquiert sa perfection en deux années de tems. Les plus belles pointes de Diamant, que l'on appelle *pointes naïves*, viennent dans la riviére de Grouel, dans le Royaume de Bengala. Le plus beau Diamant du monde est celui du Grand Mogol. Il est de la forme d'une moitié de gros œuf de poule, & pése 279 $\frac{9}{16}$ de carats, & vaut onze millions sept cens vingt-trois mille deux cens soixante & dix-huit livres quatorze sols neuf deniers. Celui du grand Duc de Toscane pése 139 $\frac{1}{2}$ carats, & vaut deux millions six cens huit mille trois cens trente-cinq livres, suivant la régle de la supputation de la valeur des Diamans, que rapporte Tavernier dans ses Voyages. C'est dommage que l'eau tire un peu sur la couleur de citron. Le Roi Très-Chrétien en a un plus beau qui n'est point taillé, & qui a couté deux millions payez à Tavernier en 1670. Le Diamant de Sanci tant vanté autrefois pesoit cent carats, étoit de la grosseur d'une amande, & taillé à facettes. Trois choses font estimer le Diamant, son éclat ou son lustre que l'on nomme son eau, son poids ou sa grandeur, & sa dureté. Sa couleur la plus parfaite, c'est le blanc. Il a cela de particulier, que quand le soleil donne dessus, il jette autant de rayons qu'il a de faces, & tous de différentes couleurs, rouge, verte, jaune & bleue. C'est une erreur populaire, de croire que le Diamant s'amollisse avec du sang de bouc tout chaud, comme aussi de croire, ainsi qu'ont fait les Anciens, qu'il résiste au marteau: mais il résiste au feu le plus violent. Louïs de Berquen est le premier, qui a trouvé l'invention de les tailler & de les polir avec la poudre de Diamant en l'an 1476: auparavant on les portoit bruts. La poudre de Diamant est un poison, parce qu'elle perce les boyaux. Quelques-uns prétendent que le terme de Diamant est venu par corruption d'*Adamas*, nom que les Grecs ont donné au Diamant, & qui signifie *indomtable*, parce qu'ils croyoient alors qu'il résistoit au fer comme au feu. On ne parle point ici des Diamans d'Alençon qui croissent en un village nommé Hertré à deux lieues de cette ville, dans un terroir sablonneux & plein de roches, dont les pierres sont fort dures & grises, & le sable fort reluisant. On en trouve de la grosseur d'un œuf & plus; & il y en a de si nets & de si brillans, qu'ils ont trompé quelques Lapidaires. Les premiers parmi les Anciens qui ont parlé du Diamant, sont Pline, *lib.* 37. *chap.* 4. & Solin. *Voyez les remarques curieuses de Saumaise sur ce dernier Auteur. Mémoires de Robert de Berquen petit-fils de Louis de Berquen cité dans l'article.* Tavernier, *Voyages des Indes, liv.* 2. *& dans l'Empire du Grand Mogol.*

DIAMASTIGOSE, sorte de sacrifice, chez les Lacédémoniens, dans lequel on fouettoit les enfans nobles au pied des autels, en présence de leurs parens, qui les encourageoient à la patience. C'est un mot Grec, Διαμαστίγωσις, qui signifie *flagellation.* * Philostrate, *en la Vie d'Apollonius.*

DIAMETRE, est un mot Grec qui signifie la mesure du milieu de chaque chose: ainsi le Diamétre du Globe terrestre est une ligne droite, tirée d'une extrémité à l'autre de ce Globe en passant par le centre. Il s'en peut tirer une infinité dans la solidité du Globe, entre lesquels trois sont appellez Axes ou aissieux. Le Diamétre qui regarde les points du septentrion & du midi est nommé l'Axe ou l'aissieu du Globe terrestre. Celui qui décrit les Cercles polaires, est appellé l'Axe ou l'aissieu du Zodiaque. L'Axe ou l'aissieu de l'horizon est le Diamétre qui regarde le zénith & le nadir de chaque lieu, Sanson, *Introd. à la Géographie.*

DIANA, (Antonin) Casuiste fameux, & Clerc Régulier de Palerme en Sicile, florissoit en 1650, sous le pontificat d'Innocent X, & mourut le 20 Juillet 1663, âgé de 77 ans. Il a écrit divers Ouvrages, *Resolutionum Moralium Partes XII*; *Summa Resolutionum, &c.*

DIANA, (Jean Nicolas) Jésuite, s'est distingué dans le XVII siécle, par un sermon de S. Lucifer qu'il prêcha en 1640, & que les Inquisiteurs de Sardaigne condamnérent la même année. Diana n'acquiesça pas à ce jugement, & fit un écrit pour justifier ce qu'il avoit avancé, ce qui lui réüssit si bien, que Diégo Arze Reynoso Inquisiteur Général, cassa toutes les procédures, punit quelques-uns des Inquisiteurs, & fit donner à Diana la charge de Qualificateur du Conseil de l'Inquisition, en le faisant purger de toute suspicion d'hétérodoxie, par un décret qui fut expédié exprès le 19 Decembre 1653. Il est bon de rapporter de tels exemples pour faire voir que les Inquisiteurs ne sont rien moins qu'infaillibles. * *Libellus Supplex PP. Societ. Jesu.* Bayle, *Dictionnaire Critique, deuxiéme édition.*

DIANA (Marius) de Gergenti en Sicile, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, fut un savant Théologien. Il naquit en 1645, & aprés avoir fait de bonnes études, il entra chez les Dominicains. Il y enseigna avec applaudissement la Philosophie & la Théologie. Il a donné au public, *Idea Jurium interioris fori ad mentem D. Thomæ sanctorumque Patrum Doctrinam elaborata.* Il a aussi écrit, tout prêt à être imprimé, un livre qui a pour titre, *De Justitia & Jure Tomi duo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DIANE, Déesse de la chasse, étoit fille de Jupiter & de Latone, & sœur d'Apollon. Elle a ordinairement trois noms, & s'appelle en enfer, Hécaté; Diane, sur terre; & au ciel, la Lune ou Phœbé. Elle fut surprise un jour dans le bain par Actéon qui chassoit; & de dépit elle lui jetta de l'eau au visage, le changea en cerf, & le livra à ses propres chiens qui le déchirérent. Cette Déesse fut moins sévére, à l'égard d'Endymion Berger de la Carie, pour lequel on dit qu'elle quittoit le ciel toutes les nuits. Elle étoit encore invoquée sous le nom de *Lucina*, par les femmes en couche. Les Anciens avoient élevé plusieurs temples à Diane, mais celui d'Ephése, qu'on met entre les sept merveilles du monde, étoit le plus superbe. Aussi toutes les provinces de l'Asie avoient, durant plus de deux cens ans, contribué de leurs richesses pour l'achever. On y voyoit cent vingt-sept colomnes élevées par les libéralitez d'autant de Rois. Il fut brûlé le même jour qu'Alexandre *le Grand* naquit, la 1. année de la CVI Olympiade, 356 ans avant J. C. le 6 jour du mois que les Grecs nommoient *Hecatombæon.* Les Mythologistes appliquent à la lune, tout ce qui se dit de cette Déesse. Ce qui a été dit de Diane dans cet article regarde la fable; mais Cicéron semble avoir parlé en Historien, quand il distingue trois Dianes, une née de Jupiter & de Proserpine, qui engendra Cupidon avec des ailes; une autre plus connue, née de Jupiter & de Latone; & la troisiéme qui a eu Upis pour pére & Glauce pour mére, & que les Grecs appellent souvent Upis, du nom de son pére. Ce n'étoient même là apparemment que les Dianes de la Gréce, imitées sur celle d'Egypte. Car Diane étoit entre les Dieux en Egypte, lorsque Typhée leur fit la guerre, & elle se transforma en chat, d'où les Egyptiens la nommérent Bubastis. Ovide exprimant ces transfigurations de Dieux n'oublie pas celle de Diane. Hérodote dit que la ville de Bubastis en Egypte avoit un temple de Bubastis que les Grecs nommoient Diane. Il dit plus bas que les Egyptiens la faisoient naître, elle & Apollon, de Denys & d'Isis. Sanchoniaton fait naître sept filles ou sept Dianes de Saturne & d'Astarte. Strabon fait mention d'une des Dianes Gréques qu'on nommoit *Britomartis*, & qu'on nomma aussi *Dictynna* du mot Grec Δίκτυα qui signifie *des filets.* Casaubon remarque sur cet endroit, que Solin assure que ceux de Créte donnérent ce nom à Diane; & parce qu'il signifie une vierge douce & humaine, Hésychius dit que ceux de Créte nommoient βριτὸ ce qui est doux, τὸ γλυκὺ. Casaubon conjecture que le reste de ce mot vient de ὅμαρτις qui signifie *compagne*, parce qu'une vierge ne quitte jamais *la compagnie de sa mére.* Enfin Diodore de Sicile assure que ceux de Créte, qui avoient transporté en leur païs la Théologie des Phéniciens & des Egyptiens, faisoient naître de Jupiter Vénus & les Graces, & que Diane avoit soin des enfans nez, mais que Lucine veilloit sur l'enfantement. On l'appelloit *Diana*, parce qu'elle étoit fille de Jupiter, comme le nom le porte; car les anciens Latins disoient *Dius* pour Διὸς Jupiter: on la nommoit encore *Delia*, parce qu'elle étoit née en l'isle de Délos. Cette Déesse fit vœu de virginité qu'elle garda soigneusement: aussi les Poëtes lui donnent-ils le nom de *Casta Diana.* Elle étoit la Déesse des bois, de la chasse & des carrefours. On lui donne toutes les Nymphes pour compagnes; mais lorsqu'elles venoient à se marier, elles se séparoient de sa compagnie, & étoient contraintes de l'appaiser, en portant dans son temple des paniers pleins de fleurs & de fruits. Le jour de sa fête, qui arrivoit aux Ides d'Août, il n'étoit pas permis de chasser, dans la pensée que Diane laissoit reposer ses chiens & son équipage de chasse. Chacun couronnoit ses chiens, & on allumoit quantité de flambeaux

dans les forêts, où on lui faisoit un sacrifice d'un bœuf, d'un verrat, & d'une biche blanche. On lui présentoit encore les prémices des fruits, depuis qu'Oeneus Roi d'Etolie l'eut oublié dans une offrande qu'il fit des premiers fruits aux Dieux champêtres : ce qui l'indigna si fort, qu'elle envoya le sanglier Calydonien qui ravagea tout son païs. Les Scythes, dit Lucien, immoloient des hommes sur son autel. Outre le temple d'Ephése, cette Déesse, sous le régne de Servius Tullius avoit aussi à Rome sur le mont Aventin, un temple qui fut bâti à frais communs par les Romains & par les Latins, où ils s'assembloient tous les ans, pour y faire un sacrifice en mémoire de la confédération qui étoit entre ces deux peuples. Ce temple étoit orné de cornes de vaches. Plutarque & Tite-Live nous en apprennent la raison, lorsqu'ils nous disent qu'un certain Antro Coratius Sabin, ayant une fort belle vache, fut averti par un Devin de la sacrifier à Diane du mont Aventin, lui promettant pour ce sacrifice, qu'il ne manqueroit jamais de rien, & que la ville dont il seroit citoyen soumettroit toutes les villes d'Italie. Antro vint à Rome dans ce dessein, qui fut découvert au Roi Servius par un de ses esclaves : ainsi pendant qu'Antro s'étoit allé laver dans le Tibre, pour se purifier avant que d'offrir son sacrifice, Servius immola la vache à Diane, & fit attacher les cornes à son temple. On la dépeignoit ordinairement comme une Déesse, ayant les cheveux épars, vêtue d'une robe velue, de couleur de pourpre, garnie de boules d'or, & qu'elle troussoit jusques au genou. Elle tenoit de sa main un arc, & portoit sur son dos un carquois garni de fléches. On la répresente encore sur un chariot d'or traîné par des biches. Le Philosophe Albéricus, dans ses Images des Dieux, dit qu'on représentoit Diane tenant un arc & des fléches, & son croissant sur le front, autour d'elle des troupes de Dryades, de Naïades, de Néréides, & des chœurs de Nymphes des bois, des montagnes, des fontaines, & des mers ; & même des Satyres qui sont les Divinitez champêtres. Strabon, *liv.* 14. de la description du monde, rapporte qu'en l'isle d'Icare il y avoit un temple de Diane nommé *ταυροπόλιον Tauropolium* ou *Taurique*. On l'appelloit aussi *Taurobolium*, & les sacrifices qui s'y faisoient *Taurobolia*. Tite-Live dans le ch. 4. de la 5. Décade, ou au 44. ch. de son Histoire, dit qu'on appelloit Diane *Tauropolos*. Suidas l'appelle *Taurobolos* & *Tauropola*. Toutefois Denys, dans son livre de la situation du monde, dit que Diane n'a pas été nommée *Tauropola* du nom du peuple, mais du nom des taureaux qui sont communs en ce païs. * *Antiq. Gr. & Rom.* Ovide, *l.* 3. *Met.* Hésiode, *in Theogonia.* Pline, *liv.* 7. *c.* 38. & *l.* 16. *c.* 40. Diodore de Sicile, *l.* 16. *Biblioth.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. liv.* 2. *c.* 6. Solin. Eusébe. Plutarque. Pausanias. Strabon, &c.

DIANE, l'Etang de Diane, Lac qui est sur la côte orientale de l'isle de Corse, à quelques lieues de la ville d'Aléria Distrutta, du côté du Nord. Il se vuide par un canal assez étroit dans la Mer de Toscane. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIANE, de Poitiers, Duchesse de Valentinois, & maîtresse de Henri II. *Voyez* POITIERS.

DIANE, légitimée de France, Duchesse de Castro, puis de Montmorency, étoit fille du Roi *Henri* II. qui l'avoit eue de *Philippe* des Ducs, Damoiselle de Cony. Le Roi François I. l'aima beaucoup, à cause de son esprit & de sa vertu. On l'éleva avec un soin particulier, & comme elle avoit une mémoire prodigieuse, on lui apprit l'Italien & l'Espagnol, & même un peu de Latin. Le Roi son pére la maria, en 1553, avec *Horace* Farnése, Duc de Castro, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, fils puîné de *Pierre Louis* Duc de Parme ; mais ce jeune Prince de très-grande espérance passa, pour ainsi dire, du lit de ses noces dans le tombeau, & fut tué six mois après son mariage, en défendant la citadelle d'Hesdin. *Diane* prit une seconde alliance, en 1557, avec *François* Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, fils aîné d'*Anne* Connétable de France, & n'en eut qu'un seul fils mort peu après sa naissance. Cette Dame prit beaucoup de part aux malheurs de la France, pendant les guerres civiles. Elle contribua à unir le Roi Henri III. avec le Roi de Navarre, qui fut ensuite Henri IV, & sortit de Paris pour n'avoir pu approuver les desseins de la Ligue. Elle eut soin de faire apporter de saint Sauveur de Blois, à saint Denys en France, le corps de la Reine Catherine de Médicis, qu'on y enterra en 1609 dans la chapelle des Valois ; & l'année suivante elle fit apporter de S. Corneille de Compiégne le corps du Roi Henri III, pour être enterré dans le même tombeau. Diane mourut à Paris le onziéme Janvier de l'an 1619, âgée de 80 ans, & fut enterrée dans l'Eglise des Minimes de la Place Royale, où l'on voit son tombeau dans la chapelle d'Angoulême. * De Thou, *Hist.* Sainte Marthe, *Histoire Généalogique.* Hilarion de Coste, *aux Eloges des Dames.* Brantôme, &c.

DIANE Morel. *Voyez* l'art. de MOREL (Jean) Seigneur de Grigny.

DIANE, ou DIANA MANTUANA, de Volterre, fille de *Jean-Baptiste* Mantuan, vivoit dans le XVI siécle, & s'aquit beaucoup de réputation par les ouvrages qu'elle grava en taille-douce. Son chef-d'œuvre est la grande Bacchante de Jule Romain, qu'elle grava avec privilége du Pape Grégoire XIII, & qu'elle dédia au Seigneur Claude de Gonzague, en 1575. On y peut aussi ajoûter le bas relief antique du même Jule Romain, qu'elle dédia au Seigneur Scipon de Gonzague.

DIANO, bourg de l'Etat de Gênes, en Italie. Il est près d'Onéglia à trois lieues d'Albenga. Il y a un autre bourg de même nom dans le Montferrat Savoyard, à une lieue d'Alba, vers le midi. Et un troisiéme dans la Principauté Citérieure, à quatre lieues de Policastro, du côté du Nord. Celui-ci est la résidence la plus ordinaire de l'Evêque de Capaccio. * Maty, *Dict. Géogr.*

DIANORO, ville de Macédoine, *Cherchez* ELORINA.

DIARBECK. *Voyez* DIARBEK.

DIARBÉCRI, Auteur Arabe qui a écrit l'Histoire des derniers Califes Abbassides d'Egypte & a fait une Chronique intitulée Alkhamisi. *Voyez* l'art. des Abbassides.

DIARBEK, DIARBÉKER, DIARBÉKIR, ou DIARBÉCHIR, province de l'Asie, ainsi appellée comme qui diroit, *païs du Duc Bécre.* Elle est terminée par l'Euphrate à l'occident, & par le Tigre à l'orient. C'est l'ancienne Mésopotamie; qu'on a aussi quelquefois nommée *Algiezira*, c'est à dire, isle. Les Géographes de l'orient la divisent en quatre parties. La premiére retient le nom de *Diarbeck*, qui s'étend sur la rive occidentale du Tigre. Sa capitale est Caraëmit ou Diarbékir (car ce sont deux noms d'une même ville.) La seconde est *Diar-Modzar*, qui est presque toute dans la plaine sur la rive occidentale de l'Euphrate : sa capitale est Bakka. La troisiéme est Diar-Rabæa, qui est entre les villes de Mosul, Chabour, & Rasolin ; *Nisibin* en est la ville capitale. La quatriéme est *Diar-Algiezira*, & comprend le reste de la Mésopotamie : sa capitale est Ninive *la neuve*, Mosul ou Mausil. Tout ce païs appartient aux Turcs. * Baudrand.

DIARBEK, DIARBEKER, DIARBEKIR, AMID, AMED, AMIDA, CARAEMIT CARAHEMID & CARAMIT, grande ville vers le bord du Tigre, dans l'ancienne Mésopotamie, est située sur une éminence, & est séparée de ce fleuve par des précipices. Elle est ceinte d'une double muraille dont celle de dehors est fortifiée par soixante-douze tours, que l'on dit avoir été élevées en l'honneur des soixante-douze Disciples de Jesus-Christ. Il y a une magnifique Mosquée, qui a été autrefois une Eglise des Chrétiens. L'eau du Tigre, que l'on a fait venir par un canal dans la ville, sert à laver les maroquins rouges qu'on teint à Diarbékir, parce qu'elle a une qualité particuliére pour les rendre vifs ; & ces maroquins, tant pour la couleur que pour le grain, surpassent de beaucoup tous les autres du Levant. On a à Diarbékir de très-bon pain, & de très-bon vin ; & on ne sauroit trouver ailleurs de meilleures viandes ; mais sur tout on y mange des pigeonneaux, qui en bonté & en grosseur, surpassent tous ceux que nous avons en Europe. La ville est fort peuplée ; & entre les Chrétiens seuls on compte plus de vingt mille Habitans ; les deux tiers sont Arméniens, & le reste est de Nestoriens avec quelque peu de Jacobites. Il y a aussi des Capucins depuis quelques années. Le Bacha ou Beglerbey de Diarbekir est ordinairement un des Vizirs de l'Empire. Il n'a guére d'infanterie, parce qu'elle est peu nécessaire en ce païs-là, & que les Curdes & les Arabes, qui y font des courses continuelles, sont tous à cheval ; mais il y a beaucoup de cavalerie, & il peut mettre sur pié plus de vingt mille chevaux. Il a sous lui dix-neuf Sangiacs ou Gouverneurs particuliers, dans l'étendue de sa province. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

DIASCHILO, en Asie. *Cherchez* DASQUILLO.

DIASCOLI ou DIASCHILO. *Voyez* DASQUILLO.

DIASIES, certaine fête que les Athéniens célébroient en l'honneur de Jupiter, selon Suidas, & Lucien *dans son Charidéme.* Aristophane en fait aussi mention, & Hésychius remarque qu'elle étoit accompagnée d'une tristesse particuliére & mystérieuse, qui régnoit sur le visage de tous ceux qui y assistoient.

DIAT. *Cherchez* DIAH.

DIAVOLI, petite ville ancienne. Elle est dans la Macédoine, à trois lieues de Cogni, en tirant vers le lac de l'Ocrida. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIAZ, (Jean) Espagnol, vivoit dans le XVI. siécle, & étudia en Théologie à Paris, vers l'an 1530. La lecture des livres de Luther l'ayant jetté dans les nouvelles opinions, il se retira à Genéve, où il eut beaucoup de part en l'amitié de Calvin. Ensuite étant allé à Strasbourg, il y fut Ministre avec Martin Bucer, qui il accompagna l'an 1546, pour se trouver au Colloque qui se devoit tenir à Ratisbonne. Malvenda fit tout au monde pour gagner Diaz, mais ses efforts furent inutiles. Jean Diaz avoit alors un frére à Rome, nommé Alfonse, lequel ayant appris la figure que celui-ci faisoit en Allemagne, entra dans un desespoir extrême. Il vint à *Neubourg* qui est à douze lieues au dessus de Ratisbonne, où étoit Diaz pour corriger un livre que Bucer faisoit imprimer. Alfonse fit d'abord tout ce qu'il put pour gagner son frére ; mais n'ayant pu le fléchir, ni l'engager à l'accompagner jusques à Ausbourg ; il changea tout à coup, loua son frére, lui fit prendre quelque argent, & ils se séparérent avec beaucoup de cordialité apparente. Alfonse partit & alla à Ausbourg, d'où subitement il revint sur ses pas à Neubourg avec l'assassin dont il avoit besoin. Pendant qu'Alfonse gardoit la porte de son frére, l'assassin entra, remit à Diaz des lettres de la part d'Alfonse, qui lui donnoit avis de se garder de Malvenda, & en même tems Diaz reçut un coup de hache sur la tête, qui le fit tomber roide mort, le 26 Mars 1546. Les assassins furent atteints à *Inspruck.* Othon Henri envoya deux Conseillers de Neubourg à Inspruck pour demander justice, mais on ne fit que les fatiguer par des délais & de vaines échapatoires. Cette mort fit alors grand bruit parmi les Protestans qui coururent peu après aux armes. *Voyez* pour cela les Annales de Sleidan. De Thou. Bayle, *Diction. Crit.*

DIAZ, (Jean-Bernard) surnommé *de Lugo*, Evêque de Calahorra, étoit Espagnol, & bâtard d'une maison illustre. Il naquit à Séville, ou à Lugo, & ayant étudié dans l'Université de Salamanque, il s'y rendit très-habile dans les Sciences, particuliérement dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Après avoir été Grand Vicaire de Salamanque, & du Cardinal de Talavéra, Archevêque de Tolède, il fut nommé, par l'Empereur Charles-Quint, Conseiller du Grand Conseil des Indes, & obtint ensuite l'Evêché de Calahorra. En 1532, il se trouva au Concile de Trente ; & à son retour continuant à remplir les devoirs d'un bon Evêque, il mourut l'an 1556. Louïs Lipoman avoit dédié le prémier volume de ses Vies des Saints à Jean-Bernard Diaz, qui a aussi mérité les éloges du Docteur Navarre, de Covarruvias, de Garibay, de Vaseus, & de plusieurs autres grands hommes. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, en Latin & en Espagnol, *Practica criminalis Canonica* ; *Regulæ juris* ; *Commentaria in Isaiam* ; *Instruction de Prelados* ; *De la Piedad* ; *Aviso para los curas de animas*, &c. * Jean Rojas, *de Succ. ab intest. c.* 15. *n.* 19. Ignatius Lopès de Salcédo, *Scholia in J. B. Diaz Practic. Crimin. Canon. c.* 14. Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

DIAZ,

DIAZ, (Bernard) surnommé *del Castillo*, composa en 1568, son Histoire de la Conquête de la Nouvelle Espagne, intitulée *la Historia verdadéra de la conquista Nueva Espanna*. Cet Auteur étoit de Médina del Campo. *Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

DIAZ, (Pierre) Espagnol, natif de Lupiana, dans l'Archevêché de Tolède, se fit Jésuite en 1566, & fut envoyé par saint François de Borgia en l'an 1572, dans le Royaume de Mexique, où il mourut le 12 Janvier de l'an 1618. *Alegamb. *de Script. Soc. Jes.*

DIAZ, (Nicolas) Portugais, né à Lisbonne, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il se distingua par son talent pour la prédication. Etant allé à Rome, il gagna l'estime de saint Pie V. qui lui fit présent de plusieurs Reliques. Il fit aussi le voyage de Jérusalem, & mourut dans sa patrie le 6 Fevrier 1596. Il composa plusieurs Ouvrages en Portugais, *Tratado do Juizo final*, Valladolid. 1588. 4. *Tratado da Paixao de Christo senhor nosso*, Lisbonne 1580. 8. *Vida da serenissima Princesa D. Joanna filha del Rei D. Alfonso V. Rei de Portugal*, Lisbonne 1585. 8. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

DIAZ, (Hernando) Espagnol, avoit un frére duquel il n'avoit appris aucune nouvelle depuis très long-tems. Se trouvant au siége de *Bommel* en 1599, il ouït le nom d'*Ercisso*, c'étoit le surnom de sa mére, qu'avoit pris le frére qu'il croyoit perdu. La-dessus Diaz l'aborda & ayant connu par les questions qu'il lui fit que c'étoit bien son frére, ils s'embrassérent étroitement, & dans le même moment un boulet de Canon leur enleva à tous les deux la tête, & leurs corps tombérent sans se séparer. * Coloma, *dans son Hist. des guerres de Flandre.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires &c. Tom. II.*

DIAZ, (Philippe) Portugais, né à Bragance, entra de bonne heure dans l'Ordre de saint François, & s'étant appliqué à la prédication, il passa bien-tôt pour un des plus habiles Prédicateurs de son tems, c'est à dire, pour celui qui avoit le plus de talent de toucher les cœurs. Dieu en lui accordant ce rare talent, voulut sans doute récompenser dès cette vie la piété de Philippe. Son emploi de Prédicateur ne le détournoit point de ses devoirs, il fut toûjours un de ceux qui se distinguérent le plus par leur assiduité à l'Office divin. On prétend même qu'il lui arrivoit souvent de passer une partie de la nuit dans l'Eglise de son couvent. Il joignit à ces exercices de piété une étude continuelle de la doctrine des Péres dans leurs Ecrits. Enfin après avoir donné quarante années au ministére Apostolique, il finit une sainte vie par une mort précieuse devant Dieu, le 9 Avril 1600. Ses Sermons ont été imprimez en huit tomes. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

DIAZ, (Emanuel) Portugais, né à Alpathao dans l'Evêché de Portalégre, entra chez les Jésuites en 1576, & s'étant distingué par son application à l'étude, il fut envoyé dans les Indes & fait Professeur à Goa. Des Indes il passa au Japon, & lorsqu'il étoit Recteur de la résidence de Macao, il écrivit quelques lettres qu'on a publiées, de l'an 1618. Les dernieres années de sa vie, il fut Visiteur de la Chine & du Japon, & il mourut le 10 Juillet 1639, âgé de près de soixante & dix-neuf ans. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

DIAZ, (Emanuel) Portugais, né à Castello-Branco dans l'Evêché de Guarda, entra chez les Jésuites en 1592, & neuf ans après il fut envoyé dans les Indes & dans la Chine, où il exerça plusieurs emplois considérables dans sa Compagnie pendant quarante huit années. Il composa & fit imprimer en langue Chinoise douze tomes sur les Evangiles; & il fit encore un Traité de la maniére de catéchiser les Gentils, & un autre de la Sphére. Il mourut le 4 Mars de l'an 1659, âgé d'environ 75 ans. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

DIAZ, (Emanuel) Portugais, né à Alpathao, comme son Oncle, le premier des deux Jésuites dont on vient de parler, entra dans la même Société, & eut l'honneur comme lui d'être chargé de la prédication de l'Evangile dans les Indes. Ce fut dans ce païs-là qu'il observa en 1612, une cométe sur laquelle il composa un petit Traité. Son zéle l'engagea à entreprendre dans la plus rude saison un voyage où il courut plusieurs fois risque de la vie; la rencontre des bêtes féroces dans des païs déserts, & la nécessité de traverser des plaines toutes inondées, ne le rebutérent point; mais à la fin de son voyage il trouva celle de sa carriére, & il mourut l'an 1630, dans le Royaume de Morange. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

* DIBBALD Ségon ou *le Triomphant*, fut le sixiéme Prince des Frisons, fils de Diokarus Ségon. Ce dernier nom, selon Hamconius, veut dire *Triomphant*. Il succéda à son pére, & fut fort doux & fort affable à tous ses Sujets. Il eut une forte passion pour la guerre, mais ses armes ne furent pas accompagnées de beaucoup de bonheur. Dès le commencement de son régne, il gagna l'affection des Frisons en envoyant un bon nombre de vaisseaux dans diverses contrées pour remédier à une grande famine dont ils étoient affligez, & en leur procurant par là l'abondance au milieu de la disette. Comme il aimoit la guerre, & qu'il n'avoit dans son païs aucune occasion de se contenter en cela, il alla à Rome pour servir l'Empereur Claude, & établit un Régent en sa place pour gouverner & rendre justice en son absence. Etant de retour dans son païs, & ne pouvant demeurer en repos, il fit plusieurs expéditions contre les Germains, les Danois, les Sicambres, &c. Il eut fort peu d'avantage sur les Germains; en Danemark sa flotte fut battue de la tempête & entiérement dissipée, de sorte qu'il fut obligé de s'en retourner sans avoir rien fait. On dit que cela arriva l'an 69. Les Sicambres battirent ses troupes & se moquérent de leurs bravades. Dibbald échouant ainsi de tous côtez dans ses entreprises, en eut tant de chagrin qu'il tomba en langueur, & mourut l'an 85, après une maladie qui avoit duré huit années entiéres, & un régne de 39 ans. Son corps selon la coutume de ses prédécesseurs, fut transporté & inhumé à Staveren, qui étoit alors la capitale de Frise, & la résidence de la Cour. Sous le régne de ce Prince, on envoya, à ce qu'on dit, à Rome deux Députez, Verritus & Malorix dont Tacite fait mention, & si l'on en veut croire les Ecrivains Frisons, ils y embrassérent la Foi Chrétienne par les soins & les exhortations de S. Pierre. On raconte aussi que du tems de Dibbald il y eut en Frise un homme d'une force extraordinaire, appellé *Jotfart* & surnommé *l'homme fort*; qu'il avoit huit piez de hauteur; qu'il pouvoit tout à la fois lever de terre deux tonnes de biére & les porter 220 pas; qu'il pouvoit prendre sous ses bras deux hommes faits & les porter ainsi l'espace d'une demi-lieue; qu'un jour se fâchant contre son cheval, il en descendit & le tua d'un coup de poing sur le devant de la tête, &c. Dibbald ne laissant point d'enfans, son Général Tabbo fut élu Prince de Frise en sa place. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winsemius, *Chronique de Frise*, en Flamand, *depuis le feuillet 22. jusqu'au 25. Antiq. de Frise*, en Flamand, *2. partie, p.* 360 & 361.

* DIBBETS ou DIBBITS est le nom d'une famille de Brabant de laquelle il y a des branches en Gueldre & en Hollande. Dans celle de Gueldre, il se trouve *Théodore Dibbets* dont Arn. Montanus rend ce témoignage, qu'ayant eu avis du Fort de Schenk qu'un corps de troupes ennemies marchoit vers Westervoort, & voulant pourvoir à la conservation du Fort d'Isseloort qui n'en est séparé que par l'Isle, il s'avança de ce côté-là avec trente Bourgeois d'Arnhem pour veiller à la défense de ce poste. Il fut bien-tôt convaincu que la nouvelle n'étoit que trop vraye, & fit dans cette occasion tout ce qu'on devoit attendre de sa prudence. D'abord il fit couler à fonds les pontons, mit sur le bateau qui servoit à la garde du Fort, sept soldats & leur ordonna de faire feu de leurs mousquets. Ensuite il ordonna aux Tambours de la compagnie des Bourgeois qui étoit arrivée là dans le milieu de la nuit, de battre la marche Ecossoise & Angloise, pour faire croire aux Espagnols que le bord de la riviére étoit occupé par des troupes de ces deux nations. Le stratagéme eut son effet, & l'ennemi abandonna l'entreprise qu'il avoit formée de se rendre maître d'Isseloort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DIBEN. *Voyez* DIEBEN.

DIBLAJIM ou DÉBELAIM, Pére de *Gomer*, femme du Prophéte *Osée*, s'il est vrai que l'ordre que Dieu lui donna de l'épouser, ait été exécuté: ce à quoi il y a peu d'apparence; étant beaucoup plus vraisemblable, que tout ce qui est dit en cet endroit, doit être pris allégoriquement; sur quoi on peut consulter les Interprétes.. *Osée ch.* 1. *v.* 3.

DIBLA, DIBLATHA, & DIBLATHAIM. *Voyez* DÉBLATHA.

DIBON, Païs dans le Royaume des Amorrhéens, donné en partage à la Tribu de Ruben.

DIBON, ville donnée à la Tribu de Gad par Moïse, *Nombres*, XXXII. v. 3. 33. 34. & ensuite cédée à la Tribu de Ruben, *Josué* XIII. v. 17. Réland remarque que quelques villes qui se trouvoient dans la Tribu de Ruben, sont regardées dans quelques passages comme habitées par les Gadites, & c'est la raison, dit-il, pour laquelle dans sa Carte il n'a pas séparé les villes des Gadites & des Rubénites. Eusébe dit que Dibon étoit un grand bourg sur l'Arnon. C'est apparemment le même lieu que *Dibon-Gad* dont il est parlé *Nombres*, XXXIII. 45, & qui est un des campemens des Israëlites sous Moïse. Jérémie parle de la ville de Dibon, au delà du Jourdain, XLVIII. v. 18. & 22. Il est parlé d'une autre Dibon dans *Néhémie*, XI. v. 25, qui étoit dans la Tribu de Juda. S. Jérôme remarque que ce lieu se nommoit de son tems *Dibon* ou *Dimon* à cause des eaux qui y couloient paisiblement. * Relandi *Palæstina lib.* 3. D. Calmet. *Diction. de la Bible.*

DIBON, fleuve. *Voyez* DIMON.

DIBONGAD, trente-neuviéme campement des Israëlites, où ils arrivérent de Ijéabarim ou Hijéhabarim; & de là ils allérent camper en Halmon ou Helmon vers Diblathaïm. *Nombres, ch.* 33. *v.* 45. 46.

DIBOUF, qu'on écrit *Dibow*, est un village sur les frontiéres du Duché de Mazovie, & le premier qu'on rencontre en quittant la Prusse. On commence à trouver là un langage différent, & une monnoye particuliére. C'est aussi à la tête d'un pont qu'il faut passer en cet endroit, que sont les bureaux Polonois, où l'on paye les douanes. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

DIBRA, DIBRES & DIBRIE, petite ville de Macédoine, située vers les confins de l'Albanie, à huit lieues de l'Ocrida vers le nord oriental. On dit que les Turcs assiégeant cette place, l'an 1442, trouvérent le moyen de jetter un chien mort dans la seule citerne qu'il y avoit, & que les Habitans, ou par superstition, ou par délicatesse, aimérent mieux se rendre, que de boire de cette eau. * Barlet. *Hist. de Scanderbeg, l.* 2.

DIBRI. *Voyez* DABRI.

* DIBUTADES de Sicyone est, à ce qu'on dit, le premier qui a trouvé l'Art de faire des statues d'argille. Ce fut par le moyen de sa fille qu'il parvint à la connoissance de cet Art. Comme elle prenoit congé de son amant qui devoit s'éloigner d'elle, elle s'avisa de tracer sur la muraille, à la clarté d'une lampe, la figure de son ombre, en tirant des lignes tout autour. Le Pére ayant appliqué son argille contre ces lignes en fit, une statue qu'il fit cuire dans un fourneau, & qui fut depuis conservée dans le Nymphée ou temple des Nymphes, jusques au tems où Mummius se signala par la destruction de Corinthe. Plin. *Histor. Natur. l.* 35. *c.* 12.

DICASTILLO. (Jean) Jésuite, naquit l'an 1585, à Naples, de parens Espagnols, & enseigna la Philosophie & la Théologie, à Murcie & à Tolède. Depuis, il suivit en Allemagne une Dame de qualité, dont il étoit Confesseur, & vivoit encore en 1650. Il a écrit, *De Justitia & Jure; De Juramento & de Censuris; De Sacramentis; De Incarnatione.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

DICE, (Δίκη, *Justice*) Déesse de l'Antiquité Payenne, présidoit aux jugemens: ses Ministres étoient appellez Dicastes, c'est à dire, *Juges*. On la faisoit vierge, parce que les Juges doivent avoir une parfaite intégrité; & fille de Jupiter, qui étoit estimé le souverain Législateur. * Cœlius Rhodig. *l.* 23. *c.* 16.

DICÉARQUE, fils de Phidias, né à Messine & non à Mes-

Meſſéne, Philoſophe, Orateur & Géométre, fut un des diſciples d'Ariſtote, & profita beaucoup des leçons de ce grand Maître. On parle de pluſieurs de ſes Ouvrages, mais le plus important de tous, étoit une Deſcription de la Gréce, où il s'attachoit à décrire les mœurs des Grecs dans les divers tems, d'où vient qu'il l'intitula, *Touchant la Vie de la Gréce.* On a encore un fragment ou un abbrégé de cet Ouvrage, qui pourroit bien avoir été le même qu'on appella le Tripolitique, parce qu'il étoit diviſé en trois livres. Il étoit ſi eſtimé, que pour cela ſeul Dicéarque paſſa pour un des Ecrivains qui avoient écrit le plus exactement de la Gréce. Mais que ne pouvoit-on pas dire de lui, pour le Traité où il décrivoit la République de Lacédémone? On le trouva ſi beau, ſi exact, ſi utile à Lacédémone même, qu'il fut réglé que tous les ans on le liroit publiquement à toute la Jeuneſſe aſſemblée dans le Prétoire des Ephores. Il compoſa auſſi un Traité des Montagnes, d'où il eſt probable qu'on a extrait la deſcription du mont Pélion, qu'on a encore aujourd'hui; & l'on cite encore d'autres compoſitions de lui, comme touchant la Deſcente dans l'Antre de Trophonius, touchant le Sacrifice fait à Troye, touchant Alcée & touchant Alcman. Quelques-unes pourtant pourroient bien être d'un Dicéarque de Lacédémone, diſciple d'Ariſtarque, qui vivoit peu après celui dont on parle; & on le croiroit volontiers des deux derniéres, ſi Athénée ne diſoit en termes exprès que leur Auteur étoit de Meſſine; car il ſemble que ces titres déſignent des Commentaires ſur ces Poëtes, qui convenoient mieux à un Grammairien qu'à un Philoſophe. Un autre Traité intitulé l'Olympique, fut attribué au même Auteur, qui compoſa auſſi un Traité des Exercices de Muſique, un autre de l'Ame, un troiſiéme de la Divination & des Songes, & enfin deux Introductions à l'Aſtronomie. Tous ces Ouvrages étoient eſtimez, & Cicéron qui en avoit lu une partie, appelle leur Auteur tantôt un excellent Ecrivain, tantôt un homme très-ſavant dans l'Hiſtoire, & quelquefois un grand Péripatéticien. Son Traité de l'Ame, partagé en trois livres, comme le dit cet illuſtre Romain, l'a rendu indigne d'une partie de ces éloges, s'il a cru ce qu'il y faiſoit dire à un vieillard, deſcendu de Deucalion, que l'ame n'eſt rien; & le témoignage de Cicéron, homme très-capable de diſcerner les vrais ſentimens d'un Auteur, d'avec ceux qu'il prête à ſes Interlocuteurs, ſemble ne pas permettre d'en douter. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs.*

DICE'NE'E, Philoſophe Egyptien, fut ſurnommé *Boroïſte*, peut-être à cauſe qu'il avoit enſeigné la Philoſophie à un Roi des Goths nommé Boroïſte, qui régnoit du tems de Céſar Auguſte. Etant paſſé dans le païs des Scythes, il s'introduiſit auprès de ce Roi, lui apprit la Philoſophie Morale, & adoucit le naturel ſauvage de ce Prince, qui le fit un de ſes premiers Conſeillers. Ce fut alors que ce peuple barbare commença à l'exemple de ſon Roi, à devenir plus poli, ſe ſoumettant aux loix & aux maximes plus honnêtes que Dicénée leur preſcrivit. Il leur apprit à aimer la juſtice, à conſerver la paix, à honorer les Dieux, établiſſant des temples & des Prêtres, pour faire les ſacrifices, & obſerver les cérémonies de la Religion qu'il inventa. De peur que ſes maximes & ſes loix ne s'effaçaſſent de leur eſprit, il en fit un livre, & les appella en langue du païs, *Belagines.* Enfin ces peuples auparavant ſi ſauvages & ſi farouches, eurent tant de ſoumiſſion pour les ordonnances de leur Roi, & pour les maximes de Dicénée, qu'ils arrachérent leurs vignes, & ſe réſolurent de ne plus boire de vin, ſur l'avis que ce Philoſophe leur donna, que le vin faiſoit tomber les hommes dans de grands deſordres. * Joan. Magnus, *liv.* 3. *ch.* 18. Bonfinius, 2 *Dec.* Jornandés.

DICE'OGE'NE, Poëte Grec, compoſa des Tragédies & des Dithyrambes. Harpocration & Suidas en font mention. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu.

DICLA. *Voyez* DIKLA.

DICON, fils de Callibrote, qui étoit de Caulon, dans le païs des Brutiens en Italie, s'aquit beaucoup de gloire dans les aſſemblées de la Gréce, où l'on célébroit des Jeux; car il remporta cinq fois la victoire dans ceux que l'on célébroit en Macédoine, en l'honneur d'Apollon *Pythien.* Il fut couronné trois fois dans les Jeux Iſthmiens, qui ſe faiſoient en l'honneur de Neptune; & quatre fois à ceux que l'on répréſentoit dans l'Achaïe en l'honneur d'Hercule *Néméen.* De là il paſſa aux Jeux Olympiques, où il fut une fois victorieux entre les enfans, & deux fois entre les hommes. Il fit paroître tant d'adreſſe en toutes ces aſſemblées qu'on lui érigea dans la ville d'Olympe autant de ſtatues qu'il y avoit remporté de victoires; & même lui ayant changé le nom de ſon païs, qui étoit fort peu conſidérable, on lui donna la qualité de Citoyen de Syracuſe. * Pauſanias, *l.* 6.

DICKRICH. *Voyez* DIETKIRCH.

DICTAINO. *Voyez* DITTAINO.

DICTAMO, ville de Candie, dans le territoire de la Canée, étoit anciennement nommée *Dictamne* & *Dictynne*, ville de Créte dans le reſſort de Cydonie. C'eſt d'où vient l'herbe fameuſe, appellé *Dictamne*, que la Médecine met entre les remédes ſouverains, principalement pour la guériſon des playes, & dont fait mention Ariſtote, *l. de Mirab. Auſcult.* Tertullien, *ch.* 1. *de la Pénitence*, dit que le cerf percé des traits du chaſſeur, fait tirer le fer de ſa playe, par la vertu du Dictamne, dont Virgile fait la deſcription *au* 12. *de l'Enéide*, *v.* 411---415.

DICTATEUR, ſouverain Magiſtrat, parmi les Romains. Les Conſuls le nommoient pour l'ordinaire, lorſque la République ſe trouvoit en quelque danger. T. Lartius Flavus Conſul ayant appaiſé une ſédition, fut choiſi l'an 256 de Rome, & 498 avant Jeſus-Chriſt, pour le premier Dictateur qui ait jamais porté ce titre. Il s'aſſocia Spurius Caſſius pour Général de la cavalerie (*Magiſter Equitum*) qui devoit exécuter ſes ordres. Ces Magiſtrats n'étoient ordinairement que ſix mois en charge, bien que dans la ſuite Sylla & Jules Céſar ſe ſoient fait nommer Dictateurs perpétuels. Il y avoit cette différence entre le Dictateur & le Conſul, que les Conſuls n'avoient devant eux que douze haches, & les Dictateurs vingt-quatre. Outre cela les Conſuls avoient beſoin d'être avouez du Sénat, pour exécuter beaucoup de choſes; mais le Dictateur avoit une puiſſance abſolue & indépendante; & auſſitôt après ſon élection, tous les autres Magiſtrats, excepté les Tribuns du peuple, dépoſoient leur autorité. Cette remarque eſt de Polybe, au ſujet de Q. Fabius Maximus, créé Dictateur, auquel on en joignit un autre, par une nouveauté ſans exemple, nouvellement introduite dans la République. * Polybe, *l.* 3. Pomponius Lætus, *de Magiſtr. Rom. c.* 16.

SUITE OU DE'NOMBREMENT DES DICTAteurs Romains par ordre chronologique.

I. T. Lartius premier Dictateur, l'an de la fondation de Rome 256. Il eut pour Général de la cavalerie Sp. Caſſius.

II. A. Poſthumius, l'an de la fondation de Rome 257. T. Ebutius, Général de la cavalerie.

III. M. Valerius fils de Voleſus, l'an de la fondation 260. Q. Servilius Priſcus, Général de la cavalerie.

IV. L. Q. Cincinnatus, l'an de la fond. 294. L. Tarquinius, Général de la cavalerie.

V. L. Q. Cincinnatus, l'an de la fond. de Rome 316. Général de la cavalerie, C. Servilius Hala.

VI. Æmilius Mamercus, l'an de la fond. 318. L. Q. Cincinnatus, Général de la cavalerie.

VII. A. Servilius Priſcus ou Structus, l'an de la fond. 319. Général de la cavalerie, A. Poſthumius Ebutius Helva.

VIII. Æmilius Mamercus pour la ſeconde fois Dictateur, l'an de la fond. 321. Général de la cavalerie, A. Poſthumius Tubertus.

IX. A. Poſthumius Tubertus, l'an de la fond. 324. Général de la cavalerie, Julius Tullus

X. Æmilius Mamercus Dictateur pour la troiſiéme fois, l'an de la fond. 326. Général de cavalerie, A. Cornelius Coſſus.

XI. Q. Servilius Priſcus, l'an de la fond. 338. C. S. Hala ſon fils Général de la cavalerie.

XII. P. Cornelius, l'an de la fond. 348. C. Servilius Hala Général de la cavalerie.

XIII. M. Furius Camillus Dictateur, l'an de la fond. 359. Général de la cavalerie, P. Cornelius Scipion.

XIV. M. Furius Camillus Dictateur une ſeconde fois, l'an de la fond. 365. Général de la cavalerie, L. Valerius Potitus.

XV. M. Furius Camillus Dictateur pout la troiſiéme fois, l'an de la fond. 366. Général de la cavalerie, C. Servilius Hala.

XVI. A. Cornelius Coſſus Dictateur, l'an de la fond. 370. T. Q. Capitolinus, Général de la cavalerie.

XVII. T. Quintius Cincinnatus Dictateur, l'an de la fond. 375. A. Sempronius Atratinus, Général de la cavalerie.

XVIII. M. Furius Camillus Dictateur, pour la quatriéme fois, l'an de Rome 386. Général de la cavalerie, L. Æmilius Mamercus.

XIX. P. Manlius immédiatement après Camille. Général de la cavalerie, C. Licinius Stolo.

XX. M. Furius Camillus, Dictateur pour la cinquiéme fois, l'an de la fond. 387. Général de la cavalerie, T. Quintius Pœnus Cincinnat. Capitol.

XXI. L. Manlius Capitolinus Imperioſus, Dictateur pour ficher le clou, l'an de la fond. 391. Général de la cavalerie, L. Pinarius Natta.

XXII. Appius Claudius Craſſus Regillenſis Dictateur, l'an de Rome 392. Général de la cavalerie, Mutius Scevola.

XXIII. T. Quintius Pœnus Capitolinus Dictateur, l'an de la fond. 393. Général de la cavalerie, Sergius Cornelius Maluginenſis.

XXIV. Q. Servilius Hala Dictateur, l'an de la fond. 394. T. Quintius Pœnus Capitolinus Général de la cavalerie.

XXV. C. Sulpitius Peticus Dictateur, l'an de la fond. 396. Général de la cavalerie, Marcus Valerius Publicola.

XXVI. C. Marcius Rutilius, premier Dictateur tiré du peuple, l'an de la fond. 398. Général de la cavalerie, auſſi du peuple, C. Plautius Proculus.

XXVII. T. Manlius Imperioſus Torquatus fils de L. Dictateur, 401. Général de la cavalerie, A. Cornelius Coſſus Arvina.

XXVIII. C. Julius Tullus Dictateur, 402. Général de la cavalerie, L. Æmilius Mamercinus.

XXIX. M. Fabius Ambuſtus Dictateur, 403. Quintus Servilius Hala, Général de la cavalerie.

XXX. L. Furius Camillus Dictateur, 404. P. Corn. Scipion, Général de la cavalerie.

XXXI. T. Manlius Torquatus Imperioſus Dictateur, 405. A. Cornelius Coſſus Arvina, Général de la cavalerie.

XXXII. M. Æmlius Barbula Dictateur, l'an de Rome 406, pour tenir les élections. Général de la cavalerie. . . . .

XXXIII. L. Furius Camillus Dictateur pour la ſeconde fois, 409. Cn. Manlius Capitolin. Imperioſus Général de la cavalerie.

XXXIV. P. Valerius Publicola Dictateur pour la célébration des Féries Latines, 410. Q. Fabius Ambuſtus, Général de la cavalerie.

XXXV. M. Valerius Corvus Dictateur, 412. L. Æmilius Mamercinus, Général de la cavalerie.

XXXVI. L. Papirius Craſſus Dictateur, 414. L. Papyrius Curſor, Général de la cavalerie.

XXXVII. P. Philo Dictateur, 415. D. Junius Brutus Sceva, Général de la cavalerie.

XXXVIII. C. Claudius Craſſus Regillenſis Dictateur, 417. C. Claudius Hortator, Général de la cavalerie: défaut dans ſon élection.

XXXIX. M. Æmilius Mamercinus Dictateur, 419. Général de la cavalerie, Q. P. Philo.

XL.

XL. M. Cornelius Rufinus Dictateur, 420. Général de la cavalerie, M. Antonius: defaut dans leur élection.

XLI. M. Papyrius Crassus Dictateur, 421. P. Valerius Publicola, Général de la cavalerie.

XLII. Cn. Quintilius Varus Dictateur, 422. créé pour la cérémonie d'attacher le clou. L. Valerius Flaccus, Général de la cavalerie.

XLIII. M. Claudius Marcellus Dictateur, 426. défaut dans son élection. Spur. Posthumius Albinus, Général de la cavalerie.

XLIV. L. Papyrius Cursor Dictateur, 429. Q. Fabius Maximus Rullianus ou Rutilianus, Général de la cavalerie.

XLV. A. Cornelius Arvina Dictateur, 431. M. Fabius Ambustus, Général de la cavalerie.

XLVI. Q. Fabius Ambustus Dictateur, 432. Ælius Pætus, Général de la cavalerie; défaut dans leur élection.

XLVII. M. Æmilius Pappus Dictateur, 432. L. Val. Flaccus, Général de la cavalerie.

XLVIII. L. Corn. Lentulus, Dictateur, 433. Général de la Cavalerie, L. Papyrius Cursor.

XLIX. T. Manlius Torquatus Dictateur, 433. Général de la cavalerie, L. Papyrius Crassus.

L. L. Æmilius Mamercus Dictateur, 437. L. Fulvius Curvus, Général de la Cavalerie.

LI. Q. Fabius Maximus Rutilianus Dictateur, 438. Général de la cavalerie, Q. Æmilius Ceretanus: ce dernier étant mort dans le combat, on lui substitua C. Fabius Ambustus.

LII. C. Menius ou Mainius Dictateur, 439. pour prendre connoissance, faire information, & juger des crimes. M. Follius Flaccina & Flaccinator, Général de la cavalerie.

LIII. C. Petilius Libo Dictateur, 440. Général de la cavalerie, M. Follius selon Tite-Live & M. Petilius Libo selon les Fastes.

LIV. C. Sulpitius Longus Dictateur, 441. Général de la cavalerie, C. Junius Brutus.

LV. L. Papyrius Cursor II. Dictateur, 444. C. Junius Brutus Bubulcus, Général de la cavalerie.

LVI. Cornelius Scipion Barbatus ou *le Barbu* Dictateur, 447. P. Decius Mus, Général de la cavalerie.

LVII. C. Junius Brutus Bubulcus Dictateur, 451. M. Titinius, Général de la cavalerie.

LVIII. M. Valerius Maximus, ou selon les Fastes, Q. Fabius Maximus Rullianus ou Rutilianus Dictateur, 452. M. Æmilius Paulus, Général de la cavalerie.

LIX. M. Valerius Corvus Dictateur, 452. Général de la cavalerie, P. Sempronius Sophus.

LX. L. Cornelius Sylla, Dictateur perpétuel, en 669.

LXI. C. Jules César, créé Dictateur pour la premiére fois en 703, pour la seconde en 705, & ensuite perpétuel, après lequel Auguste Empereur refusa la dictature qui lui fut offerte par le peuple.

DICTINIUS, Prêtre du IV. siécle, qui fut accusé de l'erreur de Priscillien, & condamné dans le Concile de Saragoce. Saint Ambroise écrivit en sa faveur; mais à la charge qu'il condamneroit ce qu'il avoit fait, & qu'il resteroit Prêtre toute sa vie. Dictinius n'exécuta point ce qu'on demandoit de lui, il persévéra dans son ancienne erreur, & se fit ordonner Evêque d'Astorgue. Il fut cité au premier Concile de Tolède l'an 390, avec Symphosius qui l'avoit ordonné. Ils n'y voulurent point comparoître; mais ils se présentérent à un Synode vers l'an 400, où après que Symphosius eut déclaré qu'il avoit été contraint par le peuple d'ordonner Dictinius, & après que celui-ci eut fait une solemnelle rétractation de ses erreurs, ils furent absous. S. Léon fait mention de Dictinius dans sa lettre à Turribius, disant qu'il avoit écrit quelques Traitez pour l'erreur des Priscillianistes; mais en même-tems il fait connoître qu'il est mort Catholique; ce qui n'empêcha pas que ses livres ne fussent encore condamnez par le Concile de Brague, de l'an 563. * Du Pin, *Biblioth. Eccles. siécle IV.*

DICTYNNE, Nymphe de l'isle de Créte, à laquelle on attribue l'invention des filets, dont on se sert à la chasse & à la pêche. C'est ce qui lui fit donner le nom de Dictynne, du Grec *δικτύον, rets*; car elle se nommoit auparavant Britomarte. Quelques Poëtes ont dit qu'elle vivoit familiérement avec Diane, que l'on a aussi appellée Dictynne. D'autres ajoûtent qu'elle fut aimée de Minos, & que ne pouvant éviter ses poursuites, elle se jetta du haut d'un rocher dans la mer, où elle tomba dans des filets de pêcheurs. Ce qui la fit surnommer Dictynne. * Strabon.

DICTYS, fils de Magnès, Roi de l'Isle de Sériphe ou Serfino, y fit sa demeure avec le Roi Polydecte son frére. Ce fut lui qui reçut sur le rivage Danaé & le petit Persée, qu'Acrise avoit exposez sur la mer. Polydecte épousa Danaé, & prit soin de l'éducation de Persée, qui se signala dans la suite par quantité d'exploits; mais voyant que Polydecte maltraitoit Danaé, il changea, dit-on, ce Roi en pierre, lui montrant la tête de Méduse, & fit couronner Dictys Roi de Sériphe. * Apollodore.

DICTYS, de l'isle de Créte, suivit Idoménée au siége de Troye, & écrivit l'histoire de ce fameux siége. On croit que c'est de cet Ouvrage, ou de celui de Darès, qu'est tiré ce qu'on lit dans la Chronique d'Eusébe, qu'avec le secours d'Héléne, les fils d'Hector chassérent de Troye ceux d'Anténor. On attribue aussi à Dictys une Histoire d'Italie. On a imprimé un Ouvrage Latin, qu'on a voulu faire passer pour une traduction de l'histoire du siége de Troye, écrite par cet Ancien, & pour le mieux faire accroire, on fait parler dans la préface un Q. Septimius Romanus, qui envoyant cette traduction à Q. Arcadius, l'assure qu'une tempête ayant fait entr'ouvrir la terre dans l'isle de Créte, des Bergers découvrirent un cercueil de plomb, où l'on trouva l'Ouvrage original de Dictys, écrit en caractéres Phéniciens. Si l'on faisoit quelque usage de ce conte, on croiroit que ce petit Ouvrage est du troisiéme, ou du quatriéme siécle; mais il suffit de le parcourir pour se convaincre qu'il est moderne, & composé par un Savant, qui joignant ce qu'il avoit de lecture à une imitation assez heureuse de Salluste, a voulu se divertir, en imaginant un récit assez vrai-semblable des grands événemens que les Poëtes ont altérez par des fables. * Vossius, *Histor. Grecs.*

DIDACO. *Voyez* l'art. d'ABDULMALICH fils de Marvan, septiéme Calife.

DIDACUS ou **DIÉGO**, Evêque d'Osma, ville d'Espagne dans la Castille la neuve, fut célébre par sa science & par sa piété, dans le XIII siécle. Il alla à Rome l'an 1206, pour les affaires d'Alfonse IX. Roi de Castille; & après les avoir terminées, il pria le Pape Innocent III. de lui permettre de se défaire de son Evêché, dans le dessein d'aller prêcher l'Evangile aux Infidéles. Le Pontife lui ordonna de retourner en son Eglise, il obéit, & en passant par le Languedoc, il se joignit à quelques Abbez de l'Ordre de Clairvaux, pour combattre l'hérésie des Albigeois. * Sponde, *an. Chr.* 1206. *n.* 8. *p.* 31.

DIDACUS de Ravenne. *Voyez* SPRETUS.

* **DIDASKALIO** ou **PILÉRE**, noms modernes d'une fort petite isle, située entre l'isle de Céphalonie, & l'Isle d'Ithaque appellée aujourd'hui *petite Céphalonie*.

DIDIER, (saint) en Latin *Desiderius*, Evêque de Langres, étoit un pauvre païsan d'un village près de Gênes, en Italie. Il s'y occupoit à labourer la terre, sur la fin du IV. siécle, lorsque le peuple de Langres, après la mort de son Evêque, fut inspiré, dit-on, d'aller retirer Didier de la charrue, pour l'élever sur la chaire Episcopale de leur Eglise. Ce saint homme se soumettant à la volonté de Dieu, vint prendre possession de cette dignité, & s'acquitta de tous ses devoirs avec un zéle véritablement Apostolique. On croit que de simple & ignorant qu'il étoit, il devint tout d'un coup un grand Docteur, & un savant Interpréte de l'Ecriture. Il souffrit le martyre pour la Foi, sous l'empire d'Honorius: les Vandales ravageant les Gaules, le firent mourir en un lieu qui porte encore aujourd'hui son nom, & est appellé *S. Disier*, petite ville de Champagne. Les Actes de la vie de saint Didier, composez ou retouchez par Warner n'ont pas grande autorité. On n'est pas assûré du tems qu'il gouvernoit l'Eglise de Langres. Quelques-uns disent que ce fut du tems de l'Empereur Galien; d'autres disent qu'il vécut dans le IV siécle: & quelques-uns le reculent au V, & mettent son martyre en l'an 409, lorsque les Alains, les Suéves & les Vandales ravagérent les Gaules. On fait sa fête au 23 de Mai. * Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.* Ub. Folietta, *Elog. Clar. Lingon.*

DIDIER, (saint) Archevêque de Vienne, étoit natif d'Autun, & succéda environ l'an 596, à Vérus, duquel il avoit été Diacre. La vie scandaleuse de Brunehaut l'ayant obligé de lui faire quelques remontrances, cette Princesse en fut si piquée, qu'elle résolut de le perdre. Dans cette vuë ayant fait assembler quelques Prélats de sa faction à Châlon-sur-Saône, ils y tinrent l'an 603, un Synode, où Didier ayant été déposé, fut envoyé en éxil dans une isle nommée Levise, que Chorier croit être l'isle-Barbe près de Lyon. Quelque tems après la Reine le rappella, croyant le gagner; mais ce saint Prélat parut inflexible, & condamna avec le même courage les vices de la Cour. Brunehaut le renvoya dans son diocése, & le fit assassiner l'an 608, à sept lieues au dessus de Lyon, sur le bord de la riviére de Chalarone, qui est dans le païs de Dombes. Il y avoit alors un village nommé *Prisciànus*, qui est aujourd'hui la paroisse de saint Didier de Chalarone: ce qui prouve que cet assassinat ne fut pas commis près de Bregnais, comme l'a cru le Liévre, parce que le Garon y passe, riviére qu'il a confondue avec la Chalarone des Anciens. Le Pape S. Grégoire *le Grand* écrivit trois lettres à Didier; par la premiére il tâche de le détacher de la lecture des Poëtes; dans la seconde il lui recommande, à lui & à Siagre d'Autun, l'Abbé Mélite & le Prêtre Laurent, qu'il envoyoit en Angleterre, pour travailler avec Augustin à la conversion de cette isle; & par la troisiéme il lui défend de tirer Pancrace, l'un des Clercs de son Eglise, d'un monastére où il s'étoit jetté. * Aimoin, *l.* 3. *c.* 90. Frédegaire, *add. à Grég. de Tours, c.* 32. Sigebert. Othon. Conrad. & Adon. *en la Chron.* Walafridus Strabo, *en la Vie de saint Gal, l.* 1. *c.* 10. S. Grégoire I. *l.* 7. *Ep.* 117. *l.* 4. *Ep.* 62. *& l.* 10. *Ep.* 39. Baronius, *A. C.* 612. *& sur le Martyrol. Rom.* Du Saussay, *en celui de France.* Le Liévre, *Antiqq. de Vienne, c.* 22. Chorier, *Hist. de Dauph. l.* 9. *sect.* 17. & *Antiqq. de Vienne, c.* 3. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. I. p.* 196. *Cherchez* aussi Châlon-sur-Saône, & voyez les Conciles. Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

DIDIER, (saint) Evêque de Cahors, fils de Salve d'Harchenefréde, & frére de Siagre & de Rustique, vivoit dans le VII siécle. Il fut élevé dans la Cours du Roi Clotaire II, où ses parens possédoient les premiéres charges, & il exerça lui-même celle de Thrésorier, ou de Surintendant des Finances. Dans la suite il succéda à son frére Rustique, au gouvernement de l'Eglise de Cahors. Dagobert eut peine à se défaire d'un Ministre si fidéle; mais l'intérêt de l'Eglise l'emporta sur celui de l'Etat. Ce Prince, pour témoigner l'estime qu'il faisoit de Didier, écrivit au Clergé, à la Noblesse, & au peuple de Quercy, & à Sulpice de Bourges, son Métropolitain, des lettres dans lesquelles il rendoit témoignage de sa vertu. Ainsi le nouveau Prélat fut reçu dans son Eglise l'an 629, & la gouverna jusqu'au 19 Novembre 654, qu'il mourut dans l'Albigeois, où il étoit allé visiter quelques terres de son patrimoine. Sa vie fut écrite par un Auteur anonyme, & a été communiquée par M. Vion d'Hérouval à MM. de Sainte-Marthe & au P. Labbe. Les premiers l'ont inserée dans le second volume de leur France Chrétienne, au Catalogue des Evêques de Cahors. Le dernier l'a mise dans la nouvelle Bibliothéque manuscrite, *tome* 1. & l'ayant conférée avec un ancien manuscrit de l'Abbaïe de Moisac, il y a corrigé des dates importantes. Nous avons diverses Epîtres de ce saint Evêque, qui ont été premiérement publiées par Henri Canisius, *tome* 5. *Antiq. Lect.* & depuis par Marquard Fréher. Ensuite elles ont été imprimées dans la Bibliothéque des Péres de Cologne & de Paris, & dans le Recueil des Historiens de France de Du Chêne, *au tome* 1. Entre ces lettres, il y en a de quelques Prélats de son tems, qui lui écrivoient pour le consulter. * Bellarmin, *des Ecriv. Eccles.* Du Saussay. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

DIDIER, dernier Roi des Lombards, se fit élire l'an 756, après la mort d'Ataulfe, dont il étoit le Connétable. Rachis, Moine, frére des Rois précédens, lui contesta son élection; mais le Pape Etienne III. l'approuva, à condition que Didier restitueroit à l'Eglise, les terres que les Princes Lombards avoient usurpées sur elle. Il promit tout, & n'exécuta rien. Au contraire, pour se rendre maître de l'Italie, il suscita en 768, un Schisme, après la mort de Paul I. successeur d'Etienne III. & employa la force, lorsqu'il vit que la ruse lui étoit inutile. Il s'empara de plusieurs villes de l'Exarquat de Ravenne, & pilla les environs de Rome. Dans ce desordre le Pape Adrien, qui étoit alors assis sur le siége apostolique, implora le secours de Charlemagne. Ce Monarque, qui avoit d'ailleurs sujet de se plaindre du Lombard, passa en Italie avec une puissante armée. Il força l'an 773, les passages des Alpes en deux endroits; & ayant mis en piéces ceux qui les gardoient, il jetta l'épouvante dans l'armée commandée par Didier, laquelle se dissipa entiérement à l'approche des victorieux. Charlemagne mit ensuite le siége devant Pavie, & avec le reste de ses troupes prit Vérone, & les autres villes de la Lombardie. Ensuite ayant passé les fêtes de Pâques à Rome, il revint au camp, & prit Pavie qui se rendit à discrétion l'an 774. Didier, sa femme & ses enfans furent amenez prisonniers en France. Adalgise son fils s'étoit retiré à Constantinople. Ce misérable Roi mourut peu après, ayant régné 18 ans. Ainsi fut éteint en Italie le Royaume des Lombards, qui y avoit duré 206 années. * Aimoin, *l. 4. c.* 69. 70. Eginhart & Acciaoli. *Vie de Charlemagne.* Sigebert & Adon, *en la Chron.* Paul Diacre, *l.* 6. *des Gestes des Lombards.* Sigonius, *l.* 3. *&* 4. *du Régne d'Italie.*

DIDIER dit **LOMBARD**, parce qu'il étoit de Lombardie, étoit Docteur de Sorbonne, dans le XIII siécle, & fut un des savans hommes de l'Université, qui écrivirent contre les Mendians. C'est pour cette raison que ces derniers l'ont mis au rang des Hérétiques, avec Guillaume de Saint Amour, & les autres. Il est pourtant sûr que le Pape Alexandre IV. ne le comprit jamais dans ce nombre. * S. Thomas, *cont. Impug. Relig. c.* 6. Du Boulay, *Hist. Univ. Paris.* Du Castro, *Her.* 3. *V. Paup.* Sàndére, *Hér.* 156. Bellarmin, *de Monachis, c.* 5. Génébrard, *en Clément IV.* Pratéole. *V. Desid. Longob.*

DIDIER Spretus. *Cherchez* SPRETUS.

DIDIER DE LA COUR, célébre Bénédictin. *Voyez* COUR (Didier de la)

DIDIME. *Voyez* DIDYME.

DIDIUS JULIANUS, (M. Salvius Sévérus) Empereur, étoit natif de Milan, & petit-fils de Salvius Julianus Jurisconsulte, qui fut deux fois Consul & Préfet de Rome. Sa mére s'appelloit Clara Emilia, & son pére Petronius Didius Sévérus. Il fut nourri auprès de Domitia Lucilla, mére de l'Empereur Marc-Auréle; & à la considération de cette Princesse, il obtint des emplois importans. Après la mort de Pertinax, il acheta la dignité impériale des soldats; mais ne pouvant leur donner ce qu'il leur avoit promis, il fut mis à mort le 29 Septembre de l'an 193, ayant seulement régné deux mois & cinq jours, & vécu 60 ans, 4 mois & 4 jours. C'est ce que nous apprenons de Spartien, d'Aurélius Victor & de Dion. Sévére s'empara de l'Empire après lui, & se défit heureusement de Pescennius Niger & d'Albin, dont le premier s'étoit fait déclarer Empereur en Syrie, & l'autre en Angleterre. * Spartian. Dio *in Juliano.*

DIDON, fille de Méthrès ou Bélus II. Roi des Tyriens, épousa Sicharbas ou Sichée, que Pygmalion frére de cette Princesse fit mourir. Pour se délivrer de sa tyrannie, elle s'enfuit en Afrique, où elle bâtit la ville de Carthage, que d'autres disent avoir eté bâtie long-tems auparavant par Zorus & Carchédon. Trogue Pompée écrit que Didon étant arrivée en Afrique, acheta de ceux du païs autant de place qu'un cuir de bœuf en pourroit tenir; qu'elle fit couper ce cuir en petites courroyes, & enferma beaucoup plus de terre qu'on ne croyoit. *Voyez* CARTHAGE & BYRSA. Depuis, Hiarbas Roi des Mauritaniens ou des Gétules, la fit demander en mariage, & menaça de guerre les Carthaginois, en cas de refus. Didon témoigna beaucoup de douleur de se voir réduite à la nécessité, ou de se marier, ou d'exposer ses Sujets au fleau de la guerre. Elle feignit de consentir à la recherche d'Hiarbas, & demanda trois mois pour faire ses préparatifs. Pendant ce tems-là elle fit construire un bucher & après y avoir immolé des victimes, comme pour appaiser les manes de son mari, avant que d'en épouser un autre, elle monta sur ce bucher, & se poignarda en présence du peuple. On prétend que cette action de courage lui mérita après sa mort le nom de Didon, qui en langue Punique veut dire *Virago, femme forte*; au lieu que pendant sa vie elle se nommoit Elise.

Virgile dans son Enéïde, dit qu'Enée, après la prise de Troye, alla à Carthage, où il fut reçu de Didon, qu'il quitta ensuite pour passer en Italie. Les Savans sont partagez sur la vérité de cette histoire; la plupart sont persuadez que c'est une fiction du Poëte, qui sert à embellir cet Ouvrage, & à fonder la haine qui étoit entre les Carthaginois & les Romains. Voici les raisons qu'on allégue en faveur de Didon. Cette Princesse vint en Afrique l'an 7 du régne de Pygmalion, Roi de Tyr, l'an 3147 du monde, & 888 avant la naissance de J. C. Elle commença d'y bâtir la ville de Carthage; & 20 ans après ou environ, elle fit construire la citadelle nommée Byrsa. La ville de Troye fut prise par les Grecs l'an 2851, du monde, & 1184, avant Jesus-Christ. Ainsi Enée, qui vivoit en ce tems, fit son voyage de Troye en Italie, 277 ans avant que Didon arrivât en Afrique. Ceux qui soutiennent qu'Enée vit effectivement Didon Reine de Carthage rapportent cette généalogie.

Bélus	Agénor	Phénix	Bélus II.	Didon mariée à Sichée
	Danaüs	Cadmus	ou Méthrès	Pygmalion.

Mais supposé que cet arbre généalogique fût véritable, on répond que Phénix, fils d'Agénor & frére de Cadmus, vivoit l'an 1454, devant J. C. En lui donnant 30 ans de vie, avant que d'être pére de Bélus II, & autant à Belus II, avant qu'il fut pére de Didon, Didon auroit été âgée de 210 ans lorsque la ville de Troye fut brûlée. Cela suffit pour montrer que Didon n'a pu régner en Afrique du tems d'Enée. Didon fonda Carthage l'an 3832, de la période Julienne, & l'an 882 avant Jesus Christ, comme il paroît par la Chronologie des Rois de Tyr, que Joséphe a tirée des Historiens Tyriens, ce qui s'accorde avec le témoignage de Solin, qui dit que Carthage, fut détruite 737 ans après qu'elle avoit été bâtie par Elise Phénicienne. Carthage fut certainement ruïnée sous le consulat de Cn. Lentulus & de L. Mummius l'an 608 de Rome, 146 avant J. C. Ainsi sa fondation tombe à l'an 882, avant J. C. La prise de Troye est arrivée l'an 1184 avant J. C. & plus de 300 ans, par conséquent avant la venue de Didon à Carthage. * Le P. Labbe, *Histoire Chronologique.* Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Historiens Profanes.* Ménandre, *Histoire des Rois de Tyr.* Il est cité par Josephe, *l.* 8. *des Ant. Judaïq. c.* 13. *& l.* 1. *contre Apion.* Justin. *l.* 18. Solin, *c.* 30. Macrobe, *l.* 5. *Saturn. c.* 17. *& l.* 1. *c.* 24. S. Jérôme, *Epitre à Gerontia, & l.* 1. *adv. Jovin.* Pétau, *Ration. Temp. P.* 1. *l.* 2. *c.* 4. Riccioli, *Chron. Reform. liv.* 5. *ch.* 8. *pag.* 239. Servius, *in Æneid.*

DIDYME, fils d'un Vendeur de poisson, naquit à Alexandrie, où son assiduité à l'étude, & le grand nombre de livres qu'il composa lui aquit une grande réputation. On comptoit jusqu'à trois mille cinq cens Traitez de sa composition, & Séneque en compte jusqu'à quatre mille. On juge bien qu'ils ne pouvoient pas être fort corrects; plusieurs étoient des recherches de la patrie d'Homére, de la mére d'Enée, des mœurs d'Anacréon, de ceux de Sappho, & d'autres choses pareilles qu'on ne se soucie guéres de savoir. Didyme joignit à ces belles connoissances une grande hardiesse à reprendre les Ouvrages d'autrui, & le style de Cicéron tout admirable qu'il est, ne fut pas exempt de sa critique. Il composa aussi un Traité contre le Roi Juba, qui étoit contemporain d'Auguste, ce qui fait connoître en quel tems ce Grammairien a vécu; & Eusébe dans sa Chronique cite de lui une Histoire étrangere de même qu'Etienne, sur le mot *Agathyrse*, cite une Histoire de la ville de Cabasse. On n'est pas peu obligé aux Anciens de ne nous avoir pas donné la liste des autres Ouvrages de Didyme; ç'auroit été un grand travail pour eux, qui nous auroit été fort inutile: l'auteur lui-même étoit quelquefois embarrassé à dire s'il avoit travaillé sur de certaines matiéres, d'où vient qu'on l'appella Βιβλιολάθης. On le nomma encore Χαλκέντερος, c'est à dire, *entrailles d'Airain*, parce que l'étude ne le fatiguoit pas. On a des Scholies sur l'Odyssée qu'on attribue communément à Didyme; mais il y est cité. On a aussi quelques Proverbes qui passent pour être de lui, avec les Proverbes de Tharrée. Suidas distingue ce Grammairien d'un autre *Didyme*, qu'il dit être né aussi à Alexandrie, & à qui il attribue quelques Ouvrages sur la Grammaire. Un troisiéme *Didyme*, fils d'Héraclide, selon le même Suidas, fut aussi Grammairien; mais cette profession lui fut moins avantageuse, que celle de Musicien; car ce fut par celle-ci qu'il eut accès auprès de Néron, qui l'enrichit. Enfin un quatriéme Didyme, surnommé Claude, écrivit un Traité des fautes que Thucydide avoit commises contre l'Analogie, un Epitome d'Héraclion, & quelques autres Ouvrages. * Vossius, *Historiens Grecs.*

DIDYME le Grammairien. M. le Févre dit que ce prétendu Didyme sur Homére dont Schrévélius donna les Notes & les explications avec le texte du Poëte à Amsterdam en 1656 in 4, en deux volumes, est un Auteur chimérique & supposé. Borrichius dit que les Notes de cet Auteur, sont exquises pour la plupart, quoi qu'elles soient d'ailleurs un peu courtes. * Baillet, *Jugemens des Savans,* N. 291.

DIDYME, de Gnide, Mathématicien, qui fit des Commentaires sur Aratus.

DIDYME, Apôtre. *Cherchez* THOMAS (Saint.)

DIDYME, cousin de l'Empereur Honorius, que Constant fils du Tyran Constantin fit mourir avec Vérinien, aussi parent du même Empereur, sans même épargner leurs femmes, après s'être rendu maître de l'Espagne vers l'an 408. * Cassiodore & Prosper, *en sa Chronologie.* Orose, *l.* 7. *c.* 40. Sozoméne, *l.* 9. *c.* 11. *& suiv.*

DIDYME d'Alexandrie fleurit dans le quatriéme siécle. Il avoit perdu la vue à l'âge de cinq ans, & ne laissa pas de devenir très-docte, en se faisant lire les Auteurs sacrez & profanes, jusques-là même qu'il pénétra dans les Mathématiques, qui semblent demander l'usage de la vue. Il s'adonna particuliérement à l'étude de la Théologie, & fut choisi comme le plus habile pour remplir la chaire de l'Ecole fameuse de l'Eglise d'Alexandrie: sa réputation lui attira un très-grand nombre de disciples, dont les plus célébres sont saint Jérôme, Rufin, Pallade & Isidore. Il avoit composé plusieurs excellens Ouvrages; mais il ne nous reste que le Traité du S. Esprit traduit en Latin par saint Jérôme, qui se trouve dans les Oeuvres de ce Pére, & une Version d'un Commentaire sur les Epîtres Canoniques donnée par Canisius, *Antiq. Lect.* & qui se trouve dans le IX volume de la Bibliothéque des Péres, *col.* 23. *&* 53. *edit. ann.* 1624. & un fragment considérable d'un livre contre les Manichéens, publié par Henri Canisius, *tome* 5. *Ant. Lect.* & par le P. Possevin dans son Apparat, & donné en Grec par le P. Combefis dans l'*Auctuarium* de la Bibliothéque des Péres. Au reste, Didyme n'étoit pas moins pieux que savant: il vivoit encore, quand saint Jérôme écrivoit son Catalogue des Auteurs Ecclésiastiques, c'est à dire, l'an 392, & avoit 83 ans & plus. On croit qu'il est mort deux ans après Selon Pallade, il est mort en 398, âgé de 85 ans. L'attachement qu'il avoit eu aux sentimens d'Origéne, dont il avoit commenté les livres des Principes, l'a fait condamner par le V Concile général, & par Martin I. dans la séance cinquiéme du Concile de Latran, quoiqu'il fût mort dans la communion de l'Eglise, & que tous les Anciens, même S. Jérôme, en eussent parlé comme d'un homme dont la doctrine étoit très-orthodoxe. S. Athanase parle d'un entretien de S. Antoine & de Didyme: c'est dans la vie du premier. Les plus grands hommes du IV siécle

dont

donnérent de grands éloges à cet illustre aveugle. On pourra consulter sur cela saint Jérôme qui avoit eté son disciple, *de Script. Eccl. c. 109. in Chron. A.C. 376. Ep. 33. 51. 65. præf. in Epist. ad Gall. præf. lib. Didymi de Spir. S. Apol. adv. Ruff. &c.* Pallade, *Hist. Lauf. chap.* 38. Rufin, *liv. 2. Hist. c. 7.* Socrate, *l. 1. c. 3.* Honoré d'Autun, *c. 110. de Lumin. Eccl.* Théodoret, *l. 4. c. 27.* Sozoméne, *l. 7. c. 14.* Nicéphore, *l. 17. Hist. c. 27.* Cedrenus, in *Annal.* Adon, Sigebert & Onuphre, *Chron.* Baronius, *A. C. 386. n. 32. &c.* Bellarmin, *des Ecrivains Ecclésiastiques.* Godeau, *Hist. tome 2. liv. 4. n. 43. p. 706.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, IV. siécle.*

DIDYME, soldat Chrétien, qui sauva Théodore, Vierge Chrétienne d'Alexandrie, d'un lieu de prostitution où elle avoit été exposée, en lui donnant ses habits, & qui souffrit le martyre avec elle. *Voyez* THÉODORE.

DIE, ville de France en Dauphiné, avec Evêché suffragant de Vienne, est située près de la Drome, entre des montagnes. C'est la *Dia* ou *Dea Augusta* des Anciens. Die étoit autrefois une des principales villes d'entre les dix-neuf des Voconces, & devint ensuite colonie Romaine. Les Lombards s'en rendirent maîtres, vers l'an 574. Depuis, elle fut capitale d'un petit païs appellé Diois, & elle devint Comté, par le démembrement du Royaume d'Arles ou de Bourgogne. Il est vrai que la ville de Die & son territoire ne reconnoissoient point d'autres Seigneurs que les Evêques, & les Comtes mêmes n'avoient pas refusé de leur rendre hommage. PONCE est le premier de ces Comtes, dont il reste quelque mémoire. On dit que GUILLAUME Comte de Forcalquier fut son pére. Ponce laissa un fils nommé GUILLAUME, qui vivoit en 1090, & ce dernier eut ISOARD I. pére d'ISOARD II. qui vivoit en 1166, mais leur race ayant manqué en 1189, le Comté de Diois devint le partage D'AIMAR de Poitiers, & fut uni à celui de Valentinois. Louïs de Poitiers, Comte de Valentinois & de Diois, vendit en 1404, au Roi Charles VI. ses Etats, qui ont été annexez au Dauphiné. La ville de Die fut une de celles qui souffrit le plus dans les guerres civiles du XVI siécle. Les Protestans la prirent en 1577, & depuis, après l'avoir abandonnée, ils y revinrent en 1585, & l'ayant reprise par composition, ils en rasérent la citadelle. L'Eglise de Die est sous la protection de Nôtre-Dame. Elle a sous un Doyen qui en est le chef, douze Chanoines, l'un desquels a la qualité de Sacristain, & un autre celle de Théologal. Martin est le plus ancien Evêque de Die, dont on ait connoissance: ce qui se prouve par les écrits de Polycarpe de la Riviére, & par la vie de saint Marcel, Evêque de Die, écrite en vers par Vulfin, aussi Prélat. Saint Nicaise, cinquiéme Evêque de Die, est le seul des Prélats des Gaules qui assista au premier Concile de Nicée. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels il y en a dix ou douxe qu'on reconnoît pour saints. Cet Evêché fut uni l'an 1272, à celui de Valence par le Pape Grégoire IX, & en a été séparé sur la fin du XVII siécle. Amédée de Roussillon gouvernoit alors l'Eglise de Die. Pour le nom de cette ville, comme les Sicyoniens adoroient la Déesse *Dia*, on croit qu'il est Grec, & que suivant le sentiment de Gassendi, Die & Valence ont été bâties après l'entrée des Grecs dans les Gaules, & que par conséquent elles sont moins anciennes que Marseille. * J. Columbi, *des Evêques de Die.* N. Chorier, *Hist. de Dauph. l. 14. ch. 9. &c.* Sainthe Marthe, *Gall. Christ. tome 2. p. 553. 554. &c.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Gassendi, *l. 2. de la Vie de M. de Peiresc.*

DIÉ, (Saint) en Latin *Déodatus*, Evêque de Nevers & Abbé de Jointures en Lorraine. Le Clergé & le peuple de la ville de Nevers le choisirent pour leur Evêque vers l'an 655. S. Dié assista au second Concile de Sens en 657. Il quitta son Evêché, & se retira dans les montagnes de Vosge, pour y vaquer à la priére & à la méditation: de là il passa en Alsace, & s'établit proche de Haguenau dans le monastére d'Abresennes, dont il devint le Supérieur. De là il passa dans le diocése de Bâle, & bâtit un hermitage près d'Engeville, d'où les Habitans l'obligérent de s'en aller. Il revint s'établir dans les montagnes de Vosge près de la riviére de Meurte: mais il n'y resta pas long-tems, car un grand Seigneur lui donna une de ses terres où il bâtit un monastére, auquel Childéric II. Roi d'Austrasie donna toute la vallée de Galilée. Saint Dié mourut enfin le 19 Juin 679 ou 684. Il y a encore un autre S. DIÉ, appellé quelquefois *Dieu-donné*, & en Latin *Deodatus*. C'est ce dernier qui a donné le nom au bourg de S. Dié sur la Loire, entre Blois & Baugency, près de Chambort. * Baillet, *Vies des Saints, 20 Juin.*

DIEBEN, DIBEN, bourg ou petite ville d'Allemagne. Ce lieu est sur la Mulde, dans le Duché de Saxe, aux confins de la Misnie, à deux ou trois lieues de Torgaw vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DIEBESLOCH**, qui veut dire *Trou de Voleurs* est le nom qu'on donne à une caverne dans le Comté de Stolberg en Thuringe, dans laquelle se retiroient autrefois des Bandits. Elle a son entrée dans la contrée ou forêt nommée Arnbosch, & a dans sa cavité le commencement d'une mine d'or. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DIECMAN** (Jean) Théologien Luthérien né à Stade dans le Duché de Brémen, ou son pére étoit Ministre. Il naquit le 30 Juin 1647. Il étudia à Giessen, à Iéna & à Wittemberg, & fut reçu Maître ès Arts dans la derniére de ces trois Universitez. Après avoir en 1672 achevé ses études, il fut trois ans après fait Recteur à Stade, & en 1683, il fut élevé à la dignité de Surintendant des Duchez de Bréme & de Ferden, & se fit recevoir alors Docteur en Théologie dans l'Université de Kiel. En 1712, les troubles de la guerre l'obligérent à fuir, & à se tenir pendant trois ans à Brémen comme en exil. Mais en 1715, il fut rétabli à Stade dans sa dignité, & mourut le 4 Juillet 1720. Ses ouvrages sont, *de Naturalismo tum aliorum, tum maxime Johannis Bodini; Specimen Glossarii Latino-Theodisci; Dissertationes de sparsione florum; de Dissensu Ecclesiæ Orientalis & Latinæ circa Purgatorium; Ennead. Animadversionum in diversa loca Annalium Baronii; de Votis Papæ ætatibus; De quatuor Operationibus mentis humanæ; De Typorum cœlestium paradoxo Helmontiano; de Monogamia.* Il a aussi écrit en Allemand plusieurs piéces qui sont imprimées en 1709, à Hambourg in Quarto. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Il s'est fait connoître sur tout par l'édition de la fameuse Bible de Stade qui est une révision de la Version Allemande de Luther. Il est mort dans le tems qu'il se préparoit à publier le *Glossaire de Raban Maure* qui n'a jamais été imprimé, avec le Commentaire de M. von Stade. M. Diecmann alloit aussi faire imprimer une piéce Anecdote de Rhéginon sur la Musique des Anciens. * *Biblioth. Germ. t. 2. p. 185. & 186.*

DIEDENHOVEN. *Voyez* THIONVILLE.

* **DIÉDO**, est le nom d'une famille noble de Venise. Elle a donné à la République deux Procurateurs de S. Marc, savoir ANTOINE en 1457, & DOMINIQUE en 1464. En 1555, VINCENT Diédo étoit Patriarche de Venise, & en 1604, il mourut un de cette famille qui étoit Primicier de S. Marc. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv. de Venise.*

DIÉDO (François) Vénitien, Philosophe & Orateur, vivoit dans le XV siécle. Il étoit fort intelligent dans la science du Droit Ecclésiastique & Civil: il donna au public des Lettres, des Harangues & une Vie de saint Roch, & mourut environ l'an 1483. Pajarini parle de lui, *liv. 2. Histoire de Vicence.* Trithéme, *au Catal, &c.*

* **DIEFFENBACH**, (Martin Théologien) Luthérien & Prédicateur à Francfort, où il étoit né le 31 Janv. 1661. Il mourut dans le mois de Juin de l'année 1707. On a de lui en Latin, *Dissertatio de morte Henrici VII. Imper. Judeus convertendus. item Judeus conversus:* & en Allemand un Traité du devoir des Professeurs; Remarques sur les lettres de George Grabouw, & une lettre à Adam de Rechenberg pour la justification de Bucer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DIEGHEM**, village de Brabant sur la riviére de Woluwe. Il est au nord-est de Bruxelles, & au sud de Vilvorden tirant tant soit peu vers l'est.

DIÉGO, de YEPES, ainsi nommé d'un bourg d'Espagne, fut premiérement Religieux de saint Jérôme, puis Evêque d'Albarazin, Il mourut l'an 1614, âgé de 83 ans, après avoir composé en Espagnol l'Histoire des persécutions d'Angleterre, la Vie de sainte Thérése, & une Rélation de la mort de Philippe II. Roi d'Espagne. * Francisco de Pisa, *Histor. Tolet. lib. 5. cap. 31.* Martin Carillo, *in Annal.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

DIEGO. *Cherchez* DIDACUS.

DIEGO-ROIZ, DIEGO-RUIS, DIEGO RODRIGUEZ. *Voyez* DIGAROIS.

DIEKMAN. *Voyez* DIECMAN.

DIECRY. *Voyez* DIETKIRCH.

DIEKIRCH. *Voyez* DIETKIRCH.

DIELERSCHANS. *Voyez* EYLERSCHANS.

DIELETTE. *Voyez* DIALETTE.

DIEME ou **DIMON**, Moine Allemand, de l'Ordre de saint Benoît, vivoit dans le XII. siécle. Il composa quelques Vies des Saints. * Vossius, *des Hist. Lat. l. 2. c. 49.*

DIEMENS, ou Terre de Diemens, partie de la Terre Australe, qui a été découverte dans le XVI siécle par Antoine Diemens Hollandois. On ne sait pas si c'est une isle ou un continent.

* **DIEMER**, fut autrefois un lac tout proche d'Amsterdam au sud-est, appellé en Hollandois *Diemermeer*, c'est à dire *Lac de Diemer*. On l'a desséché, & on en a fait une petite contrée belle & fertile. Elle a souffert de quelques inondations, & en particulier de la derniére à laquelle on fut obligé de se résoudre à cause du voisinage des François en 1672, mais depuis la retraite de l'ennemi, on l'a remise dans son premier état.

* **DIEMERBROEK** (Isbrand de) a été Docteur & Professeur en Médecine dans l'Académie d'Utrecht où il enseigna avec grande réputation. Il mourut en 1674. Ses Ouvrages sont, *Libri IV. de Peste; Disputationes Pract. Pars I. & II. Anatomia corporis humani.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DIEMERMEER. *Voyez* DIEMER.

DIEPENBEEK, petite ville du païs de Liége entre Bilsen à l'est-sud-est, & Hasselt à l'ouest-nord-ouest.

DIEPENBEEK, Peintre. *Voyez* DIPENBEEC.

* **DIEPENBORRE.** (Gilles) de Brabant, Religieux du monastére de Sept-Fontaines, des Chanoines Réguliers près de Bruxelles, a écrit, *Exercitium de quinque Vulneribus Christi; De Incarceratione & liberatione D. Petri; Invectiva in malos Presbyteros.* * Valére André, *Biblioth. Belgica. p. 25.*

* **DIEPENHEIM** ou **DIEPENHEM**, petite ville de l'Overissel dans les Païs-Bas Unis. Elle est dans le Twente sur les confins du Comté de Zutphen, à l'orient de Déventer, tirant vers le midi. C'étoit autrefois un Comté, que Jean de Diest Evêque d'Utrecht acheta de Guillaume Seigneur de Boxtel, & de sa femme Cunegonde Comtesse de Dalen. Il fit cet achat, pour avoir par là un boulevart contre les incursions des ennemis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alting, *Not. Germ. Infer. P. II. p. 43.* Raey, *Diction. Géogr. Antiquitez de Déventer*, en Hollandois, *P. I. p. 400.*

DIEPHOLT (le Comté de) est un païs de Westphalie qui a au nord le Comté d'Oldenbourg & le Duché de Bremen, à l'orient le Comté d'Hoye, au midi la Principauté de Minden, & l'Evêché d'Osnabrug, à l'occident le Bas Evêché de Munster. Il peut avoir dix ou douze lieues de longueur du sud au nord, & cinq à six lieues dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest. Il appartient présentement à la maison de Brunswik-Lunebourg.

DIEPHOLT, petite ville d'Allemagne dans la Westphalie, avec titre de Comté. Elle est située sur une petite riviére près du Lac Dummer, entre Bréme & Osnabruck, & elle appartient au Duc de Brunswik. Cette ville a été presque ruinée durant les guerres d'Allemagne. * Sanson.

* **DIEPHOLT** (Rodolphe de) a été un des Evêques d'Utrecht. *. *Gr. Dict Univ. Holl.*

DIEPPE, ſur la mer, *Deppa* ou Dieppa, ville de France, avec château & port de mer en Normandie, dans le païs de Caux, à douze lieues de Rouen, vers le ſeptentrion, à 36 de Paris, & à 18 du Havre de Grace vers le levant, entre ſaint Valeri & la ville d'Eu. Elle eſt ſituée au pié des montagnes. La riviére d'Arques, qui coule ſous ſon grand pont de pierre, la ſépare de ſon fauxbourg, dit *le Polet*, dont le fort a été raſé en 1689, & forme un port long & étroit, mais capable de contenir les vaiſſeaux qui y entrent avec le reflux de la mer qui y croit beaucoup. Ce port rend Dieppe une ville tres-marchande. On s'y embarque pour l'Angleterre, pour les Païs-Bas, & pour diverſes régions du Nouveau Monde. Elle a été ſouvent priſe & repriſe durant les guerres des Anglois & des François, depuis le régne de Philippe de Valois juſques à l'an 1195. Dans le XVI ſiécle, les Huguenots s'en rendirent maîtres pendant les guerres civiles, & y pillérent les Egliſes. Depuis ils y appelérent les Anglois; mais en 1562, elle fut rendue au Roi; & peu après elle fut encore ſurpriſe par les premiers. Après la mort d'Henri III, le Roi Henri *le Grand* ſe retira à Dieppe en 1589. Il defit peu après, preſque ſous les murailles de cette ville, le Duc de Mayenne, à la bataille d'Arques. Enſuite cette ville fut encore priſe par ceux de la Ligue, & ſe ſoumit au Roi en 1594. L'importance de ſa ſituation fait qu'elle a été expoſée à toutes ces révolutions durant les guerres. Elle fut très-endommagée par les Anglois, qui la bombardérent en 1694, mais elle a été depuis rétablie plus belle qu'elle n'étoit auparavant, avec des rues tirées au cordeau, & des maiſons toutes de pierres & de brique, d'une ſymmetrie réguliére & pour la face & pour la hauteur. Il y a deux belles Egliſes paroiſſiales, dix monaſtéres, un collége & deux hôpitaux. Le château bâti à l'antique & flanqué de tours, occupe toute l'étendue & toute la hauteur d'un coteau eſcarpé, & commande ſur toute la ville & ſur la mer. Les Bourgeois de cette ville font des jeux Floraux les jours de la Nativité de Notre Seigneur & de l'Aſſomption de la Sainte Vierge. Les Mariniers Dieppois ſont connus ſur tout pour leur capacité dans les voyages de long cours. * De Thou, *l.* 33. *& ſeq.* Du Chêne, *recherches des villes de France*, *l.* 7. *c.* 5. *&c.*

* **DIEPPE** (Petit) eſt un lieu où les Dieppois avoient commencé un établiſſement ſur la côte du Royaume de Mallaguette dans la Guinée en Afrique.

* **DIEPRAAM** (Abraham) Peintre Hollandois. Avec les talens qu'il avoit, il eut amaſſé beaucoup de bien, mais il s'adonna tellement à la boiſſon qu'il lui en vint un tremblement dans les mains qui ne lui permit plus de faire de bonnes piéces, de ſorte que ſur ſes vieux jours il fut réduit à une grande diſette. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres* en Flamand, 3. *partie.*

* **DIEREN**, village du Véluwe entre Arnhem & Zutphen à moitié chemin de l'une à l'autre de ces villes, & à une petite lieue de Doesburg. Ce village eſt recommandable par la belle maiſon que Guillaume III. Roi d'Angleterre y avoit fait bâtir pour y demeurer dans le tems qu'il vouloit prendre dans ces quartiers-là le divertiſſement de la chaſſe.

* **DIES** (Jean) Poëte Sicilien de Catane. Il a compoſé pluſieurs piéces de Poëſie dans la langue de ſon païs, comme le témoigne Pedro Carrera *in Hiſt. Catan. Vol.* 2. *l.* 3. On a auſſi de lui un livre qui a pour titre, *Martirio de S. Agatha in Rima Siciliana.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula.*

DIESBACH, famille. Les maiſons les plus anciennes ont leurs fables & leurs imaginations: celle de Dieſbach en pourroit produire pluſieurs, mais l'on ne trouvera dans cet extrait que tout ce que cette famille peut prouver par les piéces authentiques que l'on conſerve actuellement dans la maiſon.

Le premier qui s'établit en Suiſſe étoit RUDOLF, ou Rodolphe, Baron de Dieſbach, qui épouſa *Adeléide*, de l'ancienne maiſon de Waberen; il y vint d'Allemagne en l'année 1191, avec Bertholde V. Duc de Zeringen, Vicaire Général du S. Empire, dont il étoit Chambellan, & qu'il ſuivit dans la guerre de la Terre-ſainte. A l'imitation de ſes Ancêtres, il ſuivit l'Empereur Frédéric, ſurnommé *Barberouſſe*, dans ſes guerres d'Italie, où il eut l'honneur de le ſervir quelque tems & de ſe diſtinguer dans pluſieurs occaſions, ce qui engagea ce grand Prince de le faire commander en ſon nom à Thun, & dans les païs voiſins. Rudolfe de Dieſbach étoit Seigneur de la Baronnie de Dieſbach, de Heimberg, Hinderſtant, Beyerſnos, Perſwalden, Eberſol, Egliſhuſer, Otterbach, Ecka, Chalenberg, Oygis & Ruttenbagh. Ces Seigneuries contigues auprès du Lac de Thun vers la ſource de l'Aar, formoient un petit païs dont il étoit *Zwingher*, & qui ne relevoit que de l'Empire.

Ses ſucceſſeurs PIERRE & RUDOLF, dont le premier épouſa *Mennine* de Riquisberg, & le ſecond *Anne* de Schwarzenburg, ſuivirent les Empereurs dans les guerres, & s'établirent l'an 1270 à Berne, où ils ont poſſédé les plus éminens emplois tant dans les commandemens des armées que dans la République, & ſe ſont trouvez en pluſieurs tournois, comme les livres des Tournois d'Allemagne en font foi.

Eloiſe de Dieſbach fut mariée en 1306 au Comte d'Asberg, Souverain de la maiſon des Princes de Neuchâtel.

LOUIS de Dieſbach négocia, en 1384, le mariage d'Iſabeau de Baviére avec Charles VI. Roi de France, qui pour le recompenſer de ſes ſervices, lui fit épouſer l'héritiére de la maiſon de Pome en France, fille d'honneur de la Reine, conſidérable par ſes biens & par ſa naiſſance.

NICOLAS de Dieſbach étoit Colonel dans le ſervice de l'Empereur Sigiſmond, qui lui donna à Bâle l'an 1434, une bague où il y avoit deux lions gravez, pour recompenſe des fidéles ſervices, qu'il lui avoit rendus en Hongrie. Ses Deſcendans ont écartelé dans leurs armes ces lions.

NICOLAS de Dieſbach II. du nom, fut élu par ſon mérite à l'âge de 30 ans, Avoyer de Berne, qui eſt le Chef de la République, & fut envoyé en ambaſſade au nom des huit Cantons auprès de Louïs XI. Roi de France, conclut la premiére alliance entre ce Roi & le Corps Helvétique en l'année 1474, & découvrit cette même année les deſſeins que Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, avoit d'envahir la Suiſſe. Il fut envoyé auprès de ce Prince pour le porter à ne point rompre la paix avec le Corps Helvétique: ne pouvant réüſſir il ſe retira à Berne, où il fut nommé Général de l'armée des Cantons, & marcha en Bourgogne contre ce Duc, inveſtit Blamont, & au commencement du ſiége il reçut un coup de pié de cheval qui l'obligea de ſe faire tranſporter à Porentru, où il mourut ſix ſemaines après. Par la négociation la même année il contribua à l'accord héréditaire ou *Erbeinigung* avec Sigiſmond Archiduc d'Autriche. Il fut fort regretté de la nation, qui étoit ſenſible à la perte d'un Général auquel elle avoit tant de confiance. * *Chron. de Steteler.*

IMBER de Dieſbach fut nommé l'un des Ambaſſadeurs avec *Nicolas*, & commanda une armée de 15000 hommes contre le Duc de Savoye. *Chron. de Steteler.*

LOUIS de Dieſbach II. du nom, ſuivit l'Empereur Maximilien en Italie, eut de l'emploi dans la Cour de ce Prince, & fut rappellé en Suiſſe, pour être fait Gouverneur des ſouverainetez de Neuchâtel & de Valengin,

GUILLAUME de Dieſbach, Avoyer de Berne, ayant cherché avec de grands frais la pierre philoſophale, l'eſtime que l'Empereur Maximilien faiſoit de lui fut cauſe qu'il lui écrivit en l'année 1510, pour le détourner d'une ſi ruïnante paſſion, l'honorant du titre de ſon ami; l'original de cette lettre eſt gardé dans la famille juſques à aujourd'hui. Il vendit les Seigneuries de Burgdorf, Creuſingue, & Peterkingue, & le Bailliage de Landshut à leurs Excellences de Berne, pour fournir aux frais où l'avoit engagé la Chymie. *Chronique de Steteler.* Il commanda auſſi conjointement avec Pierre de Waberen, l'armée des Suiſſes avec laquelle ils conquirent le Comté de Romont dans le Païs de Vaux ſur le Duc de Savoye. Il paſſa le mont Gothard avec Adrian de Buebenberg, & 3000 hommes choiſis pour l'expédition de Bellinzone en Italie. Il fut auſſi envoyé à l'Empereur à la conférence de Conſtance, & ſe diſtingua fort dans la guerre de Souabe. Il entretenoit à Berne cent pauvres écoliers, vivoit avec beaucoup de magnificence tant dans la ville que dans ſes châteaux, & faiſoit beaucoup d'honneur aux Etrangers de diſtinction. *Ce Héros*, dit Jacques Graſſer dans ſon hiſtoire de Suiſſe, *mourut à l'âge de 80 ans paſſez, fort regretté de tout le monde, & en particulier des pauvres, à qui il faiſoit de grands biens.*

JEAN de Dieſbach commandoit, en 1515, à la bataille de Marignan en Italie, l'armée des Suiſſes que le Cardinal de Sion avoit negociée pour le Milanois contre François I. Roi de France. Par la valeur & la bonne conduite de ce Général & de ſes troupes, elle dura deux jours, quoique l'armée des Suiſſes n'eût ni canon ni cavalerie. * *Lib. Anima Hiſtoria.*

JEAN de Dieſbach II. du nom, fut élevé Page de Louïs XII. Roi de France, qui écrivit à ſon pére, lorſque ce jeune garçon en ſortit de page, une lettre des plus obligeantes, dont la famille conſerve l'original. En l'année 1521, François I. Roi de France le fit Maréchal de camp: Charge qui dans ce tems étoit très-diſtinguée, n'y en ayant que deux ou trois dans le Royaume. Lorſque ce Prince entra en Hainaut, il le fit Conſeiller d'Etat, & lui donna de plus pour recompenſe de ſes ſervices les terres de Lange en Poitou & de Vendable en Auvergne, confiſquées ſur le Connétable de Bourbon. Il fut tué à la bataille de Pavie en Italie à la tête de ſon régiment, qui eſtoit de 6000 hommes, avec ſept de ſa famille: il y avoit ſous ce régne quatre régimens de la même maiſon.

NICOLAS de Dieſbach III. du nom, Chanoine dans le Haut Chapitre de Bâle, fut élu l'année 1519 Coadjuteur de la Principauté de Porentru & de l'Evêché de Bâle, & mourut peu avant le Prince.

SÉBASTIEN de Dieſbach fut nommé, l'année 1522, Général de l'armée des Suiſſes à la bataille de la Bicoque, & l'année 1529 Avoyer de Berne. * *Chronique de Steteler.*

Dans le tems de la Réformation, en 1532, ROCHUS de Dieſbach s'établit à Fribourg ne voulant pas changer de religion; il n'eut qu'un fils, qui étoit GEORGE de Dieſbach, Gouverneur des ſouverainetez de Neuchâtel & Valengin en l'année 1570, qui commença la branche des Dieſbach de Fribourg.

Une autre branche s'établit en Franche-Comté en l'année 1559, pour le même ſujet. Ils étoient Chevaliers de S. George à Beſançon, où il faut faire preuve de ſix quartiers pour y être reçu. * *Hiſtoire de* Goulu, *de Franche-Comté.* Ils entrérent au ſervice de l'Empereur; l'un eut un regiment de Cuiraſſiers, & mourut en Flandre. Deux autres moururent Lieutenans Généraux & Chambellans de l'Empereur; ils avoient des fiefs en Bohéme, leſquels faute de mâle furent aliénez de la maiſon.

GABRIEL de Dieſbach étoit, à peu près dans le même tems, Grand Prevôt du Chapitre de Beſançon.

IMBER de Dieſbach II. du nom, fut fait en 1591 Colonel des Gardes Suiſſes de Henri IV. Roi de France. Il ſe battit en duel devant le Roi & toute ſa Cour contre un Seigneur Eſpagnol, qui avoit défié les Chevaliers de la Cour de France. Il reçut un coup d'épée à la main, mais il fendit la tête à ſon adverſaire. Le Roi lui fit préſent de ſon portrait avec une riche chaîne d'or peſant douze cens piſtoles, qu'il laiſſa à ſa famille, avec ordre de ne la point diviſer. Il fit outre cela un fidei-commis ou ſubſtitution de cent mille écus en faveur de Meſſieurs de Dieſbach de Liebiſtorff de Berne.

NICOLAS de Dieſbach IV. du nom, fut envoyé de la part des Cantons auprès de Louïs XIII. Roi de France, & fut fait Avoyer du Canton de Fribourg.

AUGUSTIN de Dieſbach fut fait Avoyer de Fribourg en l'année 1699. Son mérite diſtingué, joint à ſon grand zéle pour l'honneur

neur de sa patrie, l'ont rendu très-recommandable dans toute la Suisse.

ROMANUS de Diesbach est actuellement Général de bataille, & Colonel d'un régiment Suisse de l'Empereur, posséde une substitution assez considérable à Fribourg, en faveur du plus ancien de la famille de cette branche.

Il y a à Berne une bourse pour cette famille depuis plus de deux cens ans, à la direction de six Anciens, qui en accumulent toûjours le revenu, jusques à ce que par quelque accident il arrive que quelqu'un de la famille en ait besoin, auquel cas on lui en distribue suivant que la famille l'ordonne. L'on conserve dans la même famille beaucoup de lettres obligeantes de tout tems de plusieurs Rois & Princes, écrites à ceux de cette maison. * *Mémoire imprimé.*

DIESE. *Voyez* DYSE.

* DIESKAU, nom d'une famille noble en Saxe, & particuliérement dans le Duché de Magdebourg, où la maison dont elle tire son nom, se trouve entre Halle & Leipsic. On n'a pas de monumens assurez de son origine, mais ce qu'il y a de certain, c'est que Frédéric de Dieskau se trouva en 969 au Tournoi de Mersebourg & *Wolf* ou *Loup* à celui de Gottingen en 1119. Othon de Dieskau défendit si vaillamment en Hongrie contre les Turcs, la ville de Pest que l'Empereur Ferdinand I. lui avoit confiée, que sa valeur le fit honorer de la dignité de Chevalier. Ceux de cette famille ont eu jusques à présent de considérables emplois dans le Duché de Magdebourg, aussi bien que dans les Cours de Saxe & de Brandebourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DIESSE, montagne de Suisse dans le Canton de Berne, au dessus du coteau qui est au nord du Lac de Brienne. Elle s'appelle en Allemand *Tesseberg.*

* DIESSEN, bourg de Baviére avec un Monastére de même nom sous l'Evêché d'Ausbourg. Ce lieu est recommandable par sa fabrique de bonne fayence blanche. Il avoit autrefois ses propres Comtes de la maison d'Andechs, & il est venu par échange à la maison de Baviére. Le Monastére qui a été fondé dans le XII siécle, est de l'Ordre de S. Augustin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hund. *Beyersch Stamb. p. 24. 25. Keur-Beyeren.*

* DIESSEN, village du Brabant Hollandois dans la Mairie de Bois-le-duc, & dans le Quartier d'Oisterwyk à l'Occident d'Eindhoven, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

DIESSENHOVEN, ville du Turgaw en Suisse sur le Rhin, entre Stein & Schaffouse à deux lieues de l'une & de l'autre, se gouverne presque entiérement en ville libre, ayant son Sénat, son Avoyer, & la jurisdiction sur les villages voisins, qui sont obligez d'aller à la guerre sous son drapeau. Quoiqu'elle appartienne, comme le reste du Turgaw aux sept Cantons, Berne & Schaffouse y ont aussi quelques droits particuliers. Cette ville fut fermée de murailles l'an 1179, par *Hartman* Comte de Kybourg. Elle embrassa la Réformation en 1529. * Maty, *Diction. Géogr. Delic. de la Suisse, tome* 3. *p.* 161.

DIEST, petite ville du Païs-Bas dans le Brabant, avec titre de Baronnie, est située sur la riviére de Démer, à une lieue près de Halen, & à trois de Tillemont. Il y a deux Eglises collégiales. Diest est aussi considérable par ses diverses manufactures de draps, de toiles, &c.

* DIEST (Jean de) a été un des Evêques d'Utrecht.

DIETE: on appelle ainsi l'assemblée des Etats de l'Empire d'Allemagne. Il y a les Diétes de l'Empire, & les Diétes de chaque Cercle. Quoiqu'il en soit parlé dans l'article d'ALLEMAGNE, il est encore à propos de donner ici le détail de quelques-unes de ces assemblées, qui sont fort célébres dans l'histoire du XVI siécle.

1. DIÉTE D'AUSBOURG en l'année 1530. Elle fut convoquée par l'Empereur Charles-*Quint*, qui s'y trouva lui-même, afin de faire cesser la discorde qui divisoit les esprits sur les points de la Religion, & les réünir tous ensemble contre le Turc. L'Empereur y arriva le 15. de Juin, & entra dans la ville avec la plus grande magnificence qu'on eût encore vuë dans l'Empire, parce qu'on n'y avoit jamais vu d'assemblée où il y eût tant d'Electeurs & de Princes Ecclésiastiques & Séculiers. Ce fut en cette Diéte que l'Electeur de Saxe, accompagné du Marquis George de Brandebourg, du Duc François de Lunebourg, d'Ernest Duc de Brunswic, de Philippe Landgrave de Hesse, & de Wolfgang Prince d'Anhalt, présenta à l'Empereur la Profession de Foi que l'on appelle la *Confession d'Ausbourg*, (dont l'article est à son rang sous le mot de CONFESSION) La derniére conférence touchant les points de Foi & de Discipline, étant terminée sur la fin du mois d'août, la Diéte dura encore six semaines, pendant lesquelles on traita d'autres affaires, & sur tout du secours qu'on demandoit contre les Turcs; & auquel les Protestans ne voulurent rien contribuer. Les Electeurs, les Princes, & les Députez Catholiques, s'unirent avec l'Empereur pour maintenir la Religion Romaine, & l'Empereur en concluant la Diéte le 17. novembre, fit un decret par lequel il ordonna que la seule Religion Catholique fût exercée dans tout l'Empire; & défendit de rien changer dans la doctrine, dans les usages, & dans les cérémonies de l'Eglise, jusques à ce qu'il en fût autrement ordonné par le Concile.

2. DIÉTE D'AUSBOURG en 1547. Elle fut convoquée pour travailler au rétablissement de la Religion Catholique dans toute l'Allemagne, & l'Empereur Charles-*Quint* y demanda qu'il fût arrêté, qu'on se soumettroit à toutes les décisions du Concile de Trente. Les avis se trouvérent partagez sur ce sujet. Les trois Electeurs Ecclésiastiques conclurent qu'on devoit s'y soumettre absolument & sans condition. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, avec le Palatin, offrirent de recevoir ce Concile, mais aux conditions que demandoient les Luthériens. Les autres Princes furent aussi d'avis que tous s'y soumissent, après qu'on y auroit oüi les Protestans. Enfin l'Empereur ayant demandé qu'on se reposât sur lui de cette affaire, il fut arrêté que tous seroient obligez de se conformer aux décisions du Concile de Trente,

3. DIÉTE D'AUSBOURG, en 1548. L'Empereur étant entré le 14 janvier dans l'assemblée, demanda que l'on nommât des Théologiens, pour examiner certains Mémoires que des personnes très-considérables lui avoient mis entre les mains, & qui contenoient une Confession de Foi qu'on pourroit suivre, en attendant qu'un Concile en eût ordonné. Mais comme ceux que l'on nomma, ne purent s'accorder, on trouva bon de s'en remettre à l'Empereur, qui entre tous ces Théologiens, en choisit trois, lesquels dressérent le projet de ce célébre *Interim*, qui a fait tant de bruit en Allemagne, & ailleurs. *Voyez* INTERIM.

4. DIÉTE D'AUSBOURG en 1550. L'Empereur s'y plaignit qu'on n'observoit pas l'*Interim*, qui avoit été reçu d'un commun consentement dans la Diéte précédente, & demanda que, selon qu'on l'avoit déja conclu, tous se soumissent au Concile qu'on alloit recommencer à Trente. Les Princes Protestans feignirent d'y consentir; mais les Députez du Duc Maurice protestérent de sa part, qu'il entendoit ne s'être soumis au Concile, qu'à condition que les Théologiens de la Confession d'Ausbourg, non seulement y seroient oüis, mais aussi qu'ils y auroient droit de suffrage, comme les Evêques Catholiques, & que le Pape, qui étoit leur partie, n'y présideroit point. Cela n'empêcha pas qu'à la pluralité des voix, on ne conclût pour la soumission que l'on devoit rendre au Concile. Sur quoi l'Empereur en ayant assûré le Pape, on publia au mois de novembre la Bulle de la continuation du Concile de Trente.

1. DIÉTE DE NUREMBERG en 1523. Le Nonce François Cheregat, envoyé par le Pape Adrien VI. y demanda l'exécution de la Bulle de Léon X, & de l'Edit de l'Empereur Charles-*Quint*, publié à Wormes contre Luther; mais on lui répondit qu'il ne s'agissoit plus d'agir contre Luther, & qu'il falloit assembler un Concile en Allemagne, réformer l'Etat Ecclésiastique, & satisfaire la nation Germanique sur les griefs dont elle se plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, qui étoient de la façon des Luthériens; car il y en avoit plusieurs qui tendoient manifestement à détruire l'autorité du Pape, la Discipline de l'Eglise, & les plus saintes coutumes du Christianisme. On ajoûta qu'en attendant le Concile, on donneroit ordre que les Luthériens n'écrivissent plus rien contre l'Eglise Catholique, & que les Prédicateurs, de part & d'autre, ne prêchassent que la pure Parole de Dieu, conformément à l'explication reçue de l'Eglise. A l'égard des Prêtres qui s'étoient mariez, & des Moines qui avoient quitté leur habit, on arrêta qu'on aisseroit aux Ordinaires le soin de les reprimer, à quoi les Magistrats seroient tenus de n'apporter aucun obstacle. On réduisit tout cela en forme d'édit qui fut publié au nom de l'Empereur, le neuviéme de mars.

2. DIÉTE DE NUREMBERG en 1524. Le Pape Clément VII. y envoya le Cardinal Campége son Légat, qui entra dans la ville en habit de campagne, à la priére des Princes, de peur qu'une entrée en cérémonie, & avec les marques de sa dignité, n'irritât le peuple, qui étoit presque tout Luthérien. Les partisans de Luther y eurent l'avantage; car quoique le Légat eût pour lui l'Archiduc Ferdinand, frére & Lieutenant de l'Empereur, avec les Ducs de Baviére, le Cardinal Archevêque de Saltzbourg, l'Evêque de Trente, & neuf ou dix autres, & que l'Ambassadeur de Charles-*Quint* se plaignît de ce qu'on n'exécutoit pas l'Edit fait en la ville de Wormes; les autres Princes néanmoins, avec les Députez des villes impériales, qui étoient déja pour la plupart attachez au Luthéranisme, l'emportérent sur les Catholiques: de sorte qu'on fit un decret, par lequel on déclara qu'il falloit que le Pape convoquât un Concile dans la Germanie, du consentement de l'Empereur; que cependant on tiendroit une nouvelle assemblée à Spire, pour savoir ce qu'on devoit retenir, ou rejetter, dans les Ouvrages de Luther, & ce qu'il falloit croire & pratiquer en attendant la décision du Concile; & que, pour obéir à l'Empereur, les Princes seroient obligez de faire observer l'édit de Wormes, autant qu'ils le pourroient. L'Empereur Charles-*Quint* fort en colére de ce qu'on avoit fait à Nuremberg, écrivit à tous les Ordres de l'Empire, leur ordonnant de faire observer exactement l'édit de Wormes, & leur défendant de s'assembler à Spire.

1. DIÉTE DE RATISBONE en 1541. L'Empereur s'y trouva avec tous les Electeurs, & presque tous les autres Princes & Seigneurs Catholiques & Protestans, & les Députez des villes de l'un & de l'autre parti. Le Cardinal Gaspard Contarini y vint en qualité de Légat du Pape; & comme il avoit dessein d'accorder les Catholiques avec les Protestans, l'Empereur lui fit mettre secretement entre les mains, par son premier Ministre Nicolas Granvelle, un écrit contenant 22 articles, qu'il disoit avoir été dressez par de bons & savans Docteurs, qui croyoient en leur conscience qu'ils pouvoient être acceptez des uns & des autres, sans préjudicier à la Foi Catholique. Le Légat s'apperçut bien qu'on y avoit fait couler subtilement quelques sentimens de Luther; & en effet, Martin Bucer, Ministre de Strasbourg, & qui avoit été de l'Ordre de saint Dominique, y avoit mis la main. C'est pourquoi ce Cardinal y changea quelque chose en vint articles pour le rectifier; mais il y employa certaines expressions ambiguës, & certains adoucissemens qui ne plurent ni à l'un ni à l'autre des partis. Cette Exposition de Foi fut rendue à l'Empereur, qui proposa à la Diéte de choisir quelques habiles Théologiens, pour convenir à l'amiable sur les articles qu'elle contenoit. Toute l'assemblée l'ayant prié de faire lui-même ce choix, il en nomma trois pour les Catholiques; savoir Jules Phlugius, Jean Gropperus, & Jean Ekius; & trois pour les Protestans, qui furent Philippe Melanchton, Martin Bucer, & Jean Pistorius. Frédéric, Comte Palatin, frére de l'Electeur, & le Seigneur Nicolas Granvelle, présidérent à cette conférence, pour y faire garder l'ordre; & l'on y fit encore assister sept ou huit personnes de qualité, pour être témoins de ce qui s'y feroit. On y examina ceux

Expoſition de Foi ; mais après un mois d'examen & de diſpute, ces Theologiens ne purent jamais s'accorder que ſur cinq ou ſix articles ; & lorſque l'Empereur eut communiqué leur avis à la Diéte, on y trouva de nouvelles difficultez. Ainſi pour terminer par ſon autorité toutes ces conteſtations, il fit un édit, par lequel il ordonna que tout ce qui s'étoit fait dans la conférence des Docteurs, ſeroit remis au Concile Général, ou au national de toute l'Allemagne ou enfin à la prochaine Diéte qui ſe tiendroit 18 mois après ; & que cependant les Proteſtans ſeroient obligez de s'en tenir aux articles dont on étoit convenu, leur défendant très-expreſſément de ruïner les monaſtéres, de s'emparer des biens d'Egliſe, & de ſolliciter perſonne à quitter la religion Catholique. Mais ce Prince, pour s'aſſurer des Proteſtans pendant ſon voyage d'Italie, leur donna en particulier des lettres patentes, par leſquelles il leur donnoit la liberté de demeurer dans leur créance, nonobſtant cet édit. L'Empereur ayant fait cette eſpéce de pacification, s'en alla promptement en Italie.

2. DIÉTE DE RATISBONE en 1546. L'Empereur s'y rendit au mois de mai, & n'y trouvant aucun des Princes Proteſtans confédérez, il les preſſa d'y venir, mais inutilement. Il ne laiſſa pas de tenir la Diéte au mois de juin, & l'on y conclut à la pluralité des voix, qu'il falloit ſe ſoumettre au Concile de Trente ; mais les Députez des Proteſtans n'y voulurent jamais conſentir : ce qui donna lieu de leur faire la guerre.

3. DIÉTE DE RATISBONE en 1557. L'aſſemblée y pria Ferdinand Roi des Romains, de faire un dernier effort, pour terminer toutes les controverſes par une conférence entre de célébres Docteurs des deux partis. Ce Prince y conſentit avec la permiſſion du Pape Paul IV, lequel y envoya deux Théologiens Jéſuites, dont l'un fut le célébre Pierre Caniſius. Cette conférence ſe fit au mois de ſeptembre à Wormes, en préſence des Députez de pluſieurs Princes, entre douze Théologiens Catholiques, & douze du parti Luthérien ; & le Docteur Jules Phlugius, Evêque de Naumbourg, y préſida. Mais elle fut bien-tôt rompue par la diſcorde des Luthériens, leſquels formérent entr'eux pluſieurs Sectes qui ne purent s'accorder.

1. DIÉTE DE SPIRE en 1526. L'Empereur Charles-*Quint*, qui étoit en Eſpagne, nomma l'Archiduc Ferdinand ſon frére, pour préſider à cette aſſemblée, où le Landgrave de Heſſe, qui gouvernoit entiérement le Duc de Saxe, voulut d'abord avec lui, que l'exercice de la Religion de Luther fût libre : ainſi pendant que les autres Princes & les Evêques aſſiſtoient au ſervice divin dans l'Egliſe cathédrale, ceux-ci faiſoient faire publiquement le Prêche dans la cour de leur palais, où le peuple accouroit en foule, attiré par la nouveauté, & par un plaiſir malin qu'il prenoit à entendre déclamer contre le Pape & les Evêques. Les domeſtiques des Princes Luthériens portoient alors ſur leurs manches, en broderie, cinq lettres capitales, V. D. M. I. Æ. qui ſignifioient, *Verbum Domini manet in æternum*, la parole de Dieu ſubſiſte éternellement : ce qu'ils faiſoient pour montrer publiquement qu'ils ne vouloient ſuivre que *la pure parole de Dieu*. L'Archiduc, qui n'oſa s'oppoſer à ces nouveautez, propoſa deux choſes de la part de l'Empereur ; l'une concernant la religion Catholique, qu'on vouloit maintenir en faiſant obſerver l'Edit de Wormes ; & l'autre touchant le ſecours que Louïs, Roi de Hongrie, demandoit contre Soliman, Empereur des Turcs. A l'égard du premier de ces deux points, le Duc de Saxe & le Landgrave, avec les Députez des villes libres, étant les plus forts, firent ordonner que l'Empereur ſeroit ſupplié de faire en ſorte que dans un an il ſe tînt un Concile, ou général ou national, en Allemagne ; mais qu'en attendant ce Concile, chacun pourroit agir pour ſes Etats : en ſorte qu'il pût rendre bon compte de ſa conduite, & à Dieu & à l'Empereur, c'eſt à dire, vivre en liberté de conſcience. Quant à la demande du Roi de Hongrie, tandis que l'on déliberoit ſans rien conclurre, ce vaillant Prince, faute de ſecours, perdit la bataille de Mohatz, où il mourut.

2. DIÉTE DE SPIRE en 1529. Jean Thomas Comte de la Mirande, y offrit de la part du Pape, un ſecours d'hommes & d'argent pour la guerre contre le Turc, & promit de faire tout ſon poſſible pour réünir l'Empereur Charles-*Quint* & le Roi François I, afin que l'on pût au plutôt célébrer un Concile général. Les Préſidens de la Diéte, qui étoient le Roi Ferdinand, Frédéric Comte Palatin, Guillaume Duc de Baviére, & les Evêques de Trente & de Hildesheim, obtinrent à la pluralité des voix, que l'on fît un nouveau décret, par lequel il étoit dit ; *Que dans les lieux où l'on avoit reçu l'édit de Wormes contre le Luthéraniſme, il ne ſeroit permis à perſonne de changer de créance ; & que dans ceux où l'on avoit embraſſé la nouvelle religion, on y pourroit perſiſter, en attendant le Concile, ſi l'on n'y pouvoit rétablir l'ancienne, ſans un danger évident de ſédition ; Que l'on n'y pourroit néanmoins abolir la Meſſe, ni même permettre qu'aucun des Catholiques ſe fît Luthérien ; Que les Sacramentaires ſeroient bannis de l'Empire, & les Anabaptiſtes punis de mort ; & que les Prédicateurs ne pourroient prêcher nulle part l'Evangile, autrement que ſelon le ſens approuvé de l'Egliſe.* Comme ce nouveau Décret de Spire réparoit le dommage que celui de la premiére Diéte avoit cauſé, en laiſſant à chacun la liberté de quitter l'ancienne religion, pour ſuivre la nouvelle, ſix Princes Luthériens, à ſavoir l'Electeur de Saxe, le Marquis de Brandebourg, les deux Ducs de Lunebourg, le Landgrave de Heſſe, & le Prince d'Anhalt auſquels ſe joignirent encore les Députez de quatorze villes Impériales, proteſtérent par écrit deux jours après, en pleine aſſemblée contre ce Décret, auquel ils ne pouvoient obéïr, diſoient-ils, comme étant contraire à l'Evangile ; & qu'enſuite ils en appelloient au Concile général ou national, à l'Empereur, & à tout autre Juge non ſuſpect. C'eſt de cette ſolemnelle proteſtation qu'eſt venu ce fameux nom de *Proteſtans*, que les Luthériens prirent en même tems, & dont les autres Novateurs, & principalement les Calviniſtes, ſe ſont depuis accommodez, afin d'être traitez un peu plus honorablement qu'ils ne l'étoient par certains autres noms qui ne leur plaiſoient pas. A l'égard du ſecours de la Hongrie & de l'Allemagne contre les Turcs, on ne conclut rien, parce que les Proteſtans affirmerent encore qu'ils n'y contribueroient point juſqu'à ce qu'on eût établi par tout l'Empire, le libre exercice de la Religion, qu'ils avoient eu par le premier Décret de Spire. Les Députez des Princes Lutheriens allérent préſenter la proteſtation de leurs Maîtres à l'Empereur qui étoit à Plaiſance, à quoi il répondit, qu'après avoir conferé avec le Pape, & réglé les affaires d'Italie, il iroit donner ordre à celles de la Germanie. L'année ſuivante, l'Empereur convoqua la célébre Diéte d'Ausbourg, dont nous avons parlé cy devant.

DIETE DE WORMES en 1521. L'Empereur Charles-*Quint* y fit avoir audience au Nonce Alexandre, qui voulut perſuader à l'aſſemblée, que ce n'étoit pas ſeulement au Pape & à la Cour de Rome que Luther en vouloit, mais qu'il attaquoit les principaux points de la Religion Chrétienne. Le Duc de Saxe dit alors qu'il falloit entendre Luther ; & l'Empereur y conſentit, lui donnant un ſauf-conduit, à la charge qu'il ne prêcheroit point ſur le chemin, ni en allant ni en retournant. Luther étant arrivé à Wormes, proteſta qu'il ne ſe retracteroit point juſques à ce qu'on lui eût fait voir par la parole de Dieu ſeule, & non pas par celle des hommes, qu'il avoit erré. C'eſt pourquoi l'Empereur lui fit faire commandement de ſortir de Wormes ; & un mois après, il le mit au ban de l'Empire, comme un Hérétique déclaré, par ſon Edit impérial publié le 26 mai, en préſence de tous les Princes d'Allemagne. * Sleidan. Sekendorf, *Hiſtoire du Luthéraniſme*. De Thou, *Hiſtoire*. Maimbourg, *Hiſtoire du Luthéraniſme*.

DIETES DE POLOGNE.

En Pologne, ſelon les Loix du païs, la Diéte générale ne ſe devroit tenir que tous les deux ans ; mais les affaires preſſantes la font tenir tous les ans, comme cela s'eſt pratiqué, durant les derniers troubles. Selon les mêmes loix, elle ne devroit durer que quinze jours, néanmoins on la prolonge ordinairement à ſix ſemaines. Quant au lieu, Varſovie a toûjours été jugé le plus commode, étant comme le centre du Royaume ; néanmoins on l'a tenue ſouvent en pluſieurs autres villes, & ſur tout depuis quelque temps. Ceux de Lithuanie ont fort preſſé ſur leur droit d'alternative, pour la faire tenir chez eux, auſſi-bien qu'en Pologne. Pour ce qui eſt du tems, le Roi en avertit par ſes Envoyez toutes les provinces, en leur notifiant auſſi le ſujet des déliberations ; & dans l'interrégne, c'eſt l'Archevêque de Gneſne, qui s'aquitte de cette fonction. Les Diétes particuliéres des provinces précédent la génerale de ſix ſemaines, & leurs réſolutions y ſont portées par trois Députez élus d'entre les Gentilshommes qui y ont aſſiſté.

DIETE DES SUISSES

En Suiſſe, la Diéte générale ſe tient deux fois l'année, à la fin de juin & au commencement de décembre ; & Zurich, comme premier Canton, a droit de la convoquer. Bade eſt ordinairement le lieu où elle ſe tient. Les Cantons Catholiques & les Cantons Proteſtans ont auſſi leurs Diétes particuliéres. Les premiers s'aſſemblent à Lucerne, & la convocation appartient au Canton de ce nom ; les autres à Arau, & c'eſt à Zurich à convoquer l'aſſemblée ; mais ces Diétes particuliéres n'ont point de tems préfix, & ne ſe tiennent que ſelon l'occurrence & la néceſſité des affaires. *Mémoires hiſtoriques.*

*DIETENBERG, (Jean) Dominicain, natif du Bourg de *Dietenberg*, près de Hœchſt dans l'Archevêché de Mayence. Il ſe jetta, étant encore jeune, dans l'Ordre des Dominicains & fut Lecteur en Théologie dans le Couvent qu'ils ont à Francfort, & en 1500, il fut fait Docteur en Théologie à Mayence. Après que Luther eut traduit la Bible en langue vulgaire, Dietenberg, à la réquiſition de certaines perſonnes, entreprit le même Ouvrage, & compoſa cette verſion Allemande, dont les Catholiques ſe ſervent encore aujourd'hui. Il écrivit auſſi un livre intitulé *Frænum Lutheranorum*, & un autre *de Divortio*. On a auſſi de lui un Traité contre Luther ſur les vœux monaſtiques. Il mourut à Mayence en 1534. *Serarius, *Rerum Mogunt. l. 1. c. 40. p. 177.*

DIETERIC, originaire de Friſe, homme noble & vaillant, reçut environ l'an 900, de Charles *le Simple* Roi de France, ſous le nom & titre de Comté, une partie de la Friſe & de la Hollande, qui étoient devenus des païs preſque abandonnez, à cauſe des incurſions des Normands, à condition qu'il les defendroit contre ces nations barbares. Le païs de Friſe & de Weſtfriſe a retenu le nom de Comté juſqu'à Dieteric V. du nom, & ces Comtes, outre la Friſe, avoient encore ſous leur domination la Hollande, la Zélande, le païs de Tréves, & les autres juſqu'à Nimégue, qui bornoit l'ancien Royaume de Friſe. Dans la ſuite, ces Comtes prirent la qualité de Comtes de Hollande. * Georg. Horn. *Orb. Imp.* Hofman, *Lexicon Univ.*

DIETERIC, Comte d'Iſembourg, Archevêque de Mayence, fut dépoſé en 1460, par le Pape Pie II, pour avoir, dit-on, refuſé de s'obliger par ſerment & par écrit, de ne convoquer jamais le Collége Electoral que du conſentement du Pape ; mais étant ſecondé par Frédéric *le Victorieux*, Electeur, Comte palatin, il s'oppoſa fortement à l'inſtallation d'Adolphe de Naſſau, qui lui avoit été ſubrogé, & le défit l'an 1461, en bataille rangée, près d'Heidelberg. Toutefois, ayant laiſſé ſurprendre Mayence, d'où il ſe ſauva ſi précipitamment par deſſus les murailles, qu'il penſa tomber dans le Rhin, il l'abandonna à ſon Concurrent, par accord fait entr'eux l'an 1468, & ſe reſerva ſeulement quelques bourgs avec leur territoire, pour ſon entretien. Adolphe étant mort en 1475, Dieteric ſe rétablit dans l'Electorat, fonda l'Académie de Mayence en 1482, & mourut enſuite cette même année à Aſchaffenburg. * *Hiſtoire d'Allemagne.*

DIETERIC (Conrad) naquit en 1575, à Gémund dans la Heſſe. Son Pére Nicolas Dieteric étoit fort dans les bonnes gra-

ces

ces de Louïs Landgrave de Heſſe. Il fit ſes études, en partie dans la ville de ſa naiſſance & en partie à Marpurg. En 1591, il alla viſiter les principales villes d'Allemagne, de Hongrie & de Bohéme. En 1599, il fut appellé à Laubach par Jean George Comte de Solms, & fut fait enſuite Miniſtre d'armée par Philippe fils du Comte & par Maurice Landgrave de Heſſe. Enfin en 1605, dans le tems que l'on réformoit l'Egliſe de Marpurg, il reçut une vocation pour l'Univerſité naiſſante de Gieſſen, dans laquelle il exerça la charge de Profeſſeur en Théologie pendant neuf ans, au bout deſquels il fut appellé à Ulm, où il fut fait Surintendant de toutes les Egliſes. Il y mourut l'an 1639. On a de lui, „ Analyſis Logica Evangeliorum Dominicalium & feſtivalium; Inſtitutiones Logicæ, Oratoriæ & Rhetoricæ; Inſtitutiones Catechetica; & des prédications ſur l'Eccléſiaſte, & ſur les Pſeaumes „ Pénitentiaux en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol. dec.* 4. *p.* 455: *item Biogr.* Freherus, *Theatrum.* Caroli *Memor. Eccleſ. ſec.* XVII. *l.* 5. *p.* 943, &c. Magiri *Eponymolog.*

*DIETERIC (Jean) frére du précédent, fut premier Miniſtre de l'Egliſe de Rutzbach, & enſuite Surintendant à Gieſſen. Il a écrit touchant l'abſolution privée, & touchant la Conférence de Marpurg. Il mourut le 27 Dec. 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

*DIETERIC (Jean Conrad) fils du précédent, naquit à Butzbach en 1612. Après avoir fait de bonnes études à Marpurg, à Iéna & à Strasbourg, il ſoutint en 1635, ſous le Profeſſeur Dilherr, une Diſpute touchant l'Utilité des Auteurs profanes pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte. Enſuite il voyagea en Hollande, où il fit connoiſſance avec Voſſius, Boxhornius, Barlæus, Heinſius & d'autres Savans. Il fit quelque ſéjour à Leide pour faire ſon profit des Bibliothéques publiques & de la converſation des Savans. De là il alla en Danemarck pour y conférer avec les Doctes de Coppenhague & de Sora, & enfin en Pruſſe où il demeura quelque tems à Konisbergen. Au retour de ſes voyages, en 1639, George II. Landgrave de Heſſe le fit Profeſſeur en Langue Gréque & en Hiſtoire. Il s'adonna auſſi à la Médecine, comme on le peut voir par ſes obſervations ou explications des Aphoriſmes d'Hippocrate. Cependant il ſurvint des diſputes entre les Princes de la Maiſon de Heſſe, & ſon Maître le fit venir à ſa Cour, pour mettre en ordre les papiers & les anciennes écritures: En 1647, il obtint la permiſſion d'aller à Hambourg, & de s'y tenir tranquillement, juſques à ce que les diſputes des Maiſons de Heſſe fuſſent aſſoupies. En 1653, il vint à Gieſſen après la fondation de l'Académie, où pluſieurs s'étoient rendus de Marpurg. Il y reprit la charge de Profeſſeur, de laquelle il s'aquitta avec honneur juſques à ſa mort qui arriva en 1667. Les lettres que Jean Chriſtian Baron de Boineburg lui a écrites, & qui ont été imprimées en 1703, ſont un certain temoignage de la haute eſtime qu'il avoit pour lui. On a pluſieurs Ouvrages de la façon de Dieteric, entr'autres les Antiquitez de la Bible, qui depuis ſa mort ont été publiées par les ſoins de J. J. Piſtorius; „ Breviarum Hiſ- „ toricum & Geographicum; Breviarium Pontificum; Diſcurſus „ Hiſtorico-Politicus de peregrinatione ſtudiorum; Græcia exulans, „ ſeu de infelicitate ſuperioris ſæculi in Græcarum literarum ignoratio- „ ne; Antiquitates Romanæ; *Jatreum Hippocraticum; Breviarium Hereticorum & Conciliorum; Index in Heſiodum; Lexicon Etymologico-Gracum,* &c. * Mart. Hanckius, *part.* 2. *de Script.* R. R. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Philoſ. dec.* 8. *Item. Diar. Biogr.* Freheri *Theatr. part.* 4.

*DIETERIC (George Théodore) Docteur en Droit, né dans le païs de Heſſe, fut Conſeiller du Landgrave de Heſſe Darmſtad, & puis de l'Empereur, & enfin Préſident à Halle. Il a écrit des Obſervations ſur la Bulle d'or, & du Droit & de l'Etat des Juifs dans une République. Il mourut en 1678. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

*DIETERIC (Helvicus) Docteur en Médecine, & frére du précédent, fut premiérement Médecin du Landgrave de Heſſe, enſuite de l'Electeur de Brandebourg, & enfin du Roi de Danemarck. On a de lui, " Elogium planetarum cœleſtium & ter- „ reſtrium Macrocoſmi & Microcoſmi; Reſponſa Medica de aci- „ dulis Schwalbacenſibus; Puerperium Martis. Il mourut en 1656. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

*DIETFORT, belle petite ville de Baviére dans l'Evêché d'Aichſtad, eſt ſituée au confluent des riviéres de Later ou Lautra & d'Altmul. Ce fut aux environs de cette place que le Comte de Stirum Général de l'Empereur fut battu par les Bavarois. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Keur-Beyeren*, p. 322.

DIETHERUS. *Voyez* DIETERIC Archevêque de Mayence.

DIETHEMARSIE, ou DITHMARSIE, province de Danemarck, ainſi nommée des marais, qui en occupent une bonne partie. Elle eſt dans la Sud-Jutlande, près des emboûchures de l'Elbe, & appartient au Duc de Holſtein. Les Habitans de ce païs ayant ſecoué le joug, vers l'an 1150, Jean Roi de Danemarck & de Suéde, entreprit l'an 1500, de les remettre dans leur devoir; mais il fut repouſſé & défait avec toute la fleur de la Nobleſſe de Holſtein. Enfin ces peuples, après avoir conſervé leur liberté pendant quatre ſiécles, la perdirent l'an 1559, ſous le régne de Frédéric II, ayant été vaincus en trois batailles par Adolphe de Holſtein, qui commandoit les troupes de Danemarck. * Chytræus, *part* 1. *de l'Hiſt. de Saxe.*

DIETHMAR. *Voyez* DIETHUMAR.

DIETHMOLD. *Voyez* DETHMOLD.

DIETHUMAR, ou DITHMAR, fils de Sigefroi, Comte de Saxe, fut premiérement Moine à Magdebourg, enſuite Chanoine dans le même lieu, après cela Prevôt de Walbitz, & Chapelain de l'Empereur Henri II, puis Evêque de Mersbourg, à la ſollicitation de Dagino Archevêque de Mayence qui l'inſtalla & le conſacra. Il compoſa en ſept livres une Chronique que Poſſevin regarde comme très fidéle, & qui comprenoit le régne de cinq Empereurs, Henri I, & II. & Othon. I, II, & III. Ce Prélat avoit commencé cet Ouvrage l'an 1107, qui étoit le quarantiéme de ſon âge, le dixiéme de ſon épiſcopat, & celui qui précéda l'année de ſa mort. Il étoit de petite taille, & avoit à la joue gauche une laide cicatrice. Il s'étoit caſſé le nez dans ſa jeuneſſe, & cette difformité lui donnoit un air a faire rire ceux qui le regardoient. Il mourut en 1122, à l'âge de 42 ans. * Paul Lange, *Chron. Citizenſe.* George Fabrice, *Hiſt Saxon.* Poſſevin, *App. Sacr.*

*DIETKIRCH, DIEKIRCH, DIEKRICH, DIECRY, ville du Duché de Luxembourg, ſur le Sour, au nord de Luxembourg, dont elle eſt éloignée de cinq lieues. Elle eſt ſituée dans un endroit fort agréable. Jean Roi de Bohéme & Comte de Luxembourg l'environna de foſſez & de murailles & y fit des portes. Quoiqu'elle ſoit fort petite, elle eſt la capitale d'une Prevôté qui comprend 26 villages & hameaux. * Valére André, *Topogr. Belgica. Délices des Païs-Bas tome*, 3. *p.* 207. *de l'edition* de 1720.

DIETMANING, bourg. *Cherchez* DITMANING.

*DIETRICH, eſt le nom d'une famille de Barons en Souabe & en Suiſſe. Elle porte le nom de Landzee & de Berg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucel. *Stemm. Germ. p.* 4.

*DIETRICHSTEIN, château de Carinthie, ruïné en 1483, a donné le nom à la famille des Princes & Comtes de Dietrichſtein.

*DIETRICHSTEIN. La famille des Princes & Comtes de Dietrichſtein qui ſont Echanſons héréditaires du Duché de Carinthie, tire ſon origine des Comtes de Zeltſchach. REIMBERT qui a vécu vers l'an 1008, eſt le premier qui a porté le nom de Seigneur de Dietrichſtein. Il avoit épouſe Ste. Héma fille du Duc de Carinthie. REIMBERT II. rendit en 1077, de grands ſervices a Léopold Duc de Carinthie dans la guerre qu'il eut contre la Dalmatie. Son fils *Sigiſmond* accompagna le Duc Henri dans la grande expédition dont il avoit formé le deſſein en 1112. OTHON II. Seigneur de Dietrichſtein dont la poſtérité a continué juſques à préſent ſans aucune interruption, ſe trouva en 1164, auprès d'Ulrich Duc de Carinthie, dans la guerre de Hongrie.

OTHON III. ſon fils fut le pére de Popon.

POPON eut deux fils, *Henri* dont la ligne s'éteignit bien-tôt après, & RUDELIN ou Rodolphe qui a continué la poſtérité par ſes deux fils *Othon* IV. & NICOLAS. La ligne d'Othon IV. eſt éteinte.

NICOLAS eut entr'autres fils BERNARD.

BERNARD fut pére de PIERRE.

PIERRE eut deux fils PANCRACE & MAURICE qui ont produit d'autres branches.

MAURICE a produit celles de *Radmansdorf, de Waldenburg & de Biſelſtetten*, dont la derniére s'eſt eteinte dans ſes petits-fils.

PANCRACE eſt la ſouche de la maiſon de Dietrichſtein d'aujourd'hui, & eut deux fils FRANÇOIS & SIGISMOND qui ont formé deux nouvelles branches de *Weikelſtet* & de *Hollenburg*.

FRANÇOIS eut deux fils, SIGEFROI & Léonard, d'où ſont venues les deux branches de *Rabenſtein* & d'*Ebenau*.

LÉONARD, ſouche de la branche d'Ebénau eut entr'autres fils SIGEFROI.

SIGEFROI fut pére de GÉORGE ALBERT & d'ERASME.

ALBERT fut pére de JEAN ALBERT qui à la fin du XVII ſiécle a ſervi l'Empereur contre la France.

ERASME fut pére de SIGISMOND LOUÏS, fait Comte par l'Empereur Ferdinand II, auſſi bien que ſon frére *Jean Balthazar*.

SIGISMOND LOUÏS épouſa *Anne Marie* fille du Comte de Mégau, & eut d'elle entr'autres enfans, 1. SIGISMOND HELFROI, Comte de Dietrichſtein, Conſeiller Privé de l'Empereur, Chambellan, Chevalier de la Toiſon d'or, Grand-Maître d'Hôtel d'Eléonor Reine Douairiére de Pologne, lequel de ſon mariage avec *Marie Iſabelle*, fille d'Annibal Prince de Gonzague, eut *Antoine François* Chambellan de l'Empereur & Colonel d'un Regiment de Dragons, mort en 1702 des bleſſures qu'il reçut à Crémone; *Philippe Sigefroi*, & *Gundacaire* Chevalier de Malthe & Chambellan de l'Empereur; 2. FRANÇOIS ADAM Comte de Dietrichſtein Conſeiller Privé de l'Empereur, Chambellan & Echanſon héréditaire du Duché de Carinthie, Grand-Véneur héréditaire de Stirie, qui de ſon mariage avec *Roſine* fille du Comte de Trautmansdorf eut pluſieurs enfans; 3. GEORGE SIGEFROI Chambellan de l'Empereur, Gouverneur de la Stirie, qui ſe maria en 1678, avec *Jeanne* Baronne de Hofman.

SIGISMOND fils de Pancrace & frére de François eſt la ſouche de la ligne de Hollenburg. Ses ſervices lui avoient aquis les bonnes graces de Maximilien I. Il étoit Conſeiller de l'Empereur, Stadhouder de la Baſſe Autriche, Gouverneur de Stirie, où il fit rentrer dans le devoir les païſans qui s'étoient revoltez. Après la mort de George le dernier de ſa race, il fut fait Echanſon héréditaire de Carinthie, & deux ans après il fut honoré du titre de Baron. Il épouſa en 1515, à Vienne, *Barbe* de Roſhal, & à ſes noces ſe trouvérent Vladiſlas Roi de Hongrie, Sigiſmond Roi de Pologne, & Louïs Roi de Bohéme. Ce fut à ſa ſollicitation qu'en 1517, fut fondé l'Ordre de S. Chriſtophle. Il mourut en 1533, & fut enterré aux piez de l'Empereur Maximilien qui l'avoit ainſi ordonné. Il eut deux fils SIGISMOND GEORGE, & ADAM, par le moyen deſquels la ligne de Hollenburg a été encore partagée en deux.

SIGISMOND GEORGE laiſſa pluſieurs enfans, parmi leſquels on compte BARTHÉLEMI.

BARTHÉLEMI eut en 1623, GUNDACAIRE, Conſeiller Privé de l'Empereur, premier Chambellan, qui fut fait Prince de Dietrichſtein, & qui mourut en 1690, ſans laiſſer d'enfans légitimes. Il adopta *Ferdinand Gundacaire*, Chambellan de l'Empereur & Conſeiller Aulique, petit-fils de ſon frére *Othon Henri*, & fils d'*Othon Ferdinand.*

ADAM *dont nous parlerons dans un article ſéparé*, ſecond fils de Sigiſmond & frére de Sigiſmond George, eut entre autres enfans *François* & SIGISMOND, dont le dernier a perpétué la race, & le premier embraſſa l'état eccléſiaſtique comme on le voit *dans l'article qui parle de lui*, inſtitua ſon Néveu Maximilien fils de ſon frére, pour

ſon héritier tant à l'égard de ſes biens que de la dignité de Prince, dans laquelle il avoit été confirmé par l'Empereur Ferdinand II. pour lui & pour ſes Deſcendans, avec cette clauſe que l'aîné porteroit le tître de Prince & les puînez celui de Comte. L. Empereur Ferdinand III. pouſſa la choſe ſi loin à la Diéte de Ratisbonne en 1654, que quoi qu'il ne poſſédât aucun bien immédiat dans l'Empire, il obtint ſéance & voix dans le Collége des Princes. Il mourut en 1655. De ſa premiére femme *Anne Marie* de Lichtenſtein, il eut onze enfans; & de la ſeconde, *Sophie Agnès* de Mansfeld il eut deux fils & deux filles. Les filles furent *Marie Joſephe*, & *Sophie*: les fils furent, *François Antoine* qui fut Jéſuite, & PHILIPPE SIGISMOND, qui ſuit.

PHILIPPE SIGISMOND fils d'Adam, fut Chambellan de l'Empereur, Capitaine des Hallebardiers, Conſeiller Privé & Grand Ecuyer. Il poſſéda les bonnes graces de Charles VI, & mourut en 1716, laiſſant pluſieurs enfans de ſa femme *Elizabeth* Baronne de Hofman.

Du premier mariage de Maximilien Neveu d'Adam, ſont ſortis FERDINAND JOSEPH, & MAXIMILIEN.

FERDINAND JOSEPH, fils de Maximilien, fut Prince de Dietrichſtein, Echanſon héréditaire de Carinthie, & Grand-Véneur héréditaire de Stirie, Chambellan de l'Empereur, premier Maître d'Hôtel de l'Empereur Léopold & de l'Impératrice. Il fit aquiſition de la Seigneurie de Traps dans le Cercle d'Autriche, en vertu de laquelle il eut ſéance & voix dans le Collége des Princes. De ſa femme Marie Elizabeth d'Eggenberg il eut 17 enfans, parmi leſquels on peut remarquer, 1. LÉOPOLD IGNACE Prince de Dietrichſtein né en 1660, & mort en 1708; 2. *Erdmude Thérèſe Marie*, mariée au Prince de Lichtenſtein; 3. *Charles Joſeph* mort ſans lignée; 4. GAUTHIER XAVIER ANTOINE, qui en 1708 ſuccéda à ſon frére dans la dignité de Prince, & qui de ſa premiére femme eut deux filles & quelques fils,

MAXIMILIEN, fils de Maximilien, & frére Cadet de Ferdinand Joſeph, fut Comte de Dietrichſtein, Commandeur de l'Ordre de Calatrava & mourut en 1692, après avoir eu de ſa femme Marie Juſtine de Zwartſenberg pluſieurs enfans, & entr'autres EMILIEN qui ſuccéda à ſon pére dans la dignité de Commandeur de l'Ordre de Calatrava, qui avoit été déja plus d'un ſiécle dans ſa famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Megiſeri *Annal. Carinth.* Imhof, *N. P.* 1. *l.* 1. *c.* 5. Ballinus, *Genealog.* P. 2. Spener, *Hiſt. Inſign. c.* 21. Calin de Marienberg, *Geneal. Dietrichſt.* Birkens, *Ehrenſp.* Bucelin, *Germ. Stemm.*

* DIETRICHSTEIN (Adam, Seigneur de) Conſeiller, Chambellan de l'Empereur Maximilien II, ſon Ambaſſadeur en Eſpagne, premier Maître d'Hôtel & Conſeiller privé de Rodolphe II, étoit fils de Sigiſmond Seigneur de Dietrichſtein, & naquit en 1527. En 1547, il vint à la Cour de Ferdinand I. qui l'envoya l'année ſuivante en Eſpagne avec ſon fils Maximilien, au ſujet de ſon mariage avec Marie Infante d'Eſpagne. Lorſque Maximilien fut de retour d'Eſpagne, il l'envoya vers Charles-Quint à Inſpruk, & vers le Roi Ferdinand à Gratz, & le fit ſon Chambellan. En 1555, Maximilien l'envoya vers ſon pére Ferdinand à la Diéte d'Ausbourg, pour ajuſter quelque différent ſurvenu entre le pére & le fils: ce qu'il exécuta à la commune ſatisfaction des deux parties. En 1561, l'Infante, alors Reine de Bohéme, l'envoya à Rome vers le Pape Pie V, & Maximilien le chargea de trois commiſſions. I. Que comme quantité de gens abandonnoient la Religion Catholique Romaine, depuis que la communion ſous les deux eſpéces étoit défendue, le Pape voulût bien, ſinon revoquer cette défenſe, du moins en ſuſpendre l'exécution. II. Que comme les Eccléſiaſtiques étoient par leur vie déréglée cauſe de l'averſion que bien des gens avoient pour la Religion Romaine, il leur fût permis de ſe marier. III. Que comme les Chevaliers de Malthe devoient faire vœu de chaſteté, & qu'ils l'obſervoient fort mal, ils ne fuſſent deſormais obligez à faire d'autre vœu que celui du célibat. Quoi que Maximilien prît ces trois choſes fort à cœur, il n'obtint pourtant là-deſſus d'autre réponſe, ſinon qu'on en délibéreroit au prochain Concile. Quand Dietrichſtein fut de retour, Maximilien le fit Grand Ecuyer de la Reine ſon épouſe. Ferdinand I. ayant au ſujet de la prochaine élection d'un Roi des Romains, envoyé Léonard Harrach aux Electeurs de la part de ſon fils Maximilien, ce Prince donna la même commiſſion à Dietrichſtein, & comme il lui naquit en ce tems-là un Archiduc, il voulut qu'il fut l'un des Parrains de ce jeune Prince. En 1563, il le fit premier Chambellan, à condition qu'il voyageroit avec les deux ainez Archiducs Rodolphe & Erneſt. Peu de tems auparavant le départ des Archiducs, l'Empereur le nomma pour ſon Ambaſſadeur en Eſpagne, & Maximilien après la mort de ſon pére Ferdinand, le confirma dans cette ambaſſade dont il s'aquitta fort glorieuſement. En 1569, il reçut du Roi l'Ordre de Calatrava, avec la Commanderie d'Alcanitz. Il eut dans ce tems-là bien de la peine à réünir les eſprits de l'Empereur Maximilien & du Roi Philippe, qui eurent un grand différent à l'occaſion de la liberté de conſcience & de l'exercice de la Religion pour l'Autriche. Il eut la même choſe à ménager dans les troubles des Païs-Bas, que le Roi Philippe traittoit avec la derniére rigueur, pendant que l'Empereur l'exhortoit à uſer de quelque connivence, & lui remontroit que les moyens de douceur, produiroient un meilleur effet. En 1573, il ramena les Archiducs, d'Eſpagne à la Cour de l'Empereur. A peine y fut-il arrivé, qu'il lui fallut retourner en Eſpagne en qualité d'Ambaſſadeur. L'Empereur le rappella la même année, & le Roi Philippe lui donna une puiſſante recommandation accompagnée d'un écrit de ſa propre main, concernant les choſes qu'il devoit propoſer de ſa part à l'Empereur. En 1572, il ſe comporta avec beaucoup de ſageſſe au couronnement de Rodolphe comme Roi de Hongrie. Il remontra aux Etats de ce Royaume par un écrit plein de force, qu'ils étoient obligez de recevoir pour Roi l'Archiduc Rodolphe du vivant de ſon pére, & leva les difficultez qui étoient ſurvenues à ce ſujet. En 1575, la Seigneurie de Niklaasburg que les Seigneurs de Lichtenſtein avoient poſſédée pendant plus de deux ſiécles, & qu'ils avoient vendue à ceux de Keretſchim, étoit en qualité de fief dévolue à l'Empereur par la mort de Chriſtophle Keretſchim le dernier de cette race. L'Empereur la donna à Dietrichſtein en fief, & ordonna de ſa propre main qu'on l'en inveſtît, ſur quoi il fut reconnu & reçu pour homme capable d'avoir ſéance dans les Etats de Bohéme & de Moravie. Cette même année il compoſa un Traitté du droit de ſucceſſion à la Couronne de Bohême, & le dédia au Roi Rodolphe. Après qu'en 1580, il eut fait changer de Religion à tous ſes vaſſaux de Niklaasburg, le Pape Grégoire XIII. l'en félicita par pluſieurs lettres. En 1588, il travailla de toutes ſes forces à la délivrance de l'Archiduc Maximilien qui étoit priſonnier en Pologne. Enfin en 1590, voulant aller chercher du repos & de la tranquillité à Niklaasburg, il mourut le 15 Janvier, & fut enterré à Prague aux piez de Maximilien II. comme ſon pére Sigiſmond à ceux de Maximilien I. Il avoit épouſé Marguerite de Cardone, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entr'autres; 1. *Maximilien* Comte de Licova, Chambellan de l'Empereur Rodolphe, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, &c. qui mourut en 1602, ſans laiſſer de lignée de deux femmes qu'il avoit eues; 2. *François* qui fut Prince de l'Empire, Cardinal & Evêque d'Olmutz, dont on parlera dans l'article ſuivant; 3. *Sigiſmond* qui par ſon mariage avec Jeanne de la Scala à perpétué la poſtérité; 4. *Marie*; 5. *Anne*; 6. *Hippolite*: & 7. *Béatrix* qui furent toutes quatre mariées à de grands Seigneurs d'Eſpagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kevenhuller, *Annal. Ferdinand. P.* 3. *ad ann.* 1590.

* DIETRICHSTEIN (François Prince de) Cardinal & Evêque d'Olmutz, fils d'Adam Baron de Dietrichſtein, & de Marguerite de Cardone, naquit à Madrid en 1570. Après avoir étudié en Philoſophie à Prague, & en Théologie à Rome dans le Collége des Allemans, il fut fait Chanoine d'Olmutz & Camerier du Pape Clément VIII. qui ſe ſervit de lui comme d'un interpréte lorſqu'il parloit avec l'Archiducheſſe Marguerite, fiancée à Philippe II. Roi d'Eſpagne, lorſqu'il l'épouſa en 1598, à Ferrare, conjointement avec l'Archiduc Albert, au nom du Roi. Quand il fut de retour en Allemagne, il devint la même année Prevôt de l'Egliſe de Leitomeritz, & peu de tems après Evêque d'Olmutz, & fut en même tems honoré de la dignité de Prince, & de celle de Comte de la Chapelle de Bohéme. Le Pape le fit Cardinal Prêtre du titre de S. Silveſtre *in Campo Martio*, qu'il changea dans la ſuite en celui de la Ste. Vierge *trans Tiberim*. L'Empereur le déclara Protecteur de ſes Royaumes & païs héréditaires. Il aida à aſſoupir les différens ſurvenus entre l'Empereur Rodolphe & le Roi Matthias, & mit en 1608, au nom de l'Empereur, la couronne de Hongrie ſur la tête de Matthias en pleine campagne. Depuis cela, il fut employé en diverſes ambaſſades ou Nonciatures, & fut trois fois Légat *a latere*, ſavoir en 1600, au mariage de l'Archiduc Ferdinand avec Marie Anne Ducheſſe de Baviére; en 1611, à celui du Roi Matthias avec l'Archiducheſſe Anne; & en 1631, à celui de Ferdinand III. avec l'Infante Marie: & il a eu l'honneur de bénir ces trois mariages. Il eut auſſi celui de couronner Rois de Bohéme les Empereurs Matthias & Ferdinand II, & de batiſer en 1633, l'Archiduc Ferdinand, & en 1634 l'Archiducheſſe Marie Anne. Il fut quatre fois Directeur d'Autriche, & il accompagna l'Impératrice Marie lorſquelle alla s'aboucher à Paſſau avec l'Infant Dom Ferdinand ſon frére. Sous l'Empereur Rodolphe II, il fut Directeur du Conſeil Privé, & ſous les trois autres Empereurs, Conſeiller privé. Il aſſiſta à l'élection de trois Papes, Léon XI, Paul V, & Grégoire XI. En 1620, il fut fait Gouverneur de la Moravie: mais comme les troubles de ce païs-là commencérent alors, il fut fait priſonnier à Brinn par les Rebelles, qui à la vérité le relâchérent bien-tôt après, mais en le privant de ſes biens & de ſes emplois. En 1602, le Comte Maximilien ſon ſecond frére étant venu à mourir ſans enfans, il hérita de toutes ſes Seigneuries qu'il augmenta de telle ſorte qu'elles ſuffiſoient pour lui faire ſoutenir la dignité de Prince. Là-deſſus, l'Empereur le fit Prince de l'Empire avec la clauſe favorable de pouvoir tranſporter cette dignité à l'un de ſes Neveux. Il choiſit pour cela Maximilien fils de Sigiſmond ſon frére aîné, & il le fit héritier de tous ſes biens, auſſi bien que de la dignité de Prince: ce qui fut confirmé en 1631, par l'Empereur qui ordonna que le fils aîné dans la ligne directe, demeurant perſonne ſéculiére, poſſéderoit le tître de Prince de l'Empire: Il obtint pour les Evêques d'Olmutz, de l'Empereur Rodolphe II, le droit de battre monnoye dont le Roi Conrad les avoit privez. Dans le tems que l'Empereur, en 1636, étoit à la Diéte de Ratisbonne, le Cardinal Dietrichſtein étoit Directeur de la Haute & Baſſe Autriche. La même année comme il alloit en Moravie pour ſe trouver à l'aſſemblée des Etats du païs, il tomba malade à Olmutz, & mourut le 19 Sept. à Brinn, & fut enterré à Olmutz dans l'Egliſe cathedrale. Sa vie a été écrite par un Jéſuite appellé George Dinginauer, mais elle n'a jamais été imprimée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kevenhuller, Annal. Calin de Marienberg, Elog. *Heroum ex Dietrichſt. fam. Elench. Epiſt. Morav. apud* Bucelinum. *Europ. Herald. p.* 363. Cruger, *Sacri Pulveres inclyti regni Bohemiæ ad d.* 19. *ſept.*.

DIETZ, petite ville d'Allemagne, ſituée dans les Etats de Naſſau, en Wétéravie, ſur la riviére de Lohn, à ſix on ſept lieues de Coblentz. Dietz a un fort beau château, & elle eſt capitale d'un ancien Comté, qui a maintenant le tître de Principauté, & qui eſt entre les Seigneuries d'Idſtein & de Visbaden, le Bas Comté de Catzenellebogen, & l'Archevêché de Tréves. * Maty, *Dict. Géogr.*

DIETZ (NASSAU-) *Voyez* NASSAU.

* DIETZMAN, Maréchal de Miſnie & de Luſace & Seigneur de Landsberg naquit en 1270. Son pére fut Albert ſurnommé *le Deſagréable*, Landgrave de Thuringe. Dans la guerre que ſon pére eut contre ſon frére Frédéric qui étoit ſurnommé *à la joue mordue*, il défit en 1291, près de Meiſſen ou Miſne, le Marquis de Brandebourg, & lui tua près de trois mille hommes. Il ſe conduiſit avec la même valeur contre l'Empereur Adolphe. Des gens jaloux de ſa gloire lui dreſſérent différens piéges pour le faire périr.

Un

Un jour comme il étoit à la chaſſe proche de Zwikkaw, Henri de Harras à la tête de quelques gens armez l'attaqua à l'improviſte, étant pouſſé à cela par l'Evêque de Mersbourg: mais il s'en tira ſi bien qu'il fit priſonnier Harras lui même & le mena à Leipſic. En 1307, il attaqua l'Abbé de Pégau, brûla la ville, & pilla l'Egliſe, parce qu'il avoit pris contre lui le parti de l'Empereur. Enfin la même année, comme il faiſoit ſes dévotions la nuit de Noël dans l'Egliſe de S. Thomas à Leipſic, il fut aſſaſſiné devant l'autel, mourut de ſes bleſſûres le troiſiéme jour, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Paulin. L'aſſaſſin qui fut tenaillé & enſuite roué vif, avoit été, à ce qu'on dit, ſuborné par Philippe Comte de Naſſau, Général de l'Empereur: c'eſt pourquoi le Marquis Frédéric pour venger la mort de ſon frére, voyant à la bataille de Lukka le Comte Philippe de loin, s'avança contre lui, diſant à ſes Gentilshommes, *Voila le ſcélérat qui a fait aſſaſſiner cruellement mon frére*, & le tua après un combat fort opiniâtre. Lors qu'en 1580, on reculoit les murailles de Leipſic pour l'aggrandir, on ouvrit le tombeau de Dietzman, & l'on y trouva ſon crane avec de longs cheveux bruns, que l'on garde avec ſes autres oſſemens dans l'Académie. Il n'eut point d'enfans de ſa femme Jutte Comteſſe de Henneberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fabricius *in Origin.* Lairtz, *in 't Palm-Boſch.* Peifer, *Lipſia.* Brotuff, *l.* 2. *c.* 33. Simon, *Chron. Henburg.*

DIEU, nom de l'Etre éternel, infini, incompréhenſible, qui a créé le monde par ſa puiſſance, qui le gouverne par ſa ſageſſe, & qui le conſerve par ſa bonté. Ce nom adorable eſt de quatre lettres dans les principales langues du monde. Le nom Hébreu eſt יהוה; le Grec Θεὸς; le Latin, *Deus*; l'Arabe, *Alla*; le Perſan, *Syre*. Les Mages appellent Dieu *Orſi*, les Egyptiens, *Teut*, &c. Tous les hommes ont naturellement l'idée d'un Etre infini, qui exiſte néceſſairement, & cette ſeule idée ſuffit pour convaincre de ſon exiſtence ceux qui y feront attention. Les Philoſophes apportent encore quantité de démonſtrations métaphyſiques, phyſiques & morales, de l'exiſtence de cet être ſouverain. Les premiers hommes ont connu & adoré ce vrai Dieu; mais depuis, ayant laiſſé corrompre leur jugement, ils ont d'abord adoré les aſtres, & enſuite ont admis une multiplicité de Divinitez dont ils ont fait des idoles, devant leſquelles ils ſe ſont proſternez. La connoiſſance & l'adoration du vrai Dieu, qui avoit été preſque abolie ſur la terre, fut renouvellée par Abraham, & conſervée par ſes Deſcendans dans le peuple d'Iſraël, & dans la nation Juive, c'eſt à dire, dans un petit canton de la terre, pendant que tout le reſte du monde étoit plongé dans l'idolatrie. Depuis que Jeſus Chriſt eſt venu au monde, l'adoration & le culte du vrai Dieu ont été établis dans tout l'Empire Romain, & même parmi les nations barbares. Il y en a néanmoins qui ont été, & qui ſont encore dépourvues de la connoiſſance du vrai Dieu.

DIEU, (Daniel de) natif de Bruxelles, où il fut Miniſtre pendant 22 ans. En 1585, après que le Duc de Parme ſe fut emparé de Bruxelles, de Dieu fut obligé de ſe retirer à Fleſſingue, où il exerça le miniſtére. Il étoit habile dans les Langues Orientales, & prêchoit avec facilité en Allemand, en Italien, en François & en Anglois. Les égliſes Belgiques le députérent vers la Reine Elizabeth en 1588. * Bayle, *Diction. Critique.*

DIEU, (Louïs de) Miniſtre de Leide, & Régent dans le College Wallon de la même ville, avoit beaucoup de capacité & de connoiſſance des Langues Orientales. Il naquit le 7 d'Avril 1590, à Fleſſingue, où ſon pére Daniel de Dieu dont il eſt parlé dans l'article précédent, exerçoit le miniſtére. Il fit ſes études ſous Daniel Colonius ſon oncle maternel, qui étoit Régent du Collége Wallon de Leide. Il fut quatre ans Miniſtre de l'égliſe Françoiſe de Middelbourg. Il auroit pu ſuccéder à Uitenbogard, qui avoit été Miniſtre de la Cour du Prince d'Orange, à la Haye; mais ſon éloignement naturel des maniéres de la Cour ne lui permit pas de ſatisfaire en cela aux déſirs du Prince Maurice. Il fut appellé à Leide en 1619, pour enſeigner avec ſon oncle Colonius dans le Collége Wallon, & il s'aquitta de cet emploi avec un grand ſoin, juſqu'à ſa mort qui arriva en 1642. Il publia en 1631, un Commentaire ſur les quatre Evangiles, & des Notes ſur les Actes des Apôtres, & ſur l'Apocalypſe de ſaint Jean, laquelle il fit imprimer en Hébreu & en Syriaque avec ſa verſion Latine. Il donna avec de ſavantes Notes, l'Hiſtoire de la Vie de Jeſus Chriſt, compoſée en langue Perſane par le Jéſuite Jérôme Xavier, & il joignit à l'original une traduction en Latin. L'Hiſtoire de ſaint Pierre écrite auſſi en langue Perſane, eſt encore un des livres qu'il a publiez avec des Notes. Quant aux deux premiers chapitres de la Généſe traduits en Perſan par Jacques Taivuſus, il ſe contenta de les publier avec un avertiſſement au Lecteur. Il a auſſi donné des Rudimens de la langue Hébraïque & de la langue Perſane, qu'il publia, & un paralléle de la Grammaire des Langues Orientales. Depuis ſa mort, on a fait imprimer ſon Commentaire ſur l'Epître aux Romains, avec un Recueil d'obſervations ſur toutes les autres Epîtres des Apôtres, & un Commentaire ſur le Vieux Teſtament. Son Traité *de Avaritia*, ſa *Rhetorica ſacra*, & ſes *Aphoriſmi Theologici* ont vu le jour par les ſoins de M. Leydekker. On a réimprimé à Amſterdam, en 1693, ſes Obſervations ſur l'Ecriture corrigées & augmentées, & on y a joint l'Apocalypſe en Syriaque. Louis de Dieu refuſa l'emploi, qui lui fut offert de Profeſſeur en Théologie dans la nouvelle Univerſité d'Utrecht, & s'il eût vécu aſſez long-tems, il en auroit eu un ſemblable dans celle de Leide. Il avoit épouſé la fille de *Henri* Bogard, Conſeiller de Fleſſingue, de laquelle il eut onze enfans, dont l'un exerça la Médecine à Leide & puis à Amſterdam, & un autre étudia en Théologie & fut Miniſtre à Woubrugge. Le Médecin a laiſſé deux fils, l'un Médecin & l'autre Docteur en Droit. * Voyez l'Epître dédicatoire à la tête de l'édition de 1693. Leydekker, *Præf. Aphoriſm. Lud. de Dieu. L'oraiſon funébre, &c.*

* DIEUCHES, Médecin, dont Pline fait mention dans ſon Hiſtoire Naturelle, *l.* 20. *ch.* 5. 9. *&* 17. *& l.* 23. *ch.* 2.

DIEUCHIDAS, de Mégare, Hiſtorien, &c. écrivit l'Hiſtoire de ſon païs, que pluſieurs des Ancient ont citée. On ignore en quel tems il a vécu. * Clément Alexandrin, *au liv.* 1. *&* 5. *des Tapiſſ.* Etienne de Byzance, &c.

DIEU-DONNÉ, ou *Deus-dedit*, Pape Romain, fils d'Etienne, Soudiacre, ſuccéda le 13 Novembre de l'an 614, à Boniface IV. Il étoit extrêmement pieux, prénoit ſoin de viſiter les malades, & guérit un lépreux, en appliquant ſa bouche contre la ſienne. Son pontificat ne fut que de trois ans, moins cinq jours. Il mourut le huitiéme de Novembre de l'an 617. Anaſtaſe dit le 18. D'autres mettent ſa mort plus tard. On trouve une lettre de ce ſaint Pontiſe, écrite à Gordien Evêque de Séville. Après lui, le ſiége vaqua un mois & ſeize jours. * Anaſtaſe, *en la Vie des Papes.* Le Martyrologe Romain, *au* 8. *Novembre.* Gratien, *aux Decr. q.* 30. 1. *Can.* Pervenit ad nos. Baronius. *A. C.* 614. 615. 617.

DIEU-DONNÉ, II. du nom, Pape. *Cherchez* ADEODAT.

* DIEULOUAT, ou DIEULOUARD, bourg de la Lorraine proche de la rive droite de la Moſelle au midi de Pont-à-Mouſſon & au nord de Liverdun.

DIEUSE, petite ville de Lorraine, ſituée ſur la Selle, à deux lieues de Marſal, du côté du levant. Quelques Géographes prétendent que cette ville eſt celle qu'on nommoit autrefois *Duodeciacum*, laquelle pourtant quelques-uns placent à Delme, & d'autres à Douzi. * Maty, *Dict. Géogr.*

DIEUX, fauſſes Divinitez qui ſe ſont multipliées à l'infini, par le caprice de leurs adorateurs. On croit que les idolâtres ont rendu leur premier culte au ſoleil, à la lune & aux autres aſtres, qui ont un mouvement perpétuel dans les cieux; & que de là eſt venu le nom Grec, Θεὸς, pris de Θέω, qui ſignifie *courir*. La ſuperſtition s'augmentant dans la ſuite des tems, produiſit des Dieux céleſtes, des Dieux terreſtres & des Dieux aquatiques. Ceux-ci préſidoient à la mer, aux fleuves & aux fontaines. Les terreſtres avoient ſoin des champs, des montagnes ou des forêts. Les céleſtes avoient leur domicile dans le ciel. On y ajoûta encore les Dieux infernaux, qui puniſſoient les impies dans les enfers. De tous ces Dieux, on faiſoit deux ordres, l'un des grands & l'autre des petits. On comptoit principalement douze grands Dieux; ſavoir Jupiter, Junon, Apollon, Diane, Vulcain, Vénus, Mars, Minerve, Neptune, Veſta, Cérès, & Mercure leur Meſſager ou Ambaſſadeur. Le Poëte Ennius a renfermé leurs noms dans ces deux vers.

Juno, Veſta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi', Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Entre les autres Dieux les plus célébres, étoient Bacchus, Dieu du vin; Pomone, Déeſſe des fruits; Flora, Déeſſe des fleurs; Eole, Dieu des vents; Pan, Dieu des paſteurs; & les Nymphes que l'on diſtinguoit en Naïades, Néréïdes, Oréades, Dryades & Napées. Les Naïades préſidoient aux fleuves & aux fontaines; Les Néréïdes, à la mer; les Oréades, aux montagnes; les Dryades, aux forêts; & les Napées, aux vallons. Dans les enfers on avoit donné Proſerpine pour femme à Pluton, avec trois Furies pour exécuter ſes ordres. On avoit même attribué la divinité à des animaux, à des plantes, & à d'autres choſes ſemblables; & ces ſortes de ſuperſtitions ſe voyoient principalement parmi les Egyptiens.

Les faux Dieux étoient très-différens, ſelon les différens peuples. A l'égard des Romains, leurs principales Divinitez étoient au nombre de vingt; ſavoir, *Jupiter*, Dieu du ciel & du tonnerre; *Junon*, Déeſſe de l'air & des richeſſes; *Neptune*, Dieu de la mer; *Orcus*, ou *Pluton*, Dieu des enfers; *Saturne*, Dieu du tems; *Cybele*, ou *Tellus*, Déeſſe de la terre; *Veſta*, Déeſſe de la terre & du feu; *Cérès*, Déeſſe des blez; *Janus*, Dieu du labourage; *Bacchus*, ou *Liber*, Dieu du vin; *Vulcain*, Dieu du feu; *Mars*, Dieu de la guerre; *Apollon*, Dieu de la Médecine; *Diane*, Déeſſe de la chaſſe; *Minerve*, Déeſſe de la ſageſſe; *Mercure*, Dieu de l'éloquence; *Venus*, Déeſſe de la beauté & du plaiſir; *Genius*, Dieu de la naiſſance; *le Soleil*, & *la Lune*. Outre ces Divinitez, ils en adoroient encore pluſieurs autres qu'ils mettoient dans un rang inférieur; comme *Bellone*, Déeſſe de la guerre: *Victoria*, Déeſſe de la victoire; *Néméſis*, Déeſſe de la vengeance; *Cupidon*, Dieu de l'amour; *les Graces*, Déeſſes de la reconnoiſſance; les *Pénates*, ou Dieux de la famille; les *Lares*, ou Dieux du foyer; les *Parques*, Déeſſes qui préſidoient au deſtin, à la vie & à la mort: les *Furies* qui puniſſoient les coupables; la *Fortune*, Déeſſe du bonheur & du malheur. Ils honoroient encore d'autres Dieux qu'ils appelloient *Indigetes*, & qui étoient des hommes faits Dieux, comme *Hercule*, *Faunus*, *Caſtor* & *Pollux*, *Eſculape*, &c. Non ſeulement les perſonnes vertueuſes étoient déïfiées; mais auſſi les vertus mêmes, à qui l'on bâtiſſoit des temples: tels étoient ceux de l'Honneur, de la Vertu, de la Paix, de la Fidélité, &c. Les Romains rendoient auſſi quelque culte à d'autres moindres Divinitez, qui préſidoient, ſelon leur ſuperſtition, à une infinité de choſes; comme la Déeſſe *Naſcia*, à la naiſſance; *Cunina*, au berceau; *Rumina*, à l'alaitement; *Potina*, au boire; *Educa*, au manger; *Carnea*, à la chair; *Juventus*, à la jeuneſſe; *Volupia*, au plaiſir; *Lubentia*, au déſir; le Dieu *Jugatinus*, au mariage; *Domiducus*, aux noces; la Déeſſe *Pertunda*, aux accouchemens; *Libitina*, aux funérailles. Les Païſans avoient leurs Divinitez particuliéres. Ainſi le Dieu *Pan* préſidoit aux campagnes & aux pâturages; *Sylvanus*, aux bois & aux forêts; *Vertumne*, aux ſaiſons; *Priapus*, aux ſemences; la Déeſſe *Pomona*, aux fruits; *Flora*, aux fleurs; *Palès*, au fourrage; *Hipponia*, aux chevaux; les *Nymphes*, aux fontaines, &c. Les Romains honoroient auſſi des Dieux étrangers; comme *Deus-Fidius*, Dieu des Sabins; *Iſis*, *Serapis* & *Oſiris*, Dieux des Egyptiens. Les Grecs dont les Romains avoient emprunté la plupart de leurs Dieux, adoroient douze principales Divinitez, ſavoir, Jupiter, Junon, Saturne, Cérès, Bacchus, Vulcain, Mars, Apollon, Diane, Pallas ou Minerve, Mercure & Vénus. Leur autel étoit nommé l'autel des douze Dieux. Mais Neptune, Pluton, Proſerpine, Hercule, & les autres, étoient parmi

parmi eux presque dans le même rang. Les Athéniens avoit aussi dressé un autel à une Divinité qu'ils ne connoissoient pas, & sur lequel ils avoient mis cette inscription, *Au Dieu inconnu*, d'où saint Paul prit le sujet de sa prédication, étant à Athénes. Les Egyptiens, que l'on peut dire avoir été les auteurs de toutes les superstitions & idolâtries des Payens, adoroient principalement Osiris & Isis; mais ils faisoient aussi présider des Divinitez aux planétes & aux élémens, & même aux bêtes & aux plantes. Ils adoroient le crocodile, le serpent, le bœuf, le chien, les porreaux & les oignons; c'est pourquoi Juvénal les raille sur le bonheur qu'ils avoient, de voir naître leurs Dieux dans leurs jardins, Sat. 15. v. 10.

O Sanctas gentes, quibus hac nascuntur in hortis
Numina.

Il n'est pas nécessaire de faire ici un détail des autres Divinitez, que tous les peuples idolâtres ont adorées & adorent encore dans les diverses parties du monde. Cette idée générale suffit, & l'on peut voir le reste dans les articles de chaque nation, comme des Chinois, des Indiens, des Gaulois, &c. * S. Augustin, *en la Cité de Dieu.* Rosin. *Antiquitez Romaines.* Arnobe. Eusébe.

* **DIEZ** (Philippe) Religieux de l'Ordre de saint François, étoit Portugais. Il vivoit sur la fin du XVI siécle, en 1580, & 1590. Il s'aquit beaucoup de réputation par sa piété, par sa doctrine, & par les talens qu'il avoit pour la prédication. Nous avons cinq ou six Volumes de ses Sermons qu'on a traduits en diverses Langues. Le P. Philippe Diez mourut à Salamanque. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

DIGANWEY, a été une petite ville du Comté de Denbich, en Angleterre. Elle étoit à l'emboûchure du Conwey, dans la Mer d'Irlande. Il y a quelques siécles qu'elle est périe par le feu que la foudre y alluma, dont elle fut si absolument consumée, qu'à peine en trouve-t'on les masures. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIGAROIS, (l'Isle de) C'est une Isle que l'on trouve sur les cartes sous le nom de *Diego Roiz*, ou de *Diego Rodriguez*. Elle est dans l'Océan Ethiopien, à cent lieues de celle de Mascarégne, & à 180 de celle de Madagascar. Elle porte le nom d'un Portugais, qui l'a découverte. * Maty, *Diction Geogr.* Elle fut découverte par les Portugais sous le Roi Jean IV. en 1645. Depuis elle a été habitée par neuf Protestans François Réfugiez qui y furent malicieusement placez par le Capitaine du Vaisseau que M. le Marquis du Quêne avoit envoyé pour découvrir ce qui se passoit à l'égard de l'Isle de *Mascarégne* ou d'*Eden*. Ces Habitans involontaires y demeurérent deux ans & 20 jours, y étant arrivez le 30 Avril 1691, & en étant sortis le 20 May 1693. Cette Isle est située sous le 21 degré de la latitude méridionale. Son circuit est d'environ vingt lieues. L'air y est parfaitement pur & sain. Les riviéres qui l'arrosent sont extrémemeut poissonneuses. Il y a des anguilles si monstrueuses, qu'il faut deux hommes pour en porter une. Il n'y a point de bêtes à quatre piez que des rats, des lézards & des tortues de terre. Il y a de ces tortues qui pésent jusques à cent livres & qui sont d'un goût exquis; surtout le foye est délicieux & extrémement gros à proportion de l'animal, puis qu'une tortue de quinze livres a jusques à six livres de foye. Outre ces tortues, il y en a de mer qui pésent jusques à cinq cens livres & qui pondent sur le sable jusques à deux cens œufs en moins de deux heures, ensuite elles les couvrent de sable, & au bout de six semaines, la chaleur du soleil les fait tous éclorre. On trouve aussi dans cette Isle de l'ambre jaune & de l'ambre gris. On y essuye tous les ans aux mois de Janvier ou de Février un Ouragan des plus furieux. Les animaux prévoyent cet orage & se cachent dans les trous des montagnes jusques à ce qn'il soit passé, ce qui arrive au bout de quelques heures. * François Léguat, *Voyages &c. to. 1.*

DIGBY, (Simon) étoit de la noble & ancienne famille de Tilton, dans le Comté de Leicester en Angleterre. Ayant combattu vaillamment avec six de ses fréres tous braves pour le Comte de Richemont, contre le Roi Richard à la bataille de Bosworth, quand ce Comte parvint à la Couronne, il l'avança dans des charges d'une grande importance & d'un grand revenu. Il fut toûjours depuis en faveur, jusques à sa mort arrivée l'an 12 du régne de Henri VIII. Réginald son fils & héritier, qui avoit épousé *Anne*, fille de *George* Trogmorton de Coughton, dans le Comté de Warwick, Chevalier, en eut *George* qui eut trois fils, *Robert*, *Philippe*, & *Jean*. *Robert* épousa *Lettice*, petite-fille & héritiére de *Gérard*, Comte de Kildare en Irlande, & eut pour fils & héritier *Robert*, créé Lord Digby de Geashill en Irlande par le Roi Jacques I; & ses Descendans jouïssent encore de ce tître. *Jean* fut élevé dans le Collége de la Magdelaine à Oxford. Il voyagea ensuite en France & en Italie, où il donna tant de marques de sa capacité, que le Lord Harrington l'envoya à la Cour, pour avertir le Roi Jacques de la conspiration des poudres. Ce Prince connoissant son habileté & sa fidélité, le fit Gentilhomme de la chambre, ensuite son Vice-chambellan, & Membre du Conseil Privé. Le 16 de son régne, il le fit Baron du Royaume, sous le tître de Lord Digby de Sherburne, dans le Comté de Dorset. En 1620, il fut envoyé Ambassadeur à l'Archiduc Albert, & l'année suivante à l'Empereur Ferdinand II. & au Duc de Baviére. En 1622, il fut envoyé en Espagne, pour négocier le mariage du Prince Charles d'Angleterre, avec l'Infante Marie, fille de Philippe III. La même année, il fut créé Comte de Bristol. Il épousa *Béatrix*, fille de *Charles* Walcot, dans le Comté de Salop, Chevalier, veuve de *Jean* Dive de Bromham dans le Comté de Bedfort, Chevalier. Il en eut deux fils, *George*, né à Madrid en Espagne en 1612, & *Jean*, qui ne prit point d'alliance. Il eut aussi deux filles, *Marie*, mariée à *Arthur* Chichester, Lord Dunegald en Irlande; & *Abigail*, qui fut femme de *Georges* Freake, fils aîné de Jean Freake de Shroughton dans le Comté de Dorset. Etant mort à Paris en 1653, *George* son fils & héritier lui succéda. Il épousa *Anne*, fille de *François*, Comte de Bedfort. Il en eut deux fils, *Jean* son aîné & héritier, qui épousa premiérement *Alix*, fille unique de *Robert* Bourne de Blakhall dans le Comté d'Essex, Chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. *Rachel*, fille de *Guillaume* Windham, Chevalier, un des Juges des Plaidoyers Communs. Le second fils de George fut *François*, qui fut tué sur mer en 1672, en combattant contre les Hollandois. Il eut aussi deux filles, *Diane*, mariée au Baron de *Mol* en Flandre, & *Anne*, mariée à *Robert*, Comte de Sunderland. * Dugdale.

DIGBY, (Kenelme) connu sous le nom de *Chevalier Digby*, a été fort illustre dans le siécle précédent pour sa vertu & pour son savoir. Il étoit de la famille des Digby dont il est parlé dans l'article qui précéde. *Everard Digby* son Bisayeul, accompagné de six de ses fréres, combatit courageusement dans les plaines de *Bosworth* pour la querelle de Henri VII. contre l'usurpateur Richard III. Son pére, nommé aussi *Everard* ne suivit point ce bel exemple de fidélité, il entra dans la conspiration des poudres contre *Jaques* I. & eut la tête tranchée. Son fils, dont nous parlons, effaça glorieusement cette tache, & se rendit d'abord si digne de l'estime de ce Monarque, qu'il en fut rétabli dans la jouïssance de ses biens. Il parut ensuite avec éclat à la Cour, & ne fut pas moins aimé de Charles que de Jaques. Charles I. le fit Gentilhomme de son cabinet, Intendant Général de ses armées navales & Gouverneur de l'Arsenal maritime de la Ste. Trinité. Il lui accorda des lettres de représailles contre les Vénitiens, en vertu desquelles il fit plusieurs prises sur eux, & avec une petite flotte, qu'il commandoit, combattit la leur près du port de *Scanderone*, & se fit passage avec son butin. Comme il avoit toûjours aimé les Lettres, il aquit une grande connoissance des langues & des Sciences, & devint un bon Philosophe. Il a traduit en sa langue maternelle divers Auteurs, & a fait voir dans son Traité de la Nature des Corps & de l'Immortalité de l'Ame, la pénétration de son esprit & l'étendue de son savoir. Son grand attachement aux Mathématiques ne l'empêcha pas de rechercher avec ardeur les secrets de la Chymie, & il trouva par ce moyen d'excellens remédes qu'il donnoit gratuitement à toutes sortes de personnes, & principalement aux pauvres. Il fit publiquement à Montpelier Poudre de Sympathie un Discours sur la, qui a été publié & a eu beaucoup de débit. Il a pour titre, *Discours fait en une célébre assemblée par le Chevalier Digby, Chancelier de la Reine de la grande Bretagne &c. touchant la guérison des playes par la Poudre de Sympathie &c. à Paris* 1661. Digby tenoit ce secret d'un Religieux Carme qui l'avoit apporté de l'Orient. Le Chevalier l'enseigna au Roi Jaques I, ensuite à M. de *Mayerne* prémier Médecin du Roi. Ce Médecin communiqua ce secret au Duc de Mayenne, & le Chirurgien de ce Duc l'ayant appris, en fit commerce & le répandit. Digby publia, l'an 1651, son Traité de l'Immortalité de l'Ame sur lequel il avoit eu de longues conférences avec *Descartes*. Ces deux Philosophes se donnérent rendez-vous au Collége de Boncourt à Paris. La nature & l'état de l'Ame fit le principal sujet de leur conversation. Ils ne purent s'accorder sur plusieurs articles; mais ils se séparérent pleins d'estime l'un pour l'autre. Ce ne sont là que les moins considérables de ses qualités, son attachement à la famille Royale chassée, ses deux Ambassades auprès d'Innocent X. de la part de la Reine, veuve de Charles I, de laquelle il étoit Chancelier, la franchise avec laquelle il avoua au Parlement qu'il étoit Catholique Romain, & la fermeté avec laquelle il soutint la confiscation de ses biens & le bannissement, le distinguent encore davantage. Il se retira en France & s'y fit aimer des personnes d'esprit & d'honneur. Lorsque Charles II. eut été rétabli sur le thrône, le Chevalier Digby retourna à Londres, & y demeura jusques à ce qu'ayant été long-tems tourmenté de la pierre, & sentant que ses reins s'ulcéroient, il eut envie de passer en France. Il se fit porter en litiére vers la mer; mais son mal s'augmenta de telle sorte, qu'il falut le rapporter à Londres, où il mourut le onziéme Mars, jour de sa naissance en 1665, âgé de près de 60 ans. Il avoit épousé la fille unique du Chevalier *Edouard Stanley*, fils du Comte de Derby, & d'une fille du Duc de Nortfolk. Il en eut trois fils, dont l'aîné fut tué près de Brantfort, combattant contre les Rebelles, & ne laissa point de postérité. Le plus jeune mourut en bas âge; l'autre n'a laissé que deux filles. * Bayle *Dict. Crit. 4. Edit. Discours du* Chevalier Digby &c. *p.* 12. &c. Il y a des personnes qui prétendent que le Discours que le Chevalier Digby a fait sur la poudre de Sympathie est plein de fausses expériences.

* **DIGBY** (Le Lord) étant à Paris, prenoit plaisir à montrer le portrait en miniature de Madame la Comtesse Digby son épouse, l'une des plus belles femmes de son tems. Il racontoit que pour maintenir sa beauté & une fraîcheur de jeunesse, il lui faisoit manger des chapons nourris de chair de vipére: en quoi, à ce qu'il disoit, il avoit parfaitement réüssi. Cependant, soit que cette nourriture ne fut pas saine, soit que ce qui est bon pour conserver la beauté, ne soit pas propre à conserver la santé & la vie, soit que l'heure de Madame Digby fût venue, elle mourut encore assez jeune, & lorsque l'on y pensoit le moins. On dit qu'elle avoit eu quelque pressentiment de sa mort, & qu'elle pria Monsieur Digby qui étoit obligé de sortir pour quelque affaire, de revenir au plutôt, parce qu'elle avoit dans l'esprit qu'elle mourroit ce jour-là. En effet M. Digby étant de retour la trouva morte, & la fit peindre en cet état, où pour la consolation de ceux qui la regardent, le Peintre a eu l'adresse de ne la répresenter qu'endormie. * Vigneul Marville, *Mélange d'Histoire & de Littérature, tome 1. p.* 205. & 206.

☞ Quoi que M. de Vigneul Marville donne à ce Digby dont il parle, le titre de Lord, il y a toute apparence que c'est le même que celui qui fait le sujet de l'article précédent.

DIGESTE, Compilation faite par ordre de Justinien Empereur

reur d'Orient, & que l'on appelle *Digesta*, *Pandectæ*. Il en donna la commission à Tribonien son Questeur, qui choisit seize Jurisconsultes pour y travailler. Ils tirérent les plus belles décisions qu'ils trouvérent dans les 2000 volumes des anciens Jurisconsultes, & les réduisirent en un corps, qui fut publié en 533, sous le nom de Digeste. L'Empereur donna à cette Compilation la force de loi, par la lettre qu'il a mise à la tête de l'Ouvrage, & qui sert de préface. C'est ce qui composa la premiére partie du Droit Romain, & du Corps du Droit Civil. On l'a appellée autrement *Pandectes*. Il y a cinquante livres du Digeste. Il fut traduit en Grec du tems de Justinien. Cujas dit qu'on appelle *Digeste* les livres distribuez dans un bel ordre. Ainsi Tertullien a appellé *Digeste*, l'Evangile de saint Luc. En Droit on cite le *Digeste* en abbréviation par deux *ff.* jointes ensemble: ce qui vient de ce qu'on les appelle en Grec Pandectes, qu'on abbrégeoit par la figure de deux ΠΠ; & pour abbréger davantage on a joint ensemble ces deux caractéres, que les Copistes Latins ont cru être deux *ff.* jointes, d'où l'on a donné communément aux Pandectes le nom d'*Infortiat*.

DIGNA ou DUGNA, femme courageuse de la ville d'Aquilée en Italie, aima mieux se donner la mort que de consentir à la perte de son honneur. Car lorsque cette ville eut été prise par Attila Roi des Huns, l'an de J. C. 452, voyant que ce Prince vouloit attenter à sa pudicité, elle le pria de monter sur une haute galerie, feignant de lui vouloir communiquer quelque secret d'importance; mais aussi-tôt qu'elle se vit dans cet endroit qui donnoit sur une riviére, elle se jetta dedans, en criant à ce barbare, *Suis moi, si tu veux me posséder.* * Bonfin, *l.* 6. *Dec.* 1. Sigonius, *l.* 13. *Imp. Occid.*

* DIGNAN, petite ville d'Italie dans l'Istrie au nord-nord-ouest de Pola. Elle est située au 44 degré, 53 minutes de latitude.

DIGNE, ville de France, en Provence, avec siege du Sénéchal de la province, Bailliage, & Evêché suffragant d'Ambrun. Elle est située sur la riviére de Bléone, qu'on y passe sur un pont de bois, & où se décharge le ruisseau dit *des eaux chaudes* qui viennent des bains, dont nous parlerons. Digne est située entre les montagnes, & étoit anciennement la capitale du païs des Sentiens, dont parle Ptolomée. Pline la met entre les peuples Ambrons. Son nom est assez différent parmi les Latins, *Dinia*, *Digna*, *Dine*, *Civitas Diniensium*, *Dienensium*, *&c.* Scaliger la nomme *Dine*, & *Scud*, & Ortelius, *Donoy*. Cette diversité de noms a été cause qu'on a confondu quelquefois cette ville avec celle de Die en Dauphiné, & qu'on a même cru avec le P. Fronton du Duc, Papire Masson, & Robert en sa Gaule Chrétienne, que saint Vincent Evêque de Digne avoit assisté au premier Concile general de Nicée, où l'on trouvoit sa signature en Grec, Νικαιος. Mais depuis cela, Gassendi, le Pére Columbi & plusieurs autres Savans, ont prouvé solidement que ce Nicaise étoit Evêque de Die, bien que Saxi s'efforce de prouver, sur je ne sai quelles conjectures peu croyables, qu'il l'étoit d'Arles. Saint Domnin est le premier Evêque de Digne; & saint Vincent le second. L'Eglise Cathédrale, sous le titre de Nôtre-Dame & de saint Domnin, a un chapitre qui a été autrefois Régulier de l'Ordre de saint Augustin, & qui est composé d'un Prevôt, d'un Capiscol, d'un Sacristain & de neuf Chanoines, un desquels est Bénéficier, avec huit Prêtres prébendez, deux Curez, &c. Les Evêques de Digne sont Barons de Lauziéres. Pierre Gassendi Prevôt de cette Eglise en a écrit l'Histoire, & a augmenté par son nom la reputation de cette ville. Digne est un des siéges du Lieutenant de Sénéchal de la province, institué depuis l'an 1535, par le Roi François I. Il y a aussi un Juge Royal & un Viguier pour le Roi. Cette ville est au chef de plusieurs villages sous le titre de Bailliage, & entre dans les assemblées des Etats pour les affaires de la province. Elle est aussi renommée par ses bains chauds, dont Gaspard Allemand Médecin a fait un Traité. Sébastien Richard, & David Loteret ont écrit sur le même sujet. * Ptolomée, *liv.* 3. *chap.* 10. Pline, *liv.* 3. *chap.* 4. Gassendi, *Notit. Eccl. Diniens.* J. Columbi, *de Episc. Diens.* Papire Masson, *Notit. Episc. Gall.* Fronton du Duc, *in Notis ad Concil. Cabil.* Saxi, *Pont. Arel.* Bouche, *Hist. de Provence*, *l.* 4. *c.* 5. §. 2. Sainte-Marthe, *Gall. Chr. T. I. p.* 556.

* DIGOINE, bourg du Duché de Bourgogne dans le Comté de Charolois sur la Brebince, au nord-ouest de la ville de Charolois dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* DIGOINS ou DIGOINE, bourg du Duché de Bourgogne, est situé au confluent de l'Arroux & de la Loire. Il est au sud-sud-ouest d'Autun, dont il est éloigné d'environ onze lieues.

DIGS, (Léonard) Mathématicien Anglois, vivoit dans le XVI siécle en 1550. Il composa *Prognosticum generale Tectonicum*, *&c.*

DIJON, sur l'Ouche & le Suzon, ville de France, capitale du Duché de Bourgogne, dans le diocése de Langres, avec Parlement. C'est le *Divio* ou *Divionum* des Latins. Les Auteurs disent que l'Empereur Aurélien ayant fait abbatre un bourg, nommé *bourg d'Ogne*, en Latin, *Burgus Deorum*, craignoit d'avoir offensé les Dieux, ausquels ce bourg étoit consacré. Pour réparer cette faute, ce Prince, dit-on, prit la résolution, par le conseil de sa mére, que Vopiscus dit avoir été Prêtresse du soleil & avoir su l'art de prédire, de bâtir sur la riviére d'Ouche un temple & un château nommé *Divio*, & depuis Dijon. Grégoire de Tours & Aimoin fournissent assez de témoignages, pour faire voir qu'Aurélien fut le fondateur de cette ville, contre ceux qui assurent qu'il n'en fut que le restaurateur. La Légende de la Vie de saint Bénigne confirme cette premiére opinion. Quoi qu'il en soit, il est sûr, que cette ville doit son premier aggrandissement aux enfans de Hugues Capet, qui succédérent à l'ancienne race des Ducs de Bourgogne, & qui choisirent presque tous la ville de Dijon, pour leur séjour ordinaire. Du Tillet dit que le Duc Hugues III. au retour de son voyage de Jérusalem, y fonda l'an 1165, la Sainte Chapelle. Belleforêt veut que ce soit Philippe *le Bon*, qui y mit la sainte Hostie, que le Pape Eugéne IV. lui envoya l'an 1430. Grégoire Evêque de Langres ayant trouvé le corps de saint Bénigne, fonda la superbe Abbaïe de ce nom, que les Ducs ont augmentée & enrichie par leurs libéralitez. Plusieurs d'entr'eux y ont choisi leur sépulture. On y voit aussi celle d'un Roi de Pologne. Cette ville a encore plusieurs autres Abbaies & grand nombre d'édifices saints & profanes, qui sont un témoignage de la pieté & de la magnificence de ses Habitans. Le Parlement de Bourgogne fut institué, selon du Haillan, par Louïs XI. qui avoit depuis peu établi celui de Grenoble pour le Dauphiné. Pasquier dit que ce fut par Louis XII. Il est pourtant sûr, que le premier établit ce Parlement en 1476. Le Roi Charles VIII. le fixa en un lieu, l'an 1494. Le Roi Louis XII. fit bâtir le palais, qu'on rendit plus magnifique, par ordre du Roi Charles IX. en 1571. C'est ce qu'on peut voir plus en détail dans l'histoire du Parlement de Bourgogne de Pierre Paillot. Outre la Cour de Parlement il y a à Dijon une Chambre des Comptes, une Cour des Monnoyes, dont les espéces ont pour marque la lettre P, un siége présidial, &c. Le Maire ou Maveur qui porte le titre de Vicomte, a le gouvernement non seulement de la ville, mais encore de tout le Tiers-Etat de Bourgogne, & est accompagné de vingt-un Echevins, qui autrefois portoient le titre de Sénateurs. Au reste Dijon a eu des Comtes particuliers, du tems même des Ducs de Bourgogne. Louis XI. y fit bâtir le château qu'on y voit, pour s'assurer de la ville & de la province, laquelle, après la mort du dernier Duc, s'étoit donnée à lui par les soins du Seigneur de Craon, & de Jean de Châlon Prince d'Orange. Pendant les premiers troubles de la Religion, le Parlement, en vertu des lettres obtenues le 1. Mars 1562, interdit aux Protestans l'exercice de leur Religion. Tavannes Lieutenant pour le Roi Charles IX. en l'absence du Duc d'Aumale, les desarma, & le Maire avec les Echevins les mirent tous dehors, avec leur femmes & leurs enfans. Près de Dijon on voit deux petites montagnes assez célébres, l'une par la forteresse de Talan, & l'autre par le château & bourg de Fontaines, lieu de la naissance de saint Bernard. Outre Grégoire de Tours, Aimoin, Du Tillet, Du Haillan, Belleforêt & Pasquier que nous avons alléguez, consultez aussi Gaguin, *Histoire de France.* Merula, *Géogr.* Pierre de saint Julien, *Antiq. de Bourges.* Du Chêne, *Recherches des Villes*, *l.* 6. *c.* 2. *& Hist. de Bourges.* Chassanée, *Cout. de Bourges sur le mot Duc*, *n.* 7. *&* 8. Sincerus, *Itin. Gall.* Le Moine de saint Benigne, rapporté par le P. Labbe, *tome* 1. *Bibl. MSS. p.* 295. *&c.* * Paillot, *Histoire du Parlement de Bourgogne.*

CONCILES DE DIJON.

Hugues de Die, Légat du saint Siége, assembla l'an 1075, un Concile à Dijon contre les Simoniaques, comme nous l'apprenons de Hugues de Flavigny, en la Chronique que le Pére Labbe a donnée au public, *tome* 1. *Biblioth. MSS. p.* 196. &c. Le second Concile fut assemblé au sujet d'Isemburge de Danemarck, épouse du Roi Philippe-*Auguste*. Ce Prince l'avoit répudiée, & avoit épousé Marie-Agnès, fille de Bertold Duc de Méranie. Le Pape Celestin III. sur les plaintes du Roi Canut, frére de la premiére, commit l'an 1196, deux Légats, pour connoître de cette affaire. Ils tinrent un Concile à Paris, mais sans effet. Innocent III. successeur de Célestin, plus fortement pressé de rendre justice, envoya le Cardinal Pierre de Capoue Légat, & assembla l'an 1199, les Prélats François à Dijon; & sans avoir égard à l'appel interjetté par Philippe au Pape, il prononça sentence d'interdit sur tout le Royaume en présence & du consentement des Evêques. Ce Concile fut tenu le 6 Décembre, féte de saint Nicolas, & le Légat, pour avoir le tems de se retirer en lieu de sureté, voulut que la sentence ne fût publiée que vingt jours après Noël. Cet interdit dura sept mois, & pendant ce tems le Roi sollicita si fort auprès d'Innocent, qu'il donna ordre à Octavien un de ses Légats de le lever à condition que Philippe se remettroit avec Isemburge, & que dans six mois, six semaines, six jours & six heures, il feroit vuider la cause du divorce. L'assemblée se tint à Soissons, mais avant qu'elle fût conclue, le Roi reprit cette Princesse & la reconnut pour sa femme. * Rigord & Guillaume le Breton, *en Phil. Aug.* Le Moine de Saint Benigne cité par le Pére Labbe. Belleforêt, *l.* 3. *c.* 69. Innocent III. *l.* 1. *Ep.* 4. 111. 346. 347. *& l.* 2. *Ep.* 186. Roger, &c.

* DIJONNOIS (Le) dont Dijon est la capitale aussi bien que de tout le Duché de Bourgogne, est une contrée qui a la Champagne au nord, la Franche-Comté à l'est, le Chalonnois au sud, l'Autunois & l'Auxois à l'ouest.

* DIKLA, septiéme fils de Joktan & petit-fils de Héber. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 27. *I. Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 21.

DILAN. *Voyez* DELEAN.

DILE. *Voyez* DYLE.

DILECTION. L'origine de ce mot vient apparemment de ce que les Empereurs écrivant à divers autres Princes, leur donnérent par amitié le titre de *Dilectus*, c'est à dire, *bien-aimé*; d'où l'on a formé le titre de *Dilection*, que l'Empereur donne aux Electeurs, & aux Princes de l'Empire. Il le donne aussi aux Cardinaux qui sont Princes de l'Empire; & même il donne aux Rois le titre de *Dilection royale* en parlant d'eux. L'Electeur de Mayence écrivant au Cardinal de Hesse, le traitoit de *Dilection*. Lorsque le Pape écrit à l'Empereur, aux Rois, & au Doge de Venise, il met dans la suscription, *charissimo filio*; & quand il écrit à Monseigneur le Dauphin, à Monsieur le Duc d'Orléans, & à tous les Princes Souverains qui ne sont point têtes couronnées, il met *dilecto filio*. On ne connoît que ces deux titres dans la Chancellerie Romaine. * *Mémoires curieux.*

DILFIUS (François) d'Anvers, Jurisconsulte. *Voyez* François Dilfius.

DILHAN. *Voyez* DELEAN.

DILHERR, (Jean Michel) naquit à Themar dans le Comté de Henneberg, le 14 Octobre 1604. Son Pére Jean Dilherr, étoit Conseiller à la Cour de Saxe-Meinungen & Avocat de la Noblesse du Cercle de Franconie. Il fut mis à l'âge de 13 ans au Collége de Schleusingen, où il s'attacha au Grec, au Latin & à d'autres études. Son pére ayant été dépouillé de ses fiefs, par un jugement rendu par l'Evêque de Wurtzbourg, il ne se trouva plus en état de fournir aux dépenses de son fils. Cette espéce de pauvreté fut un

un nouvel aiguillon pour le jeune Dilherr, qui composa des vers & d'autres piéces pour gagner de quoi s'entretenir. En 1623, il alla à Goslar & de là à Leipzic, ou il gagna sa vie en servant de Correcteur dans les Imprimeries. Il alla ensuite à Wittemberg; après y avoir essuyé une très-rude maladie il s'en retourna à Leipzic. En 1627, quelques-uns de ses parens le firent venir à Nuremberg, afin qu'il accompagnât leurs fils à l'Académie d'Altorff & qu'il y étudiât lui même les Langues Orientales & la Philosophie d'Aristote. Il quitta Altorff en 1629, & passa, avec un de ses Eléves, à Iéne, où en 1631 on lui offrit la Chaire de Professeur en *Eloquence*; & où en 1634, on lui ajoûta celle d'*Histoire* & de *Poësie*. En 1640, après la mort de Jean Gerhard, on lui donna la charge de Professeur extraordinaire en Théologie. En 1642, il fut appellé à Nuremberg où on lui confia les Chaires de Théologie & de Philosophie, avec les charges de Directeur du Collége nouvellement fondé, & d'Inspecteur de la Bibliothéque. Il s'aquitta de tous ses emplois jusques en 1646, où il succéda à Jean Saubert dans les Charges de Pasteur de l'Eglise de S. Sebalde & de Bibliothécaire. Il eut depuis plusieurs vocations de Hambourg, de Coppenhague, de Magdebourg & d'autres endroits; mais il préféra Nuremberg où il mourut le 8 Avrîl 1669. Lorsqu'en 1658, l'Empereur Léopold visita la Bibliothéque de Nuremberg, Dilherr lui fit un très-beau discours en vers & l'entretint ensuite fort savammant sur les piéces de la bibliothéque, de sorte que non seulement l'Empereur voulut bien lui marquer de bouche combien il étoit satisfait, mais de plus il lui envoya un riche présent après son arrivée à Vienne. Voici les titres d'une partie de ses Ecrits, *Disputationum Theologico-philologicarum, tomi II; Icarus Academicus descriptus aliquot orationibus Tironi Academico necessariis; De Theologia rectè addiscenda; de Lingua sacra Theologis pernoscenda; Atrium Linguæ Sanctæ; Contemplationes & suspiria hominis Christiani; Historia Augustanæ Confessionis; Annotationes in Canticum Canticorum*, &c. * Witte, *Memor. Theol. Dec.* 12. *p.* 1611. *seq.* Freherus, *in Theatro. P.* 1. *sect.* 7. Zeumerus, *Vit. Prof. Theol. Jenens.*

*DILL ou DILLE, petite riviére d'Allemagne dans le Comté de Nassau qui fait partie de la Wétéravie. Elle coule d'abord de l'ouest à l'est, arrose Dillenbourg, puis allant du nord au sud se jette à Wetzlar dans le Lohn.

DILLENBOURG ou DILLENBERG, petite ville d'Allemagne dans la Wétéravie partie de la Franconie. Elle est située sur la riviére de Dille, comme son nom le fait assez connoître, entre Marpurg, Giessen, Fulde, &c. Il y a un bon château, & elle appartient à la maison de Nassau, donnant son nom à la branche dite des Princes de Dillenbourg. * Sanson. Baudrand.

*DILLENBOURG (le Comté de) appartient à une branche de la Maison de Nassau. Il est fait en forme d'œuf, dont la pointe est au nord sur les confins du Duché de Westphalie. A l'est il est borné par le Landgraviat de Marpurg, au midi par les Comtez de Solms & de Beilstein, & à l'ouest par celui de Siegen. Il est dans la Wétéravie qui fait partie du Cercle de Franconie.

*DILLENBOURG est une branche de la famille des Comtes de NASSAU. *Voyez* NASSAU.

*DILLENUS (Jean) Brabançon, fut quelques années de suite Recteur des Ecoles Latines de Boisleduc, & ensuite Régent de l'Ecole appellée *le Faucon* dans l'Université de Louvain. Il a écrit une Grammaire qui a été publiée in 4 to. à Boisleduc. * Valére André. *Biblioth. Belgica.*

*DILLENUS (Jean) natif de Mastricht, Jurisconsulte quii fut Bourguemaître & Conseiller, écrivoit fort bien & en prose & en vers. On a de lui, *Panegyricus Sereniss. Isabellæ, Claræ Eugeniæ scriptus Versu Elegiaco, cum notis & exegesi rerum memorabilium ab Alberto Pio Austriaco gestarum; Dissertationes Historicæ de origine Francorum & stemmate Habsburgo-Austriaco ab his deducto.* * Valére Andre, *Biblioth. Belgica.*

DILLINGHEN, en Latin *Dilinga*, ville d'Allemagne dans la Souabe, est située sur le Danube, environ à quatre lieues au dessus de Donavert, vers Ulm. Dilinghen est peu considérable, & appartient à l'Evêque d'Ausbourg qui y fait souvent sa demeure. Le Cardinal Othon Truchses, qui étoit aussi Evêque d'Ausbourg, y fonda l'an 1549, une Université par ordre du Pape Jule III. Cette ville fut prise par les Protestans, en 1546 & reprise par l'Empereur. * De Thou, *l.* 2. Bertius, *l.* 3. *c.* 2. *Rer. Germ.* Le Mire, *Géogr. Eccl. &c.*

DILLINGUE. *Voyez* DILLINGHEN.

*DILSBERG, fort château près du Nekker entre Heidelberg & Nekker-Gemunde. Il a eu autrefois ses propres Comtes, mais ce fief est venu par leur mort, à l'Electeur Palatin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tolner, H. P. p. 83. *Cod. Dipl. p.* 79. Springer, p. 323.

DILSBO, petite ville ou bourg de Suéde. Il est dans l'Helsingie, sur un petit Golfe qui avance beaucoup dans les terres, ou sur le bord occidental d'un lac qui a communication avec la mer, & qui fait une partie de celui de Bothnie, à neuf lieues de la ville d'Hudwickswald. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIMANCHE, *dies Dominica*: c'est le premier jour de la semaine, qui est solemnel chez les Chrétiens, & appellé *Dominica*, parce que le Seigneur ressuscita en ce jour: ainsi les premiers Chrétiens changérent la solemnité du Sabbat en celle du Dimanche. Ce jour a été consacré parmi eux dès le tems des Apôtres, au service de Dieu & aux assemblées des Fidéles. Constantin, premier Empereur Chrétien, ordonna la cessation de tout travail en ce jour, ce qui a toûjours été depuis observé dans toute l'Eglise.

DIMBRITON. *Cherchez* DUMBAR & DUNBRITON.

DIMEL, ou DYMEL, riviére d'Allemagne. Elle a sa source dans le Comté de Waldek, coule le long des confins de la Hesse & de la Westphalie, baigne Stadberg, Warborg, Liebenaw, & se décharge dans le Weser, au dessus de l'Abbaïe de Corwey. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIMESSES, sont des filles, ou veuves entiérement libres, qui vivent en commun, enseignent le catéchisme aux personnes de leur sexe, & assistent les pauvres femmes dans les hopitaux. Elles n'ont des établissemens que dans l'Etat de Vénise, où elles furent instituées par Dianira Valmarana, veuve d'Agrippa Pritrato, en 1584. On ne les reçoit qu'après trois années d'épreuve, & en tout tems elles peuvent sortir de la Congrégation, même pour se marier. * Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tom.* 8. *ch.* 3.

DIMEN. *Voyez* DIEMENS.

*DIMINIA, petit village de Gréce dans la Livadie. Il est au pié d'un roc assez bas, sur le terre-plain duquel il y a des masures d'une petite ville d'environ deux milles de tour, & que M. Spon prend pour Onchestus. * Spon, *Voyage de Gréce, tome* 2.

DIMINIZA. *Voyez* DIMIZANA.

DIMITRIADA, ville. *Voyez* DÉMÉTRIADE.

DIMITRONICIUS, (Basile) Général d'armée du Grand Duc de Moscovie, maltraita quelques Officiers d'artillerie, deux desquels résolurent de se délivrer de ses mauvais traitemens par la fuite; mais ils furent arrêtez sur les frontiéres de Lithuanie, & menez au Grand Duc. Pour sauver leur vie, ils eurent recours à la calomnie, & dirent à ce Prince, que Basile avoit dessein de passer au service du Roi de Pologne, & qu'il les avoit envoyez pour cela en Lithuanie. Le Grand Duc outré de colére manda aussi-tôt le Général, & malgré les protestations qu'il faisoit de son innocence, il lui fit souffrir de cruels tourmens; ensuite il commanda qu'on le liât sur une cavalle aveugle attachée à un chariot, & qu'on chassât la cavalle dans la riviére. Ce malheureux étant sur le bord de l'eau, le Grand Duc lui dit à haute voix, que puisqu'il avoit dessein d'aller trouver le Roi de Pologne, il y allât en cet équipage. Ainsi périt Dimitronicius, quoi qu'innocent du crime dont ces Officiers l'avoient accusé. * Alexandre Guagnin.

DIMIZANA, ou DIMINIZA, ville ancienne; mais aujourd'hui peu considérable. Elle est dans la Zaconie, en Morée, à quatre lieues de Gardichi, du côté du couchant, sur la riviére de Dimizana ou d'Erymanthe, qui après avoir reçu le Gardichi, baigne Doria, & peu après se décharge dans l'Alphée. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIMNA. *Voyez* DAMNA.

DIMOLCHUS & DIMOLOCHUS. *Voyez* DINOLOCHUS.

*DIMON ou DIBON, nom d'un fleuve des Moabites. * *Esaïe, ch.* 15. *v.* 9.

DIMON, Moine Allemand. *Cherchez* DIEME.

DIMONA, ville de Palestine, dans la Tribu de Juda. * Josué, *ch.* 15. *v.* 22.

DIMOTUC ou DEMOTICA petite ville, autrefois Archiépiscopale, située dans la Romanie, sur une montagne, dont la Mariza lave le pié. Cette ville est célébre par la naissance & par la retraite de Bajazet II. Empereur Turc, qui y mourut l'an 1512, empoisonné, dit-on, par l'ordre de Selim son fils, à qui il avoit été forcé de céder l'Empire. * Maty, *Diction. Géogr.*

DINA, fille de Jacob & de Lia, naquit, vers l'an 2289 du monde, & 1746 avant Jesus Christ. Son pére s'étant séparé de son frére Esaü, passa à Salem ville des Sichémites. Hemor en étoit Roi, & avoit un fils nommé Sichem, qui étant devenu amoureux de Dina, la viola. Siméon & Lévi fréres de cette fille, pour venger une si cruelle injure, se servirent du tems auquel les Sichémites s'étoient fait circoncire, en exécution de l'accord passé entre leur Prince & Jacob, & les tuérent tous. Ils pillérent même la ville de Sichem avec leurs autres fréres, & en emportérent toute la dépouile. Jacob en conçut une extrême douleur. * *Genése, ch.* 30. *v.* 34. Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 1. *c.* 19. Saint Augustin, *Quest.* 103. *sur la Genése.* Torniel, *A. M.* 2289. *n.* 3. 2304. *n.* 1. 2. 3. Salien & Sponde, *aux mêmes années.*

DINAMIUS, Patrice, & Gouverneur de Marseille pour le Roi Gontran, vivoit sur la fin du VI siécle. Il eut quelques démêlez avec Théodore, Evêque de la même ville, & composa la Vie de saint Marius Abbé, près de Sisteron, & depuis Evêque de la même ville, selon quelques-uns. A la priére d'Urbicus, Evêque de Riez, il écrivit aussi la Vie de saint Maxime, l'un de ses prédécesseurs. Il fonda un monastére de Religieuses à Marseille. Le Pape saint Grégoire *le Grand*, lui écrivit souvent, & lui envoya une croix enrichie de Reliques. * Saint Grégoire, *l.* 2. *Ep.* 33. *l.* 6. *Ep.* 12. *&c.* Surius, *au VI. tome*, 27. *nov.* Barralis, *Chron. Lirin. P.* 2. *n.* 120. Grégoire de Tours, *l.* 6. *Hist. c.* 11. *&c.* Baronius, *aux Ann.* Barthius, *Adv. lib.* 59. *cap.* 12. Columbi, *de Episc. Sister. lib.* 1. *n.* 1. Bartel, *Hist. Præf. Reg. p.* 146. *& seq.* Bouche, *Hist. de Prov. l.* 5. *c.* 4. §. 3. *&.* 4.

DINAN, (Jacques de) Seigneur de Beaumanoir & de Montafilant, Gouverneur de la ville & château de Sablé, étoit Grand Bouteiller de France en 1427, & alla la même année au secours de la ville de Pontorson. Il eut un grand procès en 1432, contre le Duc d'Alençon, au sujet d'un Chevalier Anglois, qui avoit été pris en guerre par un Ecuyer de sa compagnie, & il fut condamné par arrêt du 12 juin 1436, de le rendre s'il étoit vivant, ou une somme suivant l'estimation qui en seroit faite par serment, laquelle fut réglée le 23 juillet suivant à trente mille écus, sauf ses actions telles qu'il lui pouvoit compéter. Il mourut le 30 avril 1444.

1. Il descendoit de ROLAND de Dinan, Chevalier, Seigneur de Montafilant, vivant en 1263, qui de *N.* sa femme eut pour enfans ROLAND II. qui suit; & *Géofroy* de Dinan, vivant en 1278.

2. ROLAND de Dinan II. du nom, Seigneur de Montafilant, vivoit en 1282, & fut pére de ROLAND III. qui suit; & d'*Alix* de Dinan, mariée à *Guillaume* de Broon, Chevalier.

3. ROLAND de Dinan III. du nom, Seigneur de Montafilant, fit son testament en juin 1304. Il épousa *Anne*, fille d'*Hervé*, Vicomte de Léon, dont il eut GÉOFROY, qui suit; & *Jean* de Dinan.

4. GÉOFROY de Dinan, Seigneur de Montafilant, mourut en

1312. Il épousa *Jeanne* d'Avaugour, fille d'*Alain*, Baron d'Avaugour, & de *Marie* de Beaumont, dont il eut ROLAND IV. qui suit, *Henri* & *Marie* de Dinan, alliée en 1315, à *Jean*, Seigneur de Beaumanoir.

5. ROLAND de Dinan IV. du nom, Seigneur de Montafilant, eut un différent en 1328, avec le Duc de Bretagne, au sujet des Habitans d'une paroisse, se trouva en l'ost de Bovines en 1340, & mourut le 9 mars 1349. Il épousa en 1315, *Thomasse* de Châteaubriant, fille de *Geofroy* VI. du nom, Baron de Châteaubriant, & d'*Isabeau* de Machecoul, dont il eut 1. ROLAND V. qui suit; 2. *Louis* de Dinan, qui épousa *Jeanne* Roussélot, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Limoëlan, dont il eut *Roland* de Dinan Seigneur de Limoëlan, mort sans enfans de *Clémence* de Carbonel; & 3. *Thomine* de Dinan, mariée à *Etienne* Goyon, Seigneur de Launay-Goyon.

6. ROLAND de Dinan V. du nom, Seigneur de Montafilant, suivit le parti de Charles de Blois dans la guerre de Bretagne, au service duquel il fut tué à la bataille d'Avray en 1364. On lui donne pour femme *Jeanne* de Craon, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Jeanne* de Dinan, mariée à *Bertrand* Goyon II. du nom, Sire de Matignon.

7. CHARLES de Dinan, Seigneur de Montafilant, recueillit en 1383, la succession de *Louise*, Dame de Châteaubriant sa tante. Il vint au service du Roi en 1369, se trouva en toutes les guerres de son tems, & mourut le 19 septembre 1418. Il épousa 1. *Jeanne*, Dame d'Ancenis, veuve de *Guillaume* de Rochefort, Seigneur d'Acerac, & de Châteauneuf: 2. *Constance* de Coetlen, veuve d'*Even*, Vicomte du Fou: 3. *Jeanne* de Beaumanoir, fille de *Jean* IV. du nom, Seigneur de Beaumanoir, Maréchal de Bretagne, & de *Marguerite* de Rohan, Dame de Montcontour, morte en 1398: 4. *Jeanne* Rageteau, fille de *Jean*, Vicomte de la Belliére, Seigneur de Château-Giron, & de *Jeanne* Couppu. Il n'eut des enfans que de sa troisiéme femme, qui furent 1. *Henri*, Seigneur de Beaumanoir, mort sans alliance le 8 fevrier 1403; 2. *Roland* VI. du nom, Seigneur de Beaumanoir, puis de Montafilant, mort en 1419, sans enfans de *Marie* du Perrier, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis-Balisson, & d'*Olive* Rougé; 3. *Robert*, Seigneur de Châteaubriant après son frére, mort le 13 mars 1429, sans laisser de posterité de *Jeanne* de Chatillon, dite *de Bretagne*, fille de *Jean*, Comte de Ponthiévre, & de *Marguerite* de Clisson; 4. BERTRAND, qui suit; 5 JACQUES, qui continua la posterité rapportee cy-après; 6. *Thomine*, mariée à *Jean* de la Haye, Seigneur de Passavant & de Chemillé; & 7. *Jeanne* de Dinan, alliée 1. à *Foulques* Paynel, Seigneur de Hambye. 2. à *Guillaume* de Graville, Seigneur de la Brisette.

8. BERTRAND de Dinan, Seigneur de Châteaubriant, de Montafilant, de Beaumanoir, de Hugueteres, de Châteauceaux, &c. Maréchal du Duc de Bretagne, fut Lieutenant & Capitaine Général du païs du Maine & d'Anjou en 1425, où il servit le Roi en la compagnie du Connétable, & mourut le 21 mai 1444, sans laisser de posterité. Il epousa 1. le 24 août 1409, *Marie*, fille de *Jacques*, Seigneur de Surgéres, & de *Marie* de Vivonne: 2. le 13 mars 14.., *Jeanne* de Harcourt, veuve de *Jean* III. du nom, Sire de Rieux, fille de *Jean* VII. du nom, Comte de Harcourt, &c. & de *Marie* d'Alençon.

8. JAQUES de Dinan, cinquiéme fils de CHARLES, Seigneur de Montafilant, &c. & de *Jeanne* de Beaumanoir sa troisiéme femme, fut Seigneur de Beaumanoir, &c. & Grand Bouteiller de France, ainsi qu'il est dit au commencement de cet article, auquel il a donné lieu, & mourut le 30 avril 1444. Il épousa *Catherine* de Rohan, fille puinee d'*Alain* IX. du nom, Vicomte de Rohan, Comte de Porrhoet, &c. & de *Marguerite* de Bretagne sa premiére femme. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* d'Albret, Vicomte de Tartas ayant eu de son premier mariage, *Françoise* de Dinan, Dame de Châteaubriant, &c. née le 20 décembre 1436, héritiére de ses oncles morts sans postérité, mariée 1. à *Gilles* de Bretagne: 2. à *Guy* XIV. du nom, Comte de Laval: 3. à *Jean* de Proisy, Gentilhomme de Picardie, auquel elle fit du bien par son testament, & mourut le 3 janvier 1499, âgée de 63. ans. *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

DINAN, ville de France en Bretagne, a titre de Comté, & a été l'appanage des fils puînez des Ducs de Bretagne. Elle est située sur la riviére de Rance, à quatre ou cinq lieues de saint Malo au midi, à onze de Rennes, à cinq de Dol au couchant, & elle a été autrefois bien fortifiée. Plusieurs Géographes la nomment Dinant, mais puis que son nom Latin dans les meilleurs Géographes est *Dinannum* & *Dinanum*, il est clair qu'il faut dire *Dinan*. * De Thou, *Hist. l.* 13. Guichardin. D'Argentré, &c.

DINANT, ville de Bretagne. *Voyez* DINAN.

DINANT (David de) *Voyez* DAVID de DINANT.

DINANT, ville de l'Evêché de Liége sur la Meuse, qu'on y passe sur un pont, entre Charlemont & Namur, a été souvent prise & reprise, pendant les guerres du XVII siécle. Elle a une bonne citadelle sur un rocher escarpé presque de tous côtez, & est située environ à un quart de lieue de Bovines, à quatre lieues de Namur & à douze de Liége. Sa situation au voisinage de plusieurs mines de fer, & de cuivre, & de plusieurs carriéres de marbre noir, & d'autres sortes de pierres, fut cause que ses Habitans établirent un commerce qui les enrichit. Elle fut presque ruinée en 1554, par les François qui la prirent sous le régne d'Henry II, & qui rasérent la citadelle. Depuis, elle fut rétablie & soigneusement fortifiée. Le Comte de Souches Général de l'Empereur, s'en rendit maître en 1674. Les François la reprirent l'année suivante. Il fut accordé par le traité de Nimégue, que s'ils la rendoient, l'Espagne leur céderoit *Charlemont*, & que si l'Espagne aimoit mieux garder Charlemont, elle obtiendroit de l'Evêque de Liége que Dinant leur fût cédé. Cette cession, n'ayant pas été obtenue, la France se fit donner Charlemont & retint Dinant, & l'a gardée jusques à la Paix de Ryswick, en vertu de laquelle elle est retournée à son prémier Maître l'Evêque de Liégé.

DINARQUE, Orateur, fils de Sostrate, étoit natif de l'Attique, ou, comme les autres veulent, de Corinthe. Il vint à Athénes dans le tems qu'Alexandre *le Grand* passa en Asie, la 4. année de la CXI Olympiade, & la 333 avant Jesus-Christ; & fut disciple de Théophraste. Comme la ville étoit alors sans Orateurs, il gagna de grandes sommes d'argent à composer des harangues. Mais étant accusé d'avoir reçu des présens des ennemis de la République, & craignant d'en être convaincu, il s'enfuit à Chalcide, d'où il ne fut rappellé qu'environ quinze années après. Plutarque dit que de son tems on lisoit 64 harangues de lui. Photius assure qu'il les avoit lues; mais aujourd'hui nous n'en avons que trois. Denys d'Halicarnasse nomme cet Orateur, *Demosthéne le Sauvage*. Outre cet Auteur, il y a eu trois autres Ecrivains de ce nom. Le premier avoit recueilli les Fables de l'isle de Créte, qu'il avoit tâché d'expliquer; le second étoit de Délos; & le dernier avoit écrit sur les livres d'Homére. Démétrius de Magnésie avoit écrit des quatre Dinarques, comme nous l'apprenons des Anciens, dans son Traité des Auteurs qui ont porté le même nom. * Plutarque, *en la Vie des dix Orateurs*. Photius, *Cod.* 167, Ammien Marcellin, *l.* 30. *Hist.* Denys, *en Dinarq.*

DINCKELSPIEL. *Voyez* DINKELSPIEL.

*DINCTHUNA, petite place de la Westmannie en Suéde. C'est là où l'Evêque d'Arosen ou de Westeras fait ordinairement sa résidence.

*DINDYMUS, montagne de Phrygie, qui a fait donner à Cybéle le surnom de DINDYMÉNE.

DINGELFING, DINGELFINGEN ou DINGOLVING, en Latin, *Dingolvinga*, petit lieu dans la Baviére, est célebre par un Concile qui y fut tenu le 29 septembre de l'an 772, qui étoit la 22 année de la domination du Duc Tassillon.. Il contient 14 Chapitres, & 16 de ces loix nommées *populaires*, qu'on fit pour l'avantage des peuples. Cette ville est située sur l'Iser à quatre milles au dessous de Landshut: elle est dans la Basse Baviére, & dépend de l'Evêque de Ratisbonne. Othon IV. Duc de Baviére qui mourut en 1253, la releva de ses ruïnes la derniére année de sa régence. En 932, il s'y tint encore un Concile d'Evêques sous le régne du Duc Arnolfe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Aventinus, *Annal. Bojor. Hund. p.* 461. *& suiv.* Bruner, *Annal. Bojor.* Gretserus, *de Episc. Eichstad. p.* 424. Zeylerus, *Topogr. Bavar.* Ertels *Beyersch Atlas*.

DINGLE, ville d'Irlande dans le Comté de Kerry, dans la Mommonie. Elle est sur la mer, avec un assez bon port, & donne son nom au Golfe, ou Détroit de Dingle, que ceux du païs nomment *Bay of Dingle*. * Sanson. Baudrand.

DINGLEY (Robert) natif du Comté de Surrey en Angleterre, fut premiérement du parti des Episcopaux: mais lorsqu'il vit les Presbytériens avoir le dessus, il embrassa leur parti, & persécuta ceux qu'il avoit quittez. Il fut non seulement Ministre, mais aussi Gouverneur de l'isle de Wigt. Il mourut en 1660. On a de lui, *Disputatio Angelorum*; *Splendor Messiæ*; *Optica divina*; *Observationes Philos. Histor. & Theolog. de Tonitru, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DINGOLVING. *Voyez* DINGELFING.

DINHABA, ville. *Voyez* DENABA.

*DINI (Benoit) Gentilhomme de Messine, quitta le monde pour embrasser l'état ecclésiastique, & mena une sainte vie. Il excelloit dans la connoissance des Belles Lettres, de la Poësie & de la langue Gréque. A tout cela il joignit aussi la Jurisprudence. Il a été admis au nombre des Académistes de Messine. Il fut souvent employé par les Magistrats, dans des négociations de grande importance, & envoyé vers les Vicerois de Sicile, donnant en tout des preuves d'une sagesse consommée. Il avoit un esprit prophétique, de sorte que le jour de sa mort il prédit quantité de choses. Il mourut à Messine vers l'an 1680. Placide Reina en fait une mention honorable *in Not. Hist. Mess. P.* 2. *p.* 509. Dini sous le nom de Theophilus Pius Prêtre de Messine, a publié *Oratorium fidelis animæ ad excitandam devotionem ex D. Augustino, B. Gertruda, B. Machtilda, Blesio & aliis constructum*; *Fasciculus Myrrhæ piarum Meditationum & Precationum de Passione Domini nostri Jesu Christi, ex variis sanctissimis libris collectus*; *Sacellum Eucharisticum ad fovendam devotionem pro sacerdotibus, & aliis ad sacram communionem accedentibus*, & d'autres Ouvrages pieux en Italien, sous le titre de *Meditations, Sermons*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

*DINI (Benoit) différent du précédent, mais issu comme lui d'une noble famille de Messine, fut Prêtre, Docteur en Droit Civil, & Canonique, Missionnaire de la Cour de Rome. Il fut Chanoine de l'Eglise de Messine, dans laquelle il a exercé l'emploi de Juge & d'Examinateur synodal. Il a gouverné deux fois cette Eglise en qualité de Vicaire général, ayant été élevé à cette dignité par le Chapitre pendant la vacance du siége. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DINIAS ancien Auteur, qui avoit composé une Histoire d'Argos, dont le Scholiaste de Sophocle cite le 7. livre: d'autres Anciens font mention de lui, mais aucun deux ne nous apprend en quel tems il a vécu.

*DINIAS, Peintre ou Dessinateur, renommé dans l'Antiquité. * Jaques Campo Weyerman, *Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 34.

DINIENS, ou DINE'ENS, peuples d'Assyrie, qui furent transplantez en Samarie par Asarhaddon, & qui s'opposérent au rétablissement du temple de Jérusalem. * I. Esdras. *ch.* 4. *v.* 9.

DINKELSPIEL, ou DINKELSPUHEL, *Dinckelspila, Dinkelspiela, Dunkelspula*, & *Zeapolis* petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, est impériale, & est située à trois ou quatre lieues de Nortlingue. Cette ville a été souvent prise par les Suédois, & puis par les François, pendant les guerres d'Allemagne dans le XVII siécle. * Sanson.

DINNER, (André) fameux Jurisconsulte naquit à Wurtsbourg en 1579. Son pére étoit *Conrad Dinner*, Conseiller Aulique de l'Evêque; du reste, homme très-savant, connu par un Ouvrage intitule *Epitheta Graca*. *Andre* son fils après avoir fait ses rudimens au Collége de Wurtzbourg, passa à Altorf où il fit tant de progrès en peu de tems qu'il apprit à parler Grec avec la derniére facilité. Il étudia le Droit sous le célébre Rittershusius. En quittant Altorff il alla a Ingolstad, où André Fachinæus & Hubert Giphanius avoient alors la vogue. Il visita depuis diverses autres Universitez d'Allemagne, & ayant posé de bons fondemens dans le Droit, il entreprit un voyage en France, en Angleterre, en Italie, & en Allemagne. En 1603, il prit le bonnet de Docteur à Tubingue, & alla de là à la Chambre Impériale à Spire pour s'y exercer dans la pratique du Droit. En 1606, il fut nommé Syndic de la ville de Nuremberg, & depuis Professeur en Droit à Altorff. Il s'est rendu célébre dans ce dernier poste. Il mourut de phthisie en 1603. Voici les titres de ses Ouvrages, *Tractatus de Moneta mutatione quoad solutionem*; *De justo rerum pretio*; *De Contractibus & Conventionibus obscuris*; *Fama Altorfina*; *Disputationes & Orationes variæ*. * Claudius Sincerus, *de Vit. & Script. Jurisconsultorum*, *tome* 2. *p.* 147.

DINOCHARES. *Voyez* DINOCRATE.

DINOCRATE, ou **STENOCRATE**, célébre Architecte Macédonien, vers la CXII Olympiade, 332 ans avant Jesus-Christ, voulant se faire connoître d'Alexandre *le Grand*, prit des lettres de recommandation pour les prémiers de sa Cour, afin d'avoir un accès plus facile auprès du Roi, mais voyant qu'on le remettoit de jour à autre sous prétexte d'attendre une occasion favorable, il résolut de se produire lui-même. Il se dépouilla de ses habits ordinaires, se frotta tout le corps d'huile, se couronna d'une branche de peuplier & couvrant son épaule gauche d'une peau de lion, il prit une massue en sa main. En cet équipage, qui relevoit sa taille avantageuse, paroissant comme un autre Hercule, il s'approcha du thrône d'Alexandre, pendant qu'il rendoit la justice. La nouveauté de ce spectacle surprit Alexandre, qui lui demanda qui il étoit. Dinocrate lui répondit qu'il étoit l'Architecte Dinocrate Macédonien, & qu'il lui apportoit des desseins dignes de sa grandeur; qu'il tailleroit le mont Athos en forme d'un homme tenant en sa main gauche une grande ville, & en sa droite, une coupe qui recevroit les eaux de tout les fleuves, qui découlent de cette montagne, pour les verser dans la mer. Alexandre n'approuva pas ce dessein; mais il le retint auprès de lui, & le mena en Egypte, où il lui commanda de bâtir la ville qui fut nommée Alexandrie. Pline dit que Dinocrate acheva de rebâtir le temple de Diane à Ephése, ruïné par l'incendie d'Erostrate; & qu'après avoir mis la derniére main à ce grand ouvrage, il passa à Alexandrie, ou Ptolomée *Philadelphe* Roi d'Egypte, lui ordonna de bâtir un temple, pour être consacré à la mémoire de sa femme Arsinoé. Dans le dessein que cet Architecte forma de ce bâtiment, il s'étoit proposé de mettre à la voûte de ce temple, une grosse pierre d'aimant qui auroit suspendu en l'air la statue de cette Princesse laquelle auroit été toute de fer, afin d'obliger les peuples par cette merveille, à avoir plus de vénération pour cette Reine, & à l'adorer comme une Déesse; mais la mort du Roi étant survenue, ce dessein ne fut point exécuté. * Vitruve, *l.* 2. Pline, *l* 34.

DINOCRATE, Messénien, étant à Rome après s'être enivré, dansa en habit de femme. Le jour suivant voulant faire revolter la ville de Messine, & la soustraire à la domination des Achéens, & demandant pour cette entreprise des Troupes à Titus Flaminius, cet homme lui répondit: *Nous aviserons à cela; mais je suis surpris qu'un homme ose entreprendre de telles affaires pendant qu'il est si propre à se gorger de vin, à danser & à s'habiller en femme.* * Plutarque.

DINOLOCHUS, de Syracuse, ou, comme les autres disent d'Agrigente, vivoit sous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant Jesus-Christ. Il étoit Poëte Comique, & composa quelques piéces au nombre de quatorze, selon quelques Auteurs. Les uns assurent qu'il étoit fils d'Epicharme; les autres qu'il étoit son disciple; & d'autres son adversaire, comme le veut Elien, *l.* 6. *des Anim. c.* 51. * Suidas.

DINON, pére de Clitarque, qui vivoit du tems d'Alexandre, ainsi qu'on l'apprend de Pline, *liv.* 10. *c.* 49, écrivit une Histoire de Perse, qui est souvent citée par les Anciens, & d'où Plutarque a pris ce qu'il dit d'Ochus dans son livre *de Iside & Osiride*. Lucien *in Macrobiis*, se sert aussi du témoignage de cet Auteur, & Diogéne Laërce en cite jusqu'au cinquiéme livre. Il est inutile de remarquer que dans un endroit de ce dernier Auteur, il est appellé Dion, ce n'est apparemment qu'une faute d'impression. * Vossius, *Historiens Grecs*.

DINOSTRATE, Mathématicien, trouva la *voluta delumbata*. Il vivoit aprés Pythagore, qui florissoit vers la LXIV Olympiade, & environ 524 ans avant J. C. * Blancanus, *Chron. Matth.* Vossius, *de Mathemat.*

* **DINOTH**, Abbé de Bangor se trouva en 602, au Concile d'Austinrick, où il accompagna sept Evêques Bretons qui s'y rendirent. Comme dans ce Synode, Augustin pressoit beaucoup les Bretons de se soumettre au Pape, & qu'il élevoit fort haut les prérogatives du Pontife Romain, Dinoth s'opposa vigoureusement à ses prétentions. *M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.*232.

* **DINOTH**, (Richard) natif de Coutances en Normandie, écrivit dans le XVI siécle, un Ouvrage *De Bello Civili Gallico, lib.* 6. Il étoit Protestant, & il y a apparence, qu'il vivoit à Montbéliard après avoir été obligé de quitter sa patrie. Son Histoire est cependant écrite d'une maniére fort impartiale & ne paroit pas être sortie d'une plume passionnée. * Bayle, *Dictionaire Critique.*

DINSLAKEN. *Voyez* DINXLAKEN.

DINTER (Emond de) *Voyez* EMOND.

* **DINTER**, beau village de la Mairie de Boisleduc dans le Quartier de Maasland.

DINTEVILLE, maison considérable de Bourgogne, tiroit son origine de

1. PIERRE de Jaucourt, Seigneur de Dinteville & d'Ormoy, qui vivoit en 1255, & laissa de *Comtesse* sa femme, PIERRE II. qui suit; & *Erard* de Jaucourt, Seigneur d'Ormoy, qui vivoit en 1328.

2. PIERRE de Jaucourt II. du nom, Seigneur de Dinteville, prit le nom de Dinteville en retenant les armes de Jaucourt. On lui donne pour femme, *Jeanne* d'Arzilliéres, dont il eut 1. ERARD, qui suit; 2. JEAN, qui fit la *branche des Seigneurs de* POLISY & DES CHENETS, *rapportée cy-après*; & 3. *Simon* de Jaucourt, Chanoine de Châlon, & Doyen d'Autun.

3. ERARD, Seigneur de Dinteville, mort avant l'an 1361, épousa *Jeanne* de Fontetes, dont il eut ERARD II. qui suit; & *Pierre* de Dinteville, Docteur ès Loix, Chancelier de Bourgogne en 1371, & que quelques-uns disent avoir été Evêque de Nevers en 1375.

4. ERARD II. du nom, Seigneur de Dinteville & de Spoy, mort avant le mois de may 1416, épousa *Isabeau* de Grancey, veuve de *Jean* d'Arzilliéres, & fille de *Guillaume* de Grancey, Seigneur de Larey, dont il eut, 1. LEGER. qui suit; 2. JEAN, qui fit la *branche des Seigneurs de* SPOY, *rapportée cy-après*; 3. *Guillaume*, Seigneur de Norroy, vivant en 1429, & 4. *Jeanne* de Dinteville, mariée à *Jean* de Chaufour, Seigneur de Maray & d'Eschelot.

5. LEGER, Seigneur de Dinteville, &c. Chambellan du Roi, mort avant le mois de décembre 1476, épousa *Antoinette* de Lisignes, Dame de Coolle & de Chapelaines, fille de *Trouillart*, Seigneur de Lisignes, laquelle prit une seconde alliance avec *Alexandre* Christon, ayant eu de son premier mariage, PIERRE, qui suit.

6. PIERRE III. du nom, Seigneur de Dinteville, de Lisignes, de Vireaux, & de Sambourg, Pannetier du Roi & Capitaine du Château de Coiffy, eut divers emplois sous les régnes des Rois Charles VII. & Louis XI, depuis l'an 1446, jusqu'en 1479. Il épousa *Louise* d'Alégre, fille d'*Yves* Tourzel, Baron d'Alégre, & de *Marguerite* d'Apcher, dont il eut, 1. *Catherine*, mariée par contract du 26 avril 1480 à *Didier* de Mandelot, Seigneur de Cisery; 2. *Jeanne*, alliée à *Jacques* de Fussey, Seigneur de Savrigny & de Neufselles; 3. *Jacqueline*, qui épousa *Robert* de Fougieres, Seigneur de l'Etoule; 4. *Marguerite*, épouse de *Jean* d'Igny, Seigneur de Risaucourt; & 5. *Susanne* de Dinteville, mariée a *Jean* de Nébechen, Seigneur de Vincelles.

REIGNEURS DE SPOY, FOUGEROLLES, &c.

5. JEAN de Dinteville, second fils d'ERARD II. du nom, Seigneur de Dinteville, & d'*Isabeau* de Grancey, fut Seigneur des Roches & de Spoy, & vivoit en l'an 1440. Il épousa *Jeanne* de Pontailler, Dame de Fougerolles & de la Roche-sur-Aîne, veuve de *Jean* de Pontaillier, Seigneur de Crespon, & sœur de *Jean* de Pontaillier, Seigneur de Váux, dont il eut, 1. ERARD III. du nom, qui suit; 2. *Antoinette*, mariée à *Erard* de Saux, Seigneur d'Orrain; 3. & *Guyot* de Dinteville, Seigneur de la Roche-sur-Aîne en Rhételois, qui épousa, 1. *Jacqueline* d'Inchy: 2. le 17 septembre 1495, *Marguerite* de Marisy, veuve de *Guillaume* de saint Germain, Seigneur de Cheuvres, fille de *François*, Seigneur de Cecuel & de Valentigny, & d'*Isabelle* de Lourvemont. 3. *Jeanne* d'Orjault, veuve de *Baudart* de Cuvilliers, Seigneur d'Eppe. Il n'eut point d'enfans de sa premiére ni de sa troisiéme femme, & laissa de la seconde pour fille unique, *Jeanne* de Dinteville, mariée par contract du 25 juillet 1502, à *Antoine* de Cuvilliers, Seigneur d'Eppe, fils aîné de *Baudart*, Seigneur d'Eppe, & de *Jeanne* d'Orjault, sa belle-mére.

6. ERARD de Dinteville III. du nom, Seigneur de Spoy & de Fougeroles vivoit en l'an 1500, & épousa, 1. le 28 avril 1470, *Guyonne* de Vergy, fille de *Jean, bâtard* de Vergy, Seigneur de Richecourt, & de *Catherine* de Haraucourt: 2. *Françoise* de Feugerais, veuve de *Fremin*, Seigneur de la Sangle. Du prémier mariage vinrent, 1. *Louis*, qui retira la terre de Dinteville de ses cousins, & mourut sans enfans de *Jeanne* de Ferriéres, fille de *Jean*, Seigneur de Prêles; 2. ANTOINE, qui suit; 3. *Guillemette*, mariée à *Pierre* de Foissy, Seigneur de Chamesson; 4. *Françoise*, Religieuse à Avenay, & deux autres Religieuses. Et du second mariage étoit issu *Jean* de Dinteville, vivant en 1505.

7. ANTOINE, Seigneur de Dinteville, de Spoy, de Fougerolles, Baron de Meurville, &c. mourut à Milan des blessures qu'il avois reçues au combat de Marignan en 1515. Il épousa *Barbe* de saint Maure, Dame de Grignon & de Lorme en partie, fille d'*Adrien*, Comte de Nêle, & de *Charlotte* de Châlon: Comtesse de Joigny, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Joachim*, Abbé de Montier-Ramey en 1558; 3. *Françoise*, mariée le 13 avril 1529, à *Claude* de Haraucourt, Seigneur d'Ubixi & de Magnéres, lequel perdit la vue & l'ouïe d'une maladie; & 4. *Isabelle* de Dinteville, qui épousa, le 7 novembre 1533, *Jean* de la Riviére, Seigneur de Quincy & de Seignelay.

8. JEAN, Seigneur de Dinteville, Meurville, Fougerolles, Grignon, &c. fut tué au siége de Metz en 1552. Il avoit épousé, par contract du 7 fevrier 1534, *Gabrielle* de Stainville, Dame de Sommelonne & de Montplaune, Gouvernante des Princesses de Lorraine, fille de *Louis* de Stainville, Sénéchal de Barrois, & d'*Oudette* l'Huillier, dont il eut 1. JOACHIM, qui suit; 2. *Antoinette*, qui succéda à son frére en tous ses biens, épousa *Claude* de Bussy Seigneur d'Eria & de Crangeac, Baron de Brion, vivante en 1609; 3. *Agnès*, mariée le 25 fevrier 1558 à *Joachim* de Chastenay, Baron de Lanty; & 4. *Renée* de Dinteville, Abbesse de Remiremont, morte en 1581.

9. JOACHIM, Baron de Dinteville, Meurville, &c. Lieutenant Géné-

Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Chevalier des Ordres du Roi, &c. mourut sans postérité le premier octobre 1607. Il épousa, 1. *Marguerite* de Dinteville, fille unique de *Gaucher*, Seigneur de Vanlay, & de *Louïse* de Coligny, morte en septembre 1596: 2. le 31 décembre suivant, *Léonore* de Saulx, Dame d'Aurain, fille de *Guillaume* de Saulx II du nom, Vicomte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Catherine Chabot* sa premiére femme. Elle prit une seconde alliance, par contract du huit octobre 1608, avec *Aimé* de Rochechouart, Seigneur de Tonnecharente, Marquis de Bonnivet, dont elle fut la premiére femme.

SEIGNEURS DE POLISY ET DES Chenets.

4. JEAN de Jaucourt, dit de Dinteville, second fils de PIERRE II du nom, Seigneur de Dinteville, fut Seigneur de Polisy, Bailly de Chalon, & de Dijon, & des terres d'outre-Saone, Reformateur & Inquisiteur en Champagne, & vivoit en 1338. Il épousa, en 1326, *Laure* de Joinville, Dame des Chenets, fille de *Simon*, Seigneur de Sailly, &c. dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. ERARD, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Pierre*, Chanoine & Pénitentier de l'Eglise d'Orléans; 4. *Gérarde*, alliée à *Jean* de Noiex, Seigneur de Tremilly; 5. *Iolande*, Dame de Vitry-le-Croisé, mariée 1. à *Renaud* de Mello: 2. à *Etienne* d'Oiselet, Seigneur de la Villeneuve; &6. *Agnès* de Dinteville, Religieuse à Troyes.

4. JEAN de Dinteville, Seigneur de Polisy, vivoit en 1372, & épousa *Catherine* de Guarchy, fille de *N.* Seigneur de Champlost, dont il eut 1. *Jeanne* de Dinteville, Dame de Polisy en partie, alliée à *Renaud* de Lamoncourt, morte sans enfans; 2. *Isabelle* & 3. *Guillemette* de Dinteville, mortes sans alliances.

4. ERARD de Dinteville, fils puîné de JEAN de Jaucourt dit de *Dinteville*, Seigneur de Polisy & de *Laure* de Joinville, Dame des Chenets, fut Seigneur des Chenets & de Polisy, & servit dans toutes les guerres de son tems, tant en Normandie, que sur les frontieres de Picardie depuis l'an 1358, jusqu'en 1387. Il épousa *Mahaud* de Cirey. fille de *Girard*, Seigneur de Cirey, & d'*Agnès* de Bulligneville. Elle prit une seconde alliance avec *Renaud* de Verdelot, Seigneur de Villiers-saint-Georges, ayant eu de son premier mariage *Gérard*, Seigneur des Chenets, qui épousa, en 1573, *Alix* de Choiseul, Dame de Dompmartin, fille de *Jean*, Seigneur de Dompmartin, & de *Jeanne* de Noyers, laquelle prit une seconde alliance avec *Galchaut* de Choiseul, Seigneur d'Aigremont, ayant eu de son premier mariage, *Jean* de Dinteville, mort Jeune; & JEAN, qui suit.

5. JEAN de Dinteville, Seigneur des Pins & du Grand-Pavillon, puis des Chenets après son frére, étoit Bailly de Troyes en 1420 & 1438, fut fait prisonnier & saccagé dans sa maison des Chenets par un nommé Fortepiéce, par ordre du Comte de Vaudémont. Il se battit depuis avec cet homme dans les fossez de Chablis, ou ils se tuérent tous deux. Il épousa, 1. *Agnès* de Courtejambe, Dame de Commarin, fille & héritiére de *Jacques*, Seigneur de Commarin & de Marigny, & de *Jacquette* de Blezy: 2. *Marguerite* de Grancey, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint CLAUDE, qui suit.

6. CLAUDE de Dinteville, Seigneur des Chenets, Commarin, Polisy, &c. Surintendant des Finances du Duc de Bourgogne, avec lequel il fut tué en 1497, à la bataille de Nancy en sa 65 année, avoit épousé *Jeanne* de la Baume, fille de *Pierre*, Seigneur du Mont-saint-Sorlin, &c. & d'*Alix* de Luyrieux, morte le 30 septembre 1510, en sa 98 année, dont il eut dix fils & quatre filles, qui furent, 1. *Louïs* Abbé de saint Bénigne de Dijon & de saint Vauge, mort à la Haye en Hollande le 23 septembre 1500; 2. *Claude*, Abbé de la Ferté-sur-Grône, de la Bussiére, de Beaulieu en Argonne, du Val-de Nôtre-Dame, & de Ragny, mort en octobre 1507, *laissant pour fille* naturelle, Catherine, *qui fut Gouvernante des filles de Guillaume de Dinteville, Seigneur des Chenets*; 3. *Jacques*, Seigneur de Commarin des Chenets, & de Bar-sur-Seine, Capitaine de Beaune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa *Alix* de Pontallier, dont il eut pour fille unique, *Bénigne* de Dinteville, Dame de Commarin, mariée à *Girard* de Vienne, Seigneur de Pimont, d Antigny & de Ruffey, Chevalier d'honneur de la Reine; 4. *Guillaume*, Abbé de Montier-Ramey & de saint-Seine, mort le 25 juin 1501; 5. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort imbécille; 6. *Pierre* Chevalier de Rhodes, & Commandeur de Troyes, Sénéchal de son Ordre, mort à Rhodes; 7. GAUCHER, qui suit; 8. *Guyot*, Seigneur des Chenets, Capitaine de la Garde du Duc d'Orléans, mort sans alliance à la bataille de saint Aubin du Cormier en 1483; 9. *Jacques*, Seigneur des Chenets & de Dompmartin, qui gagna les bonnes graces de Louïs Duc d'Orléans, qui le fit son Grand Véneur, & qui étant parvenu à la Couronne, le pourvut de la charge de Grand Véneur de France le premier octobre 1498, laquelle il exerça jusqu'à sa mort, arrivée sur la fin du mois de mars 1506. Il épousa *Anne*, Dame de Châteauvillain, &c. laquelle prit une seconde alliance avec *Marc* de la Baume Comte de Mont-revel, avant eu de son premier mariage, *Claude* de Dinteville, mort à 18 ans; 10. *François*, Abbé de Monstier-en-Der, de Châtillon, & de saint Benôit, Prieur de Choisy, Evêque de Sisteron, puis d'Auxerre, mort le 29 avril 1530; 11. *Catherine*, mariée à *Henry* de Cicon, Seigneur de Rançonniéres; 12. *Claude*, morte jeune; 13. autre *Claude*, Abbesse de saint Maur de Verdun, morte le sixiéme fevrier 1531; & 14. *Antoinette* de Dinteville, Abbesse de Maubuisson, morte le onziéme janvier 1524.

7. GAUCHER de Dinteville, Seigneur de Polisy, des Chenets, de Vanlay, &c. Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de son Ordre, Bailli de Troyes, Lieutenant en la ville de Sienne pendant les guerres d'Italie, Gouverneur de François Dauphin, survécut tous ses fréres, & mourut le 22 Mars de l'an 1539, âgé de 72 ans. Il épousa le 17 Juin 1496, *Anne* du Plessis, fille de *Jean*, Seigneur d'Ouschamps, & de *Claude* de Popaincourt, morte le sixéme Fevrier de l'an 1545, âgée de 65 ans, dont il eut; 1. *François*, né le 26 Juillet 1498, Evêque d'Auxerre par la résignation de son oncle, Abbé de Monstier-en-Der & de Monstier-la-Celle, qu'il fut obligé de résigner, Ambassadeur à Rome en 1532, & mort le 27 Septembre 1554; 2. *Louïs*, né le 25 Juin 1503, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Tupigny & de Villedieu, mort à Malthe le 22 Juillet 1531, *laissant pour fils* naturel Marin *de Dinteville, Abbé de saint Michel de Tonnerre en 1557, qui fut tué à Paris d'un coup de pistolet en 1574*; 3. *Jean*, né le 21 Septembre 1504, Seigneur de Polisy & de Téneliéres, Bailli de Troyes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Charles de France, Duc d'Orléans, & Ambassadeur en Angleterre, mort sans alliance en 1555, étant perclus de tous ses membres; 4. GUILLAUME, qui suit; 5. autre *Jean*, né le premier Octobre 1505, mort jeune; 6. GAUCHER, qui fit la *branche des Seigneurs de Vanlay, rapportée ci-après*; 7. *Charlotte*, née le 28 Février 1501, mariée à *Louïs* Raguier, Seigneur de la Motte-de-Tilly & d'Esternay; 8. *Claude*, née le troisiéme Août 1509, morte jeune; & 9. *Françoise* de Dinteville, née le 24 Avril 1512, alliée à *Claude* d'Anglure, Seigneur de Jours, Colonel des Légionaires de Champagne & de Bourgogne, morte en 1542.

8. GUILLAUME de Dinteville, Seigneur des Chenets, de Polisy, de Dompmartin, &c. Bailli de Troyes, Gouverneur de Bassigny, & Capitaine de Langres, mort en 1559, âgé de 54 ans, épousa en 1546, *Louise* de Rochechouart, fille d'*Antoine* Viccmte de Rochechouart, & de *Jacquette* de la Rochefoucault, Dame d'honneur de la Reine, morte le 15 Decembre 1589, dont il eut; 1. *Antoine* & 2. *Claude* morts jeunes; 3. *Claude*, Dame des Chenets, mariée à *François* de Cazillac, Seigneur de Cessac, Chevalier des Ordres du Roi; 4. *Jeanne*, alliée 1. à *Louïs* de Lenoncourt, Baron de Colombey: 2. en 1555 à Philibert de Choiseul, Baron d'Aigremont; 5. *Gabrielle*, qui épousa *Philibert* de Coligny, Seigneur de Crecia; 6. *Marguerite*, femme de *François* Baron de Dompmartin, Colonel des Reitres; *Françoise*, Abbesse d'Argeniolles, puis de N. Dame de Troyes, où elle mourut le 28 Décembre 1617; & 8. *Antoinette* de Dinteville, mariée à *Chrêtien* de Choiseul, Baron de Beaupré.

SEIGNEURS DE VANLAY.

8. GAUCHER de Dinteville, né le 2. d'Août 1509, fils puîné de GAUCHER, Seigneur de Polisy &c. & d'*Anne* du Plessis, fut Seigneur de Vanlay, Capitaine de Bar-sur-Seine, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans; mais il tomba dans la disgrace du Roi François I: ce qui l'obligea de sortir de France en 1538, & de se retirer à Venise, où il demeura jusqu'à l'avénement à la Couronne du Roi Henry II, dont il avoit été Gouverneur, & qui le rétablit en ses charges & biens. Il mourut le 20 Mars 1550, ayant eu de *Louïse* de Coligny, fille de *Philibert*, Seigneur de Crécia, & de *Jeanne* de Château-vieux, qu'il avoit épousée le 13 Février 1544, morte le 25 Août 1580, 1. *Marc*; 2. *Antoine*; 3. *Jean* de Dinteville, morts jeunes; & 4. *Marguerite* de Dinteville, née le 16 Janvier 1549, mariée à *Joachim* Baron de Dinteville, Meurville, &c. Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Chevalier des Ordres du Roi, morte sans postérité en Septembre 1596. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*, &c.

DINUS DE GARBO, Médecin de Florence, florissoit sur la fin du XIII siécle, & au commencement du suivant. Il étoit fils d'un fameux Chirurgien nommé *Brun*, & laissa au public des Commentaires sur Hippocrate, Galien & Avicenne; & un Traité des poids & des mesures. Il est assez surprenant que Pocciance, qui a fait le Catalogue des illustres Ecrivains de Florence, ne parle point de celui-ci, qui est sans doute le même dont Pétrarque fait mention. * *Lib. Viror. Illust. c. 3. de Facet. & 4. de Iron.* Volaterran, *Anthropol.* Trithéme, *in Cat.* Gesner, *Biblioth.* Léandre Alberti, *Descr. Ital. &c.* *Voyez* l'art. de Cecci.

DINUS, natif de Mugello, bourg de Toscane, fut un des plus savans Docteurs en Droit de son siécle. Il étoit Jurisconsulte & Professeur en Droit à Bologne en Italie, & florissoit sur la fin du XIII siécle. Le Pape Boniface VIII. le fit travailler à la compilation du sixiéme livre des Décrétales, appellé le Sexte. Il a encore fait plusieurs Ouvrages en Droit Canonique & Civil avec Richard de Sienne Cardinal. Cynus, qui a étudié sous Dinus, assure que son Commentaire sur les Régles de Droit, contient les Principes choisis de toute la Science du Droit; & si l'on en croit Alciat, c'est un livre qui mérite d'être appris mot à mot. Charles du Moulin y a fait des Notes, & a corrigé une infinité de fautes qui s'y étoient glissées. Dinus a encore écrit sur les Pandectes & *de Actionibus*; mais ces Traitez auroient besoin d'être corrigez. Contius en avoit promis une édition, suivant le manuscrit d'Albéric qui étoit entre ses mains. Il est mort en 1303 à Bologne, de déplaisir, dit-on, de n'avoir pas été fait Cardinal. Dinus étoit le premier Jurisconsulte de son tems, tant par la facilité qu'il avoit à s'énoncer en public & en particulier, qu'à cause de la vivacité de son esprit & de la netteté de son style. * Trithéme, *de Script.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Simler, *Biblioth. Gesn.* Léandre Alberti, *Descr. Ital. in Hetr.* Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.*

* DINXLAKEN, petite ville avec château dans le Duché de Cléves, entre Wézel & Duysbourg, étoit autrefois une Baronie de l'Empire; mais, lorsque la famille en fut éteinte en 1220, elle vint par mariage à la maison de Cléves, & a souvent été la résidence des puînez des Ducs. * *Gr. Diction. Univ. Holl.* Hopp, *Descr. du Duché de Cléves.*

* DINZIC, fils d'Attila Roi des Huns, ayant marché contre les Ostrogoths en 468, il leur livra bataille; mais il fut battu & y perdit la vie. Les ennemis lui coupérent la tête qu'ils envoyérent à Constantinople pour présent à l'Empereur Léon. * Le Sueur, *Histoire de l'Eglise & de l'Empire, à l'année* 468.

DIO. *Voyez* STADIA.

DIOCARUS. *Voyez* **DIOKARUS.**

DIOCESARÉE, ville de la Tribu de Dan, autrement appellée Geth, près de la mer de Syrie, à quatre lieues de Joppé, du côté du midi. Du tems des Croisades elle se nommoit Ibelin. Ce n'est plus qu'un petit village nommé Yebna. Baudrand.

DIOCÉSE. Le mot de Diocése est fort équivoque, & a été pris en divers sens selon les différens tems. Il ne signifie autre chose, selon son étymologie, qu'*administration*; & il marquoit autrefois, comme on le voit dans Strabon, la province ou l'étendue de pays dans laquelle le Président ou le Préteur avoit sa jurisdiction & tenoit les assemblées. Mais après la division que Dioclétien fit de l'Empire, le diocése eut une plus grande étendue; car il se prit pour le Gouvernement de plusieurs provinces. C'est ce que les Grecs ont nommé *Exarchats*. Les Auteurs ecclésiastiques se sont servis en ce sens-là du mot de diocése, depuis Constantin, aussi bien que les Jurisconsultes, parce que ces sortes de termes ont passé des livres des loix dans les Auteurs ecclésiastiques. On s'en sert aujourd'hui dans un sens plus limité; car par le mot de diocése, on entend seulement le territoire d'un Evêché. * M. Simon.

DIOCLES, Auteur Grec de l'isle de Péparéthe, est le premier des Grecs, qui ait écrit de l'Origine de Rome. On sait qu'il vivoit avant la seconde guerre de Carthage, parce que, comme Plutarque l'observe *in Romulo*, il avoit été copié en plusieurs endroits par Fabius Pictor. On ne sait si c'est cet Ecrivain, ou un autre de même nom, natif de Rhodes, qui avoit écrit une Histoire des Héros, mais c'est certainement le dernier qui étoit Auteur d'une Histoire d'Etolie. Le même, ou un autre DIOCLE's avoit écrit une Histoire de Perse, si l'on en croit Joséphe; mais Rufin traducteur de Joséphe au lieu d'une Histoire de Perse, parle d'une Histoire des Colonies, dont Fréculphe cite le second livre. Diogéne Laërce se sert très-souvent des Vies des Philosophes, écrites par un DIOCLE's, qui pourroit bien être différent de tous ceux dont on vient de parler. On doit encore distinguer d'eux, DIOCLE's de Caryste, Médecin, qui vécut dans un tems peu éloigné d'Hippocrate, dont il égala presque la réputation, ainsi que l'assûre Pline qui le cite souvent: DIOCLE's de Caryste, Rhéteur du tems d'Auguste, de qui Sénéque fait mention dans sa premiére controverse: DIOCLE's d'Athénes, Poëte Comique souvent cité par Athénée; DIOCLE's d'Elée, Musicien qui ne nous est connu que par Suidas, * Vossius, *Historiens Grecs*.

DIOCLÉTIEN (*Cajus Valerius Diocletianus*) naquit dans la Dalmatie vers l'an 245. On ne s'accorde pas sur le lieu de sa naissance. Quelques uns en font honneur à Salone, & d'autres à Dioclée. On ajoûte que sa mere portoit le même nom, & il est certain qu'il étoit d'une condition assez basse, puisque ceux qui ont parlé le plus avantageusement de son pére, en ont fait un Ecrivain, & que d'autres assûrent qu'il étoit esclave d'un Sénateur nommé Anulin, qui affranchit Dioclétien, car nous l'appellons toûjours de ce nom, quoiqu'il ne l'ait pas toûjours porté, & qu'il ait été appellé d'abord *Dioclès*. Il prit de bonne heure le parti des armes, fit voir beaucoup de conduite & de bravoure, & parvint par degrez aux charges les plus honorables. On dit que passant dans les Gaules, une Magicienne lui dit qu'il seroit Empereur, quand il auroit tué un sanglier. Depuis ce tems-là, il alloit ordinairement à la chasse de ces animaux: mais il trouva qu'il n'avoit pas bien entendu la prédiction, puisqu'il ne fut élevé à l'Empire qu'apres avoir tué le Préfet du Prétoire qui s'appelloit *Aper*, mot Latin qui veut dire *sanglier*. Probus qui se connoissoit en hommes, lui avoit donné le commandement des troupes de la Mésie; & après la mort de ce Prince, Carus qui lui succéda, voulut avoir Dioclétien auprès de lui, & lui confia la garde de sa propre personne. Enfin Numérien ayant été tué, Dioclétien fut proclamé Empereur à Chalcédoine le 17 Septembre de l'an 284, & aussi-tôt il tua de sa main Arrius Aper Préfet du Prétoire qui avoit fait mourir l'Empereur précédent. Il y a peu d'Empereurs dont l'histoire soit aussi peu connue que celle de Dioclétien, apparemment parce que les Chrêtiens qu'il persécuta, s'intéressérent à supprimer ses actions; mais on en fait assez, pour ne pouvoir douter, que ce ne fût un grand Prince. Aussi-tôt qu'il eut été élu Empereur, il marcha contre Carin, fils de Carus, qui étoit reconnu dans toute l'Europe, & il se donna à Murge dans la Mésie une sanglante bataille, où Dioclétien eut, dit-on, du dessous; mais Carin trop animé à poursuivre les fuyards, s'étant écarté de ses Gardes, fut rencontré par quelques-uns de ses Officiers, qui ne voulurent pas manquer cette occasion de venger l'honneur de leurs femmes. Ils le tuérent, & les deux armées s'étant réünies, tout se soumit à Dioclétien, qui fit voir d'abord sa modération, en conservant à tous ceux qui avoient suivi Carin, le rang qu'ils avoient eu jusqu'alors, & qui en donna peu après une plus grande preuve, en associant Maximien son ancien ami à l'Empire. Eutrope assûre, & il paroit aussi par les médailles, que celui-ci fut César avant que d'être Empereur; mais on ignore l'époque de la premiére dignité, & l'on sait seulement qu'il fut honoré de la seconde le 1. Avril de l'an 286. Ce fut apparemment dans ce tems-là que Dioclétien prit le surnom de *Jovius*, qui n'est que l'explication de son nom, & qu'il donna le surnom d'*Herculius* à Maximien: non pour s'égaler à Jupiter, & pour faire regarder son Collégue comme un second Hercule, ainsi que quelques-uns l'ont imaginé; mais pour montrer qu'ils étoient sous la protection, l'un de Jupiter, & l'autre d'Hercule, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les médailles, & peut-être aussi que c'étoit pour marquer la subordination qu'il y avoit entre eux. Il falloit que les deux Princes eussent une grande idée l'un de l'autre: rien ne put altérer l'affection, ni diminuer l'estime de Dioclétien pour son Collégue: rien ne put engager Maximien tout ambitieux qu'il étoit, à souhaiter d'être seul maître de l'Empire. Il combattit les Barbares dans les Gaules, pendant que Dioclétien les repoussoit dans les autres parties de l'Empire, & quoique l'un & l'autre eussent beaucoup de conduite & de valeur, les malheurs des tems leur parurent demander des moyens extraordinaires pour remédier à tout, & ils n'en trouvérent point d'autres que de créer deux Césars, qui s'accoutumant à regarder le bien de l'Etat comme leur propre bien, parce qu'ils devoient en être un jour les maîtres, gouverneroient tout autrement que ceux qui devoient demeurer toûjours dans une condition privée. Cette création des Césars qui se fit le premier de Mars de l'an 292, fut la suite d'une conférence que les Empereurs avoient eue à Milan l'hiver précédent. Constance le premier nommé, épousa Théodora fille de Maximien, & Galére Maximien qui fut le second, épousa Valeria fille de Dioclétien. On leur donna à chacun leur département, & afin de diminuer le pouvoir des Gouverneurs des provinces, on partagea chacune d'elles en plusieurs petites provinces. On dit qu'ensuite Dioclétien combattit avec beaucoup d'avantage les Carpes & les Sarmates, & que les premiers furent, en 295, contraints de se soumettre. Il punit aussi la revolte d'Achillée, qui s'étoit emparé d'Alexandrie, & ayant envoyé Galére Maximien faire la guerre aux Perses, il eut le bonheur de les contraindre de lui céder cinq provinces considérables au delà du Tigre; mais en même tems il fut contraint d'abandonner quelques places de la Haute Egypte, qui étoient trop exposées aux courses des Blémyes & des Ethiopiens. Au reste quoique ce Prince eût partagé le gouvernement, il s'étoit tellement conservé la majesté de l'Empire, que Maximien l'honoroit comme son maître, & que les deux Césars lui obéïssoient comme à leur pére. On dit qu'il vint à un tel excès de vanité & de folie, qu'il voulut qu'on l'adorât comme un Dieu, & qu'on lui baisât les piez. Eusébe assure dans son Histoire Ecclésiastique que de tous les Empereurs Payens, Dioclétien fut celui qui pendant plusieurs années aima le plus les Chrétiens: tous ceux qui approchoient de sa personne l'étoient, & dans la distribution des emplois, il préféroit d'ordinaire ceux qui faisoient profession du Christianisme. Galére Maximien le fit changer de sentiment. Il commença par persécuter les gens de guerre, & ceux de sa maison, tous les autres Chrétiens furent bien-tôt traitez également, & l'on ne vit jamais les Peuples & les Magistrats plus acharnez contre eux. Alors Dioclétien n'eut point de plus forte passion que d'éteindre entiérement le nom Chrétien, & il crut même en être si bien venu à bout, qu'il en fit dresser des trophées avec des inscriptions qui se voyent encore dans deux villes d'Espagne, dont le sens est, *Pour avoir étendu l'Empire Romain dans l'orient & dans l'occident, pour avoir éteint le nom des Chrétiens qui troubloient la République, pour avoir aboli leur superstition par toute la terre, & augmenté le culte des Dieux.* Ce fut sans doute ce changement qui attira à Dioclétien tous les malheurs dont il fut accablé peu après. Il alla à Rome l'an 303, pour y célébrer la vintiéme année de son régne, mais il ne put souffrir les railleries des Romains sur son épargne, & étant retourné à Nicomédie, où il faisoit son séjour ordinaire, il tomba dans une maladie de langueur, qui affoiblit tellement son esprit, que ne se sentant plus capable de gouverner, il écouta l'avis que Galére Maximien lui donna de renoncer à l'Empire. Il ne voulut pas néanmoins le faire sans être assûré que son Collégue en feroit autant, & il nomma aussi les deux Césars qui devoient succéder à ceux qui devenoient Augustes. On place ce grand évenement à l'an 304, & l'on dit que Maximien quita la pourpre dans Milan, & que Dioclétien devenu particulier, vécut tranquillement à Salone, qu'il ne quitta qu'une fois pour assister à la cérémonie de l'association de Licinius à l'Empire. Il disoit ouvertement, *qu'il n'avoit jamais auparavant goûté les vrais plaisirs de la vie*, & comme quelques-uns le conjuroient par lettres de remonter sur le thrône, il leur repondit, *plût au Ciel que vous pussiez voir à Salone, les choux que j'ai plantez de ma main, vous ne me tiendriez pas de semblables discours.* Il est vrai que cette vie dut être fort douce pour lui, tant que les Césars de son tems vécurent, puisqu'ils le traitoient avec toute sorte d'honneurs; mais lorsque Constantin & Licinius furent seuls maîtres dans l'occident, il ne trouva plus tant de plaisir à cultiver son jardin. Le premier venoit de faire mourir Maximien & Maxence son fils que Dioclétien avoit toujours aimez. Il lui écrivit peut-être trop vivement pour lui reprocher une amitié qui n'avoit eu rien de blâmable, & le vieillard en fut si intimidé, qu'il résolut de finir sa vie en se refusant les alimens. Ce fut en 313, ou selon d'autres en 315 ou 316, & l'on dit qu'il étoit âgé alors de 68 ans. Eusébe, Cédréne, & plusieurs autres Historiens disent que sa mort a été si horrible qu'on y remarquoit visiblement la vengeance divine qui le punissoit pour les cruautez inouïes qu'il avoit exercées contre les Chrétiens, & qu'il sentit des douleurs effroyables par tout son corps, qui tomboit par piéces, & jettoit une puanteur si insupportable, qu'elle lui faisoit avoir horreur de lui même. Après sa mort néanmoins, Licinius le fit mettre au nombre des Dieux, quoiqu'on n'eût accoutumé d'y mettre que ceux qui étoient morts avec la dignité impériale. * Tillemont, *Hist. des Emp. tome* 4. Banduri, *Numism. Impp. Roman.* Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire.*

DIOCLIDE. *Voyez* **DIOGNÉTE.**

DIOCRE, (Raimond) Prédicateur célébre, & Chanoine de l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris, mourut en réputation de sainteté, l'an 1084, dans le tems que Guillaume de Montfort étoit Evêque de cette ville. On dit que son corps ayant été apporté dans le chœur de cette église, il leva la tête hors du cercueil, à ces mots de la quatriéme leçon de l'Office des Morts, *Responde mihi*, & cria tout haut, *justo Dei judicio accusatus sum*, c'est à dire, *je suis accusé au juste jugement de Dieu*; que tous les Assistans étant saisis de frayeur, le service fut discontinué, & remis au lendemain; que cependant on mit le corps en dépôt dans la chapelle qu'on nomme aujourd'hui la *Chapelle noire*, ou la *Chapelle du damné*, qui est à main gauche, vers la croisée du côté du cloître; que le lendemain on recommenca l'Office des Morts, & qu'à la même leçon, le corps se leva derechef, & cria qu'il étoit jugé par un juste jugement de Dieu, *Justo Dei judicio judicatus sum*; qu'on jugea à propos de remettre encore le service au jour suivant, & que l'on entendit encore la même voix qui prononça ces paroles, *Justo Dei judicio condemnatus sum*; *je suis damné par un juste jugement de Dieu.* Quelques Auteurs content la chose autrement, & disent que le mort

se leva trois fois le même jour pendant l'Office; savoir une fois à chacune des trois Nocturnes. Il y en a qui assurent que son corps fut jetté à la voirie, & d'autres qu'un spectre l'enleva. On ajoûte que ce miracle fut la cause de la retraite de saint Bruno qui y étoit présent. Plusieurs Savans ont combattu cette tradition. M. de Launoy, Docteur en Théologie de la Société de Navarre, l'a attaquée par écrit dans des Dissertations fort recherchées. Il soutient dans cet Ouvrage qu'avant le tems de Jean Gerson Chancelier de Paris, & de saint Antonin Archevêque de Florence, qui vivoit après l'an 1400, aucun Auteur n'avoit parlé de ce prodige. D'autres ont répondu à ces Dissertations, & ont rapporté le témoignage de quelques Historiens, qui ont parlé de ce miracle avant l'an 1400, comme l'Auteur de la Rélation des Commentaires des Chartreux, écrite en 1150; Guillaume de Elbura, qui écrivit en 1313; Henri de Kalkar, qui composa en 1398 un Traité de l'Origine des Chartreux. *Voyez* BRUNO. Cette histoire qui a d'ailleurs tout l'air d'une fable, se trouve refutée par le témoignage de tous les Auteurs qui ont parlé depuis l'an 1086, jusqu'à l'année 1420, qui fut celle de la conversion de saint Bruno, & de l'institution de l'Ordre des Chartreux, qui non seulement ne rapportent point cette histoire remarquable, mais qui attribuent la conversion de S. Bruno à un mouvement de piété. Saint Bruno lui-même dans une lettre écrite à Raoul *le Verd*, Prevôt de l'église de Reims, dit que c'étoit dans cette ville, & non pas à Paris, qu'il avoit pris la résolution de se retirer. Gerson est le premier qui ait fait mention de la résurrection de ce mort, mais comme d'une histoire douteuse. On y a ajoûté depuis diverses circonstances. Enfin cette rélation n'est fondée que sur des bruits populaires, sur des tableaux, sur une tradition incertaine de l'Ordre des Chartreux, qui ne remonte pas bien haut, & qui est contredite par les meilleurs Critiques. *Voyez* les raisons alléguées pour & contre dans les livres de MM. Launoy & du Saussoy, *de verâ causâ secessûs S. Brunonis in Eremum*, & dans la préface que le P. Innocent Masson, Général de l'Ordre des Chartreux, a mise à la tête du livre des Coutumes des Chartreux, recueillies par Guigues. * Le Pére Jean Colombi, Jésuite, *Dissertatio de Carthusianorum initiis*.

DIODATI, (Jean) né le 6 Janv. 1576, Ministre de Genéve, fut fait Professeur en Hébreu à l'âge de 19 ans, & ensuite Professeur en Théologie, & s'est rendu célebre par quelques Ouvrages qu'il a donnez au public, sur tout par une traduction de toute la Bible en Italien, dont il publia la premiére édition avec quelques Notes en 1607 à Genéve. M. Simon a remarqué que la méthode que cet Auteur a suivie, est plutôt celle d'un Théologien & d'un Prédicateur, que d'un homme véritablement critique. Il s'est appliqué principalement à la netteté de l'expression, & à ôter les équivoques qui sont dans l'original: ce qui rend sa version agréable. A l'égard des Notes, qui sont jointes à sa version, M. Simon assûre qu'il y en a plusieurs trop éloignées du sens littéral, & qu'elles approchent plus des méditations d'un Théologien, que du goût d'un homme judicieux. Il en donne même quelques exemples; mais il remarque que Diodati est encore aujourd'hui le grand Auteur de ceux de Genéve, bien que son Ouvrage soit plutôt une paraphrase qu'une traduction. Diodati a aussi traduit la Bible en François, ou plutôt en un langage barbare, tant il s'exprime mal en cette langue. C'est encore lui qui a donné la premiére version Françoise de l'Histoire du Concile de Trente, composée par le Pére Paul, appellé vulgairement Frà Paolo. * M. Simon.

Diodati, fut un des Théologiens que Genéve deputa au Synode de Dordrecht. Il parut d'abord prévenu contre les Remontrans, leur ayant reproché dans une visite particuliére d'avoir parlé de Calvin avec mépris, & que s'ils avoient conservé leur pouvoir, ils auroient traité leurs adversaires de la même maniére qu'ils en étoient traitez. Le 9 Décembre 1618, il prêcha violemment contre les Arminiens. Dans le mois de Février de l'année suivante, il jugea à propos de prêcher tous les Jeudis en Italien pendant le Carême. Mais comme les personnes qui entendoient cette langue étoient en petit nombre, il n'y eut point de Lecteur, & l'on ne chanta point. Il n'eut même à son prémier Sermon que huit auditeurs, sept hommes & une femme. Il fut indisposé pendant quelque tems & obligé de s'absenter des Sessions du Synode. Il y revint pourtant à la Session 106, & fit un discours sur *la persévérance des Fidéles*, matiére qui lui avoit été fixée. Le Modérateur le remercia, & lui dit qu'il avoit fait cet excellent Discours *par l'inspiration du St. Esprit*. Diodati fut nommé pour être un de ceux qui devoient dresser les Canons du Synode. Ce Théologien ayant apris la mort de *Barnevelt* Avocat de Hollande, arrivée le 13 Mai 1619, dit que *les Canons du Synode de Dordrecht avoient emporté la tête de l'Avocat de Hollande*. Diodati mourut en 1649, âgé de 73 ans & 5 mois. * Gerard Brandt, *Hist. de la Réformation &c. tome* 2. Pictet, *Théologie Chrétienne, tome* 3. *p.* 142.

DIODORE, nom de plusieurs Auteurs, dont il est fait mention dans cet article. DIODORE, natif de la ville de Sardes, étoit un Orateur, qui vivoit du tems de la guerre de Mithridate, vers la CLXXIII Olympiade, & la 88 année avant J. C. Il avoit un fils de même nom que lui, aussi Orateur, Poëte & Historien. Strabon qui étoit son ami, parle de lui dans le 13. livre. Les Auteurs en citent quelques autres; DIODORE Grammairien; DIODORE qui écrivit les guerres de l'Attique; Un autre, disciple d'Aristophane; Un autre d'Erythrée, allégué par Athénée, dans le 10. livre; Un DIODORE, surnommé *Petronius*, dont parle Pline; Un autre DIODORE, Philosophe de la Secte d'Epicure, qui se donna la mort, selon Sénéque. * Pline, *l.* 20. *c.* 8. Sénéque, *de Vita Beata*, *c.* 19.

DIODORE, fils d'Echéanacte, aidé de ses deux fréres Anaxagore & Cédrus, coupa la tête à Hégésias, Tyran d'Ephése. Ces trois fréres furent aussi-tôt mis en prison, & chargez de chaînes par Philoxéne, un des Généraux d'Alexandre *le Grand*. Après y avoir beaucoup souffert, ils trouvérent moyen d'en sortir. Un de leurs amis leur ayant apporté une lime, ils rompirent leurs fers, & ayant déchiré leurs habits pour les attacher à quelques bouts de corde, ils descendirent de la prison, en se laissant couler le long des murs. Mais Diodore malheureusement tomba, & étant devenu boiteux, il fut pris par les gens d'Alexandre, à qui il fut envoyé pour être puni. Mais Alexandre étant mort à Babylone, il fut envoyé à Perdiccas, pour subir la peine portée par les loix contre les meurtriers. Anaxagore & Codrus sortirent alors d'Athénes, & se rendirent à Ephése après la mort d'Alexandre, où ils délivrérent leur frére Diodore. * Polyæn. *l.* 6.

DIODORE d'Ephése Historien, composa la Vie d'Anaximandre: ce qu'on peut recueillir de Diogéne Laërce, en celle du même.

DIODORE, dit PERIÉGÉTES, parce qu'il fit une Description de la terre, & quelques autres Traitez. Plutarque, *en Thémistocle, Thesée & Cimon*.

DIODORE *Cronos*, fils d'Aménius, Philosophe, fut disciple d'Apollonius *Cronos*. Il étoit grand Dialecticien, & on croit que c'est lui qui inventa une sorte d'argument extrêmement embarassant. Pendant qu'il étoit à la Cour de Ptolomée *Soter*, qui mourut après un régne de 40 années, la premiére année de la CXXIV Olympiade, & la 284 avant J. C. Stilpon lui proposa quelque question de Logique, à laquelle il ne put pas répondre sur le champ. Le Roi qui étoit présent, se moqua de lui, & l'appella *Cronos* pour signifier *stupide & pesant*. Les autres disent que ce Prince supprimant les deux premiéres lettres de ce nom, au lieu de Κρόνος l'appella ὄνος qui veut dire *âne*. Ce qui lui donna tant de confusion, qu'étant sorti de la présence du Roi, il fit un Traité de ce qu'on lui avoit demandé, & mourut ensuite de déplaisir. * Diogéne Laërce, *en sa Vie, au liv.* 2. Pline *liv.* 7. *c.* 53.

DIODORE, l'un des Généraux de Démétrius I. Roi de Syrie, vers la CXXII Olympiade, & l'an 292 avant Jesus Christ, s'empara pour son maître de la ville de Sicyone. Depuis ayant été fait Gouverneur d'Ephése, il résolut de livrer cette ville à Lysimachus: mais il fut prévenu par Démétrius, & puni de sa trahison avant qu'il eût pu l'exécuter. * Polyæn. *lib.* 4. *in Demetrio*.

DIODORE, fils de Jason: Jean Roi ou plutôt Gouverneur des Juifs surnommé *Hyrcan*, l'envoya Ambassadeur vers les Romains pour renouveller le traité d'alliance, l'an du monde 3905, avant Jesus Christ 130. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 17.

DIODORE de Sicile, étoit natif d'un lieu nommé *Agyrium*, qui s'appelle aujourd'hui, selon Cluvier, *San Filippo d'Agirone*. On croit qu'il vivoit encore sous le régne de Jules César & d'Auguste, un peu avant la naissance de Jesus Christ. Il employa environ trente années à la composition de sa Bibliothéque Historique, & se retira pour cela à Rome, où il faisoit des découvertes qu'il n'auroit pu faire ailleurs. Néanmoins il ne laissa pas de voyager en plusieurs provinces de l'Europe & de l'Asie pour éviter les bévues qu'il avoit vu commettre aux autres, qui s'étoient voulu mêler de parler des lieux, dans lesquels ils n'avoient jamais été. Cet Ouvrage comprenoit quarante livres, dont il ne nous reste que quinze. Pogge Florentin les traduisit en Latin, par ordre du Pape Nicolas V. Pline dit que ce Diodore est le premier d'entre les Grecs qui s'est abstenu de dire des bagatelles. Photius loue son style comme fort clair & très-propre à l'Histoire. Louïs Vivès & Jean Bodin ne sont pas de ce sentiment; mais celui de Photius doit sans doute prévaloir. Au reste les plus habiles Chronologistes, comme Sigonius, Pighius, conviennent que Diodore n'est pas fort exact dans le calcul des années. C'est là le défaut qu'on lui peut reprocher le plus légitimement. * Photius, *Biblioth. Cod.* 70. Gesner, *en la Biblioth.* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 2. La Mothe le Vayer, *au Jugement des Hist. Grecs*. Voyez du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. Prof. tome* 1. *pag.* 138, *& tome* 2. *p.* 654.

DIODORE, Joueur d'instrumens, fut aimé de Néron, avec lequel il entra en triomphe à Rome, porté sur le char d'Auguste. * Dion, *l.* 63.

DIODORE, Evêque de Tyr dans le IV siécle, fut fait Evêque de cette église, on ne sait pas en quelle année, par saint Athanase Patriarche d'Alexandrie, ainsi qu'on l'apprend de Rufin, *Hist. Eccl. l.* 2. *c.* 21. C'est à ce Diodore qu'est adressée la lettre de saint Athanase, qui dans les imprimez paroît adressée à Diodore Evêque de Tarse. Facundus d'Hermiane est celui qui s'y est mépris le premier: de savans hommes l'ont suivi: mais l'erreur n'en est pas moins visible, puisque comme on peut voir à l'article suivant, Diodore ne fut fait Evêque de Tarse qu'en 378, c'est à dire, cinq ans après la mort de saint Athanase. Cet illustre Prélat y donne de grands éloges à Diodore, il le félicite d'avoir maintenu la saine doctrine dans la ville de Tyr, il loue sa persévérance, & il assûre qu'il lui a procuré le repos. M. de Tillemont dans les Mémoires de l'Histoire Ecclésiastique, *tome* 8. *p.* 803, a fait connoître ce Diodore.

DIODORE d'Antioche, Prêtre de cette église, & ensuite Evêque de Tarse, métropole de Cilicie, a vécu dans le IV siécle. Il fut disciple de Sylvain de Tarse, & maître de S. Jean Chrysostome & de Théodore de Mopsueste. Pendant l'absence de Méléce, qui fut exilé sous l'empire de Valens, il prit soin du peuple d'Antioche, maintint la Foi orthodoxe dans cette église, & y introduisit la psalmodie alternative. Quand Méléce fut de retour, il ordonna Diodore Evêque de Tarse vers l'an 378. Il assista depuis au Concile de Constantinople, & fut un de ceux qui furent choisis pour veiller sur le Diocése d'Orient. Diodore fut accusé après sa mort d'avoir été l'un des maîtres & des précurseurs de l'Hérésiarque Nestorius. Saint Cyrille dans l'Epître à Succensus, le charge d'avoir distingué le Verbe né de Dieu, du fils de Marie; & le nomme dans celle qu'il écrivit à Jean d'Antioche, & à Acace de Méliténe, *ennemi de la gloire de* Jesus Christ. Au contraire, saint Basile, & saint Chrysostome, qui avoit été son disciple, le louent comme un Evêque très-saint, & comme un défenseur invincible de la Foi. Le premier Concile de Constantinople le compte entre les Prélats qu'il propose pour régle de la créance orthodoxe. Ce Diodore étoit fort habile

habile dans l'intelligence de l'Ecriture, & il avoit composé des Commentaires sur presque tous les livres de la Bible. Il est un des premiers Commentateurs qui se soient attachez à l'explication de la lettre, sans s'amuser à l'allégorie; mais comme Théodore de Moplueste s'est attaché à sa maniére d'expliquer l'Ecriture, on voit par le Commentaire de celui-ci sur les petits Prophétes, qu'on n'a rien perdu en perdant les Commentaires de Diodore, puisqu'il poussoit l'amour pour le sens littéral jusqu'à détruire les Prophéties touchant Jesus-Christ. Il avoit aussi composé plusieurs Ouvrages contre les Hérétiques, & un Traité *du Destin*, dont Photius rapporte un fragment considérable dans le Code 223. de sa Bibliothéque. On a plusieurs lettres de Diodore dans Facundus. * Saint Basile, *Ep.* 167. Saint Greg. de Nazianze. Saint Athanase. Saint Epiphane. Saint Jérôme. Théodoret, *Hist. l.* 4. *ch.* 23. 24. 25. *l.* 5. *ch. dern. & in Philost. c.* 2. *&* 8. Socrate, *l.* 6. *c.* 3. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 2. Facundus, *l.* 4. *c.* 2. Léontius. *l.* 3. *de Hæref.* Photius, *Biblioth. Cod.* 18. 85. 102. 223. Baronius, *A. C.* 370. 392. 428. 435. Godeau, *Hist Ecclés. V. siécle*, 1. *n.* 81. *p* 174. *&c.* Hermant, *Vie de saint Chrysostome.* Tillemont, *Mém. de l'Hist.* Du Pin, *Bibl. des Aut Ecclés. IV. siécle.*

DIODOTE. *Voyez* TRYPHON.

DIOGÉNE, d'Apollonie, Philosophe, étoit fils d'Apollothemis, & se rendit très-habile, sous Anaximene, dans la connoissance des choses naturelles, dans la Rhétorique & dans la Philosophie. Démétrius, dans la defense de Socrate, dit qu'il fut en danger de la vie dans Athénes, a cause de l'envie qu'on lui portoit. Les opinions de Diogéne etoient, que l'air est un élement, qu'il y a une infinité de mondes, que le vuide est infini, que l'air se rarefie & se condense, & que c'est de cette matiere que se font les mondes: que rien ne se fait de rien, que rien ne se resout en rien, que la terre est ronde, située au milieu, & qu'elle a pris sa fermeté de la chaleur qui l'environne, son épaisseur & sa solidité du froid. Ce Philosophe vivoit du tems d'Anaxagoras vers la LXX Olympiade, & 500 ans avant Jesus-Christ. * Diogéne Laërce, *en sa Vie au l.* 9. *en celles des Cyniq. au. l.* 6. Clément Alexandrin. *l.* 1. *Pædag. & l.* 1. *Strom.* Suidas.

DIOGÉNE *le Cynique*, Philosophe, qui eut Icésius pour pére, & Sinope pour patrie, naquit la quatriéme année de la XCI Olympiade, 413 ans avant Jesus-Christ. Convaincu d'avoir fait de la fausse monnoye, il prit la fuite, ou, comme les autres disent, il fut exilé de sa patrie, & se retira à Athénes. En cette ville il alla trouver Antisthéne, qui le rebuta & le maltraita d'abord; mais qui touché de sa persévérance, le reçut enfin au nombre de ses disciples. Diogéne rendit la Secte des Cyniques si celebre, que, bien que son maître en fût le fondateur, il en est pourtant consideré comme le Prince. Il embrassa la pauvreté volontaire, & préfera aux richesses le repos & la liberté de l'esprit. Pour tous meubles il n'avoit qu'une besace, un bâton, & une écuelle qu'il rompit, ayant vu un jeune garçon qui buvoit dans le creux de sa main. Sa maison étoit un tonneau, où il demeuroit exposé au soleil. Pendant qu'il etoit à Cranee, fauxbourg de Corinthe, Alexandre qui passoit en cette ville, ayant la curiosité de le voir, vint se promener dans l'endroit où il étoit, & lorsqu'il l'eut vu, il se pressa de lui demander ce qu'il voudroit, avec assurance de le lui accorder. On dit que Diogéne pria ce Roi de se détourner seulement tant soit peu, & de ne lui pas ôter le soleil, & qu'Alexandre admirant une vertu, à qui même, dans une si haute fortune, il n'avoit pas le pouvoir de faire du bien, s'ecria que, s'il n'étoit pas Alexandre, il voudroit être Diogéne. C'est ce qui fait dire à Juvénal sur ce sujet, dans la Satyre XIV. *v.* 311. *& suiv.*

Sensit Alexander, testa cum vidit in illa
Magnum habitatorem, quanto felicior hic, qui
Nil cuperet, quam qui totum sibi posceret orbem.

Ce Philosophe s'appliqua uniquement à la Morale. Ses réponses étoient extrêmement ingenieuses, & ses corrections très-justes. Un jour paroissant en plein midi dans une place publique avec une lanterne à la main, il répondit à ceux qui lui demandoient ce qu'il prétendoit faire, *qu'il cherchoit un homme.* Il se moquoit des Grammairiens qui s'amusent à gloser sur les erreurs d'Ulysse, & qui négligent de corriger les leurs; des Musiciens qui ont soin de mettre un instrument d'accord, sans se soucier d'accorder leurs passions; des Orateurs qui s'étudient à bien parler, & non pas à bien faire; des Avares qui ne songent qu'à amasser des richesses, & qui ne savent pas s'en servir. Platon ayant défini l'homme *un animal à deux piez sans plume*, Diogéne pluma un coq, & le jettant dans son Ecole: *Voilà*, dit-il, *l'homme de Platon.* Un jeune débauché jettant des pierres contre le gibet, *Courage*, lui dit-il, *tu l'attraperas.* Voyant un écriteau sur la porte d'un jeune marié, où il y avoit, *Arriére d'ici le mal*; il dit en faisant allusion à la femme, *après la mort le Medecin.* Une femme s'étant pendue à un olivier, il s'écria qu'il seroit à souhaiter que tous les arbres portassent de semblables fruits. On lui reprochoit qu'il avoit fait de méchantes actions: *C'est que j'ai été comme vous*, dit-il, *mais vous ne serez jamais comme moi.* Il s'étonnoit qu'on se fortifiât le corps par des exercices, & qu'on ne se fortifiât pas l'ame par la vertu. Comme on le vendoit, étant alors captif, il cria, *Qui veut acheter un maître?* & dit à celui qui l'acheta, que quoi qu'il fût son maître, il devoit se résoudre à lui obéir comme les Grands au Médecin. On pourra voir plusieurs autres de ses réponses dans Diogéne Laërce, ou dans le recueil qu'en a fait d'Ablancourt au livre des Apophthegmes, ou bons mots des Anciens. Ce qu'il y a de plus condamnable dans Diogéne, c'est le penchant qu'il paroit avoir eu à l'athéisme, & l'effronterie cynique avec laquelle il s'abandonnoit publiquement aux derniers excès de l'impureté. Les Anciens rapportent diversement sa mort; les uns disent qu'ayant mangé un pié de bœuf cru, il se causa un dégorgement de bile, dont il mourut; les autres assurent que ce fut d'une morsure de chien; quelques autres ont pensé qu'il se fit mourir lui-même en retenant sa respiration. Quoi qu'il en soit, il mourut à l'âge de 90 ans, la deuxiéme année de la CXIV Olympiade, & 323 ans avant Jesus Christ. Il composa plusieurs Ouvrages que Diogéne Laërce cite, & que nous avons perdus. Origéne, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme, saint Augustin, & quelques autres Docteurs, parlent honorablement de lui. Au reste, il ne faut pas s'imaginer que la modération ait été la vertu favorite de Diogéne: sous ses haillons & sous son tonneau, il cachoit un fonds d'orgueil, qui lui faisoit regarder le reste des hommes, comme étant infiniment au dessous du degré de vertu qu'il prétendoit posséder. * Diogéne Laërce, *en sa Vie, au liv.* 6. Plutarque, *en la Vie d'Alexandre, liv.* 8. *Symp. quæst.* 1. *&c.* Saint Basile, *de legend. Gentil. lib.* Saint Jerôme, *liv.* 2. *contre Jovin. liv.* 6. Valére Maxime, *liv.* 4. *c.* 3. *ex.* 19. *&c.* La Mothe le Vayer, *de la Vertu des Payens, &c.*

DIOGÉNE *de Smyrne*, Philosophe, disciple de Métrodore de Chio, & Précepteur d'Anaxarque, vivoit en même tems que les précédens. * Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Tapiss.* Vossius, *Hist. Grecs.*

* DIOGÉNE, Peintre dans l'Antiquité, étoit tellement dans les bonnes graces de Démétrius Polyorcétès, que ce Prince s'en faisoit accompagner dans toutes ses expéditions. * Jaques Campo Weyerman, *Peintre des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 149.

* DIOGÉNE d'Athénes Poëte Tragique, a vécu peu après la défaite des trente Tyrans. *Voyez* Suidas & les autres Auteurs citez par Jean Meursius dans la *Bibliothéque Attique.*

DIOGÉNE, (*Antonius*) Historien Grec, a vécu après Alexandre *le Grand*, vers la CXX Olympiade, & 300 ans avant Jesus Christ. Il composa un Ouvrage intitulé *les Choses Mémorables de l'isle de Thulé*, qui est l'Islande d'aujourd'hui, divisée en 24 livres. * Porphyr. *in Vita Pythag.* Servius, *ad Virgil. l.* 1. *Georg.* Photius, *Cod.* 166. Vossius, *l.* 1. *des Hist. Grecs, ch.* 15.

DIOGÉNE *Babylonien*, Philosophe Stoïque, disciple de Chrysippe, étoit natif de Seleucie, & fut surnommé *Babylonien*, parce que sa patrie étoit voisine de Babylone. Athénée cite de lui un Traité de la Noblesse, & il en rapporte des choses très-desavantageuses, qui se passérent à la Cour d'Alexandre Roi de Syrie. Il dit même qu'Antiochus successeur de ce Prince fit étrangler Diogéne, en punition de ses médisances. On ne doute point qu'il ne soit le même, qui sous le consulat de P. Scipion & de M. Marcellus, du tems de la seconde Guerre Punique, fut envoyé à Rome avec Carnéades l'Académicien, & Critolaus le Péripatéticien, pour les affaires des Athéniens, l'an 599 de Rome, & 155 avant Jesus Christ. * Ciceron, *in Lucul. l.* 6. *de Fin. l.* 4. *Tuscul. & l.* 1. *de Nat. Deor.* Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 14. Macrobe, *l.* 1. *Satura. c.* 5. Sénéque, *l.* 2. *de la colere, c.* 38. Diogéne Laërce, *Vie de Diogéne le Cynique.* Quintilien, *l.* 1. *c.* 1. Athenée, *au. l.* 4.

DIOGÉNE *de Cyzique* ou *Diogénien*, Grammairien, laissa sept livres qu'il composa touchant sa patrie. Etienne de Byzance le cite assez souvent; & Vossius croit qu'il est le même que cet autre Diogénéte, ou Diogéne, dont parle Suidas, qui avoit fait un livre à l'avantage de sa patrie. * Vossius, *l.* 2. *des Hist. Grecs. c.* 13. *p.* 221. & *l.* 3. *p.* 351.

DIOGÉNE *Sicyonien*, qui avoit composé un livre de la guerre du Péloponnése.

DIOGÉNE *de Tarse*, qui écrivit des Questions poëtiques. Diogéne Laërce parle de ces deux Auteurs dans la vie du Cynique, faisant mention de celui d'Apollonie, & du Babylonien. Ils sont differens d'un Peintre de ce nom, dont Pline fait mention, *l.* 35. *c.* 11.

DIOGÉNE, ou DIOGÉNÉTE, *d'Erythrée*, qu'Hygin allégue, parlant du Signe des Poissons.

DIOGÉNE, Sophiste, Cynique, sous l'empire de Tite, eut la hardiesse de déclamer en plein théatre contre ce Prince & contre la Reine Bérénice sa maîtresse; ce qui obligea ce Prince à le faire fustiger. * Dion, *l.* 66.

DIOGÉNE, homme illustre & distingué de la Judée par sa vertu. Alexandra, veuve d'Alexandre *Jannéüs* le fit mourir, à la persuasion des Pharisiens, en haine de ce qu'il avoit été fidéle au Roi mari de cette Princesse. Ce fut l'an du monde 3957, & 78 avant Jesus Christ. * Joéphe, *Antiq. Judaiq. Liv. XIII. c.* 24.

DIOGÉNE LAERCE ou de LAERCE, Historien, vivoit dans le II siécle du tems d'Antonin *le Philosophe*, ou plutôt sous l'empire d'Alexandre *Sévére*, & de ses Successeurs, depuis l'an de Jesus-Christ 193. Quelques Auteurs croyent qu'il est surnommé Laërce, parce qu'il étoit d'une petite ville de Cilicie, qu'Etienne appelle Laërta. On tient aussi qu'il composa ses dix livres de la Vie des Philosophes pour une femme; & on se persuade que cette femme est cette Arria aimée des Empereurs, dont Galien parle au Traité de la Thériaque. Il composa encore un livre d'Epigrammes, auquel il renvoye fort souvent. On ne doute point qu'il ne fût de la Secte d'Epicure: ce qui se prouve par plusieurs endroits de son Traité de la Vie des Philosophes. Photius parle d'un Auteur qui avoit pris beaucoup de choses de cet Auteur, & qui mourut sous Constantin. La meilleure édition de Diogéne Laërce est celle d'Amsterdam de 1692. * Photius, *Cod.* 161, Ludov. Vivès, *l.* 5. *de tradend. Discipl. p.* 508. Vossius *des Hist. Grecs, l.* 2. *chap.* 13.

DIOGÉNE, Prince de la Chersonése Taurique, secourut l'Empire contre les Goths, & fut comblé de présens par Constantin vers l'an 332. * Const. Porphyrog. *de administrando Imper.*

DIOGÉNE ROMAIN. *Cherchez* ROMAIN IV. *dit Diogéne.*

DIOGÉNÉTE. *Voyez* DIOGNÉTE.

DIOGÉNIEN d'Héraclée, dans le Pont, célébre Grammairien, vivoit sous l'Empire d'Adrien dans le II siécle, vers l'an de Jesus-Christ 120. Outre quelques Traitez de Grammaire, il composa un Dictionnaire par ordre alphabétique, un Traité des Fleuves, des Lacs & des Montagnes; & une table qui comprenoit les villes du monde. Hésychius qui ab eaucoup emprunté de lui dans

ſon Lexicon, fait mention de lui, auſſi bien que Suidas. André Schot a été le premier qui a donné au public les Parœmies de cet Auteur, qui ſont cette ſorte de Proverbes qu'on accommode au tems & aux lieux. * Eraſme, *Praf. Adag. Cherchez* auſſi DIOGÉNE *de Cyzique*.

DIOGNÉTE, Général des Erythréens, peuple d'Ionie, mena du ſecours aux Miléſiens, contre les Habitans de l'iſle de Naxos. Pendant le ſiége de la capitale de cette iſle, il prit Polycrite, qu'il retint auprès de lui comme ſa femme. Mais cette généreuſe captive ne ſongeant toujours qu'à la délivrance de ſa patrie, profita d'une occaſion où les Miléſiens célébroient une grande fête dans des débauches extraordinaires. Elle eut l'adreſſe d'envoyer à un de ſes fréres qui étoit dans la ville aſſiégée, un gâteau où elle avoit caché une petite tablette de plomb, & lui marqua que les aſſiégeans étant noyez dans le vin, il étoit tems de faire une ſortie. Cet avis fut exécuté, & les Miléſiens ſurpris dans ce deſordre, furent paſſez au fil de l'épée. Polycrite obtint la grace de Diognéte, qui l'avoit fort bien traitée dans ſa captivité, & retourna vers la ville capitale parmi les acclamations du peuple; mais elle mourut d'un excès de joye en y faiſant ſon entrée. On l'inhuma dans ce même lieu, où on lui dreſſa un magnifique ſépulchre, que l'on appella *monument du charme & de l'envie*, parce que l'on crut qu'elle étoit morte par les charmes magiques de l'envie. * Plutarque, *de la Vertu des femmes*.

DIOGNÉTE, Architecte & Ingénieur Rhodien, rendit de grands ſervices à ſa patrie lorsque Démétrius *Poliorcétès* aſſiégea la ville de Rhodes. Epimaque avoit fait, par l'ordre de ce Prince, une hélépole d'une grandeur prodigieuſe, c'eſt à dire, une tour roulante pour approcher des murailles de la ville, & de là combattre les aſſiégez; mais Diognéte trouva moyen d'inonder promptement le terrain, par où l'hélépole devoit paſſer, ce qui la rendit tout à fait inutile: de ſorte que Démétrius, qui avoit mis toute ſon eſpérance dans le ſuccès qu'il attendoit de cette machine, fut obligé de lever le ſiége, la premiére année de la CXIX Olympiade, & 304 ans ayant J. C. Les Rhodiens comblérent d'honneur Diognéte, comme leur libérateur, & lui aſſignérent une penſion très-conſidérable. * Vitruve, *l.* 5.

DIOGNÉTE, Ecrivain qui vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, vers la CXI Olympiade, & 336 ans avant J. C. compoſa une eſpéce d'Itinéraire, qui étoit comme le compte du chemin que ce Prince avoit fait. * Pline, *l.* 6. *c.* 17.

DIOGNÉTE, Peintre, de qui l'Empereur Antonin *le Philoſophe* voulut apprendre cet art. Ce qu'on peut voir en la vie de cet Empereur, écrite par Jule Capitolin, & en celle qu'il a compoſée lui-même.

DIOGNÉTE, Philoſophe, du tems de l'Empereur M. Auréle, & précepteur de ce Prince, apprit l'art de faire des Dialogues. * M. Anton, *l.* 1. *M. Aurel. Vita*.

DIOGNÉTE, ſeptiéme Juge ou Archonte des Athéniens, ſuccéda à Mégaclès, ſous lequel Homére le Poëte floriſſoit, l'an 3144 du monde, 891 avant J. C. & il eut Phérécle pour ſucceſſeur. * Euſébe.

* DIOIS (Le) eſt une contrée du Dauphiné en France, qui a au nord le Viennois, à l'orient le Gréſivaudan & le Gapençois, au midi une partie du Gapençois & le Païs des Baronies, & à l'occident le Haut & Bas Duché de Valentinois. La capitale en eſt Die dont on a parlé plus haut.

* DIOKARUS SÉGON, cinquiéme Prince de Friſe & ſucceſſeur d'Aſinga Askon. SÉGON eſt un ſurnom qui ſignifie *Triomphant*, comme on l'a dit dans l'article de ſon fils Dibbald. Diokarus ſe tint en repos pendant les guerres des Romains & des Germains, & établit pluſieurs ſales d'armes pour la jeuneſſe. Cependant à la fin l'inſolence des Romains pouſſa ſous ſon régne les Friſons à prendre les armes contre eux. Ils aſſiégérent Olennius qui leur faiſoit mille vexations, & ils défirent L. Apronius qui venoit à ſon ſecours. Depuis cela Diokarus régna tranquillement, mais il ſurvint une famine qui affligea le païs, & pendant laquelle il mourut, à ce qu'on dit, la 46 année de J. C. Il régna 35 ans, au rapport de Furmerius. Son fils Dibbald Ségon lui ſuccéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winſemius, *Chron. de Friſe*, en Flamand, feuillet 21. &c. *Antiq. de Friſe. 2. part. p.* 360. en Flamand.

DIOMÉDE, Roi d'Etolie, étoit fils de Tydée, & fut après Achille & Ajax, le plus brave des Grecs qui ſe trouvérent au ſiége de Troye. Il y combattit avec avantage contre Enée & contre Hector, & enleva le *Palladium*, qui étoit une enſeigne ſacrée des Troyens. Depuis, Vénus le métamorphoſa, lui & ſes compagnons en oiſeaux blancs comme les cygnes, appellez *oiſeaux de Dioméde*. * Ovide, *l.* 13. & 14. *Metam.* Virgile, *Æneid.* Conon, *Narr.* 34. dans Photius, 186.

DIOMÉDE, Roi de Thrace, nourriſſoit ſes chevaux de chair humaine. Hercule le fit mourir; & cette victoire fut le neuviéme de ſes travaux. Lucréce en parle dans ſon 5. livre. Auſone en fait auſſi mention dans ſon épigramme des travaux d'Hercule, *Idyl.* 29. Ovide en parle de même en divers endroits, mais particuliérement dans ſon Poëme contre Ibis, & dans le 9. livre des Métamorphoſes. Il y a eu encore un Grammairien Grec appellé DIOMÉDE, nom que l'on a auſſi donné à quelques iſles, & à une région en Italie: ce qu'on peut voir dans Pline, *l.* 3. *c.* 8. 11. & 22. *l.* 10. *c.* 44. Strabon, *l.* 4. & 6. &c.

DIOMÉDÉENES, Iſles de la Mer Adriatique, que les Anciens ont connues ſous ce nom. On les appelle ainſi à cauſe qu'on tient que ce fut dans ces Iſles que Dioméde Roi d'Etolie diſparut, ou fut tué avec ceux qui l'acompagnoient, & qu'on prétend avoir été changez en oiſeaux appellez Diomédéens. Les plus grandes de ces Iſles, qu'on trouve du côté de la Pouille, ſont ſainte Marie Trémitane, & St. Dominique. * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* Dioméde Roi d'Etolie.

* DIOMEDE le Grammairien: Nous avons de ce célébre Grammairien trois eſpéces de livres ſur les matiéres grammaticales. L'Auteur Anonyme qui a fait la Bibliographie dit que c'eſt un Auteur aſſez élégant. C'eſt une maniére d'éloge qui convient peu à ces ſortes de Grammairiens. Il y a deux choſes à conſidérer dans le Dioméde que nous avons aujourd'hui. La premiére, qu'il n'eſt point pur & ſans mélange; depuis principalement que Jean Ceſaire, ſavant, mais trop audacieux Critique a pris le liberté d'y inſérer tout ce qu'il lui a plu dans ſon édition. La ſeconde, le grand rapport qu'on trouve entre ce qu'on lit dans cet Ouvrage, & ce qu'on lit dans Chariſius: ce qui a fait que les uns ont ſoupçonné ce Dioméde de ſuppoſition, & que les autres l'ont jugé poſtérieur à Chariſius, dont ce que nous avons ſous le nom de Dioméde paroit être une copie ou un extrait, en retirant les fourrures de Céſaire. L'Ouvrage dont il s'agit ici a pour tître. *Diomedes Linguæ Latinæ Perſcrutator, de Arte Grammatica, in fol.* Médiolani 1513. * Baillet, *Jugemens des Grammairiens Latins*. Num. 621.

* DIOMUS, de Sicile, Berger & Poëte Bucolique. Athénée en fait mention, *l.* 14. *c.* 3. & dit qu'Epicharme en parle auſſi. Scaliger parle de ſes Paſtorales. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DION, Capitaine de Syracuſe, fils d'Hipparin, qui vivoit ſous les tyrannies des deux Denys, dont le plus ancien épouſa ſa ſœur Ariſtomaque. Ce Tyran en eut deux fils & deux filles, & donna l'aînée nommée Sophroſyne à ſon fils Denys; & l'autre appellée Aréta, à Dion qu'il honora de ſon amitié, & des premiers emplois, tant à cauſe de ſon mérite, qu'en faveur de ſon alliance. Ce fut à ſa conſidération qu'il fit venir Platon à Syracuſe. Denys *le Jeune* ne fut pas ſi favorable à Dion; car en ſon abſence il lui ravit ſa femme, & la maria à un autre. Dion, pour s'en venger, lui fit la guerre, & le chaſſa de Syracuſe, la quatriéme année de la CV Olympiade, & 357 ans avant J. C. Le peuple ne laiſſa pas de donner l'excluſion à Dion, & de lui préferer Héraclide, lorsqu'il fut queſtion d'élire un Capitaine Général; mais il ſe vit contraint de rappeller Dion, dont la vertu étoit reconnue de ſes ennemis mêmes. Il délivra entiérement ſa patrie, & fut aſſaſſiné par la trahiſon d'un de ſes amis nommé Callippe, la troiſiéme année de la CVI Olympiade, & la 354 avant J. C. * Plutarque, *en la Vie de Dion.* Diodore de Sicile, *l.* 16. Cornelius Népos, *Vie de Dion, c.* 10. &c.

DION CASSIUS, qui eſt encore connu par les ſurnoms de *Cocceius*, & de *Cocceianus*, étoit de Nicée, ville de Bithynie, & vivoit dans le III ſiécle. Son père Apronianus, homme conſulaire, fut Gouverneur de la Dalmatie, & enſuite Proconſul de Cilicie. Il reçut lui-même l'honneur du conſulat qu'il exerça deux fois, conjointement avec l'Empereur Alexandre, fils de Mammée, l'an 229, après avoir paſſé par divers emplois, ſous les Empereurs précedens; car il avoit été établi Gouverneur de Pergame & de Smyrne par Macrin, & avoit commandé en la même qualité, tant en Afrique que dans la Pannonie. Depuis, il compoſa une Hiſtoire Romaine, qui lui couta douze années de travail, après dix autres qu'il avoit employées à préparer les Mémoires dont il avoit beſoin. Cet Ouvrage comprenoit quatre-vingt livres, diviſez en huit décades: aujourd'hui les trente-quatre premiers ſont perdus, & il ne nous en reſte que quelques fragmens. Ce qui ſuit depuis le trente-cinquiéme juſqu'au ſoixantiéme eſt aſſez entier; & pour les vingt derniers, il ſe faut contenter de l'Abbrégé fait par Xiphilin, Moine de Conſtantinople. Il avoit commencé ſon Hiſtoire dès le tems d'Enée, & la finiſſoit à Alexandre *Sévére*. On l'accuſe d'avoir été trop partial pour Céſar contre Pompée, pour Antoine contre Cicéron, & d'avoir trop maltraité Séneque, qu'il répréſente comme un homme extrêmement déréglé dans ſes mœurs. Photius dit qu'il eſt plus clair que Thucydide, dont il imite le ſtyle élevé dans ſes harangues. Celles d'Agrippa & de Mécénas à Auguſte, ſur la propoſition qu'il leur fit de quitter l'Empire ou de le retenir ſont d'admirables Ouvrages. Outre ſon Hiſtoire, Suidas lui attribue la Vie du Philoſophe Arrien; les Geſtes de Trajan; quelques Itinéraires. Raphaël Volaterran lui donne trois livres intitulez du Prince, & quelques Traitez de Morale. Cet Hiſtorien ſe retira ſur la fin de ſa vie à Nicée. * Photius, *Bibl. Cod.* Suidas Volaterran, *Anthrop. l.* 15. *Col.* 451. Vignier, *Biblioth. Hiſt. A. C.* 230. Geſner, *Biblioth. tome* 1. Voſſius, *des Hiſt. Grecs, liv.* 2. *Chap.* 14. La Mothe le Vayer, *au Jugement des Hiſtoriens Grecs & Latins, c.* 10.

DION CHRYSOSTOME, Orateur & Philoſophe, étoit de Pruſe ville de Bythinie & eut pour pére Paſicrate. Son éloquence lui fit mériter le ſurnom de *Chryſoſtome* ou *bouche d'or*. Il voulut perſuader à Veſpaſien de quitter l'Empire; il fut fort haï de Domitien, & la crainte qu'il eut de ce Prince lui fit abandonner Rome. Il revint après ſa mort en l'an de J. C. 96, & fut conſidéré par l'Empereur Trajan, qui le faiſoit ſouvent mettre dans ſa litiére pour s'entretenir avec lui, & qui le fit monter ſur ſon char de triomphe. On dit que Dion parut ſouvent en public vétu d'une peau de lion. Il compoſa quatrevingt Oraiſons, que nous avons encore aujourd'hui, outre quelques Ouvrages qu'on lui attribue. Syneſius diſoit de lui, qu'on le pouvoit conſidérer comme Aigle & comme Cygne; c'eſt à dire, comme Orateur. * Syneſius, *in Dione.* Suidas. Photius, *Biblioth. Cod.* 229. Volaterran, *Anthropologia, l.* 15. *Col.* 451. &c.

DIONE eſt le nom d'une des Nymphes, filles de l'Océan & de Thétis, ou ſelon d'autres, d'une Néréïde; fille de Nérée & de Doris. Les Poëtes diſent que Jupiter fut amoureux de Dione, dont il eut Vénus. * Ovide, *Faſt. l.* 5. *v.* 309.

DIONYSIA, nom qui fut donné à l'iſle de Naxos, une des principales de la Mer Egée, à cauſe de l'excellence & de l'abondance de ſes vins. Les Payens célébroient auſſi une fête en l'honneur de Bacchus, qu'ils appelloient *Dionyſia. Voyez* BACCHANALES. * Pline.

DIONYSIADES. Ce ſont, ſelon les uns deux, & ſelon les autres trois petites iſles de la mer Méditerranée, au nord-eſt du Cap Sidero, à dix lieues de Candie. Elles ſont preſque déſer-

tes, parce qu'elles ſont expoſées aux courſes des Pirates. Maty, *Diction. Géogr.*

DIONYSIODORE, excellent Géométre, dont parle Pline, au ſujet d'une lettre fabuleuſe trouvée dans ſon tombeau, par laquelle les Géométres de ſon tems jugeoient combien la terre avoit de circuit. * Pline, *liv.* 2. *ch.* 109.

DIONYSIODORE, Béotien, compoſa une Hiſtoire Gréque, qui finiſſoit à Philippe de Macédoine, pére d'Alexandre *le Grand.* * Diodore, *liv.* 15. *ſur la fin.*

* DIONYSIODORE, Peintre dans l'Antiquité étoit de Colophone. * Jaques Campo Weyerman, *Peintre des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 149.

DIONYSIOPOLIS, ancien nom de pluſieurs villes, dont la principale étoit Nagara ou Nyſſe, ſur le fleuve Indus, bâtie par Bacchus, nommé auſſi Dionyſius. * *Juſtin, Ptolomée & Arrien.* C'eſt à preſent *Narus*, ſelon les Géographes modernes. La même contrée de l'Aſie étoit le lieu appellé *Dionyſii columna*, près du mont Edmode, où le même Bacchus borna ſes conquêtes. Il y a une autre DIONYSIOPOLIS en la Baſſe Myſie, ſelon Antonin, à préſent *Varne*, ville de Bulgarie, ſelon Baudrand, ſur une riviére de même nom, anciennement *Zyre*, près du Pont-Euxin, & vers les frontiéres de Thrace. Elle eſt célébre par la bataille qu'y perdirent les Hongrois, où leur Roi fut tué l'an 1444. Cicéron, *Ep. ad Quintum fratrem*, parlant de ſes Habitans, les nomme *Dionyſiopolitains*. Il y a encore deux autres villes de ce nom; l'une en Phrygie, ſelon Pline; & l'autre en Afrique, ſelon Etienne.

DIONYSIUS, un des noms que les Anciens donnoient à Bacchus. Ce mot eſt compoſé de Διὸς génitif de Ζεὺς, qui ſignifie *Jupiter*, dont ils le croyoient être fils; & de *Nyſius*, à cauſe de la ville de Nyſa en Egypte, ſur les frontiéres d'Arabie, où ils diſoient que Bacchus avoit été élevé par des Nymphes.

DIONYSIUS, (Papirius) Intendant des vivres à Rome, ſous l'Empire de Commode, l'an 188, y cauſa la famine, pour en faire tomber la haine ſur Cléandre, premier Miniſtre de ce Prince. Deux ans après, il fut exécuté pour ce crime, par ordre de Commode.

* DIONYSIUS (Alexandre) natif de Palerme, aſſez bon Poëte. On a de lui *Gli Amoroſi Soſpire*; *Favola Paſtorale.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* DIONYSIUS (Balduinus ou Baudouin) Religieux de l'Ordre de S. Benoit, a fait en vers une liſte des Abbez du Cloitre d'Elnon, appellé communement Abbaie de S. Amand. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DIOPHANE *de Mityléne*, Orateur Grec, vivoit vers la CLVI Olympiade, l'an de Rome 598, & avant J. C. 156. Il paſſa pour un des plus éloquens perſonnages de ſon tems. Il fut Précepteur de Tibérius Gracchus, & Cicéron fait mention de lui, *in Bruto.*

DIOPHANTE d'*Alexandrie*, excellent Mathématicien, paſſe pour l'inventeur de l'Algébre. On dit qu'il compoſa treize livres d'Arithmétique, qu'on conſerve dans la Bibliothéque du Vatican. Xylander en a traduit ſix en Latin, avec d'excellens Commentaires; & quelques autres ont auſſi travaillé ſur le même ſujet. Jean Patriarche de Jéruſalem le compare à Pythagore, dans la vie de ſaint Jean de Damas. Raphaël Bombel, & le P. de Billi, tous deux dans la préface de l'Algébre, croyent que Diophante, vivoit ſous le régne d'Antonin, vers le milieu du II ſiécle. On pourra voir ce qu'en dit Blancanus, en ſa Chronologie des Mathématiciens. * Blancanus, *ſiécle II. de J. C. pag.* 51. Regiomontanus, *praf. in Almageſtum Ptolomei.* Voſſius, *des Math.* 10. §. 3. *p* 33. *& add. p* 432

DIOPHANTE de Sparte, étoit Auteur d'un Ouvrage d'Antiquitez, qui comprenoit quatorze livres. On ne ſait en quel tems il a vécu; mais on doit le diſtinguer d'un DIOPHANTE de Syracuſe, Philoſophe Pythagoricien, de qui Théodoret rapporte le ſentiment touchant l'origine du Monde. * Théodoret, *l.* 4 *Therapeia.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 3.

DIOPHANTE, Sécretaire d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée. Ce fut l'homme du monde le plus habile à bien imiter le caractére des autres. Il ſe laiſſa corrompre par Antipater, & écrivit une lettre contre ſon pére au nom d'*Alexandre*, ſi bien imitée, qu'il ne paroiſſoit aucune différence d'un caractére à l'autre. Il fut cauſe que ce Prince & ſon frére *Ariſtobule* furent cruellement tourmentez. * Joſephe, *Antiquit. Judaiq. liv. XVI. ch.* 16.

DIOPTRIQUE, eſt une partie de l'Optique ou ſcience de la vue, qui démontre les différentes réfractions que ſouffre la lumiére, lorſqu'elle paſſe au travers des corps tranſparens, & principalement à travers les verres qui ſervent aux lunettes; & les accidens qui arrivent alors à la vue & aux objets viſibles. Διόπτρα, en Grec ſignifie un *verre de lunette.*

* DIORES, jeune homme de la race du Roi Priam, fut l'un de ceux qui accompagnérent Enée. Virgile en parle comme d'un de ceux qui ſe diſtingua le plus dans les Jeux qu'Enée célébra & dont il donne la deſcription dans le livre 5. de l'Enéïde. Le même Poëte parle de la mort de Diorès & de celle de ſon frére Amycus, qui furent tuez par Turnus. * Virgil. *Æneid. l.* 5. *v.* 297. 324. 339. 345. & *l.* 12. *v.* 509.

* DIORS, village avec château dans le Berry province de France entre Iſſoudun & Château-Roux, au ſud-oueſt de la premiére de ces deux villes, & au nord-eſt de la ſeconde.

DIOSCORE I. de ce nom, fut Patriarche de l'Egliſe d'Alexandrie, après en avoir été premiérement Diacre & Apocriſiaire. Il exerçoit cette derniére charge, lorſque voulant augmenter les droits de cette Egliſe, il renouvella la vieille querelle, pour la primatie, contre le Patriarche d'Antioche. Ce Prélat alléguoit le réglement fait dans les Conciles de Nicée & de Conſtantinople. L'affaire fut concluë dans un Synode que Proclus tint l'an 439 en cette derniére ville. Théodoret, qui s'y trouva, défendit ſi fortement les droits de l'Egliſe d'Antioche, dont il étoit ſuffragant, que Dioſcore ne pouvant réſiſter à la force de ſes raiſons, conçut une haine mortelle contre lui. En 444, après la mort de ſaint Cyrille, Dioſcore fut élu à ſa place, & démentit bien-tôt l'opinion que l'on avoit conçue de ſa vertu. Il avoit ſçu déguiſer habilement ſon entêtement pour les erreurs d'Origéne & d'Arius, & avoit paru le plus digne ſucceſſeur que l'on pût donner au grand ſaint Cyrille. Théodoret, incontinent après ſon ordination, lui écrivit une lettre reſpectueuſe; mais Dioſcore n'y fit point de réponſe, ayant toûjours ſur le cœur la réſiſtance qu'il lui avoit faite, dans le Synode de Conſtantinople. Ce Prélat accuſa même Domnus d'Antioche de ſoutenir les erreurs de Neſtorius: ce qui obligea Théodoret de lui écrire une lettre apologétique pour rendre raiſon de ſa Foi. Le Pape ſaint Léon, auquel il avoit envoyé Poſſidonius pour l'avertir de ſon ordination, lui écrivit une lettre pleine de tendreſſe & de bons avis. Dioſcore n'en fit pas plus d'eſtime, que de ceux que ſon prédeceſſeur ſaint Cyrille lui avoit laiſſez dans ſon teſtament. Au contraire, il perſécuta les neveux de ce dernier avec un extrême violence, uſurpa leurs biens, & les réduiſit à une très-grande pauvreté. Depuis, s'étant laiſſé infecter des erreurs d'Eutychès, il les ſoutint opiniâtrément, & dans le Synode d'Ephéſe, qui eſt celui qu'on nomme *brigandage d'Ephéſe*, qu'il tint l'an 449, il les approuva, & condamna Flavien, Evêque de Conſtantinople, Défenſeur de la vérité orthodoxe. Lorſqu'il fut de retour à Alexandrie, il oſa retrancher de ſa communion le Pape S. Léon; mais l'année ſuivante il fut dépoſé dans un Concile de Conſtantinople, & fut cité au Concile général de Chalcédoine, aſſemblé l'année 451, auquel il refuſa de paroître. C'eſt dans cette aſſemblée qu'on découvrit, par pluſieurs requêtes préſentées contre Dioſcore, les crimes dont il s'étoit noirci. Auſſi les Prélats le condamnérent-ils unanimement, & par la ſentence prononcée par les Légats du ſaint Siége, il fut dépoſé de la dignité épiſcopale, & du ſacerdoce. L'Empereur l'exila à Gangres en Paphlagonie, où il mourut en 458. * Saint Léon, *Ep.* 7. *T. I. Ep Pont. &* 81. *in Ep. S. Leon. Quantum dilectioni tua, &c.* Theodoret, *Ep.* 86. *ad Elav.* Liberatus, *chap.* 12. Nicéphore, *liv.* 14. *chap.* 47. Idatius & Proſper, *Chronol.* Le II. Concile d'Epheſe, *III. T. des Conciles.* Le Concile de Chalcédoine, *act.* 1. 2. 3. *&c. au IV T. a p.* 1. *uſque ad* 980. Baronius, *T. IV. & V. ann. A. C.* 439. 444. *&c.* Godeau, *Hiſt. Eccléſ. liv.* 2. *au V. ſiécle.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſ. V. ſiécle.*

DIOSCORE II. ou *le Jeune*, fut mis ſur la chaire d'Alexandrie, l'an 517, après la mort de Jean ſurnommé *Machiota.* Ainſi un Prélat hérétique ſuccéda à un hérétique, & cela ſe fit, ſans que, ſelon la coutume, les Evêques d'Egypte, le Clergé, & le peuple fuſſent aſſemblez pour cette élection. Le peuple le regardant comme un uſurpateur, ne le voulut pas reconnoître, & excita une ſédition, où pluſieurs furent tuez. Dioſcore tint néanmoins ce ſiége juſqu'à l'année 519. * Liberatus, *Breviarium*, *c.* 19. Baronius, *A. C.* 517. 519.

DIOSCORE, Diacre de l'Egliſe Romaine, & Antipape, fut mis ſur le ſiége de ſaint Pierre, & fut oppoſé au Pape Boniface II. l'an 529. Le Cardinal Baronius croit qu'il eſt le même que le Pape Hormiſdas avoit envoyé Légat en Orient vers Juſtin. Athalaric, Roi des Goths, appuyoit cette élection; le Schiſme s'alloit former dans l'Egliſe, ſi Dieu ne l'eût empêché, par la mort de Dioſcore, qui arriva quelques jours après. Le Pape Boniface l'excommunia après ſa mort, parce qu'il avoit été accuſé de ſimonie; mais Agapet ſon ſucceſſeur, leva cette excommunication. * Juſtinien, *en ſon Edit au Pape Jean I.* Anaſtaſe le Bibliothécaire *en Agap.* Baronius, *A. C.* 530. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. VI. ſiécle.*

DIOSCORI, petite iſle de la mer Ionienne. Elle eſt ſur la côte de la Calabre ultérieure, près du cap delle Colonne. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIOSCORIDE, Auteur Grec, écrivit un Traité de la République de Sparte. Athénée en cite le livre ſecond, & Plutarque en fait mention dans la vie d'Ageſilaüs & de Lycurgue. Quelques-uns le confondent avec DIOSCORIDE, Poëte & Auteur d'un livre d'Epigrammes. * Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 3. *p.* 559.

DIOSCORIDE, ſurnommé *Phacas* ou *Lentinus*, à cauſe d'une lentille qu'il avoit ſur le viſage, étoit Sectateur d'Hérophile, & fut Médecin d'Antoine & de Cléopatre, vers la CLXXXVI Olympiade, & la 36 année avant J. C. * Galien, *prafat Gloſſ. Hippocr.* Voſſius, *de Philoſophia* 11. §. 40.

DIOSCORIDE, (Pedacius) Médecin d'Anazarbe, ville de Cilicie, nous aſſure dans la préface des livres *De Materia Medica*, que nous avons de lui, qu'il vivoit du tems de Licinius Baſſus, qui pourroit être le même qui fut Conſul avec M. Licinius Craſſus Frugi, du tems de Néron, l'an 46 de J. C. mais cette conjecture ne ſuffit pas pour fixer préciſément le tems auquel a vécu cet Auteur. Cette queſtion a partagé de ſavans Critiques; & on ſait la grande diſpute qu'il y a eu autrefois entre Pandolphe Collénucius & Léonicus Thomæus, pour ſavoir ſi Pline avoit ſuivi Dioſcoride, comme ce dernier le croyoit, ou ſi Dioſcoride avoit tiré ſon ouvrage de celui de Pline: ce qui étoit le ſentiment de Collénucius, & celui des Savans d'aujourd'hui. Quoiqu'il en ſoit, Diſcoride d'Anazarbe, ſuivit premiérement le métier des armes, s'adonna enſuite à la connoiſſance des ſimples, & compoſa ſon Ouvrage *De Materia Medica*, que nous avons encore en ſept livres. Tous ceux qui ont écrit après lui ſur cette matiére, l'ont ſuivi avec aſſez d'exactitude. On lui attribue d'autres Traitez. * Galien, *Prafat. liv.* 6. *Simp. Medicam. & liv.* 4. *de Comp. Med. &c.* Photius, *Biblioth. Cod.* 178. Pierre Caſtellan, *in Vit. Medic. Illuſt.* Voſſius, *de Phil. c.* 11. Saumaiſe, *in Judicio de Plinio.*

DIOSCORIOS, iſle de la grande Gréce, du côté de Crotone, différente de l'iſle de Dioſcoride d'Afrique, qui eſt la Zocotora d'aujourd'hui. *Voyez* ZOCOTORA. * Pline, *l.* 6. *c.* 18.

DIOSCURES, nom que les Grecs donnoient aux deux fréres Caſtor & Pollux. *Voyez* CASTOR ET POLLUX.

DIOSCURIAS, ville de la Colchide, étoit si marchande, que trois cens nations, dont les unes n'entendoient point la langue des autres, y trafiquoient, & que les Négocians de Rome y entretenoient cent trente Interprétes. Pline, qui assure cela sur la foi de Timosthéne, remarque que cette ville étoit déserte; cependant Ammien Marcellin témoigne que de son tems elle étoit encore considérable. Les uns en attribuoient la fondation à Castor & à Pollux, les autres aux deux Cochers de ces deux Héros. Arrien témoin oculaire assure qu'elle s'appelloit alors Sebastopolis, & qu'elle étoit une Colonie des Miléliens à 2260 stades de Trapézunte. On l'appelle encore Savastopoli. Strabo. *lib.* 11. *p.* 343. Pline. *lib.* 6. *cap.* 5. Ammien Marcel. *lib.* 22. *cap.* 8. *p. m.* 313. *& in Periplo Ponti Euxini.* Pomponius Mela, *lib.* 1. *c.* 19. Bayle, *Dict. Crit.*

DIOSPOLIS, ville d'Egypte, c'est à dire, *ville de Jupiter*, est la même que Thébes, où l'on dit qu'il y avoit anciennement cent portes, & cent magnifiques palais. Il y avoit encore quatre autres villes nommées DIOSPOLIS, en Egypte. * Pline, *liv.* 5. *c.* 9. Strabon, *liv.* 17. Etienne *de Byzance. Voyez* THÉBES.

DIOSPOLIS, que quelques uns nomment Lidde ou S. George, & les autres Rama, ville de Palestine, avec Evêché suffragant du Patriarche de Jérusalem. * Etienne de Byzance. Le Mire, *Geogr. Eccles.*

CONCILE DE DIOSPOLIS.

Il fut assemblé l'an 415 contre Pélage, par quatorze Prélats, sur l'accusation de Héros & de Lazare, Evêques d'Arles & d'Aix. Pélage fut introduit dans le Synode; on lui objecta les propositions hérétiques qu'il avoit enseignées; mais par ses réponses subtiles & équivoques il trompa ces Evêques, & fut renvoyé absous. Ceux qui l'avoient déféré, ne purent se trouver à ce Synode, que saint Jérôme appelle malheureuse assemblée: ce qui servit beaucoup à le faire absoudre: outre que les Prélats orientaux ne comprirent pas bien les propositions extraites de ses livres, à cause qu'ils ignoroient la langue Latine, en laquelle ils etoient écrits. Saint Augustin, *l.* 2. *Retract. Chap.* 74. *l.* 1. *contre Julien c.* 5. *&c.* S. Jérôme, *Ep. LXXIX. ad Aug. & Alip.* Baronius, *A. C.* 451. *T. II. des Conc.*

DIOSPOLITES, nom des Rois d'Egypte, qui ont régné à Diospolis, capitale de leur Royaume, dans la Basse Egypte, qu'il ne faut pas confondre avec la ville de Thébes, qui fut aussi nommée Diospolis. Curudès fils de Ménès eut pour partage toute la Basse Egypte, & eut plusieurs Successeurs, qu'on croit avoir résidé à Héliopolis. Mais sous le treiziéme nommé Améfiès il se forma une nouvelle Dynastie à Diospolis, qui eut dix-sept Rois & néanmoins ne dura que cinquante-neuf ans. On compte sept Dynasties de Diospolites, c'est à dire, sept familles qui ont régné à Diospolis. La seconde eut Sésonchoris pour Chef, & comprend sept Rois. La troisiéme a eu soixante Rois, sous lesquels elle n'a subsisté que 184 ans: on n'en rapporte point les noms. La quatriéme a duré 250 ans; mais on ne sait pas combien elle a eu de Rois. La cinquiéme commença, dit-on, du tems de Moïse, & eut dix-sept Rois, qui conquirent aussi l'Etat de Memphis. La sixiéme eut Séthosis pour Chef, que quelques-uns disent être le fameux Sésostris des Grecs. La septiéme & la derniere Dynastie des Diospolites dura 178 ans, sous la domination de douze Rois, dont le premier fut Néchepsos, & le dernier Vaphrès. * Paul Pezron, *Antiquité des Tems.* * Il faut consulter là dessus *Jean Marsham*, dans son *Chronicus Canon Ægyptiacus*, & non de mauvais Copistes, qui n'ont rien vu dans les Originaux. *Marsham* au contraire ne dit presque rien, sans rapporter des autoritez.

DIOTALLÉVI, (François) Evêque de Sant Angelo di Lombardi, dans le Royaume de Naples, vivoit vers l'an 1610. Il étoit de Rimini, & étudia à Rome, où il se rendit habile dans la Philosophie, & dans la Théologie Scholastique. Pendant le pontificat du Pape Clément VIII, il disputa beaucoup au sujet de la grande question *de Auxiliis*, & composa un Traité pour défendre l'opinion des Jesuites, sous le titre d'*Opusculum de concursu Dei ad actus liberos voluntatis creatæ.* Depuis ayant été fait Evêque de Sant Angelo, il fut envoyé Nonce en Pologne, où il passa sept années. On ne doutoit point qu'il n'obtînt un chapeau de Cardinal pour récompense de ses services; mais il mourut peu après son retour à Rome, n'étant qu'en la 41 année de son âge. Il avoit composé un Traité *de Usuris*, qui n'a pas été publié. *Voyez* son Eloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust. c.* 155.

* **DIOTIME**, savante femme faisant profession de la Philosophie, aux leçons de laquelle, comme cela est rapporté dans le festin de Platon, Socrate se faisoit un plaisir d'assister. * Hofm. *Lexic. Univ.*

* **DIOTIME**, Auteur Athénien, qui avoit écrit un Livre intitulé *Diverses Lectures*, cité par Athénée & par Stéphanus. * Jean Meursius, dans la *Bibliothéque Attique.*

DIOTIME, Proconsul d'Afrique, sous Honorius en CCCCV. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

* **DIOTREPHE**, certain ambitieux dont parle saint Jean, comme d'un homme qui aimoit à dominer dans l'Eglise, qui semoit de faux bruits contre ce saint Apôtre, & qui le décrioit par ses médisances. Il excommunioit même ceux qui recevant leurs fréres, s'acquittoient envers eux des devoirs de la charité & de l'hospitalité chrétienne. * S. Jean, *Epit.* 3. *vers.* 9. & 10.

DIOU *Cherchez* DIU.

DIOXIPPE, d'Athénes, Poëte Comique. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il y a eu un autre DIOXIPPE Médecin, dont Aulu-Gelle a fait l'éloge, *au l.* 17. *c.* 11.

DIPEMBEEC, (Abraham) Peintre de Boisleduc, s'occupa fort dans sa jeunesse à peindre sur le verre, & s'étant mis ensuite dans l'Ecole de Rubens, il y devint un de ses meilleurs disciples. Il inventoit facilement & ingénieusement. Les estampes qu'on a gravées après lui en sont de bons témoignages, & entr'autres celles qui sont dans le livre intitulé *le Temple des Muses*, qui suffit seul pour faire l'éloge de ce Peintre. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

DIPHILE, de Sinope, Poëte Comique, dont les piéces sont souvent citées par les Anciens. On ignore en quel tems il vivoit. Il y a eu deux ou trois autres DIPHILES, qui ont tous écrit: ce qu'on pourra voir dans Vossius, *au* 3. *l. des Hist. Grecs, p.* 360. *& des Poëtes, c.* 8. *p.* 60. 61.

DIPHILE, savant Architecte, a écrit sur l'Architecture: ses livres ne sont point venus jusqu'à nous. Il étoit très-long à finir les Ouvrages qu'il entreprenoit: ce qui donna lieu au proverbe, *Plus tardif que Diphile, Diphilo tardior*, pour dépeindre un homme extrêmement lent & qui ne finit point. * Vitruve, *liv.* 7.

* **DIPPOLSWALDE**, ou **DIPPOLDISWALDE**, petite ville avec château dans la Misnie sur le Weisseritz dans le Cercle de la Haute Saxe, au midi de Dresde dont elle est éloignée d'environ deux milles. Il semble qu'elle ait pris son nom d'un certain Hermite nommé Dippoldus, qui se tenoit dans la forêt la plus voisine de cette place. En 1568, l'Electeur de Saxe Auguste acheta cette Seigneurie de ceux de la famille de Maltitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Peccenstein, *Theatr. Saxon.* Knaut, *Prodr. Misn.* Tromld. *Accur. Geogr.*

DIPTYQUES. Ce mot se trouve dans les plus anciennes Liturgies des Grecs, & signifie, si l'on a égard à son étymologie, *plié en deux.* C'étoit un papier sur lequel on écrivoit les noms des défunts dont on faisoit mémoire, & aussi des vivans, sur tout des Evêques, qui tenoient le premier rang dans ces Diptyques ou Tables. Il y avoit de deux sortes de Dyptiques, savoir, de profanes & de sacrées; les sacrées étoient aux usages des Eglises. On y écrivoit le nom des Evêques qui avoient bien gouverné leur troupeau, & on ne les ôtoit jamais, à moins qu'ils ne fussent convaincus d'être tombez dans l'hérésie ou dans quelque crime. On marquoit de plus dans les Dyptiques sacrées les noms de ceux qui avoient fait quelque bien aux Eglises, soit qu'ils fussent vivans, ou qu'ils fussent morts, & on faisoit mention d'eux dans la célébration de la Liturgie. Le Prêtre récitoit leur nom, & prioit pour eux: ce qu'on observe encore aujourd'hui au *Memento* de la Messe. C'étoit le Diacre qui étoit chargé de lire ces noms, dans le tems de la Liturgie. Cet usage des Diptyques ou Tables a été reçu dans l'Eglise Latine, de la même maniére que dans l'Eglise orientale, & les Latins se sont même servis du mot Grec *Diptyque.* * M. Simon.

DIRCÉ, femme de Lycus, Roi de Thébes, épousa ce Prince, après qu'il eut répudié Antiope. Les fils de cette derniére, pour venger leur mére, attachérent Dircé par les cheveux aux cornes d'un taureau indompté. Les Dieux qui en eurent compassion, la changérent en une fontaine du même nom, laquelle devint si célébre que depuis ce tems-là les Thébains furent connus sous le nom de Dircéens comme sous leur nom propre. *Voyez l'article suivant.* Une autre DIRCÉ ayant osé comparer sa beauté à celle de Pallas, fut métamorphosée en poisson. * Ovide, *l.* 4. *Metam.*

DIRCÉ, ruisseau de la Béotie près de la ville de Thébes, duquel Plutarque parle dans la vie de Démétrius. Il entre dans l'Ismenus, & Pausanias qui l'appelle fleuve, dit que Dircé femme de Lycus (*Voyez l'article précédent*) lui donna son nom. Aussi Strabon, *liv.* 9, appelle-t'il simplement fontaine ce ruisseau de Dircé. Il marque dans le *liv.* 8, que la ville de Thébes en fut appellée *Thébes Dircaénes.* Pausanias rapporte que la maison de Pindare étoit proche du fleuve Dircé. * Le P. Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DIRCHAU, ou **DIRSCHOW**, selon les Allemans, & selon les Polonois *Czozew*, ou *Tscozow*, en Latin *Dirchovia* & *Czevum*, petite ville de Pologne dans la Prusse Royale, sur la Vistule, à trois lieues Polonoises de Mariembourg vers l'occident, & à six de Dantzick vers le midi, a été autrefois fortifiée, mais ses fortifications sont présentement ruïnées. * Baudrand. *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

DIRCISLAS, fils de Crescimir II. Souverain de Croatie, de Dalmatie & de Bosnie, lui succéda vers l'an 1000, & se fit appeller Roi de Croatie & de Dalmatie. Il est surprenant que M. Du Cange l'ait confondu avec Mirosthlas, Ban de Croatie, qui vivoit vers l'an 840, & qui fut tué par Pribun. Le régne de Dircislas fut paisible, mais de peu de durée, puisque Crescimir III. son fils lui succéda l'an 1015. Il laissa deux autres fils Sweslas, & Goislas, dont l'un vivoit encore en 1024, lorsque l'Empereur Basile conquit la Croatie & la Dalmatie. * Archidiacre de Spalato, *ch.* 33. Lucio, *de la Dalmatie.* Du Cange, *Familles Byzant.*

DIRG ou **DIRGH.** *Voyez* DERG.

DIRMSTEIN. *Voyez* DURMSTEIN.

DIRSCHAU ou **DIRSCHOW.** *Voyez* DIRCHAU.

* **DIRUTIUS** (Remigius) premier Evêque de Leuwaarden ville capitale de Frise, naquit dans un village près de Mont-Cassel en Flandre. Il fut Docteur en Droit Civil & Canonique, ensuite Conseiller au grand Conseil de Malines, Maître des Requêtes, & Prevôt de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame à Bruges, & enfin premier Evêque de Leuwaarden, lorsqu'on érigea de nouveaux Evêchez. Sandérus dit qu'il établit à Louvain un Collége qui de son nom a été appellé le Collége de Dirutius. En qualité d'Evêque de Leuwaarden, il assista à l'assemblée Synodale qui se tint à Utrecht en 1565, mais il n'a jamais exercé les fonctions épiscopales à Leuwaarden, parce que les Etats de Frise & le Clergé de toute la province, s'opposérent à l'établissement d'un nouvel Evêque. Cela lui ayant manqué, il fut fait Evêque de Bruges après la mort de Pierre Curtius premier Evêque de cette ville-là. Il parvint à un grand âge, mourut le 1. d'Oct. de l'an 1617, & fut enterré à Bruges. Il a laissé quelque manuscrits qui sont gardez en partie dans le Collége qui porte son nom, en partie par quelques uns de ses parens de Bruges. *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiquitez de Frise*, en Flamand, *p.* 289.

DIS, est celui que les Anciens considéroient comme le Dieu des

des richeſſes & étoit le même que Pluton. Céſar dit que les Gaulois rapportoient leur origine à Dis, ou Samothès : c'eſt pour cela, ajoûte-t'il, qu'ils comptoient par les nuits, comme ayant précédé les jours. Tacite dit la même choſe. * Céſar, *l. 6. de Bello Gall.* Tacite, *de Morib. Germ.*

DISAN & DISON. *Voyez* DISÇAN & DISÇON.

DISART, ville ou bourg. *Voyez* DYZART.

DISCALCIUS, (Ottonellus) célébre Juriſconſulte de Padoue, à enſeigné le Droit Civil & Canon durant 40 ans. Il fut employé dans des négociations importantes, auprès de l'Empereur Rodolphe II. qui l'honora de ſa bienveillance, & le fit Comte Palatin. Diſcalcius laiſſa divers Traitez qui n'ont pas été publiez. Il mourut au mois de décembre de l'an 1607, âgé de 71 ans. Sa famille eſt ancienne, & a produit de grands hommes. On dit même que les Marquis de Ville en ſont ſortis. * Jacques-Philippe Thomaſini, *in Illuſt. Vir. Belg.* Hieronimo Cavacia. Jules Zabarella, *&c.*

* DISÇAN & DISÇON furent deux fils de Séhir Horien. * *Geneſe, ch.* 36. *v.* 21.

DISCIPLES. On a donné ce nom à ceux qui ſuivoient JESUS-CHRIST, comme leur Maître & leur Docteur. Outre les Apôtres, on en compte 72 ſelon la Vulgate, ou 70 ſelon le Grec, dans le chapitre 10. de ſaint Luc. Les noms de tous ces bien-heureux Diſciples ſont abſolument inconnus. Dès le troiſiéme ſiécle, il n'en paroiſſoit plus aucune liſte, & celles que nous avons aujourd'hui ſous les noms d'*Hippolyte* & de *Dorothée*, ne ſont venues que long-tems après. Ce ſont des productions vaines de quelque particulier, qui a oublié d'obſerver la vraiſemblance pour accréditer ſes conjectures. Et ce n'eſt qu'en devinant, que Riccioli a donné la liſte que nous allons rapporter.

S. Agabe, Prophéte, dont il eſt parlé *aux Actes des Apôtres, chap.* 21. *v.* 10.

S. Alexandre, fils de Simon Cyrenéen. *Marc, ch.* 15. *v.* 21. Il a été Evêque d'Avignon.

S. Ammao, dont ſaint Ambroiſe fait mention ſur le 14. *ch. de ſaint Luc.*

S. Amplias, Evêque d'Odeſſus. *Rom. ch.* 16. *v.* 8.

S. Ananias, qui batiſa Saul, appellé depuis S. Paul.

S. Andronique, Evêque de Pannonie. *Rom. ch.* 16. *v.* 7.

S. Antipas, *Apocalypſe, ch.* 2. *v.* 13.

S. Apellès, Evêque de Smyrne. *Rom. ch.* 16. *v.* 10.

S. Archippe. *Coloſſ. ch.* 4. *v.* 17. *Philem. v.* 2.

S. Ariſtarque, Evêque d'Apamée, puis de Theſſalonique. *Actes, ch.* 19. *v.* 29. & *ch.* 27. *v.* 2.

S. Ariſtion, Evêque de Salamine.

S. Ariſtobule, Evêque de Bretagne. *Rom. ch.* 16. *v.* 10.

S. Artemas. *Tite, ch.* 3. *v.* 12.

S. Aſyncrite, Evêque d'Hyrcanie. *Rom. ch.* 16. *v.* 14.

S. Barnabé ou Barnabas, appellé auſſi Joſe ou Joſeph. *Act. ch.* 4. *v.* 36.

S. Bartimée, à qui JESUS-CHRIST rendit la vue. *Marc, ch.* 10. *v.* 46.

S. Carpus, Evêque de Béroé dans la Macédoine, *II. Timoth. ch.* 4. *v.* 13.

S. Céphas, Evêque de Canée.

S. Céſar, Evêque de Dyrrachium.

S. Clément, Evêque de Sardique.

S. Cléopas ou Cléophas, *Luc, ch.* 24. *v.* 18.

S. Creſcens, Evêque de Vienne en Dauphiné. *II. Timoth. ch.* 4. *v.* 10.

S. Epaphras, Evêque de Coloſſes. *Coloſſ. ch.* 1. *v.* 7.

S. Epaphrodite, Evêque de Philippes. *Philip. ch.* 2. *v.* 25.

S. Eraſte, Evêque de Panéade, puis de Philippes. *Actes, ch.* 19. *v.* 22. *Rom. ch.* 16. *v.* 23. & *II. Timoth. ch.* 4. *v.* 20.

S. Evode, ſucceſſeur de ſaint Pierre à Antioche.

S. Hermès, Evêque dans la Dalmatie. *Rom. ch.* 16. *v.* 14.

S. Hermès, Evêque de Philippopolis en Thrace.

S. Hérodion, Evêque de Patras, & puis de Tarſe en Cilicie.

S. Jaſon. *Actes, ch.* 17. *v.* 6.

S. Jean le vieux, que ſaint Jean l'Evangeliſte fit Evêque d'Ephéſe. *Hieron. in Script. Eccl.*

S. Jean Marc. *Actes, ch.* 12. *v.* 12. & 25. *ch.* 13. *v.* 5. & *ch.* 15. *v.* 37. &c.

S. Jeſus le Juſte. *Coloſſ. ch.* 4. *v.* 10.

S. Ignace, Evêque d'Antioche, après ſaint Evode.

S. Joſeph d'Arimathie, alla en la grande Bretagne.

S. Joſeph le Juſte, compagnon de ſaint Matthias, fut Evêque d'Eleuthéropolis, puis de Jéruſalem. *Act. ch.* 1. *v.* 23.

S. Jude ou Judas ſurnommé Barſabas. *Act. ch.* 15. *v.* 22. 25. & 32.

S. Junias, Evêque d'Apamée. *Rom. ch.* 16. *v.* 7.

S. Lazare, frére de la Magdelaine, Evêque de Marſeille.

S. Lucius, Evêque de Cyréne. *Act. ch.* 13. *v.* 1.

S. Lucius, Evêque de Laodiceée, puis d'Olympiade.

S. Manahem. *Act. ch.* 13. *v.* 1.

S. Marc Evangeliſte.

S. Marc, couſin de ſaint Barnabé, fut Evêque d'Apolloniade. *Actes, ch.* 12. *v.* 25. & *II. Timoth. ch.* 4. *v.* 11.

S. Martial, Evêque de Limoges. On dit que c'étoit ce jeune homme dont il eſt parlé dans le 6. chap. de S. Jean, & qui avoit les cinq pains & les deux poiſſons que JESUS-CHRIST multiplia.

S, Matthias fut premiérement Diſciple, & enſuite élu Apôtre. *Actes, ch.* 1. *v.* 23. *&* 26.

S. Maximin, Evêque d'Aix en Provence.

S. Mnaſon, Evêque de Tarſe. *Actes, ch.* 21. *v.* 16.

S Narciſſe, Evêque de Patras.

S. Nathanaël, Evêque de Bourges. *Jean, ch.* 1. *v.* 47. *& ſuiv. & ch.* 21. *v.* 2.

S. Patrobe ou Patrobas, Evêque de Naples. *Rom. ch.* 16. *v.* 14.

S. Philologue, Evêque de Sinope dans la Paphlagonie.

S. Phlégon, Evêque de Marathon dans l'Attique,

S. Priſque, Evêque de Colophon, puis de Capoue.

S. Quartus, Evêque de Béryte. *Rom. ch.* 16. *v.* 23.

S. Rufe ou Rufus frére d'Alexandre. *Marc, ch.* 15. *v.* 21.

S. Rufe ou Rufus, Evêque de Thébes. *Rom. ch.* 16. *v.* 13.

S. Sidonius, ou Célydonius, qui étoit l'aveugle né de l'Evangile, Evêque d'Aix en Provence, après ſaint Maximin

S. Silas Evêque de Corinthe. *Actes, ch.* 15. *v.* 22. 27. 32. 34. & 40. *ch.* 16. *v.* 19. 25. & 29. *ch.* 17. *v.* 4. 10. 14. & 15. *ch.* 18. *v.* 5.

S. Siméon, fils de Cléopas, III. Evêque de Jéruſalem.

S. Siméon le Lépreux, Phariſien auparavant.

S. Siméon Niger, Evêque de Boſtra en Arabie. *Actes, ch.* 13. *v.* 1.

S. Soſipater, Evêque d'Iconium. *Actes, ch.* 20. *v.* 4. *Rom. ch.* 16. *v.* 21.

S. Stachis, Evêque de Byzance.

S. Sylvain, Evêque de Theſſalonique, *II. Theſſal. ch.* 1. *v.* 1. *I. Pierre, ch.* 5. *v.* 12.

S. Tertius, Evêque d'Iconium. *Rom. ch.* 16. *v.* 22.

S. Thaddée, autre que l'Apôtre.

S. Urbain, Evêque dans la Macédoine.

S. Zachée, Evêque de Céſarée en Paleſtine. *Luc, ch.* 19. *v.* 2. *& ſuiv.*

S. Zénas, Evêque de Dioſpolis en Paleſtine. *Tite, ch.* 3. *v.* 13.

* Euſébe nomme auſſi Soſthéne : ſaint Epiphane nomme Etienne, Juſte, Nicanor, Nicolas, Niger, Parmenès, Philippe, Prochore, & Timon. L'Egliſe a jugé à propos de marquer un jour pour honorer la mémoire des Diſciples de JESUS CHRIST tout à la fois. Elle a choiſi pour cet effet le 4 Janvier chez les Grecs, & le 15 Juillet chez les Latins. Ce jour eſt celui auquel on célébroit autrefois en France la fête de la *Diviſion des Apôtres*, que l'on ſolemniſe encore à Orléans, & dans le Collége de Montaigu à Paris. * Euſébe, *Hiſt. liv.* 1. *c.* 12. Papias, *apud Euſeb. lib.* 3. *cap.* 33. Baronius, *ann.* 33. Riccioli, *tome* 3. Baillet, *Vies des Saints, XV. Juillet.*

DISÇON frére de Diſçan. *Voyez* DISÇAN.

* DISÇON fils de Hana & frére d'Aholibama. * *Geneſe, ch.* 36. *v.* 25.

DISCOPIUS. *Cherchez* BENOIT, (Saint) dit *Biſcopius.*

* DISCORDANUS (Pierre) Sicilien de Catanée, de l'Ordre de S. Benôit a écrit *de Viris Illuſtribus Catanenſibus.* * *Gr. Diction. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DISCORDE, Déeſſe, à qui les Anciens ſacrifioient pour détourner les maux qu'ils en craignoient. On la répréſente ordinairement coëffée de ſerpens, tenant une torche ardente d'une main, une couleuvre, ou un poignard de l'autre, le teint livide, les yeux égarez & enflammez, la bouche écumante, les mains enſanglantées, avec un habit en deſordre & déchiré. Les Poëtes ont feint que Jupiter la chaſſa du ciel ; & que ſe ſentant offenſée de ce qu'elle n'avoit point été appellée aux noces de Pélée & de Thétis, où l'on avoit invité tous les Dieux & les Déeſſes, elle y jetta une pomme d'or qui fut cauſe d'une infinité de malheurs. Virgile fait le portrait de la Diſcorde *au l. 6. de l'Enéide, v.* 280 *&* 281, & Pétrone, en parlant des guerres civiles de Céſar & de Pompée, le fait encore mieux en ces termes, *v.* 272. *& ſuiv.*

Intremuere tubæ, ac ſciſſo Diſcordia crine
Extulit ad ſuperos ſtygium caput, hujus in ore
Concretus ſanguis, contuſaque lumina flebant.
Stabant arati ſcabra rubigine dentes,
Tabo lingua fluens, obſeſſa draconibus ora,
Atque inter toto laceratam pectore veſtem
Sanguinea tremulam quatiebat lampada dextra.

DISE. *Voyez* DYSE.

DISENTIS, célébre Abbaïe du païs des Griſons. Elle eſt dans le quartier, qu'on nomme *la Ligue Griſe*, près de la ſource du Haut Rhin. L'Abbé de Diſentis a droit de faire battre monnoye, & il fut des premiers qui formérent la ligue des Griſons. * Maty, *Diction. Géogr.*

CATALOGUE DES ABBEZ DE DISENTIS.

Les noms des prémiers Abbez ſont incertains ou entiérement inconnus juſques en 1048. En voici la liſte depuis ce tems-là.

1. Erchenbert, mourut en 1048
2. Udalric, mourut en 1060
3. Adam, mourut en 1110
4. Gautier II. quitta l'Abbaïe en 1160, & fut Evêque de Coire.
5. Hugon, mourut en 1184
6. Gautier III. mourut en 1203
   Ce fut ſous lui que le Pape Lucius III. confirma les priviléges de l'Abbaïe.
7. Albert de Novézano, mourut en 1225
   Il augmenta conſidérablement les biens & les richeſſes de ſon Abbaïe.
8. Burchard de Valéſia, mourut en 1232
9. Walfréde de Valéſia.
10. Conrad, mourut en 1240
11. Jean de Malderon, mourut en 1248
12. Burchard, Baron de Hœwen, mourut en 1252
13. Henri, mourut en 1278
14. Rodolphe de Rychenſtein, mourut en 1295
15. Gautier IV. Ce fut ſous lui que les trois Abbaïes de Diſentis, de Pfeffers & de Marienberg formérent une confraternité entr'elles.

16. Guil-

16. Guillaume de Planetia, mourut en 1326
Il fit alliance avec ceux d'Uri en 1319.
17. Jacques, mourut en 1330
18. Martin de Sax, mourut en 1340
19. Jean, mourut en 1353
Il fit alliance avec le païs de Glaris.
20. Thuring, Baron d'Attinghausen, mourut en 1357
Il fit alliance en 1356 avec Jean, Comte de Maffox & avec ceux d'Ylantz.
21. Jean Zanus.
22. Rudiger, mourut en 1393
Ce fut sous lui que l'Abbaïe fut brûlée en 1388, & souffrit une très-grande perte.
23. Conrad mourut en 1395
24. Jean, mourut en 1401
Il fit alliance en 1395 avec le Comte de Werdenberg & de Sargans. Il renouvella cette alliance en 1399, & en 1400 celle avec le païs de Glaris.
25. Pierre de Pultaningen, mourut en 1448
Il acheva l'achat que son prédécesseur avoit commencé, & qui consistoit en ce que les Comtes de Werdenberg vendirent à l'Abbaïe la Protection & toute la Jurisdiction dont ils avoient joui jusqu'alors, à l'égard des Bourgeois de Disentis. L'Abbaïe en paya 1000 écus d'or aux Comtes de Werdenberg; & en 1408, l'Empereur Rupert étant à Heidelberg, confirma cette vente & en même tems tous les privileges de l'Abbaïe. L'Empereur Sigismond étant à Bâle en fit autant en 1433. En 1402, selon Bucelin, ou en 1424, selon Guler, cet Abbé fut auteur de la *Ligue Grise*, par laquelle l'Abbé & son Couvent firent une alliance éternelle avec les 18 autres Communautez. L'Abbaïe se réserva néanmoins la libre élection de ses Abbez, l'administration de ses revenus & son alliance particuliére avec les païs d'Uri, de Schwitz & d'Underwalden.
26. Nicolas de Marmels, mourut en 1456
Il étoit en même tems Abbé de Pfeffers.
27. Jean d'Uffenport, mourut en 1465
Il étoit fort utile à son Abbaïe & dans un grand crédit auprès de l'Empereur Frédéric III. qui lui confirma tous ses priviléges en 1459.
28. Jean de Schœneck, mourut en 1496
Ce fut lui qui obtint de l'Empereur Frédéric III. en 1466, la liberté de battre monnoye. En 1472, il acheta pour l'Abbaïe les Châteaux & Seigneuries de saint George & de Freyberg, avec la haute & basse justice & sept villages qui en dépendent; ce fut Jodoc Nicolas, Comte de Zollern & Seigneur de Rhæzuns, qui les vendit. En 1493, le Pape Alexandre VI. incorpora à l'Abbaïe de Disentis environ 8 à 10 Eglises.
29. Jean Brugger, mourut en 1510
30. André de Falæra, mourut en 1528
31. Martin Winckler, mourut en 1537
32. Jean Jodoc Kreinde de Rafchein, mourut en 1538
33. Léonard Fuerer, mourut en 1539
34. Paul Nicolaï, mourut en 1551
35. Luce Anreich, mourut en 1566
36. Sébastien de Castelberg.
37. Chrétien de Castelberg, mourut en 1584
L'Empereur Maximilien II. l'appella en 1582, à la Diéte de l'Empire tenue à Ausbourg & lui donna rang de Prince de l'Empire.
38. Nicolas Diron de Thrums, mourut en 1593
39. Jacques Bundi de Sumwix, mourut en 1614

NB. Malgré tous les soins qu'on s'est donné, on n'a pas pu recouvrer la suite des Abbez de Disentis.

DISERT. *Voyez* DYZART.

* DISIER étoit un simple païsan auquel la Reine Brunehaud chassée par Théodébert en 598, & ne sachant où donner de la tête, s'addressa en lui disant qui elle étoit. Elle le pria de la conduire sécrétement à la Cour de Thierri son petit-fils, & lui promit de recompenser libéralement ce service. Disier la mena sûrement & heureusement au Roi de Bourgogne, qui la reçut aussi favorablement qu'elle le désiroit & l'assûra de sa protection. Elle n'oublia pas le service que Disier lui avoit rendu; car par le crédit qu'elle avoit auprès de Thierry, elle lui fit obtenir l'Evêché d'Auxerre qui vaquoit par la mort d'Aunachaire. Par ce moyen, de païsan, tout ignorant qu'il étoit, il devint Evêque, & gouverna, à ce que dit l'Histoire, si bien son église qu'il y fut aimé & estimé: de sorte que même après sa mort il a été mis au rang des Saints, & qu'on en célébre la fête le 27 d'Octobre. Il fit plusieurs beaux bâtimens à Auxerre, il accrut l'église de St. Etienne d'un dome, l'orna de quantité de belles peintures, & lui donna plusieurs terres. Il fit des présens d'or & d'argent aux monastéres de St. Germain de la même ville, de St. Côme & de St. Damien, de St. Martin, & à toutes les églises d'alentour. * Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire*, à l'année 598.

DISMA, ville du Japon qui n'est séparée de *Nangesague* que par un canal fort étroit. Les Hollandois y ont un fort beau magasin, qui consiste en une grande galerie, au milieu de laquelle est un banc fort long, qui sépare plus de trois cens chambres où l'on enferme les marchandises, & sur lesquelles sont les logemens des Officiers. Ce magasin a quatre rues. Comme la Compagnie a la liberté de négocier pendant tout le mois d'Octobre, le Lundi tout est étalé, & le magasin de Disma ouvert. Les marchandises sont sur le banc qui sépare les trois cens chambres. Le poivre, le girofle, la noix muscade, le macis, la canelle & toutes les autres sortes d'épiceries y sont dans des plats d'argent. Ensuite viennent les peaux de cerf, de chiens de mer, d'élans, puis du musc de Tonquin, de l'écarlate, des serges, des miroirs, du bois de Sapan, du vif argent, de l'ambre jaune, & des chapeaux dont les Japonnois de qualité se parent assez souvent. Quand la nuit approche, on scèlle toutes les chambres du sceau de l'Empereur, en présence d'un des Bourguemestres de la ville de Nangesague. Ce Bourguemestre & les Marchands des Hollandois mangent à la premiére table durant tout le tems de la vente, & ils sont servis par trois cens Japonnois qu'on paye chaque jour des deniers de la Compagnie, pour mettre toutes choses en ordre. Cette galerie, où les Japonnois n'entrent point sans ôter leurs souliers, est quarrée & construite sur des colomnes de bois de Sapan qui ont douze piez de haut. L'escalier par où l'on y monte, est fait en coquille de limaçon. Tout le plancher est couvert de riches tapis, & sur les siéges qui sont tout à l'entour, il y a des carreaux de soye, où sont brodées les armes de la Compagnie. Le Mardi on convient du prix des marchandises qu'on veut acheter, & le lendemain on les livre, ce qui se fait par la grande porte du Magasin qui donne sur la mer, où elles passent sur plus de cent barques. Le trafic dure tous les jours du mois d'Octobre, à l'exception du Dimanche. Pendant ce tems, une infinité de Japonnois vont dresser des tentes à Disma, & ils y vendent du cuivre, de l'argenterie de toutes les sortes, de la racine de la Chine, du camfre, & de l'arbre qui le produit, de la porcelaine, des robes de chambre de coton en broderie d'or & d'argent, du tabac, des coffres & des cabinets du plus beau vernis. L'argent & le cuivre sont pesez dans des balances faites exprès, ensuite on les scèlle dans des coffres, avec le sceau de l'Empereur, après quoi on les livre à l'acheteur, le Bourguemestre de Nangesague étant caution de tout ce qui se vend & s'achette. La Compagnie fait d'ordinaire de ses marchandises six cens coffres d'argent, & deux mille de cuivre, chaque coffre d'argent montant à mille écus monnoye d'Hollande. * Ambassade *des Hollandois au Japon*. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

DISNA, riviére. *Cherchez* DEZNA.

DISON. *Voyez* DISÇON.

* DISPENZA (François) Jurisconsulte Sicilien. On a de lui, *Rime e versi a diversi Signori*; Santa Caterina *Vergine e Martire, Tragedia*. * *Gr. Diction. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DISQUE, ou Palet, qui servoit aux jeux & aux exercices des Anciens. C'étoit un rond de métal ou de pierre, large d'un pié, qu'on jettoit en l'air, pour faire voir sa force & son adresse. C'étoit aussi un bouclier rond, consacré, destiné pour réprésenter une action mémorable de quelque Héros de l'Antiquité, & pour en conserver la mémoire dans un temple des Dieux, où il devoit être suspendu. * Danet, *Antiq. Rom.*

DISSÆUS, ou DISSE, Religieux Carme. *Cherchez* GAUTIER de Disse.

DISSAY. *Voyez* DOUSSAY.

DISSENHOW, ou DISSENHOVEN. *Voyez* DIESSENHOVEN.

DISSÉNIUS, (Henri) Religieux de l'Ordre des Chartreux à Cologne, étoit d'Osnabruk, & florissoit dans le XV siécle. Il se distingua par sa piété, & par divers Ouvrages. Pétreius marque jusqu'à 22 Traitez différens de la façon de Dissénius, qui mourut en 1424. * Petreius, *Biblioth. Carth, &c.*

DISSENZANO. *Voyez* DESENZANO.

DITHMAR. *Voyez* DIETHUMAR.

DITHMARSIE. *Cherchez* DIETHEMARSIE.

DITHYRAMBE, surnom que les Grecs donnoient à Bacchus, ou parce qu'il avoit été nourri dans un antre, qui avoit deux ouvertures, du Grec δὶς *bis* & θύρα *janua*, ou à cause qu'il étoit comme né deux fois; savoir, du ventre de Sémélé, & de la cuisse de Jupiter. C'est pour cela qu'on appelloit Dithyrambe une sorte d'Hymne que l'on chantoit à l'honneur de Bacchus. Quelques Auteurs ont cru que ce nom lui avoit été donné d'un certain Dithyrambe de Thébes, qui en étoit l'inventeur; mais si cela étoit, Pindare qui a porté si loin les louanges de son païs, n'auroit pas oublié d'en parler: ce Poëte au contraire attribue l'invention du Dithyrambe aux Corinthiens, & Hérodote en fait honneur à Arion, qui étoit de l'isle de Lesbos ou Mételin. Cette sorte de poësie étoit si violente & si licentieuse, qu'elle sembloit avoir été faite par des gens ivres, & transportez d'une fureur bacchique. * Scaliger, *Poët. liv.* I.

DITIZÉLE, femme de Nicoméde *le Grand*, second Roi de Bithynie, périt par la dent d'un des chiens du Roi, qui la mordit à l'épaule, lorsqu'elle embrassoit son mari. Elle fut ensevelie dans un habit tissu d'or, & fut mise dans un riche tombeau, où l'on trouva depuis le poids de 113. livres d'or. Le Roi lui fit dresser une statue d'ivoire. * Pausanias.

DITMANING, DIETMANING, bourg avec une citadelle. Il est du Cercle de Baviére, & situé sur la riviére de Saltz, dans l'Archevêché de Saltzbourg, entre la ville de ce nom, & celle de Bruckhausen, à sept lieues de la première & à deux de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

DITMARSEN, ou DITMARSIE. *Voyez* DIETEMARSIE.

DITMAR, Evêque de Mersbourg. *Cherchez* DIETHUMAR.

DITTAINO, DICTAINO, DATAINO, anciennement *Chrysas*, riviére de Sicile. Elle coule sur les confins des vallées de Démona & de Noto, baigne la petite ville d'Assoro, & se décharge dans la Jarretta. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DITTON (Homfroi) naquit à Salisbury de parens Nonconformistes qui le consacrérent dès son enfance au Ministére de leur Communion. Il fit de si rapides progrès dans les Etudes Théologiques, comme dans celle des Langues, que dans une grande jeunesse il se chargea des fonctions pastorales. Mais le fardeau se trouva trop pesant pour son âge, & sa santé s'en étant tout à fait dérangée, les Médecins & ses amis obtinrent de lui qu'il renonceroit à la prédication. Alors il s'attacha uniquement, ou plutôt principalement aux Mathématiques où il aquit en peu de tems de grandes & de

de rares lumiéres. Dans la suite sa réünion à l'Eglise Anglicane, & sa réputation de profond Mathématicien, lui firent obtenir la Chaire de Mathématiques, érigée en dernier lieu dans l'Hopital de Christ à Londres. Dans ce poste, M. Ditton publia deux Ouvrages qui marquoient sa profession : l'un avoit pour titre, *Discours sur les Loix du mouvement* ; & l'autre étoit un *Traitté des Fluxions*. Quoique ces deux piéces ne fussent pas dans le plus haut degré de perfection, au jugement des fins Connoisseurs, on y reconnut le génie & la plume d'un Maître. Cependant cette Science ne l'occupa pas de maniére à lui faire négliger la premiére qu'il avoit cultivée. Il se souvint toûjours qu'il avoit professé le St. Ministére, & son zéle pour la Religion lui fit mettre à profit en sa faveur ses autres connoissances. Voyant avec douleur les progrès que le Déisme faisoit en Angleterre, à l'ombre d'un certain examen dont se piquoient les Déistes, il crut qu'on ne pouvoit mieux les confondre qu'en leur opposant des discussions de pur Géométre. Dans cette vue il annonça le livre qui a pour titre, *Démonstration de la Religion Chrétienne*, où il promit de raisonner dans la méthode la plus rigoureuse des Mathématiciens, & pour se servir de leur terme, de démontrer la divinité de l'Evangile. Les Déistes se divertirent fort de cette promesse, & s'en firent d'avance un sujet de triomphe. Il y eut même des gens bien intentionnez pour la Religion, qui firent mine de craindre pour elle, parce qu'à leur avis on l'exposoit horriblement en voulant lui donner un dégré d'évidence dont ils ne la croyoient point susceptible. A la publication de la piéce, la surprise des uns fut aussi grande que la satisfaction des autres. Les amis de la Religion trouvérent que c'étoit une *Démonstration* dans les formes, & les Déistes n'y ont point encore répondu. Bien loin d'y opposer la moindre réponse, ils ont affecté un grand air de dédain, sous prétexte qu'on fait tomber à terre toutes les conséquences de la Religion de Jesus Christ, dès que l'on peut nier l'existence d'une Religion révélée. Afin de leur ôter ce subterfuge, M. Ditton qui n'ignoroit pas que c'étoit là l'unique retranchement qui pouvoit leur rester, forma le plan d'un autre Ouvrage pour démontrer la nécessité de la Révélation, & l'inspiration des livres sacrez. On dit qu'il s'y étoit ouvert une méthode entiérement nouvelle, & que ce qu'il avoit exécuté de son dessein, étoit d'un grand goût : mais il ne vécut pas assez long-tems pour le remplir dans ses vues. M. Ditton mourut vers la fin de 1714, ou le commencement de 1715, à l'âge de 40 ans. * *Bibliothéque Raisonnée*, *tome* 1. *p.* 17. 18 & 19.

DIU, ou **DIOU**, isle avec une ville de même nom, sur la côte de la province de Guzarate, dans l'Empire du Grand Mogol, en deça du Gange. Il y a une forteresse que l'on croit imprenable, parce qu'elle est entourée de deux grands fossez remplis d'eau de mer ; dans le premier desquels les vaisseaux ont entrée ; outre qu'elle est défendue de plusieurs bastions, bâtis sur le roc, extrêmement hauts, & garnis de quantité de piéces d'artillerie. Les Portugais en sont les maîtres depuis l'année 1535. Le port est très-commode, & tout le trafic des Indes s'y faisoit autrefois, ou à Chaoul, qui est une autre place de l'autre côté du Golfe de Cambaye, tenue aussi par les Portugais : mais les Hollandois ont fait passer le commerce à Surate, où il se fait encore à présent. * Thevenot, *Voyage du Levant*, *tome* 2.

* **DIVÆUS** (Pierre) de Louvain, Historien de Brabant. On a de lui, *de Antiquitatibus Galliæ Belgicæ* ; *de Antiquitatibus ejusdem, qualis sub Francis*, manuscrit ; *de Antiquitatibus Brabantiæ*, & *Rerum Brabanticarum*, *libb.* 19 ; *Rerum Lovaniensium Commentarii*, *libb.* 4. manuscrit. Il mourut à Malines en 1581. * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

DIVAN, grande sale, où les Visirs s'assemblent à Constantinople pour les affaires d'Etat. Le Conseil souverain d'Alger se nomme aussi DIVAN. Ce même nom se donne à la sale du Conseil dans le palais du Roi de Perse. Les Voyageurs racontent des merveilles du silence qui se garde, & de l'expédition qui se fait dans les Divans de l'Orient. Divan est un mot Arabe, qui signifie une *estrade*. Thevenot, *Voyage du Levant*. Tavernier.

DIVAN-BEGHI, en Perse, Chef de la Justice. Ce nom signifie Seigneur du Divan, ou du Conseil. Il fait le procès des Cams, & autres Grands de Perse, qui sont disgraciez, & il reçoit les appellations du Daruga, qui est comme le Lieutenant Criminel & de Police. Il y a aussi des Divan-Beghis dans les provinces & dans les villes. * Thevenot, *Voyage du Levant*, *tome* 2. Oléarius & Tavernier, *Voyage de Perse*.

DIVAN DU ROU, est le nom que l'on donne à cinq ou six petites isles de la mer des Indes, qui appartiennent au Roi de Cananor. Elles sont à vingt-cinq ou trente lieues de l'isle de Malicut vers les Maldives, & n'ont que six ou sept lieues de circuit : mais elles sont extrêmement saines. * Sanson.

DIVAR, Isle de la mer des Indes, située au septentrion de celle de Goa. Elle est assés bien peuplée & fut laissée par *Idalcam* aux Portugais qui l'ont toûjours possédée depuis. Les Habitans étoient autrefois fort adonnez aux superstitions Payennes & avoient beaucoup d'idoles. Il y en avoit une entre autres du Dieu *Ganise*, auquel ceux du Païs & des environs portoient grand honneur. Ils prétendoient qu'il étoit propre fils d'Adam & d'Eve, & en racontoient diverses fables. On célébroit sa fête au mois d'Août, & en ce tems-là un grand nombre d'Indiens venoient de plusieurs endroits en pélerinage à son temple, qui étoit proche d'une riviére où il y avoit un gouffre. Les Pélerins & autres qui visitoient ce temple, jettoient dans le gouffre quantité de fruits, & de toutes sortes de viandes, dont ils faisoient présent à l'Idole. Lorsque leurs offrandes s'enfonçoient dans l'eau, ils s'imaginoient que le Dieu Ganise les venoit prendre, & il y en avoit parmi eux d'assez aveuglez pour s'y précipiter eux mêmes, dans la pensée que s'ils se noyoient, ils iroient tenir compagnie à leur Idole dans un séjour rempli de délices. Les Habitans de cette Isle se firent Chrétiens quand les Portugais s'en furent rendus les maîtres. Ils s'assemblent dans une Eglise qu'on leur a bâtie pour y célébrer l'office divin, & les Jésuites les vont visiter de tems en tems. * Davity, *Etats du Roi de Portugal en Asie*, Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

* **DIVAR**, isle sur la côte occidentale de la presqu'isle de deça le Gange. Elle est à l'ouest de Goa & appartient aux Portugais.

* **DIVE** (la) en Latin *Diva* & *Deva*, riviére de France en Normandie. Elle a sa source dans l'Evêché de Seez, coule du sud au nord, arrose Trun, S. Pierre sur Dive, Ste Barbe, sépare vers le nord l'Evêché de Lisieux d'avec celui de Bayeux, & se jette dans la mer à S. Sauveur de Dive sur la côte septentrionale de la Normandie.

DIVE, (la) riviére de France dans le Poitou, a sa source à la Grimaudiére, passe à Moncontour, où elle reçoit le Gron, & s'y divise en deux. C'est en cet endroit que les Huguenots furent défaits en 1569. La Dive continuant son cours, reçoit la Briande & Martrai ou Martiel à la Toue, & va se joindre au dessous de S. Just, qui se jette peu après dans la Loire un peu au dessous de Saumur. * Papire Masson, *Descript. flum. Gall.*

DIVÉTO, bourg situé sur la côte septentrionale de la vallée de Démona, en Sicile, environ à deux lieues de la ville de Messine. Divéto a été bâtie des ruïnes de la ville de Naulochus. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DIVETTE** petite riviére de Normandie dans le Coutantin, coule du sud-ouest au nord-est & se jette dans la mer à Cherbourg.

DIVICON, Chef & Général des Helvétiens, (maintenant les Suisses) se rendit célébre par la defaite de Cassius, & par la fierté avec laquelle il parla à Jules César, vers lequel il avoit été député par ces peuples, pour lui demander son alliance. César ayant demandé des ôtages, afin qu'il pût se fier à la parole que Divicon lui portoit, ce brave Capitaine lui répondit, que sa nation n'avoit pas accoutumé de donner des ôtages, mais d'en recevoir, & se retira ensuite. * Julius Cæsar, *de Bello Gallico*.

DIVINATION, Art de deviner, ou de savoir l'avenir & les choses cachées, par l'entremise du Démon, en vertu d'un pacte exprès ou tacite fait avec lui. Cet Art est impie, & plein d'illusion, parce qu'il s'appuye sur les connoissances trompeuses du Démon, qui peut savoir des choses inconnues aux hommes, mais qui ne peut pénétrer dans l'avenir, que par des conjectures sujettes à l'erreur. Il y a plusieurs sortes de divinations, dont les principales sont celles qui se font par les augures ou auspices, par les événemens, par les songes, par le sort, par le crible ou l'anneau, par la physionomie, par la Chiromancie, & par l'Astrologie Judiciaire. Les Payens étoient si fort attachez aux augures & aux auspices, qu'ils n'entreprenoient rien, ni en public ni en particulier, sans les avoir auparavant consultez. Ils appelloient ainsi les bons ou les mauvais présages qu'ils prenoient du vol, du cri, du chant, de l'allûre, du manger, & du boire des oiseaux sauvages ou domestiques. Pline ajoûte que les Anciens tiroient aussi quelquefois leurs présages, des renards, des rats & des souris, des œufs, & de quelques autres choses. Gaspar Peucer, parlant des augures, dit qu'ils se prenoient de cinq choses ; 1. du ciel ; 2. des oiseaux ; 3. des bêtes à deux piez ; 4. des bêtes à quatre piez ; 5. de ce qui arrive au corps humain, ou dans les maisons, de quelque maniére imprévue & extraordinaire. Il y a des augures naturels qui dépendent de l'ordre que Dieu a établi dans la nature ; comme ceux que les Mariniers, & les Laboureurs tirent des élémens, des météores, des animaux, & autres choses semblables, pour prédire la tempête ou la bonace, la pluye ou le beau tems, l'abondance ou la disette des biens de la terre. Ainsi quand les plongeons quittent la mer, on peut dire que c'est un signe de calme & de bonace ; & quand les chauve-souris volent loin des maisons, que c'est une marque de beau tems. Ces augures ne sont pas défendus ; mais seulement ceux que l'on appelle artificiels, & qui sont inventez à plaisir, ou suggérez par le Démon, sans avoir aucun fondement solide, ni aucune liaison avec les effets. Les plus sages d'entre les Payens ont méprisé cette sorte de Divination ; & Cicéron même, qui étoit du Collége des Augures, reprend ceux qui réglent la conduite de leur vie, & fondent leurs espérances sur le chant, ou le cri des corbeaux, & des corneilles. Parmi les Chrétiens, les Conciles ont condamné de superstition la coutume de ceux qui s'imaginent qu'il leur arrivera quelque malheur, s'ils entendent le soir un chat-huant crier sur le toit de la maison de leur voisin ; s'ils entendent la nuit le cri d'une chauve-souris, ou d'une orfraye ; si en certain tems un chien vient à hurler, un corbeau à croasser, &c. La Divination des événemens n'est pas moins superstitieuse, puisque les conjectures de bonheur ou de malheur que l'on en tire, ne sont prises que des choses arrivées par hazard & sans dessein.

Ce n'est pas une chose surprenante, que les Payens se soient appliquez à certaines observations, que l'on peut remarquer dans Théophraste, dans Pausanias, & dans Cicéron, qui ont parlé de ces matiéres. Mais il y a lieu de s'étonner de voir encore des Chrétiens, qui suivent ces folles superstitions, & qui croyent qu'il arrivera du malheur, si le matin ils rencontrent en leur chemin un Moine, une fille, ou un liévre ; s'ils saignent de la narine gauche, &c. Que c'est un présage de bonheur, s'ils rencontrent une femme, une chévre, ou un loup : Que quand l'oreille gauche tinte, ce sont des amis qui parlent de nous, & que le contraire arrive, lorsque c'est l'oreille droite. Quelques uns s'efforcent de justifier ces sortes d'imaginations, par un exemple de saint Marc. Siméon Métaphraste dit que saint Marc allant prêcher l'Evangile à Alexandrie, rompit son soulier en sortant du navire, & qu'après avoir rendu graces à Dieu, il assura que son voyage seroit heureux. Mais l'autorité de Métaphraste n'est pas suffisante, pour appuyer cette histoire. D'ailleurs Pierre de Blois remarque fort bien que ce ne fut point par superstition que cet Evangeliste fit la réponse qui lui est attribuée, & qu'il ne regardoit pas la rupture de son soulier, comme un signe de l'heureux succès de son voyage. Peut-être vouloit-il dire, que, si son soulier étoit rompu, le chemin ne laisseroit pas de lui être aisé. D'autres rapportent ce qui arriva à Jules César, & à Guillaume *le Conquérant* Roi d'Angleterre. Jules César allant

lant à la conquête de l'Afrique, tomba au ſortir de ſon vaiſſeau, & prit cette chûte pour un bon préſage, lorſqu'il dit, *Je te tiens, ô Afrique*, ce qui fut véritable dans la ſuite. Si-tôt que Guillaume *le Conquérant* eut mis pié à terre en Angleterre, ſon cheval qu'il voulut pouſſer, tomba ſous lui, & le renverſa. Alors il dit, *la terre eſt à moi*, & effectivement il s'en rendit maître. Mais il ne faut pas conclurre de là qu'il y eût une liaiſon entre ces accidens, & ce qui arriva depuis. Ces paroles étoient des traits d'eſprit pour guérir l'imagination de ceux qui auroient voulu tirer quelque fâcheux préſage de ces événemens; & la victoire qui ſuivit, fut un effet du courage, & des forces du Conquérant.

A l'égard de la Divination par les ſonges, on peut diſtinguer trois ſortes de ſonges; de divins, de naturels, & de moraux. Les ſonges divins ſont ceux dont Dieu eſt l'Auteur, ou parce qu'il les envoye lui-même, ou parce qu'il les donne par le miniſtére des Anges; comme les ſonges du Roi Abimélech, de Jacob, de Laban, de Joſeph, de Pharaon, de Salomon, de Nabuchodonoſor, de Daniel, de Judas Machabee, & de ſaint Joſeph, dont il eſt parlé dans l'Ecriture-Sainte. Les ſonges naturels viennent du tempérament des perſonnes. Ainſi les bilieux ſongent de querelles, de combats, d'incendies; les ſanguins ſongent de jardins, de feſtins, de divertiſſemens; les mélancholiques ſongent de choſes triſtes, de lieux ſolitaires, de la mort; les pituiteux ſongent de bains, de naufrages, de fardeaux peſans, &c. Les ſonges moraux ſont produits par les inclinations & par les mœurs d'un chacun. Ainſi nous reconnoiſſons ſouvent que nos ſonges ſont des ſuites de ce que nous avons penſé, & de ce que nous avons deſiré avec empreſſement. C'eſt une ſuperſtition que de vouloir deviner les choſes futures par les ſonges naturels, ou moraux. Il n'y a que les ſonges divins auſquels on doive s'arrêter, quand il eſt évident que ce ſont des révélations envoyées du ciel. Les livres d'Artémidore, & ceux que l'on attribue fauſſement à Abraham, à Salomon, & au Prophéte Daniel, pour connoître l'avenir par les ſonges, ſont des reſtes du Paganiſme, & des inventions du malin eſprit, pour ſéduire les hommes.

La divination par ſort, ſuppoſe un pacte exprés ou tacite, avec le Démon, qui ſe ſert de ſes lumiéres naturelles, pour découvrir aux hommes ce qu'il peut ſavoir; & c'eſt proprement d'où ſont nommez les Sorciers, quoique depuis on ait donné ce nom aux Magiciens. Mais on remarque qu'outre le ſort de Divination, il y a un ſort de diviſion ou de partage, pour connoître à qui l'on donnera un héritage, une charge, ou autre choſe, & ce qui doit écheoir en partage à pluſieurs perſonnes. Il y a encore un ſort de conſultation, pour ſavoir ce qu'il faut faire en certaines occaſions. On pratiquoit autrefois aſſez communément les ſorts d'Homére, ceux de Virgile, & ceux de Muſée en ouvrant les livres de ces trois Poëtes, & en s'arrêtant au premier vers qui ſe préſentoit à l'ouverture. Spartien rapporte que l'Empereur Adrien ſe ſervoit des livres de Virgile, & Hérodote parle de ceux de Muſée. Après qu'on eut quitté ces ſorts, quelques Chrétiens mirent en uſage l'Ecriture-Sainte, & cette maniére de connoître ce qu'il étoit à propos de faire, étoit appellee *les ſorts des Apôtres*, ou *les ſorts des Saints*. Mais ſaint Auguſtin condamne cette coutume d'appliquer les paroles ſacrées de l'Ecriture, à des uſages profanes.

La Divination que l'on fait avec un crible ou un ſas, que l'on fait tourner pour ſavoir les choſes dont on eſt en peine, étoit fort en uſage parmi les Anciens; & les Sorciers la pratiquent encore. Ils mettent un crible ſur une table; & après avoir prononcé quelques paroles, ils nomment ceux que l'on ſoupçonne d'être coupables de quelque crime. Lorſqu'on nomme le coupable, le crible tourne ſans ceſſe de lui-même, ou plutôt par un mouvement que le Démon lui donne. On appelle cet Art diabolique *Coſcinomancie*, du Grec Κοσκῖνος qui ſignifie un *crible*, & μαντεῖα, c'eſt à dire, *Divination*. *L'Axinomancie* ſe fait avec une hache miſe à plomb, qui remue, lorſqu'on vient à nommer le coupable. La *Dactylomancie*, ou divination avec un anneau ſuſpendu ſur un verre d'eau, où l'on voit paroître des figures, eſt encore un des artifices du Démon, pour engager les hommes à lui rendre un culte ſuperſtitieux. Ce nom ſe donne auſſi à une maniére de deviner par le moyen d'un anneau parlant, c'eſt à dire, d'un eſprit familier, que les Sorciers croyent porter dans le châton d'un anneau.

La Phyſionomie s'occupe à connoître les mœurs & les inclinations des hommes, par l'inſpection des ſignes extérieurs qu'elle remarque principalement ſur le viſage; mais cet Art eſt fort trompeur, & ne peut ſervir qu'à tirer quelques conjectures aſſez incertaines. Il en faut dire autant de la Chiromancie, ou divination par les traits & les ſignes de la main. L'Aſtrologie Judiciaire eſt ainſi nommée, parce que ceux qui s'y addonnent, font profeſſion de juger des choſes futures ou cachées par l'inſpection des aſtres, qu'ils ſuppoſent avoir des influences inévitables ſur l'eſprit & ſur la volonté des hommes, & marquer par leurs différentes ſituations, & par leurs divers rapports, ce qui doit arriver de bon ou de mauvais. Cet Art eſt condamné par les Savans, par les Loix civiles, & par les Canons de l'Egliſe. * Thiers, *Traité des Superſtitions*. Les Orientaux étoient fort attachez à la divination, ſur tout les Iſraëlites. Moïſe leur défend très-ſévérement les pratiques ſuperſtitieuſes & il ordonne qu'on faſſe mourir ceux qui faiſoient métier de deviner. *Lévit. ch.* 20. *v.* 27. *Deut. ch.* 18. *v.* 9. 11. 12. On devinoit par le moyen de pluſieurs choſes, par *l'eau*, par le *feu*, par la *terre*, par les *baguettes*, par les *ſerpens* &c. Les Orientaux diſent que l'ancien Roi *Giamſchid*, qui eſt le Salomon des Perſes, & Alexandre le Grand, avoient des coupes par le moyen deſquelles ils connoiſſoient toutes les choſes naturelles, & quelquefois même les ſurnaturelles. Les Anciens parlent de certaines coupes divinatoires pleines de vin ou d'autres liqueurs que l'on répandoit en cérémonie du côté de l'anſe, & dont on tiroit des préſages pour l'avenir. Pline parle des divinations par le moyen des eaux & des baſſins. Or voici de quelle maniére on devinoit par le *gobelet*. On y jettoit de petites lames d'or ou d'argent, ou quelques pierres précieuſes, ſur leſquelles étoient gravez certains caractéres. Après quelques invocations & cérémonies ſuperſtitieuſes, on conſultoit le Démon. Il répondoit en pluſieurs façons; quelquefois il faiſoit paroître ſur la ſuperficie de l'eau les caractéres qui étoient dans le gobelet, & formoit ſa réponſe par leur arrangement; quelquefois il traçoit l'image de la perſonne, au ſujet de laquelle on l'avoit interrogé. D'autrefois on attachoit un anneau à un fil, qu'on tenoit ſuſpendu ſur l'eau qui étoit dans la coupe, & l'anneau marquoit par ſes différentes percuſſions les choſes qu'on vouloit ſavoir. Quelquefois auſſi on jettoit dans l'eau qui étoit contenue dans le gobelet, des gouttes de cire fondue, qui s'arrangeoient avec art & formoient les réponſes aux queſtions qu'on avoit faites. On peut rapporter à la divination par le feu, ou *Pyromancie*, les obſervations des foudres, des éclairs, des météores, comme auſſi les opérations des Mages autour du feu qu'ils entretenoient dans leurs enclos ou Temples, nommez *Pyrathea*. Ils y entrent tous les jours, *dit Strabon*, & y demeurent pendant une heure, faiſant des enchantemens, ayant en main un faiſceau de petites verges, & portant des bonnets ou tiares velues, & ſi grandes, qu'elles leur deſcendent juſqu'aux lévres. La divination par la terre, ou *Géomancie* eſt commune parmi les Perſes. Ils en attribuent l'invention à *Edris*, qui eſt le même que le Patriarche Enoch, ou au Prophéte Daniel. Elle conſiſte à marquer pluſieurs points ſur un ſable préparé qu'ils appellent *Raml*; ces points diſpoſez en un certain nombre ſur pluſieurs lignes inégales, ſe décrivent auſſi avec la plume ſur le papier. Celui qui ſe mêle de deviner par le moyen de cet art, s'appelle *Rummal*. Il tire des connoiſſances prétendues de l'avenir, de la combinaiſon de ces points & de ces lignes. Cela ſeul montre aſſez la vanité de cette ſorte de divination. La divination par la baguette eſt connue par *Ezéchiel, ch.* 21. *v.* 22. S. Jérôme, Théodoret, Grotius, & la plupart des nouveaux Interprétes, écrivant ſur ce paſſage d'Ezéchiel, diſent que les Chaldéens avoient coutume, lorſqu'ils vouloient entreprendre quelque choſe, ou quelque voyage, d'écrire ſur des baguettes, ou ſur des fléches qu'ils mêloient dans un carquois, le nom des villes où ils vouloient aller, ou des choſes qu'il vouloient entreprendre; & qu'enſuite tirant au hazard les fléches du carquois, ils ſe déterminoient à ce qui étoit écrit ſur la fléche ou ſur la baguette qui venoit la prémiére. *Voyez* FLECHES. Il paroît qu'on tiroit autrefois des augures par les *Serpens*. Bochart a recueilli quelques exemples de divination par le moyen des ſerpens. Les Egyptiens avoient des ſerpens qu'ils appelloient de bons Démons, ou de bons Génies: *Ægyptios Dracunculos Roma habuit quos illi agatho-dæmones vocant*. Rien n'eſt plus commun que de voir le ſerpent dans les *Abraxas*, qui, comme l'on ſait, étoient des taliſmans, ou des figures magiques. * D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

DIVITIAC, Seigneur des plus qualifiez, non ſeulement d'entre les Eduens ou ceux d'Autun; mais même d'entre les Celtes, cultiva fidélement l'alliance des Romains: il fut très-confidéré de Céſar, qui pardonna en ſa faveur à ſon frére Dumnorix, complice de la revolte des Helvétiens. * Cæſar, *de Bell. Gall.*

DIVITIO, (Bernard de) Cardinal. *Cherchez* BERNARD DE BIBIENNE.

DIVITIS. *Cherchez* RICKIUS, (Jean) Chartreux.

DIVORCE, ſéparation du mari & de la femme, avec la liberté de ſe remarier. Il fut d'abord fort rare parmi les Romains. *Plutarque* nous dit que *Romulus* fit pluſieurs Loix, entre leſquelles la plus dure fut celle qui ôtoit à la femme la puiſſance de quitter ſon mari, & accordoit au Mari la puiſſance de quitter ſa femme, pour trois cauſes, ſi elle s'étoit ſervie de poiſon pour faire mourir ſon fruit, ſi elle avoit ſuppoſé un enfant, au lieu du ſien, & ſi elle avoit commis adultére. A ces trois cauſes on en ajoûte encore deux, la ſtérilité de la femme & ſa mauvaiſe humeur. Que ſi le mari renvoyoit ſa femme pour quelqu'autre ſujet, il étoit tenu de lui donner une partie de ſon bien, l'autre étoit conſacrée à Cérès, & il devoit enſuite faire un Sacrifice aux Dieux Manes. La Loi des douze Tables autoriſe auſſi le Divorce, & elle preſcrit certaines cérémonies qu'on y doit obſerver, ſans leſquelles elle veut qu'il ſoit nul. Il ſe devoit faire en préſence de ſept Citoyens Romains tous en âge de puberté: *Divortia ſeptem civibus Romanis puberibus teſtibus adhibitis poſtea faciunto: aliter facta pro infectis habentor*, dit la Loi *Julia*. Le mari reprenoit les clefs de ſa maiſon des mains de ſa femme, & la renvoyoit avec ces paroles, *Res tuas tibi habeto*, ou *Res tuas tibi agito*, c'eſt à dire, *Reprenez vôtre bien, faites vos affaires*. C'eſt ce que nous enſeigne *Cicéron* dans ſes Philippiques contre *Antoine*. *Frugi factus eſt, Mimam illam ſuas ſibi res habere dixit ex duodecim Tabulis, claves ademit, exegit.* " Il eſt devenu „ homme de bien: il a dit à cette Baladine qu'elle reprît ſon bien, „ il lui a ôté les clefs & l'a chaſſée." Quoique les Loix permiſſent le Divorce, on ne trouve point néanmoins qu'il ait été pratiqué à Rome juſques à l'an DXX, & le premier qui le mit en uſage fut un certain *Spurius Carvilius Ruga*, ſous le Conſulat de *Marcus Pomponius* & de *Caius Papyrius*, l'an 523 de Rome, ou en 527 ſous celui de *M. Attilius* & de *P. Valerius*, qui renvoya ſa femme à cauſe de ſa ſtérilité. Chez les Grecs, la femme avoit la liberté de faire divorce avec ſon mari, comme le mari de renvoyer ſa femme: coutume qui s'établit auſſi parmi les Romains du tems des Empereurs. La liberté du Divorce étoit établie long-tems auparavant chez les Juifs. Le mari pouvoit donner à ſa femme, ſuivant la Loi de Moïſe, un écrit par lequel il la renvoyoit: elle pouvoit enſuite ſe remarier: cela ſe pratique encore parmi eux. Mais les Rabbins ont établi tant de conditions pour la validité de cet acte de Divorce, qu'ils le rendent fort difficile dans la pratique. Nôtre-Seigneur interrogé ſur le Divorce, dit que Moïſe ne l'avoit permis ou toléré qu'à cauſe de la dureté du cœur des Juifs: que dans l'origine il n'en étoit pas ainſi, & que l'homme devoit demeurer attaché à ſa femme, étant deux dans une même chair. Les Divorces furent rares parmi les Juifs, & le nom de Divorce ne ſe trouve dans l'Ecriture que dans le Prophéte Iſaïe, ſept cens ans après l'établiſſement de la Loi. Jeſus Chriſt défendit abſolument le Divorce, à l'exception du cas d'adultére. De là eſt née une queſtion, ſi en ce cas d'adultére,

de

de la part de la femme, le Divorce est permis au mari suivant la Loi Chrétienne. Il est constant que la séparation, quant à l'habitation est permise, non seulement en ce cas, mais encore en d'autres. La difficulté est de savoir si le mari ayant renvoyé sa femme pour cause d'adultére, elle peut se remarier. Saint Augustin avoue que cette question n'est pas décidée clairement dans l'Evangile. Les Interprétes anciens & modernes ont été de différens avis sur l'explication des paroles de Jesus Christ, & la pratique ancienne des Eglises a été différente. Les Grecs ont permis & permettent encore la dissolution des mariages, non seulement en cas d'adultére, mais aussi pour d'autres raisons: ce qui a même été autorisé par les loix des Empereurs Chrétiens, & ce point ne fut pas regardé dans le Concile de Florence, comme un sujet qui pût empêcher la réünion des deux Eglises. Les Péres & les Conciles de l'Eglise d'occident semblent aussi avoir varié sur cet usage. Mais dans les siécles postérieurs, les Latins n'ont plus permis le Divorce avec la liberté à la femme & au mari de se remarier avant la mort de l'un ou de l'autre, & ont distingué la séparation d'habitation, qu'ils ont appellée *quoad thorum*, de la séparation qui donne une entiére liberté, qu'ils ont appellée *quoad vinculum*. Le Concile de Trente a ménagé les termes du Canon où il confirme cette discipline, en sorte que l'anathême ne tombe que sur ceux qui s'éléveroient en cela contre la doctrine & la pratique de l'Eglise Romaine, & non sur la pratique des Grecs & des Orientaux, comme les Historiens du Concile l'ont remarqué. * *Voyez* les Canonistes & les Théologiens.

* DIUL, ville d'Asie dans l'Empire du Grand-Mogol. Elle est dans le Royaume de Tatta, au nord de l'embouchure de l'Inde.

DIUM, ville attribuée à la Célé-Syrie par Ptolomée, & mise au 67 degré & demi de latitude, & au 31 & demi de longitude. Pline la place auprès de Pella, au delà du Jourdain, & la compte parmi les villes de la Décapole. Les anciennes Notices des Empereurs la joignent à l'Arabie. Joséphe dit que Pompée la rendit à ses anciens Habitans. Etienne le Géographe attribue sa fondation à Alexandre le Grand. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DIUS, Patriarche de Jérusalem fut mis sur le siége Episcopal de cette ville, après que saint Narcisse se fut retiré dans la solitude. Il ne la gouverna pas long-tems, & il eut Germanion pour successeur vers l'an 199 ou 200. * Eusébe, *Chron.* Baronius, *A.C.* 199.

DIUS, Historien Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il composa un Ouvrage historique de la Phénicie. Joséphe en rapporte un fragment où il parle de Salomon & de Hiram. C'est dans le I. livre contre Apion.

DIXME. Dans l'ancienne loi le peuple Juif payoit aux Lévites & aux Prêtres la Dixme de ses biens, & il n'y a pas de doute que ces dixmes ne fussent d'institution divine. Mais quoiqu'en ayent pensé quelques Auteurs, on ne peut pas dire la même chose des Dixmes que l'on paye aux Ecclésiastiques. Car on ne voit pas que Jesus Christ les ait instituées, ni que les premiers Chrétiens ayent payé au Clergé la Dixme des biens qu'ils possédoient. Les Ecclésiastiques vivoient des aumônes des Fidéles, qui leur devoient à la vérité la subsistance, parce qu'il est de droit divin & naturel, que *celui qui sert à l'autel vive de l'autel:* mais dans la suite l'usage s'établit de donner une certaine portion de ses revenus au Clergé, que l'on appella Dixme, par comparaison avec ce que les Juifs donnoient aux Lévites. On voit des vestiges de cet usage dès le IV & le V siécle. Mais la chose ne passa en loi que dans les siécles suivans, dans lesquels les Laïques furent obligez par les Canons, sous peine d'anathême, & par les loix des Princes, de payer aux Ecclésiastiques la Dixme de leurs revenus, & des fruits qu'ils recueilloient. Elles appartenoient naturellement aux Ecclésiastiques, qui servoient l'Eglise dans les fonctions de leur ministére. Les Laïques s'en emparérent d'une partie dans le VIII siécle, ou de leur autorité, ou par la concession des Princes. Après les avoir possédées pendant quelque tems, ils les restituérent à des Moines ou à des Chapitres, & l'Eglise toléra cette restitution: de là viennent les Dixmes inféodées, dont jouïssent les Laïques; & les Dixmes qui appartiennent aux Abbez, aux Moines & aux Chapitres. Le Concile de Latran tenu en 1179 sous Alexandre III, ordonna que les Dixmes possédées par les Laïques seroient restituées à l'Eglise: mais le Concile IV. de Latran, sous Innocent III, toléra par son silence les Dixmes que les Laïques possédoient par le passé, & fit des défenses très-expresses pour l'avenir. Autrefois les Dixmes étoient partagées par l'Evêque; présentement elles appartiennent de droit aux Curez, dans les lieux mêmes où il y a de gros Décimateurs autres que les Curez. Les Curez ont encore les Dixmes des terres que l'on défriche & que l'on met en valeur, appellées *Novales*; & les menues Dixmes des bestiaux, & les vertes Dixmes des pois & autres légumes. Les Dixmes ne sont plus en usage dans l'Eglise d'Orient depuis long tems. * Fra-Paolo, *Traité des Bénéfices.* Jérôme Acosta, *des Revenus Ecclésiastiques.* Thomassin, *Discipl. de l'Eglise.*

DIXMUDE, petite ville de Flandre dans le Païs-Bas. Elle est agréable, située sur l'Iperlée, à trois lieues de Nieuport & presque autant de Furnes & d'Oudembourg, dans un païs fort fertile, & très connu pour son bon beurre. Dixmude, dans les guerres du XVII siécle, a été souvent prise par les François, qui l'ont cédée aux Hollandois pour la maison d'Autriche, en conséquence de la paix d'Utrecht en 1713. Il y a une foire célébre au mois de Juillet. La mer venoit autrefois jusques à ses murailles, faisant un petit bras capable de recevoir les vaisseaux marchands qui y venoient trafiquer, attirez par les franchises que les anciens Comtes de Flandre fondateurs de cette ville, lui avoient accordées. Elle a souffert de grands incendies, dans l'un desquels plus de trois cens maisons furent brûlées. Cette ville s'est rendue célébre par plusieurs siéges qu'elle a soutenus avec succès, principalement en 1459 contre ceux de Bruges, & en 1580 contre les Gantois. * Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

DIYLLE, d'Athénes composa une Histoire qu'il commença par le pillage de Delphes, & qu'il continua jusqu'à la fin du régne de Philippe *de Macédoine*. Il a vecu après la mort d'Alexandre, c'est à dire, depuis la CXI Olympiade, & l'an 336 avant Jesus Christ, puis qu'il faisoit mention de Démétrius Phaléréüs. Il est différent d'un Statuaire de ce nom allégué par Pausanias. * Diodore, *liv.* 16. Athénée, *liv.* 13. *&c.* Vossius, *des Hist. Grecs; liv.* 3. *p.* 600. Pausanias, *in Phoc.* Bayle, *Diction. Crit.* On pourra trouver la liste de ses Ouvrages dans la *Biblioth. Gréque* de Jean Meursius.

DIZIER (Saint). *Voyez* DISIER.

DLU. DNI. DOA. DOB.

DLUGLOSSE. *Voyez* DUGLOSSE.

DNIESTER. *Voyez* NIESTER.

DNIEPER, fleuve. *Cherchez* BORYSTHÉNE.

DOARO, ville de la côte d'Ajan, en Ethiopie. Elle est à vingt cinq lieues de la ville d'Adel, du côté du midi, & capitale d'une des Provinces, que les Galles ont conquises sur les Abissins. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DOAMPLUP (Jean) naquit à Bourdeaux. Son pére voulut lui procurer un établissement temporel auprès de M. Litolphi Maroni Evêque de Bazas, dans le tems que ce Prélat commençoit d'établir un Séminaire. M. Doamplup y passa quelque tems, mais après la mort de l'Evêque il suivit à Paris le Directeur du Séminaire, & aussi-tôt on lui donna l'emploi de Sacristain qu'il exerça pendant quelques années dans l'Abbaïe de Maubuisson. Lorsque l'Abbesse quitta cette Abbaïe pour venir dans celle de Port-Royal, il la suivit dans le même emploi dans lequel il passa 24 années consécutives. Quoiqu'il fût tres digne de la Prêtrise, on ne put jamais l'obliger à passer le dégré de Soudiacre, qu'il ne prit même que par obeïssance. Il menoit une vie fort austére. Il n'avoit pas même de chaise dans sa chambre, parce qu'il prioit toujours à genoux & qu'il étudioit toujours debout. Il mourut le 13 juin de l'année 1671. * *Nécrologe de l'Abbaïe de Nôtre-Dame de Port-Royal des Champs.*

* DOARRON, riviére de la province de Guipuscoa dans la Biscaye en Espagne. Elle n'a pas un long cours, & se rend dans la mer à Passage.

DOBA, DOBAS, & DOBASS, Province de l'Abissinie en Afrique. On la place entre le Royaume de Dangali, & celui de Fatigara, & on y met la ville de Dobass, sur la riviére de Magadoxo. C'est aussi le nom d'un peuple. Quelques Géographes mettent cette Province dans la Haute Ethiopie entre les Royaumes de *Tigré* & *Dagamer*. Jérôme Lobo dit qu'elle est sous la domination du Grand *Négus*, assez avant dans les terres. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

DOBACEN. *Voyez* DOBOKA.

* DOBARIVA, ville d'Afrique dans le Royaume de Tigré ou de Barnagas vers la source du Morab à l'occident de la Mer Rouge.

DOBELEN DOBLEN & DOBELIN. *Voyez* DOBLIN.

DOBELIN. *Voyez* DOBLIN.

* DOBELN, petite ville du Marquisat de Misnie sur la Mulde à l'occident de Dresde. Elle a eu autrefois ses propres Seigneurs, mais elle appartient à présent à l'Electeur de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeilerus, *Topogr. Saxon.*

* DOBER, riviére de la Basse Lusace. Son cours est à peu près du sud-ouest au nord-est, arrose Sonnewald & Calaw, & se jette dans la Sprée à Dobermundt, village près de la source du Dober.

DOBERAN. *Voyez* DOBEREIN.

DOBEREIN, bourg ou petite ville du Duché de Mekelbourg, en Allemagne. Ce lieu est environ à quatre lieues de Rostock, du côté du couchant. Pribislas, dernier Roi, & premier Duc des Hérules s'étant converti à la Foi, y fonda un monastére, où l'on voit son tombeau, & ceux de plusieurs Ducs de Meckelbourg, ses successeurs. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOBERLAW. *Voyez* DOBRELOW.

* DOBERMUNDT, village situé dans l'endroit où le Dober se jette dans la Sprée.

* DOBLAC, petite ville de l'Evêché de Brixen dans le Comté de Tirol. Elle est au nord-est de Brixen vers les confins de l'Archevêché de Saltzbourg.

DOBLIN ou DOBELIN, *Dublinum*, ville du Duché de Curlande, au sud-ouest de Mittaw dont elle est éloignée de 6 à 7 lieues & vers les frontiéres de la Samogitie, province de Lithuanie. * Sanson. Baudrand.

DOBRAT. *Voyez* DABERETH.

* DOBRELOW, DOBERLUG, DOBRILOCK & DOBERLAW, appellé autrement GUTTENWALD, ville avec château, Bailliage & Seigneurie vers la source du Dober, appartient au Duc de Saxe-Mersbourg. Elle est au nord de Dresde & au sud-est de Wittemberg, à douze ou quinze lieues de l'une & de l'autre.

DOBRIN. *Voyez* DOBRZIN.

DOBRONIK. *Voyez* RAGUSE.

DOBROSLAS, fils de Draghimir, naquit si l'on en croit le Prêtre de Dioclée, après que son pére eut été assassiné à Cataro: ce qui n'est pas soutenable, puisque vingt ans après il avoit des fils capables de porter les armes. On dit qu'il fut élevé à Raguse; & qu'ayant épousé Néda ou Dominique, petite fille de Samuel Roi de Bulgarie, il en eut cinq fils, Michel, Goislas, Sagance, Rodoslas, & Prédémire. On le laissa à Raguse, tant que les Grecs ne furent pas Maîtres absolus de la Servie; mais tous les Bans, qui après la mort de Draghimir avoient voulu être indépendans, étant soumis en 1036, on le conduisit à Constantinople. Il n'y demeura pas long-tems, & il n'eut qu'à se présenter dans la Dalmatie

matie pour se faire une nombreuse armée. De plusieurs victoires qu'il remporta sur les Grecs, & qui méritent place dans l'Histoire, celle de l'an 1043 est la plus célebre. Il en couta la vie à quarante mille hommes, & au Général même. Les Bans qui avoient combattu sous les étendarts de l'Empire, furent bien tôt soumis, & Dobroslas paisible possesseur de presque tout ce que ses ancêtres avoient possédé, laissa un assez beau Royaume à ses enfans. Il mourut vers l'an 1047. * Du Cange, *Fam. Byz.*

DOBROSLAS II. fils de Rodoslas, & petit-fils de celui dont on vient de parler, fut un des Princes qui sous le régne de Bodin s'étoient réfugiez à Raguse, & qui après avoir soutenu un siege de sept années dans cette ville, se retirérent dans la Pouille, & de là à Constantinople. Aussi tôt après la mort de Bodin, quelques Seigneurs ayant fait mettre en prison Michel son fils, offrirent la couronne à Dobroslas; mais Volcan Jupan de Rasçie, & Cocciapor son propre frere refusérent de le reconnoître; ce qui donna le commencement à une guerre civile, qui fut également funeste aux deux fréres. Dobroslas fait prisonnier aprés la perte d'une bataille, demeura entre les mains de Volcan qui peu après l'envoya au Roi Uladimir, son cousin Germain, qui se contenta de le retenir en prison sans lui faire aucun mal: & Uladimir ayant été empoisonné peu après, Jaquinte veuve du Roi Bodin, à qui on impute sa mort, lui fit crever les yeux, & le rendit inutile à la génération. On dit que n'étant plus à craindre alors, on lui redonna la liberté, & qu'il passa le reste de ses jours dans un monastére à Cataro. Cocciapor, qui avoit contribué à le déthrôner, en avoit déja été puni, car s'étant brouillé avec Volcan, il fut contraint d'abandonner la Zenta, dont il s'étoit emparé, & de se réfugier dans la Bosnie, où faisant de vains efforts pour causer de nouveaux troubles, il fut tué. * Du Cange, *Familles Byzant.*

DOBROWICA, bourg ou petite ville du Duché de Lithuanie. Ce lieu est situé sur la riviére d'Horin, dans la Poléfie, aux confins de la Haute Volhinie. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOBRUCCIE, contrée de la Bulgarie. Elle est entre le Danube & les ruïnes de la muraille que les Empereurs Grecs firent bâtir depuis Gopasul près de Silistrie jusqu'à Constance sur le rivage de la Mer Majour. C'est où se tiennent les Tartares *Cibeles* ou *Cibées* au nombre d'environ deux mille. Le Turc se sert quelquefois de ces Tartares pour faire croire que son armée est grossie de Tartares *Précopites*. Ils sont Mahométans, & dans la même contrée il y a des Eunuques restez de la faction de *Teckel*, de la Secte d'Ali, plus qu'on n'en trouve dans le reste de la Bulgarie. La Dobruccie que plusieurs Géographes appellent Dobruce, en Latin *Dobrucia*, & *Dobritza*, est habitée par des Tartares qui occupent la partie Orientale de la Bulgarie, située entre le Danube & la Mer Noire. *Maty* dans son Dictionnaire dit qu'ils sont sujets du Turc, & qu'ils dépendent du Sangiac de Silistrie. Il ajoûte que leurs villes sont Axiopoli, ou Azubiu, Provada, Tomiswar, Chiustenge ou Proslaviza, Stravico & autres. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.* au titre Tartares de Dobruce.

DOBRUCE ou DOBRUCIE. *Voyez* DOBRUCCIE.

DOBRZIN, que les Auteurs Latins nomment diversement *Dobrinum*, *Debricinum & Dobriznum*, petite ville & païs de Pologne. Le païs est sur la rive droite de la Vistule, entre la Moscovie & la Prusse. Il comprend trois Châtellenies, Dobrzin, Slonko & Ripina. La premiére fut donnée aux Chevaliers de Prusse, par Conrad Duc de Moscovie. On croit aussi que ces mêmes Chevaliers firent bâtir le château de Dobrzin, situé sur un rocher près de la Vistule, entre Wladislas & Plosko. Depuis, les Chevaliers de Prusse changérent cette Châtellenie avec la République de Pologne, qui leur donna d'autres terres. Outre ces Châtellenies, le païs de Dobrzin a quelques autres villes, comme Gorsno qui est à l'Evêque de Plosko, Skompe, célébre par une Image miraculeuse de la sainte Vierge, &c. * Gromer, Guaguini & Starovolscius; *Descr. Polon.*

D O C.

DOC, (Jean) Evêque de Laon, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit Religieux Bénédictin de l'Abbaïe de saint Denys en France, Docteur en Théologie & en Droit Canon, & excellent Prédicateur. Son mérite, qui l'avoit élevé à la dignité de Grand Prieur de saint Denys, le plaça, l'an 1557, sur le siége épiscopal de Laon. Il y succéda au Cardinal de Bourbon, dont il étoit créature, & mourut en 1560. Jean Doc, en Latin *Docaeus*, a composé divers Ouvrages, *De aeterna Filii Dei generatione ac temporali nativitate Libri duo*, qu'il dédia au Cardinal de Bourbon; *Homiliae, &c.* * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI. &c.*

DOCAMPO, (Florian) Chanoine de Zamora en Espagne, vivoit en 1555, & 1560. Il eut beaucoup de part à l'estime de l'Empereur Charles-*Quint* qui l'engagea d'écrire l'Histoire d'Espagne, dont il publia les cinq premiers livres sous ce titre, *Los cinco Libros primeros de la Cronica generale de Espagna.* Il a aussi composé d'autres Traitez, *Libro de linages, & armas, &c.*

DOCAMPO, (Gonçalvo) Archevêque de Lima, étoit de Madrid, & avoit demeuré long tems en Italie, où le Pape Clément VIII. lui témoigna beaucoup d'amitié, en diverses occasions. Depuis il fut Chanoine de Séville, Archidiacre de Niébla, & fut enfin nommé à l'Evêché de Cadis; mais avant que d'en avoir pris possession, il fut transféré, l'an 1623, à l'Archevêché de Lima dans le Pérou, où il mourut en 1626. On lui attribue un Ouvrage intitulé *Del govierno del Peru.* * Ægidius Gonçales Davila, *in Theat. Eccles. Lim.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

DOCÇUM. *Voyez* DOCKUM.

DOCETES, certains Hérétiques Sectateurs de Marcion, qui furent ainsi nommez, parce qu'ils enseignoient que ce qui est dit de Jesus-Christ, qu'il a souffert & qu'il est mort, c'est seulement *qu'il l'a ainsi semblé.* Leur nom est tiré du mot grec δοκεῖν, qui signifie *paroître*, à cause qu'ils croyoient que les souffrances de Jesus-Christ n'avoient été qu'apparentes, & non pas réelles. *Voyez les Historiens Ecclésiastiques.*

DOCH, forteresse. *Voyez* DAGON.

DOCHAIN. *Voyez* DOTHAIN.

* DOCIMI, autrefois petite ville épiscopale de la grande Phrygie dans l'Asie Mineure, n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Natolie que l'on place vers les sources du Sangari. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOCKUM, ville du Païs-Bas, dans la Frise, est le siége de l'Amirauté de la province. Elle est située à deux lieues de Leuwaarden, & à cinq de Groningue, près de la mer & sur un canal. On y conserve un livre des Evangiles, écrit à ce que l'on croit par saint Boniface. * Sanson.

DOCKUM (Herman de) Frison, naquit de parens distinguez dans la ville dont il porte le nom. Il s'exerça avec réputation dans les Sciences & dans la Théologie, & fut outre cela doué du talent de l'éloquence. Dès qu'il fut Prêtre, on le fit premier Curé de l'Eglise de S. Guy à Leuwaarden, & il vivoit vers l'an 1514. On a de lui, outre quelques autres Ecrits, l'Explication des 17 prémiers Pseaumes de David, mais lorsqu'il fut venu au 18, son esprit se troubla, & il mourut peu de tems après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica. Antiq. de Frise*, en Hollandois.

DOCKUM (Jean de) naquit, comme le précédent à Dockum. Viglius Zuichem *in Epist. ad Nic. Everardum*, dit qu'il étoit Docteur en Droit Civil & Canonique, & qu'il avoit un esprit au dessus du commun. On a une lettre de consolation écrite par Viglius à Jean de Dockum, sur la perte qu'il avoit faite de son fils. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiq. de Frise*, en Hollandois.

DOCLEA. *Voyez* MEDON.

* DOCNA, autrefois petite ville, maintenant village de l'Epire situé au nord de Butrinto & au levant de S. Quaranti. * Maty, *Dict. Geogr.*

DOCRA, riviére. *Voyez* DROCA.

DOCREUS, (Jean) vivoit l'an 1318, & composa un Ouvrage de la Vie, Passion, & Sépulture de saint Denys. * Poitevin, *Appar. Sacr.*

DOCTEURS. On a donné ce titre d'honneur à ceux qui étoient capables d'enseigner dans certaines Facultez particuliéres. Il semble que ce nom n'ait été mis en usage que dans le XII siécle, en la place de celui de *Maître.* On en attribue l'établissement avec celui des autres degrez scholastiques, de Bacheliers & de Licentiez, tels que nous les voyons aujourd'hui, à Pierre Lombard, & à Gilbert de la Porrée, qui étoient alors les principaux Théologiens de l'Université de Paris. Gratien établit la même chose dans ce tems-là dans l'Université de Bologne. Néanmoins ces deux noms de *Maître* & de *Docteur*, n'ont pas laissé de subsister ensemble assez long-tems, & plusieurs croyent, que les fonctions en étoient différentes, que les Maitres enseignoient les Sciences humaines, & que les Docteurs enseignoient les Sciences qui dépendent de la révélation, & ne s'acquiérent que par la foi. Ceux qui se sont signalez par leur doctrine, dans les Ecoles des Arts, de la Médecine, de la Jurisprudence, & de la Théologie, n'étant pas assez distinguez par le titre de Docteur, qui marque seulement le degré & la profession, ont encore reçu une épithéte spécifique, qui faisoit connoître en quoi consistoit leur mérite. C'est de ce rafinement que sont venus les titres fameux de *Docteur Angélique*, de *Docteur Séraphique*, de *Docteur Subtil*, de *Docteur Illuminé*; & une infinité d'autres, dont l'Ecole a voulu honorer ses Maîtres. Alexandre de Halès, qui mourut en 1245, est appellé communément le *Docteur irréfragable*, c'est à dire, dont on ne peut raisonnablement contredire ses opinions; c'est avec justice que l'on a appellé saint Thomas, *Docteur Angelique*, ou *l'Ange de l'Ecole.* Saint Bonaventure est nommé, *le Docteur Séraphique*, ou parce qu'il avoit la science d'un Séraphin, ou parce qu'il étoit le plus illustre Docteur de l'Ordre Séraphique, c'est à dire, de l'Ordre de saint François. Scot autrement Jean Duns, Ecossois, a la qualité de *Docteur Subtil.* Raimond Lulle, de *Docteur Illuminé.* Alain de l'Isle, Recteur de l'Université de Paris, qui mourut en 1294, a été nommé *le Docteur Universel.* Durand de saint Pourcain, Evêque du Puy, & ensuite de Meaux a eu le titre de *Docteur très-résolu*, parce qu'il passoit pour un Théologien hardi, & quelquefois trop décisif. Grégoire de Rimini, Général des Augustins, a été surnommé le *Docteur Authentique*; Jean Taulére, le *Docteur Illuminé*, à cause des lumiéres célestes dont il paroissoit éclairé; Jean Gerson, le *Docteur très-chrétien*, parce qu'il a doctement combattu ceux qui vouloient introduire dans le Christianisme, des nouveautez contraires à la liberté Evangelique & à la simplicité de la Religion: ce qui lui a fait donner aussi le titre de *Docteur Evangelique.* Le nom de Docteur se prend d'une autre maniére dans l'Eglise orientale, que nous ne le prenons dans nôtre usage ordinaire. Les Grecs se servent du mot Grec, διδάσκαλος, qui est tiré du Nouveau Testament, où il marque les Evêques & Pasteurs qui enseignoient la doctrine de l'Evangile, & il répond chez eux à ce que nous appellons chez nous, *Théologal.* Ils en ont de plusieurs maniéres; il y en avoit un, par exemple, dans la grande Eglise de Constantinople, établi pour expliquer les Evangiles, on le nommoit le *Didascalos*, ou *Docteur de l'Evangile*; un autre pour expliquer les Epitres de saint Paul, on l'appelloit le *Didascalos* ou *Docteur de l'Apôtre*, c'est à dire, des Epîtres de l'Apôtre; de plus, un *Didascalos*, ou *Docteur du Pseautier*, qui étoit préposé pour l'explication des Pseaumes. Les Evêques Grecs conférent encore ces sortes d'Offices, en imposant les mains, de la même maniére que dans les ordinations. * M. Simon. *Voyez* MAITRES. Vossius, *Etymolog.* Possevin, *in App. Sac.* Baillet, *Jugemens des Savans.* Il y a des Jurisconsultes qui soutiennent que selon le Droit tous les Docteurs, doivent être reputez pour Gentilshommes. *Secundum legem*, dit Barthole, *quilibet Doctor dicitur nobilis*: mais Ant. Matthieu répond qu'à la Cour on ne fait aucune attention à cette noblesse. D'autres prétendent qu'elle ne convient qu'aux Docteurs en Droit. A Padoue un Professeur en Jurisprudence est non seulement reçu pour noble, mais par une ordonnance de l'Empereur Frédéric, rapportée par Dacien, il devient Comte quand il a

pro

profeſſé le Droit pendant ſeize aus. Mais quand on conſidére que les moindres Domeſtiques d'un Prince, comme par exemple un Cuiſinier, un Tailleur, peuvent aquerir ce titre de nobleſſe, cela contribue beaucoup à le ravilir. Il eſt vrai qu'Ant. Matthieu, pour le rabbaiſſer, dit que ce n'eſt qu'une nobleſſe improprement dite & qu'elle ne dure qu'autant que la vie du Cuiſinier ou du Tailleur, ſans paſſer à leurs Deſcendans. Les Docteurs en Médecine ſont auſſi mis au nombre des Nobles par Ant. Faber, qui prétend de plus qu'ils ne ſont pas obligez aux taxes que les autres Nobles doivent payer, & qui confirme ce qu'il avance, par des ſentences émanées ſur ce ſujet. Dans le XII ſiecle on faiſoit en Allemagne du tems de l'Empereur Lothaire, une grande difference entre le tître de *Docteur* & celui de *Maître*, & le premier étoit beaucoup plus conſidérable. Depuis ce tems-là, il y a eu des Docteurs qui portoient le titre de *Comtes honoraires*, & qui avoient le pouvoir de créer dans tout l'Empire des Juges ordinaires, des Notaires, & des Secretaires.

Parmi les Allemans il y a auſſi des *Docteurs à bulle*. On entend par là un homme fait Docteur par l'Empereur même, qui lui donne des lettres patentes, ou le ſceau de de l'Empereur, qui y eſt attaché, eſt renfermé dans une boite qu'on appelle *bulle*. On donne auſſi ce nom à ceux qui ont été faits Docteurs, par quelque Prince, mais ils n'ont pas les mêmes priviléges que ceux qui ſont parvenus à cette dignité dans une Académie. Il faut encore remarquer que ceux qui ont été faits Docteurs hors de l'Empire d'Allemagne, ne peuvent être Aſſeſſeurs dans les Chambres de Juſtice de l'Empereur ou de l'Empire. *Gr. Dict. Univ. Holl.* R. Simon Conringius *de Antiq. Acad.* Itterus *de Honor. Acad.* Dacianus Matthæus *de Nobilitate, l. 1. c. 1.* Hofm. *Lex. Univ. Antiquitez de Friſe*, 1. partie.

DOCTEURS Juifs. Ceux qui enſeignoient la tradition parmi les Juifs ont eu différens noms ſelon les tems. Depuis la grande Synagogue juſques à la *Miſna*, on les nommoit *Tannaim*, les *Traditionaires*; & c'eſt de la doctrine & de la tradition de ces Docteurs-là qu'eſt compoſée la Miſna. Depuis la Miſna juſques au Talmud de Babylone, on les traitoit d'*Amoraim*, les *Dictans*; parce qu'ils dictoient à leurs eleves, & c'eſt de la tradition de ceux-ci, que s'eſt faite la *Gémare*. Pendant cent ans ou environ après le Talmud, ils paroiſſent ſous le tître de *Seburaim*, les *Opinans*; parce qu'ils ſe contentoient de raiſonner & d'opiner ſur ce qui étoit reçu & approuvé dans la Miſna & la Gémare. Eenfin ils furent nommez *Géonim*, les Docteurs *ſublimes* ou *excellens*. Pour aujourd'hui, *Rabbi* eſt le tître ordinaire que les Juifs donnent à leurs Savans. Car environ l'an 1040, toutes les Ecoles qu'ils avoient dans la Méſopotamie, où ſe donnoient ces tîtres faſtueux, ayant été abolies, & les Savans chaſſez par les Princes Mahométans, qui s'en rendirent les maîtres; ces Savans ſe jettérent preſque tous avec le commun peuple, vers l'Occident, & ſur tout en Eſpagne, en France, & en Angleterre. Ils s'y ſont dépouillez de ces tîtres pompeux, ſe bornant au tître de *Rabbi*, excepté que ceux qui officient dans la Synagogue s'appellent *Chacam* ou Sages. * Prideaux *Hiſt. des Juifs &c. to. 2. p.* 132. 133. *Voyez* RABBIN.

DOCTORAT, dignité qu'aquiérent dans une Univerſité, ceux qui, après s'être rendus capables en quelque Science qu'on y enſeigne, & avoir ſoutenu tous leurs Actes, prennent ſolennellement le bonnet. Rhénanus *en ſa préface ſur Tertullien*, dit qu'environ l'an 1140, ceux qui liſoient publiquement le livre des Sentences de Pierre Lombard, Evêque de Paris, commencérent à être appellez Docteurs. En Angleterre le nom ou degré de Docteur ne fut premierement connu que ſous le Roi Jean, environ l'an 1207. Par une ordonnance de l'Univerſité d'Oxfort de l'an 1384, les Docteurs en Médecine obtinrent la préeminence ſur les Docteurs en Droit, ſous le régne de Richard. En Allemagne on diſtingua le titre de Docteur de celui de Maître, vers l'an 1135, du tems de l'Empereur Lothaire. * Spelman, *Gloſſar. Archaol.*

DOCTRINE CHRETIENNE: c'eſt une Congrégation de Prêtres ſéculiers, engagez par des vœux ſimples de chaſteté, pauvreté, obéïſſance, & ſtabilité, dont la principale fonction eſt de catechiſer les enfans, & de leur enſeigner les maximes du Chriſtianiſme. Le bienheureux Céſar de Bus, né à Cavaillon dans le Comtat Venaiſſin, ayant imaginé une nouvelle méthode de donner des leçons du Catechiſme du Concile de Trente, la mit en uſage avec ſuccès; & d'autres Eccléſiaſtiques, remplis de zele, s'étant joints à lui, ils allerent tous enſemble à Avignon, où l'Archevêque leur permit de faire un établiſſement. Clément VIII. approuva cette nouvelle Congrégation l'an 1597, & Céſar de Bus voulut l'affermir en engageant ſes Confréres à ſe lier par un vœu ſimple d'obéïſſance; ce qui fit que quelques-uns qui prétendoient que le lien de la charité ſuffiſoit, ſe ſéparérent de lui. Les Doctrinaires furent reçus enſuite à Toulouſe, & à Brive dans le Limoſin, & ils obtinrent, l'an 1610, des lettres patentes qui confirmérent les établiſſemens qu'ils avoient faits en France, & leur permirent d'en faire de nouveaux. Ils voulurent enſuite embraſſer l'état régulier, & le Pape Paul V. leur ayant permis de le faire, en s'uniſſant à quelque Congrégation réguliére déja établie, ils s'unirent aux Somaſques, au Supérieur Général de qui ils ſe ſoumirent; mais il ſurvint bien-tôt des conteſtations entre eux, les Somaſques voulant leur faire recevoir de nouvelles conſtitutions, & les empêcher de faire un vœu particulier d'enſeigner la Doctrine chrétienne. On auroit peine à décrire les deſordres que ces conteſtations cauſérent. Les Doctrinaires étoient partagez entre eux; les uns vouloient que l'union ſubſiſtât, d'autres en demandoient la ſéparation, prétendant toûjours vivre dans l'état régulier, ſous la régle de ſaint Auguſtin, & il y en avoit quelques-uns qui aſſûroient que l'union étant nulle, leurs vœux l'étoient auſſi & ne les engageoient à rien. Un célébre arrêt qui fut rendu au Parlement de Paris, l'an 1645, contre un d'entre eux qui s'étoit marié, ne laiſſa plus à choiſir qu'entre les deux premiers partis. Et en attendant qu'on eût terminé entiérement cette affaire, il fut défendu aux Doctrinaires d'admettre aucun de leurs Novices à profeſſion. Innocent X. fut celui qui y mit fin, & par un Bref du 30 Juillet 1647, il rétablit la Congrégation de la Doctrine Chrétienne dans ſon premier état, lequel étoit purement ſéculier, & néanmois valida l'union pour le paſſé, & les profeſſions qui avoient été faites pendant ce tems-là: ce qui fut obſervé malgré les entrepriſes de quelques-uns, qui firent de vains efforts pour être mis au rang des Réguliers. Alexandre VII. a affermi cette Congrégation, en leur permettant par un Bref de l'an 1659, de faire quatre vœux ſimples, de pauvreté, de chaſteté, d'obeiſſance & de ſtabilité perpétuelle, diſpenſables ſeulement par le ſouverain Pontiſe, ou par le Chapitre, ou par le diffinitoire général de la Congrégation. * Héliot, *Hiſtoire des Ordres Mon. tome. 4. chap. 24.*

DOCTRINE CHRÉTIENNE. Il y a en Italie ſous ce nom une Confraternité & une Congrégation de Prêtres ſéculiers, ſoumis à un Général. La Confraternité eſt plus ancienne. Marc Cuſani, Gentilhomme Milanois l'inſtitua l'an 1560, & s'aſſocia pluſieurs perſonnes qui inſtruiſirent les Fidéles, ſoit dans la ville ou dans les campagnes avec tant de fruit, que Pie V. ordonna, que pour ſe conformer au Concile de Trente, les Curez dans chaque diocéſe établiroient des Confrairies pareilles à celle de Rome. Celle-ci ne fut pas long-tems ſans donner la naiſſance à une nouvelle Congrégation. Quelques-uns des Confréres voulurent vivre en commun, ſous la conduite de Marc Cuſani, qui fut ordonné Prêtre, & afin que la différence de leurs uſages ne pût altérer leur union, ils élurent quatre Supérieurs, dont deux furent pris entre les Péres, & deux entre les Confréres, juſqu'à ce qu'enfin les uns & les autres ſe voyant en grand nombre, élurent chacun un Chef pour leur corps, l'an 1596. La Confraternité par conceſſion de Paul V. peut délivrer chaque année deux priſonniers pour crime, & la Congregation, quoique ſeculiére, obtint, l'an 1621, un Bref de Gregoire XV. qui declare, que ceux qui en ſortiront après avoir fait le vœu ſimple d'y demeurer, ſeront traitez comme Apoſtats, & encourront les mêmes peines que les fugitifs des Ordres religieux. Ils ſont exempts de la juriſdiction des Curez, tant pour les ſacremens que pour la ſépulture, ainſi que les Péres de la Doctrine Chrétienne en France, & ils ont neuf maiſons en différens endroits d'Italie, ou ils en auroient apparemment davantage, ſi leurs Conſtitutions ne leur defendoient pas d'accepter un établiſſement, dont le fond ne feroit pas ſuffiſant pour l'entretien de ſix perſonnes. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome. 4. ch. 35.* DOD.

DOCUM. *Voyez* DOCKUM.

* DOD Jéſu, Ecrivain Syrien, a compoſé d'excellens Commentaires ſur la Prophétie de Daniel, ſur les livres des Rois, & ſur l'Eccléſiaſtique, qu'il a diviſez en trois tomes. *Voyez* Ebed Jeſu dans ſon Commentaire des Ecrivains Chaldéens.

* DODAI, que quelques autres nomment *Dudia* Ahohite, commandant vint-quatre mille hommes des Armées de *David* & de *Salomon*, Rois d'Iſraël. Il faiſoit garde autour du Palais Royal au mois de *Jiar*, que les Grecs appellent *Artemios* & nous *Avril*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 27. v. 4.*

* DODANIM, quatriéme fils de *Javan*, fils de *Japheth*, fils de *Noé*. *Geneſe, ch. 10. v. 4.* Pluſieurs liſent dans l'Hébreux *Rhodanim*, & croyent qu'il peupla l'iſle de Rhodes. Selon le Pére D. Calmet, Dodanim eſt le pére des Dodoniens, habitant a Dodone & aux environs.

DODART, (Denys) Médecin du Roi, de Madame la Princeſſe de Conti la Douairiere, & de Monſeigneur le Prince de Conty, Docteur Régent en la Faculté de Médecine de Paris, naquit à Paris, en 1634, de Jean Dodart & de Marie du Bois, fille d'un Avocat. Après avoir fait ſes Humanitez, il ſe détermina à étudier en Médecine, & fit ſa licence avec tant de ſuccès, que M. Patin tres-peu prodigue d'éloges, diſoit de lui que c'etoit l'un des plus ſages & des plus ſavans hommes de ſon tems, & l'appelloit deja *Monſtrum ſine vitio*. Il fut Médecin de la Ducheſſe de Longueville, puis de la Princeſſe de Conti Douairiére, après la mort de laquelle il demeura attaché aux Princes ſes enfans. Il fut reçu à l'Académie des Sciences en 1673, s'appliqua à l'hiſtorie des plantes & compoſa la ſavante préface du livre que l'Académie fit imprimer en 1676, ſous le tître de *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Plantes*. Il étudia pendant 33 ans la tranſpiration inſenſible ſuivant les obſervations de Sanctorius, & fit auſſi ſur la ſaignée, ſur la diéte des Anciens, & ſur leur boiſſon différentes Diſſertations, qui n'ont point encore été imprimées. M. Dodart avoit deſſein de donner l'Hiſtoire de la Médecine; mais ayant été prévenu par le célébre M. le Clerc, Médecin de Genéve, il travailla à l'Hiſtoire de la Muſique, dont les Mémoires qu'il à donnez à l'Académie étoient le préliminaire. Il mourut le 5 novembre 1707, âgé de 73 ans, univerſellement regretté de tous ceux qui le connoiſſoient, tant à cauſe de ſa piété, que de ſon profond ſavoir, laiſſant un fils, qui marche ſur ſes traces, & qui a été nommé premier Médecin du Roi le troiſiéme avril 1718. * *Hiſtoire de l'Académie des Sciences, édit. de Paris in douze* 1708.

* DODAU ou DODAVA, Juifs, pére du Prophéte Eliézer qui prophétiſa contre le Roi Joſaphat. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch. 20. v. 37.*

DODE, femme de ſaint Arnoul, depuis Evêque de Mets dans le VII. ſiécle, ſe conſacra au ſervice de Dieu, & ſe fit Religieuſe à Tréves, comme le rapporte l'Auteur de ſa Vie. * *Voyez* Arnoul.

DODECHIN, ou DUDECHIN, Alleman, & Abbé de ſaint Diſibode dans le diocéſe de Tréves, vivoit ſur la fin du XII ſiécle. On a deux Ouvrages Hiſtoriques de ſa façon, le premier eſt une Hiſtoire ſainte, ou Pélerinage de la Terre-ſainte; & le ſecond, une Continuation à la Chronique de Marianus Scotus ou l'Ecoſſois, depuis, l'an 1084, juſqu'à 1200, auquel Dodechin vivoit. * Trithéme, *au Cat. A. C.* 1200. Bellarmin, *des Ecriv. Eccl. Mar. Scot. &c.*

DODO, (Auguſtin) natif de la province de Friſe dans le Pais-Bas, & Chanoine de ſaint Léonard à Bâle, eſt le premier,

qui

qui ait eu le ſoin de recueillir les Ouvrages de ſaint Auguſtin, pour les mettre en un même corps. Il travailloit même à y faire des argumens pour mettre au commencement de chaque Traité, lorſqu'il fut emporté par une maladie contagieuſe, en 1501. Amerbach fit imprimer cet Ouvrage, qui parut en 1504. * Valére André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *Biblioth. Eccleſ. &c.*

DODOENS, connu ſous le nom de DODONÆUS ou DODONÉE (Rambert) étoit de Malines dans les Païs-Bas, où il naquit en 1518. Il étoit fils de Denys Friſon appellé *Dodoens.* Il étudia en Médecine à Louvain; & parcourut enſuite les plus célébres Univerſitez de France & d'Italie. Ainſi avec le ſecours de l'étude, & par la converſation des grands hommes qu'il put conſulter, il ſe rendit extrémement habile, & s'attacha particuliérement à la connoiſſance des plantes. Les autres parties de la Médecine ne lui étoient pas inconnues, non plus que les langues & les Belles Lettres. Etant de retour d'Italie, il paſſa en Allemagne, où il fut Médecin des Empereurs Maximilien II. & Rodolphe II. Enſuite il vint dans les Païs-Bas, où il s'arrêta quelque tems à Cologne, puis à Anvers. Enfin ayant été Profeſſeur à Leiden, il y paſſa le reſte de ſes jours, & mourut en 1585, âgé de 68 ans. Rambert Dodoens a compoſé divers Ouvrages, *Hiſtoria Florum, odoratarumque Herbarum; Hiſtoria Frumentorum, Leguminum, paluſtrium & aquatilium herbarum; Purgantium, aliorumque eo facientium Libri quatuor; Hiſtoria Stirpium; Praxis Medicinæ; Conſilia Medica; Medicinalium Obſervationum exempla rara; Annotationes in Ant. Boniventi ejuſdem argumenti libellum; Epiſtola de Alce; Epiſtola de Zytho & Cerevißia; Hiſtoria vitis, vinique; De Frugum Hiſtoria, liber unus; Epiſtola de Farre, Chondro, Trogo, Ptiſana, Crimno & Alica; Phyſiologices, Medicinæ partis, Tabula expedita; Coſmographica Iſagoge de Sphæra, de Aſtron. & Geographiæ principiis, &c.* * Meurſius, *Athen. Batav.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* Valére André, *Biblioth. Belg.* Caſtellan, *in Vit. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

DODON, frére d'Alpaïde, que Pepin Maire du Palais, prit pour concubine, pendant la vie de ſa femme Plectrude. Ce fut lui qui tua ſaint Lambert, Evéque de Liége, parce qu'il avoit condamné cette conjonction, comme un adultére public. Mais peu aprés, ce meurtrier étant rongé de vers, & ſouffrant d'horribles douleurs, ſe précipita dans la Meuſe, l'an 698. * Papire Maſſon, *Hiſt.* Mézeray, *Abbrégé chronologique, au régne de Childebert.*

DODONE, ville d'Epire dans le païs des Moloſſes, fut ainſi nommée d'une Nymphe marine de ce nom. La forêt prochaine de cette ville étoit renommée dans l'antiquité, par le temple de Jupiter, dit *Dodonéen*, où il rendoit ſes oracles. Pline parle d'une fontaine qu'on y voyoit, & dont les eaux rallumoient les flambeaux fraichement éteints, & éteignoient ceux qui étoient allumez, comme fait encore la fontaine brûlante du Dauphiné, par les vapeurs ſouffrées qu'elle exhale; ce que le Poëte Lucréce explique en Phyſicien. Pline parle auſſi de ce bruit, ſemblable à celui de petites cloches qu'on faiſoit dans ce temple. La ville de Dodone eſt détruite; en ſorte que l'on ne ſait pas même le lieu où elle étoit. On trouvera ce qu'il y a de plus remarquable des Antiquitez de Dodone dans un Commentaire de J. Gronovius ſur un fragment d'Etienne de Byzance, concernant cette ville, imprimé à Leide en 1687. * Pline, *l. 2, c.* 103. *l. 4. en la pref. & l.* 36. *c.* 13. Strabon, *l. 7. ſur la fin &c.* Lucréce, *l.* 6. Claudien, *de Rapt. Proſerp. l.* 1. Ovide, *Triſt. Eleg.* 8. *&c.* La Fable parle encore de DODONE fille de Jupiter & d'Europe; & les Nymphes qui prirent ſoin de l'éducation de Bacchus, ont été nommées DODONIDES, ou Atlantides.

DODONÉE, (Rambert) qui eſt auſſi connu ſous le nom de DODONÆUS. *Cherchez* cy-devant DODOENS.

DOE. DOG. DOL.

DODWELL (Henri) naquit à Dublin en Irlande vers la fin du mois d'Oct. 1641, pendant le maſſacre des Proteſtans d'Irlande, qui commença huit jours avant ſa naiſſance, & qui dura pluſieurs mois. Son ayeul paternel étoit Miniſtre, & ſon pére Guillaume Dodwell avoit eu un emploi honorable dans les troupes du Roi d'Angleterre. Sa mére étoit fille du Chevalier *François Slingsby*, qui s'eſt diſtingué par ſes exploits militaires. En 1648, ſon pére & ſa mére ayant perdu leur bien en Irlande, pendant les troubles de ce païs, le menérent en Angleterre, où ils eſpéroient d'être ſecourus de leurs parens. On lui fit commencer ſes études à Yorck où il demeura cinq ans. Pendant cet intervalle, il eut le malheur de perdre ſon pére & ſa mére, qui étoient retournez en Irlande, & il ſe trouva réduit à une ſi grande néceſſité, que ſouvent il n'avoit pas d'argent pour acheter des plumes, du papier, & de l'encre, & qu'il étoit obligé de ſe ſervir du papier, dont quelques Dames couvroient leurs ouvrages, & il écrivoit avec du charbon. Lorſqu'il entroit en claſſe, il empruntoit une plume & de l'encre de ſes camarades d'Ecole, & il mettoit alors ſes thémes au net. Il fut dans cette triſte ſituation juſqu'à l'an 1654, que ſon oncle Henri Dodwel, qui avoit deux Bénéfices dans la Province de Suffolk, le fit venir chez lui, & eut ſoin de ſes études pendant deux ans. M. Dodwel fut admis au Collége de la Trinité à Dublin l'an 1656, & il s'y diſtingua par ſon aſſiduité à l'étude, par ſa régularité, & par ſes charitez; car ayant alors recouvré ſon patrimoine, il ſe vit en état de ſuivre le penchant qu'il avoit à ſoulager les malheureux. En 1666, il quitta ce Collége, parce qu'il refuſa de recevoir les Ordres, conformément à ſes ſtatuts. Un Evêque qui avoit beaucoup d'eſtime pour lui, (*Jérémie Taylor*) offrit de lui procurer une diſpenſe, mais il la refuſa, croyant que ce ſeroit donner un mauvais exemple, qui pourroit avoir des ſuites fâcheuſes pour ce Collége. En 1674, il paſſa en Angleterre, où il ſe fit bien-tôt connoître par ſes Ouvrages. Les Savans le recherchérent, & il lia une étroite amitié avec M. *LLoyd*, depuis Evêque de ſaint Aſaph, qu'il accompagna en Hollande, lorſque ce Théologien fut nommé Chapelain de la Princeſſe d'Orange. En 1688, il fut fait Profeſſeur en Hiſtoire à Oxford; mais il fut privé de cet emploi en 1691, ayant refuſé de prêter ferment de fidélité au Roi Guillaume & à la Reine Marie. Il ſe ſépara même de l'Egliſe Anglicane, après que le Roi eut nommé des Evêques pour remplir les Evêchez de ceux qui ne vouloient pas reconnoître ſon autorité, dans la penſée que les nouveaux Evêques, & ceux qui ſe joignoient à eux étoient Schiſmatiques. Il demeura encore quelque tems à Oxford, après avoir perdu ſa chaire de Profeſſeur, & ſe retira enſuite à Cookham village ſitué près de *Maidenhead* dans le Comté de Berk, entre Londres & Oxford. Il fit connoiſſance à Maidenhead avec un Gentilhomme du voiſinage, nommé M. *Cherry*, qui avoit beaucoup de ſavoir, & qui l'attira dans le village de *Shottesbrooke*, où il demeuroit. Ce fut là qu'en 1694, M. Dodwel âgé de 52 ans après avoir perdu ſes neveux, qu'il vouloit faire ſes héritiers, épouſa la fille de ſon Hôte de Cookham, qui étoit fort jeune, & qu'il avoit inſtruite des principes de la Religion. Il en a eu dix enfans, dont il ne reſte que deux garçons & quatre filles. Il demeura le reſte de ſa vie dans le même lieu, ſans faire de plus longs voyages que ceux de Londres & d'Oxford, où il alloit pour conſulter des Livres, & pour voir ſes amis. Ses voyages ſe faiſoient ordinairement à pié, afin qu'il pût lire en marchant, & les livres qu'il portoit alors dans ſes poches étoient la Bible Hébraïque, le Nouveau Teſtament Grec, la Liturgie de l'Egliſe Anglicane, l'Imitation de J. C, les Méditations de ſaint Auguſtin, &c. Il en étoit quelquefois ſi chargé, qu'un de ſes amis diſoit, en badinant, qu'il avoit ſous ſon manteau *des tablettes portatives*, où il les rangeoit comme dans un cabinet. Il jeûnoit trois jours de la ſemaine, le mécredi, le vendredi, & le ſamedi. Ses jeûnes étoient fort auſtéres, car il ne prenoit que du caffé ou du thé juſqu'à ſept heures du ſoir, & il ne mangeoit point de viande à ſouper. Il jeûnoit de la même maniére pendant tout le Carême, excepté le Dimanche qu'il dînoit, mais ſans viandes. Ses amis eurent bien de la peine à lui perſuader de renoncer à ſes jeûnes deux ans avant ſa mort. Après avoir obſervé, diſoit-il, le carême pendant quarante-neuf ans, faut il que je ceſſe de l'obſerver? Ces jeûnes ſi fréquents & ſi longs lui communiquérent une humeur fort chagrine, qui ſe faiſoit principalement ſentir, dans le tems qu'il les pratiquoit. Ses Ouvrages font voir l'attachement qu'il avoit pour l'Egliſe Anglicane, & pour la Hiérarchie Eccléſiaſtique. Il étoit fort verſé dans l'Antiquité, & on a dit de ſes Ecrits, auſſi bien que de ceux de Joſeph Scaliger, qu'il y a à profiter, lors même qu'il ſe trompe; *etiam cum errat, docet.* Son ſtile eſt obſcur, & il n'avoit pas le talent d'exprimer ſes penſées avec netteté; c'eſt de quoi il ſe plaignoit à ſes amis, leur diſant qu'il étoit obligé d'être diffus pour ſe faire entendre, & de faire de fréquentes digreſſions, pour ne rien laiſſer ſans explication. Ce défaut venoit ſans doute du peu d'uſage qu'il avoit du monde, & du peu de ſoin qu'il avoit eu de ſe polir l'eſprit par la converſation & par le commerce des gens Savans. Après avoir joüi d'une parfaite ſanté, il fut attaqué d'une toux, les deux derniéres années de ſa vie. Ce mal augmenta par un voyage qu'il fit à Londres au milieu de l'Hyver; enfin il fut attaqué de la fiévre, & il en mourut à Shottesbrooke le 2 Juin 1711, âgé de 70 ans. Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages, où l'on trouve des ſentimens fort ſinguliers. 1. *Prolegomena ad Tractatum Joannis Stearnii de Obſtinatione, ſive Conſtantia in rebus adverſis.* 2. *Deux lettres, l'une ſur la réception des Ordres ſacrés, & l'autre ſur la maniére d'étudier la Théologie*, en Anglois. 3. *La ſéparation du Gouvernement épiſcopal, faite par les Egliſes nonconformiſtes, demontrée Schiſmatique; avec une Diſſertation ſur le péché contre le ſaint Eſprit.* 4. *Défenſe du Livre du Schiſme.* 5. *Diſſertationes Cyprianicæ*, Oxonii 1684, in 8. 6. *De Jure Laicorum Sacerdotali, Diſſertatio*, Londini 1686, in 8. avec un Ouvrage de Hugues Grotius, *de Cœna adminiſtratione ubi Paſtores non ſunt.* 7. *Joannis Pearſonii S. T. P. Ceſtrienſis nuper Epiſcopi Opera poſthuma; edenda curavit, & Diſſertationes novis additionibus auxit H. Dodwellus, cujus etiam acceſſit de ſucceſſione primorum Romæ Epiſcoporum uſque ad Annales Cl. Ceſtrienſis Cyprianicos Diſſertatio Singularis*, Oxonii 1688, in 4. 8. *Diſſertationes in Irenæum*, Oxonii 1689, in 8. 9. *Diſſertatio de Ripa Striga.* 10. *Prælectiones Academicæ in Schola Rhetorices Camdeniana*, Oxonii 1692, in 8. 11. *La Doctrine de l'Egliſe Anglicane par raport à l'indépendance du Clergé à l'égard du Magiſtrat ſéculier dans les choſes ſpirituelles, conciliée avec le ſerment que l'on fait au Magiſtrat, & la dépoſition des Evêques Catholiques Romains, faite par le Magiſtrat au commencement de la Réformation*, en Anglois. 12. *De Nupero Schiſmate Anglicano Parænesis ad exteros tam Reformatos, quam etiam Pontificios, quæ jura Epiſcoporum vetera, eorumdemque a Magiſtratu ſæculari independentia omnibus aſſerenda commendantur*, Londini 1704, in 8. 13. *Annales Velleiani, Quintilianei, Statianei, ſeu vitæ P. Velleji Paterculi, M. Fabii Quintiliani, P. Papiniani Statii, obiterque Juvenalis pro temporum ordine diſpoſitæ*, Oxonii 1698, in 8. *Annales Thucydidei, & Xenophontei; præmittitur apparatus cum vita Thucydidis Synopſi Chronologica*, Oxonii 1702, in 4. 14. *Chronologia Dionyſio Halicarnaſſeo addita a Cl. Hudſon in editione Oxonienſi*, in fol. 1704. 15. *De veteribus Græcorum Romanorumque Cyclis*, Oxonii 1701, in 4. 16. *Lettre à un Ami.* 17. *Apologie des Ouvrages philoſophiques de Cicéron*, Londres 1702, in 8. en Anglois. 18. *Lettre ſur l'immortalité de l'ame, contre l'hypothéſe d'Henry Layton.* 19. *Geographiæ veteris Scriptores Græci minores cum interpretatione Latina, diſſertationibus & annotationibus*, Oxonii 1703, in 8. 20. *Traité de l'uſage des inſtrumens de Muſique dans le ſervice de l'Egliſe*, en Anglois 1698, réimprimé en 1700. 21. *Lettre à un ami touchant l'uſage de l'encens dans le ſervice public de l'Egliſe, où l'on fait voir que c'eſt une innovation du moyen âge*, en Anglois, Londres 1711, in 8. 22. *Diſſertation contre les mariages de différente Religion*, en Anglois 1702. 23. *De ætate Phalaridis & Pythagoræ Exercitationes.* 1704. 24. *La Communion occaſionnelle, renverſant de fond en comble la Diſcipline de l'Egliſe primitive, & contraire à la Doctrine des plus Anciens Ecrivains ſur la Communion de l'Egliſe*, en Anglois 1705. 25 *Déciſion d'un cas conſidéré autrefois de loin, mais qui eſt préſentement exiſtant, où l'on prouve, que c'eſt être Schiſmatique, que de continuer à vivre ſéparé de la Communion des Evêques ſubſtituez a la place de ceux qui ont été dépoſés, depuis la mort de Guillaume Lloyd, Evêque de Norwich, avec un Appendix, dans lequel on montre que les Evêques dépo-*

sex, quelque illégitime que soit leur déposition, n'ont point eu de droit de se donner des Successeurs, en Anglois, Londres 1711. in 8. 26. *Julii vitalis Epitaphium, cum Notis Henrici Dodwelli, & Commentario G. Musgrave; accedit Dodwelli Epist. ad Cl. Gœzium de Puteolana, & Bajana inscriptionibus*, Iscæ Dunmoniorum & Londini 1711, in 8. 27. *De Parma Equestri Woodwardiana Dissertatio*, Oxonii 1713, in 8. 28. *Discours Epistolaire, où l'on prouve par les Ecritures, & par les prémiers Péres, que l'ame est un principe naturellement mortel, mais qui est actuellement immortalisé par le bon plaisir de Dieu, pour les peines ou pour les recompenses, par son union avec l'Esprit Baptismal; & où l'on fait voir que personne, depuis le tems des Apôtres, n'a le pouvoir de donner ce Divin Esprit immortalisant, excepté les Evêques*, en Anglois, Londres 1706, in 8. Il croyoit que les ames de ceux qui n'avoient pas ouï l'Evangile mouroient avec le corps. Pour les Chrétiens qui ne s'étoient pas soumis à des Evêques il disoit que Dieu les conservoit par miracle pour les punir. Mais pour les ames des Episcopaux il les tenoit immortelles. Il choqua par là tous les partis. Il fut attaqué par plusieurs Savans & sur tout par M. *Clark*. 29. *Defense préliminaire du Discours epistolaire sur la mortalité de l'ame*, en Anglois. 30. *Deux Lettres écrites à l'Evêque de Salisbury, avec les réponses de ce Prélat*, en Anglois Londres 1713, in 12. Sa vie a été composée par François *Brokesby*, Bachelier en Théologie, & imprimée à Londres en 1715, in 8. 2. vol. M. Dodwell donnoit, dans une de ses lettres, un bon avis à un Savant en lui conseillant de ne pas témoigner du mépris pour ses adversaires. „ Ce n'est pas le moyen, „ *disoit-il*, de les convaincre; vous les empêcherez par là d'exa- „ miner vos raisons; ils ne voudront pas même lire vos Ouvrages." Il témoignoit beaucoup de joye lorsqu'il apprenoit la conversion d'un pécheur. Il pardonnoit aisément à ses ennemis. Quoi qu'on le traitât d'*Hérétique*, &c. il ne rendoit point injure pour injure. Il étoit si modeste que lorsqu'il publioit les lettres de ses amis, il en retranchoit les louanges qu'on lui donnoit. * Mémoires *pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. Tome* 1. Bibliothéque Angloise.

DOÉ ville. *Voyez* DOUÉ.

DOEG, Iduméen, homme lâche, & sans foi, voulant s'avancer à la Cour de Saül par des trahisons, lui rapporta que David passant à Nobé, avoit conspiré contre sa personne avec Achimélech, grand Pontife, qui lui avoit fourni des armes & des vivres; ce qui mit ce Prince en si grande fureur, qu'il fit mourir le Pontife & 85 Prêtres, se servant pour cela de la main du même Doég, qui fut le ministre de la cruauté de Saül, l'an du monde 2974, & 1061 avant J. C. La ville de Nobé fut aussi désolée pour satisfaire la vengeance du même Roi. Le seul Abiathar fils du Pontife, s'étant sauvé vers David, lui raconta ce qui s'étoit passé; & ce fut alors que ce dernier composa le Pseaume LI. selon la Vulgate, & le LII. selon l'Hébreu, *Pourquoi vous glorifiez-vous dans vôtre malice, &c.* Il est écrit contre Doëg, comme porte son titre. On croit aussi qu'il chanta dans la même occasion le CVIII. ou CIX, *Mon Dieu, ne tenez pas ma gloire dans le silence, &c.* & le CXXXIX. ou CXL, *Délivrez-moi, Seigneur, de l'homme malin, &c.* * I. *Sam.* ou *Rois. ch.* 22. Josephe, *l.* 6. *ch.* 14. *des Ant. Judaiq.* Torniel, *A. M.* 2974. *n.* 8. Salian. Sponde.

DOERMAGEN ou **DOURMAGEN** village de l'Electorat de Cologne entre Zons & Wering, au midi du premier & au nord du second. C'est le *Durnomagum* des Anciens.

DOERNE. *Voyez* DOOREN.

* **DOES**, Canal de Hollande qui s'étend depuis *le Wyde Aa* jusques à Leiderdorp. Sur la rive gauche de ce Canal est bâtie la maison de Does, qui a donné le nom à l'ancienne & noble famille de VANDER DOES. *Voyez* VANDER DOES.

DOES (Vander) Vice-Amiral-Hollandois, *Cherchez* VANDER DOES.

DOES (Vander) Savant Hollandois. *Voyez* DOUSA.

DOES (Jean Vander) Peintre. *Voyez* VANDER DOES.

DOESBOURG ou **DOESBORG**, *Doesburgus, Drusiburgus, Teutoburgium*, & *Arx Drusiana*, ville du Païs-Bas, dans le Comté de Zutphen, est située sur l'Issel, à l'emboûchure de l'ancien canal de Drusus, entre Zutphen, & le fort de Schenk. Doesbourg n'est pas fort grande mais elle est forte, riche, & bien peuplée. Les François en démolirent les fortifications en 1673.

* **DOFFRA-FIELD, DOFFRE-FIEL, DOFFER-FIELD, DOFFERINS & DOFFRINS**, est le nom d'une partie de cette longue chaîne de montagnes qui est dans la Norvége. *Voyez* DAARE-FIELD.

DOGADO, province de l'Etat de Venise en Italie. Elle est bornée par la Poléfine au midi; par le Padouan au couchant; par le Trévisan au nord; & par le Golfe de Venise au levant. Cette province comprend une côte, qui s'avance fort peu dans les terres, & une grande quantité de petites isles qui sont près de cette côte, & qu'on appelle les *Lagunes de Venise*. Outre la ville de Venise, capitale de tout l'Etat, on y remarque Loredo, Chioza, Murano, Mestre, Marghera, & Torcello. Baudrand & quelques autres Géographes y ajoûtent Caorle, Marano, Grado, & les isles voisines, qu'on nomme les *Lagunes de Marano*; & ainsi ils étendent le Dogado, jusques à l'embouchure du Lisonso.

DOGE, nom qui signifie *Duc*, est celui qu'on donne au Chef de la République de Venise. Au lieu qu'il étoit autrefois comme Souverain, aujourd'hui il ne peut rien faire que du consentement du Sénat. C'est lui qui répond aux Ambassadeurs, mais il est seulement comme la bouche du corps de la République. Toutes les lettres de créance qu'elle envoye sont écrites en son nom, toutefois elles ne sont pas signées de sa main, mais par un des Sécretaires du Sénat. La monnoye se bat aussi sous le nom du Doge, néanmoins elle n'est pas à son coin. Il nomme aux Bénéfices de l'église de saint Marc, & a plusieurs autres priviléges. Cependant il ne peut sortir de Venise sans la permission du Sénat. En un mot le Doge dépend de la République, & la République ne dépend point du Doge. Il est créé par élection, posséde cette dignité pendant sa vie, & est le Chef de tous les Conseils. On le traite de Sérénissime, & à l'extérieur il a toutes les marques de la Majesté Royale. Il ne se peut rien imaginer de plus pompeux, que de voir le Doge & les Sénateurs avec leurs habits de cérémonie, dans les actions solemnelles, comme lorsqu'ils sont rangez dans la magnifique sale du Bucentaure, le jour que le Doge épouse la mer. * *Voyez* VENISE. Le nom de Doge se donne aussi au Chef de la République de Gênes: mais avec cette différence que celui de Gênes ne l'est que pour deux ans, & qu'il ne peut rentrer dans cette charge qu'après un intervalle de douze ans.

* **DOGGERS-BANK** ou **DOGGERZAND**, est un grand banc de sable dans la Mer de Nord, au nord-ouest de la Hollande, du Zuiderzee & des côtes de Frise entre l'Angleterre & le Jutland, allant du nord-est au sud-ouest. *Voyez* BANC du Chien.

DOGON. *Voyez* DOUGON.

DOHNA. *Voyez* DHONA.

DOIENS. *Cherchez* DOYENS.

DOI CASTELLI, en Latin, *Lycastrum, Lycastum, Lycastra*, autrefois petite ville de la Cappadoce; maintenant petit bourg de la Natolie, que l'on place sur le Golfe de Simiso, à l'Orient de la ville de ce nom, entre l'embouchure de l'Ali, & celle du Casalmach. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOIRE, la grande Doire, ou *Doria Baltea*........

DOIRE, la petite Doire, ou *Doria minor*. Voyez pour l'une & pour l'autre DORIA.

D O L.

DOKKUM. *Voyez* DOCKUM.

DOL, *Dolum*, ville épiscopale de France dans la haute Bretagne sous le Parlement de Rennes, & sous l'Archevêché de Tours. Quelques Auteurs croyent qu'elle n'étoit au commencement qu'un simple château, bâti près d'un monastére, & que l'Evêché n'y fut fondé qu'environ l'an 844, sous le régne de Néoméne Comte de Bretagne. Le P. Sirmond est de ce sentiment, dans ses Notes sur les Capitulaires de Charles *le Chauve*, & s'appuye sur une vieille Chartre, qu'il avoit tirée de l'Abbaïe de S. Michel sur la mer. D'autres Auteurs assurent que cet Evêché étoit établi dès l'an 566, & que saint Samson, Titulaire de l'église cathédrale, en fut le prémier Prélat. Quoiqu'il en soit les Evêques de Dol se voulurent ériger en Métropolitains de Bretagne, & par cette prétention, excitérent un procès assez long, qui fut enfin terminé en faveur des Archevêques de Tours. Hugues & Amat, Légats du Pape Urbain II. y firent une assemblée d'Evêques l'an 1094. Outre saint Samson, l'église de Dol a eu d'autres Prélats, qu'elle reconnoît pour saints. Cette ville est située dans une plaine marécageuse, à deux lieues de la mer, & à quatre de saint Malo au levant, avec un château. Elle est petite, & n'a rien de considérable que son Evêché. C'est une chose ridicule, que ce qu'on dit de l'origine de son nom, qu'un certain, nommé *Primat*, lui donna le nom de *Dolum*, pour éterniser le déplaisir qu'il avoit de la mort de sa femme. * Etienne de Tournay, *Ep.* 126. 127. *&* 159. Ives de Chartres, *Ep.* 176. 178. Innocent III. *in Regist. liv.* 1. *Ep.* 168. *& liv.* 2. *Ep.* 79. Argentré, *liv.* 13. *Hist. de Bret. chap.* 69. Augustin de Pas, *Hist. de Bret.* Du Chêne, *Recherches des villes*, 2. *P. liv.* 8. *ch.* 3. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 595.

* **DOLAB** nom d'une bourgade de la province d'Ahovaz dans l'Iraque Arabique ou Babylonnienne, qui est la Chaldée, à l'orient de la ville de Bagdet. Elle est fameuse à cause d'un grand combat qui y fut donné contre les Azrakéens sous le Califat de Moavie le prémier des Ommiades. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DOLABELLA, surnom de quelques Romains de la famille des Cornéliens, qui ont eu de grands emplois dans la République, tels que P. Cornelius Dolabella, qui défit les Toscans, joints aux Boïens Gaulois, l'an 471 de Rome, & 283 ans avant JESUS-CHRIST. DOLABELLA, Proconsul d'Afrique, s'opposa avec très-peu de troupes à Tacfarinas, qui ravageoit depuis sept ans cette province, & le tua. On lui refusa le triomphe. Il est différent d'un autre DOLABELLA, que Vitellius fit mourir. * Tite-Live, *l.* 12. Polybe, *l.* 2. Appien, *l.* 4. *des Guerres Civ.* Tacite, *l.* 4. *Ann.* & *l.* 2. *Hist.*

DOLABELLA, (Publius Cornelius) gendre de Cicéron, se distingua pendant les guerres civiles à Rome, par son humeur séditieuse, & par son attachement au parti de J. César. Il s'étoit trouvé avec ce dernier, aux batailles de Pharsale, d'Afrique, & de Munda. Dans la suite, il se fit adopter dans une famille plébeïenne, pour se faire élire Tribun du peuple; ce qu'il obtint. Il exerça cette dignité pendant que César étoit en Egypte, & voulut établir une loi pour l'abolition des dettes, à laquelle M. Antoine fut un de ceux qui s'opposa le plus ouvertement. César calma ces troubles à son retour, & quelques années après, étant sur le point de marcher contre les Parthes, il fit nommer Dolabella Consul en sa place, quoiqu'il n'eût pas atteint l'âge prescrit par les loix. Marc-Antoine, l'autre Consul, traversa cette élection, jusqu'à ce que la mort de César l'obligea de reconnoître pour collégue Dolabella, auquel échut le gouvernement de Syrie. Cassius prévint ce nouveau Gouverneur, qui s'arrêta à Smyrne, où il fit tuer en trahison Trébonius Gouverneur de l'Asie Mineure l'un des conjurez, qui avoient eu part à la mort de César. Ce meurtre fit déclarer Dolabella ennemi public, il fit cependant quelques progrès dans l'Asie Mineure, & fut enfin réduit à se tuer dans Laodicée, où il étoit assiégé par Cassius, l'an 711 de Rome, & 43 ans avant JESUS-CHRIST. Il n'avoit alors que 26 ou 27 ans. * Cicéron, *Philippique.* Dion., *liv.* 42. *&* 47. Plutarque *in Antonio.* Appien, *de Bello Civili, lib.* 2. Bayle, *Diction. Critique.*

DOLABELLA, (Publius) le même sans doute que le précédent, qui fut Proconsul dans l'Asie. Pendant qu'il étoit en charge, il arriva à Smyrne, qu'on poursuivoit criminellement devant lui une femme, qu'on accusoit d'avoir empoisonné son mari, & un fils, qu'elle en avoit eu; parce qu'ils avoient tué un autre fils, qu'elle avoit eu de son prémier mari. Dolabella se trouvant embarassé, & ne pouvant absoudre la criminelle, qui étoit duement convaincue, ni la condamner, parce qu'elle y avoit été poussée par l'as-

faſſinat commis dans la perſonne d'un fils innocent, renvoya la connoiſſance de cette affaire à l'Aréopage, qui pour lors étoit en grande réputation. Ce Sénat ayant mûrement peſé les raiſons de part & d'autre, ordonna que l'accuſateur & l'accuſée comparoîtroient dans 100 ans, pour être jugez en dernier reſſort. * Valére Maxime, *liv.* 8. *ch.* 1.

DOLABELLA (Horace) eſt Auteur d'un livre intitulé, *Apologia pro Puritanis*. C'eſt proprement une Satyre burleſque contre les Proteſtans. Ce livre eſt très-rare, puisqu'il ne paroît pas même dans les catalogues des plus nombreuſes bibliothéques. Le Pére Garaſſe le cite dans ſa *Doctrine curieuſe*; & il le blâme avec raiſon d'avoir fait des applications profanes de divers paſſages de l'Ecriture. * Garaſſe, *Doctrine curieuſe, page* 672. 673.

DOLAP, anciennement *Parthenius*, riviére de la Natolie. Elle baigne la ville de Bolli, & ſe décharge dans la mer Noire fort près de Samaſtro. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DOLCE (Louïs) de Veniſe mort en 1568. Cet Ecrivain ſe plaiſoit particuliérement à traduire en ſa langue, & nous avons de lui un grand nombre de Traductions Italiennes, comme des Métamorphoſes d'Ovide, & de ſon Art d'aimer; de quelques Epigrammes de Catulle; des Satires & des Epitres d'Horace, avec ſon Art Poëtique en vers Italiens; du Dialogue de Cicéron, de l'Orateur; de l'Abbrégé hiſtorique de Sextus Rufus; de la Chronique de Caſſiodore; des Vies des Empereurs Romains par Pierre *Meſſie* Eſpagnol, &c. de quelques Romans en vers. Il étoit ſans doute un des meilleurs Ecrivains de ſon ſiécle dans la langue du Païs. Son ſtyle a de la douceur, de la pureté & de l'éloquence: mais la dureté de ſa fortune, le jetta dans un chagrin & une mélancolie qui l'empêcha de mieux faire encore, & qui le fit quelquefois courir avec trop de précipitation, pour aller au devant de la néceſſité. * Baillet, *Jugement des Traducteurs Italiens*. N. 991.

DOLCE AQUA, petite ville des Etats de Savoye, ſituée ſur la petite riviére de Nervia, à une lieue de Vintimille. Dolce-Aqua eſt capitale d'un petit Marquiſat, qui n'a pas au delà de deux lieues de long, & d'une de large, & qui eſt entre le Comté de Nice & l'Etat de Gênes. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOLCE RIO, riviére de l'Audience de Guatimala dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle a ſes ſources près de la ville de Vera Pax, traverſe toute la province de ce nom, où elle forme deux Lacs, qu'on appelle *Lago Dolce*, & ſe décharge dans le *Golfe Dolce*, qui eſt la partie méridionale du Golfe de Guanajos. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOLCINDA. *Voyez* DULCINDA.

DOLCIGNO, ville. *Cherchez* DULCIGNO.

DOLE, ſur le Doux, *Dola ad Dubim*, ville auparavant capitale de la Franche-Comté de Bourgogne, étoit le ſiége d'un Parlement & d'une Univerſité; mais le Roi Louïs XIV. a fait transférer ce Parlement à Beſançon, capitale de la province, en l'année 1676, & l'Univerſité en 1691. C'eſt une ville ancienne, ſituée dans un païs agréable & fertile. Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne en 1426, y fonda l'Univerſité, qui fut encore augmentée en 1484, par les ſoins de la Ducheſſe Marguerite. Le Roi Louïs XI. prit Dole en 1479, après la journée de Guinegaſte, & la fit ſaccager. C'eſt de là qu'elle prit le nom de Dole *la dolente*, comme le remarque le Sieur Gollut, qui rapporte ce quatrain que l'on compoſa en cette occaſion.

L'an mil quatre cens neuf ſeptante
Fut priſe Dole qui ſe deut
Par l'armée du Roi puiſſante
Contre puiſſant foible ne peut.

Depuis, vers l'an 1530, l'Empereur Charles-*Quint* connoiſſant l'importance de cette place, la fit fortifier de ſept baſtions, auſquels on a depuis ajoûté d'autres ouvrages. Les François l'aſſiégérent en 1636, ſans la pouvoir prendre. La conquête de cette ville, & celle de toute la Franche-Comté, ne coûta à Louïs XIV, que le mois de Février de l'an 1668. On fit abbatre enſuite les fortifications & les murailles de Dole, que le Roi rendit par le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu le deuxiéme mai de la même année. Les Eſpagnols en ôtérent alors le Parlement, réparérent les murailles, & la firent fortifier de nouveau. Mais le Roi, après une nouvelle déclaration de guerre, ſoumit encore, en 1674, Beſançon, Dole, & tout le reſte de cette province, qui eſt aujourd'hui à la France, comme elle a été autrefois. Dole eſt une belle ville, ornée d'édifices magnifiques: le principal eſt l'égliſe de Nôtre-Dame. Il y en a encore d'autres conſidérables, diverſes maiſons religieuſes, & un Collége de Jéſuites. * Gollut, *Mémoires de la Franche-Comté*. Heuterus, *de Reb. Burgund, &c.*

* DOLENDORP (Henri) Prieur des Carmes & Provincial des Païs-Bas, mort à Cologne en 1336, a écrit, au rapport de Trithéme, *ſuper ſententiarum libros IV*; *in Philoſophiam Moralem libros X*; *Sermones de tempore & ſanctis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

DOLERA, (Clément) Cardinal, Evêque de Foligni, dans le XVI ſiécle, étoit de Monéglia, petit bourg dans l'Etat de Gênes, où il naquit d'une famille peu connue. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint François, & après avoir enſeigné avec beaucoup de réputation dans ſon Ordre, il en fut élu Général. Le Pape Paul IV. qui le connoiſſoit, lui donna le chapeau de Cardinal en 1557, & Pie IV. le fit Evêque de Foligni. Clément Doléra continua à mener dans l'épiſcopat la vie réguliére qu'il avoit menée dans le cloître, & mourut à Rome le mardi ſixiéme janvier de l'an 1568. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon. Le plus conſidérable eſt celui qui a pour titre, *Compendium Theologicarum Inſtitutionum*. Il contient ces Traitez, *De Symbolo Apoſtolorum*; *De Sacramentis*; *De Præceptis divinis*; *De Conſiliis Evangelicis*; *De Oecumenico Concilio*. * Auberi, *Hiſt. des Card.* Soprani & Juſtiniani, *Script. della Ligur.* Petramellario, &c.

DOLESUS, Juif, très-honnête homme & le plus conſidérable de la ville de Gadara. Ce fut lui, qui voulant empêcher la ruïne de ſa patrie, perſuada à ſes compatriotes de ſe ſoumettre aux Romains, & de ſuivre les ordres de Veſpaſien. Les mutins ſe ſentant offenſez d'une ſi ſage remontrance le tuérent, & après ſa mort exercérent des cruautez étranges ſur ſon cadavre. * Joſephe, *Guerre des Juifs. Liv. IV. ch.* 25.

DOLET, (Etienne) natif d'Orléans, & Imprimeur à Lyon, dans le XVI ſiécle, étoit Poëte, Orateur & Grammairien. Il ſavoit les langues, avoit lu les Auteurs anciens, & s'étoit aquis beaucoup de réputation par ſon ſavoir. Il travailla à la reforme du ſtile Latin, & il compoſa d'aſſez bons Ouvrages ſur cette matiére. Quelques-uns ont cru que dans ſes Commentaires ſur la Langue Latine, il avoit été aidé par Naugier, chez qui il avoit demeuré à Veniſe. Ayant donné dans les opinions nouvelles au ſujet de la Religion, il les débita d'une maniére qui fut cauſe de ſa perte. Il fut arrêté priſonnier, & trouva moyen de ſortir de priſon par les interceſſions de Caſtellan: mais retombant dans ſes prémiers ſentimens, il fut arrêté une ſeconde fois, & fut brûlé à Paris, à la place Maubert le troiſiéme août de l'an 1546. On dit que lorsqu'on le menoit au ſupplice, ayant remarqué que le peuple prenoit part à ſon malheur, il fit ce vers.

Non dolet ipſe Dolet, ſed pia turba dolet.

Le Docteur qui l'accompagnoit lui répondit, en tournant ce même vers.

Non pia turba dolet, ſed dolet ipſe Dolet.

La Croix du Maine, qui étoit lui-même dans les ſentimens de Dolet, remarque, que cet Imprimeur, qui ſe nommoit Etienne, fut brûlé dans la place Maubert, qui eſt de la paroiſſe de ſaint Etienne du Mont, & que ce fut le jour de ſaint Etienne. Jules Céſar Scaliger, dit qu'il fut ſupplicié pour cauſe d'athéiſme. Dolet avoit compoſé divers Ouvrages en Latin & en François, en vers & en proſe, comme, la Vie de François I. jusqu'en 1539; *De re navali*; *Dialogus de imitatione Ciceroniana pro Longolio contra Eraſmum*; *Orationes duæ in Tholoſam*; *Epiſtolarum lib. II*; *Carminum lib. IV*; *Comment. Linguæ Latinæ II. tomi*; *Formulæ Latinarum Locutionum, &c.* * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç. &c.*

☞ Bayle remarque, que Dolet n'a point eu de place dans le Martyrologe des Calviniſtes, qu'au contraire *Calvin* le traite d'Athée dans ſon Traité des ſcandales, & dit qu'il avoit toûjours mépriſé l'Evangile. M. Amelot de la Houſſaye dit 1. que Dolet fut ſupplicié, parce qu'il nioit l'immortalité de l'ame & il le prouve par cette épigramme:

Mortales animas gaudebas dicere pridem,
Nunc immortales eſſe, Dolete, doles.

2. qu'on diſoit en ce tems-là, & qu'il y a encore bien des gens qui ſont dans ce ſentiment, que Dolet étoit fils naturel de François I. & d'une Orléanoiſe nommée *Cureau*, & qu'il ne fut point reconnu, à cauſe du commerce que l'on dit au Roi que cette Demoiſelle avoit eu avec un Seigneur de la Cour. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, tome* 2. Bayle, *Dict. Critiq. 4e. édit.*

DOLFAR, ville de l'Arabie Heureuſe, capitale de la Principauté d'Hadramuth, ou de Xaeli, & ſituée ſur la Mer d'Arabie, à quarante-cinq lieues de Fartach, du côté du levant, & un peu moins de Gueſelhaman, vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DOLHAIN (Adrien de Berges, Seigneur de) fut, en 1569, établi Amiral par le Prince d'Orange ſur une flotte qui ſortit des ports d'Angleterre pour faire route vers le Vlie, où il rançonna une flotte venant de la Mer Balthique & forte d'environ ſoixante vaiſſeaux, & peu de jours après une autre d'environ quarante. Il prenoit indifféremment tout ce qu'il rencontroit, & cela déplut tellement au Prince qu'il lui donna ſon congé. En 1572, il ſe trouva parmi les François qui furent battus par les Eſpagnols près de Mons en Hainaut. Il y reçut de dangereuſes bleſſures, dont il mourut à Mons quelques jours après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* P. Bor. *Nederlandſche Oorlogen*.

DOLICHA, petite ville de la Turquie en Aſie. Elle eſt près de l'Euphrate, à vingt lieues d'Antioche vers le nord oriental. Quoi qu'elle ait un Evêché ſuffragant d'Edeſſe, elle eſt pourtant fort mal peuplée. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOLICHA, iſle. *Voyez* THIAKI.

DOLLART, & DOLLERT partie de la mer d'Allemagne, entre Groningue & la Friſe Orientale, ou Ooſtfriſe proche la ville d'Emden, vers l'embouchure de l'Ems. C'eſt ce que nous appellons autrement le Golfe d'Emden, où l'an 1277, trente trois villages furent ſubmergez par une ſubite inondation, qui rompit toutes les digues. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DOLLART & DOLLERT, étendue d'eau au midi de la Zélande dans la Flandre Hollandoiſe, eſt la route des vaiſſeaux qui vont à Biervliet, à Philippine & au Sas de Gand.

* DOLMAR eſt une des plus hautes Montagnes du Comté de Henneberg entre Meinungen & Sula. Maurice Duc de Saxe-Zeits y a fait bâtir ſur le ſommet une maiſon de chaſſe qui a une des plus belles vues que l'on puiſſe s'imaginer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DOLNSTEIN, petite ville du Cercle de Franconie. Elle eſt ſur la riviére d'Altmul, dans l'Evêché d'Aichſtet, à deux lieues de ſa capitale vers l'occident. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOLOMIEU, village en Dauphiné, entre Moreſel & la Tour du Pin. Ce lieu eſt fort renommé depuis l'an 1680, qu'un Fermier de la Préſidente de Muſy, appellé Jacques Tirenet, tua, dit-

dit-on, un dragon volant (que l'on nomme aussi couleuvre) qui portoit dans sa tête une escarboucle, dont l'éclat faisoit paroître tout cet animal en feu. Ceux qui ont inventé ce conte, disent que la Présidente de Musy fit offrir à ce Fermier des terres considérables, s'il lui vouloit donner cette pierre, & que l'Evêque du Bellay lui présenta de grandes sommes; mais qu'il nia fortement qu'il eût trouvé l'escarboucle. Il n'y eut à ce qu'ils disent, que le Sieur de Dilavela, Seigneur de Belmont, qui lui fit avouer la vérité, & qui ayant vu l'escarboucle, lui en offrit trente mille écus, dans le dessein de la présenter au Roi. Le Fermier fit un billet par lequel il s'obligea de la livrer à ce prix, & le Sieur de Belmont en vint donner avis à sa Majesté, qui donna ses ordres pour faire conduire le Paisan à la Cour; mais il n'y est point venu, & on n'a point vu cette escarboucle, tout ce récit étant une chose feinte. Ces sortes de pierres sont tres rares, & les Jouailliers donnent ordinairement le nom d'escarboucle aux plus gros & aux plus beaux rubis d'Orient. On dit que celui qui tua la couleuvre d'où est venue l'escarboucle qui est en Espagne, n'osa se servir de fusil, & qu'il se fit enfermer dans une machine de bois, en maniére d'un grand tonneau, garnie en dehors de pointes de clous, & sachant où cet animal se retiroit, il se fit rouler dessus. La couleuvre mourut, mais la puanteur, qui sortit de ses blessures, empoisonna l'homme dans la machine. A l'égard du dragon volant de Dolomieu, on dit qu'il avoit deux pas de long, la tête d'un chat, avec des oreilles de mulet, des ailes semblables à celles des chauves-souris, & une arrête sur l'épine du dos toute hérissée de grand poil, qu'il étoit presque écaillé par tout, & que sa grosseur surpassoit celle de la cuisse d'un homme; circonstances qui paroissent toutes inventées à plaisir. * *Mémoires du tems.*

DOLONCES, peuples de Thrace, qui habitoient la Chersonése. Ces peuples ayant été inquiétez par les *Absynthiens* envoyérent leurs Rois à Delphes pour consulter l'Oracle touchant la guerre qu'ils vouloient entreprendre. La Pythie leur répondit de choisir pour Chef le premier qui après leur sortie du temple, les inviteroit d'entrer chez lui. Ces Députez arrivérent jusques à Athénes avant que qui que ce soit leur eut offert sa maison. Là *Miltiade* fils de Cypséle leur offrit de les loger. Ils lui firent part de la réponse de l'oracle, & il en fut d'autant plus réjoui qu'il souffroit avec beaucoup d'impatience la domination de Pisistrate. Miltiade ayant de nouveau consulté la Pythie, & ayant reçu la confirmation de la premiére réponse, partit incessamment avec les Députez des Dolonces & emmena avec soi plusieurs Volontaires Athéniens. Dès qu'il fut arrivé, on le choisit pour Roi, & d'abord il fit fortifier l'Isthme d'une muraille, depuis *Cardie* jusques à *Pactie*, pour fermer l'entrée aux Absynthiens. Cela fait, il déclara la guerre aux Lampsacéniens, qui lui ayant dressé des embûches le prirent en vie. Crœsus Roi de Lydie, qui aimoit beaucoup Miltiade, ordonna sous de grandes menaces aux Lampsacéniens de rendre la liberté à cet illustre captif, ce qui fut exécuté. Miltiade mourut sans enfans & laissa son Royaume à *Stésagoras* fils de Cimon son frére utérin. Stésagoras mourut aussi sans laisser aucune postérité. *Miltiade* son frére prit sa place. Il fut chassé par les Nomades, & rétabli quand ils se furent retirez. Il partit trois ans après avec cinq vaisseaux pour venir à Athénes. Ayant été enveloppé par les Phéniciens, il se retira à *Imbre* avec quatre vaisseaux. Mais *Métiochus* son fils aîné qui montoit le cinquiéme vaisseau fut pris. Les Phéniciens crurent faire beaucoup de plaisir à Darius en le lui amenant. Mais loin de le maltraiter il le combla de bienfaits, l'établit en Perse, & lui donna Perside pour femme. * Herodote, *liv.* 6. *c.* 34. *&c.*

DOLOPES, peuples de Thessalie sur les frontiéres de la Phthiotide. Ils étoient du tems de la guerre de Troye, sous la domination de Pélée, qui leur donna pour Commandant Phénix. Non seulement Homére & Virgile parlent des Dolopes, mais aussi les anciens Historiens & Géographes. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 4. *c.* 2. Virgil. *Æneid, l.* 2. Valérius Flaccus, *l.* 2.

DOLTABAD ou DAULET ABAD, ville du Royaume de Décan, dans la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est capitale de la province de Balaguate, & située sur la riviére de Guenga, aux confins du Mogolistan, & à 50. lieues de la ville de Visapour. Cette ville, qui est grande & fortifiée, a été conquise par le Grand Mogol. On y met par conjecture l'ancienne Tabaso de Pline. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOM. Cette Forteresse est une des meilleures des Etats du Grand Mogol. Elle est située sur une montagne escarpée de tous côtez. Le chemin qu'on y a pratiqué est si étroit, qu'il n'y sauroit passer à la fois qu'un cheval ou un chameau. La ville est au bas de la montagne avec de bonnes murailles, & cette importante place que les Mogols avoient perdue dans le tems de la revolte des Rois de *Visapour* & de *Golconde*, qui secouérent le joug, fut reprise de la maniére suivante sous le régne de *Gehan-Guir*. Sultan *Conrom*, appellé depuis *Cha-Jehan*, commandant l'armée du Roi son pére en *Décan*, Ast-Kan, beau-pére de *Cha-Est-Kan*, qui étoit un des Généraux, tint quelque discours, dont il se montra si irrité, qu'envoyant prendre une de ces *papouches* ou souliers qu'on laisse à la porte, il lui en fit donner cinq ou six coups sur la toque, ce qui est le plus grand affront qu'on puisse recevoir dans les Indes. Tout cela s'étoit fait de concert entre le Sultan & ce Général pour tromper le Roi de Visapour, auquel Ast-Kan étant allé demander azyle sur le bruit qui se répandit de sa disgrace, ce Prince n'apperçut pas l'artifice. Il promit sa protection à Ast-Kan qui enhardi par l'accueil qu'il en reçut, le pria de lui permettre pour une plus grande sureté, de se retirer avec dix ou douze de ses femmes, & autant de gens à lui dans la Forteresse de Doltabad, ce qui lui fut accordé. Il y entra avec huit ou dix chameaux, les deux *Cajavas* qui sont de côté & d'autre du chameau étant bien fermez selon la coutume, afin qu'on ne puisse voir les femmes qu'on met dedans; mais au lieu de femmes, on avoit mis deux soldats dans chaque *Cajava*, tous gens d'exécution tels qu'étoient aussi ceux qui conduisoient les chameaux. Ainsi il leur fut aisé d'égorger la garnison qui n'étoit pas sur ses gardes, & de se rendre maîtres de cette place; qui est depuis demeurée sous l'obéissance du Mogol. Il y a dedans quantité de belles piéces de canon, & d'ordinaire les Canoniers sont Anglois ou Hollandois. * Tavernier *Voyages des Indes. tome* 2. *lib.* 1. *c.* 9. Th. Corneille. *Dict. Géogr.*

DOM, titre d'honneur, emprunté de l'Espagnol, qui signifie *Sieur* ou *Seigneur*, comme en ces exemples, Dom Jean d'Autriche. Dom Barthélemi des Martyrs. Il est en usage en France parmi quelques Ordres Religieux, comme chez les Chartreux, les Bénédictins, les Feuillans, & autres. Ce mot vient du Latin *Domnus* abregé de *Dominus*. Onuphre dit, que c'est un titre qu'on donna d'abord au Pape seul, puis aux Evêques & aux Abbez, ou autres qui avoient quelque dignité Ecclésiastique, ou qui étoient recommandables par leur vertu & leur sainteté: il a été pris depuis par les simples Moines.

DOM PHILIPPE, qui se nommoit auparavant Mahmet, étoit fils aîné d'Ahmet, Day de Tunis. Etant fort jeune, il fut Général des galéres de Biserte, & à l'âge de dix-huit ans, Ahmet le maria avec la fille du Bacha de Tripoli. Ce Prince consentit à ce mariage pour éviter la colére de son pére; car il n'aimoit pas cette Dame, quoi qu'elle fût fort belle. Quelque tems après il fit semblant de vouloir aller se promener au delà de la Goulette avec cinq esclaves Chrétiens & quelques Maures dans une petite barque. Aussi-tôt qu'il eut passé la Goulette, il tua une partie des Maures, & fit sauter les autres dans la mer, puis dressa sa route vers la Sicile, & après deux jours de navigation, il arriva à Mazara, où le Viceroi de Sicile le fit recevoir & amener à Palerme. Là il fut logé dans la maison professe des Jésuites & après y avoir été instruit en la Religion Chrétienne, il fut batisé dans l'Eglise cathédrale par l'Archevêque de Palerme, & eut pour Parrain & Marraine le Viceroi & la Vicereine, qui le nommérent Dom Philippe. Ensuite il passa à Rome, où il fut bien reçu du Pape, puis il alla en Espagne, & y eut une pension du Roi. S'étant retiré à Valence, il devint amoureux d'une Demoiselle Espagnole qui avoit beaucoup d'esprit, jouoit bien du luth, & chantoit fort agréablement, & il l'épousa secrétement. Cependant le Day ou Roi de Tunis, ayant appris la retraite de son fils, entra dans une si furieuse colére, qu'après avoir fait mourir plus de vingt personnes, il fit même étrangler la malheureuse épouse de ce Prince, croyant qu'elle avoit favorisé sa fuite, & ne pouvant se venger sur la personne de son fils, il le deshérita. La mére de Mahmet ou Dom Philippe, n'étoit pas moins affligée de la perte de son fils, qu'elle aimoit passionnément: & cherchant par tout le moyen de le recouvrer, elle fit tant auprès d'un Capitaine Anglois qu'il lui promit de le lui ramener. Ce traître, pour exécuter son dessein, vint à Valence, où ayant bien-tôt fait connoissance avec ce Prince, il trouva qu'il étoit sans argent, & lui en prêta. Quelque tems aprés, il lui redemanda son argent, & lui conseilla de retourner à Rome, où le Pape lui donneroit plus qu'il ne falloit pour s'aquitter, offrant de l'y mener sur son vaisseau. Dom Philippe accepta l'offre, & s'embarqua avec sa femme & des valets Chrétiens; mais ce Capitaine Anglois, au lieu de prendre le chemin de Rome, prit celui de Tunis, où étant arrivé, il voulut faire accroire à Dom Philippe, que c'étoit le mauvais tems qui les avoit jettez là; & pour cacher sa trahison, il écrivit à la mére de ce Prince (car son pére étoit mort) afin qu'on vint l'enlever, comme par force; ce qui fut fait. On le conduisit devant le Day: puis on le mena à sa mére, qui l'attendoit avec grande impatience. Le Day donna ordre que, pour punition de ce qu'il s'étoit retiré parmi les Chrétiens, on le fit passer, avec son habit d'Espagnol, par le milieu de la ville, pour servir de risée au peuple; & sans le pouvoir de sa mére on lui auroit coupé la tête. On l'habilla ensuite à la Turque, & on lui rasa les cheveux. Il obtint néanmoins la liberté de vivre dans la Religion Chrétienne, avec sa femme & ses valets. Deux ans aprés, il jugea à propos de renvoyer sa femme en Espagne, ou en Italie. Il en obtint la permission avec beaucoup de difficulté, & retenant un fils qu'il avoit d'elle, il la fit mener à Gênes, où elle entra dans un monastére de Religieuses. Quelques années après il voulut tenter une autre évasion, & il fit semblant de faire un voyage à la Méque, où il alla avec son frére, qui fournit aux frais: mais après ce pélerinage, il fut contraint de retourner à Tunis en 1659. * Thevenot, *Voyage du Levant.*

DOMAC, Dominicain Anglois. *Cherchez* ROGER DOMAC.

* DOMAR ou DAMARUS (Gérard) nommé par quelques uns *de Guardia* ou *de Gerria*, Cardinal, de Limoges en France. Dans sa jeunesse il entra dans l'Ordre des Dominicains, & fut dans la suite élu Général de l'Ordre dans le Chapitre qui se tint en 1340 à Carcassone. Le Pape Clément VI. son Oncle maternel le fit deux ans après Cardinal sous le titre de Ste Sabine. Il fut aussi longtems Légat du Pape en France. Après avoir fait beaucoup de bien à son Ordre & aux pauvres, il mourut en 1343 ou 1345, à Avignon. On a de lui, *Commentaria Theologica*; *Synopsis in Summam Thomæ Aquinatis.* * *Gr. Dict Univ. Holl.* Panvin. Aubery. Castillo, *in Hist. Ord. Præd.* Anton. Senensis, *Chron. Ord. Præd.* Contelor, *Elench. Cardin.* Frison. Cortesius.

DOMAZLISE, en Hongrie. *Cherchez* TAUSS.

DOMBES, païs de France, entre la Bresse & la Saône, ou entre le Maconnois & le Lyonnois, avec titre de Principauté, reconnue absolument indépendante, dès le tems de Philippe-*Auguste*. Le Roi Louïs XIV. a encore donné des lettres patentes, par lesquelles il reconnoit cette indépendance, déclarant *que le Souverain de Dombes n'est point à son égard comme un Vassal à l'égard de son Seigneur, mais seulement comme un Souverain à l'égard d'un plus puissant.* C'est un païs assez agréable, situé dans la Bresse même, où il

il eſt comme enclavé, & conſiſtant en onze Châtellenies, dont la premiére eſt Trevoux, capitale du païs. Elle a auſſi un Parlement, compoſé de trois Préſidens, de trois Maîtres des Requêtes, d'un Chevalier d'honneur, qui ſiége l'épée au côté, de douze Conſeillers, dont il y en a deux Clercs, outre le Doyen de l'Egliſe collégiale de Trevoux, qui eſt auſſi Conſeiller né, d'un Procureur général, de deux Avocats généraux, & de quatre Sécretaires. Les autres Châtellenies ſont Beauregard, Montmerle, Toiſſey, Lans, Chalamon, Chatelar, S. Trivier, Villeneuve, Amberieu & Lignieu. Cette Principauté a fait autrefois partie du Royaume de Bourgogne, & après diverſes révolutions a été ſoumiſe aux Seigneurs de Beaujeu, par les alliances de ceux de cette maiſon, avec des Demoiſelles des maiſons de Breſſe, de Savoye & de Baugé, comme celle de Humbert V. avec Marguerite de Baugé, Dame de Mirebel, &c. Depuis, Edouard II. donna, en 1400, la Principauté de Dombes à Louïs II. Duc de Bourbon: & c'eſt par lui qu'elle s'eſt conſervée dans cette maiſon, juſqu'à Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, &c. Il ne laiſſa qu'une fille unique, *Marie* de Bourbon, femme de *Gaſton-Jean-Baptiſte* de France, Duc d'Orléans, fils puîné du Roi Henri IV, dont eſt venue *Anne-Marie Louïſe* d'Orléans, Souveraine de Dombes, qui donna cette Principauté, en mars 1682, à *Louïs-Auguſte* de Bourbon Duc du Maine; dont le fils aîné porte le nom. * Guichenon, *Hiſt. de Breſſe.* Du Puy, *Droits du Roi, &c.* *Cherchez* BEAUJEU.

DOMBROVIZA. *Voyez* DEMBROWITZ.

* DOMBURG, petite ville de l'Iſle de Walcheren en Zélande. Elle eſt ſituée vers l'occident, au nord-oueſt de Middelbourg, dont elle eſt éloignée de deux lieues & demie. Elle paſſe pour une des plus anciennes villes de l'Iſle, quoiqu'elle n'ait jamais été fortifiée. C'eſt un des plus agréables endroits de la Zélande. La fertilité de ſon terroir tant pour les prairies que pour les terres labourables, & ſa ſituation près de la mer, y attirérent autrefois tant de gens propres à cultiver les terres & pour la pêche, que les Comtes de Hollande & de Zélande, donnérent à ce lieu habité les priviléges de ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DOMBURG eſt le nom d'une ancienne famille noble de Zélande, qui a été pendant un long eſpace de tems fort conſidérable à Middelbourg. *Gauthier de Domburg* vivoit en 1420, & à peu près dans le même tems floriſſoit, *Pancrace de Domburg* marié avec Jaqueline d'Abeele.

Adrien de Domburg, qui vivoit en 1450, avoit épouſé Gertrude de Borſſelen, dont il eut *Adrienne de Domburg* morte ſans enfans, & *Jaques de Domburg* Chevalier.

Ce dernier épouſa Agnette Ruigrok vande Werve dont il eut *Marie de Dombourg* mariée à Jean d'Eyl Seigneur de Geiſteren dans le païs de Cléves. Elle mourut en 1561, laiſſant un fils nommé Jaques d'Eyl, Chevalier, Seigneur de Geiſteren, de Domburg & de Werve, lequel épouſa Anne de Grasbeek de Gueldre, morte en 1592, ſans laiſſer d'enfans.

Il y a eu encore de cette famille *Jaques de Domburg*, marié avec Louïſe de Wiſſekerke; *Adrien de Domburg*, Baillif de Middelbourg dans les années 1570 & 1571; *Anne de Domburg* mariée à Gilles de Borſſelen Seigneur de Souburg; *Marguerite de Domburg* mariée à Jaques de Schengen, d'où ſont provenus des enfans; *Agathe de Domburg*, mariée vers l'an 1500, à Henri de Wiſſekerke; N... *de Domburg*, mariée à Adrien de Bekerke; *Anne de Domburg* mariée à Jean vander Hooge Seigneur de Cleverskerk, mort en 1578. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Smallegang *Chron. de Zelande.*

DOME. *Voyez* PUY du DOMME.

DOMESOPOLI, bourg de la Natolie propre, ſitué aux confins de la Caramanie. C'étoit anciennement une ville épiſcopale. * Maty, *Diction. Géog.*

* DOMENICHI (Louïs) de Plaiſance, a traduit en Italien l'Hiſtoire de Xénophon, & la Cyropédie après Jaques Poggio, ou plutôt après la Traduction de Philelphe; les Vies & les Eloges de *Paul Jove*, & depuis encore, ſon Hiſtoire Univerſelle, & le reſte de ſes Ouvrages; l'Hiſtoire des Lombards par *Paul Diacre*; celle de Veniſe par *Pierre Marcel*; la Bataille de Tarro entre Charles VIII. & les Princes d'Italie par *Alexandre Benedetti*; divers Ouvrages de S. Auguſtin. On loue dans toutes les Traductions de Doménichi, la beauté de ſon ſtile, & Ghilini témoigne qu'il y a apporté une diligence exquiſe. On remarque que Doménichi ne ſavoit pas le Grec. Il mourut l'an 1574. * Baillet, *Jugemens des Traducteurs Italiens.* N. 994.

DOMFRONT, petite ville que quelques Géographes placent mal à propos dans le Maine, eſt dans la Normandie & du Bailliage d'Alençon. Elle a titre de Comté & elle eſt ſituée ſur la Mayenne, au nord de la ville de Mayenne dont elle eſt éloignée de 6 à 7 lieues. Cette ville eſt ancienne, bâtie ſur la cime d'une montagne de roche, & ſon Château eſt détruit. Domfront a Vicomté, Châtellenie, Corps d'Officiers de ville, & Election, laquelle comprend quarante cinq Paroiſſes, qui relévent de la Généralité d'Alençon. A deux lieues de là eſt la belle Abbaye de *Lonlay*, que poſſédent les Bénédictins de la Congrégation de St. Maur. * Maty, *Diction. Géogr.* Mémoires *dreſſés ſur les lieux en* 1704. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

DOMIM. *Voyez.* DAMMIM.

DOMINATIONS, Anges du premier Ordre de la ſeconde Hiérarchie. Ils ſont ainſi appellez, parce qu'ils ont quelque empire ſur les Anges inférieurs. * Denys, *Cœleſtis Hierarchia*, n. 6.

S. DOMINGUE ou SAN DOMINGO, l'unes des Iſles Antilles. *Voyez* HISPANIOLA.

DOMINICAINS ou PRECHEURS, Ordre religieux inſtitué par ſaint Dominique, à l'occaſion de la doctrine des Albigeois, que ce Saint combattit avec beaucoup de zéle. Ce fut dans le deſſein d'établir une miſſion pour les ramener à l'unité de l'Egliſe auſſi bien que les autres qui pourroient s'en écarter dans la ſuite, qu'il reçut à Toulouſe quelques perſonnes de piété, & il alla auſſitôt à Rome demander à Innocent III. la confirmation de ſon Inſtitut, qui ne lui fut accordé que de vive voix par ce Pape; mais dès l'année ſuivante, qui eſt la 1216 de J. C. s'étant mis ſous la Régle de ſaint Auguſtin, à laquelle il joignit des Conſtitutions particuliéres, tirées de celles de l'Ordre de Prémontré, il obtint d'Honorius II. une Bulle qui confirma ſon Inſtitut ſous le titre de l'Ordre des Fréres Prêcheurs. On dit que les principaux articles de ſes Conſtitutions ordonnoient le ſilence perpétuel, & des jeûnes preſque continuels, à quoi on ajoûta le renoncement aux rentes, & à toutes poſſeſſions dans le premier Chapitre général, qui fut tenu l'an 1220, ce qui a eu lieu juſqu'au pontificat de Martin V. vers l'an 1418. Saint Dominique fut le premier Général de ſon Ordre, qui ſe multiplia tellement, que préſentement il eſt diviſé en quarante-cinq provinces, dont il y en a onze en Aſie, en Afrique, & en Amérique, ſans compter douze Congrégations ou reformes particuliéres, gouvernées par des Vicaires généraux. Le Maître du ſacré Palais à Rome, eſt toûjours un Religieux de cet Ordre. On y prit auſſi pendant long-tems les Inquiſiteurs de la Foi en pluſieurs païs, mais préſentement les Dominicains n'exercent cet office que dans trente-deux Tribunaux d'Italie, en qualité d'Inquiſiteurs provinciaux, & comme déléguez des Cardinaux qui compoſent la Congrégation du Saint Office; & au lieu qu'autrefois c'étoit le Général de l'Ordre qui les nommoit, préſentement ils ſont inſtituez ou par la Congrégation, ou même par le Pape. Le Commiſſaire du Saint Office, eſt encore un Dominicain, auſſi bien que le Sécretaire de la Congrégation de l'*Index*, & le premier aſſiſte avec le Général & le Maître du ſacré Palais à la Congrégation du S. Office, qui ſe tient tous les mécredis dans l'appartemment du Général. L'Ordre a donné un tres grand nombre de Saints à l'Egliſe, entre leſquels le plus illuſtre par ſa dignité eſt S. Pie V. Innocent V, & Benoît IX, en étoient auſſi. Quelques uns comptent qu'il en eſt ſorti plus de ſoixante Cardinaux, près de cent cinquante Archevêques, & environ huit cens Evêques. D'autres diſent que cet Ordre a donné à l'Egliſe trois Papes; 48 Cardinaux; 23 Patriarches; 1500 Evêques; 600 Archevêques; 43 Nonces ou Légats; 69 Maîtres du ſacré Palais; 84 Confeſſeurs des Rois d'Eſpagne, de Caſtille ou d'Aragon; 15 des Rois de Portugal; 16 des Rois de France; 6 des Rois d'Angleterre; & 21 des Rois de Pologne. Outre cela il en eſt ſorti un tres grand nombre d'illuſtres Ecrivains. Aprés S. Dominique, les plus éminens en doctrine & en ſainteté, ſont entr'autres le B. Jordain, S. Thomas, Albert le Grand, S. Raimond de Pennafort, S. Vincent Ferrier, S. Hyacinthe, S. Antonin, S. Pierre Martyr; &c. Hugues de S. Chier, le Cardinal Cajétan, Barthélemi des Martyrs, Louïs de Grenade, Dominique Soto, &c. Les Dominicains ſont appellez *Jacobins* en France, parce que leur premiére maiſon à Paris eſt ſituée dans la rue ſaint Jacques. Entre les douze Congrégations particuliéres, il y en a onze dont la réforme ne conſiſte guéres que dans l'abſtinence de la viande, qu'on y obſerve fort réguliérement: mais il y en a une douziéme en France, qu'on nomme du ſaint Sacrement, ou de la primitive obſervance, où les Religieux ont renouvellé par leur vie auſtére, & par le renoncement à toutes les poſſeſſions, le premier eſprit de Saint Dominique. Le P. Antoine le Quieu né à Paris le 23 fevrier 1601, en fut l'Inſtituteur.

Saint Dominique avoit fondé dès l'an 1206, un couvent de filles à Prouille entre Carcaſſone, & Toulouſe, d'où il eſt ſorti des Religieuſes pour fonder dix ou douze autres couvens tant en France qu'en Eſpagne; & depuis en 1218, il raſſembla par ordre du Pape à Rome, toutes les Religieuſes diſperſées en divers couvens, & la régle qu'il leur donna fut embraſſée par pluſieurs autres en Italie, en France, en Eſpagne, en Portugal, &c. En quelques endroits on les appelle *Prêchereſſes*. Il y a quelques couvens de ce ſecond Ordre, comme ceux de Poiſſy, d'Aix, & de Montfleury, où on ne recevoit autrefois que des filles nobles: pluſieurs dépendent des Ordinaires des lieux où ils ſont ſituez: d'autres ſont ſoumis aux Supérieurs de l'Ordre.

Le zéle de ſaint Dominique le porta encore à aſſembler en Italie pluſieurs Laïques pieux, & à en former une Milice, dont le principal ſoin devoit être de recouvrer les droits eccléſiaſtiques uſurpez, & d'employer leurs armes pour la deſtruction de l'héréſie. On appella cet Ordre la Milice de J. C. mais il devint inutile en peu de tems, parce qu'il ne reſtoit plus d'héréſie à combattre; & après la mort de l'Inſtituteur, ceux qui le compoſoient, changérent leur nom en celui de la pénitence de ſaint Dominique. C'eſt là l'origine du Tiers-ordre. Les femmes de l'ordre de ces nouveaux Penitens en reçurent d'autres dans leur compagnie: elles s'adreſſérent aux Dominicains pour apprendre quelle devoit être leur conduite, & le P. Munio de Zamorra, ſeptiéme Général, leur donna une Régle, qui fut approuvée l'an 1405, par Innocent VII, & confirmée l'an 1489, par Eugéne IV. Il y a dans ce Tiers-ordre, des filles qui font des vœux ſolemnels, & ſont véritablement Religieuſes.

Les Dominicains dans leur Chapitre Général tenu en 1603, à Valladolid, réſolurent de rétablir l'Ordre de la Milice de Jeſus-Chriſt, & l'on a des preuves que quelques Laïques y entrérent, mais ſuivant les ſtatuts ils devoient être appellez Chevaliers du ſaint Empire de la Croix de Jeſus, & dans les lettres d'un d'entre eux, il eſt dit Chevalier de la Croix de Jeſus-Chriſt de ſaint Dominique, & de ſaint Pierre Martyr. Il ne faut pas confondre avec eux les compagnies de Gentilshommes dans les diocéſes de Milan, d'Yvrée & de Verceil, qui autrefois faiſoient vœu d'exterminer les Hérétiques chacun dans leur diocéſe, & d'obéir à l'Inquiſiteur pour ce qui concernoit l'Inquiſition, mais dont tout l'emploi eſt borné préſentement à ſervir l'Inquiſition, & à lui donner avis de ce qui pourroit lui être préjudiciable. Le nom de Chevaliers de la foi de Jeſus-Chriſt & de la croix de ſaint Pierre Martyr, que le P. Cannepano leur a donné, eſt un nom fait à plaiſir. Il en eſt d'eux comme de ceux qu'en Eſpagne on nomme *Familiers*, parmi leſquels on voit des Seigneurs très-qualifiez. * Heliot, *Hiſt. de Ordres Relig. tome 3. ch. 24. & ſuiv.*

DOMINICAL, voile dont les femmes ſe ſervoient anciennement en quelques égliſes, pour recevoir l'Euchariſtie, & pour couvrir leur tête quand elles la recevoient. * *Concil. Autiſſiod. c.* 24.

DOMINICALE, (*Lettre*) lettre de l'alphabet, qui ſert a marquer dans les livres d'égliſe les dimanches, pendant tout le cours de l'année. Il y en a ſept, A, B, C, D, E, F, G, & c'eſt pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le Cycle ſolaire, qui fait partie du Comput éccléſiaſtique, lequel dure 28. ans; parce qu'au bout de ce tems les lettres Dominicales reviennent dans le même ordre. Les premiers Chrétiens les placérent dans leur Calendrier en la place des huit lettres Nundinales, qui étoient dans celui des Romains. Les ſept lettres Dominicales ſe ſuivent & ſe ſuccédent pour marquer le dimanche, par un ordre contraire & rétrograde: en ſorte que ſi en cette année l'A étoit la lettre Dominicale, l'année d'enſuite la lettre G, qui eſt la derniére, ſeroit la lettre dominicale, enſuite F, & de même en remontant toûjours juſqu'à ce qu'on revienne à l'A. La raiſon de cet ordre rétrograde, eſt que l'année étant compoſée de 365 jours qui ſont 52 ſemaines & un jour, il s'enſuit que ſi la lettre A marque le premier jour d'une année, qui ſoit par exemple un dimanche, cette même lettre A marque encore le premier jour de la 53 ſemaine, & ſe trouve au dernier de décembre, qui eſt un dimanche. Ainſi le lundi, qui eſt le premier de janvier, étant auſſi marqué de la lettre A, le dimanche ſuivant, qui eſt le 7 de janvier, tombe ſous la lettre G, laquelle devient la lettre Dominicale de cette ſeconde année. Mais l'année biſſextile apporte un changement dans le rang, & dans ce cercle des lettres Dominicales, qui devroit s'achever en ſept années. Car la lettre F qui tombe au jour lequel précéde le biſſexte, ſe repétant deux fois, il arrive que la lettre E, qui eſt la lettre Dominicale de cette année-là, ne ſe rencontrant plus au dimanche, la lettre D, par ce derangement devient la lettre Dominicale de la même année biſſextile. Par conſéquent il faut deux lettres Dominicales pour l'année intercalaire; l'une juſqu'au Biſſexte, c'eſt à dire, juſqu'au 28 février, & l'autre pour le reſte de l'année. Or cette interruption, que forme le Biſſexte, eſt la cauſe que les lettres Dominicales ne peuvent retourner dans le même ordre qu'au bout de 28 ans. C'eſt-là l'origine du Cycle ſolaire. Par la réformation du Calendrier ſous les ordres du Pape Grégoire XIII, l'ordre des lettres dominicales fut troublé; car l'année 1582, qui avoit dans ſon commencement la lettre G pour lettre Dominicale, eut la lettre C, par le retranchement de dix jours, lequel ſe fit après le quatriéme d'Octobre de cette année-là. Ainſi la lettre Dominicale de l'ancien Calendrier précéde de quatre ſiéges celle du Calendrier Grégorien; enſorte que la lettre A de l'ancien répond à la lettre D du nouveau. Par cette raiſon, il a fallu conſtruire une nouvelle table des lettres Dominicales ſur le modéle de l'ancienne, pour leur aſſigner leur place dans le nouveau.

DOMINICALES, eſt le nom que l'on a donné anciennement, dans l'Egliſe, aux Leçons, qui étoient lues & expliquees tous les dimanches, & que l'on tiroit tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament, mais particuliérement des Evangiles & des Epîtres des Apôtres. Ces explications etoient autrement nommees *Homelies*. Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, on commença d'y lire publiquement, & par ordre, les livres entiers de l'Ecriture Sainte, comme nous l'apprenons de ſaint Juſtin Martyr; d'Origéne *en l'Homélie* 15 *ſur Joſué*; de Socrate, *l.* 5. *de l'Hiſt. Eccléſiaſtique*; & d'Iſidore, *de l'Office Eccléſ.* Cela a duré long-tems, comme on le peu voir auſſi dans le Décret de Gratien, *Diſt.* 15. *Can. Sancta Romana Eccleſia.* Depuis, on prit peu a peu la coutume de tirer de l'Ecriture des textes & des paſſages particuliers, pour les lire & les expliquer aux fêtes de Noël, de Pâque, de l'Aſcenſion, & de la Pentecôte; parce qu'ils s'accommodoient mieux au ſujet de ces grands Myſtéres, que la lecture ordinaire, dont on interrompoit la ſuite, durant ces jours-là; ce qui ſe voit dans ſaint Auguſtin, *ſur la premiére Epître de ſaint Jean* au commencement. Dans la ſuite, on en fit autant les jours de fêtes des Saints, & enfin tous les dimanches de l'année, auſquels, ſelon les tems, on appliquoit ces textes ou Leçons, qui pour cette raiſon furent appellées *Dominicales*. Cet ordre des Leçons dominicales, tel qu'on le voit aujourd'hui, eſt attribué par quelques-uns à Alcuin Précepteur de Charle-Magne, & par d'autres à Paul Diacre, mais ſans autre fondement, que parce qu'il a accommodé certaines Homélies des Péres à ces paſſages, qu'on avoit tirez de l'Ecriture; d'où l'on peut juger, que cette diſtribution eſt plus ancienne. Elle ne fut pas reçue généralement, puis qu'à Cluny on liſoit encore toute l'Ecriture-Sainte de ſuite au XII ſiécle, ainſi qu'on le voit au premier livre de ſes uſages décrits par ſaint Udalric. * Saint Auguſtin, *de Temp. Serm.* 256. S. Gregor. *lib. ad Secund.* & le Vénérable Béde. Alting. *Prob. Theol. Loc.* 2.

* **DOMINICI** (Joſeph) de Palerme en Sicile, Docteur en Droit Civil & Eccléſiaſtique, ſeroit parvenu à de grands emplois, ſi la mort ne l'eût pas enlevé ſi jeune. Il mourut à Palerme en 1672. Il a donné au public, *Paſſio Chriſti a ſancto Rege & Propheta Davide contemplata.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DOMINICI, ou **DOMINICUS DE DOMINICIS**, Evêque de Breſce en Italie, dans le XV ſiécle, étoit de Veniſe. Les Papes Pie II, Paul II, & Sixte IV, l'honorérent de leur amitié, & l'employérent dans diverſes négociations. Il fut Evêque de Torcello, avant que de l'être de Breſce, où il mourut en 1478. Ses Ouvrages ne ſont pas venus juſques à nous. * Trithéme, *de Script. Eccl.*

DOMINICI (Jean) *Voyez* **DOMINIQUE.**

DOMINICO DE SANTIS, Vénitien, étant à Rome, ſe mit au ſervice d'un Seigneur Indien, qui avoit embraſſé le Chriſtianiſme, & l'état eccléſiaſtique. Le Pape ayant renvoyé cet Indien à Goa, pour y être Vicaire Apoſtolique, Dominico le ſuivit, & paſſa quelques années dans les Indes. Lorſqu'il fut de retour à Veniſe, il fit croire qu'il entendoit parfaitement le négoce de l'Aſie, & engagea quelques particuliers à lui confier des marchandiſes, qui furent perdues en chemin, par un naufrage. Ce malheur l'obligea de retourner à Goa, où il reçut huit cens écus de quelques contributions charitables. Puis il ſe rendit à Iſpahan, où il fit connoiſſance avec le Pére Rigordi Jéſuite. D'Iſpahan, ils paſſerent enſemble en Pologne, où Dominico de Santis s'étant vanté à la Cour de connoître à fond l'état de l'Aſie, le Roi le choiſit pour l'envoyer en ambaſſade vers le Roi de Perſe. L'Empereur ſuivit l'exemple du Roi de Pologne, la République de Veniſe en fit autant, & ces trois puiſſances y firent joindre le Pape, pour rendre cette ambaſſade plus ſolemnelle. L'avarice de Dominico, qui ne s'attachoit qu'à l'épargne dans le deſſein de s'enrichir, fut cauſe qu'il arriva en Perſe, avec un équipage ſi peu convenable à ſon caractere, qu'on le conſidéroit moins qu'un ſimple Envoyé; ce qui préjudicia fort à l'honneur & à la gloire des Puiſſances, qui faiſoient faire l'ambaſſade. Ce deſordre étant venu à la connoiſſance du Roi de Pologne, il envoya auſſi-tôt un autre Ambaſſadeur capable de cette fonction, lequel étant arrivé à Iſpahan, obligea ce téméraire à ſe déſiſter de cet emploi. Dominico n'oſa retourner en Europe par la Turquie; parce qu'il avoit eu avis, qu'on l'épioit à ſon paſſage. L'Atmadoulet, ou premier Miniſtre de Perſe, pria un Ambaſſadeur de Moſcovie, qui retournoit en ſon païs, de le recevoir en ſa compagnie, mais le Moſcovite l'ayant mené juſqu'à la mer Caſpienne, s'en défit adroitement; de ſorte que le Vénitien fut contraint de retourner à Iſpahan, & de-là à Goa, où les Portugais le firent embarquer pour Liſbonne. Enfin il ſe rendit à Veniſe environ l'an 1680, mais il y fut traité avec mépris, & peu s'en fallut, que le Sénat, mal ſatisfait de ſa négociation, n'en témoignât ſon reſſentiment par un châtiment ſévére. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

DOMINICO FETI. *Voyez* **FETI.**

DOMINIQUE, (*Albia Dominica*) femme de l'Empereur Valens, étoit fille de Pétrone, à qui elle procura la dignité de Patrice. Elle étoit Arienne, & elle engagea l'Empereur dans l'héréſie dont elle étoit infectée en le faiſant batiſer par Eudoxe de Conſtantinople, l'an de J. C. 366. On ajoûte qu'elle lui fit faire ferment, par le moyen de ce faux Evêque, de perſécuter les Orthodoxes; ce qu'il fit avec beaucoup de rigueur; mais il arriva enſuite, comme par un châtiment du ciel, que le Prince Galata autrement Valentinien le jeune ſon fils, mourut miſérablement, & qu'elle fut tronblée par d'horribles viſions. Elle eut deux filles, Anaſtaſie & Caroſie dont l'une fut mariée à un homme illuſtre nommé Procope. Après la mort de Valens, elle repouſſa les Goths du territoire de Conſtantinople avec beaucoup de vigueur; mais il fallut preſque auſſi-tôt renoncer à l'autorité dont elle avoit abuſé, & S. Chryſoſtome aſſure qu'elle eut aſſez de peine à obtenir qu'on lui permît de demeurer à Conſtantinople. Ce fut ou ſa fierté, ou ſon opiniâtreté dans l'héréſie, qui lui attira la haine de Théodoſe. On ne ſait rien du tems de ſa mort, mais ſeulement qu'elle vivoit encore en 381. * Théodoret, *liv.* 4. *ch.* 12. Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

DOMINIQUE, ſurnommé *l'Encuiraſſé*, Hermite, vivoit dans l'onziéme ſiécle. Ayant paſſé par tous les degrez de la Cléricature, il fut élevé à la Prêtriſe; mais comme ſes parens avoient donné un préſent à l'Evêque pour ſon ordination, Dominique après avoir ſû ce crime, ſe condamna à n'exercer aucune fonction de ſes Ordres, ſe retira dans un hermitage de l'Appennin, y mena une vie fort auſtére, & y pratiqua l'uſage de la diſcipline. Il étoit ſous la conduite d'un Supérieur de ces Hermites, Jean Montferétre. Il ſe mit depuis ſous la direction de Pierre Damien, qui étoit dans ſon hermitage à Fontavelle en Ombrie. Dominique fut ſurnommé l'*Encuiraſſé*, parce qu'il portoit toûjours une cuiraſſe de fer ſur ſa chair, qu'il ne quittoit que pour ſe déchirer le corps à coups de fouet. Il récitoit, à ce que l'on dit, tous les jours deux ou trois Pſeautiers, pendant chacun deſquels il ſe donnoit quinze mille coups de verges. Sur la fin de ſes jours, il uſa d'une diſcipline de cuir, hériſſé de pointes de fer, & portoit des cercles de fer aux bras & aux jambes. Il mourut le 14 d'octobre 1060. * *Sa Vie par* Pierre Damien, *Epiſt.* 19. Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

S. DOMINIQUE de Guzman, Gentilhomme Eſpagnol & Fondateur de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, naquit ſelon les uns à Calahorra, & ſelon les autres à Calarvega, bourg du diocéſe d'Oſma dans la vieille Caſtille l'an 1170. Il étoit fils de Félix de Guzman & de Jeanne d'Aça. Si-tôt qu'il eut appris les Humanitez, on l'envoya à Palentia dans le Royaume de Léon, pour étudier la Philoſophie dans cette Univerſité. Il n'étoit encore âgé que de 14 ans. Il en paſſa neuf dans l'Univerſité de Palentia, au bout deſquels Diégue de Azebez Evêque d'Oſma, lui donna d'abord un Canonicat, & enſuite un Archidiaconé de ſa cathédrale. Depuis ce tems, Dominique voyagea en Eſpagne. A ſon retour, il fut ordonné Prêtre, & fait Sous-prieur de l'Egliſe d'Oſma. Il ne ſe borna pas à cet emploi, il alla à Placentia & y profeſſa la Théologie. Il fut enſuite chargé de faire une miſſion dans la Galice, dans la Caſtille & dans l'Arragon. Il accompagna Diégue en France, où Alphonſe Roi d'Eſpagne l'avoit envoyé, pour accompagner la Princeſſe, qui avoit été promiſe à ſon fils. La mort de cette Princeſſe, arrivée à Gace, leur ôta le deſſein de retourner dans leur païs, ils conçûrent celui d'aller à Rome, d'engager le Pape Innocent III. à leur permettre d'aller annoncer la Foi aux Infidéles du Nord, ou de combattre les Albigeois. Le Pape les détermina à prendre ce ſecond parti. Dominique ſe conduiſit avec tant de prudence & de zéle, qu'il ſe fit craindre des Albigeois, & aimer de tous les Catholiques. Simon Comte de Montfort, qui fut le fleau des Albigeois, étoit rempli de vénération pour la vertu de ce ſaint Prédicateur. Le Pape lui donna la charge d'Inquiſiteur en Languedoc, où il jetta les premiers fondemens de ſon Ordre, qui fut approuvé l'an 1216, par Honorius III. Ce fut lui, qui perſuada au même Pape d'établir un Lecteur du ſacré Palais, Office peu conſidérable dans les commencemens; mais ceux qui en furent pourvus depuis, ayant obtenu le titre de Maîtres du ſacré Palais, ſont devenus des Officiers de diſtinction; & c'eſt ſur eux que les Papes ſe déchargent des diſcuſſions, qui regardent l'interprétation de l'Ecriture, & la cenſure des livres. S. Dominique exerça le

pre-

premier emploi de Lecteur du sacré Palais & commença à s'en acquitter, par l'interprétation des Epîtres de S. Paul; qu'il expliquoit en public. Il mourut à Bologne, en Italie, le 4. août de l'an 1221, & fut canonisé par le Pape Grégoire IX, le 3 juillet de l'année 1235. Théodoric de Podio, ou Du Puy à écrit sa vie en huit livres, & Surius la rapporte dans la Vie des Saints, sous le 4 août. * Saint Antonin, 3. *P. tit.* 23. *ch.* 12. *&c.* Garsonius. Séraphin Razzi. Antoine de Sienne. Léandre Alberti, *des Hommes Illust. de l'Ordre de S. Dominique.* Ferdinand de Castille, *Chron. Domin.* Bzovius, Sponde, & Rainaldi, *aux Ann. Eccl.* Le Bullaire, *tome* 1. *Const.* 2. *Honorii III. & Gregorii IX.* Baillet, *Vies des Saints, IV. août.*

DOMINIQUE ou DOMINICI, (Jean) Cardinal Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Florence, où il naquit de parens pauvres, & de la lie du peuple. Dès son enfance, il témoigna une passion extrême d'entrer dans l'Ordre de S. Dominique, & le demanda avec tant de persévérance, qu'on le lui accorda. Son mérite l'éleva aux premiéres charges de son Ordre, où il tâcha de rétablir la Discipline réguliére : il y reçut d'excellens hommes, & entr'autres saint Antonin, qui fut depuis Archevêque de Florence. Le P. Jean Dominique vint l'an 1460, à Rome, comme Député des Florentins, pour persuader aux Cardinaux de songer après la mort d'Innocent VII. à finir le malheureux Schisme qui désoloit depuis si long-tems l'Eglise. Il trouva qu'on avoit déja élu Grégoire XII, auquel il parla avec beaucoup de zéle & de fermeté. Ce discours n'offensa point le nouveau Pape, au contraire il donna l'Archevêché de Raguse à Jean Dominique, & le mit ensuite au nombre des Cardinaux en 1408. Dominique tint constamment le parti de Grégoire jusqu'en en 1415, que ce dernier persuadé par l'Empereur Sigismond, de faire une abdication volontaire du pontificat, s'y résolut, & envoya le Cardinal Dominique & Charles Malatesta, pour la faire en son nom, dans le Concile de Constance. Le Cardinal Dominique y fut reçu avec honneur; & le Pape Martin V. élu en 1417, l'envoya Légat en Pologne, en Bohéme & en Hongrie, pour y combattre les sentimens des Hussites. Il s'aquitta avec zéle de cette commission; mais étant tombé malade, dans la ville de Bude; il y mourut le 10 juin de l'an 1420, âgé de 63 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Péres de l'Ordre de S. Paul Hermite. * Mariana, *liv.* 17. *ch.* 18. *& liv.* 19. *ch.* 1. Saint Antonin, *tit.* 12. *cap.* 11. *& seqq.* Ferdinand de Castille, *II. P. liv.* 2. Sixte de Sienne, *Biblioth. liv.* 4. Seraphin Razzi, *Huom. Illust. Domin.* Auberi, *Hist. des Card. &c.*

DOMINIQUE, Cardinal Evêque d'Albe, Clément VII. élu contre Urbain VI, l'envoya en Espagne, pour dissiper les factions suscitées contre les Ecclésiastiques, à l'avenement de Henri III. Roi de Castille, sur le thrône.

DOMINIQUE DE SAN GÉMINIANO, célébre Jurisconsulte, dans le XV siécle, vers l'an 1440, étoit natif du bourg de San-Géminiano, dans la Toscane, & en porta le uom, qu'il a fait valoir par son érudition. Il fut un des plus savans hommes de son tems, dans le Droit Civil & Ecclésiastique, & laissa des Commentaires sur le VI livre des Décrétales, des Consultations, &c. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Léandre Alberti, *Descrip. Ital.* &c.

DOMINIQUE ou DOMINICUS FLOCUS, (André) natif de Florence, Chanoine de la même ville, & Sécretaire d'un Pape, vivoit dans le XV siécle. Il fut disciple d'Emmanuel Chrysoloras, & composa un Traité des Magistrats Romains, qu'on attribue à Lucius Fenestella. * Volaterran, *l.* 21. *Comment. Urban.* Blondus, *in Hetrur.* Lilius Giraldi, *Dial.* 4. *de Poët.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 1. *chap.* 19. *& liv.* 3. *ch.* 7.

DOMINIQUE, Peintre, vivoit dans le quinziéme siécle, & fut disciple d'Antoine de Messine, qui fut le premier des Italiens, qui peignit à huile, & qui fit part de son secret à Dominique en reconnoissance de l'attachement que celui-ci avoit pour son maître. Ce Dominique fut appellé à Florence pour quelques ouvrages. Il y trouva André del Castagno, qui de païsan s'étoit fait Peintre, & qui ayant vu l'estime ou étoit cette nouvelle façon de peindre, employa toutes les souplesses & toutes les complaisances artificieuses dont il étoit capable, pour avoir l'amitié de Dominique, & tirer de lui par là cette nouvelle invention. Il en vint à bout, Dominique l'aima, voulut demeurer avec lui, lui découvrit tout ce qu'il savoit, & lui fit part de ses emplois. Mais l'avidité du gain ne laissa pas André long-tems en repos. Il se mit dans l'esprit que s'il étoit seul, tout le profit de Dominique lui reviendroit, & sans songer qu'il n'avoit pas d'ailleurs la même capacité, il prit la résolution de se défaire de son Bienfaiteur. Il alla, pour cet effet, l'attendre un soir au coin d'une rue, & l'ayant assassiné, il retourna promptement dans sa chambre, & s'y occupa de quelque ouvrage, comme s'il n'en étoit pas sorti. Il avoit fait le coup si secrétement, que Dominique n'ayant point reconnu son meurtrier, se fit porter chez ce cruel ami, pour en recevoir du secours, & mourut entre ses bras. Cet assassinat auroit été enseveli avec André, si lui-même ne l'avoit déclaré au lit de la mort. Ce fut cet André, qui ayant peint à Florence contre le palais du Podestat, par ordre de la République, l'exécution des conjurez, qui avoient conspiré contre les *Médicis*, fut appellé dans la suite *Andrea de gl'impiccati.* * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

DOMINIQUE, Chartreux du monastére de Tréves, composa divers Ouvrages, marquez par Possevin, par Théodore Petreius, & par Dorland. Ces deux derniers Auteurs rapportent, qu'il but du poison sans en être offensé, & qu'il mourut âgé de 73 ans, le jour de saint Thomas, environ l'an 1541. Dominique étoit un Religieux d'une piété exemplaire, & qui avoit beaucoup d'érudition. * Possevin, *Appar. Sacr.* Théodore Petreius, *Bibl. Carth. p.* 85. *& suiv.* & Dorland, *Chron. Carth. lib.* 7. *cap.* 2. 3. *&* 4. *& in not. Petrei, p.* 148.

DOMINIQUE de Jérusalem, né à Jerusalem vers l'an 1550, fut élevé & instruit dans l'Ecole de Saphet, où il fut reçu Rabbin, & enseigna le Talmud. Il exerça ensuite la Médecine, & fut appellé à Constantinople par le Grand Seigneur. Enfin, à l'âge de cinquante ans, il quitta le Judaïsme; & étant venu à Rome, il fut reçu dans le Collége des Néophytes, où il enseigna l'Hébreu. Il a traduit tout le Nouveau Testament en Hébreu. * Bartolocci, *Biblioth. Rab.* M. Du Pin, *Histoire des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent, édit. Paris.* 1701.

DOMINIQUE (Jean) Evêque de Palerme, grand Philosophe & habile Médecin, & versé dans la connoissance des Belles Lettres, écrivit des Eloges en Latin, en Toscan & en Sicilien. Il vivoit avec une haute reputation en 1647. On trouve son éloge dans Joseph Galeanus, Tome 1. Part. 2. Musar. Sicularum, & on y a de Dominique ses *Canzoni Siciliane.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DOMINIQUE de CAMEI. *Voyez* CAMEI (Dominique de).

DOMINIQUE, (La) isle de l'Amérique septentrionale, une des Antilles. Elle est située entre la Martinique, qu'elle a au midi, la Guadeloupe, la Marie-galante, & les Saints au septentrion. Elle a environ 20 lieues de tour, & appartient aux Caraibes. Les Espagnols la nomment la Dominique, parce qu'ils l'avoient découverte le quatre août, jour de la fête de saint Dominique.

DOMINIQUE. *Cherchez* les surnoms de ceux qui ont été appellez ainsi.

DOMINIQUE (Ordre militaire de Saint) *Voyez* l'art. des DOMINICAINS, paragr. 3. & 4.

DOMINIQUIN, (Le) Peintre célébre, natif de Bologne en Italie, se nommoit *Domenico Zampieri*, & fut appellé *Dominichino*, pendant sa jeunesse. Il fut éléve des Caraches, qui en faisoient beaucoup d'estime. Néanmoins parce qu'il apportoit beaucoup de précautions dans l'exécution de ses tableaux, ses ennemis appellant cela lenteur d'esprit, disoient que ses Ouvrages étoient comme labourez à la charrue, & Antoine Carache même le comparoit à un bœuf. Mais Annibal Carache répondit, que ce bœuf laboureroit un champ qu'il rendroit si fertile, qu'un jour il nourriroit la Peinture. Il fit un admirable tableau de saint Jérôme, qui plut tellement à Poussin, que ce fameux Peintre comptoit la transfiguration de Raphaël, la descente de croix de Daniel de Volterre, & le saint Jérôme du Dominiquin, pour les plus beaux tableaux qui fussent à Rome. Il entendoit aussi l'Architecture, & le Pape Grégoire XV. le nomma pour l'Architecte du Palais Apostolique. Le Dominiquin mourut le 19 Avril 1641, âgé de 60 ans. On remarque qu'il étoit modeste & retenu dans sa conversation, & qu'il se plaisoit dans la retraite, croyant éviter par ce moyen, la malignité de ses envieux, qui ne laissoient pas de le persécuter. Le Poussin disoit de lui, qu'il ne connoissoit point d'autre Peintre que le Dominiquin, pour ce qui regarde les expressions. En effet, il excelloit en l'Art de bien exprimer les divers sentimens des personnes qu'il réprésentoit. * Félibien, *Tome* 3. VII *Entretien sur les Vies des Peintres.*

DOMINIS, (Marc-Antoine de) Archevêque de Spalatro en Dalmatie, étoit de la maison de Théobalde de Plaisance, qui fut Pape, sous le nom de Grégoire X. Il a vécu sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il entra jeune parmi les Jésuites, & s'y rendit tres savant. Il en sortit dans la suite; & les amis qu'il avoit aquis par son érudition, lui procurérent l'Evêché de Ségni, puis l'Archevêché de Spalatro. Cette élévation devoit fixer son inconstance naturelle; mais se trouvant déféré à l'Inquisition, & mal dans l'esprit de Paul V, il se retira en Angleterre, attiré par les Protestans, & par l'espoir d'un grand repos, & de plusieurs avantages, ou, comme il le dit, dans la vue de travailler à la réünion des Religions, & pour être dans un lieu, où il pût publier ses Ecrits avec liberté & sans crainte. Il prêcha & il écrivit contre la Religon Romaine, & fut fait enfin Doyen de Windsor, & Maître de la Savoye. Il écrivit, en 1618, une lettre de remerciment aux Etats Généraux des Provinces-Unies qui lui avoient envoyé un présent d'argenterie à l'occasion d'un livre qu'il leur avoit dédié. Il paroit par cette lettre qu'il n'aprouvoit pas qu'on disputât sur les matéres qui occupoient alors le Synode assemblé à Dordrecht. „ Plût à „ Dieu, *dit-il*, que les deux partis voulussent renoncer à un intérêt „ purement humain, & se laisser conduire par la charité que le S. „ Esprit répand dans nos ames! En ce cas, ils se suporteroient les „ uns les autres, & ils termineroient leurs différents de leur propre „ mouvement, & sans en embarasser les Etrangers. „ Il resta en Angleterre depuis le commencement du régne de Jacques I, jusqu'au mois d'Avril de l'an 1622, qu'il retourna à Rome, à la solliciation de l'Ambassadeur d'Espagne, qui lui fit espérer un chapeau de Cardinal, s'il vouloit aller à Rome, & y faire une abjuration publique de la Religion Protestante. Il se laissa gagner & fit l'abjuration. Il demanda pardon dans un Consistoire public d'avoir quitté l'Eglise; mais ensuite sur quelques soupçons, il fut mis dans le Château-saint-Ange, où il mourut au mois de décembre de l'an 1625, âgé de 64 ans. On découvrit après sa mort, que ses sentimens n'étoient pas orthodoxes, & qu'il n'avoit point cessé d'entretenir des liaisons de doctrine avec les Protestans. Aussi par sentence de l'Inquisition, son cadavre fut déterré & brûlé avec ses Ecrits au Champ de Flore. On a imprimé en Angleterre un grand Ouvrage qu'il avoit entrepris, intitulé *de Republica Ecclesiastica*, en deux volumes *in fol.* en 1617 & 1622, & l'on en a depuis donné un troisiéme en Allemagne en 1658. Etant en Angleterre, il fit imprimer l'Histoire du Concile de Trente de Fra-Paolo. Il avoit composé un petit Traité *de Radiis visus & lucis*, dans lequel il expliquoit méchaniquement la raison des couleurs de l'Arc-en-ciel, à peu près de la même maniére que M. Descartes l'a fait depuis. Plusieurs propositions tirées de son livre de la Republique ont été censurées l'an 1618, par la Faculté de Théologie de Paris. Richer a fait quelques Notes sur cette censure, dans lesquelles il n'est pas du sentiment de ses

ſes confréres, ſur pluſieurs de ces propoſitions cenſurées, qui concernent la Juriſdiction coactive de l'Egliſe, quoiqu'il condamne la plupart des autres propoſitions. * Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* Sponde, *in Annal. Eccl.* Le Mercure François, *T. IX. p.* 189. Rivet, &c. *Bilantia politica de Boccalini, t.* 3. *Teatro Britanico de Greg. Leti. Epiſt. de pace religionis ejuſd. M. Anton. de Dominis.* Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réformation, tome* 1. *p.* 484. *&c.* Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angl. tom.* 7. *p.* 114. Amelot de la Houſſaye, *Mémoires &c. tom.* 2.

DOMITIA, (Longina,) femme de l'Empereur Domitien, ſe diffama par ſes débauches, dont elle faiſoit vanité. Elle étoit fille du célébre Domitius Corbulon, & avoit été mariée à Lucius Ælius Lamia, auquel Domitien l'enleva. Il en couta depuis la vie à Lamia. Domitia devint femme de ſon amant, & en eût l'an 73 de J. C. un fils qui porta le nom de Céſar, & qui mourut jeune. Son commerce avec le Comédien Paris, & ſes autres impudicitez publiques, la firent répudier par Domitien, qui ne put s'empêcher de la reprendre peu de tems après, & pour cacher cette baſſeſſe, il ajoûta que le peuple avoit ſouhaité qu'il fit revenir Domitia: *id populus curat ſcilicet*, c'étoit bien là dequoi le peuple ſe ſoucioit. Elle entra dans la conjuration de Parthénias & d'Etienne, dans laquelle périt ſon époux, & s'affranchit ainſi de la crainte où elle étoit tous les jours qu'il ne la ſacrifiât à ſon reſſentiment. On l'avoit accuſée d'inceſte avec l'Empereur Tite ſon beau-frére; mais elle s'en purgea par ſerment, & l'effronterie avec laquelle elle avoit coutume d'avouer ſes autres deſordres, la rendit croyable dans cette occaſion. Elle eut beaucoup de conſidération pour *Joſéphe* l'Hiſtorien Juif, à qui elle ne ceſſa de faire du bien. Quant à ſon premier Mari, il n'en fut pas quitte pour l'avoir perdue. Domitien non content de lui avoir enlevé ſa femme, lui ôta encore la vie. *Procope* dit, que la femme de Domitien n'ayant jamais aprouvé la conduite de ſon mari, & n'ayant jamais fait du mal à perſonne, elle étoit fort conſidérée des Sénateurs. Ce qui fut cauſe qu'après que l'on eut aſſaſſiné Domitien, ils la priérent de venir au Sénat, & qu'ils lui offrirent tout ce qu'elle ſouhaiteroit de la ſucceſſion de ce méchant Prince. Elle ne demanda autre choſe, que la permiſſion de l'enſevelir, & de lui ériger une ſtatue. Aprés que cela lui eut été accordé, elle fit chercher toutes les parties du Corps de Domitien, diſperſées & déchiquetées, & les rejoignit le mieux qu'il lui fit poſſible. Ce cadavre ainſi rajuſté fut le modéle de la ſtatue qu'elle fit dreſſer à ſon mari, dans la rue qui conduiſoit au Capitole. Cette ſtatue étoit là du tems de Procope, & répréſentoit la barbarie, qui avoit été exercée ſur Domitien. Le but de ſa femme n'avoit été que de dreſſer un monument de l'action barbare des Aſſaſſins. Mais on a raiſon de douter de la vérité de ce fait, puis que les Hiſtoriens, qui ont écrit avant Procope, n'en ont rien dit. * Suétone, *en Tite. & en Domit.* Aurélius Victor, Dion, *liv.* 66. *&* 67. Xiphilin.

DOMITIEN, (Saint) Evêque de Méliténe en Arménie, étoit parent de l'Empereur Maurice, ſous le régne duquel il vivoit. Ce Prince l'envoya l'an 589, près de Choſroès Roi des Perſes, réfugié dans les terres de l'Empire Romain, pour l'aſſiſter de ſes conſeils, & l'aider à remonter ſur le thrône. Domitien fit ce qu'il put pour convertir ce Roi; mais ce fut inutilement, comme il le témoigne au Pape ſaint Grégoire, qui le conſola par une belle lettre pleine de ſes éloges. Domitien étant retourné à la Cour de Conſtantinople, fut Directeur & Miniſtre de l'Empereur Maurice, qui le déclara par ſon teſtament Tuteur des Princes ſes enfans, & Régent de l'Empire, durant leur minorité. Mais Domitien mourut dès le commencement du VII. ſiécle, vers l'an 602. Les Grecs font ſa fête le 10. de janvier. * Evagre, *l.* 6. Théophile Simocatta, *l.* 4. S. Grégoire *le Grand, l.* 2. *Ep.* 63. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

DOMITIEN, fils de Veſpaſien, Empereur, & le dernier des douze qu'on appelle Céſars, naquit le 24 octobre de l'an 51 de Jeſus-Chriſt. On lui donne les noms de *T. Flavius Domitianus.* Depuis ſa naiſſance juſqu'au tems que ſon pére parvint à l'Empire, il fut élevé dans une ſi grande pauvreté, que quelques Auteurs ne font point de difficulté d'aſſurer qu'il manquoit preſque de toutes choſes. Il s'appliqua à tirer de l'arc, & ſurpaſſa tous les plus adroits en ce genre. Il ſuccéda le 13 ſeptembre de l'an 81 de Jeſus-Chriſt à Titus ſon frére, & ſelon l'opinion de pluſieurs, il ſe ſervit de poiſon pour prendre ſa place. A ſon avénement à l'Empire, il publia pluſieurs loix, fit la guerre à quelques peuples d'Ecoſſe, aux Cattes, à pluſieurs autres peuples de Germanie, & aux Daces en l'an 86. Il acheva auſſi à Rome pluſieurs édifices commencez, & en commença d'autres, qu'il porta à leur perfection. Il rétablit des Bibliothéques brûlées, & fit venir des exemplaires de livres de divers lieux, particuliérement d'Alexandrie. Mais depuis il devint ſi cruel qu'il fit mourir pluſieurs perſonnes de conſidération. Il excita la ſeconde perſécution contre les Chrétiens, dont il voulut éteindre le nom, & fit ſouffrir la mort à diverſes perſonnes, entr'autres au Pape Clétus. Il fit enterrer toute vive la premiére des Veſtales, nommée *Cornélia*, ſous prétexte d'incontinence. Ce n'étoit pas par vertu que ce Prince fit rendre cet arrêt; car Domitien vécut long-tems avec ſa propre niéce, comme avec ſa femme légitime; & ne ſe contentant pas de ſe ſouiller des horreurs d'un inceſte, il ſe rendit infame par l'amour des Garçons. Sa vanité égaloit ſon incontinence. Il prit le nom de *Dieu* & de *Seigneur*, & voulut qu'on le lui donnât dans toutes les requêtes qu'on lui préſentoit. Au commencement de ſon empire, il avoit accoutumé de ſe retirer en ſon cabinet, où il ne s'appliquoit à autre choſe qu'à prendre des mouches, & à les perçer d'un poinçon fort aigu. Sur quoi Vibius Criſpus rencontra aſſez plaiſamment; car quelqu'un lui ayant demandé s'il n'y avoit perſonne avec l'Empereur, *pas même une mouche*, répondit-il. Domitien ſe préparoit à des cruautez plus horribles, lorſque Dieu délivra ſon Egliſe de ce violent perſécuteur. Suétone écrit, que le jour avant qu'il fût aſſaſſiné, ayant commandé qu'on lui gardât pour le lendemain du fruit, dont on lui avoit fait préſent, il ajoûta ces paroles, *Du moins ſi nous en pouvons manger.* Se tournant vers ceux qui étoient auprès de lui, il les aſſûra que le jour ſuivant la lune ſeroit ſanglante au ſigne du verſeau, & qu'il ſe paſſeroit quelque choſe, dont les hommes parleroient par tout le monde. Les Chronologiſtes inférent de là, qu'il eſt mort deux ans plutôt, que le Cardinal Baronius ne le marque. En effet Domitien fut tué le 18 ſeptembre de l'an 96 de l'Ere Chrétienne, âgé de 44 ans, 10 mois & 26 jours, dont il avoit régné 15 ans & cinq jours. Ce fut par Etienne, alors Affranchi de ſa femme Domitia, qui étoit elle-même complice de ce meurtre. Apollonius de Tyane, célébre Magicien, que Domitien avoit conſidéré avant ſon avénement à l'Empire, & qu'il avoit chaſſé depuis, étoit pour lors à Ephéſe, & dans le même tems que le coup ſe faiſoit à Rome, en haranguant le peuple, reculant, dit-on, deux ou trois pas, & regardant la terre d'un œil affreux, il s'écria: *Frappe le Tyran, frappe le Tyran.* Ses auditeurs ſûrent depuis, qu'à la même heure on tuoit Domitien. Ce Prince étoit bien fait, d'une taille avantageuſe. Beaucoup de pudeur & de modeſtie paroiſſoit ſur ſon viſage, mais ſa phyſionomie étoit trompeuſe; car après s'être contraint dans les commencemens de ſon régne, il fut enſuite tres cruel. Il devint chauve, quoique fort jeune, ce qui fut attribué à ſes débauches, & cette difformité lui tenoit ſi fort à cœur, qu'il falloit bien ſe donner de garde d'en railler quelqu'un en ſa préſence. C'eſt pourquoi les Maîtres des monnoyes n'ont point répréſenté ce défaut dans les medailles de cet Empereur. * Suétone, *en ſa Vie.* Aurelius Victor, *des Céſars.* Eutrope, *l.* 7. Xiphilin, *Abbrégé de Dion.* Philoſtrate, *Vie d'Apollonius*, 8. Petau, *l.* 11. *Ration. temp. ch.* 19. Riccioli, *Chron. Refor. T. I. l.* 4. *c.* 8. Baronius, *T. I. Ann.* Spon, *Recherches Curieuſes d'Antiquité.*

DOMITIEN, (Lucius Domitius Domitianus) Empereur, ou plutôt Tyran, qu'on a prétendu long-tems avoir pris la pourpre du tems d'Aurélien; mais que ſes médailles entiérement conformes à celles de Dioclétien & des Empereurs qui l'ont ſuivi, montrent être bien plus récent. On ne ſait rien de lui, ſinon qu'il a eu le titre d'Empereur à Alexandrie, ce qui va à faire croire que Maximin l'avoit aſſocié à l'Empire, parce que c'eſt le ſeul Prince de ce tems-là de qui les Hiſtoriens n'ont preſque rien dit, que ce qui ſervoit à dépeindre ſa cruauté & ſes autres vices, pendant qu'ils parlent des autres avec aſſez d'étendue. S'il eſt mort avant Maximin, il n'eſt pas étonnant qu'ils n'ayent pas fait mention de lui.

DOMITIENS. La famille des DOMITIENS ou des DOMITIUS a été très-célébre à Rome. Cette famille fut diſtinguée en deux branches, qui furent celles des Calvinus & des Enobarbus. L'une & l'autre a fourni pluſieurs Magiſtrats à la République. C. DOMITIUS CALVINUS, le premier de cette famille qui ait été fait Conſul, eut pour Collégue Cornelius Coſſus Arvina, environ l'an 422 de Rome, & 332 avant Jeſus Chriſt. De ſon tems les Romains firent la paix avec Alexandre Roi d'Epire comme nous l'apprenons de Tite-Live & de Caſſiodore. Un autre de ce nom fut Conſul avec P. Cornelius Dolabella l'an 471 de Rome, & 283 avant Jeſus-Chriſt, lorſque les Toſcans, joints aux Boïens Gaulois furent défaits. Un troiſiéme exerça cette même dignité avec Valérius Meſſala, l'an 701 de Rome, 53 avant l'Ere Chrétienne, & avec Aſinius Pollio, treize années après, &c. L'autre branche de la famille des Domitiens eſt celle des Enobarbus, qui tirent leur origine de L. DOMITIUS. On dit que comme il revenoit des champs, deux jeunes hommes, dont la beauté avoit quelque choſe d'auguſte, s'apparurent à lui, & lui commandérent d'apprendre au Sénat & au peuple Romain une victoire, de laquelle on n'étoit pas encore bien aſſuré; & que pour preuve de leur Divinité, ils lui frotérent doucement les joues, de ſorte que ſon poil changeant de couleur, de noir qu'il étoit, devint fort roux. Cette merveilleuſe marque demeura depuis à ſes Deſcendans, & la plupart eurent la barbe rouſſe comme de l'airain. Ils furent honorez de ſept Conſulats, de deux Triomphes, & de deux Cenſures, & continuérent à porter le même ſurnom. Ce Domitius laiſſa un fils de même nom, qui fut Conſul l'an 562 de Rome & 192 ans avant Jeſus-Chriſt, avec L. Quinctius Flamininus; & il eut CN. DOMITIUS Conſul l'an 591 de Rome, & 163 ans avant Jeſus-Chriſt, pére de DOMITIUS ENOBARBUS, Tribun du peuple. Ce fut lui, qui pouſſé d'animoſité contre les Pontifes, parce qu'ils avoient mis dans leurs corps un autre que lui, à la place de ſon pére, transféra au peuple le droit de ſubroger les Prêtres. Etant Conſul avec C. Fannius Strabo l'an 631 de Rome, & 123 ans avant Jeſus-Chriſt, il vainquit les Auvergnats, & les Allobroges. C'eſt à l'occaſion de cette victoire, que Velleius Paterculus parle de la famille des Domitiens. *Il y eut*, dit-il, *deux illuſtres victoires remportées ſur les Gaulois Tranſalpins, l'une par Domitius, qui défit les Auvergnats, & l'autre par Fabius.* Il ajoûte enſuite, *Dans la famille des Domitiens, on remarque un avantage illuſtre, & commun à peu de perſonnes. Avant Cn. Domitius que nous voyons aujourd'hui, jeune homme, recemmandable par ſa franchiſe, on trouve quatre grands hommes de cette maiſon, qui tous furent fils uniques, qui parvinrent tous comme de pére en fils au conſulat & aux ſacerdoces, & qui furent preſque tous honorez des ornemens du triomphe.* L'Orateur Licinius Craſſus diſoit du Conſul C. Domitius, dont nous venons de parler; *Qu'il ne falloit pas s'étonner qu'il eût la barbe d'airain, puiſqu'il avoit la bouche de fer & le cœur de plomb.* Il laiſſa deux fils, L. DOMITIUS Proconſul de Sicile, puis Conſul avec Cœlius Calvus l'an 660 de Rome, & 94 ans avant Jeſus-Chriſt, & Cn. DOMITIUS ENOBARBUS, Grand Prêtre, puis Conſul l'an 659 de Rome, & 95 ans avant Jeſus-Chriſt avec Caſſius Longinus. L. DOMITIUS, ſon fils, fut Preteur & puis Conſul l'an 700 de Rome, & 54 ans avant Jeſus-Chriſt avec Claudius Pulcher. Depuis il prit le parti de Pompée, & fut tué l'an 706 de Rome, & 48 ans avant Jeſus-Chriſt après la bataille de Pharſale. C. DOMITIUS ENOBARBUS, ſorti de ce dernier, fut accuſé d'être de la conjuration de Caſſius & de Brutus. Quoiqu'il n'y fût point entré, il les alla pourtant trouver, & commanda l'armée navale juſqu'à l'entiére défaite de ſon parti. Depuis il ſuivit Antoine,

ſe

ſe rangea enſuite du côté d'Auguſte, & mourut peu de tems après. Ce Domitius avoit été Conſul l'an 722 de Rome, & 32 ans avant Jeſus-Chriſt avec C. Soſius. Il eut deux fils, L. Domitius, Conſul l'an 737 de Rome, & 17 ans avant Jeſus-Chriſt, pére d'un autre Cn. Domitius, dont parle Velleius Paterculus; & CN. DOMITIUS. Ce dernier mérita les honneurs du triomphe en la guerre d'Allemagne, mais ſes vices obſcurcirent la gloire de ſes vertus. Il fut Edile & Préteur, & épouſa Antonia l'aînée, fille d'Octavie, ſœur d'Auguſte & de Marc-Antoine. De ce mariage elle eut le pére de l'Empereur Néron & deux filles. CN. DOMITIUS pere de Néron, etoit un homme déteſtable par ſes crimes, & ſur tout par ſa cruauté. Il épouſa Agrippine, fille de Germanicus. * Suétone, *en la Vie de Néron* Tacite, *l.* 4. *Ann.* Dion. Eutrope. Tite-Live. Velleius Paterculus. Pline. Caſſiodore, *en la Chron.*

DOMITILLE (Flavie) niéce de Domitien, fut mariée à Flavius Clement, qui fut Conſul ordinaire, en l'an 95. Elle étoit Chrétienne auſſi bien que ſon mari. Ils furent tous deux accuſez. Clément fut tué par ordre de l'Empereur l'an 95, auſſi-tôt après ſon conſulat. Apres ſa mort, Domitien voulut obliger Domitille d'en épouser un autre. Comme elle ne put s'y réſoudre, Domitien la relégua dans l'iſle Pandataire, aujourd'hui l'iſle de Sainte Marie, ſituée dans la baye de Pouzolles. L'Hiſtoire ne nous apprend rien davantage de cette Dame; car ce qui eſt porté dans ſes Actes ſuppoſez, & faits par des Manichéens, qu'elle revint ſous l'empire de Nerva; qu'elle fut enſuite encore réléguée à Terracine pour la Religion, ſous l'empire de Trajan, & qu'elle fût brûlée avec Euphroſyne & Théodore ſes ſœurs de lait, n'eſt d'aucune autorité. Domitille eut une fille nommée comme elle, mariee à Flavius Onéſimus. Ce que l'on ſait de l'hiſtoire de Flavius Clément & de Domitille eſt tiré de Dion, de Suétone, d'Euſébe, & de ſaint Jérôme. * De Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſtiques.* Fleury, *Hiſtoire de l'Egliſe.*

Euſébe, *l.* 3. *c.* 18. parle d'une Flavie Domitille, Vierge, ſœur du Conſul Flavius Clément réléguée par Domitien dans l'iſle de Ponce l'an de Jeſus-Chriſt 96. Quelques uns l'ont confondue avec la précédente; mais il y a plus d'apparence qu'elle eſt différente, qu'elle fut réléguée en même tems que la premiére, dans une iſle voiſine, & qu'elle y ſouffrit, ſelon ſaint Jérôme, un long & pénible exil, après lequel on croit qu'elle reçut la couronne du martyre. * Saint Jérôme, *Epître* 27. Bollandus. De Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, mois de mai.*

DOMITIUS, (*Sabinus*) Tribun Militaire, l'un des Braves de l'armée de Veſpaſien & de Tite. Il ſe ſignala par quantité de belles actions dans la guerre contre les Juifs, & fut tué par l'Empereur Vitellius, parce qu'il s'étoit ſaiſi du Capitole & du temple de Jupiter en faveur de ſon frére Veſpaſien. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, liv. III. ch.* 28. & *liv. V. ch.* 24.

DOMITIUS, Hiſtorien Latin, qui avoit écrit l'Hiſtoire de l'ancienne Rome, & de ſes commencemens. Aulu-Gelle parle d'un Domitius Grammairien de ce nom, qui fut ſurnommé l'Inſenſé, *Inſanus*, parce qu'il n'étoit point ſociable, & qu'il étoit toûjours chagrin. Ce Domitius vivoit du tems de l'Empereur Adrien, vers l'an de Jeſus-Chriſt 120. Il rapporte auſſi la converſation qu'il eut avec lui & Phavorin, & la réponſe remarquable qu'il fit: *Qu'il eût voulu que tous les hommes euſſent perdu la parole, afin que les vices dont ils ſont remplis, n'euſſent pas le moyen de ſe communiquer.* Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 7.

DOMITIUS CALDERINUS, *Voyez* CALDERINUS.

DOMITIUS CORBULON. *Cherchez* CORBULON (Domitius.)

DOMITIUS DEXTER. *Cherchez* DEXTER.

DOMITIUS LABEO. *Cherchez* LABEO.

DOMITIUS MARSUS. *Cherchez* MARSUS (Domitius.)

DOMITIUS AFER. *Cherchez* AFER.

DOMITIUS CALLISTRATE. *Cherchez* CALLISTRATE.

DOMITZ, en Latin, *Domitium*, ville d'Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg, eſt ſituée ſur l'Elbe, à l'endroit où elle reçoit l'Elden, environ à une lieue de Danneberg. Domitz n'eſt pas une grande ville, mais elle eſt aſſez bien fortifiée. * Sanſon. Baudrand.

DOMME, petite ville du Périgord, en France, ſur la Dordogne, environ à une lieue de Sarlat, du côté du midi. Du tems des Anglois cette place étoit fortifiée, & il y avoit un château royal, dont on voit les maſures. C'étoit dans ce lieu qu'on tenoit le ſceau royal pour les provinces des environs. Ce qu'il y a de remarquable préſentement eſt ſon vignoble, & elle a encore de beaux reſtes de ſes anciens priviléges. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOMME, montagne. *Voyez* PUY du DOMME.

* **DOMMEL** ou **DOMMÉLE,** riviére de Brabant qui traverſe la Mairie de Boisleduc. Elle tire ſa ſource du marais de Donderſlag dans le pais de Liége, laiſſe la ville de Peer à droite & entre dans la Mairie de Boisleduc un peu au deſſus de Borkel. Un peu au deſſous de ce même lieu, elle reçoit la riviére de Tongelreep, & environ une lieue au deſſus d'Eindhoven, une autre petite riviére. Elle paſſe à Eindhoven, où elle eſt groſſie des eaux du Gender, reçoit la riviére d'Aa un peu au deſſous du Cloitre de Zoeterbeek, celle de Beerſe un peu au deſſous de Boxtel, celle de Runne un peu au deſſous de Vucht, & entre après cela dans Boisleduc, où elle joint ſes eaux avec celles du grand Aa. Le Dommel & l'Aa perdent leur nom dans Boisleduc & prennent celui de Dieſe ou Dyze, qui ſe rend dans la Meuſe à Crévecœur.

DOMMIM. *Voyez* DAMMIM.

* **DOMMITSCH** ou **DOMMITSK, DUMMITSCH** ou **DUMMITSK,** ville du Marquiſat de Miſnie, ſur la rive gauche de l'Elbe au nord de Torgaw dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues, & preſque au midi de Wittemberg à environ ſept lieues de diſtance. Elle appartient à l'Electeur de Saxe.

* **DOMNAW,** petite ville avec château dans la Pruſſe Ducale au ſud-ſud-eſt de Konisberg dont elle eſt éloignée de 6 ou 7 lieues. Elle fut bâtie en 1400, & fut preſque réduite en cendres en 1571. On dit que le fameux Paracelſe eſt enterré à un quart de lieue de cette ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hartknoch, *Pruiſſ. Brand. Rélation du Voyage de Pruſſe* en Allemand. Tromſd. *Acc. Géogr.*

DOMNE, ou **DOMNION I.** de ce nom, Pape Romain, fils de Maurice fut élu le premier jour de Novembre de l'an 676, après la mort d'Adéodatus ou *Dieudonné.* Il ne tint le pontificat qu'un an cinq mois & dix jours; car il mourut le onziéme Avril de l'an 678. Anaſtaſe parle d'une cométe qui parut pendant trois mois, ſous ſon pontificat; & Béde ajoûte, qu'elle fut le préſage d'une ſechereſſe de trois années, ſuivie d'une peſte effroyable. * Anaſtaſe, *en Domne.* Béde, *l.* 4. *Hiſt. c.* 12. Platine & Ciaconius, *en ſa Vie.* Sigebert. Onuphre. Génebrard, *en ſa Chron.* Baronius, *A. C.* 676. 678.

DOMNE II. Romain, fut fait Pape après Jean XIII, & ne vécut que trois mois après ſon élection, depuis le 20 Septembre juſqu'au 19 de Décembre de l'an 972. Le Siége ne vaqua qu'un jour après ſa mort. * Volaterran, *Anthrop. liv.* 22. Nauclére, *T. II. Chron. Gener.* 31. Saint Antonin, 2. *P. tit.* 16. *c.* 1. *S.* 17. Marianus. Sigebert. Onuphre, *en ſa Chron.* Platine & Ciaconius, *en Domne II.* Baronius, *A. C.* 971. *n.* 1. & 2.

DOMNE I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, vivoit dans le III ſiécle. Il fut élu l'an 270 par un Concile d'Evêques aſſemblez une ſeconde fois à Antioche, en la place de Paul de Samoſate, qui deshonora par ſa doctrine, & par ſa vie la ſainteté de l'épiſcopat. Domne étoit fils de Démétrien, qui avoit gouverné cette Egliſe, avant le même Paul. Quoiqu'il eût été élu Evêque d'Antioche en 270, il ne fut mis en poſſeſſion de ce ſiége, qu'après que l'Empereur Aurélien eut repris Antioche ſur Zénobie l'an 272. Ainſi le Cardinal Baronius s'eſt trompé dans ſes Annales, lorſqu'il a cru que Domne I. fut élu l'an 272, & qu'il mourut l'an 277. On ne ſait pas certainement l'année de ſa mort; mais on la place à l'an 275. Il eut Timée, pour ſucceſſeur. * Euſébe, *Hiſt. liv.* 7. *c.* 23. & *in Chron.* Baronius, *A. C.* 277. *n.* 47. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. III. ſiécle.*

DOMNE II. Patriarche d'Antioche, ſuccéda à Jean qui étoit ſon oncle & frére de ſa mére, l'an 436. Il avoit fait profeſſion de la vie ſolitaire dans le monaſtére d'Euthyme, d'où on le tira contre ſon gré, pour lui confier le gouvernement de l'Egliſe d'Antioche. Euthyme lui prédit que des méchans qui abuſeroient de ſa ſimplicité, le feroient dépoſer, & l'événement juſtifia cette prédiction. Maxime fut mis en ſa place en 451, & le Pape ſaint Léon confirma l'élection de ce dernier. Nous voyons par la X ſeſſion du Concile de Chalcédoine, que ce Maxime demanda au Synode quelque portion des revenus de ſon Egliſe, pour la ſubſiſtance de Domne. Les Légats laiſſérent le tout à ſa diſcrétion. Domne avoit été dépoſé par Dioſcore, & Maxime mis en ſa place. Ce dernier fut reconnu pour Evêque par S. Léon, en ſorte que Domne fut le ſeul des Evêques dépoſez, dans le *Brigandage d'Ephéſe* par Dioſcore, qui ne fut pas rétabli dans ſon ſiége. L'Auteur de la vie de ſaint Euthyme aſſure que Domne après ſa dépoſition retourna dans ſon monaſtére, ayant beaucoup de regret d'en être ſorti, & qu'il ne ceſſa de pleurer tout le reſte de ſa vie. Le Pére Queſnel prétend qu'il étoit mort, quand on tint le Concile de Chalcédoine, & que l'action attribuée à ce Concile, où il eſt parlé de Domne, que les Anciens mettent à la fin de la VII, & les nouveaux à la fin de la IX ſeſſion, eſt ſuppoſée. En effet on n'en a qu'une traduction Latine, qui ſe trouve dans le ſeul manuſcrit de M. Joly; les Anciens n'en ont point parlé. Elle n'a point de place certaine. Juſtinien & le cinquiéme Concile aſſurent que Domne fut condamné après ſa mort. Eutychius dit que Domne mourut l'année qui ſuivit le Conciliabule d'Ephéſe. Ce ſont à peu près les conjectures dont le Pére Queſnel ſe ſert pour détruire cette piéce, dont il trouve que le ſtyle eſt aſſez récent. M. Baluze ſoutient au contraire qu'elle eſt tres véritable; qu'elle a été reconnue par le Diacre Ruſtique dans le cinquiéme ſiécle; que le manuſcrit de M. Joly étoit copié ſur un autre ancien manuſcrit; que cette action ſe trouve dans pluſieurs autres manuſcrits; que les témoignages de Juſtinien & du cinquiéme Concile ne ſont pas de grande conſidération, puiſqu'ils ont allégué pluſieurs faits faux; que l'autorité d'Eutychius eſt encore moins conſidérable; que le ſilence de quelques Auteurs ne peut pas préjudicier au témoignage poſitif de Ruſtique, & à l'autorité des manuſcrits, encore moins ce qui eſt dit dans l'action X, que tout ce qui avoit été fait dans le Concile d'Ephéſe étoit nul, à l'exception de l'ordination de Maxime, parce que ſaint Léon l'avoit approuvée; qu'enfin le ſtyle barbare de la verſion n'eſt pas une preuve que la piéce ſoit ſuppoſée, puiſqu'on en a d'anciennes auſſi barbares que celle-là. * Queſnel, *Diſſertation. ad S. Leonem.* M. Baluze, *Nova Collectio Concilior. Préface ſur les Actes du Concile de Chalcédoine. Conſultez* Cyrille dans la vie d'Euthyme, rapportée par Surius au 25 Janvier. Liberatus, *Brev. c.* 12. Evagre, *l.* 1. *c.* 10. Les Actes du Concile de Chalcédoine, *ſeſſ.* 1. 2. & 9. Baronius, *A. C.* 440. 449. 451.

DOMNE III. fut mis ſur le ſiége d'Antioche après Ephrem, l'an 546. Il ſe trouva au Synode général, qui eſt le III de Conſtantinople, & mourut l'an 561, ayant gouverné cette Egliſe 14 années. * Baronius, *aux Ann. A. C.* 546. *n.* 68. & 561. *n.* 1.

* **DOMNE,** Conſulaire de Sicile ſous Valentinien l'aîné, en CCCLXVII. *Libanius* lui a écrit diverſes Lettres. Jac. Gothofredi, *Proſop. Cod. Theodoſiani.*

DOMNES. *Voyez* ADDO.

DOMNIN ou **DONNIN,** (Saint) Martyr célébre d'Italie.

lie, au commencement du IV fiécle, qui a donné fon nom à la ville de Borgo-San-Domnino, qui eft aujourd'hui un fiége épifcopal. Il étoit, dit-on, un des principaux Officiers de la Chambre de l'Empereur Maximien Hercule. Maximien étant venu à Milan, y fit publier l'édit de la perfécution, & voulut l'exécuter lui-même. Domnin prit la fuite pour fe fauver à Rome. Les foldats l'arrêtérent, lui coupérent la tête & s'en retournérent. Son corps fut enterré dans le lieu même qui étoit entre les villes de Parme & de Plaifance, & l'on bâtit une Eglife fur fon tombeau, où il fe forma à la fin une ville de fon nom, comme il a été marqué. * *Actes de S. Domnin dans* Surius. De Tillemont, *au cinquiéme tome de fes Mémoires.*

DOMNION. *Cherchez* DOMNE.

DOMNIZON, Prêtre, vivoit fur la fin du XI fiécle, & au commencement du XII, fous l'empire de Henri IV. & Henri V. Empereurs. Il écrivit la Vie de la Comteffe Mathilde, en vers héroïques. Le Cardinal Baronius l'allégue fouvent comme un Auteur irréprochable, & comme témoin de la plus grande partie des chofes qu'il rapporte. Son Ouvrage, qui eft en deux livres, fut publié par Sébaftien Tengnagel, Bibliothécaire de l'Empereur, en 1612. * Baronius. Voffius. Le Mire, &c.

DOMNOLA. *Voyez* DONNOLA.

DOMNULE, Africain, dans le V fiécle, avoit beaucoup de connoiffance des Belles Lettres. L'Auteur de la Vie de faint Hilaire d'Arles loue fes Ouvrages; Sidonius Apollinaris fait mention de lui dans fes Epîtres, & même il lui écrivit la derniére du livre quatriéme où il parle de faint Patient, Archevêque de Lyon. * *Liv. 9. Ep. 13. 15. & fuiv.*

DOMO D'OSCELLA, D'OZULA & D'OZOLA, petite ville du Duché de Milan, en Italie. Elle eft fortifiée, & fituée fur la riviére de Tofa, dans le Comté d'Anghiéra, au couchant du Lac Majour. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOMOCHI, ville de Gréce, dans la Theffalie. Elle eft à quatre lieues de Zeiton, du côté du couchant. Cette ville a eu autrefois un Evêché; mais aujourd'hui elle eft peu confidérable, & prefque déferte. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOM-REMY. *Voyez* DAM-REMY.

* **DOMPAIRE**, village de Lorraine fur la riviére de Dompaire. C'étoit autrefois une ville qui a été le lieu de la réfidence des Rois d'Auftrafie, & enfuite des Ducs de Lorraine. Il eft entre Epinal & Mirecour.

* **DOMPAIRE**, petite riviére de Lorraine, arrofe Dompaire & va enfuite fe décharger dans la riviére de Madon qui fe jette dans la Mofelle, à l'orient de la ville de Toul.

* **DOMYNS** (Jean) natif de Malines, & Curé dans cette Province, a traduit en Latin la Vie de S. Rombaut Protecteur de Malines. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* **DON**, riviére d'Ecoffe, fépare le Comté de Mar de celui de Buquhan, coule d'occident en orient & fe décharge dans la mer un peu au deffous d'Old-Aberdeen, ou Aberdone la vieille. Cette riviére coule à cinq ou fix cens pas de la ville fous un beau pont conftruit en partie de pierre de taille, d'une feule arcade dont les deux bouts font pofez chacun fur un rocher. Elle eft abondante en faumons & en perches dont la pêche rapporte beaucoup de profit aux Habitans. * Beeverell, *Del. de la Gr. Bret. p.* 1221.

DON, riviére d'Angleterre. *Cherchez* DUN.

DON, riviére de France dans la Bretagne. Le Don a fa fource près de Juigné, paffe à Moifdon-Guimené, & fe décharge dans la Vilaine, entre Aveffac & Mafferac.

DON, fleuve de Mofcovie. *Cherchez* TANAIS.

* **DONADEUS** (Noël) Sicilien, célébre Docteur en Philofophie & en Médecine, & Poëte tres élégant. Il floriffoit vers l'an 1617. On trouve fon eloge dans Antoine Jofeph Marie Sardus. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* **DONAIEC, DUNAIEC & DONAWIECZ**, riviére de Pologne dans le Palatinat de Cracovie, coule pendant quelque tems en ligne presque paralléle à la Viftule du fud-oueft au nord-eft, puis continuant fon cours du fud au nord, fe jette dans la Viftule.

ROIS D'ECOSSE.

DONALD I. de ce nom, Roi d'Ecoffe, fuccéda à fon frére *Satraël*, dans le III fiécle. On dit qu'il fut le premier Prince de ce païs qui eut connoiffance de la Religion Chrétienne, qu'il fut batifé par les Miffionnaires que le Pape Victor envoya en Ecoffe, & qu'il mourut environ l'an 216. Il eft affez difficile de rien fixer fur ces faits, qui font très-incertains. * Dempfter, *Hiftoire d'Ecoffe.*

DONALD II. fuccéda à fon frére *Findoch*, qu'un Seigneur des ifles Hébrides de même nom que lui, avoit fait affaffiner. Il voulut venger cette mort; mais il fut vaincu par le même.

DONALD III. ufurpateur du Royaume d'Ecoffe, régna quelque tems avec beaucoup de cruauté, & fut tué par Cratinthe ou Cratilinthe fils de Findoch environ l'an 277.

DONALD IV. fils d'*Eugéne*, régna paifiblement pendant 15 années, après Ferchare ou Ferquhard, & fe noya en pêchant dans un lac, l'an 647 ou 650. Ferquhard, fils de celui du même nom, à qui Donald avoit fuccédé, fut Roi après lui.

DONALD V. frére d'*Alpin*, & oncle de *Kennet* ou *Clenet*, auquel il fuccéda l'an 855, étoit un Prince fainéant & voluptueux, qui laiffa égorger vingt mille de fes gens, & qui céda des terres confidérables, pour fe délivrer des armes des Bretons & des Saxons, fes ennemis. Ses Sujets le mirent en prifon, où il fe tua lui-même de defefpoir, l'an 857 ou 860, ayant regné cinq années.

DONALD VI. fils de *Conftantin*, étoit un Prince très-courageux, qui appaifa quelques féditions, & régna onze ou douze années. Il mourut l'an 903, & Conftantin III. lui fuccéda.

DONALD ou DUNCAN VII. fils de *Crénus*, Prince des Ifles Hébrides, & de *Béatrix*, fille de *Malcolme* II. fuccéda à fon ayeul maternel, en 1033. Son régne fut de fept ans. Il remporta de grandes Victoires contre Suein, Roi de Norvége, & donna occafion à la loi que firent les Norvégiens de n'attaquer jamais l'Ecoffe.

DONALD VIII. étoit fils de Donald ou Duncan VII, & parvint au thrône après la mort de fon frére Malcolme III. Il fut chaffé, puis rétabli, & mourut en prifon, où fes Sujets le tinrent affez long-tems. Ce fut l'an 1103 ou 1105. * Lefle. Boëtius. Dempfter. Buchanan. Belleforeft, *Hiftoire d'Ecoffe. & Gen. Scot. Abbr. Reg. Stemm.*

DONALDSON (Gautier) natif d'Abredon en Ecoffe, a tenu rang parmi les hommes doctes du XVII fiécle. Il avoit été au fervice & à la fuite de *David* Cuningam, Evêque d'Abredon, & de *Pierre* Junius, Grand Aumonier d'Ecoffe; lorsqu'ils allérent en ambaffade, de la part du Roi *Jaques* à la Cour de Danemarc; & à celles des Princes d'Allemagne. Après qu'il fut de retour chez lui, il alla à Heidelberg, où le fameux Denys Godefroi enfeignoit la Jurifprudence. Donaldfon y ayant dicté à quelques jeunes Ecoliers un petit Cours de Morale, fe vit érigé bien-tôt en Auteur, fans y penfer; car *Vernerus* Becker jeune homme de Riga en Livonie, qui mit fous la preffe ce Manufcrit, n'en demanda la permiffion à perfonne. L'Auteur en nous apprenant cela, n'oublie point les diverfes éditions, qui fe firent de cet Ouvrage en Allemagne, & dans la Grande Bretagne. Il n'oublie pas non plus que *Keckerman* l'a pillé fans le nommer. Donaldfon fut enfuite Profeffeur en Phyfique, en Morale, & en Langue Gréque dans l'Académie de Sedan, & Principal du Collége pendant feize ans. Après quoi il fut appellé pour ouvrir un Collége à Charenton; mais on fit d'abord un procès contre cet établiffement. Pour ne demeurer pas à rien faire pendant que le procès fe jugeoit, il fe mit à ramaffer parmi fes papiers les diverfes piéces de fa *Synopfis œconomica*, & la fit imprimer à Paris en 1620. Il la dédia au Prince de *Galles*. C'eft un Livre, qui mérite d'être lu. Celui où il réduifit en Lieux Communs, & fous certains chefs généraux tout ce qui eft répandu dans *Diogéne Laërce*, concernant une même chofe, peut avoir auffi fes ufages. Il fut imprimé en Grec & en Latin à Francfort l'an 1622, fous le titre de *Synopfis Locorum Communium, in qua fapientiæ humanæ imago repræfentatur*, &c. * *Bayle, Diction. Critique.*

DONASAN. *Voyez* DOUNEZAN.

DONAT, (Ælius) Grammairien, qui vivoit à Rome dans le VI fiécle, en 354, fut un des Précepteurs de S. Jérôme. Il écrivit des Commentaires fur Térence & fur Virgile, & compofa une Grammaire. Voffius parle des Vies de Virgile & de Térence, qu'on attribue à Donat *le Grammairien*, & croit que la premiére étoit d'un Tibére Claude Donat, comme il eft fûr que la feconde eft de Suétone. * Saint Jérôme, *in Chron. A. C.* 360. Volaterran, *Anthropologia. l.* 15. Voffius, *Oratoriæ Inftitutiones. l. 6. c. 2. Hift. Lat. l. 1. c. 31. & l. c. 2. &c.*

DONAT Evêque de Numidie, d'un lieu appellé *Cafes-Noires*, a vécu dans le IV fiécle. En 306, il commença le Schifme dans l'Eglife d'Afrique: car le Prêtre Cécilien ayant été élu Evêque de Carthage, Donat ambitieux & emporté fe joignant à quelques féditieux, & à Lucille riche Dame d'Efpagne que le même Cécilien avoit reprife de fes fautes, ils ordonnérent Majorin qui avoit été Domeftique de cette Lucille. Il fut un de principaux Chefs du parti de Majorin, qui fut depuis appellé le parti des Donatiftes, quoi que plutôt à caufe d'un autre Donat, dont nous parlerons dans l'article fuivant, que par rapport à celui-ci. Il affifta en 311, au Concile des 70 Evêques de Numidie, qui dépoférent Cécilien; & il fut fon principal accufateur dans le Concile de Rome, où il fut dépofé & excommunié. Il retourna enfuite en Afrique, & fe rendit à Carthage, où il renouvella le Schifme. * *Voyez* l'article des Donatiftes.

DONAT, Evêque fchifmatique de Carthage, différent du précédent, mais du même parti, & même Chef de ce parti, après la mort de Majorin, auquel il fuccéda vers l'an 316, étoit un homme habile, éloquent, favant, de bonnes mœurs, mais fi fuperbe, qu'il méprifoit tous les autres, & croyoit que perfonne ne lui pouvoit être comparé. Il eut tant d'autorité parmi ceux de fon parti, qu'ils s'appellérent eux-mêmes, *le parti de Donat*. Il confirma le Schifme en Afrique, tant par fon autorité que par fes Ecrits. Saint Jérôme remarque qu'il en avoit compofé plufieurs pour la défenfe de fa Secte, avec un Traité du faint Efprit, dans lequel il s'accordoit avec le dogme des Ariens. S. Auguftin remarque auffi qu'il avoit erré fur la Trinité, & que, quoiqu'il crût que les trois perfonnes étoient de la même fubftance, il affûroit que le Fils étoit inférieur au pére, & le faint Efprit au Fils. Il fut envoyé en exil fous l'empire de Conftant, & c'eft à caufe de cela que Pétilien, dans la conférence de Carthage, l'appelle *fanctæ memoriæ martyrialis gloriæ virum.* Il mourut dans cet exil avant l'empire de Julien, vers l'an 355. *Voyez* l'article des Donatiftes. * Optat. S. Auguftin. La Conférence de Carthage. Saint Jérôme, *de Scriptoribus Ecclefiaft. L'Hiftoire des Donatiftes* par Du Pin, & particuliérement *fa note fur Majorin, p.* 19.

DONAT, (Louïs) Evêque de Bergame. *Cherchez* LOUIS DONAT.

DONAT. *Cherchez* BOSSIO DONAT.

DONAT (Jérôme) *Voyez* DONATO (Jérôme.)

* **DONATELLE**, (le) Sculpteur de grande réputation, vivoit dans le XV fiécle. Ayant un jour rencontré Paolo Uccello Peintre qui s'enfermoit pour peindre un tableau qu'il ne vouloit faire voir que lorsqu'il feroit achevé, il lui demanda quel tableau il faifoit & qu'il cachoit avec tant de foin. Paolo lui répondit qu'il le verroit quand il feroit achevé. L'ayant fini & expofé au jour, il ne man-

manqua pas d'en avertir le Donatelle, & de lui demander son avis. Mais celui-ci après l'avoir longtems consideré, ne lui dit autre chose, sinon qu'il découvroit son tableau, lorsqu'il devoit le cacher. Cet avertissement affligea si fort ce pauvre homme qu'il se retira tout confus en sa maison, où depuis ce tems-là il ne fit autre chose que des ouvrages de Perspective. * Félibien, II. *Entretien sur les Vies & sur les ouvrages des Peintres*, Tome 1.

DONATISTES, Schismatiques d'Afrique, ainsi appellez du nom de Donat Chef de ce parti. Ce Schisme commença à se former l'an 311. Mensurius Evêque de Carthage étant mort l'an 310, en revenant de la Cour, Cécilien fut élu en sa place, par le suffrage de tout le peuple, & ordonné par Félix d'Aptunge. Son ordination déplut à une Dame puissante nommée Lucille, qui demeuroit alors à Carthage, parce que Cécilien, étant Archidiacre, l'avoit reprise de ce qu'elle baisoit les os d'un prétendu Martyr, avant que de communier. Il avoit eu pour concurrens Botrus & Céleslius, qui voulant se faire ordonner en la place de Mensurius, avoient eux-mêmes assemblé les Evêques voisins qui avoient ordonné Cécilien. Enfin Mensurius étant à la Cour par ordre de l'Empereur, avoit confié les ornemens sacrez à des Notables, & en avoit fait un Mémoire, qu'il avoit donné à une vieille femme, pour rendre à celui qui seroit mis en sa place après sa mort. Ce Mémoire fut donné à Cécilien, qui fit venir ceux qui avoient ce dépôt. Eux, pour ne le point rendre, se joignirent à Botrus, à Céleslius, & à Lucille pour faire Schisme, & appellérent Secundus & les Evêques de Numidie à Carthage. Ces Evêques y vinrent au nombre de 70, & furent bien reçûs par les adversaires de Cécilien. Ils s'assemblérent dans une maison particuliére, & citérent Cécilien. Cet Evêque n'ayant point voulu comparoître devant eux, ils prononcérent une sentence de déposition & d'excommunication contre lui, & ordonnérent Evêque de Carthage Majorin Domestique de Lucille, qui n'étoit que Lecteur dans le tems que Cécilien étoit Archidiacre. Après avoir porté ce jugement, ils écrivirent une lettre circulaire à toutes les églises d'Afrique, dans laquelle ils accusoient les Evêques, qui avoient ordonné Cécilien, d'avoir été traditeurs, c'est à dire, d'avoir livré les livres & les vases sacrez pendant la persécution, & d'être par conséquent déchus du sacerdoce: d'où ils inféroient que l'ordination de Cécilien étoit nulle, & en avertissoient les autres Evêques, afin qu'ils s'abstinssent de sa communion, & qu'ils reconnussent Majorin pour Evêque de Carthage. Plusieurs Evêques d'Afrique ajoûtérent foi à ces lettres: ce qui causa le Schisme dans l'Eglise d'Afrique, les uns étant du parti de Cécilien, & les autres de celui de Majorin: mais Cécilien étoit reconnu par les Evêques des églises d'Outremer, qui communiquoient avec lui, & non pas avec Majorin. L'Empereur Constantin le reconnut pour légitime Evêque en 313, & écrivit contre les Schismatiques. Anulin, Proconsul d'Afrique, ayant fait savoir cet ordre aux deux partis, & les ayant exhortez à la réünion, les adversaires de Cécilien lui présentérent deux requêtes, l'une cachetée, dont la suscription étoit; *Requête de l'Eglise Catholique, contenant les crimes de Cécilien, donné par le parti de Majorin*; & une autre requête toute ouverte, par laquelle ils prioient l'Empereur de leur donner pour Juges des Evêques des Gaules. Anulin envoya ces requêtes à Constantin, qui nomma pour Juges, Maternus Evêque de Cologne, Reticius d'Autun, & Marin d'Arles, afin qu'ils jugeassent ce différent avec le Pape Miltiade, à qui cet Empereur en écrivit. Il donna en même tems ordre à Anulin d'envoyer à Rome Cécilien avec dix Evêques de son parti, & le même nombre de ses adversaires. Ils obéirent les uns & les autres à cet ordre, & s'y rendirent au mois d'octobre. Donat, Evêque de Cases-Noires, étoit à la tête de ceux du parti de Majorin. Les trois Juges s'assemblérent avec Miltiade, & quinze Evêques d'Italie. Ils déclarérent Cécilien innocent & déposérent Donat, laissant la liberté aux autres Evêques du parti de Majorin de se réünir, s'ils vouloient, auquel cas ils conserveroient leur dignité, & qu'en cas qu'il y eut deux Evêques dans un même siége, l'un ordonné par Majorin, & l'autre par Cécilien, celui qui seroit le plus ancien y demeureroit, & que le second seroit pourvu d'un autre Evêché. L'Empereur permit à Donat de retourner en Afrique, à condition qu'il n'entreroit point dans Carthage; & à l'égard de Cécilien, il le retint à Bresse, sous prétexte du bien de la paix, à l'instigation de Philuminus. On envoya deux Evêques en Afrique, pour faire exécuter la sentence du Concile de Rome; mais le parti séditieux de Donat en empêcha l'exécution. Donat vint lui-même à Carthage, & Cécilien l'ayant appris, il s'y rendit; ainsi la division recommença. Les Donatistes accusérent de nouveau Cécilien près de l'Empereur, disant que les Evêques du Concile de Rome n'avoient pas examiné les faits dont ils l'avoient accusé. Constantin, pour faire cesser leurs plaintes, fit examiner, par le Proconsul Elien, l'accusation qu'ils avoient formée contre Félix d'Aptunge, & indiqua un Concile plus nombreux à Arles. Ce Concile y fut tenu l'an 314. Cécilien fut encore déclaré innocent; ses principaux accusateurs, & les auteurs du Schisme y furent condamnez; & l'on suivit à l'égard des autres le tempérament qui avoit été ordonné dans le Concile de Rome. Les Donatistes appellérent encore de ce jugement à l'Empereur même, qui les rejetta avec indignation; mais enfin vaincu par leurs importunitez, & voulant terminer cette affaire par son autorité, il connut lui-même de cette affaire, & déclara Cécilien innocent, & ses adversaires de grands calomniateurs. Il rendit ce jugement au mois de novembre 316. Cependant Majorin étant mort, il eut pour successeur un Donat, différent de Donat de Cases-Noires, homme habile, de bonnes mœurs, mais superbe, qui soutint son parti, & acheva de confirmer le Schisme en Afrique. Les Donatistes y avoient un grand nombre d'Evêques de leur parti, & plusieurs Chrétiens, entre lesquels quelques uns se signaloient par leur fureur contre les Catholiques. Mais voyant que toutes les autres Eglises adhéroient à la communion de Cécilien, ils avancérent ce paradoxe étrange, que la véritable Eglise étoit périe par tout, & quelle étoit restée seulement dans le parti qu'ils avoient en Afrique. Ils renouvellérent ensuite l'ancienne doctrine des Evêques d'Afrique, *que le batême & les autres sacremens conférez hors de l'Eglise étoient nuls*: ils rebatisoient tous ceux qui sortant de l'Eglise Catholique entroient dans leur parti: ils avoient en horreur les sacrifices & les sacremens des Catholiques: ils fouloient aux piez l'Eucharistie qu'ils avoient consacrée, ils étoient persuadez que le chrême, l'onction, les ordinations & les sacremens des Catholiques étoient nuls parmi eux: ils racloient ou brûloient leurs autels, rompoient leurs calices, lavoient les murailles & le pavé de leurs églises; & ils n'avoient aucun égard aux vœux des vierges, ni aux ordinations des Evêques faites dans l'Eglise Catholique. C'est pourquoi les défenseurs de l'Eglise, contens d'avoir justifié Félix d'Aptunge & Cécilien, des crimes que les Donatistes leur avoient imputez, entreprirent de montrer contre eux, que le batême administré par des Schismatiques étoit valable, & qu'ils commettoient un grand crime de rebatiser ceux qui avoient été batisez par les Catholiques. Les Donatistes croyant que l'Eglise étoit périe par tout, voulurent avoir un parti à Rome, & y envoyérent d'Afrique un Evêque, qui y assembla un petit nombre de gens dans une caverne, ce qui leur fit donner ces noms, *Montenses*, *Campitæ*, *Rupitæ*; & cet Evêque eut des successeurs qui se disoient Evêques de Rome. Ils en envoyérent aussi en Espagne & en d'autres lieux; mais ils y eurent peu de Sectateurs, & leur Secte ne fut nombreuse qu'en Afrique. Les Empereurs voulant arrêter leurs violences, firent des loix contre eux, & envoyérent des Officiers en Afrique, pour les obliger de rentrer dans le sein de l'Eglise. L'Empereur Constant y envoya Paul & Macaire, qui y procurérent la paix pour un tems; mais Julien l'*Apostat* leur ayant rendu la liberté, le Schisme continua. Ils se divisérent même entre eux en différens partis, entre lesquels les plus fameux sont ceux des Rogatistes & des Maximianistes. Saint Augustin combattit fortement la Secte des Donatistes, dans un grand nombre d'Ecrits. Il se tint, l'an 410, par ordre de l'Empereur Honorius, une Conférence fameuse à Carthage, en présence du Comte Marcellin, à laquelle se trouvérent les Evêques des deux partis en grand nombre. Il y en eut sept de part & d'autre choisis pour la dispute, qui entrérent en lice devant le Comte Marcellin, qui jugea en faveur des Catholiques, ordonna que les églises leur seroient données, & défendit les assemblées des Donatistes. Ce jugement fut confirmé par l'Empereur Honorius, qui condamna à des amendes pécuniaires ceux qui ne voudroient pas rentrer dans l'Eglise. Cela ne fit qu'augmenter la fureur des Donatistes. Néanmoins les instructions des Evêques Catholiques, les amendes, l'exil, & l'impossibilité où ils étoient de tenir leurs assemblées, diminua de beaucoup le nombre des Schismatiques. Ceux qui restérent, quand les Vandales s'emparérent de l'Afrique, subirent le même sort que les Catholiques, & furent presque tous chassez de l'Afrique. Il y en avoit néanmoins encore plusieurs du tems de S. Grégoire *le Grand*, c'est à dire, jusqu'au VI & VII siécle de l'Eglise. * *Optatus Milevitanus de Schismate Donatistarum.* Les Oeuvres de saint Augustin contre les Donatistes, contenues dans le IX. tome. *Collatio Carthaginensis. Monumenta omnia ad Donatistarum historiam pertinentia*, recueillis par Du Pin dans son édition d'Optat, *in fol.* Baronius. Henrici Valesii *Dissertatio de Schismate Donatistarum.* De Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques.*

Saint Epiphane, Théodoret, & quelques autres Auteurs, ont accusé les Donatistes d'avoir erré sur la Trinité, en suivant leur chef Donat; mais saint Augustin remarque, que le commun des Donatistes ne le suivit point en cela, & qu'il seroit difficile d'en trouver aucun qui fût de ce sentiment. Il reconnoît néanmoins qu'il y en avoit quelques-uns de son tems, qui voulant se concilier les bonnes graces des Goths qui étoient Ariens, & s'attirer leur protection, leur disoient qu'ils avoient la même croyance qu'eux sur la Trinité; mais ils étoient en cela convaincus de dissimulation, par l'autorité de leurs ancêtres, parce que Donat même du parti duquel il se glorifioient d'être, n'avoit pas été Arien. * Saint Epiphane. Théodoret, *lib. de Hæres.* S. Augustin, *Ep.* 185. *ad Bonifac. Comitem.*

DONATO, famille d'entre les Nobles de Venise, a été féconde en hommes illustres. FRANÇOIS DONATO, célébre par sa sagesse, par sa conduite & par ses emplois, vivoit dans le XVI siécle, & fut fait Doge en 1545, après Petro Landi. Il fit achever le palais de saint Marc, & dressa un très-belle bibliothéque. Il s'opposa aussi aux desseins des Turcs, & mourut en 1553. Jean Donato son cousin, fit son oraison funébre. LEONARD DONATO avoit été Doge en 1606, après Marino Grimani. Il soutint fortement les intérêts de la République, contre Paul V, & mourut en 1612. NICOLAS DONATO fut élu Doge en 1618, & mourut 30 jours après, ayant découvert la conjuration tramée contre la République, & s'étant opposé glorieusement aux desseins de ceux qui vouloient asservir sa patrie. LOUÏS DONATO, qui mourut en 1484, avoit été Evêque de Bergame, & composa divers Ouvrages, comme des Commentaires sur le Maître des Sentences, qu'il dédia au Pape Paul II; des Oraisons, &c. Trithéme fait mention de lui dans le Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques. JEAN-PAUL DONATO, Religieux de l'Ordre des Carmes, étoit de la même famille. Il vivoit en 1569, & dédia au Pape Pie V. un de ses Ouvrages, intitulé, *Solutiones contradictionum in dictis Aristotelis & S. Thomæ*, * Pierre Marcel, *in Vit. Donat.* Justiniani & Maurocenus, *Hist. Venet.* Lucius, *Biblioth. Carm.* Le Mire. Simler, &c.

* DONATO (Léonard) dont on a dit un mot en passant dans l'article précédent, fut employé en plusieurs Ambassades, à cause de son éloquence & de ses autres rares qualitez. En 1572, il fut envoyé vers le Roi d'Espagne, pour prolonger l'alliance qu'ils avoient avec lui, & pour profiter contre les Turcs de leur défaite dans le Golfe de Lépante. En 1579, on lui donna la commission d'aller régler avec la maison d'Autriche les bornes des deux Etats. Deux ans après il reçut ordre d'aller à Rome pour terminer le différent survenu au sujet du Patriarche d'Aquilée. Il a été six diverses fois à Rome, pour féliciter de la part de la République Sixte V, & ses Successeurs, sur leur élévation au pontificat; & il a outre cela

cela été envoyé pour d'autres occasions en ambassade auprès des Papes. Ce fut encore lui qui alla faire des complimens de congratulation à Mahomet III. Empereur des Turcs, sur son avénement au thrône, & à Henri IV, sur son mariage, portant en même tems à ce dernier des lettres de Noblesse Vénitienne. Après la mort de Marino Grimani il fut élu Doge. Pendant qu'il exerça cette dignité, il lui arriva quelque brouillerie pour avoir fait mettre en prison quelques Ecclésiastiques, & cela alla si loin que le Pape excommunia la République, qui loin de s'en mettre en peine, s'opposa aux attentats de la Cour de Rome, par des paroles & par des effets. Enfin cette affaire fut assoupie & on livra les prisonniers Saraceno & & Brandelino à l'Ambassadeur de France. Léonard Donato mourut le 5. Juillet 1612, au grand regret de toute la République. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Acta & script. var. Controv. inter Paulum V. & Venet.* Thuanus, *l.* 137. Meteranus, *l.* 27. Amelot de la Houssaye, *Hist. de Venise, tome* 1. *p.* 304. Ludolf, *Theatr. c.* 1. *p.* 381. *&c.*

DONATO, (Louïs) Cardinal, Religieux de l'Ordre de S. François, étoit de Venise. Il entra dès son jeune âge dans l'Ordre des Fréres Mineurs, & il y parvint aux premiéres charges, même à celle de Général, vers l'an 1379. Le Pape Urbain VI. qui l'avoit employé utilement dans diverses négociations, & qui avoit d'ailleurs besoin de gens de tête, se le voulut attacher pour toûjours, en lui donnant le chapeau de Cardinal, en 1381. C'est le sentiment de Wadinge, bien qu'Onuphre & Ciaconius ayent marqué la promotion du Cardinal Donato, en l'an 1378. Le Pape l'envoya Légat avec quelques autres Cardinaux, vers Charles III. Roi de Naples, auprès duquel leur négociation ne réüssit pas, de la maniére qu'Urbain l'avoit espéré. Il en témoigna une colére furieuse, & traita les Légats de la maniére du monde la plus barbare, & la plus indigne d'un homme de son caractére. Louïs Donato fut arrêté à Lucéria. On lui donna la question, qu'il souffrit avec une constance tres chrétienne; & ensuite ayant été conduit à Gênes, il eut la tête coupee au mois de décembre de l'an 1385. * Théodore de Niem, *l.* 1. *chap.* 50. 51. 52. *&* 53. Wadinge, *in Annalibus Ordinis Minorum &c.*

DONATO, (Jérôme) de Venise, qui vivoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, étoit un homme d'un grand mérite, d'une probité singuliére, qui rendit divers services à sa patrie, & qui savoit les Belles Lettres &les langues. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, des Epîtres; la Traduction d'un Traité d'Alexandre *Aphrodisée de anima*, qu'il traduisit de Grec en Latin; & une Apologie pour la primauté de l'Eglise Romaine, qu'on publia en 1525. Il commandoit dans Bresce, l'an 1496. Deux ans après, il commanda dans Ferrare. Il fut nommé Ambassadeur, en 1510, auprès de Jules II, qu'il réconcilia avec la République de Venise, contre laquelle ce Pape s'étoit déclaré. Il mourut à Rome deux ans après. Il a écrit des lettres avec beaucoup d'esprit; mais il s'appliquoit particuliérement aux affaires d'Etat: ce qui l'a empêché de perfectionner les Ouvrages qu'il avoit faits, & qui ont été supprimez par ses héritiers. * Paul Jove, *in Elog. c.* 56. *& Hist.* Le Mire, &c.

DONATO, (Alexandre) Jésuite, né à Sienne, florissoit au commencement du dix-septiéme siécle. On a de lui une description de Rome ancienne & nouvelle, bien mieux travaillée, que toutes celles qu'on avoit vues avant lui. Elle parut à Rome en 1639, in 4: mais on a cru qu'elle méritoit d'être répandue dans toute l'Europe, & Grævius lui a donné place dans le III volume des Antiquitez Romaines.

* DONATO, petite riviere du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Ultérieure & se décharge dans la Mer Jonienne prés de Cotrone ou Crotone. * Maty, *Dict. Géogr.*

DONATUS (Marcellus) Comte de Pouzane, Chevalier de saint Etienne, Florentin, eut des emplois considérables à Mantoue. Il mourut au commencement du XVII siécle, avant que ses Scholies sur les Historiens Latins fussent achevées d'imprimer. Son parent Frédéric Donatus eut soin de la suite de l'impression, & ils parurent à Venise en 1604. * Bayle, *Dict. Crit.*

DONAU. *Voyez* DANUBE.

DONAVERT, en Latin *Donavertia* & *Vertia*, sur le Danube, ville Impériale d'Allemagne en Souabe, fut autrefois comprise dans le Comté de Dillingen, & fut engagée aux Ducs de Baviére, l'an 1266, pour deux mille marcs d'argent, & puis unie à l'Empire. Charles IV. l'engagea aux mêmes Ducs, qui la rendirent sans avoir été payez. Sous Frédéric III. Louis de Baviére la prit l'an 1458, & ne la garda qu'une année. Cette ville est très-importante à cause de son passage sur le Danube, entre Ulm & Neubourg. Les Princes Protestans confédérez contre l'Empereur Charles-Quint, la prirent en 1546, & ce Prince la reprit quelque tems après. Dans le XVII siécle la ville de Donavert fut mise au ban de l'Empire, pour quelques entreprises des Luthériens contre les Religieux de l'Abbaye de sainte Croix; & l'exécution en fut commise l'an 1607, à Maximilien Duc de Baviére, qui s'en rendit maître, & la garda pour les frais de la guerre. Depuis, cette ville a toûjours été sous la domination de ces Ducs. En 1704, les Alliez, après avoir gagné la bataille de Schellenberg contre les François & les Bavarois, s'emparérent de Donavert. En 1705, l'Empereur Joseph lui redonna le rang de ville Impériale, qu'elle perdit de nouveau par la paix de Bade. * Sanson. Baudrand. Ortelius. Mercator, &c. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DONAW, Général des Reitres. *Voyez* DHONA.

DONAW, fleuve. *Voyez* DANUBE.

DONAWICZ. *Voyez* DONAIEC.

DONAYECZ. *Voyez* DONAIEC.

DONAZAN. *Voyez* DOUNEZAN.

DONCASTER, ou DUNCASTER, ville d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté d'Yorck, est située sur la riviére de Done ou de Dune, sur le grand chemin d'Yorck à Londres. Elle est grande, bien bâtie, bien peuplée, gouvernée par un Maire & par des Aldermans. Il y a un bon négoce de bas, de camisoles, de jupes, & de gants, tout cela fait à l'aiguille. Cette ville a donné le titre de Comte à Jacques, Duc de Monmouth & à quelques autres. Elle est éloignée de 155 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

DONCHERI, bourg de France en Champagne, dans le Retelois, est assez bien fortiné, & est situé sur la Meuse, vers les frontiéres du Luxembourg, entre Charleville & Sedan.

* DONCKELS (Jean) Prieur des Chanoines Réguliers de S. Augustin à Tongres, avoit beaucoup de savoir & de piété. Il mourut l'an 1453, le 16 octobre. On a de lui, *Tractatus de Gratitudine sub moralisatione Nicodemi & Josephi ab Arimathia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DONDALK. *Voyez* DUNDALK.

DONDULUS. *Voyez* DONNOLA.

DONDUS, (Jacques) célébre Médecin de Padoue, fut surnommé *Aggregator*, à cause du grand amas de remédes qu'il avoit fait. Il étoit savant dans les Mathématiques, & inventa une nouvelle façon d'horloge, où non seulement on voyoit les heures du jour & de la nuit, mais aussi le cours annuel du soleil par les douze signes du Zodiaque, & celui que la lune fait tous les jours dans le ciel. On y voyoit encore les jours du mois, & les fêtes de l'année. Cette machine fut si ingénieusement exécutée par l'adresse du plus habile ouvrier qui fût dans la ville de Padoue, que l'on voyoit le soleil, la lune & les planétes, y faire tous les jours le même cours qu'ils font au ciel. Le succès de cette invention aquit tant d'honneur & de réputation à son Auteur, qu'il fut appellé ensuite *Jacques de l'Horloge*, nom qui s'est toûjours depuis conservé dans sa famille, laquelle a tenu un rang considérable dans la ville de Padoue. On plaça, en 1344, cette horloge sur le haut du palais du Prince de Carare, qui est une ville de Toscane. Comme Dondus n'étoit pas moins savant Naturaliste que Mathématicien, il fut le premier qui trouva la secret de faire le sel avec l'eau de la fontaine d'Albano dans le Padouan; en sorte que de mille livres d'eau il en tiroit une livre de sel: ce qui donna lieu, en 1370, de bâtir une maison pour servir à cet usage, sur le bord du petit lac dont les eaux sont plus salées. * Bernard Scard, *l. Hist. Pat.* Michaël Savan. *de Thermis.*

DONE. *Voyez* DOMNE.

DONEAU, ou DONELLUS, (Hugues) célébre Jurisconsulte François, né en 1527 à Châlon-sur-Saône, en Bourgogne, étudia le Droit à Toulouse sous Jean Corras & Arnoul du Ferrier, qui avoient, dit-on, jusqu'à 400 auditeurs, & y fit de si grands progrès, qu'il fut bientôt en état de l'enseigner, comme il fit à Bourges, & à Orléans. Mais ayant donné dans les sentimens des Protestans, il se vit contraint de fuir pendant les massacres de la saint Barthélemi, en 1572, & se retira en Allemagne, où il enseigna à Heidelberg. Depuis, étant venu dans le Païs-Bas, il fut nommé Professeur en Droit dans l'Université de Leyden, & s'y aquit beaucoup de réputation. On l'obligea d'en sortir en 1588, pour avoir pris parti avec un peu trop de chaleur, en faveur des Anglois. Il fut appellé à Altorf dans la Franconie, où il mourut le 14 mai de l'an 1591, âgé de 64 ans. Doneau a composé divers Ouvrages de Droit, *Comment. de Jure civili, lib. XXVIII*; *Comment. ad Titul. Digest. de Rebus dubiis*; *Comment. ad Titul. C. de Pactis & Transact.*; *Tractatus de Pignoribus & Hypothecis*; *Liber ad Legem Justiniani de sententiis*, *&c. Commentarius ad Titulum* π. *de Rebus creditis*, *&c. Comment. in Tit.* π. *de Usuris, Nautico fœnore, &c. Comment. ad Titulum* π. *de præscriptis Verbis*, *&c. Comment. ad Titul. Digest. de verborum obligationibus*; *Comment. ad Tit.* π. *de diversis Regulis Juris Antiqui*; *Comment. ad Codicis Justinianei partes quasdam.* Depuis sa mort on a publié les Ouvrages suivans, *Comment. absolutissimi ad* 2. 3. 4. 5. 6. *&* 8. *Libros Codicis Justinianei & Lib.* 45. *Digest. de Verborum obligationibus*; *Paralipomena Commentariorum ad Lib.* 4. *Codicis*; *Comment. ad Titul. Institutionum de Actionibus*; *Commentarii ad Libri* 6. *Cod. Tit.* 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 38; *Comment. ad L. Gallus D. de liber. & posth.*; *Comment. ad Tit.* 34. *L.* 3. *Cod. de Servitutibus & Aqua*; *Comment. ad Tit.* 36. *Lib. ejusdem*; *Methodicus Tractatus in Tit.* 35. *Lib.* 3. *Cod. ad Legem Aquilianî.* Il y a outre cela plusieurs Ecrits sous les titres d'*Epistolæ, Literæ, Consilium*, &c. * Meursius, *in Ath. Batav.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* De Thou, &c. Bayle, *Dict. Crit.*

DONEGALL. *Voyez* DUNGALL.

DONEQUINE. *Cherchez* DUNKERAN.

DONELLUS. *Voyez* DONEAU.

DONESCHINGEN ou THONESCHINGEN village de la Principauté de Furstemberg en Souabe, n'est remarquable, que parce qu'on y voit vne des sources du Danube. Il est situé à une lieue du château de Furstemberg, à trois de la ville de Rotweil, & à quatre de Schafouse. * Maty, *Diction. Géogr.*

DONEZAN. *Voyez* DOUNEZAN.

* DONGAL, 67 Roi d'Ecosse régna avec tant de sévérité que ses Sujets ne purent le supporter: c'est pourquoi ses soldats allérent trouver Alpinus fils d'Achaius, & l'obligérent à être leur Général. Mais Alpinus après avoir assemblé une armée, & fait semblant de se conformer à leur volonté, il les quitta brusquement pour se rendre auprès de Dongal. Cela abbattit le courage des Rebelles, qui cherchérent à se venger d'Alpinus, en l'accusant d'être l'auteur de leur rebellion. Mais le Roi qui savoit bien comme la chose s'étoit passée, les fit tous prendre & fit mourir les chefs des mutins. Depuis cela, Dongal traversant le Spey, se noya en 880, la sixiéme année de son régne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

DONGALON. *Voyez* DUNGANON.

DONGARD, DONALDE IV, ou DONGAL, Roi d'Ecosse, fils du Roi Salvatius ou Solvathie, succéda à Congal, l'an 824. Il se noya, l'an 830, après un régne de six années, au passage d'une riviére, menant lui-même du secours à Alpin, Roi des Pictes, son allié. * Dempster, & Buchanan, *Histoire d'Ecosse.*

DON-

DONGARD, Roi d'Ecosse dans le V siécle, succéda vers l'an 449 à son frére *Eugéne* II, & mourut dans une bataille en 453, combattant avec Hengiste Anglois, contre les anciens Bretons. * Leslé & Buchanan, *Hist. Scot.*

DONGARWAN. *Voyez* DUNGARVAN.

* **DONGELBERG**, village de Brabant avec un tres ancien château au sud-ouest de Judoigne. Cette Seigneurie fut érigée en Baronie en 1662, & en Comté ou Marquisat en 1692.

* **DONGELBERG** (François) de Bruxelles, Conseiller au Grand Conseil de Brabant, se distingua par son érudition & par une vaste connoissance de la belle Littérature, & écrivoit également bien en prose & en vers. Il a fait en vers héroïques le récit du combat de Woeringen par le moyen duquel Jean I. Duc de Brabant unit à son Duché celui de Limbourg en 1280. Il y a ajoûté des Observations & les Généalogies de quelques familles illustres & Nobles. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* **DONGEN**, ancienne famille noble des Païs-Bas, de laquelle on a fort peu de connoissance. Tout ce qu'on en fait, c'est qu'elle tire son origine d'un fils puîné de la maison d'Arkel, qu'elle est nombreuse dans le païs de Drenthe en Overissel, faisant bien le tiers de la Noblesse de ce quartier-là, & qu'elle porte les armes d'Arkel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DONGEN, village. *Voyez* DUNGEN.

* **DONGES**, petite ville de Bretagne en France, dans l'Evêché de Nantes; sur la rive droite de la Loire, & environ à deux lieues de son emboûchure.

DONGO, ville. *Cherchez* ENGAZE.

DONGO, Royaume. *Cherchez* ANGOLA.

DONGO, petite ville située sur la côte septentrionale de l'isle de Xicoco, une de celles du Japon. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DONGUIDIO** (Ascagne) de Messine, savant Jésuite. Il sortit de la Société pour entrer dans l'Ordre des Chanoines Réguliers de Latran. Il a donné au public, *Canonici Ordinis in universum Arbor, areis formis excusa.* On dit qu'il a employé un livre entier à l'explication de cet Arbre, mais Rosin n'ose l'assurer. On a encore de lui, *Sacrum Convivium a Christo Domino fideli animæ præparatum sub consideratione centum & quinquaginta Mysteriorum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DONI, famille originaire de Florence. Une de ses branches s'est établie en Provence depuis l'an 1478. LUCAS Doni vint habiter à Avignon, & laissa postérité d'*Héléne* de Pazzi, son épouse. OCTAVIEN Doni suivit en France la Reine Catherine de Médecis, & fut employé dans les Finances. Il épousa *Valence* de Marillac, fille de *Guillaume*, Seigneur de Ferriéres & il en eut 1. *Achille*, qui mourut Jésuite; 2. Louïs, dont nous parlerons ci-après; 3. *Antoine*, Marquis d'Attichi, qui fut tué en Flandres l'an 1637, âgé de 25 ans, après avoir servi en Italie & ailleurs; 4. *Geneviéve*, mariée au Comte de Château-Vilain, dit le Duc d'Atri; 5. *Anne*, femme de *Louis* de Rochechouart, Comte de Maure; 6. *Henriette*, Carmélite; & 7. *Magdelaine*, Ursuline. * Tristan, *Toscane Françoise.*

DONI (Antoine François) de la noble famille des Doni a vécu au XVI siécle. Il étoit de Florence, & publia beaucoup de livres Italiens qui le firent passer pour un un bel esprit. Il fit paroître d'abord un caractére de médisance satirique, mais en cela il suivoit moins son inclination que la complaisance pour les priéres d'un de ses amis. Il laissa insérer dans ses Ouvrages quelques lettres qu'il n'avoit point composées: ce qui lui fit bien du tort, car les auteurs de ces lettres se vantérent peu après d'avoir composé tout ce qui avoit paru sous le nom de Doni. Il remédia à ces avanies, en faisant une nouvelle Edition de ses Ouvrages sous une meilleure forme, & avec les bons conseils de l'Académie des *Peregrini* de laquelle il étoit Membre. Il supprima les éloges qu'il avoit donnez à des personnes indignes de cet honneur, & il loua d'autres gens qu'il avoit blâmez à tort. Il mourut à Venise au mois de sept. 1574. Il s'y étoit établi vers la fin de l'an 1547, à l'âge d'environ 35 ans. Le surnom de *Bizzarro*, qu'il y avoit pris, lui convenoit parfaitement; car c'étoit un homme qui non seulement dans sa Poësie, mais aussi dans sa prose, se faisoit des routes fort singuliéres. Ses inventions & ses *Concetti* étoient des saillies assez étranges, & il cherchoit à se distinguer en surprenant les Lecteurs par des fictions un peu trop outrées. Il étoit d'une très bonne famille, étant arriére-petit-fils de *Salvino Doni*, contemporain du Dante, & bon Poëte. Voici la liste que *Ghilini* a donnée des Ouvrages de Doni, *Quatro libri di Medaglie; Le nouvelle; Tre invettive, che hanno questi titoli, il Baleno, la Saetta, è il Tuono; Tre Dialoghi separatamente stampati, cioè della Fortuna è infelicita di Cesare, della Musica è del Dissegno; La Libraria, divisa in due parti; Un Trattato dell'huomo in tutte le forme, per comparazioni, alla qual'Opera diede titolo di Microcosmo; L'Eternità della patria in cinque libri spiegata; Una Comedia intitolata lo Stufaiulo; I Marmi, né quali s'introdutono più persone a discorrere; I Mondi; Gl'inferni; La Zucca; La Philosophia morale; Il Cancelliere; Le Prose antiche de Dante; La guerra navale trà la sacra Lega, e gl'Infedeli in versi heroici narrata; Le stanze alla villanesca; è le Lettre.* * Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édit.*

DONI D'ATTICHI, (Louïs) Evêque de Riez, puis d'Autun, étoit fils d'*Octavien* Doni, Seigneur d'Attichi, & de *Valence* de Marillac. Il prit l'habit de religion dans l'Ordre des Minimes, où son mérite l'éleva aux premiéres charges. Le Roi Louïs XIII. le nomma à l'Evêché de Riez en 1628, & il fut tranféré en 1652 à celui d'Autun. Il mourut le 2. Juillet 1664, & laissa divers Ouvrages, comme, l'Histoire des Minimes; *De S. R. Ecclesiæ Cardin. &c.* * Bartel, *Hist. Regiens. Eccl.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

DONI, (Latin) Poëte Italien, natif de Rome, étoit un homme très-mal fait de corps, & dont les mœurs étoient extrêmement déréglées, mais excellent Poëte, & dont les piéces dispersées méritoient d'être ramassées en un volume, pour conserver la mémoire & la réputation de leur Auteur. Il y fait paroître par tout une humeur fort satyrique, & cette envie de médire lui suscita souvent de mauvaises affaires. Etant dénué des biens de la fortune, il eut le bonheur de rencontrer sur la fin de ses jours un honnête homme, nommé Onuphre de sainte Croix, amateur des Belles Lettres, qui le prit chez lui pour s'en servir en qualité de Sécretaire. * Jan. Nic. Erytr. *Pinacoth. Vir. Illust.*

* **DONIA** (Matthieu) natif de Palerme, habile Docteur en Philosophie & en Médecine, fut disciple de Benoit Vitalis, Médecin tres renommé à Palerme. Il donna en Latin & en Italien des preuves du génie qu'il avoit pour la Poësie. Il étoit aussi savant dans la langue Gréque. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DONIEC SEWIERSKI, ou le petit Don, en Latin *Tanais minor*, riviére de l'Europe septentrionale. Elle coule sur les confins de la Moscovie & de la petite Tartarie, dans des païs ruinez & presque déserts, & va se décharger dans le Don ou Tanaïs à 25 lieues au dessus de la ville d'Azow, ou d'Asoph.

DONJON, (Géofroy ou Godefroi de) onziéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolémaïde, ou saint Jean d'Acre, fut élu l'an 1192, à la place d'Emengard Daps. Il étoit François & grand Capitaine; mais il ne régna que deux ans. Après la mort de Gui de Lusignan Roi de Chypre, il fut nommé avec le Grand-Maître des Templiers, pour défendre contre les Infidéles, le peu de villes & de places qui restoient aux Chrétiens du Royaume de Jérusalem. Il mourut en l'an 1194, & eut pour successeur Alfonse de Portugal. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

* **DONKER** (Jean) Peintre de Gouda en Hollande. Si sa vie eût été plus longue, il auroit fait beaucoup d'honneur à la ville de sa naissance, mais il mourut jeune. On voit encore dans cette ville un tableau de sa façon, dans lequel il a peint les Régens de la Maison de Correction. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Bass-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p.* 176.

* **DONKER** (Pierre) Cousin du précédent, eut pour maître dans la Peinture le célébre Jaques Jordaans d'Anvers, sous lequel il fit de si grand progrès, qu'il se mit en état de travailler sans guide. En 1659, il alla à Francfort pour y voir le couronnement de l'Empereur Léopold, & il y fit quelques tableaux. De là il alla à Rome à la suite du Duc de Créqui, & il s'y appliqua avec une grande assiduité à la Peinture pendant sept années entiéres. Ensuite il retourna dans sa patrie où il mourut en 1668. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p.* 177.

DONNE, (Jean) Docteur en Théologie, né à Londres en 1574, étoit fils d'un riche Marchand qui descendoit d'une ancienne famille du païs de Galles, où, du tems de nôtre Docteur, plusieurs faisoient encore belle figure. Du côté de sa mére il descendoit de *Thomas* Morus, Lord Chancelier d'Angleterre. Il avoit tant de génie pour les Lettres, & fut élevé avec tant de soin, qu'on l'envoya dans l'Université d'Oxford à l'âge de neuf ans; & il entendoit fort bien à cet âge le Latin & le François. A quatorze ans il alla à Cambridge, & trois ans après à Lincoln's Inn. Né Catholique Romain, il voulut examiner quel parti il convenoit de préférer. Il lut Bellarmin, & se détermina pour la Religion Protestante. A l'âge de vingt ans il voyagea en Italie & en Espagne, & fit diverses remarques sur les loix & le gouvernement de ces païs: puis il retourna chez lui bien instruit des langues qu'on y parle. Lorsqu'il fut de retour en Angleterre, le Lord Elsemore Garde des Sceaux, charmé du mérite de Donne, le fit son premier Sécretaire. Il épousa la fille de *George* Moor, Chancelier de l'Ordre de la Jarretiére, & Lieutenant de la Tour de Londres. Ensuite il s'occupa à l'étude du Droit Civil & Canonique; & y fit de grands progrès, & s'étant fait connoître à Jacques I. Roi d'Angleterre, ce Prince le chargea de répondre aux objections de l'Eglise Romaine, contre le serment de suprémacie & de fidélité. C'est ce qu'il exécuta dans le livre qui a pour titre *Pseudo-Martyr.* Le Roi après la lecture de ce livre lui conseilla de se faire Ministre. Il prit du tems pour se perfectionner dans l'étude du Grec, de l'Hébreu, & de la Théologie. Après trois ans il fut ordonné Prêtre par M. King alors Evêque de Londres, après quoi il devint Chapelain de sa Majesté, & Prédicateur de Lincoln's Inn. Dans un voyage que le Roi fit à Cambridge, Donne s'y fit recevoir Docteur de Théologie. Dans ce tems-là il perdit sa femme dont il avoit eu douze enfans. Il lui en restoit sept, à l'éducation desquels il résolut de se donner, sans songer à un nouveau mariage. Gataker qui étoit Prédicateur de la Société des Avocats, dit de Lincoln, ayant été fait Curé en 1611, on offrit sa place à Donne & on l'engagea à l'accepter. Quand le Roi envoya le Lord Hay Comte de Doncaster, Ambassadeur en Allemagne, Donne l'accompagna en qualité de Théologien, & ne revint à Londres qu'au bout de 14 mois. Ce voyage lui fut tres utile pour rétablir sa santé que l'étude & le travail avoit extrémement altérée. Un an après son retour; c'est à dire en 1621, il fut fait Doyen de S. Paul de Londres. Ce Bénéfice le mit fort au large, & il fit à cette occasion un acte de générosité à l'égard de son beau-pére. Car lors qu'après son installation, M. Moor vint pour lui payer son quartier, il refusa de le recevoir, & lui rendit même le contract qu'il lui avoit fait, en lui disant qu'il avoit assez de bien, & qu'il ne lui en falloit pas davantage. Il lui en vint cependant encore, ayant eu aussi tôt après le Vicariat de S. Dunstan à Londres. La même année il eut l'honneur d'être choisi pour Orateur de la Convocation, & d'être nommé par le Roi pour prêcher en plusieurs occasions d'éclat. Quelques rapports que l'on fit à ce Prince à l'occasion de ses Sermons, lui auroient fait encourir sa disgrace, s'il y avoit ajoûté foi. On lui dit que Donne avoit fait entendre dans un de ses Discours qu'il penchoit vers le Papisme, & qu'il avoit décrié son gouvernement: mais cette accusation lui parut si étrange qu'il voulut s'en éclaircir avec Donne qui n'eut point de peine à détruire la calomnie. Il avoit beaucoup de talent pour la Poësie, des dons extra-

ordinaires & beaucoup de ſavoir, comme cela paroît par ſes Ouvrages. Quant à ſes mœurs, il avoit beaucoup de piété, de probité, de vertu, & de charité. Les Ouvrages que l'on a de lui ſont, *Pſeudo-martyr*; *Biothanatos*; un volume de Sermons, *in folio*; *Pratique de dévotion pour les maux preſſans de la vie*, en Anglois; *La fragilité du monde, Poëme fait à l'occaſion de la mort prématurée d'Elizabeth Drurey*, en Anglois; *Juvenilia*, ou *Problémes & Paradoxes*, en Anglois; *Poëmes ſacrez & Lettres au Sieur Henri Goodere*, en Anglois; *Poëmes, Satyres, Lettres, Eloges funébres, &c.* en Anglois; *Faſciculus Epigrammatum Miſcellaneorum*; *Eſſais de Théologie*, en Anglois; *Conclave Ignatii, ſive Ejus in nuperis Inferni Comitiis Inthroniſatio*. Il a laiſſé un fils appellé Jean Donne comme lui, & qui fut Profeſſeur en Droit Civil. Il mourut le 31 Mars 1631, âgé de 57 ans, & a été enterré dans l'Egliſe de S. Paul, où l'on lui mit cette épitaphe qu'il s'étoit faite lui même.

Johannes Donne
Sac. Theol. Profeſſor
Poſt varia ſtudia quibus ab annis tenerrimis
Fideliter nec infeliciter incubuit;
Inſtinctu & impulſu Spiritus Sancti,
Monitu & hortatu
Regis Jacobi
Ordines ſacros amplexus
Anno ſui Jeſu 1614.
Et ſuæ ætatis 42.
Decanatu hujus Eccleſiæ indutus
27. *Novembris* 1621.
Exutus morte ultimo die Martii 1631.
Hic licet in occiduo cinere
Aſpicit eum
Cujus nomen eſt Oriens.

Voyez ſa Vie au devant de ſes Sermons. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, Tome* 8. *p.* 138.

* DONNERSPERG & DONNERSBERG qui veut dire *Montagne de tonnerre*, eſt dans le Palatinat du Rhin.

DONNEZAN, *Voyez* DOUNEZAN.

* DONNOLA (Thaddée) célébre Juriſconſulte à Spello en Ombrie eſt appellé par quelques uns *Domnola* & *Dondulus*. Il vivoit dans le commencement du XVII ſiécle. On a de lui, *Commentarii de Hiſpelli antiquitate*; *Diſſertationes de patria Propertii*, données au public en 1713 par Henri Léonard Schurtzfleiſch, avec de ſavantes Notes, & une préface qui comprend la Vie de Donnola; *De loco Martyrii S. Felicis Epiſcopi Hiſpellatenſis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DONQUERQUE. *Voyez* DUNKERQUE.

* DONTHER (Corneille) Gardien des Minimes à Nivelle en Brabant, a écrit un petit livre de dévotion qui a été imprimé pluſieurs fois, & qui traitoit de l'effuſion du ſang du Sauveur. Il mourut en 1554. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DONUSSA, eſt une petite iſle de l'Archipel, ſituée vers celle de Nicaria. Elle étoit anciennement connue par le marbre verd qu'on en tiroit. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DONZELLA (Pierre) Sicilien Docteur en Droit Civil & Canonique, étoit ſavant, & de plus fort verſé dans la Poëſie Sicilienne, Toſcane & Latine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* DONZELLA (Pierre) de Palerme né le 9 Avril 1650. Il a fait pluſieurs Ouvrages en Italien, dont on peut voir la liſte dans le livre qui a pour titre *Bibliotheca Sicula*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DONZELLINUS (Jérôme) ſavant Médecin Italien, floriſſoit au XVI ſiécle. Il étoit né à *Orzi-nuovi*, au territoire de Breſce, & pratiqua la Médecine dans Breſce pendant quelque tems, mais il fut contraint d'en ſortir à cauſe d'une querelle de plume où il s'étoit engagé contre *Vincent Calzeveglia*, pour ſoutenir *Joſeph Valdagne*. C'etoient deux Médecins, dont le prémier publia un livre contre l'autre, & fut réfuté d'une maniére ſi terrible par Donzellinus, qu'il falut que Joſeph Valdagne & ſon défenſeur abandonnaſſent la ville de Breſce. Celui-ci ſe retira à Veniſe & y pratiqua avec beaucoup de ſuccès; mais on prétend qu'il y fit une fin tragique & qu'ayant été accuſé d'avoir offenſe d'une maniére exécrable la majeſté de la Religion & celle de l'Etat, il fut condamné à être jetté dans l'eau. Le *Cozzando* met cet évenement à l'an 1560. Donzellinus a laiſſé quelques Ouvrages. Il traduiſit en Latin le Traité de Galien de *Ptiſana* & huit harangues de *Thémiſtius*. Ses *Conſilia* & *Epiſtolæ Medicæ*, ſe trouvent dans le Recueil que Scholzius publia l'an 1598, à Francfort. Sa lettre *de Natura, cauſis & curatione febris peſtilentis &c. fut imprimée à Veniſe en* 1570. * Bayle, *Dict. Crit.* 4. *Edit.*

* DONZÉRE, bourg du Dauphiné dans le Tricaſtin en France avec titre de Principauté. Il eſt près de la rive gauche du Rhone au ſud-eſt de Viviers & au nord de Pierrelatte.

DONZI, petite ville de France dans le Nivernois, capital d'un petit païs, dit le *Donziois*. Elle eſt ſituée ſur une petite riviére près de Coſne. * Sanſon.

* DONZI, petite ville du Forez dans le Gouvernement général du Lyonnois, eſt ſur la petite riviére de Donzi qui ſe rend dans la Loire au deſſous de Feurs, dont Donzi eſt éloigné d'une à deux lieues vers le nord-eſt.

DONZI, riviére. *Voyez* l'article précédent.

* DONZI, petite ville ou bourg de la Principauté de Sedan. Elle eſt ſur la rive droite du Chier, au ſud-eſt de Sedan, dont elle n'eſt éloignée que d'environ deux lieues. On l'appelle auſſi DOUZY. *Voyez* DOUZY.

* DOOREN, & DOORNE, village à une lieue d'Anvers à l'orient. Il eſt fort ancien, & l'on prétend qu'autrefois il a eu des murailles.

* DOPHKA, que d'autres nomment *Dalphea*; c'eſt le nom du neuviéme Campement des Iſraëlites, où ils arrivérent le vint-neuviéme & dernier jour du ſecond mois, c'eſt à dire, de la Lune d'avril, qui ſe trouvoit cette année le premier jour de la ſemaine. Ce fut après être partis du Déſert de Sin, qu'ils vinrent camper en Dophka, & ils n'y ſéjournérent qu'un jour, le lendemain matin étant allez en *Alus*. * *Nombr. ch.* 33. *v.* 12.

D O R.

DOR, contrée de Canaan, & autrefois Royaume dans la Tribu de Manaſſé, en deçà du Jourdain. Son Roi fut tué par Joſué; & ſa capitale, qui s'appelloit auſſi *Dor* & toute la province fut ruïnée. * Joſué, *ch.* 13. *v.* 23.

DORA ou DORAM. C'eſt la ville de Dor, dans la Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain; elle eſt dans la Phénicie. Antiochus *Sidetès* y aſſiégea le traître Tryphon, qui s'y étoit réfugié, après avoir aſſaſſiné le jeune Antiochus. L'armee d'Antiochus Sidetès étoit de ſix vingt mille hommes de pié & de huit mille chevaux, ſans compter les vaiſſeaux qui fermoient le port. * I. *Mach. ch.* 15. *v.* 11.

DORA, Juif de Jéruſalem, homme ſéditieux & impie dont ſe ſervit le Gouverneur Feſtus, pour tuer le Grand ſacrificateur Jonathas, ſans que l'amitié qui étoit entre ce Pontife & Dora, empêchât celui-ci de commettre une action ſi déteſtable. * Joſephe, *Antiq. Judaiq. Liv. XX. ch.* 6. *Nom.* 848.

DORACHIUS, Prêtre Gaulois & Auteur fabuleux, qu'on prétend avoir écrit l'Hiſtoire des Francs, ou François, avant l'établiſſement de la Monarchie, ſous le régne du Duc Marcomir II. * Texeira, *en Odemar.*

DORADO, *provincia del Dorado*, eſt un païs qu'on met dans l'Amérique méridionale, entre la riviére d'Orénoque, & celle des Amazones. On y met un grand Lac, qu'on nomme Parime, & une ville magnifique, ſur le bord occidental du Lac, & des mines d'or en quantité. Mais toutes ces choſes ſont enchantées. Baudrand aſſure qu'on les a cherchées pluſieurs fois, ſans jamais les trouver, & il conclut que ce ne ſont que des fictions des Eſpagnols. * Maty, *Diction. Géogr.*

DORAT, (le) en Latin *Oratorium*, petite ville de France dans la Province de la Marche. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére de la Séve, à deux lieues de Belac, vers les frontiéres de Poitou.

DORAT, Profeſſeur. *Cherchez* AURAT.

DORCAS, Veuve. *Cherchez* TABITHA.

DORCAS fut un très méchant homme, qui fit mourir quantité de perſonnes de qualité dans les priſons de Jéruſalem, ou les factieux les avoient fait mettre au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *c.* 11.

DORCATIUS, Poëte Latin. On ne ſait pas bien en quel ſiécle il vivoit. S. Iſidore de Séville en fait mention à l'occaſion de l'origine du mot Latin *Pileus*. C'eſt *au l.* 10. *des Orig. ch.* 69.

DORCESTER, bourg d'Angleterre, dans le Comté d'Oxfort, étoit autrefois une ville aſſez conſidérable, que les Auteurs Latins ont nommée *Dorceſtria*, différente de Dorcheſter dont nous allons parler. Dorceſter eſt à neuf ou dix lieues de la ville d'Oxfort. * Camden.

DORCET. *Voyez* DORSET.

DORCHESTER, ville & Comté dans la partie méridionale d'Angleterre, ſur la riviére de Frome, eſt illuſtre par pluſieurs monumens antiques qu'elle a conſervez. Quelques Auteurs croyent qu'elle eſt la *Durnovania* d'Antonin, qu'on a auſſi nommée *Danium, Dorceſtria, &c.* Ce fut autrefois le ſiége d'un Evêque qui eſt aujourd'hui à Lincoln, comme nous l'apprenons de Guillaume de Malmesburi. Dorcheſter n'eſt pas éloignée de la mer. * Guillaume de Malmesburi, *l.* 4. *de Geſtis Epiſc. Angl.* Camden, *Deſcr. Angl.* Le Mire, *Géogr. Eccl. &c.*

DORDA. *Voyez* DARDAH.

DORDOGNE, en Latin *Duranius*, riviére de France, qui a ſa ſource en Auvergne, eſt formée, à ce que diſent quelques uns, de deux ruiſſeaux, qui ſortent du mont Dor. Le premier eſt nommé Dor, & l'autre Dogne, & comme leurs eaux ſe mêlent pour ne faire qu'une même riviére, de leurs deux noms on en a formé celui de Dordogne. Elle deſcend à Bort, & entre dans le Limoſin, accrue par les eaux de la Rue, de la Loueſſe, &c. reçoit enſuite celles de la Sére & de la Bave dans le Quercy, & paſſant dans le Périgord, puis dans la Guienne, & arroſant ſaint Cyprien, Limeil, Bergérac, Sainte-Foi, Caſtillon, Libourne, Fronſac, &c. elle reçoit le Vézére, la Liſle, &c. & ſe joint à la Garonne au deſſous de Bourg, au Bec d'Ambès, où eſt le confluent de ces deux riviéres. Elles ont alors le nom commun de Gironde, qui paſſe à Blaye, à Mortagne, & à Royan; puis elle ſe jette dans la mer, dans l'endroit où eſt la tour de Cordouan. * Papire Maſſon *Deſcr. flum. Gall.* Auſone, *Idylle* 10.

DORDONNE. *Voyez* DORDOGNE.

DORDRECHT ou DORT, *Dordracum*, ville du Païs-Bas, capitale de la Hollande, à ſix lieues de Leyden, & à trois lieues de Rotterdam, eſt fort ancienne, & la première des villes qui ont ſéance aux Etats de Hollande. Elle eſt ſituée dans une iſle, formée par la Meuſe, la Merwe, le Biesboſch & le Kill. Elle avoit ſeule le droit de faire battre monnoye d'or & d'argent; mais aujourd'hui la Weſt-Friſe jouït du même avantage, & en fait battre tantôt à Horne, & tantôt à Enchuyſen. Dordrecht étoit auſſi autrefois la demeure des Comtes de Hollande, & l'étape des marchandiſes, qui paſſoient dans les païs étrangers; mais à préſent elle n'eſt étape que pour les vins du Rhin. Elle fut détachée l'an 1421, de terre ferme, par un débordement qui noya preſque tout ſon territoire, & enſevelit plus de ſoixante-dix Villages ou châteaux, & environ cent mille perſonnes. Elle a produit nombre d'hommes illuſtres, comme Guillaume Lindanus, Merula, Voſſius, Junius, &c. Dordrecht avoit une égliſe collégiale fondée en 1363, par Albert de Baviére, Comte de Hollande. Le Duc de Brabant l'aſſiégea inuti-

tilement en 1304. En 1572, cette place ferma les portes aux troupes Espagnoles, se jetta dans le parti du Prince d'Orange & embrassa la Réformation. Le mois de Juillet de la même année les Etats de Hollande s'y assemblérent. On y déclara le Prince d'Orange Gouverneur de la Province pour le Roi, & le Duc d'Albe ennemi de la République. On convint d'une tolérance pour les Réformez & les Catholiques, jusqu'à ce que les Etats Généraux en eussent ordonné autrement. En 1574, les Ministres de Hollande & de Zélande y tinrent leur premier Synode Provincial, depuis le 16 Juin jusqu'au 28 du même mois. Ils n'en demandérent pas la permission aux Etats; aussi lorsqu'ils voulurent y faire aprouver leurs décisions, on leur répondit gravement, que *quand on auroit à faire d'eux on les envoyeroit chercher*. On y fit divers réglemens de Discipline, & contre les *Mennonites* ou *Anabaptistes*. En 1578, il s'y assembla un nouveau Synode National des Païs-Bas, depuis le deuxiéme jusqu'au 28 Juin. Cette assemblée fut convoquée encore sans la permission des Etats. Ce Synode dressa une Requête, que ses Députez présentérent à l'Archiduc, & au Conseil le 22 du même mois. Ils y demandoient le libre exercice de la Religion Réformée dans tous les lieux, où, selon la paix de Gand, il ne devoit pas être. L'Archiduc & le Conseil d'Etat, pour répondre à cette Requête & à un Mémoire qui l'avoit suivi, formérent un projet de *Paix religieuse*. qu'ils communiquérent aux Provinces. Les principaux articles de ce projet portoient, que les bréches faites à la Pacification de Gand seroient oubliées & pardonnées: qu'on laisseroit à tout le monde une parfaite liberté de conscience, &c. Ce projet n'eut pas tout l'effet qu'on devoit en attendre, les Catholiques Romains & les Protestans le désaprouvérent. C'est en cette ville que les Calvinistes assemblérent en 1618 un Synode national, qui ne fut terminé que le 6 mai de l'année suivante. Il s'agissoit d'y décider les controverses survenues au sujet de la prédestination, entre les Gomaristes ou Contre-remontrans soutenus par le Prince d'Orange, & les Remontrans ou Arminiens qui y furent tres maltraitez. Le dogme de l'inamissibilité de la justice y fut établi. *Voyez* l'article suivant. * Marc. Zwerius, *in Theat. Holland.* Guichardin, *Description du Païs-Bas.* Cluvier. Montanus. Arnaud, *Impiété de la Morale des Calvinistes.* Gerard Brandt, *Histoire de la Réformation, tome* I.

DORDRECHT, (Synode de) est un des plus fameux entre les Synodes des derniers siécles. Ce qui en fournit l'occasion fut la célébre Controverse agitée vers le commencement du XVII siécle entre Jaques Arminius & François Gomarus. Comme il y avoit très long-tems qu'on n'avoit point assemblé de Synode national dans les Païs-Bas, on embrassa d'autant plus promptement cette voye pour la discussion de cette controverse. Il se présenta à la vérité, plus d'une difficulté dans l'exécution de ce projet, mais enfin en 1606, il fut résolu & arrêté que dans deux ans on convoqueroit un Synode national. Mais malgré cette résolution on ne fut pas d'accord sur certaines conditions, ce qui recula encore le Synode. Les controverses se multipliérent pendant ce tems-là, & Jaques I. Roi d'Angleterre. aussi bien que le Prince Maurice crûrent que le moyen le plus sûr de lever toutes les difficultez, seroit de tenir un Synode national. C'est pourquoi il fut enfin résolu le onziéme novembre 1617, dans l'Assemblée des Etats Généraux, que l'année suivante on assembleroit le Synode à Dordrecht. On y invita pour cet effet, outre les Théologiens des Païs-Bas, ceux des Païs étrangers Réformez, comme ceux d'Angleterre, de France, du Palatinat, de Hesse, de la Suisse, de la Wétéravie, de Genéve, de Bréme & d'Emden. Louïs XIII. révoqua la permission qu'il avoit déja accordée à Pierre du Moulin, à André Rivet, à Chauve & à Chamier pour se rendre à Dordrecht; c'est pourquoi les siéges destinés aux Théologiens de France furent vuides durant le Synode. On dit que Langerak, Ambassadeur des Etats Généraux à Paris, leur écrivit que les Jésuites étoient la cause de cette révocation: d'autres croyent que le Roi ne se soucioit point trop que les Réformez de son Royaume fussent fort liez avec les Etrangers. Cela n'empêcha cependant pas que les Eglises Réformées de France ne reçûssent dans la suite les décisions du Synode. La signature des Canons du Synode de Dordrecht se fit dans le Synode national d'Alet en 1620. L'Electeur de Brandenbourg n'y envoya point non plus aucun Théologien, & il s'en excusa par une lettre. Le 13 novembre 1618, se fit l'Ouverture du Synode. Le Président fut *Jean Bogerman*, Ministre de Leeuwarde & ami intime du Comte Guillaume Louïs, Gouverneur de Frise, & ennemi juré des Remontrans. Ce fut ce Comte qui recommanda Bogerman auprés du Prince Maurice, & lui procura ainsi l'honneur de la présidence. On tint CLIV sessions & le Synode fut fini le 9 Mai 1619. Les principaux articles qu'on y traita, furent ceux-ci. On y parla d'une nouvelle traduction de la Bible; d'une méthode édifiante & utile de catéchiser; du Batême des enfans des Payens; de l'abrogation des abus de l'Imprimerie &c. Mais le gros regarda les Remontrans, & leurs cinq articles, qui furent condamnez par le Synode. Il reconnut en échange l'excellence de la Confession Belgique & du Catéchisme de Heidelberg, & les confirma, quoi que les Remontrans en eussent demandé une révision. Au reste les Remontrans se plaignirent hautement du Synode & publiérent qu'on avoit procédé contr'eux d'une maniére contraire à l'équité; que l'on n'avoit admis au Synode qu'un petit nombre des leurs; qu'on avoit refusé les plus éclairez de leur parti; qu'on ne les avoit jamais ouïs en corps, mais un à un comme des criminels, dont la sentence étoit déja portée; qu'étant venus à Dordrecht sous le sauf-conduit qu'on leur avoit donné, ils avoient été mis aux arrêts pendant 7 mois entiers, contre toute parole donnée, de sorte que le fils ne pouvoit pas voir le pére, ou la sœur s'entretenir avec son frére; que le Président Bogerman, leur ennemi déclaré, avoit disposé les choses uniquement pour les opprimer; que les Sécrétaires du Synode avoient été choisis parmi les adversaires des Remontrans; que Heinsius les haïssoit. Mais ils se récriérent sur tout, sur ce que la sentence portée contr'eux les condamnoit à être privez de toutes les fonctions Ecclésiastiques & Académiques; & que quelques-uns d'eux avoient même été exilez. On peut tirer encore de l'Histoire de Gérard Brandt quelques particularitez sur ce fameux Synode. Ce fut dans la session 153, que les Péres de cette assemblée se rendirent en procession dans l'Eglise, où les Canons furent lus publiquement, en présence d'une foule de monde. Le soir du même jour sixiéme de mai, les Commissaires lurent la sentence aux Remontrans & leur défendirent de sortir de la ville sans permission du Magistrat. Episcopius répondit avec beaucoup de fermeté. Le neuviéme Mai on tint la session 154, où l'on remercia les Députez étrangers, & où ils prirent congé de l'assemblée. Le lendemain les Commissaires leur rendirent visite & leur donnérent à chacun une médaille d'or attachée à une châine de la valeur de deux cens florins. On voyoit sur un des côtez de la médaille le Synode de Dordrecht, avec cette légende *Religione asserta*, & sur le revers le mont de Sion & le Temple, attaqué par les quatre vents, & éclairé par les rayons qui sortoient du mot *Jéhovah*, avec ces mots, *erunt sicut mons Sion.* Henri Hollinger, Ministre Remontrant, assûre dans un petit Ouvrage, que l'un des Commissaires des Etats dit en confidence à un de ses amis, que le Synode avoit couté dix tonnes d'or, c'est à dire, un million de florins. Après le départ des Théologiens étrangers, ceux des Païs-Bas tinrent encore vingt six sessions, où l'on agita principalement ce qui regardoit la Discipline. Le 29 mai fut le jour de la derniére session. Toute l'assemblée se rendit à l'Eglise où *Balthasar Lydius* Ministre de Dordrecht précha sur les *v.* 1. 2. & 3. du *ch.* 12. d'*Esaie.* Le Modérateur ayant ensuite remercie les Commissaires & les Théologiens, mit fin à la tenue du Synode. On donna une médaille d'argent a chaque Député Ecclésiastique du Païs. La conduite & les Décrets du Synode furent louez par les uns & blâmez par d'autres. „ Louïs du Moulin Professeur en Histoire, à Ox-„ ford, dit que les Péres de ce Concile étoient Juges & Parties, „ & par conséquent que les Arminiens devoient perdre leur cause „ devant ce Tribunal; & que par là ils avoient de bonnes raisons „ pour ne pas se soumettre à l'autorité du Synode de Dordrecht." On exigea avec soin la signature des Décrets du Synode. *Nicolas Lachterop* n'ayant voulu signer ces Canons qu'avec ce formulaire, *autant qu'ils étoient conformes à la parole de Dieu*, fut déposé: on lui dit *qu'il faloit les souscrire comme la parole de Dieu.* Il eut beau representer que les Auteurs de ces Canons étoient faillibles, & que c'étoit imiter la méthode des Catholiques Romains, que les Réformés désaprouvent, il falut se retirer incessamment. Bénédict Turretin Pasteur & Professeur en Théologie à Genéve, fut envoyé en France, dans le tems que le Synode d'Alais s'assembla, pour exhorter les Ministres à chercher les moyens d'empêcher que l'Arminianisme ne se glissât dans leurs Eglises. P. du Moulin présidoit à ce Synode. Non seulement on signa les Canons, mais aussi on y dressa un formulaire de serment, par lequel on *juroit de persévérer toute sa vie dans la profession de cette doctrine, & de la défendre de tout son pouvoir.* Ce serment devoit être prêté par les Pasteurs & les Anciens, par les Professeurs & les Régens, & par tous ceux qui aspireroient au St. Ministére. Cependant dans un Synode Provincial de Paris, *David Blondel*, *Etienne de Courcelles* & d'autres Théologiens réfusérent de jurer qu'ils aprouvoient les Canons du Synode de Dordrecht. * *Acta & scripta synodalia Dordracena*, Hartnock *Historie des Dordrechtisch. Synodi*; *Epistola Theol. & Eccles. Remonstrant.* Benthems *Kirchen-staat*, *P.* 1. *c.* 14. *p.* 367. *& seq.* Hornius *Hist. Eccles. p.* 535. Leydeckerus *ad h. l.* Caroli *in Mem. Eccl. sc.* 17. *l.* 2. *p.* 461. Arnold, *Ketzer-hist. P.* 2. *l.* 16. *c.* 4. *S.* 4. *p.* 459. Limborch, *in Hist. vita Sim. Episcopii. p.* 120. *it.* 142. *& seq.* Gerard Brandt *Hist. de la Reform. t.* 11. *p.* 1. *&c. Hist. de l'Edit. de Nantes*, 2. *l.* 6. *p.* 229.

* DORE, riviére de l'Auvergne dans le Gouvernement général du Lyonnois en France, prend sa source près des confins du Velai, coule du sud au nord, & après avoir arrosé Puy-Guillaume, elle tourne de l'est à l'ouest, & se jette bien tôt après dans l'Allier.

DORE, (Pierre) Docteur de Paris, de l'Ordre de saint Dominique dans le XVI siécle, étoit natif d'Orléans, comme il le dit lui-même dans plusieurs de ses Ouvrages. Il fut Licentié de la Faculté de Paris en 1532, professa la Théologie dans son Ordre, & écrivit contre les Protestans divers Traitez, dont Possevin fait grande estime. On a de lui, *Anti-Calvinus*; *Virtutis Imago*; *Spes secura*; *Piscina patientia: Arbor vita*; *Collegium sapientia*; *Turtur viduitatis*; *Spiritualis servus*; *Pascuum ovis Christiana: De vita & morte Christiana*; *Dialogus inter Deum & Samaritanos*; *Dialogus & Doctrina Christianorum in Fide, spe, & Dei amore*; *Propugnaculum Gratia*; *Asylum Peccatoris*; *Amoris divini sulphurata sive Incentiva*; *Omnium tribulationum Victoria*; *Meditationes de SS. Missa sacrificio*, &c. Il mourut en 1599. * Possevin, *in Appar. Sacro.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç. p.* 393. Du Verdier, *Biblioth. Franç. p.* 1003. Valére André, *Biblioth. Belg. p.* 735. *&c.* Echard, *Script. Ord. Prad.*

DOREN. *Cherchez* DUREN.

DORESTERO, ville. *Cherchez* SILISTRIE.

DOREZ, en Latin *Equites Aurati*, Chevaliers d'Angleterre, ainsi nommez, parce qu'on leur donne des éperons dorez pour marque de Chevalerie. Autrefois on ne conferoit cet honneur qu'à des Gens d'épée, qui l'avoient mérité par leurs services militaires; mais depuis il est devenu plus commun, & a été donné aussi à des Gens de robe, de même que dans les Universitez on donne quelquefois les degrez à des Gens d'épée. Toutefois entre les Gens de robe, on ne le donne qu'à des Avocats & des Médecins, & non pas à des Théologiens. * Ed. Chamberlayne, *en l'état present d'Anglet.* *Voyez* ACCOLLADE.

DORFLINGER (George Baron de) *Voyez* DERFLING.

DORGOBUSK. *Voyez* DROGOBUSK.

DORHIN. *Cherchez* DURAN.

DORIA ou LA DOIRE. *Duria & Doria*, est le nom de deux grandes riviéres qui sont en Piémont. La premiére, dite la grande Doire ou Doria Baltea, a sa source dans les Alpes Apennines, & passe à Aouste, à Ivrée & ailleurs. Après avoir reçu diverses

verses riviéres, elle se jette dans le Pô, entre Chivas & Crescentin. La petite Doire a sa source dans les Alpes Cottiennes, elle passe à Suze, à Veillane, à Rivoli & se joint au Pô un peu au dessous de Turin. * Sanson. Baudrand.

DORIA, Maison. La Maison de Doria de Gênes, est noble & ancienne, & s'est aquis beaucoup de réputation, par le mérite & par la valeur des grands hommes qu'elle a produits. André Doria qui vivoit en 1166, épousa la fille de *Barrison*, Roi de Sardaigne, que d'autres nomment Roi & Juge d'Arborée. Hilaire Doria épousa, l'an 1397, une fille d'*Emanuel* Empereur de Gréce. Dans le XVI siécle André Doria contribua beaucoup à relever l'éclat de cette maison. Philippin Doria fut grand homme de mer, & défit, l'an 1528, l'armée navalle des Espagnols devant Naples, où Hugues de Moncade, Viceroi de Sicile, & Général des ennemis perdit la vie. Jannetin Doria fils de Thomas, fut élevé assez bassement; car il s'étoit occupé pendant sa jeunesse à faire des draps de soye, ce qui ne déroge point parmi les Gênois. Comme *André* Doria, cousin de *Thomas*, n'avoit point d'enfans, il résolut de faire *Jannetin* son héritier, comme son plus proche parent; & il lui donna le commandement de vingt galéres. Ce Jannetin fut si heureux dans une de ses expéditions, qu'ayant trouvé le Corsaire Dragut au port de Giralatte, entre Calvi & Layaco en Corse, où il se croyoit en assurance, il le prit avec treize galéres & lui mit les fers aux piez. Ce brave homme fut tué malheureusement en 1547, dans le tems que les Fiesques voulurent exécuter leur conjuration. Le bruit ayant mis en allarme les Domestiques d'André Doria, Jannetin fut éveillé par sa femme. Comme il crut que ce n'étoit qu'une dispute survenue entre les Gens de marine, il prit un habit de matelot, & accompagné d'un seul estafier, qui portoit un flambeau devant lui, il alla pour appaiser ce tumulte à la porte Fasciolana, qui étoit gardée par quelques-uns des Conjurez: là ayant dit son nom à la sentinelle qui le demanda, il fut tué sur le champ. Jean-André Doria son fils, fut élevé par les soins de son grand oncle André, qui l'institua son hérétier. Celui-ci commanda l'armée d'Espagne à l'entreprise de Tripoli en 1560. Il donna pour la défense de l'isle de Gerbe de très-bons avis, qu'on se repentit de n'avoir pas suivis. Depuis il servit en diverses occasions, comme en 1564, dans l'isle de Corse, & l'année suivante il s'offrit d'aller secourir Malthe affiégée par les Turcs. En 1570, il commanda l'armée navale d'Esgne, pour le secours de l'isle de Chypre contre les Turcs; mais ses délais affectez, & ses artifices ayant retardé ce secours causérent la perte de cette isle. L'année suivante il fit à la bataille de Lépante, une faute qui pensa être fatale aux Chrétiens. Cette famille de Doria a produit de grands Capitaines, & divers Doges de Gênes, que nous nommons dans l'article de cette ville. Antoine Doria, qui avoit été un grand Capitaine sous Charles-Quint composa l'Histoire de ce qui s'étoit passé de son tems. On la publia en 1571, sous ce titre, *Compendio d'Antonio Doria, delle cose di sua notitia & memorie occorse al mondo, nel tempo dell' Imperatore Carlo V.* Jacques Doria, qui vivoit en 1270, fut un des quatre Citoyens qu'on avoit nommez pour écrire l'Histoire de la République de Gênes. Perceval & Simon Doria vivoient dans le même siécle, dans la Cour de Charles I. de ce nom, Roi de Naples, &c. Comte de Provence. Le premier étoit Philosophe & Poëte Provençal, & eut beaucoup de part à la bienveillance de la Reine Béatrix. Il fut Podestat d'Avignon, & d'Arles, & mourut à Naples l'an 1276. Il y eut de cette maison dans le XVI siécle, Imperiale Doria, lequel étant resté orphelin & sans biens, trouva de la protection dans son parent André Doria, qui lui donna de l'emploi sur ses galéres; mais après avoir servi long-tems, & amassé beaucoup d'argent, il lui prit envie d'embrasser l'état ecclésiastique. André Doria le confirma dans ce dessein, & lui procura dans la suite l'Evêché de Sagone au Royaume de Naples. Ce nouveau Prélat se plut beaucoup dans son diocése, y résida toûjours, & des biens qu'il avoit aquis pendant qu'il servoit sur mer, il acheta des terres considérables, qu'il laissa par reconnoissance à son parent & son bienfacteur, l'ayant laissé son Légataire universel en mourant. La Cour de Rome s'opposa à cette institution testamentaire. André Doria plaida à la Rote, & fut débouté de toutes ses prétentions. La Cour de Rome ne voulant pas pourtant mécontenter entiérement un si grand homme, lui offrit de lui céder toute la succession de son parent, pourvû qu'il voulût la recevoir comme une grace particuliére du saint Siége; mais il ne voulut jamais se soumettre à cette condition, & aima mieux se dédommager par la force des armes, en enlevant quatre galéres du Pape, ainsi que le rapporte Varillas, *Hist. de François* I. *liv.* XII. Il y a eu quelques-uns de cette maison qui se sont attachez aux Ducs de Savoye. Jean Dominique Doria, Marquis de Cirié, de saint Maurice, &c. Général des galéres de Savoye, & Grand Ecuyer du Prince Maurice de Savoye, fut fait Chevalier de l'Annonciade en 1633, & François Doria, Marquis de Dolce-Aqua, le fut en 1653. * Sigonius, *Vit. Andr. Dor.* Foglieta & Justiniani, *Annal. Gen.* De Thou, *Hist.* Nostradamus, *Vies des Poëtes Prov.* Soprani, *Scrit. de la Ligur.*

DORIA, (Jérôme) Cardinal, porta d'abord la qualité de Comte de Crémolin, & sous ce nom rendit de grands services à sa République, qui l'envoya, l'an 1512, à Rome auprès du Pape Jules II. Depuis il exerça d'autres emplois considérables, & fut nommé même entre les douze, qui devoient rétablir l'ancienne forme du gouvernement dans la République. Mais ayant perdu sa femme, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique, dans l'espérance d'obtenir un chapeau de Cardinal. André Doria le lui procura du Pape Clément VII. en 1529. Il lui en témoigna sa reconnoissance en diverses occasions, & sur tout en 1547, dans la conjuration des Fiesques, où le Cardinal Doria s'exposa pour la défense de son parent. Il eut d'abord l'Evêché de Nebbi, puis ceux de Jacca & de Huesca, & enfin l'Archevêché de Tarragone. Il mourut à Gênes au mois de mars de l'an 1558. * Hubert Foglieta, *in Elog.* Ughel, *Ital. Sac.* Sigonius, *in Vita Andrea Doria.* Onuphre. Auberi, &c.

DORIA, (André) Gênois, naquit le 30 novembre 1466, & fut l'un des plus célébres Capitaines de mer, dans le XVI siécle. Etant allé à Rome, il commença de servir dans les troupes du Pape Innocent VIII, en qualité d'homme d'armes, puis passa au service des Rois de Naples, qui lui donnérent une compagnie de cinquante lances, qu'il quitta lorsque le Roi Alfonse II. poussé par les armes de Charles VIII. Roi de France, fut obligé de se retirer en Sicile. Il servit ensuite Jean de la Rouere Duc d'Urbin, après la mort duquel il fut créé Tuteur de François Marie son fils, dont il prit grand soin. Il revint à Gênes, où il eut le commandement des galéres que le public entretenoit au service du Roi Louïs XII, alors Seigneur de Gênes & de toute la Ligurie, qui fut bientôt perdue par la revolte de cette ville, qui se mit sous la protection de l'Empereur. Doria passa au service du Roi François I. qui le fit Chevalier de son Ordre, lui donna la commission d'Amiral des mers du levant avec le titre de Général de ses galéres, dont il lui laissa la conduite & le gouvernement absolu. Il rendit à ce Monarque de grands services, fit de tres belles actions en Sardaigne; défit entiérement l'armée navale de l'Empereur dans le port & à la vue de Naples le 28 avril 1528. Mais ayant remarqué que la fortune envieuse des prospéritez du Roi se déclaroit pour l'Empereur Charles-*Quint*, il embrassa son parti, sous prétexte que l'on vouloit obliger Philippe Doria à livrer les prisonniers que ce neveu avoit fait dans la bataille navale, & retint les galéres de France. Il obligea peu de tems après celui qui commandoit une partie des galéres du Roi devant Naples, & qui tenoit cette ville bloquée par mer pendant que M. de Lautrec avec une puissante armée la pressoit par terre, d'abandonner honteusement son poste, & de laisser cette ville libre du côté de la mer. Il se rendit maître en cette occasion de plusieurs galéres de France, revint à Gênes qu'il fit revolter, chassa la garnison Françoise, & s'engagea tout à fait avec l'Empereur aux mêmes conditions & avantages qu'il recevoit auparavant de la France. Il donna de la terreur aux côtes de la Gréce, & malgré la vigoureuse résistance des Turcs, se rendit maître de Patras & de Coron en 1532, attaqua les vaisseaux des Infidéles, & remporta sur eux une fameuse victoire. A son retour il fut fait Prince de Melphe, & Chevalier de la Toison d'or par Charles-Quint qu'il servit dans ses expéditions de Tunis & d'Alger, & dans celles d'Italie & de Provence. Il refusa généreusement la souveraineté de son païs, aimant mieux en être le Libérateur & le Protecteur que le Souverain. Il y établit de telle sorte l'administration de la République, que les Nobles furent admis à la souveraine Magistrature, dont ils étoient auparavant exclus, & que par l'abaissement des familles populaires, l'autorité de la Noblesse fut relevée. Ce qui fit renaître la haine invétérée, qui divisoit ces deux factions. Pour profiter de cette disposition, Jean-Louïs de Fiesque, Comte de Lavagne, jeune homme de grand courage & d'une famille illustre, conspira la ruïne de la maison des Doria, à laquelle il n'estimoit pas que la sienne fût inférieure. Mais ce jeune Comte ayant péri dans son entreprise, la faction d'André Doria conserva toute l'autorité. Philippe, Prince d'Espagne, passant l'an 1548 à Gênes, le sollicita assez long-tems, pour lui persuader de laisser bâtir une forteresse dans cette ville; mais il s'opposa toûjours à ce dessein, qui menaçoit la liberté de sa patrie. La fortune se déclara contre lui en 1552. Dragut Rais, Général des Corsaires, l'ayant surpris lorsqu'il y pensoit le moins, l'obligea de prendre la fuite, & l'ayant suivi avec ses vaisseaux legers, il en prit d'abord un de ceux de Doria, en coula deux à fond, & ayant suivi sa victoire, il en prit six autres avec sept cens Allemans qui étoient dedans, & Nicolas Madrucci leur Chef, qui mourut bien-tôt après d'une blessure qu'il avoit reçue dans le combat. En 1554, Doria prit Sanfiorenzo dans l'isle de Corse, d'où il chassa les François; & ensuite étant extrêmement vieux, & sentant diminuer les forces de son esprit & de son corps, il se retira dans un très-beau palais qu'il avoit fait bâtir dans un des faux-bourgs de Gênes, où il mourut le 25 novembre 1560, en sa 94 année sans laisser de postérité de *N.* Piretti, Niéce du Pape Innocent VIII. La République de Gênes lui fit faire de magnifiques funérailles, & fit ériger une statue en sa mémoire avec cette inscription.

ANDREÆ AURIÆ.
Civi optimo feliciſſimoque Vindici atque authori publicæ libertatis Senatus populusque Genuensis posuit.

Quelques Auteurs l'accusent d'avoir été quelquefois trop cruel, & en rapportent cet exemple. Le Marquis de Marignan, qui prit Porto Hercole en 1555, y ayant fait prisonnier Ottobon de Fiesque, frére de Louïs, complice de la conspiration dont nous avons parlé, le mit entre les mains de Doria pour venger, comme il lui plairoit, la mort de Jannetin Doria, qui avoit été tué dans cette conspiration. André, enflammé de colére, fit coudre de Fiesque dans un sac comme un parricide, & le fit jetter dans la mer. Ceux qui ont écrit de Doria, ont passé prudemment cette action sous silence, comme étant indigne d'un si grand homme. Un jour un de ses Pilotes, qui l'importunoit souvent, s'étant presenté devant lui, témoigna qu'il n'avoit que trois paroles à lui dire. *Je le veux*, répondit Doria, *mais souviens toi que si tu en dis davantage, je te ferai pendre.* Le pilote sans s'étonner reprit la parole, & lui dit: *Argent ou congé.* André Doria satisfait de cette réponse, lui fit payer ce qui lui étoit du, & le retint à son service. * Sigonius, *en sa Vie.* Du Bellay. Paul Jove. De Thou. Antonio Herrera. Brantôme, &c.

DORIA, Mathématicien. *Cherchez* AURIA.

DORIDE, ancienne contrée de la Gréce propre, qu'on nomme aujourd'hui, selon quelques-uns, *Val de Livadie.* Elle comprenoit les villes de Lilée, d'Erinée, de Boium, de Citinium, &c. C'étoit dans ce païs que s'étoient retirez une partie des Descendans d'Hercule lorsqu'ils furent chassez du Péloponnése. Quand ils voulurent y rentrer, c'est à dire, cinquante cinq ans après la prise de Troye, les Doriens les accompagnérent, d'où vient qu'on appella

Doriens les Habitans des trois Royaumes d'Argos, de Messéne, & de Lacédémone, au moins Hérodote leur donne ce nom, & c'est par cette raison que les Colonies qui s'allérent ensuite établir dans l'Asie Mineure en sa partie méridionale sur la mer Egée, donnérent le nom de Doride au païs qu'elles occupérent. Halicarnasse étoit la ville la plus considérable de la Doride d'Asie. Hérodote, Strabon, Tite-Live, Pausanias, &c. en font mention. Le Dialecte Dorique, un des quatre, qui ont été en usage parmi les Grecs, fut d'abord employé par les Lacédémoniens & les Argiens, & depuis passa dans l'Epire, dans la Carie, dans la Sicile, à Rhodes, & en Créte: c'est celui qui a été suivi par Archiméde, par Théocrite, & par Pindare. L'un des cinq Ordres d'Architecture a aussi emprunté son nom des Doriens, qui peut-être en ont été les inventeurs. Δῶρον, en Grec veut dire *présent*; & c'est de là qu'est venu le proverbe de *Dorica Musa* qui est dans Aristophane, pour ceux qui ne composoient des vers que pour avoir des recompenses. Les Grecs avoient aussi un autre proverbe, *Doricè concinere*, contre ceux qui promettent une chose, & qui en font une autre. Les Auteurs Grecs & Latins ont nommé la Doride, *Doris*. * Strabon, *l.* 10. Ptolomée, *l.* 3. 12. *&c.*

DORIDE, contrée de l'Asie Mineure. Elle étoit une presqu'isle de la Carie. Ses villes étoient Halicarnasse, Ceramus & Gnidus. Ce païs est aujourd'hui la presqu'ile de Gnido en Natolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

DORIEUS, troisiéme fils de Diagoras Rhodien, & frére puîné d'Asiculaüs & de Damagéte, se rendit aussi célébre que son pére par les couronnes qu'il remporta dans les Jeux Olympiques, Isthmiques & Néméens. Il vainquit huit fois dans les Isthmiques, sept fois dans les Néméens, & fut couronné pour la seconde fois dans les Jeux Olympiques, la premiére année de la LXXXVIII Olympiade, & 428 ans avant J. C. Dorieus fut chassé de Rhodes avec son frére Pisidore. Ils se retirérent à *Thurium* en Italie, & de là vient qu'aux Jeux où ils furent couronnez, le Crieur public les apella Thuriens. Dorieus retourna à Rhodes, lorsque la faction qui l'avoit chassé ne fut plus la supérieure. Il embrassa hautement le parti de Lacédémone dans la Guerre du Péloponnése, équipa des vaisseaux à ses dépens, & combattit courageusement contre les Athéniens. Ils le haïssoient de telle sorte, que l'ayant pris prisonnier, ils résolurent de lui faire un méchant parti, mais sa présence frapa l'assemblée: on fut touché de voir captif un personnage si distingué, & on le remit en liberté. Les Lacédémoniens ne furent pas si généreux; ils le prirent comme il étoit en voyage auprès du Péloponnése, dans le tems que les Rhodiens firent alliance avec les Perses, & avec les Athéniens, à l'instigation de Conon, ils le traitérent comme un criminel d'Etat & le firent mourir. * Pausanias, *l.* 6. Bayle, *Dict. Critiq.* 4. *édit. Voyez* l'article de DIAGORAS.

DORIGNY, (Michel) Peintre, natif de S. Quentin en Picardie, fut disciple & gendre du fameux Vouet. Il en suivit de fort près la maniére, grava à l'eau forte la plus grande partie de ses ouvrages, & leur donna le véritable caractére de leur Auteur. Il mourut Professeur de l'Académie de Peinture à Paris en 1663, âgé de 48 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*. Felibien parle aussi de deux autres Peintres de ce nom, savoir, Charles & Thomas DORIGNY. V. *Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, Tome* 3.

DORIMÉNE. *Voyez* DORYMÉNE.

DORILAUS. *Voyez* DORYLAUS.

DORIOLLE, (Pierre) Seigneur de Loiré en Aunis, Chancelier de France, fils de *Jean* Doriolle, Maire de la Rochelle, en fut aussi Maire en 1451, puis Intendant Général des Finances & Mâitre des Comptes en 1456, dont il se démit en 1472, ayant été nommé Chancelier de France par lettres du 26 juin de la même année, & fut présent en cette qualité à l'arrêt rendu contre le Duc d'Alençon, au Parlement tenu à Vendôme au mois d'avril 1474. Il présida au jugement du Connétable de S. Paul, & en prononça l'arrêt en plein Parlement le 19 décembre 1475, & à celui du Duc de Nemours en 1477. Il fit la paix du Duc de Bourgogne avec le Roi en mai 1476, & après la mort de ce Duc plusieurs villes de Picardie s'étant remises en l'obéïssance du Roi, il alla à Arras, & reçut le serment des Habitans avant que le Roi y fît son entrée. Il fut aussi l'un de ceux qui traitérent avec le Duc de Bretagne en 1477, & avec le Roi de Sicile Duc de Lorraine en 1480. Quoiqu'il eût rendu de très-grands services à l'Etat, il fut destitué de sa charge en mai 1483, au lieu de laquelle il fut pourvu de celle de premier Président de la Chambre des Comptes par lettres du 23 septembre de la même année, mais il ne l'exerça pas long tems, étant mort le 14 septembre 1485. Il épousa *Charlotte* de Bar, veuve de *Guillaume* de Varie, Seigneur de l'Isle-Savary, & fille de *Jean* de Bar, Seigneur de Baugy, dont il eut pour fille unique *Marie* Doriolle, alliée 1. à *Jean* Bérard, Seigneur de Chissé & de Bléré, premier Président au Parlement de Bordeaux: 2. à *Guillaume* Savary, Chevalier. * *Voyez* Du Chêne, *Hist. des Chancel.* Le P. Anselme, &c.

DORIS, premiére femme d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, & mére d'Antipater, étoit sortie d'une des premiéres & des plus illustres maisons de l'Idumée. Elle entra dans la conspiration de son fils contre son mari; mais ayant été découverte, elle fut chassée du palais, & dépouillée de toutes les marques de la royauté. * Josephe, *Antiq. Judaïq. liv. XVII. chap.* 6.

DORIS, Nymphe marine, fille de l'Océan & de Thétys, ayant été mariée à son frére Nérée, mit au monde cinquante Nymphes qui furent appellées Néréïdes, du nom de leur pére. Souvent les Poëtes employent le nom de Doris, pour signifier la Déesse de la mer & quelquefois pour la mer même. * Hygin, *in Pref.* Natalis Comes, *Mythol.*

DORISQUE, en Latin, *Doriscum* & *Dorisca*, petit païs de la Thrace, dans lequel Xerxès mesura ses troupes en gros, par l'espace de terre qu'elles occupoient, ne pouvant en faire un dénombrement plus particulier. * Pline, *l.* 4. *c.* 11.

DORISSUS. *Voyez* DORYSSUS.

DORLAND, (Pierre) Prieur de la Chartreuse de Zeelhem près de Diest, dans le diocése de Liége, vivoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI. Il composa une Chronique de son Ordre, que le Pére Théodore Pétreius a augmentée, & grand nombre d'autres Vies de Saints, & d'Ouvrages de dévotion, dont le même Pétreius fait un dénombrement assez exact, dans sa Bibliothéque des Chartreux, aussi-bien que Valére André, Possevin, &c. Pierre Dorland mourut en odeur de sainteté le 21 août de l'an 1507, âgé de 58 ans. Il étoit alors dans la Chartreuse de Zeelhem. * Petreius, *in Biblioth. Carthusian.* Possevin, *in Apparat. Sac.* Val. André, *Biblioth. Belg.* Aubert le Mire, *in Auct. &c.*

DORMAGEN. *Voyez* DOERMAGEN.

DORMANS, bourg de France en Champagne, situé sur la riviére de Marne, entre Epernay & Château-Thierry.

DORMANS, Famille. Le bourg de Dormans a donné son nom à la famille de Dormans, qui le prit selon l'usage de ce tems-là. JEAN de Dormans, Procureur au Parlement de Paris, vivoit en 1347, & eut entr'autres enfans, 1. *Jean*, Cardinal; 2. GUILLAUME, Chancelier de France, qui suit; 3. PIERRE Sieur de Noisy, dont la postérité a eu un premier Président de Bourgogne & des Conseillers au Parlement de Paris; 4. *Simon*, &c.

GUILLAUME de Dormans, Seigneur de Dormans, & de Silly, fut premiérement Avocat général au Parlement de Paris, puis Chancelier de France en 1371. Il mourut le onziéme juillet de l'an 1373, & fut enterré dans le chœur de l'église des Chartreux de Paris. Il avoit épousé *Jeanne* Baube, Dame de Silly, dont il eut 1. *Jean*, Chanoine de Paris, de Chartres, & de Beauvais, mort à Sens le deuxiéme novembre 1386; 2. *Bernard*, qui épousa en 1381 *Marguerite* de Craon, & mourut peu de tems après; 3. *Renaud*, Archidiacre de Châlon, Chanoine de Paris, de Chartres, & de Soissons, Maître des Requêtes de l'hôtel du Roi, &c. mort en 1386; 4. MILE'S, Chancelier de France; 5. *Guillaume* de Dormans, Evêque de Meaux, puis Archevêque de Sens, mort l'an 1405, & enterré dans le chœur de l'église des Chartreux de Paris; 6. *Jeanne*, &c.

MILE'S de Dormans fut Président en la Chambre des Comptes de Paris en 1361, puis Evêque d'Angers, puis de Bayeux, & enfin de Beauvais. Il fut élu, en 1380, Chancelier de France, & ayant abdiqué l'année suivante, il mourut en 1387. Son corps fut enterré dans la chapelle du Collége de Beauvais, où l'on voit son tombeau. * Le Féron & Godefroy, *Hist. des Chanc.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes, &c.* Le P. Anselme, *Hist. des grands Officiers de la Couronne.*

DORMANS, (Jean de) Cardinal, Evêque de Beauvais, Chancelier de France dans le XIV siécle, fut Avocat au Parlement de Paris, & s'aquit une si grande réputation, que Charles de France, Dauphin de Viennois & Duc de Normandie, l'ayant voulu avoir auprès de sa personne, l'honora de sa bienveillance & le fit Chancelier de Normandie. Quelques tems après, il lui procura l'Evêché de Beauvais, & depuis, étant Roi sous le nom de Charles V, il le fit Chancelier de France après Gilles Aycelin Montaigu. Dormans ayant été fait Cardinal par le Pape Urbain V, au mois de septembre de l'an 1368, il quitta quelque tems après la dignité de Chancelier, qui fut donnée à Guillaume de Dormans son frére. Le Cardinal fut nommé Légat par le Pape Grégoire XI, pour travailler à la paix entre le Roi Charles V. & le Roi d'Angleterre. C'est lui qui fonda à Paris, l'an 1370, le Collége de Dormans, dit de saint Jean de Beauvais. Il fit aussi diverses autres fondations pieuses, & mourut le septiéme novembre 1373. Son corps fut enterré dans l'église des Chartreux de Paris, devant le grand autel, sous une tombe de marbre noir, élevée avec sa statue de cuivre habillée pontificalement, qui depuis a été transportée dans leur Chapitre avec une nouvelle inscription. * Bosquet, *Vita Greg. XI.* Loisel, *Mém. de Beauv.* Frizo, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

DORMANS: nom que l'on a donné à sept Martyrs, qui souffrirent, à ce que l'on croit, sous le régne de l'Empereur Déce l'an 253. Saint Grégoire de Tours, dit qu'ils étoient fréres, & les nomme Maximien, Malch, Martinien, Denys, Jean, Sérapion, & Constantin: ce que le Martyrologe Romain a suivi. Métaphraste donne à quelques-uns d'entr'eux d'autres noms: ce qui peut être venu de ce qu'ils en avoient deux, ou de ce que cet Auteur s'est servi d'un exemplaire de leur Vie peu correct. Ils étoient d'une naissance fort illustre, & avoient pour parens les premiers de la ville d'Ephése. L'Empereur Déce ayant sçu qu'ils étoient Chrétiens, leur fit ôter la ceinture de Chevaliers, & les cassa de sa milice: après quoi il les renvoya pour un tems, dans l'espérance qu'il les gagneroit par cette douceur. Mais ces sept fréres ou compagnons se retirérent du danger, & après avoir reçu quelque argent de leurs parens pour les biens qu'ils leur cédoient, ils s'allérent cacher hors de la ville dans une caverne qui étoit sur une montagne voisine, que l'on nommoit le mont Ochlon: de là ils envoyoient de tems en tems à la ville le plus jeune d'entr'eux déguisé en pauvre, pour en rapporter ce qui étoit nécessaire pour leur nourriture. Quelque tems après, l'Empereur Déce, qui étoit allé en d'autres villes d'Asie retourna à Ephése, & y ordonna un grand sacrifice pour honorer ses idoles, où il commanda qu'on fit venir les sept fréres qu'il avoit remis en liberté; mais on ne les put trouver. Le plus jeune des fréres, qui alloit quelquefois à la ville, fut qu'on les cherchoit, & en avertit ses fréres, qui s'excitérent les uns les autres à souffrir courageusement le martyre; mais il arriva que s'étant couchez sur la terre à leur ordinaire, ils s'endormirent aussi paisiblement que s'ils n'eussent eu rien à craindre; & ce doux sommeil fut pour eux un sommeil de mort pendant lequel Dieu mit leurs ames en un lieu de repos. Cependant l'Empereur ayant eu avis qu'ils s'étoient retirez dans cette caverne, & croyant qu'ils vivoient encore, commanda que l'on en bouchât l'entrée avec de grandes pierres, & que l'on y mît son sceau avec celui de la ville, afin que personne ne pût les secourir, & qu'ils fussent enterrez tout vivans dans cette grotte. Cet ordre fut exécuté; mais ayant que l'entrée fût bouchée, Théodose, &

& Barbe, deux Officiers de l'Empereur qui étoient ſecrétement Chrétiens, jettérent adroitement dans la caverne une boëte de cuivre bien ſcellée, où ils avoient enfermé une plaque de plomb, ſur laquelle étoient gravez les noms de ces ſept fréres, avec le tems & le genre de leur martyre, dans la penſée qu'ils étoient encore vivans.

Vers l'ans 408, c'eſt à dire, environ 155 ans après, au commencement de l'empire de Théodoſe *le Jeune*, fils d'Arcadius, ces ſept fréres ou compagnons reſſuſcitérent, & ſe levérent, comme s'ils s'éveilloient d'un ſommeil ordinaire qui n'eût duré qu'une nuit. Le plus jeune ſortit de la grotte qu'il trouva ouverte, & fit un voyage à la ville, pour y acheter quelques proviſions, & pour apprendre ce qui ſe paſſoit; mais il fut étrangement ſurpris, lorſqu'il vit cette ville toute changée, & des croix plantées en pluſieurs endroits. Il réſolut alors d'acheter du pain, & de s'en retourner au plutôt, pour annoncer à ſes fréres une nouveauté ſi ſurprenante. Comme il vouloit payer le boulanger, la monnoye qu'il préſenta parut ſi ancienne, qu'on s'imagina qu'il avoit trouvé quelque thréſor. C'eſt pourquoi on le mena devant le Magiſtrat, à qui il déclara qui il étoit, & d'où il venoit. De là il fut mené à l'Evêque & le pria de reconnoître lui-même la vérité, en ſe donnant la peine de voir la caverne. Ce Prélat s'y tranſporta avec les Officiers de la Juſtice, & une infinité de monde. Il y trouva d'abord le petit coffre de cuivre: puis il rencontra les ſix autres fréres dont le plus âgé raconta ce qui leur étoit arrivé ſous l'empire de Déce. On donna au plutôt avis de ce qui ſe paſſoit à l'Empereur Théodoſe, qui vint à Ephéſe, & entra dans la caverne, d'où ces Saints, n'avoient pas voulu ſortir. Après un aſſez long entretien, les ſept fréres ſe retirérent à l'écart, & s'endormirent de nouveau, ou plutôt rendirent leur ame à Dieu dans un doux ſommeil. L'Empereur voulut donner à chacun un ſépulchre d'or; mais les Saints lui apparurent & l'en empêchérent. Ainſi leurs corps demeurérent dans la grotte, couverts ſeulement d'une toile de ſoye. Saint Grégoire de Tours & Métaphraſte diſent qu'ils y étoient encore ainſi de leur tems. * Grégoire de Tours, *De gloria Martyr. c.* 95. Théophane, *Hiſt.* Photius, *Cod.* 253. Métaphraſte, *dans Surius. Les Ménées des Grecs.*

☞ Il y a trois opinions touchant le ſommeil de ces bienheureux. La premiére eſt, qu'il n'y a eu en cela rien d'extraordinaire; mais qu'ayant ſouffert la mort dans une caverne ſous l'empire de Déce, leurs corps y furent trouvez ſous l'Empereur Théodoſe *le Jeune*: ce qui fut pour eux comme une réſurrection de gloire, & qu'on les appella *Dormans*, ſelon la maniére de parler de l'Ecriture, qui appelle la mort des juſtes un ſommeil, & ſe ſert du mot *dormir* pour *mourir*. La ſeconde eſt, qu'ils s'endormirent d'un véritable ſommeil ſans mourir, & qu'après 155 ans ils ſe réveillérent. La troiſiéme enfin, qu'ils moururent, & que leurs corps étant demeurez ſans corruption, ils reſſuſcitérent: ce qui fit appeller leur mort un ſommeil, & leur donna le nom de *Dormans*. Baronius *dans ſon Martyrologe*, 27 *juillet*, eſt de la premiére opinion. Il refute la ſeconde, qu'ont ſuivie Métaphraſte, Nicéphore Calliſte, & Cédrénus, entre les Grecs, & Grégoire de Tours & Sigebert entre les Latins; leſquels diſoient que Dieu fit ce miracle pour confondre certains Hérétiques de ce tems-là nommez *Sadducéens*, qui nioient la réſurrection des morts. A l'égard de la troiſiéme, il reconnoit que les Auteurs qui ont vécu de ce tems-là, n'ont point parlé de ce grand miracle, ni pour le ſommeil, ni pour la réſurrection. Ainſi on s'en doit tenir à l'opinion qu'a ſuivie ce ſavant Cardinal, qui détruit néanmoins la plupart des circonſtances de cette Légende peu authentique, & inconnue aux Auteurs contemporains. Les Martyrologes Latins font mention des ſept Dormans le 27 juillet; & les Grecs en leur Ménologe le quatriéme août & le 22 octobre, qu'ils diſent être le jour qu'ils furent enfermez dans la caverne, & celui qu'ils y furent trouvez, 155 ans après. Mais tout ce que l'on dit des ſept Dormans paroit fort incertain. Saint Grégoire de Tours, eſt le premier qui en ait parlé. Les Grecs, qui ont rapporté ce fait, l'ont mêlé de quantité de circonſtances fabuleuſes, & ne conviennent pas du tems de la découverte des ſept Dormans. Les uns diſent que ce fut la 23, & les autres la 38 année du régne de Théodoſe. Ils nomment un Evêque d'Ephéſe ſous lequel cette hiſtoire arriva, les uns Etienne, & les autres Marus: il n'y en a eu aucun de ce nom. Enfin ils diſent que cela arriva à l'occaſion d'un Théodore Evêque d'Ege, qui nioit la réſurrection, dans un tems où Théodoſe avoit fait mettre en priſon pluſieurs Evêques qui la prêchoient. C'eſt un fait viſiblement faux, & dont il n'eſt point parlé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Ainſi on peut mettre tout ce que l'on dit des noms & de la découverte des ſept Dormans au rang des narrations fabuleuſes. * De Tillemont, *Mém. Eccleſ. III. Tome.* Grégoire de Tours. Métaphraſte.

* **DORMAYO**, ville de l'iſle de Java vers la côte ſeptentrionale pas loin de Charabaon. Elle eſt à l'orient de Batavia dont elle eſt éloignée de 30 à 40 lieues.

* **DORMOIS**, contrée de Champagne qui s'étendoit depuis Cernay en Dormois juſqu'à Dun. L'étendue de ce pais a toujours été du diocéſe de Rheims.

DORMUND. *Voyez* **DORTMUND.**

DORNA, (Bernard) célébre Juriſconſulte dans le XIII ſiécle, vers l'an 1240, étoit François, natif de Provence, & avoit étudié ſous le fameux Azon de Boulogne. Il devint un des plus ſavans hommes de ſon tems, dans la Juriſprudence Civile & Canonique, qu'il enſeigna avec beaucoup de réputation. Suivant l'exemple de ſon maître, dit Trithéme, il compoſa divers Ouvrages qui ont rendu ſon nom immortel. Il laiſſa entr'autres Traitez, celui *De libellorum conceptionibus*: les autres ne nous ſont pas connus; & ils ne l'ont pas été à Trithéme même, qui a fait l'éloge de Bernard Dorna, parmi les Ecrivains Eccléſiaſtiques. * Trithéme.

DORNACH. *Voyez* **DORNEK.**

DORNADILLE, quatriéme Roi d'Ecoſſe, n'eſt remarquable, que pour les loix qu'il fit ſur la chaſſe, & qu'on obſerve encore aujourd'hui dans le Royaume; & mourut la 28 année de ſon régne, environ 232 avant J. C. * Buchanan. *Voyez* **DARDANUS.**

* **DORNAVIUS** (Gaſpard) natif de Zigenrik dans le Voigtland, contrée du Marquiſat de Miſnie dans la Haute Saxe, fut Médecin, Hiſtorien, Orateur & Poëte. On lui confia quelques jeunes gens que l'on envoyoit dans les Univerſitez: ce qui lui donna occaſion de ſe faire recevoir à Bâle, Docteur en Médecine. En 1608, il fut fait Recteur du Collége de Gorlitz, & ſept ans après il quitta cet emploi, pour devenir Recteur de Beuthen en Siléſie. Mais cette vie ne lui plaiſant pas, il alla à la Cour, où il fut fait Conſeiller & Médecin des Princes de Brieg & de Lignitz. A l'occaſion de la guerre, il fut envoyé au Roi & à la République de Pologne. Il mourut en 1631. On a de lui, *Amphitheatrum Sapientiæ Socraticæ*; *D. Glaſeri Hiſtoria Univerſalis Dornavii gnomis illuſtrata*; *Menenius Agrippa, ſeu corporis humani cum Republica Comparatio*; *De Incremento dominationis Turcicæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DORNBERG** ou **DORNBOURG**, Bailliage avec château appartenant au Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, dans le Haut Comté de Catzenelbogen. Ce lieu eſt ſitué ſur la petite riviére de Schwartzbach, à l'oueſt-nord-oueſt de Darmſtadt, & à l'eſt-nord-eſt d'Oppenheim.

* **DORNBEUREN** ou **DORNBIERN**, petite ville du Comté de Bregentz, cy-devant de Souabe, dans la partie méridionale, lorſqu'elle appartenoit aux Comtes de Montfort, & préſentement compris ſous le Tirol auquel il a été réüni par la maiſon d'Autriche. Elle eſt ſituée ſur le Fuſſach au midi de Brégentz, & au nord d'Ems à peu près.

DORNBOURG, DOORNEBOURG & DOORNBERG, petite ville du Duché d'Altenbourg en Miſnie, eſt ſituée ſur le bord occidental de la Sala, & appartient avec le Bailliage qui en dépend, aux Ducs de Saxe-Weimar. * Maty, *Diction. Géogr.*

DORNBOURG, petite ville d'Allemagne avec château, dans la Principauté d'Anhalt.

DORNE, riviére de France. *Voyez* **DROUNE.**

DORNE, (Antoine) célébre Juriſconſulte, natif de Dauphiné, a vécu dans le XVI ſiécle. N. Chorier en parle ainſi dans ſon Hiſtoire, après avoir marqué la mort de Jean de Botéon en 1560. *Dix ans avant lui*, dit-il, *étoit mort à Valence, Antoine de Dorne, après y avoir enſeigné durant* 35 *ans le Droit, comme Profeſſeur Royal. Son corps fut accompagné au tombeau par les Conſuls de cette ville, qui reſolurent dans une aſſemblée générale, que cet honneur lui ſeroit rendu, a cauſe de ſon rare mérite. Auſſi avoit-elle accoutume de lui faire chaque année, des préſens & des gratifications conſidérables: Ce qui n'excitoit pas néanmoins contre lui l'envie de ſes Collégues, qui révéroient ſa capacité & ſa vertu.* * Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.*

* **DORNEK**, ou **DORNACH**, village avec château dans le Canton de Soleurre en Suiſſe, près de la petite riviére de Byrſz ou Bies, appartenoit autrefois aux Comtes de Thierſtein, mais cette Seigneurie étant venue à Meſſire Jean Efringen, il la vendit en 1484 à la ville de Soleurre. En 1499, le 22 juillet, il y eut dans le voiſinage de Dornek une ſanglante bataille entre les Suiſſes & les Alliez de Souabe; ces derniers y furent battus avec perte de 3000 hommes, & leurs os furent gardez dans un endroit particulier. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DORNHAN, DORNHAM & DORNHEIM petite ville du Duché de Wirtemberg dans la Forêt Noire au voiſinage de Horb, a appartenu aux Ducs de Tek. Loüis Duc de Tek voulut, en 1271, l'entourer de murailles: mais cela ne ſe fit qu'en 1364. L'Abbé d'Alpersbach a des prétentions ſur ce lieu-là, & il les produiſit de nouveau lorſque Loüis entreprit de l'enfermer d'un mur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cruſ. *P.* III. *p.* 274. Merian. *Topogr. Suev.*

DORNHEIM du Duché de Wirtemberg. *Voyez* **DORNHAN.**

DORNHEIM petite ville du Landgraviat de Heſſe-Darmſtad à l'oueſt de Darmſtad, & au ſud de Geraw.

DORNICK. *Voyez* **TOURNAI.**

* **DORNKREL** d'*Eberhertz* (Jaques) Théologien Luthérien, naquit à Lunebourg le 23 août 1643. Il étudia à Helmſtadt & à Kiel, & fut fait Miniſtre à Holdenſtadt: mais il quitta cet emploi pour ériger une Imprimerie à Lunebourg. En 1690, il devint Prevôt de Gulzow dans la Poméranie Ultérieure: mais ce ne fut que pour peu de tems, & il ſe défit de cette dignité pour ſe retirer à Hambourg. On a de lui, *Specimen Bibliorum Harmonicorum*; *Biblia Hiſtorico-Harmonica, ſive opus Divinæ conſonantiæ integrum*; *Vitæ Curriculum Jeſu*; *Tractatus contra parum utilitatis habentes Conciones Eccleſiaſticas*; *Diſputationes*; pluſieurs Diſputes ſous le nom de *Cordeſius à Verimunt* contre Samuel Schilwig Docteur en Théologie, Miniſtre & Recteur à Dantzik; *Politia amoris vere Chriſtiana & ſumme beata*; *Epiſtolæ curioſæ* ſous le nom de *Polymuſus*, &c. Il mourut le 25 oct. 1704. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DORNKREL** d'*Eberhertz* (Tobie) Docteur en Médecine, natif d'Iglau en Moravie, exerça la Médecine à Lunebourg. On a de lui, *Tractatus de purgatione*; *de Peſte*; *Diſpenſatorium Medicamentorum*; *Medulla Praxeos Medicæ*, & pluſieurs autres Traittez de Médecine. Il mourut le 30 juin 1605. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DORNKREL** *d'Eberhertz* (Tobie) fils du précédent, Théologien Luthérien & Miniſtre à Lunebourg. On a de lui, *Chronologia Evangelico-Apoſtolica*; *Harmonia novi Teſtamenti.* Il mourut le 13 dec. 1658.

* **DORNMEYER** (André Jules) naquit à Lauwenſtadt dans le Duché de Brunſwick. Après avoir été Adjoint de la Faculté de Philoſophie à Halle, il fut fait Recteur de l'Ecole Illuſtre de Berlin. Il écrivoit bien en Latin. Il publia *Lexicon minus*; *Philologia Biblica*; *Vorſtius de Latinitate ſelecta, vulgo neglecta*; *Diſſertatio de vitioſo Ciceronis imitatore*; pluſieurs Traittez & Diſſertations; quelques livres à l'uſage des Ecoles, &c. On a auſſi de lui, *Emphaſeologia ſacra.* Il mourut le 26 oct. 1717, à l'âge de 43 ans.

DORNO. *Voyez* ADORNO.

DORNOCK, ou DORNOCH, *Dornodunum*, ville d'Ecoſſe dans la province ſeptentrionale de Sutherland, avec Evêché ſuffragant de St. André. Elle eſt ſur la mer, avec un aſſez bon port ſur le Golfe, que ceux du païs nomment *Fyrth of Dornok.* * Camden. Sanſon.

* **DORNOCK** (le Golfe de) appellé par les Ecoſſois *Fyrth of Dornock.* Il eſt au midi de la ville de Dornock, & s'étend aſſez avant dans les terres de l'eſt à l'oueſt.

* **DORNSPERGER** (Jean André) Juriſconſulte, vivoit à la fin du XVI ſiécle, & au commencement du XVII. On a de lui, *Syntagma Juris de probationibus, ſententiis & executionibus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DORNSTAT ou DORNSTET, petite ville du Duché de Wirtemberg en Souabe, ſur la riviére de Glatt, près de la Forêt Noire. Quelques Géographes la prennent pour la *Tarodunum* des Anciens, que d'autres placent à Fribourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

DORO, que Ptolomée & les Auteurs Latins ont nommée *Oboca*, riviére d'Irlande dans la Lagénie. Elle a ſa ſource dans le Comté de Dublin; & enſuite paſſant dans celui de Caterlagh, elle reçoit quelques petites riviéres, & ſe jette dans la Mer d'Irlande près du port d'Arkloë. * Camden. Sanſon.

DOROHOBUS. *Voyez* DORGOBUSK.

DORON, Laboureur Lorrain, ayant remarqué que le Commandant Bourguignon du Château de *Bruyéres* venoit tous les jours ouïr la Meſſe en une chapelle devant ſa maiſon, avec les principaux de la garniſon Bourguignonne, vint trouver à Strasbourg le jeune Duc de Lorraine, & lui dit, qu'il ſe préſentoit une belle occaſion de recouvrer ce Château, dont la priſe lui faciliteroit celle des villes de *Saint-Diey, Arches, Remiremont, &c.* Le Duc *René* profitant de cet avis dépêcha ſur le champ le Capitaine *Harnaxaire*, avec ſa Compagnie de Lanſquenets, lui ordonnant de ſuivre ce païſan, & de ſe ſervir de ſa conduite & de ſon adreſſe, autant qu'il le jugeroit à propos. Ainſi, après avoir marché trois jours entiers, ils vinrent ſe mettre en embuſcade entre deux montagnes proche de Bruyéres, au fond deſquelles Doron les laiſſa cachez juſqu'à l'heure de minuit: puis il les amena dans une ſienne grange, où ils ſe tinrent couverts, juſqu'à ce que ledit Commandant ſortant de la chapelle, où il avoit oui la Meſſe, ils le firent priſonnier avec tous ceux de ſa ſuite, les menaçant de leur abattre à tous la tête, s'ils ne faiſoient inceſſamment ſortir du château ceux de la garniſon, leſquels aſſeurez d'en ſortir vie & bagues ſauves, l'abandonnérent le même jour. Après quoi les villes de Saint-Diey, d'Arches, & de Remiremont, ſe rendirent, ainſi que Doron l'avoit bien prédit, au Capitaine Harnaxaire, qui les reçut aux conditions qu'elles voulurent. Ce pauvre Laboureur demanda pour toute récompenſe un Office de Sergent au Bailliage de Bruyéres. * Hiſtoire *du régne de René, Duc de Lorraine, à l'an* 1476. Amelot de la Houſſaye, *Mémoires &c. Tome* 2.

* **DOROSENSKO,** l'un des plus puiſſans & des plus ambitieux du Royaume de Pologne, n'ayant pu ſupporter la préférence que le Roi Jean avoit eue ſur lui, pour la charge de Grand Maréchal, en conçut tant de chagrin, qu'il réſolut de ſe venger de ſes ennemis aux dépens de ſa patrie. Il forma une puiſſante brigue pour favoriſer l'élection du Prince de Moſcovie, après que Caſimir eut abdiqué la Couronne: mais ſon parti s'étant trouvé le plus foible, & prévoyant bien ce qu'il devoit attendre de ſa perfidie, il ſe réfugia chez les Coſaques, d'où il fut à Conſtantinople demander du ſecours au Grand Seigneur; & après diverſes conférences avec le Grand Vizir, il obtint non ſeulement ce qu'il ſouhaitoit, mais il inſpira à ce Miniſtre de profiter de la foibleſſe du Roi Michel, & la Porte déclara la guerre à la Pologne. * Audiffret, *Hiſt. & Géogr. ancienne & moderne, tome* 1.

DOROSTO ou DOROSTERO. *Voyez* SILISTRIE.

DOROSTON. *Voyez* RUDISTO.

DOROTHÉE, Intendant du Palais Royal de Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, eut ordre de ſon Maître de bien traiter les ſoixante & douze Interprétes de la Bible, & fit faire deux rangs de bancs ſur leſquels ces Députez devoient être aſſis, lorſqu'ils prenoient leur repas avec le Roi. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. liv. VII. ch.* 2.

DOROTHÉE, homme de mérite, que les Juifs envoyérent pour Ambaſſadeur vers l'Empereur Claude, étoit fils de Nathanaël. Lui & quelques autres avoient ordre de demander à ce Prince, qu'il fut permis à ceux de leur nation de continuer à garder les habits ſacerdotaux, ce qui leur fut accordé. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. liv. XX. chap* 1.

DOROTHÉE, (ſainte) d'Alexandrie, Vierge & Martyre, fut cette généreuſe fille dont Euſébe fait mention, *l.* 8. de ſon Hiſtoire, *ch.* 14. que Rufin appelle Dorothée, & qui confeſſa hardiment la foi de Jeſus-Chriſt ſous Maximin. Elle avoit beaucoup d'eſprit & de ſcience. Elle fut attaquée par l'Empereur, ſans pouvoir être ébranlée; elle ne fut point condamnée à mort, mais ſeulement dépouillée de ſes biens & bannie: ce qui arriva vrai-ſemblablement vers l'an 311.

Il y a une autre ſainte Dorothée dont l'Egliſe fait la fête au 6 de février. On ſuppoſe qu'elle étoit de Cappadoce & qu'elle y ſouffrit le martyre; mais cette Sainte eſt inconnue aux Grecs, & les Actes de ſon martyre citez par ſaint Adelme, qui vivoit en 709, ne ſont pas de grande autorité. La ville de Rome ſe vante de poſſéder le corps de ſainte Dorothée, dans l'Egliſe qui porte ſon nom, au delà du Tibre. Les Habitans de la ville de Bologne en Italie, & ceux d'Arles prétendent auſſi la même choſe. A Lisbonne en Portugal, à Prague ville de Bohême, dans la Chartreuſe de Sirck entre Tréves & Thionville, & dans dix ou onze égliſes de Cologne, on montre des reliques d'une ſainte Dorothée, ſans qu'on ſache de laquelle, ni d'où, ni quand, ni comment elles y ſont venues, non plus que celles qui ſont à Rome, à Arles, & à Bologne. * S. Adelme, *lib. de Virginitate.* Actes dans Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de Février.*

DOROTHÉE, Chambellan de l'Empereur Dioclétien, qui ſouffrit avec Gorgone, Pierre, & quelques autres Officiers de ce Prince, pour la Religion de Jeſus-Chriſt, au commencement de la perſécution. * Euſébe, *liv.* 8. *ch.* 1. & 6. Lactantius, *de Mortibus Perſecutorum, c.* 15. Rufin, *liv.* 8. *ch.* 6. Théone, *Epiſt. ad Lucian. tom.* 12. *Spicileg.* De Tillemont, *Mém. Ecclés. tome* 5. Baillet, *Vies des Saints, mois de ſeptembre.*

DOROTHÉE, d'Aſcalon, Auteur, qui écrivit une Hiſtoire d'Alexandre *le Grand*, très ſouvent alléguée par les Anciens, qu'on peut voir recueillis par Voſſius, *des Hiſtor. Grecs, liv.* 3. *p.* 361. Il eſt différent d'un DOROTHÉE ſurnommé *le Sidonien*, Médecin d'Aſcalon: d'un autre DOROTHÉE, qui écrivit un *Lexicon* dont Photius fait mention, *Cod.* 156; & d'un DOROTHÉE Juriſconſulte, qui vivoit dans le V ſiécle, allégué par Rutilius, *en la Vie des Juriſc.*

DOROTHÉE, Prêtre, ou ſelon quelques Modernes, Evêque de Tyr, vivoit ſous le régne de Dioclétien, & fut martyriſé le 15 juin de l'an 362, ſous la perſécution de Julien *l'Apoſtat*, étant âgé de 107 ans; mais tout ce que l'on dit du martyre de ce Dorothée eſt fort incertain. Le livre qui lui eſt attribué eſt inconnu aux Anciens, plein de fautes groſſiéres contre l'Hiſtoire, & de fables faites à plaiſir. Euſébe, *au l.* 7. *c.* 37. de ſon Hiſtoire, parle d'un Dorothée de Tyr, homme célébre & ſavant, qui depuis ſa converſion avoit conſacré tous ſes talens à la Religion Chrétienne, qui avoit appris la langue Hebraïque & l'Ecriture-Sainte, qu'il enſeigna depuis dans l'Egliſe avec réputation. Mais ce Dorothée étoit Prêtre d'Antioche, & Euſébe ne dit point qu'il étoit Martyr. Les Grecs qui en ont fait un Evêque de Tyr, l'ont avancé ſans fondement. On lui attribue ordinairement le Traité de la mort des Apôtres & des Diſciples du Fils de Dieu, intitulé *Synopſis de vita & morte Apoſtolorum, Prophetarum, ac Diſcipulorum Chriſti*, qui eſt un Ouvrage rempli de fautes contre l'Hiſtoire & contre le bon ſens

☞ Quelques Auteurs ne ſont pas d'accord que cet Ouvrage ſoit de ce Dorothée, & on l'attribuoit à un DOROTHÉE d'Antioche. Il y en a encore qui le donnent à un certain Théodore qui vivoit dans le même tems. On pourra conſulter Bellarmin, *des Ecriv. Eccleſ.* Baronius, *aux Ann. & au Martyr. au* 5 *juin.* * Blondel, *Apologia pro ſententia S. Hieron.* Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur le N. T.* Baillet, *Vies des Saints, V. mois.*

DOROTHÉE, Abbé, fut accuſé dans la IV ſeſſion du Concile de Chalcédoine en 451, d'être partiſan d'Eutychès. Il eſt différent de DOROTHÉE, Gouverneur de la Paleſtine, mandé à Jéruſalem pour appaiſer les troubles que le faux Evêque Théodoſe & les Moines Eutychiens y avoient cauſé l'an 452. * Evagre, *liv.* 2. *ch.* 5. Nicephore, *liv.* 15. *ch.* 9.

DOROTHÉE, Abbé, qui eſt auteur de XXIV Doctrines, ou Sermons, qu'on trouve dans la Bibliothéque des Péres ſous ce titre, *Doctrina ſeu Sermones de vita rectè & piè inſtituenda.* Hilarion Veroneo, & depuis Balthaſar Corder les ont traduites de Grec en Latin. On ne ſait pas préciſément en quel tems a vécu ce Dorothée. Quelques Auteurs le mettent ſur la fin du IV ſiécle & quelques autres dans le VI ſiécle, vers l'an 560. Il eſt certain que ce Dorothée, Abbé en Paleſtine, eſt diſciple du fameux Jean, Moine, ſurnommé le Prophéte; & comme Jean ſon maître fut diſciple de Barſanufius, Moine Egyptien réclus de la ville de Gaze qui mourut, ſuivant Evagre, vers l'an 540, & que Dorothée fut le maître de Doſithée, dont on parle cy-deſſous, il eſt certain qu'il a dû fleurir vers l'an 560. Il ne faut pas confondre ce Dorothée ni ce Barſanufius, avec deux autres Moines de même nom de la Secte des Sévériens ou Acéphales, comme le remarque l'Auteur de la préface de l'Ouvrage de Dorothée, compoſé de vingt-trois inſtructions pour des Moines. Elles ſont écrites d'un ſtyle aſſez ſimple, mais pleines de ſentimens de piété; il y rapporte diverſes hiſtoires des Moines qui l'avoient précédé, & même celles qui lui étoient arrivées ou qu'il avoit vues. Cet Ouvrage ſe trouve en Grec & en Latin dans les Orthodoxographes, & dans l'Auctuarium de la Bibliothéque des Péres de l'an 1624. Il eſt ſuivi de quelques lettres courtes de Dorothée. Ce Moine, après la mort de ſon maître Jean, ſortit du monaſtére de l'Abbé Séride, & établit en Paleſtine, un autre monaſtére dont il fut Supérieur. * Du Pin, *Diſſert. Prélimin. ſur la Bible, & Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du VII ſiécle.* Bellarmin, *des Ecrivains Eccl.* Poſſevin, *Appar. ſacr. &c.*

DOROTHÉE, Evêque de Marcianople dans la Méſie, fut un des principaux Sectateurs de Neſtorius. Il ſoutint publiquement ſon erreur dans l'égliſe de Conſtantinople, avant le Concile d'Epheſe, en prononçant anathême contre ceux qui diroient que Marie eſt mére de Dieu. Il fut du nombre des Evêques Neſtoriens, qui vinrent à Epheſe dans le tems du Concile; & il fut dépoſé par ce Concile, & relégué à Céſarée en Cappadoce par ordre de l'Empereur. * S. Cyrille d'Alexandrie, *Epiſtola ad Acacium.* Il y a quelques lettres de ce Dorothée dans le Recueil de Lettres donné par le Pére Lupus.

DOROTHÉE, ſurnommé le Thébain, à cauſe qu'il étoit né dans la ville de Thébes, Anachoréte en Egypte dans le IV ſiécle, paſſa toute ſa vie dans une ſolitude & y pratiqua de grandes auſtéritez. Le nom de ce Saint n'eſt pas encore dans les Martyrologes. Petrus de Natalibus l'a mis dans ſon catalogue des Saints. * Palladius, *Hiſt. Lauſiac. ch.* 97. *tome* 2. *lib.* 8. *Vita Patrum Roſweidi.*

DOROTHÉE, dit *le Jeune*, Abbé d'un monaſtére en Bithynie, qui vivoit dans le X & XI ſiécles, étoit natif de Trébizonde ville de la Cappadoce, ſur le bord du Pont-Euxin. Ses parens l'élevérent juſqu'à l'âge de 12 ans, dans les exercices qui convenoient à un enfant de famille, & au bout de ce tems, ils penſérent déja à le marier. Dorothée ayant ſçu que l'on prenoit des meſures pour l'engager promtement dans cet état, quitta la maiſon de ſon

pére, & vint à Amiſe, ville ſituée ſur les extrémitez du Pont & de la Paphlagonie. Jean Abbé d'un monaſtére de Geune, le reçut au nombre des Moines, & l'engagea à recevoir les Ordres au bout de peu de tems. Il fonda le monaſtére de Chiliotom, au village de Chilte, en fut fait Abbé, & y mourut dans le XI ſiécle. * Joan. Metrop. Bolland. Baillet, *Vies des Saints*, *IX. ſeptembre.*

* DORP, nom d'une famille noble dans cette partie de Hollande qui s'appelle Delſsland. Cette famille eſt iſſue de celle des Waſſenaar. Vers le milieu du XIII ſiécle, THÉODORE de Dorp épouſa une fille de Jean de Valkenbourg, de laquelle il eut ELIE de Dorp qui ſe maria à une fille de Jaques de Stryen. Il en eut ADRIEN qui ſuit & *Sophie* mariée avec Philippe Uitterneſſe Chevalier, fils de Théodore Uitterneſſe, Seigneur de Mateneſſe & Spangen & d'une fille de l'ancienne maiſon de Polanen.

ADRIEN de Dorp, fils d'Elie épouſa ûne fille de Floris, Seigneur de Rodenrys: il en eut, 1. *Walberge* mariée avec le Sieur de Bouterſum en Brabant, & morte ſans enfans; 2. *Had* .... de Dorp mariée à Théodore de Veen, duquel elle eut *Philippe de Veen*, nommé *de Dorp*, qui fut Capitaine de 500 hommes, & qui fut fait Chevalier dans la bataille contre les Liégeois en 1408, & depuis, Thréſorier de Hollande. Il bâtit la maiſon de Kenenbourg, vivoit encore en 1423, & mourut ſans enfans. Il avoit été marié deux fois, 1. avec *Florence* Brugge. 2. avec *Béatrix* fille naturelle de Guillaume Duc de Baviére; 3. *Gertrude de Dorp* mariée à Goſe .... Vander Poel, duquel elle eut *Théodore Vander Poel* mort ſans enfans; 4. *Barbe de Dorp*, qui eut pour mari Gisbert Uitterlier. Ils eurent pour fils, *Gisbert* Uitterlier de Dorp qui hérita de tous les biens de la maiſon de Dorp, après la mort de Philippe de Veen ſon Couſin germain Il épouſa en premiéres noces *Agnes Saayt*, fille de Théodore, Seigneur de Spierinkshoek, & en ſecondes *Marguerite de Boukhorſt*. De la premiére il eut. 1. JEAN de Dorp qui ſuit; 2. *Gisbrecht de Dorp* Chevalier de Jéruſalem, qui mourut à ſon retour de la Terre Sainte ſans avoir été marié; 3. *Simon Uitterlier de Dorp* marié avec *Clémence* de Boukhorſt en 1350, de laquelle il eut *Alide Uitterlier de Dorp* mariée 1. à Adrien, fils naturel du Duc de Baviére ou Comte de Hollande: 2. à Adrien de Hodenpyl, dont eſt venu *Adrien de Hodenpyl*, qui épouſa *Cornelie* Ruigrok vander Werve; 4. *Philippe Uitterlier de Dorp*, marié à *Simonette* de Boſchuizen, de laquelle il eut *Chriſtine Uitterlier de Dorp*, mariée à Jean de Zevender. De la ſeconde il eut *Henri Uitterlier de Dorp* marié avec une fille de Gauthier de Diemen, Chevalier, & il en eut *Catherine Uitterlier de Dorp*, qui de Gérard d'Egmont ſon mari eut une fille qui épouſa Henri de Nyvelt qu'elle fit pére de *Gérard de Nyvelt*.

ADRIEN *de Dorp* fils de Gisbert Uitterlier de Dorp & d'Agnès Saayt, fut Conſeiller à la Cour Provinciale de Hollande. Il épouſa *Alide* d'Alkemade fille de Jean d'Alkemade & de Catherine de Valkeneſſe. Il en eut; 1. *Jean de Dorp* tué à la bataille de Nancy en 1477; 2. CORNEILLE *de Dorp* qui ſuit; 3. *Théodore de Dorp* qui laiſſa trois filles.

CORNEILLE de Dorp fils de Jean de Dorp & d'Alide d'Alkemade, fut fait Chevalier à Dordrecht en 1486, par Maximilien Roi des Romains. Il fut Seigneur de Benthuizen, & en 1508, Conſeiller à la Cour Provinciale de Hollande. Il eut deux femmes. La premiére fut *Elizabeth* d'Almonde, fille de Corneille d'Almonde: la ſeconde fut *N*.... Boſchuizen. De la premiére il eut, 1. *Jean de Dorp* qui fut fait priſonnier en 1481, du tems des troubles, avec David de Bourgogne Evêque d'Utrecht, & qui avoit épouſé Gatherine d'Abbenbroek fille de Baudouin d'Abbenbroek & de Natalie de Geersdyk, de laquelle il eut une fille appellée *Catherine de Dorp*, mariée au fils unique de Nicolas Korf de Boſchuizen Receveur Général de Hollande & morte ſans enfans; 2. *Corneille de Dorp*, qui épouſa *Juſtine*, de Roetſelaar de Brabant, dont il n'eut qu'une fille appellée *Marie de Dorp*, qui ſans avoir le conſentement de ſes parens, épouſa Jean de Huikeſloot, qu'elle fit pére d'une fille mariée en Brabant; 3. *Gérard de Dorp*, Chanoine de Geervliet; 4. *Antoine de Dorp* Chevalier de l'Ordre Teutonique à Utrecht; 5. *Jaques de Dorp*, qui acheta de ſon frére Corneille, la maiſon & les terres de Dorp. Il vivoit encore en 1524, & épouſa en premiéres noces *Elizabeth* d'Alphen, & en ſecondes *Mathilde* vander Does fille de Jaques Vander Does & d'Alide de Zyl fille de Gérard. Ses enfans furent *Floris de Dorp*, mort ſans avoir été marié; *Corneille de Dorp* qui fut au ſervice de l'Empereur Charles-Quint, & qui fut tué en 1536, dans la guerre de Provence; Un autre *Corneille de Dorp* qui épouſa *Marie* de Bronkhorſt fille de Juſte de Bronkhorſt & d'Yda Ruigrok Vander Werve, dont il eut *Corneille de Dorp*, mort ſans enfans; *Yda de Dorp*, qui après la mort de ſes fréres fut héritiére de Dorp, & qui après avoir épouſé Frédéric de Reneſſe Vander Aa, mourut ſans enfans en 1607, ayant par teſtament inſtitué Héritier de Dorp avec toutes ſes dépendances ſon mari qui, en 1608, ſe remaria avec *Guillemette* de Gand à Utrecht, & mourut l'année ſuivante ſans enfans, laiſſant par teſtament la poſſeſſion de la maiſon de Dorp à ſa ſeconde femme qui épouſa enſuite Jean de Bourgogne Seigneur de Froimont & de Zevenhuiſen, frére du Comte de Falais Seigneur de Ste Anneland en Zélande; 6. *Adrien de Dorp* Chanoine à la Haye; 7. ADRIEN *de Dorp* qui ſuit; 8. *Marie de Dorp*, mariée avec Pierre de Schiedam Docteur en Médecine qui vivoit en 1510, & dont les enfans furent appellez *de Dorp* comme leur mére; 9. *Madeleine* de Dorp, mariée 1. à Guillaume d'Adrichem: 2. à Daniel de Kralingen duquel elle ſe fit ſéparer par juſtice à cauſe de ſa vie diſſolue & des mauvais traitemens qu'elle recevoit de lui.

ADRIEN *de Dorp* fils de Corneille de Dorp & d'Elizabeth d'Almonde épouſa en premiéres noces *Cornélie* d'Abbenbroek fille de Baudouin d'Abbenbroek & de Natalie de Geersdyk; & en ſecondes, *Juſtine* de Weibourg. Il eut de la premiére, 1. *Corneille de Dorp*, mort ſans avoir été marié; 2. *Natalie de Dorp*, mariée en 1524 à Guillaume de Zevender, qui mourut en 1551, laiſſant des enfans; 3. *Marie de Dorp* mariée à Adrien Bouwens de Zoetelingskerke & qui n'eut qu'une fille nommée Cornélie mariée à Godeſchalk de Wyngaarden. Il eut de la ſeconde, 1. *Zeger de Dorp* qui épouſa *N*.... Zegers fille de Gelein de Waſſenhove Chevalier; 2. *Jean de Dorp* mort ſans enfans, après avoir épouſé *S*.... d'Offema fille d'Edon d'Offema Bourguemâitre d'Embden; 3. PHILIPPE de Dorp qui ſuit; 4. *Juſte de Dorp*, Châtelain de Gouda en 1558, qui ſe noya dans la mer en 1559, étant Capitaine d'un vaiſſeau qui avoit eſcorté Philippe II. à ſon retour en Eſpagne. Il avoit épouſé *Anne* de Mekeren fille de Gérard de Mekeren Amiral de Flandre, & il en eut une fille appellée *Jaqueline* de Dorp mariée à Henri Haag à Vollenhoven en Overiſſel; 5. *Adrien de Dorp*, Chevalier, Seigneur de Teemſche, Maasdam, & Middelhernes, premiérement Gouverneur de Malines, & enſuite de Zierikzée, qui mourut en 1600 à la Haye, à l'âge de 72 ans, & fut enterré dans l'égliſe du cloitre où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé 1. *M*.... Hugen: 2. *Anne* de Grillet fille du Baillif de Tourneham en Artois. De cette derniére il eut, *Marguerite de Dorp*, mariée 1. en 1573 à Louïs Boiſot Amiral de Zierikzée frére de Charles Boiſot Amiral de Zélande, qui moururent tous deux ſans laiſſer d'enfans: 2. à Charles de Créqui Seigneur de Heule en Picardie; *Anne de Dorp*, Dame de Maaſdam, mariée 1. avec Jean Du Bois ou van den Boſſche du Quartier d'Aloſt en Flandre: 2. Avec Gaſpard de Poelgeeſt fils de Gérard de Poelgeeſt Chevalier, & de Marie de Walbourg fille d'Othon de Gueldre: elle mourut en 1600, ayant eu de ſon premier mari *Philippe du Bois* Seigneur de Maaſdam qu'il vendit à N. Manriquez à la Haye; & Adrien Du Bois qui, en 1605, épouſa *N*.... de la Torre fille de Philippe de la Torre & de Henriette de Cuilembourg; *Juſtine de Dorp*, mariée à Charles Du Becq, Seigneur de Villebon près de Paris, neveu de l'Archevéque de Rheims; 6. *Catherine de Dorp* mariée à *N*.... de Mepſche; 7. *Elizabeth de Dorp*; 8. *Madeleine* de Dorp morte ſans avoir été mariée.

PHILIPPE *de Dorp* fils d'Adrien de Dorp & de Juſtine de Weibourg, épouſa *Dorothée* Nellink, & ne laiſſa qu'un fils, ſavoir,

FREDERIC *de Dorp* Gouverneur de Ter Tholen & Colonel. Il ſe trouva, en 1572, à la priſe de la Brille. Il épouſa en premiéres noces *Anne* Schets fille de Conrad Schets Chevalier, & de Marie de Brimeu; & en ſecondes, *Sara* de Trillo fille de Charles de Trillo, Chevalier & Grand Baillif d'Utrecht: il mourut en 1612, à l'age de 65 ans. De ſa premiére femme il eut, 1. *Tertullien de Dorp*, mort ſans enfans; 2. *Philippe de Dorp*, Chevalier & Amiral de Hollande, qui épouſa *N*.... de Baarle, de laquelle il eut trois filles qui furent *Sara*, *Anne-Jaqueline*, & *Emilie* de Dorp; 3. *Adrien de Dorp*, Mâitre d'Hôtel & Conſeiller de trois Princes d'Orange dans l'eſpace de 34 ans, épouſa *N*.... Baarle ſœur de la femme de ſon frére, & il en eut *Louis Wolfert de Dorp* qui de ſa femme *N*.... de Roſſum laiſſa deux fils, *Adrien* & *Frederic de Dorp*; *Adrien de Dorp*, mort ſans enfans, & *Anne de Dorp*; 4. *Octavien de Dorp*, mort ſans enfans; 5. *Dorothée de Dorp*. De ſa ſeconde femme il eut *Frédéric de Dorp* qui ſuit, & *Marie de Dorp*.

FREDERIC *de Dorp*, fils de Frédéric de Dorp & de Sara de Trillo, Seigneur de Maaſdam, admis en 1663 dans le Corps de la Nobleſſe de Hollande, Préſident de la Cour Provinciale de Hollande, Curateur de l'Univerſité de Leide, enfin Baillif & Dykgrave ou Surintendant des Digues de Rhynland, épouſa 1. *Conſtance* de Vosbergen, de laquelle il eut pluſieurs enfans qui moururent tous jeunes: 2. *Gillette* de Teilingen qui lui donna 1. *Floris de Dorp*; 2. *Jean de Dorp* Capitaine dans les Gardes à cheval du Prince d'Orange, mari d'Anne Vygh, de laquelle il a eu une fille nommée *Gillette Anne* de Dorp; 3. *Charles Philippe de Dorp* Conſeiller de la part de la Nobleſſe à la Cour provinciale de Hollande; 4. *Eléonor Catherine de Dorp*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Simon van Leeuwen, *Batavia illuſtr.* 934. &c. & 1286.

DORPAT. *Voyez* DERPT.

DORPE, village. *Voyez* TOURNEPPE.

DORPIUS, ou DARPIUS, (Martin) Hollandois s'eſt diſtingué au commencement du XVI ſiécle, par ſa ſcience & par ſa piété. Il ſavoit les langues, les Belles Lettres, & la Théologie, enſeigna aſſez long-tems à Louvain, & écrivit quelques Traitez. Dorpius mourut jeune, le 31 jour du mois de mai de l'an 1525. Son corps fut enterré aux Chartreux de Louvain, où l'on voit ſon éloge qu'Eraſme, qui étoit ſon ami particulier, fit graver ſur ſon tombeau. * Barland, *in Chron. Duc. Brab.* Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. ſec. XVI.* Valére André, *Biblioth. Belg.* Geſner, &c.

DORPT. *Voyez* DERPT.

* DORRIUS (Jean) natif de Déventer à fait en vers Latins l'éloge du Duché de Gueldre que l'on trouve après l'Abbrégé de la Chronique Gueldroiſe de Henri Aquilius, imprimé à Cologne en 1567 in 8. * Valére André, *Biblioth. Belg.*

DORSCHÉE, (Jean George) naquit à Strasbourg en 1597, où, après avoir fini le cours de Philoſophie, il prit le degré de Mâitre ès Arts en 1617. Il ſe tourna depuis du côté de la Theologie & s'y attacha fortement. Pendant le cours de ſes études il fit un tour à Tubingue, d'où il revint à Strasbourg en 1622. On le reçut dans le Séminaire eccléſiaſtique & on lui donna l'Egliſe du village d'Enſisheim, qui eſt ordinairement deſſervie par un jeune Miniſtre du Séminaire. Cette charge ne l'empêcha point de paroître encore de tems en tems ſur les bancs Académiques. Pluſieurs Savans lui conſeiliérent même de viſiter les Académies de Saxe, ce qu'il fit après avoir publié un Traité *De Myſaria Miſſæ Pontificiæ*, & après avoir ſoutenu des Théſes ſur le 6. *chap. de la prémiére Epître de* St. Paul *à Timothée*. Il arriva à Jéne le troiſiéme avril 1624, il y demeura juſques au ſeptiéme octobre de l'année ſuivante, & fit connoiſſance avec *Major*, *Gerhard*, & *Himmele*. Il alla de-là à Leipzig & s'y aquit l'eſtime de *Lyſerus* & de *Hœpfnerus*. Il viſita auſſi Wittenberg où il mangea à la table d'Eraſme de Schmid, Profeſſeur en Mathématiques & en Langue Gréque, & fréquenta les leçons de *Jaques Martin*, de *Meiſnerus* & de *Balduinus*. Il y fit auſſi des leçons

en Théologie & partit de Wittenberg en 1626, pour aller à Marpourg où *Menzerus* & *Feurbornius* l'attiroient. Il y prononça un Panégyrique à la louange du Landgrave Louïs, par ordre du Chancelier Wolff. En 1627, le 29 mars il obtint la chaire de Professeur en Théologie à Strasbourg. Il reçut le degré de Docteur le neuviéme novembre de la même année. Quoiqu'il eût refusé plusieurs autres vocations, il accepta finalement celle qui lui fut adressée par le Duc de Meckelbourg & partit pour Rostock en 1654. Il y mourut après cinq ans de séjour. Voici la liste de la plus grande partie de ses Ouvrages; *Epigrammatum Centuriæ octo*; *Vindiciæ & Animadversiones ad cap.* 1. 2. 3. *Exodi, contra Bellarminum*; *Kircherus devius*; *Pallium exulans possessorem restitutum contra mores Academ. cum Not. in Tertull. de pallio*; *Synopsis Theologiæ Zachariana*; *Dissertationes de tribus in terra testibus*; *De Sacra Scriptura & Ecclesiæ auctoritate*; *De Deo uno & trino*; *De elogiis quibus insignitur Deus, I. Tim. c.* 6. *v.* 15. 16; *De Infallibili veritatis divinæ testimonio*; *de æterna τῦ λόγυ generatione Ps.* 2. *v.* 7; *De rapinâ majestatis divinæ & satisfactione pro eâ &c.*; *De prophetia Henochi ex Judæ c.* 5. *v.* 14. 15; *De consequentibus Augustanæ Confessionis insignioribus*; *Admiranda mortis Christi, cum Dissertatione de instrumentis cruciatûs Martyrum*; *Dissertatio de Sacrâ Cœnâ, contra Zwingerum*; *Specimen Sceleromaniæ pontificiæ circa reliquias S. Marci & S. Lucæ*; *Parallela monastica & Academica*; *Relatio anonyma de Corpore S. Marci in augia divite cum Not. & observat*; *Quinque Dissertationes de voluntate Dei, contra Triglandium*; *Septenarius admirandorum Jesu Christi*; *Defectio malæ fidei papalis*; *Collationes ad Concilium Francofurt. sub Carolo M. & Sirmiense sub Constantino M. habitum*; *Dissertation. ad Concilium Arausicanum & Nicænum*; *Judex iniquitatis Moguntinorum Jesuitarum in materia de votis Monasticis*; *Dissertat. de singularibus & admirandis documentis providentiæ divinæ circa Augustan. Confess.*; *Thomas Aquinas veritatis Evangelicæ Confessor*; *Tunica Christi inconsutilis cum confutatione fabulæ de ejus asservatione apud Treviros*; *Dissertatio epistolica cum Arisao de persona Christi & S. Cœnâ*; *Latro Theologus & Theologus Latro*; *Miscellanea historico-Theologica*; *Biblia numerata*; *Theseon theologicarum de S. S. utriusque testamenti Sacramentis centuria*; *De præcipuis doctrinæ Christianæ capitibus adversus Judæos & Photinianos*; *de Elia Malach. c.* 4. *v.* 5. *promissi, Matth. c.* 17. *v.* 10. 13. *ostensi adventu & advenientis officio*; *De Jubilæis ex Act. c.* 9. *v.* 13; *de sanguine & suffocato circa locum Act. c.* 15. *v.* 20. *contra Hug. Grotium*; *Commentarius in Esaiam*; *Prodromus anticriseos theologicæ & anticrisis ipsa contra Ernestum de Eusebiis*; *Triga Syndromos anticriseos theologicæ cum Not. & observat. &c.* * Witte, *Memor. Theol. Dec.* 10. *p.* 1346. *seq.* Freheri *Theatr.* Fechtius *in ipsius vitâ præmissa Commentario in* 4. *Evangelistas.*

DORSEMNUS, ou DOSSENNUS. *Cherchez* FABIUS DORSENNUS.

DORSET, ou DORSETSHIRE, ou Comté de de Dorchester province d'Angleterre avec titre de Comté, a pour bornes à l'ouest le Comté de Dévon, au nord-ouest le Duché de Sommerset, au nord le Comté de Wilt, à l'est le Comté de Southampton & la mer, & au sud l'Océan. Ce Comté a environ 50 milles d'Angleterre de longueur, sa plus grande largeur est d'environ 30 milles, & sa moindre six. On lui donne 150 milles de tour. On y compte 29 Hundreds ou Quartiers, dixneuf villes ou bourgs à marché, & 148 paroisses. Deux riviéres considérables l'arrosent dans toute sa longueur, la Stoure vers la partie du nord & la Frome vers la partie du sud, outre un assez grand nombre de petites riviéres & de ruisseaux. La partie du nord-est de cette province est couverte d'une belle & grande forêt nommée *Craneborn*, & le coin du nord est aussi occupé par une autre forêt nommée *Gillingham*. Son terroir est fertile en blé, en pâturages & en bétail. On en tire quantité de laines qui sont les plus belles d'Angleterre, & des mâts de navire. Il abonde aussi en volaille, en gibier, & en poisson. Il produit beaucoup de chanvre, & on y trouve des carriéres de pierre de taille & de marbre. Dorchester est la capitale de ce païs. On y distingue encore les ports de Waymouth, de Poole, de Lyme, de Bridport, Birdport ou Birtport, & de Corf-Castle qui ont droit d'envoyer des Députez au Parlement. * Beeverell, *Délices d'Anglet. p.* 680. 681. Maty, *Dict. Géogr.*

DORSTEN, en Latin *Dorsta*, ville d'Allemagne en Westphalie. Elle est dans les Etats de l'Archevêque de Cologne, située sur la Lippe, à 4 ou 5 lieues de Wesel. Cette ville a été souvent prise & reprise durant les guerres d'Allemagne du XVII siécle.

DORT. *Cherchez* DORDRECHT.

* DORT (Matthieu de) *Matthæus Dordracenus*, Hollandois de naissance & Gardien des Minimes d'Anvers. On a de lui un petit livre intitulé, *Bondelke van Myrrhe*, c'est à dire, *Petit faisceau* ou *petit paquet de Myrrhe*. Il fut imprimé en 1540, & depuis ce temslà il a été traduit en Latin. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* DORTA, VILLA DORTA, & VILLA d'ORTA, est la ville capitale de l'Isle de Fayal qui est une des principales des Açores.

* DORTAN, petite ville de France dans le Bugey vers le nord, sur les confins de la Franche-Comté, est située sur la rive gauche de la petite riviére du Lison, à l'orient du Dain dont elle est assez proche, & à l'occident de S. Claude.

* DORTH, nom d'une ancienne famille noble qui s'est longtems distinguée dans le Duché de Gueldre & dans le Comté de Zutphen. La maison de Dorth dont cette famille porte le nom est dans le Comté de Zutphen sur les confins de l'Overissel, au nord-nord-est de Zutphen, & au sud-sud-est de Deventer. En 1313 vivoient trois fréres, SEYNON de Dorth Seigneur de Dorth, Jean & Henri de Dorth.

SEYNON *de Dorth* épousa *Agnès* fille d'Arnold Seigneur de Borkelo, & il en eut 1. HENRI *de Dorth* qui suit; 2. *Ermgarde de Dorth* mariée à Henri d'Amsen; 3. *Jean de Dorth.*

HENRI *de Dorth* Seigneur de Dorth, Chevalier, fils de Seynon & d'Agnès de Borkelo, épousa *Anne* de Keppel, de laquelle il eut deux fils & huit filles: 1. THÉODORE *de Dorth* qui suit; 2. *Judith de Dorth*, Religieuse; 3. *Agnès de Dorth*, mariée à Rodolphe de Rutenberg; 4. *Adolphe de Dorth*; 5. *Gertrude de Dorth* mariée à Guillaume Spaan; 6. *Arnolda de Dorth* Religieuse; 7. *Barthe de Dorth* mariée à Bernard de Voirden; 8. *Elizabeth de Dorth* mariée à Zwender de Wynbergen, duquel sont issus tous ceux qui jusqu'à ce jour ont le nom & les armes de Wynbergen; 9. *Neso* ou *Agnès Dorth* mariée à Allard de Jammerlo; 10. *Béatrix de Dorth* Religieuse.

THÉODORE de Dorth fils de Henri de Dorth & d'Anne de Keppel, épousa *Bélie* d'Essen fille du Sénéchal ou Drossart de Zalland, & en eut deux fils & deux filles, 1. SEYNON *de Dorth* qui suit; 2. *Adrien de Dorth*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; 3. *Théodore de Dorth* mariée à Simon de Schulembourg; 4. *Lutgarde de Dorth* mariée à Guillaume de Baecker.

SEYNON de Dorth Seigneur de Dorth fils de Théodore de Dorth & de Bélie d'Essen épousa Berthe de Wylach, de laquelle, il eut un fils nommé THÉODORE qui suit, & une fille appellée *Bélie de Dorth*, mariée à Roger Hunnepel.

THÉODORE de Dorth, Seigneur de Dorth fils de Seynon de Dorth & de Berthe de Wylach, épousa *Jeanne* de Vyanen fille de Gisbert de Vianen Seigneur de Rysenborg. Il en eut cinq enfans, 1. SEYNON *de Dorth* qui suit; 2. *Seyna de Dorth* mariée à Henri de Raasfeld de Zwanenburg; 3. *Marie de Dorth* Religieuse; 4. *Gisberte de Dorth*, mariée à Guillaume de Zuilen de Nyveld Seigneur de Schonawen; 5. *Gisbert de Dorth* de Blankenaa qui épousa Anne de Veen, de laquelle il eut *Jeanne de Dorth* mariée à Rodolphe d'Ittersum; & *Théodore de Dorth* de Blankenaa qui épousa N.... de Vierakker.

SEYNON de Dorth, Seigneur de Dorth, fils de Théodore de Dorth & de Jeanne de Vyanen épousa Henriette d'Aaswyn fille de Guillaume & d'Elizabeth de Haaften, Dame de Varik, & par ce mariage la Seigneurie de Varik est venue dans la maison de Dorth. Il en eut un fils & trois filles, 1. THÉODORE *de Dorth*, Seigneur de Dorth & de Varik, qui suit; 2. *Elizabeth de Dorth* mariée en premiéres noces à Jean Vander Horst, Maréchal de Charles Duc de Gueldre, duquel elle n'eut point d'enfans, & en secondes à Oswald Comte de Berg, Baron de Boxmeer, Homoet, Heel, Bylandt, Harpe, Stevensweert, Spalbeek, &c. fils de Guillaume & d'Anne d'Egmont; 3. *Jeanne de Dorth* mariée à Adolphe Seigneur de Merveld, qu'elle fit pére d'une fille nommée *Catherine de Merveldt*, qui épousa en premiéres noces Barthélemi de Waal, Seigneur de Moersbergen admis dans le Corps de la Noblesse des Etats d'Utrecht; & en secondes, l'an 1610, Frédéric de Rheede, Seigneur d'Amerongen, veuf de Cornélie d'Oostrum, Membre du corps de la Noblesse, qui mourut en 1611: sa veuve ne mourut qu'en 1625.

THÉODORE *de Dorth* & de Varik, fils de Seynon & d'Henriette d'Aaswyn, épousa *Jeanne* de Rossem fille de Jean de Rossem Seigneur de Rossem, de Mynerswyk, frére du fameux Martin de Rossem. De ce mariage sont issus; SEYNON *de Dorth* qui suit; 2. RÉGNIER *de Dorth*, Seigneur de Varik, dont on parlera cyaprès; 3. THÉODORE *de Dorth*, qui suivra bien tôt; 4. *Guillemette de Dorth* mariée à Jaques de Munster.

SEYNON de Dorth Seigneur de Dorth fils ainé de Théodore de Dorth & de Jeanne de Rossem, Sénéchal du Comté de Zutphen &, Baillif de Lochem, épousa en 1560 Marie Drosten, & il en eut, 1. THÉODORE *de Dorth* qui suit; 2. *Elizabeth de Dorth*, promise à l'âge de cinq ans, & mariée ensuite en 1576 à l'âge de treize ans à Théodore de Haaften Seigneur de Verwoelden; 3. *Odilie de Dorth* mariée à N.... d'Ek; 4. *Justine de Dorth* mariée, 1. à Alexandre Tengnagel Drossard de Ravestein; 2. à Jean de Reviere, Seigneur de Gellicum & de Kerkwyk; 5. JEAN *de Dorth* qui suivra; 6. *Anne de Dorth* mariée à Guillaume de Bloemendaal Seigneur d'Est.

THÉODORE de Dorth, Seigneur de Dorth, fils âiné de Seynon de Dorth & de Marie Drosten, Colonel & Sénéchal du Comté de Zutphen, épousa Adelaïde de Bodelswingen de Wachtendonk, & il en eut *Elizabeth* Dame & Héritiére de Dorth, mariée à Adrien Balthazar, Baron de Flodroff, Wel, Leuth, Rosona, Meswyk & Eisden, Banneret héréditaire du Duché de Luxembourg, duquel elle eut cinq enfans.

JEAN de Dorth, de Veehof, second fils de Seynon de Dorth & de Marie Drosten, épousa *Adrienne* de Pallandt, & il en eut, 1. *Jean Juste de Dorth*, Seigneur de Horst; 2. *Guillaume de Dorth* Capitaine, qui épousa N.... de Marnix; 3. *Seynon de Dorth*; 4. *Elizabeth de Dorth*, mariée à N.... Vander Noot.

RÉGNIER *de Dorth*, Seigneur de Varik, second fils de Théodore de Dorth & de Jeanne de Rossem, épousa en premiéres noces *Jeanne* de Wels, de laquelle il eut *Marie de Dorth* Dame de Varik mariée à Jean de Stepraadt, Seigneur de Doddendaal, duquel mariage sont venus des enfans. En secondes noces il se mesallia & prit pour femme *Jeannette* de Velp sa servante, de laquelle il eut, 1. *Régnier de Dorth* qui épousa *N.*... de Velde; 2. *Jean de Dorth* qui épousa *Marie* de Ghier; 3. *Théodore de Dorth* qui épousa *Jeannette* de Haas.

THÉODORE *de Dorth*, Seigneur de Rozendaal, troisiéme fils de Théodore de Dorth & de Jeanne de Rossem, épousa *N.*... de Vorden, de laquelle il eut un fils unique qui fut,

THÉODORE *de Dorth* Seigneur de Rozendaal. Il épousa *Marguerite* de Boekop fille de Jean de Boekop Seigneur de Harsloo, & il en eut, 1. *Ermgarde-Elizabeth de Dorth*, héritiére de Rozendaal, mariée à Robert d'Arnhem Président de la Chambre des Comptes du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen, depuis l'an 1646, jusques en 1649, & dans la suite Sénéchal du Vélau. Par ce mariage la Seigneurie de Rozendaal est venue à la maison d'Arnhem. Elle mourut le 3. Aout 1644, laissant des enfans; 2. *Jeanne de Dorth* mariée à Guillaume de Lintelo de Marsch, Drossard de Borkelo & Baillif de Lochem, d'où sont issus des enfans; 3. *Odilie de Dorth* morte le 1. Mai, 1625, sans avoir été mariée.

Les armes de la famille de Dorth sont trois chevrons de gueules

les en champ d'or. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DORTIGUE, (Pierre) Sieur de Vaumoriére, Gentilhomme d'Apt en Provence, homme d'esprit & Vice-Directeur de l'Académie de l'Abbé d'Aubignac. Il mourut en 1693. Il est Auteur d'un Roman intitulé *le Grand Scipion*, & de la continuation du *Pharamond* de M. de la Calprenéde. On a encore de lui, *Diane de France*; *La Galanterie des Anciens*; *Adelaide de Champagne*; *Agiagi*; *L'Art de plaire dans la conversation*. Il a outre cela publié un Recueil de Harangues & un autre de Lettres, avec une introduction pour ce genre d'écrire. Richelet & plusieurs autres des meilleurs Connoisseurs en Poésie & en Prose Françoise, en font très-peu de cas. * *Dict. Allem. de Bâle.* Mercure du mois d'Octobre 1693.

DORTMONT ou DORTMUND, ville Impériale & Anséatique d'Allemagne, dans la Westphalie, en Latin *Tremonia*. Elle est sur la riviére d'Emser, à 6 ou 7 lieues de Munster. Elle est dans le Comté de la Mark qui appartient au Roi de Prusse, lequel en qualité de Comte de la Mark prétend avoir des Droits sur cette ville. L'Empereur S. Henri fit en sorte que les Prélats y tinrent un Concile le septiéme juillet de l'an 1005, pour la réforme du Clergé. En 1543, on y érigea une Académie. Elle a beaucoup souffert pendant la guerre de 30 années, & elle fut prise par les François en 1679. * Dithmar, *liv.* 6.

DORTUS, Juif le plus considérable du bourg de Lydde, sollicita ses compatriotes à se revolter contre les Romains: mais ayant été pris par Quadratus, il fut puni de mort. * Josephe, *Antiquit. Judaiq. liv.* XX. *chap.* 5.

DORYLAUS, célébre Capitaine sous Mithridate *Evergetès* Roi de Pont, fut envoyé par ce Prince, dans l'isle de Créte pour y lever des soldats, la quatriéme année de la CLXIII Olympiade, & 125 ans avant J. C. Une guerre venoit de s'y élever entre les Gorthyniens, & les Gnossiens. Les derniers le choisirent pour Général, & vainquirent leurs ennemis sous ses auspices. Aprés la mort de son Roi, il s'établit chez eux avec toute sa famille, & y vécut comblé d'honneurs & de biens. C'est de lui que Strabon le Géographe descendoit du côté de sa mére. Un autre *Dorylaüs* commanda les armées de Mithridate *le Grand*, & fut vaincu par Sylla la quatriéme année de la CLXXIII Olympiade, & la 85 avant J. C. * Strabon, *l.* 10. Appian. *de Bellis Mithridaticis.* Tite-Live.

DORYMÉNE, pére d'un certain Ptolomée, homme considérable que Lysias, Général du Roi de Syrie, envoya avec des troupes, pour ruiner le païs de Juda. * *Machab. ch.* 3. *v.* 38.

DORYSSUS, Roi de Lacédémone de la race des Eurysthénides, succéda à son pére Labotas, l'an 957 avant Jesus-Christ. Pausanias dit qu'il fut tué peu de tems après, d'un coup de couteau, dans une sédition de la populace; mais Eusébe lui donne vingt-neuf ans de régne. * Pausanias, *lib.* 3. Eusébe, *in Chronico.* Du Pin, *Biblioth. Univ. des Histor. Prof.*

DOS.

*DOSA (George) Hongrois de Zekla, fut en 1513 élu pour Roi par les Païsans de Hongrie, lorsqu'ils prirent les armes contre le Clergé & la Noblesse. Après que sous sa conduite ils eurent pendant quatre mois exercé les plus grandes cruautez, & ravagé la plus grande partie de la Hongrie, Jean Vaivode de Transilvanie leur tomba sur le corps en 1514, les dissipa, & fit prisonnier leur Roi Dosa, qu'on fit ensuite mourir au milieu des tourmens les plus affreux. On le fit asseoir sur un thrône de fer qu'on avoit fait rougir au feu, on lui mit sur la tête une couronne aussi de fer & en main un sceptre du même métal. Après cela on lui ouvrit les veines, & on fit boire à son frére Lucas le sang, qui en coula. Ensuite on contraignit plusieurs prisonniers qu'on avoit fait jeûner trois jours de suite, à se jetter comme des chiens sur leur misérable Chef, & à en déchirer la chair pour s'en rassasier: Enfin on coupa en quartiers ce qui en restoit, on le fit cuire, & on le donna à manger à ses complices. Au milieu d'un si épouvantable supplice, il ne fit pas paroître la moindre foiblesse, & se contenta de prier pour son frére qu'il avoit, pour ainsi dire, tiré par les cheveux pour le faire entrer dans son complot criminel. Pour ce qui regarde les autres prisonniers qui étoient en grand nombre, on fit mourir les uns de faim, d'autres furent empalez, & quelques uns écorchez tout vifs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Isthuansius, *Hist. Hung.* Gothfrieds *Chron. p.*699.

DOSI, (Marie Victoire Delphine) fille du Comte Alphonse Delphin Dosi, mérite bien qu'on lui donne rang parmi les Dames illustres par leur savoir. Car après avoir bien étudié les Humanités & la Philosophie, elle s'appliqua à la Jurisprudence, dans laquelle elle fit de si beaux progrès sous Vincent Pérégrin Sacco, Docteur & Professeur en Droit à Bologne, qu'en 1722, le troisiéme juillet, âgée de 16 ans, elle soutint publiquement des Thése pour le Doctorat. Elle les dédia à la Reine d'Espagne, au nom de laquelle le Comte de Zambeccari, Gentilhomme de la Chambre de la Reine, assista à l'Acte, où cinq des principaux Professeurs opposérent. Le Docteur Charles Antoine Macchiavel a prouvé dans une Dissertation de 90 feuilles, qu'il est permis de donner le dégré de Docteur aux Dames. Voici le titre de sa Dissertation: *Bitisia Gozzadina, seu de mulierum Doctoratu Apologetica Legalis-Historica Dissertatio, &c.* * Dict. *Allem. de Bâle.*

DOSIADES, Auteur Grec, avoit écrit une Histoire de Créte alléguée par Pline. On croit qu'il est le même que Clément Alexandrin cite. * Pline, *liv.* 4. *c.* 12. Clément Alexandrin, *in Protrept.*

DOSITHÉE, Astrologue, dont parle Pline, *liv.* 18. *c.* 31.

DOSITHÉE, Historien, qui est tres souvent allégué par Plutarque, *aux Parall. c.* 19. 30. 33. 34. 37. *&c.* On voit par ces citations, que Dosithée avoit écrit des Histoires d'Italie, de Sicile, de Lydie, & des Pélopides.

DOSITHÉE, qui se disoit Sacrificateur & Lévite porta en Egypte l'Epitre nommée *Purim*. Il fut envoyé par les Juifs à Ptolomée fils de Philométor, & à Cléopatre, Roi & Reine d'Egypte, pour les informer de ce qui étoit arrivé à la Reine Esther. On ne connoit pas bien qui est ce Dosithée. Usserius croit que c'est le même à qui Ptolomée Philométor Roi d'Egypte, donna le commandement de ses troupes, avec un autre Juif nommé Onias. Dosithée apporta ce livre à Alexandrie, l'an 4537 de la Période Julienne, du monde 3858, avant J. C. 173, avant l'Ere vulgaire 177. Voyez *les additions d'Esther, chap.* 7. *vers.* 11. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DOSITHÉE, fils de *Bacénor*, étoit un homme d'une vigueur extraordinaire & d'une valeur incomparable. Il rendit de tres grands services à la République des Juifs du tems de Judas *Machabée*. Lui & Sosipater défirent un jour trente mille hommes de l'Armée de Timothée. Ils le prirent lui-même prisonnier; mais ils le relâchérent, sur ce qu'il leur répresenta qu'eux mêmes ayant beaucoup de parens entre les mains de leurs ennemis, ils pourroient s'en trouver mal, s'ils ne lui faisoient pas quartier. Une autrefois il prit Gorgias dans une bataille, après lui avoir défait toute son armée. Mais comme il l'emmenoit, un cavalier des ennemis se jetta sur lui, pour délivrer son Général, & lui déchargea un grand coup de sabre, dont il lui abatit l'épaule. Dosithée mourut quelques jours après de cette blessure, & de beaucoup d'autres, qu'il avoit reçues en divers combats, pour le service de sa patrie, l'an du monde 3872, 163 avant J. C. * *II. Machab. ch.* 12. *v.* 19.

DOSITHÉE, dont parle S. Jérôme, à été selon lui le maître de Sadoc, & le Chef des Saducéens. Il étoit de Samarie, & apprit aux Samaritains à rejetter les Ecrits des Prophétes. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DOSITHÉE, Chef de la Secte des Dosithéens. Voyez l'article des Dosithéens.

DOSITHÉE, surnommé *Studite*, Moine de profession, vivoit sur la fin du XII siécle. Il tâcha de persuader à Isaac l'Ange Empereur d'Orient, que Frédéric I. Empereur d'Occident ne s'étoit croisé, qu'à dessein de surprendre Constantinople. On l'avoit élevé au Patriarchat de Jérusalem, mais ayant passé par ambition à celui de Constantinople en 1190, il fut chassé par le Clergé, & perdit l'une & l'autre dignité en 1192. * Nicétas, *en Isaac l'Ange.* Baronius, *A. C.* 1189. 1193. *&c.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

DOSITHÉE, Moine d'un monastére près de Gaze en Palestine, & disciple du fameux Dorothée, vivoit au VI siécle. On ne convient ni du tems ni du lieu de sa naissance. On ignore aussi son extraction & le nom de ses parens. L'Auteur de sa Vie rapporte, qu'ayant eu la curiosité d'aller à Jérusalem, étant encore Payen, il fut converti par la vue d'un tableau qu'il y rencontra, qui répréséntoit vivement l'enfer; qu'il se retira ensuite dans le monastére, où il fut mis par l'Abbé Séridon, sous la conduite de Dorothée; mais qu'il mourut au bout de cinq ans, après avoir pratiqué l'obéissance & les autres vertus religieuses, à l'exception des austéritez dont saint Dorothée le dispensa. Saint Dorothée se sert de cet exemple, pour montrer que l'on peut être saint, sans pratiquer de grandes austéritez. Le nom de saint Dosithée n'est dans les Martyrologes que depuis le XVI siécle, au 23 de fevrier. Le Martyrologe Romain ni le Ménologe des Grecs n'en font point mention. * Dorotheus, *Lib. Institutionum de abnegatione sui. Vita Dosithei apud Bolland.* Baillet, *Vies des Saints, au mois de fevrier.*

DOSITHÉENS, Schismatiques entre les Juifs. C'étoit une des quatre branches de la Secte des Samaritains. Ils s'abstenoient de manger de tout ce qui étoit animé, & observoient le sabbat avec tant de superstition, qu'ils demeuroient dans la place & dans la posture où ce jour les surprenoit, sans remuer jusqu'au lendemain. Ils ne se marioient qu'une fois, & plusieurs d'entr'eux gardoient le célibat toute leur vie. Dosithée leur Fondateur n'ayant pu obtenir, parmi les Juifs, le rang d'honneur qu'il affectoit, se rangea du côté des Samaritains, qui pour lors étoient considérez comme des Hérétiques, mais ne voulant pas encore s'attacher tout à fait à leur Secte, il en inventa une nouvelle. Pour lui donner plus d'autorité, il se retira dans une caverne, où, par une abstinence continuée trop long-tems, il se fit mourir d'une façon également ridicule & impie. On donna le nom de Dosithéens à quelques Disciples de Simon *le Magicien*. Saint Epiphane est le premier qui ait fait des Dosithéens une Secte de Samaritains. Saint Justin & Hégésippe les mettent entre les Sectes des Juifs. On ne sait rien de certain ni de Dosithée, ni de cette Secte, & tout ce qu'on en dit n'a pas de fondement solide. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. des trois premiers siécles.* Saint Epiphane, *in Panar. lib.* 1. *c.* 13. Origéne, *περὶ ἀρχῶν, lib.* 4. Baronius, *in Ann.* Théodoret., *Haretic. fabul. in Sim.*

DOSMA DELGADO (Roderic) Chanoine de Badajoz en Espagne, où il naquit en 1533, étoit, dit-on, de la même famille que ce Pierre Dosma, qui se trouva à la conquête du Pérou, & qui y découvrit la pierre de bézoard. Rodéric savoit les langues, & sur tout les orientales. Ses Ouvrages les plus considérables, sont ceux qu'il a écrits en Latin sur les Evangiles, sur les Pseaumes, sur le Cantique des Cantiques, &c. Il mourut en 1607. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

DOSOLO, bourg, avec titre de Marquisat, est situé dans le Duché de Mantoue, sur le Pô, entre la ville de Mantoue & celle de Parme. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOSSENNUS ou DORSENNUS. *Cherchez* FABIUS.

DOSSES, (les) deux Peintres de Ferrare en Italie, florissoient dans le XVI siécle, du tems d'Alfonse, Duc de Ferrare, &

& du Poëte Arioste. Ils excelloient sur tout dans le païsage. Lorsque François Marie, Duc d'Urbin, fit bâtir son palais de l'Impériale, ils furent employez à travailler dans les appartemens de cette maison; mais le Duc n'étant pas satisfait de leurs ouvrages, les renvoya, & fit effacer ce qu'ils avoient peint. L'aîné conserva les bonnes graces du Duc, qui lui donnoit une pension. Il demeura à Ferrare où il mourut fort vieux. Son cadet nommé Baptiste lui survécut, & fit encore plusieurs tableaux. * Vasari, *Vies des Peintres*. Félibien, *Entretiens des Peintres*, *tome* 2. *Entretien* 3. *p.* 64. *& suiv.*

DOTECHEM, DOTEKOM, & DOTEKUM, petite ville des Provinces-Unies, est dans le Comté de Zutphen, sur le vieux Issel, au sud de la ville de Doesburg tirant vers l'ouest, & à l'ouest-sud-Ouest de Zutphen. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOTHAIN, ou *Dothan*, grande Plaine dans la Tribu de *Zabulon*, où étoient les Fréres du Patriarche *Joseph*, lorsque son Pére *Jacob* l'envoya pour aprendre de leurs nouvelles. Il y avoit une vieille Citerne, dans laquelle ses fréres le jettérent, avant que de le vendre aux Ismaélites. *Genése, ch.* 37. *v.* 17. On y bâtit ensuite une très-belle Ville, que *Bénadad*, Roi de Syrie, fit assiéger par ses troupes, dans le dessein de se saisir du Prophéte *Elisée*, qui y faisoit sa demeure. Le miracle qui y arriva, & dont il est parlé dans le *ch.* 6. *du II.* ou *IV. Livre des Rois*, marque bien le grand pouvoir, que ce Saint Prophéte avoit auprès de Dieu; car il fit par ses priéres, que les gens de guerre ne connurent & ne distinguérent jamais cette Ville. Ils ne connurent point non plus le Prophéte, qui au lieu de les conduire à Dothain, les mena à Samarie. Il ne permit pourtant point qu'on leur fit du mal; & les renvoya, après leur avoir donné les choses, qui leur étoient nécessaires. Cette ville subsiste encore, & on y voit, dit-on, la citerne où Joseph fut jetté par ses fréres.

DOU. DOW. DOX. DOZ.

DOU, riviére. *Voyez* DOUX.

DOUAI. *Voyez* DOUAY.

DOUARNENES, petite ville ou bourg de France en Bretagne, est à quatre lieues de Quimpercorentin, du côté du nord, & il a un grand & bon port sur le Golfe, qu'on appelle de son nom *la Baye de Douarnenes*. * Baudrand.

DOUAY, ville des Païs-bas en Flandre, que les Auteurs qui écrivent en Latin nomment *Duacum*, est sur la riviére de la Scarpe avec Châtellenie, à cinq lieues de Cambray, & autant de Lens. On croit qu'elle étoit la capitale des Catuaces ou plutôt des Aduates ou Aduatiques dont César parle dans ses Commentaires, & que son église de Nôtre-Dame fut fondée au commencement du V siécle par Ascanalde, Officier du Roi Clovis. Philippe II. Roi d'Espagne fonda, l'an 1563, l'Université de Douay, à l'instance du Pape Pie IV, & son successeur Pie V. la confirma en 1569. Cette ville a deux églises collégiales. Louïs XIV. prit en 1667 la ville de Douay qui lui fut cédée, par le second article de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. Les Alliez la prirent en 1710, après cinquante-quatre jours de tranchée ouverte. M. de Albergotti qui l'avoit défendue en sortit le 24. juin, avec huit piéces de canon, quatre mortiers, & toutes les marques d'honneur; mais elle rentra sous l'obéïssance de la France le huit septembre 1712, après vingt-cinq jours de tranchée ouverte. La garnison fut faite prisonniére de guerre par le Maréchal de Villars. Elle appartient encore à la France, & le Parlement de Flandres y réside. * Andreas Hojus, *Descr. Duac.* Johannes Baptista Grammaius, *in Antiq. Flandr.* Guichardin, *Descr. du Païs-Bas*, *&c.*

DOUAY, ville d'Anjou. *Voyez* DOUÉ.

DOUCE, Comtesse de Provence, fille de *Gilbert*, Comte de Provence, épousa *Raimond Bérenger* prémier de ce nom, Comte de Barcelonne, auquel elle porta en dot, vers l'an 1102, le Comté d'Arles, ou la Provence orientale, & plusieurs autres terres dans la Provence occidentale & dans le Languedoc. Elle fut aussi mére de cinq ou six enfans, de deux fils & de trois filles, & selon plusieurs Auteurs modernes, d'un troisiéme fils nommé *Gilbert*. Elle est différente de DOUCE-ETIENNETTE, femme de *Géofroi*, Comte de Provence, & d'une autre DOUCE, fille de *Raimond Bérenger* III. promise à un *Raimond* V. de ce nom, Comte de Toulouse. *Consultez* Nostradamus. Saxy. Clapier. La Pise. Du Puy. Sainte-Marthe. Surita. Mézeray. Guesnay. Bouche. Ruffi, &c.

DOUCE (Mer) *Voyez* HURONS (Lac des)

* DOUDEVILLE, Gros bourg de Normandie en France. Il est au midi de S. Valery, & au nord-nord-ouest de Rouen, dont il est éloigné de sept ou huit lieues.

* DOUDYNS, (Guillaume) célébre Peintre en Histoire naquit à la Haye en 1630, de parens d'honnête maison. Son Pére étoit Bourguemaître & Capitaine de la Bourgeoisie, & comme il lui voyoit du goût pour la Peinture, il le mit entre les mains d'Alexandre Petit. Mais le beau génie de Doudyns contribua plus à son avancement que la science de son Maître, & le mit bientôt en état de prendre le chemin de Rome pour s'y perfectionner. Il étudia avec soin les originaux des plus grands Maîtres, & il y prit tant de plaisir qu'il fit à Rome un séjour de douze années consécutives, pendant lesquelles il aquit ce bon goût Italien qui le fit tant estimer dans son païs. Il fut un des prémiers & des principaux de ceux qui contribuérent, en 1661, à l'établissement d'une Société de Peintres à la Haye, & il en fut plusieurs fois Directeur. Il étoit grand dans ses ordonnances, exact dans le dessein de ses nuditez, naturel dans ses draperies, & admirable pour le coloris. Mille piéces de sa façon prouvent ce que j'avance, entr'autres ce merveilleux tableau de la maison de ville où il a peint le Jugement de Salomon. Il mourut en 1697, âgé de 67 ans. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 276.

DOVÉ (Jean) Théologien Anglois, natif de la province de Surrey, étoit un bon Prédicateur. Il a écrit en Anglois contre les Athées, pour justifier le signe de la croix dont on accompagne le batême, & en Latin, l'explication du Cantique des Cantiques. Il mourut en 1618. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DOUÉ, *Dovaum* ou *Duaum*, ville de France dans l'Anjou, au delà de la Loire, proche le ruisseau de Layon, à été très-considérable du tems des Romains, qui y avoient fait bâtir un amphithéatre, dont on voit encore des restes. Il n'a pas plus de 1600 piez de circuit, mais il est construit d'une maniére à pouvoir contenir aisément plus de quinze mille spectateurs. On voit encore en ce même lieu plusieurs grottes, & autres lieux voûtez sous terre, d'une structure admirable, avec un puits d'une profondeur toute extraordinaire. * Baudrand.

DOVER, ville. *Voyez* DOUVRES.

DOUERE, ou DOUERO, riviére. *Voyez* DUERO.

* DOVERIDGE (Jean) Chevalier Anglois du Comté de Dévon, Chef de la Cour du Banc du Roi, & de plus fort versé dans la Théologie, la Jurisprudence, le Droit & autres Sciences. On a de lui, *Hist. antiqui & moderni Princip. Walliæ*, *Ducatus Cornubiæ*, *& Comitatus Ceseriæ*; *Jurisperitus Anglicus*; *Tractatus de variis gradibus Nobilitatis*, *seu imaginum Regni Angliæ*, &c. Il mourut le 13 Décembre 1628. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DOUGHTEY (Jean) Anglois, natif du Comté de Worcester, tint le parti du Roi Charles I, & fut fait Docteur en Théologie sous Charles II, & Prébendaire de Westminster. On a de lui, *Analecta sacra*, *sive Excursus Philol. super diversa S. Scripturæ loca*; *Velitationes Polemicæ* sous le nom de *Phil. Iren-Alethius*. Il a aussi écrit en Anglois *des Mystéres divins*. Il mourut en 1672. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DOUGLAS, ou, comme prononcent ceux du païs, *Duglas*, petite ville d'Ecosse, dans la partie orientale de la Lothiane, a donné son nom à une illustre & puissante famille de ce païs. Il y avoit autrefois une forteresse dans cette ville; mais elle fut ruinée en 1640, par un accident qui y arriva, le feu ayant pris aux poudres. Cette ville est différente de *Douglas*, dans l'Isle du Man, sur la mer d'Irlande. * Baudrand.

* DOUGLAS, ville ou bourg de l'Isle de Man sur la côte orientale.

* DOUGLAS, petite riviére d'Ecosse, qui se jette dans la Mer du Nord, & dont le cours sépare la Province de Lothiane de celle de Merche.

DOUGLAS, grande & ancienne famille d'Ecosse, dont il y a une histoire particuliére, écrite par un habile homme, qui l'égale aux anciennes familles Romaines; & lui donne la préférence sur toutes celles de l'Europe, si l'on en excepte les maisons souveraines. Elle a sur tout été célébre par de grands Généraux, qu'elle a produits en beaucoup plus grand nombre qu'aucune autre famille, dont il soit parlé dans l'Histoire. Ce n'est pas leur seule patrie, qui est redevable à leur valeur, ils se sont signalez dans la plupart des parties de l'Europe, & sur tout en France, où ils ont eu de grands commandemens & de grands titres. Ils ont ce privilége & cette prérogative qu'au couronnement des Rois, l'aîné de cette famille porte la couronne, & que dans toutes les armées royales, ils ont toujours l'avant-garde, d'où est venue la devise de cette famille, *Jamais arriére*. Ils se sont souvent alliez avec la famille royale d'Ecosse, & quelquefois ils ont prétendu à la Couronne. Enfin cette famille surpasse toutes celles d'Ecosse, pour le nombre, pour la noblesse & l'éclat de son nom, & pour la multitude de ses vassaux; en sorte qu'elle se fit craindre par les Rois mêmes, ausquels ceux de cette famille étoient peu inférieurs, soit par la splendeur de leur Cour, soit par la grandeur de leur pouvoir. Mais la malheureuse dispute, qu'il y eut entr'eux, le Régent, & le Chancelier Levingston & Creighton, sous le régne de Jacques II, leur fut fatale, par les ruses & les trahisons de leurs ennemis. La noble émulation entre cette famille & celle de Percy Comtes de Northumberland, pour leurs faits militaires, est rapportée dans l'Histoire; & la grande figure que les Douglas font encore présentement en Ecosse est assez connue. Leur Chef, en 1701, étoit le Marquis de Douglas, dont le fils aîné porte le titre de Comte d'Angus. Le Comte d'Hamilton étoit dans la même année le fils aîné de cette famille, du second mariage. Le Duc de Queensborough, ou de Queensbury porte aussi le surnom de Douglas, de même que les Comtes de Morton, Forfar, le Lord Mordingthon. * Buchanan, *Hist. de Douglas.*

DOUGLAS (Guillaume de) Seigneur Ecossois, fut en grande réputation dans le XII siécle, sous le régne de Robert Brus Roi d'Ecosse, qui le choisit entre tous ses Courtisans, pour une action qu'il avoit fort à cœur. Ce Prince ayant fait vœu d'aller dans la Palestine pour combattre les Infidéles, & ne l'ayant pu accomplir pendant sa vie, ordonna à Douglas d'y porter son cœur après sa mort, & de le présenter au saint Sépulchre. Le Roi étant mort en 1329, ce Seigneur partit pour ce voyage accompagné de quantité de Noblesse du païs. Quelques-uns disent que s'étant arrêté en Espagne, pour servir le Roi Alfonse contre les Sarrasins, il y fut tué avec toute sa suite; mais d'autres assurent que ce ne fut qu'au retour de Jérusalem, après y avoir exécuté la volonté de son Maître. * Froissard. Boeth.

DOUGLAS, ou DUGLAS (Galvin ou Gavin) Evêque de Dunkeld en Ecosse, au commencement du XVI siécle, composa en langage Ecossois divers Poemes qu'il adressa au Roi Jacques IV. Il travailla aussi à l'Histoire de son païs, & donna au public quelques autres piéces, pleines d'éloquence & de bon sens. Polydore Virgile, qui parle très-avantageusement de ce Prélat, témoigne qu'il mourut de peste en 1521. L'histoire d'Ecosse parle d'une Dame du nom de DOUGLAS, dont la beauté gagna le cœur de plusieurs personnes, & sur tout de Guillaume Leout, parent de son premier mari. Ce Leout l'accusa de crime de léze-majesté, pour un refus d'amour qu'il ne put souffrir, comme il l'avoua depuis, & fut ainsi cause de sa perte. * Polydore Virgile, *liv.* 3. *Hist. Angl.* Dempster & Buchanan, *Hist. Scot.* *&c.*

DOUGLAS, (Robert) Comte de Skœningen, Général Feld-Maréchal en Suéde, étoit iſſu de l'ancienne famille des Comtes de Douglas en Ecoſſe. Comme il étoit d'une branche cadette & qu'il n'avoit que le rang de ſimple Gentilhomme, il paſſa en Suéde dans ſa jeuneſſe & fut d'abord Page de Guſtave Adolphe, qu'il ſervit enſuite dans ſes guerres & qu'il ſuivit en Allemagne en 1630. Il monta d'un emploi à l'autre. Il fut enſuite Major des Dragons, & puis Lieutenant Colonel dans l'armée que le Duc Guillaume de Saxe-Weymar commanda. Le Régiment dans lequel étoit Douglas, ayant paſſé ſous le Général Bannier, après la paix de Prague en 1635, ce Général le fit Colonel & lui donna un Régiment de Cavalerie. Douglas augmenta ce Régiment & ſervit ſix ans ſous le Général Bannier. Le Général Torſtenſon le nomma pour aſſiſter à l'accommodement, lorſqu'on voulut faire un échange des Officiers Imperiaux & Suédois. Son Régiment ſouffrit beaucoup en 1642, auſſi bien que les Régimens de Dewitz & de Bœrner, qui avoient tous trois fait une irruption dans la Méranie. Douglas ne commanda pas alors ſon Régiment en perſonne. En 1643, il fut fait Major Général; la même année il fit l'expédition dans le Holſtein, contre le Roi de Danemarc; & le Général Torſtenſon lui commanda de ſe jetter dans la Jutlande. En 1644, il fut dans le camp près de Berenbourg, attaquer Gallas Général de l'Empereur. Il avança enſuite dans la Bohéme avec le Général Torſtenſon, & en 1645, il ſe trouva à la bataille d'Iancow, prit le château de Liebnits & traita à Ulrichskirchen avec les Députez Impériaux au ſujet des priſonniers de guerre. Il paſſa enſuite en Hongrie avec quelques Régimens, pour ſe joindre avec George Ragotzky, Prince de Tranſſylvanie. Ils prirent Tirnaw & le reperdirent. Ayant rejoint l'armée du Feld-Maréchal Wrangel en 1646, il prit Brackel, ſurprit la ville de Heilbron avec 6000 hommes, ſuivis de toute l'armée; il fut cependant obligé de l'abandonner. Il ſe trouva depuis à toutes les expéditions que les Suédois firent en Baviére & ſur le Lac de Conſtance. Il fut auſſi employé à Ulme au traité de neutralité entre la Suéde & la Baviére. Le Lieutenant Général Mortaigne y aſſiſta auſſi de la part des Suédois; Fraſſy, Croiſſy & Avangour y parurent pour la France, & le Duc de Baviére y agit par des Commiſſaires. Le traite fut enfin conclu, & Douglas fut nommé Gouverneur des endroits en Souabe, où il y avoit garniſon Suédoiſe. Il alla enſuite lui même en Suéde, pour y chercher la ratification du traité de neutralité, & pour rapporter de bouche à la Reine tout ce qui ſe faiſoit. Elle le nomma Lieutenant Général de la Cavalerie de ſon armée en Allemagne. De retour à l'armée en 1647, il mit le ſiége devant le Château de Gleichenſtein dans l'Eichsfelde, où il reçut une bleſſure fort dangereuſe. Il aida auſſi à prendre la ville d'Eger en Bohéme, & aſſiſta à l'expédition qu'on fit dans le païs de Heſſe. En 1648, il fut de la partie, lorſqu'on fit une ſeconde irruption en Baviére, juſques à la concluſion de la paix d'Oſnabrug, & de Munſter. Alors on lui donna quelques Régimens & on lui aſſigna le Cercle de Souabe pour quartier, juſques à la fin du traite d'exécution à Nuremberg, où il fit auſſi quelque ſejour. Les troupes Impériales vuidérent la ville de Lindau en ſa preſence; après cela il retourna en Suéde & aſſiſta, en 1650, au couronnement de la Reine, qui dans les années 1651, & 1652, le créa Baron de Schelby, Comte de Skœningen & Grand-Ecuyer du Royaume. Il porta auſſi les titres de Baron héréditaire de Wittingheim & de Seigneur de Zébon, de Heyſitten & de Sundgarten. Il ſuivit le Roi Charles Guſtave dans ſon expédition de Pologne en 1655, & fut préſent à la priſe de Varſovie, qui fit hommage entre les mains de Douglas & du Général Von der Linde, qui le reçûrent au nom du Roi de Suéde. Il aida à prendre la ville de Cracovie, & s'empara du Château de Landscroon. Lorſqu'il fut rappellé auprès du Roi qui étoit à Bochna, quelques milliers de païſans voulurent lui boucher le paſſage, mais il les battit & ſe fit jour. Il commanda enſuite ſeul, pendant quelque tems, un corps de troupes, qui diminua par la déſertion des *Quartiens*, ce qui obligea Douglas à ſe retirer du côté de Varſovie. En 1656, il commanda l'aîle gauche, dans la bataille gagnée contre le Général Polonois Czarnezky, près de Golup. Il attaqua la ville de Pozewizlie, mais il y perdit 300 hommes & ſe vit obligé à ſe retirer dans le camp du Roi près de Jaroslaw. Dans la même année 1656, il tenta de faire lever le ſiége de Varſovie, & s'avança juſques au Camp des Polonois, mais on l'obligea à ſe retirer, & par là cette ville retomba entre les mains du Roi de Pologne. Il prit enſuite Ticoczin, Château apartenant aux Princes de Radzivil. La Nobleſſe de Maſovie & de Podlaquie remit le ſiége devant ce Château, mais Douglas ayant reçu ordre du Roi de faire lever ce ſiége, obligea les ennemis à décamper & leur fit perdre 2000 hommes. Il fut depuis dans la bataille de Varſovie & paſſa enſuite avec le Roi dans la Pruſſe. En 1657, il fut envoyé en Suéde, & de là il paſſa dans la Norvége, contre les Danois; il ſe rendit maître de deux forts ſur le Lindholm, & agit contre le Général Danois Iverkrabben. En 1658, il fut envoyé avec de nouvelles troupes, dans la Livonie, on lui donna le titre de Feld-Maréchal, & on lui confia une armée pour agir contre le Czar & contre le Roi de Pologne. Il aſſiégea & prit les villes de Wollmar, Wenden, Rœnneburg & Belmit, & par ordre du Roi il ſurprit le 30 de ſept. la ville de Mittau, où Jaques Duc de Courlande, ſon épouſe & ſes enfans furent faits priſonniers & conduits à Riga & de là à Narva. Il fit alors un butin de plus d'un million d'écus. Il s'empara enſuite de Goldingen, de Bauſchke, du Château de Doblehen & de toute la Courlande. En 1659, il défit entiérement la milice qu'on avoit ramaſſée en Courlande & les Polonois qui l'aſſiſtoient. Dans cette année il agit encore en Livonie contre le Général Polonois Komorowsky qu'il ſurprit dans ſon Camp, & ſe rendit maître de Libau & de Seeport. Après que Frédéric de Bawyr Lieutenant Général du Duc de Courlande, fut venu au ſecours des Polonois, & qu'il eut battu & fait priſonnier Aderkaſs Général-Major des Suédois, Douglas en ſouffrit ſenſiblement; il reperdit la Courlande & la Semigalle; la ville de Mittau fut ſurpriſe le 23 Juillet; l'ennemi reprit auſſi Goldingen & l'on abandonna Libaw & Grebin. Le Château de Mittau fut rendu par le Général Major Mayer le 30 dec. aprés un ſiége & une défenſe des plus opiniâtres. Après la mort du Roi & la concluſion du traité d'Oliva, Douglas rendit, en 1660, la liberté au Duc de Courlande, à ſon Epouſe & à ſes enfans, après quoi il retourna en Suéde. Il y mourut le 28 mai 1662 d'une apoplexie. Il étoit arrivé le jour auparavant à Stockholme & s'étoit mis au lit ſans ſentir la moindre incommodité. Il avoit épouſé, en 1646, la fille d'Othon Helmhard de Mœrner, Maréchal de la Cour du Roi de Suéde & Gouverneur de Finlande. Il en a eu quelques enfans. * *Dict. Allemand.*

DOUGLAS, (Guillaume) Comte Ecoſſois, naquit en 1554. Le Comte Archibaud ſon couſin & lui peuvent ſervir d'exemple de perſonnes qui ont eſſuyé des revers extraordinaires de la fortune. Quoique Jaques VI. Roi d'Ecoſſe eût convaincu le Comte de Douglas d'avoir trempé dans une conſpiration contre lui, il l'employa néanmoins en 1592, pour réconcilier le Comte de Huntley avec ſes ennemis, qui vouloient venger la mort du Comte de Murray. Dans la même année le Comte de Douglas forma un projet pour rétablir la Religion Romaine en Ecoſſe. Mais la trame fut découverte, puiſqu'on ſurprit un Courier qui devoit aller demander du ſecours en Eſpagne. Le Roi ſe mit donc en marche contre Douglas & ſes adhérens. Le Comte voyant qu'on traitoit la choſe ſérieuſement, alla trouver le Roi, ſe jetta à ſes piez & demanda qu'il voulût bien faire examiner plus à fonds cette affaire. Le Roi lui accorda ſa demande, mais l'iſſue de cette recherche fut malheureuſe pour le Comte, qui fut convaincu en plein Parlement en 1594. On briſa ſes armes ſous ſes yeux & l'on confiſqua tous ſes biens. Cependant il ſe racommoda ſi bien avec le Roi, qu'il lui fit reſtituer ſes biens, & en 1597, il porta la Couronne devant le Roi dans l'aſſemblée des Etats du Royaume, & l'année ſuivante il eut ſéance au Parlement. Il ſe montra de nouveau mécontent, lorſque les Comtes de Huntley & d'Hamilton furent élevez à la dignité de Marquis, ſans qu'il eût part à cette diſtinction. Il paſſa enfin en France & y mourut en 1611, âgé de 57 ans. * *Dict. Allem.*

DOVI. *Voyez* **DOUYE.**

DOUJAT, (Jean) Doyen des Docteurs Régens de la Faculté de Droit en l'Univerſité de Paris, & premier Profeſſeur du Roi en Droit Canon, reçu en 1651, fut auſſi Hiſtoriographe Latin de ſa Majeſté, & Doyen de l'Académie Françoiſe, où il avoit été reçû en 1650. Il étoit né à Toulouſe d'une famille de diſtinction, & deſcendoit de Louïs DOUJAT, qui fut le premier Avocat Général que le Grand Conſeil ait eu, vers l'an 1515. Celui-ci laiſſa un fils qui s'établit à Paris, & un autre qui fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe, l'un des ayeuls de M. Doujat. M. de Marca l'eſtima beaucoup, & le propoſa même pour être à Rome Auditeur de Rote pour la France. Il n'eut point cet emploi; mais il fut choiſi dans la ſuite par M. de Périgny, premier Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, pour donner à ce Prince les premiéres teintures de l'Hiſtoire & de la Fable: ce qui lui donna occaſion de compoſer un *Abbrégé* de l'Hiſtoire Gréque & Romaine, ſur Velleius Paterculus, & des *Notes* ſur Tite-Live, pour l'uſage de Monſeigneur le Dauphin. On a de lui, *Dict. de la Langue Toulouſaine*; *Grammaire Eſpagnole abbrégée*; *Moyen aiſé d'apprendre les Langues qui par leur origine ont de la conformité avec celle que nous ſavons, mis en pratique ſur la langue Eſpagnole*; *De Pace a Ludovico XIV. conſtituta Oratio Panegyrica*; *Hiſtorica Juris Pontificii Synopſis*; *Synopſis Conciliorum, & Chronologia Patrum, Pontificum, Imperatorum, &c*; *Traduction Latine du Panégyrique du Roi*; *La clef du grand Pouillé de France*; *Abbrégé de l'Hiſt. Romaine & Greque, en partie traduit de Velleius Paterculus*; *Specimen Juris Eccleſiaſtici apud Gallos uſu recepti*; *Hiſtoire du Droit Canonique, &c. & une Chronologie Canonique*; *Hiſtoria Juris Civilis Romanorum*; *Titus Livius ad uſum Delphini*; *Prænotionum Canonicarum libri quinque* qui eſt ſon meilleur ouvrage; *Eloges en vers, des perſonnes illuſtres de l'Ancien Teſtament, à l'uſage de M. le Duc de Bourgogne*; *Réponſe à M. Furetiére*; *Poeſies Latines & Françoiſes.* Il a laiſſé en manuſcrit, *Du Délit commun & du cas privilegie, Rerum Gallicarum, impubere Ludovico XIV, liber primus*; *Conſtitution ſur la Renonciation de la Reine Marie-Théréſe d'Autriche aux Etats de la Couronne d'Eſpagne*; *Réponſe au Bouclier d'Etat*; *Memoires de l'état ancien & moderne de la Lorraine*; *Hiſtoire de la Régence d'Anne d'Autriche Mére de Louïs XIV.* Tous ces Ouvrages lui aquirent l'eſtime des Savans & des penſions conſidérables de la Cour, du Clergé, & de Meſſieurs les Chanceliers de France. Il mourut à Paris le 27 octobre 1688, âgé de 79 ans. * *Mémoires hiſtoriques.* Le P. Niceron, *Mém. pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes illuſtres.*

DOUNE. *Voyez* **DUNA.**

DOULAS, ou **DAOULAS**, village avec Abbaïe en France dans la Bretagne, à trois lieues de Breſt du côté du Levant. Maty, *Dict. Géogr.*

* **DOULON**, petite riviére d'Auvergne, à l'orient de l'Allier coule d'abord à peu près du nord au ſud, enſuite de l'eſt à l'oueſt, & ſe jette dans l'Allier à la droite, un peu au deſſus de Brioude.

DOUMA. *Voyez* **DOUWMA.**

DOUN. *Cherchez* **DOWNE.**

DOUNAWORTI. *Cherchez* **DANAWORTI.**

* **DOUNÆUS** (André) ſavant Anglois fort verſé dans le Grec, vivoit vers l'an 1612. Il étoit Profeſſeur Royal en langue Gréque à Cambridge. Il contribua beaucoup à l'édition des Oeuvres de S. Jean Chryſoſtome procurée en 1613 par Henri Savilius, qui, outre le ſecours de Dounæus, ſe ſervoit encore de celui de *Du Bois* & de *Hale*. On trouve dans cette édition quelques Remarques de Dounæus ſur Chryſoſtome. Lorſque Jaques I. fit traduire de nouveau la Bible en Anglois, on ſe ſervit de Dounæus pour une partie des Apocryphes. Il a publié à Londres, en 1621, *Prælectiones in Demoſthenis Philippicam de pace*, où l'on découvre également une profonde connoiſſance du Grec, & une grande ſcience dans les Antiquitez. Dans l'impreſſion, on a joint à cet Ouvrage le Diſcours qu'il adreſſa en Grec au Roi Jaques, lorſqu'en 1614 il

viſita

visita l'Université de Cambridge. * *Ex ejus scriptis.* Le Long, *Biblioth. Sacra.*

DOUNE ou **DOUN.** *Cherchez* **DOWNE.**

* **DOUNEZAN, DONNEZAN, & DONAZAN**, petite contrée du Haut Languedoc est entre le Comté de Foix, le Comté de Cerdagne, & le Comté de Roussillon. Son lieu principale est Guérigut.

* **DOURBIE**, riviére de France dans le Languedoc, coule à peu près de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, sépare le Rouërge du diocése de Nîmes, & entre dans le Tarn un peu au dessus de Milhaud.

DOURDAN, petite ville de l'isle de France dans le Hurepoix, est située sur la riviére d'Orge, vers les frontiéres de la Beauce, à treize lieues de Paris, & à deux ou trois d'Etampes. Elle appartenoit en propre au Roi Hugues *Capet*, & par ce moyen fut annexée au Domaine royal. Elle fut engagée par le Roi Henri II. à M. de Guise, & vendue, l'an 1596, à Imbert de Diesbach, natif de Berne en Suisse, qui céda son Droit au Sieur de Harlay-Sanci. Ce dernier le transféra au Seigneur de Rôni, qui en jouit jusqu'en 1610, que Loüis XIII. le remboursa, & rentra dans le Domaine de Dourdan. Cette ville, pendant les guerres de la Religion, fut prise & presque ruinée par les Huguenots en 1562 & 1567. * Jacques de Lescornay, *Histoire de la ville de Dourdan.*

DOURE, riviére. *Voyez* **DUERO.**

DOURLACH. *Cherchez* **DURLACH.**

DOURLANS, ou **DOURLENS**, *Durlendium*, ville de France en Picardie, divisée en haute & basse, est située sur la riviére d'Authie, qui sépare la Picardie de l'Artois, à sept lieues d'Amiens, & six de saint Riquier. Le château fut forcé par le Comte de Fuentes le 28 juillet 1595. Les Espagnols descendirent dans la ville qu'ils pillérent; six cens soldats y périrent, & quatre cens Gentilshommes qui s'y étoient imprudemment renfermez y furent passez au fil de l'épée. Fernando Tellez Porto-Carrero y fut établi Gouverneur. Deux ans après il surprit Amiens, où il fut tué pendant le siége. Louis XIV. a fait augmenter de moitié l'ancien château qui étoit de grès, & l'a fait fortifier à la moderne. Il y a Prevôté & Election. Cette ville appartenoit autrefois aux Comtes de Ponthieu. GUILLAUME II. marié l'an 1195 à *Alix* de France, fille du Roi *Louïs* VII, eut *Marie*, Comtesse de Ponthieu, qui céda, l'an 1225, son droit sur Dourlans, au Roi Loüis VIII. Le Roi Charles VII. aliéna cette ville à Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, par le traité d'Arras de l'an 1435. Elle fut rachetée en 1463. On en a depuis fait mention dans les traitez de Conflans en 1465, de Paris en 1514, de Madrid en 1526, de Cambray en 1529, & de Crêpy en 1544. Antoine de Bayencourt eut en don la ville de Dourlans, que le Procureur du Roi fit saisir en 1559, & fit réünir à la Couronne, comme étant du Domaine royal.

DOURLENS, *Voyez* **DOURLANS.**

DOURMAGEN. *Voyez* **DOERMAGEN.**

DOURO, riviére d'Espagne. *Cherchez* **DUERO.**

DOUSA, vulgairement **VANDER-DOES** (Janus) Hollandois, excellent Poëte, étoit Seigneur de Noortwik en Hollande, où il naquit le 5 décembre 1545. Il étudia à Lire dans le Brabant, puis à Louvain, ensuite à Paris. De là étant passé en Hollande, il y eut divers emplois, & fut chargé par le Prince d'Orange, en 1574, du gouvernement de la ville de Leyden, qu'il défendit avec beaucoup de courage & de prudence, pendant le siége que les Espagnols y mirent, sous le Commandeur Requesens. Ce Général sollicitant les Bourgeois par lettres de se rendre, Dousa ne lui répondit qu'en vers Latins au bas de chacune, & fit en sorte par sa bravoure, & par ses soins, qu'il obligea les Espagnols à lever le siége, ayant été secouru peu de tems après. L'année suivante Janus Dousa fut nommé le premier Curateur de l'Université de Leyden, qui venoit d'être fondée. Il étoit digne de cet emploi, par son érudition; car il étoit tres savant, & a été nommé par quelques Auteurs *le Varron de Hollande.* Ses Oeuvres imprimées sont, *Commentariolus in Horatium*; *Appendix succidanea ad eundem*; *Pracidanea pro Catullo & Tibullo quibus additur Epistola ad Gerardum Falkemburgium*, &c. *Pracidanea pro Satyrico Petronii Arbitri*; *Notæ ad libros Hist. Sallustii*; *Centurionatus, sive Plautinarum Explanationum libri* 4; *Epodon libri* 2 *ex puris jambis*; *Epigrammata, Satyræ, Elegiæ & Silvarum libri* 2; *Echo sive Halcedonia salinarum sive Epigrammatum libri* 5; *Elegiarum libri* 2, *& Silvarum liber*; *Annales Hollandiæ, carmine elegiaco, iidemque prosa oratione usque ad Diedericum II*, qui ont été continuées par Janus Douza son fils; *Epistolæ Apologeticæ duæ, una de Annalibus Bataviæ, Altera pro Pratore Nordwiceno peregrinitatis reo.* Il avoit aussi composé *Pracidanea in Juvenalem*; & *Volumina aliquot Epistolarum* qui n'ont pas été imprimez. Il mourut de la peste le 12 octobre de l'an 1604, âgé de cinquante-neuf ans, & fut enterré à la Haye. Il avoit épousé *Elizabeth* Van-Zuilen, dont il eut entre autres quatre fils, tous savans, & dignes de la réputation que leur pére s'étoit aquise, *Janus* Dousa, *George* Dousa, *François* Dousa & *Théodore* Dousa qui auront chacun un article particulier.

DOUSA, (Janus) fils de *Janus Dousa* dont l'article précéde, naquit en 1572. Avant que de se voir hors de l'enfance, il se trouva par les soins de son pére, & par son application, non seulement excellent Humaniste & bon Poëte, mais encore grand Philosophe & habile Mathématicien. Il y ajoûta depuis une connoissance exquise de toute la Jurisprudence & celle de l'Histoire. A 16 ans il fit le Commentaire sur Plaute, & à 19, il publia son livre des *Choses célestes*, & sa Dissertation de *l'Ombre.* Ses Commentaires sur *Catulle*, *Tibulle* & *Properce* sont de la même année. Casaubon dans sa lettre 446, dit que, parmi les jeunes gens qui s'attachoient aux Lettres, il n'en connoissoit aucun qu'il pût égaler à Janus Dousa. Mais toute la science & les belles qualitez de son esprit ont paru encore moins estimables, & moins rares à cet âge, que ses vertus morales. C'est ce qui le fit choisir pour être le Précepteur de *Frédéric Henri* Prince d'Orange; & pour être le prémier Bibliothécaire de Leyde. Joseph Scaliger l'appelle l'ornement du monde, & dit que dans la fleur de ses ans il étoit monté à un degré de sagesse & d'érudition, où les plus vertueux, & les plus savans ont peine à parvenir dans un âge avancé. Grotius assure que ses Poësies sont fort au dessus de celles de son pére, quoiqu'elles lui ayent aquis tant de réputation dans la République des Lettres, & qu'il lui aida même à composer les Annales de Hollande. Il mourut en 1597, âgé de 25 ans, onze mois & quatre jours. Son pére fut si affligé de sa mort, qu'il passa quatre jours sans manger. Il fit même plusieurs vers qu'il intitula *Manes Dousiani*, qu'il commence ainsi,

Quisquis adest, faveat; dum te, carissime rerum,
Funereis celebrat nostra Thalia modis,
Ut qui lethifero tactus mucrone, supremum
Carmen olor lingua deficiente canit.
Non quod in hanc lucem patriis te posse querelis
Restitui spes sit ulla relicta mihi;
Sed cum te, Nate, extincto, solatia vitæ
Omnia perdiderim, perdere verba leve est.

Outre les Ouvrages dont on a parlé, il a fait, *Silva carminum Britannicorum*; *Poëmata Varia*; *Spicilegium in Petronii Satyricon.* * Teissier, *Eloges* &c. *tome* 4. *p.* 257.

DOUSA, (George) second fils de Janus Dousa & frére du précédent savoit les langues. Il fit le voyage de Constantinople, & publia une Rélation de ce voyage, avec diverses inscriptions qu'il avoit trouvées à Constantinople & ailleurs. Il fit encore imprimer en 1607, le Traité que GEORGE Cedrenus a composé sous le titre, *De Originibus urbis Constantinopolitanæ*, avec les Notes de Jean Meursius.

DOUSA, (François) quatriéme fils de Janus Douza, & frére des deux précédens donna l'an 1600 au public, les Epîtres de Jules César Scaliger, avec ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, & les fragmens de Lucilius, qu'il enrichit de Notes de sa façon.

DOUSA, (Théodore) sixiéme fils de Janus Dousa & frére des trois précédens, Seigneur de Berkenstein, eut divers emplois, & publia en 1614, la Chronique de George Logothéte avec des Notes. En 1638, il donna un Traité intitulé, *Farrago Ethica variarum linguarum variorumque Auctorum*; *Lusus imaginis jocosæ*, &c. * Meursius, *Athen. Bat.* Melchior Adam, *in vita Germ. Jurisc.* Valére André, *Biblioth. Belg.* Lorenzo Crasso, *in Elog.* &c. Le Noble, *Histoire de Hollande.* *Voyez* Baillet, *Jugem. des Sav. sur les Poet. Mod.*

DOUSBOURG. *Voyez* **DOESBOURG.**

* **DOUSSAY** ou **DISSAY**, petite ville ou Bourg de France dans le Poitou entre Poitiers & Châtellerault au confluent du Clain & du Palus.

* **DOUVEN** (Jean François) habile Peintre naquit à Ruremonde le 2. mars 1656. Son pére étoit Receveur du Chapitre de la Cathédrale de cette ville, & comme dans sa jeunesse il avoit passé quelque tems à Rome, il en avoit rapporté un grand goût pour la Peinture. Il inspira a son fils la même inclination, mais étant mort à l'âge de 33 ans il ne put voir les fruits de la plante qu'il cultivoit. Sa Mére, pour se conformer à la derniére volonté de son mari, le mit à Liége sous la conduite de Gabriel Lambartin. Quand il eut tiré des leçons de ce Maître tout le profit qu'il en pouvoit attendre, il retourna à Ruremonde pour s'y exercer à la Peinture. Dans ce tems-là il y avoit à Ruremonde Dom Jean Dellano Velasco, Conseiller & Intendant des Finances pour Charles II. Roi d'Espagne, & ce Seigneur qui étoit grand amateur de la Peinture avoit un cabinet des plus curieux. Douven eut accès auprès de lui, & il fut occupé par son ordre à copier pendant trois années consécutives les plus rares originaux des Maîtres Italiens. Cela le fit connoître a Jean Guillaume Duc de Juliers qui le fit venir à sa Cour à Dusseldorp. Il peignit ce Duc & plusieurs personnages de distinction, & tous ses portraits plurent tellement à ce Prince, que, quoique Douven eût à peine 28 ans, il l'honora de l'emploi de Peintre de la Cour. Peu de tems après il accompagna ce Prince à Vienne, où il eut l'honneur de peindre l'Empereur Léopold, l'Impératrice Léonore & plusieurs Grands de la Cour. Outre qu'il fut bien payé de tous ses portraits, il reçut encore de l'Empereur en présent une châine d'or avec une médaille du même métal. Après la mort de l'Electeur Palatin qui ne laissa point d'hériters, son successeur fut le Duc de Neubourg dont la sœur fut mariée au Roi de Portugal. Alors Douven reçut ordre d'aller en Portugal pour y peindre cet auguste couple. Dès qu'il se fut aquitté de sa commission, il retourna en Allemagne comblé de présens. A peine y fut-il arrivé que l'Empereur le fit venir à la Cour de Vienne, d'où il partit bien tôt aprés à cause du mariage de la troisiéme Princesse de Neubourg avec le Roi d'Espagne, de laquelle il devoit faire incessamment le portrait pour l'envoyer en Espagne. Après l'avoir fait, il auroit dû retourner à Vienne, mais à cause que l'air de cette ville étoit nuisible à sa santé, il aima mieux demeurer à Dusseldorp auprès de son Bienfaicteur. Quelques tems après, ce Prince perdit son épouse, & devint Electeur par la mort de son pére. Il se remaria ensuite avec Marie Anne Lucie fille du Grand Duc de Toscane. Aussi tôt après ce mariage, Douven fut envoyé en Danemarc pour y faire le portrait de la Princesse Royale Charlotte qui devoit épouser Joseph Roi des Romains. Il fit à cette occasion les portraits du Roi & de la Reine de Danemarc, qui lui firent présent d'une bourse d'or & d'une médaille. Cependant, ce mariage pour quelques raisons de Politique ne s'étant pas accompli, Douven fut au cœur de l'hiver obligé de se transporter à Modéne pour y peindre Amélie Princesse de Hanovre: mais il oublia toutes les incommoditez du voyage, à la vue des beaux tableaux d'Italie. Il fit deux portraits de cette Princesse, l'un de grandeur naturelle & l'autre en petit, depuis la tête jusqu'aux piez, & ils furent incontinent envoyez à Vienne où elle fut proclamée Reine des Romains, & mariée au Roi Joseph. Quel-

que tems après, Douven eut ordre de l'Electrice Palatine de se rendre à Florence pour y peindre le grand Duc son pére. Il eut la occasion de repaître ses yeux de la vue des plus rares tableaux. Ce Prince lui témoigna beaucoup d'estime, & après lui avoir fait présent d'une chaîne d'or & d'une médaille, il lui demanda son propre portrait pour le placer auprès de ceux des autres Peintres. Quelques années après, il fit le portrait de l'Empereur Charles VI. aujourd'hui régnant, lorsqu'il passa par Dusseldorp pour aller prendre possession de la Couronne d'Espagne. Il fit ensuite celui d'Elizabeth Princesse de Brunswik, laquelle trois ans après en 1709 devint Impératrice. Ainsi Douven eut l'honneur de peindre trois Empereurs, autant d'Impératrices, cinq Rois, sept Reines, & un grand nombre de Princes Souverains & de Princesses: ce qui augmenta considérablement sa réputation & ses richesses. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 182. *& suiv.*

* DOUVRES, en Latin *Dubris*, anciennement *Davernum* ou *Durovernum* est un port de mer d'Angleterre situé sur le Pas de Calais, dont il n'est éloigné que de sept lieues. C'est de Douvres que l'on passe à Calais dans les paquebots: ce qui attire beaucoup d'Etrangers dans cette premiére ville. Au sommet d'un rocher fort escarpé est le château de Douvres, que l'on croit avoir été bâti par les Romains, & qui commande cette rade. Dans un beau jour on peut le voir de Calais. Douvres est un des *cinq ports*, qui ont de grands priviléges, & dont les Députez au Parlement sont appellez *Barons des cinq ports*. On y en a annexé trois autres qui font ainsi le nombre de huit, dont quatre sont dans la province de Kent, savoir, *Douvres*, *Sandwich*, *Rumney & Hith*; & les autres quatre en Sussex, savoir, *Hastings*, *Winchelsey*, *Rye & Seaford*. Douvres a titre de Duché. * *Etat de la Grande Bretagne sous George* II. *tome* 1. *p.* 77. *&* 78.

* DOUW (Gérard) Peintre célébre, naquit à Leyde en 1630, & eut pour pére un Vitrier, qui s'appercevant du goût & du penchant de son fils pour la Peinture, le mit d'abord sous la conduite de Barthélemi Dolendo Graveur, & six mois après sous celle de Pierre Kouwhoorn, fameux Aprêteur, pour apprendre à peindre sur le verre. Un an après, il le retira chez lui pour travailler dans sa boutique, & aux vitres, & à la peinture sur les vitres. Mais ensuite craignant qu'il n'arrivât quelque malheur à son fils en attachant, détachant ou racommodant les vitres, il résolut d'en faire un Peintre, & le mit chez Rembrant van Ryn où il travailla trois années de suite, pendant lesquelles il fit de si merveilleux progrès qu'on put dès lors remarquer qu'il seroit un homme extraordinaire, sur tout en petits tableaux. Douw travailloit ses piéces avec beaucoup de patience & d'exactitude. Il broyoit lui même ses couleurs, & faisoit ses pinceaux. Il peignit dans un tableau M. le Résident Spiering, sa femme & sa fille aînée, & cette piéce passe pour une merveille de l'Art. Pour preuve de l'excellence de son savoir, j'ajoûterai que le Résident dont on vient de parler, lui faisoit tous les ans un présent de mille francs, uniquement pour avoir le choix des piéces qui lui plaisoient le plus, & dont il lui donnoit tout ce qu'il demandoit. On admire parmi ses ouvrages un tableau d'un Hermite priant, où tout est d'une beauté enchantée. Cette piéce se trouve chez M. de la Court Vander Voort à Leyde. On dit que les Directeurs de la Compagnie des Indes donnérent à Douw quatre mille francs pour un tableau dont ils firent présent à Charles II. Roi d'Angleterre, lorsqu'il alla prendre possession de ses Royaumes. Cette piéce répréfentoit une femme avec un enfant sur son giron, & une jeune fille jouant avec l'enfant. Ce beau morceau a été transporté d'Angleterre à Loo en Gueldre sous le régne de Guillaume III. mais on ne sait où il se trouve présentement. La plus grande piéce de la façon de Douw, n'a que trois piez de hauteur & deux piez six pouces de largeur. Cet ouvrage qui attire l'admiration de tous les Connoisseurs & qui renferme tant de beautez, se trouve dans le cabinet de la Veuve de M. Jaques Van Hoek à Amsterdam. Douw mourut dans un âge fort avancé, mais on ne sait ni le jour ni le mois de sa mort. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 113. *& suiv.*

* DOUWMA (Jenco ou Janke) d'Oldeborn, voyant que tout étoit en desordre dans la Frise l'an 1514, obtint de Charles Duc de Gueldre, permission d'aller à Rome, & prit son chemin par la Hollande & le Brabant. Quand il fut de retour en Frise on l'accusa de rebellion en 1522, devant le Duc de Gueldre: mais il se justifia si bien qu'il fut renvoyé absous, & même le Duc lui donna sur plusieurs villages à recevoir trente mille florins qu'il lui devoit. Soit qu'il quittât véritablement les intérêts du Duc, ou qu'il n'en fût simplement qu'accusé, il chercha à s'en justifier dans un lieu neutre. Mais se voyant poursuivi par tout, il alla trouver l'Empereur Charles-Quint, qui lui assigna aussi bien qu'à quelques Gentilshommes qu'il avoit avec lui, la somme de trente trois florins par mois, & leur accorda une entiére amnistie, dont les lettres furent lues publiquement à Harlingen. Il tâcha ensuite à soumettre toute la Frise à l'Empereur, mais ayant été traversé dans cette entreprise, il résolut, accompagné de Juwsma, d'aller vers la Gouvernante. Il lui fit un récit fort circonstancié de l'état de la Frise, & lui proposa un projet pour faire un accord entre l'Empereur & la Frise, appuyant particuliérement sur la liberté des Frisons, sur tout en ce qui regardoit l'exercice des charges du Clergé, & la nomination des Ecclésiastiques. Le Stadhouder George Schenk fut accusé de malversation par Douwma: mais l'accusé, soit qu'il fût véritablement innocent, soit qu'il eût plus d'amis à la Cour, fut déchargé des fautes qu'on lui imputoit, & son accusateur qui fut pris à Malines fut mené à Vilvorden, où après une détention de huit ans, il mourut en 1530. C'étoit un homme d'un grand esprit & d'un courage relevé, grand partisan de la liberté de sa patrie, & il avoit bien mérité d'avoir une plus heureuse fin. Il a écrit un Abbrégé des choses arrivées en Frise, lequel il appelle *son testament*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schotanus, *Hist. de Frise*, en Hollandois. Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DOUX, (le) en Latin *Dubis* & *Alduadubis*, riviére dans la Franche-Comté de Bourgogne, a sa source au mont Jura, un peu au dessous du village de la Mothe, & ensuite fait divers tours, tantôt coulant vers l'orient, puis au septentrion, & ensuite au couchant. Elle passe à Franquemont, à sainte Hippolyte, à l'isle, à Clervay, à Besançon, à Rochefort, à Dole, &c. & ayant reçu la Louve, la Doure, l'Aldua, d'où elle a le nom d'*Alduadubis*, & quelques autres, elle se jette dans la Saône à Verdun en Bourgogne. * Strabon, *liv.* 4. César, *in Comment.* Chifflet, *Vesont. P. I. c.* 4. *&c.*

* DOUX (le) petite riviére de France dans le Bas Languedoc. Son cours est d'occident en orient, & elle tombe dans le Rhône un peu au dessus de Tournon.

* DOUYE ou DOVYE & DYFI riviére de la Principauté de Galles, a sa source dans le Comté de Mérioneth, traverse vers le nord-ouest une partie du Comté de Montgomeri, sépare le Comté de Mérioneth d'avec celui de Cardigan, & se jette dans la mer d'Irlande à Aberdovye.

DOUZA. *Voyez* DOUSA.

* DOUZE petite ville ou bourg de France dans le Périgord entre Périgueux & Sarlat, à la même distance à peu près de l'une & de l'autre.

* DOUZE, riviére de France dans le Gouvernement de Guienne. Elle traverse du sud-est au nord-ouest le bas Armagnac, & une partie du Condomois jusques à Roquefort de Marsan où elle reçoit l'Estampon: de là elle coule de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest, jusqu'au Mont de Marsan, d'où elle va de l'est à l'ouest & se jette dans l'Adour un peu au dessous de Tartas.

* DOUZENAC, petite ville ou bourg de France dans le Limosin à l'ouest de Tulle, tirant un peu vers le nord.

DOUZÉRE. *Voyez* DONZÉRE.

DOUZI, ou DOUZY, & selon la plupart des cartes DONZI ou DONZY, bourg sur le Cher ou le Chiers, entre Ivoy & Sedan, dans le diocése de Reims. Les Latins le nomment *Duziacum* ou *Duodeciacum*; & quelques Auteurs croyent que ce pourroit être Tuisy sur la riviére de Vêle, qui est aussi dans le même diocése de Reims. *Voyez* DONZI.

CONCILES DE DOUZI.

Les Auteurs font mention de deux Conciles assemblez à Douzi dans le IX siécle. Le premier fut tenu au mois d'août 871, contre Hincmar de Laon. Il fut accusé de plusieurs crimes, fut déposé & mis en prison, où deux ans après il eut les yeux crevez. *Voyez* HINCMAR. Le P. Cellot, depuis la mort du P. Sirmond, a fait imprimer les Actes de ce Concile, que le dernier n'avoit pu recouvrer. Il nomme cet Ouvrage, *Apotheca reconditioris doctrinæ.* Le second Concile de Douzi fut assemblé l'an 874, contre les mariages incestueux, & contre ceux qui envahissent les biens de l'Eglise. * *Tome* 8. *Conc.*

DOWDAL, (George) Archevêque d'Armagh & Primat d'Irlande. Il étoit dans cette dignité, lorsque les fondemens de la Réformation d'Angleterre, furent jettez sous Henri VIII. Il s'y opposa de toutes ses forces, de sorte qu'en 1549, dans une assemblée générale du Clergé il menaça le Viceroi de l'excommunication. Il quitta même brusquement l'assemblée avec ses suffragans, & ne voulut se relâcher en rien. Par malheur pour lui son zéle n'étoit soutenu d'aucune érudition, & l'Archevêque de Dublin, George Brown parvint à son but par rapport au changement de Religion. Les affaires allérent même si loin qu'en 1551, sous Edouard VI, Dowdal fut déposé de son Archevêché, & la Primatie fut conférée à l'Archevêque de Dublin: après quoi Dowdal fit quelque séjour hors du Royaume. Mais la Reine Marie étant montée sur le thrône, le rétablit d'abord dans toutes ses dignitez. Il mourut en 1558. * De Larrey, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. p. 399. 451. 679. 714. 918.

DOWN, DOWNE ou DOWN-PATRICK, en Latin *Dunum*, est la capitale du Comté de Downe, à six milles de Strangford à l'ouest. C'est un Evêché joint à celui de Connor dans le Comté d'Antrim, & l'une des plus anciennes villes de toute l'Irlande, autrefois célébre par les Reliques de S. Patrice, de Ste Brigide & de S. Colomban. Elle est à 65 milles au nord-nord-est de Dublin & donne le titre de Vicomte à la noble famille des Dawneys. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome* 3. *p.* 60. *&* 61.

* DOWN, DOWNE, DOUN & DOUNE, Comté d'Irlande dans l'Ultonie, est borné à l'est par la mer d'Irlande, au nord par le Comté d'Antrim, à l'ouest par le Lac Neaugh & par le Comté d'Armagh, & au sud par le Comté de Louth. Il a environ dixhuit lieues de longueur, ou du nord au sud; & dix à douze lieues de largeur, ou de l'est à l'ouest. Les principaux lieux sont les villes de Down & de Dromore qui sont presque ruinées & quelques bourgs qui ont séance dans le Parlement d'Irlande. Ce païs est tres fertile, quoiqu'il y ait en quelques endroits des bois & des marécages. On le divise en huit Baronnies qui sont celles d'Ards, de Castlereagh, de Dufferin, de Lekeale, de Kinalearti, de Lower-Evagh, d'Upper-Evagh & de Moourne.

* DOWNAROWITZ (Elie) Jésuite Polonois de Witepsck, issu d'une famille noble, naquit en 1624. Il fut Prêtre, & Professeur en Théologie, en Rhétorique, en Philosophie, en Poësie, & mourut le 7 nov. 1669. On a de lui, *De Virtutibus Moralibus* & *Homo Politicus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DOWNCANON. *Voyez* DUNGCANON.

DOWNE. *Voyez* DOWN.

DOWNHAM, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Norfolk, qu'on appelle *Clakloss*, située sur la riviére d'Ouse, sur laquelle elle a un pont, est à 71 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* DOWNHAM (George) Evêque de Chester, fut aussi Evêque de Londonderry en Irlande. Il a passé pour un grand Philosophe

fophe Péripatéticien. On a de lui *Comment. in Rami Dialect.* & *Papa Antichristus.* Il a aussi écrit en Anglois des Leçons sur le Ps. 15.; de la liberté Chrétienne, & plusieurs prédications. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DOWNHAM (Jean) frére du précédent a écrit en Anglois des Leçons ou Explications des 4. chapitres de la Prophétie d'Osée; du Sacrement; des Consolations pour les ames affligées. Il vivoit encore en 1645.

DOWNTON, ou DUNCTON, ville d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Wilt, capitale de son canton, est située sur la riviére d'Avon de Salisburi, ainsi appellée pour la distinguer d'autres riviéres, qui portent le nom d'*Avon*. Elle envoye deux Membres au Parlement, & est éloignée de 84 milles de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

DOXAPATER (Jean) *Voyez* DOXOPATER.

DOXAPATRIUS (Nilus) Ecrivain Grec. *Cherchez* NILUS.

* DOXIUS fils de Cælus ou Cœlius, a le premier commencé, au rapport de Gellius, a bâtir des maisons avec de la terre, à l'imitation des nids d'hirondelles. * Pline, *Hist. Nat. l. 7.c. 56.*

DOXOLOGIE. Les Grecs ont ainsi nommé l'Hymne Angélique, qui est notre *Gloria in Excelsis*, parce qu'il commence en Grec par le mot δόξα, c'est-à-dire, *gloire*. Ils ont encore donné ce même nom à nôtre *Gloria Patri*, qui commence aussi par le même mot δόξα: de sorte qu'ils distinguent deux *Doxologies*. La premiére est appellée la grande Doxologie; la seconde, la petite Doxologie. Ces mots se trouvent dans leurs Liturgies, & autres livres de leur Office Ecclésiastique. S. Basile dans le livre du S. Esprit, dit que c'étoit un usage très-ancien dans l'Eglise, de chanter a la fin du jour, *Gloire au Pére, au Fils, & au S. Esprit.* Depuis que l'Arianisme se fût élevé, l'Eglise Catholique conserva soigneusement cette pratique; mais les Ariens changérent la Doxologie, & au lieu de dire, *Gloire au Pére, au Fils, & au S. Esprit*, ils chantoient *Gloire au Pére, par le Fils unique, dans le S. Esprit.* Cette diversité éclata du tems du Patriarche Léonce, dans l'Eglise d'Antioche; les Catholiques chantant la premiére Doxologie, & les Ariens la seconde, à la fin des Pseaumes & des priéres. Léonce qui quoiqu'Arien, aimoit la paix, récitoit la Doxologie tout bas, & ne faisoit entendre sa voix, que quand il étoit venu à ces paroles, *dans tous les siécles des siécles.* Philostorge dit que ce fût Flavien qui établit la Doxologie des Catholiques, & qu'avant lui on chantoit, *Gloire au Pére, par le Fils, dans le S. Esprit*; mais c'est une supposition de cet Auteur Arien. Remi d'Auxerre assure, que S. Jérôme introduisit dans l'Eglise Romaine, l'usage de chanter le *Gloria Patri* à la fin de chaque Pseaume. * S. Basile, *de Spiritu sancto, cap. 27. & 29.* Cyrillus Scythopolitanus, *in Vita sancti Euthym. n. 78.* Germanus Constantinopolit. *in Mystagogia.* Philostorgius, *l. 3. c. 13.* Théodoret, *Hist. lib. 2. c. 14.* Goar, *in Euchologio.* Du Cange, *Glossar. Græcit.* Richard Simon.

* DOXOPATER ou DOXAPATER (Jean) Sicilien, dont on ne connoit ni la ville de sa naissance, ni le tems où il a vécu. On voit par ses Ecrits qu'il entendoit bien la Rhétorique & la Théologie. Il a écrit en Grec *in Librum Hermogenis de Inventione.* Cet Ouvrage se trouve en manuscrit à Venise dans la Bibliothéque du Cardinal Bessarion, selon le témoignage de Jaques-Philippe Thomasin, & on le voyoit autrefois dans celle de Jaques Barocius Noble Vénitien, & depuis dans celle de Thomas Comte d'Arondel, qui, au rapport de Thomasin, l'a emporté en Angleterre. Il a encore écrit, selon que le témoigne Octave Gaëtan dans son *Isagoge ad Hist. Sacr. Sicul.* c. 42, les Ouvrages suivans, *De Universa Christi Oeconomia; De secundo Adam Christo; De Vita spirituali & Angelica; In Aphthonii Progymnasmata.* Il a aussi écrit contre toutes les hérésies. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DOYAC, (Jean de) Gouverneur d'Auvergne, fut aimé du Roi Louïs XI, & rendit de bons services à ce Prince, qui en mourant, le recommanda à Charles VIII: mais il abusa de son crédit, & il eut l'insolence d'entreprendre sur les biens & sur la personne de quelques Princes. C'est pourquoi en 1484, il eut le fouet par la main du bourreau, la langue percée au Pilori de Paris, & les deux oreilles coupées: mais dans la suite il fût rétabli en honneur. * Enguerrand de Monstrelet, *Chron.*

DOYEN: ce titre est ou d'âge ou de dignité: d'âge quand on l'applique au plus ancien d'une compagnie, comme on dit le *Doyen du Parlement, le Doyen de la Faculté de Théologie de Paris*: de dignité ou d'office quand on le donne à ceux qui ont un rang distingué dans une compagnie, quoi qu'ils ne soient pas les plus anciens. Il y avoit anciennement chez les Moines des Doyens dont il est fait mention dans la régle de S. Benoît. Ils tenoient le troisiéme rang après le Prevôt & l'Abbé dans les monastéres. Ces Doyens furent préposez depuis, pour régir ce que les anciens Moines appelloient *Celles* ou *prieurez* & *obédiences* qui dépendoient des monastéres, comme il étoit pratiqué dans l'Ordre de Cluny. Dans la suite les Abbaïes étant tombées entre les mains de Séculiers, ils mettoient des Prevôts, & des *Doyens* en leur place pour les gouverner. A l'imitation de ces Doyens Réguliers, les Chanoines donnérent le nom de Doyen dans quelques Chapitres à celui qui étoit à leur tête; & cela est devenu fort commun, le titre de Prevôt ayant été aboli dans plusieurs églises, ou ayant cédé à celui de Doyen. Il y a encore des Doyens parmi les Curez de la campagne qu'on appelle *Doyens ruraux*, qui sont en quelque maniére Archiprêtres. Leur établissement est ancien dans les Gaules, en Angleterre & en Allemagne; mais il étoit inconnu en Italie où les Evêchez sont fort petits. Saint Charles Borromée les y a établis; c'est à eux que l'Evêque adresse ceux qui sont nouvellement pourvus de Bénéfices-cures, pour les mettre en possession. Les fonctions des Doyens sont d'avoir une espéce d'inspection sur les Curez de leur Doyenné, pour avertir l'Evêque de la maniére dont ils se conduisent, d'indiquer & de tenir les conférences ecclésiastiques chez eux, d'approuver en cas de besoin pour quinzaine des Prêtres pour la confession, & de veiller à ce qui se passe dans leur Doyenné, tant pour le spirituel que pour ce qui regarde le temporel des églises. Un de leurs soins est d'avoir la vue sur les Presbytéres, pour voir s'il n'y a rien à réparer; & s'il y a de leur négligence, on les charge de faire eux mêmes ces réparations. C'est pourquoi lorsqu'il meurt quelque Curé, ils font saisir les meubles & les fruits pour les réparations, à moins que les Héritiers ne s'en chargent. Ils s'étoient autrefois attribué de certains droits qui ne leur appartenoient point, comme de prendre le meilleur cheval & le meilleur habit des Curez défunts. Mais ces prétendus droits ont été cassez par des arrêts du Parlement. Dans l'Eglise orientale *Doyen* signifie toute autre chose que dans les Eglises d'Occident. Il en est fait mention dans le Catalogue de l'Eglise de Constantinople, où l'on appelle *Doyens* ceux qui avoient le soin de faire enterrer les morts, comme on le peut voir dans les Novelles de Justinien. Il y en avoit cependant un qui étoit au dessus des autres, & c'est celui dont il est parlé dans le catalogue des Officiers de cette Eglise, qui étoit préposé pour régler les droits qui appartenoient aux Prêtres dans les funérailles & dans les autres services, leur donnant chacun leur part. Ces Doyens étoit aussi préposez pour ajourner les Clercs, & pour faire exécuter les jugemens des Evêques. Ce nom étoit donné autrefois à celui qui commandoit dix soldats, & depuis chez les Grecs aux Huissiers. De là vient que les prisons étoient appellées *Décaniques*, ou *Doyennez*, comme on le voit dans les Novelles de Justinien. Les Evêques avoient aussi anciennement leur Décaniques ou prisons dont il est fait mention dans le Concile d'Ephése III. général, & dans le Concile de Cologne de l'an 1260. * Thomassin, *Discipline Ecclésiastique.* Simon, *dans son Traité des Bénéfices.* Du Cange, *Glossaire Grec.* Spelman, *Gloss. Archaol.*

Le nom de *Doyen* a aussi été donné aux tireurs d'horoscopes, parce qu'ils partageoient les 30 parties du ciel en trois dixaines & qu'ils donnoient pour présidant à chaque dixaine un astre ou un Dieu, comme le Poëte Manile le marque en ces vers du *l. 4. v. 298, &c.*

Qui parte in decima dixere Decanon *agentem,*
A numero nomen positum est, quod partibus Astra
Condita tricenis triplici sub sorte feruntur.

Dans l'édition de Manilius faite à l'usage du Dauphin & accompagnée des remarques de M. Huet Evêque d'Avranches, on lit,

Quam partem decimam dixere Decania gentes

& au troisiéme vers, au lieu de *triplici*, il y a *propria.*

DOZMA. *Voyez* DOSMA.

D R A.

DRAAK, ou DRAKE. *Voyez* DRACK.

DRAAKENBOURG. *Voyez* DRAKENBOURG.

DRAAKESTEIN. *Voyez* DRAKESTEIN.

DRABICIUS, (Nicolas) Ministre Protestant né vers l'an 1587, dans un petit bourg de Moravie dit Strasnits, ou *Stransnitz, Strasnicum*, est rendu célébre parmi ceux de son parti, par des prophéties prétendues, qu'il a débitées. Il fût fait Ministre le 28 avril de l'année 1616, & exerça le ministére à Drahotutz, jusqu'à ce que dans les guerres d'Allemagne il fût chassé de son païs, en 1628. Ce malheur lui fut commun, avec plusieurs autres de sa Communion. Drabicius se retira en Hongrie, où il renonça au nom de Ministre pour prendre celui de bon buveur, vers l'an 1629. Cette conduite le rendit méprisable. Il y épousa la fille d'un drapier, & se mêla de marchandise pour vivre plus commodément. Voyant qu'il étoit menacé de ses confréres, parce qu'il avoit quitté sa profession, il s'avisa, pour se mettre en estime, de feindre des révélations, qui commencent en l'année 1638, & finissent en 1664. Il ne cessoit point de faire servir ses visions & ses réveries, pour susciter des ennemis à la maison d'Autriche, qui persécutoit les Protestans. Coménius, autre Visionnaire, le fit rétablir dans le ministére le 20 juin 1654. Les Impériaux trouvérent moyen de se venger de ses Ecrits séditieux, & le firent enfin périr, à ce qu'on prétend. Le sujet de ses visions, qui ont été toutes démenties par l'événement, est le même que celui des prophéties de Christophle Kotter, & de Christine Poniatovia; & il semble que toutes ces révélations ayent été concertées dans un même dessein, pour exciter la guerre contre l'Eglise Romaine. Jean Felen, fameux Ministre Protestant, a tâché de faire supprimer ces Ecrits & a composé un livre intitulé, *Ignis fatuus Nicol. Drabicii*, dans lequel il montre que les prophéties de Drabicius sont des fictions de son esprit, ou des illusions du Démon. Jean Coménius traduisit en Latin ces prétendues prophéties, qu'on a publiées avec celles du même Christophle Kotter, Corroyeur de Sprotaw en Silésie, comme nous le marquons ailleurs, & avec celles d'une Païsane prétendue Prophétesse, nommée Christine Poniatovia de Duchnik. * Bayle, *Dict. Crit.*

* DRABBE (Jean) de Gand, célébre Philosophe, a donné au public, un livre intitulé *Quæstiones in lib. Prædicabilium Porphyrii*, composé par son ami Jean Dullart, auquel il a ajoûté quelques Questions & objections; *Expositio succincta in lib. Porphyrii, de quinque Vocibus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 494.*

DRABOURG, bourg ou petite ville du cercle d'Autriche en Allemagne, est dans la Carinthie, & prend son nom de la Drave, sur laquelle il est situé à trois lieues au dessous de Lavamynd. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DRAC, riviére de France dans le Dauphiné. Elle a deux sources prés des confins de l'Evêché d'Ambrun, coule du sud-est au nord-ouest jusques à Beaumont, tourne là de l'est à l'ouest, puis du sud au nord, & va tomber dans l'Isére un peu au dessous de Grenoble.

DRACHENBURG. *Voyez* DRAKENBOURG.

* DRACILIANUS, Vicaire du Préfet du Prétoire sous Constantin *le Grand*, en CCCXXV. * *Jac. Gothofredi* Prosopographia Cod. Theodosiani.

D R A C K, (François) Anglois de nation, & l'un des plus grands hommes de mer de ſon tems, naquit dans le Comté de Dévon. Son pére fut chaſſé de ſon païs, pour avoir embraſſé la créance des Proteſtans, & ſe retira dans le Comté de Kent. Mais lorſque cette même doctrine eut été reçue en Angleterre, il devint Lecteur ſur un vaiſſeau, & puis Miniſtre. Comme il n'avoit pas de quoi entretenir ſon fils, il le remit à un Pilote de ſa connoiſſance, maître d'un petit navire, avec lequel il faiſoit quelque commerce en France & en Zélande. François DRACK s'aquit tellement l'eſtime de ſon patron, que ce dernier mourant ſans enfans, lui laiſſa ſon navire. Il continua quelque tems le même commerce; & ayant appris qu'on équippoit des vaiſſeaux à Plimouth pour l'Amérique, il vendit le ſien en 1567, & vint joindre Jean Haukins, qui étoit Capitaine de la flotte. On lui donna le commandement du navire, dit *le Dragon*; & étant parti en 1572, ils arrivérent aſſez heureuſement en Amérique. Ils prirent Nombre de Dios dans la Caſtille d'Or, avec divers vaiſſeaux, & revinrent ſur la fin de la même année. En 1579, il paſſa le Détroit de Magellan, & il découvrit alors une meilleure maniére de naviger que cellé qui avoit été ſuivie juſqu'alors, ſavoir de *bordayer* à deux ou trois cens lieues dans la mer; ce que les Pilotes n'avoient encore oſé faire, ne s'éloignant du bord que de trente ou quarante lieues; car ils s'imaginoient que dès qu'ils ſeroient à cent lieues de la terre, ils ſe perdroient dans la mer, à cauſe de ſes grands calmes, de ſorte que pour éviter ce prétendu inconvénient ils ne s'y enfonçoient pas. En 1577, Drack partit encore avec cinq navires, fit en trois ans le tour du monde & remporta de grands avantages ſur les Eſpagnols, ayant pris ſur eux diverſes places, & un très-grand nombre de navires chargez richement. En 1585, il entreprit une nouvelle expédition qui lui fut très-glorieuſe; car il prit quelques places dans les Canaries, dans les iſles du Cap Verd, dans celle de S. Domingue ou S. Dominique, autrement dite Hiſpaniola dans la Province de Carthagéne, & dans pluſieurs autres de l'Amérique. La Reine Elizabeth l'avoit déja fait Chevalier. Elle l'envoya contre les Eſpagnols, en 1588 & 1589. En 1595, François Drack ſe mit encore en mer, avec une flotte de vingt-huit vaiſſeaux; & étant arrivé en Amérique, il prit ſainte Marthe, Rio de la Hacha avec pluſieurs autres villes; & revenant à Porto-Bello, il mourut le 28 janvier de l'an 1596. Son corps n'eut point d'autre tombeau que la mer, ce qui a donné occaſion de lui faire cette épitaphe

Quem timuit ſævis etiam Neptunus in undis,
Et rediit toto victor ab Oceano.
Fœdifragos pellens pelago proſtravit Iberos
Drackius, *huic tumulus æquoris unda fuit.*

François Drack avoit fait une rélation de ſa ſeconde expédition. * Camden, *de Brit. Horolog. Angl. &c.*

D R A C O, (Honoré) de Nice en Piémont, fut Conſeiller au Parlement dans ſon païs. Il a fait en vers Latins un Abbrégé des Inſtituts, qui a été imprimé à Lyon en 1561, in 16. *Sylva in laudes Juris Civilis.*

* **D R A C O** (Pierre) Jéſuite de Palerme. Il enſeigna pendant douze ans la Rhétorique, avec de tels progrès de la part de ſes auditeurs, qu'ils ſont devenus preſque tous d'excellens maîtres. Outre les Sciences, il enſeignoit à ſes diſciples la doctrine des mœurs, de ſorte que ſon école étoit appellée le ſéminaire ou la pépiniére de toutes les vertus. Il gouverna long-tems la Confrairie de Ste. Marie di Fervore dans le Collége de Palerme, & y fit fleurir la piété, de ſorte qu'il en eſt ſorti un grand nombre de gens qui renonçant aux plaiſirs du monde ſont entrez dans différens Ordres de Religieux, qu'ils ont enſuite gouvernez eux mêmes. Il mourut à Palerme le 8. nov. 1647. Aprés ſa mort on publia de lui un livre en Italien ayant pour titre, *Brieve Compendio della Vita del B. Luigi Gonzaga*, d'abord ſans y mettre ſon nom, qui a été ajoûté à une nouvelle édition. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **D R A C O** (Blaiſe) Juriſconſulte de Palerme né en 1621. Il étoit extrémement ſavant, & fut Juge à Palerme en 1664 & 1669. Depuis ce tems là il a encore exercé d'autres emplois honorables. Il publia *Allegationes* &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **D R A C O** (Pierre) Prêtre Sicilien, Docteur en Théologie & éloquent prédicateur. Il mourut en 1710. Il publia en Italien, *Della Vita e Glorie di S. Cono Abbate Baſiliano Cittadino*, &c. * *Gr. Dict. Hiſt. Univ.*

D R A C O N, ancien Légiſlateur d'Athénes, qui vivoit avant Solon, vers la XXIX Olympiade, & l'an 664 avant JESUS-CHRIST, fit des loix ſi rigoureuſes, qu'Hérodicus diſoit *qu'elles n'étoient pas d'un homme, mais d'un dragon*, faiſant alluſion au nom de Dracon. Démades diſoit plus ſpirituellement, qu'elles avoient été écrites avec du ſang, & non avec de l'encre. Solon jugea à propos de les abolir à cauſe de leur trop grande ſévérité, à la réſerve de celles qui regardoient les meurtres. Ceux qui étoient accuſez de vivre dans l'oiſiveté, ou d'avoir dérobé ſeulement un chou, y étoient condamnez à mort; & lorſqu'on en demandoit la raiſon à Dracon, il répondoit qu'il avoit jugé que les petites fautes méritoient cette peine, & que pour les grandes il n'en trouvoit point de plus griéve que la mort. Sa fin fut glorieuſe, mais très-malheureuſe en même-tems; car on dit que, comme ce vénérable vieillard étoit ſur le théâtre, où il recevoit les acclamations du peuple pour les loix qu'il lui avoit données, il fut étouffé, ſous la quantité de robes, de bonnets, & d'autres marques d'eſtime qu'on lui jetta de tous côtez, ſelon la coutume qui étoit obſervée en ce tems-là. * Aulu-Gelle, *l.* 11. *c.* 18. Euſébe, *Chron.* Suidas. Diogéne Laërce, *in Solone.* Joſephe, *l.* 1. *contre Apion*, Tatien, *contra Gentes.* Clément Alexand. *Strom. lib.* 1.

D R A C O N, célébre Médecin, fils d'Hippocrate, & frére de Theſſalus, floriſſoit ſous la XCI Olympiade, vers l'an 416 avant JESUS-CHRIST. Soranus parle de ces deux fils d'Hippocrate. * *Conſultez* auſſi Pierre Caſtellan, dans la Vie des Illuſtres Médecins.

D R A C O N A I R E, ou **L E P O R T E - D R A G O N**, en Latin *Draconarius*, Enſeigne de l'Infanterie des Romains, qui avoit la tête d'un dragon d'argent, & le reſte du corps de taffetas, qui étoit attaché au bout d'une pique, & voltigeoit en l'air au gré du vent, à la maniére d'un véritable dragon. On voyoit pendre de là de gros cordons ayant des houppes de ſoye au bout. * *Antiq. Rom.*

D R A C O N A R A. *Voyez* **T R A G O N A R A.**

D R A C O N I T E, (Jean) Miniſtre Proteſtant d'Allemagne, étoit de Carloſtad, dans la Franconie. Aprés avoir appris les langues, il s'adonna à la Théologie, & fut employé en diverſes affaires extrêmement importantes. Il enſeigna premiérement la Théologie à Marpourg, puis à Roſtock, & enſuite il fut fait Evêque de Sambia dans la Pruſſe Ducale. Enfin ayant renoncé à ſon Evêché il ſe retira à Wittemberg où il entreprit une Polyglotte de la Bible en cinq langues, à l'imitation de celle d'Origéne, & de l'édition d'Alcala. Il ne put voir néanmoins la fin de ce grand Ouvrage; car il mourut ſubitement, avant que de l'avoir achevé, le 18 avril de l'an 1566, dans la 70 année de ſon âge. C'étoit un Théologien d'un profond ſavoir & qui étoit conſommé dans les Langues Latine, Gréque, Hebraïque & Caldaïque. Il avoit publié des Commentaires ſur quelques Prophetes, & d'autres petits Ouvrages. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Commentarius in Pſalmos aliquot, & capitula Geneſeos de Chriſti regno; Commentarius in Danielem ex Hebræo verſum cum oratione & indice; In Pſalmum* 112 *Enarrationes; Commentaria Evangeliorum de Jeſu Chriſto Filio Dei; Catechiſmus; Commentarium in Obadiam & Pſalmum* 137; *Commentaria in Joëlem; Commentaria in Iſaïam & Aggæum; In diverſos Prophetas Interpretationes; Orationes funebres; De Evangelico Concionatore; De Officio Principis & Concionatoris; De Victoria Principis ſuper Pſalmo* 149; *De Chriſtiana Fide ſuper verbum Dei fundata; Defenſio conjugii Sacerdotalis ex Scriptura; Defenſio Concionatorum Evangelicorum; Contra Eberaldum Billicum; De Numeris Oratoriis liber; Carminum liber; Commentaria in Malachiam; Verſio Latina Pſalterii cum Scholiis.* Il a auſſi traduit en Latin le Prophéte Amos, & donné au public quelques livres Allemans. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. German.* De Thou, *Hiſt. liv.* 38. *&c.* Teſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 235. 4. *Edit. de* 1715.

D R A C O N T I D E, l'un des trente Tyrans d'Athénes, que Platon répréſente comme un ſcélérat. Il avoit fait l'édit de l'Oligarchie de ces trente Tyrans. * Plato, *in Sophiſtis.* Ariſtote, *in Politic. Le Scholiaſte d'Ariſtophane.*

D R A C O N T I U S, Prêtre Eſpagnol, & Poëte Chrétien, fleurit vers l'an 440, ſous l'empire de Théodoſe *le Jeune*, auquel il adreſſa une Elégie. Il compoſa un Poëme intitulé *Hexaemeron*, c'eſt à dire, *l'Ouvrage des ſix jours de la Création*, que ſaint Eugéne II. Evêque de Tolède corrigea & augmenta, à la priére de Chindiſwinde, Roi des Viſigoths en Eſpagne. C'eſt ce que nous apprenons de ſaint Ildefonſe & de ſaint Iſidore de Séville qui en font mention. Le Poëme de l'*Hexaémeron*, ou l'Ouvrage des ſix jours, ſe trouve dans la Bibliothéque des Péres, & a depuis été donné ſéparément par le Pére Sirmond, avec l'Elégie de Dracontius à Théodoſe, & imprimé en l'an 1617. * Ildefonſe *des Hommes Illuſtres, chap.* 14. Saint Iſidore, *ch.* 24. Bellarmin, *des Ecriv. Eccleſ.*

D R A C U L A, Prince de Valachie, fit attacher avec des cloux les turbans de quelques Ambaſſadeurs Turcs ſur leur tête, parce qu'ils ne s'étoient pas découverts devant lui, ignorant la coutume de Turquie, qui eſt de parler couvert. * *Rom. Tom. I. Var. p.* 508.

D R A E K E N B U R G. *Voyez* **D R A K E N B O U R G.**

D R A G E M E L, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne, eſt dans la Carniole ſur la Save, à deux ou trois lieues de Laubach, du côté du nord. On le prend pour l'ancienne *Adrans*, ou *Adrantis*, petite ville de Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

D R A G H I N A, l'un des fils de Braniſlas, à qui Bodin Roi de Servie, fit trancher la tête aux piez des murs de Raguſe, fut un des Princes qui ſoutinrent un ſiége de ſept années dans cette ville, & qui ſe retirérent enſuite à Conſtantinople. Il y vécut juſqu'au régne de Vladimir, qui le rappella à la Cour. Ce Prince ayant été empoiſonné, vers l'an 1115, George, fils de Bodin, qui lui ſuccéda fit arrêter Draghina & ſes fréres qui s'échapérent de priſon deux ans après, & rentrérent auſſi-tôt dans la Dalmatie, avec le ſecours des Grecs, qui chaſſérent George, & firent élire en ſa place Grubeſſa l'aîné de ces Princes. Celui-ci crut ne pouvoir mieux s'aſſurer la poſſeſſion du Royaume, qu'en donnant les Gouvernemens à ſes fréres; & Draghina en eut un dans la Raſcie. George rétabli ſept ans après, le lui laiſſa, & l'on ne ſait pourquoi Draghina reprit les armes contre lui. Elles furent auſſi malheureuſes, qu'elles étoient injuſtes. Draghille ſon propre frére le chaſſa de ſon Gouvernement, & rétablit dans le ſien Uroſe, que Draghina retenoit priſonnier. La ſcéne changea peu après de face. Draghille, le plus fidéle ſerviteur de George, lui paroiſſant trop puiſſant, il le fit arrêter, ce qui effraya tellement ſes fréres & ſes neveux que la plupart ſe retirérent à Durazzo. Les Grecs s'étoient intéreſſez tant de fois pour ces Princes, que le Gouverneur de cette ville crut pouvoir entreprendre encore cette fois de les venger ſans attendre l'ordre de l'Empereur. On dit que la Cour de Conſtantinople déſaprouva la conduite de ce Gouverneur, qui fut obligé de ſe retirer, après avoir pénétré aſſez avant dans la Dalmatie: mais George ayant fait crever les yeux à Draghille, l'Empereur changea de réſolution, & Alexis Contoſtephane, nouveau Gouverneur de Durazzo, étant entré par ſon ordre dans la Dalmatie, fit George priſonnier, & fit élire Draghina à ſa place. On ne peut marquer l'année préciſe de ſon élection; mais elle eſt au plutôt de l'année 1114, puiſque Manuel Comnéne régnoit alors. Les Hiſtoriens Eſclavons répréſentent le régne de ce Prince, qui dura onze ans, comme un régne paiſible, & il eſt ſurprenant que M. Du Cange les en ait crus ſur leur parole; car comment a-t'il pu prendre pour Ro-

Rodoslas, fils de Draghina, un Prince qui régnoit en 1152, & que Cinnamus & Nicétas appellent Bacchin? Ces Auteurs ont sans doute parlé de Draghina lui-même, & voici ce qu'on apprend d'eux, & des Historiens de Hongrie. Un Gliubomir, fils d'Etienne Prêtre Grec, s'étoit tellement distingué par ses services, que les Rois de Servie lui avoient donné le Gouvernement de Tarnove, qui conserva long-tems le nom de son premier Comte ou Jupan. Il laissa un fils, nommé Urose, que Draghina, étant Ban de Rascie fit arrêter, & qui fut délivré de ses mains, comme on l'a dit, par Draghille. Cet Urose eut une fille nommée Héléne, qu'il maria à Béla, dit l'*Aveugle*, Roi de Hongrie, & quatre fils, Béla, Désa, Primislas & Urose. Draghina réconcilié avec cette famille, donna sa fille en mariage à Béla, qui l'engagea à entrer en confédération contre l'Empire de Constantinople, avec les Hongrois & les Allemans. Manuel occupé alors à combattre Roger Roi de Sicile, le quitta pour se venger de Draghina, qui ne se sentant pas assez fort pour tenir la campagne devant lui, se retira dans les montagnes. L'année suivante qui est la 1152 de Jesus-Christ, Manuel averti que Geyza, Roi de Hongrie avoit envoyé de grands secours en Dalmatie, y rentra, & après plusieurs combats où il eut presque toûjours l'avantage, abbatit tellement le courage de Draghina, que ce Prince fut forcé de l'aller trouver dans son camp, & de lui demander pardon de sa témérité. Ce fut apparemment à cette occasion qu'on fit crever les yeux à Béla, gendre de Draghina, qui se vengea comme on le verra à l'article de Rodoslas. Draghina vécut encore à peu près deux ans, après avoir fait la paix avec l'Empire, & en mourant il laissa ses Etats à ses trois fils, Rodoslas qu'on vient de nommer, Jean & Vladimir. * Luccari, *Hist. de Raguse*, Orbini, *Royaume des Esclavons*. Cinnamus, *liv.* 3. Nicétas, *liv.* 2. Du Cange, *Familles Byzantines*.

DRAGME, espéce de monnoye du poids de trois scrupules, & la huitiéme partie de l'once. Elle valoit six oboles, ou un denier Romain, & les quatre dragmes Attiques valoient un sicle, mais chez les Juifs la dragme étoit de la valeur de la moitié du sicle, ainsi elle valoit le double de la dragme Attique. Les dragmes Attiques avoient ordinairement pour empreinte une lampe allumée, qui étoit le symbole de Minerve, la dragme des Juifs portoit d'un côté l'empreinte d'une harpe, & de l'autre celle d'une grappe de raisin. Didragme chez les Juifs est une double dragme, qui valoit autant que le sicle. Quelques-uns croyent que ce n'étoit qu'un demi-sicle; mais il y a plus d'apparence que c'étoit un sicle. * Budæus, *de Asse*. Gronovius. Walton. *Prolégom. de la Bible de Vitré, dans la table des poids & mesures des Anciens*

DRAGO, riviére du Royaume de Naples, a sa source aux confins de la Principauté Citérieure, & de l'Ultérieure, baigne Nocéra, & se décharge dans le Golfe de Naples, aux confins de la Terre de Labour. * Maty, *Diction. Géogr.*

DRAGOMAN. *Cherchez* DROGMAN.

DRAGOMESTRO, ou DRAGUEMESTRO, anciennement *Oeniada*, ville de la Livadie en Gréce, est sur le Golfe de Patras, à l'emboûchure de l'Aspri, & à douze lieues de Lépante, vers le couchant. * Baudrand.

DRAGON RENVERSÉ, Ordre de Chevalerie, fut institué par l'Empereur Sigismond, environ l'an 1418, après la célébration du Concile de Constance, où il donna de si illustres témoignages de son zéle & de sa piété. Cet Ordre fleurit en Allemagne & en Italie & les Chevaliers portoient ordinairement une croix fleurdelisée de verd. Aux jours solemnels, ils se paroient d'un manteau d'écarlate; & sur un mantelet de soye verte ils portoient une double chaîne d'or, au bout de laquelle pendoit un dragon renversé, aux ailes abbatues, émaillées de diverses couleurs. Le sujet de cette institution fut l'anathéme contre la doctrine de Jean Hus & de Jerôme de Prague, & la condamnation de leurs personnes, que Sigismond représentoit comme un dragon défait; & les couleurs diverses signifioient les différens appas dont l'hérésie se sert ordinairement, pour tromper les Fidéles. Les Luthériens, dans les guerres de religion du XVI siécle, affectérent de prendre pour devise, dans leurs enseignes, un dragon relevé contre l'Eglise. * Bonfin, *Hist. Hung.* Favin, *Théat. d'Hon. & de Chev. &c.*

DRAGON, serpent monstrueux, qui est parvenu avec l'âge à une prodigieuse grandeur. Les anciens Naturalistes se sont égayez à décrire ce monstre en diverses maniéres. Ils lui ont donné des ailes, des crêtes, des piez & des têtes de différentes figures, jusques-là qu'Aldovrandus fait mention d'un dragon né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes ailes, une queue de serpent & des pieds de loup. Mais il est le premier à dire avec les Modernes que c'est un animal chimérique si on prétend qu'il soit différent d'un vieux serpent. Quelques-uns même ont dit qu'il y a en Afrique des dragons volans, qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent souvent des vaches. Albert *le Grand* fait mention d'un dragon de mer, semblable à un serpent qui a les ailes courtes, le mouvement très-prompt, & si venimeux, qu'il fait mourir par sa morsure. Les dragons étoient mis au nombre des Dieux par les Egyptiens. Chez les Grecs, le Dieu Esculape étoit réprésenté par un Dragon. Les Indiens, les Assyriens, les Perses, & les autres Orientaux adoroient des dragons consacrez à à différentes Divinitez, comme à Bélus, à Bacchus, à Minerve. Les Perses, les Parthes, & les Indiens, portoient des dragons dans leurs étendarts, & les derniers Empereurs Romains & Saxons les ont imitez. Ceux qui portoient ces étendarts s'appelloient *Draconaires*. Dans les derniers siécles, la coutume étoit de porter des figures de dragons dans les processions, pour réprésenter l'hérésie ou le diable terrassez. Les Egyptiens & les Phéniciens avoient des dragons familiers qu'ils nourrissoient dans leurs maisons, & qui couchoient avec eux: de là sont venus peut-être les fables, que les hommes étoient nez de dragons, ce qu'on a dit d'Alexandre, de Scipion, d'Auguste. *Voyez* l'Histoire du Chevalier Gozon, & le combat, qu'il fit contre un dragon dans l'isle de Malte.

* DRAGOGNA, petite riviére de l'Istrie, a un cours assez tortueux tirant de l'est à l'ouest, & se décharge dans le Golfe de Sargone.

DRAGONARA, isle pres de celle de Majorque. *Voyez* DRAGONERA.

DRAGONARA, isle appellée en Latin COLUBRARIA. *Voyez* MONT-COLIBRE sous COLIBRE.

DRAGONARA, ville. *Voyez* TRAGONARA.

DRAGONE, riviére du Royaume de Naples. *Voyez* DRAGO.

* DRAGONERA, petite Isle au nord occidental de l'isle de Majorque.

DRAGUEMESTRO. *Voyez* DRAGOMESTRO.

DRAGUIGNAN, en Latin, *Dracena* & *Draguinianum*, ville de France en Provence, dans le Diocese de Frejus, avec un siége de Sénéchal de la province, institué l'an 1555 par le Roi François I. Il y a un Juge & Viguier pour le Roi qui est un Seigneur temporel, comme Comte de Provence. Cette ville a encore une église collégiale, en laquelle il y a un Doyen, & six Chanoines, avec d'autres Prêtres habituez. L'église de Draguignan n'étoit autrefois que Vicairie unie à l'Archidiaconé d'Aix, par le Pape Jean XXIII, & par George Cardinal d'Armagnac, Légat d'Avignon. Elle fut érigée en collégiale, à la priére de Jean de Rascas Archidiacre d'Aix; mais l'union qu'il s'étoit reservée de la Vicairie, ou primauté de cette église avec son bénéfice, fut cassée par arrêt du Parlement de Bourgogne, l'an 1642. Cette ville est des mieux situées de la province, & son terroir est des plus fertiles. Elle a été le théatre d'une infinité de desordres pendant les guerres civiles de la religion. Outre l'église collégiale, elle a encore diverses maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, & un Collége de Prêtres de la Doctrine Chrétienne. Draguignan a été féconde en personnes de savoir & de mérite. C'étoit la patrie de Barthélemi Tixier, Général de l'Ordre de saint Dominique. * Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence*.

DRAGUT RAIS, Chef des Corsaires de Barbarie, s'éleva sous le régne de Soliman II. Empereur des Turcs, par les services qu'il rendit à ce Prince au désavantage des Chrétiens, sur lesquels il couroit de tous côtez. En 1550, les ravages qu'il fit sur les Mers de Sicile & de Toscane, obligérent l'Empereur Charles-*Quint* de commander à André Doria d'armer une flotte contre lui. Janetin Doria son neveu, qui fut chargé d'exécuter cet ordre, fut si diligent & si heureux, qu'ayant trouvé Dragut au port de Giralate entre Calvi & Layaco en Corse, où il se croyoit en assurance, il le prit avec treize galéres & lui mit les fers aux piez. On ne sauroit dire combien ce vieux Pirate eut de ressentiment de se voir pris par un jeune soldat; mais son dépit s'augmenta par les affronts qu'il reçut pendant sa prison. Lorsque Barberousse vint en Provence, Jannetin voulant appaiser la fureur de ce barbare, mis Dragut en liberté, après en avoir reçu sa rançon. La disgrace de ce Corsaire, le rendit plus cruel envers les Chrétiens. Il fit une course jusqu'à Naples, saccagea & brûla la Calabre, & prit une galére de Malte. André Doria lui donna la chasse l'année suivante. Dragut mit, l'an 1152, l'armée navale d'Espagne en déroute. 1553, il fit une descente dans l'isle de Corse avec les François; & en 1554, il courut les côtes de la Calabre, dans le Golfe de Venise, & de là se retira à Durazzo. Il avoit déja pris Tripoli, & Soliman l'avoit fait Gouverneur de toute la côte voisine. En 1560, il se rendit maître de l'isle de Gerbe, par un horrible perfidie. Car ayant fait venir à Tripoli, sous prétexte d'amitié, un certain Soliman qui étoit Seigneur de cette isle, il le fit pendre, & la lui enleva. Il traittoit avec la même barbarie tous ceux qui ne lui plaisoient pas, & même les Princes. Il devenoit ainsi formidable à tout le monde, & les peuples ne souhaitoient rien davantage, si non qu'il se présentât quelque occasion de venger tant d'injures. Ils se joignirent aux Chrétiens qui le chassérent de l'isle de Gerbe; mais il la reprit bien-tôt après avec le secours des Turcs. Depuis en 1565, Soliman qui avoit assiégé Malte, commanda à Dragut de s'y trouver. Il y vint avec quinze galéres; & un jour qu'il reconnoissoit la bréche, sans songer à se mettre à couvert du péril, un coup de canon qui donna contre une muraille, en fit sauter un éclat de pierre, dont le Corsaire fut frappé à l'oreille avec tant de violence, qu'il en tomba par terre jettant une grande quantité de sang par la bouche & par le nez. Il mourut quelque tems après de cette blessure. * Sigonius *in Vita Andreæ Doriæ*. De Thou, *l.* 11. 12. 14. 26. 38. Mariana, *Continuation de Chalcondyle, &c.*

DRAGUTIN (Etienne) fils d'Urose I. Roi de Servie, eut le titre de Roi du vivant de son pére dès l'an 1271. Il épousa Elizabeth, fille d'Etienne IV. Roi de Hongrie, & il en eut deux fils, Etienne, qui fut Roi de Servie l'an 1321, & Constantin. On ne fait d'où Luccari a pris, que Dragutin s'ennuyant de voir régner son pére trop long-tems se revolta contre lui, & qu'Urose, ayant été tué dans un combat, Dragutin lui succéda jusqu'à ce que touché d'un vif repentir, il abandonna ses Etats à Milutin son frére pour embrasser l'état monastique. Il n'y a pas plus de vérité dans ce qu'Orbino a écrit, que Milutin, frére aîné de Dragutin, lui ayant donné pour appanage les païs proche de la Save, ce Prince se revolta contre lui: & prit le titre de Roi, d'où vient que ce païs fut depuis appellé la terre du Roi Etienne. D'autres Ecrivains plus sûrs nous apprennent que Dragutin né boiteux des deux côtez, & d'une santé très-délicate, ne se sentant pas capable de gouverner le Royaume, ne retint pour lui que le païs qu'on a dit, dans le voisinage de la Hongrie, dont il n'avoit rien à craindre à cause de l'alliance qu'il y avoit prise, & qu'il abandonna le reste à Milutin son frére puîné, qui s'engagea à laisser en mourant la Couronne aux enfans de Dragutin. On ne sait rien davantage de ce Prince, sinon qu'il mourut l'an 1307. * Du Cange, *Familles Byzant.*

* DRAHEIM, ville & Seigneurie avec château dans la Prusse Royale. En 1657, elle fut engagée à l'Electeur de Brandebourg pour cent vint mille écus, à condition que si dans l'espace de

de trois ans on ne le remboursoit pas, il en prendroit possession pour la garder jusques à l'entier remboursement. Comme il ne le fit point de payement, l'Electeur de Brandebourg voulut se servir de son droit, mais il en fut empêché jusques à la mort du Staroste Potoki, qui gouvernoit cette place. Le Roi de Pologne fit ensuite présent de Draheim au Prince Wisniowiski, mais l'affaire s'accommoda, & moyennant quinze mille écus que l'Electeur ajoûta à la somme précédente, cette place lui fut cédée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Reb. Fred. Wilh. l. 6. §. 92. Prussische Staats-Geogr.*

DRAHOMIRE, femme d'Uratislas Duc de Bohéme. Quoiqu'elle fût Payenne, ce Prince l'épousa pour sa beauté extraordinaire. En 908, elle mit au monde Venceslas, & l'année suivante Boleslas, & leur pére leur partagea ses Etats. Il mourut en 916, & laissa la Régence à Ste Ludimille sa mére. Mais Drahomire sut s'en emparer pendant la minorité de ses enfans. Elle éloigna d'elle Venceslas parce qu'il étoit Chrétien, & retint auprès d'elle Boleslas pour l'animer contre les Chrétiens. Elle donna le Gouvernement de Prague à Palhogus qui pour le moindre sujet faisoit souffrir aux Chrétiens une mort cruelle. Cette tyrannie dura quatre ans, mais enfin les Chrétiens prirent les armes pour se défendre, & en 919 il arriva dans Prague quelques rencontres dans l'une desquelles Palhogus périt. Dans le même tems Drahomire, fit massacrer sa belle-mére qui étoit fort zélée pour le Christianisme, & fit abattre l'église de Buntslaw. Venceslas ne pouvant plus souffrir tant de cruautez, entreprit quoiqu'il n'eût pas encore treize ans, d'y apporter du reméde. Il vint à Prague en 921, convoqua les Etats, ôta la Régence à sa mére, & rétablit la Religion Chrétienne. Sa mére chercha en vain de le faire mourir par le poison, mais en 938, Boleslas à la sollicitation de Drahomire lui ôta la vie. Toutes ces horribles cruautez ne demeurérent pas longtems impunies & elle fut engloutie toute vive par la terre qui s'ouvrit sous ses piez dans la ville de Prague, ou, selon d'autres, dans le voisinage de cette ville. Gr. Dict. Univ. Holl. Æneas Silvius *in Hist. Boëm.* Cosmas, *Pragens. Hist. l. 1.* Pulkava, *Hist. Boh. c. 15.* Weleslavina, *in Geneal. Princ. Boh.* Balbinus, *Epit. Rer. Boh.* Stransky, *Resp. Boh.*

DRAITWICHE. *Voyez* DROITWICH.

* DRAKENBORG ou DRAKESTEIN famille noble de la Province d'Utrecht, dont il est fait mention dans les anciens regitres dès le XII siécle. A la fin du XIV siécle, lorsque Frédéric de Blankenheim monta sur le siége episcopal d'Utrecht, il investit FRÉDÉRIC *de Drakenborg* du fief de Drakestein le 4 février 1394. Son fils JEAN *de Drakenborg* en fit hommage la veille du dimanche des rameaux de l'an 1441, après la mort de son pére. Ce fief vint ensuite à JEAN *de Drakenborg* son frére Chanoine de l'Eglise cathédrale d'Utrecht le 16 aout 1457, & par sa mort qui arriva le 7 oct. 1498, il le laissa à FRÉDÉRIC *de Drakenborg* son neveu qui mourut sans enfans, & qui eut pour successeur dans ce fief son frére JEAN *de Drakenborg* qui de sa femme Hedwige de Renesse eut *Justine de Drakenborg* qui lui succéda le 3 sept. 1520. Elle se maria, à Théodore de Zuilen Seigneur de Zevender & de Haar, Chevalier, & par ce mariage la Seigneurie de Drakenborg, d'Oudaan & autres passérent dans la maison de Zuilen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DRAKENBOURG, ville du Comté d'Hoye dans la Westphalie sur la rive droite du Wézer au nord de Nienbourg. L'an 1547, il se donna près de cette ville une sanglante bataille entre les Impériaux & les Saxons. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg. *Mansf. Chron.* Ziegler, *Théatre Historique*, en Allemand.

DRAKENSTEIN. *Voyez* DRAKENBORG.

* DRAM ou DRAMME, riviére de Norvége dans le Gouvernement d'Aggerhus, coule du nord au midi, & aprés avoir arrosé Saltzberg & Brakerne, se décharge dans la mer.

DRAMATIQUE, nom de Poëme qui est fait pour être répréfenté sur le théatre, & qui consiste proprement dans l'action. Ce nom vient du mot Grec δράμα, qui signifie *action*. La tragédie & la comédie sont ses deux espéces. *Voyez* COMÉDIE & TRAGÉDIE. Ce mot se dit aussi des Poëtes qui travaillent pour le théatre. Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Ménandre, sont des Poëtes Dramatiques Grecs; Plaute, Térence, & Sénéque des Poëtes Dramatiques Latins; Corneille, Racine & Moliére, des Poëtes Dramatiques François, &c.

* DRAMBURG, petite ville ou bourg de la province de Cumberland en Angleterre au midi, à l'ouest-nord-ouest de Carlile dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* DRANCES, homme éloquent & âgé, l'un des principaux de la Cour de Latinus Roi des Latins, parloit toujours dans toutes les délibérations contre Turnus & pour Enée. * Virgile, *Eneïde l. 11. v.* 122. 220. 336. 383. 443.

DRANGIANE, province de Perse, qu'on nomme aujourd'hui *Sigistan*, ou *Sigestian*, est des plus orientales du païs. Les villes principales étoient Ariaspe & Prophthasie. * Strabon. Etienne de Byzance.

* DRANSE, petite riviére de Suisse dans le Vallais, s'appelle autrement *Monter*, prend sa source dans la montagne qui porte le nom de Grand S. Bernard, coule du sud au nord, & se décharge dans la rive gauche du Rhône un peu au dessous de Martinach.

DRANSES anciens peuples de Thrace. On dit qu'ils pleuroient à la naissance des enfans, parce qu'ils entroient dans les miséres de la vie, & qu'ils se réjouïssoient à l'enterrement des morts, parce qu'ils étoient hors de ces miséres. Les festins qu'on fait en Allemagne aux funérailles des morts, pourroient bien avoir une semblable origine.

* DRAPANO (Ponta di) est un Cap de la côte septentrionale de Candie dans le territoire de Canée, & à l'est-nord-est de cette ville. Il est au midi de l'Isle de Milo, de laquelle il est éloigné d'environ trente lieues.

* DRAPIER (Guy) Théologien François, & Prêtre de S. Sauveur à Beauvais, ne voulut point signer la condamnation d'Antoine Arnaud, & aima mieux perdre le tître de Licentié que la Faculté de Paris lui redemandoit, que de s'y résoudre. Il refusa aussi d'accepter la Bulle *Unigenitus*, quoi qu'on le menaçât de lui refuser la communion au lit de mort. Il a écrit une justification ou Apologie des Explications que le Pere Quesnel a données du Nouveau Testament, & a publié plusieurs piéces assez fortes contre la Constitution *Unigenitus*. Il mourut en 1717, à l'âge de 92 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DRASCOVITZ (Jean) Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie. On dit que sa race qui est considérée en Hongrie & en Croatie, descend de la famille Esclavonne des Suadich qui ont été Comtes de Tirinio, & Seigneurs de Spalatro, Clisa & autres lieux, & que sous le régne d'André Roi de Hongrie un certain Jean Drascovitz, étoit déja renommé en 1222. Celui dont nous parlons, étoit fils de Gaspard & de Catherine Szechel, & prit dès sa jeunesse le parti des armes. Il se trouva sous le Comte Erdeodi Ban de Croatie à la défaite des Turcs près de Posek, & en 1592 à la levée du siége de Sisseg. Il se signala tellement dans la bataille qui se donna l'année suivante aux environs de cette ville, que pour recompense de sa valeur, il fut fait Gouverneur de Crisa, & qu'après qu'il eut, en 1596, aidé à prendre la ville de Petrina, & que le Comte Erdeodi se fut demis du *Bannat*, il fut fait par l'Empereur Rodolphe II. Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie. Ensuite il prit la ville de Clissa que les Turcs reprirent bientôt après, & fit lever le siége de Petrina par George Drascovitz. En 1600, il entreprit de faire lever le siége de la forte ville de Canise, mais il ne put empêcher les Turcs de la prendre. Lorsqu'Etienne Bostkai se fut emparé de la Régence en Transsylvanie, il tâcha d'attirer Drascovitz dans son parti; mais bien loin d'y prêter l'oreille, s'étant joint avec ses Croates aux Hongrois, qui étoient demeurez fidéles à l'Empereur, il reprit, après l'heureux succès d'une bataille, les villes de Sabaria, Kerment, Cuseg & Sumeg. La paix ayant été conclue en 1606 entre l'Empereur & le Prince de Transsylvanie, il se démit de sa charge, & fut fait Membre du Conseil de guerre de l'Empereur, & Gouverneur général de la Hongrie qui est au delà du Danube. Il avoit un extréme zéle pour la Religion Catholique Romaine. Il mourut en 1613, & fut enterré à Presbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Rathay, *in Hist. Croat.* Istuan. *Hist. Hung. l. 30. ad annum* 1596 & 1597. De Reuva, *in Monarch. Hung.* Varsevicii *Orat. ad Rudolph II.* Lorchianus, *Hungar. Chron.*

* DRASCOVITZ (George) Cardinal, fils du précédent, & petit-fils du Cardinal George Martinusius, étoit bien fait de sa personne, d'un profond savoir, d'un grand esprit, & d'une piété exemplaire. Tant de belles qualitez le mirent en une si haute estime, qu'il fut fait prémiérement Evêque de Cinq-Eglises, puis de Raab ou Javarin, ensuite Chancelier de Hongrie, Archevêque de Colocza, & enfin en 1585 créé Cardinal à la sollicitation de l'Empereur Rodolphe II. par le Pape Sixte V. Ce qui contribua le plus à son élévation au cardinalat, fut la connoissance que le Pape avoit faite avec lui au Concile de Trente, où Drascovitz avoit comparu en qualité d'Evêque & d'Ambassadeur de l'Empereur. Comme par ordre du Pape il se préparoit à faire le voyage de Rome, il fut attaqué de la dyssenterie dont il mourut en 1587, âgé de 62 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Istuan. *Hist. Hung. l.* 26. Amelot *sur les lettres du Cardinal d'Ossat.* Leti, *Vie du Pape Sixte V.*

DRAUDIUS, (George) Auteur Allemand, nous a donné une Bibliothéque Classique en trois volumes, où il a ramassé toutes sortes de livres, qu'il a rangez sous des titres généraux des Sciences & des Arts, observant, autant qu'il a pu, l'ordre alphabétique des surnoms. Il a découvert en partie, qu'elle étoit la meilleure méthode de dresser ces sortes d'ouvrages, & on peut dire, qu'il y est entré, quoiqu'il l'ait fait d'une maniére fort imparfaite. C'est à peu près une compilation des livres qui ont paru aux foires de Francfort; mais elle n'est pas en assez bon ordre, & elle est remplie d'une infinité de fautes, soit dans les noms des Auteurs, soit dans l'exposition des titres des livres, ou dans les chiffres des années de l'édition. Cette Bibliothéque ne laisse pas d'avoir son utilité, dans l'état même où elle est, principalement pour ceux qui connoissent déja les livres d'ailleurs. On y a corrigé quantité de fautes, & on y a fait beaucoup d'augmentations dans les deux derniéres éditions qui s'en sont faites. * Anonymi *Bibliogr. historico-Philolog.*

DRAVE, riviére. *Voyez* DRAW.

DRAUN riviére. *Voyez* TRAUN.

DRAUSEN, petit Lac de Prusse, est près de la ville d'Elbing. Il reçoit la riviére de Sargone, & par celle d'Elbing, il se décharge dans le Frisch-Haff. * Maty, *Diction. Géogr.*

DRAUSIN (saint) ou DROSIN, Evêque de Soissons, vint au monde du tems de Clotaire II. Roi de France, il naquit dans le Soissonnois. Son pére Leudomar & sa mére *Rachilde* le mirent sous la conduite de saint Anseric Evêque de Soissons, qui en eut un très grand soin, & l'admit au nombre des Clercs. Bettolein son successeur donna l'Archidiaconé de Soissons à Drausin, qui parvint peu de tems après à l'Evêché de Soissons. Il s'aquitta parfaitement de tous les devoirs d'un bon & pieux Evêque, & fit bâtir l'Abbaïe de saint Pierre de Rotonde, entre la riviére d'Aîne & les forêts de Cuisse & de Laigne à sept lieues de la ville de Soissons. Il y établit des Religieux qu'il gouverna lui-même. Il fonda aussi, en 658, aux portes de Soissons une autre Abbaïe de filles, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Notre-Dame de Soissons. Drausin mourut le 5 mars de l'an 674 ou 675, après plus de 20 ans d'épiscopat. La fête principale de ce Saint se célébre le 5 de mars, auquel les Martyrologes de France mettent sa mort. L'Abbaïe de Nôtre-Dame de Soissons fait une seconde fête de sa translation arrivée le deuxiéme juin 680. Nous avons perdu la premiére histoire que l'on a faite de ce Saint. Celle qui nous reste n'est que du X siécle. L'ordre des tems n'est pas exact, ni tous les faits certains. * Du Chêne, *Historiens de France.* Henschenius. Dom Michel Germain Bénédictin, *dans son Histoire de l'Abbaïe de Nôtre-Dame de Soissons.* Baillet, *Vies des Saints, 5 mars.*

DRAW, LE DRAVE ou **LA DRAVE**, *Draus* & *Dravus*, riviére d'Allemagne, qui a sa source dans les Alpes, près du bourg d'Innichen, dans le diocése de Saltzbourg, & vers les frontiéres du Tirol. De là le Drave coule dans la Carinthie, & puis entre dans la Stirie & la Hongrie ; & après avoir reçu le Mure, & tres grand nombre d'autres riviéres moins considérables, il se jette dans le Danube au dessous de Cinq-Eglises, au village d'Erdewdi ou de Trab. * Strabon. Pline. Ptolomée. Cluvier, Bertius, &c.

DRAYTON, bonne ville d'Angleterre avec marché dans le Nord-Est du Comté de Shrop, dans la contrée appellée Bradfort, sur les frontiéres du Comté de Stafford, située sur le côté occidental de la riviére de Terne. Elle est remarquable pour la bataille qui se donna près de là entre les Maisons d'Yorck & de Lancastre. * *Diction. Anglois.*

DRE.

* **DREBBEL** (Corneille) savant Philosophe naquit à Alkmar en 1572. Il étoit d'une extraction distinguée. Il avoit un frére Député aux Etats Généraux à la Haye. Il s'appliqua dès sa jeunesse à la Philosophie, dans laquelle il fit de tels progrès que l'Empereur Ferdinand II. le choisit pour Précepteur de son Fils. Il s'aquitta avec tant d'honneur de cet emploi, que l'Empereur le fit aussi l'un de ses Conseillers. Mais dès qu'il eut atteint l'age de 48 ans, la fortune lui tourna le dos. Lorsque Frédéric Electeur Palatin, alors Roi de Bohéme, prit la ville de Prague, plusieurs Conseillers de l'Empereur y furent pris & mis à mort. Drebbel fut mis en prison & dépouillé de tous ses biens : mais à la priére des Etats Généraux & du Roi d'Angleterre, il fut mis en liberté, & envoyé en présent au Roi d'Angleterre. Drebbel pour lui témoigner sa reconnoissance lui fit présent d'un globe de verre dans lequel il produisoit un mouvement perpétuel par la force des quatre élémens. On pouvoit y voir dans le tems de 24 heures tout ce qui arrive sur la terre dans l'espace d'un an, & y observer tous les ans, tous les jours & toutes les heures le cours du soleil, de la lune, des planétes, des étoiles. On pouvoit comprendre par le même moyen ce que c'est que le froid ; quelle est la cause du premier mobile ; qu'elle est la cause du soleil ; comme il fait mouvoir le ciel, tous les astres, la lune, la mer, la terre ; quelle est la cause du flux & du reflux, du tonnerre, de la foudre, de la pluye, du vent, & comment toutes les choses croissent & s'augmentent, &c. comme on le peut voir par ses Ecrits. Consultez son ouvrage du *Mouvement perpétuel.* Outre ce globe, il fit un bateau où l'on pouvoit ramer sous l'eau depuis Westmunster jusques à Greenwich, c'est à dire, deux milles d'Allemagne, & même beaucoup plus loin, si l'on en avoit envie : de plus, on pouvoit voir dans le bateau, & y lire dans un livre sans avoir besoin de chandelle ou de lampe. On a vu ce bateau plusieurs annees après sur le bord de la Tamise. Il savoit faire certaines machines pour produire la pluye, le tonnerre, & les éclairs aussi naturellement que si cela venoit du ciel. Par d'autres machines, il savoit produire un froid pareil à celui de l'hiver, & il en fit l'expérience à la priére du Roi dans la sale de Westminster, où un jour d'été il fit venir un si grand froid que le Roi & les Courtisans qui l'accompagnoient ne pouvant le supporter, furent obligez d'en sortir. Il pouvoit par une autre machine tirer d'un puits ou d'une riviére une grande quantité d'eau à la fois. Il avoit aussi une adresse particuliére à faire éclorre, même au milieu de l'hiver, des œufs de cane & de poule, sans les faire couver. Il avoit le secret, par le moyen de certaines machines, d'exposer aux yeux toutes sortes de réprésentations de tableaux, sans qu'il y eût rien de réel. Il savoit construire un verre de telle sorte, qu'il attiroit à lui la lumiére d'une chandelle mise à l'autre bout d'une longue sale, & donnoit assez de clarté, pour qu'à cette lueur on pût lire très aisément. Il pouvoit faire une espéce de miroir plat sans aucune facette, qui rendoit jusqu'à sept fois l'objet que l'on lui présentoit, de sorte que quand on s'y miroit, on se voyoit sept visages. Drebbel ne produisoit toutes ces merveilles, & quantité d'autres qu'il seroit trop long de rapporter, que par l'étude de la Philosophie, sans avoir recours à la Magie. On a fait le récit de ce qu'on vient de rapporter, sur la bonne foi de l'Auteur de la Chronique d'Alkmar. Drebbel mourut à Londres en 1634, à l'âge d'environ soixante ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DREBETZIN. *Voyez* **DEBRECIN.**

* **DREBKOW, DREWKO, DREYOCKE** & **DRYOKAW**, bourg de la Basse Lusace entre Cotwitz, Cotbutz ou Cotbuss, & Finsterwald. Il est divisé en trois parties, qui ont chacune leur Seigneur. Les trois Seigneurs sont de Kopping, de Wiedebach & de Kokkeritz. Il a appartenu autrefois aux familles de Metzrad & de Salhausen, & dans la suite à celle de Winkwitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Description de la Lusace.* Les choses les plus remarquables de la Lusace.

DRECSODERNHEIM, petite ville du Palatinat du Rhin. Elle est sur la riviére de Glan, dans la Préfecture de Creutznach, à deux ou trois lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

DREFFURT. *Voyez* **TREFFURT.**

* **DREGEL**, fort château de Hongrie sur une haute montagne proche de Bude. En 1552, les Chrétiens l'assiégérent, mais les Turcs en firent lever le siége. A la fin du XVI siécle, le Général Teuffenbach s'en rendit maître. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Ortelius redivivus.* Bucholtz, *Chron.*

DREISEN, ou **DREISSEN**, ville d'Allemagne. *Cherchez* **DRIESSEN.**

DRELINCOURT, (Charles) Ministre de l'église Reformée de Charenton, étoit né à Sedan le dixiéme juillet 1595. Son pére avoit été d'abord Sécretaire de Henri Robert de la Marck Duc de Bouillon & Prince de Sedan, & puis il fut Gréfier au Conseil souverain de cette ville. Il avoit épousé N. *Buyette*, fille de Nicolas Buyrette Avocat au Parlement de Paris. Charles fut reçu Ministre au mois de Juin 1618, & il exerça son Ministére proche de Langres jusques à ce qu'il fut appellé par l'Eglise de Charenton, où il prêcha son prémier sermon le 15 mars 1620. Il a été en grande estime parmi les personnes de sa communion, & a écrit divers ouvrages contre les Catholiques. Il mourut à Paris le 3 novembre de l'an 1669. Ceux de sa communion l'avoient employé dans diverses affaires importantes. Il vaquoit fort assidument à l'oraison, & dans les derniéres années de sa vie, s'il étoit en son particulier, il n'entendoit jamais sonner l'heure sans se mettre à genoux pour prier Dieu. Il a laissé un grand nombre d'Ouvrages & de piété & de controverse. *Un livre de la préparation à la Ste. Céne. Un Catechisme. Un Abbrégé des Controverses. Les Consolations contre les frayeurs de la mort*, qui ont été imprimées très souvent & traduites en plusieurs langues ; *les Catholiques Romains en France s'en servent. Les Visites charitables en 5 tomes. Trois volumes de sermons. Le Jubilé. Le Combat Romain. Le Hibou des Jésuites. Le triomphe de l'Eglise sous la croix. La Réponse au P. Caussin. L'Honneur dû à la Bienheureureuse Vierge contre l'Evêque de Bellay. De l'honneur dû au sacrement. Une réponse à la Milletiére. Des Dialogues contre les Missionnaires en plusieurs volumes. Le faux Pasteur convaincu. Le faux visage de l'antiquité. Réponse au Prince Ernest de Hesse. Réponse à la Harangue du Clergé prononcée par l'Archevêque de Sens. La Defense de Calvin. Les Nullitez prétendués de la Réformation. Cent argumens contre la transsubstantiation. Des Lettres ; des priéres ; une lettre à M. Brevint sur l'Episcopat d'Angleterre.* Il épousa en 1625 la fille unique d'un riche marchand de Paris, nommé Bolduc, de laquelle il eut seize enfans, entr'autres LAURENT Drelincourt, qui a été Ministre à la Rochelle, & qui est mort dans la même profession à Niort en 1680, six mois après être devenu aveugle, étant âgé de cinquante six ans. On a des Sermons de lui, & un Recueil de Sonnets Chrétiens ; HENRI Drelincourt, Ministre à Gien, puis à Fontainebleau, mort avant 1685 ; CHARLES Drelincourt qui suit ; ANTOINE Drelincourt, Médécin extraordinaire du Canton de Berne ; & PIERRE Drelincourt, Ministre de l'Eglise Anglicane, & Doyen d'Armach, Archevêché d'Irlande. Tous les autres enfans de Drelincourt sont presque tous morts en bas âge. * Bayle, *Diction. Critiq.*

DRELINCOURT (Charles) fils de Charles Drelincourt, Ministre de Charenton, naquit à Paris le premier de Février 1633. Il reçut le Doctorat en Médécine à Montpellier l'an 1654, & après s'être signalé dans la Pratique, tant à l'Armée, que M. de Turenne commandoit en Flandre, qu'à Paris, il fut choisi par les Curateurs de l'Académie de Leide pour la Profession de Médécine l'an 1668. Il accepta cet emploi & en remplit les fonctions avec un succès extraordinaire. Sa méthode d'enseigner étoit la plus claire & la plus exacte du monde, & il fit voir dans l'Anatomie une dextérité & une sagacité que l'on admira. Il entendoit à fond la Langue Gréque & la Latine, & l'on auroit dit en voyant la vaste étendue de son érudition, qu'il ne s'étoit apliqué toute sa vie qu'à l'étude des Belles Lettres. On peut voir des Extraits de divers de ses Ouvrages dans les *Nouvelles de la République des Lettres.* Il fut prémier Médécin du Prince & de la Princesse d'Orange depuis Roi & Reine d'Angleterre. Il mourut à Leide le 31 de Mai 1697, après avoir souffert pendant quelques mois les douleurs les plus aigues avec une constance tout à fait Chrétienne. Il avoit eu le dessein d'être Ministre, même depuis avoir reçu le titre de Docteur en Médécine. Il étoit très versé dans la Théologie, & dans l'Ecriture Ste. Sa piété étoit solide & bienfaisante. On auroit eu de la peine à décider si les qualitez du Savant l'emportoient sur celles de l'honnête homme. Si l'on rassembloit tous les éloges que plusieurs Auteurs lui ont donnez on en formeroit un livre. Il savoit parfaitement la langue Françoise ; rien ne lui échapoit quand il vouloit se rendre attentif à corriger les fautes. Il avoit eu la consolation de voir *Charles* Drelincourt son Fils unique reçu Docteur en Médécine en 1693, & bien marié. Mais il ne lui survécut pas longtems. Il a laissé trois Garçons dont l'aîné, qui donnoit de grandes espérances, est mort jeune ; le second a étudié en Médécine, le troisiéme s'est mis dans le Négoce. M. Drelincourt ordonna, qu'on ne lui fit point d'Oraison funébre. * Bayle, *Dictionnaire Critique. Mémoires du Tems.*

DRÉNALE. *Voyez* **ANDRINOPLE.**

* **DRENKWAART**, ancienne famille de Hollande, Voici un abbrégé de ce qu'en dit Simon van Leeuwen.

BAUDOUIN *Willemsz* ou fils de Guillaume vivoit en 1430, dans le païs de Putten. Il possédoit un bien qui portoit le nom de Drenckwaart, près du village de Westenryk ou Zuidland, & ses Descendans en ont pris le nom. Il avoit épousé Marie Heenvliet de laquelle il eut GUILLAUME de *Drenkwaart* qui suit, & une fille qui fut mariée à Jean d'Almonde.

GUILLAUME *de Drenkwaart* fils de Baudouin & de Marie de Heenvliet, vint demeurer à Dordrecht & y fut Bourguemaître en 1475. Il y bâtit une chapelle dans l'Eglise de S. Nicolas, & mourut en 1482. Il avoit épousé Mathilde de Pallaas, de laquelle il eut, 1. BAUDOUIN *de Drenkwaart* qui suit ; 2. *Jean de Drenkwaart* Ecuyer, qui fut en 1516 Baillif de Dordrecht & mourut en 1549, sans laisser d'enfans quoiqu'il eût eu deux femmes, la premiére Justine de Bekestein qui mourut en 1519 : la seconde Marguerite de Jonge qui mourut en 1542 ; 3. *N... de Drenkwaart* Abbesse de Ter Lee en 1530 ; 4. *Marie de Drenkwaart* qui épousa Guillaume d'Ablas Seigneur de Myl & Dubbeldam ; 5 *Cunére de Drenkwaart*, mariée à Nicolas de Meerdervoort, dont elle eut Nicolas de Meerdervoort qui ayant épousé Digne van der Meer, laissa deux filles ; 6. *Adrienne de Drenkwaart*, mariée à Jaques Heerman Echevin de la ville de Dordrecht en 1500, & mére de Gisbert-Heerman Seigneur de Maasdam

BAUDOUIN *de Drenkwaart* fils de Guillaume & de Mathilde de Pallaas, étoit Baillif & Intendant des Domaines de Voorn. Il épousa Marguerite de Kleiburg, dont il eut, 1. GUILLAUME *de Drenkwaart* qui suit ; 2. *Charles de Drenkwaart* Baillif de Putten, mort

mort en 1541, sans laisser d'enfans de sa femme N.... de Berkenroede; 3. *Catherine de Drenkwaart* mariée à Jean Van der Eyk Pauwelz. Il mourut à la Brille le 4 sept. 1496, âgé de 28 ans.

GUILLAUME *de Drenkwaart*, fils de Baudouin & de Marguerite de Kleiburg étoit Seigneur de Giessenburg, &c. Conseiller, & Intendant général des Domaines de la Hollande méridionale. Il épousa Cornélie de Steenhuizen. Il mourut en 1538, laissant de sa femme, 1. BAUDOUIN *de Drenkwaart* qui suit; 2. *Adrienne de Drenkwaart* mariée à Adrien de Meussenbroek, Echevin de la ville de Dordrecht.

BAUDOUIN *de Drenkwaart* fils de Guillaume & de Cornélie de Steenhuizen, Bourguemaître de Dordrecht en 1560, Conseiller & Intendant général des Domaines de la Hollande méridionale, mourut en 1578, âgé de 63 ans. Il eut deux femmes, la premiére fut Cathérine de Hogelande, & la seconde Jeanne Suis sœur de Corneille Suis Président de Hollande. De la premiére il eut, 1. *Guillaume de Drenkwaart* Seigneur de Giessenburg qui mourut en 1592, à l'âge de 53 ans, & qui de sa femme Marie Van der Laan laissa *Cornélie de Drenkwaart* Dame de Giessenburg, mariée en 1601 à Jaques Taats d'Amerongen; 2. *Cathérine de Drenkwaart*, mariée en 1606 à Jean Van de Werve Seigneur d'Urk; 3. *Corneille de Drenkwaart*, Chanoine d'Utrecht, mort en 1549; 4. JEAN *de Drenkwaart* qui suit; 5. *Gasparine de Drenkwaart* mariée avec Corneille de Jonge Seigneur de Baartwyk. De la seconde il eut, 6. *Catherine de Drenkwaart*, mariée à Corneille de Heemskerk de Bekestein, Baron d'Icourt & de Longueville.

JEAN *de Drenkwaart* fils de Baudouin & de Catherine de Hogelande, Chevalier, Baron de Dormale, Thrésorier général des Domaines des Païs-Bas, & Membre du Conseil d'Etat. Etant encore fort jeune il fut fait Bourguemaître de Dordrecht & ensuite Baillif. Il quitta cette derniére charge à l'occasion des changemens arrivez en 1572, & se retira à Bruxelles où il mourut en 1606, âgé de 63 ans, étant le dernier mâle de cette race. Il eut deux femmes, la premiére fut Elizabeth Clercq fille de Nicolas Clercq Pensionnaire d'Utrecht, la seconde Marguerite Bogart, fille de Jaques Bogart Président de Flandre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. Ballen, *Description de la ville de Dordrecht.*

DRENTE ou le DRENTE, contrée de Hollande, & l'une des trois parties de la province d'Over-Issel, est un païs presque rempli de marais, & qui a Coeverden pour capitale. Les François s'en étoient emparez en 1672, mais deux ans après ils l'abandonnérent aux Hollandois, sur lesquels ils l'avoient prise. * Baudrand.

* DREPALI, *Drepalum*, anciennement *Canophrurium*, village de la Romanie situé sur la Mer de Marmara, environ à cinq lieues de la ville de Sélivrée. Ce village est le lieu ou l'Empereur Aurélien fut assassiné par quelques Officiers de son armée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DREPANENSIS (Antoine) Religieux de l'Ordre des Observantins de S. François, fut un prédicateur habile & éloquent, & a fait quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* DREPANITANUS (Antoine) Capucin, a publié en Italien *la Vie de S. Bernard écrite par Corleone Capucin Laïque de la Province de Palerme, en trois livres.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DREPANIUS, *Cherchez* FLORUS, surnommé Magister, & LATINUS PAGATUS DREPANIUS.

DRESDE ou DRESDEN, ville capitale de la Misnie dans la Haute Saxe en Allemagne, est située dans un lieu agréable, & fut fortifiée par Charlemagne dans le VIII siécle, pour arrêter les incursions des Bohêmes. Cette ville est devenue considérable, par la résidence que les Ducs de Saxe y font depuis plusieurs années. Elle est arrosée de l'Elbe qui la sépare en deux parties, jointes par un pont de pierre d'une structure admirable. La partie qui est au delà du fleuve, est appellée la Ville-Neuve; & on nomme ancienne ville celle qui est en deçà, où l'on voit le palais magnifique de l'Electeur, accompagné d'un très-beau jardin. C'est encore dans cette partie que l'on voit la citadelle & l'arsenal, avec quantité d'autres beaux bâtimens, tant saints que profanes, qui rendent cette ville une des plus belles de la Saxe. * *Bibl. Germ.* Lætus, *Hist. Univ.*

DRESDEN, ou de DRESSEN (Pierre de) Hérétique. *Cherchez* PIERRE.

DRESEN, ville. *Voyez* DRIESEN.

DRESNERUS, (Thomas) de Léopol, a recueilli le Droit Polonois, suivant les Constitutions & les Statuts de ce Royaume. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit. T. II.*

DRESNO. *Voyez* DRIESSEN.

* DRESPIANUS, Proconsul d'Afrique en 390, sous Théodose le Grand. * Jac. Goth. *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

* DRESSERUS (Matthieu) naquit à Erfort le 24 Aout 1536. Il se fit un nom considérable parmi les Savans. Il fit ses premiéres études à Eisleben, mais les premiéres leçons Académiques qu'il oüit furent celles de Luther & de Mélanchthon à Wittemberg. Il n'en profita pas longtems, parceque l'air de cette ville très mal sain pour lui, l'obligea de s'en retourner bientôt à Erfort où il étudia le Grec sous Maurice Sideman. Dès qu'il eut été promu au degré de Maître ès Arts l'an 1559, il fit chez lui des leçons de Rhétorique, puis il régenta dans le Collége d'Erfort, & ayant été aggrégé au nombre des Professeurs en Philosophie, il enseigna les Humanitez & la langue Gréque; & après l'avoir fait seize ans dans sa patrie, il se vit appellé à Iéne pour remplir la place de Lipse: c'étoit celle de Professeur en Histoire & en Eloquence. Il y fit sa harangue inaugurale l'an 1574. Il y a des gens qui doutent que Dresserus ait jamais été Professeur à Iéne. Ce qu'il y a de certain, c'est que quelque tems après il alla à Misne pour y être Principal du Collége; qu'au bout de six ans, il obtint dans l'Académie de Leipsic en 1581 la Profession des Humanitez; & que l'on lui donna une pension particuliére pour continuer l'Histoire de Saxe de Fabricius. Il trouva à son arrivée à Leipsic bien des disputes parmi les Docteurs: les uns vouloient introduire la Philosophie de Ramus & ce sont ceux qu'on appelloit les *Ramistes*, *les Calvinistes couverts*, ou *les Luthériens mitigez*: les autres s'opposoient à l'introduction de la Philosophie de Ramus, & à toute innovation dans le Luthéranisme, & ce sont ceux qu'on appelloit *Anti-Ramistes* ou *Luthériens rigides*. Il se vouloit tenir à l'écart de ces tempêtes par rapport aux innovations de Philosophie; mais quand il vit leur liaison avec les autres disputes, il devint un des plus ardents Anti-Ramistes qui fussent en ce païs-là. Il passa à Leipsic tout le reste de sa vie, & il y mourut le 5 d'oct. 1607. Il se maria l'an 1565, devint veuf l'an 1598, & se remaria deux ans après. C'étoit un homme habile & adroit, & il le témoigna bien à Erfort, lorsqu'il fit consentir tous les Collégues, qui à la réserve d'un étoient Catholiques Romains, que la Confession d'Ausbourg & l'Hébreu s'enseignassent dans l'Académie. Il est auteur de divers Ouvrages rapportez par Melchior Adam, *Rhetorica inventionis, dispositionis & elocutionis, exemplis sacris & profanis quamplurimis illustrata*; *Tres libri Progymnasmatum Literaturæ Græcæ, Orationum, Epistolarum & Poëmatum ex Auctoribus sacris ac profanis cum exemplis modum scribendi monstrantibus*; *Isagoge Historica per millenarios distributa & ad annum usque nonagesimum primum supra mille quingentos deducta.* * Bayle, *Dict. Crit. Gr. Dict. Univ. Holl.*. Adam, *in Vit. Philos. Germ.* Freheri *Theatrum.* Sagittarius, *Introd. ad H. E. c. 12.*

* DRÉVE, petite ville de France dans le Nivernois proche des confins du Gâtinois & de la Bourgogne, au nord-nord-est de Nevers dont elle est éloignée d'environ douze ou treize lieues, & au sud-sud-est d'Auxerre à six ou sept lieues de distance.

DREUX, sur la Blaise en Latin *Drocum*, ville de France, avec titre de Comté, est située dans le Blaisois, ou, selon d'autres, dans le Gouvernement de l'isle de France, à cause que son Election est de la Généralité de Paris, & à seize lieues de cette capitale, dans le diocése de Chartres. Elle est bien bâtie & assez jolie, ayant sept églises dans son enceinte, & divers monastéres. On la croit une des plus anciennes du Royaume, & la tradition fabuleuse veut qu'elle ait été bâtie par Drius IV. Roi des Gaulois, & principal Instituteur des Druides, qui y faisoient leur séjour. Robert, fils de Louis *le Gros*, eut en appanage le Comté de Dreux l'an 1137, & est tige des Comtes de ce nom, d'où la branche des Ducs de Bretagne est sortie. PIERRE Comte de Dreux, mort en 1345, ne laissa que *Jeanne*, qui mourut l'année suivante; & le Comté de Dreux devint le partage de *Jeanne* II. sa tante, mariée à *Louis* Vicomte de Thouars, dont il eut *Jean*, *Simon*, *Perronelle*, *Isabeau*, & *Marguerite* de Thouars. Elles furent héritiéres de *Simon* Comte de Dreux leur frére, & transportérent leur droit au Roi Charles V. Ainsi Dreux fut réüni à la Couronne, en 1376. Il fut cédé en 1381 par le Roi Charles VI, à Marguerite de Bourbon, femme d'Arnaud Amanjeu Sire d'Albret, Grand Chambellan de France, dont la postérité en joüit l'espace de 170 ans, jusqu'au regne d'Henry II. qu'il fut réüni à la Couronne par arrêt du Parlement du quatriéme mars 1551. Après la mort du Roi Henri II, il fut donné en 1559 à la Reine Catherine de Médicis, pour partie de son douaire, laquelle en joüit jusqu'en 1569, qu'il fut de nouveau donné par accroissement d'apanage, par le Roi Charles IX, à François de Valois, Duc d'Alençon son frére, lequel étant mort sans enfans en 1583, ce domaine retourna à la Couronne, & fut aliéné la même année aux ancêtres de la Duchesse de Nemours. Cette ville est célébre par la bataille que les Catholiques y gagnérent sur les Calvinistes en l'an 1562. L'armée Royale leur avoit enlevé Rouen: cependant, lorsqu'ils furent assurez que d'Andelot étoit aux environs de Joinville, avec le secours qu'il leur amenoit d'Allemagne, l'Amiral de Coligni sortit d'Orléans pour le joindre, dans le dessein de tenter une action. Le Prince de Condé vouloit qu'on assiégeât Paris; mais la diligence du Connétable de Montmorency & du Duc de Guise, ayant rompu ce dessein; il fut contraint de donner la bataille de Dreux qu'il perdit, & où il fut fait prisonnier par l'armée royale, comme le Connétable le fut par celle des Calvinistes. Depuis, en 1593, le Roi Henri *le Grand* prit la ville de Dreux après un siége de 18 jours; & ce siége fut mémorable par la valeur des assiégeans, & par la résistance des assiégez. Dreux étoit alors tres fort, & on y voyoit sur la montagne, un château qui est aujourd'hui presque entiérement ruiné. Dans les Etats généraux du Royaume, elle a la préséance sur Chartres & sur plusieurs autres villes. * De Thou, *Hist. l. 54. & suiv.* Du Chêne, *Hist. de la Maison de Dreux.* Du Puy. Chopin. Le P. Anselme.

SUCCESSION GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE *des Comtes de Dreux, sortis de la maison de France.*

9. ROBERT de France I. du nom, surnommé *le Grand*, cinquiéme fils de Louis VI. dit le *Gros*, Roi de France, fut Comte de Dreux, du Perche, & de Braîne, Seigneur de Fére-en-Tartenois, de Pontarcy, de Nêle, de Longueville, de Quincy, de Savigni, de Torcy, de Brie-Comte-Robert, de Chilly, de Lonjumeau, &c. fut le premier des Seigneurs de France qui se rendirent à Jérusalem pour le secours de la Terre-sainte, & mourut fort âgé le onziéme octobre 1188. Il épousa 1. *Agnès* de Garlande, Comtesse de Rochefort, Dame de Gournay & de Gomets, veuve d'*Amaury* III. du nom, Seigneur de Montfort l'Amaury, & fille unique d'*Anseau* de Garlande, Comte de Rochefort, &c. Sénéchal de France, morte vers l'an 1143: 2. avant l'an 1145, *Harvise* d'Evreux, veuve de *Rotrou* II. du nom, Comte du Perche, & fille de *Gautier* d'Evreux, Baron de Sarisbery en Angleterre, morte avant l'an 1152: 3. en l'an 1152, *Agnès* de Baudement, Dame de Braine-sur-Vêle, de Fére-en-Tartenois, de Nêle, de Pontarcy, de Longueville, de Quincy & de Baudement, veuve de *Milon* II. du nom, Comte de Bar-sur-Seine, & fille unique de *Guy* de Baudement, Seigneur de Braine, laquelle vivoit encore en l'an 1202. Du premier

mier mariage vint, *Simon* de Dreux, mort avant ſon pére. Du ſecond ſortit, *Alix* de Dreux, mariée 1. à *Valeran* III. du nom, Seigneur de Breteuil: 2. à *Guy* Seigneur de Châtillon-ſur-Marne: 3. à *Jean* de Torote, Châtelain de Noyon: 4. à *Raoul* de Néelle II. du nom, Comte de Soiſſons. Et du troiſiéme mariage vinrent, 1. ROBERT II. du nom, qui ſuit; 2. *Henry*, Evêque d'Orléans, mort le 25 avril 1198; 3. *Philippe*, Evêque & Comte de Beauvais, mort le deuxiéme novembre 1217; 4. *Pierre*, mort avant ſon pére; 5. *Guillaume*, Seigneur de Chilly & de Torcy, qui vivoit en 1185; 6. *Jean*, qui vivoit dans le même tems; 7. *Alix*, ſeconde femme de *Raoul* I. du nom, Sire de Coucy, vivante en 1212; 8. *Elizabeth*, Dame de Baudement, mariée avant l'an 1178, à *Hugues* III. du nom, Seigneur de Broyes & de Châteauvillain, morte en 1239; 9. *Maſſilie* ſurnommée *Béatrix*, Prieure de Wareville; & 10. *Marguerite* de Dreux, Religieuſe au Prieuré de Charmes.

10. ROBERT II. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Dreux &c. mort le 28 décembre 1219, épouſa 1. *Marie* de Bourgogne, fille unique de Raymond de Bourgogne & d'*Agnès* de Thiern Dame de Montpenſier, de laquelle il fut ſéparé pour cauſe de parenté: 2. l'an 1184, *Joland* de Coucy, fille ainée de Raoul I. du nom, Sire de Coucy, & d'*Agnès* de Hainault ſa prémiére femme, morte le 18 mars 1222, dont il eut, 1. ROBERT III. qui ſuit; 2. PIERRE de Dreux, Duc de Bretagne, *cherchez* BRETAGNE; 3. *Henry*, Archevêque de Reims, mort le ſixieme de juillet 1240; 4. *Jean* dit *de Braine*, Comte de Mâcon & de Vienne, mort en 1239 outre mer, où il étoit allé pour le ſecours de la Terre-ſainte, ſans poſtérité d'*Alix* de Vienne, fille unique de *Gerard* Comte de Vienne & de *Guigonne* de Forez; 5. *Aliénor*, mariée 1. avant l'an 1212, à *Hugues* III. du nom, Seigneur de Châteauneuf en Timerais: 2. à *Robert* de ſaint Clair, Chevalier; 6. *Iſabelle*, mariée à *Jean* II. du nom, Comte de Roucy, duquel elle fut ſéparée pour conſanguinité; 7. *Alix*, qui épouſa 1. *Gautier* de Bourgogne, dit *de Vienne*, Sire de Salins: 2. *Bernard* III. du nom, Seigneur de Choiſeul; 8. *Philippe*, Dame de Torcy, de Quincy & de Longueville-en-Tartenois, alliée en 1219 à *Henry* II. du nom, Comte de Bar-le-Duc; 9. *Agnès*, ſeconde femme d'*Etienne* II. du nom, Comte de Bourgogne, morte le 19 ſeptembre 1248; & 10. *Ioland* de Dreux, mariée à *Raoul* de Lézignen, dit d'*Iſſoudun* II. du nom, Comte d'Eu, morte avant l'an 1240.

11. ROBERT III. du nom, ſurnommé *Gâte-blé*, Comte de Dreux &c. mort en 1233, épouſa vers l'an 1210, *Ænor* de S. Valery, fille unique de *Thomas* Seigneur de S. Valery, de Gamaches & d'Ault, & d'*Adéle* de Ponthieu. Elle prit une ſeconde alliance l'an 1237, avec *Henry* I. du nom, Seigneur de Sully, & vivoit en 1250, ayant eu de ſon premier mariage, 1. JEAN I. du nom; qui ſuit; 2. ROBERT qui fit *la branche des Seigneurs de* Beu *rapportée cy-après*; 3. *Pierre*, qui vivoit en 1240; & 4. *Ioland* de Dreux, mariee l'an 1229, à *Hugues* IV. du nom, Duc de Bourgogne, dont elle fut la premiére femme.

12. JEAN I. du nom, Comte de Dreux, Seigneur de S. Valery, &c. accompagna le Roi S. Louïs en ſon premier voyage d'Ootremer l'an 1248, & mourut la même année en la ville de Nicoſie capitale de l'iſle de Chypre. Il épouſa en avril 1240, *Marie* de Bourbon, fille d'*Archambaud* VIII. du nom, Sire de Bourbon, & de *Béatrix* de Montluçon, morte l'an 1274, dont il eut, 1. ROBERT IV. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, Chevalier de l'Ordre des Templiers, vivant en 1275; & 3. *Ioland* de Dreux, Dame de S. Aubin & de Dun, mariée 1. à *Amaury* II. du nom, Sire de Craon: 2. à *Jean* I. du nom, Sire de Trie, Comte de Dammartin &c. morte aprés l'an 1304.

13. ROBERT IV. du nom, Comte de Dreux, &c. mort le 14 novembre 1282, avoit épouſé, avant l'an 1260, *Béatrix* Comteſſe de Montfort & Dame de Rochefort, fille unique de *Jean* I. du nom, Comte de Montfort-l'Amaury, & *Jeanne* de Châteaudun, morte le neuviéme mars 1311, dont il eut, 1. JEAN II. du nom qui ſuit; 2. *Robert*, Seigneur du Château-du-Loir, &c. qui vivoit en l'an 1292, & qui mourut ſans poſtérité de *N.* ſa femme, dont le nom eſt ignoré; 3. *Marie*, premiére femme de *Mathieu* IV. du nom, Seigneur de Montmorency, Amiral & Grand Chambellan de France, morte le neuviéme mars 1276; 4. *Ioland*, mariée 1. l'an 1286, à *Alexandre* III. du nom, Roi d'Ecoſſe: 2. en 1294, à *Artus* II. du nom, Duc de Bretagne, morte en 1322; 5. *Jeanne* de Dreux, alliée 1. à *Jean* IV. du nom, Comte de Roucy: 2. à *Jean* de Bar, Seigneur de Puiſaye.

14. JEAN II. du nom, ſurnommé *le Bon*, Comte de Dreux, &c. Grand Chambrier de France, mourut le ſeptiéme mars 1309. Il épouſa 1. l'an 1293, *Jeanne* de Beaujeu, Dame de Montpenſier, fille unique de *Humbert* de Beaujeu, Seigneur de Montpenſier, Connêtable de France, & d'*Iſabelle* de Mello, Dame de ſaint Maurice, morte en janvier 1308: 2. au mois de mars de la même année, *Perrenelle* de Sully, veuve de *Géofroy* de Lézignen II. du nom, Vicomte de Châtelleraud, Seigneur de Jarnac &c. & fille de *Henry* III. du nom, Seigneur de Sully & de *Marguerite* de Beaumez. Du premier mariage ſortirent, 1. *Robert* V. du nom, Comte de Dreux &c. mort le 22 mars 1329, qui épouſa *Marie* d'Enguien, fille de *Gautier* II. du nom, Seigneur d'Enguien, & d'*Ioland* de Flandre, dont il n'eut que des filles mortes jeunes du vivant de leur pére; 2. *Jean* III. du nom, Comte de Dreux, Seigneur de Montpenſier, &c. mort l'an 1331, ſans enfans de *Ide*, fille de *Guy* de Mauvoiſin IV. du nom, Seigneur de Rôny, & *de Laure* de Ponthieu; enſuite ſeconde femme de *Mathieu* de Trie, Seigneur d'Araines & de Vaumain, Maréchal de France, morte en 1365; 3, PIERRE qui ſuit; 4. *Simon*, Sous-doyen de l'égliſe de Chartres; & 5. *Béatrix* de Dreux, morte ſans alliance. Du ſecond mariage vint, 6. *Jeanne* II. du nom, qui fut Comteſſe de Dreux &c. après la mort de ſa niéce, & épouſa *Louis* Vicomte de Thouars, & mourut vers l'an 1355, laiſſant des enfans qui poſſédérent le Comté de Dreux.

15. PIERRE Comte de Dreux, Seigneur de Montpenſier, &c. mort le troiſiéme novembre 1355, épouſa *Iſabelle* de Melun, fille de *Jean* I. du nom Vicomte de Melun, & d'*Iſabelle* Dame d'Antoing & d'Epinoy, dont il eut *Jeanne* I. du nom, Comteſſe de Dreux, &c. née le dixiéme de juillet 1345, morte le 22 août 1346. Sa ſuccceſſion échut à ſa tante *Jeanne* II. du nom, ainſi qu'il vient d'être remarqué.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEU.

12. ROBERT de Dreux I. du nom, ſecond fils de ROBERT III. du nom, Comte de Dreux, & d'*Ænor* de ſaint Valery, fut Seigneur de Beu, de Montdoubleau, de Néelle-en-Tartenois, de Longueville & de Quincy, & mourut l'an 1266. Il épouſa 1. avant l'an 1253, *Clémence*, Vicomteſſe de Châteaudun, fille de *Géofroi* V. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Clémence* des Roches, morte avant l'an 1260: 2. l'an 1265, *Iſabelle* de Villebéon, dite *la Chambellane*, Dame de la Chapelle-Gautier en Brie, & Bagnaux au Comté de Tonnerre, veuve de *Matthieu* Seigneur de Montmirail, & fille d'*Adam* dit *le Chambellan*, Seigneur de Villebéon. Du premier mariage vinrent, 1. *Alix* de Dreux, Vicomteſſe de Châteaudun & Dame de Montdoubleau, mariée à *Raoul* de Clermont III. du nom, Seigneur de Néelle, Connétable de France; & 2. *Clémence* de Dreux, mariee 1. à *Gautier* de Nemours, Seigneur d'Achéres: 2. à *Jean* des Barres, Seigneur de Champrond. Et du ſecond ſortirent, 3. ROBERT II. du nom, qui ſuit; & 4. *Iſabelle* de Dreux, mariée l'an 1281, à *Gaucher* de Châtillon V. du nom, Comte de Porcean, Connétable de France, morte le vint huitiéme d'avril de l'an 1300.

13. ROBERT de Dreux II. du nom, Seigneur de Beu, &c. né vers l'an 1265, épouſa 1. *N.* nommée *Jeanne* de Vendôme par quelques-uns: 2. en 1306, *Marguerite* de Beaumont, Comteſſe de Chamerſan, veuve de *Jean* de Montfort, Comte de Squilace en Sicile, & fille de *Pierre* de Beaumont, Comte de Chamerlan, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. ROBERT III. du nom, qui ſuit; 2. JEAN, qui fit *la branche des Seigneurs de* Beauſſart, *rapportée cy-après*; & 3. *Marguerite* de Dreux, alliée à *Barthélemy* Seigneur de Montbazon.

14. ROBERT de Dreux III. du nom, Seigneur de Beu, Grand Maître de France, mourut l'an 1350. Il épouſa 1. avant l'an 1315, *Béatrix*, veuve de *N.* Seigneur de Courlandon; 2. avant l'an 1341, *Iſabeau*, Dame de Saqueinville en Normandie, veuve de *Pierre* de Léon: 3. *Agnès* de Thianges, Dame de Valery, veuve de *Gilles*, Seigneur de Soyecourt, Echanſon de France. Du premier mariage vinrent, 1. *Robert* de Dreux, Seigneur de Bagnaux, qui épouſa *Iſabeau* des Barres, dont il eut *Robert*, mort ſans poſtérité, & *Jean* de Dreux, Seigneur de Beu, &c. qui vivoit en 1368, & mourut ſans enfans de *Jeanne* de Plancy, veuve de *Gérard* de Jaucour, Chevalier; 2. *Iſabelle*, mariée vers l'an 1327, à *Pierre* Trouſſeau, Seigneur de Launoy-Trouſſeau, de Vereſt en Touraine, & de Châteaux en Anjou, Chambellan du Roi Philippe *de Valois*; 3. *Béatrix*, alliée en mai en 1359, à *Thibault*, Seigneur de Mathefelon, & de Dureſtal, Chambellan du Roi Philippe *de Valois*, morte l'an 1557; & 4. *Marguerite* de Dreux, Abbeſſe du Lys près de Melun, morte le douziéme mai 1349. Du ſecond ſortit, 5. *Jeanne* de Dreux, Dame de Saqueinville, mariée à *Jean* de Brie, Seigneur de Serrant. Et du troiſiéme mariage vinrent, 6. ROBERT IV. du nom qui ſuit; & 7. *Marguerite* de Dreux, Dame de Bagnaux, & de la Chapelle Gautier, mariee avant l'an 1379, à *Roger* de Hellenvillier.

15. ROBERT de Dreux IV. du nom, Seigneur de Beu, &c. né vers l'an 1347, fut premier Chambellan de Louis II. du nom, Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou, qui le fit Capitaine & Châtelain de la ville de Tarente en 1391, & mourut ſans enfans d'*Ioland* de Trie ſa femme, morte l'an 1428.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEAUSSART.

14. JEAN de Dreux I. du nom, ſecond fils de ROBERT de Dreux II. du nom, Seigneur de Beu, &c. vivoit en 1331, & épouſa *Marguerite* de la Roche, fille aînée d'*Etienne* de la Roche, dit *Gauvain*, Seigneur de Châteauneuf, de Beauſſart, de Senonches en partie, & Vicomte de Dreux, dont il eut 1. ETIENNE, dit *Gauvain* I. du nom, qui ſuit; 2. *Philippe*, Dame de Châteauneuf, mariée 1. en 1345, à *Nicolas* Buchet, Seigneur de Muſy, &c. Amiral de France: 2. avant l'an 1350, à *Jean* du Ponteau-de-Mer; & *Marie* de Dreux, alliée à *Amauri* de Vendôme, Seigneur de la Chartre-ſur-Loir & de Villepreux.

15. ETIENNE de Dreux, dit GAUVAIN I. du nom, Seigneur de Beauſſart & de Senonches, Vicomte & Capitaine de Dreux, qui vivoit en 1392, épouſa *Philippe* de Mauſſigny, dont il eut, 1. *Simon*, Seigneur de Beauſſart, &c. Bailli de Chartres, mort l'an 1420, ſans enfans de *Jeanne* de Vendôme; 2. *Jean*, Seigneur de Houlbec, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415, ſans enfans de *Jeanne* du Pleſſis, ſa femme; 3. GAUVAIN II. du nom, qui ſuit; 4. *Marie*, alliée à *Guillaume* Morin, Seigneur de Loudon & du Tronchet au Maine, morte le dixhuitiéme d'avril 1413; 5. *Alix*, mariée à *Macé*, Seigneur de Gemages, & de la Roiſiere au Perche; & *Jeanne* de Dreux, mariée le neuviéme de novembre 1398, à *Guillaume* le Roi II. du nom, Seigneur de Chavigny.

16. GAUVAIN de Dreux II. du nom, Seigneur d'Eneval & de Berreville, fut tüé à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il épouſa vers l'an 1404, *Jeanne*, Dame d'Eneval, &c. veuve de *Jean* de la Perſonne, Vicomte d'Acy, & fille unique d'*Enguerran*, Seigneur d'Eneval, Vidame de Normandie, & de *N.* de Mallemains, Dame de Berreville, morte le 25 décembre 1420, dont il eut ROBERT, qui ſuit.

17. ROBERT de Dreux, Seigneur de Beauſſart, d'Eneval & de Perſan, fut fait Capitaine de Rouen, vers l'an 1449, & mourut le vintiéme de juin 1478. Il épouſa *Guillemette* de Segrie, fille & hérituére de *N.* de Segrie, Seigneur de Morainville, dont

il eut, 1. JEAN, qui fuit; 2. GAUVAIN III. du nom qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Louïs* de Dreux, dit *Perceval*, Seigneur de Pierrecourt, de Blanctoſſé, & de Corneille, qui fut Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, qui vivoit en 1494, & qui épouſa *Catherine* d'Auxi, fille de *Hugues* d'Auxi, Seigneur de Gennes & de Hangeſt, dont il eut *Marie* de Dreux, alliée à *Claude* de Clermont I. du nom, Seigneur de Montoiſon; & *Jeſſée* de Dreux, morte ſans enfans; 4. JAQUES, qui a fait *la branche de* Morainville, *rapportée cy-après*; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Piſſeleu, Seigneur de Heilly; 6. *Ausberte*, alliée à *Etienne* du Tremblay, dit *Maunoury*, Seigneur du Mont-de-la-Vigne, Capitaine de Liſieux & d'Evreux; 7. *Magdelaine*, qui épouſa l'an 1477, George aux Epaules, Seigneur du Mont-ſainte-Marie; 8. *Catherine*, qui eut pour mari *Henry* de Carbonel, Seigneur de Sourdeval; & 9. *Anne* de Dreux, Religieuſe.

18. JEAN de Dreux, Seigneur de Beauſſart & d'Eneval, mort le 14 juin 1498, épouſa *Gillette* Picard, fille de *Louïs* Picard, Seigneur d'Eſtelan, Bailli de Troyes, dont il eut *Catherine* de Dreux, Dame d'Eneval, mariée à *Louïs* de Brezé, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie, morte ſans enfans le vintiéme de novembre 1512, à l'âge de 32 ans.

18. GAUVAIN de Dreux III. du nom, ſecond fils de ROBERT, Seigneur de Beauſſart & d'Eneval, fut Seigneur de Muſy & de Louye, & mourut l'an 1508. Il épouſa *Marguerite* de Fourneaux, fille de *Robert*, Seigneur de Ricarville, dont il eut 1. JACQUES, qui fuit; & 2. *Louïſe* de Dreux, mariée le vintiéme ſeptembre 1489, à *Jean* d'Achey I. du nom, Seigneur de Cerquigny.

19. JACQUES de Dreux, Seigneur de Muſy & Louye, ſuccéda aux Seigneuries d'Eneval & de Pavilly aprés la mort de *Catherine* de Dreux, Comteſſe de Maulevrier ſa couſine, & mourut le 18 juillet 1516. Il épouſa *Magdelaine* de Hames, fille de *Jean* de Hames, Seigneur de Bondus, Gouverneur de Lille en Flandre, & de *Jacqueline* d'Ognies, dont il eut, 1. NICOLAS, qui fuit: 2. *Anne*, Dame d'Eneval, mariée à *René* de Prunelé, Seigneur d'Herbaud, &c. Pannetier du Roi Henri II; & 5. *Charlotte* de Dreux, Dame de Pierrecourt, qui épouſa *Charles* de Mouy, Seigneur de la Meilleraye.

20. NICOLAS de Dreux, Vidame & Baron d'Eneval, Seigneur de Frêne, de Pavilly, de Barreville, de Louye, de Muſy, de Pierrecourt, &c. mort en 1590, épouſa 1. *Catherine* de Brezé, fille de Jean de Brezé Grand Sénéchal de Normandie: 2. *Charlotte* de Mouy, fille de *Jacques*, Seigneur de Mouy, & de *Françoiſe* de Tardes, deſquelles il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MORAINVILLE.

18. JACQUES de Dreux, quatriéme fils de ROBERT, Seigneur de Beauſſart, Eneval, &c. fut Seigneur de Morainville, de Beauſſart, de Biville & de Berville, & vivoit en 1519. Il épouſa, avant l'an 1480, *Agnès* de Mareuil, fille de *Jean* de Mareuil, Baron de Vi..ebois & de *Jeanne* de Vernon, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui fuit; 2. *Jean*, Seigneur de la Loyére, mort l'an 1540 ſans lignée; 3. *Jeanne*, mariée le 27 juillet 1497, à *Antoine* Maſquerel I. du nom, Seigneur d'Hermanville; 4. *Jacqueline*, alliée 1. l'an 1606, à *Olivier* d'Epinay, dit *des Hayes*, Seigneur de Boiſguerout: 2. le troiſiéme de juillet 1526, à *Jean* d'Angerville Seigneur d'Aurecher; & 5. *Blanche* de Dreux, qui épouſa *Guillaume*, Seigneur de Villiers ſur-Port.

19. FRANÇOIS de Dreux Seigneur de Morainville, de Bonnetot, &c. qui vivoit en 1548, épouſa 1. *Catherine* d'Oſſancourt, fille de *Jacques* d'Oſſancourt, Seigneur de Bonnetot, & de *Héléne* le Beuf, Dame de la Bonneville: 2. *Jeanne* de Chambes-Montſoreau. Du premier mariage ſortirent, 1. *Gilles* de Dreux, Seigneur de Morainville, qui fut tué au ſiége de Rouen l'an 1562, ſans laiſſer d'enfans d'*Antoinette* de Preſteval; 2. *Marguerite*, alliée 1. à *Jacques*, Seigneur de Guiry: 2. à *François* de la Riviére, Seigneur du Mênil: 3. à *Nicolas* des Buats, Seigneur du Noyer; & 3. *Jacqueline* de Dreux, mariée à *Jean* de Maſcaron, Seigneur de la Maſcaire. Et du ſecond vinrent, 4. JEAN, qui fuit; & 5. *Yvonne* de Dreux, mariée à *Guillaume* Houel, Seigneur de la Pommeraye.

20. JEAN de Dreux, Seigneur de Morainville, de Mauny & de ſaint Ouen, Gouverneur du Perche, mourut des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Verneuil en février 1590. Il épouſa 1. *Jeanne* de Varennes, veuve de *Claude* Boullléne, Conſeiller au Parlement de Rouen: 2. *Charlotte* de la Fayette, fille de *Claude*, Seigneur de Saint Romain, deſquelles il n'eut point d'enfans: *& laiſſa pour fils* naturel François, *qui fut légitimé en mars* 1606, *& qui fut pére de* François *de Dreux, qui fut mis dans un rôle des Partiſans l'an* 1655, *& qui portoit les armes de Dreux diviſées en forme de Sautoir.* Les Comtes de Dreux avoient pris, ſelon la coutume de leur tems, les armes de l'héritiére de Braine, que Robert de France épouſa. Elles étoient, *échiquetées d'or & d'azur, à la bordure de gueulles.* * *Voyez* Sainte-Marthe, le P. Anſelme. *Hiſtoire la Maiſon de Dreux par* Du Chêne.

DREUX ou DROGON, fils de Pepin *le Gros*. *Cherchez* DROGON.

DREUX ou DROGON, fils de Charlemagne. *Cherchez* DROGON.

DREUX ou DROGON, Evêque de Térouane. *Voyez* DROGON.

DREWKO. *Voyez* DREBKOW.

DREXÉLIUS, (Jérémie) Jéſuite, étoit Allemand, natif d'Ausbourg. Après avoir enſeigné long-tems la Rhétorique, il fut choiſi par l'Electeur de Baviére pour être ſon Prédicateur ordinaire, & mourut à Munich le 19 avril de l'an 1638, âgé de 57 ans. Il a compoſé divers Ouvrages de piété aſſez connus, qu'on a recueillis en deux volumes *in folio*. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſ.*

DREYOKO. *Voyez* DREBKOW.

D R I.

DRIANDER. *Cherchez* DRYANDER.

* DRIBORG ou DRIBURG, lieu de l'Evêché de Paderborn dans le Cercle de Weſtphalie. Il y a une fontaine d'eau minérale qui eſt fort eſtimée. Le vieux château qui s'y trouve a été autrefois une fortereſſe des Saxons: mais Charlemagne l'annexa au diocéſe de Paderborn. * *Gr. Dict Univ. Holl.* Tromid. *Monum. Paderborn.*

DRIDOENS. *Voyez* DRIEDE.

DRIEDE, vulgairement DRIDOENS, (Jean) natif de Turnhout en Brabant, Docteur & Profeſſeur en Théologie à Louvain, Chanoine de ſaint Pierre, & Curé de la paroiſſe de ſaint Jacques de la même ville, s'eſt diſtingué entre les Théologiens du XVI ſiécle. Il laiſſa divers Traitez qu'on a ſouvent imprimez à Louvain, *in quarto* & *in folio* en quatre volumes, par les ſoins de Gravius. Les plus importans ſont, *Libri IV. de Eccleſiaſticis Scripturis*; *De Libertate Chriſtiana*; *De Captivitate & Redemptione generis humani*; *De Concordia liberi Arbitrii & Prædeſtinationis divina*; *Libri II. de Gratia & libero Arbitrio, &c.* Il mourut en 1535. Les Curieux pourront conſulter Bellarmin, *de Script. Eccl.* Valére André. Swert. Le Mire, &c.

* DRIELLIUS (Godefroi) de Nimégue, a donné au public *Hyperaſpiſtes, ſive Defenſio Roſarii.* Il entreprend dans cet Ecrit la défenſe de tout ce qui concerne les Chapelets. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DRIESCH, (Jaques) Flamand, Supérieur des Guillelmites de Bruges, ſur la fin du XV ſiécle, compoſa une Chronique alléguée par Meyer dans le cinquiéme livre des Annales de Flandres, & les Vies de S. Rambert & de ſaint Auſgan, celui-ci Evêque de Hambourg, & l'autre de Bréme, qu'il dedia à Albert Crants. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Voſſius, &c.

* DRIESCHARUS (Jaques Zovitius) a fait en Latin des Tragicomédies, & des Comédies. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiq. de Zélande.*

DRIESCHE. *Cherchez* DRUSIUS.

DRIESSEN, DRIESEN, DREISEN, ou DREISSEN ville du Marquiſat de Brandebourg en Allemagne, eſt dans la nouvelle Marche, près de la Pologne, à dix lieues de Landsperg, du côté de l'orient. Cette ville eſt forte par les nouveaux travaux qu'on y a faits, & par ſa ſituation dans une petite iſle formée par les riviéres de Trega & de Netz ou Netez, auſſi tôt après leur confluent. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DRILLENBURG (Guillaume de) Peintre, natif d'Utrecht, fut un diſciple d'Abraham Bloemart, mais dans la ſuite il quitta les maniéres de ſon Maître pour s'appliquer aux Païſages. Il étoit fort ſingulier dans ſes maniéres. Quelquefois il ſe tenoit enfermé dans ſon logis pendant tout un mois, ſans mettre une fois le nez à la porte. D'autres fois lorſqu'il s'ennuyoit de la ſolitude, il s'habilloit comme un Adonis, & s'alloit enfermer pour trois jours & trois nuits dans le premier cabaret qu'il rencontroit. Il étoit fort laborieux, & peignoit des Païſages à la clarté de la chandelle pendant les ſoirées d'hiver. On ne ſait point l'année de ſa mort. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 227.

DRILLES, anciens peuples de Cappadoce, vers le Pont-Euxin, auprès de Trébizonde dans le païs des Colches, ſelon Arrien *in Periplo*. Xénophon dit la méme choſe qu'Arrien. Ils avoient la réputation d'être bons ſoldats.

DRILLO, riviére de Sicile, anciennement *Achates*, coule dans la Vallée de Noto, & ſe décharge dans la mer d'Afrique, entre Terra Nuova & Camarana. Cette riviére baigne à trois lieues de ſon embouchure le bourg de Drillo, que les Anciens nommoient *Phtintia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

DRIMAGO, anciennement *Dinogetia*, *Dinogutia*, *Dinigultia*, *Trimmammium*, *Trimmanium*, ville de la Turquie en Europe, eſt dans la Bulgarie ſur le Danube à dix ou douze lieues au deſſous de Siliſtrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

DRIMO. *Voyez* l'article d'ANTHÉ.

DRIN, DRINAWAR, ou DRINOWAR *Drinopolis*, ville de l'ancienne Illyrie dans la Servie, au Turc, eſt ſituée ſur la riviére de Drin ou Drino, entre Cumirza & Ternoviza, environ vingt lieues au deſſus du Confluent du Drin dans la Save. * Sanſon.

* DRIN ou DRINO, *Drinus*, riviére, de Servie & de Boſnie dans l'ancienne Illyrie qui a ſa ſource au mont Scardus des Anciens, que les Modernes nomment diverſement, Shierdo, Marinat, & Gliubotin Planna. Elle coule au Septentrion, paſſe à Drinawar, ſépare la Boſnie de la Servie, & ſe jette dans la Save qui ſe joint douze ou quinze lieues plus bas au Danube.

DRIN ou DRINO, en Latin *Drilo*, eſt le nom de deux riviéres d'Albanie, dont Strabon, Pline & Ptolomée ont fait mention. La premiére, dite *Drino la blanche*, ou *Drino-Bianco*, a ſa ſource au mont Scardus. L'autre, dite Drino la Noire, ou *Drino Nero*, ſort d'un marais que les Anciens ont nommé *Lychnide*, & que les Modernes nomment diverſement. Ces deux riviéres ſe joignent, coulent enſemble, en reçoivent quelques autres, & enſuite ſe ſéparent, & forment une iſle, en ſe jettant dans la mer Adriatique par deux embouchures près d'Alleſſio. C'eſt où ſe forme le Golfe de Drin, ou *Golfo dello Drino*, que les Anciens ont nommé *Sinus Drilonis* ou *Sinus Drilenſis*. * Jean Lucio, Maty, *Diction. Géogr.*

DRIN (le Golfe du) *Drilonis Sinus* ou *Drilenſis Sinus*, *Sinus Illyricus*, partie du Golfe de Veniſe, ou de la Mer Adriatique, ſur la côte de l'Albanie. Les Italiens l'appellent *il Golfo dello Drino*. Il s'étend aſſez avant de l'orient à l'occident; mais il eſt aſſez reſſerré entre le cap de Redoni qui eſt à ſa pointe au midi, & ſaint Jean de Medoa, ou même la bouche de la Boiane, qui eſt ſon extrêmité au ſeptentrion, où il n'a pas plus de vingt-cinq mille pas de large.

Ce Golfe a pris son nom de la riviére du Drin, qui s'y rend au dessous de la ville d'Assio. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

DRINA (La) *Voyez* DRIN, riviére de Servie & de Bosnie.

DRINAWAR. *Voyez* DRIN, ville.

DRINASTO. *Voyez* DRIVASTO.

DRINO. *Voyez* DRIN riviére.

DRINOWAR. *Voyez* DRIN, ville.

DRIETINE, fille de Mithridate *le Grand*, & de Laodice, avoit un double rang de dents: ce qui marquoit, dit-on, la force de son corps & de son esprit. Elle suivit son pére, après sa defaite par Pompée, la troisiéme année de la CLXXVIII Olympiade, & l'an 66 avant Jesus-Christ; mais étant tombée malade, elle se fit tuer par un esclave, qui se tua lui-même après cette action, qu'il avoit été forcé de faire. * Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 8. *Exemp. Ext.* 13. Ammien Marcellin. *l.* 16. *c.* 8.

DRIVASTO, en Latin *Triastum*, & *Drivastum*, ville d'Albanie, sous la domination du Turc, a été le siége d'un Evêché suffragant d'Antivari. Elle est située sur le Lac de Scutari, ou de Penta. * Sanson.

DRIVÉRE, connu sous le nom de JEREMIAS TRIVERIUS, ou, comme le nomme Valére André, HIEREMIAS THRIVERIUS, Professeur en Médecine dans l'Université de Louvain, dans le XVI siécle, étoit natif de Brakel, qui est un village en Flandre près de Grammont. Il s'aquit beaucoup de réputation par ses Ouvrages. Nous avons de lui divers Commentaires sur Hippocrate, sur Galien & sur Celse; *Disceptatio de securissimo victu*; *Diputatio cum Aristotele & Galeno, de natura solidarum partium*; *Commentarius de victu ab arthriticis morbis vindicante*; *de Temporibus Morborum & opportunitate auxiliorum*; *Elenchus Apologiæ Leonis Fuschii de missione sanguinis in Pleuritide*; *Apophthegmata varia*; *Consilia aliquot de Arthritide*. Ce dernier livre a été publié en 1592, in 8. à Francfort par Henri Garet. Drivére mourut en 1554, âgé de 52 ans. * *In Vit. Illustr. Medic.* Le Mire, *in Elog. Belg.* Valére André, *Bibl. Belg. &c.*

DRIUS ou DRYUS, Roi fabuleux des anciens Gaulois, étoit, dit-on, le quatriéme, & descendoit de Samosathès. Quelques Auteurs ont cru qu'il fut Instituteur des Druides. * Bérose, *l.* 5. Dupleix, *l.* 2. *des Mémoires des Gaules*, *c.* 5.

D R O.

* DROCA ou DOCRA, que Sanson nomme *Drocus*, riviére d'Afrique dans la partie occidentale du Royaume de Barca. Cette riviére selon la carte de Sanson, coule du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & se décharge dans la Mer Méditerranée, un peu au delà du 31 degré de latitude septentrionale.

DROCTOVÉE, (saint) Abbé de saint Germain des Prez. *Cherchez* DROTOVE.

DRODAGH. *Voyez* DROGHEDA.

DROGABUSA. *Voyez* DROGOBUSA.

DROGHEDA & DROGDA, ville d'Irlande, dans le Comté de Louth, dans la province de Lagénie, sur la riviére de Boyne, à vingt deux milles de Dublin vers le nord, a un port bon & sûr, & étoit fort peuplée & fort fréquentée du tems de Camden. Olivier Cromwel prit cette ville par assaut en 1649, & fit passer toute la garnison composée de 4000 hommes au fil de l'épée, de même qu'Arthur Aston qui en étoit Gouverneur, les Habitans, hommes, femmes & enfans. Il en usa ainsi, pour jetter la terreur dans les autres places du pais, & s'en emparer plus facilement. Aussi eut-il un succès incroyable dans toutes ses autres entreprises. Cette ville se rendit au Roi Guillaume III. deux jours après la bataille de la Boyne. * *Diction. Angl. Mémoires du tems.*

DROGICIN ou DROGICZIN, petite ville de Pologne, est dans la Polaquie sur le Bug, environ à quinze lieues de Bielsko, du côté du midi. Drogicin a Châtellenie. * Maty, *Diction. Géogr.*

DROGMAN ou DRAGOMAN, Interpréte des langues étrangéres, Officier du Bas Empire des Grecs: c'est de là qu'est venu le nom de *Truchemam*, qui signifie la même chose parmi nous. * Du Cange, *Glossar.* Hofman, *Lexic. Univ.*

* DROGOBUSA ou DROGOBUSK petite ville de Moscovie dans le Duché de Bielki. Elle est sur le Boristhéne ou Nieper, environ à vint lieues au dessus de la ville de Smolensko. D'autres prétendent qu'elle est dans le Duché de Smolensko.

DROGON, Duc de Bretagne, succéda, étant encore au berceau, à son pére *Alain*, dit *Barbe-torte*, vers l'an 952 ou 959. Thibaud Comte de Chartres, son grand pére maternel, eut la tutelle de ce Prince, & sa mére eut la garde de sa personne; mais s'étant remariée à *Foulques* Comte d'Anjou, ce dernier fit mourir le jeune Duc, lui ayant fait verser de l'eau bouillante sur la tête. * Mezeray, *Abbrégé de l'Hist. de France*, *tome* 2. sous le régne de Lothaire.

DROGON ou DREUX, fils de Pepin *le Gros* dit *de Héristel*, & de *Plectrude*, fut établi Duc de Champagne l'an 698. Il mourut en 708, & fut enterré dans l'Abbaïe de saint Arnoul de Mets. Ce Prince épousa *Austrude*, veuve de *Berthaire*, & fille de *Waraton*, l'un & l'autre Maires du Palais, & en eut, 1. *Arnoul*, que Charles *Martel* fit mettre l'an 723 en prison, où il mourut peu de tems après; & 2. *Hugues*, qui fut arrêté dans le même tems. La Chronique de Fontenelles dit qu'il gouverna ce monastére, & qu'il fut Evêque de Paris, de Bayeux, & de Rouen, & qu'il mourut le huitiéme avril de l'an 730. Orderic Vitalis ajoûte que les Religieux de Jumiéges transportérent son corps à Hispis, près de Cambray. * Frédegaire, *c.* 101. & 102. *Les Annales de Mets.* Adrien de Valois. Sainte-Marthe. Le P. Anselme

DROGON ou DREUX, fils *naturel* de Charlemagne, Evêque de Mets dans le IX siécle, contribua beaucoup à faire rentrer dans le devoir Louïs Roi de Germanie, qui s'étoit revolté avec ses fréres contre Louïs *le Débonnaire* son pére. L'Empereur Lothaire envoya à Rome, où il fut nommé par Serge II. Vicaire du saint Siége, en deçà des Alpes; mais les Métropolitains de France se plaignirent de cette nomination. Il assista à quelques Conciles. Sa naissance & son mérite le firent prendre pour arbitre des plus importantes affaires de son tems. Il mourut en Bourgogne l'an 855. *Voyez* les Auteurs qui parlent de lui, citez par Sainte-Marthe, *l.* 7. *Geneal. & Gall. Christ. tome* 2. Le Pere Sirmond, *tome* 3. *Conc. Gall.* Du Chêne, *Hist. Franc. Script. &c.*

DROGON ou DREUX, Flamand, dans le XI siécle, fut Religieux du monastére de saint Vinox, puis Curé de Ghistel, & enfin Evêque de Térouane après Baudouin, mort l'an 1030, ou 1036 selon les autres. Il se trouva au Concile de Reims, que le Pape Léon VIII. assembla en 1049, & l'année suivante à l'élévation de saint Bertin à l'Abbaïe de Sitnieu. Il composa plusieurs Ouvrages de piété, comme la Vie de sainte Godoleine, que Surius rapporte au IV tome; la Vie de saint Oswald, Roi de Northumberland; les Miracles de sainte Lévine, & plusieurs autres. On croit qu'il mourut environ l'an 1078. * Meyer, *l.* 7. *Ann. de Flandre.* Simler, *Append. Gesneri.* Vander Linden, *Bibl. Belg.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 45. Vincent, *l.* 29. *c.* 13. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 430. *&c.*

DROINHOLM, maison de plaisance du Roi de Suéde, à une lieue de Stokholm.

DROIT ROMAIN ou CIVIL, Loix établies parmi les Romains, pour maintenir l'Etat, & pour rendre la justice aux particuliers. Romulus Fondateur de Rome donna commencement à ce Droit, par les Loix que l'on appelle *Curiatæ*, parce qu'elles se faisoient du consentement, & dans l'assemblée générale du peuple divisé en trente parties, nommées *Curiæ*. Les autres Rois ses successeurs firent aussi des Loix pendant leur régne: ce qui comprend l'espace de 244 ans. Sextus Papyrius les ayant recueillies, vers l'an 245 de la fondation de Rome, & 509 ans avant J. C. le recueil qu'il en fit, fut nommé *le Droit Civil Papyrien*; mais ce Droit fut bien-tôt aboli par la Loi *Tribunitia*, ou des Tribuns: de sorte qu'il ne se trouve pas une de ces Loix royales, dans les livres du Droit Romain. Vers l'an de Rome 303, & 451 ans avant J. C. on choisit dix hommes savans, pour recueillir parmi les Loix des Grecs, celles qui étoient les plus convenables à l'état de Rome. Ces dix hommes, appellez *Décemvirs*, dressérent dix Loix; & l'année suivante y en ajoûtérent encore deux. Ces Loix furent gravées sur des tables d'ivoire, pour être exposées au peuple dans la Tribune aux Harangues: c'est pourquoi on les nomma les *Loix des douze Tables*. On fut obligé ensuite de recourir aux Jurisconsultes, pour avoir l'interprétation de ces Loix en plusieurs rencontres; & leurs réponses furent tellement approuvées dans l'usage, qu'on leur donna le nom de *Droit Civil*. On dressa presque en même tems des Formulaires de procédures pour intenter les actions, & poursuivre les procès: ce que l'on nomma les *Actions de la Loi*. Cneus Flavius ayant publié ces Formulaires d'actions, on les appella *le Droit Civil Flavien*. Quelque tems après, Sextus Ælius composa un autre livre d'actions, qui fut nommé *le Droit Ælien*. Ainsi le Droit Romain comprenoit alors la Loi des douze tables, le Droit Civil, & les Actions de la Loi. Après que le peuple se fut désuni d'avec le Sénat, & se fut rétiré sur le mont Aventin, il se fit des Loix particuliéres, qu'on appella *Plebiscites*, & qui furent ensuite observées comme Loix publiques. Lorsque la populace eut cédé au Sénat le pouvoir qu'elle avoit de faire des loix, il y eut des *Sénatusconsultes*, c'est-à-dire, *Arrêts* ou *Ordonnances du Sénat*. Vers l'an 387 de Rome, & 367 avant Jesus-Christ, on ajoûta au Droit les Edits des Préteurs, qui étoient des Magistrats annuels; & on les nomma le *Droit Honoraire*, c'est à dire, *le Droit des Magistrats*; car *Honores* signifioit *les Magistratures* ou *les Honneurs & dignitez publiques*. Le Jurisconsulte Julien fit un recueil de ces édits, qu'on appella l'*Edit perpétuel*, & qui fut approuvé par l'Empereur Adrien, vers l'an 130 depuis Jesus-Christ.

L'Etat de Rome ayant changé peu avant la naissance de Nôtre Seigneur, l'autorité de faire des Loix fut transmise en la personne des Empereurs, dont les *Constitutions* furent réduites en deux Codes, sous l'empire de Dioclétien, vers l'an 290 de Jesus Christ, par Grégoire & Hermogéne, célébres Jurisconsultes. Ces deux recueils nommez *le Code Grégorien* & *le Code Hermogénien*, contenoient des Constitutions des Empereurs, depuis Adrien, jusqu'à Constantin. L'Empereur Théodose *le Jeune* en ajoûta un troisiéme, qui fut appellé *Code Théodosien*, où il recueillit toutes les Constitutions des Empereurs suivans, depuis Constantin jusqu'à lui. Les Réponses & les Ecrits des Jurisconsultes firent aussi partie du Droit Romain; car depuis l'Empereur Auguste, il y en avoit de nommez par le Prince, pour répondre sur les questions de Droit, & leurs Consultations servoient de décisions dans les affaires, parce qu'ils les faisoient avec une autorité publique. Les plus célébres de ces Jurisconsultes ont été Publius Papyrius, Appius Claudius, Sempronius, Sextus Ælius, Q. Mucius Scævola, Atteius Capito, Antistius Labeo, Papinien, Ulpien, Julius Paulus, Pomponius, Modestinus, Africanus, &c.

L'Empereur Justinien ayant trouvé le Droit Civil fort confus, vers l'année 530, fit retrancher ce qu'il y avoit d'inutile, & le mit dans l'ordre où il est à présent. Il employa à cet Ouvrage les plus habiles Jurisconsultes de son tems, qui étoient Tribonien, Constantin, Theophile, Dorothée, Anatolius, Cratinus & quelques autres. Aprés avoir choisi ce qu'il y avoit de meilleur dans les douze Tables, dans les Plébiscites, dans les Sénatusconsultes, dans les Edits des Préteurs, dans les Réponses des Jurisconsultes, dans les Constitutions ou Rescrits des Princes, on partagea le Corps du Droit en quatre livres, qui sont *le Digeste, les Instituts, le Code & les Novelles*. LE DIGESTE, appellé autrement *Pandectes*, est un recueil qui comprend les anciennes Loix, avec les décisions des Jurisconsultes. LES INSTITUTS, contiennent les Elémens du Droit Romain. LE CODE est un recueil de toutes les Constitutions impériales, depuis Adrien jusques à Justinien; (car il ne se trouve presque point de Constitutions des Empereurs avant Adrien.) Ainsi il com-

comprend les trois Codes, de Grégoire, d'Hermogéne & de Théodoſe. Il fut appellé *le Code Juſtinien*, du nom de ſon Auteur. LE LIVRE DES NOVELLES, eſt un ſupplément du Code, & contient les Conſtitutions que cet Empereur fit après la publication du Code. Ces Novelles ſont exactement traduites du Grec en Latin, & ſont appellées communément *Authentiques*, pour marquer la Fidélité de la traduction, & pour les diſtinguer de l'Epitome de Julien, Conſul à Conſtantinople, & de celles que le Juriſconſulte Irnerius inſéra dans le Code, ſous le régne de l'Empereur Frédéric I. vers l'an 1155, qui ſont ſouvent peu exactes. Le Droit Civil des Romains ayant été heureuſement achevé, par les ſoins de l'Empereur Juſtinien, n'eut guéres lieu qu'en Gréce, dans l'Illyrie, & dans une partie de l'Italie, parce que les Goths, les Lombards, les Vandales, les Francs & autres peuples barbares, s'emparérent des provinces occidentales de l'Empire Romain. Vers l'an 868, l'Empereur Baſile fit un Abbrégé du Code Juſtinien, & ſon fils Léon *le Philoſophe* publia *les Baſiliques* en 888, leſquelles s'obſervérent juſqu'à la fin de l'Empire d'Orient, laquelle arriva en l'an 1453, les livres de Juſtinien n'étant plus reçus à Conſtantinople, ni dans les Ecoles publiques, ni dans l'uſage du Barreau. Après le livre des Baſiliques, l'Empereur Léon mit au jour 113 nouvelles Conſtitutions, qui traitent de pluſieurs queſtions, dont la déciſion ne ſe trouve pas dans Juſtinien. Les Juriſconſultes Grecs firent des Gloſes ſur les Baſiliques: mais non pas en ſi grand nombre, que les Latins en ont fait ſur le Droit Civil. Michel Attaliotte, Juriſconſulte, qui floriſſoit vers l'an 1070, donna au public, un autre Abbrégé du Code Juſtinien, qu'il appella l'*Abbrégé de l'Abbrégé*, c'eſt à dire, l'Abbrégé de celui de Baſile. Preſque en même tems, Michel Pſellus fit auſſi un petit recueil des Baſiliques, qui a été traduit en Latin par Leunclavius, vers l'an 1580. Enfin l'an 1143, Conſtantin Harménopule compoſa encore un Abbrégé du Droit Univerſel, qu'il nomma *Promptuaire*. La priſe de Conſtantinople par Mahomet II. en 1453, abolit l'Empire d'Orient, & le Droit Grec Romain qui y étoit en uſage.

Voilà ce qui ſe paſſa à l'égard du Droit Romain, dans la Gréce. Pour dans l'Italie, ce Droit n'y fut guére obſervé pendant environ 560 ans, depuis la mort de Juſtinien arrivée en 565: car les Goths ſe rendirent maîtres de l'Italie, environ 60 ans après le régne de Juſtinien; & les Lombards en ayant chaſſé les Goths, y régnérent pendant 200 ans. Dans le même tems, les Viſigoths & les Vandales dominoient en Eſpagne; & les Goths, les Huns, & autres peuples barbares, occupoient une partie des Gaules. Charlemagne, après avoir vaincu Didier, Roi des Lombards l'an 774, fut élu Empereur des Romains par le Sénat & par le peuple de Rome, ſous le pontificat de Léon III, & eut alors deſſein de rétablir le Droit Romain; mais ſes Juriſconſultes ne purent recouvrer les livres de Juſtinien. Enfin vers l'an 1137, du tems de Lothaire II. Empereur d'occident, & du Pape Innocent II, on trouva à Amalfi dans la Pouille, un exemplaire du Digeſte, que l'on appelle les *Pandectes Florentines*. En voici la raiſon. L'Empereur Lothaire, & le Pape Innocent, faiſant la guerre enſemble contre Roger, Roi de Sicile & de Naples, demandérent du ſecours aux Piſans, qui formoient alors une République. La ville d'Amalfi ayant été priſe & miſe au pillage, le manuſcrit de Juſtinien que l'on y trouva, fut donné aux Piſans, pour récompenſe des belles actions qu'ils firent en cette occation. Ils gardérent ces livres juſqu'en 1407, que les Florentins ayant vaincu les Piſans, tranſportérent les Pandectes à Florence, où on les conſerve avec ſoin, comme le ſeul, ou le plus authentique original du Droit Romain. On reconnoit à pluſieurs marques, que ces Pandectes ont été écrites de la main d'un Grec: auſſi la province où ce livre fut trouvé, eſt celle de toute l'Italie où les Grecs ſe ſont maintenus le plus long tems. Après la découverte des Pandectes, l'Empereur Lothaire II. ordonna par un édit qu'on enſeignât le Droit Romain dans les Ecoles publiques, & qu'on jugeât les procès, ſuivant ce même Droit; & permit à Irnerius en 1150 d'en faire des leçons dans l'Univerſité de Bologne. Ce ſavant Juriſconſulte avoit enſeigné le Droit à Conſtantinople, & tenoit une des premieres places dans l'adminiſtration des affaires de l'Empire. Après lui on vit à Bologne, Placentin, Bulgare, Odofréde, Azo, Accurſe, & pluſieurs célébres Profeſſeurs. Il y eut enſuite en divers endroits de l'Europe un nombre de ſavans Juriſconſultes, comme Jean de Blanaſco, Gothofréde, Oldrade, Nicolas Spinelle, Jean Calderin, Bartole & Balde. Bartole profeſſa le Droit Civil à Piſe & à Pérouſe; Balde à Bologne & à Pavie. Ceux qui les ont ſuivis, ſont Ange de Pérouſe frére de Balde, Salicéte, Paul de Caſtro, Alexandre d'Imola, François Arétin, Jaſon, Albéric, Félin, Philippe Déce, Alciat, Covarruvias, Antoine Auguſtin, &c. Les plus fameux qui ont paru en France, ſont Budé, Govea, Duaren, le Comte, Baron, du Moulin, Connan, Cujas, Hotman, Briſſon, Tiraqueau, Chopin, Mornac, Pithou, &c. Le Droit Romain ne fut reçu en Allemagne que vers le XV ſiécle, mais il s'y eſt établi avec plus d'autorité, parce que les Empereurs de ce païs-là ſe diſent ſucceſſeurs des Empereurs Romains. En France il n'a pas force de loi, ſi ce n'eſt dans les provinces qu'on appelle *le païs de Droit écrit*, comme la Provence, le Languedoc, &c. Néanmoins lorſque les Ordonnances & les Coutumes ne décident pas la matiére dont il s'agit, on s'en ſert dans le païs coutumier comme d'une raiſon écrite, ſuivant laquelle on rend les jugemens. * *Voyez* DROIT FRANÇOIS. Hiſtoire du Droit Romain, *à Paris chez Elies Joſſet*.

DROIT CANONIQUE, que l'on nomme vulgairement *Droit Canon*, eſt celui dont on ſe ſert pour décider les différens qui ſurviennent entre les Gens d'égliſe, & pour régler les affaires eccléſiaſtiques. Il prend ſon nom du mot Grec, *Κανων*, qui ſignifie généralement *une régle*, mais que l'uſage a particuliérement appliqué aux régles de la Diſcipline de l'Egliſe, & aux préceptes qui regardent les choſes ſacrées. A l'égard des déciſions qui concernent la Foi, on les appelle *Dogmes*. Le Droit Canonique eſt comſé, 1. des Oracles de l'Ecriture-ſainte; 2. des Conſtitutions des Conciles, (dont les Statuts ſont appellez *Canons*;) 3. des Decrets & des Epitres Décrétales des Papes; 4. des ſentimens des Péres de l'Egliſe. Outre cela on y a inſéré encore quelques endroits du Droit Civil, ſoit Romain ou François, c'eſt à dire, du Code Théodoſien, & du Code Juſtinien, ou des Capitulaires des anciens Rois de France. On diſtingue trois tems, dans leſquels on a fait différens recueils des parties qui compoſent le Droit Canon. Le premier comprend l'ancien Droit par lequel l'Egliſe a été gouvernée plus de mille ans, & qui eſt contenu dans les anciennes collections des Conſtitutions eccléſiaſtiques. Le ſecond contient ce qu'on appelle Cours Canon, compoſé des compilations qui ont été faites depuis l'an 1150, juſques en 1483. Et le troiſiéme renferme tout ce qui a été ajoûté au Droit précédent par les Conſtitutions, tant des nouveaux Conciles, que des Papes des derniers tems, ou par les autres réglemens, qui ſervent de Loix dans les affaires eccléſiaſtiques.

A l'égard du premier tems, il y a eu des Collections Gréques, & des Collections Latines. La premiére Collection des Grecs fut miſe au jour environ l'an 385 de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Ce fut Etienne, Evêque d'Ephéſe, ou, ſelon d'autres, Sabin Evêque d'Héraclée, qui en fut l'Auteur. Elle comprenoit les Canons des deux Conciles généraux, de Nicée & de Conſtantinople, avec ceux des Conciles, d'Ancyre, de Néocéſarée, de Gangres, d'Antioche, & de Laodicée, tenus en Aſie dans le même ſiécle. La ſeconde Collection fut faite peu après le Concile de Chalcédoine, tenu en l'an 451. On y ajoûta aux Canons de la premiére Collection, pluſieurs Canons du Concile général d'Ephéſe, & de celui de Chalcédoine. La plupart des Savans croyent que cette Collection fut dreſſée par Etienne, Evêque d'Ephéſe. On y joignit enſuite les Canons du Concile de Sardique, les Canons des Apôtres, & ceux de ſaint Baſile. La troiſiéme Collection Gréque fut ordonnée par le Concile *in Trullo*, tenu à Conſtantinople l'an 692. Elle fut augmentée vers l'an 790, & on y ajoûta quelques Canons du ſecond Concile général de Nicée, tenu l'an 787. La quatriéme Collection Gréque eut pour Auteur Photius, Patriarche de Conſtantinople; & l'on croit qu'elle a été dreſſée environ l'an 880, après le Concile où ce Patriarche ſchiſmatique fut rétabli. Outre ces quatre Collections Gréques, où les Canons étoient diſpoſez ſelon l'ordre des Conciles où des épîtres des Péres qui y ſont inſérées, Jean d'Antioche en fit une environ l'an 550, où les Canons étoient rangez par matiéres, ſous cinquante titres. Le même Jean d'Antioche étant Patriarche de Conſtantinople, vers l'an 554, fit le premier *Nomocanon*, diviſé de même en cinquante titres; où il rapporta aux Canons les Loix civiles tirées du Code & des Novelles de Juſtinien, qui y étoient conformes. Photius fit un autre *Nomocanon*, ou conférence des Loix avec les Canons environ l'an 883. Arſenius, Moine du mont Athos, & qui fut depuis Patriarche de Conſtantinople, compoſa en 1255, un nouveau Nomocanon; & Matthieu Blaſtarès, Moine de l'Ordre de ſaint Baſile, en fit encore un autre l'an 1335.

A l'égard des Collections Latines, il y en a eu trois principales. La plus ancienne fut faite vers l'an 460, par l'autorité du Pape ſaint Léon. La ſeconde Collection Latine fut dreſſée par Denys le Petit, qui fut auſſi l'Auteur du Cycle Paſchal, & de la maniére de compter les années par l'Ere Chrétienne. Elle parut au commencement du VI ſiécle, & Denys y ajoûta un recueil des Decrets des Papes. La troiſiéme Collection Latine parut vers l'an 790, ſous le nom d'*Iſidorus Peccator* ou *Mercator*. Outre ces Collections, où l'on a ſuivi à peu près l'ordre des Conciles, ou des Epîtres Décrétales, il y en a eu d'autres de tems en tems, où l'on a rangé les Canons ſuivant la différence des matiéres; comme celles de Ferrand, Diacre de l'égliſe de Carthage, vers l'an 527; de ſaint Martin, Archevêque de Brague en Portugal, vers l'an 572; de Creſconius, Evêque d'Afrique, environ l'an 670; & de Réginon, Abbé de Prum, au diocéſe de Tréves vers l'an 900. Celui-ci joignit aux Canons, les Sentences des Péres, & les Loix Civiles qui y avoient du rapport: de ſorte qu'on pourroit appeller ce recueil, *Nomocanon*. Environ l'an 1010, Buchard, Evêque de Wormes, fit une nouvelle Collection de Canons, qu'on appella par abus les Decrets de Buchard (au lieu de dire, le livre, ou le recueil des Decrets.) Quelques-uns nomment cet Ouvrage *Brocardica*, pour *Buchardica*. Parce qu'il étoit plein de Sentences, que les Savans avoient ſouvent à la bouche, on prit le mot de *Brocard*, premiérement pour toutes ſortes de ſentences ou de maximes; & enfin, par l'abus de ceux qui s'en ſervoient mal à propos ou les tournoient en ridicule, on donna, dit-on, le nom de *Brocard* à tous les mots plaiſans, & même aux paroles de raillerie & d'injure. Vers l'an 1100, Yves, Evêque de Chartres, fit deux compilations, dont l'une fut appellée vulgairement *le Decret*, & l'autre *la Pannormie* ou *Pannomie*, comme qui diroit Recueil de toutes les Loix. On met auſſi au rang des Collections du Droit Canon, les Recueils des Capitulaires & des Ordonnances épiſcopales; les Pénitentiels, ou livres Pénitentiaux; & le *Polycarpe* ou Recueil de Grégoire, Prêtre Eſpagnol, qui vécut peu après Yves de Chartres. Voilà ce qui regarde le premier tems du Droit Canonique.

On met dans le ſecond tems le corps du Droit Canon, nommé vulgairement, *le Cours Canon*. Il conſiſte en trois parties, dont la premiére contient le Decret de Gratien. La ſeconde renferme les grandes Décrétales recueillies par l'ordre de Grégoire IX. en 1230. La troiſiéme comprend les quatre moindres compilations des Décrétales, qui ſont le Sexte, les Clémentines, les Extravagantes de Jean XXII. & les Extravagantes communes. *Le Decret de Gratien* eſt un Recueil des Conſtitutions eccléſiaſtiques, & de l'ancien Droit dont on s'étoit ſervi dans l'Egliſe juſqu'au milieu du XII ſiécle. Gratien étoit un Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, qui employa 24 ans à compoſer cet Ouvrage, & le mit au jour vers l'an 1150. Il eſt diviſé en trois autres parties, dont la premiére comprend cent & une diſtinctions, où il eſt traité principalement des perſonnes eccléſiaſtiques. La ſeconde contient 36 cauſes, où il eſt parlé de la matiére & de la forme des jugemens. Et la troiſiéme eſt compoſée

de cinq diſtinctions, qui traitent de la conſécration ou des choſes ſacrées. Ce Decret de Gratien fut revu & corrigé par le Pape Grégoire XIII, & publié de nouveau l'an 1580. Après le Decret de Gratien on recueillit les Epîtres Décrétales, faites enſuite par divers Papes. Bernard Circa, depuis Evêque de Fayence, fit une nouvelle compilation, vers l'an 1188. Jean de Galles ou *Wallenſis*, en dreſſa une autre environ douze ans après. Pierre de Bénévent compoſa un troiſiéme recueil, qui fut approuvé par le Pape Innocent III. l'an 1210. Aprés le IV Concile général de Latran, tenu l'an 1215, par le même Innocent III, il parut une quatriéme Collection, dont on ignore l'Auteur. Tancréde, Archidiacre de Bologne, en fit une cinquiéme vers l'an 1226, où il rangea par ordre les Conſtitutions ou Epitres Décrétales du Pape Honorius III. La ſeconde partie du Cours-Canon, qui eſt une Collection des Décrétales, recueillies par ordre du Pape Grégoire IX, comprend les Epitres de pluſieurs Papes, & particulierement celles qui furent faites depuis l'an 1150, qui eſt le tems auquel Gratien avoit publié ſon Decret, juſques en l'an 1230, que ce recueil des Décrétales fut mis au jour. Il y joignit auſſi des Decrets, ou Conſtitutions, tirées des Conciles, & quelques déciſions des Péres de l'Egliſe. Cette compilation fut miſe en ordre par Raymond de Pennafort, Pénitencier de ce Pape, & diviſée en cinq livres, dont le premier traite principalement des diverſes eſpéces du Droit eccléſiaſtique en général, & des différens Juges, qui ont quelque juriſdiction dans l'Egliſe. Le ſecond regarde la procédure civile. Le troiſiéme & le quatriéme parlent de la maniére des jugemens civils, & comprennent les affaires des Clercs, & celles qui regardent le mariage. Le cinquiéme explique la maniere & la forme des jugemens criminels. La troiſiéme partie du Cours-Canon, qui eſt une compilation des nouvelles Décrétales, contient le Sexte, les Clémentines, & les Extravagantes. *Le Sexte*, c'eſt à dire, le ſixiéme livre des Décrétales, fut fait par ordre du Pape Boniface VIII. l'an 1298. Cette Collection eſt diviſée en cinq livres, comme celle de Grégoire IX, & les matiéres y ſont rangées dans le même ordre, & ſous les mêmes titres. *Les Clémentines* furent recueillies par le Pape Clément V, quelque tems après la célébration du Concile général de Vienne, tenu en 1311, & publiées l'an 1317, par ſon ſucceſſeur Jean XXII. *Les Extravagantes* de Jean XXII, ſont les Décrétales de ce Pape, qui furent ainſi appellées, lorſque n'étant pas encore inſérées dans le corps du Droit, elle ſembloient *vaguer hors* du Cours-Canon; & ce nom leur eſt demeuré. On appella depuis *les Extravagantes communes*, les Décrétales de pluſieurs autres Papes, juſques en 1483. Il y a auſſi dans cette compilation quantité de Conſtitutions du Pape Jean XXII, qui ſont en plus grand nombre dans la Collection de celles qui portent ſon nom.

Le troiſiéme tems du Droit Canon renferme les Conſtitutions des Conciles & des Papes, faites depuis les derniéres compilations des Décrétales, compriſes dans le Corps du Droit, avec les autres réglemens, qui ſervent de Loix dans les affaires eccléſiaſtiques. Ce dernier Droit eſt ou commun, c'eſt à dire, reçu de tous les Catholiques, ou particulier à quelque Communauté. Il y a deux ſortes de Droit commun; l'un regarde la Diſcipline; & l'autre la forme des actes. Le premier conſiſte dans les Decrets des Conciles généraux, tenus depuis Clément V, & dans les Bulles des Papes, qui ne ſont pas compriſes dans le Corps du Droit, dont la plupart ont été recueillies par Laërce & Jean-Marie Chérubins, pére & fils; d'où Pierre Matthieu, Juriſconſulte Lyonnois, a tiré une Collection, à laquelle il a donné le nom de ſeptiéme livre des Décrétales. Le ſecond comprend les régles de la Chancellerie Apoſtolique, faites depuis Jean XXII, qui ſont au nombre d'environ 71, dont les trois principales ſont reçues en France, parce qu'elles ſont fondées ſur l'équité naturelle. Le Droit propre & particulier eſt celui que chaque nation, chaque province, chaque égliſe, diocéſe, Chapitre ou Communauté obſerve, outre le Droit général de toute l'Egliſe. A l'égard de la France, nôtre Droit particulier ſe prend premiérement des anciens Decrets & uſages ou coutumes de l'Egliſe, que nos Péres ont conſervées avec plus de ſoin que les nations voiſines; & c'eſt principalement en cela que conſiſte ce que nous appellons les *Libertez* ou Immunitez de l'Egliſe Gallicane. En ſecond lieu, on le tire des Ordonnances & etabliſſemens faits par les Rois de la troiſiéme race dans les Etats du Royaume, ou de leur mouvement, ou de concert avec le ſaint Siége; comme ſont la Pragmatique Sanction; les Ordonnances d'Orléans, de Blois, & autres, en ce qui regarde l'Egliſe; le Concordat paſſé l'an 1516, entre le Pape Léon X, & le Roi François I, afin d'adoucir ce qui choquoit la Cour de Rome dans la Pragmatique Sanction; & le Concordat Germanique fait l'an 1447, entre le Pape Nicolas V, & l'Empereur Fréderic III, que l'on garde encore parmi nous, en Lorraine & en Alſace. La troiſiéme eſpéce de Droit Eccléſiaſtique particulier, qui a lieu en France, & qui n'eſt pas généralement obſervé par tout le Royaume, conſiſte dans les Decrets des Conciles provinciaux des derniers tems, dans les Statuts ſynodaux, & dans les réglemens des communautez.

On a donné au public en 1687, une nouvelle édition du Corps du Droit Canonique & des Décrétales, avec les Notes & les corrections de Pierre & de François Pithou, célébres Juriſconſultes, ſuivant leur original conſervé dans la bibliothéque de Monſieur le Pelletier, Miniſtre d'Etat, & Contrôleur général des Finances, dont Pierre Pithou a été biſayeul. * Doujat, *Hiſt. du Droit Canonique.*

DROIT FRANÇOIS, Loix & Coutumes, ſuivant leſquelles on rend la juſtice en France. Avant que les Francs venus de Germanie entraſſent dans les Gaules, c'eſt à dire, avant le V ſiécle, on y vivoit ſelon les Loix Romaines, qui continuérent même d'y être obſervées ſous les Rois de la premiére race, mais avec quelque mélange des loix barbares. Les Rois de la ſeconde race firent leurs Ordonnances capitulaires. Mais les deſordres du X ſiécle confondirent toutes ces loix; & au commencement de la troiſiéme race de nos Rois, on n'obſerva preſque plus qu'un uſage fort incertain, lequel a donné naiſſance aux différentes coutumes, qui ont été reformées depuis, & écrites par autorité publique. Le Droit qu'on obſerve maintenant en France, eſt composé des Ordonnances, des Coutumes, & du Droit Romain, qui a force de loi dans le païs qu'on appelle de Droit écrit, comme la Provence, le Dauphiné, le Languedoc; mais qui ne ſert que de raiſon écrite dans le païs coutumier, comme la Picardie, la Normandie, &c. lorsque les Ordonnances & les Coutumes ne ſuffiſent pas. Pour remonter à l'origine du Droit François, il faut remarquer que le Droit Romain, qui étoit en uſage dans les Gaules avant le V ſiécle, n'étoit pas celui de l'Empereur Juſtinien, qui ne fut publié qu'environ cent ans après la premiére conquête des Francs, c'eſt à dire, dans le VI ſiécle. On y obſervoit alors les Conſtitutions des Empereurs, recueillies dans trois Codes, qui étoient le Grégorien, l'Hermogénien, & le Théodoſien. Celui-ci fut publié par l'Empereur Théodoſe *le Jeune* en 435. On ſuivoit auſſi les déciſions des Juriſconſultes, dont les livres étoient autoriſez par le Code Théodoſien, ſavoir de Papinien, de Paul, de Caïus, d'Ulpien, de Modeſtin, & des autres, dont ceux-ci alléguent les autoritez, qui ſont Scévole, Sabin, Julien, & Marcel. Tel étoit le Droit Romain reçu dans les Gaules, vers l'an 450: mais les Barbares, qui vinrent s'y établir, formérent encore un autre Droit. Leurs loix ou Coutumes furent recueillies, ſous le titre de *Code des Loix antiques*, en un volume qui comprend les Loix des Viſigoths, un édit de Théodoric Roi d'Italie, les Loix des Bourguignons, la Loi Salique, (qui étoit celle des Francs,) la loi des Allemans, (c'eſt à dire des peuples d'Alſace & du Haut Palatinat,) les Loix des Bavarois, des Ripuaires, des Saxons, des Anglois, des Friſons, la Loi des Lombards, qui eſt beaucoup plus conſidérable que les précédentes, les Capitulaires de Charlemagne, & les Conſtitutions des Rois de Naples & de Sicile. Il ſuffit de parler ici des Loix, qui ont le plus de rapport à la France. Les plus anciennes ſont les Loix des Viſigoths, qui occupoient l'Eſpagne & une grande partie de l'Aquitaine dans les Gaules. Elles furent premiérement rédigées par écrit ſous Evaric, qui commença de régner l'an 466, & comme elles n'étoient faites que pour les Goths, ſon fils Alaric fit faire pour les Romains un Abbrégé du Code Théodoſien, par Anien ſon Chancelier qui le publia en la ville d'Aire en Gaſcogne, après y avoir ajoûté quelques interprétations, comme une eſpéce de Gloſe. Cet Abbrégé fut autoriſé du conſentement des Evêques & des Nobles en 506. On fit enſuite un autre extrait de ce Code, qui ne contenoit que les interprétations d'Anien, & qu'on appelloit *Scintilla*.

La Loi Gothique ayant été augmentée par les Rois ſuivans, on en fit un Corps diviſé en XII livres. Ce Recueil, nommé *le livre de la Loi Gothique*, fut préſenté aux Evêques du Concile de Toléde, tenu en 693, qui l'approuvérent & le confirmérent. Cette loi s'eſt conſervée en Languedoc, long-tems après que les Goths ont ceſſé d'y commander, comme il paroît par le ſecond Concile de Troyes, tenu par le Pape Jean VIII. l'an 878. La Loi des Bourguignons fut reformée par Gondebaud, un de leurs derniers Rois, qui en publia une nouvelle à Lyon l'an 501. C'eſt du nom de ce Roi, que cette Loi fut depuis nommée *Gombette*. Il y a quelques additions qui vont juſques en 520, c'eſt à dire, dix ou douze ans avant la ruïne du Royaume des Bourguignons. Cette Loi fait mention de la Romaine; & l'on y voit que le nom de *Barbare* n'étoit point une injure, puiſque les Bourguignons même y ſont nommez Barbares, pour les diſtinguer des Romains. Comme ce qui obéïſſoit aux Bourguignons, fait preſque le quart de la France, leur Loi a fait une bonne partie du Droit François. Quant à la Loi Salique, qui étoit la Loi particuliére des Francs, ſa préface porte qu'elle avoit été écrite avant qu'ils euſſent paſſé le Rhin; & les lieux des aſſemblées, avec les noms des quatre Sages qui en furent les Auteurs, y ſont rapportez; mais cette hiſtoire eſt ſuſpecte. Ce que nous avons de certain, c'eſt que les Rois Childebert & Clotaire, fils & ſucceſſeurs de Clovis, en firent une réduction, où ils abolirent tout ce qui reſſentoit le Paganiſme. Nous avons deux exemplaires de cette Loi Salique, qui ſont conformes dans le ſens, mais différens dans les paroles. Le plus ancien qui a été imprimé le premier, contient en la plupart de ſes articles des mots barbares, qui ſignifient les lieux où chaque déciſion avoit été prononcée, ou la ſomme des amendes taxées pour chaque cas. L'autre exemplaire eſt l'édition de Charlemagne, & c'eſt celui qui eſt compris dans le Code des Loix Antiques. Il faut joindre à la Loi Salique celle *des Ripuaires*, qui lui eſt preſque ſemblable. Quelques-uns ont cru que le nom des Ripuaires & celui des Saliens ſe donnoient également aux Francs; le premier, parce qu'ils habitoient vers les *rivages* du Sal & du Mein; & le ſecond, à cauſe de la même riviére de *Sal*. Néanmoins, dans la Loi Salique, les Francs & les Ripuaires ſont nommez comme des peuples différens. Voici donc le Droit qu'on ſuivoit en France, ſous les Rois de la premiére race. Les Francs, qui en étoient les maîtres, obſervoient la Loi Salique; les Bourguignons, la Loi Gombette; les Goths, qui étoient reſtez en grand nombre dans les provinces au-delà de la Loire, gardoient la Loi Gothique; & tous les autres, la Loi Romaine. Les Eccléſiaſtiques, qui étoient alors fort conſidérez, ſuivoient tous le Droit Romain, de quelque nation qu'ils fuſſent. Dans les cas où les Loix particuliéres ne décidoient rien, on avoit recours aux Loix Romaines, qui tenoient lieu de Droit Commun dans toute la France.

Charlemagne ayant réüni ſous ſon Empire toutes les conquêtes des Francs, des Bourguignons, des Goths, & des Lombards, laiſſa vivre chaque peuple ſelon ſes Loix; & renouvella même en 788 le Code Théodoſien, ſuivant l'édition d'Alaric Roi des Viſigoths; & en 798, la Loi Salique, à laquelle il ajoûta pluſieurs articles. Loüis *le Débonnaire* y fit auſſi quelques additions en 823. Ainſi on ſuivit ſous les Rois de la ſeconde race, le même Droit que l'on avoit obſervé ſous ceux de la premiére. On y ajoûta ſeulement les Capitulaires ou Ordonnances faites dans les aſſemblées du Royaume, dont il nous reſte celles de Charlemagne, de Loüis *le Débon-*

naire, de Charles *le Chauve*, de Louïs *le Bégue*, de Carloman, & de Charles *le Simple*. Et voilà tout ce qu'on appelle le Droit François ancien. Le nouveau Droit a commencé dans le X siécle. Ce fut alors que, pendant les desordres du Royaume, les Coutumes commencérent de s'établir; car les personnes les plus puissantes s'érigérent en Seigneurs, usurpérent la Justice dans leurs terres, & se firent payer des droits seigneuriaux, dont on n'avoit point ouï parler auparavant. D'ailleurs les Ecclésiastiques étendirent leur jurisdiction sur les affaires séculiéres, & firent du Droit Canonique, une partie du Droit François. Dans le XII siécle, on joignit le Droit Romain aux Coutumes; & on l'enseigna publiquement en France, savoir à Montpellier & à Toulouse. On voulut aussi l'enseigner à Paris; mais le Pape Honorius III. le défendit, vers l'an 1220, sous peine d'excommunication. Il y a lieu de croire, que ce fut à la réquisition du Roi de France; car Philippe *le Bel* dit dans ses lettres patentes de l'an 1312, pour l'Université d'Orléans, que ses prédécesseurs avoient obtenu ces défenses du saint Siege. Quoique le Droit Romain fût lu dans les Ecoles publiques, il n'avoit pas néanmoins force de Loi, comme le déclare expressément le même Roi Philippe *le Bel*; mais il tenoit lieu seulement de raison écrite, pour suppléer aux Ordonnances & aux Coutumes, lorsqu'elles ne décidoient pas les difficultez dont il s'agissoit; ce qui se pratique encore aujourd'hui. Il faut maintenant dire quelque chose de la réduction des Coutumes.

Dans les commencemens, on prouvoit l'usage particulier d'un païs, par témoins & par les enquêtes; mais on fut obligé dans la suite de les rédiger par écrit: ce qui fut commencé dans le XII siécle. On les renouvella dans le XV siécle, sous le régne de Charles VII, lequel, après avoir chassé les Anglois de toute la France, forma le dessein de réduire les Coutumes particuliéres en une coutume générale, & les fit rédiger par écrit, pour ensuite les concilier, & n'en faire qu'une loi. Du Moulin dit que l'approbation des Coutumes qui fut faite alors, n'étoit que par une maniére de provision, pour établir un Droit certain parmi les peuples, pendant que l'on travailloit à la réformation generale. Louïs XI. successeur de Charles VII, desiroit aussi qu'on usât dans son Royaume, d'une coutume, d'un poids, & d'une mesure, comme rapporte Philippe de Comines; mais cette entreprise est demeurée sans exécution. A l'égard des Ordonnances des Rois, qui font la premiére & la plus considérable partie du Droit François, on peut remarquer en général, qu'elles regardent principalement le Droit public, les Droits du Roi, le pouvoir des Officiers, & les procédures de Justice; & qu'il n'y en a pas beaucoup qui contiennent des régles, pour les difficultez particuliéres du Droit. * *Histoire du Droit François.*

DROITWICH, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Worcester, qu'on appelle *Halfshire*, est situé sur les bords de la riviére de Silwarp. Il députe deux Membres au Parlement, & est renommé pour ses marais salez. Il est à 82 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

DROMADAIRES, sorte de chameau nommé *Dromadaire*, *Dromas*, ou *Dromedarius* à cause de sa promptitude à courir, d'un terme dérivé du Grec *δρέμω*, *je cours*. Les Dromadaires sont plus petits que les chameaux ordinaires, plus grêles, plus dispos. Ils ont sur le dos une espéce de selle naturelle, qui est composée d'un grand poil, qui se dresse, & forme comme une assez grosse bosse. Les personnes de qualité dans l'Orient se servent ordinairement de Dromadaires, lorsqu'ils veulent faire plus de diligence. On assure qu'ils peuvent faire en un jour plus de cent mille pas, qui font un peu plus de trente trois lieues, à trois mille pas la lieue. Il y en a même qui feront cinquante lieues par jour, selon *Vincent le Blanc*. Le mot *bichrim*, que l'on trouve dans Isaïe, *ch.* 60. *v.* 8. & que saint Jérôme a traduit par Dromadaires, *Dromadarii Madian & Epha*, signifie, selon plusieurs Interprétes, des jeunes chameaux. Toutefois *bichra* qui est le féminin de *Bicher*, se prend pour un Dromadaire dans Jérémie; & c'est ainsi que l'entendent Aquila, Symmaque & Théodotion. Saint Jérôme: *Cursor levis*, un Coursier Dromadaire. Le nom de *Bactrien*, que l'on donne au Dromadaire, approche assez de l'Hébreu *Bikker*, un Dromadaire, & *Bikkerah*, ou *Bikerath*, une femelle Dromadaire. Il y a des Dromadaires de deux sortes, l'un plus grand, qui a deux bosses sur le dos, & l'autre plus petit, qui n'en a qu'une. L'un & l'autre sont fort communs dans les parties occidentales de l'Asie, comme la Syrie & l'Arabie. Celui qui n'a qu'une bosse sur le dos, est le plus communément appellé chameau; l'autre se nomme Dromadaire. Ils sont l'un & l'autre capables d'une fort grande fatigue, ils ont le poil doux & ras mais vers le milieu du dos, le chameau a une petite éminence couverte d'un poil élevé d'un pied sur la bosse, & le Dromadaire a deux bosses & deux éminences de poil. Toutefois ces éminences sont petites, & à le bien prendre, les Dromadaires & les chameaux ne sont guéres plus bossus que les autres animaux. Ils n'ont point de dents canines & incisives: ils n'ont point de corne aux piez, mais leurs piez son seulement couverts d'une peau charnue. On dit qu'en buvant ils troublent l'eau avec le pié, ce que les uns attribuent à une cause, les autres à une autre. On croit néanmoins que c'est pour rendre leur eau moins légére, afin qu'elle leur dure plus long tems dans l'estomach. On dit qu'ils en boivent quantité, & la gardent pour la soif future; on veut même que les Voyageurs dans une nécessité pressante, leur ouvrent l'estomach pour en tirer l'eau & se desaltérer. Leur estomach est composé de quatre ventricules, & au second il y a plusieurs ouvertures qui donnent entrée à environ vingt cavitez faites comme des sacs, qui leur servent de réservoirs. Le Dromadaire a sept piez & demi de haut, depuis le sommet de la tête jusqu'à terre. * D. Calmet, *Dictionnaire*. *Voyez* CHAMEAU.

DROME, Concubine de Gédéon. *Voyez* DRUMA.

DROME, (la) en Latin *Druna* & *Druma*, riviére de France en Dauphiné. Papire Masson la compare aux torrens les plus impétueux: sa violence est si grande, que rien n'est capable de la contenir dans ses bords. Aucun des anciens Géographes n'a parlé de cette riviére; & Ausone est le prémiér qui en a fait mention; *in Mosella*, *v.* 479.

Te Druna, *te sparsis incerta Druentia ripis.*

Joseph Scaliger croit que Strabon a voulu parler de la Drome, dans un endroit de sa Géographie, où il dit que cinq riviéres descendent des Alpes, entre l'Isére & la Durance. Quoiqu'il en soit, la Drome a sa source à l'entrée de la vallée de Valdrome, auprès du village de la Bathie des Fons. Elle forme deux lacs dans cette même vallée; passe près de Die, de Saillans & de Crest; entre dans le territoire de Livron; & enfin dans celui de Loriol, où elle se jette dans le Rhône, à trois lieues au dessous de Valence. * Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Chorier, *Hist. de Dauphiné*, &c.

* DROME, petite riviére de France en Normandie, dans cette partie qu'on appelle le Bessin. Elle coule du sud-ouest au nord-est. *Voyez* l'art. d'AURE

DROME, riviére de Périgord. *Voyez* DROUNE.

DROMO, isle de l'Archipel, située au couchant de celle de Saraquivo, vers le Golfe de Salonichi & de l'Armiro. Cette isle est petite & mal cultivée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DROMOCLIDE, Rhéteur Athénien cité par Plutarque & par Hygin. * J. Meursii *Biblioth. Attica.*

DROMORE ou DRUMMORE, en Latin *Dromoria* ou *Drumoria*, est une ville d'Irlande, avec Evêché suffragant d'Armach. Elle est à l'est-nord-est de cette ville, dont elle est éloignée d'environ six lieues. Elle est située dans le Comté de DOWNE en Ultonie, & sur la riviére de Lagang. * Le Mire, *Géogr. Eccles.*

DRONE ou DRONNE, riviére. *Voyez* DROUNE.

* DRONERO petite ville d'Italie, dans le Marquisat de Saluces, sur la Maire ou Maira, au sud-sud-ouest de Saluces.

DRONTHEIM ou DRONTHEIMHUS, un des cinq gouvernemens de Norvége, entre celui de Berghen & celui de Wardhus, la mer & la Suéde. On le divise en Gouvernement de Drontheim propre, & en sous-Gouvernement de Salten. Outre la ville de ce nom, il renferme encore Visk, Ostraford, Malagure, Wardal, Olfend, Mellung, Schardaël, &c. * Sanson.

DRONTHEIM ou TRONTEIM, (*Nidrosia*,) ville de Norvége, capitale du Gouvernement de Drontheim ou de Drontheimhus, a été le séjour ordinaire des anciens Rois. Elle est déchue de ce qu'elle a éte autrefois, depuis que les Vicerois de Norvége font leur séjour ordinaire à Berghen. Elle a encore le titre d'Archevêché, & conserve les restes d'une des plus magnifiques églises du septentrion. Les Evêchez suffragans de cette métropole, sont Berghen, Stavanger & Hammer unis; Christiana dans l'Islande; Hola, & Scalholt. Drontheim est sur la mer: elle a un port assez commode, mais où les navires n'entrent qu'avec peine. * Sanson.

* DROOGSLOOT, Peintre que les uns disent né à Gorkom & les autres à Dordregt, s'exerçoit particuliérement à peindre des Foires de village. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 133.

DROPIDES frére de Solon, & Poëte Grec, fut un des ancêtres maternels de Platon. Il vivoit sous la XLVI Olympiade, 594 avant l'Ere Chrétienne. * Vossius, *des Poët. Grecs*, *c.* 3.

* DROSENDORF petite ville forte de la Basse Autriche sur la riviére de Teia, près des confins de la Moravie. En 1278, elle se soumit à Ottocare Roi de Bohéme. En 1620, le Prince Christian d'Anhalt Géneral de Bohéme l'assiégea longtems & inutilement. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Germania Austriaca.*

* DROST *van Ter lee*, habile Peintre en Histoires, fut disciple de Rembrant van Ryn. Houbraken rapporte qu'il a vu de la façon de Drost un tableau qui répréfente Jean Batiste prêchant au Desert & il en parle avec éloge, * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 382.

DROSIN. *Voyez* DRAUSIN.

DROSSEN, petite ville d'Allemagne, est dans le Duché de Sternberg, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DROT (le) riviére de France dans le Gouvernement de Guienne, prend sa source dans le Périgord vers le midi, coule de l'est à l'ouest, traverse deux fois l'Agénois, ensuite le Bazadois, & tirant vers la fin de son cours du nord-est au sud-ouest, tombe dans la Garonne à Coudrot.

DROTHÉE. *Voyez* DROTOVÉ.

DROTOVÉ, ou DROTOVÉE, vulgairement saint *Drothée* premier Abbé de saint Germain des Prez à Paris, vint au monde dans le diocése d'Autun en Bourgogne, vers le tems de Childebert & de Clotaire Rois de France. Ses parens le mirent sous la conduite de saint Germain Abbé de saint Simphorien au diocése d'Autun. Childebert ayant bâti un église à Paris, sous le nom de saint Vincent, saint Germain qui étoit devenu Evêque de Paris y mit des Religieux dont il donna la conduite à Drotové. Cet Abbé se distingua dans ce monastére, qui embrassa dans la suite la Régle de saint Benoît, par une grande humilité & par une extréme mortification. Depuis la mort de S. Germain cette Abbaïe prit le nom de ce saint Prélat qui y fut transféré. Drotové mourut saintement vers l'an 580. On célébre sa mémoire dans l'église le dixiéme mars. On garde son corps dans l'Abbaïe de saint Germain des Prez. Les Bénédictins le mettent au nombre des Saints de leur Ordre, ce qu'ils ont coutume de faire à l'égard de ceux qui ont demeuré dans les monastéres, où la Régle de saint Benoît s'est introduite postérieurement à leur établissement, Nous avons perdu la Vie de ce Saint dès le IX siécle. Gislemar Bénédictin a ramassé ce que la tradition en avoit conservé. * Dom Mabillon, *Annal. Benedict.* Bulteau, Baillet, *Vies des Saints*, 10. *mars.*

DROUME, riviére. *Voyez* DROUNE.

* DRUIVESTEIN (Adrien) fils de Jean Druivestein, a été

à été l'un des Bourguemaîtres de Harlem, & fut Ancien de l'Eglise Réformée de la même ville. Il etoit grand amateur de la Peinture & ne peignoit que pour son plaisir. Il excelloit en païsages & en petites figures. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 251.

* DROUNE (la) riviére de France dans le Périgord, traverse cette Province d'un bout à l'autre, coule du nord-est au sud-est jusqu'à Bourdeille, de là elle continue son cours de l'est à l'ouest jusqu'à Aubeterre, d'où elle descend du nord-nord-est au sud-sud-ouest & se perd dans la Dordogne à l'ouest de Libourne.

DRU. DRY.

DRUIDA, bon bourg de l'Etat de l'Eglise, situé dans le Pérousin, sur le bord oriental du Tibre, à deux lieues de la ville de Perouse, est connu par sa vaisselle de terre, couverte d'un vernis, qui la fait paroître dorée. * Maty, *Dict. Géogr.*

DRUIDES, Prêtres des anciens Gaulois, qu'on croit être les mêmes que les *Eubages* d'Ammien Marcellin, & les *Saronides*, dont Diodore de Sicile fait mention. Ils enseignoient aux peuples les superstitions & les cérémonies qui leur étoient particuliéres. Quelques Auteurs croyent qu'ils les avoient apprises des Phocéens, qui les avoient portées de Gréce en Provence, où ils bâtirent Marseille. En effet Δρῦς en Grec, & *Deru*, dans le langage des Celtes signifie *chêne*, qui est cet arbre que les Druides avoient en singuliére vénération, parce qu'il portoit le Gui. Ils le recevoient avec tant de respect & de cérémonies, qu'ils témoignoient assez que selon leur croyance, c'étoit le plus beau présent que les Dieux leur pouvoient faire. Un de ces Prêtres vêtu de blanc le recueilloit au commencement de leur année sacrée avec une faulx d'or, & le recevoit dans un saye blanc, lorsqu'il tomboit. Ensuite on faisoit un sacrifice de deux taureaux blancs, qui n'avoient jamais porté le joug, & on achevoit ces cérémonies par un célébre festin. Les Druides & les Gaulois s'imaginoient que le Gui pris en breuvage, rendoit toute sorte d'animaux plus féconds, & étoit un reméde efficace contre toute sorte de venins. Ils lui attribuoient encore d'autres vertus singuliéres. Quelques Auteurs ont cru que l'origine du nom de Druide étoit Hébraïque; & que ces Prêtres qui s'appliquoient sérieusement à la contemplation des ouvrages de la nature, avoient été appellez ainsi du mot de *Derusim*, ou *Doresim* qui signifie dans la langue sacrée, *ceux qui recherchent* quelque chose. Aussi Diogéne Laërce les compare aux Sages de Chaldée, aux Philosophes de Gréce, aux Mages de Perse, aux Gymnosophistes des Indes. Diodore de Sicile ajoûte qu'ils étoient Théologiens. Phérécidès, Précepteur de Pythagore, publia le premier aux Savans de sa nation, les raisons que les Druides avoient inventées, pour persuader par là l'immortalité de l'ame; & les Gaulois en doutoient si peu, qu'ils prêtoient volontiers en ce monde, à condition qu'on les rembourseroit en l'autre; ce qui sembloit extravagant, dit Valére Maxime, s'ils n'eussent eu la même opinion que Pythagore. Les Druides avoient aussi une grande connoissance de l'Astrologie, de la Géographie, & de la Géométrie, mais sur tout de la Politique: ce qui les rendoit les arbitres de toutes les affaires publiques & particuliéres. Ceux d'entr'eux qui n'avoient point d'autre emploi que de contempler les choses divines, étoient appellez *Eubages*; ceux qui étoient destinez au service actuel des autels, étoient connus sous le nom de *Semnothées*; & le nombre des uns & des autres étoit si grand, qu'Etienne de Byzance parle d'eux comme d'un peuple. César remarque qu'ils avoient un Chef revêtu d'une autorité souveraine; & Pomponius Méla ajoûte que leur science n'étoit qu'un effort de leur mémoire; car ils n'avoient point de livres, & ils apprenoient quelquefois vingt mille vers, qui étoient comme une histoire des éloges des grands hommes, qu'ils laissoient par tradition. Au reste, les Druides se servoient d'œufs de serpent, pour gagner l'affection des Grands & pour réüssir dans leurs affaires, & ils croyoient qu'il étoit impossible de trouver un secours plus favorable à leurs desirs. Pline est le seul des anciens Auteurs, qui nous donne connoissance de cette superstition. Ils en avoient une très-cruelle, qui consistoit à faire des sacrifices, dont les hommes étoient les victimes. Auguste défendit étroitement cette sorte d'immolations barbares. Tibére fut plus rigoureux, & fit crucifier des personnes convaincues d'être tombées dans ces crimes. L'Empereur Claude, si Suétone dit vrai, eut l'avantage d'abolir entiérement ce culte sanguinaire. Il est pourtant sûr qu'Ammien Marcellin, Tacite, Lampridius, qui vivoient long-tems après Claude, & sur tout le premier, parlent encore des Druides, & de leurs sacrifices. Enfin ces Prêtres des Gaulois furent tellement estimez, que les femmes même voulurent apprendre leur science. L'Empereur Aurélien s'adressa à une d'elles, pour savoir si l'Empire seroit continué à sa postérité. Dioclétien apprit d'un autre qu'il seroit Empereur, après avoir fait mourir un sanglier; & cet oracle fut accompli, quand il eut tué *Aper*, beau-pére & assassin de l'Empereur Numérien. Il ne faut pas oublier qu'on croit que les Druides ont donné leur nom à la ville de Dreux. D'autres disent qu'elle est de la fondation de Drius, Roi des Gaulois principal Instituteur des Druides. * Bérose, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 6. *c.* 9. 12. César, *l.* 6. *de Bell. Gall.* Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 1. Etienne de Byzance. Pline, *l.* 16. *c.* 44. *l.* 24. *c.* 11. *l.* 29. *c.* 3. *l.* 30. *c.* 1. Strabon, *l.* 4. Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 2. Suétone, *en Claude.* Tacite, *l.* 13. *Annal.* Diogéne Laërce, *l.* 1. *de la Vie des Philos.* Lampridius, en Alexandre Sévére. Vopiscus, *en Aurélien & Numérien.* Lucain, *l.* 1. *Phars.* Ammien Marcellin, *l.* 15. Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 21. Rouillard, *Hist. de Chartres*, *c.* 1. *n.* 5. Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 1. *c.* 16. *&c.*

DRUMA, c'est le nom que Joséphe donne à la concubine de *Gédéon* Juge des Israëlites. Elle étoit de la ville de Sichem, & fut mére du cruel & impie Abimélech, qui succéda à son pére Gédéon. * *Juges*, *ch.* 8. *v.* 31. Joséphe, *Antiq. Judaïq. liv.* 5. *ch.* 9.

DRUMMOND, famille très-noble & très-ancienne en Ecosse, dont le Comte de Perth étoit Chef en 1695. Le premier qui ait porté le nom de Drummond dans cette famille, étoit un Gentilhomme Hongrois nommé MAURICE, qui abondonna l'Angleterre avec Edouard Atheline héritier légitime du païs, pour eviter la persécution de Guillaume *le Conquérant*, qui s'empara de l'Angleterre l'an 1066. Maurice commandoit le vaisseau où Edouard Atheline accompagné de sa mére Agathe, & de Marguerite & Christine ses sœurs s'embarqua. Une violente tempête les contraignit de relâcher en Ecosse, & ils abordérent à un port sur la riviére de Forth, qui retient encore aujourd'hui le nom de l'une des sœurs d'Edouard (*St. Margarets Houp.*) C'est celle qui ayant été fort illustre par sa sainteté pendant sa vie, fut canonisée après sa mort, & est connue sous le nom de *Ste. Marguerite.* Elle épousa Milcolumbe III. du nom Roi d'Ecosse, qui donna à notre Maurice Drummond, beaucoup de biens & de dignitez, beaucoup de terres dans la province de Dumbarton, & la charge de Sénéchal de Lennox. La Reine lui donna aussi des marques de son estime, car elle lui fit épouser une de ses filles d'honneur. De ce mariage sortit un fils, qui s'appella MILCOLOMBE, & qui fut pére de MAURICE: celui-ci le fut de JEAN, & ce dernier de MILCOLOMBE. On ignore leur actions & leurs alliances; mais on sait leur suite généalogique par des actes, qui ont été conservez avec un grand soin pendant quelques siécles dans l'Abbaïe d'Inchafri, & transportez enfin dans les archives de la famille. Il s'en est perdu quelques-uns par les pilleries où elle fut exposée dans la grande revolution de l'an 1688; mais il en reste assez pour faire foi de ce que l'on expose dans cet article, & d'ailleurs les Historiens Ecossois fournissent de bonnes preuves.

MILCOLOMBE Drummond II. du nom, eut MILCOLOMBE III. surnommé *Begg*, c'est à dire, *le petit.* Celui-ci épousa *Ada* fille de *Malduin* Comte de Lennox, laquelle n'avoit qu'un frére, qui ne laissa point d'enfans, & qui épousa la sœur de ce *Jean* Monteith, qui vendit aux Anglois l'illustre Guillaume Wallace Viceroi d'Ecosse. Ce Jean Monteith prévoyant que le Comte de Lennox son beau-frére laisseroit le Comté à Milcolombe mari de sa sœur, conseilla au Roi de le demander. Il espéra que le Roi l'ayant obtenu, le lui donneroit; mais il se trompa. Le Roi en gratifia Robert Stuart, dont les Descendans ont été Comtes de Lennox. Milcolombe *Begg* eut d'Ada sa femme quatre fils, JEAN, *Maurice*, *Thomas & Walter.* Ce dernier fut Secretaire du Roi. *Maurice* épousa la fille du Sénéchal de Strathern, & succéda à sa dignité & à ses grands biens. *Thomas* fut fait Baron de Balfrou. Leur aîné JEAN Drummond septiéme Sénéchal de Lennox déclara la guerre à Jean Monteith. Il y avoit une ancienne haine entre leurs familles. Monteith fut vaincu & perdit trois fils dans cette guerre. Le Roi imposa la paix aux parties. Les Grands du Royaume s'assemblérent pour cette pacification, de laquelle furent garants les Comtes de Douglas, d'Angus, & d'Arran, & Mylord Robert, neveu du Roi Robert Bruce. Drummond ayant perdu par l'un des articles du Traité, les terres qu'il possédoit au Comté de Lennox, à cause de la mort des trois fils de Jean Monteith, se retira avec sa famille dans la Province de Perth, où il possédoit les terres de Stobhal & de Cargil. Il épousa la fille aînée de *Guillaume* de Montifex grand Thrésorier d'Ecosse. Son fils aîné MILCOLOMBE IV. du nom épousa *Isabelle* Douglas Comtesse héréditaire de Marr, & fut lié d'une amitié très-étroite avec le Comte de Douglas son beaufrére. Il s'associa avec lui, pour faire la guerre aux Anglois, se signala à la sanglante bataille d'Otterburn, où il fit prisonnier Ralph Percie Général de grande réputation parmi les Anglois, & fut gratifié d'une pension viagére pour cette action. Son frére *Guillaume*, épousa la fille du Baron d'Airth, laquelle lui apporta en dot la Baronie de Carnock. De ce mariage est issue la branche d'Athornden.

L'aînée des quatre filles de Jean Drummond, qui s'appelloit *Annabella*, épousa *Robert* III. du nom Roi d'Ecosse. Cette Reine est fort louée par les Historiens Ecossois, à cause de sa vertu & de sa prudence singuliére, & fut mére de *Jaques* I. Roi d'Ecosse. L'une de ses sœurs fut mariée à *Archibald*, Comte d'Argyll, une autre à *Alexandre* Macdonald, Seigneur des Isles, fils aîné du Comte de Rosse, & une autre à *Stuart* de Dually.

MILCOLOMBE IV. du nom, étant mort sans enfans, JEAN Drummond son frére fut le Chef de la famille. Il épousa *Elizabeth* de sainte Clare fille du Comte d'Orkney, Caithness, Rossin, &c. très-illustre, tant parmi les Danois, que parmi les Ecossois. Il en eut trois fils & une fille. La fille fut mariée au Seigneur *Thomas* Baron de Kinnaird. Nous parlerons de WALTER l'aîné des trois fils. *Robert*, son puîné se maria avec l'héritiére de Barnbougall. *Jean*, le cadet de tous s'en alla aux isles de Madére, ou sa postérité fait encore belle figure.

WALTER Drummond, marié à *Marguerite*, fille du Seigneur *Patrice* Ruthven, chef d'une noble maison, fut pére, 1. de MILCOLOMBE, qui suit; 2. de *Jean*, Evêque de Dumblain; 3. de *Walter*, qui fut fait Baron de Lidcrief, duquel est sortie la branche de *Blair-Drummond*, qui a produit deux autres branches, celles de *Newton*, & celle de *Gardrum.*

MILCOLOMBE V. du nom, épousa *Marie* Murray fille du Seigneur de Tullibardin, & eut 1. JEAN Mylord Drummond, créé Pair du Royaume; 2. *Walter*, Seigneur de Deanston; 3. *Jacques*, Seigneur de Corrivechter; 4. *Thomas*, Seigneur de Drumminerinoch, duquel sont sorties les branches d'*Invermay*, de *Cultmalindre*, de *Comrie*, & de *Pitcairns.*

JEAN Drummond fils aîné de MILCOLOMBE V. se maria avec *Elizabeth* Lindsey, fille du fameux Comte de Crawford, & se rendit puissant & illustre. Il fut Grand Justicier d'Ecosse, qui en ce tems-là étoit la principale charge du Royaume. Il acheta toutes les terres du Baron de Congraig son parent situées dans la province de Strathern, & avec la permission du Roi, la charge de Sénéchal héréditaire de cette province. Il rendit de grands services à Jacques IV. Roi d'Ecosse, car il mit en déroute le Comte de Lennox, & le Seigneur de Lysse avec leurs associez, qui alloient joindre le Comte de Marishal & le Seigneur de Gordon, afin d'exécuter le com-

complot qu'ils avoient tramé de s'assurer de la personne du jeune Monarque, & de gouverner le Royaume, sous prétexte de venger la mort de Jacques III. Il fut envoyé Plénipotentiaire en Angleterre pour conclurre un traité de paix avec Richard III. Roi d'Angleterre. Aprés la mort du Roi on le dépouilla de ses biens & de ses charges, parce qu'il avoit donné un soufflet, à un Roi d'armes, qui étoit allé le citer dans le château de Drummond à comparoître au Parlement, pour y rendre compte du mariage de la Reine ; mais l'intercession des Grands du Royaume, firent qu'en considération de sa noblesse & de ses services, on le rétablit dans ses biens & dans ses honneurs deux jours après. Il eut quatre filles, dont l'une nommée *Marguerite* plut si fort au Roi Jacques IV, qu'il la voulut épouser; mais comme il falloit une dispense du Pape, à cause de la parenté qui étoit entr'eux, le Prince impatient célébra ses noces en secret. De ce mariage clandestin vint une fille qui fut femme du Comte de Huntley. La dispense étant venue, le Roi voulut célébrer ses noces publiquement ; mais la jalousie de quelques Grands contre la maison de Drummond leur inspira la criminelle pensée de faire empoisonner Marguerite, afin que sa maison n'eut pas la gloire de donner deux Reines à l'Ecosse. Sa sœur *Elizabeth* fut Comtesse d'Angus, *Euphémie* son autre sœur fut femme du Seigneur de Flenming, *Annabella* son autre sœur fut Comtesse de Montrose.

GUILLAUME Drummond, fils de JEAN, & mari d'*Isabelle* Campbell, fille du Comte d'Argyll, eut deux fils, WALTER & *André*. Il entra en guerre ouverte lui & sa famille avec celle de Murray; & quelques-uns de ses amis brûlérent dans une église quelques Gentilshommes de la maison de Murray. Il étoit fort innocent de ce crime, & néanmoins, comme il n'étoit pas aimé du Roi, il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté. Son fils *André* fut créé Baron de Bellichlon, & fonda une branche, dont le dernier mâle, *Maurice* Drummond, laissa quatre filles, qui furent honorablement mariées en Angleterre. L'une d'elles fut femme de Caryl, Sécrétaire du Roi Jacques. WALTER Drummond, fils aîné de GUILLAUME, n'eut d'*Elizabeth* Graham, fille du Comte de Montrose, qu'un fils, savoir:

DAVID Drummond, qui épousa 1. *Marguerite* Stuart fille du Duc d'Albanie Viceroi d'Ecosse, de laquelle il n'eut qu'une fille, qui fut femme du Seigneur de Poury Ogilby: 2. *Lilia* Ruthven, dont il eut cinq filles, 1. *Jeanne* femme de *Jean*, Comte de Montrose, Chancelier & Viceroi d'Ecosse ; 2. *Anne*, mariée à *Jean*, Comte de Marr, Grand Thrésorier d'Ecosse ; 3. *Lilia*, Comtesse de Crawford ; 4. *Catherine*, Dame de Tullibardin ; 5. *Marguerite*, Dame de Keir. Les deux fils de David Drummond, furent PATRICE qui suit, & *Jacques*, Seigneur de Maderley, duquel sont sortis les Vicomtes de *Strathallan* & les Barons de *Marchani*. Le premier, qui fut créé Vicomte de Strathallan s'appelloit *Guillaume* Drummond. Il étoit Lieutenant Général des armées du Roi Jacques, & grand homme, tant pour la guerre, que pour le cabinet.

PATRICE Drummond, marié à *Marguerite* Lindsey, fille du Comte de Crawford, tige de la branche d'Edzel, eut cinq filles; 1. *Catherine*, Comtesse de Rothes; 2. *Lilia*, Comtesse de Dumferling, mére des Comtesses de Lauderdale, de Kelli, de Belcarrès, & de Caithnesse; 3. *Jeanne*, Comtesse de Roxburgh, Gouvernante des enfans du Roi Charles I ; 4. *Anne*, Dame de Torray-Barclay ; 5. *Elizabeth*, femme de Mylord Elphinston. Outre ces cinq filles, Patrice Drummond eut deux fils, JACQUES & JEAN.

JACQUES Drummond, créé Comte de Perth, épousa *Isabelle* Scotoun ou Scatoun, fille du Comte de Winton, dont il n'eut qu'une fille, qui a été Comtesse de Sunderland, & mourut jeune. JEAN son frére, Comte de Perth lui succéda. Il fut marié avec *Jeanne* Kerr, fille du Comte de Roxburgh, de laquelle il eut quatre fils & deux filles, l'une desquelles fut Comtesse de Wigton, & l'autre Comtesse de Tullibardin. Les quatre fils furent 1. JACQUES qui suit ; 2. *Robert*, qui mourut en France; 3. JEAN qui a fait la branche de *Logy Almond* ; & 4. GUILLAUME, Comte de Roxburgh, qui a fait celle de *Roxburgh* & de *Bellandin*.

JACQUES Drummond II. du nom, Comte de Perth, épousa *Anne* Gordon, fille du Marquis de Huntley, dont il eut deux fils & une fille, savoir Jaques dont il sera parlé cy-après ; JEAN, & *Anne* qui vivoit encore en 1695. C'est, dit-on, une Dame de grand mérite, qui a épousé le Comte d'Errol, Connétable héréditaire d'Ecosse. JEAN Drummond Duc de Melford, Chevalier de la Jarretiére, Secrétaire de Jacques II. Roi de la Grande Bretagne, mort le 25 janvier 1714, en sa 64 année, avoit épousé 1. l'héritiére de Lundin, dont il eut trois fils & trois filles. Celles-ci sont, 1. *Anne*, mariée au Baron de Houston ; 2. *Elizabeth*, femme du Vicomte de Srathallan ; & 3. *Marie*, qui n'étoit pas mariée en 1695. Les trois fils sont JACQUES, Baron de Lundin, *Robert* & *Charles*. Il épousa en secondes noces *Euphémie* Wallace, fille de *Thomas* Wallace, Baron de Craigie, chef d'une très-ancienne famille, dont il eut six fils & trois filles ; *Jean*, Seigneur de Torth ; *Thomas*; *Guillaume*; *André*. *Rinald* & *Philippe*; *Catherine*; *Thérése* & *Marie*.

JACQUES Drummond III. du nom, Duc de Perth, Chevalier de la Jarretiére & de saint André, chef de cette famille en 1695, fut fait Conseiller d'Etat l'an 1670, Grand Justicier d'Ecosse l'an 1684, grand Chancelier d'Ecosse l'an 1684. Il fut si touché par la lecture des papiers, qui furent trouvez dans le cabinet de Charles II. concernant la controverse, qu'ayant examiné l'affaire de la Religion très-sincérement, il crut que la Religion Catholique étoit la seule véritable, & en fit profession publique. Son attachement à cette Eglise, & au service du Roi Jacques, qu'il tâcha d'aller joindre en France, l'exposérent, dit-on, à plusieurs mauvais traitemens, soit de la part de la populace, soit de la part du Conseil d'Ecosse. Il fut gardé très-étroitement dans le château de Sterling deux ans & sept mois : après quoi on lui permit de respirer un peu de tems, à cause qu'il étoit malade : puis on le remit en prison, d'où il ne sortit qu'au bout de neuf mois. Enfin on lui permit de sortir du Royaume. Il se retira à Rome, où sa vertu & son zéle pour la Religion Catholique le firent extrémement estimer. Etant passé en France, il fut premier Gentilhomme du Roi Jacques II, Gouverneur de Jacques III, connu sous le nom de Chevalier de saint George, & Grand Chambellan de la Reine sa mére, & mourut le 10 may 1716, en sa 68 année, à saint Germain en Laye d'où son corps fut apporté à Paris & enterré au Collége des Ecossois. Ses plus grands ennemis n'ont jamais pu lui objecter d'autre crime, que la Catholicité. Il fut marié trois fois, 1. à *Jeanne* de Douglas, fille de *Guillaume* Marquis de Douglas: 2. à *Lilia*, Comtesse de Tullibardin : 3. à *Marie* Gordon, fille de *Louis* Marquis de Huntley ; & sœur du Duc de Gordon. Du premier mariage sont sortis, 1. *Marie*, femme de *Guillaume*, Comte de Marshall, Maréchal héréditaire d'Ecosse ; 2. *Anne*, qui n'étoit point mariée en 1695 ; & 3. JACQUES Mylord Drummond qui à l'âge de quinze ans, quitta à Paris l'Académie, pour passer en Irlande avec le Roi Jacques l'an 1689. Il se trouva au siége de Londonderri, aux combats de Newton, de Butler, & de la Boyne. Etant repassé en France avec le Roi Jacques, il fit ses exercices dans les Académies de Paris, après quoi il voyagea en France, en Italie, en Flandre, & en Hollande. Il étoit en Ecosse en 1695. Les deux autres mariages du Comte de Perth lui ont donné chacun deux garçons. * *Manuscrit composé en* 1689.

DRUMMORE. *Cherchez* DROMONE.

* DRUNÆUS (Gérard) Religieux de l'Ordre des Prémontrez, Chanoine de Tongerloo, & Curé en Brabant, étoit un excellent Mathématicien qui nous a laissé plusieurs preuves de la pénétration de son esprit & de son génie à construire des machines. Il fit présent de ses instrumens ou machines à Ernest de Baviére Evêque & Prince de Liége. Ses Ecrits sont conservez chez les Chanoines de Tongerloo. Ce sont, *Tabula Sinuum*, *Adscensionum rectarum & obliquarum*; *Tabula Parallaxeos, seu diversitatis adspectus*; *de Usu Quadrantis Astrolabii*; *De ortu & occasu*; *De mediatione cœli siderum*; *Kalendarium Historicum & Poëticum*; *Tabula Festorum Mobilium ab anno* 1582, *ad annum* 2201, & quelques autres Ouvrages. Il mourut le 23 janv. de l'an 1601. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DRUSBICKI, ou DRUZBICKI, (Gaspard) Jésuite Polonois, entra dans la Société le 24 d'août 1609, âgé de 20 ans. Il y exerça successivement les charges les plus considérables; car non seulement il fut Maître des novices pendant sept ans; mais aussi Recteur de Collége diverses fois, & Provincial de la province de Pologne deux fois. Cette province l'envoya deux fois à Rome, en qualité de son Procureur, & il assista à deux Congrégations générales. C'étoit un homme très-appliqué à l'oraison, & qui avoit une grande dévotion pour la sainte Vierge. Il étoit très-dur envers lui-méme, & mourut à Posnanie le deuxiéme d'avril 1660. L'on dit que son corps a demeuré plusieurs années exemt de toute corruption. Il composa plusieurs livres; mais il n'en publia pas beaucoup. Pendant l'interrégne, un Professeur de Cracovie fit imprimer contre les Jésuites, un écrit qui fut distribué à la Noblesse. Drusbicki y répondit sous ce titre, *Declaratio memorialis exorbitantium & processus Academiæ Cracoviensis inter ordines distributi.* Les autres Ecrits de Drusbicki, qui ont vu le jour sont en Latin, & sont des Ouvrages de dévotion, *De Passione Jesu Christi Filii Dei*; *Fasciculus exercitiorum & considerationum de præcipuis virtutibus Christianæ Fidei*; *Sol in virtute sua, sive Jesus Christus in splendore suarum excellentiarum spectabilis.* Sa Vie composée par Daniel Paulowski contient plusieurs choses considérables. * Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu.*

DRUSENHEIM, ville d'Allemagne, située dans la Basse Alsace sur le Moter, fort près du Rhin, à quatre lieues au dessous de Strasbourg.

DRUSES, DRUSIS, ou DRUSIENS, peuples de la Palestine, qui habitent aux environs du Mont-Liban. Ils se disent Chrétiens, bien qu'ils n'en ayent aucune marque, & qu'ils n'observent point la Religion Chrétienne. Ils parlent avec respect du Fils de Dieu, & de sa sainte Mére, & ils ont une haine irréconciliable contre les Juifs & les Mahométans, parce qu'ils sont usuriers. Ils ont une Religion differente de celle des Turcs, des Chrétiens, & de tous les autres peuples de la terre. Ils habitent dans des grottes & dans des cavernes; ils ne sont point circoncis; ils boivent du vin sans scrupule & croyent qu'il leur est permis de prendre leurs propres filles en mariage, & de commettre toutes sortes d'incestes. Le Rabbin Benjamin, qui mourut en Espagne l'an 1171, en parle dans son Itinéraire. Quelques-uns disent que ces Druses sont François d'origine, & qu'un Seigneur de la maison de Dreux, qui étoit du nombre de ceux qui avoient accompagné Godefroi de Bouillon, à la conquête de la Terre-sainte, en 1099, & qui commandoit un régiment, se voyant pressé par les Sarrasins, se retira sur le mont Engaddi, près de Bethléem, où il ne put jamais être forcé; qu'ils furent plus de 40 ans dans cet endroit, où ils avoient des femmes; & qu'ils ont ensuite peuplé tout le païs. Ricaut rapporte, qu'après la perte de Jérusalem, en 1187, les Druses se retirérent dans les montagnes, où peu après ils ont perdu toute la connoissance qu'ils avoient du Christianisme, & ont embrassé une nouvelle Religion, qu'un faux Prophéte, nommé Isman, introduisit parmi eux. Mais pendant que les Chrétiens étoient encore maîtres de Jérusalem & d'une bonne partie de la Palestine, il n'y a pas d'apparence qu'il y ait eu des Chrétiens qui se soient laissé séduire par un faux Prophéte, avant l'année 1173. On ne peut pas dire non plus, que cette retraite des Druses ne soit arrivée qu'après la prise de Jérusalem par Saladin Roi de Syrie, en 1187, puisqu'il y avoit des gens de cette Religion en 1170. La conjecture de quelques Historiens pourroit bien être véritable. Ils disent que ces Druses sont les mêmes que les Darares, ou Darazes, dont parle Elmacin dans son Histoire: ce qui paroit, en ce que leur Religion consistoit, dit Elmacin, à autoriser toute sorte de libertinage, à permettre les mariages entre les fréres & les sœurs, les péres & les filles, les fils & les méres, & à abolir tous les exercices de piété, comme le jeûne, la priére, le pélerinage à la Méque, &c. Leur demeure étoit dans la Syrie, & l'Auteur de cette Secte qui s'appelloit Muhammed Ben Ismaël, commença à la prêcher, vers l'an 1030. Ce qui a pu donner lieu de

de dire qu'Iſman avoit établi cette nouvelle Religion; car il n'y a guére de différence entre Iſman, & Iſmaël. Les Druſes ſont toûjours dans les montagnes, & ſont tout à fait endurcis au travail. Ils ont des mouſquets & des ſabres, dont ils ſe ſervent aſſez bien. Ils font eux-mêmes de la poudre, avec du charbon, du ſoufre & du ſalpêtre qu'ils préparent. Ils ſont extraordinairement jaloux de leurs femmes, qui ſont pourtant trés-ſages, & ſavent preſque toutes lire & écrire. Les Druſes mépriſent ces connoiſſances, & croyent qu'elles ne ſont bonnes que pour des perſonnes foibles, & incapa-de porter les armes. Les Marchands François ont grand commerce avec eux, à cauſe des ſoyes. Ces peuples ont des Princes, qui ſont de la maiſon de Maan, d'où ſortoit Emir Fexhir-ed-din, qui ſe diſoit parent de la maiſon de Lorraine. Les affaires fâcheuſes qu'il eut avec les Turcs, dans le XVII ſiécle ont rendu célébre le nom des Druſes. Il fut étranglé à Conſtantinople. Son fils Aly fut Emir après lui, & à Aly ſuccéda ſon fils Ahmed-ben-Maan, qui vivoit en 1697. Le lieu de ſa réſidence eſt un grand bourg dans le Mont-Liban, nomme Dayr Alcamar, à ſix lieues de Barut, qui eſt le port de mer des Druſes, & un peu au delà de Koſrouan. Il a toûjours 12000 hommes pour ſa garde. Il commande le païs ſous l'autorité du Grand Seigneur; mais il met de ſon plein pouvoir dans dans Koſrouan un Prince Maronite de la maiſon d'Abbouneſel, qui mourut vers l'an 1689. Ces Emirs mettent un de leurs fréres en ôtage à Conſtantinople; & le grand Seigneur met cet ôtage en leur place, quand il n'eſt pas content d'eux. Les marchandiſes du païs ſont du vin & de la ſoye, peu de blé & beaucoup de ſalpêtre. Il y a dans la bibliothéque du Roi de France depuis l'an 1700, trois manuſcrits Arabes, contenant la Religion & les Loix des Druſes. On eſt redevable à Monſieur le Chevalier d'Ervieux des particularitez de cet article. Le Public en apprendra des choſes encore plus ſingulières, s'il veut bien ſe laiſſer perſuader de faire imprimer les Mémoires qu'il a faits dans le païs où il a été ſi longtems. Il y rapporte l'hiſtoire & les guerres des Emirs, & il y marque des avantures extraordinaires de tout ce qui eſt arrivé dans le Levant au ſujet des Druſiens, des Maronites, des Turcs, des Arabes, & des autres peuples avec leſquels il a eu de grandes habitudes. Les Druſes, *dit Maundrell*, poſſédent aujourd'hui une longue chaîne de montagnes depuis *Caſtravan*, juſques à Carmel. Leur Prince ſe nomme *Achmet*, & eſt petit fils de *Faccardin*. C'eſt un vieillard, lequel ſuivant la coutume de ſes Ancêtres fait la nuit du jour. Cette coutume eſt héréditaire dans ſa famille, & procéde de ce que ces Princes croyent qu'ils ne ſauroient dormir en ſûreté que le jour. Ils diſent que c'eſt le tems, auquel leurs Gardes peuvent le mieux obſerver les actions & les deſſeins des hommes, & les prévenir le plus facilement; qu'il eſt néceſſaire de veiller la nuit, de crainte que l'obſcurité & le dormir ne donnent lieu, & n'encouragent les traîtres à les attaquer, & à les faire dormir plus longtems qu'ils ne ſouhaiteroient, par le moyen d'un poignard, ou d'un piſtolet. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. Eugéne Roger, Recollet, *Hiſtoire de la Terre-Sainte*.

DRUSIAS, ville de la Judée. Ptolomée en fait mention & la place entre Antipatris & Sébaſte. Cellarius ſoupçonne qu'Hérode le Grand la fit bâtir à l'honneur de Druſus fils de l'Impératrice Livie, tout comme ce Roi donna à la plus haute Tour du port de Céſarée le nom de Druſus. * Joſeph, *Ant. Jud. l. 15. c. 13.* Relandi *Paleſtina, lib. 3.*

DRUSIBARA, petite ville autrefois épiſcopale, dans la Romanie entre la ville d'Andrinople & celle de Sélivrée, à vingt-quatre lieues de la premiére, & à dix-ſept de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

DRUSILLE, fille d'Agrippa *le Vieux*, Roi de Judée, & ſœur d'Agrippa *le Jeune*, fut premiérement promiſe par ſon pére à Epiphane, fils du Roi Antiochus, ſur la parole qu'il donna à ſon pére de ſe faire Juif. Depuis, Agrippa *le Jeune* la maria à Azize, Roi des Emeſéniens, qui avoit embraſſé le Judaiſme. Peu de tems après, elle quitta le Roi ſon mari, pour ſuivre Félix Gouverneur de la Judée. Elle étoit la plus belle femme de ſon tems; & Félix ne l'eut pas plutôt vue, qu'il conçut une violente paſſion pour elle, & lui envoya propoſer par un Juif de Chypre, nommé Simon, ſon ami, & ſavant dans la Magie, d'abandonner ſon mari pour l'épouſer, lui promettant de la rendre la plus heureuſe femme du monde. L'envie qu'elle portoit à ſa ſœur Bérénice, la fit conſentir à cette propoſition, & lui fit même abandonner ſa Religion. Saint Paul ayant été pris, parla devant ce Félix & Druſille, de la juſtice, de la chaſteté, & du jugement dernier : ce qui eſt marqué dans les Actes des Apôtres. Druſille vivoit vers l'an 40 de Jeſus-Chriſt. * *Actes des Apôtres, c. 24. v. 24.* & *25.* Joſephe, *l. 20. des Antiq. Judaiq. c. 5.*

DRUSILLE, (Julie) naquit à Tréves, & étoit fille de Germanicus, qui étoit fils de Druſus, frére de Tibére. Germanicus l'avoit eue d'Agrippine, & ainſi elle étoit arriére-petite-fille d'Auguſte. Elle épouſa Lucius Caſſius en premiéres noces, l'an 786 de la fondation de Rome, & en ſecondes noces ſon frére Marcus-Lépidus. Elle fut débauchée par ſon frére Caligula, qui témoigna une douleur extrême de ſa mort, & lui fit rendre des honneurs divins. * Suétone, *in Caligula*. Dion, *Hiſt. l. 59.* Tacite, *l. 5. & 6. des Annales.*

DRUSINACUS, ville ancienne de la Vindélicie, qu'on a appellée *Auguſta Druſi*, & dont Ptolomée fait mention. Les Géographes croyent que cette ville eſt celle d'Algou en Allemagne, qui eſt appellée préſentement *Memmingen*. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DRUSIPARA. *Voyez* DRUSIBARA.

DRUSIS, ou DRUSIENS, peuples. *Voyez* DRUSES.

DRUSIUS, vulgairement DRIESCHES, (Jean) étoit natif d'Oudenarde en Flandre, où il naquit en 1150, le 28 juin. Il étudia à Louvain, à Gand, & ailleurs; enſuite étant allé en Angleterre, pendant les guerres civiles de la religion, avec ſon pére qui faiſoit profeſſion de la nouvelle doctrine, il y apprit l'Hébreu à Oxford, ayant deja fait de grands progrès dans le Grec & dans le Latin. Depuis, étant revenu dans le Païs-Bas, il fut Profeſſeur à Leyden en Hollande, puis à Franeker dans la Friſe, ou il enſeigna publiquement juſqu'à ſa mort. Il a été très-verſé dans la connoiſſance de la langue Hébraïque, & a été l'un des plus ſavans & des plus modérez Proteſtans du XVI ſiécle. On dit que ſes Confréres lui voulurent du mal, parce qu'il avoit refuſé de ſouſcrire la confeſſion de Foi des Calviniſtes, & qu'ils l'accuſérent d'avoir conſervé quelques impreſſions de la Religion Catholique. Il s'oppoſa vigoureuſement à la traduction de Junius & de Trémellius, dont il marqua pluſieurs défauts. Les Proteſtans étoient néanmoins fort entêtez de cette verſion de la Bible; mais pluſieurs d'entr'eux reconnurent enfin que Druſius avoit raiſon; & les Anglois mêmes, qui avoient été les plus préoccupez, revinrent de leur entêtement. Ils ſe ſont auſſi ſervis utilement de ſes corrections & de ſes remarques, pour faire leur derniére Verſion. Ses livres ſur l'Ecriture étoient devenus fort rares avant qu'on les réimprimât dans le recueil des Critiques d'Angleterre. M. Simon parle de cét Auteur comme d'un habile Interpréte; & il l'eſtime de ce qu'il n'a pas ſeulement ſçu l'Hébreu, à la maniére de ſes Confréres, qui ne ſavent que ce qui eſt dans les Grammaires & dans les Dictionnaires ordinaires; mais de ce qu'il a auſſi conſulté les anciens Traducteurs Grecs de la Bible, & de ce qu'il avoit lu avec application les Ouvrages de ſaint Jérôme. En effet nous avons de Druſius un Recueil des fragmens des anciens Interprétes Grecs ſur le Vieux Teſtament; qui a été imprimé en 1622, par les ſoins de Sixtinus Amama ſon diſciple, & Profeſſeur en Hébreu dans l'Académie de Franeker. Joſeph Scaliger lui portoit envie, parce qu'il ſavoit plus d'Hébreu que lui, comme il paroit par leurs Ecrits contre Serarius, qui étoit un ſavant Jéſuite, & qui en ſavoit pour le moins autant que Druſius & Scaliger ſur les faits qui étoient conteſtez entr'eux. Druſius s'eſt aquis beaucoup de réputation par ſa capacité & par ſes Ouvrages, dont les principaux, ſont, outre ſes Fragmens des Interprétes Grecs, ſur le Vieux Teſtament, dont nous venons de parler, une Grammaire Hébraïque; *De recta lectione linguæ ſanctæ*; *Alphabetum Hebraïcum vetus*; *Veterum Sapientium Gnomæ*; *De tribus Sectis Judæorum, &c.* Il mourut le douziéme février 1616. * Meurſius, *Athenæ Batavæ*. Valére André, *Biblioth. Belgica*. *Voyez* auſſi Abel Curiander ſon gendre, qui a écrit ſa vie, avec un catalogue de ſes Ecrits. * Simon.

DRUSIUS, (Jean) fils du précédent, fut un prodige d'eſprit & d'érudition. N'étant encore âgé que de cinq ans, il avoit quelque teinture de la Langue Latine. A ſept ans il expliquoit le Pſeautier Hébreu d'une maniére ſurprenante. A neuf ans il ſavoit lire l'Hébreu ſans points, & ajoûter les points qu'il faloit ſelon les régles de la Grammaire. A douze ans il écrivoit en proſe & en vers à la maniére des Hébreux. A dix-ſept ans il fit à Jacques I. Roi d'Angleterre une harangue Latine qui fut admirée de toute ſa Cour. Il mourut de la pierre à l'âge de vint & un an en 1609, après avoir commencé de mettre d'Hébreu en Latin, l'Itinéraire de Benjamin Tudelle, & la Chronique du ſecond temple, &c. * J. Druſius, *in Præf. ad lib. præteritor.* Baylé, *Diction. Critique*.

DRUSIUS, (Jean) Abbé du Parc près de Louvain, de l'Ordre des Prémontrez, au commencement du XVII ſiécle, naquit dans les Païs-Bas en 1578. Il étudia à Louvain; & s'étant rangé ſous la diſcipline d'Ambroiſe Loots ſon oncle, Abbé du Parc, il prit l'habit dans l'Ordre des Prémontrez. Le Pape Paul V. & l'Archiduc Albert l'employérent pour la viſité des Univerſitez du Païs-Bas. Jean Druſius étoit déja Abbé du Parc, & avoit ſuccédé à François Vlierden. Il mourut le 25 mars de l'an 1634, âgé de 56 ans. Libertus Fromondus fit ſon Oraiſon funébre. Il a écrit les Statuts de ſon Ordre, & quelques autres Ouvrages de piété. * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

DRUSON, étoit un pitoyable Hiſtorien, qui vivoit du tems d'Auguſte. Comme il étoit extrêmement riche, & qu'il avoit placé beaucoup d'argent à intérêt, il obligeoit ceux à qui il avoit prêté, d'ouïr la lecture de ſes Ouvrages, inſupportables pour tous autres que pour ſes débiteurs. Horace s'en moque ingénieuſement, *lib. 1. Serm. Sat. 3. v. 85. & ſuiv.*

Odiſti, & fugis, ut Druſonem debitor æris:
Qui, niſi quum triſtes miſero venere Kalendæ,
Mercedem aut nummos unde unde extricat, amaras
Porrecto jugulo hiſtorias, captivus ut, audit.

Il faut remarquer qu'il y a d'anciens manuſcrits, où, au lieu de *Druſonem*, on lit *Ruſonem*, comme le remarquent Cruquius & Torrentius. M. Guillaume Baxter dans l'Horace qu'il a donné au Public a mis *Ruſonem* dans le texte même, fondé pour cela ſur les Scholiaſtes, & ſur quelques anciens manuſcrits.

DRUSUS, famille. La famille des Druſus étoit une branche de celle des Liviens, qui, quoique plébeïenne, produiſit huit Conſuls, & deux Cenſeurs. Elle fut auſſi honorée de la Dictature, & de la charge de Général de la cavalerie, & fut illuſtre par les grands hommes qui en ſont ſortis. Marcus Livius combattit ſeul à ſeul, contre un chef des Gaulois, nommé *Druſus* ou *Drauſus*, l'an de Rome 472, & 282 avant Jeſus-Chriſt, & l'ayant tué, il en prit le nom, qui lui fut glorieux & à toute ſa poſtérité.

DRUSUS, fils du grand *Agrippa* & de *Cypros*, mourut fort jeune. * Joſephe, *Antiquit. Judaiq. liv. 18. chap. 7.*

DRUSUS, (Marcus Livius) fils de celui qui fut Collégue de Caius Gracchus dans le tribunat du peuple, & qui mérita l'éloge de Protecteur du Sénat, imita ſon pére pour ce qui eſt de favoriſer les Patriciens, mais la maniére dont il s'y prit, excita de furieux deſordres. Il avoit de grands dons, beaucoup d'éloquence, beaucoup d'eſprit, beaucoup de cœur, & s'il n'en fit pas un bon uſage; ce fut la faute de l'ambition exceſſive qui le poſſédoit, & dont il donna des marques dès ſon enfance. Les factions qui diviſoient la ville étoient celles du Sénat & celles des Chevaliers. Ceux ci, outre qu'ils faiſoient la levée des deniers publics, poſſédoient toutes

les charges de judicature, qui avoient autrefois appartenu aux Sénateurs: par ce moyen, ils tenoient, pour ainſi dire, le pié ſur la gorge au Sénat. Druſus voyant que Cépion, ſon émule, favoriſoit la cauſe des Chevaliers, entreprit de ſoutenir & de relever celle du Sénat; & afin de ne manquer pas de créatures, il s'aviſa de faire revivre les loix des Gracches, touchant la diſtribution des terres au peuple, & de promettre la bourgeoiſie Romaine aux Latins. La violence dont il uſa envers le Conſul Philippe qui s'oppoſoit à ces loix, ne ſauroit être aſſez condamnée; car on lui ſerra la gorge, juſqu'à ce qu'on lui vît ſortir le ſang par les yeux & par la bouche; & quelques-uns diſent que Druſus exerça lui même cette violence. La promeſſe qu'il avoit faite aux Latins, fut la ſource d'une guerre très-fâcheuſe, & qui faillit à devenir funeſte au Peuple Romain. Il tomba évanoui dans une aſſemblée publique, & ſoit que ce fût tout de bon, ſoit qu'il y eût de la feinte, il profita en pluſieurs maniéres de cet accident. Le crédit, qu'il s'étoit aquis, n'empêchoit pas qu'il ne ſe trouvât bien embarraſſé de l'état où il avoit mis les choſes; c'eſt pourquoi tout le monde crut qu'il fut tué très-a-propos dans la cour de ſon logis, comme il revenoit de la ville, entouré, ſelon ſa coutume, de beaucoup de gens, dont une partie ne lui étoit pas connue. On n'informa point contre le meurtrier, & la plupart des Auteurs diſent, qu'il n'a point été connu. Cicéron eſt peut-être le ſeul qui le nomme; il dit qu'il s'appelloit Varius. Cornélie mére de Druſus témoigna une grande fermeté dans cette rencontre. Sa ſœur Livie fut mére de Caton d'Utique, * Paterculus, Séné-que, *de Brevitate vitæ.* Cicéron, *liv.* 3. *De Natura Deorum*, *&c.*

DRUSUS, étoit fils de Tibére Néron & de Livie, qui épouſa depuis Auguſte, & frére de l'Empereur Tibére. Il donna des marques de ſon courage en Allemagne, où il ſoumit les peuples revoltez, & fit la guerre durant pluſieurs années. En l'an 739 de Rome, & l'an 15 avant JESUS CHRIST, il défit les Rhétes, qui ſont les Griſons, & étant Conſul en 745, il dompta les Chéruſques & autres peuples de Germanie. Il ſe préparoit même à continuer ſes conquêtes, dans le tems qu'étant tombé de cheval, il ſe rompit une cuiſſe, dont il mourut 13 jours après, âgé de 30 ans. Albinovanus écrivit une belle élégie à Livie ſa mére, pour la conſoler de la mort de Druſus. Son beau-pére Auguſte & ſon frére Tibére, firent deux harangues funébres à ſa louange. Ce fut Druſus qui fit tirer le canal du Rhin à l'Iſſel. Il mourut la même année 745 de Rome, qui étoit la neuviéme avant l'Ere Chrétienne. Son corps fut porté à Rome, comme en triomphe, & on lui donna le ſurnom de *Germanique*. Il eut de la jeune Antonia, fille de Marc-Antoine & d'Octavie ſœur d'Auguſte, trois enfans qui furent, Germanicus, Livie, & Claude. * Dion, *l.* 55. Tite-Live, *Epitome*, *l.* 136. *& ſuiv.* Velleius Paterculus. Suétone. Tacite, &c.

DRUSUS, fils de Tibére & de ſa premiére femme Vipſanie, fille d'*Agrippa*, eut beaucoup des défauts de ſon pére. Après avoir été Queſteur l'an 764 de Rome, on l'envoya dans la Pannonie pour y appaiſer les Legions qui s'étoient mutinées après la mort d'Auguſte, à quoi il réuſſit; ce qui lui mérita le conſulat. Il commanda une armée dans l'Illyrie l'an 770, d'où fomentant adroitement les diviſions qui s'étoient gliſſées parmi les Allemans, il en tira beaucoup de profit; de ſorte que le Sénat lui décerna les honneurs de l'Ovation. Revenu à Rome l'an 773, il fut fait Conſul avec l'Empereur ſon pére l'année ſuivante, puis Tribun conjointement avec le même Empereur. Ces dignitez ſembloient aſſurer l'Empire à ce Prince; mais Séjan à qui il avoit donné un ſoufflet, corrompit ſa femme *Livie*, que l'on nommoit *la Jeune*, qui étoit ſœur de *Germanicus*, & de concert avec elle, il fit empoiſonner Druſus par un Eunuque. Le Médecin de Livie qui étoit auſſi un des Galans de la Dame, fut du complot. Le poiſon fut lent, afin de faire penſer qu'il mouroit de maladie naturelle: ce qui arriva l'an 23 de J. C. Ce crime fut découvert huit ans après. Il eut deux fils & une fille; l'un des fils mourut jeune, & Caligula fit mourir l'autre. La fille, nommée *Julie Druſille*, fut mariée deux fois; la premiére à *Néron*, fils âiné de *Germanicus*; & après ſa mort à Rubellius Blandus.

DRUSUS, fils de *Germanicus*, fut haï & perſécuté par Séjan & par Tibére, qui le fit mourir de faim, l'an 33 de J. C. Tacite remarque qu'il vécut neuf jours, rongeant la bourre de ſon matelas, & que l'Empereur eut encore la cruauté de l'accuſer après ſa mort, dans le Sénat. Il rapporte de même, qu'il courut un bruit dans la Gréce & dans l'Aſie, qu'on avoit vu ce dernier DRUSUS dans les îles Cyclades & ſur les côtes voiſines. C'étoit un jeune homme, à peu près de ſon âge, que quelques Affranchis de Tibére accompagnoient, comme par honneur, mais en intention de le trahir. Les Grecs accouroient de toutes parts pour le voir, attirez par la grandeur du nom; & l'on publioit qu'échappé de la priſon, il fuyoit vers les Légions de ſon pére, pour ſe rendre maître de l'Egypte. La jeuneſſe ſe joignit à lui, & par tout où il paſſoit, on lui rendit de grands honneurs. Sabinus, qui commandoit dans la Gréce & dans la Macédoine, le rencontra à Nicopolis, ſur la côte de l'Epire, où il apprit de ce jeune homme qu'il étoit fils de Marcus Silanus. Ce Gouverneur en écrivit à l'Empereur: le reſte eſt inconnu. * Tacite, *lib.* 4. & 5. *Annal.* Suétone, *en Tibére.* Dion, *liv.* 57.

DRUSUS Nero. *Cherchez* CLAUDE, ou CLAUDIUS TIBERIUS, &c.

C. DRUSUS, Hiſtorien, dont Suétone fait mention en parlant d'Auguſte. C. Druſus, *dit-il*, rapporte que, ſur le ſoir, ſa nourrice l'ayant mis au berceau dans une ſalle baſſe, on ne l'y trouva point le lendemain; & qu'aprés l'avoir cherché long-tems, on le trouva dans une tour extrémement haute, où il étoit couché, ayant le viſage tourné vers le ſoleil levant. * Suétone, *Vie d'Auguſte*, *c.* 94.

DRUTHMAR. *Cherchez* CHRISTIAN.

DRUYVESTEIN. *Voyez* DRUIVESTEIN.

DRUZES, peuples. *Voyez* DRUSES.

DRYADES, Nymphes qui préſidoient aux bois & aux forêts, ſelon la ſuperſtition des Payens. Ce nom vient du Grec δρῦς, qui ſignifie *un Chêne.* Les Dryades étoient différentes des Hamadryades, en ce qu'elles n'étoient pas attachées à un arbre, mais qu'elles avoient la liberté de ſe promener dans les forêts:

> *Sæpe ſub hac Dryades Feſtas duxere choreas;*
> *Sæpe etiam, manibus nexis ex ordine, trunci*
> *Circumiere modum.*

Ovid. *Metam. lib.* 8. *v.* 746. *&c.* * Servius *le Grammairien.*

DRYANDER, (Jean) Martyr Proteſtant, étoit de Burgos en Eſpagne. Son nom Eſpagnol étoit *Enzinas*, que l'on tourna en Grec par *Dryander*: les Eſpagnols nomment *Enzina* une eſpéce de chêne. Jean Dias maſſacré par ſon frére, parce qu'il étoit Proteſtant, lui donna des inſtructions, qui l'obligérent à quitter l'Egliſe Romaine, pour embraſſer la Réformée. Dryander étoit obligé de demeurer à Rome, pour obéïr à ſon pére; mais il ne pouvoit s'empêcher de s'expliquer librement ſur quelques abus qui régnoient dans l'Egliſe. Il étoit ſur le point de s'en aller en Allemagne, pour y joindre François Dryander ſon frére, lorſqu'il fut déféré comme Hérétique. Le Pape aſſiſté des Cardinaux le voulut interroger, Dryander ne biaiſa point. Il déclara ouvertement ſes ſentimens: ce qui fut cauſe qu'il fut condamné au feu, & brûlé à Rome l'an 1545. * Théodore de Béze, *in Iconibus. Acta Martyrum* Criſpini.

DRYANDER (François) frére du précédent, eſt Auteur d'une Traduction Eſpagnole du Nouveau Teſtament, qu'il dédia à *Charles-Quint*, ce qui fit grand bruit dans les Païs-Bas. *Richard Simon* en a donné ſon jugement fort au long dans ſes Nouvelles Obſervations ſur le Texte & ſur les Verſions du Nouveau Teſtament. Ce Dryander fut recommandé à *Crammer* avec éloge par *Mélanchthon* l'an 1548. *Voyez* la Lettre quarante troiſiéme de ce dernier. Après qu'il eut dédié ſon Ouvrage à Charles-Quint, il fut mis en priſon à Bruxelles, où il demeura 15 mois. Il en ſortit le premier de février 1545, en ayant trouvé la porte ouverte à huit heures du ſoir. * Criſpin, *Acta Martyr.* Bayle, *Dict. Crit.*

DRYANDER, (Jean) Allemand, Médécin célébre, & Mathématicien, natif de Wetteren, dans le païs de Heſſe, profeſſa avec beaucoup de réputation la Médecine & les Mathématiques, qu'il enrichit de quantité de doctes Ecrits. Il fit auſſi beaucoup de découvertes dans l'Aſtronomie, inventa de nouveaux inſtrumens, ou rendit meilleurs ou plus utiles, ceux qui étoient déja inventez. Enfin il mourut le 20 décembre de l'an 1560 à Marpurg, où il avoit long-tems enſeigné. Les Oeuvres imprimees de Jean Dryander ſont, *Anatome capitis humani*; *Annuli Aſtronomici ſtructura atque explicatio*; *De Balneis Eniſenſibus liber*; *Diſputatio quædam Medica*; *Coſmographiæ Introductio*; *Aſtronomiæ atque Coſmographiæ Inſtrumentum*; *Duo globi aſtriferi figuris & circulis egregie ornati*; *De Horologiorum ſolarium varia compoſitione*; *De Uſu Inſtrumenti nocturnalis, pro captandis horis ex ſtellarum inſpectu*; *Aſtrolabii Canones*; *Quadrantis explicatio*; *De peſte libellus*; *Canones in Sapheam*; *In Organon Ptolemæi*; *Aſtrolabium toti Europæ inſerviens*; *Quadrans ſexagenarium inſtrumentum dictus*; *Quadrantis Appiani explicatio & uſus*; *De duplici projectione in planum pro mappis*; *Anatomica*; *De Cylindro*; *De Globo cœleſti.* Il a auſſi publié quelques livres de Médecine & d'Aſtronomie en Allemand. * De Thou, *Hiſt. liv.* 20. Juſtus, *in Chron. Med.* Voſſius, *de Math.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.* Teiſſier, *Eloges des Hommes ſavans*, *tome* 2. *p.* 68. *&* 69. *de l'édition de* 1715.

* DRYDEN (Jean Chevalier Anglois, Poëte couronné & Hiſtoriographe de Jaques II. Roi d'Angleterre, étoit iſſu d'une famille diſtinguée dans le Comté de Northampton, & fut un des plus excellens Poëtes d'Angleterre. Il a compoſé pluſieurs piéces de théatre & a mis au jour un Ouvrage où il traitte de cette ſorte de Poëſie. Il mourut le 14 mai de l'an 1700, à Londres, d'une inflammation au pié cauſée par la croiſſance d'un ongle ſous la chair, & fut enterré à Weſtminſter avec une grande pompe, où ſe trouvérent plus de cent carroſſes. Il repoſe entre les deux fameux Poëtes Chaucer & Cowley. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DRYOKAW. *Voyez* DREBKOW.

DRYOPE, Nymphe d'Arcadie, qu'Homére dit avoir eu habitude avec Mercure, & en avoir eu le Dieu Pan. Lucien au contraire dans le Dialogue de Pan & de Mercure, le fait fils de Pénélope fille d'Icare, que Mercure força en Arcadie, s'étant métamorphoſé en bouc pour la ſurprendre: ce qui fut cauſe que Pan naquit cornu, avec une barbe, une queue, & des piez de chévre.

DRYPÉTINE. *Voyez* DRIPÉTINE.

DRYUS, ou DRIUS, Roi fabuleux des anciens Gaulois. *Voyez* les mots DRIUS, DRUIDES.

DUA. DUB. DUC.

DUAMA. *Voyez* DAUMA.

DUARE, forte place dans la Dalmatie, proche d'Almiſſa, eſt bâtie ſur une montagne, & fortifiée à l'antique. En 1646, Paul Caotorta, Provéditeur extraordinaire ſous le Général Foſcoli, l'enleva aux Turcs; mais le Bacha, qui commandoit en ces quartiers-là, ſe mit à la tête de dix mille hommes, pour reprendre ce poſte: ce qu'il fit, en paſſant au fil de l'épée toute la garniſon Vénitienne. L'an 1652, le Général Foſcarini mit le ſiége devant Duare, & le reprit ſur les Infidéles. Les Vénitiens réſolurent alors de ruïner cette place, parce qu'il falloit une trop forte garniſon, & une trop groſſe dépenſe pour la conſerver. Le Grand Viſir Sciaus entreprit de rétablir cette forteresse, pour empêcher les courſes des Morlaques de la Croatie; & ce deſſein fut achevé par Faſſi ſon ſucceſſeur en cette charge. Mais en 1684, les Morlaques forcérent Duare par eſcalade, peu de jours avant que le Général Dhona quittât la Dalmatie: il y a maintenant une bonne garniſon Vénitienne dans ce fort. * Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

DUAREN, (François) natif de ſaint Brieu en Bretagne, cé-

célébre Jurisconsulte, vivant dans le XVI siécle. Les Ecrits qu'il a laissez au public, sont une marque certaine de sa profonde érudition. Il avoit été ami particulier du savant Guillaume Budé, qui lui fit part des découvertes qu'il avoit faites dans la langue Gréque, & dans les Antiquitez Romaines. Duaren s'en servit très à propos, & communiqua ces connoissances aux enfans de Budé. Pour s'y exercer lui-même par l'usage du Barreau, il s'attacha à celui du Parlement de Paris, qu'il suivit durant trois ans. Ensuite il enseigna le Droit avec un applaudissement extrême, & composa les excellens Ouvrages que nous avons de lui. Quelques Auteurs parlent diversement de Duaren. On dit qu'il avoit la mémoire si peu heureuse, qu'il étoit obligé de lire les harangues qu'il avoit composées: ce qui lui fut très-desavantageux en quelques occasions. Car passant en Allemagne, les Savans à qui la renommée l'avoit fait connoître perdirent, en quelque façon, quelque chose de l'estime qu'ils avoient conçue pour lui, parce que ce défaut de mémoire l'empêcha de leur faire part de ses lumiéres dans la Science du Droit. Il est pourtant sûr qu'il n'en fut pas moins consideré en France, & sur tout à Bourges, où il enseigna avec applaudissement, & où il mourut l'an 1559, âgé d'environ 50 ans. Les Ouvrages que nous avons de Duaren, sont, *De Ratione Beneficiaria*; *Commentaria in varios titulos Digesti & Codicis*; *Disputationum anniversariarum libri II*; *De Jure accrescendi libri II*; *De ratione docendi discendique Juris*; *De Jurisdictione & Imperio*; *Apologia adversus Equinardum Baronem*; *De Plagiariis & scriptorum alienorum Compilatoribus*; *In Consuetudines Feudorum Commentarius*; *De sacris Ecclesiæ Ministeriis ac Beneficiis libri VIII*; *Pro libertate Ecclesiæ Gallicanæ adversus artes Romanas Defensio*; *Epistola ad Sebast. Albespinam Regis Galliæ Oratorem*; *Epistola de Fr. Balduino*; *Defensio adversus Balbini Sycophantæ maledicta.* En l'année 1550, Duaren fit imprimer son Traité des Bénéfices, dans lequel il se rendit suspect d'hérésie par ses railleries. Aussi ce Traité a-t'il été mis dans l'Indice expurgatoire de Rome. François Baudouin d'Arras, en 1556, écrivit contre Duaren sur cette matiére. Baudouin se cacha sous le nom de *Petrus Rochius* & se nomma *Atrebatensis* par allusion au Jurisconsulte *Trebatius* & à sa patrie. On peut voir le portrait de Baudouin dans une lettre de Duaren du 13 juin 1555. Papyre Masson dit que Duaren avoit conçu une forte jalousie contre Baudouin, qui avoit aquis beaucoup de gloire dans l'exercice de sa charge lorsqu'il étoit à Bourges. Il ne sera peut-être pas inutile de rapporter ici, ce que De Thou a dit de cet habile Jurisconsulte. *Il étoit le plus savant de son tems*, dit cet Historien, *dans la Science du Droit Civil après Alciat, sous lequel il avoit étudié à Bourges; & ayant été instruit par un si grand homme, il joignit à la Jurisprudence les Belles Lettres, & une exacte connoissance de l'Antiquité. Depuis, il enseigna lui-même glorieusement le Droit dans la même Université de Bourges, avec Eginard Baron qui étoit de son païs, & qui avoit aquis une réputation assez grande: néanmoins on ne le connoit plus aujourd'hui, & à peine se souvient-on de ses Ecrits. Quant à Duaren, il eut, étant déja vieux, de grandes contestations avec Jacques Cujas, qui étoit encore jeune; & de là il naquit une espéce de guerre entre leurs disciples & leurs auditeurs: de sorte que l'Université de Bourges en fut divisée; & le mal eut été plus grand, si Cujas n'eut cédé à Duaren, & ne se fût retiré à Valence en Dauphiné. Il dit depuis, qu'il étoit beaucoup obligé à la mémoire de Duaren, parce que son émulation avoit été cause qu'il avoit sérieusement embrassé le Droit. Les Ouvrages de Duaren sont aujourd'hui en grande considération parmi les Doctes. Cujas même en faisoit un grand état. Mais il arriva à ses Ecrits, ce que Cujas a toûjours appréhendé pour les siens. Car les choses qu'il dictoit, & que les écoliers prenoient dans leurs cahiers, quoiqu'elles n'eussent pas été destinées pour être imprimées, furent ajoutées sans choix, après sa mort, aux Ouvrages qu'il avoit eu soin de publier durant sa vie.* * Sainte-Marthe, *liv.* 1. *Elog. Doct. Gall.* De Thou, *Hist. liv.* 23. Génébrard, *in Chron.* Sponde, *A. C.* 1559. *n.* 35. Teissier, *Eloges des Hommes savans, tome* 1. *p.* 372, *de l'édition de* 1715.

DUARTE PINEL, (autrement Edouard Pinel) Juif Portugais, qui vécut vers le milieu du XVI siécle. Il traduisit conjointement avec Jérôme de Vargas l'Ancien Testament de mot à mot en Espagnol, & le fit imprimer avec des caractéres Gothiques, à Ferrare en 1553. A la tête de l'ouvrage on voit une dédicace à Hercule d'Este, Duc de Ferrare. Au reste on dit que cette version suit pié à pié celle de Pagninus; d'autres ont remarqué que dans le Pentateuque, on a sur tout suivi la version Espagnole de Constantinople. Le même Pinel doit avoir écrit encore *de Grammatica* & *de Calendis.* * Nic. Antonio, *Bibl. Hisp.* Le Long, *Bibl. Sacra.*

* DUB, ville de Bohéme dans la Préfecture de Boleslaw, au nord de la ville de Boleslaw. Elle a un bon château d'où par un chemin souterrain pratiqué au travers de plusieurs roches, on peut communiquer avec le château de Raben qui est dans le voisinage. Pas loin de cette ville coule un ruisseau qui sort d'une haute montagne, & dont l'eau a cela de singulier qu'elle est froide en été, & chaude en hiver. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeylerus, *Topogr. Bohem.* Balbinus, *Miscell. Dec.* 1. *l.* 3. *c.* 7. *S.* 3. *p.* 74.

DUBARTAS. *Cherchez* BARTAS.

DUBDU, ou DUBUDU, grande ville d'Afrique dans la Province de *Chaus* Royaume de Fez. Elle est située sur la pente d'une haute montagne, à vingt lieues de Melille vers le Midi, & fut bâtie par un Seigneur des *Benimerinis*, depuis qu'ils eurent commencé à régner dans la Mauritanie Tingitane. Cette ville dans son origine n'étoit qu'une forteresse des Benimerinis. Dans la distribution que fit *Abdulac* des Provinces du Royaume de Fez, il donna ce quartier à quelques-uns de ses parens, qui bâtirent cette place pour serrer leur blé; mais elle s'est tellement accrue depuis ce tems-là, qu'elle est estimée présentement une des bonnes villes de l'Afrique. Quand les Benimerinis furent dépossédez par les *Oatases*, les Arabes de la contrée voulurent la ruiner, mais les Habitans qu'ils tâchérent d'en chasser, se défendirent vigoureusement par la valeur de *Muça ben Comu* leur Chef, qui ayant traité ensuite avec eux, demeura Seigneur de *Dubudu.* Son fils *Hamet*, homme fort vaillant, lui succéda & conserva cet Etat jusques à sa mort, laissant pour héritier son fils *Mahamet*, qui fut aussi des plus braves de son tems, & qui prit, dès le vivant de son pére, plusieurs villes sur la côte du mont Atlas, qui regarde la Numidie, desquelles plusieurs particuliers s'étoient emparez dans la décadence de cet Empire. Mahamet embellit la ville de Dubudu de plusieurs édifices, & y établit un grand commerce, par la maniére favorable dont il faisoit recevoir les Etrangers, ce qui fit que sa réputation s'étant répandue par tout, on le nomma le Roi de Dubudu. Il voulut se rendre maître de *Texar*, à la sollicitation de quelques-uns de ses Sujets, mais *Sayd*, ou *Muley-Chec*, premier Roi des Beni-Oatases, en ayant été averti, alla assiéger Dubudu. Comme il y vouloit monter, les Habitans qui étoient plus de six mille, feignirent de prendre la fuite, & l'ayant laissé grimper une partie du chemin, ils revinrent fondre sur ses gens à coups de dards & de pierres, d'une maniére si impétueuse, que s'étant épouvantez, ils ne songérent qu'à se sauver, & il en périt un grand nombre. *Sayd* ne laissa pas de continuer son entreprise. Il fit venir trois cens arquebusiers & cinq cens arbalétriers de renfort, qui s'avancérent pié à pié, résolus de périr plutôt que de quitter la place. Mahamed ne se croyant pas en état de résister, alla trouver le Roi dans sa tente, comme étant un messager qui demandoit à lui parler de la part du Roi assiégé. Le Roi après avoir fait lire la lettre qu'il lui présenta, répondit à ce faux messager, qu'il allât dire à son Seigneur, que le plus sûr pour lui étoit de se rendre incessamment. Mahamet lui demanda s'il pardonneroit à son Seigneur, en cas qu'il vînt se jetter à ses piez? Le Roi ayant répondu que non content de lui pardonner, il lui feroit du bien, parce qu'il estimoit sa valeur. Mahamet l'obligea à confirmer par serment cette promesse devant les Principaux de son camp. Alors, en se prosternant, il dit au Roi qu'il voyoit celui qui l'avoit offensé. Le Roi le releva aussi tôt, & après l'avoir baisé, il alla avec lui dans la ville, où il fit épouser ses deux filles aux deux fils de Mahamed, auquel il confirma l'Etat pour lui & ses Descendans, après quoi il se retira à Fez, qui en est à vingt-cinq lieues. Dès lors, c'est à dire, en 1490, les Seigneurs de Dubudu prirent le titre de Roi. Cependant après l'établissement des Chérifs, ils devinrent comme leurs Vassaux, & ne purent s'exempter de les suivre dans leurs guerres. *Muley Hamar*, Seigneur, de Dubudu, étant mort dans Fez vers l'an 1563, le Chérif qui régnoit alors s'empara de son Etat & y mit un Gouverneur avec des troupes pour le défendre contre les Turcs. * Marmol, *tome* 2. *l.* 4. *c.* 110. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DUBEN. *Voyez* DIEBEN.

* DUBITS, ville forte de la Croatie, près des confins de la Bosnie sur la riviére d'Unna ou Una au midi de la Save. En 1685, elle fut prise deux fois par les Chrétiens, mais elle est demeurée aux Turcs par la paix de Carlowitz. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ricaut, *Emp. Ottom.*

* DUBLIVLIUS (Jean) Minime, natif de Hainaut, visita la Terre-Sainte, & fit une description des lieux qu'il avoit parcourus, & des mœurs des peuples de ce païs-là. Cela se trouve dans une Rélation qu'il donna du Voyage de Jérusalem en sept Dialogues, imprimée à Cologne en 1600. On a encore de lui *Oratio Philippica*, imprimée à Liége en 1597. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DUBLIN, que les Auteurs Latins nomment *Eblana* & *Dublinum*, ville capitale du Royaume d'Irlande, dans la province de Lagénie, ou Leinster, avec titre d'Archevêché & de Comté, est située sur la côte orientale de l'isle, au midi, & sur la riviére de Liffy. Dublin a aussi un port, où se font les embarquemens pour l'Angleterre. Autrefois cette ville fut le séjour des Rois; aujourd'hui elle l'est des Vicerois. Le Pape Eugéne III. y fonda, vers l'an 1151, un Archevêché qui avoit, avec le titre de Primatie, neuf Evêques suffragans. Cette ville est belle, grande & bien peuplée, avec une Université, qui fut érigée en 1320 par une Bulle du Pape Jean XXII, sous le Roi Edouard II.

DUBLIN (le Comté de) est un païs d'Irlande, dans la province de Leinster, ainsi dit de sa ville capitale, qui l'est aussi de tout le Royaume d'Irlande; ceux du païs l'appellent *Cunntae Balaclaigh*, ou, *The Countye of Dublin.* C'est un païs assez fertile & cultivé, le long de la côte de la mer d'Irlande qui le borne à l'Orient, ainsi que sont au nord le Comté d'East-Meath; à l'Occident celui de Kildare; & au Sud le Comté de Wicklo; mais il n'y a pas d'autre lieu considérable que sa capitale. On le divise ordinairement en sept Baronies savoir New-Castle, Upper-Cross, Rathdown, Castleknock, Coolock, Balrudery, & Nether-Cross: ce qui se voit par les anciennes Annales d'Irlande, que Camden a recueillies. L'embouchure de la riviére est à l'abri de quelques hautes montagnes, qui s'avancent en mer en façon d'un Promontoire. La marée remonte dans la riviére, où les grosses barques arrivent. Dublin est assez bien bâtie; on y voit de grandes places, un beau château & des maisons assez commodes. C'est aussi le séjour de la meilleure Noblesse, & des plus riches Marchands de toute l'Irlande. * Camden, *Descr. magnæ Britan. &c.*

DUBNO, petite ville du Royaume de Pologne, est dans le Palatinat de Chelm dans la Russie Rouge, à onze lieues de la ville de Chelm. * *Cartes Géographiques.*

DU BOIS (Guillaume) Cardinal, Archevêque Duc de Cambray, principal & premier Ministre d'Etat de France, naquit à Brive-la-Gaillarde dans le Bas Limosin le sixiéme septembre 1656. Etant Précepteur de Philippe petit-fils de France Duc d'Orléans, alors Duc de Chartres, il fut pourvu, au mois d'avril 1690, d'un Canonicat en l'église de saint Honoré à Paris; & nommé la même année Abbé d'Airvau, dans le diocése de la Rochelle. Le Roi lui donna l'Abbaïe de saint Just diocése de Beauvais en 1693, celle de Nogent sous Coucy, diocése de Laon, en 1705, celle de Bourgueil diocése d'Angers en 1719, celle de Cercamp diocése d'Amiens en 1721, celle de Bergue S. Vinox diocése d'Ipres en 1722, & celle de S. Bertin diocése de S. Omer en 1723. Il fut nommé Conseiller d'Etat d'église le premier janvier 1716, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire pour le traité d'alliance entre la Fran-

France l'Angleterre & la Hollande, qu'il signa le quatriéme janvier 1717, & à son retour le Roi lui donna une des charges de Sécretaire de sa chambre & de son cabinet, & l'entrée au Conseil des affaires étrangéres. Il retourna en Angleterre avec le même titre d'Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi, & il y signa, le 2 août 1718, le Traité conclu à Londres pour la pacification de l'Europe. Le 24 septembre de la même année, le Roi le nomma Ministre & Sécretaire d'Etat au département des affaires étrangéres, & en mars 1720, à l'Archevêché de Cambray, dont il fut sacré Archevêque le neuviéme juin de la même année. Le Pape Innocent XIII. le fit Cardinal dans le Consistoire du 16 juillet 1721, & le 15 octobre suivant sa Majesté lui donna la charge de Grand Maître & Surintendant Général des couriers, postes & relais de France, dont il prêta serment le 19 du même mois. Il eut séance au Conseil de Régence au mois de mars 1722, & le 22 août de la même année le Roi le declara principal & premier Ministre d'Etat, dont il prêta serment le lendemain. Il assista au sacre du Roi le 25 octobre suivant le rang des Cardinaux qui y avoient été invitez, & fut reçu à l'Académie Françoise le troisiéme décembre suivant, & Honoraire de l'Académie Royale des Sciences, & de celle des Inscriptions & Belles Lettres. Les Prélats & autres Députez à l'assemblée générale du Clergé de France l'élûrent le 29 mai 1723, pour leur premier Président, quoiqu'il ne fût pas Membre de l'assemblée. Il mourut à Versailles le dixiéme août suivant en sa 67 année, & fut inhumé le 19 en l'église de S. Honoré à Paris, dont il étoit Chanoine Honoraire. Le Roi lui fit faire un service solemnel en l'église de Paris le 27 du même mois, où le Clergé & les Cours supérieures assistérent en corps : le Clergé en avoit célébre un le 21 précédent. * *Mémoires du Tems.*

DU BOIS (Ambroise) & (Eustache.) *Voyez* **BOIS** (du)

DUBRAW, ou **DUBRAVIUS SKALA**, (Jean) Evêque d'Olmutz en Moravie, a été estimé dans le XVI siécle. Il naquit à Pilsen ville de Bohême, son nom de famille étoit *Skala*; mais ayant obtenû des lettres de noblesse, il prit celui de *Dubrausiski*, qui est celui d'une ancienne famille de Moravie. Il fit ses études en Italie, où il recut le bonnet de Docteur en Droit. Il fut dans la suite du Conseil de Stanislas Evêque d'Olmutz, qui l'employa en diverses négociations, & même le chargea de mener ses troupes au secours de Vienne. Il fut pourvu de l'Evêché d'Olmutz après la mort de Zanbeck, successeur de Stanislas, & le posséda un peu moins de dix ans. Ses fonctions de l'épiscopat ne l'empêchérent pas d'être Ambassadeur en Silésie, puis en Bohéme, & Président de la Chambre établie pour faire le procès aux Rebelles, qui avoient eu part aux troubles de Smalcalde. Il a composé *l'Histoire de Bohéme en XXXIII. livres*, qu'il fit imprimer en 1551. Thomas Jordain la fit réimprimer en 1574, & y ajoûta la liste des Ducs, des Rois, des Evêques, les Généalogies & les successions des Princes, avec des Notes de Chronologie & d'Histoire, qui y donnérent de grands éclaircissemens. C'est sur cette édition qu'on en donna une nouvelle à Francfort en 1688, & que l'on y joignit l'Histoire de Bohéme d'Æneas Sylvius. Ce Prélat qui avoit beaucoup de piété & de doctrine, mourut au mois de septembre 1553. Outre son Histoire de Bohéme, il composa d'autres Ouvrages rapportez dans le *Journal des Savans du cinquiéme janvier* 1688. Il a écrit un Commentaire sur le Pseaume cinquiéme ; un livre de *Piscinis* ; des Notes sur *Martianus Capella* ; Un Dialogue, sous le nom de *Xénocrate*, sur la qualité des alimens, qui se tirent des poissons ; & une traduction en vers Latins des *Aphorismes d'Hippocrate*. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 163. *de l'édit. de* 1715.

DUBTABADO. *Voyez* **DOLTABAT.**

DUC, nom de dignité. Les Ducs avoient le gouvernement des provinces, le commandement des armées, & la principale administration de la justice. Ils avoient ordinairement avec eux des Comtes, qui s'appelloient en Latin *Comites*, comme qui diroit *accompagnans*, parce qu'ils étoient donnez aux Ducs, pour être comme leurs Ajoints à rendre la justice ; mais en l'absence des Ducs, ils avoient souvent l'autorité de commander les troupes & les provinces où ils étoient établis. La fonction des Marquis étoit d'être Gouverneurs des frontiéres, que l'on appelloit *Marches* : d'où vient que ceux qui en avoient le gouvernement, étoient nommez *Marchis*, & depuis Marquis. Il y avoit des Ducs, dont le pouvoir étoit bien plus étendu que celui des autres ; car quelques-uns avoient sous eux plusieurs provinces, quoi qu'ordinairement chaque Duc n'en eût qu'une. Il y avoit aussi des Comtes qui avoient une jurisdiction plus grande les uns que les autres, comme étoient les Comtes du Palais du Roi ou de l'Empereur : d'où vient le titre de *Comtes Palatins*. Ceux-ci rendoient la justice en l'absence du Prince, & dans les grandes affaires. Les autres Comtes étoient établis dans les provinces, ou quelquefois dans les villes principales. Dans l'origine, ces qualitez de Duc, de Marquis, de Comte, de Landgrave, & de Burgrave, n'étoient que des titres d'Offices & de Gouvernement, & ne se donnoient que pour un tems. On attacha depuis à ces titres de dignité, la propriété des provinces & des villes, dont auparavant ces Ducs, Marquis, & Comtes, n'étoient que des Administrateurs ; & ces terres furent données à des Seigneurs, aux uns à vie seulement, & aux autres à perpétuité dans leur famille, de mâle en mâle, ou autrement, à la charge de les tenir à foi & hommage du Souverain & de défendre le païs.

L'Origine de ces titres vient des Empereurs Romains. Sous la République Romaine, ceux qui avoient le commandement général des armées, étoient honorez du titre d'*Imperator*, ou Empereur. Ensuite il fut donné aux Césars, & celui de *Duc* demeura à leurs Lieutenans, qui commandoient, ou dans les armées, ou dans les provinces de l'Empire. Le premier Gouverneur qui a porté la qualité de Duc, a été celui de la Marche Rhétique, païs entre l'Allemagne & l'Italie, que nous appellons présentement *les Grisons*, Les Empereurs y envoyérent un Duc pour s'opposer aux Allemans, qui tâchoient souvent de faire des irruptions en Italie par ce passage. Depuis ce tems-là, plusieurs Gouverneurs, tant des autres provinces que des frontiéres de l'Empire, ont eû le même honneur, parce qu'on jugeoit nécessaire d'y envoyer des gens de guerre, pour retenir les peuples dans l'obéïssance, & pour donner aussi par ce moyen, un honorable entretien aux Seigneurs qui avoient rendu de bons services à la guerre. Le Duc ou Gouverneur de province étoit l'un des deux premiers Magistrats ; l'autre portoit le titre de Comte, & chacun avoit son autorité à part ; le premier, pour les affaires de la guerre ; & le second, pour les affaires civiles. On établit treize Ducs dans l'Empire d'Orient, & douze dans l'Empire d'Occident. Voici le nom des provinces.

EN ORIENT.	*EN OCCIDENT.*
Libye.	Mauritanie.
Arabie.	Séquanique.
Thebaide.	Tripolitaine.
Arménie.	Armorique.
Phenicie.	Pannonie seconde,
Mœsie seconde.	Aquitanique.
Euphrate, & Syrie.	Valerie.
Scythie.	Belgique seconde.
Palestine.	Pannonie premiére.
Dace Ripense	Belgique premiére.
Osrhoène.	Réthie.
Mœsie prem.	Grande Bretagne.
Mesopotamie.	

Ces Ducs de province en Allemagne, sous l'ancien Empire, avoient été Rois, comme nous l'apprenons de Munster, *en sa Cosmograph. l.* 3. *c.* 20 : mais il n'y avoit que le nom de changé, le pouvoir demeurant toûjours le même, dépendant néanmoins de celui de l'Empereur. Nous avons encore d'autres exemples de Royaumes changez en Duchez, par des Princes qui ne reconnoissoient pas l'Empire Romain ; comme l'Allemagne proprement dite, autrement la Souabe, quand elle eut été soumise à Clovis, Roi de France, & la Bourgogne à Clotaire. Hincmar, *Ep. ad Episc. Franc. c.* 14. nous dépeint la charge des Ducs de province ; & l'on peut voir dans Marculfe & dans Cassiodore, *l.* 7. *Var. c.* 4. de quelle maniére on conféroit cette dignité. Quelquefois ils étoient élus par le peuple. Chopin qui allégue le témoignage de Tacite, dit que le Duc ou Général d'armée avoit sous lui douze Comtes ; mais la plupart des Historiens n'en demeurent pas d'accord, & l'on ne peut rien fixer de certain sur ce nombre. Sous le régne des Visigoths, chaque province avoit un Duc, auquel on donnoit un Evêque pour Ajoint, & un Comte pour Substitut. Le premier assistoit le Duc dans les affaires civiles, & le second dans les affaires de guerre. Après la mort de Cléphon ou Cléphis, Roi des Lombards, qui fut tué l'an 575 par un de ses domestiques à Imola, à cause de sa tyrannie, les Lombards dégoûtez du nom de Roi, n'en voulurent point élire d'autre, & choisirent trente de leurs principaux Capitaines qu'ils nommérent Ducs, & qui partagérent entr'eux les villes d'Italie qu'ils avoient prises. Autaris, fils de Cléphis, que les Lombards mirent sur le thrône, dix ans après, pour mieux résister aux armes de l'Empereur Maurice, qui faisoit de grands préparatifs pour les attaquer, laissa aux trente Ducs leur autorité dépendante de la sienne, & ordonna qu'elle seroit transmise à leur postérité mâle, pourvu qu'elle ne s'en rendit pas indigne ; mais à condition que tous les trois ans, ils lui apporteroient la moitié de leurs revenus, pour entretenir sa dignité royale ; ainsi que rapporte Sigonius, *de Reg. Ital. liv.* 7. Dans les anciens Historiens, qui ont écrit des Anglois-Saxons, on trouve rarement que le nom de Duc soit employé pour signifier un Gouverneur, ou un Magistrat ; mais dans les Ecrivains des siécles suivans, les noms de Duc, de Consul, de Comte, de Prince, & de Viceroi, sont pris indifféremment. Depuis l'entrée des Normans jusqu'à Edouard III, on ne parle plus de Ducs. Mais ce Roi fit renaître ce titre en la personne d'Edouard son fils, Prince de Galles, qu'il créa Duc de Cornouaille l'an 1336, & en celle de son quatriéme fils, qu'il fit aussi Duc de Lancastre, par l'érection de ces deux païs en Duchez. Depuis, plusieurs grands Seigneurs parvinrent à la même dignité, les Rois leur accordant cet honneur, ou en considération de leur naissance, ou en reconnoissance de leurs services.

En France, du tems de Hugues *Capet*, la dignité de Duc devint féodale & héréditaire ; mais il y en avoit aussi une autre qui étoit seulement honoraire, & à laquelle étoit attaché le commandement général dans tout un Royaume, que les Rois pouvoient donner & ôter. Ainsi il y avoit alors un Duc pour la Lorraine, qui étoit Brunon, Archevêque de Cologne, frére du Roi Othon ; un pour l'Aquitaine ; & un pour la Bourgogne ; & Hugues, dit *le Blanc*, pére de Hugues *Capet* étoit Duc dans tous ces trois Royaumes, c'est à dire, qu'il étoit comme le Lieutenant Général du Roi. C'est le même qui sans sceptre régna plus de vint ans, & qui a été fils de Roi, pére de Roi, oncle de Roi, & beau-frére de trois Rois. Mézeray, *Abbrégé Chron.* Dans les années 955, & 956, le même Hugues *Capet*, avant que d'être Roi, étoit Duc de France comme son pére, & avoit toute l'autorité souveraine en main. * Flodoard, *Chron. l'an* 943, *&* Aimoin, *liv.* 5. *c.* 44. On ne peut se dispenser de parler ici des Barons & des Châtelains, à cause du rapport que ces sujets ont ensemble. La qualité de Baron est ancienne en France, & se donnoit aux Seigneurs de marque, après les Princes, les Ducs, & les Comtes. Les Châtelains étoient les anciens Capitaines des places fortes, moindres que les grandes villes, où étoit la demeure des Comtes. Aujourd'hui c'est, ou un titre de Seigneurie avec justice, ou un nom d'Office, comme en Auvergne & en Languedoc, où les Châtelains sont ce qu'ils étoient anciennement. A l'égard de l'érection que les Rois de France font des terres en Duchez, Marquisats, Comtez, & Baronies, les Edits de Charles IX. & de Henry III, portent que la terre d'un Duché doit valoir huit mille écus de rente, que le Marquisat doit être composé de trois

Ba-

Baronies, & de six Châtellenies unies & tenues du Roi à un seul hommage; le Comté, de deux Baronies & de trois Châtellenies, ou d'une Baronie & de six Châtellenies; la Baronie, de trois Châtellenies incorporées ensemble; & que la Châtellenie doit avoir haute, moyenne, & basse justice, & autres droits honorifiques, ou prééminences. Au reste, il faut distinguer les Ducs en trois ordres. Le premier est de ceux qui sont Souverains, tels que sont le Duc de Mantoue, &c. Le second, de ceux qui jouïssent des droits de la royauté, mais dont les terres sont féodales & mouvantes d'autres Princes, comme plusieurs Ducs en Allemagne & en Italie. Le troisiéme, est de ceux qui sont seulement honorez de ce titre, & Sujets d'un Roi, comme en France & en Espagne, & encore aujourd'hui en Angleterre. Pour ce qui est des Archiducs, il n'y a que les Princes de la maison d'Autriche qui prennent ce titre. Il y a deux Princes dans la Chrétienté, à qui nous donnons la qualité de grand Duc, qui sont le grand Duc de Moscovie, & le grand Duc de Toscane. Le premier porte depuis quelques années le titre d'Empereur. Tous les Ducs en Allemagne & en Italie sont Princes, & alliez la plupart aux maisons Royales. Bien que les Comtes Palatins, & les Marquis de Brandebourg prennent le pas devant plusieurs Princes, cela ne fait rien contre le titre de Duc en général, puisque ces Princes ne sont pas seulement Comtes ou Marquis, mais Electeurs, & comme tels les premiers de l'Empire. Il faut ajoûter ici que les Princes de Pologne, de Hongrie, & de Bohéme qui sont présentement de grands Rois, ont porté durant plusieurs siécles, la simple qualité de Duc; que le païs d'Athénes, de Bourgogne, de Baviére, & de Lorraine, ont autrefois porté, tantôt le titre de Royaume, & tantôt celui de Duché, avec une pareille autorité; que quelques provinces d'Espagne ont été gouvernées par des Ducs, mille ans avant la venue de Jesus-Christ; & que, lorsque ce païs fut attaqué par les Carthaginois, & après par les Romains, il fut vigoureusement défendu par les mêmes Ducs, qui y étoient souverains & indépendans. En 1443, le Concile de Bâle donna la qualité de premier Duc de la Chrétienté à Philippe, Duc de Bourgogne en mémoire de ce que ses ancêtres avoient toûjours défendu la Religion Catholique. A présent les Républiques de Venise & de Gênes donnent le titre de Duc ou Doge, à ceux qui en sont les Chefs; mais ces sortes de Ducs n'ont rien de commun avec ceux dont nous venons de parler; & leur dignité ducale n'est qu'une image & une répréséntation de la souveraineté, qui réside toute entiére dans le Corps des Sénateurs.

Quand à la préséance des Ducs, Marquis, & Comtes, il faut nécessairément distinguer les tems; & d'ailleurs la chose a dépendu souvent de la fantaisie des hommes. Garibay, Historiographe Espagnol, suivant l'opinion de Vaseo, assure que les Comtes ont été non seulement plus grands que les Marquis, mais aussi que les Ducs. La Roque, au Traité de la Noblesse, remarque qu'il y a eu des Marquisats érigez en Comtez, comme celui de Juliers par l'Empereur Louis de Baviére en 1329, selon Froissard, *tome premier*; que Raimond, Comte de Toulouse, prend la qualité de Marquis de Provence, dans des lettres données l'an 1241; & que Gui, Comte de Flandre, prenoit le titre de Marquis de Namur, à présent Comté. Il ajoûte que la qualité de Pairie a été donnée à quelques Comtez, comme aux Comtez d'Eu, d'Evreux, & de Clermont, & non à aucun Marquisat, que les Comtes se trouvent en France au sacre & couronnement des Rois, & non les Marquis. Mézeray, *en la Vie de Charles VI*, observe sur ce sujet qu'aux tems de la seconde race, le titre de Comte étoit aussi éminent que celui de Duc, qu'il sembloit même que les Grands en fissent plus d'état, puisqu'on en trouve qui ayant des Duchez, ne se faisoient néanmoins appeller que Comtes; comme en France celui de Toulouse, qui avoit les Duchez de Septimanie & de Narbonne, &c. celui de Savoye, qui possédoit les Duchez de Chablais & d'Aoste; mais que dans la suite on s'étoit imaginé quelque chose de plus grand, dans le titre de Duc. Amé VIII. Comte de Savoye, fut bien aise qu'on le donnât au Comté dont il portoit le nom: ce qui se fit par l'Empereur Sigismond l'an 1416, au château de Montluel en Bresse, quoique les lettres de l'érection soient datées de Chambery le 19 février. Ainsi, bien que les Comtes Palatins, & les Marquis de Brandebourg soient autant, ou plus que les grands Ducs en Allemagne, cela néanmoins ne déroge point au titre de Duc en général, parce que ces Princes ne sont pas simplement Comtes, mais Comtes Palatins, Marckgraves, Electeurs, & comme tels des premiers de l'Empire. Mais à présent qu'il n'y a plus de Comtes de provinces, qu'il y a même peu de Ducs, qui ayent des provinces entiéres en France, sous le titre de Duché; & que, selon Charles Loiseau, les Comtes ne vont qu'après les Marquis; il y a une grande distinction à faire, entre les Comtes de l'Empire, les Comtes de France, les Comtes d'Espagne, & les Comtes d'Angleterre; ce qu'il est bon d'expliquer. Les Allemans nomment les Marquis, Markgraves, c'est à dire, Comtes de frontiéres: les Comtes, landgraves, c'est à dire, Comtes de païs ou province; & les Gouverneurs des villes, Burgraves, qui signifie Comtes des villes.

Il y a trois sortes de Comtes en Allemagne, sans y comprendre ceux que l'Empereur a créez dans ses païs héréditaires, & qui ne sont pas Comtes de l'Empire. Les premiers sont Etats de l'Empire, duquel seul ils relévent, tant à l'égard de leurs personnes qu'à l'égard de leurs fiefs. Les seconds ont une ou plusieurs terres qui relévent immédiatement de l'Empire; mais ils ont aussi quelque autre fief qui reléve d'un Prince particulier, dont ils sont vassaux, & auquel ils sont obligez de rendre quelque devoir. Les troisiémes n'ont point de fief relevant immédiatement de l'Empire, & par conséquent point de séance aux Diétes; & ainsi les premiers ont plus de part aux bénéfices & aux affaires de l'Empire que les autres, & semblent être d'une condition plus relevée. Tous les Comtes immédiats de l'Empire sont comme autant de petits Souverains; & rendent fort peu de devoirs à l'Empereur. Plusieurs d'entr'eux font battre monnoye, & ont d'autres droits qui les approchent du rang, & de la condition des Princes: de sorte que les Electeurs même ne se mesallient point, en prenant des femmes dans les maisons de ces Comtes.

En France il y avoit autrefois deux sortes de Comtes: les uns supérieurs, & les autres dépendans, dont la Roque donne des exemples *en son Traité de la Noblesse*. Pasquier, *en ses Recherches*, & d'autres Auteurs, disent que, pour faire un Comte, il faut qu'il ait quatre Vicomtez qui lui soient soumises, *Comes quisque quatuor habere debet Vicecomites, ut Pictonum Comes*. Ainsi le Comté de Poitou étoit composé de quatre vicomtez, savoir de Châtelleraud, de Thouars, de Rochechouart, & de Brosse, dont les trois premiéres ont été depuis érigées en Duchez. Il n'y a en France que six Comtez-pairies; trois Ecclésiastiques, Châlons en Champagne, Noyon, & Beauvais, & trois séculiéres, Clermont à la maison de Condé, Eu à M. le Duc du Maine, Evreux à la maison de Bouillon. Pour ce qui est des dignitez de nouvelle érection, le Duc va le premier, le Marquis suit le Duc, le Comte suit le Marquis, puis vient le Vicomte, & enfin le Baron. *Vicecomites olim dicebantur; quibus Castri Dominus vices suas committebat, seu exactionem jurisdictionis in Castro*. Mais maintenant les Vicomtes sont héréditaires & féodaux; & ceux qui en ont le titre ne rendent pas la justice, comme ils faisoient anciennement. Il y en a un grand nombre en Languedoc & en Poitou. Et il y a tel Vicomte & tel Baron, qui ne voudroit pas changer son ancien titre, contre un nouveau titre de Comte ou de Marquis.

En Angleterre les Comtes nommez *Earls*, dans la langue du païs, sont tous Pairs du Royaume, & le Roi les traite de cousins. Quand il fait un Comte, il lui met lui-même un manteau sur les épaules, l'épée au côté, un bonnet sur la tête, & les lettres patentes entre les mains. Ils sont tous nommez des provinces, villes, ou places, dont ils portent le titre, à la reserve de deux dont l'un est personnel; savoir, le Comte Maréchal d'Angleterre; & l'autre est particulier à l'illustre famille de Rivers, dont l'aîné porte le titre de Comte. Ce fut Henri VII. qui reduisit les Ducs & les Comtes féodaux à de simples offices & dignitez à vie, leur donnant des qualitez sans domaine. Autrefois on donnoit aux Comtes, pour entretenir leur état, le troisiéme denier de ce qui provenoit de tous les procès qui se jugeoient dans le Comté, dont ils étoient titulaires; mais cela ne se fait plus, & le Roi leur accorde seulement vingt livres sterling par an, c'est à dire, deux cens quarante livres monnoye de France: ce qui étoit autrefois une pension fort considérable; mais il n'y a point de ces Comtes qui ne soit fort riche des biens de sa famille. On les traite en leur langue de *My-lord*, c'est à dire, *Monseigneur*: de là est venu qu'on dit en France, c'est un *Mylord*, quand on veut parler d'un homme riche. Au commencement du XVII siécle, il n'y avoit que vingt Comtes en Angleterre; mais à présent leur nombre va à plus de 70. Lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes, ou qu'ils donnent quelques lettres de concession à leurs Vassaux, ils se servent du pluriel, *Nous Henry de Percy, Comte de Northumberland, &c.* Il en est de même à proportion des Comtes d'Ecosse & d'Irlande. Pour en savoir davantage sur ce sujet, *voyez* Edouard Chamberlaine, *Etat présent de l'Angleterre*.

En Espagne les Comtes sont fort considérez, & plusieurs ont la dignité de *Grand* d'Espagne, qui est à peu près comme en France celle de *Pair*; au lieu qu'en France il n'y a que très peu de Comtez-pairies.

L'Italie a un grand nombre de Comtes; mais particuliérement les Royaumes de Naples, & de Sicile, & le Piémont.

La Suéde a des Comtes & des Barons, qui sont avec les Sénateurs la premiére Noblesse du Royaume.

Le Danemarck n'a ni Comtes, ni Marquis, ni Ducs, ni Barons, comme les autres Etats; & la Noblesse de ce Royaume n'écartelle point ses armes. Il n'y a qu'une branche de la maison de Rantzau dans le Duché de Holstein, qui prend le titre de Comte, de même que Frédéric Viceroi de Norvége, fils naturel de Frédéric III. Roi de Danemarck, qui est aussi connu sous le nom de Comte de Guldenlew.

La Pologne, la Lithuanie & la Moscovie n'ont point aussi de Comtes, mais seulement des Ducs, des Princes & des Palatins. *Voyez* COMTES PALATINS DE FRANCE.

DUC, (Fronton du, ou, selon d'autres, Fronton le) Jésuite, connu sous le nom de *Fronto Ducæus*, fils d'un Conseiller de Bourdeaux, où il naquit l'an 1558, s'y fit Jésuite en 1577, & se distingua entre les Gens de Lettres de son tems. Ce Pére étoit bon Critique, savoit les langues, & la Théologie, & mourut à Paris le 25 septembre de l'an 1623. Le Cardinal Baronius a parlé de lui avec éloge dans le IX tome des Annales. Le Pére du Duc a beaucoup travaillé, & nous lui sommes obligez d'avoir publié les Ouvrages de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, de saint Basile, de saint Jean Chrysostome, de Nicéphore Calliste, les Canons des Apôtres, la Bibliothéque des Péres Grecs, Antoine Melissa, &c. Il écrivit aussi contre le Sieur du Plessis-Mornay. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut.*

DUCALA, DUCCALA, province du Royaume de Maroc en Afrique, s'étend le long de l'Océan Atlantique, entre la riviére d'Ommirabi, & celle de Tensift. Ses principales villes sont Azamor, El Medina, Azafia, & Mazagan, laquelle est entre les mains des Portugais. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUCAS, illustre famille dans l'Empire de Constantinople, auquel elle a donné deux Empereurs. Le premier fut CONSTANTIN Ducas, intime ami de l'Empereur Isaac Comnéne, qui voulant reconnoitre les services que Constantin lui avoit rendus pour l'élever à la dignité impériale, la lui offrit à lui-même, lorsqu'il en fut las. Constantin l'accepta en 1059, & la retint jusqu'en 1067, qu'il mourut. Quoiqu'il fût alors sexagénaire, il ne laissa que des enfans en bas âge. Eudoxie leur mére, Régente de l'Empire, faillit à le faire sortir de la famille, en se remariant à Romain Diogéne; mais MICHEL l'aîné de ses fils se le fit rendre en 1071, & gouverna ou plutôt gâta tout jusqu'à l'an 1078, qu'on le contraignit d'abdiquer. CONSTANTIN son fils ne laissa pas d'être appellé Empereur quelques

ques années après, mais ce ne fut en lui qu'un vain tître. Il mourut jeune, & en lui finit la branche aînée des Ducas, mais il y en eut d'autres qui furent toûjours depuis très-considérables à Constantinople.

DUCAS ( ) Auteur Grec, qui a écrit ce qui s'est passé sous les Empereurs de Constantinople, Jean, Manuel, Jean & Constantin Paléologue, jusques à la prise de la ville capitale & à la ruïne de leur puissance. Son Ouvrage a une plus grande étendue que celui de Chalcondyle, parce qu'il remonte plus avant dans le passé, & qu'il touche les plus importantes affaires du régne du vieil Andronique. Il est d'ailleurs conduit avec plus de jugement. On ne sait de la vie de cet Auteur que le peu qu'il en dit lui-même. Dans le cinquiéme chapitre de son Histoire, il parle de Michel Ducas son ayeul, qu'il dit avoir eu de grandes lumiéres en toutes sortes de Sciences, mais sur tout dans la Médecine. Dans le dernier chapitre de son Histoire, il nous dit qu'il fut lui-même envoyé par Gatiluzio, Prince de l'île de Lesbos, à Mahomet Empereur des Turcs, pour lui payer le tribut qu'il lui donnoit tous les ans. L'Histoire de Ducas fut imprimée au Louvre en 1649, par les soins d'Ismaël Bouillaud, qui y joignit une Version Latine & des Notes. Elle a été traduite ensuite en François par M. le Président Cousin, & elle achéve le huitiéme tome de l'Histoire de Constantinople qu'il a fait imprimer in 4. à Paris, & dont on a donné une nouvelle édition *in* 12. en Hollande en 1685.

DUCCALA. *Voyez* DUCALA.

DUCEY, gros bourg en Normandie, dans l'Evêché d'Avranches, est sur la riviére d'Ardée.

DUCEY, autre bourg de Normandie. *Voyez* DUCY.

* DUCHOW ou DUCHZOW, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Leitomeritz à l'ouest-nord-ouest de Leitomeritz, dont elle est éloignée de cinq lieues.

DUCINO, bon bourg du Piémont, sur la route de Turin à Asti, à une lieue de la ville d'Asti, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DUCLER, gros bourg de France en Normandie sur la rive droite de la Seine à l'embouchure de la petite riviére d'Enne, entre Rouen & Caudebec.

* DUCQUET (Barthélemi) Jurisconsulte de Liége, se servoit mieux de la plume que de la langue. Dans ses *Réponses* ou *Avis*, dont il a laissé plusieurs livres, il ne se servoit d'aucun préambule ou détour, mais venoit d'abord au fait. Il a fait aussi un Traitté, *De Evictionibus sive Saisiniis*, parce que cette mariére est à Liége d'un plus grand usage que les autres : mais rien de cela n'a vu le jour. Il mourut en 1611, le 2 oct. * Valére André, *Bibliotheca Belgica.*

* DUCY, gros burg de Normandie dans l'Evêché de Bayeux au sud-sud-est de Bayeux entre les riviéres de Drome & d'Aure.

DUD. DUE. DUG. DUI. DUL.

DUDECHIN. *Cherchez* DODECHIN.

DUDERSTAT, ville d'Allemagne, capitale du petit païs d'Eischfeld, qui est au midi de celui de Brunswic, est sur la riviére de Wipper, dans les Etats de l'Electeur de Mayence. * Sanson.

DUDIM, DUDAIM ou DODAIM. *Voyez* MANDRAGORE.

* DUDINK (Juste de) Chanoine de Rees, homme de grande lecture en a donné des preuves par les livres suivans, *Bibliothecariographia, hoc est, Enumeratio omnium Auctorum operumque quæ sub titulo Bibliothecæ, Catalogi, Indicis, Nomenclatoris, Athenarum &c. prodierunt*; *Palatium Apollinis & Palladis, hoc est, Designatio præcipuarum Bibliothecarum veteris novique sæculi*; *Synopsis Bibliothecæ Marianæ, hoc est, Recensio omnium Auctorum, qui de B. Maria Virgine scripserunt*; *Mundus Marianus, hoc est, Specificatio omnium Mundi locorum in quibus B. Virgo Deipara miraculose colitur.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DUDITH (André) Evêque de Knin, Chnin ou Tina, puis de Chonad & enfin de Cinq-Eglises, issu de la famille noble & distinguée de Horchowitz, naquit à Bude en 1533. Il fit ses premiéres études, selon les uns à Padoue, selon les autres à Vérone, & selon d'autres encore en Hongrie, & les continua à Breslaw, à Vienne, & dans les Universitez d'Italie, où il fit connoissance avec les hommes les plus célébres, & en particulier avec Paul Manuce, sous la direction duquel il parvint au plus haut degré de l'éloquence. Il étoit si grand admirateur de Cicéron, qu'il avoit écrit trois fois toutes ses Oeuvres de sa propre main. En France il apprit le Grec & l'Hébreu sous Angelus Caninius & sous Mercier ou Mercerus, & s'appliqua aussi à la Philosophie. Après avoir aquis tant de belles connoissances & dans les langues & dans d'autres choses, il retourna dans sa patrie. Comme les instances de ses amis lui firent goûter la Jurisprudence, il alla pour la seconde fois en Italie où il eut le plaisir de connoître le Cardinal Polus qu'il accompagna lorsque le Pape quelque tems après l'envoya vers Marie Reine d'Angleterre. Il eut par là occasion de voir une partie de l'Allemagne & les Païs-Bas, & alla à Bruxelles rendre ses devoirs à Charles-Quint. En Angleterre il assista au mariage de la Reine Marie avec Philippe II. Roi d'Espagne, & vit là avec déplaisir les mauvais traittemens qu'on y faisoit aux Protestans. Il fit aussi sa cour à Elizabeth qui après la mort de Marie devint Reine d'Angleterre, & il lui adressa une harangue en beau Latin. L'année suivante il retourna en Hongrie, où on lui offrit plusieurs emplois considérables qu'il refusa, se contentant de demander à l'Empereur Ferdinand la permission de retourner en Italie pour la troisiéme fois. Dèsqu'il y fut arrivé, il y traduisit en Latin le Jugement de Denys d'Halicarnasse sur l'Histoire de Thucydide, Longinus & Demetrius περὶ ἑρμηνείας, *de Interpretatione*, les trois derniers livres de Diodore de Sicile, Appien d'Alexandrie des Guerres des Romains contre les Carthaginois, & des exploits d Annibal. Il avoit dessein de faire la même chose d'une paraphrase Gréque sur S. Matthieu, qui lui fut fournie de la belle Bibliothéque de Michel Sophianus. Il a écrit la Vie de son Bienfaiteur Renaud Polus. Dans la suite il visita plusieurs Cours d'Italie, & vint en France, où au grand étonnement de tout le monde, il harangua en Italien la Reine Catherine de Médicis. Enfin il retourna à Vienne où l'Empereur Ferdinand le fit Conseiller privé, & le nomma à l'Evêché de Tina. Peu de tems après il fut envoyé au Concile de Trente au nom de l'Empereur & de tout le Clergé de Hongrie. Il y fit diverses harangues dont deux ont été imprimées. L'une traitte de la Communion sous les deux espéces, & l'autre du mariage des Prêtres. Quoiqu'il témoignât beaucoup de zéle pour le Pape, il ne put s'empêcher en différentes sessions de parler contre les abus de l'Eglise Romaine, & il employa son éloquence pour obtenir qu'on rendît la coupe aux Laïques dans la célébration de l'Eucharistie. Mais quand il vit qu'on ne songeoit à rien moins qu'à une réformation, il quitta le Concile pour aller rendre à l'Empereur compte de qui s'y étoit passé. Les Evêques Italiens députérent là-dessus quelcun à l'Empereur pour prendre soin de leurs intérêts auprès de lui : mais Ferdinand qui connoissoit la droiture de Dudith, bien loin de se prévenir contre lui, lui donna pour recompense l'Evêché de Chonad, & bientôt après celui de Cinq-Eglises. Il l'envoya aussi par deux fois à Sigismond Auguste Roi de Pologne, où il s'aquitta fidélement de sa commission. C'est pourquoi l'Empereur Maximilien l'envoya là pour la troisieme fois, afin d'aller chercher sa sœur que le Roi de Pologne renvoyoit. Dans cette occasion, il résolut de se marier avec une Demoiselle noble de la maison des *Strozzi*, ou de *Strassen* élevée à la Cour, où elle étoit fille d'honneur de la Reine de Hongrie. Sur quoi on raconte une chose qui mérite d'être rapportée. Dudith étant encore Evêque fut envoyé en ambassade vers le Roi de Pologne, & comme il eut été introduit dans la chambre de l'Infant avec ses habits pontificaux, l'une des filles qui s'y trouva, se prit à rougir, dès que l'Ambassadeur entra, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu. Il ne se fut pas plutôt retiré que l'Infant demanda à cette fille d'où procédoit le changement qui avoit paru sur son visage. D'abord elle en cacha la véritable cause ; mais enfin étant pressée par l'Infant, elle l'avoua sans feinte, & dit qu'elle avoit songé la nuit précédente que son pére & sa mére la vouloient marier à un homme si semblable à l'Ambassadeur, excepté ses habits sacerdotaux, qu'elle n'avoit pu le voir sans que la rougeur lui montât au visage. Comme il n'étoit pas vraisemblable qu'un homme qui étoit revetu de la dignité de l'episcopat, pût jamais contracter mariage, l'Infant & cette fille n'ajoutérent pas foi à ce songe. Néanmoins il eut son accomplissement deux ans après ; car son pére étant allé à la Cour de l'Empereur par l'ordre du Roi de Pologne, il la fiança à Dudith qui ignoroit alors ce songe, & qui avoit résolu de quitter son Evêché pour épouser une femme. Il exécuta cette résolution immédiatement avant que de se marier. Il se démit de son Episcopat & de ses autres emplois, & écrivit sur ce sujet une lettre Apologétique à l'Empereur qui par complaisance pour le Clergé avoit paru desapprouver la conduite de Dudith. Il écrivit en sa faveur à de grands Princes, lui assigna une pension, & lui fit garder tous ses emplois. Après la mort de cette femme dont on vient de parler, il se remaria avec une Dame tres vertueuse qui étoit veuve du Comte Jean Zarnow, & sœur des fameux Sborovits, & il en eut des enfans. Cependant le Pape l'excommunia & le persécuta avec violence : mais lui, sans s'en mettre en peine, alla demeurer à Cracovie où il embrassa la Réformation. Il se laissa ensuite aller, à ce que l'on pretend, aux sentimens de Socin. Quelques-uns l'accusent, mais sans fondement, d'avoir été Athée, Epicurien & Sceptique. David Czuittinger prétend que sur la fin de ses jours, il renonca à la créance des Sociniens, & il se fonde sur ce qu'on l'enterra a Breslaw dans l'Eglise des Evangéliques qui s'appelle de Ste Elizabeth : ce que l'on n'auroit pas fait, s'il ne fût pas rentré dans la Communion des Protestans. Lorsqu'Etienne Bathori fut devenu Roi de Pologne, Dudith quitta ce Royaume pour se rendre auprès de Maximilien qu'il accompagna en 1576 à la Diéte de Ratisbonne, & après la mort duquel il conserva tous ses emplois sous l'Empereur Rodolphe. Il s'établit en Moravie avec sa famille, il y acheta Pascow avec toutes les fermes qui en dépendoient, & il obtint les mémes priviléges que les Barons du païs. Vivant là dans une grande tranquillité, il fit venir auprès de lui des Savans de tous côtez. Deux ans après il quitta la Moravie, & alla demeurer à Breslaw en Siléfie, où il mena une vie solitaire qui lui laissoit le loisir d'avancer dans les Sciences. Mais la mort d'Etienne Bathori, l'élection d'un nouveau Roi, & son zéle pour la maison d'Autriche vinrent troubler son repos quelque tems. Après cela, il reprit le même train de vie, & mourut peu de tems après, le 23 fevr. 1583. Il conserva toute sa raison & tout son jugement jusqu'à son dernier soupir, invoquant sans cesse notre Sauveur Jesus Christ. Deux jours avant sa mort il écrivit à M. Prætorius Professeur en Mathématiques à Altorf, une lettre dans laquelle il prédit sa mort par les régles de l'Astrologie. Dudith étoit bien fait de sa personne. Il avoit la taille belle & quelque chose de majestueux dans le visage. Il avoit des mœurs tres réglées, il étoit pacifique, haïssant les vices, mais aimant les hommes & tachant de faire du bien à tous. Outre la connoissance des Langues, il étoit versé dans la Philosophie, dans les Mathématiques, dans l'Astrologie, dans la Médecine, dans le Droit Civil, dans l'Histoire & dans la Théologie. On a de lui, *Commentariolus de Cometarum significatione*; *Dissertationes novæ de Cometis*; *Orationes duæ in Concilio Tridentino habitæ*; *Notæ duplices in Fausti Socini Disputationem de Baptismo aquæ*; *Quæstio ubi vera & Catholica Ecclesia Christi inveniatur*; *Commentarius pro Conjugii libertate*; *Epistola de Hæreticis gladio puniendis*; *Apologia ad Maximilianum II*; *Vita Cardinalis Poli*; *Epistolæ atque Orationes de diversis materiis*; *Judicium Halicarnassæi de Thucydidis Historia*; *Appianus Alexandrinus de Bello Romano contra Carthaginenses & de Gestis Annibalis, tres ultimi libri Diodori Siculi, Longinus & Demetrius* περὶ ἑρμηνείας, *& libri D. Halicarnassæi de Arte Rhetorica in linguam Latinam conversi.* Il y a aussi de lui quelques

ques Epitres parmi les Oeuvres de Faufte Socin, & des Epitres *fur la Médecine*, imprimées en 1598, par les foins de Laurent Scholzius. Parmi fes lettres, il y en a une à Théodore de Béze, dans laquelle il agite cette queftion, *fi le nom d'Eglife ne convient qu'à la Réformée*, & une autre à Jean Lafifius Gentilhomme Polonois, dans laquelle il combat le dogme *de la Trinité*, & qui a été réfutée par Des Marêts. Il a fait auffi deux Epitres à Polycarpe Lyferus, dont l'original fe trouve dans la bibliothéque de Lyferus. On trouve encore une lettre élegante de Dudith à Muret, *l.* 1. *Epift.* 69. & une autre du même à Joachim Camérarius, publiée par Crénius, *Parte II. Animadv.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Teffier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 29. *& fuiv. de l'édition de* 1715.

DUDITH (André) fils du précédent, a publié un *Traitté de la Divinité de Jefus Chrift.* Ce titre fait voir qu'il n'avoit pas embraffé la doctrine exécrable de fon pére. * Teffier, *Eloges des Hommes favans, tome* 4. *de l'édition de* 1715. *p.* 42.

DUDLEY, (Jean) Comte de Warwik, puis Duc de Northumberland, Seigneur très-puiffant en Angleterre, s'oppofa aux deffeins d'Edouard Seimour, Duc de Sommerfet, Oncle du Roi Edouard & Protecteur du Royaume pendant fa minorité, & réfolut de le perdre. L'ayant fait arrêter prifonnier, avec l'agrément du Roi dont il avoit toute l'autorité entre les mains, il lui fit trancher la tête le 22 janvier 1552. Enflé de ce fuccès, il forma une faction pour mettre la couronne fur la tête de Guilfort fon fils, en lui faifant époufer Jeanne Grey, fille du Duc de Suffolk, petite niéce du Roi Henry VIII. Peu de tems après ce mariage, le Roi Edouard mourut au mois de juillet 1553. Alors Dudley tâcha de s'affurer de la perfonne de Marie, qui étoit hérituére de la Couronne; mais cette Princeffe fe retira en lieu de fureté, où elle fe fit proclamer Reine d'Angleterre. Cependant Dudley, Duc de Northumberland, & le Duc de Suffolk fe faifirent de la Tour de Londres, prirent en fecret le ferment des principaux de la Nobleffe & du Maire, & les obligérent à fe déclarer pour Jeanne Grey fille du Duc de Suffolk, mariée à Guilfort. Deux jours après par un édit public, ils firent proclamer Jeanne Reine d'Angleterre. En même tems Dudley leva une puiffante armée, & marcha contre la Reine Marie, laiffant à Londres le Duc de Suffolk pour s'affurer de la ville. Mais pendant fon abfence, le Maire de Londres & la Nobleffe qui y étoit reftée, le declarérent criminel de léze-Majefté, & arrétérent le Duc de Suffolk avec Jeanne, que peu de jours auparavant ils avoient proclamé Reine. Dudley fe remit entre les mains des Magiftrats, dans l'efpérance, peut-être, d'obtenir fa grace. On le mena prifonnier à Londres, où il eut la tête tranchée le 22 août 1553. Peu de jours après, le Duc de Suffolk, & Jeanne avec Guilfort fon mari, fouffrirent le même fupplice. * Sanderus, *Hiftoire du Schifme d'Angleterre.* * Imhoff, *Notitia Angliæ.*

* DUDLEY (Robert) Comte de Leicefter, étoit petit-fils de ce Dudley que Henri VIII. Roi d'Angleterre fit au commencement de fon régne mourir par la main du bourreau pour des crimes commis fous le régne de Henri VII, & cinquiéme fils de Jean Dudley dont il eft parlé dans l'article précédent, & que Marie fit décapiter. La Reine épargna fes fils, hormis le mari de Jeanne Grey, & les rétablit dans leurs dignitez & dans leurs biens, quoi que par fentence du Parlement, les enfans euffent été condamnez à mort & leurs biens confifquez. La Reine Elizabeth continua à faire du bien à cette famille, & combla en particulier Robert Dudley de bienfaits & d'honneurs: ce qui alla fi loin qu'elle ne temoignoit pour lui guéres moins d'inclination que s'il eût été fon époux. C'étoit un Seigneur parfaitement bien fait, d'une agreable converfation, & doué de toutes les qualitez d'un parfait Courtifan: d'ailleurs pendant la captivité d'Elizabeth il lui avoit confervé une fidélité inviolable & un entier attachement. Il excelloit à la danfe: il aimoit l'argent, il étoit fin & rufé, & portoit envie à tous ceux qui étoient élevez au deffus de lui: il étoit infupportable & fier envers fes égaux, orgueilleux avec fes inférieurs, ingrat envers fes amis, dangereux pour ceux contre qui il avoit conçu de la haine, fort addonné à fes plaifirs & extrémement prodigue; il eut même dans un âge avancé de l'indifférence pour la Religion, & n'eut pas beaucoup de capacité, ni pour les affaires de la guerre, ni pour celles d'Etat. Comme tous fes defauts, & fon élevation lui avoient fait beaucoup d'ennemis, cette même élevation accompagnée d'une profonde diffimulation lui fit beaucoup d'amis & de créatures. Ses qualitez extérieures, fa fidélité & fa complaifance (à quoi quelques-uns ajoûtent même des enchantemens,) le rendirent fi cher à la Reine Elizabeth, qu'elle le préféroit à tous les autres: mais quand il lui arrivoit de fe laiffer emporter àla jaloufie & à l'orgueil, & d'oublier le refpect qu'il lui devoit, elle favoit fort bien l'humilier, & le faire reffouvenir de fon devoir. L'inclination que la Reine avoit pour lui la porta à l'élever par degrez aux plus hauts emplois. Elle le fit Baron de Denbigh, Comte de Leicefter, Grand Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Confeiller privé, premier Maître d'Hotel, Chancelier de l'Univerfité d'Oxford, Grand Véneur en deçà & au delà de la riviére de Trent, & Lieutenant Général des troupes Angloifes dans les Païs-Bas. Dans les années 1563 & 1564, elle le recommanda fort expreffément pour lui faire époufer Marie Reine d'Ecoffe, mais cela ayant manqué, il eut la préfomption de fe croire digne de devenir l'époux de fa propre Reine. Il en donna des marques en plufieurs occafions, fur tout par l'empreffement avec lequel il traverfa le mariage propofé de Charles Archiduc d'Autriche, & enfuite celui de François Duc d'Alençon avec la Reine fa Maitreffe. Ce fut à cette occafion qu'il fe brouilla entiérement avec Mylord Ratelif, Comte de Suffex. Il appuya le Duc de Nortfolk pour lui faire époufer la Reine Marie: mais dans la fuite il le trahit, fe mit du parti de ceux qui condamnoient à mort cette pauvre Reine, & donna même le confeil de finir fes jours par le poifon. Lorfque le fecours qu'Elizabeth envoyoit aux Habitans des Païs-Bas fut prêt, la Reine lui en donna le commandement, & le conduifit jufques à Douvres, où elle le vit mettre à la voile, montant le plus magnifique vaiffeau de toute l'Angleterre. La flote Angloife confiftoit en vint vaiffeaux de guerre, & en foizante de tranfport, portoit trois mille hommes de troupes d'élite, avec cinq cens Volontaires, & étoit pourvue de toute forte de munitions de guerre. Le Comte avoit une Cour confidérable, car fans compter les Pages, les Laquais & les autres Domeftiques qui étoient en fort grand nombre, il avoit à fa fuite douze Comtes, quarante Gentilshommes, un Evêque & fix Chapelains: il avoit outre cela une Garde de trente maîtres, & de trois cens hommes d'Infanterie. La Reine vouloit par toutes ces marques de grandeur, le faire paroître avec plus d'éclat que n'avoit fait le Duc d'Alençon. Il mit pié à terre à Fleffingue le 19 Dec. 1585, & fut reçu avec tous les honneurs imaginables. Il alla de là en Hollande, où on lui fit dans toutes les villes une réception magnifique, & il fit avec toute la pompe & la magnificence poffible fon entrée publique à la Haye. Le 1. fevr. de l'année fuivante, il comparut dans l'affemblée des Etats Généraux, qui le reçurent fur le pié de Gouverneur Général, & qui fondez fur la bonne opinion qu'ils avoient de lui, lui donnérent un pouvoir beaucoup plus ample qu'ils n'avoient jamais fait auparavant. Il n'eft pas befoin de rapporter ici comment il en abufa, puifqu'on peut fuffifamment s'en inftruire par les hiftoires de ce temslà. Au commencement du mois de Nov. 1586, le Comte de Leicefter reçut ordre de la Reine de revenir en Angleterre. On en donne différentes raifons, mais la plus vrai-femblable eft le deffein formé d'Elizabeth de faire mourir Marie Reine d'Ecoffe. Avant fon départ, il fit frapper plufieurs médailles, où d'un côté il étoit ré préfenté, & où on lifoit ces paroles, *Robertus Comes Leiceftr. & in Belg. Gub.* De l'autre côté on voyoit une bergerie à l'entrée de laquelle paroiffoit couché un dogue d'Angleterre pour la défendre avec d'autres chiens, avec ces paroles, *Non Gregem fed ingratos*, & fous le dogue *invitus defero.* Il les diftribua entre fes amis & ceux de fon parti, & les Etats dans la fuite défendirent d'en frapper. Ils priérent cependant la Reine Elizabeth, plus pour l'amour d'eux mêmes que pour l'amour de lui, de le leur renvoyer avec un nouveau fecours d'hommes & fur tout d'argent d'autant plus que l'Eclufe en Flandre dont la confervation étoit d'une grande importance pour les Etats, étoit affiégée & ferrée de près par les Efpagnols. Le 6 Juin de l'an 1587, le Comte revint à Fleffingue avec un nouveau renfort confidérable d'Anglois, mais peu d'argent. Ses efforts pour faire lever le fiége de l'Eclufe furent pourtant inutiles, & cette ville fe rendit aux Efpagnols. Il vit auffi échouer le deffein qu'il avoit formé de leur enlever Hoogftraten. Après cela il continua fon premier train, & chercha même par le moyen de fes partifans à la tête defquels étoient ceux d'Utrecht, à fe procurer la fouveraineté des Païs-Bas, & dans cette vue il réfolut de fe rendre maître du château de Leyden; mais cela fut découvert à tems. Les Etats Généraux, dans la jufte crainte qui les tenoit, s'en plaignirent fortement à la Reine Elizabeth, qui là-deffus lui ordonna, de remettre le Gouvernement entre les mains des Etats, & de revenir en Angleterre pour être employé contre les Efpagnols qui ne menaçoient pas moins que d'envahir l'Angleterre avec leur flotte à laquelle ils donnoient le nom d'invincible. En vertu de cet ordre, le Comte partit, & fe démit auparavant du Gouvernement par un Acte du 17 Dec. de l'année 1587. Après cela la Reine lui donna le commandement de l'une des deux armées qu'on avoit levées en Angleterre pour defendre ce Royaume contre les forces de l'Efpagne. Mais cette flote prétendue invincible avec laquelle les Efpagnols faifoient état d'engloutir l'Angleterre & les Païs-Bas, ayant été battue & diffipée, on congédia la plus grande partie de ces deux armées: mais on fongea en même tems, à renvoyer le Comte de Leicefter pour une troifiéme fois d'Angleterre dans les Païs-Bas, malgré la démiffion qu'il avoit faite du Gouvernement qui lui avoit été conféré, mais il n'en revint aucune utilité, parce que pendant qu'on étoit en traitté là-deffus, le Comte mourut le 14 Sept. de l'an 1588, à l'âge de 55 ans, dans l'une de fes terres au Comté d'Oxford. Quelques-uns difent qu'il mourut de chagrin, de ce qu'à l'inftigation de Milord Burleigh & de Mylord Halton, la Reine contre fa promeffe, refufa de lui conférer la charge de Lieutenant Général de fes armées en Angleterre & en Irlande. D'autres croyent que fans le favoir il prit un poifon qu'il avoit deftiné pour fe défaire de quelque autre. Cambden affure qu'il mourut d'une mort naturelle, & qu'il fut extrémement regretté de la Reine. Quoi qu'il en foit, dès qu'il fut mort, la Reine fit faifir les biens qu'il avoit laiffez, parce qu'il devoit de grandes fommes à à la Thréforerie, mais elle donna enfuite main levée de cet arrêt en faveur des Créanciers du Comte qui étoient en fort grand nombre. Il fut enterré à Warwik le 23 oct. 1588, avec grande pompe. Il ne laiffa qu'un fils nommé Robert comme lui, qu'il avoit eu de la fille de Milord Elfingham, & auquel, quoi qu'il l'eût déclaré bâtard par fon teftament, il laiffa de fes biens autant qu'il lui fut poffible. Ce fils ne laiffa pas de prendre le nom, les titres & les armes de Dudley, fe retira dans les Etats du Grand Duc de Florence, & après avoir été fait Prince par l'Empereur, il prit le titre de Duc de Northumberland. Le Comte de Leicefter fon pére, étant las de la mére qui lui avoit donné le jour, époufa l'an 1576, Mylady Lettice en fecret, après avoir, comme on l'en accufe, fait mourir par le poifon fon mari Milord Gauthier, Comte d'Effex. Le Chevalier Knolles, pére de cette Dame, n'eut connoiffance de ce mariage que deux ans après; mais alors il le contraignit à l'époufer publiquement. La Reine qui eut avis de cela par le moyen de l'Ambaffadeur du Duc d'Anjou, pour punir le Comte du mauvais exemple qu'il avoit donné aux autres, le tint prifonnier quelques jours à Greenwich. Il n'eut point d'enfans de cette femme, de forte qu'il eut pour fucceffeur Ambroife Dudley fon frére aîné, Comte de Warwik. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Brit. p.* 450. 680. Idem *in Vita Elifabethæ.* Melvil's *Memoirs.* Thuanus. Larrey, *Hift. d'Angleterre, tome* 1. *&* 2. Van Meteren. Hooft. Van Reyd en Bor, *Nederl. Oorlog. en Gefchied.* Leti, *Vie de la Reine Elizabeth.*

DUDON, de Neuftrie, écrivit l'Hiftoire des Conquêtes des Normans dans les Gaules, mais plutôt en Poëte qu'en Hiftorien. Il vivoit

vivoit sur la fin du X siécle; & il est cité par Saxon *le Grammairien*, sous le nom de l'Ecrivain d'Aquitaine. * Saxon *le Grammairien, au liv.* 1. Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 41.

DUDON, Docteur de Paris dans le XIII siécle, fut Clerc, & Physicien, c'est à dire, Médecin du Roi saint Louïs, qu'il accompagna dans ses voyages d'outre-mer, & qu'il assista à sa mort en Afrique. Ensuite il revint en France avec Philippe *le Hardi*. Il se trouva extrémement mal à saint Germain en Laye, où il avoit suivi le Roi; & s'étant fait transporter à Paris, il y fut abandonné des Médecins. Dans un état si fâcheux, il eut recours à Dieu, & lui demanda par les mérites de saint Louïs, la santé qu'il recouvra. Il écrivit lui-même une rélation de ce qui venoit de lui arriver, & l'envoya à Guillaume de Chartres, qui composoit alors la Vie de saint Louïs. *Consultez* cette Rélation, & *Voyez* l'Histoire du XII siécle de l'Univerfité de Paris, de du Boulay.

DUE-CASTELLI. *Voyez* DUI-CASTELLI.

DUEGNAS ou DUENAS, bourg ou petite ville du Royaume de Léon en Espagne. Ce lieu est sur la riviére de Pisuerga, entre Valladolid & Palencia, à six lieues de la premiére & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

DUEL, combat singulier entre deux personnes, se livroit anciennement en champ clos, d'où est venu le nom de *champion*. Il étoit de deux sortes, l'un se faisoit à fer émoussé, & l'autre à fer émoulu. Dans le premier, on ne cherchoit que l'honneur de la victoire; dans le second on aspiroit à tuer son adversaire. Tous les deux se faisoient avec de grandes cérémonies & en présence des Juges, quelquefois même en présence des Rois, qui autorisoient ces combats. Pendant la guerre, les défis entre les Chevaliers & les Chefs des partis contraires étoient fort communs; mais ils se faisoient plus souvent entre un certain nombre de Combattans, que seul à seul. C'est ce qui avoit été même pratiqué dans l'Antiquité, au sujet du démêlé qu'eurent les Romains avec ceux d'Albe, lorsque pour épargner le sang de plusieurs milliers d'hommes, chaque parti remit les intérêts & la gloire de son païs, entre les mains de trois Bràves qu'il jugea les plus capables de les soutenir. On tient que, pour une pareille occasion, il se fit entre le Roi François I, & l'Empereur Charles-*Quint*, un défi qui n'eut point de suite. Les joûtes qui ne se faisoient que par divertissement & qu'en rompant une lance, étoient aussi une espéce de duel, dont l'issue se trouva funeste pour Henri II. Roi de France, qui y perdit un œil & la vie. Quand un Chevalier étoit accusé d'un crime, dont il se disoit innocent, il demandoit qu'il lui fût permis de se battre contre son accusateur, ce qui ne lui étoit guére refusé. Ainsi pour repousser d'autres sortes d'injures, on avoit souvent recours aux duels. *Voyez* sur ce sujet d'Audiguier, *de la Permission des Duels*. Les Duels étoient si communs dans les premiéres années de Louïs XIII. que les premiéres nouvelles, qu'on se demandoit le matin en se rencontrant dans les rues, ou dans les promenades, étoient d'ordinaire, *qui est-ce qui se batit hier?* & l'après dînée; *savez-vous qui s'est battu ce matin?* Il ne falloit point avoir eu de querelle avec *Bouteville* pour être obligé de se battre avec lui. Si quelqu'un lui disoit, *un tel est brave*, il s'en alloit de ce pas le chercher, & quand il le trouvoit; *Monsieur*, disoit-il, *on m'a dit que vous étiez brave, il faut que nous nous battions ensemble.* Tous les matins, les Braves s'assembloient chez Bouteville, dans une grande sale basse, où l'on trouvoit toujours du pain & du vin sur une table dressée tout exprès, & des fleurets pour escrimer. Cette sale étoit l'école des duels, & pour ainsi dire, le Conseil des Duellistes. Le Commandeur de *Valençay*, que le Pape Urbain VIII, fit depuis Cardinal, y tenoit le haut bout comme un brave à trois poils, & qui avoit une telle demangeaison de se battre, qu'un jour il vouloit appeller en duel Bouteville son meilleur ami, parce que celui-ci ne l'avoit pas pris pour second dans un duel arrivé deux ou trois jours auparavant. Et cette querelle ne fut appaisée que par une autre que Bouteville prit de gayeté de cœur contre le Marquis de *Portes*, où Valençay servit de second contre *Cavois*. Jusqu'au régne d'Henri III, les seconds n'avoient servi dans les Duels, que de spectateurs & de témoins; mais au Duel de *Quelus* & *d'Entraguet*, *Livarrot* & *Maugiron* seconds du premier & *Rybeiras* & *Schomberg* compagnons du second, se battirent à toute outrance, & ce mauvais exemple dura depuis. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, *tome* 2. A présent cette barbare coutume si opposée à la loi de Dieu, & si éloignée de la douceur du Christianisme, est entiérement abolie dans le Royaume de France, par la sévérité des ordonnances du Roi Louïs XIV.

DUELLIUS. *Voyez* DUILLIUS.

DUERO ou DOURO, en Latin *Durius*, riviére d'Espagne, a sa source dans la Castille Vieille, vers les frontiéres de l'Aragon, dans la montagne d'*Idubeda*, que ceux du païs nomment diversement, *montes d'Occa*, *Sierra la Héz*, *Sierra d'Urbion*, *&c.* Le Duéro passe à Soria, à Almasen, à Borgo d'Osme, à Aranda, &c. qui sont dans la Castille Vieille. De là entrant dans le Royaume de Léon, il arrose Simanças, Tordecillas, Camora, &c. puis venant dans le Portugal, il coule à Mirande, à Lamego, à Porto, &c. & se jette dans l'océan, un peu au dessous de cette ville, grossi par les eaux de l'Arlanza, du Tormes, & par celles de diverses autres riviéres qu'il reçoit. Les Auteurs anciens parlent souvent du Duéro. Silius Italicus dit qu'on trouvoit de l'or parmi le sable de cette riviére, *l.* 1. * Sanson. Baudrand.

DUERSTEDE. *Voyez* WYCK te DUERSTEDE.

DUESME, ville de France, en Bourgogne, sur la riviére de Seine, & dans le Bailliage de la Montagne. Elle donne son nom au petit païs dit le Duesmois, qui est vers la source de la même riviére de Seine. * Sanson.

* DUESMOIS, petite contrée du Duché de Bourgogne vers la source de là Seine, prend son nom de Duesme qui en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Gégr.*

* DUET (Antoine) natif de Hainaut, Recteur des Ecoles Latines d'Amsterdam, est connu par ses Ecrits. On a de lui, *Carmen de Natali Jesu*; *Paraenesis ad Liberalium Artium studiosos*; *Paraphrasis sex Psalmorum*; *Vita Tobia Majoris, versu Elegiaco*; *Descriptio Ninives*; *Ecloga tres*; *Expostulatio de temporum calamitatibus*; *Querela paupertatis.* Il mourut le 30 aout de l'an 1567. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica.*

DU-FAY, (Michel Hurault de l'Hopital, Seigneur) Chancelier de Navarre, sous le régne d'Henri IV., étoit un homme impérieux, & poussé d'une ambition incroyable. Ayant eu ordre de faire fortifier la place de Quillebeuf entre Rouen & le Havre de l'autre côté de la Seine, il voulut en être le Gouverneur, & en empêcha l'entrée au Maréchal de Bellegarde, qui avoit obtenu du Roi ce Gouvernement. Henri IV. lui envoya à diverses fois trois Conseillers d'Etat, qui ne purent le réduire à son devoir: ce qui obligea ce Prince de le menacer par des lettres pleines de courroux. Du Plessis-Mornay les lui porta; mais il le trouva trés-malade, & eut peu de peine à s'assurer de la ville & de la flotte. Du-Fay se voyant à l'extrémité, ordonna par son testament qu'on l'enterrât sous un des bastions de la place, ce que Du Plessis lui promit. Il mourut en 1592. Les beaux Esprits du tems écrivirent les uns à sa louange, vantant son courage inflexible; les autres à son desavantage, blâmant son orgueil opiniâtre. *Voyez* Hurault. * Mézeray, *Histoire de France sous Henri IV.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers, &c.*

DUFFE, 78 Roi d'Ecosse, reprima les pilleries, qui se faisoient sur les Habitans des îles Westernes, par leur jeune Noblesse débauchée. Il ordonna que les Gouverneurs, par la négligence desquels se feroient ces pilleries, rendroient ce qui auroit été pris, & bannit plusieurs des coupables. Les parens & amis de ceux-ci irritez de cette sévérité, conjurérent contre le Roi, sous prétexte qu'il méprisoit la Noblesse. Dans le même tems une troupe de Sorciers, (car dans ces tems-là on ajoûtoit beaucoup de foi à ces sortes de gens) des Sorciers, dis-je, du Comté de Murray, tourmentant la statue du Roi en cire qu'ils avoient faite, ce Prince en fut tourmenté si cruellement par des douleurs & des sueurs continuelles, qu'il diminuoit tous les jours sans qu'on pût trouver aucun reméde à son mal, jusques à ce qu'on eût découvert ce sortilége. Pendant sa maladie les Higlanders ou Montagnards, sûrs de l'impunité, pillérent tous les païs voisins. Après qu'il fut rétabli, il marcha contr'eux, & fit punir leur Chef. Donald Gouverneur du château où le Roi logeoit, n'ayant pu obtenir le pardon de plusieurs de ses amis, qui étoient du nombre des coupables, prit la résolution par les conseils & le secours de sa femme, de tuer le Roi pendant la nuit, prit son corps, & l'enterra secrettement, en sorte que les meurtriers ne furent point découverts. Donald, pour mieux couvrir son crime, fit mourir ceux qui avoient ordre de garder la chambre du Roi, comme s'il eût été possédé de fureur pour leur négligence. Mais Cylenus ayant été élu Roi par la Noblesse, alla dans le nord pour s'informer de ce meurtre. Donald, qui se sentoit coupable, s'enfuit par mer; mais étant repoussé par la tempête, il fut pris & conduit au Roi, qui fit porter à lui, à sa femme, & aux autres complices, les justes peines de leurs crimes. Duffe fut tué après avoir régné quatre ans & demi vers l'an 973. de J. C. * Buchanan.

* DUFFEL, petite ville avec titre de Baronie dans le Brabant Espagnol ou Autrichien, sur la Néthe, au nord de Malines, & au sud de Lier.

DUGDALE (Guillaume) fils de Jean Dugdale de Shustock, dans le Comté de Warwick, Gentilhomme, né en 1605, fut grand Antiquaire, & d'une recherche infatigable. Il eut successivement divers titres que nous ne connoissons point en François, & que les Anglois appellent *Rouge-Croix*, *Chester*, *Norroy*, *& Garter*. En 1641, étant gratifié par M. Christopher, ensuite Lord Hatton, il se rendit dans l'église de saint Paul de Londres, en copia toutes les épitaphes, dessina les tombeaux, & toutes les armoiries qui étoient dessus. Ayant fait cela avec beaucoup d'exactitude, il alla à Peterborough, Ely, Norwich, Newark sur le Trent, Beverley, Southwel, Kingston sur Hull, York, Selby, Chester, Lichtfield, Tamworth, Warwik, &c. & dans tous ces lieux, il fit la même chose qu'il avoit faite dans l'église de saint Paul, conservant par ce moyen tous les anciens monumens, dans la crainte que la guerre civile qu'il prévoyoit, n'en détruisit une bonne patrie. Il fut fort fidéle au Roi pendant la rebellion, & après le rétablissement du Roi Charles II. il fut fait *Garter*, Chevalier en 1677, & mourut en 1685. Il a fait divers Ouvrages, savoir, *Monasticum Anglicanum, trois volumes* in folio; Les Antiquitez du Comté de Warwyk, illustrée par les regîtres, &c. *in folio*; L'histoire de l'église de saint Paul, cathédrale de Londres, depuis sa fondation, &c. *in folio.* L'Histoire du desséchement de divers marais, &c; *Origines juridiciales*, ou *Mémoires historiques des loix, cours de justice, & maniére de procéder, &c. d'Angleterre*; *Le Baronage d'Angleterre en deux volumes* in folio; *Courte description des derniers troubles d'Angleterre* in folio; *L'Ancien usage de porter ces marques d'honneur, qu'on appelle maintenant armoiries*, 8. *&c.* * *Athen. Oxon.*

DUGLAS. *Cherchez* DOUGLAS.

DUGLOSSE, DUGLOSCH ou DLUGOSSE, (Jean-Longin) Polonois, Chanoine de Cracovie, & puis Archevêque de Léopold ou Luow, vivoit dans le XV siécle. Il fut élevé à cette dignité par le Roi Casimir II, lequel après l'avoir persécuté pour quelque affaire particuliére, l'avoit employé en diverses négociations importantes, & lui avoit donné la conduite de ses enfans. L'an 1465, Duglosse composa en trois Traitez la Vie de S. Stanislas, Evêque de Cracovie & Martyr, que Surius a abbrégée dans le troisiéme volume des Vies des Saints, sous le 8 mai. Il composa aussi une Histoire de Pologne, qu'il continua jusques à l'année 1480, qui est celle de sa mort; & cet Ouvrage est manuscrit dans la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Vallicelli de Rome. Le Cardinal Baronius marque qu'il avoit vu cet Ouvrage, & qu'il s'en étoit servi, en parlant des affaires de Pologne. Enéas Silvius, depuis Pape sous le nom de Pie II, & divers Auteurs donnent de grands éloges à Duglosse. * Pie II. *ad Sbigneum Card.* Cromer, *liv.* 29. Herbert de Fulstin, *pref. comp. Hist. Polon.* Michou, *liv.* 4.

4. *cap.* 7. Sponde, *A. C.* 1467. *n.* 6. 1480. *n.* 8. *&c.*

DUGNA. *Voyez* DIGNA.

DUHAUTOY LUXEMBOURG. Cette branche de la maison souveraine de Luxembourg, est sortie d'un Cadet de cette illustre maison, lequel pour se distinguer de ses fréres, avec lesquels il fut en guerre, prit le nom de Duhautoy, nom qu'il tira d'un Château également fort & élevé, situé dans les Ardennes près de l'Abbaïe d'Orval. Les armes pleines de la maison de Luxembourg, que celle Duhautoy a toûjours portées, justifient sa commune origine. Louïs & Scèvole de Sainte-Marthe, dans leur Histoire de la maison de Beauvau, page 44, le reconnoissent ainsi. Le Martyrologe de Malthe, p. 249, faisant mémoire du martyre de George Duhautoy & de sa généalogie, dit qu'il étoit issu de la maison de Luxembourg & qu'il en portoit les armes.

Le premier & la tige de cette branche de Luxembourg Duhautoy est *Frideric*, qui après avoir eu plusieurs querelles avec ses fréres, à l'occasion des partages des biens de famille, s'allia avec l'unique héritiére de la maison Duhautoy, nommée Béatrix & par ce moyen devenu Seigneur du Château Duhautoy, il en prit le nom, soit pour ne se pas confondre avec ses fréres, soit pour mieux leur témoigner par ce changement, ses chagrins de leur procédé. Il mourut vers l'an 1270, ayant laissé de son mariage.

Fridéric de Luxembourg Duhautoy, qui épousa Idette de l'illustre maison de Celles dans le Païs de Liége. Il mourut en 1300, & eut pour fils

George Duhautoy qui épousa *Béatrix* de Malmedy. Il fit une grande donation à l'Abbaïe d'Orval, où il fut inhumé en 1340, & eut de son mariage *François* qui suit, & *Poncette* Duhautoy qui, en 1402, aumona à l'Abbaïe d'Orval son partage de la terre Duhautoy.

François Duhautoy, frére de ladite *Poncette*, eut de *Jeanne* de la Vaulx ou Laval son épouse, *Thierry* Religieux d'Orval, & *Jacquemin* qui suit. Le dit Thierry étant Prieur d'Orval, racheta de ses parens, le bien qu'ils avoient encore dans la terre Duhautoy en l'an 1405; & en 1445, tout le reste de la terre se trouva réüni à cette Abbaïe, qui la posséde actuellement. Ces preuves sont tirées du Cartulaire de la dite Abbaïe.

Jacquemin Duhautoy, épousa *Lize* de Saulmonieux, dont il eut, 1. *Jean* qui suit; 2. *Nicolas* qui fit la branche des Seigneurs de Landaville, à présent éteinte; 3. *Philbert* Maître d'Hôtel du Roi René premier, & mort sans postérité; 4. *Gilles*, la tige des Seigneurs Duhautoy de Clemery; 5. *Saublés*, qui laissa de *Marguerite* de Stainville, une fille unique mariée à Thomas de Failly; & 6. *Vuillemin* Duhautoy, Prieur de St. Vincent de Metz, & mourut en 1435.

Jean Duhautoy fils aîné de Jacquemin, Seigneur de Jametz, de Vaudoncourt, de Recicourt, épousa la *Comtesse* de Jaudelincourt & en eut, 1. *Catherine* Chanoinesse de St. Pierre de Metz; 2. *Gérard* qui suit; 3. *Nicolas* Prieur de St. Vincent de Metz.

Gérard Duhautoy, Seigneur de Recicourt, Vaudoncourt & de Jametz, Maître d'Hôtel de la Reine de Sicile, épousa *Marguerite* de Francville & décéda en 1540, n'ayant eu de son mariage que

Philippe Duhautoy, Seigneur de Recicourt, Nubecourt, Bullinville, Vaudoncourt &c. qui eut de *Claude* de Nettancourt sa femme, 1. *Nicolas* Sénéchal du Barrois, mort sans postérité; 2. *François*, qui suit; 3. *Gérard* Abbé de Chaumouzey; 4. *George* Duhautoy, Chevalier de Malthe.

François Duhautoy, Seigneur de Recicourt, Nubecourt, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi très Chrétien, Maréchal de ses Camps & armées, épousa en 1566, *Nicole* de Beauvau dont il eut trois fils, qui forment trois branches, 1. *George Fridéric*, qui fait la branche de Nubecourt; 2. *Abraham*, qui fait celle de Recicourt; 3. *Jonathas*, qui forme celle de Vaudoncourt; 4. *Françoise*, qui fut Abbesse de Bouxiéres près Nancy; 5. *Marguerite* & *Philippe* Chanoinesses de Remiremont; 6. *Judith*, épouse de Pierre Erneft, Baron de Mercy; 7. *Anne*, mariée à Didier, Baron de Landres, Seigneur de Tichémont.

BRANCHE DE NUBECOURT.

George Fridéric, Comte Duhautoy, Seigneur de Nubecourt, Bullinville, Mestre de Camp, pour le service du Roi T. C. Chevalier de ses Ordres, épousa en premiéres noces, *Magdelaine* de la Route, Dame de Clemery, dont il n'eut qu'*Henriette*, mariée à Théodore Duhautoy de la branche Duhautoy de Clemery. Il prit une seconde alliance avec *Anne* de St. Ignon, de laquelle il eut sept fils dont cinq moururent sans postérité & dont il ne reste que *Philippe* & *Nicolas* qui suivent.

Philippe Comte Duhautoy, Seigneur de Nubecourt, Colonel de Cavalerie pour le service du Roi Très Chrétien, épousa en 1656 *Antoinette* Desarmoires, & en eut

Fridéric Hyacinthe, Comte Duhautoy, qui épousa *Françoise* de Tournebulle, fille de Jean Seigneur de Buzy & de Jeanne de Nettancourt, dont il a eu *Charles Hyacinthe*, Capitaine au Régiment de Chartres; 2. *Jean Baptiste*; 3. *Nicolas*, qui suit; 4. *N.* Religieuse de la Visitation.

Nicolas, Comte Duhautoy, Seigneur de Boinville, Bullinville &c. second fils de George Fridéric cy-dessus & d'Anne de St. Ignon, épousa en 1667 *Charlotte* de la Croix, fille de Claude de la Croix, Comte de Plansy, & en a eu

Roch Duhautoy, Comte de Brugny, mort en 1708, sans postérité.

BRANCHE DE RECICOURT.

Abraham Comte Duhautoy, Seigneur de Recicourt, Chevalier des Ordres du Roi T. C. & second fils de François Duhautoy & de Nicole de Beauvau, épousa *Marguerite* de Plaine, dont il eut

Claude, Comte Duhautoy, Seigneur de Recicourt, de la Roche, &c. son fils aîné qui épousa en 1635 *Anne Dorothée*, de Landres de Briey, & en eut

François Comte Duhautoy, Baron de Landres, Seigneur de Recicourt & de Tichémont, Bailly d'Etain, qui épousa en 1660 *Susanne* de Constant, Dame de Fresossé, & en eut *Anne Dorothée* épouse du Marquis de Béon-Luxembourg.

Jean Paul, Comte Duhautoy, frére cadet de Claude, fils d'Abraham Duhautoy, Bailly de Longwy, Gouverneur du Charollois, épousa *Anne* de la Grange, fille de Jacques Louïs de la Grange, Ambassadeur du Roi T. C. en Suéde, Bailly & Gouverneur de St. Mihel, & en a eu, 1. *Pierre Paul Maximilien*, qui suit; 2. *Louïs*, Chambellan de S. A. R. de Lorraine, & Bailly d'Etain; 3. *Marie Anne*, épouse de Nicolas de Beauvais, Lieutenant Colonel pour le service du Roi T. C. & Seigneur de St. Pierremont.

Pierre Paul Maximilien, Comte Duhautoy, Seigneur de Gussainville &c, Grand Sénéchal de Lorraine & Barrois, épousa en 1720 *Magdelaine* Bernard de St. Ignon, Chanoinesse de Remiremont & fille d'Eric de St. Ignon & d'Anne de Cleron de Saffre, dont il y a postérité.

BRANCHE DE VAUDONCOURT.

Jonathas Duhautoy, Seigneur de Vaudoncourt, de Gouraincourt, &c. troisiéme fils de François Duhautoy & de Nicole de Beauvau, épousa en 1605 *Marguerite* Duhautoy sa cousine, fille de George Duhautoy & de Blanche de Landres, & en eut, 1. *Jean Albert*; & 2. *François*, qui suivent.

Jean Albert, Seigneur de Vaudoncourt, & de Vlassigny, épousa Salomé de Manteville, & en eut François Duhautoy qui a épousé *Barbe* de Landres, Baronne de Fontoy, dont il a eu, 1. *Claude Albert*, marié à *Catherine* Charlotte de Hultze; 2. *Louis* allié à *Jeanne* de Villechole desquels il y a postérité.

François Duhautoy, fils puîné de Jonathas, a épousé *Catherine* de Landres, & en a eu, 1. *Fridéric*, Lieutenant Colonel de Cuirassiers, pour le service de l'Empereur; 2. *Louis*, mort Capitaine de Cuirassiers, pour le même service; 3. *Jean* décédé dans le célibat; 4. Deux filles, l'une mariée au Seigneur de Rumont & l'autre au Seigneur de Manteville. * *Cet article a été envoyé.*

* DUI-CASTELLI, ou DUE-CASTELLI, petite ville de l'Istrie, province dépendante de la Seigneurie de Venise, & dont elle est séparée par la largeur du Golfe, est au nord de Pola dont elle est éloignée d'environ sept au huit lieues.

DUIFHUIS. *Voyez* DUYFHUIS.

DUIK. *Voyez* DUYK.

C. DUILLIUS, surnommé *Nepos*, Consul Romain, l'an de Rome 493, fut le premier de tous les Capitaines de la République, qui remporta une victoire navale sur les Carthaginois. Il en triompha, & pour mémoire on érigea une colomne, du nombre de celles que l'on nomme *Rostratæ*, à cause des proues des navires dont on les ornoit. L'inscription s'en est conservée, & Pierre Ciacconius fit un Traitté pour l'expliquer. Il y a des Auteurs qui disent que l'on accorda à Duillius, en reconnoissance de sa victoire, la prérogative de se faire reconduire à son logis au son des flûtes & à la lumiére des flambeaux, quand il auroit soupé en ville. C'est ce que dit Tite-Live; mais Cicéron & Florus assurent que Duillius fit agir de la sorte à son égard de sa propre autorité. Cette bataille se donna l'an 494 de Rome, & 260 avant Jesus-Christ. Duillius étoit Consul avec Cneus Cornelius Scipion, qui avoit été pris avec dix-sept navires. Duillius fit bâtir un temple à Janus dans le marché aux herbes. Comme on lui eut fait connoitre qu'il avoit l'haleine extrémement forte, il reprocha à sa femme nommée *Bilia*, & qui étoit fort avancée en âge, de ne l'en avoir pas averti. Je croyois, lui répondit-elle, que tous les hommes vous ressembloient. * Tite-Live, *l.* 17. *Epitome*. Cicéron, *Dial. de Senectute*. Tacite en fait aussi mention, *l.* 2. *Annal. c.* 12. Bayle, *Dict. Crit.*

DUINEN (Jean Baptiste de) naquit à Anvers en 1620. Il fut un des plus habiles Peintres de son tems. Il excelloit à faire de petits portraits & plusieurs autres piéces en détrempe qui font encore aujourd'hui l'ornement de plusieurs maisons de Princes & de grands Seigneurs. Il avoit une telle application à la peinture qu'ayant été fait Capitaine d'une compagnie de Bourgeois en 1651, il se défit de cette charge qui lui déroboit un tems qu'il étoit bien aise de donner à la peinture. On ne sait point le tems de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* A. Houbraken, *Schilderboek, II. Partie.*

DUISBERG, DUISBORCH, ou DUISBOURG, ville de Brabant, dont elle est le plus ancien Vicomté, est à l'est de Bruxelles tirant vers le sud, & au sud-sud-est de Louvain.

DUISBORCH. *Voyez* DUISBERG.

DUISBOURG, en Latin *Duisburgum*, ville d'Allemagne, dans le Duché de Cléves, appartient à l'Electeur de Brandebourg, & est sur la riviére de Roer, qui se jette peu après dans le Rhin, à trois ou quatre lieues de Dusseldorp, & autant de Wésel. C'est dans cette ville que mourut, en 1594, Gérard Mercator, le plus habile Géographe de son tems. Duisbourg a été autrefois ville impériale. L'Electeur de Brandebourg y a érigé une Académie en 1655.

CONCILE DE DUISBOURG.

Il fut assemblé l'an 927, & l'on y fulmina sentence d'excommunication, contre ceux qui avoient crevé les yeux à Bennon Evêque de Mets. Flodoard en parle dans sa Chronique, où il ajoûte que ce Bennon étoit un Solitaire, qu'on tira du désert pour le faire Evêque. * Régnon, *en la Continuat. tome* 9. *des Concil.* Guilliman, &c.

DUISBOURG, ville de Brabant. *Voyez* DUISBERG.

DUISBOURG (Pierre de.) *Voyez* DUSBURG.

DUITS ou DUITZ. *Voyez* TUITZ.

DUITSLAND. *Voyez* ALLEMAGNE.

* DUIVE ou DUIVEN (Jean) natif de Gouda fut disciple du grand Gauthier Crabeth. Ce fut un habile Peintre en portraits. Celui qu'il fit du Minime Grégoire Simpernel après sa mort, lui apporta beaucoup de profit, par la grande quantité de copies qu'il

qu'il en tira pour satisfaire l'envie des amis & des connoissances du Défunt. Il mourut à Gouda d'apoplexie en 1649. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Walvisch, *Description de la ville de Gouda* ou *Ter Goude*, en Hollandois. Houbraken, *Schouwburg der Schild. II. partie.*

DUIVELAAR. *Voyez* DUVELAAR.

DUIVELAND. *Voyez* DUVELAND.

DUIVENVOORDE, (Jean de) issu de l'illustre & noble famille des Seigneurs *de Duivenvoorde*, étoit fils aîné du Chevalier Jaques de Duivenvoorde & de Henriette d'Egmont. Il hérita les biens & les titres de son pére, & fut ainsi Seigneur de Warmont, de Woude, & d'Alkemade. Il parvint à la charge d'Amiral de Hollande. En 1596, s'étant joint au Comte d'Essex, Amiral d'Angleterre, ils s'emparérent de Cadix, le pillérent, le brûlérent & l'abandonnérent ensuite; quoique l'Amiral de Duivenvoorde eut offert de s'y maintenir & de le défendre. La Reine Elizabeth, fort contente des preuves de valeur que l'Amiral Hollandois avoit données dans l'expédition de Cadix, lui en écrivit une lettre fort obligeante dattée du 14 aout 1596, où elle le remercie de ce qu'il a fait. Il ne fit pas voir moins de courage ni de prudence en Flandre en 1600, & en plusieurs autres occasions. Il mourut à la Haye en 1610, âgé de 63 ans. Le Château de Warmont près de Leide ayant été ruïné par les Espagnols dans le premier siége de cette ville, Jean de Duivenvoorde le fit rebâtir magnifiquement en 1590, & s'y maria avec Ottille Valkenaar, dont il eut six enfans, 4. fils & deux filles. * Van Leeuwen, *Batav. Illustr.* Méteren, *Nederl. Hist.* Vanden Bosch, *Levens der Zeehelden. Dict. Flamand.*

DUIVENVOORDE, (Guillaume de) fils naturel d'Arend de Duivenvoorde, qui étoit fils de Philippe de Wassenaar, le fondateur de la maison de Duivenvoorde. Il étoit Chevalier, & d'un esprit vif & pénétrant, ce qui lui attira une estime universelle. Il acheta plusieurs belles terres, comme *Gertruidenberg* qu'il fit ceindre de murs dans la suite, la *Baronnie de Breda*, les Seigneuries de *Steenbergen*, de *Rozendaal, &c.* de sorte que son revenu annuel montoit environ à 70000 florins de Hollande, somme fort considérable pour le XIV siécle. Il fit bâtir une magnifique Chartreuse dans les environs de Gertruidenberg, & un château superbe. Il étoit Thrésorier de Guillaume III. surnommé le Débonnaire, Comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, &c. Voici ce qu'on rapporte au sujet de ses richesses, & qui lui fait beaucoup d'honneur. Edouard III. Roi d'Angleterre, gendre de Guillaume le Débonnaire, se trouva dans un grand besoin d'argent, à cause de la guerre que la France lui fit alors. Il en demanda à Guillaume de Duivenvoorde, qui lui demanda à son tour combien il souhaitoit. Le Roi dit qu'il lui falloit 100000 ducats. Je vous en fournirai 200000, reprit Guillaume de Duivenvoorde, à condition que jusques à ce que vous me les rendiez, je puisse trafiquer en Angleterre sans payer aucun droit ni péage. Ce traité fit beaucoup de bruit, & quelques Seigneurs, poussez par la haine & l'envie, le noircirent auprès du Comte Guillaume le Débonnaire & l'accusérent d'avoir commis diverses extorsions. Le Comte ayant ajoûté foi, trop légérement, au rapport des accusateurs de Duivenvoorde, lui fit savoir, qu'il eût à rendre compte de son administration du thrésor, & lui assigna pour cela le jour & l'heure. Guillaume de Duivenvoorde prit ce jour-là des habits de païsan, porta toutes ses clefs à la main & arriva à la Cour dans cet équipage. Les Comtes & les Courtisans surpris de cet habillement, lui demandérent ce que cela signifioit. *Je m'en vais vous l'expliquer,* reprit Guillaume. *Voilà un château que j'ai fait bâtir, il vous appartient, Seigneur Comte, en voici les clefs. Cet autre élevé par mes soins, vous appartient aussi, je vous en remets de même les clefs. Dans le premier il y a telle somme d'argent, & dans l'autre il y en a tant: tout cet argent vous appartient. Voila tous les comptes que j'ai à rendre; car puisque mes ennemis se sont si bien emparez de votre esprit, tout compte seroit inutile. J'avois cet habit quand j'arrivai auprès de vous, je l'emporte & je me retire. Adieu.* Les Seigneurs qui avoient eu part à l'accusation, demeurérent confus de ce langage, & le Comte qui fut un des plus rigides Défenseurs de la Justice, le pria de continuer à se charger du thrésor. Il mourut en 1553, dans un âgé fort avancé, & laissa de Heilwige de Vianen, Baronne de Hagenstein, son épouse, trois filles qui sont, 1. *Berthe* de Duivenvoorde, mariée à *Gérard Vander Heiden*, Baillif de Brabant; 2. *Amelbergue* de Duivenvoorde qui épousa *Jean de Cosseler*, Seigneur de Withem, & fils de Jean II, Duc de Brabant; 3. *N. N.* mariée à *N. Bak*, Gentilhomme de Bois-le-Duc. Guillaume de Duivenvoorde laissa, outre ces trois filles, un fils naturel nommé *Guillaume* qui fait le sujet de l'article suivant. * Goudhoeven, *Ancienne Chronique de Hollande*, en Flamand. Van Leeuwen, *Batavia illustrata. Antiquitez de la Hollande méridionale*, en Flamand.

DUIVENVOORDE (Guillaume de) fils naturel du précédent, & après la mort de son pére Seigneur de Breda, de Gertruidenberg, d'Oosterhout, de Steenbergen & de Rozendaal, & Chambellan de Guillaume & d'Albert, Ducs de Baviére, Comtes de Hollande, de Zélande, &c. Il s'engagea avec une fille nommée Heilwige, de la famille de Wassenaar, mais il ne consomma jamais ce mariage. En voici la raison. Lorsque l'Epouse alloit se mettre au lit le soir des noces, elle ne put s'empêcher de pousser quelques soupirs, dont l'époux ne manqua pas de lui demander la cause. Elle répondit qu'étant née d'un mariage légitime, il lui étoit bien dur de se jetter entre les mains d'un bâtard. Guillaume eut à peine entendu ces paroles qu'il sauta du lit en s'écriant, *cela ne vous arrivera pas.* Il n'y eut dans la suite aucun moyen de le faire revenir de cette résolution, quoique l'épouse témoignât un grand repentir de son imprudence. Guillaume offrit à *Adrien* ou *Arent de Duivenvoorde* son neveu de le faire son héritier universel, s'il vouloit lui permettre de porter à plein les armes de Duivenvoorde, sans aucune marque de l'irrégularité de sa naissance; ce qu'Arent lui refusa sans détour. Guillaume piqué au vif de ce refus, légua la meilleure partie de ses biens à un autre neveu nommé *Jean de Polanen*, & donna le reste de son héritage à quelques maisons religieuses. Il mourut fort âgé l'an 1400, s'étant aquis beaucoup de réputation dans son tems. * Goudhoeven, *Ancienne Chronique de Hollande*, en Flamand. Van Leeuwen, *Batavia illustrata. Dict. Flamand.*

DUIVENVOORDE ou DUVENVOORDE, maison très-noble & ancienne, dans le quartier de Rhynland, sur le chemin de Delft à Leide, près de Voorschoten. Elle a été le lieu de la résidence des Seigneurs de Duivenvoorde, descendus de Philippe de Wassenaar, frere du Burgrave Jaques de Wassenaar, & d'Agnès Persyn de Waterland. *Voyez* WASSENAAR. * Van Leeuwen, *Batavia illustrata*, *p.* 1259.

* DUIZIUS (Paul) Liégeois, de la Société de Jésus, Docteur en Théologie, & Recteur du College de Bar-le-Duc, & de Pont-à-Mousson, fut aussi Recteur de l'Académie pendant quatre ans. On a de lui, *Commentarius brevis in selectas Tibulli & Propertii Elegias & Ausonii Mosellam*; *In selecta Veterum & Recentiorum Epigrammata.* * Valére André, *Biblioth. Belg.*

DULCIGNO, DULCEGNO, DOLCIGNO & DULCINO, *Olchinum*, *Olcinum*, *Ulcinum*, ville de l'ancienne Illyrie aujourd'hui de la Dalmatie, de la dépendance du Turc. Elle est située sur le bord de la Mer Adriatique, avec un château & un bon port, sur le bord *du Drin.* * Pline, Ptolomée, Tite-Live, &c. font mention de cette ville qui a été le siége d'Antivari. Les Turcs s'en rendirent les maîtres dans le XV siécle, & elle fut assiégée en vain par les Vénitiens en 1696.

DULCIN, Hérétique, & Chef de ces Hérétiques qu'on nomma DULCINISTES, combattoit l'Eglise par ses erreurs au commencement du XIV siécle. Il se vantoit de venir prêcher le régne du saint Esprit; & sous prétexte de charité, il s'abandonna à toutes sortes d'abominations, négligeant les choses les plus saintes. Il méprisoit le souverain Pontife & les Ecclésiastiques, & se faisoit lui-même le Chef de ce troisiéme régne, ajoûtant que celui du pere avoit duré depuis le commencement du monde, jusques à la naissance de Jesus-Christ; & que celui du Fils, qui avoit commencé pour lors, étoit expiré l'an 1300. Grand nombre de peuples suivirent ce malheureux dans les montagnes des Alpes, où il fut pris, & brûlé avec sa femme nommée Marguerite, par ordre du Pape Clément V. Les Protestans disent, que ceux de Mérindol & de Cabriéres en Provence, & ceux de la vallée d'Angrogne en Piémont, où selon eux, leur église subsistoit depuis quelques siécles, étoient descendus des Vaudois & des Dulcinistes; mais ils nient qu'ils fussent souillez des erreurs dont on les accuse. * Sandére, *Har.* 159. Pratéole, *V. Dulc.* Génébrard, *dans Clément V.* Bzovius, *A. C.* 1310. *n.* 13. Sponde, *A. C.* 1307. *n.* 16. 17. Vignier, *Bibl. Hist. A. C.* 1308. Gauthier, *Chron. XIV. Sect. cap.* 2.

* DULCINDA, petite ville de la Perse. Elle est dans la partie méridionale à 25 lieues de la Mer d'Arabie qui fait partie de l'Océan Indien. Sanson la place au 27 degré de latitude, 30 minutes, & au 102, 30 minutes de longitude.

DULCINO. *Voyez* DULCIGNO.

* DULCITIUS, Consulaire de l'Emilie, sous Constantin, en CCCLVII. *Ammien Marcellin* fait aussi mention d'un Officier du même nom, qui commandoit quelques troupes en Angleterre, dix ans après. Jac. Gothofredi, *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

* DULCKEN ou DULCKENIUS (Antoine) Chartreux de Cologne, a traduit en Latin plusieurs petits Traittez d'Auteurs qui ont écrit dans leur langue maternelle. Il a traduit entre autres de l'Italien, *Christophori Verruchini Capucini Meditationes de precipuis spiritualis vita Mysteriis*; *Barthol. Salutii, Ord. Minor. Lux anima ad perfectionem anhelantis &c. Luca Pinelli e S. J. Exercitia spiritualia de SS. Eucharistia Sacramento*; *Ejusdem Meditationes de Passione Domini*; *De V. Vulneribus Christi*; *De Rosario B. M. Virginis*; *De VII vitiis capitalibus & virtutibus oppositis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* DULCKEN, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Juliers, est au nord de la ville de Juliers, tirant vers l'ouest, & en est éloignée de sept lieues.

DULEEK, DULEKE, bon bourg d'Irlande, est situé dans le Comté d'East-Meath en Lagénie, à deux lieues de la riviére de Boyne, & de la ville de Drogheda, du côté du midi. Duleek a droit de députer au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction. Géogr.*

DULGADIR ILI, que les Turcs nomment aussi *Aladulet Ili* ou *Aladulie*, petit païs de la Natolie, est compris entre la Caramanie, le païs d'Alep, la petite Arménie & la Cappadoce, & a eu des Princes particuliers, qui étoient de race Turcomane, jusqu'à Bajazet II. Alaeddulat, qui étoit un d'entr'eux, a laissé son nom à ce païs, car *Aladulet* ou *Aladulé Ili*, signifie le *Domaine* ou la *province d'Alaeddulat*, comme *Aidin Ili*, *le païs d'Aidin.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DULKEN. *Voyez* DULCKEN.

DULLARD (Jean) de Gand, vivoit dans le XVI siécle; vers l'an 1523, & enseigna la Philosophie à Paris dans le Collége de Beauvais. Divers Auteurs se sont trompez à son sujet, en marquant le tems auquel il a vécu. Dullard composa divers Ouvrages de la Philosophie, qui sont presque tous des Commentaires sur Aristote. * Valére André, *Biblioth. Belg. &c.*

* DULLART (Adrien) né dans le village de Weerden le 15 mars 1400, a été fort versé dans la Philosophie & dans la connoissance des Arts Libéraux où il s'étoit instruit à Paris. Il étudia le Droit à Louvain, & sa capacité lui fit donner la charge de Sécretaire de Bruxelles. Il a écrit, *Origo Carthusia*, Origine de la Chartreuse, qui est un cloître bâti autrefois sous les murailles, & compris ensuite dans l'enceinte de la ville. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* DULLART (Heiman) habile Peintre & Poëte ingénieux naquit à Rotterdam le 6 fevr. 1636. On apperçut en lui de bonne heure de la vivacité & du jugement, mais comme il étoit d'une complexion délicate, & qu'il ne pouvoit s'attacher qu'à des choses qui dépendent du génie, il choisit du consentement de ses parens, la Peinture, pour en faire l'objet de son application. Il fut mis à Am-

Amsterdam sous la direction du fameux Rembrand, sous lequel il fit de si grands progrès, qu'il attrapa le secret de son maître, jusques là qu'un de ses Ouvrages fut vendu pour un Ouvrage de Rembrand dans Amsterdam même. La délicatesse de sa complexion ne lui permettant pas de travailler beaucoup, on n'a de sa façon que peu de piéces qui sont d'un grand prix. Dès sa plus tendre jeunesse il cultiva la connoissance des langues & des Sciences. Dans un âge plus avancé, il se délassoit dans les exercices de la Musique & de la Poësie. Il avoit une belle voix & faisoit fort bien des vers. En 16 2,on fit auprès de lui de fortes instances pour le porter à entrer à Rotterdam dans la Magistrature, mais comme l'ambition ne le tourmentoit pas, il refusa les offres qu'on lui faisoit. Sa foiblesse augmentant avec l'âge, le fit renoncer à tout ce qui lui faisoit auparavant du plaisir. Il se consuma insensiblement & mourut le 6 mai 1684. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* D. van Hoogstraten, *Bericht wegens H. Dullaarts Leven.* A. Houbraken, *Schild.* III *partie.*

DULLART. *Voyez* DOLLART.

* DULMEN, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne dans le diocése de Munster, est au sud-ouest de Munster dont elle est éloignée de six ou sept lieues, & au nord-est de Wezel à la distance d'environ onze ou douze lieues.

DUM. DUN.

DUMA, sixiéme fils d'Ismaël fils d'Abraham & d'Agar.

* DUMA. Esaïe parle de la ville ou du canton de Duma dans l'Idumée ou au voisinage. Eusébe dit que Duma est un grand bourg dans la partie méridionale de Juda à VI milles d'Eleuthéropolis. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.* *Voyez* DAROMA.

DUMACHUS. *Voyez* DEMAS.

* DUMÆUS (Jean) dont le nom Flamand est *Vander Hagen* étoit de Flandre, de l'Ordre de S. Dominique, Lecteur en Théologie à Gand, possédoit à fonds les Langues Gréque & Latine, employa tous ses soins à défendre la Religion Catholique contre ses aggresseurs, & composa quantité d'Ouvrages que l'on garde dans le monastére de Gand, entr'autres, *Sermones quadragesimales*, *Sermones super Psalmos Graduales.* Il mourut à Rouse, village qui est au midi d'Oudenarde, le 14 avril de l'an 1573. Il fut pendant quelques années Prieur de Leeuwarde. Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 497.

DUMBAR, petite ville d'Ecosse sur la mer, avec un château, est située à dix lieues de la ville d'Edimbourg, du côté de l'Orient, & dans le Comté de Lothiane. Elle avoit autrefois un château qui est ruiné. Elle a encore un bon port, & est célébre par la bataille que Cromwel y gagna le troisiéme septembre 1650, contre les Ecossois qui soutenoient le Roi Charles I. Quelques-uns confondent Dumbar avec DUMBARTON ou DIMBRITON.

DUMBARTON ou DUMBRITON ville. *Voyez* DUNBRITON.

DUMBLAN, DUMBLAIN ou DUNBLAN, DUMBLANE ou DUNBLANE, en Latin *Dumblanum*, ville d'Ecosse, dans le Comté de Menthett. Elle est peu considérable, & située sur la riviére de Leth ou Laith. Baudrand.

DUMBRITON. *Voyez* DUNBRITON.

* DUMBROSA, ou plus vrai-semblablement DUMBROYLE, est une petite ville de la Conacie province d'Irlande, & dans le Comté de Slégo.

DUMBROYLE. *Voyez* DUMBROSA.

* DUMÉE (Guillaume) habile Peintre dans le XVI siécle, travailla au Louvre, aux Thuilleries, à S. Germain & à Fontainebleau. Il fit entre autres trois tableaux pour le Louvre. Dans le premier paroissoit Clorinde à cheval, & en habit de cavalier, qui arrive à Jerusalem où elle apperçoit Olinde & Sophronie sur un bucher. Dans le second paroit Clorinde qui demande au Roi Aladin la grace d'Olinde & de Sophronie. Dans le troisiéme on voit ces deux Amans qu'on délivre du supplice. Il peignit encore dans le même endroit sur les lambris & les guichets, plusieurs petites figures réprésentant des Divinitez. Félibien, V. *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3.

DUMFREYS ou DUMFREES. *Voyez* DUNFREIS.

DUMFERMELING, bourg & château d'Ecosse, situé dans le Comté de Fife, environ à cinq lieues de Sterling, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUMMEL. *Voyez* DOMMEL.

DUMMERZEE ou Lac de DUMMER, en Latin *Dummera*, lac d'Allemagne dans la Westphalie, entre les Etats de Munster, d'Osnabruck, de Minden, & de Diepholt. La petite ville de Diepholt est sur le même lac. * Baudrand.

DUMMITSCH ou DUMMITSK. *Voyez* DOMMITSCH.

DUMNO, ville. *Voyez* DELMINIO.

DUMNORIX, illustre Gaulois, étoit un homme hardi & entreprenant, & avoit aquis dans les Gaules de grands biens dans les Fermes de la République, qu'il tenoit au prix qu'il vouloit, parce que personne n'osoit enchérir sur lui. Les Helvétiens n'ayant pu obtenir de Jules César le passage qu'ils lui demandérent par la province Romaine, eurent recours à ce Seigneur, qui fut bien aise de les obliger, & qui le leur procura par les terres des Francs-Comtois; action dont les Romains lui eussent fait un crime d'Etat, si Divitiac, qui étoit son frére, & qui avoit grand pouvoir sur l'esprit de César, n'eut intercédé pour lui. Il tâcha de s'emparer de la souveraineté de son païs; mais il n'eut pas le tems d'exécuter son dessein, à cause de l'expédition de la Grande Bretagne, où César l'appella, comme tous les Officiers des Gaules. Il voulut s'en excuser, mais ce fut inutilement, parce que César qui étoit averti de ses desseins, craignoit qu'il ne les exécutât pendant son absence. Comme il vit qu'il ne pouvoit obtenir le congé qu'il souhaitoit, il prit son tems; & lorsque la plupart des troupes furent embarquées, il se retira avec la cavalerie de son païs, qu'il gagna par ses promesses. César ayant regardé cette désertion comme une affaire très-importante, le fit suivre par la plus grande partie de sa cavalerie, avec ordre de le ramener, ou de le tuer, s'il faisoit la moindre résistance. Il voulut se défendre, criant toujours, qu'il étoit né libre, & que sa patrie n'étoit pas sujette aux Romains; mais il fut accablé par la multitude, & percé de plusieurs coups, vers l'an 59 avant Jesus-Christ. * Jules César, *de Bello Gallico*, *liv.* 8.

* DUMOUTIER, est le nom de trois Peintres François. L'un, qui est le pére & l'oncle des deux autres, faisoit des portraits en crayon. Son fils avant que d'aller à Rome avoit fait un voyage en Flandre & avoit porté avec lui plusieurs portraits de la main de son pére, réprésentant des Seigneurs & des Dames de la Cour de France, lesquels l'Archiduchesse Isabelle acheta. Le troisiéme qui se nommoit Daniel a été Peintre du Roi de France Louis XIV.

DUMRE. *Voyez* DUMMERZEE.

DUMWERT. *Voyez* DANAWORTI.

DUN ou DON, riviére d'Angleterre, dans la province d'Yorck, nommée en Latin *Danus*, donne son nom au bourg de Doncaster, en Latin *Danum*, où elle passe.

DUN, riviére d'Ecosse. *Voyez* DON.

DUN, ville de Lorraine dans le Barrois, au delà de la Meuse, est située près de cette riviére, entre Stenay & Damvilliers.

DUN, ville de France, dans la province de la Marche, à l'occident de la Creuse, à l'est du Dorat tirant vers le nord, & au nord-nord-ouest de Guéret. * Sanson. Baudrand.

DUNA ou DZWINA, riviére de Pologne, que les Auteurs Latins nomment *Duina*, & que quelques-uns prennent pour le *Rubo* de Ptolomée. Elle a sa source dans la Moscovie près du Wolga, entre dans la Lithuanie, où elle passe à Witepsk & à Poloczk, & reçoit diverses riviéres. Ensuite elle traverse la Livonie, coule vers Dunebourg & Kokenhausen, & se jette dans la Mer Baltique, auprès de Riga. * Sanson. Baudrand.

DUNAAN, Juif de nation, Roi des Homérites peuple de l'Arabie Heureuse, vivoit au commencement du sixiéme siécle, sous Elesbaan Roi d'Ethiopie. On dit qu'ayant été vaincu dans une grande bataille, il déchargea sa colére sur les Chrétiens, qui habitoient dans ses terres. Il y avoit une ville nommée Nagran, qui en étoit remplie; il y mit le siége, & y exerça des cruautez incroyables contre les Fidéles, qui ne voulurent pas renier Jesus-Christ. Le martyre d'Arétas & d'un enfant de cinq ans est des plus remarquables; & le Martyrologe Romain en fait mention le vingt-quatre octobre. Elesbaan, Roi d'Ethiopie, à la priére du Patriarche d'Alexandrie, vint venger les Chrétiens, dans la personne de ce Tyran qu'il fit mourir, après avoir défait ses troupes. *Consultez* Zonare, Cédréne, Nicéphore, Anastase, Théophane, Surius, *au 24 octobre*; & Baronius, *A. C.* 522.

DUNAIEC. *Voyez* DONAIEC.

DUNALMA, fête des Turcs, qui dure sept jours & sept nuits, pendant lesquels ils font jouer des feux d'artifice, tirent les gros canons, font des salves de mousqueterie, battent le tambour, & sonnent de la trompette, avec des réjouissances extraordinaires. Le peuple fait des festins dans les rues, qui sont ornées de fleurs & de tapisseries, & se divertit à toute sorte de jeux. On célébre cette fête à la premiére entrée du Grand Seigneur dans une ville, où après avoir reçu quelque bonne nouvelle, comme d'une victoire signalée. Elle se nomme autrement *Ziné* ou *Eziné.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

DUNABURG. *Voyez* DUNEBOURG.

DUNAMUNDE. *Voyez* DUNEMONDE.

DUNAWICZ ou DUNAYECZ. *Voyez* DONAIEC.

DUNBAR. *Voyez* DUMBAR.

DUNBLAN. *Cherchez* DUMBLAN.

DUNBRITON DUMBRITON, DUNBARTON ou DUMBARTON, ville de l'Ecosse méridionale, est dans le Comté de Lennox, sur la riviére de Leth, qui peu après se décharge dans le Golfe du Cluyd, qu'on appelle aussi *le Golfe de Dumbarton.* Cette ville, qui est à cinq lieues de Glascow, du côté du couchant, est la plus forte place de l'Ecosse, à cause de sa situation sur un rocher fort haut & fort escarpé, & des ouvrages qu'on y a ajoûtez. Elle fut autrefois la retraite des Bretons, dont elle a tiré son nom. Ces peuples s'y maintinrent plus de trois cens ans contre les efforts des Pictes, des Ecossois & des Anglo-Saxons, qui vouloient les subjuguer. * *Diction. Anglois.*

DUNCAN. *Cherchez* DONALD VII.

DUNCAN, (Martin) de Kempen, dans le diocése de Cologne, naquit en 1505, & ayant étudié à Louvain, il s'y rendit si habile dans la Théologie, qu'il fut un des plus zélez défenseurs de la Religion Catholique contre les Protestans. Il fut pourvu d'une Cure en Hollande, & passa sa vie dans ce païs. Il s'y opposa d'abord aux Anabatistes, & en convertit un très-grand nombre; mais lorsque les Protestans se furent rendus maîtres de la Hollande, il eut beaucoup à souffrir de leurs persécutions. Martin Duncan défendit toujours la Religion Catholique avec courage, & mourut à Amersfort l'an 1590, âgé de 85 ans. Il composa divers Ouvrages, *Fratextata Latine loquendi Formula*; *Confutatio Anabaptisticæ hæresios*; *Confutatio Apiarii Philippi Aldegondi*; *De vera Christi in terris Ecclesia*; *De piarum & impiarum Imaginum differentia & cultu*; *De Sacrificio Missæ*; *De vera Cœna Domini*; *De Angliæ Rege Ecclesiæ capite*; *De origine condemnationis & justificationis*; *Catechismus Catholicus.* * Joannes Hezius, *in vita Duncani.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

DUNCAN, (Marc) Gentilhomme Ecossois, s'établit dans le XVII siécle à Saumur en Anjou, où il professa la Philosophie dans le Collége des Réformez, & publia un Abbrégé de Logique. Il fut ensuite Principal de Collége; puis il pratiqua la Médecine avec tant de réputation, que Jacques I, Roi de la Grande Bretagne, le demanda pour servir auprès de sa personne en qualité de Méde-

cin ordinaire, & lui envoya la patente pour l'attirer en Angleterre ; mais Duncan qui avoit épousé une Demoiselle de Saumur, sacrifia sa fortune à sa complaisance pour sa femme, qui ne pouvoit se résoudre à sortir de sa patrie. Il posséda très-bien la Philosophie, la Théologie, les Mathématiques & la Médecine. On a quelques Ouvrages de lui ; mais celui qu'il écrivit sur la prétendue possession des filles de Loudun, fit tant de bruit, que M. de Laubardemont, Commissaire pour examiner la possession de ces filles, lui en auroit fait une grande affaire, n'eût été le crédit de la Maréchale de Brezé dont il étoit Médecin. Il mourut à Saumur l'an 1640, regretté, tant des Catholiques, dit-on, que des Réformez, & laissa trois fils, dont l'aîné fut nommé **CERISANTES**. Le second nommé *Montfort*, mourut à Stokholm ; & le troisiéme qui prit le nom de *Sainte Héléne*, écrivit l'Apologie de son frére aîné, & mourut, l'an 1697, à Londres, où il s'étoit réfugié pour la Religion, laissant un fils qui mourut en Irlande. * Bayle, *Diction. Crit.*

DUNCAN, (N.) autre Médecin, sorti de la même famille que le précédent, naquit à Montauban, où son pére étoit Professeur en Philosophie. Après avoir fait son cours de Philosophie à Toulouse l'an 1668, avec Bayle, auteur du Dictionnaire Critique, il retourna à Montauban, où il exerca la Médecine avec réputation; mais après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, il se retira à Berne, où il pratiqua sa profession avec beaucoup de gloire. Il a publié de très-bons livres, savoir, une *Explication nouvelle & méthodique des actions animales*, imprimée à Paris en 1678; *La Chymie naturelle, ou Explication chymique & méchanique de la nourriture de l'animal* en trois parties, imprimées à Paris, la premiére en 1681, & les deux autres en 1687; *L'histoire de l'animal, ou la connoissance du corps animé par la Méchanique & par la Chymie*, à Paris en 1687. * Bayle, *Dict. Crit.*

DUNCANON. *Voyez* **DUNGCANON.**

DUNCASTER. *Voyez* **DONCASTER.**

* **DUNCKELBERG** (Conrad) naquit à Gernrode, petite ville de la Principauté d'Anhalt, le deuxiéme Oct. 1640. Son pére étoit un pauvre Tailleur, & par conséquent il fut obligé de vivre bien petitement dans sa jeunesse. Mais il s'appliqua avec une telle ardeur à l'étude dans l'Université de Iéna, qu'on le fit Régent. Ensuite il devint Recteur de l'Ecole de Sonderhauzen ville de Thuringe, & ensuite de celle de Nordhauzen dans la même Province & s'aquitta fidélement de cette charge. Il a publié en Allemand des Ecrits pour enseigner la pureté de la langue & de la Poësie Allemande. On a de lui en Latin, *Atrium Hellenisticum*; *Prosodia Græca*; *Ariadnes filum ad comtioris Latinitatis stilum*; *Microscopium Philologicum*; *Lexica farrago*; *Sacrum studiorum suscitabulum*. Il a laissé en manuscrit, *Deliciæ Chronometricæ*; *Cæsareologia*; *Programmata & Præloquia*; *Manuductio ad Poësin*; *Hodogeticum Oratorium*. Il mourut le sixiéme Juin 1708. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUNCKELSPIEL. *Voyez* **DINKELSPIEL.**

DUNCKTON, bourg de l'Angleterre. *Cherchez* **DOWNTON.**

DUNDALK, ou **DUNDALKE**, en Latin *Dunkeranum*, ville d'Irlande, dans la province d'Ultonie, & dans le Comté de Louth, est située sur la Mer d'Irlande, avec un bon port au sud-ouest de Carlingfort dont elle est éloignée de près de deux lieues, & au nord-nord-est de Louth à la distance de près de trois lieues. Dundalk est une Evêché suffragant d'Armagh, & a séance & voix au Parlement d'Irlande entre Carlingfort & Drogheda. * Baudrand.

DUNDÉE, ou **DUNDY**, ville dans le nord d'Ecosse, dans le Comté d'Angus sur la rive septentrionale de l'embouchure du Tay. Elle a un bon port, fort fréquenté & fort sûr, à dix milles de saint André vers le nord. Elle est tres forte, ce qui fit que la plupart des autres places s'étant rendues, après la défaite de Dunbar, elle se maintint encore. Mais le Général Monk la prit par assaut, quoiqu'elle fût défendue par onze mille soldats, outre les Habitans. Il fit passer au fil de l'épée tout ce qu'il trouva en armes, & pilla la ville, où il prit une grande quantité d'or, d'argent, & de meubles tres riches; parce que tous les voisins y avoient envoyé tous leurs meilleurs effets, comme dans une place de sûreté. Il prit aussi soixante bâtimens, qui se trouvérent dans le port. Après cela Aberdeen & saint André se rendirent à la premiére sommation. * *Diction. Anglois. Hist. des Troubles d'Angleterre.*

DUNEBOURG. *Voyez* **DUNENBOURG.**

DUNEMONDE, ou **DUNEMUNDE** bonne forteresse dans la Livonie, à l'embouchure de la Dwine dans le Golfe de Riga, environ à deux lieues au dessous de la ville de Riga. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUNENBOURG, petite ville de la Lettonie, Province de la Livonie. Cette ville, qui a été prise par les Moscovites dans les années 1577, 1655, & 1710, & dont ils sont actuellement en possession, est assez bien fortifiée, & est située sur la riviére de Dzwine, ou Dwine aux confins de Sémigalle, à cinq lieues de Braslaw, en Lithuanie, du côté du Nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUNEGAL. *Voyez* **DUNGALL.**

DUNES: c'est le nom que les Flamans donnent aux côteaux de sables, qui sont élevez sur le bord de la mer; & c'est d'où la ville de Dunkerque a tiré le sien, parce qu'elle est située entre les Dunes. Ce nom est particuliérement affecté à cette côte d'Angleterre qui est entre Douvres & l'embouchure de la Tamise, où il y a un bon ancrage pour les vaisseaux. C'est où s'assemblent les flottes Angloises; elle est défendue par les châteaux de Sandowne, de Deale & de Walmer.

* **DUNES** petite ville de France dans le Gouvernement de Guienne, & dans l'Armagnac, au sud-sud-est d'Agen & au nord-est de Lectoure.

* **DUNESLEY**, *Dunum*, petit golfe & village de même nom, sur la côte du Duché d'York en Angleterre près du bourg de Whitby.

DUNFERMELING. *Voyez* **DUMFERMELING.**

DUNFREYS, DUMFREYS, DUMFRISE & DRUMFREYS, est le nom d'un Vicomté d'Ecosse qui comprend les deux Provinces d'*Amandale* & de *Nithesdale*. * Camdeni *Britannia.* Beeverell, *Délices de l'Ecosse*, *p.* 1090. 1094.

DUNFREYS, Capitale du Vicomté de ce nom. Elle est située dans la Province de Nithesdale, près de l'embouchure du Nith. Quoique resserrée entre deux côteaux, elle occupe une contrée assez fertile. Le Nith y a un beau pont de pierres de taille, de neuf arcades. Au reste cette ville est fameuse, par son commerce de draps & de houille. Elle est aussi remarquable par son ancien Château & par une Eglise, dans laquelle *Robert Bruce*, Roi d'Ecosse, tua vers le commencement du XIV siécle, de ses propres mains, Jean Comines qui lui disputoit la Couronne. * Camdeni *Britannia.* Beeverell, *Délices de l'Ecosse*, *page* 1090, 1094. *& suiv.*

DUNGAL, Diacre, qui vivoit du tems de Charlemagne, écrivit une Lettre à ce Prince sur une éclipse du soleil. Il dédia depuis à l'Empereur Lothaire un Ouvrage pour le culte des Images, composé contre Claude de Turin. C'est celui que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Dungal composa aussi des vers. * Bellarmin, *des Ecriv. Ecclés.* Possevin, *Appar. Sacr. Biblioth. PP. p.* 2. *c.* 145. *Edit.* 1624.

DUNGALL, DUNGHALL, DONEGHAL, ou **DUNNEGAL**, petite ville de l'Ultonie en Irlande. Elle est capitale du Comté de Dungall, & située sur une grande Baye de même nom, à l'embouchure de la riviére d'Eske, sur la côte occidentale de l'isle. Elle a séance & voix au Parlement d'Irlande où elle a droit d'envoyer deux Députez. Cette ville donne le titre de Comte à la famille de Chichester. Arthur dernier Comte de ce nom, après avoir rendu de grands services à la Maison d'Autriche en Espagne, fut tué au siége de Barcelone en 1706.

* **DUNGALL**, Comté d'Irlande, appellé autrement le Comté de Tyrconnel, est borné au levant par celui de Londonderri & au midi par celui de Fermanagh ; l'Océan Calédonien le baigne au couchant & au nord. Il peut avoir trente lieues de longueur & dix de largeur moyenne. Il consiste en des plaines fort fertiles, particuliérement vers les côtes. Dungall en est la capitale. On y distingue encore les bourgs de Billishannon, de Lifford, de Kilbegs, & de S. Johns-Town, qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande. On y voit encore les restes de la ville épiscopale de Rapoe, qui n'a pas le même droit. * Maty, *Dict. Géogr.*

DUNGANON, en Latin *Dunganum*, ville d'Irlande, dans l'Ultonie, est capitale du bas Comté de Tirone, que ceux du païs nomment Nether-Tiron. Dunganon est près d'Armagh, & il a séance au Parlement d'Irlande. * Baudrand.

DUNGARVAN, ville & port de mer d'Irlande, dans la Mommonie, & dans le Comté de Waterford, est située en la partie méridionale de l'île, au sud-ouest de Waterford dont elle est éloignée de six à sept lieues. Dungarvan est fortifié, il a un bon port & séance dans le Parlement d'Irlande.

DUNGCANON, DUNKANON ou **DOWNCANON**, fort de la Lagénie en Irlande, est dans le Comté de Wexfort sur le bord oriental de la baye de Waterford, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DUNGE** ou **DUNGEN**, riviére du Brabant Hollandois, prend sa source dans la Mairie de Turnhout, coule du midi au nord, traverse la Baronnie de Breda, entre dans la Hollande, tourne bien tôt après de l'est à l'ouest, & se décharge dans le Biesbosch à Gertrudemberg.

* **DUNGEN & DONGEN**, village & Seigneurie sur la riviére de Dungen dans la Baronnie de Breda qui fait partie du Brabant Hollandois, est à l'orient de Breda.

* **DUNGEN**, village de la Mairie de Boisleduc au sud-est de Boisleduc dont elle n'est éloignée que d'une petite lieue.

DUNGHALL. *Cherchez* **DUNGALL.**

DUNGIN, bourg d'Irlande, situé dans le Comté de Londonderri en Ultonie, à six lieues de la ville de Londonderri, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUNGISBY, DUNISBEY, ou **DUNSBEY**, bourg de l'Ecosse septentrionale, est dans le Comté de Cathness, vis à vis des îles Orcades, & sur un Cap qui porte son nom, & qu'on croit être le *Beruvium*, ou *Veruvium Promontorium* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **DUNIUS** (Corneille) Jurisconsulte d'Amsterdam, Avocat à la Cour de Hollande, a écrit *de Alluvionibus*, & il etoit en traitté avec un Libraire d'Anvers pour le faire imprimer, lorsque la mort l'empêcha d'exécuter son projet. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* **DUNIUS** (Jaques) en Hollandois *Verduin* né à Horn, entendoit parfaitement la Poësie Latine, & avoit une facilité merveilleuse à rendre en vers, en fort peu de tems, tout ce qui lui venoit dans l'esprit. Après s'être perfectionné dans la connoissance de la Langue Latine, il alla poursuivre ses études premiérement à Louvain & ensuite à Nantes en Bretagne, & il fit de tels progrès qu'il y avoit lieu d'espérer qu'il seroit un jour honneur à sa patrie. Mais il s'avisa de se marier d'une maniére qui lui faisoit honte, & lorsqu'il fut de retour dans son païs il se jetta dans la débauche qui le mit en peu de tems au tombeau, lorsqu'il étoit encore au printems de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Velius, *Chronique de Horn*, en Hollandois.

DUNKANON. *Voyez* **DUNGCANON.**

DUNKELD, en Latin *Duncheldinum* & *Castrum Caledonium*, ville d'Ecosse, est située sur la riviére de Tay, au pié du Mont Grampius, dans le Comté de Perth. C'étoit autrefois le siége d'un Evêque suffragant de S. André, & il y avoit une tres belle cathédrale. Aujourd'hui la belle maison du Duc d'Athol fait son plus grand ornement. C'est ici le plus grand marché pour les Habitans des

des montagnes, & l'on croit que cette ville a été la capitale de l'ancienne Calédonie. * Baudrand. *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome 2. p. 265.*

DUNKELSPIEL. *Voyez* DINKELSPIEL.

DUNKERAN, ou DONEQUINE, *Yernis*, ville d'Irlande, dans le Comté de Desmond, sur le Golfe que forme la riviére de Maire, que ceux du païs nomment *Maire Flud*. Son port est bon, mais il est aujourd'hui peu fréquenté. * Baudrand.

DUNKERQUE, ou DUNKERKE, *Dunquerca*, ville du Païs-Bas dans le Comté de Flandre, fut bâtie par le Comte Baudouin III. dit *le Jeune*, fils du Comte Arnoul I. vers l'an 960. Quelques uns croyent que son nom vient du mot Flamand, *Kerk*, qui veut dire *église*, à cause que la tour de son église est la premiére que les mariniers découvrent de la mer, par dessus les Dunes. Elle est située sur la mer, à trois lieues de Gravelines, à six lieues de Calais, & à cinq lieues de Nieuport. Cette ville fut possédée d'abord par *Jean* d'Avênes, Comte de Hainaut, qui l'a vendit à *Gui*, Comte de Flandre. Depuis, *Robert* de Flandre, fils du Comte *Robert* III. de Béthune, fut Seigneur de Dunkerque, Cassel, &c. *Yoland* sa sœur lui succéda, & épousa *Henri* IV. Comte de Bar. *Robert* de Bar, Comte de Marle & de Soissons, Seigneur de Dunkerque, &c. n'eut de *Jeanne* de Béthune, qu'une fille unique, *Jeanne* de Bar, qui porta ce riche héritage dans la maison de Luxembourg par son mariage avec *Louis* de Luxembourg, Connétable de France, qui l'épousa le 16 juillet de l'an 1435. *Pierre* de Luxembourg leur fils, laissa de *Marguerite* de Savoye, *Marie* de Luxembourg, Comtesse de saint Paul, Dame de Dunkerque, &c. qui prit alliance avec *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, quatriéme ayeul paternel du Roi Louïs *le Grand*. C'est sur cette alliance qu'étoient fondées les prétentions que ce Monarque avoit sur la ville de Dunkerque. Le Seigneur de Termes, Maréchal de France, la prit l'an 1558. Le Duc de Parme la reprit l'an 1583. Louïs II. Prince de Condé, pour lors Duc d'Anguien, l'emporta l'an 1646. Les Espagnols s'en rendirent maîtres en 1652. Gaston Duc d'Orléans, la leur avoit enlevée en 1642. Enfin le Maréchal de Turenne s'en étant rendu maître en 1658, elle fut remise aux Anglois, de qui Louïs XIV. la racheta l'an 1662, pour la somme de cinq millions. Il y fit faire une citadelle considérable, avec des fortifications. Le port de cette ville est tres beau & fort fréquenté. Ses rues sont belles, & ses Habitans ont de la réputation sur mer pour leurs pirateries. Les Anglois & les Hollandois joints ensemble, bombardérent cette ville dans les années 1694 & 1695, avec des machines infernales dont ils se servirent; mais ce fut sans aucun effet. Les fortifications en ont été détruites en 1713, en exécution du traité d'Utrecht. * Guichardin, *Descript. des Païs-Bas, & en l'Ad.* Strada, *de Bello Belg. dec. 2. l. 5.* Sarrasin, *Rélation du siége de Dunquerke.* Galland, *Droits du Roi, &c.*

* DUN-LE-ROI, en Latin *Regiodunum*, ville de France, dans le Berri, avec un siége royal, est située sur la riviére d'Auron, du côté du Bourbonnois, à sept ou huit lieues de Bourges. Humbert Astier & ses fréres, vendirent au Roi en l'an 1275, la moitié de la Viguerie de Dun-le-Roi. Elle fut réünie à la Couronne par le Roi Charles VII. en 1430, & par Louïs XI. en 1465.

DUN-LE-ROI, bourg ou village du Duché de Bourgogne dans le Brionnois, sur les confins du Beaujolois.

DUNLUCE, château de l'Ultonie en Irlande, est sur la côte septentrionale du Comté d'Antrim, à l'embouchure de la riviére de Bush. Ce château est fort par sa situation sur un rocher, & on l'a séparé de la terre ferme par un fossé. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DUNMOW, est une petite ville assez agréable d'Angleterre dans le Comté d'Essex, située sur la pente d'une colline au bord du Chelmer. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, tome 1. p. 15.*

DUNNEGAL. *Voyez* DUNGALL.

DUNOTYR. *Voyez* DUMNOTYR.

DUNOIS, petit païs & Comté de France dans la Beauce, prise en général, mais en particulier dans le Blaisois, a pour ville capitale Château-Dun, qui fut du Bailliage de Chartres, puis de celui d'Orléans. Le Dunois ou Château-Dun a eu autrefois des Vicomtes, depuis ROTROU I. Comte de Mortagne, qui vivoit dans le XI siécle. Dans la suite, cette Vicomté entra dans la Maison de Châtillon, & de Blois. GUI de Châtillon, fils de *Louis* Comte de Blois, qui mourut à la bataille de Créci, vendit en 1391, le Dunois sous le titre de Comté, à Louïs Duc d'Orléans, frére du Roi Charles VI. Depuis, ce païs fut l'appanage du fameux JEAN, *bâtard* d'Orléans, à qui la Monarchie Françoise a de si grandes obligations. Charles, Duc d'Orléans, son frére, le lui donna le premier juillet de l'an 1439. Ce païs comprenoit la Vicomté de Château-Dun, Fretenval, Marchenoir, &c. & en vertu de cette donation, Jean bâtard d'Orléans, rendit à son frére le Comté de Vertus, Romorantin, &c. Le Comté de Dunois fut érigé, au mois de juillet de l'an 1525, en Duché & Pairie, par Louïse de Savoye, mére du Roi François I. & alors Régente du Royaume, en faveur de Louïs d'Orléans, Duc de Longueville, & de ses enfans mâles. La postérité de Jean, bâtard d'Orléans, a joüi du Comté de Dunois. *Voyez* ORLÉANS.

DUNOVERT. *Voyez* DANAWORTI.

DUNQUERQUE. *Voyez* DUNKERQUE.

DUNQUEURRE, village de Ponthieu en Picardie, situé entre Abbeville & Dourlens. On le prend pour le lieu qu'on nommoit anciennement *Duroicoregum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

DUNS, (Jean) dit SCOT, parce que, selon quelques uns, il étoit natif d'Ecosse, fut Religieux de l'Ordre de saint François, sur la fin du XIII siécle, & au commencement du XIV. Il se rendit célébre dans l'Université de Paris, & eut pour maître, non Alexandre de Hales, comme quelques-uns l'ont cru, mais Guillaume Varron Anglois, célébre Docteur de son Ordre. Sa subtilité à expliquer les plus grandes difficultez de la Philosophie & de la Théologie, lui fit donner le nom de *Docteur subtil.* D'autres croyent qu'on le lui donna, pour avoir fortement défendu la doctrine de l'immaculée Conception de la sainte Vierge. Au reste, il se piqua de soutenir des opinions opposées à celles de saint Thomas; & c'est ce qui a produit dans l'École les deux Sectes de Thomistes & de Scotistes. Il mourut à Cologne le huitiéme novembre de l'an 1308, âgé d'environ 33 ou 35 ans. Ses ennemis ont publié, qu'ayant été attaqué d'apoplexie, il fut d'abord enterré; & que, quelque tems après, cet accident étant passé, il mourut desespéré, se rongeant les mains, & donnant de la tête contre la pierre du tombeau. Mais on a si bien refuté cette calomnie, autorisée par Paul Jove, Latome & Bzovius, qu'il ne se trouve plus personne qui veuille y ajoûter foi. Jean Duns, qui avoit une merveilleuse facilité à comprendre toutes choses, n'en avoit pas moins à réduire ses pensées par écrit; & c'est pour cette raison qu'il laissa un très-grand nombre de Traitez, dont nous avons diverses éditions. Celle de Lyon de 1639, contient XII volumes, avec la vie de l'Auteur, écrite par Wadingue, & avec les témoignages des grands hommes qui ont parlé de lui. Ce Théologien fut le premier qui, sans s'assujettir à suivre les principes d'aucun autre, prit des uns & des autres ce qu'il jugea à propos, & avança quantité de sentimens nouveaux, ce qui lui a fait donner la qualité de *Docteur très-résolutif.* Il avoit composé un Traité que nous n'avons plus, contre l'opinion de Jean XXII. qui prétendoit que la béatitude des ames justes étoit différée jusqu'au jour du jugement. Dans son livre de la Jurisdiction Ecclésiastique, il traite de la question agitée sur ce sujet en France l'an 1329, entre les Prélats & Pierre de Cugniéres, sur les bornes de la Jurisdiction Ecclésiastique. Il n'est pas certain que Jean Duns fût Anglois, & l'on dispute s'il étoit d'Ecosse, d'Angleterre ou d'Irlande. Ceux qui le croyent Anglois, disent qu'il étoit de Donston dans le Northumberland. Ceux qui le font Irlandois, lui donnent pour lieu de sa naissance Downe, ville d'Ultonie dans le Royaume d'Irlande; & ceux qui le croyent Ecossois, le font natif de Duns, village qui est éloigné de huit milles des frontiéres d'Angleterre; mais il est marqué dans les manuscrits, écrits peu de tems après sa mort, qu'il étoit de Donston en Angleterre. Il entra fort jeune dans le couvent des Fréres Mineurs de Newcastle en Angleterre. Il fit ses études à Oxford, puis il enseigna la Théologie. Il passa en France au commencement du XIV siécle, & fit des leçons à Paris, après y avoir pris des degrez. Il proposa son sentiment sur l'immaculée Conception, non comme un dogme certain, mais comme une opinion. Ceux qui ont dit qu'il la fit recevoir dans l'Université de Paris comme une doctrine, qu'elle obligeoit par serment tous ses Membres de tenir, se sont trompez; car il est constant que ce decret de l'Université n'a été fait qu'en 1496, après la tenue du Concile de Bâle. Scot alla de Paris à Cologne où il mourut. * Cave, *Historia litteraria.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. XIV siécle.* Wadingue, *tome 3. Ann. Min. & in Biblioth.* Hervart, *in Mantissa contra Bzovium.* Trithéme & Bellarmin, *in Catal.* Sixte de Sienne, *Biblioth.* S. Possevin, *in Appar. Sacro.* Sponde, *A. C.* 1308, *n.* 12. Ferchius. Cavellus. Magnesius. Colganus, &c.

DUNS, bourg ou petite ville de l'Ecosse méridionale, est situé dans le Comté de Merche, à trois lieues de Coldingam, vers le couchant. Il donna autrefois le nom au célébre Jean Duns, ou Jean Scot selon quelques Auteurs qui paroissent s'être trompez. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUNSBEY, en Ecosse. *Cherchez* DUNGISBY.

DUNSTABLE, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée méridionale du Comté de Bedford, qu'on appelle Manshead, sur les limites du Comté de Buckingham. Elle est située sur une hauteur, dont le fond est de craye. Elle fut bâtie par Henri I. des ruïnes de l'ancienne *Maginum*, ou *Magiavinium*. Elle est composée de quatre rues, dont chacune a son vivier ou reservoir d'eau. Comme elle est sur la route de Chester, elle est fort fréquentée, & pourvue de bonnes hôtelleries pour les Voyageurs. Elle est honorée d'une de ces croix magnifiques que le Roi Edouard I. fit ériger en mémoire de la Reine Eléonor, dans tous les endroits, où reposa son corps, entre le Comté de Lincoln, où elle mourut, & l'Abbaïe de Westminster, où elle fut inhumée. * *Diction. Anglois.*

* DUNSTABOURG, château de la province de Northumberland en Angleterre. Il est sur la côte de l'Océan Germanique au sud-sud-est de Barwik & au nord de Newcastle.

DUNSTAFAG, en Latin *Evonium*, ou, selon d'autres *Stephanodunum*, ville d'Ecosse dans le Comté de Lorne. Elle est située dans la partie occidentale de l'île, près de l'île de Mula, vers les Hébrides. Il y a un assez bon port. * Camden. Sanson.

DUNSTAN, (Saint) Archevêque de Cantorbéri, en Angleterre, florissoit dans le dixiéme siécle, sous le régne d'Ethelstan ou Adelstan dont il étoit parent. Il étoit fils de Héorstan & de Kinedride, & naquit l'an 924. Après avoir fait ses études, il alla trouver Anthelme, Archevêque de Cantorbéri, son oncle paternel; & ce Prélat le menant à la Cour avec lui, le présenta au Roi Ethelstan, qui avoit commencé de régner en 923. Ce Prince le retint auprès de lui; mais s'étant refroidi à son égard, par les artifices de quelques envieux, Dunstan se retira auprès d'Elphége, Evêque de Worcester, son cousin germain, qui lui conféra l'Ordre de prêtrise, & le porta à se faire Religieux. Il embrassa cet état, & s'en alla à Glascow, où il bâtit une cellule proche d'une église dédiée à la Vierge. Edmond, qui succéda à Ethelstan son frére en 941, manda Dunstan, & se servit de ses conseils pour gouverner son Royaume. Ce Prince assisté du Saint, faisoit régner la justice, & la paix dans son Etat. Cependant il fut assez crédule pour ajoûter foi aux calomnies des ennemis de Dunstan: ce qui le porta à l'éloigner de sa Cour, où il le rappella bien-tôt après. Edréde, frére & successeur du Roi Edmond, ne témoigna pas moins d'affection à ce sage Ministre, & se reposa sur lui d'une grande partie de la conduite de son Royaume; mais Eduin, fils d'Edmond, étant parvenu à la Couronne, s'abandonna à ses passions, & refusa d'écouter les bons avis de Dunstan; c'est pourquoi ce saint homme se retira

retira dans son monastére de Glascow. Depuis, il passa en Flandre, où le Comte le reçut parfaitement bien, & s'arrêta dans la ville de Gand. Dans cet intervalle, plusieurs grands Seigneurs d'Angleterre ne pouvant souffrir les desordres d'Eduin, élurent pour Roi Edgar son frére: ainsi le Royaume fut divisé en deux parties, dont la Tamise faisoit la séparation. Ce nouveau Roi rappella S. Dunstan, & lui fit accepter l'Evêché de Worchester; mais il arriva une chose remarquable, lorsqu'il fut sacré dans l'église de Cantorbéri. Odon Archevêque de cette église, au lieu de donner à Dunstan le titre d'Evêque de Worcester, lui donna celui d'Archevêque de Cantorbéri, comme le déclarant son successeur. Après cette cérémonie, S. Dunstan s'en alla dans son Evêché, où son zéle & sa piété lui attirérent l'admiration de tout le monde. Après la mort du Roi Eduin, tout le Royaume fut réüni sous l'autorité d'Edgar, qui obligea Dunstan à gouverner l'Evêché de Londres, avec celui de Worchester. Lorsque l'Archevêché de Cantorberi vint à vaquer par la mort d'Odon, on voulut donner cette dignité à Dunstan, qui la refusa absolument. Ainsi Belphin, Evêque de Winchester, fut élu Archevêque. Ce Prélat mourut bien tôt après, & Bixtelin, Evêque de Dorchester, fut mis en sa place; mais ce dernier n'ayant pas assez de vigueur pour maintenir la discipline ecclésiastique, retourna dans son Evêché; & Dunstan fut contraint de remplir ce siége, dont il étoit très-capable de soutenir la dignité. Il alla ensuite à Rome, où le Pape lui donnant le *Pallium*, l'établit son Légat dans toute l'Angleterre. Lorsqu'il fut de retour, il fit paroître un courage invincible pour résister à quelques desordres qui s'étoient introduits dans son Archevêché. Il n'épargna pas les grands Seigneurs, ni le Roi même, auquel il imposa une rude pénitence, pour avoir violé une Religieuse. Edgar mourut quelque tems après en 975, & laissa le Royaume à Edouard son fils, que quelques Grands refusoient de reconnoître pour Roi, sous prétexte que la Reine sa mére n'avoit point été couronnée, & que, lorsqu'il naquit, le Roi son pére n'étoit pas encore sacré. Mais S. Dunstan, qui sçavoit que le Royaume lui appartenoit légitimement, l'établit & le maintint sur le thrône, malgré tous les efforts des Rebelles. En 979, Alfréde, qui avoit été concubine d'Edgar, fit assassiner Edouard, pendant qu'il étoit à la chasse, pour faire régner Ethelred son fils. Saint Dunstan parla à cet usurpateur du Royaume, avec des paroles foudroyantes, & lui prédit que, comme il étoit monté sur le thrône par l'effusion du sang de son frére, il passeroit sa vie d'une maniére sanglante, & qu'une inondation de Barbares raviroit le sceptre à ses successeurs. Ce saint Prélat se retira ensuite dans son Archevêché, où il mourut l'an 988, six jours après l'Ascension. * Sa vie a été écrite par un Prêtre contemporain, & par un autre, & ensuite par Adelard dans Henschenius, & dans le P. Mabillon: celle qui est rapportée par Surius, est plus récente. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de mai*.

☞ Si l'on veut savoir les particularitez les plus curieuses de la Vie de Dunstan, on les trouvera dans le premier tome de l'Histoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoyras, *tome* 1. *l*. 4.; & dans l'Histoire de l'Eglise & de l'Empire par M. le Sueur, *tome* 8. *dans les années* 940. 955. 957. 958. 959. 970. 975. 979. 983. 984. & 988.

DUNSTER, bon bourg d'Angleterre. Il est situé sur l'embouchure de la Saverne, à dix lieues de la ville de Wels, du côté du levant, & autant de celle d'Excester du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

DUNTE, (Louïs) fils d'un Conseiller de Rével, naquit en 1597. Il apprit les rudimens de la langue Latine à Riga, & il s'y perfectionna dans les Universitez de Giessen, de Strasbourg, de Tubingue, de Iéne, & de Wittenberg, où il prit le degré de Maître ès Arts en 1622. Après avoir fait un séjour de trois ans dans ce dernier endroit, il alla à Lubeck & à Hambourg, & en 1625 il fut de retour à Riga. De là il traversa la Prusse & la Poméranie, pour se rendre à Rostock, où on le chargea de la conduite de deux fréres nommez *Willemans*, avec lesquels il voyagea en Hollande, en Angleterre & en France. En 1627, il fut nommé Pasteur à Rével. Lorsque le 15 d'Octobre 1632, on dédia l'Université de *Derpt*, Dunte fut député pour assister à cet acte solemnel de la part du Ministére. En 1636, il fut nommé Inspecteur du Collége, & le 15 décembre 1639 il mourut. Voici ce qu'il a donné au public, *Casus Conscientiæ*; *Praxis pietatis*; *Buccina Evangelii*. * Witte, *Memor. Theol. p.* 478. & *Diar. Biogr. ad an.* 1639.

DUNUS, (Thaddée) savant Docteur en Médecine natif de Locarne, d'où il fut obligé de se retirer à cause de la Religion. Il se tourna du côté de Zurich, où on lui accorda la Bourgeoisie. Il a publié plusieurs Ouvrages, *Arithmetica*; *Tractatus de Calendis, Idibus & Nonis*; il a traduit en Allemand *Fr. Strancari Commentar. in Epist. Jacobi*; *De Respiratione contra Galenum*; *Antichristarchia*; *La sortie des Réformez de Locarne*, en Allemand; *de la saignée & des maladies des femmes*, aussi en Allemand. Il a sur tout écrit avec beaucoup de soin *D. Angelocrator*, & a prétendu prouver que les enfans d'Israël avoient fait en Egypte un séjour de 430 ans. * Hottinger, *Helv. Kirchengesch.* Dysteler, *Zurich. Geschlecht-buch. Diction. Allem. de Bâle.*

DUNWICH, ancien bourg d'Angleterre, autrefois ville puissante sur les côtes du Comté de Suffolk. Félix *le Bourguignon*, qui confirma les East-Angles, chancelans dans la Religion Chrétienne en 630, y établit un siége épiscopal, qui y subsista, jusqu'à ce que Bisus, quatriéme Evêque après lui, le transporta à North Elmham, ne laissant qu'un Evêché suffragant à Dunwich. Dans ce tems-là cette ville étoit fort peuplée, & si forte qu'elle arrêta Robert, Comte de Leicester, qui s'étoit revolté contre son Prince. Sous le régne d'Henri II, on y battoit monnoye. Maintenant ce n'est plus qu'un petit bourg, qui a cependant encore l'honneur de députer deux Membres au Parlement. Il est éloigné de 82 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* DUODO, une des plus anciennes & des plus illustres familles nobles de Venise. Entre plusieurs grands hommes qu'elle a produits, on compte ces Procurateurs de S. Marc, *Christophle* en 1490; *François* en 1587; *Dominique* qui fut élu en 1592, à la place de son frére François; *Louis* qui a eu cette dignité pendant la guerre de Candie. La République a employé dans ses ambassades plusieurs personnages de cette famille. A la fin du XVII siécle, cette famille étoit dans un haut lustre, mais elle ne consistoit qu'en peu de personnes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv. de Venise.*

DUP. DUR.

* DUPAIS (Guillaume) natif de Gemblours, Abbé de l'Ordre des Prémontrez, étoit un savant homme qui a composé des piéces de Poësie édifiantes, imprimées à Liége en 1577, in 8. Il mourut en 1578, après avoir été Abbé pendant 25 à 26 ans, & sa mort arriva à Liége où il s'étoit retiré à cause des troubles de la guerre. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DU PIN. *Voyez* PIN. (Louïs Ellies du)

DUPLEIX (Scipion) Historiographe de France, naquit en 1569 à Condom. Son Pére Guy Dupleix né en Languedoc, s'étoit établi à Condom; il servit dans les troupes du Maréchal de Montluc, qui l'employa à la défense de Castel-jaloux, & s'étant marié il eut plusieurs enfans. L'aîné, nommé Scipion comme l'Historiographe, fut Lieutenant Particulier de Condom, & publia, dès 1602, les Loix militaires touchant le duel. Un autre de ses fils, nommé François, donna, en 1615, à Paris, un Traité de Droit en vers, intitulé *Partitiones Juris Methodicæ*. Scipion qui fait le sujet de cet article, vint à Paris en 1605, avec la Reine Marguerite, qui le fit depuis Maître des Requêtes de son Hôtel. On lui reproche avec raison qu'aprés en avoir fait son Héroïne pendant son vivant, il en parla, dès qu'elle fut morte, avec aussi peu de respect que de reconnoissance. En 1607, il publia un Cours de Philosophie, qui est le premier qu'on ait publié en François, & qui est écrit avec beaucoup de netteté. Il donna, en 1616, ses *Mémoires des Gaules*, & ayant été honoré cette année-là même du titre d'Historiographe de France, il continua de travailler à son Histoire de France, dont le quatriéme volume ne fut achevé qu'en 1635, & qu'il continua depuis jusqu'en 1645. Enfin las de courir après la fortune, sans pouvoir la trouver, il se retira dans sa patrie avec le titre d'Historiographe de France, & celui de Conseiller d'Etat dont il prétendoit avoir exercé la charge. Mais cette qualité qui s'obtenoit plus facilement alors qu'aujourd'hui, ne put lui donner aucun rang dans Condom, & les Juges ne voulurent point lui céder le pas. Ce refus vint de ce qu'ils l'accusoient d'avoir conseillé le démembrement de leur Présidial, en faveur de celui de Nérac érigé depuis l'autre. La présomption étoit pour eux; car il est certain que la Cour avoit donné à vendre au profit de Dupleix les trois premiéres charges du nouveau Présidial. La narration de Dupleix, quoique nette, est peu agréable: le Cardinal de Richelieu avoit revu les feuilles des deux derniers régnes de l'Histoire générale de France, où on ne manqua pas de le bien flatter. C'est ce qui a porté l'Auteur de l'*Apologie* du Maréchal Ornano, d'appeller l'Histoire de Louïs XIII, *l'Histoire des fourberies du Cardinal de Richelieu*. Il eut pour adversaires, premiérement le Maréchal de Bassompierre auquel il répondit assez mal dans un Ouvrage qui a pour titre *Philotime* ou *Examen des Notes d'Aristarque sur l'Histoire de Louis XIII. &c.* 1637, & qui le convainquit d'ignorance & de mauvaise foi. L'autre adversaire fut S. Germain de Morgues, auquel il répondit le moins mal qu'il put dans le livre intitulé, Réponse à S, Germain, ou les Lumiéres de M. de Morgues pour l'Histoire de France éteintes, 1645. Après la mort du Cardinal, il eut dessein de refondre une partie de son Histoire, ce que sa vieillesse ne lui permit pas d'exécuter. On a de lui quelques autres Ouvrages, comme l'Histoire Romaine en trois volumes, & d'autres moins considérables, comme, *Généalogie de la maison d'Estrade en Agénois*; *Liberté de la Langue Françoise dans sa pureté*, *ou Discussion des Remarques des Vaugelas*; *Obscuriores & duriores Despauterii versus in Grammatica Lingua in dilucidiores & elegantiores commutati*. Il travailla aussi sur les Libertez de l'Eglise Gallicane pendant quinze ans, mais le Chancelier Séguier ayant fait brûler en sa présence le manuscrit pour l'impression duquel il demandoit un privilége, il en eut tant de déplaisir, qu'il mourut peu après à Condom, au moins de mars 1661, étant âgé de 92 ans: son oraison funébre fut faite par le Pére Calin Prêtre de l'Oratoire. * Le Long, *Bibliothéque Histor. de France.*

DUPONT, (Jacques) surnommé LE BASSAN, Peintre fameux. *Voyez* BASSAN.

DU PUY. *Cherchez* PUY.

DUQUELA. *Voyez* DUCALA.

DURA, grande plaine dans la campagne de Babylone, où le Roi Nabuchodonosor fit dresser cette grande statue, qui avoit soixante coudées de haut & six de large, & qu'il voulut faire adorer à tous ses Sujets; donnant des ordres précis, que quand ils entendroient sonner la trompette, chacun se prosternât devant cette statue, sous peine de mort. Trois Hébreux, Sidrach, Misach & Abdénago ayant refusé de le faire, ils furent jettez dans une grande fournaise, pour y être brûlez tout vifs: mais ils en furent délivrez par un Ange, qui empêcha l'effet des flammes, & qui les y conserva, sans qu'ils fussent le moins du monde offensez. * *Daniel*, *ch.* 3. *v.* 1. *&c.* Cela arriva l'an du monde 3434 avant Jesus Christ 601.

DURÆUS. *Voyez* DUREUS.

DURAM, ou DORHIN, (Nicolas) Carme Anglois vivoit en 1426. Il écrivit sur le Maître des Sentences, *Originalia Doctorum*, *&c.* * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Trithéme. Pitseus. Alégre, &c. Ce dernier en met un autre de ce nom, qui vivoit environ l'an 1379, *in Parad. Carmel.*

DURAN de Torres. *Cherchez* DURAND (Jean)

DURANCE, riviére de France, dans le Dauphiné & dans la Provence. Strabon la nomme Δρεέντιας; Ptolomée, Δρεέντιος; & les Latins *Druentia*. On prétend qu'elle est formée de deux sources, dont l'une vient du Mont Vesoul, & l'autre sort du Mont Ge-

Genévre. Sa ſource eſt dans le païs des anciens Caturiges, d'où elle entre dans le Dauphiné & la Provence pour ſe jetter dans le Rhône, entre Avignon & Taraſcon. Voici la route qu'elle tient. Elle paſſe à Guilleſtre, puis près d'Ambrun, & enſuite elle reçoit l'Ubaye ou Hubaye & quelques ruiſſeaux. Elle vient de là juſqu'à Siſteron, & elle y reçoit le Puech ou Buech, & quelque tems après le Jabron. De là elle tourne à Volone & à Malijay où elle reçoit la Bléone, aux Mées & à la Brilliane ou Brelhane, puis elle reçoit le Lauſon, la Layée, l'Aſſe, le Verdon, &c. Ayant coulé près de Manoſque, à ſaint Paul, à Pertuis, où la Téze joint ſes eaux aux ſiennes, elle paſſe à la Roque, où commence le foſſé de Crapane; puis à Cavaillon; enſuite elle reçoit le Calavon, & ſe décharge dans le Rhône. Tite-Live dit que les Gaules n'ont point de riviére moins propre à la navigation, parce qu'elle eſt toujours inconſtante, ſans lit, & ſans bornes certaines. Mais quoi que cet Auteur rapporte de la rapidité de cette riviére, néanmoins l'induſtrie des Romains la rendit navigable, au rapport d'un Hiſtorien de ce tems. Silius Italicus dit que cette riviére fut un obſtacle à la marche d'Annibal, au deſſus du païs des Voconces. * Tite-Live, *l.* 20. Silius Italicus, *l.* 3. Strabon, *l.* 4. *&* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Papire Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.* Vibius Sequeſter, *de Flum.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*, *l.* 1. *&* 4. Bouche, *Hiſt. de Provence.*

* DURANCE, bourg du Bazadois dans le Gouvernement de Guienne en France. Il eſt au ſud-eſt de Bazas & au ſud de Caſtel-Geloux.

DURAND, Evêque de Liége, dans le XI ſiécle, étoit né de pauvres parens, & par ſon ſavoir s'éleva à l'épiſcopat, après avoir été Chancelier de l'Empereur Henri II. Albéric dit qu'il avoit été Moine, & qu'il avoit une parfaite connoiſſance des Lettres ſaintes & profanes. On lui attribue ordinairement une Epître fort ſavante ſur l'Euchariſtie, contre Bérenger & contre Brunon d'Angers. Nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres, & Baronius l'a inſérée dans les Annales de l'Egliſe, ſur l'an 1035. Durand étoit pourtant mort dès le premier février de l'an 1025, comme Gilles Boucher l'a remarqué dans ſes Annales de Liége, & comme nous l'allons expliquer.

☞ La plupart des Critiques ne ſont pas d'accord, que Durand de Liége, ſoit auteur de la lettre contre Euſébe Brunon d'Angers, & Bérenger. En effet, le premier mourut environ l'an 1025, & le ſecond ne fut fait Evêque d'Angers que long-tems après. Ce qui fait croire, comme le remarque Jean Picard en ſes Notes ſur le livre du ſaint Sacrement de l'Autel, de ſaint Anſelme de Cantorbéri, que cette piéce eſt de Duoduin, ou ſelon d'autres, Déoduin auſſi Evêque de Liége, ou plutôt de Durand Abbé de Troarn, comme nous le dirons dans la ſuite. Les Auteurs ont été trompez par la lettre D. qui commence le nom de l'un & de l'autre, & qu'on mettoit ſeule au commencement des Ouvrages Meſſieurs de Sainte-Marthe ont fait cette remarque générale, en parlant d'Euſébe Brunon, dans le ſecond volume de la France Chrétienne, *pag.* 127: mais ſans ſe ſouvenir de l'appliquer à Durand en la *pag.* 646.

DURAND, Moine de Fécamp, & puis Abbé de Troarn, dans le Diocéſe de Bayeux, vivoit dans le XI ſiécle. Olderic ou Oldric Vitalis fait ſon éloge. On ne doute point qu'il ne ſoit auteur de l'Ouvrage du ſaint Sacrement de l'Autel contre Bérenger, qu'on attribue à Durand de Liége. Il floriſſoit ſous Guillaume *le Conquérant*, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, qui faiſoit beaucoup de cas de ſes conſeils. Il a vécu juſqu'à l'an 1088. Dom Luc d'Acheri nous a donné le Traité de Durand, avec les Ouvrages de Hugues, Evêque de Langres. * Olderic Vitalis, *l.* 7. *&* 8, *&c.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 3.

DURAND, Evêque de Clermont en Auvergne, avoit été ſecond Abbé de la Chaiſe-Dieu ou Chéze-Dieu, dans la même province. Nous avons des preuves de ſa ſcience & de ſa piété, dans les lettres que ſaint Anſelme de Cantorbéri lui écrivoit, & dans les réponſes qu'il lui faiſoit. Hugues de Flavigni dit dans ſa Chronique, qu'il mourut quelque tems avant la célébration du Concile de Clermont, tenu l'an 1095, pour l'expédition de la Terre-ſainte. Baldric, Abbé de Bourgueuil, a célébré ſa mémoire, par des épitaphes ingénieuſes, pour ſon tems. Elles ſont rapportées par Du Chêne dans le quatriéme volume des Ecrivains de l'Hiſtoire de France. *Voyez* auſſi les Oeuvres de ſaint Anſelme, *tome* 4. *édit. Colon.* 1612. *& tome* 1. *Lugd.* 1630. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 528.

DURAND DE WALDACH, Hérétique dans le XII ſiécle, aſſiſté d'un de ſes amis qu'il avoit ſéduit, publia ſes erreurs vers l'an 1117, & ſur tout celle-ci, que le mariage n'eſt qu'un concubinage caché. Ils furent pris & condamnez au feu: ce qui fut exécuté à cauſe de leur obſtination. * Pratéole. *Voyez* Gautier, *en la Chron.*

* DURAND, Charpentier en France, s'eſt fait connoître dans le XII ſiécle ſous le régne de Philippe Auguſte, l'an 1183. Le Languedoc & partie de la Guienne, à l'occaſion de la guerre qui étoit entre le Roi d'Arragon & Raimond Comte de Toulouſe, étoient miſérablement tourmentez de factions, de meurtres & de brigandages. Alors Durand qui paroiſſoit homme ſimple, trouva le reméde à ces calamitez & le moyen de s'enrichir. Il aſſura que Dieu lui avoit apparu dans la ville du Puy en Auvergne, lui commandant d'annoncer la paix, & qu'il lui avoit donné pour preuve de ſa miſſion, certaine image de la Vierge qu'il montroit: tellement que ſur ſa foi les Grands, les Prélats & les Gentilshommes s'étant aſſemblez au Puy le jour de la fête de l'Aſſomption, convinrent tous entre eux par ſerment ſur les ſaints Evangiles, de mettre bas toutes animoſitez & le ſouvenir des injures, & firent une ſainte Ligue pour reconcilier les eſprits & entretenir la paix qu'ils nommérent *la Paix de Dieu.* Ceux qui en étoient, portoient l'eſtampe de cette image de Nôtre-Dame en étaim ſur leur poitrine, & des capuchons de linge blanc ſur leur tête, que Durand leur vendoit. Cela eut tant de pouvoir ſur les eſprits qu'un homme avec ces marques-là, étoit non ſeulement en ſureté, mais auſſi en vénération parmi ſes plus mortels ennemis. * Mézeray, *Abbr. Chronol. de l'Hiſt. de France, tome* 2. *de l'édition de* 1688, *à Amſterdam. p.* 587.

DURAND, (Guillaume) ſurnommé *Speculator*, né à Puymuiſſon en Provence, diſciple de Henri de Suze, fit ſes premieres études à Bologne; & y ayant pris le bonnet de Docteur, il enſeigna le Droit Canon à Modéne, d'où il fut appellé par le Pape Clément IV, pour être ſon Chapelain & Auditeur du Palais. Il fut envoyé par Grégoire X, Légat au Concile de Lyon tenu en l'année 1274, & enfin fait Evêque de Mende l'an 1286. Il refuſa depuis l'Archevêché de Ravenne que Boniface VIII. lui offrit, & mourut à Rome le premier novembre de l'an 1296, âgé d'environ 64 ans. Il étoit ſi habile dans les affaires, qu'il fut ſurnommé *le pére de la pratique.* Il nous a laiſſé un livre intitulé le Miroir du Droit, *Speculum Juris*, qui lui fit donner à lui même le nom de *Speculator*, & il adreſſa cet Ouvrage, qui eſt diviſé en trois parties, au Cardinal Ottobon, qui fut depuis Adrien V; le Répertoire du Droit tiré de cet Ouvrage; le Rational des Offices divins; un Commentaire ſur les Canons du Concile de Lyon; & un Abbrégé des Gloſes & du texte du Droit Canon. Le Miroir, & le Répertoire du Droit ont été imprimez avec le Rational à Lyon l'an 1516, & 1551. Le Miroir a été auſſi imprimé ſéparément à Bâle en 1574, & à Francfort avec le Répertoire en 1592. Le Rational eſt le plus commun, & a été imprimé pluſieurs fois en divers endroits. Il parut pour la premiére fois à Mayence en 1459. Le Commentaire ſur les Canons du Concile de Lyon, a été imprimé à Fano en 1569, & l'Abbrégé des Gloſes, à Paris en 1519. * Majolus, *en ſa Vie.* Geſner & Simler, *Biblioth.* Hottoman, *Comment. de verbis Juris.* Trithéme, *au Catal.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Poſſevin, *Appar. Sacr.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Fiſchard, *aux Vies des Juriſconſultes.* Sponde, *A. C.* 1274. *n.* 5. Bouche, *Hiſt. de Prov. lib.* 9. *ſect.* 3. §. 10.

☞ Nous avons dit, avec pluſieurs Auteurs, que ce ſavant Prélat étoit de Puymuiſſon dans le diocéſe de Riez en Provence, c'eſt l'opinion la plus commune, & la mieux établie; cependant tous les Hiſtoriens ne ſont pas de ce ſentiment. Quelques-uns le font Gaſcon. Jacques de Bellevue, d'Aix, Auteur d'un livre intitulé *De Ratione ſtudendi in utroque Jure*, aſſure qu'il étoit natif d'Aix; Bartel en ſon Hiſtoire des Evêques de Riez, dit que cette ville fut le lieu de ſa naiſſance; & Belleforêt croit qu'il étoit de Beauvais. Mais Durand lui-même, dit dans le 4. livre qu'il étoit Provençal. *Nos provinciales*, dit-il, *nobiles feudatorios, &c.* Outre Noſtradamus, la Croix du Maine, & divers autres Auteurs, ſon épitaphe en trente vers, qu'on voit ſur ſon tombeau aux Dominicains de la Minerve à Rome, marque qu'il étoit de Puymuiſſon. Cette épitaphe eſt rapportée par Ughel dans le ſecond volume de l'Italie ſacrée, en parlant des Evêques d'Urbin. * Noſtradamus, *Hiſt. de Provence.* Bartel, *Hiſt. Præſul. Regiens. in Matthæo* 1. *p.* 233.

DURAND, (Guillaume) neveu du célébre Canoniſte Durand, Evêque de Mende, fut Archidiacre de ſon oncle, lui ſuccéda dans cet Evêché l'an 1296, & gouverna cette égliſe juſqu'à l'an 1328, ayant été appellé, l'an 1310, au Concile de Vienne par le Pape Clement V. Il compoſa un excellent Traité de la maniére de célébrer le Concile général, diviſé en trois parties, dans lequel il a recueilli & diſpoſé ſous différens titres une infinité de réglemens des Conciles & des Péres, pour réformer les abus & les déréglemens de toutes ſortes d'états, & de conditions, & particuliérement des Papes & de la Cour de Rome, des Prélats, des Eccléſiaſtiques, & des Religieux. Philippe Probus, Juriſconſulte de Bourges, fit imprimer cet Ouvrage à Paris l'an 1545, & le dédia au Pape Paul III, aux Cardinaux, aux Evêques, aux Abbez, & aux autres Fidéles, qui devoient s'aſſembler au Concile de Trente, comme très-utile à ceux qui vouloient travailler à la réforme des mœurs des Chrétiens. Il a depuis été imprimé à Paris en 1535, & enfin dans un Recueil de pluſieurs Ouvrages de même nature, que M. Faure Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, fit imprimer à Paris, chez Clouſier l'an 1671. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, XIV ſiécle.*

DURAND, ancien Poëte François, qui vivoit vers l'an 1300, compoſa quelques Romans, ſelon la coutume du tems. Il y a bien de l'apparence que c'eſt le même dont Noſtradamus fait mention, qui vivoit dans le XIII ſiécle, & qui avoit la mémoire ſi prodigieuſe, qu'après avoir lu une fois ſeulement un Ouvrage, ſoit en proſe ſoit en vers, il le récitoit mot pour mot. Etant amoureux d'une Demoiſelle de la maiſon des Comtes de Balbi, il fit tirer l'horoſcope de cette perſonne: on lui dit qu'on verroit des choſes ſurprenantes en ſa mort, quoiqu'elle dût être de longue vie. Quelque-tems après la Demoiſelle fut attaquée d'une maladie ſi violente, qu'on la crut morte; & l'on penſoit à l'enterrer, quand Durand apprit cette nouvelle. Il en fut ſi vivement frappé, qu'il en mourut ſubitement. Sa maitreſſe ayant donné quelques ſignes de vie, lorſqu'on alloit la mettre en terre, on la rapporta chez elle, où ſa ſanté ſe rétablit; mais ayant appris le triſte effet qu'avoit fait ſur Durand la paſſion qu'il avoit pour elle, elle ſe fit Religieuſe, & y mourut âgée de 60 ans. * Noſtradamus, *Hiſt. de Provence, partie III.* Fauchet. La Croix du Maine.

DURAND DE S. POURÇAIN, natif d'un bourg de ce nom, dans le diocéſe de Clermont en Auvergne, vivoit dans le XIV ſiécle, fut Dominicain, & enſuite Docteur de Paris & Maître du ſacré Palais, d'où il fut tiré l'an 1318, pour être Evêque du Puy en Vélay, & transféré, l'an 1326, à l'Evêché de Meaux. Il a écrit des Commentaires ſur les quatre livres des Sentences, & un Traité de l'origine des Juriſdictions, *Liber de Origine Juriſdictionum.* On dit qu'il mourut le 13 ſeptembre de l'an 1333. * Trithéme, *au Catal.* Bellarmin, *des Ecrivains Eccléſiaſtiques.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Sainte-Marthe.

DURAND Villegagnon. *Cherchez* VILLEGAGNON Durand (Nicolas)

DURAND, Abbé de Caſtres, vivoit dans le dixiéme ſiécle. Il refuta vers l'an 953, un certain Talfred, qui enſeignoit que le

corps & l'ame périssoient par la mort; mais on ne sait point si cette erreur eut quelque cours, & l'on n'a rien de l'Ouvrage de Durand. * *Chronique de l'Abbaïe de Castres.* Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccles. X. siécle.*

DURAND (Jean) ou DURAND DE TORRES, Espagnol, natif de Séville, avoit fait de grands progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Le Cardinal Pimentel le voulut avoir auprès de lui, & le mena à Rome. Durand de Torrès y apprit la langue Gréque, & y fit imprimer, en 1655, une Dissertation *de Post-liminio inter liberos fœderatosque populos.* Depuis, étant revenu en Espagne, il s'aquit une grande connoissance de la langue Arabique, & traduisit la Chronique d'Abuvalid Ben Shacenas; mais cet Ouvrage n'a pas été imprimé. Durand mourut le 12 novembre de l'an 1662. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

DURAND DE CHAMPAGNE, de l'Ordre des Fréres Mineurs, Confesseur de la Reine de France & de Navarre, fleurit vers l'an 1350, & composa une Somme des Confessions, ou un Directoire pour les Confesseurs, divisé en quatre parties, qui se trouve dans la Bibliothéque de M. Colbert, *cod.* 451. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccles. XIV siécle.*

DURAND (Pierre) François de nation, Poëte Latin & François, au commencement du XVI siécle, étoit Bailli de Nogent le Rotrou, au païs du Perche. La Croix du Maine, rapporte cette inscription qu'il avoit fait mettre sur sa maison, & qui donnoit de la peine aux Curieux, *De Pierre Blanche je fus faite Durand fevrier.* Le secret consistoit en son nom & en celui de sa femme nommée Blanche Fevrier.

DURAND (Dom Jean) Moine Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, aidoit à Dom François Delfau, conjointement avec Dom Robert Guérard, à la révision des Oeuvres de S. Augustin; mais ayant été accusez d'avoir fait conjointement le livre intitulé, *l'Abbé Commendataire*, ils furent séparez. Durand s'en alla à Rome où il fut compagnon du Procureur général de sa Congrégation. A son retour, il mourut dans la charge de Prieur de saint Nicaise de Reims. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Histoire.*

DURAND (Samuel.) *Voyez* DURANT.

* DURANGO, ville de Biscaye en Espagne, dans la Biscaye propre, au sud-est de Bilbao, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

DURANGO, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Biscaye, avec Evêché suffragant de Mexico, est située au pié des montagnes, & a pris ce nom de DURANGO, petite ville d'Espagne, dans la Biscaye. Sanson.

* DURANT (Etienne) Chanoine de Pamiers, naquit à Alet. Il avoit été formé à la piété par les soins de l'Evêque d'Alet; après quoi il se retira auprès de M. de Pamiers où il fit de nouveaux progrès dans la vertu. Il passa toute sa vie dans une rare innocence, une profonde humilité, une simplicité d'enfant, une priére presque continuelle, une retraitte sévére, un amour ardent de la pauvreté, & un tendre gémissement sur les maux de l'Eglise. La Providence le conduisit enfin dans l'Abbaïe de Port-Royal des Champs, où il mourut le 22 septembre de l'an 1704, à l'âge de 49 ans. * *Nécrologe de l'Abbaïe de Notre-Dame de Port-Royal des Champs, p.* 379.

* DURANT (Samuel) Ministre de Charenton se fit aimer & considérer de tout son troupeau par plusieurs bonnes qualitez. Il passa pour un grand Prédicateur. Il mourut, à ce que pense M. Bayle, en 1626, & sa place fut remplie par M. Daillé. Il eut entr'autres amis M. Arnaud Conseiller & Sécretaire du Roi, & Contrôlleur général des Restes. C'est ce qu'on apprend, par l'Epitre dédicatoire de sept de ses Sermons imprimez l'an 1627. Frédéric Spanheim son parent & l'héritier de ses livres, fit imprimer à Genéve ces sept Sermons, & en fit l'épitre dédicatoire. * Bayle, *Dict. Crit.*

DURANTE DE DURANTI, ou DURANTIS DE DURANTIBUS, Cardinal Evêque de Bresce, dans le XVI siécle, étoit né dans la même ville le cinquiéme octobre de l'an 1507. Après avoir achevé ses études, il alla à Rome, où il fut Camérier secret du Pape Paul III, qui lui donna l'Evêché de Cassano, & ensuite le chapeau de Cardinal en 1544. Quelque tems après il fut envoyé par le même Pape, Légat à Camerino, & ensuite en Ombrie. Enfin il fut pourvu de l'Evêché de Bresce, sa patrie, où il mourut le 15 mai de l'an 1558. * Ughel, *Ital. sacra.* Aubery, *Hist des Card. &c.*

* DURANTE (Barnabas) Prêtre de Palerme, Docteur en Théologie, fut un savant homme. Il vivoit vers l'an 1607, & donna au public, *De Præsentatione Curati unica quæstio*; *Aphorismi scrupulorum.* * *Biblioth. Sicula.*

DURANTI (Jean Etienne) Prémier Président au Parlement de Toulouse, étoit fils d'un Conseiller aux Requêtes du Palais de cette ville. Jeune encore, il prit le parti du Barreau où il se distingua par son éloquence; & après avoir été Capitoul en 1563, & ensuite Avocat Général, il fut enfin nommé Premier Président au Parlement de Toulouse en 1581, par le Roi Henry III. Il soutint avec ardeur le parti de son Prince contre les Ligueurs, dont la fureur se renouvella à Toulouse, lorsqu'on y eut appris la mort du Duc de Guise & du Cardinal son frére en 1589. Duranti, tint une assemblée du Parlement dans cette conjoncture, & voulut justifier la conduite du Roi. Le peuple s'émut & courut au palais; le Premier Président eut bien de la peine à se sauver, & se jetta dans l'Hôtel de ville où il resta trois jours, & d'où ses amis le transférérent au couvent des Dominicains. La populace y courut, & demanda à lui parler, il se présenta à elle avec ses habits du palais; mais un scélérat d'entr'eux lui tira un coup d'arquebuse, dont il le renversa mort: ensuite ils traînérent son corps par les rues, & ils le furent attacher à la potence publique. Le jour même on alla se saisir de Daffis Avocat Général son beau-frére, qui s'étoit retiré peu de jours auparavant en sa maison de campagne: on l'amena à la conciergerie du palais, où on l'étrangla le dixiéme février 1589.

Le Lendemain on enterra secrettement Duranti au grand couvent des Cordeliers, & on ne lui donna d'autre drap pour l'ensevelir que le tableau du Roi Henri III, qui avoit été pendu auprès de son cadavre. Ses héritiers lui firent élever un tombeau magnifique dans l'église des Cordeliers; & environ cent ans après comme on voulut changer ce tombeau de place, on trouva le corps de cet infortuné Magistrat encore enveloppé de ce tableau & sans aucune corruption. Sa maison fut pillée le jour de son massacre; mais les Capitouls firent faire une exacte recherche de ce qui avoit été pillé & le firent vendre à l'encan au profit de la ville: enfin ils demandérent au Parlement que le procès fut fait à sa mémoire, ce qui fut exécuté. Cependant en 1591, on lui fit & à Daffis des funérailles publiques, où assistérent le Parlement, les Capitouls & les autres Compagnies de la ville; & le Roi Henri IV, donna à la ville de Toulouse par l'édit de Folembray du premier janvier 1596, une abolition des meurtres de Duranti & de Daffis. Le buste de ce Président est placé dans la galerie des illustres Toulousains que l'on voit dans l'Hôtel de ville de Toulouse. Il ne laissa de son mariage avec *Marie* Daffis qu'une fille, qui épousa N. Garaud, Conseiller au Parlement de Toulouse, de qui descendoit *Jean George* de Garaud, Seigneur de Donneville, Marquis de Miremont, Président au Parlement de Toulouse, lequel de *Marthe* de Caminade, eut pour fille *Jeanne Françoise* de Garaud de Caminade, mariée, en 1679, à *Yves*, Marquis d'Alégre, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de saint Omer, morte le 28 mai 1723, en sa 65 année. Voici l'Eloge qu'on mit sur le tombeau de Duranti.

D. O. M. S.

Joannes Stephanus Durantus.

Hic situs sum.
Tolosæ honesto natus loco,
Primò Actor causarum nobilis,
Dein patronus Fisci,
Postremò amplissimi Senatus
Princeps fui.
(Absit verbo invidia.)
Merui in eo gradu.
Steti, dum res stetit Gallica,
Cecidi, cadente regno,
Iniquorum conjuratione oppressus.
Casum luxerunt omnes boni,
Et civitas facta parum tranquillior,
In auctores necis, exemplum
Grave statuit,
Et honorem habuit mortuo
Quam potuit maximum.

Annos vixi LV.
Vive plures Viator, & felicius morere.

Conditus exigua magnus Durantus *in urna,*
Dormit soporem ferreum.
Sæcla peremerunt hunc ferrea, ferreus ille est,
Qui novit ista, nec gemit.
Unà namque jacet patriæ decus omne, suaque
Et crimen urbis, & dolor.

* La Faille, *Annales de Toulouse.*

Le Président Duranti est vraiment Auteur de l'excellent livre intitulé, *De Ritibus Ecclesiæ*, que quelques Savans, & entr'autres le P. D. Jean Martenne, ont faussement attribué à Pierre Danès Evêque de Lavaur. On a prétendu que Duranti ayant acheté la Bibliothéque de P. Danès, y avoit trouvé le livre en question, qu'il s'étoit attribué; cependant on ne peut se persuader que ce livre soit de Danès, sur la seule autorité de M. le Bret, Auteur, à ce qu'on dit, d'un Abbregé de l'Histoire Universelle, peu connu jusqu'ici dans la République des Lettres. Il témoigne avoir appris ces particularitez de M. Pierre Berthier, Evêque de Montauban, qui les tenoit selon lui de son Oncle M. Jean Berthier Evêque de Rieux, ami de Duranti & de Danès. Il est certain que Duranti a donné ce livre sous son nom. On ne peut sans témérité, & sans injustice traiter de plagiaire une homme d'une probité reconnue, à moins que d'être fondé sur des preuves évidentes & incontestables. D'ailleurs il est aisé de prouver que le Président Duranti a composé le livre de *Ritibus*, & rien n'est plus facile que de détruire les raisons qu'on allégue au contraire. Le récit de M. le Bret ne fera pas beaucoup d'impression sur les esprits, si l'on considére qu'au mois de juillet 1630, tems de la mort de M. Berthier, Evêque de Rieux, son neveu n'étoit âgé que de douze ans. Il n'y a point d'apparence que ce dernier dans un âge si tendre, fût à portée de semblables entretiens, & propre à de pareilles confidences. D'ailleurs Pierre Danès extrémement vieux, se retira deux ans avant sa mort à l'Abbaïe de saint Germain des Prez, & il est vrai-semblable qu'il y fit porter sa bibliothéque. Thevet semble autoriser cette conjecture, lorsque parlant des Ouvrages de Danès, mort peu de tems auparavant, il espére qu'on en pourra trouver quelques-uns entre les papiers de ce savant homme; qui sont, dit-il, chez ses parens. Si l'on veut supposer qu'il se soit défait de ses livres, pour éviter les frais du transport, du moins n'est-il pas permis de croire qu'il ait vendu les manuscrits de sa composition. Jean Ange Papius, Homme de Lettres, qui le premier mit au jour le livre *De Ritibus* à Rome, & qui le dédia au Pape Gregoire XIV, témoigne que Duranti, adressant cet Ouvrage au Cardinal de Pellevé, pour prendre soin de son impression, l'appelloit *le fruit de ses veilles.* Enfin Duranti lui-même, trois jours avant que d'être massacré par les Ligueurs, écrivit dans la prison une lettre à D. Jean de la Barriére, Instituteur de l'Ordre des Feuillans, par laquelle il le prie de faire approuver son livre à Rome après

près sa mort, & de l'y faire imprimer. Peut-on concevoir qu'un Magistrat sage, intégre, éclairé, comme l'étoit ce Président, eût voulu, sur le point d'être sacrifié pour son Prince, imposer au public & à ses amis, usurpant la propriété d'un livre, que sa conscience lui eût reproché d'avoir dérobé à un autre? Cette pensée ne peut entrer dans l'esprit, & d'ailleurs la réputation de P. Danès n'a pas besoin de l'appui du mensonge, pour se soutenir chez la postérité. On peut encore connoître par le livre même qu'il est de Duranti, & non de Pierre Danès; car il cite ses Décisions de Droit, *liv.* 2. *ch.* 43. & *l.* 3. *ch.* 25. & un Commentaire qu'il avoit fait sur le Titre des Elections, *l.* 1. *ch.* 25. Il cite un arrêt du Parlement de Toulouse, qu'il dit avoir prononcé lui-même en robe rouge, le cinquiéme avril 1581, *l.* 3. *ch.* 25. & dans une priére qu'il fait à Dieu, *l.* 2. *ch.* 48. il lui rend graces de ce qu'il l'a fait Premier Président du Parlement de Toulouse. Il marque aussi qu'il n'est point Danès; car il cite Danès comme une tierce personne sur l'Epître de saint Augustin à Boniface. Il dit dans le second *livre chap.* 5, touchant le Droit des Diacres dans l'administration de l'Eucharistie, que Danès, Evêque de Lavaur, lui a indiqué un passage de saint Augustin, du Sermon de saint Vincent. MM. de Thou & de Sainte-Marthe, en faisant l'éloge de ce savant homme, disent positivement qu'il n'avoit laissé aucun Ouvrage. On ne doit donc point, contre la foi de ces Auteurs, entreprendre de le parer des dépouilles de Duranti, à qui personne, avant M. le Bret, ne s'étoit avisé de disputer le livre *De Ritibus.* * De Thou, *lib.* 63. Scévole de Sainte-Marthe. *in Elog.* Thevet, *in Elogiis.* M. de la Faille, *Annales de Toulouse.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XVI siécle.*

DURANTIS de DURANTIBUS. *Voyez* DURANTE de DURANTI.

DURAO (Antoine) Portugais, Auteur d'une Description des siéges de Mozambique en 1607, & en 1608, imprimée à Madrid en 1633, *in quarto*, Durao s'étoit distingué dans ces siéges. * *Mémoires de Portugal.*

DURAS, bourg de France dans la Guienne, a titre de Duché, & est situé sur la petite riviére de Drot, dans l'Agénois, aux confins du Bazadois, environ à neuf lieues de Bourdeaux du côté du levant. Il appartient à la maison de Durfort. *Voyez* DURFORT. * Maty, *Diction. Géogr.*

DURAS, ou DURAZZO, ville & port de mer d'Albanie, province de Gréce à l'embouchure de l'Argentaro, fut bâtie par une Colonie des Habitans de Corcyre, aujourd'hui *Corfou*, la premiére année de la XXXIX Olympiade, & 624 ans avant l'Ere Chrétienne. Son ancien nom, qui étoit *Epidamnus*, fut changé dans la suite des tems en celui de *Dyrrachium*, qui étoit le nom du port. Sous la LXXXV Olympiade, & 439 ans avant J. C. les Habitans de cette ville assiégez par une troupe de bannis, implorérent le secours des Corinthiens, qui furent défaits par les Corcyréens. Les Athéniens prirent le parti de ces derniers, & cette querelle fut l'origine de la guerre nommée *Corinthiaque*, & comme le levain de la grande guerre du *Péloponnése*, si célébre dans l'Histoire Gréque. Duras étoit autrefois métropolitaine, sous le Patriarchat de Constantinople, & avoit pour suffragans, Alessio, Liis, Benda, Canovia, & Croia. Elle a un très-beau port; mais elle est peu habitée à cause de l'intempérie de l'air. Cette ville a donné son nom à quelques Princes de la maison de France, de la branche d'Anjou-Sicile, rapportez à ANJOU-SICILE. Depuis, cette ville tomba sous la domination des Vénitiens, à qui Bajazeth II. Sultan des Turcs, l'enleva dans le XV siécle. * Thucydide, *liv.* 1. *& suiv.* Strabon, *liv.* 5. Diodore de Sicile. Eusébe, *en la Chron.* Magin, *Géogr.* Le Mire, *Géogr. Eccl.* Villani, Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

DURAVEL. *Voyez* DUREVELS.

DURAZZO, ville. *Voyez* DURAS.

DURAZZO, noble & ancienne famille de Gênes, qui a toujours rendu de grands services à la République à laquelle elle a donné depuis deux siécles six illustres Doges. Le premier fut Jacques, en l'an 1573, lequel par sa prudence & sa bonne conduite, rendit le calme à sa patrie, qui depuis long-tems étoit troublée par les guerres civiles. Cinq autres de la même famille lui ont succédé, trois de pére en fils, & deux d'une autre branche: tous dans cette dignité ont remporté les louanges que méritoit leur vertu. On n'entreprendra point de faire ici l'éloge de tous les illustres sujets que cette famille a produits, il suffit de dire seulement qu'ils ont été revêtus des charges & des emplois les plus éclatans de Sénateur, de Général, de Gouverneur de Corse, de Ministre & d'Envoyé extraordinaire dans les plus puissantes Cours de l'Europe, & même d'Ambassadeur auprès du grand Seigneur, & que tant sur mer que sur terre, ils ont toujours fait briller leur zéle & leur valeur.

Cette famille s'est encore distinguée dans l'Eglise par les Prélats d'un mérite éminent qu'elle lui a donné. Le Cardinal ETIENNE qui fut élevé à la pourpre, l'an 1654, par le Pape Urbain, qui le choisit pour Légat de Ferrare, puis de Bologne, a laissé dans sa patrie, dont il a gouverné l'église pendant 28 années, des marques d'une vie exemplaire, & d'une parfaite modestie, & mourut le onziéme juillet 1667. Marcel neveu de ce premier, fut fait Cardinal par le Pape Innocent XI. en 1686, & après avoir été chargé sous son pontificat des premiéres Nonciatures, & de la conduite des plus célébres églises, ausquelles il a laissé assez de marques de ses bienfaits, il fut encore honoré, par le Pape suivant, des Légations de Bologne & de tout l'Etat Ecclésiastique; & mourut en son Evêché de Faenza, le 27 avril 1710, âgé de 74 ans. Plusieurs autres Evêques & Abbez d'un mérite distingué sont encore sortis de cette illustre famille.

DURBU, & DURBUY, petite ville des Païs-Bas, capitale d'un petit Comté, qui porte son nom, est située sur la riviére d'Ourte, dans le Duché de Luxembourg, à six ou sept lieues de la ville de Liége, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

DURE. *Voyez* DURER.

DUREN, ou DOREN, en Latin *Duria*, ville du Duché de Juliers, dans le diocése de Cologne, sur la riviere de Roer, est célébre par le siége que l'Empereur Charles-Quint y mit. Quelques Auteurs la prennent pour *Marcodurus*, dont Tacite fait mention dans le 4. *livre les Annales.* Par les soins du Roi Pepin, & de son fils Charlemagne, on y assembla des Conciles l'an 761, 775, & 779. Les deux derniers semblent plutôt regarder les affaires seculiéres, que les ecclésiastiques. * Ortelius. Sanson. Baudrand.

* DUREN (Jean de) ainsi nommé de la ville de sa naissance, fut Religieux de l'Ordre de S. François, & vivoit en 1468, au raport d'Eisengrin qui lui donne la louange d'avoir été un savant homme & un grand Théologien. On a de lui, *Sermonum de Tempore & Sanctis, libri duo*; *Sermones Quadragesimales*; *De VII Peccatis mortalibus*; *De vitiis occultis*; *De Confessione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 498.

DURENIS, ou ADURNE, petite ville ou bourg de l'Ecosse septentrionale, est dans le Comté de Strath-navern, à l'embouchure de la riviére de Durénis, sur une petite presqu'île, environ à quatre lieues de la ville de Tung, du côté du couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DURENQUE, Bourg du Rouergue dans le Gouvernement de Guienne en France, entre le Tarn & le Biaur, est au sud-sud-est de Rhodez dont il est éloigné de sept ou huit lieues.

DURER, (Albert) ou DURE, comme parlent nos Peintres François, né à Nuremberg le vintiéme mai de l'an 1471, eut pour pére *Albert* Durer très-habile Orfévre, de qui il apprit en même tems l'Orfévrerie, & la Gravure, & fut mis a quinze ans sous la discipline de Michel Wolgemut Peintre de Nuremberg. Après avoir passé trois ans chez son maître, il en employa quatre à voyager en Flandre, en Allemagne, & a Venise; & a son retour il se maria dans son païs, à l'âge de 23 ans. C'est environ ce tems-là qu'il commenca à mettre en lumiére quelques estampes de sa façon. Il grava les trois Graces, & des têtes de mort, avec d'autres ossemens, un Enfer avec des spectres diaboliques dans la maniére d'Israël de Malines. Au dessus de ces trois femmes, il y a un globe, sur lequel on voit ces trois lettres *O. G. H.* qui veulent dire en Allemand, O Gott Hüte! *O Dieu, gardez-nous des enchantemens.* Il avoit pour lors 26 ans; car c'étoit en 1497. Ayant ainsi exercé son génie, il s'attacha de lui-même à l'étude du desseing, & devint si habile, qu'il servoit de régle à tous ceux de son tems, & que plusieurs Italiens même tiroient de ses estampes un grand avantage; ce qu'ils ont encore fait long-tems depuis: mais avec plus d'adresse & de déguisement. Nous voyons qu'Albert Durer a eu soin dans toutes ses planches, de mettre l'année qu'elles ont été gravées, qui est une chose dont les Curieux ont sujet de se louer; car ils peuvent juger par là à quel âge il les a travaillées. Dans la grande passion de Notre-Seigneur qu'il a gravée, il a disposé la Céne selon l'opinion d'Oecolampade. La *mélancholie* est sa plus belle piéce, & les choses qui entrent dans la composition de ce sujet, sont une preuve de l'habileté d'Albert. Ses *Vierges* sont encore d'une beauté singuliére: Ce Peintre n'a pas été moins exact à marquer sur ses tableaux, l'année qu'ils avoient été peints, & Sandrart qui en a vu plus que personne, n'en remarque point avant l'année 1504. Cela voudroit dire qu'Albert n'en a point fait avant l'âge de 33 ans, du moins de considérable. Au reste l'Empereur Maximilien donna lui-même à Albert pour les armoiries de la peinture, trois écussons, deux en chef & un en pointe. La réputation d'honnête homme, dans laquelle Albert vivoit, son bon esprit, & son éloquence naturelle, le firent élire Membre du Conseil de la ville de Nuremberg; son génie universel le faisoit travailler avec facilité aux affaires de la République & à celles de sa maison; il étoit laborieux, d'un tempérament doux, & dans un établissement qui auroit dû lui procurer du repos, si sa femme ne s'y étoit point opposée. Elle étoit de si mauvaise humeur, que quoiqu'ils n'eussent point d'enfans, & qu'ils eussent fait une fortune considérable, elle le tourmentoit jour & nuit, pour l'augmenter: ce qui l'obligea, pour s'en séparer, de faire un voyage aux Païs-Bas, où il fit grande amitié avec Lucas de Leyde. L'inquiétude de cette femme, ses larmes, & ses promesses de mieux vivre à l'avenir, obligérent les amis d'Albert, de lui écrire les dispositions où elle étoit. Il se laissa persuader, il revint; mais elle ne put jamais tenir sa promesse, & malgré la prudence & la douceur de son mari, elle le traita comme auparavant; & le fit mourir de déplaisir à l'âge de 57 ans, en 1528. Albert a écrit lui-même la vie de son pére en 1524. Sandrart la rapporte après celle du fils. Albert y écrit la plupart des choses que l'on vient de dire de lui-même dans son adolescence. Ce qu'il y a de surprenant dans sa vie, c'est d'avoir travaillé avec tant d'assiduité à un si grand nombre d'ouvrages, dans des tems fort difficiles, & avec une femme extraordinairement fâcheuse. Il a écrit de la Géométrie, & de la Perspective, des Fortifications, & de la proportion des figures humaines. Plusieurs Auteurs parlent de lui avec éloge, & entr'autres Erasme, & Vasari. * De Piles, *Vies des Peintres.*

DURESTAL, DURESTAIL & DURETAIL, petite ville de France. Elle est dans l'Anjou, sur le Loir, entre Angers & la Fléche, environ à trois lieues de celle-ci & à sept de celle-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

DURET, (Louïs) célébre Médecin, dans le XVI siécle, étoit natif de Baugé en Bresse, selon Guichenon, Historien de cette province; mais Scévole de Sainte-Marthe le fait Bourguignon, dans l'éloge qu'il lui a consacré; & du Boulay dans l'Hist. de l'Université de Paris *tome* 6. *in fine* dit qu'il étoit du diocése d'Autun. Il étudia en Médecine à Paris, & y fit de si grands progrès, qu'il enseigna depuis en qualité de Professeur Royal. Il fut honoré de la charge de premier Médecin de Charles IX, & puis d'Henri III, & ce Prince eut tant d'estime & de bienveillance pour lui, que voulant lui en donner une preuve convainquante, non seulement il honora de sa présence les noces de sa fille, mais encore qu'il l'accompagna jusqu'à l'église où son mariage devoit être béni, s'étant mis à la droite de la nouvelle mariée, & ayant placé son pére à la gauche. Le Roi voulut même assister au festin qui se fit au retour de l'Eglise, &

ayant prêté à la fille de Duret toute la vaiſſelle d'or & d'argent qui fut employée dans ce repas, il lui en fit enſuite préſent. Enfin ce grand homme, après avoir mérité par ſon érudition l'eſtime de ſon Prince & du public, mourut en 1586, âgé de 59 ans, d'une mort qu'il avoit lui même depuis long tems prévue. Auſſi comme il ſentit approcher ſon heure derniére, après avoir exalté dans un ample & docte diſcours, la miſéricorde de Dieu, pris congé de ſa femme, & donné ſa benédiction à ſes enfans, il expira auſſi doucement que s'il eût paſſé dans un paiſible & agréable ſommeil. Il laiſſa pluſieurs enfans l'un deſquels fut un habile Médecin comme lui. Quant aux autres, ils furent élevez aux charges de Conſeillers, ou au Parlement, ou à la Chambre des Comptes de Paris. On dit qu'il expliquoit Hippocrate avec une facilité admirable, & qu'il en ſavoit tous les aphoriſmes par cœur. Les Oeuvres imprimées de Duret, ſont, *Hippocratis magni Coacæ Prænotiones Interprete & Enarratore L. Dureto*; *In Hippocratis librum de humoribus purgandis, & in libros tres de Diæta acutorum Commentarii interpretatione & enarratione inſignes*, *Accurata conſtitutionis primæ, Epidemiῶν ejuſdem Autoris Interpretatio*; *Adverſaria in Jacobi Holleri libros de morbis internis*. Le premier de ces Ouvrages fut donné au public après ſa mort par les ſoins de ſon fils célébre Avocat. * Sainte-Marthe, *l.* 3. *Elog.* Vander Linden, *de Script. Med.* Guichenon, *Hiſt. de Breſſe.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 400. *&* 401. *de l'édition de* 1715.

DURETAIL. *Voyez* DURESTAIL.

* DUREVELS, petite ville de l'Agénois dans le Gouvernement de Guienne en France, eſt ſituée ſur le Lot dans l'endroit où il entre du Quercy dans l'Agénois, à l'oueſt de Puy l'Evêque & à l'eſt de Fumel.

DUREUS, ou DURÆUS, (Jean) Théologien Proteſtant, Ecoſſois de nation, qui vivoit au XVII ſiécle, s'employa avec chaleur à réünir les Luthériens avec les Calviniſtes. Il voyagea dans ce deſſein dans pluſieurs païs de l'aveu & du conſentement de ſes Supérieurs. L'Archevêque de Cantorbery, l'Evêque de Kilmore, & pluſieurs autres perſonnes de conſidération lui donnérent même des lettres de recommandation. Il commença par faire imprimer, en 1634, les Ouvrages qu'il avoit faits pour reüſſir dans ce deſſein, ſous le tître de *Aliquot Theologorum Galliæ & trium Eccleſiæ Anglicanæ Epiſcoporum (Scilicet Davenantii, Mortoni & Halli) Sententia de pacis rationibus inter Evangelicos uſurpandis*. La même année, il entra en conférence à Francfort avec les Théologiens d'Allemagne. Il fit publier le ſentiment que les Egliſes de Tranſſylvanie lui avoient envoyé la même année. Il négocia enſuite avec les Théologiens de Dannemarc & de Suéde. Le peu de ſuccès de ſes négociations ne le rebutérent point juſqu'en 1674, qu'il commença à changer de batterie, & ſe promit de venir à ſes fins par un autre route. Il s'engagea dans une explication *touchant l'intelligence de l'Apocalypſe, par l'Apocalypſe même &c.* qu'il publia en François en 1674, & dont il eſpéroit beaucoup plus de ſuccès que de tout ce qu'il avoit fait juſqu'alors: mais ſes eſperances furent fruſtrées; car il mourut ſans avoir rapproché d'un ſeul pas les deux partis qu'il eſpéroit de réünir. On ne ſait pas poſitivement le tems de ſa mort, ni le lieu de ſa ſépulture. Dureus a encore compoſé *Hypomnemata de ſtudio pacis Eccleſiæ*; *Informatio de eis quæ in ſtudio eccleſiaſticæ concordiæ inter Evangelicos proſequendo, agitare inſtituit Duræus erga Eccleſiarum Danicarum Theologos*; *Joannis Duræi Irenicorum tractatuum Prodromus, &c.*

Il ne faut pas confondre ce Dureus avec un autre Jean Dureus Jéſuite Ecoſſois, qui a fait imprimer à Paris en 1581, & à Ingolſtat en 1588, un livre contre la réponſe de Witaker aux dix raiſons de Campien que la bibliothéque d'Oxford attribue à Dureus le pacificateur. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. *Edit.*

DURFORT, illuſtre & ancienne maiſon originaire des provinces de Guienne, & de Foix, eſt célébre depuis pluſieurs ſiécles dans nos Hiſtoires. On ſait que le nom de DURFORT fut autrefois adopté par une branche de la maiſon ſouveraine de Foix. On convient qu'avant ce tems-là, les Seigneurs d'une autre maiſon l'avoient porté avec éclat dans la Guienne; mais on a cru long-tems que ces deux maiſons étoient demeurées diſtinctes & ſéparées, quoi qu'elles ſe ſoient confondues l'une dans l'autre. Feu M. le Marquis de Rouilhac, d'Eſpernon, aidé d'actes authentiques, a le premier combattu cette erreur, cauſée par le ravage des Anglois, qui tranſportérent de Guienne en Angleterre la plupart des Chartres de cette province lorſqu'ils furent forcez de l'abandonner. D'autres tîtres anciens, recouvrez à force de recherches, feront les fondemens ſur leſquels nous établirons la ſuite généalogique de la maiſon de Durfort, que nous nous contenterons de rapporter depuis

1. ARNAUD de Durfort, qui épouſa *Marquiſe* de Gouth, qui lui apporta la Terre de Duras & autres qui ont été long-tems dans cette maiſon, fille d'*Arnaud Garcie* de Gouth, Vicomte de Lomagne, & de *Miramonde* de Mauléon. Elle étoit niéce du Pape Clément V. & ſœur de *Régine*, qui épouſa *Bernard* de Durfort, Seigneur de Flamarins. Le Roi Philippe *le Bel* lui donna & à ſa femme, en 1308, à la priére de *Raymond*, Cardinal du tître de Sainte Marie, frére de ſa femme, la Juſtice de la Terre de Montaguillon. Il étoit mort en 1324, ayant eu pour enfans, 1. AYMERI qui ſuit; 2. *Gaillard* de Durfort, Chantre de Cahors; & 3. *Bernard* de Durfort.

2. AYMERI de Durfort, Seigneur de Duras, ſervit le Roi dans les guerres de Gaſcogne, en la compagnie du Maréchal de Trie: en reconnoiſſance de quoi il reçut en don, en 1328, la Juſtice de la Tour en Agénois. Après la mort de *Jean* de Durfort, Seigneur de Flamarins, ſon parent, le Roi fit traiter avec lui, en 1336, des droits qu'il pouvoit avoir à cauſe de ſa mére, ſur les Vicomtez de Lomagne & d'Auvillars, & en la ville de Leictoure, & reçut en recompenſe les terres de Villandrau & de Blancafort. Il étoit mort en 1345, en laquelle année le Roi donna à ſes héritiers une ſomme de onze cens livres par an, à prendre ſur la recette de Toulouſe, en recompenſe des pertes qu'il avoit ſouffertes pendant les guerres, & juſqu'à ce qu'ils euſſent recouvré leurs terres, occupées par les ennemis. Il fut pére de

3. GAILLARD de Durfort I. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, &c. qui ſuivit le parti du Roi d'Angleterre, qu'il quitta à la ſollicitation de Charles d'Eſpagne, Connétable de France, qui le fit rentrer dans celui du Roi par traité du troiſiéme mai 1352. Il avoit épouſé *Marguerite* de Caumont, qui étoit veuve en 1357, & il en eut entre autres enfans.

4. GAILLARD de Durfort II. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, &c. lequel fit hommage au Roi d'Angleterre en 1363, en préſence du Prince de Galles, en conſéquence du traité de paix fait entre la France & l'Angleterre. Il avoit épouſé *Eléonore* de Périgord, fille de *Roger Bernard*, Comte de Périgord, dont il eut

5. GAILLARD de Durfort III. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, Villandrau, &c. Sénéchal de Guienne pour le Roi d'Angleterre, qui épouſa, en 1390, *Jeanne* de Lomagne, fille de *Eudes*, Seigneur de Fieſmarcon, & de *Catherine* de Ventadour, Dame de Donzenac. Elle vivoit en 1435, & le rendit pére de

6. GAILLARD de Durfort IV. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, &c. qui ſe trouva à la reddition de la ville de Bordeaux en 1451, & en ſigna la capitulation; qui fit hommage au Roi de ſa Terre de Duras en 1452; & qui dès la même année ſuivit le parti du Roi d'Angleterre, qui lui donna le gouvernement de Calais, & l'honora de ſon Ordre de la Jarretiére. Ses biens furent confiſquez; ſa Terre de Blancafort fut donnée au Comte de Dammartin, & la Baronie de Duras au Seigneur du Lau: mais il fut depuis rétabli en tous ſes biens par lettres de 1476. Il avoit épouſé *Jeanne* de la Lande, morte en 1444, dont il eut, 1. *Aimeri* de Durfort, Seigneur de Tilly, ſurnommé *à la grande Barbe*, Colonel d'infanterie, Gouverneur d'Henri d'Albret Roi de Navarre, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Jacquette* du Puy-du-Fou, veuve de *Joachim* Girard, Seigneur de Baioges, qu'il avoit épouſée en 1518; & 2. JEAN qui ſuit.

7. JEAN de Durfort, Seigneur de Duras, de Blancafort, &c. Maire de Bourdeaux en 1487, ſuivit le Roi Charles VIII. en Italie, fut Gouverneur de Crême, & fut laiſſé à Naples, où il ſe comporta vaillamment en pluſieurs combats & rencontres contre les Arragonois. Il épouſa 1. *Jeanne* Dame de Rozan, de Pujols & de Civrac: 2. *Catherine* de Foix, Dame de Montbardon, fille de *Corbeyran* III. du nom, Seigneur de la Gardiolle, & de *Jeanne* de la Roque-Nébouzan. De ſa premiére femme ſortirent, 1. FRANÇOIS qui ſuit; & 2. JEAN de Durfort, dont deſcendent les Seigneurs de Civrac, de Caſtelbayac, & de Cuzaguet.

8. FRANÇOIS de Durfort, Seigneur de Duras, &c. mourut en Italie, deux jours avant la journée de Pavie, commandant une compagnie de cinquante lances. Il avoit épouſé en octobre 1519, *Catherine* de Gontault, fille de *Pons*, Baron de Biron. Seigneur de Montferrand, dont il eut, 1. *Armand* de Durfort, Seigneur de Duras, mort ſans alliance; 2. N. mort à la bataille de Dreux; 3. SYMPHORIEN, qui ſuit; & 4. *Jeanne* de Durfort, mariée à *Charles* de Belleville, Comte de Caunac.

9. SIMPHORIEN de Durfort, Seigneur de Duras, &c. Colonel des Légionnaires de Guienne, mourut à Orléans en 1563, pendant les guerres civiles, ayant embraſſé le parti Huguenot. Il avoit épouſé, en 1538, *Barbe* Cauchon de Maupas, fille de *Thierri*, Seigneur de Maupas, & d'*Adrienne* de Boſſut-Longueval, dont il eut 1. *Jean* de Durfort, Vicomte de Duras, que le Roi Henri IV. n'étant encore que Roi de Navarre, envoya en 1573, vers le Pape Grégoire XIII. Il fut tué près de Livourne, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de Gramont, fille d'*Antoine*, & d'*Héléne* de Clermont; 2. JACQUES qui ſuit; 3. *Marguerite*, alliée 1. à *Philippe* de Belleville, Comte de Caunac, ſon couſin: 2. à *Léonor* Chabot, Comte de Jarnac; & 4. *Jeanne* de Durfort, mariée, en 1581, à *George* de Foix Comte de Rabat.

10. JACQUES de Durfort, Marquis de Duras, &c. mourut en 1628. Il avoit épouſé par contract du 12 avril 1603, *Marguerite* de de Montgommery, Dame de Lorges, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, & de *Pernelle* de Champagne, morte le 26 ſeptembre 1606, dont il eut, 1. *Henri* mort ſans alliance; & 2. GUI-ALDONCE qui ſuit.

11. GUI-ALDONCE de Durfort, Marquis de Duras, Comte de Rozan, &c. mourut en 1690. Il avoit épouſé par contract du 13 ſeptembre 1624, *Elizabeth* de la Tour, fille d'*Henri* Duc de Bouillon, Maréchal de France, & d'*Elizabeth* de Naſſau, morte le premier décembre 1685, dont il eut, 1. *Gui-Aldonce*, né en 1625, mort jeune; 2. JACQUES-HENRI, Duc de Duras, qui ſuit; 3. *Frédéric-Maurice*, Comte de Rozan, tué pendant le blocus de Paris en 1648; 4. GUI-ALDONCE, qui a fait la branche des Ducs de Lorges, rapportée cy-après; 5. *Armand*, frére jumeau de *Gui-Aldonce*, mort jeune; 6. *Charles-Henri*, Comte de Montgommeri, mort en 1661; 7. *Louis*, Marquis de Blancafort, Comte de Féversham en Angleterre, Capitaine des Gardes du corps du Roi Jacques, Général de ſes armées, Grand Chambellan de la Reine Douairiere d'Angleterre, Chevalier de la Jarretiére en 1685, mort le 19 avril 1709, âgé de 71 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie*, fille de *George* Sondes, Comte de Féversham, qu'il avoit épouſée en 1676, morte en 1679; 8. *Henri*, Baron de Pujols, tué en Portugal; 9. *Godefroi*, Comte de Roſan, Colonel d'infanterie, tué en Candie le 25 juin 1669; 10. *Louiſe-Marie-Magdelaine*, morte jeune; 11. *Henriette*, mariée en 1653 à *Louïs* de Bourbon, Marquis de Malauſe; 12. *Iſabelle*, mariée en 1656 à *Frédéric-Charles* de la Rochefoucault, Comte de Roye & de Roucy, Lieutenant Général des armées du Roi, Grand Maréchal de Danemarc, morte à Londres le 14 janvier 1715, âgée de 82 ans; & 13. *Marie* de Durfort, Dame d'Atour de la Ducheſſe d'Orléans, qui ſe fit Catholique en 1678, & qui mourut en 1679 ſans alliance.

12. JACQUES-HENRI de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du corps, Gouverneur & Lieutenant Général du Comté de Bourgogne, & de la ville & citadelle de Bezançon, Chevalier des Ordres du Roi, &c. commença de donner des preuves de ſon courage, n'étant que Capitaine de cavalerie,

rie, & continua de rendre des services considérables en celles de Mestre de camp de cavalerie, de Maréchal de camp, & de Lieutenant Général des armées du Roi, depuis 1654, en Flandre, en Allemagne, en Catalogne & en Italie, en plusieurs combats, siéges & batailles. Il fut fait Capitaine des Gardes du corps en 1671, & servit si dignement à la conquête de la Franche-Comté en 1674, qu'il mérita le Gouvernement de cette province, & de la ville & citadelle de Bezançon. Il fut honoré de la dignité de Maréchal de France, le troisiéme juillet 1675, après la mort du Maréchal de Turenne son oncle. Le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, le 31 décembre 1688, & Chevalier de l'Ordre de saint Louïs en avril 1693. Il eut le commandement de l'armée d'Allemagne, sous Monseigneur le Dauphin en 1688 & 1689, & son Marquisat de Duras fut érigé en Duché par lettres du mois de fevrier, registrées au Parlement le premier mars de la même année 1689. Il mourut à Paris le 12 octobre 1704, âgé de 74 ans. Il avoit épousé, en 1668, *Marguerite-Félice* de Lévi-Ventadour, fille de *Charles*, Duc de Ventadour, Pair de France, & de *Marie* de la Guiche-Saint-Géran, morte le dixiéme septembre 1717, dont il eut, 1. JACQUES-HENRI qui suit; 2. *Félice-Armande-Charlotte*, mariée en décembre 1685, à *Paul-Jules* Duc de Mazarin, de la Meilleraye, Gouverneur du Port-Louïs; 3. JEAN qui a continué la postérité, & dont il sera parlé après son frére aîné; 4. *Marie*, Religieuse à Conflans près de Paris; & 5. *Louise-Bernardine* de Durfort, mariée le 17 janvier 1696, à *Jean-François-Paul* de Bonne de Crequy, Duc de Lesdiguiéres.

13. JACQUES-HENRI de Durfort, Duc de Duras, Mestre de camp d'un régiment de Cavalerie, né le 19 décembre 1670, mourut à Mons de la petite vérole au mois de septembre 1697, en sa 27 année. Il avoit épousé le septiéme mars 1689, *Louise-Magdelaine* de la Marck, fille de Henri Robert Comte de la Marck, & de *Jeanne* de Saveuse-Bouquainville, morte le 13 avril 1717, âgée de 58 ans, laissant pour enfans, 1. *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort née en 1691, qui a épousé le 22 mai 1709, *Henri* de Lorraine, Prince de Lambesc; & 2. *Henriette-Julie* de Durfort, née en 1696, mariée le 25 novembre 1717, à N. Pignatelli Prince d'Egmont.

13. JEAN de Durfort, Duc de Duras après la mort de son frére aîné, né le 28 janvier 1684; nommé Maréchal de camp le 30 mars 1710, & Lieutenant Général des armées du Roi le 31 mars 1720, a épousé le cinquiéme janvier 1706, *Angélique-Victoire* de Bournonville, fille d'*Alexandre-Albert-François-Barthélemi*, Prince de Bournonville, Comte de Hesnin, Sous-lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, Maréchal de camp, & de *Charlotte-Victoire* Albert-Luines, dont il a *Victoire-Félicité* de Duras mariée le dixiéme avril 1720, à *Jacques* Fitz-James, Duc de Fitz-James, Gouverneur du Haut & Bas Limosin, en survivance du Maréchal Duc de Berwick son pére.

BRANCHE DES DUCS DE LORGES.

12. GUI-ALDONCE de Durfort, Duc de Lorges-Quintin, Capitaine des Gardes du corps, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Lorraine, fils puîné de GUI-ALDONCE de Durfort, Marquis de Duras, & d'*Elizabeth* de la Tour, commença dès l'âge de 14 ans à porter les armes sous le Vicomte de Turenne, son oncle maternel; & après avoir commandé un régiment de cavalerie, il s'éleva successivement par ses services aux degrez de Brigadier des armées du Roi, de Maréchal de camp, & de Lieutenant Général. Il s'étoit signalé en Flandre & en Hollande, sur tout au siége de Nimégue, dont le Roi lui donna le Gouvernement. Ce fut lui qui investit Mastricht, lorsque cette ville fut prise en 1673. En 1674, il commanda la cavalerie à la bataille d'Ensisheim, où les Allemans furent défaits. Il servoit en qualité de Lieutenant Général dans l'armée de M. de Turenne, lorsque ce grand homme fut tué d'un coup de canon, près de la ville d'Acheren le 27 juillet 1675. Alors suspendant la douleur que lui causa cette perte, il donna tous ses soins a sauver l'armée du Roi, que la mort de son Général avoit jettée dans la consternation. L'année suivante il reçut le Bâton de Maréchal de France, investit Condé, servit sous le Roi en Flandre, & fut fait Capitaine des Gardes du corps de sa Majesté. Il fut créé Chevalier des Ordres du Roi en 1688, & au mois de janvier de l'année suivante, il commanda en Guienne, où l'on appréhendoit une descente de la part des ennemis. La même année il fut Général d'une armée entre la Meuse & l'Alsace, puis en Allemagne, où il commanda en chef pendant l'absence de Monseigneur, & où il défit à Pfortzeim, le 27 septembre 1692, le Duc de Wirtemberg qui fut fait prisonnier; puis repassant le Rhin, il vint en diligence faire lever le siége d'Ebernbourg que les Allemans vouloient emporter. L'année suivante il emporta en peu de tems la ville & le château d'Heidelberg qu'il ruina. En 1694, ayant reçu avis lorsqu'il étoit aux environs de Mayence, que les ennemis passoient le Rhin entre Philisbourg & Strasbourg, il marcha avec tant de précipitation, que les Impériaux le voyant à portée de leur livrer bataille avant qu'ils eussent pu se fortifier, jugérent plus à propos de remettre au plus vîte ce fleuve entre eux & lui. Le Roi, pour reconnôitre ses services, érigea en Duché la ville & terre de Quintin, en Basse Bretagne, pour lui & pour ses successeurs mâles. Les lettres furent vérifiées au Parlement le 23 mars 1691. Il mourut à Paris le 22 octobre 1702, âgé de 72 ans. Le Maréchal de Lorges avoit épousé *Geneviéve* de Frémont, fille de *Nicolas* de Frémont, Seigneur d'Auneuil, Dommois, &c. Garde du Thrésor Royal, & de *Geneviéve* Damon, de laquelle il a eu, 1. GUI qui suit; 2. *Geneviéve-Françoise* de Durfort, mariée le huitiéme avril 1695 à *Louïs* de saint Simon, Duc & Pair de France, Gouverneur de Blaye, & Grand Bailli de Senlis; 3. *Geneviéve Marie* de Durfort, qui a épousé le 21 mai 1695, *Antonin* de Caumont, Duc de Lauzun, Chevalier de la Jarretiére; 4. *Elizabeth-Gabrielle* de Durfort, Religieuse à Conflans, puis Abbesse d'Andecies; & 5. *Claude-Susanne* de Durfort, aussi Religieuse à Conflans, puis Abbesse de saint Amand de Rouen.

13. GUI de Durfort, Duc de Lorges, Comte de Quintin, né en 1683, épousa 1. le 14 décembre 1702, *Geneviéve-Thérése* Chamillart, fille de *Michel* Chamillart, Commandeur des Ordres du Roi, Ministre & Sécretaire d'Etat, & Controlleur général des Finances, & d'*Elizabeth-Thérése* le Rebours, morte le 31 mai 1714, en sa 28 année: 2. le 14 décembre 1720, *Marie-Anne-Antoinette* de Mesmes fille aînée de *Jean-Antoine* de Mesmes, Premier Président du Parlement, & de *Marie-Thérése* Feydeau de Brou. Du premier mariage sont issus, 1. GUI-MICHEL qui suit; & 2. *Louis* de Durfort, né le 18 fevrier 1714.

14. GUI-MICHEL de Durfort, Comte de Lorges, né le 26 août 1714.

Cette maison a fait encore plusieurs autres branches, telles qu'ont été celles des Seigneurs de *Born*, dont étoit JEAN de Durfort Lieutenant Général de l'artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1597, & celle des Seigneurs de la BOISSIÉRE en Périgord. * *Voyez* le P. Anselme, *Histoire des grands Officiers de la Couronne.*

La Maison de Durfort porte *écartelé au* 1. *&* 4. *d'argent, à la bande d'azur*, qui est Durfort; & au 2. *&* 3. *de gueules, au lion d'argent*, qui est de Lomagne. Le Duc de Lorges de Quintin ajoûte un *lambel de gueules*.

DURHAM, Province maritime, située au Nord de l'Angleterre, est communément appellée, l'Evêché de Durham. Elle a 107 milles de tour. Comme elle est proche de l'Ecosse, l'air en est plus froid l'hiver, & le terroir moins fertile, hormis du côté de l'Est. Au Sud il est marécageux, & à l'Ouest plein de rochers. Ce qu'il y a de plus avantageux ce sont ses mines de charbon, de fer, & de plomb. C'est une des Provinces qu'on appelle *Palatines*, où l'Evêque avoit autrefois droit de Souveraineté, tenant ses Cours de justice civiles & criminelles, & tout passant sous son nom. Mais la plupart de ces droits sont aujourd'hui réunis à la Couronne. L'Evêque néanmoins est toûjours Comte de *Sadberg*, dans cette Province, & prend place immédiatement après l'Evêque de Londres. La ville de *Durham* en est la Capitale. Les autres lieux les plus considérables sont, *Bishops-Aukland*, *Stokton*, *Sunderland*, *Darlington*, *Hartlepool*, *Stanethorp* ou *Stayndrop*, *Bernard-Castle*, *Wolsingham* ou *Walsingham*. * *Etat de la G. Bret. sous George II. tome* 1. *p.* 60.

DURHAM, ville épiscopale, sous la métropole d'Yorck, & située sur la riviére de Wére, à neuf ou dix lieues de la mer, est capitale du païs appellé le diocése de Durham, & en langage du païs *The Bishopsrick of Durham.* Cette ville est assez agréable. Les Latins la nomment *Dunelmum*, & l'Evêché y fut transféré de l'île de Lindisfarne, vers l'an 990, sous Aldwin. C'est près de cette ville que se donna le 17 octobre 1346, la bataille en laquelle le Roi d'Ecosse fut pris par les Anglois. * Béde, *Histoire Ecclésiastique.* Guillaume de Malmesburi, *l.* 3. Godwin. Cambden, &c.

DURHAM, (Laurent de) *Dunelmensis*, ainsi nommé de cette ville d'Angleterre, où il étoit Moine du tems de Henri II. Roi d'Angleterre, laissa des Vies de quelques Saints, & d'autres Traitez en prose & en vers. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.*

DURHAM, (Siméon de) ou *Dunelmensis*, Anglois, ainsi nommé parce qu'il fut Précentre de l'église de Durham, étoit Docteur d'Oxford, & étoit fort versé dans les Sciences, & sur tout dans les Mathématiques & dans l'Histoire. Celle de son païs, étoit extrémement embrouillée depuis la mort du Vénérable Béde, qui l'avoit écrite: il la continua jusqu'en 1130. Cet Ouvrage qui comprenoit tout ce qui s'étoit passé pendant plus de 400 ans, étoit divisé en deux livres, qu'il intitula *de Gestis Regum Anglorum.* Il écrivit aussi l'Histoire de l'église de Durham, celle des Evêques d'Yorck & quelques autres, & vivoit vers l'an 1160. * Leland. Pitseus. Balée, *de Script. Magnæ Britanniæ.* Arnoud de Wion, *in Ligno Vitæ.* Gesner. Vossius, &c.

DURHAM, (Nicolas de) Religieux Anglois de la Congrégation de Cluny, vivoit vers l'an 1169, & laissa quelques Ouvrages Historiques. * Arnoud de Wion, *in Ligno Vitæ.* Matthieu Paris, *in Henr. II.* Pitseus. Vossius, &c.

DURING, Comte Allemand, célébre par sa perfidie, fut Gouverneur du fils d'Uladislas, Prince de Lutzen en Misnie, vers le commencement du IX siécle. Ce lâche, après que Neclan Prince de Bohéme, eut vaincu & dépouillé Uladislas de ses Etats, coupa la tête à son Eléve & la porta à Néclan, qui bien loin de lui donner les recompenses qu'il en attendoit, le fit pendre à un arbre, pour le punir de sa cruauté & de sa trahison. * Dubravius, *l.* 3.

DURIS, de Samos, Historien Grec, florissoit du tems de Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, vers la CXL Olympiade, & l'an 220 avant l'Ere Chrétienne. Il écrivit un Traité de la Tragédie, une Histoire de Macédoine, une d'Agathoclès de Syracuse, & quelques autres Ouvrages qu'on voit souvent alléguez par les anciens Auteurs. * Pline, *l.* 8. *c.* 40. *l.* 34. *c.* 8. *l.* 36. *c.* 12. Plutarque, *in Pericle, Alcibiade, Lysandro, Agesilao, &c.* Strabon, *l.* 1. Clément d'Alexandrie, *Stromatum, l.* 1. Diogéne Laërce, *in Socrate.* Suidas. Cicéron, *Epist. ad Atticum, l.* 6.

DURLACH, Capitale du Marquisat de Bade-Durlach. Elle tire son nom d'une ancienne tour située sur une montagne voisine, cette tour étoit anciennement appellée *Turris ad Lacum*, & a dans la suite donné son nom à la ville. Il y a apparence que cette ville apartenoit aux Comtes de Henneberg dans l'onziéme siécle. Bertholde Comte de Henneberg fonda le Cloître de Gottsau près de Durlach, comme cela conste par son épitaphe dressée le septiéme mars 1062. Des mains du Comte Bertholde la ville de Durlach tomba sous la domination de l'Empereur, avec tout le Creichgau. Frédéric II. Empereur, échangea la ville de Durlach & quelques autres à Herman IV. Markgrave de Baden, contre la moitié de la ville de Brunswik & le reste de l'héritage de son Epouse. Conrad Duc de Souabe & frére de l'Empereur Henri IV, mourut à Durlach en

en 1196, lorsqu'il marchoit contre Berchtold, Duc de Zéringen. Cette ville souffrit beaucoup sous l'Empereur Rodolphe de Habspourg, qui s'en saisit aussi bien que de Mulberg, de Gretzingen & d'autres endroits du Marquisat de Bade-Durlach. L'Evêque de Strasbourg désola & pilla cette ville environ dans le même tems. Mais l'Evêque ne voulant point cesser ses hostilitez, fut enfin réduit par le Marquis & force a faire la paix en 1281. En 1565, Charles II Marquis de Bade, ayant fait bâtir un beau Château a Durlach, quitta Pfortzheim pour résider à Durlach. Depuis ce tems-la, cette branche des Marquis de Bade a été appellée celle de Bade-Durlach, & leur portion de l'ancien Marquisat de Bade, le Marquisat de Bade-Durlach. La résidence des Marquis de Bade-Durlach a été fixée dans cette ville jusques à ce que le Prince aujourd'hui regnant, l'a transportée à Carlsruhe. Le Collége de Durlach a toujours été fort renommé, ayant eu des Professeurs que les plus célebres Universitez de l'Allemagne ont attirez chez elles, comme *Fecht*, *Fœrtsch*, *Himmel*, *Majus*, & plusieurs autres. Les François mirent en cendres cette ville & son château en 1689, & après la paix de Ryswik le Marquis Frédéric Magne, commença à les rebâtir & à les mettre en meilleur état, qu'ils n'avoient été auparavant; il accorda aussi alors plusieurs priviléges à cette ville. * Otto de S. Blasio, *ad ann.* 1196. Abbas *Ursperg*. Konigshoven *Elsass. Chron. p.* 118. *Annal. Colmar. ad ann.* 1279. *&* 1281. Merian, *in Topographia Suevia. Leben der Marggrafen von Baden.* Zeiler, &c.

DURLACH, Marquisat de Bade-Durlach. *Voyez* BADE.

* DURME, riviére ou canal, qui fait la partie orientale d'un canal qui sort de l'Escaut au dessus de Gand & dont la partie occidentale porte le nom de *Leede*. Celle qui s'appelle *Durme*, entre dans l'Escaut à la pointe la plus septentrionale de la Seigneurie de Dendermonde.

* DURMSTEIN ou DIRMSTEIN, petite ville du Palatinat du Rhin est un fief de l'Evêché de Worms. Elle est à l'ouest-sud-ouest de Worms dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

DURN. *Voyez* TYRN ou TYRNAW.

DURMAGEN. *Voyez* DOERMAGEN.

* DUROLLE, petite riviére d'Auvergne dans le Gouvernement du Lyonnois en France. Son cours est du sud-sud-est au nord-nord-est, à l'orient de la Dore. Elle arrose la ville de Thiers, & se jette dans la Dore une lieue & demie au dessous.

DUROTRIGES, anciens peuples de la grande Bretagne. Ils avoient les Belges au levant & au nord, les Damnoniens au couchant, & la mer au midi. *Dunum*, aujourd'hui Dorcester, étoit leur capitale. Ils occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui le *Comte de Dorset*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DURRIUS (Jean Conrad) naquit à Nuremberg en 1625, & il y commença ses études sous Gravius & Dilherrus. En 1643, il alla à Altorf, & s'y fit recevoir Maitre ès Arts. La même année il se rendit à Iéne, & soutint là des disputes sur la conformité des choses célestes & des sublunaires. De là il fit le voyage de Helmstadt, où il disputa sur le Droit de la nature avec un tel applaudissement, qu'avant que d'en partir, il fut appellé Professeur en Logique & en Métaphysique à Rintelen: mais il refusa cette vocation. En 1651, il accepta a Altorf l'emploi d'avoir l'inspection sur les pauvres Etudians. En 1654, il fut fait Professeur en Morale, & l'année suivante, en Poësie. En 1657, il devint Professeur en Théologie & mourut l'an 1667. On a de lui, *Synopsis Philos moralis*; *Isagoge in lectionem Aristotelis*; *Termini, Distinctiones & Divisiones Philosophico-Theologicæ*; *Christianismi per hypotheses & dogmata Socinianorum eversio*; *Compendium Theologiæ Moralis*; *Tractatus Theologici tres*; *Ethica Paradigmata*; *Problematum Moralium selectiorum Centuria*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol. Dec.* XV. *p.* 1956.

* DURSTEN ou DURSTENIUS (Arnoud) Recteur des Ecoles Latines de Gouda, a écrit *Carmen Scholasticum de Nativitate D. Johannis Baptistæ*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

DURTUS, onziéme Roi d'Ecosse, selon Buchanan. Quoi qu'il fût fils d'un pére très-vertueux, il s'abandonna au vin & aux femmes, & chassa son épouse légitime, qui étoit fille du Roi des Bretons. S'appercevant que les Nobles conspiroient contre lui, il feignit de changer de conduite, rappella sa femme, assembla les principaux de ses Sujets, prit un serment solemnel pour la reforme; pardonna à des criminels publics, & promit solemnellement qu'à l'avenir, il ne feroit rien sans l'avis de la Noblesse. Cette réconciliation étant célébrée par des réjouïssances publiques, il invita la Noblesse à souper, & les ayant tous assemblez dans un lieu, il envoya des scélérats, qui les égorgérent, Cette trahison irrita tellement ceux qui ne se trouvérent pas à cette fête, qu'ayant assemblé une grosse armée, ils lui livrérent bataille & le tuérent vers l'an 4604 de la Période Julienne, le 3925 du monde, & le 110 avant J. C. * Buchanan.

DU-RYER. *Voyez* RYER.

DUS. DUT. DUV.

DUSA. *Voyez* DOUSA.

DUSBURG, ou DUISBOURG, (Pierre de) Auteur d'un livre des Chroniques de Prusse, vivoit au commencement du XIV siécle, comme il paroît par l'épitre dédicatoire de son livre. Il y a apparence qu'il étoit natif de Duisbourg dans le Duché de Cléves, & que c'est de cette ville qu'il a pris son surnom. Il fut Prêtre, non pas de l'Ordre des Chevaliers de Livonie, comme l'a écrit Albert Wijuk Kajalonick, mais de l'Ordre Teutonique dans la Prusse, comme le témoigne Nicolas Jeroschinus, qui traduisit en vers Allemans les Chroniques de ce Pierre de Duisbourg, vers l'an 1340, & qui s'y qualifie Chapelain du même Ordre des Teutons. Wigandus de Marpurg, frére de ce même Ordre, a continué cet Auteur aussi en vers Allemans, jusqu'à l'an 1394. * Albert Wijuk Kajalonick, *part. I. Hist. Lith. lib.* 1. *p.* 35. Gaspar Schuzius, *in Indice Scriptorum Prussicorum.* Hartknoch, *Dissert.* 1. *de Scriptor. Histor. Prussiæ.*

DUSIENS: c'est ainsi que les Gaulois appelloient de certains Demons, nommez par les Latins *Incubi* ou *Fauni*, & que nous appelons communément *Incubes*. Saint Augustin assure qu'il y avoit de ces sortes d'esprits qui prenant la figure d'hommes, se rendoient fort importuns aux femmes, dont ils abusoient quelquefois. * Saint Augustin, *de Civitate Dei, livre* 15. *chapitre* 22.

DUSMES MUSTAPHA, autrement *Mustapha Zelebis*, fils de Bajazet I. Empereur des Turcs, ou, selon d'autres, Imposteur qui prit ce nom vers l'an 1425, sous le régne d'Amurat II. fils de Mahomet I. Les Turcs assuroient que Mustapha Zélébis avoit été tué dans la bataille contre Tamerlan, où Bajazet son pére fut fait prisonnier; mais les Grecs soutenoient le parti de celui qui parut en 1425, & publioient qu'il étoit fils de Bajazet. Ce Prince véritable ou supposé, fit quelque tems son séjour à Verdari, petite ville de Thessalie, & ensuite assiégea la ville de Serra, qu'il prit. Cette victoire lui fit concevoir de grandes espérances & le porta à marcher vers Andrinople, qui étoit alors la capitale de l'Empire Ottoman. Les Habitans eurent si bonne opinion de lui, qu'ils lui ouvrirent les portes de la ville, & lui firent serment de fidélité. Toute la Romélie suivit cet exemple, & se soumit à lui. Sultan Amurat, qui passoit sa vie dans le Serrail de Burse en la Natolie, ayant appris les remuemens de ce Mustapha ressuscité, envoya contre lui le Bassa Bajazet à la tête d'une puissante armée: mais ce traître etant devant Andrinople, se rangea du côté de Mustapha, qui le fit son Visir ou premier Ministre, & se mit en chemin pour aller a Burse. Jean Paléologue, Empereur de Constantinople, promit un grand secours aux Ambassadeurs de Mustapha; mais avant leur retour, un faux bruit mit l'alarme dans l'armée de ce prétendu Prince, qui se vit aussi-tôt abandonné, & hors d'état de pouvoir tenir tête à ses ennemis. Il se retira vers Buga; puis passa le détroit de Gallipoli, & se cantonna dans la Romélie, où Amurat le suivit. Mustapha ne se voyant pas en sureté, tacha de se sauver à Andrinople; mais il fut pris en chemin par Amurat qui l'y mena prisonnier, & le fit pendre aux crenaux des murailles de la ville. D'autres disent, qu'Amurat ayant contraint Mustapha de sortir de Gallipoli, il le poursuivit sans relâche, & le trouva caché dans un buisson de la montagne, nommée *Toganum*, où il le fit étrangler en sa présence. * De Rocoles, *Les Imposteurs insignes*.

DUSSELDORP, ville d'Allemagne, capitale du Duché de Monts ou de Berg, est située sur le Rhin, à cinq ou six lieues de Cologne, & autant de Juliers. C'est une agréable ville, bien fortifiée, & qui est soumise au Duc de Neubourg, Electeur Palatin, qui la fit aggrandir considérablement au commencement de ce siécle, & résolut d'y établir sa résidence principale. Pour inviter les peuples à y venir habiter, il accorda par une déclaration du quatrieme mars 1709, de grands priviléges à ceux qui voudroient bâtir dans l'enceinte de la nouvelle augmentation de cette ville. * Sanson.

DUSSELDORP, (Jean) Religieux de l'Ordre des Carmes, étoit de Strasbourg, & vivoit sur la fin du XV siécle. Il étoit savant, & composa les Ouvrages suivans, *De observantia dierum festorum*; *Sermones de tempore & Sanctis*; *Itinerarium Terræ sanctæ*. Il avoit fait lui même le voyage de la Terre-Sainte. On assure qu'il fut Prieur de la méme ville de Strasbourg, où il mourut en 1494. * Alegre, *Paradis. Carmelit.* Valére André, *Biblioth. Belgica*.

DUSSELDORP, (François) Prêtre, natif de Leyden en Hollande, au commencement du XVII siécle, savoit bien la Jurisprudence Civile & Canonique & la Théologie. Après avoir prêché long-tems dans la Hollande & dans le Duché de Cléves, il fut dépouillé de ses biens par les Protestans, & se vit contraint de sortir de son païs. Il se retira à Cologne, où il mourut le 31 mars de l'an 1630. On publia aprés sa mort quelques Ouvrages de sa façon, *Tractatus de Matrimonio non ineundo cum his qui extra Ecclesiam sunt*; *Annalium, sive Historiarum volumina duo*, &c. Valére André, *Biblioth. Belgica*.

DUSSON, noble & ancienne maison du païs de Donezan, Elle tire son nom de la Baronie & château d'Usson, ou de Dusson situé sur la riviére d'Ussonne dans le même païs. Il relevoit autrefois du Comté de Cerdagne, dépendant du Royaume d'Arragon, & la Justice en appartenoit aux Seigneurs Dusson. On apprend par des titres de l'année 1235, que le Donezan avec les châteaux Dusson & de Quérigut passérent sous la domination des Comtes de Foix, ausquels les Seigneurs Dusson en disputérent la possession pendant environ un siécle, & ne l'abandonnérent, après plusieurs procès, que par un accommodement. Après les Comtes de Foix, les Rois de Navarre en furent les possesseurs. Il fut réüni, en 1620, à la Couronne par le Roi Louis XIII, & enfin en 1711, François Dusson Seigneur de Bonrepaus, & le Marquis de Bonnac son neveu y sont rentrez. On doit observer que le château de Dusson a été appellé diversement *de So* dans les Historiens Espagnols, *de Sono* dans les Actes Latins, *Dasson*, *Dasso*, & *de Asso* en Béarnois, *de Sou & de Son* selon l'idiome du païs de Foix, & enfin *Dusson* depuis que la langue Françoise s'y introduisit sous Magdelaine de France, Princesse de Viane, fille du Roi Charles VII, qui ayant fait un long séjour en ce païs-là, y adoucit le langage vulgaire. Le premier de tous les Seigneurs qui l'ont possédé, & depuis lequel on prouve constamment la filiation de mâle en mâle est

1. BERNARD I. d'Alion, Baron Dusson, Vicomte d'Evol, Seigneur de Stavar, de Quérigut, & autres lieux dans le Donezan, qui paroît dans une reconnoissance féodale à lui faite le 29 avril 1177. par Pierre d'Abenude, Guillaume d'Amorto & Bernard Oton. Ces deux derniers déclarent lui avoir fait une donation perpétuelle des châteaux d'Amorto, de Castelpor & de Beaufort avec toutes leurs fortifications. Ce Seigneur étant tombé dans la disgrace de Pier-

Pierre II. Roi d'Arragon, ſes terres furent confiſquées par l'autorité de ce Prince, qui les donna par lettres dattées à Tarragonne, le jour des Ides de janvier 1208, à Raymond Roger Comte de Foix ſon couſin, qui lui en fit hommage. De Bernard I. & de *Stéphanie* ſon épouſe, qui ne prend point de ſurnom, conformément à l'uſage de ce tems-là, ſortirent 1. *Arnaud* Duſſon, qui dans les actes eſt nommé avant ſon frére, & qui paroit être mort ſans alliance; 2. BERNARD II, qui continua la poſtérité. *Titres des archives de Foix.* L'Acte d'Hommage rendu par Roger Comte de Foix, eſt rapporté dans *l'Hiſtoire de Béarn* de M. de Marca, & dans le 6. *tome*, *page* 195. *des extraits* du Préſident de Doat, qui ſont dans la bibliothéque de M. Colbert.

2. BERNARD II. d'Alion, Baron Duſſon, Vicomte d'Evol, Seigneur de Quérigut, de Stavar, de Bayande & du Donezan, épouſa par contract du 13 janvier 1235, *Sclarmonde* de Foix, ſœur de *Roger-Bernard* Comte de Foix, & en reçut pour dot dix mille ſols Melgoriens, (monnoye battue à Melgueil) que ſon frére & lui s'engagérent de rendre aux héritiers de Sclarmonde, en cas qu'elle mourût ſans enfans, & pour leſquels ils obligérent les terres d'Artigue & de Médiane. Le lendemain Roger-Bernard, ſans doute en faveur de ce mariage, fit don en fief aux deux fréres Arnaud & Bernard, en vertu du droit qu'il en avoit reçu du Roi d'Arragon, des châteaux de Duſſon & de Quérigut & de leurs appartenances, pour leſquels ils lui prêtérent hommage & ferment de fidélité. L'année ſuivante, le 4. des Nones de fevrier 1236, le Comte de Foix, changeant la diſpoſition de ſa premiére donation, au lieu des ſeuls châteaux de Duſſon & de Quérigut, que les deux fréres avoient eu de lui en fief, il leur abandonna le Donezan tout entier: mais à titre de précaire ſeulement, & ſous condition d'y pouvoir rentrer lui & ſes ſucceſſeurs quand bon lui ſembleroit. Bernard fut depuis choiſi pour arbitre avec Raymond de Joſa, entre Pons Evêque d'Urgel, & Roger Comte de Foix, comme il paroît par un Compromis en langue Béarnoiſe en l'an 1244. De Sclarmonde de Foix ſon épouſe il laiſſa GUILLAUME, qui ſuit. * *Titres des Archives de Foix. Extraits du* Préſident de Doat, *tome* 6. *fol.* 67. & 246. Oihénart, *Notitia utriuſque Vaſconiæ*, *pag.* 553. De Marca, *Hiſt. de Béarn. p.* 726.

3. GUILLAUME Duſſon, Chevalier, Seigneur d'Evol, ne porta que ce dernier titre; parce que Roger-Bernard Comte de Foix, uſant contre lui du droit de repriſe, qu'il s'étoit reſervé par les lettres de 1236, lui avoit enlevé les châteaux de Duſſon, de Quérigut, & la terre de Donezan. Guillaume Duſſon plaida néanmoins pour les recouvrer, & l'inſtance fut portée le ſamedi avant la fête de ſainte Catherine 1291, par devant Raymond de Rozergue, Juge-Mage du Comté de Foix. On trouve ce Seigneur nommé comme témoin avec Gaſton Vicomte de Béarn, Géraud d'Armagnac, Raymond Vicomte de Cardonne, & autres de ce même rang, dans un acte paſſé au mois de juin 1262, entre Arnaud d'Eſpagne & Raymond Comte de Foix. Il ſigna la même année le contract de mariage dudit Arnaud avec Philippe de Foix fille dudit Comte. Il écartela ſes armes de celles de Foix à cauſe de Sclarmonde de Foix ſa mére, quartier que ſes Deſcendans ont toujours porté, & au lieu du nom d'Alion qu'avoient pris ſon pére & ſon ayeul, il adopta celui de Duſſon qui a paſſé à ſa poſtérité. Il eut pour fils BERNARD III, qui ſuit, comme nous l'apprenons de différens titres, où la mére de ce dernier n'eſt pas nommée. * *Archives de Foix. Extraits du* Préſident de Doat, *tome* 6. *fol.* 248. *tome* 8. *fol.* 3.

4. BERNARD Duſſon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la vallée de Miglos en partie, vendit le 12 des Kal. d'octobre 1308, à Jacques Roi d'Arragon, la Terre & village de ſaint Sébaſtien avec ſes dépendances en Fontarabie, & devint poſſeſſeur de celle de Miglos par tranſaction paſſée le 9 des Kal. de mars 1310, avec Gaſton Comte de Foix, & lui céda en échange tous les droits qu'il avoit ſur les châteaux de Duſſon, de Prades, & de Montaliou. Le 19 mars de la même année, ledit Comte qui avoit intérêt de s'aſſurer de la Baronie de Duſſon & de tout le Donezan, & de contenter ledit Bernard, lui donna ſans aucune reſerve le château, bourg & vallée de Miglos, avec la Juſtice haute, moyenne & baſſe, mere & mixte impere quittes de toute taille. Le 2. des Ides de décembre 1312, ſes Vaſſaux de Miglos reconnurent lui devoir payer les mêmes rentes & droits ſeigneuriaux, & lui rendre les mêmes honneurs & hommages qu'ils avoient rendus cy-devant aux Comtes de Foix. Dans la ſuite au ſujet de certaines redevances ſeigneuriales, il paſſa avec eux un compromis le vendredi après la fête de ſaint Jacques 1320, en la perſonne de Gaſton Comte de Foix, qui donna une ſentence arbitrale, le dixiéme de novembre de la même année, par laquelle il les en déchargea, en payant à leur Seigneur la ſomme de deux cens cinquante livres de petits tournois. Depuis ne retenant que la qualité de Seigneur de Corſan, il fit donation entre vifs à JEAN Duſſon ſon fils du château & de la vallée de Miglos le 7. des Ides d'octobre 1331. Cette donation eſt ſcêllée de ſes armes. C'eſt ce Bernard Duſſon qui eſt nommé le Vicomte d'Evol par Surita dans ſon hiſtoire d'Arragon, & il y a apparence qu'il avoit conſervé cette Terre. En effet il en rendit hommage le 12 juillet 1336, à Gaſton Comte de Foix. * *Archives de Foix*, & *de l'égliſe paroiſſiale de Miglos.* Surita, *Hiſt. d'Arragon.*

5. JEAN Duſſon, Chevalier, Seigneur de Miglos, &c. peu content de la tranſaction paſſée entre le Comte de Foix & ſon pére, reprit l'inſtance commencée par ſon ayeul pour le recouvrement des châteaux de Duſſon, de Quérigut, & des villes d'Evol & de Stavar, dont il ſe mit en poſſeſſion, puiſque l'an 1340, les Procureurs de Gaſton Comte de Foix le firent aſſigner en reſtitution par devant Jacques Roi d'Arragon, & ſon Conſeil. Ayant requis ſes Vaſſaux de la vallée de Miglos après la fête de l'Annonciation 1332, de le reconnoître pour leur Seigneur, ils députérent vers ſon pére pour ſavoir qu'elle étoit ſur cela ſon intention. Il leur donna acte de le reconnoître, en conſéquence duquel ils lui rendirent hommage la même année. Il paſſa procuration le 29 avril 1366, pour la levée des cenſives & droits ſeigneuriaux de la dite vallée de Miglos à ſon fils BERTRAND Duſſon qui ſuit. * *Archives de Foix* & *de l'Egliſe paroiſſiale de Miglos. Extraits du* préſident de Doat; *tome* 18. *fol.* 195. *dans la Bibliothéque de M. Colbert.*

6. BERTRAND Duſſon, Damoiſeau, Seigneur de la vallée de Miglos, de Roquefort, & de ſainte Colombe dans le dioceſe d'Alet, acheta cette derniere Terre pour s'établir ſous la domination de France, & pour ſe ſouſtraire à celle des Comtes de Foix, avec leſquels il étoit en procès. Il épouſa *Saurimonde* de Rabat, comme il paroît par une obligation du 15 mai 1371, de la ſomme de mille florins d'or en faveur de Bertrand Duſſon Seigneur de Rocquefort, pour la dot de ladite Saurimonde ſa femme. Cette obligation fut faite par Jordain de Rabat Damoiſeau, en qualité de Tuteur de noble Pierre Raymond de Rabat, Damoiſeau, fils du noble Jordain de Rabat Chevalier. Il eut de cette alliance, 1. VEZIAN Duſſon qui ſuit; 2. *Bertrand*, dont on ignore l'établiſſement; 3. *Marguerite*, alliée par contract du 22 ſeptembre 1411, à noble *Guillaume-Arnaud* de Cortonne, Conſeigneur de Montamate; 4. *Naude*, qui épouſa par contract du 13 août 1414, *Antoine* de Sauton, Seigneur d'Eſcouloubre; & 5. *Blanche* Duſſon, Religieuſe à Perpignan dans le monaſtére appellé de Leuda. * *Archives du château d'Eſcouloubre,* & *de l'Egliſe paroiſſiale de Miglos.*

7. VÉZIAN Duſſon, Damoiſeau, Seigneur de Sainte-Colombe, avoit été laiſſé en Béarn par ſon pére pour y jouir des terres de ſa maiſon. Il paſſa dans la ſuite en France après la mort de Bertrand, & s'établit auſſi bien que lui, dans la terre de Sainte-Colombe. Il y demeuroit, lorſqu'en qualité d'héritier univerſel de Saurimonde de Rabat, il vendit, ayant été émancipé par ſon pére avant l'âge de 14 ans, à Corbeyran de Foix, Chevalier, Seigneur de Rabat ſon parent, tous ſes droits ſur la Seigneurie de Rabat & dans le Comté de Foix, pour le prix & ſomme de mille florins d'or le 12 mai 1396. Il ſe reſerva néanmoins tous les biens qu'il poſſédoit du chef de ſon pére, & les donna depuis à Pierre Duſſon ſon petit-fils par acte du 26 avril 1469, étant fort vieux. * *Titres originaux des Archives d'Eſcouloubre.*

8. GUILLAUME-RAMON, Duſſon, Vicomte d'Evol fils de VÉZIAN, quitta le Béarn pour repaſſer au ſervice de Pierre Roi d'Arragon, qui le rétablit dans la terre d'Evol, & lui donna d'autres biens en Rouſſillon. Il prit la qualité de Vicomte d'Evol, comme le remarque Surita. * *Hiſtoire d'Arragon, livre* 17. *chapitre* 52.

9. PIERRE Duſſon, n'ayant pour tous biens que ceux dont il avoit hérité de Vézian Duſſon ſon ayeul, par la ſuſdite donation du 29 avril 1469, s'attacha au ſervice de Magdelaine de France, Princeſſe de Viane, mére & tutrice de François-Phébus, Comte de Foix, & de Marguérite depuis Reine de Navarre, qui le fit ſon Maître de ſale, c'eſt à dire, Chambellan, & Capitaine Châtelain du château de Pamiers, place la plus importante du païs de Foix. Cette Princeſſe par lettres du dixiéme octobre 1483, confirmées par la Reine Catherine de Navarre ſa fille en 1486, conſerva ſes emplois à Pierre Duſſon, qui fut auſſi Gouverneur de François-Phébus Comte de Foix, Roi de Navarre, & toutes les deux en reconnoiſſance de ſes ſervices, affranchirent pour toujours les biens que ſa femme & lui poſſédoient dans leurs Etats, par lettres du 14 février 1471, du 19 octobre 1483, du huitiéme mai 1491, & du neuviéme novembre 1499. L'épouſe de Pierre Duſſon fut *Jeanne* de Roquefort fille de *Jean* de Roquefort, Juge-Mage du Comté de Foix, homme d'un rare mérite & d'une ancienne nobleſſe, qui fut employé dans les plus importantes négociations. Cette alliance, dont naquit JEAN Duſſon, II. du nom, qui ſuit, donna lieu à ce dernier & à ſa poſtérité de diſpoſer l'écu de ſes armes comme les portent aujourd'hui les Seigneurs Duſſon, Marquis de Bonnac & de Bonrepaus. On les verra cy-après blazonnées. * *Archives du chapitre de Pamiers. Titres originaux des Archives du château de Bonnac. Teſtament de* François *Duſſon, II. du nom, du* 28 *avril* 1667.

10. JEAN Duſſon, II. du nom, ſuccéda à la charge de Chambellan, qu'avoit exercé ſon pére, & fut honoré de celle de Maître des Requêtes, par lettres patentes de la Reine Jeanne de Navarre, données à Paris le ſeptiéme décembre 1555. La Reine Catherine, dont Jean Duſſon avoit ſoutenu vivement les intérêts contre Jean de Foix, Vicomte de Narbonne, lui avoit déja confié les plus importantes négociations de l'Etat. De ſon épouſe *Marie* de Rabonite, d'une des meilleures familles du païs de Foix, il laiſſa FRANÇOIS Duſſon, qui ſuit. * *Titres originaux des Archives du château de Bonnac.*

11. FRANÇOIS Duſſon, I. du nom, fut Maître des Requêtes du Roi de Navarre, Juge-Mage & Lieutenant Général du païs de Foix, Garde du grand Sceau rigoureux, Conſervateur & Reformateur général des Domaines du Roi. Ce ſont les qualitez qui lui ſont attribuées dans les différens actes & lettres patentes du 19 août 1552, du 12 juillet 1567, du quatriéme novembre 1576, du 18 mai 1583, du 27 mars 1589, & autres. Il fit ſon teſtament le neuviéme octobre 1595, ſcêllé de ſept petits ſceaux de ſes armes, écartelées de celles de Foix & de Roquefort, de même que les portent aujourd'hui les Seigneurs Duſſon, Marquis de Bonnac & de Bonrepaus. Ce quartier de la maiſon de Foix, que les Seigneurs Duſſon, ont conſtamment porté dans leurs armes en mémoire de cette illuſtre alliance, eſt une double preuve qu'ils ſont iſſus de Bernard Baron Duſſon & de Sclarmonde de Foix. François Duſſon, dont nous parlons, épouſa par contract du 16 octobre 1543, *Gentille* de Lordat fille de *Bernard* de Lordat, Seigneur de Donzan, & de *Jeanne* de Sacoſſe, mariage d'autant plus ſortable, que la maiſon de Lordat eſt des plus anciennes & des plus diſtinguées du païs de Foix. Il en naquit deux fils, 1. CHARLES Duſſon qui ſuit; & 2. TRISTAN Duſſon, qui continua la poſtérité. * *Titres originaux des Archives de Bonnac.*

12. CHARLES Duſſon, Seigneur de Caſtellane, Maître des Requêtes, Juge-Mage du Comté de Foix, prouva par enquête du quatriéme août 1609, ſa filiation depuis Pierre Duſſon ſon biſayeul dont nous avons parlé, & fut déchargé comme Noble, par jugement ſouverain des Commiſſaires du Roi pour les francs-fiefs le 18 dé-

décembre 1610. Il ne laissa qu'une fille unique, *Jeanne* Dusson, mariée à *François* du Rieu, Seigneur de Madron & de Brie. Cette Dame transigea le 15 septembre 1640, avec *François* II. du nom, son cousin germain, au sujet des biens provenans de la succession de *François* I. Dusson leur ayeul commun. Elle eut le chagrin de voir brûler sa maison à Pamiers, & de perdre dans cet incendie une partie des titres de sa famille, comme en fait foi le certificat des Consuls Juges ordinaires de cette ville du 19 septembre 1658. * *Archives de Pamiers. Titres originaux des Archives de Bonnac.*

13. TRISTAN Dusson, fils puiné de FRANÇOIS Dusson I. du nom, & de *Gentille* de Lordat, suivit la profession des armes. Il fit son testament le 3 octobre 1595. De son mariage avec *Françoise* de Raspaud, famille qui a donné deux Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, il laissa FRANÇOIS II. qui suit. * *Titres originaux des Archives de Bonnac & du grand Prieuré de Toulouse de l'Ordre de Malte.*

13. FRANÇOIS Dusson II. du nom, Seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, né le cinquiéme décembre 1595, prit le parti de la guerre à l'imitation de ses ancêtres. Il fut député du Corps de la Noblesse par procuration du vintiéme juin 1625, pour aller demander la paix au Roi, en faveur de ceux de la Religion Réformée, & signé le traité de cette paix avec le Sieur Damboix son beau-frére. Il servit utilement pour le Roi sous le Maréchal Duc de Schomberg, Gouverneur de Languedoc en 1639, fut déchargé en conséquence de l'arriére-ban, & fut nommé par commission du dixiéme août 1647, pour assister en qualité de Commissaire du Roi au Synode tenu au Mas-d'Azil. François Dusson fit son testament le 23 avril 1667, & de son épouse *Bernardine* de Faure, fille de *Salomon* de Faure, Baron de Montpaon, & de *Bernardine* de Favier, il eut pour enfans, 1. SALOMON Dusson, qui suit; 2. FRANÇOIS Dusson; 3. TRISTAN Dusson II. du nom; 4. JEAN Dusson III. du nom, dont la postérité sera rapportée après celle de leur frére aîné. * *Titres originaux des Archives du château de Bonnac. Mémorial du païs de Foix par* Lescasses, *c. 47. p. 215.*

14. SALOMON Dusson, Marquis de Bonnac, fut fait Capitaine de cavalerie en 1673, Subdélégué & Lieutenant de Messieurs les Maréchaux de France dans le Comté de Foix en 1694, & obtint l'érection de sa Terre de Bonnac en Marquisat en 1683. Le Roi le gratifia d'une pension de 1500 livres en 1688, & le créa la même année Capitaine Garde des côtes maritimes de Languedoc. Il étoit mort en 1698, & avoit épousé le 20 juin 1672, *Esther* de Jaussaud, fille de *Claude* de Jaussaud, Baron de Tarabel, & d'*Isabeau* de Juge. De ce mariage sont sortis, 1. *Claude-François*, Aide de camp des armées du Roi en 1690, qui après avoir servi en Piémont, en Irlande, & à la bataille de la Marsaille, a quitté le monde pour entrer dans l'Ordre de S. Dominique; 2. JEAN-LOUÏS, Marquis de Bonnac, qui suit; 3. *Claude*, Abbé de Perseigne, Ordre de saint Benoît dans le diocése du Mans; 4. *Louis* Dusson, Chevalier de Malte, reçu au grand Prieuré de Toulouse le trentiéme décembre 1706, & Lieutenant au régiment des Gardes Françoises.

15. JEAN-LOUÏS Dusson, Marquis de Bonnac, après avoir été Mousquetaire du Roi, fut fait Capitaine de dragons en 1694, servit sous *François*, Seigneur de Bonrepaus, son oncle, en Danemarck en 1697, & en Hollande en 1698 & 1699. Il fut Envoyé extraordinaire du Roi en Allemagne en 1700, & Mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1701. Le Roi le nomma, en 1702, son Envoyé extraordinaire auprès du Roi de Suéde. En 1707, il a été pourvu de la charge héréditaire de Lieutenant de Roi au païs de Foix, & en la même année il a eu le commandement en chef de cette province. En 1711, il a été Envoyé extraordinaire de sa Majesté auprès du Roi d'Espagne; & en 1713, il a été nommé par le Roi pour aller en qualité de son Ambassadeur extraordinaire à la Porte Ottomane. Il a épousé le 22 novembre 1715, *Magdelaine-Françoise* de Gontaut, fille d'*Armand-Charles* de Gontaut, Duc de Biron, Pair de France, Lieutenant Général des armées du Roi, &c. & de *Marie-Antoine* de Bautru, dont il a eu un fils né à Constantinople en l'année 1716.

14. FRANÇOIS Dusson III. du nom, Seigneur de Bonrepaus, second fils de FRANÇOIS Dusson, Seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, & de *Bernardine* de Faure, fut Sous-lieutenant de galére en 1671, & après avoir servi une année en cette qualité, il servit sur les vaisseaux du Roi. Il fut pourvu, en 1676, de la charge de Commissaire Général de la Marine, avec le rang de Capitaine de vaisseau, dont il fit les fonctions, tant sur la mer, que pour l'administration générale des arcenaux de Marine. Il fut fait, en 1689, Intendant général de la Marine & des armées navales, cette commission ayant été créée extraordinairement en sa faveur, avec le rang de Chef d'Escadre. Il se trouva en cette qualité au bombardement de Gênes en 1684. L'année suivante le Roi le fit Lecteur de Chambre, & le nomma son Envoyé extraordinaire en Angleterre, où il résida jusqu'en 1686. Il y retourna l'année d'après, y conclut un traité le onziéme décembre 1687, en qualité de Plénipotentiaire, & y ayant été renvoyé pour la troisiéme fois au mois d'août 1688, il y conclut un nouveau traité le mois suivant, & fut honoré à son retour d'une pension de trois mille livres. En 1689, sa Majesté le retint auprès de sa personne, pour lui rendre compte des affaires de la Marine. En 1690, il servit sur l'armée navale la campagne de la Manche dans ses fonctions ordinaires, & dans le rang de Lieutenant Général de ses armées navales, qu'il prenoit immédiatement après le Vice-amiral, conformément au brevet qui lui en fut expédié au mois de janvier de la même année. Il continua à servir sur mer dans les mêmes fonctions pendant les campagnes de 1691, & 1692. Il fut recompensé au retour de cette derniére d'une nouvelle pension de douze mille livres. Depuis, le Roi l'ayant choisi pour son Ambassadeur extraordinaire en Dannemarck, & son Plénipotentiaire auprès des Princes d'Allemagne, il conclut un traité avec le Roi de Dannemarck, concernant le Duc de Wolfembutel le onziéme mars 1693, & un autre avec le même Roi pour l'entreprise de Ratzebourg au mois d'avril suivant; & après avoir fait un nouveau voyage en Dannemarck en l'année 1696, où il demeura jusqu'à la fin de 1697, le Roi le fit passer en Hollande en qualité de son Ambassadeur extraordinaire auprès de Etats Généraux pendant les années 1698 & 1699. Au retour de cette derniére ambassade le Roi le gratifia de la charge de Chevalier d'honneur au Parlement de Toulouse. Il fut nommé Conseiller du Conseil de la Marine par le Roi Louïs XV, lors de son avénement à la Couronne: ce qui lui donna une expectative d'une charge de Conseiller d'Etat d'épée. Il mourut le 12 août 1719, sans avoir été marié.

14. TRISTAN Dusson II. du nom, Seigneur de la Quére, troisiéme fils de FRANÇOIS Dusson, Seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, & de *Bernardine* de Faure, fut fait Lieutenant de galére en 1673, Capitaine en 1676, & Capitaine du port de Marseille en 1683. Il fut gratifié d'une pension de 3000 livres en 1689. Il se retira du monde en ce tems-là, & renonça à ses emplois, & à l'espérance d'une plus considérable fortune, pour ne s'occuper que de la grande affaire du salut. Il y a travaillé constamment depuis par la pratique du jeûne, de la priére & des plus grandes austéritez, & après une retraite de plus de trente années il a terminé enfin une vie si pénitente par une sainte mort le .... 1714.

14. JEAN Dusson III. du nom, Marquis de Bézac, Vicomte de S. Martin, dernier frére des précédens, fut fait Capitaine dans le régiment de Turenne en 1672, dans le régiment royal de Dragons en 1675, Major du même régiment en 1677, Colonel du régiment d'infanterie de Touraine en 1680, Inspecteur général des troupes en 1687, Gouverneur de Furnes en 1690, & Maréchal de camp en 1691. Depuis cette année, il commanda successivement à Limerik en Irlande, à Pignerol, & dans la vallée de Barcelonnette. Il fut fait Chevalier de saint Louïs en 1694, & Commandeur du même Ordre en 1699, après avoir été nommé Lieutenant Général en 1696. Enfin le Roi le choisit, en 1701, pour son Envoyé extraordinaire auprès des Princes d'Allemagne, & pour commander en chef les troupes de ces mêmes Princes alors ses Alliez. Les mesures qu'on avoit prises pour l'exécution de ce grand dessein dont il devoit être le chef, ayant échoué, il revint en France, & continua de servir avec distinction dans les armées du Roi en Flandre & sur le Rhin, jusques à ce que sa Majesté ayant résolu de faire passer ses forces sur le Danube pour secourir l'Electeur de Baviére, il fut choisi pour premier Lieutenant Général de cette armée, & eut part en cette qualité à tout ce qui s'exécuta de plus considérable dans ce païs-là, sur tout à la premiére bataille d'Hochstet, où l'armée que le Comte de Stirum commandoit pour l'Empereur fut défaite. Ses incommoditez l'ayant ensuite obligé de retourner en France, le Roi lui donna le commandement de la ville & du Comté de Nice, & du corps de troupes qui y étoit: sa Majesté lui accorda en même-tems des patentes pour commander son armée en Italie, en cas que le Duc de la Feuillade qui en étoit le Général, se trouvât hors d'état d'agir; mais les incommoditez qui l'avoient obligé de quitter l'Allemagne, ayant considérablement augmenté, il se fit porter à Marseille, où il mourut au mois de septembre 1705. Il avoit épousé au mois d'août 1700, *Elizabeth* de Flécelles, veuve de *François-Gaston* de l'Hôtel, Marquis d'Escots, Maréchal des camps & armées du Roi, Colonel du régiment d'Artois, & Lieutenant Général de la province de Brie, & fille de *Nicolas* de Flécelles, Comte de Brégy, Conseiller d'Etat d'épée, Lieutenat Général des armées du Roi, & son Ambassadeur extraordinaire en Pologne & en Suéde, & de *Charlotte* Saumaise de Chazan, Dame du palais de la Reine mére de Louïs XIV, qui mourut sans postérité de ce second mariage le dixiéme juin 1706.

DUSSON *porte écartelé au premier de gueules au lion d'argent, qui est d'*Alion ancien *ou* Dusson; *au quatriéme d'or à trois pals de gueules qui est de* Foix; *au second & troisieme d'azur à un roc d'échiquier d'or traversé de sable, qui est de* Roquefort; *Supports deux lions d'or; Cimier un lion naissant.*

* DUT (Nicolas) Avoyer de la ville de Zoffingen, fit une chose surprenante dans la bataille de Sempach l'an 1386. Se voyant serré de près, il déchira son drapeau en cent piéces & se les fourra toutes dans la bouche où on les trouva après sa mort, & d'où on les rapporta à la maison. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 2. p. 184.*

DUTLINGUE, petite ville de Souabe en Allemagne. Elle est sur le Danube, entre la ville de Constance & celle de Tubingue, dans la Principauté de Furstemberg. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Juliomagus*, ville de la Vindélicie, laquelle pourtant d'autres mettent à Pfullendorf, bourg renfermé dans la même Principauté. * Maty, *Dict. Géogr.*

DUVAL, (Etienne) riche Marchand de la ville de Caen, étoit natif de Mandreville, qui est un village de la Basse Normandie. Ce fut lui qui fit entrer adroitement quantité de vivres dans la ville de Mets, peu de tems avant qu'elle fût assiégée par l'Empereur Charles-*Quint*, en 1552. Le Roi Henri II. pour l'en recompenser lui donna gratuitement des lettres de noblesse. Duval fonda un prix annuel dans l'Université de Caen, en faveur de celui qui réüssiroit le mieux dans la composition d'un Poëme, en l'honneur de l'immaculée Conception de la Vierge. Il laissa deux enfans de *Louise* de Malherbe sa femme, fille du Lieutenant Général de Caen, où il mourut fort âgé. * Cahagnesius, *Elog. Civ. Cadomens.*

DUVAL, (Henri) Comte de Dampierre, François de nation, & Général de l'Empire au commencement du XVII siécle, fut très-estimé pour sa valeur. En 1618, il commanda pour l'Empereur dix mille hommes contre les Rebelles de Bohéme; en 1619, il se joignit au Comte de Buquoy, & eut part à ses conquêtes. Il se signala depuis au combat qui fut donné près du pont du Danube. Dampierre repassa en Hongrie, où Bethlem-Gabor assiégeoit Languebach avec six mille hommes. Ce Brave Capitaine se fit un passage au milieu de douze cens ennemis, & entra victorieux dans cette place, n'ayant perdu que trente soldats. Ce fut la derniére de ses victoires; car peu après appliquant lui-même le pétard à la porte de Presbourg, il fut tué d'un coup de mousquet en 1620.

Son corps qui avoit été pris par les ennemis fut racheté à grand prix & porté à Vienne, où il fut enterré magnifiquement. * Julius Bellus, *Laurea Austriaca.* Petrus Lotichius, *Res German.* Le Blanc, *Hist. de Baviére, &c.*

DUVAL, (André) natif de Pontoise, fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbonne, le 15 mars 1594, & puis fut pourvu de la chaire de Théologie nouvellement établie par Henri IV. l'an 1596. Il fut choisi pour être Directeur général de tout l'Ordre des Carmélites en France. Il étoit Sénieur ou Ancien de Sorbonne, & Doyen de la Faculté de Théologie de Paris, lorsqu'il mourut à Paris en 1638, agé de 73 ans. On a imprimé sa Théologie en 1636. Il s'étoit occupé à traduire en François la vie des Saints du Pére Ribadeneira. Il étoit dans les sentimens des Théologiens Ultramontains, & a fait un Traité de la souveraine autorité du Pape sur l'Eglise, imprimé à Paris en 1614. Il fut un des plus grands adversaires de Richer, contre lequel il fit un Ouvrage imprimé à Paris en 1612. Du Pin, *Tables de la Biblioth. ecclés.*

DUVAL (Pierre) Evêque. *Voyez* VAL (Pierre du)

DUVAL (Nicolas) Conseiller, &c. *Voyez* VAL (Nicolas du)

DUVAL (Jean) Médecin. *Voyez* VAL (Jean du)

DUVAL (Pierre) Géographe. *Voyez* VAL (Pierre du)

* DUVELAAR est une ancienne famille noble de Zélande, issue de la famille de Duveland.

DUVELANDT, ou *Duyvelandt*, que d'autres nomment *Buvelant*, isle des Païs-Bas dans la Zélande, a environ quatre lieues de circuit, & contient divers villages. Elle est fort exposée aux inondations; & en 1530, ou 1532, elle fut tout à fait couverte des flots de la mer, ce qui causa une grande perte d'hommes & de bétail. Alphonse de Bourgogne, pére de Maximilien qui en étoit Seigneur, la tira de dessous les eaux avec de grands frais, & la remit dans le même état où on l'avoit vue. L'isle fut alors divisée en deux, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'on en répara les digues. Les Habitans vendirent cette isle à la Communauté de Ziriczée, qui l'a jointe à l'isle de Schouwen par une digue. * Guichardin, *Description du Païs-Bas, &c.* Audifret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* DUVELANDT, nom d'une ancienne famille noble de Zélande issue des anciens Comtes de Zélande, tire son nom de l'isle de Duvelandt. Elle passoit déja dans le XI siécle pour une famille ancienne & noble. Elle possédoit en Zélande, & sur tout dans l'isle de Nordbévelandt, dix-sept Seigneuries: mais les inondations survenues en différens tems, l'ont ruinée, de sorte qu'elle est à peu près éteinte.

DUVENVOORDE. *Voyez* DUIVENVOORDE.

DUUMVIRS, Magistrats de la République de Rome, étoient élus au nombre de deux, comme le marque leur nom. Il y en avoit de plusieurs sortes; car les uns avoient soin des choses sacrées, comme de la réparation des temples; les autres veilloient aux affaires de la Marine; & d'autres étoient comme des Juges inférieurs. Le premier établissement des Duumvirs, ou des Deux-hommes, se fit du tems de Tarquin *le Superbe*, qui leur confia la garde des livres de la Sibylle. L'an 356 de Rome, & 398 ans avant Jesus-Christ, après une grande peste, les Duumvirs cherchérent un remède dans ces livres, & ordonnérent le premier *Lectisternium* ou banquet sacré. * *Antiqq. Rom.*

DUUMVIRS MUNICIPAUX. Ces deux Magistrats étoient dans les villes municipales, ce qu'étoient les Consuls à Rome. On les élisoit du corps des Décurions aux calendes de mars, & ils n'entroient en charge que trois mois après, afin qu'on eût le tems de s'enquérir si leur élection avoit été faite dans les formes, & que, s'il s'y rencontroit quelque défaut, on eût le tems d'en substituer d'autres. Ils prêtoient serment de bien & fidélement servir la ville & les citoyens, & portoient la robe prétexte ou bordée de pourpre, ayant par dessous une tunique blanche, selon le témoignage de Juvenal, *Satyre* 5. Ils marchoient précédez d'Huissiers, qui tenoient en leur mains une petite baguette. Quelques-uns néanmoins s'attribuérent le droit de faire marcher devant eux des Licteurs avec des haches & des faisceaux de verges, ce que nous apprenons de Cicéron dans l'Oraison contre Rullus. Ils avoient coutume, après leur prise de possession, de faire quelque distribution aux Décurions, & de donner au peuple quelque spectacle de Gladiateurs. Leur charge duroit d'ordinaire cinq ans. C'est pourquoi ils s'appelloient *quinquennales Magistratus*. Leur jurisdiction s'étendoit à plusieurs chefs, comme on le peut voir dans le traité de Pancirolle, *chap.* 8.

Les Duumvirs Commissaires de la Marine furent créez, l'an 542, à la requête de M. Décius Tribun du peuple, lorsque les Romains avoient guerre contre les Samnites. Leur charge étoit de faire radouber les vaisseaux, & d'avoir soin des équipages.

Les Duumvirs surnommez *Capitaux* ou Juges des affaires où il alloit de la vie & d'autres peines afflictives, étoient Juges criminels. On appelloit de leur sentence au peuple, auquel seul il appartenoit de juger un citoyen à mort. Il y avoit à Rome, dans les autres villes municipales, de ces Juges qui étoient pris des Décurions, & qui avoient un grand crédit & une grande autorité, ayant le soin des prisons, & étant du Conseil public. Deux Licteurs marchoient devant eux. * Tite-Live, *l.* 5. *& suiv.*

DUURSTEDE. *Voyez* WYCK te DUERSTEDE.

DUX. *Voyez* DUCHZOW.

DUYFHUIS (Hubert) naquit à Rotterdam le 27 oct. 1531. Après qu'il eut achevé ses études, il fut fait Curé de l'Eglise de St. Laurent, & Inquisiteur. Mais comme il ne traittoit pas assez rudement, au gré des Papistes outrez, ceux qui étoient accusez d'hérésie, il fut obligé de quitter son emploi, & de se réfugier à Cologne, pour éviter le péril qui le menaçoit. On croit qu'ayant conçu de l'horreur pour plusieurs superstitions de l'Eglise Romaine, il rompit le célibat, & se maria en secret. Quelques-uns prétendent que ce fut avec une fille qui avoit été sa servante. Il en eut plusieurs enfans qui moururent jeunes, & elle mourut aussi elle même pendant que Duyfhuis étoit à Cologne. De là il vint à Utrecht, ou on lui donna la Cure de l'Eglise S. Jacques. Dès que les Réformez commencérent à respirer, sans avoir pourtant encore d'églises publiques, Duyfhuis commença dans la sienne, en 1577, à prêcher ouvertement le premier contre le service des images. Il déclara au Magistrat qu'il y étoit obligé en conscience, & lui promit en même tems d'exhorter ses auditeurs à la concorde & à l'obéissance, s'il vouloit lui permettre de prêcher en surplis. On ne rejetta pas absolument sa demande, mais à cause du différent de la Magistrature avec les cinq Chapitres, on se contenta de lui permettre d'aller, sans perdre son emploi, voir ses amis à Rotterdam, jusqu'à ce qu'on eût besoin de lui. Il le fit & peu de tems après il fut rappellé à Utrecht, où il ne prêcha que contre les erreurs les plus grossiéres de l'Eglise Romaine, qu'il n'avoit encore abandonnée qu'en partie: mais il ne vouloit point enseigner ni expliquer le Catéchisme des Réformez, & par cette conduite il apportoit aux affaires des Réformez plus de dommage que de profit. Leur nombre s'augmentoit de plus en plus dans Utrecht, & après avoir fait pendant long-tems le service dans des maisons particuliéres, ils prirent, du consentement du Magistrat, l'église des Fréres Mineurs, qui étoit alors vuide, & on établit pour Ministres Pierre Dathénus & Hubert Duyfhuis: cela se fit en 1578, & l'année d'après on leur adjoignit Nicolas Sopingius & Werner Helmichius. Ces Ministres priérent Duyfhuis de se conformer à eux par rapport à la doctrine des Réformez, & de suivre la discipline établie par la Réformation: mais il le refusa. Cela causa quelque altération. La plûpart des Magistrats, & ceux qui quitoient le Papisme pour s'affranchir de sa tyrannie, se tenoient attachez à Duyfhuis que l'on appelloit encore le Prêtre Hubert: mais toutes les autres Eglises des Païs-Bas étoient de l'autre parti. Duyfhuis soutenu par le Magistrat fut confirmé de nouveau dans son emploi par un acte du 8 fevr. 1581, avec promesse de l'y maintenir. Ainsi la division dura non seulement jusques à la mort de Duyfhuis, arrivée en 1582, mais encore long tems après. Le détail s'en trouve dans l'Histoire Ecclésiastique de Jacques Trigland, & dans les Historiens du Païs-bas, comme Hooft, Bor, &c. Hubert étoit des deux Religions à la fois. Il disoit la Messe & faisoit le prêche dans sa paroisse, dans la même église & aux mêmes jours. Il y avoit si bien accoutumé son troupeau que les deux partis s'entendoient à merveilles. Quand il avoit prononcé, *Ite, missa est*, & que les Catholiques lui avoient répondu *Deo gratias*, ils se retiroient tranquillement pour faire place aux Réformez qui venoient chanter à leur tour, *Léve le cœur, ouvre l'oreille*, &c. Cet exemple n'eut aucune influence sur les autres Ministres. Il se déclara contre les sentimens particuliers de l'Eglise Romaine, mais il ne voulut avoir ni Anciens ni Diacres, ni Consistoire, & il ne se servoit que des Marguilliers & des Inspecteurs des pauvres. Il condamnoit l'usage de l'excommunication, soutenant que les pécheurs ne devoient être punis que par le Magistrat. Il n'approuvoit aucune sorte de persécution. Il prêchoit avec beaucoup de zéle & d'une maniére fort pathétique. Il insistoit principalement sur la pratique de la charité & des autres vertus, évitant les disputes, & de traiter les grands mystéres, & de là vient que quelques uns le traittoient de libertin & d'esprit fort. Il ne parloit presque jamais de la prédestination, ni du péché originel, ni de la justification par une justice imputée. *Les hommes qui périssent*, disoit-il, *périssent par leur faute.* Il visitoit les malades de quelque Secte qu'ils fussent. Cette conduite lui attira un grand nombre d'Auditeurs, & l'estime des Magistrats. Les autres Ministres prêchoient contre Hubert & envoyoient des espions dans son église. Il eut avec trois Ministres Réformez, une conférence dans laquelle on s'avisa de lui demander, s'il n'avoit point lu le petit livre de *Théodore de Béze*, où il fait voir que le Magistrat a droit de punir les Hérétiques. *Ah! Ah! Messieurs*, leur dit alors Hubert, *est-ce là que vous en voulez venir? Que mon ame n'entre point dans vos conseils. Je ne veux avoir aucune communication avec de telles personnes.* Hubert se voyant chagriné par les autres Ministres Réformez, demanda son congé; mais les Magistrats qui l'estimoient beaucoup, lui refusérent sa demande. Le Prince d'Orange étant venu à Utrecht, l'ouït prêcher & dit qu'il n'avoit jamais ouï un meilleur sermon. Les Ministres furent fâchez de ce qu'il avoit assisté au sermon d'Hubert & lui dirent que cet homme n'étoit point orthodoxe. Le Prince leur répondit qu'il ne le savoit pas, qu'il n'avoit rien ouï que de bon, mais qu'une autre fois il iroit dans leur église. Sur quoi il les congédia après les avoir exhortez à la paix. Les successeurs d'Hubert soutenus par le Magistrat ne voulurent point recevoir, pendant plusieurs années, le gouvernement & la discipline de l'Eglise consistoriale. C'est ainsi que l'on appelloit à Utrecht l'Eglise Réformée. * Gérard Brandt, *Hist. de la Réform. &c. tome* 1. *p.* 270. *& suiv. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DUYK est le nom de l'une des trois familles qui gouvernoient la ville de Dordrecht vers l'an 1230, lorsque cette ville fut environnée de murailles de briques.

DUYN (Vander) *Voyez* VANDER DUYN.

DUYNA. *Voyez* DWINA.

DUYNKERKEN. *Voyez* DUNKERQUE.

DUYSBERG, DUYSBORCH. *Voyez* DUISBERG.

DUYSBOURG de Westphalie. *Voyez* DUISBOURG.

DUYSBOURG de Brabant. *Voyez* DUISBERG.

DUYTSLAND. *Voyez* DUITSLAND.

DUYVELANT. *Voyez* DUVELANDT.

DUZA. *Voyez* DOUZA.

DWI. DYF. DYK. DYL.

DWINA, ville de la Moscovie septentrionale, dans une province, & sur une riviere de même nom. Il s'y fait un grand trafic de peaux d'ours. * Magin & Ortélius, *en la Géogr.* Mercator, *Atlas.*

DWINA, province de la Moſcovie ſeptentrionale, eſt bornée à l'eſt par le Condinski, au ſud par l'Ouſtiouch, à l'oueſt par le Kargapol, & au nord par la Mer Blanche & par la Mer de Moſcovie. Archangel ſur la Dwine eſt la capitale de la Province, qui a dans ſa plus grande longueur du ſud au nord environ cent vint lieues, & dans ſa plus grande largeur un peu moins. Elle dependoit autrefois du Duc de *Novogorod*, & a pris ſon nom de la riviére de Dwine, qui la traverſe toute entiere du ſud-eſt au nord-oueſt. Elle n'avoit autrefois qu'une ſeule ville du même nom; mais elle eſt devenue beaucoup plus conſidérable qu'elle n'étoit, depuis que les Moſcovites ont transféré dans ces quartiers-là le négoce que les Anglois, les Hollandois & les villes Anſeatiques avoient accoutumé de faire à Narva. Outre Archangel, il y a encore le port de St. Nicolas qui eſt aſſez bon. Dans un Golfe, que la mer forme auprès de l'embouchure de la Dwine on voit trois iſles que l'on appelle *Colova*, *Anger & Soloſka*: cette derniére eſt presque inacceſſible à cauſe de ſes rochers. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie & de Perſe*, *l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Magin & Ortelius, *en la Géogr.* Mercator, *Atlas.*

* **DWINA** ou **DWINE**, grande riviére de Moſcovie, s'appelle *Wologda* dans la province de Wologda où elle prend ſa ſource, enſuite *Suchana* dans la province d'Ouſtiough, enfin *Dwina* dans la province de ce nom. Sous les deux premiers noms elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt, après quoi, ſous le nom de Dwina, elle prend ſon cours du ſud-eſt, au nord-oueſt, & entre dans la Mer Blanche un peu au deſſous d'Archangel par deux embouchures.

* **DWINA**, ou **DWINE**, riviére de Pologne. *Voyez* DUNA.

* **DWINGELO**, village du païs de Drente ſur le Havelſter-Aa dans l'Overiſſel, l'une des ſept Provinces-Unies, au nord-nord-eſt de Meppel dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

DYFI. *Voyez* DOUYE.

DYK (van) *Voyez* VANDYK.

* **DYK** (Jacques) né à Ruremonde fut Théologien parmi les Jéſuites, & traduiſit de l'Eſpagnol en Latin un livre qui a pour titre, *Praxis Vitæ ſpiritualis Ignatii, Ludovico de Palma Auctore.* Il mourut à Gand, à l'âge de ſoixante ans, le 21 mai 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belg.*

* **DYKER** (Ignace) Gantois de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin. Il a publié, *Epigrammatum Sacrorum lib.* III. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* **DYLE** ou **DELE**, riviére de Brabant, prend ſa ſource dans le village de Tiel, coule du ſud au nord à Waveren, & de là à Louvain. A trois lieues de là; elle reçoit les eaux du Démer, & paſſe à Malines. Une lieue au deſſous elle rencontre la Néthe, avec laquelle elle court juſqu'au village de Rumiſt, où elle change de nom & prend celui de Rupel.

DYLERSCHANS. *Voyez* EYLERSCHANS.

DYM. DYN. DYZ. DZW.

DYMÉE, ville. *Voyez* CLARENCE.

DYMEL, riviére. *Voyez* DIMEL.

DYNASTIES des EGYPTIENS. Le mot de Dynaſtie eſt Grec, & ſignifie *Principauté.* Pour bien entendre l'origine des Dynaſties d'Egypte, il faut ſavoir qu'une ancienne Chronique de ce païs, dont parle George Syncelle dans ſa Chronographie ou Deſcription des tems, fait mention du régne des Dieux, des Demi-Dieux ou Héros, & des hommes ou Rois. Le régne des Dieux & des Demi-Dieux a duré, ſelon cette Chronique, *trente-quatre mille deux cens & un an*; & celui des Rois *deux mille trois cens vingt-quatre ans*: ce qui fait 36525 ans de régne, juſqu'à Nectanébo, dernier Roi, qui fut chaſſé du thrône par Ochus, Roi des Perſes, 19 ans avant la Monarchie d'Alexandre *le Grand.* Cette hiſtoire fabuleuſe compte quinze Dieux qui ont régné en Egypte, Vulcain, le Soleil, Saturne, Jupiter, & les autres grands Dieux; dix-ſept Demi-dieux, & quinze Rois juſqu'au tems qu'elle a été écrite. Tous les Savans tombent d'accord, que ce qui regarde le régne des Dieux & des Demi-Deux ou Héros, eſt une fable inventée par les Egyptiens, pour ſe faire plus anciens que les Chaldéens; & que Manéthon, Prêtre ou Sacrificateur de la ville d'Héliopolis, qui a écrit l'hiſtoire d'Egypte, par l'ordre du Roi Ptolomée *Philadelphe*, vers l'an 3786 ſelon le même calcul, a voulu imiter cette ancienne Chronique, (qu'il ne ſuit pas néanmoins entiérement, ni dans le nombre des Dieux, ni dans celui des Héros, ni dans les années de leur régne) pour égaler l'antiquité de l'Hiſtoire des Chaldéens, inventée par Béroſe.

A l'égard des Rois, tous les Hiſtoriens qui ont parlé de ce Royaume, comme Hérodote, Manéthon, Eratoſthéne, Apollodore, Diodore de Sicile, Joſéphe, Jules Africain, Euſébe & Syncelle, conviennent que Ménès en a été le premier Roi; & Joſéphe donne aſſez à entendre, que ce Prince a été le premier qui ait porté le nom de Pharaon, qu'ont pris après lui tous ſes Succeſſeurs. Ceux qui croyent ces Dynaſties véritables, diſent que Ménès commença de régner cent dix-ſept ans après la naiſſance de Phaleg fils d'Héber, & la diſperſion des peuples par tout l'univers. Ils ajoûtent, que l'Egypte fut habitée par les Deſcendans de Cham, plus de deux cens ans avant que d'être gouvernée par des Rois, car Cham fils de Noé s'y retira dans le tems de la diviſion des peuples, ou du moins ſon fils Meſraim: c'eſt pourquoi l'Egypte eſt appellée terre *de Cham*, & terre *de Meſraim* dans l'Ecriture-Sainte. Mais il n'y eut point de Rois juſqu'au tems de Ménès, qui monta le premier ſur le thrône. Il eut, diſent-ils, trois fils qui partagérent ſon Empire. Le premier, nommé *Athotis*, commanda après lui dans la Haute Egypte, où étoit la ville de Thébes, & fut auſſi Roi de This. L'autre, appellé *Curudès*, eut pour partage toute la Baſſe Egypte, & tenoit peut-être ſa Cour à Héliopolis. Et le troiſiéme, qui ſe nommoit *Toſothros*, *Toſorthrore* ou *Néchérophès*, régna à Memphis. Athotis, qui poſſédoit la Thébaïde, partagea ſon Royaume entre ſes enfans: ce qui fit naître deux Principautez ou petits Royaumes, l'un de Thébes, & l'autre de This. Dans la ſuite du tems, par le partage des fils des autres Rois, ou par la puiſſance des uſurpateurs, il ſe forma pluſieurs autres ſouverainetez en Egypte, que l'on a appellées *Dynaſties.* L'Hiſtorien Manéthon en compte trente, dont il y en a dix-ſept depuis Ménès, premier Roi d'Egypte, juſques au gouvernement de Moïſe, & ſa ſortie d'Egypte, & treize depuis le tems de Moïſe juſqu'au régne de Nectanébe II, 350 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, (c'eſt à dire, vers l'an 3704 du monde, ſuivant cette chronologie.) Les dix-ſept premiéres Dynaſties ne ſont pas toutes ſucceſſives, c'eſt à dire, que les Dynaſties ne ſe ſuivent pas l'une l'autre, depuis la premiére juſqu'à la trentiéme; car il y en a pluſieurs de contemporaines, ou collatérales, c'eſt à dire, qui ont ſubſiſté dans le même tems en diverſes parties de l'Egypte. Elles portent ſept noms différens, qui ſont des Thinites, des Memphites, des Dioſpolites, des Héracléopolites, des Tanites, des Eléphantins, & des Saïtes. Les Thinites eurent le ſiége de leur Principauté en la ville de This; les Memphites, à Memphis; les Dioſpolites, à Dioſpolis la petite, dans la Baſſe Egypte, (différente de Thébes, qui porta le même nom;) les Héracléopolites, à Séthron, nommée depuis Héracléopolis; les Tanites, à Tanis, dans la Baſſe Egypte; les Eléphantins, à Elephantine, vers les extrémitez de la Haute Egypte, les Saïtes, à Saïs, ville ſituée dans un lac, vers le milieu du Delta. On compte deux Dynaſties, c'eſt à dire, deux familles de Thinites, cinq de Memphites, quatre de Dioſpolites, deux d'Héracléopolites, deux de Tanites & Paſteurs, une d'Eléphantins, & une de Saites. L'ordre, la ſucceſſion & la durée des régnes de ces Rois, eſt fort incertaine. Quelques-uns veulent que ces dix-ſept premiéres Dynaſties ayent duré pendant l'eſpace de 1039 ans.

Les treize derniéres Dynaſties ne ſont pas moins embrouillées: ce ſont celles des Dioſpolites, des Tanites, des Bubaſtites, des Saïtes, des Ethiopiens, des Perſes, des Mendéſiens, des Sébennites, &c. La dix-huitiéme Dynaſtie a été la cinquiéme des Dioſpolites. Ces Princes dont le chef fut Amoſis, ont poſſédé toute la Baſſe Egypte, avec l'Etat de Memphis, qui avoit eu fort long-tems des Rois ſéparez. Il n'y eut que la Haute Egypte, ou la Thébaïde, qui ne reconnut point leur puiſſance, parce qu'elle a preſque toujours eu ſes Souverains. La dix-neuviéme Dynaſtie a été la ſixiéme des Dioſpolites de la Baſſe Egypte. On dit que Séthos ou Séthoſis, en fut le Chef; & qu'il eſt le même que le fameux Séſoſtris, dont les Grecs parlent comme d'un des plus grands Conquérans qui ayent jamais été. Le ſixiéme & dernier Roi fut Thuoris. La vingtiéme Dynaſtie a été la ſeptiéme des Dioſpolites. Le premier de ces Rois fut Néchepſos, & Vennephès le douziéme & dernier, ſous lequel finit le Royaume des Dioſpolites de la Baſſe Egypte. La vingt-uniéme Dynaſtie a été la troiſiéme des Tanites, qui devinrent les maîtres de la Baſſe Egypte. Smerdès fut le premier de ces Rois, & Pſuſennès II. le ſeptiéme & dernier. La vingt-deuxiéme Dynaſtie a été celle des Bubaſtites, ou Princes de Bubaſte, qui s'emparérent du Royaume de la Baſſe Egypte, & en chaſſérent les Tanites. Séſonchoſis en fut le premier Roi, & eut huit ſucceſſeurs, dont on ne ſait pas les noms. La vingt-troiſiéme Dynaſtie a été la quatriéme des Tanites, qui reconquirent leur Royaume, ſous Petubatès. Elle n'a eu que quatre Rois; ſavoir Petubatés, Oſorthon, Pſammus & Zet, dernier Roi des Tanites. La vingt-quatriéme Dynaſtie eſt la premiére des Saites, qui a eu pour Roi Bocchoris, lequel fut établi Prince ſouverain de Saïs dans la Baſſe Egypte par ſon pére Gnéphacte Roi de Thébes. La vingt-cinquiéme Dynaſtie a été celle des Ethiopiens ou Arabes, commencée par Sabbacon, qui eut deux ſucceſſeurs, nommez Sué & Tarac. Ce Prince Ethiopien, qui eſt un nom que les Anciens ont donné aux Arabes voiſins de la Mer Rouge, ſe jetta ſur l'Egypte avec une armée nombreuſe, & prit la ville de Thébes. La vingt-ſixiéme Dynaſtie a été la deuxiéme des Saïtes, & commença à Pſammétichus qui conquit toute l'Egypte. Pſamménite, ſixiéme Roi de cette Dynaſtie, fut vaincu par Cambyſe Roi de Perſe, fils du grand Cyrus. La vingt-ſeptiéme Dynaſtie a été celle des Rois de Perſe, & commença par Cambyſe. Dans cet intervalle de tems, l'Egypte fut réduite en province, & les Rois de Perſe y envoyoient des Gouverneurs. La vingt-huitiéme Dynaſtie a été la troiſiéme des Saïtes, qui commença pendant le régne de Darius *Ochus* Roi de Perſe, (l'an 3641; ſelon cette Chronologie,) & n'eut qu'un Prince nommé Amyrthée, qui régna ſix ans. La vingt-neuviéme Dynaſtie a été celle des Mendéſiens, dont le chef appellé Néphérités ou Néphreus, établit ſa Principauté à Mendès. Elle ne ſubſiſta que trente deux ans ſous quatre Rois, dont le dernier fut Néphérités II. La trentiéme Dynaſtie a été celle des Sébennites, qui a duré vingt-cinq ans ſous trois Rois, ſavoir, Nectanébe I, Tachos, & Nectanébe II, lequel fut vaincu par Artaxerxès *Ochus*, Roi de Perſe, (l'an du monde 3704, ſelon le même calcul,) & s'enfuit en Ethiopie avec ſes thréſors: ce qui mit fin aux Dynaſties d'Egypte.

Ceux qui s'attachent à la ſupputation des Hiſtoriens d'Egypte, veulent que les trente Dynaſties ayant duré 2619 ans depuis Ménès juſqu'à Nectanébe II. Ils ajoûtent, que Ménès fonda l'Empire d'Egypte cent dix-ſept ans après la naiſſance de Phaleg, l'an du monde 2904 (ſelon leur opinion) & 648 ans après le Déluge; que Nectanébe II. perdit la Couronne l'an du monde 5523; & que depuis la chûte de ce dernier Roi, il y a eu 350 ans juſqu'à l'Ere Chrétienne ou naiſſance de Jeſus-Chriſt; qu'ajoûtant 350 à 2619, on trouve que l'Empire des Egyptiens a commencé 2969 ans avant Jeſus-Chriſt; qu'enfin il y avoit des enfans de Cham en Egypte plus de 200 ans avant le régne de Ménès, & que Meſraïm, fils de Cham, y étoit paſſé environ 430 ans après le Déluge: ce qui fait plus de 630 ans depuis le Déluge juſqu'à la premiére Monarchie des Egyptiens; & ce nombre étant joint à celui de 2969, fait une durée d'environ 3600 ans depuis le Déluge: ce qui ne s'accorde pas avec le calcul de ceux qui ne comptant que 4000 ans ou environ,

de

depuis la création du monde jusqu'à la naissance de notre-Seigneur, ne peuvent compter qu'environ 2350 ans depuis le Déluge. C'est pourquoi ils concluent que l'on doit recourir à la supputation des Septante Interprétes, qu'ils croyent être celle des premiers Hebreux, suivant laquelle ils comptent plus de 5500 ans depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, au lieu de 4000 ans ou environ, que la plupart des Chronologistes modernes donnent à ce vaste espace de tems. Mais il n'est point nécessaire de recourir au calcul des Septante: car en combinant bien les Dynasties, on trouve que le régne de Ménès commence l'an 2209 avant Jesus-Christ, & que la fin du régne de Nectanébe dernier Roi arrive à l'an 344 avant Jesus-Christ. * Pezron, *Antiqq. des tems.*

DYNUS de GARBO. *Voyez* DINUS.

DYPTIQUES. *Voyez* DIPTYQUES.

DYSARES, Dieu qui étoit adoré des anciens Arabes, & qu'on croit avoir été le même que Bacchus, ou le Soleil. On lit *Disarès* dans Tertullien, *Apolog. c.* 24. où il dit que chaque païs avoit son Dieu particulier; que les Syriens avoient Astarte, & les Arabes Disarès. On trouve aussi Dusarès dans Etienne; & Vossius croit que ce nom vient du Syriaque *Duts & Arets*, dont le premier signifie *joye*, & l'autre *terre*. comme si les Arabes eussent voulu dire, que leur Dieu les réjouissoit en rendant leur terre féconde. Ceux qui voudront s'instruire plus à fond, touchant l'origine du nom de Dysarès, pourront consulter Bochart, *en son Phaleg. liv.* 3. *ch.* 19.

DYSART, bon bourg, ou petite ville de l'Ecosse méridionale. Ce lieu est dans le Comté de Fife, sur le Golfe de Forth, vis à vis de la ville d'Edimbourg, dont il est éloigné environ de quatre lieues. Dysart avoit droit d'élire des Députez pour le Parlement d'Ecosse, avant la réünion des deux Royaumes. * Maty, *Diction. Géogr.*

DYSE, partie d'une riviére, composée des eaux du Dommel & de l'Aa qui perdent leur nom en entrant dans Boisleduc, & prennent celui de Dyse qui après avoir passé à Engelen, va se perdre à Crévecœur, où elle entre dans la Meuse.

DZWINA. *Cherchez* DUNA.



E.

E.



E est la seconde des voyelles. Cette lettre se prononce, par les Grecs & par les Latins comme un *é* fermé. Elle a, dans la langue Françoise, plusieurs autres prononciations, sur lesquelles ont peut consulter les Grammairiens. Cette lettre voyelle se mettoit pour Æ; comme on voit dans les anciens Auteurs, qui ont écrit *Etas* pour *Ætas* &c.

EAC. EAD. EAG. EAI. EAN.

EA: *Æa*, ou *Æetopolis*, ville autrefois capitale de la Colchide, que le Roi Æeta fit bâtir, selon Etienne de Byzance, sur le bord des fleuves Hippus & Cyaneos, qui en font une presqu'île, & se joignent au même endroit du fleuve Phasis, aussi très-considérable. C'est ce qui a donné sujet aux Poëtes, de feindre que cette ville a été ainsi appellée du nom d'une belle fille, laquelle ne pouvant s'opposer à la tendresse du fleuve Phasis, pria les Dieux de la métamorphoser en Péninsule, ce qu'ils lui accordérent. Depuis, ce fleuve voulant, disent-ils, lui donner des marques éternelles de son amour, l'arrose & l'entoure incessamment de ses eaux. Cette ville porte aujourd'hui le nom de *Lipotamo*, & *Lipotomo*, selon Moletius. * Pline, *liv. 6. c. 4.* Valerius Flaccus, *Argon. l. 1. & 5.*

EA ou EAS, (*Æa*, *Æas*) riviére d'Epire. *Voyez* ÆAS.

EACIDE, (*Æacides*) est le nom qu'on donnoit à tous les Princes descendus d'Eacus. Ainsi le célébre Achille & son fils Pyrrhus, sont appellez *Eacides*, parce que ce Prince, chef de leur famille, étoit bisayeul de Pyrrhus, & grand pére d'Achille. * Pausanias, *in Atticis.*

EACIDE, (*Æacides*) fils de Néoptoléme, & frére d'Olympias mére d'Alexandre *le Grand*, fut Roi d'Epire après la mort de son frére Alexandre, la troisiéme année de la CXIII Olympiade, 326 ans avant Jesus-Christ. Il tourmenta si fort les peuples par les guerres continuelles qu'il eut contre les Macédoniens, qu'il se rendit odieux, & fut obligé de prendre la fuite, laissant son fils Pyrrhus âgé seulement de deux ans. Le peuple voulut faire mourir ce jeune Prince en haine de son pére; mais il fut enlevé & nourri chez sa tante Béroé, femme de Glaucus Roi des Illyriens, lequel refusa de le livrer à Cassander Roi de Macédoine, qui le demandoit pour se défaire de cet ennemi, avant qu'il fût plus redoutable. *Voyez* PYRRHUS. * Justin, *liv. 7.*

EADBERT ou EDBERT, Roi de Northumberland en Angleterre succéda à Céolulphe son cousin en 738. Deux ans après il fit la guerre aux Pictes, & en son absence Ethelbald, Roi de Mercie s'empara de ses Etats. Sur cela il se joignit à Oengussa, Roi des Pictes contre les Bretons dans le Cumberland en 756, & enfin, suivant l'exemple de ses ancêtres, il se retira dans un monastére, après avoir régné avec applaudissement pendant 21 ans. Il laissa la couronne à son fils Osulphe, Osvel ou Oswald, qui ne la garda pas long-tems. * Béde, *Hist. de l'Eglise & de l'Emp. part. 6. p. m. 458.*

EADBURGH, fille d'Offa, Roi de Mercie, & épouse de Bithric Roi des West-Saxons en Angleterre. Outre divers vices ausquels elle étoit sujette, elle avoit un esprit très-vindicatif. Ayant conçu une haine mortelle contre un des Favoris du Roi, & ne pouvant pendant long-tems trouver l'occasion de lui faire du mal, elle résolut, en 802, de lui préparer un breuvage empoisonné. Malheureusement le Roi lui-même survint & en but une partie, dont il mourut peu de jours après; mais le Favori en ayant bu une bonne dose tomba mort sur le champ. De crainte qu'on ne fit une exacte recherche de toutes ses actions, cette Reine se sauva en France après la mort du Roi son époux & emporta avec elle des thrésors immenses. On assûre que Charles-Magne lui proposa de se choisir pour époux ou lui ou son fils, & que s'étant déterminée pour le fils, Charles-Magne lui dit, *Je vous aurois donné mon fils si vous m'aviez choisi; mais puisque vous me l'avez préféré, vous n'aurez ni l'un ni l'autre.* Là-dessus elle résolut de passer le reste de ses jours comme Abbesse d'un Couvent, que l'Empereur lui assigna; mais comme peu de tems après on découvrit qu'elle vivoit dans un commerce honteux avec un de ses domestiques, elle reçut ordre de sortir du Royaume. Elle obéït & erra çà & là pendant quelque tems, n'ayant qu'un seul domestique avec elle. A la fin elle mourut à Pavie, dans une grande pauvreté. * *The compleat Hist. of England, vol. 1. pag. 50.*

EADIGE, ou HEADIGE, fut femme de Mahomet. Ce faux Prophéte se dégoûta d'elle, parce qu'elle étoit fort âgée, ce qui lui donna la pensée d'établir la polygamie, pour n'être pas obligé de passer le reste de ses jours avec une vieille femme. *Voyez* MAHOMET, & TADIGE.

EADMER. *Cherchez* EDMER.

EADON. *Voyez* EDON.

EAGH, lac. *Voyez* NEAUG.

EAILREDE, ou ETHELREDE. *Cherchez* ÆELREDE.

EANFRID, ou ANFRID Roi de Bernicie dans le nord d'Angleterre, succéda dans ce Royaume à Ethelfrid ou Adelfrid son pére, après la mort d'Edwin Roi de Deira, qui s'en étoit emparé, l'avoit pris prisonnier lui-même, & l'avoit fait mourir, pendant qu'Eanfrid & Oswald son frére, & plusieurs autres jeunes hommes de qualité vivoient exilez en Ecosse. Ils y furent instruits dans la Religion Chrétienne. Mais Eanfrid montant sur le thrône de Bernicie au même tems qu'Osric prit possession du Royaume de Deira, ils eurent tous deux la même conduite & le même sort. Ils devinrent apostats, & furent tuez la même année, s'étant rendus imprudemment à Kedwalla ou Cadawallo, Roi des Bretons. Ce fut en 634. * Bede, *Hist. de l'Egl. &c.*

EANTIDE, (*Æantides*) Tyran de Lampsaque, s'étoit aquis une autorité tout à fait grande sur l'esprit de Darius Roi des Perses, comme nous l'apprenons de Thucydide.

EANTIDE, (*Æantides*) Poëte Grec, étoit selon quelques-uns, un de ces sept fameux Poëtes qui vivoient du tems de Ptolomée *Philadelphe*, vers la CXXV Olympiade, & l'an 280 avant Jesus-Christ, dont il forma la Pleiade, en faisant allusion à ces sept étoiles, que les Astrologues mettent sur le dos du taureau. * Vossius, *de Poët. Græc.*

EANTIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

EAQ. EAR. EAS. EAT. EAU.

ÉAQUE, (*Æacus*) fils de Jupiter & d'Egine fille d'Asope & pére de Pélée & de Télamon, régna dans l'Isle d'Oenone, qu'il appella *Egine*, du nom de sa mére. La fable ajoûte que la peste ayant dépeuplé son païs, ce Roi obtint de Jupiter son pére, que les fourmis fussent changées en Habitans, qu'on nomma *Myrmidons*, selon la signification du mot Grec. Au reste ce Prince fut si consideré pour son intégrité & sa prudence, que les Anciens croyoient que Pluton l'avoit associé à Minos, & à Radamanthe, pour juger les Morts. Le ressort de ces deux derniers s'étendoit sur toute l'Asie, & celui d'Eaque sur toute l'Europe. Car la terre n'étoit alors partagée qu'en deux. Platon écrit dans le Gorgias, qu'Eaque & Rhadamante rendoient leurs jugemens dans une prairie où aboutissoient deux chemins, dont l'un conduisoit au Tartare, & l'autre aux champs Elisées; que Rhadamante jugeoit les Asiatiques; Eaque les Européens, & que Minos étoit assis avec un sceptre d'or, pour prononcer souverainement, lorsqu'il se rencontroit des difficultez que les autres ne pouvoient résoudre. * Pline. Strabon. Etienne. Ovide. Horace *avec les Notes de Mr. Dacier, édit. de Holl. tom. 2. pag. 165.*

EARDULF. *Voyez* ARDULFE.

EARINUS, nom d'un beau garçon, dont il est fait mention dans Martial, *liv. 9. Epigram. 12. 13. & 14.* Il fut ainsi nommé d'un mot qui signifie *printems*, pour exprimer sa beauté & sa jeunesse; & l'on croit que c'étoit un des Eunuques de Domitien, que pour cette raison Papinien appelle *Puer Cæsareus.*

EARNE, grand lac d'Irlande dans le Comté de Fermanagh en Ultonie, a environ dix lieues de long. Sa largeur est fort inégale, & si étroite vers le milieu, qu'il semble n'être qu'un canal, d'environ deux lieues de long. C'est ce qui a fait, qu'on l'a divisé en deux parties, dont l'orientale conserve le nom d'Earne, & l'occidentale prend celui de Broad. Il y a plusieurs petites îles dans ce lac. Les Bergers des environs y mettent leurs troupeaux pendant la nuit, pour les garantir de la fureur des loups. La forteresse d'Enniskilling est située dans l'une de ces îles. Maty, *Dict. Géogr. Voyez* ERNE.

EASINWOLD, bourg avec marché, dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Bulmer.* * *Dictionnaire Anglois.*

EAST-ANGLES, c'est à dire, *Anglois Orientaux.* C'étoit un des Royaumes, que les Anglo-Saxons avoient fondez en Angleterre. Il avoit au couchant le Royaume de Mercie, au midi celui des Saxons-Orientaux, & étoit baigné au levant & au nord par la Mer d'Allemagne. Il comprenoit les Comtez de Nortfolk, de Suffolk, & de Cambridge. * Robbe, *Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

EASTBOURN, bourg d'Angleterre avec marché, dans le sud-est du Comté d'Essex, qu'on nomme Pevensey, près de la mer. Il est remarquable pour une sorte d'oiseaux, que les Anglois appellent *Wheat Ears*, c'est à dire, *épis de froment*, & qu'on y trouve en abondance. Il est à 52 milles Anglois de Londres. *Dict. Angl.*

EAST-JOLEY, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Berk, qu'on appelle *Compton.* Il est situé sur une montagne, au milieu du Comté, près de la montagne, qu'on appelle *Withe-house.* * *Diction. Anglois.*

EAST-LAW, bourg d'Angleterre avec marché; dans la partie occidentale du Comté de Cornouaille, à un mille de la Manche. * *Diction. Angl.*

EAST-MEATH, ou la Médie occidentale, Comté de la Lagénie en Irlande, est borné au couchant par ceux de West-Meath & de Longford, au nord par ceux de Cavan & de Louth, au sud par celui de Kildare, au levant par celui de Dublin & par la mer d'Irlande. Ce Comté peut avoir quinze lieues de long, & douze de large vers le couchant. Mais il est fort resserré vers le levant. La riviére de Boyne le divise en deux parties, qui consistent en des campagnes fort fertiles, & possédées presque toutes par des Anglois. Tryme en est le bourg principal. Il a voix au Parlement d'Irlande, comme aussi ceux de Kelles, de Navan, d'Aboy, de Duleak, & de Ratooth, * Maty, *Dict. Géogr.*

EASTON ou ESTON, (Adam) Cardinal Anglois, natif du Comté de Héreford, sortoit d'une famille très-obscure. Après avoir pris l'habit de Religieux Bénédictin dans le monastére de Norwich, il fit de grands progrès dans les Sciences divines & humaines, & fut très-consideré de Richard II. Roi d'Angleterre. Ce Prince lui fit obtenir l'Evêché de Londres, & lui procura le chapeau de Cardinal qu'Urbain VI. lui donna en 1378. Depuis, Easton ayant parlé trop librement des défauts du Pontife,

fut arrêté prisonnier, avec six de ses confréres, & auroit été décapité, si le Roi d'Angleterre ne se fût intéressé pour lui. Il composa divers Ouvrages en Hébreu & en Latin, & mourut à Rome l'an 1396. * Théodore de Niem, *de Schism. lib.* 1. *c.* 41. *&* 57. Pitseus & Balæus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Episc. Angl.* Aubery, *Hist. des Card.* Onuphre. Ciaconius. Sponde, &c.

EATE, (*Æatus*) ennemi juré des Béotiens, avoit une sœur nommée *Polyclée*, & tiroit son origine d'Hercule. L'oracle avoit prédit que le premier de cette famille, qui ayant passé le fleuve Achélous, mettroit pié à terre, seroit maître du païs. C'est pourquoi, lorsque leur armée fut prête de passer la riviére, Polyclée se banda le pié, feignant d'y avoir mal, & pria son frére Eate de la passer sur les épaules. Dès qu'ils furent arrivez au bord, Polyclée se jetta à terre, & lui dit que, suivant la réponse de l'oracle, elle étoit Reine de ce païs, puisqu'elle y avoit mis le pié la premiére. Alors Eate reconnoissant la tromperie de sa sœur, bien loin de la blâmer, la loua de son adresse, & l'épousa. Ainsi ils gouvernérent ensemble ce païs, & eurent un fils nommé *Thessalus*, qui donna son nom à la Thessalie. * Polyen, *l.* 8.

EATON (Samuel) Ecclésiastique, Anglois du parti des Indépendans, & fils de Richard Eaton Prédicateur en Chestershire, fut élevé à Oxford & passa ensuite dans la nouvelle Angleterre. Après son retour il établit une Eglise *congrégationale*, & prêcha à Stockport. Quoiqu'il fût bon Théologien, ses Auditeurs fort prévenus en faveur de leur sagesse spirituelle, ne laissérent pas de lui faire bien de la peine. L'Acte de conformité le priva de son emploi en 1662. Il mourut deux ans après, estimé de chaque parti. Il a écrit en Anglois, le Mystére de Dieu dans la chair, contre Jean Knowles, & une défense de cet Ouvrage. * Calamy, *of eject. Minist.*

EATON, en Latin, *Ætonia*, ou *Etona*, village ou bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Buckingham; qu'on appelle *Oke*, sur la Tamise, vis à vis de Windsor. Elle est célébre par un Collége, qui y a été fondé par le Roi Henri VI, où l'on entretient outre les Maîtres, soixante Ecoliers *gratis*. On leur apprend la Grammaire, jusqu'à ce qu'ils soient reçus dans le Collége Royal de Cambridge. * Cambden.

EAU LUSTRALE, dont les Anciens se servoient, pour se purifier dans leurs sacrifices. Ils n'employoient pas indifféremment toutes sortes d'eaux pour ce sujet. Les Romains en envoyoient querir ordinairement à la fontaine Juturne, proche du fleuve Numique, & les Athéniens à celle qu'ils appelloient Callirhoé, les Trézéniens à la fontaine d'Hippocréne, & les Perses au fleuve Choaspès, se servant toujours des eaux coulantes & claires, comme de celles des riviéres les plus rapides, ou de la mer, qu'ils bénissoient à leur maniére. Hospinien & Pontanus veulent que les Anciens se soient seulement servis de l'eau toute pure, sans aucun mélange, pour faire leur eau lustrale, fondez sur ce passage du *livre VI. de l'Enéide*, *v.* 229.

Idem ter socios purâ circumtulit undâ,
Spargens rore levi.

Néanmoins du Choul, parlant de cette eau lustrale, dit qu'ils prenoient les cendres du bois, qui avoit servi à brûler la victime, ou de quelques morceaux de bois de cédre, d'hyssope, & de cumin, qu'ils jettoient dans le feu du sacrifice, lorsqu'il venoit à s'éteindre, pour en faire leur eau lustrale ou sacrée, qu'ils mettoient à l'entrée de leurs temples dans de grands vases, & dont ils se purifioient en y entrant.

Ils avoient aussi des vases plus petits, ou bénitiers, dans lesquels ils mettoient de cette eau, dont ils arrosoient les assistans avec des goupillons assez semblables à ceux dont on se sert dans l'Eglise Romaine.

Ovide parle encore de l'eau de Mercure, qui étoit auprès de la porte Capéne, dont les Marchands s'arrosoient, croyant effacer par là les injustices & les tromperies commises dans leur commerce. Les Anciens avoient la superstition de vuider toute l'eau d'une maison, & celle des voisins, lorsqu'une personne venoit à y mourir, estimant que l'Ange de la mort ou Satan, qui s'apparoit à tous les mourans, alloit laver dans cette eau l'épée dont il avoit tué le mort. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

EAU DU SOLEIL, fontaine proche du temple de Jupiter *Ammon*, dans la vraye Libye en Afrique, où est maintenant le Royaume de Barca. Au point du jour elle est tiéde, à midi froide, vers le soir elle s'échause peu à peu, & à minuit elle est toute bouillante: puis à mesure que le jour approche, sa chaleur diminue, continuant toujours dans cette vicissitude. Elle est ainsi nommée, parce que ses qualitez changent, selon l'approche ou l'éloignement du soleil. * Silius Italicus en parle ainsi, *liv.* 3.

Stat fano vicina, novum & memorabile, lympha;
Quæ nascente die, quæ deficiente tepescit:
Quaque riget, medium cum Sol accendit Olympum;
Atque eadem rursus nocturnis fervet in umbris.

EAUCH, ou *Eagh*, lac en Irlande, qui sépare le Comté de Tyr-Oen de celui de Down. Il est long d'environ trente milles, fort abondant en poisson, & ceint de forêts, de prez & de champs fertiles. Proche de ce lac est la forteresse que dressa le Viceroi *Charles* de *Montjoy*. Il y a quelques Iles dans ce lac, & la riviére de Bandt en sort du côté du Septentrion. On le trouve sous le nom de *Neaugh* dans toutes les cartes modernes; mais plusieurs Géographes, comme *Ortelius*, Varrée, &c. prétendent qu'il est mal nommé. * Davity, *Comté de Tyr-Oen.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EAULNE ou EAUNE. *Voyez* EAUNE.

* EAUNE, petite riviére du païs de Caux dans la Normandie en France, coule du sud-est au nord-ouest depuis Mortemer, où elle prend sa source, jusques à Envermeu, où prenant son cours, de l'est à l'ouest, elle va se décharger dans la riviére d'Arques.

EAUSAN, petit païs de l'Armagnac, prend son nom de la ville d'Eause qui y est renfermée.

EAUSE, dans le païs d'Eausan sur la Gelize, ville ruïnée de France dans l'Armagnac, étoit autrefois le siége Métropolitain de la Novempopulanie. Les Latins la nomment *Elusa* ou *Elusaberis*, & Pomponius Méla en fait mention, aussi bien que les anciennes Notices des provinces, & les souscriptions des Conciles. Evaric, Roi des Goths, pilla cette ville, sur la fin du V siécle; mais il ne la ruïna pas; & s'il le fit, les Prélats d'Eause avoient transféré leur siége en quelqu'autre lieu. En effet, nous voyons que Clarus souscrivit, l'an 506, au Concile d'Agde avant Nicet d'Auch, qu'on prétend avoir été Métropolitain. La même chose fut observée dans le premier Concile d'Orléans, tenu l'an 511, entre Léonce d'Eause & Thedradus d'Auch. Il est vrai qu'en cet endroit les exemplaires ont été corrompus; car il y a *Tolosana Metropolitanus* pour *Elusana*; mais on sait assez que Toulouse n'est Métropole que depuis Jean XXII. Aspasius se trouva au II. IV. & V. Conciles d'Orléans, l'an 533, 541, 549, & au II de Clermont. Un savant Docteur de Paris ne convient pas qu'il ait été Métropolitain; mais il est le seul qui combatte cette opinion. Laban assista l'an 573 au IV Concile de Paris, & l'an 585 au second de Mâcon. Désidérius ou Désidératus lui succéda, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours, & Sénocus après lui, souscrivit au Concile de Reims, vers l'an 630, selon Flodoard. Ainsi la ville d'Eause ne fut entiérement ruïnée, que par les courses d'Abdérame, ou des Normans dans la Gascogne. Du moins c'est seulement depuis ce tems, que l'Eglise d'Auch eut le titre de Métropolitaine de la Novempopulanie, & que les revenus de celle d'Eause lui furent unis. Cela fut ordonné, ou par un Concile, ou par les Décrets des Papes; & il faut croire que cette translation se fit avant l'année 879; ce qu'on peut juger par une lettre du Pape Jean VIII, à Airard d'Auch; & par la Notice des provinces, faite par l'ordre de Charlemagne. Aujourd'hui on a bâti un bourg nommé *la Ciutat*, c'est à dire, *la Cité*, vers les masures de l'ancienne ville d'Eause. Sulpice Sévére remarque que les Priscillianistes d'Espagne s'efforcérent inutilement d'infecter cette ville de leurs erreurs; & que les peuples s'opposant à leurs desseins, y témoignérent une fidélité inviolable pour la vérité. Ceux qui liront Ammien Marcellin, doivent observer qu'il se trompe, en mettant Eause Métropolitaine dans la Gaule Narbonnoise, pour dire la Novempopulanie; & que les exemplaires corrompus ont *Clusa* pour *Eleusa*. Sidoine Apollinaire, & divers Auteurs, parlent de cette ville. * Sidonius Apollinaris, *lib.* 7. *Epist.* 6. Sulpice Sévére, *liv.* 2. *Hist. Sacr.* Grégoire de Tours, *liv.* 8. *c.* 22. Pomponius Méla, *liv.* 3. *c.* 2. Ammien Marcellin, *liv.* 15. Flodoard, *liv.* 2. *Hist. Eccl. Rhem. c.* 5. Oihénart, *Notit. utriusque Vascon.* Sirmond, *Not. in Sidon. pag.* 73. 74. Bajol, *liv.* 2. *Hist. Sacra Aquit. c.* 4. J. Filiseau, *de Episcop. Auctor. c.* 2. *num.* 4. Dupleix, *Mémoires de France*, *liv.* 1. *c.* 6. *& Hist. en Child. pag.* 50. Joseph Scaliger, *in Notit. Gall. & in lect. Auson. liv.* 2. *c.* 7. Le Mire, *Géographie Ecclésiastique.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *pag.* 95. De Marca, *Hist. de Béarn &c.*

EAUX de jalousie, que l'on faisoit boire aux femmes soupçonnées d'adultére, *Nombres*, *ch.* 5. *v.* 17. 18. &c. Les Juifs ne pratiquent plus cette maniére d'épreuve depuis la ruïne du Temple par les Romains; mais si un mari conçoit quelque soupçon contre sa femme, il lui défend de voir celui qui lui fait ombrage; si elle continue à le voir, qu'on les trouve ensemble, & que les indices soient fort contre elle, alors il est contraint par les Rabins de la répudier, quand même il ne le voudroit pas, & de s'en séparer pour toûjours. Il est certain que depuis très long-tems les peuples d'Orient sont dans l'usage de faire subir des épreuves de différentes sortes, à ceux qui sont soupçonnez de quelques crimes qu'on ne peut découvrir par les voyes ordinaires. Les plus communes des épreuves sont celles du *fer chaud*, & des *eaux bouillantes*. Elles sont à présent communes dans la Chine. Lorsqu'un homme est accusé d'un crime qui mérite la mort, on lui demande s'il est disposé à subir l'une ou l'autre de ces deux épreuves; s'il s'y soumet, on lui met sur la main sept feuilles d'un certain arbre, & par dessus les feuilles un fer rouge. Il le tient pendant quelque tems, puis le jette par terre. Aussi-tôt on lui enferme la main dans une poche de cuir, qui est en même tems cachetée avec le sçeau du Prince. Au bout de trois jours, si sa main se trouve saine & entiére, il est déclaré absous, & son accusateur condamné à payer un marc d'or envers le Prince. L'épreuve de l'eau se fait en jettant un anneau dans une chaudiére d'eau bouillante. Si l'accusé l'en retire sans souffrir de brûlure, il est reconnu innocent. Cette épreuve est connue dans *Sophocle* & elle a été fort long-tems en usage parmi les Chrétiens de la plus grande partie de l'Europe. On prétendoit même la faire passer pour bonne & religieuse puisqu'on trouve des Messes & des priéres qu'on disoit dans ces occasions. Les Indiens sont encore aujourd'hui dans ces pratiques. Les *Cafres* obligent ceux qui sont soupçonnez de quelques crimes capitaux, à avaller du poison, à lécher un fer chaud, ou à boire de l'eau bouillante, dans laquelle on a fait cuire des herbes améres. Les Négres de Loango & de Guinée, les Siamois & d'autres Indiens ont la même superstition, & sont très persuadez que ces épreuves ne font jamais de mal aux innocens. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

EAUX de Méron. *Voyez* SAMACHONITIS.

EBA. EBB. EBE. &c.

EBAL, fils de Joktan. *Voyez* HOBAL.

EBAL, fils de Sçobal. *Voyez* HEBAL.

EBAL, montagne. *Voyez* HEBAL.

* EBANUS (Placidus) Religieux Sicilien, de l'Ordre des Clercs Réguliers, où il fut reçu à Palerme le premier de mai 1634. Il a longtems gouverné, comme Supérieur dans cette ville-là, la Maison professe de S. Joseph. Avant sa mort arrivée en 1683, il publia *Brieve Prattica per l'Oratione mentale*, imprimé à Palerme en 1676.

1676. Ce même écrit fut réimprimé en 1682, & ajoûté dans un livre qui a pour titre, *Esercitio spirituale per la matina e per la Sera*. & qui fut publié par Agostino Meinero. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

EBARE, Ecuyer de Darius I. Roi de Perse. *Voyez* OEBARE.

EBBA, Abbesse d'un monastére de Réligieuses en Ecosse, nommé Coldingham, sur la fin du IX siécle, ayant appris que Stuba & Hinguar, tous deux Capitaines Danois, désoloient l'Ecosse, où ils mettoient tout à feu & à sang, & craignant pour son monastére quelque chose de plus triste que le pillage & le feu, assembla toutes ses Religieuses. Après leur avoir fait concevoir de quelle importance étoit pour elles leur honneur, elle les engagea à prendre la résolution de s'en mettre à couvert en se défigurant le visage, & se coupant le nez & la lévre d'enhaut. Ces barbares les trouvant en ce pitoyable état, déchargérent leur rage sur le monastére, où ils mirent le feu, & où ces saintes Vierges méritérent la couronne du martyre. L'Ecosse en ce tems-là signifioit l'Irlande. * Le Cardinal Baronius, *sur l'année* 870.

EBBECKESDORFF. *Voyez* EBSDORFF.

EBBECKESTORP. *Voyez* EBSDORF.

EBBER, petite ville de Perse qui n'a qu'environ deux mille & cinq cens maisons, mais qui a tant de jardins d'une assez grande étendue, qu'un homme de cheval ne sauroit la traverser qu'en demie heure. Un petit fleuve qui porte le nom de la ville, & qu'on dit être le même que les Anciens appelloient *Boronthe*, passe par le milieu, & la sépare en deux. Les Géographes de Perse disent que *Darab-Keioni* ou *Darius* fit commencer le château; que *Skender-Roumy* ou Alexandre le Grand le fit achever; & que cette ville a été autant de fois saccagée & ruïnée que toutes les autres dont elle est voisine. Cependant cèla ne paroît point à présent. Elle est des plus anciennes de la Province. A Ebber on commence à n'entendre plus parler que Persan, & de là jusques aux Indes on le parle plus ou moins purement, selon qu'on est plus ou moins éloigné de *Schiras* où est la pureté de la langue Persanne. Ainsi le langage dont on se sert à Ebber est grossier & fort mauvais. * Thom. Corneille, *Diction. Géogr.*

EBBES. *Cherchez* EBLES.

EBED. *Voyez* HÉBED.

EBED JÉSU, & HÉBED-JÉSU, appellé aussi ABDISSI, Archevêque de Soba ou Muzal, a écrit plusieurs Ouvrages en Syriaque, dont il est fait mention dans le Catalogue des Ecrivains, qu'Abraham Ecchellensis a fait imprimer en Syriaque à Rome en 1653, avec une Version Latine & des Notes. Il paroît par ce Catalogue, qu'il y a plusieurs livres Ecléfiastiques Grecs que nous n'avons plus, & qui se trouvent en Syriaque ou en Arabe chez les Sectaires de l'Eglise Orientale. Cet Auteur a été de la Secte des Nestoriens, & a écrit plusieurs livres pour appuyer la créance des Schismatiques de sa Secte, comme le remarque Abraham Ecchellensis dans la préface qu'il a mise au devant de ce Catalogue des Ecrivains Syriens. Ebed-Jesu étant vieux, vint à Rome sous le Pape Jules III, & se réunit à l'Eglise Romaine. Il y vint encore sous Pie IV. On garde dans la Bibliothéque du Vatican deux Poëmes composez en Syriaque, & écrits de sa main, où il rend raison de sa réunion. Il a aussi composé en Syriaque un recueil des Canons, qui est cité par Ecchellensis, & un autre intitulé, *Margaritarum*: c'est le même qu'Abdissi. *Voyez* ABDISSI, & HÉBED-JÉSU.

EBEDMÉLEC. *Voyez* ABDÉMÉLECH.

* EBELEBEN, petite ville avec château & Seigneurie, est dans le Comté de Schwartsbourg en Thuringe, au midi de Northausen tirant vers l'ouest, à deux ou trois lieues de distance.

EBELSTOT, petite ville de Dannemarc. Elle est dans le diocése d'Arhusen, en Jutlande, sur une baye du Categat, à quatre ou cinq lieues de la ville d'Arhusen, du côté du nord-est. * Maty, *Diction. Géogr.*

EBENG. *Voyez* EBING.

* ÉBEN-ÉZER ou ÉBEN-HÉZER, c'est à dire, *la pierre du secours*. C'est le nom du camp où étoient les Israëlites lorsqu'ils furent défaits par les Philistins; que l'Arche du Seigneur tomba entre les mains des Infidéles; & qu'Ophni & Phinées furent tuez. * I. *Sam.* ou *Rois, ch.* 4. *v.* 1. *& suivans*. Le P. Calmet *Dict. de la Bible*. Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *ch.* 11, & 12.

ÉBENNOZOPHIN, que quelques Auteurs nomment *Azophy*, Mathématicien Arabe, vivoit dans le X siécle, vers l'an 936, ou dans l'onziéme vers l'an 1061, selon les autres. Il s'appliqua à la connoissance des étoiles fixes. * Génébrard, *en sa Chron.* Vossius, *des Mathém. c.* 31. §. 7.

E'BENSUEF. *Voyez* BE'NE'SUEF.

E'BER (Paul) *Voyez* E'BE'RUS.

E'BER. *Cherchez* E'BRE.

ARCHEVEQUES DE TRE'VES ET DE SALTZBOURG.

* E'BERARD, fils du Comte Palatin Hézilon, fut élu Archevêque de Tréves en 1049. Le Pape fit revivre en lui la Primatie des Gaules en 1049, & l'attacha pour toujours au siége archiépiscopal de Tréves, lui accordant la première place après l'Empereur, en cas qu'il n'y eût point de Légat du Pape. L'Archevêque de Rheims s'opposa de toutes ses forces à ces prérogatives, mais ce fut inutilement. Eberard voulant bannir de son diocese tous les Juifs qui ne se feroient pas faire batiser à certain jour marqué avant Pâques, mourut en 1066 le samedi veille de Pâques. L'on prétend que cette mort fut causée par quelques sortiléges des Juifs, qui, à ce qu'on dit, après avoir tiré en cire la statue de l'Archevêque, l'attachérent à une broche rougie au feu, & firent périr ce Prélat, comme la cire qui se fondoit & se consumoit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E'BERARD I. Archevêque de Saltzbourg, etoit fils de Henri Comte de Bibourg & d'Hippolstein dans le Haut Palatinat. Berthe sa mére, ayant été stérile pendant quelques années, fit un vœu à la Vierge, devint féconde & mit au monde dix fils, dont l'aîné qui étoit Eberard fut destiné à l'Eglise. Après avoir achevé son cours de Théologie à Paris, il fut élu Abbé du Monastére de Bibourg que ses fréres avoient fondé, & fut fait, en 1147, Archevêque de Saltzbourg. Il étoit fort charitable envers les pauvres, mais en même tems fort superstitieux. Il fut toujours attaché au siége de Rome, & dans tous les differens survenus entre Frédéric I. & Alexandre III, il fut toujours pour le Pape contre l'Empereur. Il mourut en 1164, en odeur de sainteté, & l'on raconte plusieurs miracles qu'on dit qu'il a opérez depuis sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E'BERARD II, de la noble famille de Truchses devint en 1196 Evêque de Brixen, & en 1200 Archevêque de Saltzbourg. En 1215, il fonda l'Evêché de Chiemzée dans la Haute Baviére, en 1219 celui de Sekkow dans la Haute Stirie, & en 1221 celui de S. André ou Lavant dans la Haute Carinthie. Il maintint la souveraineté de l'Empereur contre Grégoire IX, & s'attira par là l'excommunication du Pape, dans laquelle il mourut l'an 1246. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PALATIN DU RHIN.

E'BERARD, Comte Palatin du Rhin & Duc de Franconie, vivoit du tems des Empereurs *Conrad I, Henri l'Oiseleur* & *Othon* le Grand. Othon son grand-pére & Conrad son pére n'avoient possédé la Franconie que comme Comtes. Mais Conrad son frére imitant les Souabes & les Saxons, s'érigea en Duc depuis l'extinction des *Carolingiens*. Ce même Conrad ayant ensuite obtenu la Couronne Impériale, le Duché de Franconie parvint à son frére Eberard, qui par là devint un des plus puissans Princes de l'Empire: car outre la Franconie il posséda une grande partie de l'Austrasie sur le Rhin, les Comtez de Meyenfeld dans le païs de Tréves, de Namur dans le Païs-Bas, d'Erpach, de Sagu, de Wied, de Solms & d'Isenburg dans la Franconie, dont les possesseurs d'aujourd'hui sont encore en partie feudataires du Palatinat. Il étoit ainsi le premier Comte Palatin, duquel on puisse assurer, qu'il a possédé un certain païs le long du Rhin, quoique ses Successeurs ayent les premiers commencé de porter le titre de Comtes Palatins du Rhin. En 913, il se brouilla avec son frére, mais il se réconcilia bien-tôt après, & en 916 il commanda l'armée Impériale contre Henri Duc de Saxe, par qui il fut entiérement défait auprès d'Ehresbourg. Pour se venger de cet affront, son frére & lui ramassérent une nouvelle armée & marchérent contre Henri, qu'ils enfermérent dans Gruna & le forcérent adroitement à faire la paix. Ce traité n'éteignit point leur ancienne haine, & Conrad vit bien qu'après sa mort son frere ne pourroit pas se maintenir dans la possession de la Couronne Impériale contre un ennemi aussi redoutable: C'est pourquoi étant dans le lit de mort, il ordonna à Eberard de prendre les joyaux de l'Empire & de les aller porter en personne à Henri, comme au plus puissant & au plus digne Prince de l'Empire. Eberard exécuta les ordres de son frére & s'attira par là toutes les faveurs dont Henri le combla pendant son régne. Mais nonobstant tous ces bienfaits, Eberard sentit bien qu'il étoit frustré de la Couronne. Il fut encore plus piqué, lorsqu'Othon le Grand succéda à Henri son pére, & qu'il vit que l'Empire étoit ainsi passé dans la Maison de Saxe, au desavantage de celle de Franconie, qui en avoit été en possession. Nonobstant cela, il assista au couronnement d'Othon & fit les fonctions de Sénéchal héréditaire; mais dans la suite il eut peu de liaison avec cet Empereur & s'attacha toûjours à ses ennemis. Lorsque Wichman, frére de Herman Billinge se souleva contre l'Empereur, Eberard prit son parti; mais Othon les réduisit si fort à l'étroit, qu'il les condamna à une peine alors usitée, & qui consistoit à être obligé de porter un chien en public. Ceci se passa à Magdebourg; mais l'Empereur content d'avoir rendu cette sentence, dispensa le Comte Palatin de la subir. Quelque tems après, Eberard eut des démêlez avec Henri frére de l'Empereur, au sujet de quelques Vassaux. Tancmare, autre frére de l'Empereur & fort mécontent d'Othon & de Henri, se joignit à Eberard, de sorte qu'ils prirent Henri à Bellik sur la Roure. Giselbert, Duc de Lorraine, animé par l'heureux succès des armes d'Eberard & de Tancmare, se joignit à eux & ils suscitérent ensuite bien des affaires à Othon le Grand. Mais en 939, on en vint près d'Andernach à une bataille, où Eberard fut tué & Giselbert se noya dans le Rhin. Son païs avoit déja été donné de son vivant, en vertu du Ban de l'Empire auquel il avoit été mis. Herman, fils d'Adolphe *le mauvais* Duc de Baviére eut le païs sur le Rhin, la dignité de Comte Palatin & une partie du Duché de Franconie. Le reste fut donné à Conrad *le Sage*, fils de Werner, qui étoit frére d'Eberard. Par tout ce qui vient d'être dit, on comprend clairement pourquoi les Historiens appellent les prémiers Comtes Palatins tantôt Ducs de Franconie & tantôt Comtes Palatins de Franconie. * Reginon, *Chron. lib.* 6. Blondellus, *Geneal. Franc.* Ditmarus, *Merseb.* Corbej. *l.* 2. Tolner, *Histor. Pal. c.* 1. *&* 7. Lehmann. *Chron. Spir.* Pfeffinger, *ad Vitr. p.* 941.

COMTES ET DUCS DE WIRTEMBERG.

E'BERARD I. *Voyez* WIRTEMBERG (Comtes de)

* E'BERARD II. surnommé *l'illustre* étoit fils d'ULRICH VI, surnommé *Pollex* ou *le Pouce*, & d'Agnès de Lignitz. Après que Conradin Duc de Souabe & de Franconie, eut été décapité à Naples, Eberard se porta pour héritier, comme descendant des Gibelins avec ceux de Hohenstauffen. Pendant l'interrégne, il se mit en possession de quelques biens qui l'accommodoient, mais prévoyant bien que cela ne manqueroit pas de trouver des difficultez, il fit une alliance avec Ottocare Roi de Bohéme, & avec

avec quelques autres Princes de l'Empire, contre l'Empereur Rodolphe I. Comte de Habfpourg, qui en 1276, entra fur les terres d'Eberard, le força à fe foumettre, & lui redonna tout en vertu de fa foumiffion. Mais ce Prince qui fe rebella une feconde fois contre l'Empereur, étoit à la veille d'une trifte cataftrophe, puifque Rodolphe marchoit droit contre Stutgard, fi Werner Archevêque de Mayence, n'eût prié pour lui, & n'eût obtenu fon pardon. Avec tout cela il ne pouvoit fe tenir en repos, mais il étoit toujours en armes. Il s'oppofa à l'Empereur Adolphe de Naffau & à l'Empereur Henri VII. de Luxembourg, qui le fit chaffer de fon païs par fon Général Conrad de Weinfperg. Mais Henri étant allé en Italie, & y étant mort, il fit fi bien auprès de l'Empereur Loüis de Baviére, qu'il fut rétabli dans la poffeffion de tous fes Etats, & obtint encore plufieurs autres avantages. Il eut deux femmes: la premiére Adelide Comteffe de Werdenberg, & la feconde Ermengarde fille de Rodolphe le Grand, Marquis de Bade, de laquelle il eut plufieurs enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E'BERARD III, Comte de Wirtemberg petit-fils du précédent fut fils d'Ulrich IX, & de Sophie fille de Théobalde Comte de Pfirt. Dans le commencement de fon régne, favoir en 1343, il eut guerre avec Albert d'Autriche, & en 1352 avec la ville d'Ulm. Il tint le parti de l'Empereur Charles IV. contre le Comte Gonthier de Schwartzembourg qui avoit auffi été élu Empereur. Il eut auffi de grandes guerres avec les vint-quatre villes Impériales de Souabe, dont l'Empereur l'avoit établi le Gouverneur de la part de l'Empire: mais elles furent terminées par la médiation de l'Empereur Wenceflas. Il attacha à fa maifon des terres confidérables, comme Gundelfingen, Hohenftauffen, Kircheim, Tek, &c. Il mourut en 1392. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E'BERARD IV, furnommé le Débonnaire, Comte de Wirtemberg. *Voyez* fous WIRTEMBERG.

E'BERARD V, Comte de Wirtemberg, dit le Jeune. *Voyez* fous WIRTEMBERG.

E'BERARD VI, furnommé *le Barbu*, premier Duc de Wirtemberg, fonda l'Univerfité de Tubingue, & fe fit tellement aimer de fes Sujets, qu'on difoit qu'il n'y en avoit point dans le fein duquel il ne pût dormir en fureté. Il mourut en 1496. L'Empereur Maximilien I. étant près de fon tombeau, dit, *Il repofe là un Prince, auquel je ne connus jamais de femblable, pour fa fageffe & fes autres vertus.* *Voyez* EVERARD VI. fous WIRTEMBERG.

*EBERARD VII. du nom & deuxiéme Duc de Wirtemberg, naquit l'an 1447, & fut fils d'Ulrich VII, furnommé *le Bien-aimé*. Il avoit reçu du vivant même de fon pére, la régence du païs fitué au deffous du Steig, & il tenoit fa Cour à Stutgard. Dans la fuite il fit avec fon Coufin Eberard VI, un accord par lequel ils étoient convenus de gouverner en commun les terres qui leur appartenoient, de forte qu'ils tenoient tous les deux leur Cour à Stutgard. Comme de fon naturel il étoit un peu querelleux & inconftant, il fe repentit bientôt du traitté qu'il avoit fait, mais l'Empereur l'obligea à l'obferver. Après la mort de fon Coufin en 1496, il fut maître de tout le païs, mais ne pouvant s'accorder avec les Etats, il en fut fi piqué contre eux qu'il prit le parti de fe retirer à Kircheim avec tous fes thréfors & ce qu'il avoit de plus précieux. Cette démarche attira dans le païs de Wirtemberg l'Empereur Maximilien, qui avec quelques Princes choifis pour cela examina toutes les affaires. Cette conférence eut des fuites fâcheufes pour Eberard qui par ordonnance de l'Empereur fut obligé de fe défifter de la Régence & de fe contenter d'une fomme d'argent, qu'on lui feroit tenir à Ulm qu'il prit pour le lieu de fa retraitte, ou dans quelque autre endroit qu'il le fouhaiteroit. Eberard s'étant donc foumis au décret de l'Empereur & des Princes qui l'affiftoient, fut obligé d'approuver leur décifion fous le nom d'accommodement ou de convention, à Horn en 1498. Mais peu de tems après il fe repentit de ce qu'il avoit fait, fit alliance avec l'Electeur Palatin, qui avoit alors quelque démêlé avec l'Empereur, & lui transporta fes droits fur fes Etats. Les thréfors, qu'il avoit apportez avec lui, déterminérent fans peine l'Electeur à prendre ce parti. Mais l'Empereur défendit à tous les Etats de l'Empire d'accorder aucune retraitte à Eberard, ou de lui donner aucun fecours qu'il n'eût fuivi en toutes fes parties l'accord où il s'étoit foumis. De cette maniére, l'Electeur Palatin ne put rien faire pour lui, & Eberard mourut quelques années après en 1504, dans le château de Lindenfels, d'où il fut tranfporté à Heidelberg, où il fut enterré dans l'Eglife du S. Efprit. L'Electeur y gagna le thréfor d'Eberard, que lui céda Ulrich en 1505, à certaines conditions. Eberard n'eut point d'enfans de fa femme Elizabeth fille d'Albert, Electeur de Brandebourg furnommé *l'Achille d'Allemagne.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E'BERARD, Duc de Wirtemberg, fils de *Jean Fréderic*, qui mourut en 1628, fut exclus de l'amniftie publiée à la pacification de Prague en 1635, après la bataille de Norlingue. Mais il fut rétabli dans une bonne partie de fes Etats en 1638. Cependant il fouffrit beaucoup jufqu'à la paix de Munfter en 1648, qu'il fut parfaitement rétabli dans tous fes Etats. Après quoi il gouverna fes Sujets en paix, & s'aquit beaucoup de réputation, par fa juftice, fa prudence & fa magnificence. * Ohil. Jacq. Spener, *Syll. Geneal. Hift. in Famil. Wirtemb.*

E'BERARD d'Althaen, Archidiacre de Ratisbonne, qui vivoit fous l'Empire de Rodolphe I, au commencement du XIV fiécle, écrivit des Annales des Ducs d'Autriche, de Baviére, & de Suéve, depuis l'année 1273, jufques en 1305. Elles ont été publiées par Henri Canifius, & ont été citées par Bellarmin & Gefner. L'Ouvrage de cet Auteur eft un Abbrégé des Annales de Henri Stéron, Moine du même monaftére, qui finiffoit à l'an 1273, & une continuation de l'Hiftoire du même Auteur depuis l'an 1273, jufqu'à l'an 1305. * Canifius, *tomo* 1. *Antiq. Lect.* Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Gefner, *Biblioth.* Voffius, *lib.* 2. *de Hift. Lat. cap.* 62. *&c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclef. XIV. fiécle.*

E'BERARD, EBRARD ou EVERARD de Béthune, dans le XIII fiécle, fut furnommé *Græcifta*, parce qu'il compofa, en 1212, une Grammaire Gréque, intitulée *Græcifmus*, qui eft peu de chofe. C'eft au fujet de ce Traitté qu'on fit ce Diftique

> *Anno milleno, centeno, bis duodeno*
> *Condidit* Ebrardus *Græcifmum* Bethunienfis.

Il écrivit encore un Ouvrage contre les Vaudois, un Traité fur les premiéres paroles de l'Evangile de faint Jean, *In principio erat Verbum, &c.* * Henri de Gand, *de Script. Ecclef. cap.* 60. Le Mire, &c.

* ÉBERBACH, Abbaïe de l'Ordre de S. Benoit dans le Rhingow, à quatre lieues de Mayence, fut fondée, en 1131, par Adelbert Archevêque de Mayence.

* ÉBERBACH, ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, fe trouve dans le Bailliage de Mosbach. Elle eft fituée au nord du Nékre, & au nord-eft d'Heidelberg.

* ÉBERBACH, bourg & Bailliage du Comté de Naffau dans la Wetéravie, qui fait partie du Cercle du Haut Rhin. Il eft au nord de Dillenbourg.

ÉBERBERG. *Voyez* EBERNBERG.

ÉBERHARD, difciple de faint Harwic, Evêque de Saltzbourg, compofa la Vie de ce Prélat, qui mourut l'an 1224. Henri Canifius l'a mis au jour, & Baronius en a fait mention.

Un autre EBERHARD naquit en 1085, & étudia à Bamberg, dont il fut fait Chanoine. Au bout de quelque tems il embraffa l'état monaftique dans le monaftére de faint Michel, fut Abbé de Bibourg pendant 14 ans, & élevé l'an 1146 à l'Evêché de Saltzbourg. Il tint le parti du Pape Alexandre III. contre l'Empereur Fréderic *Barberouffe*, & mourut le 22 juin 1164, âgé de 79 ans, après 18 ans d'épifcopat. * Canifius, *tomo* 1. *Antiq. Lect.* Baronius, *tomo* 11. *Annal. & A. C.* 1024. Voffius, *lib.* 2. *de Hift. Lat. cap.* 43. *&c.* *Vies des Saints, XXII. Juin.*

ÉBERHARD. *Voyez* ÉBERARD.

ÉBERNBERG, EBERNBOURG, & EBERBERG château bâti fur un rocher & bien fortifié. Il eft du Palatinat du Rhin, en Allemagne, & fitué dans le Comté de Spanheim, fur la riviére de Nahe, au confluent de celle d'Alfen, qui le fepare du château de Rhingraveftein & du Comté de ce nom, à une lieue de la ville de Creutznach. Le Landgrave de Heffe Caffel affiégea ce château l'an 1692, mais les François qui le défendoient, l'obligerent à lever le fiége. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉBERSBAG. *Voyez* EBERBACH.

ÉBERSBERG. *Voyez* EBERSPERG.

ÉBERSDORF, bourg de l'Archiduché d'Autriche, où les Archiducs d'Autriche ont un beau palais, eft fur le Danube, à deux ou trois lieues au deffous de Vienne. On prend Eberfdorf pour l'ancienne *Ala Nova*, ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ÉBERSDORF, petite ville de Saxe dans le Bailliage de Wolkenftein à une lieue & demie d'Annaberg. La mine d'argent & d'étaim qu'on découvrit là en 1407, a donné occafion de bâtir cette ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ÉBERSDORF EBERSBACH, village de Mifnie près de Chemnitz étoit autrefois un célébre monaftére, où fe faifoient beaucoup de pélerinages.

EBERSHEIM, ou EBERS-MUNSTER, bourg avec une célébre Abbaïe. Il eft dans l'Evêché de Strasbourg en Alface, fur la riviére d'Ill, entre Schleftat & Benefelt, à une lieue de la premiére, & à deux de la derniére. Cette Abbaïe fut fondée par Sigisbert, du tems que St. Arbogaft étoit Evêque de Strasbourg. On conferve dans cette Abbaïe de beaux & anciens titres des Rois de France & des Empereurs. Il paroit par les derniers qu'elle étoit autrefois de la Matricule de l'Empire, & avoit voix aux Diétes. Les revenus de cette Abbaïe font de quinze ou de feize mille livres par an. * Maty, *Diction. Géogr.* Piganiol de la Force, *Nouvelle Defcription de la France, &c. tome* 6. *p.* 460.

ÉBERS-MUNSTER ou EBERSHEIM-MUNSTER. *Voyez* ÉBERSHEIM.

ÉBERSPERG, petite ville de la Haute Autriche. Elle eft fituée fur le Traun ou Draun environ à une lieue de fon embouchure dans le Danube, & à deux lieues de la ville de Lintz. Ebersberg appartient à l'Evêque de Paffau. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ÉBERSPERG, beau bourg avec marché dans la Baviére en Allemagne à l'eft de Munick & à l'oueft de Wafferbourg.

ÉBERSTEIN (le Comté de) contrée de la Souabe en Allemagne, eft entre le Duché de Wirtemberg, l'Ortnaw, & le Marquifat de Bade. Le Comté, qui prend fon nom du château d'Eberftein, fitué fur un rocher & fortifié, peut avoir environ fix lieues de long & deux de large. Il a eu fes Comtes particuliers. Maintenant le Marquis de Bade en poffede la plus grande partie, le Duc de Wirtemberg poffede Neuftat. L'Evêque de Spire & les Comtes de Wolkenftein & de Grondsfeld font maîtres du refte. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉBERSTEIN, château. *Voyez* l'art. d'EBERSTEIN Comté.

ÉBERSTORFF. *Voyez* EBERSDORF.

ÉBERTUS, (Théodore) Profeffeur en Hébreu à Francfort fur l'Oder, où il fut Recteur dans les années 1618, & 1627. Il eft fort connu par fes Ecrits. Voici le titre de la plupart de fes Ouvrages, *Elogia Jurifconfultorum & Politicorum Centum illuftrium, qui fanctam Hebræam Linguam aliafque ejus propagines orientales propagarunt, auxerunt, promoverunt*, en 1628; *Vita Chrifti tribus decuriis Rhytmorum, quadratorum Hebraicorum fcripta*; *Animadverfionum politicarum Centuria*; *Chronologia præcipuorum Sanctioris Linguæ Doctorum ab initio mundi ufque ad præfens tempus*; *Speculum morale, &c.* * Becmanni *Memor. Francofurt. in Notitia Univerfit. c.* 5. *p.* 79. *&* 80.

EBER-

ÉBERULFE, Chambellan de Chilpéric I. Roi de France étoit un scélérat, qui s'étoit enrichi par plusieurs moyens injustes. Il s'attira la haine de la Reine Frédégonde, parce qu'il l'accusa d'avoir fait assassiner le Roi son mari. Elle rejetta le soupçon de ce crime sur Eberulse lui-même, qui tâcha d'éviter la vengeance de cette cruelle femme, en se retirant avec tous ses thrésors dans l'église de saint Martin de Tours, comme dans un asyle que la piété des Rois, & le respect des peuples avoit rendu inviolable. Mais Frédégonde, & le Roi Gontran qu'elle avoit prévenu, gagnérent un Courtisan nommé Claude, qui jusques-là avoit fait profession d'être ami d'Eberulse, pour le tirer de cet asyle. Ce traître fit sortir adroitement Eberulse de l'église; & l'ayant mené dans un lieu, pour boire avec lui du vin parfumé, il lui passa son épée au travers du corps; mais les gens d'Eberulse étant survenus en ce moment, & se trouvant les plus forts, assassinérent Claude dans un monastére prochain, où il s'étoit sauvé. Ainsi périrent ces deux méchans hommes en 584. Tout le bien d'Eberulse fut donné aux Grands Seigneurs, qui étoient auprès du Roi Gontran. * Le Sueur, *Histoire de l'Eglise & de l'Empire.*

ÉBERUS, (Paul) naquit à Kitzingen dans la Franconie le huitiéme nov. 1511, & fut d'abord mis au Collége à Anspach. A peine y eut-il été un an qu'il tomba malade, & en retournant chez lui, le cheval qu'il montoit le traîna pendant une demi-heure & le maltraita si fort qu'il en devint bossu. En 1525, il alla à Nuremberg; & en 1532, le Sénat de cette ville l'envoya à Wittenberg, où il prit le degré de Maître ès Arts en 1336. Comme il écrivoit bien, Mélanchthon se servit de lui, pour copier ses Ouvrages, & eut en peu de tems une telle confiance en lui, qu'il n'entreprit presque plus rien sans consulter Eberus, que quelques-uns appelloient à cause de cela par dérision le *Répertoire de Philippe.* Mélanchthon lui conseilla d'ouvrir des colléges particuliers, jusques à ce qu'en 1544 il fut fait Professeur en Philosophie, & en 1556 Professeur en Hébreu & Pasteur. Quelque tems après il fut envoyé au Colloque de Worms avec Mélanchthon, & en 1558 il fut nommé prémier Pasteur de Wittenberg à la place de Bugenhage. En 1559, il prit le degré de Docteur en Théologie. En 1568, il alla à Anspach avec Paul Crellius pour appaiser les brouilleries qu'il y avoit parmi le Clergé. Enfin après son retour du Colloque d'Altenbourg, il mourut le dixiéme décembre 1589. Après la mort de Mélanchthon, Eberus fut un des plus estimez de ses disciples, qu'on appelloit alors en Saxe les *Crypto-Calvinistes.* Ses adversaires l'attaquérent souvent. On a de lui, *Expositio Evangeliorum Dominicalium; Calendarium historicum; Historia populi Judaïci à reditu Babylonico ad Hierosolymæ excidium; Tabula in qua Majorum Christi Catalogus a Matthæo & Luca descriptus exponitur; Psalterium cum argumentis; Biblia Germanico-Latina; Propositiones & Orationes in Academia Jenensi proposita & habita; De Cœna Domini; Ratio studendi generalis.* Il a aussi composé en Allemand quelques Homélies, & quelques *Cantiques spirituels* pour l'usage des Eglises; & l'on s'en sert encore aujourd'hui. * Adam. *in Vit. Germ. Theol.* Freher, *Theatr.* Teissier, *addit. aux Eloges de Thou, tome 2. p. 321. de l'édit. de 1715. Epistolæ ad Marbachios.* Arnold, *Ketzer-historie.*

ÉBES. *Cherchez* EBON.

ÉBETS, ville. *Voyez* ABES.

ÉBEYS, Soudan d'Egypte, tua en 1156 le Calife son Maître qui se reposoit sur lui de tout le gouvernement du Royaume, & se saisit de ses thrésors, dont il jetta une partie dans le palais pour amuser le peuple, pendant qu'il se sauva l'épée à la main. Les Hospitaliers & les Templiers avertis de cet assassinat, allérent attendre Ebeys sur le chemin de Damas, & l'ayant tué ils partagérent entre eux ses thrésors, & les prisonniers. Les Templiers eurent dans leur lot Nosceradin fils d'Ebeys, jeune homme de belle espérance, & qui avoit déja reçu quelque instruction de la Religion Chrétienne; mais au lieu de le conserver, ils le vendirent pour soixante-dix-mille écus aux Egyptiens, qui le firent cruellement mourir. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalèm, l. 1. c. 3.*

E'BIASAPH. *Voyez* ABIASAPH.

* E'BING, EBINGEN & EBENG, petite ville de Souabe au midi de Tubingue. Autrefois elle a appartenu à la famille de Hohenberg, ensuite à la maison de Wirtemberg, & elle est enfin venue aux Comtes de Schlik. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EBION, étoit un Philosophe Stoïcien, à ce que l'on croit, disciple de Cérinthe, sorti de la Secte des Nazaréens. On le fait Auteur de la Secte des Ebionites. C'est le sentiment non seulement de saint Epiphane, mais aussi de Tertullien, d'Optat Evêque de Miléve, de saint Jérôme, de saint Pacien, de Marius Mercator, & de plusieurs autres. Cependant, suivant Origéne & Eusébe, les Ebionites n'ont point tiré ce nom du chef de leur hérésie; mais du mot Hébreu, *Ebion*, qui signifie *un pauvre mendiant, un homme vil & méprisable*, parce qu'ils avoient des sentimens bas de JESUS CHRIST. Saint Irénée ne parle point d'Ebion, mais seulement des Ebionites. Son silence & le témoignage d'Eusébe & d'Origéne pourroit faire croire que cet Ebion est un nom imaginé, ou peut-être qu'il n'est pas différent de Cérinthe, d'autant plus que saint Epiphane attribue à Ebion ce qui est dit constamment de Cérinthe, que saint Jean étant entré dans un bain où il étoit, s'en retira, de crainte que la présence de cet Hérétique ne fit tomber le bâtiment. Ce même Pére assure qu'Ebion a prêché en Palestine & en Asie, ce qui convient à Cérinthe. * Origéne *contre Celse, l. 2.* Tertullien, *lib. de Præscr. c. 34.* Eusébe, *l. 3. c. 21.* Saint Epiphane, *Hérésie* 30. S. Jérôme, *in Luciferianos.* Philastre, *c. 37.* Optat. de Miléve, *l. 4.* Saint Augustin, *de Hæresibus.* Marius Mercator. Théodoret, *Hæret. fabular. lib. 2.* Baronius. Tillemont, *Mémoires Ecclés. tome 2.* Du Pin, *trois premiers siécles.*

E'BIONITES, Secte d'Hérétiques du second siécle, sortie des Cérinthiens & des Nazaréens, qui enseignoient, comme les précédens, que tous les hommes étoient obligez d'observer tous les préceptes & toutes les cérémonies de la Loi, & que J. C. étoit un pur homme, né de Marie & de Joseph, selon plusieurs d'entr'eux; & né d'une Vierge, selon d'autres; car Origéne, Eusébe & saint Epiphane distinguent deux sortes d'Ebionites. Ils ne connoissoient point d'autre Evangile, que celui de saint Matthieu, qu'ils avoient en Hébreu, mais corrompu & mutilé, qu'ils appelloient l'Evangile selon les Hébreux. Ils rejettoient le reste du nouveau Testament, & sur tout les Epîtres de saint Paul, considerant cet Apôtre comme un apostat de la Loi; ils observoient également le samedi & le dimanche; ils se baignoient tous les jours comme les Juifs; ils adoroient Jérusalem comme la maison de Dieu; ils appelloient leurs assemblées Synagogues, & non pas Eglises; & célébroient leurs mystéres tous les ans avec du pain azyme. Les premiers Ebionites menoient une vie fort réglée, & estimoient la virginité. Les derniers menoient une vie déréglée, blâmoient la continence, & permettoient la dissolution du mariage. Ils s'abstenoient de manger de tout ce qui avoit été animé; ils recevoient le Pentateuque de Moïse, mais non pas entier; ils honoroient les anciens Patriarches, mais ils méprisoient les Prophétes; ils se servoient de faux Actes des Apôtres, comme des voyages de saint Pierre, & de plusieurs autres livres Apocryphes: ils se joignirent dans la suite aux Elcesaïtes. * Saint Irénée, *liv.* 3. & les autres Auteurs citez dans l'article précédent.

E'BLANIENS, ancien peuple d'Hibernie. Il étoit entre les Ménapiens au sud, & les Voluntiens au nord. Eblana, aujourd'hui Dublin, étoit leur ville capitale, & ils occupoient le Comté de Dublin & de Meath en Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

E'BLES, EBBES, ou E'BLON, Abbé de S. Germain des Prez, ou de saint Denys, comme veulent les autres, étoit fils de Ranulse & vivoit dans le IX siécle. Quelques Auteurs prétendent qu'il fut Doyen de l'église de Paris, & premier Comte de Poitiers, Chancelier, & Ministre d'Etat sous Eude Comte de Paris, qui fut élu Régent du Royaume, pendant l'enfance de Charles *le Simple.* Ebles porta aussi le titre d'Abbé de S. Hilaire, & se distingua par ses exploits à la défense de Paris contre les Normans en 888, comme nous le voyons dans le Poëme du Moine Abbon. Il se trouva encore à la défaite des mêmes Normans à Mont-Faucon en 889. Quelques Auteurs lui donnent le titre de Comte de Poitiers, & de Duc de Guienne; mais sans fondement. Réginon, après avoir parlé de lui & de ses deux fréres Ranulse II. & Gozbert sur l'année 892, marque qu'il fut tué l'année suivante d'un coup de pierre, au siége du château de Brillac en Poitou. * Abbon, *de Obs. Paris. lib. 2.* Réginon, *en la Chron.* Auteuil, *Histoire des Ministres.* Sainte-Marthe, &c.

E'BLES, EBBES, ou E'BLON, qualifié Comte de Poitou, & Duc de Guienne, étoit fils de RANULFE II. & selon quelques-uns d'*Adelaïde* de France, fille du Roi Louïs *le Bégue.* Après avoir été élevé près du Comte saint Géraud, Seigneur d'Aurillac en Auvergne, il succéda, l'an 927, à Guillaume *le Pieux*, Duc de Guienne. Ebles eut trois femmes & deux fils. La premiére de ses femmes étoit *Aremberge*; la seconde *Emilienne*; & la troisiéme *Adele* ou *Edwige*, fille d'*Edouard*, dit *le Vieux*, Roi d'Angleterre. Ses fils furent GUILLAUME, surnommé *Tête d'Etoupes*, qui lui succéda; & *Eblon*, que le Roi Louïs d'*Outre-mer* son cousin fit Evêque de Limoges, étant déja Abbé de S. Maixent, & Thrésorier de saint Hilaire de Poitiers. On dit que ce dernier mourut, l'an 975, de déplaisir, de ce qu'Elie I. Comte de Périgord, fils aîné de Boson *le Vieux*, Comte de la Marche, & d'Emme de Périgord, avoit fait crever les yeux à Benôit qu'il avoit établi Co-Evêque. * Aimar de Chabanais, au *fragment de l'Histoire d'Aquitaine. Chronique* de Maillezais. Justel. Sainte-Marthe, &c.

E'BLON, E'BLES & EBBES. *Voyez* E'BLES.

E'BLON, Baron de Roucy, fameux Capitaine, vivoit au commencement du XII siécle. Il assembloit souvent des gens de guerre, avec lesquels il passoit en Espagne, non pas tant pour combattre contre les Sarrasins, quoique c'en fût le prétexte, que pour avoir sujet de piller les biens des églises, & de maltraiter les peuples de la campagne. Sur les plaintes des Ecclésiastiques, Louïs *le Gros* fils de Philippe I, qu'on nommoit le Prince du Royaume, dont il avoit le gouvernement, accourut à Reims, & obligea Eblon de mettre les armes bas, & de cesser ses brigandages, vers l'an 1103. * Mézeray, *en Philippe I.*

* EBNER, (Erasme) fils de Jérôme, naquit à Nuremberg en 1511. A l'âge de 13 ans, il fut envoyé à Wittenberg, afin d'y faire ses études sous la direction de Mélanchthon, qui dressa pour cet Eléve ses *Elementa Grammatices*, & qui le mena avec lui en 1529 & 1530 aux Diétes de Spire & d'Ausbourg. L'année suivante Ebner étant allé en Italie, & ayant passé quelques années à voyager, il retourna dans sa patrie, ou en 1536 il fut fait Conseiller. En 1537, il fut envoyé par le Conseil & par la ville de Nuremberg à Smalkalde dans la Hesse pour assister à l'assemblée des Protestans qui s'y tenoit. L'année d'après on lui donna la commission de dresser & d'amasser une Bibliothéque publique de tous les livres anciens répandus dans les Cloîtres. Il fut aussi employé dans la suite de tems en tems à des affaires tres importantes. En 1552, il fut fait Inspecteur Général des munitions de bouche pendant le siége de Nuremberg. Il fut aussi fort occupé à des négociations pour terminer tous les différens à l'amiable, & après s'en être louablement aquitté, il fut envoyé à la Cour de Vienne pour faire confirmer par l'Empereur l'accord qui venoit d'être fait. En 1553, il fut revêtu de la dignité de Conseiller de guerre des Etats Protestans réünis, qui le députérent à Wirtzbourg, à Bamberg & en Saxe, où il leur rendit de grands services. Il attira le Duc de Brunswik à leur parti. En l'an 1554, il se mit, à la priére du Général Schwendi, au service de l'Espagne & de l'Angleterre, & il y demeura jusques à ce qu'en 1569 le Duc de Brunswik le fit Membre de son Conseil. Comme il aimoit l'étude & le repos, il obtint du Duc le Prieuré de Dortstad: mais sa présence étant nécessaire à la Cour, il fut en 1573 obligé d'y paroître de nouveau. Il mourut en 1577 à Helmstadt où il fut enterré. C'étoit un homme savant & éloquent, & grand Amateur de la Poësie. On a de lui, *Psalmus XII; Epicedion duo-*

duorum fratrum cum duobus Chronostichis; Epitaphia Victoris, Philippi Magni & Henrici Patris; Epigramma ad Andr. Camicianum, ad Helium Eobanum Hessum, de Momo, de quodam cordato Coquo, de quodam Monacho, de Unione Religionis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gualther, *Chron. l. 2. p.* 1102.

* EBNER (Jérôme) fils de Matthieu & frére de Jean Ebner Chevalier, qui en 1520, porta à Aix à Charles-Quint les ornemens impériaux, favoir la couronne, le fceptre & le Globe, & défendit, l'an 1552, en vaillant Général la ville de Nuremberg, lorsqu'elle fut affiégée. Ce Jean Ebner eft la fouche des Ebners d'Efchenbach qui font encore aujourd'hui belle figure. Jérôme naquit en 1477, & acheva heureufement fes études à Ingolftadt fous Sixtinus Sugerius. En 1512, il fut fait Sénateur de Nuremberg, paffa par tous les emplois honorables, & rendit & au dedans & au dehors de grands fervices à la République. Il fut un des plus zélez fondateurs des Ecoles de Nuremberg, & contribua beaucoup dans cette ville à l'avancement de la Réformation, ayant été fur ce fujet en grand commerce de lettres avec l'Electeur Frédéric de Saxe & d'autres Princes. Il aima fort les Savans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Eberi, *Calend. p.* 54. & 299.

* EBNER d'ESSENBACH (Jean Paul) iffu de ce Jean Ebner Chevalier dont il eft parlé dans l'art. précédent, naquit à Nuremberg en 1641. Après avoir paffé par toutes les écoles, il alla à Tubingue & à Strasbourg pour y achever fes études. Il écrivit alors une Difpute de *Jure Senum, Senectutifque privilegiis.* Il entra enfuite au fervice du Comte de Windifgratz, puis étant allé dans les Cours d'Italie avec l'Ambaffadeur de l'Empereur, il eut occafion de faire paroître fes bonnes qualitez, & particuliérement fon favoir dans la Géométrie. Etant de retour en fa patrie, il fut envoyé à l'Electeur de Saxe, & fait enfuite Sénateur. Il exerça avec honneur dans ce pofte les plus grands emplois de la République, & mourut en 1691. Il a écrit fans y mettre fon nom, *Zelus Galliæ; Cenotaphium Legionis Franconicæ pedeftris; Sol Tyrolis occidens & oriens; Tumulus Candiæ.* Ses fils ont fait réimprimer ces Ouvrages après une exacte correction. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Omeis, *de claris Norimbergenf.* Faber, *Vita J. P. Ebneri.*

* EBN-HESCHAM, Auteur qui a fait des Commentaires fur un livre appellé *Aouamel*, compofé par Abdalcaher célébre Grammairien Arabe. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

EBN-ABBAS-ABDALLAH. *Voyez* ABBAS ABDALLAH.

ÉBON ou ÉBES, Archevêque de Reims, étoit né de pauvres parens, ou, pour fe fervir des termes de Charles *le Chauve*, dans fon épitre au Pape Nicolas I, il fut fils d'un Serf de main morte, & eut l'avantage d'être frére de lait & compagnon d'école de Louïs I, qui fut depuis furnommé *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur. Après avoir embraffé l'état eccléfiaftique, il prêcha par ordre du Pape Pafchal I. l'Evangile aux Normans & aux Danois; & fut mis fur le fiége de l'églife de Reims, vers l'an 815. Il parut dans le Concile de Thionville, & à l'affemblée de Paris tenue l'an 821: mais fa mauvaife fortune l'ayant mêlé dans les intrigues de la Cour, en faveur du Prince Lothaire, contre Louïs *le Débonnaire*, il fut un des principaux auteurs de la dégradation inouïe de Louïs *le Débonnaire*, fon bienfaicteur, & agit fi ardemment, que la chofe fut exécutée dans l'affemblée de Compiégne l'an 833. Les François indignez s'affemblérent de tous côtez, pour tâcher de tirer l'Empereur de cette oppreffion. En effet ce Prince fut rétabli l'année fuivante, & tous ceux du parti de Lothaire reftérent fans appui. Ebon fut pris, comme il fe fauvoit avec les thréfors de l'églife, & fut amené l'an 835 à Thionville, où Louïs *le Débonnaire* l'accufa par fa propre bouche. Le malheureux n'effaya point de fe défendre; il avoua fa faute par écrit, fur quoi il fut dépofé par quarante Evêques, & foufcrivit même à cette dépofition. On ajoûte qu'Ebon montant à la tribune, publia à haute voix, que l'Empereur avoit été injuftement dépofé. Après la mort de l'Empereur, Ebon foutenu de Lothaire, obtint fon rétabliffement figné de vint Evêques Il ordonna même des Clercs, & entr'autres Vulfrade, fucceffeur de faint Raoul dans l'Archevêché de Bourges: ce qui fut la caufe de plufieurs différents. Ce Prélat fut encore chaffé de fon églife, vers l'an 853, & implora vainement la protection du Pape Serge. Il perdit même deux Abbaïes que Lothaire lui avoit données en Italie: de forte qu'il fe retira en Allemagne vers Louïs *le Germanique*, qui lui donna l'Evêché de Hildesheim, que Louïs *le Débonnaire* avoit fondé. Il y mourut peu de tems aprés, c'eft à dire, l'an 855. Robert, le Pére la Noue, & Miraumont ont écrit que cet Ebon avoit été Chancelier du Roi Charles *le Chauve*; mais fans raifon. * Burchard, *l.* 2. *chap.* 5. *Annales de Fulde, A. C.* 822. Flodoard, *liv.* 2. *ch.* 20. Hincmar, *cont. Goth. ch.* 36. *Tome feptiéme & huitiéme des Conciles.* Sainthe-Marthe, *Gall. Chrift. Hift. de France &c.*

* ÉBORACH ou ÉBRACH, eft le nom d'une tres riche Abbaïe de l'Ordre de Citeaux, qui eft en même tems une petite ville de Franconie. Deux fréres de la noble famille d'Eboraw, la fondérent, du confentement de leur fœur, dans l'endroit où étoit la maifon originaire de leur famille, environ l'an 1126, fous le régne de l'Empereur Lothaire. Les revenus de cette Abbaïe font montez fi haut par les libéralitez de l'Empereur Conrad III, & de fa femme Gertrude qui y eft enterrée, des Comtes de Caffel, de Henneberg & de Rhienek, & des Burgraves Jean & Frédéric de Nuremberg, qu'ils égalent ceux de tout l'Evêché de Wirtzbourg. Là repofent le corps de Frédéric Duc de Souabe fils de l'Empereur Conrad III, & celui de l'Impératrice Iréne fœur d'Alexis Empereur de Conftantinople, & époufe de l'Empereur Philippe. Quand les Evêques de Wirtzbourg font morts, on porte leurs cœurs à Eborach pour les y conferver. Cette Abbaïe a fouvent eu des démêlez avec les Evêques de Wirtzbourg, qui vouloient exercer fur elle le droit de protection: mais l'Empereur Ferdinand I. a déclaré l'Abbaïe libre, indépendante, & relevant immédiatement de l'Empire. L'Abbé Herman commença, en 1200, la magnifique Eglife de cette Abbaïe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Limeus, *in addit. ad l.* 4. *de Jure publ. Paftor. Francon. rediv. p.* 450.

ÉBORIC. *Cherchez* EBURIC.

ÉBRACH. *Voyez* EBORACH.

ÉBRANCUS, fils de Memprécius, qu'on fait cinquiéme Roi d'Angleterre, fut, à ce que prétendent ces Hiftoriens qui aiment à donner dans les fables, un Prince courageux, qui paffa dans les Gaules, & y remporta d'illuftres victoires. On dit qu'il fonda la ville de *Caër-Ebranc*, que les Romains appellérent *Eboracum*, & qui eft Yorc d'aujourd'hui; que fon régne fut de quarante années; & que Brutus II. lui fuccéda. Tout cela paroit fabuleux. *Voyez* les Auteurs de l'Hiftoire d'Angleterre, & du Chêne, *Hiftoire d'Angleterre, liv.* 2. *ch.* 11. *p.* 61.

ÉBRARD. *Cherchez* EBERARD.

ÉBRBUHARITES, forte de Religieux Mahométans, ainfi nommez de leur fondateur Ebrbuhar, difciple de Nakfchbendi. Il font profeffion d'une grande fainteté, & d'un grand détachement; mais ils ne laiffent pas de paffer pour Hérétiques parmi les autres Mufulmans, parce qu'ils ne croyent point être obligez de faire le pélerinage de la Méque. Ils difent, pour s'en exemter, que la pureté de leurs ames, & les extafes qui les élévent au deffus du monde, les mettent en état devoir la Méque dans leur cellules, comme s'ils étoient effectivement dans ce lieu. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ÉBRE, riviére de Thrace. *Voyez* HEBRE.

ÉBRE ou ÉBRO, comme prononcent les Efpagnols, en Latin *Iberus*, riviére d'Efpagne, qui donna autrefois fon nom à l'Ibérie, a fa fource dans la Caftille vieille, fur les frontiéres de l'Afturie, & vers le bourg que ceux du païs nomment *Fuentibre*, c'eft à dire, *fource ou Fontaine de l'Ebre.* Elle traverfe la Caftille Vieille, & une partie de la Navarre. Dans la premiére, l'Ebre paffe à Miranda-de-Ebro, à Jancugo, à Longrogno, & à Calahorra, étant déja groffie par les eaux de diverfes riviéres. Celle d'Agua s'y joint dans la Navarre. Enfuite entrant dans l'Arragon, elle paffe à Sarragoce, & reçoit la Guerna, Almonacid, Rio Martin, Rio Guadalo, l'Acanadre, & l'Alaguas qui fépare d'un côté l'Arragon de la Catalogne. Vers cette derniére province, l'Ebre reçoit le Segro, paffe à Tortofe, & fe jette peu après dans la Mer Méditerranée. La premiere divifion de l'Efpagne a été par les provinces deçà & delà l'Ebre. C'étoit auffi la frontiére qui féparoit les conquêtes des Carthaginois & des Romains, par le traité que Luctatius Catulus fit avec les premiers. Les Auteurs anciens parlent fouvent de l'Ebre. Feftus Aviénus fait mention d'une autre riviére de ce nom, en ces mots,

Iberus inde manat amnis, & locos
Fœcundat unda: Plurimi ab ipfo ferunt
Dictos Iberos, non ab illo flumine
Quod inquietos Vafcones prælabitur.

Quelques Auteurs croyent que cette derniére eft le *Rio Tinto.* * Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 3. *c.* 3. & *l.* 4. *c.* 20. Nonius, *Hifp. Defcr. &c.*

ÉBREMAR, Patriarche de Jérufalem, fut élevé fur ce fiége par le Roi Baudouin, contre Daibert. Gibelin que le Pape Pafchal II. avoit envoyé en orient pour connoître de cette affaire, dépofa Ebremar: mais parce qu'il remarqua qu'on avoit abufé de fa fimplicité, il lui donna l'Evêché de Céfarée. Cela arriva vers l'an 1107. * Albéric, *en la Chron.* Guillaume de Tyr, *l.* 11. *Hift. Sacræ.* Baronius, *A. C.* 1107. *c.* 4.

ÉBREMUDE ou ÉBREMOND, gendre de Théodat, Roi des Goths en Italie, commandant l'armée de fon beau-pére, l'an 536, le trahit lâchement, & fe vint rendre à Bélifaire, qui l'envoya à Conftantinople, où l'Empereur Juftinien le reçut fort bien, & le fit Patrice, non pas tant pour recompenfer fa trahifon, que pour attirer les Goths à fon parti par la douceur & par les préfens. * J. le Sueur, *Hift. de l'Eglife & de l'Emp. l'an* 536.

* ÉBREUIL, ÉBREUILLE ou ÉBREULE, petite ville ou bourg de France dans la Baffe Auvergne. Ce lieu eft fur la riviére de Sioule entre Clermont & Moulins à huit lieues de l'une & de l'autre.

ÉBRO. *Cherchez* ÉBRE.

ÉBRODUNTIENS, anciens peuples de la Gaule Narbonnoife. Ils avoient au nord les Brigantes, au levant les Vagiens, au fud les Suntiens, & au midi les Caturiges. Leur païs porte aujourd'hui le nom d'*Embrunois*, & *Ebrodunum* leur capitale celui d'*Embrun.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉBROIN, Maire du Palais de Clotaire III, & de quelques autres Rois, étoit Allemand, à ce que difent quelques Auteurs. C'étoit un homme ambitieux, fier, & entreprenant. On crut que fon gouvernement feroit équitable, parce qu'il étoit uni d'amitié avec les plus faints perfonnages de fon tems, & qu'il avoit fondé quelques églifes. En effet, il répondit à cette attente pendant quelques années; car il punit févérement en 661, ceux qui avoient tué faint Aiguife, Abbé de Lérins, & exerça la juftice avec un difcernement merveilleux. Après la mort de Clovis II, lorfque Clotaire III. lui eut fuccédé, Erchinoald Maire du Palais, qui gouvernoit le Royaume, mourut prefque en même tems. Ebroin s'étant aquis l'eftime des François, trouva le moyen de fe faire donner cette grande dignité. La Reine Batilde, avoit auffi part au gouvernement; & par fes foins, l'état jouït d'une grande tranquillité, pendant environ dix années. Ebroin, pour demeurer feul maitre, fit en forte qu'on pria cette fage Princeffe de ne fe mêler plus des affaires, & de fe retirer: ce qu'elle fit. Alors Ebroin fe voyant toute l'autorité en main, ne contraignit plus fon orgueil, fon avarice, fa cruauté, & fa perfidie. Il raviffoit les biens, il ôtoit les charges, il chaffoit les Grands qui étoient à la Cour, & défendoit aux autres d'y venir fans fa permiffion. Il haïffoit fur tout faint Leger Evêque d'Autun, qui étoit le feul qui lui pouvoit faire tête, & rallier les autres contre lui. Lorfque Clotaire III, fut mort en 670, Ebroin mit Thierri fur le thrône; mais les Grands, à qui l'on avoit commandé de la part de ne fortir point de leurs maifons, déférérent la couronne à Childeric II, mirent Ebroin dans le monaftére de Luxeuil en Bourgogne, où il fut tondu, & enfermérent Thierri dans celui de faint Denys. Après la mort de Childeric, en 673, Thierri fut mis fur le thrône,

&

& eut Leudése ou Leudésie pour Maire du Palais. Ebroin dans le même tems quitta le monastére & l'habit de Clerc, fit assassiner Leudése, & parce que le Roi ne le vouloit pas recevoir, il supposa un Clovis, qu'il disoit être fils de Clotaire III, força les peuples de lui jurer fidélité, & désola tous les païs qui réfusérent de le faire. La ville d'Autun fut assiégée ; & le saint Evêque Leger y ayant été surpris, eut les yeux crevez, & fut mis dans un monastére par les ordres d'Ebroin: de sorte qu'on fut obligé de recevoir ce Tyran pour Maire du Palais de Thierri. Il gagna les Grands de Neustrie & de Bourgogne, & renvoya son faux Clovis dont il n'avoit plus besoin. Dans cette haute puissance sa tyrannie n'eut point de bornes. Saint Leger & le Comte Guérin son frére furent les victimes de sa haine, qui n'épargna aucun de ceux qu'il n'aimoit pas. Les plus prudens prirent la fuite. Enfin un Seigneur nommé Hermenfroi, qu'il avoit dépouillé de tous ses biens, & qu'il menaçoit de mort, le tua un matin, les uns disent dans son lit, & les autres à la sortie de son Palais. Ce fut, selon Mézeray, l'an 681, & selon d'autres l'an 683 ou 688. * Grégoire de Tours, *Append. ch.* 94. *& suiv.* Adon & Sigebert, *en la Chron.* Aimoin, *l.* 4. *c.* 44. 45. *& suiv.* Mézeray, *Hist. de France.*

EBRON, *Voyez* HEBRON.

*EBSDORF, bourg & cy-devant Abbaïe de filles nobles de l'Ordre de S. Benoit au midi de Lunebourg tirant vers l'est, & au nord-ouest d'Ultzen. On dit que le Duc Bruno qui a bâti la ville de Brunswik, & avec lui douze Comtes & les Evêques de Minden & d'Hildesheim, furent tuez dans une bataille, qui se donna près d'Ebsdorf en 876, ou, comme d'autres veulent, en 800. * *Gr. Dict, Univ. Holl.* Zeileri *Topographia.* Tromsdorf, *Géogr.*

EBURIC ou EBORIC, Roi des Suéves en Galice, succéda l'an 581, à *Miron* son pére, & l'année suivante fut pris & enfermé dans un monastére par Andeça, usurpateur du Royaume. Ce dernier se porta à cette entreprise, après avoir épousé la femme du Roi défunt. Lewigilde, Roi des Goths, le traita de la même façon, en 585. C'est ainsi que finit le Royaume des Suéves en Espagne. * Grégoire de Tours, *l.* 6. *c.* 43.

EBURNIUS, *Cherchez* ALBURNIUS VALENS.

EBURONS, nom de quelques peuples de la Gaule, du diocése de Liége, ce qui se doit entendre de l'ancien diocése, qui a été établi à Tongres, puis à Maëtricht, & enfin à Liége. Il s'étendoit non seulement dans ce qui est aujourd'hui du Domaine de l'Evêché de Liége, mais aussi dans une bonne partie du Brabant, du Limbourg, du Luxembourg, &c. & dans tout ce qui est du Duché de Namur, qui a été tiré de l'ancien diocese de Liége. César, Pline, & Eutrope, ont aussi nommé Eburons & Eburonices, *Aulerci Eburovices*, ceux d'Evreux qui sont proprement les Eburovices. *Consultez* Strabon & César ; & entre les Modernes Sanson, *de l'ancienne Gaule.*

EBUTHAM. *Voyez* ETHAM.

* EBUTIA, famille Patricienne tres-illustre, & dont Tite-Live fait souvent mention. Elle a donné à la République Romaine entr'autres, *T. Ebutius Elva* que Denys d'Halicarnasse appelle abusivement *Publius*, & qui fut Consul l'an de Rome 254; *Posthumius Ebutius Elva Cornicen*, qui le fut en 311 ; M. Ebutius Elva, qui la même année fut fait Triumvir pour conduire une Colonie; T. Ebutius Carus qui fut en 570 revêtu de la même charge pour une pareille commission. Ælius Lampridius dit de plus que sous l'empire de Commode un certain Ebutianus Colonel des Gardes fut assassiné par Cléandre. *Fasti Capitol.* T. Livius. C. Patin. *Famil. Rom.*

EBUTIUS, (Titus Elva) fut Général de la cavalerie Romaine, sous A. Posthumius qui étoit Dictateur. Voyant balancer la victoire entre les Romains & les Latins, qui se battoient près du lac Regillus, à présent, *Lago di Castiglione*, il fit ôter les brides à tous les chevaux, pour ôter tout espoir de fuir, fondit impétueusement sur l'ennemi, & se rendit maître du champ de bataille, l'an de Rome, 320, & avant Jesus-Christ 434.

EBUTIUS, un des plus sages & des plus braves Généraux de Vespasien pendant la guerre contre les Juifs. Il investit Jotapat, & empêcha que Flave-Josephe, Gouverneur de Galilée, qui s'y étoit jetté, ne sortît de cette place. Il fut tué à ce siége, l'an 67 de l'Ere vulgaire qui étoit le dernier de l'empire de Néron. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *liv.* 3. *chap.* 2. *& livre* 4. *chap.* 4.

EBZAN. *Voyez* ABZAN.

ECA. ECB. ECC. ECD. ECE.

* ECATÉPEC, nom d'un village & d'une montagne de l'Amérique septentrionale dans le Mexique ou la Nouvelle Espagne, dans la Province de Guaxaca sur les confins de la Province de Soconusco.

ECBAR ou ACHOBAR. *Voyez* GUZURATE & MOGOL.

ECBATANE, ville capitale de la Médie, que quelques-uns croyent être la ville de Chalanne ou Calne, dont il est parlé dans l'Ecriture, *Génese*, *ch.* 10. *v.* 10, fondée par Déjocès, Roi des Médes, fut bâtie vers l'an 700 avant Jesus-Christ. Il est dit dans le livre de Judith, qu'Arphaxad, Roi des Médes entoura la ville d'Ecbatane de murs de pierre de taille, larges de cinquante coudées, & hauts de soixante & dix ; qu'il y fit des portes, & des tours de cent coudées de haut à chaque porte. Il y a bien de l'apparence que cet Arphaxad est Phraartès, fils de Déjocès, qui perfectionna & acheva l'ouvrage que son pére avoit commencé. Diodore dit que l'enceinte de cette ville étoit de deux cens cinquante stades. Polybe prétend qu'elle n'étoit point entourée de murs. On y gardoit les thrésors de la Médie dans une citadelle très-forte, entourée de sept murailles, dont les creneaux, à ce qu'on croit, étoient tous différens, blancs, noirs, couleur de pourpre, bleus, orangez, argentez & dorez. Le Palais Royal, les sépulchres des Rois, & un temple magnifique en faisoient l'ornement. Polybe & Joseph nous en donnent la description. La ville d'Ecbatane étoit située dans une plaine, environ à douze stades du mont Oronte. Cambyse reçut dans cette ville la blessure dont il mourut. Parménion y fut tué par ordre d'Alexandre. Ephestion y mourut, & y fut enterré. Quelques-uns croyent que l'ancienne Ecbatane est à présent la ville de Tauris dans la Perse sur les frontiéres de Turquie, où les Rois de Perse faisoient autrefois leur séjour. D'autres croyent que c'est Ispahan ; & d'autres que c'est Chabis dans la Province d'Altach ; mais tout cela est incertain, & l'on ne trouve nulle part les vestiges de cette grande ville d'Ecbatane, qui dès le tems des Empereurs Romains paroit peu connue. * Judith, *ch.* 1. *v.* 1. Hérodote, *l.* 1. *&* 3. Strabon, *l.* 11. Polybe, *l.* 10. Pline, *l.* 5. *c.* 19. *l.* 6. *c.* 26. *&* 27. Quinte-Curce, *l.* 4. *c.* 5. *l.* 5. *c.* 8. *&* 13. Samuel Bochart, *Phaleg.* *l.* 3. *c.* 17.

ECBATANE, ville de Syrie située au pié du Mont Carmel. Ce fut dans cette Ecbatane que mourut Cambyse de la blessure qu'il se fit en montant à cheval. Ce Prince voyant que sa blessure étoit mortelle, demanda le nom de la ville où il étoit. On lui répondit que c'étoit Ecbatane. Comme il avoit appris de l'Oracle qu'il devoit finir ses jours à Ecbatane, il entendoit Ecbatane de Médie, mais il vit l'accomplissement de l'Oracle dans Ecbatane de Syrie. * Pline, *l.* 5. *c.* 19. Hérodote, *Thalie* ou *livre* 3. *p.* 212. *de l'édition de Henri Etienne en* 1592.

ECBERT. *Cherchez* EGBERT.

ECCARD. *Voyez* ECKARD.

ECCELENFORT ou ECHELENFORT. *Voyez* EKELENFORT.

ECCHELLENSIS (Abraham) savant Maronite, a été Professeur Royal des langues Syriaque & Arabe, en l'Université de Paris. M. le Jay, qui faisoit travailler à la grande Bible, s'étant brouillé avec Gabriel Sionita, Maronite, fit venir de Rome Abraham Ecchellensis. Celui-ci eut quelques contestations avec M. de Flavigni Docteur de Sorbonne, & Professeur Royal en langue Hébraïque : & ils écrivirent l'un contre l'autre avec beaucoup d'aigreur, comme il paroît par leurs Ecrits qui sont imprimez. M. de Flavigni reprocha à Abraham son peu de capacité dans la langue Syriaque : mais bien qu'il ne fût pas peut-être si habile en Syriaque & en Arabe, que Gabriel Sionita, on ne peut nier qu'il n'entendît très bien ces deux langues. Il étoit très-capable d'ailleurs d'exécuter ce qu'il avoit entrepris, pour faire achever l'impression de la grande Bible de M. le Jay, qui lui donnoit par an six cens écus d'or, suivant un traité qu'ils avoient fait ensemble. Pendant son séjour à Paris, il traduisit quelques Ouvrages d'Arabe en Latin ; mais il s'est rendu beaucoup plus recommandable par les livres qu'il a fait imprimer à Rome contre quelques Protestans, où il tâche de concilier les sentimens des Orientaux avec ceux de l'Eglise Romaine. On reconnoit dans Abraham Ecchellensis une grande connoissance des livres de Théologie écrits en Syriaque & en Arabe, comme il se voit dans les remarques qu'il a ajoûtées au catalogue des Ecrivains Chaldéens composé par Ebed-Jesu, & qu'il a fait imprimer à Rome en 1653. Il a observé cette même méthode dans son *Eutychius vindicatus* contre Selden, imprimé au même lieu en 1661, où l'on trouve aussi une censure exacte des fautes de Hottinger dans son Histoire Orientale. * Le P. Morin, *Exercit. Bibl.* M. Simon, *Hist. Crit.* La Congrégation de *Propaganda fide*, aggrégea Ecchellensis environ l'an 1636, à ceux qu'elle faisoit travailler à une Version de l'Ecriture en Arabe. Elle le rappella de France, & il travailloit à cette version à Rome l'an 1652. Pendant qu'il étoit à Rome Professeur aux langues Orientales, il fut choisi par le Grand Duc Ferdinand II, pour traduire d'Arabe en Latin le 5. le 6. & le 7. livre des Coniques d'Apollonius. Il fut aidé dans cette version par Jean Alphonse Borelli, fameux Mathématicien qui y ajoûta des Commentaires. Tout cela fut imprimé à Florence avec le livre d'Archiméde de *Assumptis* l'an 1661, in folio. Ecchellensis mourut à Rome au mois de juillet 1664. * Bayle *Dict. Crit.* 4. *édit.*

ECCIUS ou ECKIUS. *Voyez* ECHIUS.

ECCLESIASTE, mot qui signifie *Prédicateur*, est le nom d'un livre Canonique de l'Ecriture, que les Hébreux nomment *Koheleth*, qui signifie à la lettre, *celui* ou *celle qui assemble*, soit parce que l'Auteur de ce livre a ramassé les sentimens de plusieurs Sages, soit à cause de la science de l'Auteur, soit parce qu'il étoit nouvellement réüni ou rassemblé à la Synagogue, ou plutôt enfin, parce que ce livre est un discours fait à une assemblée. On l'attribue communément à Salomon. Quoique son nom ne soit pas à la tête il y a des circonstances dans le livre, qui ne conviennent qu'à ce Roi. Néanmoins les Talmudistes le donnent à Ezéchias. R. Kimchi en fait Auteur Isaïe ; & Grotius l'attribue à Zorobabel. Quelques anciens Hérétiques, dont parle Philastrius, ont cru qu'il avoit été composé par un impie, qui ne reconnoissoit point d'autre vie ; mais il n'y a pas lieu de douter qu'il ne soit de Salomon, & les Juifs ont assuré que c'étoit le dernier de ses livres, & un fruit de sa pénitence. Le sujet de ce livre est de prouver la vanité, ou le peu de solidité des choses de ce monde, & de faire voir que la félicité de l'homme consiste à craindre Dieu, & à observer ses commandemens. Les Hébreux & les Chrétiens ont toujours mis ce livre au rang des livres Canoniques. * Saint Jérôme, *in c.* 1. *Eccl. &c.* S. Augustin, *Ps.* 126. *&c.* Philastrius, *c.* 130. Sixte de Sienne, *au Catal.* Bellarmin, *in Verbo Dei scripto*, *c.* 5. *& de Script. Eccles.* Pineda, *de Reb. Salom.* Delrio. Salian. Torniel, &c. Du Pin, *Dissertation prélim. sur la Bible*, *tome* 1.

L'ECCLESIASTIQUE, autre livre de l'Ancien Testament que quelques Anciens ont nommé Πανάρετος, c'est à dire, *le livre de toute vertu*, & que les Grecs nomment plus communément *Sagesse de Jesus fils de Sirach*, avoit été composé en Hébreu, comme la préface nous l'apprend, par un Juif de ce nom ; & fut traduit en Grec par son petit-fils. Saint Jérôme dit en avoir vu de son tems un exemplaire Hébreu, qui ne portoit pas le titre d'*Ecclésiastique*, mais celui de *Paraboles*. Il a été composé dans le tems du Pontificat d'Onias III, sous le régne de Ptolomée *Epiphanès*, & d'An-

d'Antiochus, & traduit sous le régne de Ptolomée *Physcon*, frére de Ptolomée *Philométor*. Quelques Anciens ont attribué cet Ouvrage à Salomon, peut être à cause de la ressemblance du sujet & des pensées, qui est si grande qu'il est visible que l'Auteur l'a voulu imiter. Il a pris plusieurs de ses pensées & suivi la méthode qu'il a gardée dans les Proverbes, d'enseigner la Morale par sentences ou par maximes; mais ses expressions n'ont pas la même force, ni la même vivacité. Ce livre commence par une exhortation à la *Sagesse*, suivie de plusieurs sentences ou maximes morales, dont il est composé, jusqu'au chapitre 44, où l'Auteur commence à faire les éloges des Patriarches, des Prophétes, & des hommes illustres parmi les Juifs, qu'il continue jusqu'au chapitre 51 & dernier, qui contient une priére à Dieu. Il y a long-tems que l'on n'a point le texte Hébreu de l'Ecclésiastique. La traduction Latine est différente en quelques endroits du texte Grec. Les Juifs n'ont point mis cet Ouvrage au rang des livres Canoniques & dans les anciens catalogues des livres Canoniques reconnus par les Chrétiens, il n'est mis qu'au nombre de ceux qu'on lit dans l'Eglise avec édification, & distingué des livres Canoniques. Cependant plusieurs Péres des premiers siécles l'ont cité sous le nom d'Ecriture Sainte. Saint Cyprien, saint Ambroise & saint Augustin l'ont reconnu pour Canonique, & il a été déclaré tel dans le Concile de Carthage, par Innocent I, dans le Concile de Rome sous Gélase, par le decret d'Eugéne, & dans le Concile de Trente. * *Epist. S. Barnabæ.* Clemens Romanus, *Epist. ad Corinth.* Tertull. *l.* 3. *contra Marcion.* Clemens Alexand. *in libris Strom.* Origéne, *l.* 3. *contra Cels.* Saint Cyprien, *passim.* Eusébe, *l.* 6. *Hist.* S. Hilaire, *in Psalm.* 140. S. Basile, *l.* 5. *contra Eunom.* S. Ambroise, *passim.* S. Jérôme, *in Psalm.* 73. *in Isaiam*, & *in Ezechielem.* S. Augustin, *passim*, & *de doctrina Christ. l.* 10. *c.* 8. Saint Epiphane, *in Hæres. Anomœor.* Sixte de Sienne. Bellarmin, *de Script. Eccles. & de Verbo Dei*, *lib.* 1. *c.* 14. Jansenius, *præf. in Eccles.* Du Pin, *Bibliothéque. Dissertation prélim. sur la Bible.*

ECCLIPTIQUE. *Voyez* ECLIPTIQUE.

* ECDICIUS, Gouverneur de l'Egypte en 362 sous l'Empereur Julien qui lui a écrit diverses lettres. * Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

ECDICIUS, fils de l'Empereur Avitus, étoit frére de Papianille, femme de Sidoine Apollinaire, & vivoit dans le cinquiéme siécle. Il fut sous l'empire d'Anthémius, Comte & Commandant de la cavalerie, & Patrice sous celui de Népos. Ce fut lui qui défendit la ville de Clermont en Auvergne contre les Visigoths, qu'il défit avec peu de monde l'an 471. Depuis, après que cette ville eut été rendue par un Traité de paix, Ecdicius se retira, l'an 474, chez les Bourguignons, & puis à Rome auprès de l'Empereur Népos. Grégoire de Tours fait mention de lui, & parle des libéralitez qu'il fit aux pauvres durant une grande famine. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 24. Marcellin & Cassiodore, *en la Chron.* Sidoine, Apollinaire, *liv.* 2. *Ep.* 1. *liv.* 3. *Ep.* 3. *ad Ecd. liv.* 3. *Ep.* 16. *ad Papin. & Carm.* 20, qui commence par ces mots *Natalis noster Nonas, &c.*

* ECDICUS, étoit chez les Grecs un Magistrat dans les villes, duquel l'office étoit de veiller pour le bien de la République, & particuliérement à ce que la ville ne souffrit aucun dommage dans ses revenus. Dans l'Eglise de Constantinople il y avoit plusieurs Ecdiques. Le principal d'entre eux s'appelloit Πρωτέκδικος, & devoit maintenir les droits du Clergé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Du Frêne, *Glossarium.*

ECEBOLE, Rhéteur, natif de Constantinople, se laissant surprendre aux promesses de Julien l'*Apostat*, abandonna la Religion Catholique pour adorer les Idoles à l'imitation de cet Empereur vers l'an 362. Après la mort de Julien, il demanda d'être reçû au nombre des Fidéles; & se tenant à la porte de l'Eglise, il s'écrioit, *Foulez-moi aux piez comme un sel gâté & corrompu.* * Saint Jérôme, *en la Chron.* Socrate, *liv.* 3. *chap.* 11.

ECELIN. *Cherchez* EZZELIN.

ECFRID, Roi de Northumberland, dans l'île d'Albion, ou l'Angleterre, succéda à Oswin son pére l'an 670, & en régna 13. Béde, *l.* 4. *de l'Hist. d'Angl. c.* 26, dit que l'an 684, cet Ecfrid, envoya en Irlande le Capitaine Berthe & sa femme, avec ordre d'en exterminer les Habitans, qui avoient toujours été très affectionnez à la nation Angloise. Pendant qu'on les massacroit, ils invoquoient la miséricorde de Dieu, & lui demandoient vengeance du mal qu'on leur faisoit souffrir injustement. Il semble que Dieu exauça leurs desirs; car Béde remarque que le Roi Ecfrid, allant faire la guerre dans la province des Pictes qui feignoient de prendre la fuite, fut attiré dans des détroits, où la plupart de son armée fut défaite, & lui-même tué le vintiéme de mai de l'an 685.

ECH. ECI. ECK. ECL. &c.

* ECHALENS, bourg de Suisse dans le Bailliage d'Orbe au Païs de Vaux, avec un château où le Baillif fait sa résidence. Les Habitans sont en partie Réformez & en partie Catholiques. Cependant il n'y a qu'un seul temple où le Ministre & le Prêtre font tour à tour le service Divin. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 1. *p.* 314.

Grand ECHANSON, ou grand BOUTEILLER DE FRANCE, Officier de la Couronne, qui présente à boire au Roi dans les jours de cérémonie, comme au festin du Sacre, & autres solemnitez: ce que font les Gentilshommes servans aux jours ordinaires. Voici ce que l'on peut recueillir des anciens titres touchant l'ordre & la suite de ces Officiers.

I. Hugues étoit Bouteiller de France l'an 1060, sous le Roi Henri I.

II. Engenoul possédoit cet office en 1065, & en 1067.

* Adam exerçoit la charge d'Echanson en 1067.

III. Renaud étoit Bouteiller de France en 1069.

IV. Gui jouïssoit de cette charge en 1071 & en 1074.

V. Hervé de Montmorency l'exerçoit en 1075 & 1079.

VI. Adelard en faisoit les fonctions l'an 1085.

VII. Lancelin étoit pourvu de cette charge en 1086.

VIII. Payen d'Orléans la possédoit en 1106, & 1107.

IX. Gui de Senlis II. du nom, Seigneur de Chantilli, fut en crédit auprès du Roi Louïs le Gros, & étoit Bouteiller de France en 1108, & 1111.

X. Gilbert de Garlande exerçoit cette charge en 1114, & en 1121.

XI. Louïs de Senlis avoit cet Office en 1130.

XII. Guillaume de Senlis, surnommé *le Loup*, Seigneur de Chantilli, succéda à Louïs son frére, en la charge de Bouteiller de France, qu'il exerça depuis l'an 1131, jusqu'en 1147.

XIII. Gui de Senlis III. du nom, Seigneur de Chantilli, fut Bouteiller de France après son pére, jusqu'en 1188.

XIV. Gui de Senlis IV. du nom, succéda à son pére en cette charge l'an 1188.

XV. Robert de Courtenay I. du nom, Seigneur de Champignelles, fut pourvu par le Roi Louïs VIII, de la charge de Bouteiller de France, qui étoit alors la seconde de la Couronne, l'an 1223.

XVI. Etienne de Sancerre, Seigneur de saint Brisson, possédoit cet Office en 1248.

XVII. Jean de Brienne, dit d'*Acre*, étoit Bouteiller de France l'an 1258.

* Ferri de Verneuil, Maréchal de France en 1272, étoit Echanson de France l'an 1288, suivant les titres de la Chambre des Comptes.

* Mathieu, Seigneur de Marly, Chevalier, est qualifié Maître Echanson de France par son épitaphe, & mourut en 1305.

XVIII. Gui de Châtillon III. du nom, Comte de saint Paul, fut pourvu de la charge de Bouteiller de France par le Roi Philippe le Bel en 1296.

* Erard de Montmorency, Seigneur de Conflans, étoit Echanson de France en 1309 & 1321.

XIX. Henri IV. du nom, Sire de Sully, succéda au Comte de saint Paul, en la charge de grand Bouteiller de France en 1317, & fut établi en 1329 Gouverneur du Royaume de Navarre dont il eut l'administration jusqu'en 1334.

* Pierre de Chantemesle, étoit maître Echanson du Roi en 1325.

XX. Milès VI. du nom, Sire de Noyers, Maréchal & Porte-oriflame de France, étoit Bouteiller de France en 1336, & en 1343.

* Gilles, Seigneur de Soyecourt, exerçoit la charge d'Echanson de France en 1328, & vivoit encore en 1344.

* Bryant III. du nom, Sire de Montéjan, étoit Echanson de France en 1346, & 1351.

XXI. Jean III. de Châlon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, faisoit la fonction de grand Bouteiller de France, au Sacre du Roi Jean l'an 1350, & posséda cet Office jusques à sa mort, qui arriva l'an 1364.

XXII. Jean II. Comte de Sarrebruch, & Sire de Commercy, fut pourvu de la charge de Grand Bouteiller de France en 1364, & mourut vers l'an 1383.

* Tristan de Magnelers, étoit Echanson de France en 1367, & l'étoit encore en 1379.

* Guichard Dauphin, Seigneur de Jaligny, fut fait Echanson de France en 1380.

XXIII. Enguerrand VII. Sire de Coucy, Comte de Soissons, rendit de si grands services à Charles VI, que ce Roi le voulut honorer de la charge de Connétable de France, après la mort de Bertrand du Guesclin; mais il s'en excusa & accepta seulement celle de grand Bouteiller de France vers l'an 1384.

* Gui Seigneur de Cousan, fut retenu grand Echanson de France en 1385.

* Louïs de Gayac, fut Echanson de France, depuis l'an 1386, jusqu'en 1396.

XXIV. Jacques de Bourbon, Seigneur des Préaux, fut institué grand Bouteiller de France en juillet 1397, & prêta serment pour l'Office de premier Président Lai en la Chambre des Comptes de Paris au mois d'août suivant, prétendant que cette charge appartenoit au Grand Bouteiller, quoiqu'il n'en fût point fait mention dans ses lettres.

* Charles de Savoisy, Seigneur de Seignelay, fut Grand Echanson de France depuis 1397, jusques en 1413.

XXV. Guillaume de Melun IV. du nom, Comte de Tancarville, fut pourvu de la charge de Grand Bouteiller de la France, & de celle de Premier President Lai en la Chambre des Comptes l'an 1402.

XXVI. Pierre des Essars succéda au Comte de Tancarville en la charge de Grand Bouteiller de France, & de Premier Président Lai en la Chambre des Comptes par lettres du mois de Juillet 1410. Il eut la tête tranchée en 1413.

XXVII. Waleran de Luxembourg III. du nom, Comte de saint Paul, fut pourvu de cet Office en octobre 1410, à la place de Pierre des Essars, & fait Connétable de France en 1411.

XXVIII. Jean Sire de Croy & de Renti, s'attacha aux intérêts de Jean Duc de Bourgogne, qui lui procura la charge de Grand Bouteiller de France en 1411.

XXIX. Robert de Bar, Comte de Marle & de Soissons, prêta le serment de cet Office l'an 1413, & fut aussi reçu premier Président Lai en la Chambre des Comptes de Paris.

* Jean de Craon, Seigneur de Montbazon, fut établi Grand Echanson de France, en la place de Charles de Savoisy, l'an 1413.

XXX. Jean II. Seigneur d'Estouteville, reçut les provisions de la charge de Grand Bouteiller de France en 1415, après la mort de Robert de Bar.

XXXI. Jean de Neuchâtel, Seigneur de Montagu, fut nommé Grand Bouteiller de France en 1418, puis destitué, & ensuite rétabli en 1424.

* Nicolas Mabry, faisoit la fonction de grand Echanson de France en 1419.

* Philippe de Courcelles exerçoit cet office en 1421.

XXXII. Jacques de Dinan, Seigneur de Beaumanoir, étoit Grand Bouteiller de France en 1427.

XXXIII. Louïs I. Sire d'Estouteville, possédoit cette Charge l'an 1443.

XXXIV. Antoine de Châteauneuf, Seigneur de Lan, Grand Chambellan, & Bouteiller de France, fut arrêté prisonnier dans le château d'Usson en Auvergne l'an 1466, & échappa de cette prison deux ans après.

XXXV. Jean du Fou, Gouverneur de Touraine, étoit premier Echanson du Roi en 1469.

XXXVI. Charles de Rohan, Seigneur de Gié, exerça cette charge depuis 1498, jusques en 1516.

XXXVII. François de Baraton fut Grand Echanson après Charles de Rohan jusques en 1519.

XXXVIII. Adrien de Hangest, Seigneur de Genlis, lui succéda en 1520, & en fit la fonction jusques en 1533.

XXXIX. Louïs de Bueil, Comte de Sancerre, fut pourvu de cette Charge l'an 1533.

XL. Jean IV. Sire de Bueil, Comte de Sancerre, Grand Echanson de France, mourut en 1638.

XLI. Jean V. Sire de Bueil, Comte de Marans, Grand Echanson, mourut en 1665.

XLII. Pierre de Perrien, Marquis de Crenan, fut pourvû de cette Charge, par la démission du Comte de Marans son beau-frere & est mort en 1671.

XLIII. Louïs de Beaupoil de S. Aulaire, Marquis de Lanmary & de Chabannes, fut reçû Grand Echanson, par la démission du Marquis de Crenan.

XLIV. Marc-Antoine Front de Beaupoil, Marquis de Lanmary, a été reçu Grand Echanson le 3 septembre 1702, après la mort de son pére. * P. Anselme, *Hist. des grands Officiers de la Couronne.*

ECHARD, (Jacques) Religieux de saint Dominique, qui vivoit encore en 1722, est né à Rouen le 22 septembre 1644. Robert Echard son pére étoit Sécrétaire du Roi, & Marie de Cavelier sa mére, étoit fille d'un Maître des Comptes. Il a fait profession dans l'Ordre de saint Dominique à Paris le 15 novembre 1660, & n'a pas peu contribué à son ornement par un grand Ouvrage qu'il a publié en 1719, à Paris en 2. vol *in fol.* intitulé *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti, Notisque historicis & criticis illustrati.* Il y donne une connoissance suffisante des actions de ceux des Fréres Prêcheurs qui ont composé quelques Ouvrages, marque quels sont ces Ouvrages, en quel tems ils ont été imprimez, ou dans quelles bibliothéques on les garde manuscrits, & ne dit rien dont il ne donne de bonnes preuves, de sorte que cet Ouvrage peut passer pour un chef-d'œure en son genre. Il a eu soin d'avertir dans sa préface, que le P. Jacques Quetif, avoit travaillé à cet Ouvrage avant lui; mais il n'en avoit pas fait un quart, & avoit même laissé ce qu'il y avoit de plus difficile.

ECHAUX, (Bertrand d') Archevêque de Tours. Il avoit l'honneur d'être parent de Henri IV. Roi de France, & son pére étoit le 21 ou le 22 Vicomte de sa famille dans le Béarn. Il fut nommé à l'Evêché de Bayonne en 1599, & en 1611 à l'Archevêché de Tours, après que Sébastien Galigaï, frére de la Maréchalle d'Ancre, eut été obligé de s'en démettre. En 1619, il eut le cordon bleu, & Louïs XIII l'avoit nommé pour être Cardinal, mais Richelieu qui ne lui vouloit pas beaucoup de bien, empêcha sous main sa promotion, & fit tant que Denys de Marquemont Archevêque de Lyon emporta le chapeau. Il mourut le 21 Mai 1641, âgé de 85 ans. * Lettres *d'Ossat avec les Notes d'Amelot de la Houssaye, tome* 3. *p.* 308.

ECHBERT. *Cherchez* EGBERT.

ECHBIN. *Voyez* ECHTIN.

ECHÉCRATE de Thessalie, enleva & força une jeune fille consacrée au service d'Apollon, dans le temple de Delphes: ce qui donna lieu de faire une loi, qu'à l'avenir on ne prendroit plus pour cet emploi que des femmes âgées de cinquante ans. * Diodore de Sicile, *l.* 16.

ÉCHÉDORE, riviére de Macédoine, qui se jette dans la Mer Egée près de Thessalonique. *Ptolom.* C'est cette riviére que l'armée de Xerxès épuisa toute, au rapport d'Hérodote, qui la nomme *Chidore.* Depuis elle a eu divers autres noms, Elle est appellée *Calique* dans Sophien; *Granée*, dans le Noir; & *Verataser*, dans Castaldus.

ECHELENFORD. *Voyez* ECKELENFOHRDE.

ÉCHÉLIDES, lieu de l'Attique, célébre pour ses Jeux Gymniques, qui se célébroient aux Panathénées. Il étoit près du Pirée, & avoit été ainsi appellé d'un Héros nommé *Echelus.*

ECHELLE, nom que les Européens ont accoutumé de donner aux villes du commerce du Levant, où ils ont des Consuls; comme sont Smyrne, Alexandrie, Alep, & autres semblables. Ce mot vient d'*Escale*, vieux terme de Marine, qui signifie *port de mer*, qu'on trouve sur sa route, où l'on entre par occasion pour acheter quelques vivres, ou pour éviter la tempête & les ennemis. C'est ce qu'on appelle *faire escale.* Du Cange dit que *Scala* signifioit autrefois *un petit port*, qui donne entrée en un plus grand. M. Tournefort, dans ses Voyages, dit que le Golfe d'*Arnautrui*, dans le Détroit des Dardanelles, est désigné par Denys de Byzance sous le nom de Golfe de *l'Echelle*, parce que dans ce tems-là il y avoit une fameuse échelle, ou machine composée de poutres, laquelle étoit d'un grand usage pour charger & décharger les vaisseaux, parce qu'on y montoit comme par degrez. Ces sortes de machines s'appelloient *Chela*, par une certaine ressemblance avec les pattes des écrevisses. De *Chela* on fit *Scala*, de là vient que les ports les plus fréquentez du Levant s'appellent *des Echelles.* * Tournefort, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 161.

ECHELLE (l') ou l'ESCHELLE, Prêtre, fut exécuté à Paris, sous le régne de Charles IX, pour avoir eu commerce avec le Démon. Il accusa jusqu'à douze cens personnes du même crime. Un Auteur, dit Mézeray, le rapporte ainsi; je ne sai s'il le faut croire; car ceux qui se sont une fois rempli l'imagination de ces creuses & noires fantaisies, croyent que tout est plein de diables & de sorciers. * Mézeray, *en Charles IX.*

ECHELLENSIS. *Voyez* ECCHELLENSIS.

* ECHELLES, (les) ville de Savoye sur les confins du Grésivaudan au nord de Grenoble dont elle est éloignée d'environ cinq lieues, & au sud-ouest de Chambery, à peu près à la même distance. Elle est la principale place d'un petit païs qu'on appelle le Mandement des Echelles.

ÉCHÉME, fils d'Erops, succéda au Royaume d'Arcadie, après Lycurgue mort sans enfans. Il défit près de l'Isthme, les Doriens, qui vouloient rentrer dans le Péloponnése, sous la conduite d'Hyllus, fils d'Hercule, qu'il tua de sa main quarante-cinq ans avant la guerre de Troye, qui fut prise après dix ans de siége, l'an du monde 2851, & 1184 avant Jesus-Christ.

Il étoit différent d'ÉCHÉME ou *Echme*, Roi d'Arcadie, qui succéda à son frére Polymestor, & se joignit à Aristoméne, & aux Messéniens contre ceux de Sparte. * Pausanias, *in Arcadicis.*

ECHEME ou ÉCHÉMÉNE, écrivit l'Histoire de Créte. Athénée en parle *au liv.* 13.

ECHENEIS, petit poisson ayant la forme d'une grande limace, lequel, si l'on en veut croire les Naturalistes, a une vertu si surprenante, qu'il peut arrêter tout court les plus grands vaisseaux sur mer, bienque poussez par la force des vents impétueux, & agitez des rames de plusieurs galiotes. Ce qu'expérimenta, dit-on, la galére capitane de M. Antoine, à la journée d'*Actium*, & celle de l'Empereur Caligula. On attribue encore à ce poisson d'autres vertus & propriétez rapportées par Pline, *liv.* 9. *chap.* 25. *& liv.* 32. *ch.* 1.

ECHESIE. *Voyez* EKESIO.

ECHESTRATE, que l'on a cru fils d'Agis, lui succéda au Royaume de Sparte, l'an du monde 3006, & avant Jesus Christ 1029, & régna 35 ans. Hérodote croit que Lycurgue fut tuteur de son fils Labotas; mais il est sûr qu'il ne le fut que de Charilaüs, fils de son frére Polydecte, Roi de l'autre famille. * Pausanias, *in Laconicis.* Hérodote, *l.* 1. Plutarque. Diodore.

ECHÉTIE, ville d'Italie dont parle Etienne le Géographe, & que Bochart croit être la même qu'Echétre ou Ecétre, tres renommée chez les Volsques, située dans un lieu tres commode. Denys, *l.* 10. & Tite-Live, *l.* 3. *c.* 10. font mention de la ville d'*Ecetre.* * Bocharti *Phaleg. l.* 3. *c.* 5.

ECHETLE, ville de Sicile, autrefois très-bien fortifiée, vers la source du fleuve Achatès. Du tems de la premiére guerre Punique, vers l'an 490 avant Jesus Christ, elle étoit située aux frontiéres des Syracusains & des Carthaginois; & elle fut ainsi nommée par transposition de lettre, du mot Hébreu *Etchela*, qui signifie une *forte place.* * Bochart. *Voyez* Etienne de Byzance & Polybe, *liv.* 1. Diodore en fait aussi mention, parlant de Xénodochus Général des Agrigentins. *Voyez* encore Cluvier, *en son ancienne Sicile, liv.* 2. *ch.* 10. On l'appelle aujourd'hui *Ochula* ou *Aquila.*

ECHEVIN, Officier qui est élu par les Habitans d'une ville, pour avoir soin de leurs affaires communes, de l'entretien & de la décoration de la ville. A Paris il y a quatre Echevins & un Prévôt des marchands, qui a la jurisdiction sur les affaires concernant la ville, sur les ports & sur les marchandises qui y abordent par eau. Ils sont maîtres de la navigation des riviéres qui se rendent à Paris. Ils connoissent aussi des rentes constituées sur l'Hotel de ville, & des differents qui naissent pour les rentes, ou entre les payeurs. Ils mettent le taux aux marchandises & denrées, &c. Les appellations en ressortissent au Parlement. Aux autres villes, il y a un Maire & des Echevins. On les appelle *Consuls* en Languedoc, en Provence & en Dauphiné; *Capitouls* à Toulouse; & *Jurats* à Bourdeaux. Anciennement les Echevins étoient Assesseurs & Conseillers des Comtes & Juges de la ville; c'est pourquoi en quelques lieux, on les appelle *Pairs*, qui est un nom de Juges, Assesseurs ou Conseillers. Ils jugeoient même seuls les petites causes; & de là vient, qu'en plusieurs villes, ils ont usurpé le premier degré de jurisdiction, pour juger les causes légéres, & ils ont basse Justice. *Voyez* Loyseau.

☞ Les Echevins sont aussi très-souvent ce que les Ediles étoient à Rome, & le Magistrat qu'on appelloit *Potestas*, dans les petites villes d'Italie. On dit encore aujourd'hui *Podesta.* Les Grecs l'appellent ἀγορανόμος &c. En Hollande, la fonction des Echevins est de juger les affaires civiles en premiére instance. Ils jugent aussi les affaires criminelles, & si l'accusé confesse son crime, ils peuvent faire exécuter leur jugement, soit de mort, soit de quelqu'autre peine afflictive, sans appel. Ils peuvent même faire donner la question, & si le criminel la soutient sans confesser, ils jugent les procès selon la forme civile, & sauf l'appel à la Cour de Hollande. Le nombre des Echevins n'est point égal dans toutes les villes. Il y en a neuf à Amsterdam, &c. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *chef*, à cause que ce sont eux qui *mettent à chef* les affaires de la ville. Ménage croit que ce mot vient de *Scabinus* & de *Scabinius*, qui se trouve dans les Capitulaires, & que c'est un mot Allemand. Ragueau croit qu'il vient du mot Allemand *Schatter*, ou *Schatten*; & dit qu'on a appellé *Schal* & *Schabin*, un Juge Inquisiteur ou Réformateur. Il croit aussi que les Echevins anciennement peuvent avoir été les Juges, ou Conseillers de l'Echiquier. Quelques-uns les ont appellez burlesquement *Leschevins*; parce qu'autrefois ils devoient goûter les vins pour y mettre le taux & le prix. Borel le dérive de *Cavere*, dans le sens de Juge & de Conservateur des intérêts publics. Pasquier prétend, que le mot d'Echevin vient *de Serbini*, dont il est souvent fait mention dans les anciennes loix des François. Lipse dit que ce mot vient du Flamand *Schepen*, qui signifie *Juge*, *Sénateur*, *Jurat*, *Echevin.* Du Cange dit, que les Juges & leurs Assesseurs, qui étoient choisis par leurs Habitans, s'ap-

s'appelloient *Scabini* & *Scabinagium*, Echevinage ou leur Collége. Il dit aussi que quelques Auteurs les ont appellez *Paciarii*, à cause que leur jurisdiction entretenoit la paix dans leur ville & la banlieue, qu'on appelloit *Pax villa*.

* ECHI ou EHI, sixiéme fils de Benjamin. * *Génese*, *ch.* 46. *v.* 21. Les Septante font Echi fils de Bala, & seulement petit-fils de Benjamin. *Echi* est le même qu'*Ahiram*. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 38.

* ECHIDNA, certaine femme monstrueuse, qu'Hercule trouva dans le païs qu'on a depuis appellé Scythie. On dit qu'ayant demeuré avec elle quelque tems, elle conçut de lui trois enfans. Lors qu'Hercule la quitta, il lui donna un arc avec le baudrier, d'où pendoit un petit vase d'or, & lui ordonna de laisser dans la contrée celui de ses fils, qui pourroit tendre cet arc. Ces enfans étant nez, Echidna en appella l'un *Agathyrse*, le second *Gelon*, & le troisiéme *Scythe*; & lorsqu'ils furent devenus grands, elle exécuta l'ordre d'Hercule, & fit sortir du païs les deux premiers, qui n'avoient pu tendre l'arc. Celui qu'elle avoit nommé Scythe, & qui accomplit la volonté de son pére, resta dans le païs, & lui donna son nom; & depuis ce tems-là les Scythes portoient de petit vases au bout de leurs baudriers. C'est ce que les Grecs contoient de l'origine de ces peuples, selon Hérodote, *liv.* 4. ou *Melpoméne*.

ECHIN, ou ERIZZO (Sébastien) étoit d'une famille noble de Venise. Ayant fait ses études avec beaucoup de succès, il employa sa jeunesse dans les charges publiques; mais ensuite il se donna tout entier aux Belles Lettres. Il composa un Traité de la Monnoye des Anciens; il expliqua la Morale d'Aristote; il traduisit en Italien le Timée de Platon; & il fit quelques autres Ouvrages de Philosophie. A l'âge de quarante ans, il s'engagea de nouveau dans les emplois de la République, & il exerça avec beaucoup d'assiduité les charges qui lui furent commises. Il mourut l'an 1585, âgé de 55 ans, ayant aquis la réputation d'un homme également sage & savant. Il prit le nom d'Erizzo, parce que *Echin* en Grec, & *Rizzo* en Italien signifient la même chose, savoir, un *Hérisson*. C'est sous le nom d'Erizzo qu'il a publié les Ouvrages suivans, *Trattato del Instrumento e Via inventrice de gli Antichi*; *Discorso sopra Medagli de gli Antichi, con la dichiaratione delle Monete*; *Del Governo civile*; *le Sei Giornate*; *Espositione sopra le tre Canzoni del Petrarcha, chiamate le tre Sorelle*; & une Traduction Italienne du Timée de Platon. * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *de l'edit de* 1715.

ECHINADES, cinq petites îles de Gréce sur les côtes de l'Acarnanie, vis à vis de l'embouchure de l'Achéloüs. On croit qu'elles ont été formées du sable & du limon que ce fleuve entrâine avec ses eaux dans la mer. Pline, *l.* 2. *c.* 85. Stace, *au* 2. *liv. de la Thébaïde*. Lucain, *l.* 6. Séneque le Poëte Tragique les nomme *Echines*. Ovide, *au* 8. *des Métamorphoses*, dit que Neptune & Achéloüs changérent les Naiades en ces iles, qui s'appellent à présent *Curzolari* ou *Cozzulari*, selon Sophien. Ce fut près de là que les Turcs perdirent une bataille contre les Chrétiens, qui ruïnérent toute leur flotte le 7 octobre 1571 sous la conduite de Jean d'Autriche, fils naturel de l'Empereur Charles-*Quint*. * De Thou, *Hist. l.* 38. & 50.

ECHION, un des compagnons de Cadmus. Ce dernier avoit fait à Thébes, ce que Jason fit deux cens ans après dans la Colchide. Il avoit semé les dents d'un dragon, & il en étoit sorti comme une moisson d'hommes qui se séparérent en deux bandes, & qui se défirent. Il n'en resta que quatre avec Echion, qui fut gendre de Cadmus, & qui lui aida à bâtir Thébes, laquelle fut aussi appellée Echione: c'est pourquoi Horace, *Ode* 4. *liv.* 4. a écrit *Echioniave Theba*.

Ovid, *au* 5. *des Trist. Eleg.* 3. & au 8. *des Métamorph.* fait mention d'un ECHION qui remporta souvent le prix de la course.

Valérius Flaccus, *au premier livre des Argonautes*, parle aussi d'un ECHION, fils de Mercure, qui fut du nombre des Argonautes, dont il étoit le héraut.

ECHION, ancien Peintre de la Gréce, étoit aussi excellent Sculpteur. On ne sait pas quelle étoit sa patrie; mais Pline assure qu'il vivoit sous la CVII Olympiade, vers l'an 352 avant Jesus Christ. Ses Ouvrages étoient très-estimez chez les Anciens. * Pline, *l.* 35. *c.* 7.

ÉCHIQUIER, étoit un Tribunal Supérieur en Normandie, composé de Juges Ecclésiastiques & de Juges Laiques, pour juger sur les appellations des Juges inférieurs. Cette Compagnie s'assembloit deux fois l'année, vers Pâques, & vers la S. Michel, & en differens lieux; tantôt à *Rouen*, tantôt à *Caën*; & quelquefois à *Falaise*. Louïs XII. rendit ce Tribunal perpétuel & sédentaire dans la ville de Rouen l'an 1499, & le composa de quatre Présidens & de vingt-huit Conseillers. François I. l'an 1515, lui donna le nom de Parlement. Les Rois de France ont augmenté dans la suite le nombre des Officiers, & depuis quelques années on y a établi une seconde Chambre des Enquêtes. Ce Parlement fut transféré à Caën par lettres patentes du Roi Henri III, données à Blois au mois de février de l'an 1589, & il ne fut rétabli à Rouen qu'en 1594, par lettres patentes du Roi Henri IV. Sa Jurisdiction s'étend sur toute la Normandie divisée en sept Bailliages & autant de Siéges Présidiaux. * Piganiol de la Force, *nouvelle Descript. de France*, *tome* 5. *p.* 47. & 48. Cette Cour fut créée au commencement du dixiéme siécle par le Duc Raoul, après que la Normandie lui été cédée par Charles le Simple Roi de France. Guillaume le Conquérant, après avoir fait la conquête de l'Angleterre, y établit ce Tribunal qui subsiste encore aujourd'hui. On y juge les causes touchant le thrésor & le revenu du Roi, touchant les comptes, déboursemens, impôts, douanes & amendes. Elle est composée de sept Juges qui sont le Grand Thrésorier, le Chancelier de l'Echiquier, le Lord Chef-Baron, les trois Barons de l'Echiquier & le Cursitor Baron. Les deux premiers s'y trouvent rarement. Le Chef-Baron est le principal Juge. Cette Cour de l'Echiquier est subdivisée en deux. L'une s'appelle *Cour de Loi*, & l'autre *Cour d'équité*. Autrefois les Evêques & les Barons du Royaume avoient séance à la Cour de l'Echiquier: mais aujourd'hui ces deux Cours sont tenues par des personnes qui ne sont point Pairs, & qu'on appelle pourtant Barons.

Le petit ÉCHIQUIER, en Angleterre est le thrésor Royal, ou la Thrésorerie. On y reçoit & on y debourse le revenu du Roi, & le Grand Thrésorier en est le premier Officier. * *Dict. de* Furetiére. M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 2. *l.* 6.

ÉCHIUS, (Léonard) ou *von Eck*, fameux Jurisconsulte, naquit en 1480, d'une famille noble en Baviére. Aprés avoir étudié la Jurisprudence en Allemagne, il passa en Italie & y reçut le bonnet de Docteur, après quoi le Marquis d'Anspach le nomma son Conseiller, & s'en servit pour diverses Légations. Guillaume Duc de Baviére le nomma son Conseiller en 1520, & s'en servit aux Diétes de l'Empire pour toutes les délibérations. Divers autres Etats le consultérent aussi fort souvent dans des occasions importantes. Il rendit avec beaucoup de fidélité des services considérables en 1525, pendant la rebellion des Païsans; & 29 ans après, Charles-*Quint* s'en servit dans la guerre de Smalcalde; ce qui donna occasion au proverbe d'alors qui portoit, *que ce qui étoit conclu sans l'avis d'Echius étoit conclu en vain*. Il mourut à Munick le 17 mars 1550, peu de jours après le Duc de Baviére, qui n'avoit presque jamais pu se passer de lui pendant sa vie. Ajoûtons encore un trait qui n'augmente pas peu la gloire d'Echius, c'est que depuis sa mort, lorsqu'il s'agissoit de démêler des affaires difficiles & embrouillées de l'Empire, on disoit souvent, *si Echius étoit ici il éclairciroit le fait en trois mots*. Il laissa un fils nommé *Oswalde*, & trois filles, dont les deux cadettes moururent jeunes; l'aînée épousa d'abord Guillaume, Baron de Schwartzenberg, & depuis sa mort, deux Comtes de Schlick, l'un après l'autre. * Pantaléon, *l.* 3. *Prosopographia Heroum atque Illustr. Vir. totius Germ.* Adam, *in Vit. JCt.* Freher, *Theatr. p.* 826.

ÉCHIUS, ou ECKIUS, (Jean) Docteur en Théologie, & Professeur de l'Université d'Ingolstad, naquit en Souabe l'an 1486, & a rendu son nom célébre par ses Ecrits, & par ses conférences contre Luther, Carlostad, Mélanchthon, & contre les autres Chefs des Protestans d'Allemagne. Il se trouva, l'an 1538, à la Diéte d'Ausbourg, où il combattit la Confession des Protestans; & l'an 1541, à la conférence de Ratisbonne, où il ne fut pas de l'avis de Pflug & de Gropper touchant les articles de l'union. Il fut le principal Acteur dans toutes les disputes publiques que les Catholiques eurent avec les Luthériens & les Sacramentaires. Il a composé un très-grand nombre d'Ouvrages de controverses & entr'autres le Manuel des controverses, dans lequel il traite de la plupart des questions controversées, & des points sur lesquels les Protestans attaquoient l'Eglise Romaine. Ce livre fut imprimé à Ingolstad en 1535. Il composa dans la suite un Ouvrage contre les articles proposez à la conférence de Ratisbonne, imprimé à Paris en 1543. Il a encore fait deux Traitez sur le Sacrifice de la Messe; d'autres Ouvrages de controverse; un Commentaire sur le Prophéte Aggée; & des Homélies. Il avoit beaucoup d'érudition, de lecture, de mémoire, de facilité, de zéle, & de pénétration d'esprit, & mourut à Ingolstad en 1545, âgé de 57 ans. * Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Surius, *in Comment.* Simler & Sponde, *A. C.* 1518. *n.* 3. 1530. *n.* 5. & 6. 1543. *n.* 12. Le Mire &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVI siécle*.

ECHMALOTARQUES, du mot (*Æchmalotarcha*) Chefs des Tribus, ou Gouverneurs du peuple Hébreu, pendant la captivité de Babylone; (car le Roi de Perse leur avoit accordé la permission de vivre selon leurs coutumes, sous la conduite des Chefs qu'ils éliroient.) Ils n'étoient élus que de la Tribu de Juda & de la famille de David; au lieu que les *Nasi*, ou Princes de la Synagogue dans la Terre-sainte, se prenoient de toutes les Tribus indifféremment. Après la captivité, le peuple étant de retour en sa patrie, eut pour chef Zorobabel, & Josué pour Grand-prêtre, l'an du monde 3500, & 535 avant J. C. Le nom d'*Æchmalotarcha* est Grec αιχμαλώταρχαι, & signifie *Princes des captifs*. * Selden, *de Synedriis*.

ECHTARQUES. *Voyez* ECHMALOTARQUES.

E'CHO, Nymphe que les Poëtes faisoient passer pour fille de l'air, habitoit proche le fleuve de Céphise. Junon voyant que par ses discours elle l'empêchoit de surprendre Jupiter avec ses maitresses, la condamna à ne répondre que deux ou trois mots à ceux qui l'interrogeroient. Ensuite Echo étant devenue amoureuse de Narcisse, & se voyant méprisée, elle s'enferma dans les bois & dans les grottes, ou séchant de douleur, elle fut métamorphosée en pierre, & n'a retenu que la voix, & la faculté de répéter. C'est ce que la fable a feint sur ce qu'on appelle *Echo*, qui n'est autre chose dans la vérité, qu'une répétition de la voix, qui se fait par la réflexion de l'air reçu dans des cavitez, & renvoyé avec les mêmes modulations. Il y a des Echos qui répétent jusqu'à six & sept fois les derniers mots des discours qu'on prononce. Ausone appelle l'Echo, fille de l'air & de la langue, *aëris & linguæ filia*. Les Latins l'appellent, l'image de la voix, *vocis imago*. * Ovide, *Metam. liv.* 3.

ECHTER, ou ECHTERNACH, anciennement *Andethauna*, *Andethaunale*, bourg ou petite ville avec une célébre Abbaïe. Ce lieu est dans le Luxembourg, sur la riviére de Sour, environ à trois lieues de la ville de Tréves, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ECHTIN, ou ECHBIN, Breton, vivoit, à ce qu'on prétend, vers l'an 160, sous Malgocun, Roi des Bretons. On dit qu'il composa d'excellens Ouvrages. Ils ne sont pas venus jusqu'à nous, & Pitseus n'en fait mention que sur la foi de saint Antonin, qui, comme l'on sait, n'examine pas fort scrupuleusement toutes les histoires qu'il rapporte. * Pitseus, *de Script. Angl.*

ECHTIUS, (Jean) natif des Païs-Bas, dans le XVI siécle, étudia à Wittemberg; & ayant été reçu Docteur en Médecine à Padoue, il professa cette science à Cologne. Il s'attacha à la Botanique, & mourut pour avoir respiré une odeur trop forte qui lui of-

fensa

ſenſa le cerveau. Ce fut vers l'an 1554. * Pantaléon, *liv. 3. Proſopographia Heroum*, &c. Bernardus Cronenburgius, *de Compoſ. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Medic. Germ.*

ECIJA, ECYA, ECISE, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Elle eſt épiſcopale & ſituée ſur la riviére de Xenil entre Cordoue & Séville, à neuf lieues de la premiére & à quinze de la derniére, dont ſon Evêche eſt ſuffragant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ECK, village de Gueldre, dans le Bétau, a, ſelon toute apparence, donné le nom à la famille qui fera le ſujet de l'article ſuivant.

* ECK, ancienne famille noble de Gueldre, étoit connue dans le XIII ſiécle. Nous ne remonterons pas plus haut qu'à HENRI d'Eck.

HENRI *d'Eck* épouſa N.... *van Rhyn* de Jutphaas, fille d'Adrien Seigneur de Jutphaas & d'Elizabet de Hémert: il en eut 1. BARTHÉLEMI, qui ſuit; 2. GÉRARD *dont il ſera parlé plus bas*, 3. *Elizabeth*, Prieure des Chanoineſſes Réguliéres de Gheyn.

BARTHÉLEMI *d'Eck* épouſa N.... Taats, de laquelle il eut, JEAN d'Eck, qui le 18 août 1552, après la mort de Henri Taats ſon oncle fut inveſti de la maiſon de Wyndeſtein, ou Wyneſtein. Il eut deux femmes: la premiére fut *Paule* Folquier, de Duvenvoorde ou *Polane*, qui le fit pére de BARTHÉLEMI qui ſuit, & d'*Etienne* qui par une conceſſion des Etats de la Province d'Utrecht en date du trentiéme janvier 1593, fut fait Chanoine du Chapitre de Ste. Marie à Utrecht, & qui mourut le 25 avril 1594. Sa ſeconde femme fut *Alide* d'Eck ſa couſine germaine, fille de ſon oncle Gérard d'Eck, qu'il épouſa après avoir obtenu pour cela une diſpenſe du Pape. Il en eut, 1. HENRI d'Eck qui ſuivra: 2. N.... d'Eck mariée avec Dominique Caſſiopyn; 3. *Alide* Religieuſe; 4. *Marguerite* qui en 1626 demeuroit à Vollenhove, & qui y épouſa Oſewald de Boetſelaar Seigneur de Toutenburg.

BARTHÉLEMI *d'Eck* fils de *Jean* d'Eck & de ſa premiére femme Paule Folquier ou Polane de Duvenvoorde, ſe fit, après la mort de ſon pére, inveſtir de la maiſon de Wyneſtein, dont il fut dans la ſuite obligé de céder la tranquille poſſeſſion à ſon demi-frére Henri. Il fut Maître des Eaux & Forêts de la province d'Utrecht, & ſe maria deux fois; la premiére avec *Anne* Pels, du païs d'Altena; la ſeconde avec ſa ſervante *Elizabeth* Boekaart. Il eut de ſa premiére femme, 1. *Sara* mariée à N....; 2. *Alide*; 3. *Juſtine* mariée à N. Mepſche; 4. JEAN qui ſuit. De la ſeconde il n'eut apparemment point d'enfans. Il mourut le 3. nov. 1622, & fut enterré à Utrecht dans l'Egliſe, appellée *Buurkerk* en langage du païs, où l'on peut voir ſes armes avec les quartiers tant du côté du pére que du côté de la mére, & une épitaphe Latine.

JEAN *d'Eck*, fils de Barthélemi & de ſa premiére femme Anne Pels, fut Capitaine au ſervice des Provinces-Unies, & Gouverneur de Stralen. Il épouſa *Héléne* de Drongelen veuve de Guidon de Giſtelle, & fille d'Anne de Culembourg. Il en eut BARTHÉLEMI qui ſuit.

BARTHÉLEMI *d'Eck* né le 29 janvier 1631, fut, comme ſon pére, Capitaine au ſervice des Provinces-Unies, & épouſa en 1655, à Emmerik, *Léonore* de Was fille d'Adolphe de Was & de Wendeline Bruyns. Ses Deſcendans demeurent encore à Déventer.

HENRI *d'Eck* fils de *Jean* d'Eck & de ſa ſeconde femme Alide d'Eck, eut deux femmes. La premiére étoit la veuve du Seigneur de Ryhoven, & il en eut *Agnette* Religieuſe à Utrecht: La ſeconde fut *Ida* fille de Laurent de Bronkhorſt Dame de Werkendam, & Veuve d'Othon d'Erkel, & il en eut *Jean* mort ſans enfans.

GÉRARD *d'Eck*, ſecond fils d'Henri d'Eck & de N.... van Rhyn de Jutphaas, épouſa *Agnès* de Wyk fille de Guillaume de Wyk & de Nicole d'Ooſtrum, & il en eut, 1. GÉRARD qui ſuit; 2. *Alide*, mariée avec diſpenſe du Pape à Jean d'Eck fils de ſon oncle Barthélemi d'Eck; 3. *Judith* Religieuſe; 4. *Elizabeth* Religieuſe; 5. *Jeanne* Religieuſe. Gérard étant mort, ſa veuve épouſa Erneſt Taats d'Amerongen.

GERARD *d'Eck* épouſa *Alide* Ruiſch fille de Théodore Ruiſch & de Cornélie de Beer, & il en eut, 1. THÉODORE qui ſuit; 2. GUILLAUME qui ſuivra; 3. *Marguerite* Chanoineſſe de Wyk.

THÉODORE *d'Eck*, fut, en qualité de Chanoine de S. Pierre, élu pour être dans le premier Membre des Etats de la Province d'Utrecht, le 22 janv. 1606. Le 15 juillet 1619, il fut fait Doyen du Chapitre de S. Pierre à Utrecht. Il mourut le 17 janv. 1636, après avoir été environ 18 ans Préſident des Etats d'Utrecht. Il fut enterré dans une chapelle de l'Egliſe de St. Jaques. Cette chapelle lui appartenoit, & l'on y trouve encore aujourd'hui ſes armes avec ſeize quartiers, & une longue épitaphe Latine. Il avoit épouſé *Marie* Hondeling fille d'Adrien Hondeling & de N.... de Beuſekom, & il en eut, 1. *Marie*, mariée à Jean de Heſſels Seigneur de Rouſſenborg; 2. *Cornélie*, mariée en 1630 à Werner de Lennep; 3. *Alide*; 4. *Clare*; 5. GÉRARD qui ſuit; 6. *Théodore*, Chevalier de Malthe, & 7. *Gulllaume*.

GÉRARD *d'Eck* fils de *Théodore* d'Eck & de Marie de Hondeling, fut Chanoine du Chapitre de S. Pierre à Utrecht, & avoit été Conſeiller Député à l'aſſemblée de l'Amirauté à Rotterdam. Il épouſa le 10 fevr. 1633, *Marie Juſtine* Quaat de Wikraat, & il en eut, 1. *Bertrand* qui épouſa Willemine Glimmers; 2. *Jean*, qui après la mort de Théodore d'Eck ſon oncle, hérita de la Seigneurie de Lievendaal, qu'il tranſporta, le 18 oct. 1688, à Godart Adrien Baron de Rheede, Seigneur & Baron d'Amerongen.

GUILLAUME d'Eck, ſecond fils de *Gérard* d'Eck & d'Alide Ruiſch, épouſa en premiéres noces *Anne* de Lauwyk, & en ſecondes *Agnès* de Weede, veuve d'Arnoud Sengers à Nimégue. Il ſervit dans les Troupes des Provinces-Unies, mourut le neuviéme avril 1632, & fut enterré dans la chapelle de la famille d'Eck à l'Egliſe de St. Jaques à Utrecht. On y voit encore ſes armes avec huit quartiers, & une ample épitaphe Latine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ECK & HUNGERSBACH, famille de Comtes & de Barons dans le Duché de Carniole. Depuis l'an 1450, cette famille s'eſt diſtinguée, & a produit de tems en tems de grands hommes parmi leſquels on peut compter Chriſtian Comte d'Eck & Hungersbach Conſeiller privé de l'Empereur & Ambaſſadeur. Il naquit en 1645, & mourut en 1706. Son fils Chriſtian Frédéric a été Général de l'Empereur, & Commandant de Cordonne, & il mourut en 1712. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvaſor, *Deſcr. de la Carniole*, en Allemand, 3. *partie*.

* ECKARD & ECKHARD, Marquis de Miſnie, étoit fils de Gonthier de Thuringe & d'Ooſterland, riche & puiſſant Seigneur dans ce païs-là, & dont quelques uns font venir l'origine de Wittekind. Après qu'Eckard eut appris tout ce qui convient à un homme de qualité, il ſe mit au ſervice de l'Empereur Othon II. & enſuite d'Othon III, & après qu'il ſe fut aquitté avec honneur de ſes emplois dans la guerre & dans la paix, l'Empereur Othon III, pour l'en recompenſer, lui donna le Marquiſat de Miſnie, qui étoit encore en la puiſſance de Boleſlas Roi de Bohéme, & qu'il lui enleva avec beaucoup de valeur. Sa ſage conduite & ſes rares qualitez lui firent avoir le nom de Duc de Thuringe. Après la mort d'Othon III, il fut un Concurrent de Henri II, pour la couronna impériale. L'an 1002, comme il retournoit de Paderborn dans ſa maiſon, il fut attaqué & aſſaſſiné par un certain Comte appellé Siffroy, & par ſes fils. Il fut enterré à Naumbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sagittarius, *in Exerc. Hiſt. de Eckardo* I. Krantzii *Saxonia.*

* ECKARD II. étoit fils du precédent. Son frére aîné Herman s'étant engagé dans une guerre contre ſon oncle Guncelin qui après la mort d'Eckard I. s'étoit emparé par force de leurs terres, il l'aſſiſta vigoureuſement, de ſorte que Herman par la médiation de Henri II, rentra dans la poſſeſſion du Marquiſat de Miſnie. Dans la ſuite il tomba dans la diſgrace de l'Empereur, & fut dépouillé de tous ſes biens; mais il y fut rétabli par le moyen d'une puiſſante interceſſion. Il eut auſſi des affaires avec Dithmar Evêque de Merſebourg, & contribua beaucoup à faire transférer en 1009, à Naumbourg, l'Evêché de Zeitz. Il ſuccéda à ſon frére Herman dans tous ſes biens, & fut auprès de l'Empereur Henri III. en grand crédit, & avec la réputation de lui être fort fidéle, puiſque l'Empereur l'appelloit *Fideliſſimus Fidelis.* Il mourut ſubitement en 1046, ſans laiſſer d'enfans, & fut enterré à Naumbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sagittarius, *in Exerc. Hiſt. de Eckardo II.* Fabricius, *Origin. Saxon. l.* 3.

ECKARD, premier Abbé d'un monaſtére d'Urangen ſelon Voſſius, ou de Vrangel ſelon Hofman dans le diocéſe de Wirtzbourg en Franconie, vivoit ſous l'empire de Conrad III, vers l'an 1140. Il écrivit une Chronique, des Epitres, des Sermons, & un Traité qu'il appelle *le Flambeau des Moines*, dont Trithéme ſeul fait mention. On a encore quelques Sermons de lui. * Trithéme, *in Catal.* Poſſevin, *in Appar. Sacro, tome* 1.

ECKARD, (Henri) étoit né dans le Landgraviat de Heſſe en 1582, & mourut en 1624. Il fut Surintendant Général à Altembourg. Il a publié la Théologie des Péres; *Faſciculus & Pandecta Controverſiarum*; La Réfutation de *Piſcator*; Un Commentaire ſur les Pſeaumes, un Traité de la Deſcente aux Enfers. * Henningus Witte, *in Theolog. p.* 549.

* ECKARDSBERG, petite ville avec château, appellée cy-devant Altenbourg, eſt dans la Thuringe, province de la Haute Saxe. Elle eſt à l'oueſt de Naumbourg, dont elle eſt éloignée de quatre lieues, & au nord de Iéna, à peu près à la même diſtance. On dit qu'elle tire ſon nom d'Eckard I. Marquis de Thuringe & d'Ooſterland, qui la bâtit en 998. On raconte qu'en 1150, il y eut pendant une heure de tems une telle pluye de froment, que la terre en fut couverte deux doits de haut. En 1681, elle fut réduite presque toute entiére en cendres par un incendie. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Topogr. Sax. Superioris. p.* 48.

* ECKELENFOHRDE, petite ville du Duché de Sleeswik, avec un bon port dans un Golfe de la Mer Baltique, à trois milles de Gottorp, & dépendante de la Régence de Gottorp. Elle tire ſon nom du Fort d'Ekerembourg ruïné. On y braſſe une eſpéce de biére douce qu'on nomme *Cacabelle*, depuis qu'un Cardinal qui voyageoit dans ces quartiers-là lui eut donné ce nom à cauſe de ſa vertu purgative. Les Habitans de cette place font en hiver grand trafic de moules, qu'ils tranſportent bien loin dans l'Allemagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Topogr. Saxon. Super. p.* 48.

* ECKELOO, village de la Flandre Hollandoiſe dans le Païs-Bas, au ſud-oueſt du Sas de Gand, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

ECKERARD, Doyen, de l'Abbaïe de ſaint Gal en Suiſſe, eſt Auteur de la Vie du B. Notkeyer, rapportée par Caniſius. Voſſius croit qu'il eſt ce même Eckerard, qui traduiſit en Latin la Vie de ſaint Gal, que Ratpert avoit compoſée en Allemand. Il vivoit vers l'an 1025. * Caniſius, *tome* 6. *Ant. Lect.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv. 2. ch.* 57.

ECKEREN. *Voyez* EKEREN.

* ECLARON, ESCLARON, ECLAIRON & ESCLAIRON, Bourg de Champagne en France ſur la Blaiſe au ſud-eſt de Vitry le François, au ſud-ſud-oueſt de St. Dizier, & au nord-nord-oueſt de Vaſſy.

ECKIUS. *Voyez* ECHIUS.

ECLECTIQUES, Philoſophes ainſi appellez, parce que, ſans s'attacher à aucune Secte, ils choiſiſſoient dans chacune ce qui leur plaiſoit le plus. Potamon d'Alexandrie, qui vivoit du tems d'Auguſte & de Tibére, fut auteur de cette maniére de philoſopher, qui fut ſuivie par pluſieurs. C'eſt effectivement la plus raiſonnable, & celle qui eſt la plus propre pour parvenir à connoître la vérité. * Voſſius, *de Philoſophis.*

ECKLESTON, que Geſner & Poſſevin nomment ECLESON, Religieux Anglois de l'Ordre de ſaint François, dans le XIV ſiécle en 1340, écrivit l'Hiſtoire de ſon Ordre, où il fait mention du P. Agnelli, ou Aquelli, qui établit le premier des Religieux de ſon Inſtitut en ce Royaume. Il dédia cet Ouvrage à un de ſes amis, nommé Simon Eſſebio, Profeſſeur de ſon Ordre, & il en compoſa une

une autre de la Persécution des Dominicains, contre les Cordeliers. * Gesner, *en la Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *des Hist. Lat. l. 2. ch. dern.*

* ECKMUL, petite ville de la Basse Baviére au midi de Ratisbonne à l'orient de Neustadt & à l'occident de Straubingen.

ECLIPSE. *Voyez* l'art. d'ECLIPTIQUE.

* ECLIPTIQUE est un Cercle qui partage le Zodiaque en deux parties égales, & qui porte ce nom à cause que les éclipses du soleil & de la lune se font le long de ce Cercle. Il est divisé en douze parties comme le Zodiaque, & chaque partie est subdivisée en 30 dégrez: ces 12 parties font ensemble 360 dégrez; Voici les usages de l'Ecliptique.

I. L'Ecliptique par chaque dégré marque à peu près le tour que le soleil fait chaque jour; par chacune des douze parties il montre le signe & le mois; par les trente dégrez de chaque signe, les 30 jours que le soleil est à parcourir chaque signe; par les 360 dégrez il nous donne le cours annuel du soleil qui est de 365 jours, 6 heures ou environ, lesquelles tous les quatre ans font un jour que l'on ajoûte à cette quatriéme année qui est de 366 jours & que l'on appelle Bissextile.

II. Chaque douziéme dégré de l'Ecliptique marque le tour que la Lune fait chaque jour, en sorte que la Lune sautant de douze en douze dégrez, parcourt tout le Cercle de l'Ecliptique, environ en 30 jours ou un peu moins d'un mois, & douze de ces mois font à peu près l'année du soleil, c'est à dire, que la Lune parcourt douze fois plus ou moins l'Ecliptique, pendant que le Soleil le parcourt une seule fois.

III. L'Ecliptique nous fait connoître les éclipses du Soleil & de la Lune, parceque ces deux planétes faisant leur cours sur cette ligne, mais diversement, se trouvent quelquefois conjoints à nôtre égard & quelquefois opposez. L'éclipse du Soleil arrive lorsque la Lune est en conjonction avec lui, c'est à dire, quand la Lune se trouve entre le Soleil & nous: & l'Eclipse de la Lune arrive lorsqu'elle est en opposition avec le Soleil, & que la Terre se trouve directement entre deux. L'éclipse de la Lune est universelle, & tous ceux sur l'horizon desquels elle est, la voyent éclipsée: mais l'éclipse de Soleil n'est que particuliére, & que pour ceux-là seulement que l'interposition de la Lune empêche de voir le Soleil plus ou moins: tous les autres sur l'horison desquels elle est, voyent le Soleil entier.

IV. L'Ecliptique étant divisé par l'Equateur en deux parties égales, la partie qui s'avance vers le Pole Arctique marque tous les longs jours de l'hémisphére septentrional, & les courts de l'hémisphére méridional: l'autre partie qui s'avance vers le pole Antarctique, marque les jours de moindre durée de l'hémisphére septentrional, & les longs de l'hémisphére méridional.

V. L'Ecliptique divisé en quatre parties par les Colures, marque trois signes pour chaque saison de l'année. L'Hémisphére septentrional a pour son printems le Bélier, le Taureau & les Gemeaux; pour son été l'Ecrevisse, le Lion & la Vierge; pour son Automne, la Balance, le Scorpion & le Sagittaire; & pour son Hiver, le Capricorne, le Verseau & les Poissons. Tout au contraire, ces trois derniers signes font l'été de l'hémisphére méridional; la Balance, le Scorpion & le Sagittaire font son Printems; l'Ecrevisse, le Lion & la Vierge font son Hiver, le Bélier, le Taureau & les Gemeaux font son Automne. Ainsi lorsqu'il fait le Printems d'un Hémisphére, c'est l'Automne de l'Hémisphére opposé; lorsqu'il est l'été de l'un, c'est en même tems l'hiver de l'autre.

VI. L'Ecliptique coupe le Globe terrestre en deux parties égales, mais obliquement à l'égard de l'Equateur & des Poles.

VII. L'Ecliptique décrit par les Poles les Cercles Polaires.

VIII. L'Ecliptique comprend par son obliquité tout cet espace du Globe terrestre que l'on appelle Zone torride. * Sanson, *Introd. à la Géogr.*

ECLOGUE ou EGLOGUE, petit Poëme pastoral, où l'on introduit ordinairement des Bergers qui parlent ensemble. Ce nom vient du Grec Ἐκλογὴ, qui signifie *Choix* ou *Recueil*; c'est pourquoi on le donne aussi à d'autres recueils, comme sont *les Eclogues de Polybe*, *de Diodore*, *& de Strabon.* Quelques Satyres d'Horace sont aussi intitulées Eclogues dans les manuscrits anciens; & Sidonius Apollinaris appelle les Odes de ce Poëte, *varii carminis Eclogas.* Il y en a qui ont cru que l'Eclogue étoit proprement un Poëme où l'on introduisoit des Bergers, & que ce nom venoit d'αἲξ, *Chévre*, & de λόγος, *discours*, comme qui diroit, Dialogue de ceux qui gardent des chévres: mais ils se sont trompez; car le sujet des Eglogues n'est pas restraint à ce qui regarde les Pasteurs ou Bergers; & les Eglogues de Strabon, de Diodore & de Polybe, dont nous venons de parler, sont des piéces choisies, ou extraites d'un plus grand Ouvrage, & qui ne traitent point des matiéres pastorales. D'ailleurs on auroit dit αἰγολογία, *Ægologie*, & non pas Ἐκλογὴ Eclogue. * Le P. la Rue, *sur Virgile.*

ECLUSE ou L'ECLUSE, *Slusa*, ville & port de mer de Flandre, de la dépendance des Provinces-Unies, est fort ancienne selon quelques Auteurs, & étoit même célébre du tems des Romains. Elle est sur la mer à trois lieues de Bruges, qui avoit causé la ruïne de l'Ecluse. Cette ville fut du partage des Comtes de Nevers, descendus de Gui, Comte de Flandre. Philippe de France, dit *le Hardi*, Comte de Flandre, la fit entourer de murailles, après l'avoir eue de Guillaume de Nemours, auquel il donna Béthune. Il y avoit alors une garnison, pour tenir en respect les Habitans de Bruges. Ce fut à l'Ecluse que le Roi Charles VI. prépara une armée navale, pour passer en Angleterre. Cette ville fut assiégée & prise, l'an 1492, par Maximilien d'Autriche. Dans le XVI siécle pendant la revolte des Païs-Bas, le Duc de Parme s'en rendit maître après un long siége, & au commencement du XVII siécle les Hollandois la reprirent, pendant le siége d'Ostende en 1604. On dit que le port de l'Ecluse peut tenir commodément 500 navires. * Guichardin, *Descr. de Flandre* Strada, *de la Guerre de Flandre.* Bentivoglio. Meyer. Valére André, &c.

ECLUSE Noire. *Voyez* SWARTE SLUYS.

* ECLUSE (l') petite ville de la Flandre Wallonne ou Françoise, sur la petite riviére de Senset, au midi de Douay & à l'Orient d'Arras.

ECLUSE (Charles de l') en Latin *Clusius*, Médecin célébre, étoit d'Arras, où il naquit le 19 février de l'an 1526. Il étudia à Gand & à Louvain, où il apprit les Langues & la Jurisprudence. Ensuite il voyagea en Allemagne, & s'arrêta dans les Universitez de Marpurg, de Wittemberg & de Strasbourg. De là étant passé en France, il y étudia trois ans à Montpellier, sous le célébre Guillaume Rondelet, & y fut reçu Docteur. Ensuite il revint, l'an 1550, dans le Païs-bas; & en 1563, il voyagea en Allemagne, en France, en Espagne, en Portugal, & en Angleterre. Lorsqu'il fut de retour à Arras en 1573, il en sortit encore à la sollicitation de l'Empereur Maximilien II. qui lui donna le soin du jardin des Simples. Clusius eut le même emploi sous Rodolphe II. pendant 14 ans ou environ. Mais comme il avoit beaucoup de peine à se faire à la vie de la Cour, il y renonça, & se retira à Francfort sur le Mein, où il resta six ans, jusqu'en 1593, qu'ayant été attiré dans l'Université de Leyden, il y fut Professeur en Botanique, pendant 16 ans, & y mourut le quatriéme avril de l'an 1609, âgé de 84 ans. Nous avons divers Ouvrages de Clusius, qu'on a mis en deux volumes, *Rariorum plantarum Historia*; *Exoticorum lib. X*; *Aromatum & simplicium aliquot Medicamentorum apud Indos nascentium Historia, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Meursius, *Athenæ Batavæ.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisc.* Vander Linden, *de Script. Med.* Lorenzo Crasso, &c.

* ECKSTORM (Henri) naquit à Elbingerode en 1557. Il passa quatre années dans le Cloître de Walkenriedt où il fit ses premiéres études; de là il alla dans ceux d'Ilfeldt pour y étudier sous Néander qui lui enseigna à fonds le Grec, l'Hebreu, la Poesie & la Philosophie. En 1578, il alla faire un tour à Wittenberg, mais ne s'y plaisant pas, il se rendit à Iéna, où il fut reçu Maître ès Arts. En 1586, étant allé à Leipsic, il fut obligé d'en sortir à cause de la peste, & de retourner chez lui. En 1588, il fut fait Doyen d'Elrich, & lorsque Rhodomannus fut devenu, en 1591, Professeur en Grec à Iéna, on le fit Ministre & Recteur du Collége dans le cloître de Walkenriedt. En 1613, il fut fait Prieur de ce Monastére, & mourut en 1622. Il a écrit, *de Cometis*; *de Terræ motu*; & *Chronicon Walkenriedense.* * *Gr. Dict, Univ. Holl.* Leuckfeld, *Antiq. Walkenriedenses, præfat. S. 3. & P. 2. p. 150. 151.*

ECOLES ou Académies des Juifs. Les Hebreux ont toûjours été très soigneux d'enseigner & d'étudier les loix qu'ils avoient reçues de Moïse. Les péres de famille étudioient & les enseignoient dans leurs propres familles. Les Rabbins enseignoient dans le Temple, dans les Synagogues & dans les Académies. L'on prétend que dès avant le déluge, il y avoit des Ecoles de Science & de piété, dont les Patriarches étoient les Directeurs. On met *Adam* à leur tête, puis *Enos*, & enfin *Noé.* Melchisédech, dit-on, tenoit école dans la ville de *Cariat-Sépher*, autrement Hébron, dans la Palestine; Abraham qui avoit été instruit par Héber, enseigna en Chaldée & en Egypte. Les Egyptiens apprirent de lui l'Astronomie & l'Arithmétique, & Jacob succéda à Abraham dans l'exercice d'enseigner. L'Ecriture dit qu'il étoit homme simple & qu'il habitoit dans des tentes, c'est à dire, selon le Paraphraste Chaldéen, qu'il étoit parfait & Ministre de la maison de doctrine. Tout cela est certainement très peu solide & très-incertain. On ne peut douter que Moïse, Aaron & les anciens d'Israël n'ayent instruit le peuple dans le Désert, & que plusieurs bons Israëlites n'ayent été très-soigneux d'instruire dans la crainte de Dieu leurs familles; mais tout cela ne prouve pas encore les Ecoles que nous cherchons. Sous Josué nous voyons des espéces d'Académies de Prophétes, où les *Enfans des Prophétes*, c'est à dire, leurs disciples vivoient dans l'exercice d'une vie retirée & austére, dans l'étude, la méditation & la lecture de la loi de Dieu. Il y avoit de ces Ecoles de Prophétes à *Naïoth* de *Ramatha* sous Samuel; David & Samuel s'y retirérent. Saül y envoya du monde pour prendre David, mais les envoyez s'étant approchez de la troupe des Prophétes, à la tête desquels étoit Samuel, ils se mirent à prophétiser avec eux: les seconds & les troisiémes que ce Prince envoya en firent de même, & lui même y étant venu, fut saisi de l'esprit de Dieu & se mit à prophétiser, comme les autres. Nous en voyons encore sous les Prophétes Elie & Elisée à Béthel, & dans la plaine de Jéricho. Il y en avoit un grand nombre, même dans le Royaume d'Israël. Quelques-uns ont cru qu'Elie avoit aussi une Communauté sur le mont Carmel. On alloit consulter ces Prophétes sur les affaires importantes, & on alloit écouter leurs leçons, comme il paroît par l'hôtesse de d'Elisée. Son mari lui demande pourquoi elle va voir le Prophéte, puisque ce jour n'étoit ni le Sabbath, ni la Néoménie. Ces Ecoles subsistérent jusqu'à la captivité de Babylone, & il semble même que les captifs alloient encore entendre les Prophétes, lorsqu'il s'en trouvoit dans les lieux où ils étoient. Ezéchiel raconte divers entretiens qu'il eut avec les Anciens d'Israël, qui vinrent le voir, & le consulter plusieurs fois. Le peuple s'assembloit aussi autour de lui, comme pour l'entendre & l'écouter; mais ils ne tenoient compte d'exécuter ses paroles. Ce ne fut que depuis le retour de la captivité que l'on vit dans Israël les distinctions des Sectes de *Pharisiens*, de *Sadducéens*, d'*Esséniens*; on trouve aussi dans l'Evangile celle des Hérodiens. Chaque Secte avoit ses Ecoles particuliéres. On peut voir les articles de chacune d'elles. Par raport à la maniére d'enseigner dans les Ecoles, Saint Paul dit qu'il avoit étudié aux piez de Gamaliel. Philon rapporte que dans l'assemblée des Esséniens, les enfans font assis aux piez de leurs Maîtres, qui leur interprétent la Loi, & leur en développent les sens allégoriques & figurez à la maniére des anciens Philosophes. L'Auteur publié sous le nom de saint Ambroise sur les Epitres de saint Paul, dit que chez les Hébreux les Rabbins sont assis dans des chaires élevées: les Ecoliers les plus savans & les plus avancez sont sur des bancs au dessous de leurs Maîtres, & les plus jeunes sont assis à terre sur des nattes. Mais les Auteurs du Thalmud enseignent qu'anciennement le Maître étoit assis,

& les Ecoliers debout: mais cet usage changea dès avant la ruïne du Temple par les Romains ; & depuis ce tems le Maître étoit assis à la premiére place , & les Ecoliers autour de lui assis comme lui dans des chaires, ou assis par terre. Le Maître enseignoit, ou par lui même, ou par Interpréte. S'il se servoit d'Interpréte ; il lui parloit Hébreu , & celui-ci l'expliquoit en langue vulgaire. Si les Ecoliers vouloient faire quelque question au Maître , ils s'adressoient à l'Interpréte , qui la proposoit au Rabbin , & qui rapportoit aux Ecoliers la réponse qu'il avoit faite. Saint Jérôme dit que peu de tems avant la naissance de Jesus-Christ, deux fameux Rabbins *Sammai* & *Hillel*, Chefs des deux célébres Ecoles, formérent deux partis parmi les Juifs , & furent Maîtres des Scribes & des Pharisiens. *Akiba*, leur succéda , & fut Maître du fameux Aquila Interpréte des Ecritures de l'Ancien Testament. Akiba eut pour successeur *Méir* ; après lequel parut *Johanan* fils de Zachaï , puis *Eliézer*, ensuite *Delphon*, *Joseph* le Galiléen , & ensuite *Josué*, qui présida à cette Ecole jusqu'à la prise de Jerusalem. C'est ainsi que les Juifs donnoient la succession de leurs Docteurs au tems de saint Jérôme. Les Rabbins enseignent qu'après la ruïne de Jérusalem , on établit une Ecole à *Japhné*, nommée depuis *Ivelin*, en Galilée, & une autre à *Lydde*, ou *Diospolis*. Akiba professa d'abord à Diospolis, puis à Japhné. Gamaliel lui succéda à Diospolis , & il succéda à Gamaliel à Japhné. Mais la plus fameuse Académie de ce païs là fut celle de *Tibériade* , sur la mer de Galilée. C'est-là où professérent successivement *Judas* le saint, disciple de Méïr , *Chanina*, & *Johanan*. Quelque tems après, Judas se retira de Tibériade, & ouvrit une Ecole à *Séphoris* , & y professa pendant dix-sept ans. Mais il est bon de remarquer que toute cette succession de Maîtres & d'Ecoles est très peu certaine. *Voyez le P. Morin*, *Exercitations Bibliques l. 2. Exercit. 2. c. 1. & 3.* Après la chûte des Ecoles de la Palestine, que l'on fixe vers le milieu du troisiéme siécle , les Juifs vont chercher la succession de leurs Docteurs au delà de l'Euphrate à *Sora* , à *Pundebita*, à *Nahardea*, & à *Perutz-Schibbur*, lieux peu connus, & dont la situation est fort douteuse. Ils croyent que ce furent les Docteurs *Rab* & *Samuel* disciples de Judas le saint, qui les fondérent vers l'an 220. Elles subsistérent , disent-ils , pendant huit cens ans, jusques vers l'an 1030. de Jesus-Christ: alors elles furent détruites par les Sarrasins. Du debris de ces Ecoles se formérent celles de l'Egypte & de l'Europe : leurs Docteurs parurent principalement en Espagne. Moïse fils de Maimon ou *Maimonide*, étoit né à Cordoue. Il fut disciple d'Averroës. Il se retira en Egypte , & y mourut vers l'an de J. C. 1205. Rabbi *Nathan* Chef de l'Ecole de Rome mourut en 1106. *Aben-Ezra* autre fameux Rabbin est mort à Rhodes en 1174. Le Rabbin *Salomon* , nommé autrement *Raschi* ou *Jarchi* , natif de Lunel dans le Bas Languedoc , ou selon d'autres , de Troyes en Champagne , mourut à Tréves en 1180. *Kimchi* étoit né à Narbonne. Il a fleuri depuis l'an 1200 , jusques vers l'an 1250. Voila les principaux Rabbins , & le tems auquel ils ont vécu. On peut se former par là une idée de leurs Ecoles ; & de la succession de leurs Docteurs. * Le Pére D. Calmet , *Dict. de la Bible.*

ECOLIERS. *Voyez* VAL DES ECOLIERS.

ECONOME. *Voyez* OECONOME.

ECOSSE, ou ESCOSSE Royaume d'Europe, dans la partie septentrionale de la grande Bretagne.

NOMS, SITUATION, ET DIVISION de l'Ecosse.

L'ECOSSE a été appellée par les Romains *Calédonie*, par ceux de Galles *Albanie*, par les Anglois & par ceux du païs *Scotland*. Les Géographes qui fixent le premier méridien à l'Isle de Fer la placent depuis le quatorziéme degré trente minutes de longitude jusques au 19. 30. minutes, sans y comprendre les isles qui en dépendent & qui sont à son occident. Elle commence un peu au delà du 55 degré de latitude septentrionale , & va jusques au 59 : sans y comprendre les isles qui en dépendent au nord, & qui s'étendent par de là le 61. degré. Ce Royaume regarde les Orcades vers le nord ; les Hébrides & l'Irlande au couchant, la mer d'Allemagne au levant, & au midi l'Angleterre. Sa longueur est de deux cens cinquante-sept milles, ou environ, & sa largeur de cent quatre-vingt-dix. Quelques-uns divisent l'Ecosse en deux parties, séparées par le mont Granzebain ou Grensben-hills, qu'on appelle supérieure & inférieure. Mais la division civile & politique est en plusieurs provinces ou Vicomtez, qui sont comme les Bailliages en France. La division la plus naturelle se fait par le fleuve de Tai en deux parties, savoir en méridionale ou de deçà le Tai, & en septentrionale, ou de delà le Tai. La premiére comprenoit le Royaume des anciens Pictes, & l'autre celui des Scots. La partie méridionale de l'Ecosse, est divisée en vingt-deux provinces ou Comtez. On en trouve cinq autour du Golfe d'Edimbourg; savoir, Louthiane ou Lothiane, Sterling, Mentheit, Strathern & Fife. En allant d'orient en occident où sont les Marches d'Angleterre, on trouve la province de Twédale, qui comprend le petit païs de Lauder , puis Tivedale ou Téviotdale & Lidesdale, qui sont frontiéres d'Angleterre ; Eskdale , Eusdale, Annandale, Nithesdale & Galloway sur la Mer d'Irlande. Les Comtez qu'on voit autour du Golfe de Dumbriton, sont Carric, ou Karrike, Kile , Cuningham, Lennox, Argile, qui comprend le païs dit Knapdale, Lorne & Cantir. Il faut ajoûter l'île d'Arran, avec celle de Buthe, qui comprend le château & Duché de Rothesai, dont le fils aîné du Roi d'Ecosse portoit autrefois le titre. Clidesdale, sur la riviére de Clid, est au milieu de ces provinces. L'Ecosse séptentrionale est divisée en treize Comtez, dont il y en a huit à l'orient des Lacs de Lomond & de Nefs, savoir, Brod ou Brod-Albain, Athole, Perth qui comprend les petits païs de Strathmunde & de Gowrée, Angus, Murray où sont les petites provinces de Badenoth & de Strathspei , Marr, Mernis & Buquan ou Buchane où l'on joint les païs d'Ainzic, de Boëne & de Strathbolgi, Gareoth, Strathile, Frendrachi , Balven, Strathdone , &c. Les cinq autres provinces ou Comtez d'Ecosse au nord-ouest de celles que nous venons de nommer, sont Lochquabeir, Ross qui comprend le païs d'Ardmanoch, Sutherland, Strathnavern & Cathnes. L'Ecosse comprend encore les îles, dont les plus considérables sont, les Hébudes ou Hébrides, les Orcades, les Shetlandiques, ou îles de Shetland, &c. Le Comté de Lothiane ou de Lauden, que les anciens nommoient *Pictland*; c'est à dire, demeure ordinaire des Pictes, est aujourd'hui considérable par la ville d'Edimbourg, capitale du Royaume, & séjour ordinaire des derniers Rois d'Ecosse. Saint André & Glascow ont titre d'Archevêchez. La premiére de ces villes a encore une Université, & Aberdonne l'autre. Lorsque l'Ecosse étoit divisée en deux Royaumes , des Pictes & des Scots, la résidence de ceux-ci étoit à Dunstafag, & celle des autres à Abernéthi. Edimbourg a eu un Parlement. *Voyez p. 15. col. 1. l. 29. & suiv.*

LES QUALITEZ DU PAIS DU ROYAUME d'Ecosse.

L'air de l'Ecosse est épais, grossier, & beaucoup plus froid que celui d'Angleterre; à cause qu'il tire plus vers le septentrion. Quantité de bons ports sur l'océan, y rendent le commerce facile avec les Etrangers. On y voit plusieurs montagnes fort rudes ; & presque tout le plat païs abonde en lacs. Celui de Lomond n'est pas tant renommé par son étendue, bien qu'il ait près de cinquante milles de long & seize de large, que par une grande île flotante , qu'il a entre une trentaine de petites. Les autres lacs les plus considérables de l'Ecosse, sont le Loss, le Louth, le Ness, &c. On dit que ce dernier ne géle jamais , non plus qu'une riviére de ce nom. Entre les autres riviéres de l'Ecosse, on remarque le Tai, la Twéde, le Nith, le Lid, le Spei, la Dée & le Don. Ce Royaume a encore un très-grand nombre de golfes, dont les plus renommez sont ceux d'Edimbourg & de Dumbriton. Les provinces fécondes portent en quelques lieux quelque sorte de blé; mais fort peu de froment, & les autres ont plus de pâturages que de grains. On dit que les côtes maritimes sont à peu près comme celles d'Angleterre ; mais avec cet avantage particulier, que quand le froment est cher en Ecosse, elles sont incomparablement plus poissonneuses.

Ce Royaume a aussi du fer, du plomb, de l'azur, quelques mines d'or & d'argent, du marbre, & quelquefois de l'ambre gris. On y nourrit aussi de bons chevaux. Il y a force cuirs, suifs, poissons, sauvagines & une quantité prodigieuse de loups, au lieu qu'on n'en voit point en Angleterre.

MOEURS ET FORCES DES HABITANS d'Ecosse.

Comme les Ecossois sont divisez en deux peuples différens de langage, aussi ont-ils des coutumes fort dissemblables. Ceux qui parlent Anglois, comme les Gentilshommes & les Habitans des meilleures provinces d'Ecosse, sont honnêtes, civils & ingénieux ; mais vindicatifs. Entre ceux-ci, les aînez succédent à toutes les terres : & les autres, outre un legs, ont une partie des meubles. Ceux qui parlent la langue qu'ils appellent *Gachtlet*, & qui leur est commune avec les Irlandois, observent encore la plupart des anciennes coutumes en leurs habits & en leur manger. Leurs chemises sont teintes de jaûne; ils portent par dessus une espéce de hoqueton, & ont les jambes nues jusqu'au genou. Ils se servent d'arcs & de fléches, habitent sur les montagnes, qui sont pour eux des forteresses imprenables, & sont extrêmement vigoureux. Cette partie dite la Haute Ecosse, est celle où les Romains n'ont jamais pu porter leurs armes, & qui a même donné dans le XVII siécle des bornes au pouvoir & au succès des Anglois Parlementaires. On dit que les anciens Ecossois mangeoient de la chair humaine, & que leurs femmes alloient à la guerre. On ajoûte encore que les Habitans de la province d'Albanie avoient une grande inclination pour le vol; que les loix ordonnérent que ceux de ce païs, dont on se pourroit saisir, seroient obligez de réparer le dommage qui s'étoit fait, ou de perdre la vie. En général les Ecossois ont presque les mêmes inclinations pour la guerre que les Anglois & les Irlandois, endurcis à la fatigue, vaillans, se servant des mêmes armes, & combattant toujours à pié. Leur plus grande force est la Noblesse. Quand le Roi veut faire la guerre, il assemble le Parlement, lui déclare ses intentions, & alors les Nobles, les Vassaux & les Communes sont tenus de servir en personne, & à leurs dépens. Au reste, les Ecossois pour leur valeur & leur fidélité, ont mérité que les Rois de France leur confiassent la garde de leur personne. Quelques-uns disent que c'est depuis S. Louis.

ORIGINE ET GOUVERNEMENT DES Ecossois.

Les Ecossois sont considérez après les Pictes , entre les plus anciens peuples de la Grande-Bretagne. Mais leur origine, & l'étymologie de leur nom, sont très obscures. Divers de ses Auteurs, qui donnent dans les fables, ont cru que Scota, fille du Roi d'Egypte, fonda ce Royaume, & qu'elle lui donna son nom. Henri Archidiacre de Huntington, qui a écrit l'Histoire de Bretagne, croit que les Ecossois sont sortis des Cantabres d'Espagne, qui sont les Navarrois d'aujourd'hui. Buchanan les fait venir d'Espagne ; mais il assure qu'ils tirent leur origine des Celtes qui passérent les Pyrénées. Matthieu de Westminster soutient qu'ils sortirent des Pictes, & des femmes Irlandoises ; & que la diversité des deux nations leur fit donner le nom de *Scots* ; mais cette raison est refutée par Béde même, qui dit que les Pictes demandérent des femmes aux Ecossois d'Irlande. L'opinion de Cambden, qui dit qu'ils sont descendus des Scythes, paroît à plusieurs la plus raisonnable, & est la plus suivie. Presque tous les Historiens Ecossois marquent la fondation de ce Royaume, par le Roi Fergus II. qui commença de régner en 411, & qui selon eux, fut la tige de leurs Rois. Il est

vrai qu'ils prétendent que ce Roi ne fit que rétablir ce Royaume, qui s'etoit formé, si on les en croit, avant la venue du Sauveur du monde, sous Fergus I. vers l'an 420 de Rome. On ajoûte que depuis ce Fergus I. cet Etat avoit duré jusqu'au tems du Tyran Maxime, qui l'avoit ruiné. Lloyd & Stillingfleet, Evêques, l'un de S. Asaph, & l'autre de Worchester, ont solidement montré que la Monarchie Ecossoise n'a commencé que 700 ans après JESUS-CHRIST. L'an 1286 ou 1290, Alexandre III. étant mort sans enfans, il y eut une longue querelle pour sa succession, entre Robert Brus, & Jean de Bailleul, de la maison d'Harcourt tous deux sortis du sang d'Ecosse par filles. Edouard Roi d'Angleterre, nommé par les deux competiteurs, pour être Juge de ce différent, donna la Couronne à Baileul. Robert Brus la conquit depuis, & mourut en 1329, laissant David II. son fils, qui étant mort sans enfans l'an 1370, eut pour successeur Robert II. de la famille de Stuart. Le Parlement qui est l'assemblée des Etats du Royaume, est composé de trois Ordres, du Clergé, de la Noblesse, & du peuple. Outre celui-là, il y avoit un Parlement fixe à Edimbourg, qui fut établi par le Roi Jacques V. On dit qu'avant lui il y en avoit un autre ambulant, qui alloit par les villes rendre justice, & interpréter les loix. Après ce Parlement, les Ecossois ont encore quelques Cours souveraines de grands Justiciers, pour les matiéres criminelles; &, chaque province, outre ses Officiers ordinaires, a un Vicomte héréditaire, qui juge les causes civiles & criminelles. Quand le Roi veut faire assembler ses Etats, le Chancelier en avertit les trois Ordres, & chacun d'eux choisit huit députez; le Tiers Etat est divisé alors en Comtez, & en villes, qui ont leurs huit Députez particuliers; de sorte que l'assemblée est composée de trente-deux personnes, sans y comprendre les Officiers du Roi & du Royaume. Enfin en 1707 le Royaume d'Écosse fut réüni à celui d'Angleterre par les brigues des Partisans de la Reine Anne, & il fut conclu que les Parlemens des deux Royaumes n'en feroient plus qu'un, sous le nom de *Parlement de la Grande Bretagne*. Le premier Parlement de ce nom, composé des Députez Anglois & Ecossois, s'assembla à Londres au mois de novembre de la même année, où se trouvérent suivant le traité d'Union seize Pairs Ecossois & 45 Députez du même Royaume. Il fut aussi conclu par ce traité que la Reine ne seroit plus appellée *Reine d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande* mais *Reine de la Grande Bretagne & d'Irlande*, & que les armes du Souverain de la grande Bretagne seront desormais *écartelées au* 1. *&* 4. *d'Angleterre & d'Ecosse, au* 2. *de France; & au* 3. *d'Irlande.*

RELIGION DES ECOSSOIS.

On dit que le Royaume d'Écosse fut éclairé des lumiéres du Christianisme, sous le régne de Donalde, à qui le Pape Victor envoya, vers l'an 200, des Missionnaires pour l'instruire des véritez de l'Evangile. Elles y furent reçues avec respect; & la Foi y ayant été alterée dans le cinquiéme siécle, sous le pontificat du Pape Célestin I, l'Eglise de France y envoya deux fois, en l'an 429 & en 446, saint Germain d'Auxerre, & saint Loup de Troyes, pour s'opposer aux Pélagiens, qui infectoient de leurs erreurs ce Royaume, ou la Chronique de Prosper dit que Palladius avoit été envoyé par le même Pontife Célestin. Sous le régne de Jacques V. qui mourut en 1542, les Protestans commencérent à y débiter leurs opinions. Ce Prince s'opposa avec zéle à cette doctrine, & punit sévérement ceux qui en faisoient profession. Mais après la mort de ce Roi, & de sa fille Marie Stuart, l'Ecosse reçut la Réformation. Le jeune Roi, qui fut depuis Jacques VI. Roi d'Ecosse, & premier de ce nom, Roi d'Angleterre, ayant été élevé par les Calvinistes, l'exercice de la Religion Romaine y fut presque entiérement aboli. Il y resta pourtant grand nombre de Catholiques. L'an 1604, le Roi Jacques VI. obligea les Ecossois de recevoir les mêmes cérémonies que l'Eglise d'Angleterre, & leur donna des Evêques malgré les Ministres de ce Royaume. C'est ce qui a produit, dans le XVII siécle, les malheurs des trois Royaumes de la Grande-Bretagne.

ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ D'ECOSSE.

Archevêché de saint André.

Evêchez suffragans.

Aberdeen, Dunkell, Murray, Dumblane, Brechin, Edimbourg, Rosse, Cathnes, Orkney.

Archevêché de Glascow.

Evêchez suffragans.

Galloway, Argyle, Colmkill.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS d'Ecosse.

Nous donnerons ici la suite des Rois d'Ecosse, depuis Fergus I. qui vivoit vers l'an 420 ou 422 de Rome, environ l'an 334 ou 332 avant l'Ere Chrétienne. Quoique ces premiers Princes soient sans doute fabuleux, il ne sera peut-être pas inutile d'en marquer les noms conformément à Boëtius, Buchanan, & autres Auteurs qui ont écrit l'Histoire d'Ecosse, & qui sont suivis par les Modernes.

Fergus I. vers l'an 420 de Rome, régna vingt-cinq ans.

	Ferthaire,		15
	Mane,		29
	Dornadille,		28
	Render,		26
	Reuthus,		17
	Thérée,		12
	Josine,		24
	Finan,		30
	Durstus,		9
	Evéne I.		19
	Gilles Tyran,		12
	Evéne II.		17
	Eder,		18
	Evéne III.		47
	Métellan,		39
	Caractacus,		22
	Corbréde I.		17
	Dardanus *le Gros*.		
	Corbréde II.		34
	Lugracus,		5
	Mogal,		33
	Conar,		6
	Agarde,		14
	Ethode,		33
	Sathraël,		4
	Donalde I.		21
	Ethode II.		16
	Ethirco,		12
	Nartholocus.		11
	Findocus,		10
	Donalde II.		22
	Cratlinius,		24
	Fincormacus,		47
	Romaque,		3
	Angusian,		2
	Fételmacus,		3
	Eugéne I.		3. ou 21
L'an 411. de salut	Fergus II.		16
427	Eugéne II.		23
449	Dongard,		5
453	Constantin I.		15
469	Congalle I.		32
501	Gorane ou Conrane,		34
535	Eugéne III.		23
558	Congalle II.		10
568	Kinatel,		2
570	Aidan,		33
604	Kenneth ou Chennet,		1
605	Eugéne IV.		17
622	Ferchar ou Ferquardh I.		14
636	Donalde III.		16
651	Ferchar ou Ferquardh II.		8
668	Malduin,		20
688	Eugéne V.		4
692	Eugéne VI.		10
702	Ambercelet ou Ambirkilet,		2
704	Eugéne VII.		7
721	Mordach,		19
730	Etwin ou Etfin,		37
761	Eugéne VIII.		3
764	Fergus III.		3
767	Solvathie,		20
787	Achaius,		31
819	Congalle ou Connal III.		5
824	Dongal ou Donalde IV.		6
830	Alpin,		3
833	Kenneth II.		21. ou 24
857	Donalde V.		5. ou 1
858	Constantin II.		16
874	Ethe,		1
875	Grégoire,		18
892	Dongal ou Donalde VI.		11
903	Constantin III.		40
943	Malcolme I.		15
958	Indulfe,		9
967	Duffe,		5
972	Cuine ou Culme,		4
976	Kenneth III.		8
984	Constantin IV.		1
985	Grime,		9
993	Malcolme ou Milcolumbe II.		30
1023	Donalde ou Duncan I.		7
1030	Maccabet ou Macbéde,		17
1047	Malcolme III.		36
1084	Donalde ou Duncan II.		six mois.
1084	Edgard,		11
1095	Alexandre I. dit *le Fort*,		19
1114	David I.		29
1143	Malcolme ou Marcomer IV.		12
1155	Guillaume, dit *le Lion*,		59
1214	Alexandre II.		35
1249	Alexandre III.		37

Jean de Bailleul de Harcourt, Interrégne.

1306	Robert Brus I.		23
1329	David II.	mort en 1370	41
1370	Robert II. Stuart,		20
1390	Jean, dit Robert III.		16
1406	Jacques I.		31
1437	Jacques II.		23
1460	Jacques III.		28
1488	Jacques IV.		25

1513 Jac-

1513 Jacques V. 29
1542 Marie Stuart, morte en 1587
1577 Jacques VI. mort en 1625
1625 Charles I. Roi de la grand' Bretagne, mort en 1649
1649 & 1660. Charles II. mort en 1685
1685 Jacques VII. chassé en 1689. mort en 1701
1689 Guillaume-Henri de Nassau, mort en 1702
1702 Anne Stuart, épouse du Prince George de Danemarck, [morte le 12 août 1714
1714 George Duc de Brunswik-Hanover, mort le 22 juin 1727
1727 George II. fils de George I.
Voyez STUART.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ECOSSE.

Hector Boëtius, Jean le Maire, George Buchanan, & Jean Leslé Evêque de Rosse, ont écrit l'Histoire d'Ecosse en particulier. Thomas Dempster en a publié une sous le titre d'*Apparatus ad Historiam Scoticam.* Le Vénérable Béde, Gildas le Sage, Géofroi de Monmouth, Guillaume de Malmesburi, Roger de Hoveden, Henri de Huntington, Ethelwerd, Ingulfe, Jean Asser, Guillaume de Newbridge, Matthieu Paris, Thomas Walsingham, Matthieu de Westminster, Ranulphe de Chester, Thomas de la More, Jean Froissard, Polydore Virgile, George Lile, Nicolas Trivet, Richard Grafton, & quelques autres ont écrit celles des Bretons ou Anglois, & y font mention de l'Ecosse. André du Chêne a donné au public en notre langue, l'Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Outre ceux-là, David Chambre a fait des recherches d'Ecosse; Paul Jove, Cambden, Belleforest, Florimond de Raimond, Sandére, Gasula, Davity, Baronius, Sponde, Cluvier, Sanson, Duval, Briet, &c. en parlent dans leurs Ouvrages. *Consultez* encore Speed, Selden, Ortélius, Munster, Mérula, Godwin, Ferrari, & Baudrand, *Lex Géogr.* Robbe, *Meth. de Géogr.* Ussérius, Balæus, Guillelmus Camerarius. Il faut ajoûter à ces Auteurs Lloyd & Stillingfleet Evêques de St. Asaph & de Worcester qui ont entrepris de montrer que la Monarchie Ecossoise n'a commencé que 700 ans après Jesus Christ, dans le même tems que le Christianisme est entré en Ecosse, & George Mackensie Ecossois, qui a tâché de prouver l'Antiquité de cette Monarchie dans un livre intitulé. *Defensio Antiq. Regal. Scotorum Prosapiæ.*

* ECOUCHEY, gros bourg de Normandie en France sur l'Orne au nord-ouest de Seez, & au nord d'Alençon.

* ECOUIS, gros bourg de Normandie en France au sud-est de Rouen, & à l'ouest de Gisors.

ECRON. *Voyez* ACCARON.

ECS-MIAZIN, monastére célébre de Perse à deux milles de la ville d'Erivan. C'est un lieu d'une grande dévotion pour les Chrétiens Arméniens. Ce mot veut dire en leur langue, *la descente du fils unique engendré*, & il l'ont nommé ainsi, parce qu'ils prétendent que J. C. se fit voir clairement en ce lieu-là à S. Grégoire qui en fut le premier Patriarche. Les Mahométans le nomment *Vich-Clisse*, ce qui signifie *trois eglises*, parcequ'outre celle du couvent, il y en a deux autres assez près de là. Dans celle qui est nommée *Ecs-Miazin* les Moines montrent quantité d'ornemens & de vases précieux, & plusieurs Reliques. Le premier Monastére de cette église fut bâti par Nicosès, vint-neuviéme Patriarche d'Arménie. Les Tartares le ruinérent, & l'on tient qu'il a été abattu cinq fois à rez de chaussée. Il est à présent bâti de briques. L'appartement du grand Patriarche des Arméniens qui est obligé de résider dans ce monastére, est exposé au levant. Il a sous lui quarante sept Archevêchez, dont chacun a quatre ou cinq Suffragans, avec lesquels il vit en communauté dans un couvent, où ils ont la conduite de plusieurs Moines. Si tôt qu'ils ont dit l'Office & la Messe, ce qui d'ordinaire est achevé à une heure de jour, ils vont tous travailler à la terre pour avoir de quoi s'entretenir. Le revenu du Grand Patriarche est environ de six cens mille écus, tous les Chrétiens Arméniens qui passent quinze ans, lui devant chacun cinq sols chaque année. Les riches suppléent au défaut des pauvres qui ne les peuvent payer. Tout cet argent ne va pas au profit du Patriarche. Il y a des années où il faut qu'il y ajoûte ce qu'il peut épargner, afin de soulager les pauvres Arméniens qui n'ont pas de quoi payer le tribut annuel qu'ils doivent aux Princes Mahométans qui les tiennent sous leur domination; autrement il seroit à craindre que la nécessité ne les forçât à suivre la Religion de Mahomet, & qu'ils ne fussent vendus avec leurs femmes & leurs enfans. C'est à quoi le Grand Patriarche apporte tout le reméde qu'il peut, sur l'état que chaque Archevêque lui envoye de ce qui est nécessaire pour cela dans l'étendue de sa Jurisdiction; de sorte que ce qu'il prend d'un côté, il l'employe de l'autre, sans qu'il profite que fort peu de chose du revenu qu'il tire de près de quatre vints mille villages qu'il a sous lui. * Tavernier, *Voyage de Perse, tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ECTHESE: nom célébre dans l'Histoire Ecclésiastique, que l'Empereur Héraclius donna à une profession de Foi, qu'il fit publier en 639. Voici quel en fut le sujet. En l'année 629, ce Prince, après la victoire qu'il venoit de remporter sur les Perses, étant poussé d'un zéle sincére, promit à Athanase, chef des Jacobites, (qui étoit une Secte d'Hérétiques Eutychiens), de le faire Patriarche d'Antioche, s'il vouloit reconnoître le Concile de Chalcédoine; mais Athanase, feignant d'embrasser la Foi Catholique, engagea l'Empereur dans l'erreur des Monothélites, lui persuadant qu'il n'y avoit qu'une seule volonté en JESUS-CHRIST. Héraclius fut confirmé dans cette opinion par Cyrus Patriarche d'Alexandrie, & par Sergius Patriarche de Constantinople, qui étoient tous deux de la faction d'Athanase. Ainsi l'an 639, l'Empereur publia un édit, qui avoit pour titre, *Ecthesis*, c'est à dire, *Exposition de la Foi*; & qui étoit dressé de telle sorte, qu'à moins d'être fort instruit des véritez Catholiques, on pouvoit facilement y être trompé; car il étoit en apparence Catholique; mais il n'établissoit en effet, qu'une seule volonté & une seule opération en JESUS-CHRIST. Cet édit ayant été publié par tout l'Empire, Sergius assembla un Synode à Constantinople; où il fut approuvé. Saint Maxime, Abbé de Chrysople, proche de Constantinople, fit tous ses efforts, pour arrêter le cours de ce desordre. Il passa à Rome; où il excita le Pape Jean IV. à convoquer un Concile, pour condamner cette fausse doctrine que l'on vouloit établir dans l'Eglise. L'Empereur Héraclius ayant appris que l'Eglise Romaine le regardoit comme Hérétique, en fut sensiblement touché, & déclara par un autre édit, qu'il envoya par tout dans l'Orient & dans l'occident; que Sergius étoit le véritable auteur de l'*Ecthése*, & que ce n'avoit été qu'à l'instance de ce Patriarche, qu'on l'avoit publiée. L'Empereur Constant, petit-fils d'Héraclius, qui succéda à la Couronne en 641, suivit aussi l'erreur des Monothélites, & fit un édit en 648, auquel il donna le nom de *Type*, qui signifie *Modéle de la Foi.* Cet édit, sous prétexte de donner la paix à l'Eglise en faisant cesser toutes les disputes, défendoit absolument de remuer la question tant de fois agitée, s'il n'y avoit qu'une volonté & qu'une opération en JESUS-CHRIST, ou s'il y en avoit deux. L'an 649, le Pape Martin assembla un Concile à Rome, composé de cent cinq Evêques, & y condamna cet édit nommé *Type.* L'Empereur en fut outré de colére contre le Pape, & le traita de la maniére que l'on peut voir dans l'article de S. MARTIN I. Pape. * Baronius, *Annal. tome* 8. M. l'Abbé Fleury, *Hist. Eccl.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. VII siécle.*

* ECUREY, Abbaïe de l'Ordre de Citeaux en Lorraine dans le Barrois ou Duché de Bar sur la rive droite ou occidentale de la riviére de Saux en Morlay, au nord de Monstier-sur-Saux au midi.

ECUYER, titre de noblesse, qui appartient à ceux qui ont droit de porter des écus & des armoiries. On appelloit autrefois Ecuyer, celui qui portoit l'écu du Chevalier dans les Tournois; & qui lui servoit de second. Le Président Fauchet, *en son Traité de l'origine des Dignitez & Magistrats de France, c.* 16. rapporte d'anciennes Chartres, où le grand Ecuyer de France est nommé *Scutifer*, parce qu'il portoit l'écu du Roi. Ces Officiers furent aussi appellez *Armigeri*, parce qu'ils portoient les armes de leurs Princes ou Seigneurs, pour les leur donner quand ils en avoient besoin. Ainsi dans l'Histoire Sainte, il est parlé des Ecuyers d'Abimélech; de Saül & de Jonathas; & dans l'Histoire Profane, de ceux d'Hector, d'Achille & de Dioméde. Mais comme le nom de Chevalier vient de cheval, celui d'Ecuyer ne vient pas seulement d'écu, mais aussi d'écurie, *à Scuria*, parce que les Ecuyers avoient soin des chevaux qui appartenoient aux Chevaliers. Ainsi ceux qui exercent le manége, & qui enseignent à monter à cheval, sont appellez Ecuyers. Etienne Pâquier, *dans ses Recherches*, dit que, sur le déclin de l'Empire, il y eut deux sortes de gens de guerre, qui furent appellez, les uns *Gentils*, les autres *Ecuyers.* Julien *l'Apostat* comptoit beaucoup sur leur valeur, particuliérement durant le séjour qu'il fit dans les Gaules. Ammien Marcellin, *liv.* 17. *de son Hist.* en parle aussi avec honneur, au sujet de la prise de la ville de Dologne: *Ideò confidentes*, dit-il des assiégez, *quod nec Scutarios adesse didicerant; nec Gentiles.* C'est pourquoi les Gaulois ayant vu sous l'Empire des Romains, que ceux qui étoient du nombre des Ecuyers, & des Gentils, étoient les plus vaillans, donnérent dans la suite ces noms illustres aux plus braves de leurs troupes. L'Histoire nous apprend que dans la Maison royale de France, il y a toujours eu des Ecuyers d'écurie, près de la personne des Rois. Ils le suivoient par tout, les couchoient à la porte de leur chambre, & étoient souvent élevez à la charge de premier Ecuyer. On voit dans l'état de la Maison du Roi François I, dressé l'an 1543, que Robert de Pommereuil, Chevalier, & Vespasien de Carnoisin, Ecuyer d'écurie de ce Prince, furent pourvus successivement de cette même charge de premier Ecuyer. Voici ceux à qui l'on donne aujourd'hui en France le titre d'Ecuyer.

Le grand Ecuyer est un Officier de la Couronne, dont nous parlerons plus bas. Le premier Ecuyer de la grande écurie, où l'on a soin des chevaux de guerre & de manége du Roi, est celui qui commande aux Officiers en l'absence du grand Ecuyer. Le premier Ecuyer de la petite écurie, où l'on a soin des chevaux de selle & de carrosse de sa Majesté, est appellé *Monsieur le premier.* Il y a deux Ecuyers servant par quartier. L'Ecuyer qui est de jour se trouve au lever du Roi, & fait si sa Majesté veut monter à cheval, & il lui met & ôte les éperons.

LE GRAND ECUYER TRENCHANT est un Officier, qui sert aux grandes cérémonies, & qui fait les mêmes choses que l'Ecuyer trenchant, lequel est un Gentilhomme servant, qui fait l'essai sur le couvert du Roi, qui lui découvre & présente les plats, qui lui change d'assiette & de serviette à chaque service, & qui coupe les viandes, à moins que le Roi ne les coupe lui-même.

ECUYER-BOUCHE est un Officier qui range les plats sur la table de l'Office, avant qu'on les serve au Roi, & qui présente deux essais au Maître-d'Hotel. *Ecuyer de Cuisine* est le premier Officier de la cuisine de quelque Grand.

On nomme aussi ECUYER celui qui tient Académie, où l'on enseigne la jeune Noblesse à monter à cheval, & à faire tous les exercices que doivent savoir les Gens de qualité, qui sont destinez à servir le Roi. Quant à celui qui a l'œil sur les chevaux & sur l'écurie d'un grand Seigneur, on l'appelle communément *Ecuyer Cavalcadour.*

GRAND ECUYER DE FRANCE, Officier de la Couronne, qui dispose presque de toutes les charges vacantes de la grande & de la petite écurie du Roi; qui ordonne de tous les fonds qui sont employez aux dépenses des écuries & haras de sa Majesté; & qui donne permission de tenir académie pour instruire les jeunes hommes dans les exercices de la guerre. On appelle ordinairement cet Officier, *Monsieur le Grand.* Il porte l'épée royale dans le fourreau, aux entrées des Rois, & dans les autres solemnitez; & pour marque de sa charge, il la met à chaque côté de l'écu de ses armes dans le fourreau, avec le baudrier. Voici ce que les anciens

ciens titres apprennent touchant la suite des Grands Ecuyers de France.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS Ecuyers de France.

I. Roger surnommé l'*Ecuyer*, à cause de son emploi, étoit Maître de l'écurie du Roi Philippe *le Bel* en 1294.
II. Pierre Gentien, étoit Maître de l'écurie du Roi en 1295.
III. Denys de Melun, & Jacques Gentien, sont nommez conjointement Maîtres de l'écurie du Roi en 1298.
IV. Guillebaud, est dit Maître de l'écurie du Roi en 1299.
V. Gilles Granche, Maître de l'écurie du Roi, vers l'an 1300, sous Philippe *le Bel*.
VI. Guillaume Pisdoë *le Jeune*, fut établi premier Ecuyer du Corps, & Maître de l'écurie du Roi Philippe *le Long* en 1316.
VII. Jean Bataille, premier Ecuyer du Corps, & Maître de l'écurie du Roi en 1321, & 1325, sous Charles *le Bel*.
VIII. Gilles de Clamart, fut premier Ecuyer du Corps & de l'écurie du Roi en 1325.
IX. Philippe des Moustiers, premier Ecuyer du Corps & Maître de l'écurie depuis 1330, jusqu'en 1333.
X. Odart des Roules en 1335.
XI. Henri de Lyenas en 1344, sous Philippe de Valois.
XII. Guillaume de Boncourt en 1345, sous le même Roi.
XIII. Guillaume de Champagne, dit *le Maréchal* en 1354, & 1362, sous le Roi Jean.
XIV. Martelet du Ménil en 1364, sous Charles V.
XV. Trouillart de Caffort en 1373, sous le même Roi.
XVI. Collart de Tanques en 1376, sous le même Roi.
XVII. Robert, Seigneur de Mondoucet en 1397, sous Charles VI.
XVIII. Philippe de Girême, dit *Cordelier*, premier Ecuyer du Corps, & Grand Maître de l'écurie en 1399, sous le même Roi.
XIX. Jean de Kaermien ou de Kermien en 1411, sous le même Roi.
XX. Bureau de Dicy en 1413, sous le même Roi.
XXI. André de Toulonjon en 1419, sous le même Roi.
XXII. Huet de Corbie, commis à l'exercice de la charge de l'écurie en 1420.
XXIII. Hugues de Noër.
XXIV. Pierre Frotier en 1421, 1425, sous Charles VI. & VII.
XXV. Jean du Vernet, dit le *Camus de Beaulieu*.
XXVI. Jean Poton, Seigneur de Saintrailles, Grand Maître de l'écurie en 1431, sous Charles VII.
XXVII. Tannegui du Châtel en 1453, sous le même Roi.
XXVIII. Claude de Châteauneuf, en 1459, sous le même Roi.
XXIX. Joachim Rouaut, Seigneur de Boisment en 1461, sous Louïs XI.
XXX. Jean de Guarguesalle en 1462, & 1471, sous le même Roi.
XXXI. Charles de Bigny en 1467, sous le même Roi.
XXXII. Alain Goyon, Grand Ecuyer de France en 1474, & 1482, sous le même Roi.
XXXIII. Pierre II, Seigneur d'Urfé en 1484, sous Charles VIII.
XXXIV. Galéas de S. Sévérin, fils de Robert, Comte de Cajazze en 1506, sous Louïs XII.
XXXV. Jacques de Genouillac, Seigneur d'Acier, Grand Maître de l'Artillerie de France, étoit Grand Ecuyer en 1525, sous François I.
XXXVI. Claude Gouffier, Duc de Rouanès en 1548, sous Henri II.
XXXVII. Léonard Chabot, Comte de Charny, en 1570, sous Charles IX.
XXXVIII. Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf, & Comte d'Harcourt, en 1582, sous Henri III.
XXXIX. Roger de S. Lary & de Termes en..... puis en 1622, & 1639, sous les Rois Henri IV. & Louïs XIII.
XL. César-Auguste de Termes en 1620, sous Louïs XIII.
XLI. Henri Ruzé d'Effiat, Marquis de Cinq-Mars, en 1640, sous le même Roi.
XLII. Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, en 1643.
XLIII. Louïs de Lorraine, Comte d'Armagnac, en 1666, sous Louïs XIV.
XLIV. Henri de Lorraine Comte de Brionne, fut reçu grand Ecuyer de France, en la place du Comte d'Armagnac son pére, en février 1677.
XLV. Charles de Lorraine-Armagnac, à la place du Comte de Brionne son frére. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

E D.

EDA, riviére de l'Arabie Heureuse. Elle coule dans les Etats du Cherif ou Prince de la Mecque, reçoit le Chaibar à Carn-Almansal, baigne la petite ville d'Eda, & se décharge dans la mer Rouge à Zidden. On croit que cette riviére est celle que l'on nommoit anciennement *Batius*. * Maty, *Dict. Géogr.*

EDA, ville. *Voyez* l'art. précédent.

EDAM, ville des Provinces-Unies. Elle est située dans la Nord-Hollande sur le Zuyder-Zée, où elle a un bon port à trois ou quatre lieues de la ville d'Amsterdam, du côté du nord. Edam a voix & séance dans les Etats de Hollande. Elle est célébre par ses bons fromages, & par la grande quantité de vaisseaux qu'on y construit. On trouve dans les Annales qu'en 1430, après une grande tempête qui avoit rompu les digues & donné passage à la mer dans les prairies, quelques filles d'Edam ayant passé par Purmerend avec un bateau pour traire les vaches, & l'eau venant à se retirer par le reflux, elles apperçurent une femme marine dans la boue avec fort peu d'eau. Elles l'attirérent dans leur barque, & la menérent jusques à Edam où elle fut habillée. Elle y apprit, dit-on, à filer, & se servoit de nos alimens; mais elle ne put apprendre à parler. On la mena à Harlem où elle vécut quelques années ayant toujours un penchant qui l'entraînoit vers l'eau. Un Auteur rapporte qu'on lui avoit imprimé quelque connoissance de Dieu, & qu'elle faisoit la révérence en passant devant un Crucifix. * Maty, *Dict. Géogr.* Parival, *Délices de la Hollande.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EDAM, *'t Land van Edam*, c'est à dire, *le païs d'Edam.* C'est une contrée de Groenlande. Elle est au 76 degré de latitude septentrionale. Les Hollandois la découvrirent l'an 1655, & lui donnérent le nom qu'elle porte. * Maty, *Diction. Géogr.*

EDBALD, Roi des Saxons de Kent en Angleterre, succéda à son pére Ethelbert dans le VI siécle. Il étoit adonné à toutes sortes de vices, & suivoit le Paganisme; il épousa même sa belle-mere, & commit plusieurs autres crimes. Dieu les punit par une frénésie étrange, ou, comme les autres disent, par la possession du démon. Ce coup le fit revenir à soi. A la persuasion de Laurent, Evêque de Cantorbéry, qui étoit un homme de sainte vie, il se fit Chrétien, répara ses crimes par la pénitence, & mourut la 25 année de son régne, vers l'an 640 de Jesus-Christ. * Bede, *l.* 2. *Hist. c.* 2. *& suiv.* Polydore Virgile, *l.* 3. *Hist. d'Angl.*

EDBERT, douziéme Roi de Kent, succéda à Withred, & régna 23 ans; mais il ne fit rien de mémorable. * Polydore Virgile, *l.* 4.

EDBERT Roi de Northumberland. *Voyez* EADBERT.

EDBURGE. *Voyez* EADBURGH.

EDDE. *Voyez* ADON.

EDEL. C'est ainsi que les Tartares nomment le Wolga. *Voyez* RHA.

EDELAY, une petite ville sur la route d'Alep à Saïde en Syrie, assez propre, les maisons en étant ornées & embellies, & les environs ombragez d'arbres, qui donnent de la fraîcheur. Il y a un Aga & des Officiers Turcs pour y entretenir l'ordre & pour lever les impôts. On n'y boit que de l'eau de citerne, laquelle, quelque soin qu'on y apporte, les Habitans ne peuvent jamais conserver assez pure; de sorte qu'elle cause des maladies à quoi ils sont fort sujets. * Carré, *Voyages des Indes Orientales.*

EDELFRID, fils d'EDELFRID, Roi des Anglois Septentrionaux, remporta plusieurs victoires sur les Bretons, & fut chassé de son thrône par Eduin, sur qui son pére l'avoit usurpé. Il mourut au commencement du VII siécle. * Béde, *l.* 1. *c. dern.*

EDELPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

EDELPHE. *Voyez* KELWULPH.

EDELRED, ou ETHELRED Roi de Northumberland en Angleterre, succéda à Osred, & régna 31 an. Il fut le dernier qui porta le nom de Roi des Northumbres, & fut vaincu par Egbert, Roi des Saxons Occidentaux. * Les Historiens *d'Angleterre.*

EDELWALK, premier Roi Chrétien des Saxons Méridionaux en Angleterre, fut tué dans un combat par Redwalla, Roi des Saxons Occidentaux. Après sa mort Bertune & Andune deux fréres, prirent le gouvernement en main, sous le titre de Ducs ou de Capitaines; & se maintinrent jusqu'à ce qu'Edelric, fils d'Edelwalk, le reçut de leurs mains. * *Diction. Anglois.*

EDEMA, ville de Palestine dans la Tribu de Nephtali. * *Josué, ch.* 19. *v.* 16. *Voyez* ADAMA.

* EDEMA, habile Peintre en païsages, natif de Frise, fit le voyage de Surinam, pour y dessiner tous les insectes de ce païs-là. De là il alla dans les colonies Angloises pour y peindre les rochers qui s'y trouvent. Il avoit un hardi pinceau, & excelloit dans le coloris. Il entendoit parfaitement l'ordonnance d'un tableau, mais il n'étoit pas habile à peindre des statues ou des animaux, & il les faisoit faire par d'autres. Il étoit extrémement addonné au vin qui le conduisit au tombeau. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 256.

EDEMBOURG, ville. *Cherchez* EDIMBOURG.

EDEN, nom d'un lieu où étoit le Paradis terrestre, que quelques-uns prennent, non pour le nom propre de ce lieu, mais pour un nom appellatif, qui signifie *un lieu délicieux.* Il est certain que le nom d'Eden est pris quelquefois dans l'Ecriture pour un païs de ce nom vers l'orient, *Isaïe, ch.* 27. *v.* 12. II. ou IV. *Rois, ch.* 18. *v.* 11. & *ch.* 19. *v.* 12: passages par lesquels il paroit que le le païs d'Eden étoit dans le Royaume des Médes. * *Voyez* PARADIS.

* EDEN, ville sur la montagne de Liban dans un lieu très délicieux. Près de là est le fleuve Adonis, & un peu plus au midi les cédres du Liban. Le P. Calmet croit que c'est cette ville d'*Eden* ou *Aden*, dont parle le Prophéte Amos, en ces termes, *Je détruirai celui qui tient le sceptre de la maison d'Eden*, ou selon la Vulgate, *de la maison de volupté.* * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

EDEN, c'est la principale riviére du Comté de Cumberland en Angleterre. Elle a sa source dans le Comté d'Yorck, traverse le Westmorland, où elle baigne Kirbysteven & Appleby. Enfin se joignant à l'Eimot, sur les frontiéres du Cumberland, elle arrose ce païs, jusqu'à ce que grossie des eaux de plusieurs ruisseaux, elle se décharge dans la mer d'Irlande entre le château d'Anand en Ecosse, & Boulnesse en Angleterre. Carlisle & plusieurs autres villes de ce Comté jouïssent du bénéfice de ses eaux. *Diction. Angl.*

EDEN (l'isle d') *Voyez* BOURBON (l'isle de)

* EDENS (J....) a donné au public une Rélation fort curieuse d'un voyage fait au mois d'août 1715, depuis le port d'Orotava dans l'isle de Ténériffe, jusqu'au sommet du Pic de la même isle. * *Biblioth. Angloise, tome* 1. *p.* 117. & *suiv.*

EDER, ville de Palestine, dans la Tribu de Juda, sur les confins de l'Idumée. * *Josué, ch.* 15. *v.* 21.

EDER, la tour d'Eder. Cette tour qui signifie *la tour des troupeaux*, étoit dans la Tribu de Juda, dans la Palestine près de la ville de Bethléem. C'est en cet endroit que Jacob dressa ses tentes. Quelques Auteurs croyent que c'est le lieu où l'Ange annonça aux Bergers la naissance du fils de Dieu. Les anciens Chrétiens y bâtirent une

une Egliſe, qui ſubſiſtoit encore du tems de S. Jérôme. *Voyez* auſſi A D E R.

E D E R, riviére d'Allemagne, qui a ſa ſource dans le Landgraviat de Heſſe, paſſe à Waldeck, & à Frietzlar, & ſe décharge dans le Wéſer, à trois lieues au deſſus de Caſſel. * Maty, *Dict. Géogr.*

E D E R, qu'on ſuppoſe avoir été le XV Roi d'Ecoſſe, étoit fils de Docham, ou Dothan. Il gouvernoit ſon Royaume aſſez paiſiblement, lorſqu'il fut averti que Bredius, Prince inſulaire, avoit pris terre en Ecoſſe, & ravageoit le païs. Sur cet avis il mit ſecrétement des troupes en campagne, alla ſurprendre les vaiſſeaux des ennemis qu'il brûla, & défit les Gens de guerre qui étoient deſcendus à terre. * Boëtius & Buchanan, *Hiſtoire d'Ecoſſe.*

E D E R, (George) célébre Juriſconſulte Allemand, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle en 1570, & 1580. Il étoit de Freiſingen, & fut Conſeiller des Empereurs, Ferdinand I. Maximilien II. & Rodolphe II. On a de lui quelques Ouvrages, & un entr'autres en cinq livres ſous ce tître *Oeconomia Bibliorum, ſive Partitionum biblicarum, Lib. V.*

E D E R A, ville. *Voyez* E D R A A ou E D R A I.

E D E S E de Cappadoce. *Voyez* Æ D E S I U S.

E D E S E (Saint) Martyr à Alexandrie, étoit de Lycie province de l'Aſie Mineure. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la Philoſophie, dont il porta toujours l'habit depuis qu'il eut embraſſé le Chriſtianiſme. Il eſt célébre à cauſe du courage qu'il a fait paroître en pluſieurs occaſions pour la défenſe de la Foi de Jesus-Christ. Il ſouffrit le Martyre vers le mois d'avril 306. Les Latins célébrent ſa fête le cinquiéme ou le huitiéme avril. * Euſébe, *lib. de Martyr. Paleſt.* Palladius. Henſchenius. Baillet, *Vies des Saints*, 8. *avril.*

E D E S I E, femme du Philoſophe Hermias, & parent du célébre Syrianus, qui enſeigna à Athénes la Philoſophie de Platon dans le cinquiéme ſiecle, étoit une des plus belles & des plus vertueuſes femmes de la ville d'Alexandrie. Elle vécut dans une grande union avec ſon mari, & eut tant de charité pour les pauvres. qu'elle engagea même ſon bien pour ſoulager leur indigence. Etant demeurée veuve avec deux enfans, Ammonius & Héliodore, qu'elle voulut faire héritiers de la ſcience de leur pére, auſſi bien-que de ſon patrimoine, elle paſſa avec eux à Athénes accompagnée d'Hiérax frére de Synéſius. La vertu de cette Dame fut louée de tous les Philoſophes de la Gréce, entr'autr'autres de Proclus, qui tenoit un rang conſidérable parmi eux. * Suidas.

E D E S S E, ville Métropole de Méſopotamie, ſous le Patriarche d'Antioche, a été autrefois très-célébre. Elle fut bâtie, ſelon Euſébe, par Seleucus I. Roi de Syrie, & capitale de l'Oſrohéne, qui eut pluſieurs autres Rois de même nom. Aujourd'hui elle a nom *Orfa*, dans le Diarbeck. Abgare, qu'on croit avoir écrit à Notre-Seigneur, étoit Roi de cette ville. S. Ephrem Diacre l'a auſſi rendue recommandable par ſes Ecrits & par ſa ſainteté. Elle fut preſque ruinée par un tremblement de terre, vers l'an 525, ſous l'Empire de Juſtin, qui fournit de grandes ſommes d'argent pour la réparer, & qui de ſon nom, la fit appeller *Juſtinopolis.* Choſroès Roi de Perſe ayant ouï dire que cette ville n'avoit jamais été priſe, par la protection de l'image de Notre-Seigneur, qu'Abgare, comme le rapporte Euſébe, avoit reçue de lui-même tandis qu'il vivoit ſur la terre, aſſiégea cette ville, & fut obligé de prendre la fuite. Au ſujet de cette image, *conſultez* l'article Abgar. Jacques de Vitri a fait la deſcription de la ville l'Edeſſe. * Evagre, *l. 4. c.* 8. *&* 26. Procope, *l.* 2. *de la Guerre de Perſe.* Euſébe, *en la Chron.* Jacques de Vitri, *l.* 1. *c.* 31. Le Mire, *Geogr. Eccl. &c.*

E D E S S E, ville de Macédoine. *Voyez* Æ D E S S E.

E D E T A N S, anciens peuples de l'Eſpagne Tarragonnoiſe. Ils étoient entre les Sedetans, les Baſtitans, les Conteſtans, & la Mer Méditerrannée. Leurs villes principales étoient Sagunte & Ségobrige. Leur païs eſt maintenant la partie ſeptentrionale du Royaume de Valence. * Maty, *Dict. Géogr.*

E D E U S (Jean) Religieux de l'Ordre de S. François, au commencement du XV ſiécle, vers l'an 1406, étoit Anglois natif d'Erfort, & profeſſa avec réputation dans l'Univerſité d'Oxfort. On lui attribue divers Ouvrages, *Lectura in Apocalypſim*; *In Magiſtrum Sententiarum*; *Opuſcula Theologica*; *Faſciculus virtutum & vitiorum*; *Lexicon originalium, &c.* * Willot, *Ath. Franciſc.* Wadingue, *Biblioth. Franciſc.* Pitſeus, *de Script. Angl.*

E D G A R E T H E L I N G, natif de Hongrie, légitime héritier du Royaume des Anglois, voulant ſe ſauver en Hongrie pendant les troubles de ſon païs, échoua en Irlande avec ſa mére Agathe, & ſes ſœurs Marguerite & Chriſtine. Marguerite fut mariée au Roi Malcolme, dont elle eut ſix fils & deux filles. Trois de ſes fils Edgar, Alexandre & David furent Rois. * Matthieu Paris. Cambden.

E D G A R ou E G D A R, dit *le Pacifique*, fils d'*Edmond*, fut Roi d'une partie de l'Angleterre, puis de toute l'île, par la mort de ſon frére *Eduin* ou *Edwin*, en 959. Après avoir vaincu les Ecoſſois, impoſé à la province de Galles un tribut annuel d'un nombre de têtes de loups, pour dépeupler l'île de ces animaux, & ſubjugué une partie de l'Irlande, il s'employa à policer ſes Etats, & à réformer les mœurs de l'Egliſe, par les ſoins & à la perſuaſion du Pape Jean XII. & de S. Dunſtan. Ce Prince mourut après avoir gouverné toute l'Angleterre, environ 16 années, le premier juillet 975. Quelques Auteurs le ſurnomment *l'amour* & *les délices des Anglois.* Il avoit épouſé en premiéres noces Elfléde, dont il eut Edouard *le Saint*, premier du nom. En ſecondes noces il épouſa *Elfride*, qui fit depuis aſſaſſiner le même Edouard I. * *Conſultez* Osbert, *en la Vie de ſaint Dunſtan*, rapportée par Surius ſous le 19 mai, & ſouvent alléguée par Baronius, *A. C.* 957. 959. *&c.* Du Chêne, *Hiſtoire d'Anglet. &c.*

E D G A R, 89 Roi d'Ecoſſe, étoit fils du Roi *Malcolme* III. La Nobleſſe & le peuple d'Ecoſſe mécontens du gouvernement de leur Roi Duncan, Donalde Roi des îles, profitant de l'occaſion, le fit aſſaſſiner, & s'empara du gouvernement; mais ayant livré l'île Weſterne au Roi de Norway, le peuple ſe dégoûta de lui, & envoya en Angleterre querir Edgar, qui s'étoit retiré chez ſon oncle, qui portoit le même nom. Il diſſipa bien-tôt le parti de Donalde, le prit lui-même, & le tint priſonnier juſqu'à ſa mort. Ainſi Edgar parvint à la Couronne d'un conſentement unanime des Etats. Il eut paix avec l'Angleteterre pendant ſon régne, ayant marié ſa ſœur au Roi Henri I. Il étoit reſpecté des bons & craint des méchans. Il mourut vers l'an 1098, après avoir régné neuf ans & ſix mois.

* E D G E - H I L L, montagne d'Angleterre dans le Comté de Warwik ſur les confins du Comté d'Oxford, eſt remarquable par la bataille qui s'y donna le 23 oct. 1642, entre les Troupes du Roi Charles I, & l'armée du Parlement commandée par le Comte d'Eſſex, & de laquelle chaque parti s'attribuoit la victoire. * Beeverell, *Délices de la Grande Bretagne.* p. 490. Ludlow, *Mémoires, tome* 1. *p.* 46.

E D G E R D'E N G E N H U I S. *Voyez* E N G E N H U I S.

E D G I N E, femme d'Edouard I. Roi d'Angleterre. *Voyez* E D O U A R D I.

E D G I N E fille d'Edouard I. Roi d'Angleterre, femme du Roi Charles III. Roi de France &c. *Voyez* O G I N E.

E D H E'M I T E S: ſorte de Religieux Mahométans, ainſi nommez d'Ibrahim Edhem leur fondateur. Ils ſe nourriſſent de pain d'orge, & jeûnent ſouvent. Ils ont un bonnet de laine entouré d'un turban, & portent ſur le cou un linge blanc marqué de rouge. La plupart vivent dans les déſerts, avec les lions & les tigres qu'ils apprivoiſent. Leurs Supérieurs s'appliquent à l'étude, pour ſe rendre capables de prêcher. On voit peu de ces Religieux à Conſtantinople, & leurs monaſtéres ſont en Perſe, & particuliérement dans la province de Choraſan. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

E D H I L I N G U E S, tître que prenoit la Nobleſſe parmi les anciens Saxons. Nithard, *au l.* 4. *de l'Hiſtoire*, dit que la nation Saxonne étoit diſtinguée en trois ordres, qui étoient des *Edhilingues*, des *Frilingues*, & des *Layez*, c'eſt à dire, des *Nobles*, des *Bourgeois* & des *Eſclaves.* Ils donnérent le nom d'Edhilingues aux Princes du ſang & au Succeſſeur à la Couronne, comme les François dans Marculfe l'appelloient *Damoiſel* ou *Damoiſeau*; les Ecrivains Latins de ce temslà, *Clitor*; & les Bretons, *Urchriad.* Depuis ils appellérent auſſi Edhilingues ou Adelingues les Grands du Royaume, comme étoient les Comtes: enfin le même nom fut donné à toute la Nobleſſe en général, comme nous l'apprend Nithard, & Henri Spelman *in Gloſſar. Archæol.*

E D I L E S, (*Æ*d*iles.*) Ce nom fut donné à ceux d'entre les Romains, qui étoient choiſis pour avoir ſoin des temples & des bâtimens publics, ſelon la ſignification du mot Latin, *Ædes.* Depuis, on le donna à des Magiſtrats, qui furent tirez d'entre le peuple au nombre de deux; & puis à deux autres qu'on prenoit des familles Patriciennes. Ces derniers étoient appellez *Curules*, parce qu'ils avoient droit de s'aſſeoir ſur une chaire d'ivoire nommée *ſella curulis*: ce qui étoit la marque de leur dignité. Ils avoient ſoin de la police de la ville; de prendre garde qu'il n'arrivât aucun deſordre dans les ſpectacles & dans les Jeux publics; de voir les bâtimens particuliers, d'augmenter & de réparer les édifices publics; de veiller à l'entretien des grands chemins; & de ne rien oublier de tout ce qui étoit néceſſaire, pour la conſervation & l'ornement de la ville, & pour le repos & le bonheur des citoyens. Ils connoiſſoient des poids & des meſures, des vivres de la ville, des proviſions de l'armée, & de tout ce qui regardoit la police. Les premiers Ediles Curules furent nommez par Furius Camillus Dictateur l'an 385 de la fondation de Rome: ceux-ci donnoient au public des ſpectacles qui leur coutoient beaucoup, & partagoient avec les autres Ediles les fonctions de police. Il y eut dans la ſuite des Ediles prépoſez pour avoir ſoin des blez, que l'on appelloit *Ædiles Cereales*, qui furent établis par Jules Céſar, & tirez de l'Ordre des Patriciens. La charge d'Edile étoit le premier pas qu'il falloit faire, pour arriver aux autres plus conſidérables dans la République, ſelon la loi des douze Tables, rapportée par Cicéron dans les ſiennes. Les ornemens des Ediles étoient les mêmes que ceux des Conſuls & des Préteurs. On leur accorda auſſi le droit d'opiner dans le Sénat, & de porter ou de ſe faire ériger des images. Les Conſuls recherchoient quelquefois la dignité d'Edile Curule après le conſulat. L'Edile Curule avoit le droit de propoſer & de publier des loix, & de rendre des jugemens. * Cicéron, *de Legibus l.* 3. Varron, *liv.* 4. *de Ling. Lat.* Joan. Roſinus, *Antiqq. Rom.* Pitiſcus, *Lexicon. Antiqq. &c.*

E D I M B O U R G ou E D E M B O U R G, que les Habitans appellent *Edemborow*, & en Latin *Edimburgum*, ville capitale d'Ecoſſe, dans le Comté de Lauden ou Lothiane. On croit que c'eſt la même que Ptolomée appelle ςρατόπεδον πτεροτὸν, c'eſt à dire, château aîlé, *Alata Caſtra.* D'autres la nomment encore *Agneda*, *Caſtra Puellarum*, *&c.* Cette ville, qui n'eſt pas beaucoup éloignée de la mer, eſt fort grande & fort magnifique. Du côté du levant elle a le Palais Royal, avec l'Abbaïe de ſainte Croix & un beau parc. Vers le couchant elle a un rocher fort haut & preſque eſcarpé, avec un château que les Ecoſſois appellent *le château des pucelles*, parce qu'on y élevoit autrefois les Princeſſes, filles de leurs Rois, juſqu'à ce qu'elles fuſſent en état d'être mariées. Le ſiége de la Juſtice ſouveraine du Royaume eſt auſſi dans cette ville, qui a un Evêche érigé par Charles I. Roi d'Angleterre ſous l'Archevêque de ſaint André en 1633. Le premier Evêque d'Edimbourg fut un certain *Forbes* homme d'un grand ſavoir, & d'une grande piété. Il avoit, *dit M. Burnet*, l'étrange faculté de prêcher cinq à ſix heures de ſuite. Il mourut peu de tems après ſon élévation, & on le ſoupçonna de pencher vers la Religion Catholique, comme cela paroit par ſon livre intitulé *Conſidérations modeſtes.* L'Univerſité d'Edimbourg, communément appellée *the College*, eſt du côté du Midi. Les Profeſſeurs & les Etudians y ſont fort bien logez. Il y a un Principal du Collége, un Profeſſeur en Théologie, quatre en Philoſophie, un pour les Humanitez, un en Hébreu & un au-

tre en Mathématiques. Les Magiſtrats & le Conſeil de ville font la fonction de Chancelier, & de Vice-Chancelier. L'Univerſité a une Bibliothéque, fondée par *Clément Little*, en 1635, mais elle a été fort augmentée depuis par la faveur de pluſieurs perſonnes de qualité & autres qui ont été élevées dans cette Univerſité. Les livres des Bienfaiteurs font diſtinguez des autres, & les noms des Donateurs font écrits au deſſus en lettres d'or. On y voit les portraits de pluſieurs Princes & de la plupart des Réformateurs avec le crâne tout entier du fameux Buchanan Ecoſſois. Ce crâne eſt ſi mince, qu'on voit le jour à travers. On y voit auſſi l'original du *Proteſt* des Bohémiens contre le Concile de Conſtance, pour avoir brûlé *Jean Huſs* & *Jérôme* de Prague en 1417, avec 105 ſceaux des Princes de Bohéme, de Moravie, & autres. Un Gentilhomme Ecoſſois l'acheta dans ſes Voyages, & il fut mis dans cette Bibliothéque en dépôt. Dans la ſale où l'on prend les dégrez, il y a une corne de pluſieurs pouces de longueur qui fut coupée de la tête d'une femme agée de 50 ans, le quatriéme Mai 1671, & la femme vécut encore douze ans après cette opération. La ville d'Edimbourg eſt gouvernée par un *Prevôt* qui porte le tître de Lord, quatre *Baillifs*, & un *Conſeil* de 25 perſonnes. L'Office du Lord Prevôt eſt à peu près la même choſe que celui du Lord Maire de Londres; & les Baillifs font non ſeulement les fonctions d'Echevins, mais auſſi celle de *Sheriffs*. Le Prevôt doit être Marchand, & ne doit exercer cette charge qu'un an, ou deux tout au plus. Pour être élu Prevôt il faut qu'il ait été un ou deux ans Membre du Conſeil. En vertu de ſa charge il eſt du Conſeil privé. Pour choiſir les Baillifs on propoſe douze perſonnes & les quatre qui ont la pluralité de voix font duement élus. Les milices d'Edimbourg font ſeize Compagnies, ſans y comprendre la Compagnie en pié des Gardes de la ville. Cette ville eſt très peuplée & l'on y voit des maiſons qui ont juſques à 14 étages. C'étoit le ſiége des Rois d'Ecoſſe avant la mort d'Elizabeth Reine d'Angleterre, & celui de ſes Parlemens avant l'union des deux Royaumes. * Leſlé, *Deſcr. Scot.* Aurigat, *Spec.* Ortelius, *Deſcr. Orb. Etat de la Gr. Bret. ſous George II. tome* 2. *p.* 238. *&c.* Burnet, *Mémoires*, *tome* 1. *p.* 38.

EDIMBOURG (Golfe d') eſt cette étendue d'eau qui porte auſſi le nom de Fyrth ou de Forth.

EDISSA ou HADASSA, nom d'Eſther avant qu'elle fût Reine. * Eſther, *ch.* 2. *v.* 7.

EDIT: ce terme a deux ſignifications dans la Jurisprudence Romaine. Sous la République libre, on entendoit par là les Loix que les Préteurs & les Ediles Curules expoſoient chaque année au Public, ſur une table enduite d'une couche de gyp, & qui à cauſe de cela étoit appellée *Album*. Ils notifioient de cette maniére au peuple en quels cas & de quelle maniére ils exerceroient leur judicature. Il y avoit deux eſpéces de ces Edits, ceux des *Préteurs* & ceux des *Ediles*, qui différoient les uns des autres en ce que les *Préteurs* jugeoient toutes les cauſes civiles, & les *Ediles Curules* ſeulement celles qui regardoient la vente des Eſclaves, des beſtiaux, des vivres, & la ſureté des grands chemins. Les Preteurs avoient eu d'abord la liberté de changer leurs Edits ſuivant l'exigence du cas, mais depuis que l'avarice & l'ambition de quelques-uns d'entre eux, les eut portez à abuſer de cette liberté, ce qui introduiſit de grandes variations, C. Cornelius Tribun du peuple du tems de Cicéron, fit ſi bien, que le peuple, malgré les oppoſitions des Grands, dont on bornoit par là le pouvoir, rendit un arrêt, en vertu duquel les Préteurs étoient obligez d'agir toujours en conſéquence de ce qu'ils avoient une fois promulgué. Cet arrêt vouloit même que les Préteurs ſuiviſſent dans les Provinces ce qu'ils avoient une fois approuvé à Rome. Le nombre des Edits s'étant fort multiplié avec le tems, & un Préteur aboliſſant toujours les déciſions d'un autre, cette multiplicité d'Edits & de ſentimens embarraſſa fort les Juriſconſultes, & fit qu'*A. Ofilius*, Juriſconſulte Romain & favori de Jules Céſar, forma le projet de les réduire en ordre: mais comme ſon deſſein n'étoit pas appuyé par ceux qui étoient en poſſeſſion du pouvoir légiſlatif, ſon Ouvrage n'aquit aucune autorité. Enfin l'Empereur Adrien s'en mêla & fit compoſer, en 132, *l'Edit perpétuel* en 90 ou 94 livres, par *C. Salvius Julianus*, qui donna à cet Ouvrage le nom de *Pandectes*, dans leſquelles les anciens Edits étoient rangez ſous certains tîtres, & où il omettoit ce qui étoit aboli ou ce qui paroiſſoit inutile. Ce Juriſconſulte ajoûta en divers endroits quelque choſe du ſien; & ces additions furent appellées par les Anciens *Clauſulæ novæ*. L'autorité de cette compilation fut ſi grande, que non ſeulement pluſieurs Juriſconſultes Romains la commentérent, mais même qu'il n'y eut point d'appel des ſentences qui en étoient tirées. Ceux-là ſe trompent beaucoup qui veulent juger ſimplement par les *Pandectes*, des Loix de l'*Edit perpétuel*. On a encore un bon nombre de fragmens de ces Loix, qu'Eguinarius Baro, & après lui Guillaume Ranchin ont ramaſſez & rangez. Jacques Godefroi a mieux réüſſi dans cet Ouvrage que les deux précédens & a rangé ces fragmens dans leur véritable ordre. Paſſons préſentement à la ſeconde ſignification du terme d'Edit, dans laquelle ce mot déſigne ſous les Empereurs cette ſorte de Conſtitutions, qu'ils publiérent de leur propre mouvement, & ſans y avoir été ſollicitez par les Magiſtrats ſubalternes, ou par quelque particulier. On trouve très-peu de ces Loix juſques au tems d'Adrien. La raiſon en eſt, qu'Auguſte, par une politique particuliére, propoſa ſes Loix dans les Comices à l'imitation des Magiſtrats Romains, & les y fit autoriſer par le peuple à la pluralité des ſuffrages; & que Tibére & ſes Succeſſeurs propoſérent leurs Loix au Sénat, ou en perſonne, ou par les Queſteurs, & qu'ainſi leurs Loix paſſérent ſous le nom de *Senatusconſultes*. On trouve cependant qu'Agellius fait mention des Edits d'Auguſte, & d'autres Auteurs de ceux de Claudius. Depuis le tems d'Adrien ces Edits ſe trouvent en grand nombre, ce qui eſt peut être la véritable raiſon, pourquoi dans le Code de Juſtinien il n'y a pas de plus anciennes Conſtitutions que celles d'Adrien. * Dion. *l.* 26. Pomponius, *l.* 2. *S.* 10. *&* 44. *de O. J.* Leeuwen, *ad Pompon. p.* 21. Grotius, *de vit. JCt. l.* 2. *c.* 6. Gellius, *l.* 2. *c.* 24. Boekelen, *de Orationibus Principum.* Briſſonius, *Antiquitatum Select. l.* 1. *c.* 16. Scipio Gentilis, *de Lege Regia*, *p.* 88.

EDIT DE CHATEAU-BRIANT, fait par le Roi Henri II. au mois de juin 1551. Il y renouvelle tous les anciens édits contre les Proteſtans, & donne même aux Juges des Préſidiaux le pouvoir de les juger ſouverainement. Il ordonne que perſonne ne ſoit élevé à aucun Office Royal, ni admis à profeſſer aucune Science, ſans avoir une bonne atteſtation qu'il eſt Catholique; & veut que les Mercuriales ſe tiennent dans les Cours ſouveraines, & qu'avant toutes choſes, on y examine les ſentimens & la conduite des Juges à l'égard de la Religion. Il étoit défendu par cet Edit de ſolliciter pour ceux qu'on accuſoit d'héréſie. Le Roi de France étoit alors brouillé avec le Pape Jules III, & M. Benoît remarque qu'il n'y a jamais eu pour les Réformez un plus mauvais tems à paſſer, que celui des brouilleries entre la Cour de France & celle de Rome. * *Hiſt. de l'Edit de Nantes, tome* 1. *p.* 12.

EDIT DE REMORANTIN, fait par le Roi François II. au mois de mai 1560, à l'occaſion de l'Inquiſition, que MM. de Guiſe vouloient faire établir en France. Cet édit porte d'une part, que la connoiſſance du crime d'héréſie appartiendra aux ſeuls Prélats & à leurs Officiaux; mais auſſi d'autre part, il ordonne que tous ceux qui parleront de leurs dogmes hérétiques, ſoit en particulier, ſoit en public, qui feront des aſſemblées ſecretes, qui prêcheront ſans la permiſſion de leur Evêque, ou qui écriront en faveur des nouvelles opinions, ſoient jugez par des Juges ſéculiers ſans appel, & punis ſelon la rigueur des ordonnances, comme criminels de léze-majeſté. Cet Edit ne plut pas aux Huguenots, qui l'appellérent l'*Inquiſition d'Eſpagne*, mais ils ne laiſſérent pas d'agir avec autant de liberté qu'auparavant, ſous la protection de l'Amiral de Coligny, qui faiſoit hautement continuer les prêches & les aſſemblées, dans toutes les villes où ſa charge lui donnoit de l'autorité.

EDIT DE JUILLET, fait en 1561, à S. Germain en Laye, par le Roi Charles IX. Cet Edit portoit une abolition générale pour le paſſé, & défendoit d'inquiéter perſonne pour le fait de la Religion; mais il défendoit de faire aucunes aſſemblées, ni en public ni en particulier, où il y eût d'autre exercice que celui de la Religion Catholique & Romaine, juſques à la déciſion du Concile général que l'on devoit tenir au plutôt.

EDIT DE JANVIER, fait en 1562 à S. Germain en Laye, pendant la minorité du Roi Charles IX. Cet Edit laiſſoit aux Huguenots l'exercice libre de leur Religion, excepté dans les villes clauſes, & dans les Fauxbourgs de Paris. C'eſt le premier qu'on ait fait en France, pour y permettre une autre Religion que la Catholique, depuis que les François ont embraſſé le Chriſtianiſme. Il fut dreſſé dans une aſſemblée de Notables, compoſée de quelques Préſidens & de deux Conſeillers de chaque Parlement de France, & fut ſcêllé par le Chancelier Michel de l'Hopital, qui en étoit un des principaux Auteurs. Mais le Parlement de Paris ne le voulut jamais vérifier, non pas même après trois juſſions ou mandemens exprès, juſqu'à ce que la Reine ayant mené le Roi au Parlement, le fit enregîtrer par ſon autorité royale & abſolue.

EDIT DE MARS, fait le 19 de ce mois en 1563, à Amboiſe par le Roi Charles IX, après la paix d'Orléans. Il porte que les Seigneurs Proteſtans Hauts-Juſticiers auroient dans leurs maiſons l'exercice libre de leur Religion pour eux & pour leurs Sujets; qu'en tous les Bailliages & Sénéchauſſées (la ville & la prevôté de Paris exceptées) il y auroit une ville aſſignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un Prêche, comme auſſi que toutes les villes que tenoient les Huguenots ſeroient remiſes en la puiſſance du Roi, & que toutes les égliſes qu'ils avoient occupées ſeroient rendues aux Catholiques; qu'il y auroit abolition de tout le paſſé; & qu'on feroit ſortir au plutôt du Royaume tous les Etrangers. Ce fut comme un tempérament entre les Edits de juillet & de janvier; mais il ne fut vérifié au Parlement qu'avec cette clauſe, *par proviſion, & à cauſe de la néceſſité du tems.*

Autre EDIT DE MARS, fait le 23 de ce mois en 1568, après la paix conclue à Lonjumeau entre le Roi Charles IX. & les Chefs des Huguenots. Les principaux articles de cet Edit furent, que l'Edit de la pacification d'Orléans ſeroit obſervé purement & ſimplement ſans avoir égard aux reſtrictions & aux modifications, que l'on y avoit depuis apportées, & que le Roi déclaroit nulles; que le Roi tiendroit le Prince pour ſon bon parent, & tous ceux qui l'avoient ſuivi pour ſes fidéles Sujets, à la charge qu'ils deſarmeroient ſur le champ, & qu'ils remettroient promtement entre les mains de ſa Majeſté toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées. Voilà ce qu'on appella *la petite paix*, laquelle fut rompue dès le mois d'août de cette même année, parce que contre le traité qu'on venoit de faire, on ne voulut pas rendre au Roi, Sancerre, Montauban, Milhaud, Cahors, Alby & Caſtres; mais ſur tout la Rochelle, dont la rebellion fut la principale cauſe de cette rupture.

EDIT DU MOIS D'AOUT, fait en 1570, à ſaint Germain en Laye, par le Roi Charles IX. Outre ce que l'on avoit accordé aux Huguenots dans les deux Edits précédens, on leur permit de faire le prêche encore dans deux autres villes qu'on leur aſſigna dans chaque province; & le Roi conſentit que la Reine de Navarre en eût auſſi quatre dans ſes terres, dépendantes de la Couronne de France, pour y faire publiquement l'exercice de la Religion Réformée. On leur octroya encore pour deux ans quatre villes de ſureté, ſavoir, la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité. Ainſi on ne profita pas de cette ſignalée victoire de Montcontour, laquelle, comme le dit Maimbourg, devoit faire triompher du Calviniſme la Religion Catholique par la réduction des Huguenots. Cet Edit ſe trouve dans l'Hiſtoire de l'Edit de Nantes, *tome* 1. dans le recueil des piéces juſtificatives, *page* 9. On y trouve auſſi quelques Edits de Henri III, comme celui de Poitiers donné en 1577, & où les Réformez ſont déclarez capables des charges & des honneurs. * Maimbourg, *Hiſtoire du Calviniſme.* *Voyez* CALVINISME.

* EDIT de NANTES, donné à Nantes par le Roi Henry IV. en faveur des Réformez de ſon Royaume, dans le mois d'Avril 1598, & publié en Parlement le 15 février 1599. Dans la

Pré-

Préface il eſt qualifié *un Edit perpétuel & irrévocable.* Il fut confirmé par la Reine Mére en 1610; par Louis XIII. devenu Majeur, en 1614; deux fois par le même en 1615; par le méme en 1616. Malgré tout cela il été révoqué par Louis XIV en 1685. * *Hiſt. de l'Edit de Nantes, par* Elie Benoit.

EDITHBERGE. *Cherchez* BERTHE.

EDITHE (Sainte) Vierge, Religieuſe de Wilton en Angleterre, naquit en 961. Elle étoit fille d'Edgar Roi de ce Païs, & de Wilfrude ou Wilfride, qui ſe retira dans le monaſtére de Wilton au pais de Weſtſex, & s'y fit Religieuſe du conſentement du Roi ſon époux. Lorſqu'elle fut parvenue à la dignité d'Abbeſſe, elle attira ſa fille Edithe dans ſon monaſtére, pour l'élever auprès d'elle. Edithe qui ne connoiſſoit pas encore le monde, ne fit point de difficulté de le quitter. A peine eut-elle atteint l'âge de quinze ans, que le Roi ſon pére voulut la charger de trois Abbaïes. On ne put la réſoudre à en accepter une ſeule, ni l'engager à ſortir de ſon monaſtére. Son pére & ſon frére Edouard II. étant morts, les grands Seigneurs du païs la voulurent mettre ſur le thrône, mais on dit qu'elle refuſa généreuſement cette offre, préférant ainſi à ce qu'il y a de plus éclatant dans le monde, la vie la plus obſcure & la plus mortifiée, & ne s'occupant qu'à acquérir chaque jour quelque vertu qui pût lui faire obtenir le Royaume céleſte. Elle fit bâtir une égliſe ſous le nom de ſaint Denys, dont ſaint Dunſtan fit la dédicace. Elle mourut le ſeiziéme ſeptembre 984, âgée de 23 ans. La ſainteté d'Edithe fut bientôt reconnue, car on l'a reſpectée en Angleterre depuis le XII ſiécle juſqu'à l'établiſſement de la Réformation. * Goſſelin, *apud Mabillon.* Guill. Malmesbury. Baillet, *Vies des Saints*, 16 *de Septembre.*

EDME. *Voyez* EDMOND.

EDMER, EADMER ou JADMER, Anglois, Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, dans le monaſtére de S. Sauveur de Cantorbéri, puis Abbé du monaſtére de ſaint Alban, fut Evêque de ſaint André en Ecoſſe. Il vivoit ſous le régne d'Henri I. Roi d'Angleterre vers l'an 1120. Ce Prélat compoſa un grand Ouvrage de la Liberté de l'Egliſe, où il parle du différent qui s'éleva entre Guillaume, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre, & ſaint Anſelme. Il travailla auſſi à une Hiſtoire des affaires de ſon tems, qui contenoit ſix livres, depuis l'an 1066, juſques à 1122. Edmer laiſſa encore la Vie de ſaint Anſelme, & celle de ſaint Wilfrid, outre quelques Ouvrages. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Geſner, *en la Biblioth.* Pitſeus, &c.

☞ Henri de Gand aſſure que l'Auteur de l'Ouvrage de la Liberté de l'Egliſe, & de la Vie de ſaint Anſelme, s'appelle EDMOND. Cependant outre qu'on l'attribue à Edmer, Surius le rapporte ſous le nom d'EDINER, Moine de Cantorbéri. Ce qui pourroit cauſer de la difficulté, ſi Selden, qui fit imprimer, l'an 1623, l'Hiſtoire de cet Edmer, ne prouvoit que ces trois noms ont été donnez au même Auteur. Les Curieux pourront voir la préface de cet Ouvrage. Le P. Dom Gerberon, Religieux Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur, a fait imprimer, en 1675, avec les Ouvrages de ſaint Anſelme, ceux d'Edmer & les Notes de Selden. * *Voyez* le Mire. Le Cardinal Baronius aux Notes ſur le Martyrologe Romain, *au* 21 *avril.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 2. *c.* 48. Henri de Gand, *c.* 7. Trithéme, *au Catalogue.* Surius, *au ſecond tome*, 21 *avril.* Pitſeus.

EDMOND (Saint) Archevêque de Cantorbéri en Angleterre, ſurnommé quelquefois *le Vierge*, natif du bourg d'Abendon, eut pour pére *Edouard* qui quitta le monde, & qui ſe fit Religieux dans le monaſtére d'Eveſham; & pour mére, *Mabile*, qui vécut très ſaintement dans le monde. Edmond vint étudier à Paris, où il enſeigna publiquement les Mathématiques & les Belles Lettres; mais quelque tems après il s'appliqua entiérement à l'étude de la Théologie, & fut reçu Docteur en cette fameuſe Univerſité. Lorſqu'il retourna en Angleterre, il y expliqua la Sainte Ecriture, & y prêcha avec un merveilleux ſuccès: de ſorte que ſa réputation s'étendit juſqu'à Rome, d'où le Pape lui envoya un ordre de prêcher la Croiſade. Il s'aquitta de cette fonction apoſtolique, avec beaucoup de zéle, ſans ſe ſervir du privilége que ſa Sainteté lui avoit donné, de prendre des perſonnes Eccléſiaſtiques tout ce qui lui ſeroit néceſſaire, ſe contentant du revenu de la thréſorerie de Salisbery qu'il avoit acceptée. Cependant l'Archevêché de Cantorbéri étant venu à vaquer, le Pape Innocent III. lui conféra cette dignité, dont il remplit parfaitement tous les devoirs. Mais tandis qu'il s'appliquoit à maintenir les droits de l'Egliſe, & à réformer les mœurs du Clergé, il encourut la diſgrace d'Henri III. Roi d'Angleterre, & la haine du Chapitre même de Cantorbéri: ce qui l'obligea de ſe bannir lui même volontairement, & de paſſer ſecrétement en France. Il ſe retira dans l'Abbaïe de Pontigny en Champagne, qu'il ſavoit être l'aſyle de tous les Prélats bannis d'Angleterre, & le lieu où ſaint Thomas, Archevêque de Cantorberi, s'étoit refugié pendant deux ans. Après y être tombé malade dans les grandes chaleurs de l'été, il fut tranſporté au monaſtére de Soiſſac, pour reſpirer un air plus tempéré, mais quelques mois après il y mourut le 16 novembre 1240. Ses entrailles furent enterrées à Provins, & ſon corps fut porté à Pontigny, où il fut dépoſé le jour de la fête de S. Edmond, Roi d'Angleterre. Le Pape Innocent IV. le canoniſa en 1249. Nous avons de lui un Traité, qui a pour titre *Speculum Eccleſiæ*, que l'on a inſéré dans la Bibliothéque des Péres. * Pitſeus, *de Script. Angl* Vincent de Beauvais, *l.* 31. *c.* 67. *& ſuiv.* S. Antonin, *tit.* 19. *c.* 10. Surius *au* 16. *Nov.* Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Baronius, *au Martyr.* Sponde, *A. C.* 1240. *n.* 6. *Bibl. PP.* Paris, tome 5. *col.* 765. *edit.* 1624. Simler, *en la Bibliothéque de Geſner.* Baleus, &c.

ROIS D'ANGLETERRE.

EDMOND ou EDME I. de ce nom, Roi d'Angleterre, fils d'EDOUARD I. dit *le Vieux*, & de ſa ſeconde femme *Edgine*, ne régna qu'après la mort d'Adelſtan, fils *naturel* du même Edouard, & monta ſur le thrône l'an 941. Ce Prince dompta les peuples de Northumberland, qui s'étoient portez à la revolte, & donna le Cumberland à Malcolme, Roi d'Ecoſſe, à condition qu'il dependroit de la Couronne d'Angleterre, & qu'il la défendroit contre les Danois. Il eut auſſi ſoin de policer ſon Royaume & de gratifier les égliſes par de nouveaux priviléges, & fut enfin aſſaſſiné dans un feſtin, le 26 mai 948, par un voleur nommé Léof, qu'il avoit banni de ſes Etats. Son régne fut d'environ huit années. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Polydore Virgile, & du Chêne, *Hiſt. d'Angl.*

EDMOND II. dit *Côte de fer*, fut Roi des Anglois après ſon pére ETHELRED, & commença de régner en 1016. Le Royaume étoit alors extrêmement diviſé par les conquêtes de Canut, Roi de Dannemarck. Le nouveau Roi, pour s'y oppoſer, prit d'abord Glocester & Briſtol, & mit ſes ennemis en déroute. Enſuite il chaſſa Canut de devant Londres qu'il aſſiégeoit, & gagna deux ſanglantes batailles. Mais ayant laiſſé à ſon ennemi le tems de remettre de nouvelles troupes ſur pié, il perdit Londres, & fut défait en pluſieurs rencontres. La mort de tant de bons Sujets le toucha. Pour les épargner, ou pour ne ſe plus commettre à leur courage, il fit un défi à Canut, qui accepta le parti. Les deux Rois ſe battirent avec chaleur & avec égale force: de ſorte que, pour finir leurs différents, ils partagérent le Royaume. Quelque tems après un certain Edric corrompit deux valets de chambre d'Edmond, qui lui paſſérent un croc de fer au fondement, dans le tems qu'il étoit preſſé de quelque néceſſité naturelle, & portérent ſa tête à Canut. Cela arriva l'an 1017. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'art. d'ANGLETERRE.

* EDMOND dernier Roi d'Eſtanglie, ou des Anglois orientaux fut illuſtre par ſa piété qui le fit mettre dans le catalogue des Saints. Le Martyrologe Romain en fait mention Ce Prince plus accoutumé aux exercices de piété qu'à l'exercice des armes, ayant en 870 voulu livrer bataille aux Danois, fut aiſement vaincu & contraint de prendre la fuite. Il crut pouvoir ſe cacher dans une égliſe: mais ayant été découvert, il fut mené à Ivar Chef des Danois qui étoit à Hégilsdon. D'abord le Vainqueur lui offrit de lui laiſſer ſon Royaume, pourvû qu'il voulût le reconnoître pour ſon Souverain, & lui payer un tribut. Edmond ayant refuſé ce parti, Ivar le fit attacher à un arbre, & percer d'une infinité de fléches, après quoi il lui fit couper la tête. La tête d'Edmond ayant été trouvée quelque tems après, fut enterrée avec le corps à St. Edmondbury, ville qui a reçu ſon nom de ce Roi. Pendant que la Religion Romaine a fleuri en Angleterre, on a prétendu qu'il ſe faiſoit une infinité de miracles ſur le tombeau de ce Prince. On ne ſait par quelle avanture ce corps a été tranſporté à Toulouſe, où on prétend l'avoir découvert en 1667. Il régna environ 16 années. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 4.

* EDMOND ſecond fils de Henri III. Roi d'Angleterre & d'Eléonor de Provence, après avoir inutilement attendu la Couronne des deux Siciles dont le Pape l'avoit flatté, fut Comte de Lancaſtre, de Darby & de Leiceſter, Seigneur de Monmouth, & Grand Stuart d'Angleterre. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 2. *l.* 8.

* EDMOND PLANTAGENET de Woodſtok, Comte de Kent, étoit un fils cadet du Roi d'Angleterre Edouard I. & de ſa ſeconde femme Marguerite fille de Philippe le Hardi Roi de France. Le Roi Edouard II, ſon frére aîné, le fit en 1322 Comte de Kent, & l'envoya l'an 1324 en France, pour y défendre & maintenir contre Charles IV, les païs qui appartenoient à l'Angleterre: mais il ne fut pas heureux dans cette expédition. En 1325, 1326 & 1327, il fut du parti de ceux qui dépoſérent Edouard II. ſon frére, & qui à ſa place mirent ſon fils Edouard III. ſur le thrône. Il ſe chargea du gouvernement du Royaume avec onze autres Seigneurs, pendant la minorité de ſon neveu: mais il s'apperçut bientôt que la Mére du jeune Roi de concert avec ſon amant Roger Mortimer ne lui en laiſſoit que le titre tout nud: ce qui le porta à travailler à faire remonter ſur le thrône ſon frére dépoſé dont on aſſuroit qu'il étoit encore en vie. Cette tentative ne lui réüſſit pas, & la Reine fit ſi bien que dans un Parlement tenu à Wincheſter, il fut condamné à mort. Pour exécuter cette ſentence, il fut conduit ſur l'échafaut: mais l'exécuteur s'étant évadé, il y demeura depuis avant midi juſqu'au ſoir, avant qu'on pût trouver perſonne qui voulût faire l'office du fugitif. Enfin vers le ſoir, un Garde de la Maréchauſſée gagné par l'argent qu'on lui offrit, ſe chargea de l'exécution. C'eſt ainſi que périt ce Prince à l'âge de 28 ans. Il laiſſa deux fils qui moururent jeunes, & deux filles dont la cadette fut la plus belle femme de ſon tems. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 3. *l.* 10.

* EDMOND fils du précédent, fut Comte de Kent après lui, & obtint du Roi dans le Parlement ſuivant, que la ſentence prononcée contre ſon pére, fût annullée, parce qu'il prouva qu'elle n'avoit été dreſſée que ſur les fauſſes accuſations de Roger Mortimer, de Jean Martrever & d'autres. Son frére le plus jeune lui ſuccéda dans la dignité de Comte de Kent, & comme il mourut auſſi ſans enfans, ce titre fut donné au Chevalier Thomas Holland qui avoit épouſé Jeanne leur ſœur qu'on appelloit la belle Dame de de Kent. * *Gr. Dict. Univ. Holl. The compleat Hiſt. of England, tome* 1. *p.* 201. 208. 209. 212. Cambdeni *Britannia.* Heylin, *Help to Engl. Hiſt.*

* EDMOND de Langley ainſi appellé du lieu de ſa naiſſance, étoit le quatriéme fils d'Edouard III. Il fut fait Comte de Cambridge par ſon pére, & enſuite Duc d'York ſous le régne de Richard II. ſon neveu. Sa mére fut *Philippe* fille de Guillaume III. Comte de Hainaut & de Zélande. Durant la vie de ſon pére il ſe comporta vaillamment contre les François, & ſous le régne de Richard II. il ſe conduiſit avec tant de ſageſſe & de prudence, qu'il fut aimé du peuple, & fort conſidéré du Roi, quoique dans ce tems-là il n'y eût point de Grand Seigneur qui ne fût expoſé ou à la diſgrace de la Cour ou à la haine du public. En 1399, il temoigna hautement ſon mécontement par rapport au tort fait au Duc de Héreford

-ford & à plusieurs autres par le Roi Richard, qui ne laissa pas de le faire son Lieutenant en Angleterre, lorsqu'il marcha lui-même en personne contre les Rebelles d'Irlande. Cependant Henri Duc de Lancastre, fils de Jean de Gand Duc de Lancastre troisiéme fils d'Edouard III. & qui par conséquent étoit neveu de notre Edmond, prit les armes. Il s'opposa d'abord à lui de toutes ses forces, mais voyant que tout se déclaroit pour lui, & qu'en général on souhaitoit avec impatience, de voir du changement dans la Régence, il se rangea du parti de son neveu, & travailla non seulement à faire déposer Richard II. mais aussi à placer ce neveu sur le thrône d'Angleterre sous le nom d'Henri IV. Il le servit avec une telle fidélité qu'il accusa lui même son propre fils aîné auprès du Roi, comme complice d'une conjuration qui s'étoit tramée contre lui. Il mourut sur la fin de l'année 1400, laissant d'Isabelle de Castille sa femme, deux fils, dont l'aîné fut nommé Edouard, & l'autre Richard. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que dans l'article précédent.

EDMOND, Comte de Richemond, pére de Henri VII. Roi d'Angleterre. *Voyez* HENRI.

EDMOND, dit GRIME, Anglois, domestique & Porte-Croix de saint Thomas de Cantorbéri, vivoit en 1180. Il écrivit la Vie de ce saint Prélat. * Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 2. *ch.* 52. Pitseus, &c.

EDMON BURY Godfrey. *Voyez* GODFREY.

EDMONDS-BURY. *Voyez* BURY.

EDNAH. *Voyez* HADNA.

EDOM, surnom d'Esaü, fils d'Isaac, qui lui fut donné, parce qu'il vendit à Jacob son frére sa primogéniture pour un plat de lentilles, ou de quelqu'autre ragoût de couleur rousse, qu'il lui demanda avec empressement, *donnez-moi de ces mets roux. Voyez* ESAU.

EDOM, nom du païs dans lequel habitérent les Descendans d'Esaü. Il est plus communément appellé Idumée. *Voyez* IDUMÉE.

EDON, montagne de Thrace, selon Servius, sur le douziéme livre de l'Enéïde, ou du moins de cette partie de la Macédoine, qui est proche de la Thrace. Pline en fait aussi mention, *l.* 4. *c.* 12. Parce que les Ménades ou Prêtresses de Bacchus célébroient les mystéres de ce Dieu sur cette montagne, où elles couroient les cheveux épars, elles furent aussi appellées *Edonides*.

EDONE (*Aedone*) femme du Roi Zéthès ou Zéthus frére d'Amphion, conçut contre son beaufrére une jalousie étrange, parce qu'il avoit six fils, & qu'elle n'en avoit qu'un, dont le peu de santé la tenoit toujours dans l'appréhension. Il arriva que croyant tuer pendant la nuit l'aîné de ses neveux, elle donna la mort à ce fils unique qu'elle avoit nommé Ityle: ce qui la jetta dans un si grand desespoir, qu'elle se voulut ôter la vie. Mais les Dieux oubliant son crime après son repentir, & ayant pitié de sa douleur, la métamorphosérent en chardonneret, qui déplore encore son infortune par un chant qui tout agréable qu'il est, a pourtant toujours quelque chose de lugubre. * Bocace, *l.* 5.

EDON, EADON, ÆDON ou EITON (Etienne) Anglois, Chanoine Régulier de l'Ordre de saint Augustin, dans le XIV siécle, vers l'an 1320, étoit Religieux d'un monastére de la province d'York. Léland & les autres Auteurs Anglois en ont parlé très-avantageusement. Edon avoit beaucoup de piété, & un grand attachement pour la personne de son Roi, qui étoit Edouard II. Mais quelque forte que fût son inclination pour ce Prince, elle ne le fut pas assez pour lui faire déguiser la vérité, en écrivant l'Histoire de son régne. * Léland & Pitseus, *de Script. Anglor.* Vossius, *de Historicis Lat. l.* 2. *c.* 65. Gesner, &c.

EDONES: c'étoit autrefois une nation célébre dans la Thrace qui habitoit particuliérement sur le rivage gauche du Strymon qu'on appelle aujourd'hui *Stromona* où *Ischar*, & près de son embouchure. Cette contrée fut dans la suite comptée pour une partie du païs que l'on appelloit *la Macédoine conquise*, parce que Philippe pére d'Alexandre le Grand ayant conquis tout le païs qui se trouvoit entre le Strymon & le Nessus, le détacha de la Thrace & l'ajoûta à la Macédoine. Cette nation avoit tiré son nom d'*Edone* frére de Mygdon, & possédoit la contrée où se trouvent aujourd'hui Perga, Empali, Scotissa & Philippi dans la Macédoine. Les Athéniens les mirent fort à l'étroit, mais ils recouvrérent la liberté qu'ils conservérent encore en partie sous les Romains. * Hérodote. Thucydide. Ptolomée. Pline. Pomponius Mela. *Dict. Allemand de Bâle.*

ROIS D'ANGLETERRE AVANT L'IRRUPTION des Normans.

EDOUARD I. de ce nom, Roi d'Angleterre, surnommé *le Vieil*, succéda l'an 900 à son pére ALFRED. Au commencement de son régne, il défit Constantin Roi d'Ecosse, & remporta une victoire sur les Bretons du païs de Galles. Les Danois armez, à la persuasion d'Ethelwart, cousin germain de ce Prince, furent deux fois vaincus aussi bien qu'Eric Roi d'Estanglie, ennemi juré de la grandeur des Anglois. Comme les guerres avoient diminué le zéle de la Religion en Angleterre, & que même les églises étoient sans Pasteurs, Edouard, par ordre du Pape Jean X. fit assembler un Synode, où Phlegmond, Archevêque de Cantorbery, présida, & où l'on érigea cinq Evêchez. Ce Roi mourut l'an 925 après un régne de 24 ans. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Guillaume de Malmesbury, *Hist. d'Angl.* Polydore Virgile. Du Chêne, *liv.* 8. Imhoff.

EDOUARD, (saint) Roi d'Angleterre, naquit vers l'an 962, & fut batisé par saint Dunstan Archevêque de Cantorbéri. Il parvint à la Couronne dès l'âge de dix ans. La plupart des Grands du Royaume le reconnurent pour leur Roi, quelques-uns néanmoins s'opposérent à son sacre, sous prétexte qu'il n'avoit pas encore atteint un âge assez avancé pour gouverner un Etat. S. Dunstan gagna ces Seigneurs & les fit entrer dans les intérêts de leur Prince légitime. Alfréde ou Elfride seconde épouse d'Edgar pére d'Edouard, forma le dessein de faire monter Ethelred son fils sur le thrône. Afin de lui en faciliter le chemin, elle fit assassiner le Roi dans le château de Corfe dans le Comté de Dorset, où ce Prince étoit venu lui rendre visite le 18 mars de l'an 979. Alfréde fit ensuite cacher le corps d'Edouard dans un marais écarté; mais il fut découvert au mois de février de l'année suivante, & enterré le treiziéme du mois dans la petite ville de Wartham dans le Comté de Dorset, d'où on le transporta trois ans après dans la ville de Sheston, ou Shaftsbury. Ethelred fit bâtir, en l'an mille & un, un monastére de filles du nom de Bredfort dans la fondation duquel saint Edouard est qualifié de *Martyr* par le Roi son successeur, & par tous les Grands du Royaume. Son corps fut exposé dans ce même tems à la vénération publique, & fut transféré dans l'église de Notre-Dame de Shaftsbury. On dispersa ensuite les reliques de ce Saint, à l'honneur duquel les Anglois ont célébré trois fêtes jusqu'au tems de la Réformation. La premiére & la principale se faisoit le 18 mars, jour de sa mort. La seconde, le 18 février, jour de sa translation. La troisiéme, le vintiéme juin, jour de sa seconde translation. Les Anglicans ont encore conservé dans leur Calendrier la premiére & la derniére de ces fêtes. * Henschenius. Matthieu de Westminster, *en sa Chronique*. Baillet, *Vies des Saints*, 8 *mars*.

EDOUARD III. (Saint) dit *le Confesseur*, ou *le Débonnaire*, étoit fils d'ETHELRED Roi des Anglois, & d'*Emme*, fille de *Richard I.* du nom, dit *le Vieux*, Duc de Normandie. Les guerres excitées par les Danois, l'obligérent, lui & les siens, de sortir du Royaume, & d'aller chercher un asyle en Normandie. Après la mort de son frére Alfred que Godwin, Comte de Kent avoit assassiné secrétement, il fut rappellé en Angleterre. Ce même Godwin l'alla chercher jusqu'en Normandie, voulant par cet empressement intéressé lui donner lieu de croire qu'il n'avoit point contribué à la mort de son frére. Ce dessein lui réüssit; car le Roi, qui fut couronné le jour de Pâques de l'an 1043, épousa sa fille nommée *Edithe*, lui donna le commandement de ses armées, & par sa valeur remporta des avantages assez grands sur les ennemis de l'Etat. Quelque tems après, Eustache Comte de Boulogne, beaufrére du Roi, étant passé en Angleterre, reçut à Londres un sensible déplaisir dans la personne de ses Domestiques. Edouard voulut venger cet affront sur les habitans dont Godwin prit le parti. Mais ne se sentant pas assez fort pour résister à son Souverain, il fut contraint de sortir du Royaume, & de passer en Flandre. Son fils nommé Harald, se retira en Irlande. L'un & l'autre furent rappellez, & Godwin mourut malheureusement quelque tems après; car étant à table avec le Roi, dans le tems qu'on y parloit de la mort du Prince Alfred son frére, il prit garde qu'Edouard le regardoit en soupirant. Alors ce Comte lui dit, qu'il avoit été trop fidéle à la maison Royale, pour avoir trempé dans ce parricide; il ajoûta qu'il prioit Dieu que le morceau qu'il avoit dans la bouche l'étranglât, s'il ne disoit pas la vérité. Son jugement fut exécuté sur le champ, car le Ciel voulant punir ce parjure, permit qu'il tombât mort sur la place. Quelque tems auparavant, Emme mére du Roi, ayant été accusée d'adultére, prouva son innocence par le feu, maniére de se justifier qui étoit permise dans ce tems-là. Edouard, qui vécut en perpétuelle continence avec *Edithe* sa femme, n'ayant point de fils ausquels il pût laisser sa couronne, la donna à GUILLAUME Duc de Normandie, & son parent, en reconnoissance du secours, & des bienfaits qu'il en avoit reçus durant son exil. Il mourut le cinquiéme janvier 1066, où, selon M. de Rapin Thoyras, au mois de décembre 1065, après avoir régné 23 ans six mois & 17 jours. Ses vertus & les miracles qui se faisoient continuellement à son tombeau, le firent mettre dans le catalogue des Saints, par le Pape Alexandre III. * Guillaume de Malmesbury, *l.* 2. *c.* 13. Roger. Polydore Virgile, Baronius. Surius, *au premier tome*. Baillet, *Vies des Saints*, *Janvier*.

ROIS D'ANGLETERRE DEPUIS GUILLAUME le Conquérant.

EDOUARD I. ou IV. du nom, surnommé *aux longues jambes* Roi d'Angleterre, fut surnommé *de Winchester*, parce qu'il naquit en cette ville en 1239. Il étoit fils du Roi HENRI III. & d'*Eléonor* de Provence, & se croisa avec saint Louïs contre les Infidéles. Pendant cette expédition, ayant appris la mort de son pére arrivée en 1272, il vint prendre possession de son Etat. A son retour du Levant, il débarqua en Sicile, & vint en France, où il fit hommage au Roi Philippe III. des terres que les Anglois y possédoient dans la Guienne, & calma quelques desordres que Gaston Seigneur de Béarn, y avoit excitez. Ensuite ayant continué son voyage en Angleterre, il y fut sacré & couronné le dimanche après l'Assomption de l'année 1275. Alexandre III. Roi d'Ecosse, Jean Duc de Bretagne, tous deux beaux-fréres d'Edouard, se trouvérent à ce sacre, avec grand nombre de Seigneurs illustres. Léolin, Prince de Galles, prétendant être souverain & indépendant de la Couronne d'Angleterre, refusa d'y assister. Le Roi se fit raison les armes à la main, vainquit ce Prince & le contraignit de lui demander la paix, sous des conditions très-avantageuses. Depuis, Léolin reprit les armes & fut tué; & son frére David, qui avoit été fait prisonnier, eut la tête coupée à Londres. Edouard eut encore le bonheur de vaincre ceux qui se soulevérent dans la Principauté de Galles, & de faire en 1286 un traité avec le Roi Philippe IV. dit *le Bel*, successeur de Philippe III, pour régler quelques différents qu'ils avoient pour la Saintonge, le Quercy, le Limosin & le Périgord. L'année suivante il se rendit à Amiens, où il fit à Philippe *le Bel* hommage de toutes les terres qu'il possédoit en France. Dans ce même tems il chassa les Juifs de Gascogne, & se croisa pour le voyage du Levant, après avoir passé en Sicile, pour réconcilier la maison d'Anjou avec celle d'Arragon, divisée par les prétentions que l'une & l'autre avoient sur la Sicile. En 1293, une querelle peu considérable entre deux Mariniers, l'un François & l'autre Anglois, alluma la guerre en-

entre les deux Couronnes. Edouard entra en France avec deux armées, dont l'une devoit attaquer la Rochelle, & l'autre la Normandie, mais ni l'une ni l'autre ne firent aucun progrès. Au contraire Raoul de Nesle, Connétable de France, battit deux fois les Anglois, & prit Bourdeaux. Cette guerre arma grand nombre de Princes, fut fatale à quelques-uns, & fut enfin terminée par une double alliance en 1298, entre ce Roi Anglois, qui étoit veuf, & *Marguerite* de France; & entre son fils *Edouard* & *Isabelle*, l'une sœur, & l'autre fille de Philippe *le Bel*. Avant ces discordes, la Couronne d'Alexandre III. Roi d'Ecosse qui étoit mort, étoit contestée. Jean de Bailleul, & Robert Brus y prétendoient; mais Edouard s'en rendit maître, & mourut allant achever la conquête de l'Ecosse, le septiéme juillet de l'an 1307, après avoir vécu 68 ans, & en avoir régné 34 & sept mois. *Voyez* sa postérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Du Chêne, *Hist. d'Angl. l.* 14. Imhoff, &c.

EDOUARD II. ou V. dit *de Caernarvan*, lieu de sa naissance, succéda à son pére EDOUARD I. Au commencement de son régne il fit venir en Angleterre un certain Gaveston, fils d'un Gentilhomme Gascon, que le feu Roi avoit mis auprès de lui, & qu'il bannit depuis du Royaume, à cause de son mauvais naturel, & des conseils déraisonnables qu'il donnoit au Prince. Ce Favori se voyant rétabli, maltraita si cruellement les Grands du Royaume, qu'ils prirent les armes contre leur Souverain, & ne les quittérent qu'après la mort de Gaveston. Il avoit été chassé & rappellé deux ou trois fois de suite; & étant pris par les Barons, il eut enfin la tête coupée. Les Ecossois profitant de ces divisions civiles, secouérent le joug des Anglois, & les vainquirent en plus d'une rencontre. Ensuite Edouard se livra aux conseils violens des deux Hugues Spencer, pére & fils, ses Favoris, qui le plongérent dans les mêmes malheurs, dans lesquels Gaveston l'avoit précipité. A leur sollicitation il fit couper la tête à vingt-deux Barons, & éloigna de la Cour la Reine *Isabelle* sa femme, & *Edmond*, Comte de Kent son frére. La Reine se retira à la Cour du Roi Charles *le Bel*, son frére, puis avec le secours du Comte de Hainaut, elle passa en Angleterre, où assistée de tous les Grands du Royaume, elle assiégea le Roi & les deux Spencer dans Bristol. Ces deux derniers moururent par la main du bourreau. Le Roi fut condamné à une prison perpétuelle, & son fils fut mis en sa place. Quelque tems après on lui fourra un fer chaud dans le fondement, par un tuyau de corne, de peur que la brûlure ne parût; il mourut dans ce cruel supplice, le 29 janvier de l'an 1326, en ayant régné 20. *Voyez* sa postérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Thomas Morus *en sa Vie.* Froissard, *l.* 1, Thomas Walsingham, *en Edouard II. &c.*,

EDOUARD III. ou VI. mis l'an 1326 en la place de son pére Edouard II. de ce nom, fit la guerre avec succès au commencement de son régne, à Robert Brus Roi d'Ecosse. Après la mort de Charles *le Bel*, frére de sa mére, il prétendit à la Régence de l'Etat, en attendant l'accouchement de la Reine: & lorsque cette Princesse eut, en 1328, mis une fille au monde, il demanda la Couronne. L'une & l'autre de ses demandes furent rejettées, & Philippe *de Valois* qui lui fut préféré, obtint la Régence, & ensuite la Couronne, qui lui appartenoit légitimement. Edouard en fut très-irrité, & fut mortifié sensiblement, lorsqu'étant sommé par le Roi de France de lui venir rendre hommage, comme Vassal de la Couronne, il fut contraint de venir à Amiens, pour s'y aquitter de ce devoir, le sixiéme juin 1329. Ensuite le Royaume d'Ecosse, que se disputoient Jean de Bailleul & David Brus, devint presque tout entier la proye de l'Anglois. Poussé par sa propre ambition, & par les fréquentes sollicitations de Robert d'Artois, qui étoit exilé de France, & refugié dans sa Cour, il fit dessein de déthrôner en 1338 le Roi Philippe, qui s'étoit croisé pour le voyage du Levant. Les Flamans, l'Empereur, & plusieurs autres Princes entrérent dans son parti. Il osa même envoyer un cartel de défi à Philippe, pour lui offrir un combat en champ clos; mais la réponse qu'on y fit, le déconcerta si fort, qu'il n'eut rien à répliquer. Cette guerre qui fut si longue & si cruelle à la France, est mémorable par la bataille de Crecy de l'an 1346. Edouard la gagna sur les François, qui y perdirent 30000 hommes de pié, 1200 Chevaliers, & 80 banniéres, avec Jean Roi de Bohéme, Charles Comte d'Alençon frére du Roi, Louïs Comte de Flandre, & plusieurs autres Seigneurs de grande distinction. Les Anglois prirent aussi, en 1347, Calais & plusieurs autres villes. Après la mort du Roi Philippe *de Valois* en 1350, ils continuérent la guerre contre Jean son fils, & gagnérent l'an 1356 la bataille de Poitiers, où ce Roi fut pris & mené en Angleterre, d'où il ne revint que quatre ans après. Edouard, Prince de Galles, fils du Roi d'Angleterre, commandoit les troupes dans cette journée, & donna dans toutes les occasions des marques d'un courage invincible. Le Roi Charles V. étant monté l'an 1364 sur le thrône de France, remporta de grands avantages sur Edouard après lui avoir déclaré la guerre, & avoir donné, la veille de l'Ascension de l'an 1369, un arrêt, qui pour les rebellions, attentats & desobéïssances de l'Anglois, confisquoit toutes les terres qu'il possédoit en France. Ce dernier résista autant qu'il le put, & témoigna un déplaisir extrême de se voir si peu heureux sur ses vieux jours, aprés avoir remporté de si grands avantages en sa jeunesse. Il mourut le 21, ou 23 juin de l'an 1377, âgé de 65 ans, après en avoir régné près de 51. Ce fut lui qui institua l'Ordre de la Jarretiére. On l'accuse de ce qu'ayant pu facilement s'opposer à la doctrine de Wiclef en sa naissance, il avoit négligé de le faire. Sur la fin de ses jours, il se laissa conduire par des Favoris intéressez, & sur tout par une certaine Alix qu'il entretenoit, & qui l'empêcha même de recevoir les sacremens de l'Eglise dans sa derniére maladie. Au reste l'Angleterre n'a point eu de Souverain plus illustre qu'Edouard, & qui ait eu l'avantage de tenir dans le même tems deux Rois prisonniers, Jean Roi de France, & David Roi d'Ecosse. *Voyez* sa postérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Harpsfeld, *Hist. Eccl. d'Angl. au XIV siécle.* Walsingham, *en Edouard III.* Polydore Virgile, *liv.* 19. Froissard, *liv.* 1. Du Chêne, *liv.* 15. Imhoff.

EDOUARD IV. ou VII. fils de RICHARD, Duc d'York, ravit la Couronne d'Angleterre à Henri VI, prétendant qu'elle lui étoit due, parce qu'en Angleterre les filles ont droit de succéder à la Couronne, & qu'il descendoit de *Lionel* de Clarence, second fils d'*Edouard* III. par sa mére *Anne* de Mortimer femme de *Richard*; au lieu qu'*Henri* descendoit du troisiéme fils d'*Edouard* III. qui étoit Jean de Lancastre son bisayeul paternel. Le Duc d'York remporta deux victoires, & fit prisonnier le Roi Henri, que sa femme Marguerite d'Anjou, avec le secours des Ecossois, délivra en 1461, dans une bataille où le Duc fut tué. Edouard son fils qu'on nommoit le Comte de la Marche, ayant rassemblé d'autres troupes, vengea la mort de son pére; & après que le Roi Henri se fut sauvé en Ecosse, & la Reine Marguerite en France, il se fit couronner le 29 juin de l'an 1461. Ce fut là le premier acte des guerres civiles, entre les maisons d'York & de Lancastre, dont la premiére portoit la rose blanche, & la derniére la rouge. Depuis, les amis de Henri mandiérent du secours en France & en Ecosse, & furent encore défaits. Ces avantages furent suivis de quelques autres, jusqu'à ce que Richard Comte de Warwick, en vengeance de quelques injures qu'il avoit reçues de lui, embrassa les intérêts de Henri, & même détacha d'Edouard, George Duc de Clarence son frére. Ce Comte défit Edouard, & le fit prisonnier en 1470. Mais ce Prince s'étant sauvé de prison, chassa son ennemi en France d'où il repassa en Angleterre, avec un secours qu'il avoit obtenu du Roi Louïs XI. Il obligea Edouard de venir en Hollande, & de demander des troupes en Bourgogne, pendant qu'il remit Henri sur le thrône. Edouard à son retour en 1471, gagna deux batailles. Richard, Comte de Warwick fut tué dans la premiére; Edouard fils d'Henri ayant été pris en la seconde, fut égorgé par les fréres de l'Usurpateur. Ensuite Henri même fut égorgé en prison: ainsi Edouard rétabli sur le thrône, s'y maintint jusqu'à la mort. Il entreprit la guerre contre le Roi Louïs XI, mais ce fut sans succès. Une tréve de neuf années rompit toutes les mesures du Duc de Bourgogne, qui l'avoit porté à passer la mer en 1473. Quelques soupçons qu'il conçut contre son frére George Duc de Clarence, lui firent résoudre sa mort. Il lui permit de choisir celle qui lui sembleroit la plus douce; & ce Prince fut plongé dans un tonneau de malvoisie, où il finit ses jours. Edouard mourut le 9 avril 1483, âgé de 41 ans, dont il en avoit régné plus de 20. *Voyez* sa postérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Polydore Virgile, *au liv.* 24. Philippe de Commines, *liv.* 6. *chap.* 9. Thomas Morus, *Hist. de Richard III.* Du Chêne, *Hist. d'Angl. l.* 19. Imhoff.

EDOUARD V. ou VIII. fils d'EDOUARD IV. Roi d'Angleterre ne survécut à son pére que de deux mois en 1483. Son oncle Richard Duc de Glocester, le fit prendre dans le tems qu'on l'amenoit de la Principauté de Galles à Londres pour le couronner, & le fit mettre dans la Tour de Londres. Ensuite s'étant encore saisi de la personne de son frére Richard, il les fit assassiner tous deux, l'aîné n'ayant pas plus d'onze années. Après s'être défait de ses neveux, il accusa leur mére de Magie, & usurpa la Couronne l'an 1483. Sous le régne d'Elizabeth, la Tour de Londres se trouvant extrêmement pleine, on fit ouvrir la porte d'une chambre qui étoit murée depuis long-tems, & l'on y trouva sur un lit deux petites carcasses avec deux licols au col. C'étoient les squeletes d'Edouard V. & de Richard son frére. La Reine, pour ne pas renouveller la mémoire d'une action si abominable, fit remurer la porte. Mais sous le régne de Charles II. elle fut rouverte, & les squeletes furent transportez, en 1678, à Westminster sépulture des Rois. * Thomas Morus, *Hist. de Richard III.* Polydore Virgile, *l.* 25. Philippe de Commines, *l.* 6. *c.* 9. Aubery du Maurier, *Mémoires pour servir à l'Hist. de Hollande.* Imhoff.

EDOUARD VI. ou IX. fils de HENRI VIII. & de *Jeanne* Seimour succéda aux Etats d'Angleterre l'an 1547, n'étant âgé que de dix ans. Son oncle Edouard Seimour, Duc de Sommerset, fut créé Protecteur du Royaume. Il avoit déja été Gouverneur de ce Prince; & comme lui & les autres officiers d'Edouard faisoient tous profession de la Religion Réformée, ils l'élevérent dans leur doctrine, & causérent la ruine de la Religion Romaine en ce Royaume. La Messe y fut abolie, les images des Saints brisées, & les seuls Ministres Protestans eurent droit de prêcher. Ces desordres furent suivis de la guerre contre les Ecossois, défendus par les François, & de la mort d'Edouard, qui arriva l'année 1553 qui étoit la seiziéme de son âge. * Du Chêne, *l.* 3. *Hist. d'Angl.* De Thou, *liv.* 13. Imhoff.

PRINCES D'ANGLETERRE du nom D'EDOUARD.

* EDOUARD, fils unique de Henri VI. Roi d'Angleterre vint au monde le 23 oct. de l'année 1453, & naquit sous de mauvais auspices, puisque ce fut dans le tems que les Anglois achevoient de perdre ce qu'ils avoient possédé en France. Sa naissance donna lieu à divers bruits qui ne faisoient pas honneur à la Reine. Il y avoit des gens assez hardis pour dire tout ouvertement qu'il n'étoit pas fils du Roi. D'autres soutenoient qu'il étoit supposé, se fondant sur ce que la Reine n'avoit point eu d'enfans avant celui-ci, quoiqu'elle fût mariée depuis neuf ans. Enfin il s'en trouvoit quelques uns qui sans revoquer en doute l'honneur ni la bonne foi de la Reine, prenoient occasion de la naissance de ce Prince, de bien espérer pour l'avenir. En 1470, la Reine, depuis tous les malheurs arrivez à Henri VI. son époux, qui avoit été déposé, & à la place de qui on avoit mis Edouard IV. fils de Richard Duc d'York, se réconcilia avec le Duc de Clarence & le Comte de Warwick. La réconciliation se fit par l'entremise du Roi de France, & l'une des conditions fut que le jeune Edouard Prince de Galles épouseroit la fille cadette du Comte de Warwick. En 1471, dans une bataille qu'Edouard IV. donna à ceux qui tenoient le parti de Henri VI, & dans laquelle il remporta une entiére victoire, Edouard Prince de Galles fut fait prisonnier avec le Duc de Sommerset. Ce jeune Prince ayant été présenté au Roi, parut devant lui avec un visage assuré, sans se ravaler par des soumissions indignes de sa naissance. Edouard IV.

IV. en fut surpris, & plus encore, quand, après lui avoir demandé qui l'avoit rendu si hardi que de venir ainsi en armes dans son Royaume, le Prince lui répondit qu'il étoit venu à dessein de recouvrer son propre héritage qui lui étoit injustement enlevé. Edouard indigné de sa hardiesse lui donna un coup de son gantelet sur le visage, & lui tourna le dos. Ce fut là comme le signal donné pour faire ôter la vie à ce malheureux Prince. On dit qu'immédiatement après que le Roi se fut retiré, les Ducs de Clarence & de Glocester ses fréres, le Comte de Dorset & le Lord Hastings, se jettérent sur le jeune Prince, comme des bêtes féroces & le tuérent à coups de poignard. * M. de Rapin, *Hist. d'Angleterre, tome 4. l. 14.*

* EDOUARD PLANTAGENET, le dernier de la race qui portoit ce nom, Comte de Warwick, eut pour pére George Duc de Clarence, frére d'Edouard IV. & de Richard III. Rois d'Angleterre, & pour mére Isabelle fille de Richard Newil Comte de Warwik. Edouard IV. le fit en 1478 Comte de Warwick. Richard III. le regardant, comme un homme qui pouvoit lui disputer la Couronne, l'envoya à Sherifshutton lieu de plaisance dans la province d'York, où il lui fournit tout ce qui pouvoit lui donner du plaisir, hormis une entiére liberté. Lorsque Henri VII. monta sur le thrône, il jugea qu'il étoit nécessaire pour sa sûreté de faire garder le Comte plus étroitement, & dans cette vue il le fit tirer de là par le Chevalier Robert Willougby, pour l'enfermer dans la Tour de Londres, où il se tint dans une grande modération, jusques à ce qu'en 1499, il se laissa gagner par le fameux Perkin Waerbeck qui s'étoit fait passer pour Richard le plus jeune fils de Richard, & qui pour cette supposition étoit alors prisonnier à la Tour, & qu'il concerta avec lui les moyens de se sauver de la Tour. Malheureusement pour eux l'affaire fut découverte avant qu'ils fussent en état de l'exécuter. On ne douta point que le Roi ne fût lui même l'auteur de ce complot, & que son but ne fût de faire tomber Perkin Waerbeck & le Comte de Waerwick dans le piége, afin d'avoir un prétexe de les faire mourir tous deux. Ce qui confirma encore ce soupçon contre le Roi, ce fut que dans le même tems un jeune homme nommé Walford, fils d'un Cordonnier, se donna pour le Comte de Warwick, sous la conduite & la direction d'un Moine Augustin nommé Patrick. Ils furent tous deux arrêtez, & le jeune Walford fut pendu; mais le Moine obtint sa grace. Cela donne lieu de croire que Walford avoit été séduit par le Moine, & par une direction particuliére du Roi, afin qu'on trouvât moins étrange qu'il se défit du Comte de Warwick, sous prétexte, qu'il donnoit occasion à de nouveaux troubles. Quoiqu'il en soit, le Comte de Warwick fut amené devant la Cour des Pairs, le Comte d'Oxford exerçant par commission la charge de Grand Sénéchal, & y fut condamné à mort, comme ayant complotté la ruine du Roi conjointement avec Perkin Waerbeck. En vertu de cette sentence il fut décapité dans la place de la Tour le 28 nov. de l'an 1499. Il étoit le seul mâle qui restât de la maison d'York, & ce fut là véritablement le crime qui lui fit perdre la tête. La maison des Plantagenets, depuis Henri II, jusques à Richard III. inclusivement, a subsisté plus de trois cens ans, & a été éteinte par la mort du Comte de Warwick. Pendant sa longue détention dans la Tour de Londres, un certain Lambert Simnel se fit passer en 1486, pour Comte de Warwik sous le nom d'Edouard Plantagenet. *Voyez l'art. de* Simnel. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre l. 13. & 14. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ROIS D'ECOSSE ET DE PORTUGAL.

EDOUARD, Roi d'Ecosse, étoit fils de JEAN de Bailleul de la maison d'Harcourt. Son pére avoit été peu heureux dans la poursuite de ses droits sur le Royaume d'Ecosse; pour lui, ayant mené long-tems une vie privée dans sa maison de Normandie, il trouva le moyen de lever quelques troupes; & avec ce secours, vers l'an 1330, ou 1331, il s'établit Roi d'Ecosse, d'où il chassa le Roi David II. Il fut depuis lui-même chassé, & céda ses droits aux Anglois. * Walsingham, *en Edouard II. & III.* Polydore, *liv.* 18. & 19. Boëtius, *l.* 15. *Hist. Scot.* Du Chêne, *Hist. d'Angl. l.* 14. 15. &c.

EDOUARD, Roi d'une partie d'Irlande, étoit frére de *Robert* Brus, Roi d'Ecosse, qui s'étant aquis par sa valeur beaucoup d'autorité en Irlande, se fit couronner Roi d'une grande partie de l'île; mais le Primat d'Armagh, & quelques autres affectionnez aux Anglois, le surprirent, & lui firent couper la tête à Dundalk, l'an 1317, ou 1318. * Walsingham. Boëtius, &c.

EDOUARD, Roi de Portugal, succéda l'an 1433 à son pére JEAN II. On dit qu'un Médecin Juif consultant les astres sur les avantures de son régne, le matin de son couronnement, le fit prier de différer jusqu'à l'après-midi, mais que s'étant moqué de cette vaine superstition, il fit continuer la cérémonie. Ses fréres Ferdinand & Henri, portérent leurs armes en Afrique contre les Maures, & ce fut sans succès. Edouard mourut au monastére de Tomar, le 19 septembre de l'an 1438, qui étoit le 47 de son âge, & le cinquiéme de son régne. Quelques Historiens disent que ce fut de déplaisir, & les autres que ce fut de peste. Du moins il est sûr qu'il ne s'étoit retiré dans ce monastére de Tomar que pour fuïr la maladie contagieuse. *Voyez* sa postérité à l'art. de PORTUGAL. Au reste, ce Prince aimoit beaucoup les Sciences, & étoit lui-même savant. Les Traitez qui nous restent de lui, de l'Art de régner, de la Justice, de l'Exercice de monter à cheval, en sont un témoignage avantageux. * Mariana, *l.* 21. *chap.* 6. & 13. Garibai, *liv.* 35. *chap.* 11. Duard, *Généalogie des Rois de Portugal.* Surita. Le P. Anselme, &c.

PRINCES DU NOM D'EDOUARD.

EDOUARD, Comte de Savoye, fils d'AMÉ V, lui succéda l'an 1323. Avant ce tems, ne portant encore que la qualité de Seigneur de Baugé & de Bresse, qui étoit la dot de sa mére *Sibylle*, fille de *Gui* de Baugé, & n'étant âgé que de vint ans, il mena du secours au Roi Philippe *le Bel*, qui le fit Chevalier, à la fameuse bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304. Après la mort d'Amé, Edouard porta ses armes dans le Foucigny, & dans le Bugey, où Henri Régent du Dauphin Guigues, gagna la bataille de Varey sur lui. Il suivit depuis Philippe *de Valois* en Flandre, & se trouva à la bataille de Montcassel l'an 1328. A son retour, la Reine Clémence de Hongrie, veuve du Roi Louïs X. dit *Hutin*, qui estimoit beaucoup le Comte, le réconcilia avec le Dauphin. Mais Edouard ne jouït pas long-tems du fruit de cette paix; car il mourut à Gentilli, le quatriéme novembre 1329. Ce Prince vécut 25 ans, & n'en régna que 6. *Voyez* sa postérité à l'art. de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye, l.* 2. *c.* 21. Paradin, *Hist. de Savoye, l.* 2.

EDOUARD, Prince de Portugal, Duc de Guimaranès, sixiéme fils du Roi EMANUEL, & de *Marie* d'Arragon sa seconde femme, mourut le 20 octobre de l'an 1540. *Voyez* sa postérité à l'art. de PORTUGAL.

* EDOUARD Duc de Bragance, frére de Jean IV Roi de Portugal, rendit de grands services à l'Empereur Ferdinand III. pendant la guerre de trente années: mais les Portugais étant en 1640 entrez en guerre avec les Espagnols, il fut à la priére de l'Espagne mené prisonnier à Passau & à Gratz, & ensuite livré au Roi d'Espagne qui, en 1649, le fit accuser à Milan de crime de léze-Majesté, mais comme il vint à mourir pendant qu'on lui faisoit son procés, on croit qu'il fut empoisonné. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sousa, *Lusitania liberata, p.* 610.

* EDOUARD second fils de Renaud de Nassau, second du nom, dernier Comte & premier Duc de Gueldre, & d'Aliénor ou d'Eléonor sœur d'Edouard III. Roi d'Angleterre, naquit en 1336. Le Duc Renaud son pére s'étant, en 1343, rompu le cou en tombant de sa chaise, son fils aîné Renaud III. lui succéda, quoique mineur. Il étoit Duc de Gueldre & Comte de Zutphen & ce fut sous son gouvernement que s'élevérent les deux partis ennemis des *Heekeren* & des *Bronkhorst.* Renaud temoignoit beaucoup de penchant pour les Heekeren, & les combloit de faveurs. Cette préférence causoit un dépit mortel aux Bronkhorst, & fit naître dans leurs cœurs contre Renaud, la plus violente haine, qui les porta à semer de la division entre les deux fréres Renaud & Edouard. Ils choisirent ce dernier pour leur Chef, & de là vint cette dangereuse & fatale guerre qui ruïna entiérement la Gueldre, & qui empêcha que pendant seize ans entiers on ne cultivât les terres. Ils prirent, les uns plutôt, les autres plus tard, le parti d'Edouard, auquel se joignirent encore Walram Seigneur de Borne & de Valkenbourg, Jean d'Arkel Seigneur d'Asperen, Engelbert de la Mark Evêque de Liége, & d'autres. D'un autre côté Jean Duc de Brabant, le Comte de Cléves, & Adolphe de la Mark Evêque de Munster, se déclarérent pour le Duc Renaud. Le premier étoit son beaupére, & le second son beaufrére. Par là toute la Gueldre devint un théatre de carnage. En 1354, Edouard se rendit maitre du fort de Bruinswaard qui appartenoit à Théodore de Lenth, qui de là molestoit beaucoup la ville de Nimégue par de continuelles sorties. Il fit trancher la tête à tous les Habitans, dont il fit mettre les têtes sur des pieux, & détruisit quantité de châteaux appartenans à la Noblesse du Quartier. Renaud de son côté s'empara des villes d'Arnhem, de Doesburg, de Venloo, de Thiel, d'Emmerik, de Lobek, &c. En 1361, il marcha avec les Heekeren contre Thiel qui avoit quitté son parti. Edouard alla à sa rencontre, de sorte que le 25 mai il y eut entre les deux fréres une bataille dans laquelle Renaud fut battu & fait prisonnier, avec quantité de Seigneurs & de Noblesse. On lui donna d'abord pour prison la maison de Rozendaal proche d'Arnhem, & on le transféra ensuite à Nyenbeek tout près de l'Issel entre Déventer & Zutphen, pour y demeurer en prison le reste de ses jours. Edouard fut proclamé Duc de Gueldre à la place de Renaud, & la Gueldre commença alors à jouir de quelque repos: mais comme Edouard avoit chassé du païs ceux qui s'étoient opposez à lui, & qui avoient cherché un azyle en Hollande sous la protection d'Albert Duc de Baviére, Edouard lui déclara la guerre, & le défia à une bataille. Albert accepta le défi, & se trouva au lieu marqué, mais n'y trouvant pas celui par lequel il avoit été provoqué, il se jetta dans la Gueldre, y brûla plusieurs villages & maisons particuliéres, & s'en retourna en Hollande avec son butin. Cela n'eut pas de suite, & la paix se fit en 1362 entre Albert & Edouard qui pour la mieux cimenter demanda à Albert Catherine sa fille, & l'obtint pour l'épouser, quand elle seroit venue en âge d'être mariée. A peine cette guerre fut-elle finie, que Jean de Brabant s'avança dans le païs avec une armée pour délivrer son gendre Renaud, & le faire régner de nouveau. Il se rendit maitre de l'isle de Bommel, dont il fut ensuite chassé par Edouard: après quoi ils firent la paix. Après la mort de Jean de Brabant, il s'éleva une guerre entre Wenceslas son Gendre & son successeur, & Guillaume Duc de Juliers. Ce dernier appella à son secours Edouard qui pour lors étoit en Hollande, afin d'y consommer son mariage avec Catherine. Sur cette nouvelle, Edouard en différa encore un peu l'accomplissément, craignant avec raison que si le Duc de Brabant avoit le dessus sur celui de Juliers, il ne lui fût après cela facile de pénétrer dans la Gueldre. Edouard & le Duc de Juliers marchérent donc contre le Duc de Brabant, & le 22 août 1371, il y eut entre eux une bataille, au commencement de laquelle le Duc de Juliers fut fait prisonnier, & où les Brabançons remportérent la victoire. Mais comme ils ne songérent plus alors qu'à faire du butin, Edouard fondit sur eux avec tant de force que le Duc de Brabant n'eut pas le tems de rallier ses troupes. La chance commença alors à tourner, le Duc Venceslas qui se défendoit courageusement, fut pris avec plusieurs autres Seigneurs, le Duc de Juliers fut arraché des mains des ennemis & l'armée Brabançonne fut ou taillée en piéces ou faite prisonniére. Cette victoire couta la vie à Edouard, mais les Historiens ne conviennent pas de la maniére dont la chose se fit. L'opinion la plus commune & en même tems la plus vraisemblable, est qu'Edouard étant après le combat fort las & fort échauffé, se coucha sur une

une pierre pour prendre un peu de repos, & leva le dessus de son casque pour respirer & reprendre haleine plus commodément; Que là-dessus un de ses propres Domestiques qui étoit un Gentilhomme nommé Herman Bier de Heeze s'appercevant de cela, lui déchargea sur la tête nue un coup de barre de fer, dont il mourut deux jours après le 24 août 1371, après un régne de dix années au moins. On dit que ce Gentilhomme fut porté à cette action par le desir de se venger d'Edouard, qui par ses séductions avoit abusé de sa femme dont la beauté avoit charmé ce Prince. Après sa mort, son frére Renaud fut élargi & rétabli dans sa souveraineté. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, Slichtenhorst & Hasselt, *Histoire de Gueldre*, en Flamand. Vossius, *Annales de Hollande*, en Flamand.

EDOUARD ou ODOARD Farnése Duc de Parme, naquit le 28 avril de l'an 1612, de RANUCIO I. & de *Françoise* Aldobrandin, niéce du Pape Clément VIII, & succéda l'an 1622 à son pére, sous la tutelle de la Duchesse sa mére, & du Cardinal *Edouard* Farnése son oncle. En 1628, il épousa *Marguerite* de Médicis, le onziéme du mois d'octobre. Ce Duc avoit deux sœurs, *Marie* & *Victoire*, qui furent mariées au Duc de Modéne en 1630, & en 1648. Il gouverna son Etat avec beaucoup de prudence & de modération. Vers l'an 1635, il employa le secours de Louïs XIII. contre les usurpations des Espagnols, & vint l'année suivante à Paris, pour en témoigner sa reconnoissance à sa Majesté. Il mourut l'an 1646, n'étant alors qu'en la 34 année de son âge. *Voyez* sa postérité à l'art. de FARNÉSE.

EDOUARD de Cantorbéri, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, Domestique, ou selon d'autres Auteurs, Clerc de saint Thomas de Cantorbéri, vivoit dans le XII siécle. Il fut, en 1170, témoin du martyre de ce saint Prélat; & reçut même un coup au bras, en s'opposant à ceux qui venoient assassiner le saint Evêque, dont il écrivit la Vie, que Surius rapporte en abbrégé dans le VI tome des Vies des Saints, sous le 29 décembre.

EDRAA, EDRAI, ou EDRAY, ville & païs du Royaume de Basan, où le Roi Og, qui vouloit empêcher le passage des Israëlites, fut défait. Cette ville étoit dans le partage de la moitié de la Tribu de Manassé delà le Jourdain. Eusébe met Edraï à 24 ou 25 milles de Bostras ville d'Arabie en tirant vers le septentrion. *Nombres, ch.* 21. *v.* 33. *Deuteron. ch.* 1. *v.* 4. *ch.* 3. *v.* 1. & 10. *Josué, ch.* 12. *v.* 4. *ch.* 13. *v.* 31.

EDRAI ville de la Tribu de Nepthali. * *Josué, ch.* 19. *v.* 37.

* EDRED ou ELDRED, Roi d'Angleterre, fils d'Edouard l'Ancien succéda en 948 à son frére Edmond I, dont les fils qui étoient encore dans l'enfance, ne pouvoient avoir part au gouvernement du Royaume. Dans ce tems-là on ne faisoit pas beaucoup d'attention au droit des héritiers, & lorsque l'on trouvoit que celui qui étoit dans le rang le plus proche pour succéder, n'étoit pas en état de prendre les rênes du gouvernement, on le remettoit entre les mains de celui de la famille royale qu'on en jugeoit le plus capable. Edred ayant soumis le Northumberland, & les Ecossois lui ayant prêté serment de fidelité, les Northumbres se revoltérent bientôt après, & choisirent pour Roi un Danois nommé Eric, mais ils retournérent ensuite sous la domination d'Edred. C'étoit un brave Prince, qui contribua beaucoup à l'avancement de la Religion Chrétienne en Angleterre, mais qui d'un autre côté donnoit dans la superstition & se laissoit entiérement gouverner par Dunstan Abbé de Glaston. Après avoir gouverné le Royaume environ neuf ans & demi, il mourut, & fut enterré à Winchester, laissant deux fils, dont ni l'un ni l'autre ne lui succéda à la Couronne qui retourna à la ligne directe dans la personne d'Edwin fils ainé d'Edmond I. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Du Chêne, *Hist. d'Angleterre*.

* EDRIK, ou EDRICK, fils d'Egbert Roi de Kent, ne succéda pas immédiatement à son pére, parce que Lothaire son oncle s'empara de la Couronne. Lorsqu'il vit que Lothaire non content de cette usurpation, vouloit rendre le Royaume héréditaire dans sa famille en s'associant Richard son fils, il se déroba de la Cour pour aller demander du secours à Adelwalch Roi de Sussex qui se mit à la tête d'une armée. Avec ce secours Edrik étant entré dans le Royaume de Kent, livra bataille à Lothaire qui fut vaincu, & qui mourut des blessures qu'il y avoit reçues. Après cette victoire Edrik ne trouva aucune difficulté à se faire couronner. Il ne régna que deux ans, & comme il n'avoit point d'enfans, il laissa la couronne à Widred son frére. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angl. tome* 1. *l.* 3. *p.* 197.

* EDRIK surnommé STRÉON, c'est à dire *Aquisiteur*, homme de basse naissance, sut par son éloquence & par toutes sortes de ruses & d'intrigues s'insinuer si avant dans les bonnes graces d'Ethelred II. Roi d'Angleterre, que ce Prince le fit Duc de Mercie, & lui donna sa fille Edgithe en mariage. Par cette alliance il mit dans sa maison un perfide vendu aux Danois qui ne laissa jamais passer aucune occasion de trahir les intérêts du Roi & du Royaume, pour avancer les affaires des Etrangers. Edmond son beau-frére découvrit sa perfidie & se sépara de lui. Cela lui fit lever le masque, de sorte qu'il quita ouvertement le parti d'Ethelred pour prendre celui de Canut, auquel il rendit de fort grands services. Pour décourager les Troupes d'Edmond, il leur montra la tête d'un soldat ressemblant à ce Prince: mais cette ruse ne lui réüssit pas. Quelque tems après il rentra dans le parti d'Edmond qui avoit succédé à Ethelred & qui eut la générosité de lui pardonner, ajoûtant foi aux sermens qu'il lui fit d'être à l'avenir entiérement dévoué à son service: mais il ne fit cette démarche que pour le tromper de nouveau. Enfin dans la bataille d'Asseldun, il fit voir ouvertement ce qu'il avoit dans l'ame. Pendant que les deux armées étoient aux mains, il quita tout à coup son poste & alla se joindre aux Danois, à qui par ce moyen il fit gagner la bataille. Depuis cela, la paix s'étant faite entre Edmond & Canut, Edrik craignant que l'union des deux Rois ne lui fût fatale, mit le comble à toutes ses perfides, en faisant assassiner Edmond par deux de ses propres Domestiques. Canut conserva à Edrik le titre de Duc de Mercie, mais comme il eut un jour l'insolence de lui reprocher publiquement qu'il n'avoit pas récompensé ses services, & particuliérement celui qu'il lui avoit rendu, en le délivrant d'un Concurrent aussi redoutable que l'étoit Edmond, Canut lui répondit tout en colére que puisqu'il avoit la hardiesse d'avouer publiquement un crime si noir, dont jusqu'alors il n'avoit été que soupçonné, il devoit en porter la peine. En même tems, sans lui donner le loisir de répliquer, il commanda qu'on lui coupât la tête sur le champ, & qu'on jettât son corps dans la Tamise. On dit qu'il fit mettre cette tête sur le lieu le plus élevé de la Tour de Londres. On prétend que c'est lui qui introduisit le tribut que les Anglois furent obligez de payer aux Danois sous le nom de Danegelt. * M. Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 5. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EDREHI, & EDREI ville. *Voyez* EDRAI.

EDRISI, (Al) fameux Géographe Arabe, autrement appellé Scharifol Edrisi, c'est à dire, *l'illustre Edrisi*. Les Arabes avoient accoutumé de donner le nom de *Scherifin* particuliérement à ceux qui descendoient de Mahomet, ou qui en étoient parens. Sa famille étoit noble & ses ancêtres avoient régné dans certains païs de l'Afrique. Il vivoit du tems de Roger II. Roi de Sicile, par ordre duquel il composa sa Géographie, intitulée *Noshat al Moschtác* ou *le Divertissement de l'esprit curieux*. Ce livre devoit servir à expliquer un globe terrestre d'argent du poids de 400 livres, qui appartenoit au Roi Roger. C'est la raison pourquoi ce livre est souvent appellé *le Livre de Roger*. La Géographie de Nubie que Sionita & Hesronita ont traduite en Latin, & qui a été imprimée à Paris sous ce même titre, n'est qu'un misérable abbrégé de l'Ouvrage d'Edrisi, qui acheva, à ce qu'il dit lui-même, sa Géographie l'an de l'Hégire 548, c'est à dire, l'an 1153 de J. C. Il y a apparence qu'Edrisi est le même que celui que Léon Africain appelle *Esseriph* ou *Assariph Assachalli* dans un certain MSC. & dont il parle de la sorte, *Il naquit*, dit-il, *d'une famille noble à Massare en Sicile, & étoit extrêmement versé dans la Philosophie, dans la Médecine, dans l'Astrologie & dans la Cosmographie. Il avoit écrit un livre de Géographie, intitulé Noshat al Absar*, c'est à dire, *le Divertissement des yeux, & qui étoit disposé selon les sept Climats. Il avoit achevé cet Ouvrage, lorsque Roger fit une irruption en Sicile, & prit une ville après l'autre. Ceux de Massare l'envoyérent en députation au Roi, pour lui signifier qu'ils étoient prêts à se rendre. Assariph présenta alors son Ouvrage à Roger, qui en fit un cas extraordinaire & qui lui donna en récompense un certain bourg. Roger avoit depuis toujours ce livre devant ses yeux, & lorsque ses Conseillers lui recommandoient la Géographie de Ptolomée préférablement à celle d'Assariph, Roger leur répondit, Ptolomée n'a décrit qu'une partie du Monde, mais Assarif a écrit sur tout l'univers. Il mourut à Civitat, l'an de l'Hégire 516, qui est l'an 1122 de J. C. & laissa une famille nombreuse.* S'il n'y a pas erreur dans la Chronologie de Léon, (car il lui arrive souvent de n'être pas d'accord avec les Ecrivains Arabes) celui dont il parle ne sauroit être le même que nôtre Edrisi, malgré toutes les autres conformitez qu'on remarque entr'eux. Il y a apparence que cette Géographie a été l'Ouvrage de plus d'un Auteur. D'ailleurs il est à remarquer que les Mahométans désignent communément le Patriarche Enoch sous le nom d'*Edrisi*. * Gravius, *in præf. ad Geogr. Pers.* Pococke, *in Specim.* Leo Africanus, *de Script. Illustr. MSC. Dict. Allemand de Bâle.*

EDRISSITES, en Arabe *Adaressah*. C'est le nom d'une Dynastie de Princes, qui ont régné en Afrique un peu plus de cent ans. Le premier Prince de cette famille fut *Edris* fils d'*Edris*, qui descendoit en ligne droite du Calife *Hassan* fils d'*Ali*. Elle finit l'an 296 de l'hégire, de J. C. 908, lorsque les Fathimites se rendirent maîtres de toute l'Afrique. Edrissi le Géographe, qui étoit de cette famille se refugia en Sicile auprès du Roi Roger. La ville capitale de l'Etat des Edrissites étoit Ségelmesse. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

EDSARD I. Comte d'Ost-Frise, ou de la Frise Orientale, fils d'*Ulric*, fut le premier qui reçut de l'Empereur Frédéric III. le titre de Comte, avec les droits qui y sont attachez, autant que le pouvoit permettre la liberté des Frisons, dans les terres qui s'étendent depuis l'Ems jusqu'au Wéser. La chose se fit secrétement, & devint publique dix ans après. EDSARD II. son fils, lui succéda, & acquit avec l'affection de ses Sujets, plusieurs terres voisines qu'il fut contraint d'abandonner, ayant sur les bras les forces des Autrichiens & des Saxons, qui le repoussérent au delà de l'Ems. Il laissa deux fils, *Ennon I.* qui se laissa gouverner, au lieu qu'il devoit gouverner lui-même, & qui mourut en la fleur de son âge; & EDSARD III. au nom duquel Anne d'Oldembourg prit la conduite des affaires dont elle s'acquitta au gré de tout le monde. Du tems d'Ennon, la ville d'Embden embrassa la Confession d'Ausbourg. Cette diversité de sentimens fut la source de plusieurs différents entre cette ville & le Comte. * *Voyez* Embden & Hepotius, *l.* 4. *de l'Histoire*.

EDSARDI. *Voyez* EDZARDI.

EDUENS, (*Ædui*, en Latin) anciens peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient une grande partie du Duché de Bourgogne, entre la Loire & la Saône, où sont aujourd'hui l'Autunois, le Charolois, l'Auxois & le Chalonnois. Ces peuples, dont la capitale étoit *Augustodunum*, appellée aujourd'hui *Autun*, étoient très puissans. Ils furent appellez par le Sénat, *Fréres & Alliez du Peuple Romain.* * César, *dans ses Comment. de la Guerre des Gaules*, *l.* 1. & *ailleurs*. Baudrand.

EDUIN. *Voyez* EDWIN.

* EDUMA, village situé à douze milles de Sichem vers l'orient. Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

EDUSE, EDULIE, Déesse que les Payens s'imaginoient avoir soin du manger des petits enfans, lorsqu'ils commençoient à ne plus pleurer. Son nom étoit pris de *edere*, manger. POTINE ou POTIQUE, (dont le nom est pris de *potare*, boire,) étoit une autre Déesse destinée à prendre le soin de la boisson de ces mêmes enfans. CUBINE ou CUBE, autre Déesse (ainsi nommée du mot *Cubare*, coucher) étoit honorée afin qu'elles les conservât dans le

lit,

lit, lorsqu'ils commençoient à ne plus coucher dans le berceau. Dans ces tems-là les parens faisoient des sacrifices à ces Divinitez en faveur des enfans. C'est ce que nous apprenons de Nonius, d'Arnobe, & de Varron, cité par Donat; & cela nous sert à entendre ce vers de Virgile,

——— Cui non risere parentes,
Nec Deus hunc mensâ, Dea nec dignata cubili est.

pour dire, un enfant mal né, qui a été négligé par les Divinitez mêmes, dont l'unique emploi est d'avoir le soin des enfans. Il y a apparence que c'est la tendresse des méres, qui avoit introduit cette multiplicité de Divinitez différentes pour veiller sur les enfans; ou plutôt que l'avarice des Ministres de l'idolatrie se servoit de cette invention, pour multiplier les offrandes & les sacrifices.

EDWIGE. *Cherchez* HEDWIGE.

EDWIN, Roi de Northumbrie, c'est à dire, des Anglois septentrionaux, remonta sur le thrône qu'on avoit usurpé sur son pére, au commencement du VII siécle. Il soumit à sa domination toutes les provinces que les Bretons & les Anglois possédoient dans la Grande Bretagne, & s'opposa généreusement aux Pictes & aux Ecossois. A la persuasion de sa femme *Edelburge*, sœur du Roi de Kent, & de Paulin, depuis Evêque de Cantorbéri, l'un de ceux que le Pape saint Grégoire avoit envoyez en Angleterre, Eduin se fit batiser vers l'an 626, & sept ans après il fut tué dans une bataille que lui donna Cadewalo Roi de Galles, assisté de Penda, Roi de Mercie. * Béde, *de Gest. Angl. lib. 2. cap.* 8. 9. 17. *&c.*

EDWIN, premier Roi Chrétien de *Déire*, étoit fils d'Ella ou Alla. Comme il parvint fort jeune à la Couronne, Ethelfréde ou Adelfrid Roi de Bernicie se prévalut de cette occasion & s'empara du Royaume. Edwin se voyant ainsi privé de sa Couronne, erra pendant plusieurs années dans l'Isle sans se faire connoître, & à la fin il se mit sous la protection de Rédwalde ou Rédowald Roi d'Essex, qui lui promit de l'assister. Nonobstant cette promesse, lorsqu'Ethelfréde demanda qu'on lui remît Edwin, il s'en falut peu, que Rédwalde ne le fît, soit qu'il fût corrompu par des présens, soit qu'il craignît les forces d'Ethelfréde. Cependant comme son épouse lui remontra combien il lui seroit honteux de manquer de parole, il résolut non seulement de garder ce qu'il avoit promis, mais même d'essuyer plutôt une guerre de la part d'Ethelfréde que de manquer de foi. Il assembla ensuite une armée puissante, surprit l'usurpateur lorsqu'il y pensoit le moins, & rétablit Edwin dans son Royaume. Celui-ci se voyant remis en possession de sa Couronne, chercha à épouser *Ethelburge* ou *Edelburge*, que d'autres nomment *Tate*, fille d'Ethelbert Roi de Kent. Mais Eadbalde, frére de la Princesse, répondit aux Ambassadeurs d'Edwin, que les Chrétiens n'avoient pas accoutumé de donner leurs filles en mariage aux Payens. Edwin répondit qu'il permettroit à son épouse & à ses domestiques, le libre exercice de la Religion Chrétienne; il promit même de se faire Chrétien, si après un mûr examen, il trouvoit que le Christianisme valoit mieux que son ancienne Religion. On accepta des offres aussi raisonnables en 628, & Paulin le Prédicateur de la Princesse, que Justin sacra Evêque, ne négligea aucune occasion d'étendre l'Evangile dans le Royaume d'Edwin, quoiqu'il ne fît pas de grands progrès dans la premiére année. Dans ces entrefaites, Edwin étendit tellement les bornes de son Royaume, qu'il devint plus puissant que tous ses prédécesseurs. Car, selon le rapport de Béde, il subjugua les Saxons & les Bretons, en se soumettant tout jusques aux Isles de Man & d'Anglesey; & comme autrefois Ethelfréde Roi de Bernicie avoit joint à son Royaume celui de Déire, Edwin à son tour joignit la Bernicie à la Déire, de sorte que l'union de ces deux Royaumes forma ensuite celui de Northumberland. Mais la grandeur d'Edwin excita contre lui la jalousie des autres Princes, tellement que *Quicelm*, un des Rois de Westsex envoya Eamére un de ses domestiques, pour assassiner Edwin avec un poignard empoisonné. Celui-ci ayant été introduit le jour de Pâques auprès du Roi dans son Palais sur le Derwent en Yorckshire, voulut lui porter le coup fatal. Lilla un des Officiers du Roi s'étant jetté entre l'assassin & le Roi, crut pouvoir le parer, mais vainement. On environna d'abord l'assassin, qui de desespoir tua encore une autre personne avec son sabre. Edwin n'avoit pas fait encore profession du Christianisme, quoique Paulin eût saisi toutes les occasions pour l'y engager. Enfin il promit, que si Christ le guérissoit de sa blessure, & que s'il lui faisoit remporter la victoire sur les ennemis qui l'avoient ainsi attaqué, il se feroit Chrétien. En attendant, il fit élever Anfléde sa fille dans la Religion Chrétienne; & cette Princesse fut batisée le jour de Pentecôte avec douze personnes de la Cour. Le Roi étant ensuite entiérement guéri de sa blessure, marcha avec son armée contre ceux de Westsex, fit exécuter quelquelques-uns des Conspirateurs & revint triomphant chez lui. Depuis ce tems-là il n'encensa plus aux Idoles, & se fit instruire dans le Christianisme. Dans ce même tems le Pape Boniface lui adressa diverses lettres fort amples aussi bien qu'à son épouse, dans lesquelles il exhortoit Edwin à embrasser la foi Chrétienne. Cependant comme il différoit de le faire de tems à autre, & qu'il sembloit que ces délais procédoient de sa tiédeur, Paulin l'exhorta un jour avec tant de force à tenir sa promesse, qu'il fit construire sur le champ & avec beaucoup de précipitation une Eglise de bois, dans laquelle lui & sa maison Royale furent batisez à Yorck. Le reste de ses Sujets se fit administrer ce Sacrement sur les bords des fleuves & des riviéres. Edwin fit ensuite tout ce qu'il put pour étendre la foi Chrétienne, & porta Erpwald, fils de Rédwalde, Roi d'Est-Anglie, à l'embrasser. Il aimoit la justice, prenoit un grand soin de son pais & entretenoit une Cour magnifique. Après avoir régné pendant dix-sept ans avec beaucoup de gloire, il fut tué dans une bataille en 633, par Kedwalla ou Cedowalla Roi des Bretons, allié de Penda Roi de Mercie. Osfréde ou Offrid fils d'Edwin perdit aussi la vie dans cette bataille. Cette révolution tourna au grand dommage de l'Etat & de l'Eglise de Northumberland; car quoique le Roi Breton fit profession du Christianisme, il étoit au fond plus cruel qu'aucun Payen, & menaça expressément d'exterminer tous les nouveaux Chrétiens. Il ne faut donc pas être surpris, si du tems de Béde, on ne regardoit encore le Christianisme des Saxons, que comme un Paganisme, & si on fuyoit toute liaison avec eux. Comme on ne pouvoit alors se mettre en sûreté que par la fuite, Paulin & Battus un des Capitaines d'Edwin, prirent la Reine & ses enfans, & se sauvérent par mer auprès d'Ebald ou Eadbald, Roi de Kent & frére d'Edelburge, qui les reçut gracieusement & nomma Paulin à l'Evêché de Rochester. * Béde, *de Gest. Anglorum, l.* 2. *c.* 5. 9. 17.

* EDWIN second fils d'Edouard l'*Ancien* & de sa seconde femme fut privé de ses justes droits à la Couronne. Quoiqu'il fût l'aîné des enfans légitimes, cependant comme il étoit encore en bas âge on lui préféra Adelstan fils d'une concubine, lequel étoit d'un âge mûr & orné de belles qualitez. Cela n'empêcha pas que quelques Seigneurs ne conspirassent pour lui. Ils complottérent ensemble de déposséder Adelstan & de mettre Edwin sur le thrône, mais ils ne purent réüssir dans leur dessein. Edwin ayant été accusé d'avoir eu part à cette conspiration, fut condamné à être mis dans un vaisseau sans voiles & sans gouvernail, & à être ainsi exposé à la violence des vagues. En entrant dans le vaisseau, il protesta de son innocence, & voyant enfin qu'il ne pouvoit obtenir aucune grace du Roi, il se précipita dans la mer. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angl. tome* 1. *l.* 4.

EDWY, Roi d'Angleterre, fils d'*Edmond* & d'*Elgide*, porta la couronne d'Angleterre, aprés *Edred* son oncle, à l'âge de seize ans l'an 955. On dit que le même jour qu'il fut couronné, il n'eut point de honte de violer sa cousine. Il ajoûta dans la suite, le pillage des monastéres à ces impuretez publiques. Saint Dunstan fut chassé pour avoir osé lui remontrer ses fautes. Ce Tyran mourut en 959, de déplaisir, de ce que ses Sujets se revoltérent, pour mettre en sa place *Edgar* son frére, Prince très sage. Ce que l'on vient de dire d'Edwy est tiré du portrait qu'en ont fait les Moines qu'il n'aimoit pas, & qui par conséquent n'ont rien négligé pour le décrier: mais il se trouve des Auteurs qui lui ont été plus favorables, soit en passant sous silence les frivoles accusations dont on cherchoit à le noircir, soit en lui donnant les louanges qu'il a méritées. * Osbert, *en la Vie de S. Dunstan, c.* 92. Guillaume de Malmesburi. Du Chêne, *liv.* 8. *c.* 14. *Hist. d'Angl.* M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angl. tome* 1. *l.* 4.

* EDWY fils d'Ethelred II. & d'Elgire sa premiére femme, & Edwy fils naturel du même Roi furent bannis par Canut qui vouloit par là s'affermir sur le thrône. Mais quelque tems après, ayant rappellé le premier sous prétexte de lui vouloir donner des marques de sa faveur, il trouva moyen de se défaire de lui. Le second, après avoir beaucoup souffert dans son exil, retourna secrettement en Angleterre, & y demeura caché, subsistant par les secours de ses amis, qui lui fournissoient en secret ce qui lui étoit nécessaire pour son entretien. Il fut surnommé *le Roi des Paisans* sans qu'on sache pourquoi. Canut le fit mourir quelque tems après. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, l.* 5.

EDZARD. *Voyez* EDSARD.

EDZARDI, (Esdras) naquit à Hambourg le 28 juin 1629. Jodoque Edzardi, son pere, qui portoit aussi le nom de Glanæus qui étoit celui du pére de sa mére, étoit Ministre à Hambourg. Esdras son fils commença ses études à Hambourg, & en 1647 il passa à Leipsic, où il fut fort bien accueilli par Hulseman. En 1648, il alla a Wittenberg, & en 1649 à Zwickau, où il profita pendant six mois, des lumiéres de Zéchendorff & de Daumius. Il en revint à Leipsic, & passa ensuite à Gotha, pour lier connoissance avec Salomon Glassius. Il fut fort bien reçu de Thomas Lansius à Tubingue où il étoit allé depuis. En 1650, il vint à Bale & prit des leçons Rabbiniques & Talmudiques de Buxtorf, qui lui donna ensuite des lettres de recommandation avec lesquelles il fit agréablement un tour dans la Suisse, d'où il revint à Strasbourg en 1651. Il y demeura pendant deux ans auprès de Dorschæus, & lorsque celui-ci fut appellé à Rostock en 1653, il alla à Giessen, y demeura aussi pendant deux ans & profita des instructions de Feurbornius & de Haberkornius. En 1655; ses parens ayant souhaité qu'il revînt dans la patrie, il y fit un tour; mais après y avoir fait un petit séjour, il en repartit en 1656, pour faire visite à Dorschæus à Rostock. Il alla en même tems à Gripswalde, & fit quelque séjour auprès d'Abraham Battus. De Gripswalde, il retourna à Rostock, & y prit le degré de Licentié en Théologie, après avoir soutenu des Théses publiques, *de præcipuis Doctrinæ Christianæ Capitibus adversus Judæos & Photinianos.* Il prit ensuite la route de Hambourg, & commença à donner gratis des leçons pour l'Hébreu & les autres Langues Orientales. La réputation qu'il se fit par là, lui attira des vocations de toutes parts; mais il les refusa toutes, & même la chaire de Professeur des Langues Orientales que l'on lui offrit à Hambourg. Il recommanda à sa place Eberhard Anckelman à qui on la donna. Edzardi tint cette conduite, afin de n'avoir rien qui l'empêchât dans son grand dessein qui étoit de convertir les Chrétiens qui sont dans de grandes erreurs, & les Juifs. On assure qu'il convertit un grand nombre de ces derniers. Il continua cette occupation jusques au premier de janvier 1708, auquel il mourut. Il eut en tout huit fils. Voici ceux qui se sont le plus distinguez, 1. *George Elcazar* Professeur en Grec & en Histoire à Hambourg; 2. *Jean Esdras*, Pasteur de l'Eglise Luthériéne à Londres; 3. *Sébastien*, Professeur en Logique & en Métaphysique à Hambourg. * *Acta Literaria Hamburgensia, mens. Febr.* 1708. *Epistola MSS.* Edzardi *ad Buxtorfium in Bibliotheca Acad. Basil.*

* EDZARDI (Jean Esdras) fils du précédent naquit à Hambourg. Après y avoir fait ses études, il visita les plus fameuses Académies d'Allemagne & de Suisse, enseigna publiquement dans l'Académie de Rostok, & quelques années après son retour à Hambourg, il fut fait Ministre de l'Eglise de la Ste Trinité à Londres en Angleterre. Il a laissé par écrit un bel Ouvrage touchant l'Histoire

ſtoire Eccléſiaſtique d'Angleterre. Il mourut à Londres en 1713. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E E.

EE, eſt le nom d'une riviére en Friſe, faiſant partie du Canal qui va de Leeuwaarden à Dockum.

*. EEKHOUT (Gerbrand van den) Peintre, naquit à Amſterdam le 19 d'août 1621. Il fut Diſciple du fameux Rembrant van Ryn. Il fit pluſieurs portraits, mais il travailla principalement en hiſtoire, où il excella. On a entre autres de lui un tableau où il répréſente Jeſus Chriſt enſeignant dans le temple, & où il a parfaitement bien dépeint les caractéres de ce divin Docteur & des Auditeurs. Il ne s'eſt pas fait moins admirer dans celui où il a peint Siméon tenant dans ſes bras le petit enfant Jeſus. Il ne ſe maria point, & mourut le 22 juillet 1674. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 183, &c.

* EEM, petite riviére de la province d'Utrecht, paſſe par Amersfoort, & après un cours d'environ quatre lieues, premiérement du ſud-eſt au nord-oueſt, & puis du ſud au nord, ſe jette dans le Zuiderzée.

* EEMBRUGGE, beau village de la province d'Utrecht ſur la rive gauche de la riviére d'Eem, au nord-oueſt d'Amersfoort.

EEMS. *Cherchez* EMS.

* EEMSKERK étoit autrefois un aſſez beau village proche de Dordrecht, mais il fut entiérement ſubmergé dans l'inondation de l'an 1421.

* EEMSKERK, nom d'une ancienne famille noble de Hollande, tiroit apparemment ſon nom du village d'Eemskerk. Quelques-uns prétendent que c'eſt la même famille que celle de Heemskerk, & ſe fondent ſur ce qu'elles ont toutes les deux les mêmes armes. D'autres ſoutiennent que ce ſont deux familles réellement diſtinctes. Quoiqu'il en ſoit, on trouve ce qui ſuit touchant celle d'*Eemskerk*.

GERARD d'*Eemskerk*, Chevalier, Seigneur d'Ooſthuizen du parti des *Kabeliaux* dans Dordrecht & Conſeiller du Duc Jean de Baviére, en 1410. Il donna de belles terres au Clôitre des Religieuſes de Ste Agnite à Dordrecht.

Guillemine d'Eemskerk, dont il eſt fait mention en 1500, fut mariée à Gooſſen de Honſelaar. Ils eurent une fille mariée au Seigneur de Haſten en Gueldre.

On trouve encore de cette race un *Henri d'Eemskerk* qui épouſa *Jeanne* de Zuilen, fille de Théodore de Zuilen à Utrecht; Un *Barthout d'Eemskerk* Chanoine de Dordrecht en 1447; Une *Jeanne d'Eemskerk* mariée en 1455 à Guillaume d'Egmont Seigneur de Soetermeer, fils de Jean d'Egmont, Baillif de Delft, qui fut maſſacré dans cette ville par les ſéditieux de Maasland, & d'Agnès de Heenvliet, fille de Jean de Heenvliet.

PIERRE d'Eemskerk dont il eſt fait mention en l'an 1400, & 1434, avoit épouſé une femme de la maiſon de Polanen, & il en eut, ADRIEN qui ſuit, & *George* Baillif de Dordrecht, & Sénechal de la Hollande meridionale, duquel il eſt parlé dans les années 1445 & 1456.

ADRIEN d'Eemskerk fils de Pierre, dont il eſt fait mention en 1428, épouſa *Petronille* Oem, dont l'oncle Godeſchalk Oem étoit Seigneur de Wyngaarden. Il en eut, 1. THIELMAN qui ſuit; 2. *Gérard* dont il eſt fait mention en 1466; 3. *Jeanne* mariée en 1542, avec Henri de Reneſſe vander Burg d'Utrecht, qu'elle rendit pére de *Jean de Reneſſe vander Burg* qui mourut ſans enfans, & de *Pétronelle de Reneſſe* mariée à Henri de Steenbergen.

THIELMAN d'Eemskerk fils d'Adrien eut de ſa femme N.. N.. ADRIEN qui ſuit, & *Pierre* Ecuyer, Licentié en Droit, & Doyen de l'Egliſe Collégiale de Dordrecht, mort en 1510, ou, comme le dit van Leeuwen, en 1506.

ADRIEN d'Eemskerk fils de Thielman, épouſa Agathe du Temple fille de Jean du Temple, & il en eut, 1. *Thielman*; 2. *Adrien*; 3. *Petronille*; *&* 4. *Catherine*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EENDRECHT, riviére d'eau ſalée en Zélande. Elle communique au nord avec le Slaak de Maerlo, & au midi elle tombe dans l'Eſcaut Oriental. Elle paſſe entre Ter Tholen à l'oueſt, & le Fort de Slikkenburg à l'eſt.

EENHAME, autrefois petite ville capitale du païs de Brabant, n'eſt maintenant qu'un village, où il y a une Abbaïe, & eſt ſitué dans la Flandre, ſur l'Eſcaut, à une lieue au deſſous d'Oudenarde. * Maty, *Diction. Géogr.*

EETES. *Voyez* ÆETA.

EETION, pére d'Andromaque qu'épouſa Hector, étoit ſouverain de Thébes en Cilicie. * Homére, *Iliad. liv.* 12.

EETION, Amiral d'une flotte des Athéniens, qui étoit de cent ſoixante & dix vaiſſeaux, fut vaincu par Clitus, qui commandoit celle des Macédoniens, près des îles Eſchinades, l'an deuxiéme de la CX Olympiade, & l'an 339 avant J. C. *Voyez* Diodore, *liv.* 18. Un des deux Promontoires du Pirée, qui étoit le port d'Athénes, a été appellé EETION.

E F.

EFENDI, en langue Turque, ſignifie *Maître* ou *Seigneur*. On donne quelquefois ce titre au Mufti & aux Emirs. Les Sécrétaires ou Maîtres d'écriture prennent auſſi ce nom, qui ſemble déſigner plus particuliérement leur office. Tous ceux qui ont étudié ſont encore nommez Efendi. En général, on appelle Efendi tous ceux qui ſavent la Loi, tous les Prêtres des Moſquées, & tous les Gens de Lettres. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

EFFERDING, petite ville d'Allemagne dans la Haute Autriche, eſt ſituée à une lieue du Danube, & à trois de Lintz, du côté du couchant. Elle eſt défendue par deux châteaux, dont l'un eſt dans la ville & l'autre dehors. On appelle ce dernier *Schaumbourg*. * Maty, *Diction. Géogr.*

EFFIAT. *Cherchez* COIFFIER.

EFFRONTEZ, eſt le nom qu'Eraſme & Florimond de Raimond donnérent à certains Hérétiques, qui établirent leur Secte vers l'an 1534. Ils ſe racloient le front avec un fer, juſques à ce que le ſang en ſortît, puis ils y appliquoient de l'huile, & ſe diſoient Chretiens ſans avoir reçu aucune autre forme de batême. Ils ajoûtoient que le S. eſprit n'eſt qu'une élévation ou inſpiration qu'on ſent en l'ame, & que c'eſt une idolâtrie de lui rendre des adorations; parce que l'Ecriture ne l'ordonne point. * Eraſme, *Epiſt. ad Lutherum*. Florimond, *l.* 2. *c.* 16. *n.* 5. Gautier, *en la Chron. XVI ſiécle*, *c.* 16.

EFRAIM, EFREM. *Cherchez* EPHRAIM, EPHREM.

E G.

EGA, (*Æga*) ville de Macédoine, où l'on enſeveliſſoit les Rois, bâtie par Caranus, ſelon Solin, *ch.* 9. Pline la nomme *Æge*. Cette ville fut premiérement appellée Edeſſe, mais Caranus pour éterniſer la mémoire du ſervice que lui avoient rendu les chévres, en le conduiſant à la conquête de cette ville, lui donna le nom d'*Ægea*, parce qu'en Grec Αἶγες veut dire des chévres. Ce fut dans cette ville que fut tué Philippe Roi de Macédoine par Pauſanias à qui il avoit négligé de donner ſatisfaction des affronts qu'il avoit reçus d'Attale. * *Juſtin. l.* 9. *c.* 6. Corn. Nepos, *de Reg. c.* 2. Cellarii, *Geogr. Ant. l.* 2. *c.* 13. *p.* 1037. Il y a pluſieurs autres villes nommées *Æga*, ſelon Etienne de Byzance. Hygin parle de la Nymphe ÆGA, fille d'Olénus & nourrice de Jupiter. Quelques autres la font fille de Pan. *Voyez* Pline, *l.* 4. *Hiſt. Nat. c.* 9. & Etienne de Byzance *ſur ce mot*. * Hygin, *Poët. Aſtron. lib.* 2. *c.* 13.

EGA, Maire du palais de Neuſtrie, ſous le régne de Dagobert & de Clovis II. Il mourut l'an 640 d'une fiévre au palais de Clichy, & laiſſa ſa place à Erchinoald, parent du Roi Dagobert, du côté de ſa mére. * Mézeray, *au régne de ce Monarque*.

EGA, petite riviére d'Eſpagne, prend ſa ſource dans la Biſcaye, arroſe *Stella* ou *Etoile* dans la Navarre, & ſe jette dans l'Ebre un peu au deſſous de Calahorra du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

EGALEURS, factieux pendant les troubles d'Angleterre en 1647, qui vouloient égaler toutes les conditions des Habitans de la Grande Bretagne: de ſorte que les loix puſſent obliger également toutes ſortes de perſonnes, & que ni la naiſſance, ni la dignité ne pût diſpenſer perſonne d'être ſoumis à la juſtice ordinaire. Fairfax les défit l'an 1649, proche de Banbury dans le Comté d'Oxford. * Salmonet, *Hiſtoire des troubles de la Grande Bretagne*.

EGALLIM. *Voyez* ENGALLIM.

EGARA, étoit une ville de Catalogne, qui avoit un ſiége épiſcopal, dont il ne reſte plus de veſtige. Elle étoit ſituée à quatre lieues de Barcelone, au lieu où eſt à préſent la ville de terraça ou Terraſſa. Il reſte encore l'ancienne égliſe, qui eſt un peu au deſſus de la ville, & qui n'eſt plus qu'une paroiſſe nommée *S. Pierre d'Egara*. Il s'y tint l'an 614 un Concile national, dans lequel on trouve la ſignature de ſon Evêque. On voit auſſi le ſeing d'autres Evêques d'Egara dans le Concile de Tolède de l'an 589, dans un de Barcelone de 599, & dans ſix de Tolède, qui ſont ceux de 612, 634, 655, 681, 688 & 693. Cette ville fut ruinée par les Maures, & ſon Evêché uni à Barcelone. * Corbera, *Cataluna illuſtrada*, *lib.* 1. *cap.* 1.

EGATES, (*Ægates*) Iles de la mer de Sicile, près de Trapano. C. Lutatius Conſul, y donna un combat contre les Carthaginois, où il leur coula à fond cinquante navires, & en prit ſoixante & dix: ce qui obligea les vaincus de demander la paix, qui leur fut accordée, à condition qu'ils quitteroient toutes leurs prétentions ſur ces îles, qui ſont entre l'Italie & l'Afrique. Virgile les nomme AUTELS, ARÆ, à cauſe de cette confédération, qui mit fin à la premiére Guerre Punique, l'an 513 de Rome, & 241 avant J. C. Tite-Live parle de ces îles & de cette guerre, 3. *Décade*, *liv.* 1.

EGBERT, Prêtre & Moine d'Irlande, étant né en Angleterre d'une race noble vers l'an 639, paſſa fort jeune en Irlande, y entra dans le monaſtére de Rathmelſige, & mena une vie très-auſtére dans des jeûnes exceſſifs. Ayant été ordonné Prêtre, il s'embarqua en 675, pour aller prêcher la foi aux Allemans & aux Friſons; mais la tempête & les vents contraires l'obligerent de changer de réſolution, & de revenir dans les îles, où il demeuroit auparavant. Il alla dans celle de Hi, au nord d'Irlande, du côté de l'Ecoſſe, & perſuada aux Religieux de cette île, de ſe conformer à l'uſage de l'Egliſe de Rome, touchant la celebration du jour de Pâque, & pluſieurs autres pratiques en quoi ces Moines différoient de l'Egliſe Romaine. Il vécut pendant treize ans dans ce monaſtére, & y mourut l'an 729, le 24 d'avril. * Béde, *Hiſt. lib.* 3. 4. *&* 5. *Acta ordinis S. Benedicti*, *ſæc.* 3. Bulteau, *Eſſai de l'Hiſtoire Monaſtique d'Occident*, *l.* 4. *c.* 67. Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'avril*.

EGBERT, Roi des Saxons de Kent, tua ſes couſins, & mourut environ l'an 675, après un régne de neuf années. Il eſt différent d'EGBERT Roi de Northumberland dans le VIII ſiécle, qui s'oppoſa aux Pictes, qui fut ami d'Alcuin, & qui finit ſes jours dans un monaſtére. * Polydore Virgile, *liv.* 4.

EGBERT Roi des Saxons Occidentaux d'Angleterre, deſcendant d'Ina, dans le Royaume qu'on appelloit Weſtſex, au commencement du IX ſiécle, & ſuccéda à Britrich qui l'avoit chaſſé de ſon Etat. Il avoit paſſé ſon exil en France, à la Cour de Charlemagne, où ſa vertu lui fit grand nombre d'amis. Depuis ayant ſû la mort de Britrich, il retourna dans la Grande Bretagne, où les peuples de Weſtſex l'attendoient avec impatience, vers l'an 801. La douceur de ſon régne lui attira l'affection de ſes peuples, avec le ſecours deſquels il ſoumit tous les petits Rois de l'île. Ainſi des divers Etats de Weſtſex, d'Eſtſex, de Kent, de Northumbrie, &c. il compoſa un Royaume, qui eſt celui d'Angleterre; de ſorte qu'il

en est consideré comme le premier Souverain légitime. Il continua & acheva son régne fort paisiblement, jusques sur la fin, où il fut inquiété par les courses des Danois. On met sa mort vers l'an 837, & on lui donne 35 ans de régne, depuis son retour de France, 25 sur ses premiers Etats, & le reste sur toute l'Angleterre. Egbert épousa deux femmes. De la seconde *Redburge*, il eut *Ethelulfe* ou *Ethelwolf*, qui lui succéda. * Guillaume de Malmesburi, *liv.* 2. Polydore Virgile, *liv.* 5. Du Chêne, *liv.* 6. Pagi, *Crit. in Ann. Bar. ad an.* 802. 827. *&* 837.

EGBERT, Evêque de Landaff, mourut, selon quelques Auteurs en 698, & selon d'autres, en 730. On lui attribue quelques Ouvrages en prose & en vers. * Pitseus & Baleus, *de Script. Angl.*

* EGBERT, Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benôit, a vécu dans le VIII siécle, vers l'an 729. Il prêcha avec beaucoup de zéle aux Bretons, aux Ecossois, & aux Irlandois. On lui attribue divers Ouvrages, *De Paschali observatione*; *De ritibus Catholicorum*, *&c.*

EGBERT, fait Archevêque d'York en Angleterre en 732, mourut en 766. Il étoit frére, dit-on, d'Egbert Roi de Northumberland. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Benôit, & fut Précepteur d'Alcuin qui en fait mention dans une de ses épîtres à Charlemagne. *Date mihi*, dit-il, *eruditionis libellos, quales in patria mea per industriam Magistri mei Egberti habeo.* Egbert laissa divers Ouvrages, *De Pœnitentia*; *Constitutiones ecclesiasticæ*, *&c.* Pagi, *Crit. in Ann. Bar. ad ann.* 761.

EGBERT, ou ECHEBERT, en Latin *Egbertus Schonaugiensis*, Abbé de saint Florin dans le diocése de Tréves, vivoit dans le XII siecle, du tems des Empereurs Conrad III, & Frédéric *Barberousse*. Il composa la Vie de sa sœur sainte Elisabeth, de l'Ordre de saint Benôit, & treize Sermons ou Discours contre les Cathares, ou Vaudois où il refute, à ce que l'on prétend, dix de leurs erreurs tirées de celles des Manichéens. Cet Ouvrage est dédié à Renaud ou Reginald, grand Vicaire de l'Evêque de Cologne, & se trouve dans le quatriéme tome de la Bibliothéque des Péres. On a encore de lui trois livres des Révélations, & un Recueil des lettres de la même Sainte. * Trithéme, *au Catal.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Philippe de Bergame, *A. C.* 1157. Le Martyrologe Romain, *au* 18. *juin.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 53. Coccius, *de Script. Eccles.*

ÉGDAR. *Cherchez* EDGAR.

ÉGÉATES. *Cherchez* JEAN ÉGÉTES, sous le nom de Jean qui a pour titre *Hérétiques du nom de Jean.*

ÉGÉBERT ou EGBERT, Marquis de Saxe, avoit animé ses Sujets à la sollicitation des Papes Grégoire VII, Victor III, & Urbain II, contre l'Empereur Henri IV, dit *le Vieil*, ennemi de l'Eglise. Il lui fit encore la guerre en faveur de Herman, Prince de Luxembourg. Après la mort d'Herman, Egebert se fit Empereur, vers l'an 1088. L'année suivante il remporta quelque avantage; mais ayant été surpris, peu de tems après dans un moulin près de Brunswick, il fut assommé par les Archers de la Garde de Henri. * Berthold, *Hist. de son tems.* Sigebert, *en la Chron.* Baronius, *aux Annales.*

EGECA. *Voyez* EGICA.

EGÉE (*Ægeus*) Roi de l'Attique, étoit fils de Pandion II. auquel il succéda l'an 2751 du monde, & 1284 avant Jesus Christ. Son Royaume fut divisé après sa mort entre ses quatre fils, Egée, Lycus, Nisus & Pallas. Egée, qui étoit l'aîné, eut pour son partage la ville d'Athénes & ses environs. De son tems Minos II. régnoit en Créte, & Androgée fils de ce Roi étant venu à Athénes, fut tué en s'en retournant, par ordre d'Egée. Minos pour venger la mort de son fils, déclara la guerre à Egée, & après avoir pris Mégare & Nicée, il vint mettre le siége devant Athénes. Après un long siége, la famine & la peste obligérent les Athéniens de se rendre à discretion au Roi Minos, qui leur imposa pour peine d'envoyer tous les neuf ans sept jeunes hommes & autant de filles en Créte, au rapport d'Ovide & de Plutarque. Virgile, Hygin & d'autres Auteurs disent que ce tribut devoit se payer tous les ans. Le P. la Rue dans son Commentaire sur Virgile dit qu'il y a trois différentes opinions sur ce sujet, & que l'envoi de ces jeunes garçons & de ces jeunes filles se faisoit, selon les uns, tous les ans, selon d'autres tous les trois ans, & selon d'autres enfin tous les neuf ans. Quoiqu'il en soit Egée fut obligé par le sort d'y envoyer Thésée son fils bâtard, qu'il avoit eu d'Ethra petite-fille de Pélops. Thésée tua le Minotaure, se sauva du labyrinthe, & mit à la voile pour revenir à Athénes. Egée avoit commandé au Pilote, qui conduisoit le navire sur lequel étoit Thésée, si le voyage réussissoit, de changer les voiles noires qu'on avoit accoutumé de mettre au vaisseau qui portoit le tribut. Le transport de la joye qui saisit les Matelots en voyant le rivage de leur patrie, leur fit oublier cet ordre, & Egée croyant son fils mort se précipita dans la mer après 48 ans de régne, l'an 2799 du monde, & 1236 avant Jesus Christ. Quelques-uns ont cru que l'Archipel ou Mer Egée, a pris son nom de ce funeste accident. * Plutarque, *en la Vie de Thésée.* Ovide, *l.* 7. *Metam.* Du Pin, *Bibl. Univ. des Hist. profanes.*

EGÉE, Eunuque. *Voyez* HEGAI.

EGÉE, Proconsul Romain. *Voyez* ÆGEAS.

EGÉE, Reine des Amazones, ayant passé, dit-on, de la Libye en Asie, avec une puissante armée, fit par tout de grands ravages, & défit les troupes que Laomédon, Roi de Troye, envoya contre elle. Cette Amazone ayant amassé un prodigieux butin dans toutes ces provinces, reprit le chemin d'Afrique; mais en repassant la mer, elle y périt. * Henning, *tome* 1.

EGÉE (Mer) *Voyez* ARCHIPEL.

EGÉE, ville. *Voyez* ÆDESSE.

ÉGÉGA. *Cherchez* EGICA.

EGÉIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

*EGELEN, EGELN, EGLEN petite ville de l'Evêché de Magdebourg dans la Basse Saxe en Allemagne. Elle est sur la rive gauche de la Salke, au sud-ouest de Magdebourg dont elle n'est éloignée que d'environ quatre lieues.

ÉGÉMON, Poëte, composa un Poëme sur la bataille de Leuctres, qui fut donnée entre les Thébains & les Lacédémoniens, la seconde année de la CII Olympiade, & 371 avant J.C.

EGEN, (Jean) Religieux de l'Ordre des Chartreux, natif de Wirtzbourg, vivoit dans le XV siécle, vers l'an 1477. On lui attribue quelques Ouvrages, comme *Divini amoris Alphabetarium*, *&c.* * Petreius, *in Biblioth. Carthus.*

ÉGEON, (*Ægeon*) qui est aussi connu sous le nom de BRIARÉE, Géant, fils de Titan, ou du ciel & de la terre, avoit cent bras, selon les Poëtes, & cinquante têtes. Après que Junon, Pallas, Neptune, & les autres Dieux eurent fait dessein de lier Jupiter, cet Egéon monta au ciel, à la persuasion de Thétys, pour prendre son parti. C'est ce que rapporte Homére, dans le premier livre de l'Iliade, où il dit que les Habitans du ciel, donnoient le nom de *Briarée*, à cet homme extraordinaire, & que ceux de la terre l'appelloient *Egéon.* Quelques autres Poëtes ont écrit qu'il étoit à la tête de ces Géans, qui ofèrent faire la guerre à Jupiter, & qu'il poussoit lui seul cent rochers contre le ciel. * Homére, *Iliade*, Virgile, *Enéide*, *l.* 6. Ovide, &c.

ÉGER, EGRA, ou HEB, en Latin *Egra* & *Oegra*, ville d'Allemagne dans la Bohéme, que ceux du païs nomment *Heb*, est une ville située dans un lieu agréable, au païs que possédoient anciennement les Narisces, sur les confins de la Bohéme. Elle n'est pas proprement des dépendances de ce Royaume; mais elle fut autrefois engagée aux Rois de Bohéme par les Evêques de Wirtzbourg, ou, comme veulent quelques-uns, par l'Empereur Louïs de Baviére en 1315. Elle a pris le nom du fleuve Eger, sur lequel elle est située, qui sort d'une montagne chargée de pins, & elle a été souvent assiégée dans le XVII siécle, pendant les guerres. On y a bâti une bonne forteresse, dans laquelle le celebre Walstein fut tué en 1634. * Ortelius. Sanson. De Thou, *liv.* 4.

* EGER, riviére d'Allemagne, prend sa source dans le Marquisat de Culembach en Franconie, traverse les Préfectures d'Eger, d'Elnbogen, & de Saltz, sépare la Préfecture de Leitomeritz d'avec celle de Schlany, & se jette dans l'Elbe un peu au dessus de Leitomeritz.

EGER, ville de la Haute Hongrie. *Voyez* AGRIA.

ÉGÉRIE, (*Ægeria*) Nymphe fort révérée chez les Romains. Numa Pompilius, second Roi de Rome, voulant policer la ville, & y établir les cérémonies de la Religion, fit accroire au peuple, que c'étoit par les conseils de cette Nymphe, qu'il ordonnoit toutes choses, afin que ce nom extraordinaire autorisât ses desseins. Quelques Auteurs ont cru que cette Egérie étoit la femme de ce second Roi des Romains, qui commença son régne l'an 40 de la fondation de Rome, 714 avant l'Ere des Chrétiens. Saint Augustin juge que cette Egérie étoit l'Hydromantie, ou l'Art de deviner par le moyen de l'eau, dont se servoit Numa. * Saint Augustin, *de Civit. Dei.* Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 3.

ÉGÉRIE, (*Egeria*) Déesse des Romains, à laquelle les femmes grosses sacrifioient dans Rome, pour lui demander un accouchement facile, se persuadant que le pouvoir de cette Déesse étoit de faire sortir l'enfant sans peine; & de là venoit le nom d'*Egerie*; car *egerere* en Latin signifie *faire sortir.* Quelques Auteurs prétendent que cette Déesse Egérie est la même que la Nymphe Egérie, qui fut métamorphosée par Diane en fontaine, dans un petit bois, que les Romains consacrérent depuis à cette Nymphe, & où Numa Pompilius feignoit d'avoir des entretiens secrets avec elle. Cependant le nom de la Nymphe est écrit par tout en Latin par un *Æ*, *Ægeria*, & le nom de la Déesse ne peut être écrit qu'avec un *E* simple, à cause de l'étymologie d'*egerere.* * Festus.

ÉGERIUS, fils d'Aronce, frére de Tarquin l'*ancien*, Roi des Romains, étoit né après la mort de son pére. Son ayeul Démarate avoit laissé tous ses biens au Roi Tarquin, sans faire mention dans son testament du fils d'Aronce, qui n'avoit pas encore vu le jour. Ce fut sa pauvreté qui le fit nommer Egérius. Tarquin ayant pris la ville de Collatie, en donna la garde à Egérius, qui fut depuis nommé Collatin; selon Denys d'Halicarnasse, & Tite-Live. Lucius Tarquinius Collatinus, mari de Lucréce, étoit le fils ou le petit-fils de cet Egerius.

EGERMONT. *Voyez* EGREMONT.

* EGERSÉE, petite forteresse de la Basse Hongrie dans le Comté de Salawar, sur la riviére de Sala, au nord-nord-est de Salawar dont elle n'est éloignée que d'environ une lieue.

* EGERTON (Thomas) Chancelier d'Angleterre, étoit issu de la famille des Barons de Malpas dans le Comté de Chester. Il étoit fils naturel du Chevalier Richard Egerton. En 1582, la Reine Elizabeth le fit Solliciteur Général; & en 1597, Garde des Sceaux. Le Roi Jaques I. dans la premiére année de son régne, l'éleva à la dignité de Chancelier, le fit outre cela Baron d'Ellesmére, & en 1616, Burgrave de Bracley. Son savoir, sa droiture & son équité le firent aimer, & lui aquirent le glorieux nom de *Defensor incorruptus jurium Coronæ*, *Defenseur incorruptible des Droits de la Couronne.* En 1617 son grand âge & ses infirmitez lui firent quitter la Cour. Le Roi alla en personne lui rendre visite, & le pria de vouloir bien encore exercer sa charge pendant quelque tems: mais ne pouvant le porter à cela, il reçut de sa main le Sceau qu'il donna au célébre François Bacon. Huit jours après, le onziéme mars de la même année, comme le Roi vouloit le faire Comte de Bridgewater, il mourut âgé de septante ans, & fut enterré à Dodleston, pas loin de Chester. Il épousa en premiéres noces *Elizabeth* fille de Thomas Ravencroft de Bretton; sa seconde femme fut *Elizabeth* fille du Chevalier Moor & Veuve du Chevalier Jean Wolley; & la troisiéme *Alice*, fille du Chevalier Jean Spencer, & Veuve de Ferdinand Comte de Darby. Il n'eut pas d'enfans des deux derniéres, mais de la premiére il laissa deux fils, & une fille nommée *Marie* qui épousa le Chevalier François Leigh. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

Holl. Cambdeni *Britannia*, *p.* 78. 550. 558. De Larrey, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 710. *Peerage of England*, *p.* 203.

* EGERY & ÆGERE, bourg du Canton de Zug. Il donne son nom à un petit lac fort poissonneux qui s'appelle Egeric. * *Abbr. de l'Hist. de Suisse*, par J. Bapt. Plantin. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EGES, ville ancienne de Gréce dans l'Achaïe particuliére. On y voyoit un Temple dédié au Salut, dont il n'y avoit que les Prêtres qui eussent le privilége de voir la statue. On y prenoit des gâteaux sur l'autel, & on les jettoit dans la mer comme des offrandes qu'on envoyoit à Arethuse en Sicile. * Davity, *Achaïe particuliére*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EGESIMÉDE, certain Auteur, peut-être Historien, dont Pline fait mention, *au liv.* 9. *ch.* 8. & Solin, *au liv.* 18.

* ÉGÉSIPHILE, femme de Miltiade & mére de Cimon.

ÉGÉSIPPE. *Cherchez* HEGESIPPE.

EGÉSISTRATE. *Cherchez* HEGESISTRATE.

EGESTANS, peuples de Sicile. Ils sont ainsi appellez, à cause d'Egeste Troyen, qui a aussi donné son nom à une ville située proche du Promontoire de Lilybée. Pline nomme ces peuples Ségestans, *au liv.* 3. *c.* 8.

EGESTE, (*Ægesta*) fille d'Hippotès, Prince Troyen, fut exposée dans un vaisseau sur la mer, par son pére même, de peur que demeurant à Troye, le sort ne tombât sur elle pour être dévorée par un monstre marin. Car l'oracle d'Apollon avoit ordonné que tous les ans on exposât sur le bord de la mer une des plus considérables filles de la ville, pour expier le parjure de Laomédon. *Voyez* LAOMÉDON. Le hazard fit aborder Egeste en Sicile, où elle fut aimée du fleuve Crinise, sous la figure d'un chien, ou, selon d'autres, d'un ours, dont elle eut un fils nommé *Aceste*, Roi de Sicile. * Servius.

EGESTE, fils de Numitor Pére de Rhéa Sylvia, fut tué par ordre d'Amulius, afin qu'il ne restât aucun mâle de leur race. Il y a une ville en Sicile, bâtie par Enée, qui lui donna le nom d'EGESTE, mére d'Aceste, dont nous venons de parler, qui depuis fut appellée Ségeste. Etienne de Byzance dit qu'elle fut ainsi nommée d'Egeste Troyen de nation, & qu'elle étoit renommée pour ses bains d'eau chaude. Diodore, *livre* 2. ajoûte qu'elle fût ruïnée par Agathoclès; & que l'ayant fait réparer pour la donner à habiter aux transfuges, il la nomma *Dicæopolis*.

* ÉGESTE ou SÉGESTE, ville de Sicile. Elle est présentement ruïnée, & on en voit les restes près du village de Barbara dans la vallée de Mazara. * Baudrand.

* EGÉZIRE, GEZIRE, & GEZIRA, est une petite isle que forme la riviére de Lisse dans le Royaume de Fez en Afrique.

EGGELING (Jean-Henri) très-célébre pour la grande connoissance qu'il avoit des Antiquitez Gréques, Romaines, & principalement Allemandes, naquit à Bréme le 23 mai 1639, d'une famille distinguée. Il perdit son pére fort jeune. Après avoir fait ses premiéres études, il séjourna dans diverses Académies, & sur tout dans celles de Helmstad & de Leipsic: après quoi, selon la coutume des Allemans, il voyagea en Suisse, en Italie, en Espagne, en France, & en Allemagne. Etant de retour dans sa patrie en 1676, il fut reçu dans le Collége qu'on appelle des Anciens. Après cela il fut envoyé de la part de ce Collége à la Cour Impériale, pour terminer quelques difficultez survenues entre le Magistrat & les Bourgeois de la ville. Il s'aquitta de cette commission avec tant de prudence & d'habileté, qu'à son retour, en 1679, il fut fait Sécrétaire de la République. Il exerça cet emploi avec beaucoup de reputation, jusques à ce que la mort termina sa vie & ses travaux le 15 de fevrier 1713, à l'âge de 74 ans. Voici quelques-uns de ses Ouvrages, *de Numismatibus quibusdam abstrusis Neronis cum Car. Patino per Epistolas Disquisitio*, à Bréme en 1681, *in* 4; *Mysteria Cereris & Bacchi*, *in Vasculo ex uno Onyche*, là même en 1682, *in* 4; On a inséré cet Ecrit dans le Tome VII. des Antiquitez Gréques. *Discussio Calumniarum Fellerianorum*, 1687, *in* 4; *De Orbe Stagneo Antinoi Epistola*, 1691, *in* 4; *De Miscellaneis Germaniæ Antiquitatibus quorum I. & II. de Vocabulo* Germaniæ *& de Caucis*, 1694, *III. de Ptolomæi Φαβιράνω*, 1695, IV. & V. *de Wiclibetho & Statutis Ruthlandicis*, 1700. * *Actes de Leipsic*, *anno* 1713. *p.* 190.

* EGGENBERG est le nom d'une famille de Princes de l'Empire. Elle a possédé en Bohéme le Duché de Krumau, dans la Carniole le Comté de Gradiska qui a été érigé en Principauté, & plusieurs autres Terres, la Charge de Maréchal héréditaire de la Haute Autriche, & celle d'Echanson héréditaire de la Carniole & du Windismark. Cette famille est originaire de Souabe & de Stirie, & a pris le nom d'*Eggenberg* d'un château de même nom situé près de la ville de Gratz. Bucelin donne au premier de cette famille qui a porté le nom d'*Eggenberg* celui de BARTHÉLEMI. JEAN ULRIC d'*Eggenberg* a porté dans sa maison la dignité de Prince. Le 25 fevr. 1717, cette famille s'est éteinte par la mort de JEAN CHRISTIAN qui mourut à l'âge de treize ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelini *Germania*, *partie* 3. *p.* 28.

* EGGENBERG (Jean Ulric) Duc de Krumau, Prince d'Eggenberg, fils de Siffroy, & de Bénigne Galler, naquit l'an 1568. Après avoir fait dans les Païs-Bas ses études & ses exercices, il vint à la Cour de l'Archiduc à Gratz, où il exerça les emplois d'Echanson, de Chambellan, de Président, de Grand Maître d'hôtel de Marie Anne premiére femme de Ferdinand II, de Conseiller Privé, & de Grand Maître d'Hôtel. Il a été deux fois Ambassadeur en Espagne, & fut honoré du titre de Chevalier de la Toison d'or. Après avoir fait entrer dans sa maison la dignité de Comte, il fut fait Prince de l'Empire en 1621, & Duc en 1622. Il a joui à la Cour de l'Empereur du privilége de se couvrir en présence de l'Empereur, comme les Ambassadeurs. Il a fondé à Gratz un Couvent de Franciscains, & à Görtz ou Gurck un Collége de Jésuites. Il mourut à Laubach dans la Carniole le 18 oct. 1634, & fut enterré à Gratz. C'étoit un homme civil, agréable, éloquent, & d'une grande expérience. Il demeura jusques à sa mort dans les bonnes graces de l'Empereur, & il conduisit si sagement les affaires, qu'il exerça les plus hauts emplois dont il se rendit quelques uns héréditaires, & qu'il apporta outre cela à sa famille de grands biens en fonds de terre, quantité de joyaux, & beaucoup d'argent comptant. De sa femme Marie Sidonia fille de Conrad Baron de Tanhuazen, il eut un fils nommé *Jean Antoine*, qui lui succéda dans ses emplois & dans ses biens. Ses trois filles furent mariées aux Comtes de Meursberg, de Harrach & d'Althan. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kevenhuller, *Annal. partie I.* Wurmbrand, Collectanea, *p.* 282. 290. 310.

* EGGENBERG, (Robert Baron d') étoit en 1584 grand Maître de l'artillerie de Baviére. Deux ans après il entra au service d'Espagne, & on lui donna le commandement d'un corps de 2500 hommes sous le Duc de Parme. Après qu'il eut servi sept ans dans les Troupes Espagnoles, l'Empereur le fit Gouverneur d'Agram ou Zagrabia, & lui donna la charge de Commissaire Général de l'armée. Il se trouva à la bataille de Sissek contre Hassan Bacha de Natolie, où les Chrétiens remportérent la victoire, le 22 juin de la même année. En 1595, il aida à reprendre la forteresse de Petrina: mais comme les forces des Turcs s'augmentoient considérablement, & qu'on étoit dans l'appréhension du siége de Vienne, on le rappella de Hongrie à Vienne, & on lui donna le commandement de l'artillerie. Il mourut en 1611. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor, *Description de la Carniole*, en Allemand, *l.* 5. *c.* 26.

* EGGENBERG (Wolff Baron d') étoit un vaillant Guerrier qui passa par tous les degrez de la milice, & qui aquit par ce moyen-là une grande capacité: mais ayant perdu une jambe dans la guerre contre les Turcs, l'Empereur Ferdinand II. le fit Général de la Croatie. Il fut aussi Général au service du Grand Duc de Florence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kevenhuller, *Annal. partie* 1.

* EGGENFELDEN, gros bourg avec marché dans la Basse Baviére, sous l'Evêché de Ratisbonne sur la riviére de Rot entre Pfarkirchen & Gankhoven, fait un assez bon commerce en bétail & en grains. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Baviére Electorale*, en Allemand.

* EGGERT (Guillaume) natif de Waterland en Northollande, fut un Favori de Guillaume VI. Comte de Hollande, Zélande, &c. & le premier Seigneur de Purmerend. Il rendit de grands services au Comte Guillaume qui de son côté le combla de faveurs. Il le fit Thrésorier de Hollande. Il fut si affligé de la mort de Guillaume qu'il ne lui survécut que de deux jours. Il mourut dans le château de Purmerend qu'il avoit fait bâtir. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiquitez de Nord-Hollande*, en Flamand.

EGHMONT, famille. *Cherchez* EGMOND.

ÉGIALE. *Voyez* ÆGIALE.

EGIALE'E, (*Ægialeus*) premier Roi des Sicyoniens dans le Péloponnése, établit ce Royaume l'an 1870 du monde, & 2165 ans avant la naissance du fils de Dieu. Il régna 52 années, & eut pour successeur Europs son fils, l'an 1922 du monde, & 2113 avant J. C. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur la durée de ce Royaume; Suidas dit qu'il dura 900 ans, S. Augustin 959, Eusébe 962, & ainsi des autres. On peut consulter Pétau, Salian, Sponde, Torniel, & Riccioli, *Chron. Reform. tome* 1. *l.* 3. *c.* 1. *n.* 2. *p.* 124.

ÉGIALÉE, (*Ægialæa*) fille d'Adraste Roi d'Argos, femme de Dioméde, est fameuse par la lubricité que lui inspira la Deesse Venus, irritée d'avoir été blessée au siége de Troye par son mari. Ce Prince avoit laissé le gouvernement de son Royaume à Cométès fils de Sthénélus: Egialée l'aima si fort, qu'elle se donna entiérement à lui & à plusieurs autres, & attenta sur la vie de son mari, dès qu'il fut de retour à Argos. Il se refugia, selon les uns, dans un Temple de Junon, ou se retira droit en Italie selon les autres, & s'y établit, après avoir pris le parti de quitter sa femme, des mauvais procédez de laquelle il avoit eu avis. * Le Scholiaste d'*Homére*. Lycophron, *in Cassandra*. Servius, *in Æneide*. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *Edit.*

ÉGICA ou ÉGÉCA, Roi des Goths en Espagne, commença de régner en 687 ou 688, & épousa *Cixilone*, fille d'*Ervige* ou *Eringe*, auquel il succéda. Mais parce que ce dernier avoit fait mourir Bamba, pére ou oncle d'Egica, après la mort d'Eringe, il répudia sa femme, & fit nourrir dans la Galice Vitiza qu'il avoit eu de ce mariage. Il s'opposa aussi aux Juifs, qui apostasioient après avoir fait profession du Christianisme. Le XV, le XVI, & le XVII Concile de Toléde, font mention de lui. Il mourut environ l'an 701, & son fils VITIZA lui succéda. * *Concil. Tolet. XVI. c.* 8. Tudensis, &c.

E'GIDE, (*Ægida*) nom que les anciens donnoient à la capitale de l'Istrie. Elle fut depuis ruïnée, & fut appellée *Justinopolis*, du nom de l'Empereur Justin, qui la fit rebâtir. Aujourd'hui elle est nommée *Capo d'Istria* par les Italiens. Cette ville est bâtie sur un rocher ou écueil, à 700 pas de la terre d'un côté, & à 520 de l'autre: on y va pourtant par des ponts qui se peuvent aisément lever. * Pline, *l.* 3. *c.* 81. Léandre Alberti. Ortélius.

E'GIDE, (*Ægis*) est le nom qu'on donnoit à une des Gorgones, ou un monstre né de la terre, qui vomissoit du feu par la bouche, & qui jettoit une fumée noire & épaisse. On le vit la premiére fois en Phrygie, où il fit de furieux dégâts, ravageant tout ce qu'il rencontroit, & brûlant même les forêts, depuis le mont Taurus jusqu'aux Indes; ce qu'il continua dans la Phénicie, dans l'Egypte, & dans la Lybie: de sorte que tous les Habitans de ce païs furent obligez de prendre la fuite, pour éviter les désordres d'un monstre si mal-faisant. Minerve touchée de compassion de la misére de ces peuples, attaqua ce monstre, le tua, & couvrit son bouclier de sa peau, qui étoit comme une marque de sa victoire, & un témoignage de sa valeur,

E'GIDE étoit une cuirasse; mais ce nom ne lui est donné que lorsque les Dieux en sont couverts; car lorsqu'elle est à l'usage des hommes dans les anciennes statues des Empereurs, elle est appellée simplement *Lorica*. L'Egide se prend aussi quelquefois pour le bouclier des Dieux, & souvent pour le bouclier de la Déesse Minerve.

Homére dit que cette Egide avoit des houpes de frange au bas, que la terreur étoit tout autour avec la contention, & le bruit confus des combattans, & que la tête de la Gorgone terrible étoit au milieu. * Homére, *Iliad.* 5. Horatius, *l.* 1. *Odar. Od. XV.* Dacier, *Remarque ſur cet endroit d'Horace. Voyez l'article précédent.*

EGIL ou EGILE, Roi de Suéde. *Voyez* INGEL.

E'GIL, AIGIL ou EIGIL, Bavarois d'origine, vivoit du tems de Louïs *le Débonnaire*, & fut fait Abbé de Fulde l'an 818. Il a écrit divers Ouvrages de piété, comme la Vie de ſaint Sturme ou Sturmion, & quelques autres rapportées par l'Auteur de ſa Vie. Il mourut quatre ans après ſon élection, & eut pour ſucceſſeur le fameux Rabanus Maurus. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 33.

* EGILBOLD, treiziéme Evêque d'Utrecht, natif de Friſe, étoit un homme d'une vie irréprochable & d'un grand ſavoir. Il ne poſſéda pas longtems cette dignité; les uns diſent que ce ne fut que dix mois, d'autres ſeulement ſix, & quelques-uns enfin, deux années. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batavia Sacra, partie* 1.

E'GILE, à préſent *il Giglio*, petite île de la mer Tyrrhéne ou de Toſcane, qui appartient au Grand Duc, & qui eſt des dépendances du Siennois. Elle eſt preſque toute en montagnes, & a environ dix-huit milles de tour. Il y a une petite ville avec une bonne fortereſſe pour la défendre contre les deſcentes des Corſaires. Les François l'appellent *l'île du Lys.* * Cluvier. Sanſon.

E'GILMAR. *Voyez* AGILMAR.

E'GILWARD, Allemand, étoit Religieux du monaſtére de ſaint Burchard, Evêque de Wirtzbourg, dont il écrivit la Vie, cent ans après la mort de ce Saint vers l'an 858. Les Curieux ſont en peine de ſavoir ſi cette Vie eſt celle qui eſt rapportée par Caniſius *au cinquiéme tome des Vies des Saints, au* 24 *octobre.* Tous preſque ſont d'accord que c'eſt la derniére. * Baronius, Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 62.

E'GIMIUS, vieillard, qui vécut deux cens ans, comme l'aſſure Anacréon, rapporté par Pline, *l.* 7. *c.* 48.

E'GINARD, EGINHART, ou EINARD, le plus ancien Hiſtorien, parmi les Allemans, Sécrétaire & Intendant des bâtimens de Charlemagne, célébre par ſon eſprit & par ſa piété, avoit été élevé à la Cour. Il eut de grandes familiaritez avec Emma ou Imma, fille de Charlemagne. La Chronique de Laurisheim prétend même que ce Prince, ayant découvert les criminelles libertez que ſa fille accordoit à Eginard, réſolut de la lui donner en mariage, pour n'être pas obligé de deshonorer ſa fille; mais ce fait eſt conteſté par preſque tous les Auteurs modernes. Quoi qu'il en ſoit, Eginard eut à la Cour des emplois conſidérables, & fut pourvu de l'adminiſtration de pluſieurs Abbaïes. Ce fut lui qui fonda celle de Selgenſtat ou Selingſtat ſur le Mein, dans le diocéſe de Mayence. Il en fut le premier Abbé, & perdit ſa femme avant l'an 842, comme on le juge par une lettre de conſolation que lui écrivit Louis, qui étudioit encore à Fulde. Eginard ne ſurvécut à ſon épouſe que quatre ou cinq ans. Les Auteurs ſont fort partagez ſur l'année de ſa mort, les uns la fixent en 843, d'autres en 844, d'autres enfin en 848. Il compoſa la Vie de Charlemagne qui lui avoit donné tant de part à ſon eſtime; des Annales de France depuis l'an 741, juſqu'en 829; un Traité de la tranſlation des corps de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin; un Traité intitulé, *les Avis de l'Archange Gabriel*, diviſé en douze chapitres, & dédié à Louïs *le Débonnaire.* Du Chêne a fait imprimer les lettres d'Eginard, & quelques-unes de celles qu'on lui écrivoit. Trithéme lui attribue encore un Pſeautier abbrégé, à l'imitation de celui de Béde. Au reſte le ſtyle d'Eginard eſt ſi pur & ſi fleuri, par rapport au ſiécle dans lequel il vivoit, que Voſſius & quelques autres ont cru que ſes Ouvrages avoient été retouchez par une plume plus moderne. Ce ſentiment n'eſt pas approuvé par tous les Critiques. * Loup de Ferriéres, *Epiſtola* 1. Trithéme, *au Catal.* Frotaire de Toul, *Epiſt.* 16. Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 16. Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Surius, *au* 11. *juin.* Bollandus, *tome* 2. *mois de janvier, p.* 875. Voſſius, *l.* 1. *des Hiſt. Lat. c.* 33. Du Chêne, *in Append. tome* 2. *Hiſt. Franc. Script. Germ. Hiſt. Script.* & Marquard Fréher, *in Chron.* Bayle, *Diction. Critiq. édition de l'an* 1702.

E'GINE, fille d'un Roi de Béotie, nommé Aſope, fut aimée de Jupiter, qui s'enveloppa d'une flamme de feu pour la venir voir, & qui eut d'elle E'aque & Rhadamanthe, que la Fable dit être Juges de l'Enfer. C'eſt elle qui avoit donné, dit-on, le nom à l'île d'Egina proche d'Athénes. Hygin. Ovide, *l.* 7. *Métam.*

E'GINE, île de Gréce proche Athénes. *Cherchez* ENGIA.

E'GINE (Paul) Médecin. *Cherchez* PAUL.

E'GINE'TE. Roi des Arcadiens. *Voyez* ÆGINETA.

E'GINE'TES, Habitans de l'île d'Egina, dont les Poëtes font ſouvent mention, au ſujet de la peſte qui dépeupla le païs, & des fourmis que Jupiter changea en hommes, appellez *Myrmidons* à la priére de ſa maitreſſe Egine. Lorſque Darius envoya des Ambaſſadeurs dans les villes de Gréce, pour les inviter à reconnoître ſon Empire, les Eginétes ſubirent ce joug ſans murmurer, & furent attaquez comme traîtres par les Grecs, l'an du monde 3543, & avant J. C. 492. Ces peuples ont été quelque tems puiſſans ſur mer, & eſtimez bons Athlétes. * Ovide, *Metam. l.* 6. & 7. Ménandre, *l.* 1. *de Gent. Dem. c.* 17. Athénée, *l.* 4.

E'GINHART. *Voyez* EGINARD.

E'GIOQUE. Ce nom qui ſignifie *porte-chévre*, fut donné à Jupiter, que Méliſſe & Amalthée nourrirent du lait d'une chévre, ſelon Lactance. Les Poëtes diſent qu'après la mort de cette chévre, Jupiter en prit la peau, pour couvrir le bouclier qu'il portoit en faiſant la guerre aux Titans, & que par reconnoiſſance il la fit revivre, & la plaça dans le Ciel parmi les aſtres. * Homére. Ovide. *Voyez* AMALTHE'E, & ÆGIOQUE.

E'GIPANS. *Cherchez* ÆGIPANS.

E'GIPPE. *Voyez* EUGIPPE.

EGIPTE. *Voyez* E'GYPTE.

E'GIRE, ſixiéme Roi de Sicyone, ſuccéda à Telxion l'an 2093 du monde, & 1942 avant J. C. Il régna 34 ans, & Thurimaque lui ſuccéda. * Euſébe.

E'GIRE, Epoque des Arabes & des autres Sectateurs de Mahomet. *Voyez* HE'GIRE.

E'GISTHE, (*Ægiſthus*) fils de Thyeſte & de Pélopeïa, fille du même Thyeſte, fut, dit-on, ainſi nommé, parce qu'il fut nourri du lait d'une chévre, que les Grecs appellent αἲξ qui fait au génitif αἰγὸς. L'oracle avoit prédit à Thyeſte, que le fils qu'il auroit de ſa propre fille, vengeroit les crimes d'Atrée. Thyeſte voulant éviter l'inceſte dont il étoit menacé, envoya Pélopeïa à un temple de Minerve, pour faire la fonction de Prêtreſſe. Mais il arriva qu'étant allé à ce temple, il rencontra ſa fille dans le bois de cette Déeſſe, & la viola ſans la connoître. Pélopeïa lui arracha ſon épée & la garda. Lorſqu'elle fut accouchée, elle expoſa l'enfant, qui fut trouvé par des Paſteurs, & nourri par une chévre, ce qui lui fit donner le nom d'Egiſthe. Egiſthe étant devenu grand, reçut de Pélopeïa l'épée de Thyeſte, & fut conduit à la Cour d'Atrée, qui lui commanda d'aller tuer Thyeſte. Celui-ci ayant reconnu ſon épée au côté d'Egiſthe, lui demanda de qui il l'avoit eue, & Egiſthe lui répondit qu'il l'avoit reçue de Pélopeïa ſa mére. Alors Thyeſte lui déclara qu'il étoit ſon pére, & l'inſtruiſit des malheurs qu'Atrée avoit cauſez dans leur famille. Egiſthe ne tarda point à s'en venger, & après avoir tué Atrée, il rétablit ſon pére ſur le thrône de Mycénes. * Hygin.

E'GISTHE, (*Ægiſthus*) fils de Pliſthéne, uſurpa le Royaume de Mycénes, aprés avoir aſſaſſiné Agamemnon, du conſentement de Clytemneſtre, femme de ce Prince, qu'il aimoit & qu'il épouſa depuis. Sept ans aprés cette uſurpation, Oreſte fils d'Agamemnon, excité par ſa ſœur Electre, vengea la mort de ſon pére par la mort d'Egiſthe, & par celle de l'infidéle Clytemneſtre. * *Conſultez* Velleius, *l.* 1. *Hiſt.* Euſébe, *en la Chron.* Hygin. Sophocle. Euripide. Ovide, &c.

* E'GISTHE, ſurnommé *le Saint*, paſſe pour avoir été un des 70 Diſciples de Jeſus-Chriſt, & l'on dit qu'il fut envoyé en Friſe par l'Apôtre S. Pierre en l'an 60, pour en convertir les Habitans, auſſi bien que les Saxons; mais ce fut, ſelon le rapport de Warner Rolevink, ſans le moindre fruit. Il prétend même que les Friſons lui firent ſouffrir le martyre, & que ſes reliques ont été vénérées dévotement à Baartwyk juſques à ſon tems, c'eſt à dire, juſques en 1500. Cappidus de Staveren raconte encore pluſieurs autres circonſtances de l'Apoſtolat d'Egiſthe chez les Friſons, & dit qu'il fut envoyé en Friſe par S. Pierre pour accompagner dans leur retour deux Ambaſſadeurs de ce païs-là nommez Verritus & Malloric, que cet Apôtre avoit convertis à Rome, qu'il avoit fait de grands progrés dans la converſion des Payens de ces quartiers-là, & qu'il y avoit affermi la Religion Chrétienne, qui avoit duré ſans interruption juſques à Charlemagne. Mais quand on conſulte Molanus, Beda, Ado, Uſuard & tous les autres Ecrivains qui ont écrit les Vies des Saints des Païs-Bas, on n'y voit aucune mention de cet Egiſthe, dont Bolland ne dit pas un mot. Il eſt vrai que Baronius ſur l'an 46, ou environ, rapporte que S. Pierre envoya en Allemagne un certain Egiſthe, mais il ne dit pas qu'il ſoit arrivé en Friſe. Cependant Hamconius, Furmerius & d'autres Auteurs Friſons, pouſſez par l'amour de la patrie, & par le deſir d'en rehauſſer la gloire, ont bâti là-deſſus, mais c'eſt ſur un fondement de ſable, comme on le peut voir plus amplement dans la premiére partie de *Batavia Sacra.* * Molanus, *Indicul.* & *Natal. Sanctor.* B. Furmerii, *Annal. Fr. l.* 1. *c.* 6. Hamconii, *Friſia.* Suffridius Petri, *de Scriptor. Friſ.* Warner Rolevink, *de laude Antiq. Saxon.* Albertus Crantzius, *c.* 1. *l.* 1. *Metropol.*

EGLA. *Voyez* HEGLA.

EGLA ou E'GLE', (*Æglé*) une des trois Heſpérides, filles d'Heſpérus Roi d'Italie, & niéces d'Atlas. Elles ſont célébres dans les Ecrits des Poëtes, à cauſe des jardins fertiles en pommes d'or, qu'elles poſſédoient, ſelon eux, près du mont Atlas en Afrique, & qui étoient gardez par un Dragon, qu'Hercule tua pour témoigner ſa complaiſance à Euryſthée. * Virgile, *livre* 4. *de l'Enéide, v.* 480. & *ſuiv.*

EGLE', nom d'une Nymphe qui étoit fille du Soleil & de Nééra. * Virgile, *Ecl.* 6. *v.* 20. &*c.*

EGLEN. *Voyez* EGELEN.

E'GLE'S, Athléte de l'île de Samos, étoit naturellement muet; mais voyant qu'on le fruſtroit du prix de la victoire pour le donner à un autre, il en conçut tant de déplaiſir, que ſa langue ſe délia d'elle-même, pour en faire des reproches, & en demander raiſon. * Valére Maxime, *liv.* 1. *chap.* 8. *Exemp. Ext.* 4. Aulu-Gelle, *liv.* 5. *chap.* 9.

* EGLESFIELD (Robert) qui étoit Chapelain & Aumonier de la Reine Philippe, Epouſe du Roi Edouard III, fonda en 1340 à Oxford un Collége, qui n'ayant pas pu être achevé du vivant de ſon Fondateur, le fut enſuite par les ſoins de la Reine, & porta à cauſe de cela le nom de *Collége de la Reine.* Beeverel, *Delices de la Gr. Bret. p.* 537. & 538.

EGLI, riviére. *Voyez* EGLY.

EGLISAW, petite ville de Suiſſe. Elle eſt dans le Canton de Zurich ſur le Rhin, qu'on y paſſe ſur un pont de bois, à quatre lieues au deſſous de la ville de Schaffouſe. Sur le pont d'Egliſaw il y a une tour antique qui fait partie du château où le Baillif demeure. En 1496, Zurich acheta cette ville avec ſon territoire. En 1705, le 24 ſept. on éprouva à Egliſaw un ſi grand tremblement de terre, que l'on crut que tout s'alloit renverſer. Cette ville & le païs qui l'environne, ſont ſujets à ces accidens. * Maty, *Diction. Géogr. Etat* & *délices de la Suiſſe. tome* 2. *p.* 32. & 33.

E'GLISE. Ce mot d'Egliſe ſignifie *aſſemblée.* Il eſt employé en ce ſens dans le Nouveau Teſtament, *Actes, ch.* 19. *v.* 32. & les Apôtres l'avoient apparemment emprunté des Juifs Helléniſtes, qui ſe ſervent ſouvent d'Ἐκκλησία dans cette même ſignification; car c'eſt ainſi que les Septante interprétent ordinairement le mot Hébreu *Kahal* qu'ils traduiſent auſſi quelquefois par celui de *Synagogue.* Origéne

géne néanmoins, dans ses livres contre Celse, interpréte ce mot par rapport au gouvernement des Républiques Gréques. En effet il se peut faire que l'Eglise s'étant augmentée, ait emprunté plusieurs mots, & même plusieurs choses du gouvernement de ces Républiques. Quelques Savans disent que l'Eglise, qui dans son commencement déferoit beaucoup au peuple, rendit dans la suite son Gouvernement plus Aristocratique, lorsqu'on vit que la multitude du peuple n'apportoit que de la confusion aux affaires; & que ce fut alors qu'on imita la Police des Républiques Aristocratiques. On voit même dans les Actes des Apôtres deux sortes d'Assemblées, aussi bien que dans les Républiques. L'une est composée des principaux Fidéles, & elle s'appelle *Ecclesia*: l'autre admet toute sorte de gens indifferemment; & c'est ce que les Républiques d'Asie nommoient *Agoraia*, qu'ils ont toûjours distinguée de l'Assemblée qui s'appelloit *Ecclesia*: c'est pourquoi le nom d'Eglise est demeuré aux Assemblées des Chrétiens; & les Grecs qui ont fait les premiéres Loix Ecclésiastiques, l'ont toûjours conservé, & après eux les Latins. On peut interpréter selon ce sens les paroles d'Origéne, lorsqu'il explique la forme du gouvernement des Eglises par rapport aux Républiques des Grecs. Dans le Nouveau Testament, l'Eglise se prend ordinairement pour la Société de ceux qui font profession de la foi de JESUS-CHRIST. Chaque Eglise particuliére est la Société de ces personnes qui demeurent en un lieu particulier, & l'Eglise universelle est la Société de toutes ces Eglises particuliéres, unies par la profession de la même foi, & par des marques extérieures de la charité. Les Hérétiques qui font profession d'une doctrine contraire à celle de JESUS-CHRIST, sont séparez de l'Eglise; les Schismatiques, qui se séparent de la communion de l'Eglise, sont aussi hors de l'Eglise; les excommuniez en sont chassez; les Catéchuménes aspirent à en être; & les pénitens en ont été membres, & le sont encore pendant le cours de leur pénitence, quoiqu'ils ne participent pas aux Sacremens. Les pécheurs, les méchans, & les reprouvez sont dans l'Eglise visible, qui est sur la terre, quoiqu'ils ne soient pas du corps de l'Eglise des justes & des élus. Les qualitez de l'Eglise marquées dans le Symbole du Concile de Constantinople sont, qu'elle est *une*, *Sainte*, *Catholique*, *& Apostolique*. *Une*, par l'union de tous ses membres sous un même Chef, qui est JESUS-CHRIST; cette unité s'entretient, & se conserve par l'obéïssance aux Pasteurs légitimes, qui exercent tous une même puissance avec subordination les uns aux autres, dans une même communion, dont le centre est l'Evêque de Rome. L'Eglise est *sainte*, en ce qu'elle fait profession de suivre les régles d'une sainte Morale. L'Epithéte de *Catholique* la distingue des Sectes des Hérétiques & des Schismatiques, & ce titre lui a été particulier dans tous les tems. Le terme de Catholique signifie *universel*, & marque que l'Eglise est répandue dans toute la terre; elle n'est point renfermée dans un certain tems, ni dans un certain lieu, comme le sont les Sectes des Hérétiques; la succession des Evêques est une preuve de cette Catholicité, & son étendue successive dans tous les païs du monde en est la preuve. Elle est enfin appellée Apostolique, parce qu'elle suit la doctrine des Apôtres & des Eglises Apostoliques. Cette Eglise est visible, puis qu'elle consiste dans une Société d'hommes, qui font extérieurement profession de la foi de Jesus-Christ, qui sont unis par des liens extérieurs & visibles, qui obéïssent au même Pasteur, & qui participent aux mêmes Sacremens. Jesus-Christ a promis à cette Eglise que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle, c'est à dire, que rien ne pourra détruire cette Société, & qu'il y aura toujours une Société visible de personnes qui feront profession de la foi de Jesus-Christ. De là il s'ensuit qu'elle est la régle infaillible de la foi, puisque si elle cessoit d'enseigner la véritable doctrine de Jesus Christ, elle cesseroit d'être la véritable Eglise. C'est une maxime constante que hors de cette Eglise il n'y a point de salut. On prend quelquefois le nom d'Eglise pour les Pasteurs, c'est à dire, pour les Evêques assemblez en un Concile, que l'on regarde comme répréséntant l'Eglise. Quoique toutes les Eglises Catholiques ayent toujours été considerées comme la même Eglise, les Eglises particuliéres avoient néanmoins leur dénomination, comme l'Eglise d'Orient, l'Eglise d'Occident, l'Eglise Gréque, l'Eglise Latine, l'Eglise d'Afrique, l'Eglise Gallicane, &c. Depuis la division de l'Eglise Gréque d'avec la Latine, on a donné à celle-ci le nom d'Eglise Romaine à cause qu'elle est unie de communion avec l'Eglise de Rome, & qu'elle reconnoît son Evêque comme Chef de toute l'Eglise. *Cette description de l'Eglise est suivant le sentiment de l'Eglise Romaine: mais comme ce n'est pas ici un livre de controverses, on ne reléve pas les articles que les Protestans contestent.*

Au reste ce nom ne signifie pas seulement l'assemblée des Chrétiens; mais aussi le lieu où se tient cette assemblée, selon l'usage même des anciens Grecs, qui employent le mot *Ecclesia* dans le même sens que les Romains employoient ceux de *Curia* & de *Senatus*. Tertullien, au livre de ceux qui fuyent la persécution, *Sect.* 3. se sert de ces mots, *convenerunt in Ecclesiam, confugiunt in Ecclesiam.* Et saint Jérôme, *ch.* 10. *sur Isaie:* Nous voyons, *dit-il*, que les Empereurs, bâtissent des Eglises (*Ecclesias*) des deniers publics. *Voyez* TEMPLES.

FORME DES ANCIENNES EGLISES & leurs ornemens.

Anciennement l'Eglise étoit séparée, autant qu'il se pouvoit, de tous les édifices profanes, & environnée de cours & de jardins, ou de bâtimens dépendans de l'Eglise même. D'abord on trouvoit un portail ou premier vestibule, par où l'on entroit dans un péristyle, c'est à dire, une cour quarrée, environnée de galeries couvertes, soutenues de colomnes, comme sont les cloîtres des monastéres. Sous ces galeries se tenoient les pauvres, à qui l'on permettoit de mendier à la porte de l'Eglise; au milieu de la cour étoit une ou plusieurs fontaines, pour se laver les mains & le visage avant la priére, (à quoi ont succédé nos bénitiers). Au fond du péristyle il y avoit un double vestibule, d'où l'on entroit par trois portes dans la Basilique, qui étoit le corps de l'Eglise. Nous disons qu'il étoit double, parce qu'il y en avoit un en dehors & un en dedans, que les Grecs appelloient νάρτηξ. Près de la Basilique en dehors, on voyoit d'ordinaire deux bâtimens, sçavoir le Batistére, & la Sacristie, ou le thrésor. La Basilique étoit partagée en trois, selon la largeur, par deux rangs de colomnes, qui soutenoient des galeries des deux côtez, & dont le milieu étoit la Nef, comme nous voyons à toutes les anciennes Eglises. Vers le fond à l'orient étoit l'Autel, & derriére étoit le Presbytére ou Sanctuaire, où les Prêtres étoient assis pendant l'Office, ayant au milieu d'eux l'Evêque, dont la chaire étoit tout au fond de la Basilique, & terminoit la vue de ceux qui entroient par la principale porte. Devant l'Autel, il y avoit un retranchement d'une balustrade à jour, que l'on appelloit *Cancelli*, le Chancel, & qui étoit comme le Chœur. A l'entrée de ce Chancel, & vis à vis de l'Autel étoit l'*Ambon*, ou le pupitre, qui etoit un jubé, ou une tribune élevée, où l'on montoit des deux côtez, pour y faire les lectures publiques. Quelquefois on en faisoit deux, pour laisser le milieu libre, & ne point cacher l'Autel. A la droite de l'Evêque étoit le pupitre de l'Evangile, & de l'autre côté celui de l'Epître. Depuis le pupitre jusqu'à l'Autel étoit la place des Chantres, qui n'étoient que de simples Clercs destinez à cette fonction. Les Prêtres avoient leur place derriére l'Autel avec l'Evêque. La voûte de cet endroit étoit plus basse que le reste de l'Eglise; & on l'appelloit *Conque*, parce qu'elle étoit en forme de coquille, à cause de l'arc qui la terminoit par devant. On nommoit aussi ce fond de l'Eglise, *Tribunal*, parce que dans les Basiliques profanes c'étoit le lieu où le Magistrat étoit assis, accompagné de ses Officiers. Cette partie de l'Eglise étoit plus relevée que le reste, de sorte que l'Evêque descendoit pour s'approcher de l'Autel.

L'Autel étoit une table précieuse, d'argent ou d'or, enrichie de pierreries. On la faisoit tout au moins de marbre ou de porphyre. Elle étoit soutenue de quatre piez ou petites colomnes riches à proportion; & on la plaçoit, autant qu'il étoit possible, sur le tombeau de quelque Martyr, d'où est venue la coutume de ne point consacrer d'Autel sans y mettre des Reliques. Il n'y avoit rien qui posât immédiatement sur l'Autel; mais il étoit environné de quatre colomnes aux quatre coins, qui soutenoient une espéce de tabernacle ou de tente, qui couvroit tout l'Autel, & que l'on nommoit *Ciboire*, à cause de sa figure, qui étoit comme une coupe renversée. Ce ciboire surmonté d'une croix, & les colomnes qui le portoient, étoient souvent tout d'argent, & il y en avoit du poids de trois mille marcs. Entre ces colomnes on mettoit des rideaux d'étoffe précieuse pour enfermer l'Autel. On suspendoit aussi sur l'Autel des colombes d'or ou d'argent, pour répréséntor le S. Esprit. Les Eglises étoient souvent ornées d'ouvrages à la mosaïque, qui est une marqueterie faite de petites piéces de rapport, ou de verre, ou de pierre, ou de bois, ou d'ivoire, &c. peintes de diverses couleurs, dont on fait toutes sortes de figures qui ne s'effacent jamais. On y voyoit aussi d'autres peintures, qui répréséntoient les plus belles histoires de l'Ancien Testament, des miracles de Jesus-Christ, & d'autres sujets, qui pouvoient exciter la dévotion, & servoient comme de livres aux ignorans. * M. l'Abbé Fleury, *Mœurs des Chrétiens*. *Voyez* LITURGIE. Un livre Anglois de *George Wheler*, de la structure des anciennes Eglises, & Leo Allatius, *de Veterum Templis*.

EGLISE ROMAINE. Par Eglise de Rome, on entend l'Eglise que saint Pierre fonda dans la ville de Rome, où il établit sa chaire, qui est la chaire principale, à laquelle toutes les autres doivent être unies & soumises. Tous les Catholiques reconnoissent que saint Pierre a fondé & établi l'Eglise de Rome; mais il y a des Protestans qui nient que cet Apôtre ait jamais été en cette ville. Ils fondent leur sentiment sur le silence de saint Luc & de saint Paul qui furent à Rome, & qui n'eussent pas manqué, disent-ils, de parler de saint Pierre & des Chrétiens qu'ils y auroient trouvez, s'il y eût déja prêché l'Evangile. Ils s'appuyent encore sur une certaine Chronologie des Actes des Apôtres, & sur la premiére Epitre de saint Pierre, par laquelle ils prétendent prouver que sa mission fut en Asie, & qu'il mourut à Babylone. Mais il n'est pas difficile de détruire cette opinion; car on ne peut rien conclurre du silence de saint Luc, qui ne parle point non plus dans les Actes des Apôtres, des voyages de saint Paul en Arabie, de son retour à Damas, puis à Jérusalem, ni de son voyage en Galatie. Cet Evangeliste, dit saint Jérôme, *in Epist. ad Galatas*, a omis bien des choses que saint Paul a souffertes; comme aussi que saint Pierre établit sa chaire à Antioche, puis à Rome. Quant à la Chronologie de ces Protestans, on soutient qu'elle est fausse, & l'on en rapporte une autre, que les Ecrivains de l'Histoire Ecclésiastique, & les Chronologistes ont supposée véritable, & qui s'accorde parfaitement avec les Actes des Apôtres, & avec les Epitres de saint Pierre & de saint Paul.

L'an 35 de Jesus-Christ, saint Pierre, alla avec saint Jean en Samarie. Après avoir annoncé l'Evangile aux peuples de cette Province, il retourna à Jerusalem, où saint Paul trois ans après sa conversion, l'alla voir en l'année 39. Or comme on joüissoit alors d'une pleine paix, saint Pierre prit ce tems favorable pour visiter, (comme saint Luc le dit) tous les Fidéles, que les Disciples dispersez par les provinces avoient gagnez à Jesus-Christ. Ce fut alors qu'il établit sa chaire patriarchale dans la ville d'Antioche, qui étoit la capitale de l'Orient, selon le rapport des anciens Auteurs. De là ayant donné les ordres nécessaires pour le gouvernement de l'Eglise d'Antioche, il retourna en Judée, où il visita les villes de Lidde, de Joppé & de Césarée en l'année 40 & 41. Après la conversion du Centenier Corneille, il retourna à Jérusalem en l'an 42. En ce tems saint Barnabé & saint Paul furent envoyez à Antioche, où ils travaillérent à la prédication de l'Evangile pendant l'année 43, avec tant de succès, que les Fidéles prirent alors le nom de Chrétiens. Ils portérent ensuite à Jérusalem, où étoit saint Pierre, les aumônes qu'ils avoient recueillies, pour soulager les Chrétiens de la Judée, durant la grande famine de l'année 44. Cependant Agrippa Roi de Judée, fit mourir l'Apôtre saint Jaques, frére de saint Jean, avant la fête de Pâques, & fit ensuite mettre en prison saint Pierre, lequel en ayant

ayant été retiré par un Ange, ſe rendit par Antioche dans l'Aſie Mineure, où il paſſa la plus grande partie de l'année, établiſſant des Egliſes dans la Cappadoce, la Galatie, le Pont, & la Bithynie, & de là s'étant embarqué pour Rome, ſelon l'ordre qu'il avoit reçu du ſaint Eſprit, il s'y rendit ſur la fin de cette année, qui étoit la ſeconde de l'Empire de Claude. Après y avoir converti aſſez de Juifs & de Gentils pour fonder une Egliſe, il y établit l'année ſuivante, qui fut la 45 de Jeſus-Chriſt, ſa chaire pontificale, laiſſant celle d'Antioche à Evodius; & il la tint juſques à la conſommation de ſon martyre, qu'il ſouffrit en 69, l'an 13 de l'Empire de Néron. Ainſi à compter depuis 39 juſques à 45 on trouvera 7 ans du ſiége de ſaint Pierre à Antioche; & depuis 45 juſqu'à 69 auquel il fut martyriſé, on aura les 25 ans de ſon Epiſcopat de Rome. Ce n'eſt pas que ſaint Pierre y ait toujours demeuré pendant ce tems-là, non plus qu'à Antioche durant les ſept années qu'il en fut Evêque; car comme il étoit Apôtre & Evêque, il fit ſouvent, pour s'aquitter de ſon Apoſtolat, pluſieurs voyages en diverſes provinces de l'Europe & de l'Aſie, afin d'y établir des Egliſes; & comme Evêque, il gouverna ſon Egliſe propre, par lui-même, ou par ſes Vicaires pendant ſon abſence. Saint Pierre demeura à Rome juſques en l'année 51, qu'il fut contraint d'en ſortir, par l'édit de l'Empereur Claude, qui en bannit les Juifs. Cela l'obligea de retourner en Aſie, où étant à Antioche, il eut un grand démêlé avec ſaint Paul, ſoit avant, ſoit après le Concile Apoſtolique auquel il aſſiſta, & qui ſe tint cette même année à Jéruſalem.

Après ce Concile, ſaint Pierre, qui ne pouvoit encore revenir à Rome durant la vie de l'Empereur qui l'en avoit banni, annonça l'Evangile aux nations de l'occident, même aux plus éloignées; car quelques-uns ont écrit qu'il paſſa juſqu'en Angleterre: de ſorte que quand ſaint Paul écrivit de Corinthe aux Romains l'an 58, & que l'année ſuivante il fut mené priſonnier à Rome, où il demeura deux ans juſqu'en 61, ſaint Pierre n'y étoit pas encore retourné. Ainſi l'on ne peut rien conclurre du ſilence de ſaint Paul, qui ne parle point de ſaint Pierre, non plus que de celui de ſaint Luc, qui alla avec ſaint Paul à Rome. On ne peut pas dire qu'il n'y eût point de Chrétiens en cette ville-là, quand ſaint Paul y arriva, puis qu'il leur avoit écrit l'année précédente une fort belle Epître, où il dit que leur foi étoit annoncée par tout le monde. Outre que quand ſaint Paul arriva la premiére fois à Rome, les Fréres allérent au devant de lui, comme l'écrit ſaint Luc; qui appelle ainſi les Chrétiens très-ſouvent dans les Actes. On peut encore plus facilement réſoudre cette difficulté, en ſuppoſant que ſaint Pierre n'eſt venu à Rome que du tems de la perſécution de Néron.

Quant à ce qui regarde l'Epître de ſaint Pierre, qu'il écrivit de Babylone aux Chrétiens d'Aſie, on croit que Babylone en cet endroit ſignifie la ville de Rome, auſſi bien que dans l'Apocalypſe, *ch.* 17. où ſaint Jean lui donne ce nom par rapport au tems qu'elle perſécutoit les Chrétiens, & qu'elle répandoit le ſang des Martyrs. Euſebe, *Hiſt. l.* 2, ſaint Jerôme, & la plupart des Anciens ont aſſuré que cette lettre de ſaint Pierre fut écrite à Rome. Quoi que ce fait ne ſoit pas certain, celui de la venue de ſaint Pierre à Rome eſt indubitable. L'argument invincible qui nous doit convaincre de cette vérité, c'eſt que toute l'Antiquité l'a cru, comme nous en aſſurent les Péres de la primitive Egliſe, Papias diſciple de ſaint Jean l'Evangeliſte, Caïus contemporain de Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origéne, Euſébe, ſaint Athanaſe, *&c.* entre les Grecs; ſaint Irénée, Tertullien, ſaint Cyprien, Lactance, ſaint Ambroiſe, *&c.* entre les Latins. Il ne s'eſt même trouvé aucun Hérétique, ni Schiſmatique qui ait avancé le contraire, juſqu'au XVI ſiécle, que les Proteſtans ont ſoutenu cette nouveauté, mais comme il a été remarqué dans l'article de ſaint Pierre, il n'eſt pas certain qu'il y ſoit venu avant la perſécution de Néron, ni que ſa lettre ſoit écrite de Rome.

Les Péres de l'Egliſe, & les Anciens Auteurs, qui nous aſſurent que ſaint Pierre a été Rome, diſent auſſi qu'il a fondé cette Egliſe particuliére, qui eſt la premiére entre toutes les autres. Il eſt vrai que pluſieurs d'entr'eux lui aſſocient ſaint Paul en la fonction d'Apôtre, à l'égard de cette même ville, comme on fait encore aujourd'hui. Mais lorſqu'ils parlent de l'Epiſcopat & de la chaire de ſaint Pierre de Rome, ils l'appellent uniquement la chaire de ſaint Pierre, ſans lui joindre ſaint Paul. Quoiqu'ils aſſurent que l'Egliſe de Rome a été fondée par ſaint Pierre & par ſaint Paul, ſaint Pierre en eſt conſidéré comme le premier Evêque. Saint Paul lui eſt joint quelquefois, & les Evêques de Rome ſont appellez ſucceſſeurs de ſaint Pierre & de ſaint Paul; mais ils ont ſuccédé dans la primauté à ſaint Pierre ſeul *Voyez* l'article de PAPE, ſous le titre de *Primauté du Pape.* Pour ce qui regarde le Patriarchat de Rome, *Voyez* PATRIARCHAT.

EGLISE GRÉQUE: ce nom dans l'antiquité ſignifioit ſimplement les Egliſes des Grecs, & non pas une égliſe particuliére, & ſéparée de communion de l'Egliſe Latine. Il y a eu néanmoins toujours quelque eſpéce de jalouſie entre l'Egliſe Gréque & l'Egliſe Latine depuis que l'Evêque de Conſtantinople obtint le ſecond rang, & enſuite la juriſdiction ſur les diocéſes de Thrace, d'Aſie, & du Pont. Les Papes s'oppoſérent fortement à cette élevation; mais la communion ne fut interrompue entre les deux Egliſes, qu'à l'occaſion d'Acace Patriarche de Conſtantinople. Cette union fut rétablie entre les deux Egliſes, ſous le Pape Hormiſdas, & continua juſques à ce qu'Ignace, & enſuite Photius, ſe firent adjuger la Bulgarie, que les Papes prétendoient être de leur juriſdiction. Jean VIII. excommunia pour cela Photius, & depuis ce tems-là l'Egliſe Gréque fut ſéparée de l'Egliſe Latine. Ce ſchiſme fut entretenu par des différents touchant la proceſſion du S. Eſprit, l'uſage du pain levé dans les ſaints myſtéres, & d'autres points de diſcipline, ſur leſquels les Grecs & les Latins furent long-tems en conteſtation. De tems en tems on a tenté de réünir l'Egliſe Gréque avec l'Egliſe Latine, mais ces réunions n'ont point eu de ſuite. Les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche ſont demeurez unis avec celui de Conſtantinople, & ces trois Patriarches ont fait un corps d'Egliſe, que l'on appelle *l'Egliſe Gréque*, qui ne reconnoît point l'Evêque de Rome pour ſupérieur. Elle a été long-tems ſoutenue par les Empereurs Grecs, qui étoient Chrétiens, & eſt depuis tombée ſous la domination des Turcs. Depuis ce tems-là, la dignité de Patriarche n'a preſque plus été obtenue que par ſimonie. Aujourd'hui ceux qui veulent y être élevez ſont obligez de faire des préſens très-conſidérables au Grand Seigneur, pour obtenir le *Barat*, ou les proviſions qu'il en donne. Quoique les Caloyers faſſent profeſſion de pauvreté, ils ne laiſſent pas de trouver de riches marchands, qui leur avancent les ſommes néceſſaires; & en gagnant le Grand Viſir, ils s'établiſſent ſouvent en la place d'un autre Patriarche que l'on deſtitue. Alors ils obtiennent un ordre, par lequel le Sultan commande aux Grecs d'obéïr à ce nouveau Patriarche, ſous peine de baſtonnades, de confiſcation de biens, & de clôture des égliſes, & leur enjoint très-expreſſément de lui fournir de quoi ſatisfaire à ſes créanciers. On envoye cet ordre à tous les Archevêques & Metropolitains, qui le font ſavoir à leurs Suffragans: & ceux-ci ſe ſervant de l'occaſion, exigent de leurs Papas ou Curez, & des peuples qui leur ſont ſoumis, la ſomme à quoi le nouveau Patriarche les a taxez, & quelquefois une plus haute, ſous prétexte des frais & des préſens qu'il faut faire.

Une promotion auſſi peu canonique que celle-là, n'empêche pas que l'on ne traite ce Patriarche de *Panagiotita ſou*, quand on lui parle, c'eſt à dire, *votre toute-ſainteté*, ou *votre très-grande ſainteté.* Lorſque le nouveau Patriarche de Conſtantinople veut recevoir ſes lettres de proviſion, il ſe tranſporte au Serrail dans l'appartement du Vizir, ou chez le Caïmacan, c'eſt à dire, dans le palais du Gouverneur de Conſtantinople, avec deux Evêques de ſa cabale. Après qu'il y eſt arrivé, le Vizir, ou le Gouverneur lui met ſur ſon habit noir de Caloyer, (qui eſt à peu près comme celui des Bénédictins,) deux veſtes de brocatelle de diverſes couleurs, dont le Sultan lui fait préſent. Puis, il monte à cheval avec les Evêques de ſa ſuite, revêtus & ornez d'une même maniére, & s'en va à l'Egliſe patriarchale, qui eſt éloignée du Serrail, de plus d'une demi lieue. La cavalcade, qui le conduit, eſt compoſée d'environ une douzaine de perſonnes; ſavoir d'un Capigi ou Garde de la porte, de deux Chiaoux ou Meſſagers du Grand Seigneur, du Sécrétaire du Vizir, ou de celui du Caïmacan, & de quelques Janiſſaires qui le précédent. Les Evêques & quelques Caloyers vont après lui. Il trouve la porte de l'égliſe fermée, & on la lui ouvre, après la lecture de ſes lettres. Enſuite le Sécrétaire le place dans le ſiége patriarchal, & le laiſſe paiſible poſſeſſeur de cette dignité, juſqu'à ce qu'il prenne fantaiſie à quelque Caloyer d'offrir une vingtaine de bourſes qui ſont dix mille écus, par deſſus ce que le pourvu en aura donné. Les premiéres dignitez de l'Egliſe Gréque, après le Patriarche, ſont celles des Archevêques, qui ont ſous eux pluſieurs Evêques ſuffragans. Ils doivent tous être Caloyers, & garder toujours la régle qu'ils ont profeſſée dans le couvent. Les Prêtres ſont réguliers ou ſéculiers. Les réguliers ſont des Réligieux, qui ne ſont point mariez, & qui ne peuvent l'être: les Prêtres ſéculiers ſont mariez, mais ils n'ont la liberté de l'être qu'une ſeule fois, non plus que leurs femmes, qui ne peuvent ſe remarier après la mort de leurs maris. L'Office de ces Prêtres eſt fort ample, & leur Bréviaire ou livre d'égliſe complet, contient ſix livres *in folio*, imprimez la plupart à Veniſe. Le premier eſt intitulé *Triodion*, que l'on dit en carême; le ſecond *Euchologion*, où ſont toutes les Oraiſons; le troiſiéme *Paraclitiki*, où ſont toutes les Hymnes, les Cantiques & les Antiennes qu'ils diſent en l'honneur de la ſainte Vierge; le quatriéme eſt le *Penticoſtarion*, pour l'Office depuis Pâques juſqu'à la Pentecôte; le cinquiéme le *Mineon*, ou Office de chaque mois; & le ſixiéme s'appelle *Horologion*, qui ſe doit dire tous les jours; & contient les Heures Canoniales. La longueur de cet Office & le prix de ces livres font que la plupart des Evêques, des Prêtres, & mêmes des Caloyers le diſent rarement tout entier. On ne le dit guéres qu'à *Monte-Santo*, qui eſt l'ancien Mont-Athos, ou à *Neamogni*, dans l'île de Chio, & dans quelques-autres couvens bien réglez.

Il arrive ſouvent que les Caloyers & les Prêtres Grecs jettent le froc pour prendre le Turban: & ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que ſi ces gens ſont mariez, & qu'ils ayent des enfans Chrétiens, les garçons qui ſont au deſſous de quinze ans doivent ſuivre la religion de leurs Péres; mais s'ils ſont plus âgez, il leur eſt permis de demeurer dans le Chriſtianiſme, avec leur mére & leurs ſœurs. C'eſt pourquoi les pénitences que l'on donne dans les couvens, ou dans les égliſes ſont fort légéres, de peur d'irriter les eſprits par un châtiment trop rude. Quelquefois au lieu de châtier les Caloyers, le Supérieur du couvent leur ôte l'habit, & les renvoye, ſans avoir égard aux vœux qu'ils ont faits; parce que ces vœux ne ſe font que ſous le bon plaiſir du Patriarche, & des Supérieurs de l'Ordre. A l'égard des Prêtres ſéculiers, ils parviennent à ce rang après avoir été reçus Anagnoſtes, ou Lecteurs, puis Diacres; car les Grecs n'ont point de Soudiacres. Si le Diacre veut ſe marier il lui eſt permis de le faire, & il le doit dire à ſon Evêque, lui nommant la fille qu'il veut épouſer, afin de s'informer de ſes bonnes mœurs, & de ſa beauté; car il faut que la femme d'un Papas, ou Prêtre Grec, quand il l'épouſe, ſoit chaſte & belle: la coutume le veut ainſi. On donne le nom de Papadies à ces femmes: elles portent un voile blanc ſur leur tête, & ſe font diſtinguer par une modeſtie charmante. De là vient que les Grecs diſent ſouvent, *elle ſurpaſſe en attraits, & en vertu la plus belle Papadie*, pour marquer une femme d'un mérite extraordinaire. La veille des grandes fêtes les Grecs paſſent la nuit en priéres dans les égliſes: ce qu'ils appellent *Olonyction*; mais ſouvent il y arrive des deſordres qui font horreur à ceux qui ont un peu de piété. Les priéres & les chants ſont entre-mêlez d'entretiens profanes, de riſées, de cris, & d'injures: l'on y boit & l'on y mange, comme dans un hôtel de comédie; & les Chantres même ne s'épargnent pas le vin, pour mieux ſolemniſer la fête. On ne dit ordinairement qu'une Meſſe par jour dans chaque égliſe; & s'il y a pluſieurs Prêtres ils la célébrent l'un après l'autre à différens jours. Ainſi beaucoup de gens n'entendent ſouvent qu'une partie de la Meſſe mais cela ne leur donne point de ſcrupule, & ils diſent, *Que*

Dieu

Dieu fait miſéricorde aux premiers, & qu'il ſoulage les derniers; c'eſt à dire, ceux qui viennent trop tard à l'égliſe.

Les Grecs ont ſept Sacremens, comme les Catholiques occidentaux; mais ils en donnent ſouvent trois à la fois. Le batême, la confirmation, l'euchariſtie ſe conférent aux enfans nouveaux nez, pour l'ordinaire quarante jours après leur naiſſance. La pénitence, l'euchariſtie, & l'extrême-onction ſe donnent auſſi enſemble quatre fois l'année, ſavoir, aux quatre fêtes précédées d'un carême, qui ſont Pâques, ſaint Pierre & ſaint Paul, l'Aſſomption de Notre-Dame, & Noël. L'ordre & le mariage ſe donnent encore preſque enſemble à une même perſonne. A l'égard du batême, ils le donnent par immerſion, c'eſt à dire, en plongeant l'enfant dans les fonts baptiſmaux. La confirmation ſe fait avec les cérémonies extérieures de nôtre extrême-onction, en oignant l'enfant à la tête, au col, à l'eſtomac, aux épaules, ſous les aiſſelles, aux mains, aux coudes, aux jambes; & aux piez. Enſuite ils lui mettent une chemiſe blanche, & une camiſole de même couleur, qu'on lui laiſſe durant huit jours. L'huile dont on fait cette onction, eſt fort eſtimée parmi les Chrétiens de l'orient, & ſur tout parmi les Arméniens, qui ont depuis fait un ſchiſme à ce ſujet. Leur Patriarche qui a ſa réſidence ordinaire dans la Haute Arménie, au couvent des trois égliſes, faiſoit lui ſeul cette huile ſacrée, qu'ils appellent *Myron*, & l'envoyoit à tous les Evêques Arméniens, dans quelques païs qu'ils fuſſent, ſoit en Syrie, dans les provinces de la Turquie, en Perſe ou ailleurs; mais depuis, l'Evêque Arménien de Jéruſalem a obtenu un pouvoir du Grand Vizir de Conſtantinople pour faire le *Myron*, s'érigeant ainſi en Patriarche: de ſorte que tous ceux qui demeurent dans la Turquie ne reçoivent plus cette huile ſainte, que de l'Evêque Arménien de Jéruſalem. Les Grecs ont encore une autre huile bénite, qu'ils appellent *Euchelaon*, c'eſt à dire, *huile de priére*, dont ils oignent au front & aux mains ceux qui ont communié, les jours des quatre grandes fêtes. La pénitence chez les Grecs d'aujourd'hui conſiſte ſeulement à raconter ſes péchez au Confeſſeur, & à faire une pénitence fort legére qu'il enjoint. Ce récit des fautes qu'on a commiſes, n'eſt point précédé d'un examen ſérieux, ni accompagné de contrition. Les pénitens ne font autre choſe, que s'aſſeoir auprès du Confeſſeur, qui les va trouver chez eux, & lui dire ce qui leur vient en penſée, pour répondre à ſes demandes. On donne la communion en cette maniére. Le Prêtre tenant en la main gauche le calice rempli de vin conſacré, & de petits morceaux de pain auſſi conſacré, en prend de la droite dans une petite cuillier, & donne cette petite cuillerée à chacun des aſſiſtans, qui ſe tiennent debout en la recevant; car ce n'eſt pas la coutume des Grecs de ſe mettre à genoux, non plus que de s'aſſeoir dans l'Egliſe: & quelque long que puiſſe être leur Office, ils ſont toujours debout; c'eſt pourquoi au lieu de bancs & de chaiſes, dont ils ſe ſervent rarement, il y a des maniéres d'apuis faits comme des bequilles, ſur leſquelles ils ſe repoſent comme ſur un accoudoir. L'Ordre de Prêtriſe ſe confére fort aiſement; & ſouvent ceux qui y ſont admis, ne ſavent que lire & écrire. L'Evêque les reçoit ſur le rapport de leur Confeſſeur, & leur donne cet Ordre, après que le peuple a chanté dans l'égliſe ἄξιος, c'eſt à dire, *il eſt digne*. Leur mariage ſe fait à peu près comme chez nous, & la réjouiſſance des noces dure ordinairement toute la huitaine. * *Mémoires ſavans. Voyez* GRECS.

ÉGLISE GALLICANE: on appelle ainſi l'Egliſe de France, & ce nom eſt fort ancien. On le trouve dans le Concile de Paris tenu en 362, & dans un Concile tenu en Illyrie l'an 367. Le Pape Hilaire parle des Egliſes Gallicanes en 367. Saint Grégoire *le Grand*, vers la fin du VI ſiecle, écrivant à Auguſtin qu'il avoit envoyé en Angleterre, lui parle en ces termes qui ſont fort remarquables: *Je trouve bon que vous choiſiſſiez ce que vous croirez être le plus agréable à Dieu, ſoit que vous l'ayez trouvé dans l'Egliſe Romaine, ou dans l'Egliſe Gallicane, ou dans quelque autre.* Gratien a employé ce paſſage dans ſon Décret. Tous nos Auteurs anciens ont parlé de même, comme Fulbert Evêque de Chartres, Yves auſſi Evêque de Chartres, Suger Abbé de ſaint Denys, Arnoul Evêque de Lizieux; & ce nom ſe trouve fort ſouvent dans les Actes du différent entre le Pape Boniface VIII. & le Roi Philippe *le Bel*. Les Etrangers même en ont uſé; comme Othon de Freiſinghen, Jean de Saliſbery, Thomas de Cantorberi, Matthieu Paris, & enfin les Papes Alexandre III. & Innocent III. Ces grands perſonnages n'ont pas cru par là diviſer l'Egliſe Gallicane du corps de l'Egliſe Univerſelle; non plus que l'Egliſe d'Afrique n'a pas voulu s'en ſéparer, lorſqu'elle a pris ce nom, en écrivant même au Pape Céleſtin. On en peut dire autant de l'ancienne Egliſe Anglicane, ainſi appellée en pluſieurs Actes, où il eſt parlé de *Libertatibus Eccleſiæ Anglicanæ*. Ce ne ſont pas ſeulement les Eccléſiaſtiques François, qui compoſent le corps de l'Egliſe Gallicane, tous les Catholiques François le forment enſemble, ſous la direction des Evêques: comme il ſe voit dans le réglement de l'Empereur Charlemagne, touchant les Prêtres accuſez de crime, inſéré dans le cinquiéme livre de ſes Capitulaires; & dans un autre concernant le pouvoir des Chorévêques, qui eſt au livre VII. Ces deux réglemens furent faits dans des Synodes-généraux compoſez des Evêques, & des autres Fidéles. Dans l'aſſemblée générale, qui fut tenue à Etampes l'an 1130, pour réſoudre ſi l'on reconnôitroit le Pape Innocent II. ou Anaclet, le Roi & les Princes y donnérent leurs avis avec les Evêques. Lorſque le Roi Charles VI. voulut ſe réſoudre ſur le fait du Schiſme, entre le Pape Boniface IX & Benôit XI, il aſſembla l'Egliſe Gallicane; & l'Hiſtoire nous apprend que le Roi y étoit préſent, accompagné des Princes de ſon ſang, des grands du Royaume & de ſon Conſeil d'Etat compoſé d'un grand nombre de ſéculiers. Les Evêques y étoient auſſi, avec les Abbez, les Docteurs & les Députez des Univerſitez. Lorſque l'on fit à Bourges la Pragmatique Sanction, qui eſt un des principaux réglemens eccléſiaſtiques, qui ait jamais été fait en France, le Roi Charles VII. accompagné des Princes & des Seigneurs de ſon Conſeil, étoit à cette aſſemblée, avec les Prélats & les Gens d'égliſe. C'eſt pourquoi Pierre de Marca, dans ſon livre, *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, dit que ceux-là ſe trompent, qui n'entendent que le Clergé par l'Egliſe Gallicane, laquelle comprend auſſi le Roi & les Laïques.

Cette Egliſe a conſervé certains droits anciens, qu'on appelle les libertez de l'Egliſe Gallicane, & dont elle jouit de tems immémorial. Ce ne ſont point des priviléges accordez par les Papes, mais des franchiſes & des immunitez qu'elle a eues dès ſa premiére origine; & dans leſquelles elle s'eſt maintenue. Cette liberté ne répugne point à la dignité du ſaint Siége, & n'empêche point que l'Egliſe Gallicane ne ſoit parfaitemen ſoumiſe à l'Egliſe Romaine. Elle ne conſiſte qu'au droit de ſe défendre indéfiniment contre les nouveautez; que l'on voudroit introduire, pour affoiblir ou abolir le droit commun ancien. Il eſt vrai qu'on s'eſt ſervi autrefois de ces mots; *priviléges & libertez* de l'Egliſe Gallicane; mais l'ambiguité de ce mot de *privilége*, que quelques uns prenoient pour une grace & prérogative accordée à quelque particuliers, a fait qu'on a ſeulement dit *les libertez*, qui eſt un mot oppoſé à la ſervitude, dont l'Egliſe ancienne s'eſt ſervie en pareil ſujet. Ces libertez dépendent de deux maximes, que la France a toujours tenues pour certaines. La premiére eſt, que le Pape ne peut rien commander ni ordonner, ſoit en général ſoit en particulier, concernant le temporel dans les païs & terres du Royaume de France: & s'il y commande quelque choſe, les Sujets du Roi, même les Eccléſiaſtiques, ne ſont point obligez de lui obéïr à cet égard. La ſeconde, qu'encore que le Pape ſoit reconnu comme ſouverain dans les choſes ſpirituelles, toutefois en France ſa puiſſance eſt bornée par les Canons & les Decrets des anciens Conciles de l'Egliſe, reçus en ce Royaume. De ces deux maximes générales dépendent pluſieurs autres maximes particuliéres, qui ont été plutot pratiquées & exécutées, qu'écrites par les anciens François, ſelon les occurrences & les ſujets qui ſe ſont préſentez. Voici les plus conſidérables de celles qu'on met de ce nombre. * Le Roi de France a droit de faire aſſembler les Synodes ou Conciles provinciaux & nationaux, où, entr'autres choſes importantes à la conſervation de l'Etat, on traite des affaires qui concernent la Diſcipline Eccléſiaſtique du Royaume. * Les Légats *à latere* du Pape; qui ont pouvoir de réformer, de conférer, de diſpenſer, & d'exercer les autres facultez annexées à leur légation, ne ſont point reçus en France, ſi le Roi ne les a demandez, ou n'a conſenti à leur venue: & ces Légats n'y uſent de leurs facultez, que ſous le bon plaiſir du Roi. * Le Légat d'Avignon ne peut exercer ſon pouvoir dans les païs de l'obéïſſance du Roi, qu'après avoir eu l'agrément & le conſentement de ſa Majeſté. * Les Prélats de l'Egliſe Gallicane; étant mandez par le Pape pour quelque cauſe que ce ſoit, ne peuvent ſortir hors du Royaume, ſans la permiſſion du Roi. * Le Pape ne peut lever aucune choſe ſur le revenu du temporel des Bénéfices de ce Royaume, ſous prétexte d'emprunt, de vacant, de dépouille, d'annates, de décimes, de procuration ou autrement, ſans l'autorité du Roi, & le conſentement du Clergé. * Le Pape ne peut dépoſer le Roi, ni donner ou expoſer ſon Royaume à qui que ce ſoit. Il ne peut non plus l'excommunier, ni diſpenſer ſes Sujets de lui obéïr. Le Pape ne peut auſſi excommunier les Officiers du Roi, pour ce qui regarde l'exercice de leurs charges & offices. * Le Pape ne peut prendre connoiſſance ni par lui, ni par ſes Déléguez, de ce qui concerne les droits & prééminences de la Couronne de France: & le Roi ne plaide de ſes droits qu'en ſa Cour propre. * Les Comtes Palatins créez par le Pape ne ſont point reconnus en France, pour y uſer de leur pouvoir, ou de leurs priviléges, non plus que ceux qui ſont créez par l'Empereur. * Le Pape ne peut donner permiſſion aux Gens d'Egliſe, étant ſous l'obéïſſance du Roi, ou autres tenant Bénéfices en ce Royaume, de teſter des biens & fruits de leurs bénéfices, au préjudice des ordonnances du Roi, & des coutumes du païs, ni empêcher que les parens des Bénéficiers ou Religieux ne ſuccédent en leurs biens, lorſqu'ils quittent le monde pour faire profeſſion. * Le Pape ne peut diſpenſer perſonne, pour poſſéder des biens en ce Royaume, ſans le conſentement du Roi. * Le Pape ne peut permettre aux Eccléſiaſtiques d'aliéner les biens immeubles des Egliſes & des Bénéfices aſſis en France, pour quelque cauſe que ce ſoit, ſans l'agrément du Roi. * Le Roi peut punir ſes Officiers eccléſiaſtiques, pour les fautes commiſes en l'exercice de leurs charges, nonobſtant le privilége de cléricature. * Nul ne peut tenir aucun Bénéfice en ce Royaume; s'il n'en eſt natif, ou s'il n'a des lettres de naturalité, ou de diſpenſe expreſſe du Roi. Ces maximes particuliéres ſont tirées de la 1. maxime générale: en voici d'autres qui dépendent de la 2. maxime générale. * Le Concile général ne ſe doit point aſſembler ſans le Pape, *clave non errante*, & rien ne s'y doit conclurre ſans ſon autorité; quoiqu'il ne ſoit pas au deſſus du Concile Univerſel. * L'Egliſe Gallicane ne reçoit pas indifféremment tous les Canons & toutes les Epîtres Décrétales; & elle ſe tient principalement à ce qui eſt contenu dans l'ancienne collection appellée *Corpus Canonum*, qui a été en uſage avant le Corps de Droit, compoſé du Décret de Gratien; qui eſt celui que le Pape Adrien envoya à Charlemagne, vers la fin du VIII ſiécle, & que les Evêques de France du tems du Pape Nicolas I, vers l'an 860, diſoient être le ſeul Droit Canonique qu'ils devoient reconnôitre, & qu'en cela conſiſtoient les libertez de l'Egliſe Gallicane. * Le Pape ne peut diſpenſer, pour quelque cauſe que ce ſoit, contre le Droit divin ou naturel, ni contre la diſpoſition des anciens Canons. * Les régles de la Chancellerie apoſtolique n'obligent point l'Egliſe Gallicane, ſi elles ne ſont autoriſées par les édits du Roi. * Pour les appellations des Primats & des Métropolitains au Pape, le ſaint Pére doit commettre ou déléguer des Juges, dans le même diocéſe, d'où l'on a appellé. * Quand un François demande au Pape un Bénéfice en France, le Pape lui en doit faire expédier la ſignature: & en cas de refus, celui qui prétend le Bénéfice, peut préſenter ſa requête à la Cour du Parlement de Paris, laquelle ordonne que l'Evêque diocéſain ou autre, en donnera les proviſions, pour être de même effet qu'eût été la ſignature de Rome. * Les Mandats ou Reſcrits du Pape, qui mande à l'Evêque ou autre Collateur de pourvoir quelqu'un d'un Bénéfice, lorſqu'il vaquera, les graces expectatives, les réſerves & au-

tres impositions abusives, ne sont point reçues en France. * C'est par souffrance que le Pape a la prévention pour pourvoir aux Benéfices, que l'Ordinaire n'a point encore conférez. * Le Pape ne peut exemter de l'Ordinaire aucun monastére, ni autre corps ecclesiastique, pour le rendre immédiatement dépendant du saint Siége, si le Roi n'y donne son consentement. Il y a encore plusieurs autres articles, qui seroient d'une trop longue déduction. Ces Libertez sont censées inviolables, & les Rois de France jurent solemnellement, à leur sacre & couronnement, de les faire garder & observer. Ce serment se fait en ces termes. *Promitto vobis & perdono, quod unicuique de vobis & ecclesiis vobis commissis* CANONICUM PRIVILEGIUM, & DEBITAM LEGEM *atque justitiam servabo.* * *Traité des Libertez de l'Eglise Gallicane.*

ÉGLISE, l'Etat de l'Eglise ou l'Etat Ecclesiastique, *Ecclesiæ Ditio*, c'est une partie de l'Italie, que le Pape posséde en souveraineté. Cet Etat est borné par celui des Vénitiens, & par le Golfe de Venise au nord; au levant, par le Royaume de Naples; au midi, par la mer de Toscane, & au couchant il a la Toscane & le Duché de Modéne, de la Mirandole, & de Mantoue. Son étendue du sud-est au nord-ouest, depuis Terracine jusques aux confins de la Poléfine de Rovigo, peut être environ de quatre-vingt-dix lieues, & sa plus grande largeur depuis Ancone jusqu'à Civita Vecchia n'excéde pas 44 lieues. L'air y est grossier par tout, & mal sain en plusieurs endroits, à cause des marais & des terres marécageuses; ce qui diminue le nombre des Habitans. Cependant le terroir y est fertile en blé, vin, huile, fruits & pâturages. On divise l'Etat de l'Eglise en douze petites provinces, qui sont la Campagne de Rome, la Terre Sabine, le Patrimoine de saint Pierre, le Duché de Castro, l'Orviétan, le Pérugin, l'Ombrie ou le Duché de Spoléte, celui d'Urbin, réüni par le Pape Urbain VIII. en 1626, la Marche d'Ancone, la Romagne, le Bolonnois, & le Ferrarois, qui fut réüni du tems du Pape Clément VIII. en 1598. Outre cet Etat le Pape posséde encore en souveraineté le Duché de Benevent dans le Royaume de Naples, Avignon & le Comté Vénaissin dans la Provence en France, & encore en Italie un grand nombre de Fiefs qui relévent de lui. Les principaux sont le Royaume de Naples, & les Etats de Parme. Cet Etat de l'Eglise s'est accru par les donations du Roi Pepin, de son fils Charlemagne, de Louis le *Débonnaire*, de Charles *le Chauve*, & de leurs successeurs Rois de France Empereurs, qui ont accordé aux Papes presque tous les Etats, dont l'Eglise joüit à présent; comme on le peut voir dans les Auteurs qui ont traité de cette matiére. Les principales villes de l'Etat de l'Eglise sont Ancone, Ascoli, Bologne, Camerino, Citta di Castello, Faenza ou Fayence, Fermo, Ferrare, Foligno, Forli, Imola, Macerata, Orviéte, Pérouse, Pesaro, Ravenne, Riéti, Rimini, Rome, capitale de tout l'Etat, Sinigaglia, Spoléte, Urbin. * *Rélations & Voyages d'Italie.* Sanson. Du Val. Baudrand, *Voyages Histor. de l'Europe.*

EGLISH, bourg d'Irlande, dans le Comté de Kings dans la Lagénie, à huit lieues de Philipstoun & de Queenstoun ou Mariburow. On dit qu'Eglish a séance & voix dans le Parlement d'Irlande, mais cela n'est pas certain. * Maty, *Diction. Geogr. Etat d'Irlande.*

EGLISOW. *Voyez* EGLISAW.

EGLOFSTEIN (Ludolphe) *Voyez* LUDOLPHE de ELBENBERGH.

EGLON, ville de Palestine dans la Tribu de Juda à l'Orient d'Hebron. Eusebe la confond avec la ville d'Adullam; cependant le livre de *Josué* distingue ces deux villes, *ch.* 15. *v.* 35. & *ch.* 15. *v.* 39. * *Josue*, *ch.* 10. *v.* 3.

ÉGLON, Roi des Moabites, étoit un Prince puissant qui s'allia avec les Ammonites & les Amalécites l'an 2692 du monde, & 1343 avant Jesus-Christ. Il attaqua le peuple d'Israël, il emporta la ville de Jéricho; & soumit les Juifs, que leurs crimes avoient rendus indignes de la protection de Dieu. Cette servitude dura 18 années; après lesquelles les Israelites revenant à eux, reconnurent leurs fautes, & en demandérent pardon à Dieu, qui les délivra par la main d'Aod ou Ehud fils de Jémini, lequel ayant porté des présens à ce Prince, fit semblant d'avoir quelque chose de secret à lui dire, & lui enfonça un poignard dans le ventre, & délivra ainsi le peuple Juif, après une captivité de 18 ans. * *Juges*, *ch.* 3. Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 5. *ch.* 5. Torniel, *A. M.* 2641. Salian, *A. M.* 2650.

ÉGLY, riviére de France. Elle a sa source dans le Haut Languedoc, près de Massac, traverse une petite partie du Roussillon, & se décharge dans la Mer Méditerranée, entre le Lac de Leucate, & l'embouchure du Tet. * Maty, *Dict. Géogr.*

EGMIASIN. *Voyez* ECS-MIAZIN.

EGMOND. *Voyez* EGMONT.

EGMONT, village des Provinces-Unies, situé dans la Nord-Hollande, à une lieue d'Alkmar, du côté du couchant, est separé par les Dunes en deux parties, dont l'une est sur la mer, & l'autre dans les terres. Dans celle-ci, il y a un vieux château dont les Comtes d'Egmont, célébres dans le dernier siécle, portoient le nom. * Maty, *Dict. Géogr.* Il y avoit autrefois une Abbaïe très-célébre de Bénédictins.

EGMONT, maison. Le village d'Egmont a donné son nom à une des principales Maisons de Hollande, que l'on fait descendre de RADBOUD, fils d'un ancien Roi des Frisons. Sans donner dans les fables, d'où l'on prétend tirer l'origine de certaines anciennes maisons, Hancomius en son livre *De origine Frisorum*, rapporte une avanture singuliére en parlant de celle-ci. Il dit, que Charles *Martel* ayant dompté les Frisons & Radboud d'Egmont leur Prince, pardonna à ce Seigneur, dont la sœur nommée *Théodésinde*, avoit épousé, vers l'an 712, *Grimoald* Maire du Palais des Rois Childebert II. & Dagobert III. qui étoit frére aîné de Charles *Martel*, en considération de ce qu'il promit de se faire Chrétien. Cependant comme il étoit sur le point de recevoir le batême, & qu'il avoit même un pié dans les fonts baptismaux, il demanda à l'Evêque Wilfrang, qui en devoit faire la cérémonie, s'il y avoit un plus grand nombre de ses prédecesseurs en paradis qu'en Enfer; sur quoi cet Evêque lui ayant repondu que c'étoit en Enfer, parce qu'ils n'avoient point cru en Jesus-Christ, & qu'ils n'avoient point été batisez, ce Prince retira aussi-tôt le pié des fonts, & dit, *je ne veux pas être batise*; j'aime mieux aller dans l'endroit où il y a le plus grand nombre de mes parens & de mes amis; mais selon cet Auteur, il ne porta pas loin la peine de son incrédulité, étant mort trois jours apres d'une chûte de cheval. Quoi qu'il en soit, l'on ne rapporte ici la postérité de cette maison que depuis.

I. JEAN I. du nom, Seigneur d'Egmont, qui rétablit Guillaume, Comte de Hollande dans ses Etats, par la victoire qu'il remporta près de la Meuse, & mourut le 28 decembre 1370. Il avoit epousé *Yolande*, Dame du pais d'Iselstein, dont il eut six fils & sept filles, & entre autres ARNOUL, qui suit.

II. ARNOUL, Seigneur d'Egmont & d'Iselstein, rétablit les Egmonts, qui avoient été ruinez, & mourut le premier avril 1409. Il épousa *Yolande*, fille de N. Comte de Leiminghem, dont il eut JEAN II. du nom qui suit; & *Guillaume* d'Egmont, mort sans postérité.

III. JEAN II. du nom, Seigneur d'Egmont, &c. fut fait Comte & Prince de l'Empire, par l'Empereur Sigismond le 15 août 1424, pour l'engager à fournir un certain nombre de troupes dans les pressans besoins de l'Empire. L'Histoire de Gueldre, rapporte qu'il portoit dans les combats sur son habit, plusieurs petites sonnettes d'argent, afin que dans le fort de la mêlée, si ses soldats ne le voyoient pas, ils pussent du moins entendre qu'il n'étoit pas fort éloigné. Il fut Régent des Duchez de Gueldre & de Juliers, pendant la minorité d'Arnoul son fils aîné, mourut le quatrieme janvier 1451, & est enterré en l'église des Chanoines d'Egmont, qu'il avoit fondez. Il épousa *Marie*, fille de *Jean*, Seigneur souverain d'Arkel, & de *Jeanne* de Gueldre, fille de *Guillaume*, Duc de Juliers, & de *Marie*, fille de *Raynold*, Duc de Gueldre, Comte de Zutphen, & de *Sophie*, héritiére de Malines, dont il eut ARNOUL, qui continua la postérité des Ducs de Gueldre & de Juliers; (*Voyez* GUELDRE) & GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME I. du nom Comte d'Egmont, &c. fut investi en même tems que son frére aîné des Duchez de Gueldre & de Juliers, par l'Empereur Sigismond en 1424, eut en partage le Comté d'Egmont, les souverainetez d'Arkel & de Malines, & celles de la Haute & Basse Bétuwe, situées entre la Gueldre & le Duché de Cléves, fut nommé Chevalier de la Toison d'or en 1478, mourut le 19 janvier 1483, & est enterré à Grave en Gueldre près de son frére aîné. Il épousa *Walburge*, fille unique de *Frédéric*, Comte de Meurs, & de *Béatrix-Enguberte* de Cléves, morte en 1459, dont il eut, 1. JEAN III. du nom, qui suit; 2. FRÉDÉRIC, qui fit *la branche* des Comtes de Buren, *rapportée cy-apres*; 3. *Guillaume*, Seigneur de Harpen & de Stevensweert, qui de *Marguerite* de Culembourg, Dame de Boxmeer & Heeswick, eut pour fille unique *Marguerite* d'Egmont, Dame de Boxmeer, Heeswick, Harpen, Stevensweert, &c. mariée à *Guillaume* de Polane, Comte de 's Heerenbergh; 4. *Anne*, mariée à *Bernard*, Comte de Benthem; 5. *Isabelle*, alliée 1. à *Gilbert*, Seigneur de Bronchorst; 2. à *Jean* Vander-Aa-de-Randenrode, Seigneur de Boukhove; 6. *Walburge*, Religieuse à Redichem; & 7. *Marguerite* d'Egmont qui épousa 1. *Jean*, Seigneur de Mérode; 2. *George* Turck.

V. JEAN III. du nom, Comte d'Egmont, & Chevalier de la Toison d'or, avoit fait à 23 ans le Voyage de la Terre-sainte; fut Stadhouder de Hollande, Zelande & Frise pour l'Empereur; prit la ville de Harlem; chassa les mutins, nommez *Casembrots*, de la ville de Leyden; gagna, en 1490, la bataille si renommée dans la Chronique de Hollande, contre les Hollandois qui s'étoient soulevez contre leur Prince, sous la conduite de François de Brederode, & de Jean de Naeltwick, & mourut fort âgé le 21 août 1516, ayant acquis la ville de Purmerende, & autres Terres considérables. Il épousa *Magdelaine*, fille de *George*, Comte de Werdemberg, & de *Catherine* de Bade, dont il eut quinze enfans, & entr'autres 1. JEAN IV. du nom, qui suit; 2. *George*, Evêque d'Utrecht, & Abbé de saint Amand; 3. *Jossine*, mariée à *Jean*, Seigneur de Wassenaer; 4. *Walburge*, alliée à *Guillaume*, dit *le Vieil* & *le Riche*, Comte de Nassau, mort sans enfans; 5. *Jeanne*, qui épousa *George* Schenk, Seigneur de Tautemberg, Gouverneur de Frise; 6. *Catherine*, mariée à *François* de Borsele, Seigneur de Cortieane; & 7. *Anne* d'Egmont, Abbesse de Loosduinen.

VI. JEAN IV. du nom, Comte d'Egmont, &c. Chevalier de la Toison d'or, Chambellan de l'Empereur Charles-Quint qu'il suivit dans plusieurs de ses voyages, & qui le nomma, en l'an 1527, Général des Chevaux-légers au Royaume de Naples & Duché de Milan, mourut à Ferrare le 29 avril 1528, & est enterré dans l'église de saint Marc de Milan. Il épousa *Françoise* de Luxembourg, Comtesse de Gavre, Dame de Fiennes, &c. fille de *Jacques*, Seigneur de Fiennes, &c. & de *Marguerite* de Gruthuyse, Dame d'Auxi, morte le premier de novembre 1557, dont il eut, 1. *Charles* Comte d'Egmont, &c. qui fut l'un des deux Seigneurs, qui accompagnérent l'Empereur Charles-Quint lorsqu'il passa par la France, qui le suivit en son voyage d'Alger, qui mourut au retour de ce voyage à Carthagéne le 7 septembre 1541, sans avoir été marié, & qui y est enterré; 2. LAMORAL, qui suit; & 3. *Marguerite* d'Egmont, premiére femme de *Nicolas* de Lorraine, Comte de Vaudémont, dont elle eut *Louise* de Lorraine, mariée à *Henri* III. Roi de France & de Pologne.

VII. LAMORAL Comte d'Egmont, Prince de Gavre, Baron de Fiennes, &c. Chevalier de la Toison d'or, né en 1522, suivit l'Empereur Charles-*Quint* en Afrique en 1541, & au siége de la ville de saint Dizier, où René de Nassau, Prince d'Orange, ayant été tué, il lui succéda en la charge de Capitaine général des Lances. Il vint au secours de l'Empereur contre les Princes Protestans d'Allemagne en 1546, & l'accompagna à la Diete d'Ausbourg en 1554. Ayant été nommé Ambassadeur en Angleterre, il conclut le maria-

ge

ge de Philippe II. Roi d'Eſpagne avec Marie Princeſſe d'Angleterre. Il fut Gouverneur général de Flandres & d'Artois, Général de la cavalerie du Roi Philippe, & remporta la victoire ſur les François aux batailles de Gravelines en 1557, & de ſaint Quentin en 1558. Cependant tous ſes ſervices ne furent pas des garants aſſurez de ſa faveur. Car ayant parlé un peu trop librement du gouvernement des Eſpagnols dans les Païs-Bas, il perdit la faveur de Philippe II. Roi d'Eſpagne ſon Souverain. Enſuite il s'engagea en quelque ſorte avec les Mécontens. La ville de Gand ne pouvant ſouffrir d'être trop bridée par une garniſon, ſouhaita que le Comte d'Egmont ſollicitât, & entreprît quelque choſe pour elle auprès du Duc d'Abbe: à quoi il conſentit. Il fut auſſi Ambaſſadeur en France, où il conclut, en 1559, le troiſiéme mariage de Philippe II. Roi d'Eſpagne, avec Iſabeau de France, fille du Roi Henri II. Le Cardinal de Granvelle ayant abuſé de ſon pouvoir en Flandre, les plus grands Seigneurs ſe déclarérent contre ce Miniſtre. Le Prince d'Orange, & les Comtes d'Egmont & de Horn, s'abſentérent du Conſeil, écrivirent au Roi contre le Cardinal, & formérent enſuite un engagement entre eux & la principale Nobleſſe. Philippe II. fut contraint en 1564 d'ordonner à Granvelle de ſe retirer des Païs-Bas. Les Seigneurs qui s'étoient abſentez du Conſeil, y rentrérent, & dans une aſſemblée qui ſe tint vers la fin de l'année, on réſolut d'envoyer en Eſpagne, le Comte d'Egmont qui en partit au commencement de l'année 1565. Il y fut très bien reçu & on n'oublia rien pour le gagner. Le Roi, de l'avis de ſes Théologiens, refuſant toute liberté de conſcience, le voyage du Comte qui rapporta cette réponſe, fut aſſez inutile. Le Comte de retour ne fut pas moins ferme qu'auparavant. Il fit diverſes remontrances à la Gouvernante, pour que l'on procédât avec plus de douceur dans les affaires de Religion; mais ce fut ſans fruit. Lorſqu'on voulut engager le Comte à ſe mettre à la tête de l'armée du Roi, il répondit qu'il ne ſe *battroit jamais en faveur des loix pénales & de l'Inquiſition.* Il n'oublia cependant rien, pour porter & la Gouvernante & les Confédérez à la modération. Lorſque, la Gouvernante ayant repris le deſſus & intimidé les Confédérez, on ordonna de la part du Roi de prêter ſerment *de ſoutenir la Religion Romaine, de punir les ſacriléges & d'extirper l'héréſie*, le Comte d'Egmont prêta ce ſerment. Cela n'empêcha pas que lorſqu'en 1567, le Duc d'Albe fut venu à Bruxelles, il ne fît empriſonner le neuviéme ſeptembre les Comtes de Horn & d'Egmont. Tous les deux furent décapitez à Bruxelles, le cinquiéme juin 1568. Le Comte d'Egmont âgé de 46 ans, mourut dans la communion de l'Egliſe Romaine. Voici quelques particularitez que fournit Brantome dans ſes *Capitaines étrangers, tome 2. p.* 169. &c. „ Sur les on„ ze heures du ſoir, *dit-il*, on leur vint annoncer leur arrêt, pour „ avoir le lendemain leurs têtes tranchées. Le Comte d'Egmont „ qui dormoit lors, trouvant fort étrange une ſi triſte nouvelle, „ s'eſtomacha, & s'altéra outre meſure, & avec grande exclamation „ démanda comment il étoit poſſible qu'on le voulût traiter de cette „ façon. " Le même jour que le Comte d'Egmont fut exécuté, ſon Epouſe étoit venue à Bruxelles pour conſoler la Comteſſe d'Aremberg ſur la mort de ſon mari. Et ce fut dans le tems qu'elle s'aquitoit de ce devoir de charité qu'on vint lui annoncer qu'on alloit trancher la tête au Comte ſon Epoux. L'Ambaſſadeur de France écrivant à la Cour touchant cette exécution à laquelle il avoit été préſent, dit qu'il *avoit vu tomber cette tête qui par deux fois avoit fait trembler la France.* Le Comte d'Egmont avoit écrit à Philippe II. pour lui proteſter qu'il n'avoit jamais rien entrepris contre la Religion établie, ni contre les devoirs d'un bon Sujet; mais cette juſtification n'eut point d'effet. Il avoit épouſé le huitiéme mai 1544, en la ville de Spire, en préſence de l'Empereur Charles-Quint, de Ferdinand ſon frére Roi des Romains, de l'Archiduc Maximilien ſon fils, des Electeurs, & de pluſieurs autres Princes de l'empire, *Sabine* de Baviére, fille de *Jean*, Comte Palatin du Rhin, & de *Béatrix* de Bade, morte le 19 juin 1578, dont il eut, 1. *Philippe* Comte d'Egmont, Prince de Gavre, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, & Gouverneur de la province d'Artois, qui fut Général de l'armée que Philippe II. Roi d'Eſpagne, envoya au ſecours de France contre les Huguenots; ſur qui les Hollandois qui s'étoient érigez en République, s'emparérent des villes d'Alcmaer, d'Arkel, de Purmerende, & de pluſieurs bourgs conſidérables; & qui fut tué à la bataille d'Ivry le 24 mars 1590, âgé de 32 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* de Hornes, fille de *Martin*, Comte de Hautekerke, Vicomte de Furnes; 2. *Lamoral* II. du nom, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, &c. qui emprunta pluſieurs ſommes conſidérables, avec leſquelles il fit équiper dix-huit vaiſſeaux de guerre, à deſſein, diſoit-il, d'aller voir le Prête-Jean; (mais les Hollandois en ayant conçû de la jalouſie, firent brûler ſecrétement pendant la nuit, un ouvrage qui lui avoit couté tant d'argent) & qui mourut à Bruges le 23 mai 1617, ſans enfans de *Marie* de Pierrevive, fille de *N.* Seigneur de Léſigny. 3. CHARLES, qui ſuit; 4. *Léonore*, mariée à *George* de Hornes, Comte de Hautekerke; 5. *Marie*, Religieuſe à la Camére, près de Bruxelles; 6. 7. *Françoiſe* & *Iſabelle*, mortes ſans alliance; 8. *Magdelaine*, alliée à *Floris* de Stavelo, Comte de Herlies; 9. *Marie-Chriſtine*, qui épouſa 1. *Oudard* ou *Edouard* de Bournonville, Baron de Capres, Chef des Finances du Roi d'Eſpagne: 2. *Guillaume* de *Lalain*, Comte de Hoochſtrate: 3. *Charles* Comte de Mansfeld; 10. *Iſabeau*; 11. *Anne*, Religieuſe à ſainte Claire-les-Arras; 12. *Sabine*, Dame de Beyerland, mariée à *George*, Comte de Solms; & 13. *Jeanne* d'Egmont, Religieuſe à la Camére.

VIII. CHARLES II. du nom, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur des ville & Comté de Namur, & Ambaſſadeur pour le Roi d'Eſpagne en Allemagne & en Dannemarck, mourut à la Haye le 18 janvier 1620. Il épouſa *Marie* de Lens, dite d'*Aix*, Dame d'Aubignies, fille aînée & principale héritiére de Gilles Baron d'Aubignies Seigneur de Habart, &c. Colonel de ſix compagnies Wallonnes, & de *Léonore* de Douvain, Dame de la Longueville, Pair de Haynault, dont il eut, 1. LOUIS; qui ſuit; 2. *Magdelaine* alliée en 1613 à *Alexandre*, Prince de Chimay & d'Aremberg, Chevalier de la Toiſon d'or; 3. *Alberte*, mariée à *René* de Reneſſe, Comte de Warfuſée, &c. & 4. *Philippe-Sabine* d'Egmont, morte ſans alliance.

IX. LOUIS, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, vers lequel il fut Ambaſſadeur de l'Infante, Princeſſe des Païs-Bas, fit tous ſes efforts pour rentrer en poſſeſſion des Duchez de Gueldre & de Juliers, dont lui & ſa poſtérité prirent le titre, comme deſcendant de Jeanne, Ducheſſe de Gueldre. Le Roi d'Angleterre lui promit même du ſecours, s'il pouvoit engager la France dans ſes intérêts; mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort le 27 juillet 1654, à ſaint Cloud près de Paris, où il eſt enterré. Il épouſa *Marguerite*, Comteſſe de Barlaymont, fille de *Floris*, Comte de Barlaymont, & de *Marguerite*, Comteſſe de Lalain, morte à Bruxelles le 17 mars 1654, dont il eut, 1. PHILIPPE, qui ſuit; & 2. *N.* d'Egmont, morte ſans alliance.

X. PHILIPPE II. du nom, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, &c. ſur qui la République de Hollande s'empara du Comté d'Egmont, fut Colonel d'un Régiment de Cavalerie Allemande, Général des Hommes d'armes & de la Cavalerie étrangére du Roi d'Eſpagne, qui le nomma ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, & Viceroi de la Sardaigne. Il mourut à Cagliari le 16 mars 1682, & y eſt enterré. Il épouſa *Marie-Fernandine* de Croy, fille de *Charles-Philippe*, Marquis de Renty, & de *Marie-Claire* de Croy, Marquiſe d'Havré, dont il eut, 1. *Philippe*, mort jeune; 2. *Louis-Erneſt*, Comte d'Egmont, &c. mort en 1693, en ſa 28 année, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie-Théréſe*, Princeſſe d'Aremberg, veuve d'*Orthon-Henri*, Marquis de Caretto-de-Savonne & de Grana, Gouverneur des Païs-Bas, qu'il avoit épouſée en février 1687, morte le 31 mai 1716; 3. PROCOPE-FRANÇOIS, qui ſuit; 4. *Marie-Claire-Angélique*, mariée à *Nicolas* Pignatelli, Duc de Biſaccia, Gouverneur Général des armées dans le Royaume de Naples, morte le quatriéme mai 1714; 5. *Angélique*, Chanoineſſe à Nivelle; & 6. *Marie-Théréſe* d'Egmont, mariée à *Jean* de Traſignies, Vicomte d'Armuiden.

XI. PROCOPE-FRANÇOIS, Comte d'Egmont, Duc de Gueldre, de Juliers & de Berghes, Prince de Gavre & du S. Empire, Marquis de Renty, de la Longueville, &c. Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or, Général de la Cavalerie & des Dragons du Roi d'Eſpagne, & Brigadier des armées du Roi de France, mourut de diſſenterie à Fraga en Aragon le 15 ſeptembre 1707, âgé de 38 ans, ſans poſtérité, & y eſt enterré dans l'Egliſe Collégiale. Trois jours avant ſa mort il fit ſon Teſtament, par lequel il céda à Philippe V. Roi d'Eſpagne, tous ſes droits ſur le Comté d'Egmont, ſur les Duchez de Gueldre & de Juliers, ſur les Souverainetez d'Arkel, de Meurs, de Hornes, & autres terres & Seigneuries énoncées dans les titres de ſa maiſon, & dont ſes ancêtres avoient été dépouillez, & inſtitua ſon héritier dans ſes autres biens maternels, le fils aîné de la Ducheſſe de Biſaccia ſa ſœur. Il avoit épouſé le 25 mars 1697, *Marie-Angélique* de Coſnac, Niéce de Daniel de Coſnac Archevêque d'Aix, Commandeur des Ordres du Roi, & fille unique de *François*, Marquis de Coſnac, &c. & de *Marguerite-Louiſe* d'Eſparbès de Luſſan, Comteſſe d'Aubeterre, morte à Paris le 14 avril 1717, âgée de 43 ans.

BRANCHE DES COMTES DE BUREN.

V. FRÉDÉRIC d'Egmont, ſecond fils de de GUILLAUME I. du nom, Comte d'Egmont, &c. & de *Walburge* de Meurs, eut en partage la terre d'Iſſelſtein, & fut Comte de Buren par *Marie* de Culembourg ſa femme, qui étoit fille de *Gérard*, Seigneur de Culembourg, & d'*Iſabelle* de Buren, Dame de Borſele & de Hoochſtrate, dont il eut FLORIS, qui ſuit.

VI. FLORIS d'Egmont, Comte de Buren, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, accompagna l'an 1501, l'Archiduc Philippe, & la Princeſſe Jeanne, en leur voyage d'Eſpagne, fut Gouverneur de Friſe en 1515, & Capitaine d'une compagnie des Hommes d'armes au ſervice de Maximilien, & de Marie Princeſſe des Païs-Bas. Les Friſons s'étant revoltez en 1516, à la ſollicitation de Charles Duc de Gueldre, ce Seigneur les défit près de Worcum; délivra la ville de Leuwarde aſſiégée par le même Duc Charles ſon parent; prit la ville de Dockum; fit la paix avec Erard, Comte d'Ooſtfriſe, & aſſiégea inutilement la ville de Sneek en 1517. Ayant été nommé Général de l'armée Impériale contre François I. Roi de France en l'an 1522, il entra en Picardie, où il prit & brûla la ville de Dourlens, & mourut à Buren le 14 octobre 1539. Il épouſa *Marguerite* de Berghes, fille de *Corneille*, Seigneur de Grevenbrouck, & de *Magdelaine* Dame de Zevenberghe, dont il eut, 1. MAXIMILIEN, qui ſuit; 2. *Anne*, mariée 1. à *Joſeph* de Montmorency, Seigneur de Nivelle: 2. à *Jean*, Comte de Hornes; & 3. *Walburge* d'Egmont, alliée à *Robert* de la Marck, Comte d'Aremberg.

VII. MAXIMILIEN d'Egmont, Comte de Buren, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, & Gouverneur de Friſe, fut Général de l'armée Impériale, & conduiſit les troupes de Bourgogne contre les Princes Proteſtans d'Allemagne. Il fut en l'an 1536 Maréchal de l'armée dans la guerre contre François I. Roi de France, où il commandoit trente mille hommes de pié & huit mille chevaux; mit le ſiége devant la ville de ſaint Paul, qu'il pilla & brûla, en haine de ce que le Gouverneur avoit fait pendre un Héraut d'armes, qui étoit venu le ſommer; prit la ville de Montreuil; aſſiéga inutilement la ville de Thérouanne, qui fut ſecourue; & mourut à Bruxelles en décembre 1548. M. de Thou parle ainſi de ſa mort dans le cinquiéme livre de ſon Hiſtoire, *Maximilien d'Egmont, Comte de Buren*, dit-il, *mourut d'eſquinancie à Bruxelles en décembre* 1548, *Il étoit grand dans la guerre & dans la paix: ſa fidélité, ſa magnificence, les bons ſervices qu'il avoit rendus à l'Empereur, lui avoient aquis ſa bienveillance. On dit que comme on deſeſpéroit de ſa ſanté, André Véſalius, Médécin célébre, lui prédit l'heure & preſque le moment de ſa mort; qu'alors le Comte fit un feſtin à ſes amis, auſquels*

il donna de riches présens, & qu'ensuite s'étant remis dans le lit, il mourut peu de tems après, & précisement au tems que Vésalius lui avoit dit. Il avoit épousé *Marie* de Lannoy, fille de *Hugues*, Seigneur de Tronchines, & de *Marie* de Bouchaut, Dame de Boulers, Pair de Flandre, dont il eut pour fille unique, *Anne* d'Egmont, Comtesse de Buren, & de Leerdam, premiére femme de *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange. *Voyez* Maurice, *Eloges des Chevaliers de la Toison d'or.* Sainte-Marthe, *Hist. de France. Mémoires domestiques.*

* ÉGMONT (Nicolas d') ainsi nommé du lieu de sa naissance étoit un Carme, & Docteur en Théologie à Louvain. Il eut avec Erasme quelque dispute sur des points de Religion, & vivoit encore en 1521. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gouthoeven, *Chronique de Hollande*, en Flamand, *p.* 210.

* EGMONT (Théodore d') natif d'Egmont, a composé à l'usage de la jeunesse une Grammaire Latine qui a été imprimée en 1580 à Amsterdam *in octavo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* ÉGMONT (Juste d') fameux Peintre naquit à Leyde en 1602, & excella tellement dans la Peinture, que Louis XIV Roi de France, prenant beaucoup de plaisir à ses ouvrages, le retint long tems à sa Cour, & lui fit de riches présens. On n'a point marqué sous quel maître il a appris à peindre, mais l'on sait seulement qu'il étoit Peintre en Histoires. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schilderboek, première partie.*

*EGNA, bourg avec château sur l'Adige dans l'Evêché de Trente qui fait la partie méridionale du Tirol. Il s'appelle aussi Newmark, & est situé au midi de Bolzano & au nord de la ville de Trente.

EGNACE, (Jean-Batiste) Prêtre de Venise, sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, enseigna long-tems les Belles Lettres à Venise sa patrie, avec beaucoup de réputation. Il porta d'abord le nom de *Joannes de Cipellis.* Il étoit de bonne famille, mais pauvre. Il se rendit si habile à instruire la jeunesse, que lorsqu'au déclin de son âge, il pria qu'on le déclarât *Emeritus*, on ne put se résoudre à lui accorder sa demande, parce qu'on crut que cela seroit préjudiciable aux Etudians. Il obtint enfin dans son extrême vieillesse la démission qu'il souhaitoit, & il reçut de la République de Venise une grace particuliére; c'est qu'encore qu'il n'enseignât plus, on lui donna tous les ans les mêmes appointemens qu'il avoit eus, quand il enseignoit; & par un decret du Conseil des Dix, ses biens furent affranchis de toutes sortes d'impositions. Egnace publia en Latin, un Abbrégé des Vies des Empereurs depuis Jules César, jusqu'à Constantin Paleologue, & depuis Charlemagne jusqu'à Maximilien premier du nom. Geoffroy Tory de Bourges, traduisit ce livre en François, & le fit imprimer à Paris en 1529. L'Abbé de Marolles en donna une autre Version Françoise l'an 1664. Egnace a aussi fait un Traité de l'Origine des Turcs, que nous avons dans le recueil des Auteurs qui ont écrit de ces peuples, & quelques autres Ouvrages Latins, entr'autres neuf livres d'Exemples des Hommes illustres de Venise & des autres Nations. Ce dernier Ouvrage ne fut imprimé qu'après la mort de l'Auteur C'étoit un Ouvrage qu'il composa dans sa vieillesse, il le fit sur le modéle de Valére Maxime, mais il ne vécut pas assez pour y mettre la derniére main. Les Ouvrages qu'Egnace publia ne répréséntérent son mérite qu'imparfaitement; car il parloit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit, & il faisoit mieux paroître sa belle mémoire & l'étendue de sa science dans ses leçons & dans ses conversations, que dans ses livres. Il mourut à Venise, âgé de quatre-vints ans, le quatriéme de juillet 1553, & laissa ses biens & sa bibliothéque à trois illustres familles de Venise, savoir celles de *Casa Molina*, de *Loredana*, & de *Bragadina.* Outre quantité de livres, il y avoit dans cette Bibliothéque un grand nombre de médailles antiques d'or & d'argent. On dit de lui, que Robortel ayant censuré ses livres, il lui donna pour réponse un coup de bayonnette dans le ventre, dont le Critique pensa mourir. Egnace fut élevé avec Léon X. dont l'éducation avoit été confiée à *Politien*, & il est certain que s'il y eut une grande différence dans la fortune de ces disciples, il n'y en eut pas dans les inclinations & dans le goût qu'ils avoient l'un & l'autre pour les Belles Lettres. C'est ce qui rendit Egnace fort cher à ce Pape. Ce fut à la considération de Léon X, qu'il fit imprimer son livre de *l'Origine des Turcs.* Il en avoit refusé la publication à plusieurs de ses amis; mais il se rendit aux sollicitations du Pape qui voulut bien se charger du soin de faire imprimer les remarques d'Egnace sur Ovide. Un des Ouvrages qui fit le plus d'honneur à cet Auteur, & qui en même tems faillit à lui faire des affaires fâcheuses, est un Panégyrique en vers héroiques qu'il composa pour François I. *Panegyricus in Franciscum Regem.* Cette piéce fit beaucoup de bruit. Charles-*Quint* s'en plaignit à Paul III. Ce Pape, qui dans ce tems-là n'aimoit pas la France, fit agir si fortement à Venise contre Egnace, que peu s'en falut qu'il ne fût accablé. François I. lui offrit une retraite en France, avec de plus grands avantages que ceux qu'il avoit en Italie; mais l'orage ne dura pas, & Egnace resta tranquillement à Venise. Le livre d'Egnace *de Romanis Principibus vel Cæsaribus*, est un des meilleurs que nous ayons sur l'Histoire Romaine, suivant l'Auteur des *Essais de Littérature*, qui donne aussi de grandes louanges au Commentaire sur les *Epitres familiéres de Cicéron.* Au reste Egnace n'étoit pas moins recommandable par sa vertu, & par sa probité, que par son éloquence & par son érudition. * Vossius, *de Hist. Lat.* Gesner. Possevin, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 1. *p.* 36. Bayle, *Dict. Critiq.* Teissier, *Eloges &c. édit. de* 1715.

EGNATIA, ville d'Italie, au païs des Salentins, entre Bari & Brindes. Cette ville étoit considérable par une pierre que les Habitans prétendoient y posséder, laquelle, selon eux, avoit la vertu de mettre le feu au bois que l'on en approchoit. *Reperitur apud Autores ... in Salentino oppido Egnatia, imposito ligno in Saxum quoddam ibi sacrum, protinus flammam existere. Horace* se moque de ce prétendu miracle, & il le renvoye à croire aux Juifs. C'est dans la *cinquiéme Satyre, du livre prémier* où il s'exprime en ces termes, *v.* 98. & *suiv.*

Dehinc Gnatia lymphis
Iratis exstructa dedit risusque jocosque,
Dum flamma sine, thura liquescere limine sacro
Persuadere cupit. Credat Judæus Apella,
Non ego.

C'est à dire, selon la Version élégante du P. *Tarteron.* " On nous „ descendit à Nazzi, ville bâtie, pour ainsi dire, en dépit de l'eau „ qui y est très-rare. Les Habitans nous y firent bien rire en voulant „ nous persuader que l'encens se consume de soi même & se fond à „ l'entrée de leur Temple, sans qu'on le jette dans le feu. Les „ Juifs peuvent le croire, tant qu'il leur plaira; pour moi je n'en „ crois rien. „ Il y avoit d'autres lieux anciennement, où l'on débitoit de pareils prodiges, & même de plus extraordinaires. La crédulité des Peuples encourageoit les Directeurs de la Religion à renvier, les uns sur les autres en matiére de miracles. * Pline, *lib.* 2. *c.* 107. Bayle, *Diction. Critique.* Elle s'appelle aujourd'hui *Nazzi.*

EGNATIUS, (Métellus) l'un des principaux de Rome, ayant trouvé sa femme, qui avoit bu, & fondé sur la loi de Romulus, qu'un mari pouvoit tuer sa femme en quatre cas, lui donna un si grand coup de bâton sur la tête, qu'il la tua. De quoi, il ne fut point recherché, supposant qu'il avoit fait une action de justice, parce qu'une femme qui boit une liqueur si dangereuse, s'expose à toutes sortes de desordres, & ferme la porte à toutes les vertus. * Valére Maxime. *Liv.* 6. *ch.* 3. *Exemp.* 9.

EGNATIUS, (Publius) Philosophe Stoïcien, vivoit du tems de Néron, & s'attira le mépris des honnêtes gens par ses lâchetez. Tacite en parle ainsi au sujet de ceux qui accusérent Soranus. " Ensuite, *dit-il*, on ouit les témoins, & entr'autres un certain Publius Egnatius, Philosophe Stoïcien, dont l'insolence „ causa autant d'indignation aux Juges, que la cruauté des accusateurs leur avoit donné de compassion. C'étoit un Client de Soranus, qui venoit vendre sa voix & sa conscience, pour trahir son „ bienfaicteur & son ami. Il paroissoit avec une gravité Stoïque, „ & avec la contenance d'un homme de bien, pour mieux déguiser „ sa perfidie; mais l'argent l'ayant mise en évidence, apprit à se „ garder d'un Philosophe hypocrite, comme d'un traître & d'un assassin. * Tacite, *l.* 16 *Annal.. ch.* 32.

EGOBOLE. *Voyez* ÆGOBOLE.

EGOCERUS. *Voyez* ÆGOCEROS.

EGOISTES, c'est ainsi qu'on a nommé ces Philosophes visionnaires dont chacun s'imaginoit qu'il étoit le seul être véritablement existant & qui ne regardoit les autres hommes & toutes les Créatures que comme ses concepts & ses idées. On dit que l'Auteur de cette espéce d'extravagance étoit Parisien, & qu'il s'étoit gâté la cervelle en aprofondissant la Métaphysique de Malebranche. Cet homme eut des Disciples qui comme leur Maître soutenoient que toutes choses ne subsistoient que dans leurs pensées. * *La Charlatanerie des Savans, p.* 188. *dans une Note qui cite les Mémoires de Trévoux.*

EGOLIUS, (*Ægolius*) certain homme qui étant entré dans l'antre de Jupiter, consacré aux abeilles dans l'île de Créte, pour en tirer du miel, fut changé en un oiseau de son nom. * Antonin Liberalis, *dans ses Métamorphoses.*

EGON. *Voyez* ÆGON.

ÉGOPHAGOS, (*Ægophagos*) nom que les Lacédémoniens donnoient à Junon, parce qu'ils lui immoloient des chévres. *Voyez* Hésychius. Athénée, & Meursius.

ÉGOSPOTAMOS, (*Ægospotamos*) ou FAINAM, lieu de la Chersonése de Thrace, appellé de ce nom, qui veut dire *la riviére de la Chévre*, célébre dans les Ecrits des Anciens, à cause d'une grosse pierre qui y tomba, comme l'on dit, du Ciel, environ l'an 567 avant l'Ere Chrétienne. Ce fut en ce lieu-là que les Lacédémoniens, sous la conduite de Lysander, ruïnérent de telle sorte la flote des Athéniens, commandée par Conon, que ceux-ci perdus sans ressource, furent contraints de livrer leur ville aux Lacédémoniens. Ainsi finit la guerre du Péloponnése qui avoit duré 27 ans. Plutarque en parle dans la Vie de Lysander, & Pline, *liv.* 11. *ch.* 58.

ÉGRA ou ÉGRE, riviére de Bohéme. *Cherchez* EGER.

ÉGREMONT ou EGERMONT, bourg ou petite ville d'Angleterre dans le Comté de Cumberland. Ce lieu est près de la Mer d'Irlande, vis à vis de l'île de Man, & à onze lieues de la ville de Carlile, vers le midi occidental. Il envoyoit autrefois deux Députez au Parlement; mais il a perdu ce droit. Il est à 222 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

E'GRIC. *Cherchez* ERIC, Roi d'Estanglie.

E'GRY, ou le Val d'Egeris, Anciennement *Ægeria*, vallée de Suisse, près de Zug. Elle commence près d'un petit lac de ce nom, qui se vuide par une riviére appellée *Loretz*, laquelle après avoir arrosé cette vallée, se va jetter dans le Lac de Zug. Ce fut là que les Suisses défirent les troupes de l'Archiduc Léopold le 16 de novembre, l'an 1315: car s'étant imprudemment engagé avec sa cavalerie dans ces détroits de montagnes, entre le lac & de hauts rochers, elle fut assommée à coups de pierres, qui leur furent jettées du haut de ces rochers. Ce qui sortit de ce passage fut vivement attaqué par les Suisses, qui attendoient de pié ferme, & qui remportérent en cette occasion une victoire complette. * Stumff. Simler. Plantin.

E'GUENON. *Voyez* EGMOND.

EGUILLON. *Voyez* AIGUILLON.

E'GUINARD Baron. *Cherchez* BARON (Eguinard).

EGUS & ROSCILIUS, (*Ægus*) deux fréres du païs des Allobroges, fils d'Abducillus, commandérent sur ces peuples, & après avoir servi César dans toutes les guerres qu'il eut avec les Gaulois, passérent dans le parti de Pompée. * Hirtius, *liv.* 3. *de la Guerre Civile.*

EGWINE fut la premiére femme d'Edouard I. dit le Vieux ou

ou l'Ancien, Roi d'Angleterre. *Voyez* EDOUARD I.

EGYPTE, grand païs d'Afrique, s'étend depuis le 60 degré de longitude juſqu'au 67, & depuis le 22 de latitude ſeptentrionale juſqu'au 31. Quelques Anciens Géographes ont mis une partie de l'Egypte dans l'Aſie, & l'ont diviſée par le Nil, en Egypte Libyque ou Africaine, & en Egypte Arabique ou Aſiatique; mais tous les Modernes la placent dans l'Afrique, & la ſéparent de l'Aſie par le Golfe Arabique, & la petite langue de terre ou l'Iſthme de Suez.

SES NOMS ET SA DIVISION.

Les Grecs nommérent l'Egypte, *Ægyptos*, du nom d'un fils de Bel appellé *Ægyptus* ou *Armaïs*. Avant ce tems, ils lui donnoient le nom d'*Acria*; & enſuite ils lui en donnérent d'autres qu'ils tiroient ou des Princes qui avoient gouverné dans ce païs, ou de ſes principales villes, ou même de ſes fleuves les plus fameux. Moïſe rapporte que les Egyptiens tiroient leur origine de Miſraïm, fils de Cham qui fut un des fils de Noé; d'où les Hébreux ont appellé ce païs Miſraim, comme le nomment aujourd'hui quelques Arabes. Mais *Miſraim* eſt plutôt le nom d'un païs, que celui d'un homme. *Voyez* Bochart, *in Phaleg. lib. 4. c. 24.* Les autres nomment ordinairement l'Egypte *Bardamaſſer*, & les Egyptiens lui donnent le nom de *Chibili*, ou de *Chibet*. Les bornes de l'Egypte ſont, du côté du ſeptentrion, la Mer Méditerranée; au levant, l'Arabie Pétrée, & le Golfe Arabique; au midi, la Nubie & l'Ethiopie; & au couchant, la Barbarie, & le Déſert de Barca. Elle eſt diviſée premiérement en Haute Egypte, qui s'approche plus du midi, & en Baſſe Egypte, qui eſt le long de la Mer Méditerranée. On diviſoit auſſi la Haute Egypte en Libyque, ou Africaine, vers l'Occident, & en Aſiatique ou Arabique, qui eſt celle qui regarde l'Orient. Elles étoient ſéparées par le Nil; & l'on ſe ſervoit de quelques autres diviſions que Haiton, Jean de Léon, & Marmol, n'ont pas oubliées. D'autres diviſent l'Egypte en quatre parties; Sahid ou Haute Egypte; Béchria, autrement Déméſor, ou Moyenne Egypte; Errif ou Baſſe Egypte; & la côte de la Mer Rouge. Les diviſions de l'Egypte ſe faiſoient auſſi par Gouvernemens: ainſi les Turcs la diſtinguent aujourd'hui, en douze Gouvernemens, qu'on nomme auſſi Caſſilifs. Entre le Nil & la Mer Rouge, on trouve le Gouvernement du Caire, les Caſſilifs de Coſſir & de Cherkeſli, le païs qu'on appelle Saïd, & qui s'étend vers le midi de part & d'autre du Nil; à l'Occident le Caſſilif de Girgio, & à l'orient celui de Minio; ceux de Monſelout, ou de Manfelout, de Fium, de Gize ou de Géza, & de Bénéſuef ſont à l'Occident du Nil. Dans l'étendue du Delta, & le long de la Mer Méditerranée, on trouve le Gouvernement d'Alexandrie & les Caſſilifs de Ménoufia & de Garbia; & enfin celui de Maſoure ou de Manſoura qui eſt ſur l'Iſthme de Suès. C'eſt cet Iſthme de Suès qui ſépare la Mer Rouge de la Mer Méditerranée, & que divers Souverains ont tenté inutilement de couper, pour joindre les deux Mers. Enfin les Anciens ont encore diviſé l'Egypte en cinq parties, en Delta, Egypte Orientale, Troglodyte, Thébaïde, & Cyrénaïque, autrefois dite Pentapole, à cauſe de ſes cinq villes, Cyréne, Arſinoé, Bérénice, Apollonie, & Ptolémaïs. Voilà ce qui peut regarder la diviſion de l'Egypte. Pour ſon étendue, ſa longueur depuis l'embouchure du Nil près de Damiette juſqu'à la ville, que les Anciens nommoient Catabathme, contient cent cinquante milles d'Allemagne, & ſa largeur cent ſeulement, depuis les embouchures du Nil dans la Mer, juſqu'à la ville de Conze. Haiton lui donne quinze journées de longueur, & trois ſeulement de largeur: Jean Léon, & Magin ſont encore d'une autre opinion; & Marmol aſſûre, que ſa longueur eſt de cent cinquante lieues, depuis les confins de Buge juſqu'à la Mer Méditerranée, & ſa plus grande largeur de vingt-ſix lieues d'Eſpagne. Les Modernes lui donnent cent lieues d'Orient en Occident, & cent quatre-vingt du midi au ſeptentrion.

QUALITEZ DU PAIS D'EGYPTE.

L'air d'Egypte eſt extrêmement mal ſain. La terre y eſt pourtant très-féconde, & cette fécondité n'y vient pas des pluyes, car il n'y pleut que rarement en novembre, décembre & janvier; mais du débordement du Nil, qui ne manque jamais d'inonder le païs au mois de juin, ſelon Jean de Léon & Pigafette, & même en juillet & en août, comme diſent les autres. Les Habitans remarquent que leurs terres ſont plus ou moins fécondes, ſelon que le Nil eſt beaucoup ou médiocrement débordé. Ses eaux engendrent une quantité prodigieuſe d'inſectes; toutes ſortes d'animaux en deviennent plus féconds; & quelques Auteurs même ajoûtent que c'eſt la boiſſon de ſon eau, qui fut en partie cauſe de la grande multiplication des enfans d'Iſraël en Egypte. Quoi qu'il en ſoit, il eſt du moins vrai que les femmes du païs ont ordinairement deux enfans à la fois, & très ſouvent davantage. Le Limon du Nil rend leurs terres ſi graſſes, que les Habitans y mêlent ordinairement du ſable; & ils feroient deux recoltes de froment, s'ils étoient moins pareſſeux qu'ils ne le ſont. Les Romains appelloient, pour ce ſujet l'Egypte le grenier de l'Empire, & en tiroient plus de grain que de toutes les autres provinces. Les brebis y portent ordinairement deux fois l'année, & font pluſieurs petits d'une ventrée. Outre le blé, on tranſporte de l'Egypte du ris, du ſucre, des dattes, du ſéné, de la caſſe, d'excellent baume, des cuirs, du lin, de la toile, &c. Le jonc, dont on faiſoit le papier, y croit en abondance. Ce papier étoit fait de l'écorce de ce jonc, coupée en bandes, collées en croix les unes ſur les autres. On croit qu'on commença d'uſer de ces feuilles de papier, après qu'Alexandre *le Grand* eut ſoumis l'Egypte à ſon Empire, L'Egypte a auſſi des crocodiles, qui ſont de gros animaux qui ont la forme d'un lézard; des cynocéphales, ſorte de ſinges; des ibis, eſpéce de cicognes, & quelques autres animaux de cette nature. * Pline, Solin, &c.

VILLES, FLEUVES, ET DESERTS D'EGYPTE.

Diodore de Sicile dit qu'il y avoit autrefois en Egypte, juſqu'à dix huit mille villes, & aſſûre que de ſon tems on en voyoit encore trois mille. Du tems des Romains, on en comptoit à la vérité pluſieurs; mais elles étoient peu conſidérables. Les plus illuſtres étoient Alexandrie, bâtie par Alexandre *le Grand*, & capitale, non ſeulement de l'Egypte, mais encore de l'Afrique voiſine; Dioſpolis, ou Thébes d'Egypte, où l'on dit qu'il y avoit anciennement cent portes. Memphis eſt priſe pour le Caire d'aujourd'hui, ſelon quelques-uns; mais il eſt plus ſûr, que les maſures de la premiére ſe voyent à dix-ſept lieues du Caire. Les autres ſont Syéne, aujourd'hui Aſna, & ſelon d'autres Aſuan, Bubaſte aujourd'hui Azioth ou Azuth, Arſinoé aujourd'hui Aziruth, Eléphante ou Eléphantine, Damiéte, Roſette, Dorutha, Suès, la Maſoure, Bochira, Faramuda, Zibith, & les autres capitales des douze Caſſilifs dont nous avons fait mention. Le Nil après avoir lavé le Caire, ſe diviſe en deux bras qui environnent le païs nommé Delta, & ces deux bras en produiſent encore d'autres, qui ont preſque tous des noms particuliers. Il traverſe toute l'Egypte du midi au ſeptentrion, formant pluſieurs iles, & arroſant les villes les plus conſidérables juſqu'au Caire; comme Girgio, Saïd, Manfelout, Bénéſuef, Fium, &c. Au reſte, toute l'Egypte eſt entourée de déſerts & de ſablon, ſi ce n'eſt du côté de la Mer. A l'Orient au delà du Nil vers la Mer Rouge, elle a le célébre païs de la Thébaïde avec ſes Déſerts, où vivoient autrefois tant d'Anachorétes, après que ſaint Paul & ſaint Antoine leur y eurent ſervi de modéles. Il y a encore le Déſert de Barca vers la Barbarie, où étoit le temple de Jupiter *Ammon*, qu'Alexandre *le Grand* viſita. Au delà de la Mer Rouge, commence le grand Déſert, qui s'étend juſqu'à la Paleſtine; & c'eſt le même où les enfans d'Iſraël reſtérent quarante années. Du Caire à Delbe il y a des déſerts de ſable qui ont environ vingt journées de chemin; & pour y paſſer, quelques voyageurs ſe ſont fait enfermer dans des caiſſes portées ſur des chameaux, pour ne reſpirer l'air que par de petits trous. Cette précaution n'eſt pas inutile pour éviter le danger qu'il y a dans ces plaines mouvantes, que le vent agite continuellement, où l'on ne voit ni ſentier, ni chemin, & où il eſt très-ſouvent néceſſaire de ſe ſervir de la bouſſole comme ſur Mer. A l'occident de la riviére du Nil, on trouve le Lac Mœris auquel on donne environ 150 lieues de tour. Il y en a quelques autres moins conſidérables.

PYRAMIDES ET MOMMIES.

Environ à quatre lieues du Caire, & à une & demie du Nil, on voit encore aujourd'hui trois Pyramides, bâties par les anciens Rois d'Egypte. La grandeur de ces édifices les a fait mettre au nombre des ſept merveilles du monde. Hérodote, & d'autres Auteurs ont dit que trois cens ſoixante mille hommes y travaillérent vingt années, par ordre de Chemmis Roi d'Egypte, que chaque face de ſon quarré par le bas eſt de plus de deux cens toiſes, & que ſa hauteur eſt de plus de huit cens piez. Ils parlent même de la ſeconde, qu'on attribue au Roi Chéops; & de la troiſiéme, qui eſt l'ouvrage de Mycérine, ou d'une Courtiſanne nommée Rhodope. D'autres diſent que la plus grande partie de ces Pyramides a 86 toiſes & environ quatre piez de hauteur; que chaque côté de ſa baſe a 113 toiſes, & que chaque côté du piédeſtal a 270 toiſes, & cinq piez de longueur. Cependant Poulet, Voyageur moderne, ſemble avoir conſidéré les choſes avec moins de prévention. Il ſoutient qu'il n'y a point de Prince dans l'Europe, infatué des mêmes penſées que l'étoient les Egyptiens, qui ne pût plus facilement rendre ſon nom vénérable à la poſtérité, par de ſemblables édifices. Il dit la même choſe des mommies qu'on trouve dans le déſert, & qui ne ſont proprement que des corps pétrifiez, ajoûtant qu'il eſt ſûr qu'il n'y a point de ſi petit Pharmacien en France, qui ne fût capable d'éventrer un mort, de l'emplâtrer de gommes & de parfums, & de le couvrir d'une telle quantité de bandages, que l'air n'y pouvant entrer, l'accès n'en fût encore interdit à la corruption. Diodore de Sicile dit que c'eſt d'Egypte qu'eſt venue la fable de Charon, de ſa barque, & de ces pieces de monnoye qu'il falloit mettre dans la bouche des morts, pour payer le paſſage de ce monde en l'autre. Charon étoit le nom du batelier, & *Baris* le nom du bateau, dans lequel on paſſoit de Memphis, pour aller dans le déſert où l'on enterroit les morts, pour obéïr à une ordonnance qui défendoit d'enterrer les morts dans les villes. Platon commandoit la même choſe dans le douziéme livre de ſes loix; & dans les douze tables des Romains on faiſoit obſerver la même choſe. *In urbe ne ſepelito, ne urito.* Outre ces Ouvrages, on voit encore aujourd'hui en Egypte, des Obéliſques & des Labyrinthes. Les Rois de ce païs ſe plaiſoient à immortaliſer ainſi leur mémoire, & à occuper leurs peuples. Les Anciens nous parlent de la ſtatue de Memnon & du Phare près d'Alexandrie, que l'on a rangé au nombre des ſept merveilles en Egypte.

COUTUMES, SCIENCES, ET ANNÉES des Egyptiens.

Les Egyptiens n'ont pas été grands hommes de guerre. Ils ſont aujourd'hui les meilleurs nageurs du monde, adroits, plaiſans & ingénieux, mais pareſſeux. Leur attachement pour leur fauſſe Religion a été extrémement ſuperſtitieux. Les Egyptiens s'eſtiment les premiers & les plus anciens de tous les peuples. Ils ſe piquoient auſſi d'avoir été les inventeurs de pluſieurs ſortes d'Arts & avoient deux ſortes de lettres, les vulgaires, & les ſacrées qui étoient des ſculptures d'animaux, & de figures étranges, que les Auteurs Grecs ont nommées *Hiéroglyphes*. Les Sciences ont fleuri parmi eux; & quand nous n'en aurions point d'autre témoignage que celui de Diodore de Sicile, il ſeroit ſuffiſant pour nous perſuader cette vérité. C'eſt de lui que nous apprenons qu'Homére, Lycurgue, Solon, Pla-

Platon, Pythagore, Démocrite, Oenopide, Eudoxe, & divers autres grands hommes quitérent leur païs pour voir les païs étrangers, & particuliérement l'Egypte, où l'on montroit long-tems après, le logis dans lequel Platon & Eudoxe demeurérent treize années ensemble, à ce que nous assûre Strabon. Ils entreprirent ce voyage, pour profiter de la conversation des Prêtres de cette contrée, qui possédoient seuls les Sciences contemplatives. Ces Prêtres enseignoient, outre les Lettres sacrées, l'Arithmétique & la Géométrie, à laquelle ils s'attachoient particuliérement. La Musique, l'Astronomie, & l'Astrologie y étoient en très-grande considération; & la Médecine étoit cultivée avec beaucoup de succès. Les habits des Egyptiens étoient fort propres, mais sans faste. La polygamie étoit permise parmi eux, & ils épousoient leurs sœurs, sans que les fils naturels fussent moins estimez que les légitimes. Ce furent les Rois qui permirent aux fréres d'épouser leurs sœurs, afin que les filles ne fussent pas entiérement privées du gouvernement. Ils avoient un grand respect pour les vieillards, & un soin particulier d'embaumer les morts. Le jour commençoit chez eux à minuit; & parmi les Anciens Egyptiens, les années n'étoient que lunaires, puis de deux mois, ensuite de quatre. C'est peut être par ces années que comptoient ceux qui soutenoient que la Monarchie des Egyptiens avoit duré treize mille années. Depuis, cette même année, qu'on nomme aussi Chaldaïque & de Nabonassar, & qui est si célébre parmi les Astronomes & les Chronologistes, fut extrémement vague. Elle étoit telle, qu'on ne peut l'appeller proprement ni solaire ni lunaire. Car étant composée de 365 jours distribuez en douze mois de trente jours chacun, ausquels on ajoûtoit les cinq jours, en approchant du cours du soleil elle s'en éloignoit, en ce que les douze mois ne correspondoient point aux quatre saisons de l'année. Cependant cinq ans après que l'Egypte fut venue en la puissance des Romains, l'an 729 de Rome, & 25 ans avant l'Ere Chrétienne, on fixa cette annee au 29 du mois d'août, sans que depuis elle fût sujette à ce changement, qui la faisoit courir par toutes les saisons de l'année. Cela se fit en ajoûtant de quatre en quatre ans un jour intercalaire, non dans le cours de l'année, comme nous faisons notre bissexiil au mois de février; mais à la fin, comptant six *Epagoménes*, pour cinq qui se trouvoient dans toutes les autres années simples.

LEUR GOUVERNEMENT.

Le Royaume d'Egypte a eu divers Rois depuis le Déluge, & a été fondé par Misraïm fils de Cham. Il a été long-tems gouverné par les Pharaons, dont on prétend qu'Aménophis on Ménès fut le premier. C'est lui, qui par une invention admirable arrêta le Nil à la ville de Memphis, par une chaussée de cent stades de large, qui retint le fleuve, & le fit passer entre les montagnes, entre lesquelles il coule à présent. Les successeurs de ce Prince maintinrent durant plusieurs siécles leurs Etats, partagez en diverses Dynasties. Depuis, l'un deux réünit la souveraineté, & eut des successeurs, qui régnérent jusqu'au tems que Cambyse Roi de Perse, soumit l'Egypte, & se la rendit tributaire. L'Egypte devint ensuite une des conquêtes d'Alexandre *le Grand*; mais ce Prince ne vécut pas long-tems, & son Empire ayant été partagé l'an 324 avant Jesus-Christ, l'Egypte fut la portion de Ptolomée *Lagus*. Ses successeurs qui portérent le même nom s'y maintinrent, jusqu'à ce que les Romains la réduisirent en province, après la défaite d'Antoine, & la mort de Cléopatre. L'Egypte demeura aux Empereurs Romains, jusqu'au régne d'Omar, second Calife des successeurs de Mahomet, qui la conquit par Amar, l'un de ses Généraux. Lorsque la puissance de ses successeurs vint à décliner, Saladin établit l'Empire des Mammelus en Egypte, & ses Descendans s'accrurent de telle sorte, que sous le régne de Cenacy ou Algaury, leur domination s'étendoit le long de la Mer Méditerranée l'espace de trois cens lieues, depuis le Cap d'Arraz Auxen, que Ptolomée nomme le Promontoire du Péloponnése, jusqu'au Golfe de l'Arraze, qui semble être l'ancienne Serrepolis. Selim Empereur des Turcs, conquit dans le XVI siécle, l'Etat des Mammelus. Il tua le 26 Août de l'an 1516, Campson Soudan d'Egypte, & Tomumbey qu'on avoit mis en sa place, ayant eu la même destinée l'année suivante, l'Egypte fut entiérement soumise aux Ottomans, qui la gouvernérent depuis par leurs Bachas. Ils y ont une assez bonne milice: aussi ce Gouvernement est le plus honorable de ceux de la Porte, & fournit tous les ans plus de cent cinquante mille piastres au Grand Seigneur. De cette sorte les Egyptiens, qui ont eu premiérement des Rois particuliers, ont été depuis soumis aux Perses, aux Grecs, aux Romains, aux Califes, aux Mammelus & enfin aux Turcs.

RELIGION DES EGYPTIENS.

Les Egyptiens ont été très-superstitieux. Leurs Divinitez principales ont été Anubis, Apis, Isis & Osiris, dont nous parlons en leur place. Ils croyoient aussi que l'esprit, l'eau, la terre, l'air & & le feu étoient des Divinitez dignes des adorations les plus soumises. Le Démon se jouoit si facilement de la simplicité de ces peuples trop crédules, que plusieurs d'entr'eux adoroient les crocodiles, les rats, & certains autres insectes; & que les autres rendoient ces mêmes respects aux plantes, à des raves, à des porreaux, & à des oignons. C'est au sujet de cette superstition que Juvénal dans la Satyre quinziéme, *v.* 10. s'écrie,

O! sanctas gentes, quibus hac nascuntur in hortis
Numina!

O! Pieuses nations, qui voyent naître ces Divinitez dans leurs jardins!

Les Egyptiens reçurent la connoissance de la Foi du tems même des Apôtres, & saint Marc fut le premier Evêque d'Alexandrie. Depuis ils furent assez inconstans dans la créance orthodoxe, s'étant souvent laissez séduire aux Hérétiques, & sur tout aux Ariens. Leurs Déserts furent habitez par tant de saints Solitaires, depuis S. Paul & S. Antoine, qu'il est impossible d'en exprimer le nombre. Mais depuis que ce païs a été soumis aux successeurs de Mahomet, ses peuples ont été infectez de la doctrine de ce faux Prophéte, & ils s'y partagent aujourd'hui en plusieurs Sectes. On y trouve aussi des Chrétiens Latins, & des Schismatiques. Ces derniers sont les Cophtes, qui ont un langage tout particulier, & une maniére d'écrire fort différente de celle des Anciens Grecs. On trouve encore des Juifs en Egypte.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS d'Egypte jusqu'à Cambyse.

Comme les Tables Chronologiques des Rois d'Egypte, selon Eusébe, que l'on a données dans les précédentes éditions de ce Dictionnaire, sont remplies de fautes, & interrompues par beaucoup de vuides, nous allons leur en substituer une plus exacte, dressée sur le même calcul par le P. Riccioli, que nous avons même corrigée, à l'égard des noms propres. Quant aux Dynasties, nous en avons traité plus au long dans leur article, & nous nous contenterons de marquer ici leur durée. Enfin pour suivre le plan que nous nous sommes proposé dans la correction de ce Dictionnaire, nous ajoûterons une autre suite Chronologique des Rois d'Egypte, suivant la supputation d'Ussérius, qui paroîtra, sans doute la plus juste, à ceux qui prendront la peine de consulter les Auteurs originaux sur lesquels il s'appuye: comme Manéthon cité par Joséphe, Constantin Manassès, &c.

Ans avant J. C.	*DYNASTIES D'EGYPTE.*	*Durée.*
2007	XVI. des Thébéens.	190
1817	XVII. des Pasteurs.	103
1714	XVIII. des Diospolitains.	348
1366	XIX.	194
1172	XX.	177
995	XXI.	130
865	XXII.	49
816	XXIII.	44
772	XXIV.	44
728	XXV.	44
682	XXVI	159
	Total	1482.

SUITE DES ROIS D'EGYPTE selon Eusébe.

Ans avant J. C.		*Durée.*
2007	*Thébéens*	190
1817	*Pasteurs.*	103
1714	*Diospolitains.*	348
1714	Amaüs.	24
1690	Chébron.	13
1677	Aménophis I.	21
1656	Méphrès.	12
1644	Néphramutosis.	26
1618	Thmosis.	9
1609	Aménophis.	18
1592	Orus.	52
1540	Acenchrès.	12
1528	Acoris.	9
1510	Cenchrès.	16
1565	Acenchérès.	8
1495	Acenchérès.	15
1480	Danaüs.	5
1475	Egyptus.	68
1407	Aménophis.	40
1367	Zéthus.	55
1312	Rampsès.	66
1246	Aménophis.	40
1200	Amménephté.	26
1186	Thuoris.	13
1172	XXVII. *Dynastie.*	177
995	Smédès.	26
969	Psusennès.	44
928	Néperchérès.	4
924	Aménophis.	9
915	Osochoris.	6
909	Spinacès.	9
900	Psusennès.	35
865	Sésonchis.	21
844	Osorchon.	15
821	Tachélosis.	13
816	Pétubatès.	25
791	Osorchon.	9
782	Psammis	10
772	Bocchoris.	44
728	Sabacon.	12
716	Sévécus.	12
704	Taracus *Æthiops.*	21
684	Merrhès *Æthiops.*	12
672	Stéphanitès.	7
665	Néchepsos.	6
659	Psammétichus.	44
615	Néchaon.	6
609	Psammis.	12
597	Waphrès, ou Vafrès.	30
567	Amasis.	42
	PERSES.	
526	Cambyse & ses successeurs.	196
330	Alexandre *le Grand.*	6
324	Les Ptolomées.	380
		1683. ans.

Les Romains régnérent ensuite sur l'Egypte.

La

La domination des Egyptiens dura 1663 ans, ſuivant le témoignage de Conſtantin, dans ſes Annales, & nous trouvons cet intervalle depuis cette année, où cet Empire fut fondé par Miſraïm fils de Cham, juſqu'au tems où il fut ſubjugué par Cambyſe Roi de Perſe.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Durée.*	
1816	2188	Miſraïm *intervalle.*	104.	

II. DYNASTIE DES PASTEURS ARABES.

Les PASTEURS ARABES *s'établiſſent à Tanis, forment la II. Dynaſtie des Tanites, & régnent ſur la Baſſe Egypte.*

1920	2084	Salatis.	19	
1939	2065	Béon.	44	
1983	2021	Apachnas.	36	*7. mois.*
2020	1984	Aphophis.	61	
2081	1983	Janias.	50	*1. mois.*
2131	1873	Aſſis.	49	*2. mois.*

V. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

TETHMOSIS, *fils d'Athiſphragmuthoſis, Roi de la Thébaïde, ou Haute Egypte, qui avoit chaſſé les Paſteurs Arabes, régne ſur la baſſe Egypte.*

2179	1825	Tethmoſis *ou* Amaſis.	25	*4. mois.*
2205	1799	Chébron.	13	
2218	1786	Aménophis.	20	*7. mois.*
2239	1765	Améſis, *ſœur d'Aménophis.*	21	*7. mois.*
2261	1743	Méprès.	12	*9. mois.*
2273	1731	Méphramuthoſis.	25	*10. mois.*
2299	1705	Thmoſis.	9	*8. mois.*
2309	1695	Aménophis.	30	*10. mois.*
2340	1664	Orus.	36	*5. mois.*
2376	1628	Acenchérès, *fille* d'Orus.	12	*1. mois.*
2388	1616	Bathoſis frére d'Acenchérès.	9	
2397	1607	Acenchérès I.	12	*5. mois.*
2410	1594	Acenchérès II.	4	*3. mois.*
2422	1582	Armaïs.	4	*1. mois.*
2426	1578	Rameſsès.	1	*4. mois.*
2427	1577	Rameſsès Miamûm.	66	*2. mois.*
2494	1510	Aménophis II. ou Bélus.	19	*6. mois.*
2513	1491	Séthoſis & Armaïs enſemble	9	

VI. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

SETHOSIS, ou AGYPIUS, *chaſſe ſon frére* ARMIS ou ARMAIS ou DANUS ou DANAUS, *qui s'empara d'Argos dans la Gréce.*

2522	1482	Séthoſis ſeul.	59
2581	1423	Rhampsès.	66
2647	1357	Amménéphétès.	20
2667	1337	Rameſsès.	60
2727	1277	Amménémès.	22
2749	1255	Thuoris.	7

VII. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

2735	1269	Néchéſos.	19.
2754	1250	Pſammutis.	
		Inconnu.	
		Certos.	
		Rhampſis.	
		Amensès.	159.
		Ochyras.	
		Amédès.	
2820	1184 *Priſe de Troye.*	Thuoris.	
		Athotis.	
		Cencènès.	
		Uennéphès.	

DYNASTIE DES TANITES ou PRINCES DE TANIS.

2913	1091	Smerdès.	27
2940	1064	Pſuſennès I. *Pharaon beau-pére, de Salomon.*	51
2991	1013	Néperchétoès.	4
2995	1009	Aménophis III.	9
3004	1000	Oſochoris.	6
3010	994	Spinacès.	9
3019	985	Pſuſennès II.	7

DYNASTIE DES PRINCES DES BUBASTES, qui chaſſent les Tanites.

3026	978	Séſonchis ou Séſac.	21
3047	957	Oſorchon I.	
		Tachéloſis.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	96
		Inconnu.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	

DYNASTIE DES TANITES QUI SE RETABLISSENT.

3146	858	Pétubatès.	40
3186	818	Oſorchon II.	8
3194	810	Pſammis.	10
3204	800	Zet.	29

DYNASTIE DES SAITES.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Durée.*	
3233	771	Bocchoris.	44	

DYNASTIE DES ETHIOPIENS,

commencée par Sabacon, qui s'empare de la Basse Egypte, après avoir fait brûler Bocchoris vif.

3277	727	Sabacon.	8	
3285	719	Sévécus.	14	
3299	705	Taracus.	18	
3317	687	*Anarchie de deux ans.*	2	
3319	685	*Gouvernement de douze personnes pendant 15 ans.*	15	

DYNASTIE DES SAITES, qui remontent sur le thrône.

3334	670	Psammétichus.	54	
3388	616	Nécos.	16	
3404	600	Psammis.	6	
3410	594	Apriès.	25	
3435	569	Amasis.	44	
3479	525	Psamménitus.		6. *mois.*

DYNASTIE DES PERSES.

Cambyse Roi des Perses, fils du grand Cyrus, se rend maître de cet Empire, & y regné 3. ans.

3479	525	Cambyse.	3	
3482	522	*Les Mages.*	1	
3483	521	Darius *fils d'Hystape.*	36	
3519	485	Xerxès.	12	
3531	473	Artaxerxès *Longuemain:*	48	
3579	425	Xerxès II. & ensuite Sogdianus ou Secundianus.	1	
3580	424	Darius *Ochus.*	1	
3581	423	Darius *Nothus.*	19	

La 11. année du régne de ce Prince, les Egyptiens secouérent le joug des Perses, & établirent leur Domination à Saïs sous

Amyrthée qui régna 6. *ans.*

Après lui une autre Dynastie se forma à Mendès.

		Néphéritès I.	18. *ans.*	
		Achoris.	13	
		Psammuthis ou Psammétichus.	1	
		Néphéritès II.		4. *mois.*
3600	404	Artaxerxès *Mnémon.*	5	

Sous son régne une Dynastie de Princes Egyptiens s'établit en Egypte. Elle fut appellée des Sébennites, parce qu'elle régna à Sébennite, ville du Delta.

		Nectanébe I.	12. *ans.*	
		Tachos l'assassine.	2	
		Nectanébe II. chassé par Ochus.	11	
3643	361	Artaxerxès *Ochus.*	23	
3666	338	Arsès.	3	
3668	336	Darius *Codomannus*	6	

Alexandre le Grand s'empare de l'Egypte.

3674	330	Alexandre.	7	

Après la mort d'Alexandre, Ptolomée fils de Lagus, régne sur l'Egypte.

3681	323	Ptolomée *Soter.*	40 *ans.*	
3721	283	Ptolomée *Philadelphe.*	37	8 *mois.*
3758	246	Ptolomée *Evergétès.*	25 *ans.*	
3783	221	Ptolomée *Philopator.*	17	
3800	204	Ptolomée *Epiphanès.*	24	
3824	180	Ptolomée *Philométor.*	35	moins 3 *mois.*
3859	145	Ptolomée *Physcon*, ou *Evergétès II.*	29	
3888	116	Ptolomée *Lathurus* chassé.	17	moins quelques *mois.*
3905	99	Ptolomée Alexandre son frére.	10	
3915	89	Ptolomée *Lathurus* rétabli.	8	
3923	81	Cléopatre I. *seule.*		6 *mois.*
3924	80	Ptolomée *Alexandre* II. chassé.	15	
3939	65	Ptolomée *Aulétès.*	14	
3953	51	Ptolomée Dionysius & *Cléopatre.*	4	
3957	47	Cléopatre II. *seule.*		

Après la mort de Cléopatre, les Romains s'emparérent de cette province, qu'ils réduisirent en Gouvernement. Lorsque leur Empire fut détruit, l'Egypte passa sous la Domination des Califes, & ensuite sous celle des Turcs qui la possédent aujourd'hui. *Consultez* cet article avant les Tables.

☞ Les Egyptiens se vantoient d'une prodigieuse antiquité, & partageoient la durée de leur Empire en trois tems. Le premier étoit celui des Dieux, dont ils comptoient cent treize générations en trente Dynasties, qui composoient 36525 ans. Le second, des Demi-Dieux, ou des Héros appellez aussi Aurites ou Mestréens, de huit générations de 217 ans. Le troisiéme des Rois, dont Manéthon nous a laissé trente Dynasties. Si on les suppose successives, elles composent 5355 ans. Outre cela Eratosthéne nous a laissé une suite de 38 Rois de Thébes, la plupart différens de ceux qui sont dans les Dynasties de Manéthon. Hérodote, Joséphe, & Diodore

re de Sicile ont parlé de quelques Rois d'Egypte mais ils ne s'accordent point entre eux, ni avec les autres Auteurs. Pour concilier ces différences, il faut supposer, comme il est certain, que l'Egypte étoit divisée en plusieurs Royaumes, & particuliérement en trois principales parties, la Thébaïde, la Haute Egypte, & la Basse Egypte. Tout ce qui est dit du régne des Dieux en Egypte est fabuleux, & selon tous les Historiens Ménès est le premier Roi de toute l'Egypte: il faut qu'il ait commencé à régner vers l'an 2210 avant Jesus Christ. L'Egypte fut ensuite partagée entre les Rois des Thébains, les Rois des Tanites, les Rois des Memphites, & les Rois de la Basse Egypte, énoncez dans les Dynasties de Manethon; la Reine Nitocris réünit ces différens Royaumes. Quelque tems après les Rois Arabes ou Phéniciens, appellez Pasteurs, s'étant emparez vers l'an 1509 avant J. C. de Memphis & d'une partie de la Basse Egypte, y établirent leur domination, pendant que le Royaume de Thébes subsistoit encore, & qu'il s'étoit formé un troisiéme Royaume dans la petite Diospole. L'Egypte fut ensuite réduite sous un seul Roi du tems de Thetmosis, 1220 ans avant Jesus Christ. Ce Royaume continua jusqu'à Séthosis ou Sésostris, ce fameux Conquérant, que l'on croit être le Sésac de l'Ecriture sainte, qui vint piller Jerusalem, la cinquiéme année du régne de Roboam. Après lui l'Egypte fut encore partagée, vers l'an 950 avant Jesus Christ, en trois Royaumes, de Memphis, de Diospole, & de Tanis. Il se forma aussi un Royaume à Bubastis. Anysis l'aveugle fut le dernier des Rois Egyptiens. Vers l'an 730 avant Jesus Christ, Sabacon Ethiopien le dépouilla du Royaume, & se défit de Bocchoris, qui avoit aussi établi un Royaume dans une partie de l'Egypte. Après quelques Rois, Psammétichus fut seul Roi d'Egypte vers l'an 660 avant Jesus Christ, régna 44 ans, & eut pour successeurs Néchaon, Psammis, Vafrès & Amasis. L'an 525 avant Jesus Christ, Cambyse s'empara de l'Egypte sur Psammis, fils d'Amasis. Depuis ce tems-là les Perses furent maîtres de l'Egypte; cependant il y eut encore quelques Rois Egyptiens qui régnérent dans une partie de l'Egypte, jusqu'à Nectanébus dernier de leurs Rois, qui fut dépouillé la 18 année de son régne par Artaxerxès Ochus, l'an 344 avant J. C. & l'Egypte demeura entiérement soumise aux Perses. * Du Pin, *Bibl. Univ. des Hist. Prof.*

AUTEURS QUI PARLENT DE L'EGYPTE.

Premiérement les Géographes comme Ptolomée, Strabon, Pline, Pomponius Méla, Solin, Ortélius, Mercator, Cluvier, Berthius, Mérula, Magin, Serupili, Golnitz, Sanson, Baudrand, Duval, &c. En second lieu les Historiens, & ceux qui ont fait quelque description particuliére de l'Egypte, comme Hérodote, Diodore de Sicile, Ammien Marcellin, Polybe, Justin, Diogéne Laërce, Manéthon & Bérose tels que nous les avons, Joséphe, Appien Alexandrin, Procope, Jacques de Vitri, de Nangis, Leunclavius, Torniel, Salian, l'Histoire des Califes, Géofroi, Paul Jove, Maffée, Capel, Marmol, Murthadi traduit par Vathier, Haiton, Daviti, &c. En troisiéme lieu les Philologues, comme Philon Juif, Cicéron, Aristote, Jamblique, Lucien, Clément Alexandrin, Eusébe, Plutarque, Macrobe, Suidas, Elien, Cœlius Rhodiginus, Pierius, &c. En quatriéme lieu les Voyageurs & les Chronologistes, comme Jean Léon, Jartic, Bélon, Vincent le Blanc, Pietro della Valle, Mantagaaze, Palerne, Radzivil, Villamont, Pigafete, Guyon, Thévenot, Montconis, Poulet, Vansbec, Censorin, le P. Pétau, Scaliger, Calvisius, Riccioli, &c. *Voyez* sur tout Marsham, dans son livre intitulé, *Chronicus Canon Ægyptiacus*, imprimé à Londres en 1672.

EGYPTEN, petite ville ou village du Duché de Courlande, dans la Sémigalle à sept lieues & au nord-ouest de la ville de Braslaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

EGYPTIENS, *Egyptiani*, espéce de vagabonds & d'imposteurs, qui parurent pour la première fois en Allemagne en 1417, comme le rapporte Munster dans sa Géographie. Ils sont, dit-il, noirs, halez du soleil, sales dans leurs habits, & malpropres dans leur manger, fort adonnez au larcin, sur tout les femmes, qui gagnent la vie pour leurs maris. Ils se choisissent entr'eux des Chefs, & d'autres Officiers subalternes, qui sont distinguez par la propreté & la magnificence des habits; ils ont aussi des chiens de chasse; les principaux voyagent à cheval, & le reste à pié. Ils portent par tout avec eux des lettres du Roi Sigismond & d'autres Princes d'Allemagne, afin qu'on leur laisse le passage libre. Si on les en croit, c'est par pénitence, qu'ils rodent ainsi par le monde, & ils assûrent qu'ils sortent originairement de la Basse Egypte; ce qui est une pure fable, comme Munster l'a remarqué *au 3. livre de sa Géographie, chap.* 5. car leurs semblables se trouvent de même dans d'autres Royaumes, comme en France, sous le nom de Bohémiens ou d'Egyptiens. Ils se mêlent de dire la bonne avanture, & entendent encore mieux à voler subtilement, & à amuser le petit peuple par plusieurs petits tours de souplesse & d'industrie. * Spelman. Munster, *à l'endroit déja cité.*

EGYPTUS, Roi qu'on fait fils de Bélus, étoit issû de Neptune & de Libye, & fut frére de Danaüs. Il eut cinquante fils, qui épousérent leurs cinquante cousines germaines, filles du même Danaüs. On ajoûte que celui-ci craignant, selon l'Oracle, d'être chassé du thrône par un de ses gendres, avoit commandé à ses filles de faire mourir leurs maris. On dit qu'Egyptus donna son nom à l'Egypte. * *Consultez* Eusébe, Hygin, Ovide, Eustathius, &c.

EGYPTUS, Roi des Ethiopiens, fut converti à la Foi par saint Mathieu, selon leur tradition. * Marmol, *l.* 10. *c.* 23.

EGYRE, ville fameuse dans cette province de la Gréce, qu'on appelloit proprement Achaïe. Elle est nommée aujourd'hui *Xilocastre*, ou *Scolocastre*, selon le Noir & Baudrand.

E H.

EHEM ou EHEMIUS, (Christophle) Allemand, Jurisconsulte & Chancelier de l'Electeur Palatin, né à Ausbourg en 1528, fut envoyé à Anvers, où il apprit la langue Gréque & la Latine, & ensuite la Françoise. Depuis, il voyagea en Italie, & étudia le Droit & la Médecine, & étant de retour en Allemagne il enseigna la Philosophie à Tubingue, & s'aquit une très-grande réputation. Othon-Henri Electeur Palatin, l'attira dans son Université d'Heidelberg, où Ehem enseigna le Droit, & eut une charge de Conseiller ordinaire. Il en remplit si fidélement tous les devoirs, que Frédéric III. qui succéda à Othon Henri, le fit son Chancelier, le mena avec lui, l'an 1566, à la Diéte que l'Empereur Maximilien II. avoit convoquée à Ausbourg, & l'employa dans diverses négociations très-importantes. Christophle Ehem mourut le premier de juin 1592, âgé de 64 ans. Il a composé un Traité du Droit sous ce titre, *De Principiis Juris, l.* 7. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisf. Germ. p.* 312.

ÉHENHEIM, ou OBER-ÉHENHEIM en Latin *Enheimum*, ville d'Allemagne dans la Basse Alsace, sur la riviére d'*Ergel*, à trois ou quatre lieues de Strasbourg: elle est libre & impériale, sous la protection du Roi de France.

* EHENHEIM ou NIDER-EHENHEIM, village de l'Alsace à peu près à l'orient d'Ober-Ehenheim, dont il est éloigné d'environ une lieue.

EHI. *Voyez* ECHI.

ÉHINGEN, petite ville d'Allemagne dans la Souabe, sur le Danube, à quatre lieues au dessus d'Ulm. On la prend pour l'ancienne *Dracunia*, ville de la Vindélicie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉHINGEN, bourg de Souabe, situé sur le Nékre, à deux lieues au dessus de la ville de Tubingue presque à l'ouest; & à peu près vis à vis de Rotembourg. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉHINGER, (Elie) Bibliothécaire de la ville d'Ausbourg en Allemagne, fit imprimer à Wittemberg, en 1614, les Canons de l'Eglise d'Orient, qu'il tira de cette célébre bibliothéque dont il avoit le soin. Cet Ouvrage, auquel il donna le titre de *Codex Canonum Ecclesiæ Orientalis*, avoit été imprimé pour la premiére fois en Grec en 1540, par les soins de Jean du Tillet, Evêque de Meaux, qui l'avoit tiré de la bibliothéque du Chapitre de saint Hilaire de Poitiers. Ehinger fit encore imprimer, en 1663, un catalogue des livres de la bibliothéque d'Ausbourg, qui étoit fort ample, & qui fut fort estimé.

* EHRENBERG, ville forte du Comté de Tirol, près des confins de l'Evêché de Frisingue, à main droite, mais à quelque distance de la riviére de Lech, au midi d'Ausbourg dont elle est éloignée pour le moins de vint lieues.

EHRENBREITSTEIN. *Voyez* HERMANSTEIN.

EHRENFRIEDERSDORF. *Voyez* EBERSDORF.

EHRESBOURG. *Voyez* STADTBERG.

* EHRENFRIDE ou EZON, Comte Palatin du Rhin, étoit fils d'Herman, & neveu d'Arnoul, Duc de Baviére. En 985, il exerça à Quedlimbourg auprès de l'Empereur Othon III, la charge d'Archi-Chambellan. Après la mort de l'Empereur, il conçut par le moyen de sa femme Mathilde, sœur d'Othon III, l'espérance d'obtenir la couronne impériale: mais on lui préféra Henri II: ce qui fut cause de la guerre qui s'alluma entre eux, & qui fut terminée à ces conditions, que l'Empereur donneroit à Ehrenfride l'isle de S. Suibert, Keizersweert, Duisburg sur le Rhin & Saalfeldt en Thuringe. Ce Comte faisoit sa résidence à Thonaburg qu'on appelle aujourd'hui Thauberg dans le Duché de Juliers. Il laissa pour successeur *Othon*, car *Herman* qui étoit l'aîné fut Archevêque de Cologne, & *Ludolfe*, le troisiéme fils eut pour sa part un Comté. Le fils de ce dernier devint dans la suite Evêque de Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tolner, *Hist. Palat. p.* 229. Pfeffinger, *ad Vitriar. p.* 94.

* EHRENSTEIN, ancien château dans le Landgraviat de Thuringe, au midi de Weimar, dont il est éloigné d'environ six lieues, est un fief de l'Empire appartenant au Prince de Rudestad. On dit que le Comte Louïs de Gleichen en laissa l'usufruit à sa femme qui étoit une Sarrasine. Ce fut en 1241. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Oléarius, *Synt. Rer. Thur. tome* 1. *p.* 229. Gregor. Jezflor. *Thuring. p.* 198. Tromsder, *Acc. Geogr.*

EHUD, l'un des Juges du peuple d'Israël. *Voyez* AOD.

E I C.

EIBENSTOK. *Voyez* EILERSTOK.

EICÈTES ou HEICÈTES, certains Hérétiques, qui s'élevérent dans le VII siécle, faisoient profession de la vie monastique, & croyoient qu'il étoit impossible de bien louer Dieu, qu'en dansant & en sautant. Leur dessein en cette ridicule maniére, étoit d'imiter la conduite de Moïse, lorsque les Egyptiens périrent dans la Mer Rouge, comme il est marqué dans l'Exode. Et pour l'imiter, disoient-ils, plus à propos, ils tâchoient d'attirer chez eux des femmes, qui comme eux faisoient publiquement profession de la vie monastique. * S. Jean Damascène, *lib. de Heres. verb. Eicetæ.* Sandére, *Hérésie* 120. *Exode, ch.* 15. Gautier, *en la Chron. au VII siécle. ch.* 1.

EICHFELDT, EISCHFELDT, ou EISCHVELDT, *Eischfeldia*, petit païs d'Allemagne dans la Thuringe, au midi de celui de Brunswic. Il appartient aujourd'hui à l'Electeur de Mayence, & sa ville capitale est Duderstad.

EICHSPALD, (Henri d') Archevêque de Mayence, natif de Tréves, fut d'abord Médecin de profession, ensuite Evêque de Bâle, & depuis fut fait Electeur pour avoir guéri le Pape en trois jours d'une fâcheuse maladie. En 1309, il couronna le Roi

de

de Bohéme, Jean de Luxembourg, fils de l'Empereur Henri VII, & reçut de lui pour présent, un siége enrichi de pierres précieuses. Il mourut en 1328. * *Hist. d'Allemagne.*

EICHSTADE, (Laurent) de Stetin dans la Poméranie, Médecin & Mathématicien, composa des Ephémérides ; *Pædia Astrologica*, &c.

EICHSTAT ou EICHSTET, en Latin *Eistatum*, *Eistadium*, & *Quercipolis*, ville & Evêché. Cherchez AICHSTAT.

* EICHTELBERG, c'est à dire, *Mont des pins*, montagne du Marquisat de Culembach en Franconie, qui s'étend dans le païs de Voigtland en Misnie, & dans le Royaume de Bohéme. Elle a pris son nom de la quantité des pins qui y croissent, & elle est partagée en plusieurs pointes, dont les unes s'étendent du côté de l'orient vers la Bohéme ; d'autres à l'occident, vers la Franconie ; quelques-unes au midi, vers le Palatinat & la Baviére ; & enfin les dernieres au septentrion, du côté de la Thuringe & du païs de Voigtland. Il sort de cette montagne quatre des principales riviéres qui arrosent l'Allemagne, le Mein, l'Egre, le Nab, & la Sale, que l'on marque ordinairement par ce mot *Mens*, à cause que les premiéres lettres de ces noms y sont comprises. Ceux qui voudront savoir toutes les particularitez de cette montagne, pourront voir les descriptions qu'en ont faite Gaspard Bruschius & Enoch Wideman. * *Bibl. Germ.*

* EICK, dit HUBERT-VAN-EICK, Peintre, né en 1366 à Maseik, ville du diocése de Liége, sur la Meuse, étoit frére de JEAN-VAN-EICK, dit *Jean de Bruges*, qui fut son disciple. On présume que leur pére étoit aussi Peintre, parce que tous ceux de leur famille embrassérent cette profession ; & on dit même qu'une de leurs sœurs nommée *Marguerite*, renonça au mariage, pour exercer la peinture avec plus de liberté. Jean de Bruges trouva l'invention de peindre en huile ; & un Peintre de Messine vint exprès de Naples dans le Païs-Bas, pour y apprendre ce secret qu'il porta en Italie. Hubert & Jean firent divers tableaux pour Philippe *le Bon* Duc de Bourgogne. On en voit un dans l'Eglise de saint Jean de Gand, & Hubert mourut en 1426, avant qu'il fût achevé. Jean son frére vint demeurer à Bruges qu'il aimoit beaucoup ; & il n'y eut guére de Prince en Europe qui ne voulût avoir quelqu'un de ses ouvrages. Philippe *le Bon* lui donna souvent des marques de son estime ; & l'honora, dit-on, d'une place dans son Conseil. Cet habile Peintre mourut à Bruges, où il fut enterré dans l'Eglise de Saint Donat.

EICKIUS (Arnoul) d'Utrecht, fut Professeur en Humanitez dans la ville de sa naissance. Il a écrit en Latin *Tabulæ in Grammaticam Græcam* ; *Præcepta Decalogi, versu elegiaco.* Il a publié un petit livre contenant quantité d'Epithalames. Il a aussi composé un livre qui a pour titre *Miraculorum, variorumque motuum & eventuum meæ ætatis liber*, qu'il estimoit la somme de mille francs : mais cet Ouvrage s'est perdu par la négligence de sa femme, & il a été vendu parmi ses autres livres. Il n'a pas été imprimé. On ne sait pas précisement le tems de sa naissance ni de sa mort. Quelcun s'est avisé de faire le distique suivant sur cet Auteur qui en Hollandois s'appelle *van Eik*, c'est à dire, *de chêne*, pour marquer la dureté de ses poesies,

Cum tua duritie superent Epigrammata quercum,
Jure tuum cingat querna corona caput.

* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

EICKIUS (Jaques) né à Anvers, fut Conseiller de la ville, & vivoit en 1615. C'étoit un bon Poëte, comme le témoignent plusieurs piéces en vers pour ses amis & en d'autres occasions. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

EICKIUS (Jaques) né à Dordrecht, étoit Docteur en Droit Civil & Canonique, & Secretaire de la Cour de Hollande. Il étoit grand amateur des Antiquitez, & il a donné au public *la Description de la Hollande méridionale*, imprimée à Dordrecht en 1628. Il mourut vers le milieu d'octobre de l'année 1634. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Balen, Description de Dordrecht, en Flamand, *p.* 214.

EIDELER-SCHANS, Fort sur l'Ems. *Voyez* EYLERSCHANS.

EIDER, riviére de Danemarck, en Latin *Eidera*, ou *Epidora*, a sa source près de Ségeberg, passe à Rendsbourg, à Frédericstad, & à Tonningen, & se jette dans la mer, après avoir divisé le Duché de Sleswick, qu'elle a au septentrion, de l'Holsace ou Holstein, & du Dithmarsen qu'elle a au midi. L'Eider donne son nom à un petit païs qui est près de Tonningen, dit *Eiderstede*, qui est dans le Duché de Sleswick.

EIDERSTEDE. *Voyez* l'article précédent.

EIFFEL. *Voyez* EYFFEL.

EIGEL village sur la Moselle. *Voyez* AIGLE.

EIGEL. *Cherchez* EGIL.

EIGUES, EIGUEZ ou AIGUES, riviére de France en Dauphiné, où elle a sa source dans les montagnes de cette province, vers le Gapençois, porte dans les anciens titres, le nom d'*Icarus*, d'*Aigarus* & d'*Eigarus*. Elle passe à Nions & à saint Tronquet, & se jette dans le Rhône à l'ouest de la ville d'Orange. L'Historien du Dauphiné l'a confondue avec Ouvéze, *Ovidia*, qui passe au Buis & à Vaison, & qui se joint à la Sorgue avant que de se décharger dans le Rhône. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Chorier, *l.* 1. *de l'Hist. de Dauph.* Colombi, *de Episc. Vassionensibus.*

EIGUILLON. *Voyez* AIGUILLON.

EILAN, ville d'Arabie. *Voyez* AILA.

* EILARD ou EYLARD, *Eilardus*, quatriéme Abbé de l'Abbaïe d'Auwert dans la province de Groningue, en eut vint quatre ans & demi la direction, & se rendit recommandable par sa libéralité & par sa bénéficence dans une grande famine qui survint en 1315. La cause de cette famine fut une playe continuelle pendant dix mois, par laquelle tous les biens de la terre furent gâtez. L'extrémité où l'on étoit réduit, étoit si grande qu'on regardoit comme un manger délicat, les charognes & les mauvaises herbes. Les gens alloient mendier par troupes ; mais comme la misére étoit universelle, ils ne trouvoient que fort peu ou rien, & tomboient morts par monceaux. Les chemins, les rues, les bois, même les lieux déserts où l'on cherchoit les plus chétives herbes, étoient parsemez de corps morts. En un mot la misére étoit inexprimable. Dans cette disette générale Eilard fit faire une marmite d'une grandeur énorme, afin d'y cuire des viandes pour les pauvres, & en mémoire d'une libéralité si extraordinaire on garde encore ce pot à Groningue dans la maison du S. Esprit. Eilard mourut le 21 avril 1329. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ubo Emmius. P. Winsemius. C. Schotanus, *sur l'an* 1315. *Antiquitez de Groningue*, *p.* 236. & 237. *de l'édition* in Octavo.

* EILENBERG, ou EULENBERG petite ville de Moravie à quatre lieues d'Olmutz, & à deux de Fridland. Le General Torstenson la prit en 1643, & y trouva, outre beaucoup de munitions de guerre & de bouche, un million d'argent comptant. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pufendorf, *Histoire de Suéde*, en Allemand, *p.* 53. Alstedii *Chron. p.* 685. Rottigers *Isagoge Hist. p.* 749.

* EILENBURG ou EULENBURG ville de la Haute Saxe sur la Mulde au nord-est de Leipsic & au sud-ouest de Torgaw, appartient à l'Electeur de Saxe. Cette ville est fort ancienne, étant connue dès l'année 961, & a été possédée par beaucoup de différens maîtres successivement. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Simonis, *Eilenb. Chron.* Frenzels, *Dissert. de Ileburgo.* Junker, *Introd. à la Géogr. du moyen âge*, en Allemand, *p.* 147. 151.

* EILENBURG, autrefois ILBURG ou ILENBURG, est le nom d'une noble famille de Prusse, qui tire son nom de la ville dont il est parlé dans l'article précédent. Elle doit son origine à *Othon de Ronnof* qui a vécu vers l'an 1289, & qui reçut environ ce tems-là de Vencellas Roi de Bohéme la ville d'Eilenburg en fief. Cette famille s'est repandue dans la Saxe, & s'établit aussi en Prusse au commencement du XV siecle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balb. *Stemmatogr. Proœm.* Beckler, *Hist. Hovorr.* Simonis *Eilenb. Chron.* Hartknoch, *Hist. de Prusse*, en Allemand. Abel, *Staatsgeogr.*

EILERSCHANS. *Voyez* EYLERSCHANS.

* EILERSTOK, petite ville du Marquisat de Misnie dans le Cercle de la Haute Saxe sur la Mulde au sud de Zwikaw, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* EILSHEIM, ou EILSHEMIUS (Daniel Bernard) commença ses études à Norden, & les acheva dans les Académies. A l'âge de 21 an il fut appellé pour Ministre dans le village d'EILSUM où il étoit né en 1555. En 1590, il fut appellé à Emden où il exerça son Ministére pendant 23 ans. En 1638, à la requête des Etats Généraux, dont la lettre se conserve encore à l'Hôtel de ville d'Emden, il fut envoyé au Synode qui se tint à Dordrecht en 1618 & 1619, accompagné de son Collégue Rithes Lucas Grimmersheim. On a de lui un livre qui s'appelle *Handboek des waaren Geloofs*, c'est à dire, *Manuel de la véritable foi*, & dans lequel il donne une courte explication du Catéchisme d'Emden, qui étoit divisé en 26 dimanches, parce qu'alors on en prêchoit deux fois par an la doctrine. Il donna en 1612 au public une ample explication de ce Catéchisme sous le nom de *Oostvrieschlandt kleinoodt*, c'est à dire, *Le Bijou* ou *le Joyau de l'Oost-Frise*. Il composa cet Ouvrage en ancienne langue du païs, mêlée de quantité de vieux mots Saxons, & comme il est plein d'excellentes choses par rapport à la Théologie, il mériteroit bien d'être traduit en Hollandois, d'autant plus qu'il est le seul qui ait écrit sur le Catechisme d'Emden, qui est dix ans plus ancien que celui d'Heidelberg. Les Luthériens rigides traversoient de tout leur pouvoir en ce tems-là les progrès de la Réformation. Dans cette vue Balthazar Mentzer, Docteur & Professeur dans l'Académie de Giessen, écrivit contre le livre d'Eilsheim qui répondit à cet adversaire par un livre portant pour titre *Verdediging des Kleinoodts*, c'est à dire, *Justification* ou *Apologie du Bijou*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Outhofs *Waarschouwinge*, *p.* 643, & *suiv.*

* EILSHEIM (Pierre) fils du précédent naquit à Emden en 1595. Après avoir été trois ans Ministre dans un village, il fut, en 1623, appellé à Leeuwaarde, & ensuite en 1632 à Emden, où il s'aquita de son ministére avec beaucoup de réputation. Lorsqu'en 1648 le 8 février, on fit la dédicace de la nouvelle Eglise appellée autrement l'Eglise du nord, Eilsheim, y fit la premiére prédication sur le verset 22 du chap. 16 du livre de la Genése. Elle fut imprimée. Il mourut le 14 oct. 1649, âgé de 54 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EILSHEIM (Abraham) fils de Daniel Bernard & frére de Pierre, Ministre en Frise a donné au Public, *Decem Conciones seu spirituales piæ animæ Deliciæ*, imprimé à Leeuwaarde en 1645. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EIMBECK, ville. *Voyez* EYMBECK.

EIMBECK, riviére. *Voyez* EMBECK.

EIMER. *Voyez* AIMER.

* EIMMART (George Christophle) naquit à Ratisbonne le 22 août 1638. Après avoir achevé ses études, il revint dans sa patrie, où il fut aggrégé dans le Collége Poëtique. Il alla ensuite à l'Académie de Iéna, où il entendit pendant quatre années consecutives les leçons de Weissel sur les Mathématiques. Lorsque faute d'avoir de quoi subsister il revint dans la maison paternelle, il perdit son pére. Quoiqu'il eût d'abord eu le dessein de se pousser dans la Politique, il changea de résolution, & se rendit à Nuremberg où il s'appliqua à la Peinture dont dès ses jeunes ans il avoit été grand amateur. Cette occupation ne lui fit pas négliger ses autres études, mais il s'adonna avec passion à l'Astronomie, achetant pour cela à grand prix les instrumens nécessaires à cette science, & en inventant beaucoup de nouveaux lui même. Il avoit toujours dans son Obser-

vatoi-

vatoire un nombre passable de jeunes gens, qu'il instruisoit dans l'Astronomie, & il reçut souvent des visites des Savans du premier ordre, & d'autres personnes, qui trouvoient avec une extréme satisfaction chez lui, ce qu'ils avoient vainement cherché jusques alors en Allemagne & dans les autres païs. Lorsqu'en 1688, les troupes Françoises eurent pénétré jusques dans le Territoire de Nuremberg, & qu'on eut destiné son Observatoire à en faire un bastion, cela lui fournit contre son espérance, l'occasion de rectifier tout, & de corriger ses instrumens, pour pouvoir s'en servir par tout. En 1683, il fut appellé par Charles XI. Roi de Suéde, à la Cour de Stokholm pour y graver des planches; & pour l'y attirer on lui promit de tres grands avantages. Il n'accepta pas cette vocation, mais à l'entréé de ce Prince il lui envoya ses plus considérables ouvrages gravez sur le cuivre. Ensuite il fut fait Directeur de l'Academie des Peintres de Nuremberg. Il a composé quantité d'Ouvrages, entr'autres, *Ichnographia Contemplationum de sole* qu'il dedia à Louis XIV. Roi de France, & quelques autres petits Ouvrages touchant les éclipses du soleil & de la Lune, &c. lesquels M. Christophle Jacob Glazer a publiez avec son *Triangulum cœleste*, & *Urania Norica Templum Eimmartinum*. Il a laissé un tres grand nombre de Manuscrits. Deux ans avant sa mort, il tomba dans une grande maladie qui lui ôta tellement ses forces qu'à peine pouvoit-il se proméner dans sa maison. Il mourut le 5 janv. 1705. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EINARD. *Cherchez* EGINARD.

EINBECK. *Voyez* EYMBECK.

EINDHOVEN, petite ville des Païs-Bas. Elle est dans la Campine qui fait partie du Brabant Hollandois, sur le Dommel, à six lieues au dessus de Bois-le-Duc, & sur le grand chemin de cette ville à Mastricht. * *Cartes Géogr.*

* EINHORN (Paul) Théologien de Livonie étoit Surintendant du Duché de Courlande, & Ministre à Mittaw. On a de lui *Historia Lettica de populi hujus origine, moribus, Republica; de Reformatione Gentis Letticæ in Curlandia*, & plusieurs Discours &c. Il mourut le 28 mai 1656. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EINSHEIM. *Voyez* ENSISHEIM.

* EINSIDEL, qui étoit anciennement un cloitre, est devenu dans la suite une maison de chasse du Duché de Wirtemberg entre Stugard & Tubingue. Ce cloitre fut fondé en 1492, par Everard le Barbu qui en avoit reçu la permission dans un voyage qu'il fit à Rome en 1482. Depuis ce tems-là les Ducs l'ont sécularisé & l'ont converti en maison de chasse, où ils ont établi un haras. Dans la cour du cloitre il y a un arbre d'épine qui est de la grosseur d'un homme, dont *Everard le Barbu* avoit apporté la tige sur son chapeau en revenant de la Terre-sainte. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Ephémérides de Wirtemberg*, en Allemand. Crusius, *Annales Suev. partie* 3. *l.* 8. *ch.* 6. *& l.* 9. *ch.* 5.

* EINSIEDEL, nom d'une ancienne famille noble de Saxe dans le Marquisat de Misnie, que les uns disent être originaire de Bohéme, & d'autres de Suisse. Toujours est-il certain que les anciens Ecrivains de Bohéme en font souvent mention. COERT d'Einsiedel donna, en 1426, des preuves de sa valeur dans la bataille d'Aussig. Parmi ses Descendans on remarque HENRI HILDEBRAND, qui a eu sous cinq Ducs consécutifs la charge de Conseiller, & qui fut ami de Luther. Il mourut en 1557, & laissa cinq fils. L'âiné JEAN mourut en 1582, sans laisser d'Héritiers mâles. Les quatre autres furent les souches des quatre branches nobles suivantes. HENRI Conseiller Privé de l'Electeur Auguste, Président de la Cour de Justice à Leipsic, & Grand Sénéchal de Colditz, fonda la branche *Salique* ou *Salienne*, ainsi nommée d'une terre appellée *Salis* dans la Sénéchaussée de Borne. On la nomme aujourd'hui la ligne *d'Anhalt* ou *la Réformée*. HAUBOLD, Chancelier de l'Electeur de Saxe & Inspecteur des Consistoires, fut l'auteur de la branche de *Scharffenstein*, tirant son nom du château de Scharffenstein dans la Sénéchaussée de Wolkenstein. HILDEBRAND, Conseiller de l'Electeur de Saxe, & Surintendant des Domaines, forma la branche de *Gnandstein* qui prend son nom du château de Gnandstein dans la Sénéchaussée de Borne. ABRAHAM, Seigneur de Syra & de Hopfgatten, homme tres savant, fut la souche de la branche de *Syra*, ainsi appellée du château de Syra dans la Sénéchaussée de Borne. Il reste encore de ces quatre branches diverses personnes de distinction. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hist. partie* 8. *p.* 211. Albini, *Meisn. Land. Chron. p.* 374. Knaut, *Prodr. Misn.* Mulleri, *Annales Sax.* Theobald, *Hussitenkrieg, partie* 1. *p.* 237. Weingaarts, *Furstensp. p.* 261. Peckenst. *Theatr. Sax. p.* 73. Balbin, *Miscell. item Epit. Regn. Boh.* Spangenberg, *Adelsp. partie* 2. Rechenb. *Misn. Litter. Nobil.*

EINSIDLEN ou EINSIDELN l'*Hermitage*, ou *Notre Dame des Hermites*, *Cœnobium D. Virginis ad Eremitas*, est un grand & beau bourg avec une ancienne & riche Abbaïe de Bénédictins. C'est comme la Lorette de la Suisse. L'Abbé porte le titre de Prince. Ce bourg est dans le Canton de Schwitz, près de la source du Syl. C'étoit autrefois un lieu désert, où un certain Meinrad, ou Méginrad dans le IX siécle avoit bâti une petite maison, dans un endroit, qu'il avoit défriché entre des broussailles. Après avoir été assassiné par deux voleurs en 863, deux corbeaux les poursuivirent, dit-on, jusqu'à Zurich, & par leurs cris extraordinaires les firent découvrir, tellement que l'on leur fit souffrir le supplice qu'ils avoient mérité. C'est en mémoire de cet événement que l'Abbaïe porte deux corbeaux dans ses armes. Bientôt après, le bruit se répandit que Meinrad faisoit des miracles, ce qui attira quantité de Pélerins dans cette solitude. L'an 944, un Hermite nommé *Eberhard* qui étoit de grande naissance, y fonda une Abbaïe, qu'il dédia à la S. Vierge, & par le moyen d'*Herman* Duc de Souabe son parent, il obtint de l'Empereur Othon le Grand, beaucoup de priviléges & de grands biens pour son Abbaïe. Selon Lazius, elle a été fondée par les Comtes de Sulgow, quoiqu'en un autre endroit il en rapporte l'origine à Rodolphe Roi de Bourgogne. Munster dit qu'elle fut bâtie du tems d'Othon I. vers l'an 975, & qu'on y attacha plusieurs villages, droits & revenus. Ces donations ont été depuis confirmées par les Empereurs Henri II. l'an 1004, Conrad II. l'an 1027, & Henri III. l'an 1040. L'Abbaïe d'Einsidlen depuis sa fondation a eté toûjours extrêmement fréquentée par les Pélerins & elle l'est encore; ce qui y a amassé des richesses immenses. Elle a été affranchie de toute domination, l'Abbé a été honoré du titre de Prince, & le Canton de Schwitz après avoir eu des démélez avec ce Monastére pendant des siécles entiers, n'en est plus que le Protecteur. L'an 1577, le bourg & l'Abbaïe furent réduits en cendres; mais tout a été rebâti. Sur la porte de la Chapelle de la Vierge on lit ces paroles, *Hic est plena remissio peccatorum à culpa & à pœna: C'est ici que l'on trouve un pardon entier des péchez tant par rapport à la coulpe que par rapport à la peine.* Dans le riche thrésor de cette Abbaïe on montre entr'autres un ciboire d'or du poids de plus de deux cens soixante onces. L'année 1684, on y a ajoûté 1174 grosses perles, dont il y en a quelques-unes qui sont presque comme des œufs de pigeon, 303 diamans, 38 saphirs, 154 émeraudes, 857 rubis, 44 grenats, 26 hyacinthes, 19 améthistes, quatre spinelles. * J.B. Plantin, *Descript. de la Suisse*. Etat & *Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 438. *& suiv.*

EIRAGUES. *Voyez* EYRAGUES.

EIRAS, montagne de Messénie, sur laquelle les Messéniens se défendirent pendant onze ans contre les Lacédémoniens; car après une bataille que les Lacédémoniens avoient gagnée, Aristoméne se retrancha sur cette montagne, & ne se tint pas seulement sur la défensive, mais encore attaqua les Lacédémoniens. Quoiqu'Aristoméne eût été pris dans un combat, les Messéniens ne laissérent pas de se défendre. Aristoméne s'étant sauvé, continua de soutenir pendant plusieurs années le siége. Mais enfin les Lacédémoniens emportérent cette place la premiére année de la XXVIII Olympiade, 668 ans avant J. C. * Pausanias, *in Messeniacis*. Marsham.

EISCHFELT ou EISCHFELD, *Cherchez* EICHFELD.

* EISDORF Bourg du Marquisat de Misnie dans la Haute Saxe, sous l'Evêché de Mersbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EISEN (Charles Christophle) Médecin, naquit à Nuremberg le 26 mai de l'an 1646, & étudia à Iéna, à Strasbourg & à Bâle, où il fut reçu Docteur en 1673. Il fut en 1674, aggrégé au Collége des Médecins à Nuremberg. Depuis cela, en 1680, il fut fait à Culembach Médecin ordinaire de la ville, & mourut de phthisie le 3 fevrier 1690. On a de lui, *De Melancholico & Maniaco patiente; de Mensium suppressione, eorumque per aurem sinistram excretione; De Comate somnolento, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EISENAC ou ISENAC, *Isenacum* & *Eisenacum*, ville d'Allemagne dans la Thuringe, avec Université, est bâtie sur la petite riviére de Nesse, à l'ouest de Gotha vers la frontiére de la Hesse, & appartient au Duc de Weimar, de la Maison de Saxe. L'Université d'Eisenac fut fondée vers l'an 1555. Le Duc a son Chancelier & ses autres Officiers.

* EISENACH (Les Ducs de Saxe-) La ligne des Ducs de Saxe-Eisenach commence par Jean George troisiéme fils du Duc Guillaume, né à Weimar le 12 juillet 1634. Après la mort de son pére, il eut pour sa portion Marczsula & quelques autres Terres: mais après la mort de son frére Adolphe Guillaume & de son dernier fils, il eut, par le partage qui se fit en 1672 dans la maison de Weimar, la Principauté d'Eisenach. Il épousa en 1661, *Jeannette* fille d'Ernest Comte de Sayn & de Witgenstein, & veuve de Jean Landgrave de Hesse-Braubach. En 1677, il fit la campagne en qualité de Général de l'Empereur en Alsace, & mourut d'apoplexie le 19 sept. 1686. Sa femme mourut le 28 avril 1701. Il eut entr'autres enfans *Théodore Louise* mariée premiérement à Jean Frédéric Marquis de Brandebourg-Anspach, & en secondes noces l'an 1692, à l'Electeur Jean George IV. de Saxe-Weissenfels, morte le neuviéme sept. 1696, à Pretsch; *Frédérique Elizabeth*, sa seconde fille épousa le deuxiéme janv. 1698, Jean Duc de Saxe-Weissenfels qu'elle perdit en 1712. Son fils *Jean George* lui succéda, & ne voulut pas permettre que son frére eût part avec lui au gouvernement. Il prétendit faire valoir le droit d'âinesse, & ne donner à son frére qu'une pension pour sa subsistance: ce qui fut la cause de plusieurs troubles: mais il mourut l'an 1698, sans laisser d'enfans de *Sophie Charlotte* fille d'Everard Duc de Wirtemberg, laquelle passa le tems de son veuvage à Alstadt où elle mourut en 1717. Jean Guillaume frére du Duc Jean George, lui succéda dans toutes les terres dépendantes d'Eisenach. Il eut trois femmes, la premiére fut *Amélie* fille de Guillaume Frédéric de Nassau-Dietz morte en 1695: la seconde fut *Christiane Julienne* fille de Charles Gustave Marquis de Bade-Dourlach, morte en couche l'an 1707: la troisiéme fut *Magdeleine Sibylle* fille de Jean Adolphe Duc de Saxe-Weissenfels. De la premiére il eut, 1. GUILLAUME HENRI Prince héréditaire né le dixiéme dec. 1691, & marié à *Anne Sophie Charlotte* Marquise de Brandebourg; 2. *Albertine Jeannette* née le 18 fevrier 1693, morte le premier avril 1700. De la seconde il eut, 3. *Jeannette Antoinette*, née le 31 janv. 1698, mariée à Jean Adolphe Duc de Saxe-Weissenfels; 4. *Caroline Christine* née le 15 avril 1699; 5. Antoine Gustave né le 12 août 1700, mort le cinquiéme oct. de la même année; 6. *Charlotte Guillelmine* née le 27 juin 1703; 7. *Jeanne Guillelmine Christiane* née le dixiéme sept. 1704, morte le troisiéme janv. 1705; 8. *Charles Guillaume* né le neuviéme janv. 1706, mort le 24 fevr. suivant; 9. *Charles Auguste* né le 10 juin 1707, mort le 24 fevr. 1711. De sa troisiéme femme il eut, 10. *Jeanne Magdeleine Sophie* née le 19 août 1710, morte le 26 fevr. 1711; 11. *Christiane Guillelmine* née le troisiéme sept. 1711; 12. *Jean Guillaume* né & mort le 28 janv. 1713. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EISENARTZ, gros bourg avec marché dans la Haute Stirie, au sud-ouest de Marienzell ou de Cell. Il y a une mine de fer si abondante, qu'on prétend qu'elle pourroit en fournir elle seule toute l'Allemagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EISENBERG, petite ville avec château dans l'Osterland

en Saxe proche la riviére de Saale entre Zeitz & Iéna, appartient présentement à la maison de Saxe-Gotha. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EISENBERG, beau château avec titre de Comté au nord de Satz ou Ziatecz, appartient à Félix Ulrich Popel Comte de Lobkowitz, & Grand Véneur du Royaume de Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fabricius, *Orig. Sax. l.* 7. *p.* 770.

* EISENBURG ou VASWAR, en Latin *Castrum ferri*, petite ville avec château sur la riviére de Raab, au midi de Rothenthurn ou de Salawar dans la Hongrie.

EISENGREIN, (Guillaume) Allemand, Chanoine de Spire, où il étoit né, a vécu dans le XVI siécle, & s'est aquis beaucoup de réputation par sa science, & par sa piété. Il composa divers Ouvrages, & entr'autres, *Catalogus Testium Veritatis*, qu'il publia en 1565, 1566, & 1568; Une Chronique de Spire, qu'il finit en 1563, & qu'il fit imprimer l'année suivante à Dilinghen, &c. * Possevin. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVI siécle.*

☞ * Le Catalogue *des Témoins de la Verité* d'Eisengrein, est une liste des Ecrivains Ecclésiastiques, qui ont combattu & refuté les héréfies de leur tems, & celles de notre siécle par avance. Par les héréfies de notre siécle, Eisengrein entend les Protestans, c'est à dire, toutes les Societez qui se sont séparées d'avec le saint Siége. Einsengrein suit l'ordre des tems; mais il employe la plus grande partie de son Ouvrage en éloges, & n'a point apporté assez de jugement & de capacité dans son Ouvrage. Il faut prendre garde à ne point confondre cet Ouvrage d'Eisengrein avec celui de *Flaccius Illyricus*, Luthérien, qui en a donné un semblable, avec le même titre; mais dans un sens bien différent. Flaccius entend par *les Témoins de la Vérité*, ceux qui avant Luther, avoient les mêmes sentimens que lui, dont il joint les passages avec ceux des Apôtres & des Péres; & Eisengrein entend par ce terme les Catholiques qui sont demeurez dans le sein de l'Eglise Romaine sous l'autorité du Pape.

EISENGREIN, (Martin) Allemand, Docteur, & Vice-chancelier de l'Université d'Ingolstadt, étoit natif de Stugard dans le Duché de Wirtemberg, & mourut en 1578. Il composa des Sermons que Tilman Brédenbach a traduits en Latin; *Confessionale, &c.* * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XVI siécle.*

* EISENHART (Jean) Jurisconsulte né à Erxleben dans la vieille Marche de Brandebourg le 18 oct. 1643, étudia à Helmstad, où il fut d'abord Maître ès Arts, & ensuite Docteur. Après cela il devint Professeur extraordinaire en Jurisprudence, puis Professeur ordinaire en Histoire & en Poësie, en Morale, pour les Institutes & les Pandectes, & enfin Doyen de la Faculté de Droit. On a de lui, *Institutiones Juris naturalis & Moralis scientiæ*; *Dissert. de processu instantiæ restitutionis in integrum*; *Commentatio de regali Metalli-fodinarum jure*; Plusieurs Disputes, &c. Ses *Dispositiones Methodicæ Novellarum, Juris Criminalis, Pandectarum & Codicis*, ne sont pas encore imprimées. Il mourut de la pierre le neuviéme mai de l'an 1707. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EISENMENGER (Jean André) du Palatinat, né à Manheim en 1654, après avoir achevé ses études à Heidelberg, fit aux dépens de l'Electeur Palatin un voyage en Hollande & en Angleterre. A Amsterdam il s'appliqua sur tout à la langue Arabe, & il copia de sa propre main l'Alcoran sur trois exemplaires. Lorsqu'en 1693, le Palatinat fut ravagé, il se retira à Francfort avec la Régence de l'Electorat, & il y exerça l'emploi de Garde des Archives. Ensuite il fut fait Régistrateur de la Chancellerie Electorale à Heidelberg, & puis Professeur dans les Langues Orientales. Il fut appellé à Utrecht à la place du Professeur Leusden, mais il n'accepta point cette vocation. Il mourut le 20 décembre 1704. Comme il avoit lu avec une extréme application tous les Rabbins, & qu'il avoit fait une découverte tres exacte de l'impiété des Juifs, il publia à Francfort sur le Mein en deux tomes, un livre dont le titre signifioit le *Judaïsme découvert* ou *dévoilé*. Mais les Juifs s'étant pourvus contre l'Auteur de trois interdicts de la Cour de Vienne, empêchérent la vente du livre. Enfin le Roi de Prusse le fit rimprimer à Konisbergen en Prusse l'an 1711, à ses propres dépens, & fit présent aux Héritiers d'Eisenmenger d'une partie des exemplaires pour les indemniser du dommage qu'ils avoient souffert. Eisenmenger a aussi travaillé à un *Lexicon Orientale Harmonicum*, mais cet Ouvrage n'est pas achevé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schudt, *Joodsche Merkwaardigheden.*

* EISENMENGER (Samuel) Docteur en Médecine & Professeur en Mathématiques à Tubingue, naquit le huitiéme sept. 1534, à Bretten dans le Bas Palatinat. Il a publié *Oratio de Methodo Medico-Mathematicorum*. Il fut Médecin du Marquis de Bade, de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Strasbourg, & mourut à Bruxelles le 28 fevrier 1585. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EISENSCHMID (Jean Gaspard) Docteur en Philosophie & en Médecine, & célébre Mathématicien, naquit à Strasbourg le 25 septembre 1656. Son pére de même nom & surnom que lui, étoit Potier d'étaim & avoit des charges honorables dans la ville. Il fut laissé orphelin fort jeune, & fit ses classes en dix ans, après quoi il fréquenta les leçons des Professeurs, & s'attacha sur tout aux Mathématiques, qui lui plaisoient infiniment. Il fut fait Docteur en Philosophie vers l'an 1676. De là il passa à l'étude de la Médecine; sans négliger les Mathématiques, qui faisoient toujours son principal attachement. Il soutint une Dispute inaugurale en Médecine en 1681, & fut le premier qui eut cet honneur, après que la ville eut été rendue au Roi de France. Il se mit après cela à voyager. Il alla à Paris, où il resta quinze mois, & fit connoissance avec les Savans de cette grande ville & sur tout avec Messieurs du Vernay Anatomiste, & Tournefort Botaniste. Il visita après cela les principales villes & Universitez de France, & en fit de même à l'égard des villes d'Italie. Il revint en Allemagne, vit Vienne la capitale & divers autres lieux, & fut de retour à Strasbourg au mois de mai de 1684, où il reçut avec applaudissement le bonnet de Docteur en Médecine. En 1696, il fit une chûte, dont il fut si blessé, qu'il ne put plus sortir de sa maison. Empêché par cet accident de s'attacher à la pratique, il se donna entiérement aux Mathématiques; & eut l'honneur, lors du rétablissement de l'Académie Royale à Paris, d'être nommé pour être Associé de cet illustre Corps. Ses Ouvrages justifient ce choix. Il a publié un Traité sur la figure de la Terre Elliptico-Sphéroïde; un autre des Poids & Mesures de plusieurs nations; & de la Valeur des Monnoyes anciennes. Il a laissé divers autres Traitez, qui n'ont pas encore été imprimez. Il avoit commerce de lettres avec la plupart des Savans de l'Europe, & mourut le quatriéme décembre 1712. Il est fait mention honorable de lui dans l'Histoire de l'Academie Royale des Sciences, dans le Journal des Savans, & dans les Memoires de Trévoux. Le Roi de France se servit de lui pour dresser une carte de Géographie. * *Actes de Leipsic de* 1713. *pag.* 280.

* EISENSTADT, ville de Hongrie sur les confins de l'Autriche entre le Neusidler-zée & la Leithe au sud-est de Vienne. Elle se soutient par son commerce de vins & de grains. Elle n'est pas grande, mais elle est défendue par un château sur une hauteur, lequel passe pour un des plus forts de toute la Hongrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EISENTHORN, ou plutôt EISERNTHORN, c'est à dire, *la porte de Fer*, appellée en Latin *Porta ferrea*. C'est un passage fort difficile & fort important pour entrer dans la Transsylvanie. Il est aux confins de cette Principauté, de celle de Valachie, & de la Haute Hongrie, & il donne le nom d'Eisenthorn ou de *Viskapu*, à toute une chaîne de montagnes, presque inaccessible qui environnent la Transsylvanie du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

EISFELD, petite ville, ou bon bourg du Cercle de Franconie. Elle est dans le Duché de Coburg, près de la source de la Werra, & à trois lieues de la ville de Coburg. * Maty, *Dict. Géogr.*

EISFELD ou EICHFELD. *Voyez* EICHFELD.

* EISGROEBE ou EYSGRUB, ville de Moravie sur les confins de l'Autriche à la droite de la branche droite d'une isle que forme la Teya au nord-nord-est de Vienne dont elle est éloignée d'environ douze lieues. Elle s'apelle aussi *Lednice*, & appartient au Prince de Lichtenstein qui y tient un tres beau haras. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EISLEBEN. *Cherchez* ISLEBE.

* EITDEVET, ville du Royaume de Maroc en Afrique au milieu des terres dans la province de Héa.

EITELWOLF *de Lapide*. *Cherchez* ETHELWOLPHE.

* EITIAN ou EITHIADUM, ville du Royaume de Maroc en Afrique dans la province de Tedla.

* EITLUCH, ville & forteresse de Dalmatie sur la riviére de Narenta. Les Turcs l'ont prise sur les Vénitiens en 1694. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E K B. &c.

EKBAR, EKEBAR ou ACHOBOR. *Voyez* GUZURATE & MOGOL.

ÉKELENFORT ou ÉCHELENFORD. *Voyez* ECKELENFOHRDE.

* ÉKEREN, le plus grand village du Quartier de Hoogstraten en Brabant, est divisé à cause de la grande quantité de terres renfermées dans son ressort, en plusieurs paroisses & Jurisdictions qui dépendent en partie de la Cour des Fiefs de Brabant, & en partie de Malines. Le Comte de Hoogstraten est Seigneur de ce village. Dans le XIII siécle il fut possédé par Dame Félicité de Traynel Dame de Hoboke, comme on peut le voir par trois différentes lettres patentes, savoir, d'Alide Duchesse de Brabant en date du vintiéme nov. 1270, de Jean Duc de Lorraine & de Brabant avec la même date que la précédente, & d'Alide dite de Perweis Dame d'Hoboke en date de l'année 1290: lesquelles lettres se gardent dans le Cloitre d'Ouwergem prés de Bruxelles. Le 30 juin 1703, près d'Ekeren, un petit corps de troupes Hollandoises consistant en 13 bataillons & 26 escadrons sous les Généraux d'Obdam, de Slangenburg & de Tilly fut attaqué par les Généraux François le Maréchal de Boufiers & le Marquis de Bedmar, qui commandoient pour cette attaque une armée plus de deux fois plus forte que celle des Alliez. Le combat fut opiniâtre & sanglant, mais enfin les Hollandois après avoir fait une belle & longue résistance conservérent le champ de bataille. Les François s'attribuérent aussi la victoire, parce que les Hollandois inconünent après la bataille se retirérent à Lillo, comme c'étoit leur dessein avant le combat. Il y eut autrefois dans le ressort de cette Seigneurie un Couvent de Religieuses, qui dans le XVI siécle furent transplantées à Lisbonne. Il y avoit aussi un Monastére de Moines, portant le nom de St. Adrien en Sion, dont on n'apperçoit aujourd'hui aucune trace, non plus que du château d'Ostende qui fut autrefois le lieu qu'occupoit la famille des Nobles de ce nom. Aujourd'hui on y trouve le château de Veldwyk, qui a été rétabli à grands frais dans le XVII siécle par Luc d'Opmeer Seigneur de Kontich, dont la fille l'a apportée par mariage à J. B. de Robiano. Avant l'érection de l'Evéché d'Anvers, l'Eglise d'Ekeren ressortissoit sous celui de Liége. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. le Roi, *Notit. Marchionat. S. R. I. l.* 7.

ÉKESIO ou ÉCHÉSIE, *Ekesium*, ville de Suéde, dans la province de Smaland, & près de l'Ostrogothie ou Ostrogothland propre, est éloignée de quatre ou cinq lieues du lac Wéter. Elle est peu considérable, si nous en croyons les Rélations modernes, quoique d'autres en ayent parlé autrement. * Baudrand.

ÉKIUS. *Cherchez* ECHIUS & EICKIUS.

* EKMAN, Peintre habile en miniature, ordonnoit agréablement des compositions d'Histoires. On en voit plusieurs à des cabinets qu'il a faits pour le Roi Louïs XIV. * Félibien, *X Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 4. *p.* 359.

ÉKRON, ville. *Voyez* ACCARON.

E L A. &c.

* ELA, est l'un des Ducs de la postérité d'Esaü: il succéda à Aholibama. * *Génése, ch.* 36. *v.*41. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 52. On prétend que c'étoit aussi le nom d'une ville des Iduméens Descendans d'Esaü.

ELA Roi d'Israël, étoit fils de Baasa qui fut un Prince très-méchant, & lui succéda vers l'an 3105 du monde, & 930 avant J. C. Au commencement de la seconde année de son régne, Zamri, qui commandoit la moitié de sa cavalerie, le fit assassiner dans un festin qu'il faisoit chez un de ses Officiers nommé Osa. Josephe nous apprend qu'il n'avoit point de Gardes, parce que ce Prince avoit envoyé tous ses gens de guerre assiéger une ville des Philistins, nommée Gabath. Zamri extermina toute la race de Baasa, selon que le Prophéte Jéhu, que Josephe nomme Gimon, le lui avoit prédit. * I. ou III. *Rois, ch.* 16. Josephe, *liv.* 7. *des Ant. Jud. ch.* 6. Torniel. Salian & Sponde, *A. M.* 3105. & 3106.

* ÉLA, pére de Scimhi ou Séméï de la Tribu de Benjamin. * I. ou III. *Rois., ch.* 4. *v.* 18.

ÉLA, pére d'Osée, Roi d'Israël. * II. ou IV. *Rois, ch.* 15. *v.* 30. *& ch.* 17. *v.* 1.

E'LA, fille de Caleb, dont il est fait mention dans le I. *Chron.* ou *Paralip ch.* 4. *v.* 15.

ELABAS. *Voyez* HALABASS.

ÉLAGABALE, idole. *Voyez* HÉLIOGOBALE.

ÉLAM, fils de *Sem*, donna son nom aux ÉLAMITES, qui sont ceux que les Auteurs profanes nomment ELYMÉENS. Ils habitoient le païs qui étoit entre les provinces de Perse & de Babylone. Plusieurs Historiens croyent après Joséphe, que les Perses sortirent de ce même païs des Elamites, & le prouvent par des conjectures assez fortes; sur tout, par ce qui est rapporté dans la prophétie de Daniel, que Suse capitale du païs des Perses étoit dans le païs d'Elam. Ce Chodorlaomor qui vainquit les cinq petits Rois de la Pentapole, qui enleva Loth avec sa famille, & qui fut depuis entiérement défait par Abraham, étoit Roi de ces peuples. Isaïe & Jérémie en parlent comme d'une nation qui étoit fort aguerrie. La ville capitale étoit ELYMAÏDE, où étoit ce temple célébre de Diane, qu'Antiochus Epiphanès voulut piller, & où il fut tué. * *Génése, ch.* 14. *v.* 1. *&* 9. *Isaïe, ch.* 11. *v.* 11. *ch.* 21. *v.* 2. *ch.* 22. *v.* 6. *Jérémie, ch.* 25. *v.* 25. *ch.* 49. *v.* 35. *Daniel, ch.* 8. *v.* 2. *Actes des Apôtres, ch.* 2. *v.* 9. Josephe, *l.* 1. *des Ant. Jud. l.* 7. *ch.* 7. *& liv.* 12. *ch.* 13. Torniel, *A. M.* 1657. *n.* 19. 1937. *n.* 50. *&* 2105. *n.* 1. Salian. Sponde, *in Ann. Vet. Test.* Sam. Bochart, *in Phaleg.*

ÉLAMITES ou ELYMÉENS. *Voyez* ELAM, cy-dessus.

* ÉLAPHITES, nom de trois petites isles dans le Golfe de Venise entre l'isle de Méléda & la ville de Raguse, desquelles les noms sont *Calamota, Mezzo & Guipana*, & qui appartiennent à la République de Raguse. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E'LAPHOBOLIA, nom d'une fête que les Habitans de la Phocide & de l'Achaïe célébroient à l'honneur de Diane Déesse de la chasse, en mémoire d'une grande victoire qu'ils avoient remportée contre les Thessaliens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Castellan, *de Festis Græc.*

E'LATE'E, en Grec Ἐλάτεια, ville dont Plutarque parle dans la vie de Démosthéne & dans celle de Sylla. Strabon dit dans son livre IX, que c'étoit la plus grande ville de la Phocide. Pausanias dans ses Phociques excepte Delphes; & dit que le fleuve Céphise passoit par la plaine d'Elatée. Strabon dans ce lieu que nous avons cité, dit qu'elle a été inconnue à Homére, pour avoir été bâtie après sa mort.

E'LASA. *Voyez* ELHASA.

* E'LATH, ville de la Tribu de Juda, bâtie par Azarias fils d'Amasias, Roi de Juda, qui la remit ensuite au pouvoir de la Tribu dont on vient de parler. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 14. *v.* 22.

E'LATH, campagne de l'Idumée, dont il est fait mention, *Deuteronome, ch.* 2. *v.* 8. On dit qu'il y avoit une ville de ce nom dans ce païs, située sur le bord de la Mer Rouge, par laquelle passérent les Israëlites, au sortir d'Asiongaber ou Hetsjonguéber. C'étoit un port d'où on alloit dans les Indes. * S. Jérôme.

ELBE, *Albis*, riviére d'Allemagne, a sa source dans la Bohéme au nord de la Préfecture de Hradetz, sur les frontiéres de la Silésie. Ceux de Bohéme la nomment *Labe*. C'est l'*Abis* des anciens Auteurs, que quelques-uns de ceux du Bas Empire ont nommé *Albia*. Elle reçoit toutes les riviéres de la Bohéme, dont les principales sont la Molde & l'Egra. L'Elbe passe à Koningretz, ou Konigingratz, à Leitomeritz, &c. ensuite il coule dans la Haute & Basse Saxe, reçoit la Sale, le Havel, &c. arrose les villes de Dresde, de Torgau, de Wittemberg, de Dessau, de Magdebourg, de Werben, de Lawembourg, de Hambourg, de Harborg, & de Glukstad, & se jette dans la mer d'Allemagne. * Strabon, *l.* 7. Pline. Lucain. Dion. Silius Italicus. Bertius, *Descr. Germ.* Munster, *l.* 3. Cluvier, *l.* 3. *Introd. Geogr. &c.*

ELBE ou l'île D'ELBE, *Ilva* & *Æthalia*, île de la Mer Méditerranée, en Italie, sur les côtes de la Toscane, vis à vis de Piombino. Les Auteurs en ont souvent fait mention, comme Virgile, *l.* 10. *Enéide, v.* 173.

——— Ast Ilva trecentos
Insula inexhaustis Chalybum generosa metallis.

Cette île a environ quarante milles de circuit, & n'a que cinq ou six de largeur. Elle appartient au Prince de Piombino, sous la protection des Espagnols, qui y ont Porto Longone. Le Grand Duc y a aussi le port dit *Porto-Ferraio* ou *Ferraro*. Magin & d'autres y ont placé une ville de Cosimopolis, bâtie par Côme, Duc de Toscane, qui est une ville imaginaire; car il n'y en a point de ce nom. Peut-être que le premier s'est trompé au sujet de Porto-Ferraio, qui est l'*Argoüs Portus* de Strabon & des anciens Auteurs, parce que Côme I. de ce nom, Grand Duc de Toscane, le fit fortifier, & lui voulut donner son nom. Les Ecrivains, qui sont venus après Magin, ont fait la même faute. On trouve dans l'île d'Elbe de cette espece de marbre, que l'on nomme *Granit*, qui est grisâtre, tirant sur le verd, & tacheté de petites marques noires & blanches. Les Romains y occupoient continuellement un grand nombre d'Ouvriers à travailler dans les carriéres; & c'est de là que depuis on a tiré les colomnes du portique de la Rotonde, qui sont très-belles, & d'une grandeur extraordinaire. * Strabon. Pline. Ptolomée. Pomponius Méla. Léandre Alberti. * Baudrand, &c.

ELBE'NE, famille, qu'on nomme diversement *Elbéne, Delbéne* ou *Del Béne*, est originaire de Florence. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit originaire de France, où l'on voit la Baronnie de Béne, près de Montfort l'Amauri, & on ajoûte même que les armes de cette famille y sont gravées en divers endroits, sur les murailles du château. Ceux-là prétendent que ces Seigneurs passérent en Italie avec les Princes de la maison d'Anjou, & qu'ils s'établirent à Florence; où ceux du païs, ayant mis l'article *Del* à leur nom *Béne*, ils en formérent celui *d'Elbéne*. D'autres tiennent que cette famille vient de Fiésoli. C'est le sentiment d'Hugolinus Verrinus, dans son Ouvrage des choses remarquables de Florence. Il en parle ainsi,

A Fesulis quondam descendens clara propago,
A Benio traxere Benes de nomine nomen,
Qui magni Ottonis Miles calcaribus aureis
Ornari meruit, donatus pinguibus arvis
Peretulæ, Alpinus quæ propter labitur Arnus, &c.

Quoi qu'il en soit, cette famille a été pendant trois ou quatre cens ans en grande considération à Florence, & y a exercé les premiéres charges de la République, à laquelle les Seigneurs d'Elbéne rendirent des services signalez. JAQUES d'Elbéne, surnommé *le Grand*, fut quatre fois Prieur de la Liberté de la République en 1334, 1338, 1342, & 1360. On le couronna trois fois souverain Gonfalonier, en 1352, 1355, & 1360. Scipion Ammirato, & les autres Auteurs de l'Histoire de Florence, en parlent avec beaucoup d'estime. Il laissa entr'autres enfans FRANÇOIS d'Elbéne, Prieur de la Liberté en 1373, & 1377. Celui-ci eut de *Françoise* Ricasoli, son épouse, *Richard*, pére d'*Antoine*, d'où sont descendus les Seigneurs d'Elbéne de Florence; & OLIVIER, qui épousa *Faggia* Corbinelli, & qui eut entr'autres enfans ALBERTASSE d'Elbéne, Prieur de la Liberté en 1473. Celui-ci se retira à Rome sous le pontificat d'Alexandre VI, & revint à sa maison de Monteloni, dans la Toscane, où il mourut, laissant entr'autres enfans de *Magdelaine* Bondelmonti, son épouse, NICOLAS, qui se retira en France; & PIERRE, *dont nous ferons mention dans la suite*. NICOLAS d'Elbéne rendit de grands services au Roi Louïs XII, qui lui donna la charge de son Maître d'Hôtel ordinaire: laquelle lui fut continuée sous François I. Il épousa *Magdelaine* Rudolfi, dont il eut BARTHÉLEMI d'Elbéne. Celui-ci avoit beaucoup de génie, & composa un Ouvrage intitulé *Civitas veri, seu morum*, qu'il dédia à Marguerite de France, Duchesse de Savoye. Cette Princesse donna l'Abbaïe d'Hautecombe à son second fils *Alfonse* d'Elbéne, qui fut depuis Evêque d'Alby. Barthélemi avoit eu de *Clémence* Bonacorsi, son épouse, cet *Alfonse*; & JULIEN d'Elbéne, que la Reine Catherine de Médicis envoya, l'an 1574, en Pologne, pour presser le retour du Roi. Julien eut de *Catherine* Tornaboni, 1. *Julien*, Abbé d'Anvilliers; 2. *Barthélemi*, Capitaine-lieutenant des Chevaux-legers de Gaston de France Duc d'Orléans, mort sans postérité de *Catherine* d'Elbéne, sa parente; 3. *Alfonse*, Evêque d'Alby après son oncle; 4. PIERRE, qui suit; 5. *Marguerite*, femme de *David* de Miremont, Seigneur de Brieux; 6. *Louïse*, mariée au Sieur de Lescure; & 7. *Anne*, Religieuse.

PIERRE d'Elbéne, Seigneur de Villeceau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'infanterie, Gouverneur de Pierrechâtel, &c. épousa *Anne* d'Elbéne sa parente, dont il eut 1. GUY, qui suit; 2. *Alfonse*, Evêque d'Orléans en 1647, & mort vers l'an 1665; 3. *Alexandre*, Commandeur de Coulommiers, &c. de l'Ordre de Malthe, Receveur général du Prieuré de France, mort en 1654; 4. *Barthélemi*, Evêque & Comte d'Agen, mort vers l'an 1661; 5. *Gilbert*, Commandeur d'Ouarville, &c. de l'Ordre de Malthe, Ambassadeur à Rome; & 6. *Magdelaine*, mariée à *Jean-Jacques* du Bouchet-Bouville, Seigneur de Ville-Flix, & des Tournelles, &c.

GUY d'Elbéne, Capitaine-lieutenant des Chevaux-legers, puis Chambellan du Duc d'Orléans frere de Louïs XIV, eut de *Charlotte* de Refuge qu'il épousa en 1680, *Barthélemi*, mort sans alliance, & deux filles.

PIERRE d'Elbéne, fils d'Albertasse d'Elbéne & de Madelaine Bondelmonti dont nous avons fait mention cy-devant, étoit Seigneur de Monteloni & de sainte Maure en Toscane, & laissa de *Bartholomea* Corsini, son épouse, 1. ALBISSE d'Elbéne, qui suit; & trois autres fils, qui se retirérent en France, savoir, 2. *Albert*, Pannetier du Roi Henri II, lequel fut tué l'an 1554 en Italie, dans l'armée commandée par le Maréchal Strossi; 3. *Jacques*, Chevalier de Malthe, aussi Pannetier du Roi, après son frére; & 4. *Bernard*, Evêque de Lodéve en 1557, puis de Nîmes en 1560. Il se trouva au Concile de Trente.

ALBISSE fut en grande considération sous le régne de François I, & de Henri II qui le créa Général & Surintendant des Finances qui sortoient hors du Royaume. Il eut de *Lucréce* Cavalcanti, son épouse, qui fut une des Dames ordinaires de la Reine Catherine de Médicis, 1. *François*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1564, puis Guidon des Gendarmes du Duc de Mayenne, qui se trouva aux batailles de Dreux, de saint Denys, de Moncontour, au siége de Javarin, & qui fut tué à celui de la Rochelle en l'an 1573; 2. *Pierre*, que le Roi Charles IX, fit son Aumônier or-

ordinaire en 1558, Abbé d'Eu, &c. qui rendit de grands services, & qui mourut l'an 1590, au camp du Roi devant Paris; 3. *Albert*, tué en 1576, combattant contre les Reitres, sous le Duc de Guise; 4. ALEXANDRE, *dont nous parlerons cy-après*; 4. *Catherine*, femme du Seigneur d'Arbouvive; 6. & *Geneviéve*, mariée au Baron de Baux. * Scipion Ammirato & Machiavel, *Histoire de Florence*. Paulo Mini, *de la Nobil. de Flor.* Tristan l'Hermite de Souliers, *Toscane Françoise, &c.*

ELBÉNE ou DELBE'NE, (Alfonse) Evêque d'Alby, fils de *Barthélemi* d'Elbéne Patrice Florentin, & de *Clémence* Bonacorsi, témoigna dès sa jeunesse une grande inclination pour l'état ecclésiastique. On lui procura l'Abbaïe de Hautecombe en Savoye, qu'il permuta pour celle de Maiziéres en Bourgogne, avec Silvestre de Saluces. Le Roi Henri III. le nomma, l'an 1588, à l'Evêché d'Alby qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse dans un tems tres-fâcheux. Ce Prélat mourut le huitiéme de février de l'an 1608. Il avoit composé divers Ouvrages, *Tractatus de Gente & Familia Marchionum Gothiæ, qui postea Comites S. Ægidii, & Tolosates dicti sunt*, publié à Lyon l'an 1597, in octavo; *De Regno Burgundiæ Transjuranæ & Arelatis, l.* 3. imprimé à Lyon l'an 1592, in quarto; *De origine Familiæ Cisterciana*, &c. Il eut pour successeur en l'Evêche d'Alby, un autre ALFONSE d'Elbéne son neveu. Celui-ci sortit de France, pour être entré dans la revolte du Duc de Montmorency. Il y revint en 1643, après la mort du Cardinal de Richelieu. Il mourut à Paris le neuviéme janvier de l'an 1651, âgé de 71 ans, & fut enterré dans l'Eglise du Temple. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

ELBE'NE, (Alexandre) fils d'*Albisse* & de *Lucréce* Cavalcanti, né à Lyon le septiéme mai de l'an 1554, porta les armes dès son jeune âge, & fut blessé dangereusement en 1573, au siége de la Rochelle. Depuis il suivit le Roi Henri III. en Pologne, en qualité de Gentilhomme ordinaire, dont il eut le Brevet étant de retour en France, & se trouva aux siéges de Livron & du Pousin. En 1576, il servit sous le Duc de Mayenne, & se trouva au recouvrement de la Charité, d'Issoire & de Brouage. En 1580, il fut blessé d'une mousquetade au siége de la Fére, & servit avec le même zéle les annees suivantes, jusqu'en 1589, que ses affaires, domestiques l'obligérent de passer en Italie. Il n'y fut pas inutile pour le service de nos Rois, s'étant beaucoup intéressé pour la réconciliation d'Henri IV. avec le saint Siége. Le Cardinal d'Ossat remarque cette circonstance dans ses lettres. Le Roi lui fit l'honneur de lui témoigner sa reconnoissance par deux des siennes, & lui envoya même, en 1596, un Brevet de Conseiller d'Etat. Ensuite Alexandre d'Elbéne lui ayant apporté ses lettres d'absolution au camp devant la Fére, ce grand Prince lui donna le collier de l'Ordre de saint Michel, & lui fit expédier un Brevet pour être reçu Chevalier du saint Esprit, à la premiére promotion. En 1604, le Roi nomma des Commissaires, pour informer de la Noblesse du Sieur d'Elbéne, ce qui fut fait; mais ce Monarque ayant été tué en 1610, lorsqu'il devoit faire des Chevaliers après le couronnement de la Reine, Alexandre d'Elbéne fut privé de cet honneur. Il mourut en 1613, laissant de *Marguerite* d'Elbéne son épouse, 1. *Alexandre II.* Seigneur de la Mothe, qui servit avec réputation dans les armées, & qui avoit beaucoup d'esprit; 2. *Lucréce*, femme de *Louis* de Cardaillac de Lévy, Comte de Bioule, Lieutenant Général en Languedoc; & 3. *Catherine*, mariée, 1. à *Jean* d'Estampes, Seigneur de Valençay, tué l'an 1626, au siége de Privas; 2. à *Léon* d'Illiers, Seigneur de Chantemêle Marcoussi, &c. Elle a eu deux enfans de ses deux maris.

La famille d'Elbéne subsiste toujours à Florence, où il y a des personnes de considération de ce nom. Saint Evremont dans une de ses lettres, *tome* 5, écrite en 1701, parle avec éloge du Commandeur d'Elbéne, qui vivoit alors à Florence. * *Consultez* Tristan l'Hermite de Souliers, *en sa Toscane Françoise*. Du Chêne. Godefroy. La Roque, &c.

ELBEUF, bourg de France en Normandie, *Elbovium*, avec titre de Duché, érigé en 1581, en faveur de Charles de Lorraine I. du nom, est situé sur la riviére de Seine, à trois ou quatre lieues au dessus de Rouen. Ce bourg a appartenu à la maison d'Harcourt, sous le titre de Marquisat; & depuis il est devenu le titre d'une branche de la maison de Lorraine, rapportée à l'art. de LORRAINE. *Voyez* LORRAINE.

* ELBIGERODE petite ville du Duché de Brunswik-Lunebourg sur la petite riviére de Zieber au nord de Duderstad, & au sud-est d'Eimbeck, dans la Principauté de Grubenhagen. On y trouve beaucoup de pierres de fer que l'on peut fondre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ELBING ou ELBINGE, *Elbinga*, ville Anséatique de Pologne, dans la Prusse Royale, est capitale du petit païs dit le *Hockerland*, située sur la riviére d'Elbing, près de la Mer Baltique, & du Lac de Drausen, qui s'y décharge dans le Golfe dit *Frisch-Haff*. Elle est grande, belle & forte, dans une plaine assez fertile. Elbing fut bâtie, à ce qu'on dit, l'an 1239, & par le commerce de la Mer Baltique, elle se rendit en peu de tems très-considérable. Elle se soumit à la Pologne l'an 1454. En 1521, elle résista à Albert de Brandebourg, qu'on y reçut en 1525. Il y fonda en 1542 une Université, qu'on y rétablit en 1592. Avant cela Etienne Roi de Pologne, faisant, en 1577, la guerre contre ceux de Dantzic, voulut attirer le commerce à Elbing. Les Anglois venoient ordinairement en cette ville, où plusieurs se sont établis, & l'on y parle même assez bien la langue Angloise. Le trafic porta l'abondance à Elbing, mais la Réformation s'y établit en même tems, & fut cause de plusieurs troubles. Les Protestans avoient enlevé la principale Eglise aux Catholiques, à qui Sigismond III. Roi de Pologne, la fit rendre en 1539. Les premiers en conservérent du chagrin, dont ils donnérent des marques en 1616, & 1618. Enfin en 1626, ils se soumirent au Roi de Suéde, qui rendit cette ville en 1636. Depuis, en 1655, Elbing se donna à Charles Gustave aussi Roi de Suéde, & la ville fut rendue aux Polonois. En 1698, l'Electeur de Brandebourg força les Habitans de recevoir ses troupes en garnison, prétendant que cette ville avoit été engagée pour deux cens mille écus, prêtez au Roi Casimir, par l'Electeur son pére. L'affaire fut accommodée en 1700, & il retira ses troupes, moyennant trois cens mille écus, pour nantissement desquels, les Polonois lui mirent entre les mains les pierreries de la Couronne. Les Suédois mirent garnison dans cette place avec la permission de l'Electeur de Brandebourg; mais les Moscovites la prirent sur eux par assaut le 18 février 1710. On la divise en trois parties, qui sont, la ville ancienne ou la cité, la ville nouvelle, & le fauxbourg. Les deux premiéres sont bâties & fortifiées assez reguliérement. Les Marchands ont leurs magazins dans le fauxbourg. * Cromer & Starovolstius, *Descript. Polon.* Tuldenus & Brachelius, *Hist. nostri temp.* Cellarius, *Polon. Descript.* Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.*

* ELBING petite riviére qui sort du Lac de Drausen, qui passe par Elbing & qui entre dans le Frisch-Haff. Elle n'a pas un long cours, mais elle est si profonde que depuis qu'on en a nettoyé le fonds en 1682, les vaisseaux peuvent commodément aller du Frisch-Haff à Elbing. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie de la Prusse & de Brandebourg*, en Allemand.

ELBINGERODE. *Voyez* ELBIGERODE.

ELBODE, Breton, Evêque de Winchester en Angleterre, dans le VII siécle, vers l'an 610, eut beaucoup de liaison avec Augustin, un des Apôtres du païs. Il avoit quelque connoissance des Belles Lettres, & composa un Ouvrage sur la célébration de la fête de Pâques, & sur l'Histoire de son tems. * Pitseus, *de Script. Angl.* Balæus & Leland rapportez par Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 2. *chap.* 24.

ELBOGEN, ville de Bohéme. *Voyez* ELLEBOGEN.

ELBOGEN, ville de Suéde. *Voyez* MALMOE.

ELBOURG, ville & Evêché de Jutland en Danemarck, porte ce nom à cause de la pêche des anguilles que les Allemans appellent *Aal* ou *Ahl*: il s'y en fait un grand commerce. *Voyez* ALBOURG.

ELBURG, petite ville des Provinces-Unies, dans le Duché de Gueldre, sur la côte occidentale du Zuiderzée, dans le Vélaw, étoit autrefois assez bien fortifiée; & fut prise en 1672 par les François, qui en ruïnérent toutes les fortifications l'année suivante. Elle est près de la frontiére du païs d'Overissel, à peu pres au midi de Campen dont elle est éloignée de deux lieues & demie. * Baudrand.

ELCANA, l'un des trois fils de Coré. * *Exode, ch.* 6. *v.* 24. 1. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 23.

ELCANA, premier Ministre du Roi Achas, qui fut tué par Zechri. * *II. Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. *v.* 7.

ELCANA, l'un des Descendans de Caath, vivoit vers l'an 2880 du monde, 1155 avant Jesus-Christ, & fut mari d'Anne mére de Samuel. En allant à Silo, où étoit l'Arche, il consoloit sa femme de ce qu'elle étoit stérile. Depuis, les vœux & les larmes d'Anne obtinrent de Dieu un fils, qui fut Samuel, & ils l'offrirent au temple. * I. *Sam.* ou *Rois*, *ch.* 1. & 2. Salian, *A. M.* 2889. 2900. *& seq. Voyez* ANNE & SAMUEL.

EL-CATIF, ville de l'Asie, dans l'Arabie Heureuse, au sud de Balsera tirant vers l'est, donne son nom à la MER d'ELCATIF, dite aussi GOLFE DE PERSE ou de BALSERA, qui s'étend depuis l'embouchure du Tigre jusques au détroit de Mosandam, & qui sépare la Perse de l'Arabie. * *Cherchez* BALSERA.

ELCÉSAITES, ou SAMPSE'ENS, Secte d'Hérétiques, qui s'éleva dans l'Eglise au commencement du second siécle, eut pour Auteur un nommé Elxaï Juif, qui se joignit aux Ebionites, du tems de Trajan vers l'an 114, & qui apporta dans cette Secte de nouveaux dogmes. Les Elcésaïtes observoient comme les Ebionites les cérémonies de la Loi de Moïse, la circoncision & le sabbat; mais ils ne vouloient point de sacrifices. Ils admettoient un Christ descendu du ciel dans Jésus: ils lui donnoient une forme humaine, qui avoit environ trente-huit lieues de haut; & un saint Esprit de même étendue, qu'ils prétendoient être une femme, mais invisible. Leur Christ n'étoit pas le fils de Dieu, mais l'un des Archanges, qui étoit venu pour détruire les sacrifices du Créateur. Les Elcésaïtes, rejettoient presque tous les livres de l'Ancien & du Nouveau Testament. Ils avoient un livre qu'ils disoient être descendu du ciel, & un autre composé par Elxaï. Ils détestoient saint Paul; & soutenoient que l'on pouvoit renoncer à la foi de J. C. & même adorer les idoles. Quelques-uns d'entr'eux prétendoient qu'Adam étoit le Christ; ou que le Christ qui a été créé avant toutes choses, & qui est un esprit au dessus des Anges, étoit descendu dans Adam, & apparu aux Patriarches; qu'enfin il étoit venu couvert du corps d'Adam dans ces derniers tems, & qu'il avoit été crucifié. Avec toutes ces erreurs, ils adoroient l'eau, marchoient piez nuds, s'abstenoient de manger des choses animées, & se servoient de la Magie pour faire valoir leurs impostures. Cette Secte étoit principalement établie dans la Palestine, au delà du Jourdain, où elle subsistoit encore du tems de saint Epiphane. Ils honoroient Elxaï, son frére Texée, & tous ceux de leur race; de sorte que sous l'Empire de Valens, ils portoient un grand respect à deux sœurs qu'ils disoient en descendre. Ils les accompagnoient en foule, quand elles sortoient de chez elles, ramassoient avec soin la poudre de leurs piez, & jusqu'à leurs crachats, pour s'en servir de reméde. Origéne écrit souvent contre ces Elcésaïtes. Eusébe en parle dans le *livre* 6. *ch.* 38. Methodius en fait mention dans son *festin des Vierges*; & saint Epiphane dans l'*Hérésie* 35, qui est la leur & dans la 30, qui est celle des Ebionites. * S. Epiphane, *Hær.* 19. 53. *&c.* Saint Augustin, *des Hér. c.* 32. Eusébe, *liv.* 6. *Hist. c.* 31. Nicéphore, *liv.* 5. *c.* 24. Baronius, *A. C.* 105. *n.* 2. 3. & 4. 249. *n.* 8. *&c.* Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiast. trois premiers siécles.*

ELCE'SE, ou ELCE'SI, petit village de la Tribu de Nephtali, mais illustre pour avoir donné naissance au Prophéte Nahum.

hum. Il y en à qui le mettent dans la Tribu de Siméon. * *Nahum, ch.* 1. *v.* 1.

* ELCHANAN fils de Dodo, l'un des trente vaillans hommes de David. * II. *Sam.* ou *Rois, ch.* 23. *v.* 24.

ELCHE, ville autrefois Epiſcopale & ſuffragante de Tolède. Elle eſt en Eſpagne, dans le Royaume de Valence, ſur la Ségre, à quatre lieues d'Alicante, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELCHINGEN, bourg d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, ſur le Danube, à une lieue au deſſous de la ville d'Ulm. Il y avoit dans ce bourg ſur une colline, un Château infame par les vols & les meurtres de ceux à qui il appartenoit. Conrad Duc de Saxe pour ſanctifier ce lieu, y fonda l'an 1128, un couvent de Bénédictins qui eſt maintenant une Abbaïe. * Maty, *Diction. Géogr.*

ELCHOLM. *Voyez* ELLEHOLM.

ELCIAS, ſurnommé *le Grand*, d'une des premiéres familles de Jéruſalem, accompagna Ariſtobule frére du Roi Agrippa, lorſque ce Prince alla ſupplier Pétrone, Gouverneur de Syrie, de ne pas contraindre les Juifs à permettre qu'on poſât la ſtatue de l'Empereur Caius Caligula dans le temple de Jéruſalem, ce qu'ils obtinrent. * Joſéphe, *Antiquit. Judaiq. liv. XVIII. chap.* 11. *article* 791.

EL CLUYO. *Voyez* CHUCUITO.

* ELDA, petite ville du Royaume de Valence en Eſpagne, ſur une petite riviére au nord-oueſt d'Alicante, & au nord de Murcie. Elle porte le tître de Comté, & en 1708, le Roi Philippe V. la donna au Duc d'Atri du Royaume de Naples, parce que celui qui en étoit auparavant le poſſeſſeur s'étoit déclaré pour Charles III. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colmenar, *Délices d'Eſpagne, p.* 551.

ELDAD, eſt le nom d'un des ſoixante-dix Juges, que Moïſe établit ſur le peuple d'Iſraël. Quelques Auteurs après ſaint Jérôme, ont cru que cet Eldad & Médad, étoient fréres du même Moïſe; mais ils l'ont cru ſans raiſon, & Torniel refute ſolidement cette opinion. * *Nombres, ch.* 11. *v.* 26. Saint Jérôme, *ſur le* 1. *ch. des Chron.* ou *Paralip.* Torniel, *A. C.* 2545. *n.* 55. & 56. *p.* 551. & 552. *edit. Plantin.*

ELDAD, ou HELDAN, Evêque de Glocefter en Angleterre, vivoit ſur la fin du cinquiéme ſiécle, vers l'an 490. On lui attribue quelques Ouvrages, & un entre autres, qu'il écrivit pour les Bretons naturels, contre les Saxons. * Piſeus, *de Script. Angl.*

ELDAD DANIUS, Rabbin dans le XIII ſiécle, a compoſé divers Ouvrages. Génébrard fait mention de lui *en ſa Chron.*

ELDAFAGNI, ou ELADASAGNI, ancienne petite ville de Gréce. Elle eſt dans l'Epire, ſur la riviére de Polina, vers ſa ſource, & vers les confins de la Macédoine & de la Theſſalie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ELDAHA fils de Madian, & petit fils d'Abraham & de Kéthura. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 33.

* ELDE petite riviére du Duché de Mekelbourg, tire ſon origine du Lac Plawen, coule de l'eſt à l'oueſt pendant environ la moitié de ſon cours, & du nord au ſud pendant l'autre moitié. Elle ſe partage à Eldenaw en deux branches qui font une iſle, & dont la droite tombe dans l'Elbe à Domitz.

* ELDENAW, ELDENAU, ELDENA & ELDENOW, petite ville dans le Duché de Mekelbourg ſur l'Elde dans l'endroit où cette riviére ſe ſépare en deux branches.

* ELDENAW, ELDENAU, ELDENA & ELDENOW, dans la Poméranie, entre Gripſwalde & Ludwigsberg, étoit autrefois une Abbaïe ſéparée, mais elle eſt préſentement compriſe ſous Gripſwalde. * *Gr, Dict. Univ. Holl. Topographia Saxoniæ Inferioris, p.* 79.

ELDRED. *Voyez* EDRED,

E'LE'ALE', ville des Moabites, donnée à la Tribu de Ruben, au delà du Jourdain. * *Nombres, ch.* 32. *v.* 37.

E'LE'AZAR, l'un des fils d'Aaron, premier Pontife des Juifs, lui ſuccéda dans la ſouveraine ſacrificature l'an 2583 du monde, & 1452 avant J. C. Après la mort de Moïſe il ſuivit Joſué, & mourut après avoir tenu le Pontificat douze années. Phinées ſon fils lui ſuccéda. * *Nombres, ch.* 31. 32. & 34. *Deuteronome, ch.* 10. *Joſué, ch.* 14. 17. 19. 21. 24. *Juges*, &c. Salian, *A. M.* 2583. & *ſeq.*

E'LE'AZAR, fils d'*Abinadab*, qui eut la garde de l'Arche, après qu'on l'eut retirée de la main des Philiſtins, & qu'on l'eut miſe dans ſa maiſon. I. *Sam.* ou *Rois, ch.* 7. *v.* 1.

E'LE'AZAR, fils de *Dodo Ahohite*, fut un des trois Braves, qui traverſérent avec impétuoſité le camp des ennemis du peuple de Dieu, pour aller querir au Roi David de l'eau de la citerne, qui étoit proche de la porte de Bethléem. Il rafraîchit par ce moyen ce Prince extrêmement altéré par les fatigues du ſiége de Jéruſalem. Une autre fois les Iſraëlites étant ſur le point de donner bataille aux Philiſtins, furent ſaiſis d'une ſi grande frayeur pour le grand nombre des ennemis, qu'ils avoient à combattre, qu'ils prirent la fuite, & abandonnérent lâchement David à la merci de ſes ennemis. Il n'y eut qu'Eléazar, fils de Dodo, qui fit ferme avec le Roi, arrêtant la fureur des ennemis, dont il fit un tel carnage, que le ſang dont ſon épée étoit teinte, ſe cola à ſa main. Ce vaillant homme ranima par ſa valeur les troupes de David, qui ayant eu honte de leur peu de courage, la voulurent effacer en ſe jettant à travers les bataillons des ennemis déja ébranlez, ſi bien qu'ils les enfoncérent & remportérent cette mémorable victoire, dans laquelle une partie des ſoldats fut aſſez long-tems occupée à dépouiller les morts qu'Eléazar avoit tuez de ſa propre main. Cela arriva environ l'an du monde. 2988, & 1047 avant Jeſus-Chriſt. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 12.

E'LE'AZAR, frére de *Simon*, ſurnommé *le Juſte*, à cauſe de ſa probité, ſuccéda à ſon frére dans la ſouveraine Sacrificature des Juifs; parce qu'Onias, fils de Simon, étoit encore trop jeune pour l'exercer. Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, lui renvoya ſix-vingt mille Juifs, qui étoient captifs dans ſon Royaume, & le pria par des lettres très obligeantes & accompagnées de riches préſens, qu'André Capitaine des Gardes portoit, de lui communiquer les loix des Juifs. On dit que ce Pontife envoya, environ 277 avant Jeſus-Chriſt, ſoixante-douze Savans de ſa nation, qui traduiſirent la Bible d'Hébreu en Grec; & c'eſt la verſion qu'on nomme ordinairement *des Septante*. Joſéphe marque en particulier tout ce qui ſe paſſa dans cette occaſion. Salian dit que le Pontificat d'Eléazar fut de trente-deux années. Nous n'en ſommes pas aſſurez. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. liv.* 12. *ch.* 2. Salian, *A. M.* 3769. & *ſeqq.*

E'LE'AZAR, l'un des principaux Docteurs de la Loi entre les Juifs, de la race ſacerdotale, ſous le régne d'Antiochus *Epiphanès*, Roi de Syrie. Ce Prince voulut l'obliger de violer la Loi, en lui faiſant manger de la chair de porc; mais ce vénérable vieillard lui réſiſta courageuſement. Antiochus le fit cruellement fouetter. Quelques-uns lui ayant propoſé pour ſe délivrer du ſupplice, de feindre, qu'il avoit mangé des viandes défendues, quoiqu'on ne lui eût donné que des viandes dont il lui étoit permis de manger, il refuſa de conſerver ſa vie par cette lâcheté criminelle; & les bourreaux ayant continué de le battre, il expira entre leurs mains. *II. Machab. ch.* 5. & 6. Joſéphe, *Ant. Jud. l.* 12. *ch.* 7.

E'LE'AZAR, ſurnommé *Auran*, le dernier des cinq fils de Mathathias, ſeconda ſes fréres nommez *Machabées & Aſmonéens*, pour la défenſe de leur Religon. Dans la bataille, que ſon frére Judas Machabée donna vers l'an 163 avant J. C. contre l'armée d'Antiochus *Eupator*, Eléazar ſignala ſon courage; & s'appercevant qu'entre tous les éléphans de l'armée des Syriens, il y en avoit un plus grand & plus ſuperbement enharnaché que les autres, il crut que le Roi étoit deſſus. Alors ſans conſidérer la grandeur du péril où il s'expoſoit, il ſe fit jour à travers ceux qui environnoient cet animal, en tua pluſieurs, mit le reſte en fuite, vint juſques à l'éléphant, ſe coula ſous ſon ventre, & le tua à coups d'épée: mais il fut accablé de ſon poids, reçut la mort en la lui donnant, & ſelon l'expreſſion de ſaint Ambroiſe; il fut enſeveli ſous ſon propre triomphe. * Machabées, *liv.* 1. *chap.* 6. Joſéphe, *liv.* 12. *des Antiq. Judaiq. chap.* 8. & 14.

E'LE'AZAR, fils d'Eliud, dont parle ſaint Matthieu, en la généalogie du fils de Dieu, *ch.* 1. *v.* 15.

E'LE'AZAR, fils de Moïſe. *Voyez* E'LIE'ZER.

E'LE'AZAR fils de Mahli Lévite & petit-fils de Mérari mourut ſans enfans mâles, & n'eut que des filles. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 21. & 22.

E'LE'AZAR, célébre Magicien, dont parle Flave Joſéphe, & qu'il dit avoir vu. Il ſembloit délivrer les poſſédez de l'eſprit malin par ſes charmes & par ſes enchantemens. Il attachoit, dit-on, au nez du poſſédé un anneau, où étoit enchaſſée une racine dont le Roi Salomon ſe ſervoit à cet uſage; & dès que le Démon l'avoit flairée, il jettoit le poſſédé par terre & l'abandonnoit: il récitoit enſuite les mêmes paroles que Salomon avoit laiſſées par écrit, & en faiſant mention de ce Prince, il défendoit au Démon de revenir dans le corps du poſſédé. Il en avoit fait l'expérience en préſence de l'Empereur Veſpaſien, de ſes fils & de pluſieurs Capitaines & Soldats: mais pour faire encore mieux voir l'effet de ſes conjurations, il rempliſſoit une cruche d'eau, & commandoit au Démon de la jetter par terre, afin que l'on connût par ce ſigne, qu'il avoit abandonné le poſſédé, & il obéïſſoit. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. liv.* 8. *chap.* 2.

E'LE'AZAR, fils de *Bethus*. L'Ethnarque Archélaüs après ſon retour de Rome, l'établit ſouverain Sacrificateur des Juifs. Il fut le ſoixante cinquiéme depuis Aaron, & le troiſiéme après la nativité du Sauveur. Il ſuccéda à ſon frére *Joaſar*, & n'exerça cette charge que trois ans, ayant été obligé de la remettre à *Jeſus* fils de *Sié* ou de *Sias*. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. liv.* 17. *chap.* 15. Tirin, *Chron. ſacr. chap.* 42.

E'LE'AZAR, fils d'*Ananus*, fut honoré de la dignité de ſouverain Sacrificateur des Juifs, par Valérius Gratus, Gouverneur de Judée, qui l'ôta à Iſmaël fils de Phabus. Il ne la garda qu'une année, il en fut dépoſſédé, & la remit à Siméon fils de Camith, l'an 18 de Jeſus-Chriſt & du monde 4053. Il fut le ſoixante-neuviéme ſouverain Sacrificateur, & le ſeptiéme après la naiſſance du Meſſie. * Joſephe, *Antiq. Judaiq. liv.* 18. *ch.* 3. Tirin, *Chron. ſacr. chap.* 42.

E'LE'AZAR, Juif de la ville de Babylone, d'une taille giganteſque, puiſqu'on dit qu'il avoit ſept coudées de haut qui font dix piez & demi. Artabane Roi des Parthes le donna à l'Empereur Tibére. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. liv.* 18. *chap.* 6.

E'LE'AZAR, Juif zélé & ſavant dans ſa Religion, ayant ſçu qu'Izate Roi des Adiabéniens avoit embraſſé la Religion des Juifs, ſans avoir reçu la circonciſion, lui dit franchement que ſa converſion ne lui ſerviroit de rien, s'il ne prenoit cette marque qui diſtinguoit les Fidéles d'avec les Infidéles, que ſans elle il ne lui étoit pas poſſible de ſe ſauver. Ce Roi fut ſi touché de cet avis, qu'il envoya querir un Chirurgien & ſe fit circoncire, quoi qu'il fût dans un âge à ne pouvoir ſouffrir une telle opération, ſans hazarder ſa vie. * *Antiq. Judaïq. liv.* 20. *chap.* 2.

E'LE'AZAR, fils de *Dineus* de la province de Galilée, étoit un inſigne Voleur, qui ravageoit & déſoloit entiérement les bourgs des Samaritains par ſes voleries & ſes brigandages. Il leur fit encore de plus grands maux lorſqu'il fut élu Chef de parti de ceux de ſa nation contre ceux de Samarie, dans la guerre qu'ils ſe firent les uns contre les autres, pour les raiſons que je vais dire. Les Juifs de la Galilée, qui alloient à Jéruſalem les jours des fêtes ſolemnelles, avoient coutume de paſſer par les terres des Samaritains. Quelques Galiléens entrérent en conteſtation avec les Habitans de Naïs, qui eſt un village qui en dépend & qui eſt ſitué dans le grand champ. L. querelle s'échauffa ſi fort que pluſieurs Juifs y furent tuez. Les principaux de Galilée en portérent leurs plaintes au Gouverneur Cumanus, pour en avoir juſtice. Mais comme il avoit été prévenu par les Samaritains, & gagné par leur argent, ils n'en reçurent aucune ſatisfaction. Un procédé ſi déraiſonnable les irrita ſi fort, qu'ils

résolurent de se la faire par les armes, disant que la servitude étoit assez rude par elle même, sans que les injustices & les outrages la rendissent encore plus insupportable. Comme ils n'avoient point de Chef, ils appellérent Eléazar fils de Dineus, qui se mit à leur tête avec ses troupes, attaqua par plusieurs fois les Samaritains, les battit, & les pilla : & si Cumanus ne se fût mis en marche avec sa cavalerie de Sébaste, quatre cohortes, & grand nombre de ceux qu'il favorisoit, le mal auroit été beaucoup plus grand. Cumanus tua plusieurs Galiléens, prit Eléazar, & le fit mourir. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. liv.* 20. *chap.* 5.

ELEAZAR, fils d'*Ananias*, Grand Sacrificateur des Juifs, étoit un homme fort téméraire & insolent. Il se mit à la tête d'une compagnie de gens aussi méchans que lui, se saisit des portes du temple de Jérusalem, & dit tout haut, qu'il ne falloit point recevoir de présens ni d'offrandes que de ceux de sa nation, & nullement des Etrangers, ce qui étoit directement contraire à l'ancienne coutume. Les autres Sacrificateurs, les Anciens, les Grands de Jérusalem, & tous ceux qui avoient du zéle pour la gloire de Dieu, & de l'amour pour la conservation du peuple, virent bien que tout cela ne se faisoit que pour choquer les Romains, & allumer le feu d'une guerre civile, qui ne se pourroit éteindre que dans leur sang. Ils s'y opposérent par leurs remontrances, par leurs priéres, & enfin par la force. Tout cela fut inutile, il en fallut passer par là, & Eléazar continua dans cette pratique jusqu'à l'entiére ruïne du temple. * Joséphe, *Guerre des Juifs, liv.* 2. *chap.* 30.

ELEAZAR, parent de ce Manahem, qui avoit usurpé la Couronne, & qui faisoit le Roi dans Jérusalem. Comme il vit que son parent étoit pris, entre les mains des Sénateurs, & sur le point d'être puni comme il méritoit, il se retira à Massada. * Joséphe, *Guerre des Juifs, liv.* 2. *ch.* 30.

ELEAZAR, Juif, fils d'un nommé *Simon*, aspiroit à la tyrannie & vouloit avoir un commandement absolu dans Jérusalem, & enfin après quelques méfiances, & oppositions qu'il eut à essuyer, il en vint à bout. Il amassa de grands thrésors dans le tems que les Juifs défirent l'armée de Cestius ; car il fit un butin considérable sur ce Général, prit tout l'Argent qui étoit destiné pour le payement de l'armée, & n'oublia rien par le moyen de ses richesses, pour se rendre maître de Jérusalem au commencement de la guerre contre les Romains. On fit d'abord tout ce qu'on put pour s'opposer à ses desseins ; mais comme l'intérêt est le maître de toutes choses, son argent lui aquit tant de partisans, qu'il devint un Tyran très-cruel. * Joséphe, *Guerre des Juifs, liv.* 2. *chap.* 42. *liv.* 4. *ch.* 5. 31. & 42.

ELEAZAR, fils de *Mathias*, fils de *Théophile*, Juif qui fut choisi avec Jesus fils de Saphas, tous deux de la race sacerdotale, pour commander les gens de guerre dans l'Idumée, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. * Joséphe, *Guerre des Juifs, liv.* 2. *chap.* 42.

ELEAZAR, Juif, Capitaine dans l'armée de Simon, fils de Gioras, alla au château d'Herodion pour persuader à la garnison de remettre cette forteresse entre les mains de Simon, mais il n'eut pas plutôt déclaré sa commission, qu'on se mit en état de le tuer ; & comme les portes étoient fermées, & qu'il ne pouvoit s'enfuir, il se jetta d'une fenêtre en bas, où il se brisa tout le corps & mourut sur le champ. * Joséphe, *Guerre des Juifs, liv.* 4. *chap.* 3.

ELEAZAR, Juif très-vaillant, après la prise de Jérusalem & du Temple, se retira dans le château de Macheron, où il soutint avec une valeur incroyable le siége contre Bassus surnommé *Lucilius*. Comme un jour il étoit près des murailles, à reprocher aux Romains leur lâcheté, un soldat Egyptien appellé *Rufus* partit si promtement de la main, qu'il l'enleva à la vue de ses compagnons, & le porta tout armé qu'il étoit au camp de Bassus. *Voyez* BASSUS. * Joséphe, *Guerre des Juifs, liv.* 7. *chap.* 25.

ELEAZAR, Juif, Chef des Sicaires, après la ruine de Jérusalem, se jetta dans Massala, & en soutint vaillamment le siége contre Flavius Silva. Mais voyant qu'il ne pouvoit éviter que la place ne fût prise d'assaut, il eut tant de pouvoir sur l'esprit de ses compagnons, qu'il leur persuada de se tuer tous, plutôt que de se mettre dans la servitude. Ils s'égorgérent donc tous les uns les autres, & pas un ne resta de cette sanglante tragédie. * Joséphe, *Guerre des Juifs, liv.* 4. *ch.* 30.

ELEBANDA. *Voyez* ALABANDA.

ELECTE, c'est à dire, *choisie, élue, destinée*. On prétend que c'est le nom d'une Dame Chrétienne à laquelle S. Jean adresse sa seconde épître, & qu'il exhorte d'éviter les erreurs de certaines gens, qui nioient que J. C. fût venu en chair. D'autres prennent le nom d'*Electe* ou *Elue* pour une épithéte que saint Jean donne à la Dame à qui il écrit, & qu'il ne nomme point. On prétend qu'il y en a eu une autre de même nom qui demeuroit à Ephése, & qui étoit soeur de la premiére. Il y en a qui assurent qu'elle étoit de la province des Parthes, & d'autres d'une province de l'Asie Mineure. Quoiqu'il en soit, Baronius soutient que cette lettre fut écrite par saint Jean l'an de J. C. 99, & Lucius Dexter l'an 100 ; mais celui-ci n'est d'aucune considération. * Tirin, *dans sa préface sur cette Epitre.*

ELECTEURS, Princes d'Allemagne, qui ont droit d'élire l'Empereur. Il est certain que depuis que la race des Carlovingiens fut éteinte en Allemagne, le Royaume de Germanie, qui étoit auparavant successif, selon la loi fondamentale des François, devint électif, & que les Rois Conrad I. Henri *l'Oiseleur*, & son fils Othon *le Grand*, furent élus par les Princes & les Seigneurs ecclésiastiques & séculiers, & par les Députez des villes réprésentant le peuple. Depuis que l'Empire fut transporté aux Allemans, en la personne d'Othon *le Grand*, & que la dignité d'Empereur fut unie à celle de Roi de Germanie, quoique le fils pour l'ordinaire succédât au pére, & que les Othons se fussent mis en possession du droit de succession en faveur de leur postérité ; on élut néanmoins comme auparavant les Empereurs, jusqu'après Frédéric II. en 1210 ; ce qui paroît manifestement par les témoignages des Auteurs qui ont marqué l'élection de tous les Princes, comme Othon de Frisingue, l'Abbé Urspergn, &c.

Il faut remarquer qu'il y a eu de tems en tems du changement dans ces élections. D'abord on y admit les peuples réprésentez par les Députez des villes ; ce qui a duré plus d'un siécle, comme on le voit par l'élection de Conrad III, rapportée par Othon Evêque de Frisingue. Et parce que le Royaume d'Italie, & Rome même, étoient depuis Othon *le Grand*, de la Monarchie Allemande, les Princes, les Seigneurs, & les villes d'Italie, & le Pape même par ses Légats, comme réprésentant le peuple Romain, pouvoient donner leurs suffrages, quand ils le vouloient, dans ces élections ; ainsi qu'ils firent en celle des Empereurs Henri IV, Lothaire II, Conrad III, & Frédéric I. Mais les Princes Officiers de l'Empire, qui avoient le plus de crédit & d'autorité dans ces assemblées, trouvérent moyen, sous le régne d'Henri V. de faire changer en leur faveur la forme de l'élection ; de sorte que les autres Princes & Seigneurs, & les Députez nommoient seulement, & présentoient celui qu'ils jugeoient devoir être élu par ces grands Officiers. Si ceux-ci en élisoient un autre, il falloit aussi reciproquement que leur election fût approuvée par le plus grand nombre de ceux qui composoient cette assemblée. C'est ainsi que furent élus Lothaire II. en 1125, & Frédéric I. en 1152, comme nous l'apprenons de deux manuscrits, dont l'un est de Velbert, Chapelain de Conrad III, l'autre d'Amandus, Sécrétaire de Frédéric I, & desquels Paul Vindekius nous a donné les fragmens dans son Traité des Electeurs, *c.* 4. & 5. Que s'il se formoit quelque division dans l'Empire pour l'élection d'un Empereur, ce qui est souvent arrivé, alors chacun donnoit sa voix dans les assemblées, comme auparavant, sans qu'on s'adressât plus aux Officiers, puis qu'ils étoient eux-mêmes divisez. Cela se voit par les lettres qu'on écrivit au Pape Innocent III, sur les deux élections que l'on avoit faites d'Othon IV, & de Philippe de Souabe, après la mort de l'Empereur Henri VI, en 1198. Il y eut encore un autre changement très-considérable, dans les élections des Empereurs ; car après celle de Conrad III, en 1138, on n'y admit plus que les Feudataires de l'Empire, ecclésiastiques & séculiers. & depuis celle de Frédéric I. en 1152, il n'y eut plus que les seuls Allemans, qui eussent droit d'élire l'Empereur ; comme il paroît par le fameux chapitre *Venerabilem, de Electione*, tiré de l'épître d'Innocent III, à Berthold Duc de Zéringhen, après l'élection de l'Empereur Othon IV, en 1208. Mais après celle de Fréderic II, laquelle se trouve être la derniére qui se fit, en 1210, par la plûpart des Princes Allemans ; ces mêmes Princes, d'un commun consentement, déférérent uniquement le droit d'élire l'Empereur aux sept grands Officiers de l'Empire, ausquels on presentoit auparavant celui qu'on desiroit qui fût élu. C'est ce qu'Albert Abbé de Staden, qui écrivoit du tems de cet Empereur Fréderic, nous apprend en termes formels, quand il dit que Grégoire IX, qui avoit excommunié Fréderic II. en 1239, voulant qu'on en mît un autre en sa place, les Princes ausquels il en avoit écrit, lui répondirent qu'il n'avoit rien à voir en l'élection de l'Empereur, & que c'étoit à eux seuls qu'il appartenoit de la faire. Puis il ajoûte, qu'en vertu d'un decret que les Princes avoient fait auparavant d'un consentement général, ceux qui élisent l'Empereur, sont les Archevêques de Mayence, de Tréves, & de Cologne, le Comte Palatin, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, & le Roi de Bohéme, qu'il nomme comme surnuméraire. Martin *le Polonois*, qui florissoit sous le régne du même Frederic, dit aussi, qu'il fut arrêté que l'élection se feroit par les sept grands Officiers de l'Empire, qu'il nomme chacun selon son rang & son office. C'est là la premiére fois qu'on trouve dans l'Histoire les sept Electeurs, qui ensuite de cette nouvelle institution élurent, environ huit ans après, Guillaume Comte de Hollande en la place de Frédéric, excommunié de nouveau, & déposé par le Pape Innocent IV. au Concile de Lyon. Mais parce que ni Martin ni Albert de Staden n'ont pas marqué précisement le tems de l'établissement de ce nouveau Collége Electoral, on n'en peut rien dire de certain, sinon que ç'a dû être nécessairement dans l'intervalle qui est entre l'année 1210, en laquelle Frédéric II. fut élu par la plupart des Princes & Feudataires, & l'année 1240, que ces sept Electeurs étoient deja établis du consentement de tous les Princes. Pour empêcher qu'il ne se fît plus aucun changement en cette maniére d'élection, comme il s'en étoit fait de tems en tems jusqu'à Charles IV, cet Empereur en fit une Loi irrévocable par la Bulle d'or en 1356.

Ce droit d'élire les Empereurs ne vient ni du Pape Grégoire V, ni de l'Empereur Othon III, car ni dans les archives des Papes, ni dans celles des Empereurs, ni dans les compilations, que l'on a faites de ces sortes de piéces & de Decrets, il ne s'en trouve rien ; & aucun des Ecrivains de ces tems-là n'en a jamais dit un seul mot, non plus que des sept Electeurs. Tous les Empereurs qui sont venus après Grégoire V. & Othon III, jusqu'à Frédéric II, pendant l'espace de plus de deux cens ans, ont été élus ou dans les Diétes générales, ou dans les assemblées des Princes de la Germanie. Ce n'est pas aussi le Pape Innocent IV, qui a fait les sept Electeurs, au premier Concile de Lyon, comme a cru le Cardinal Baronius, se fondant sur une digression que Matthieu Paris a faite en décrivant les Actes de ce Concile, & que son Copiste a prise pour un des Actes mêmes : ce que ce savant Cardinal auroit bien reconnu, s'il avoit lu lui-même ces Actes. D'ailleurs, Albert de Staden ayant parlé des sept Electeurs sous l'année 1240 en laquelle il vivoit, il est évident qu'ils ont été avant le Concile de Lyon, qui ne fut célébré qu'en 1245. Pour conclurre ce qu'on doit croire sur ce point de l'Histoire, il semble qu'il y a trois Papes dont est venu le droit que les Princes Allemans ont, que celui qu'ils ont choisi pour leur Souverain, soit aussi couronné Empereur. Le premier est Jean XII, qui couronna le Grand Othon en 962. Car comme la dignité impériale fut alors unie à celle du Roi de Germanie, ce fut aussi alors que le droit d'élire l'Empereur, devint inséparable de celui d'élire un Roi de Germanie. Le second Pape est Léon VIII, qui par un Decret qu'il fit, du consentement du Clergé & du peuple Romain, donna à ce même Empereur, & à tous ceux qui lui succéderoient, droit d'élire

d'élire un fucceffeur, (non pas à la Monarchie Allemande, qu'Othon avoit indépendamment du faint Siége, mais à la dignité impériale.) Or comme après la mort d'Othon III, qui mourut fans enfans en 1002, tout le droit de cet Empereur fut dévolu aux Etats, il le réfignérent depuis aux fept Electeurs. Le troifiéme Pape eft Sylveftre II. qui fuccéda à Grégoire V. en 999, & que Nauclére, Auteur Allemand, dit avoir fait un Decret, qui fe trouve dans les Archives d'Aquilée, par lequel il donne aux Allemans ce droit d'éle-ction. Mais comme cette piéce peut être fufpecte, le plus fûr eft de s'en tenir à ce que nous avons dit du Pape Jean XII.

En 1648, on créa un huitiéme Electorat avec la charge de Grand Thréforier de l'Empire, pour rétablir l'Electeur Palatin, qui avoit été dépofé, fans dépouiller l'Electeur de Baviére qui avoit été revêtu de fon électorat. En 1692, on en a créé un neuviéme, en faveur du Duc d'Hanover de la maifon de Brunfwik. Ce Prince ne fut admis dans le Collége Electoral qu'au mois de feptembre 1708, que fon Ambaffadeur y prit fa place à la Diéte de Ratisbonne du confentement de tous les Colléges de l'Empire. Dans le même tems l'Ambaffadeur du Roi de Bohéme y prit auffi fa place au nom de fon maître par maniére de répréfentation; & comme l'Electeur de Baviére avoit été mis au ban de l'Empire, l'Electeur Palatin fut reintegré dans fon ancien rang de premier Electeur féculier, dont un de fes prédéceffeurs avoit été privé dans le XVII fiécle. Après la mort de l'Empereur Jofeph arrivée en 1711, lors de la convocation de la Diéte pour l'élection d'un fucceffeur, l'Electeur de Baviere fe plaignit de n'y avoir pas été appelle, non plus que l'Electeur de Cologne fon frére, qui avoit eté mis comme lui au ban de l'Empire. Ils demandérent d'être admis dans cette Diéte, & ayant été refufez, ils proteftérent contre tout ce qui fe feroit; mais nonobftant leurs proteftations on paffa outre, & l'élection de l'Empereur Charles VI. fe fit le douziéme octobre de la même année par les Electeurs de Mayence, de Tréves, & Palatin en perfonnes, & par les Ambaffadeurs de Saxe, de Brandebourg & de Brunswic. Parmi les Electeurs, la fucceffion fuit l'ordre du fang & de la proximité de branche, fans que la dignité électorale, ni les Terres qui y font attachées, puiffent être divifées par un partage. Ceux qui font eccléfiaftiques s'établiffent par élection ou par collation, comme les autres Evêques d'Allemagne: mais il faut remarquer que la dignité étant féculiére, les Electeurs eccléfiaftiques peuvent affifter à l'élection, avant que d'avoir la confirmation du Pape. * Pufendorf fous le nom de Severinus de Monzambano, *Etat préfent de l'Empire d'Allemagne*, & *Mém. des Savans*. *Voyez* ALLEMAGNE *au titre du Collége des Electeurs*; & BULLE D'OR. *L'Hiftoire de l'Empire par* Heiff. Janus, *de Origine Electorum* imprimé en 1711.

ELECTORAT, dignité attachée à certains Etats d'Allemagne, dont les Souverains portent le titre d'Electeurs, & ont feuls le privilége d'élire l'Empereur & le Roi des Romains. Quoiqu'en Allemagne les fils des Princes partagent ordinairement entre eux les Terres de leurs péres, cependant celles aufquelles l'Ectorat eft attaché, ne fouffrent point de partage, & appartiennent uniquement à l'aîné de la Maifon qui fuccéde à l'Ectorat. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉLECTRE. Ce nom eft commun à plufieurs perfonnes. ELECTRE fille d'Agamemnon, perfuada à fon frére Orefte, de venger la mort de leur pére tué par Egifthe. *Voyez* CLYTEMNESTRE. Il y a eu une autre ELECTRE, fœur d'Antigone, & toutes deux filles d'Oedipe. Une autre, fille de Thétys & de l'Océan, & femme d'Atlas. Cette derniére eft mére d'une autre ELECTRE, de qui Jupiter eut Dardanus. * Euripide. Velleius Paterculus. Eufébe. Hygin. Ovide, &c.

ÉLECTRIDES, îles de la mer Adriatique, à l'embouchure du Pô. On prétend que ce fut le lieu où Phaëton fut précipité. On rapporte que l'ambre fe recueilloit en abondance en ce lieu, d'où il a été appellé *Electrum*. *Lucien* s'en moque dans l'*Ambre* ou les *Cygnes*. Voici comment il en parle. „ Lorsque j'entendois dire en ma jeuneffe, que le long de l'Eridan, il y avoit des arbres d'où découloit l'ambre, & que cet ambre étoit les larmes des fœurs de *Phaëton*, qui avoient été changées en peupliers, & qui pleuroient encore fon infortune, je m'imaginois, que fi je paffois jamais par là, j'étendrois mon manteau deffous, pour recevoir cette précieufe liqueur. Mais comme je naviguois depuis fur ce fleuve, ne voyant aucun de ces arbres fur les bords, où le nom de Phaëton n'eft pas feulement connu, je demandai aux Matelots, quand nous arriverions en ces lieux, qui font fi fameux chez les Poëtes. Ils fe prirent à rire de mon ignorance, & s'étonnérent qu'il y eût des gens affez infolens, pour débiter ces impoftures. Ils ajoutérent que s'il y avoit en leur Païs des arbres, qui produififfent un fi grand thréfor, ils ne s'amuferoient pas à tirer à la rame, pouvant s'enrichir en un inftant. Cela me rendit tout honteux, de m'être laiffé ainfi duper par les Poëtes, & je regrettois ces chofes, comme fi je les euffe perdues." On dit auffi qu'on y trouvoit des ftatues de Dédale & d'Icare, & qu'il y avoit proche du Pô un étang rempli d'eau chaude, d'où il fortoit une exhalaifon fi mauvaife, que les oifeaux qui voloient par deffus tomboient morts. On chercheroit inutilement à préfent ces îles Electrides. *Strabon* affure dans fon Livre V, que ces Ifles Electrides ne fe trouvent point, & que tout cela n'eft qu'une imagination des Poëtes.

Mais il y a des Ifles de ce nom dans l'Océan Septentrional, que *Pline* nomme auffi *Gloffaria*, & qu'*Ortélius* croit être *Schetland* & *Far*, vis à vis de l'Ecoffe & des Orcades, en tirant vers le feptentrion. Mais *Cluvier* penfe qu'elles étoient dans la Mer Baltique, fur les frontiéres de la Sarmatie Européane, où font maintenant *Das Curish Nerung*, & *Frifch Nerung*, Païs fur les frontiéres de la Pruffe, qu'on apelle autrement *Nerung*. * L'Abbé Danet. Baudrand.

ÉLECTRIS, petite île de la grande Gréce, que Servius appelle auffi *Febra*, & qu'on nomme maintenant *il Monte Sardo*. Elle eft préfentement du Royaume de Naples dans le Golfe de Tarente. Le païs en eft fort montueux, il y a un village affez grand & un Fort contre les Pirates. Elle eft éloignée de fept milles de Tarente, en tirant vers le midi. * Baudrand.

ÉLÉE ou ELIDE, païs du Péloponnéfe, aujourd'hui MORÉE, entre l'Achaïe, la Meffénie, & l'Arcadie, renfermoit le mont Pénée & les fleuves Alphée & Ladon. Ses villes principales étoient Elis & Pife, auffi nommée *Olympie*, où l'on célébroit les Jeux Olympiques, Cylléne, &c. Les Eleens eurent premiérement des Rois, furent depuis gouvernez par des Magiftrats, & furent enfin foumis aux Romains, après avoir réfifté à Antipater, & avoir été dominez par le Tyran Ariftotime. Au refte, l'Elide étoit comme une terre particuliérement confacrée à Jupiter, & ceux qui l'attaquoient, étoient reputez facriléges. Cependant les Arcadiens, les Lacédémoniens, & quelques autres peuples, furent peu fcrupuleux fur cet article. Le temple de Jupiter *Olympien*, avec la Statue de ce Dieu, qu'on a mife entre les merveilles du monde, les Jeux Olympiques, & quelques autres célébrez à l'honneur de Junon, ont rendu l'Elide très-célébre. Le païs fut auffi nommée Epée du nom du Roi Epeus, & Elée du nom du Roi Eleus fils d'Euricyde fille d'Endymion. * Paufanias, *in Eliacis*. Strabon, *l.* 8. Ptolomée, *l.* 3. Laurembergius, *Græc. Antiq.*

ÉLÉE, ville maritime d'Afie dans l'Eolie, où ceux de Pergame, qui en étoit éloignée de fix-vingt ftades, tenoient leurs vaiffeaux, fut bâtie par Mnefthée auprès du Caïque, & nommée premiérement *Cidanis*. C'étoit le lieu de la naiffance du Philofophe Zénon, qui fut furnommé *Eleates*. Cette ville a dû être dans le fecond fiécle entiérement indépendante de Pergame; car on trouve une médaille au coin de Quintus, connu fous le nom d'Hoftilien, qui avoit été frappée par les Eléates. * Etienne de Byzance. Strabon.

ÉLÉE, ville de Lucanie, que quelques-uns ont nommée *Hela*; peut être du mot Grec ἕλος, c'eft à dire, *Marais*, parce qu'elle eft dans un marécage. * Les mêmes qu'à l'article précédent.

ÉLÉGIE, Poëme propre à chanter des avantures triftes ou amoureufes. Ovide, Tibulle & Properce ont admirablement réuffi en cette forte de poëfie, qui doit être aifée, tendre & paffionnée. Nous avons en François des Elégies très-belles & très-touchantes. C'eft Madame la Comteffe de la Suze qui a remporté le prix dans ce genre entre nos Poëtes François.

É'LE'LE'EN, l'un des furnoms de Bacchus, qui vient d'un mot Grec, qui fignifie *faire grand bruit*: ce qui fe pratiquoit dans les Bacchanales, & ce qui arrive encore à ceux qui ont pris trop de vin. * Ovide, *Metam.* 4. & 4. *Epift.* Les Anciens ont donné la même épithéte d'*Eléléen* au Soleil, d'un autre mot Grec qui fignifie *tourner*, parce qu'il tourne inceffamment autour de la terre, felon l'opinion commune, & le Syftéme de Ptolomée.

É'LE'ME'DIN, ville de douze cens feux, dans le Royaume de Maroc en Afrique, & dans la Province d'Efcure ou de Hafcora. Elle eft fituée à une lieue & demie d'Almédine vers le couchant dans un vallon environné de quatre montagnes fort élevées; ce qui eft caufe qu'il y fait grand froid. C'eft une fondation des anciens Africains. Ses Habitans font Bérébéres de la Tribu de *Muçamoda*, d'une de fes branches nommée *Haffara*. Ils font braves & fe piquent de nobleffe. Il y a plufieurs Marchands & Artifans parmi eux, & la contrée eft d'une grande étendue, & abondante en blé, en huile, & en troupeaux. La ville d'Elémédin qui avoit été érigée en République, ceffa d'être libre par les cabales d'un riche Marchand de Fez qui y demeuroit, & qui foumit au Roi de Fez, cette ville & celle d'Almédine dont il fut fait Gouverneur, à la charge de payer tous les ans fept mille ducats au Roi. * Marmol, *Defcr. du Royaume de Maroc, tome* 2. *l.* 3. *c.* 71. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ELENCHUS, Dieu de Liberté & de Vérité, dont il étoit parlé dans les Comédies de Ménandre, comme nous l'apprenons de Lucien dans fon *Apophrade*, ou *le Mauvais Grammairien*.

ÉLÉNUS, (Jérôme) Jurifconfulte, natif de Brabant dans le XVI fiécle, étudia à Louvain, & s'y avança dans les Langues & dans les Belles Lettres. Etant venu en France, il apprit le Droit à Orléans & à Paris, & le profeffa quelque-tems après à Louvain, où il enfeigna auffi le Grec. Depuis il fut Avocat à Anvers, & y mourut affez jeune, en 1570. Elénus a compofé quelques Ouvrages, *Diatribarum feu Exercitationum ad Jus Civile lib. III*; *Annotationes ad Inftit. Juris Canon. Lanceloti, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

ÉLÉOCATH ou ÉLÉOCHET: c'eft une habitation des Arabes, dans le Défert de Barca, en Afrique. Elle eft fur un petit lac, qu'on trouve au milieu de ces fablonniéres, vers les confins de l'Egypte. On croit par fimple conjecture, que ce lieu eft celui que les Anciens appelloient *Oafis parva*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉLÉONOR de Portugal, Impératrice, étoit l'aînée des filles d'*Edouard* Roi de Portugal, & d'*Eléonor* d'Arragon. Elle fut mariée, l'an 1450, avec *Frédéric* IV. de ce nom, Duc d'Autriche, depuis Empereur, fils d'*Erneft* & de *Zimburge* de Mazovie. Enéas Silvius, qui fut Pape fous le nom de Pie II. traita de ce mariage, en qualité de Sécrétaire de Frédéric. Le Pape Nicolas V. couronna Eléonor, qui fut mére de l'Empereur *Maximilien* I. & qui mourut à Newftat en Autriche l'an 1467, âgée de 33 ans. Son corps fut enterré dans le chœur de l'Abbaïe de la Trinité qu'elle avoit fondée.

ÉLÉONOR, ou ALIÉNOR, Reine de France, puis d'Angleterre étoit fille de *Guillaume* X. du nom, dernier Duc de Guienne, & d'*Eléonor* de Châtelleraud. Elle fut mariée dans la ville de Bourdeaux, au mois d'août de l'an 1137, avec le Roi *Louis* VII. dit *le Jeune*, qui en eut deux filles, *Marie* & *Alix*, mariées à deux fréres; l'une à *Henri* I. furnommé *le Large* ou *le Richard*, Comte de Champagne & de Brie; & l'autre à *Thibaud* furnommé *le Bon*, Comte de Brie & de Chartres. Eléonor ayant fuivi le Roi fon mari à la Terre-fainte, en ufa un peu trop famiInérement avec quelques Princes étrangers, & fut même accufée d'en-

tretenir avec Saladin l'un d'eux, une intrigue ſecrette. Louïs de retour en France, ou par jalouſie, ou par ſcrupule de conſcience, pourſuivit fortement ſa ſéparation d'avec Eléonor ſous prétexte qu'elle étoit ſa parente ; & l'obtint par ſentence des Prélats du Royaume, aſſemblez à Baugenci ſur Loire le 18 mars 1152. D'autres diſent que le Roi n'ayant eu d'elle que des filles, incapables de ſuccéder à la Couronne, & ſouhaitant des enfans mâles, demanda cette ſéparation. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr que ce divorce fut très-dommageable à l'Etat, auquel il ôta la Guienne. En 1153, Eléonor ſe remaria à *Henri* Duc de Normandie, qui fut depuis Roi d'Angleterre II. de ce nom. C'eſt là qu'ayant pris le parti de ſes enfans revoltez contre leur pére, elle fut renfermée par Henri dans une priſon, où elle demeura 16 années, ou 14 ſelon d'autres, ſans en ſortir qu'après la mort de ce Roi en 1189, que ſon fils Richard l'en retira. Il la fit Régente du Royaume, lorſqu'il ſe croiſa en 1191. Elle paſſa auſſi-tôt en Navarre pour y chercher une épouſe au Roi ſon fils ; c'étoit la Princeſſe Bérengére, & elle la lui mena en Sicile, où il conſomma le mariage avant que de faire voile pour la Terre-ſainte. Eléonor revint en Angleterre, d'où elle paſſa en Allemagne l'an 1194, pour délivrer Richard priſonnier du Duc d'Autriche. Ce Monarque étant mort en 1199, elle cabala pour faire tomber la Couronne ſur la tête de Jean, Comte de Mortain ſon fils, à l'excluſion d'Artus ſon petit-fils. Celui-ci fit un traité l'an 1201, avec Philippe *Auguſte* Roi de France, par lequel il fut dit que Blanche Infante de Caſtille, niéce de Jean que l'on ſurnomma *Sans-terre*, épouſeroit Louïs, fils unique de ce Monarque, & Eléonor quoique fort âgée, eut encore le courage d'entreprendre le voyage d'Eſpagne, pour aller prendre à Toléde cette jeune Princeſſe ſa petite-fille, & elle l'amena en Normandie. Elle fut aſſiégée dans Mirebeau, par le Prince Artus ſon petit-fils, l'an 1202 ; mais Jean ſon fils la ſecourut, & fit priſonnier ce Prince. Pluſieurs Hiſtoriens croyent qu'elle mourut la même année, & que Jean *Sans-terre* fit auſſi-tôt maſſacrer le Prince Artus ſon neveu, n'ayant pas oſé le faire du vivant d'Eléonor. D'autres diſent qu'elle ſe retira à Fontevrault où elle prit le voile de Religion, & qu'elle y mourut le 31 mars 1204. Les Hiſtoriens de cet Ordre diſent ſeulement qu'elle voulut être enterrée à Fontevrault, & qu'elle prit le voile de l'Ordre.

Matthieu Paris & Balée nous apprennent, que cette Reine avoit beaucoup d'eſprit, & qu'elle écrivit au Pape Céleſtin III, à l'Empereur Henri IV, à Richard & Jean ſes fils, des lettres qui en ſont toutes remplies. Il eſt vrai que trois de ces lettres écrites au Pape, ſont attribuées à Pierre de Blois, & qu'on les trouve même dans ſes Oeuvres. Ce ſont la 144, la 145, & la 146. Le même Pierre de Blois en écrivit une à cette Reine, qui eſt la 154, qui commence par ces mots, *In publica notitia venit, &c.* Les Curieux conſulteront ces lettres & les Notes de Gouſſainville ſur cet Auteur, page 751, de l'édition de Paris de 1667; la vie de Louis *le Jeune* rapportée par du Chêne parmi les Ecrivains de l'Hiſtoire de France, *tome 4. p. 591.* Paul Emile, *liv. 5.* Matthieu Paris. Olderic Vitalis. Guillaume de Tyr. Suger. Mézeray. Le Pére Anſelme. Bayle, *Dictionnaire Critique* à l'article de Louis VII. Roi de France.

E'L E'O N O R d'Autriche, Reine de France & de Portugal, fille de *Philippe* I. Archiduc d'Autriche, Roi d'Eſpagne, & de *Jeanne* de Caſtille, & ſœur des Empereurs *Charles*-Quint & *Ferdinand* I, naquit à Louvain le 24 novembre de l'an 1498. En 1519, elle épouſa 1. *Emanuel* Roi de Portugal: & 2. en 1530, le Roi *François* I. Le mariage ſe fit en l'Abbaïe de Capſieux, entre Bourdeaux & Bayonne, au mois de juin. Enſuite elle fut couronnée à ſaint Denys le cinquiéme mars de l'an 1531, & ménagea une entrevue entre le Roi ſon époux & l'Empereur Charles-Quint ſon frére, pour terminer leurs diviſions. Après la mort du Roi arrivée en 1547, elle ſe retira dans les Païs-Bas, auprès de l'Empereur, qui l'emmena, l'an 1555, en Eſpagne où elle mourut en 1588 à Badajox, âgée d'environ 60 ans. * Le Féron. De Thou. Du Bellay. Sainte-Marthe, & Mézeray, *en ſa Vie, & à la fin de celle de François I.* Le P. Anſelme.

E'L E'O N O R, Reine d'Angleterre, fille de *Raimond Bérenger* V. Comte de Provence, épouſa en 1236 *Henri* III. Roi d'Angleterre, & en eut, 1. *Edouard* I. du nom, de la maiſon d'Anjou; 2. *Edmond* Comte de Lancaſtre, & trois filles; 3. *Marguerite* mariée à Alexandre III. Roi d'Ecoſſe; 4. *Béatrix* mariée à Jean Duc de Bretagne; 5. *Catherine* morte jeune. Eléonor, après la mort de ſon mari, arrivée l'an 1273, prit le voile de Religion dans l'Abbaïe d'Ambersbury, ou elle mourut ſur la fin du mois de juin de l'an 1292. C'étoit une Princeſſe d'un mérite ſingulier, & dont tous les Auteurs parlent avec éloge. * *Conſultez* l'Hiſtoire de Provence de Noſtradamus & de Bouche, & celle d'Angleterre de Du Chêne. Le P. Anſelme, &c.

E'L E'O N O R de Portugal, Reine d'Aragon, fille d'*Alfonſe* IV. & de *Béatrix* de Caſtille, fut mariée vers l'an 1347 à Barcelonne, avec *Pierre* IV. du nom, Roi d'Aragon. Elle mourut ſans enfans à Xérica, au mois d'octobre de l'an 1348.

E L E O N O R de Portugal, Reine de Danemarck, étoit fille d'*Alfonſe* II. Roi de Portugal, & d'*Urraque* de Caſtille. Elle fut mariée, l'an 1229, avec *Valdemar* III. Prince de Danemarck, & mourut de regret en 1231, de la perte de ſon mari, qui fut tué à la chaſſe. Leurs corps furent enterrez à Ringſted.

E'L E'O N O R d'Aragon, Reine de Navarre, fille de *Jean* d'Aragon, & de *Blanche* Reine de Navarre, épouſa en 1436 *Gaſton* IV. Comte de Foix, & mourut le 12 février de l'an 1479, ayant eu entr'autres enfans GASTON Prince de Viane, qui de ſon mariage avec *Magdelaine*, fille de *Charles* VII. Roi de France, laiſſa PHOEBUS Roi de Navarre, &c.

E'L E'O N O R de Caſtille, Reine de Navarre, étoit fille d'*Henri* II. dit le *Magnifique*, Roi de Caſtille, & de *Jeanne* Manuel. Elle fut mariée à Soria, le Dimanche 27 mai 1375, avec *Charles* III. dit le *Noble*, Roi de Navarre. Depuis, s'étant brouillée avec ſon mari, elle ſe retira en Caſtille, où elle excita quelques ſéditions entre les Grands du Royaume, & contre le ſervice du Roi Henri III. ſon neveu. Ce Prince fut contraint de l'aſſiéger dans le château de Roa, & enſuite la renvoya au Roi Charles ſon mari, qui la reçut avec beaucoup de généroſité, & en eut huit enfans. Eléonor mourut à Pampelune le cinquiéme mars de l'an 1416, ſelon ſon épitaphe. Son corps fut depuis enterré auprès de celui de ſon mari, à Sainte-Marie la Réale, le ſamedi dixiéme mars de l'an 1509. * Surita, *l.* 10. Mariana. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

E'L E'O N O R de Portugal, Reine de Portugal, fille aînée de *Ferdinand* de Portugal, Duc de Viſeo, &c. & de *Béatrix* de Portugal, fut mariée vers l'an 1470 à *Jean* II. du nom, Roi de Portugal.

E L E'O N O R Tellez Reine de Portugal, qui étoit fille de Martin-Alfonſe Tellez, avoit été femme de Jean-Laurent d'Acugna. Ferdinand Roi de Portugal fut ſi charmé de ſon extraordinaire beauté, qu'il la demanda à ſon mari, qui la lui accorda; de ſorte que le Roi l'épouſa en 1371, & la fit Reine par ce mariage. Cette Princeſſe après la mort du Roi Ferdinand ſon époux, fut fort maltraitée par Jean, Grand Maître d'Avis, qui ſe fit proclamer Roi de Portugal, parce qu'elle avoit pris le parti de Jean II. Roi de Caſtille ſon gendre. Le Grand Maître poignarda en ſa préſence Jean Fernandez d'Andeyro, Comte de Uren, ſerviteur du Roi Ferdinand, & que l'on diſoit être le favori de la veuve de ce Monarque. Elle ſe retira à Santaren pour s'y défendre, & demanda du ſecours au Roi de Caſtille ſon gendre; mais ce Prince qui ſe défioit d'elle, la fit conduire à Tordeſillas, où elle fut enfermée dans un monaſtére juſqu'à ſa mort.

E'L E'O N O R d'Aragon, Reine de Portugal, étoit ſeconde fille de *Ferdinand* IV. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eleonor* d'Albuquerque, dite *de Caſtille*. Elle fut mariée à *Edouard* Roi de Portugal, qui mourut en 1434. Ce Prince la laiſſa Régente du Royaume; mais les Portugais s'y oppoſérent, & nommérent à la Régence Pierre de Portugal, Duc de Coimbre. Eléonor s'en plaignit inutilement. Elle ſe retira à Toléde, où elle mourut ſubitement le 18 février de l'n 1445. * Mariana, *l.* 20, & 21. Vaſconcellos. Le P. Anſelme.

E'L E'O N O R, Reine de Sicile, étoit fille de *Charles* II. Roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie. Elle avoit été promiſe en mariage a *Philippe* de Touſſi, Seigneur de la Terza dans la province d'Otrante, & Amiral de Naples. Le Pape Boniface VIII. déclara nulles ces promeſſes, à cauſe du bas âge de la Princeſſe. Elle fut mariée en 1302, avec *Frédéric* d'Aragon III. du nom, Roi de la Sicile delà le Phare, & mourut à Catane le neuviéme août de l'an 1341.. * Surita, *l.* 5. Summonte. Fazel. Le P. Anſelme.

* E'L E'O N O R, ſeconde femme de Renaud de Naſſau dernier Comte & premier Duc de Gueldre, étoit fille d'Edouard II. Roi d'Angleterre, & d'Iſabelle fille de Philippe le Bel Roi de France. Elle épouſa Renaud vers l'an 1332. Comme elle avoit le viſage plein de boutons, cela donna occaſion à quelques Courtiſans malins, de faire accroire au Duc après dix années de mariage, qu'elle étoit ladre: ce qui fit qu'il ſe ſépara d'elle, & lui donna un appartement particulier. Cette démarche de ſon époux, lui cauſa une douleur & un chagrin inexprimables. Cette Princeſſe ayant demeuré ainſi ſeule pendant quelque tems, ſe préſenta un jour inopinément à la Cour avec ſes deux fils Renaud & Edouard, & alla de ce pas au Conſeil, qui étoit alors aſſemblé, & où le Duc ſe trouvoit en perſonne. Elle n'avoit pour tout habillement qu'une chemiſe de gaze & par deſſus une robbe pour la couvrir. Lorſqu'elle fut entrée dans la chambre, elle laiſſa tomber la robbe, & fit deſcendre la chemiſe juſques à la ceinture: cela fait, elle pria, les larmes aux yeux, toute l'aſſemblée, après l'avoir bien examinée de juger ſi elle avoit quelque défaut en ſon corps, & ſi au contraire elle n'étoit pas ſaine & nette: Que cela étant elle les conjuroit de la réjoindre à ſon Epoux. Renaud ſurpris au dernier point & confus de ce qu'il venoit de voir, reconnut qu'il avoit été abuſé, & la reprit pour ſa femme. S'il le fit dans le deſſein de ſe procurer de nouveaux héritiers, il s'y prit trop tard, puiſque peu de tems après il ſe caſſa le cou en tombant de ſa chaiſe. Eléonor devenue Veuve ne ſe remaria point, mais elle paſſa les onze derniéres années de ſa vie dans un honorable Veuvage, & mourut en 1355. La même année elle fonda un Couvent de Fréres Mineurs. C'eſt dans l'Egliſe de ce Couvent qu'elle a été enterrée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Slichtenhorſt, *Hiſt. de Gueldre*, en Hollandois, *l.* 7. Haſſelt, *Hiſt. Gelrica.*

E'L E'O N O R de Bourbon, Princeſſe d'Orange, fille d'*Henri* de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, & de ſa ſeconde femme *Charlotte-Catherine* de la Tremoille, née le 30 avril de l'an 1587, fut mariée, l'an 1605, à *Philippe-Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange, &c. mourut ſans lignée au château de Muret, le 20 janvier de l'an 1619, & fut enterrée à Valery auprès de ſon pére. Son mari étoit mort le 20 février 1618.

E'L E'O N O R de Roye, Princeſſe de Condé, fille aînée & héritiére de *Charles*, Sire de Roucy & de Muret, & de *Magdelaine* de Mailly, Dame de Conti, née le 25 février de l'an 1535, fut mariée le 22 juin de l'an 1551, à *Louis* de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, &c. dont elle eut pluſieurs enfans. Elle mourut au château de Condé en Brie, le 23 juillet de l'an 1564, & fut enterrée dans le tombeau de ſes ancêtres, à Muret en Picardie. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

E'L E'O N O R d'Autriche, Ducheſſe de Mantoue & de Montferrat, fille de l'Empereur *Ferdinand* I. & d'*Anne* de Hongrie, née le deuxiéme novembre de l'an 1534, fut mariée à *Guillaume* de Gonzague, Duc de Mantoue & de Montferrat, dont elle eut VINCENT & deux filles. Elle mourut le cinquiéme août de l'an 1594.

E'L E'O N O R d'Aragon, Comteſſe de Toulouſe, ſœur de *Pierre* V. Roi d'Aragon, fut la cinquiéme femme de *Raimond* VI. dit *le Vieil*, Comte de Toulouſe, qui l'épouſa vers l'an 1200.

E'L E'O N O R de Bourbon, Comteſſe de la Marche & de Caſ-

Castres, Duchesse de Nemours, &c. étoit fille de *Jacques* de Bourbon II. du nom, Comte de la Marche, &c. mort en 1438, & de *Béatrix* de Navarre. Elle épousa *Bernard* d'Armagnac, Comte de Pard.ac.

E'LE'ONOR de Bourbon, fille de *Charles*, Duc de Vendôme, &c. & de *Françoise* d'Alençon, née le 18 janvier 1532, fut Abbesse de Fontevrault en 1575, & mourut le 26 mars de l'an 1610. * Sainte-Marthe, *Hist. Généalogique de France*. Le P. Anselme.

E'LE'ONOR Magdelaine Thérése fille de Philippe Guillaume Electeur Palatin, & de sa seconde femme Elizabeth Amélie de Hesse-Darmstadt, naquit le 6 de janv. 1655, fut mariée en 1676 à l'Empereur Léopold, couronnée en 1681 Reine de Hongrie, & à Ausbourg comme Impératrice en 1690. Elle mourut en 1720. Elle est mére de l'Empereur Charles VI. à présent régnant.

E'LEPH, ville de la Tribu de Benjamin. * *Josué*, *ch.* 18. *v.* 28.

E'LE'PHANT, Ordre de Chevalerie de Danemarck, fut institué, l'an 1474, par Christierne I. au mariage de Jean son fils. Les Chevaliers dans les jours de cérémonies portent le collier, où pend un éléphant d'or émaillé de blanc, le dos chargé d'un château d'argent maçonné de sable, & sur une terrasse de sinople émaillée de fleurs. Les autres jours ils portent la médaille attachée à un cordon bleu, comme on porte l'Ordre du S. Esprit. Cet Ordre étoit sous la protection de la sainte Vierge. Favin a écrit que les Rois de Danemarck ne le conférent qu'au jour de leur couronnement, mais on a une foule d'exemples du contraire. Le collier a été différent en differens tems. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 61.

E'LE'PHANT, un des plus gros, des plus forts, & selon les Naturalistes, des plus spirituels animaux terrestres à quatre piez. Il a peu de poil, semblable à celui des bufles, aussi-bien que son cuir, qui est noir, épais & dur à percer, quoiqu'on le sente doux au toucher. Il a la tête grosse, le col court, les oreilles larges de deux palmes: son nez, qu'on appelle sa trompe, est long & creux comme une grosse trompette, & il lui sert de main. Cicéron l'appelle *manus*. Il est fait d'un gros cartilage qui lui pend entre les dents: son pié est rond, large de deux ou trois palmes tout couvert de durillons, & a 25 ongles, semblables aux coquilles de saint Michel; & sa queue est faite comme celle des bufles de trois palmes de long. De son simple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait 3000 pas par heure. Il a le pié si sûr qu'il ne fait jamais un faux pas, & il est bon à passer les montagnes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce soit; il se couche & se léve avec la même facilité que font les autres bêtes, contre l'opinion des Anciens, qui ont cru qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaîne par le pié de derriére, & on l'attache à un arbre, ou a quelque chose, qui ne soit point facile à ébranler. On fait combattre quelquefois les éléphans, qui se heurtent de leurs dens, comme les taureaux de leurs cornes. D'un coup de trompe, ils tuent un chameau ou un cheval. L'éléphant vit à la campagne de feuilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride ni arrêt, il ne laisse pas d'obéir à ses gouverneurs, dont il entend le langage. Les Auteurs en content plusieurs merveilles, la plupart fabuleuses: jusques-là qu'on dit, que si on lui commande de faire peur à quelqu'un, il court vers lui en fureur, comme s'il le vouloit mettre en piéces, & lorsqu'il en est proche, il s'arrête tout court, sans lui faire de mal. Cardan dit que les dents d'éléphant se peuvent amollir & étendre comme les cornes de bœuf; mais ce secret est à présent inconnu, supposé que Cardan en ait jamais eu quelque connoissance.

On prend les éléphans, en les faisant tomber dans des piéges ou creux, couverts de clayes & d'un peu de terre. Mais s'ils en ont échappé une fois, ils arrachent une branche avec leur trompe, & sondent le terrain pour voir s'il est ferme. On les prend aussi avec des barricades, faites dans des lieux étroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle se couche sur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & se prépare pour cela un chevet de feuilles & de branches d'arbre, élevé de 4 ou 5 piez. Les éléphans ne couvrent jamais leur femelle, en quelque chaleur qu'ils soient, tant qu'ils voyent quelqu'un. Les femelles portent un an; pendant ce terme les éléphans ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils sont si furieux, qu'ils ne s'arrêtent point, qu'ils n'ayent sacrifié quelqu'un à leur furie, ou qu'on ne leur présente du feu d'artifice, après quoi ils sont fort traitables. Ils vivent quelquefois cent ou cent vint ans, & croissent jusqu'à 30. Leurs défenses sont l'ivoire qu'on voit ici. On en a vu de la longueur d'une toise ou environ, & grosse comme la cuisse. Quoique les éléphans soient fort communs dans les Indes, on ne laisse pas de vendre les beaux quatre ou cinq mille écus. Il se trouve des éléphans hauts de 13 ou de 15 piez. Ceux de Ceylan sont les plus petits, mais les plus estimez; & on prétend que les autres de quelque païs qu'ils soient, par un instinct de nature, leur font la révérence, & leur portent une espéce de respect. Cet animal a autant de honte & de ressentiment du châtiment que les hommes. Le Roi d'Achem leur fait rendre bien des honneurs, leur fait porter des parasols, que les hommes n'osent porter: il les marie en cérémonie avec leurs femelles, & quand il est en colére contr'eux, il leur ôte tous ces honneurs, dont ils sont extrêmement fâchez. Ceux de Bengale adorent un éléphant blanc, qui est si rare, qu'ils l'estiment une chose sainte. Les Rois Indiens ont donné souvent de sanglantes batailles, pour les posséder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au Royaume de Siam; & que les Rois de ce païs-là les ont long-tems traitez, comme ils auroient fait quelques Princes de leurs voisins, qui feroient venus en leur Cour. M. de Choisy dit dans sa rélation, qu'il a vu dans la seconde Cour du Palais du Roi de Siam, ce fameux éléphant blanc, qui a couté la vie à cinq ou six cens mille hommes, pendant les guerres de ce Roi avec celui de Pégu. Il dit qu'il est assez grand, fort vieux & ridé, & qu'il a les yeux plissez; qu'il y a toujours auprès de lui quatre Mandarins avec des éventails pour le rafraîchir des feuillages pour chasser les mouches, & des parasols pour le garantir du soleil, quand il se proméne; qu'on ne le sert qu'en vaisselle d'or, & qu'il a vu devant lui deux vases d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis six mois, la plus vieille étant la plus saine. On dit qu'il y a un petit éléphant tout prêt à succéder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit aussi qu'il y a un éléphant prince, qui est le plus grand & le plus spirituel de tous les éléphans, qui est celui que le Roi monte. Il est fier & indomptable à tout autre, & quand le Roi paroît, il se met à genoux. Un Auteur dit avoir vu porter à un éléphant avec ses dents deux canons de fonte, attachez ensemble avec des cables, pesans chacun trois mille livres, l'espace de 500 pas. L'éléphant sert à la guerre, & il porte une piéce d'artillerie de fer, de six piez de long avec son affût, portant un boulet d'une livre. Il faut bien cinq livres de ris par jour à chaque éléphant pour le nourrir. On fait des pelotes de ce ris avec du beurre & du sucre. Le cri de l'éléphant s'appelle *Barrit*. En 1681, l'éléphant de Versailles étant mort à 17 ans, M. du Verney en fit la dissection. * *Voyez l'Histoire de l'Académie*, *par* M. Duhamel, *p.* 196. *seconde édition*. L'Abbe Choisy, *Journal de Siam*, *p.* 182. *de l'édit.* d'Amsterdam en 1687.

E'LÉPHANTINE, Ile de l'Egypte, formée par le Nil qui se sépare en deux bras au dessous de la derniére cataracte, est ainsi appellée, selon quelques-uns, à cause qu'on y trouve des éléphans. C'est où les Egyptiens finissent leurs navigations, & où ils font leur commerce avec les Ethiopiens, dont cette île n'est pas éloignée. Ce païs est un séjour fort agréable; car il y a un printems perpétuel, les arbres y sont toûjours verds, & les feuilles des vignes n'en tombent point. Ce furent là les bornes de l'Empire Romain, au rapport de Tacite, *liv.* 2. *Annal. c.* 6. On peut encore voir sur ce sujet Pline, *l.* 5. *c.* 9. & Strabon, *l.* 17. *c.* 21. Plusieurs Anciens ont confondu cette île avec celle de *Philes*; sur quoi on consultera Sam. Bochart, *in Phaleg. lib.* 4. *cap.* 26.

ÉLÉPHANTIS ou ÉLÉPHANTINE, femme Gréque qui faisoit des vers. Elle a composé un Poëme, dont le sujet étoit peu honnête. Martial en a fait mention, *liv.* 12. *Epigr.* 43. *v.* 4.

Nec molles Elephantidos libelli.

On ne sait en quel tems elle a vécu. * Tatien, *adv. Gen.* Vossius, *de Hist. Græc.* &c

ÉLÉPHANTOMAQUES, peuples anciens de l'Ethiopie, appellez ainsi parce qu'ils combattoient les éléphans. Ils se tenoient à l'ouest assez loin des *Hylogones*, & habitoient les forêts les plus épaisses. Ce sont les *Eléphantophages* de Strabon qu'il dit avoir occupé la ville de *Daraba*. Ils chassoient aux éléphans & ne vivoient d'autre chose. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ÉLEPTONIUS l'un des jeunes gens qui conspirérent contre la vie d'Alexandre le Grand. * Q. Curce, *l.* 8. *ch.* 6. *Voyez* HERMOLAUS Page d'Alexandre le Grand.

E'LE'RE'NA, ville. *Voyez* ELLE'RE'NA.

ÉLÉRIUS, Anglois de nation, Religieux de saint Benoît à Cambridge, vivoit dans le VII siécle vers l'an 660. Il composa la Vie de saint Wénefréde, de qui le Moine Robert, qui cinq cens ans après la donna de nouveau au public, avoit pris une bonne partie de ce qu'il rapporte. * Vossius, *liv.* 2. *des Hist. Lat. c.* 26. Pitseus, *de Script. Angl.*

ÉLESBAAN, ou ÉLESBAAS, Roi d'Ethiopie, Prince fort sage & fort vertueux, vivoit dans le VI siécle. Il donna le commandement du païs des Homérites à Dunaan Juif, & ennemi des Chrétiens, vers l'an 522. Ce Dunaan prit les armes contre lui; mais ayant été vaincu dans une grande bataille, il déchargea sa colére sur les Chrétiens, qui habitoient dans ses terres, & exerça sur eux une cruelle tyrannie. L'Empereur Justin ayant sçu ces cruautez, écrivit à Astérius, qui avoit été élu Evêque d'Alexandrie, afin que par négociation, il engageât le Roi d'Ethiopie à faire la guerre à ce Tyran. Elesbaan, qui y étoit assez porté, mit sur pié deux armées, une de terre, & l'autre de mer, gagna deux batailles, & fit tuer Dunaan. Ensuite il fit bâtir des églises, donna aux Homérites un Prince de grande piété, nommé Abrahamin; & ayant passé en Ethiopie, peu de tems après, il se retira dans un monastére, où il finit ses jours saintement. * Zonare. Cédréne. Théophane. Baronius, *A. C.* 522. & *seq.* Ludolf, *Hist. Æth. lib.* 2. *c.* 4.

ELESME (saint) *Voyez* ALE'AUME (saint)

E'LEUSE, (*Eleusius*) Evêque de Cyzique, Chef de ceux que l'on appelle Semi-ariens ou Macédoniens, vivoit dans le IV siécle. Il assista au premier Concile général de Constantinople l'an 381. L'Empereur Théodose le pressa, lui & trente Evêques de son parti, de s'unir avec ceux qui confessoient la consubstantialité, lui réprésentant, qu'ils en étoient demeurez d'accord en 368, par la bouche de leurs Députez au Pape Libérius, & qu'ils avoient longtems communiqué avec eux. Il répondit qu'il aimoit mieux se joindre aux Ariens qu'aux Orthodoxes; & avec cette réponse impie, il se retira de Constantinople. Eleuse avoit été fait prisonnier sous l'Empire de Julien, comme le destructeur du Paganisme dans Cyzique. Depuis en 366, l'Empereur Valens lui ordonna d'embrasser la confession des Ariens. Eleuse résista d'abord; mais la crainte de l'exil l'emporta sur sa résolution. Il céda, & s'en repentit; car étant retourné à Cyzique, il se plaignit avec larmes, au milieu de l'assemblée, de la contrainte qu'on venoit de lui faire. Il pria même que l'on mît quelqu'un à sa place; mais comme il étoit fort aimé, il continua à gouverner son peuple, qui n'en voulut point d'autre, & demeura toujours attaché à ses dogmes. * Socrate, *liv.* 5. *c.* 8. Sozoméne, *liv.* 5. & 7. *ch.* 7. Baronius, *A. C.* 381. Hermant, *Vie de saint Basile.*

E'LEUSE ou GEORGE, Prêtre, sous l'empire d'Héraclius & de son fils Constantin dans le VII siécle, composa la Vie de saint Théodore Abbé, son Précepteur, que Surius rappor-

te dans le ſecond volume, ſous le 22 du mois d'avril, Diogéne Laërce cite un Auteur de ce nom en la Vie de Thalès.

ELEUSINIA. *Voyez* l'art. qui ſuit, vers la fin.

E'LEUSIS, ancienne ville de l'Attique, entre Mégare & le port de Pirée (laquelle on nomme aujourd'hui *Leptine*) étoit des plus célébres de la Gréce, à cauſe du temple de Cérès, dite *Eleuſine*, dédié aux Myſtéres de cette Déeſſe. L'origine de ce temple & de ces myſtéres ſi vénérables pour l'antiquité, vient de ce que Céleus Roi d'Eleuſie fit un bon accueil à Cérès, qui cherchoit ſa fille Proſerpine enlevée par Pluton; ce qui obligea cette Déeſſe à lui enſeigner l'Agriculture. Ces Myſtéres nommez Eleuſiniens, étoient ſi ſuperſtitieuſement révérez des Anciens, que la plupart des Auteurs leur donnent le nom de myſtéres par excellence, ſans y ajoûter d'autre épithéte. Il y avoit dans ce temple pluſieurs ornemens ſacrez, que l'on n'expoſoit que ſéparément & en divers tems; d'où eſt venu le proverbe dont Sénéque fait mention, *Quæſt. Nat. l. 7. c. 31. Eleuſina ſervat, quod oſtendat reviſentibus*, contre ceux qui dans une lettre, ou un diſcours, veulent dire & montrer tout ce qu'ils ſavent, ſans rien réſerver pour une autre occaſion: & parce que dans la célébration de ces Myſtéres, les femmes montées ſur des chariots avoient accoutumé de ſe dire des railleries d'un chariot à l'autre: ce qui ſe pratique aujourd'hui en Hollande entre le menu peuple, quand deux chariots chargez de païſans viennent à ſe rencontrer. De là eſt auſſi venu un autre proverbe des Anciens, *de plauſtro loqui*, c'eſt à dire, *parler de deſſus le chariot*, lorsqu'on vouloit parler de ceux qui étoient enclins à la ſatire, & à médire des autres. Diodore de Sicile, *liv.* 6. dit que les Athéniens tirérent d'Egypte l'inſtitution des Myſtéres de Cérès: ce qui s'accorde avec le témoignage d'Hérodote & de Pauſanias, qui aſſurent que les Grecs ont pris une partie de leur Religion des Egyptiens. Auſſi Lactance, *liv.* 1. & après lui Phavorinus remarquent que les Myſtéres de Cérès étoient fort ſemblables en toutes choſes à ceux d'Iſis; & Théodoret, *liv.* 1. *Græc. Affect.* aſſure que les cérémonies de la Déeſſe d'Egypte, furent changées en celles de la Déeſſe d'Attique, non pas par le Roi Erechthée, comme veut Diodore de Sicile, mais par Orphée: ce qui nous eſt confirmé par le Scholiaſte d'Euripide, dans ſon Alceſte.

Il eſt conſtant que la ville d'Eleuſis a été le ſeul lieu où l'on a rendu ces honneurs exceſſifs à Cérès; & que lorsqu'elle a été aſſiégée, elle ne s'eſt jamais rendue aux ennemis, qu'à condition, qu'elle demeureroit toujours en poſſeſſion du temple de Cérès & de ſes Myſtéres. Ce temple, ſelon Strabon, *lib.* 9. étoit fort grand, & pouvoit contenir une multitude innombrable de peuple. Pour ce qui eſt des myſtéres, il y en avoit de deux ſortes, que l'on diſtinguoit en grands & petits: les premiers ne regardoient que Cérès, & tiroient, comme nous l'avons dit, leur origine de la recherche que cette Déeſſe fit de ſa fille, & de la reconnoiſſance qu'eurent les peuples d'Attique, pour la bonté qu'elle eut de leur avoir enſeigné l'Agriculture. * *Arnobe & S. Auguſtin, liv. 17. de la Cité de Dieu, chap.* 20. Les petits Myſtéres regardoient Proſerpine; mais d'autres diſent qu'ils furent inſtituez à l'occaſion d'Hercule, qui ſouhaita d'être initié à ces Myſtéres; ce qui étoit contre la loi, qui défendoit d'y admettre les Etrangers. Cependant les Athéniens n'oſant refuſer ce Héros, ni enfraindre la coutume, trouvérent un expédient, & inſtituérent des Myſtéres particuliers, en faveur d'Hercule. * *Le Scholiaſte d'Ariſtophane*, & *Tzetzès.* Ceux qui étoient initiez aux grands Myſtéres s'appelloient *Epoptes*; & ceux que l'on admettoit aux petits, étoient nommez *Myſtes*, comme nous l'apprenons d'Harpocration, de Suidas, & de l'ancien Grammairien Symmaque, cité par le Scholiaſte d'Ariſtophane.

Les EPOPTES ou EPHORES, c'eſt à dire, *Inſpecteurs*, pouvoient l'année d'après qu'ils avoient été initiez, avoir part aux Myſtéres les plus ſecrets, à quoi l'on n'étoit jamais admis d'abord; parce qu'il faloit faire comme une année de Noviciat. On rapporte comme un exemple particulier & fort rare, la licence que ſe donna Démétrius d'aller d'un plein ſaut, où tous les autres ne pouvoient parvenir que par dégrez, comme Plutarque le rapporte. Cette année d'épreuve n'étoit que pour ceux que l'on vouloit privilégier; car pour l'ordinaire, ceux qui étoient initiez aux petits Myſtéres devoient attendre cinq ans, avant que d'être reçus aux grands, ce que Tertullien remarque *au commencement du livre contre les Valentiniens.* Ces deux ſortes de Myſtéres ſe célébroient auſſi en divers tems. Les grands au mois nommé *Boëdromion* qui répondoit à notre mois de *Juin*, où l'on commençoit les moiſſons en ces quartiers-là; les petits au mois *Antheſphorion*, qui étoit à l'entrée du printems & dans la ſaiſon des fleurs, en mémoire de celles que cueilloit Proſerpine avec ſes compagnes, lorsqu'elle fut enlevée par Pluton. Ceux qui étoient initiez à ces Myſtéres portoient une couronne de myrthe; & lorsqu'ils y étoient admis, ils recevoient une robe neuve, qu'ils ne dépouilloient jamais qu'elle ne tombât en piéces. Quelques-uns gardoient ces lambeaux pour des langes d'enfant. * *Tzetzès & le Scholiaſte d'Ariſtophane.* Melanthius, *au livre qu'il a écrit des Myſtéres*, dit qu'ils avoient accoutumé de conſacrer cette robe à Cérès, & à Proſerpine. Les Athéniens ſouhaitoient fort d'être admis à ces Myſtéres, dans l'eſpérance qu'ils avoient de mener une vie tranquille, de la finir heureuſement, & de rentrer enſuite dans une meilleure. * Iſocrate, *au Panégyrique.* Ariſtide, *in Panathen.*

Le Roi préſidoit à la célébration de ces Myſtéres, comme nous l'apprenons de Pollux & d'Harpocration, & avoit quatre Ajoints ou Aſſiſtans; deux choiſis de tout le peuple d'Athénes; le troiſiéme, de la famille des Eumolpides; & le quatriéme, des Cériques, qui ne faiſoient néanmoins qu'une même race avec les derniers, comme nous l'aſſure Eſchine en l'Oraiſon contre Ctéſiphon, où il joint toujours les Eumolpides & les Cériques enſemble; & de là vient que les Auteurs attribuent ordinairement aux premiers la conduite des Myſtéres auſquels ils étoient particuliérement dévouez. Ces quatre Ajoints du Roi avoient chacun leur office. Le premier en avoit toute la ſurintendance, & recevoit ceux qui y vouloient être initiez. Le ſecond portoit une torche ardente, ce que faiſoient auſſi tous les autres Prêtres, en ſe débattant & en courant, en mémoire de celle que Cérès alluma aux flammes du mont Etna, lorsqu'elle couroit toute hors d'haleine, en cherchant ſa fille. Celui-ci avoit ſoin d'étendre par terre les peaux des bêtes qui avoient été immolées à Jupiter, afin que le ſol du temple ne fut point profané par ceux qui étoient atteints de quelque crime; & il ne leur étoit pas permis d'y appuyer les deux piez, mais ſeulement de ſe tenir ſur le gauche, juſqu'à ce qu'ils euſſent été purgez. Le troiſiéme étoit comme le Héraut, & crioit à haute voix, que les profanes ſe gardaſſent d'approcher de ce lieu ſacré: ſurquoi Suétone, *in Ner.* 4. remarque que Néron eut aſſez de reſpect pour n'y vouloir pas entrer. Le quatriéme, avoit particuliérement ſoin que tout ſe paſſât dans l'ordre. Cette ſolemnité duroit pluſieurs jours, & le dernier s'appelloit *Plemochoë*, du nom d'un certain vaiſſeau dont on ſe ſervoit dans cette cérémonie. On en rempliſſoit deux de vin, diſpoſez de ſorte que l'un regardoit l'orient, l'autre l'occident; & on les renverſoit, après avoir fait quelques priéres. * *Athénée, liv.* 2. Toute cette pompe n'alloit pas d'une traite, d'Athénes à Eleuſis: elle ſe repoſoit quelquefois en chemin, & à chaque pauſe on chantoit des hymnes, & l'on faiſoit quelques ſacrifices; ce que Plutarque nous apprend en la Vie d'Alcibiade. On s'arrêtoit ordinairement au pont de Céphiſe, & c'étoit là qu'ils ſe diſoient des injures les uns aux autres: au retour ils faiſoient les mêmes pauſes. * *Heſychius.* Quelquefois, lorsque les chemins étoient mauvais, ou que pour quelque autre empêchement on ne pouvoit aller par terre à Eleuſis, ils y alloient par mer, & alors le voyage ſe faiſoit avec moins de cérémonie. Les Grecs n'avoient point de cérémonie, où le ſilence fût obſervé avec plus de ſoin; car non ſeulement ceux qui divulguoient les Myſtéres, étoient punis de mort, mais même ceux qui les avoient écoutez ou entendus. C'eſt pourquoi on ne vouloit point de commerce avec celui qui les avoit une fois profanez; on ne vouloit ni loger, ni voyager avec lui. Les Candiots étoient les ſeuls à qui on pouvoit les révéler ſans danger, parce que les Athéniens les avoient reçus d'eux. On rapporteroit ici les principales cérémonies de ces fêtes, ſi le ſavant Meurſius n'avoit fait un petit livre ſur ce ſujet; où il explique fort bien toutes ces coutumes. On peut ajoûter une remarque à ce qu'il en a touché; c'eſt que les fêtes *Eleuſinia*, n'étoient point différentes de celles qu'ils appelloient *Epicleidia*; car *Epicleidia* ne ſignifie que *abſcondita, ſecrettes*, cachées, qu'il n'étoit pas permis de divulguer, & ſur leſquelles on avoit la bouche fermée comme avec une clef. Cela paroit clairement par un paſſage de Sophocle, (qui écrit dans l'Oedipe de Colone, en faiſant alluſion à ce mot *Epicleidia*,) où les vénérables Prêtreſſes de Cérès ont ſoin des ſacrez Myſtéres, ſur leſquels la langue des Prêtres Eumolpides eſt fermée avec une clef d'or. * *Androcides. Pauſanias. Macrobe.* Ce grand ſilence que l'on exigeoit, & qui étoit ſi religieuſement obſervé, étoit pour cacher une choſe véritablement infame, & que la ſagacité des Chrétiens a découverte, comme l'on peut le voir dans Tertullien & dans Théodoret. Tertullien en parle ainſi; *tota in adytis divinitas, &c. ſimulacrum membri virilis revelatur.* Théodoret dit que c'étoit *Naturæ muliebris imago.* Toute la cérémonie étant achevée, dès le lendemain par l'ordonnance de Solon, le Sénat d'Athénes ſe rendoit à Eleuſis, pour s'informer ſi toutes choſes s'étoient faites dans l'ordre. *Voyez* le livre de *Jean Meurſius*, intulé *Eleuſinia*, & le ſixiéme tome de la *Bibliothéque Univerſelle*. Dacier, *Rem. ſur Horace. Od. 2. l. III. 3. édit. de Paris* 1710.

* ELEUTHÈRE, Evêque & Martyr. On prétend qu'il eſt né environ l'an 70, qu'en 80 il fut reçu parmi les Eccléſiaſtiques de Rome, & qu'il devint enſuite Evêque. On dit que lorsqu'il étoit en voyage pour l'Illyrie dans le deſſein de convertir les Payens, il fut tué en chemin. L'Empereur Arcadius bâtit une égliſe à ſon honneur à Conſtantinople, & y fit dépoſer les Reliques de ce Saint: cependant on les vénére auſſi à Riéti & à Terracine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Surius, *ſur le* 18. *avril.*

ÉLEUTHERE, Pape, natif de la ville de Nicopolis en Gréce, & fils d'Abundius, qui avoit été Diacre du Pape Anicet, ſuccéda l'an 177 à Soter, le ſiége n'ayant vaqué qu'onze jours. A peine étoit-il inſtallé, qu'Irénée député de la part des Confeſſeurs, qui étoient encore priſonniers à Lyon, pour la cauſe de l'Evangile, l'envoya conſulter touchant l'héréſie des Montaniſtes. On prétend qu'il répondit à cette demande par une Décrétale, qui les confirma dans la créance de l'Egliſe. Les Savans ne la reconnoiſſent pas néanmoins comme légitime. Quelque tems après, Lucius Roi des Bretons, envoya demander des Miſſionnaires au Pape, pour ſe faire inſtruire, lui & ſon peuple, en la véritable Religion, & bâtir une égliſe dans ſes Etats. Eleuthére lui accorda ſa demande, & mourut le 26 mai de l'année 192, ayant gouverné l'égliſe 15 ans & 23 jours. Il célébra huit fois les Ordres au mois de décembre, & ordonna 12 Prêtres, huit Diacres & 16 Evêques. * Saint Irénée, *liv.* 3. *c.* 3. Saint Auguſtin, *Epiſt.* 165. Euſébe, *liv.* 4. *Hiſt. c.* 21. *liv.* 5. *& in Chron, A. C.* 179. Ciaconius, *in Eleuth.* Baronius, *in Annal. A. C.* 179. *& ſeq. & in Martyrol. ad* 26. *maii.* Turrien, *liv.* 2. *cont. Magdeb. c.* 8. *&* 9. *& tome* 1. *des Concil.*

☞ * Ce qui eſt dit dans cet article du lieu, de la naiſſance & du pére d'Eleuthére, n'eſt appuyé ſur aucun monument ancien. Il n'eſt point vrai non plus qu'il ait condamné les Montaniſtes, ſur la demande des Evêques des Gaules; il eſt ſeulement certain que les Martyrs & les Fidéles des Gaules lui écrivirent des lettres pleines de ſageſſe & de prudence, dit Euſébe, dans leſquelles ils portoient ſur les nouvelles prophéties de Montan & de ſes diſciples, un jugement conforme à la piété & à la Foi, pour diſpoſer les choſes à la paix, ſans approuver ces nouveautez. Tertullien nous aſſure qu'un Evêque de Rome avoit donné à ces nouveaux Prophétes des lettres de communion, qu'il révoqua peu de tems après à la ſollicitation de Praxée, qui lui remontra qu'il faiſoit en cela une choſe contraire à l'autorité de ſes prédéceſſeurs. Baronius a cru que ce Pape, qui avoit donné des lettres de communion étoit Anicet; mais il s'eſt trompé, car les Montaniſtes n'avoient pas encore paru ſous le pontificat de ce Pape. Quelques-uns ont prétendu que ce fut Eleuthére qui

qui y fut porté, par le jugement favorable que les Martyrs de Lyon & les églises des Gaules avoient rendu sur leur sujet; mais il y a plus d'apparence que ce Pape est Victor, & que les prédécesseurs dont Praxee allégua l'autorité, étoient Eleuthére & Soter, d'où l'on peut conjecturer qu'Eleuthére avoit suivi le jugement des églises des Gaules touchant les Montanistes. Ce que l'on dit de la demande de Lucius Roi des Bretons, & de la réponse d'Eleuthére, est une pure fable. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclef. trois premiers siécles.*

ÉLEUTHÈRE, Evêque de Tournay, vivoit dans le VI siécle. Il naquit de parens Chrétiens, & fut élevé avec saint Médard, depuis Evêque de Noyon. Il fut chassé de la ville de Tournay avec ses parens, parce qu'ils étoient Chrétiens; mais étant rappellé après le mariage de Clovis & de Clotilde, Eleuthére fut élu Evêque de Tournay. Il ne fut pas plutôt Evêque, qu'il travailla fortement à la conversion des idolâtres & des Hérétiques. Il fit plusieurs voyages à Rome, & tint un Concile à Tournay. Les Hérétiques qui le haïssoient, l'attaquérent & le blessérent à la tête d'un coup, dont il mourut cinq semaines après, le 30 juin 532. Après sa mort, saint Médard Evêque de Noyon prit soin de l'Eglise de Tournay, qu'il gouverna avec la sienne jusques vers l'an 545. L'union de ces deux églises passa ensuite à ses successeurs. On a dans la Bibliothéque des Péres quelques Sermons attribuez à saint Eleuthére, mais que l'on ne peut pas néanmoins assurer être de lui. On fait la fête de saint Eleuthére dans les Martyrologes au 20 de fevrier. La Vie la plus ancienne que nous ayons de lui, ne paroit pas avoir été écrite avant le tems de Charles *le Chauve*, ou tout au plus de Louis *le Débonnaire*. Elle n'est pas d'ailleurs de grande autorité. Elle est rapportée par Bollandus, que l'on peut consulter aussi bien que le Pére Labbe dans ses Annales. * *Vie* dans Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de fevrier.*

ELEUTHÈRE, Exarque d'Italie pour l'Empereur Héraclius, ne fut pas plutôt arrivé à Ravenne, qu'il y fit faire le procès à ceux qui avoient été les auteurs du massacre de Jean son prédécesseur. De là il alla à Rome, puis à Naples, où ayant assiégé Jean Compsin, qui lui avoit fermé les portes, il le contraignit de se rendre à discrétion, le fit mourir, & pardonna aux Habitans de la ville, où il mit un autre Duc; mais Eleuthére, après avoir puni les revoltez, tomba lui-même dans le crime de rebellion. Voyant que l'Empire étoit agité de troubles, il entreprit de se rendre maître de ce qui appartenoit à l'Empereur dans l'Italie. Après la mort du Pape Deus-dedit en 617, il crut que le saint Siége seroit vacant long-tems, & que pendant que le peuple seroit occupé à élire un nouveau Pontife, il lui seroit aisé de se saisir de la ville. Dans cette vue, il traita son armée encore plus favorablement qu'il n'avoit fait, lui fit distribuer beaucoup d'argent, & lui promit beaucoup d'avantages; mais les soldats & les Officiers détestant sa rebellion, se jettérent sur lui, l'assommérent, & lui coupérent la tête, qu'ils envoyérent à Héraclius; ce qui arriva sur la fin de décembre de l'an 617. * Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire.* l'an 615. 616 & 617.

ÉLEUTHÉRE, fleuve de Phénicie, qui a sa source au Mont-Liban, est nommé à présent *Valania*, selon Postel, & Pinet. Il a son cours dans l'Iturée & dans la Galilée, & entre dans la mer, à trois milles de Tyr, & à deux de Sarepta. On y trouve quantité de tortues, dont la chair est de très-bon goût.

ÉLEUTHÈRE, fleuve de Sicile, maintenant appellé *Admirati*, selon Fazellus, passe à Palerme. Mais dans Cluvier, c'est *Bajaria*, qui se jette dans la mer de Toscane, à huit milles de Palerme vers l'orient. * Cluvier. Baudrand.

ELEUTHÉRIENNES, fêtes qui se célébroient en Gréce de cinq ans en cinq ans, en l'honneur de Jupiter *Eleuthérien*, c'est à dire, *Dieu de la liberté*. Elle furent instituées par les Grecs, lorsqu'ils défirent auprès du fleuve Asope trois cens mille Persans conduits par Mardonius: ce qui rendit la liberté à la Gréce. * *Suidas.* Il y avoit d'autres fêtes de ce nom, célébrées par les Samiens, en l'honneur du Dieu d'Amour. Ἐλεύθερος en Grec, signifie *Libre*.

E'LEUTHE'RIENS, Peuples anciens de la Gaule Aquitanique. Ils s'étoient établis dans l'Albigeois, où plusieurs croyent que l'on n'a pas eu raison de placer les Helviens ou *Albenses* comme quelques-uns l'ont fait. * Audiffret, *Géogr. tome 2.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

E'LEUTHE'ROCILICIENS, peuples libres d'Asie. Diodore dit que de son tems ces peuples portoient encore ce nom, ayant été laissez libres par *Myrine* Amazone. *Quos, quia sponte se fidei ipsius permitterent, liberos esse jussit, eamque ob causam etiamnum Eleutherocilices apellantur.* Cicéron fait mention de *Pindenissus* ville des Eleuthérociliciens. * Pitiscus, *Lexicon Antiq.*

E'LEUTHE'ROPOLIS, ville de la Tribu de Juda, dont il n'est fait nulle mention dans les livres sacrez de l'Ecriture, mais qui devoit être fort célébre du tems d'Eusébe & de St. Jérôme, puisqu'ils prennent de là la plupart de leurs distances des villes méridionales de Juda. St. Jerôme a cru que cette ville tiroit son nom des *Horréens* & qu'elle étoit dans l'Idumée, mais Réland reléve cette double faute. C'étoit une ville épiscopale de la prémiére Palestine, comme il paroit par les anciennes Notices ecclésiastiques. *Martin* souscrivit au Concile de Nicée; *Eutyche* à celui d'Antioche l'an 363, &c. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette ville si fameuse & qui sert de point fixe à Eusébe & à St. Jérôme pour déterminer les distances, & la position des autres villes, est elle même assez difficile à marquer sur la carte. Nous savons par Joséphe qu'elle étoit à vingt milles de Jérusalem. Antonin dans son Itinéraire nous apprend qu'elle étoit à vingt-quatre milles d'Ascalon, & à dix-huit milles de Lydda. Eusébe la met à cinq milles de Geth, à six milles de Lachis, à vingt-cinq milles de Gérare, à vingt milles de Jéther, & à huit milles de Céïla. Cette ville est regardée comme la patrie de St. Epiphane quoiqu'il n'y ait pas pris naissance, mais dans un village qui en étoit éloigné de trois milles, où son pére étoit Laboureur. Sozoméne dit que ce village se nommoit *Bezanduce.* * Rélandi *Palæstina*, *lib.* 3. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

E'LEUTHON, Déesse qui présidoit aux accouchemens, comme nous l'apprenons de Pindare, *in Olymp.* où Apollon l'invite avec les Parques, à assister Evadné qui étoit en travail d'enfant.

E'LEWARD ou E'TELWERD, Anglois, qui vivoit sous le régne de Guillaume II. vers l'an 1090, & qui étoit petit-fils du Roi Ethelred. On l'a surnommé *le Patrice*, pour le distinguer de quelques autres de ce nom. Il écrivit plusieurs lettres à Mathilde sa cousine, & une Histoire en quatre livres, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du régne d'Edgard, qu'on a donnée au public. Guillaume de Malmesburi fait mention de lui, *in Prol. Hist. de reg.* * Leland, *de Vit. Illust. Angl.* Simler. Baleus. Pitseus. Vossius, &c.

ELF. ELG. ELH.

ELFELD, petite ville du cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. Elle est sur le Rhin dans les Etats de Mayence, à trois lieues au dessous de la ville de ce nom. Elle avoit autrefois une bonne citadelle, qui est maintenant démolie. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ELFLÉDE fille d'ALFRED le Grand, Roi d'Angleterre, fut mariée à Ethelred qu'Alfred fit en même tems Comte de Mercie. Lorsqu'elle accoucha de son premier enfant, elle eut tant à souffrir que cela lui fit prendre la résolution de ne plus s'exposer à de pareils accidens. Cela arriva en 903. Depuis ce tems-là, elle s'adonna entiérement aux armes, & comme une véritable Amazone, elle donna des preuves de son courage dans toutes les guerres que le Roi son frére eut à soutenir contre les Danois. On l'appelloit communément le Roi Elfléde pour marquer qu'on reconnoissoit en elle les qualitez d'un homme & d'un Roi. En 912, elle perdit son époux, & aussi tôt elle prit en main le gouvernement de la Mercie, & après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour la sureté de ses Etats, elle porta ses armes dans le païs de Galles, & après avoir souvent battu les Gallois, elle les rendit ses tributaires. Elle mourut en 918, laissant une fille unique nommée Elfwine. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. l. 4. Régnes d'Alfred & d'Edouard. I.*

* ELFLÉDE fille aînée d'Edouard I. ou l'Ancien, Roi d'Angleterre, fut Abbesse de Ramsey. * Le même, *tome 1. l. 4.* Régne d'Edouard I.

* ELFLÉDE surnommée *la Blanche*, fut la Concubine ou la femme d'Edgar Roi d'Angleterre, & la mére d'Edouard II. Roi d'Angleterre. * Le même, *tome 1. l. 4. Régne d'Edgar.*

ELFREDE, femme d'Edgar Roi d'Angleterre. *Voyez* ELFRIDE.

* ELFRIDE, fille d'Ordang Comte de Dévonshire, étant une des plus belles personnes d'Angleterre, le Roi Edgar qui avoit oui parler de sa beauté, résolut de l'épouser, si elle se trouvoit telle qu'on la lui avoit dépeinte. Pour en être informé, il ordonna à Ethelwold son favori de faire en sorte de s'assurer si la beauté de la Dame répondoit à sa réputation. Ethelwold s'étant rendu chez le Comte de Dévonshire, n'eut pas plutôt jetté les yeux sur Elfride sa fille qu'il en devint éperdûment amoureux, de sorte qu'oubliant les faveurs qu'il avoit reçues du Roi son Maître, il demanda Elfride pour lui même. Elle lui fut accordée, mais il fit en même tems entendre au Comte qu'il avoit des raisons tres importantes pour ne pas divulguer son mariage. Quelque tems après, étant retourné auprès du Roi, il lui dit que la beauté d'Elfride étoit des plus médiocres & que les richesses du Comte donnoient apparemment du relief à la beauté de sa fille. Sur ce rapport Edgar se dégoût. de ce mariage & en perdit même entiérement la pensée. Lorsqu'Ethelwold s'apperçut que la passion du Roi étoit tout à fait éteinte, il lui répresénta que bien que la richesse d'Elfride ne fut rien par rapport à un Roi, elle pouvoit néanmoins faire la fortune d'un particulier, & là-dessus il lui demanda la permission de rechercher cette riche héritiere. Edgar la lui accorda volontiers, & dès qu'Ethelwold l'eut obtenue il alla retrouver sa femme, & fit célébrer ses noces publiquement. Cependant de peur que son épouse ne parût trop belle aux yeux du Roi, il la tint éloignée de la Cour. Malgré toutes ces précautions, Edgar fut bientôt informé de la vérité, & pour s'en instruire par lui même, il fit naître l'occasion d'un voyage dans le voisinage du lieu où Ethelwold tenoit sa femme enfermée, & se trouvant près de la maison, il parut souhaiter de la voir. Ethelwold tâcha de l'en détourner, mais ses efforts ne firent qu'augmenter la curiosité d'Edgar. Tout ce qu'il obtint, fut d'aller la preparer à recevoir l'honneur que le Roi lui vouloit faire. Dèsqu'il fut chez lui, il alla se jetter aux genoux de sa femme, à laquelle il avoua tout, & la conjura de faire ses efforts pour éviter de donner de l'amour au Roi. Elfride le lui promit, bien résolue de lui manquer de parole. Dèsque son mari fut parti, elle prit soin de se parer de tout ce que l'art pouvoit ajoûter à sa beauté naturelle. Dès que le Roi la vit, il en devint passionnément amoureux & dès ce moment même il resolut de s'en assurer la possession. Pour y parvenir, il fit partir Ethelwold pour le Northumberland sous prétexte de quelque affaire pressante: mais il n'acheva pas son voyage & il fut trouvé mort au milieu d'un bois où l'on crut d'abord qu'il avoit été assassiné par des voleurs. Mais on changea bientôt de sentiment quand on vit que le Roi ne se mit point en peine de faire aucune perquisition, & épousa la veuve du mort. Elfride eut d'Edgar un fils nommé Ethelred qui succéda à Edouard son frére aîné qu'Elfride avoit fait poignarder. Cette cruelle Princesse pour expier ce crime fonda deux monastéres de filles, l'un à Ambresbury & l'autre à Whorewel proche d'Andover. Ce fut dans ce dernier qu'elle se retira pour y faire pénitence pendant tout le reste de sa vie. On dit qu'elle se couvroit souvent le corps de petites croix, afin d'en écarter le Démon qu'elle n'avoit que trop de sujet de craindre. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. l. 4.*

ELFSBORG. *Voyez* ELSBORG.

* ELFWINE, fille d'Ethelred & d'Elfléde, de laquelle on a parlé plus haut, & niéce d'Edouard I, ayant réſolu de ſe marier à un Prince Danois, fournit à ce Prince une raiſon de la dépouiller de la Mercie. Il l'emmena avec lui dans le Weſtſex, où elle paſſa le reſte de ſes jours dans un monaſtére. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 4.

ELGADE, ville de l'île de ſaint Michel, l'une des Açores, que l'armée navale de France prit d'aſſaut, lorſqu'elle mena Dom Antoine de Portugal dans ces îles pour l'en rendre maître en 1582. Les deux flottes Françoiſe & Eſpagnole ſe joignirent en ce lieu-là, & ſe donnérent une ſanglante bataille ſur mer, dans laquelle l'Amiral Stroſſi fut pris avec trois cens autres, entre leſquels il y avoit quatre-vingts Gentilshommes, que les Eſpagnols commandez par le Marquis de ſainte Croix, firent cruellement mourir. * Mézeray, *au régne de Henri III.*

ELGIN, petite ville d'Ecoſſe dans le Comté de Murray, ſur la riviére de Loſſie, à trois milles de la Mer d'Allemagne. Elle étoit épiſcopale ſuffragante de l'Archevêché de ſaint André, & remarquable pour ſa grande & belle égliſe, qui, pour la ſtructure, le cédoit à peine à aucune de l'Europe, comme cela paroît encore par ſes ruïnes. Il y a auſſi les maſures d'un château ſur une montagne voiſine. A un mille de là on voit le château de Spynée, ſur les bords d'un lac de même nom. Cette ville eſt ſituée dans un terroir fertile; & le lac eſt remarquable, par le grand nombre de cygnes, qu'on y trouve, parce qu'ils ſe nourriſſent d'une herbe qui eſt ſous l'eau, & qui ne paroît jamais au deſſus. * *Dict. Anglois.*

* ELGEMUHA & ELGIUMUHA, ville du Royaume de Maroc en Afrique dans la province d'Eſcure ou de Haſcora.

* ELGIUMHA, ville du Royaume de Fez en Afrique dans la Province d'Aſgar.

* ELHAD & ELHADA, Enfans du Patriarche *Ephraïm*, que ceux de Gath mirent à mort, parce qu'ils étoient venus pour prendre leur betail. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 20. 21.

ELHALE'. *Voyez* ELE'ALE.

* ELHALEH, ville dans la partie ſeptentrionale de la Tribu de Ruben. * *Nombres, ch.* 32. *v.* 3. *&* 37.

ELHAM ou ELIHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Kent, qu'on appelle *Schepway*. Il étoit honoré autrefois d'un palais royal. Il eſt maintenant bien peuplé, étant agréablement ſitué dans les bois ſur le penchant d'une montagne, à 58 milles de Londres. * Maty, *Diction. Geogr.*

* ELHAMINA, ELHAMMIA, & ALHAMMAMA, ville du Royaume de Tunis en Afrique au nord & tout proche de l'embouchure de la riviére de Magerada, à l'eſt de Tunis.

ELHANAN. *Voyez* ELCHANAN.

* ELHASA, fils de *Hélets*, & pére de *Siſmaï* de la Tribu de *Juda*. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 39. 40.

* ELHASA, fils de *Rapha* & pere d'*Atſel*. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 37. Il y en a qui croyent que c'eſt le même, dont il eſt parlé dans *Eſdras, ch.* 10. *v.* 22, qui ayant pris une femme qui n'étoit point Iſraëlite, fut obligé de la quitter après le retour de la Captivité de Babylone. On croit que c'eſt auſſi de lui dont il eſt parlé, *Jérémie, ch.* 29. *v.* 3. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* ELHUSAI, vaillant homme Benjamite à la ſuite de David, & l'un des trente Braves de ſon armée. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 5.

E L I.

ELI ou HE'LI, ſouverain Prêtre des Juifs, & Juge après la mort de Samſon, deſcendoit d'Ithamar, ſecond fils d'Aaron, & fut honoré du ſacerdoce, qui avoit demeuré dans ſa famille juſqu'à la cinquiéme génération. Il commença de conduire le peuple l'an 2879 du monde, & 1156 avant J. C. & fut en grande conſidération parmi les Juifs; mais Ophni & Phinées ſes enfans, abuſérent de ſon pouvoir, & detournerent le peuple de l'oblation des ſacrifices. Dieu en avoit averti le pére, qui les reprenoit doucement, ſans les châtier comme il le devoit. Sa négligence reçut bientôt la punition qu'elle méritoit. Car la guerre s'étant allumée entre les Juifs & les Philiſtins, les premiers furent battus dans la premiére rencontre; & dans la ſeconde, trente mille des leurs furent encore défaits & l'Arche qu'ils avoient amenée dans leur camp, fut priſe par les ennemis. Eli, qui avoit témoigné une grande conſtance à la nouvelle de la mort de ſes enfans, tomba de ſa chaiſe, & mourut ſubitement, en apprenant celle de la priſe de l'Arche, l'an 2919 du monde, & 1116 avant Jeſus Chriſt, en la 98 de ſon âge, après qu'il eut gouverné le peuple durant 40 ans. * I. *Sam.* ou *Rois. ch.* 1. 2. *&c.* Joſéphe, *liv.* 5. *chap.* 11. *&* 12. *des Antiq. Judaiq.*

E'LIAB, fils d'*Iſaï* & frére du Roi David. Le Prophéte Samuel déclara que ce n'étoit pas celui que Dieu avoit choiſi pour être Roi ſur Iſraël. Il ſuivit le Roi Saül à la guerre contre les Philiſtins, & ſe trouva au combat de ſon frére contre Goliath. Il admira ſa force & ſa victoire, & en eut de la joye; quoiqu'un peu auparavant il l'eût accuſé de préſomption & de témérité. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 16. *v.* 6. *& ch.* 17. *v.* 13.

E'LIAB, fils de *Hélon*, étoit le Chef de la Tribu de Zabulon. Il fut nommé pour travailler au dénombrement du peuple. Il fut le troiſiéme à faire ſon offrande au tabernacle. Ses fils Dathan & Abiron, furent engloutis dans la terre tout vivans, après s'être revoltez contre Dieu. * *Nombres, ch.* 1. *v.* 9. *ch.* 2. *v.* 7. *ch.* 7. *v.* 24. *&* 29. *ch.* 10. *v.* 16. *ch.* 16. *v.* 1. &c.

E'LIAB, le troiſiéme de ces vaillans hommes, qui ſe joignirent à *David*, quand il fuyoit la perſécution de *Saül*. Il rendit à ce Prince affligé des ſervices très-conſidérables dans toutes ſes guerres. I. *Chron. ch.* 12. *v.* 9. On prétend que c'eſt celui qui eſt apelé *Eliachba Saabalbonite*. II. *Samuel* ou *Rois, ch.* 23. *v.* 32. & *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 33.

* E'LIAB, le fils de Pallu Rubénite. * *Nombres, ch.* 25. *v.* 8.

* E'LIAB, fils de Nahath, & pére de Jéroham etoit de la race de Lévi. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 27. *ch.* 15. *v.* 18. *&* 20. *ch.* 16. *v.* 5.

* E'LIACHBA, l'un des trente Braves du Roi David. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 23. *v.* 32.

E'LIACHIM. *Voyez* E'LIAKIM.

* E'LJADAH, pére de *Rézon*, un des Ennemis de *Salomon*, Roi d'Iſraël. * I. ou III. *Rois, ch.* 11. *v.* 23.

* E'LJADAH, fils de *David*, Roi d'Iſraël, qui lui naquit à Jéruſalem. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 5. *v.* 16. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 8.

* ÉLJADAH, de la Tribu de *Benjamin*, homme fort & vaillant, qui commandoit une Armée de deux cens mille hommes, ſous le Régne de *Joſaphat*, Roi de *Juda*. * II. *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 17.

ELIAKIM, fils du Roi Joſias. *Voyez* JOACHIM.

* ELIAKIM, grand Pontife des Juifs, qu'on croit Auteur du Livre de Judith. * Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Cherchez auſſi Joachim, ou Joakim.

* ELIAKIM, Sacrificateur, revint de Babylone avec *Zorobabel*. Son Office étoit de jouer de la harpe, dans le ſervice divin. *Néhémie* ou II. *Eſdras, ch.* 12. *v.* 41.

* ELIAKIM, fils d'*Abiud*, & Pére d'*Azor*, a été un des Ancêtres de *Jeſus Chriſt* ſelon la chair. *Matth. ch.* 1. *v.* 13. Ce mot ſignifie, *mon Dieu reſſuſcitera*, ou, *mon Dieu leur frere.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ELIAM. *Voyez* ELIHAM.

ÉLIAS LEVITA. *Cherchez* ELIE.

* ELIASAPH, fils de *Dehuel*, Iſraélite de la Tribu de *Gad*, fut nommé pour faire le dénombrement des enfans d'*Iſrael* de la part de ſa Tribu. Il fut le ſixiéme à faire ſon offrande pour le Tabernacle. *Nombres, ch.* 1. *v.* 14. *ch.* 7. *v.* 42.

ÉLIASIB, Pontife des Juifs, ſuccéda à Joachim ſon pére, & gouverna 21 ans. Sous ſon pontificat, en l'année 3581 du monde, & 454 avant J. C, Néhémie de la famille ſacerdotale, obtint d'Artaxerxès *Longuemain*, Roi des Perſes, dont il étoit Echanſon, la permiſſion de venir en Judée, & des ordres pour rétablir les murailles de Jéruſalem, & pour défendre les Juifs des vexations continuelles qu'ils ſouffroient de la part de leurs voiſins. * *Eſdras* ou I. *Eſdras, ch.* 10. II. *Eſdras* ou *Néhémie, ch.* 3. 12. 13. Joſephe, *l.* 11. *des Ant. Judaiq.*

* ELIATHA ou ÉLIJATHA, huitiéme fils d'Héman. Son emploi étoit de chanter devant l'Arche du Seigneur. Il étoit dans la vintiéme Claſſe des Lévites. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 27. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ÉLICH, (Louis Philippe) en Latin *Elichius*, vivoit au commencement du XVII ſiécle. Bayle croit qu'il étoit de Marpourg. Il y ſoutint une Diſpute publique de *Magia Diabolica*, & il voulut y faire imprimer un livre ſur la même matiére, avec une préface remplie de mauvaiſes choſes, mais on le lui défendit, & les Magiſtrats ayant fait fouiller chez lui, y trouvérent pluſieurs livres ſur quoi il avoit écrit des Notes ſcandaleuſes. On les confiſqua & on le cita devant les Juges. Il promit avec ſerment & par écrit de renoncer à ces études frivoles; néanmoins il fit imprimer ſon livre à Francfort en 1607. Il lui donna pour titre *de Dæmonomagia, de Dæmonum cacurgia, & Lamiarum energia.* Il y refuta fiérement ceux qui revoquent en doute ce qui ſe dit des Sorciers, & de leur tranſport actuel aux aſſemblées du Sabbat. Il attaqua nommément *Tobie Tandler*, Profeſſeur en Médecine à Wittemberg, qui avoit publié une Harangue *de Faſcino & Incantatione*, l'an 1606. Tandler la faiſant rimprimer avec quelques autres piéces de même nature, y joignit une tres courte réponſe aux calomnies d'Elichius. Celui-ci avoit mis à la tête de ſa *Dæmonomagia*, une préface ſanglante contre le Senat Académique de Marpourg. On voulut lui en faire rendre compte, mais il s'évada & ſe fit Catholique Romain. Il publia à Francfort, en 1609, un autre livre qu'il intitula *Innocentius, ſive de miſeria hominis libri tres, in ignominiam & confuſionem ſuperborum editi.* * Bayle, *Dict. Crit.* 4. *edit.*

ÉLICHMAN, (Jean) natif de Siléſie, pratiqua la Médecine à Leide. Il ſe maria, l'an 1638, avec une femme qui étoit d'une famille de Bourguemeſtre, mais il n'en jouit pas long-tems; car il mourut l'an 1639. Il entendoit ſeize langues, & il étoit ſi habile dans le Perſan, qu'au jugement de Saumaiſe, l'Europe n'a jamais produit un homme qui l'égalât en cela, & n'en produira peut-être pas un ſemblable. Il croyoit que la langue Allemande & la Perſane venoient d'une même ſource, & il en donnoit pluſieurs raiſons. Il compoſa en Arabe une lettre, qui fut imprimée à Iéne l'an 1636. Sa Diſſertation Latine, du Terme de la vie ſuivant la penſée des Orientaux, *de Termino vitæ ſecundum mentem Orientalium*, parut l'an 1639. On croit qu'elle eût été beaucoup plus longue, s'il ne fût mort en y travaillant. Sa Verſion Latine du Tableau de Cébès fut imprimée à Leide l'an 1640, avec la verſion Arabe & le Grec, par les ſoins de Saumaiſe, qui y joignit une préface très-ample. * Crenius, *in præf. faſcic.* 1. *Exercitationum philologico-hiſtoricarum.* Beverovicius, *de vitæ Termino. part.* 3. *pag. m.* 139. Konig, *Biblioth. Vetus ac Nova, pag.* 270. Chriſtian Ravius, *pag.* 12. *primæ Panegyricæ apud Cren. ibid.* Salmaſius, *præfat. in Tabul. Arabicam Cebetis.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.*

E'LICIENS ou ELIME'ENS, peuples d'Aſie ou de Perſe proche de Suſe qui ſe joignirent à Nabuchodonoſor, & lui rendirent de très-bons ſervices dans la guerre qu'il entreprit contre Arphaxad Roi des Médes, & à la bataille qui ſe donna dans la plaine d'Arioch, la 17 année du régne de cet Aſſyrien. Arphaxad y fut vaincu, & ſon armée taillée en piéces. Ce peuple prenoit le nom d'Eliméens, d'Elimaïde capitale de leur païs. * Judith, *ch.* 1. *v.* 6.

E'LICO, Gaulois, natif du païs des Helvétiens, appellez aujourd'hui Suisses, étant allé à Rome, sous le régne de Tarquin l'*Ancien*, & s'y étant arrêté, pour apprendre quelque métier, goûta les douceurs de ce païs. En revenant dans les Gaules, il en apporta des olives & du raisin, pour montrer la bonté du terroir d'Italie: ce qui fit entreprendre aux Gaulois de passer les Alpes, qui avoient été jusques-là comme des remparts insurmontables entre eux & l'Italie. De là naquirent les premiéres guerres entre ces deux nations. * Pline, *l.* 12. *ch.* 1. Tite-Live.

* ELIDAD fils de Kislon de la Tribu de Benjamin, fut nommé pour faire le partage de la Terre de Canaan. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 21.

E'LIDE. *Cherchez* E L E'E.

E'LIDE ou E'LIS, grande & importante ville du Péloponnése. Philippe de Macedoine en fut autrefois le maître, non par la voye des armes, mais par celle de la confédération. Cette ville entra dans la ligue des Amphictyons qui reconnoissoient ce Prince pour Chef & se maintint libre jusques après la mort d'Alexandre. *Iphitus*, Roi d'Elide, trois cens vingt huit ans après le retour des Heraclides, rétablit les Jeux Olympiques qui avoient été instituez par Hercule à l'honneur de Jupiter, mais qui jusqu'alors n'avoient point eu de tems fixe. Il établit la coutume de les célébrer tous les quatre ans. *Voyez* OLYMPIADE. On voyoit à Elide un Colosse de Jupiter qui étoit d'airain de la hauteur de vingt-sept piez. La ville d'Elis est aujourd'hui apellée Belveder ou *Chalorita*; le fleuve Alphée y passe. * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* E L E'E.

E'LIDURE, dit *le Pieux*, fut mis sur le thrône par les anciens Bretons, qui en avoient chassé son frére Archigallo. Il le lui remit, & lui succéda dix ans après; mais il fut déthrôné par deux de ses fréres Vigéne & Péridure, qui jouirent sept ans de leur usurpation. Ensuite les Bretons tirérent Elidure de prison. Quelques Auteurs mettent ce Roi parmi les Princes fabuleux. On ne sait pas en quel tems il a régné. * Polydore Virgile, *lib.* 4. *Hist. Angl.* Du Chêne, *tome* 1. *l.* 2. *c.* 14. *p.* 68. *Hist. Angl.*

E L I E, Prophete, surnommé Thisbite, apparemment du lieu de sa naissance que l'on suppose avoir eté Thisbé ou Thesbé dans la terre de Galaad, vivoit sous le régne d'Achab, Roi d'Israël, & de Josaphat, Roi de Juda. On ne s'arrête point à ce que dit S. Epiphane de la naissance de ce Prophéte. Il rapporte une vision de Sobac pére d'Elie, & dit qu'après que sa femme fut accouchée, il crut voir des hommes vétus de blanc, qui saluérent le nouveau né, & le couvrirent de feu, & lui firent avaller de la flamme, tels furent les langes dont ils envelopperent le petit Elie; tel fut le lait dont ils le nourrirent; Que Sobac s'en alla consulter l'oracle à Jérusalem, & apprit ce que la vision signifioit; Qu'on l'assura que son fils habiteroit dans la lumiére, & qu'il jugeroit Israël par le feu & l'épée. Cela a tout l'air de rêveries Judaiques. Quoiqu'il en soit, Elie étant devenu grand, ce saint homme ne put souffrir les impiétez d'Achab, Roi d'Israël & de sa femme Jézabel. La septiéme année de leur régne, qui étoit l'an 3123 du monde, & 912 avant Jesus Christ, il leur prédit de la part de Dieu, une sécheresse & une famine qui dura trois ans & demi. Ensuite il passa dans un Désert proche du torrent de Carith, du côté du Jourdain, où Dieu le nourrit pendant quelque tems, en lui envoyant des corbeaux, qui lui apportoient tous les jours à manger. La sécheresse ayant fait tarir le torrent, il vint par l'ordre de Dieu à Sarepta, qui est une ville entre Tyr & Sidon, chez une veuve, à laquelle il donna moyen de subsister, par une multiplication miraculeuse de quelque huile & de quelque farine qui lui restoient. Il y ressuscita le fils de cette veuve, qui étoit mort pendant qu'il demeuroit chez elle. La troisiéme année de la stérilité, le Seigneur lui commanda d'aller trouver le Roi Achab. Il rencontra en chemin Abdias, Intendant de la maison de ce Prince, qui ne vouloit pas annoncer l'arrivée d'Elie à Achab; mais sur la parole que ce Prophéte lui donna qu'il se présenteroit devant Achab, il alla donner avis à ce Prince de la venue d'Elie. Achab menaça d'abord Elie, qui lui reprocha le culte qu'il rendoit à Baal: & fit assembler 450 faux Prophétes devant le peuple, & leur proposa de mettre une victime sur un bucher, afin que ceux dont les priéres attireroient sur elle le feu du ciel, fussent seuls estimez véritables Prophétes. La proposition fut acceptée, & lui seul eut l'avantage de faire brûler le sacrifice, & d'obtenir de la pluye. Le peuple fit mourir les faux Prophétes, & Jézabel voulut traiter de la même sorte Elie; mais il s'enfuit dans le Désert, où se trouvant accablé de fatigue & de tristesse, il fut consolé & soulagé par un Ange, qui lui apporta du pain & de l'eau; il marcha ensuite quarante jours jusqu'à la montagne d'Oreb, où il fit sa demeure, & où il reçut ordre de venir oindre Hazaël pour être Roi de Syrie, & Jéhu pour être Roi d'Israël. Il vint trouver Achab, & lui reprocha le meurtre de Naboth, que Jézabel avoit fait mourir, afin que le Roi eût sa vigne. Achab fut tué un an ou deux après, dans un combat contre les Syriens au païs de Galaad. Ochosias son successeur étant tombé, en 3139 du monde, & 896 avant Jesus Christ, d'une fenêtre de son palais, envoya consulter Béelzébub dans Accaron, ville des Philistins, pour savoir quelle seroit l'issue de son mal. Le Seigneur lui fit dire par Elie, qu'il mourroit, pour avoir eu recours à l'oracle d'une Divinité étrangére, comme s'il n'y eût point eu de Dieu en Israël. Ce Prophéte fit aussi consumer par un feu descendu du ciel, deux capitaines & cent soldats, qui vouloient le mener par force à ce Roi. Mais il pardonna au troisiéme Capitaine qui lui parla avec respect, & vint de son bon gré trouver Ochosias, à qui il renouvella la prédiction qu'il avoit faite, qu'il mourroit de cette maladie. La prophétie fut accomplie bientôt après. Ochosias étant mort, laissa le Royaume à son frére Joram. Ce fut au commencement du régne de celui-ci, l'an 3140 du monde, qu'Elie fut enlevé. Il voulut avant son enlévement, renvoyer Elizée; mais ce fidéle disciple le suivit jusqu'au Jourdain, qu'il passa à pié, Elie en ayant divisé les eaux, en étendant son manteau. Comme ils marchoient au delà du Jourdain, un tourbillon de feu en forme de char avec ses chevaux, enleva Elie. Elizée ramassa son manteau, & s'en servit pour passer le Jourdain, ayant hérité du double esprit d'Elie. C'étoit une opinion commune parmi les Juifs, qu'Elie devoit venir avant le Messie; mais Jesus Christ dit que cet Elie est saint Jean-Batiste: c'est pourquoi quelques Juifs prenoient Jesus Christ pour Elie. Dans le tems de la transfiguration de notre Seigneur, Elie parut avec Moïse. C'est aussi une ancienne opinion parmi les Chrétiens, qu'Elie viendra avec Enoch, avant le jour du Jugement, & qu'ils sont ces deux témoins ou Martyrs de Dieu, que la Bête doit faire mourir dans les derniers jours, & qui doivent ensuite ressusciter: cette opinion est fondée sur l'Ecriture. On croit encore communément qu'Elie & Enoch sont reservez dans le paradis terrestre. On a honoré dans l'église l'apparition d'Elie sur le mont Thabor, & son enlévement. L'Empereur Basile établit son culte dans l'Eglise d'Orient, & fit bâtir une église en son honneur. On fait la fête de l'enlévement d'Elie dans l'église Gréque au 20 de juillet; les anciens Martyrologes des Latins le placent au 14 d'août; & les modernes au 20 de juillet. Les Carmes se vantent d'avoir Elie pour Instituteur de leur Ordre. Presque tous les Auteurs Catholiques croyent que la lettre écrite à Joram Roi d'Israël, bien que rendue longtems après sa mort, est de lui. Les Protestans se moquent de cette opinion. Ceux qui voudront savoir si ce Prophéte assembla des Solitaires au Mont-Carmel, dont les Carmes prétendent être les successeurs, pourront consulter Torniel & Baronius. * I. ou III. *Rois, ch.* 17. *v.* 18. *& suiv.* II. ou IV. *Rois, ch.* 2. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 21. *L'Ecclésiastique, ch.* 48. *Malachie, ch.* 4. Saint Augustin, *l.* 20. *de la Cité de Dieu, ch.* 19. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Testam.* &c. Baillet, *Vies des Saints.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.*

* ELIE. Les Anciens Actes font mention de quatre Martyrs de ce nom. Le I. est entre les Martyrs de la Palestine, qui souffrirent en CCCVIII. *Eusébe* en fait mention, dans le Livre qu'il a fait de ces Martyrs, *ch.* 10. Le II. se trouve entre les mêmes & souffrit en CCCIX. Voyez le même Auteur, *ch.* 11. Le III. est entre les quarante Martyrs, qui souffrirent dans la persécution sous Licinius, en CCCXX. Voyez le *P. Ruinart*, sur l'Homélie que S. *Basile* a faite sur ces Martyrs. Le IV. enfin est douteux & ne se trouve que dans le Ménologe des Grecs sur le 17 de septembre. On le met aussi entre les Martyrs de Palestine, dont j'ai parlé, quoi qu'*Eusebe* ne le nomme pas. Voyez *Adnot. Henrici Valesii*, in Eusebii Lib. de Martyr. Palestinæ, *ch.* 13.

ÉLIE I. de ce nom, Arabe, succéda l'an 492 à Salluste, sur le siége épiscopal de l'église de Jérusalem. L'Empereur Anastase prévenu par Sévére, qu'il avoit fait Evêque d'Antioche, & par d'autres Hérétiques, ennemis du Concile de Chalcédoine, chassa ce Prélat de son siége l'an 513, & mit en sa place un de ses partisans nommé Jean. (C'est ce même Jean que l'Abbé Sabas ramena depuis au parti orthodoxe.) Elie se retira dans une solitude, où le même Abbé Sabas le venoit visiter tous les ans. Un jour qu'il s'étoit aquité de ce devoir de charité, accompagné de trois autres Abbez, le Patriarche leur dit que l'Empereur Anastase étoit mort, & que dans dix jours il devoit le suivre: ce qui arriva, comme il l'avoit prédit l'an 518. Le Martyrologe Romain fait mention de lui & de Flavien d'Antioche, exilé aussi bien qu'Elie, sous le 4 jour de juillet. Théodore le Lecteur accuse dans son Ouvrage Elie, d'avoir condamné le Concile de Chalcédoine; mais c'est sans raison, puisqu'au contraire il en fut un illustre défenseur, comme les Actes anciens en font foi. * Le II. Concile de Nicée, *Act. I.* Evagre, *l.* 3. *c.* 32. Nicéphore, *l.* 16. *c.* 34. Cyrille, *Vie de saint Sabas*, rapportée par Surius *au* 5. *décembre.* Le Pré Spirituel, *ch.* 35. Baronius, *A. C.* 492. 512. 513. *&* 518. Godeau, *Hist. Eccles. & Elog. des Evêques.*

ÉLIE II. Patriarche de Jérusalem, vivoit dans le VIII siécle. Son diocése gémissoit sous la tyrannie des Sarrasins, lorsqu'il envoya un Légat au VII Concile général, qui est le second de Nicée, pour y exposer les malheurs des Fidéles de son église, & s'excuser, de ce qu'il ne pouvoit pas se trouver à l'assemblée. * Baronius, *A. C.* 787.

ÉLIE III. surnommé EBN CHADIT, *Pater Sanctus Catholicus*, Patriarche d'Antioche, Syrien de nation, vivoit environ l'an 1180, dans le tems où les Chrétiens d'Europe faisoient la guerre dans la Palestine. On a de lui des Homélies Mscr. en Arabe, sur les fêtes; le style en est sublime & allégorique selon l'éloquence des Orientaux: quoique Golius ait jugé qu'il n'écrit pas toûjours l'Arabe dans sa pureté. La premiére Homélie est sur la fête de Noel & a été publiée par Golius avec la version Latine, par maniére d'appendice à la Grammaire Arabe d'Erpénius, de l'édition de 1656. Vers la fin de cette Homélie, Elie le Patriarche demande la bénédiction de Dieu par l'intercession des Saints & des Martyrs. Il y a quelque apparence que cet Elie est le même qu'Elie de Maru, & que l'Auteur d'Ebed Jesu a pris le titre de *Mar*, qui signifie *Seigneur* dans la langue Syriaque, pour le nom d'une ville. Le savant M. de la Crose croit que notre Elie a été Nestorien; ce qui lui a fait naître ce soupçon, est que dans l'Homélie dont on vient de parler il nomme J. C. deux fois *Asseido Masicho*, c'est à dire, δεσπότης χειρός, qui est le titre ordinaire dont les Nestoriens se servent pour exprimer la nature humaine de Jesus Christ. * Catal. *Biblioth. Lugd. Bat. inter MSC. Jac. Golii.* M. de la Crose, *Histoire du Christianisme des Indes.*

ÉLIE, Patriarche d'Antioche dans le XIII siécle, natif de Riez en Provence. Il suivit les Chrétiens pendant la guerre contre les Sarrasins, & fut le premier des François, qui fut elevé sur ce siége vers l'an 1234. On ne sait pas le tems de sa mort. * Génébrard, *en la Chron. en Innocent IV.* Bartel, *de Episc. Regiens. in Guillelmo II. pag.* 207.

ÉLIE, Patriarche de Babylone, au commencement du XVII siécle, célébra l'an 1616 un Synode, à Amad ville de Mesopotamie, dans lequel une profession de Foi, que le Pape Paul V. avoit envoyée, fut reçue & approuvée de tous les Prélats orientaux, qui s'y trouvérent. Ils envoyérent même les Actes de leur Synode à ce Pape,

 qui

qui leur écrivit, pour répondre à certains doutes qui leur étoient reftez. Les Proteftans ne tombent pas d'accord de ces faits, quoi qu'indubitables. Pierre Stroza a compofé l'hiftoire de cette Légation, avec un Traité de la Croyance des Chaldéens. Sponde rapporte la même chofe fous l'année 1616. *num.* 8.

ÉLIE, Archevêque de Maru, a compofé, felon Ebed Jefu, *dans fon Catalogue des Ecrivains Chaldéens*, des Commentaires fur la Genefe, fur les Pfeaumes, fur les Proverbes, fur l'Ecléfiafte, fur le Cantique des Cantiques, fur Ifaïe, & fur les Epitres de faint Paul. De plus, un volume de l'Hiftoire Ecléfiaftique, plufieurs Epitres de confolation, diverfes Expofitions, principalement fur les Leçons des Evangiles.

ÉLIE ou ÉLIAS BARSENIA, Ecrivain Syrien, Archevêque de Soba, a compofé des Annales, plufieurs Oraifons, une Grammaire, & quarante livres qui contiennent des Décifions fur des matiéres ecléfiaftiques. De plus, un affez grand nombre de lettres écrites en Syriaque & en Arabe. *Voyez Ebed Jefu, dans fon Catalogue des Ecriv. Chaldéens.*

ÉLIE DE NISIBE, célébre Grammairien parmi les Syriens, a écrit une Grammaire de fa langue, d'où Abraham Echellenfis a cité quelques extraits dans fes Notes fur le Catalogue d'Ebed Jefu. Cet Elie remarque entr'autres chofes dans fa Grammaire, que les Hébreux, les Syriens, les Perfans, les Madianites, les Phéniciens, les Arabes, & d'autres peuples que nous ne connoiffons point, n'ont pas affez de lettres dans leurs langues, pour exprimer les mots qu'ils écrivent; & que c'eft ce qui les a obligez de mettre de certains points au défaut de ces lettres, pour marquer la maniére de lire: ce qui fait qu'ils ne peuvent lire qu'en devinant, ou fuivant l'ufage reçu par la tradition. * M. Simon.

ÉLIE, Rabbin, écrivit en Hébreu une Arithmétique, qu'Erafme Ofwald, Mathématicien & Profeffeur de la Langue Sainte à Fribourg, & difciple de Munfter traduifit en Latin.

ÉLIE ORIENTAL, avoit fait un Commentaire de la Géometrie des Hébreux. Simler en fait mention dans fa Bibliothéque, où il marque que cet Ouvrage n'étoit pas encore imprimé. * Balæus & Pitfeus, *de Script. Angl.* Simler. Voffius, &c.

ÉLIE ou ÉLIAS LÉVITA, Rabbin, vivoit dans le XVI fiécle, & eft le plus favant Critique que les Juifs ayent eu parmi eux. Il a rejetté plufieurs de leurs traditions mal fondées, & entr'autres, celle qui regarde la prétendue antiquité des points voyelles, & les attribue à Efdras ou à certains Juifs nommez Mafforéthes. Il a parfaitement bien éclairci ce qui appartient à la Maffore, dans un livre intitulé, *Mafforet Ham-Mafforet*, imprimé à Venife & à Bâle. Il eft de plus le feul des Juifs qui ait entendu parfaitement les Paraphrafes Chaldaïques; & il nous a donné un Dictionnaire Chaldaïque de ces Paraphrafes, outre un Gloffaire Hébreu, intitulé *Tisbi*, qui explique les mots Hébreux, Barbares ou étrangers. Paul Fagius a traduit ce Gloffaire en Latin. Ce Rabbin a auffi fort excellé dans la Grammaire, fur laquelle il a écrit plufieurs livres, dont quelques-uns ont été traduits en Latin. Il a encore fait des remarques fur les livres de Grammaire des deux Kimchi. Elias Lévita étoit Allemand de nation; mais il a paffé la plupart de fa vie à Rome & à Venife, où il a enfeigné la langue Hébraïque à plufieurs Chrétiens, & même à quelques Cardinaux. Munfter, qui l'a fouvent confulté, a beaucoup profité de la lecture de fes Ouvrages, dont il a traduit quelques-uns en Latin. Ceux qui veulent favoir à fond l'Hébreu, doivent lire ce que ce Rabbin a compofé fur la Grammaire Hébraïque. Un de fes petits-fils reçut le batême à Venife, puis fe fit Jéfuite, faint Ignace l'ayant agréé. Il fe nomma *Jean-Batifte* Elien, enfeigna l'Hébreu & l'Arabe dans le Collége Romain, fut envoyé par le Pape Pie IV. aux Coptes, & par Grégoire XIII. aux Maronites, & traduifit à l'ufage de ces Nations le Concile de Trente. * M. Simon. Alegambe.

ÉLIE, dit DE COXIDA, qui eft un bourg où il avoit pris naiffance près de Furnes en Flandre, vivoit fur la fin du XII fiécle, & fut Abbé de Dunes, de l'Ordre de Citeaux. C'eft lui qui perfuada à l'Empereur Henri VI. de mettre en liberté Richard I. Roi d'Angleterre, que Léopold d'Autriche avoit arrêté prifonnier en revenant de la Terre-fainte. Il compofa quelques Homélies, dont deux avoient été prononcées dans des Chapitres généraux de fon Ordre, que le Pére Charles de Vifch, Religieux du même Ordre de Cîteaux, publia en 1649. L'Abbé Elie mourut en odeur de fainteté, le 16 du mois d'août 1203. * Henriquez, *in Menol. Cifter.* Charles de Vifch, *in Biblioth. Script. Ord. Ciftér.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. de Abbat. Dunenf.* Valère André, *Biblioth. Belgica.*

ÉLIE, dit de BARJOLS, Poëte, vivoit dans le XII fiécle. C'étoit un Gentilhomme de Barjols en Provence. Il compofa un Poëme de la guerre des Comtes Raymonds Bérenguiers II. & III. contre Etiennette de Baux & fes enfans dans le XII fiécle. Il compofa auffi grand nombre de petites piéces à la louange de Garcéne, fille de Guillaume VI. Comte de Forcalquier, qui époufa Rainier Clauftral, que Noftradamus fait Prince de Marfeille. * Noftradamus, *en la Vie des Poëtes Provençaux*, *p.* 33.

ÉLIE, dit de EVESHAM, Anglois, vivoit vers l'an 1270. Il étoit Religieux Bénédictin de Worchefter, Auteur d'une Chronique.

ÉLIE, dit Trickingham. *Cherchez* TRICKINGAM.

* ÉLIEL, Ifraëlite de la Tribu de Manaffé, Chef de la famille & très-vaillant homme. 1. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 24.

ÉLIEL, Ifraëlite, Chantre, étoit de la famille de Caath. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 34. Il avoit quatre-vingts fréres, qui lui aidérent à porter l'Arche à Jérufalem. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 9.

ÉLIEL, nom de deux Ifraëlites très-vaillans hommes, qui fuivirent par tout le Roi David, tant à la défaite des voleurs de Siceleg, que dans les batailles qu'il donna contre les Philiftins. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46. & *ch.* 12. *v.* 11.

ÉLIEN, Auteur qui a écrit en Grec, fous le nom duquel nous avons un Ouvrage de l'ordre de la bataille obfervé par les Grecs, lequel il dédia à l'Empereur Adrien. Il avoit vu Fronton, & l'Empereur Nerva: ainfi il doit être different d'un autre ÉLIEN, qui vivoit cent ans après, au rapport de Philoftrate & de Suidas. Il eft incertain auquel des deux on doit attribuer *l'Hiftoire des Animaux* en 17 livres, & *les Hiftoires diverfes*. L'Auteur de ces Ouvrages étoit né à Prénefte, (aujourd'hui Paleftrine). Suidas nous apprend que s'étant établi à Rome, il y fut Prêtre du Paganifme & Sophifte, titre glorieux en ce tems-là, & qui ne fe donnoit qu'aux plus célebres Rhétoriciens. Philoftrate dit que fans avoir été en Gréce, Elien parloit auffi purement en Grec qu'un Athénien, & qu'il fut doué d'une finguliére modeftie. Il nous apprend lui-même fur la fin de fon *livre des Animaux*, qu'il auroit pu fe faire valoir à la Cour, & aquerir de grandes richeffes; mais qu'il avoit mieux aimé s'occuper à la recherche des propriétez des animaux, & qu'il préferoit une once de véritable érudition, à tous les thréfors & à toutes les terres de Crœfus & de Craffus. La même paffion pour les études fut apparemment caufe qu'il n'eut ni femme ni enfans. Il écrivit en faveur de la Providence contre les impiétez d'Epicure, & cela non point par des raifonnemens abftraits & métaphyfiques, qui ne font bons qu'à l'égard des Philofophes; mais par l'Hiftoire, faifant remarquer dans les événemens humains les caractéres d'un être fage & jufte, qui les conduit, qui punit & qui récompenfe: méthode très-propre au maintien de la Religion parmi le peuple. Les deux Traitez qu'il fit là-deffus en Grec, ont été perdus. Cet Auteur femble n'avoir pas été connu des Anciens, puifque fi l'on excepte Philoftrate & l'Anonyme cité par Suidas, il n'y a prefque perfonne de l'Antiquité qui ait fait mention de lui. Ses *Hiftoires Diverfes* qui font XIV livres avec les Notes de Jean Schetter, & la traduction de Jufte Vultée, furent imprimées à Strasbourg, dans un ordre plus exact, par les foins & avec de nouvelles Notes de Joachim Kuhnius l'an 1685. * Voffius, *de Hift. Græc. l.* 2. *c.* 11. Suidas. Tillemont, *Hift. des Empereurs fous Adrien.*

ÉLIENS, famille Romaine. Les Eliens étoient partagez en fept ou huit familles, toutes Plébeïennes; mais fort anciennes, & illuftres par les grandes charges. Il y avoit la famille de Pætus, celle de Catus, de Tubéro, de Gallus, de Stilo, de Præconinus, de Sejanus, de Lamia; & c'eft de ces Eliens qu'étoient fortis les Antonins. Horace a adreffé l'Ode XVII du livre III, à L. Ælius Lamia. * *Hift. Rom. Voyez* ÆLIUS.

ÉLIÉZER, originaire de la ville de Damas, ferviteur du Patriarche Abraham, auroit été fon héritier, fi Dieu n'eût donné des enfans à ce faint homme. Quelques-uns croyent que le mot de Dammefec, qui eft dans l'original, eft le nom propre de ce ferviteur, & Eliézer fon furnom: mais comme ce n'étoit pas alors l'ufage d'avoir deux noms, il eft plus vrai-femblable, que ce premier mot marque la patrie de cet Intendant de la maifon d'Abraham. * Le Clerc, *fur la Génèfe*, *ch.* 15. *v.* 2.

ÉLIÉZER, fils de *Moïfe*, Légiflateur des Hébreux. Il n'eut qu'un fils nommé *Rohobia* ou *Rehabja*. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 15. & 16. Il naquit dans la terre de Madian, du tems que Moïfe étoit refugié chez Jéthro fon beau-pére. Sa mére avoit nom *Séphora*. Il eut celui d'*Eliézer*, qui fignifie *le Dieu fort eft mon fecours*, parce que Dieu avoit fauvé Moïfe de la perfécution & des mains de Pharaon. * *Exode*, *ch.* 18. *v.* 4. Lorfque David diftribua les offices du temple en Jérufalem, il mit dans la famille de Lévi, c'eft à dire, dans le rang des Lévites, les deux fils de Moïfe, favoir Gerfon & Eliézer, leur donna, par un avantage fingulier, la garde du thréfor facré, & leur rendit tous les honneurs poffibles. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26.

ÉLIÉZER, fils de *Dodaü* de Marefa, Prophéte du Seigneur, qui prédit à Jofaphat, Roi de Juda, le naufrage que feroient les navires qu'il envoyoit en Tharfis, pour avoir fait alliance avec l'impie Ochofias Roi d'Ifraël. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 20. *v.* 37.

* ÉLIÉZER, quatriéme fils de Beker, fecond fils du Patriarche Benjamin. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 8.

* ÉLIÉZER, un Lévite, qui fonnoit de la trompette devant l'Arche lorfque le Roi David la fit tranfporter à Jérufalem. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 24.

* ÉLIÉZER, fils de Zichri de la Tribu de Ruben, fut le Chef de quatre mille hommes de fa Tribu. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 16.

* ÉLIÉZER, nom de deux hommes dont il eft parlé dans Efdras ou I. Efdras, *ch.* 10. *v.* 18. & 23, & qui au retour de la captivité de Babylone furent obligez de répudier leurs femmes, parcequ'elles n'étoient pas Juives.

ÉLIÉZER, Rabbin, & l'un des plus célébres Auteurs des Juifs, a compofé un livre intitulé, *Pirke Rabbi Eliezer*, *les Chapitres de R. Eliézer*, qui eft en partie hiftorique, & en partie allégorique. Les Juifs eftiment fort ce livre, & le confidérent comme un des plus anciens Ouvrages, qu'ils ayent; car dans le titre de l'édition de Venife, il eft appellé Eliézer *le Grand*, qui étoit du nombre des Docteurs de la Mifna dans le tems du *Nafi*, ou Prince Raban Gamaliel II. fils de Raban Siméon, fils de Raban. Gamaliel II. vivoit, felon eux, vers l'an 73, ou 75 de Jefus-Chrift. Le P. Morin lui avoit donné une grande antiquité dans fes Exercitations ecléfiaftiques fur le Pentateuque des Samaritains; mais après y avoir fait plus de réflexion, il a changé de fentiment dans fes Exercitations fur la Bible, où il n'oublie rien pour montrer que ce livre d'Eliézer n'a pas l'Antiquité que les Juifs lui attribuent. Ils s'appuye pour cela fur ce qu'il y eft fait mention de l'Empire des Arabes, comme d'un très-puiffant Empire. D'où il prouve que cet Auteur n'a pu écrire avant l'an 700 de Jefus-Chrift. Il rapporte plufieurs autres chofes, pour montrer que R. Eliézer n'eft point le véritable Eliézer, qui a vécu dans le tems marqué cy-deffus; mais un Impofteur, qui a fait un recueil des fables du Talmud & des Médrafcim, ou Commentaires allégoriques. Il a auffi expliqué dans fon livre plufieurs paffages de la Génefe, felon la méthode de ces anciens Médrafcim, qui ne peut être goûtée que des Juifs, y mêlant des contes faits à plaifir. Guillaume Vorftius a traduit cet Ouvrage en

en Latin; & il a ajoûté à sa Version, des Notes remplies d'érudition Judaïque. Dans la préface qu'il a mise au commencement de sa Version, il juge que le livre d'Eliézer n'est pas si ancien que les Juifs le font ; & bien qu'il avoue qu'il est plein de fables, il dit qu'il y a plusieurs belles interprétations, qui peuvent servir à éclaircir l'Histoire & les Traditions Juives. On y voit de plus des choses particuliéres, comme ce qu'il rapporte de la figure & de la composition des Téraphins, & des trois guerres des Turcs, peu avant la venue du Messie. Buxtorf a aussi parlé des chapitres de R. Eliézer dans sa Bibliothéque Rabbinique, où il dit qu'il comprend l'Histoire du Monde, jusqu'au tems de Gamaliel II. Mais Vorstius assûre que Buxtorf se trompe ; parce que l'Histoire de ce livre ne passe point le tems de Mardochée & d'Esther. * Le P. Morin, *Exercitationes Biblicæ.* M. Simon.

M. Basnage place Eliézer *le Grand* au second siécle. On le fait, *dit-il*, fils d'un homme de qualité nommé *Hircan*, qui avoit tellement negligé son éducation, qu'à vingt huit ans il ignoroit la Loi. Son ignorance le fit pleurer plusieurs jours ; mais enfin le Prophéte Elie lui indiqua un Maître. Il alla trouver à Jérusalem *Jean* fils de *Zechai*, qui enseignoit, lequel lui fit apprendre ses prieres, & quelques points de la Loi. Eliézer pleuroit & jeûnoit jusqu'à ce qu'il les eût appris, & huit jours s'écoulerent avant qu'il mangeat. Son pere vint à Jérusalem pour le deshériter ; mais il le trouva si savant & si modeste qu'il en fut charmé ; il ne vouloit pas se seoir devant lui ; & bien loin de le deshériter, il lui donna les biens de ses fréres, qui lui avoient inspiré ce dessein. Ce Docteur avoua en mourant qu'il savoit l'art de faire passer les moissons d'un lieu dans un autre. Car se promenant un jour avec *Akiba*, il lui fit voir, en un instant, un champ rempli de concombres & leur ordonna ensuite de changer de place, & de s'assembler en un monceau, ce qu'ils firent. Les Thalmudistes le répresentent comme un homme rempli de ses mérites, qui demandoit au lit de la mort, *y a-t'il aucun précepte de la Loi que je n'aye accompli?* Akiba confondit son orgueil en lui disant, *Maître, tu nous a toujours enseigné qu'il n'y avoit point sur la terre d'homme juste, & qui ne péchât point.* * Basnage, *Hist. des Juifs &c. tome IV. p.* 1100.

E'LIE'ZER HAGGALILI, où le Galiléen, fils de Josè, Docteur cabbalistique. Il composa les trente-deux propriétez de la loi, par rapport aux trente deux chemins de la sagesse. Les Docteurs Juifs avertissent que lorsqu'on trouve quelqu'une de ces explications mystiques, il faut avoir grand soin de la retenir. * Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome IV. p.* 1102.

E'LIEZES, fils de *Bariza*, Aga des Janissaires, étant encore jeune, se battit en duel contre Bitezès Hongrois, dans le tems qu'Amurat Empereur des Turcs, marcha contre Jean Huniade, l'an 1448, dans le territoire de Cassovie en Hongrie. Ils sortirent tous deux du combat, sans se faire aucun mal : & chacun s'étant retiré vers les siens, Amurat admirant le courage de ce jeune homme, dit qu'il avoit à son service un maître liévre. Eliézès, pour faire connoître à l'Empereur ce qui l'avoit excité à combattre si vaillamment lui apporta l'exemple d'un liévre, contre lequel il avoit autrefois tiré jusqu'à quarante fléches sans l'épouvanter, & qui ne s'étoit enfui qu'au dernier coup. Il ajoûta, que de là il avoit connu qu'il y avoit de la destinée dans la vie, & que fortifié de cette pensée, il n'avoit point fait difficulté de s'exposer au combat contre un ennemi, qui le surpassoit en âge & en force. * Chalcondyle, *liv.* 7.

E'LIHAM. *Voyez* ELHAM.

* E'LIHAM, pére de *Bethsabée*, ou *Bethsaba*, qui fut d'abord femme d'*Urie*, & ensuite de *David*. Roi d'*Israël*. II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 11. *v.* 13.

* E'LIHAM, fils d'*Achithophel* Guilonite. C'étoit l'un des trente Braves de *David*, Roi d'*Israel*. II. *Samuel*, ou II. *Rois, ch.* 23. *v.* 34.

E'LIHE'ZER. *Voyez* E'LIE'ZER.

* E'LIHOREPH, ou *Elioraph*, fils de *Scisa* fut Sécrétaire & Conseiller de *Salomon*, Roi d'*Israël*. I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 3.

E'LIHU. *Voyez* ELIU.

* E'LIJA, ou ELIA. Il y a deux Israëlites de ce nom, tous deux de la Tribu de Benjamin qui au retour de la captivité de Babylone, furent obligez de renvoyer leurs femmes, qui étoient étrangéres. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 17. *Esdras*, ou I. *Esdras, ch.* 10.

E'LIJATHA. *Voyez* E'LIATHA.

* E'LIKA, Harodite, l'un des Braves du Roi David. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 23. *v.* 25.

E'LIM, sixiéme campement des Israëlites, où ils arrivérent de Mara le premier jour du second mois, qu'ils appellent *Jiar*, & qui répond au mois d'avril. On prétend que ce fut le premier jour de la semaine. Ils eurent le plaisir d'y trouver pour leur rafraîchissement douze fontaines & soixante & dix palmiers. Les Israëlites prirent courage à la vue d'un lieu si agréable, & ne furent pas dans une petite joye, se persuadant de trouver une campagne délicieuse, & abondante en eaux & en toutes sortes de fruits, mais ils changérent bien-tôt leur joye en tristesse & en pleurs, lorsqu'au lieu de tant de fontaines, ils ne trouvérent plus qu'un peu d'eau croupissante, & en si petite quantité, qu'au lieu de couler, elle ne faisoit que distiler goutte à goutte. Ils firent pourtant de petites rigoles, pour conduire cette eau dans des réservoirs : mais lorsqu'ils creusoient ces mêmes sources, ils n'y trouvoient que de la bourbe au lieu de sable, & presque point d'eau. Ils ne furent pas mieux régalez pour les palmiers. Ils n'y trouvérent presque point de fruit, & ce qu'il y en avoit étoit fort petit, à cause de la stérilité de la terre. L'extrême nécessité où se trouvoit le peuple, tant pour le manquement de vivres, qu'ils avoient déja consumé dans les trente premiers jours de marche, que pour la soif qui les brûloit, les mit dans un tel desespoir, qu'ils oubliérent toutes les faveurs, dont ils étoient redevables à Dieu, & l'assistance qu'ils avoient reçue de Moïse. Ils l'accusérent avec de grands cris d'être la cause de tous leurs maux : ils prirent des pierres pour le lapider, & si Moïse ne les eût appaisez par sa grande douceur, ils lui eussent ôté la vie. * *Exode, ch.* 15. *v.* 27. De là ils allérent du côté de la Mer Rouge, * *Nombres, lib.* 33. *v.* 9. Joséphe, *Antiquit. Judaïq. liv.* 3. *chap.* 1.

E'LIMAIDE. *Voyez* l'art. d'ELAM.

ELIMAND. *Voyez* ELINAND.

E'LIMAS, *Elymas. Cherchez* BAR-JESU.

E'LIME'ENS. *Cherchez* ELICIENS.

E'LIME'LECH, mari de Noëmi ou Nahomi, fut pére de Mahlon ou Mahalon, qui épousa Ruth femme en secondes noces de Booz, & de Chélion ou Kigon, qui épousa Orpha ou Horpa. * *Ruth, ch.* 1.

☞ Les Hébreux fondez sur la Tradition, & sur plusieurs Interprétes de l'Ecriture, ont cru après saint Jérôme, que cet Elimélech est celui des Descendans de Sela, fils de Juda, qui fit arrêter le soleil, comme il est marqué dans le premier livre des *Paralipoménes* ou *Chroniques.* Sur cela, il faut remarquer que certains Auteurs ont cru, que le Traducteur Latin avoit mal pris le mot Hébreu *Jakim*, qu'ils disent être un nom propre, & qu'il a traduit, *qui stare fecit solem, qui a fait arrêter le soleil.* Mais cette objection ne fait rien contre l'autorité de la même Vulgate ; tous les Docteurs avouent qu'un des Descendans de Sela fit arrêter le Soleil. Torniel, qui s'attache au sentiment d'Abulensis, prouve que celui qui opéra cette merveille, n'étoit pas le même Elimélech, dont nous parlons ; parce qu'il n'étoit pas de la même Tribu de Sela. D'autres improuvent ce sentiment. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. S. Jérôme, *in Trad. Heb.* Abulensis, *sup. cap.* 4. I. *Paral. quæst.* 19. Torniel, *A. M.* 2300. *num.* 2. *p.* 351. 352. *édit. Plantin.* 1620.

E'LIMOND. *Voyez* E'LINAND.

E'LINAND ou E'LIMAND, que d'autres nomment diversement ELIMOND ou HELINAND, Religieux de l'Abbaïe de Froimond de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocése de Beauvais, vivoit sur la fin du XII siécle, sous le régne de Philippe *Auguste*, & sous l'empire d'Henri VI. Il composa en XLVIII livres une Chronique qui comprenoit ce qui est arrivé de plus remarquable, depuis le commencement du monde jusqu'en 1204, dont les quatre derniers livres ont été donnez par le P. Tissier, dans le dernier tome de la Bibliothéque des Ecrivains de Citeaux, avec quelques Sermons, & une lettre à Gauthier Moine apostat, touchant la réparation d'un homme tombé dans ce désordre. Il avoit encore composé divers autres Ouvrages, & entr'autres le Martyre de S. Gerçon & de ses compagnons, rapporté par Surius au 10 d'octobre. On lui attribue aussi des vers François sur sa mort, donnez par Loisel. Il y a dans la Bibliothéque de Longpont un Traité manuscrit du même Auteur sur l'Apocalypse, & dans d'autres Bibliothéques un Traité à la louange de la Vie monastique, & un autre du Gouvernement des Princes. Cet Auteur est assez estimé par Trithéme, & par quelques autres ; cependant il y a dans son Histoire plus de travail que de jugement ; puisque ce n'est qu'un recueil tiré de divers Auteurs, & fait sans discernement. Ces autres Ouvrages sont de peu de conséquence. Elinand avoit beaucoup d'esprit & composoit des vers à la façon de son tems, ce qui le faisoit estimer dans la Cour des Princes qui le voyoient avec plaisir. Ce qu'on remarque même dans le Roman d'Alexandre, où il est parlé de lui en ces termes :

Quand li Rois ot mangié, s'appella Hellnand
Pour li esbanoier, commanda que il chant, &c.

Elinand mourut l'an 1227. *Voyez* sa Vie écrite en François par Jean d'Assigni, en la seconde partie des Hommes Illustres de Citeaux. * Loisel, *Mémoires de Beauvais.* Vincent de Beauvais, *in Spec. Hist.* Charles de Visch, *Biblioth. Cistern.* Philippe de Pergame, *Chron. supp. l.* 12. *A. C.* 1199. Simler, *Biblioth.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 54. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 4. *&c.* Du Pin, *Biblioth. Ecclef. XIII. siécle.*

E'LIOGABALE (MARCUS AURELIUS ANTONINUS VERUS) Empereur, fut aussi appellé Varius Avitus Bassianus Lupus, puis ELIOGABALE, ELAGABALE ou ALAGABALE, HELIOGABALE, parce qu'avant son élection à l'Empire, il avoit été Prêtre du soleil parmi les Phéniciens. Cependant il n'est jamais appellé autrement que *M. Aur. Antoninus*, sur les médailles, & l'on apprend d'une d'elles où est cette légende *Soli Deo Elagabal*, que le nom d'Eliogabale est un nom défiguré. Il eut pour pére un Antonin, ou selon les autres Varius Marcellus, ou l'Empereur Caracalla, & pour mére Sémis, Soëmie ou Sémiamire. L'armée l'avoit élu en la place de Macrin l'an 218, sous le nom de Marc Auréle Antonin qu'il a toujours gardé depuis. En venant à Rome il y apporta d'Eméfe son Dieu Elagabale, défendant d'en adorer aucun autre. Il lui bâtit un temple, dont il étoit le Prêtre, & y voulut faire apporter le feu, qui se gardoit en celui de Vesta, le Palladium, & les boucliers facrez, disant que les autres Dieux n'étoient que les serviteurs du sien. Au reste, cet Empereur se souilla par tant de crimes, qu'il fut appellé le *Sardanapale de Rome.* Son luxe n'avoit point de bornes, & il falloit aller dans les provinces les plus éloignées, pour couvrir sa table d'oiseaux rares & inconnus à Rome. Il se servoit de baume dans les lampes, & avoit des piscines d'eau de senteur. En moins de quatre ans de régne, il eut jusques à quatre femmes différentes. La premiére fut *Julia Cornelia Paula*, sortie des plus nobles familles de Rome, qu'il répudia pour épouser une Vestale nommée *Julia Aquilia Severa* ; afin, disoit-il, que d'elle & de lui, qui étoit Pontife, il sortît une postérité toute céleste. Il la quitta bien-tôt après, pour se marier à *Antonia Faustina*, petite-fille de Marc-Auréle, dont le mari Pomponius Bassus, étoit encore vivant. On ne nomme point la quatriéme ; mais on assûre qu'il reprit *Aquilia Severa.* Il vendit les honneurs des charges & des dignitez, avec la puissance de tout faire, tant par lui-même, que par les Ministres de ses débauches. Il admit tout le monde dans le Sénat, sans distinction d'âge, de qualité, & de mérite, l'argent leur en faisant un, qui suffisoit pour aquérir ces honneurs. Il vendit aussi toutes les charges militaires. Eliogabale eut pour favoris deux cochers, nommez Protogéne & Gordius, qui le suivirent dans les courses, & qui eurent part à toutes les autres actions

actions de sa vie. Il fit mourir plusieurs Sénateurs, parce qu'ils n'avoient pas voulu approuver un Sénat de femmes, pour juger les causes de celles de ce sexe, & dont sa mére étoit Présidente. Enfin les soldats de ses Gardes ne le pouvant plus souffrir, & ayant appris qu'il vouloit faire mourir Alexandre, fils de Mammée, que le Sénat avoit nommé César, du tems de Macrin, & qu'Eliogabale même avoit adopté, le tuérent dans le camp & sa mére avec lui. Le peuple traîna leurs corps dans les rues de Rome, & les jetta dans un cloaque, puis dans le Tibre. Eliogabale fut tué le onziéme mars de l'an 222, ayant tenu l'Empire trois ans neuf mois & quatre jours. Il n'étoit âgé que de 18 ans, ou de 20, selon quelques Auteurs ; & dans ce peu de tems, il commit tous les crimes abominables, dont on ne peut lire l'Histoire sans horreur. On dit que cet Empereur étant encore personne privée, fit mettre sur les lits des couvertures en broderie d'or, & eut des meubles de cuisine d'argent cizélé. Il inventa aussi une maniére de loterie qu'il distribuoit à ceux qui mangeoient avec lui. On donnoit aux uns & aux autres des billets marquez ou de dix élephans, ou de dix mouches, &c. * Hérodien, *en sa Vie*. Lampride, *en sa Vie*. Eutrope, *liv.* 8. Aurelius Victor, *Epit. de la Vie des Césars*. Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome* 3.

ELIOGABALE, idole. *Voyez* HELIOGABALE.

* ELJOHENAI, fils de *Nebarja*, de la Famille du Roi *David*. Il eut sept fils, savoir *Hodajvahu*, *Eljasçib*, *Pelaja*, *Hakkub*, *Johanan*, *Delaja*, & *Hanani*. I. *Chroniq*. *III*. 23. *v*. 24.

* ELJOHENAI, de la Tribu de *Siméon*, fut nommé pour être un des Chefs des familles de sa Tribu, lorsque ces familles vinrent à multiplier. I. *Chroniq*. *IV*. *v*. 36.

* ELJOHENAI, fils de *Beker*, & petit-fils du Patriarche *Benjamin*. I. *Chroniq*. *VII*. *v*. 8.

* ELJOHENAI, septiéme fils de *Mesçelemja*, petit-fils de *Coré*, fils d'*Asaph*, fut nommé pour garder a la porte du Temple de Jerusalem. I. *Chroniq*. *XXVI*. *v*. 3.

* ELJOHENAI, Israélite, fils de *Zerabja*, revint de la Captivité de Babylone avec deux cens hommes de sa famille. Il fut obligé de répudier sa femme parce qu'elle n'étoit pas Juive de Religion. *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch*. 8. *v*. 22.

ELIONE'E, fils de *Citheus*, fut le soixante & cinquiéme Grand Sacrificateur des Juifs. Il succéda à *Mathias*, qui fut dépouillé de cette charge, l'an troisiéme de la passion de JESUS-CHRIST. Il s'en démit au bout d'un an en faveur de *Caathara*, fils de *Simon Boëthus*. Ce fut par le commandement du grand Agrippa, qui l'en avoit revêtu. * Josephe, *Antiquit. Judaïq. liv* 20. *chap*. 7.

E'LIOTE. *Cherchez* THOMAS ELIOTE.

ELIPAND, Archevêque de Tolede, ami de Félix d'Urgel, vivoit dans le VIII siécle, & en 785 consulta Félix, si J. C. entant qu'homme, étoit fils de Dieu, adoptif ou naturel. Felix lui ayant fait réponse, que J. C. en cette qualité devoit être consideré comme fils adoptif, Elipand défendit ce sentiment par ses Ecrits, & voulut le rendre commun, non seulement en Espagne, mais aussi en France & en Allemagne. Adonnde, veuve de Silon, Roi de Galice, qui avoit pris le voile de Religion dans un monastére d'Espagne, resista généreusement aux erreurs d'Elipand, qui la vouloit attirer à son parti, & en donna avis à Etherius, depuis Evêque d'Osma, & à un saint Prêtre nommé Béatus. Ces deux derniers, qui avoient un grand fond de douceur & de charite, tâcherent de ramener ce Prélat égaré ; mais ce fut inutilement. Il leur repondit par des lettres, où il soutenoit son erreur ; & ce procédé les obligea d'écrire contre cette doctrine hérétique deux livres, dont on conserve encore, à ce que l'on dit, l'original dans les Archives de l'église de Toléde ; comme nous l'apprenons d'Ambroise Moralès, & de quelques autres Auteurs Espagnols. L'erreur d'Elipand fut condamnée dans le Concile que Paulin Patriarche d'Aquilée tint à Ciutad de Frioul l'an 791. L'année suivante, les Prélats que Charlemagne avoit assemblez à Ratisbonne, condamnérent cette erreur avec Felix & Elipand qui en étoient les Auteurs. Ce jugement fut confirmé par le Pape Adrien, qui fit retracter Félix. Néanmoins quelques Evêques d'Espagne persistérent dans leur sentiment. Félix, qui sembloit s'être retracté, le soutint de nouveau, & Elipand fit une lettre pour le défendre. Cette lettre fut refutée & condamnée par le Pape Adrien, par un Concile d'Italie, & par les Evêques du Concile de Francfort tenu l'an 794, qui écrivirent à Elipand, & aux autres Evêques d'Espagne des lettres, dans lesquelles ils prouvent par l'Ecriture & par les Péres, que J C. doit être appellé le propre fils de Dieu, & qu'il ne peut point être dit fils adoptif, parce qu'il n'y a point de division, ni de séparation des deux natures, mais que les deux natures, la divine & l'humaine, sont unies en une seule personne, qui est toûjours appellée le fils unique de Dieu. Charlemagne écrivit aussi à ces Evêques une lettre particuliére, dans laquelle il les presse fortement de se retracter, & de suivre le sentiment des autres Evêques. L'on a ces quatre lettres. Felix ayant abjuré son erreur, Elipand écrivit contre lui en 799, & mourut peu après. * Eginhard, *en la Vie de Charlem*. Sanderus, *Her*. 131. Sigebert, *A. C.* 763. Pratéole, *v. Fel. Urgel.* Baronius, *A. C.* 783. 791. 792. 794. *tome* 7. *des Conciles*. P. de Marca, *in Marca Hispanica*. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VIII. siécle*.

* ELIPHAL, fils de *Ur*, étoit un très-vaillant homme de l'armée de *David*, Roi d'Israël. Il se trouva à la prise de Jérusalem par ce Prince. I. *Chroniq*. *XI*. *v*. 33.

ELIPHAZ, fils d'*Esau* & de *Ada*, succéda à son pére dans le gouvernement de l'Idumée. Il eut cinq fils, *Theman*, *Omar*, *Sepho*, *Gatham*, & *Cenez*. * *Genése*, *ch*. 36. *v*. 10.

☞ Il faut remarquer que plusieurs croyent que cet Eliphaz fut cet ami de *Job*, qui le vint visiter dans son affliction. Mais la plupart des Peres, & des Interprétes disent, que ce fils d'Esau étoit ayeul de celui qui alla pour consoler Job. Voyez *Tirin*, *sur le* 36. *ch. de la Genése*, *vers*. 4.

* ELIPHELET, fils d'*Abasbai*, fut un des Braves de *David* Roi d'Israël. II. *Samuel*, ou II. *Rois*, *ch*. 23. *v*. 34.

* ELIPHELET, fils de *David*, Roi d'Israël, un de ceux qui lui nâquirent à Jérusalem. II. *Samuel*, ou II. *Rois*, *ch*. 5. *v*. 16. Il en est aussi parlé I. *Chroniq*. *v*. 7. David a eu un autre fils nommé *Elpelet*, qui est différent de celui-ci. I. *Chroniq* *XIV*. *v*. 5.

* ELIPHELET, troisiéme fils de *Hesçeb*, de la Tribu de *Benjamin*. I. *Chroniq*. *VIII*. *v*. 39.

ELIPLA, ILIPA ou ILIPLA, ville ancienne de l'Espagne Bétique. Elle étoit Episcopale, & il en est fait mention dans les Conciles. C'est le bourg d'Andalousie qu'on nomme aujourd'hui *Zalamea de la Serena*, selon les conjectures de Rodericus Carus *l*. 3. de ses Antiquités de Seville. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ELIS, contrée du Péloponnése, qui fait aujourd'hui une partie de Belvédére dans la Morée. Elle confine avec la Messénie au sud, avec l'Arcadie à l'est, avec l'Achaïe au nord, & avec la mer à l'ouest. Les fleuves qui l'arrosent s'appelloient autrefois l'Alphee, le Selleis & le Pénée, & aujourd'hui ils portent les noms de Carbon, de Geron & de Langon. La Capitale en etoit anciennement Elis, ou la ville qu'on nomme aujourd'hui *Belvedere*. * Cellarius, *in Geogr. Antiq.*

ELIS ou HALIS, à présent *Bebbu*, selon *Postel*, lieu de la Palestine où *Moïse* trouva douze sources. *Voyez* ELIM cy-dessus.

ELISABETH. *Voyez* ELIZABETH.

ELISAM, ou *Elisçam*, premier fils de *Javan*, fils de Japheth, qui l'étoit de *Noé*. On dit qu'il donna son nom à cette partie de la Gréce qu'il alla peupler, & qui fut appellée depuis *Eolie*. I. *Chroniq*. ou *Paralip*. *ch*. 1. *v*. 7. D'autres veulent qu'il l'ait donné à cette partie de l'Espagne proche de Cadix, qui à cause de ses agrémens, fut nommée les *Champs Elisées* ou les *Isles Fortunées*.

ELISAMA. *Voyez* ELISÇAMAH.

ELISAPHAN & MISAEL, tous deux fils d'Oziel, oncle d'Aaron & de Moïse, eurent ordre d'ôter les corps de Nadab & d'Abiu de devant la porte du Sanctuaire, & de les porter hors du camp, après que ces malheureux eurent eté frappez du feu du ciel. Elisaphan fut nommé pour être le Chef de la famille des Caathites, *Nombres*, *ch*. 3. *v*. 30.

* ELISAPHAN, fils de Parnac, ou de Pharnac, Chef de la Tribu de Zabulon fut nommé avec d'autres pour faire le partage du païs de Canaan. * *Nombres*, *ch*. 34. *v*. 25.

ELISÇA. *Voyez* ELISAM.

ELISÇAM. *Voyez* ELISAM.

* ELISÇAMAH, fils de *Hammiud*, Chef des enfans d'*Ephraïm*, fut le septiéme à faire son offrande au Tabernacle, qui fut d'un plat d'argent pesant cent-trente sicles, &c. *Nombres*, *ch*. 7. *v*. 48.

* ELISÇAMAH, fils de *Jekamja*, de la Tribu de *Juda*. I. *Chroniq*. *II* *v*. 41.

* ELISÇAMAH, *David* Roi d'*Israël* a eu deux fils de ce nom, dont il est parlé *I. Chroniq*. *II*. *v*. 6. & 8. On prétend qu'*Ismael* du sang Royal, dont il est parlé *II*. ou IV. *Rois*, *ch*. 25. *v*. 25. & *Jeremie*, *ch*. 41. *v*. 1. & qui tua *Guedalja*, que *Nabuchodonosor* avoit laissé à Jerusalem pour gouverner le reste du peuple après la destruction de cette ville, étoit fils d'un de ces fils de *David* : mais en tout cas, il ne pouvoit être qu'un de ses Descendans. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

* ELISÇAMAH, Sacrificateur Juif, très-savant & très-pieux, fut envoyé par le Roi *Josaphat* dans toutes les villes de *Juda*, pour instruire le peuple, & le retirer de l'Idolatrie. II. *Chroniq*. *XVII*. *v*. 8.

* ELISÇAPHAT, fils de *Zicri* Israélite, assista de son conseil & de ses armes *Jehojadah*, Souverain Sacrificateur des Juifs, pour déposer l'impie *Athalia* & établir *Joas* sur le thrône. Il commandoit une compagnie de cent hommes. II. *Chroniq*. *XXIII*. *v*. 1. 2.

* ELISÇUAH, fils de *David*, Roi d'Israël, un de ceux qui lui naquirent à Jérusalem. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch*. 5. *v*. 15. *I*. *Chroniq*. *v*. 5.

ELISE, autrement appellée *Didon*, fille de *Bélus*, Roi de Phénicie. *Voyez* DIDON.

E'LISEE, Prophéte, étoit fils de Sçaphat de la ville d'Abel-Mehola. Elie avoit eu ordre de Dieu de l'établir en sa place, ce qu'il exécuta fidélement. Car l'ayant trouvé sur son chemin, l'an 3128 du monde, & 907 avant J. C. parmi quelques autres qui labouroient la terre, avec douze paires de bœufs, il jetta son manteau sur Elisée, qui à l'instant même prophétisa, quitta ses bœufs, le suivit, & ne l'abandonna jamais. Elie en disparoissant l'an 3140 du monde, & 895 avant J. C. lui laissa le double esprit prophétique qu'il avoit reçu de Dieu. Il reconnut qu'il étoit véritablement le successeur de ce grand homme, & passa le Jourdain à pié sec, après avoir frappé ses eaux par deux fois. Josaphat Roi de Juda, & Joram Roi d'Israël, qui avoient entrepris la guerre contre les Moabites en 3144 du monde, & 891 ans avant J. C. le consultérent sur l'événement de la guerre qu'ils avoient entreprise. Il leur predit qu'il seroit avantageux pour eux, & qu'ils déferoient entiérement les Moabites. Des enfans qui se moquoient de lui, furent à sa priére dévorez par les ours ; & une pauvre femme veuve, que ses créanciers poursuivoient, trouva dans la charité du Prophéte de quoi les satisfaire. Joséphe dit que c'étoit la veuve d'Abdias, Maître d'Hôtel du Roi Achab, qui n'avoit pas le moyen de rendre l'argent, que son mari avoit emprunté pour nourrir les cent Prophétes que Jésabel vouloit faire mourir. Elisée ayant sçu qu'elle n'avoit qu'un peu d'huile dans une phiole, lui dit d'emprunter de ses voisins quantité de vases vuides, qui furent remplis de cette même huile, multipliée miraculeusement ; de sorte que l'ayant vendue, elle employa une partie du prix pour payer ses dettes, & l'autre pour se nourrir elle & ses enfans. Ensuite il obtint à une femme stérile de Sunam, son hôtesse, un fils qu'il ressuscita quelques années après, appliquant son corps sur le petit corps de cet enfant, ses yeux sur ses yeux, & ses mains sur ses mains. Il ôta quelque tems après, avec un peu de fari-

farine tout le venin d'une viande qu'on avoit servie aux enfans des Prophétes, où l'on avoit mêlé de mauvaises herbes. Il fit encore une admirable multiplication de pain, qu'il distribua à tout le peuple, malgré la résistance de son serviteur Giézi ou Guéhazi qui témoigna par tout n'avoir pas la même foi, & le même desintéressement que son maître. Elisée guérit aussi de la lépre Naaman favori du Roi de Syrie; & fit en sorte que son serviteur Giézi, qui avoit reçu des présens contre son ordre, fut frappé de ce mal. Adad, Roi de Syrie, envoya des troupes pour le prendre; le Prophéte obtint de Dieu de les aveugler, & les mena dans Samarie. Quelque tems après le même Adad assiégea cette villle; mais le siége fut levé selon la prédiction du Prophéte, lequel étant passé à Damas, prédit à Azaël qu'il seroit Roi de Syrie. Il fit aussi sacrer Jéhu Roi d'Israël par un de ses disciples, avec ordre d'exterminer toute la race d'Achab. La troisiéme année du régne de Joas Roi d'Israël, qui lui rendit visite peu de tems avant sa mort, l'an du monde 3196, & 839 avant J. C. Elisée prédit à ce Roi autant de victoires contre les Syriens, qu'il frapperoit de fois la terre de son javelot; & comme il ne la frappa que trois fois, il ne remporta que trois victoires. Elisée ajoûta, que s'il fût allé jusqu'à cinq ou sept fois, il auroit entiérement ruiné la Syrie. Il mourut à Samarie âgé d'environ cent ans. Un homme, que des voleurs avoient tué, ayant été jetté dans son tombeau, & ayant touché ses os, ressuscita. Les Historiens Ecclésiastiques nous apprennent que du tems de Julien *l'Apostat*, les Samaritains idolâtres, firent cent sortes d'indignitez aux reliques de ce Prophéte, & l'on croit, qu'elles furent alors transportées à Alexandrie, avec celles de S. Jean-Batiste; mais d'autres assurent que ce ne fut qu'en 463. Le Martyrologe Romain fait mémoire d'Elisée au 14 jour de juin. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 19. & II. ou IV. *Rois*, *ch.* 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 13. Ecclésiastique, *ch.* 48. *v.* 12. S. Isidore, *en sa Vie*. Torniel. Salian. Sponde. *A. M.* 3124. *& suiv.* 3198. Baronius, *A. C.* 362. 363. Josephe, *l.* 8. *& 9. des Antiq. Judaïq.*

E'LISE'E, c'est le nom d'un des prétendus septante-deux Interprétes de la Bible. Il étoit de l'Ordre des Sacrificateurs, & ce fut lui qui fit la priére, avant le repas que leur fit le Roi d'Egypte Ptolomée *Philadelphe*. Il pria Dieu pour la prospérité de ce Prince & de ses Sujets, & tous ceux qui se trouvérent à table lui répondirent par de grandes acclamations. * Josephe, *Antiq. Judaïq. liv.* 12. *ch.* 2.

E'LISSO, île de la Gréce, près des côtes de la Livadie, dans le Golfe d'Egine, & à l'Orient de la ville de ce nom. Cette île n'est d'aucune importance, étant petite & déserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELITSAPHAN. *Voyez* ELISAPHAN.

ELITSUR. *Voyez* ELIZUR.

E'LIU, Capitaine de mille hommes, quitta le parti de Saül, pour suivre celui de David, & le servit utilement à la défaite des voleurs de Siceleg. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 20. Il étoit Lévite, & fut établi par ce Prince pour garder la porte du temple. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 7.

E'LIU, frére de *David*, Roi d'Israël, qui le fit Chef de la Tribu de Juda, & son Capitaine des Gardes. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 18.

E'LIU, fils de *Barachéel Buzite*, de la famille de *Ram*, grand ami du saint homme Job. On prétend que Buz étoit fils de Nachor, frére du Patriarche Abraham. Les Hébreux confondent cet Eliu avec le faux Prophéte Balaam, que Balac envoya querir, pour maudire le peuple de Dieu. Mais d'autres croyent que l'ami de Job vivoit long-tems ayant que les Israëlites sortissent d'Egypte. Quoiqu'il en soit, Eliu alla visiter Job avec ses autres amis, & croyant que cet affligé sembloit accuser Dieu d'injustice, il le reprit doucement, & lui fit voir que Dieu est juste; qu'il nous envoye quelquefois des afflictions pour faire éclater notre vertu; & qu'après tout, nos péchez sont l'unique cause de nos maux. * Job, *ch.* 32. 34. 35. 36.

E'LIUD, fils d'*Achim*, Juif, dont S. Matthieu fait mention dans la généalogie du fils de Dieu, naquit selon l'époque d'Usserius vers l'an 3179 du monde, & 825 avant J. C. * S. Matthieu, *ch.* 1. *v.* 14.

E'LIUS, (*Ælius*) est le nom propre de plusieurs Romains, tels que ce Chevalier surnommé GALLUS, qui seul entra le premier dans l'Arabie, selon Pline, *l.* 6. *c.* 29., & selon Strabon, *l.* 2. Un autre surnommé PUBLIUS, qui étoit Consul, lorsqu'Annibal fut vaincu par Scipion. *Cherchez* Adrien, Athénée, Cordus, Donat, Lampride, Maurus, Pertinax, Sabin, Saturnius, Spartien, Tubéron, Verus, &c.

E'LIUS, (*Sextus Catus*) Ancien Jurisconsulte de Rome, parvint aux principales charges de la République; car il fut Edile l'an 541 depuis la fondation de cette ville, & 213 avant J. C; puis Triumvir, ensuite Consul, & enfin Censeur. Exerçant cette derniére charge, avec M. Cethégus, il ordonna que les Sénateurs & le peuple auroient des places séparées dans les spectacles, où ils avoient été toujours mêlez auparavant. Ennius à fait son éloge en ce vers:

Egregiè cordatus homo Catus Æliu' Sextus.

On avoit encore du tems de Pomponius, un livre de Droit, que ce grand homme avoit composé sous ce titre, *Tripartita*, & que les Latins appelloient de son nom *Jus Ælianum*. C'étoit comme l'origine, & pour ainsi dire, la naissance du Droit. * Cicéron, *l. de Orat.* Tite-Live, *l.* 4, *Decad.* 4. Pline, *l.* 33. *c.* 11.

E'LIZABETH, femme de *Zacharie*, & mére de S. *Jean-Batiste*, étoit de la famille d'Aaron. L'un & l'autre avoient vécu sans enfans, jusqu'à un âge auquel la nature leur défendoit d'en espérer; mais Dieu avoit permis cette stérilité pour la manifestation de sa gloire. Un jour que Zacharie servoit dans le temple, l'Ange du Seigneur lui apparut, & l'assura que sa femme concevroit un fils. Cependant Elizabeth se trouva grosse, & au sixiéme mois de cette grossesse, la sainte Vierge, sa cousine, la vint visiter. En la saluant, l'enfant qu'elle portoit tressaillit, & par ce tressaillement, plutôt divin que naturel, il reconnut son Souverain, que la Vierge sainte portoit dans son sein. * S. Luc, *chap.* 2.

☞ Quelques Auteurs ont peine à concilier les paroles de l'Ecriture, qui marquent que sainte Elizabeth étoit cousine de Marie, fille de sainte Anne, & mére de J. C. avec ce qui est dit, que la premiére étoit de la famille d'Aaron; parce que la sainte Vierge étoit de la Tribu de Juda, Mais cette généalogie paroîtra sans difficulté, si l'on considére que la parenté de Marie & d'Elizabeth peut venir du côté de la mére. C'est pour cette raison que divers Auteurs assurent, que Mathan, Prêtre de Bethléem, eut trois filles; Marie, qui épousa Cléophas, & qui fut mére d'une fille de ce nom, dont il est parlé en S. Jean; Sobé, mére d'Elizabeth dont nous parlons; & Anne, épouse de Joachim & mére de la sainte Vierge. * Torniel, *A. M.* 4037. 4051. *Cherchez* ANNE.

E'LIZABETH, (Sainte) de Schonaugie, Abbesse d'un monastére de l'Ordre de S. Benoît, dans le diocése de Tréves, dans le XII siécle, composa un Ouvrage de l'origine, du nom, & de l'invention des onze mille Vierges. Elle mourut l'an 1165, & le Martyrologe Romain en fait mention au 18 juin. Egbert son frére, écrivit la Vie de cette Sainte, que nous avons de l'impression de Cologne l'an 1628, avec trois livres des révélations, & un des livres de la même. * Trithéme, *au Catal.* Baronius, *au Martyrol.* Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 2. *chap.* 50. *&* 53.

E'LIZABETH, (Sainte) de Hongrie, ou de Thuringe, fille d'*André* II. Roi de Hongrie, dit le *Jérosolymitain*, & de *Gertrude*, fille de *Berthold*, Duc de Moravie, vint au monde l'an 1207. Elle n'avoit que quatre ans, lorsqu'on l'accorda à *Louis* fils du Landgrave de Thuringe, & dès lors elle donna des marques de la piété la plus solide. Ses austéritez, & son assiduité à la priére lui attirérent bien-tôt le mépris des Courtisans; le Landgrave seul l'aimoit, mais elle le perdit à l'âge de neuf ans, & elle eut beaucoup à souffrir jusqu'à ce que Louis l'épousât en 1221. Ce Prince n'avoit que vingt un an, & Elizabeth n'en avoit que quatorze; ils s'aimérent tendrement, & trois enfans, dont l'un nommé *Herman* succéda à son pére, furent le fruit de leur mariage. Louïs vivoit encore, lorsqu'elle s'associa au Tiers-Ordre de S. François, qui lui témoigna l'estime qu'il faisoit d'elle, en lui faisant présent de son manteau. Après la mort de ce Prince qui arriva en 1227, les Seigneurs la privérent de la Régence, que son rang, & la volonté de son époux paroissoient lui avoir assurée; & comme elle avoit employé non seulement toute sa dot, mais encore sa vaisselle, & ses pierreries à nourrir les pauvres dans un tems de famine, elle fut réduite à demander du pain de porte en porte pour sa subsistance. On la rétablit pourtant ensuite dans le palais, où elle fut traitée selon sa dignité; mais elle préféra bien-tôt l'état d'humiliation à tous les honneurs qui lui étoient dus, & pour satisfaire enfin sa piété, elle prit l'habit du Tiers-Ordre, après une profession solemnelle. On dit qu'après l'émission de ses voeux, elle se retira dans un monastére, où elle s'employa à filer de la laine; mais comme elle n'étoit pas obligée à la clôture, elle continua d'avoir soin de l'hopital de Masburg qu'elle avoit fondé. Etant encore dans sa vingt-quatriéme année elle mourut le 19 novembre de l'an 1231, illustre par sa sainteté & par ses miracles, qui obligérent le Pape Grégoire IX. de la mettre quatre ans après dans le catalogue des Saints. On fit l'année suivante, la translation de ses reliques, avec un appareil si magnifique, & un concours si extraordinaire de peuple, qu'on y compta plus de deux cens mille personnes. L'Empereur Frédéric II. s'y trouva aussi. Jean Montan, & Théodoric de Thuringe Dominicain, écrivirent sa Vie. Celle de ce dernier est plus ample & plus belle. Canisius l'a le premier donnée au public, *tome* 5. *Antiq. Lect.* & Surius la rapporte *au* 19 *novembre*.

E'LIZABETH (La B.) ou IZABEAU de France, fille du Roi Louïs VIII. & de *Blanche* de Castille, & sœur du Roi *S. Louis*, naquit au mois de mars de l'an 1225. Le Roi son pére lui légua 20000 livres, qui étoit une somme très-considérable en ce tems-là. Elle fut recherchée, en 1244, par l'Empereur Conrad IV, & fut promise à Hugues, Comte de la Marche en 1230. Mais renonçant au monde, elle fonda, en 1255, le monastére de Long-Champ près de Paris, dont les bâtimens furent achevez en 1260. Elle s'y retira, & mourut saintement le 22 février de l'an 1270, sans y prendre l'habit. Sa Vie a été écrite par Agnès d'Harcourt, troisiéme Abbesse de Long-Champ, & par Sébastien Rouillard de Melun, Avocat au Parlement. * Baillet, *Vies des Saints*, 31 *Août*. Le P. Anselme, &c.

E'LIZABETH, (Sainte) Reine de Portugal, étoit fille de Pierre III. Roi d'Aragon, & de *Constance* de Suéve, fille de *Mainfroi*, Roi de Sicile, fils de l'Empereur *Frédéric II.* Elle vint au monde l'an 1271. Elle épousa par traité de l'an 1281, *Denys*, Roi de Portugal, & fut mére 1. d'ALPHONSE IV. qui régna après son pére; 2. d'*Isabelle*, que quelques-uns omettent; & 3. de *Constance*, femme de *Ferdinand* IV. Roi de Castille. Après la mort du Roi, elle prit l'habit de sainte Claire, fit bâtir le monastére de Coïmbre, & mourut saintement à Estrémos, le 4 juillet de l'an 1336, âgée de 65 ans. Le Pape Urbain VIII. la canonisa l'an 1625, le 25 mai, fête de la Trinité, durant les solemnitez du Jubilé. * Sponde, *A. C.* 1625. *n.* 10. Surita. Jean Carillo, *en sa Vie*, *&c.* Le P. Anselme. Baillet, *Vies des Saints*, 8 *juillet*.

IMPERATRICES.

E'LIZABETH, ou ISABELLE de Portugal, Impératrice & Reine d'Espagne, fille aînée d'*Emanuel*, Roi de Portugal, & de *Marie* de Castille sa seconde femme, née à Lisbonne le cinquiéme octobre de l'an 1503, fut mariée à Séville avec l'Empereur *Charles*-Quint qui lui donna pour devise les trois Graces, dont l'une portoit des roses, l'autre une branche de myrthe, & la derniére

niére une branche de chêne avec son fruit : ce qui étoit une marque de sa beauté, de l'amour qu'on avoit pour elle, & de sa fécondité. On ajoûta ces paroles à cette devise, *Has habet & superat.* Elizabeth mourut en couche dans la ville de Toléde, au Royaume de Castille l'an 1538. François Borgia, Duc de Gandie, qui eut ordre d'accompagner son corps de Toléde à Grenade, fut si touché de voir son visage déja défiguré par la pourriture, qu'il fit dessein de quitter le monde, pour se retirer dans la Compagnie de JESUS, où il mourut saintement. * Mariana, *Hist. d'Espagne.* Vasconcellos. Verjus, &c.

ELIZABETH, fille unique de *Mainard*, Comte de Tirol, Duc de Carinthie, fut femme de l'Empereur *Albert I.* surnommé *le Victorieux*, auquel elle donna plusieurs enfans.

ELIZABETH, fille de l'Empereur *Sigismond*, femme d'*Albert* V. Archiduc d'Autriche, puis Empereur II. de ce nom. *Cherchez* ALBERT I. & ALBERT II.

REINES DE FRANCE.

ELIZABETH, ou IZABEAU de Hainaut, Reine de France, femme du Roi *Philippe* II. du nom, dit *Auguste*, *Dieu-Donné*, ou le *Conquérant*, étoit fille de *Baudouin* V. dit *le Courageux*, Comte de Hainaut, & de *Marguerite* de Flandre. Elle fut mariée à Bapaume le lundi d'après le Dimanche de la Quasimodo l'an 1180, & couronnée à S. Denys le jour de l'Ascension, 29 mai de la même année. Dans la suite, ayant embrassé trop ardemment le parti du Comte de Flandre son oncle, elle fut disgraciée en 1183, & se vit contrainte de se retirer à Senlis. Quelque tems après, étant revenue à la Cour, elle accoucha de Loüis VIII. en 1187, & mourut en couche de deux jumeaux le 15 mars 1190, n'étant âgée que de 21 ans. Elle fut enterrée avec pompe, dans l'église de Paris, où est sa sépulture. * Rigord. Guillaume le Breton. Le P. Anselme, &c.

ELIZABETH, ou ISABELLE d'Aragon, Reine de France, femme du Roi PHILIPPE III. dit le *Hardi*, & fille de *Jacques* I. Roi d'Aragon, fut mariée à Clermont en Auvergne le 28 mai 1262. Elle suivit le Prince son mari en Afrique, dans l'expédition que le Roi S. Loüis entreprit contre les Barbares. Après la mort de ce Monarque, lorsque Philippe venoit prendre possession de ses Etats, la Reine sa femme, qui étoit grosse, se blessa en tombant de cheval, & mourut à Cozence en Calabre, le 23 janvier de l'année 1271, à l'âge de 24 ans. Dans le même-tems, Alfonse Comte de Poitiers, frére de saint Loüis, fut emporté d'une fiévre pestilentielle à Sienne; & sa femme Jeanne de Toulouse mourut douze jours après lui. De sorte que le Roi Philippe tout couvert de deuil pour la mort de son pére, de sa femme & de ses plus proches, après tant de dépense & de travail, ne rapporta en France que des coffres vuides, & des ossemens. La Reine de France avoit eu pour enfans ; 1. *Loüis*, qui fut empoisonné ; 2. PHILIPPE IV. dit *le Bel* ; 3. *Charles*, Comte de Valois ; & 4. *Robert*, mort jeune. * Guillaume de Nangis. Sainte-Marthe, *Hist. Généal.* Le P. Anselme, &c. Mézeray, *Hist. de France.*

ELIZABETH, ou ISABEAU de Baviére, Reine de France, femme du Roi CHARLES VI, étoit fille d'*Etienne*, dit *le Jeune*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, & de sa premiére femme *Thadée* Visconti, dite *de Milan*, & fut mariée à Amiens le 17 juillet 1385, par Jean Roland Cardinal, Evêque de la même ville. Son ambition excessive l'a fait considérer comme une marâtre, qui avoit étouffé tous les sentimens qu'elle devoit à ses enfans, & comme un flambeau fatal, qui alluma la guerre dans le Royaume. D'ailleurs, on se scandalisoit à la Cour de la trop étroite union, qu'on voyoit entre elle & le Duc d'Orléans, qui tiroit à lui toutes les Finances du Royaume. Elle fut accusée d'en envoyer une partie en Allemagne, & d'employer l'autre en toutes sortes de profusions, dans le tems que le Roi, les Princes & les Princesses ses enfans étoient dans un très-mauvais équipage. Depuis, le Connétable d'Armagnac, s'étant rendu puissant dans le gouvernement inspira de la jalousie au Roi contre la Reine, qui fut envoyée comme prisonniére à Tours. Cet affront l'irrita tellement, que depuis elle ne put se résoudre à le pardonner au Connétable, ni même au Dauphin Charles son fils ; parce que cela s'étoit fait de son aveu, bien qu'alors il ne fut âgé que de 16 ans. Cette Princesse violente se vengea bientôt après du Connétable, lorsqu'elle se fut unie avec le Duc de Bourgogne. Paris fut pris ; & les Armagnacs furent, avec tous leurs partisans, exposez aux fureurs d'une milice sanguinaire, prise de la lie du peuple, que la Reine autorisoit. Le Connétable fut massacré dans cette sédition le 12 juin 1418, & Elizabeth en témoigna beaucoup de joye. Les foiblesses & les maux du Roi son mari lui donnérent le moyen de se venger plus cruellement de son fils, en le faisant déclarer indigne de toutes successions, & sur tout de celle de la Couronne, qu'elle voulut mettre, en 1419, sur la tête d'Henri V. Roi d'Angleterre, son gendre. Mais le Ciel prit le parti de la France & du Dauphin, & comme cette femme, par sa malice, lui avoit voulu arracher le Sceptre des mains, il en suscita une autre qui est l'illustre Jeanne d'Arc dite *la Pucelle d'Orléans*, qui le lui raffermit par son courage. Cependant depuis la mort du Roi, arrivée le 22 octobre 1422, Elizabeth vécut dans un triste état, haïe avec justice des François, & méprisée avec ingratitude des Anglois. Elle mourut le dernier jour de septembre 1435, à l'hôtel de saint Paul à Paris, d'un saisissement de cœur, à ce qu'on dit, que lui causérent les cruelles railleries des Anglois. Car ils prenoient plaisir, pour l'outrager, de lui dire en face, que le Roi Charles VII. n'étoit pas fils de son mari. On ajoûte que pour épargner les frais de ses funérailles, ils firent porter à saint Denys, dans un petit bateau, son corps accompagné de quatre personnes seulement. Plusieurs disent que ce ne fut ni par indignité, ni par épargne ; mais à cause de la guerre & des courses, qu'on faisoit jusques aux portes de Paris. *Voyez* sa postérité à l'art. de FRANCE. * Jean Juvénal des Ursins. Froissart. Monstrelet. Le Laboureur, *Hist. de Charles VI.* Mézeray, *Hist. en Charles VI. &c.* Sainte-Marthe, *Généal. de la Maison de France.* Le P. Anselme.

ELIZABETH d'Autriche, Reine de France, épouse du Roi CHARLES IX, étoit fille de l'Empereur *Maximilien* II. de ce nom, & de *Marie* d'Autriche, fille de l'Empereur *Charles*-Quint. Elle fut accordée par contract passé le 14 janvier 1570, & fut mariée à Spire le 22 du mois d'octobre suivant. On célébra son mariage à Méziéres en Champagne le 26 novembre, & la cérémonie de son couronnement à saint Denys le 25 mars 1571. Ensuite elle fit son entrée à Paris, le 29 jour du même mois, & n'eut de son mariage qu'une fille nommée *Marie-Elizabeth*, morte en sa sixiéme année le deuxiéme avril 1578. La vertu de cette Reine étoit si pure, que les Parisiens disoient qu'elle faisoit le bonheur de la France, & que le Roi son époux la nommoit sa Sainte. Après la mort de ce Monarque en 1574, Elizabeth se retira à Vienne en Autriche, où elle vécut saintement. Elle y fonda le monastére de sainte Claire, aussi-bien qu'à Prague l'eglise de Toussaints ; & refusa de se remarier à Philippe II. Roi d'Espagne, & à Sébastien, Roi de Portugal, qui l'un & l'autre l'avoient recherchée. On rapporte, à la gloire de cette Princesse, qu'elle ne voulut jamais permettre la vente des Offices de judicature, dans les terres qu'on lui avoit assignées pour son douaire en France. Elle mourut à Vienne le 22 janvier 1592, âgée de 38 ans. * Mézeray, *en Charles IX.* Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illustres.* Le Pére Anselme.

REINES D'ANGLETERRE.

ELIZABETH, ou ISABEAU d'Angoulême, Reine d'Angleterre, étoit fille d'*Aimar* I. Comte d'Angoulême, & d'*Alix* de Courtenay. Son pére la fiança à *Hugues* X. dit *le Brun*, Comte de la Marche ; mais *Jean*, surnommé *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, qui avoit été invité à la noce, devint amoureux d'Elizabeth, & l'enleva. Ce Roi avoit répudié Amicie ou Havoise de Glocester sa seconde femme, pour épouser celle-ci, qui étoit jeune & belle, mais voluptueuse, maligne, & vindicative. Elle causa les malheurs du Roi son mari ; car Hugues *le Brun*, desespéré de ce qu'on lui avoit ravi cette femme qu'il aimoit, mit tout en usage pour s'en venger. Le Roi Jean en eut deux fils & trois filles ; & entre ces derniéres, *Elizabeth*, femme de l'Empereur *Frédéric* II, morte en couche le premier decembre 1241. Après la mort de Jean *Sans-Terre* en 1216, Elizabeth d'Angoulême se maria au même *Hugues* X. auquel le Roi Jean l'avoit enlevée. Elle en eut divers enfans, & mourut en 1245. *Voyez* LUSIGNAN. * Du Chêne, Mézeray, &c.

ELIZABETH, ou ISABEAU de France, Reine d'Angleterre, fille du Roi PHILIPPE IV. dit *le Bel*, & de *Jeanne* héritiére d'*Henri* I. Roi de Navarre, née l'an 1282, fut fiancée au mois de janvier 1303, & mariée à Boulogne le 22 janvier 1308, à *Edouard* II. Prince de Galles, depuis Roi d'Angleterre. Froissart nous apprend qu'elle étoit une des plus belles Princesses de son tems. Le Roi son mari, obsédé par ses Favoris, qui étoient les deux Hugues Spencer pére & fils, persécuta la Reine & son fils Edouard, depuis Roi III. du nom, & les déclara ennemis de la Couronne. Cette Princesse vint en France à la Cour de Charles IV. dit *le Bel*, son frére ; d'où étant sortie, pour quelques raisons secrettes, elle passa chez Guillaume III. Comte de Hainaut, puis avec le secours du même Comte, en Angleterre, où elle fit couronner son fils. Après la mort tragique de son mari en 1326, elle fut accusée, dit-on, de vivre trop librement avec Roger de Mortimer. On ajoûte que le Roi fit couper la tête à ce dernier, & renferma sa mére dans un château, où on lui avança ses jours : mais il est très-certain que ce n'est qu'une calomnie, puisqu'Elizabeth ne mourut à Rosseing que le 31 novembre 1357, étant âgée de 75 ans passez. Elle fut enterrée dans l'église des Cordeliers de Londres. * Froissart. Du Chêne, *l.* 14. & 15. Walsingham. Polydore Virgile. Sainte-Marthe. Mézeray. Le P. Anselme, &c.

ELIZABETH ou ISABELLE de France, Reine d'Angleterre, & depuis Duchesse d'Orléans, née au Louvre à Paris le neuviéme novembre 1389, étoit fille du Roi Charles VI. & d'*Elizabeth* de Baviére. On la promit par traité passé le neuviéme mars 1395, à *Richard* II. Roi d'Angleterre, & elle fut mariée à Calais le jour de la Toussaints 1396, par l'Archevêque de Cantorbéry. Cette Princesse souffrit beaucoup en Angleterre, où les Grands étoient en armes. Elle revint l'an 1401 en France, après la mort du Roi son mari, & prit une seconde alliance le 29 juin 1406, avec *Charles* Comte d'Angoulême, puis Duc d'Orléans. Elle mourut en couche à Blois le 13 septembre 1409. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de saint Laumer de Blois, où il fut trouvé en 1624, & fut transféré aux Célestins de Paris. *Voyez* le P. Anselme.

* ELIZABETH femme d'Edouard Roi d'Angleterre, IV. du nom après la conquête, ou VII. en comptant les Rois du nom d'Edouard qui ont régné en Angleterre avant Guillaume le Conquérant. Elle étoit fille d'un Chevalier Anglois nommé Richard Woodwille & de Jacqueline de Luxembourg qui en premiéres noces avoit épousé le Duc de Betford. Elle fut d'abord Dame d'honneur de Marguerite Reine d'Angleterre femme de Henri VI. Elle se maria ensuite au Chevalier Jean Gray, qui l'an 1455 perdit la vie dans la bataille de S. Alban, combattant pour le service de Henri VI. Dans son veuvage elle se retira chez sa mére à Grafton dans le Comté de Northampton. En 1464, Edouard chassant dans ces quartiers-là, Elizabeth alla trouver le Roi pour lui demander une grace pour sa mére, aussi bien que la restitution des biens de son défunt mari, & pour le prier d'avoir pitié de ses enfans. La beauté & la vertu de cette suppliante produisit un tel effet sur l'esprit du Monarque qu'il l'épousa bientôt après, & la fit couronner solennellement à Westminster. Depuis le commencement de son mariage elle avoit aquis sur l'esprit du Roi son époux un empire qu'elle conserva jusques à la mort de ce Monarque, & elle sut en profiter pour l'élevation de sa famille. Son pére fut fait Comte de Rivers, & elle

elle fit épouser à son frére la fille unique du Lord Scales, la plus riche heritiere du Royaume. Ensuite Edouard combla de biens & d'honneurs toute sa famille, & fit son beaufrére Antoine Woodwille qui étoit devenu Comte de Rivers, Gouverneur du Prince de Galles. Elizabeth n'oublia pas ses propres enfans qu'elle avoit eus de son premier mariage avec le Chevalier Gray. Thomas Gray son fils aîné fut fait Marquis de Dorset, Gouverneur de la Tour, & Garde des thrésors du Roi. Richard Gray son frére fut élevé à la dignité de Baron & eut une charge considérable auprès du Prince de Galles. En 1470, Edouard se trouvant par un revers de fortune obligé de se refugier en Flandre, elle se retira dans l'azyle de Westminster, où elle accoucha d'Edouard son fils aîné. En 1471, les affaires ayant changé de face, Edouard remonta sur le thrône. Il mourut en 1483. Le Duc de Glocester frére d'Edouard IV. s'empara de la personne d'Edouard V. mais Elizabeth pour se soustraire à la violence de son beaufrére se retira pour une seconde fois dans l'azyle de Westminster avec le Duc d'York son fils, & les Princesses ses filles. Dans la suite elle se vit obligée de remettre son second fils entre les mains du Duc de Glocester qui avoit pris le nom de Protecteur du Royaume, & qui se défit des deux jeunes Princes pour monter sans obstacle sur le thrône avec le nom de Richard III. Ce Prince fut dans la suite la tirer de son azyle, & depuis, elle fut confinée dans le monastére de Bermondsey par Henri VII. qui avoit épousé l'aînée des filles de cette Princesse infortunée, nommée Elizabeth comme sa mere. Elle y mourut quelque tems après, en 1486, & elle fut enterrée à Windsor, & mise auprès du corps d'Edouard IV. son mari. Elle lui donna une nombreuse famille. Voyez là-dessus Edouard IV. dans l'article d'Angleterre. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome 4. l. 13. & 14. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ELIZABETH, fille aînée de la précédente & d'Edouard IV. Roi d'Angleterre épousa Henri Comte de Richemont connu sous le nom de Henri VII. de la maison de Lencastre. Lorsqu'elle n'étoit encore qu'une enfant, elle fut promise au Dauphin qui fut depuis Roi de France sous le nom de Charles VIII. mais cela n'eut point de suite. Ensuite Richard III. son oncle pour affermir son usurpation voulut épouser cette Princesse qui résista courageusement à cette proposition, & pour punir son refus, il la fit garder comme prisonniére dans le château de Sherry-Hutton. Après la mort de Richard III. elle épousa en 1485 Henri VII. Par ce mariage furent réünies les deux maisons ennemies de York & de Lencastre. Cette Princesse fut couronnée en 1487 le 25 nov. Elle mourut le 11 fevrier de l'an 1503 sans être beaucoup regrettée du Roi son époux qui ne l'avoit jamais aimée. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome 4. l. 13. & 14. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ELIZABETH, Reine d'Angleterre, fille d'Henri VIII. & d'*Anne* de Boulen, née le 8 septembre 1533, fut élevée avec beaucoup de soin dans les Belles Lettres & passa sa jeunesse dans l'étude, qui lui servit de consolation dans la prison, où la retint la Reine Marie sa sœur. Elle courut plus d'une fois risque de sa vie, pendant le régne de cette Princesse, qui prévoyoit le mal qu'elle causeroit un jour à la Religion Romaine; mais après sa mort, elle lui succéda le 17 novembre 1558. Craignant Henri II. Roi de France, qui avoit fait déclarer le Dauphin son fils Roi d'Angleterre, à cause qu'il avoit épousé Marie Stuart, & se défiant en même-tems de Philippe II. Roi d'Espagne, qui s'intéressoit en l'honneur de Catherine d'Espagne, femme d'Henri VIII. répudiée par ce Prince, elle se hâta de venir à Londres, se fit couronner par l'Archevêque d'Yorck, le 15 janvier 1559, & promit solemnellement de défendre la Religion Catholique, & de conserver les priviléges des Eglises. Mais après son établissement elle se moqua de toutes ces promesses, reçut le Calvinisme en Angleterre, se fit déclarer Chef de l'Eglise, & prit le nom de *Protectrice de la Religion*, sous le nom de souveraine Gouvernante de l'Eglise de son Royaume, tant au spirituel qu'au temporel. Malgré cette innovation, elle laissa plusieurs pratiques qu'elle crut indifférentes, comme les orgues, la musique, les ornemens d'église, les Evêques, les Chanoines, les Curez, &c. avec l'abstinence de la chair en Carême, & aux jours de vendredi & de samedi, quoique ce fût plus par politique, que par religion. Les Prélats, qui s'opposérent à ces nouveautez, se virent chassez de leurs églises, & les uns finirent leur vie dans une cruelle prison, & les autres dans les tourmens. Elizabeth témoigna sur tout une haine irréconciliable contre les Jésuites, & en fit mourir plusieurs qui prêchoient la Religion Romaine en Angleterre; entr'autres Edmond Campian. Les Etats de son Royaume la priérent de n'épouser aucun Prince étranger. Elle le leur promit & l'observa; mais sans se marier à aucun de ses Sujets. Il est vrai qu'elle se moqua également des uns & des autres, & qu'elle ne répondoit aux propositions qu'on lui avoit souvent faites, d'épouser ou les Ducs d'Anjou & d'Alençon, ou l'Archiduc d'Autriche, ou le Roi de Suéde, qu'autant que les espérances qu'elle donnoit pouvoient servir à sa politique. Nicolas Bacon, Garde du grand sceau, tâcha par un long discours de persuader à Elizabeth, qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat qu'elle se mariât. Mais la Reine, conseillée par Hich Médecin, fuyoit le mariage, comme un engagement très-dangereux pour elle, à cause de quelque empêchement naturel. Elle éludoit, par toutes les raisons qu'elle pouvoit inventer, les demandes importunes des siens, leur promettant non seulement les soins d'une Reine, mais encore l'affection d'une mére. Le Pape Pie V. l'excommunia l'an 1569, & mit son Royaume en interdit, mais ces censures ecclésiastiques, jointes aux entreprises des Catholiques ne servirent qu'à lui faire redoubler ses édits contre eux, & à les contraindre presque tous de quitter le païs. Ceux qui voulurent secouer le joug, qui leur paroissoit tyrannique, périrent avec les Comtes de Northumberland & de Westmorland, qui furent battus, & le premier des Chefs trahi par les Ecossois, eut le cou coupé à Londres. Avant ce tems, les Ecossois s'étoient mis sous la protection d'Elizabeth au grand desavantage de la Religion Romaine, & Marie Stuart leur Reine legitime, veuve de François II. Roi de France, avoit été la victime de l'ambition & de la cruauté d'Elizabeth. On la tint long-tems en prison, & enfin on lui donna des Juges pour lui faire son procès pour crimes d'Etat. Le président de Bellievre, Ambassadeur du Roi Henri III, parla inutilement pour elle. La politique d'Elizabeth éluda les raisons de ce Ministre, & le Roi son maître occupé des guerres civiles de son Royaume, apprit avec déplaisir que Marie Stuart, autrefois Reine de France, épouse d'un de ses fréres & de ses prédécesseurs, avoit perdu la tête, le huitiéme fevrier 1587. Les Etats des Païs-Bas, revoltez contre le Roi d'Espagne, avoient déja recherché l'alliance d'Elizabeth, qu'ils avoient voulu reconnoître pour Souveraine; & avec le secours qu'elle leur envoya, ils résistérent avec courage aux armées de Philippe II. Ce Prince avoit mis en mer une puissante armée, qu'il nommoit *l'invincible*, pour aller conquérir l'Angleterre; mais les vents & les écueils combattirent pour Elizabeth, en 1588. L'armée Espagnole périt presque toute par la tempête, ou fut la proye des Anglois. Leur Reine en triompha dans la ville de Londres, à la façon des anciens Romains. Le Capitaine Drack, & quelques autres, lui avoient aussi conquis quelques provinces dans l'Amérique. Après la mort du Roi Henri III. en 1599, elle envoya du secours au Roi Henri IV, & fit alliance avec lui, s'étant rendue si redoutable, qu'elle se faisoit craindre à toutes les puissances de l'Europe. Avant cela, elle avoit envoyé aux Protestans de France des secours, qui ne leur avoient pas été inutiles en diverses occasions. Les Irlandois qui avoient tenu tête en faveur de la Religion Romaine, grossirent le nombre de ses conquêtes, & le Comte d'Essex son Favori, accusé d'avoir conspiré contre sa personne, devint l'objet de son ressentiment, & perdit la tête sur un échaffaut. Elle mourut, selon quelques-uns, du chagrin que lui causa cette exécution, le cinquiéme avril, selon le nouveau style, de l'année 1603, dans la soixante & dixiéme année de sa vie, auquel âge nul de ses Prédécesseurs n'étoit parvenu, & dans la quarante cinquiéme année de son régne. Il faut avouer, que mettant à part la politique sanguinaire de cette Reine, & les intérêts de la Religion, elle fut une Princesse très-habile dans l'Art de régner, d'un esprit fin & pénétrant, & d'un cœur noble & élevé. Elle avoit une grande connoissance de la Géographie & de l'Histoire, parloit, ou du moins entendoit cinq ou six langues, se faisoit admirer de ses ennemis mêmes, & avoit traduit divers Traitez, de Grec & de François en Anglois. Avant sa mort, elle nomma Jacques VI. de ce nom d'Ecosse pour son successeur. „ *Le P. d'Orléans* parle „ ainsi de cette Reine. Elizabeth qui succéda à Marie, est de ces „ personnes dont le nom nous imprime d'abord dans l'esprit une „ idée qu'on ne remplit point dans les peintures qu'on en fait. Ja„ mais tête couronnée ne sut mieux l'Art de régner, & n'y fit „ moins de fautes dans un long régne. Les amis de Charles-Quint „ pouvoient compter les siennes; les ennemis d'Elizabeth ont été „ reduits à lui en chercher, & ceux qui avoient le plus d'intérêt à dé„ crier sa conduite, l'ont admirée. „ Voici le portrait qu'en fait M. de Larrey, tiré, *dit-il*, pour la plupart de l'Histoire de M. de Thou. Elizabeth parvint à la Couronne dans un âge mûr, & porta sur le thrône un génie cultivé par une belle éducation, formé par une experience de vingt-cinq ans, & que l'école de l'adversité avoit achevé d'amener à sa perfection. Sa modération & sa prudence parurent dans toute sa conduite. Sévére par nécessité à l'égard de cette Noblesse factieuse & remuante, qui conspiroit tous les jours contre le gouvernement; affable naturellement & bienfaisante à tous les autres; la crainte & l'amour marchant toûjours devant elle. Libérale quand il le faloit, jamais prodigue; dispensant ses récompenses si à propos qu'elles suffisoient pour reconnoître les services qu'on lui avoit rendus, sans épuiser ses finances; ne voulant ni manquer de gratitude envers ceux qui faisoient leur devoir, ni les enrichir aux dépens de son peuple. Aimant véritablement la paix, elle prenoit soin de la cultiver dans ses Etats; entendant mieux la guerre que personne, elle la portoit dans les Royaumes étrangers pour exercer l'humeur belliqueuse des Anglois, de sorte que l'Angleterre n'avoit point eu depuis long-tems, de si habiles Généraux, de meilleures troupes, ni des flottes plus hardies & plus expérimentées. L'Ecosse, les Païs-Bas & la France en éprouvérent les secours, & l'Espagne en sentit la vengeance. Les Emissaires du Pape & du Roi Catholique se servirent en vain du zéle de la Religion pour la traverser en fomentant la revolte dans les parties septentrionales de l'Angleterre, les Rebelles furent oprimez dès qu'ils parurent, & le Royaume joüit d'une grande tranquillité qui ne fut point souillée par la cruauté des supplices. Elle vit avant que de mourir toutes les rebellions éteintes, les Espagnols chassez, & les Chefs de parti soumis & implorant sa miséricorde. Le Roi Jacques son successeur lui fit cette épitaphe:

Ci gît du thrône Anglois, la gloire & le joyau,
Le soutien des Flamans, l'apui de l'Angleterre,
De Rome & de Madrid la terreur & le fleau,
La merveille & l'amour au reste de la terre.

Les Hollandois offrirent souvent à la Reine Elizabeth la souveraineté de leurs Etats, mais elle la refusa constamment. La prémiére fois fut en 1576. Elle turlupina alors d'une maniére peu religieuse Mrs. de sainte *Aldegonde*, *Buis*, & *Malson*, qui lui portoient la parole. „ Pauvres gens que vous êtes, *leur dit-elle*, ne voudroit il pas „ mieux aller à la Messe, que de vous exposer à tant de maux! Si „ vous n'y croyez pas, que n'y allez vous comme à un jeu de ma„ rionnettes? Vous voyez que je suis habillée en blanc; & si je me „ mettois à cette heure à jouer une Comédie avec ces habits, croi„ riez vous faire un crime d'y assister? „ Elle leur permit cependant de lever des soldats, & d'acheter des armes dans ses Etats. En 1585, on lui fit la même proposition d'accepter la souveraineté, mais elle n'accepta que la Protection qu'on lui demandoit; elle fournit des troupes à la solde des Etats, à condition qu'elle placeroit des garnisons Angloises dans les villes qui sont les clefs de la Hollande & de la Zélande. En 1588, le Prince Maurice engagea les Ministres à envoyer des Députez à la Reine, afin qu'elle protégeât

tégeât la Religion dans les Etats. Le Clergé des Provinces-Unies, à l'exception de la Hollande, envoya donc en Angleterre trois Députez, pour émouvoir la Reine, & pour lui offrir la souveraineté des Provinces, sans le consentement & à l'insçû de leurs Souverains. Elle promit qu'elle feroit en sorte que les Habitans des Païs-Bas continuassent non seulement de jouir de la liberté de conscience, mais encore de l'exercice public de la Religion Réformée. * De Thou, *Hist.* Sanderus, *de Schism. Angl. par.* 2. Speed, *Hist. Angl. Herool. Angl.* Du Chêne, *Hist. Angl. l.* 21. La vie d'Elizabeth par *Guill. Camden.* Bayle, *Diction. Crit.* Gregorio Leti. De Larrey, *Histoire d'Angl.* Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation*, &c. *tome* 1.

REINES DE DANEMARK ET DE SUE'DE.

ÉLIZABETH d'Autriche, Reine de Danemark & de Suéde, seconde fille de Philippe, Archiduc d'Autriche, & Roi d'Espagne, du Chef de sa femme *Jeanne* de Castille, née à Bruxelles, l'an 1501, épousa *Christierne* II. Roi de Danemark & de Suéde, surnommé *le Tyran*, Prince cruel & débauché, auquel on enleva ses deux Royaumes, & que l'on fit mourir dans une prison. La Reine son épouse le servit toujours avec une constance admirable; & se voyant maltraitée par les Luthériens, elle se retira auprès de l'Empereur *Charles*-Quint son frére, avec trois enfans, un fils, & deux filles. Le premier mourut de déplaisir, de ce que son oncle, peu sensible à sa disgrace, ne s'empressa point de le remettre sur le thrône: l'aînée des filles nommée *Dorothée*, épousa le Comte Palatin, Duc de Baviére, & l'autre nommée *Christine*, fut mariée 1. à *François* Sforce, Duc de Milan: 2. à *François* Duc de Lorraine. Elizabeth mourut à Gand le 19 janvier 1525, âgée de 24 ans. * Le P. Hilarion de Coste a fait son éloge.

REINES D'ESPAGNE.

E'LIZABETH de France, Reine d'Espagne, fille aînée du Roi *Henri* II. & de *Catherine* de Médicis, née à Fontainebleau le 13 avril 1545, fut promise à *Edouard* VI. Roi d'Angleterre; & après la mort de ce Prince, elle fut recherchée par *Charles* fils de *Philippe* II. Roi d'Espagne; mais *Philippe* pendant ce traité étant devenu veuf de Marie Reine d'Angleterre, sa seconde femme, demanda pour lui-même Elizabeth, & l'épousa. Le Prince en fut tellement touché, que ce mariage devint la premiére cause de sa perte. *Elizabeth*, accordée par le traité de Cambresis à *Philippe* Roi d'Espagne, fut mariée le 22 juin 1559, dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris. On la nomma *Princesse de la paix*, parce que cette alliance donna le repos aux deux Couronnes. Elle eut du Roi son mari deux filles, 1. *Elizabeth Claire-Eugénie*, femme de l'Archiduc *Albert*, qui gouverna avec tant de bonheur le Païs-Bas, & mourut l'an 1633; & 2. *Catherine*, femme de *Charles-Emanuel*, Duc de Savoye. L'an 1565, elle vint sur les frontiéres d'Espagne, où elle eut la consolation de voir le Roi *Charles* IX. son frére & la Reine sa mére; & le troisiéme d'octobre 1568, elle mourut à Madrid, étant en couche, non sans soupçon de poison, pour avoir été peut-être trop sensible aux chagrins & à la mort violente du Prince Charles, sacrifié par son propre pére à sa jalousie; quoique d'ailleurs la vertu irréprochable de cette Princesse mît sa réputation au dessus de toute atteinte. Cette Reine fut extrémement regrettée de ses Sujets, & son corps fut enterré dans le monastére Royal de l'Escurial, le huitiéme juin 1573. *On parle fort sinistrement de sa mort*, dit Brantôme. *J'ai oui conter à une de ses Dames, que la premiére fois qu'elle vit son mari, elle se mit à le contempler si fixement, que le Roi ne le trouvant pas bon, lui demanda*, Que mirais, si tengo cagnas? *Que regardez-vous, si j'ai des cheveux blancs?* * Sainte-Marthe, *Hist. Gen.* Brantôme, *aux Vies des Dames Illustres.* De Thou. Le Pére Anselme, &c.

E'LIZABETH de France, Reine d'Espagne, fille du Roi HENRI IV. & de *Marie* de Médicis, fille du Grand Duc de Toscane, née à Fontainebleau le 22 novembre 1602, fut mariée dans l'église de Bourdeaux, à *Philippe* IV. Roi d'Espagne, le 18 octobre 1615, & mourut à Madrid le sixiéme octobre 1644, après avoir eu de ce mariage, 1. *Philippe* mort jeune; 2. CHARLES II. & 3. *Marie-Thérése* d'Autriche, Reine de France qui avoit épousé Louïs XIV. Roi de France.

E'LIZABETH, ou ISABELLE de Castille, Reine d'Espagne, fille de *Jean* II. Roi de Castille & de Léon & d'*Elizabeth* de Portugal, sa seconde femme, & sœur d'*Henri* IV. dit l'*Impuissant*, née le 23 avril de l'an 1461, épousa le 19 octobre 1469, *Ferdinand* V. Roi d'Arragon. Elizabeth hérita des Etats de Castille en 1474, bien qu'on lui opposât sa niéce Jeanne; mais son courage & les armes de son époux la maintinrent sur le thrône, sur tout après la fameuse bataille del Toro, donnée l'an 1476. Ainsi les Etats de Castille & d'Arragon étant unis, Ferdinand & Elizabeth prirent ensemble le titre de Rois d'Espagne. Elle témoigna un très-grand zéle pour la Religion Catholique, fit faire la conquête du Royaume de Grenade sur les Maures, & favorisa la découverte de l'Amérique, par Christophle Colomb. Les Papes, ou par complaisance, ou par justice, donnérent de grands éloges à son époux & à elle, & leur conférent l'an 1496, le titre de *Rois Catholiques*, pour eux & pour leurs Successeurs. Elizabeth voulut être nommée dans tous les Actes publics. C'étoit une Princesse courageuse, qui n'avoit que de grands desseins, & qui les exécutoit avec beaucoup de prudence. Elle se trouvoit toujours au Conseil, & agissoit avec une conduite admirable, dans les affaires de paix & de guerre. On ajoûte qu'elle étoit toujours à cheval, & que cet exercice un peu trop violent lui devint à la fin fatal. Elle fit de saintes fondations, & établit l'Inquisition dans son Royaume. Cette Reine mourut le 26 novembre 1504. *Voyez* sa postérité à l'art. d'ARRAGON. * Mariana, *Hist. d'Esp. l.* 24. *& seq.* Antonius Nebricensis, *Decad. Rer. à Ferdin. & Elizab. gestarum, &c.*

REINES DE HONGRIE.

E'LIZABETH de Pologne Reine de Hongrie, fille de LADISLAS II. dit *Loctic*, Roi de Pologne, & d'*Hédwige* de Calilie, sœur de *Casimir* III. dit *le Grand*, fut mariée en 1320, à *Charles* II. nommé vulgairement *Charobert*, Roi de Hongrie, qui étoit déja veuf de *Marie* de Pologne, morte en 1315, & de *Beatrix* de Luxembourg, morte aussi peu de tems après. Elizabeth eut divers enfans; & après la mort du Roi en 1540, elle gouverna quelque tems le Royaume de Hongrie & de Pologne, sous Louïs *le Grand* son fils. Elle mourut fort âgée en 1380.

E'LIZABETH de Pologne, Reine de Hongrie & de Transsylvanie, fille aînée de *Sigismond* I. Roi de Pologne, & de *Bonne* Sforce, épousa *Jean* Zapol, Vaivode de Transsylvanie, qu'on salua Roi de Hongrie en 1526, après la mort de Louïs *le Jeune*, qui fut défait par Soliman. Mais Ferdinand d'Autriche, qui avoit épousé Anne sœur de Louïs, fit la guerre à ce Prince, prétendant que son épouse étoit légitime héritiere de la Hongrie. Un traité régla ces différents: cependant la Reine Elizabeth accoucha d'un fils nommé *Jean-Etienne*, & onze jours après, en 1540, elle perdit son mari qui la laissa Régente du Royaume. George Martinusius, Moine, puis Evêque & Cardinal, gouvernoit les affaires avec tant de desavantage pour le jeune Prince, que la Reine fut obligée de demander du secours au Turc, dans le tems que Ferdinand n'oublioit rien, pour se rendre maître des Etats de Hongrie. Elizabeth pendant ces cruelles guerres, eut un soin particulier de conserver la Religion Romaine dans le Royaume, contre les desseins des Luthériens & des Turcs. Elle fit même des ordonnances séveres contre les premiers, & s'opposa généreusement aux autres. Cette Princesse mourut le 15 septembre 1558. * Istuan, *Rer. Hung. lib.* 13. 14. *& seq.* Neugebaver, *Rer. Polon. lib.* 7. Hilarion de Coste, *Elog. des Femmes Fortes.*

REINE DE NAVARRE.

E'LIZABETH ou ISABELLE de France, Reine de Navarre, fille du Roi saint *Louis*, & de *Marguerite* de Provence, née le deuxiéme mars 1241, fut mariée à Melun à *Thibaud* II. dit *le Jeune*, Roi de Navarre, en 1258, & mourut sans postérité à Hiéres en Provence près de Toulon, le 27 avril 1271. Son corps fut apporté aux Cordeliers de Provins, où elle fut enterrée auprès de son mari. *Voyez* le P. Anselme, &c.

REINES DE POLOGNE.

E'LIZABETH de Bosnie, Reine de Pologne, fille d'ETIENNE, Roi de Bosnie, fut mariée à *Louis* dit *le Grand*, Roi de Hongrie & de Pologne, & fut mére 1. de *Catherine*, accordée en 1374, à *Louis* de France Comte de Valois, depuis Duc d'Orléans; 2. de *Marie* Reine de Hongrie, de Dalmatie & de Croatie, alliée à *Sigismond* de Luxembourg, Marquis de Brandebourg & de Moravie, depuis Empereur & Roi de Bohéme, morte en 1372; & 3. d'*Hédwige*, Reine de Pologne, mariée à *Jagellon* Grand Duc de Lithuanie, depuis Roi de Pologne, sous le nom de *Ladislas* II. morte le 12 juin 1400. Après la mort du Roi Louïs son mari, en 1382, Charles de Duras, dit *de la Paix*, ou *le Petit*, ne se contentant pas d'avoir envahi le Royaume de Naples, usurpa celui de Hongrie sur Marie de Hongrie, fille de Louïs son bienfaicteur, & femme de Sigismond de Luxembourg, qui fut depuis Empereur, après son frére Venceslas. Il la retint même long-tems en captivité avec la Reine Elizabeth sa mére. Pour le punir de ses infidélitez, le ciel permit qu'il fût massacré en 1386, par ordre de Nicolas Garo, l'un des Palatins du Royaume. Les Reines, qui avoient part à cette conjuration en furent aussi punies; car sur la fin de la même année la Reine & sa fille tombérent entre les mains de Horvat, Gouverneur de Croatie, Partisan de Charles de Duras. Il fit massacrer la malheureuse Elizabeth, & fit jetter son corps dans une riviére. D'autres disent qu'elle fut suffoquée dans les eaux. Bonfin, Thurosius & Collenutio, rapportent cette histoire plus au long. *Consultez* aussi Rainaldi. Il y a dans son Histoire de l'Eglise un fragment, qui porte que cette Reine mourut en prison, le 16 janvier 1387. *Voyez* le P. Anselme, &c.

ÉLIZABETH d'Autriche, Reine de Pologne, fille de l'Empereur *Ferdinand* I. & d'*Anne* Jagellon, fut mariée à *Sigismond Auguste*, Roi de Pologne, & mourut sans postérité à Vilna, l'an 1545.

REINES DE PORTUGAL.

ÉLIZABETH, Reine de Portugal, fille de *Pierre* de Portugal, Duc de Conimbre, & d'*Isabelle* d'Arragon, fut mariée l'an 1447 ou 1448, à *Alfonse* V. surnommé l'*Africain*, & en eut deux fils & une fille. Elle mourut l'an 1456. *Cherchez* ALFONSE V.

E'LIZABETH d'Arragon, dite *de Castille*, Reine de Portugal, fille aînée de FERDINAND V. dit *le Catholique*, & d'*Isabelle* Reine de Castille, porta le nom de Princesse des Asturies. En 1490, elle fut mariée à *Alfonse* Prince de Portugal fils du Roi *Jean* II. dit *le Grand* & *le Sévére*. Alfonse mourut sans postérité, le 13 juillet 1491, & Elizabeth prit une seconde alliance avec *Emanuel* Roi de Portugal, surnommé *le Grand*, au mois d'octobre 1497. Elle mourut en travail d'enfant, la nuit du 24 au 25 août 1498, à l'âge de 28 ans, & fut enterrée chez les Religieuses de sainte Elizabeth de Tolède. * Mariana. Surita. Vasconcellos. Le P. Anselme. Imhoff, *Stemma Regium Lusitanicum*, &c.

AUTRES PRINCESSES DU MEME NOM.

ÉLIZABETH ou ISABELLE de Valois, fille de *Charles* de France & de *Marguerite* de Sicile, ſa premiére femme, avoit été promiſe, en 1295, à *Edouard* Prince d'Ecoſſe, fils aîné du Roi *Jean de* Bailleul; mais ce traité n'eut point d'effet. Elle fut mariée l'année ſuivante, à *Jean* III. Duc de Bretagne, & mourut ſans poſtérité en 1309, à l'âge de 16 ans. Le même Charles de Valois, pére d'Elizabeth, eut deux autres filles de ce nom; l'une de *Catherine* de Courtenai, ſa ſeconde femme; & l'autre de *Mahaud* de Châtillon, avec laquelle il prit une troiſiéme alliance. La fille de la premiére fut ELIZABETH de Valois, Religieuſe & Prieure de Poiſſy, de l'Ordre de ſaint Dominique, puis Abbeſſe de Fontevrault, morte le onziéme novembre 1349. L'autre auſſi nommée ELIZABETH de Valois, fille de *Mahaud* de Châtillon, fut mariée le 25 janvier 1336, à *Pierre* I. Duc de Bourbon, & fut mére de *Louis* II. & de ſept filles. Après la mort de ce Duc, elle ſe retira aux Cordeliéres du fauxbourg ſaint Marcel à Paris, où elle mourut le 26 juillet 1383.

ÉLISABETH ou ISABEAU de France, fille du Roi PHILIPPE V. dit *le Long*, & de *Jeanne* de Bourgogne, fut mariée l'an 1320 à *Guigues* XIII. du nom, Dauphin de Viennois, qui fut tué en 1333, devant le château de la Perriére. Depuis, cette Princeſſe prit une ſeconde alliance avec *Jean* Baron de Faucogney, dans la Franche-Comté. On ignore en quel tems elle mourut.

ÉLIZABETH ou ISABELLE de France, Ducheſſe de Milan, fille du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, née à Vincennes le premier octobre de l'année 1348, fut mariée, en 1360, à *Jean-Galéas* Viſconti, Comte de Vertus, & premier Duc de Milan. Elizabeth laiſſa entr'autres enfans, *Valentine* de Milan, femme de *Louis* de France, Duc d'Orléans, & *Iſabeau* femme de *Gentil* de Varenne, Seigneur de Camerts. Elle mourut le onziéme ſeptembre 1372, & fut enterrée dans l'égliſe de ſaint François de Pavie. * Bernard Corio, *Hiſt. de Milan.* Paul Jove. Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme, &c.

ÉLIZABETH ou ISABELLE de France. *Voyez* CHARLES V. dit *le Sage*.

ÉLIZABETH de Bourbon. *Voyez* BOURBON.

ÉLIZABETH de Bourgogne. *Voyez* BOURGOGNE, ANTOINE Duc de Brabant, PHILIPPE III. ſurnommé *le Bon*.

ÉLIZABETH de Courtenay. *Voyez* COURTENAY.

ÉLIZABETH ou ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE d'Autriche, Ducheſſe de Brabant, Comteſſe de Flandres, &c. étoit fille de PHILIPPE II. Roi d'Eſpagne & d'*Elizabeth* de France. Son pére qui l'aimoit tendrement, la maria en 1598, à *Albert* VI. Archiduc d'Autriche; & en faveur de ce mariage lui céda la ſouveraineté des Païs-Pas, & de la Franche Comté, qu'il démembra de la Couronne d'Eſpagne. Les conditions furent, que ces provinces ſeroient réunies à l'Eſpagne, au défaut d'hoirs mâles ou femelles; que ſi elles tomboient ſur une fille, elle ne pourroit ſe marier ſans le conſentement du Roi Catholique; que toutes les fois qu'il y auroit changement de régne, le nouveau ſucceſſeur prêteroit ſerment de conſerver la Religon Catholique, & que s'il s'en ſéparoit il ſeroit privé de tous ſes droits; que leurs Sujets n'exerceroient point le commerce dans les Indes Orientales & Occidentales; que Roi d'Eſpagne demeureroit Chef de l'Ordre de la Toiſon d'or, & ſe réſerveroit la liberté de mettre des garniſons, & des Gouverneurs à ſa ſolde, dans les citadelles d'Arras & de Cambray. Cette Princeſſe s'aquit beaucoup de réputation, par ſa conduite, ſa douceur, & ſa piété, & mourut ſans enfans à Bruxelles, le premier décembre 1633, âgée de 67 ans trois mois & 19 jours.

* ÉLIZABETH, fille de Jaques Stuart VI. du nom, Roi d'Ecoſſe, & premier du nom Roi d'Angleterre, & d'Anne fille de Frédéric II. Roi de Danemark, épouſa en 1613 Frédéric V. Electeur Palatin qui fut élu Roi de Bohéme en 1619 & lui donna une nombreuſe famille dont on trouve le dénombrement dans l'article de *Baviére* qui regarde la branche des Ducs de Simmeren & la ſuite des Electeurs Palatins. Entr'autres enfans elle eut Elizabeth qui fait le ſujet de l'article ſuivant, & Sophie mariée à Erneſt Auguſte de Brunſwik Electeur de Hanovre, & mére de George Louis, qui après la mort de la Reine Anne devint Roi d'Angleterre en 1714 & mourut en 1727.

ÉLIZABETH de Bohéme, Princeſſe Palatine, que la ſupériorité de ſon génie a fait regarder, comme l'une des plus habiles perſonnes de ſon ſexe, étoit l'aînée des filles de FRÉDÉRIC V. Electeur Palatin du Rhin, élu Roi de Bohéme en 1619. Elle naquit le 26 décembre 1618, de ce Prince & d'*Elizabeth* de la grande Bretagne, fille du Roi d'Angleterre, de la maiſon de Stuart, & fut recherchée par *Uladiſlas* IV. Roi de Pologne, après la mort de *Renée-Cécile* d'Autriche, ſa premiére femme; mais l'amour qu'elle avoit pour la Philoſophie lui fit refuſer ce parti. Dès ſa plus tendre enfance elle eut le ſoin de polir ſon eſprit par la connoiſſance des langues étrangéres, qu'elle avoit appriſes de la Reine ſa mére. Elle ſe rendit habile dans la Philoſophie, & dans les Mathématiques, juſqu'à ce qu'ayant vu les Eſſais de la Philoſophie de Deſcartes, elle conçut une ſi forte paſſion pour ſa doctrine, qu'après avoir été informée de ce qui pouvoit regarder l'Auteur, par le Burgrave de Dhona, par M. de Zuilichem, & par M. Pellot, elle lui fit préférer le ſejour de Leyde & d'Eyndegeeſt, aux lieux les plus reculez de la Hollande. Jamais maître ne profita mieux de la docilité, de la pénétration, & en même tems de la ſolidité de l'eſprit d'un diſciple. Il l'exerça dans les queſtions les plus abſtraites de la Géométrie, & les plus ſublimes de la Métaphyſique, où elle ſe rendit ſi ſavante, que Deſcartes ne fit point de difficulté d'avouer, en lui dédiant ſes Principes, qu'il n'avoit encore trouvé qu'elle, qui fût parvenue à une intelligence parfaite des Ouvrages qu'il avoit publiez juſqu'alors. Sa mére, ſans ſe donner la patience d'examiner ſi elle avoit part à la mort du Sieur d'Epinay, Gentilhomme François, aſſaſſiné à la Haye, la chaſſa d'auprès d'elle. Cette diſgrace l'obligea de lier commerce de lettres avec Deſcartes, pour ne point diſcontinuer de philoſopher. La Princeſſe ayant demeuré à Groſſen, à Heidelberg, & à Caſſel, accepta ſur la fin de ſes jours l'Abbaïe d'Hervorden, Bénéfice d'environ vingt mille écus de rente. Elle fit de cette Abbaïe une Académie philoſophique, où toutes ſortes de perſonnes d'eſprit & de Lettres, ſans diſtinction de ſexe, ni même de Religion, les Catholiques Romains, les Calviniſtes, les Luthériens, étoient également reçus, ſans en excepter même les Sociniens & les Déiſtes. Elle eſtimoit la Religion Catholique; mais les engagemens de ſa naiſſance, & les préjugez de ſa premiére éducation la tenoient attachée à la religion de ſa famille, qui étoit le Calviniſme, dont elle fit profeſſion au moins extérieurement juſqu'à la mort. Son dernier établiſſement l'engageoit à s'accommoder au Luthéraniſme ayant à vivre dans une Abbaïe de conſtitution Luthérienne, & à gouverner des Religieuſes, qui en faiſoien profeſſion. Cette Abbaïe fut conſidérée comme une des premiéres écoles Carténſiennes; mais elle ne ſubſiſta que juſqu'à la mort de la Princeſſe qui arriva en 1680. Elle étoit âgée de plus de 61 ans. La Reine de Suéde, Chriſtine, avoit conçu contre elle une jalouſie ſi extraordinaire, qu'elle ne pouvoit ſouffrir qu'on lui rendît juſtice. * *Mémoires du tems.*

ELIZABETH, Iſle d'Afrique ſituée à deux lieues ou environ de la terre ferme, vers le Cap de Bonne-Eſpérance dont elle eſt éloignée de vingt lieues du côté du Nord. Sa diſtance de la ligne équinoctiale eſt de 32 dégrez & demi du côté du ſud, & elle a près d'une lieue de circuit. Il y a des animaux que l'on prendroit pour des ours, à voir leur poil & leur tête, s'ils n'avoient pas le muſeau beaucoup plus pointu, & les piez de derriére faits comme des mains, & très foibles, ce qui fait qu'ils vont en clochant. Ils ne laiſſent pourtant pas d'aller plus vite qu'un homme, & en pourroient embarraſſer trois qui entreprendroient de les attaquer enſemble. Ces animaux ont le regard effroyable & les dents très fortes. On en voit d'autres dans ce même lieu qui ſont tannez, gros à peu près comme des lapins, & d'un fort bon goût. Il s'y trouve auſſi force *Pinguins*, & des ours marins ſi gras & en ſi grand nombre qu'on en pourroit tirer de la graiſſe en quantité. Ce furent les Hollandois qui donnérent le nom d'Elizabeth à cette Iſle. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Davity.

ELIZABETHS-EYLAND, c'eſt à dire, *l'île d'Elizabeth.* Cette île eſt dans le détroit de Magellan, dans l'Amérique méridionale. Elle eſt fort petite, & on la trouve dans la Baye de ſaint Nicolas, entre l'île de ſaint Bartholomé, & la ville de ſaint Philippe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELIZAPHAN. *Voyez* ELISAPHAN.

* ELIZUR, fils de Sédeur, Chef de la Tribu ou des enfans de Ruben. * *Nombres, ch. 7. v.* 30.

ELKANA. *Voyez* ELCANA.

* ELKERZEE, beau village de Zélande dans l'iſle de Schouwen, avec Seigneurie de laquelle dépend le bourg de Schatendyk. Cette Seigneurie a été long-tems poſſédée par la noble famille des *de Wit*, qui s'appellent *de Wit d'Elkerzee.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ELKOSCH. *Voyez* ELCESE.

* ELL, petit village d'Alſace ſur la rive droite de l'Ill, vis à vis de Béneféld, a 7 ou 8 lieues de Strasbourg au ſud-ſud-oueſt, & à 5 ou 6 lieues de Schleſtat au nord-nord-eſt. Ce lieu qui en Latin s'appelle *Hellus* ou *Hellelus*, n'eſt remarquable que par la découverte qu'on y a faite de pluſieurs antiquitez, comme de ſtatues de Mercure, de Diane & d'autres Divinitez, & de quantité de médailles de cuivre, d'argent & d'or. On dit auſſi que S. Materne Apôtre de l'Alſace eſt mort dans ce lieu-là. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ELLE, riviére de Bretagne en France. Elle eſt dans l'Evêché de Vannes, coule d'abord du nord-eſt au ſud-oueſt, puis du nord au ſud, & ſe rend dans le Golfe de Blavet. On l'appelle auſſi *Scorf* d'où *Pontſcorf* tire ſon nom.

ÉLLE, (Ferdinand) Peintre, natif de Malines, a preſque toujours travaillé à Paris, où il a fait quantité de beaux portraits, pendant que Louïs, Henri, & Charles Baubrun, qui avoient des habitudes à la Cour, ſe faiſoient beaucoup mieux payer que lui, quoiqu'ils lui fuſſent inférieurs dans leur Art. Il laiſſa deux fils, qui ſuivirent la même profeſſion. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

ELLEBODIUS, (Nicaſius) natif de Caſſel en Flandre dans le XVI ſiécle, Chanoine de Presbourg en Hongrie, étoit Philoſophe & Médecin de la Faculté de Padoue, où il s'aquit l'eſtime & l'amitié des Savans. Le célébre Vincent Pinelli, & le Cardinal de Granvelle eurent beaucoup de conſidération pour lui. Ellebodius publia, l'an 1565, le Traité *De Natura Hominis* de Nemeſius, qu'on avoit auparavant attribué à ſaint Grégoire de Nyſſe. On a auſſi des Epîtres & des Poëſies de ſa façon. Il mourut à Presbourg, on ne ſait en quelle année. * Valére André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.*

ÉLLEBOGEN, ÉLNBOGEN, ou LOKET, ville de Bohéme, capitale d'un Cercle qui porte ſon nom, & ſituée ſur la riviére d'Egra, & à cinq lieues au deſſous de la ville d'Egra, eſt une ville bien fortifiée & défendue par une bonne citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELLEHOLM, ou ELCHOLM, petite ville de Suéde, eſt dans la province de Bleking, en Sudgothie, près de la côte, à neuf lieues de la ville de Chriſtianſtat, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ELLENBERG (Jean Charles) fut d'abord au ſervice du Roi de Danemark où il aquit pendant pluſieurs années beaucoup de gloire & de réputation. Enſuite il entra au ſervice de Guillaume III.

III. Roi d'Angleterre, en qualité de Général Major. Il se distingua en plusieurs occasions, de telle maniére qu'en 1694 on lui confia la garde de la ville de Dixmude. Mais en 1695, il la rendit aux François contre les ordres exprès du Roi Guillaume. Là-dessus on lui fit son procès & il fut décapité dans la soixantiéme année de son âge. On confisqua les biens qu'il possédoit dans les Païs-Bas, mais on les rendit ensuite à ses enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ELLER, petite ville de Thuringe dans la Haute Saxe, au nord-ouest de Northausen dont elle est éloignée d'environ deux milles d'Allemagne. Elle appartient au Roi de Prusse, qui en a fait transporter la Chancellerie & le Consistoire à Halberstad. On la nomme aussi *Elrich* & *Ellerich*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ELLERE'NA, anciennement *Castra Vetera*, bourg de l'Estrémadure d'Espagne, vers les confins de l'Andalousie, à treize lieues de Mérida, tirant vers Cordoue. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELLERICH, ville. *Voyez* ELLER.

ELLI. *Cherchez* ALLA.

* ELLINGEN, gros bourg avec château de la Franconie en Allemagne, dans l'Evêché d'Aichstet, au nord-est de Weissembourg dont elle est éloignée d'environ une bonne lieue.

ELLINGER, (André) Médecin, Poëte & Philosophe, étoit un Allemand, & né dans la Thuringe. Il enseigna dans les principales Universitez d'Allemagne, mourut en 1582, & laissa divers Ouvrages en prose & en vers. * Melchior Adam, *in Vit. Germ. Med.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

ELLIS, (Jean) né dans le Comté de Mervin, fut reçu Membre du Collége de Jésus à Oxford en 1628. Ensuite il fut Recteur à Whitfield en Oxfordshire & enfin Professeur en Théologie. Il quitta depuis ce Rectorat & accepta celui de Dolgethle dans le païs de Galles, où il mourut en 1665. Dans le commencement il étoit du parti du Roi, & ensuite il passa dans celui des Presbytériens. Du tems du rétablissement de Charles II. il reprit le premier parti & prêta serment au Roi. Voici les titres de ses Ecrits Latins, *Clavis in Symbol. Apost. Commentarius in Obadiam; Defensio Confessionis Anglicanæ.* * Ant. Wood, *Hist. Univ. Oxon.*

ELLISME'RE, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Shrop, qu'on nommé *Pimhill*. Le Comte de Bridgewater est Baron de cette place, éloignée de 127 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

ELLO, (ou plutôt AELLO, c'est à dire, *tempête*) est le nom qu'on donne à une des trois Harpyes. *Consultez* Ovide dans le 13 livre des Métamorphoses. Le même Poëte donne encore ce nom à un des chiens d'Actéon, *l.* 3. *Voyez* HARPYES.

ELM, village du Canton de Glaris. Il est comme enfermé entre de hautes montagnes, dont l'une qui est fort haute, nommée *Falzuber*, & qui sépare ce Canton d'avec les Grisons, est percée à jour dans un certain endroit. On appelle ce trou, le trou de S. Martin. Toutes les années & au Printems & en Automne, le Soleil ne paroit point pendant quatre semaines dans ce village, ses rayons étant interceptez par la hauteur des montagnes qui l'environnent: mais le trou sert à réparer ce défaut. Le troisiéme du mois de mai, & en Automne vers le tems de la S. Michel, les Habitans voyent le Soleil à travers ce trou. La même chose se voit aussi dans le Canton de Berne à la montagne nommée *Eyger*, qui est aussi percée à jour, de sorte que les Habitans des environs voyent le Soleil le cinquiéme février à travers ce trou. * *Délices de la Suisse* par Gothlieb Kypseler, *p.* 351.

ELMACHANI, anciennement *Palæscepsis*. C'étoit une ville Episcopale de la Troade, suffragante de Cyzique; maintenant ce n'est qu'un petit bourg de l'Anatolie propre, situé sur le Golfe d'Andramitti, entre la ville de ce nom, & le bourg d'Asso. * Maty, *Dict. Geogr.*

EL-MACIN, (George) Egyptien, étoit petit-fils d'Abultibus dont l'ayeul s'étoit établi en Egypte, où il avoit obtenu de grands privileges du Calife. Cet ayeul étoit marchand Syrien, & faisoit profession du Christianisme. Il eut un fils qui servit la Cour en qualité de Notaire. Abultibus fils de celui ci continua la profession de Notaire, & s'y distingua de maniére, que les Magistrats du grand Caire en firent présent au Conseil d'Arabie. Il eut cinq fils, dont quatre furent Evêques, Abulmecarimus fils d'un d'entre eux, eut trois garçons, dont le second qui s'appelloit Abulianus Elpamidus, & qui obtint la charge de Notaire du Conseil de guerre, fut pére d'El-Macin dont nous parlons, qui a écrit en Arabe une Histoire Orientale fort abbrégée, ou plutôt une Chronique des Califes Mahométans. Il la commence depuis Mahomet, & la continue jusqu'au régne du Calife Mustadir-Billa, mort l'an 512 de l'hégire, c'est à dire, la 1118 de JESUS-CHRIST. Il paroît assez que cet Ecrivain a été Chrétien, par ce qu'il rapporte de sa famille, à la fin de ses Annales, & par le soin qu'il prend d'y insérer au sujet des Chrétiens, ce qui passeroit pour un crime dans un Musulman. Cette Histoire a été imprimée en Arabe avec la Version Latine d'Erpenius, à Leyde en 1625; sous le titre de *Historia Saracenica*; & on a ajouté à cette édition, par forme de supplément, un abbregé de l'Histoire des Arabes, composé par Roderic Ximenès, Archevêque de Tolède, & qui a été tiré des livres des Arabes. * Simon.

ELMADAN. *Voyez* ELMODAM.

ELMADIA, ville. *Voyez* AFRIQUE.

ELMADINE, ville d'Afrique, dans le Royaume de Maroc. Elle est grande & bonne, située dans la province d Hascora, dont elle est la capitale, sur les confins de celle de Ducala. * Maty, *Dict Géogr.*

ELMELECH, ville de Palestine dans la Tribu d'Aser. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 26.

ELMENHORST, (Geverhart) Auteur célébre du XVII siécle, natif de Hambourg, s'attacha à l'étude de la Critique, & y fit des progrès considérables. Il composa des Notes sur Minucius Félix, sur Arnobe, sur Gennade, sur les lettres de Martial Evêque de Limoges, & sur Apulée. Il fit imprimer à Leyde, en 1618, le tableau de Cébès, avec la Version Latine & les Notes de Jean Casellus. Il mourut l'an 1621. * Vossius. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *Edition.*

* ELMESHORN petit ville du Duché de Holstein dans la Stormarie. Elle est au nord-ouest de Hambourg & à l'est-sud-est de Glukstadt.

ELMODAD. *Voyez* ALMODAD.

* ELMODAM, se trouve dans la Genealogie rapportée par S. Luc au *ch.* 3. *v.* 28. Il est pére de Cosam & fils d'Er.

* ELMOHASÇAR, ou ELMOHASCARA, ville du Royaume d'Alger dans la Barbarie en Afrique. Elle est au midi d'Oran tirant un peu vers l'ouest, & au sud-est de Telensin.

ELMOLAC. *Voyez* ELMELECH.

ELNAEM. *Voyez* ELNAHAM.

* ELNAHAM étoit le pére de plusieurs fils très vaillans qui rendirent au Roi David de grands services à la guerre. * I. *Coron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46.

ELNATHAN, Juif de Jerusalem, fut pére de Nohesta ou Nehusçta, mére de Joakim Roi de Juda. Il fit tout ce qu'il put, mais inutilement, pour empêcher qu'on ne brûlât les prophéties de Jérémie, qui prédisoient la ruine de Jérusalem. Il alla en Egypte, pour se saisir du saint Prophéte Urie, qui s'y étoit refugié, & auquel le Roi fit trancher la tête. Le pére d'Elnathan s'appelloit *Hachor*. Il fut mené en captivité avec deux autres de ce nom par Nabuchodonosor, & ils en revinrent avec Esdras. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 24. *v.* 8. *Esdras* ou *I. Esdras*, *ch.* 8. *v.* 16. Jérémie, *ch.* 26. *v.* 22. & *ch.* 36. *v.* 12. & 25.

ELNBOGEN, ville. *Voyez* ELLEBOGEN.

ELNE, petite ville de France dans le Roussillon, est l'*Helena* des Anciens, dont Orose, Zosime & d'autres Auteurs ont fait mention. Cette ville située à deux lieues de Perpignan sur une petite hauteur à la gauche du Tech a eu autrefois un Evêché suffragant de Narbonne, mais qui après le Concile de Trente, fut uni à la Metropole de Tarragone. Cependant l'éloignement de cette ville Archiépiscopale, la difficulté d'y avoir recours sur tout en tems de guerre, fait que pour les affaires contentieuses les appels se relevent à l'Archevêque de Narbonne, comme au plus prochain Métropolitain. Le Pape Clément VIII. transféra le siege d'Elne à Perpignan en 1602, & le Pape Clément IX. en donna la nomination au Roi de France par un indult de l'an 1668. Il vaquoit depuis 1641. Les Chanoines de Perpignan, qui se nomment toujours Chanoines d'Elne, vont deux fois par an officier à cette ville-là pour reconnoître leur ancienne mére. Le premier Evêque d'Elne dont nous ayons mémoire est *Bonenat* qui signa au troisiéme Concile de Tolede l'an 598 Le Clergé de la cathedrale, séant présentement à Perpignan, est composé de quatre dignitez, savoir trois Archidiacres & un Sacristain Majeur; 21 Chanoines dont sept sont pour celébrer les grandes Messes; sept pour faire toujours (quoique Prêtres) les fonctions de Diacre; & les sept autres pour celles de Soudiacre; quatre Curez & 89 Chapelains. Le diocése est de 180 paroisses sans compter celles qui sont de la dépendance des Abbaïes de N. D. d'Arles, de saint Michel de Cuxa & de saint Martin du Canigou, Abbaïes exemtes qui ne relévent que du saint Siége, & qui ont leurs territoires particuliers. Ce fut dans Elne que Constans I. troisiéme fils de Constantin *le Grand* fut assassiné l'an 350, par les ordres du Tyran Magnence. On y montre encore un ancien tombeau qu'on dit être le sien. Cette ville fut détruite par les François en 1285, & vers l'an 1474. Elle est aujourd'hui fort petite, ouverte de tous côtez, & n'a plus que quelques restes de son antiquité; son domaine appartient à l'Evêque & au Chapitre. Il y a un Couvent de Capucins.

ELNEAM. *Voyez* ELNAHAM.

E'LOI. *Voyez* E'LOY.

ÉLON, Juge d'Israël. *Voyez* AHIALON.

ÉLON, ou ALLON ville de Palestine dans la Tribu de Nephtali. *Josué*, *ch.* 19. *v.* 33. Il y avoit encore une ville de ce nom dans la Tribu de Dan. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 43.

* E'LON Héthien, fut pére de Basmath l'une des femmes d'Esaü. * *Génése*, *ch.* 26. *v.* 34.

* E'LON de la Tribu de Zabulon & Chef de la famille des Elonites. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 26.

ÉLORA, lieux fameux proche de la ville d'Aurangeabad, capitale da la province de Balaguate, dans la presqu'île de l'Inde, au deçà du Golfe de Bengala. C'est une grande plaine qui s'étend sur le haut d'une montagne, où il y a plusieurs beaux bourgs & villages, d'où l'on descend par un rocher, dans une autre plaine remplie de Pagodes ou temples, dont la structure est admirable. Voici la description qu'un célébre Voyageur en fait. On y voit un portique pratiqué dans le rocher, dont chaque côté est orné d'une figure d'homme gigantesque, taillée sur le roc même. Une galerie soutenue de colomnes, une cour, de superbes tombeaux, des Pagodes, & des chapelles très magnifiques, tous ces ouvrages sont creusez dans le roc. Il y a entr'autres un grand temple bâti dans le rocher, soutenu de huit rangs de colomnes en longueur, & de six rangs en largeur, éloignées l'une de l'autre de plus d'une toise. au fond de ce temple on voit une idole gigantesque qui a la tête grosse comme un de nos tambours, & le reste à proportion. Toutes les murailles sont ornées de figures pareilles en relief; & tout autour du temple en dehors, il y a des figures de grandeur ordinaire, qui réprésentent des hommes & des femmes qui s'embrassent. Le long du roc, durant plus de deux lieues, on trouve de semblables Pagodes, qui sont gardées par des Santons ou Prêtres Payens, lesquels sont nuds, à la reserve de ce que la pudeur fait cacher. Ils disent que tous ces ouvrages ont été faits par des Géans, mais que l'on ne sait en quel tems. Quoi qu'il en soit, si l'on considére cette quantité de temples spacieux, remplis de pilastres & de colomnes, & de tant de milliers de figures, & le tout taillé dans le roc vif, on peut dire avec vérité, que ce sont des ouvrages qui surpassent la force & l'industrie ordinaire des hommes. * Thevenot, *Voyage des Indes*, *tome* 3.

ÉLORINA, DIANORO, petite ville de Macédoine, située sur la riviére de Vardari, environ à dix lieues au dessus de la ville de Sturachi, & vers les confins de l'Albanie. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉLOTES, peuples du territoire de Sparte, lesquels ayant été vaincus par les Lacédémoniens, après s'être revoltez, furent condamnez à une perpétuelle servitude ; de sorte qu'il étoit défendu aux maîtres de les affranchir, ni de les vendre hors du païs : on s'en servoit à labourer la terre, & à exercer les emplois les plus vils.

ÉLOY (saint) Evêque de Noyon, dans le VII siécle, étoit fils d'*Eucher* & de *Tervige*, né l'an 588, dans le village de Cadillac au Limousin. Il excelloit en ouvrages d'orféverrie ; & travailla sur tout à des châsses, pour couvrir les Reliques des Saints. Le Roi Dagobert lui donna très-souvent des marques de son estime, & le fit son Thrésorier. Depuis il fut élevé à l'Evêché de Noyon le 14 mai 640, & remplit les devoirs de l'Episcopat avec tant de zéle & de charité, qu'après avoir prêché la Foi à des peuples idolâtres, fondé grand nombre d'églises & de monastéres, & paru avec grand éclat dans un Concile de Châlon, tenu l'an 650, il couronna par une mort précieuse de si saintes actions le premier décembre 658. Il avoit été député avec saint Ouën, vers l'an 649, par les autres Evêques de France pour aller à Rome, au Concile qui fut tenu cette année-là sous Martin I. Nous avons de lui seize Homélies dans la Bibliothéque des Péres. On trouve aussi une de ses lettres entre celles de S. Didier de Cahors ; & le P. Sirmond a remarqué, que l'Homélie qui est en l'addition du IX tome des Oeuvres de saint Augustin, sous le titre de *Sermo ad Plebem*, est de saint Eloy. S. Eloy étoit habile pour son tems, il avoit lu S. Cyprien, S. Augustin, S. Grégoire, & quelques autres Péres Latins. Ils s'étoit formé sur eux, il aimoit la Discipline Ecclésiastique, & suivoit la tradition de ces Péres, autant que le siécle, dans lequel il vivoit, le lui permettoit. Ses Sermons valent mieux que ceux de beaucoup d'autres Prédicateurs Latins, même plus anciens, tant pour les choses, que pour le style. S. Dadon, Audoen ou Ouën, Archevêque de Rouen, & ami de S. Eloy, écrivit en trois livres sa Vie, qu'il dédia à Rodobert, Evêque de Paris, & que Surius rapporte. Cette Vie est imprimée plus correctement dans le Spicilége de D. Luc d'Achery ; mais on y trouve des choses ajoûtées par un Auteur postérieur, qui n'avoit guére de jugement. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * Surius, *ad diem 1. decemb. in Martyrol.* Bucelin, *in Annal. Gallo-Fland.* Molan, *in Natal. Belg.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Sirmond, *in Not. T. Conc. Gall.* Godeau, *aux Eloges des Evêques, Eloge 77. &c.* Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. VIII siécle.* Baillet, *Vies des Saints.*

ÉLOY HOUGAR, EUCHAR ou HOUCHAR. *Cherchez* HOUCHAR.

ÉLOY DE LA BASSÉE, en Latin *Bassæus*, Religieux Capucin, étoit de cette ville, dont il a porté le nom. Il publia, en 1637, une Somme de Morale par ordre alphabétique sous ce titre, *Flores totius Theologiæ Practicæ, tum Sacramentalis, tum Moralis.*

* ELPAHAL, ou *Elphaal*, fils de *Sçabarajim* & de *Husim*, eut plusieurs enfans, dont il est parlé I *Chron.* ou *Paralip. ch. 8. v. 8. &c.*

ELPELET, fils du Roi *David*. *Voyez* ELIPHELET.

ELPE'NOR, l'un des compagnons d'Ulysse, fut changé en porc avec les autres, & après que Circé lui eut rendu sa premiére forme, il se tua en tombant du haut d'un Escalier. * Ovide, *Metam.* 14. Homére, *Odyss.* 10. Le tombeau d'Elpénor subsista longtems après dans le Latium, ou Païs Latin, dans une montagne ou l'on voit à présent un petit bourg, avec une église dédiée à saint Félix.

* ELPHA, appellée autrefois *Sicaminum*, est une ville dans la Tribu de *Zabulon* sur la Méditerranée. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ELPHAAL. *Voyez* ELPAHAL.

ELPHEN ou ELPHIN, petite ville de Connacie en Irlande. Elle est dans le Comté de Rosecomen, entre le bourg de ce nom & la ville de Létrim, à six lieues du premier, & à quatre de la derniére. * Elphen a un Evêché suffragant de Tuam. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELPHE'SE, (saint) ou ALFE'GE, autrement ALFAGUS ou ALPHAGUS, Archevêque de Cantorbéry & Martyr, naquit en Angleterre l'an 954, d'une race très-illustre. Etant encore fort jeune, il quitta la maison de son pére, & se retira dans le monastére de Dirhette, où il prit l'habit Religieux. Il en sortit quelque tems après, & se retira dans la solitude de Bathe au territoire de Sommerset, pour y vaquer à un genre de vie encore plus parfait. Plusieurs personnes vinrent le consulter, & se mettre sous sa conduite. Le nombre même en devint si considérable, qu'il se trouva obligé de bâtir un monastére pour les retirer & de leur donner des régles pour se conduire. Il fut fait Evêque de Winchester le 19 octobre 984, malgré sa répugnance. Si tôt qu'il fut parvenu à cette dignité, il s'appliqua à régler son diocése, où la régularité & la discipline avoient souffert d'étranges atteintes. En 1006, les Prélats du Royaume d'Angleterre, de concert avec les Seigneurs de ce païs, élurent Elphése Archevêque de Cantorbéry. Il entreprit un voyage à Rome où il fut très-bien reçu de Jean XVIII qui en étoit Evêque. Il mourut le 19 avril 1012, selon les uns, ou 1020, selon d'autres. Les Habitans de Londres obtinrent son corps des Danois qui ravageoient en ce tems-là l'Angleterre, & le portérent avec pompe dans la cathédrale consacrée sous l'invocation de S. Paul, où l'on commença dès lors à lui rendre un culte public. L'an 1023, Canut Prince Danois, se voyant paisible possesseur de la Couronne d'Angleterre, voulut restituer à l'église de Cantorbéry le corps de S. Elphése, qu'il fit reporter de Londres à Cantorbéry le 12 février. Le Roi assista en personne à cette translation qui fut érigée en fête, aussi bien que le jour de la mort de ce Saint. Lanfranc étant devenu Archevêque de Cantorbéry, & ayant fait une exacte perquisition de la Vie de S. Elphése, chargea un des plus savans Moines de son tems, nommé *Osbern*, de composer la vie de ce Saint. Depuis ce tems, le nom de saint Elphése fut inséré dans les Martyrologes avec la qualité de Martyr. Les Anglois ont conservé son nom dans leur Calendrier, depuis leur séparation d'avec l'Eglise Romaine. * Osbern *apud Bollandum.* Baillet, *Vies des Saints, 19 avril.*

ELPHIN. *Voyez* ELPHEN.

ELPHINSTON, (Guillaume) Ecossois, Evêque d'Aberdon, fut Chancelier du Royaume, & Garde des sceaux du Roi, sur la fin du XV siécle, vers l'an 1480, & sous le régne de Jaques III. Il donna plusieurs Ouvrages au public, les Statuts des Conciles, & une Chronique d'Ecosse. * Boëtius en fait mention, *præf. Hist. Scot.*

ELPIDE, *nom défiguré. Voyez* HELPIS & ELPIS.

ELPIDE. *Cherchez* RUSTIQUE.

* ELPIDIUS, Comte des Biens particuliers, sous Julien, embrassa le Paganisme pour lui plaire, comme on l'apprend de *Théodoret, l. 3. ch. 12.* Il finit misérablement sa vie, sous Valens, au rapport de *Philostorge, liv. 7. num. 10.* Il y en a eu un autre, Préfet du Prétoire, que l'on dit avoir été Martyr. *Voyez Godefroi Hermant*, Vie de S. Basile. *liv. 11. ch. 14.*

ELPIDIUS, Evêque de Laodicée en Syrie, au commencement du V siécle, vers l'an 404, s'étoit rendu vénérable par la sainteté de sa vie, & par son amour pour la justice. Il en donna des marques, lorsqu'il embrassa le parti de saint Jean Chrysostome, avec un courage invincible, & qu'il soutint devant l'Empereur Arcadius, que ce Saint avoit été condamné injustement, & contre les formes Ecclésiastiques. * Baronius parle de lui & des deux suivans *aux Annales Ecclésiastiques, au IV. & V. siécles*

ELPIDIUS, Hérétique. *Voyez* HELPIDIUS.

ELPIDIUS, Martyr. *Voyez* HELPIDIUS.

ELPIDIUS. *Voyez* AGAPE'TES, Secte d'Hérétiques.

ELPIS de Messine, femme de *Manlius Torquatus Severinus Boëce*, homme Consulaire & Philosophe, s'est rendue illustre par la Poësie. Elle avoit une sœur nommée *Fauste* ou *Faustine* femme de *Tertulle* Sénateur Romain & mére de plusieurs Martyrs, savoir de *Placide*, de *Flavie*, d'*Eutiche* & de *Victor*. Elpis a laissé quelques Hymnes qui se trouvent dans le Bréviaire Romain sur le martyre de St. Pierre & de St. Paul, comme celui qui commence.

Aurea luce & decore roseo.

& celui-ci,

Jam bone Pastor, Petre, clemens accipe.

Elle a aussi composé l'Hymne sur St. Pierre dans les liens ;

Petrus beatus catenarum laqueos.

Elpis mourut à Pavie où elle s'étoit retirée, parce que son époux y étoit prisonnier par les ordres de Théodore Roi des Lombards. Elle fut ensevelie dans le vestibule de St. Pierre, & voici l'épitaphe qu'on y lit & qui étoit de sa façon.

Elpis dicta fui, Siculæ regionis alumna,
Quam procul à patria conjugis egit amor.
Quo sine mœsta dies, nox anxia, flebilis hora,
Cumque viro solum spiritus unus erat.
Lux mea non clausa est, tali remanente marito,
Majorique animæ parte superstes ero.
Porticibusque sacris jam nunc peregrina quiesco,
Judicis æterni testificata thronum.
Neve manus violet bustum, ne forte jugalis
Hæc iterum cupiat jungere membra cinis.

Cette femme vivoit dans le sixiéme siécle sous l'empire de Justinien & sous le Pontificat de Vigile. Le buste d'Elpis se voit dans la sale de la Maison de ville de Messine entre les statues d'Annibal, de Scipion l'Africain & de Cicéron, avec une belle inscription qui marque que ce monument de marbre fut placé dans cet endroit-là en 1543. Le Sénat l'avoit fait venir de Palerme où il étoit entre les mains des Jésuites. * Hier. Ragusæ, *Elogia Siculorum, p. 103. &c. Voyez* BOECE.

ELRE'DE. *Cherchez* AILRE'DE.

ELRICH, ville. *Voyez* ELLER.

ELRICK. *Cherchez* ALRICK.

EL-ROY, (David) insigne Magicien Juif, qui vivoit vers l'an 933, aquit une si grande autorité parmi les Juifs par ses impostures, qu'il leur persuada qu'il étoit leur Messie, envoyé de Dieu pour les rétablir dans la ville de Jérusalem, & pour les délivrer du joug des nations, qui leur paroissoit insupportable. Le Roi de Perse, Razy-Bila, informé de la hardiesse de ce fourbe, donna ordre qu'on le saisît, & qu'on le lui amenât : mais usant d'enchantemens, il s'échapa de prison, & se sauva d'une maniére assez surprenante ; car il passa, dit-on, sur son manteau étendu sur les eaux, un grand fleuve appellé Gozen, & fit dix jours de chemin tout d'une traite, sans s'arrêter pour manger ou pour dormir. Le Roi de Perse fut tellement irrité de l'avoir manqué, qu'il écrivit à toutes les Synagogues dispersées dans ses Etats, que s'ils n'empêchoient que ce Magicien n'usât à l'avenir de semblables artifices, il les extermineroit tous. Les Juifs effrayez d'une telle menace, défendirent à El-Roy de faire jamais des actions si surprenantes ; mais il ne laissa pas de continuer ses enchantemens, jusques à ce que son beaupére ayant été gagné par de grandes sommes d'argent, le poignarda pendant qu'il dormoit dans sa maison. * Benjamin de Tudele, *Itiner.* Camerarius, *Meditat. Histor.*

ELSAS. *Voyez* ALSACE.

* ELSBORG, ville de la Westrogothlande en Suéde est au sud-ouest de Gottenbourg, dont elle est éloignée de près de deux lieues. Après avoir dans le XVI & XVII siécle été tantot aux Danois tantot aux Suédois, elle fut cédée à ces derniers en 1623 par un Traitté.

ELSE, riviére. *Voyez* ALS.

ELSE, ville. *Voyez* OLSSE.

ELSEIMER (Adam) Peintre célébre naquit à Francfort en 1574. Il étoit fils d'un Tailleur d'habits, & fut disciple de Philippe Ussembac, homme d'esprit, & qui se mêlant de beaucoup de choses avoit une grande théorie, mais peu de pratique dans son Art. Adam s'étant fortifié dans la profession par l'exercice & par les leçons de son Maître, s'en alla à Rome, où il passa le reste de sa vie. Il étoit fort studieux, & quoiqu'il ait peint en très-petit à huile, il a extrémement fini toutes choses, avec une bonne intelligence du coloris, & une composition ingénieuse. Le Comte Gaude d'Utrecht a gravé après lui sept piéces d'une grande politesse & d'une grande force. On voit encore plusieurs estampes gravées d'après ses ouvrages, en partie par lui-même à l'eau forte, & en partie par Magdeleine du Pas, & par d'autres. Il avoit une si grande mémoire, qu'il lui suffisoit de voir quelque chose, sans la dessiner, pour la retenir parfaitement, & la peindre à quelques jours de là avec fidélité. Quoiqu'il fût en grande réputation à Rome, & qu'il vendît cher ses tableaux, le soin avec lequel il les finissoit ne lui permettoit pas d'en faire assez pour subvenir à la dépense de sa maison Le chagrin qu'il en avoit retenoit encore sa main, & le réduisit à ne vivre presque plus que d'emprunt. De sorte que ne pouvant satisfaire aux dettes qu'il avoit contractées de toutes parts, il fut mis en prison, où il tomba malade; & quoi qu'on l'en eût fait sortir, sa maladie continua, & ne pouvant survivre à sa disgrace, il mourut de douleur, regretté des Italiens mêmes, qui l'avoient en une estime particuliére. Il eut un disciple nommé *Jaques-Ernest Thomas de Landau*, qui a fait des tableaux fort approchans de ceux de son maître, & qu'on prendroit même pour en être véritablement. * De Piles; *Abbrégé de la Vie des Peintres*.

ELSENEUR ou ELSENOR, *Elsenora*, ville renommée de Danemarck, dans l'Isle de Zélande. Elle est située à six lieues de Coppenhague du côté du Nord dans l'endroit le plus étroit du Sund. La Forteresse de *Cronembourg* que Frédéric II. fit bâtir en 1577, en défend l'entrée & le passage, de sorte que tous les vaisseaux qui passent de l'Océan dans la Mer Baltique payent un tribut au Roi de Dannemarck. Cette Forteresse est à un coup de mousquet de la ville d'Elseneur qui fut prise, en 1658, par Charles Gustave Roi de Suéde, & rendue aux Danois en 1660, par le traité de Coppenhague. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ELSHOUT. *Voyez* HEUSDEN D'ELSHOUT.

ELSINBOURG ou ELSINBORCH, place forte de Suéde sur le Sund, dans la province de Schonen, vis-à-vis de l'île de Zélande, appartenoit autrefois au Roi de Danemarck; mais depuis l'an 1658, elle est dépendante du Royaume de Suéde, par le traité de paix qui fut conclu à Roschild en la même année. Les Danois qui l'avoient reprise l'an 1676, la rendirent l'année suivante. Ce fut en cette ville que mourut, en 1448, Christophle de Baviére Roi de Danemarck. * Baudrand.

ELSIUS (Philippe) de Bruxelles, Hermite Augustinien mort en 1654, a donné un Ouvrage sur les Ecrivains de son Ordre intitulé *Encomiasticon Augustinianum.* On peut regarder son livre comme l'Ouvrage d'un homme aveuglé pour la gloire de son Ordre, qui lui a fait ramasser de toutes parts, ce qu'il dit des Ecrivains de son Institut & de leurs Ecrits, sans beaucoup de jugement. Il s'est contenté de copier les catalogues des autres, sans aucun choix ni discernement, outre qu'il a inséré parmi les Hermites Augustiniens, plusieurs qui n'en ont jamais été. * Labbe, *Biblioth. Bibliothecar. pag.* 142. & *longè fusiùs*, *Dissert. Ecclesiastic. in addendis ad Bellarmin. pag.* 823. 824. 825. 826. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Crit. Hist.*

* ELST, village du Haut Bétau en Gueldre entre Nimégue & Arnhem sur le canal qui conduit de l'une de ces villes à l'autre. C'est là où se tient le siége de la Justice de tout ce quartier-là.

ELSTER, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est située dans le Duché de Saxe, à l'embouchure de la riviére d'Elster dans l'Elbe entre Wittemberg & Torgaw, à trois lieues de la prémiére & à quatre de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ELSTER, riviére de la Haute Saxe en Allemagne, traverse le Voigtland & l'Oosterland du midi au nord, & en continuant son cours de la même maniére en tirant vers l'orient, va se jetter dans la riviére de Saala un peu au dessous de Mersebourg.

* ELSTER, riviére de la Haute Saxe en Allemagne prend sa source vers les frontiéres de la Misnie & de la Haute Lusace, coule d'abord du sud au nord, puis de l'est à l'ouest jusques à Elsterwerd, ensuite du sud-est au nord-ouest jusques à Schweinitz, enfin de l'est à l'ouest jusques à Elster où elle tombe dans l'Elbe.

* ELSTERBERG, petite ville de la Haute Saxe en Allemagne dans le Voigtland sur l'Elster au nord de Plawen.

* ELSTERWERD, petite ville ou bourg de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Duché de Saxe sur l'Elster au nord de Dresden dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* ELSWICH (Jean Herman d') Théologien Luthérien naquit en 1684, d'une ancienne famille noble à Rensbourg en Holstein. Il étudia à Lubek, à Rostok, à Leipsic, à Iéna, & à Wittenberg. Ce fut dans cette derniére qu'il fut reçu Maître ès Arts. En 1717 il fut appellé à Stade pour y exercer le ministére. Il mourut le 10 juin 1721. Quoiqu'il soit mort assez jeune, il a cependant composé plusieurs Ouvrages. Il a publié le livre de Simonius, *De Literis pereuntibus* avec des Notes de sa façon; *Epistolæ familiares varii, Theologici potissimum argumenti*; *Launoius de varia Aristotelis fortuna in Schola Parisiensi*, à quoi il a ajoûté *Schediasma de varia Aristotelis in Scholis Protestantium fortuna*; *Commentatio de reliquiis Papatus Ecclesiæ Lutheranæ temere affictis*; *Dissertationes de Melchisedeco*; *Formula Concordiæ in Dania non combusta*; *Recentiorum in Novum Fœdus Critica*; *Fanaticorum Palinodia*; *Observationes Philologicæ super Witteri Commentatione in Genesin*; *Vindiciæ Diascepseos Hunnianæ.* Il avoit dessein de donner encore au jour *Historia Ecclesiæ Holsaticæ*; *Historia Philosophica*; *Psellus de operationibus Dæmonum*, & *Hyperius de ratione Studii Theologici* avec des Notes: mais la mort l'empêcha d'exécuter ses projets. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ELTECON, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 59.

ELTEKE ou ELTECE, ville de la Tribu de Dan, qui fut donnée aux Lévites de la famille de Caath. * *Josué, ch.* 19. *v.* 44.

ELTHAM, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Kent, qu'on appelle *Black-heath.* C'est une bonne ville, située au milieu des bois, & de divers parcs, & fort fréquentée de la Noblesse. Elle est à huit milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

ELTHOLAD, ville de la Tribu de Juda, qui fut ensuite donnée à celle de Siméon. * *Josué, ch.* 15. *v.* 30. & *ch.* 19. *v.* 4.

ELTMANA, petite ville de l'Evêché de Wirtzbourg en Franconie. Elle est sur le Mein, presque enclavée dans l'Evêché de Bamberg, à trois lieues au dessous de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

ELTOR, ville. *Voyez* TOR.

ELTZE, anciennement *Aulica*, bourg de la Basse Saxe en Allemagne. Il est au confluent de la Leyne dans l'Evêché d'Hildesheim, entre la ville de ce nom & celle d'Hamelen. Lorsque Charlemagne conquit les Saxons, il fit son séjour en ce lieu, & y fonda l'Evêché, qui a été transféré à Hildesheim. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELVAN AVALON. *Cherchez* AVALONIUS.

ELVAS, que les Castillans nomment Yelves, *Helva*, ville forte de Portugal, dans la province d'Alentejo, avec Evêché suffragant d'Evora, érigé en 1576, par le Pape Pie V, est située sur une colline qui a une petite riviére au pié, environ à deux lieues de la Guadiana ou Anas. Quelques Auteurs ont cru que cette ville fut bâtie par les Gaulois Helviens, qui sont ceux du Vivarès. Les Maures la fortifiérent & y firent bâtir une belle mosquée, qui est aujourd'hui l'église cathédrale. Les Espagnols assiégérent inutilement Elvas en 1659, & furent même défaits près de cette ville par les Portugais. * Arius Varella, *Hist. Elv.*

ELVE. *Voyez* ELBE.

ELVERVELT, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, est dans le Duché de Berg sur la riviére de Wupper, environ à deux lieues de Dusseldorp vers l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELVIR, vint-septiéme Calife ou Successeur de Mahomet, étoit fils de Pisasire, dernier Calife de Syrie ou de Babylone. S'étant sauvé en Egypte, il fut reçu comme souverain Pontife; & les Egyptiens assemblérent toutes leurs forces pour déthrôner le Prince du païs, qu'ils regardoient comme un usurpateur. Ce Prince s'avisa d'un stratagême pour détourner l'orage qui le menaçoit, & envoya reconnoître Elvir pour Souverain dans ce qui concernoit la Religion, s'offrant à prendre de lui le cimeterre & les brodequins, qui étoient les marques du pouvoir absolu, en ce qui regarde le temporel. La paix fut faite à ces conditions, vers l'an 990, & Elvir demeura Calife d'Egypte. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2.

ELVIRE (*Eliberis*) ville autrefois célébre en Espagne, a été entiérement ruïnée, de sorte qu'à peine sait-on en quel lieu elle étoit bâtie. Les Savans en parlent diversement: selon quelques-uns, c'est la Grenade d'aujourd'hui, ou comme veulent les autres, c'est Colioure. Mais il y a apparence que les uns & les autres se trompent, puisque Grenade est une ville plus récente, & que l'autre est dans le Roussillon, nommée *Illiberis* ou *Caucoliberis*; & que celle dont nous parlons est nommée *Eliberis.* Selon la plus saine opinion, la ville d'Elvire, autrefois métropole, est un petit bourg dans la ville de Grenade même, qui s'est accrue par les ruïnes de l'autre. * Mariana, *Hist.* Antonius Augustinus. Ferdinand de Mendoza. Baronius. Ferrari, *in Lex. Geogr.* Le Mire, *Geogr. Eccl.* &c.

CONCILE D'ELVIRE.

☞ Les Chronologistes sont en peine de marquer en quel tems a été célébré le Concile d'Elvire. Plusieurs croyent qu'il fut tenu l'an 305, sous le pontificat du Pape Marcel; mais le P. Morin prétend que ce fut vers l'an 250. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'il fut assemblé, quand la persécution finit en Occident vers l'an 304. On est aussi en contestation sur le lieu où il a été assemblé; car il y avoit anciennement deux villes du nom d'Illiberis, l'une dans la province Tarragonoise, & l'autre dans la province Bétique. Il y a beaucoup plus d'apparence que ce Concile se tint dans la derniére; parce que la plupart des Evêques qui y assistérent étoient de la province Bétique: ils s'y trouvérent au nombre de 19 Evêques, avec 24 Prêtres. On attribue à ce Concile 80 Canons, que quelques-uns croyent n'être qu'une compilation de Canons d'anciens Conciles d'Espagne. Nous avons ces Canons, sur lesquels Ferdinand de Mendoza a fait de longues observations. Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, en a aussi expliqué quelques-uns. Ces Canons sont rigoureux jusqu'à l'excès; car ils défendent de donner la communion à l'article de la la mort, à ceux qui seroient tombez dans l'idolâtrie; à ceux qui par maléfice auroient fait mourir quelcun; à ceux, qui après la pénitence de la fornication, l'auroient derechef commise; à ceux qui vendroient la pureté des femmes, qui épouseroient leur belle-mére, ou qui donneroient leurs filles aux Prêtres des idoles; à ceux qui abuseroient d'un garçon, & qui accuseroient faussement un Evêque, un Prêtre, ou un Diacre. Le 37 Canon défend de mettre aucune peinture dans les églises: ce que

les Commentateurs expliquent différemment. Mais les plus raisonnables avouent de bonne foi, que l'usage & le culte des images n'étant pas encore établi parmi les Chrétiens, le Concile l'a défendu par rapport au tems, &c. * *Tome* 1. *Conc.* Morin, *de Pœnit.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles.*

ÉLUL, est le nom du sixiéme mois des Hébreux, qui correspondoit à notre mois d'août. Il n'avoit point de fête particuliére, que la nouvelle lune & les jours du Sabath. * Sigonius & Génébrard, *de Kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 32.

ELVODUGUS, surnommé PROBUS, Moine Anglois, sur la fin du VI siécle, vers l'an 590, a été le premier qui entreprit, avec le secours des Auteurs Romains, de purger l'Histoire de son païs des fables, dont elle est enveloppée dans ses commencemens. * Balæus & Pitseus, *de Script. Angl* Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 2. *chap.* 23.

ÉLUSATES, anciens peuples de l'Aquitaine. Ils avoient les Vasates au Nord; les Ausciens & les Nitiobriges au Levant; les Bénéarniens au Midi; & les Datiens Tarbelliens au couchant. Elusa étoit leur capitale, & leur païs renferme présentement la plus grande partie de la Gascogne propre, & la partie occidentale du Comté d'Armagnac. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉLUTE. *Cherchez* ALIX Comtesse de Toulouse.

ELWANG, ou ELWANGEN ville d'Allemagne dans la Prévôté de même nom, en Latin *Elvanga*. Elle est située sur la riviére de *Jagxt* avec un Château où les Prévôts ont accoutumé de faire leur résidence. La Prévôté d'Elwangen est entre le Marquisat d'Anspach, la Baronie de Limpourg & les territoires des villes Impériales de Dinckelspihel, d'Aalen, & de Bopfingen. C'étoit une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît appellée ainsi de cette ville, où elle fut fondée par *Hariolphe* & *Erlolphe* fréres, qui furent Evêques de Langres l'un aprés l'autre. L'Empereur Henri II. la mit au rang des Principautez Ecclésiastiques de l'Empire, & le Pape Pie II. qui la sécularisa en 1660, en faveur de *Jean* de *Hirnsheim* qui en étoit Abbé, l'érigea en Prévôté. Le domaine de cette Prévôté consiste en quelques Bailliages. * Audiffret, *Géogr. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ELXAI, HELXAI, ELCESAI, ELCI faux Prophéte dans le second siécle, étoit sorti d'entre les Juifs, avec son frére Joxée. Il prêchoit sous l'empire de Trajan, vers l'an 105, les opinions que les Elcésaites suivirent depuis. Ces Hérétiques combattoient la virginité comme un grand mal, & contraignoient tous ceux de leur Secte d'avoir des femmes. *Cherchez* ELCÉSAITES. * Saint Epiphane, *Hær.* 19. Baronius, *A. C.* 105. *num.* 2. 3. & 4. Gautier, *en la Chron. &c.*

E'LY, *Elia* ou *Helia*, ville d'Angleterre dans le Comté de Cambridge, avec Evêché suffragant de Cantorbéry, est située sur la riviére d'Ouse, dans une contrée peu saine. Cette même riviére, & quelques autres, y forment une île, qui a aussi le nom d'Ely, avec des marais & un Golfe. L'Evêché d'Ely fut fondé sous le régne de Henri I. Roi d'Angleterre en 1109, & détaché de l'Evêché de Lincoln. Il y avoit une Abbaïe qu'on érigea en église cathédrale. Le premier Evêque fut Hervée, qui mourut en 1131, & Nigellus lui succéda, suivi de Géofroi Ridall, & de Guillaume Longchamp, &c. Les Successeurs d'Hervée ont possédé les droits & les priviléges qu'avoient les Comtes Palatins, jusqu'au régne d'Henri VIII. L'Evêque a encore le droit de Haute Justice dans l'Isle d'Ely. Les revenus de cet Evêché sont considérables. * Camden, *Descr. Angl.* Godwin, *de Episc. Angl. &c.* Etat de la Gr. Bretagne *sous George II. tome* 1. *p.* 46.

E'LYMAÏDE, & ÉLYME'ENS. *Cherchez* ELAM.

E'LYME'ENS, peuples de Sicile, alliez des Carthaginois. Presque tous les Auteurs qui en font mention, les font sortir des Troyens, & d'un certain Elymus, compagnon d'Aceste. * *Strabon, Servius.* Mais Scylax distingue les Elyméens de Sicile, d'avec les Troyens; & Denys d'Halicarnasse les fait venir d'Italie, longtems avant la guerre de Troye. On dit qu'ils n'habitoient que dans les montagnes, où ils avoient les villes d'Erice, d'Egeste & d'Entelle: c'est pour ce sujet, selon la remarque de Bochart, qu'ils purent être appellez *Elymes*, du mot Syriaque *Alim* ou *Elim*, qui signifie *haut* & *élevé*, parce qu'ils occupoient les plus hauts lieux de Sicile.

E'LYMIOTES, anciens peuples de Macédoine. Ils étoient près des Taulantiens, vers la mer Adriatique. Elyma leur ville capitale est celle qu'on nomme aujourd'hui *Canina* en Albanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELYMIENS. *Voyez* ELICIENS.

E'LYSE'ES, Champs Elysées, ou Elysiens, sont le lieu, où les Anciens croyoient que les ames des justes étoient envoyées après la mort, & où elles jouïssoient d'un bonheur parfait. Ce nom est Phénicien ou Hébreu dans son origine, & signifie un *lieu de plaisir & de joye*. Diodore de Sicile, en décrivant les funérailles des Egyptiens, parle des prez agréables, qui étoient près de Memphis, & le long du marais Achérusien. Homére place en cet endroit les Champs Elysiens; dans un autre passage, il parle en général des Champs Elysiens, où l'on méne une vie agréable, dans lesquels il ne tombe ni neige, ni pluye, & où les Zephirs rafraichissent les hommes par leurs douces haleines. Hésiode place les Champs Elisiens dans les îles de l'Océan; Denys *le Géographe* dans l'île blanche du Pont-Euxin; Virgile les met dans l'Italie, & Plutarque dans la Lune; Platon plus sage appelle le lieu où les justes jouïssent du bonheur après la mort, les Champs Elisiens, sans déterminer l'endroit où ils sont. Plusieurs ont placé les Champs Elysiens dans les îles fortunées. Quoique les Auteurs varient ainsi, ils conviennent tous qu'il y a un paradis pour les justes après leur mort, auquel ils ont donné le nom de Champs Elysiens. * Danet, *Antiquitez Gr. & Rom.*

E'LYSIENS, ancien peuple d'Allemagne dont Tacite fait mention. Murtius écrit *Helysiens*, & Bartholin *Lysiens*; mais tous les Savans tiennent pour Elysiens, & en font ceux que l'on nomme aujourd'hui Siléliens.

E

* ELZABAD, fils de *Sçemahja* Lévite, & Portier du Temple de Jérusalem, se rendit recommandable par sa grande valeur. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 7.

* ELZABAD, neuviéme Brave de l'Armée de David, Roi d'Israël. Je ne sai s'il ne seroit point le même que le précédent. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 12.

ELZE'AR (Saint) Comte d'Arian, né en Provence l'an 1277, étoit fils d'*Hermongas* de Sabran, Comte d'Arian, & de *Laudune* d'Albe. Lorsqu'il eut atteint l'âge de dix ans, Charles II. Roi de Jérusalem, de Naples, & de Sicile, voulut qu'il épousât en sa présence dans la ville de Marseille, une fille de qualité, nommée *Delphine*, âgée de douze ans. Trois ans après, le mariage fut célébré publiquement en face d'églife le jour de sainte Agathe, dans le château du Puy-Michel, d'où l'on mena Delphine au château d'Ausois, pour y demeurer avec Elzéar son époux. Mais l'un & l'autre s'accordérent à vivre ensemble comme frére & sœur, & le chaste Elzéar méprisant les biens & les plaisirs de la terre, ne s'attacha qu'à Dieu. A l'âge de vint ans, il résolut d'aller demeurer au château de Puy-Michel, qui appartenoit à sa femme, afin de s'appliquer plus commodément aux exercices de piété, & d'y vivre dans une parfaite tranquillité d'esprit. Là il établit comme une régle, qu'il voulut être observée dans sa maison, pour ceux qui lui étoient soumis, soit Officiers, Gentils-hommes, ou Demoiselles; de sorte que son château étoit une espéce de Monastére. Après la mort de son Pére il hérita de la Baronnie d'Ausois en Provence, & du Comté d'Arian au Royaume de Naples: ce qui l'obligea de passer en Italie, afin de prendre possession de ce Comté. Robert Roi de Jérusalem, de Naples, & de Sicile, fils du Roi Charles II. & frére de saint Louis, Evêque de Toulouse, témoigna beaucoup d'affection au Comté Elzéar, & le fit Chevalier de son Ordre. Elzéar ayant demeuré quelques années en Italie, s'en revint en Provence, où il fit un vœu exprès de garder la virginité qu'il avoit conservée jusques alors: ce que fit aussi son épouse. Ensuite il retourna à Naples, où le Roi le fit Gouverneur du Duc de Calabre son fils aîné. En 1324, il fut envoyé en France par le Roi de Naples, afin de demander en mariage Marie, fille de Charles de France, Comte de Valois, pour le Prince Charles, Duc de Calabre, dont il avoit été Gouverneur. Après s'être aquitté heureusement de la commission qui lui avoit été donnée, il tomba malade à Paris, & y mourut le 27 septembre 1325, âgé de 28 ans. Son corps fut transféré à Apt en Provence. Il fut canonisé par le Pape Urbain V. son neveu, l'an 1368. Ce Pontife étoit fils de Guillaume de Grimoard-de-Beauvoir, Baron du Roure, & de Grisac, & d'*Emphelite* de Sabran, Dame de Montferrand, sœur de ce saint Comte d'Arian. *Voyez* ROURE. * Surius, *tome* 3.

ELZE'VIRS, ou ELZE'VIERS, célébres Imprimeurs de Hollande, du nom desquels il y en a eu à Amsterdam & à Leyde. Ils se sont rendus recommandables par le grand nombre de beaux livres qu'ils ont donnez au public. Il n'y a plus de Libraires de cette famille, depuis la mort de Daniel Elzévier, qui mourut à Amsterdam au mois d'Octobre 1680.

☞ Quatre des Elzéviers se sont distinguez dans leur profession d'Imprimeurs; savoir, BONAVENTURE, ABRAHAM, Louïs & DANIEL, dont on vient de parler. Ils ont été au dessous des Etiennes, tant pour l'érudition, que pour les éditions Gréques & Hébraïques; mais ils ne leur ont cédé, ni dans le choix des bons livres qu'ils ont imprimez, ni dans l'intelligence de la librairie, & ils les ont même surpassez, pour l'agrément & la délicatesse des petits caractéres. Leur Virgile, leur Térence, leur nouveau Testament Grec & quelques autres Livres où il se trouve des caractéres rouges, sont des chefs-d'œuvres de leur Art. Ainsi ce n'est point sans raison, qu'on les considére encore comme les plus habiles Imprimeurs, non seulement de Hollande, mais encore de toute l'Europe. Quoique DANIEL ait laissé des enfans, il passe néanmoins pour le dernier de la famille. Les Elzéviers ont imprimé plus d'une fois le catalogue de leurs éditions; mais celui que DANIEL a publié le dernier est fort grossi de livres étrangers; il fut imprimé à Amsterdam en 1674, in douze, divisé en sept parties. * *Mémoires du tems.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Imprimeurs.*

EMA.

* EMAGIAGEN ou IMEGIAGENUM ville du Royaume de Maroc en Afrique dans la province de Maroc, à l'ouest de la ville de Maroc dont elle est éloignée d'environ vint lieues.

EMAIL: certaine composition qui sert de couleur pour peindre sur les métaux, & sur la terre cuite. L'usage d'émailler sur des ouvrages de terre est fort ancien, puisque du tems de Porsenna Roi d'Hétrurie (qui est maintenant la Toscane) on faisoit dans ses Etats des vases émaillez de différentes figures, mais qui n'étoient pas comparables à ceux qu'on a faits depuis à Fayence, & à Castel-Durante, dans le Duché d'Urbin, du tems de Raphaël & de Michel Ange. Ceux-ci néanmoins étoient plus considérables pour le dessein des figures, que pour les coloris; car on n'avoit pas encore trouvé le secret d'y peindre des figures de diverses couleurs, non plus que sur les métaux, dont on faisoit alors des vases & d'autres ouvrages qui ne sont que blancs & noirs, à la reserve de quelque legére teinte, ou couleur de carnation au visage & aux autres parties du corps, comme on voit dans ceux qu'on appelle *Emaux de Limoges*. Ce n'est que depuis le siécle dernier qu'on fait faire des émaux épais & opaques, & en composer de toutes les couleurs. Ce fut Jean Toutin, Orfévre de Châteaudun, qui trouva ce secret en 1632. Il le communiqua à son disciple nommé Gribelin, & à d'autres Ouvriers, qui contribuerent à perfectionner cet Art. Dubié, Orfévre qui travailloit dans les Galeries du Louvre, fut des premiers. Morliére natif d'Orléans, mais qui demeuroit à Blois, le suivit de près, & s'appliqua particuliérement à peindre en émail, sur des bagues, & sur des boëtes de montres. Morliére eut pour éléve Robert Vauquer de Blois, qui a surpassé tous les autres à bien dessiner, & à donner de belles couleurs. Il mourut en 1670.

Pierre Chartier de Blois se mit à faire des fleurs, à quoi il réüssit parfaitement. En même tems on vit plusieurs personnes dans Paris s'attacher à cette maniére de peindre, dont on fit quantité de médailles, & d'autres petits ouvrages. On commença même à faire des portraits émaillez, au lieu de ceux que l'on faisoit de miniature. Les premiers qui parurent les plus achevez, & des couleurs les plus vives, furent ceux que Jean Petitot & Jacques Bordier apportérent d'Angleterre: ce qui excita Loüis Hance, & Loüis du Guernier, excellens Peintres en miniature, à en faire quelques-uns. Celui-ci trouva diverses teintes pour la beauté des carnations; & s'il eût vécu davantage, il auroit peut-être eu la gloire d'avoir mis cette sorte de travail dans sa derniére perfection. On ne peint plus guére à présent sur le cuivre avec de l'émail, pour faire des ouvrages, comme ceux qu'on appelle de Limoges. On ne laisse pas néanmoins de peindre des figures blanches sur un fond noir; mais on se sert de l'or. Henri Toutin, fils de Jean Toutin, après la mort de Loüis XIII, fit pour la Reine Régente une boëte de montre émaillée de cette maniére, que l'on admira. * Félibien, *Principes des Arts*, *p.* 305. &c. *de l'édit. de* 1697. *in* 4.

E'MALCHUEL, Prince Arabe. Le Roi Alexandre Balès étant mort, il se chargea de la conduite & de l'éducation du jeune Antiochus, fils de ce Prince, & le remit ensuite à Tryphon, lors que Démétrius Nicanor fut prisonnier parmi les Parthes. * I. *Machabées*, *ch.* 11. *v.* 39.

EMANUEL, ou MANUEL COMNE'NE, Empereur de Gréce, étoit fils de *Jean* Comnéne, & fut choisi par son pére le premier avril 1143, pour lui succéder, au préjudice d'*Isaac* son aîné, qui étoit d'un naturel farouche & emporté. Il avoit épousé *Germaine*, sœur de *Gertrude*, femme de *Conrard* Empereur d'Allemagne, qui prit la Croix, pour combattre les Infidéles, & délivrer son beau-frére d'un voisin si fâcheux. Le Roi Loüis *le Jeune* s'étoit aussi croisé, à la persuasion de saint Bernard. Mais la jalousie des Orientaux contre les Latins, fut funeste à la Religion, & fit échouer cette entreprise. Il n'est point d'artifices qu'Emanuel n'employât, pour faire périr l'armée du Roi & celle de l'Empereur. Il réüssit tout à fait à l'égard de la derniére; car il l'empoisonna par du plâtre & de la chaux, qu'il fit mêler dans les farines qu'il fournissoit; & lui donna des guides, qui après l'avoir promenée par de longs détours, où elle consuma toutes ses munitions, la livrérent entre les mains des Turcs qui la taillérent en piéces l'an 1147, de sorte qu'il n'en resta pas la dixiéme partie. On dit même, que lorsque le Roi Loüis *le Jeune* revenoit en 1149, les Grecs l'épiérent pour l'enlever. Roger Roi de Sicile détestant leur perfidie, leur fit la guerre, & alla même les braver jusques à Constantinople. Emanuel viola aussi le droit des gens en la personne d'un Ambassadeur des Vénitiens. Mais ces derniers le poussérent si fortement qu'il fut obligé d'acheter la paix. Il fit aussi la guerre aux Hongrois & aux Turcs, avec très-peu de succès. Mais il eut plus de bonheur en 1168, lorsqu'il prit les armes contre les Sarrasins, ausquels il enleva Damiéte. Le Calife d'Egypte s'obligea même de lui payer une maniére de tribut. Il défit aussi dans l'Asie Mineure le Soudan de Cogni. Son attachement à l'Astrologie Judiciaire fut si grand, qu'il croyoit toujours qu'après ce qu'il avoit connu par cette fausse science, son empire seroit extrêmement heureux. Sur la fin, il en fut désabusé: on dit même qu'il parut fort libéral & charitable, & qu'ayant connu la vanité des choses du monde, il prit l'habit de Religieux, pour s'en détacher, & pour faire pénitence. En 1179, il rechercha l'alliance d'une Princesse de la maison de France, pour son fils. Ce fut *Agnès*, qui fut mariée au mois de mars 1180 à *Alexis* Comnéne. Emanuel mourut dans la même année sur la fin du mois de septembre, après un régne de 37 ans, cinq mois & quelques jours. * Nicétas, *l.* 2. *Chr.* Othon de Freisinghen, *lib.* 1. *de Reb. Gest. Frid. c.* 23. 24. *&c. lib.* 7. *Chron.* Guillaume de Tyr, *liv.* 15. *&* 16. Batiste Egnace, *in vit. Cæsar.* Baronius, *aux Ann. &c.*

ÉMANUEL II. PALÉOLOGUE, reçut l'Empire, l'an 1384, de la main de son pére *Jean* Paléologue, qui mourut selon la plus commune opinion en 1391. Les Turcs déclarérent alors la guerre aux Grecs, & leur enlevérent Thessalonique. En 1395, ils investirent Constantinople; & parce que Péra, qui en est comme le fauxbourg, appartenoit aux Génois, Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, Maréchal de France, l'alla délivrer, & promit du secours à l'Empereur. Ce malheureux Prince passa lui-même dans toutes les Cours de l'Europe, pour en demander; & demeura deux ans à Paris, où l'on n'épargna rien pour adoucir le chagrin de son exil. Ce fut en cette ville où il apprit, en 1402, la défaite de Bajazet par Tamerlan; après quoi il retourna à Constantinople. La suite de son empire ne fut pas plus heureuse: aussi s'en défit-il vers l'an 1419, entre les mains de son fils *Jean* Paléologue. Emanuel prit l'habit de Religieux & le nom de Matthieu, deux ans avant sa mort, qu'on met au 21 juillet 1425. Cet Empereur qui aimoit les Lettres, étoit Théologien & Philosophe. Les vingt Dialogues de la Religion, qu'on garde dans la Bibliothéque du Roi de France, & les cent préceptes à son fils Jean, traduits dans le XVI siécle en François, sont des témoignages de son esprit. Bessarion, qui étoit alors un jeune homme, fit son Oraison funébre, que Nicolas Perrot traduisit en Latin, & que Bzovius, a rapportée dans ses Annales. * Bzovius, *A. C.* 1472. *num.* 56. Phranz. *liv.* 1.1. Juvenal des Ursins, *en Charles VI.* Sponde, *aux Annales.* Du Verdier, *Bibliothéque Françoise*, *pag.* 839. *&c.*

ÉMANUEL, Roi de Portugal, fils de FERDINAND, Duc de Viseo, & petit-fils d'*Edouard*, succéda l'an 1495, à *Jean* II. son cousin, mort sans enfans. Les prospéritez de son régne, le bonheur de ses entreprises, & l'avantage qu'il eut d'étendre le nom Chrétien dans les Royaumes les plus barbares, lui ont fait porter légitimement le nom de *Prince très-fortuné*. Au commencement de son régne, il obligea les Juifs de son Royaume de se faire batiser, en chassa les Maures, & conquit plusieurs villes & forteresses en Afrique. Vasco de Gama, Amérique Vespuce, Alvarez Cabral, & quelques autres, découvrirent sous ses auspices, plusieurs païs inconnus; s'avancérent sur les côtes d'Ethiopie, dans le Royaume de Congo & ailleurs, & firent connoître son nom dans l'Afrique, dans l'Asie, & dans cette partie du monde, qu'on a appellée depuis Amérique, du nom de ce même Améric Vespuce. Les Portugais nomment ordinairement siécle d'or, le tems de son régne, qui fut de 26 ans, & d'environ 2 mois. Il mourut à Lisbonne le 13 décembre 1521, âgé de 52 ans, six mois & 24 jours. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'art. de PORTUGAL. Le Roi Emanuel aimoit les Gens de Lettres, & composa même des Commentaires des Indes, dont il est rapporté quelque chose au recueil des Auteurs de l'Histoire d'Espagne. Jérôme Osorio, Evêque de Silvas, a écrit la Vie de ce Roi, & Vasconcellos l'a mise en abbrégé.

ÉMANUEL I. Prince de Portugal, & Vice-Roi des Indes, étoit fils d'*Antoine*, Prieur de Crato, fils du Roi *Emanuel*; & le même qui prit le titre de Roi de Portugal, après la mort de Dom Sébastien. *Voyez* sa postérité à l'art. de PORTUGAL. * Imhoff, *Regnum Lusitanicum.*

ÉMANUEL, ou MANUEL CALE'CAS, Grec, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit sur la fin du XIV siécle, selon Bellarmin; mais plutôt dans le XIII, comme l'assure Pierre Galesini Protonotaire du saint Siége, dans la Vie de saint Bonaventure. Car il témoigne que Calécas assista au second Concile de Lyon, avec Michel Paléologue, Empereur, & Joseph Patriarche de Constantinople. Il composa quatre livres contre l'erreur des Grecs, touchant la Procession du saint Esprit, qu'Ambroise, Religieux, puis Général de l'Ordre de Camaldoli, traduisit en Latin, à la priére du Pape Martin V. qui mourut l'an 1431. Ces livres n'ont pourtant été donnez au public que l'an 1619, par les soins de Pierre Stevart, qui les publia en un volume *in quarto*, de l'impression d'Ingolstad. On les a mis depuis dans la Bibliothéque des Péres, de l'édition de Cologne. Quelques autres croyent qu'un Ouvrage de la Procession du saint Esprit, du Purgatoire & des Azymes, imprimé dans l'addition des anciennes piéces de Canisius, est encore de ce même Emanuel Calécas. On lui en attribue d'autres, ce qu'on pourra voir dans les Auteurs que nous citons. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Sponde, *A. C.* 1397. *n.* 6. P. Stevart, *in Notis Cal.* Possevin, *Appar. & Biblioth.* Pétau, *tome* 2. *Theol. Dogm. &c.*

ÉMANUEL PHILIBERT, Duc de Savoye, surnommé *Tête de fer*, fils de CHARLES III. & de *Béatrix* de Portugal, naquit le 8 juillet de l'année 1528, & reçut le nom d'Emanuel, en mémoire de son ayeul maternel, Roi de Portugal, & celui de Philibert, à cause d'un vœu que son pére avoit fait à saint Philibert de Tournus. Dès sa plus tendre jeunesse, il fut destiné à l'Eglise; mais après la mort de deux de ses fréres, il fut élevé comme héritier présomptif des Etats du Duc Charles son pére. A l'âge de vint ans il passa en Allemagne, où l'Empereur Charles-Quint le fit Chevalier de la Toison d'Or à Utrecht en 1548. Il donna en plusieurs occasions des marques de son courage, & fut fait au siége de Metz Général de l'armée impériale, qu'il commanda depuis à la bataille de S. Quentin, gagnée sur les François en 1557. Après avoir succédé aux Etats de son pére l'an 1553, il suivit Philippe d'Espagne en Angleterre, où il fut fait Chevalier de la Jarretiére. En 1559, la paix ayant été conclue au Câteau-Cambresis, le Duc épousa le neuviéme juillet de la même année *Marguerite* de France, fille du Roi *François* I. & sœur du Roi *Henri* II. morte le 14 septembre 1574. Par ce mariage il recouvra presque tous ses Etats, que son pére avoit perdus, & depuis il les augmenta par sa prudence & par son courage. Sa piété & son amour pour les Sciences lui attirérent l'amour de ses Sujets. Il mourut le 30 août 1580, & ne laissa qu'un fils CHARLES-EMANUEL, qui lui succéda, *& six enfans naturels, deux fils & quatre filles. Voyez* SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye*, *liv.* 2. *c.* 22.

ÉMANUEL, (François) Portugais, porta les armes dans le Païs-Bas pour les Espagnols, & depuis vint dans le Portugal, pour y servir au rétablissement de ses Princes. On ajoûte qu'il fut long-tems prisonnier, & qu'on l'obligea de faire un voyage dans le Bresil. Catherine de Portugal, alors Reine d'Angleterre, ayant goûté son esprit, l'envoya en 1664 à Rome, où il publia divers Traitez sous le titre d'*Obras Morales.* Il mourut à Lisbonne le 13 octobre 1666. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

ÉMANUEL CHRYSOLORAS. *Cherchez* CHRYSOLORAS.

ÉMANUEL de METEREN. *Voyez* METEREN.

ÉMATH, ou AMATH: la plupart croyent que cette ville, est la même qu'Antioche; non pas la fameuse Antioche capitale de la Syrie, qui est surnommée la grande par *Amos*, *ch.* 6. *v.* 2. mais une autre Antioche moins grande & moins connue, qui fut surnommée *Epiphanie.* C'est ce que nous apprenons de St. Jérôme, qui marque que de son tems la petite Antioche subsistoit encore sous le nom d'Epiphanie. D. Calmet croit qu'il y a plus d'apparence qu'Emath est la ville d'*Emése*, sur l'Oronte, ville fort célébre dans l'antiquité, & souvent nommée dans l'Ecriture. Elle étoit au Nord de la Palestine. Il est souvent fait mention du défilé d'Emath, qui étoit entre le Liban & l'Antiliban. Il y a beaucoup d'apparence que les Emathéens descendus de *Canaan*, furent les premiers Habitans de ce païs, dont la capitale étoit Emath de *Saba*, ou Emath de *Damas.* * *Voyez Nombres*, *ch.* 34. *v.* 7. *Juges*, *ch.* 3. *v.* 3. D. Calmet, *in Genesin*, *ch.* 10. *v.* 18.

E'MAUS. *Voyez* EMMAUS.

ÉMAUX, nom que l'on a donné en général à toutes les couleurs reçues en armoiries; parce que l'on peignoit les armoiries en émail, sur les armes du combat, sur les vases d'or & d'argent, & sur les autres meubles précieux. Les Hérauts des Princes portoient aussi des plaques émaillées des armoiries de leurs Maîtres; ce qui fit donner le nom d'émail à ces plaques. Les émaux qui entrent dans les armoiries, sont ceux des anciens Jeux du Cirque, qui passoient aux tournois. Les factions & les quadrilles s'y distinguoient

par

par le blanc, le rouge, le bleu, & le verd, qui ont fait l'argent, le gueules, l'azur & le ſinople de nos armoiries. L'Empereur Domitien, au rapport de Suétone, y ajoûta une cinquiéme faction vêtue d'or, & une ſixiéme vêtue de pourpre. Le noir que nous appellons *ſable*, fut introduit dans les tournois par les Chevaliers qui portoient le deuil, ou qui vouloient faire connoître quelque ſenſible déplaiſir qu'ils avoient reçu; ou plutôt il fut pris de la coutume des ſoldats Romains, qui portoient auſſi cette couleur ſur leurs boucliers. De là eſt venu qu'on ne voit que ſept couleurs dans les armoiries, dont deux ſont proprement appellées métaux, ſavoir, l'or & l'argent; & les cinq autres ſont nommées, azur, gueules, ſinople, ſable & pourpre, c'eſt à dire, *bleu*, *rouge*, *verd*, *noir & violet*. Il eſt bon de remarquer ici l'étymologie du mot émail. La plupart des Savans diſent que l'origine de ce nom eſt le mot Hébreu השמל *Haſmal*, qui ſe trouve dans Ezéchiel, *ch.* 1. *&* 8. que ſaint Jérôme traduit par *Electrum*, qui étoit chez les Anciens une eſpéce d'émail composé d'or & d'argent. Ils ajoûtent que du mot *Haſmal*, les Latins modernes ont fait *Smaltum*, les Italiens *Smalto*, les Allemans *Schmalt*, & les Eſpagnols *Eſmalte*. Anaſtaſe & Guillaume, Bibliothécaires, ſe ſont ſervis du mot *Smaltum*, l'un en la Vie du Pape Léon IV, & l'autre en celle d'Etienne VI. Léon d'Oſtie, Richard de S. Germain, & quelques autres Auteurs l'ont auſſi employé dans leurs Ecrits. A l'égard de l'AZUR, ce nom, ſelon Bochart, *en ſon Phaleg. liv.* 2. *ch.* 12. vient du mot Perſan & Arabe *Lazurd*, qui ſignifie *bleu*, d'où les Grecs modernes ont fait *λαζούριον*. Cette couleur eſt communément portée par les Anglois, comme leur propre livrée, à cauſe de la jarretiére bleue, qui eſt la marque de l'Ordre des Chevaliers de S. George. L'habit des Chevaliers de l'Ordre de l'Ecu d'Or, établi par Louïs II. Duc de Bourbon, étoit auſſi de cette couleur. Le nom de GUEULES, pour ſignifier *le rouge*, vient du mot *Gul*, qui veut dire *couleur rouge*, parmi la plupart des Orientaux. Les Arabes & les Perſans nomment la roſe *Gul*, & les Turcs l'appellent *Ghuil*, comme le rouge appellé par les Latins *roſeus color*, couleur de roſe. *Gul* eſt auſſi le nom d'une plante dont les Perſes & les Turcs ſe ſervent, pour donner une couleur rouge à leurs viandes, comme on ſe ſert de ſaffran en ces païs-là, pour faire des ſauces de couleur jaune. Chriſtophle Coſta en parle dans ſon livre des Aromates. Il y a apparence que de là eſt venu le mot *Cuſculium*, pour ſignifier la graine de la petite yeuſe, qui eſt la cochenille, dont on teint en écarlate. Pline s'en eſt ſervi en ces termes, *Granum, &c. Cuſculium vocant*; & Gelenius en ſes Notes ſur Pline, croit que c'eſt un mot ancien Eſpagnol emprunté des Arabes, voiſins d'Eſpagne. Gilles Ménage en ſes Origines, dit que *Gueules*, couleur rouge en armoiries, eſt ainſi nommée de certaines peaux rouges, auſquelles on donnoit ce nom, à cauſe vrai-ſemblablement de la rougeur des gueules des animaux. Saint Bernard en parle ainſi, *rubricatas pelliculas, quas Gulas vocant.* Les habits de cette couleur étoient en uſage parmi les anciens Gaulois: ce qui a fait dire au Poëte Martial, *l.* 14. *Epigr.* 129.

Roma magis fuſcis veſtitur, Gallia rufis,
Et placet hic pueris militibuſque color.

On a auſſi autrefois porté des peaux rouges au rebords des habits, pour le cou & pour les manches; & les habits, ainſi rebordez, ſe nommoient *Gules* ou *Goules*. Le SINOPLE, ou *le verd*, eſt plus rare dans les armoiries que les autres couleurs; parce qu'on s'habilloit moins ſouvent de cette couleur. Le verd a été ainſi nommé, de la ville de *Sinople*, dans la Paphlagonie; ſur quoi le Pére Ménétrier dit avoir la copie d'un manuſcrit de l'an 1400, où on lit ces mots, *Sinoplum utrumque venit de urbe Sinopoli, & eſt bonum; aliud viride, aliud rubicundum. Viride Sinoplum, ſeu Sinopum dicitur Paphlagonicus tonos, & rubicundum vocatur hæmatites Paphlagonica.* Le SABLE, ou *le noir*, eſt en uſage dans le Blaſon. L'Aigle de l'Empire eſt de cette couleur; ce qui fut que le ſable ſe voit ſouvent dans les armoiries d'Allemagne. Quant à l'origine de ce nom, les uns le ſont venir des Martres Zibelines de couleur noire, que l'on nommoit *Zables* ou *Sables*; comme on voit dans les mémoires d'Olivier de la Marche, qui dit que dans la joûte qui ſe fit en Angleterre, entre le Bâtard de Bourgogne & le Sire de l'Eſcale, le Bâtard avoit douze chevaux couverts, les uns de drap & les autres *de Martres que l'on dit Sables, ſi belles & ſi noires, qu'il étoit poſſible d'en trouver.* D'autres croyent que ce nom vient du ſable même, & de la terre, à qui il ſemble que la couleur noire ſoit naturelle: c'eſt pourquoi Philoſtrate dans la vie d'Apollonius, dit que toute terre eſt noire, *πᾶσα ἡ χώρα μέλαινα*: & Cardan parle de la terre en ces termes, *Terra ſincera pullo colore eſt, aut ei proximo.* Les anciens Hérauts & Blaſonneurs ont été de ce ſentiment, & ont dit que le ſable répréſentoit la terre. A l'égard du POURPRE, pluſieurs Savans croyent que ce n'a jamais été une couleur fixe du Blaſon; parce que la plupart des Auteurs qui ont écrit des armoiries avant le XVI ſiécle, n'ont point fait mention de cette couleur; que ceux qui en parlent, ne conviennent pas entr'eux, les uns la compoſant du mélange des autres couleurs, les autres, d'azur & de violet, & d'autres de gueules & d'azur; & qu'enfin on n'allégue aucun exemple du pourpre employé dans le Blaſon, qui ne ſoit faux, ſuppoſé, ou mal entendu. Ils ajoûtent que le mot Latin *purpureus* s'eſt dit pour rouge; & que le pourpre, comme on l'entend vulgairement, ou le violet, ne peut être employé que pour la couleur naturelle de certains fruits, comme les raiſins & autres ſemblables. * Le Pére Ménétrier, *Origines des Armoiries.*

EMBAUMER. Les anciens Egyptiens, & à leur imitation les Hébreux, embaumoient les corps des morts. Joſeph fit embaumer le corps de Jacob ſon pére par ſes Médecins, & il ſe paſſa 40 jours pendant qu'ils exécutoient ſes ordres; car c'eſt la coutume d'employer tout ce tems à embaumer un corps, & toute l'Egypte pleura Jacob pendant 70 jours. Les Egyptiens attribuoient à *Iſis* l'invention de l'Art de la Médecine, & en particulier du reméde de l'immortalité, qui n'eſt autre, ſelon D. Calmet, que celui d'embaumer, & de rendre par ce moyen les corps incorruptibles. On prétend que les inondations du Nil ont rendu les embaumemens comme néceſſaires à l'Egypte, parce que les eaux du Nil tenant tout le plat païs inondé pendant près de deux mois, on n'y peut enterrer les morts, & on eſt obligé de les conſerver dans les maiſons pendant tout ce tems, à moins de les porter ſur les hauteurs, & dans les rochers, qui ſe trouvent ſouvent bien éloignez des demeures du mort. Ajoûtez que quand on auroit enterré avant l'inondation quelque corps dans la terre, l'inondation qui ſurvient le rejetteroit hors de la terre, le terrein ſablonneux & humide ne ſe trouvant pas aſſez ferme pour le retenir dans ſon ſein contre l'action de l'eau, qui le ſouléveroit, & le pouſſeroit hors de terre, comme plus leger que le ſable. Or voici la maniére dont les Egyptiens embaumoient les corps. Quand un homme eſt décédé, on porte ſon corps chez des Ouvriers, dont le métier eſt de faire des cercueils. Ils prennent la meſure du corps, & lui ſont un cercueil proportionné à ſa taille, à ſa qualité, & au prix qu'on y veut mettre: car il y a une grande diverſité de prix, à cauſe de la différence de la façon. Le deſſus du cercueil répréſente celui qui y doit être renfermé, ſi c'eſt un homme ou ſi c'eſt une femme. Si c'eſt un homme de condition, on le remarque à la figure qui eſt répréſentée ſur le couvercle du cercueil. On y joignoit d'ordinaire des peintures & des embelliſſemens proportionnez à la qualité de la perſonne. Quand le corps eſt rapporté au logis, on convient avec les Embaumeurs du prix qu'on veut mettre à l'embaumement, car il y en a de pluſieurs prix. Le plus haut eſt d'un talent, le médiocre eſt de vingt mines, & le moindre eſt de très-peu de choſe. On croit que le talent Egyptien valoit 2688 livres monnoye de France. On fait venir d'abord un Deſſinateur qui marque ſur le corps étendu l'endroit qu'il faut ouvrir au côté gauche, & la longueur de l'inciſion. Un Diſſéqueur avec une pierre d'Ethiopie fort tranchante fait cette inciſion & ſe retire au plus vite, parce que les parens du mort qui ſont préſens, prennent des pierres, & le pourſuivent comme un impie pour le lapider. Cette opération étant achevée, les Embaumeurs que l'on conſidére comme des perſonnes ſacrées, entrent pour faire leur office. Ils tirent par les narines avec un fer crochu, fait exprès, tout le cerveau du mort, & rempliſſent le crane de drogues aſtringentes. Ils tirent auſſi par l'ouverture qu'on a faite au côté tous les viſcéres, à la reſerve du cœur & des reins. On lave les inteſtins dans du vin de palmier, & dans d'autres drogues fortes & aſtringentes. On oint tout le corps d'huile de cédre, de myrrhe, de cinnamome, & d'autres drogues pendant environ trente jours, de maniére que le corps ſe conſerve tout entier, ſans pourriture, ſans perdre ſon poil, & non ſeulement il eſt exempt de pourriture, mais il conſerve même une bonne odeur. Après cela on met le corps dans le ſel pendant environ quarante jours. Ainſi quand Moyſe dit qu'on mit quarante jours pour embaumer Jacob, il faut l'entendre de ces quarante jours qu'il demeura dans le ſel de nitre, ſans y comprendre les trente jours qu'on mit à faire les autres cérémonies dont on a parlé auparavant, en ſorte qu'en tout, on fut ſoixante-dix jours à faire ſon deuil en Egypte, comme le marque auſſi Moïſe. Enfin on tire le corps du ſel, on le lave, on l'enveloppe de bandelettes de lin trempées dans la myrrhe, & on le frotte d'une gomme, dont les Egyptiens ſe ſervent au lieu de colle. Alors on rend le corps aux parens, qui le mettent dans le cercueil, & le gardent dans leurs maiſons, ou dans des tombeaux faits exprès. On en trouve aujourd'hui dans l'Egypte, dans des chambres ou voûtes ſouterraines, qui juſtifient pleinement ce que nous venons de dire. Ceux qui n'ont pas le moyen de faire la dépenſe que nous avons marquée, ſe contentent de ſeringuer dans les inteſtins du mort par le fondement, une liqueur tirée du cédre, & l'y laiſſant, enferment le corps dans du ſel de nitre. Cette huile ronge les inteſtins, en ſorte qu'on la fait ſortir avec les inteſtins deſſéchez & exempts de pourriture. Le corps enfermé dans le nitre ſe deſſéche & il ne reſte que la peau collée ſur les os. Ceux qui ſont trop pauvres pour faire aucune dépenſe conſidérable, ſe contentent de déterger l'intérieur, en y ſeringuant une liqueur qui le lave, & puis ils mettent le corps dans le nitre pendant ſoixante-dix jours pour le deſſécher, ſans autre cérémonie. On voit bien par l'embaumement du corps de J. C. que la pratique des Juifs d'alors ne reſſembloit pas à celle des Egyptiens. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

EMBDEN, en Latin *Emda* ou *Embda*, ville & Comté, capitale de la Friſe Orientale ou d'Ooſt-Friſe ſur la riviére d'Ems, & recommandable par la commodité de ſon port, où les Navires peuvent entrer à pleines voiles, auſſi bien que dans la ville, à cauſe de la profondeur de ſon canal; avantage qui la rend une des plus marchandes de l'Europe. Embden eſt grande & bien bâtie, avec deux forts châteaux, dont l'un eſt ſur ſon port, à l'embouchure, dans la petite mer de Dollert. Cette ville a eu des Seigneurs particuliers, qui portérent le titre de Comtes vers l'an 1465. Sous le gouvernement du Duc d'Albe dans le Païs-Bas, le commerce s'y augmenta; parce que la plupart des Marchands qui craignoient la ſévérité du Duc, ſe retirérent en cette ville. Edſard Comte d'Embden, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, entra en diſpute avec les Habitans de ſa ville capitale, qu'un Miniſtre nommé Menſon ou Mentzo Alting porta à la revolte. Ils ſe mirent ſous la protection des Hollandois, qui envoyérent garniſon à Embden. Le Comte ſe retira en Allemagne, & laiſſa cinq fils, *Ennon*, *Guſtave*, *Jean*, *Chriſtophle & Charles*. Ennon voulut rétablir ſon autorité dans Embden; mais les Habitans coururent aux armes, & l'obligérent de ſe retirer en Allemagne, fortifiez par le ſecours des Etats des Provinces-Unies, qui vouloient demeurer maîtres abſolus de cette ville, dont l'importance pour le commerce leur étoit connue. Ils vinrent à bout de ce deſſein. *Ennon* donna ſa fille à *Jean* ſon frére qui s'étoit fait Catholique, & qui l'épouſa par diſpenſe du Pape. Depuis la paix de 1606, traitée par les ſoins du Roi d'Angleterre, la ville d'Embden eſt gouvernée par ſes Magiſtrats; mais elle dépend en quelque ſorte des Etats Généraux, qui ont trouvé moyen de s'en aſſurer.

* Bertius, *in Comment. Germ. l.* 3. Brachelius, *Hiſt. ſui Temp.* Reuſner. de Thou, &c.

* EMBECK, riviére de la Livonie, qui eſt comme un canal entre les Lacs de Werczer & de Peipis, Peipus, Peibus ou Peibas, & ſur lequel eſt la ville de Derpt, Dorpt ou Dorpat.

EMBISARES. *Voyez* ABISARES.

EMBOLISME, treiziéme lunaiſon que l'on ajoûte, au bout de trois ans, à l'année lunaire, pour l'ajuſter à l'année ſolaire; car douze lunaiſons ne font que 354 jours & 8 heures: ainſi il reſte environ 11 jours pour égaler l'année du ſoleil; & après trois ans cela va à une lunaiſon entiére, qui fait la treiziéme. *Voyez* EPACTE. Pétau, *de Doct. Temp.*

EMBRAU, ancien village de France en Saintonge. Il eſt ſur la Garonne, à deux lieues au-deſſous de Blaye. * Maty, *Dict. Géogr.*

EMBRUN. *Cherchez* AMBRUN.

EMBS, petite ville d'Allemagne ſituée dans le Tirol, à deux lieues du Lac de Conſtance. Elle eſt capitale d'un Comté de même nom, qui a ſes Comtes particuliers. * Maty, *Diction. Géogr.*

EMBS, riviére. *Voyez* EMS.

* EMBS (Jaques d') fameux Guerrier du tems de l'Empereur Maximilien I. étoit iſſu d'une ancienne famille noble qui fleurit encore ſous le nom de Hohenembs. Il ſervit Louïs XII. Roi de France contre le Pape & les Vénitiens. En 1521, il lui amena environ deux mille cinq cens Allemans avec deux Chefs pour les commander. Auſſi-tôt aprés il emporta Concordia & Bologne. Les Bourgeois de la derniére auroient bien voulu l'avoir pour Gouverneur: mais Gaſton de Foix Duc de Nemours aima mieux l'employer au Siége de Brixen, ou après avoir battu en chemin l'Infanterie Vénitienne, il donna l'aſſaut avec Philippe de Freyberg, prit la ville, y tua onze mille hommes, & fit priſonniers pluſieurs des principaux Seigneurs Vénitiens. Il mourut en 1512 dans la bataille de Ravenne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EMDEN. *Voyez* EMBDEN.

* ÉME, Roi de Thrace, qui conçut la folle vanité de ſe faire adorer comme Jupiter, fut changé en rocher avec ſa femme, qui prétendoit le même honneur qu'on rendoit à Junon. * Ovide, *liv.* 11. *Metam. fab.* 2.

* ÉMÉCÉNIENS, peuples d'Arménie. Il eſt parlé d'un *Azize* Roi des Eméceniens, à qui *Druſille* fille du grand *Agrippa* fut mariée. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ÉMELY, ÉMELEY, EMLEY, ou EMMELEY, ville Epiſcopale d'Irlande, en Latin *Emelia.* Elle eſt ſous l'Archevêché de Caſhel, & dans le Comté de Tipérari, ſur la petite riviére de Broodwater. *Voyez* AWN.

* E'MELOORDT ou E'MMELOORDT, eſt une petite iſle dans le Zuiderzée pas loin des côtes de l'Overiſſel. Elle eſt étroite & longue, & s'étend du midi au nord à la hauteur du *Camperdiep*, & du *Zwolſche diep.* Elle étoit autrefois fort habitée, mais la mer a contraint les Habitans de lui abandonner la partie ſeptentrionale, & de ſe retirer vers la méridionale, qui porte auſſi le nom d'Ens.

* E'MELRAAD, fameux Peintre, natif des Païs-Bas, a demeuré longtems à Rome. Eraſme Quilinus a ajoûté des ſtatues à la plûpart de ſes meilleures piéces, & d'autres des figures de bêtes. Pluſieurs de ſes plus excellens tableaux pendent dans l'Egliſe des Carmes Déchauſſez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

E'MENES. *Voyez* EMMENES.

* E'ME'NIE, eſt le nom qu'on donna à cette partie de la Gréce, qui fut nommée depuis Theſſalie, d'Emon fils de Deucalion, comme elle avoit été appellée Pyrrha du nom de ſa femme. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 4. *c.* 7.

E'MENTING. *Voyez* EMMENDINGEN.

E'MERI, Controlleur général, puis Surintendant des Finances, étoit fils d'un Païſan du bourg ou village *Particelli* dans le Siennois, dont il prit le nom pour ſurnom de ſa famille. Il s'apelloit donc *Michel Particelli.* Le Procurateur Batiſte Nani, qui étoit Ambaſſadeur de Veniſe en France, au fort de l'adminiſtration de ce barbare Surintendant, en parle avec connoiſſance de cauſe, dans le 4. livre de la ſeconde partie de ſon Hiſtoire: „ M. d'Emery, *dit-* „ *il*, avoit alors la direction des Finances. Il étoit Italien d'origi- „ ne, & d'une extrême pauvreté il étoit parvenu à des richeſſes „ immenſes. Inventeur fécond d'impôts, ſourd aux plaintes & aux „ cris, inſenſible aux larmes, auſſi ardent à prendre ſur tout le „ monde, que prodigue à dépenſer pour ſon luxe, & pour ſes ſa- „ les débauches que tout Paris ſavoit. C'eſt pourquoi le peuple le „ haïſſoit à mort, d'autant qu'il falloit ſuppléer, par les taxes com- „ munes, non ſeulement aux néceſſitez de la guerre, mais encore „ aux dépenſes & à l'avidité inſatiable des Miniſtres. „ Les Parlemens criérent tant contre lui, au ſujet de la *Paulette*, qu'il vouloit abolir, que, pour les appaiſer, la Régente fut obligée de lui ôter la Surintendance, qui fut donnée au Maréchal de la Meilleraye. Après la mort de Monſieur de Cinqmars, Emeri entretint publiquement la belle *Marie de Lorme*, ſa concubine, ou, ſelon la Chronique de ce tems-là, ſa veuve; car elle diſoit, que Cinqmars l'avoit épouſée ſecrettement; & beaucoup de gens le croyoient ainſi. Emeri lui donnoit des habits magnifiques, avec un équipage de Surintendante. Elle étoit de Châlons en Champagne, & avoit trois fréres, dont il lui auroit été aiſé de faire la fortune, ſi elle eut ſçû conduire ſa barque. On l'apelloit *Madame la grande*, à cauſe de ſon premier amant; *Madame la Cardinale*, à cauſe du ſecond, qui eſt aſſez déſigné par ce titre; & *Madame la Surintendante*, à cauſe du troiſiéme, dont je parle ici. Un jour, Henri, Prince de Condé, l'ayant traité de coquin, parlant à lui-même: *Monſeigneur*, répondit-il finement, *il y en a dans tous les Etats.* Le Prince l'entendit ſans commentaire, & ſe trouva payé comptant. Le *Ménagiana* raporte bien ce que M. de Bautru dit à M. d'Emeri en lui préſentant un Poëte, *Voilà un homme qui vous donnera l'immortalité, mais auſſi il faut que vous lui donniez de quoi vivre*: mais il ne raporte point la réponſe que lui fit M. d'Emeri, qui fut celle-ci, *Louer un Surintendant des Finances, c'eſt provoquer le peuple à ſe déchaîner contre lui; c'eſt réveiller le chat qui dort. Si le Poëte que vous m'amenez avoit le ſecret de faire taire le peuple durant ma vie ſeulement, je lui donnerois de quoi vivre bien à ſon aiſe.* Puis adreſſant la parole au Poete, *Monſieur*, dit-il, *je vous ferai plaiſir en tout ce que je pourrai; mais à la charge que vôtre Muſe ſoit muette pour moi. Les Surintendans ne ſont faits que pour être maudits.* Il avoit été Ambaſſadeur à Turin, où il renouvella avec Madame Chriſtine Ducheſſe Régente de Savoye, une ligue offenſive & défenſive contre l'Eſpagne, en confirmation de celle qui avoit été faite en 1635, avec le Duc *Victor-Amédée* ſon mari. Ce traité fut ſigné le troiſiéme juin 1638, par le Cardinal de la Valette, Général de l'armée de France en Italie, & par Emeri. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires*, *tome* 2.

E'MERI, *de Chalus*, Cardinal, Archevêque de Ravenne, puis Evêque de Chartres, dans le XIV ſiécle, étoit François, natif de Chalus, dans la province de Limoſin, & avoit fait un grand progrès dans la Juriſprudence Civile & Canonique, qu'il avoit étudiée ſous Jean André très-célébre Juriſconſulte de Boulogne. Il fut fait Chanoine de Limoges en 1314, & peu après Archidiacre dans l'Egliſe de Tours. Depuis, le Pape Jean XXII. ſe ſervit de lui en diverſes négociations. Il l'envoya en Italie, lui confia le gouvernement de Ferrare, puis celui de la Romagne, & en 1322, il lui donna l'Archevêché de Ravenne. Emeri fut élevé dix ans après à l'Evêché de Chartres, & fut enfin fait Cardinal par le Pape Clément VI. en 1342. Quelque tems après on l'envoya Légat à Naples, pour y être Tuteur de la jeune Reine Jeanne I. Il en revint peu après, & mourut en 1349. * Rubeus, *l.* 6. *Hiſt. Rav.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux*, &c.

* E'MERIC Roi de Hongrie, & fils du Roi Béla II. fut couronné en 1196. Son frére André aſpiroit à la Couronne, mais il ne put exécuter ſes projets. Les Vénitiens profitérent de la guerre que ſe faiſoient les deux fréres, & ſe rendirent maîtres de diverſes places en Dalmatie & en Hongrie. Les Polonois en tirérent auſſi quelque avantage, & prirent Halicz avec quelques autres places dans la Ruſſie Rouge. Emeric mourut en 1200, laiſſant ſon fils Ladiſlas pour ſucceſſeur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bonfinius, *Rerum Hungar. Decas* 2. *l.* 171.

E'MERIC de Luſignan, fils d'Hugon VIII. & frére de Guidon, qui fut d'abord Roi de Jéruſalem & enſuite de Chypre, & à qui il ſuccéda, en 1194, dans ce dernier Royaume. Henri de Champagne, Roi de Jéruſalem, étant mort en 1197, il en épouſa la veuve Iſabelle, belle-ſœur de ſon frére Guidon, & ainſi il devint Roi de Jéruſalem. Mais il eut le malheur que les Chrétiens Occidentaux, qui avoient entrepris la cinquiéme Croiſade, furent battus par les Infidéles, & qu'il fut forcé à accorder une tréve honteuſe. Il mourut bientôt après en 1204, & comme il ne laiſſa qu'un enfant fort jeune, *Jean de Brienne* qui épouſa Marie, fille d'Iſabelle de ſon premier mariage, lui ſuccéda. * Daniel, *Hiſt. de France tome* 2. *col.* 85. & 89.

ÉMERICH, Grand Inquiſiteur dans l'Arragon contre les Vaudois, vivoit au milieu du XIV ſiécle. Il dit d'eux qu'ils rejettoient l'autorité du Pape, l'invocation des Saints, le culte de la Vierge, les Meſſes, les priéres pour les morts, le Purgatoire, & généralement toutes les traditions. Il eſt Auteur d'un livre, qui eſt le Directoire de l'Inquiſition. M. Baſnage dit qu'il eſt plein de fautes, & qu'on ne peut pas compter fort ſurement ſur ce qu'il dit, & il en donne quelques preuves. * Baſnage, *Hiſt. de la Religion des Egliſes Réformées*, *tome* 2. *p.* 81. & 82.

* EMERY (Sébaſtien) Avocat au Parlement de Paris dans le XVI ſiecle, ne voulut jamais ſe charger des intérêts de la Ducheſſe d'Angoulême, pendant ſes différens avec le Connétable de Bourbon. Il fit même une piquante ſatyre contre Poyet qui devint enſuite Chancelier de France, parce que dans cette occaſion il avoit lâchement encenſé à la fortune. Cette piéce fit beaucoup de bruit, & cauſa même la diſgrace de l'Auteur qui eut ordre de ſe retirer de la Cour. Il ſe retira dans le Bourbonnois, & de chagrin de ne pouvoir plus retourner à la Cour, il entra en effet dans l'Ordre de St. François, d'où il ſortit enſuite par le deſir d'une plus grande reforme pour entrer dans celui des Chartreux, dont on le voulut faire Général quelques années après: mais la réſiſtance qu'il fit fut ſi grande, qu'on fut obligé de le laiſſer dans ſa cellule, dont il ſe fit une régle inviolable de ne jamais rompre la ſolitude par la communication avec les ſéculiers. M. Emery Conſeiller au Parlement de Paris eſt de cette famille. Il a hérité des biens de M. Emery ſon oncle qui eſt mort Conſeiller à la Cour des Aides en 1703, & dont le pére avoit eu la même charge. * Bayle, *Dict. Crit.*

ÉMILES ou ÉMILIENS, famille très-illuſtre à Rome, étoit diviſée en diverſes branches, des Mamercins, des Barbules, des Lépides, des Papiens, des Pauls, & des Scaures. Feſtus a cru qu'elle avoit pour tige Emilius, fils d'Aſcanius. D'autres la font venir de Mamercus, fils de Numa Pompilius Roi des Romains. D'autres enfin tirent ſon origine de Mamercus, fils du Philoſophe Pythagore, que les Grecs nomment *Æmilos*, pour faire connôitre, par ce mot ſi expreſſif dans leur langue, ſa douceur, ſon affabilité, & ſon humeur obligeante pour tout le monde: ce que Plutarque n'a pas oublié, en la Vie de Paul Emile. Scipion *le Grand*, qui adopta un des fils de ce même Paul Emile, a été la cauſe que pluſieurs de ſa famille ont été nommes Emiliens. L. EMILIUS MAMERCUS, ou Mamercinus, fut trois fois Conſul, ſavoir, en 271 de Rome, & 483 avant J. C. avec Cæſus Fabius, année ſous laquelle il défit les Eques dans leur païs; en 277 de Rome, & 477 ans avant J. C. avec C. Servilius Ahala, qui mourut durant ſon conſulat, & eut pour ſucceſſeur C. Cornelius Lentulus Eſquilinus; & en 282 avec Vopiſcus Julius Julus. L. Emilius laiſſa deux fils, TIB. EMILIUS MAMERCUS & M. EMILIUS. Le premier fut deux fois Conſul; la 1. en 285 de Rome, & 469 ans avant J. C. avec L. Valérius Publicola Potitus, & défit alors les Sabins; la ſeconde en 288 avec Quintus Fabius Vibulanus. M. Emilius ne fut point élevé dans

dans les charges, & laissa M. EMILIUS MAMERCUS Pontife, puis Tribun Militaire en 316 de Rome, & 438 ans avant J. C. avec T. Quintius. L'an 318 de Rome il fut fait Dictateur, & défit les Fidénates, les Volsques, & les Falisques, dont il triompha. Il fut encore élu Dictateur l'an 321 de Rome, & réduisit à un an & demi le terme des cinq ans, pendant lesquels duroit la commission des Censeurs, voyant que ce long espace leur donnoit occasion d'abuser de leur autorité. Les Censeurs irritez de ce réglement, voulurent se venger aussitôt qu'il eut quitté la Dictature. Mais le peuple rendit justice à la probité de Mamercus, & publia que la vengeance & l'envie attaquoient en vain sa vertu, qui triomphoit de ses ennemis & de ses Juges. En 326, il fut une troisiéme fois Dictateur, & défit les Veyens & les Fidénates, ausquels il enleva leur ville; expédition d'autant plus glorieuse, qu'il l'acheva en seize jours. Ce grand homme laissa EMILIUS MAMERCUS, qui fut Consul en 346 de Rome, & 408 ans avant J. C. avec Valérius Potitus Volusius, & Tribun Militaire en 351, en 353, & en 355. Il eut deux fils du même nom que lui. Le premier fut aussi Tribun Militaire en 367 & en 369. L'autre mérita la même charge quatre fois différentes, & laissa deux fils, L. EMILIUS qui suit, & TITUS EMILIUS, qui fut Consul en 416 avec Q. Publius Philo. Ce dernier étant Consul défit les Latins, & mérita les honneurs du triomphe. Emilius, qui avoit vaincu ceux de Préneste, de Vélitres, &c. prétendit le même avantage, qui lui fut refusé. Ce refus le chagrina, & pour se venger du Sénat, il nomma pour Dictateur son Collégue, qui étoit d'une famille plébeïenne. L. EMILIUS, fut Général de la cavalerie en 386, sous Furius Camillus Dictateur; & en 402 de Rome, & 352 ans avant l'Ere Chrétienne, sous la Dictature de C. Julius. Il fut aussi Consul en 389, avec L. Sextius & en 392 avec L. Génutius. On lui donne pour fils L. EMILIUS MAMERCUS, qui fut Général de la cavalerie, puis Consul en 414 avec C. Plautius, & en 426 avec Cn. Plautius Decianus; & enfin Dictateur en 419, & en 437. Dans son premier consulat il défit les Privernates. Son fils surnommé Paulus, fut Consul en 452, & Général de la cavalerie sous le Dictateur M. Valerius Maximus, l'an 452 de Rome, & 302 ans avant Jesus Christ. Les autres branches des Emiles ont aussi eu divers Magistrats, comme Q. EMILIUS BARBULA, Consul avec Junius Bubulcus en 437 & en 443. Il eut un fils de même nom, aussi Consul en 473, avec Q. Marcius Philippus. Ce fut en cette année qu'il défit les Tarentins, qui avoient pillé la flotte des Romains & maltraité leurs Deputez. M. Emilius Barbula, fils de ce dernier, fut élevé au consulat. Q. EMILIUS PAPPUS, Consul avec Fabricius Luscinus en 472 & en 476, fut aussi Censeur en 478. Son fils de même nom mérita en 529 de Rome, & l'an 225 avant J. C. l'honneur du consulat, qu'il partagea avec C. Attilius Régulus. Ils défirent les Gaulois dans une célébre bataille, dans laquelle Attilius fut tué. *Consultez* Tite-Live. Cassiodore. Plutarque. Velleius Paterculus. Polybe. Cicéron, &c.

E'MILE, (Paul) surnommé *le Macédonique*, Consul & Général Romain, étoit fils de Lucius Paulus qui fut tué à la déroute de Cannes, & fut deux fois Consul; la premiére, avec Cn. Bébius Tamphilus en 572 de Rome, & 182 avant J. C.; année dans laquelle il triompha des Liguriens: & la seconde fois avec C. Licinus Crassus l'an 586. Ce fut alors qu'ayant surmonté Persée Roi de Macédoine, réduit son Etat en Province, & démoli soixante-dix places, qui avoient favorisé les ennemis, il mérita le surnom de *Macédonique*, & retourna comblé de gloire à Rome, où le triomphe qu'on lui décerna, dura trois jours. Le Roi Persée, qui étoit entre les prisonniers devant le char du victorieux, en fut le plus bel ornement. Paul Emile, qui avoit pleuré le malheur de ce Prince, avec une générosité sans égale, perdit deux de ses fils pendant les réjouïssances de ce triomphe. Le Sénat lui donna le privilége de porter la robe triomphale pendant le spectacle des Jeux Circenses. Paul Emile fut Censeur l'année 586 de Rome, & la 168 avant J. C. qui fut celle de sa mort. Il étoit fils de L. EMILE PAUL, Consul, & petit-fils de M. Emile aussi Consul. * Pline, *l.* 33. *c.* 3. Cicéron, *in Bruto, de Divinat. Tuscul.* 5. *Offic.* 2. *Catilin.* 4. Tite-Live, *Hist. l.* 35. 39. 44. Justin, *l.* 33. Velleius Paterculus, *l.* 1. Aurelius Victor, *de Vir. Illust. c.* 56. Plutarque *en sa Vie.* Florus. Eutrope. Crose, &c.

E'MILE, ou ÆMILIUS CENSORINUS, Tyran de Sicile, animoit ses Sujets à inventer de nouveaux genres de supplices, pour assouvir sa cruauté, & récompensoit libéralement ceux qui en imaginoient quelcun, qui ne fût pas venu à sa connoissance. C'est ce qui porta un certain Aronce à lui découvrir le tourment que l'on pourroit souffrir dans un cheval d'airain embrasé; mais Censorin inspiré par quelque mouvement particulier de justice, lui fit faire l'essai d'un si cruel supplice. Plutarqne rapporte cette histoire, & cite Aristide, *Paral. c.* 30.

ÉMILE, jeune homme très-bien fait, de la ville de Sybaris, étoit grand Chasseur, & se tua de désespoir, parce que ses chiens avoient déchiré sa femme dans un buisson, où elle s'étoit cachée par jalousie, voulant observer si son mari lui étoit fidéle. Plutarque le rapporte ainsi, dans les Paralléles des Histoires Gréques & Romaines, & y allégue Clitonyme, *c.* 21.

ÉMILE, ou ÆMILIUS. *Cherchez* LEPIDUS, MACER, SCAURUS, SURA, &c.

E'MILE, (Paul) Historien, étoit de Vérone en Italie. La réputation qu'il s'étoit acquise delà les Monts, porta le Cardinal de Bourbon à le faire venir en France au plus tard en 1487. On l'y gratifia d'un canonicat de la cathédrale de Paris. Il se retira au Collége de Navarre, & travailla près de trente ans à son Histoire, que nous avons en X livres, contenant ce qui s'est passé depuis Pharamond jusques à la cinquiéme année du régne de Charles VIII. qui tombe sur l'an 1488. Cette histoire a été continuée par Arnoul du Ferron. Au reste, quoiqu'on donne cette louange à Paul Emile, d'avoir commencé à mettre les régles en pratique sur notre Histoire, on y peut néanmoins remarquer beaucoup de défauts, sans parler de ses longues harangues, & de son style laconique & abrégé, qui le rend souvent obscur & embarrassé. Paul Emile mourut à Paris le 5 mai 1529. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 139. Juste Lipse, *Not. in lib.* 1. Politianus. Du Chêne, *des Auteurs de l'Hist. de France, &c.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édition.*

ÉMILIANI, (Jérôme) naquit à Venise, d'Ange Emiliani, Sénateur, & d'Eléonor Morosini, l'an 1581. Il s'engagea de bonne heure dans le parti des armes, & s'y distingua par son intrépidité. Le Gouverneur de Castelnuovo, qui étoit assiégé par les Allemans, s'étant évadé, Emiliani prit la conduite de la défense de cette place, & après une vigoureuse résistance y fut enfin forcé: toute la garnison fut passée au fil de l'épée, & il fut jetté dans une obscure prison, chargé de chaînes, qui se rompirent peu après, à ce qu'on prétend, par la faveur de la sainte Vierge, qui lui ouvrit aussi un passage au milieu de l'armée des Impériaux. Castelnuovo ayant été rendu ensuite aux Vénitiens, ils reconnurent les services d'Emiliani en lui accordant la jouïssance de cette place pendant trente ans, avec la qualité de Podestat, ou Chef de la Justice, mais il abandonna bientôt cet emploi, pour ne s'appliquer qu'à l'éducation de ses neveux, & aux exercices de charité. La famine, & une maladie contagieuse, qui fit de grands ravages en Italie, l'an 1628, lui donnérent moyen de faire paroître son zéle. Il vendit jusqu'à ses meubles pour soulager les pauvres, & enfin touché de la misére des orphelins, il en rassembla un grand nombre dans une maison, où il les assista avec une œconomie, une activité, & une prévoyance qui étonna toute la ville de Venise. Son zéle n'étant pas encore satisfait, il travailla efficacément à procurer en diverses villes de pareils établissemens, & quelques personnes s'étant jointes à lui, il institua pour l'utilité des orphelins une Congrégation de Clercs Réguliers, qu'on appella Somasques, du nom d'un lieu situé entre Bergame & Milan, qu'il voulut être le Chef de l'Ordre, & où il mourut le 8 fevrier 1537, âgé de cinquante six ans. * August. Turtur. *Vita Hier. Æmiliani.* Heliot, *Hist. des Ord. Monast. tome* 4. *ch.* 33.

* ÉMILIANI, (Marguerite) femme impudique de Vérone, qui gagna des sommes immenses par ses prostitutions, & qui dans sa vieillesse employa ses thrésors à faire bâtir la belle Eglise qu'on voit encore aujourd'hui dans l'Isle de St. Michel, près de Venise. * *Délices de l'Italie, tome* 1. *p.* 110.

ÉMILIE, en Latin *Æmilia*, province d'Italie, à qui la Voye Emilienne a donné son nom, comprenoit une partie de la Lombardie, au delà du Pô & de la Romagne, s'étendoit depuis Rimini jusqu'à Plaisance, & renfermoit une partie des Etats du Pape & des Ducs de Parme, de Modéne, de Mantoue, & de la Mirandole. * *Consultez* Cluvier. Baudrand, &c.

ÉMILIE, Vestale Romaine, voyant que le feu sacré se trouvoit éteint, par la négligence d'une autre Vestale, qui étoit sous sa charge, fit sa priére devant l'image de Vesta, & après avoir jetté son voile dans le feu, le ralluma, dit-on, par un prodige surprenant. * Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 1. *Exempl.* 7.

ÉMILIE CLARE ou CLARA. *Voyez* ÆMILIA.

ÉMILIE, femme d'Italie, devint homme après avoir passé douze années dans l'état du mariage, & épousa même depuis une personne de son premier sexe, s'il en faut croire le Continuateur de Vignier. *Chronol. de Vignier en* 4. *volumes.*

* ÉMILIEN Proconsul d'Asie ayant été déclaré ennemi de l'Empire par Sept. Sévére, fut d'abord vaincu sur l'Hellespont par les Généraux de l'Empereur Sévére. Il se refugia à Cyzique & de là dans une autre ville, où on le fit mourir. * Ælianus Spartianus, *in Sept. Severo.*

ÉMILIEN, ou CAIUS JULIUS ÆMILIANUS, Maure de nation, étoit d'une naissance très-basse & très-obscure. Il se distingua à l'armée par son courage, & s'avança dans les charges de la milice, jusques à devenir Général de l'armée de Pannonie. Il combattit avec tant de courage contre les Perses, que les soldats le proclamérent Empereur, vers l'an 254 de Jesus Christ, après la mort de Décius. Pour se maintenir, il marcha contre Gallus & Volusien qui étoient maîtres de l'Empire, & apprit que les gens de guerre qu'ils conduisoient, & qui avoient du mépris pour leur lâcheté, les avoient fait mourir. Cependant il ne jouït pas long-tems de sa bonne fortune; car il fut lui-même tué, trois mois après par ceux qui l'avoient élevé à l'Empire. Ce fut sur un pont près de Spoléte, en la 46 année de son âge. * Eutrope. Victor. Orose, *liv.* 2. *c.* 22. Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome* 3.

ÉMILIEN. *Cherchez* SCIPION, dit ÉMILIEN LEPIDUS.

ÉMILIEN, ou TIBÉRIUS CESTIUS ALEXANDER ÆMILIANUS, étoit Gouverneur, ou Préfet Augustal d'Egypte, sous l'Empire de Gallien, vers l'an 262. Il se revolta contre son Maître, & se fit proclamer Empereur par ses soldats; mais ayant été poursuivi par Théodote, Capitaine de Gallien, il fut pris dans la ville d'Alexandrie, où il s'étoit retiré, & fut envoyé à l'Empereur, qui le fit étrangler en prison. C'est ce que nous apprenons de Trebellius Pollio, dans la Vie des trente Tyrans.

* ÉMILIEN, Préfet du Prétoire sous Constantin le Grand en 328.

* ÉMILIEN, Maître des Offices sous Arcadius en 400.

Il est fait mention de l'un & de l'autre dans le Code Théodosien. * Jacobi Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodos.*

* E'MILIEN, souffrit le martyre en Thrace sous Julien l'Apostat. * Théodoret. *Hist. Eccles. l.* 3. *c.* 7.

ÉMILIEN, (Jacques) Jurisconsulte Italien, étoit de Ferrare, & a composé des *Consilia Juridica*, imprimez *in folio* à Venise l'an 1595. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

E'MILIEN, (Jean) Auteur d'une Histoire naturelle des animaux qui ruminent, imprimée à Venise en 1485. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

E'MILIEN, (Quintus) Poëte qui a été célébre en Allemagne. Il étoit de l'île de Fémeren. * *Delit. German. Poët tome* 1. *p.* 162.

E'MILIENNE, Tante de saint Grégoire le Grand. * *Voyez* GORDIENNE.

* EMILIENNE, Voye Emilienne ou chemin de Paul Emile, *Via Æmilia*, etoit un des plus fameux grands chemins de l'Italie du tems des anciens Romains. Le Consul Paul Emile le fit faire depuis Rimini, jusques à la ville de Plaisance. Il fit encore deux autres chemins qui portent son nom, & dont l'un s'étend depuis Rimini jusques à Aquilée, & l'autre de Pise à Tortone. * Martial, *l.* 3. *Epigr.* 4. Ferrarii, *Lex. Geogr.*

E'MILIUS, (Antoine) Professeur en Histoire dans l'Académie d'Utrecht, naquit le 20 de décembre 1589, à Aix-la-Chapelle, où son pére nommé Jean Mélès s'étoit retiré pour la Religion. Après avoir fait ses premiéres études dans sa patrie & à Dordrecht, sous Adrien Marcellus, & sous le célébre Gerard Jean Vossius, il alla à Leyde, pour entendre les leçons de Baudius. L'envie lui prit ensuite de visiter les Académies des païs étrangers, & il mit quatre ans à ce voyage. Etant à Heidelberg, il vit à loisir la Bibliothéque Palatine. Ayant depuis passé en France, il fréquenta à Saumur, Du Plessis Mornai, un des plus habiles Calvinistes du Royaume. Il revint en son païs, & quoiqu'il n'eût atteint que l'âge de 26 ans, il fut choisi pour remplir la place de Vossius, qui avoit exercé le Rectorat du Collége de Dordrecht. Trois ou quatre ans après il passa à Utrecht, où il fut Professeur en Histoire, & y continua de l'enseigner avec réputation jusqu'à sa mort. Le principal théme de ses leçons, pendant plus de 26 ans que dura sa charge, fut tiré des Annales de Tacite. Il aima la nouvelle Philosophie, & commença, en 1639, à avoir des liaisons particuliéres avec Descartes. Il loua dans un Discours public ce Philosophe, dont il fut ami déclaré. Non seulement il ne voulut point participer aux procédures qui furent faites par l'Académie d'Utrecht, en l'an 1642, contre Descartes & contre Régius son disciple, mais il forma même opposition au jugement qui fut rendu. Emilius mourut le 20 de novembre 1660. On a de lui un recueil de Harangues & de Poësies Latines. * *Oraison funébre* d'Antoine Emile, *prononcée* par Daniel Berckringer le 21 de novembre 1660. * Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Vie de Descartes*, *tome* 2. *pag.* 22.

ÉMILIUS, surnommé *Jucundus*, Mestre de Camp de l'armée de Cestius, fut tué par les Juifs, lorsque ce Général leva le siége de devant le temple. * Joséphe, *de la Guerre des Juifs*, *liv.* 2. *ch.* 40.

*ÉMINE, ou ÉMINA, Mére du faux Prophéte Mahomet, étoit Juive & avoit épousé Abdala. Elle étoit, selon la plupart des Auteurs & des Chronologistes, fille de Vaheb: mais Rodrigue Ximénès Archevêque de Toléde la fait femme d'Abdelmotleb, ou Abdelmutlib & fille de Haya. * Chevreau, *Hist. du Monde*, *l.* 6. *c.* 1.

ÉMINE, Reine de France. *Voyez* EMME.

ÉMINENCE. Le titre d'*Eminence* n'est pas nouveau, & a été donné plusieurs fois par saint Grégoire *le Grand* à des Evêques d'Italie; mais on ne s'en servoit plus, lorsqu'en 1630, le Pape Urbain VIII, jugeant que le titre de *Seigneurie Illustrissime*, qu'on donnoit aux Cardinaux, n'étoit pas proportionné à leur dignité, à cause du grand nombre de personnes, ausquelles on le donnoit aussi, ordonna par une Bulle, qu'à l'exception des têtes couronnées, chacun donneroit le titre d'*Eminence* aux Cardinaux, aux trois Electeurs Ecclésiastiques, & au Grand Maître de Malthe; avec défenses à tous autres de prendre ce titre; permettant néanmoins aux fils des Rois, de continuer de prendre celui d'Altesse. Le Pape écrivant aux Cardinaux, les traite de *Vostra Signoria*: l'Empereur de *Reverendissima Paternitas*. Le Roi de France les appelle *Cousin*, & au lieu de titre d'honneur, leur dit *Vous*. Les Rois de Pologne, & de Portugal, & la République de Venise, leur donnent le titre de *Seigneurie Illustrissime*. Encore que les Cardinaux de Hesse, d'Este, & de Médicis ne fussent point fils de Rois, mais seulement Princes cadets de maisons souveraines, l'Empereur écrivant au premier, lui donnoit le titre de *Dilection*, & tous les Ministres & Ambassadeurs lui donnérent celui d'*Altesse*, ainsi qu'aux Cardinaux d'Este & de Médicis. Mais les autres Cardinaux ne les traitoient que d'*Eminence*; & ils refusérent même le titre d'*Altesse* au Prince Casimir, Cardinal de Pologne; parce qu'il n'étoit fils que d'un Roi électif. * *Mémoires curieux.*

ÉMINS, peuple nombreux & dont les hommes étoient d'une figure gigantesque. Ils furent défaits par Chodorlahomor, Roi d'Elam en la plaine de Cariathiarim. Ceux qui purent échaper du carnage se sauvérent chez les Moabites. * *Genése*, *ch.* 14. *v.* 5. *Deuteronome*, *ch.* 2. *v.* 10. & 11.

E'MIR: ce nom signifie chez les Turcs & chez les autres Mahométans, *Commandant* & *Prince*. Les Califes des Sarrasins, qui avoient une autorité souveraine, tant pour le spirituel que pour le temporel, sur tous les Musulmans, ne se faisoient appeller que du titre d'Emir-al-moumenin, c'est à dire, *Commandant des Fidéles*. Plusieurs Souverains de différentes races, qui ont régné sous l'autorité des Califes, ne prenoient au commencement que le titre d'Emir; lequel dans la suite du tems ayant été changé en celui de Sultan, ce nom demeura seulement aux Princes leurs enfans, comme celui de César chez les Romains. La qualité d'Emir a passé par succession de tems à tous ceux qui sont censez être de la lignée de Mahomet, par sa fille Fatima, & qui portent le turban verd, pour être respectez & distinguez. On les appelle en Afrique *Scherifes*, c'est à dire, *nobles & illustres*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

E'MIR-ACHOR, ou IMRAHOR, est le Grand Ecuyer du Sultan des Turcs. Ce mot signifie *Prince* ou *Chef des Ecuries*, qui est la charge de l'ancien *Comes Stabuli*, ce que nous appellions en France *Connétable*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

E'MIR-ALEM, en Turquie est le Maître des étendarts, ou le Général des banniéres. *Emir*, signifie *Chef*, *Maître*; & *Alem*, un *étendart*, une *enseigne*. Cet Officier, qui est des plus considérables de l'Empire, a la garde des étendarts du Sultan, & de tous ceux des provinces, qu'il met entre les mains de ceux à qui le Grand Seigneur donne l'office de Sangiac. Lorsque le Sultan marche à la guerre, l'Emir-Alem marche immédiatement devant lui, faisant porter une cornette mi-partie de blanc & de verd, pour la marque de son office; après laquelle on porte les six banniéres, ou grands étendarts du Sultan. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

E'MIR-BAZAR, est le Prévôt qui a le soin du marché, dans l'Empire du Turc, & qui régle le prix des denrées.

E'MIR AL MOSLEMIN (ou selon Marmol) E'MIR-EL-MOSELEMIN signifie la même chose qu'*Emir-al-moumenin*; sinon qu'il est encore plus précis, car il ne signifie pas simplement, le *Commandant des Fidéles* ou *Croyans*, mais le Prince des Musulmans. C'est le titre que portoient les Princes des Marabouths & des Muahédites qui sont les Almoravides & les Almohades qui ont régné en Espagne & en Afrique. C'est aussi le surnom de quelques Califes de Perse de la Secte d'Ali. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

E'MIR-HAGE, est le nom que les Mahométans donnent au Chef de la caravane de la Mecque, & qui signifie, *Prince des Pélerins*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

E'MIR-HEMSLE. *Voyez* HEMIR HAMET.

EMLY. *Voyez* EMELY & AWN.

EMMA, ou EMME fille de *Richard* II. Duc de Normandie, femme d'*Ethelréde*, Roi d'Angleterre, & mére de saint *Edouard*, qui fut aussi Roi d'Angleterre, avoit beaucoup de part au gouvernement, sous le régne de son fils, & eut un tel crédit à la Cour, que le Comte de Kent, qui avoit eu une grande autorité sous plusieurs régnes, conçut contre elle une violente jalousie. Il ne pouvoit souffrir qu'une femme partageât avec lui le ministére d'Etat, c'est à dire, pour l'ordinaire, l'autorité d'ordonner sous le nom du Prince tout ce qu'on veut; & voici l'expédient qu'il imagina pour se défaire de cette rivale. Il l'accusa de plusieurs crimes, & gagna quelques grands Seigneurs, qui confirmérent ses accusations auprès du Roi. Ce bon Prince crut facilement que sa mére étoit criminelle, & l'alla trouver inopinément, pour lui ôter tout ce qu'elle avoit amassé; alléguant pour ses raisons, que c'étoit un bien mal aquis, & le fruit d'une avarice insupportable. Elle eut son recours dans cette disgrace à l'Evêque de Winchester, son parent; mais ce fut une nouvelle matiére de calomnie pour ses ennemis; le Comte lui fit un crime des visites trop fréquentes qu'elle rendoit à cet Evêque, & l'accusa d'avoir un mauvais commerce avec ce Prélat. Le Roi continuant à être crédule, il falut que la Princesse se justifiât par les voyes ordinaires en ce tems-là, c'est à dire, qu'elle marchât sur des fers ardents. Cette dure épreuve montra clairement son innocence. Le Roi l'ayant reconnue se soumit à la peine des pénitens. * Nicolas Harpsfeld, Polydore Virgile, & Rodolphus Castrensis. Théophile Raynaud *Hoplotheca*, *Sect.* 2. *serie* 2. *cap.* 6. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702. Le P. d'Orléans, *Révolutions d'Anglet. tome* 1.

EMMA, épouse d'Eginhard, Sécrétaire de Charles-Magne dont il a aussi écrit la Vie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle étoit son épouse (a) quoi qu'il fût Abbé, parce que dans ce tems-là plusieurs Laïques étoient admis à posséder des Abbaïes (b). Mais ce qu'il y a de douteux, c'est de savoir si elle étoit fille de Charles-Magne. La Chronique de Laurisheim l'affirme, & rapporte avec plusieurs circonstances fabuleuses, qu'Eginhard avoit fait long-tems l'amour à Emma en secret, & que Charles-Magne ayant découvert cette intrigue, lui accorda sa fille en mariage. Mais il n'y a aucun Auteur digne de foi, dans les Ecrits duquel on trouve quelque fondement à cette Histoire. Il y a plus, c'est qu'aucun Historien contemporain ne fait mention d'une fille de Charles-Magne nommée *Emma*; & que d'ailleurs Eginhard lui même qui compte exactement les filles de Charles-Magne ne parle en aucune maniére d'Emma. Au reste on reconnoit aujourd'hui généralement la fausseté de ce conte (c). * (a) Lupi *Epist.* 1. *p.* 5. Tolneri *Hist. Palat. in Cod. dipl. p.* 7. Mallinkrot, *de Archicant. p.* 22. (b) *Capitular. Franc. l.* 2. *c.* 8. *Conf.* Tamburin, *de Jure Abbat.* (c) Baronius, *ad ann.* 826. *n.* 10. Voorburg, *vol.* 10. *p.* 405. Gundling, *Otia, tome* 2. *p.* 205. 206.

EMMANUEL. *Voyez* EMANUEL.

* EMMANUEL (Benoît) de famille noble de Marsala, petite ville sur la côte occidentale de la Sicile dans la Vallée de Mazara, florissoit au commencement du XVII siécle. Il orna le lustre de sa naissance par la connoissance des Belles Lettres, & reçut la dignité de Docteur en Droit avec une gloire extraordinaire, qu'il augmenta encore beaucoup par ses Consultations & par ses Plaidoyers. Il fut mis au nombre des premiers Avocats de ce tems-là, & on lui donna plusieurs emplois honorables. Enfin Philippe IV. Roi d'Espagne, pour le recompenser de ses services, le fit le 17 nov. 1655, Marquis de Villa Alba. Il a donné au jour plusieurs Traittez de Jurisprudence, *Consultatio Apologetica in causa Gisiva seu Brucula pro D. Catharina Gantes & S. Martino*; *Patrocinium pro Senatu Panormitano, contra Fisci Patronum Archiepiscopi*; *Allegationes in jure & in facto pro Cardinale ab Auria Archiepiscopo Panormitano contra Canonicos & Correndatos Regia Capella S. Petri Regii Palatii Regni Sicilia & Consortes*; *Allegationes in causa possessoris summariissimi Principatus & Status Campifranci pro D. Stephano Rigpio & Campo*; *Allégations* qui se trouvent dans le livre intitulé *Conflictus Jurisconsultorum*, *partie* 3. *tome* 2. *p.* 297. François Strada dit qu'il a aussi écrit *Allegationum & Decisionum Tribunalium Volumina* qui jusques ici n'ont pas été imprimez. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* EMMANUEL (Pierre) Prêtre de Palerme en Sicile, s'est rendu fort célébre dans le XVII siécle par la connoissance profonde qu'il avoit des Mathématiques, non seulement dans sa patrie, mais aussi par toute l'Europe; de sorte qu'il fut recherché par les Amateurs de cette Science, qui lui écrivirent des lettres pour le prier de leur donner son avis & de leur faire part de ses pensées sur les choses les plus abstruses. Sa réputation lui fit bien des envieux. Il fit aussi de grands progrès dans la Chymie, & cela alla si loin qu'on

disoit

difoit qu'il pouvoit tirer de l'or de tous les métaux, & en auffi grande quantité qu'il vouloit. C'étoit affurément en trop dire. Ce qu'il y a de certain, c'eft que par toutes ces expériences chymiques il avança le tems de fa mort. Il mourut le neuviéme oct. de l'année 1669. Il publia en Italien, *Rifpofta alli quefiti de Benedetto Maghetti; Lettera in difefa d'un Problema Geometrico rifoluto; Difcurfo, en que propone, y refolve algunos problemas Aftronomicos, Hidrographicos para conoçer la longitud en el Arco Equinoçial defde el Meridiano, por facilitar los Vaxelles en la Navigacion.* Outre cela, il a encore écrit quelques Traittez de Mathématiques, entr'autres un *de Triangulis*, qu'il portoit toujours fur foi, & qu'à fon lit de mort il remit entre les mains d'un de fes amis, mais qui n'a jamais été vu depuis. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* EMMANUEL (Pierre) Théologien de Sicile & Religieux de l'Ordre des Dominicains, naquit à Palerme en Sicile, vers le milieu du XVII fiécle. Pendant plufieurs années il enfeigna dans le Couvent des Fréres Prêcheurs la Théologie, la Philofophie &c. & il mourut dans la ville de fa naiffance le cinquiéme Oct. 1671, dans le monaftére de St. Cita. Il publia, *Orto di Maria; Sermoni dell' SS. Rofario fondato fopra le piante dell' Ecclefiaftico; La Rofa trionfante & Relazione della folennita fatta in Palermo nel Convento de S. Cita dell' Ordine de Predicatori alli 16 di feptembre dell' anno* 1668; *Teforo de Miracoli del SS. Rofario di M. V. con l'aggiunta dalla quinta parte.* Ce dernier fut rimprimé bien tôt après à Meffine en 1698. in 4to. avec les Annotations *d'Hyacintho Campoli.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

EMMAUS, ville de la Tribu de Juda, à deux ou trois lieues de Jérufalem, a été célébre par fes fontaines; & fur tout par les merveilles que Jefus-Chrift y opéra, lorsqu'il apparut fur le chemin de cette ville à deux de fes difciples, & qu'il s'y fit connoître par la fraction du pain. La dévotion des Chrétiens fit bâtir en ces lieux un beau monaftére; & la ville même fut, felon quelques-uns, épifcopale; mais aujourd'hui ce n'eft plus qu'un malheureux village, habité par quelques Arabes. * Saint Luc, *ch.* 24. Pline, *l.* 5. *c.* 14. Jule Africain, *Rélation de la Terre-fainte.*

EMMAUS, ville de Judée, fituée à vingt deux milles de Jérufalem c'eft à dire éloignée de 176 ftades, comme cela paroit par l'ancien Itinéraire Hiérofolimitain. Cette ville fut nommée *Nicopolis* fous l'empire d'Alexandre Sévére. Jules Africain Auteur d'une Chronique fut chargé de faire rebâtir cette ville. Suivant la fupputation de Caffiodore cela arriva fous l'Empire d'Eliogabale; & la Chronique Pafchale place cet événement à l'an 223 de J. C. Le Savant Réland démontre par des paffages formels de Jofèphe, de St. Jérôme, du premier livre des Machabées & des Talmudiftes que cette ville eft très différente du bourg Emmaüs placé à 60 ftades de Jérufalem. Théophanès dit qu'à Nicopolis il y avoit une fontaine dont les eaux étoient très efficaces pour la guérifon des hommes & des brutes, & que J. C. lui même s'y étoit lavé les piez. Cet Hiftorien ajoûte que l'Empereur Julien fit boûcher cette fontaine. * Relandi *Palæftina, l.* 3. & *l.* 2. *c.* 6.

EMMAUS, ville de la Baffe Galilée près de Tibériade. Jofèphe en parle & la nomme *Ammaüs*. Vefpafien, *dit-il*, étant décampé *d'Ammaüs* qui eft proche de Tibériade, & qui porte ce nom à caufe d'une fontaine d'eau chaude qui guérit de diverfes maladies, arriva devant Gamala. * Jofèphe, *de Bello Judaico. liv.* 4. *c.* 2. *Emmaüs* ou *Ammaüs* vient de l'Hebreu *Chamath* qui fignifie *Bains chauds.*

EMME, femme de Loüis I. dit *le Pieux* ou *le Vieil*, Roi de Germanie, eft louée par les Auteurs de fon tems, pour fa fageffe & pour fa piété. Aventin dit qu'elle étoit Efpagnole, & ce fentiment eft fuivi par quelques Généalogiftes modernes. Elle mourut cinq mois avant fon mari, l'an 876, & fut enterrée dans l'Eglife de faint Emeran. Nous parlons ailleurs des enfans qu'elle eut de Louis *le Germanique.*

EMME ou EMINE, Reine de France, étoit fille de LOTHAIRE II. du nom, Roi d'Italie, & de cette *Adelaïde* de Bourgogne, qui fe remaria à l'Empereur *Othon* le Grand. Flodoard nous apprend qu'elle fut mariée, l'an 966, au Roi *Lothaire* dont elle eut le Roi Louis V. dit *le Fainéant*. On voit par la Chronique de Verdun & par l'Epitre 31 de Gerbert, qu'elle eut quelque différent en 978, avec Charles de France Duc de Lorraine, fon beaufrére. On ne fait pas le tems de fa mort.

EMME, Ducheffe de Bourgogne, fille de *Raoul* II. Duc de France, qui fe fit Chef de parti contre le Roi Charles *le Simple*, fut mariée à *Raoul*, Duc de Bourgogne, qui mourut en 936. On ignore en quel tems mourut Emme, qui n'eut qu'un feul fils mort en enfance vers l'an 943.

EMME, femme d'*Eadbalde*, fils d'*Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre, étoit une Princeffe très-fage & très-vertueufe. Guillaume de Malmesbury en fait mention, & divers Auteurs modernes croyent qu'elle étoit fille de CLOTAIRE II. Roi de France. *Voyez* ce qu'en dit Adrien de Valois, *tome* 3. *de Geft. Franc. pag.* 73. & 74.

EMME, ou LA GRANDE EMME, *Amma*, riviére de Suiffe, qui a fa fource dans la vallée de Lemmethal, & qui après avoir reçu divers ruiffeaux, fe jette dans l'Aar au deffous de Soleurre.

EMMELEY. *Cherchez* EMELY.

EMMELOORDT. *Voyez* EMELOORDT.

* EMMEN, village de Suiffe dans le Canton de Lucerne au nord-nord-eft de Lucerne, dont il eft éloigné d'environ deux lieues.

EMMENDINGEN. *Voyez* EMMINTING.

* EMMENES ou EMMENESSE, beau village dans la province d'Utrecht, divifé en EMMENES en deçà & EMMENES au delà de la digue, qui ont chacun leur Miniftre féparé. Ce village eft entre Amersfort & Naarden.

EMMER ou IMMER fut le chef d'une famille facerdotale qui étoit la feiziéme dans le rang qui lui fut affigné par le Roi David, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 14, & qui fe trouva compofée de mille fept cens foixante hommes pour faire l'œuvre du fervice dans la maifon de Dieu. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 12. & 13. Les Defcendans d'Emmer revinrent de Babylone au nombre de mille cinquante deux. * *Efdras* ou I. *Efdras, ch.* 2. *v.* 37. Il étoit pére de Pafchur. Jérémie, *ch.* 20. *v.* 1.

EMMERAN, (Saint) ou HAYMERAN, Evêque de Ratisbonne, natif de la Guienne, fut d'abord Evêque de Poitiers. Il abandonna cet Evêché, & pouffé par un défir extraordinaire de convertir les Payens, il fit un tour en Allemagne, où Théodon V. Duc de Baviére, le pria d'étendre & d'affermir le Chriftianifme que S. Rupert avoit commencé à prêcher. Voici ce que la Légende conte au fujet de cet Evêque. Théodon avoit une fille nommée *Utha*, qui fe trouva enceinte d'un Gentilhomme nommé *Sigebaud*. Tous deux fe trouvérent dans une extrême angoiffe, craignant même pour leurs vies fi la chofe venoit à éclater. Ils en firent confidence à Emmeran, qui touché de leur trifte état, & fe trouvant à la veille de fon voyage pour Rome, leur confeilla de l'accufer d'être l'Auteur de la groffeffe d'Utha. La Princeffe fuivit l'avis du Saint, & lorsque Landobert fon frére parut extrêmement irrité de l'état de fa fœur, elle lui dit qu'Emméran en étoit la caufe. Landobert ayant fû qu'Emmeran n'avoit pas encore atteint les frontieres de l'Italie, le pourfuivit & le joignit près du village de Helffenburg entre l'Inn & l'Ifére. En l'abordant il lui dit, *falve Epifcope, imò falve affinis!* & là deffus il ordonna à fes gens de l'attacher fur une echelle, de lui couper le nez, les oreilles, les mains, & les piez, de lui crever les yeux, & de laiffer là le refte du corps. Mais à peine cette cruelle exécution eut-elle été achevée, qu'on vit paroître deux hommes inconnus, qui ramafférent foigneufement les membres qu'on avoit coupez de ce corps vénérable, & qui difparurent d'abord après. On vit dans peu bien d'autres marques de l'innocence d'Emmeran. Wolfflet Eccléfiaftique fe préfenta & dit que l'Evêque de Ratisbonne, lui avoit confié toute l'affaire, & qu'il lui avoit même prédit cette fin tragique qu'il venoit de faire. Le corps fut conduit à Ratisbonne & pendant qu'on étoit en chemin on en vit feulement fortir l'ame avec la rapidité de la foudre, & monter au Ciel; on enterra le corps dans l'Eglife de S. George. A l'endroit où le fang de S. Emmeran fut répandu, il s'éleva une colline couverte d'un beau gazon & l'on y remarqua encore d'autres prodiges. Hundius raconte la fuite de ce martyre d'une maniére un peu différente, fans en diminuer cependant le merveilleux. Le peuple des environs, *dit-il*, s'étant affemblé à l'endroit où Emmeran fut mutilé d'une maniére fi cruelle, ramaffa les différens membres qu'on avoit coupez, & les mit dans un bateau fur l'Ifére. Auffi-tôt le bateau defcendit de lui-même la riviére, entra dans le Danube & remonta feul ce fleuve jufques à Ratisbonne. Le chemin que ce bateau fit ainfi, eft pour le moins de 50000 pas. Après de tels événemens il ne falut plus d'autre preuve pour affûrer l'innocence de l'Evêque. C'eft ainfi que la Légende & Hundius rapportent l'Hiftoire d'Emmeran. Ils la placent à l'an 652. Landobert voulant enfuite marquer fa pénitence, fit conftruire le magnifique & célébre Couvent de St. Emmeran à Ratisbonne, dont l'Abbé eft aujourd'hui au nombre des Etats immédiats de l'Empire. Au refte comme St. Emmeran a été un de ceux qui ont converti les Payens en Baviére, on lui donne rang parmi les anciens Evêques de Ratisbonne. * Hundius, *in Metropol. Salisb.* Aventini, *Annales Bojor.* Bucelin, *in Catalog. Epifc. Ratisbon. in Germ. S.*

EMMERICK, vulgairement Embrick, *Embrica, Emerica,* & *Emericum*, ville d'Allemagne, dans le Duché de Cléves, eft grande, belle, riche, & fituée fur le Rhin, entre Cléves & le Fort de Schenck. Il y a eu une églife collégiale, qu'on croit avoir été fondée par faint Willebrod, vers l'an 700. Emmerick appartient à l'Electeur de Brandebourg, aujourd'hui Roi de Pruffe, & étoit tenu par les Hollandois en engagement avant la guerre de 1672. C'eft une des places que Louis XIV. dit *le Grand*, leur enleva alors. Les Hollandois l'avoient prife fur les Efpagnols, l'an 1600. * *Voyez* Bertius, *Defcr. Germ.*

* EMMINGEN, village du Canton de Lucerne, à l'oueft-fud-oueft de Lucerne dont il eft éloigné d'environ trois lieues.

* EMMINTING ou EMMENDINGEN, petite ville du Brifgaw dans le Cercle de Souade en Allemagne, au nord de Fribourg.

EMMIUS, (Ubbo) favant Profeffeur à Groningue, fils d'Emmo Dyken, Miniftre d'un petit village nommé Grietzyll, village de l'Ooftfrife, & de N. Tiarda, naquit le cinquiéme décembre 1547. Auffi-tôt qu'il eut atteint l'âge de neuf ans, fes parens l'envoyérent étudier à Embden, où il refta jufqu'à l'âge de 18 ans, après quoi on l'envoya en 1565 à Bréme, où il fut difciple du célébre Jean Molanus. Il y refta quelque tems & alla enfuite à Norden, d'où il paffa à Roftock, & y prit pendant deux ans les leçons de David Chytræus, & celles de Henri Bruceus. La nouvelle de la mort de fon pére l'obligea de revenir dans fon païs, pour fe confoler de cette perte avec fa mére. Il paffa enfuite à Genéve & y demeura deux ans, au bout defquels il accepta, en 1579, le Rectorat du Collége de Norden. Il le fit fleurir pendant tout le tems qu'il y demeura; mais en 1587, ayant refufé de foufcrire à la Confeffion d'Ausbourg, il fut dépouillé de cette place. Quelques Luthériens zélez lui firent même ôter fes gages & la permiffion d'enfeigner. Cette difgrace lui fit accepter volontiers un pareil emploi à celui qu'il quittoit, que les Habitans de Leer dans le même païs d'Ooftfrife lui offrirent en 1588. Il renouvella fon application & s'attacha fi fort à fes écoliers, qu'il aquit pour l'école de Leer plus de réputation que n'en avoit eu celle de Norden. On le chargea enfuite l'an 1594, du Collége de Groningue, qu'il gouverna pendant près de 20 ans, au bout defquels Meffieurs de Groningue ayant érigé leur Collége en Académie, donnérent à Emmius une charge de Profeffeur en Hiftoire & en Langue Gréque. Il fut le premier des Recteurs de cette nouvelle Académie, dont il fut un des plus beaux ornemens. Lorsque les infirmitez de la vieilleffe ne lui permirent

plus

plus de professer publiquement, il s'appliqua à composer plusieurs Ouvrages d'érudition, entre autres *Vetus Græcia illustrata* en trois tomes, qui ne parut qu'après sa mort en 1626. Cet Ouvrage fut précédé de ses *Decades rerum Frisicarum*, suivi de plusieurs autres dans lesquels on remarque beaucoup de justesse & de précision. Emmius fut très-estimé de Guillaume Louïs Comte de Nassau qui le consultoit dans toutes les affaires difficiles que ce Prince avoit. Quoique plusieurs personnes recherchassent à posséder Emmius, il ne voulut jamais quitter la chaire de Groningue, préférant une vie tranquille, & une condition médiocre à tout ce que la fortune peut présenter de plus séduisant, & pour se défaire de ceux qui lui reprochoient son indifférence, il avoit coutume de répéter ces vers.

Si qua sede sedes, quæ sit tibi commoda sedes,
Illa sede sede, nec ab illa sede recede.

Emmius mourut à Groningue le neuviéme Décembre 1625, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, en 1581, une femme de Norden, qui mourut en couches d'un garçon qui vécut jusqu'à l'âge de 19 ans. Il resta veuf pendant trois ans, après lesquels il épousa *Marguerite* de Berghen, fille d'un Bourgeois d'Embden, laquelle lui survêcut avec un fils & une fille, le fils s'appelloit Wesselius Emmius qui étoit Ministre de Groningue lors de la mort de son pére. * *Vita Prof. Groning.* Theatrum Freheri, *Vita Emmii.* De Thou. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.*

E'MON, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Abbé de *Werum* en Frise, florissoit au commencement du XIII siécle. Il étudia la Théologie à Paris, fils son Droit à Orléans, & ne retourna dans son païs qu'après avoir reçu le doctorat en l'une & en l'autre Faculté. L'amour qu'il avoit conçu pour les Sciences, lui fit naître le désir de les enseigneur aux autres, après avoir été ordonné Prêtre par l'Evêque de Munster son Diocésain, qui le tira de cet emploi quelques années après, pour lui confier la Cure de Husingue. Emon de *Romerswerf* lui ayant inspiré la pensée de le suivre dans sa solitude, il quitta son Bénéfice, & ils embrassérent tous deux l'Ordre de Prémontré à Warlar, d'où ils revinrent dans leur premiére retraitte pour l'y professer. Plusieurs Disciples se joignirent à eux, & bon nombre de Vierges vinrent demander l'habit de religion. Emon de Husingue, établi Supérieur du nouvel établissement, les reçut, leur céda son Monastére, & alla s'en bâtir un autre à *Werum*, autrement *le Jardin fleuri.* La réputation de sa science, & de sa sainteté, l'accrédita tellement par toute la Frise, que son monastére ne put suffire à cette troupe d'enfans que l'on lui adressoit pour les former aux Belles Lettres, ni contenir la multitude de Disciples qui s'enrôlloient dans son Ordre. Il fallut augmenter les édifices pour une Académie, dont lui même prenoit la conduite, & dirigeoit les Professeurs. Cette sollicitude ne l'empêchoit pas de vaquer au ministére de la parole, il agissoit pendant le jour, il méditoit & composoit pendant la plus grande partie de la nuit. *Herdric* Prevôt de Schilwold, lui fit une guerre cruelle, il la supporta patiemment & lui fit tomber les armes des mains par les foudres dont la Religion frapa le furieux persécuteur. Emon mourut la veille de la Sainte Lucie en 1237. Nous avons de lui une *Chronique* l'une des plus exactes pour l'intelligence de l'Histoire de Frise. Monsieur Matthieu l'a donnée le premier au public. Le P. Hugo, Abbé d'Estival, en a procuré une seconde édition en 1725, accompagnée de Notes qui manquoient à celle de Monsieur Matthieu. *Mençon* successeur d'Emon en a continué la Chronique, & publié les vertus & les miracles qui se faisoient de son tems au tombeau d'Emon. Cette continuation est imprimée à la suite de la Chronique. Il fut premier Abbé du Cloitre de Bloemgarden.

E'MON, fils de Créon Roi de Thébes. *Voyez* HE'MON.

E'MOND, Religieux Anglois. *Cherchez* EDMER & EDMOND.

E'MOND, dit de DINTER bourg de Brabant, près de Bois-le-Duc, vivoit dans le XV siécle, & fut Sécretaire de quatre Ducs de Brabant, puis Chanoine de Louvain, & ensuite Chanoine Régulier de saint Augustin. Il mourut à Bruxelles en 1448, & composa l'Histoire des Ducs de Brabant, & quelques autres Ouvrages Généalogiques. * Simler & Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *c.* 5. Valére André, *Biblioth. Belgica.*

E'MONIE, est le nom qu'on donna à cette partie de la Gréce, qui fut nommée depuis *Thessalie*, d'Emon fils de Deucalion, comme elle avoit été appellée *Pyrrha* du nom de sa femme. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 3. *c.* 4.

EMOUI, port de la Chine, fort célébre dans la Province de *Fokien.* Il a pris son nom de l'Isle, dont il est formé, puisqu'à proprement parler ce n'est qu'une rade resserrée d'un côté par l'isle, & de l'autre par la terre ferme. Les plus gros vaisseaux s'y trouvent en sureté, & peuvent s'approcher du bord autant qu'ils veulent, tant la mer y est profonde. Le grand commerce qui s'y fait depuis quelque tems par les Etrangers, & par les gens du païs, y attire beaucoup de monde, & on a jugé ce poste si important, que l'Empereur de la Chine y tient six ou sept mille hommes en garnison, commandez par un Général Chinois. * Le P. le Comte, *Mémoires sur l'Etat présent de la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* E'MOUTIER qu'on écrit aussi ESMOUTIER, EYMOTIERS, & EYMOUTIERS ville de France dans le Limosin, sur la Vienne au sud-est de Limoges, dont elle est éloignée de sept lieues. *Voyez* EYMOUTIERS.

EMPANDA, Déesse de l'Antiquité Payenne, ainsi nommée, parce qu'elle présidoit aux choses qui se faisoient ouvertement & publiquement, du mot Latin *pandere*, c'est-à-dire, *ouvrir*, *découvrir.* Varron dans Nonius donne une autre origine de ce nom à *pane dando*, & dit que selon Ælius, c'étoit la Déesse CÉRE's, ainsi appellée, parce qu'on donnoit du pain à ceux qui se réfugioient dans son azyle.

EMPATION, petite contrée de l'Afrique, située à l'extrémité orientale du Royaume de Dambie, & à l'extrémité occidentale de celui de Bagamédri. Elle est à 15 milles de la nouvelle Gorgone, & à douze de Canea de Jesu. Cette Région s'étend d'Occident en Orient l'espace de neuf milles, & du septentrion au Midi l'espace de six. Elle a été accordée au Patriarche *Mendez*, pour sa subsistance, & pour celle des Portugais, & il y a un marché de bœufs, qui est fort célébre & fort fréquenté. * *Descr. de l'Empire du Prêtre Jean.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EMPE'DOCLE, natif d'Agrigente, aujourd'hui *Gergenti*, ville de Sicile, Philosophe, Poëte, Historien, vivoit dans la LXXXIV Olympiade, vers l'an 444 avant l'Ere Chrétienne. Il avoit été disciple de Télaugès qui l'avoit été de Pythagore; c'est pour cela que, suivant les opinions de ce dernier, il croyoit la métempsycose ou transmigration des ames. Il assuroit qu'il se souvenoit clairement d'avoir été petite fille, ensuite poisson, après oiseau, & même une plante. On le voyoit toujours propre & bien couvert, avec une couronne d'or sur la tête, pour soutenir par ces dehors pompeux la réputation d'homme extraordinaire, qu'il s'étoit aquise. Lucréce le traite de Divin dans son premier livre, & les autres Auteurs de l'Antiquité ne lui donnent pas de moindres éloges. Empédocle avoit écrit des Hymnes sur divers principes de la Physique, & sur les divers effets que produit le mélange des élémens. Outre ces Hymnes, il avoit fait encore un grand Poëme sur le même sujet; & c'est sans doute cet Ouvrage que Lucréce avoit devant les yeux, en louant si magnifiquement cet Auteur. Quelques-uns ont cru, qu'il avoit fait aussi quelques Tragédies; mais d'autres ont jugé que ces piéces étoient d'un fils de sa sœur, qui avoit le même nom que lui. On lui attribue un autre Poëme sur le passage de Xerxès en Gréce; mais il ne fut jamais achevé; & Jérôme de Rhodes, que cite Diogéne Laërce, dit, qu'une des parentes d'Empédocle le brûla. Aristote en rapporte néanmoins un fragment. On fait encore Empédocle Auteur de quelques autres Traitez, & sur tout d'une Sphére, que les plus Savans assurent être de Démétrius. Ses opinions étoient, qu'il y a quatre élémens, qu'il y a entre eux une liaison qui les unit, & une discorde qui les divise: il ajoûte qu'ils sont dans une perpétuelle vicissitude, & que jamais ils ne se détruisent. Aristote dit, qu'Empédocle étoit un homme fort libre, & sans aucune passion de dominer; qu'il refusa même la Royauté qu'on lui avoit offerte. Timée dit la même chose, & ajoûte pour quelle raison Empédocle étoit si populaire. Il avoit été prié de se trouver à un repas, qu'un des principaux de la ville donnoit à ses amis, & il avoit été si surpris d'y être témoin des emportemens & de la cruauté d'un des Officiers du Sénat, à qui on avoit donné la premiére place, qu'il assembla le lendemain le peuple, pour lui persuader de se défaire de ceux qui en vouloient à sa liberté. Il reprochoit à ses concitoyens de courir aux plaisirs, comme s'ils eussent cru mourir le même jour, & de se bâtir des maisons, comme s'ils eussent dû toujours vivre. Quant à sa mort, on dit qu'il se précipita dans les ouvertures, par lesquelles le Mont Etna pousse ses flammes, pour faire croire, par cette soudaine disparition, qu'il étoit monté au Ciel. Diogéne Laërce rapporte deux ou trois autres opinions de sa mort, & semble conclurre qu'Empédocle extrêmement âgé tomba dans la mer, & se noya. Quelques-uns ont soupçonné Empédocle de Magie. *Satirus* raporte que *Gorgias Léontin*, l'un des principaux disciples de ce Philosophe, disoit ordinairement qu'il lui avoit aidé plusieurs fois à exercer cet Art, & il semble qu'Empédocle même ait voulu marquer dans cette poësie, qu'il avoit quelques connoissances secrettes de cette nature, lorsqu'il dit à Gorgias qu'il ne veut apprendre qu'à lui seul les secrets dont il faut se servir pour guérir toutes sortes de maladies, rajeunir les vieillards, exciter les vents, appaiser les tempétes, faire venir la pluye & la chaleur, & enfin redonner la vie aux morts & les faire revenir de l'autre monde. Un jour les vents Ctésiens soufloient avec tant de violence, que tous les fruits de la terre alloient être perdus sans ressource. Empédocle fit écorcher des ânes, il fit des outres de leurs peaux, & plaça les outres sur le sommet des montagnes & des plus hautes collines. On dit que les vents cessérent aussi-tôt. La peste désoloit *Sélinunte.* Tout le monde y languissoit. Les femmes y accouchoient avant leur terme. Empédocle connut que cette maladie ne venoit que des eaux corrompues du fleuve qui arrose cette ville. Il détourna, à ses dépens, le cours de deux petits ruisseaux qu'il fit décharger dans la riviére de Sélinunte. Cela empêcha la corruption des eaux, & la peste cessa aussi-tôt. Les gens de Sélinunte en firent des festins de rejouïssance. Empédocle parut à Sélinunte, tout le monde s'assembla, on lui fit des sacrifices, & on lui rendit des honneurs divins auxquels il étoit fort sensible. * *Abbrégé des Vies des anciens Philosophes &c.* 1727. Aristote, *in Probl. sect.* 21. Cicéron, *in Lælio.* Plutarque. Diogéne Laërce, *liv.* 8. *en sa Vie.* Vossius, *des Hist. Grecs, liv.* 4. *c.* 2. *des Mathem. c.* 33. §. 10. *des Sect. Philos. c.* 6. §. 33. *des Poëtes Grecs, c.* 6. Le Févre, *des Poëtes Grecs, p.* 74. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Grecs.*

* EMPEL, village de la Mairie de Boisleduc sur la Meuse à main gauche, un peu au dessus de Crevecœur.

EMPEREUR, en Latin *Imperator*, étoit le nom que les Romains donnoient à tous les Généraux d'armée, du mot Latin *imperare*, qui signifie *commander.* On appelloit Empereur dans un sens particulier, un Général d'armée, qui après avoir remporté quelque illustre victoire, étoit salué de ce nom, parmi les acclamations des soldats, & ensuite honoré de ce titre, par un decret du Sénat. Il falloit avoir gagné une bataille, où il y eut dix mille hommes de tuez du côté des ennemis, ou avoir conquis quelque ville considérable. César fut appellé de ce nom par le peuple Romain, pour marquer la puissance souveraine qu'il avoit dans la République: c'est dans ce dernier sens, qu'Auguste & ses successeurs ont été nommez Empereurs. On ne laissoit pas néanmoins de leur donner encore le nom d'Empereur, dans la seconde signification. Et Auguste même fut appellé vingt fois Empereur, parce qu'il avoit remporté vingt célébres victoires. Mais pour marquer la dignité, il étoit mis avant le nom, au lieu qu'il étoit mis après, quand il marquoit les victoires rempor-

portées. On le trouve employé différemment ſur les médailles de Théodoſe *le Jeune*, car après ſon nom on lit *Imp. XVII.* &c. pour marquer que c'étoit la 17 année de ſon régne. * Roſin, *Antiqq. Rom. l. 7. c. 12. & liv. 10. c. 6.* Au reſte, Jupiter fut particuliérement révéré par ceux de Préneſte en Italie ſous le nom d'*Imperator*, comme celui qui commandoit à tout le monde; & après que cette ville fut venue au pouvoir des Romains, la ſtatue de ce Jupiter *Imperator*, fut portée à Rome au Capitole. Aujourd'hui on appelle proprement Empereur celui qui eſt chef de l'Empire d'Allemagne. *Voyez* ALLEMAGNE. On donne encore ce nom au Kam des Tartares, au Sultan des Turcs, & au Czar des Moſcovites; comme auſſi au Roi de la Chine, au Roi des Indes, connu ſous le nom du Grand Mogol, & à d'autres Princes qui poſſédent chacun beaucoup plus de terres, que n'en comprend tout l'Empire d'Allemagne. * Cicéron, 6. *or. contre Verrès*, dit que Jupiter étoit auſſi révéré ailleurs, comme en Italie, ſous le même nom.

EMPEREUR, (Conſtantin l') d'*Oppyck*, Hollandois très-verſé dans les langues Orientales, vivoit dans le XVII ſiécle. Il joignit à l'étude du Droit celle de la Théologie, dont il prit auſſi le degré de Docteur. Mais ſa plus grande inclination étoit pour les Antiquitez Judaïques. Verſé dans le Syriaque & dans l'Arabe, auſſi bien que dans l'Hébreu, il ſe donna beaucoup de peine pour répandre la connoiſſance de ces langues parmi les Chrétiens. Ses traductions des livres Judaïques & Talmudiques, ne ſont pas exemtes d'erreurs, mais elles ſont des meilleures qu'on ait, & les remarques dont il a accompagné ſes Verſions, prouvent aſſez quelle étoit ſon érudition dans ce genre de Littérature, Il travailla auſſi beaucoup à répondre aux objections des Juifs contre la Religion Chrétienne. Dans cette vue il emprunta de Buxtorf le Manuſcrit de *Nizzachon* & quelques autres livres, pour les publier avec ſa réfutation; mais il ne finit pas cet Ouvrage. Il avoit étudié les langues Orientales, ſous Druſius & ſous Thomas Erpénius. Il fut d'abord Profeſſeur en Théologie & en Hébreu à Harderwyck, pendant huit ans, au bout deſquels il accepta la vocation qu'on lui addreſſa de Leyde pour la Chaire en Hébreu. Il entra en charge en 1627, & prononça alors une harangue *de Dignitate & Utilitate Ling. Hebr.* Il conſerva cet emploi juſques à ce qu'on lui donna la chaire de Théologie; ce qui arriva peu de tems avant ſa mort. En 1639, le Comte Maurice, Gouverneur du Bréſil, le nomma ſon Conſeiller; emploi qui dans le commencement exigea bien du tems, que l'Empereur auroit employé aux études; mais qui dans la ſuite lui devint plus facile. Il mourut en 1648, dans un âge fort avancé, & peu de tems après qu'il eut commencé les fonctions de Profeſſeur en Théologie. Il diſtinguoit entre ſes amis ſur tout Louïs de Dieu & Daniel Heinſius; & parmi tous les Savans étrangers, il ne préféroit perſonne aux Buxtorfs, qu'il regardoit comme beaucoup au deſſus des autres. Il témoigna cette eſtime pour eux par les mouvemens qu'il ſe donna en leur faveur, lorſqu'ils eurent dédié leurs Concordances Hébraïques à LL. HH. PP. Et lorſqu'on eut de la peine à trouver un Libraire qui voulût faire les frais de l'impreſſion du Dictionnaire Talmudique de Buxtorf, Conſtantin l'Empereur s'offrit de le faire imprimer ſous ſa direction en Hollande. Il ſe donna même beaucoup de mouvemens pour attirer en Hollande J. Buxtorf le fils; & lorſqu'on lui eut adreſſé une vocation pour Leyde, il n'omit rien de ce qui pouvoit le déterminer à l'accepter, dans le tems même où d'autres amis de Hollande lui déconſeilloient d'y venir. L'Empereur étoit auſſi un des principaux de ceux qui priérent & exhortérent Buxtorf le fils à prendre en main la cauſe des points voyelles contre Louïs Cappel. Voici les titres des Ecrits de Conſtantin l'Empereur, *Diſput. Theolog. Harderwittena*, ou *Syſtema Theolog.* 4; *Paraphraſis Joh. Jachiadæ in Danielem*, 4; *Itinerarium R. Benjamin Tudel.* 8; *Halithot Olam*, ou *Clavis Talmudica*, 4; *Middot*, ou *de menſuris Templi*, 4; *Bava Kama*, ou *de Damnis*, 4, le tout accompagné de ſa traduction & de ſes remarques; *Abarbanel & Alſcheiſch in Eſaiam 53*, avec une réfutation de *Moſ. Kimchi Grammat.* avec des remarques, 8; *Bertramus de Repub. Hebr.* avec des remarques, &c. Il avoit encore le deſſein de publier de la même maniére les autres *Baba* ou *Portes*, & pluſieurs autres Ecrits utiles pour la Littérature Hebraïque. Il y en avoit même déja pluſieurs de prêts; mais & l'avarice des Libraires & ſa mort l'en empêchérent. Il y en a qui publient ſans aucun fondement que Jean Braunius ſon diſciple dans les Langues Orientales, lui a dérobé le fameux Ouvrage *de Veſtitu Sacerdot. Hebræor.* & que dans la ſuite il le publia comme étant de ſon cru. Pour détruire cette pure calomnie, il n'y a qu'à faire deux réflexions; prémiérement que jamais l'Empereur n'a donné le moindre indice qu'il travaillât à un Ouvrage de cette nature, & que perſonne n'a jamais rien vu de ſemblable de ſa façon; en ſecond lieu que Braunius a donné tant d'autres preuves de ſon érudition & de ſa capacité dans ce genre d'étude, qu'on ne trouve pas étrange qu'il ait pu produire le Traité *de Veſtitu Sac. Hebr.* Conſtantin l'Empereur avoit eu un frére nommé Jean l'Empereur, qui avoit auſſi très-bien étudié & qui mourut à la Haye en 1637, âgé de 43 ans. Il avoit été ſucceſſivement Miniſtre à Leyderdorp, à la Brille & enfin pendant huit ans à la Haye. * *Ex variis ejus Scriptis Epiſtol. anecdot. ad Buxtorfios.* Benthem, *Holl. Kirchen-Staat.* Parentat. *Th. Erpen. &c. Dict. Allem. de Bâle.*

EMPILUS, (*Empylus*) Orateur, & ami particulier de Brutus. Plutarque en parle en ces termes, *Pour Empilus de qui Brutus même & ſes amis font ſouvent mention, c'étoit un Orateur qui a laiſſé un petit livre de la mort de Céſar, intitulé Brutus.* * Plutarque, *Vie de Brutus.*

EMPIRE, nom que l'on a donné à une grande étendue de païs ſous la puiſſance d'un Souverain. Le mot Latin *Imperium*, ſignifie *Commandement*, ou Etat qui eſt ſous le commandement d'un Monarque. Ainſi l'Hiſtoire ancienne parle de l'Empire ou du Royaume des Aſſyriens, de celui des Chaldéens, & de celui des Médes ou des Perſes, qui fut éteint par l'Empire des Grecs. Les Romains ont ſuccédé aux Grecs dans l'Empire du monde, mais leur domination a été long-tems Démocratique & Ariſtocratique. Ce n'eſt que depuis Jules Céſar qu'elle eſt devenue monarchique. Elle a ſubſiſté long-tems en la perſonne d'un ſeul Empereur; mais il ne ſera pas inutile d'ajoûter ici ce qui regarde la diviſion & la decadence de l'Empire Romain, & les Membres de l'Empire d'Allemagne.

DIVISION DE L'EMPIRE.

Conſtantin *le Grand*, avant ſa mort, partagea ſon Empire entre ſes trois fils; CONSTANCE le plus jeune, eut pour ſa part la Gréce, l'Aſie & l'Egypte, & mit ſon ſiége à Conſtanſtinople, & lui & ſes Succeſſeurs prirent le nom d'Empereurs d'Orient; *Conſtant & Conſtantin* eurent tout le reſte, ſavoir, le premier l'Italie, l'Afrique & l'Illyrie; & l'autre la Gaule, l'Eſpagne & la Grande Bretagne delà les Alpes, & ils furent nommez Empereurs d'Occident, Rome étant le ſiége de cet Empire. Depuis cette diviſion, qui fut faite vers l'an de J. C. 339, l'Orient a eu des Empereurs Grecs, & l'Occident des Empereurs Latins. Cet Empire d'Occident a duré juſqu'à Momylus Auguſte ou Auguſte Romulus, qu'on ſurnomma *Auguſtule* à cauſe de ſon bas âge, & qui le perdit l'an 476. Odoacre Roi des Hérules, les Goths & les Lombards s'en étant emparez, le poſſédérent 300 ans. L'an 567, l'Empereur d'Orient leur oppoſa l'Exarchat en Italie, que Charlemagne laiſſa aux Papes l'an 774. La diviſion de cet Empire donna lieu à celle de l'Egliſe en Orientale & Occidentale. *Voyez* Sigonius, Platine, Baronius, &c.

DECADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Sous Honorius & ſous Valentinien III. dans le cinquiéme ſiécle, l'Empire Romain tomba tout à fait en décadence, & les Barbares, qui avoient été ſouvent repouſſez dans leur païs au delà du Danube & du Rhin, qui étoient comme les deux digues & les barriéres de l'Empire, paſſérent ces deux fleuves en différens endroits, & commencérent à ſe rendre maîtres de pluſieurs Provinces Romaines. Les *Cimbres*, peuples qui habitoient cette preſqu'île qu'on appelle aujourd'hui le Jutland, & qui eſt du Royaume de Danemarck, furent les premiers qui traverſérent toute l'Allemagne, & vinrent fondre ſur les terres des Romains; mais ils furent entiérement défaits par Marius. Les Anciens *Saxons* ſe rendirent redoutables au deçà & au delà de l'Elbe; juſqu'à ce qu'ayant été domptez par les François ſous Charlemagne, ils s'allérent jetter dans la Dacie & dans la Pannonie, où avec le reſte des Huns, ils formérent le Royaume de Hongrie. Tous les peuples qui habitoient entre le Rhin, l'Iſſel, l'Elbe, la Saale & le Mein, juſqu'à la mer, ſe liguérent enſemble, & prirent le nom de *Francs* vers le tems de l'empire de Gallien, pour marquer leur réſolution à maintenir leur liberté, & s'affranchir de la tyrannie des Gouverneurs Romains, qu'ils chaſſérent enfin des Gaules. *Les Marcomans*, qui tenoient tout le païs qui eſt depuis le Mein, juſqu'à la ſource du Danube, s'emparérent de la Bohéme. Les *Quades*, qui habitoient vers le Danube, où eſt maintenant la Moravie, & les *Allemans*, Peuples mêlez de toutes les Nations Gauloiſes, occupérent long-tems les terres que les Marcomans avoient laiſſées, puis repaſſérent le Rhin, & firent la guerre aux Romains dans les Gaules, d'où ils étoient ſortis, & s'emparérent du païs que tiennent aujourd'hui les Griſons. Les *Bourguignons*, qui habitoient une partie du païs appellé maintenant la grande Pologne, entre l'Oder & la Viſtule, prirent la place de ces Allemans, dans les païs qui furent depuis nommez le Wirtemberg & le Briſgaw, d'où s'étant jettez dans les Gaules, preſque en même tems que les François, ils y fondérent le Royaume de Bourgogne. Les *Lombards*, qui occupoient une partie du païs nommé aujourd'hui le Marquiſat de Brandebourg, entre l'Oder & l'Elbe, établirent enfin un Royaume dans l'Italie. Les *Suéves*, c'eſt à dire, les peuples dont le païs étoit entre l'Elbe, la Saale, la forêt de Bohéme, & le Mein, (où ſont à preſent ſituées la Miſnie deça l'Elbe, la Principauté d'Anhalt, la Voitlande, & une partie du Haut Palatinat) firent la guerre aux Romains, & s'étendirent en deçà du Danube, juſqu'au Lac de Conſtance, dans la province appellée maintenant Suaube, ou Souabe. Les *Goths* qui habitoient le long de la Viſtule, juſqu'à ſon embouchure, dans la mer Suévique ou Baltique, établirent deux Royaumes, l'un en Italie, appellé des *Oſtrogoths*, & l'autre en Eſpagne, nommé des *Viſigoths*. Les *Vandales*, qui retinrent ce nom, lequel leur étoit commun avec d'autres nations de la Vandalie, firent de grandes conquêtes dans l'Eſpagne & dans l'Afrique.

MEMBRES DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On appelle Membres de l'Empire, les Etats de l'Empire d'Allemagne, qui ont ſéance & voix dans les Diétes ou Aſſemblées générales, ſavoir, les Princes Séculiers & Eccléſiaſtiques, les Prélats qui ne ſont pas Princes, les Comtes & les Barons, & les Villes Impériales. A l'égard des Princes, chaque maiſon a ordinairement un certain nombre de voix dans les Diétes: les unes n'en ont qu'une, les autres deux, trois ou quatre, & même cinq. Dans quelques-unes de ces maiſons, l'aîné a la Principauté toute entiére, & ne donne qu'un appanage à ſes cadets. Dans d'autres tous les fréres partagent avec l'aîné, mais non pas toujours également. Dans les premiéres, l'aîné ſeul répréſente toute la maiſon; & dans les autres, quoique chaque cadet puiſſe venir à l'Aſſemblée, ils ne peuvent tous enſemble former qu'une voix, dont ils doivent convenir entre eux. 1. La Maiſon d'AUTRICHE tient le premier rang entre les Princes Séculiers, non pas tant par ſon ancienneté, que par la grandeur de ſes Etats, & parce que depuis quelques ſiécles, elle s'eſt toujours conſervée dans la poſſeſſion du thrône impérial. L'Archiduc d'Autriche n'eſt point obligé de ſortir de ſes Etats, pour aller demander l'inveſtiture: on eſt obligé de la lui venir offrir ſur ſes terres, & il la reçoit dans un habit, & d'une maniére, qui marque qu'étant Membre de l'Empire, il prétend néanmoins être égal à l'Empereur, & non pas inférieur. En effet l'Empereur n'a aucune

vue sur ce que l'Archiduc fait dans ses Etats, où il posséde une espéce de souveraineté. 2. La maison des *Comtes Palatins du Rhin*, & des *Ducs de Baviére*, est une des plus anciennes d'Allemagne. Elle est séparée en deux branches principales; celle qui descend de Rodolphe, & celle qui est issue de Guillaume. Cette derniére posséde le Duché de Baviére & le Haut Palatinat, avec la Dignité Electorale. La postérité de Rodolphe s'est séparée en plusieurs branches, dont l'Electeur Palatin est le Chef. Le Bas Palatinat qui lui est demeuré, est une des plus belles Provinces d'Allemagne. Le Palatin de Neubourg, à qui sont échus par succession l'Electorat & les biens de la branche aînée de la maison Palatine, avoit ses Etats le long du Danube, & possédoit d'ailleurs les Duchez de Juliers, & de Berg, qu'il a réünis à l'Electorat. Les Palatins de Sultzbach, de Simmeren, de Deux-Ponts, de Birkenfeld, & de Lautrec, qui sont de cette même famille, possédent de petits Etats. La branche de Deux-Ponts a donné à la Suéde le Roi Charles Gustave, ayeul du Feu Roi Charles XII, & de Ulrique Eléonor la Reine sa sœur; & par la paix d'Osnabruck elle posséde en Allemagne les Duchez de Brémen, & de Ferden, &c. 3 Les Etats du Duc *de Saxe* sont situez à peu près au milieu de l'Allemagne. Les Princes de cette maison sont divisez en deux branches; celle qui vient d'Ernest, & celle qui descend d'Albert. L'Electeur est de celle-ci: Les Ducs d'Altembourg, de Gotha, & de Weimar viennent de l'autre branche. 4. Le Chef des *Marcgraves de Brandebourg*, est l'Electeur de ce nom, qui posséde la Marche, la Pomeranie ultérieure, le Duché de Cléves, &c. 5. Le *Roi de Bohéme* est Electeur; mais ses Etats n'ont rien de commun avec l'Allemagne, & ce Royaume n'est pas proprement un Membre de l'Empire. 6. Après ces Maisons électorales, il y a les *Ducs de Brunswic* de la maison d'Hanovre, pour laquelle on a créé un nouvel électorat en 1692; les *Ducs de Mekelbourg*, dans le Cercle de la Basse Saxe; le *Duc de Wirtemberg*, dans la Souabe; les *Landgraves de Hesse*, dans le Cercle du Haut Rhin ou d'Alsace; les *Marquis de Bade* dans la Souabe; les *Ducs de Holstein*, dans le Cercle de la Basse Saxe; le *Duc de Saxe-Lawembourg*, dans la Basse Saxe; & les *Princes d'Anhalt*, dans la Haute. Voilà les anciens Princes d'Allemagne; car encore que les Ducs de Savoye & de Lorraine ayent quelques fiefs relevant de l'Empire, & séance aux Diétes en cette qualité, néanmoins parce que leurs Etats sont séparez de l'Allemagne, on ne les considére pas comme Membres de l'Empire. 7. Il y a encore d'autres Princes créez par l'Empereur Ferdinand II. qui commença de régner en 1619, savoir, les *Princes de Hohenzollern, d'Eggemberg*, de *Nassau-Hadamar*, de *Nassau-Dillembourg*, de *Lobkowits*, de *Solms*, de *Dietrichstein*, d'*Aversperg*, de *Picolomini* mais ceux-ci sont beaucoup au dessous des anciens, & l'on dit, que de puissans Comtes ils sont devenus petits Princes. 8. Les *Evêques* & les *Abbez* forment en Allemagne une autre classe de Princes. Les Principautez Ecclésiastiques, qui ne sont point tombées entre les mains des Protestans; sont les trois Archevêchez de Mayence, de Tréves & de Cologne, qui ont titre d'Electorat, l'Archevêché de Saltzbourg, & celui de Bezançon, dans le Comté de Bourgogne, qui appartient aujourd'hui à la France; car Magdebourg est sécularisé, & n'a plus rien d'ecclésiastique. Les Evêchez sont Bamberg, Wirtsbourg, Wormes, Spire, Aichstat, Strasbourg, Constance, Ausbourg, Hildesheim, Paderborn, Freisinghen, Ratisbonne, Passaw, Trente, Brixen, Bâle, Liége, Osnabruk, Munster, Coire, & Vienne. Le Grand Maître de l'Ordre Teutonique tient la premiére place entre les Evêques. L'Evêché de Lubek est demeuré aux Protestans, & est presque confondu dans le patrimoine des Ducs de Holstein. Parmi les Abbez ou Prélats qui tiennent rang de Princes, on compte ceux de Fulde, de Kempten, d'Elwang, de Murbach, de Luders; le Grand Prieur de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, dont la résidence est à Haitersheim; les Abbez de Berchtesgaden, de Weissembourg, de Prum, de Stabel ou Stavelo & de Corvey. 9. Les autres *Prélats qui ne sont pas Princes*, se divisent en deux classes; celle de Souabe, & celle du Rhin, qui ont chacune une voix dans les Diétes, & tiennent même rang que les Comtes. 10. *Tous* les *Comtes* ensemble ont quatre voix dans les Assemblées; la premiére est pour les Comtes de Vétéravie, la seconde, pour ceux de Souabe; la troisiéme, pour ceux de Franconie; & la quatriéme, pour ceux de Westphalie. Il y a plusieurs Comtes & Barons dans les païs héréditaires de l'Empire, qui ont été depuis peu élevez à cette dignité; mais ils ne sont point Membres de l'Empire, & n'ont point de voix aux Assemblées. 11. Les *Villes Impériales*, c'est à dire, qui relévent immédiatement de l'Empereur ou de l'Empire, forment un Collége particulier dans les Diétes ou assemblées générales; & sont divisées en deux classes, qu'on appelle *bancs*, savoir, celui du Rhin, & celui de Souabe. Les plus considérables sont, Nuremberg, Ausbourg, Cologne, Lubek, Ulme, Strasbourg, Francfort, Ratisbonne, Aix-la-Chapelle. Quelques autres puissantes villes d'Allemagne sont libres; mais elles ne jouissent pas de leur liberté sans contestation, comme Hambourg, sur laquelle les Ducs de Holstein prétendent avoir droit; Bréme, dont les Suédois voudroient bien se rendre maîtres. La ville de Brunswic, qui est entre les Etats des Ducs de Brunswic & de Lunebourg, a été libre jusqu'en 1671, & appartient aujourd'hui aux Ducs de ce nom. 12. La *Noblesse libre* de l'Empire, c'est à dire, qui ne reconnoît que l'Empereur, est partagée en trois classes, de Franconie, de Souabe, & du Rhin. Ces Gentilshommes ont des Directeurs de leur Ordre, & ils font quelquefois des assemblées; mais ils ne sont point appellez à celles de l'Empire. Ils ont néanmoins les mêmes droits, & les mêmes priviléges que les autres Etats, & ne manquent que de biens pour se pouvoir égaler aux Princes. * Puffendorf sous le nom de Severinus de Monzambano, *Etat présent de l'Empire d'Allemagne*. Heiss, *Hist. de l'Empire*.

EMPIRE (Marquisat du Saint) *Voyez* ANVERS.

EMPIRIQUES, nom dérivé du Grec πεῖρα, *essai*, désigne ceux qui sans une théorie exacte des causes, s'étoient forgé des axiomes de leur Art, fondez uniquement sur leur propre expérience. Sérapion fut le Fondateur de cette Secte. Apollonius, Glaucias & Héraclide de Tarente le suivirent de près. Pline nous dit que la Secte des Empiriques avoit commencé en Sicile, & que l'auteur en fut Macron Médecin célébre d'Agrigente, qui vivoit 310 ans avant la fondation de la ville de Rome. Le terme d'*Empirique*, signifie aujourd'hui un homme qui se vante de posséder des secrets dans la Médecine, d'avoir inventé de nouvelles compositions, des extraits chymiques, &c. & qui négligeant les principes d'Hippocrate, de Galien ou des Universitez, soit par ignorance, soit par opiniâtreté, refuse de se soumettre aux Statuts de la Faculté. Il y en a qui écrivent *Empyrique* par un *y*, le dérivant du mot Grec πῦρ qui signifie *le Feu*; mais ils se trompent. * Plutarque, *in Isid*. Pline. Diogéne Laërce. Corn. Celsus. Le Clerc, *Hist. de la Médecine*.

EMPOLI, ville de la Turquie en Europe. *Cherchez* CHISOPOLIS.

EMPOLI, bonne petite ville épiscopale d'Italie dans la Toscane. Elle est dans le Florentin sur l'Arno, entre Pise & Florence, à dix lieues de la premiére, & à sept de la derniére, dont son Evêché est suffragant. * Maty, *Diction. Géogr.*

EMPORIES, ville maritime de la province Tarraconnoise, étoit autrefois très-célébre & très florissante, & n'est aujourd'hui qu'un village composé de vint ou trente méchantes cabanes. Cette ancienne ville en comprenoit deux, dont chacune avoit ses murailles, & étoit l'ouvrage des Massiliens ou Marseillois, selon Strabon, ou des Phocéens, selon Pline, Tite-Live, & quelques autres Auteurs. On voit encore par les vestiges qui en restent dans ses ruïnes, de quelle grandeur elle pouvoit être; & l'on a trouvé quelquefois parmi ses masures des médailles, où l'on voyoit d'un côté un Pégase aîlé, avec l'inscription d'*Empories*, en caractéres tantôt Grecs, tantôt Latins, tantôt Espagnols, & de l'autre une tête de Cérès; ce qui marquoit la richesse de son commerce, & la fertilité de son terroir. * M. de Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica*. *Voyez* AMPOURDAN.

EMPSER. *Voyez* EMSER.

EMPURIAS ou CASTEL-ARAGONÉSÉ, *Emporia*, ville épiscopale de Sardaigne, sous la Métropole de Sassari. On dit que l'Evêché est aujourd'hui uni à celui de *Terra-Nova*, qui est une autre ville de la même île de Sardaigne. Elle est au couchant de l'île, du côté de celle de Corse, & sur la riviére de Termo ou Termi, dite Aragonésé: cette ville est très-bien fortifiée, avec un bon port & une citadelle. Elle a porté le nom de Castel-Aragonésé, parce que ce fut la premiére ville que les Aragonois prirent dans l'île de Sardaigne. D'autres la nomment *Castrum Aragonense & Tibula*. * Ferrarius, *in Topogr. Rom. Martyr.* Le Mire, *Geogr. Eccl.* Baudrand, &c.

EMPUSE, selon Eustathius, étoit une espéce de lutin, ou de fantôme effroyable dédié à Hécate, ou qu'Hécate faisoit paroître. Ce spectacle se changeoit d'une figure en une autre, comme le rapportent Suidas & Aristophane, prenant la forme, tantôt d'une belle femme, tantôt d'un bœuf, tantôt d'un chien, ou d'un autre animal. Il fut nommé Empuse, parce qu'il sembloit qu'il n'eût qu'un pié, du Grec εἷς, ἑνὸς, *un*, & πὲς *pié*. Par rapport à ces différentes figures, les Anciens inventérent ce proverbe, *Plus changeant qu'un Empuse*, contre celui qui est inconstant. Quelques-uns disent, qu'Empuse étoit Hecate même, ou l'une des Lamies. * Cartari, *Images des Dieux*.

EMS ou EEMS, *Amasius*, *Amasia & Amisius*, riviére d'Allemagne, qui a sa source dans la Westphalie, en l'Evêché de Paderborn, près du bourg de Ramzel. Elle passe à Varendorp, puis à deux lieues de Munster, où elle reçoit l'Aa, à Greven, à Rhenen, à Lingen, à Meppen, au fort de Lieroort, &c. & après s'être grossie des eaux de diverses riviéres, elle se jette dans la mer en la Frise orientale, près d'Emden. * Strabon, Ptolomée, Pline, Tacite, Pomponius Méla, &c. parlent de l'Ems.

EMS, ville d'Allemagne en deçà du Danube, située sur une riviére du même nom d'*Ems*, près des ruïnes de l'ancienne *Lauriacum*, surnommée *Colonia Aureliana* dans le Norique. Elle est dans la partie de la Haute Autriche, qu'on appelle le *Païs sur l'Ems*. Ce païs qui a environ dix lieues de long, est coupé en deux parties par le Danube, & fut incorporé à l'Autriche par le Duc Henri. Ce Duc ayant été obligé en 1156, de rendre la Baviére à Henri Léon, retint le Païs sur l'Ems qui en faisoit partie. L'Empereur Frédéric I. y consentit, ainsi que les Etats de l'Empire. L'Empereur Ferdinand II. l'engagea à Maximilien Duc de Baviére, l'an 1619, pour treize millions que ce Prince lui avoit prêtez durant la guerre de Bohéme. L'Empereur Ferdinand III. le dégagea aux dépens de l'Electeur Palatin, en donnant à Maximilien la dignité Electorale & le Haut Palatinat, ce qui l'obligea de renoncer à cette dette & à toutes prétentions sur ce Païs, tant pour lui que pour ses Successeurs. Il fut de plus ajoûté dans la paix de Munster qu'aussi-tôt qu'on auroit publié la paix, il donneroit à l'Empereur les autres actes obtenus sur cela, pour être cassez & annullez. *Lintz*, est la ville Capitale du Païs sur l'Ems. Les autres sont *Welz* & *Gemund*. Il n'y a dans la partie qui est au delà du Danube que de gros bourgs, & quantité de châteaux. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EMSER, (Jérôme) natif du Cercle de Souabe, fut Licentié en Droit Canon, Professeur à Leipzic & Sécrétaire & Conseiller de George, Duc de Saxe. En 1517, avant que les disputes de Religion eussent commencé, il donna à manger à Luther, qui avoit prêché à Dresde; il avoit aussi invité à dessein quelques Dominicains, entre lesquels & Luther il s'éleva une dispute fort vive sur la Théologie Thomistique. Lorsque dans la suite Luther reçut des applaudissemens des Hussites de Bohéme & qu'ils l'exhortérent à entreprendre la réforme de la Religion qu'il méditoit, Emser écrivit une lettre à un certain Docteur de Prague, dans laquelle il lui fit le récit de la dispute de Leipzic, & où il enleva toute espérance aux Hussites, que Luther prît jamais leur parti. Au reste il affectoit de louer Luther, mais froidement. Luther écrivit là-dessus une longue

lettre

lettre contre Emser, dans laquelle il l'attaque vertement sous le nom d'*Ægoceros* ou de *Capricorne*. Luther se servit de ce nom parce qu'Emser, fort entêté de sa Noblesse, faisoit mettre ses armes dans tous les livres de sa Bibliothéque, & ces armes étoient un *Bouc* ou un *Capricorne sautant*. Emser ne demeura pas en arriére; il écrivit aussi contre Luther; mais sur tout il travailla à supprimer la version Allemande de la Bible, que Luther avoit faite. Il publia pour cet effet en 1523, des Remarques en Allemand sur cette Version, & entreprit une nouvelle version du Nouveau Testament qui parut en 1527. Il publia qu'elle étoit faite par les ordres de George, Duc de Saxe, & des Evêques de Misnie & de Mersbourg. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce Duc ordonna dans la suite, que chacun se servît de la nouvelle traduction d'Emser, préférablement à celle de Luther. Bientôt après la mort d'Emser, c'est à dire, en 1529, sa Version du Nouveau Testament avec ses Remarques fut rimprimée à Cologne par les soins de Jean Dietenberger, qui joignit encore à cette édition les Remarques qui avoient paru séparément en 1528, & qu'on avoit omises dans l'édition de Dresde. Ce même Jean Dietenberger traduisit aussi en Allemand le Vieux Testament, & le joignit au Nouveau Testament d'Emser. Ce dernier avoit encore eu quelque dispute avec Luther au sujet de la canonisation de Bennon Evêque de Misnie, qu'on entreprit en 1524: car la Bulle que le Pape publia pour cet effet, donna occasion à Luther d'écrire un livre *contre l'Idole & le Diable de Misnie*; c'étoit là le titre du livre dans lequel Luther découvrit ce qu'il pensoit sur cette canonisation. Emser y repliqua avec beaucoup de véhémence. Au reste il avoit déja écrit, en 1512, *Historia de vita Bennonis*, & elle avoit paru à Leipzic, avec une dédicace à George Duc de Saxe. Emser mourut de mort subite le huitiéme novembre 1527. Voici les titres de ses Ecrits contre Luther, *Assertio Missæ contra Lutheranam formulam*; *de Canone Missæ*; &c. * Cochleus *Vita Lutheri*. Seckendorff, *Hist. Luth. l.* 1. *Sect.* 8. 62. 127. 141. *l.* 2. *Sect.* 34. *&c.* Kortholt, *de Var. Script. edit. c.* 25. *S.* 7. *seq.* Miræus, *de Scriptor. Sec. XVI.* Spondanus. Simon, *Hist. Critique des Versions du Nouveau Testament, c.* 43. Arnold, *Ketzer-Histor. p.* 2. *l.* 16. *c.* 8. *S.* 2. *&c.*

* EMSERBAD, village sur le Lohn dans le Comté de Nassau en Allemagne, au nord-ouest de la ville de Nassau, dont il est éloigné d'environ une bonne lieue. Il est renommé par ses Bains chauds.

EMSTER, ville d'Angleterre, dans le Comté d'Héréfort. Elle est située sur la riviére de Wie, & députe au Parlement. Ceux du Païs de Galles l'appellent *l'han-lient* à cause de ses beaux lins. On y trouve les plus fines toiles du Païs, & c'est ce qui la rend principalement recommandable. * Davity, *Comté d'Héréfort*.

EMUS, Roi de Thrace, fils de Borée & d'Orithye, conçut la folle vanité de se faire adorer comme Jupiter, & fut changé en rocher avec sa femme, qui prétendoit les mêmes honneurs qu'on rendoit à Junon. * Ovide, *l.* 11. *Metam. fab.* 2.

EMYLIUS Macer, Poëte Latin de Vérone. *Voyez* MACER.

EMYLOCUS, nom défiguré. *Voyez* EURYLOQUE.

E N A. &c.

* ENABRIS, lieu situé entre Scythopolis & Tibériade à 30 lieues de la derniére, dans la Tribu de Zabulon. Ce fut là que Vespasien fit camper son armée quand il voulut assiéger Tibériade. * Joseph, *Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 6.

ENAC, fils d'Arbé, qui donna son nom à *Cariat-Arbé* ou Hébron, étoit un Géant. Moïse ayant envoyé des personnes dans la Terre promise pour la reconnoître, ils rapportérent qu'ils avoient vu dans ce païs les fils d'Enac de la race des Géants, qui étoient des hommes semblables à des monstres, auprès desquels ils ne paroissoient que comme des sauterelles. Enac eut trois fils, savoir, *Sesai*, *Ahimon* & *Tholmai*, (*Josué, ch.* 15. *v.* 14,) qui en produisirent un grand nombre d'autres, terribles par leur férocité, & par la grandeur de leur taille. Quelques-uns ont cru que le nom de *Phénicien* donné aux Chananéens, & sur tout aux Sidoniens, venoit de *Bené-Enac* fils d'Enac. D'autres en font venir le nom Grec *Anax* qui signifie un Roi. Caleb aidé de la Tribu de Juda, prit *Cariat-Arbé* & ruina les Enacims l'an du monde 2559, & avant J. C. 1476. * *Nombres, ch.* 13. *v.* 29. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ÉNACIM, les enfans d'Enac. *Voyez* l'art. précédent.

ÉNAIM, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 34.

ÉNAK. *Voyez* ÉNAC.

ÉNAKIM. *Voyez* ÉNACIM.

ÉNAM. *Voyez* ENAIM.

ÉNAN, pére d'Ahira. *Voyez* HE'NAN.

ÉNAN, ancien lieu de la Palestine, à la droite du Jourdain, étoit situé proche la ville de Thamna, qui est aujourd'hui ruïnée, & entre les villes d'Elia & de Diospolis, appellée maintenant *Rama*. Il est différent d'un autre lieu nommé Enon, contre l'opinion de Baronius qui les a confondus. * Casaubon, *in Baronium*.

ÉNARQUE, ayant été abandonné des Médecins, & tenu pour mort, parut ensuite revenir à la vie, & assura qu'il étoit véritablement ressuscité. Il raconte que les esprits qui avoient séparé son ame de son corps, avoient été rudement reprimandez de leur maître; de ce qu'ils l'avoient pris pour un certain Nicauda Corroyeur, qui étoit mort d'une fiévre le même jour, & à la même heure que lui. Pour donner des preuves plus certaines de cette résurrection, il prédit à Plutarque, qui pour lors étoit malade, le retour de sa santé, qu'il recouvra bientôt après. C'est ce même Auteur qui rapporte cette Histoire dans son livre *de Anima*.

ENCAPUCHONNEZ. *Cherchez* CAPUCIATI.

* ENCAUSSE, village de France dans le Comminges, à l'est-nord-est de S. Bertrand de Comminges, dont il est éloigné de deux bonnes lieues.

ENCE'NIES, c'est à dire, *Dédicace* ou *Restauration*, fête que les Juifs célébroient le 25 de leur neuviéme mois, qu'ils nomment *Casleu*, & qui correspond à une partie des mois de novembre & décembre. Ce mot Encénies vient du mot Grec *καινον*, c'est à dire, *nouveau*; & toutes les fois que nous offrons quelque chose de nouveau, nous pouvons dire que nous faisons des Encénies, comme le remarque saint Augustin. Les Juifs célébroient toutes les années cette fête, en mémoire de la dédicace du Temple, faite par Judas *Machabée*, qui le purifia & le rétablit en l'an du monde 3870, & 165 avant J. C., trois années après qu'il eut été profané & pillé par Antiochus *Epiphanès*. Joséphe dans le XII livre de l'Histoire des Juifs, après avoir marqué ce qui s'étoit fait pour le rétablissement du temple, parle de cette fête en ces termes. „ Judas, „ *dit-il*, célébra pendant huit jours avec tout le peuple, par de so„ lennels sacrifices, la fête de la dédicace du temple; & il n'y eut „ point de plaisir honnête que l'on ne prît durant ce tems. Ce n'é„ toient que festins publics: l'air retentissoit des Hymnes & des „ Cantiques que l'on chantoit à la louange de Dieu; & la joye fut si „ grande de voir, après tant d'années, & lorsqu'on l'espéroit le „ moins, rétablir les anciennes coutumes de nos péres, & l'exerci„ ce de notre Religion, qu'il fut ordonné que l'on en feroit tous „ les ans une fête, qui continueroit durant huit jours. Elle s'est „ toujours observée depuis, & on la nomme la fête *des Lumiéres*; „ parce que selon mon opinion, ce bonheur fut comme une agréa„ ble lumiére, qui dissipa les ténébres de nos souffrances, dans un „ tems où nous n'osions nous le promettre. „ Il est parlé de cette fête dans l'Evangile de S. Jean, *au chap.* 10. *v.* 22. sous le nom de *fête de la dédicace*. Le mot *hiver* qui est dans le texte de S. Jean, montre que l'Evangeliste ne parloit que de cette fête de la restauration du temple faite par Judas *Machabée*. En effet, les autres dédicaces avoient été célébrées en une autre saison qu'en hiver. Ce que S. Cyrille a remarqué de la premiére, faite par Salomon en automne, au septiéme mois que les Hébreux nommoient *Tisri*. Celle que Zorobabel fit avec le grand Prêtre Jesus ou Jesçuah au retour de la captivité de Babylone, fut célébrée au douziéme mois que les Rabbins appellent *Adar*; & il est fait mention de ces deux dédicaces dans le I. ou III. *livre des Rois*, & dans *Esdras*, appellé aussi le *premier livre* d'Esdras. Joséphe parle bien d'une autre de ces Encénies faite par Hérode; mais l'Ecriture n'en dit mot. Ajoûtons à cela, que les Juifs célébroient en un même jour la fête de la victoire de Judith, celle du don des lumiéres, & les Encénies qu'on nommoit aussi *Scénopégie*. *Consultez* le Calendrier des Hébreux, rapporté par Sigonius. * I. ou III. *Rois, ch.* 8. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *Esdras* ou I. *d'Esdras, ch.* 6. I. des Machabées, *ch.* 4. II. *ch.* 10. *&c.* S. Augustin, *Tract.* 48. *in Joan.* S. Cyrille, *in Joan. l.* 7. *c.* 9. Joséphe, *l.* 12. *des Antiq. Judaiq. ch.* 11. *l.* 15. *&c.* Salian, *aux Ann.* & Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 25. *&* 35. 2890. *n.* 9. 10. *&c.*

ENCHELÉE, ville d'Illyrie, près de laquelle les Poëtes ont feint que Cadmus & Hermione furent changez en serpens. * Lucain, *l.* 3. *v.* 189.

ENCHIRIADE, certain Auteur qui composa un Traité de la Musique, vivoit apparemment dans le VIII siécle. Sigebert en parle ainsi dans le catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, *Enchiriades sub persona discipuli interrogantis, & magistri respondentis, scripsit Dialogum, De ratione Musica, & in tribus libris multiformes Musica regulas explicuit, c.* 109.

ENCHUSE, ou ENCHUISEN, *Enchusa*, ville du Païs-Bas dans la Nort-Hollande, à cinq ou six lieues d'Amsterdam, est grande, belle, fort propre, a divers canaux, & un bon port sur le Zuyderzée. La mer l'environne de deux côtez, & en fait comme une péninsule. Jean d'Arkel & Nicolas de Putten la brûlérent en 1279. Guillaume Comte de Hollande lui donna les priviléges de ville en 1355, & on l'entoura de murailles. En 1426, elle fut surprise par les Kennemars, & ensuite les soldats de la Comtesse Jacqueline y firent couper la tête à cent des principaux, qu'ils surprirent à table. Enchuse est la premiére ville qui secoua le joug des Espagnols en 1572, après la prise de Briel, ou la Brile. On l'aggrandit en 1591.

ENCKENWOERT ou ENKEVOORT, (Guillaume) Cardinal, Evêque d'Utrecht, étoit natif d'un bourg de Brabant, près de Bois-le-Duc. D'abord il fut Chanoine d'Anvers, puis prevôt d'Utrecht. Le Cardinal Adrien Florent, qui fut depuis le Pape Adrien VI. lui remit ce dernier Bénéfice; & ayant été mis sur le siége pontifical, il le voulut avoir auprès de lui, le fit Dataire, lui donna l'Evêché de Tortose, & le chapeau de Cardinal en 1523. Guillaume Enckenwoert fut le seul qu'Adrien VI. honora de cette dignité. Il fut arrêté par les Allemans à la prise de Rome, & paya trente mille ducats pour sa rançon. En 1529, il eut l'Evêché d'Utrecht, & mourut à Rome au mois de juin de l'an 1534, âgé de 90 ans. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Allemans. * Paul Jove, *Hist.* Gazet, *Hist. Eccl. du Païs-Bas.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* La Rochepozay, *Nomencl. Card.* Aubery, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ENCKHUISEN. *Voyez* ENCHUSE.

* ENCOLPE ou ENCOLPIUS est un des personnages que Pétrone introduit dans son ingénieuse Satyre.

ENCOLPIUS, Historien dans le second siécle, étoit contemporain de l'Empereur Alexandre Sévére, duquel il écrivit la Vie. " Lampridius en parle en ces termes. Encolpius, avec le„ quel il avoit été très-familier, dit, que s'il eût vu quelque voleur „ exercer la fonction de Juge, il avoit toujours un doigt prêt pour „ lui arracher un œil, &c. „ Septimius, Acholius, & Encolpius, qui ont écrit la Vie d'Alexandre, ont remarqué la même action, &c. Ce sont presque les seuls témoignages que nous ayons de cet Auteur. * Lampridius, *c.* 17. *&* 18.

Encolpius, suivant Lampride, rapportoit cette action d'Ale-

xandre Sévére. Ovinius Camillus, *dit-il*, d'une famille très ancienne, voulut s'élever à l'Empire. Alexandre en fut averti & on lui en donna des preuves indubitables. Sur cela il envoya prier Camillus de venir au Palais, & témoigna lui être obligé de ce qu'il s'offroit de lui même à ſe charger du fardeau des affaires, au lieu qu'il falloit y contraindre les autres malgré eux. Après cela il alla au Sénat avec Camillus qui trembloit de peur, agité par les remords de ſa conſcience, l'aſſocia à l'Empire & lui donna un appartement dans le Palais, le fit manger avec lui, & le fit revêtir d'ornemens impériaux plus magnifiques que les ſiens. Il y avoit alors quelque guerre contre les Barbares, qui demandoit la préſence de l'Empereur. Alexandre offrit à Camillus de l'y mener avec lui, s'il n'aimoit mieux y aller lui ſeul. Alexandre qui alloit à pié invita Camillus à en faire autant; mais comme il étoit fort délicat, ſe trouvant las au bout de deux lieues, Alexandre l'obligea de monter à cheval; & comme il ne put même le ſuivre à cheval que durant deux jours, il lui fit donner un caroſſe. Enfin Camillus demanda par grace de renoncer à l'Empire, proteſtant ou ſincérement ou par crainte, qu'il aimoit mieux mourir que de vivre de la ſorte. Alexandre lui permit de ſe retirer ſur ſes terres à la campagne, l'aſſurant qu'il n'avoit rien du tout à craindre & il le recommanda même aux ſoldats. *Thomas Elyot* qui vivoit ſous le régne d'Henri VIII. Roi d'Angleterre, publia un livre en Anglois intitulé, *L'Idée du Gouvernement tirée des actions & des ſentences notables d'Alexandre Sévére.* Il ſe vanta d'avoir traduit cet Ouvrage ſur le manuſcrit Grec d'Encolpius qu'un Gentilhomme Napolitain nommé *Puderic* lui avoit prêté. Mais on a montré qu'il avoit pris des matériaux dans Lampridius & dans Hérodien; qu'il avoit mal entendu, ou détourné en un autre ſens pluſieurs choſes que ces Hiſtoriens ont dites; & qu'il a inventé quantité de faits qu'ils n'ont point dits. * Bayle, *Dict. Crit. 4. édit.*

ENCRATITES, ou **CONTINENTS**, Hérétiques, qui s'élevérent dans le ſecond ſiécle, tiroient leur origine de Tatien. Cet Hérétique, diſciple de S. Juſtin Martyr, avoit paru aſſez long-tems comme un homme d'une éminente piété, d'un ſavoir extraordinaire, & avoit même compoſé pluſieurs excellens Ouvrages, entr'autres un Traité pour la défenſe des Chrétiens, que nous avons encore dans la Bibliothéque des Péres, & à la fin des Ouvrages de S. Juſtin. Après la mort de ſon Maître, la vanité le fit tomber dans les erreurs des Marcionites & des Valentiniens. Il diſoit qu'Adam étoit damné, & condamnoit le mariage comme une conjonction déteſtable, ſous prétexte d'enſeigner une vie Angélique par l'obſervation de la virginité. Il n'uſoit dans le ſacrifice que d'eau, & défendoit à ſes diſciples le vin & la chair. Il avoit compoſé un livre intitulé, *de la Perfection du Sauveur*, dans lequel il ſéparoit le vieil homme du nouveau, & attribuoit la loi & le mariage au Démon. S. Clément d'Alexandrie cite un paſſage tiré de ce livre dans le troiſiéme livre des Stromates. S. Epiphane diſtingue les TATIANITES des Encratites; mais il avoue que ces derniers ont ſuivi la doctrine de Tatien: & en effet ils ont enſeigné les mêmes erreurs; 1. Qu'il y a des principautez dans les cieux, & un Démon oppoſé au vrai Dieu, & qui a une vertu qui ne dépend point de lui, par laquelle il fait ce qu'il veut; 2. Qu'il faut s'abſtenir du mariage, ne point manger des choſes qui ont eu vie, & ne point boire de vin; 3. Qu'il ne faut ſe ſervir que d'eau dans les ſaints myſtéres. Ces mêmes Hérétiques ſont auſſi appellez à cauſe de cela, HYDROPARASTATES ou AQUARIENS. Il compoſa une certaine Harmonie des Evangeliſtes, qui étoit une véritable confuſion, falſifiant l'Ecriture à ſa fantaiſie. Cette héréſie ſe détruiſit d'elle même, parce que ſes dogmes étoient ridicules & que tout le monde en avoit horreur. * S. Irénée, *l. 1. c.* 31. Tertullien, *de Præſcriptionibus, c.* 32. Théodoret, *Hær. Fab. l.* 1. S. Epiphane, *Hær.* 46. S. Auguſtin, *Hær.* 25. Baronius, *A. C.* 179. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

ENCUBIERTA, qu'on nomme auſſi *l'île de S. Borondon* ou *de S. Blandan*, & *la Non trovada*, île de l'Océan Atlantique. On la place à 40 lieues de celle des Palmes, une des Canaries, du côté du couchant. On lui a donné le nom de *Couverte*, ou *non trouvée*, parce, dit-on, qu'on peut y être porté par hazard; mais qu'on ne la trouve jamais quand on la cherche. Ce pourroit bien être une île imaginaire. * Maty, *Diction. Géogr.*

ENDARO & ENDERO, ancienne petite ville fort déchue, eſt en Gréce dans l'Albanie, aux confins de la Servie, à quinze lieues d'Aleſſio, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENDE, île d'Aſie. *Cherchez* FLORES.

ENDECAN. *Voyez* ANDOKAN.

ENDEL, riviére. *Voyez* KARASU.

* **ENDELA & ENDELO**, petite iſle du Royaume de Danemark ſur les côtes occidentales du Nord-Jutland, au nord de l'Iſle de Fuynen, & au ſud-oueſt de celle de Samſoe.

ENDELECHIUS, ou **SEVERUS SANCTUS**, Rhéteur & Poëte Chrétien, vivoit ſur la fin du quatriéme ſiécle, vers l'an 390. Ce fut lui qui perſuada à ſaint Paulin Evêque de Nole, de travailler à une Apologie pour l'Empereur Théodoſe *le Grand*, contre les Payens qui parloient très-mal de ce Prince, & qui écrivit encore une Eglogue, qui avoit pour titre, *de mortibus Boum*; & que Pierre Pithou fit imprimer l'an 1590, avec un Recueil d'Epigrammes des Anciens. On la trouve auſſi dans la Bibliothéque des Péres. L'Auteur introduit un Payen qui ſe plaint de la mortalité des animaux, & un Chrétien qui rapporte tout aux ordres de la providence. * *Voyez tome* 8. *Biblioth. SS. PP. édit.* 2. Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Le Mire, *in Auct. &c.*

ENDELO. *Voyez* ENDELA.

ENDERO. *Voyez* ENDARO.

ENDERUM. *Voyez* ENDARO.

ENDING, fort petite ville autrefois Impériale & libre; maintenant ſoumiſe aux Archiducs d'Autriche. Elle eſt dans le Briſgaw en Souabe, près du Rhin, environ à quatre lieues au deſſous de Briſach. * Maty, *Diction. Géogr.*

ENDLIBUCH: C'eſt le nom d'une contrée renfermée entre de hautes montagnes dans le Canton de Lucerne. Le bourg principal qui s'y trouve, porte auſſi le nom d'*Endlibuch*. La Maiſon d'Autriche engagea ce païs, en 1405, à la ville de Lucerne qui en eſt encore en poſſeſſion, & qui y envoye tous les deux ans un Baillif tiré du Petit Conſeil de cette ville. Les excellens fromages de l'Endlibuch, la taille, la force, auſſi bien que la groſſiéreté de ſes Habitans, ont rendu ce petit païs aſſez connu. En 1653, ils ſe rebellérent contre leur Souverain. On tâcha d'abord de les appaiſer par la douceur en employant les bons offices & la mediation des autres Cantons; mais ce fut en vain. Les Rebelles s'unirent par un ferment, violérent les Droits des Députez des Cantons, leur firent pluſieurs affronts, & vinrent enfin à main armée devant la ville de Lucerne. L'exemple de ces mutins fut contagieux, ceux de l'*Emmenthal* dans le Canton de Berne, ceux de l'*Ergow*, les Sujets des Cantons de *Bâle* & de *Soleure* ſe revoltérent auſſi, & tinrent deux aſſemblées en avril 1653, la premiére à Sumiswald & l'autre à Huttwyl, dans leſquelles ils jurérent une nouvelle alliance. Ils choiſirent pour leur Général *Nicolas Lœwenberger* du Bailliage de Trachſelwald dans le Canton de Berne. Tous les Rebelles prirent alors les armes, s'emparérent de quelques piéces d'artillerie qu'ils trouvérent à Zofingue & à Surſée, ſe ſaiſirent des paſſages & bloquerent les principales villes. Cette inſolence des Sujets ne pouvant être reprimée que par les armes, les Capitales des Cantons, ſe virent obligées de ſe mettre en campagne contr'eux. Le Général Wertmuller commandoit un corps de 8000 hommes, fournis par les villes de Zurich, de Glaris, d'Appenzell, de S. Gall, &c. Le Général d'Erlach fut à la tête de 4000 hommes du Canton de Berne. Le Général Zweyer conduiſit 5000 hommes fournis par le Canton de Lucerne & les autres quatre Cantons Catholiques. Ces trois corps, très-bien commandez, firent parfaitement leur devoir & réduiſirent les Rebelles, qui perdirent ſur tout courage, lorsqu'au nombre de 20000 commandez par Lœwenberger, ils eurent attaqué le 24 mai le Général Wertmuller, près de Lentzburg, & qu'ils en eurent été vigoureuſement repouſſez. Ils demandérent alors la paix, & on la leur accorda excepté aux Chefs de la rebellion qui ſubirent les peines que méritoit leur revolte. * Stumpf, *l.* 5. *p.* 227. *Manifeſt. der Stadt Lucern, ann.* 1653. Waldkirch, *E. B. H. P.* 2. *p.* 520. *& ſuiv.*

ENDOR, ville de Paleſtine dans la Tribu de Manaſſé, où périrent Siſara & Jabin. * Euſébe la place à quatre milles du Mont Thabor vers le midi, près de Naïm vers Scythopolis. C'eſt là où demeuroit la Pythoniſſe que Saül conſulta. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 28. *v.* 7. Cette ville ſe nomme auſſi *Endor de Jiſréël.* * *Joſué, ch.* 17. *v.* 11. *Pſeaume* 83, ſelon l'Hébreu; & 82, ſelon la Vulgate, *v.* 11. Rélandi *Palæſtina, l.* 3. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ENDOVELLICUS, Divinité des anciens Celtes, dont on n'a aucune connoiſſance, que par des Inſcriptions antiques, qui ont été découvertes à Villa Viciosa en Portugal. Janus Gruterus, les a publiées dans ſon Recueil d'Inſcriptions anciennes: d'autres y ont fait leurs remarques, que F. Seyfait, Principal du Collége d'Altembourg, a fait imprimer en la même ville en 1634.

ENDREN. *Voyez* ANDRINOPLE.

ENDRENOS, petite ville autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Natolie propre, vers la ville de Bourſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENDRIS, (Jaques) Miniſtre Proteſtant. *Cherchez* ANDRE' (Jaques)

ENDYMION, Berger de la Carie, étoit petit-fils de Jupiter, & fils d'Æthlius. On dit qu'ayant été ſurpris en careſſant Junon, il fut condamné à un ſommeil perpétuel, ſelon quelques-uns, ou de trente ans ſeulement, ſelon les autres. La lune ſe cachant derriére une montagne, le venoit viſiter les nuits, & en eut même pluſieurs enfans. Voilà ce que la Fable rapporte: mais ceux qui à travers ces voiles cherchent les véritez qu'elle cache, diſent qu'Endymion étoit un Aſtrologue, qui le premier obſerva le cours de la lune, & qui employa trente années à cette curieuſe recherche. * Hygin, *in Poët. Aſtron.* Fulgence, *l.* 11. *Mythol, ch. dernier.* Pline, *l.* 2. *c.* 9. Apollonius, *l.* 4. *Argon.*

ENDYMION, deuxiéme Roi d'Elide, dans le Péloponnéſe, fut chaſſé de ſon Royaume, pour avoir été vaincu dans les Jeux Olympiques, & ſe retira dans la Carie, vers le Mont Latmos, où il s'appliqua à la connoiſſance du cours des aſtres, & principalement de la Lune, ce qui a donné lieu à la Fable des Poëtes, dont il eſt parlé dans l'article précédent. Son fils Epeus régna en ſon abſence. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 2. Pauſanias, *in Eliacis.*

ENÉAS SILVIUS de Sienne, célébre par ſon génie, qui l'éleva au ſouverain Pontificat. *Cherchez* PIE II. Pape.

ENÉE, Prince Troyen, fils de Vénus & d'Anchiſe, & pére de Jule ou Aſcanius, deſcendoit des Rois de Troye. Dardanus fut pére d'Erichthonius qui laiſſa Tros; & ce dernier eut trois fils, Ilus, Aſſaracus, & Ganyméde. Aſſaracus épouſa ſa petite niéce Clitodore, fille de Laomédon, & en eut Capys, qui laiſſa de la Nymphe Naïs, Anchiſe pére d'Enée. Après que la ville de Troye eut été priſe par les Grecs, Enée ſe ſauva la nuit, chargé des Dieux de ſon païs, de ſon pére qu'il portoit ſur ſes épaules, & de ſon fils qu'il menoit par la main. Il envoya ſon pére vers le Mont Ida, avec tout ce qu'il put emporter de ſon bien, & s'oppoſa quelque tems avec ſon fils aux Grecs qui pilloient la ville; ce qui a donné lieu aux Poëtes de dire, qu'il avoit porté ſon Pére ſur ſes épaules, & conduit ſon fils par la main. On dit qu'il perdit alors ſa femme Créüſe; que les Grecs, ſoit par reſpect, ſoit parce qu'il les avoit introduits dans la ville, le laiſſérent aller; & qu'après pluſieurs avantures il paſſa en Macédoine, puis en Sicile, & enfin dans le païs des Latins, où il épouſa Lavinie, fille du Roi Latinus, & défit Turnus Roi des Rutules, à qui elle avoit été promiſe. Il fit bâtir quelques villes, & ayant uni les Aborigénes à ſes Peuples, il leur donna à tous le nom de Latins. Depuis, les Rutules ſe joignirent à Mézence Roi de Toſcane, & contre les Latins. Le combat ſe donna ſur les bords de la riviére de Numique. Après ce combat Enée diſparut, & ſans doute ſe noya dans cette riviére, ou bien il

fut tué en combattant contre les Toſcans l'an du Monde 2877, & de J. C. 1158. Ses Sujets lui élevérent un tombeau ſur le rivage de cette riviére de Numique, & l'appellérent Jupiter *Indigéte*. Aſcanius ſon fils lui ſuccéda. Virgile dans ſon Enéïde a inſeré l'épiſode des amours d'Enée avec Didon, Reine de Carthage, par une licence Poëtique, qui lui a fait rapprocher des tems ſéparez par un long eſpace. *Voyez* DIDON. D'autres Auteurs varient extrémement entr eux au ſujet d'Enée. Leſchès, Auteur de la petite Iliade, a cru que ce Prince ayant été fait priſonnier par les Troyens, fut donné pour eſclave à Néoptolémus ou Pyrrhus, fils d'Achille. Tzetzès ajoûte, que quand Pyrrhus eut été tué par Oreſte à Delphes dans le temple d'Apollon, Enée qui fut mis en liberté, ſe retira dans la Macédoine, en une ville nommée *Rhœcelus*, qui depuis fut appellée *Ænus*, & qu'enſuite il paſſa en Italie. Quelques Hiſtoriens citez par Denys d'*Halicarnaſſe*, ont écrit qu'Enée étoit abſent, lorsque la ville de Troye fut priſe, & que Priam l'avoit envoyé en Italie avec quelques troupes. Darès veut qu'Enée, Anténor & Polydamas, ayent livré aux Grecs la ville de Troye, à cauſe de la haine qu'ils avoient conçue contre le Roi Priam. Tzetzès parlant d'Anténor, dit qu'il donna le ſignal aux Grecs avec un flambeau, & qu'il ouvrit la porte du cheval de bois, pour en faire ſortir ceux qui s'y étoient cachez. D'autres Ecrivains ont aſſuré, qu'après que les Grecs eurent pris la ville, Enée ſe retira dans la forteresſe, où étoient les Dieux particuliers des Troyens, & la plus grande partie de ſes richeſſes: mais que ſe voyant hors d'état de tenir long-tems, il fit ſortir par une porte de derriére, les femmes, les enfans & les vieillards, & donna ordre à quelques ſoldats qui les conduiſoient avec le bagage, de ſe retirer vers le mont Ida. Avec ce qu'il avoit retenu de gens, il ſoutint pendant quelque tems l'effort des ennemis, & ſortit enſuite par la même porte, accompagné de ſes troupes, pour aller joindre les autres, ſans être apperçu ni pourſuivi par les Grecs, qui s'arrêtoient à piller la ville. La plupart des Habitans des lieux voiſins ayant jugé par le feu qu'ils voyoient, que la ville de Troye étoit priſe, ſe ſauvérent auſſi ſur le mont Ida, où les Grecs les attaquérent inutilement. Ainſi Enée capitula, & obtint la liberté de ſe retirer où il voudroit, avec ſes richeſſes & les troupes qu'il commandoit, pourvû que ce fût hors de la Phrygie. Après que les Grecs furent partis, on dit qu'Enée ſe rendit maître de la Troade, qu'il fit rebâtir la ville de Troye, qu'il y régna, & que ſes enfans lui ſuccédérent. D'autres, comme Demetrius de Sceplis, ont écrit qu'Enée, ſon fils Aſcanius, & Scamandre, fils d'Hector, régnérent dans la même ville de Sceplis, & que leurs Deſcendans y conſervérent long-tems l'autorité ſouveraine. Si l'on s'en rapporte à Céphalon & à Hégéſippe, Enée ſe retira en Thrace, où il mourut. Selon Strabon, quelques Auteurs ont aſſuré qu'il établit ſa demeure en Macédoine, aſſez près du mont Olympe. Si l'on en croit ce même Géographe, d'autres ont dit qu'Enée prit la route d'Arcadie, & qu'il fixa ſon ſéjour à Orchoméne. Quelques-uns tâchent de concilier tous ces Hiſtoriens, & avouent qu'il alla en Thrace, en Macédoine, & en Arcadie; mais qu'enſuite il ſe retira en Italie. Triphiodore, qui a fait un Poëme de la priſe d'Ilium, ou de Troye, voyant cette diverſité d'opinions, & voulant néanmoins qu'Enée ſe fût retiré en Italie, fait paroître la Déeſſe Vénus qui y tranſporte Enée avec Anchiſe, & ſe tire d'affaire par cette fiction. Enfin il y a des Auteurs citez par Denys d'*Halicarnaſſe*, qui ſoutiennent qu'Enée n'aborda jamais en Italie, ou que ce fut un Enée différent du Prince Troyen, fils d'Anchiſe & de Venus. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. *Hiſt. Rom.* Tite-Live, *l.* 1. Aurelius Victor, *l.* 1. *Orig. Rom.* Homére. Virgile. Chevreau, *Hiſt du Monde*. On doit ſur tout lire la Diſſertation du ſavant Bochart ſur cette Queſtion, ſi Enée a jamais été en Italie, où il ſoutient fortement la négative.

ENÉE SILVIUS Roi des Latins. *Voyez* SILVIUS (*Æneas*).

ÉNÉE, l'un des Députez que les Lacédémoniens, dans la huitiéme année de la guerre du Péloponnéſe, envoyérent aux Athéniens, pour terminer les différens, qu'ils avoient entr'eux. * Le Scholiaſte d'*Ariſtophane*, *p.* 336. *de l'Edit. de Génève*, *en* 1607.

ÉNÉE, de la ville de Lydde, la cinquiéme dans les onze Toparchies de la Judée. Il étoit paralytique depuis huit ans, & fut guéri par ſaint Pierre, qui lui dit, *Enée, le Seigneur Jeſus-Chriſt vous guériſſe, levez-vous & faites votre lit.* La guériſon corporelle d'Enée fut ſuivie de ſa converſion. Ceux de ſon païs, c'eſt à dire, les Lyddiens ſe convertirent auſſi à la vue d'un tel miracle, de même que ceux de Saronne. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 9. *v.* 33. 34. & 35.

ÉNÉE, un des premiers Habitans de Tarichée, chez qui Joſéphe l'Hiſtorien Gouverneur de Galilée, fit mettre en dépôt l'argent que les ſoldats avoient pris à Ptolomée, Intendant du Roi Agrippa & de Bérénice ſa ſœur, l'an 66 de Jeſus-Chriſt, le douziéme de Néron. * Joſéphe, *de la Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 43. de la traduction de M. Arnaud d'Andilly: & *ch.* 26. de l'édition Gréque & Latine de Cologne de l'an 1691.

ÉNÉE, un Habitant de Jéruſalem, qui ſe rendit à Tite pendant le ſiége. Cet Enée, ayant été envoyé de la part des Romains à Caſtor, qui étoit ſur une tour, & faiſoit mine de ſe vouloir rendre afin de recevoir de l'argent, qu'il lui vouloit donner, fut écraſé par une groſſe pierre, que Caſtor fit rouler ſur lui, laquelle faillit à tuer Tite. * Joſéphe, *de la Guerre des Juifs*, de la traduction Françoiſe de M. Arnaud d'Andilly, *l.* 5. *ch.* 23. de l'original Grec, *l.* 6. *ch.* 23. & de la verſion de Rufin, *l.* 6. *ch.* 9.

ÉNÉE ou ÉNÉAS TACTICUS, eſt un des plus anciens Auteurs qui ayent écrit de l'Art Militaire. Il vivoit du tems d'Ariſtote, ſous la CXI Olympiade, vers l'an 336 avant Jeſus-Chriſt. Il écrivit pluſieurs Traitez de l'Art Militaire, alléguez par Polybe & Elien. Les Abbréviateurs de Geſner aſſurent qu'il y en a un manuſcrit dans la Bibliothéque du Vatican: c'eſt celui que Caſaubon a publié. Cinéas de Theſſalie, Conſeiller de Pyrrhus Roi des Epirotes, fit un Abbrégé de ces livres. * Voſſius, *des Mathématiques*, *ch.* 48. *S.* 3. & 4. & *des Hiſtoriens Grecs*, *liv.* 4. *ch.* 11. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édition.*

ÉNÉE, Roi des Arabes. *Cherchez* ARÉTAS.

ÉNÉE DE GAZE, Philoſophe Platonicien, ſur la fin du V ſiécle, ſous l'empire de Zénon, parle comme témoin oculaire des ſouffrances de quelques Martyrs d'Afrique, ſous Hunneric Roi des Vandales, qui mourut en 485. Il ſe fit Chrétien, & compoſa un Dialogue intitulé *Théophraſte*, de l'immortalité de l'ame & de la réſurrection des corps. Ambroiſe Abbé de Camaldoli, l'a traduit de Grec en Latin, tel que nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres. On l'imprima la premiére fois à Bâle en 1516, & on le publia enſuite avec la traduction de Jean Wolf de Zurich: mais cette derniére n'eſt pas fidéle, & a été miſe dans la liſte des livres cenſurez. Jean Baver de Leipſic publia encore, l'an 1655, en un volume *in quarto*, le Dialogue d'Enée de Gaze, avec des Notes de Gaſpar Barthius. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Labbe, *Diſſert. Hiſt. &c.*

ÉNÉE, Evêque de Paris, vers l'an 860, étoit un homme de grand eſprit, & d'une prudence conſommée dans les affaires. Il aquit tellement l'eſtime du Roi Charles *le Chauve* dans la charge de Notaire, ou de Sécrétaire du Sacré Palais, que ce Prince le nomma pour remplir le ſiége Epiſcopal de la ville capitale de ſon Royaume. Ce choix fut ſuivi de l'applaudiſſement général de la Cour & de la ville, & ſur tout du Clergé. Ce fut lui qui ſur les inſtances du Pape & du Roi, fit un excellent livre contre les erreurs des Grecs, où, en répondant à tous les reproches du Patriarche Photius, il entreprend de montrer la vérité de la doctrine, & la ſainteté des uſages de l'Egliſe Latine, par l'Ecriture Sainte, par les Conciles, & par les réflexions qu'il fait ſur les témoignages qu'il cite. Les autres Prélats du Royaume & les Savans firent beaucoup d'eſtime de cet Ouvrage qui fut auſſi très bien reçu à Rome. * Loup Abbé de Ferriéres, *Epiſt.* 68. & 99. Flodoard. Dom Luc d'Achery, *in Spicilegio.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IX. ſiécle.*

ÉNÉE SILVIUS, Pape. *Voyez* PIE II. Pape.

ÉNERGIQUES, eſt le nom qu'on donna dans le XVI ſiécle à quelques Sacramentaires, diſciples de Calvin & de Mélanchthon. Ils inventérent une nouvelle maniére d'expliquer les paroles du fils de Dieu, pour la conſécration de ſon corps. Ils diſoient que l'Euchariſtie eſt, non pas le corps, mais l'énergie & la vertu de Jeſus-Chriſt, & comme l'inveſtiture d'un héritage. Il n'y a jamais eu de Secte particuliére de ce nom, diſtincte des Calviniſtes; c'eſt ſeulement un nom, que quelques Controverſiſtes leur ont donné, & que l'on a mal à propos érigé en Secte. * Pratéole, *Elenchus Heretic.* Sandére, *Her.* 213. Gautier, *en la Chron. XIV. ſiécle*, *ch.* 95.

* ÉNERGUMÉNES. Dans la primitive Egliſe on appelloit de ce nom ceux qui étoient poſſédez du Démon, & qui étant Chrétiens avoient une place particuliére dans les Egliſes où ils devoient demeurer debout. Ils ne pouvoient être admis aux fonctions du Sacerdoce. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cave, *premier Chriſtianiſme.* Du Frêne, *Gloſſar. Græc. p.* 386. Beverigius, *ad Can. Apoſt.* 79.

ÉNÉSIDÉME, Roi des Argiens, ſe voyant enfermé dans la ville d'Argos, & preſſé par ſes ennemis, ne voulut jamais quitter le poſte qu'il occupoit; & prenant congé de ſes ſoldats, leur dit qu'il aimoit mieux mourir pour la défenſe de ſa patrie, que de ſe ſauver en l'expoſant à la fureur des Etrangers. * Tite-Live, *l.* 32.

* ÉNÉSIDÉME eſt le nom d'un Philoſophe Sceptique dont parle Diogéne dans la Vie de Pyrrhon.

ÉNÉTUS, Athléte, ayant été déclaré victorieux pour la cinquiéme fois aux Jeux Olympiques, mourut de joye auſſi-tôt qu'il eut reçu la couronne. Du tems de Pauſanias, qui rapporte cette avanture, on voyoit encore ſa ſtatue à Amyclée.

ENFANCE DE N. S. JÉSUS-CHRIST, (filles de l') Congrégation qui commença à ſe former dès l'an 1657, à Toulouſe, & dont la fin étoit d'inſtruire les jeunes filles, d'aſſiſter les malades, même de ſecourir les peſtiférez. Elles ne s'engageoient qu'à la ſtabilité après deux ans d'eſſai; & l'on n'y pouvoit recevoir de veuves. Celles qui entroient dans cette Congrégation, conſervoient tous leurs biens de famille, & tous leurs droits: elles étoient diſtinguées les unes des autres par leur naiſſance; les ſeules nobles pouvoient être Supérieures, Intendantes ou Economes: celles qui étoient nées de familles bourgeoiſes, partageoient tous les autres emplois avec les nobles: les autres étoient ſuivantes, femmes de chambre, ſervantes du gros emploi, & ne pouvoient ſortir de ce rang. M. de Ciron, Chanoine de la Cathédrale de Toulouſe qui avoit fait ces réglemens, y en avoit encore ajoûté d'autres qui ne parurent pas plus convenables. De crainte qu'on ne prît ces filles pour des Religieuſes, il voulut qu'on ne parlât dans leurs maiſons ni de dortoirs, ni de chauffoirs, ni de réfectoires. Elles ne devoient pas non plus s'appeller Sœurs: on ne pouvoit y prendre à gage des laquais qui euſſent ſervi des filles dans le monde, & les cochers devoient être mariez: elles ne pouvoient auſſi ſe confeſſer à un Régulier. Une Congrégation ſi bizarre, fit en peu de tems ſix établiſſemens, tant en Languedoc qu'en Provence. Pluſieurs perſonnes firent des remontrances qui ne furent pas écoutées, & le Roi Louis XIV informé de l'opiniâtreté de M. Ciron, ordonna, en 1686, aux filles de ſe retirer chez leurs parens ou ailleurs, & caſſa l'Inſtitut. * Héliot, *Hiſtoire des Ordres Monaſtiques*, *tome* 8. *chap.* 27.

ENFER: On entend par enfer un lieu ſouterrain dans lequel les ames de ceux qui ſont morts en péché mortel ſont retenues, pour y ſouffrir des peines éternelles: c'eſt ce qu'on appelle le lieu des damnez, où les corps ſeront ſujets aux mêmes peines après la Réſurrection générale. Origéne, & quelques Grecs qui l'ont ſuivi, ont prétendu que les peines des damnez ne ſeront pas éternelles, & que Dieu les délivrera après un certain tems de ſouffrance; mais cette opinion eſt généralement condamnée, même par les Grecs ſchiſmatiques d'aujourd'hui, comme il paroit par les livres qu'ils ont compoſez contre le Purgatoire des Latins. Il y a là-deſſus deux Diſcours de Marc d'Ephéſe qui n'ont point été imprimez, un du Patriarche Gennadius ſon diſciple, & un autre d'un certain Ma-

nuel Rhéteur ; où ils accusent les Latins de faire revivre l'opinion d'Origéne, en admettant le Purgatoire, comme si l'on vouloit insinuer par là, que les peines des damnez qui sont en enfer, ne fussent pas éternelles. Il est aisé de voir que les Grecs imposent en cela aux Latins, qui croyent tous d'un commun consentement, que les priéres des Fidéles ne peuvent tirer personne de l'Enfer, *in inferno nulla est redemptio.* Ce qui trompe les Grecs, c'est que ne voulant point se servir du mot de Purgatoire, ils n'admettent que l'Enfer, où ils établissent deux sortes d'ames, dont les unes n'ayant pas commis des péchez énormes, en sont tirées par le moyen des priéres; & les autres qui ont commis des fautes énormes, n'en sortent jamais. C'est ce qu'on doit proprement appeller Enfer, au lieu que l'autre état est l'état du Purgatoire. *Voyez* l'Histoire de la créance des nations du Levant, de M. Simon, *ch.* 1. où il traite solidement ces sortes de questions. Du Pin, *Dissertation sur l'Apocalypse.* Les Juifs mettent l'Enfer au centre de la terre, il le croyent sous les eaux & sous les montagnes, & le nomment souvent *Gehenne*, mot qui signifie la *la Vallée des enfans de Hinnon*, qui étoit comme la voirie de Jérusalem, & où l'on avoit immolé des enfans à Moloch. Les Payens croyoient aussi que le lieu des supplices étoit au plus profond de la terre. Les Rabbins reconnoissent trois sortes de supplices dans l'enfer, *le froid*, *le chaud*, *le trouble* ou *le desespoir* de l'ame. Les Musulmans ont emprunté des Juifs & des Chrétiens, le nom de *Gebennem* ou *Gehim* pour signifier l'enfer. Ils reconnoissent sept portes de l'Enfer ou sept degrez de peines. Ils mettent au premier degré de peine nommé *Gehennam*, les Musulmans qui auront mérité d'y entrer. Le second degré nommé *Labda* est pour les Chrétiens. Le troisiéme nommé *Othama* est pour les Juifs. Le quatriéme nommé *Saïr* est destiné aux Sabiens. Le cinquiéme nommé *Sacar* est pour les Mages ou Guébres, adorateurs du feu. Le sixiéme nommé *Gehim*, pour les Payens & pour les Idolâtres. Le septiéme qui est le plus profond de l'abyme, & qui porte le nom de *Haoviath*, est reservé aux Hypocrites qui déguisent leur Religion, & qui en cachent dans leur cœur une autre que celle qu'ils professent aux dehors. Outre la peine du feu, qui est celle du *sens*, les Musulmans reconnoissent la peine du *dam*, l'éloignement d'avec Dieu, la privation de sa vue & de sa Vision béatifique qui fait le plus grand supplice des damnez * Le P. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

ENGADDI, ancienne ville de la Palestine, de la Tribu de Juda, dont on ne voit aujourd'hui que les ruïnes. Son terroir étoit extrémement fertile, & produisoit, à ce qu'on croit, cet admirable baume, dont la Judée étoit redevable à la liberalité de la Reine de Saba, laquelle, selon le sentiment de Joséphe, en avoit apporté une plante à Salomon. Ce Prince fait mention dans le Cantique des Cantiques, des vignes d'Engaddi, qui étoient les plus estimées de la Judée. On assure que c'est dans une caverne des montagnes voisines, que David eut occasion de tuer Saül, qui le poursuivoit. Ptolomée & Etienne de Byzance parlent d'Engaddi. Engaddi étoit aussi nommée *Hatsatson-Tamar*, (II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 20. *v.* 2.) à cause de la quantité de palmiers qui étoient dans son territoire. Cette ville étoit dans une solitude près de la Mer Morte du côté de l'Occident. S. Jérôme dit qu'*Engallim* étoit à l'extrémité de la Mer Morte par où le Jourdain entre dans cette Mer; & qu'Engaddi étoit à l'extremité opposée; ce qui ne peut être suivant Joséphe, puis qu'Engaddi n'est éloignée de Jérusalem que de 300 stades. Il faut donc que cette place ait été à l'extrémité septentrionale du Lac Asphaltide. Les Talmudistes disent que le baume croissoit depuis Engaddi jusques à Ramath. * *Josué, ch.* 15. *v.* 62. Le Cantique des Cantiques, *ch.* 1. *v.* 13. I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 24. Joséphe, *l.* 8 *des Ant. Judaïq. c.* 2. Torniel, *A. M.* 2976. *num.* 1. Bochart, *de la Terre-sainte.*

ENGADINE, en Latin *Caput Oeni*, & en langue Rhétique *En Co de Ino*, est une vallée de la Haute Rhétie, située le long de l'Inn, depuis sa source jusques à Finstermuntz. On a appellé autrefois ce païs *Vallis venusta*, & elle a été la démeure des peuples nommez *Vennones* & *Vinnones.* Elle est dans la Ligue de la Cadée ou dans la Ligue de la Maison de Dieu, & se divise en Haute & Basse Engadine. Voici les Bourgs & les Jurisdictions qu'elle comprend & qui sont gouvernez par un *Amman* ou *Sénéchal*, St. Maurice, Ardez, Sarnez, Rettains, Sins, Sumada, Zutz, Steinsberg, Schuls, & Remus. L'air y est fort rude & froid, & cependant le païs ne manque ni de bons pâturages ni de champs très-fertiles; car il n'y a que les sommets de ses montagnes qui soient couverts de neige. Selon Pline, les *Vennons* & les *Sarunétes*, furent les anciens Habitans de cette vallée, & il paroît que le nom de ceux-ci s'est conservé dans celui de Sarnez. L'Engadine a beaucoup souffert dans les anciennes guerres. En 1499, vers la Pentecôte, 8000 Etschlandois & Tyrolois y firent une irruption, la désolérent par le feu & par leurs pillages, aussi bien que par les fortes contributions qu'ils en exigérent. Jusques à ce que ces contributions fussent payées ils emménérent à Méran 33 des premiers du païs pour ôtage. Les Grisons ayant ensuite surpris les Etschlandois & en ayant tué plus de 4000, dans la plaine de Malse, ils pillérent & brûlérent la petite ville de Glurns & les meilleurs villages de l'Etschland. Cette perte irrita tellement les ennemis, que les 33 ôtages détenus à Méran, leur servirent de victimes qu'ils immolérent à leur vengeance. Dans les troubles des Grisons & de la Valtelline, les troupes Autrichiennes maltraitérent fort l'Engadine. Les Grisons tombérent, en 1622, sous leur Général de Salis, sur l'Engadine, & en chassérent les troupes d'Autriche. Ils se rendirent aussi maîtres du Blockhaus & du Pont de S. Martin, mais ils imposérent en même tems à ce païs une contribution de 4000 *Crones.* L'Archiduc Léopold cherchant à se venger, surprit de nouveau la Basse Engadine, & quoiqu'on fût actuellement occupé à conférer de la paix à Lindau, il en chassa les Grisons & fit tout périr par le fer & par le feu. * Stumpf, *lib.* 10. *p.* 300. *& suiv.* Sprecher, *l.* 4. Palladius, *Rhat. p.* 114. Stettler, *p.* 1. *l.* 7. *pag.* 346. *& p.* 2. *pag.* 519. 545. *&* 549.

ENGALLIM: lieu situé sur le bord de la Mer morte, où le Jourdain se décharge. St. Jérôme dit qu'Engallim est située à l'entrée de la Mer Morte par où elle reçoit le Jourdain. Eusébe met une ville d'Agallim de l'autre côté de la Mer Morte, à huit milles d'Aréopolis. Mais cette derniére est trop éloignée de la Mer dont il s'agit, pour croire que l'Engallim d'Ezéchiel est celle d'Eusébe. * *Ezéchiel, ch.* 47. *v.* 10. Relandi, *Palastina, lib.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ENGANNA. S. Jérôme dit qu'il y a une ville de ce nom vers Gérasa au delà du Jourdain. * Le P. Calmet, *Diction. de la Bible.*

ENGANNIM, ville de Palestine, dans la Tribu d'Issachar. * *Josué, ch.* 19. *v.* 22. Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 34

ENGANNO & ENGANO, nom d'un cap de l'Isle de Luçon sur la côte orientale vers le nord. Cette isle est l'une des Philippines & s'appelle aussi Manille: c'est la plus septentrionale de toutes.

ENGANNO & ENGANO, nom d'un cap de l'Isle de S. Dominique sur la côte orientale. Cette isle qui s'appelle aussi Espagnole ou Hispaniola, est après l'isle de Cuba la plus grande des iles Antilles.

ENGANO. *Voyez* **ENGANNO.**

ENGAZE & ENGAZZE, autrement **DONGO**, ville du Royaume d'Angola en Afrique. On la place au confluent de trois différentes riviéres au sud-est de Lelunda.

* **ENGEDIN** ou **ENYED**, petite ville de Transsylvanie sur la Marise au sud-est de Clausemburg ou Coloswar, & au nord-nord-ouest de Weissembourg ou Albe-Jule.

ENGEL *de Wagrim* nom d'une famille de Barons en Autriche, à laquelle l'Empereur en 1717 a conféré la dignité de Comtes. *George Engel de Burgstal* mourut en 1398. Albert son fils, Conseiller de l'Empereur & Grand Véneur a laissé plusieurs enfans qui prirent le nom de *Wagrim*, dont Augustin seul continua la postérité. Sigismond Frédéric étoit environ l'an 1670 Conseiller dans la Régence de la Basse Autriche, & fut pére de *Marquard Albert*, & de *Conrad Philips. Godefroi* eut trois fils, *François David*, *François George*, & *François Ferdinand.* Son frére nommé Ferdinand fut tué à la bataille de St. Gothard en Hongrie. Dans le Duché de Bréme il y a une noble famille qui porte le nom d'Engel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatogr. lib.* 3. Mushard, *Theatrum Nobil. Bremens.*

ENGELAND. *Voyez* **ANGLETERRE.**

ENGELBERG, monastére des Bénédictins dans le Comté d'Underwald au midi de Stantz tirant vers l'ouest, & à l'ouest-sud-ouest d'Altorff.

ENGELBERGE, fille du Duc de Spolette, ou, selon quelques autres, d'*Ethico* Duc de Suéve, épouse de *Louïs* II. Empereur d'Occident, fut mére de *Louis* & de *Charles*, morts en bas âge; & d'une fille nommée *Ermengarde*, femme de *Bozon*, Roi de Provence. Le Continuateur d'Aimoin rapporte que les Sujets de l'Empire voulurent la chasser de la Cour & du lit de l'Empereur son mari, & lui subroger la fille de Winigise. Etant devenue veuve, elle se fit Religieuse au monastére de sainte Julie de Bresse, d'où elle passa dans celui de saint Sixte de Plaisance qu'elle fonda: elle vivoit encore en 880. * Bulteau, *Abbrégé de l'Histoire de l'Ordre de saint Benoit.* Le Continuateur d'Aimoin, *lib.* 5. Sainte-Marthe, *Hist. Geneal.* Le Pére Anselme, *Histoire Généal. de la Maison de France.*

* **ENGELBERT** (Saint) Archevêque & Electeur de Cologne, né Comte de Berg, parvint en 1216 à l'Archevêché, qu'il gouverna avec beaucoup de gloire. Il étoit fort bien fait de sa personne, & eut un tel crédit auprès de Frédéric II. que cet Empereur, lui confia l'éducation de son fils. En 1225, il fut assassiné par son cousin Frédéric III. Comte d'Isembourg, & dans la suite il fut canonisé en 1226. Jean de Heisterbach a écrit sa Vie que l'on trouve dans Surius *au 6. tome*, & qui fut publiée en 1633 par Gilles Gilénius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Northoffs *Orig. Marq.* apud Meibom. *tome* 1. Lucæ, *F. Saal. p.* 1233. Bucelin, *G. S. P. I.*

* **ENGELBERT II.** Archevêque & Electeur de Cologne, étoit Comte de Valkembourg, & fut fait Archevêque en 1261. Il eut le malheur de tomber dans la desunion avec la ville de Cologne au sujet de la liberté de l'Empire, & d'être fait prisonnier dans une bataille par Guillaume Comte de Juliers qui maintenoit les immunitez de la ville, & qui toutes les fois qu'il vouloit se divertir & donner du plaisir au peuple, obligeoit Engelbert d'entrer dans une cage de fer qui pendoit hors de la tour de Juliers. Quelques années après ayant recouvré sa liberté, la mesintelligence précédente se ralluma, ce qui fit prendre aux Bourgeois de Cologne la résolution de s'assurer de sa personne: mais peu de tems après il fut de nouveau mis en liberté. Il choisit alors Bonne pour y faire sa résidence, & tâcha toujours depuis à tirer vengeance du traitement qu'il avoit reçu. Dans cette vue il envoya à Cologne un certain homme en habit de mendiant, qui de jour devoit aller demander son pain de porte en porte, mais qui de nuit étant retiré dans le lieu de sa demeure qui touchoit au rempart, travailloit à faire un trou sous terre. Quand il fut achevé, Engelbert envoya de ce côté là autant de monde qu'il crut nécessaire pour se rendre maître de la ville. Mais comme on eut connoissance de ce qui se tramoit, cette tentative eut une issue toute contraire à ses espérances, puisque de 600 soldats qui s'étoient servis de cette ouverture pour entrer dans la ville, il n'en retourna pas un seul en vie. Le frére même d'Engelbert fut du nombre de ces malheureux. Depuis cela il se raccommoda avec la ville, & mourut en 1271 ou 1273. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *G. S. P. I.* Northoffs *Cat. Archiep. Col.*

* **ENGELBERT III.** Archevêque & Electeur de Cologne, né Comte de la Mark, fut élu en 1364, ayant auparavant été Evêque de Liége. Comme l'Archevêché étoit chargé de beaucoup de dettes, il ne se laissa aller à accepter cette dignité qu'à la persuasion du Pape. Il passa le reste de ses jours dans le Château de Briel, & mourut en 1368. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Mersæus.

ENGELBERT, Abbé de l'Ordre de Citeaux, dans le

XIII siécle, vers l'an 1250, composa la Vie de Sainte Hédwige, que Surius rapporte sous le 13 jour d'octobre. On lui attribue un autre Traité intitulé, *Speculum virtutum moralium.* * Henriquez, *in Menol. Cisterc.* Charles de Visch, *Biblioth. Cist.* Le Mire, *in Chron. Cist.* Possevin, *in Appar. sacro, &c.* Du Pin.

ENGELBERT, Abbé du monastére d'Aimont, dans la Stirie, sur la fin du XIII siécle, du tems de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg, célébra en vers héroïques, l'élection de ce Prince, qui se fit en 1273. Il composa plusieurs Ouvrages, & sur tout un du commencement & de la fin de l'Empire Romain, qu'on a donné au public. * Simler. Vossius, *des Hist. Lat. liv. 2. chap.* 62.

*ENGELBERT ou ENGELBRECHT de Nassau fils de Jean de Nassau & de Marie Comtesse de Loon. Après la mort de son pére, il partagea la succession avec son frére Jean, & eut toutes les terres qui se trouvoient dans les Païs-Bas en deça du Rhin & tous les biens que le défunt possédoit en Brabant, en Hollande, & dans le païs de Liége, y compris la Baronnie de Breda. Ce Comte fut second Seigneur de Breda, premier Chevalier de la Toison d'Or de la maison de Nassau, Gouverneur de Brabant, comme aussi de toutes les villes & forteresses des Païs-Bas du tems de l'Empereur Maximilien I. C'étoit un homme d'un fort grand esprit, & en même tems un vaillant Guerrier. Il gagna avec le Comte de Romont la bataille de Guinegaste, & rendit de grands services à Maximilien & aux Païs-Bas: mais il eut le malheur d'être fait prisonnier à la bataille de Béthune. Charles VIII. Roi de France dit tout haut qu'il mettroit à un si haut prix la rançon de son prisonnier, que ses parens pour la payer seroient obligez d'en aller mendier l'argent la besace sur le dos. Ensuite il fut racheté par son frére Jean pour la somme de quatre vint mille francs qui lui fut envoyée avec encore une pareille somme. Alors il comparut devant le Roi avec ses Gentilshommes qui avoient tous une besace sur le dos. Charles lui demanda ce que vouloit dire une telle singularité, & Engelbert lui repondit, *Aucun Roi François, que je sache, n'a été surpris en mensonge: ainsi, Sire, pour vous empêcher de mentir, nous nous sommes chargez de ces besaces.* Ensuite il demanda au Roi s'il vouloit par un coup de dé jouer sa rançon à quitte ou double. Aussi tôt après il invita à un repas la premiére Noblesse, qui se trouvoit alors à Paris. Charles voulut savoir pourquoi il l'avoit oublié dans son invitation, & Engelbert lui en donna pour raison qu'il étoit d'une trop basse condition pour inviter un Roi à manger chez lui, mais que si sa Majesté sans être invitée vouloit bien se trouver à son repas, il regarderoit cette démarche comme le plus grand honneur qui pût lui arriver. Là dessus Charles fit faire par tout Paris défense de vendre ou de livrer au Comte de Nassau, aucun bois à brûler, afin qu'il ne pût faire cuire ses viandes. Cela n'embarrassa pas cependant Engelbert qui au lieu de bois commun, en employa d'autre, se servant même de bois de régueliсse, de cannelle & d'autres matiéres séches. Le Roi surpris de la grandeur d'ame d'Engelbert qui entendoit si bien raillerie, non seulement lui remit sa rançon, mais lui donna outre cela une pension annuelle. Il mourut en 1504 à Breda, sans laisser d'enfans. Son frére Jean de Nassau, grand-pére de Guillaume I. devint par là l'héritier de toutes ses terres & de tous ses biens. * *Gr. Dict. Univ. Holl. République des Lettres* en Flamand, *pour les mois de juillet & d'aout de l'an* 1725.

ENGELBERT, (Corneille) Peintre célébre de la ville de Leyde en Hollande, vivoit dans le seiziéme siécle. On voit de lui de fort bonnes piéces, à Leyde & à Utrecht. Il a eu deux fils, qui ont fort imité sa maniére, *Cornelius Cornelii*, & *Lucas Cornelii*. Celui-ci dans l'état misérable où étoit la Peinture, se fit Cuisinier; mais forcé par son génie, il reprit sa premiére profession, & devint habile Peintre. Il passa en Angleterre, où le Roi Henri VIII. lui donna de l'emploi & le prit en affection. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

*ENGELBERT (Jean Guillaume) Conseiller de Cour de sa Majesté Britannique, & le plus ancien des Professeurs en Droit de Helmstad, mourut le 14 sept. âgé de 55 a 56 ans. Il étoit né le 15 janvier 1674. Son pére Arnold Henri Engelbrecht étoit Conseiller de Cour du Duc de Brunswyk-Lunebourg. On a de lui un Ouvrage *de Legibus Locrensium, Zaleuco Auctore promulgatis*, & quantité de Dissertations Académiques. * *Biblioth. Germanique, tome* 18. *p.* 209.

ENGELBRECHT de Nassau. *Voyez* ENGELBERT.

*ENGELBRECHT de Cléves fut choisi Evêque d'Utrecht contre son Compétiteur David de Bourgogne Evêque de Térouanne. *Voyez* DAVID de BOURGOGNE.

*ENGELEN, village de Hollande dans le païs de Heusden. Il est sur la Dyse à moitié chemin entre Boisleduc & Crevecœur. Il a été considérable autrefois, & bâti en maniére de ville, ayant des murailles en plusieurs endroits, & un fort pour sa défense. L'autre côté de la Dyse, est dans le Brabant, & les maisons qui sont sur sa rive droite, dépendent du village d'Empel qui en est éloigné de près d'une demi-lieue, & qui est sur la Meuse à la gauche.

ENGELENBURG. *Voyez* CHATEAU S. ANGE.

ENGELFELDEN, mot défiguré. *Voyez* EGGENFELDEN.

ENGELGRAVE (Henri) naquit à Anvers en 1610, & entra en 1628 dans la Société des Jésuites, où son profond savoir lui aquit le nom *d'Officina Scientiarum*. Il mourut en 1670, après avoir enseigné la jeunesse en différens endroits, & avoir exercé la place de Recteur au Châtelet, à Oudenaarde, à Bruges & à Anvers. On a de lui, *Lux Evangel.*; *Cœleste Pantheon*; *Cœlum Empyreum in festa, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu.*

ENGELHOLM, petite ville de Suéde, située dans la province de Schonen, à l'embouchure d'une grande riviére dans le Categat, à six lieues de la ville d'Elsingborg, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

*ENGELMOND (Saint) Anglois de naissance, mais originaire de Frise, Prêtre & Abbé de l'Ordre de S. Benoit, vint en Hollande du tems de St. Willebrod, & y annonça l'Evangile. Après avoir subi de grands travaux, il fut attaqué de la fiévre qui le coucha dans le tombeau. Il fut enterré à Velzen dont les Habitans le tiennent pour leur Patron. On dit que par ses priéres il fit descendre la pluye du ciel. Les anciens Missels Romains mettent le jour de sa mort au premier de février, mais, à ce que dit Molanus dans son livre intitulé *Natales Sanctorum Belgii*, ce jour a toujours été célébré le 21 juin, de mémoire d'homme; mais peut être que c'est le jour, qu'il a été tiré de terre. Dans un manuscrit de la Bibliothéque de l'Abbaïe de Prémontré à Anvers, il est fait mention de quelques miracles opérez par les mérites de ce Saint. On rapporte, par exemple, qu'en 1370, un enfant de Gueldre qui étoit fort malade d'un abscès au cou, fut amené à Velzen au tombeau du Saint & qu'il fut guéri; Qu'en 1390, un homme qui ne pouvoit avaler, fut délivré de son incommodité; Que la même année un enfant qui avoit un ulcére fluant qui rendoit du pus par le nez & par les oreilles, fut guéri par l'invocation de ce Saint. Molanus, Hugues Menard, Bucelin, J. Mabillon & plusieurs autres l'ont placé parmi les Bénédictins. Rovénius Archevêque de Philippes a publié, en 1640, l'Abbrégé de la Vie de S. Engelmond, & l'a fait imprimer dans le livre des Heures à l'usage des Catholiques Romains de l'Archevêché d'Utrecht, & des Evêchez qui en dependent. Soutman qui, en 1650, donna au public les réprésentations des Apôtres des Païs-Bas, met Engelmond du nombre. Il y a des Auteurs, qui en parlent comme d'un Martyr, & les Catholiques Romains ont recours à lui pour se délivrer du mal de dents. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batavia sacra, partie* 1. *p.* 155. *Antiquitez de Kennemerland, p.* 327. *édit. in* 8.

*ENGELMUNSTER & INGELMUNSTER, fort château avec Seigneurie dans la Flandre à une lieue de Courtray. Les Hollandois l'assiégérent en 1580: mais ils ne le prirent pas. Les François s'en sont rendus maîtres en 1646, & en 1697. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sanderi, *Flandria illustrata, tome* 2. *f.* 425. Becman, *Hist. Anhalt., partie* 7.

ENGELRAM. *Cherchez* INGELRAM.

*ENGELSBERG petite ville du Duché de Troppaw sur les confins de la Moravie au sud-est de Jegersdorf, au nord de Freudental tirant vers l'ouest, & à l'ouest de Troppaw tirant vers le nord. Cette ville appartenoit anciennement aux Comtes de Wibna, mais dans la suite les Chevaliers de l'Ordre Teutonique l'ont aquise avec la Commanderie de Freudental. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schl. Chron.* Hemelius.

ENGEN, petite ville de Souabe, dans le Comté de Furstemberg, sur une petite riviére à trois ou quatre lieues de Schafhouse, vers le nord, est la capitale de la Seigneurie d'Heuven, qui appartient à la Maison de Furstemberg-Blomberg. * Maty, *Diction. Géogr.*

*ENGENHUIS (Corneille Adger d') naquit à Leeuwaarde en Frise. Sans avoir jamais appris de Latin ni de Grec, il devint parfaitement habile dans la Géométrie, par son application, & en conversant avec de célébres Mathématiciens de sorte qu'il se rendit fort utile, non seulement à sa patrie, mais aux Princes, & villes qui étoient dans le voisinage. Pendant les premiers troubles des Païs-Bas, il se retira à Cologne, qui le prit pour quelque tems à son service, & où il fit une exacte Carte du païs de Cologne, laquelle fut imprimée là en 1583. * Suffridius Petri, *de Scriptor. Fris. Dec.* 14. *c.* 8.

ENGERN, bourg d'Allemagne, dans le Comté de Ravensperg en Westphalie, à sept ou huit lieues de Munster, posséde, dit-on, le tombeau de Witikind, Duc des Saxons, célébre du tems de Charlemagne. Les Auteurs Latins la nomment *Angria.*

*ENGERS, petite ville de l'Archevêche de Tréves en Allemagne, sur la rive droite du Rhin, au nord de Coblentz, tirant vers l'ouest. Le territoire de cette ville s'appelle *Engersgow.*

ENGETIN. *Voyez* ENGEDIN.

ENGHIEN. *Voyez* ANGUIEN.

ENGIA ou ÆGINA, île de la Gréce, près d'Athénes, donne son nom au Golfe Saronique, ou de Saron, & a de longueur environ cinq lieues. On y voit une ville dite Engia, qui a eu autrefois Evêché suffragant d'Athénes. Les Habitans de cette île furent autrefois en état de disputer la souveraineté de la mer à ceux d'Athénes. Les Poëtes en font souvent mention au sujet des Myrmidons, qui furent des fourmis changées en hommes, pour habiter le païs dépeuplé par la peste. Jupiter opéra, disent-ils, ces merveilles, à la priére de sa maitresse Egine. Lorsque Darius envoya des Ambassadeurs dans les villes de Gréce, pour les inviter à se soumettre à sa domination, ceux d'Engia subirent ce joug. Au reste ils étoient estimez grands Athlétes & bons hommes de mer. L'île a environ trente six milles de tour; & dans toute cette étendue on ne rencontre pas un port, où les vaisseaux puissent donner fond; de sorte que ceux qui en approchent, sont obligez de mouiller entre Engia & Modi, comme faisoit la flotte Vénitienne, pendant la guerre de Candie. On trouve dans cette île une si prodigieuse quantité de perdrix rouges, que les Habitans sont contraints de s'assembler au printems dans la campagne, pour y abattre leurs nids, & en casser les œufs, de peur que les perdreaux qui en naîtroient, ne mangeassent tout ce qu'ils auroient semé. L'on y voit encore quelques restes de temples fameux dans l'Antiquité, dont l'un étoit dédié à Vénus, & l'autre à Jupiter: entr'autres vingt colomnes d'Ordre Dorique, avec leurs architraves, rangées dans une belle symmétrie. Galéotto Malatesta, gendre d'Antonio, Roi de Béotie, avoit autrefois la souveraineté de cette île, qui passa dans la suite du tems sous la domination des Vénitiens; mais Barberousse, en 1537, se rendit maître de cette ville, qui depuis servit de retraite à quelques vaisseaux de Barbarie, lesquels passoient de là dans la Canée en Candie. L'an 1654, Morosini, Provéditeur des armées de la République, attaqua la forteresse d'Engia, & obligea les assiégez de se rendre à discrétion. Il abandonna ensuite ce lieu au pillage,

ge, fit ruïner les fortifications, & mit à la chaîne trois cens Grecs & quarante Turcs. * Hérodote, *l.* 6. Ptolomée. Justin. Xenophon. P. Coronelli, *Description de la Morée.*

ENGLAND. *Voyez* ANGLETERRE.

ENGLEBERT. *Voyez* ENGELBERT (Corneille)

ENGLESQUEVILLE. *Voyez* ANGLESQUEVILLE.

ENGOURI. *Voyez* ANCYRE.

ENGOULEME. *Voyez* ANGOULEME.

* ENGRAINE, riviére de la province d'Anjou en France, prend sa source vers les confins de Normandie, & coulant à peu près du nord au sud se jette dans la Mayenne, environ deux lieues au dessus de la ville de Mayenne.

ENGUERRAND DE MARIGNY. *Cherchez* MARIGNY.

ENGUERRAND DE MONSTRELET. *Cherchez* MONSTRELET.

ENGUIEN. *Cherchez* ANGUIEN.

ENGURI. *Cherchez* ANCYRE.

ENGURI, anciennement *Astelfus*, riviére de la Géorgie, en Asie. Elle coule dans la Mingrelie, baigne Anargie, & se décharge dans la mer Noire. * Maty, *Dict. Geogr.*

ENHADDA, ou HENHADDA, ville de Palestine, dans la Tribu d'Issachar. * *Josué, ch.* 19. *v.* 21.

ENHAM, en Latin *Ænhanum*, ville d'Angleterre, où par les soins des Evêques de Cantorbéri & d'Yorc on tint un Concile le jour de la Pentecôte de l'année 1009 sous le régne d'Ethelred. Nous en avons encore trente-deux chapitres dans la derniére édition des Conciles, avec vingt-huit Decrets synodaux.

ENHASOR, ville de Palestine, dans la Tribu de Nephthali. * *Josué, ch.* 19. *v.* 37.

E'NIACHAM, forteresse que les Anglois ont construite depuis peu sur la côte d'Or en Guinée. * Maty, *Diction. Géogr.*

E'NICO, ou ENNIGO, Comte de Bigorre en Gascogne, que l'on disoit être issu de Mérouée, fils naturel de Théodoric, Roi d'Orléans, chassa les Sarrasins du païs de Navarre & de l'Arragon. Après cette conquête, il se qualifia le premier Roi de Navarre & Comte d'Arragon en 815, ordonnant que son Royaume seroit héréditaire aux enfans mâles qui descendroient de lui, & à leur defaut, aux filles. * Claud. Rubis, *Conférence des prérogatives anciennes.* Volaterran.

E'NICUS, Poëte Grec, vivoit sous la LXXXVII Olympiade, vers l'an 432 avant Jesus Christ. * Vossius, *des Poëtes Grecs, c.* 6.

E'NIED, ville. *Voyez* ENGEDIN.

ENJEDIM, (George) de Hongrie, qui prenoit la qualité de Surintendant d'une église de Transsylvanie, a été l'un des plus subtils Unitaires qui ayent fait des remarques sur l'Ecriture. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Explicatio locorum Scripturæ Veteris & Novi Testamenti, ex quibus dogma Trinitatis stabiliri solet.* Il s'attache dans cet Ouvrage à expliquer d'une maniere Socinienne, les passages de l'Ecriture, dont les Orthodoxes se servent, pour établir le mystére de la très-sainte Trinité. Son livre n'est pas achevé. Il y en a eu deux editions; la premiére qui est de Transsylvanie, se trouve très-rarement, la plupart des exemplaires en ayant été brûlez; la seconde édition, qui a été faite dans les Païs-Bas, n'est pas si rare. *Voyez* la Bibliothéque des Antitrinitaires. Cet Auteur est fort subtil, & a eu quelques sentimens particuliers, qui ont fait du bruit dans son parti. * M. Simon.

ENIGME, Ouvrage d'esprit qu'on fait d'ordinaire en vers, où sans nommer une chose, on la décrit par ses causes, ses effets & ses proprietez, dans des termes qui ont quelque obscurité, pour exercer les esprits. L'invention en est fort ancienne, & a été renouvelée dans le XVII siecle par quelques Modernes.

ENIO. *Voyez* ÆNOS.

E'NIPE'E, fleuve de Thessalie, qui arrose la Campagne de Pharsale, & près duquel se donna la fameuse bataille entre César & Pompée. Il coule d'abord fort lentement; mais après avoir reçu l'Apidan, il devient fort rapide. * Lucain, *l.* 6. *v.* 373. *l.* 7. *v.* 116 & 224. Ovide, *Metam. l.* 1. *v.* 579. *l.* 7. *v.* 229. *Amorum l.* 3. *Eleg.* 6. *v.* 43.

E'NIPE'E, fleuve de l'Elide, a été depuis nommé *Barnichis.* Homére, *liv.* 7. *de l'Odyssée*, dit que Tyro, fille de Salmonée, étant devenue amoureuse d'Enipée, Neptune qui aimoit cette fille, prit la forme de ce fleuve pour en jouïr, & qu'il eut d'elle Pélias & Nélée. * Ovide. *l.* 3. *Amorum, Eleg.* 5.

E'NIS-CORT, ou INISCORTHY, bourg d'Irlande situé dans le Comté de Wexfort en Lagenie, sur la riviére de Slone, à quatre lieues au dessus de la ville de Wexfort. Enis-Cort a séance & voix par ses Députez au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction. Géogr.*

E'NISE, à présent *Nisi*, selon Fazellus, petite riviére de Sicile, en la vallée de *Démona*, se jette dans la mer près du Phare de Messine, & étoit appellée par les Grecs *Chrysorrhoas*, nom qu'ils donnent à toutes les riviéres qui ont de l'or dans leur sable. Il y avoit sur ses bords une ville nommée *Nisa*, si forte par son assiette, que les Athéniens ne purent jamais s'en rendre maîtres. * Thucydide. Clavier. Baudrand.

ENIS-KILLING. *Voyez* ENNISKILLING.

ENISTOWN, bourg d'Irlande, dans la Mommonie. C'est le lieu principal du Comté de Clare, & le seul qui ait séance dans le Parlement d'Irlande. On le trouve environ à une lieue de la petite ville de Clare, du coté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENKEVOORT. *Voyez* ENCKENWOERT.

ENKOPING, en Latin *Enecopia*, ville de Suéde dans la province d'Upland, est située près du lac de Méler, à cinq ou six lieues d'Upsale. * Baudrand.

ENKHUISEN. *Voyez* ENCHUSE.

ENNA, ancienne ville de Sicile au milieu de l'île, étoit fort célébre, à cause d'un temple dédié à Cérès. C'est où l'on tient que Proserpine fut enlevée par Pluton. Cicéron, *en sa quatriéme Oraison contre Verrès*, fait mention de cette ville, & particuliérement de ses belles eaux. De là vient que Bochart tire son nom du mot Phénicien, *Ennaam*, ou *Ennam*, c'est à dire, *fontaine de plaisir.* En effet, Diodore, *liv.* 5. remarque, qu'il n'y a point de lieu dans toute la Sicile, où il y ait de si belles sources. Cette ville se nomme à présent *Castro Giovanni.* * Cluvier. Baudrand.

* ENNE, petite riviére de France en Normandie dans le païs de Caux, n'a qu'environ quatre lieues de cours, coule du nord-nord-est au sud-sud-ouest, & tombe dans la Seine à main droite, entre Rouen & Caudebec.

ENNISKILING, petite ville ou Forteresse de l'Ultonie en Irlande, est capitale du Comté de Fermanach, & est située sur une petite île, que forme le lac d'Earne en se déchargeant dans celui de Broad. Cette place s'est rendu célébre sur la fin du XVII siécle par la vigoureuse résistance qu'elle fit contre les troupes de France & d'Irlande jointes ensemble. Les Habitans défirent le Duc de Berwick, fils naturel du Roi Jacques II. qui en attaqua une troupe à Baltemulling avec 1500 hommes. Ils l'obligérent à se retirer, après lui avoir tué 250 hommes en septembre 1689. Ils défirent souvent les partis du Roi Jacques, & particuliérement au mois d'août de la même année, près de Lisnach, où huit escadrons de leur parti, & trois compagnies d'infanterie, furent attaquez par le Colonel Hamilton avec un Régiment de dragons. Mais ceux d'Enniskilling le contraignirent de se retirer, après lui avoir tué 130 hommes, & en avoir pris 39 prisonniers, sans en avoir perdu un seul des leurs. A dix heures de ce même jour, ayant été renforcez par 1200 chevaux & 1500 Fantassins commandez par le Colonel Woolsley, ils s'avancérent vers l'ennemi à Newton-Buttler, & le chassérent d'une hauteur, où il étoit avantageusement posté. Mais comme l'ennemi avoit sept piéces de canon, qui donnoient dans le grand chemin entre deux fondriéres, la cavallerie d'Enniskilling, ne put pas avancer. Cependant l'infanterie traversant ces fondriéres, tomba sur leurs ennemis, leur tua cent hommes, prit leur canon; après quoi la cavalerie les poursuivit jusqu'à Cavan. Il y en eut plus de deux mille de tuez ou de noyez, & trois cens de pris, parmi lesquels il y avoit cinquante Officiers, & entre eux le Général Macarty, qui étant conduit prisonnier à Londonderry, où il étoit sur sa parole, ne laissa pas de s'enfuïr en France. Les mêmes Habitans d'Enniskilling commandez par le Colonel Lloyd, mirent en fuite cinq mille hommes des troupes du Roi Jacques, qui vouloient assiéger Slégo; & quoiqu'ils fussent fort inférieurs en nombre, ils lui tuérent ou blessérent huit cens hommes, parmi lesquels il y avoit trois Colonels & quinze Capitaines. On prit aussi trois Colonels & deux cens soldats, & ceux d'Enniskilling ne perdirent pas plus de trente hommes. Au mois de mars 1690, ils prirent Belturbett, & ne contribuérent pas peu par leur résistance & par leur valeur à la célébre victoire de la Boine, qui fut suivie de la réduction de toute l'Irlande. * *Mémoires du tems.*

ENNIUS, (Quintus) né à Rudes, ville de Calabre, vers l'an 515 de Rome, & 239 avant J. C., passa une partie de sa vie dans la Sardaigne, d'où il fut amené à Rome par Caton *le Censeur*, qui quoique déja vieux, avoit appris de lui les Lettres Gréques. Ennius composa à Rome des Poësies qui consistoient en diverses Tragédies, & en dix-huit livres d'Annales de la République de Rome. Il nous est resté des Fragmens de la plupart de ces Ouvrages. Scriverius a publié les Fragmens de ses Tragédies & Comédies à Leyde l'an 1620, *in octavo*, avec ceux des autres Tragiques Latins, qui avoient déja paru ensemble à Lyon, dès l'an 1603. Mérula à donné ceux de ses Annales à Leyde, *in quarto* l'an 1595; mais Jérôme Colonna publia ensemble ceux de ses Tragédies, & ceux de ses Annales à Naples, *in quarto* en 1590. Cicéron reconnôit qu'Ennius est beaucoup plus accompli que le Poëte *Nævius*, quoiqu'il eût pris beaucoup de choses de lui. Selon le même Auteur, c'étoit un Poëte d'un grand génie, aussi bien qu'au jugement d'Ovide, *Trist. l.* 2. *v.* 424. qui ajoûte néanmoins qu'il n'avoit point d'art, *Ennius ingenio maximus, arte rudis*; mais il a récompensé ce défaut d'art par la vivacité de son esprit, par cette force & ce feu divinement infus dans son imagination, lequel lui a fait faire des vers, sans savoir les régles de la Poëtique. Suivant Horace, il ne s'étoit jamais mis à faire des vers, qu'il ne fût dans le vin. Virgile avoit beaucoup profité dans la lecture des Ouvrages d'Ennius, il en avoit pris jusqu'à des vers entiers, que ce Poëte par reconnoissance, appelloit des perles tirées du fumier d'Ennius. Ennius a été le premier qui ait employé ces vers épiques ou héroïques parmi les Romains, & on le considére comme celui qui en est l'Auteur & qui en a introduit l'usage. Il a tiré pour ainsi dire, la Poësie Latine des bois & des villages, pour la transplanter dans la ville, afin qu'on pût l'y cultiver. Mais son style a toujours passé pour un style rude & grossier. Il mourut de la goutte âgé de 70 ans, sous le consulat de Q. Marcius Philippus, & de Cneius Servilius Cæpio, l'an 585 de Rome, & 169 avant Jesus Christ. On l'enterra dans le tombeau de Scipion, qui avoit été de ses amis. Voici son Epitaphe rapportée par Cicéron:

Aspicite, ô cives, senis Ennii imagini' formam.
Hic vestrûm panxit maxima facta patrum.
Nemo me lacrimis decoret, neque funera fletu
Faxit. Cur? volito vivu', per ora virûm.

* Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21. Macrobe, *l.* 6. *Saturn. c.* 1. Cicéron, *de Senect. & in Bruto.* Victor, *de Vir. Illustr. c.* 47. S. Jérôme, *en la Chron.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 2. *& de Poët. c.* 1. Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes Latins.*

ENNODIUS, (Marcus ou Magnus Felix) que Trithéme nomme mal Evodius, Evêque de Pavie, dans le VI siécle, étoit issu d'une race illustre des Gaules, & né en Italie l'an 473. Ayant perdu à l'âge de seize ans une tante qui l'avoit nourri & élevé, il se trouva très-mal dans ses affaires; mais un mariage avantageux le remit fort à son aise. Il jouït quelque tems des commoditez & des plaisirs que les richesses procurent; mais en ayant connu le danger, il prit la résolution de mener une vie plus Chrétienne. Il entra dans

le Clergé, du consentement de sa femme, qui de son côté embrassa une vie continente & religieuse. Ce fut en ce tems qu'il se rendit célébre par ses lettres & par ses autres écrits. Il fut choisi pour faire le Panégyrique du Roi Théodoric, & entreprit la défense du Concile de Rome, qui avoit absous le Pape Symmaque. Son mérite le fit élever sur le siége de Pavie, vers l'an 510. On le choisit ensuite pour travailler à la réünion de l'église d'Orient avec celle d'Occident. Il fit pour ce sujet deux voyages en Orient. Le premier en 515 avec Fortunat Evêque de Catane, & le second en 517 avec Pérégrinus Evêque de Miséne. Ces voyages n'eurent pas le succès qu'il prétendoit, mais ils firent connoître sa prudence & sa fermeté; car l'Empereur Anastase fit tout ce qu'il put pour le tromper, ou pour le corrompre, & n'en ayant pu venir à bout, après plusieurs mauvais traitemens, il le fit mettre en mer dans un vieux vaisseau, & ayant défendu qu'on le laissât aborder à aucun port de Gréce, l'exposa à un péril évident. Il arriva néanmoins en Italie, & retourna à Pavie, où il mourut peu de tems après, le premier jour d'août de l'an 521, âgé de 48 ans. Le P. Sirmond fit imprimer, l'an 1612, les Oeuvres d'Ennodius, qui contiennent neuf livres d'Epîtres à diverses personnes, dix Recueils d'œuvres diverses, comme un Panégyrique à Théodoric, Roi des Ostrogoths, l'Apologie pour le Synode & le Pape; la Vie de saint Epiphane Evêque de Pavie; la Vie du B. Antoine, Moine de Lérins, que Vincent Baralis rapporte aussi en la Chronologie du même monastére, &c. Il y a encore dans le même livre 28 Discours ou Déclamations, un recueil de Poëmes, & deux d'Epigrammes, avec les Notes du même P. Sirmond. Le Pére André Schot avoit fait imprimer, l'an 1610, les mêmes Oeuvres à Tournay. On voit l'épitaphe d'Ennodius, dans l'église de saint Michel de Pavie. La voici,

Ennodius *Vates, lucis rediturus in ortum,*
Hoc posuit tumulo corporis exuvias.
Clarus prole quidem, generosior ipse propinquis,
Quos functos, laudum jussit habere diem.
Reddidit hos cœlo vivacibus ille figuris,
Cum fecit fama vivere colloquiis.
Quid mirum, si morte caret post busta superstes,
Qui consanguineos restituit superis?
Quantis iste foret mundi celebratus in oris,
Nec silet occidui Cardinis Oceanus.
Schismata conjunxit dudum discordia legi,
Atque fidem Petri reddidit Ecclesiis.
Pollens eloquio, doctrinæ nobilis arte,
Restituit Christo innumeros populos.
Largus vel sapiens, dispensatorque benignus,
Divitias credens, quas dedit, esse suas.
Templa Deo faciens hymnis decoravit & auro,
Et paries functi dogmata nunc loquitur.
Depositus sub. d. XVI. Kalend. August. Valerio V. C. Consule.

* Sirmond, *in Not. ad Ennod.* Le Mire, *in Auct. Biblioth. de Script. Eccl.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Trithéme, *au Catal.* Baronius, *A. C.* 489. 503. 515. 517. Possevin, *in Appar. Sacro.* Bernardin Sacci, *lib.* 8. *Hist. Ticin.* Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 1. *chap.* 8. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VI siécle.* *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes.*

* ENNOIUS, Proconsul d'Afrique, sous l'Empereur Honorius, en CCCXCV. Plusieurs Loix du Code Théodosien lui sont adressées. *Voyez* Jacobi Gothofredi, *Cod. Theodosiani Prosopogr.*

ENNON, village ou bourg de la Haute Galilée dans la Tribu de Manassé deçà le Jourdain, près de Salim, où S. Jean-Batiste batisa JESUS CHRIST. *Jean, ch.* 3. *v.* 23. Ce bourg est arrosé du Jourdain, & n'est pas éloigné de la mer de Tibériade. *Voyez* Tirin sur ce chapitre.

ENNON, HINNON. *Voyez* GEHENNE.

E'NO ou ENIO, ville de Thrace, nommée autrefois *Ænos*. *Cherchez* ÆNOS.

E'NOBARBE, (*Ænobarbus*) surnom d'un Consul Romain. *Voyez* DOMITIENS, Famille.

E'NOCH, étoit fils de Caïn, mais il ne fut pas le premier, comme l'a cru Joséphe; parce qu'étant né vers l'an 131 du monde, & 3904 avant J. C., son pére étoit alors âgé d'environ cent trente ans. Il donna son nom à la premiére ville, qui ait été bâtie sur la terre, & qui fut nommée ENOCHÉE. * *Genése, ch.* 5. Joséphe, *liv.* 1. *des Antiqq. Judaïq. ch.* 3. Salian, *A. M.* 131. & 151. & Torniel, *A. M.* 131. & 133.

E'NOCH ou HE'NOC, fils de Jared & pére de Mathusalem, naquit l'an du monde 623, & avant J. C. 3412. Le texte sacré lui donne cet éloge, *d'avoir marché devant Dieu.* On ne peut nier qu'il n'ait été Prophéte, comme saint Augustin le prouve dans l'Epitre Catholique de saint Jude, qui parle de lui, *v.* 14, en ces termes, *C'est d'eux qu'Enoch, qui a été le septiéme depuis Adam, a prophétisé ainsi: Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses Saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes, &c.* Au reste, il ne sera pas inutile de faire deux remarques au sujet d'Enoch; l'une touchant son livre de prophéties, & l'autre sur son transport hors du commerce des hommes. Pour le premier, plusieurs Ecrivains ont cru, qu'il falloit que ce livre fût commun du tems des Apôtres, puisque saint Jude le cite. Mais les autres sont surpris, que Joséphe & Philon, qui ont recherché avec tant de soin tout ce que les Juifs avoient de plus saint & de plus vénérable, n'ayent point parlé de cet Ouvrage, qui apparemment n'étoit pas venu à leur connoissance. Ainsi ils disent, avec quelque raison, que saint Jude avoit peut-être tiré ce qu'il avance, de quelque Auteur digne de foi. Car pour le livre d'Enoch, qui se voyoit du tems de saint Jérôme, de saint Augustin, d'Origéne, de Tertullien, & de Béde, & que ces Péres alléguent quelquefois, on ne doute point que ce ne fût une supposition des Hérétiques de ce tems-là, qui non contens de falsifier les Ecritures, se jouoient par ces Ouvrages supposez & fabuleux de la crédulité de leurs Sectateurs. Saint Augustin est de ce sentiment. Il est marqué dans la *Genése*, qu'Enoch disparut, & que Dieu le transporta; ce qui arriva l'an du monde 987, & avant J. C. 3048. L'Ecclésiastique ajoûte, que ce fut dans le paradis terrestre, & que de là il devoit venir porter les hommes à la pénitence; ce qui a fait dire aux saints Docteurs, que ce Prophéte doit venir à la fin du monde avec Elie, pour prêcher la foi de JESUS CHRIST, contre l'Antechrist. Nous avons déja touché cette question en parlant d'Elie. On peut consulter le texte sacré & les anciens Péres, comme Tertullien, saint Irénée, Philon Juif, saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Méthodius, saint Eucher, & un grand nombre d'autres saints Docteurs, qui sont de ce sentiment. Les Auteurs profanes semblent avoir eu quelque connoissance d'Enoch, & de la prédiction qu'il fit du déluge. Etienne le Géographe le nomme *Anacus*, & dit qu'il demeura dans la ville d'Iconium en Phrygie. Un oracle avoit prédit que tout le monde périroit après la mort d'Anac. Il mourut âgé de plus de trois cens ans, & les Phrygiens à sa mort donnérent de si vives marques de douleur, qu'elles sont passées en proverbe, & que l'on dit *pleurer Anac*, pour marquer un deuil extraordinaire. Le déluge de Deucalion suivit de près la mort d'Anac. Voilà ce que dit Etienne. Eusébe cite d'Eupoléme, que les Babyloniens reconnoissent Enoch comme le premier Inventeur de l'Astrologie; qu'il est le même qu'*Atlas* des Grecs; qu'il eut pour fils *Mathusalé*, & qu'il reçut par le Ministére des Anges, toutes les rares connoissances qu'il avoit. Les Rabbins tiennent qu'Enoch ayant été transporté au ciel, y fut reçu au nombre des Anges, & que c'est lui qui est connu sous le nom de *Metraton* ou de *Michel*, l'un des premiers Princes du Ciel, qui tient regitre des mérites & des péchez des Israëlites. Ils ajoûtent qu'il eut Dieu même & Adam pour Maîtres, & qu'ils lui enseignérent la maniére de bien servir le Seigneur, & de lui offrir des sacrifices. On attribue à Enoch l'invention de quelques lettres, & quelques livres d'Astrologie. Les Juifs le font Auteur de la formule de la grande excommunication. On peut voir sur tout cela M. *Fabricius de Apocryphis* V. T. & les Auteurs qu'il cite. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

☞ * La prophétie attribuée à Enoch est ancienne, elle a été citée par S. Irénée, par S. Clément d'Alexandrie, par Tertullien, par Origéne. Elle traitoit des Astres, de la descente des Anges sur la terre, de leurs mariages avec les filles des hommes, de la dispersion des Juifs, du Jugement dernier, & d'autres sujets qui étoient accompagnez de fables. Tertullien a considéré ce livre comme canonique. S. Jérôme, Origéne & S. Augustin ont cru, que c'est ce même livre que S. Jude cite. D'autres, comme S. Augustin, ont prétendu que c'étoit une autre prophétie qui étoit véritablement d'Enoch. Quelques Anciens avoient rejetté l'Epitre de saint Jude hors du Canon, à cause de la citation du livre d'Enoch; mais saint Augustin a remarqué judicieusement que, quoiqu'il ait cité un livre apocryphe, cela ne déroge point à son autorité; parce qu'il peut y avoir des choses utiles & véritables dans un livre apocryphe. Voici le précis du fameux livre d'Enoch. Les filles des hommes s'étant multipliées, les *Egrégori*, ou les Veillans (c'est ainsi que les Chaldéens nommoient les Anges) dirent entr'eux, *Prenons des femmes parmi les filles des hommes.* Ils étoient au nombre de deux cens, & *Sémexias*, ou *Sémiexas* étoit à leur tête avec dix-huit autres, savoir 2. *Lotaremph*, 3. *Aracié*, 4. *Chababiel*, 5. *Orammanès*, 6. *Ramiel*, 7. *Sapsie*, 8. *Zaciel*, 9. *Balciel*, 10. *Azalzel*, 11. *Pharmarus*, 12. *Amariel*, 13. *Anagemas*, 14. *Thausaël*, 15. *Samiel*, 16. *Sarinas*, 17. *Eremiel*, 18. *Tiriel*, 19. *Sariel.* Ils s'engagérent par serment à faire tout ce qu'ils verroient faire à *Sémexias* leur Chef. Ils prirent donc des femmes parmi les filles des hommes, & se souillérent par toutes sortes d'ordures. Or de ces mariages sortirent les Géans, dont toute l'antiquité a tant parlé. *Azalzel* le dixiéme de ces mauvais Anges, enseigna aux hommes l'Art de fabriquer des armes, & de fondre des métaux pour en faire de la monnoye. Il montra de plus aux femmes l'Art d'employer les fards & les ornemens. *Sémexias* apprit aussi aux Géans à employer leurs forces, & à remuer leurs passions. *Pharmarus* leur montra la vertu des simples & la force des poisons, des enchantemens, des fascinations, & les moyens de rendre tout cela inutile, lorsqu'ils voudroient en empêcher les effets. *Balciel* enseigna aux hommes l'Astronomie: *Chababiel*, l'Astrologie: *Zaciel* la Divination par les signes de l'air: *Arasiel*, les signes de la terre: *Sapsie*, ceux de la lune. Telles furent les inventions que les Anges rebelles enseignérent à leurs femmes & à leurs enfans; & de là ce déluge de maux & de désordres qui se répandirent sur la terre, & qui y attirérent les derniers effets de la justice de Dieu. Les bons Anges Chefs de l'armée du Ciel, *Michel*, *Gabriel*, *Raphaël* & *Uriel*, informez des désordres que les revoltez avoient commis dans le monde, en portérent leurs plaintes au Tout-puissant, qui leur donna ses ordres pour en arrêter les progrès. *Allez*, dit-il, *à Uriel, allez vers Noé fils de Lamech, & dites lui de se cacher pour un tems; car je dois envoyer sur la terre un déluge, qui fera périr tout ce qui se trouvera sur sa superficie: instruisez-le de ce qu'il aura à faire, pour se garentir de ce malheur, afin qu'il devienne pére d'une race nouvelle.* Le Seigneur dit ensuite à Raphaël, *allez, liez* Azalzel, *chargez-le de chaînes, & le jettez dans les ténébres: ouvrez le plus profond du désert de* Dudaïl, *& jettez y ce méchant: amassez sur lui un tas de pierres brutes, couvrez-le de ténébres, qu'il ne voye point la lumiére; & au jour du jugement il sera jetté dans le feu. Réparez le mal que les Veillans ont causé sur la terre, par le mystére d'iniquité qu'ils ont enseigné à leurs femmes & à leurs enfans.* Après cela le Seigneur dit à Gabriel de marcher contre les Géans fils des Veillans, de les mettre aux mains les uns contre les autres, afin qu'ils s'entretuent & qu'il n'en demeure aucun sur la terre. Enfin il ordonna à Michel de lier *Sémexias* & les autres qui lui étoient attachez, & que lorsqu'ils auront été témoins de la mort violente des Géans leurs fils, ils demeurent enchaînez dans les bois pendant soixante-dix générations, jusqu'au jour du jugement dernier: alors ils seront précipitez dans le cahos éternel, dans le feu qui ne s'éteindra

teindra jamais. Pour les hommes qui auront imité leurs déréglemens, & qui auront mérité la condamnation, ils seront précipitez avec eux dans les ténébreuses prisons. Selon le récit de ce fameux Ouvrage, ce n'est qu'assez long-tems après la création du monde que les mauvais Anges se sont révoltez contre Dieu, à l'occasion de leur mariage avec les filles des hommes, on voit qu'ils sont corporels, capables de passions honteuses, & d'engendrer des hommes, & qu'ils sont à présent enchaînez dans les déserts ou dans les forets, en attendant qu'ils soient précipitez dans l'enfer au jour du jugement. Le désir de posséder le livre d'Enoch, engagea le fameux M. *Peiresch* à de grandes recherches & à des dépenses considérables. On lui rapporta qu'il étoit en Ethiopie, & il fit tant qu'on le lui apporta. C'est l'ouvrage d'un nommé *Bahaila Michaël*, qu'on lui donna au lieu du livre d'Enoch. M. *Ludolf* l'ayant recouvré, l'a fait connoître comme l'Ouvrage d'un Imposteur. Voici le commencement de ce livre. „ Au nom du Pére, du Fils, & „ du Saint Esprit. C'est ici le livre des Mystéres du ciel & de la „ terre; il contient le sujet du premier & du dernier Tabernacle & „ celui de toutes les créatures. C'est ce qu'a appris *Abba-Bahaï-* „ *la-Michaël*, & il l'a sçu du *Tambana Samaï*. L'Ange qui lui a „ été envoyé, lui a dit: Ecoute .... le Pére n'est pas avant le „ Fils, le Fils n'est pas avant le Pére, ni le Saint Esprit avant le „ Pére & le Fils, &c. „ Ce qui est bien différent du livre d'Enoch connu & cité par les Anciens, & dont M. *Fabricius* nous a donné les fragmens, qui sont échapez à la longueur de tant de siécles. Les Orientaux ont conservé diverses traditions peu certaines touchant Enoch, qu'ils appellent *Edris*. Par exemple, ils croyent que dans les guerres continuelles que se faisoient les enfans de Seth & ceux de Caïn, c'est à dire, la race des enfans de Dieu contre les enfans des hommes, Enoch fut le premier qui commença ces guerres, & qui introduisit la coutume de faire des esclaves de ceux d'entre les Caïnites qui avoient été pris dans le combat. *Seth* étoit le Monarque universel du monde dans ces premiers tems, & *Mahaléel*, nommé *Doudasch* par les Mahométans, étoit un de ses Généraux, & combattoit nud depuis la tête jusqu'au nombril, par la seule force de ses bras. Ils croyent de plus qu'Enoch reçut de Dieu le don de sagesse & de science dans un dégré éminent, & que Dieu lui envoya du Ciel trente volumes remplis de tous les secrets des Sciences les plus cachées; d'où vient que les livres d'Enoch sont encore aujourd hui si célébres & si respectez dans l'Orient, quoiqu'ils ne les possédent pas & ne les connoissent que par réputation. Outre ces livres qu'il reçut du ciel, il en composa encore un bon nombre, qui leur sont aussi peu connus que les premiers. Dieu l'envoya aux Descendans de Caïn pour les ramener dans le bon chemin; mais ceux-ci ayant refusé de l'écouter, il leur déclara la guerre, & réduisit leurs femmes & leurs enfans en esclavage. Ils lui attribuent l'invention de la plume & de l'aiguille, ou de la couture & de l'Ecriture, de l'Astronomie & de l'Arithmétique, & encore plus particuliérement de la *Géomance*. On dit de plus qu'Edris, ou Enoch, fut la cause innocente, ou l'occasion de l'idolatrie; un de ses amis affligé de son enlévement ayant formé par l'instigation du Démon, une statue qui le réprésentoit si au naturel, qu'il s'entretenoit des jours entiers avec elle, & lui rendoit des honneurs particuliers, qui dégénérérent peu à peu en superstition. D'autres fixent l'Epoque de l'idolatrie sous Enos & expliquent ces paroles de l'Ecriture, *Ipse cœpit invocare nomen Domini: il commença d'invoquer le nom du Seigneur*, comme s'il y avoit, *Alors on profana le nom du Seigneur*; car l'Hébreu peut aussi recevoir ce sens. Enfin les Chrétiens Orientaux tiennent qu'Enoch est le *Mercure Trismégiste*, ou trois fois tres-grand des Egyptiens, plus connu sous le nom d'*Hermès*. On donne à Enoch un fils nommé *Sabi*, que les Sabiens d Orient veulent faire passer pour Auteur de leur Secte. * D. Calmet, *Dict. dans l'article de Démons, & dans celui d'Enoch. Genése, ch.* 5. S. Augustin, *de Civitate Dei, liv.* 15. *ch.* 23. *& liv.* 18. *ch.* 38. Sixtus Senensis, *liv.* 2. *Bibl. Sanct.* Tertullien, *adv. Jud. ch.* 2. *de Anima, ch.* 58. *de Resurr. carnis, &c.* S. Irénée, *liv.* 1. *ch.* 5. *& liv.* 4. *ch.* 30. Philon Juif, *l. de Vita Sapient.* Salian. Torniel, *A. M.* 623. *n.* 1. 2. 688. *n.* 2. 21. 39. *n.* 3. *&* 4. & Baronius, *A. C.* 68. Perer. *in Gen. l.* 7. Du Pin, *Differt. Prélim. sur la Bible.*

* E'NOCH ou HANOC, fils de Madian & petit-fils d'Abraham & de Kéthura. * *Genése, ch.* 25. *v.* 4.

E'NOCH, HE'NOC & HANOC, fils aîné de Ruben, fut auteur de la famille des Enochites. * *Genése, ch.* 46. *v.* 9.

E'NOCH, Orateur célébre, natif d'Ascoli en Italie, fut un des premiers qui travaillérent à rétablir les Belles Lettres en Occident, après que les guerres & la barbarie les eurent presque ensevelies dans l'oubli. Un des plus grands services qu'il rendit à la République des Lettres, fut de retirer quantité de livres Grecs, qui étoient demeurez en la possession des Turcs, depuis que ces Infidéles se furent rendus maîtres de la Gréce; ce qu'il exécuta avec le secours du Pape, qui lui fournit l'argent nécessaire pour ce sujet. * Joseph. Lentus, *Præclara facinora Ascul. Claror.*

* E'NOCH, ville bâtie par Caïn en l'honneur d'Enoch son fils aîné. C'est la plus ancienne ville du monde que l'on connoisse. Elle étoit à l'orient de la Province d'Eden. * *Genése, ch.* 4. *v.* 17. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

E'NON. *Voyez* ENNON.

E'NOS, fils de Seth, naquit l'an 236 du monde, & 3799 avant J.C. Son nom est interprété *Homme*, & cette signification n'est pas sans mystére, puisque dans la Genése il est remarqué, qu'il commença à invoquer le nom du Seigneur, & qu'il fut un véritable homme de bien. Ce qui signifie, non pas un établissement de son culte, comme si Dieu n'eût pas été honoré auparavant, mais une institution qui étoit accompagnée de cérémonies, plus réglées que par le passé. A l'âge de 90 ans Enos engendra Caïnan, & il mourut âgé de 905 ans, l'an 1140 du monde, 2895 ans avant J. C. * *Genése, ch.* 5.

E'NOS, ville. *Voyez* ÆNOS.

ENRICHEMONT, bourg. *Cherchez* BOISBELLE.

ENRICO (Scipion) *Voyez* ERRICO.

ENS, petite ville d'Allemagne, dans la Haute Autriche. Elle est sur la riviére d'Ens, environ à une lieue du Danube, & à cinq de la ville de Lintz, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENS, riviére d'Allemagne. Elle prend sa source près de S. Weit, dans l'Archevêché de Saltzbourg, traverse une partie de la Stirie, baigne Steyr & Ens dans l'Autriche, & peu après se décharge dans le Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENS, petite isle du Zuiderzée, porte aussi le nom d'Emeloort. *Voyez* EMELOORT. Quelques Géographes croyent que l'isle d'Ens & celle d'Urk font partie de l'isle des anciens Frisons que l'on appelloit *Flevo*, & *Flevio*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENSABATHEZ, Hérétiques, qui s'élevérent contre l'Eglise, dans le XII siécle, suivoient les erreurs des Vaudois, & se faisoient distinguer par une certaine chaussure grossiére, qu'ils nommoient *Sabates*. Cette reformation par les piez, étoit estimée très-essentielle par ces Errans. * Pratéole, *v. Insabb.* Gautier, *Chron. XII siécle, c.* 16.

ENSACA, province du Royaume d'Angole en Afrique. Elle est située entre les riviéres de Coanza, & de Bengo, à neuf ou dix lieues de Lovando-san-Paulo vers le Levant. Ce païs est d'une si petite étendue qu'on peut le parcourir en un jour. Il est peuplé & cultivé par quelques Habitans qui demeurent auprès du Bengo. A quatre ou cinq lieues de la riviére, on trouve sur une éminence un bois entouré d'épines & de buissons. Il peut servir de retraitte à ces Négres en tems de guerre, & on auroit peine à les y forcer, à moins que l'on ne leur coupât l'eau. Il n'y en a point en ce quartier-là que celles des riviéres de Coanza & de Bengo, & de quelques puits qui tarissent pendant l'été. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ENSCHEDE, petite ville du païs de Twente dans l'Overissel qui est une des sept Provinces-Unies, sur les confins de l'Evêché de Munster, à une lieue d'Oldenzeel.

ENSEIGNE, signe militaire, sous lequel se rangent les soldats, selon les différens corps dont ils sont, ou les différens partis qu'ils suivent. Xénophon dit que les Perses portoient pour enseigne une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval âilé ou Pégase dans les leurs, les Athéniens une chouette, les Messéniens la lettre Gréque M, les Lacédémoniens le Λ. Les Romains ont eu diverses enseignes, de la louve, du minotaure, d'un cheval, d'un sanglier, jusqu'à ce qu'ils s'arrêtérent à l'aigle, la seconde année du consulat de Marius. Quand on voit des enseignes militaires sur les médailles des colonies Romaines, cela marque une colonie peuplée de vieux soldats. Les enseignes des Chinois sont des queues de cheval. Celles des Européens sont des drapeaux de taffetas de diverses figures, couleurs, armes & devises. Enseigne, a signifié autrefois un cri de guerre, qui servoit à rassembler les troupes dans la mêlée, & à leur enseigner le drapeau sous lequel elles devoient se ranger. On disoit crier son enseigne, pour faire son cri. * *Antiqq. Rom.*

ENSE'ME'S ou HENSCHE'ME'S, c'est à dire, *fontaine du soleil*, située sur les frontiéres de Juda & de Benjamin. On doute si c'est une ville ou une simple fontaine. On montre au delà de Béthanie, en allant au Jourdain, une fontaine que l'on dit être celle du soleil: mais cela n'est nullement certain. Les Arabes donnent à une ville d'Egypte le nom d'Ensemès. *Voyez* HE'LIOPOLIS. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible. Josué, ch.* 18. *v.* 17.

ENSFROY, ou ENSFRIDUS, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, que d'autres nommoient mal *Mefridus*, vivoit dans le XIII siécle, & fut Prieur du monastére d'Ebirbach, dans le diocése de Mayence. Il écrivit quelques Ouvrages de piété, & des Lettres que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Ensfridus mourut en l'an 1246. * *Consultez* Charles de Visch, *dans l'Histoire d'Ebirbach, & dans la Bibliothéque des Ecrivains de Cîteaux.*

ENSISHEIM, ville d'Allemagne dans l'Alsace, est située sur la riviére d'Ill, à deux ou trois lieues de Brisac, & appartient à la France, depuis la paix de Munster en 1648. Ensisheim, que les Auteurs Latins nomment *Ensishemum*, a été autrefois capitale de la Haute Alsace, & le siége de la Justice du Brisgaw & du Suntgaw.

ENTE'E, Géant. *Cherchez* ANTE'E.

ENTELLA, ville avec une bonne citadelle. L'Empereur Frédéric II. ruïna l'une & l'autre; & l'on en voit les ruïnes dans la vallée de Mazara en Sicile, sur le Belice-Dextro, à demi-lieue au dessous de Calatrali. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ENTES (Bartel ou Barthold) *de Mentheda*, est un homme qui a fait parler de lui dans l'Histoire des Païs-Bas. Il avoit étudié à Groningue, étant ordinairement vêtu de blanc, & menant une vie fort déreglée avec les femmes de mauvaise vie avec lesquelles il avoit dépensé tout son bien. En 1571, il se mit avec quelques autres à faire le métier de Corsaire, & gagna par ce moyen plus de cent mille écus. Guillaume Comte de la Mark l'avoit fait son lieutenant Colonel, & il l'employa à la prise de la Brille: mais ce lâche prit honteusement la fuite quand il apprit que Mondragon s'approchoit de cette place. Lorsque Haarlem étoit assiégé par Dom Frédéric fils du Duc d'Albe, il marcha avec le Comte de la Mark en fort mauvais ordre contre les ennemis, & fut cause que ses gens furent battus parce qu'il avoit négligé de faire avancer en même tems les autres compagnies qui après sa défaite, furent maltraitées & dispersées. Non content d'avoir causé cet échec à la République, il voulut en rejetter la faute sur le Prince & sur les Etats. Son Pourvoyeur à Delft se déchaîna contre les Etats, voulant les faire passer pour des traîtres à leur patrie, les accusant de ne point payer les troupes, & de ne point songer à leur subsistance, & tâchant par là de les rendre odieux au public. Il alla même si loin que de pousser le Comte de la Mark à ne plus reconnoître de Souverain. Les Etats après une exacte perquisition découvrirent que le Pourvoyeur avoit reçu sa leçon d'Entes. On lui ordonna aussi bien qu'au Comte de

la Mark de se rendre à Delft pour faire une remontrance au Comte, & mettre son Lieutenant à la raison: mais tout se passa d'une maniére toute opposée à ce que l'on devoit en attendre. Entes s'emporta tellement contre les Etats qu'ils résolurent de s'assurer de sa personne: d'un autre côté le Comte de la Mark séduit par Entes, entreprit de tirer Entes de Delft à force ouverte. Le Prince auroit bien voulu assoupir ce différent, mais le Comte ne voulut point démordre. Les Etats qui ne vouloient pas souffrir qu'on violât leur autorité, firent mettre la Bourgeoisie sous les armes, & le Comte aussi bien qu'Entes furent faits prisonniers. Entes fut détenu à Delft pendant un an entier. Pendant ce tems-là il fit plusieurs dépenses inutiles. Lorsqu'il fut mis en liberté, il se remit en mer avec la permission des Etats. Après la pacification de Gand, il fut pourvu du Régiment d'Infanterie du Colonel Yssélstein, & eut aussi le commandement d'une compagnie de Cavalerie qui fut cassée trois mois après; mais Entes s'en alla avec l'argent. Il s'en fallut peu qu'on ne l'attrapât à Anvers, mais il fut averti assez à tems pour pouvoir s'échapper. Peu de tems après il se mêla dans le différent qui étoit entre la ville de Groningue & les Ommelandes, & marcha contre les Groninguois qui le prirent, & qui firent durer sa détention tout au moins une année. Après qu'il fut relâché, il rentra encore dans le service. Renneberg qui avoit quitté le parti des Etats, avoit pris Groningue pour le Roi d'Espagne. Entes en fit le siége, mais comme la desunion qui étoit entre lui & ceux d'Eusum dans les Ommelandes, empêchoit le siége d'avancer, les Etats y envoyérent le Comte de Hohenlo avec seize Drapeaux. Cela ne fut nullement du goût d'Entes qui s'étoit flatté de remporter tout seul l'honneur & le profit de cette conquête. Le 27 mai de l'an 1580, il se trouva à un repas avec le Comte de Hohenlo & le Comte Guillaume de Nassau. Dès qu'il eut un peu de vin dans la tête, il monta à cheval comme un furieux, pour se rendre à l'armée devant Groningue, disant qu'il vouloit faire quelque chose dont il seroit parlé dans la suite. Il trouva les Capitaines occupez à régler une entreprise, & les traittant comme des enfans, il cria qu'on eût à le suivre, & qu'il vouloit se rendre maitre du faux-bourg qui étoit fortifié. Il partit en même tems comme un éclair, prit pour se couvrir le corps le fonds d'une tonne à beurre au lieu de rondache, & soutenu par quelques uns des siens il s'empara du fort. Mais ceux de Groningue ayant fait une sortie, se battirent vigoureusement contre Entes qui regardant le combat par une embrasure du fort, reçut dans la tête une balle de mousquet qui le coucha roide mort. Ceux qui seront curieux de savoir d'autres particularitez de sa Vie peuvent consulter Bor & Méteren. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ENTHIQUITES. *Voyez* ENTYCHITES.

ENTHOUSIASTES, nom des anciens Sectaires, qui étoient les mêmes que ceux qui ont été appellez *Massaliens*, *Euchites*. On leur avoit donné ce nom, à ce que dit Théodoret, parce qu'étant agitez du démon, ils croyoient avoir de véritables inspirations. On donne encore aujourd'hui le nom d'Enthousiastes aux Anabatistes, aux Quakers ou Trembleurs, & à quelques autres Fanatiques d'Angleterre. Les Enthousiastes, les Quakers ou les Trembleurs, dit M. Stouppe, qui croyent qu'ils sont touchez d'une inspiration divine, soutiennent que la Sainte Ecriture doit être expliquée par les lumiéres de cette inspiration divine, sans laquelle ce n'est que lettre morte, & que ce n'est point la vraye, unique & parfaite parole de Dieu. Ils soutiennent que leur esprit est plutôt cette parole qu'il faut écouter & suivre, cet esprit que l'homme a en soi-même, & qui lui sert comme de docteur pour lui apprendre tout ce qu'il faut croire. Dans leurs assemblées, ils demeurent assis longtems sans parler & sans remuer. L'on entend seulement quelques gémissemens, jusqu'à ce que quelcun d'entr'eux sentant l'agitation & le mouvement de l'esprit, se léve & dit les choses que l'esprit lui commande de dire. Les femmes même sentent les mouvemens de l'esprit, qui les font parler aussi bien que les hommes dans les assemblées. Dans leurs entretiens ils parlent souvent de leurs ravissemens & de leurs révélations. Gaspard Swenkfeldius Gentilhomme de Silésie a été un des premiers Chefs des Enthousiastes en 1527. Il avoit une grande piété en apparence, & ceux de sa Secte le regardérent comme un autre Enoch. * Théodoret, *Hist. Eccles.*

ENTICHITES. *Voyez* ENTYCHITES.

ENTIERES, (Marie d') Demoiselle de Tournay, célébre dans le XVI siécle par sa science & par sa piété, publia divers Traitez qui nous sont inconnus, si nous en exceptons une Epitre contre les Turcs, les Juifs, les Luthériens, &c. qui fut imprimée l'an 1536. Elle exerça souvent sa plume contre les Protestans, qui commençoient de débiter leurs sentimens contre l'Eglise Romaine. * La Croix du Maine, *en sa Biblioth. Franç.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

ENTINOPUS, de Candie, fameux Architecte au commencement du cinquiéme siécle, a été l'un des principaux fondateurs de la ville de Venise. Plusieurs Historiens conviennent, qu'il alla le premier s'établir dans le lieu, où cette ville est présentement. Les archives de la ville de Padoue portent, que quand Radagaise Roi des Goths entra en Italie l'an 405, & que les ravages de ces Barbares contraignirent les peuples à se sauver en différens endroits, un Architecte de Candie, nommé Entinopus, fut le premier qui se retira dans des marais, proche de la mer Adriatique. La maison qu'il y bâtit, étoit encore la seule qu'on y vit, lorsque quelques années après les Habitans de Padoue se réfugiérent dans le même marais, où Entinopus s'étoit retiré, & y élevérent, en 413, les vingt-quatre maisons, qui formérent d'abord la ville de Venise. La maison d'Entinopus fut ensuite changée en église, dédiée sous le nom de saint Jacques, laquelle subsiste encore, & est située dans le quartier de Venise, appellé *Rialto*, qui est le plus ancien de la ville. * Sabellicus, 1. *Decad. liv.* 1. Félibien, *Vies des Architectes.*

ENTLIBUCH. *Voyez* ENDLIBUCH.

* ENTRAIGUES ou ENTRAYGUES, petite ville de France dans le Rouergue, au confluent du Lot & de la Trueyre, au nord de Rhodez dont elle est éloignée de 5 ou 6 lieues.

* ENTRAIN, petite ville du Nivernois dans le Gouvernement de l'Orléanois en France sur la riviére d'Entrain, à peu près au nord de Nevers, dont elle est éloignée de dix bonnes lieues.

* ENTRAIN, petite riviére du Nivernois, coulant du nord-est au sud-est à environ deux ou trois lieues des frontiéres du Gâtinois.

* ENTRAMES, ENTRASMES, ENTREME & ANTRESMES, Baronie dans la Province du Maine, dans l'endroit où la petite riviére de Louanne, ou selon d'autres, de Jouanne entre dans la Mayenne. Elle est au nord d'Angers, & à l'ouest du Mans, à la distance d'environ douze lieues de la premiére de ces deux villes, & de quinze lieues de l'autre.

ENTRAYGUES. *Voyez* ENTRAIGUES.

ENTRE-DEUX-MERS, le païs d'Entre-deux-mers, petit païs de France dans la Guienne. Il est entre la Garonne & la Dordogne, depuis leur confluent jusqu'à Cadillac, qui en est le lieu principal. Maty, *Dict. Géogr.*

ENTRE-DOURO & MINHO, province de Portugal, est ainsi nommée, parce qu'elle est située entre la riviére de Douro au midi, & celle de Minho au septentrion. Elle a la mer de Portugal ou l'Océan occidental au couchant, & la province de Tra-los-Montes au levant. Cette province est la mieux peuplée, & la plus délicieuse de tout le Portugal & même de toute l'Espagne. Dans l'espace de dix-huit lieues de long & de douze de large, on y compte plus de 1400 paroisses, plus de 130 monastéres, six ports de mer, & de bonnes villes, comme Brague, Porto, Viana, Barcelos, Ponte de Lima, Caminha, &c. * Andreas Resendius, *Antiq. Lusit.* Antonio de Portugal, *Descripçaon da Prov. Entre Douro-e-Minho.* Bernardin de S. Antonio, *Descript. Portug.* Gaspar Alvarez de Loussada, *Descr. d'Entre Douro-e-Minho.* Valconcellos, &c.

ENTRE-ROCHE, lieu remarquable au Canton de Berne, près de la Sarraz. Pendant qu'on y creusoit l'an 1640, pour faire un canal de communication, entre les Lacs de Genéve & d'Iverdun, on trouva cette inscription rapportée par Plantin, *Descript. de Suisse*, *p.* 520. *de l'édit. de Genéve* 1666.

IMP. CÆS. TR. P. AILIO HADRIANO. AUG. P. M.
TRIB. POT. COS. III. P. P. AVENTICUM.
M. P. XXXXI.

ENTRE-SAMBRE ET-MEUSE, contrée des Païs-Bas. Elle est renfermée entre la Sambre & la Meuse, depuis le confluent de ces deux riviéres, jusqu'aux confins de la Picardie & de la Champagne. Elle comprend une partie des Comtez de Hainaut & de Namur & une partie du païs de Liége. On y trouve les villes de Charlemont, de Philippeville, de Marienbourg, de Chimay, d'Avêne, de Maubeuge, de Beaumont, de Thuin, de Walcourt, & du Châtelet. Maty, *Diction. Géogr.*

ENTRE TEGO & GUADIANA. *Voyez* ALENTEJO.

ENTREVAUX, que les Auteurs Latins nomment *Intervallium*, ville de France en Provence, est située sur la riviére du Var, dans les montagnes, & sur les frontiéres du Comté de Nice. Cette ville est aujourd'hui le siége de l'Evêché de Glandéves, qui n'en est qu'à un quart de lieue. *Cherchez* GLANDÉVES.

ENTYCHITES, est le nom qu'on donne à certains Sectateurs de Simon *le Magicien*, dans le premier siécle. Ils célébroient des sacrifices abominables, dont la pudeur défend de rapporter la matiére & les circonstances. * Saint Epiphane, *Hær.* 21. Théodoret, *in Simon.* Baronius, *A. C.* 35.

* ENTZERSDORFF & ENTZERSTORFF, ville d'Autriche en Allemagne, sur un petit bras du Danube qui forme une isle au dessous de Vienne. Elle est à l'est de Vienne.

* ENTZERSDORFF & ENTZERSTORFF village d'Autriche en Allemagne au sud-sud-est de Vienne.

ENVERMEUX, ENVREMEU, ENVREMEUX, ANVERMEU, ANVERMEUX, ANVREMEU, ANVREMEUX, gros bourg de Normandie, sur la riviére d'Eaune, dans le païs de Caux, en Latin *Anvermodium.* Il est situé à trois ou quatre lieues de Dieppe au sud-sud-est de cette ville, avec un Collége, où l'on enseigne les Humanitez, la Philosophie & la Théologie. Il y a un Prieuré simple du titre de St. Laurent. * *Memoires dressez sur les lieux en* 1703. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ENVIE, maligne Divinité, que les Anciens honoroient, de peur de se voir exposez à ses fureurs. Virgile dit qu'elle étoit domestique de Pluton; & Ovide dans ses Métamorphoses fait une description de son habitation. On la répréſente ordinairement par une femme extrêmement laide, qui a les yeux égarez, & enfoncez dans la tête. Elle est coëffée de couleuvres, & porte trois serpens d'une main, & un hydre à sept têtes de l'autre. Un serpent lui ronge le sein. Tous ces attributs forment une expression assez juste de l'Envie. * Ovide, *liv.* 2. *des Metam.*

ENYALIUS, Dieu des Sabins appellé *Quirinus* par eux & par les Romains. On ne sait pas bien si c'est Mars, ou quelque autre Divinité égale en puissance. On dansoit des balets sacrez dans son temple. * *Antiqq. Grèq. & Rom.*

ENYED. *Voyez* ENGEDIN.

ENZINAS. *Cherchez* DRYANDER.

E O B. &c.

EOBANUS, (*Helius* ou *Elie*) de Hesse en Allemagne, Poëte Latin célébre, naquit au milieu des champs, sous un arbre l'an 1488, d'autres disent dans les hayes d'un village. Il a fait les *Héroïnes Chrétiennes*; mais il semble qu'il se soit plu davantage à tour-

tourner en vers Latins les Ouvrages des anciens Poëtes Grecs, qu'à donner de nouveaux sujets de Poësie. Il a traduit entr'autres les Bucoliques ou Idylles de Théocrite, l'Iliade d'Homére, le raviſſement d'Héléne par Coluthe, & il a mis les Pſeaumes de David en vers Elégiaques. Il mourut à Marpurg l'an 1540, le quatriéme d'octobre. Helius Eobanus paſſe pour un des plus conſidérables d'entre les Poëtes Latins, que l'Allemagne ait produits. Quelques Auteurs de ſon païs n'ont pas fait difficulté de le comparer à Homére. Melchior Adam trouve quelques circonſtances, qui paroiſſent avoir rendu Eobanus ſemblable à Homére. La premiére eſt celle du lieu de la naiſſance de ces deux Poëtes, qui a été inconnu juſqu'ici: enſorte que l'un & l'autre ont pu paſſer dans le monde pour des enfans trouvez. La ſeconde, eſt celle de la diſgrace où ils ſont tombez tous deux par l'affoibliſſement ou la perte de la vue, cependant avec cette différence qu'Eobanus n'étoit pas à beaucoup près ſi grand Poëte qu'Homére, auſſi n'étoit-il pas auſſi aveugle que lui: Homére, ſelon la ſuppoſition vulgaire, ayant perdu la vue entiérement, & Eobanus n'ayant qu'une taye qui lui couvroit les yeux. La troiſiéme eſt celle de l'indigence qui a été preſque égale, dans l'un & dans l'autre; mais qui ayant été accompagnée d'une mendicité publique dans Homére, doit lui conſerver le pas devant Eobanus. Voilà la reſſemblance quant à la fortune. Mais l'endroit par où il approche le plus d'Homére, eſt ſans doute cette facilité merveilleuſe à faire des vers, qui a fait dire aux Critiques, entr'autres à Eraſme, qu'il étoit né Poëte, & que l'ame d'Homére ou d'Ovide, étoit paſſée dans ſon corps. En effet les vers ne lui coutoient que la peine & le tems de les écrire. Eobanus néanmoins avoit quelquefois beſoin pour cela de cette chaleur bachique, qui réjouit l'eſprit Poëtique; auſſi n'étoit-il pas moins habile à boire qu'à faire des vers, puiſqu'il deſeſpéroit & mettoit ſur le carreau les meilleurs Buveurs d'Allemagne. Les Elégies de ce Poëte ſont ce qu'il y a de plus eſtimable parmi ſes Ouvrages, & généralement parlant Eobanus eſt naturel, aiſé, clair, châtié, & l'Allemagne n'avoit encore rien produit juſqu'alors de plus agréable. * Eraſmus, *Epiſtola ad Mucian. Rufum. pag. 177. poſt ejuſd. vit. edit. Lugd. Bat. & Epiſtola ad Joan. Draconem, pag. 178. 180. poſt vit. Eraſm.* Lilio Giraldi. Melchior Adam, *lib. de Vit. Philoſophor. Germ. pag. 105. & ſeqq.* Baillet, *Jugem. des Sav. ſur les Poët. modern. tom. 7. édit. de Paris* 1686.

E'OLE, (*Æolus*) Dieu des vents, fils d'Hippotas, ou, ſelon d'autres de Jupiter, étoit Roi des îles de Vulcain, qui furent depuis appellées de ſon nom *Eoliennes*. Diodore, *l.* 5. ajoûte que ce fut un Prince juſte & pieux qui faiſoit bon accueil aux Etrangers, & qui inventa l'art de ſe ſervir des voiles dans la navigation. Strabon dit que par le flux & le reflux des eaux il jugeoit de la nature du vent, qui devoit régner bien-tôt après, & qu'ainſi il prédiſoit les tempêtes; ce qui fit croire au vulgaire ignorant, que les vents étoient ſous ſa domination. C'eſt apparemment pour cette raiſon, que quelques-uns veulent qu'au païs des Lappons il y ait des Sorciers, qui vendent le vent à ceux qui vont en mer, & qui font lever celui qui leur eſt néceſſaire, parce que peut-être par de certains ſignes naturels tirez des eaux ou des aſtres, ils connoiſſent le vent qui ſe doit lever, & le prédiſent aux Pilotes ignorans.

☞ Eole étoit grand Aſtrologue, ou pour mieux dire Aſtronome, & avoit une parfaite connoiſſance des vents, qu'il prédiſoit en obſervant le cours des nuées, & de la fumée qui ſortoit de l'iſle de Vulcain. Ses avis ne furent pas inutiles à Ulyſſe, qui le conſulta en paſſant, & qui apprit de lui les vents qui devoient régner pendant ſon voyage. Homére a donné à cette vérité un tour fabuleux, mais fort ingénieux; car il feint que cet Eole étoit le Roi de ces îles Eoliennes, qu'il tenoit les vents dans des cachots, & qu'un jour il les enferma tous dans un outre, dont il fit préſent à Ulyſſe. Peut-être même qu'Homére a ſuivi en cela les Phéniciens, qui, comme l'a remarqué Bochart, du mot *Aol*, tempête, d'où auſſi le mot Grec *Aella* eſt dérivé, ont fait Eole Roi des tempêtes, & comme dit Horace *ventorum pater*. * Homére, *Iliad. Odyſſ.* Horace, *Carm. l.* 1. *Od.* 3. Dacier, *Remarque ſur cet endroit d'Horace.* Pline, *l.* 3. *c.* 9. Strabon, *l.* 1.

E'OLE, montagne d'Italie. *Cherchez* MONT D'EOLE.

E'OLIDE, province de l'Aſie Mineure ſur l'Archipel, entre l'Ionie & la Myſie, eſt nommée par les anciens Auteurs, *Æolia* & *Æolis*, & fut habitée par les Béotiens. Ses villes étoient Elée, Phocée, Phérée, aujourd'hui *Foglia*, Cuma maintenant *Caſtri*, &c. Il y avoit auſſi les riviéres de Pactole & d'Hermus. Le mode Eolien, en fait de muſique, étoit célébre dans l'Antiquité. Ce païs qui fut autrefois ſi fertile, eſt à préſent fort mal cultivé, ſous la domination du Turc. On n'y trouve que quelques hameaux. * Hérodote, *liv.* 1. Pomponius Mela, *liv.* 1. Strabon. Pline. Ptolomée, &c.

E'OLIES, (*Æolia*) îles entre l'Italie & la Sicile, furent appellées de ce nom à cauſe d'Eole, qui en étoit Souverain. Les Grecs les nommoient *Hephaſtiades*, & les Latins *Vulcanies* ou *Lipares* du nom de la premiére qui eſt Liparis. Il n'y en a que ſept, quoique Ptolomée en mette dix. Celle de Strongyle, qu'on nomme aujourd'hui *Stromboli* ou *Strongoli*, jette des fumées, qui ſervent de préſage pour connoître les vents. * Ptolomée, *liv.* 3. *chap.* 10. Pline, *liv.* 3. *chap.* 8. & 9. Strabon, *l.* 9. Mela, *liv.* 3. *ch.* 7. Diodore de Sicile, *liv.* 5. Cluvier, *c.* 14.

E'ON ou EUDE DE L'ETOILE, Gentilhomme Breton, dans le XII ſiécle, étoit tellement ignorant, qu'ayant oüi chanter dans l'Egliſe ces paroles du Symbole, *Per EUM qui venturus eſt judicare vivos & mortuos*, il s'imagina qu'il étoit cet *Eum*, ne ſçachant pas diſtinguer ſon nom du mot Latin, qui déſigne celui qui devoit venir juger les vivans & les morts. Pluſieurs perſonnes d'entre le peuple s'infatuérent de cette ridicule extravagance. Il étoit ſuivi comme un Prophéte, & paroiſſoit toujours avec pompe, bien que ſouvent il ſe cachât. On l'accuſa d'être Magicien, & de faire, pour attirer le monde, de grands feſtins, mais qui n'étoient qu'illuſion; les viandes qu'on mangeoit à ſa table, & les préſens qu'il donnoit, étant des charmes qui aliénoient l'eſprit. L'Archevêque de Reims ſe ſaiſit de ce Maniaque, & le préſenta, l'an 1148, au Concile que le Pape Eugéne III. faiſoit tenir en cette ville. Ses réponſes pleines de rêveries firent qu'on le traita de fou. On le mit néanmoins en priſon, où il mourut bien-tôt après. Pluſieurs de ſes diſciples, plus inſenſez que lui, aimérent mieux être jettez dans les flammes, que de renoncer à ce Prophéte prétendu. * Robert, *in Supplem. Sigeberti, A. C.* 1148. Othon de Friſingue, *l.* 1. *c.* 55. Génébrard, *dans Eugéne III.* Sandére, *her.* 145. Baronius, *A. C.* 1148. *&c.* Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. XII ſiécle.*

E'ORDE'E (*Eordea*) ville de Macédoine dans la Mygdonie, près du fleuve Anius, a donné ſon nom au païs voiſin. Les Géographes nous parlent auſſi de deux autres petits païs de ce même nom, l'un en Thrace, & l'autre en Ibérie. * Strabon. Etienne de Byzance.

E'OS, fils du Géant Typhon, ſelon les Poëtes, bâtit la ville de Paphos dans l'île de Cypre. D'autres attribuent cette fondation à Paphus, fils de Deucalion, & cette opinion eſt la plus ſuivie. *Voyez* auſſi AGAPENOR.

E'OUS, Eoüs, nom d'un des chevaux du Soleil. Ovide *Metam.* 2. Les Grecs appellent de même l'Océan Oriental, qui bat de ſes flots la Chine, les Philippines & le Japon.

E P A. &c.

E'PACTE, nombre d'onze jours que l'année ſolaire contient plus que l'année lunaire: de ſorte que la lune étant nouvelle au premier jour de l'an, elle eſt avancée d'onze jours, quand le ſoleil finit l'année civile. A la fin de l'année ſuivante, la lune eſt avancée de 22. jours; & à la fin de la troiſiéme année, il ſe trouve trente-trois jours. Alors on en prend trente pour l'emboliſme, ou mois intercalaire, & il reſte trois d'épacte. L'année ſuivante, il y en a quatorze, puis vingt-cinq, &c. Mais il faut remarquer que l'épacte eſt de douze jours, dans les années biſſextiles, qui ſont compoſées de 366 jours. Ainſi de 3. par exemple, on va à 15. d'épacte, puis à 26, &c. Pour ſavoir le jour de la lune, il faut prendre le nombre de l'épacte courante, le nombre des mois écoulez depuis celui de Mars compris, & le nombre des jours du mois où l'on eſt. Si ces trois nombres ajoûtez enſemble ne paſſent pas trente, c'eſt le jour de la lune. S'ils paſſent trente, on rejette les trente, pour le mois d'Emboliſme, & le reſte eſt l'épacte. Par exemple, vous voulez ſavoir quel jour de la lune eſt le ſixiéme de juillet de l'an 1699: l'épacte eſt 29. ajoutez-y cinq, pour les mois depuis mars juſqu'à juillet, ce ſont 34. Ajoûtez encore ſix qui eſt le jour du mois, cela fait 40. Rejettez 30, reſte dix pour le jour de la lune, qui eſt alors dans ſon premier quartier. Il faut remarquer néanmoins, que par cette méthode on ne trouve pas toujours préciſément le jour de la lune, & l'on peut manquer d'un jour ou preſque de deux; parce que les lunes ſont alternativement de 29 & de 30 jours. Ceux qui veulent connoître le jour de la lune avec plus d'exactitude, doivent avoir recours aux éphémérides, où les calculs ſont faits ſelon les régles de l'Aſtronomie. * Pétau, *de Doctr. Tempor.*

E'PACTOS. *Voyez* LEPANTE.

E'PAGATHE, Officier de guerre ſous l'empire d'Alexandre *Sévére*, étant ſecondé de quelques troupes, aſſaſſina le célébre Juriſconſulte Ulpien, l'an de J. C. 226. L'Empereur fut extrêmement irrité de cet attentat, mais il ne put faire punir Epagathe à Rome, de peur que les ſoldats ne ſe ſoulevaſſent; c'eſt pourquoi il envoya Epagathe en Egypte, pour y être Gouverneur, & peu de tems après il lui commanda d'aller en Candie, où il le fit tuer par des gens qui lui étoient affidez. * Dion. Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe, & de l'Empire.*

E'PAGRIS, l'une des îles Cyclades, appellée autrement Hydruſſe par Ariſtote, à cauſe de l'abondance de ſes eaux.

E'PAINE'TE ou *Epenéte*, natif de la province d'Achaïe en Aſie, & diſciple de ſaint Paul. Ce fut lui qui embraſſa le premier la foi de Jeſus-Chriſt dans l'Aſie. On le met pour le dix-ſeptiéme des ſoixante & douze diſciples de J. C. * *Romains, ch.* 16. *v.* 5.

E'PALIUS, (*Æpalius*) Roi des Doriens, dans la Gréce, ayant été chaſſé de ſon Royaume eut recours à la protection d'Hercule, qui le remit ſur le thrône. Ce Prince pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, le reſpecta toujours très-particuliérement, lui déféra des honneurs divins après ſa mort, & adopta Hyllus, ſon fils aîné, pour laiſſer ſa Couronne dans la famille de ce Héros, qui la lui avoit reconquiſe. * Strabon, *l.* 9.

E'PAMINONDAS, Capitaine Thébain, étoit fils de Polymne, & ſe rendit très-habile dans la Philoſophie, ſous la diſcipline de Lyſis ſon Maître, Philoſophe Pythagoricien, vers la XCVIII Olympiade, & l'an 388 avant J. C. Il avoit appris la Muſique, & à jouer des inſtrumens, dès l'âge de 14 ou 15 ans; dans la ſuite il ſe forma dans tous les autres exercices de l'eſprit & du corps, & donna des marques evidentes de vertu & de tempérance. Depuis, il porta les armes en faveur des Lacédémoniens, alliez des Thébains; & dans cette occaſion ayant défendu avec beaucoup de courage Pélopidas, qui étoit bleſſé de ſept ou huit coups, il lia avec ce Chef une amitié qui dura juſqu'à la mort. Par ſon conſeil Pélopidas délivra la ville de Thébes du joug des Lacédémoniens, qui y exerçoient la tyrannie, & s'étoient rendus maîtres de la forteresse nommée *la Cadmée*: ce qui fut le commencement de la guerre entre ces deux peuples. Epaminondas fut fait Général des Thébains, & gagna ſous la CII Olympiade, l'an 371 avant J. C, la célébre bataille de Leuctres, dans la Béotie, quoiqu'il eût peu de monde, en comparaiſon des Lacédémoniens, qui y perdirent leurs meilleures troupes, & leur Roi Cléombrote, très-eſtimé par ſa valeur. Après cet avantage, Epaminondas entra dans la Laconie, juſqu'auprès de Sparte, courut tout ce païs ennemi, & fit rebâtir & peu-

peupler la ville de Meſſéne, autrefois ruïnée par les Lacédémoniens. Les Thébains avoient fait une loi, par laquelle il étoit défendu ſur peine de la vie, de commander l'armée au delà du tems preſcrit. Epaminondas conſidérant qu'elle avoit été établie pour conſerver la République, & ne voulant pas qu'elle contribuât à la perte de ſa patrie, conſerva le commadement quatre mois plus qu'il ne lui avoit été ordonné par le peuple. Ses envieux l'en accuſérent dans l'aſſemblée générale; mais il ſe préſenta hardiment, & permit aux Juges de le condamner à la mort, pourvu qu'ils miſſent dans l'arrêt, qu'on ne le faiſoit mourir, que parce qu'il avoit délivré ſa patrie d'une ſervitude honteuſe, & dompté l'orgueil des ennemis qui l'aſſerviſſoient. Cette réponſe confondit ſes adverſaires, qui firent néanmoins donnerà un autre le commandement de l'armée dans laquelle il s'enrôla comme ſimple ſoldat, & combattit avec tant de courage, & rallia avec tant de prudence les troupes qui fuyoient, que les Thébains ayant honte de ce qu'ils avoient fait, lui donnérent toute l'autorité, pour faire la guerre en Theſſalie, où ſes armes furent toujours victorieuſes. Dans la guerre qui ſurvint entre les Eléens & ceux de Mantinée, les Thébains prirent le parti des premiers; & les Lacédémoniens, avec les Athéniens, ſoutinrent les autres. Epaminondas, qui conduiſoit l'armée près de Mantinée, ſachant que les ennemis s'avançoient, réſolut de ſurprendre la ville de Sparte, & ne réüſſit pas dans ſon deſſein qui fut découvert. Il fut auſſi chaſſé de devant la ville de Mantinée; mais peu après il donna bataille, & défit entiérement les troupes des ennemis, ſous la CIV Olympiade, l'an 363 avant J. C. Cette victoire lui fut néanmoins funeſte; car il fut bleſſé à mort d'un coup de javelot, dont le fer étoit reſté dans la playe. Il fut porté hors de la mêlée; & ayant ſçu qu'on ne lui pouvoit arracher ce fer ſans lui faire perdre la vie, il réſolut de ne point permettre qu'on le lui tirât, qu'il n'eût appris que ſes troupes étoient victorieuſes. En effet lorſque cette nouvelle lui eut été confirmée, *J'ai aſſez vécu*, dit-il, *puiſque je meurs ſans avoir été vaincu*, & en même tems il arracha le fer de ſa playe, & expira. Epaminondas n'avoit jamais été marié, & ayant oüi en expirant qu'un de ſes amis le plaignoit de ne point laiſſer de poſtérité, *Tu te trompes*, lui dit-il, en ſe tournant vers lui, *je laiſſe deux filles après moi, la victoire de Leuctres, & celle de Mantinée.* Ce Général n'etoit pas moins illuſtre par ſa bonté, ſon équité, ſa frugalité, & ſa modération, que par ſon courage & ſon habileté dans l'Art de la guerre. * Xénophon, *l.* 6. *&* 7. *Hiſt. Græc.* Plutarque & Cornelius Nepos, *en la Vie d'Epaminondas.* Diodore, *l.* 15. Polybe, *l.* 1.

ÉPANVILLIERS. (d') *Voyez* DESSÉ.

ÉPAONE. *Voyez* EPAUNE.

EPAPHE. *Voyez* EPAPHUS.

ÉPAPHRAS, de la ville de Coloſſe, compagnon de ſaint Paul dans le miniſtére de l'Evangile. Il travailla avec un zéle infatigable pour le ſalut des Coloſſiens, dont quelques-uns croyent qu'il a été le premier Evêque. Il alla à Rome de leur part, pour viſiter & ſoulager ſaint Paul dans ſa priſon. Le Martyrologe Romain, qui met ſa fête au neuviéme de juillet, rapporte qu'il fut ſacré par le même Apôtre, Evêque de l'île & de la ville de Rhodes, où il ſouffrit le martyre, en combattant courageuſement pour la défenſe de la vérité. * *Coloſſ. ch.* 1. *v.* 7.

ÉPAPHRODITE (Saint) Apôtre ou Evêque de Philippes, ville de Macédoine. Les Fidéles de la ville de Philippes en Macédoine ayant appris que ſaint Paul étoit arrivé à Rome, & qu'il y étoit détenu priſonnier, lui envoyérent Epaphrodite leur Apôtre, ou, comme le conjecturent les Savans, le premier Miniſtre, ou Evêque de leur Egliſe, non ſeulement pour lui porter de l'argent, mais encore pour l'aider de ſes ſervices. Epaphrodite tomba dangereuſement malade; ce qui prolongea ſon ſéjour à Rome. Auſſitôt qu'il fut guéri, ſaint Paul le renvoya avec une lettre pour les Fidéles de Philippes, remplie de témoignages d'amitié pour eux & pour Epaphrodite, qu'il honore de la glorieuſe qualité de frére, de compagnon de ſes travaux & de ſes combats, & d'Apôtre de ces peuples. Voilà tout ce qu'on ſait de ce Saint, dont on honore la mémoire le 22 mars chez les Latins, le 29 ou le 30 du même mois, auſſi bien que le 8 ou 9 décembre chez les Grecs. Théodoret a cru que par la qualité d'Apôtre de Philippes qui lui eſt donnée par ſaint Paul, on devoit entendre qu'il étoit Evêque de cette ville. Ce ſentiment eſt plus vrai-ſemblable que celui de ceux qui l'ont fait Evêque de Terracine en Italie, & de quelques autres villes. * Saint Paul, *Epître aux Philippiens. ch.* 2. *v.* 25. *& ſuiv.* Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.* Henſchenius. Théodoret, *in Epiſt. ad Philemonem.*

ÉPAPHRODITE, Affranchi & Sécrétaire de l'Empereur Néron, fut condamné à la mort par Domitien, pour avoir aidé ſon maître à ſe faire mourir. Suétone, *en Néron, chap.* 49. *& en Domitien, chap.* 14.

ÉPAPHRODITE, Grammairien, natif de Chéronée, avoit amaſſé une bibliothéque de trente mille volumes. * Suidas. Le Scholiaſte d'Ariſtophane.

ÉPAPHUS, fils de Jupiter & de la Nymphe Io, régna en Egypte; & y fit bâtir la ville de Memphis du nom de ſon épouſe, dont il eut Libye. Quelques Auteurs le prennent pour *Apis*, & Hérodote remarque que le nom d'Epaphus eſt en Grec le même que celui de cet Apis. * Hérodote, *in Euterpe & Thalia.* Euſébe, *in Chron.* Ovide, *l.* 1. *Metam.* Apollodore, *l.* 2.

ÉPAPHUS, Hiſtorien Grec, compoſa une Hiſtoire du temple d'Ephéſe, où il marquoit ſa fondation, & ce qu'on y voyoit de plus rare. On ne ſait en quel tems il a vécu. * Voſſius, *lib.* 3. *de Hiſt. Græc. &c.*

ÉPAUNE, ou ÉPONE, ville ou paroiſſe dans l'ancien Royaume de Bourgogne. Les Auteurs ne nous diſent rien de ſûr, au ſujet du lieu où elle étoit; & elle n'eſt conſidérable que par le Concile qui y fut aſſemblé.

☞ Une Diſſertation ſur le lieu où étoit cette ville, inſérée dans les *Mémoires de Trevoux* en février 1715, fait voir par un ancien titre que ce lieu eſt le même que *Tortilianum*, qui étoit dans le voiſinage de Vienne en Dauphiné, & ſous la vue de l'Archevêque & des Chanoines. Le titre ſur lequel l'Auteur ſe fonde, & qui eſt du huitiéme mars 926, eſt rapporté par le P. Mabillon dans ſa *Diplomatique, page* 566. Il y a encore un autre titre plus ancien de l'an 888, rapporté au tome XII du *Spicilége, page* 143, qui parle d'Epaune, ou Tortilian.

CONCILE D'EPAUNE.

Sigiſmond, Roi de Bourgogne, ayant abjuré l'erreur des Ariens, employa tous ſes ſoins à réparer les deſordres, qu'elle avoit cauſez dans ſon Royaume. Le Cardinal Baronius dit que pour y réüſſir, il aſſembla ce Synode en 509; mais ce fut en 517. Alcimus Avitus, Archevêque de Vienne, écrivit une lettre pour la convocation de ce Concile, qui fut indiqué au mois de ſeptembre. Ce Prélat y préſida; & on y remarqua particuliérement Apollinaire de Valence ſon frére, Viventiole de Lyon, Claude de Vaiſon, Grégoire de Langres, & pluſieurs autres Evêques, au nombre de vingt-quatre, qui ſont tous nommez au bas des Actes qui nous en reſtent. Ils firent quarante Canons, pour régler la Diſcipline Eccléſiaſtique. Le troiſiéme défend d'élever aux Ordres ceux qui avoient fait pénitence publique. Le quatriéme défend la chaſſe aux Eccléſiaſtiques. Le onziéme ne veut point qu'ils intentent de procès aux Séculiers, ſans la permiſſion de leur Evêque. Le vintiéme leur défend de viſiter des femmes le ſoir ou l'après-midi; & le ſuivant rélégue dans un Monaſtère les Prêtres ou les Diacres, qui auroient commis un crime capital, &c. * Baronius, *A. C.* 509. *Collectio Regia Concil. tome* 2. *Conc.* Sirmond, *in Ennod. l.* 1. *Ep.* 13. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccleſ. VI. ſiécle.*

☞ Les Savans n'ont pu encore convenir du lieu où étoit ſituée la ville d'Epaune, dans laquelle fut aſſemblé le Concile dont nous venons de parler, & que les Latins nomment *Epaunenſe, Eponenſe, Epaonenſe, Pomenſe & Pounenſe.* On ſait néanmoins qu'il a été tenu dans le Royaume de Bourgogne, & dans le diocéſe de Vienne, ce que la lettre d'Alcime ſemble indiquer. Les uns ont cru que le nom de cette ville eſt Pamiers en Languedoc; & liſent *Apamienſe*; d'autres, que c'eſt Mandeurre ſur la riviére du Doux, parce qu'elle eſt nommée dans l'ancienne Géographie, *Epamanduodurum* ou *Epamantadurum civitas*; d'autres que c'eſt Peſme dans le Comté de Bourgogne; d'autres que c'eſt Beaune, que les Latins nomment *Belna*; d'autres que c'eſt Beaume, *Balma*; & d'autres ont ſoutenu que c'eſt Tarantaiſe. Quelques autres veulent que ce ſoit Yenne, ſur le Rhône, Tonon, ſaint Maurice en Chablais, ou Nions; & il s'en trouve d'autres, qui croyent que la ville en queſtion fut nommée Epaune, parce que la Déeſſe *Epona*, qui avoit ſoin des chevaux, y étoit adorée. Chorier, Hiſtorien de Dauphiné, croit que ce Concile fut aſſemblé à Ponas, paroiſſe à quatre lieues de Vienne; & appuye ce ſentiment ſur les circonſtances du tems & du lieu & ſur la lettre écrite pour la convocation du Concile. * Labbe, *Diſſert. Philoſ. de Conc. Epaun.* Chifflet, *Diſſert. de loco legit. Conc. Epaun.* Columbi, *de Epiſc. Valent. p.* 79. *edit.* 1. Chorier, *Hiſt. de Dauphiné, tome* 1. *l.* 9. *ſect.* 11. *p.* 582. *& ſuiv.* Papire Maſſon, &c.

ÉPE'E, Ordre de Chevalerie du Royaume de Chypre. Gui de Luſignan ayant acheté, l'an 1192, l'île de Chypre, de Richard I. Roi d'Angleterre, inſtitua cet Ordre, dont le collier étoit compoſé de cordons ronds de ſoye blanche, liez en lacs d'amour entrelaſſez de lettres S. formées d'or. Au bout du collier pendoit une ovale, où étoit une épée, ayant la lame émaillée d'argent, la garde croiſettée & fleurdeliſée d'or, & pour deviſe *Securitas Regni.* Le Roi Gui donna cet Ordre à ſon frére Amauri, Connétable de Chypre, & à trois cens Barons qu'il établit en ſon nouveau Royaume, dont la premiére cérémonie ſe fit le jour de l'Aſcenſion de l'an 1195, en l'égliſe cathédrale de ſainte Sophie de Nicoſie. * Etienne de Luſignan, *Hiſt. Cypr.*. Favin, *Theatre d'Honn. & de Chevalerie. Cherchez* SAINT JACQUES DE L'EPE'E.

ÉPEIENS, en Latin *Epei*, certains peuples ſur la côte occidentale du Péloponnéſe, qui ont reçu leur nom d'*Epeus*, fils d'Endymion, & qui ſe ſont fixez dans l'endroit qui, dans la ſuite, fut appellé l'Elide. Il y en a qui diſent qu'enſuite ils furent nommez Eleïens, d'Elée petit-fils d'Endymion, mais d'autres ont prouvé le contraire. * Pline, *l.* 4. *c.* 5. Stephanus. Strabo, *l.* 9.

ÉPENCE, ou ESPENCE (Claude d') Théologien dans le XVI ſiécle, Docteur de Paris de la maiſon de Navarre, né l'an 1511, à Châlons ſur Marne, d'une famille noble & ancienne, ſortoit du côté de ſa mére de la maiſon des Urſins d'Italie. Il fit ſes Humanitez à Paris dans le Collége de Calvi, ſa Philoſophie au Collége de Beauvais, & prit ſes leçons de Théologie dans les écoles du Collége de Navarre, où il demeura cinq ans. Il fut élu Recteur de l'Univerſité avant que de prendre le bonnet de Docteur, qu'il ne reçut qu'à l'âge de 31 ans. Le Cardinal de Lorraine qui avoit connu ſon mérite, le fit venir dans ſa maiſon, & ſe ſervit de lui dans les affaires Eccléſiaſtiques dont il étoit chargé. Cette demeure n'empêcha pas d'Epence de travailler à la Vigne du Seigneur par ſes prédications, qui lui firent néanmoins quelques affaires; car ayant prêché un peu trop librement dans l'égliſe de ſaint Merry pendant le carême de l'an 1543, quelques-unes des propoſitions qu'il avoit avancées furent déférées à la Faculté de Théologie de Paris, & d'Epence, ſuivant le conſeil de la Faculté, fit un diſcours dans la même égliſe, le dimanche 21 de juin, dans lequel il adoucit ou retracta quelques unes de ſes propoſitions. Il ſuivit le Cardinal de Lorraine, dans le voyage qu'il fit en Flandres en 1544, pour la ratification de la paix entre le Roi François I. & l'Empereur Charles-*Quint.* Il fut enſuite mandé par ſa Majeſté à Melun, pour aſſiſter à une conférence de douze Théologiens, que ſa Majeſté y aſſembla, afin d'y avoir leurs avis touchant les queſtions qui devoient être traitées au Concile de Trente. Il s'y rendit & eut la principale part aux délibérations qui y furent priſes. Il fut envoyé, en 1547, par le Roi Henri II. au Concile, qui avoit été transféré à Boulogne; mais le Concile ayant été interrompu, il revint bien-tôt en France.

Le Cardinal de Lorraine le mena à Rome en 1555, où son mérite éclata si fort, que le Pape Paul IV. eut la pensée de le faire Cardinal, pour le retenir auprès de lui; mais cela ne fut point exécuté, & d'Epence en remercia Dieu d'une maniére très-humble. *Je sçai bien*, dit-il, dans son Epître dédicatoire du livre des devoirs des Pasteurs, adressé au Cardinal de Châtillon, *Je sçai bien, & j'en jure que toutes les fois qu'il me souvient de cette courte fumée, & du bruit, qui, pour lors, me passa devant les yeux d'un honneur si grand & si gratuit, que tels si chérement marchandoient, & ne l'emportérent pas*, (il veut apparemment parler de Jean de la Case Sécrétaire des Brefs, & Archevêque de Bénévent,) *autant de fois je remercie Dieu, de ce qu'il ne permit pas que le Pape Paul IV. exécutât la volonté qu'il avoit de me faire tant de bien, ou plutôt tant de mal.* M. de Thou dit que la raison pour laquelle on ne donna pas le chapeau à d'Epence, c'est parce que dans un de ses Sermons, il avoit dit que la *Légende* qu'on appelle *dorée*, doit plutôt être nommée la *Légende de fer.* Ste. Marthe en allégue un autre raison, la *jalousie de ses* Collégues; *occultus Collegarum livor hanc viro de Religione benè merito justissimæ dignitatis occasionem ademit.* Il se trouva, en 1560, aux Etats d'Orléans, & au Colloque de Poissy en 1561, où il convint avec les Calvinistes d'articles, dont les Prélats & les autres Théologiens ne furent pas satisfaits. Il fit paroître beaucoup de douceur & de modération & témoigna qu'il souhaitoit avec ardeur que l'on pût trouver quelque tempérament qui satisfit les deux partis. Il ne paroît pas partisan de la Cour de Rome, dont il parle de la sorte en rapportant les vers de Baptiste Mantouan,

Si quid Roma dabit, nugas dabit, accipit aurum,
Verba dat, heu Roma nunc sola pecunia regnat.

On l'accusa d'avoir fait un Traité des images, qui lui fit quelques affaires en Faculté. Il donna le reste de ses jours à l'étude, & mourut de la pierre le 5 octobre 1571, & fut enterré dans l'Eglise de saint Côme sa Paroisse, dont quelques uns disent qu'il avoit été Curé, & où l'on voit encore son épitaphe. D'Epence étoit un des plus Savans & des plus judicieux Docteurs de son tems; il savoit parfaitement les Canons & la Discipline de l'Eglise; il étoit aussi fort versé dans la littérature profane. Il écrivoit bien en Latin avec dignité & avec éloquence. M. de Thou dit que ce Théologien fut fort regretté après sa mort; parce qu'il restoit seul d'un petit nombre qui avoit toûjours sérieusement songé aux moyens d'établir la paix dans l'Eglise, & d'ôter de la maison de Dieu la division. *Varillas* ajoûte, que comme d'Epence voyoit plus distinctement que tous les autres les abus qui s'étoient glissez dans l'Eglise, aussi personne n'étoit touché d'un zéle plus ardent pour les retrancher: outre cela il trouvoit très mauvais qu'on brûlat les gens pour cause de Religion. Dans une lettre que d'Epénce écrivit à *Claude de Xaintes* le 15 juin 1563, pendant qu'il étoit à Trente, il lui dit, *Vous ne fûtes jamais mieux inspiré, que de ne venir point ici; car je crois que vous fussiez mort des indignitez qu'on commet par deça, pour obvier à la Réformation.* Dans son Commentaire sur l'Epître à Tite il n'a rien oublié pour décrier la Cour de Rome. Il s'étonne de ce qu'on vend publiquement le livre où chaque pêché est taxé, & où l'on apprend des crimes que l'on auroit de la peine de trouver ailleurs. *In quo*, dit-il, *plus scelerum discas, quam in omnibus vitiorum Summistis, & summariis. Mirum hoc tempore, hoc schismate, non suppressum tot tamque horrendorum scelerum velut indicem.* M. du Pin dit qu'il n'y a guéres de Docteur qui ait fait plus d'honneur à la Faculté de Théologie de Paris que Claude d'Epence; que ses excellens Ouvrages sur les Epîtres de S. Paul à Timothée & à Tite, ne sont pas de simples Commentaires, mais qu'ils contiennent encore quantité de Dissertations particuliéres sur la Hiérarchie & sur la Religion. Il a donné au Public, *l'Institution d'un Prince Chrétien. Paraphrase ou Méditation sur l'Oraison Dominicale. Homilies sur la Parabole de l'Enfant prodigue. Traité contre l'erreur vieil & renouvellé des predestinez. Oraison funébre prononcée ès obseques de François Olivier Chancelier de France. Oraison funébre prononcée ès obséques de Marie Reine d'Ecosse. Exposition du Pseaume 130. Traité de l'efficace & vertu de la parole de Dieu au ministére des S. Sacremens. Cinq Sermons, ou Traitez, 1. de l'honneur des Parens. 2. des Traditions humaines. 3. des Traditions Ecclésiastiques. 4. de l'usage de la vieille Loi. 5. de la Bénédiction en la nouvelle Loi. Apologie contenant amples discours, expositions, réponse, & défense de deux conférences avec les Ministres de la Religion prétendue Réformée. Continuation de tierce conférence avec les Ministres. Apophthegmes Ecclésiastiques. Qu'il est nécessaire à un Prince de savoir les Lettres. Discours à la louange des trois Lys de France. Ses Traductions Françoises sont, deux Sermons de Théodoret, l'un de la vie & de la Résurrection, & l'autre de la Providence de Dieu & de l'Incarnation de Nôtre Seigneur. Sermon de S. Anselme sur l'Evangile des deux sœurs. Sermon de Théodoret des saints Martyrs. Homélie de S. Chrysostome du labeur & du bonheur des Saints. Deux sermons du même Auteur sur le Symbole des Apôtres. Deux Oraisons de Grégoire Palamas Archevêque de Thessalonique. Les dix livres de la mémoire des choses Chrétiennes tirez de l'histoire d'Eusébe & de Rufin, le tout abbrégé par Haimon Evéque d'Halberstat.* Ses Oevres Latines sont, *in Ps.* 130. *Comm. In Epistolas Pauli ad Timotheum, Commentarii; in Epistolam Pauli ad Titum Commentarii; De Clandestinis matrimoniis Consilium*, où il fait voir que les fils de famille ne peuvent valablement contracter de mariages sans le consentement de leurs parens. *De lectione librorum suspectorum. De Continentia. De Cœlorum animatione. Tractatus VI. de variis rebus Sacris. Collectarum Ecclesiasticarum liber I. videlicet Dominicalium & de præcipuis festis, versibus Latinis & Rythmis Gallicis paraphrastice redditis. De Collectarum in Ecclesia Latina origine, antiquitate, auctoribus, ratione atque usu. De Filii, item & Spiritus S. invocatione & de Sacrorum Bibliorum & Scriptorum Ecclesiasticorum Divina poësi, Commentarii. Urbanarum meditationum Elegiæ II. Hodoiporicon, seu sylva cui titulus Godo cum Scholiis. Oratio Manassæ Regis cum captivus Babylone teneretur. Hieremiæ Prophetæ Epistola, carmine reddita. Sacrarum Heroidum liber, cum præfatione, de profectu ex Gentilium librorum lectione percipiendo, & scholiis. De Eucharistia. Tractatus de utraque Missa. Collectaneorum de Continentia, libri VI. Carmen votivum. Sermo de schismate. De languore Spirituali. Dissimilium & adagiorum ex Chrysostomo Centuriæ IV. Conciones tres, 1. Synodalis de officio Pastorum. 2. De ablutione pedum, ad Cœnam Domini præparatoria. 3. De triplici Francorum Liliorum incremento. Præfationes tres. 1. De silentio & unitate Ecclesiæ. 2. De vi verbi in Sacris Mysteriis. 3. Quod Principem litteræ deceant. Confessio de corporis & sanguinis Domini in Eucharistiæ sacramento veritate, carmine expressa filiabus Sion sacri Pissiaci. Carmen votivum Latinè & Gallicè super feriam VI. In Parasceve Ænigma.* * De Thou, *l.* 50. Sponde, *A.C.* 1561. *n.* 17. 1571. *n.* 36. Sainte-Marthe, *aux Eloges, l.* 2. Génébrard, *en la Chron.* La Croix du Maine, & Antoine du Verdier, *Bibl. Franc.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Teissier, *Eloges &c. 4. édit. de* 1715.

ÉPENSE, village avec château, est situé dans le Chalonnois en Champagne, à trois lieues de Ste. Ménehoud vers le sud-ouest, & au nord-est de Vitry le François, dont il est éloigné de sept lieues. Magdeleine d'Epenses porta cette Seigneurie dans la maison de Beauveau par son mariage avec Jean de Beauveau fils puîné d'Alof de Beauveau.

E'PE'RIE, Nymphe. *Voyez* HESPE'RIE.

ÉPÉRIES, ville de la Haute Hongrie dans le Comté de *Scharos*, ou de *Scaros*, sur la petite riviére de Tarza, vers les frontiéres de la Pologne, à six milles de Cassovie, en Latin *Eperia.* Elle a été prise & reprise plusieurs fois. Les Mécontens du Royaume l'occupérent l'an 1682, & faisoient travailler à fortifier la place en 1684, lorsque le Général *Schultz* les attaqua dans leur camp & les battit. Il assiégea ensuite Epéries, mais vainement. Il l'assiégea de nouveau en 1685. La garnison capitula, & le Général étant entré dans la place desarma les Bourgeois. On a démoli les fortifications de cette ville, parce qu'on soupçonnoit la fidélité des Habitans. Elle appartient à l'Empereur comme Roi de Hongrie. A deux milles de cette ville est une mine de sel fort estimée, qui a cent quatre vingt brasses de profondeur. Les veines de sel sont fort grosses, & on en trouve des morceaux de cent mille livres pesant. Les Mineurs coupent le sel dont ils font d'ordinaire des quarrez qui ont deux piez de longueur, & un d'épaisseur. On ne sauroit s'en servir si on ne le moud entre deux pierres de moulin. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ÉPERNAY, en Latin, *Sparnacum* & *Asprenciacum*, ville de France dans la Champagne, située sur la Marne, entre Châlons & Château-Thierry, est célébre par une Abbaie de l'Ordre de saint Augustin. François I. fit brûler cette ville, pour ôter à Charles-*Quint* les munitions qui y étoient renfermées, mais on ne lui rendit pas, en la rétablissant, son ancienne étendue. Lorsque l'on creuse dans cette ville, on y trouve des vestiges d'Antiquité, qui font juger qu'elle est plus ancienne que le sixiéme siécle, qui est communément l'époque qu'on lui avoit donnée. * *Mémoires de Trévoux, mai* 1705. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

ÈPERNON, petite ville & Duché en France, sur la frontiére du païs Chartrain. Ce nom s'est rendu fameux dans le Royaume, par les Seigneurs qui l'ont porté. *Cherchez* FOIX.

ÉPERNON (Jean Loüis de Nogaret Duc d') *Voyez* VALETTE (la)

ÉPERON, nom d'un Ordre Militaire. Entre les cérémonies qu'on a presque toujours pratiquées en créant des Chevaliers, il y en a eu une qui consistoit à leur attacher aux piez des Eperons dorez; & cela s'observe encore en Angleterre, où l'on a coutume d'accorder cet honneur indifféremment aux gens de robe & d'épée & même à des Marchands, qui par cette raison sont appellez Chevaliers dorez, *Equites aurati*, mais sans former aucune Société, & sans porter aucune marque qui les distingue des autres, de sorte qu'ils sont compris dans ce qu'on appelle en général l'Ordre de Chevalerie. Outre ces gens, il y en a d'autres à qui le Pape, & ceux qui en ont reçu droit du Pape, conférent l'Ordre de l'Eperon d'or, en leur donnant une croix d'or à huit pointes, émaillée de rouge, au bas de laquelle pend un Eperon d'or. On prétend que c'est Pie IV. qui institua cet Ordre l'an 1559; mais sans preuve, puisqu'on ne le dit qu'à l'occasion d'une Bulle où il créa un Ordre des Chevaliers Pies qui devoient porter une médaille d'or, où d'un côté seroit l'image de saint Ambroise, & de l'autre ses armes, ou celles du Pape régnant. Il se pourroit faire néanmoins que les Chevaliers de l'Eperon auroient succédé aux Chevaliers Pies: du moins eurent-ils comme eux les titres de Comtes de Latran; mais ils n'ont pas leurs priviléges, dont quelques-uns étoient exorbitans, & même contraires aux Canons. L'Ordre s'avilit tous les jours, par la facilité avec laquelle on le donne. On dit que la Maison de Sforce tient de Paul III. le droit de le conférer, & elle le fait pour une pistole. Les Nonces, les Auditeurs de Rote, d'autres Prélats de la Cour de Rome peuvent créer chacun deux Chevaliers de l'Eperon, & il est étonnant qu'un Ambassadeur de Venise ait bien voulu recevoir cette croix d'Innocent XI. l'an 1677. * Favin, *Théatre d'honneur.* Giustiniani, &c.

ÉPERON, Ordre Militaire, institué l'an 1266, dans le Royaume de Naples par Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, pour récompenser la Noblesse, qui s'étoit déclarée pour lui contre Mainfroi. La cérémonie de la réception des Chevaliers étoit très-pompeuse. Le Chevalier se présentoit au jour marqué dans l'église cathédrale de Naples, & là sur un théatre élevé où étoient le Roi, la Reine & toute la Cour, il prenoit séance dans une chaise couverte de soye verte. L'Archevêque en habit de Diacre, accompagné de ses Suffragans, le faisoit jurer sur les saints Evangiles, qu'il ne porteroit jamais les armes contre le Roi, sous peine d'être réputé infame, & d'être mis à mort s'il étoit fait prisonnier de guerre; & qu'il défendroit, quand il en seroit requis, les Dames tant veuves que mariées, & les orphelins, si leur cause étoit juste. Deux anciens Chevaliers le présentoient ensuite au Roi, qui lui touchoit l'épaule de son épée, en lui disant, *Dieu te fasse bon Chevalier*, puis sept Demoiselles de la Reine venoient lui ceindre l'épée, quatre Chevaliers

valiers lui attachoient les Eperons dorez; & la Reine le prenant par la main droite, & une Dame par la gauche, elles le conduisoient sur un autre siége richement paré. Alors le Roi se plaçant à sa droite, la Reine à sa gauche, & toute la Cour dans des siéges au dessous, on servoit une collation de sucreries, par où finissoit la cérémonie. * Des Noules, *Hist. des Rois de Naples & de Sicile des Maisons d'Anjou, page* 138.

ÉPERVIER, (Jacques) natif de saint Symphorien d'Ozon en Dauphiné, Abbé de Chaunes, puis de saint Hilaire près de Carcassonne, vivoit dans le XVI siécle, & fut Théologien & Prédicateur. Il composa un Poëme des Guerres Civiles de France, depuis la mort du Roi Henri II. jusqu'à l'an 1569, & fut Auteur d'un Discours funébre à la louange de François de la Valette, dit Parisot, Grand Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui soutint le siége de Malthe contre les Turcs. Les Calvinistes qui le haïssoient, le surprirent dans son Abbaïe, & après l'avoir poignardé avec tous les Moines, jettérent leurs corps dans un puits. * La Croix du Maine & du Verdier, *Bibliothéque Franç.* Chorier, *Hist. de Dauphiné.*

ÉPEUS, Descendant d'Endymion. Il inventa cette machine de guerre nommée *Aries*, le Bélier, dont on se servoit autrefois pour ébranler & renverser par le fondement, les murs des places fortes qu'on assiégeoit. Il doit aussi avoir été l'Architecte du cheval de Troye. Il faut remarquer ici, que quelques-uns des Anciens, & non sans fondement, expliquent de l'invention du Bélier, ce qui est dit qu'Epeus fabriqua le cheval de Troye. Ils prétendent qu'avec le Bélier, Epeus renversa les murs Troyens, & qu'ainsi il ouvrit le chemin à la prise de cette ville. Peut-être aussi, ajoûtent-ils, que cette machine de guerre qui dans la suite a été appellée *Aries* ou Bélier, porta d'abord le nom de cheval, ce qui a pu fort aisément fournir l'occasion aux ignorans & à ceux qui se trouvérent fort éloignez du lieu où tout cela se passa, de forger la fable du cheval de Troye. On croit qu'il fonda depuis la ville de Métaponte. Justin „ en parle ainsi, " Les Métapontins montrent, dans le temple de „ Minerve, les outils de fer, dont Epeus leur fondateur bâtit le „ cheval de Troye. * Justin, *l.* 20. *c.* 2. Pline, *l.* 7. *c.* 56. *Dict. Allem. de Bâle.*

☞ L'article précédent confond deux *Epeus*, que Pausanias distingue si bien qu'il est surprenant que de ces deux on n'en ait fait qu'un. Celui qui fut frére de Péon ne fut pas fils de Panopée, ni l'inventeur du cheval de Troye. Pausanias dans les Corinthiaques, ou au livre second, dit que de Panopée naquit Epeus, dont il parle dans les Attiques ou livre premier, & dans les Phociques ou au livre dixiéme, comme de celui qui a inventé des machines contre la ville de Troye. Le même Auteur dans les Laconiques, ou au livre troisiéme, dit qu'en suivant le sentiment de ceux qui en ont jugé le plus sainement, Endymion eut trois fils, savoir, *Péon*, *Epeus*, & *Etolus*, que dans les Jeux Olympiques il proposa à ses fils le combat de la course, afin de déclarer pour son successeur au Royaume celui qui en sortiroit victorieux, & qu'Epeus ayant remporté le prix, régna après lui.

ÉPEUS, poltron insigne de l'Antiquité, qui donna lieu au proverbe, *Epeo timidior*, *plus poltron qu'Epeus*. On a aussi donné ce nom à Cratinus Poëte Comique, peut-être parce qu'il n'avoit pas montré assez de courage, dans le tems où il étoit Chef de la Tribu Oineïdienne à Athénes. * Erasme, *in Adagiis.*

* EPHA, fils de Madian & petit-fils d'Abraham & de Kéthura demeura dans l'Arabie Heureuse, & donna son nom au païs où il habita. *Voyez* EPHER.

* ÉPHA, fils de Jadaï ou Jéhadaï. * I. *Chron* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 47.

* E'PHA, Concubine de Caleb fut mére de Haran, de Mosa ou Motsa, & de Gazès ou Gezez. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 46.

E'PHA. *Voyez* HEPHA.

E'PHA ou *Ephi*, sorte de mesure, chez les Hébreux. Il y en avoit de deux sortes, le commun & le sacré, & tous deux étoient une espéce de vaisseau, mais d'une différente capacité. Le premier contenoit soixante livres d'eau ou d'autre liqueur d'un même poids, de seize onces la livre, qui font huit conges, trois muids, trois sats, quarante-huit septiers Romains, ou soixante & douze Hébreux, ou deux Urnes. Cette mesure revient à ce qui s'appelle *Amphora Romana*, *Metreta*, *Pes Cubicus*, ou *Quadrantal*. La nouvelle Traduction de *Joseph*, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *ch.* 10. assure, que chaque Bath ou Epha contient soixante & douze septiers mesure de Paris. L'Epha sacré étoit plus grand que le commun d'un tiers, de sorte que trois Ephas ou Baths communs n'en faisoient que deux sacrez. De là vient qu'au II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 5. nous lisons que la mer d'airain de *Salomon* contenoit trois mille Ephas, Baths, ou Métrétes, & dans le I. ou III. *Rois*, *ch.* 7. *v.* 26. il est dit qu'il en contenoit seulement deux mille. Dans les *Chroniques* cela s'entend de l'Epha commun ou vulgaire, & dans les *Rois* du sacré. * Simon, *Diction. de la Bible.*

E'PHA, ville. *Voyez* CAIPHAS.

E'PHE'BES, c'est ainsi que chez les Athéniens & dans le reste de la Gréce, on appelloit les jeunes gens de 16 ans, qu'on inscrivoit alors dans le Catalogue des Ephébes & à qui dans cette cérémonie on coupoit les cheveux, dont on offroit une partie aux Dieux dans les temples. Le jour où cela se faisoit, se nommoit *Ephebia*. On le passoit à se divertir à planter les uns devant les maisons des autres des branches fourchues de laurier, à répandre quelque peu de vin à l'honneur d'Hercule, & à boire le reste ensemble. Pendant un an on n'osoit pas voyager, parce qu'on portoit le titre d'Ephébe pendant tout ce tems-là. Les Ephébes étoient obligez de s'exercer dans l'Ephébée, à toute sorte d'exercices de corps & d'esprit. Ils étoient aussi obligez d'être assis les uns auprès des autres dans les spectacles & on appelloit leur place *Ephebeum.* * Meursii *Graec. fer.* Fasoldus, *de fest. Graec.* Mercurialis, *de Arte Gymn.* Pitiscus.

ÉPHÉBÉE, école que Jason grand Sacrificateur, après avoir apostasié, vouloit introduire dans Jérusalem, pour y élever la jeunesse à la façon des Gentils. Il y en a qui disent que c'étoit comme un lieu d'exercice, où l'on jouoit au palet, où l'on tiroit de l'arc, & où l'on s'exerçoit à la course & à la lutte. C'est le sentiment de Mariana. S. Thomas, de Lyra & Génébrard soutiennent que c'étoit un Collége pour y apprendre les Lettres Gréques & Payennes. L'Ephébée, suivant Vitruve, étoit un appartement dans le lieu où les jeunes gens s'exerçoient: *Ephebeum in medio. Hoc autem est exedra amplissima cum sedibus, quæ tertia parte longior sit quàm lata.* Quelques-uns croyent que les jeunes gens y étoient assis pour écouter les leçons de leurs Maîtres comme dans nos Académies. * I. Macchab. *ch.* 1. *v.* 15. II. Macchab. *ch.* 4. *v.* 9. &c. Simon, *Dict. de la Bible.* Pitiscus, *Lexicon Antiquit.*

ÉPHÉMERIDES, livre qui contient ce qui se passe chaque jour. Ce mot se dit ordinairement du calcul, & des Tables Astronomiques, où l'on répresente jour par jour le cours, l'état & la disposition des planétes, & des étoiles. Le nom Grec ἐφημερίδες est composé d'ἐπὶ, *per* & d'ἡμέρα, *jour.*

* ÉPHER, fils de Madian & petit-fils d'Abraham & de Kéthura. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 33.

* ÉPHER fils d'Esdras ou d'Ezra. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

* ÉPHER, de la Tribu de Manassé. * I. *Chron* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 24.

* E'PHER, contrée au delà du Jourdain. * *Josué*, *ch.* 12. *v.* 17. I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 10.

E'PHER. *Voyez* HE'PHER.

E'PHESDAMMIM. *Voyez* DAMMIM.

ÉPHESE, ville d'Ionie dans l'Asie Mineure, que quelques-uns nomment maintenant *Figena*, est située sur la Mer Egée où elle a un port assez commode, avec un bon château. Elle fut autrefois tres-célébre par le temple de Diane, l'une des sept Merveilles du monde, dont Ctésiphon fut l'Architecte. On avoit employé 220 années à mettre ce fameux ouvrage dans sa perfection, quoiqu'il se fit aux dépens commun de toute l'Asie Mineure. Pline remarque, que la première invention de mettre des colomnes sur un piédestal, & de les orner de chapiteaux & de vases, fut pratiquée dans ce temple. Il y avoit 127 colomnes faites par autant de Rois. Sa longueur étoit de 425 piez & sa largeur de 220. Ses portes étoient de cyprès, toujours luisant & poli: toute sa charpente étoit de cédre; & l'on montoit jusqu'au haut du temple, par un escalier fait d'un cep de vigne, apporté de Chypre. La statue de Diane étoit de cédre, selon Vitruve; d'or, si l'on en croit Xénophon; d'yvoire, selon quelques autres, & de bois de vigne selon Mutien, Consul Romain. Ce magnifique temple étoit orné de statues & de tableaux d'un prix inestimable; & l'on y avoit épuisé l'industrie de tous les meilleurs Ouvriers, pendant deux siécles. Eratostrate, ou Erostrate, le brûla la même nuit que naquit Alexandre *le Grand*, le 6 jour du mois, que les Grecs nommoient Hécatombæon, la première année de la CVI Olympiade, & l'an 356 avant Jesus Christ. Cet extravagant vouloit immortaliser son nom par ce sacrilége; bien que Xerxès Roi des Perses, ruïnant dans l'Asie les temples des Dieux, eût épargné celui-ci. Sur quoi Timée l'Historien dit froidement, comme l'a remarqué Longin, *Qu'il ne falloit pas s'en étonner, puisque Diane étoit absente, & qu'elle se trouvoit alors occupée à l'accouchement d'Olympias, mére du grand Alexandre.* Mais les Devins publiérent alors, *Qu'un flambeau qui s'allumoit cette nuit devoit un jour embraser toute l'Asie.*

On rétablit depuis ce temple; & Alexandre qui prit cette ville la troisiéme année de la CXI Olympiade, & l'an 334 avant Jesus Christ, offrit aux Ephésiens de leur fournir toutes les sommes nécessaires, pour le rendre aussi magnifique qu'il étoit, s'ils vouloient mettre son nom dans l'inscription; ce qu'ils lui refusérent. Néron, qui sembloit être né pour la ruïne des plus belles choses, le dépouilla de ses richesses; & sous l'empire de Gallien, les Scythes ou les Goths le ruïnérent entiérement.

Saint Paul prêcha deux fois à Ephése, & y fit un séjour de trois ans; & depuis, étant prisonnier à Rome, vers l'an 62 de Jesus Christ, il écrivit aux Ephésiens l'Epitre que nous avons encore. L'Apôtre saint Jean y vint aussi; & nous apprenons de l'Epître Synodale du Concile d'Ephése au Clergé de Constantinople, qu'il demeura dans cette ville avec la sainte Vierge. Les anciens ne parlent pourtant ni de ce séjour, ni du voyage de la Vierge, & rapportent seulement le nom des églises, que l'Apôtre saint Jean fonda en Asie. Les Evêques d'Ephése, qui devint Métropole, & même la capitale du diocése d'Asie, se dirent ses successeurs & ses disciples; & se fondérent sur son autorité, pour ne pas célébrer la fête de Pâque comme l'église Romaine la célébroit. On a plusieurs médailles, où les Ephésiens sont appellez *les premiers de l'Asie*, & l'on apprend des mêmes médailles, que le temple de Diane étoit un asyle assuré, encore au tems de Trajan Déce. Les Habitans d'Ephése avoient coutume de se servir d'une maniére de caractéres magiques, ce qui donna lieu au proverbe d'*Ephesiæ litteræ*. Les Turcs nomment à présent la ville d'Ephése *Ajasalouc*; & nomment *Sarchan* la province où elle est située, vers l'Archipel. Il n'y a point de ville au monde, qui ait de si tristes restes de son ancienne grandeur. On ne voit par tout que des monceaux de marbre, des colomnes renversées, des piéces de statues entassées les unes sur les autres; c'est proprement d'Ephése qu'on pourroit dire, que ce n'est plus que le cadavre d'une ville, selon la pensée de Cicéron, en parlant de quelques villes ruïnées de la Gréce. La forteresse qui est sur une éminence, est apparemment un ouvrage des Empereurs Grecs. Sur le grand chemin on voit des aqueducs, qui portoient autrefois l'eau dans la ville; & il en reste encore plusieurs arcades sur pié, dont quelques-unes sont à cinq milles d'Ephése, ce qui fait connoître que l'eau y étoit conduite de fort loin. On y montre sous un roc, une grotte, que l'on dit être celle des sept Dormans, qui fuyant la persécution de l'Empereur Décius, s'y endormirent, & ne s'éveillérent, à ce que l'on prétend, que sous l'empire de Théodose II. dit *le Jeune*, ne croyant pas à leur réveil, avoir dormi plus d'u-

ne

ne nuit. *Voyez leur article.* Les premiers Chrétiens en avoient fait une église ; & le roc est taillé en demi-cercle par devant, ce qui tenoit lieu de portique. On ne voit aucun Chrétien à Ephése ; & leur principale église dédiée à saint Jean, à été changée en Mosquée, depuis que les Turcs se sont rendus maîtres du païs. Il y a dans cette Mosquée quatre grandes colonnes de marbre granite, & non pas de pierre fonduë, comme quelques-uns de nos voyageurs l'assurent dans leurs rélations. Plusieurs sont entêtez de cette sorte de pierre imaginaire, comme si les carrieres n'avoient pas d'assez grandes veines, pour en tirer de pareilles colomnes d'une seule piéce. Les Lyonnois veulent que les quatre colonnes de l'église d'Ainay soient composées de pierre fonduë. Il y avoit à Genéve une croix extrémement haute, au niveau de la façade de l'église de saint Pierre, que l'on disoit être de cette composition, & qui a été abbatue ; mais ceux qui ont consideré les piéces de cette croix, tiennent qu'elle étoit composée de petites pierres rondes, enchassées dans un ciment très-fort, jetté au moule, ce qui fait ensuite un corps aussi dur que s'il étoit tout d'une pierre. En effet il est certain que le ciment dont les Anciens se servoient, étoit d'une extrême dureté, ce qu'on reconnoit par les démolitions antiques, qui sont presque impénétrables au fer & au feu. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675. *Actes, ch.* 19. Baronius, *A. C.* 56. 57. *&c.* Strabon, *l.* 14. Pausanias, *l.* 4. Pomponius Mela, *l.* 1. Pline, *l.* 36. *ch.* 14. *&c.* Solin, *ch.* 53. *&c.*

CONCILE GE'NE'RAL D'E'PHE'SE.

☞ * Le Concile d'Ephése, qui est le troisiéme général, fut assemblé l'an 431, pour la condamnation de Nestorius Evêque de Constantinople. Cet Evêque, avoit souffert que le Prêtre Anastase, & l'Evêque Dorothée prêchassent hautement, que la Vierge Marie ne devoit point être appellée mére de Dieu, & avoit lui-même appuyé ce sentiment. Son peuple & son Clergé se déclara contre lui, & cette contestation ayant été portée en Egypte, saint Cyrille d'Alexandrie se déclara ouvertement contre l'erreur de Nestorius. Le Pape Célestin qui avoit reçu des Mémoires & des instructions des deux partis, assembla au mois d'août de l'an 430, un Concile dans lequel la doctrine de Nestorius fut condamnée, & où il fut ordonné que l'on signifieroit à Nestorius, que si dix jours après la signification de ce jugement, il ne condamnoit la nouvelle doctrine qu'il avoit introduite, & s'il n'approuvoit celle de l'Eglise de Rome, celle de l'Eglise d'Alexandrie, & celle de toute l'Eglise Catholique, il seroit déposé & privé de la communion de l'Eglise. Saint Cyrille fut commis pour exécuter ce jugement, qu'il fit savoir à Jean d'Antioche & à Juvénal de Jérusalem. Ces deux Prélats ayant communiqué les lettres de Célestin & de saint Cyrille, à six autres Evêques, du nombre desquels étoit Théodoret, Nestorius fut exhorté à reconnoître que la Vierge pouvoit être appellée mére de Dieu : mais il s'obstina à soutenir qu'on pouvoit seulement l'appeller mére du Christ. Saint Cyrille assembla un Concile en Egypte, au mois de novembre l'an 430. On y résolut l'exécution du jugement prononcé par les Evêques d'Occident contre Nestorius, & on en députa quatre pour le lui signifier avec une lettre synodale, portant qu'en cas qu'il ne revoquât pas son erreur, & qu'il ne fit pas profession de la doctrine de l'Eglise, dans le tems prescrit par saint Célestin, il seroit déchu du sacerdoce. Saint Cyrille joignit à cette lettre une profession de Foi, & les douze fameux anathématismes. Alors Nestorius demanda à l'Empereur Théodose qu'il assemblât un Concile général. Ses adversaires ayant demandé aussi la même chose, l'Empereur l'indiqua à Ephése, pour le jour de la Pentecôte de l'année suivante. Saint Cyrille se rendit le premier à Ephése avec 50 Evêques d'Egypte ; Nestorius y vint aussi vers le même tems, avec dix Evêques ; Juvénal s'y rendit aussi avec quelques Evêques de Palestine ; mais Jean d'Antioche & les Evêques d'Orient ne purent y arriver au jour qui avoit été marqué. Théodose y envoya le Comte Candidien, pour maintenir l'ordre dans la tenue du Concile. Saint Cyrille, Juvénal de Jérusalem & les Evêques d'Egypte & d'Asie ayant attendu les Evêques d'Orient quinze jours après le terme prescrit, s'assemblérent, & tinrent la premiére séance du Concile le 22 juin, quoique les Légats du Pape ne fussent pas arrivez, & malgré l'opposition de plusieurs Evêques, qui demandoient qu'on les attendît. Ils firent citer Nestorius par deux fois, examinérent ses lettres & ses Ecrits, & ceux de saint Cyrille, & condamnérent Nestorius, qui de son côté s'opposa au jugement qui avoit été prononcé contre lui. Cinq jours après, Jean d'Antioche & les Evêques d'Orient arrivérent au nombre de 26. Ceux-ci s'étant assemblez avec les Evêques qui soutenoient Nestorius, & autorisez par le Comte Candidien, déposérent saint Cyrille & Memnon Evêque d'Ephése, & excommuniérent ceux qui avoient communiqué avec eux, jusqu'à ce qu'ils eussent fait profession de la foi du Concile de Nicée sans y rien ajoûter, qu'ils eussent anathématisé les chapitres de saint Cyrille, & obéï aux ordres de l'Empereur, qui vouloit que cette question fût examinée sans tumulte & sans bruit. Candidien ayant envoyé en Cour une rélation de ce qui s'étoit passé, Théodose ordonna que tout ce qui avoit été fait par le Synode de saint Cyrille, seroit consideré comme nul, & que le Synode entier procéderoit à un nouveau jugement. Les Evêques des deux partis écrivirent chacun de leur côté à l'Empereur. Le dixiéme de juillet Philippe & Arcadius, Légats du saint Siége arrivérent à Ephése, & s'étant joints avec saint Cyrille & son Synode, on tint une seconde séance, dans laquelle on lut la lettre de saint Célestin au Concile. Le lendemain on tint une troisiéme séance dans laquelle on relut les Actes de la premiére, qui furent approuvez par les Légats. Dans la quatriéme séance tenue le 16 de juillet, on releva Cyrille & Memnon de la déposition ordonnée par la sentence des Evêques d'Orient. Dans la cinquiéme séance qui fut tenue le lendemain, Jean d'Antioche & 33 Evêques, qui étoient avec lui, furent excommuniez. Il se tint une sixiéme séance le 22 juillet, dans laquelle les Evêques approuvérent la formule du Concile de Nicée, condamnérent celle qui avoit été faite par un Prêtre, ami de Nestorius, & confirmérent ce qu'ils avoient fait jusqu'alors. Dans la septiéme séance tenue le dernier de juillet, on régla le différent qui étoit entre les Evêques de Chypre & le Patriarche d'Antioche. On y dressa six Canons, & on y termina quelques affaires ecclésiastiques. Théodose ayant appris ce qui se passoit à Ephése, ordonna que Nestorius, saint Cyrille & Memnon seroient chassez, & que les autres Evêques se réüniroient. Le Comte Jean envoyé à Ephése pour exécuter cet ordre, fit arrêter Nestorius, saint Cyrille & Memnon. Les Evêques des deux partis firent leur remontrance, & envoyérent des Députez à l'Empereur, qui donna un second ordre, portant que Nestorius se retireroit dans son monastére, & que Cyrille & Memnon demeureroient en arrêt, jusqu'à ce que leur cause fût examinée. Théodose ayant ensuite entendu les Députez des deux partis, déclara que Nestorius avoit été justement déposé ; que Cyrille & Memnon demeureroient dans leurs siéges ; que tous les autres Evêques retourneroient à leurs églises ; que ni les uns, ni les autres n'étoient Hérétiques ; qu'ils seroient exhortez à se réünir. Cet ordre fut intimé au Concile, qui fut aussi-tôt séparé. Saint Cyrille retourna à Alexandrie, & y arriva le 30 octobre : Nestorius se retira dans le monastére de saint Euprépe à Antioche, & le 25 octobre Maximien fut ordonné en sa place. La fin du Concile n'apporta point la paix à l'Eglise, les Orientaux demeurant toujours arrêtez à leur sentiment & à leur jugement. L'Empereur voulant faire cesser ces troubles, ordonna à Jean d'Antioche de travailler à la paix, & envoya le Comte Aristolaüs pour la négocier. On fit plusieurs démarches de part & d'autre ; & enfin Jean d'Antioche ayant condamné Nestorius, & signé une profession de foi, dans laquelle il reconnoissoit que l'on pouvoit dire, que la Vierge étoit mére de Dieu, S. Cyrille & Jean d'Antioche se réunirent, & peu de tems après la plupart des Evêques d'Orient, suivant l'exemple de Jean d'Antioche, communiquérent avec S. Cyrille. Cet accommodement fut approuvé par le Pape S. Sixte en 433. Nestorius fut chassé de son monastére, & relégué à Oasis, par un Edit de l'Empereur donné en 435 ; & par un autre Edit de la même année, ses livres furent condamnez au feu, avec défense de les lire. Cet Empereur donna encore un autre Edit, par lequel il obligea les Evêques d'Orient, non seulement de condamner la personne de Nestorius, mais encore d'anathématiser ses dogmes impies, & de faire en même tems profession qu'il n'y avoit qu'un seul fils de Dieu, qui ne se doit point diviser en deux, né de Dieu, d'une maniére ineffable avant le tems ; & dans le tems, né de la Vierge, selon la chair, en sorte qu'elle est mére de Dieu, parce qu'une même personne est Dieu & homme tout ensemble. Ce nouvel Edit souleva Jean d'Antioche ; & les Evêques d'Orient, fâchez de ce que l'on revoquoit en doute la sincérité de leur foi, se justifiérent si bien, que saint Cyrille fut obligé de les reconnôtre pour Catholiques. La querelle se renouvella ; parce que l'on voulut joindre Diodore de Tarse, & Théodore de Mopsueste, à Nestorius. Les Orientaux prirent leur défense. * *Actes de ce Concile, au tome* 2. S. Cyrille, *in Epist. ad Theodosium, &c.* Socrate, *l.* 7. *c.* 33. *&c.* Nicéphore, *l.* 14. *c.* 33. *&c.* Baronius, *A. C.* 430. 431.

AUTRES CONCILES TENUS A EPHE'SE.

Avant ce Concile général d'Ephése, les Evêques de cette ville y avoient tenu quelques Synodes particuliers. Le premier fut assemblé par Polycrate, vers l'an 196, au sujet de la célébration de la fête de Pâques. L'on y résolut que selon l'ancienne coutume d'Asie, on la célébreroit le quatorziéme de la lune. On communiqua ce résultat au Pape Victor, qui gouvernoit alors l'église, & qui jugeant le decret des Prélats Asiatiques contraire à la tradition apostolique, leur récrivit, & les sépara de sa communion. * Eusébe, *liv.* 5. *Hist. ch.* 23. 24. *A. C.* 198.

Saint Chrysostome tint à Ephése un Synode, de soixante-dix-neuf Evêques, l'an 401, pour régler les affaires d'Asie. Héraclidès fut mis à la place du Prélat de cette église, mort depuis quelque tems, ayant été accusé à Constantinople par Eusébe de Celbiane, Evêque de Valentinople. Six Evêques convaincus de Simonie, y furent aussi déposez. * Pallade, *Dialog. de Vita S. Chrysostomi.* Socrate, *l.* 6. *c.* 10. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 6.

L'an 449 Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, assembla à Ephése un Synode, qui mérita justement le nom de *Brigandage, Prædatorium Ephesinum.* Les erreurs d'Eutychès y furent approuvées, les Légats du Pape y furent recusez ; & Flavien, après avoir été déposé de l'épiscopat de Constantinople, y fut battu si outrageusement, qu'il en mourut trois jours après. * Nicéphore, *liv.* 14. Liberatus, *ch.* 12. Evagre, *liv.* 1. *ch.* 10. *Les Actes du Concile de Chalcédoine, Act.* 1. 3. 4. Baronius, *A. C.* 449.

ÉPHÉSIA, étoit une fête qu'on célébroit à l'honneur de Diane d'Ephése. Les hommes particuliérement fêtoient ce jour-là, s'enivroient & faisoient un vacarme terrible sur le marché pendant toute la nuit. Il n'étoit pas permis aux femmes mariées, de se rencontrer aux assemblées dissolues de cette fête, mais aux filles. Ceux qui présidoient au culte de ce jour-là, étoient appellez Essénes. * Castellanus, *de Fest. Græc.* Meursius, *Græc. fer.*

ÉPHESTION. *Voyez* HEPHESTION.

ÉPHI, mesure des Hébreux. *Voyez* ÉPHA.

ÉPHIALTE, fils de Neptune & d'Iphimédie, qui avoit épousé Aloéüs, fut violée par ce Dieu, dont elle eut deux enfans, Otus & Ephialte, qui furent appellez Aloïdes, à cause qu'ils furent nourris & élevez par Aloéüs comme ses enfans. La fable rapporte que c'étoient des Géants, qui croissoient tous les ans d'une coudée en largeur, & d'une aune en longueur, qu'ils n'avoient pas encore quinze ans lorsqu'ils se mirent en état d'escalader le Ciel, & qu'ils se tuérent l'un l'autre par l'adresse de Diane. * Homére, *Odyssée. l.* 11. *v.* 304. *& suiv.*

E'PHIALTE, Athénien, homme hardi & brave, qui fut tué

tué dans la bataille d'Halicarnasse contre Alexandre. * Diodore de Sicile, *l.* 17.

E'PHIALTE, de Trachine, qui montra à Xerxès aux Thermopyles un chemin, par lequel il fit passer vingt mille hommes. * Polyænus, *l.* 7.

* E'PHIDRYADES, est le nom que les Poëtes donnent aux Nymphes des fontaines. * *Hist. des Dieux, ch.* 3. *de la première partie.*

* E'PHIPPUS, Poëte Comique Athénien cité plusieurs fois par *Athénée*, mais dont il ne nous reste rien. Voyez la *Bibliothéque Attique* de Jean Meursius.

* E'PHLAL, fut fils de *Zabad* & Pére d'*Obed*, de la Tribu de *Juda*. I. *Chroniq.* ou *Paralip ch.* 2 *v.* 37.

* E'PHOD, Pére d'*Hanniel*, de la Tribu de *Manassé. Nombres, ch.* 34 *v.* 23.

EPHOD, vêtement du grand Prêtre des Juifs. Ce nom vient d'une racine Hébraïque, qui signifie, *lier, attacher*, & *ceindre*. Les Septante & l'Auteur de la Vulgate l'ont traduit *vêtement qui est attaché aux épaules*. Cet Ephod étoit composé de deux bandes, qui passoient par dessus les épaules, & venoient se joindre au milieu du corps, où elles servoient de ceinture. Il étoit fait d'étoffe d'or, d'hiacinthe, de pourpre, de cramoisi, & de fin lin retors. Il y avoit sur les épaules de l'Ephod deux pierres précieuses, où étoient gravez les noms des douze Tribus: le Rational ou le Pectoral y étoit attaché: c'est la maniére dont Moïse décrit l'Ephod du grand Prêtre. Cependant la plupart des Auteurs prétendent que l'Ephod est une espéce de tunique ou de manteau, & voici comme Joséphe le dépeint. „ Il avoit des manches, & étoit en forme de „ tunique raccourcie. Il étoit tissu & teint de diverses couleurs, & „ melangé d'or, & laissoit sur l'estomac une ouverture de quatre „ doigts en quarre, qui étoit couverte du Rational. Deux sardoines enchassées dans de l'or, & attachées sur les deux épaules, „ servoient comme d'agraphes, pour fermer l'Ephod. Les noms „ des douze fils de Jacob étoient gravez sur ces sardoines en langue „ Hébraïque, savoir, sur celle de l'épaule droite, ceux des six „ plus âgez, & sur celle de l'épaule gauche, ceux des six puinez. Philon le compare à une cuirasse, & S. Jérôme dit que c'étoit une espece de tunique, semblable aux habits appellez *Caracalle*. L'Ephod étoit particulier au grand Prêtre: cependant on voit que les Prêtres & les Lévites portoient un Ephod de lin, & même David & Gédéon en prirent un dans des cérémonies extraordinaires. Isaïe nous apprend que les faux Dieux étoient aussi revêtus d'Ephods. Spencer & Cunæus ont prétendu que les Rois des Juifs avoient droit de porter l'Ephod, & de consulter le Seigneur par *Urim* & *Thummim*, & ils se fondent principalement sur ce qui est dit. I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 30. *v.* 7. Mais la plûpart des Commentateurs sont dans le sentiment que les paroles de David à *Abiathar* ne signifient autre chose, si ce n'est, *revêtez vous de l'Ephod, & consultez pour moi le Seigneur*. Il y a dans le texte original *aprochez l'Ephod pour moi, & Abiathar fit aprocher l'Ephod pour David*. Grotius croit que le Grand Prêtre tourna l'Ephod ou le pectoral du côté de David, afin que ce Prince pût voir par ses yeux ce que Dieu lui répondroit par les pierres du Rational. * *Exode, ch.* 25. 28. & 29. *Lévitique, ch.* 8. *Juges, ch.* 8. & 17. I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 12. & 22. II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 6. *v.* 4. Philon, *liv.* 3. *de vita Mosis*. S. Jérome *ad Fabiolam & ad Marcellam*. Les Commentateurs de l'Ecriture, entre autres le P. Calmet sur le *ch.* 25 *de l'Exode*. *Voyez* RATIONAL. Joséphe, *Hist. des Juifs l.* 3. *ch.* 8.

EPHODI, qui étoit nommé *Propheto Duran* ou *Durante*, & que d'autres appelloient *le Parfait*, & d'autres encore *Peripot Duran*. étoit un Rabin fameux, qui vivoit vers l'an de J. C. 1394. On dit qu'il s'étoit fait Chrétien & que dans la suite il reprit le Judaïsme. Il a écrit une lettre fort virulente adressée à *Bonet*, qui avoit embrassé le Christianisme. L'intention d'Ephodi étoit de ramener Bonet à la Synagogue. De tous les Ouvrages de ce Rabin il n'y en a point de plus fameux que celui qui est intitulé *Maase Ephod*, qui lui a fait donner le nom d'*Ephodi*. Cet Ouvrage qui roule sur des matiéres de Grammaire, est fort considérable. L'Auteur contredit fort souvent le R. Kimchi, & a mis à la tête une savante préface *de l'utilité de l'étude de la Bible*. Cet Ouvrage n'a jamais été imprimé. Jean Buxtorf en reçut le manuscrit de Constantinople, d'où il lui fut envoyé par Jaques le Romain, savant Rabin. Buxtorf s'en est servi fort utilement dans plusieurs de ses Ouvrages, & sur tout dans celui de *l'Antiquité des Points voyelles*. Ce manuscrit se trouve actuellement dans la Bibliothéque publique de l'Université de Bâle. * Buxtorf, *Bibl. Rabb.* Schalschelet, *Hakkab.* Rich. Simon. *Dict. Allem. de Bâle.*

EPHORE, Orateur & Historien, étoit de Cumes, dans l'Eolie, & vivoit sous la CVII Olympiade, vers l'an 352 avant J. C. Isocrate, dont il étoit disciple, lui conseilla d'écrire une Histoire. Ephore ne voulant point se charger des confusions & des bagatelles du tems fabuleux, commença par le retour des Héraclides au Péloponnése; & il conduisit son Ouvrage depuis cette fameuse Epoque, jusqu'à la vintiéme année du régne de Philippe de Macédoine, pére d'Alexandre *le Grand*. C'étoit un intervalle d'environ 750 ans. Il divisa cette Histoire en 30 livres, à chacun desquels il ajoûta une préface. Les jugemens varient beaucoup sur le mérite de cet Auteur; les uns, bons connoisseurs, comme Diodore de Sicile, Strabon, Polybe & Denys d'Halicarnasse, le louent comme un très-bon Historien; les autres au contraire le blâment, comme Duris de Samos, Dion Chrysostome & Suidas, qui non seulement lui reprochent de n'être pas exact dans bien des faits qu'il rapporte, mais trouvent encore à redire à son style. Vossius rapporte quelques mensonges, ou pour mieux dire quelque bévues d'Ephore. Quoiqu'il en soit, tous ceux qui aiment l'Histoire regrettent la perte des Ecrits de cet Auteur. Il composa encore d'autres livres en Grec; un Traité *des choses inventées*; un *des Biens & des Maux* en 24 livres; un *des Choses merveilleuses qui se trouvent en differents endroits du monde*; un où il traitoit *de sa Patrie*. Il ne tint qu'à lui de suivre la Cour d'Alexandre: on l'y souhaitoit, & il refusa cet honneur. Il laissa un fils nommé Démophile, dont nous avons parlé en son lieu. * Diodore de Sicile, *liv.* 4. & 16. Strabon, *liv.* 1. 3. & 13. Suidas. Josephe, *contre Apion*. Photius, *Bibl. cod.* 176. 245. Simler, *Bibl.* Vossius, *des Hist. Grecs. liv.* 1. *Math. ch.* 43. S. 1. *de Philol. ch.* 11. S. 7. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

EPHORE, autre Historien, natif de la ville de Cumes, composa l'Histoire de l'Empereur Gallien en 27 livres, avec des Corinthiaques, & quelques autres piéces, dont parle Suidas. Il doit avoir vécu après Gallien, depuis l'an de J. C. 261.

EPHORES, c'est à dire, en Grec, *Inspecteurs* ou *Surveillans*, Magistrats de Sparte ou Lacédémone, qui étoient tirez du peuple, & qui gouvernoient pendant une année. Le premier des Ephores fut créé par Théopompe Roi de Sparte, cent trente ans après Lycurgue selon le témoignage de Plutarque. Ils furent depuis nommez par le peuple avec le consentement des Rois. Quelques Auteurs ont étendu leur nombre jusqu'à neuf, quoiqu'il n'y en ait eu que cinq. Ils furent élûs principalement pour arrêter la trop grande puissance des Rois; comme les Tribuns à Rome, pour s'opposer aux violences que les Consuls auroient pu commettre. Leur pouvoir s'étendit dans la suite à ce qui regardoit la Religion: ils presidoient dans les Jeux publics, avoient inspection sur tous les autres Magistrats, & prononçoient sur des tribunaux, qu'Elien nomme des thrônes. Les Rois mêmes étoient obligez d'obéïr, lorsque ces souverains Magistrats les appelloient en justice. Les Ephores eurent aussi la disposition des deniers publics, après qu'on eut fait un fonds d'épargne à Lacédémone; ils traitérent de la paix & de la guerre, & furent enfin si absolus, qu'Aristote compare leur gouvernement à la tyrannie, c'est à dire, à la royauté. Platon lui donne le même nom dans le *quatriéme livre de ses Loix*. * Plutarque, *Vie de Lycurgue & de Cléomène*. Suidas, *sur le mot Ephores*.

EPHRA, ou HOPHRA ville de Palestine dans la Tribu de Manassé, appellée *Alexandrinum* dans quelques cartes. Elle fut illustre pour avoir donné la naissance au vaillant Gédéon, qui y séjournoit ordinairement. Ce fut aussi là qu'il vit l'Ange, qui l'assura de la part de Dieu, que le Ciel l'avoit choisi pour délivrer le peuple Juif de l'oppression des Madianites. Il y fit mourir quatre Rois, Oreb ou Horeb, Zeb ou Zéeb, Zebée ou Zébah & Salmana ou Tsalmunah. Gédéon lui-même y mourut & y fut enterré. Mais ce qui rendit cette ville abominable, c'est que ce fut là où l'impie Abimélech, fils naturel de Gédéon & d'une de ses concubines, fit couper la gorge à soixante & dix de ses fréres. * *Juges, ch.* 6. *v.* 11. & 24. *ch.* 8. *v.* 27. & 32. *ch.* 9. *v.* 5. Josephe, *Antiq. Judaiq. liv.* 5. *ch.* 8. Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la Tribu de Benjamin. * I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 13. *v.* 17.

E'PHRAEM, Auteur Grec, vivoit au commencement du XIV siécle, & écrivit une Chronique des Empereurs de Constantinople, en vers Iambes. Volaterran dit que cette piéce est dans la bibliothéque du Vatican. Allatius en rapporte quelques vers, *lib. de Psellis, p.* 113.

E'PHRAIM, second fils du Patriarche Joseph, naquit en Egypte, aussi-bien que son frére Manassé, d'Aseneth, fille d'un Prêtre nommé Putiphar. Jacob leur ayeul les adopta avant que de mourir, & leur donna sa bénédiction l'an 2345 du monde, & 1690 avant J. C. mettant la main droite sur le cadet, qui étoit Ephraïm, & la gauche sur l'aîné, qui étoit Manassé. Ce qu'il fit par esprit de Prophétie, & pour signifier la préférence du peuple Gentil au peuple Juif par la Grace Evangelique. Samarie & Sichem ou Sicar, étoient des villes de cette Tribu. * *Genése, ch.* 41. & 48. Torniel, *A. M.* 2345. *n.* 3. 3058. *n.* 1. Génébrard, *l.* 1. *Chron.*

E'PHRAIM, ville dans la Tribu de ce nom, appellée aussi EPHRATA, située proche de Jéricho. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 13. *v.* 23.

E'PHRAIM, montagne de la Palestine, qui sépare la Samarie de la Galilée. Elle s'étend du septentrion au midi. Il y a une ville de même nom appartenant autrefois à la Tribu d'Ephraïm, & qu'on appelle à présent *Apharcan*.

E'PHRAIM ou EPHREM, belle ville tirant au septentrion de celle de Benjamin, près de laquelle étoit ce désert, où J. C. se retira avec ses Disciples, de peur de tomber entre les mains des Juifs, qui le cherchoient pour le prendre. * *Jean, ch.* 11. *v.* 54. Il y a dans le Grec EPHRAIM; mais la Vulgate dit *Ephrem*; & les cartes d'Adrichomius, de Sanson, & de du Val, mettent Ephrem pour la distinguer d'Ephraïm. Cette derniére est beaucoup plus occidentale.

E'PHRAIM, étoit anciennement une des contrées de la Palestine. Elle étoit bornée au nord par la demi-tribu de Manassé, qui étoit au couchant du Jourdain; elle avoit ce fleuve au levant, qui la séparoit de la Tribu de Gad; au midi celle de Benjamin & de Dan; & au couchant la Mer Méditerranée. Elle fut le partage des Descendans d'Ephraïm, fils du Patriarche Joseph; & ses villes principales furent Sichem, & Samarie capitale de tout le Royaume d'Israël.

E'PHRAIM, forêt au delà du Jourdain, près de laquelle Absalom livra bataille aux troupes de David. C'est dans cette forêt qu'Absalom fut pris par le cou entre deux branches d'un arbre. Il y fut tué & enterré. Elle ne devoit pas être bien éloignée de Mahanaïm où étoit David. * II. *Samuel*, ou II. *Rois, ch.* 18. *v.* 6. &c. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

E'PHRATA, femme de Caleb. *Voyez* EPHRAT.

* E'PHRAT, ou, *Ephrata*, seconde femme de *Caleb*, fils de *Jéphunné*, qu'il épousa après la mort d'*Hazuba*. Elle lui enfanta *Hur*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 19. Elle donna aussi son nom à Bethléhem, ville de la Tribu de *Juda*, célébre par la naissance de *Benjamin*, par la mort de *Rachel*, & plus encore par la naissance du Fils de Dieu. *Genése, ch.* 35. *v.* 19. *Matth. ch.* 2. *v.* 6. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

E'PHRATA, ville. *Voyez* l'article précédent.

E'PHRE'E & HOPHRA. *Cherchez* APRIES.

E'PHREM, ville. *Voyez* ÉPHRAIM.

E'PHREM, Patriarche de Jéruſalem, vivoit dans le ſecond ſiécle, & ſuccéda à Lévi. Juſte tint le ſiége après lui. * Euſébe, *en ſa Chron.*

E'PHREM, (Saint) natif de Niſibe, & Diacre de l'égliſe d'Edeſſe en Syrie, diſciple & imitateur des vertus de ſaint Jacques *de Niſibe*, floriſſoit dans le IV ſiécle. Il vint au monde ſous l'empire de Conſtantin. Il embraſſa la vie monaſtique dans ſa jeuneſſe, & devint en peu de tems le Maître & le Superieur de pluſieurs Moines. Comme il ſe rendoit ſouvent à Edeſſe pour viſiter l'égliſe de cette ville, il y fut ordonné Diacre. Il vint même juſqu'à Céſarée en Cappadoce, où il fut reconnu, & bien reçu par ſaint Baſile, qui avoit pour lui une eſtime toute particuliére. On dit que ce Saint lui apprit le Grec, & qu'il lui conféra l'Ordre de la Prêtriſe. Mais ce récit n'eſt pas bien certain, puiſque les Anciens nous aſſurent qu'il eſt mort Diacre. Sozoméne rapporte qu'ayant été élu Evêque d'une ville, il feignit d'avoir perdu l'eſprit, de crainte d'être ordonné malgré lui. Il mourut l'an 378 ou 379. Les Grecs font ſa fête au 28 de janvier, & les Latins le premier de février. Il paroît par le récit de Pallade dans l'Hiſtoire Lauſiaque, qu'il mourut un mois après la moiſſon. Ce pourroit bien être en l'automne de l'an 379. Il compoſa en Syriaque pluſieurs Ouvrages, qui étoient ſi célébres, ſuivant le témoignage de ſaint Jérôme, qu'on les liſoit publiquement dans les égliſes, après l'Ecriture-Sainte. Ils furent traduits en Grec, & ils ont été louez par S. Baſile, & par ſaint Grégoire de Nyſſe. Photius avoit vu 49 Homélies ou Diſcours de ce Pére, dont il donne des extraits. Saint Ephrem avoit auſſi fait en Syriaque quantité de piéces poetiques, qui étoient chantées dans les égliſes des Syriens. Nous apprenons encore des Anciens qu'il avoit fait des Commentaires ſur toute la Bible; des Traitez de controverſe contre pluſieurs Hérétiques; & un livre du Saint Eſprit. Nous n'avons plus ſes Commentaires ni ſes Traitez de controverſe; mais nous avons quantité de Diſcours, de Préceptes moraux, & d'Hymnes, recueillis par Gérard Voſſius, & donnez au public en 1593. Quelques-uns ont douté que ces Ouvrages fuſſent de ſaint Ephrem; mais leurs conjectures ne ſont pas aſſez ſolides pour les faire rejetter. Ambroiſe Camaldule avoit déja donné, en 1490, quelques Oeuvres de ſaint Ephrem; mais l'édition de Gérard Voſſius imprimée à Rome en trois tomes, en un ſeul volume à Cologne en 1603, & à Anvers en 1619, eſt beaucoup plus complette. Il y a 89 Traitez dans le premier tome; dans le ſecond dix-huit Traitez, avec les extraits des Diſcours rapportez par Photius; & dant le troiſiéme vingt-ſept Traitez de piété avec ſon teſtament. M. Cotelier a donné en Grec un Panégyrique, qui porte le nom de ſaint Ephrem. Les Syriens prétendent avoir pluſieurs Ouvrages écrits en Syriaque & en Arabe, qu'ils attribuent à ſaint Ephrem, auquel ils donnent le nom de *Prophête des Syriens*. Ebed Jeſu, dans ſon catalogue des Ecrivains Chaldéens, rapporte ceux-ci: ſes Commentaires ſur la Geneſe, ſur l'Exode & ſur le Lévitique; ſur Joſué, ſur les Juges, ſur les livres de Samuel & ſur les Rois; de plus ſur les Pſeaumes, & ſur les quatre grands Prophétes. Il marque auſſi ſes livres, & ſes Epîtres touchant la Foi de l'Egliſe; ſes Diſcours en vers; ſes Exhortations, ſes Cantiques & ſes Offices; ſes Diſputes contre les Juifs, contre les Manichéens, & contre quelques autres Hérétiques, & enfin ce qu'il a écrit contre l'Empereur Julien. Les livres eccléſiaſtiques des Maronites, contiennent pluſieurs Cantiques, qu'ils attribuent à ſaint Ephrem. Abraham Ecchellenſis a cité l'Office ſur la mort de la Vierge, qu'il croit auſſi être de ſaint Ephrem, & qui eſt dans le Collége des Maronites de Rome. Sa Vie a été écrite par un Auteur Grec, & on l'a miſe en notre langue entre celles des Péres du Déſert. * Saint Jérôme, *au Catal. c.* 115. Amphilochius, *Comparat. SS. Baſilii & Ephremi.* Saint Baſile, *Hom.* 2. *in Hexam.* Saint Grégoire de Nyſſe, *Orat. de ejus de Vita.* Saint Chryſoſtome, *Orat. de fal. Proph. & Doctor.* Photius, *cap.* 196. Gennade, *ch.* 3. *de Vir. Illuſtr.* Honoré d'Autun, *lib.* 1. *chap.* 116. Mosès Bar-cépha, *lib. de Parad.* Sozoméne. Théodoret. Nicéphore. Pallade, &c. citez par Baronius, *A. C.* 338. *n.* 26. 378. *n.* 14. & *au Martyrol.* 1. *Febr.* Adon, *en ſa Chronique.* Bellarmin, *de Script. Ecclеſ.* Simon. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. IV. ſiécle.*

E'PHREM, Préfet d'Orient, dans le VI ſiécle, fut fait Patriarche d'Antioche, où il vint pour réparer cette ville, après l'épouvantable tremblement de terre qui la renverſa preſque toute l'an 525, & qui accabla ſous ſes ruïnes, un grand nombre d'Habitans, avec l'Evêque Euphraſe. Pour convertir un Solitaire Hérétique, il jetta ſon étole pontificale dans le feu, & l'y laiſſa trois heures, juſqu'à ce qu'il fût éteint, ſans qu'elle parût en avoir été endommagée. Il gouverna l'égliſe d'Antioche, juſqu'à l'an 546, & laiſſa un Traité pour la défenſe du Concile de Chalcédoine. * Jean Moſch, *au Pré Spirituel, ch.* 7. Baronius, *A. C.* 526. *n.* 52. 546. *n.* 68.

E'PHRON. *Voyez* HE'PHRON.

* E'PHYRA, fut fille de l'Océan & d'une Nymphe, au rapport des Poëtes, qui diſent qu'elle donna ſon nom à la ville de Corinthe, avant qu'elle reçût ce dernier nom, de Corinthus fils de Maratho & de Pélops. * Virgile, *Géorg. l.* 2. *v.* 464. Ovide, *Métam. l.* 2. *v.* 250. Lucanus, *l.* 6. *v.* 17. Claudien, *Carm.* 26. *De Bello. Get. v.* 629.

E P I.

E'PIC ou E'PY, Ordre militaire de Bretagne, fondé par François I. de ce nom, Duc de Bretagne, fut ainſi nommé, parce que les Chevaliers devoient porter un collier d'or, fait en façon d'une couronne d'épics de blé, joints les uns aux autres, & entrelacez en lacs d'amour: une hermine ſur un gazon d'hermines, pendoit au bout de ce collier, avec ces mots, *A ma vie*, qui étoit la deviſe de l'Ordre de l'Hermine, établi par le Duc Jean V. du nom dit *le Vaillant.* * Argentré, *Hiſtoire de Bretagne.* Favin, *Théatre. d'honn. & de Chevalerie.*

E'PICADUS (Cornélius) Affranchi de Sylla Dictateur, vers l'an de Rome 657, & 97 avant J. C. acheva les Mémoires que ſon Maître avoit commencez. On croit auſſi que c'eſt le même qui eſt auteur d'un Traité de la Poeſie, & d'un autre des Surnoms, qui eſt allégué par Macrobe. * Macrobe, *l. des Saturnales, ch.* 11. Suétone, *de Claris Grammaticis.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 9. Il y a des éditions de Suétone où il eſt nommé *Epicadius.*

E'PICES, préſens que les Plaideurs faiſoient autrefois à leurs Rapporteurs. Mézerai en rapporte ainſi l'origine. Sous le régne de Louïs XII, un Plaideur ayant obtenu un arrêt à ſon profit, s'aviſa, pour remercier ſon Rapporteur, de lui donner des boëtes de dragées & de confitures, que l'on nommoit en ces tems-là *épices*; ce qui fut ſuivi par pluſieurs autres. Ces reconnoiſſances volontaires furent tirées à conſéquence, & devinrent un droit néceſſaire. Les Juges crurent être bien fondez à les demander, quand on ne les leur donnoit pas; après ils les taxérent; & enſuite elles ſe ſont converties en argent. * Mézeray, *à la fin du régne de Louis XII.*

E'PICHARIS, femme de baſſe naiſſance, mais courageuſe au delà de ſon ſexe & de ſa condition, ayant été convaincue devant Néron, d'avoir eu part à une grande conjuration contre ce Prince, ſe montra ſi ferme dans les tourmens, qu'on ne put jamais lui faire déclarer les noms des complices. Comme on la menoit pour l'appliquer une ſeconde fois à la torture, craignant de ne la pouvoir ſupporter, & de donner quelque marque de foibleſſe, elle ſe donna la mort. * Polyen, *Stratag. liv.* 8. *ch.* 62. Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 15.

E'PICHARME, Poëte & Philoſophe Pythagoricien, étoit de Sicile, quoique Diogéne Laërce diſe qu'il naquit dans l'île de Cos, & qu'à l'âge de trois mois il fut porté à Mégare, puis à Syracuſe. Il compoſa pluſieurs Comédies fort eſtimées dans l'Antiquité, & quelques autres Ouvrages, dont Platon, à ce qu'on dit, ſut très-bien profiter. Diogéne aſſure que dans ſes livres il traittoit, de Phyſique, de Morale, & de Médecine. Ariſtote & Pline lui attribuent l'invention des deux lettres Gréques, θ & χ. Epicharme vivoit ſous la LXXXIV Olympiade, vers l'an 444 avant J. C. & mourut âgé de 99 ans. * Diogéne Laerce, *en ſa Vie, l.* 8. Henri Etienne, *de Poët. Philoſ. frag. &c.*

E'PICLIDE, fils de Leonidas, fils de Cléoméne, de la famille des Euriſthénides, fut le dernier Roi des Lacédémoniens, vers la CXL Olympiade, 218 ans avant J. C. Après lui le Royaume de Lacédémone tomba entre les mains des Tyrans. Machanidas, qui s'en étoit emparé, y perit bien-tôt, & Nabis fut défait par Flaminius & par Philopémen. Les Lacédémoniens recouvrérent enſuite leur liberté. * Chriſtoph. Helvici, *Theatr. Hiſtor. & Chronolog. p.* 75.

E'PICRATES (*Epicrates*) Orateur Athénien, ſe plaiſoit à porter une grande barbe, qui lui tomboit juſques ſur l'eſtomac; ce qui fit que Platon dans une Comédie le nomma *ſaceſphorus*, c'eſt à dire, *qui porte un bouclier devant lui.* * Volaterran, *l.* 25. *Anthropologia.*

E'PICRATE'S, d'Ambracie, Poëte de la Moyenne Comédie, floriſſoit ſous la CIII Olympiade, vers l'an 368 avant J. C. Elien témoigne dans *l'Hiſtoire des Animaux*, qu'il reprenoit Platon & Speuſippe de trop de curioſité, ſur la nature des Animaux & des Plantes. Suidas rapporte le ſujet de deux de ſes piéces de théatre.

E'PICTE'TE (*Epictetus*) d'Hiérapolis, Philoſophe Stoïcien, dans le premier ſiécle, fut eſclave d'Epaphrodite Capitaine des Gardes de Néron, & dans cette ſervitude parut incomparablement plus libre que ſon maître. Un jour que ce dernier lui donna un grand coup ſur la jambe, il l'avertit froidement, qu'il prît garde de ne la pas rompre; mais ayant redoublé de telle ſorte qu'il lui caſſa l'os, Epictéte lui répondit ſans s'émouvoir: *Ne vous l'avois-je pas dit, que vous vous jouiez à me rompre la jambe.* Arrien l'Hiſtorien ſon diſciple, publia quatre livres de ſes Diſcours, & dreſſa ſon Enchiridion, ou Manuel, qui paroît plutôt l'Ouvrage d'un Chrétien, que d'un Philoſophe Stoïque. Saint Auguſtin eſtimoit fort ſes Ouvrages, & ſaint Charles les liſoit ordinairement. La lampe de terre dont ce Philoſophe éclairoit ſes veilles, fut vendue quelque-tems après ſa mort, trois mille dragmes. Il diſoit que la Philoſophie conſiſtoit toute en ces deux mots, *ἀνέχȣ καὶ ἀπέχȣ, ſuſtine & abſtine.* Par l'Edit que Domitien publia contre les Philoſophes, il fut chaſſé de Rome, où l'on dit néanmoins qu'il revint après la mort de ce Prince. Il y mourut ſous l'empire d'un des Antonins. * Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 15. *c.* 11. *l.* 17. *c.* 19. Simplicius, *en ſa Vie & aux Commentaires.* Lucien, &c.

E'PICURE, Philoſophe, né le vintiéme du mois *Gamélion* à Gargétium près d'Athénes, ſous la CIX Olympiade, & l'an 342 avant J. C. étoit fils de Néoclès & de Chéreſtrate de la famille des Philaïdes, fut élevé à Samos, & dès l'âge de 14 ans s'adonna à la Philoſophie. A 18 ans il revint à Athénes; & après quelques voyages à Colophon & ailleurs, il fixa dans cette ville ſon école de Philoſophie, étant pour lors âgé de 36 ans. Quelques autres ajoûtent qu'il enſeigna d'abord la Grammaire, & qu'ayant lu les livres de Démocrite, il changea de profeſſion, pour embraſſer la Philoſophie. Trois fréres qu'il avoit embraſſérent auſſi cette maniere de vivre, à ſa perſuaſion. Il faiſoit conſiſter le ſouverain bien dans la volupté, non pas comme ſes ennemis l'ont cru, dans une volupté infame, mais dans une volupté inſéparable de la vertu. Quelques-uns de ſes Diſciples, qui ſe plongérent dans toutes ſortes de plaiſirs brutaux, ont été cauſe que pluſieurs ſe ſont imaginé qu'il enſeignoit une doctrine peu honnête. Il eſt pourtant conſtant, que la volupté d'Epicure étoit accompagnée de tempérance: ce qu'on voit par ce qu'il écrivoit à ſes plus intimes amis; & qu'ordinairement ſes meilleurs repas étoient de pain, d'eau & de fromage. Ses véritables diſciples ne buvoient que très-peu de vin, & n'uſoient que de viandes très-ſimples & très-communes, comme le témoigne Dioclès dans Diogéne. Il diviſoit la Philoſophie en Canonique, ou Dialectique, en Phyſique, & en Morale, & au rapport du même Diogéne, il a plus écrit que pas un autre Philoſophe, & que Chryſippe même, qui fut nommé ſon paraſite, parce qu'il tâchoit de l'égaler dans ſes com-

compositions, ne disant bien souvent que les mêmes choses qu'Epicure avoit déja traitées. On accuse Epicure d'avoir débité comme ses propres productions, les sentimens de Démocrite sur les atomes, & ceux d'Aristippe sur la volupté. Sa Morale porte que les tourmens n'empêchent pas la félicité du Sage, bien que la douleur lui puisse arracher quelques soupirs; qu'il expose sa vie d'autant plus volontiers, qu'il sait que la mort ne doit pas être mise au rang des choses mauvaises. Il ajoûte que bien que la santé soit un bien à souhaiter, plusieurs la considérent néanmoins comme une chose indifférente. C'est peut-être par cette raison, qu'il mettoit au commencement de ses lettres, le souhait de bien faire, au lieu de celui de se bien porter, dont se servoient les Anciens. Ses sentimens sur l'ame & sur la Divinité ont été très-impies; car il soutenoit que les Dieux n'avoient aucun soin des choses d'ici-bas, qu'ils ne faisoient mal à personne: & à l'égard de l'ame, qu'elle étoit composée d'atomes, & mortelle. Sénéque, quoique Stoïcien, donne beaucoup de louanges à Epicure. Il mourut d'une rétention d'urine, que lui causa la pierre, après avoir souffert des douleurs incroyables, pendant 14 jours, sans témoigner la moindre impatience. On place sa mort sous la deuxiéme année de la CXXVII Olympiade, la 72 de son âge, & la 271 avant l'Ére Chrétienne.

☞ Il y avoit deux sortes d'Epicuriens, les rigides & les relâchez. La différence qu'il y avoit entr'eux étoit grande. Ces derniers expliquoient fort mal les sentimens d'Epicure, & faisoient un très-mauvais usage de la doctrine de ce Philosophe: car sous prétexte qu'Epicure faisoit consister le souverain bien dans la volupté, ces faux Epicuriens, au lieu de prendre la volupté, dans le sens de leur Maître, pour le plaisir que donne la pratique de la vertu, de la justice & de l'honnêteté, ils la prenoient au contraire pour les infâmes plaisirs de la débauche. Les véritables Epicuriens appelloient ces indignes Sectateurs, les Sophistes de leur doctrine. Parmi ces Sophistes, Catius, dont parlent Cicéron, Horace & Quintilien, tient le premier rang. * *Consultez*, outre Diogéne Laërce, *au liv.* 10. Lucrece, *en son Poëme*. La Mothe le Vayer, *de la Vertu des Payens*. Saint Jérôme, Sénéque, & les Auteurs alleguez par Gassendi, *dans la Vie de ce Philosophe*.

EPIDAMNE, ville d'Albanie. *Cherchez* DURAS.

EPIDANNUS. *Voyez* HE'PIDANNUS.

E'PIDAURE, ville de la Laconie, dite aujourd'hui *Malvoisie*. * Strabon, *au liv.* 8.

EPIDAURE, ville d'Argie dans le Péloponnése, est renommée par le temple d'Esculape. Epidaure, aujourd'hui Raguse *Cherchez* RAGUSE. * Scaliger, *de tripl. Epidaur. in Chron.* Eusébe, *Geogr. Eccl. &c.*

E'PIDIUS, (Caius) Rhéteur, fit un Ouvrage, où il rapportoit des prodiges extraordinaires & incroyables. Quelques-uns le confondent avec ce Cornélius Epicadus, Affranchi de Sylla, dont Suétone fait mention. Il est sûr, qu'il y avoit à Rome une famille de ce nom, qui a produit plusieurs célébres personnages, tel que cet EPIDIUS Marullus, que Suétone allégue dans la Vie de César, & qui étoit Tribun du peuple; *Epidius* qui fut Consul, l'an 211 de J. C. Quelques Historiens en nomment d'autres, comme Plutarque, *en Jules César*. * Appien, *l.* 2. *Bell. Civ.* Dion Cassius, *l.* 44. Pline, *l.* 16. *c.* 25. *&c.*

E'PIGE'NES, Astronome & Historien, dont il est fait mention dans Pline, *l.* 7. *c.* 56. Il avoit écrit que les Babyloniens avoient des observations de 720 ans. Il y a un autre EPIGENES de Sicyone, Poëte Tragique, cité par Athénée & par Suidas.

E'PIGONE, Hérésiarque, dans le troisiéme siécle, fut, selon Théodoret, l'inventeur de l'Hérésie, dite des *Patripassiens*. * Théodoret, *de Hær. fab. l.* 3. Baronius, *A. C.* 260, *&c.*

E'PIGONE, Mathématicien, natif d'Ambracie, & Habitant de Sicyone, inventa une sorte d'instrument de Musique, qui de son nom fut appellé *Epigonium*. On appella ses Sectateurs Ambraciotes. Il composa quelques Ouvrages Historiques, & il est différent d'un de ce nom qui a été Poëte. * Athénée, *l.* 4. & 14. Julius Pollux, *l.* 4. *Onomasticon*, *c.* 9. Aristoxéne, *l.* 1. *Element. Harmon.* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 3.

E'PIGONES, est le nom que les Grecs donnent aux enfans de sept Capitaines, qui assiégérent vainement la ville de Thébes. Ceux-ci, dix ans après cette premiére & malheureuse expédition, vengérent la mort & le deshonneur de leurs parens, sous la conduite d'Alcméon, fils d'Amphiaraüs & d'Eryphile. Ils firent un grand butin, emmenérent l'aveugle Tirésias, & envoyérent sa fille Manto à Delphes, pour y servir dans le temple d'Apollon. * Eusébe, *sous l'an* 817 *depuis Abraham*. Pausanias. Diodore de Sicile. Hygin, &c.

E'PIGRAMME, sorte de petit Poëme, qui finit par une pensée ingénieuse. Quand les Epigrammes sont trop longues, elles sont d'ordinaire languissantes; celles de quatre ou de six vers sont les meilleures. Entre les Latins, Catulle & Martial se sont rendu célébres par leurs Epigrammes; & entre les François, Mainard, Gombault, & le Chevalier d'Acilly, ou de Cailly, & Rousseau.

E'PILA, village de l'Aragon, situé sur le Xalon, à cinq lieues de Sarragoce, vers le couchant. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ce fut là que naquit Jean I. Roi de Castille l'an 1338. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

* E'PILYCUS, Poëte Epique d'Athénes, & frére de Cratès Poëte Comique. Suidas & Athénée en font mention. * Meursius, *Biblioth. Attique.*

* E'PIMANES. *Voyez* ANTIOCHUS IV. Roi de Syrie.

E'PIMAQUE. *Voyez l'article de* DIOGNE'TE.

EPIMENES, l'un des Pages d'Alexandre *le Grand*, ayant trempé dans le crime d'Hermolaüs, qui avoit conjuré contre la vie de ce Prince, se repentit de bonne heure, & découvrit par son frére Euryloque ceux qui avoient part à ce complot. * Quinte-Curce, *liv.* 8. *ch.* 33. & 36. *Voyez* HERMOLAUS Page d'Alexandre *le Grand*.

E'PIME'NIDE, Philosophe, naquit à Gnosse, ou à Pheste, ville de Créte, & vivoit du tems de Solon, sous la XLVI Olympiade, vers l'an 596 avant J. C. Quelques-uns ont écrit qu'étant entré dans une caverne, il s'y endormit, & que ce sommeil dura vingt-sept ans; de sorte que lorsqu'il en revint, il ne connoissoit personne, & que personne ne se souvenoit de l'avoir vu. Il avoit des secrets admirables pour les expiations, & fut le premier qui purifia les villes & les champs, & qui commença de bâtir des temples. On lui attribue un Ouvrage, où il décrit la génération des Curétes & des Corybantes, avec une Théologie, le tout de cinq mille vers; & grand nombre d'autres piéces, dont on peut voir le dénombrement dans Diogéne Laërce. * Diogéne, *en sa Vie, au liv.* 1. Platon, *lib. de Leg.* Maxime de Tyr, *Sermon.* 22. & 28. Pausanias, *in Corinthiacis*. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 14. Pline, *l.* 7. *c.* 48. Plutarque, *en Solon*. L. Giraldi, *Dialog.* 2. *Hist. Poët. &c.*

E'PIME'NIDE, nom de trois Auteurs dont Diogéne Laërce fait mention. Deux d'entr'eux écrivirent des Généalogies, & le troisiéme composa l'Histoire de Rhodes, en langue Dorique. * Diogéne Laërce, *Epimenide, au liv.* 1.

E'PIME'THE'E, fils de Japet, étoit frére de Prométhée. Les Poëtes ont feint que Prométhée avoit formé les hommes prudens & ingénieux, & qu'Epiméthée avoit fait les imprudens & les stupides. Les Mythologistes disent que Prométhée est l'esprit, qui prévoit l'avenir; & qu'Epiméthée signifie l'esprit, qui ne juge des choses qu'après l'événement. Προμηθεὺς en Grec signifie *prévoyant:* & Ἐπιμηθεὺς *qui consulte trop tard*. Epiméthée épousa Pandore, qui étoit une statue de Vulcain, animée par Minerve, & à qui tous les autres Dieux donnérent quelque belle qualité, pour la rendre parfaite. Il eut de ce mariage une fille nommée Pyrrha, laquelle épousa Deucalion, fils de Prométhée. * Hygin. Ovide, *Metam. liv.* 2. Alexandre Rossæus, *Mystag. Poëtic.* *Voyez* PANDORE.

E'PINAC, (Pierre d') Archevêque de Lyon, sur la fin du XVI siécle, fils de *Pierre* d'Epinac, Lieutenant de Roi dans la Bourgogne, & le Lyonnois, & de *Guicharde* d'Albon, fut Comte, puis Doyen de l'église de Lyon, & Archevêque de cette ville, après Antoine d'Albon, frére de sa mére en 1574. Ce Prélat qui étoit éloquent & très spirituel, publia en 1577 des Ordonnances synodales, & présida en diverses assemblées du Clergé de France, où ses discours charmoient ses Auditeurs. Si l'on en croit le Président de Thou, il avoit eu dans sa jeunesse, du penchant pour les nouvelles opinions, mais il changea d'avis dans la suite, & il en devint l'ennemi capital. Il souhaitoit avec une passion extrême d'être Cardinal, & le Roi Henri III. avoit même promis de demander le chapeau pour lui; mais ce Prince changea de sentiment. D'Epinac crut que c'étoit un coup fourré des Favoris, & sur tout du Duc d'Epernon: ainsi, ou par dépit, ou par inclination, il se jetta dans le parti du Duc de Guise, & devint un des plus zélez partisans de la Ligue. Le Roi fut très irrité de son procédé: aussi quand le Duc de Guise fut tué aux états de Blois en 1588, l'Archevêque de Lyon fut arrêté avec le Cardinal de Lorraine, & on ne doute point qu'il n'eût eu le même sort que les deux fréres, si Saint-Melin son neveu qui étoit auprès du Roi, n'eût obtenu sa grace. Cependant d'Epinac refusa de répondre devant des Juges qu'on lui donna, & fut mis en prison à Amboise. Il en sortit quelque tems après & devint le plus obstiné partisan de la Ligue, & le plus fidéle ami du Duc de Mayenne, qui en étoit le Chef. Il lui conserva Lyon, qui s'étoit soulevé, & lorsque les Habitans se voulurent donner à Henri *le Grand* leur légitime Souverain, il en témoigna un déplaisir extrême. Ce Prélat fut Ligueur opiniâtre, jusqu'à sa mort, qu'on met au neuviéme janvier 1599, & qui fut causée, dit-on, par la douleur de voir qu'Henri IV. par la réduction de Paris, avoit achevé de s'affermir dans la possession de son Royaume. * Davila, *Guerres Civiles de France*. De Thou, *Hist. l.* 81. 101. & 122. Sponde, *in Annal.* La Croix du Maine, *Bibl. Franc.* Sainte-Marthe, *Gall Christ. &c.*

E'PINAL, en Latin *Spinalium*, petite ville de Lorraine, située sur la Moselle, vers le mont de Vauge, & les frontiéres de la Franche-Comté, entre Remiremon & Châtel-sur-Moselle, sur la rive droite de la même riviére. Cette ville a beaucoup souffert dans le XVII siécle durant les guerres. La Seigneurie & Prévôté d'Epinal, ancienne dépendance de l'Evêché de Mets, est enclavée dans le Bailliage de Mirecourt. Thierri, Evêque de Mets, fit bâtir le château & le monastére d'Epinal, vers l'an 900. Le Prévôt & la Communauté se mirent sous la protection de *Thibaud*, Comte de Bar, l'an 1272, & lui donnérent la garde du château, à condition qu'il seroit remis entre leurs mains, quand la guerre qu'il faisoit à l'Evêque de Mets, feroit terminée. Les Habitans se donnérent au Roi de France *Charles VII.* en 1444, & ensuite à cause des Guerres Civiles de France, à *Jean*, Duc de Calabre, & à *Nicolas* son fils. *George* de Baden se pourvut en Cour de Rome contre cette donation qui étoit faite à son préjudice, & de là au Conseil de l'Empereur; mais n'ayant point eu de satisfaction en l'un ni en l'autre Tribunal, il céda une partie de ses droits à *Charles le terrible*, Duc de Bourgogne, à condition qu'il pourroit le racheter pour la somme de quinze mille livres, monnoye de Bourgogne, lorsqu'il se seroit rendu maître de la ville & du château. * Audiffret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ÉPINAY, château. *Voyez* l'art. qui suit.

ÉPINAY, Maison noble & ancienne en Bretagne, illustre par ses alliances, & par les grands hommes qu'elle a produits, tire son nom du château d'Epinay, situé en l'Evêché & Sénéchaussée de Rennes, & qui est un des plus beaux & des plus forts de la province. Le Chef de la maison d'Epinay est Chanoine de Rennes, a part aux distributions, & a sa chaire au chœur de la cathédrale, vis à vis de celle de l'Evêque. Le P. Augustin de Paz, qui a fait l'Histoire Généalogique des Maisons de Bretagne, a donné la Généalogie des Seigneurs d'Epinay, depuis GESTER d'Epinay, qui vivoit en 1166, dont le fils fut PÉAN, qui vivoit en 1217, & qui fut pére d'ALAIN d'Epinay, qui fit le voyage d'Outremer en 1239, & en 1248. Le petit-fils de celui-ci, GALERAN d'Epinay, vivoit en 1308. Il é-

pouſa *Alix* de Champagne, & nous allons donner la Généalogie de cette maiſon, depuis PÉAN d'Epinay II. du nom, arriére-petit-fils de *Galéran*.

9. PÉAN d'Epinay II. du nom, fils de GUILLAUME, II. du nom, ſe diſtingua à la bataille d'Auvray en 1364, & y combattit vaillamment pour Jean Comte de Montfort, dont il portoit l'une des banniéres contre Charles de Châtillon, dit *de Blois*, qui y fut tué. Il ſe ligua, en 1379, avec tous les Nobles de l'Evêché de Rennes, pour ſoutenir les intérêts de Jean de Monfort Duc de Bretagne, contre le Roi de France. On ne ſait point qui il épouſa, ſon fils fut,

10. SIMON d'Epinay, Chevalier, Seigneur de la Riviére, d'Eſcures, de Bois-du-liers, de la Marche, &c. qui fut Gouverneur de Dinan & de Héde en 1399. Il épouſa 1. *Marie* de la Frette: 2. *Marguerite* de Château-Giron. Du premier lit, il eut 1. ROBERT, qui ſuit; 2. *Gui*, Seigneur du Bois-de-liers, grand Ecuyer de Jean VI. Duc de Bretagne, qui vivoit en 1431; 3. *Guillaume* & 4. *Jean*, qui furent d'égliſe; & 5. *Anne* mariée trois fois.

11. ROBERT d'Epinay I. du nom, Chevalier, Sire d'Epinay, de la Riviére, d'Eſcures, de la Marche, &c. fut bleſſé dangereuſement en défendant le Duc Jean VI. lorſqu'il fut enlevé près de Chantonceau en 1420. Il fut fait par lui Grand-Maître de Bretagne en 1428, & ſon premier Chambellan, & mourut le 19 mars 1438. Il avoit épouſé *Jeanne* de Montbourcher, dont il eut SIMON, qui ſuit; & *Simon le Jeune*, Thréſorier de l'égliſe de Rennes.

12. SIMON d'Epinay II. du nom, fut Grand Chambellan de Bretagne, & mourut avant ſon pére, laiſſant pour fils unique de *Marguerite* de Châteaubriant ſon épouſe

13. ROBERT d'Epinay II. du nom, Seigneur d'Epinay, de la Riviére, &c. qui fut Grand Maître d'Hôtel de Bretagne, & Conſeiller d'Etat ſous les Ducs Jean & François I. Il ſigna le traité de ligue fait entre le Roi Charles VII. & le Duc de Bretagne en 1448, contre les Anglois, ſervit utilement dans la guerre qu'on leur fit, & fut envoyé en ôtage pour le traité de paix fait avec eux. Il avoit épouſé *Marguerite* de la Courbe, fille unique & héritiére de Pierre de la Courbe, Chevalier, dont il eut 1. RICHARD, qui ſuit; 2. *Jacques*, qui, après avoir été élu Evêque de Saint-Malo, & avoir conteſté cet Evêché contre Jean Epervier ſon Compétiteur, fut fait Evêque de Rennes en 1545, & que le Duc François II. envoya à la Cour du Roi Louïs XI. en qualité de ſon Ambaſſadeur l'an 1468, mais qui ayant encouru l'inimitié de Pierre Landais Favori du Duc, fut mis en priſon où il mourut l'an 1482, & dont la mémoire fut rétablie trois ans après; 3. *Euſtache*, Seigneur de Tréves, qui fut Ambaſſadeur en France, conjointement avec ſon frére; 4. *André*, Seigneur de la Courbe & du Bois-duliers, qui, après avoir porté les armes, ſe fit d'égliſe, & fut Ecolâtre de l'égliſe de Rennes; 5. *Robert*, Thréſorier & Chanoine de Rennes; 6. *Arture*, épouſe de *Jean* de la Houſſaye; & 7. *Anne*, mariée 1. à *Jean* Buſſon, Seigneur de Gazon: 2. à *Pierre* le Sénéchal.

14. RICHARD d'Epinay, fut Chambellan du Duc François II. & épouſa 1. en 1433, *Marie* de Goyon, fille de *Jean*, Seigneur de Matignon, morte ſans enfans: 2. en 1435, *Béatrix* de Montauban, fille de *Guillaume*, Sire de Montauban, & de *Bonne* Viſconti, dite *de Milan*, fille de *Charles* Viſconti, & petite-fille de *Barnabé* Viſconti, Prince de Milan, dont il eut 1. GUI, qui ſuit; 2. *André*, Cardinal mentionné dans un article ſéparé; 3. *Jean*, Evêque de Mirepoix, puis de Nantes, mort en 1497; 4. *Guillaume*, Evêque de Laon, 5. *Jean le jeune*, Evêque de Valence, & Abbé d'Aiguevive, mort en 1503; 6. *Robert*, Thréſorier, puis Evêque de Nantes, mort en 1493; 7. *Jacques*, Seigneur d'Uſſé & de Saint-Michel ſur Loire, qui de N. Dame de Montcontour, fit une branche qui s'établit en Poitou; 8. *Françoiſe*, Abbeſſe de ſaint George de Rennes, morte en 1520; & 9. *Jeanne*, épouſe de *Jean* de Châteaubriant, Seigneur de Beaufort.

15. GUI d'Epinay I. de ce nom, Seigneur d'Epinay, de la Riviére, d'Eſcures, de la Marche, de Sérigné, de Villiers-le-Bocage, d'Eſtiau, & Baron de Montfiquet, s'aquit tant de réputation, qu'il mérita le ſurnom de *Grand*. Il fut Chambellan du Duc Francois II. auprès duquel il ſollicita ſi puiſſamment la juſtification du feu Evêque de Rennes ſon oncle, qu'il l'obtint avec vingt mille écus de dédommagement des meubles de ce Prélat, qui avoient été confiſquez lors de ſa détention. Après avoir ſervi fidélement la Ducheſſe Anne, il mourut au ſervice du Roi Louïs XII. l'an 1494. Il avoit épouſé *Iſabelle* de Goyon, fille de *Jean*, Seigneur de Matignon, & de *Marguerite* de Mauny, Dame de Torigni, dont il laiſſa un fils unique qui ſuit.

16. HENRI d'Epinay, rendit de grands ſervices au Roi Louïs XII. & fut l'un de ſes Conſeillers & Chambellans. Il épouſa *Catherine*, fille de *Michel*, Seigneur d'Eſtouteville, & de *Marie* de la Rocheguyon, dont il eut 1. *Nicolas*, tué aux guerres d'Italie en 1507; 2. GUI II. qui ſuit; 3. *Jean*, Chanoine de la ſainte Chapelle de Paris; 4. *Robert*, Chantre de Rennes Abbé de ſaint Crêpin, &c. Protonotaire du ſaint Siége; 5. *Jean le jeune*, Seigneur du Bois-du-liers & de la Jartiére, qui mourut en 1537, laiſſant un fils de *Radegonde* des Deſerts, Dame de Camor, &c.; 6. *Gilles*, Seigneur de Villiers-le-Bocage, époux d'*Arture* de Pocé, Dame de Maſſay; 7. *Madeleine*, femme de *Nicolas*, Seigneur de Mathan; 8. *Anne*, mariée à *Jacques* de Beauveau, Seigneur de Ligny; & 9. *Perrette*, Abbeſſe de ſaint George de Rennes, morte en 1522.

17. GUI d'Epinay, II. du nom, Chevalier, auſſi ſavant que brave, fut Grand Echanſon des Reines Anne & Claude Ducheſſes de Bretagne. Ce fut à lui & à ſes ſucceſſeurs qu'on donna une place de Chanoine dans l'Egliſe de Rennes, par acte du 18 décembre 1520. Il avoit épouſé, en 1509, *Françoiſe*, fille de *Jean*, Seigneur de Villefranche. Elle mourut en 1518, & lui en 1522, laiſſant un fils unique qui ſuit.

18. GUI d'Epinay, III. du nom, fut un ſage Seigneur, & l'un des plus beaux & des plus adroits Gentilshommes de ſon tems: on l'aima & on le reſpecta dans ſa province, où il poſſédoit douze terres conſidérables. Il mourut le deuxiéme août 1551, & laiſſa de *Louiſe* de Goulaine ſon épouſe, fille de *Chriſtophle*, Seigneur de Goulaine, & de *Claude* de Montéjan, 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Charles*, Evêque de Dol, Abbé du Tronchet, & de S. Gildas des Bois, qui aſſiſta au Concile de Trente, & mourut en 1551; 3. LOUÏS, tige de la branche de Vaucouleur; 4. ANTOINE, tige de la branche de Broon; 5. *Renée*, épouſe de *Philippe* de Roncherolles, Baron du Pont-Saint-Pierre; 6, *Anne*, femme de *Gui* du Parc, Baron d'Ingrande, puis de N. Baron de Coulonges; 7. *Claude*, morte fille âgée de 20 ans; & 8. *Philippe*, Abbeſſe de S. George de Rennes.

19. JEAN d'Epinay, fut premier Marquis d'Epinay, Comte de Dureſtal, en partie de Rochefort & de la Rocheguyon, &c. Henri II. Roi de France, le fit ſon Chambellan ordinaire, & lui donna une compagnie de cent Chevaux-legers, avec laquelle il rendit de ſignalez ſervices à ſa Majeſté, au camp d'Amiens, au voyage d'Allemagne, au ſiége de Thionville, & dans le païs Meſſin. Pendant que ſa compagnie étoit en garniſon a Mets, il donna tant de preuves de ſa valeur, que le Roi Charles XI. ayant ſuccédé à la Couronne, le fit Sénéchal de Caſtres & de l'Albigeois. Il eut auſſi la Lieutenance de la compagnie de cent hommes d'armes du Maréchal de la Vieille-ville ſon beau-pére, laquelle il conduiſit à la bataille de ſaint Denys, à celle de Jarnac, & à la journée de Montcontour. Pour recompenſe de ſes ſervices, Charles IX. le fit Chevalier de ſon Ordre, érigea ſa terre d'Epinay en Marquiſat, & lui donna cent Hommes d'armes à commander. Enfin, ayant ſervi cinq Rois de France avec honneur, il mourut âgé de 63 ans, ſous le Régne de Henri IV, en 1591, avec la réputation d'un Philoſophe des plus ſubtils, & d'un Théologien des plus profonds; avec cela bon Aſtrologue, habile Géométre, & fort élégant en Latin. Il avoit épouſé *Marguerite* de Scepaux, Comteſſe de Dureſtal, & Dame de Mathefelon, fille de *François*, Seigneur de Vieille-ville, Maréchal de France, morte en 1603, dont il eut CLAUDE, qui ſuit; & *Magdeleine*, épouſe de *Gui* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf.

20. CLAUDE d'Epinay, fut élévé Enfant d'honneur des Rois Charles IX. & Henri III. N'ayant que 17 ans il ſe trouva à la bataille de Montcontour, où il portoit le guidon du Maréchal de la Vieille-ville ſon ayeul, & y fut bleſſé. Il fut depuis Maréchal de camp & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, & mourut en la fleur de ſes ans en 1578. Il avoit épouſé *Françoiſe* de la Rochefoucault, fille & héritiére de *Charles*, Baron de Barbezieux, & de *Françoiſe* Chabot, dont il laiſſa 1. CHARLES, qui ſuit; & 2. *Françoiſe*, mariée en 1598 à *Henri* de Schomberg, Comte de Nanteuil, Maréchal de France, morte le ſixiéme janvier 1602.

21. CHARLES d'Epinay, Marquis dudit lieu, Comte de Dureſtal, Baron de Mathefelon, de Barbezieux, de Liniéres, de Charenton, &c. épouſa en 1605 *Marguerite* de Rohan, fille de *Loüis*, Prince de Guimené, Pair de France, & de *Léonore* de Rohan; mais il mourut ſans enfans le 29 janvier 1607, & ſes biens paſſérent à Charles de Schomberg, fils de ſa ſœur.

BRANCHE DE VAUCOULEUR.

19. LOUÏS d'Epinay, troiſiéme fils de GUI III. fut Seigneur de la Marche, Marquis de Vaucouleur, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épouſa 1. *Anne* de Guitté, fille & héritiére de *Gui*, Seigneur de Vaucouleur. Il ſe remaria à la Douairiére de Colombiére, après la mort de laquelle il prit une troiſiéme alliance, & mourut en 1600. Du premier lit il eut 1. CHARLES, qui ſuit; & 2. *Jean*, Seigneur de Cluhunaud.

20. CHARLES d'Epinay, Marquis de Vaucouleur, épouſa 1. en 1600 *Marie* de Chaunay, dont il eut des enfans: 2. *Amaurie* de Briqueville, fille de *Gabriel* II. du nom, Marquis de la Luzerne, Baron d'Amanville. *N.* Comte d'Epinay, l'un de ſes Deſcendans, Brigadier des armées du Roi, & Colonel du Regiment de Charolois, mourut en ſeptembre 1716, laiſſant de *N.* de Hautefort *Gabriel-Barthélemi* d'Epinay, & deux filles.

BRANCHE DE BROON.

19. ANTOINE d'Epinay, quatriéme fils de GUI III. Seigneur de Broon, Baron de Mollay, Chevalier de l'Ordre, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fut nourri Page de Henri II. Roi de France. Il fut enſuite Enſeigne de Sébaſtien de Luxembourg, Vicomte de Martigues, & ſe trouva aux batailles de S. Denys, de Montcontour, & de Jarnac. Depuis, il fut Lieutenant de la compagnie de cent Hommes d'armes du Duc de Mercœur. Etant Maréchal de la Ligue en Bretagne, après la mort de Henri III, il ſe ſignala par ſes belles actions dans les combats que l'on y donna, où il eut l'honneur de commander après le Duc de Mercœur. En 1591, il étoit Capitaine de Dol, & le ſeptiéme janvier de cette même année, il ſortit avec peu de gens de la place qu'il commandoit, & alla charger l'armée du Comte de Montgommery, & du Capitaine de Lorge, qui fut tué dans le combat; mais d'Epinay y reçut une bleſſure mortelle; & après avoir gagné le champ de bataille, il mourut pendant qu'on l'emportoit dans la ville de Dol. Il avoit épouſé 1. *Renée* Hériçon, fille & héritiére de *Thomas*, Seigneur de la Ville-Hélouin, & de *Gillette*, femme de *Gabriel* de Briqueville, Seigneur de la Luzerne. Il ſe remaria à *Jeanne* de Scépeaux, ſeconde fille du Maréchal de Vieille-ville, veuve du Seigneur de Douilly.

20. FRANÇOIS d'Epinay, Marquis de Broon, Baron du Mollay, Seigneur de Beaumont, Longaulnay, &c. mourut en 1598, ayant eu de *Silvie* de Rohan, fille puînée de *Louïs*, Prince de Guimené, PHILIPPE-EMANUEL, qui ſuit.

21. PHILIPPE-EMANUEL d'Epinay, Marquis de Broon d'Epinay, Baron du Mollay-Bacon, Seigneur de Limoellan, de Beaumont, épouſa *Magdelaine* de Warignies, fille de *Tanguy* de Warignies, Seigneur de Blainville, Baron de Biars, Lieutenant de Roi en Normandie, Gouverneur de Lectoure, puis de Pontorſon, & d'*An-*

d'*Antoinette* Duparc, dont vint Louïs, qui fuit.

22. Louïs, Marquis d'Epinay, de Broon, &c. mourut le 28 fevrier 1708, âgé de 84 ans. Il avoit époufé *Marie-Françoife* de Saint-Denys de Coufin, fille de *Philippe* de Coufin, Chevalier, Seigneur de Saint-Denys de Chapiffiéres, de S. Hilaire & de Santilly, & de *Magdelaine* de Rouville, dont eft venue *Magdelaine* d'Epinay, fille unique, qui époufa le 23 décembre 1689, *Henri* de Lorraine, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres, reçu en furvivance de la charge de Grand Ecuyer de France & de Gouverneur de la province, Païs & Duché d'Anjou, ville & château d'Angers, morte le 12 décembre 1714. * Argentré, *Hift. de Bretagne.* Auguftin du Pas. Le Laboureur. Sainte-Marthe, &c.

EPINAY, (André d') Cardinal, Archevêque de Bourdeaux, puis de Lyon, Abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux, & Prieur de Saint-Martin des Champs à Paris, étoit fils de *Richard*, Seigneur d'Epinay en Bretagne, & de *Béatrix* de Montauban. En 1468, ou felon d'autres en 1478, il fut mis fur le fiége de l'églife de Bourdeaux après Artus de Montauban fon oncle, & en 1499, il eut l'Archevêché de Lyon, que Hugues de Talaru lui céda. André d'Epinay eut beaucoup de part aux affaires de fon tems. Il fut envoyé en Bretagne après la mort du Roi Louïs XI, fe trouva enfuite aux Etats de Tours, & obtint à la recommandation du Roi Charles VII. le chapeau de Cardinal, que le Pape Innocent VIII. lui donna au mois de mars 1489. Il fuivit le même Roi Charles VIII. en fon voyage d'Italie, & à la conquête du Royaume de Naples; & à fon retour il fe trouva à la bataille de Fornoue en 1495. On affure qu'il fut Gouverneur de Paris, où il mourut au château des Tournelles le dixiéme novembre 1500. Son corps fut enterré dans l'Eglife des Céleftins de Paris, où l'on voit fes armes & fon épitaphe, près de la chapelle d'Orléans. * Argentré, *Hift. de Bretagne. liv.* 12. Auguftin de Pas. *Hift. Généal. de Bretagne.* Frizon, *Gall. Purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Aubery, *Hift. des Card. tome* 3. Le Laboureur, *Tombeau des Perfonnes Illuftres.* Severt, *de Archiep. Lugd. &c.*

EPINAY-SAINT-LUC, maifon des plus illuftres de Normandie, eft très-ancienne, & a produit de grands hommes. GUILLAUME d'Epinay, vivoit en 1209, & fut pére de RICHARD, en 1227. Celui-ci laiffa GUILLAME II. pére de GÉOFROI, Capitaine du château d'Arques, qui époufa *Jeanne* de Coucy, dont il eut entr'autres enfans GUILLAUME, qui fuit.

GUILLAUME d'Epinay, Seigneur de Bofguerout, de Saint-Luc, &c. époufa 1. *Alix* de Couci, dont il eut ROBERT d'Epinay, qui fuit: 2. en 1441, *Marie* d'Augerville, qui le fit pére de GUI d'Epinay, tige des Seigneurs de Bofguerout.

BRANCHE DE SAINT-LUC.

6. ROBERT d'Epinay, Chevalier Seigneur de Saint-Luc, capitaine d'Evreux en 1506, eut de *Chriftine* de Sains, 1. VALERAN, qui fuit; 2. *Ambroife*, Seigneur de Meziers; & 3. *Euftache*, Ecuyer du Roi.

7. VALERAN d'Epinay, fe fignala en diverfes occafions & principalement au fiége de Mets, où il commandoit la compagnie de cent Hommes d'armes du Duc de Guife. Il époufa le feptiéme mai 1553, *Marguerite* de Grouches, fille de *Charles*, Seigneur de Gribouval, & en eut FRANÇOIS, qui fuit; & *Antoinette*, femme de *Michel* d'Eftourmel, Seigneur de Garlancourt.

8. FRANÇOIS d'Epinay, dit *le Brave de Saint-Luc*, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Saintonge & de Brouage, Lieutenant Général au Gouvernement de Bretagne, & Grand-Maître de l'Artillerie de France en 1596. Les Auteurs de fon tems lui donnent de grands Eloges. Brantôme ayant parlé de Philibert de la Guiche, Grand-Maître de l'Artillerie de France, *Après lui*, ajoute-t'il, *l'a été M. de Saint-Luc, très-gentil & accompli Cavalier en tout, s'il en fut un à la Cour, & qui eft mort au fiége d'Amiens, tres regretté & en réputation d'un tres brave, vaillant & bon Capitaine.* Il fe trouva l'an 1587 à la bataille de Coutras, s'y diftingua par fa bravoure, & fut fait prifonnier. Depuis, il fervit encore au fiége d'Epernay, de Paris, de Laon, de la Fére, & ailleurs. Le Roi Henri *le Grand*, le fit Chevalier de fes Ordres, le feptiéme janvier 1595. L'année fuivante il fut Grand-Maître de l'Artillerie, par la démiffion du Seigneur de la Guiche, le cinquiéme de feptembre, & fut tué au fiége d'Amiens, le huitiéme du même mois de feptembre en 1597. François d'Epinay n'étoit pas feulement brave, il étoit très-bien fait de fa perfonne, honnête, généreux, obligeant, & avoit un efprit brillant, aifé, délicat, & que rien ne rebutoit. Ces bonnes qualitez le rendirent cher au Roi Henri III. qui l'honora particuliérement de fa bienveillance, puis au Roi Henri *le Grand.* Ses envieux s'efforcérent de le mettre mal dans l'efprit du premier de ces Monarques, & furent caufe qu'il fe retira à fon Gouvernement de Brouage. Ce fut dans cette folitude qu'il compofa divers difcours militaires, & des vers ingénieux. Scévole de Sainte-Marthe en fait mention dans l'Eloge qu'il a dreffé pour le Seigneur de Saint-Luc, entre ceux des doctes François. C'eft l'Ouvrage qu'on pourra confulter, outre l'Hiftoire de J. A. de Thou, & les Auteurs que nous citerons dans la fuite. Le corps de François d'Epinay fut enterré dans la chapelle d'Orléans, aux Céleftins de Paris. Il avoit époufé *Jeanne* de Coffé, Dame de grand efprit & d'un mérite fingulier, fille de *Charles* de Coffé I. de ce nom, Comte de Briffac, &c. Maréchal de France, dont il eut 1. TIMOLÉON, qui fuit; 2. *Artus*, Abbé de Rhédon, nommé à l'Evêché de Marfeille, Commandeur de l'Ordre du Saint Efprit, mort en 1618; 3. *Charles*, Commandeur d'Arleux dans l'Ordre de Malthe, tué en un combat contre les Turcs, l'an 1622; & 4. *François*, Seigneur de Seppois, mort fans poftérité.

9. TIMOLÉON d'Epinay, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Brouage, & Lieutenant Général au Gouvernement de Guienne, porta dès fon jeune âge les armes avec honneur, & fervit fous le régne de Louïs *le Jufte*, dans les guerres contre les Calviniftes. Depuis il fut Vice-amiral de France, & contribua beaucoup à la bataille gagnée fur les Rochelois, & aux avantages remportez fur M. de Soubize, qu'on chaffa de l'île de Ré. Ces fervices furent recompenfez par le bâton de Maréchal de France, que le Roi lui donna en 1628. Il fut auffi pourvu de la Lieutenance générale du Gouvernement de Guienne, & mourut à Bourdeaux le 12 feptembre 1644. Son corps fut porté à Paris l'année fuivante, & enterré le 14 janvier dans l'églife des Céleftins, en la chapelle d'Orléans. Il avoit époufé 1. *Henriette* de Baffompierre, fœur du Maréchal de ce nom, morte à Paris le 19 janvier 1632, après une maladie de fept ans: 2. *Marie-Gabrielle* de la Guiche, fille aînée de *Jean-François*, Seigneur de Saint-Géran, Maréchal de France. De la premiére vinrent 1. *Louis*, nommé à l'Archevêché de Bourdeaux, mort en 1644; 2. FRANÇOIS II. qui fuit; 3. *Renée*, mariée en 1626, à *François* de Harcourt II. du nom, Marquis de Beuvron, morte d'apoplexie à Paris en 1639; & 4. *Antoinette*, Religieufe à Saint-Pierre de Reims, ayant quitté par humilité cette Abbaïe, dont elle avoit été pourvue.

10. FRANÇOIS d'Epinay, II. du nom, Marquis de S. Luc, Comte d'Eftelan, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général en Guienne, & Gouverneur du Périgord, prit alliance en 1643 avec *Anne* de Buade fille d'*Henri*, Comte de Palluau, & mourut en 1670, laiffant 1. FRANÇOIS III. Marquis de Saint-Luc, qui fuit; 2. *Louis* Abbé de S. George de Bofcherville, Aumônier du Roi, mort en 1684. *N...* Demoifelle de Saint-Luc, Religieufe.

11. FRANÇOIS d'Epinay, II. du nom, Marquis de S. Luc, mourut le neuviéme juillet 1694. Il avoit époufé en 1674, *Marie* Dame de Pompadour, Vicomteffe de Rochechouart, fille & héritiére de *Jean*, Marquis de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie* Vicomteffe de Rochechouart, morte en octobre 1723, laiffant pour fille unique *Marie Anne Henriette* d'Epinay, Dame de Pompadour, Vicomteffe de Rochechouart, mariée en déc. 1715, à *N.* de Rochechouart, de la branche des Barons du Bâtiment, qui a pris le nom de Vicomte de Rochechouart.

BRANCHE DE BOSGUEROUT.

6. GUI d'Epinay, fils du fecond lit de GUILLAUME, fut Seigneur de Bofguerout, & époufa *Jeanne* de Pilois, Dame de Tournebu, dont il eut OLIVIER qui fuit.

7. OLIVIER d'Epinay, dit *des Hayes*, Seigneur de Bofguerout, époufa 1. *Charlotte* de Pontcher, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1506, *Jacqueline* de Dreux, deuxiéme fille de *Jacques* de Dreux, Seigneur de Morainville, & d'*Agnès* de Mareuil, & mourut l'an 1521, laiffant entre autres enfans, Louïs qui fuit.

8. Louïs d'Epinay, Seigneur de Bofguerout, & de Trubleville, époufa 1. en 1534, *Charlotte* Difque, fille de *Jean*, Seigneur de Lamerville, dont il eut trois filles: 2. en 1554, *Jacqueline* de Reimerswale, Dame de Marchinville, Comteffe de Rofendale, l'une des Dames d'honneur de la Reine Eléonor d'Autriche, femme du Roi François I, fille d'*Adrien* de Reimerswale, Baron de Lodic, Amiral de Flandre, & de *Jeanne* de Grimbergen, qui mourut en 1557, & laiffa pour fils unique.

9. MARTIN d'Epinay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Confeiller en fes Confeils, Comte de Rofendale, Seigneur de Bofguerout & d'Epinay, Capitaine de 50 Hommes d'ordonnance. Il époufa en 1577, *Anne* de Rochefort, fille de *René*, Seigneur de Croifette, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant de Roi au Païs Chartrain & Blaifois; & mourut en 1609, laiffant entre autres enfans, RENÉ, qui fuit.

10. RENÉ d'Epinay, Baron de Bofguerout, Comte de Rofendale, Vicomte de Buffon, &c. Colonel d'Infanterie fous Henri IV, époufa en 1610, *Claude* de Roncherolles, fille de *Pierre*, Baron de Pont-Saint-Pierre, Gouverneur & Sénéchal de Ponthieu, & de *Charlotte* de Moy, & mourut à Angoulême en 1615, au fervice du Roi Louis XIII, laiffant PIERRE, qui fuit, & deux filles.

11. PIERRE d'Epinay, Marquis de Bofguerout, Comte de Rofendale, Vicomte de Buffon, époufa en 1642, *Charlotte* Guillard, fille de *Philippe*, Marquis d'Arci, & de *Jeanne* de Mailly, dont il eut 1. PIERRE, qui fuit; 2. *Jean*, Comte de Rofendal, tué au combat de Senef en 1674; 3. & 4. deux filles Religieufes.

12. PIERRE d'Epinay II. du nom, Marquis de Bofguerout, mort en 1691, avoit époufé en 1671, *Marie-Conftance* de Chalon, fille d'*Alfonfe-Rodrigue* de Chalon, Sécrétaire du Cabinet du Roi, morte le 12 avril 1704, laiffant 1. FRANÇOIS, qui fuit; 2. *N...* Chevalier d'Epinay qui fert fur mer; & 3. 4. 5. trois filles, dont l'une eft Religieufe en l'Abbaïe du Thréfor.

13. FRANÇOIS d'Epinay, Marquis de Bofguerout, Comte de Rofendal, Colonel de Dragons, époufa en 1705, *Françoife Gabrielle* d'O, fille aînée de *René-Claude* d'O, Marquis de Franconville, Chef d'Efcadre des armées navales, & premier Gentilhomme de la chambre de M. le Comte de Touloufe, & d'*Elizabeth Magdelaine* de la Vergne de Guilleragues. * Sainte-Marthe, *Hift. Généal. de France*, *l.* 34. Le Laboureur, *Tombeau des Perf. Illuft.* Le P. Anfelme. Godefroy. La Roque, &c.

EPINE, famille ancienne des Païs-Bas Efpagnols, floriffoit fous le Régne de Philippe I. Roi de Caftille, au Comté de Flandres en deux fréres. L'un étoit MATTHIAS de l'Epine, Seigneur de la Grande Haye, Terre noble, avec Haute, Moyenne, & Baffe Juftice, dans la paroiffe de la Baronie de Warneton. Il étoit Maitre de la Chambre des Comptes à Lille, & mourut le 19 avril 1507. Son époufe la Baronne de Hardebecque, dite *de le Val*, mourut peu de mois après, comme on le voit dans un magnifique monument de marbre dans une des églifes de la dite ville. Leur poftérité ayant été comptée jufqu'au dernier fiécle, entre les perfonnes illuftres du païs, prit fin par *Claire* de l'Epine. Mais elle a été continuée dans la branche du frére de Matthias nommé GUILLEMIN de

de l'Epine, Baillif de ladite ville, qui épousa N. Baronne de Beauregard, & laissa un fils dont les Descendans se sont retirez en Allemagne, dans la capitale du Bas Palatinat du Rhin. On voit encore dans l'église de S. Pierre à Heidelberg un monument de marbre érigé en l'honneur de son petit-fils PIERRE de Spina. Celui-ci marié avec la Baronne *Gutte* de Palant du païs de Juliers, a laissé une très-belle postérité. L'Empereur Ferdinand III. fit la grace à cette famille de lui accorder sous ce nouveau nom de SPINA de nouvelles armes, à la Diéte de Ratisbonne, le 12 mars de l'an 1641, avec le privilége de pouvoir y posséder des fiefs & Terres nobles, dont cette famille n'a pas été mal partagée; possédant encore aujourd'hui plusieurs fiefs & Seigneuries. Comme il y a une famille, à peu près aussi illustre & de même nom en Calabre, dans le Royaume de Naples, connue sous le tître des Barons de *Mamola*, il y a de l'apparence que l'Empereur laissa à celle-là la principale partie des choses dont les armes de cette famille sont chargées, en lui donnant trois roses sur leur tige armée d'épines; puisque celle de Naples porte d'or à trois bandes vivrées d'azur à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules brochant sur le tout. On leur a donné les trois roses de gueules sur léurs tiges de sinople armées d'épines, sur un écusson d'argent, mises en pal; celle du milieu surpassant celles des côtez. En cimier une rose de même entre deux âiles d'aigle déployées, l'une d'argent & l'autre de gueules, sortant par sa tige d'une couronne royale, avec les lambrequins d'argent & de gueules, comme on le pourra voir plus précisement dans l'Estampe du livre d'armoiries, imprimé pour la derniére fois à Nuremberg. L'Empereur Charles VI. à présent régnant, ayant consideré que cette ancienne famille a perdu beaucoup de son lustre d'ancienne Chevalerie, par le nouveau nom & armes donnez par son ayeul, l'a bien voulu réhabiliter à son couronnement à Francfort, où la branche âinée, qui ne s'est jamais mésalliée, s'est établie, comme elle l'a prouvé par les 64 quartiers paternels & maternels, avec d'autres documens authentiques, sous le tître de Barons de la Grande Haye, fief masculin, qui reléve de la Seigneurie de Wormeselle, injustement ôtée aux héritiers mâles de cette famille. De sorte que l'Empereur n'a pas hésité de leur donner par son Diplome de réhabilitation à Francfort le neuviéme janvier 1712, le tître & toutes les prérogatives, dont les Barons du Saint Empire peuvent jouir; donnant aux trois fréres de cette famille le tître de genereux & magnifiques Seigneurs, les traitant de ses Vassaux, & leur faisant présent des quatre quartiers paternels & maternels, comme s'ils étoient nez d'autant de Barons; léur accordant les mêmes armes qu'aux Comtes du saint Empire, avec cette distinction seulement, que les trois casques ouverts avec leurs cimiers sont séparez du grand écu par la couronne de Baron, portant au premier quartier d'azur, à deux éponges du rosier sauvage, posez en pal avec un grand canton de sable chargé de deux tours d'argent, à une croix pleine de gueules, qui sont les armes de l'Epine; au second quartier d'azur semé de fleurs de lys d'argent, qui sont les armes de leur mére d'Harvilly, dite *Malapert*; au troisiéme d'azur, à trois harangs d'argent, couronnez & posez en face, comme nageans l'un sur l'autre; au quatriéme de gueules decussu, (*c'est ainsi que porte le Mémoire*) à côté la pointe d'argent chargé d'une rise de gueules, & sur le tout un petit écusson avec les armes de Spina, que nous avons déja rapportées; le casque & le cimier du milieu étant celui de cette famille. Les deux côtez sont celles de la mére & de l'ayeule maternelle, qui a à droite pour soutien, un lion rouge de Zelande, puisque la famille de Huybert, est de cette province; & a gauche un lion d'or, qui est celui de Brabant, soutenant le quartier maternel, qui tire son origine dudit Duché, ayant toujours eu ce soutien, comme fort illustre. L'un & l'autre est pose avec un pié étendu sur un billet d'azur, avec la devise en lettres d'or, *Decus & tutamen.* L'aîné & le cadet de cette famille, qui possédent des charges très-éminentes, sont outre cela revétus de l'Ordre de Chevaliers de la Caille, qui n'est donné par le Prince de Nassau-Dillenbourg, qu'à douze Barons, ou fort anciens Gentilshommes; n'étant d'ailleurs porté que par des Princes & Comtes de l'Empire. * *Mémoire manuscrit*, que nous avons inferé tout tel que nous l'avons reçu.

L'E'PINE, famille. *Voyez* SPINA.

E'PINE, (Jean de l') Ministre de l'Eglise Réformée. *Cherchez* SPINA.

ÉPINE ou SPINA. *Voyez* SPINA.

EPINOY, bourg des Païs-Bas en Flandre, avec tître de Principauté, est situé entre Lille & Douay, & a donné son nom à une maison célébre. *Voyez* MELUN.

ÉPINUS, (Jean). Ministre Protestant de la Confession d'Ausbourg, dans le XVI siécle, naquit à Hambourg l'an 1499, & étudia à Wittemberg, où ayant eu Luther pour Mâitre, il donna dans les sentimens de ce Reformateur. Il fut Ministre à Hambourg, travailla avec ardeur pour l'établissement de cette doctrine, composa divers Ouvrages *de la Justification des bonnes œuvres, &c.* & laissa encore quelques Traitez Historiques. Il fut envoyé en Angleterre, où le Roi Henri VIII. demandoit de ces Missionnaires disciples de Luther. Lorsqu'il fut de retour en Allemagne, il écrivit contre *l'Interim*, qu'avoit fait dresser l'Empereur Charles-Quint, & dont la publication fut très-désavantageuse à la Religion Catholique, quoique desagréable aux Protestans. Il mourut le 23 mai de l'an 1553, âgé de 54 ans. Mélanchthon fit son épitaphe. * Pantaléon, *l.* 3. *Prosopogr.* Chytræus, *in Saxon.* Gesner, *Biblioth.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol.*

ÉPIPHANE (*Epiphanius*) Evêque de Constance ou Salamine en Chypre, Pére & Docteur de l'Eglise, dans le IV siécle, naquit vers l'an 320, dans un village de la Palestine, nommé *Besanduc*, proche la ville d'Eleuthéropole. Il passa sa jeunesse dans la discipline monastique, en Egypte, puis dans la Palestine, avec saint Hilarion, Hésychius & les autres Moines. On dit qu'il avoit été Juif de religion, & qu'il avoit été converti par un Chrétien nommé Cléobius, qui le guérit d'une blessure, que lui avoit fait un cheval fougueux; mais c'est un conte de l'auteur de la Vie supposée de saint Epiphane, auquel il ne faut ajouter aucune foi. Ce qu'il rapporte lui-même, qu'il pensa être surpris dans sa jeunesse par les Hérétiques appellez *Gnostiques*, & que Dieu le préserva par sa miséricorde, est beaucoup plus certain. Il fonda un monastere dans son païs, dont il prit lui-même la conduite, & fut ensuite élu vers l'an 366 Evêque de Salamine, Métropole de l'île de Chypre, qui portoit alors le nom de *Constance*, & que l'on appelle aujourd'hui *la vieille Famagouste*. Il s'appliqua particuliérement à préserver cette île de l'erreur de l'Arianisme. Il s'opposa aussi à celle d'Apollinaire; & étant venu à Antioche, il eut un entretien avec Vital disciple d'Apollinaire, & combattit ses erreurs. Il tint le parti de Paulin contre Méléce, & vint à Rome, sous le pontificat de Damase, pour soutenir le premier. Il ordonna en Palestine Paulinien, frére de saint Jérôme; ce qui irrita contre lui Jean Evêque de Jérusalem. Saint Epiphane accusa de son côté cet Evêque de soutenir les erreurs d'Origéne, & ils attirérent Theophile Evêque d'Alexandrie dans leur parti. Celui-ci condamna le livre d'Origéne, dans un Concile tenu l'an 399, & chassa les Moines, soupçonnez de favoriser la mémoire de cet Auteur. Saint Epiphane condamna aussi dans un Concile tenu l'an 401, dans l'île de Chypre, les livres d'Origéne, & écrivit à saint Chrysostome, qui avoit reçu les Moines chassez par Théophile, afin de l'engager à prendre parti contre les livres d'Origéne; mais saint Chrysostome n'ayant pas approuvé cette proposition, saint Epiphane vint lui même à Constantinople, à la persuasion de Théophile, pour y faire exécuter le decret du Concile de Chypre. Il ne voulut avoir aucun commerce avec saint Jean Chrysostome, & ne put réüssir dans son entreprise. Il avoit dessein d'entrer dans l'eglise des Apôtres, & d'y publier la condamnation d'Origéne; mais étant averti du danger où il se mettoit, il se retira & prit le parti de revenir à Salamine. On dit qu'étant prêt de s'embarquer, il dit aux Evêques qui l'avoient conduit jusqu'au bord; *Je vous laisse la ville, le Palais & le théatre.* Quelques-uns ont aussi rapporté, qu'il prédit à saint Chrysostome, qu'il seroit chassé de son siége, & que ce Saint de son côté lui dit qu'il ne reverroit point son église, ni son palais. Quoi qu'il en soit, il mourut en revenant, au mois d'avril ou de mai de l'an 403, âgé de plus de 80 ans, dont il en avoit passé 36 dans l'épiscopat. L'aversion que saint Epiphane avoit pour les hérésies, lui fit entreprendre un Ouvrage, dans lequel il rapporte & réfute toutes les hérésies. Il a intitulé cet Ouvrage Πανάριον ou Κιβώτιον, c'est à dire, l'*Apotiquairerie*, ou l'armoire aux remédes. Il a encore composé l'*Anchorat*, où il explique la Foi de l'Eglise, & réfute les erreurs des Payens, des Manichéens, des Sabelliens, & des Ariens; un *Abbregé de son livre des Hérésies*; un *Traité des poids & des mesures*, la *Physiologie*; *Traité des douze pierres précieuses*; *le livre de la vie & de la mort des Prophétes.* On a encore de lui une *Lettre à Jean de Jérusalem*, sur l'ordination de Paulinien, sur l'Origénisme, & sur un voile où étoit peinte l'image de J. C. qu'il avoit fait déchirer, & une *Lettre à Diodore de Tarse*, ou plutôt de Tyr rapportée par Facundus, les Neuf Sermons & le Traité des Mystéres des nombres, qui portent le nom de saint Epiphane, ne sont point de l'ancien Evêque de Salamine, mais de quelque autre Evèque, qui avoit ce même nom, peut-être aussi Evêque de la même ville, puisque l'on y en trouve de ce nom, dans le septiéme & dans le dixiéme siécle, comme on le connoit par le style & par quelques autres indices.

Le style de saint Epiphane n'a ni beauté, ni élévation: il est au contraire simple, bas & rampant; il est rude & grossier, sans suite & sans liaison; il avoit beaucoup de lecture & d'érudition. Souvent il se sert de fausses raisons, pour réfuter les Hérétiques. Il se trompe en plusieurs endroits sur des faits d'Histoire fort considérables; & il ajoûte foi trop légérement à de faux Mémoires, ou à des bruits incertains: il avoit beaucoup de zéle & de piété; mais peu de politique. Nous avons diverses éditions des œuvres de saint Epiphane, en Grec & en Latin; mais la meilleure est celle que le P. Pétau a donnée, imprimée à Paris en 1622, avec de savantes Notes. La mémoire de ce Saint a toujours été en grande vénération dans l'Eglise Gréque, où l'on célébre sa fête le 12 mai, que l'on y suppose avoir été celui de sa mort. L'Eglise Latine a commencé à honorer la mémoire de ce Saint vers la fin du VII, ou au commencement du VIII siécle. Quelques Auteurs ont pretendu sans preuves, que le corps de ce Saint avoit été apporté à Bénévent, ville d'Italie. Plusieurs autres villes d'Allemagne se vantent avec aussi peu de fondement, de posséder quelques reliques de ce Saint. Les Actes de sa vie que l'on a en Grec & en Latin, sous le nom de ses disciples Jean, Polybe & Sabin, sont l'Ouvrage d'un Imposteur, qui s'est inutilement efforcé de donner de la vraisemblance à ses fictions. Le Pére Papebroc a ramassé dans les Anciens tout ce qu'il y a de certain sur saint Epiphane. * Saint Jérôme, *Apolog.* 2. *ad Rufi. cap.* 114. *de Script. Eccl. in Epist. &c.* Saint Augustin, *in Heref. ad Quod-vult-Deus.* Saint Jean de Damas, *Orat. de Imag.* Photius, *Cod.* 122. 123. 124. Suidas. Socrate. Sozoméne. Théodoret. Nicephore. Baronius, *A. C.* 372. *n.* 107. 108. 328. *n.* 1. & 2. *&c.* & *in Mart.* 12. *Maii.* Onuphre. Génébrard. *en la Chron.* Sixte de Sienne, *en la Biblioth.* Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Le Mire, &c. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. IV siécle.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

E'PIPHANE, (*Epiphanes*) fils de l'Héréfiarque Carpocrate, fut héritier de ses impiétez. Elevé par son pére dans les études des Sciences profanes & entretenu dans les erreurs de sa Secte, il composa un livre *de la Justice*, suivant les principes de la Philosophie de Platon, dans lequel il définissoit la justice de Dieu, une communauté avec égalité, & prétendoit prouver, que non seulement les biens, mais encore les femmes devoient être en commun. Il combattoit ouvertement la Loi de Moïse, & particuliérement les deux derniers commandemens touchant les désirs. Saint Clément d'Alexandrie cite un passage, tiré du livre de cet Epiphane, & il dit qu'après sa mort, ceux de Céphalonie, d'où il étoit originaire du côté de sa mére, l'adorérent comme une Divinité. * Clement Alexandrin, *l.* 3. *des Tapiss.* S. Epiphane, *Hær.* 32. Du Pin,

Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccles. trois premiers siécles.*

ÉPIPHANE, (*Epiphanius*) Scholastique, qui vivoit dans le VI siécle, mérita l'amitié de Cassiodore, à la priére duquel il traduisit en Latin, mais fort mal, l'Histoire Ecclésiastique de Théodoret, de Socrate & de Sozoméne. Depuis il en tira la sienne, qu'il nomma *l'Histoire Tripartite.* * Cassiodore, *Praef. in Hist. Trip. & de Divin. Lect. c.* 7. Sigebert, *in Catal. c.* 12.

ÉPIPHANE, Evêque de Pavie, dans le cinquiéme siécle, naquit l'an 438, fut élevé dans la cléricature par Crispin, Evêque de Pavie, & lui succéda l'an 466. Il fut employé pour ménager la réconciliation de l'Empereur Anthémius avec Ricimer son gendre. Sous le régne de Jules Népos, qui dépossêda Glycérius successeur d'Anthémius, Epiphane fut député vers Evaric Roi des Visigoths à Toulouse, & conclut avec lui un Traité de paix. L'Empereur Népos ayant été dépouillé & chassé par le Patrice Oreste, il fit déclarer Auguste, Momylle son fils, appellé vulgairement *Augustule*, attira en Italie, Odoacre Roi des Turcilinges, avec une armée de Barbares. Oreste s'étant retiré dans Pavie, y fut assiégé, pris & mis à mort par Odoacre, qui relégua Augustule en Campanie, dans le château de Lucullano, près de Naples; & fit ainsi finir l'Empire de Rome en sa personne, l'an 476. Les Barbares s'étant rendus maîtres de la ville de Pavie, la pillérent, y mirent le feu, & emmenérent la plupart des Habitans prisonniers. Dans une si grande désolation, Epiphane rendit à son peuple tous les services imaginables: il retira des mains des Barbares la plupart les captifs, & obtint d'Odoacre pour la ville une exemtion de tous impôts pendant cinq années; il rétablit les églises, & y fit refleurir le service divin, mais cette église ne joüit pas long-tems de ce repos; car Théodoric, Roi des Ostrogoths, étant venu fondre en Italie avec une puissante armée, en 489, défit Odoacre; mais ayant ensuite été abandonné des siens, il se retira à Pavie, où il fut assiégé par Odoacre. Enfin Théodoric victorieux étant devenu maître de toute l'Italie, Epiphane fut député pour obtenir de ce Roi, la révocation d'un édit, fait contre ceux qui avoient été de ses ennemis. Il obtint cette révocation, & fut envoyé par Théodoric vers Gondebaud Roi des Bourguignons, pour traiter avec lui de la liberté de plusieurs captifs: il réüssit encore dans cette négociation. Deux ans après, il vint solliciter auprès de Théodoric, la remise des impôts établis sur la Ligurie; & comme il se préparoit à s'en retourner, après avoir obtenu une modération des deux tiers, il mourut le 31 janvier de l'an 496 ou 497. * Ennodius, *en sa Vie rapportée par Surius au* 22 *janv.* Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

ÉPIPHANE, Patriarche de Constantinople, dans le VI siécle, succéda à Jean II. l'an 520. Le Pape Hormisdas lui donna pouvoir de recevoir en son nom, tous les Evêques qui voudroient se réünir à la communion du Siége Romain, à condition qu'ils souscriroient à la formule qu'il avoit dressée, & qu'ils lui envoyeroient leur signature. Il s'agissoit en cela de la réception du Concile de Chalcédoine, & de la condamnation d'Eutychès. Epiphane fut zélé pour la défense de la vérité orthodoxe, & mourut l'an 535. Anthime lui succéda. * Hormisdas, *Epist.* 72. 73. *&c.* Baronius, *A. C.* 20. *n.* 7. 535. *n.* 58. *&c.*

ÉPIPHANES, surnom de Ptolomée V. Roi d'Egypte. *Voyez* PTOLOMÉE V. Roi d'Egypte.

ÉPIPHANES surnom d'Antiochus IV. Roi de Syrie. *Voyez* ANTIOCHUS IV. Roi de Syrie.

ÉPIPHANIE, ville de Syrie, sur l'Oronte, fut fondée par le Roi Antiochus surnommé *Epiphanès*, c'est à dire, *illustre*, duquel elle tira son nom. Cuspinien dit qu'elle fut depuis appellée *Mapia*, & Niger la nomme *Aman.* Elle est entre Antioche & Damas, à 80 milles de l'une & de l'autre.

ÉPIPHANIE, fête de l'adoration des trois Rois, du Batême de Jesus Christ, & de son premier miracle aux noces de Cana. C'est un mot Grec qui signifie *apparition* ou *manifestation*, & qui convient à ces trois fêtes. Car Jesus Christ se manifesta aux Rois Mages, lesquels suivirent l'étoile qui leur avoit apparu; il fut déclaré Messie par une voix du ciel, au moment de son batême; & en faisant son premier miracle, il manifesta sa puissance. A l'égard des Rois Mages, il faut remarquer que les Perses, & la plupart des peuples de l'Orient, donnoient le nom de *Mages* à leurs Docteurs; comme les Hébreux les appelloient *Scribes*; les Egyptiens, *Prophétes*; les Grecs, *Philosophes*; & les Latins, *Sages.* L'Eglise donne à ces trois hommes illustres le titre de Rois; ce qui est fondé sur ces paroles de David, *Les Rois de Tharsis, & des îles offriront des présens; les Rois d'Arabie & de Saba apporteront des présens.* C'est une ancienne tradition, dont on ne peut marquer la source: & les plus anciennes peintures de ce mystére, nous réprésentent des personnes couronnées, avec les autres marques de la dignité royale. Nous en avons même des témoignages dans les Péres de l'église les plus célébres, comme dans Tertullien, saint Cyprien, saint Hilaire, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Isidore, le vénérable Béde, Théophylacte, & plusieurs autres. Autrefois les peuples d'Orient choisissoient des Philosophes pour Rois; ou si les Royaumes étoient héréditaires, ils faisoient instruire les Princes, qui devoient succéder à la Couronne, dans les sciences qui leur pouvoient faire mériter le nom de Sages. C'est ce que Platon remarque en traitant de l'éducation des Princes de Perse: où il ajoûte que sur tout l'Astrologie étoit estimée une Science digne des Souverains. Ces trois Rois, que quelques-uns nomment Gaspard, Balthasar & Melchior, ayant observé le 25 décembre, une étoile beaucoup plus éclatante que les étoiles ordinaires; jugérent que c'étoit-là cette étoile de Jacob, dont le Prophéte Balaam (de qui les prédictions leur étoient connues) avoit autrefois parlé, & qui devoit être le signe d'un Roi, qui nâitroit pour le salut de ses peuples. D'ailleurs ils furent éclairez par une lumiére intérieure, qui leur fit connoître, que cet astre leur serviroit de guide pour trouver le Messie. Ainsi ils prirent le chemin de la Judée, où ils savoient par leurs traditions, que nâitroit ce Roi desiré de toutes les nations. L'Evangéliste dit seulement qu'ils vinrent d'Orient, c'est à dire, d'un païs qui étoit oriental, à l'égard de Jerusalem & de Bethléem; ou de cette partie du monde, que l'on appelloit absolument l'Orient, laquelle comprend un grand nombre de Royaumes & de Provinces. L'opinion la plus probable est, qu'ils vinrent de l'Arabie heureuse, qui fut habitée par les enfans qu'Abraham eut de Cétura sa seconde femme; savoir, par Jecthan pére de Saba, & par Madian pére d'Epha. Ce que le Roi Prophéte semble témoigner lorsqu'il dit que le Messie seroit adoré par les Rois des Arabes & de Saba, & qu'on lui donneroit de l'or d'Arabie; & le Prophéte Isaïe prédit la même chose, lorsqu'il dit qu'on viendroit de Madian & d'Epha sur des chameaux pour le reconnoitre. Les présens que les Mages lui offrirent, favorisent beaucoup cette opinion; car c'est principalement dans l'Arabie que naissent l'or, l'encens & la myrrhe. Ces Mages furent conduits par l'étoile pendant leur voyage, qui dura douze jours ou environ; mais lorsqu'ils approchérent de Jérusalem, l'étoile disparut. C'est pourquoi ils entrérent dans cette ville, & demandérent à Hérode où étoit né le Roi des Juifs. Hérode consulta les Docteurs de la Loi, qui répondirent que suivant la prophétie de Michée, ce devoit être à Bethléem de Juda. Les Mages étant sortis de la ville pour aller à Bethléem, revirent l'étoile qui les avoit conduits, & la suivirent jusqu'à ce qu'elle s'arrêtât sur l'étable, où étoit né Jesus Christ. Ils y entrérent, & lui offrirent pour présens, de l'or, de la myrrhe & de l'encens. Il y a des Auteurs qui croyent que Marie & Joseph avec le petit Jesus, s'étoient alors retirez dans une maison plus commode de la ville de Bethléem parce que saint Matthieu dit, qu'*entrant dans la maison, ils trouvérent l'enfant.* Mais le commun sentiment des saints Péres est, que ce fut dans l'étable même, où les Mages trouvérent le Sauveur; & que le nom de maison se donne dans l'Ecriture sainte à toute sorte de demeure. Ces Rois ayant rendu leurs respects à Jesus-Christ, furent avertis par révélation, de ne point passer par Jérusalem, mais de prendre un autre chemin pour s'en retourner. On tient qu'après l'Ascension de Notre-Seigneur, l'Apôtre saint Thomas étant allé en leur païs, les batisa, & les consacra Evêques; qu'ils furent martyrs; & que leurs Reliques furent transportées de Perse à Constantinople, par l'ordre de l'Impératrice sainte Héléne; que depuis elles furent apportées à Milan, du tems de l'Empereur Emanuel, par l'Evêque S. Eustorge, d'où on les transporta à Cologne, l'an 1163, lorsque l'Empereur Frédéric *Barberousse* saccagea la ville de Milan. * *Nouveau Testament, Matth. ch.* 2. Théophylacte. Pierre Galesinius

☞ * Les Grecs faisoient au sixiéme de janvier la fête de la naissance de Jesus Christ, à cause de laquelle ils nommoient cette fête *Théophanie, Epiphanie*, ou *des lumiéres*, parce qu'ils croyoient qu'en ce jour Jesus Christ, la vraye lumiére, avoit apparu au monde. Ils faisoient aussi en même tems mémoire des autres circonstances de la vie de Jesus Christ, comme de l'adoration des Mages, de la purification, de son batême, & de son premier miracle, rassemblant ainsi en un même jour la mémoire de divers mystéres. L'Eglise Latine, qui a célébré la fête de la naissance de Jesus Christ le 25 de décembre, a reservé, (au moins depuis le cinquiéme siécle,) au sixiéme de janvier la fête de l'adoration des Mages, du batême de Jesus Christ, & de son premier miracle fait aux noces de Cana. Dieu seul fait, dit S. Maxime de Turin, laquelle de ces trois merveilles s'est proprement faite en ce jour. Il est certain que le batême de Jesus Christ & les noces de Cana, ne sont pas arrivez en un même jour. Il n'est pas certain non plus que les Mages soient venus adorer Jesus Christ le sixiéme de janvier, treize jours après la naissance de Jesus Christ, selon les Latins. Quelques-uns croyent que cela n'est arrivé qu'après la purification, quelque tems avant la fuite en Egypte. Il n'y a rien de certain sur les Mages, que ce qui en est marqué précisément dans l'Evangile de S. Matthieu; car tous les autres Evangélistes n'en parlent point, & ce qu'en ont dit les Auteurs, n'est fondé que sur des conjectures, des allégories, ou de fausses rélations, qui ne sont point une preuve historique. Quoique l'on croye communément qu'ils étoient au nombre de trois, il n'y en a aucune preuve dans l'Evangile, qui dit seulement que des Mages vinrent d'Orient. Les trois sortes de présens qu'ils offrirent ne sont pas une preuve qu'ils ne fussent que trois, puisqu'ils les présentérent en commun, & non pas chacun séparément. On ne sait pas de quels païs ils étoient; le nom de Mages, plus connu parmi les Perses, que parmi les autres nations, a fait croire à la plupart des Péres, que ceux qui vinrent adorer Jesus Christ étoient de Perse ou de Chaldée. Les nouveaux Commentateurs trouvent plus à propos de les faire venir d'Arabie; mais leurs conjectures ne sont pas fort solides. Il est certain qu'ils virent une étoile extraordinaire en Orient qui fut la cause de leur voyage; mais il n'y a aucune apparence qu'ils eussent appris par les oracles des Prophétes, qu'elle présageoit la naissance d'un Roi. Il est plus vrai-semblable qu'ils en jugérent ainsi, suivant les régles de leur science astrologique. Il n'est point dit dans l'Evangile que cette étoile les conduisit de leur païs en Judée; mais seulement qu'ils avoient vu cette étoile en Orient, qu'ils la revirent de nouveau au sortir de Jérusalem, & qu'elle les conduisit à Bethléem. L'Evangile ne donne point aux Mages la qualité de Rois, & tout ce qu'on cite des Prophétes, peut s'entendre de Princes, ou de grands Seigneurs, aussi-bien que de Rois. Les noms de Melchior, Balthasar & Gaspar, qu'on leur a donnez, vers la fin du XII siécle, & leur histoire sont de pures fables. L'intention de l'Eglise n'est point de faire la fête des Mages, mais de célébrer la mémoire de leur adoration, que l'on peut considérer comme les prémices de la vocation des Gentils.

Elle célébre aussi dans le même jour, le Batême de Jesus Christ par saint Jean; parce qu'en cette occasion Jesus Christ fut déclaré fils de Dieu par une voix venue du ciel, qui fit entendre ces paroles, *Celui-ci est mon Fils, &c.* Cette fête paroit encore plus ancienne dans l'église que celle de l'adoration des Mages. Dans le tems de l'Empereur Adrien, Basilide & ses Sectateurs la solemnisoient au dixiéme de janvier. Les Grecs lui donnent le nom de *Théophanie*, ou

ou fête *des Lumiéres*. C'étoit un jour consacré chez eux pour l'administration du batême, dans lequel saint Grégoire de Nazianze fit un excellent discours aux nouveaux batisez ; c'est pourquoi la veille de cette fête étoit célébrée avec solemnité, parce que l'on y préparoit toutes choses pour le batême des Catéchuménes, en bénissant l'eau dont on se devoit servir pour les batiser. Cette fête avoit même dans quelques églises une octave qui étoit solemnisée comme le jour même.

Enfin l'on célébre encore dans la fête de l'Epiphanie, le premier miracle de Jesus Christ, du changement d'eau en vin aux noces de Cana, quoiqu'arrivé dans un jour différent ; parce que ce fut le premier miracle qui fit connoître sa puissance. On voit par saint Epiphane, que de son tems même cette fête étoit célébrée parmi les Orientaux, & qu'elle étoit jointe à la fête de la naissance de Jesus Christ au sixiéme de janvier. Ce qu'il ajoûte qu'en ce jour les eaux de plusieurs fontaines, & même de riviéres, se changeoient en vin, paroit moins vraisemblable. * Tillemont, *Mémoires pour l'Histoire de l'Eglise, tome* 1. Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier. Les Commentateurs sur saint Mathieu.*

* ÉPIPHANIE (Jean Paul d') Carme Déchaussé de Palerme prit ce nom en se faisant Religieux, son nom de famille & de batême étant *Antonin Parisi*. Il naquit en 1633, & donna dès sa plus tendre jeunesse, des espérances de le voir un jour un habile homme. Après avoir passé par les classes, s'être instruit dans les langues, & avoir étudié avec application la Rhétorique, la Philosophie & la Théologie Scholastique, il enseigna dans la suite ces mêmes sciences dans plusieurs endroits, mais particuliérement à Messine, & s'attira une admiration générale qui fut encore augmentée, par l'élégance de ses discours, par ses expressions énergiques, & par la beauté de sa voix Son savoir s'étendoit sur toutes les Sciences tant sacrées que profanes, sans oublier la Poësie, où il s'exerçoit quelquefois par divertissement. Dans la direction du cloitre de son Ordre à Modica, il fit parôitre une prudence louable & une conduite sage, & fut toujours infatigable dans la pratique de ses devoirs. C'est grand dommage qu'il n'atteignit que sa 43 année, étant mort le quatriéme sept. 1676. La Bibliothéque de Sicile, *Bibliotheca Sicula*, fait mention de 22 titres d'Ouvrages qu'il a composez, tant en Latin qu'en Italien. Il n'en a publié que neuf qui sont en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ÉPIPHANIUS, nommé dans une Inscription *Flavius Amnius Eucharius*, fut Gouverneur de la ville de Rome, en CCCCXII. sous l'Empereur Honorius. * Jacobi Gothofredi, *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

ÉPIQUE (Poëme.) *Voyez* ÉPOPÉE.

ÉPIRE, province de Grece, que quelques-uns mettent dans la Basse Albanie, étoit séparée de la Macédoine par le fleuve Celydnus & par le Mont Pinde. D'autres la comprennent toute sous le nom de *Larta*, ou sous celui de *Chimera* ou *Cimera*, ou la veulent faire passer sous le nom de *Janina*, de *Canina*, ou de *Janna*, qui est plutôt la Thessalie. Plusieurs nomment Albanie tout ce qui s'étend depuis la Valone jusqu'au golfe de Larta qui est la longueur de l'Epire, & toutefois ses contrées ont des noms particuliers, comme la Chaonie qui est appellée Canina, la Thesprotie, Vajelitia, l'Acarnanie, Despotat & autres. Cette Province aboutit du côté du Nord à l'Albanie, partie de l'ancienne Macédoine ; du côté du Couchant & du Midi à la Mer Adriatique ou Jonique, & du côté du Levant à l'Etolie, qui est la partie la plus occidentale de l'Achaïe. Ses deux contrées assises aux extremitez, sont l'Acarnanie & la Chaonie. Elle comprend encore la Dolopie & le païs des Athamanes, des Amphilochiens, & des Molosses, outre les Selles, les Driopiens, les Hellopes, & autres peuples au nombre de quatorze, dont les plus célébres ont été les Chaoniens & les Molosses à cause de l'oracle de Dodone. Ses villes furent Hirocum, Chimera, Antigonie, Olpa, Panorme, Buthrite, Dodone, Actium, Ambracie, &c. Il y a encore en Epire le port de Cassiope, & ceux de Pagania & d'Anna, avec la ville de Joannina & celle de Delvino. Les villes que l'on y voit aujourd'hui sont Arta ou Larta, Prévéza, ou Préventza, Butrinto, Bastia, Orchimo, Argiro, Elatria, &c. Ses monts les plus renommez sont les Cérauniens, ou Acrocérauniens, & le mont Tomarus. Ce païs a pour golfes principaux ceux de Butrinto & de Larta, & pour riviére le Vouropotami autrefois Arachthus, & l'Achéloüs. Elle sont abondantes en ces sortes de poissons que les Grecs nomment *Cephale*, & nous *Meûniers* ou *Tetards*. La mer fournit aussi aux Pêcheurs les mêmes poissons qu'ils ouvrent tout vifs lorsqu'ils ont le ventre plein, leur coupant ensemble le ventre & les œufs. Après qu'ils les ont fait sécher au Soleil, ils en font leurs *Boutargues* qui sont extrêmement estimées en Italie, sur tout celles de Larta. Ils salent les autres poissons, les mettent dans des tonneaux, & les portent aux contrées voisines. Le dedans de ce païs est tout stérile & plein de forêts, mais celui qui est proche de la mer est assez fertile. Il produit une certaine espéce de froment, qu'ils nomment *Calambochio*, approchant de celui que les Lombards appellent *Sorgo*, & qui n'en différe qu'en couleur. Celui d'Epire est blanchâtre, & l'autre est rouge. Sur les montagnes d'Epire qui sont presque toutes couvertes de bois, on voit aux sommets de grandes campagnes avec force sources d'eau. Les vaches de ce païs-là sont d'ordinaire fort hautes, & rendent une grande quantité de lait ; les autres bêtes y sont d'une grandeur extraordinaire, principalement les bœufs, les brebis, & les chiens. Les ânes y croissent moins. On tient que la grandeur de ces animaux vient de l'abondance & de la bonté des pâturages, qu'on y trouve pour toutes les saisons de l'année. Justin fait mention de l'Epire en ces termes, *Les Molosses*, dit-il, *régnérent premiérement en cette contrée ; & Pyrrhus fils d'Achille, ayant perdu par son absence les Etats de son pére, pendant le siége de Troye, se vint établir en ce païs, dont les Habitans furent premiérement appellez Pyrrhides, & Epirotes. Mais Pyrrhus étant entré dans le temple de Dodone, pour consulter l'oracle, y enleva Lanasse, petite-fille d'Hercule, l'épousa, & en eut huit enfans. Il maria quelques-unes de ses filles à des Rois voisins, aquit de grande richesses, & donna la Chaonie à Hélénus, fils de Priam, auquel il fit épouser Andromaque, veuve d'Hector. Depuis il fut assassiné dans le temple de Delphes par Oreste, fils d'Agamemnon ; son fils Pialis lui succéda, & ensuite le Royaume devint le partage d'Arrybas. Ce dernier étoit encore mineur, & les Etats de l'Epire prirent soin de son éducation, & l'envoyérent même à Athénes pour étudier. A son retour, il fit des loix, établit un Sénat & des Magistrats, & régla la forme du gouvernement. Arrybas laissa Néoptoléme, qui fut pére d'Olympias mére d'Alexandre le Grand, & qui eut deux fils, savoir, Alexandre I. Roi d'Epire, qui mourut en Italie* (l'an 326 avant Jesus Christ,) & *Æacide qui succéda à son frére.* Ce dernier se fit haïr de ses Sujets à cause des guerres qu'il entreprit contre les Macédoniens, lesquelles leur étoient extrêmement onéreuses. Ainsi il fut contraint de s'enfuir. Son fils Pyrrhus qu'il laissa âgé de deux ans, & qu'on vouloit faire mourir en haine de son pére, fut enlevé, & mis entre les mains de Bérée femme de Glaucias, Roi des Illyriens, qui refusa de le livrer à Cassandre Roi de Macédoine, qui le demandoit. Etant parvenu à l'âge de onze ans, il fut rappellé par les Epirotes pour les gouverner, assisté de personnes sages. Il étoit encore fort jeune lorsqu'il entreprit plusieurs guerres, & fut jugé seul capable de défendre les Tarentins, les Lucains & les Samnites contre les Romains. Il vainquit le Consul Lévinus, quoique ce Consul eût plus de troupes que lui, & ayant encore une autrefois défait les Romains, il fit la paix avec eux. Après cela les Siciliens lui vinrent offrir leur Isle, & le déclarérent leur Roi, à condition qu'il les défendroit contre les Carthaginois, sur lesquels il eut souvent de grands avantages ; mais ayant été obligé de passer en Italie pour secourir ses Alliez que les Romains attaquoient, il perdit la Sicile, & retourna en Epire, d'où il marcha contre Antigonus Roi de Macédoine, qu'il vainquit. Alors il fit le dessein de s'assujettir la Gréce & l'Asie, mais les Spartes le défirent, & Ptolomée son fils fut tué dans Sparte où il étoit entré imprudemment à cheval dans la chaleur du combat Après cette perte il alla mettre le siége devant Argos pour se rendre maître d'Antigonus, qui s'y étoit retiré, & il fut tué à l'assaut d'un coup de pierre ou de tuile qu'une femme jetta sur sa tête. Il mourut l'an 272 avant J. C. Alexandre son fils & son Successeur s'empara de la Macédoine, à l'exemple de son pére, par le moyen des soldats d'Antigonus qui se donnerent à lui. Demetrius, fils d'Antigonus l'en chassa, & même du Royaume d'Epire, mais il fut retabli bien tôt après par les soins des Epirotes, & par le secours des Arcadiens. En mourant il laissa ses deux fils apellez *Pyrrhus* & *Ptolomée*, sous la tutelle d'Olympias sa femme, & sa sœur, qui donna l'Empire à Pyrrhus. Il garda ce Royaume peu de tems, & son frére Ptolomée qui lui succéda, mourut en chemin lorsqu'il marchoit contre les Etoliens. La mort de leur Mére suivit la leur assez promptement. Ainsi il ne resta plus de la famille royale que deux filles, *Neréïs* & *Laodamie*. La premiére épousa Gelon, Roi de Sicile, & l'autre fut tuée par les Epirotes, fâchez de se voir prêts à mourir par la famine, après avoir essuyé de longues guerres. Les Rois d'Epire manquérent vers le tems de la venue des Gaulois en Gréce. Ensuite *Paul-Emile* ayant vaincu Persée, dernier Roi de Macédoine, ruïna soixante & dix villes des Epirotes, & emmena cent-cinquante mille esclaves, ce qui rendit leur païs désert, en sorte que les Romains campérent dans les maisons abandonnées, au lieu de loger dans des tentes selon leur coûtume ; & en demeurérent Mâitres depuis ce tems-là. La famille des *Tochi* possédoit l'Epire, & ils en étoient les *Despotes* par la remise que les Empereurs de Constantinople leur en avoient faite, lorsqu'Amurat II. Empereur des Turcs assujettit ce païs & les en chassa. Les Ottomans en sont encore aujourd'hui les maîtres. Les Epirotes épars par les villages & par les villes ruïnées s'occupent à cultiver la terre & à garder le bétail. Ils sont pour la plûpart Païsans nommez à la Greque *Ergates*, c'est à dire, *travailleurs*. Ils partent de leur païs en Eté, particuliérement ceux qui sont au coin des contrées qui sont stériles, & vont presque tous nuds piez à grandes troupes aux Provinces voisines de l'Albanie, & même en Anatolie, où ils demeurent tout l'Eté à travailler pour les Turcs, afin de pouvoir gagner quelque chose. Après la moisson, ils reprennent le chemin de leur païs. Ils parlent tous Albanois, & entendent le Grec à cause du voisinage de la Gréce. Quant à la Religion, ils sont Chrétiens Grecs, & plus affectionnez aux Chrétiens qu'aux Turcs. On assembla, l'an 516, un Concile en Epire au sujet de Jean Evêque de Nicopolis. * Carovic, *Itiner.* Arist. *Hist. animal. l.* 3. *c.* 2. Botero, *Rel. p.* 3. *l.* 1. Spon, *Voyage de Dalmatie & de l'Archipel, tome* 1. *p.* 138. & 139. *de l'édit. de* Lyon 1678. Pline, *l.* 4. Strabon, *l.* 7. Ptolomée, *l.* 5. Justin, *l.* 17. 18. & 19. Belon, *l.* 1. *Obs. c.* 64. *Tome* 4. *des Conciles.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ÉPISCOPAUX : est le nom de ceux qui font profession de la Religion dominante en Angleterre, parce qu'ils ont retenu les Evêques : sur quoi le Roi de la grande Bretagne, Jacques I. disoit dans la Conférence de Hamptoncourt, *point d'Evêque, point de Roi*, voulant marquer par là que les Presbytériens ou Puritains étoient ennemis de la Monarchie. De tous les Sectaires, les Episcopaux sont ceux qui approchent le plus de l'Eglise Romaine, dans ce qui regarde la discipline ecclésiastique ; car ils ont conservé quelque respect, pour les anciens Docteurs de l'Eglise, & pour la Tradition. C'est pourquoi ils retiennent encore les dignitez d'Evêque, de Prêtre, & de Chanoine ; ils n'ont pas même rejetté entierement l'ancienne Liturgie, ni les autres livres des cérémonies de l'Eglise Romaine. Leur maniére de consacrer les Evêques a été prise du Pontifical Romain, qu'ils n'ont presque fait que traduire en Anglois. Leur Liturgie, qu'ils nomment autrement le livre des Priéres Communes, contient non seulement leur Office public, qui est presque le même que celui de l'Eglise Latine ; mais comprend aussi la maniére dont ils administrent les sacremens. Ils ont l'Office de Matines, qu'ils commencent par *Domine labia nostra aperies*, & on chante ensuite le Pseaume *Venite exultemus, &c.* puis suivent les Pseaumes & les leçons de chaque jour. Ils disent aussi le Cantique *Te Deum laudamus*, & quelques Pseaumes de ceux que nous disons dans

dans l'Office de *Laudes*. En un mot, ils n'ont fait qu'abbréger notre Office, en y changeant fort peu de chose. Ils commencent aussi leurs Vêpres par *Domine labia nostra aperies*, & par *Deus in adjutorium nostrum intende*. Puis ils récitent des Pseaumes propres au jour. C'est pourquoi ils ont un Calendrier semblable au nôtre, où les Fêtes & les Dimanches sont aussi marquez. Par exemple, Noël, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, en un mot, toutes les fêtes mobiles; & l'on y marque les Pseaumes, & les leçons propres à chaque fête. Ils célébrent aussi les Dimanches à notre maniére; savoir, les Dimanches de l'Avent, ceux d'après l'Epiphanie, la Septuagésime, la Sexagésime, la Quinquagésime, les Dimanches d'après Pâques, d'après la Pentecôte, & d'après la Trinité. Ils ont encore des Collectes, ou Messes (bien qu'ils ne se servent pas de ce dernier mot) pour tous ces jours-là, où ils récitent l'Epître & l'Evangile, quelques Oraisons, le Symbole *Credo in unum Deum*, *Gloria in excelsis*, *&c.* Ils chantent aussi les Préfaces propres à chaque Fête, commençant par ce qui est de commun, & entonnant comme nous *Sursum corda*, *Gratias agamus*, *Verè dignum & justum*, & le reste. Ils ont seulement reformé le Canon de la Messe, & ils font leur Office en Anglois, pour être entendus du peuple. Ils observent de plus les Fêtes immobiles aussi bien que nous, & ont un Office propre à chaque fête. Par exemple, pour la fête de saint André, celle de saint Thomas, la conversion de saint Paul. La maniére dont ils administrent les sacremens est aussi marquée dans ce livre, & est peu différente de la nôtre. Le Ministre qui batise, après avoir prononcé ces paroles, *Je te batise au nom du Pere*, *&c.* fait le signe de la croix sur le front de l'enfant. L'Evêque donne aussi la confirmation en imposant les mains sur la tête des enfans qu'il confirme, & en récitant quelques Oraisons; ensuite dequoi il leur donne sa bénédiction. Enfin on voit dans cette Liturgie, ou livre de Priéres Communes, la forme d'administrer le mariage, & de donner le Viatique aux malades, & plusieurs autres cérémonies qui se pratiquent dans l'Eglise Romaine. C'est ainsi que les Episcopaux reçoivent encore aujourd'hui la communion à genoux. Ils ont seulement ajoûté dans une de leurs derniéres éditions de la Liturgie, sous le Roi Charles II. une apostille en forme de rubrique, où ils remarquent que, bien qu'ils reçoivent l'eucharistie à genoux, ils ne l'adorent point. Cette formule de Liturgie fut autorisée sous le Roi Edouard IX. ou VI. dans la cinquiéme ou sixiéme année de son régne, par un statut du Parlement d'Angleterre, qui fut renouvellé sous la Reine Elizabeth dans le Parlement. Ce Statut a été imprimé en Latin à Londres en 1574, avec le titre de *Liber precum publicarum, seu ministerii ecclesiasticæ administrationis sacramentorum, aliorumque rituum & caremoniarum in ecclesia Anglicana.* Les Presbytériens n'ont pas manqué d'attaquer cette Liturgie, comme tyrannique & superstitieuse; ce qui obligea Jean Durel de leur répondre, par une longue Apologie, imprimée à Londres en 1669, sous ce titre, *Sanctæ ecclesiæ Anglicanæ adversus iniquas atque inverecundas schismaticorum criminationes vindiciæ.* * M. Simon.

ÉPISCOPIUS, (Nicolas) natif des environs de Lyon, se retira à Bâle pendant le cours des troubles de France, à cause de la Religion Protestante, dont il faisoit profession. Il y épousa *Justine*, fille du célébre Imprimeur & libraire *Jean* Froben, & s'aquit une grande réputation par les belles éditions de plusieurs Ouvrages Grecs & Latins. Il avoit lié une amitié si étroite avec le fameux Erasme, que celui-ci en mourant, l'institua son exécuteur testamentaire avec Jérôme Froben. Aussi voit-on sur son Epitaphe ces deux vers, qui témoignent combien il s'estimoit glorieux d'avoir eu part à l'affection d'Erasme:

Quærere qui fuerim noli: quod magnus Erasmus
Me coluit, nonne est jam tibi nosse satis?

Episcopius mourut l'an 1564, laissant un fils de son nom & de sa profession, qui mourut aussi deux ans après, dans la fleur de son âge. * Hofman, *Lexic. Univ.*

ÉPISCOPIUS, (Simon) Professeur en Théologie dans l'Académie de Leyde, naquit à Amsterdam en 1583, & y étudia les Humanitez jusqu'en 1600, qu'il fut à Leyde pour achever ses études. Il reçut le degré de Maître ès Arts en 1606. Il s'appliqua ensuite à la Théologie avec tant de succès que les Bourguemestres d'Amsterdam le choisirent pour être leur Ministre. Il trouva plusieurs obstacles à sa réception du côté des Gomaristes, contre lesquels il s'étoit déclaré en faveur d'Arminius. Ce refus l'engagea de quitter l'Académie de Leyde & de venir dans celle de Franeker en 1609, où il resta peu de tems, parce qu'il irrita contre lui *Sibrandus* Lubertus Gomariste: ce qui l'engagea à retourner a Leyde, où il fut reçu Ministre en 1610, & fut fait Ministre de Bleiswic, village dépendant de Rotterdam. Il fut député à la conférence de la Haye en 1611, où il se déclara hautement pour les Arminiens. En 1612, il fut choisi pour remplir la place de Professeur en Théologie dans l'Académie de Leyde, vacante par la cession volontaire de Gomar. Le parti qu'il défendoit lui attira un grand nombre d'ennemis, dont plusieurs l'insultérent en public & en particulier. On l'accusoit de favoriser les Sociniens, & la Religion Romaine. Un voyage qu'il fit à Paris en 1615, occasionna la seconde de ces deux accusations. Ce fut Festus Hormius Ministre qui l'accusa de Socinianisme, mais Episcopius tâcha de se justifier dans deux conférences qu'il eut avec l'Accusateur en présence des Curateurs de l'Université. Les Etats de Hollande ayant invité Episcopius de se trouver au Synode de Dordrecht, il vint des premiers avec quelque Ministres Remontrans. Le Synode ne voulut point admettre Episcopius & ceux qui l'accompagnoient sur le pié de Juges, mais seulement comme gens citez. Ils furent obligez de céder. Episcopius eut beau haranguer pour prouver à l'assemblée qu'il devoit y parler comme les autres, on n'eut aucun égard à toutes ses raisons. Il fut enfin chassé du Synode, déposé du ministére & banni des terres de la République, vers l'an 1618. Episcopius fit devant les Etats un Discours pour faire voir son innocence, & celle des autres Ministres, & il le conclut par ces paroles, „ Puisque „ c'est le bon plaisir de vos Hautes Puissances, nous nous soumettons „ à votre volonté, & nous recommandons notre cause à Dieu. Que „ le Seigneur que nous servons, juge entre vous & nous. „ Episcopius se retira a Anvers, où il composa quelques Traitez de controverse, & s'engagea dans des disputes de vive voix & par écrit avec le Jésuite Wadingue, qui fit ses efforts pour le gagner à l'Eglise Catholique. La trêve que Henri IV. Roi de France, avoit négociée entre les Hollandois & les Espagnols, étant expirée, la guerre recommença en 1621. Episcopius se retira en France, & fit son sejour ordinaire à Rouen. Le Roi, par une déclaration du onziéme avril 1622, permit aux Remontrans de demeurer dans le Royaume, mais sans aucun exercice public de Religion. Maurice de Nassau Prince d'Orange étant mort en 1625, & son frére Frédéric lui ayant succédé, les Remontrans crurent qu'ils ne seroient plus persécutez. L'Exil d'Episcopius dura quelque tems, mais enfin en 1626, il revint en Hollande pour être Ministre des Remontrans à Rotterdam. En 1627, il s'y maria avec *Marie* Passer, veuve de *Henri* de Nielles Ministre Remontrant. L'an 1634, il alla à Amsterdam pour y conduire le Collége que les Arminiens y avoient établi. En 1641, il perdit sa femme dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Amsterdam le quatriéme avril 1643, d'une rétention d'urine, après avoir professé publiquement la tolérance de toutes les Sectes qui reconnoissent l'autorité de l'Ecriture, de quelque maniére qu'elles l'expliquent. C'étoit là ce qui l'avoit fait soupçonner de Socinianisme, outre ses Commentaires du Nouveau Testament, où l'on sent assez qu'il ne tenoit pas que Jesus-Christ soit vrai Dieu. Ses Ouvrages de Théologie ont été publiez en deux volumes *in folio*, dont le premier a été imprimé une seconde fois en 1678. Il est fort diffus dans sa méthode, & s'exprime avec netteté. Quelques Protestans, & entr'autres George Bullus, *dans son livre de la Confession de Foi du Concile de Nicée*, accusent Episcopius d'avoir peu étudié l'Antiquité Ecclésiastique. Cependant il est aujourd'hui le plus célébre Auteur des Arminiens. On peut voir sa Vie, qui est à la tête de ses Oeuvres, & qui a été composée par Etienne de Courcelles son successeur, dans la profession de Théologie, parmi les Remontrans, qui jouïssent de la liberté de conscience en Hollande. Philippe de Limbourg a publié cette même Vie plus étendue en Flamand. Elle est au commencement des Sermons d'Episcopius, de l'édition de 1693, *in folio*. *Voyez* ARMINIENS. Curcellæi *Præfatio in Opera Episcopii.* Alegambe. Le Clerc. Bayle, *Dict. Critiq.* 2. *édit.*

* EPISCOPUS (Jean Dominique) né à Palerme a été un très-renommé Philosophe, & un Médecin très expérimenté qui étoit heureux dans les cures qu'il entreprenoit. Il étoit d'ailleurs versé dans beaucoup d'autres Sciences & d'Arts. Il écrivoit en Latin, en Toscan, & en Sicilien, & faisoit merveilleusement bien des vers dans ces trois langues. Il florissoit en 1647. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ÉPISODE: Ce mot signifie maintenant un trait d'Histoire inséré dans le principal sujet du Poëme Dramatique, qui est appellé pour cette raison, une histoire à deux fils, comme qui diroit un Ouvrage à double trame. Cet Episode, loin d'être une piéce inutile au sujet, y est tellement incorporé, qu'on ne le peut séparer sans détruire l'Ouvrage; la personne agissante dans l'Episode, est intéressée au succès des affaires du Théatre; de sorte que les avantures du Héros font craindre ou espérer quelque chose pour cette personne étrangére, qui pour lors n'est plus inutilement étrangére. Autrefois l'Episode étoit comme un acte de la Tragédie, ou de la Comédie, qui étoit inséré entre les chants du chœur, d'où est venu son nom, composé des mots Grecs ἐπὶ, qui marque ce qui est inséré ou ajoûté, & εἴσοδος, *entrée, arrivée.* Ce fut le Poëte Thespis qui inventa ces Episodes, introduisant un Acteur qui récitoit quelque discours, pour donner lieu aux Musiciens & aux Danseurs du chœur de se reposer; car avant lui, le chœur jouoit seul toute la tragédie, & il n'y avoit point d'Acteurs qui récitassent des vers sur le théatre. Cet intermède ajoûté au chœur, ayant plu au peuple, Æschyle, qui vivoit environ cinquante ans après Thespis, fit paroître deux Acteurs, & leur donna des habits convenables, avec des cothurnes, ou chaussures hautes, pour mieux répréfenter les Héros & les grands personnages. Sophocle qui naquit dix ou douze ans après la mort d'Æschyle, introduisit trois Acteurs sur le théatre, & ajoûta les décorations de la scéne. Ainsi on voit que ces Episodes étoient quelque chose de semblable aux Actes de la Tragédie nouvelle; car ils se récitoient entre deux chants du chœur, comme les Actes se récitent entre deux concerts de musique ou de violons. Lorsqu'on introduisit ces Episodes, les Prêtres de Bacchus se plaignirent tout haut, qu'ils contenoient des choses très-différentes du véritable sujet de la Tragédie, qui devoit être tiré des actions, ou des mystéres de leur Dieu. Ce qui donna lieu à ce proverbe: *Nihil ad Dionysium*, *en tout cela rien de Bacchus.* Plutarque parlant de cette nouveauté, nomme cela détourner la Tragédie, & la faire passer de l'honneur de Bacchus aux Fables & aux passions. Mais les plaintes des Prêtres de Bacchus n'empêchérent pas le progrès de ce Poëme, qui eut un succès si favorable, qu'enfin ce qui étoit autre-fois Episode, est devenu le fonds de la Tragédie même. Comme au commencement le chœur étoit sans Acteurs, les Acteurs furent quelquefois sans chœurs dans la Comédie; & maintenant les Tragédies n'ont que des Acteurs, & n'ont plus de chœurs, mais seulement cinq Actes, qui réprésentent cinq Episodes des Anciens. Castelvetro & quelques autres disent que l'Acteur de l'Episode introduit par Thespis, étoit un personnage bouffon, qui chantoit seul, qui dansoit & jouoit ensemble de quelque instrument; qu'Æschyle y en introduisit deux, séparant la danse du chant & des instrumens; & que Sophocle en fit paroître trois sur le théatre, pour ces trois actions différentes. Mais c'est une erreur qui en suppose une autre; savoir que le chœur étoit une troupe de Comédiens qui récitoient, quoiqu'il soit vrai que c'étoit une assemblée de Musiciens, & de Danseurs. *Voyez* CHOEUR, THESPIS. * Athénée, *liv.* 4. Diogéne Laërce, *in Plat. liv.* 3. Hedelin, *Pratique du théatre.*

ÉPITADE, Lacédémonien, fut le premier qui transgressa la Loi de Lycurgue, par laquelle il étoit défendu de faire des testamens; & de cette infraction s'ensuivit une grande inégalité de biens parmi le peuple. * Plutarque, *en la Vie d'Agis*.

EPITAPHE. On donnoit ce nom anciennement aux vers, que l'on chantoit en l'honneur des morts le jour de leurs obséques, & que l'on repétoit tous les ans à pareil jour: il s'est pris depuis pour l'inscription que l'on met sur les tombeaux, tantôt en prose, & tantôt en vers, pour conserver la mémoire des défunts, & dresser un monument à leur gloire. Les Grecs mettoient simplement le nom de celui qui étoit mort avec ces épithétes, *Bon homme*, ou *bonne femme*, *bon jour*. Ce qui donna occasion à cette maniére de parler *χρηϛον ποιεῖν*, *faire bon*, pour dire, *faire mourir*.

ΝΙΚΩΝ ΖΗΝΩΝΟΣ.
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ.
Nicon Fils de Zenon.
Bon homme, bon jour.

ΟΛΥΜΠΙΑΣ.
ΧΡΗΣΤΗ.
ΧΑΙΡΕ.
Olympie.
Bonne Femme.
Bon jour.

Pausanias remarque, que les Sicyoniens n'avoient accoutumé de mettre sur les tombeaux que le nom des personnes, avec le mot de salutation ΧΑΙΡΕ; mais on voit par ces épitaphes, que les Grecs n'y faisoient pas plus de façon, si ce n'est qu'ils ajoûtoient le mot de ΧΡΗΣΤΟΣ, & aussi celui de ΗΡΟΣ, quoique tous ceux pour qui ils le mettoient, ne fussent pas des Héros, comme ce mot le signifie. Les Athéniens mettoient simplement le nom du mort, celui de son pére, avec celui de sa Tribu. Les Romains ajoûtoient au haut de leurs épitaphes *Diis Manibus*, qui sont quelquefois exprimez à demi seulement, *Dis Man.* & le plus souvent en deux lettres, *D. M.* & parmi les originaires Romains, qui faisoient leurs épitaphes en Grec, Θ. Κ. c'est à dire, ΘΕΟΙΣ ΚΑΤΑΧΘΟΝΙΟΙΣ, comme dans l'inscription suivante,

Θ. Κ.
ΙΟΥΛΙΩι ΑΛΚΑΙΩι ΠΑΤΡΙ
ΕΥΣΕΒΗΣΤΑΤΩι
ΙΟΥΛΙΟΣ ΛΑΜΠΡΟΚΛΗΣ.
Aux Dieux Manes.
à Julius Alcæus son Pére
très-pieux,
Julius Lamproclès a dédié ce Monument.

Cette Epitaphe & semblables sont de Romains habituez en Gréce, ou de Grecs demeurans à Rome, & l'on ne croit pas que les véritables Grecs, & particuliérement ceux qui vivoient avant qu'ils fussent soumis à la Domination Romaine, dédiassent ainsi les Tombeaux aux Dieux Manes. Les Romains avoient encore soin de faire parler leurs morts dans les Epitaphes; témoin la suivante.

C. JULIUS C. L.
BARNÆUS.
OLLAM EJUS SI QUI
VIOLARIT
AD INFEROS NON RECIPIATUR.

C'est à dire, *C. Julius Barnæus Afranchi de Caius* repose ici, *si quelcun viole son urne, qu'il ne soit pas reçu dans les Enfers.* Quelquefois leurs Epitaphes étoient remplies de moralitez accompagnées de belles piéces de Sculpture & d'Architecture, qui ne servoient pas seulement d'embellissement à leurs tombeaux; mais aussi d'instruction à la postérité, par les actions illustres qu'elles répresentoient, & par les pensées morales, qu'elles exprimoient. * *L'Abbé Danet. Antiq. Gr. & Rom.*

ÉPITE (*Epitus*) Roi d'Arcadie, étant entré dans le temple de Neptune, qui étoit à Mantinée, contre la défense expresse qu'on en avoit faite à toute sorte de personnes, devint aveugle, & mourut bien-tôt après, en punition de ce sacrilége. * Pausanias, *l.* 8.

ÉPITE, Roi des Messéniens, étoit fils de Cresphonte, que les Grands de son Etat, firent mourir; parce qu'il affectionnoit trop le menu peuple. Ses enfans eurent la même destinée, & Epite fut le seul qu'on sauva. Il fut élevé chez son ayeul maternel, & remonta sur le thrône, avec le secours des Doriens & des Arcadiens, & ayant fait punir les meurtriers de son pére & de ses fréres, il s'insinua avec tant d'art dans l'esprit de la Noblesse & du peuple, qu'on appella ses successeurs *Epitides* de son nom, bien que les Rois des Messéniens fussent ordinairement nommez *Héraclides.* * Pausanias, *liv.* 4.

ÉPITHALAME, Poëme que l'on chantoit aux noces, dans le tems que l'on conduisoit l'épouse dans le lit nuptial. Il étoit célébre parmi les Anciens, tant en Orient, qu'en Gréce; il a passé de là chez les Romains. Nous en avons de très-beaux de Catulle. Les Modernes ont imité les Anciens en ce genre de Poësie, comme dans les autres, le nom Grec *ἐπιθαλάμιον* est composé d'*ἐπὶ*, *sur*, & de *θάλαμος*, *lit nuptial.* * Scaliger, *l.* 3. *Poëtices, cap.* 5.

* **EPITRE**, mot consacré aux Lettres Gréques, aux Lettres Latines des Anciens, & sur tout aux Lettres des Apôtres & des Péres de l'Eglise, comme aussi aux Dédicaces des Livres, & à la plupart des Lettres en vers. Entre les Epitres des Anciens, celles d'Isocrate & de Cicéron sont fort estimées. Les Epitres des Apôtres, S. Paul, S. Pierre, S. Jean, S. Jaques, & S. Jude sont une bonne partie du Nouveau Testament, & généralement on les nomme Apostoliques; mais hormis celles de S. Paul, les autres sont nommées particuliérement Catholiques, parce qu'elles ne sont pas adressées, comme les autres, à des Eglises ou à des personnes particuliéres, mais à tous les Fidéles en général.

ÉPIZELUS, soldat Athénien, fut frappé d'un aveuglement subit dans la bataille de Marathon, sans recevoir ni coup ni blessure. Il parut seulement devant lui, en combattant, un grand homme avec une longue barbe noire. Epizélus l'ayant tué, ou ayant cru le tuer, devint aveugle, & le fut le reste de ses jours.* Hérodote, *liv.* 5.

EPO. EPP. &c.

EPO. *Cherchez* BOETIUS EPO.

* **ÉPODE**, chant qui se faisoit après l'Hymne ou l'Ode qu'on avoit chantée à l'honneur des Dieux. Horace a fait de belles Epodes. * Scaliger, *en la Poëtique*, *l.* 1.

ÉPOMÉE, montagne de l'île Ænaria, ou Inarimé, appellée aujourd'hui *le Mont Saint-Julien*, au milieu de l'île d'Ischia, dans la Mer de Toscane, vers la côte de la Terre de Labour, au Royaume de Naples. Les Siciliens qui habitoient autrefois cette île, l'abandonnérent, à cause d'un grand tremblement de terre, & d'un incendie, causé par des torrens de flammes qui sortoient de cette montagne. Elle vomit encore des feux sous le consulat de Lucius Martius, & de Sextus Julius, & même sous les régnes d'Auguste, de Tite & de Dioclétien. Depuis, il s'y fit un nouvel embrasement l'an 1300, de sorte que ceux qui étoient revenus dans cette île pour l'habiter, & qui purent échaper des flammes, se retirérent dans l'île de Sainte-Marie, ou à Bayes. * Pline. Ferrarius.

ÉPONE ou **HIPPONE**, Déesse que les Anciens considéroient comme celle qui avoit particuliérement soin des chevaux. Plutarque dit qu'elle étoit fille de Fulvius Stella, qui l'eut d'une jument. Tertullien se moque ingénieusement dans son Apologie, des Idolâtres qui honoroient d'un respect ridicule, les bêtes de charge & les chevaux Hongres, avec leur Déesse Epone. * Tertullien, au *ch.* 16. S. Justin Martyr, *Apolog.* 2. Minutius Felix, *in Octavio.* Plutarque, *in Parall. tome* 2. *p.* 312. *de l'édit. de* Francfort, 1599. Apulée, *l.* 3. *de Asino aureo.* Juvenal, *Sat.* 8. *v.* 157.

Hipponam & facies olida ad præsepia pictas.

Nous avons remarqué, en parlant du Concile d'Epaune, que quelques Auteurs ont cru qu'il avoit été tenu dans une ville du Chablais, dite Epaune, du nom de la Déesse Epone, qui y étoit adorée, à cause que cette province étoit des Equestres.

ÉPONE, ville. *Voyez* EPAUNE.

ÉPONINA, remarquable par sa fidélité envers son mari. *Cherchez* EPPONINE.

ÉPOPÉE, Vulcan ou montagne ardente, sous laquelle on feint que Typhée a été enseveli. * *Le Scholiaste de Pindare.* Strabon dit que les Erétriens, peuples de l'île d'Eubée, furent contraints de déserter ce lieu-là, à cause des fréquens tremblemens de terre, des embrasemens, & des inondations; le feu, l'eau & l'air se joignant ensemble pour faire la guerre aux hommes; & que ceux que Hiéron, Tyran de Syracuse y avoit envoyez, n'y purent aussi demeurer. C'est la même montagne qu'Epomée, dont il est parlé cy-devant.

ÉPOPÉE, ou Poëme Epique. On l'a défini, *Un discours inventé avec art, pour former les mœurs, par des instructions déguisées, sous les allégories d'une action importante, qui est racontée en vers, d'une maniére vrai-semblable, divertissante & merveilleuse.* Le Poëme Epique parfait, est le dernier effort de la Poësie. Homére en a tracé un modéle chez les Grecs dans son Iliade & dans son Odyssée, & Virgile dans son Enéïde chez les Latins; encore les Critiques découvrent-ils des défauts dans l'un & dans l'autre. La Jérusalem du Tasse, l'Adonis du Cavalier Marin, & le Roland de l'Arioste, quoique semez de beaucoup de brillans, sont très-éloignez de la perfection du Poëme Epique, par la défectuosité de leur ordonnance. Les François dans ce genre, n'ont pas été plus heureux que les Italiens; & de tant de Poëmes Epiques qu'ils ont fait éclorre, il n'y en a point qui mérite véritablement ce nom. On auroit tort de le donner à la Pharsale de Lucain, & autres Histoires en vers. * *Consultez* le Pére le Bossu Chanoine Régulier, *dans son excellent Traité du Poëme Epique.*

ÉPOQUE, borne de tems, qui vient du mot Grec *ἐπέχω*, qui signifie, *retenir*, *arrêter*. Car comme la suite des tems écoulez depuis le commencement du monde, jusqu'à nous, est d'une si vaste étendue, qu'on auroit peine de s'en ressouvenir parfaitement, les Chronologistes ont pris pour Epoques des événemens célébres, depuis lesquels ils comptent leurs années. On les divise ordinairement en sacrées & en profanes. Les premiéres sont celles qui se tirent des livres de l'Ecriture; comme la création, le déluge, la naissance d'Abraham, ou son arrivée dans le païs de Chanaan, l'Exode ou la sortie des enfans d'Israël hors d'Egypte, le temple de Salomon, le retour des Juifs de Babylone. Quelques autres se font des Epoques, qu'ils tirent, de la destruction de la tour de Babel, du voyage de Jacob en Egypte, ou de quelqu'autre illustre événement, marqué dans les livres saints. Les principales Epoques profanes, se prennent dans les tems fabuleux ou inconnus & dans les Historiques, comme au déluge d'Ogygès, au rétablissement des Jeux Olympiques, à la fondation de Rome, à l'établissement des Consuls, à l'Empire de Jules César, &c. Chaque peuple en particulier se fait des Epoques du tems de ses premiers Rois. La fondation de la Monarchie Françoise, la mort de saint Martin, le changement des familles Royales, & quelques autres, sont des plus illustres Epoques des François. La prise de Constantinople par les Turcs l'an 1453, est encore une Epoque remarquable. Il y a plusieurs autres événemens fameux qui peuvent servir d'Epoques. * Scaliger, *de Emend. Temp.* Calvisius, *Chron.* Riccioli, *Chron. Refor. &c.*

☞ L'Epoque des Chrétiens est la naissance ou l'incarnation de J. C. On suppose ordinairement qu'elle commença en l'an 4714 de la Période Julienne, des Olympiades le 776, & de la fondation de Rome le 754. Celles des Turcs est l'Hégire, ou la fuite de Mahomet: celle des Romains, la fondation de la ville de Rome; celle des Grecs, le commencement, ou le rétablissement des Olympia-

piades, celles des anciens Perſans & des anciens Aſtronomes, celle de Nabonaſſar. Les Chronologiſtes les appellent *Eres*. Denys *le Petit* vers le commencement du cinquiéme ſiécle pour pacifier les troubles qui diviſoient les Egliſes d'Orient & d'Occident propoſa une forme commune de Calendrier, laquelle peu d'années après fut univerſellement approuvée par les Chrétiens. C'eſt le vieux Calendrier dont l'Egliſe s'eſt ſervie juſqu'à la fin du dernier ſiécle, & qui eſt encore en uſage, parmi ceux qui n'ont point reçu la correction Gregorienne. Juſqu'à Denys *le Petit*, la plupart des Chrétiens avoient compté leurs années ou de la fondation de Rome, ou ſuivant l'ordre des Conſuls ou des Empereurs, & ſelon la maniére des peuples au milieu deſquels ils vivoient. Denys *le Petit* commença à compter par l'Incarnation, & cette Epoque eſt encore en uſage à la Cour de Rome, pour les dates des Bulles & des Brefs, à Veniſe, en Toſcane, &c. au lieu que nous comptons du premier de janvier immédiatement après la naiſſance de J. C. * Blondel. Voici les Epoques qui ſont, ſans contredit, rapportées par le Pére, Pétau en ſon *Rationarium temporum*. Les Olympiades ont commencé l'an 776 devant J. C., & dans l'an 3938 de la Période Julienne, ſur laquelle comptent tous les Chronologiſtes.

L'année Varronienne, ou de la fondation de Rome, eſt de 754 ans avant J. C. dans la troiſiéme année de la ſixiéme Olympiade, & l'an 3960 de la Période Julienne.

L'Ere de Nabonaſſar, Roi de Babylone, dont ſe ſont ſervis Ptolomée, Cenſorin & autres Auteurs, a commencé en l'an 747 avant J. C, & l'an 3967 de la Période Julienne.

La premiére année Julienne a commencé 45 ans avant J. C, & l'an 4669 de la Période Julienne.

L'an de Grace ou l'Ere Chrétienne commune, a commencé en janvier de l'an 4697 de la Période Julienne, & la quatriéme année de la 190 Olympiade. C'eſt Denys *le Petit*, qui vivoit en l'an 527, du tems de Juſtinien, qui a introduit l'uſage de compter les années par la naiſſance de J. C. Mais pluſieurs Savans prêtendent que Béde, qui vivoit l'an 720, n'ayant pas ſuivi exactement ſon calcul, eſt cauſe d'une erreur de deux ans, qu'il y a en cette Epoque, ſur le pié que nous la comptons à préſent. Avant lui, les Auteurs, & ſur tout ceux d'Alexandrie, ſe ſervoient de l'Epoque de Dioclétien. Les Grecs ont compté de trois maniéres les années juſques à la naiſſance de J. C. La premiere ſupputation qu'on nomme d'Antioche, compte 5493 ans. La ſeconde Ethiopique en compte 5501. La troiſiéme qu'on nomme d'Alexandrie, & que le pére Pétau appelle Romaine, compte 5509 ans.

L'Epoque ou l'Ere de Dioclétien, ou des Martyrs, a commencé en l'année 284 de J. C: d'autres diſent en 302. On l'appella l'Ere des Martyrs, à cauſe du grand nombre de Chrétiens qui ſouffrirent le martyre ſous le régne de Dioclétien.

L'Epoque des Arabes qu'ils appellent l'Hégire, ou la fuite de Mahomet, a commencé l'an de Grace 621, le 16 de juillet.

Il y en a pluſieurs autres d'évenemens fameux, qu'on trouve dans le livre du pére Pétau, *de Doct. Temp.* *Voyez* Du Cange, qui a fait des Tables de toutes ces Epoques ou périodes, & des cycles ſolaires & lunaires, des indictions, lettres dominicales & fêtes de Pâques, même des Epoques des Arabes & des Perſes, Catayens, & autres Orientaux, qu'il a reduites à notre ſupputation commune. *Voyez* auſſi ERE CHRETIENNE ſous le mot d'ERE.

EPOREDORIX, l'un des Seigneurs d'Autun très-puiſſant dans ſon païs, qui diſputa à Viridomare le gouvernement. Il avoit été choiſi par les Eduens, pour faire la guerre aux Séquanois. * Céſar, *Comment. l.* 7.

EPPENDORF (Henri d') Gentilhomme Allemand, ſeroit aujourd'hui fort inconnu dans la République des Lettres, ſans le démêlé qu'il eut avec le grand Eraſme. Il s'agiſſoit d'une lettre injurieuſe dont il accuſoit Eraſme d'être l'Auteur, & dont il fit de grandes plaintes aux Magiſtrats de Bâle pour en demander réparation. L'affaire éclata, il y eut bien des paroles dites, & pluſieurs amis employez de part & d'autre. On convint de deux Arbitres, qui eurent bien de la peine à les accommoder; parce qu'ils étoient l'un & l'autre fort ſenſibles aux termes, dont on devoit ſe ſervir dans l'accommodement, ſoit par écrit ou de bouche. Les articles de cette pacification n'ayant pas été obſervez, Eppendorf en fit du bruit, & publia en 1531 un Ouvrage Latin, qui contient l'Hiſtoire de cette diſpute. On y apprend qu'il étoit de Fridberg, ville de Miſnie; qu'il étoit ſorti de ſon païs pour s'avancer dans les Sciences; qu'il avoit été diſciple du célébre Zazius Profeſſeur en Droit; qu'il avoit fait un long ſéjour à Strasbourg; & qu'il étoit demeuré neutre entre les factions violentes, que la Réformation de Luther excita dans l'Allemagne. Voilà ce qu'Eppendorf dit de lui-même; mais par cette conduite il déplaiſoit aux uns & aux autres, & on l'accuſa d'être en même tems penſionnaire des Catholiques & des Proteſtans. On ne ſait point l'année de ſa mort. * Bayle, *Diction. Critiq.*

EPPING, ou EPPINGSTREET, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie occidentale du Comté d'Eſſex, qu'on appelle *Waltham*. Il y a deux marchez de beſtiaux toutes les ſemaines, & un le vendredi pour les proviſions. Il eſt à 15 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

EPPINGEN, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle Electoral du Rhin. Elle eſt dans la partie occidentale du Palatinat du Rhin, ſur la riviére d'Elſats entre Hailbron & Philipsbourg, à quatre lieues de la premiére & à ſept de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

EPPINGSTREET. *Voyez* EPPING.

EPPONINE, ou EPPONINA, Dame Gauloiſe, étoit femme de Julius Sabinus, le premier de ſon païs, ſoit en biens, ſoit en naiſſance. Son époux ayant pris le titre de Céſar dans les Gaules, perdit une bataille dans le païs des Séquanois, c'eſt à dire, dans la Franche-Comté, & ſe vit réduit à la néceſſité de paſſer dans les païs étrangers, pour ſauver ſa vie; mais lorſqu'il vint à penſer qu'il ne pouvoit emmener ſa femme avec lui, de peur de trahir ſes deſſeins, il prit une étrange réſolution. Il choiſit un lieu ſouterrain, où il ſe retira, après avoir fait brûler une maiſon qu'il avoit aux champs, & avoir fait courir le bruit qu'il étoit péri dans cet incendie. Auſſi-tôt il envoya deux de ſes Affranchis, pour donner avis à ſa femme de cette feinte, & la prier de le venir trouver. Epponine joua ſi bien ſon perſonnage, qu'on ne douta point que Sabinus ne fût mort. Pour elle, on crut que le deſeſpoir la faiſoit diſparoitre tandis qu'elle demeura enfermée avec lui dans ce cachot, pendant l'eſpace de ſept mois. Enfin elle tâcha de lui perſuader de ſe traveſtir pour faire le voyage de Rome, & pour tenter d'obtenir ſa grace de l'Empereur; mais Sabinus ne crut pas qu'il y eût de ſûreté. Plutarque dit qu'Epponine étant à Rome, où elle alloit de tems en tems, s'aviſa pour déguiſer ſa groſſeſſe (ſur tout dans les bains, où elle étoit obligée de paroitre avec les autres femmes) de ſe frotter d'un onguent qui fait enfler la peau, afin qu'étant enflée également par tout le corps, on ne s'apperçût point qu'elle fût groſſe. Il ajoûte qu'elle ſouffrit toutes les douleurs de l'accouchement, ſans ſe plaindre, & qu'elle fit ſi bien qu'il demeura ſecret. Enſuite Veſpaſien fit mourir cette Héroïne, qui montra plus de fermeté dans ſa mort, qu'elle n'avoit fait paroitre auparavant de courage & d'adreſſe; car elle lui dit hautement, après qu'elle eut été condamnée, qu'il avoit été plus doux de vivre ſous terre & parmi les ténébres, que de voir les malheureux jours de ſon empire. * Plutarque, *in Eroticis*, Tacite, *Hiſt. liv.* 4.

EPREUVES. Dans le XII ſiécle les épreuves par le feu, par le fer chaud, & par l'eau froide, étoient fort ordinaires, lorſque l'on vouloit ou prouver quelque fait, ou tirer quelque vérité des Criminels. *Hildebert* Evêque du Mans, étant accuſé du crime de Léze-Majeſté par Guillaume le Roux Roi d'Angleterre, fut prêt de les ſubir; mais il en fut diſſuadé par Yves Evêque de Chartres, comme d'une choſe qui étoit contre les Canons, & contre les Conſtitutions de l'Egliſe. Un Abbé de S. Aubin d'Angers qui vivoit en 1066, ayant refuſé à un Vicomte de Touars un cheval de ſervice de cent ſols, que le Vicomte prétendoit lui être deu à chaque mutation d'Abbé de l'Abbaïe de S. Aubin d'Angers, l'Abbé offrit de juſtifier ſa prétention à ne lui rien devoir, par l'épreuve du fer chaud, ou par le duel, pour lequel, il offrit de fournir un homme. Le Vicomte accepta le duel, ſur quoi il faut remarquer qu'en ce tems là l'Egliſe approuvoit les duels au ſujet des conteſtations dont on ne pouvoit produire de preuves convainquantes; mais faiſant réflexion que ces preuves n'etoient pas de cette nature, il acquieſça enfin à la prétention de l'Abbé, à la charge qu'on l'aſſocieroit aux priéres du Couvent, & ſa femme & ſes fréres. Le Pape *Eugéne* a néanmoins approuvé, & même introduit l'épreuve par l'eau froide. Ce fut auſſi dans ce tems-là que l'on introduiſit cet abus de donner à ceux qui étoient accuſez de vol, un morceau de pain d'orge & de fromage de brebis, ſur leſquels on avoit dit la Meſſe, & lorſqu'ils ne pouvoient les avaler, ils étoient convaincus de ce crime. Cette Meſſe n'avoit rien de particulier, ſinon que l'on avoit choiſi ce qui pouvoit mieux convenir au ſujet parmi les Meſſes qui ſe diſent dans toute l'année juſqu'à l'offertoire, & l'oraiſon appellée ſecrette, après laquelle on faiſoit la bénédiction du pain & du fromage, en diſant une ou pluſieurs oraiſons compoſées pour ce ſujet. Enſuite on donnoit à l'accuſé un morceau de ce pain & de ce fromage peſant chacun neuf deniers; le pain devoit être d'orge ſans levain; & le fromage, de lait de brebis du mois de Mai. M. Du Cange au mot de *Corſned* a remarqué que cette façon de parler *que ce morceau me puiſſe étrangler*, vient de cette ſorte d'épreuve par le pain. * Menagiana, *tome* 2. *p.* 227. *&c.* Lorſque dans le XII ſiécle quelqu'un étoit ſoupçonné d'héréſie dans les Païs-Bas, on l'obligeoit à faire neuf pas tenant un fer chaud à la main. Après quoi on lui bandoit la main, & on y appoſoit un ſceau. Si elle paroiſſoit brûlée au bout de trois jours, c'étoit une marque certaine d'héréſie, & l'accuſé étoit condamné à la mort. On obligeoit quelquefois les perſonnes accuſées d'héréſie d'enfonçer leur bras juſques au coude dans une chaudiére d'eau bouillante. Cette épreuve eſt appellée *Ketel-vang* dans les anciennes loix des Païs-Bas, & particuliérement dans celles de Friſe. On jettoit auſſi les mêmes perſonnes dans l'eau toutes nues, & ſi elles nageoient, c'étoit une preuve évidente de leur héréſie. *Conrad de Marpourg*, Dominicain, qui fut établi par le Pape, l'an 1214, Inquiſiteur Général de la Foi en Allemagne, ſe ſervoit ordinairement de l'epreuve du fer chaud; & en vertu de cette épreuve il fit mourir un très-grand nombre de perſonnes. * Gérard Brandt, *Hiſt. de la Reformation, tome* 1. *p.* 4. *&* 5.

EPSDORF. *Voyez* EBSDORF.

EPSHAM, ville d'Angleterre, dans le Comté de Surrey, dans la contrée nommée *Copthorn*, ou *Eppingham*, à 14 milles Anglois de Londres. Elle a une belle ſituation & eſt dans un bon air. Mais ce qu'il y a de plus avantageux pour ce lieu, ce ſont les eaux minérales, qui y attirent l'été beaucoup de monde, tant de la ville que de la campagne. Ces eaux furent découvertes en 1618 par Henri WICKER, dans un été fort ſec, lorſqu'il y avoit grande diſette d'eau pour le bétail. Il trouva un peu d'eau claire croupiſſante dans le creux qu'avoit fait le pié d'un cheval, ce qui l'obligea à y faire un trou quarré avec ſon bâton; après quoi il s'en alla. Le lendemain, il chercha ce trou, qu'il ne retrouva qu'avec peine, il le vit plein d'eau claire, & qui s'écouloit même par deſſus; mais qui avoit le gout d'alun. On ne s'en ſervit d'abord qu'extérieurement pour la guériſon des ulcéres; mais dans la ſuite on en but pour la guériſon de pluſieurs maladies. Ainſi, cette ſource a dans la vérité, la même origine qu'on attribue dans la fable à la fontaine nommée *Hippocréne*. * *Diction. Anglois.*

EPSTEIN, gros bourg défendu par un château, & ſitué dans le Comté de Naſſau-Dietz, en Wétéravie, parmi les montagnes qu'on nomme, *Die Hohe*. Ce bourg eſt chef d'une Seigneurie, qui appartient au Landgrave de Heſſe-Darmſtat, ayant été achetée de Godefroi Comte de Dietz, l'an 1492, par Guillaume *le Moyen* Landgrave de Heſſe. * Maty, *Diction. Géogr.*

* EPTE, riviére de la Haute Normandie en France, tire ſa ſource près du bourg de Forges, coule à peu près du nord au ſud juſ-

jusqu'à Gisors, & du nord-nord-est au sud-sud-ouest, jusqu'à ce qu'elle se rende dans la Seine.

ÉPULE, Prince des Istriens, eut tant de honte & de désespoir, d'avoir été vaincu par les Romains, qu'il se tua lui-même, & préféra la mort à la vie languissante qu'il eût traînée dans les fers de ses ennemis. * Tite-Live.

ÉPULONS, en Latin *Epulones*, Prêtres des Romains, qui étoient choisis par les Pontifes, pour présider aux festins & aux sacrifices, qui se faisoient en l'honneur de Jupiter, & des autres Dieux. Il y en eut premiérement trois, qui furent instituez l'an 553 de la fondation de Rome, & 201 ans avant J. C. Ensuite on en créa sept, & ce fut, selon quelques Auteurs, du tems de L. Sylla Dictateur. Enfin, César augmenta ce nombre, & en nomma dix. Ils avoient soin de prendre garde si toutes les cérémonies étoient bien observées dans les banquets sacrez, qui se faisoient en l'honneur des Dieux; & s'il s'étoit commis quelque desordre ou quelque profanation, ils en avertissoient les Pontifes. * Rosin, *Antiqq. Rom. liv.* 3. *chap.* 28.

EPY, Ordre Militaire. *Voyez* EPI.

E Q U.

ÉQUATEUR, est un grand Cercle dans la Sphére naturelle, ou dans l'Armillaire, qui coupe tous les méridiens à angles droits, & qui est également éloigné des deux Poles. Il a divers usages. Il divise le monde en deux parties égales, la septentrionale & la méridionale. Il est la mesure du tems; on appelle une heure l'espace de tems que ce cercle employe, pour que 15 degrez en passent sous le Méridien. Dans le Ciel il sert à marquer la déclinaison des Etoiles, car on appelle ainsi leur distance de l'Equateur. Sur la terre, on commence de ce Cercle à compter la latitude vers l'un & vers l'autre Pole. Dans le Planisphére on l'appelle la *Ligne*, parce qu'en applatissant le Globe, la circonférence de ce Cercle devient une ligne droite. Quand le Soleil est dans ce Cercle, les jours sont égaux aux nuits par toute la terre, excepté aux deux poles, &c.

ÉQUES, peuples d'Italie, voisins de Rome, furent souvent vaincus par les Romains. Quintus Cincinnatus, qu'on avoit tiré de la charrue pour être Dictateur, les fit passer sous le joug. Posthumius Tubertus les punit aussi de leur rebellion; & Fabius ayant pris plus de 40 de leurs villes en fort peu de tems, en mérita le nom de *Très Grand*, ou de *Maximus*. Ils furent depuis alliez des Romains. * Tite-Live, *liv.* 3. & 4.

ÉQUINOXE, terme dont les Géographes se servent, pour marquer l'égalité du jour & de la nuit. Il y a deux Equinoxes; l'un au printems, lorsque le soleil entre au signe du Bélier, dans le mois de mars; & l'autre en automne, lorsqu'il entre au signe de la Balance dans le mois de septembre.

ÉQUIRIES, Jeux publics, instituez par Romulus, en l'honneur du Dieu Mars. On y faisoit des courses à cheval dans le champ de Mars, le 27 jour de février. *Voyez* Champ de Mars. * Ovide, II. *Fast. v.* 859. III. *Fast. v.* 519.

* EQUITIUS, Comte & Maître des soldats sous Valentinien & Valens, en CCCLXV. Il fut Consul en CCCLXX. *Ammien Marcellin*, *Zosime* & plusieurs autres Auteurs, aussi bien que quelques inscriptions anciennes, en parlent. *Voyez* Jacobi Gothofredi, *Prosopographia Codicis Theodosiani*.

E R A. &c.

* ER, fils d'Elmodam & pére de Jose, est un des ancêtres de Joseph, rapporté dans la Généalogie qui se trouve dans l'Evangile selon S. Luc, *ch.* 3. *v.* 28.

ÉRACCA. *Voyez* ÆRACCA.

ÉRAINK. *Voyez* ERING.

* É'RAK, HIÉRAK ou YÊRAK. Ce nom est commun à deux diverses provinces de la Perse. L'une est appellée communément *Erakain* selon Oléarius, & *Hiérak-Arabi* selon Tavernier. C'étoit autrefois le Païs de Babylone ou de Chaldée, dont les villes principales sont *Felougia* sur l'Euphrate, *Bagdad* sur le Tigre, *Mechedali-Gourno* & *Balzara*, *Balsora* ou *Balsera* sur l'Euphrate & sur le Tigre joints ensemble; & au dedans du païs *Bourous*, *Charaban*, *Erounabat* & autres. L'autre province est appellée *Erak-Atzen*, *Airak-Atsen* ou *Yerach-Agemi*. Elle est située au milieu de la Perse, auprès de celle de *Fars*, & c'est l'ancienne Région des Parthes. Ses villes principales sont *Ispahan*, capitale de tout le Royaume, *Casbin*, *Sultanie* ou *Soltanie*, *Senkan*, *Sewa*, *Com*, *Caschan*, *Rhey*, *Staherrivir*, *Ebbeber*, *Hamadan*, *Derkasin*, *Thaberan & Kulpaian*. * Oléarius, *Voyage de Moscovie & de Perse*, *l.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Tavernier, *Voyage de Perse*, *tome* 1. *l.* 4. *p.* 410. *de l'édit. Holl.* de 1692. *Voyez* aussi YÉRACH.

É'RAK-ATZEN, province de Perse, *Voyez* YÉRACK.

ÉRAN, ÉRANITES. *Voyez* HÉRAN.

ÉRARD (Marie Thérése) Supérieure de N. Dame du Refuge de Nanci, eut pour pére JEAN Erard Avocat & Conseiller de Catherine de Lorraine, Princesse & Abbesse de Remiremont, & pour mére *Anne* Maujen. Elle naquit à deux lieues de Remiremont en 1652. Elle donna dès ses plus tendres années de grandes marques de sa sainteté future. Une antipathie pour les amusemens puériles, une attention continuelle à la garde de son innocence, un amour presque naturel pour la retraite & pour l'oraison, furent les premiéres faveurs de la Grace, dit son Historien, & les premiers fruits de la raison naissante de cet enfant. Elle eut de fort bonne heure une grande envie de se faire Religieuse: mais d'un côté, ses parens s'opposoient à son désir, & d'un autre le choix d'une Régle l'embarrassoit. En attendant qu'elle pût se déterminer, elle s'appliqua à la pratique des vertus, & sur tout de la charité. Enfin, la Supérieure du Refuge de Nanci la gagna dans un voyage, que cette Supérieure fit à Remiremont; & Mademoiselle Erard sut elle même gagner ses parens. Elle se fit beaucoup souffrir pendant son noviciat. Son Historien parle d'une discipline hérissée de pointes de fer, & d'une chaîne armée de cloux, dont son Confesseur fut à la fin obligé de lui défendre l'usage. On parle aussi d'une action héroïque que nous ne rapporterons point. Nous ne conseillons pas aux personnes dont l'estomac se souléve aisément de la chercher à la page 25 de son histoire. La Mére Erard se mortifioit en plus d'une maniére, elle s'exposoit aux rayons du soleil, pour effacer l'éclat de son teint, & prenoit plaisir à se morfondre durant les rigueurs de l'hiver. D'autres Saintes ont fait si peu d'attention à elles mêmes, ou se sont tellement méprisées, qu'elles n'ont pas même songé que leur teint pût avoir de l'éclat. Elle avaloit des breuvages amers, elle mêloit de l'absynthe & des herbes sauvages avec ses viandes. Elle avoit sans doute quelque connoissance de ces herbes; car il y en a qui font d'étranges effets dans le corps, & que les Saints, comme les autres, doivent éviter. On sait par exemple que la jusquiame herbe sauvage, mais qui se trouve pour ainsi dire à chaque pas, produit quelquefois de terribles aliénations d'esprit. La Mere Marie Thérése ne mortifioit pas moins son esprit, que sa chair. Son obéïssance étoit parfaite. Elle captivoit ses lumiéres & sa raison d'une maniére si aveuple & si respectueuse, qu'elle aimoit mieux passer pour imbécille en obéïssant, que de paroître trop raisonnable dans les devoirs de l'obéïssance. Sa Supérieure lui fit un jour entendre qu'elle étoit malade, & qu'elle devoit se coucher. La Sœur se portoit fort bien alors, & néanmoins, au lieu d'écouter sa raison, qui lui reprochoit sa crédulité, elle obéït sans replique. On trouve dans les livres qui traittent de la Vie spirituelle, des exemples d'obéïssance plus surprenans encore. Combien de choux plantez la racine en haut par des Novices! Combien de fétus arrosez! La Mére Erard savoit trop bien obéïr, pour ne savoir pas commander à son tour; mais les charges lui faisoient tant de peur, que pour s'en exclurre, elle s'avisa de vouloir contrefaire la folle pendant quelques jours, & de tâcher d'effacer par des actions boufonnes, l'idée que l'on avoit de sa sagesse. Elle communiqua sa pensée à son Confesseur, qui desaprouva son dessein, & lui répresenta que, s'il étoit de la modestie de se juger indigne des moindres distinctions, il étoit contre la vertu de s'en exclurre par une humilité mal entendue. Elle fut successivement Dépositaire ou Procureuse, Maitresse des Novices, Assistante, Supérieure. Dans le tems qu'elle étoit Assistante il arriva une chose, que l'Auteur de sa Vie n'ose donner pour un miracle; mais qui lui paroît néanmoins fort extraordinaire. Sa Lampe tomba sur son lit, & l'huile qui étoit dédans, bien loin de s'écouler, y demeura figée. On parle dans le *Journal des Savans*, *tome* 33. *p.* 202., *édition de Hollande*, d'une Abbesse, qui avoit constitué la Sainte Vierge Supérieure de son Couvent. La Mére Erard fit la même chose. Dès que les Religieuses du Refuge de Nanci l'eurent mise à leur tête, elle remit, dit son Historien, toute son autorité entre les mains de la très-Sainte Vierge. Elle en fit, pour cet effet, porter en procession la figure, & la déposa dans la premiére place du Chœur. Elle lui présenta, ensuite, les clefs de la Maison, & la conjuua, en lui répétant plusieurs fois, *Monstra te esse matrem*, *faites voir que vous êtes Mére*, de vouloir prendre le gouvernement de la Communauté, de veiller à la conservation de la Discipline réguliére, d'écarter par son pouvoir les ennemis visibles & invisibles; d'entretenir la paix, l'union, la charité, d'exercer dans la maison toute l'autorité de Mére, de Protectrice, & de Maîtresse. A ces vives priéres, elle ajoûta un Discours, dans lequel entr'autres choses, elle se déclaroit la simple *Lieutenante* de la Sainte Vierge, qu'elle se proposoit de consulter toujours dans ses doutes. Il y a pourtant cette différence entre l'Abbesse dont nous avons fait mention, & la Supérieure du Refuge de Nanci, que celle-là faisoit servir à manger à l'image de la Vierge; au lieu que la Mére Erard recevoit de la Vierge de quoi se nourrir elle & sa Communauté. Car on raconte que, pendant les calamitez qui désolérent la Lorraine, cette Supérieure alloit ordinairement à la cuisine, & que considérant que ce qu'elle y trouvoit de viandes ne pouvoit pas suffire à rassasier une Communauté nombreuse, elle se mettoit à genoux avec les Sœurs de l'Office, & dans un recueillement profond, elle prenoit une Image de la S. Vierge, bénissoit les viandes, & prioit la Mére de Dieu de les multiplier. On dit que l'effet suivoit incontinent sa priére, & qu'après le repas, on trouvoit encore de quoi sustenter plusieurs pauvres. Elle mourut d'un cancer, l'an 1699, âgée de quarante sept ans. * *La Vie de la Mére Marie Thérése Erard, &c.*

ÉRASINO, à présent *Rasino*, riviére du Péloponnése, dont il est souvent parlé dans les Poëtes, sort du lac Stymphale, & après avoir traversé le païs d'Argos, se jette dans le Golfe de ce nom. Pendant son cours, il se perd sous la terre & en ressort bientôt après. Il se joint enfin à l'Inachus, & ils se vont rendre ensemble dans la Mer Egée.

ÉRASISTRATE, Médécin, renommé entre les disciples d'Aristote. Il étoit, au rapport de Pline, fils de la fille du même Aristote, & vivoit à la Cour de Ptolomée *Philadelphe* ou de Séleucus *Nicanor*, Roi de Syrie. Antiochus son fils qui fut depuis surnommé *Soter*, étant attaqué d'une fiévre lente dont personne ne pouvoit deviner la cause, Erasistrate connut qu'elle étoit causée par l'amour qu'il avoit pour sa belle-mére Stratonice, & qu'il n'osoit lui découvrir. Ce fut dans la CXXI Olympiade, l'an 460 de Rome, & avant J. C. 294. Pline l'allégue souvent. Erasistrate avoit composé divers Ouvrages. On dit qu'il mourut fort âgé, après avoir pris de la ciguë. * Pline, *au l.* 13. *c.* 7. *l.* 20. *c.* 9. *l.* 26. *c.* 2. *l.* 29. *c.* 1. Plutarque, *en Démétrius*, Appien, *in Bellis Syriacis*. Valére Maxime, *liv.* 5. *c.* 7. *ex.* 4. Justin. Eusébe. Galien. Castellan, *in Vit. Medic. &c.*

ÉRASME, Evêque de Strasbourg, de la maison des Comtes de Limpurg, dans le XVI siécle, aquit une grande réputation par son esprit, & par son amour pour les Lettres. Etant encore jeune, il étudia en Mathématiques à Tubingue, sous Jean Stoefler; en Droit, sous Conrad Braun, & sous Jean Marquard; & à Paris, sous Jean Sturm, qu'il fit venir depuis à Strasbourg, & qu'il fit Principal du Collége de cette ville. Il en fut élu Evêque en l'an 1541, après Guillaume de Honstein, & travailla toujours avec beaucoup de soin à y maintenir la paix, qu'il préféra à son propre repos. C'est

par

par là qu'il a sauvé sa mémoire de l'oubli, & qu'il s'est attiré les éloges des plus grands hommes. Il s'étoit trouvé au Concile de Trente, & mourut le 29 novembre de l'année 1568, âgé de 61 ans, & ayant conduit son Diocése avec beaucoup de zéle & de prudence pendant 27 ans. Tandis qu'il vécut, il aima la paix qu'il garda religieusement, estimant qu'il faloit établir celle de l'Eglise suivant l'autorité des Péres, en rejettant les choses qui s'y étoient glissées par une mauvaise coutume. Il étoit bien fait & de belle taille; doux, modeste, sobre, libéral, éloigné de toute sorte de luxe & de vanité, & attaché à la lecture & à la méditation de l'Ecriture Sainte. * De Thou, *Hist. liv.* 5. *&* 43. Guillaume Guilliman, *de Episc. Argent.* Sainte-Marthe, *Gall. Christian.* Sleidan, &c. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 298. *&* 299. *de l'édit. de* 1715.

ERASME, Religieux de la Chartreuse de Fribourg dans le XV siécle, écrivit divers Traitez, comme nous l'apprenons de Petreius, qui en a fait le dénombrement dans la Bibliothéque des Chartreux.

ERASME (Didier) de Rotterdam, ville de Hollande, célébre par sa Science & par ses Ouvrages, naquit le 28 octobre 1466, ou 1467. *Un nommé Pierre Gérard de la ville de Goude ayant eu un commerce criminel avec une fille, que les uns nomment *Elizabeth*, & les autres *Marguerite*, fille d'un Médecin, nommé *Pierre*, de Sevenberge, ville du Brabant, à trois lieues au nord-ouest de Breda, de ce commerce illegitime naquit Erasme, à qui on donna le surnom de *Rotterdam*, parce qu'il vint au monde dans cette ville. Il fut nommé *Gérard*, fils de *Gérard*, par une façon de parler ordinaire en Hollande: & parce que suivant le langage du païs, le nom de *Gérard* à quelque rapport avec le mot Latin *desiderare*, il prit depuis le nom de *Desiderius*, *Didier*, & pour son surnom celui d'*Erasme*, qui est un mot Grec à peu près de même signification. Il fut enfant de chœur jusqu'à l'âge de neuf ans, dans l'église cathédrale d'Utrecht, & depuis il alla continuer ses études à Déventer, sous Alexandre Hége. On remarque qu'il avoit la mémoire si heureuse, qu'il apprit parfaitement, & en très-peu de tems, les comédies de Térence, & tout Horace. Il perdit son pére & sa mére à l'âge de 14 ans. A l'âge de 17 ans, on l'obligea de prendre l'habit de Chanoine Régulier de saint Augustin, dans le monastére de Stein, près de Tergou ou Gouda, où il fit profession l'an 1486. Il demeura quelque tems dans ce monastére, & fut ordonné Prêtre par l'Evêque d'Utrecht, le jour de saint Marc, de l'an 1492. Depuis il fut attiré près de Henri de Bergues, Evêque de Cambray, & de là il vint à Paris, pour y continuer ses études. Il demeura quelque tems au Collége de Montaigu, où il tomba malade, à cause de la mauvaise nourriture; de sorte qu'il fut obligé de retourner à Bergues: il revint bien-tôt à Paris, pour y étudier la Théologie, & fit sa principale résidence dans cette ville jusqu'à l'an 1499. Il fit un voyage en Angleterre, d'où il revint à Paris. Il avoit toujours eu beaucoup de passion d'aller en Italie. Il exécuta enfin ce dessein en 1506, demeura près d'un an à Bologne, & y prit le bonnet de Docteur en Théologie. Ce fut là qu'ayant été pris pour Chirurgien des pestiférez, à cause de son scapulaire blanc, il courut risque de sa vie, parce que ceux qui le rencontroient lui jettoient des pierres, & que quelques-uns le poursuivirent l'épée à la main, irritez de ce qu'il ne les avoit pas avertis de se retirer. Cet accident lui donna occasion d'écrire à Lambert Brunnius, Sécretaire du Pape Jules II. pour demander dispense de ses vœux, il l'obtint. De Bologne il alla à Venise, où il fut quelque tems Correcteur dans la belle Imprimerie d'Alde Manuce, qui imprima dès lors quelques Ouvrages d'Erasme: de là il fut appellé à Padoue par le Prince Alexandre, fils naturel de Jacques IV. Roi d'Ecosse, pourvû de l'Archevêché de Saint André. Il le suivit à Ferrare; mais ce Prince étant resté à Sienne, Erasme se rendit à Rome, où sa réputation l'avoit déja devancé. Il y fut bien reçu du Pape & des Cardinaux, particuliérement du Cardinal de Médicis, qui fut depuis Pape, sous le nom de Léon X. Après avoir fait quelque séjour dans cette ville, il vint retrouver à Sienne l'Archevêque de Saint André, avec lequel il retourna à Rome, où il auroit pu s'établir, si ses amis d'Angleterre ne l'eussent rappellé en ce païs-là, par les avantages qu'ils lui faisoient espérer de la part du Roi Henri VIII, qui avoit pour lui une estime toute particuliére. Etant arrivé en Angleterre en 1509, il se retira chez Thomas Morus Chancelier d'Angleterre où il composa le livre intitulé *Encomium Moriæ*; c'est à dire, *l'éloge de la folie*. Il fit un voyage à Paris en 1510, & retourna encore une fois en Angleterre, où il enseigna publiquement la Langue Gréque, dans l'Université d'Oxford; mais enfin ne trouvant point d'établissement convenable dans ce Royaume, il le quitta pour venir faire sa résidence à Bâle, à cause de la commodité de l'imprimerie de Froben, d'où il alloit néanmoins assez souvent dans les Païs-Bas. Il fit même encore plusieurs voyages en Angleterre. Léon X. ayant été élevé au Pontificat, Erasme qui l'avoit connu étant Cardinal, le congratula sur son exaltation, & le pria de trouver bon qu'il lui dédiât son édition Gréque & Latine du Nouveau Testament. Ce Pape non seulement l'agréa, mais approuva même sa seconde édition, quoique la nouvelle Version Latine des livres du Nouveau Testament qu'avoit faite Erasme, eût été attaquée & censurée par plusieurs Catholiques. Les travaux d'Erasme ayant été long-tems sans récompense, enfin Charles d'Autriche, Souverain des Païs-Bas, qui fut depuis Empereur, sous le nom de Charles-*Quint*, le fit son Conseiller d'Etat, & lui donna une pension de deux cens florins par an, dont il fut payé jusqu'en 1525. Le Roi François I. le fit solliciter par deux fois de venir s'établir dans son Royaume, lui offrant des avantages beaucoup plus considérables, tant en bénéfices qu'en pensions, mais il ne voulut pas le faire sans le consentement de son Prince naturel; & comme il auroit été difficile de l'obtenir, il s'excusa sur la charge de Conseiller d'Etat de Charles d'Autriche, qui l'attachoit au service de ce Prince. Dans le tems que Luther commença à paroître, Erasme blâma ses emportemens, & quelque effort que Luther pût faire pour l'engager dans son parti, il ne voulut jamais y entrer. Il rejetta aussi fortement la Doctrine des Sacramentaires. Cependant il ne put éviter d'être accusé d'erreurs par les Moines; & même Noël Béda, Syndic de la Faculté de Théologie de Paris, fit censurer en 1527 par cette Faculté, plusieurs propositions tirées de ses Oeuvres. Erasme voyant que les Réformez devenoient de jour en jour plus puissans à Bâle, se retira l'an 1529 à Fribourg, & composa dans ce séjour plusieurs livres de piété. Paul III. ayant été élevé au Pontificat au mois d'octobre 1534, Erasme le congratula, comme il avoit fait les autres Papes, sur cette éminente dignité. Ce Pape lui fit réponse par une lettre très obligeante, & conçut le dessein de le faire Cardinal; mais Erasme éloigné de toute sorte d'ambition, & commençant à être infirme, ne fit aucune démarche pour être élevé à cette haute dignité, & ne songea plus qu'à achever sa course en repos. Ennuyé du séjour de Fribourg, il revint à Bâle, où il fut honoré de la qualité de Recteur de l'Université. Il y revit ses Ouvrages, & les mit en état d'être imprimez en un recueil après sa mort. Enfin ses infirmitez augmentant, & ses forces diminuant tous les jours, il fut attaqué d'une dyssenterie, qui dura près d'un mois, & qui l'emporta le 12 de juillet 1536. Il fut enterré dans l'église cathédrale de Bâle, proche les degrez du chœur. Quelques hommes doctes du païs le portérent sur leurs épaules dans l'église cathédrale, où il fut enterré, & les personnes les plus qualifiées assistérent à son enterrement. Boniface Amerbach son héritier, fit placer vis-à-vis de son tombeau, cette épitaphe gravée sur une pierre de marbre.

CHRISTO SERVATORI S.

DES. ERASMO ROTTERODAMO.

VIRO

OMNIBUS MODIS MAXIMO, CUJUS INCOMPARABILEM IN OMNI DISCIPLINARUM GENERE ERUDITIONEM PARI CONJUNCTAM PRUDENTIA POSTERI ET ADMIRABUNTUR ET PRÆDICABUNT; BONIFACIUS AMERBACHIUS, HIER. FROBENIUS, NIC. EPISCOPIUS HÆREDES ET NUNCUPATI SUPREMÆ SUÆ VOLUNTATIS VINDICES, PATRONO OPTIMO NON MEMORIÆ QUAM IMMORTALEM SIBI EDITIS LUCUBRATIONIBUS COMPARAVIT, IIS TANTISPER DUM ORBIS TERRARUM STABIT SUPERFUTURO AC ERUDITIS UBIQUE GENTIUM COLLOQUUTURO, SED CORPORIS MORTALIS QUO RECONDITUM SIT ERGO HOC SAXUM POSUERE.

MORTUUS EST IV EID. JUL.
JAM SEPTUAGENARIUS, ANN. A CHRISTO NATO
M. D. XXXVI.

On y voit la devise d'Erasme, qui étoit le Dieu Terme, avec ces mots, *Nemini cedo*. Les plus Savans hommes de l'Europe lui firent des Epitaphes. Celle de Louïs Masius est des plus ingénieuses. La voici.

Fatalis series nobis invidit Erasmum;
Sed Desiderium tollere non potuit.

En voici encore une de la façon de Gilbert le Cousin, dit en Latin *Cognatus*.

Magnus Roterodamus ille noster,
Hac quo sæcula neminem tulerunt
Majorem, neque prisca clariorem
Norunt tempora, nec cui futura
Parem posteritas habebit: ecce
Sub hoc marmore mortuus quiescit.

☞ Erasme étoit de petite taille, il avoit les yeux bleus, & avoit eu en sa jeunesse les cheveux blonds; son visage, son port, sa contenance étoient graves & honnêtes; il étoit d'une complexion délicate; il fut sur la fin de sa vie fort tourmenté de la goutte & de la gravelle. Il avoit une mémoire prodigieuse, une merveilleuse facilité d'écrire, & écrivoit avec pureté & avec élegance. Il s'étoit fait un stile propre, qui ne céde en rien à celui des meilleurs Ecrivains, quoiqu'il n'affectât pas de ne se servir d'aucun terme qui ne fût Cicéronien, comme faisoient quelques Savans de son tems. Il a été constamment le plus bel esprit, & le plus savant homme de son siécle. C'est à lui qu'on doit principalement le rétablissement des Belles Lettres, les éditions des Péres, la Critique & le goût pour l'Antiquité. Il est un des premiers qui ayent traité les matiéres de Théologie, d'une maniére noble & dégagée des sophistiqueries & des termes de l'Ecole. Ses Ouvrages de piété ont une élegance qu'on ne trouve point dans les livres des autres Mystiques. Il a repris avec liberté les vices de son tems, & principalement ceux des Ecclésiastiques; les superstitions; la haine qu'on avoit pour les Belles Lettres; l'ignorance & la barbarie qui régnoient dans les écoles. Il n'a pu s'empêcher de parler quelquefois trop librement contre les Moines, contre les Théologiens Scholastiques, & contre quelques superstitions; mais il s'est repenti lui-même d'en avoir usé ainsi pendant sa jeunesse, & a dit qu'il ne l'auroit jamais fait, s'il eut prévu la tempête que Luther devoit exciter. Les Luthériens & les Sacramentaires n'ont point eu de plus grand ennemi. Il a protesté plusieurs fois qu'il leur faisoit une guerre irréconciliable, & jamais il n'a voulu favoriser en aucune maniére, ni leur parti, ni leur doctrine. Il a déclaré que rien ne pourroit le séparer de la communion de l'Eglise Romaine, qu'il n'enseigneroit jamais d'erreurs, & ne

ne porteroit personne à la révolte: *Nunquam ero magister erroris, neque dux tumultus.* Il a été loué & admiré par les Papes, par les Princes, & par tous les Savans de son tems. Cependant il n'a pas laissé d'avoir beaucoup d'ennemis parmi les Théologiens, les Moines & les demi-savans, qui l'ont accusé d'hérésie, d'erreur & d'impiété. La liberté avec laquelle il les avoit repris, la prévention où l'on étoit alors contre tout ce qui avoit l'air de nouveauté, l'aversion que l'on avoit pour les Lettres, & l'attachement pour des sentimens & des usages communs, sont les causes des tempêtes qu'il eut à essuyer. Quant à ses mœurs, il étoit promt, & facile à appaiser, comme il le dit lui-même, *irasci celer, tamen ut placabilis essem.* Jamais homme ne fut moins ambitieux: loin de rechercher les honneurs, il a refusé, comme nous avons vu, les plus éminentes dignitez. Il eut toute sa vie une extrême passion pour l'étude, & l'a toujours préferée à toute autre occupation. Il étoit ennemi du luxe, sobre, libre dans ses sentimens, sincére, point flateur, constant dans ses amitiez, se réconciliant aisément avec ceux qui l'avoient offensé, point envieux de la gloire des autres, ne voulant offenser personne; il etoit neanmoins très-sensible aux libelles & aux injures, railleur, souffrant avec impatience d'être repris, traitant ses adversaires avec hauteur, & les refutant avec beaucoup de vivacité, & même quelquefois avec un peu d'aigreur. Il craignoit beaucoup la mort dans sa jeunesse; mais il en eut moins d'appréhension sur la fin de sa vie, & s'y disposa d'une maniere très-chrétienne.

Toutes les œuvres d'Erasme ont été recueillies & imprimées à Bâle par Froben, en 1540, en neuf tomes *in folio.* Les deux premiers & le quatriéme ne contiennent que des Ouvrages de Grammaire, de Rhétorique & de Philosophie, qui ne concernent point les matiéres ecclésiastiques, si ce n'est peut-être quelques-uns des Colloques, & quelques endroits de l'Eloge de la Folie; le troisiéme contient les Epitres, dont plusieurs ont rapport aux affaires de l'Eglise; le cinquiéme les livres de piété; le sixiéme, la Version du Nouveau Testament avec ses Notes; le septiéme, ses Paraphrases sur le Nouveau Testament; le huitiéme, ses Traductions de quelques Ouvrages des Péres Grecs; & le dernier, ses Apologies, qui font un des plus gros volumes. On a fait depuis peu à Leide une nouvelle édition des Oeuvres d'Erasme, plus ample que les précédentes. Une partie de ce qui est ici rapporté de lui est tiré de ses Epitres & de sa Vie, qui est au commencement de ses Oeuvres. On pourra aussi consulter Surius, dans ses Mémoires ou Commentaires Historiques, les Eloges de Paul Jove, *c.* 95, l'Histoire de M. de Thou, les Annales de Sponde, &c. Erasme avoit de la peine à souffrir qu'on le peignît: mais enfin il le permit. Holbein, Peintre célébre, & l'intime ami d'Erasme fit le portrait de ce grand homme, & Béze y mit cette inscription.

Ingens ingentem quem personat Orbis Erasmum
Hic tibi dimidium picta tabella refert.
At cur non totum? Mirari desine, Lector,
Integra nam totum Terra nec ipsa capit.

Bayle ne trouve que de l'esprit dans ces vers, & il censure cette maniére de raisonner qui n'a rien de solide. Erasme étoit un peu trop libre dans ses discours, & il a été même dans quelques sentimens qui ont été censurez avec justice par la Faculté de Théologie de Paris durant sa vie, & après sa mort par le Concile de Trente. Il est vrai, qu'il dit souvent dans ses Livres, qu'étant homme il peut avoir failli, mais que sa volonté n'a jamais eu de part à ses erreurs: ce qui témoigne qu'il ne parloit point animé de cet esprit d'orgueil & de préocupation, qui est le caractére de l'héréste. Le desir, qu'il avoit de voir les Chrétiens unis, l'a souvent porté à leur accorder plusieurs choses, particuliérement en ce qui n'étoit point opposé aux Mystéres Orthodoxes. C'est sans doute ce qui a donné lieu à ce Proverbe commun, *Aut Lutherus Erasmisat aut Erasmus Luthérisat.* Il écrivit neanmoins contre Luther, comme je l'ai dit. C'est ce qui porta Conrad Schlusselburg, Saxon Luthérien, de le placer au rang des Hérétiques, c'est à dire, de ceux qui étoient opposez à Luther. Il le fait le Chef des *Synergistes*, c'est a dire, des Coopérateurs avec la Grace. Nous ne devons pas passer ici sous silence les grands honneurs que la ville de Rotterdam a rendus à sa mémoire. Elle a voulu, 1. que la maison où ce grand homme étoit né, fût honorée d'une inscription qui apprît à tout le monde cette glorieuse prérogative, & dont voici les termes en trois langues, savoir, en Latin, en Espagnol & en Hollandois

ÆDIBUS HIC ORTUS MUNDUM DECORAVIT ERASMUS
ARTIBUS INGENUIS, RELIGIONE, FIDE.

En esta casa es nascido ERASMO *Theologo celiberado*
Par Doctrina sennalado pura fee nos a revelado.

In dit huis is geboren Erasmus vermaart
Die Gods woordt uitverkoren ons wel heeft verklaart.

2. Que le Collége, où on enseigne le Grec, le Latin & la Rhétorique, portât le nom d'Erasme, que l'on voit écrit au frontispice. 3. Enfin elle fit ériger une statue de bois à l'honneur d'Erasme, l'an 1549. On y en mit une de pierre en 1557, mais les Espagnols l'ayant renversée en 1572, le Magistrat en fit faire une autre en bronze, qui fut posée l'an 1622, avec cette inscription.

DESIDERIO ERASMO
MAGNO SCIENTIARUM ATQUE LITERATURÆ POLITIORIS VINDICI ET INSTAURATORI
VIRO SUI SECULI PRIMARIO
CIVI OMNIUM PRÆSTANTISSIMO,
AC NOMINIS IMMORTALITATEM
SCRIPTIS ÆVITERNIS JURE
CONSECUTO
S. P. Q. ROTTERDAM.

NE QUOD TANTIS APUD SE SUOSQUE
POSTEROS VIRTUTIBUS PRÆMIUM
DEESSET,
STATUAM HANC EX ÆRE PUBLICO
ERIGENDAM CURAVERUNT.

BARBARIÆ TALEM SE DEBELLATOR ERASMUS
MAXIMA LAUS BATAVI NOMINIS ORE TULIT.
REDDIDIT EN! FATIS ARS OBLUCTATA SINISTRIS,
DE TANTO SPOLIUM NACTA QUOD URNA VIRO EST.
INGENII COELESTE JUBAR MAJUSQUE CADUCO
TEMPORE QUI REDDAT SOLUS ERASMUS ERIT.

NATUS ROTERODAMI 18. OCTOB. 1467.
DENATUS BASILEÆ 12. JUL. 1536.

La populace de Rotterdam s'étant soulevée en 1617, ôta cette statue de la place publique, prétendant que les honneurs qu'on lui rendoit étoient défendus. On délibéra même de la fondre. Les Habitans de Bâle firent leurs efforts pour l'empêcher, & chargérent leur Correspondans en Hollande de l'acheter à quelque prix que ce fût. Les mutins ayant changé de sentiment, convinrent entr'eux, qu'il ne falloit ni la fondre, ni la vendre, mais la remettre en sa place, ce qui fut exécuté peu de tems après. Erasme à l'âge de quarante ans fut créé Docteur en Théologie à Turin, mais cependant il n'a jamais produit ce titre dans ses Ecrits. Ce Savant s'étoit amusé à la Peinture dans sa jeunesse. On voyoit autrefois un crucifix peint de sa façon dans le cabinet de Corneille Musius de Delft avec cette inscription,

Hæc Desiderius, ne spernas, pinxit Erasmus,
Olim in Sicineo quando latebat agro.

Almeloveen dans son livre intitulé *Amœnitates*, &c. prétend prouver qu'Erasme étoit né à Ter Goude & non à Rotterdam. On dit qu'Erasme lisant les lettres *Obscuriorum Virorum*, rit de si bon cœur qu'il fit crever un abscès qu'il avoit au visage. Lorsqu'il quitta Bâle pour se retirer à Fribourg dans le Brisgaw, il prit congé de la ville & de Boniface Amerbach par ces quatre vers.

Jam, Basilea, vale, qua non urbs altera multis
Annis exhibuit gratius Hospitium;
Hinc precor omnia læta tibi, simul illud, Erasmo
Hospes uti ne unquam tristior adveniat.

On montre aux Curieux dans le cabinet des Raretez de la Bibliothéque de Bâle, l'anneau, le cachet, l'épée, le couteau, le poinçon & le testament d'Erasme écrit de sa propre main. On y voit aussi son portrait de la main de Holbein. Les Colloques d'Erasme ont eu le plus grand débit entre ses Ouvrages. Colinet en 1527, les fit imprimer à Paris, & en tira vint quatre mille exemplaires. Il est vrai que l'Imprimeur fit courir le bruit que ce livre alloit être défendu; ce qui le fit débiter rapidement. Depuis il a été rimprimé tres souvent, & même avec des Notes comme les anciens Auteurs Classiques. * Bayle, *Dict. Crit.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVI siécle.* Sculteti, *Annales Evangelici, p.* 189.

E'RASME DE JEAN, en Latin *Erasmus Joannis*, célébre Unitaire, étoit Recteur de l'Ecole d'Anvers, d'où il fut obligé de se retirer en Pologne, à cause de la nouveauté de ses sentimens. Il alla ensuite en Transsylvanie, où les Unitaires le firent Ministre de Claudiopolis, à condition néanmoins qu'il n'enseigneroit point publiquement avec les anciens Ariens, que le fils de Dieu eût été créé avant toutes choses. En effet, il étoit de ce sentiment, & il eut une grande dispute là-dessus en Pologne, avec Fauste Socin. Il avoit même fait imprimer en secret à Anvers un petit Traité sur cette matiére; mais Guillaume Prince d'Orange fit avorter, par son autorité, le dessein qu'il avoit formé de répandre son heresie. C'est ce qu'a remarqué Sandius touchant cet Erasme Unitaire, dans sa Bibliothéque des Antitrinitaires, où il le fait passer pour un homme savant dans la langue Hébraïque, & qui avoit corrigé la version de Trémellius & de Junius sur les Prophétes. Socin a publié la Dispute qu'il eut avec lui sur la préexistence du Fils de Dieu avant toutes les créatures; & cette Dispute a été imprimée avec les Ouvrages du même Socin, qui y a mis une préface, où il expose le fait. Il dit que cet Erasme, dont il loue la grande capacité, étoit venu de Claudiopolis à Cracovie, où il avoit demandé aux Unitaires de ce païs-là, qu'il lui fût permis d'expliquer publiquement les raisons qu'il avoit de ne point croire avec eux, que Jesus-Christ ne fût point Fils de Dieu, avant que de naître de sa mére; ce qui lui fut accordé, & on lui donna Socin pour répondre à ses difficultez. La Dispute dura deux jours, & Erasme en publia les principaux chefs; mais Socin témoigne, que n'y ayant pas trouvé assez de sincérité, il la mit lui-même par écrit, & l'envoya au célébre André Dudith, leur ami commun. Erasme cependant trouva mauvais que Socin eût rendu publique leur Dispute, avant qu'il eût retouché ce qui le regardoit, & il témoigna même qu'il étoit si assuré de la vérité de ses preuves, touchant la préexistence du Fils de Dieu, qu'il osoit préférer le peu qu'il avoit écrit là-dessus aux longs Commentaires des Sociniens. * M. Simon.

E'RAST ou E'RASTE, (Thomas) Medecin, qui naquit en 1523, à Auggenen, village de la Seigneurie de Badenweiller, dans le Marquisat de Baden-Dourlach. Son nom étoit *Lieber*; il le rendit en Grec par celui d'*Erastus.* En 1540, il alla à Bâle, pour y continuer ses études, & il y eut le malheur d'être attaqué de la peste, de sorte qu'il courut grand risque de la vie. Il passa ensuite en Italie & entendit *Cynus* à Bologne. Après y avoir fait un séjour de neuf ans, & pris le degré de Docteur, il retourna en Allemagne, & s'arrêta pendant quelque tems à la Cour des Princes de

de Henneberg. Frédéric III. Electeur Palatin l'appella enſuite à Heidelberg, pour y enſeigner publiquement la Médecine. Comme il n'étoit pas moins verſé dans la Théologie que dans la Médecine, il fut envoyé au Colloque de Maulbrun avec les Théologiens du Palatinat. Il paſſa enſuite de Heydelberg à Bâle, où il mourut le premier de janvier de l'an 1581, âgé de 60 ans, après y avoir enſeigné pendant trois ans. Il étoit grand ennemi de l'Aſtrologie, & de la Médecine ſuivant la méthode de Paracelſe, quoiqu'il ſe donnât du ſoin pour perfectionner la Chymie. Sa doctrine au ſujet de l'Excommunication l'a rendu fameux & lui a ſuſcité bien des adverſaires. Zacharie Urſinus ſon bon ami & ſon Collégue le refuta pendant ſa vie. Hammond dans ſon Traité *de Poteſtate Clavium* a auſſi entrepris la refutation des Théſes d'Eraſte, quoique long-tems après la mort de l'Auteur. Le Traité d'Hammond ſe trouve dans le ſecond volume de ſes Ecrits Anglois. Comme Eraſte mourut ſans enfans il fit des fondations conſiderables, pour le ſoulagement des Etudians néceſſiteux. Elle ſe payent encore aujourd'hui dans l'Univerſité de Bâle & conſervent le nom de *Fondation Eraſtienne.* Eraſte étoit fort heureux dans la pratique de la Médecine, car il guérit pluſieurs goutteux, pluſieurs hydropiques, & pluſieurs épileptiques. *Olevian* le ſoupçonnoit d'être Arien; mais Eraſte s'en juſtifie dans la 70 lettre des Philologiques écrites à Goldaſt. Il dit dans la même lettre, que Béze, ni les Allemans, ni les François n'avoient pu refuter ſon livre de l'Excommunication. Voici le titre de ſes Ouvrages, *Ratio formandorum Syllogiſmorum breviſſima & facillima; Epiſtola ad Simonem Gryneum de diſcrimine Logicæ, Dialecticæ, & ſcientiæ demonſtrativæ; Defenſio libelli H. Savonarolæ de Aſtrologia divinatrice adverſus Chriſtophorum Stathmionem; Acceſſit Alia ejuſdem argumenti Diſputatio; Savonarolæ liber de Aſtrologia divinatrice ex Italico in linguam Latinam converſus; Explicatio quæſtionis an aurum ex ignobilious metallis conflari poſſit;* Πόλεμος, *ſeu belli deteſtatio; Commentarii in Hymnos Prudentii; Diſputationes contra novam Medicinam Paracelſi; Diſputatio de auro potabili; Judicium de indicatione cometarum; Comitis Montini Vicentini novi Medicorum Cenſoris quinque librorum de morbis viva Anatome; De cauſa morborum continente; De occultis Pharmacorum poteſtatibus; Diſputatio de Medicamentorum purgantium facultate; De putredine liber; Ad Archangeli Mercenarii Diſputationem de putredine reſponſio; Diſputationum & Epiſtolarum medicinalium volumen; Examen de Simplicibus, quæ ad compoſitionem Theriacæ Andromachi requiruntur; Varia opuſcula medica edita poſt ejus mortem; Conſilia medica; De Aſtrologia divinatrice epiſtolæ; Defenſio de Cometarum ortu, natura & cauſis, contra Squarcialupum; Repetitio Diſputionis de Lamiis ſeu Strigibus; Reſponſio ad libellum Jacobi Scheggii, quo nuper anonymo libri ſui de una perſona & duabus in Chriſto naturis interpreti reſpondet; Declaratio libri Jacobi Scheggii de una perſona, & duabus naturis Chriſti; De Excommunicatione Eccleſiaſtica.* Eraſte avoit écrit à Heidelberg cent Théſes contre l'Excommunication & l'autorité des Conſiſtoires. Theod. de Béze fut conſulté ſur cette matiére, & Eraſte étoit ſon ami. Béze dit ſon ſentiment, mais tout demeura en manuſcrit juſques après la mort d'Eraſte. Un certain Caſtelvetro qui épouſa la veuve d'Eraſte fit imprimer ſon livre. Béze qui y étoit attaqué, y répondit par un livre intitulé, *de vera Excommunicatione & Chriſtiano Presbyterio.* Pierre Dathénus Miniſtre réfugié des Pais-Bas, & Chapelain de l'Electeur Palatin à Heidelberg, fut engagé dans une grande Diſpute avec Eraſte au ſujet de l'Excommunication. Dathénus en écrivit à *Bullinger* qui paroît par ſa réponſe eſtimer Eraſte, & aprouver ſon opinion. Il y a auſſi d'Eraſte un Ecrit Allemand de la Céne du Seigneur, qui a paru ſans le nom de l'Auteur. On aſſure qu'il étoit auſſi Auteur d'un excellent Ouvrage ſur les Cométes, publié ſous le nom de *Thuracenſis Phyſicus*, & réimprimé depuis peu. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans de l'édit. de* 1715, *tome* 3. *p.* 280. Béze, dans la préface de ſon livre, *de vera Excommunicatione &c.* Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réformation, tome* 1. *p.* 191. *&c.* Pantaléon, *Proſopogr.* Melchior Adam, *Vit. Medic.* Thuanus, *Hiſt.* Geſner, *Biblioth.* Vander Linden, *Script. Med.* Freheri, *Theatrum.*

E'RASTE, Oeconome ou Thréſorier des deniers de la ville de Corinthe, d'où ſaint Paul écrivoit ſon Epitre aux Romains dans laquelle il marque qu'Eraſte les ſaluoit, avoit été converti par ſaint Paul, & le ſervoit dans ſon miniſtére. Saint Paul l'envoya avec Timothée en Macédoine, & le laiſſa à Corinthe, pendant qu'il étoit à Rome. On prétend qu'il ait été le quarante-deuxiéme Diſciple des ſoixante & douze de *Jeſus Chriſt.* Ce fut un fidéle dépoſitaire des aumônes des premiers Chrétiens de Corinthe, & un très-ardent prédicateur de l'Evangile. On dit qu'il fut Evêque de l'Egliſe de Philippes de Macédoine, emploi dont il s'aquitta très-dignement, & qu'il ſéella par ſon martyre le vint-ſixiéme de juillet. *Actes, ch.* 19. *v.* 22. *Rom. ch.* 16. *v.* 23. II. *Timoth. ch.* 4. *v.* 20, *Martyrol. Romain.* Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

E'RASTIENS, Secte d'Hérétiques en Angleterre, ainſi nommez de leur maître Thomas Eraſte, qui nioit que l'égliſe eût le pouvoir d'excommunier. Ils formérent une faction, pendant les troubles de ce Royaume en 1647. * Salmonet, *Hiſtoire des Troubles de la Grande Bretagne.*

E'RAT, ville. *Voyez* HE'RAT.

* E'RATIDIES, E'ROTIES & E'ROTIDIES, nom d'une fête que l'on célébroit tous les cinq ans à l'honneur de Cupidon dans Theſpies ville de la Béotie, dans la vue de bannir toute diſſenſion entre les gens mariez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Meurſii, *Græcia feriata.* Caſtellanus & Faſoldus, *de Feſt. Græc.*

E'RATO, l'une des neuf Muſes, préſide aux Poëſies amoureuſes, comme ſon nom qui vient du Grec ἔρως le ſignifie. On la répréſente ſous la figure d'une jeune fille enjouée, couronnée de myrthe & de roſes ayant en ſa main droite une lyre, & dans la gauche un archet. On met auſſi auprès d'elle un petit amour ailé, armé de ſon arc & de ſes fléches. * Natalis Comes, *Mythologia.* Ripa, *Iconologia.*

E'RATOSTHE'NE, de Cyréne, naquit ſous la CXXVI Olympiade, vers l'an 276 avant Jeſus Chriſt, & fut diſciple d'Ariſton & de Callimaque. Il fut appellé en Egypte par Ptolomée *Evergetès*, pour avoir ſoin de la Bibliothéque d'Alexandrie, & il s'y laiſſa mourir de déplaiſir d'avoir perdu la vue. Ce fut ſous la CXLVI Olympiade, l'an 196 avant Jeſus Chriſt, à l'âge de 80 ans. Suidas & pluſieurs autres Auteurs, qui ont fait ſon éloge, aſſurent qu'il avoit embraſſé toutes ſortes de connoiſſances, ſans vouloir en approfondir aucune, comme font ceux qui ne s'appliquent particuliérement qu'à une ſeule, & qui lui fit donner le ſurnom de *Beta*; parce que ne pouvant aſpirer au premier rang dans aucune Science particuliére, il étoit du moins parvenu au ſecond dans toutes en général, comme nous l'apprenons de Strabon. Le peu qui nous reſte de ſes Ouvrages fut imprimé à Oxford, en 1672, *in octavo.* Eratoſthéne eſt le premier qui a porté le nom de *Philologue*, ſelon Suétone, ou celui de *Critique*, ſuivant Clément Alexandrin. * Strabon, *liv.* 1. 2. *&c.* Plutarque, *en Lycurgue, Alexandre, Démoſthéne.* Céſar, *l.* 6. *de Bello Gallico, cap.* 14. Suétone, *in Illuſt. Grammaticis.* Clément Alexandrin, *lib.* 1. *Strom.* Meurſius, *in Notis ad Heſychium & Nicomachum.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs, liv.* 1. *ch.* 17.

E'RATUS, dixiéme Roi de Sicyone, ſuccéda à Meſſape, l'an 2272 du monde, & 1763 avant Jeſus Chriſt. Il régna 46 ans, & eut Plemnée pour ſucceſſeur. * Euſébe.

E'RATOSTRATE, ou E'ROSTRATE, Ephéſien, homme obſcur & inconnu, s'aviſa pour rendre ſon nom célébre, de brûler le temple de Diane, le même jour qu'Alexandre *le Grand* naquit, le ſixiéme du mois que les Grecs nomment *Hecatombæon*, ſous la CVI Olympiade, l'an 398 de Rome, & 356 avant J. C. Les Ephéſiens défendirent ſous de grandes peines, de prononcer jamais le nom d'Eratoſtrate, pour le priver par là du fruit de ſa malice; ce qui n'a pas empêché qu'il ne ſe ſoit conſervé. * Plutarque, *en la Vie d'Alexandre.* Solin, *ch.* 35. Valére Maxime, *liv.* 8. *ch.* 15. *ex.* 13. Diodore de Sicile. Cicéron. Euſébe, &c.

E'RAUT ou ERRAUD (l'), autrefois *Araurâris*, *Arauris*, & *Rhauraris*, aujourd'hui *Eravus* riviére de France en Languedoc, tire ſa ſource du mont Aigual dans les Cévennes, paſſe près de ſaint Guilhen le Déſert, d'Agnagne, de Péſenas, puis à Caſtelnau de Guers, à Florenſac, à Agde, & enſuite ſe jette dans la Méditerranée, ayant reçu l'Arte, la Buégue, la Solondre, la Peine, &c. * Strabon. Ptolomée. Catel. Papire Maſſon, &c.

* ERBACH & ALWERBACH, riviére d'Allemagne dans le Bas Palatinat, depuis ſa ſource, pendant près de 20 lieues, coule du nord au midi, & enſuite de l'eſt à l'oueſt tirant vers le nord juſques à la ville de Deux-ponts, qu'elle arroſe, & au deſſous de laquelle elle ſe jette dans le Horn.

* ERBERMAN (Guy) naquit dans le diocéſe de Bamberg en 1579, & entra en 1620 dans la Société des Jéſuites. Il mourut à Mayence en 1675, après avoir enſeigné pendant vint ſept ans & dans cette ville & à Wirtsbourg. Il a écrit contre Calixtus, Conringius, Muſæus, Wigandus & d'autres Théologiens Luthériens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſ.*

ERBI, (Henri d') Comte & enſuite Duc de Lancaſtre, par la mort de ſon pére Jean, en 1398, ſe fit Roi d'Angleterre en 1399, ſous le nom de Henri IV. *Voyez* HENRI IV. Roi d'Angleterre.

ERBLAND, ou HERBLAND, (Saint) en Latin *Ermen-Landus* & *Hermelandus*, naquit à Noyon de parens très-nobles vers l'an 639. Ayant fini ſes études, il fut envoyé à la Cour, où il ſe rendit ſi agréable à Clotaire III. qu'il en obtint la charge de Grand Echanſon. On voulut enſuite le marier avec une perſonne, dont la naiſſance n'étoit pas inférieure à la ſienne. Toutes choſes étant diſpoſées pour la célébration du mariage, il quitta la Cour, & ſe retira dans le monaſtére de ſaint Vandrille dans le païs de Caux, vers l'an 668, & y fit profeſſion. Quelque tems après il reçut l'Ordre de Prêtriſe des mains de ſaint Ouen, Archevêque de Rouen. En 673, ſaint Paſcaire, Evêque de Nantes, ayant bâti un monaſtére à deux lieues de cette ville, dans une île de la Loire, que l'on appelloit *l'Antre*, on y envoya ſaint Erbland avec douze Religieux pour l'habiter. Clotaire III. accorda des lettres patentes à ces Religieux, à la ſollicitation de ſaint Erbland & de ſaint Paſcaire, par leſquelles il confirma l'établiſſement de ce nouveau monaſtére auquel on donna depuis le nom d'*Aindre*, & le prit ſous ſa protection. Saint Erbland eut la conſolation de voir dès ſon vivant ſa Communauté devenir l'une des plus célébres du Royaume, tant par la multitude & la piété de ſes diſciples, que par les grands biens dont pluſieurs particuliers l'enrichirent. Etant parvenu à un âge fort avancé, il ſe démit de la qualité d'Abbé, dont Adalfroy fut revêtu. Après la mort de celui-ci, ſaint Erbland choiſit Donat pour ſon ſucceſſeur. Quelques Auteurs mettent ſa mort en 700, d'autres la reculent juſqu'en 720. Il fut enſeveli dans l'égliſe de ſaint Paul, & mis dans la chapelle de ſaint Vandrille, d'où il fut tranſporté, 15 ou 16 ans après ſa mort, dans l'égliſe de ſaint Pierre par l'Abbé David, ſucceſſeur de Donat. Sa fête eſt marquée dans la plupart des Martyrologes au 25 de mars, que l'on croit être le jour de ſa mort. En Bretagne où ſon culte eſt célébre, on la ſolemniſe le 25 novembre: on en fait auſſi mémoire à Paris le 18 octobre. * *Anonyme, apud Boll. Acta SS. Bened.* Bulteau. Le Pére le Comte. Henſchenius. Baillet, *Vies des Saints.*

ERCHEMPERT, Moine, Diacre du mont Caſſin. Il écrivit l'Hiſtoire de la ruïne de ce monaſtére par les Sarraſins, & de ſon rétabliſſement. On ignore en quel tems il a vécu; & Voſſius croit qu'il eſt le même qu'Erempert, ou Hérembert, auteur de l'Hiſtoire des Lombards, qui a fleuri dans le IX ſiécle. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Voſſius, *lib.* 3. *de Hiſt. Lat. c.* 11.

ERCHENBAUD DE BURBAN, à qui quelques-uns donnent la qualité de Comte, étoit extrêment ſévére, & zélé pour la juſtice. Pendant qu'il étoit malade, & en danger de mort, un de ſes neveux fils de ſa ſœur, attenta à la chaſteté de quelques femmes. Dès qu'il en eut connoiſſance, il commanda qu'on ſe ſaiſît de ce neveu, & qu'on le menât au ſupplice. Ceux qui reçurent cet ordre, eurent compaſſion de ce jeune Seigneur; & l'ayant ſeulement

ment averti de s'absenter, ils firent entendre au malade, qu'ils avoient exécuté ses commandemens. Mais cinq jours après, ce neveu imprudent parut dans la chambre de son oncle, qui dissimula son ressentiment, & l'invita par de douces paroles à s'approcher de lui. Alors feignant de le caresser, il lui passa un de ses bras sur le cou, & lui donna de l'autre main d'un coûteau dans la gorge, devenant lui-même l'exécuteur de la justice qu'il avoit ordonnée de faire. Cependant la maladie d'Erchenbaud s'augmenta, & l'Evêque du lieu fut prié de venir pour le confesser. Ce prélat fut surpris de voir que le malade s'accusant avec une douleur extrême de tous ses péchez, ne parloit point du meurtre de son neveu, qu'il venoit de commettre, & il en témoigna son étonnement; mais le Comte lui soutint qu'il n'avoit fait aucun mal en exécutant lui-même la justice qu'il étoit obligé de rendre à ses Sujets: ce qui fâcha si fort l'Evêque, qu'il lui refusa l'absolution, & remporta le sacré Viatique. On dit que le Prélat n'étant pas encore sorti de la maison, le malade le fit appeller, & le pria de voir si la sainte Hostie étoit dans le ciboire; que l'Evêque ne l'y trouva pas, & que le Comte ayant ouvert la bouche, lui montra cette sainte Hostie sur sa langue, pour lui faire connoître que Dieu même s'étoit donné à lui. Cette Histoire, si toutefois elle est vraye, arriva l'an 1220, à ce que rapportent Cesarius, *liv.* 9. Cantimpré, *liv.* 2. Fulgose, *liv.* 1. Del-Rio, *Disquis. liv.* 4.

ERCHINOALD, parent de la mére de Dagobert, à ce que prétend Erchempert, fut Maire du Palais de Neustrie, non du vivant de ce Prince, comme l'écrit cet Auteur, mais comme l'assure Frédegaire Historien contemporain, *c.* 83. & 84. sous le régne de Clovis II. en 640, après la mort d'Ega. Il paroît par le tems qu'il remplit cette place si honorable, qu'il se fit aimer des Grands, en maintenant son autorité, puisqu'il ne la perdit qu'avec la vie en 656. Il laissa un fils nommé Leudése, apparemment encore jeune, puisqu'il ne lui succéda pas alors, mais seulement en 673. Ce fut Ebroin qui remplit sa place.

ERCISSO. *Voyez* l'article de DIAZ HERNANDO.

ERCOCO. *Cherchez* ERQUICO.

ERCOMBERT, Roi de Kent en Angleterre, succéda vers l'an 641 à son pére *Edbald*, & régna environ 25 années. Pendant ce tems-là il fit détruire tous les temples des Payens, qui restoient dans son Royaume, & acheva d'établir plus parfaitement la Religion Chrétienne. * Guillaume de Malmesbury, *liv.* 1. Béde, *liv.* 2. Du Chêne, *liv.* 6. *Histoire d'Angl. ch.* 12. *pag.* 203. *du premier tome.*

ERCONWALD ou ERKENWALD, Evêque de Londres, fils du Roi Offa, fut élevé sous la conduite de saint Mélite, Evêque de la même ville. Il vécut assez long-tems dans le monde. A l'âge de plus de cinquante ans, il bâtit le monastére de Chertsey, dans le Comté de Surrey près de la Tamise, & s'y retira l'an 666, avec quelques autres personnes. Trois ans après il bâtit un autre monastére de filles à Barking dans le Comté d'Essex, à deux lieues de Londres, pour retirer sa sœur Ethelberge. Il fut élu Evêque de Londres après la mort de Wina, & ordonné vers l'an 675. Il mourut l'an 692, ou 693. * Béde, *l.* 4. *Hist.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

ERDELY. *Voyez* TRANSSYLVANIE.

* ERDEODI ERDWIDI, & ERDEWIDI, fort château de la Basse Hongrie dans une isle que forme le Danube au dessus & au dessous de l'embouchure de la Drave. En 1687, on le prit sur les Turcs. Les Comtes de Palfy prennent le titre de Comtes héréditaires d'Erdéodi. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ERDÉODI (Thomas) Comte de Monte Claudii & de Warasdin, Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie, étoit issu d'une noble famille de Hongrie, originaire du Duché de Carniole. Il étoit fils de Pierre Erdéodi Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie, mort en 1566, & de Marguerite fille de Jean Alapi. Les grands services de son pére, & ceux qu'il avoit rendus lui même lui firent avoir, en 1584, la Viceroyauté de ces trois Etats. Poussé par le zéle qu'il avoit pour sa patrie, & accompagné du Comte Joseph de Thurn, il prit les armes contre les Turcs qui étoient tombez dans la Carniole, en tua plusieurs & gagna dix drapeaux, n'ayant perdu de son côté que trois hommes. Aussi tôt après il remporta de plus grands avantages sur le Commandant Turc sur lequel il prit vint drapeaux. En 1591, il obligea Hassan Bacha de lever avec grande perte le siége de la ville de Sisseg, & lorsque ce même Bacha revint une seconde fois se présenter devant cette ville, Erdéodi se joignit à l'armée Chrétienne, qui lui livra bataille dans laquelle ce Général Turc demeura sur la place avec 12000 des siens. Le Pape Clément VIII. l'en remercia par une lettre écrite de sa propre main, & cette faveur lui donna un nouveau courage pour de nouvelles entreprises. En 1595, avec l'aide du Comte George de Serin, il prit la forteresse de Petrina, & fit démolir le château, & lorsque les Turcs reprirent cette place, il les contraignit à l'abandonner. Après avoir donné des preuves de sa valeur & de sa prudence dans la guerre, il n'en donna pas de moindres de sa capacité dans la conclusion de la paix. L'Empereur Rodolphe II. l'envoya en 1604 à Bude dans cette vue. S'il ne réüssit pas là dans ses négotiations, il n'en fut que plus heureux ailleurs, car par sa sage conduite la paix fut faite avec les deux Princes de Transsylvanie Sigismond Batthory & Etienne Botskay. Dans la Dispute survenue entre l'Empereur Rodolphe & son frére Matthias, Erdéodi prit le parti du dernier & assista, en 1608, à son élection & à son couronnement dans la ville de Presbourg. On proposa souvent de le faire Palatin de Hongrie, mais la pluralité des voix l'emporta chaque fois contre lui. Cela l'obligea à reprendre en 1611 la charge de Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie, qu'il avoit résignée en 1596. Quatre ans après il se démit de cette charge pour la seconde fois, afin de passer le reste de ses jours avec plus de tranquillité. Cependant il ne laissa pas d'exercer celle de *Magister Tavernicorum*, ou de Président de la Chambre, & eut l'intendance & la direction des mines & des Salines de Hongrie. Il étoit un Catholique fort zélé, & défendit très expressément dans tous les Etats dont on vient de parler, l'exercice de toute autre Religion que la Romaine. Il alla même si loin que dans une certaine Diéte, il menaça d'employer contre elle l'épée nue qu'il tenoit à la main, plutôt que de leur accorder la liberté de l'exercice. Il mourut en 1624, après avoir eu de sa femme Anne Marie Ungnad Baronne de Sonnek, *Christophle*; SIGISMOND qui suit; *Jean Etienne* & deux filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Isthuanfius, *Res Hungar.*

* ERDE'ODI (Sigismond) Comte de Monte Claudii & de Warasdin, Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie, fut fils du précédent & d'Anne Marie Ungnad. Après s'être rempli l'esprit de toutes les belles connoissances, & avoir fait de grands progrès dans la science de la guerre, il se mit au service de l'Empereur Matthias & ensuite de Ferdinand II. & s'aquit une si haute estime par ses heureux exploits qu'il obtint une haute charge. Dans sa marche contre les Turcs, au lieu d'attendre le Comte de Serin près du château de Serin, il se laissa emporter à son ardeur pour les attaquer, & perdit 600 hommes dans cette action. Cette faute n'empêcha pas qu'après la mort du Comte de Serin, Ferdinand II. ne le fit Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie. Aussi tôt qu'il eut pris possession de cette charge, il déposa le Vice-Ban, & s'attira par là la haine de toute la Noblesse: mais il ne laissa pas de pousser l'affaire jusqu'au bout. Quelque tems après, il fut appellé en duel avec trois autres grands Seigneurs de Croatie, par quelques Officiers Turcs: mais les Chrétiens ayant accepté le défi, les Turcs n'osérent se montrer. Erdéodi fit de grands biens aux Eglises & & prit plaisir à les orner, sur tout celle d'Agram ou Zagrabia qu'il enrichit de magnifiques tapisseries, & où il fit bâtir un autel qui lui couta bien sept mille écus. Il se montra aussi fort libéral envers les Franciscains & les autres Ordres Religieux, & leur procura des Eglises & d'autres avantages. Il mourut en 1639, sans avoir eu d'enfans de sa femme Anne Marie de Kleckowitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Isthuanfius, *Res Hungar.*

ERDEWIDI. *Voyez* ERDEODI.

* ERDINGEN jolie petite ville du Cercle de Baviére dans l'Archevêché de Saltzbourg sur la riviére de Sempta. Elle a dans son territoire de bonnes terres labourables.

* ERDMUTH SOPHIE fille de Jean George II. Electeur de Saxe & femme de Christian Ernest Marquis de Brandebourg-Bareith, naquit en 1644. Elle a écrit un livre qui porte pour titre, De l'Age ou de l'ancienneté du monde. Elle mourut en 1670. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paschii, *Gynecaum Doct.* Mulleri, *Annal. Sax.*

ÉRE, terme Latin, *Æra*, inconnu chez les Anciens Romains, dans la signification qu'on lui donne aujourd'hui. Les Auteurs Espagnols l'ont introduit dans la Chronologie, pour exprimer le commencement de quelque changement extraordinaire, comme celui des régnes. On croit que l'Ere, qu'on nomme *d'Espagne*, fut inventée à l'occasion de certain Tribut, que l'Empereur Auguste imposa sur les Espagnols, du mot Latin *Æra*. L'Edit en fut fait à Rome, 39 ans avant la naissance du Fils de Dieu, sous le consulat de L. Manlius Censorinus, & de Caïus Calvisius Sabinus, & fut publié à Tarragone en Espagne l'année suivante, qui est celle qu'on prend pour le commencement de l'Ere. Il faut remarquer que tous s'accordent en ce point, qu'elle précéde de 38 ans accomplis l'Ere de la naissance du Fils de Dieu; & qu'on s'en est servi généralement en Espagne jusques environ à l'an 1351, qu'on lui substitua les années de Jesus Christ. La plupart des Auteurs fixent cette Ere à la huitiéme année, depuis la réformation du calendrier par Jules César, qui est la 4676 de la Période Julienne, sous le consulat d'Appius Claudius Pulcher, & de Claudius Norbanus Flaccus, 38 ans avant J. C. Le Cardinal Baronius, & ceux qui s'attachent à sa Chronologie, se sont trompez de deux années, en mettant le commencement de cette Ere à la sixiéme année de Jules César. Cela vient de ce qu'ils ont avancé de deux ans l'Ere Chrétienne. Il faut aussi se souvenir, que ce nom d'Ere ne signifioit au commencement que l'Ere d'Espagne, & que s'il est quelquefois employé pour d'autres Epoques, c'est à l'imitation des Espagnols. Les autres Eres les plus célébres dans la Chronologie sont celles de Nabonassar, qu'on met ordinairement au 26 fevrier de l'an 3967 de la Période Julienne, la premiére année de la VIII Olympiade, & 748 avant Jesus Christ, celle des Grecs Séleucides, & l'Ere chrétienne dont nous parlons cydessous. On pourra consulter Baronius, Torniel, Génébrard, Gordon, Samer, Képler, Déker, Pétau, Sponde, Scaliger, Calvisius, Salian, Cuspinien, Sigonius, Onuphre, Pérérius, Salméron, Suarez, Vossius, Helvicus, Behemius, Langius, Zoaisa, Mendoza, Resendius, Mariana, Riccioli, &c.

ÉRE CHRÉTIENNE: elle commence au premier jour de janvier, après la naissance de Jesus Christ, que l'opinion commune met au 25 décembre 753 de la fondation de Rome. Surquoi il faut remarquer, qu'il y a huit opinions différentes touchant l'année de la naissance de Notre-Seigneur.

La premiére opinion met cette naissance en l'année 748 de la fondation de Rome, sous le consulat de Lælius Balbus, & d'Antistius Verus. C'est celle de Marc-Antoine Cappel, Cordelier Italien, & de Jean Képler, Astrologue Alleman.

La seconde opinion la met en l'année 749 de Rome, sous le consulat de l'Empereur Auguste, avec Cornélius Sylla. Le P. Déker & le P. Pétau Jésuite, sont de ce sentiment.

La troisiéme, est de ceux qui croyent que Jesus Christ naquit l'an de Rome 750 sous le consulat de Calvisius Sabinus, & de Passiénus Rufus. C'est l'opinion de Sulpice Sévére, &c.

La quatriéme opinion, est de ceux qui veulent que le Sauveur du monde soit né l'an 751 de Rome, sous le consulat de Cornélius Lentulus, & de Valérius Messalinus. Le Cardinal Baronius, Torniel, Sponde, Scaliger, & Vossius, sont de ce nombre.

La cinquiéme met la naissance du Messie, en l'année 752 de Rome, sous le consulat d'Auguste, avec Plautius Silvanus. Le P. Salian, Onufrius, &c. suivent cette opinion.

La sixiéme est la commune, qui fixe la naissance de Jesus Christ en l'annee 753 de la fondation de Rome, sous le consulat de Cornelius Lentulus, & de Calpurnius Piso. C'est le sentiment de Denys *le Petit*, de Béde, &c. & l'Eglise Romaine l'autorise, par son Martyrologe, le Bréviaire, & le Calendrier.

La septiéme, est de ceux qui tiennent pour l'an de Rome 754, comme George Hervat, &c.

La huitiéme, est de ceux qui prétendent que le Sauveur naquit l'an 756 de Rome, deux ans plus tard que l'époque commune. Paul de Middelbourg a été de cette opinion.

Cette diversité d'opinions vient des difficultez qu'il y a sur l'année de la mort d'Hérode, qui vivoit encore lorsque Jesus Christ vint au monde, *In diebus Herodis. Matth.* 2; sur le commencement de l'empire d'Auguste, dont on croit que c'étoit la 42 année, & de celui de Tibére, *anno* 15. *imperii Tiberii Cæsaris, Luc.* 3; sur l'année du du dénombrement du peuple Romain, sous Cyrinus, Cyrénius ou Quirinius Gouverneur de Syrie, dont il est parlé en S. Luc, chap. 2. *Exiit Edictum à Cæsare Augusto, &c.* On trouve en cela les anciens Auteurs partagez: les uns mettent la mort d'Hérode l'an 754 de Rome, & les autres quelques années auparavant; les uns commencent le régne d'Auguste à la mort de César, les autres à son premier consulat, & les autres au triumvirat. Les uns font commencer l'empire de Tibére après la mort d'Auguste, & les autres deux ans auparavant; parce que, disent ils, il étoit alors collégue d'Auguste. Il y a eu plusieurs dénombremens sous Auguste & sous Cyrinus, & on a de la peine à savoir l'année de celui, dont il est fait mention dans saint Luc. Quoiqu'il en soit, tous les Savans tombent d'accord, que dans l'usage il faut suivre l'année de l'époque vulgaire; c'est pourquoi Baronius, qui avance de deux ans, & Onuphre qui anticipe d'une année, retranchent un ou deux Consuls des Fastes Consulaires, pour rentrer dans les années de l'époque commune. * Riccioli, *Chronolog. Reform. lib.* 8. *cap.* 2.

E R E *de Dioclétien*, Epoque célébre, que l'on appelle le nœud & la clef de la Chronologie de l'Histoire Chrétienne, commence la première année de l'empire de Dioclétien, qui monta sur le thrône l'an 284 après la naissance de J. C. le 17 jour du mois de septembre, comme on le prouve par les témoignages de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, de saint Cyrille, de saint Ambroise, de Denys *le Petit*, & d'autres savans Auteurs que rapportent les Péres Pétau, & Riccioli; par la suite des Fastes Consulaires; par la Chronique d'Alexandrie, que le P. Raderus a donnée au public, &c.

E R E *des Martyrs*, c'est la même que celle de Dioclétien, dont nous venons de parler, sinon que l'année des Egyptiens commence au premier jour de Thoth, qui répond au 29 août. Ainsi l'Ere des Martyrs commence précisément au 29 août 284. On l'appelle aussi l'Ere *des Cophtes* ou *Egyptiens*; & elle fut ainsi nommée, parce que l'Empereur Dioclétien fit quantité de Martyrs en Egypte, par la persécution qu'il ordonna contre les Chrétiens, laquelle néanmoins ne commença qu'en la 19 année de Dioclétien, au mois de mars de l'an 303, depuis la naissance de J. C. * Le P. Pétau, *de Doct. Temp.* Riccioli. Le Pére Labbe, &c.

E R E D E S S E L E U C I D E S, qui commença l'an du monde 3723. *Voyez* S É L E U C I D E S.

E'R E D E S A R A B E S. *Voyez* H E'G I R E.

E'R E Philippique est cette suite d'années, dont la première étoit celle dans laquelle mourut Alexandre le Grand & où l'on mit sur le thrône Aridée qui prit le nom de Philippe. Cette Ere étoit particuliére à l'Egypte. Elle commençoit, non au jour de la mort d'Alexandre, mais au premier jour de l'année où il mourut, c'est à dire, à notre 12 de novembre. C'est cette Ere que Ptolomée a suivie dans son Canon, quoique jusques là il eût toûjours donné à un Prince l'année entiére dont il avoit régné une partie, & ne fit commencer le régne de son successeur qu'au premier de *Thoth* qui étoit le commencement de l'année suivante. * Prideaux, *Hist. des Juifs &c. tome* 2. *p.* 480.

* E' R E' B E, est nommé par les Poëtes Dieu des Enfers, né du Chaos & des Ténébres, & époux de la Nuit. C'est aussi le nom d'un fleuve de l'Enfer, dont Virgile fait mention, *lib.* 6. *Æneid. v.* 671.

——— Illius ergo
Venimus & magnos Erebi tranavimus amneis.

Il est pris aussi pour l'enfer même. C'est pourquoi Ovide au 6. *l.* de ses *Metam. v.* 543, appelle Proserpine, *la Reine de l'Erébe.* Il est remarquable qu'en Phenicien ce mot signifie les *ténébres*, d'où il est arrivé que les Poetes ont fait l'Erébe fils de la nuit, selon leur coûtume de feindre du parentage entre les choses qui ont de la liaison entre elles. *Voyez la Théogonie* d'Hésiode.

* E' R E C, ou *Arach* ville de la Chaldée, bâtie par *Nembrod* petit-fils de *Chus*, où il établit le commencement de son empire. Cette ville étoit dans la campagne de *Sennhar* ou *Sannaar* près de celle de *Babylone* d'*Acad*, & de *Calne*, qui toutes quatre furent bâties par Nembrod. *Genése, ch.* 13. *v.* 10.

Il y avoit une autre ville de ce nom dans la Tribu de *Ruben* delà le Jourdain, païs natal de ce *Cusçai*, qui renversa les conseils d'*Achitophel*, & qui servit utilement *David* lorsqu'*Absalom* son fils s'étoit révolté contre lui. II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 15. *v.* 32. *ch.* 16. *v.* 16. *ch.* 17. *v.* 5. & 14. Cette Ville avoit été bâtie par *Erec*, ou *Arach* septiéme fils de *Cham*. Ses Habitans sont apellez *Arachies* ou *Arachites*. D'autres disent qu'Arac étoit l'*Arcé* de l'Arabie Pétrée, & qu'avec le tems on lui donna le nom de *Pétrée*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

E'R E C H T H E'E ou E'R I C H T H E'E, VI. Roi d'Athénes, succéda à Pandion l'an 2636 du monde, & 1399 avant J. C. Il épousa Praxitée, fille de Phrasime & de Drogénie, fille de la fille de Céphise, dont il eut trois fils, savoir, Cécrops qui lui succéda, Pandore & Métion; & quatre filles, Procris, Créüse, Clithonie & Orithye. Boréas Thracien enleva sa fille Orithye, trois ans avant qu'Eumolpe instituât les Cérémonies de la Déesse Cérès dans la ville d'Eleusine. Ses autres filles demeurérent vierges. Il régna 50 ans. Cérès étant venue à Athénes la 15 année du régne de ce Prince, montra aux Athéniens à semer le blé, que Triptoléme sema dans le champ de Rharie, proche d'Eleusine. C'est aussi sous le régne de ce Prince, que les marbres d'Arundel placent l'enlevement de Proserpine, & l'Institution des Mystéres Eleusiens. * Cicéron, *Orat. pro Sextio & pro Roscio.* Hygin. Pausanias. Eusébe, *in Chron.* Du Pin, *Bibl. Univ. des Hist. Prof.*

E'R E C H T H E'I D E, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* A T T I Q U E.

E'R E M I T E. *Cherchez* E R M I T E. (l')

E'R E M B E R T ou E'R E M P E R T (Saint) Moine de S. Vandrille en Normandie, & Evêque de Toulouse, naquit du tems de Clotaire II. Roi de France, dans un village nommé Wocourt, proche de Poissy. Quelques Auteurs prétendent néanmoins qu'il est né au port au Pec, près de S. Germain en Laye. On ne sait rien de ses parens, ni de son éducation, ni de ses premiers emplois. Il se fit Moine dans l'Abbaïe de Fontenelle, à cinq lieues de Rouen, & en reçut l'habit de S. Vandrille, qui en étoit le fondateur, & le premier Abbé, vers l'an 648 ou 649. Il fut choisi Evêque de Toulouse du tems de Clotaire III. Il gouverna ce diocése pendant douze ans, au bout desquels il se démit de son Evêché, passa quelque tems dans le lieu de sa naissance, & entra dans son monastére de Fontenelle, où il embrassa & suivit la Régle avec une ardeur de Novice. Il y mourut le 14 mai, vers l'an 671 selon quelques-uns, ou 678 selon d'autres. Le jour de sa fête est marqué au 14 mai dans les Martyrologes. Sa Vie écrite par un ancien Auteur & publiée par le P. Mabillon dans les Actes des Saints Bénédictins, n'est pas fort exacte: d'ailleurs l'Auteur étoit fort éloigné du siécle de la Vie du Saint. * Mabillon. Papebroc. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de mai.*

* E'R E M B O N bourg de Judée à 16 milles d'Eleuthéropolis vers le midi, est peut-être le même qu'Eréminthe. * Eusébe, *de Locis.* Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* E'R E M P E R T, H E'R E M B E R T ou R E M B E'R T, vivoit du tems de l'Empereur Louïs II. dans le IX siécle. Il composa l'Histoire des Lombards, que Baronius allégue souvent. * La Popeliniere, *l.* 8. *Hist. Histor.* Simler, *Biblioth.* Vossius, *l.* 3. *des Hist. Lat. c.* 4. Cherchez E R C H E M P E R T. Vossius doute si cet Auteur n'est par le même que Rembert, Rimbert ou Rempert qui a écrit la Vie de S. Anschaire.

E'R E S B E R G. *Voyez* S T A D T B E R G.

E'R E S B Y, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Lincoln & dans la division de Lindsey, près de la ville de Bullingbrook. Il donne le titre de Baron au Comte de Lindsey. * *Diction. Anglois.*

E'R E'S E, dans l'île de Lesbos, étoit la patrie de Théophraste. L'orge qui croissoit dans son territoire donnoit une farine si blanche, qu'on la croyoit propre à faire un morceau divin. De là vient que les Poëtes ont supposé que Mercure alloit à Erése, afin de faire emplette de cette farine pour la bouche des Dieux. * Athénée. Adrien Junius, *Animadv. lib.* 3. *cap.* 4. Bayle, *Diction. Crit.* 2. *edit.* 1702.

E'R E'S I C H T H O N, fils de Cécrops premier Roi d'Athénes, & d'Aglaure. Il mourut avant son pére. * Pausanias *in Atticis.* Apollodore.

E'R E'S I C H T H O N, Thessalien. *Cherchez* E'R I S I C H T H O N.

E'R E S M A, ou E'L E'R E'N A, riviére d'Espagne, prend sa source aux montagnes qu'on appelle *Sierra Tablada*, sur les confins des deux Castilles, baigne Ségovie & Coca, dans la Castille vieille, entre dans le Royaume de Léon, & se décharge dans le Douro, environ à une lieue au dessus de Tordesilas. * Maty, *Dict. Géogr.*

E'R E'T I A, bourg ou petite Ville de Gréce, dans la Livadie. Elle est près du Golfe de Negrepont, vis à vis du Cap Litar, qui est la pointe occidentale de l'île de Négrepont. Quelques Géographes mettent à Erétia l'ancienne *Cnemis* ou *Cnemides*, qui donnoit le nom aux Locres Epicnémidiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

E'R E'T R E'E, ou E'R E'T R I A, qu'on nomme aujourd'hui *Rocco*, ville de Négrepont, ainsi nommée à cause de sa terre, dont parle Pline, a été le siége d'un Evêché: elle est différente d'Erétrée dans la Thessalie. * Pline, *l.* 35. *c.* 6. Polybe. Tite-Live, &c.

E R F O R T ou E R F U R T, sur la Gére, *Erfordia, Erphordia*, ou *Erfurtum*, ville d'Allemagne, appartenante à l'Electeur de Mayence, commença à se bâtir dans le cinquiéme siecle, & tira son nom, à ce que l'on conjecture, de celui du chateau d'Erfort situé à sept lieues de là, dont le Seigneur avoit droit de péage dans la ville. Elle étoit considérable dans le VIII siécle, du tems de saint Boniface, qui en fait mention dans une de ses Epitres au Pape Zacharie. On l'entoura de murailles vers l'an 1163, & on y bâtit le chœur de l'église de Notre-Dame en 1351. Depuis, Erfort fut presque toute ruïnée par un incendie l'an 1417. Cette ville est la capitale de la Thuringe, & est considérable par sa grandeur, par la beauté de ses édifices, & par le grand nombre de ses Habitans. Elle a sur une colline, qui la commande, une petite citadelle, qu'on appelle de saint Cyriace; à cause qu'elle a été bâtie en un lieu où étoit autrefois un couvent de Religieuses de ce nom. Son Université fondée en 1362, a été très-célébre, & se vante, comme d'un grand avantage, d'avoir eu Luther pour disciple. L'Empereur Othon, après la mort de Burchard, Seigneur de Thuringe, donna la ville d'Erfort aux Archevêques de Mayence. Lorsque Guillaume son fils fut parvenu peu après à cet Archevêché, il jouït, du consentement de son pére, non-seulement de la ville d'Erfort, mais aussi de toute la Thuringe. Il transmit cette possession à ses successeurs, qui s'y maintinrent jusques à ce que Louïs *le Barbu* s'empara de la Thuringe, que ses Descendans ont possédée sous le titre de Landgraviat, pen-

pendant près de deux cens ans, d'où elle passa par alliance, dans la Maison des Marquis de Misnie, qui est la même que celle des Ducs de Saxe d'aujourd'hui. Ainsi cette usurpation se trouve confirmée par une si longue possession, que les Archevêques de Mayence ne pretendent plus rien sur la Thuringe: mais ils ont toûjours conservé leur droit sur la ville d'Erfort; car depuis le tems d'Othon jusqu'à present, ils en ont toujours été reconnus Seigneurs. Les Bourgeois néanmoins ont prétendu avoir racheté de divers Archevêques, les droits qu'ils pouvoient avoir dans la ville, & ils sont venus jusques-là, que de soutenir que ces Archevêques, qui souhaitoient d'avoir un palais à Erfort, n'étoient point Seigneurs du territoire, & n'y pouvoient posséder aucune terre en propriété. Enfin, depuis que la ville eut embrassé le Luthéranisme, les Archevêques perdirent le peu d'autorité qu'ils y avoient auparavant, & les Bourgeois se mirent sous la protection des Ducs de Saxe: ce qui a donné lieu à de grandes contestations entre ces Ducs & les Archevêques de Mayence, & à de grandes disputes entre les Docteurs Allemans, pour savoir si un Prince peut, sans contrevenir aux constitutions impériales, prendre en sa protection les Sujets d'un autre Prince. Lorsque Gustave, Roi de Suéde, vint en Allemagne, il se rendit maître de cette ville; mais par le traité d'Osnabruk, en 1648, le Roi de Suéde consentit qu'elle retournât sous l'obéïssance des Archevêques de Mayence: & parce que les Habitans ne vouloient pas se soumettre, l'Empereur les mit au ban de l'Empire, & le Roi de France envoya des troupes à l'Archevêque de Mayence, qui le rendirent maître de la citadelle & de la ville en 1664. * Bertius, *in Comm. l.* 3. Dresser. Monster. *Mémoires du tems. Pretensiones illustres.* Bayle, *Diction. Crit. 2. édition.*

CONCILES D'ERFORT.

Les Evêques s'assemblérent en cette ville, le premier jour de juin 932, pour la célébration des fêtes, & l'observance du jeune, dont nous avons les Actes en cinq Canons. Sigefred, Archevêque de Mayence, y en célébra deux autres; un pour les dixmes de la Thuringe, le dixiéme mai 1073, & un autre contre les Prêtres concubinaires, au mois d'octobre de l'année suivante, où les 24 chapitres de celui de Rome, tenu la même année par le Pape Grégoire VII. furent approuvez. * *Tome 9. des Conciles.* Lambert, *en sa Chron.* Baronius, *A. C.* 932. 1074.

ERFORT ou ERFORDIA. *Cherchez* HENRI DE ERFORD.

ERGAMENES, ou ERGANES Roi d'Ethiopie, voyant que les Prêtres de Jupiter infectoient tellement de leurs superstitions le peuple de Méroé, qu'on osoit même le menacer d'attenter à sa vie, leur ôta à tous le sacerdoce, & les fit mourir. * Alexander ab Alexandro, *l.* 2. *c.* 8.

* ERGERS que Sanson appelle *Erger* dans différentes cartes, est une riviére d'Alsace, qui a son cours à peu près d'occident en orient, qui passe à Ober-Ehenheim, & qui tombe dans l'Ill à deux lieues environ au dessous de Strasbourg.

* ERGETZ, riviére du Canton de Bâle, traverse le Sisgaw & se jette dans le Rhin à Augst entre Bâle & Rheinfelden.

ERGIAS. *Voyez* ERXIAS.

ERGOTELES, fils de Philamor, remporta deux fois le prix de la course dans les Jeux Olympiques, & eut le même avantage dans les Isthmiens, les Pythiens & les Néméens. Il n'étoit pas de la ville d'Himéra en Sicile, comme le marquoit l'inscriptiption de sa statue, dans la ville d'Olympie; mais il étoit de la ville de Gnosse dans l'Isle de Créte, d'où ayant été chassé dans une sédition, il se retira dans la ville d'Himéra. Il y fut fort bien reçu & honoré de tous les Habitans; ce qui donna lieu de l'appeller *le Victorieux d'Himera.* * Pausanias, *l.* 6. Pindare a composé une hymne à sa louange.

ERHARD, (George) de Franconie, a donné sur Pétrone des Notes qui sont assez estimées. Elles ont été imprimées à la fin de l'édition de 1615. * Baillet, *Jugemens des Sav. sur les Crit. Gram.*

ÉRI fils de Gad. *Voyez* HÉRI.

* ÉRI, petite riviére d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, se rend dans la Mer de Toscane à l'orient de Civita Vecchia.

ÉRI, riviére de Perse. *Voyez* HÉRI.

ÉRIBERT. *Cherchez* HÉRIBERT.

ÉRIC, Capitaine des gardes d'Achas Roi de Juda. Il fut tué par *Amia* Général des armées de Phacée Roi d'Israël. * Joséphe, *Ant. Judaiq. liv.* 9. *ch.* 12.

ROIS DE DANEMARK.

ERIC ou HENRI I. fils de Ringo & frére de Harald qui régna en Danemark environ l'an 815. Après la mort de Sivard, son fils devoit naturellement être Roi; mais parce qu'il étoit encore mineur, & que d'ailleurs Eric s'étoit aquis beaucoup de gloire par ses exploits guerriers, on le plaça sur le thrône. Avant que d'être elevé à ce haut rang, il s'étoit réfugié auprès de Loüis *le Débonnaire*, & se fit batiser à Mayence avec son frére. Après cela, il obtint de l'Empereur une partie de la Frise pour sa subsistance, avec ordre de garder les frontiéres de l'Empire, & de les défendre contre les Pirates. Il reçut encore la ville de Dorestad sur le Rhin, que dans la suite l'Empereur Lothaire lui ôta en le faisant prisonnier, Mais il trouva le moyen de se sauver, & alla en Allemagne demander du secours à Louis qui lui donna quelques places dans la Basse Saxe tirant vers le Danemark. Lorsqu'il se fut établi là, & que par un bon gouvernement il se fut aquis l'amitié du peuple, il marcha avec un corps passable de troupes contre Lothaire, ravagea son pais & reprit Dorestad. Lothaire voyant qu'il ne pouvoit rien executer contre lui sans se causer beaucoup de préjudice, fit alliance avec lui à condition qu'il défendroit les bornes de l'Empire contre les incursions de ses compatriotes, qui ne cessoient d'infester les côtes. Eric tint fidélement sa promesse, donnant la chasse aux Normans tant en Frise que sur le Rhin. Ce fut par de si belles actions qu'il se fraya le chemin au thrône de Danemark, quoique Sivard y eût destiné son fils nommé Eric comme lui, qui étoit encore en minorité. Il protégea la Religion Chrétienne pendant son régne, bâtit une Eglise à Sleeswik & publia un édit pour donner à chacun la liberté d'embrasser la Religion Chrétienne. Aussitôt après, le zéle d'Ansgarius qui étoit venu de l'Abbaïe de Corbie en Danemark, fit quitter l'idolatrie à une innombrable quantité de Payens, & les porta à recevoir le Christianisme. Eric conseilla ensuite à Ansgarius de passer en Suéde, pour en convertir les Habitans. Cependant Gutormus son Neveu ne pouvoit sans envie voir le thrône qu'il prétendoit lui appartenir, occupé par un autre: mais il passa des plaintes aux effets, & livra à son oncle une bataille dont la suite fut telle qu'Eric périt dans ce combat avec la plupart de ses Sujets & toute la famille Royale, à la reserve du seul fils de Sivard qui portoit aussi le nom d'Eric, & qui recouvra le Royaume qu'il avoit hérité de son pére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wormius, *in Regum Daniæ serie.* Lischander, *in Hist. Dan.* Huitfeld, *Chron. Dan.* Pontanus, *Rer. Dan. Hist. l.* 4. Meursius, *Hist. Dan. l.* 3. *p.* 44. Beringii *Florus Danicus*, *p.* 176.

* ERIC II. surnommé *Barn* ou l'enfant, Roi de Danemark parvint à la Couronne en 854. Au commencement il exerça de grandes cruautez contre les Chrétiens, fit abbattre leurs Eglises & piller tous leurs biens: mais Ansgarius Evêque de Hambourg, & de Bréme, l'étant venu trouver, il lui fit avoir d'autres pensées, de sorte que non seulement il donna pleine liberté aux Chrétiens, mais qu'il embrassa lui même la Religion Chrétienne. Il épousa la fille de Gutormus qui périt dans la bataille qui se donna entre lui & Eric I. & dans laquelle elle fut faite prisonniére. Elle demeura dans sa prison jusques à ce qu'Eric II. charmé de son extrême beauté la prit en mariage, & réünit ainsi les deux maisons. Il eut d'elle Canut qui parvint au thrône en 863. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Les mêmes Auteurs que cy-dessus.*

* ERIC III. surnommé le *Bon* ou *Eyegut* monta en 1095 sur le thrône après la mort de son frére Olaüs, surnommé *le famélique* ou *l'affamé.* Le Roi Canut surnommé *le Saint* se trouvant dans la guerre des Païsans assiégé dans une Eglise, Eric le défendit avec une valeur extraordinaire, mais il ne put empêcher que le Roi n'y perdit la vie, & il fut obligé de se contenter de sauver la sienne en se faisant jour au travers de ses ennemis. Outre les preuves qu'il avoit données de son courage, il en donna aussi de sa force en faisant prisonnier Olaüs son frére qu'il prit par le milieu du corps, ce que les Gardes de Canut n'avoient osé entreprendre. Après la mort de Canut Olaüs lui succéda. Cela fit craindre à Eric qu'il ne se vengeât de lui, & cette crainte l'obligea à se refugier en Suéde; mais Olaüs étant mort de faim, il fut rappellé en Danemark, du commun consentement des Principaux du Royaume. Son retour fit cesser la cherté, toutes les denrées devinrent à bon marché. Il nettoya de Corsaires les côtes de Danemark. Ensuite il lui prit envie de faire le voyage de Rome, & obtint du Pape le pouvoir d'établir à Lunden dans la Scanie un Evêque qui eût la direction de toutes les églises du Nord. On remarque qu'il avoit à sa Cour un certain joueur d'instrumens qui avoit par le moyen de sa musique le secret, premiérement de l'attrister, ensuite de le rendre gai, & enfin de le jetter dans la fureur: ce qui couta, à ce qu'on dit, la vie à quatre personnes. Au reste on dit qu'il n'étoit rien moins que chaste, & que pour expier les péchez que sa sensualité lui avoit fait commettre il avoit entrepris le voyage de la Terre Sainte. Mais il mourut avec sa femme Bodilde dans l'isle de Cypre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-dessus.

ERIC IV. dit le *Batard* & *Hasenfus*, c'est à dire, *pié de liévre*, & surnommé depuis *Edmond* ou *le Noble*, Roi de Danemark & fils d'Eric III. parvint à la Couronne en 1130. Il eut une sanglante guerre avec Harald qui avoit de la peine à digérer de se voir exclus de la royauté, & qui se tenoit dans l'armée de Nicolas qui étoit ennemi d'Eric: mais il le prit dans un combat avec tous ses fils, dont il en avoit déja auparavant fait noyer deux, & les fit tous égorger. Il n'y en eut qu'un seul nommé Olaüs qui échapât en habit de femme, mais il eut dans la suite la même destinée que ses fréres. Lorsqu'Eric eut ainsi pacifié son Royaume, il tourna ses armes contre les Corsaires de l'isle de Rugen, qui commettoient beaucoup de brigandages, & qui honoroient alors comme un Dieu, un certain Vitus ou Suantovitus qui leur avoit annoncé la Religion Chrétienne laquelle ils avoient depuis abandonnée. Eric y introduisit de nouveau le Christianisme, & alla ensuite en Norvége, & mit à la raison le Roi Magnus. A son retour il fit sentir sa sévérité aux Principaux du Danemark, qui dans son absence avoient fort foulé le peuple. Enfin il fut tué en 1139 près de la ville de Rypen par un Gentilhomme qui portoit le nom de Plogius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-dessus.

* ERIC V. surnommé *l'Agneau* à cause de son bon naturel & de sa douceur, Roi de Danemark, étoit le fils de la sœur d'Eric IV. auquel il succéda en 1140. Lorsque le dernier Roi fut assassiné, & que la frayeur eut fait prendre la fuite à tous ses Domestiques, il resta seul auprès de son oncle, & demeura par sa valeur le maître du corps du Roi. Olaüs dont il a été parlé dans l'article précédent & qui s'étoit sauvé sous le déguisement d'une femme, parut tout d'un coup, & tacha de profiter de cet évenement pour monter sur le thrône. Il eut du bonheur dans le commencement, mais il fut enfin tué en Scanie près de la riviére de Thiuta. Après cela Eric s'abandonna à la conduite de sa femme, & lui laissa le soin du gouvernement. Mais voyant que la fortune lui tournoit le dos, ayant été vaincu par les Vandales, il se retira dans un cloître où il mourut vers l'an 1148. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-dessus.

* ERIC VI. surnommé *le Saint*, après la mort de son frére qui fut tué à la chasse, fut associé à la royauté par le Roi Valdemar II. son pére en 1242. Son frére Abel lui suscita beaucoup d'affaires, parce qu'il avoit mis dans son parti tout le Clergé qui avoit re-

çu d'Eric de grandes mortifications, & que d'ailleurs il causoit grand dommage au Danemark par le moyen des troupes auxiliaires qu'il avoit prises de ceux de Lubek. La Saxe, le Brandebourg & les Comtes de Swérin tenoient pour Eric. Enfin après que les meilleures places de Danemark eurent été réduites en cendres, la paix se fit. Ensuite Eric se transporta en Livonie où il affermit la Religion Chrétienne: mais ce ne fut pas sans éprouver beaucoup de résistance de la part de ses Sujets, qui devoient contribuer à cette bonne œuvre une certaine piéce d'argent par charrue, à cause de quoi, au rapport de quelques uns, il fut appellé le *denier de la charrue*. A son retour de Livonie les Comtes de Holstein lui firent la guerre, & assiégérent la ville de Rensbourg. Il mit en campagne quelques troupes pour s'opposer à eux, mais il alla lui même en 1252 sans aucune suite trouver son frére Abel dans le Duché de Sleeswik. Il en fut reçu avec beaucoup de froideur. Abel lui remit devant les yeux tout ce qui s'étoit passé, & le fit prisonnier, le faisant conduire simplement dans un petit bateau. Un certain Gentilhomme Danois nommé Lago le suivoit dans un autre bateau, & lui annonça sa sentence de mort qui fut exécutée, après lui avoir à peine donné le tems de communier. Ce Lago servit lui même de bourreau, & le corps fut jetté dans la riviére de Sley. Comme ce corps fut deux mois après retrouvé sans aucune corruption, le Pape le canonisa. Il avoit épousé Mathilde fille d'Albert le Grand, Duc de Brunswyk, mais comme il n'en eut point d'enfans, son frére Abel son meurtrier lui succéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-dessus.

* E'R I C VII. surnommé *Glipping* à cause du mouvement continuel de ses paupiéres, Roi de Danemark, parvint à la Couronne en 1256, après la mort de son pére Christophle I, & comme il étoit encore fort jeune, sa mére Sambirie, femme d'un grand esprit prit les rênes du gouvernement. Dès qu'il fut monté sur le thrône il se brouilla avec le Clergé, se voyant appuyé & soutenu par ceux de Holstein & de Sleeswik. Cela aboutit à une guerre qui fut bientôt après assoupie par la mort du principal Moteur de cette entreprise, lequel fut tué par une femme. Il eut de plus grandes affaires à démêler avec Eric fils d'Abel qui fortifié du secours des Comtes de Holstein, lui redemandoit hautement le Duché de Sleeswik. Le Roi qui n'avoit aucune envie de le lui céder, aima mieux subir le sort de la guerre, dans laquelle lui & sa mére furent faits prisonniers. Mais ils recouvrérent ensuite leur liberté, la Reine Mére par la médiation d'Albert frére d'Othon *le Bon* Marquis de Brandebourg, & le Roi par son mariage avec la fille d'Othon, auquel les Comtes de Holstein avoient livré Eric comme un équivalent pour la ville de Rensbourg. Après cela il fortifia son Royaume par plusieurs places fortes sur les frontiéres, & le munit de plusieurs loix salutaires. Il chassa les Moscovites, les Lithuaniens & ses autres ennemis, & obligea le Duc Waldemar petit-fils d'Abel & fils d'Eric, à se tenir en repos. Eric ayant eu commerce avec la femme de Stigot le premier de ses Généraux, ce mari forma contre lui, une conspiration qui couta la vie à ce Prince après avoir reçu 56 blessures. Il avoit épousé Agnès de Brandebourg, de laquelle il eut Eric VIII. qui suit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-dessus.

* E'R I C VIII. surnommé *le Jeune*, le *Débonnaire* & *Menwed*, fils d'Eric VII. succéda à son pére, ayant à peine dix ans. Waldemar Duc de Sleeswik fut établi son Tuteur, & il profita de l'occasion pour enrichir sa maison. Il ne laissa pas de témoigner un grand zéle contre les meurtriers du Roi défunt, & à la Diéte de Nyborg il les fit condamner à perdre la vie avec confiscation de leurs biens. Comme Haquin Roi de Norvége les avoit pris sous sa protection, cela causa une guerre qui pendant plusieurs années produisit beaucoup de troubles. On tint à la vérité plusieurs conférences pour procurer une paix entre les deux partis, mais elles furent inutiles, & ce ne fut qu'en 1308, que l'on fit une paix durable, après que quelques uns des assassins eurent reçu le juste salaire de leur parricide. Eric ayant mis son Royaume dans un état tranquille, fit une alliance avec plusieurs Potentats, & tâcha sur tout de s'unir étroitement avec la Suéde. Pour cimenter cette union il épousa Ingeburge fille de Magnus Roi de Suéde. Il rétablit ensuite les affaires qui sous la régence de son beau-frére Birger avoient pris une mauvaise face, & donna outre cela au Roi Birger une Princesse Danoise du nom de Marguerite. Cependant la tranquillité ne fut pas durable, parce qu'Eric se brouilla avec son Tuteur, avec Waldemar Marquis de Brandebourg, & avec plusieurs Princes Suédois. Mais celui qui lui tailla le plus de besogne, fut Christophle son frére, qui, bien qu'il eût reçu du Roi pour appanage Esthen & Hallandt, ne laissa pas de se bander contre lui avec les Suédois. D'ailleurs le Clergé tenoit le parti de ses ennemis, & tâchoit d'affranchir par là de toute redevance les biens qu'il possédoit. Eric fit prisonnier l'Evêque de Lunden nommé Grandius, mais cet Evêque s'étant échappé de ses mains s'en alla à Rome où par les plaintes qu'il fit contre Eric, il porta le Pape à lancer la foudre de l'excommunication contre le Roi & contre tout le Royaume. Les principaux du Royaume s'étant aussi soulevez contre lui, & ayant formé des cabales dans l'Etat, le Roi n'étoit plus assuré de sa vie. Cependant tout se pacifia dans la suite & l'excommunication fut levée. Enfin, Eric après avoir fait la conquête de Rostok, & avoir réduit ceux de Jutland à son obéïssance, mourut en 1319. Il eut de sa femme Ingeburge quatorze enfans, qui moururent tous avant lui, & comme par là la Couronne devoit naturellement tomber entre les mains de son frére Christophle, il conseilla cependant avant que de mourir, aux premiers du Royaume, de le rejetter. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-dessus.

* E'R I C IX. Roi de Danemark, de Suéde & de Norvége fut fils de Wratislas VII. Duc de Poméranie, & de Marie fille de Henri II. Duc de Meckelbourg, & d'Ingeburge Princesse de Danemark. La Reine Marie l'adopta comme fils de la fille de sa sœur, & lui fraya par là le chemin au thrône. En 1396, Marguerite ayant fait la conquête de la Suéde, fit déclarer à la Diéte de Colmar le jeune Erik Prince de Suéde, & son successeur aux Royaumes de Danemark de Suéde & de Norvége. Tant que la Reine vécut, il fut heureux dans ses entreprises, mais après la mort de cette Princesse la chance tourna. Pour exécuter le dessein qu'il avoit formé de réünir le Duché de Sleeswik à la Couronne, il entra en guerre avec les Comtes de Holstein. Il prit d'abord quelques places, mais sur le bruit que les Hambourgeois qui tenoient le parti de ses ennemis, marchoient contre lui, il fut saisi d'une terreur panique qui lui fit abandonner tout ce qu'il avoit conquis. Depuis ce tems-là, ses entreprises n'eurent point de succès, & même en 1435 il fut obligé de restituer le Duché de Sleeswik. Il est vrai que l'Empereur Sigismond lui promettoit ce Duché, mais les Comtes de Holstein qui n'étoient pas contens de cela, en appellérent au Pape, & se fortifiérent du secours des villes Anséatiques qui après une longue guerre, qui leur avoit causé de grandes dépenses, l'obligérent à faire cette paix. Dans le tems qu'il étoit à Bude pour conférer là-dessus avec l'Empereur, quelcun fit son portrait qui fut envoyé en Syrie. Quelque tems après, étant allé dans la Terre Sainte, il fut reconnu & fait prisonnier, & ne put obtenir sa liberté qu'en payant une grosse rançon. Cela donna occasion à un grand soulévement en Suéde, où pendant qu'il visitoit la Hongrie, la Terre sainte & d'autres contrées, les Gouverneurs qu'il avoit établis pour administrer les affaires pendant son absence, travailloient bien plus à épuiser le peuple par des impositions, qu'à chercher l'avantage du Roi. Eric vint pourtant à bout de pacifier les troubles, mais il les fit lui même revivre, & fut cause que les Dalécarliens ayant à leur tête leur Gouverneur Charles Canut, prirent les armes contre lui, & n'eurent point de repos qu'ils ne se fussent entiérement affranchis du joug des Danois. Les affaires d'Eric n'alloient pas mieux en Danemark, & il fut déposé par les Etats du Royaume qu'il avoit abandonné, après en avoir enlevé le thrésor royal. Ceux de Norvége suivirent cet exemple. Pendant une telle confusion il fit sa résidence pendant quelque tems dans l'isle de Gothland, où il composa une Histoire de Danemark qu'il tira des Annales qu'il avoit emportées avec lui dans cette vue. Cette Histoire qui commençoit avec la Monarchie finissoit à l'an 1288. Elle se trouve dans le tome premier du Chronicon Chronicorum Joh. Gualtheri. Il aimoit fort les Gens de Lettres, & il avoit résolu d'établir une Université dans son Royaume, après en avoir obtenu le pouvoir du Pape Martin V; mais les sommes destinées à cet établissement, ayant été employées dans les guerres qu'il eut à soutenir, ce projet ne fut point exécuté. Il ne put aussi réüssir à assurer après sa mort sa Couronne à son Cousin Bogislas, Prince de Poméranie. Il fit dans la suite quelques tentatives qui furent infructueuses, & comme ses Sujets ne vouloient plus le souffrir, il prit le parti de se retirer auprès du Duc de Poméranie auquel il avoit auparavant fait avoir l'isle de Rugen, & mourut à Rugenwalde en 1459 sans laisser d'enfans de sa femme Philippe fille de Henri IV. Roi d'Angleterre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-dessus. Vossius, *de Hist. Lat. l. 9. c. 5.* Freheri *Theatrum*, *p. 757.* Puffendorf, *Introduction à l'Histoire.*

ROIS DE SUEDE.

* E R I C ou H E N R I est le nom de quatorze Rois de Suéde, desquels cependant il n'y a pas beaucoup à dire jusques à Eric surnommé *le Saint*. ERIC I. donna de salutaires loix à ses Sujets. Quelques Auteurs disent que comme leur nombre s'augmentoit extrémement, il fit transporter les personnes inutiles dans les isles de Danemarck, & leur donna des Gouverneurs qui étoient sujets à l'Empire des Goths: mais Messenius n'est pas de ce sentiment. ERIC II. étendit beaucoup les bornes de son Empire par la conquête de plusieurs païs. ERIC III. issu d'une famille très distinguée de Norvége, se tint au commencement à la Cour de Frothon Roi de Danemarck. Il gagna tellement ses bonnes graces, par son éloquence, son esprit & sa valeur, qu'il l'aida dans la suite à monter sur le thrône de Suéde en lui donnant sa sœur en mariage. Il fit aussi avoir à son frére Roller le Gouvernement de la Norvége, & l'y confirma dans la suite, lorsque ses Sujets se soulevérent contre lui. Eric réünit le Royaume des Goths à la Suéde. Il eut pour successeur son fils Haldanus qu'il avoit eu de Gunnace sa femme. ERIC IV. parvint à la Couronne après la mort de son grand-pére Sivard. Il étoit fils de Frothon Roi de Danemarck & d'Ulvilde fille de Sivard Roi de Suéde. Frothon fit mourir son frére Harald, & lui enleva le Royaume de Danemarck. Mais les deux fils de Harald, dont l'un portoit le nom de son pére, & l'autre s'appelloit Haldan, brûlérent Frothon tout vif pour venger la mort de leur pére, & ils lapidérent Ulvilde. Ensuite lorsque Sivard mourut sans enfans, & qu'Eric son petit-fils lui succéda, Haldan tâcha de lui ôter la vie & les Royaumes de Suéde & de Danemark. Dans cette vue, il commença par se rendre maître du Danemark, & après avoir confié ce Royaume entre les mains de son frére Harald, il entra dans le Royaume des Goths pour y lever une puissante armée contre Eric. Il s'en servit pour attaquer ce Prince, mais il fut battu, & contraint de se refugier dans l'Elsingie. Après s'être renforcé il livra à Eric une seconde bataille qui ne lui réüssit pas mieux. Pour se mettre en sureté, il fut obligé de se cacher sur de hautes montagnes, & Eric pour l'obliger à en sortir, prit le parti de passer en Danemark avec une flotte pour aller attaquer son frére Harald, le vainquit en quatre batailles, & retourna triomphant en Suéde. Cependant Haldan qui s'étoit rendu en Danemark, y rassembla une grande armée, & l'embarqua pour la Suéde. Eric de son côté ayant fait tous les préparatifs nécessaires pour se défendre, alla à sa rencontre avec sa flotte. Comme Haldan ne laissa voir que deux vaisseaux de la sienne, qu'il tenoit cachée derriére un cap, Eric leur donna la chasse & tomba ainsi dans l'embuscade de Haldan, où il périt sans demander aucun quartier, laissant par sa mort son Royaume à Haldan. ERIC V. fils d'Agnius eut d'abord de grands démêlez avec son frére au sujet de la Couronne de Suéde, mais un jour qu'ils étoient sortis ensemble à cheval, ils eurent entre eux quelques paroles qui dégénérérent en un combat, où faute d'armes ils se tuérent l'un l'autre à coups de brides. ERIC VI. sur-

nommé *Waderkat*, parvint à la Couronne après la mort de ſon pére Ingon II. Ses Sujets eurent d'abord bonne opinion de lui, & en conçurent de grandes eſpérances, parce qu'ils croyoient qu'il avoit un chapeau par le moyen duquel il pouvoit commander aux vents. Mais il s'appliqua à la piraterie, à la Magie & à l'Idolatrie, ſans ſe mettre en peine des affaires de ſon Royaume. Eric VII. ſon fils lui ſuccéda, & fut ſurnommé *le Victorieux*. Il eut toujours beaucoup d'inclination pour la guerre. Il vainquit Agner fils de Regner qui étoit venu d'Angleterre pour faire valoir les prétentions que par ſa mére il avoit ſur la Couronne de Suéde. Il conquit l'Eſtonie, la Finlande, la Livonie, la Courlande & la Pruſſe. Cela augmenta tellement ſa gloire que pluſieurs Potentats recherchérent ſon amitié. Entre autres il contracta une alliance avec Othon Duc de Saxe, qui fut depuis Empereur. Il marcha contre Harald qui étoit entré en Suéde pour placer ſur le thrône le quatriéme fils de Bierno appellé Stobiern, & l'empêcha par cette marche d'exécuter ſon deſſein. Stobiern s'étant ſoumis à tout ce qu'il plut à Eric de lui impoſer, ce Prince le tint quite de tout, & lui donna outre cela une province entiére pour ſon entretien. Enfin il eut à faire avec Suénon Roi de Danemark, & après avoir pris Halland & la Scanie, il le contraignit de s'enfuir d'abord en Norvége, & de là en Angleterre & en Ecoſſe, d'où il ne revint que ſept ans après, lors qu'Eric fut mort. Eric VIII. ſurnommé *le Libéral* ſuccéda à ſon pére Eric VII. On raconte que de ſon tems un certain Prêtre Payen ayant perdu la vue dans le temple des idoles, on l'aſſura qu'il la recouvreroit pourvu que dans la ſuite il annonçât l'Evangile de Jeſus Chriſt. Il tint ſa parole, & convertit une grande quantité d'idolatres, du nombre deſquels étoit le Roi Eric lui même. Il embraſſa le Chriſtianiſme avec beaucoup de zéle, & nomma pour l'avancer deux membres du Clergé, ſavoir, Adelwart & Steffan de Hambourg. Il fit auſſi abbattre à Upſal le temple des idoles, mais cela produiſit parmi les idolatres un ſi grand ſoulévement, qu'il y fut maſſacré & brûlé avec les deux Prêtres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Snorro Sturlonides, *Hiſt. Reg. Septentr.* Joh. Magnus, *in Gothorum Suecorumque Hiſtoria.* Ericus Olaüs, *Hiſt. Suec.* Loccenius, *Hiſt. Suec. p.* 1. 19. 20. 24. 39. 49. 50. 51. Meſſenius, *Scandia illuſtr. tome* 1. Puffendorf, *Introduction à l'Hiſtoire de Suéde.*

* ERIC IX. ſurnommé *le Saint*, fils de Jézward, s'aquit par ſa bonne conduite & par ſon mariage avec Chriſtine fille d'Ingon dit *le Bon*, une telle eſtime parmi les Suédois qu'après la mort de Suercher II. malgré les efforts des Oſtrogoths, qui vouloient placer Charles fils de Suercher ſur le thrône; ils élurent le Prince Eric pour leur Roi. Dans la ſuite on réünit les deux Etats en un par cette convention, ſavoir qu'Eric régneroit le premier, que Charles régneroit après lui, & qu'après ſa mort les Deſcendans de ces deux Rois régneroient ſucceſſivement. Eric dès le commencement de ſon régne gagna l'affection du peuple, en le maintenant contre la violence des Grands, en ne cherchant point à s'enrichir comme avoient fait ſes predéceſſeurs, & en n'acceptant même qu'une partie des revenus ordinaires de la Couronne. Outre cela il abolit les Loix qui contenoient encore quelques abominations du Paganiſme, & en fit d'autres qui furent renfermées dans un livre & portérent le nom de *S. Erichſlag*. Les Finlandois moleſtoient beaucoup en ce tems-là les Suédois par leurs pirateries, & ſuivoient encore la Religion Payenne. Eric leur fit offrir la paix, & ajoûta à ces offres des exhortations à embraſſer la Religion Chrétienne. Mais comme ils rejettérent l'un & l'autre il marcha contre eux avec ſon armée, & les ſoumit à ſon obéïſſance. Il employa à leur converſion, l'Evêque Henri, mais cet ouvrage étant pouſſé avec un zéle immodéré, il ſe fit un grand ſoulévement où l'Evêque perdit la vie. Le tumulte fut pourtant appaiſé, on abbatit les temples des idoles, & on travailla à bâtir des Egliſes à l'honneur du vrai Dieu. Eric ne vit pas la fin de cette entrepriſe, & il eut le malheur qu'en marchant contre quelques ſéditieux, auſquels il livra un ſanglant combat, il fut vaincu & decapité environ l'an 1160 ou 1162. Ces Mutins voulurent mettre ſur le thrône Magnus fils de Henri Sadelaar de Danemark, & de Ragwal fille d'un Roi de Suéde. Ils le proclamérent pour Roi, mais les Suédois ſe joignant aux Goths ſous le commandement de Charles fils de Suercher, attaquérent les ennemis avec une telle vigueur qu'ils les battirent à platte couture, de ſorte qu'à peine en échappa-t'il un. Parmi les morts ſe trouvérent Magnus & Henri ſon pere, & du butin on éleva aux environs d'Upſal, une Egliſe qui fut appellée Danemark à cauſe de la défaite des Danois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus.

* ERIC X. étoit, comme le prétendent quelques-uns, fils de Canut & neveu d'Eric le Saint dont on vient de parler dans l'article précédent. Dans le commencement, après la mort de ſon pére Canut, il diſputa la Couronne à Suercher III. qui lui avoit ſuccédé: mais voyant qu'il ne pouvoit le débuſquer, il fit avec lui cet accord, que Suercher demeureroit ſur le thrône, mais qu'il régneroit après ſa mort. Cette convention ne fut pas obſervée, car Suercher fit un jour ſurprendre & maſſacrer les fils de Canut: mais Eric s'enfuit en Norvége, d'où quelques années après il fut rappellé par les Uplandois. Eric vint les trouver en 1207 avec des troupes qui lui avoient été données par Ingon Roi de Norvége, & ils le reconnurent pour leur Roi. Enſuite il en vint à une bataille avec Suercher qui fut battu & qui s'enfuit dans la Weſtrogothlande, où il ne fut pas plus heureux, puiſque nonobſtant le puiſſant ſecours qu'il avoit reçu de Danemark il fut défait près de Latern, & obligé de quiter la Weſtrogothlande pour ſe retirer en Danemark, où il leva une nouvelle armée avec laquelle il paſſa en Suéde pour marcher contre Eric, mais il perdit la vie dans la bataille qui ſe donna encore près de Latern, & laiſſa par ſa mort ſon Royaume à Eric, qui pour s'affermir ſur le thrône, fit quelque traitté avec Jean fils de Suercher, & lui accorda qu'il régneroit après lui. Outre cela, il épouſa *Rixa* ou *Rickot* fille de Waldemar I. & ſœur de Waldemar II. Roi de Danemark, & il en eut Eric *Leppe* ou *le Bégue*, qui régna après Jean I. & trois filles, parmi leſquelles il faut remarquer *Ingeburge* qui fut mariée à Birger de Bilboo Duc d'Oſtrogothlande qu'elle fit pére de quatre fils, deſquels deux appellez Waldemar & Magnus montérent ſur le thrône. Enfin il établit pour le gouvernement du païs, des gens qui euſſent plus d'égard au bien public qu'à leurs propres intérêts, & mourut en 1219. Il fut enterré dans le Cloitre de Warnheim. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus. Pontanus, *Rer. Dan. Hiſt. l.* 6. *p.* 301.

* ERIC XI. ſurnommé *Leppe* ou *le Bégue* à cauſe d'un empêchement qu'il avoit à la langue, étoit fils d'Eric X, & de Rixa ou Rickot ſœur de Waldemar II. Roi de Danemark. Outre le defaut dont on vient de parler, il étoit paralytique, cela n'empêcha pas qu'à cauſe de ſes belles qualitez & de ſa capacité, il ne fût élevé ſur le thrône. Mais une certaine famille du nom de *Folckunger* avec laquelle Eric penſoit être bien uni par le moyen de pluſieurs mariages, prétexta les défauts corporels d'Eric, pour lui attirer la haine du peuple, & pour s'aſſûrer d'autant plus facilement la Couronne. Ce parti dont Canut Folckunger étoit le Chef, eut le bonheur de vaincre dans une bataille le Roi Eric qui fut obligé de ſe retirer en Danemark, & qui par ſa retraitte donna occaſion à ſes ennemis de proclamer Canut pour Roi. Eric ayant raſſemblé en Danemark une grande armée retourna en Suéde, & livra près d'Enkoping la bataille à Canut qui perdit dans cette action le champ de bataille & la vie. Cette guerre étant ainſi heureuſement terminée, & les principaux des Mutins ayant été punis pour l'exemple, il s'éleva de nouveaux troubles, quoique hors de la Suéde, puis qu'ils furent cauſez par les Habitans de la Province de Tavaſthus qui étoient encore Payens & qui ſe jettérent ſur les frontiéres de la Suéde. Eric envoya contre eux Birger Ierln, qui fut le ſeul de la famille de Folckunger qui lui fût demeuré fidéle. Pendant qu'il mettoit ces rebelles à la raiſon & qu'il étendoit le Chriſtianiſme, Eric mourut en 1250, dans la 28 année de ſon régne ſans laiſſer d'enfans. Ainſi on déclara pour ſon ſucceſſeur le fils du Général Birger, appellé Waldemar. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ericus Upſalienſis. Pontanus, *Rer. Dan. Hiſt. l.* 6. *p.* 308, 315, 316. Loccenius, *Hiſt. Suec. l.* 3. *p.* 82. Meſſenius, *Scandia illuſtr. tome* 2. Puffendorf, *Introduction à l'Hiſtoire.*

* ERIC XII. fils de Magnus II, & de Blanche Comteſſe de Namur. Son Pére, par les hautes impoſitions qu'il avoit levées pour fournir aux frais de la guerre de Moſcovie, s'étoit rendu extremement odieux, non ſeulement au Clergé qui avoit porté le Pape Clément VI. à l'excommunier, mais auſſi à la Nobleſſe & au peuple. Cela pouſſa ſes Conſeillers à lui mettre dans l'eſprit de faire ſes deux fils Eric & Haquin, l'un Roi de Suéde & l'autre de Norvége. Il le fit, mais les Nobles ayant chaſſé du païs un jeune Gentilhomme nommé Bengt & Favori du Roi Magnus, le Roi comprit bien qu'il lui étoit trop préjudiciable de faire couronner ſes fils. Cela l'obligea d'envoyer ſa femme à Waldemar III. Roi de Danemark pour lui demander du ſecours. Mais cette démarche anima encore davantage contre lui la Nobleſſe qui connoiſſoit bien les ruſes de Waldemar, & qui ne ſe donna point de repos qu'elle n'eût obligé Magnus en préſence d'Albrecht Duc de Meckelbourg & d'Adolphe Comte de Holſtein, de céder à Eric ſon fils aîné la moitié du Royaume. Et comme, malgré ce traitté, les Nobles ne laiſſoient pas d'avoir toujours plus d'inclination pour le fils que pour le pére, cela cauſa un grand dépit à la Reine Blanche qui fut aſſez dénaturée pour faire mourir ſon fils par un bruvage empoiſonné. Eric le donna bien à connoître en diſant avant que de mourir, *Celle qui m'a donné la vie, me l'a ôtée.* Cela arriva environ l'an 1357. Eric avant ſa mort avoit fait quelques loix avantageuſes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*. Loccenius, *Hiſt. Suec. l.* 3. *p.* 105. Meſſenius, *Scandia illuſtr. tome* 3. Puffendorf, *Introd. à l'Hiſtoire.*

* ERIC XIII. *Voyez* ERIC IX. parmi les Rois de Danemark.

* ERIC XIV. fils de Guſtave I. & de Catherine fille de Magnus, Duc de Saxe-Lawembourg, monta ſur le thrône en 1560, à l'âge de 27 ans, après la mort de ſon pére. Il fit dans ſes jeunes ans paroître beaucoup d'inclination pour l'étude, apprit pluſieurs langues étrangéres, & ne s'occupoit qu'à des choſes louables. Il étoit outre cela tres bien fait de ſa perſonne, de ſorte que tout le monde eſpéroit que ſa domination ſeroit heureuſe. Mais cette eſpérance diminua extrémement dans la ſuite, & il fut même dépoſé à cauſe de ſes mauvais comportemens. Dès qu'il fut parvenu à la Couronne, on ouvrit le Teſtament de ſon pére, pour le faire exécuter; mais ſans y avoir égard, il retint pour lui ce qui avoit été légué à ſes fréres & à ſes ſœurs, & il reſſerra dans de telles bornes ce qu'il voulut bien leur accorder, que ſes fréres pouvoient bien plutôt paſſer pour ſes eſclaves que pour des Princes libres. Quelque mécontement qu'ils en euſſent, il fallut pourtant ſigner tout à la Diéte d'Arboga. Ce fut dans ce même lieu-là que les Etats lui permirent d'épouſer la Reine d'Angleterre, de peur qu'il ne lui prît envie d'épouſer l'une de ſes Maitreſſes qui étoit de baſſe naiſſance. Alors il fit un plan de la maniére, dont le Royaume ſeroit gouverné dans ſon abſence, & tâcha d'abolir quelques inutiles cérémonies d'Egliſe: mais il en fut empêché par l'Archevêque. Le couronnement ſe fit en 1561, le 29 juin, avec grande ſolemnité & à cette occaſion *Pierre Brahé*, *Sicanto Sture* & *Guſtave Roſa* furent faits Comtes, & les autres neuf Conſeillers, ſavoir deux *Steinbok*, deux *Guldenſtiern*, *Leuwenhaubt*, *Grip*, *Oxenſtiern*, *Flemming* & *Horn*, furent créez Barons. Dans le commencement de ſon régne, la ville de Révél & la Nobleſſe d'Eſtonie qui s'étoient ſeparées du Grand-Maitre de Livonie, lui donnérent quelques affaires. Comme Sigiſmond Roi de Pologne demandoit pour lui la ville de Révél par ſon Envoyé Lanski, & qu'Eric n'y vouloit pas conſentir, Godard Ketler vint ſe préſenter devant la place avec ſes troupes, dans le deſſein de la livrer aux Polonois. Cependant le Pape faiſoit état qu'à cette occaſion la Suéde & l'Angleterre reprendroient la Religion Catholique Romaine. Dans cette vue il envoya Jean François Evêque de Zante à Eric, afin qu'après avoir ramené ce Roi dans le ſein d'Egliſe Romaine, on pût avec moins de difficulté travailler en Angleterre, lorſqu'il auroit épouſé la Reine Elizabeth. Mais le Pape ne put exécu-

ter

ter le dessein de rétablir la Religion Romaine en Suéde, ni Eric celui d'épouser la Reine d'Angleterre. Eric ayant fait demander au Roi de Danemark un libre passage pour lui & pour trois cens personnes de sa suite, & se plaignant en même tems de ce que le Danemark portoit trois couronnes dans ses armes, le Roi répondit au premier article en l'accordant, & il dit que quant au second on en parleroit dans l'assemblée de Bromsebroo, mais en même tems il fit secrettement des préparatifs pour la guerre. Là-dessus Eric se désista du dessein de passer par le Danemark, & s'embarqua à Elfsburg avec 14 Vaisseaux, se faisant accompagner de son frére Charles, & des deux Comtes de Brahé & de Rosa, mais le lendemain une violente tempête l'obligea à rentrer dans le port. Le desir pressant qu'il avoit de se conserver l'Estonie, fut cause qu'il oublia pour un tems le voyage d'Angleterre, d'autant plus qu'en peu de semaines il mourut environ deux mille hommes de la Garnison de Rével. C'est pourquoi il tint à Joenkoping une assemblée de Nobles qu'il choqua beaucoup, en exigeant des contributions tres onéreuses. Cependant il prit au Roi de nouveau l'envie de se marier: son choix tomba sur Marie Reine d'Ecosse, & il y envoya dans cette vue le Comte Pierre Brahé l'année suivante. Il rechercha aussi en même tems l'amitié du Roi de Danemark, & lui envoya une ambassade, mais les Ambassadeurs revinrent sans avoir pu rien effectuer. Il arriva au contraire quelque tems après que le Duc Jean ayant fait abbattre d'un vaisseau Danois qui se trouvoit dans le port de Stokholm, les armes de Danemark, Frédéric Roi de Danemark en prit occasion de courir à la vengeance; ce que les villes Anséatiques avoient déja résolu de faire au sujet du commerce de Moscovie. Eric continuoit à rechercher Marie Reine d'Ecosse, & en même tems il fit demander par d'autres Envoyez la Princesse de Lorraine petite-fille du Roi Christian: Et, ce qui doit surprendre le plus, il fit de nouvelles tentatives auprès de la Reine Elizabeth, & il dépensa à cela inutilement les thrésors que le Roi Gustave avoit amassez. Cependant la ville de Pernau se rendit aux Suédois qui furent aussi heureux en Livonie, & qui firent la paix avec les Moscovites. D'un autre côté les troubles & les dissensions s'augmentoient de plus en plus avec le Danemark, où l'on arrêta les Envoyez qui alloient demander en mariage pour Eric, Christine fille de Philippe Landgrave de Hesse-Cassel. Mais quoique le Danemark eût pour lui la Moscovie, la Pologne & la ville de Lubek, il fit cependant fort peu de chose, & perdit presque toute sa flotte dans la première bataille navale proche de l'isle de Bornholm. Il est vrai que les Norvégiens tombérent sur la Dalie, la Wermelande & la Helsingie, & que les Danois de leur côté ravageoient cruellement la Westrogothlande & l'isle d'Oeland: mais Eric ne tarda pas à s'en venger, prit sur la Norvége la Iemptie, le Heerendal & Dronthem, & fit un grand ravage dans les provinces de Hallande & de Blekkinge. Cela arriva en 1563. L'année suivante paroissoit ne devoir pas être heureuse pour Eric, sa flotte forte de 46 vaisseaux ayant été battue d'une violente tempête & l'Amiral qui portoit 200 piéces de canon de fonte, étant tombé entre les mains des Danois, après une vigoureuse résistance. Mais cette perte fut bien tôt réparée par les succès avantageux qu'eut Nicolas Horn Amiral Suédois qui prit sur les ennemis quantité de vaisseaux marchands, qui battit la flotte de Danemark près de l'isle d'Oeland, qui fit ensuite payer le péage du Sond à plus de 250 vaisseaux, & qui enfin dans une seconde bataille entre Wismar & Rostok remporta une victoire signalée. Pendant que ces choses se passoient sur mer, Eric fit plusieurs courses dans les provinces Danoises, & ses ennemis en firent autant dans la Suéde. Pour ce qui regarde le mariage d'Eric avec la Princesse de Hesse, ce Roi perdit toute espérance de le voir réüssir depuis que Frédéric Roi de Danemark eut envoyé au Landgrave la lettre qu'Eric écrivoit à la Reine Elizabeth pour la porter à se marier avec lui, & qu'il avoit interceptée. Pendant tous ces troubles, les Envoyez du Duc de Poméranie tachérent de faire la paix entre ces deux Rois, mais comme le Danemark ne voulut pas accepter les conditions proposées par la Suéde, & que d'ailleurs les Danois ravageoient la Westrogothlande, Eric marcha de ce côté-là, en chassa les Danois, & prit la ville de Warberg. Peu de tems après la Hallande septentrionale se soumit à lui, & l'Amiral Danois Othon Ruth ayant été pris fut mené à Stokholm avec quantité d'autres prisonniers. Les Danois tâchérent de reprendre la ville de Warberg, mais Charles Mornay qui en étoit Gouverneur, les repoussa courageusement par trois fois & les obligea de se retirer. Là-dessus, les Suédois ayant cherché à leur couper le passage, il se donna un rude combat près de Swarterag, où il demeura bien 7000 hommes de part & d'autre sur la place. En 1566, le Roi Eric perdit beaucoup de monde devant Bahus, & la peste lui emporta aussi un grand nombre de ses gens. La flotte de Suéde ne laissa pas de se mettre en mer, & attaqua près de l'isle de Gothland la flotte Danoise qui fut si maltraittée qu'elle fut obligée de se retirer dans un endroit dangereux, où elle fut surprise d'une violente tempête qui la jetta sur les rochers, de sorte qu'elle perdit seize vaisseaux y compris les deux Amiraux, & environ neuf cens hommes. Les Danois n'eurent pas un meilleur sort dans la Gothlande, ayant été attaquez par Claude Mornay dans un bois où ils perdirent plus de deux mille hommes. L'année suivante Eric ayant fait semer plusieurs billets avec de belles promesses dans la Norvége dont il prétendoit se rendre maître, il fut obligé de se retirer sans avoir pu rien exécuter. Environ dans le même tems, il commença à s'élever des troubles domestiques, à quoi ne contribuérent pas peu toutes les différentes galanteries d'Eric, & l'élévation sur le thrône, d'une de ses maitresses appellée Catherine, dont le grand-pére n'étoit qu'un païsan, & le pére un petit Officier dans la Garnison du château de Stokholm. Quelques Auteurs attribuent ce mariage inégal à un philtre ou bruvage amoureux que Catherine avoit fait prendre à Eric: mais d'autres croyent que l'inconstance du Roi, & sa superstition à ajoûter foi aux chiméres de l'Astrologie judiciaire, en ont été la principale cause. Dans cette occasion, quelques personnes mal intentionnées firent accroire au Roi que le Duc Jean son frére avoit formé le dessein d'attenter à sa vie, & de lui enlever la Couronne. Ces insinuations le portérent à faire mourir plus de cent de ses Domestiques, & de renfermer en prison le Duc Jean, sa femme, & son fils Sigismond. Dans un autre tems il se mit dans l'esprit que la famille des Stures avoit formé contre lui toutes sortes de complots, & dans cette pensée il plongea un poignard dans le sein de Nils Sture qu'il avoit auparavant déclaré innocent. Cette action le jetta dans une espéce de rage qui le fit courir comme un forcené dans les bois pendant quatre jours consécutifs, jusques à ce que sa chére Catherine trouva le moyen de le tranquilliser. Dans la suite il chercha à expier le meurtre de Nils Sture, & de ses amis qu'il avoit fait mourir en prison, par de grands présens qu'il fit à ses parens. Il relâcha le Duc Jean pour prévenir des guerres intestines, & se prépara à marcher avec de grandes forces contre les Danois, qui étoient déja en grand nombre sur les frontiéres, qui voyoient tout ouvert devant eux dans la Smalande & dans l'Ostrogothlande, & qui avoient battu les Suédois près de Norby, de telle maniére qu'à peine, en étoit-il échappé un. Les Danois de leur côté perdirent près d'Ebesto trois mille hommes & 700 chariots, & furent obligez de se retirer dans leur païs au travers de l'armée Suédoise. Après cela Eric commença à goûter quelque repos. Il remit en liberté Joran Peerson qui avoit été condamné à mort, pour avoir été depuis quelque tems par ses conseils la cause de tous les excès où le Roi s'étoit abandonné. Il fit l'Apologie des meurtres commis sur des personnes de la famille des Stures, & de quelques autres, chercha dans la solemnité de son mariage avec Catherine une occasion d'ôter la vie à tous ses fréres, & se détermina à livrer la femme du Duc Jean, aux Envoyez de Moscovie qui depuis longtems s'étoient dans cette vue arrêtez à sa Cour. Mais l'affaire fut découverte, de sorte que son frére & les amis de ceux qu'il avoit fait mourir, résolurent ensemble de le déthrôner. Dans le tems donc de la célébration des noces, il s'assurérent de plusieurs châteaux, & lui firent dire de s'aquiter mieux de son administration. Mais le Roi ne leur ayant pas donné une réponse satisfaisante, ils lui déclarérent ouvertement la guerre, & la continuérent jusques à ce qu'il leur livrât son favori Joran Peerson & sa mére, qui avouérent à la question que le Roi avoit pris la résolution de piller Stokholm, & de se retirer avec son butin en Moscovie. Cette confession les fit marcher en hâte vers la ville dont les portes leur furent ouvertes. Ils contraignirent Eric à quitter le thrône, & à se rendre prisonnier au Duc Charles. Après cela on le mit entre les mains des parens de ceux qu'il avoit fait mourir, & en 1569 il fut condamné dans la Diéte à une prison perpétuelle. De Stokholm il fut transporté à Abo, de là à Grypsholm, & enfin pour plus grande sureté à Oerby. Après une captivité de neuf ans, il mourut le 25 février 1577, du poison que son frére lui fit prendre, & il fut enterré à Westeras. Son fils Gustave que le Duc Jean, avoit fait mettre dans un sac pour le noyer, mais qui fut sauvé par Eric de Spar, se réfugia d'abord auprès de l'Empereur Rodolphe II. & ensuite chez le Czar où il mourut l'an 1607. Sa fille Sigridis fut donnée en mariage à Jean de Tot. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Messenius, *Scandia illustr. tome* 7. Loccenius, *Hist. Suec. l.* 8. *p.* 347, Jorenson & Kempenskiold, *in Hist. Gustavi I.* Puffendorf, *Introd. à l'Histoire.*

ARCHEVEQUE DE MAGDEBOURG.

* ERIC, Archevêque de Magdebourg, étoit fils de Jean I. Electeur de Brandebourg. Il fut élu dès l'an 1278, mais comme quelques Chanoines avoient jetté leur vue sur Gonthier de Swalenberg, il lui céda cette dignité pour une somme d'argent. Lorsqu'en 1284 on l'eut élu de nouveau avec un consentement unanime, ceux de Magdebourg protestérent contre cette élection, dans l'appréhension qu'il ne se vengeât sur eux de ce qu'ils avoient tenu pendant quelques années son frére Othon prisonnier, & ils investirent le Chapitre: mais Eric échapa & se retira à Wolmirstad avec son frére Othon. Cependant les Bourgeois se laissérent persuader d'aprouver l'élection qui avoit été faite, & lui rendirent dans la suite de grands services, comme cela parut entre autres, lorsque dans le siége du château d'Herlingbourg qui étoit un repaire de bandits, il fut fait prisonnier. Ils lui procurérent la liberté en déboursant pour lui 500 marcs, pendant que ni son frére, ni le Chapitre, ni les Etats du païs ne firent aucune démarche pour cela. Eric aiffiégea ensuite le château de Nieuw-Gattersleben, mais il eut le malheur que pendant ce siége Falcon de Roder tomba sur son armée, & en fit prisonniéres les meilleures troupes que l'Archevêque fut obligé de racheter à grandes sommes d'argent. Il mourut en 1295, après avoir six ans auparavant engagé à l'Archevêché le Burgraviat de Magdebourg possédé alors par Albert II. Duc de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sagittarius, *Antiq. Magdeb.* Streversdorf, *in Primat. Magdeb.* Krantzii *Metropol.* Werneri *Magdeb. Chron.* Spangenberg, *Mansfeld. Chron.*

DUCS DE SAXE-LAWENBOURG.

* ERIC I. Duc de Saxe-Lawembourg, d'Engern & de Westphalie, étoit fils du Duc Jean Chef de la branche de Lawembourg, & d'Ingelburge fille d'Eric Roi de Suéde, ou, selon d'autres, d'Héléne fille de Herman Duc de Sleeswyk. Il donna dès ses jeunes ans des preuves d'une valeur qui s'augmenta avec l'âge, & qui lui aquit la réputation d'une brave Guerrier. Lorsque la guerre qui étoit allumée en 1316, entre Eric VII. Roi de Danemark, Christophle son frére, Waldemar Marquis de Brandebourg & Wratislas Duc de Poméranie, eut été transportée en Allemagne, il prit le parti du Roi, qui avoit résolu de faire le siége de Stralzund. Pour l'aider dans cette entreprise, il prit les devans, & alla se poster auprès du bois voisin de la ville. Mais comme 130 Gentilshommes de l'isle de Rugen, & les troupes auxiliaires de Waldemar & de Wratislas, s'étoient jettez dans la ville avant que le Duc Eric pût se joindre à ses Alliez, on fit de la ville une sortie sur lui, dans laquelle il fut fait prisonnier. Cependant le Roi Eric ne pouvant

pas demeurer plus longtems hors de ſon Royaume à cauſe des diviſions qui y régnoient, & par conſéquent ceux de Stralzund n'ayant plus beſoin de ſecours, ils remirent le Duc Eric entre les mains de Wratiſlas Duc de Poméranie, qui le livra à Waldemar Marquis de Brandebourg, auquel pour ſe racheter il fut obligé de payer une rançon de 16000 marcs d'argent. Il travailla de toutes ſes forces à recouvrer la dignité Electorale que ſon Oncle & ſes enfans s'étoient appropriée. Il mourut en 1360, quoique d'autres diſent qu'il étoit mort dès l'an 1338. D'autres enfin prétendent qu'il mourut dans une bataille en 1358. Il avoit épouſé Elizabeth fille de Bogiſlas IV. Duc de Poméranie, & il en eut 1. *Judith* mariée à Magnus Duc de Meckelbourg; 2. *Albert* Duc de Saxe-Lawembourg; & 3. ERIC qui ſuit

* ERIC II. Duc & Comte Palatin de Saxe, &c. Seigneur de Lawembourg, fils du précédent, alla dans ſes jeunes ans à la Cour de Danemark avec ſon frére Albert. Il fut un de ceux qui ſignérent, en 1329, un traitté par lequel on laiſſoit au Roi de Danemark la partie orientale de Hallande, &c. & l'Iſle de Samſoe, &c. Mais comme il ſouffroit dans ſon païs les Bandits qui cauſoient un tres grand dommage aux villes de Lubek, de Hambourg & de Lunébourg, en moleſtant les rouliers qui tranſportoient les marchandiſes pour ces grandes villes, elles ſe réünirent avec ſon Neveu Albert III, ravagérent ſon païs, & firent pendre aux arbres pluſieurs perſonnes qu'ils ſoupconnérent d'être coupables de ces voleries. Le Duc Albert ſon frére étant mort en 1344, Eric II. fut ſon héritier. Trois ans avant ſa mort il s'étoit trouvé à la bataille que perdit Chriſtophle II. Roi de Danemark, dont il ſuivoit le parti contre Gérard Comte de Holſtein. Waldemar III. Roi de Danemark fit le voyage de Pruſſe & de Livonie, d'où il alla dans la Terre Sainte. Il fut accompagné par le Duc Eric, qui reçut avec lui à Jéruſalem la dignité de Chevalier du ſaint Sépulchre. Lorſque le Roi tint en 1359 une diéte à Lubek, Eric s'y trouva avec pluſieurs Princes, & contribua à terminer heureuſement les plus importantes affaires qui furent miſes ſur le tapis. En 1357, il eut quelque diſputé avec Rodolphe II. au ſujet de la dignité Electorale de Saxe, mais cela n'aboutit à rien. Enfin en 1376, dans le tems qu'il vouloit aller en toute diligence à Ravensbourg lieu de ſa réſidence, pour remédier aux diviſions qui ſe trouvoient entre ſon fils & Guillaume Duc de Lunebourg, il tomba de cheval & mourut bien-tôt après de ſa chûte. Il avoit épouſé Agnès, fille de Jean Comte de Holſtein, de laquelle il eut *Héléne* mariée à Gerard Comte de Hoye, & un fils nommé *Eric* comme lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantzius, *Saxonia*, *l.* 9. *c.* 19. 20. Pontanus, *Rer. Dan. Hiſt. l.* 7. *p.* 717. 418. Meurſius, *Hiſt. Dan.* Brotuff, *Généal. & Chron. d'Anhalt.* Lucæ, *Graven en Vorſten-Saal.*

* ERIC V. Duc de Saxe-Lawembourg, fut fils d'Eric IV. qui avoit eu de grands démêlez avec ceux de Ditmarſen & de Lubek. En 1422 mourut Albert III. Electeur de Saxe, & le dernier de ſa race. Comme la Maiſon de Lawembourg depuis longues années avoit des prétentions à la dignité Electorale, & les avoit fait valoir dans toutes les occaſions qui s'en étoient préſentées, Eric V. ne manqua par de les renouveller dans cette conjoncture. Il ſe trouva alors pluſieurs Prétendans pour la place vacante d'Electeur, entr'autres Louïs Comte Palatin du Rhin, Frédéric Marquis de Miſnie, & Frédéric Marquis de Brandebourg au nom de Jean ſon fils, qui avoit épouſé Barbe fille de l'Electeur Rodolphe III. Mais Eric s'imaginoit qu'il devoit être preféré à tous ſes Concurrens, non ſeulement parce qu'il étoit de ſi près apparenté avec la branche qui venoit de s'éteindre, mais auſſi parce qu'il pouvoit produire la convention confirmée par l'Empereur Charles IV. qui portoit que les deux branches devoient poſſéder alternativement la dignité Electorale, & qui contenoit pluſieurs autres prérogatives par rapport à cela. Cependant l'Empereur Sigiſmond faiſant attention aux ſervices rendus par Frédéric Comte de Miſnie dans la guerre des Huſſites, le choiſit préférablement à tous les autres pour le revêtir de cette dignité. Eric tâcha de maintenir ſon droit au Concile de Bâle, & fit prendre à ſon Député place au deſſus de celui de l'Electeur de Saxe: mais par cette fiére demarche il ſe rendit ſi odieux à l'Empereur & aux autres Princes ſéculiers qu'il ſe trouva plus éloigné que jamais de voir réüſſir ſon deſſein. Cependant il prit le titre d'Electeur de Saxe, & le garda juſques à ſa mort qui arriva l'an 1435. Il avoit épouſé Elizabeth fille de Conrad Comte de Weinsberg, de laquelle il ne laiſſa point d'héritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantzius, *Saxonia*, *l.* 2. *c.* 10. Chytræus, *Chron. Saxon. p.* 696. Spangenberg, *Chron. Saxon.* Goldaſt, *Conſtitut. Imper. tome* 3. *p.* 440. *& ſuiv. &* 538. Lucæ, *Vorſten en Graven-Saal.*

DUCS DE BRUNSWIK ET DE LUNEBOURG.

* ERIC l'Ancien Duc de Brunswik & de Lunebourg, fils du Duc Guillaume *le Jeune* & d'Elizabeth Comteſſe de Stolberg & de Wernigerode, naquit le 16 février de l'an 1470. Il paſſa ſes premiéres années à la Cour d'Albert ou d'Albrecht de Baviére pour apprendre là les ſciences & les exercices qui convenoient à ſon rang. Après s'y être aquis l'eſtime de tout le monde, il fit dans la 18 année de ſon âge le voyage de la Terre Sainte, viſita les Saints lieux, & en s'en retournant vint à Rome, d'où il alla à la Cour de l'Empereur Maximilien I. dont il gagna bien-tôt les bonnes graces, à cauſe de ſa capacité dans les Tournois. Les Turcs étant en 1493 tombez dans la Croatie, ce Prince lui donna contre eux une armée de 15000 hommes à commander. Par ſa valeur il obligea les Turcs à prendre la fuite, & s'aquit par là auprès de l'Empereur & d'autres Princes puiſſans, une eſtime qui s'augmenta encore beaucoup en 1504, lorſque dans la bataille, qui ſe donna proche, de Ratisbonne contre Robert Comte Palatin & ſes Alliez, il rendit un ſervice extraordinaire à l'Empereur qui en courant à toute bride fut ſur le point de tomber avec ſon cheval, & qui auroit pu facilement être écraſé ſans le ſecours de ce Général qu'il falut porter hors de la mêlée à cauſe des bleſſures dangereuſes qu'il avoit reçues. Cela ne fit qu'animer l'Empereur qui fondit avec intrepidité ſur les ennemis, & remporta une victoire ſignalée. Maximilien pour reconnoître les ſervices de ce brave Général mit au cimier de ſes armes au haut de la queue de paon, une étoile d'or, qui donnoit à connoître le rang qu'il avoit devant tous les autres Princes. Dans le ſiége de Kuffſtein qui ſe défendoit avec beaucoup d'opiniâtreté, l'Empereur avoit fait ſerment de faire mourir tous les aſſiégez, dès qu'il ſeroit maitre de la place, & avoit juré de donner un ſoufflet au premier qui oſeroit parler en leur faveur. Eric eut pitié de tant de braves gens, & aux riſques de recevoir un ſoufflet, il intercéda pour eux avec tant de force qu'il leur ſauva à tous la vie, à la reſerve de dix-ſept qui avoient déja ſubi cette rigoureuſe ſentence, lorſque le Duc ſe hazarda de prier pour eux. Trois ans après arriva la malheureuſe guerre avec les Vénitiens, pendant laquelle le Duc Eric rendit de grands ſervices à l'Empereur pendant dix années conſécutives. En 1513, il ſe jetta ſur les Comtez de Schawembourg & de Hoye, & en remporta un grand butin. Enſuite il ſoumit les Friſons, & prit Groningue & pluſieurs autres places. Tant que l'Empereur vécut, Eric n'eut aucun ennemi à redouter, mais dès que Maximilien fut mort, Jean Evêque d'Hildesheim, né Duc de Saxe-Lawembourg, ſe jetta ſur ſon païs, mit tout à feu & à ſang, & aſſiégea le château de Calemberg: mais ce ſiége n'eut pas de ſuite, & l'on tâcha de porter le Duc & ſes Alliez à une tréve. Comme on s'apperçut que l'Evêque n'agiſſoit pas de bonne foi, & ne cherchoit qu'à gagner du tems pour ſe fortifier, on marcha avec les troupes réünies vers Soltaw ſur la bruyére, où il ſe donna un combat, dans lequel le Duc Eric avec ſon Neveu le Duc Guillaume, & pluſieurs perſonnes conſidérables furent faits priſonniers, & menez dans le château de Henri Duc de Lunebourg. Il ne fut mis en liberté qu'en payant ſelon les uns 10000, & ſelon les autres 30000 florins d'or. Lorſque Charles d'Autriche Roi d'Eſpagne fut fait Empereur, & qu'à cette occaſion les deux partis devoient faire la paix, l'Evêque ni voulut point entendre. Cela obligea l'Empereur à le mettre au ban de l'Empire, & il confia l'exécution de cette ſentence aux Ducs de Brunswik, qui s'en aquitérent ſi bien, qu'à la réſerve de la ville d'Hildesheim, & des trois châteaux de Steurwald, de Marienbourg & de Peine, ils ſe rendirent maitres de tout ſon païs, dont ils conſervérent la poſſeſſion par le traitté de paix fait à Quedlimbourg en 1523. Pour ce qui regarde la Religion, le Duc demeura attaché à la dominante, mais il n'empêcha perſonne d'embraſſer la Religion Luthérienne. En 1540, il ſe trouva à la Diete de Haguenau, où il mourut d'une hémorrhagie: ſon corps fut en 1541, porté à Munden où il fut enterré. C'étoit un Prince d'une grande conſidération, & d'une valeur diſtinguée, dont il donna des preuves en douze batailles & en vint aſſauts, où il monta lui même ſur la bréche. Voici une marque bien forte de l'affection qu'il portoit à ſes Sujets. Le païs ayant été épuiſé par les troubles d'Hildesheim, il aima mieux vendre ſa vaiſſelle que de l'engager à la charge du païs, & chaſſa d'auprès de lui un Alchymiſte qui lui promettoit de merveilleux effets de ſon Art. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Letzner, *Daſſel. Chron. l.* 3. *c.* 35. *& ſuiv.* Bunting, *Brunſw. Chron. p.* 506. *& ſuiv.* Goblerus, *de Bello Hildesh. inter Ericum Ducem Brunsw. & Johannem Hildesh. Epiſc. ap. Schurdium, tome* 2. Lunings, *Archives de l'Empire*, en Allemand, *P. Spec. Sect.* 4. *ch.* 4. *n.* 25. 30. *p.* 39-48.

* ERIC *le Jeune*, Duc de Brunswik & de Lunebourg, fils du précédent & d'Elizabeth fille de Joachim Electeur de Brandebourg, naquit le dixiéme août 1528, & fut élevé dans la Religion Luthérienne par ſa Mére qui le pouſſa avec ardeur à s'inſtruire en toutes ſortes de ſciences & de langues. Il donna des preuves de ſa capacité en 1544, dans une Conférence qu'il eut à Nordhauzen avec Jean Spangenberg, & dans une autre avec Luther même à Wittemberg. Ce dernier craignit dès lors que ce jeune Prince ne ſe laiſsât ſéduire tôt ou tard par les Catholiques Romains, & ne retournât dans leur Religion. En effet, à l'inſtigation de quelques Archevêques & de quelques Evêques, il ſe ligua en 1546 avec Charles-Quint contre ceux de la Confeſſion d'Ausbourg. L'année ſuivante, il marcha contre Brémen, mais il fut ſi maltraité par le ſecours qui en avoit fait lever le ſiege, qu'il eut lui même bien de la peine à s'échapper. Dès qu'il fut de retour dans ſon païs, il y rétablit la Religion Romaine, & dépoſa au grand mécontement de ſes Sujets, tous les Miniſtres Luthériens. Mais l'année d'après Albrecht Marquis de Brandebourg ayant eu quelque brouillerie avec ſes voiſins, tâcha d'attirer à ſon parti le Duc Eric qui, à cauſe du changement arrivé dans les villes Anſéatiques par rapport à la Religion, ne pouvoit pas lui donner grand ſecours. Cependant le Marquis aſſiſté de la Mére du Duc lui parla avec tant de force, & ſut ſi bien le ramener, qu'il fit relâcher les Miniſtres Luthériens, & qu'en 1553, le libre exercice de la Religion fut accordé par un édit public à ſes Sujets de la Confeſſion d'Ausbourg. Auſſi tôt après, le Duc Henri enleva au Duc Eric preſque tout ſon païs, à cauſe de l'alliance qu'il avoit contractée avec le Marquis Albrecht, mais il le lui rendit. A peine Eric étoit-il ſorti de cette guerre, qu'il entra au ſervice de l'Eſpagne contre la France, & contribua extrémement au gain de la bataille de St. Quentin, dans laquelle il eut un cheval tué ſous lui. En 1563, à ſon retour d'Eſpagne, il alla trouver le Roi de Danemark, ou, ſelon d'autres, le Roi de Suéde. Après ſon arrivée dans ſon Duché, il fit la même année lever beaucoup de monde, impoſa de grandes taxes, & marcha enfin contre la ville de Dantzik qui fut obligée de lui donner une groſſe ſomme d'argent. Mais comme de telles procédures, étoient directement contraires à la paix générale, il fut obligé, en 1568, de faire ſoumiſſion à l'Empereur par le moyen de ſon Député. Philippe II. Roi d'Eſpagne avoit pour Eric une ſi haute eſtime, qu'en 1573 il l'honora de l'Ordre de la Toiſon d'or. Quelque tems après, Eric bâtit une fortereſſe à laquelle il donna le nom de Landstrooſt. Enfin en 1584, il fut ſurpris d'une violente toux dont il mourut d'une maniére aſſez ſubite à Pavie en Italie, où il s'étoit rendu de Veniſe. Les Médecins l'ayant ouvert après ſa mort, lui trouvérent le cœur extrémement gros. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Letzner, *Daſ-*

ſel.

el. Chron. l. 3. c. 60. & suiv. Bunting, *Brunsw. Chron.*

DUC DE POMERANIE.

* ÉRIC II. Duc de Poméranie de la branche de Wolgast, étoit fils du Duc Wratislas IX, & de Sophie fille de George Duc de la Basse Saxe. Il eut d'abord de grands démêlez avec les Chevaliers de la sainte-Croix, au sujet des prétentions qu'il avoit sur les Seigneuries de Lawembourg & de Butow. En 1448, il s'appropria toute la succession de son beaupére le Duc Bogislas IX, à l'exclusion de tous les autres Ducs de Poméranie, & tâcha de la même maniére, en 1459, de s'emparer de celle du Duc Eric I. qui avoit été Roi de Danemark: mais cela ne lui réüssit pas. Enfin la branche de Stetin étant éteinte, il voulut aussi se rendre maître de cet héritage à l'exclusion de son frére Wratislas X: mais il fit un accord avec lui, & joignit ses armes aux siennes contre la Maison de Brandebourg qui avoit aussi ses prétentions sur la succession de la branche de Stetin. L'Electeur Frédéric II. se fondoit sur une convention faite entre Louis Electeur de Baviére & le Duc Barnime, & soutenoit que la branche de Wolgast n'avoit rien de commun avec celle de Stetin, & ne pouvoit par conséquent pas hériter de cette succession. L'Electeur fit bien là-dessus avec Eric un accord par lequel ce Duc posséderoit ce Duché comme un fief relevant de la maison de Brandebourg, & qu'outre cela il payeroit les taxes ordinaires de l'Empire. Mais l'Empereur ne voulut pas y consentir: ainsi cet accord n'eut point de suite, & le Duc Henri fut installé en qualité d'héritier légitime. L'Electeur ne pouvant le souffrir, entra à main armée dans la Poméranie, & conquit quelques places, de sorte que la sentence de l'Empereur qui vouloit que cette affaire fût terminée par les voyes de la Justice & de la négociation entamée à ce sujet à Peterkow, ne furent suivies d'aucun effet. Cependant l'Electeur Frédéric II. vint à mourir en 1470, ou, comme le dit Hubner en 1471, & eut pour successeur Albert surnommé *Achille*, qui porta cette affaire devant le Conseil Aulique, qui cita Eric plusieurs fois. Comme le Duc ne comparoissoit point, & que son Député Mathias Védélius mourut subitement, ce qui fut cause que le tems marqué s'écoula sans que personne parût de la part du Duc, l'Empereur Frédéric III. confirma l'Electeur Albert dans la possession du Duché de Stetin. C'est depuis ce tems-là que l'Electeur de Brandebourg porte les armes de Poméranie parmi les siennes. Le Duc Eric fit ce qu'il put pour faire annuller cet acte à la Cour de l'Empereur, & l'on nomma à cette fin des Commissaires qui s'assemblérent à Rorik: mais les conférences furent infructueuses, & l'on ne put s'accorder. Là-dessus le Duc Eric s'accommoda avec l'Electeur à Prentzlau, mais comme Wratislas frére d'Eric ne voulut pas y donner son consentement, cet accommodement ne servit de rien. Eric mourut en 1474. Il avoit épousé Sophie fille de Bogislas Duc de Poméranie, de laquelle il eut *Wratislas*, *Casimir* & *Bogislas X*. Les deux premiers moururent sans avoir été mariez, mais le troisiéme continua la postérité. Il eut aussi quelques filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Henn. *p.* 316. Reusnerus, *p.* 467. Spener, *Sylloge Hist. Geneal. p.* 471. Micrælius, *Hist. Polit. l.* 3. *s.* 12. *p.* 686.

DUCS DE SLEESWIK.

* ÉRIC I. fils puîné d'Abel Roi de Danemark, auroit succédé à son frére Waldemar III. qui étoit mort en 1257 sans laisser d'héritiers, par raport au Duché de Sleeswik: mais Eric VII. surnommé *Glipping* refusa de le lui donner en fief, parceque les fiefs de Danemark ne tombent pas dans les lignes collatérales. Les Comtes de Holstein Jean I. & Gérard I. fréres utérins d'Eric I. contraignirent le Roi par le gain d'une bataille qu'ils lui livrérent en 1261 près de Sleeswik, de lui céder ce Duché. Dans la suite le Roi cherchant quelque prétexte pour les attaquer, avant qu'ils fussent en état de se défendre, se rendit maître de tout le Duché de Sleeswik, & Eric mourut dans l'exil en 1272 laissant deux fils, savoir *Waldemar* IV. qui recouvra le Duché de Poméranie, & *Eric* surnommé *Longues-jambes*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, *Hist. Rer. Dan. l.* 7. *p.* 352. 359. 364.

* ÉRIC II. fils de Waldemar IV. lui succéda en 1312, fit un accord avec le Roi de Danemark par rapport à tout les différens passez, & passa sa vie tranquillement. Il avoit épousé Agnès fille de Henri I. Comte de Holstein, & il en eut *Waldemar* V. qui lui succéda, & *Hédwige* mariée à Waldemar III. ou IV, Roi de Danemark fils de Christophle I. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, *Hist. Rer. Dan. p.* 407. 409, 422.

ROI D'ESTANGLIE.

ÉRIC ou ÉGRIC, Roi d'Estanglie en Angleterre, vers l'an 638, fut tué dans une bataille, par Penda Roi de Mercie. Un autre ERIC Danois fut aussi Roi du même païs, dans le IX siécle. Il persécuta pendant quatorze ans les peuples d'Estanglie, qui le massacrérent, pour se délivrer de sa tyrannie. * Polydore Virgile, & du Chêne, *Hist. d'Angl.*

ERIC ou HENRI, François, fut fait Duc de Frioul par Charlemagne, qui ajoûta à ses Etats, la Carinthie & les païs voisins. Ce Duc fut tué, en 799, par ceux de Trévise. Charlemagne vengea sa mort en 801. * Paul Emile, *Hist. Franç.*

ÉRIC, que quelques-uns nomment aussi *Héric*, *Liric*, *Firic*, ou *Henri*, Moine d'Auxerre de l'Ordre de S. Benoît, vivoit vers l'an 880, sous le régne de Charles *le Gros*, & écrivit en six livres en vers, la Vie de S. Germain, Evêque d'Auxerre. * Sigebert, *de Vir. Illust. liv.* 104.

ÉRIC, (Pierre) ayant obtenu du Sénat de Venise, le commandement d'une flotte sur la mer Adriatique en 1584, prit un vaisseau poussé par la tempête, dans lequel étoit la veuve de Ramadan, Bacha de Tripoli, laquelle emportoit à Constantinople pour huit cens mille écus de bien. Lorsqu'il se fut rendu maître de ce navire, & de ceux qui étoient à la suite, il fit tuer deux cens cinquante hommes qu'il y trouva, perça lui-même de son épée le fils de cette Dame, entre les bras de sa mére; & après avoir fait violer quarante femmes, qu'il fit couper par morceaux, il ordonna qu'on les jettât dans la mer. Cette cruauté, plus que barbare, ne demeura pas impunie; car le Sénat de Venise lui fit trancher la tête, & fit rendre à Amurat III. Empereur des Turcs, tout le butin qu'Eric avoit fait. * *Histoire de Venise.*

ÉRIC. *Cherchez* EVARIC.

ÉRICE, bourg & port de l'Etat de Gênes en Italie, est sur le Golfe d'Espezzia, vis à vis de la ville de Porto-Vénéré. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉRICHES, ville de la Morée. *Cherchez* BOTTE.

ÉRICHTHONIUS, quatriéme Roi des Athéniens, qu'on dit être fils de Vulcain, succéda à Amphictyon, l'an 2546 du monde, & 1489 avant J. C. & régna 50 ans. Il institua le premier les Jeux Panathénaïques, qu'on célébroit en l'honneur de Minerve, & eut Pandion pour successeur. Les Poëtes feignent qu'après qu'Erichthonius fut né, Minerve l'enferma dans un panier d'ozier, qu'elle donna en garde à Agraulos, ou Aglaure, Hersé, & Pandrosos, filles de Cécrops, Roi d'Athénes, en leur défendant de l'ouvrir. Agraulos & Hersé ne purent s'empêcher de le faire; ce qui irrita Minerve, qui pour punir ces deux Princesses de leur curiosité, les rendit si furieuses, qu'elles se précipitérent du haut d'une tour. Pandrosos, qui n'avoit pas voulu toucher au panier, évita ce châtiment. Les Poëtes ajoûtent que cet Erichthonius étant devenu grand, & voyant la difformité de ses jambes, qui étoient tortues comme des serpens, inventa l'usage des chariots pour y cacher la moitié de son corps. *Voyez* la Chronique d'Eusébe. Les Curieux pourront aussi consulter les Auteurs que cite Seldénus, dans ses Commentaires sur les Marbres du Comte d'Arundel, *p.* 74. 75. * Apollodore. Servius., *in Virgil.*

ÉRICHTHONIUS, fils de Dardanus & de Batée, fille de Teucer, régna après son pére, à qui il succéda l'an 2586 du monde, & 1449 avant J. C. dans un coin de Phrygie, province de l'Asie Mineure, appellée depuis Troade. Son régne fut de 65 ans. * Eusébe, *en sa Chronique.*

ÉRICIUS CORDUS. *Cherchez* CORDUS.

ÉRICIUS PUTEANUS. *Cherchez* DU PUY.

ÉRIDAN, est l'ancien nom du plus beau fleuve d'Italie, que l'on appelle aujourd'hui *le Pô*. Les Poëtes l'ont rendu célébre, par la fable de la chûte de Phaëton, qui y fut précipité par un coup de foudre, que lui lança Jupiter.

ÉRIÉ, le Lac d'Erié ou du Chat, de la nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, est au midi de celui de Karegnondi, & au couchant de celui d'Ontario, & est fort grand. On lui donne environ cent dix lieues de circuit. Il reçoit plusieurs riviéres & principalement celle de S. Laurent, qui le traverse, & qui va de ce lac à celui d'Ontario ou de Frontenac. Au reste le P. Hennepin Recollet, qui a voyagé sur ce lac, assure qu'il a 140 lieues de longueur, & qu'il s'élargit si fort vers le couchant, qu'il contient autant d'espace, que tout le Royaume de France.

* ÉRIEU, riviére de France dans le Vivarais en Languedoc, coule du nord-ouest au sud-est, & tombe dans le Rhône à Beauchâtel, à quatre ou cinq lieues au dessous de Valence en Dauphiné.

ÉRIGÉNE. *Cherchez* JEAN SCOT.

ÉRIGONE, fille d'Icarius, se pendit de desespoir, lorsqu'elle sut la mort de son pére. On dit que Bacchus enseigna à Icarius l'art de faire du vin, & que même il lui fit présent d'un outre du plus excellent. Quelques Bergers de l'Attique, amis d'Icarius, en ayant un peu trop bu, s'enivrérent, & firent mille extravagances; & d'autres les voyant dans cet état, crurent qu'ils étoient empoisonnez. Dans cette pensée, ils assassinérent Icarius, & mirent son corps dans une profonde fosse, qu'ils couvrirent de terre. La chienne d'Icarius appellée *Mœra*, fit connoître par ses hurlemens l'endroit où son maître étoit enterré; & sa fille Erigone l'ayant trouvé, se pendit à un arbre. Il arriva quelque tems après, que les filles & les femmes Athéniennes furent transportées d'une fureur si violente, qu'elles s'alloient pendre elles-mêmes: surquoi l'oracle étant consulté, répondit que ce malheur venoit, de ce qu'on avoit négligé de venger la mort d'Icarius & d'Erigone, & que pour le faire cesser, il falloit instituer des Jeux en leur honneur. On inventa ceux où les filles se balançoient sur une corde atachée à des arbres par les deux bouts; & ce mal, dit-on, cessa aussi-tôt. Jupiter, pour récompenser la piété de cette fille, & la fidélité de cette chienne, métamorphosa Erigone, la plaça dans la Constellation nommée *la Vierge*, Mœra dans celle qu'on appelle *la Canicule*, & Icarius dans celle qu'on nomme *le Bouvier*. * Hygin.

ÉRIMANTHE. *Voyez* ÉRYMANTHE.

ÉRINCK, ville. *Voyez* ÉRING.

* ÉRING, ÉRINK, ÉRINCK, ÉRAINCK, petite ville de l'Archevêché de Tréves en Allemagne sur la riviére de Keyl ou de Kyl, à son embouchure dans la Moselle, au nord-est de Tréves.

ÉRINGE. *Cherchez* ERVIGE.

ÉRINNE, Dame Gréque, faisoit fort bien des vers, & vivoit du tems de Sappho. * Eusébe, *Chron.* Lilio Giraldi. Vossius, &c.

ÉRINNYS, nom d'une des Furies infernales, & nom quelquefois commun aux trois Furies, qui tourmentent les coupables sur la terre & dans les enfers, comme qui diroit ἔρις νῦ *discordia mentis*. Il y a plus d'apparence de faire venir ce mot ἀπὸ τῦ ἐρέειν τὸν νῦν, *quod humanam mentem corrumpat* d'ἐριννύειν, *indignari*, ou *irasci*. On distinguoit trois Furies, Tisiphone, Alecto, Mégére, qui ont leur étymologie Gréque, τισιφόνη, τίσις φόνυ, *ultio cædis*: ἀληκτὼ, *quietis nescia*; μέγαιρα, *odiosa*. Pausanias dit, qu'à Athénes près de l'Aréopage, étoit le temple des Déesses, qu'on appelloit *Sévéres*, & qu'Hésiode appelle *Erinnyes*. Le Poëte Eschyle est le pre-

premier qui leur ait attaché des serpens. Cette peinture a été suivie par Virgile. Homére avoit fait mention des *Erynnies*; & en un endroit, il les avoit proposées comme les vengeresses des outrages faits aux pauvres. * Virgile, *Æneid. l. 2. v.* 337. & 573. *l. 7. v.* 447. *&* 576. Ovide, *Metam. l. 1. v.* 241.

E'RIOCH ou ARIOCH, Roi des Eliciens. Ce fut sur ses terres que se donna cette grande & sanglante bataille, entre Arphaxad Roi des Médes & Nabuchodonosor Roi des Chaldéens, où le Méde fut défait, pris, & tué à coups de fleches. Tout le païs du vaincu demeura en proye par sa défaite, & souffrit tous les maux qu'on peut attendre d'un vainqueur irrité & qui ne pardonne point. Ecbatane sa capitale fut rasée, & généralement tout son Royaume pillé, saccagé, & réduit en sang & en cendres. * *Judith, ch. 1. v.* 6. On ne doute pas que cet Erioch ne soit le Roi d'Elassar, qui accompagna Chodorlaomor, lorsque ce Prince vint châtier les Rois de Sodome & de Gomorre. Ses Etats étoient entre le Tigre & l'Euphrate & le Jadase, qui n'est certainement pas l'Hydaspe, comme l'ont cru les Septante.

E'RIPHYLE, femme d'Amphiaraüs & sœur d'Adraste, découvrit à Polynice, pour avoir un collier d'or, le lieu où s'étoit caché son mari, pour ne pas aller à la guerre de Thébes; parce que l'oracle avoit prédit qu'il y feroit tué. Alcméon son fils la fit depuis mourir, suivant les ordres qu'il en avoit reçus de son pére. *Cherchez* ALCMEON. * Stace, *Thebaïd. l. 4. v.* 211. Virgile, *l. 6. Æneid. v.* 445. Cicéron, *Orat. 6. in Verr.* Juvenal, *Sat. 6. v.* 655. Properce, *l. 3. El. 13. v.* 592. *l. 2. El. 16. v.* 29.

E'RIPPIDAS, Lacédémonien, envoyé par ses compatriotes, pour appaiser la sédition de ceux d'Héraclée, fit assembler le peuple de cette ville, & l'ayant fait entourer de gens armez, fit tuer cinq cens des séditieux, la deuxiéme année de la XCV Olympiade. * Diodore de Sicile. *lib.* 14. *&* 15. Polyænus, *lib. 2. ch.* 21.

E'RISICHTHON, ou E'RE'SICHTHON, Seigneur Thessalien, abbatit presque toute une forêt consacrée à Cérès. Cette Déesse en fut, dit-on, tellement irritée, qu'elle le frappa d'une faim, qui lui fit consumer tous ses biens: de sorte qu'il se vit obligé de porter sa propre fille à une honteuse prostitution, pour vivre de son gain; mais enfin il fut réduit à une telle extrêmité, qu'après avoir mangé ses bras, il mourut desespéré. * Callimaque, *in Hymno in Cererem.* Ovide, *liv. 8. des Métamorphoses.*

E'RISSE, ou RISSO, ancienne ville, qui fut épiscopale. Elle est dans la Natolie, sur la côte de la Mer Noire, environ à trente lieues vers le levant de Trébisonde, dont son Evêché étoit suffragant. Maty, *Dict. Geogr.*

E'RISSO, ancienne ville de Gréce, dans la Macédoine, est épiscopale, suffragante de Salonichi & est située au fond du Golfe Monte Santo. Elle est peu considérable & fort mal peuplée. * Maty, *Diction. Géogr.*

E'RITH, ville d'Angleterre avec marché dans la partie orientale du Comté de Huntington, dans la contrée appellée *Hurstington*, près du Comté de Cambridge. Il y a une autre ville de même nom dans le nord-est du Comté de Kent, près de la Tamise. * *Diction. Anglois.*

ERITHREE. *Cherchez* E'RYTHRE'E.

ERITHRÆUS, (Valentinus) Allemand, né à Lindaw, en 1521. Il étudia à Wittemberg & à Strasbourg, où il fut depuis Professeur, aussi bien qu'à Altorf, & mourut le 29 mars 1576, âgé de 54 ans. Il a composé divers Ouvrages. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

E'RITHRÆUS, Janus Nicius. *Cherchez* ROSSI.

E'RIVAN, ou IRIVAN, ville d'Arménie, ou Turcomanie, sur les frontieres de la Turquie & de la Perse. La vieille ville ayant été ruïnée par les guerres entre les Turcs & les Persans, on a bâti la nouvelle, à huit cens pas au delà, sur une roche, au pié de laquelle coulent leurs deux riviéres, le Zenguy, au nord-d'ouest, & le Queurk-boulak, au sud-ouest. *Queurk-boulak*, signifie *Quarante Fontaines*, & l'on dit que cette riviére a autant de sources. On passe le Zenguy sur un beau pont de pierre, qui a trois arches, sous lesquelles on a pratiqué des chambres, où le Kam, c'est à dire le Gouverneur, va quelquefois en été passer la chaleur du jour. La forteresse est comme une petite ville, & il n'y demeure que des Persans naturels. Les Arméniens y ont des boutiques, où ils travaillent & trafiquent le long du jour; mais le soir ils les ferment & s'en retournent à la ville. La garnison est de deux mille hommes. Le palais du Gouverneur de la Province, qui est dans la forteresse, est magnifique, & fort délicieux en été. A mille pas du château est un petit Fort nommé *Queutchi-cala.* On voit plusieurs églises dans la ville: les principales sont la cathédrale, ou l'Evêché, & celle qu'on appelle *Catovike.* Ces deux églises sont du tems des derniers Rois d'Arménie, les autres ont été bâties depuis. Proche du grand marché est la Mosquée de Deuf-Sultan, ainsi nommée de son fondateur; elle est ancienne, & bâtie de brique. Le Meydan est très-beau. C'est une grande place quarrée, entourée d'arbres, où l'on fait les carousels, les courses, le manége, & les autres Jeux ou exercices publics. Les Caravanseras y sont très-commodes: ce sont des hôtels où les marchands trouvent leur logement, & des magazins, sans rien payer. Le plus grand est auprès d'un château, & est accompagné d'une belle Mosquée. Dès qu'il arrive une caravane à Erivan, le Kan est obligé d'en donner avis au Roi de Perse; & s'il passe quelque Ambassadeur, il fournit à toute sa dépense, & le fait conduire jusques sur les terres d'un autre Gouverneur, qui en fait autant; car les Ambassadeurs ne dépensent rien, s'ils ne veulent, tant qu'ils sont sur les terres du Roi de Perse. Cette ville est le lieu où s'assemblent tous les Marchands de soye, qui payent à la Douane le droit appellé *Raderie.*

L'air d'Erivan est assez sain; mais l'hiver y dure long-tems, & il y neige encore quelquefois au mois d'avril. Ce païs est fertile; les fruits de la terre y viennent en abondance, principalement le vin, qui est excellent, & à bon marché. Les Arméniens tiennent par tradition, que Noé planta la vigne à une lieue d'Erivan; & il y en a même qui marquent l'endroit. On y trouve quantité de perdrix. Le poisson, entre autres les carpes & les truites, y sont merveilleusement bonnes, & fort estimées dans tout l'Orient, pour leur goût & pour leur grosseur; car on en voit de trois piez. Ce poisson se prend dans les deux riviéres qui passent à côté, & dans le lac, qui est à trois petites journées de la ville. Les Persans l'appellent *Deriachirin*, c'est à dire, *Lac doux*, & les Arméniens, *Kiagar-caum sou*, qui signifie la même chose. On a ainsi nommé ce lac, parce que son eau est tout à fait douce. Il a vingt-cinq lieues de tour, & beaucoup de profondeur. Il y a une petite île au milieu, où l'on voit un Monastére fondé depuis environ six cens ans, dont le Prieur est Archevêque, prend la qualité de Patriarche, & refuse de reconnoître le Patriarche des Arméniens. Les Cartes ne marquent point ce lac, & c'est une chose assez surprenante, que tous les Voyageurs de Perse, qui y ont été avant le Chevalier Chardin, n'en faisent aucune mention. Le fleuve Zenguy tire sa source de ce lac. Il traverse une partie de l'Arménie, & s'unit avec l'Arax, proche de la mer Caspienne. NB. On trouve ce Lac dans la carte de M. Delisle.

Erivan, selon l'opinion des Arméniens, est le lieu où Noé se retira, après qu'il fut descendu de la montagne d'Ararath, où l'Arche s'étoit arrêtée. Ils ajoûtent même qu'il y demeuroit avant le Déluge, & que c'étoit là où Dieu avoit placé le Paradis terrestre, mais tout cela est mal fondé. L'Histoire des Turcs fait venir le mot d'Erivan d'un verbe Arménien, qui signifie *voir*; & dit qu'on donna ce nom à cette ville, parce que son terroir fut le premier lieu que Noé découvrit, en descendant du mont Ararath; mais on ne trouve rien dans l'Histoire de Perse sur l'origine d'Erivan. Il n'y a pas d'apparence que cette ville ait été bâtie avant les conquêtes des Arabes en Arménie; car on n'y voit aucune marque de grande antiquité. Les Turcs s'en rendirent maîtres l'an 1582, & bâtirent la forteresse que l'on y voit. Les Persans la prirent en 1604. Les Turcs y rentrérent aprés la mort d'Abas I. en 1629: mais Sephi les en chassa l'an 1635. A deux lieues d'Erivan est le célebre monastére des trois Eglises. Les Arméniens l'appellent *Ecs-miasin*, c'est à dire, *la descente du Fils unique*; & ce nom, disent-ils, a été donné à ce lieu, parce que Jesus Christ s'y fit voir à saint Grégoire, qui en fut le premier Patriarche. Les Mahométans le nomment *Utch-clisse*, c'est à dire, *trois Eglises*; à cause que proche de l'église du couvent il y en a deux autres. La grande église est un batiment fort massif, & où il n'y a point d'ornement de sculpture. On y voit trois chapelles du côté de l'orient, toutes trois au fond de l'église. Celle du milieu a un bel autel: celles des côtez n'en ont point; & l'une sert de sacristie, l'autre de thrésor. L'appartement du Patriarche d'Arménie, qui doit faire sa résidence dans ce monastére, est d'une assez belle structure. Il y a dans le couvent des logemens commodes pour quatre-vingt Religieux, & pour tous les étrangers qui le viennent visiter. Les deux autres églises qui sont proche de la grande, s'appellent, l'une sainte Cayane ou Cayenne, & l'autre sainte Repsime, du nom de deux Vierges Martyres. Sur les confins du terroir d'Erivan on voit les ruïnes de la ville, que les Anciens nommoient *Artaxata.* Ceux du païs la nomment *Ardachat*, du nom d'Artaxerxès, que les Orientaux appellent Ardechir; & ils y montrent les restes du palais de Tyridate, qui fut bâti il y a treize cens ans. Ces restes sont, une face de ce magnifique bâtiment, quatre rangs de colomnes de marbre noir, & plusieurs beaux morceaux de cet ancien édifice. Ils appellent cet amas de ruïnes *Tac-terdate*, c'est à dire, *le thrône de Tyridate.* A quatre lieues d'Erivan, vers le midi, il y a de hautes montagnes, où les paisans, qui habitent le païs chaud du côté de la Chaldée, viennent jusqu'au nombre de plus de vingt mille tentes, c'est à dire, de *familles*, chercher en été de bons pâturages pour le bétail: sur la fin de l'automne, ils retournent dans leurs païs. A douze lieues d'Erivan du côté de l'orient, est la fameuse montagne que l'on nomme vulgairement Ararath. Les Turcs l'appellent *Agridag*, c'est à dire, *la montagne élevée.* Les Arméniens & les Persans la nomment *Macis.* Les Arméniens tirent ce nom de *Mas*, ou *Mesech*, fils d'Aram, duquel, disent-ils, descendent les peuples de leur nation, qui pour ce sujet ont été nommez Arméniens. Les Persans le font venir d'*Azis*, qui en leur langue signifie *chéri* ou *bien-aimé*: & ils veulent que cette montagne ait eu ce nom, à cause du choix que Dieu en fit, pour servir de port à l'Arche de Noé. Ce mont a encore deux autres noms dans les livres des Persans, savoir, *Counouch*, c'est à dire, *Mont de Noé*, & *Sahattoppous*, c'est à dire, *heureuse Montagne.* Les Arméniens croyent, selon leurs traditions, que l'Arche est encore sur la pointe de ce mont Macis. Ils ajoûtent que jamais personne n'a pu monter jusqu'à ce lieu-là; ce qui est aisé à croire; car depuis le milieu jusqu'au sommet, la montagne est perpétuellement couverte de neiges qui ne fondent jamais, & au travers desquelles on ne peut faire aucun passage. Au pié du mont, il y a un village de Chrétiens, où l'on voit un monastére nommé *Arakilvanc*, c'est à dire, le *Monastére des Apôtres.* Les Arméniens ont une grande dévotion pour ce lieu; parceque qu'ils croyent que Noé y fit sa première demeure, & y offrit ses premiers sacrifices à Dieu après le déluge. Ils assurent aussi qu'on y a trouvé les corps des Apôtres saint André & saint Matthieu, & que le crâne de cet Evangéliste est resté dans leur église. *Voyez* ARARATH. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse* en 1673. Tavernier, *Voyage de Perse.*

ÉRIX, fils de Butès & de Vénus, fier de sa force prodigieuse, défioit au combat du ceste ou gantelet tous ceux qui passoient chez lui. Il en tua plusieurs de la sorte; mais enfin Hercule revenant d'Espagne; les vengea tous par sa mort. Erix fut enterré sur la montagne, où il avoit bâti un temple à Vénus sa mére. * Virgile. Enéïde, *l. 5. v.* 392. 402. 412. 483.

ÉRIXYAS, Archonte d'Athénes, pour dix ans, succéda à son pére Apsandre en cette dignité, la seconde année de la XXI Olympiade, 695 avant Jesus Christ. Dans le cours de sa dixiéme année, le peuple ennuyé du gouvernement d'un seul homme, se revolta

volta contre lui ; & l'ayant déposé, élut tous les ans un nouvel Archonte, qui gouvernoit la République avec les Amphictyons. * Pausanias.

* ERIZZO, l'une des plus anciennes familles de Venise. *André Erizzo* fut en 1348, Procurateur de S. Marc, & *Antoine Erizzo* fut élevé à la même dignité en 1475. Mais ce fut *François Erizzo* qui donna le plus de lustre à cette famille, ayant été fait Doge en 1631, à la place de Nicolas Contarini. Il avoit été Lieutenant Général, lorsque pour le bien de la République, il sema des divisions parmi les principales familles du Frioul, qui avant cela avoient vécu dans une très grande union, en donnant selon le pouvoir qu'il en avoit reçu, les titres de Comtes & de Marquis à qui il lui sembloit bon. Pendant qu'il fut Doge, la République se brouilla avec le Pape Urbain VIII, & avec toute la famille des Barberins. Cette brouillerie vint de ce qu'Urbain fit ôter de la grande sale du Vatican à Rome, une inscription à l'honneur des Vénitiens. Mais Innocent X. leur donna là-dessus une entiére satisfaction. En 1645, la République entra dans un périlleuse guerre avec les Turcs, laquelle finit par la perte de l'Isle de Candie. Dèsque cette guerre commença, le Sénat prit une resolution extraordinaire, dont on n'avoit eu aucun exemple depuis André Contarini qui avoit été Doge depuis l'an 1368 jusques en 1382. Cette résolution fut de mettre le Doge François Erizzo à la tête de l'armée. Quoique cela ne fût pas du goût de plusieurs Sénateurs, cela ne laissa pas de passer. Il se prepara pour son expédition qui n'eut cependant point de suite, parce qu'il mourut en 1646, à l'âge de plus de 80 ans. En 1546, c'est à dire, cent ans auparavant, deux fréres nommez *Louis & Marc Antoine Erizzo*, firent assassiner à Ravenne le Sénateur Mapheo Bernardi leur oncle maternel, uniquement en vue de profiter de sa riche succession : mais comme le Sénat promit un pardon absolu avec deux mille écus de récompense à celui qui découvriroit cet assassinat, un soldat dont ils s'étoient servis pour exécuter ce meurtre, les accusa. Là-dessus Marc-Antoine fut condamné à une prison perpétuelle, mais Louis fut decapité, & leurs biens aussi bien que ceux du malheureux assassiné furent confisquez. *Paul Erizzo* perdit la vie d'une maniére plus glorieuse & plus funeste en 1469. Il étoit Gouverneur de Negrepont, & ayant après une vigoureuse résistance été obligé de se rendre aux Turcs, desquels il avoit stipulé qu'on lui conserveroit la vie, l'Empereur Mahomet II. sans avoir aucun égard à la capitulation le fit scier en deux, & trancha lui même la tête à Anne fille de ce malheureux, parce qu'elle n'avoit pas voulu condescendre à ses volontez. Au reste, il y a eu beaucoup de gens de cette famille, employez par la République en Ambassades & en autres charges importantes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Morosini, *Hist. Venet.* Amelot de la Houssaye, *p.* 13. 37. 50. 152. 198. 334. 541.

ERIZZO. *Voyez* ECHIN.

ERKELENS, ancienne ville des Ubiens. Elle est de la Gueldre espagnole, mais enclavée dans le Duché de Juliers, & située à une lieue du Roer, entre la ville de Juliers, & celle de Ruremonde, à quatre lieues de la premiére & à six de la derniére. Erkelens a été fortifiée ; mais les François en démolirent les fortifications l'an 1674. * Maty, *Diction. Géogr.*

ERKENWALD. *Voyez* ERCONWALD.

* ERLA, ERLAU, & ERLAUT est le nom que les Hongrois donnent à la ville d'Eger ou d'Agria, ou plutôt à la citadelle par laquelle elle est défendue. *Voyez* AGRIA.

ERLACH, nom d'une ancienne & illustre maison du Canton de Berne. Elle étoit déja fort distinguée en 1160, du tems de l'Empereur Frédéric *Barberousse*. Les Chroniques de Stumph, *fol.* 538, & de Bucellin, *part.* 4. *fol.* 69. disent que c'étoit une famille trés-ancienne & fort distinguée. Le premier de ces Auteurs rapporte qu'elle tire son nom du château & de la ville de Serlier ou d'Erlach, qu'elle a fait bâtir & qu'elle a possédée, il y a cinq cens ans. L'Histoire de Savoye, porte que les Comtes de Neuf-châtel, de Vallangin, de Nydaw & de Serlier descendent des Rois & des Ducs de Bourgogne. L'aîné étoit Comte de Neuf-châtel & portoit trois chevrons pour armes ; le second qui possédoit les Comtez de Vallangin & de Nydaw, en portoit deux, & le cadet qui étoit Comte d'Erlach n'en avoit qu'un : & ce sont encore aujourd'hui les armes de cette famille. On peut voir cette distinction d'armes dans une sale du château de Neuf-châtel. Les Chroniques de Stettler & de Stumph, & les Archives de Berne portent que la famille d'Erlach a fait beaucoup d'actions héroïques avant & après la fondation de la ville de Berne ; qu'elle a donné des preuves éclatantes de sa bonne conduite & de sa valeur, tant dans les guerres du païs, que dans celles du dehors, qu'elle s'est signalée en plusieurs batailles & en divers siéges dans l'Europe, & même hors de l'Europe, & qu'elle a rempli avec honneur diverses ambassades fort considérables auprès des Empereurs, des Rois & des Princes étrangers. Elle a servi plusieurs Rois & Princes, & durant deux cens ans ou davantage, elle a rendu de très-bons services à la France, qu'elle servoit encore en l'année 1701, & apparemment depuis. Il y a des Archives de Berne, qui portent que depuis l'an 1243, jusqu'à l'année 1701, elle a donné à l'Etat cinq Avoyers ou premiers Chefs du Canton. *Sigismond* d'Erlach étoit encore Avoyer l'an 1700, Général du Canton de Berne, & Baron de Spiez. Il y a eu de la même famille 26 Bandercts & Conseillers. *Albert* d'Erlach Baron de Spiez & de Riggischberg étoit dans ce poste en 1701. Cette famille a possédé vingt Baronies & Seigneuries. Elle a aussi donné à l'Eglise beaucoup de Sujets qui y ont occupé des rangs considérables. *Christophle* d'Erlach a vécu avant & après le régne de Frédéric *Barberousse*. Il se trouva en 1165, au dixiéme Tournoi que Welphe Duc de Baviére & de Spolette, Marquis de Lorse & Seigneur de Sardaigne fit à Zurich. On n'y pouvoit être reçu, qu'après avoir fait preuve de noblesse de quatre générations : sur quoi l'on peut voir les Chroniques de Munster, *l.* 3. *fol.* 1028, dans le X Tournoi, *fol.* 1036 & 1039, & Bucellin, *part.* 4. *fol.* 69. Christophle d'Erlach prouva donc quatre générations jusqu'à 1298, & depuis cette année jusqu'en 1700, on en peut montrer onze. * *Mémoire manuscrit.*

ERLACH, (Jean Louis d') Seigneur de Castelen & de Gavenstein, naquit à Berne en 1595. Son pére étoit Rodolphe d'Erlach. En 1611, il servit Christian, Prince d'Anhalt, & ensuite il alla auprès de Maurice Prince d'Orange dans les Païs-Bas, & de là dans le Frioul, où il fit sa premiére campagne. Bien-tôt après il entra dans le service des Princes d'Allemagne qui s'étoient alliez, & fut fait Capitaine dans le Regiment du jeune Prince d'Anhalt, duquel il étoit en même tems Maître d'Hôtel. En 1620, il fut fait prisonnier dans la bataille qui se donna près de Prague, & conduit à Vienne. Dèsqu'il se fut racheté, il entra dans l'armée du Marquis de Jægerdorff, & fut mis à la tête d'une Compagnie franche sous le Colonel Siegespe. Dans le siége de Newhausel il fut dangereusement blessé d'un coup de bâle dans la cuisse. Il passa ensuite avec la même qualité, dans l'armée de Christian Prince de Brunswic, & se trouva à la sanglante bataille qui se donna près de Hœchst sur le Mein. Il étoit aussi dans cette armée, lorsque passant par la Lorraine elle alla dans le Brabant, & lorsque la bataille de Fleuri se donna. Il fut aussi présent lorsqu'on fit lever le siége de Berg-op-Zoom. La conduite qu'il tint dans toutes ces rencontres lui valut la charge de Lieutenant Colonel dans le Régiment de Siegespe, dans lequel il avoit déja servi en Hongrie. Il ne demeura pas long-tems dans ce poste tant parce que l'armée fût battue par le Général Tilly près de Stadlo, que parce qu'il fut fait prisonnier dans cette bataille. Il se racheta encore & passa depuis en Suéde, où il offrit ses services à Gustave Adolphe, qui lui témoigna d'abord beaucoup d'affection & de considération. Il s'en servit dans des affaires importantes & lui donna la charge de Lieutenant Colonel dans un Régiment qu'il leva alors. En 1625, il assista aux expéditions dans la Livonie & dans la Lithuanie, en qualité de Quartier-Maître Général, & l'année suivante il retourna dans sa patrie, quoique le Roi de Suéde l'auroit gardé avec plaisir dans son service. Arrivé à Berne, il y fut d'abord mis extraordinairement dans le Grand Conseil. L'année d'après il fut fait Membre du Petit, & se maria avec Marguerite d'Erlach sa parente. Il demeura trois ans dans cet état, au bout desquels en 1630, le Maréchal de Bassompierre Ambassadeur de France en Suisse pour la seconde fois, l'engagea à lever un Régiment de 3000 hommes & de le conduire en Piémont. Il aida avec ce Régiment à faire lever le siége de Casal & aquit beaucoup de gloire dans cette action ; mais en même tems il eut le malheur de voir la meilleure partie de son Régiment emportée par une maladie contagieuse & le reste congédié. Le Maréchal de Bassompierre lui rend ce témoignage, que lorsqu'on entra en accommodement avec M. d'Erlach & qu'on chercha à le dédommager de sa perte, il fit paroître une générosité toute particuliére. Mais lorsque le Thrésorier *Emeri* lui rabattit 4000 écus de la somme stipulée, il conçut beaucoup d'indignation contre les mauvaises maniéres d'agir des Ministres des finances de la France, & refusa plusieurs fois depuis de rentrer dans le service de cette Couronne. A peine fut-il de retour chez lui, que Gustave Adolphe, qui s'étoit avancé jusques dans la partie supérieure de l'Allemagne, chercha à l'attirer dans son service par de magnifiques promesses ; il y consentit pour quelque-tems. On le joignit au Duc Bernard, qui devoit aller dans l'Algow avec un corps particulier, & il y fut fort utile. Mais peu après il retourna dans sa patrie, qui, dans les conjonctures où elle étoit, avoit elle même un besoin pressant de Capitaines aussi expérimentez que M. d'Erlach. En effet les Cantons Protestans l'envoyérent à Paris en 1634, pour des affaires de la derniére importance, & en 1636 il commanda 2000 hommes sur les frontiéres de la Suisse, parce que les Impériaux s'en étoient approchez avec un nombre considérable de troupes. Le plus grand service que d'Erlach ait rendu au Corps des Protestans d'Allemagne, fut l'excellent conseil qu'il donna au Duc Bernard, de se rendre maître du Frickthal & des quatre villes forêtiéres. Dans le tems que ce conseil fut donné, le Duc étoit en quartier dans l'Evêché de Bâle & manquoit de vivres pour son armée. D'Erlach ne se contenta pas simplement d'avoir donné cet avis ; il mit aussi lui même la main à l'œuvre. Il fut fait prisonnier dans la premiere bataille qui se donna près de Rheinfeld : mais après la bataille suivante, & lorsque la ville de Rheinfeld fut forcée à se rendre, il fut mis en liberté. Depuis, il assista à toutes les opérations de la guerre en qualité de premier Général après le Duc, & fit paroître tant de bravoure dans le pénible siége de Brisach, qu'après la reddition de cette importante place, on lui donna, en récompense de ses bons services, non seulement la charge de Commandant de Brisach, mais aussi celles de Gouverneur de tout le païs conquis & de premier Commissaire de toutes les places du Brisgau, de l'Alsace, du Frickthal & de la Franche-Comté, dans lesquelles on avoit mis garnison. Le Duc le voyant, l'année suivante, près de sa fin, le nomma Général en chef de toute son armée, honneur que *Ehm*, de *Rosen* & Guillaume Otton Comte de Nassau, les trois autres Généraux, lui cédérent sans aucune opposition. Lorsque dans la suite on entra en accommodement avec la France, qu'on céda les places conquises, & que la plupart des troupes entrérent au service de cette Couronne, d'Erlach fut confirmé dans son Gouvernement. Il ne se borna pas aux soins que ce poste important lui donnoit, mais il chercha encore d'autres travaux. En 1642, il aida à faire lever le siége de Hohen-Twiel. En 1645 & 1646, il contribua beaucoup à la prise de Stolhofen, de Kuppenheim & du Château de Wildenstein. En 1648, le Roi le nomma son Lieutenant Général, & en cette qualité il eut bonne part à la glorieuse victoire remportée près de Lens. Mais jamais il n'a servi le Roi plus utilement, qu'en employant l'année suivante son crédit pour appaiser l'armée qui étoit sur le Rhin, & qui alloit se déclarer en faveur du Parlement contre la Cour. Il réüssit si bien dans cette affaire que presque tout le monde demeura fidéle au Roi, & que Turenne le Général qui avoit soufflé la revolte dans son armée, fut obligé de se sauver par la fuite. Quoique cette action couvrit de gloire M. d'Erlach, les fatigues & le chagrin qu'il essuya, ne laissérent pas de le jetter dans une

une phthisie dont il mourut le 26 janvier 1650. Peu de tems avant sa mort, le Roi l'avoit nommé son Plénipotentiaire au Congrès de paix qui devoit se tenir à Nuremberg. Il laissa trois filles qui furent mariées à M. M. *de Bœringenberg*, *de Stein* & *de Taupadel*. * *Dict. Allemand.*

* ERLACH, ville de Suisse dans le Canton de Berne. Elle est située au midi du Lac de Bienne sur le bord oriental, à l'est-sud-est de Berne, dont elle est éloignée d'environ sept lieues, & au sud-sud-est de Fribourg, à un peu moins de distance. Les François donnent à la ville d'*Erlach* le nom de *Serlier*.

ERLANG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie. Elle est sur la riviére de Rednitz, dans le Marquisat de Culembach, aux confins de l'Evêché de Bamberg & du territoire de Nuremberg. Il s'est retiré à Erlang un nombre considérable de François de la Religion Reformée, ausquels le Marquis de Brandebourg-Bareith, quoiqu'il soit de la confession d'Ausbourg, a fait bâtir un temple & donné libre exercice de leur Religion. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du Tems.*

ERLAPH, riviére d'Allemagne. Elle prend sa source vers les confins de la Stirie, traverse une partie de la Basse Autriche, baigne la petite ville de Pechlarn, & peu après se décharge dans le Danube. * Maty, *Dict. Geogr.*

ERLAUT ou ERLAW. *Voyez* ERLA.

ERMANRIC. *Voyez* ERMENRIC.

ERMANTRUDE. *Voyez* ERMENTRUDE.

ERMENGARDE. *Cherchez* HERMENGARDE.

ERMA, ville. *Cherchez* GERMASTE.

ERMELAND. *Voyez* WARMIE.

ERMENRIC, ou ERMENOLD, Auteur de la Vie de saint Sole, Abbé Anglois, que Canisius rapporte dans le IV. *tome des Anciennes Lectures*, étoit Diacre & Moine. Possevin dit dans son *Apparat sacré*, qu'Ermenric fut depuis Abbé, & Vossius croit qu'il est peut-être le même Ermenold qui fit en vers Elégiaques, le Panégyrique de Louïs *le Debonnaire*, dans le IX siecle. * Vossius, *liv. 3. des Hist. Lat. c. 4.*

ERMENSUL, ou IRMENSUL, faux Dieu des anciens Saxons dans la Westphalie, dont il y avoit un temple magnifique sur la montagne d'Eresbourg, maintenant Stadtberg. La plupart croyent que c'étoit l'idole de Mars, que ces peuples belliqueux adoroient, comme le protecteur de leur Nation, d'où est venu le nom de Mersberg, ou mont Mars, que l'on a autrefois donné à la ville de Stadtberg. D'autres appellent ce faux Dieu Hermensul, & disent que ce nom signifie statue de Hermès, ou de Mercure. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, abbatit cette idole, & fit consacrer ce temple au culte du vrai Dieu l'an 772. * *Monumenta Paderbornensia*, imprimez en 1672.

ERMENTRUDE, fille d'*Eudes* Comte d'Orléans, & d'*Ingeltrude*, fut mariée au Roi Charles *le Chauve*, à Quierzy-sur Oye, le 14 décembre 842, fut couronnée à Soissons l'an 866, mourut le sixiéme octobre 869, & fut enterrée à saint Denys en France. * Adon, *in Chron.* Nitard, *les Annales de saint Bertin*, &c.

ERMERIC, HERMENRIC, Roi des Suéves en Espagne, commença de régner vers l'an 409, & fut attaqué en 419 par Genseric, Roi des Vandales, qu'il força quelque tems après de se retirer. Craignant d'être surpris une seconde fois, il mit des troupes sur pié, dont il donna la conduite à Hermigaire. Celui-ci ravageoit les provinces d'Espagne, lorsque les Vandales passérent en Afrique l'an 427. Genseric l'ayant sçu, revint sur ses pas, l'atteignit près de Mérida, & le défit. Hermigaire voulant prendre la fuite, se noya dans la Guadiane. Mais cet orage étant passé, Ermeric se remit lui-même en campagne, & entra dans la Galice & dans les provinces voisines, dont les Habitans envoyérent l'Evêque Idace à Aëtius, pour lui demander du secours. Ensuite le Roi des Suéves fut affligé durant sept années, d'une maladie qui le mit enfin au tombeau l'an 440, après un régne d'environ 31 ans. * Idace, *in Chron.*

ERMERIC, ou IRMARIC, Roi de Kent en Angleterre, étoit fils selon quelques-uns, d'Esc, & frére d'Othe, auquel il succéda l'an 532. Il régna jusqu'en 591. * Béde, *l.* 1. Du Chêne, *l.* 6.

ERMGARDE. *Voyez* ERMENGARDE.

ERMITE, (Daniel l') né Protestant à Anvers, sur la fin du XVI siécle, se fit Catholique. Le zéle qu'il témoigna pour la défense de Scaliger, lui attira sur les bras le redoutable Scioppius, qui s'efforça de le diffamer dans ses libelles. Il fut Secretaire de Côme II. Grand Duc de Toscane, & mourut à Livourne en 1613. Outre quelques vers Latins, nous avons de lui, *De Helvetiorum, Rhœtiorum, Sidonensium situ, Republica, & moribus*; *Relatio de Itinere Germanico.* On a imprimé à Utrecht quelques Opuscules de Daniel l'Ermite, & entre autres le Traité *de Aulica & Civili Vita.* Ils étoient en manuscrit dans la Bibliothéque du Duc de Florence. Grævius refute dans la préface les médisances de Scioppius. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Bayle, *Dict. crit. 2. édition* 1702.

ERMITE, (Pierre l') Gentilhomme François. *Cherchez* HERMITE

ERMITES de saint Jérôme. *Cherchez* JÉRONYMITES.

ERMITES, ou Solitaires. *Cherchez* HERMITES.

* ERMSLEBEN, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans la Principauté d'Anhalt, sur la riviére de Selke, au sud-est de Quedelimburg, & au nord-ouest de Mansfeld.

ERNE, ou LOUGH-ERNE, *Ernus* ou *Erdinus*, lac d'Irlande, dans la province d'Ulster, passe pour une des merveilles de ce païs. On dit que ce n'étoit autrefois que la source d'un fleuve de ce même nom, qui y coule encore aujourd'hui; mais les Habitans du lieu, où est à présent ce lac, étant très-méchans, Dieu pour les punir, permit qu'il se fit là un si grand amas d'eaux, qu'elles submergérent tous les hommes & toutes les bêtes de ce canton, & formérent ce lac. * Lil. Girald. *Topogr. Hibern. l.* 11. *c.* 9. *Voyez* EARNE.

* ERNÉE, petite riviére de de France dans le Maine, n'a pas un long cours, coule du nord-ouest au sud-est & tombe dans la Mayenne, à la main droite.

* ERNÉE, petite ville France dans le Maine, sur une riviére du même nom, dont il est parlé dans l'article précédent. Elle n'est pas loin de la partie orientale de la Bretagne & de la méridionale de la Normandie.

* ERNEST, est un nom commun à quantité de Princes d'Allemagne, dont les suivans sont les principaux.

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES ET ARCHEVEQUES.

* ERNEST, Archevêque de Cologne, fils puiné d'Albert V. Duc de Baviére, naquit en 1554. Il fut en 1565 Evêque de Freisingen, en 1573 d'Hildesheim, en 1580 de Liége, & en 1586 de Munster. Il avoit été élu Archevêque de Cologne dès l'année 1583; mais il ne put d'abord être mis en possession de l'Archevêché, parce que Gebhard Truchses qui avoit été déposé, se mit en état de faire une vigoureuse défense: ce qui obligea les Chanoines à prendre cinq mille Espagnols à leur service. Quoique Gebhard après avoir perdu Bonne par trahison, eut été contraint l'année d'après de prendre la fuite, la guerre des Païs-Bas causoit à Ernest un très grand embarras, en ce que Martin Schenk, Général des Hollandois dans ces quartiers-là, s'étoit emparé de Bonne, & troubloit l'Archevêché sans lui donner de relâche. Ainsi Ernest alla trouver le Duc de Parme, qui commandoit pour lors dans les Païs-Bas, pour le prier de lui accorder du secours: mais comme il tarda quelque tems à marcher, Ernest résolut de retourner en Baviére. Comme le Pape n'approuva pas sa retraitte, il se vit obligé de continuer la guerre jusques à ce que par là il se fût procuré du repos. En 1601, il fit déclarer, pour son Coadjuteur Ferdinand son Neveu, & mourut en 1612 à Arensberg en Westphalie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Strada, *de Bello Belg. partie* 2. Isselt, *de Bello Colon.* Chytræus, *Sax.*

* ERNEST Archevêque de Magdebourg & Evêque d'Halberstadt fils d'Ernest Electeur de Saxe & d'Elizabeth fille d'Albert III. Duc de Baviére, naquit en 1466, parvint en 1476, à l'Archevêché de Magdebourg & trois ans après à l'Evêché d'Halberstadt. En 1477, il eut de grands démêlez avec la ville de Halle, & son pére se vit par là obligé de reprimer par la force, cette ville dont il se rendit maître le 28 juillet, ou, selon d'autres, le 20 sept. 1478. L'année suivante il tint une assemblée des Etats du païs au château de Giebichenstein, où entre autres choses il fut résolu de bâtir dans Halle le Fort-Maurice pour tenir cette ville en bride. Le 17 juin de la même année, il en posa la premiére pierre, & le 25 mai 1484 cette citadelle fut entiérement achevée. Cependant les Habitans d'Halberstadt s'étoient soulevez contre leur Evêque qui avec le secours de son pére les mit à la raison dans les années 1482, 1484, & 1486. En 1488, il eut un grand différent avec la ville de Magdebourg: mais il fut terminé par le Duc Albert son oncle. En 1492, il chassa les Juifs de la ville de Magdebourg. En 1501, il fournit des troupes auxiliaires à Jean Roi de Danemark contre le Dithmarsen. L'année d'après il bénit le mariage de Joachim I. Electeur de Brandebourg avec Elizabeth fille de Jean Roi de Danemark. Il fit bâtir par tout de superbes édifices, & entre autres la chapelle qui est sous les tours de l'église cathédrale de Magdebourg, dans le même état où elle se trouve encore aujourd'hui. Il mourut à Halle le 30 août 1512. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Adam Remp. *Calendar. Saxon.* Amerbach, *Chron. Magdeb.* Seckendorf, *Hist. Luther.* Brotuff. Hondorf. Wilke, *Sax.* Nepos.

* ERNEST, Archevêque de Saltzbourg troisiéme fils d'Albert IV. Duc de Baviére, & de Cunegonde fille de l'Empereur Frédéric III. naquit l'an 1500. Il n'avoit encore que huit ans quand son pére mourut, & il eut la mortification de voir que Louïs qui n'étoit que le cadet de Guillaume fils aîné d'Albert qui contre la volonté du pére vouloit que selon la raison de droit l'ainé lui succédat, s'empara d'une grande partie du Duché, & ne lui laissa rien du tout. Après s'être rendu habile dans la Jurisprudence & dans les Mathématiques, il fit en France un voyage incognito. Depuis cela il fut en 1517 élu Evêque de Passau. Dans le tems de la Réformation, il s'unit avec ses fréres & employa tous les moyens imaginables pour empêcher la doctrine de Luther d'entrer dans son diocése, & cela fut cause qu'après la mort de Matthieu Langius il eut l'Archevêché de Saltzbourg, dont il se démit en 1554, pour passer le reste de ses jours dans le Comté de Glatz qu'il avoit acheté en Bohéme, & où il goûta, jusques en 1560, les douceurs de la solitude. Après sa mort Albert V. Duc de Baviére hérita de ce Comté. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Aldzreit, *partie* 2. *l.* 10. *sur l'an* 1516.

* ERNEST, premier Archevêque de Prague, issu de la noble famille de Pardowitz, parvint en 1344 à la dignité d'Archevêque de Prague, dont il avoit été quelque tems Evêque. Sa probité & ses autres louables qualitez, lui attirérent une telle estime que non seulement l'Empereur l'employa dans les plus importantes négociations, mais que même après la mort d'Innocent VI. il eût été élevé au Pontificat s'il n'eût été étranger. Dans le tems qu'il étoit à Bautzen auprès de l'Empereur, il tomba dans une maladie mortelle, qui l'obligea à se faire transporter dans le château de Radnitz, où il mourut bien-tôt après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Miscel. Boh. Dec.* 1. *l.* 4. Hagecii *Chron. Boh.*

ELECTEURS ET DUCS DE SAXE.

* ERNEST, Electeur de Saxe, le Chef de la branche Ernestine fils de Frédéric II. surnommé *le Pacifique*, & de Marguerite Archiduchesse d'Autriche, naquit le 25 mars de l'an 1441. Dans

ses jeunes ans il fut enlevé du château d'Altenbourg avec son frére Albert, par un certain Kuntz de Kauffungen & ses complices, à qui la trahison d'un marmiton fournit les moyens de faire un tel coup, pendant l'absence de l'Electeur Frédéric, & dans le tems que tous les Domestiques étoient ivres. Lorsque Kuntz menoit le jeune Albert vers la Bohéme, il rencontra dans un bois près d'Elterlein un Charbonnier à qui ce Prince trouva le moyen de faire connoître qu'il étoit le fils de Frédéric le Pacifique Electeur de Saxe, & qu'il avoit été enlevé secrettement par Kuntz de Kauffungen. Ce Charbonnier assisté de ses camarades, fit Kuntz prisonnier, & mit le Prince en liberté. Guillaume de Mosen & Guillaume de Schoonveld, deux des complices de Kuntz, ayant appris que le Prince Albert avoit été délivré de sa captivité, renvoyérent aussi d'eux mêmes Ernest qui de son côté leur promit sureté pour leur vie. Albert avoit beaucoup d'inclination pour la guerre, mais Ernest aimoit la vie tranquille, & cherchoit tous les moyens de se la procurer. Quand il fut Electeur, il garda la même inclination, & ne renonça au repos que quand il y étoit contraint malgré lui. Il travailla efficacément de concert avec Jean Marquis de Brandebourg, à étouffer d'abord la guerre qui en 1478 s'étoit allumée entre Matthias Roi de Hongrie, Casimir Roi de Pologne, & Wladislas Roi de Bohéme, & qui auroit causé beaucoup de préjudice à l'Allemagne. Il pacifia aussi quelques brouilleries qui étoient survenues avec l'Evêque d'Halberstadt. Il vécut avec son frére en bonne amitié malgré la différence de leurs passions. En 1472, ils achetérent la Principauté de Sagan de Jean dernier Duc de Silésie pour la somme de 55000 florins d'or de Hongrie, & l'Electeur Ernest en fut investi deux ans après par Matthias Roi de Bohéme. En 1477, ils achetérent aussi du Baron de Biberstein les Seigneuries de Sorau, Beskau & Storkau pour 62000 florins d'or. Son frére Albert fit un voyage dans la Terre-Sainte, & Ernest alla à Rome, où il reçut du Pape Sixte IV. une rose d'or & un baiser. Quelque pacifique que fût Ernest, il ne souffroit pas qu'on l'offensât impunément. Il le fit voir entre autres aux Habitans de Quedelimbourg qui s'étoient soulevez contre Hédwige leur Abbesse & sœur d'Ernest. Il se joignit à son frére Albert, & ils prirent cette ville en 1477, l'abandonnerent au pillage des Soldats, & en rendirent le gouvernement héréditaire à leur Maison. La populace de Halle n'étant pas contente du fils d'Ernest, qui étoit Archevêque de Magdebourg, & ayant excité un tumulte dangereux avec les principaux, au sujet des Salines, Ernest marcha contre cette ville & s'en rendit le maître. Il fit aussi subir la même peine à ceux d'Halberstadt qui s'étoient revoltez contre cet Archevêque qui étoit leur Seigneur, & contre le Sénat. La ville d'Erfurt qui s'étoit emparée de plusieurs châteaux & villages qui appartenoient aux Ducs de Saxe en qualité de Seigneurs fonciers de la Thuringe, & qui s'étoit de plus rebellée contre Albert Archevêque de Mayence fils de l'Electeur Ernest & frére de l'Archevêque de Magdebourg, fut mise à la raison en partie par les armes, en partie par un accord. Comme Ernest ne cherchoit, qu'à rendre son peuple heureux, il vit avec plaisir la découverte d'une mine d'argent près de Sneeberg. En 1483, il dégagea pour la somme de 10400 florins le Comté situé dans le cours de la petite Géra, & plusieurs autres villages. Deux ans après il s'accommoda avec son frére au sujet de leur héritage, dans lequel ne furent pas compris les biens attachez à l'Electorat: il eut pour son partage la Thuringe, & Albert eut la Misnie. Depuis cela il ne vécut pas une année entiére & mourut dans le château de Colditz le 26 août de l'an 1486. *Voyez* sa femme & ses enfans à l'art. de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Sax. Chron.* Fabric. *in Reb. Misnia, & Orig. Sax.* Albin. *Meis. Land. Chron. p.* 205. 268. 271. 272. Peckenstein, *Theatr. Sax. fol.* 149. *& suiv.* Bojemus, *in Vita Alberti III.* Spener, *Sylloge, p.* 338. *& suiv.* Clauder, *Stemma Saxon.* Muller, *Annales Saxon. p.* 21. 30. *& suiv.*

* E R N E S T surnommé *le Pieux*, Duc de Saxe & Chef de la branche de Gotha naquit l'an 1601. Il n'avoit encore que cinq ans quand il perdit son pére Jean Duc de Saxe Weimar. Sa mére Dorothée Marie fille de Joachim Ernest Prince d'Anhalt, prit de grands soins de son éducation. Après s'être perfectionné dans tous les exercices qui conviennent à un Prince de son rang, il entra au service de Gustave Adolphe Roi de Suéde, & se trouva à la prise de Konigshoven, de Schweinfurt, & de Wirtzbourg. En 1632, il eut part à la bataille qui se donna près du Lech, qu'il passa avec son régiment, & obligea l'ennemi à abandonner le bord de la riviére. Il donna aussi des preuves de sa valeur, dans le combat de Lutzen, faisant perdre beaucoup de monde au Général Pappenheim qui s'étoit acharné contre lui. Il remit en ce tems-là les négociations de paix sur le tapis, & fit plusieurs courses dans cette vue, mais inutilement. Après la paix conclue à Prague en 1635, il quita le service, & s'appliqua à mettre son païs en bon état. Après la mort de son frére Albert en 1644, il eut la moitié de la Principauté d'Eisenach; & après celle de Frédéric Guillaume en 1672, il hérita des terres d'Altembourg & de Cobourg, mais il en céda de son bon gré quelque partie à la ligne de Weimar. Ernest étoit un brave Prince, ayant grand soin des Eglises & des écoles. Il s'appliqua aussi à étendre le Luthéranisme. Il obtint du Czar de Moscovie pour les Protestans l'exercice libre de leur Religion. Il entretint commerce de lettres avec le Patriarche d'Alexandrie, & envoya l'an 1663 Jean Michel Wansleben en Egypte, pour aller de là dans l'Abyssinie, afin qu'il lui fit un fidéle rapport de l'état des Chrétiens dans ce païs-là: mais cet Envoyé prit à Rome en s'en retournant l'habit de Religieux chez les Dominicains. Il eut aussi long tems un Abyssin à sa Cour, afin d'entretenir par son moyen commerce de lettres avec l'Empereur d'Abyssinie. La forte envie qu'il avoit de voir fleurir la Religion Luthérienne, le porta à seconder de toute sa force Nicolas Hunnius dans l'établissement d'un certain Collége de Théologie, & dans cette vue il envoya en 1670 le Prince Albert son fils à plusieurs Cours: mais cette affaire n'eut point de suite. Voyez sa femme & ses enfans à l'art. de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Eyring, *Vita Ernesti Pii.* Ludolphe, *Théâtre & Hist. d'Ethiopie*, en Allemand. Muller, *Annal. Sax.* Spener, *Sylloge.* Imhof, *N. P.*

ARCHIDUCS D'AUTRICHE.

* E R N E S T dit *de fer*, à cause de sa force extraordinaire, Archiduc d'Autriche, fils de Léopold surnommé *le Pieux*, ou *le beau Gendarme*, Comte de Tirol, & de Viride ou Viridis fille de Barnabon Duc de Milan, naquit en 1377. Dans sa jeunesse il alla à Bologne en Italie, pour y poursuivre ses études. Après la mort de son frére Guillaume en 1406, il se chargea avec son frére Léopold surnommé *le Gros & le Superbe*, de la tutelle d'Albert son fils. Dans le même tems on fit le partage de la succession, par lequel Albert eut l'Autriche; Léopold, les terres renfermées dans la Souabe, dans l'Alsace & dans la Suisse; Ernest, les Duchez de Stirie, de Carinthie & de Carniole; & Frédéric, le Comté de Tirol. L'année suivante il survint entre Léopold & Ernest de grands démêlez au sujets de la tutelle: mais ils firent ensuite une convention qui à la verité ne fut pas de durée. Car Frédéric de Waldzée fidéle Ministre d'Ernest ayant été traitreusement assassiné, Ernest ne put s'empêcher de concevoir contre son frére Léopold un soupçon qui la même année fut suivi de quelques hostilitez: mais cette brouillerie fut terminée au commencement de l'an 1409. Ensuite les trois fréres Léopold, Frédéric & Ernest avec Albert leur neveu, résolurent de faire entre eux le partage des thrésors amassez pendant plusieurs années par leurs ancêtres, comme ils avoient déja fait celui des terres. En 1410, Ernest & son frére Frédéric eurent un grand différent avec le Duc de Baviére touchant le commerce du sel à Indal: mais il fut provisionnellement assoupi pour un an & demi par Eberard Archevêque de Saltzbourg.* L'année suivante, Ernest alla visiter la Terre-Sainte. Comme pendant son absence, son frére Frédéric fut à l'instance de l'Empereur Sigismond excommunié par le Concile de Constance, & que durant ce tems-là ses terres avoient beaucoup à souffrir & de l'Empereur & de plusieurs autres, Ernest à son retour s'empara du Comte de Tirol, & justifia auprès de l'Empereur cette démarche dont Frédéric ne fut pas content. Mais il s'accommodérent en 1416. Il mourut huit ans après à Gratz en Stirie. *Voyez* ses femmes & ses enfans à l'art. d'AUTRICHE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Roo, *Annal. Austr.* Fugger, *Le Miroir d'honneur.* en Allemand. Cuspinianus, *in Austria.* Valvasor, *Carniole.*

* E R N E S T, Archiduc d'Autriche troisiéme fils de l'Empereur Maximilien II. naquit à Vienne le 15 juin 1553. Dans sa jeunesse, il fut envoyé avec Rodolphe son frére ainé à la Cour d'Espagne, où on lui avoit destiné une des filles de Philippe II. qui changea de sentiment aussi tôt qu'il se vit pére d'un Prince, de sorte qu'Ernest s'en retourna en Allemagne l'an 1571. Sous le régne de l'Empereur Rodolphe son frére, il fut Gouverneur de la Haute & Basse Autriche, & après la mort de l'Archiduc Charles, il le fut aussi de l'Autriche intérieure. Le Roi d'Espagne lui donna, en 1592, le Gouvernement des Païs-Bas où il arriva le dernier de janvier de l'an 1594. Mais il ne travailla guéres ni à faire la paix, ni à poursuivre la guerre, se contentant de se faire voir à Bruxelles avec un train magnifique, par où il contracta beaucoup de dettes, & se rendit méprisable aux Espagnols & à ceux de leur parti. Il fit aussi beaucoup de tort à sa réputation en subornant des assassins pour tuer le Prince Maurice: ce qui pourtant ne lui réussit pas. Il s'offrit pour Médiateur entre le Roi d'Espagne & les Etats; mais il ne put parvenir à son but. Il tenoit une pauvre conduite dans les affaires tant pour la paix que pour la guerre, & n'avoit pas la capacité de remédier au moindre petit desordre. Ainsi le Roi Philippe bien loin de retirer quelque avantage de son gouvernement, n'en reçut que du préjudice. Ce fut sous sa Régence que les Espagnols perdirent la ville de Groningue, mais le défaut d'argent dont on le laissoit manquer en fut en partie la cause. Pendant son séjour dans les Païs-Bas, il fut presque toujours indisposé, & son mal augmenta si fort au mois de février de l'année 1595, qu'il en mourut le 20. Son corps ayant été ouvert après sa mort, on lui trouva une pierre dans les reins, & un ver en vie qui avoit rongé les parties voisines. Il finit sa vie dans la quarante deuxiéme année de son âge. Parmi les fautes qu'il fit au préjudice du Roi d'Espagne, on raconte que lorsque Verdugo étoit occupé au siége de Coeverden, il le fit citer pour comparoître devant lui, & rendre compte des contributions qu'il avoit tirées de la Frise, & des autres deniers qui avoient passé par ses mains. Il est vrai que de tout cet argent il n'en étoit venu que fort peu au profit des Païs-Bas & à l'avancement de la guerre; car Verdugo l'avoit envoyé en Espagne: mais de la même il faut conclurre que c'étoit une grande imprudence à l'Archiduc d'offenser d'une maniére si choquante, un Officier d'un si grand nom, & si aimé des gens de guerre, sur tout dans un tems, où il en avoit le plus de besoin. Il fit encore une plus grande faute, en ôtant le commandement à Verdugo Officier expérimenté, pour le donner au Comte Frédéric qui n'avoit point d'expérience. En 1593, le Roi Philippe proposa à ceux de la Ligue en France d'élire pour Roi l'Archiduc Ernest auquel il donneroit en mariage sa fille Isabelle Claire. Mais cette proposition ne fut pas du goût des François, & ce mariage n'eut pas lieu, quoiqu'il s'en flattât encore dans le tems qu'il prit en main les rênes du gouvernement des Païs-Bas. Peut-être que l'Empereur Rodolphe y formoit des obstacles, parce que ne pouvant se résoudre à épouser cette Princesse il en envioit la possession à un autre. Le chagrin que cela lui donna, & celui de se voir méprisé des Espagnols & de ceux des Païs-Bas, parce qu'il n'étoit bon ni pour la guerre ni pour la paix, contribua extrémement à faire empirer son mal. C'étoit d'ailleurs un Prince paisible, doux, civil & d'un bon cœur, mais en même tems si grave qu'on ne l'a presque jamais vu rire. Si ses vertus n'étoient pas éclattantes, on peut du moins dire qu'il n'avoit point de vices. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thuanus, *Hist. l.* 1. *c.* 109-112. Meteren, *Histoire des Païs-Bas*, en Flamand, *feuillet* 331. *&c.* Sleidan, *partie* 3. *l.* 19. *&* 20.

DUCS DE BAVIE'RE.

* ERNEST fils de Jean Duc de Munich, & de Catherine fille de Meinard Comte de Goritz & Comte Palatin de Carinthie. En 1393, le Duc Jean l'instala aussi bien que son frére Guillaume dans la possession des terres qui leur appartenoient, & après la mort du pére qui arriva quatre ans après, les deux fréres vécurent en bonne intelligence. Il ne demandoit pas mieux que de vivre en repos avec ses cousins, mais Louïs son Cousin germain surnommé *le Barbu* lui causa beaucoup d'embarras. Ce fut par ses intrigues que les Magistrats de Munich le chassérent avec son frére Guillaume de leur ville, dans laquelle ils ne rentrérent que trois ans après par le moyen du peuple qui leur étoit demeuré fidéle. Il commença à régner avec un peu plus de tranquillité, mais cela ne dura pas long tems, parce que Louïs par sa fierté fournit occasion à de nouveaux troubles. Environ l'an 1430, l'Empereur l'envoya en Lithuanie pour mettre à Vitolde sur la tête la couronne de ce païs-là; mais il en fut empêché par les Polonois qui avoient occupé tous les passages. Il fut, au rapport d'Aventin, le premier qui porta le titre de Duc de Baviére par la Grace de Dieu, mais la Chronique de Reigersberg témoigne que dès l'an 1141, le Duc Léopold avoit porté ce titre. On remarque de lui, qu'en 1436, du consentement du Magistrat de Straubingen, il fit prendre la Maîtresse de son fils, nommée Agnès Bernauer, fille d'un Barbier d'Ausbourg, & la fit depuis cela noyer dans le Danube, parce qu'elle parloit avec trop d'insolence. Mais pour lui faire une espéce de réparation, il fit bâtir à sa mémoire une chapelle pour y dire tous les jours la messe. Il mourut le dernier juin de l'an 1437. *Voyez* sa femme & ses enfans dans l'art. de BAVIERE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Andreæ Presbyteri, *Chron. Duc. Bav.* Aventinus, *Annales Bojorum, l.* 7. Aldzreit, *Annales*. Spener, *Sylloge, p.* 271.

* ERNEST, fils d'Albert IV. *Voyez* ERNEST Archevêque de Saltzbourg.

* ERNEST fils d'Albert V. *Voyez* ERNEST Archevêque de Cologne.

MARQUIS DE BRANDEBOURG.

* ERNEST I. Marquis de Brandebourg fils de l'Electeur Joachim Frédéric, & de Catherine fille de Jean Marquis de Custrin, naquit le 13 avril 1583, & fut un jumeau du Prince Joachim. Ayant perdu son pére en 1608, il se tint chez l'Electeur Jean Sigismond son frére, & lorsque son Cousin Frédéric Marquis de Brandebourg mourut en 1611, il fut fait à sa place Commandeur de l'Ordre de S. Jean dans la Marche de Brandebourg, en Saxe, en Poméranie & dans la Principauté de Wenden. Deux ans auparavant, le dernier Duc de Juliers, de Cléves & de Berg étant mort sans héritiers, l'Electeur Jean Sigismond se mit en possession de ce païs-là, & y établit pour Stadhouder son frére Ernest. Il s'y rendit en 1610, & y embrassa la Religion Réformée. Son exemple fut suivi des autres Marquis de Brandebourg & même de l'Electeur Jean Sigismond. Le Comte Palatin de Neubourg, nommé Wolfgang Guillaume, prétendit avoir part à cette succession. Là-dessus l'Archiduc Léopold voulut s'en assurer, mais Ernest fit à Dortmond au nom de son frére un accord avec le Palatin par l'entremise de Maurice Landgrave de Hesse-Cassel, de sorte qu'ils prirent ensemble l'administration de ces trois Etats, & s'opposérent de concert à l'Archiduc Léopold qui fut enfin contraint de se retirer, lorsqu'il vit la ville de Juliers prise par les Hollandois en 1610 sous le commandement du Prince Maurice. Les Commissaires Impériaux qui étoient à Cologne tâchérent d'étouffer toutes ces brouilleries, & avancérent même fort le traitté à Juterbock en 1611; mais ils ne purent venir à bout de leur dessein, à cause du refus du Palatin de Neubourg. Là-dessus l'Electeur de Brandebourg & celui de Saxe firent un accord ensemble. Dans ce tems-là le Roi de France & Ernest travaillérent à un accommodement entre les Magistrats d'Aix & les Bourgeois qui faisoient profession de la Religion Luthérienne. Ernest fit fortifier Mulheim, mais la ville de Cologne obtint de l'Empereur Matthias une défense de continuer cet ouvrage. L'année suivante il alla trouver son frére à Berlin & y mourut le 18 sept. 1613. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Meteren. Schadeus. *Contin. Sleid. partie* 4. *l.* 2. S. 38. Rentsch, *p.* 486, 487. Pfeffinger, *sur l'an* 1613.

* ERNEST II. Marquis de Brandebourg fils de Jean George frére de l'Electeur Jean Sigismond, & par conséquent neveu du précédent, & d'Eve Christine fille de Frédéric Duc de Wirtemberg, naquit à Jagersdorf le cinquiéme janv. 1617. Son pére ayant pris le parti de Frédéric V. Electeur Palatin, il fut obligé de se retirer avec sa mére, & de se refugier chez le Duc de Wirtemberg, où il apprit ce qui convient à un Prince. D'abord il voulut prendre le parti des armes, mais il changea de résolution & fit en 1635 le voyage de France, & l'année d'après celui d'Italie qu'il a lui même couché par écrit en François. Après s'être tenu quelque tems à Genéve & à Ratisbonne, il retourna en France, d'où en 1637 il passa en Angleterre, en Hollande, & en Danemark où il demeura quelque tems à la Cour du Roi Christian IV. En 1638, il fit un troisiéme voyage en France, & traversa la Bourgogne & la Suisse pour retourner dans le Wirtemberg. L'année suivante il alla en Hollande, d'où il se rendit premiérement à Glukstad pour s'y aboucher avec le Roi de Danemark, ensuite à Dantzik, & enfin en 1641, à Konisbergen auprès de l'Electeur George Guillaume, qui mourut la même année. Son Successeur Frédéric Guillaume, lui donna la charge de Stadhouder de la Marche de Brandebourg, de laquelle il s'aquitta avec beaucoup de gloire & de réputation. Il étoit naturellement un peu sujet à la mélancholie, à laquelle d'autres accidens s'étant joints, il mourut en 1642, sans avoir été marié. Il s'étoit engagé à épouser Louïse Charlotte fille aînée de l'Electeur George Guillaume, mais la mort l'empêcha de remplir ses engagemens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ, *Chron. p.* 765. Rentsch, *p.* 919. *& suiv.*

DUCS DE BRUNSWIK-LUNEBOURG.

* ERNEST, Duc de Brunswik-Lunebourg, Seigneur Régent du païs de Gottingen, étoit fils du Duc Albert surnommé *le Gras*, & de Richse fille de Magnus dit le Débonnaire Duc des Hérules & des Vandales. En 1342, il assista son frére Albert Evêque d'Halberstadt contre ses ennemis, & donna de grandes preuves de sa valeur. Après la mort de Magnus arrivée en 1373, Ernest s'empara, en qualité de Tuteur, des villes de Brunswik & de Lunebourg, & les garda pendant huit années. La même année il s'engagea avec le Gouverneur de Magdebourg dans un rude combat où il fut fait prisonnier avec soixante Chevaliers, & les plus riches Bourgeois de Brunswik, mais il fut relâché à la priére de ceux de Magdebourg par l'Archevêque, auquel il paya pour sa rançon 4000 marcs. Il mourut en 1379. *Voyez* sa femme & ses enfans à l'art. de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buntings, *Brunf. Chron.* Spener, *Sylloge*.

* ERNEST de Zell second fils de Henri de Lunebourg & de Marguerite fille d'Ernest Electeur de Saxe, naquit le 26 juin de l'année 1479. L'Electeur Frédéric de Saxe son oncle maternel l'envoya avec son frére Henri Othon, à l'Académie de Wittenberg & les confia tous deux à la conduite de George Spalatin. Après y avoir été quelque tems, & y avoir entendu Martin Luther sur la Théologie, & Henning Gœclen sur la Jurisprudence, il alla en France par ordre de son pére. Mais comme les brouilleries s'augmentoient de plus en plus en Allemagne, il quitta la France, pour venir veiller à l'administration de ses Etats. Aussi tôt après son retour il travailla à y introduire la Religion Luthérienne, & à ériger par tout des Ecoles. Ensuite étant allé en 1530 à la Diéte d'Ausbourg, il refusa d'assister à la procession, où se trouvérent les autres Electeurs, signa la Confession d'Ausbourg, & pour la sureté de ses Etats il entra dans la ligue de Smalcalde. Pour cette raison-là, l'Empereur lui refusa longtems l'investiture. Il rendit à ses Alliez de grands services, contre Henri le Jeune Duc de Brunswik. Longtems auparavant, savoir en 1525, il avoit travaillé à appaiser la revolte des Païsans, & il tâcha dix ans après de faire rentrer dans leur devoir les Anabaptistes de Munster. Deux ans avant cela, il avoit eu quelque démêlé, avec ceux de Lunebourg au sujet du droit de propriété du Monastére de S. Michel, mais il furent terminez par les changemens arrivez dans la Religion. Il nettoya les grands chemins de voleurs. C'étoit un Prince doué de toutes les belles qualitez de l'esprit & du corps. Il aima les Savans, & donna sur tout des marques de sa bienveillance à Urbain Regius qu'il avoit emmené avec lui de la Diéte d'Ausbourg, & qu'il fit son Ministre & Surintendant des Eglises du païs de Lunebourg. Il mourut le onziéme janvier de l'an 1546, qui fut aussi celui de la mort de Luther. Il étoit né à Ultzen, la même année que Mélanchthon, & dans la même maison laquelle devint dans la suite un Collége. *Voyez* sa femme & les enfans à l'art. de Brunswik, à la branche de LUNEBOURG No. XVI. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Melanchthon, *in Oratione in obitum Ernesti*. Pantaleon, *Prosopogr. partie* 3. *p.* 147. Buntings, *Brunf. Chron.*

* ERNEST, Duc de Brunswik Seigneur d'Eimbek & de Grubenhagen, fils de Philippe *l'Ancien* & de Catherine fille d'Ernest Comte de Mansfeld, naquit en 1518, & fut dès ses jeunes ans élevé dans la pratique de toutes les vertus. Après s'être tenu quelque tems chez ses parens les Comtes de Mansfeld, il se rendit à la Cour de Jean Frédéric Electeur de Saxe, & dans le tems qu'il fut à Wittenberg, il alla entendre avec beaucoup d'assiduité les prédications de Luther & des autres Professeurs. Dans la guerre de Religion, il se rangea du parti de l'Electeur de Saxe & se trouva aussi en 1546 à la bataille de Gingen, & l'année suivante à celle de Mulberg, où il fut fait prisonnier avec l'Electeur. Il fut relâché bientôt après, & dès que le Duc Philippe son pére fut mort, il prit les rênes du gouvernement, & fit de bons réglemens. En 1557, il se trouva à la bataille de S. Quentin contre les François, à la tête d'un régiment, mais il y perdit son frére. Il mourut le deuxiéme avril 1567. *Voyez* sa femme & ses enfans à l'art. de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thuanus, *Hist. l.* 2. 4. *&* 41. Buntings, *Brunf. Chron.* 92. Spener, *Sylloge*.

* ERNEST AUGUSTE Duc de Brunswik-Lunebourg, Electeur & Evêque d'Osnabrug, fils du Duc George & d'Anne Eléonor fille de Louïs Landgrave de Hesse-Darmstad, naquit le dixiéme nov. 1629. Après la mort de son pére arrivée en 1641, il se rendit à l'Académie de Magdebourg, où il fut revêtu de la dignité de *Rector Magnificentissimus*. L'année d'après il fit un voyage en Hollande & en Angleterre. En 1646, il alla en France, d'où il passa en Espagne, & après avoir parcouru toute l'Italie & vu les isles de Sicile & de Malthe, il retourna dans son païs. Il y fut fait Coadjuteur de Magdebourg, où il avoit une place de Chanoine dès l'année 1638. Ensuite, il fit avec son frére plusieurs voyages en Italie. Il eut en chemin une fiévre chaude qui à son arrivée à Vienne en 1657, fit desespérer de sa vie. Cependant il en réchappa, & dès qu'il fut rétabli, il retourna en son païs. Après la mort du Cardinal François Guillaume, de Wartemberg, il fut en vertu de la paix de Munster, fait Evêque d'Osnabrug. Il choisit Iborg pour en faire le lieu de sa résidence. Il travailla de toutes ses forces à assoupir les differens survenus après la mort du Duc Christian Louïs, entre les Ducs George Guillaume, & Jean Frédéric. En 1665, il vint à bout de faire la paix entre l'Angleterre & les Etats Généraux des Provinces-Unies, & fit avec les derniers à Nieubourg une alliance défensive. Mais comme l'irruption des François dans les Païs-Bas Espagnols fit naître de nouveaux troubles, il fit alliance avec le Danemark, le Brandebourg & la Hollande pour conserver la tranquillité publique. Pour donner à la République de Venise des preuves de la reconnoissance qu'il avoit des honnêtetez qu'il en avoit reçues, il lui envoya pour le secours de Candie un corps de troupes choisies sous le commandement de Josias Comte de Waldek,

dek, qui étoit encore au ſervice des Vénitiens lorſque la ville de Candie ſe rendit en 1669. En 1671, il fit de nouveau un voyage en Italie. A ſon retour il affranchit ſes Sujets des paſſages & des marches que la guerre de la France contre la Hollande pouvoit cauſer. Et comme les Ennemis venoient en grande quantité dans le Palatinat, il fit une alliance avec l'Empereur, l'Eſpagne & les Etats Généraux. En 1675, il aſſiégea & prit la ville de Tréves après avoir entiérement défait le ſecours commandé par le Maréchal de Créqui. L'année d'après il marcha contre Maſtricht, & en 1677 contre Charleroi. En 1678, il ſe trouva à la bataille de S. Denys. En 1679, il ſurvint un nouveau différent entre le Danemark & la ville de Hambourg, mais il trouva le moyen de le terminer heureuſement par le Traité de Pinenberg. Son frére Jean Frédéric étant mort la même année à Ausbourg, il reçut l'hommage de la Principauté de Calemberg & fit ſa réſidence à Hanovre. En 1683, il envoya en Hongrie 3600 hommes qui contribuérent beaucoup à la priſe de Newhauſel, & à la victoire remportée près de Gran ſur les Turcs. Dans les années ſuivantes il envoya de nouveaux ſecours aux Vénitiens, & mit fin aux troubles ſurvenus avec la ville de Hambourg. En 1688, les François ayant fait une irruption en Souabe & en Franconie, il mena en perſonne un corps de 8000 hommes ſur le Rhin, & fit en 1689 rétablir le Duc de Holſtein-Gottorp par le Traitté d'Altena. Il forma alors le deſſein de venir en Brabant au ſecours de l'Eſpagne avec un corps de 8000 hommes, mais l'irruption des François dans la Souabe, l'obligea à joindre ſon armée à celle des A..iez devant Mayence, & hâta par ſa préſence la reddition de cette place ; après quoi il retourna dans les Païs Bas Eſpagnols. En 1692 il envoya à l'Empereur un corps de 5000 hommes pour ſervir contre les Turcs, & en même tems, ſelon les conditions du Traitté fait avec l'Angleterre & la Hollande, 8000 hommes dans les Païs-Bas Eſpagnols. Tant de ſervices ſignalez lui firent obtenir la même annee la dignité d'Electeur. Environ dans le même tems il entra dans la grande alliance conclue entre l'Empereur & les Etats Généraux en 1689. Il envoya en 1696 dans les Païs-Bas 4000 hommes, & en 1697 6000, outre ceux dont on a parlé. Il envoya la même année au Congrès de Ryswik un Ambaſſadeur qui contribua beaucoup à la concluſion de la paix. Il mourut peu de tems après, le 23 janv. 1698. *Voyez* ſa femme & ſes enfans à l'art. de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Perſonalia Churfurſt. Erneſti Auguſti.* Meyer, *Calendrier d'Erneſt Auguſte*, en Allemand.

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

* ERNEST Landgrave de Heſſe-Caſſel, & le premier de la branche de Rheinfelde, fils de Maurice, & de Julienne Comteſſe de Naſſau-Dillembourg, naquit le huitiéme déc. 1623. En 1648, ſervant dans l'armee de Heſſe, il fut fait priſonnier près de Geſeke par Lamboy un des Généraux de l'Empereur, & eut par là occaſion de converſer avec les Jéſuites. Comme ils lui faiſoient toute ſorte de difficultez ſur la Religion, il prit le parti d'ouvrir à Rheinfelde en 1651, une Conférence, à laquelle furent invitez pour le parti Catholique entre autres le fameux Pére Valérien Capucin, & pour le parti Proteſtant Pierre Haberkorn & Balthazar Meiſner, La conférence étant terminée, il embraſſa ouvertement avec ſon épouſe Marie Eléonor fille de Philippe Reinhard Comte de Solms, la Religion Romaine à Cologne. Il donna les raiſons de ſon changement dans un Ecrit dédié au Baron de Boineburg, & refuté enſuite par Dorſcheus & d'autres. En 1666, il publia un Ouvrage avec le titre de *Catholicus Diſcretus*, contenant des penſées & des réflexions libres & modérées ſur l'état préſent des affaires de Religion dans le monde. Il y fait voir qu'il n'eſt pas fort éloigné des ſentimens de ceux qui ne reconnoiſſent que la Religion naturelle, de ſorte que ſon livre ne lui fit pas beaucoup d'honneur chez les Catholiques Romains mêmes. André Kuhn oppoſa à ce livre ſon *Diſcretus Catholicus Autocatacritus*, & d'autres y firent auſſi des réponſes. En 1658, il ſuccéda à ſon frére Herman, & fit plusieurs voyages en Italie. En 1672, il fut propoſé pour être Général de l'armée que l'on devoit lever pour la ſureté de l'Empire, mais il ne voulut pas accepter cet emploi. Après la mort de ſa femme, arrivée en 1689, il épouſa de la main gauche la fille d'un Officier ſubalterne, laquelle fut appellée Madame Erneſtine. Il mourut à Cologne le 12 mai de l'an 1693. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brouweri, *Annal. Trevir. l.* 26. *Acta Georgii Calixti & Erneſti Landgr. edita per* Frid. Ulr. Calixtum. Spener, *Sylloge.* Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 7. Caroli, *in Memor. Eccleſ. ſeculi* XVII. *l.* 6. *c.* 12. & 16. Arnold, *Hiſt. de l'Egliſe &c. partie* 2. *l.* 17. *c.* 3. S. 9.

MARQUIS DE BADE.

*ERNEST, Marquis de Bade, & le premier de la branche de Dourlac, fils du Marquis Chriſtophle & d'Ottilie fille de Philippe *le Jeune*, Comte de Catzenellebogen, naquit le ſeptiéme oct. 1482. En 1536, il fit avec ſon Couſin un traitté par lequel aucun des deux ne pouvoit aliéner les terres du Marquiſat, ni faire aucun deshonneur à la famille par un mariage inégal. Il étoit fort eſtimé de l'Empereur Maximilien I. auquel il envoya un Ambaſſadeur en 1510, dans le tems qu'il épouſa Elizabeth fille de Frédéric Marquis de Brandebourg-Anſpach. Il mourut le ſixiéme février de l'an 1553. *Voyez* ſes femmes & ſes enfans à l'art. de BADE-DOURLAC. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Baſelius, *in addit. ad Chron. Naucler.* Pantaleon, *Proſopogr. partie* 3. Spener, *Sylloge.* Schurtzfleiſch, *Diſſert. de Reb. Badenſ.*

* ERNEST FRÉDÉRIC, Marquis de Bade-Dourlac, fils de Charles II. & d'Anne fille de Robert Comte Palatin du Rhin, naquit le 17 oct. 1560. Dans le partage de la ſucceſſion il eut Hochberg & la Seigneurie de Rothelin. Son frére Jaques qui peu de tems avant ce partage avoit embraſſé la Religion Romaine, étant venu à mourir, Erneſt en qualité de Tuteur ſe chargea de l'adminiſtration. Le Prince Erneſt Jaques ſon pupille, né après la mort de ſon pére, étant mort le 21 mai 1591, il lui ſuccéda, & abolit la Religion Romaine que ſon frére Jaques avoit introduite dans ſes Etats. Il s'appliqua fort à faire du bien à ſon païs, & fonda une Ecole illuſtre à Dourlac, avec un certain fonds pour y entretenir dix Etudians. Il orna auſſi le lieu de ſa réſidence de pluſieurs beaux bâtimens. Il auroit embraſſé la Religion Réformée, s'il eût vécu plus longtems. Il épouſa Anne fille d'Edlard Comte d'Ooſt-Friſe & Veuve de Louïs Electeur Palatin, mais il n'en eut point d'enfans. Il mourut le 14 avril 1604. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thuanus, *Hiſt. l.* 99. 104. & 109. Lundorpius, *Continuat. Sleidani, tome* 2. *p.* 618. 875. 964. Chytræus, *in Saxon. l.* 29. Spener, *Sylloge.* Schurtzfleiſch, *in Reb. Badenſ.*

PRINCES D'ANHALT.

*ERNEST fils de George I. fut, en 1496, reçu avec ſes deux fréres George & Ludolphe dans la Confrairie de St. Antoine. C'étoit un brave Prince qui maintenoit fort bien ſon païs. Il mit en 1506 la premiere pierre à l'Egliſe Luthérienne de Deſſau, à laquelle ſon frére Rodolphe, un des Généraux des troupes Impériales, contribua une grande partie, priſe du butin qu'il avoit fait ſur les Vénitiens. En 1511, il rendit à Joachim fils de Jean Electeur de Brandebourg les villes de Cotbus & de Peitz que ſon pére avoit engagées après avoir reçu l'argent qu'il avoit avancé ſur cette hypothéque. Il mourut le 15 juin de l'an 1516. Il avoit épouſé Marguerite Princeſſe très renommée par ſa piété & par ſes vertus, fille de Henri Duc de Munſterberg en Siléſie. Il en eut trois fils, ſavoir *Jean*, *George* & *Joachim* qui ont tous trois fort avancé la Réformation de Luther. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brotuff, *Anhalt. Chron. l.* 6. *c.* 15. Sagittarius, *in Hiſt. Princip. Anhalt. c.* 27. Spener, *Sylloge.*

* ERNEST fils de Chriſtian *l'Ancien* & d'Anne fille d'Arnould Comte de Benthem & de Teckelembourg, naquit le 19 mai 1608, à Amberg dont ſon pére étoit Stadhouder pour l'Electeur Palatin. En 1618, on l'envoya à Brieg en Siléſie, où il fut élevé avec le fils de Jean Chriſtian Duc de Lignitz & de Brieg. Mais comme en 1621, après la bataille de Prague, les affaires de l'Electeur Palatin allérent en décadence, Erneſt fut rappellé à Stade par ſon pére, qui l'emmena en Suéde, où il ſe fit connoître à Guſtave Adolphe. De là il vint en Holſtein, alla en 1622 dans les Païs-Bas, & ſe jetta dans la ville de Berg-op-Zoom dans le tems qu'elle étoit aſſiégée par le Général Eſpagnol Spinola. En 1623, il alla avec ſon frére aîné Chriſtian en Danemark, & la même année encore en Italie, où il fit d'abord quelque ſéjour à Padoue, enſuite à Florence : après quoi il viſita les principales villes & Cours d'Italie. En 1625, étant de retour, il fut de la part de toute la maiſon d'Anhalt envoyé en Ambaſſade vers l'Electeur de Saxe, en 1627 à l'Empereur Ferdinand II, & trois fois au Général Walſtein, qui eut tant de ſatisfaction de toutes ſes démarches que lorſqu'en 1628 il vint le joindre au ſiége de Stralzund, il lui offrit un Régiment de Cavalerie. Erneſt l'accepta, & marcha à ſa tête vers l'Italie pour aller contre le Duc de Mantoue. Mais ayant à ſon retour remarqué que l'on devoit prendre les armes contre les Proteſtans, il quita le ſervice de l'Empereur pour entrer dans celui de Jean George Electeur de Saxe. En 1632, il fut envoyé avec ſon Régiment de Cavalerie au ſecours de Guſtave Adolphe à l'armée proche de Nuremberg où il tomba dans une dangereuſe maladie dont il fut bientôt aprés rétabli. Enſuite il alla avec le Roi de Suéde en Saxe, & ſe trouva à la fameuſe bataille de Lutzen où ayant été mortellement bleſſé, il ſe fit porter à Naumbourg où il mourut le 3 déc. 1632 dans la 24 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Hiſt. Anhalt.*

AUTRES PRINCES ET COMTES DU NOM D'ERNEST.

* ERNEST, Prince du S. Empire Romain Comte de Holſtein-Schawembourg, naquit le 24 ſept. de l'année 1569. Il étoit fils d'Othon Comte de Holſtein-Schawembourg & d'Elizabeth Urſule fille du Duc Erneſt de Brunswik-Lunebourg. Dans ſa jeuneſſe on l'envoya à Helmſtad où il fit ſes premiéres études. Enſuite il fit un voyage en France, & deux en Italie, & ſe perfectionna dans les Sciences qui lui convenoient. Après cela il demeura quelque tems à la Cour de Heſſe, parce qu'étant le plus jeune de ſes fréres, & que ſon ſecond frére exerçoit la régence, il n'avoit pas beaucoup à dépenſer. Mais quand il épouſa Hédwige la fille du Landgrave de Heſſe-Caſſel, il eut ſelon l'accord fait à Minden en 1595, les quatre Bailliages de Saxenhagen, de Hagembourg de Bokloh & de Meſmerode, & par conſéquent tout le bas Comté de Schawembourg. Mais ce ne fut que pour quinze ans. Il fit ſa réſidence à Saxenhagen. Ses quatre fréres *Herman*, *Adolphe*, *Antoine* & *Othon* étant morts ſans enfans, il aquit la poſſeſſion de tout le Comté avec le Comté de Pinneberg en Holſtein, qui en dépendoit ; & comme il étoit bon économe, il augmenta conſidérablement ſes richeſſes & par conſéquent ſon pouvoir & ſon crédit. Il s'aquitta d'une maniére louable de l'adminiſtration de ſes Etats, & choiſit d habiles gens pour ſes Miniſtres, parmi leſquels ſe trouvoient Everard de Weyhe, Melchior Goldaſt de Haymensfeld, &c. Il fit faire de beaux bâtimens à Stathagen, à Buckebourg & à Pinneberg. En 1610, il convertit le Cloître des Franciſcains en une Ecole Illuſtre, qui devint en peu de tems fort célébre, de ſorte qu'Erneſt réſolut de la changer en Académie, & il en obtint en 1619 le privilége de l'Electeur Palatin qui étoit alors Vicaire de l'Empire, confirmé l'année d'après par l'Empereur Ferdinand II. Il tranſporta la nouvelle Académie de Stathagen à Rintelen, & la dédicace en fut faite le 17 juillet 1621. En 1619, il obtint pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, de l'Empereur Ferdinand II, le titre de Prince, & ſe fit nommer Prince de Holſtein-Schawembourg. Mais le Roi de Danemark ne voulut pas ſouffrir qu'il portât ce titre, & s'en plaignit à l'Empereur, alléguant pour raiſon que dans le tems que Chriſtian I. Roi

Roi de Danemark, de la maison d'Oldenbourg, aquit par la mort des Comtes de Holstein de la ligne de Schawembourg, la possession du Holstein, les Comtes de Schawembourg s'étoient desistez de toutes prétentions sur ce Duché, & ne tinrent qu'en fief, des Rois de Danemark comme Ducs de Holstein, ce qu'ils possédoient dans le Comté de Pinneberg. L'Empereur demeura dans les intérets d'Ernest ; & le Roi de Danemark, voyant que l'Empereur n'étoit pas en en état d'assister son Compétiteur, se jetta dans le Comté de Schawembourg, & contraignit Ernest à passer un accord par lequel il s'obligeoit de lui payer 50000 écus, & de renoncer au titre de Prince ou Duc de Holstein, se contentant de celui de Prince du S. Empire Romain, Comte de Holstein-Schawembourg. Le titre de Prince s'éteignit avec sa vie, puisqu'il n'eut point d'enfans de sa femme. Il mourut le 18 janvier 1622, & eut pour successeur son Neveu Juste Herman. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lotichii, *Rer. German. tome* 1. *l.* 12. *c.* 4. Winckelman, *Hessis. Chron. partie* 4. *c.* 7. Lundorpii, *Acta publica, tome* 2. *l.* 6. *c.* 28. Meteren, *Hist. des Païs-Bas. Théatre de l'Europe, tome* 1. *sur l'an* 1619. *p.* 504. Lucæ *Graven-saal, p.* 540. *& suiv.* Spangenberg, *Théatre, l.* 5. *c.* 53. *p.* 289. *& suiv.* Luning, *Archives de l'Empire, part. spec. contin. de Holstein, p.* 58. 61.

* E R N E S T, Comte de Mansfeld Marquis de Castelnuovo & de Boutillére, fils naturel de Pierre Ernest Comte de Mansfeld, Gouverneur de Lutselbourg, & légitimé par l'Empereur Rodolphe II. naquit en 1585, fut élevé dans sa jeunesse à la Cour d'Ernest Archiduc d'Autriche Gouverneur des Païs-Bas, & envoyé fort jeune en Hongrie pour apprendre le métier de la guerre sous Charles Comte de Mansfeld son frére. Il servit ensuite l'Empereur & le Roi d'Espagne dans les guerres de Hongrie & des Païs-Bas : mais il eut dans ce service quelque mécontentement, soit parce qu'on lui avoit rabbattu de ses gages, soit parce qu'on ne songeoit point à l'avancer. Ainsi il se retira du service d'Espagne, & conserva toûjours dans le cœur une grande haine contre les Espagnols. En 1609, il prit service sous l'Archiduc Léopold, mais il entra après dans l'union, & servit ensuite Charles Emanuel Duc de Savoye contre l'Espagne, & le Duc pour le recompenser de ses services le fit Marquis de Castelnuovo. Après la paix, il alla en Allemagne avec deux mille hommes, pour rendre service à Frédéric Electeur Palatin qui l'envoya l'an 1618 en Bohéme au secours de ceux qui dans ce Royaume s'étoient soulevez contre la maison d'Autriche. Les Bohémiens lui donnérent à Prague la charge de Grand Maître de l'Artillerie, & de Général d'Infanterie. Il prit ensuite la ville de Pilsen, & fut mis à cause de cela au ban de l'Empire en 1619 par l'Empereur Matthias : mais les Bohémiens le reçurent au nombre des Princes du païs. Il avoit reçu auparavant quelque échec près de Rotelitz dans une rencontre avec le Général Bucquoy, mais il fut bien peu de tems après prendre sa revenche. Cette même année les Bohémiens voulurent se donner un Roi, & Ernest comme Membre des Etats de Bohéme donna sa voix au Duc de Savoye, qui, à ce qu'il l'assuroit, devoit embrasser la Religion Protestante, comme il l'avoit fait lui même, quoiqu'il eût été élevé dans la Religion Romaine. Environ dans le même tems les Bohémiens lui donnérent le Cloître de Codischau, & deux petites villes avec quelques villages qui lui rapportoient un grand revenu. Cependant l'Electeur Palatin fut élu Roi de Bohéme, mais il perdit bientôt après ce Royaume par la perte de la bataille de Prague qui se donna en 1620, & où Ernest ne se trouva pas. Après cela il défendit longtems les villes de Pilsen & de Thabor, & le Roi Frédéric le nomma pour son Général en Bohéme : mais l'Empereur Ferdinand mit sa tête à prix, promettant une grosse somme d'argent à quiconque pourroit le lui livrer mort ou vif. Pilsen se rendit en 1621, à l'Empereur, & Ernest n'étant pas en état de tenir tête au Général Tilly, se retira avec son armée dans le Haut Palatinat, & battit sur les frontiéres quelques troupes de Tilly & de Wirtzbourg. Tilly marcha avec les troupes impériales & Bavaroises vers le Haut Palatinat : mais Ernest se retira dans le Bas Palatinat & dans l'Evêché de Spire. En 1622, il ravagea l'Alsace, assiégea sans succès la ville d'Elzas-Zabern, & fut mis au ban de l'Empire pour la seconde fois par l'Empereur Ferdinand II. Cela ne l'empêcha pas de rentrer dans l'Evêché de Spire, & après que le Roi Frédéric eut joint son armée à la sienne, ils battirent les Bavarois près de Mingelsheim, prirent Ladenburg d'assaut, & secoururent Haguenau. Ces heureux succès reveillérent le courage de ses troupes qui étoient mal payées, & les animérent à le suivre promptement & de bon cœur. Là-dessus il tomba sur Louïs Landgrave de Hesse-Darmstad qui tenoit le parti de l'Empereur, & le fit prisonnier avec Jean son fils : mais ils furent relâchez à certaines conditions. Ensuite il joignit son armée avec celle de Christian Duc de Brunswik & Evêque d'Halberstadt, traversa l'Alsace, la Lorraine & le Hainaut pour entrer dans le Brabant, parcequ'il voyoit que les affaires de l'Union allóient mal, & que d'ailleurs il ne trouvoit aucun accès auprès de l'Empereur à qui il avoit inutilement offert ses services, après l'avoir auparavant prié de revoquer son ban. Sa marche dans les Païs-Bas se fit dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, & s'exécuta par conséquent avec assez de facilité, mais elle fut fort préjudiciable aux lieux qui se trouvérent sur son passage, parce que ses soldats ne vivoient que du butin & du pillage qu'ils faisoient. Le Duc de Bouillon se servit de l'occasion, & voulut persuader à Ernest, & à Christian de marcher au secours des Huguenots. L'approche de ces deux Généraux ne donna pas peu d'inquiétude au Roi de France. Le Duc de Nevers tâcha de les faire entrer au service du Roi : mais Ernest prit le parti de se rendre directement dans les Païs-Bas. Il trouva contre son attente le Général Espagnol Gonsalve de Cordoue rangé en bataille derriére une hauteur près de Fleurus pour lui couper le passage. Les soldats de Mansfeld n'avoient pas en six semaines de tems passé la nuit à couvert, & n'ayant point vû de pain depuis une quinzaine de jours, ils avoient été contraints de se nourrir de fruits, de sorte qu'ils étoient tous fatiguez, & la plupart malades. Cependant Ernest hazarda le combat, & défit entiérement les Espagnols qui perdirent leur canon & leurs équipages, & qui parce qu'on ne s'acharna pas à les poursuivre, s'attribuérent la victoire. Mais comme les troupes du Comte de Mansfeld manquoient de vivres, il se hâta de gagner les Païs-Bas Unis : mais il pérdit en chemin bien du monde. Il arriva tout à propos pour se trouver à la levée du siége de Berg-op-zoom assiégée par le Général Espagnol Spinola. Il assista aussi avec le Prince d'Orange à l'infructueuse tentative sur Anvers. Dans la même année, après avoir couru grand risque de se noyer, il arriva en Allemagne où il prit chemin faisant Dorsten & d'autres places de Westphalie, & entra dans le Comté d'Oost-Frise. Pendant ce tems-là Christian Duc de Brunswik fut battu par le Général Tilly, & son armée, dont une partie prit service chez les Hollandois, fut entiérement dissipée. Mais comme ces gens-là étoient accoutumez au pillage, on leur donna bien tôt leur congé. Herman Othon Comte de Sirum, mena ceux qui voulurent continuer de servir, en Oost-Frise vers le Comte de Mansfeld qui leur permit toute sorte d'insolences. Le Général Tilly voulut dans la suite l'aller attaquer, mais il le trouva si bien retranché près de Stukhauzen, qu'il ne put en approcher. Outre cela le Comte de Mansfeld avoit reçu un secours de quelques mille François. Mais comme on n'avoit pas en main l'argent pour les payer, il survint un grand desordre dans cette armée. Les Habitans de l'Oost-Frise perdirent enfin patience, & après avoir en vain demandé à l'amiable qu'on les délivrât de ces fâcheux hôtes, ils vouloient prendre les armes ; mais les Etats Généraux portérent par leur entremise Ernest à quitter le païs moyennant une somme de trois cens mille francs, & de congédier ses troupes. Il le fit, mais il garda encore quelques gens, qui à la fin se dèbandérent. Après cela il se retira en France où l'on craignoit de plus en plus la puissance de la maison d'Autriche, & pria le Roi de vouloir soutenir l'Electeur Palatin. Cela lui ayant en quelque maniére été promis, il passa en Angleterre où on lui fit une fort bonne réception accompagnée de riches présens & de la charge de Général dans cette guerre. Là-dessus il fit ses préparatifs & passa en Hollande avec quelques troupes Angloises, qu'il remit au Prince d'Orange pour s'en servir dans l'entreprise formée de faire lever le siege de Breda. La seconde fois qu'il passa en Angleterre, il fit naufrage & courut grand risque de perdre la vie. Il se sauva pourtant, mais avec perte de presque tout son équipage. En 1625, il retourna en Allemagne, ravagea l'Archevêché de Cologne, se tint cependant quelque tems entre Hambourg & Lubek, & prit son chemin vers la Basse Saxe, où il se joignit au Roi de Danemark. En 1626, il tâcha de se rendre maître du Fort qui est dans le voisinage de Dessau, mais il fut repoussé avec grande perte par le Général Walstein. Il fut plus heureux dans la Marche de Brandebourg, & il résolut de faire une diversion en Silésie & en Moravie, & même en Hongrie. Il y fut principalement porté par Bethlem Gabor Prince de Transsylvanie qui se mettoit en état de se défendre contre l'Empereur. Ernest reçut du Roi d'Angleterre un renfort de 3000 Ecossois, & du Roi de Danemark un de deux mille : à quoi se joignit un grand nombre de ceux qui avoient été chassez des Païs Héréditaires de l'Empereur, de sorte qu'il se mit en marche avec de considérables forces pour entrer dans la Silésie, & pousser jusqu'en Moravie. Cette expédition fut tres funeste à ces païs-là, parce que ses troupes ne recevant point de solde ne subsistoient que de ce qu'elles pilloient. Les Impériaux sous la conduite du Général Walstein se mirent à ses trousses : mais il sut si bien prendre ses mesures, qu'il gagna Jablonka par où l'on passe de Moravie en Hongrie par les montagnes, dans le tems que les Impériaux croyoient le tenir enfermé. On lui envoya ensuite de Hongrie 4000 chevaux à sa rencontre, & Jean Ernest Duc de Saxe-Weimar vint aussi le joindre avec une armée de 12000 hommes. Mais Ernest s'appercevant que le Prince de Transsylvanie étoit en traitté avec l'Empereur, il donna son artillerie à ce Prince, & ses troupes au Duc Jean Ernest & au Général Carpezan, dans le dessein de se rendre à Venise par la Turquie, & de s'abandonner ensuite à la fortune. Mais étant venu à Uracovitz petite ville de la Bosnie, il fut surpris d'une maladie qui le coucha dans le tombeau le 20 nov. 1626. Son corps fut porté & enterré à Spalatro dans la Dalmatie. Les exploits de cet Ernest de Mansfeld ont causé de l'étonnement à tout le monde, puis qu'après avoir été souvent battu, il avoit toujours des ressources imprévues. On dit qu'il est le premier qui ait introduit l'usage des Dragons dans la guerre. *Voyez* encore d'autres particularitez de sa Vie à l'art. de MANSFELD (Pierre de.) * *Gr. Dict. Univ. Holl. Acta Mansfeldica.* Puffendorf, *Rer. Suecic. l.* 1. *c.* 48. *p.* 18. Ludolphe *Théatre, sur l'an* 1626. *p.* 314. *& suiv.* Meteren, *Hist. des Païs-Bas.* Schadeus, *in contin. Sleidani, partie* 4. *l.* 8. Le Vassor, *Hist. du régne de Louis* XIII. *tome* 4. *l.* 19. *Théatre de l'Europe, tome* 1. *sur l'an* 1618.

* E R N E S T C A S I M I R, Comte de Nassau, Catzenellebogen, Vianden, & Dietz, naquit à Dillenburg le 22 déc. 1573. Il étoit fils de Jean surnommé *le Vieux*, Comte de Nassau, & d'Elizabeth fille du Landgrave George de Lichtenberg. Il fit ses premiéres études à Siegen, les continua dans l'Ecole Illustre de Herborn, & les acheva dans l'Académie de Bâle. De là il alla à Genéve, & ensuite en France, & vint enfin auprès de son frére âiné le Comte Guillaume Louïs à Groningue. Il résolut de servir sous lui contre les Espagnols, mais il eut tout d'abord le malheur d'être fait prisonnier dans une bataille par les Espagnols en 1595 avec son frére le Comte Philippe, & Ernest Comte de Solms, & mené à Rhinberg où les deux autres Comtes moururent. Pour lui, il fut rélâché moyennant une rançon de dix mille florins. Ensuite il fut fait Capitaine d'Infanterie au service des Etats Généraux & il se trouva à Hulst avec sa Compagnie, lorsque les Espagnols en firent le siége. En 1597, il eut part aux siéges & à la prise des villes de Rhinberg & de Lingen sous le commandement du Comte Maurice de Nassau, & en 1598 il accompagna en France la veuve de Guillaume Prince d'Orange, dont la fille Charlotte Brabantine fut mariée à Claude de la Tremoille. Après son retour dans les Païs-Bas, il fit la campagne avec le Comte Maurice contre l'Amirante de Castille. En 1600, après avoir aidé à prendre le Fort St. André, il fut envoyé en

Flan-

Flandre avec le Prince Maurice, prit chemin faiſant un château & un Fort, & commanda l'avant-garde en Flandre. Dans un combat avec les troupes de l'Archiduc Albert, il reçut quelque échec, mais le lendemain il eut occaſion de s'en venger dans une bataille qui ſe donna entre les deux armées, & où la victoire fut de ſon côté. Dans les années ſuivantes il ſe trouva à la priſe de pluſieurs villes, & en 1605 à la bataille contre le Général Eſpagnol Trivulce. Il fut fait la même année Gouverneur de Rhinberg. En 1606, il aſſiégea & prit la ville de Lochem. Après la mort de ſon pére qui arriva cette année, il eut pour ſon partage le Comté de Dietz. Enſuite, du conſentement des Etats, il ſe rendit auprès de Henri Jules Duc de Brunſwik, pour l'aider de ſes ſervices dans le ſiége de Brunſwik. Ce fut alors qu'il ſe maria avec la fille de ce Duc nommée Hédwige. Dans la même année il fut gratifié par les Etats Généraux de l'emploi de Général de leur armée, de la charge de Gouverneur de Gueldre & du Comté de Zutphen, & en 1610 de celle de Gouverneur de la Province d'Utrecht. En 1612, il alla au nom des Etats recevoir Frédéric V. Electeur Palatin qui alloit en Angleterre pour y épouſer une Princeſſe Angloiſe, & le conduiſit à la Haye. Dans la ſuite ſon beaufrére Frédéric Ulrich Duc de Brunſwik-Lunebourg ayant en 1615 aſſiégé la ville de Brunſwik, donna à Erneſt Caſimir le commandement de ſon armée, mais les Etats Generaux refuſérent de le laiſſer aller, parce qu'ils avoient des égards pour la ville de Brunſwik. Son frére le Comte Guillaume Louïs de Naſſau étant mort en 1620, il fut fait à ſa place Stadhouder de Friſe. Depuis que la tréve de douze ans fut expirée en 1621, Erneſt Caſimir aquit beaucoup de gloire dans toutes les occaſions qui ſe préſentérent pour le ſervice de l'Etat. En 1622, il aida à prendre Berg-op-zoom & enleva Steenwyk aux Eſpagnols. En 1623, il pourvut à la ſûreté de Brémen contre les entrepriſes du Géneral Tilly, & le Prince Maurice le déclara pour ſon héritier & ſon ſucceſſeur à la Principauté d'Orange, en cas que ſon frére le Prince Frédéric Henri ne laiſſât point d'héritiers. En 1626, il fit la conquête d'Oldenzeel, & appaiſa le tumulte ſurvenu à Leeuwarden. Il ſe trouva en 1628 à la priſe de Grol, & commanda en 1629 une armée à part contre Henri Comte de Berg qui avoit fait une irruption dans le Velau avec un corps de troupes Impériales & Eſpagnoles, & il l'obligea à ſe retirer. Il eut auſſi dans cette même année part au ſiége & à la conquête de la ville de Bois-le-duc. En 1632, il marcha contre Venlo avec le Prince Frédéric Guillaume qui avant la reddition de la place l'envoya contre Ruremonde, mais le ſecond jour du ſiége, comme il deſcendoit de cheval pour entrer dans la trenchée, il fut bleſſé à la tête d'un coup de mouſquet, dont il mourut environ trois heures après au grand regret de l'Etat, du Prince Frédéric Henri, & ſur tout de la Province de Friſe dont il étoit Stadhouder. Ce malheur arriva le 2 juin. On embauma ſon corps qui fut porté à Leeuwarden. L'on garde encore par rareté dans le Palais du Prince le chapeau au travers duquel il reçut le coup. *Voyez* ſa femme & ſes enfans à l'art. de Naſſau Dillembourg qui a pris le nom de Dietz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Haræus, *Annal. Ducum Brabantiæ, tome* 3. Van Reyd, de Groot & Van den Sande, *Hiſt. des Païs-Bas.* Bizot, *Hiſt. Metallique de Hollande, p.* 176.

* ERNESTI (Jérôme) d'Erffurt, fut d'abord Profeſſeur en langues Orientales à Konigsberg, & enſuite Miniſtre à Bartenſteins. Il mourut le 8 avril 1657. On a de lui, *Compendioſa Grammatica Hebrææ Introductio.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ERNESTI (Jean Chriſtophle) Théologien Luthérien né le onziéme janv. 1662, fut d'abord Miniſtre à Plaue près d'Arnſtadt, enſuite au grand & petit Bruchteren, & enfin à Tenſtadt, & Docteur en Théologie à Wittenberg. Il mourut le onziéme août 1722. On a de lui, *Diſputationes de Bibliis Polyglottis; De antiquo excommunicandi ritu, De Euſeb. Pamphil. De Dialogis Doctor. Vet. Eccleſiæ; De abſoluto reprobationis Decreto*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ERNESTIUS, (Henri) étoit de Helmſtadt. Il publia en 1641, *Catalogus Bibliothecæ Medicææ*, deux livres de diverſes leçons; *Sophus Æſopius* en 1665; *Valerius Proleus, de Siglis*; une Diſſertation de la vraye Philoſophie, &c. * Bartholin, *in Danis, page* 53.

ÉRO. *Voyez* HÉRO.

ÉROGE, ancienne ville de Judée, au midi, non loin de la ville de Jéruſalem auprès d'une montagne fort élevée. Ozias Roi de Juda, ayant eu la préſomption d'entrer dans le Sanctuaire du temple, pour y offrir à Dieu de l'encens, ce qui n'étoit permis qu'aux Prêtres, il ſe fit un ſi grand tremblement de terre, que la voûte du temple s'entr'ouvrit. En même tems cette montagne fut ſéparée en deux avec tant de violence, qu'une partie roula quatre ſtades, & s'alla arrêter contre une autre montagne à l'orient, après avoir renverſé les jardins du Roi par ſa chûte, & bouché les grands chemins. Ce Roi en punition de ſa témérité, fut frappé de la foudre, & ſon front devint tout couvert de lépre. Il fut auſſi-tôt chaſſé du temple & de la ville, hors de laquelle il paſſa le reſte de ſes jours, avec cette marque d'infamie. Les Prophétes Amos & Zacharie ont parlé de ce tremblement de terre. * Jean Euſébe Nieremberg, *Hiſt. de Mirac. Naturæ.* Joſéphe, *Antiqq. Judaiq. l.* 9. *ch.* 11.

ÉROMANCE, (*Æromantia*) Science qui enſeigne l'art de connoître les choſes à venir par l'air, & l'une des ſix eſpéces que les Mages des Perſes trouvérent pour deviner.

ÉROPE, (*Æropus*) ou AÉROPE, Roi de Macédoine, étoit fils de Philippe I. auquel il ſuccéda l'an 598 avant J. C. Les Illyriens voulant ſe ſervir de l'avantage de cette minorité, firent la guerre aux Macédoniens, & les défirent; ce qui toucha ſi fort ces derniers, qu'ils s'aviſérent de porter leur petit Roi à la tête de l'armée. Ce ſpectacle anima ſi fort les ſoldats, qu'ils furent vainqueurs de leurs ennemis. Erope régna environ 43 ans depuis la mort de ſon pére. D'autres Auteurs font Erope fils d'Argée & frére de Philippe I. * Juſtin, *l.* 7. Il eſt appellé *Europus* dans quelques éditions.

ÉROPE (*Ærope*) femme d'Atrée, Roi d'Argos, ſe laiſſa corrompre par les ſollicitations de ſon beaufrére Thyeſte, & eut de lui deux fils qu'Atrée fit manger à celui qui en étoit le pére. Sénéque le Poëte a tiré de là le ſujet de l'une de ſes Tragédies. Pauſanias parle d'un autre Erope, ou *Aërope*, fille de Céphee, & aimée de Mars. * *l.* 8.

ÉROS, eſclave de M. Antoine le Triumvir, voyant que ſon maître, qui s'étoit retiré à Alexandrie après la perte de la bataille d'Actium, le conjuroit dans ſon deſeſpoir, de lui paſſer ſon épée au travers du corps, la tira comme pour lui rendre ce cruel office; mais en même tems la tournant contre ſoi-même, il ſe l'enfonça dans le cœur, & tomba mort aux piez de ſon maître. Antoine, encouragé par cet exemple, ſe donna lui-même le coup dont il mourut quelques jours avant Cléopatre, l'an 724 de Rome, & 30 ans avant J. C. * Plutarque, *Vie d'Antoine.*

É'ROSTRATE, ou É'RATOSTRATE, nom de celui qui mit le feu au temple de Diane à Ephéſe. *Voyez* É'RATOSTRATE.

* ERP, beau village de la Mairie de Boisleduc dans le Quartier de Peelland, a donné ſon nom à la noble famille des Seigneurs d'Erp. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ERP (Thomas d') *Voyez* ERPENIUS.

ERPACH, (*Erpachum*) petite ville d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de Comté. Son territoire eſt proprement dans l'Ottenwald, ou forêt d'Othon, entre le Rhin, le Mein & le Nécre. Les Comtes d'Erpach ſont maîtres de quelques bourgs voiſins, & ont ſéance dans les Diétes générales de l'Empire.

* ERPACH, famille de Comtes. Les Comtes d'Erpach qui poſſédent la charge d'Echanſon héréditaire auprès de l'Electeur Palatin, prétendent tirer leur origine d'Eginard ou Eginhart qui, à ce qu'on dit, épouſa Emme fille de Charlemagne. Il eſt certain qu'il en eſt fait mention dans les premiers tournois: mais la véritable ſouche de cette race doit ſe fixer dans la perſonne de CONRAD *le Vieux* qui étoit fort célébre en 1332. Il eut quatre fils, ſavoir, *Gerlac*, JEAN, *Conrad* & *Everard*, dont le premier qui fut Evêque de Worms mourut en 1332: mais le ſecond a continué la poſtérité.

JEAN, Comte d'Erpach fils de Conrad *le Vieux*, eut deux fils ſavoir *Jean* Chanoine & Archidiacre de Wirtzbourg, & CONRAD qui ſuit.

CONRAD Comte d'Erpach fils de Jean vivoit en 1357. Il épouſa la Baronne de Freibourg, & il en eut EVERARD qui ſuit.

EVERARD, Comte d'Erpach fils de Conrad, épouſa Elizabeth Comteſſe de Catzenellebogen, de laquelle il eut CONRAD qui ſuit.

CONRAD Comte d'Erpach fils d'Everard, vivoit vers l'an 1482. Il épouſa Marguerite de Bickenbach, de laquelle il eut, 1. *Othon*, marié à Amélie Comteſſe de Wertheim; 2. PHILIPPE qui ſuit.

PHILIPPE, Comte d'Erpach fils de Conrad épouſa Marguerite Comteſſe de Hohenlo. Outre trois filles dont deux furent mariées à des Comtes, & la troiſiéme Eve à Sigiſmond Baron de Zwartzenbourg, il en eut encore deux fils, ſavoir, 1. *Eraſme* qui eut trois filles, *Anne, Catherine* & *Marguerite*, toutes trois mariées à des Comtes; 2. GEORGE qui ſuit.

GEORGE, Comte d'Erpach fils de Philippe épouſa Cordule Comteſſe de Haag, de laquelle il eut EVERARD qui ſuit

EVERARD, Comte d'Erpach Seigneur de Bickenbach épouſa une Comteſſe de Wertheim, de laquelle il eut, 1. *Marguerite* mariée au Comte de Rheinek qui étoit le dernier de ſa maiſon; 2. *George* qui mourut en 1569; 3. *Valentin*; 4. EVERARD qui ſuit

EVERARD, Comte d'Erpach &c. fils d'Everard né en 1551, épouſa Marguerite N. de laquelle il eut quatre filles & un fils nommé GEORGE qui ſuit

GEORGE, Comte d'Erpach, &c. fils d'Everard, eut quatre femmes toutes de race de Comtes. Il n'eut point d'enfans de la prémiére. La ſeconde qui étoit Anne fille de Frédéric Magnus Comte de Solms, lui donna ſept filles & deux fils. Les ſept filles furent, 1. *Marguerite* mariée à Louïs Everard; 2. *Anne Amélie*, au Rhingrave Frédéric; 3. *Elizabeth*, à Henri de Limbourg; 4. *Agathe*, à George Frédéric Marquis de Bade-Dourlac; 5. *Anne*, à Philippe George Comte de Leiningen; 6. *Agnès* à Henri de Plawen; 7. *Barbe* morte ſans avoir été mariée; 8. *Frédéric Magnus*, qui eut deux fils morts jeunes; 9. *Louïs* qui de ſa femme Julienne Comteſſe de Waldeck eut Julienne mariée à Jean Philippe Wiltgrave & Rhingrave, *Frédéric Magnus, Godefroi* & *George Frédéric*, tous morts ſans enfans. De ſa troiſiéme femme il eut cinq enfans, tous morts en bas âge. De ſa quatriéme, nommée Marie Comteſſe de Barby & Veuve de Joſias Comte de Waldeck, il eut quatre filles, toutes mariées à des Comtes & un fils nommé GEORGE ALBRECHT qui ſuit

GEORGE ALBRECHT, Comte d'Erpach, fils de George, naquit le 16 dec. 1597. Il eut trois femmes. La premiére fut Madeleine Comteſſe de Naſſau, il en eut, 1. *Erneſt Louïs* né en 1626, & mort en 1627 le 29 mai; 2. *Louïſe Albertine*, née en 1628, & morte en 1645; 3. *George Erneſt* né en 1629, marié en 1656 avec Charlotte Chriſtine Comteſſe de Hohenlo & de Schillingfurſt, morte ſans héritiers en 1669; 4. *Marie Charlotte* née en 1631, mariée à Jean Erneſt Comte d'Iſembourg; 5. *Anne Philippine* née en 1632, & morte l'année ſuivante. Sa ſeconde femme fut Anne Dorothée Baronne de Limbourg qui mourut en couche de deux jumeaux. La troiſiéme femme fut Elizabeth Dorothée fille de George Frédéric Comte de Hohenlo, de laquelle il eut, 1. en 1636, *George Frédéric* mort en 1653; 2. en 1641, *Chriſtine Elizabeth* mariée à Salentin Erneſt Comte de Manderſcheidt; 3. en 1643, GEORGE LOUÏS, qui ſuit; 4. en 1644, *George Albrecht* mort l'année d'après; 5. en 1646, George tué en 1678 au ſervice des Hollandois, après avoir eu deux filles de ſa femme Louïſe Anne Comteſſe de Waldeck & d'Eulembourg; 6. en 1648, GEORGE ALBRECHT qui ſuit après ſon frére George Louïs.

George Louis Comte d'Erpach, fils de George Albrecht, épouſa Amélie Catherine fille de Philippe Théodore Comte de Waldeck, & il en eut, 1. *Henriette* née le 27 ſept. 1665, & morte deux jours après ; 2. *Henriette Julienne* née le 15 oct. 1666 ; 3. *Philippe Louis* Colonel au ſervice des Etats Généraux, Chevalier de l'Ordre de S. Jean, né en 1669 le 10 juin ; 4. *Charles Louis*, né en 1670 le 16 juin ; 5. *George Albert* né le premier juillet 1671, & mort le même jour ; 6. *Amélie Mauritiane* née en 1672, & morte deux ans après : 7. *Frédéric Charles* né le 26 avril 1673, & mort le lendemain, 8. *Wilhelmine Sophie* ; 9. *Madeleine Charlotte* ; 10. *Guillaume Louis* ; 11. *Annette Catherine* ; 12. *Frederique Caroline* ; & 13. *Ernest*. Ils ſont tous morts peu de tems aprés leur naiſſance. Le pére mourut le 30 avril 1693, & la mére le 14. janv. 1697.

George Albrecht, Comte d'Erpach, frere du précédent & fils de George Albrecht, Lieutenant Colonel dans les troupes du Cercle de Franconie naquit après la mort de ſon pére le 16 fevrier 1648. Il épouſa en 1671 Anne Chriſtine Dorothée, fille de Philippe Godefroi Comte de Hohenlo-Waldembourg, & il en eut, 1. en 1673, le ſixiéme nov. *Chriſtiane Sophie Dorothee*, mariee en 1695 à Fréderic Caſimir Comte de Hohenlo-Oetingen ; 2. en 1675, le onziéme janv. *Philippe Frédéric*, mort le 25 juillet de la même année ; 3. en 1677, le 14 ſeptembre, *Philippe Charles* qui en 1698 épouſa Charlotte fille de Jean Théodore Comte de Kunowitz ; 4. en 1679, le 12 fevr. *Dorothee Elizabeth* morte incontinent après ſa naiſſance ; 5. en 1680, le 30 nov. *Charles Guillaume* qui en 1708, épouſa Anne Marie Erneſtine fille d'Erneſt Guillaume de Salm Lieutenant Général au ſervice des Etats Généraux, & qui mourut le 27 ſept. 1714, laiſſant une fille nommée *Anne Sophie Chriſtine* ; 6. en 1681, le 27 déc. *Erneſt Frederic Albert* ; 7. en 1683, *Frédérique Albertine* mariée à Frédéric Everard Comte de Hohenlo, & morte le 19 janv. 1709 ; 8. en 1686, le 19 juillet *George Guillaume* ; 9. en 1687, le premier nov. *George Albert*, Capitaine de cavalerie dans les troupes de Heſſe-Darmſtad, mort le 20 déc 1706, 10. en 1689, le 23 avril, *Henriette Julienne Caroline* ; 11. en 1691, le 16 janv. *George Auguſte* ; & 12. en 1694 le 26 déc. *Chriſtian Charles*. De cette famille étoit iſſu *Théodoric* qui fut Electeur de Mayence depuis 1435, juſqu'en 1459. Il étoit fils de Wolfgang Schenk d'Erpach, & de la Baronne de Winsberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *in Oper. Herald. Part. ſpec. l. 2. c. 23.* Bucelin, *in Stemmatographia*. Rittershuſius, *in Exeg. Hiſt. Geneal.* Imhof, N. P. *l. 8. c. 3. Souverains de l'Europe, tome 2. p. 441.*

ERPÉNIUS (Thomas) appellé en ſa langue *d'Erpe*, naquit à Gorcum ville de Hollande, le onziéme ſept. de l'an 1584 de Jean d'Erpe & de Béatrix de Bye, tous deux de familles nobles, de Bois-le-Duc, ville du Brabant, qu'ils avoient abandonnée à cauſe de la Religion Proteſtante qu'ils avoient embraſſée. Il fit voir dès ſa premiere jeuneſſe de grandes diſpoſitions pour les Sciences : c'eſt ce qui engagea ſon pére, qui n'étoit pas à la vérité homme de Lettres, mais qui eſtimoit les Savans, à l'envoyer à l'âge de dix ans à Leyde où il commença ſes études. Il ne demeura pas longtems en ce lieu, car ſon pére étant allé l'année ſuivante demeurer à Middelborg en Zélande, l'y fit venir auprès de lui : il le renvoya cependant un an aprés à Leyde, ou il pouvoit trouver plus de ſecours pour cultiver ſes heureuſes diſpoſitions. Il y fit en peu de tems des progrès prodigieux, qui ſurprirent ſes Maîtres. A l'âge de 18 ans il fut reçu dans l'Académie de cette ville, ou *Rodolphe Snellius* lui donna le bonnet de Maître ès Arts, le huitiéme juillet 1608. Il avoit déja fait ſa Théologie & s'étoit rendu habile dans les Langues Orientales, auſquelles Joſeph Scaliger l'avoit pouſſé de s'appliquer, dans la perſuaſion qu'il ne manqueroit point d'y réuſſir. Erpénius voyagea enſuite en Angleterre, en Italie, en France & en Allemagne, cherchant par tout à former des liaiſons avec les Savans de ces païs, & à profiter de leurs lumiéres. Il demeura un an à Paris, où il fit amitié avec *Iſaac Caſaubon*, qui conſerva toûjours beaucoup d'eſtime pour lui, & où il apprit l'Arabe ſous un Jacobite nommé *Joſeph Barbatus*. Pendant ſon ſéjour à Veniſe, il eut de fréquentes conferences avec quelques Juifs & quelques Mahométans dont il apprit le Turc, le Perſan & l'Ethiopien. Après un voyage de quatre années, Erpénius revint dans ſa patrie en 1612. Il n'y demeura pas long-tems ſans emploi. Son habileté dans les Langues Orientales etoit déja connue de tout le monde, & les Curateurs de l'Univerſité de Leyde le nommérent le dixiéme février de l'année ſuivante Profeſſeur de la Langue Arabe, & des autres Langues Orientales, excepté cependant l'Hébreu dont il y avoit déja un Profeſſeur ; il eut néanmoins en 1619 une Chaire d'Hébreu, les Curateurs ayant jugé alors à propos d'en ériger une ſeconde. Erpénius remplit ces deux Chaires avec beaucoup d'application, & forma d'excellens Ecoliers, parmi leſquels on compte, *Conſtantin l'Empereur, Sixtin Amama, Adolphe Vorſtius, Jacques Golius, Guillaume Merula, Samuel Bochart, Adrien Junius*, & un grand nombre d'autres. Il ne ſe contenta pas d'inſtruire par ſes leçons les perſonnes qui venoient l'entendre, il voulut le faire auſſi par ſes Ouvrages. La difficulté de trouver des Imprimeurs qui vouluſſent faire la dépenſe des caractéres néceſſaires pour cela & qu'on ne trouvoit en aucun endroit, auroit rebuté un homme moins ardent pour l'avancement des Sciences ; mais il la ſurmonta en établiſſant dans ſa maiſon une Imprimerie, & en faiſant fondre à grands frais des caractéres Arabes & Perſans &c. Il avouoit que ce qui l'avoit animé davantage à cette entrepriſe avoit eté l'exemple *de François Savary de Breves* Ambaſſadeur du Roi de France à Conſtantinople & enſuite à Rome, qui avoit établi à Paris à ſes dépens une Imprimerie pour la Langue Arabe. Erpénius ſe maria le ſixiéme d'octobre 1616, & épouſa *Jaqueline Buyes*, fille d'un Conſeiller de la Cour de Hollande, & il en a eu ſept enfans. Au commencement de l'année 1620, les Curateurs de l'Univerſité de Leyde l'envoyérent en France par ordre des Etats de Hollande pour tâcher d'attirer *Pierre du Moulin*, ou *André Rivet* en Hollande, dans le deſſein de donner à celui qui s'y détermineroit, une Chaire de Profeſſeur en Théologie à Leyde. Erpénius s'acquitta de ſa commiſſion d'une maniére qui ſatisfit ceux qui l'avoient député ; cependant il n'y réüſſit point pour cette fois. Ses ſollicitations eurent plus d'effet l'année ſuivante, car les Curateurs de Leyde ne ſe rebutérent point, & le renvoyérent de nouveau en 1621 en France. Il vint à la fin à bout de ce qu'il ſouhaitoit en gagnant Rivet, & en obtenant du Synode de Poitiers la permiſſion dont il avoit beſoin pour paſſer en Hollande. Ce ne fut pas à la verité ſans peine, puiſqu'il fut obligé de demeurer ſix mois en France pour ce ſujet. Les mouvemens qu'il ſe donna pour faire réüſſir cette affaire, & l'adreſſe avec laquelle il la conduiſit à ſa fin, le firent connoître aux principaux de ſon parti, & lui gagnérent leur eſtime. Quelque tems après ſon retour, les Etats de Hollande le choiſirent pour leur Interpréte, & ſe ſervirent de lui dans la ſuite pour expliquer les lettres des Princes de l'Aſie & de l'Afrique qui leur étoient écrites. Un jour qu'il étoit occupé à cette fonction, il ſe ſentit attaqué d'une maladie contagieuſe qui régnoit dans le païs. On le tranſporta à Leyde, où il mourut le 13 Novembre 1624, âgé de 40 ans. C'étoit un homme extrêmement laborieux, d'un eſprit vif, d'un jugement ſolide, & d'une mémoire à laquelle rien n'échapoit. Avec ces qualitez il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait pu fournir à l'aſſiduité que demandoient ſes emplois, & à la connoiſſance de tant de langues étrangéres. Une choſe qui ſurprendra pourtant, c'eſt qu'il les ait poſſédées ſi parfaitement, que ceux qui les parloient naturellement, ayent eux-mêmes admiré ſon habileté en ce genre. C'eſt ce qu'on dit du Roi de Maroc, qui prenoit un ſi grand plaiſir à lire ſes lettres écrites en Arabe, qu'il les montroit à ſes Courtiſans comme quelque choſe de ſingulier, & leur en faiſoit remarquer l'elégance & la pureté. Erpénius entiérement attaché à ſa patrie rejetta toujours les offres les plus avantageuſes qu'on put lui faire pour l'engager ailleurs. Les Anglois ſur tout firent tout leur poſſible pour l'attirer en Angleterre. Le Roi d'Eſpagne & l'Archevêque de Seville l'invitérent auſſi à paſſer en Eſpagne pour y expliquer quelques inſcriptions Arabes : mais rien ne fut jamais capable de le detacher de ſon païs.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

Annotationes in Lexicum Arabicum Franciſci Raphelengii, Lugd. Bat. 1613, in 4to ; *Grammatica Arabica*, Lugd. Bat. 1613 ; It. *cum Lokmanni fabulis & aliquot adagiis Arab. & Latine*, Lugd. Bat. in 4to ; It. *cum Lokmanni fabulis ex editione Golii, qui addidit Carmen Abul Olai, aliquot Suratas Alcorani, & alia quædam ad praxim* ; Arabicè & Bat. Lugd. Bat. 1656, in 4to ; *Proverbiorum Arabicorum Centuriæ II.* Arabicè & Latinè, *cum Scholiis Joſ. Scaligeri & Thomæ Erpenii*, Lugd. Bat. 1614, in 4to ; it. ibid. 1623, in 8vo ; *Lokmanni fabulæ & Selecta quædam Arabum Adagia, cum interpretatione Latina & Notis*, Lugd. Bat. 1615, in 8vo ; It. Amſtelod 1636, & 1656, in 4to, avec la Grammaire Arabe ; *Giarumia Grammatica de centum Regentibus, ſive Linguæ Arabicæ particulis Arabice & Latinè, cum Notis*, Lugd. Bat. 1617, in 4to ; It. 1636, in 4to ; *Novum Domini noſtri Jeſu Chriſti Teſtamentum Arabicè*, Lugd. Bat. 1615, in 4to ; *Hiſtoria Joſephi Patriarchæ ex Alcorano Arabice, cum verſione Latina & Notis*, Lugd. Bat. 1617, in 4to ; *Canones de Litterarum EVI apud Arabes natura & permutatione*, Lugd. Bat. 1618, in 4to ; *Rudimenta Linguæ Arabicæ* ; Item *praxis Grammatica & Conſilium de Studio Arabico feliciter inſtituendo*, Lugd. Bat. 1620, in 8, 2. editio, Lugd. Bat. 1628, in 8 ; It. Pariſ. 1638, in 8 ; *Verſio & Notæ ad Arabicam Paraphraſin in Evangelium Johannis*, Roſtochii 1629, *Grammatica Hebrææ Generalis*, Amſtelodami 1621 ; It. Genevæ 1627 ; It. Lugd. Bat. 1659, in 8 ; 13. *Orationes tres de Linguarum Hebrææ atque Arabicæ dignitate*, Lugd. Bat. 1621, in 8 ; *Pentateuchus Moſis Arabicè*, Lugd. Bat. 1622, *in* 4 ; 14. *Georgii Elmanici Hiſtoria Saracenica à Muhamede ad Atabacaum* XLIX. *Imperatorem, Arabicè & Latinè cum Notis & tabulis Geographicis & Genealogicis*, Lugd. Bat. 1625, in folio ; *Eadem Hiſtoria Latinè tantum cum Notis* ; it. *Arabicè tantum*, Lugd. Bat. 1625, in 4 ; *Pſalmi Davidis Syriacè, cum verſione Latina*, Lugd. Bat. 1625, in 4 ; *Grammatica Chaldæa & Syra*, Amſtelod. 1628, in 8 ; It. Lugd. Bat. 1659, in 8 ; *De peregrinatione Gallica utiliter inſtituenda Tractatus*, Lugd. Bat. 1631, in 12 ; *Præcepta de Lingua Græcorum communi*, Lugd. Bat. 1662, in 8. Il avoit formé des deſſeins de pluſieurs autres Ouvrages, entre autres d'une édition de l'*Alcoran* avec des Notes, & d'une Bibliothéque Orientale, mais ſa mort prématurée l'a empêché de les exécuter. *Voyez* ſon Oraiſon funébre par *Gérard Jean Voſſius*. Les *Memoriæ Henningii Witten.* Meurſii, *Athenæ Bat.* Swertii, *Athenæ Belgicæ.* Valére André, *Bibl. Belgica. Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 5.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Grammairiens Arabes.*

ERQUICO, ARQUICO, & ERCOCO, *Erquicum & Arquicum*, ville d'Afrique ſur la Mer Rouge, le long de la côte d'Abex. Il y a un très-bon port, qui y attire le commerce, & qui la fait valoir. Les Turcs ſont maîtres de cette ville, & elle dépend du Beglierbey de Suaquem, qu'on appelle à la Porte, Baſſa d'Abaſſie.

* ERRANS (Jérôme) Capucin de Sicile, étoit un ſavant Juriſconſulte avant que d'entrer en Religion. Dès qu'il fut Religieux, il ſe ſignala par ſa ſageſſe & par une vie exemplaire, de ſorte qu'il fut de tems en tems honoré des premiers emplois de ſon Ordre, & qu'il en devint enfin Général en 1487. Il gouverna avec une louable diſcrétion tous ceux qui étoient dans ſa dépendance, joignant la ſcience à l'intégrité de la vie. Il mourut au commencement de 1610. On a de lui, *Expoſitio P. S. in Regulam N. Franciſci, in qua plurimæ & ſingulares difficultates ac quæſtiones ſolide & clare examinantur & reſolvuntur.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula.*

* ERRANS (Vincent) Sicilien de Caſtriboni Membre de l'Académie des Curieux, étoit dans ſon plus grand luſtre vers l'an 1603. C'étoit un homme d'un eſprit pénétrant & verſé dans pluſieurs Sciences. On ne ſait pas qu'il y ait autre choſe de lui qu'une Comédie imprimée à Palerme en 1603, chez Jean Antoine de Franciſcis, & qui a pour titre, *Inganni d'Amore.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ERRAUD, (L') riviére. *Cherchez* ERAUT. (L')

ERRAULT, (François) Seigneur de Chemans en Anjou, Garde des Sceaux de France, suivit le Barreau au Parlement de Paris, où il fut reçu en 1532, en une charge de Conseiller, qu'il exerça jusqu'en l'année 1538. Après la conquête du Piémont, il fut fait Président au Parlement de Turin, puis Maître des Requêtes en 1541, & Garde des Sceaux de France, après la mort de François de Montholon, pendant l'instruction du procès du Chancelier Poyet, par lettres du 12 juin 1543, & en même tems chargé des papiers trouvez dans les coffres de ce Chancelier. Il en fut destitué en 1544, retenant toujours ses Charges de Maître des Requêtes, & de Président de Turin, & mourut le troisiéme septembre de la même année à Châlons en Champagne, où il étoit avec l'Amiral d'Annebault, pour traiter de la paix avec l'Empereur.

Il descendoit de Jean Errault, Seigneur de la Panne sur la riviére de Sarte en Anjou, qui de *Perrine* Grignon sa femme, eut pour enfans 1. JEAN II. qui suit; & 2 *Guilelmine* Errault, mariée à *Jean* Girard, Seigneur de la Claye en Précigné,

2. JEAN Errault II. du nom, Seigneur de la Panne, d'Ecoice & de la Chevriere, épousa *Marie* Baudrier, Dame de Chemans, fille de *Guillaume*, Seigneur de Chemans près de Duretal, dont il eut entre autres enfans, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Antoinette*, Dame en partie de la Chevriere, mariée a *Jean* le Masle; & *Marie* Errault, Dame de la Folle-Aubert, & de Lisle en Moranne, qui épousa 1. en 1490, *Bernard* du Pont: 2. *Jean* Seigneur de la Grenouilliére & de la Moriniére.

3. ANTOINE Errault, Seigneur de Chemans &c. mort avant l'an 1454, avoit épousé en 1480 *Roberte* de Bouillé, fille de *Louis*, Seigneur de Bourgneuf, dont il eut HERVÉ, qui suit; & FRANÇOIS qui fit la branche des Seigneurs de Chemans, *rapportée cy-après*.

4. HERVE' Errault, Maître d'Hôtel du Duc d'Orléans, épousa le troisiéme mars 1519, *Marie* de Beauveau, Dame de Parillé, fille de *René*, Seigneur du Rivau, & d'*Antoinette* de Montfaucon, dont il eut, OLIVIER BRIGIDE-RENE', qui suit.

5. OLIVIER-BRIGIDE-RENE' Errault, Seigneur de Chemans, &c. épousa *Louise* de Scepeaux, Dame de la Bodiniére, dont il eut pour fille unique *Louise* Errault, mariée le troisiéme juillet 1593, à *Paul* de la Saugére, Seigneur de la Boussardiére.

SEIGNEURS DE CHEMANS.

4. FRANÇOIS Errault, fils puîné d'ANTOINE, Seigneur de Chemans, & de *Roberte* de Bouillé, fut Seigneur de Chemans, Garde des Sceaux de France, & a donné lieu à cet article. Il épousa *Marie* de Loynes, fille de *François*, Président ès Enquêtes du Parlement, & de *Geneviéve* le Boulanger, Dame de Grigny, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Chemans, Conseiller au Parlement, & Abbé de saint Loup de Troyes, mort en 1614, âgé de 89 ans; 2. *Charlotte*, mariée à *Gilbert* Filhet, Seigneur de la Curée & de la Roche-Turpin, & 3. *Geneviéve* Errault, alliée à *Jacques* Morin, Seigneur de Loudon, Conseiller au Parlement. *Voyez* Du Chêne, *Hist. des Chancel.* Ménage, *Hist. de Sablé.* Le P. Anselme, *Hist. des grands Offic. &c.*

ERRENÉE. *Voyez* ERNÉE.

ERRIC. *Voyez* ERIC.

ERRICO, ENRICO, ou HENRI (Scipion) non de Naples, ni de Cosenza, comme le prétendent quelques Auteurs, mais de Messine, étoit un Poëte Italien, qui florissoit dans le XVII siécle, sous Urbain VIII. Il a fait diverses Poësies en sa langue, parmi lesquelles on considére particuliérement; 1. *les Portraits des belles Dames*, en sixains; 2. les Idilles de l'Endymion, & de l'Ariane; 3. *la Voye Lactée*, ou le chemin de saint Jacques au ciel, en sixains; 4. un volume de Poësies Lyriques; le Poëme Héroïque de la *Babylone détruite*; 5. un autre Poëme Héroïque de la *Guerre de Troye*; 7. deux Comédies, l'une sous le titre de la *Revolte du Parnasse*, & l'autre sous celui des *Procès du Peintre*; 8. *la Guerre du Parnasse* en 2. parties; 9. *la Croix Etoilée*, en huitains, ou stances de huit vers; 10. un petit Poëme sur la *Lettre* prétendue de la *Sainte Vierge* Mére de Dieu aux *Habitans de Messine*; 11. un Opéra ou Poëme dramatique en Musique, sous le titre de la *Deidamie*; 12. *l'Autriche Victorieuse*, qui n'est qu'une espéce d'épithalame; 13. *des Métamorphoses*, faites à l'imitation de celles d'Ovide; & 14. le *Passage de Moïse*, qui est une paraphrase Poëtique en prose. Le Sieur Toppi dit, qu'on admiroit particuliérement dans tous ses Ouvrages la facilité du style, la vivacité du génie & des pensées, la douceur des expressions, & diverses autres qualitez propres à attacher un Lecteur. * Nicol. Toppi, *nella Biblioth. Neapolit. p.* 280. 281.

ERRIÉ, lac. *Voyez* ERIÉ.

ERRIF (*Errifis*) Province d'Afrique dans le Royaume de Fez en Barbarie, s'étend le long de la Mer Méditerranée, entre la province d'Habat ou Hasbat, qu'elle a au couchant, & celle de Garet, qu'elle a à l'Orient. Ses villes principales sont, Gomer, Mezemma, Terga, Pennon de Velez, Tegazza, Guasavala, Bedis, &c. On appelle *Errif* ou *Elrib*, la Basse Egypte, que les Grecs nommoient *Delta*, à cause de sa figure, qui ressemble à cette lettre Grécque. Le nom Arabe que l'on vient de rapporter, & qui signifie *une poire*, lui a été donné pour la même raison. * Bochart, *Canaan, l. 4. c.* 24.

* ERTHOLM, ou SERTHOLM, petite isle de la Mer Baltique au nord de l'isle de Bornholm.

* ERT-VEEST, Peintre d'Anvers, réprésentoit fort bien des Mers & des combats sur les Vaisseaux. * Félibien, VII *Entretien sur les Vies & les ouvrages des Peintres, tome* 3. *p.* 457.

ERTZGEBURG, ou *le cercle des montagnes*, contrée de la Misnie en Haute Saxe. Ce païs est presque tout renfermé entre les riviéres de Mulde & de Multe. On y voit les célébres mines de la Saxe, d'où l'on tire du plomb, de l'étaim, & même de l'argent. Chemnitz en est la ville capitale. On y voit encore celles de Fridberg, d'Anneberg, & de Marienberg. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ERVÉ, petite riviére de France dans le Maine, coule du nord au midi, & se jette dans la Sarte un peu au dessus de Sablé.

ERVÉ, Gentilhomme, qui vivoit dans le IX siécle, sous le régne de Charles *le Gros* Roi de France, se distingua par sa valeur, l'an 886, au siége de Paris, où il fut un des douze qui défendirent le petit Châtelet contre les Normans, & qui y périrent tous. Les ennemis admirant le courage d'Ervé, offrirent de lui donner la vie; mais il la refusa, & voulut mourir les armes à la main, après en avoir tué lui seul plus de cinquante. * Mezeray, *au régne de Charles II. Roi de France.*

ERVIGE ou ERINGE, Roi des Visigoths en Espagne, étoit fils d'un Grec nommé Ardabaste, que les Empereurs de Constantinople avoient exilé en Espagne, & d'une cousine du Roi Chindaswinte. Il fut couronné après Vamba ou Bamba le 21 octobre 680. Quelques Auteurs disent qu'il fit donner un poison lent à Vamba. Il est pourtant marqué expressément dans le premier Canon du VIII Concile de Tolède, assemblé pour son élection, que Vamba lui céda le thrône, & se fit Moine. Ervige mourut vers l'an 687. * Rodéric, *l.* 2. *Hist. Hisp.* Mariana, *l.* 6.

* ERWIN, Architecte célébre, sur la fin du XIII siécle & au commencement du XIV, a travaillé pendant 28 années à l'Eglise Cathédrale de Strasbourg, depuis l'an 1277, jusques à l'an 1305, & cet édifice a été entierement bâti sur ses desseins. * Félibien, *Recueil de la Vie & des ouvrages des plus célébres Architectes, l.* 4.

ERXIAS, Auteur Grec écrivit une Histoire de Colophon, comme Athénée le marque. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Gesner croit que cet Auteur est le même qu'Ergias de Rhodes, qui laissa un livre de son païs. * Athénée, *liv.* 8. *&* 13. Gesner, *Biblioth.* Vossius, &c.

ERYCE ou ERIX, Capitaine Indien, lequel s'opposa à Alexandre, qui tiroit vers Embolime ou Ecbolime. Ce Capitaine, avec vingt mille hommes de guerre, s'étoit sais d'un détroit qui étoit sur la route de ce Prince. Les Indiens, soit pour gagner les bonnes graces du Vainqueur, soit parce qu'Eryce leur étoit odieux, le tuérent comme il s'enfuyoit, & portérent sa tête & ses armes à Alexandre, qui ne voulut ni punir ni recompenser cette action, pour ne point autoriser une si dangereux exemple. * Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 12.

ERYEU, riviére. *Voyez* ERIEU.

ERYMANTHE, montagne, forêt & fleuve d'Arcadie dans le Péloponnése, proche de Tégée. La riviére qui en sort se rend ensuite dans le fleuve Alphée. Il abonde en sangliers. Ce fut là où Hercule tua ce fameux sanglier qui ravageoit tout le païs. On dit qu'il le porta vif sur les épaules à Eurysthée. Les anciens Poëtes ont fort parlé d'Erymanthe & de ce sanglier. Ortélius dit que cette montagne s'appelle aujourd'hui *Dimizana.* * Baudrand. Horace, *l.* 1. *Carm. Ode* 21. *v.* 7. Ovide, *Heroid. Epist.* 9. *v.* 87. *l.* 2. *Metamorph. v.* 244. *l.* 5. *Metamorph. v.* 608.

ERYTHIE ou ERYTHÉE, est l'ancien nom de l'île qui étoit entre Gadès & la côte d'Espagne. Pline en parle ainsi. „ Du côté, *dit-il*, que l'île de Gadès regarde l'Espagne, il y en a „ un autre, qui n'a que trois milles de longueur, & une de largeur, „ où a été autrefois la ville principale des Gadiens. Quelques-uns disent que c'est cette Erythie, si célébre dans les Poëtes, où régnoit Géryon à trois corps, dont le troupeau de bœufs fut enlevé par Hercule. Hésiode, le plus ancien des Poëtes après Homére, est l'Auteur de cette fable, dans sa Théogonie, & a été suivi de tous les autres, tant Grecs que Latins. Marcien, pour appuyer cette fiction des Poëtes, assure que les bœufs d'Erythie surpassoient en toutes choses les bœufs d'Epire & d'Egypte; mais Géryon n'a jamais régné, ni en Espagne, ni vers l'île de Gadès. Il régnoit à Ambracie ville d'Epire, comme le témoigne Arrien, qui assure que Géryon, vers lequel Hercule *Argien* fut envoyé par Eurysthée, pour lui enlever ses bœufs, & les amener à Mycénes, n'avoit jamais été en Ibérie, qui est à présent l'Espagne, ni en aucune Isle de l'océan nommée Erythie, & qu'il régnoit aux environs d'Ambracie & d'Amphiloque villes d'Epire. Pomponius Méla, qui étoit Espagnol, né dans la Bétique, n'a pas cru qu'il y eût près de Gadès une Erythie, où commandât Géryon; mais il met cette île vers la côte de la Lusitanie, où sont maintenant les îles Berlingues, proche la côte d'Estrémadure en Portugal, en quoi plusieurs ont été de son sentiment, comme le rapportent Pline & Solin. Néanmoins le savant Bochart est très-persuadé que l'Hercule des Grecs n'avoit pas même ouï parler de Gadès, ni de l'Espagne; & que les Poëtes l'ont fait aller jusqu'à l'Océan afin qu'il ne cedât point à l'Hercule des Phéniciens, qui s'étoit aquis beaucoup de gloire par ses longs voyages. * Isaac Vossius, *sur Méla.*

ERYTHRÆUS. (Janus Nicius) *Voyez* ROSSI.

ERYTHRÆUS (Valentin) *Voyez* ERITHRÆUS.

ERYTHRÉE, ville d'Ionie dans l'Asie Mineure, sur la mer, étoit le lieu de la naissance de la Sybille, qui du nom de cette ville est appellée ERYTHRÉE. Elle vivoit, dit-on, du tems de la guerre de Troye, & elle prédit aux Grecs la destruction de cette ville. Lactance, qui cite Fenestella, rapporte que le Sénat Romain envoya des Députez à Erythrée, pour recueillir les vers de cette Sybille, & qu'ils en rapportérent plusieurs qui condamnoient la multiplicité des Dieux, & qui disoient qu'il n'y en avoit qu'un, Créateur du ciel & de la terre. Eusébe de Césarée cite vingt-sept vers de cette même Sybille Erythrée, qui parloient de la premiére venue du fils de Dieu, pour s'unir à notre nature, & de la seconde pour juger le monde. Ces vers sont des acrostiches sur ces mots, *Jesus Christus, Dei Filius, Servator, Crux.* C'est, selon la Version Latine, que Jean Portes a faite de la Vie de Constantin écrite par Eusébe de Césarée. Pour juger quel fond l'on doit faire sur tous ces faits, *Voyez* SIBYLLES. Cette ville a eu le droit de frapper des médailles; & on en a entre autres une frappée au coin de Valérien. Erythrée étoit au promontoire Argennum que les Turcs appellent à pré-

présent *Calabouroum*, & que les Anglois nomment *Cape Giobernole*. Il y a aussi dans cet endroit-là un village qui porte le nom de Kelisman, & un autre appellé Gesne d'ont l'un est probablement dans le même lieu ou étoit Erythrée, & l'autre peut être l'ancien village Cybelia. George Whéler a vu deux médailles de la ville d'Erythrée ayant toutes deux une tête qui portoit une tour pour couronne avec ces lettres autour ΕΡΙΘΡΑΙ. Le revers de l'une portoit la proue d'un vaisseau pour representer sa force sur mer. Eusebe, *l.* 5. Lactance, *l.* 1. *Div. Instit. cap.* 6. *& de Ira Dei*, *c.* 22. S. Augustin, *de Civit. Dei*, *l.* 18. *c.* 13. Sixte de Sienne, *l.* 2. *Bibl.* Blondel, *de Sibyl. &c.* George Whéler, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p.* 271.

ERYTHREE, ou mer Erythrée, est le nom que les Anciens ont donné à la Mer rouge, ou parce que le Roi Erythras, fils de Persée & d'Andromède, s'y precipita, ou à cause de sa couleur. On la nomme aujourd'hui *Mer de la Mecque*. Il y a plus d'apparence qu'on l'a nommée *Mer Rouge*, parce que les peuples voisins la nommoient mer d'*Edom*, terme qui signifie *rouge*. * Strabon *liv.* 16. Pline, *liv.* 6. *ch.* 23. Agatharchide rapporté par Photius, *n.* 250. David le Clerc, *Quæst. Sacr.* 10.

ERYX, fils de Bathès & de Vénus. *Voyez* ERIX.

ERYX, montagne. *Voyez* MONTE DI TRAPANO.

ERYXIAS. *Voyez* ERIXIAS.

ERZEGOVINE, partie de la Dalmatie possédée par les Turcs. *Voyez* HERZEGOVINE.

ERZEROM, ville & païs d'Asie, sur les frontiéres de Perse, & sous la domination du Turc. Un Voyageur moderne croit qu'elle est la même que l'ancienne Césarée de Cappadoce. Erzerom étoit renfermée dans l'Arménie des Anciens, aujourd'hui dans la Turcomanie, dont elle est la ville la plus considérable, située sur l'Euphrate, avec le siége d'un Beglierbey. Quelques Auteurs la prennent pour l'ancienne *Theodosiopolis*; & d'autres la nomment diversement *Aziris*, *Arziris*, *Sinera*. *Senebra*, *&c.* Son nom en Arabe, est *Arzen el Roum*. Il y a à Erzerom une forteresse située sur une éminence, & entourée d'une double ceinture de murailles. Le Bacha ou Béglierbey qui y commande, a sous lui onze Sangiacs, ou Gouverneurs particuliers. Dans l'enceinte de la forteresse, il y a une hauteur sur laquelle on a élevé un petit fort, qui est la demeure d'un Janissaire Aga, & où le Bacha n'a aucun pouvoir. Lorsque le Grand Seigneur veut avoir la tête de ce Béglierbey, ou de quelque autre personne considérable dans la province, il envoye un Capigi ou Huissier, avec ordre au Janissaire-Aga de faire monter au petit fort, celui de qui la mort est conclue, & l'exécution s'en fait sur le champ. On trouve plusieurs Caravanseras dans Erzerom, qui est un des grands passages de la Turquie. Quoiqu'il fasse presque toujours froid dans le païs, l'orge y croit néanmoins en quarante jours, & le blé en soixante jours; ce qui est une chose digne de remarque. Il s'y fait quantité d'ouvrages en soye que l'on y apporte de Perse. Il y a encore aujourd'hui dans les fauxbourgs plusieurs familles Arméniennes, qui ont l'exercice libre de leur Religion dans une vieille église. * Tavernier, *Voyage de Perse*. Quelques Modernes croyent qu'Erzerom est la ville appellée *Adranutzuim* ou *Arzem* par Constantin Porphyrogenéte, mais cette ville qui étoit de l'Ibérie étoit & plus à l'Orient, & plus au Nord, ainsi qu'on le voit par cet Auteur même. Erzerom n'est pas sur l'Euphrate, comme les Géographes la placent; mais plutôt dans une presqu'Isle formée par les sources de cette fameuse riviére. La premiére de ses sources coule à une journée de la ville, & l'autre à une journée & demi ou deux journées. C'est une assez grande ville à cinq journées de la Mer Noire, & à dix de la frontiére de Perse. Elle est bâtie dans une belle plaine au pié d'une chaîne de montagnes qui empêchent l'Euphrate de se rendre dans la Mer Noire, & l'obligent à se tourner du côté du Midi. Le bois est fort rare & fort cher à Erzerom. On n'y connoit que le bois de pin que l'on va chercher à deux ou trois journées de la ville; tout le reste du païs est découvert. On n'y voit ni arbres ni buissons, & l'on n'y brûle communément que de la bouze de vaches dont on fait des mottes, ce qui exhale une fumée & une odeur qui rend ces maisons très desagréables, & tout le manger de mauvais goût. On croit qu'il y a dix huit mille Turcs dans cette ville, six mille Arméniens, & quatre cens Grecs. On estime qu'il y a soixante mille Arméniens dans la Province, & dix mille Grecs. Les Turcs qui sont dans Erzerom sont presque tous Janissaires, on y en compte environ douze mille, & plus de cinquante mille dans le reste de la Province. Les plus honnêtes gens sont obligez de s'engager dans ce Corps pour être protégez contre les violences des voisins. Les Arméniens ont un Evêque & deux Eglises dans Erzerom. Ils reconnoissent tous le Patriarche d'Erivan. Les Grecs ont aussi un Evêque & une Eglise, mais très pauvre. Cette ville est le passage & le reposoir de toutes les marchandises des Indes, sur tout lorsque les Arabes courent autour d'Alep & de Bagdat. Il part toutes les semaines des Caravanes d'Erzerom pour *Gangel*, *Téflis*, *Tauris*, *Trébisonde*, *Tocat* & *Alep*. Les Curdes qui descendent à ce qu'on prétend des anciens Chaldéens, tiennent la campagne autour d'Erzerom, jusques à ce que les grandes neiges les obligent à se retirer, & sont à l'affut pour piller les Caravaniers. *Voyez* CURDES. Le Gouvernement d'Erzerom rend trois cens bourses, ou cinquante mille écus au *Béglierbey* ou Vice-Roi de la Province. La Province rend en argent plus de 600 bourses au Grand Seigneur. Outre les 300 bourses du *Carach* que l'on exige des Arméniens & des Grecs, il retire encore six pour cent des marchandises de la Douane; de sorte que ces marchandises payent neuf pour cent; six au Grand Seigneur, & trois au Vice-Roi. On croit ordinairement que la ville d'Erzerom est l'ancienne *Theodosiopolis*; néanmoins la chose ne paroit pas trop assurée, si ce n'est que l'on suppose que les Habitans d'*Artze*, dans le tems qu'ils furent assiégez & réduits en cendres par les Mahométans dans le onziéme siécle, se retirérent à Théodosiopolis qui étoit une grande ville peu éloignée d'Artze. Dans cette supposition, les Turcs sont censez avoir donné à cette ville le nom d'*Artzerum*, c'est-à-dire *Artze des Grecs*, ou des Chrétiens, & d'Artzerum, on en aura fait *Erzerom*. * Tournefort, *Voyages &c. tome* 2. *p.* 258. *&c.*

ERZILA ou ARTEAGA, connu sous le nom de FORTUNIUS GARSIA DE ERZILA, Espagnol natif de Biscaye, dans le XVI siécle, fut considéré comme un des plus habiles Jurisconsultes de sa Nation. Il demeura long-tems à Bologne en Italie, dans le Collége des Espagnols, fondé par le Cardinal Albornos, & fut sollicité de s'arrêter dans l'Université de Pise; mais étant appellé en Espagne par l'Empereur Charles-Quint il employa son érudition & ses lumiéres pour l'avantage de sa patrie. Il y fut Chevalier de saint Jacques, Conseiller au Conseil de Castille, & Régent ou Avocat général du Conseil de Navarre. Ces grands emplois ne l'empêcherent pas de travailler aux Ouvrages que nous avons de sa façon, dont les principaux sont, *Commentarium de Pactis*, *in titulum Digestorum de Pactis cum repetitione*, *c.* 1. *extra*; *Ad Legem Gallus D. de liberis & posthumis Commentaria*; *De ultimo fine utriusque Juris*; *Consilium pro Militia sancti Jacobi*, *&c.* Ce Jurisconsulte fut pére d'ALFONSE de Erzila, qui publia en 1577 son Poëme intitulé *La Araucana*, sur la guerre que les Espagnols avoient faite aux Arauques, peuples de l'Amérique, dans le Royaume de Chili. * Andreas Scottus, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Christophoro Mosquera de Figueroa, *Elog. Alfonce de Erz*, *&c.*

ES. ESA.

* ES (Jaques) natif d'Anvers, fut un fameux Peintre en poissons, en oiseaux, en fleurs, & particuliérement en toutes sortes de beaux fruits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 1. *p.* 217.

ESAAN, ville de Palestine, dans la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 52.

ESAIE. *Cherchez* ISAIE.

ESAQUE, (*Æsacus*) fils de Priam, & de la Nymphe Alyxothoé, devint si éperduement amoureux d'Hespérie, fille du fleuve Cébréne, qu'il abandonna la Cour de son pére, & la ville de Troye, pour la suivre à la campagne. Cette Nymphe prit la fuite dans le tems qu'il s'approchoit d'elle; & un serpent caché sous l'herbe, sur lequel elle marcha en courant, la mordit si dangereusement, qu'elle en mourut. Esaque pénétré de desespoir, se précipita dans la mer, où Thétis voulant éterniser son amour, le métamorphosa en plongeon. Apollodore nomme la mére d'Esaque *Arisba*, & sa maitresse *Asterope*. * Ovide, *l.* 12. *Metam. fab. ult.*

ESAR-CHADDON & ESAR-HADDON. *Voyez* ASAR-ADDON.

ESARO, EZARO, ou ÆSARO en Latin *Æser*, *Æsaras*, ou *Æsarus*, petite riviére du Royaume de Naples. Elle coule dans la Calabre Ultérieure, & se décharge dans la Mer Ionienne près de Crotone. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESAU, Esaü, fils d'Isaac & de Rébecca, naquit l'an 2199 du monde, & 1836 avant J. C. son pére étant alors âgé de 60 ans. Rébecca le mit au monde, roux & velu par tout le corps, & suivi de Jacob qui le tenoit en naissant par le talon. Esaü qui s'occupoit d'ordinaire à la chasse, revenant un jour extrémement las, trouva son frére qui avoit préparé un potage de légumes. Il le demanda avec instance, & Jacob le lui donna, à condition qu'il lui céderoit son droit d'aînesse. A l'âge de quarante ans, il se maria à des Chananéennes, contra la volonté de ses parens. Depuis, Isaac son pére se sentant fort vieux, lui commanda d'aller à la chasse, & de lui apporter dequoi manger, afin qu'il le bénît ensuite. Jacob, par l'adresse de sa mére, reçut cette bénédiction, & prit ensuite la fuite. A son retour de chez Laban il s'accommoda avec Esaü, & ce dernier se retira à Séïr en Idumée, où sa postérité fut très-nombreuse. Il mourut l'an 2325 du monde, & 1710 avant J. C. âgé de 127. ans. * *Genése*, *ch.* 25. 26. *&c.* Joséphe, *l.* 1. *Ant*, *Jud. c.* 17. *&* 18. *& l.* 2. *c.* 1. Torniel, *A. M.* 2197. *& suiv.* *Voyez* IDUMEENS.

*ESBAHAL ou ESÇBAHAL, quatriéme fils de Saül, Roi d'Israël. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 33. *Voyez* ISBOSETH.

* ESBAN ou ESÇBAN, fils de *Disan* ou *Disçan*, & petit-fils d'Esaü. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 26.

ESBON. *Voyez* ETSBON.

ESBREULE. *Voyez* EBREUIL.

ESBUS. *Voyez* HESEBON.

ESC, ESCA ou ESCUS, second Roi de Kent en Angleterre, dans le VI siécle, gouverna son Royaume avec assez de douceur; & pour se le conserver plus sûrement, il ne voulut jamais prendre les armes contre ses voisins. Après un régne de 24 ans, il laissa la Couronne à son fils *Othe* l'an 512. Béde l'appelle *Otrich*, & lui donne le surnom d'*Oise*, duquel à ce qu'il pense, les Rois de Kent furent surnommez *Oisciengiens*. Ils furent plutôt appellez *Escingiens* du nom du Roi ESC. * Béde, *l.* 1. Du Chêne, *tome* 1. *Hist. d'Angl. l.* 6. *c.* 9. *&c.*

ESCALE, ou de la SCALA, Maison, qui a possédé plus de six vingts ans la Seigneurie de la ville de Vérone. Les Auteurs parlent diversement de l'origine de cette Maison, qu'ils nomment diversement *la Scala*, *Scaligerie*, *Scaldi*, *& l'Escale*; mais ils agissent presque tous ou par passion, ou par malice, ou par intérêt. Villani la fait descendre d'un faiseur d'échelles, nommé Jacques Fico. D'autres lui cherchent une origine en Allemagne, & plusieurs croyent qu'elle étoit établie de tems immémorial à Vérone. Il est sûr que BAUDOUIN de l'Escale y étoit considéré par son savoir en 1101. Ses successeurs y devinrent extrémement puissans; car après la mort du Tyran Ezzerin en 1259, MASTIN de l'Escale, premier de ce nom, fut élu Podestat de Vérone, puis Capitaine perpétuel de cette ville, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence. Son grand pouvoir lui ayant fait des ennemis des plus riches Habitans, il fut assassiné en 1273, & laissa MASTIN II. & ALBERT de l'Escale. Ce dernier exerça la même charge que son pére, & comme il étoit honnête, libéral, officieux, il gagna le cœur des Citoyens de Vérone, qui le reconnurent pour leur Seigneur. Il mou-

mourut en 1297, laissant BARTHELEMI, ALBOIN, & CAN-FRANÇOIS de l'Escale. Barthélemi avoit les inclinations bien faisantes, fut surnommé *le pére des pauvres*, & mourut en 1300. Nous parlerons cy-après de CAN, surnommé *le Grand.* ALBOIN mourut en 1310, laissant entre autres enfans ALBERT & MASTIN de l'Escale, qui succédérent à leur oncle. ALBERT étoit homme de cabinet, & aimoit les Lettres & les Savans. Un de ses parens nommé FRÉDÉRIC de l'Escale, qui étoit alors en réputation de savoir très-bien le Droit, fut chassé de Vérone, & mourut l'an 1349 à Trente, où il laissa postérité. MASTIN III. avoit les inclinations de son oncle Can *le Grand.* Il prit la ville de Bresce; & ayant été choisi pour Général par les Gibelins, il délivra Obizzo d'Est, assiégé dans Ferrare, & soumit Parme, Reggio, Bergame, Crémone, &c. Son bonheur & ses victoires allarmérent les Milanois, qui se mirent en campagne avec une puissante armée, & le défirent. Dans la suite, il fut Général des troupes de l'Eglise, sous le Pape Benoît XII, & sous Clément VI, & mourut en 1350, laissant entre autres enfans CAN *le Grand* II. de ce nom; PAUL ALBOIN; & CAN, dit SIGNORIO de l'Escale. CAN *le Grand* avoit entrepris un voyage en Allemagne, & ayant appris que *Frignano*, fils naturel de Can *le Grand* son oncle, premier de ce nom, s'étoit rendu maître de Vérone, il y retourna, & avec le secours de ses amis en chassa l'Usurpateur en 1354. Depuis, il fit la guerre aux Milanois, & fut assassiné par son frére *Can Signorio* en 1359. D'autres disent en 1354. Ce dernier qui étoit extrêmement ambitieux, fit arrêter son autre frére *Paul Alboin*, qu'il accusoit de trahison, & le fit mourir en 1374, ou 1375; mais il ne joüit pas long-tems du plaisir de se voir seul maître de Vérone; car il mourut le 29 octobre de l'année suivante. Il avoit épousé en 1363 *Agnès* de Durazzo, fille de *Charles* Duc de Durazzo & de *Marie* de Sicile. *Agnès* contracta depuis une seconde alliance avec *Jacques* de Baux, Prince de Tarente & d'Achaie, qui prit le titre d'Empereur de Constantinople, & de Despote de Romanie. *Can Signorio* n'en eut point de postérité, & ne laissa que *deux fils naturels*, BARTHÉLEMI & ANTOINE de l'Escale. Ce dernier fit assassiner son frere en 1381, & fut lui-même chassé de Vérone en 1387, par Jean Galéas Visconti Duc de Milan. Sansovin dit que CAN *le Grand laissa un fils naturel nommé* Guillaume, *dont la postérité finit l'an 1544, en la personne de* Jean Louis, *qui fut tué dans l'armée de Charles-Quint.* Jule & Joseph Scaliger, célébres par leur érudition, se disoient descendus de la maison de l'Escale, d'un Seigneur de Burden en Esclavonie. On a pris soin de leur prouver que leur vanité étoit mal fondée. L'Abbé Ughel parle aussi de quelques Evêques de la même maison de l'Escale. * Alexander Canobius, *Arb. Scalig.* Sansovin. *Fam. Illust. d'Ital.* Hieronymus à Curte, *Hist. Veron.* Petrus Crescentius, *Fam. Illust.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Onuphre, *Antiq. Veron.* Wolfgangus Lazius, *l.* 10. Bernardino Corio, *Hist. Mediol.* Ughel, *Ital. sacra.* Antonio Gaza, *Catena Hist. Veron.* Julius à Puteo, *Elog. Advoc. Veron.* Villani, *in Annal.* Mascardi, *Elog. di Capit. Illustr.*

L'ESCALE, (Can I. de) surnommé *le Grand*, Seigneur de Vérone, étoit fils d'ALBERT de l'Escale, & frére de *Barthélemi* & d'*Alboin.* Il prit Reggio, Parme, Feltro, Vincenze & Belluno; défit François Marquis d'Est, & se rendit redoutable en Italie, où il fut Vicaire de l'Empereur Henri VII. Depuis, Can de l'Escale se mit à la tête des Gibelins contre ceux de Padoue, qui étoient commandez par le Comte de Goritie, & fut malheureux en cette guerre. Pour s'en venger, il assiégea depuis Padoue & l'emporta l'an 1325. L'année suivante, Can de l'Escale accompagna l'Empereur Loüis de Baviére, qui alloit prendre la couronne de fer à Milan, comme c'étoit la coutume de ce tems. Ensuite il fit assiéger Trévise ou Trévigi, qui se soumit en peu de jours, & il mourut au mois de juillet 1329. Son corps fut porté à Vérone, où ses néveux lui succédérent en la Seigneurie de cette ville.

L'ESCALE ou SCALA (Barthélemi de) savant homme dans le XV siécle, né à Florence l'an 1424, étoit fils d'un Meunier, mais son savoir lui attira la bienveillance de Côme de Médicis, qui le fit honorer de diverses charges à Florence. Il travailla à l'Histoire de cette ville, mais sa mort qui arriva en 1497, l'empêcha de l'achever. Il laissa pour fille Alexandra, dont il sera parlé dans l'article suivant. Politien & lui, eurent des différens ensemble sur la Latinité.

L'ESCALE (Alexandra de) fille du précédent, épousa *Michel* Marulle homme de Lettres, & se rendit célébre par sa piété, & par la connoissance qu'elle avoit des langues, & sur tout de la Gréque & de la Latine. Elle écrivit en l'une & en l'autre, & mourut à Florence l'an 1506. * Ange Politien, *lib.* 5. *Epistol. Epist.* 3. *lib.* 22. *Ep.* 18. Léandre Alberti. Vossius, *de Hist. Lat.* Paul Jove, *Elog. c.* 28. Varillas, *Anecd. de Florence.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, 2. *édit.* 1702. *&c.*

ESCALE (Jules César de l') *Cherchez* SCALIGER.

ESCALIN, (Antoine) dit le CAPITAINE PAULIN, Baron de la Garde, Chevalier de S. Michel, Lieutenant pour le Roi en provence, Capitaine de cent Hommes d'armes, & Général des Galéres de France, étoit de Dauphiné, homme de fortune, & s'éleva par son esprit & par son courage. Brantôme en parle ainsi dans ses Mémoires; *Je dirai comme en son commencement on l'appelloit le Capitaine Paulin, & ce nom lui a duré long-tems. Feu monsieur de Lengey, étant Lieutenant du Roi en Piémont, l'éleva & l'avança, pour le connoître homme d'esprit, de valeur, de belle façon, & de belle apparence; car il étoit beau & de belle taille, & pour le connoître de bon service. Il y eut un caporal d'une compagnie, passant par le bourg dudit Paulin, qui s'appelloit la Garde, & le voyant jeune enfant, gentil, & de tout éveillé d'esprit avec bonne façon, demanda à son pére pour le mener avec lui. Le pére lui refusa, mais il se déroba du pére, & s'en va avec le caporal, & le servit de goujat environ deux ans; & depuis le voyant de bonne volonté lui donna l'arquebuse, le fit si bon soldat, qu'il parut toujours pour tel, puis il fut Enseigne & Lieutenant & puis Capitaine.* Le Roi François I. qui avoit éprouvé son courage & sa prudence en diverses occasions, l'envoya l'an 1542 Ambassadeur à la Porte, pour traiter de quelques affaires avec le Grand Seigneur Soliman II. Depuis, le Capitaine Paulin fut fait Général des galéres, le 23 avril 1544. Il se signala le 15 août de l'année suivante, en attaquant l'armée navale des Anglois, & servit aux guerres de Toscane, de Corse, & ailleurs. En 1557, il fut destitué de sa charge de Général des Galéres, qu'on lui redonna en 1566. Enfin, il mourut hydropique l'an 1574, âgé de 80 ans. Il étoit alors à sa Baronie de la Garde, lieu de sa naissance, qu'il avoit achetée. Brantôme parle ainsi de sa mort: *Il est mort, ayant laissé plus d'honneur à ses héritiers que de bien, & à l'âge de plus de quatre vingts ans, & si ne se montroit trop vieux, retenant encore quelque belle & bonne grace & apparence du passé, qui le faisoit fort admirer à tout le monde; avec ses beaux contes du tems passé, de ses voyages, de ses combats, qui ont été si fréquens & assidus, que les mers de France, d'Espagne, d'Italie & de Barbarie, de Constantinople, & de Levant, en ont longuement raisonné, encore crois-je que les flots en bruyent le nom, &c.* ANTOINE Escalin, *laissa un fils naturel légitimé en 1570, qu'il avoit eu de* Marguerite *Langlois, nommé* JEAN-BAPTISTE, *qui suit; & une fille nommée* Marguerite.

ESCALIN (Jean Baptiste) des Aymars, Baron de Pierrelatte, épousa *Polixéne* d'Evre, fille de *Louis*, Seigneur du Puy S. Martin, en Dauphiné, & d'*Antoinette* de la Baume-Suse, dont il eut, 1. *N.* mariée à *N.* de Valladel, Seigneur de Vacqueras; 2. *Louis* Escalin des Aymars, Baron de la Garde, qui de *Jeanne* Adhemar de Monteil de Grignan, fille de *Louis-François*, Comte de Grignan, & de *Jeanne* d'Ancezune, a laissé *Louis* Escalin des Aymars, Marquis de la Garde qui a épousé *Françoise* de la Baume-Suse; 3. *Antoine*, Baron de la Garde; & 4. *Jean-Antoine* Escalin des Aymars, Chevalier de Malthe. * Du Bellay, *Mémoires de* Thou, *Hist.* Brantôme, *Vies des Hommes Illust.* Chorier, *Hist. de Dauphiné.* Godefroy. Le P. Anselme, &c.

ESCALONA, bourg d'Espagne avec un château & titre de Duché, possédé par la maison de Pachéco, est dans la Castille nouvelle, sur la riviére d'Alberche, à neuf lieues de Tolède, du côté du couchant. *Voyez* PACHECO. * Maty, *Diction. Géogr.*

ESCALQUENS, (Guillaume d') Capitoul de Toulouse, en 1326, a rendu son nom remarquable dans l'Histoire par une action extraordinaire. Etant en parfaite santé, il se fit faire un service dans l'église des Dominicains de cette ville, où se trouvérent les Capitouls ses Collégues avec un grand nombre d'autres invitez. La réprésentation ne pouvoit être plus naturelle; car il étoit lui-même couché dans un cercueil, les mains jointes, à la maniére des corps morts, & environné de quarante torches allumées. La Messe finie, on fit les encensemens autour du faux mort, avec les priéres ordinaires; après quoi il ne restoit qu'à le mettre en terre; mais au lieu de cela, on l'alla poser derriére le grand autel, d'où il se retira quelque tems après. Ensuite, ayant quitté cet habillement mortuaire, pour reprendre sa robe de Capitoul, il retourna chez lui, accompagné de ses Collégues & des autres invitez, qu'il retint à dîner selon la coutume de ce tems-là. On fit divers jugemens de cette action; les uns la condamnoient de superstition; les autres la trouvoient pieuse, & capable d'exciter vivement dans l'ame le souvenir de la mort. L'Archevêque étoit absent de cette ville. A son retour, ce différent lui parut assez important, pour être terminé par le jugement d'un Concile provincial. L'Assemblée se tint dans le Palais archiépiscopal, où la question fut agitée, pendant trois séances, par les Evêques suffragans & les Abbez de la province; & l'on y fit un decret, qui défendit à tous les Fidéles, dans l'étendue de cet Archevêché, de pratiquer une semblable cérémonie, sous peine d'excommunication. * La Faille, *Annal. de Toulouse.*

ESCANDER Emir, ou MIR ISKENDER, fils de Cara Joseph, commença à régner parmi les Turcomans de la Dynastie du mouton noir, dont il fut le second Sultan, l'an de l'hégire 824, de J. C. 1421. Il commença son régne par le meurtre de son frére Abusaïd, qu'il fit mourir sur un simple soupçon, & fut défait deux fois consécutivement par Scharokh fils de Tamerlan, qui lui ôta la ville de Rei, & donna celle de Tauris à Gihan Schah son frére. Celui-ci aidé des troupes de Scharokh fit la guerre à Escander, l'assiégea dans un château, où Schah Cobad, fils d'Escander, ennuyé des disgraces de son pére, le tua, & fit sa paix avec son oncle, l'an de l'hégire 841, & de J. C. 1437. Gihan-Schah fut son successeur dans la Dynastie du mouton noir. * Khondemir.

ESCARS. La maison de la Pérusse, dite d'ESCARS, à cause d'une terre de ce nom, a été considérable par sa noblesse & par ses alliances, l'on n'en rapporte ici la postérité que depuis

1. GAUTIER de la Pérusse, dit d'ESCARS, Seigneur de la Vauguyon, & Sénéchal d'Auvergne, qui vivoit en 1480, épousa en 1451 *Andrée* de Montberon, Dame de Varégnes, & fille de *François* Baron de Montbéron, Maulevrier, Avoir, &c. & de *Louise* de Clermont, Vicomtesse d'Aunai, & il en eut FRANÇOIS, qui suit.

2. FRANÇOIS d'Escars, Seigneur de la Vauguyon, &c. Conseiller, Chambellan & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi François I. & son Lieutenant Général & Commandant ès païs de Lyonnois, Dauphiné, Savoye & Piémont, mourut en 1550. Il avoit épousé le 22 fevrier 1516, *Isabelle* de Bourbon, Dame de Carenci, de Buquoi, de Combles & d'Aubigni, fille de *Charles*, Seigneur de Carenci, &c. & de *Catherine* d'Alégre, sa troisiéme femme. Il en eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Susanne*, mariée le dernier fevrier 1536 à *Geofroy*, Seigneur de Pompadour; 3. *Anne* alliée le 26 juin 1563 à *Jean* de la Queille II. du nom, Seigneur de Fleurat, Châteaugai, Chevalier de l'Ordre du Roi, grand Sénéchal & Gouverneur des Comtez d'Auvergne & de Clermont, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes; 4. *Marguerite*, Abbesse de Ligneux, morte en 1589; & 5. *Catherine* d'Escars, morte sans alliance.

3. JEAN d'Escars, Prince de Carenci, Comte de la Vauguyon, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal, Sénéchal & Gouver-

verneur de Bourbonnois, fut aussi Lieutenant Général des armées de sa Majesté en Bretagne sous Henri de Bourbon, Prince de Dombes, & mourut le 21 septembre 1595. Il avoit épousé par contract du premier octobre 1561, *Anne* de Clermont, fille d'*Antoine*, Vicomte de Tallard, &c. Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Françoise* de Poitiers S. Vallier. Il en eut 1. *Claude*, Prince de Carenci, qui fut tué en duel par le Baron de Biron, le sixiéme mars 1586; 2. *Henri*, mort en 1590 sans postérité : ces deux fréres avoient épousé successivement avec dispense, *Anne* de Caumont, Marquise de Fronsac, fille unique de *Geofroi*, Baron de Caumont, & de *Marguerite* de Lustrac, Marquise de Fronsac, laquelle prit une troisiéme alliance le cinquiéme fevrier 1595, avec *François* d'Orléans, Comte de S. Paul, fils de *Léonor*, Duc de Longueville, & mourut le deuxiéme juin 1642; 3. DIANE, qui suit; & 4. *Isabeau* d'Escars, Dame de Combles, mariée l'an 1595 à *Jean*, Baron d'Amanzé, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, dont étoit issu *Gaspard*, Comte d'Amanzé, Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de Bourgogne, mort le 27 janvier 1678, à l'âge de 80 ans, lequel fut pére de *Louis*, Comte d'Amanzé, aussi Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lanci, mort le 25 février 1706, ne laissant de *Marie* Falconis sa femme, que deux filles; savoir, *Marie-Josephe*, qui a épousé le vintiéme mars 1706, *Anne* de la Queille, Marquis de Châteaugai & de Vendat; auquel le Roi accorda toutes les charges du Comte d'Amanzé son beaupére; & *Louise* d'Amanzé, mariée le vintiéme juin 1703, à *Pierre* de Galéans, Marquis de Gadagne.

4. DIANE d'Escars, Princesse de Carenci, Comtesse de la Vauguyon, &c. épousa 1. en 1573, *Charles* Comte de Maure en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont elle eut *Louise*, Comtesse de Maure, alliée à *Gaspard* de Rochechouart, Seigneur de Mortemar: 2. *Louis* d'Estuert de Caussade, (*nommé par quelques uns Stuert ou Stuart*) Comte de S. Mégrin, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Lieutenant Général des armées du Roi, dont elle eut JACQUES, qui suit.

5. JACQUES d'Estuert de Caussade, Comte de la Vauguyon, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Sénéchal de Guienne, Capitaine des Chevaux-legers de la Garde, mourut le 18 août 1671, âgé de 83 ans. Il avoit épousé en 1607, *Marie* de Roquelaure, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Catherine* d'Ornesan sa premiére femme, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Lucréce*, mariée à *Anne* d'Escars, Marquis de la Mothe, Lieutenant Général des armées du Roi, morte en 1662 sans postérité; & 3. MARIE d'Estuert, qui a continué la postérité des Princes de Carenci, Comtes de la Vauguyon, *rapportée cy-après*.

6. JACQUES d'Estuert, Marquis de S. Mégrin, Lieutenant Général des armées du Roi, Capitaine-lieutenant des Chevaux-legers de la Garde, & de ceux de la Reine Anne d'Autriche, Colonel de deux régimens de cavalerie & d'infanterie, servit plusieurs campagnes en Allemagne, en Lorraine & en Flandres; commanda une armée en Catalogne, & mourut au combat du fauxbourg S. Antoine à Paris, le deuxiéme juillet 1652, en sa 36 année. Son corps fut porté après l'action, par ordre du Roi, en l'Abbaïe de S. Denys en France, où il est inhumé. Il avoit épousé *Elizabeth* le Féron, laquelle prit une seconde alliance en 1655, avec *Charles* d'Ailly, Duc de Chaunes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bretagne, &c. & mourut le sixiéme janvier 1699, en sa 70 année, ayant eu de son premier mariage, *Jacques-Pierre* d'Estuert, Marquis de saint Mégrin, mort en octobre 1657, en sa sixiéme année.

7. MARIE d'Estuert, sœur du précédent, lui succéda en la terre de S. Mégrin, & fut Princesse de Carenci, Comtesse de la Vauguyon, &c. après la mort de son pére, & mourut en son château de S. Mégrin le 13 octobre 1693. Elle avoit épousé 1. en 1653, *Barthélemi* de Quelen, Comte de Broutay, Maréchal des camps & armées du Roi, Colonel du régiment de Navarre, & Capitaine des Chevaux-legers de la Garde de la Reine Anne d'Autriche, tué au siége de Tournay en 1667: 2. en janvier 1688, *André* de Bétoulat, Comte de la Vauguyon & de Fromenteau, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat ordinaire, Ambassadeur en Espagne, mort le 29 novembre 1693, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux qu'elle eut de son premier mariage furent 1. NICOLAS, qui suit; & 2. *Marie* de Quelen, morte sans alliance en 1686.

8. NICOLAS de Quelen d'Estuert de Caussade, Prince de Carenci, Comte de la Vauguyon & de Broutay, Marquis de S. Mégrin, &c. a épousé le premier octobre 1703, *Magdeleine* de Bourbon-Busset, fille de *Louïs*, Comte de Busset, & de *Magdeleine*, de Bermondet-d'Oradour, dont il a *Louis*, Prince de Carenci: & *N.* de Quelen, Marquis de S. Mégrin.

Il y avoit une autre branche de la maison d'ESCARS, dont sortoit JACQUES de la Pérusse, Seigneur d'Escars, qui épousa 1. *Anne* Jourdain-de-l'Isle, Dame de Merville, &c: 2. *Françoise* de Longuy, Dame de Givry. Ses enfans du premier lit furent, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Charles*, Evêque & Duc de Langres, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, mort en 1614, & dont il *sera parlé cy-après dans un article séparé*. Ce fut lui qui obligea *Gaspard*, Comte d'Amanzé, qui étoit fils de *Jean*, Baron d'Amanzé, & d'*Elizabeth* d'Escars, Dame de Combles de prendre son nom & ses armes; 3. JACQUES, qui a fait la *branche des Seigneurs de Merville rapportée cy-après*; &, 4. *Françoise*, morte sans postérité d'*Emery*, Baron de Montaut. Et du second lit étoit issu *Anne* d'Escars dit *le Cardinal de Givry*, Evêque & Prince de Metz, mort le 19 avril 1612, & dont l'éloge *est rapporté cy-après dans un article séparé*.

FRANÇOIS Comte d'Escars, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Guienne & Gouverneur de la ville de Bordeaux, épousa 1. *Claude* de Baufremont, fille de *Claude*, Seigneur de Scey & de Sombernon, & de *Jeanne* de Vienne: 2. *Isabeau* de Beauville, veuve de *Blaise*, Seigneur de Montluc, Maréchal de France, & fille de *François*, Seigneur de Beauville en Agénois, & de *Claire* Laurens. Du premier mariage, vinrent 1. *Jacques*, Comte d'Escars, mort sans enfans de *Louise Jay* Dame de Boisseguin, d'*Ioland* Livron-de-Bourbonne, ni d'*Olympe* Grain-de-saint-Marsaut ses trois femmes; 2. *Charles*, Comte d'Escars après son frére aîné, mort sans postérité d'*Anne* de Baisley, ni de *Gabriéle* du Châtelet ses deux femmes; 3. *Louise*, premiere femme de *Charles*, Marquis de Hautefort; 4. *Claude*, alliee a *Jean* de Ferriéres, Baron de Sauvebeuf; & 5. *Susanne* d'Escars, qui épousa *Charles* Cazillac, Baron de Cessac. Et du second étoit issue *Anne* d'Escars morte jeune.

JACQUES d'Escars, fils puîné de JACQUES, Seigneur d'Escars, & de *Jeanne* Jourdain de l'Isle, Dame de Merville, fut Seigneur de Merville & de Ségur, & pére de FRANÇOIS d'Escars, Baron de Merville, &c. Grand Sénéchal de Guienne, qui épousa *Rose* de Montal, Dame de Roquebrou, dont il eut, JACQUES d'Escars II. du nom, Marquis de Montal, Baron de Merville, allié à *Magdelaine* de Bourbon, fille d'*Henri* II. du nom, Marquis de Malause & de *Magdelaine* de Châlon, Dame de la Case, qui le rendit pere de CHARLES d'Escars, Marquis de Merville, lequel épousa *Françoise-Charlote* Bruneau, Dame de la Rabateliére, fille de *François*, Seigneur de la Rabateliére, Maréchal de camp, tué à la bataille de Nortlingue, & de *Charlotte*, de Pompadour. Madame de Merville écrivoit poliment en prose & en vers, & donna au public un livre de piété intitulé *le Solitaire de Terrasson*. Elle mourut en novembre 1707, âgée de 62 ans. CHARLES-FRANÇOIS d'Escars son fils, Marquis de Merville, Baron de Montal & de Roquebrou, étoit mort au mois de janvier précédent, laissant des enfans de *N.* de la Fonts de S. Projet.

Il y a encore une autre branche de cette maison en Limosin, qui subsistoit en 1708. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Gehot. Du Chêne. Le P. Anselme, &c.

ESCARS, (Anne d') Cardinal de Givry, Evêque de Mets, étoit fils de JACQUES de Pérusse, Seigneur d'Escars, &c. & de sa seconde femme *Françoise* de Longuy, Dame de Givry. Il naquit le 29 mars 1546, à Paris, où il étudia. Ensuite il prit l'habit de Religieux de saint Benôit, dans l'Abbaïe de saint Bénigne de Dijon, dont il fut Abbé, aussi bien que de Barbery, de Molesme, de Pontiéres, & de Champagne dans le diocése du Mans. Pendant un voyage qu'il fit à Rome, le Pape Pie V. lui donna des marques particuliéres d'estime & de bienveillance. Son zéle pour la Religion le rendit odieux à ceux qui favorisoient les nouvelles opinions, & le jetta malheureusement dans le parti de la Ligue; prétexte plausible dont les Politiques adroits se servoient alors, pour entretenir la guerre dans le Royaume, & travailler à leur agrandissement. L'Abbé de Givry parut un des plus zélez dans ce parti. Il avoit été Evêque de Lizieux, dès l'an 1586; mais il jouit trés-peu de ses revenus pendant la guerre. Il témoignoit qu'il les sacrifioit pour *la sainte Union*; car c'est ainsi qu'on nommoit la Ligue. C'etoit très-bien faire sa Cour à Rome, que d'en user ainsi. Il y réüssit, & le Pape Clément VIII. le fit Cardinal en 1596. L'élevation d'un Ligueur, tel que l'Evêque de Lizieux, fit de la peine au Roi Henri *le Grand*; mais ce Monarque, qui étoit le Prince du monde le plus généreux, ayant connu le mérite du Cardinal de Givry, non seulement l'honora de son estime; mais voulut encore lui faire du bien. Quoique ce Prélat fût Coadjuteur de Langres il lui procura l'Evêché de Mets, en 1608, & le nomma Comprotecteur de France. Le Cardinal répondit avec reconnoissance à ces bontez; & ce grand Roi qui le connoissoit à fond, dit un jour de lui: *Qu'on s'efforçoit en vain de persuader le Cardinal de Givry, dans les occasions, où il avoit la raison de son côté, & où il défendoit la Religion.* Il mourut en sa maison de Vic le 19 du mois d'avril 1612. Son corps fut porté dans son église de Mets, où l'on voit son tombeau & sa statue, dans la chapelle de saint Maximin. * Frison, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Lexov. & Metens.* D'Ossat, *l. 2. Epist.* 55. & 56. Martin Meurisse, *Hist. des Evêq. de Mets.*

ESCARS, (Charles d') Evêque & Duc de Langres, Abbé de la Fontaine de Bése, de Gaillac, & de la Crête, étoit fils de *Jacques* de Pérusse, Seigneur d'Escars, & d'*Anne* Jourdain de l'Ile, Dame de Merville, &c. sa première femme. Il fut Evêque de Poitiers, en 1564, après Jean d'Amoncourt, & en 1571 il obtint l'Evêché de Langres, où il fit son entrée en 1574. Il avoit reçu l'année précédente à Mets les Ambassadeurs de Pologne, qui venoient apporter au Duc d'Anjou la nouvelle de son élection; & il fit admirer son éloquence, dans une très-belle harangue qu'il prononça pour lors & qu'on imprima depuis. Le même Duc d'Anjou étant devenu Roi, sous le nom de Henri III. mit entre les Commandeurs de son Ordre du Saint Esprit Charles d'Escars, en 1578. Ce fut même dans la première assemblée, ou Chapitre qu'il tint, le 31 du mois de décembre. C'est ainsi que le Roi reconnut le mérite de ce Prélat, qui se trouva aux Etats de Blois, en 1577 & 1588. Il travailla aussi beaucoup pour les avantages de son diocése, & mourut en l'Abbaïe de la Fontaine de Bése, en 1614. * De Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

* ESCAUPONT, village du Hainaut François, sur l'Escaut au nord de Valenciennes & au midi de Condé.

* ESCAUSSIENNES, beau & grand village du Hainaut au nord-est de la ville de Mons dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

ESCAUT, que ceux du Païs-Bas nomment *Schelde*, en Latin *Scaldis*, fleuve du Païs-Bas, a sa source au Mont Saint-Martin, près du Catelet en Picardie. En sortant de France, il entre dans le Cambresis, passe à Cambrai, puis coulant dans le Hainaut, arrose Bouchain, Valenciennes, où il reçoit la Rochelle, & commence d'être navigable. Peu après, l'Escaut forme une grande île, vient à Condé où il reçoit l'Haîne, entre dans la Flandre, & grossi par les eaux de la Scarpe, dont le confluent est près de Mortagne, arrose Tournai, puis Oudenarde, & Gand, où il reçoit la Lis. De là, l'Escaut prenant un cours tout à fait irrégulier, revient à Dendermonde, coule à côté de Rupelmonde, reçoit le Dender, le Démer,

mer, la Senne, & le Rupel, &c. sépare la Flandre du Brabant, & vient passer à Anvers, où il environne une partie de cette ville, & forme un fameux port. A trois ou quatre lieues d'Anvers, l'Escaut se sépare en deux bras, près du château de Saeffinghen; l'un, qui prend le nom de Hont ou Honte, vient se jetter dans l'Océan, entre Biervliet, qui est en Flandres, & Flessingue, qui est dans la Zélande. L'autre bras de ce fleuve, qui retient le nom d'Escaut, a son cours vers le septentrion. Il passe près de Berg-op-zoom, où il reçoit le Zoom, & retournant entre les îles de Zélande, où il arrose diverses villes, il se jette dans la mer, entre l'île de Walcheren, & celle de Schouwen. César, Tacite, Pline, & divers autres Auteurs parlent de cette rivière. *Consultez* aussi Guichardin dans la Description du Païs-Bas.

ESÇBAHAL. *Voyez* ESBAHAL.

ESÇBAN. *Voyez* ESBAN.

ESCHALANS, bourg avec Bailliage. Il est dans le païs de Vaud en Suisse, entre la ville de Lausanne & celle d'Yverdun. Eschalans appartient en commun aux Cantons de Berne & de Fribourg.

* ESCHELBURG, ESCHELBERG & ESCHLBERG, château avec Seigneurie dans la Haute Autriche, appartenant au Comte de Thaun. Il est au nord-ouest de Lintz dont il est éloigné d'environ trois lieues.

ESCHELLE. *Voyez* ECHELLE.

ESCHELLES (Les) *Voyez* ECHELLES. (Les)

* ESCHENBACH, petite ville de Franconie, dans l'Evêché d'Aichstat, au nord-ouest d'Aichstat dont elle est éloignée d'environ dix lieues, & à peu près au sud-ouest de Nuremberg à la distance de huit à neuf lieues. Elle appartient au Grand-Maître de Mergentheim ou Mariendal. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ESCHENBACH, petite ville appartenante au Marquis de Bareith avec le surnom de *Snabelweide*, dans la Franconie vers les confins du Palatinat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ESCHENBACH, Abbaïe de Suisse dans le Canton de Lucerne fondée par les Barons d'Eschenbach qui lui ont donné leur nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Past. Franc. rediv.* Stumpf, *Chron. de Suéde*, en Allemand. Spangenberg, *Adelsp. partie* 2.

* ESCHENBACH, nom d'une ancienne famille noble du Canton de Lucerne. Dans le XII siécle, il y eut de cette famille trois fréres, savoir *Conrad* Abbé de Murbach, *Ulrich* Prevôt de Lucerne, & *Gauthier* fondateur de l'Abbaïe de Capell. Gauthier est aussi connu pour avoir eu part au meurtre de l'Empereur Albert I. Depuis ce tems-là, jusques à sa mort, il se tint caché sous la condition de Pâtre ou de Berger, & ne se fit connoître qu'à son lit de mort. Spangenberg dit qu'à cause de cet assassinat, toute la famille d'Eschenbach fut exterminée, & qu'on abbattit tous les châteaux qui lui appartenoient. Cependant en 1325 il y en eut un de cette race nommée Herman, Evêque de Coire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ESCHENBACH (Wolfram d') Musicien renommé, & Maître à chanter au commencement du XIII siécle à la Cour de Herman Landgrave de Hessen. Sous le nom de *Parcifal* il écrivit en vers un gros livre touchant l'Empereur Louïs le Débonnaire. Il étoit bien de race noble, mais non de celle des Barons d'Eschenbach, dont on parle dans l'article précédent.

ESCHENECK, bourg de la Basse Hongrie, situé entre Albe Royale & Comore, à huit lieues de la première & à dix de la dernière. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Casarea*, bourg de la Haute Pannonie, que d'autres placent à Thata. * Maty, *Dict. Geogr.*

ESCHEVIN. *Voyez* ECHEVIN.

ESCHIBABA, ou ISCHEBOLI, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Romanie, près de la Bulgarie, & de la source de la Capriza, au nord d'Andrinople, dont elle étoit suffragante. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ESCHI-HISSAR, ou ESKI-HISSAR nom Turc de la ville de Laodicée. *Voyez* LAODICÉE.

ESCHINE, (*Æschines*) Poëte Tragique & Orateur, Athénien, florissoit sous la CXVI Olympiade, vers l'an 316 avant J. C. Il s'adonna sur tout à l'éloquence, & passa pour un des plus grands Orateurs de son tems. Aussi les Grecs donnérent le nom des trois Graces à trois Oraisons qui restent de lui; & celui des neuf Muses à neuf de ses Epîtres. Eschine étoit piqué d'émulation, & peut-être de haine contre Démosthéne. Malheureusement pour lui-même, il accusa Ctésiphon ami de cet Orateur, par une action publique; mais Démosthéne défendit la cause de son ami, & fit exiler Eschine d'Athénes. Ce dernier se refugia à Rhodes, où il enseigna la Rhétorique. Un jour qu'il lisoit devant les Rhodiens la piéce qu'il avoit composée contre Ctésiphon, voyant que ce peuple ne pouvoit s'imaginer qu'il eût été envoyé en exil, après avoir prononcé une si belle harangue, il leur répondit qu'ils n'en auroient point été surpris, s'ils eussent ouï la réponse que Démosthéne y avoit faite. Eschine vint depuis à Samos, où il mourut bien-tôt après. * Plutarque, *en la Vie des dix Orateurs, c.* 6. Philostrate, *in Vit. Sophist.* Photius, *Biblioth. Cod.* 61.

ESCHINE, (*Æschines*) nom de huit grands hommes dont Diogéne Laërce fait mention; *le premier* fut un Philosophe, disciple de Socrate, qui composa des Dialogues; *le second*, avoit fait un Ouvrage de l'Art de l'Orateur; *le troisiéme*, est le Poëte Orateur, rival de Démosthéne; *le quatriéme*, qui étoit d'Arcadie, fut disciple de Socrate; *le cinquiéme*, étoit de Mityléne, & étoit surnommé ordinairement *le Fleau des Orateurs*; *le sixiéme*, natif de la ville de Naples, étoit Philosophe Académicien; *le septiéme* de Milet composa une Morale; *& le dernier* étoit Sculpteur. * Diogéne Laërce, *liv.* 2. *Vie d'Eschine.* Vossius, *des Mathem. ch.* 4. *S.* 5. *des Sectes des Philosophes, c.* 9. *S.* 1.

ESCHIQUIER. *Voyez* ECHIQUIER.

ESCHIUS, (Nicolas) d'Oosterwik dans le Brabant, né en 1507, aimoit la retraite, & avoit une passion extrême de se faire Chartreux; mais n'ayant pas assez de santé pour cela, il se contenta d'avoir une cellule à la Chartreuse de Cologne, où il se retiroit assez souvent. Il mourut à Diest, dans les exercices d'une parfaite piété, l'an 1578. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme, *Exercitia pia*; *Isagoge, sive introductio ad vitam introversam capessendam, &c.* * Arnoul de Jean a écrit sa Vie. *Consultez* aussi Valére André, *Biblioth. Belgica.*

ESCHOL, Amorrheen, frére de Mambré, & ami du Patriarche Abraham. Il se trouva à la défaite des quatre Rois d'Assyrie, qui étoient venus piller les terres de Sodome, & avoient emmené Loth prisonnier. * *Genése, ch.* 14. *v.* 13. *&* 24.

* ESCHOL ou ESÇEHOL, ville de la Tribu de Juda. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ESCHRYON, (*Æschryon*) Poëte Mitylénien, qui vivoit du tems d'Aristote, son ami, vers l'an 336 avant J. C. Nicandre en avoit parlé dans le livre de l'Ecole d'Aristote. * Lilio Giraldi. Vossius, *de Poëtis Græcis.*

ESCHRAKITES, Secte des Mahométans, qui suivent les opinions de Platon. *Aschrak* en Arabe signifie *luire*, *briller*, d'où vient *Eschrakites*, c'est à dire, *les Illuminez.* Ceux qui font profession de cette Secte, croyent que la contemplation de la Majesté de Dieu fait le souverain bien de l'homme. Ils fuyent toute sorte de vices, & ne laissent pas d'être toujours de bonne humeur, & fort agréables dans la conversation. Ils aiment la Musique, & se plaisent à composer de petits Poëmes, ou des chansons spirituelles. Comme ils établissent le bonheur de l'homme dans la contemplation de la Divinité, ils méprisent les imaginations grossiéres de Mahomet, touchant les délices du Paradis. Les Scheïcs, ou Prêtres, & les plus habiles Prédicateurs des Mosquées royales sont de cette Secte, qui a beaucoup de disposition pour le Christianisme. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ESCHWEGE, petite ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin, est dans le Landgraviat de Hesse, aux confins de la Thuringe, sur la Werra, à sept ou huit lieues de Cassel du côté du levant. * Maty, *Diction. Geogr.*

ESCHYLE, (*Æschylus*) Poëte Grec, étoit sorti d'une des plus illustres familles de l'Attique. On conteste fort sur l'année de sa naissance. Il fit voir dans les combats où il se rencontra, qu'il n'étoit pas moins homme de guerre qu'homme de Lettres, comme à la bataille de Marathon, qui se donna la seconde année de la LXII Olympiade, & 531 ans avant J. C. & au combat de Salamine, qui fut livré, selon quelques-uns, la derniere année de la LXIV ou, selon d'autres, la premiére de la LXV Olympiade, c'est à dire, l'an 521 ou 520 avant l'Ere Chrétienne. Eschyle se trouva encore l'année suivante à la bataille contre Mardonius, près de Platée ville de Béotie. Il étoit frére du fameux Cynégyre, qui ayant eu les deux mains coupées, en faisant ses efforts pour arrêter un vaisseau ennemi, essaya de le retenir avec les dents. Eschyle s'adonna dès son enfance à la Tragédie, & composa jusqu'à 97 piéces. Ce nombre est maintenant réduit à sept, qui ne sont pas même entiéres. Les réprésentations de ces Tragédies, étoient si terribles, s'il en faut croire les Scholiastes Grecs, que la premiére fois qu'il fit jouer ses Euménides, plusieurs enfans qu'on avoit menez au théatre moururent de frayeur, & quelques femmes grosses y accouchérent de peur. Sur le déclin de sa vie, il se retira près d'Hiéron Roi de Syracuse, étant piqué de ce que Sophocle, qui ne commençoit qu'à paroître, lui fut préféré par les Athéniens. Il fut très-estimé des Habitans de Gela, que les Siciliens appellent aujourd'hui *Chiezza.* Etant un jour à la campagne, un aigle qui avoit enlevé en l'air une tortue, ne pouvant tirer la chair cachée sous l'épaisseur de l'écaille, la laissa tomber sur sa tête chauve, qu'il prit malheureusement pour la pointe d'un rocher; ce qui vérifia un oracle, qui lui avoit été rendu à Delphes, qu'un trait du ciel le feroit mourir; où, comme disent les autres, la chûte d'une maison. On met la mort de ce Poëte sous la LXXVI Olympiade, l'an 476 avant Jesus Christ, & le 63 de son âge. Suidas ne lui donne que 58 ans; & d'autres se fondant sur les marbres du Comte d'Arundel, selon lesquels ils placent la naissance d'Eschyle sous la quatriéme année de la LXIII Olympiade, & 525 ans avant Jesus Christ, le font vivre 69 ans, & mettent sa mort sous l'Archonte Callias, l'an premier de la LXXX Olympiade, & la 460 avant Jesus Christ.

☞ * Eschyle a été considéré par les Anciens, comme le pére & l'auteur, ou plutôt comme le reformateur de la Tragédie des Grecs, & il a fait aux réprésentations de théatre divers retranchemens & quelques additions. Aristote dit, qu'après plusieurs changemens qu'avoit reçus la Tragédie, il la fixa, & la mit en état de se soutenir sur ses principes. Il ajoûte qu'il augmenta le nombre des Acteurs; car avant lui, il n'y en avoit qu'un qui paroissoit à la fois sur le théatre, mais il y en ajoûta un autre, & cela fit les entreparleurs. Outre cela, il diminua le chœur, & il en ôta la confusion, que la multitude avoit coutume d'y apporter. Horace témoigne aussi, que c'est Eschyle, qui le premier introduisit l'usage du masque sur le théatre, & de cet habillement, dont on s'est servi depuis dans la représentation des piéces tragiques. Il ajoûte, que c'est lui qui fit mettre sur l'échafaut du théatre une espéce de pupitre, ou plutôt un degré composé d'ais pour la commodité de l'Acteur qui devoit parler seul; & que c'est lui encore qui fit prendre aux Acteurs cette espéce de chaussure, que les Anciens appelloient *Cothurne*, & nous *Brodequins*, pour donner plus de gravité & de poids à leur action; c'est ce que M. Despreaux dit après Horace.

Eschyle dans le Chœur jetta des personnages,
D'un masque plus honnête habilla les visages:
Sur les ais d'un théatre en public exhaussé,
Fit paroître l'Acteur d'un brodequin chaussé.

Eschyle fit encore un réglement fort important dans le genre dramatique: ce fut de retrancher du théatre & d'ôter à la vue des spectateurs, les exécutions tragiques, c'est à dire, les assassinats & les objets atroces, qui seroient capables de produire quelques effets funestes. Quel-

Quelques Anciens, comme Plutarque, voyant qu'Eschyle est le premier qui ait introduit des ivrognes sur la scéne, ont cru que ce Poëte étoit adonné au vin, & qu'il ne pouvoit faire des vers qu'après avoir bien bu: ce qui a fait dire à Aristophane, que ce Poëte étoit furieux comme un taureau. C'est peut-être ce qui a donné lieu de croire, qu'il puisoit moins à la fontaine des Muses & d'Apollon, qu'à la cuve de Bacchus. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ses piéces sont très-vehementes, & son style dithyrambique & enflé l'a peut-être fait passer pour un ivrogne; comme si ses discours sembloient partir d'un esprit troublé de vin, plutôt que d'un sens rassis & d'un esprit raisonnable. Les Anciens trouvoient encore à redire à ses Tragédies, en ce qu'il n'y parloit point avec le respect dû à ses Dieux. Eschyle n'est pas seulement irrégulier dans la Morale, il l'est encore dans la pratique des régles du Poëme dramatique, quoiqu'il l'eût porté si près de la perfection. Il n'observe pas exactement la perfection du poëme en cinq actes, ni l'unité du tems, puisqu'il étend quelquefois l'action au delà de deux jours: il n'a pas assez gardé les caractéres de ses personnages: son expression est quelquefois obscure & embarrassée: il semble qu'il ait cru que le secret du théatre étoit de parler pompeusement, & que son art consiste plus dans les paroles que dans les sentimens. Ces défauts n'empêchent pas que ce Poëte n'ait beaucoup de sublime & de bons sens; il est grand dans ses desseins; il est passionné dans ses expressions; & on peut le regarder comme le modéle de la Tragédie, avec Sophocle & Euripide. Aristophane préféroit même Eschyle à Euripide & à Sophocle; quoique ces deux derniers, étant venus après lui, l'ayent pu observer avant que de monter eux-mêmes sur le théatre, & se rendre ainsi plus réguliers dans la composition de leurs piéces; mais il n'est pas bon Juge dans ces sortes de matiéres. On remarque dans le style de ce Poëte tragique, que ses épithétes tiennent beaucoup de l'humeur de soldat, dont il ne s'étoit pas défait en quittant les armes: cela peut avoir contribué en partie à l'obscurité qui est répandue dans ses vers. M. de Saumaise, quoiqu'excelent Critique, & d'une pénétration merveilleuse dans les Ecrits des Auteurs profanes, étoit rebuté des difficultez qu'il rencontroit dans Eschyle; & pour exprimer sa peine, il s'est avisé de dire dans quelques-uns de ses livres, *que ce Poëte est plus obscur que l'Ecriture sainte*. Les Tragédies qui nous restent d'Eschyle sont *Prométhée à l'attache*; *les sept Preux devant Thébes*; *les Perses*; *Agamemnon*; *les Euménides*; *les Suppliantes*; *les Coëphores*. Entre les éditions différentes qu'on a faites des Poësies d'Eschyle, on a toujours estimé celle de Turnébe & d'Henri Etienne; mais quelques-uns prétendent que la meilleure est celle de Stanley, qui parut à Londres *in fol.* l'an 1663, avec les Scholies Gréques, une version Latine & des Commentaires de sa façon. * Aristote, *De Arte. Poëtic. cap.* 11. Horace, *de Arte Poëtic. v.* 279. *& suiv.* Plutarque, *de modo legendi Poët. inter Opuscul. Moral. & in Symposiac.* Philostrate, *in Vit. Apoll. Tyanai.* Athenæi *Deipnosophistæ.* Elien, *lib.* 5. *Hist. Divers. circa finem.* Denys d'Halicarnasse, *Opusc. Critic.* Quintilianus, *l.* 10. *Instit. Orat. cap.* 1. Valére Maxime. Jules César. Scaliger, *Poëtices, lib.* 6. Ger. Joan. Vossius, *Instit. Poëtic. lib.* 2. *cap.* 3. 5. 12. Hédelin d'Aubignac, *Pratique du Théatre en plusieurs endroits.* Boileau Despreaux, *Art Poëtique*, *chant* 3. L. Thomassin, *Méth. d'étudier & d'enseigner chrétiennement les Poëtes.* René Rapin, *Réflexions sur la Poëtique en plusieurs endroits.* Le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Grecs.*

ESCHYLE, ou ÆSCHYLE, douziéme Archonte perpétuel d'Athénes, qui gouverna pendant vingt-un an. Ce fut la seconde année de son régne, que les Jeux Olympiques furent instituez, d'où l'on voit qu'il a commencé à gouverner l'an 3258 du monde, & 777 avant Jesus Christ, par où l'on corrige Eusébe, qui s'est trompé de deux ans dans la suite qu'il a donnée des Archontes d'Athénes.

ESCLARON. *Voyez* ECLARON.

ESCLAVE, celui qui est réduit sous la puissance d'un Maître, ou par la guerre, ou par achat, ou par naissance, ou autrement. Les Esclaves faisoient une bonne partie de la richesse du Peuple Romain. Il y avoit trois maniéres d'avoir des esclaves. 1. Quand on les achetoit du butin fait sur les ennemis, & de la part réservée pour le public: 2. Ou de ceux qui les avoient pris en guerre, qu'on appelloit proprement *Mancipia, quasi manu capta, pris avec la main:* 3. Ou des Marchands, qui en faisoient trafic, & qui les vendoient dans les marchez. On pratiquoit trois sortes de cérémonies en les vendant: car on les vendoit ou *Sub hasta*, ou *Sub corona*, ou *Sub pileo*. *Sub hasta* au plus offrant & dernier enchérisseur, ayant planté une javeline; *sub corona*, quand on mettoit sur leurs têtes une guirlande de chapeau de fleurs; *sub pileo*, quand on leur mettoit un chapeau sur la tête afin de les faire remarquer, & le Vendeur ne les garantissoit point.

Il portoient à leur cou des écriteaux sur lesquels on écrivoit leurs bonnes & leurs mauvaises qualitez, leur santé ou leurs infirmitez, leurs talens & leurs défauts. C'est ce que dit Aulu-Gelle. *Titulus servorum singulorum ut scriptus siet curato; ita ut intelligi rectè possit quid morbi vitiique cuique siet.* Ceux qu'on prenoit en guerre & qu'on vendoit, portoient des couronnes sur leurs têtes. C'est pour cela qu'on dit, *Sub coronis venire, Etre vendu pour esclave.* Les Esclaves qu'on amenoit par mer pour être vendus avoient les piez frottez de craye; aussi les appelloit-on *Cretati*.

Les Esclaves étoient tellement dans la dépendance de leurs Maîtres, que ceux-ci avoient sur eux droit de vie & de mort, pouvant les tuer impunément & leur faire souffrir tous les tourmens imaginables. Il est vrai que dans la suite, il y eut des Empereurs, qui diminuérent un peu cette autorité. Ainsi Claude ordonna, que si les Esclaves étant devenus malades, venoient à être abandonnez par leurs Maîtres, ils fussent déclarez libres en santé. L'Empereur Adrien allant plus loin, ôta aux maîtres le droit de tuer leurs Esclaves.

Ils étoient affranchis & obtenoient la liberté par des voyes différentes. Souvent leurs Maitres la leur donnoient, & les faisoient leurs Affranchis, quand ils les servoient de bon cœur & avec affection. C'est ainsi que, Simon dit dans Térence qu'il avoit affranchi Sosie.

——— Feci è servo ut esses libertus mihi,
Propterea quod serviebas liberaliter.

„ Parce que tu servois en honnête garçon, je t'ai affranchi. „ Ils se rachetoient quelquefois de l'argent qu'ils avoient amassé de leur épargne ou de leur travail, car ils avoient un *peculium*, ou une bourse à part, témoin cet autre endroit de Térence.

Quod ille unciatim vix demenso de suo,
Suum defraudans genium, comparsit miser,
Id illa universum abripiet.

„ Ce qu'un pauvre Esclave aura bien eu de la peine à amasser sou à
„ sou, en l'épargnant sur sa bouche, & sur ce qu'on lui donne ré-
„ glement pour son vivre, cette femme l'enlévera tout d'un coup. „

On donnoit autrefois aux Esclaves quatre boisseaux de blé par mois, pour leur nourriture, sur quoi il leur étoit permis d'épargner ce qu'ils vouloient, & d'en faire comme leur petit thrésor, qu'on appelloit *Peculium*.

Quand les Maîtres avoient commis quelque crime punissable selon la loi, ils accordoient la liberté à leurs Esclaves, & les faisoient par là Citoyens Romains, de peur qu'on ne leur donnât la question, & qu'ils ne fussent témoins contre eux. Car il n'étoit pas permis de donner la question à un Citoyen Romain.

Sous les Empereurs, il y en avoit qui affranchissoient leurs Esclaves par avarice, afin de pouvoir participer aux libéralitez, que le Prince faisoit au peuple par tête. Cette liberté leur étoit ordinairement accordée devant le Préteur à Rome, & dans les provinces devant le Proconsul, avec certaines formules de paroles & d'une baguette dont il les frappoit, nommée *Vindicta*. C'est ainsi qu'en parle Cicéron dans le troisiéme de ses *Topiques*. La *Vindicta* est une petite baguette que le Préteur met sur la tête de l'Esclave qu'on veut affranchir, en prononçant certaines paroles rapportées dans un manuscrit Grec de la Bibliothéque du Roi de France.

Βινδίκτα ἡ ῥάβδος μεθ' ἧ ὁ ἄρχων ἢ ὁ πραίτωρ τὴν τοῦ ἐλευθερουμένου κεφαλὴν ἔπαιον φάσκοντες.

ΦΑΜΕΝ ΤΟΝ ΠΑΡΟΝΤΑ ΑΝΘΡΩΠΟΝ ΕΙΝΑΙ ΕΛΕΥΘΕΡΟΝ ΚΑΙ ΠΟΛΙΤΗΝ ΡΩΜΑΙΟΝ.

Vindicta est *la verge dont le Magistrat ou le Préteur frappoit sur la tête de celui qu'il affranchissoit, en disant*, „ Nous déclarons cet homme ici présent être libre & Citoyen Romain. „ *Festus* veut que ce soit le Maître, qui prenant son Esclave par la main, prononçoit ces paroles: *Hunc hominem liberum esse volo.* „ Je veux que cet „ homme soit libre, & les prononçant, il frappoit l'Esclave de la baguette, & lui faisoit faire un tour entier, ce qui s'appelloit *Vertigo*, d'où vient que Perse a dit *Sat.* 5. *v.* 75. *&* 76.

——————— Una Quiritem
Vertigo facit.

Un seul tour que l'on fait faire à un esclave, en fait un *Citoyen Romain*. On affranchissoit encore les Esclaves par testament, ou dans quelque guerre pressante & subite, lorsqu'il falloit armer les Esclaves, pour la défense de la République; mais cette liberté ne leur étoit aquise qu'après qu'ils s'étoient signalez par quelque exploit considérable. Cela s'appelloit, *Servos ad Pileum vocare.* Ceux qui étoient affranchis s'appelloient *Liberti* & leurs enfans *Libertini*.

Les Esclaves étoient ordinairement habiles dans les Arts & dans les Sciences, & on leur donnoit divers emplois, comme l'éducation des enfans de famille, &c. Comme on les employoit à diverses choses, aussi leur donnoit-on divers noms, ou diverses épithétes: voici les principales.

Servus ab Ephemeride, Esclave qui avoit soin de consulter le Calendrier Romain, & d'avertir son Maître du jour des Calendes, des Nones & des Ides.

Servus ab Epistolis, qui écrivoit sous son Maître les lettres qu'il lui dictoit, & qui servoit de Sécretaire.

Servus à manu, ou *Amanuensis*, Sécretaire, & *servus ad manum*, un Esclave qui est prêt à tout faire & à tout entreprendre.

Servus à pedibus, un valet de pié, un laquais qui porte à pié les ordres de son Maître.

Servi actores, les Intendans & les Economes des familles.

Procurator servus, qui avoit le soin des affaires de son Maître.

Cellarius servus, qui a soin du cellier & de la dépense, le Cellerier dans les monastéres.

Dispensator servus, qui fait la dépense d'une famille, qui paye & qui achette.

Negotiatores servi, Esclaves qui trafiquent & qui négocient.

Nutritii servi, Esclaves *nourriciers*, qui ont soin d'élever les enfans de famille en leur enfance.

Medici servi, les esclaves qui savoient la Médecine, & qui la pratiquoient, selon Suétone dans la Vie de Caligula. *Mitto tibi præterea unum è servis meis Medicum.*

„ Je vous envoye de plus un de mes Esclaves Médecin.

Silentiarii servi, Esclaves qui faisoient faire silence parmi les autres Esclaves, comme dit Sénéque. Procope dit qu'ils étoient dans les Palais des Princes, pour contenir tout le monde dans le silence & dans le respect. Ils étoient aussi des secrets du Prince, & on les appelloit, *Ministri ad ea quæ sunt quietis.*

Cubicularius servus, Esclave qui étoit à la chambre du Prince, *valet de chambre.*

Villicus servus; Esclave qui avoit soin des maisons de campagne & des terres de son Maître, Fermier.

Atriensis servus, ou *ad limina Custos*, Esclave qui gardoit l'*Atrium* de la maison de son Maître, où l'on voyoit les images de cire des ancêtres d'une famille, & les meubles: le concierge & le Garde-meuble d'un logis, comme nous l'apprenons de Columelle: *Tum insistere Atriensibus, ut Supellectilem exponant, & ferramenta detersa nitidentur atque rubigine liberentur.* Cet Esclave étoit des plus considérables.

Lecticarii servi, Esclaves qui portoient la litiére de leur Maître, comme nos porteurs de chaise. Marcianus dit que ce sont ceux aussi qui faisoient des litieres.

Pollinctor servus, Esclave qui avoit le soin de laver, d'oindre & d'ajuster le corps des défunts.

Capsarii servi, Esclaves qui gardoient dans les bains les habits de ceux qui se baignoient. C'étoient aussi les Esclaves qui suivoient les enfans de qualité allant aux lieux des exercices, & qui portoient leurs livres: comme aussi ceux qui étoient à la caisse des Marchands & des Banquiers, & de ceux qui faisoient des caisses & des coffres à mettre de l'argent. On les appelloit aussi *Arcarii servi*.

Saccularii servi, Esclaves qui enlevoient d'un sac l'argent qui y étoit par des tours de souplesse. Ulpien en parle.

Vestispici servi, Esclaves qui gardoient les habits de leurs Maîtres, valets de garderobe. On les appelloit aussi *Servi a veste* & *ad vestem*, comme le marque cette inscription.

CATULINO ET APRO COSS. DULCISSIMÆ MEMORIÆ.
EJUS VALENS. AUG. LIB. PHEDIANUS. A VESTE. BEN. MER. FECIT.

Et cette autre,

T. STATILIUS. MALCHIO. AD VESTEM.

Emissarii servi, des Esclaves Maquignons de Maitresses & de chevaux, ou des émissaires qui cherchent à nuire & à faire piéce à quelqu'un.

Nomenclatores servi, ou *Nomenculatores*, Esclaves qui accompagnoient leurs Maîtres, & leurs disoient les noms de ceux qui passoient, lorsqu'ils briguoient les charges de la République.

Calculatores servi, des calculateurs, qui se servoient de petites pierres pour compter, au lieu de jettons.

Librarii servi, des Esclaves qui transcrivoient les livres par des notes abrégées.

Tabellarius servus, Esclave qui porte les lettres de son Maître, messager.

Calatores servi, Esclaves, qui convoquoient les assemblées du peuple par Curies & par Centuries, ou les autres Assemblées des Prêtres & des Pontifes.

Ante-Ambulones servi, Esclaves qui alloient conduire leurs Maîtres, pour leur faire place.

Saluti-Geruli servi, Esclaves qui vont donner le bon jour de la part de leurs Maîtres à leurs amis.

Cursores servi, des Couriers, qui courent porter des nouvelles.

Topiarii servi, Esclaves qui tondent les parterres & les arbustes, & leur donnent diverses figures d'animaux.

Viridarii servi, Esclaves qui avoient le soin des vergers & des boulingrins.

Pastores servi, des Bergers.

Saltuarii servi, des Garde-bois.

Venatores servi, des Chasseurs.

Aucupes servi, Esclaves qui chassent aux oiseaux.

Vestigatores servi, Esclaves qui cherchent les bêtes à la piste.

Diætarii servi, Esclaves qui ont soin des sales, pour manger en été.

Aquarii servi, Porteurs d'eau.

Analectæ servi, Esclaves qui avoient soin de ramasser ce qui étoit tombé d'un festin, & de balayer la sale où l'on mangeoit.

Pocillatores, ou *ad cyathos servi*, Esclaves qui donnoient à boire, échansons.

Prægustator servus, Esclave qui faisoit l'essai du vin en servant son Maître.

Obsonatores servi, Esclaves qui alloient à la provision, qui achetoient des vivres.

Structores servi, Esclaves qui servoient sur table, qui rangeoient les plats, comme les Maîtres-d'hôtel.

Vocatores servi, Esclaves qui alloient convier à manger, les Semonneurs.

Admissionales servi, Introducteurs chez les Princes.

Pistores & *Molitores servi*, Esclaves qui battoient le blé, pour en tirer la farine, avant l'usage des moulins.

Ostiarii & *Janitores servi*, les Portiers qui gardoient la porte, pour l'ouvrir & pour la fermer.

Scoparii servi, les Balayeurs, qui ont soin de nettoyer les latrines & les bassins des chaises percées.

Peniculi servi, Esclaves qui avoient le soin de nettoyer la table avec une éponge.

Fornacator servus, Esclave qui allumoit le fourneau des bains.

Balneatores servi, les Baigneurs: & *Unctores servi*, Esclaves qui oignoient avec des huiles de senteur les corps de ceux qui s'étoient baignez.

Les Esclaves étoient le domaine, & le bien propre de leur Maître: tout ce qu'ils acquéroient lui appartenoit. Mais si le Maître usoit trop cruellement de la correction domestique, on l'obligeoit de vendre son Esclave à prix raisonnable. Comme l'Esclavage n'a point été aboli par une loi expresse de l'Evangile, quoique ses préceptes tendent là assez naturellement, la coutume d'avoir des Esclaves a duré long-tems dans le Christianisme. Du tems de Louïs *le Gros* ils étoient en si grand nombre dans l'Europe, qu'on eut bien de la peine à rompre & à dissiper ceux qui s'étoient soulevez. Barthole qui vivoit l'an 1300, dit qu'il n'y en avoit plus de son tems. Il y en a encore en Orient, & même dans quelques païs d'Occident, mais il n'y en a plus en France. Dès qu'un Esclave peut aborder en France, il est libre. Les païsans en Pologne sont naturellement Esclaves des Gentilshommes. Quelques-uns ont dérivé ce mot de *includo*, ou du Grec ἐγκλείω, parce que les Esclaves sont enfermez en prison. Ménage le dérive de *Sclavus*, dont les Italiens ont fait *schiavo*, qui a été fait de l'Allemand *slaef*, ou *slave*, que Vossius croit avoir été dit des peuples *Esclavons*, que Charlemagne condamna à une servitude perpétuelle. * *Voyez* Bodin.

Outre les Esclaves attachez au service d'un Maître particulier, il y a eu des Esclaves, qui faisoient une partie, & quelquefois la plus considérable d'une nation. Tels étoient les Elotes à Lacédémone, & les Périctyons dans l'île de Créte, attachez au travail de la terre, sans autre avantage que d'avoir la nourriture & l'entretien. Il y avoit de ces sortes d'Esclaves en plusieurs païs. Ceux des Sarmates s'étoient revoltez contre leurs Maîtres, & furent remis en servitude par Constance fils de Constantin. Il y en avoit aussi parmi les Saxons, dont il est parlé dans l'histoire des enfans de Louïs le Débonnaire. En France les Serfs soit des Seigneurs ou des églises n'étoient guére plus heureux que les Esclaves, d'où vient qu'ils tâchoient de le devenir de nos Rois, qui furent souvent obligez de les rendre, ainsi qu'on le voit dans les ordonnances des enfans de Philippe *le Bel*. Ce qui étoit commun à tous, étoit qu'ils ne pouvoient tester.

ESCLAVONIE, païs d'Europe, se divise en général & particulier. On appelle Esclavonie en général tout ce qu'il y a au delà de la riviére de Drave, jusqu'à la Mer Adriatique ou Golfe de Venise, depuis que les bornes de la Pannonie & de l'Illyrie ont été confondues ensemble. Sous ce nom, on peut comprendre la Hongrie, l'Esclavonie particuliére, la Croatie, la Dalmatie, la Bosnie, la Servie, & la Bulgarie. L'Esclavonie particuliére est proprement cette partie de l'ancienne Pannonie, qui est renfermée entre les deux riviéres de Drave, & de Save. La plus grande partie de ce païs obéït au Turc, & le reste reconnoît la maison d'Autriche. Les principales villes sont Posega, Zagrabia, Kopranitz, qui est une célébre forteresse que les Chrétiens opposent au Turc, Gradisca, Dowohacz, Valkowacz, Zanko, Valpon, Bonmonster, Jassanocz, Sopplonka, Pétrowitza, &c. Toutes ces villes sont au Turc, si nous en exceptons Zagrabia, & son Comté, qui appartient à la maison d'Autriche. Elle y en a deux ou trois autres, sous un Gouverneur, que ceux du païs nomment *Ban*. L'Esclavonie est un païs assez fertile en grains, en fruits & en diverses mines. On dit ordinairement que les Esclavons sont sortis de la Scythie. Ils se firent assez connoître par leurs courses, sous l'Empire de Justinien & de Phocas. Au commencement ils eurent des Rois de leur nation, & furent depuis assujettis aux Hongrois, ausquels ils payoient tribut. Ils sont presque tous Catholiques. Leur langage est fort expressif, & plus étendu que tous les autres: car on le parle dans toutes les provinces voisines. Ces peuples aiment extrémement la guerre, & ont une si grande passion de passer pour soldats, qu'ils prient ordinairement Dieu de leur faire la grace de mourir les armes à la main, & de permettre, que les ennemis meurent dans leurs lits. Réginon & Eginart parlent des Sorabes, peuples de l'Esclavonie ancienne, ou Dalmatie, que Charlemagne défit. * Procope, *l.* 1. & 3. *de Bello Goth.* Blondus, *l.* 8. *dec.* 1. Cluvier, *l.* 4. *Introductio in Univ. Geogr.* Le Mire, *Polit. Eccl.* Sanson, *Etat du Turc en Europe.* Baudrand.

ESCLUSE. *Cherchez* ÉCLUSE.

ESCOBAR DEL CORRO, (Jean) natif de Fuente de Canto, bourg du Diocése de Séville, enseigna le Droit avec beaucoup de réputation, & fut Inquisiteur de la Foi à Cordoue, à Murcie, & ailleurs. Il publia en 1623, un Traité sous le titre, *De puritate & nobilitate probanda, secundùm statuta sancti Officii Inquisitionis, Regii ordinum Senatus, S. Toletanæ Ecclesiæ Collegiorum, aliorumque Communitatum, &c.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

ESCOBAR, surnommé *de Loaisa*, natif de Guérégna, bourg du diocése de Placentia, fut Avocat à Mérida & à Salamanque, où il mourut. On y publia, en 1643, un Traité de sa façon, intitulé, *De Pontificia & Regia Jurisdictione, in studiis generalibus, &c.*

ESCOBAR, (Antoine) surnommé *de Mendoza*, Jésuite Espagnol, & fameux Casuiste, dont les opinions ont été censurées dans ces derniers tems, & dont la Morale a été attaquée dans les Lettres Provinciales, mourut le quatriéme juillet 1669, âgé de plus de 80 ans. Il a laissé divers Ouvrages de sa façon, *In VI cap. Joannis*; *Ad Evang. SS. Comment.*; *Commentaria in vetus & novum Testamentum*; *Theologia Moralis*; *Examen y practica de Confessores, &c.*

ESCOBAR, (Barthélemi) de Séville, Jésuite, prit l'habit de Religieux dans les Indes, & mourut à Lima en 1624, âgé de 62 ou 63 ans. Il a écrit divers Ouvrages. * Ribadeneira, *Biblioth. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

ESCOBAR, (Jacques d') Espagnol, natif de Ciudad-Rodrigo, dans le XVI siécle, exerça la profession d'Avocat dans sa patrie & y remplit une chaire de Docteur Régent, dans la Faculté de Droit. De là il fut à Offonne pour y occuper une autre chaire de cette Université; mais quatre ans après il en sortit pour aller à Valladolid, où il reprit sa premiére profession d'Avocat. Il l'exerça néanmoins peu de tems; car il obtint encore une chaire de Droit dans cette ville-là, où pendant qu'il enseigna, Louïs du Pont, qui se fit depuis Jesuite, fut un de ses écoliers. Jacques d'Escobar fut marié à *Marguerite* Montana de Montferrat, fille du Docteur *Bernardin* Montana, premier Médecin de l'Empereur Charles-*Quint*. Il en eut plusieurs enfans, & entre autres quatre filles, dont la derniére se rendit célebre dans la pratique de la vie spirituelle. *Voyez* l'article suivant.

ESCOBAR, (Marine d') fille de *Jacques* d'Escobar, & de *Mar-*

Marguerite Montana, naquit à Valladolid le huitieme février 1554, & fut fondatrice de la Recollection de sainte Brigitte qui est en Espagne. Elle mena une vie si merveilleuse & si remplie de faveurs singuliéres de Dieu que le Pére Louis du Pont si connu par ses Ouvrages de piété & si célébre par la sainteté de ses mœurs, ayant été son Confesseur pendant trente ans, jugea à propos d'écrire exactement tout ce qu'il plaisoit à Dieu d'opérer en cette sainte fille, qui étoit presque tous les jours élevée à la vision de toute la Cour céleste. Le Pére du Pont étant mort avant elle, ne put achever d'écrire sa Vie. Les Mémoires qu'on en trouva après la mort de ce Pére, furent gardez soigneusement. Marine d'Escobar etant morte le 9 juin 1633, en reputation de sainteté, (de telle sorte qu'on accouroit de toutes parts pour voir son corps, qui ne put à cause de cela être enterré de plusieurs jours) l'Evêque de Valladolid, fit faire une exacte information de sa vie, après quoi on fit imprimer ce que le Pére du Pont en avoit laissé par écrit. Le Pére François Cachupin, Provincial des Jesuites de la province de Castille, qui prit le soin de cette impression, dédia l'Ouvrage à la Reine d'Espagne, Marie-Anne d'Autriche. Ce livre est devenu très-rare. C'est un in folio intitulé, *Primera parte de la maravillosa vita de Donna Marina de Escobar, de los extraordinarios caminos, par donde nuestro Senor desde sus principios la guiò, texindolos de admirables favores, terribles cruces, y esclarecidas virtudes.*

ESCOBAR, ou ESCOVAR (François de) Espagnol de Valence, vivoit vers le milieu du XVI siécle. Il a traduit Aphthone beaucoup mieux que trois ou quatre Traducteurs mal habiles, qui avoient entrepris la même chose avant lui. Il avoit aussi commencé la version de la Rhétorique d'Aristote, parce qu'il n'approuvoit pas les Traductions qu'en avoient faites George de Trébizonde, & Hermolaüs Barbarus, dont le premier ne savoit pas assez le Latin, & le second pas assez le Grec. * André Schot, *Peregrin. Biblioth. Hispanic. tome 2. p.* 333. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome* . . Baillet, *Jugement des Savans sur les Traducteurs Latins.*

ESCOL. *Voyez* ESCHOL.

* ESCOLATE, Bourg de France en Normandie dans l'Evêché de Seez, à l'orient de Seez tirant vers le midi.

ESCOMBAR. *Voyez* ESTOMBAR.

ESCOMBRARA, ou ESCOMBRERA, île de la Mer Méditerranée. Elle est sur la côte de Murcie, à l'entrée du petit Golfe de Carthagéne. Cette île, qui n'a qu'une lieue de circuit, a pris son nom de la grande quantité de maquereaux, que l'on prend près de ses côtes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESCORAILLE. *Cherchez* SCORAILLE.

ESCOSSE. *Voyez* ECOSSE.

ESCOUBLEAU, maison noble & ancienne. PIERRE d'Escoubleau, Seigneur de Sourdis, qui vivoit dans le XIV siécle, laissa PIERRE II. qui eut LIONNET, pére de MAURICE, qui suit, & d'ETIENNE, tige de la Branche des Marquis d'Alluie, *dont nous parlerons cy-après.* MAURICE d'Escoubleau, marié à *Guillemette* Souchet de Lemantine, eut JEAN, pére de FRANÇOIS, qui de *Marguerite* de Melun son épouse, Dame de Coutery & de la Chapelle-Bertrand, laissa RENÉ, Seigneur de Sourdis, &c. Ce dernier se remaria avec *Anne* de Rostaing, dont il eut six fils & une fille. PIERRE d'Escoubleau, Marquis de Sourdis, Capitaine aux Gardes, continua la postérité, & fut héritier du Seigneur de Montagnac son beau-pére en 1625. Il avoit épousé en secondes noces *Anne* de Rostaing, mére du même *Pierre*, qui épousa *Antoinette* de Bretagne, fille de *Charles* Comte de Vertus, & Baron d'Avaugour, alors veuve en premiéres noces de *Pierre* de Rohan, Prince de Guimené, & en secondes de *René* du Bellay, Marquis de Thouarcé. Il en eut *Anne* d'Escoubleau, femme de *François* de Simiane & de Pontéves, Marquis de Gordes, Comte de Carces, Chevalier des Ordres du Roi. Pierre d'Escoubleau prit, en 1650, une seconde alliance avec *Christine*, fille de *Guillaume* de Cremaux, Seigneur de saint Symphorien, &c.

ETIENNE d'Escoubleau, dont nous avons parlé, épousa *Jeanne* du Tusseau, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Jacques*, Evêque de Maillezais vers l'an 1550.

JEAN d'Escoubleau, Seigneur de la Chapelle-Bellouin, de Joüi, & du Coudray-Montpensier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Maître de la Garderobe du Roi François I. épousa en 1528 *Antoinette* de Brives, & mourut en 1562. Leurs enfans furent 1. FRANÇOIS qui suit; 2. Louïs, tige des Seigneurs du Coudray-Montpensier; 3. *Henri*, Evêque de Maillezais, fait en 1595 Commandeur des Ordres du Roi, & mort en 1615; & 4. 5. 6. trois filles.

FRANÇOIS d'Escoubleau, Seigneur de Joüi, de Launay, & de Montdoubleau, Marquis d'Alluie, Gouverneur de Chartres, &c. premier Ecuyer de la Grande Ecurie, & Chevalier des Ordres du Roi en 1585, épousa *Isabelle* Babou, Dame d'Alluie, fille de *Jean* Babou, Seigneur de la Bourdaisiére, & de *Françoise* Robertet, Dame d'Alluie, dont il eut 1. *François*, Cardinal de Sourdis; 2. *Virginal*, Marquis d'Alluie, mort sans postérité de *Catherine* Huraut; 3. CHARLES qui suit; 4. *Henri*, Archevêque de Bourdeaux; 5. *Marie*, alliée 1. à *Claude* du Puy, Seigneur de Vatan; 2. à *René* de Froulay, Comte de Tessé; 6. *Catherine*, mariée à *Henri* de Clermont, Chevalier des Ordres du Roi; 7. *Magdelaine*, Abbesse de saint Paul lez-Beauvais, morte le dixiéme avril 1665; & 8. *Isabeau*, morte sans enfans de *Louis* Huraut, Baron d'Uriel.

CHARLES d'Escoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluie, Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Mestre de camp de la cavalerie légére, Marechal de camp des armées du Roi, & Gouverneur de l'Orléanois, du Païs Chartrain, & du Blaisois, mourut à Paris le 21 décembre 1666, âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Jeanne* de Montluc & de Foix, Comtesse de Carmain, Princesse de Chabanois, &c. morte à Paris le deuxiéme mai 1657. Elle étoit fille d'*Adrien* de Montluc, Seigneur de Montesquiou, & de *Jeanne* de Foix. Leurs enfans furent 1. *François*, Marquis d'Alluie, tué au siége de Renti en 1637; 2. *Paul*, Marquis d'Alluie, Gouverneur de l'Orléanois, &c. marié en 1667 avec *Bénigne* de Meaux, du Fouilloux, morte le 14 mai 1721; 3. *Henri*, Comte de Montluc, marié à *Marguerite* le Liévre, fille de *Thomas*, Marquis de la Grange, &c. premier Président au Grand Conseil, morte le dixiéme avril 1720, 4. *N.* dit l'Abbé de Sourdis, mort; 5. FRANÇOIS, qui suit; 6. *Isabelle*, femme d'*Antoine* Ruzé, Marquis d'Effiat, mort; & deux autres aussi mortes Religieuses.

FRANÇOIS d'Escoubleau, Comte, puis Marquis de Sourdis, fut connu sous le nom de Chevalier de Sourdis. Il fut fait Lieutenant Genéral des armées du Roi en 1682, & Chevalier de ses Ordres en 1689. Il étoit Gouverneur d'Orléans, de l'Orléanois, & du Païs Chartrain, Capitaine du château & des chasses d'Amboise, Commandant en Guienne, & mourut en septembre 1707. De *N.* de Béziade son épouse, fille de *Théophile*, Seigneur d'Avarey sur Loire, Grand Bailli d'Orléans, il n'eut qu'une fille, *Angélique* d'Escoubleau de Sourdis, mariée le 24 mars 1702, à *François Gilbert* Colbert, Marquis de saint Pouange & de Chabanois, Maréchal des camps & armées du Roi, & Mestre de camp de cavalerie.

ESCOUBLEAU, (François d') Cardinal de SOURDIS, Archevêque de Bourdeaux, fils aîné de *François*, Marquis d'Alluie, &c. témoigna dès son bas âge beaucoup d'inclination pour l'Etat Ecléfiastique. Son mérite & les services que ceux de sa maison avoient rendus au Roi Henri *le Grand*, engagerent ce Prince à demander pour lui un chapeau de Cardinal. Le Pape Clément VIII. le lui donna le troisiéme mars de l'an 1598. L'année suivante le Cardinal de Sourdis fut mis sur le siége de l'église de Bourdeaux, qu'il gouverna avec beaucoup de piété. Il fit divers voyages à Rome, où il se trouva à la création de Léon X. & de Paul V. dont il fut fort considéré, aussi-bien que de Clément VIII. de Grégoire XV & d'Urbain VIII. En 1607, il batisa le Duc d'Orléans, second fils de France; & en 1615, il fit les cerémonies du mariage d'Elizabeth de France, avec Philippe, depuis Roi d'Espagne, IV. de ce nom. Il s'étoit trouvé, cette même année, à l'assemblée du Clergé de France. Il harangua le Roi Louïs *le Juste*, en celle de 1625, qui fut tenue à Paris. En 1624, il avoit célébré avec huit de ses suffragans, un Concile provincial, dont les ordonnances sont toutes saintes. Nous en avons les Actes, qui seront un temoignage du zéle que ce Cardinal avoit pour la discipline Ecclésiastique. Il mourut à Bourdeaux le huitiéme février 1628, en la 53 année de son âge. * Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ. &c.*

ESCOUBLEAU, (Henri d') Evêque de Maillezais, puis Archevêque de Bourdeaux, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Royaumont, de Prully, de saint Jouin de Marne, &c. étoit frére du Cardinal de Sourdis. Il fut Evêque de Maillezais après *Henri* d'Escoubleau son oncle, & ayant été nommé Coadjuteur du Cardinal de Sourdis son frére, il lui succéda en 1628. Ce Prélat suivit le Roi Louïs *le Juste*, au siége de la Rochelle, & au voyage d'Italie, & travailla par tout pour l'avantage de la Religion. Le Roi le fit Commandeur de ses Ordres en 1633. Sur la fin de la même année il eut un très-grand différent avec le Duc d'Epernon, gouverneur de Guienne, qu'il excommunia, parce qu'il en avoit usé à son égard, d'une maniére très-hautaine & très-violente. Le Pape & le Roi terminérent cette affaire. Henri d'Escoubleau présida à l'assemblée du Clergé de France en 1635. Deux ans après il suivit comme Président du Conseil de la Marine, le Comte d'Harcourt, qui reprit sur les côtes de Provence les îles de saint-Honoré & de sainte-Marguerite, dont les Espagnols s'étoient rendus maîtres. Le Maréchal de Vitri, qui en étoit alors Gouverneur, s'emporta contre l'Archevêque d'une maniére qui fut cause qu'on arrêta ce Seigneur à Paris. Ensuite ce Prélat étant revenu dans son diocése, fut député à l'assemblée du Clergé de 1640, & mourut à Auteuil, sur Seine le 18 juin 1645. Il étoit d'une humeur très-impérieuse. Le Clergé lui fit faire un célébre service à Paris, dans l'Eglise des grands Augustins du Pont-neuf. Denys de la Barde, Evêque de saint Brieux, y fit son oraison funébre. * Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Lopès, *Hist. des Archev. de Bourdeaux.*

ESCOUBLEAU-SOURDIS, (Magdelaine d') Abbesse de Notre-Dame de saint Paul lez-Beauvais, étoit fille de *François* d'Escoubleau, & d'*Elizabeth* Babou-la-Bourdaisiére, & naquit à sept mois, le 22 juillet 1585. Elle fut mise dans l'Abbaïe de Beaumont-lez-Tours, dès l'âge de six ans, auprès d'Anne Babou sa grand'tante, qui pour lors en étoit Abbesse, & qui l'éleva avec soin jusqu'à l'âge de quinze ans. L'Abbaïe de saint Paul, de l'Ordre de saint Benoît, étant vacante par la mort de Me. de Pellevé, qui en étoit Abbesse, le Roi Henri IV. en donna le brévet à M. de Sourdis pour sa fille, qui en prit possession le onziéme avril 1596, âgée seulement de seize ans. Comme elle n'étoit encore que novice, elle ne prit l'administration que du temporel, jusqu'au mois de septembre suivant, qu'elle fit profession, & fut reçue au Chapitre, dont elle étoit Supérieure. Elle n'obtint ses Bulles de Rome que cinq ans après, à cause de son jeune âge; mais elle ne laissa pas de conduire cette maison, tant pour le spirituel que pour le temporel, sous la direction de l'Evêque de Beauvais, & elle y établit la réforme avec beaucoup de zéle. Elle y mourut âgée de 82 ans, en 1665.

ESCOUCHAY. *Voyez* ECOUCHAY.

ESCOVEDO (Jean de) Sécretaire de Dom Juan d'Autriche. Dans la guerre de Grenade, Philippe II. donna à son frére naturel un Sécretaire nommé Jean de Soto. Mais lorsqu'après la victoire navale de Lépante & la prise de Tunis, on remarqua que ce Sécrétaire portoit Dom Juan d'Autriche à toute sorte d'innovations contre les interéts du Roi, on l'eloigna en lui donnant le caractere de Provéditeur général de la Flotte. On donna la place de Sécrétaire de Dom Juan à Jean de Escovedo ennemi de Soto, & il eut des ordres précis de se conformer en tout aux vues de la Cour d'Espagne. Escovedo avoit été élevé la maison de Gonsalvo Pérez, pére d'Antoine Pérez, & le Prince Ruy Gomez l'avoit avancé dans la suite. Malgré les ordres qu'il avoit reçus, il suivit en peu de tems le train de son prédecesseur, non seulement en secondant mais même en aiguillonnant l'ambition de Dom Juan. Le Roi fut bientôt plei-

ne-

nement instruit de la conduite que tenoit Escovédo. Lors donc qu'en 1577 il osa venir à Madrit, chargé de commissions importantes de la part de son Maître, on ne trouva à propos ni de l'arrêter trop longtems, ni de lui rendre une réponse, ni enfin de le punir publiquement de sa perfidie, parce qu'on craignoit Dom Juan. Dans cette perplexité le Roi consulta Dom Gaspard de Quiroga Cardinal Archevêque de Tolède, & le Marquis de Vélez, qui déterminérent le Roi à le faire massacrer d'une maniére qu'on pût soupçonner qu'il avoit été tué par quelque ennemi particulier. Le Roi donna cette commission à Antoine Pérez son Sécrétaire d'Etat qui haïssoit Escovédo comme son rival, ou du moins comme celui qui avoit découvert son intrigue avec la belle Princesse d'Eboly, Epouse du Prince Ruy Gomez. Antoine Pérez fit donc commettre cet assassinat d'abord après la fête de Paques en 1578. Il y employa six personnes inconnues, dont le Chef doit avoir porté le nom de *Garsia Arze*, & qui exécutérent leur dessein en plein midi. On assure qu'Escovédo, avant que de rendre l'ame nomma Antoine Pérez, comme étant son assassin. Dom Juan ayant appris l'accident arrivé à son Sécrétaire, prit la chose fort à cœur, & la regarda comme une marque incontestable de la défiance que son frére avoit pour lui. Il en eut même tant de chagrin qu'il mourut au siége de Namur le premier octobre de la même année. Quinze jours auparavant, il avoit écrit à Doria & à Mendoza Ambassadeur de Philippe II. à Gênes, ses amis, à peu près en ces termes, après qu'on m'a coupé les mains, (il faisoit allusion à la mort d'Escovédo) j'ai résolu de me faire casser la tête dans le premier combat. * Pédacos, *de la Historia de Antonio Pérez*. De Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 295. 304. Thuanus, *Hist. l.* 104. Mézeray, *Hist. de France, tome* 3. *p.* 464.

* ESCOULOUBRE, petite ville de France sur les frontiéres de Roussillon au midi d'Aleth dont elle est éloignée d'environ dix lieues, & à l'orient de Perpignan à la distance d'onze ou de douze lieues.

ESCOUIS. *Voyez* ECOUIS.

* ESCOYEUX, petite ville ou bourg de France dans la Xaintonge, au nord-nord-est de Saintes, & au midi de St. Jean d'Angely.

* ESÇTÊMO, ou *Istémo*, Ville de la Tribu de *Juda*. * *Josue*, *ch.* 15. *v.* 50. Eusébe dit que c'étoit un grand bourg dans le *Daroma* ou la portion méridionale de Juda, au septentrion du bourg Anem. * Relandi *Palaſtina*, *l.* 2.

ESÇTHAOL. *Voyez* ESTHAOL.

* ESÇTHEMOAH, fils de *Jisçbah* de la Tribu de *Juda*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

* ESCTHEMOAH, Mahacathien, fils de *Hodija*, de la Tribu de *Juda*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 19.

* ESÇTHEMOAH, ville de la Tribu de *Juda*, soumise à la jurisdiction des Sacrificateurs de la famille de *Kéath*. *David* y envoya une partie du butin, qu'il avoit fait sur les voleurs de Siceleg. I. *Samuel*, ou I. *Rois. ch.* 30. *v.* 28. *Josué*, *ch.* 21. *v.* 14. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 57.

* ESÇTHON, fils de *Méhir* & pére de *Bet-Rapha* de la Tribu de *Juda*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 11. 12.

ESCULANUS, (*Æsculanus*) étoit une Divinité, que les Anciens avoient associée à Argentinus, tirant leur nom de l'airain & de l'argent, dont on faisoit la monnoye, & croyant qu'ils avoient le pouvoir d'augmenter les biens, & de donner des richesses. * Budée, *de Asse*, *l.* 5.

ESCULAPE, que l'on fait Dieu de la Médecine, étoit fils d'Apollon, & de la Nymphe Coronis, qu'Homére dit être fille du Roi Phlégyas; & fut tiré du sein de sa mére, qu'Apollon avoit tuée, parce qu'elle lui avoit manqué de foi, en s'abandonnant à un certain Ischys fils d'Elate. Pausanias rapporte les divers sentimens des Anciens, touchant la naissance d'Esculape, & dit qu'une chévre d'un Pasteur, qu'il nomme Aresthanas, le nourrit sous la conduite de son chien; & que ce berger ayant voulu enlever l'enfant, fut frappé d'une clarté extraordinaire, & perdit la connoissance du lieu où il l'avoit vu. Lactance rapporte aussi les circonstances de cette naissance, après Cicéron, & d'autres. Il fut donné au Centaure Chiron de Thessalie, qui avoit élevé Achille. Esculape apprit de lui la Médecine, selon Plutarque & Pindare, & guérit par cette Science des maladies si desespérées, que Jupiter indigné de ce qu'il avoit rendu la vie à Hippolyte, fils de Thésée, l'écrasa d'un coup de foudre. Apollon le transporta dans le ciel entre les astres. Les Historiens rapportent que la ville de Rome étant affligée de peste, l'oracle répondit que pour guérir les Romains, il faloit amener Esculape d'Epidaure. Les peuples de cette derniére ville s'y étant opposez, Esculape passa, dit-on, dans le navire des Députez de Rome, en forme de dragon, & se choisit lui-même une place dans une île sur le Tibre, où on lui bâtit un temple. Homére donne deux fils à Esculape, tous deux fameux Médecins, l'on nommé Machaon, l'autre Podalire, & deux filles, Hygée & Jaso. Cicéron parle de quelques Médecins de ce nom; le premier fils d'Apollon, le second frére de Mercure, un troisiéme fils d'Arsippe & d'Arsinoé, dont le tombeau se voyoit en Arcadie. Ce fut le premier qui commença de nettoyer & d'arracher les dents. Pausanias rapporte exactement ces particularitez, & fait mention des temples qu'on avoit bâtis à Esculape, qu'on honoroit comme Dieu de la Médecine, en lui attribuant ce que les autres de son nom avoient fait. Parmi les choses que les Anciens lui consacroient, le coq, la chévre & le corbeau étoient les plus considérables. Vossius parle d'un Esculape Philosophe Auteur d'un Ouvrage d'Arithmétique. * Homére, *Iliade*, *l.* 4. *v.* 193. 194. Ovide, *Metam. liv.* 55. *v.* 723. Pindare, *Ode* 3. Plutarque, *Questions de table*, *l.* 9. *q.* 14. Cicéron, *l.* 3. *de Natura Deorum*. Pausanias, *liv.* 2. Lactance Firmien, *Instit. Divin. liv.* 1. *c.* 10. Vossius, *de Scient. Math. c.* 50. *S.* 10. Castellan, *in Vit. Medic. &c.* Daniel le Clerc, *Hist. de la Médecine*.

☞ Si l'on veut chercher quelque vérité parmi la confusion de ces fables, il ne sera pas difficile de la rencontrer. Esculape est cru fils d'Apollon, pour exprimer comme le remarque Pausanias un air sain, & tempéré, par les impressions du soleil ou d'Apollon. Ses deux filles sont Hygée & Jaso, dont l'une signifie *la santé* & l'autre *la guérison*. Le bâton entouré d'un serpent, que les Médecins lui donnoient, fait voir que la Médecine est le soutien de la vie; mais qu'elle doit être exercée avec discrétion & prudence, qui nous est signifiée par le serpent; ou bien que cette Science admirable fait changer de peau, comme ce reptile se dépouille de la sienne, outre qu'elle a des vertus admirables. On consacroit la chévre à Esculape, parce que la chaleur extraordinaire de cet animal fait qu'il n'est jamais sans fiévre, comme le remarquent les Médecins. On lui offroit le corbeau, que les Anciens considéroient dans les prédictions; pour faire voir que la science des corps doit prévoir les accidens à venir, selon la remarque même d'Hippocrate: enfin le coq étoit ajoûté à ces autres animaux, pour exprimer cette exacte vigilance, qui est nécessaire dans les maladies; ou, selon la pensée de Plutarque dans le Traité des Oracles de la Pythie, *c.* 17. pour désigner le matin, & faire voir que ce tems dans le calme des humeurs, est le plus propre pour appliquer les remédes.

ESCURE, province du Royaume de Maroc, dans la Barbarie, en Afrique, étoit autrefois nommée Dominet. Elle est située entre le fleuve Huet-la-Abid, vers l'orient; la Montagne Verte du côté du septentrion, & de l'occident; au midi le fleuve Tensift, & quelques montagnes du côté du mont Atlas, qui sont remplies de vignes, d'oliviers & d'arbres qui produisent toute sorte de fruits. Le païs est fertile en blez, & en pâturages pour le bétail. C'est là qu'on prépare les Maroquins, & qu'on fabrique de fins draps, qui approchent de ceux de l'Europe. On y voit les villes d'Isadagar, d'Almédine, d'Elemedin, de Bizu, & quelques autres moins considérables. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 3.

ESCUREY. *Voyez* ECUREY.

ESCURIAL, petit village à six lieues de Madrid, est célébre par un Palais du Roi d'Espagne, qui renferme un monastére & un collége. On monte à ce Palais par une allée d'ormes assez agréable; mais on n'y trouve point en haut d'esplanade, le bâtiment occupant presque tout ce qu'il y a de place unie. Le Palais contient de superbes appartemens bâtis à l'Italienne; mais les ameublemens n'en sont pas riches. La pierre en est fort belle, & est d'une espéce particuliére entre le marbre & le grès, fort dure, & très-luisante, avec des taches grises. L'édifice n'est pas égayé comme ceux de France; & ce qu'il y a de plus considérable est l'amas de tant de pierres qui composent les masses de ce bâtiment, lequel contient dix-sept cloîtres, & vingt-deux cours. Le monastére renferme quatre cloîtres, outre celui de l'apotiquairerie. L'église dédiée à saint Laurent est d'une belle structure, ornée d'excellens tableaux, & de quantité de figures de bronze doré, dont le travail est admirable. Le grand autel est élevé de dix-sept degrez de porphyre, & environné de quatre rangs de colomnes de jaspe. Le sanctuaire est enrichi d'une infinité de pierreries; & la figure du soleil qui porte le saint Sacrement, est estimée cinq cens mille écus. Sous ce grand autel il y a une chapelle voûtée, où reposent les corps des Rois d'Espagne. Ce magnifique sépulchre a été bâti par ordre de Philippe IV. & se nomme *Panthéon*, parce que sa structure est prise sur le dessein du Panthéon de Rome, appellé autrement Notre-Dame de la Rotonde. On y voit les tombeaux de l'Empereur Charles-*Quint*, & des Rois qui lui ont succédé jusqu'à présent. Ils sont du côté de l'Evangile; & de l'autre côté reposent les corps de l'Impératrice Isabelle de Portugal & des autres Reines. Tout le dedans de cette chapelle est de marbre noir, à la réserve de quelques ornemens de jaspe, de marbre rouge, & de bronze doré. Dans une voûte, où l'on entre par une porte qui est au milieu de l'escalier de la chapelle, on met les corps des Princes & des Princesses de la maison Royale. Le collége renferme quatre cloîtres, avec plusieurs grands appartemens. Il y a trois Bibliothéques, dont la plus considérable contient environ huit mille volumes. Le plus curieux est, à ce qu'on dit, un livre de saint Augustin, du batême des enfans, écrit de la propre main de ce Docteur de l'église. La seconde est pleine de livres manuscrits & défendus: entr'autres, il y a trois mille volumes Arabes, qui y sont assez inutiles, parce qu'il n'y a là, ni en toute l'Espagne, aucun interpréte de cette langue, quoiqu'ils soyent si proches des Maures. Dans la troisiéme, sont plusieurs autres livres, & tous ceux qui s'impriment de nouveau en Espagne, dont les Libraires doivent y envoyer un exemplaire. On compte dix-huit mille volumes dans ces trois Bibliothéques. L'Escurial en trente-huit ans, depuis que Philippe II. a commencé à le bâtir, jusqu'à sa mort arrivée l'an 1598, tant en bâtimens, qu'en peintures & sculptures, a couté cinq millions, deux cens soixante-dix mille ducats, selon les comptes qui en ont été arrêtez. Et si l'on y comprend les ornemens de l'église, cette dépense monte à six millions deux cens mille ducats. A quoi il faut ajoûter ce qu'a couté la chapelle des tombeaux, bâtie par Philippe IV. Louïs de Foix, Parisien, célébre Architecte, employé par Philippe II. eut la conduite de ce magnifique édifice, qui fut brûlé en partie, l'an 1671. * *Journal d'un Voyage d'Espagne en* 1660. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

* ESCUROLLES, petite ville de France dans le Bourbonnois sur la riviére d'Annelot ou d'Andelot, au midi de Moulins dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

ESDRAS, fils de Saraïas souverain Pontife, que Nabuchodonosor fit mourir, & frére de Josédech, fut grand Prêtre pendant la captivité. Ayant été considéré par Artaxerxès *Longuemain*, il fut le Chef de ceux qui revinrent de Babylone en Judée, la septiéme année de l'empire de ce Prince avec de riches présens pour le temple, que les Juifs, lorsqu'ils étoient sortis de servitude, avoient bâti sous Zorobabel; & avec un ordre pour les Gouverneurs des provinces voisines, de fournir tout ce qui seroit nécessaire pour la splendeur du culte Divin, & d'exemter les Prêtres des charges publiques. Artaxerxès lui donna encore le pouvoir de punir ceux qui commettroient quelque crime contre Dieu, ou contre le Prince.

Avec ces ordres il arriva à Jérusalem l'an du monde 3563, & 467 avant Jesus-Christ; & ayant assemblé les Juifs, il leur persuada de chasser les femmes idolâtres, qu'ils avoient épousées contre les loix de Dieu. Ensuite le jour de la dédicace de la ville, qui se fit le septiéme mois de l'an sacré, y ayant attiré un grand nombre de peuple, Esdras lut en leur présence le livre de la Loi, & les Auditeurs voyant en combien de façons ils l'avoient violée, versérent des torrens de larmes. Ce fut alors, à ce qu'on dit, que le feu sacré qui avoit été caché par Jérémie, se trouva; ou plûtot que l'eau épaisse, qui étoit en sa place, s'alluma aux rayons du soleil, ayant été répandue sur le bois, & sur le sacrifice. On dit qu'Artaxerxès ayant appris ce miracle, envoya de nouveaux présens au temple, & donna des ordres pour l'environner de murailles. Esdras est appellé *Scriba velox in Lege Moïsi*, c'est à dire, un Docteur habile dans la Loi de Moïse, car le mot *Sopher*, ne signifie pas un Ecrivain, mais un Docteur de la Loi. Les Hébreux l'appellent le Prince des Docteurs de la Loi. Ce fut lui, qui, selon les conjectures communes, ramassa tous les livres Canoniques, les purgea des corruptions qui s'y étoient glissées, & les distingua en vingt-deux livres, selon le nombre de l'Alphabet Hébreu. Cela a donné lieu à l'opinion de ceux qui ont cru que les livres du vieux Testament s'étant perdus, il les avoit dictez de mémoire. On croit aussi que dans cette révision, il changea quelques noms des lieux, & mit ceux qui étoient en usage, en la place des anciens; comme nous voyons que le Royaume d'Israël est appellé dans l'Ecriture, Royaume de Samarie, long-tems avant la fondation de cette ville. On conjecture encore que, par l'inspiration du saint Esprit, il ajoûta certaines choses arrivées après la mort de leurs Auteurs. Saint Jérôme dit qu'il introduisit les caractéres Chaldéens, qui sont les quarrez, & qu'il laissa les vieux aux Samaritains. Génébrard assure que de concert avec la Synagogue, il distingua par versets les livres sacrez qui avoient été écrits sans cette distinction. Les Juifs disent qu'il institua une école dans Jérusalem, & l'ordre des Interprétes de la Loi, qui devoient expliquer les difficultez des Ecritures saintes, les conserver, & empêcher qu'elles ne fussent altérées. Quelques-uns lui attribuent les livres des Chroniques ou Paralipoménes. On croit communément que c'est Esdras qui a composé le premier livre de ceux qui portent son nom; & en effet, Esdras y parle en premiére personne. Le second livre est constamment de Néhémie, qui s'en déclare l'Auteur, & qui y parle aussi toujours de soi en premiére personne. M. Huet conjecture que les premiers chapitres du livre d'Esdras, ont été écrits par un autre Auteur, à cause de ces paroles, *Respondimus eis*, (ch. 5.) parce qu'Esdras n'est venu à Jérusalem, qu'après le regne de Darius; mais on répond qu'Esdras parle au nom de sa nation, quoiqu'il n'y fût pas. Il y a encore deux autres livres qui portent le nom d'Esdras, & qui se trouvent en Latin dans les livres ordinaires, après l'Oraison de Manassès, mais ils sont apocryphes. Le troisiéme dont on a le Grec, est une répétiton de ce qui est dans les deux premiers; il est cité par saint Athanase, par saint Augustin & par saint Ambroise. Saint Cyprien semble même l'avoir connu. Le quatriéme, que l'on n'a qu'en Latin, est plein de visions, de songes & de quelques erreurs. Il est d'un autre Auteur que le troisiéme, & apparemment d'un Juif converti. On pourra consulter les Auteurs alléguez par Salian, Sponde, & Torniel, *A. M.* 3556. 3596. 3610. 3640. *&c.* Joséphe, *l.* 11. *Ant. Jud.* P. D. Huet, *in Demonstrat. Evang.* M. Simon, *Hist. Critique de l'Ancien Testament.* Du Pin, *Dissert. prelim. sur la Bible.*

* ESDRAS ou EZRA, Israëlite de la Tribu de Juda, eut pour fils Jéther, Méred, Hépher & Jalon. * I. *Chron.* ou *Palip. ch.* 4. *v.* 17.

ESDRELON, plaine proche du Mont Thabor. *Voyez* THABOR.

* ESDRIN, ville d'Arabie dans la Tribu de *Manassé* delà le Jourdain, dans la terre de *Hus* appellée *Adrach*, ou *Edraï*, où furent mis en déroute les Généraux *Gorgias* & *Timothée*, & où *Dosithée* perdit un bras, l'an du monde 3892. II. *Machab. ch.* 12. *v.* 36.

ESÉBON. *Voyez* HÉSEBON, CASBON & CASBIN.

ÉSEM, ville de Palestine, dans la Tribu de Juda, qui fut ensuite donnée à celle de Siméon. * *Josué, ch.* 15. *v.* 29. *& ch.* 19. *v.* 3.

ÉSENS, petite ville du Cercle de Westphalie, est dans la Frise Orientale, près de la mer d'Allemagne, à quatre lieues de la ville d'Aurick, du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉSÉPE, fils de Bucolion, selon Homére, au commencement du sixiéme livre de l'Iliade. Pline parle d'un fleuve de ce nom, dans la petite Mysie, lequel sortoit du Mont Ida, *l.* 5. *c. dern.*

ESER. *Voyez* HESRON.

* ESERNINUS, Orateur célébre étoit parvenu aux premiéres dignitez par son intégrité & par son éloquence. Tacite, *Annal. l.* 11. *ch.* 6. où il est écrit ÆSERNINUS.

* ESERNIUS, fameux gladiateur, dont le nom est passé en Proverbe avec celui de Placidianus, autre gladiateur renommé. Cicéron, *de opt. Orat. genere.*

ÉSÉRO. *Voyez* EZERO.

ESFAQUE, ou *Asfachus* ou *Elfachus*, petite ville d'Afrique au Royaume de Tunis. Elle est environ de six cens feux au bord de la mer, à vingt-six lieues de celle d'Afrique, du côté de l'Orient. On la nommoit autrefois *Ruspine* ou *Tasso*, & Ptolomée lui donne trente huit degrez de longitude, & trente deux degrez vingt minutes de latitude. La plus commune opinion est qu'elle a été bâtie par ceux du païs, quoi que quelques uns en attribuent la fondation aux Romains. Cette ville a été fort peuplée, & elle florissoit par le commerce. Elle fut ruïnée à la venue des successeurs de Mahomet & se repeupla depuis. La plupart des Habitans s'adonnent à la Marine & à la pêche qui est fort bonne sur cette côte. Ils sont en général peu riches & fort orgueilleux. Les Rois de Tunis & les Arabes de la contrée les ont souvent désolez à cause qu'ils se sont revoltez plusieurs fois, & qu'ils donnoient retraite aux Corsaires. Quand l'armée navale de Charles-*Quint* gagna la ville d'Afrique, ils n'obéissoient à personne; mais l'an 1550, à l'arrivée des vingt galeres qu'envoya le Vice-Roi de Sicile pour recevoir le tribut du Seigneur de Getres, ils se soumirent à *Mulei-Mahamet* fils du Roi de Tunis. Comme on le chassa presque aussi-tôt, cela dura peu. Les Turcs furent reçus en sa place, & depuis ils en sont demeurez les maîtres. * Marmol. *tome* 2. *l.* 5. *c.* 29. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

ÉSI (*Æsi*) Αἴσοι, Dieux qui étoient adorez par les Tyrrhéniens, & qui présidoient au bonheur, ou au bon destin. Αἶσα signifie *Destin*; & Αἴσιος, *Heureux*. * Hesychius.

ÉSINO, ou FIUMÉSINO, riviére d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, coule dans la Marche d'Ancone, baigne Jési, & se décharge dans le Golfe de Venise, entre la ville d'Ancone & celle de Sinigaglia. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉSIONGABER. *Voyez* ASIONGABER.

ÉSIS, ancienne ville d'Ombrie en Italie, ainsi nommée de la riviére de même nom, appellée aujourd'hui *Esino*, dans la Marche d'Ancone. Cette ville se nomme à présent *Jesi*, & est le siége d'un Evêque suffragant de Rome. Silius Italicus dit, qu'elle reçut son nom d'un Roi nommé *Æsis*. Strabon appelle aussi cette ville *Æsion*. On trouve *Esis* dans Méla, mais c'est une faute.

ESK, c'est le nom de plusieurs riviéres d'Ecosse, & d'une entre autres, qui est du côté du Sud, & qui donne son nom à la contrée nommée *Eskdale*. * *Dict. Anglois.*

ESKDALE, contrée de l'Ecosse méridionale, qui s'étend le long de la riviére d'Esk, qui lui donne le nom. Elle est bornée au midi par le Comté de Northumberland, au couchant par l'Annandale, au nord par la Twédale, & au levant par la Tivedale & par la Liddesdale. L'Eskdale est un petit païs, qui n'a que neuf lieues de long & trois dans sa moyenne largeur. Il n'est pas beaucoup fertile en grains, mais il est abondant en pâturages. Il n'a aucun lieu considerable. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESKI-HISSAR. *Voyez* LAODICÉE.

ESKIMAUX, Sauvages du Canada, qui habitent la grande terre de *Laborador*. Ils sont si féroces qu'on n'a pu jusques à présent les humaniser. Les Danois sont les prémiers qui ont découvert cette contrée. Elle est remplie de havres, de ports & de bayes, où les barques de *Quebec* ont accoutumé d'aller troquer des peaux de loups marins durant l'Eté avec ces Barbares. Si tôt que ces barques ont mouillé l'ancre, les Eskimaux viennent à bord dans de petits canots de peaux de loups marins cousues ensemble. Ces canots sont faits à peu près comme des navettes de Tisseran, avec un trou au milieu comme celui d'une bourse. Les Eskimaux s'y enferment avec des cordes, s'y tenant assis sur les talons. Ils se servent de petites palettes pour ramer; ce qu'ils font tantôt à droite, tantôt à gauche sans pencher le corps de peur d'être renversez. Dès qu'ils approchent de la barque, il montrent leur péleterie au bout de leurs avirons, & demandent en même tems les couteaux, les haches, les chaudiéres, & les autres choses dont ils ont besoin. Le marché conclu, ils reçoivent & donnent tout au bout d'un bâton. Les bâtimens se défient de ces Sauvages qui n'oublient rien pour les surprendre pendant la nuit. On compte parmi ces peuples, plus de trente mille combatans; mais ils sont si lâches, que cinq cens *Clistenos* de la Baye de Hudson ont accoutumé d'en battre cinq ou six mille. Leur païs s'étend depuis la côte qui est vis à vis des Isles de Mingan, jusques au détroit de Hudson. * La Hontan, *Voyages &c. tome* 2, Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ESKI-STAMBOUL. *Cherchez* TROYE.

ESLA, riviére d'Espagne, a sa source aux montagnes des Asturies, baigne la ville de Léon, & va se décharger dans le Douro, à quelques lieues au dessus de Miranda de Douro. * Maty, *Dict. Geogr.*

ESLAN, village avec une Abbaïe, dans la Champagne sur la Meuse, entre Donchery & Méziéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESLINGEN, ville Impériale de la Souabe, située sur le Necker à une lieue de Stutgard & à trois lieues de Tubingue. On ne sauroit douter de l'ancienneté de cette ville, si l'on fait attention que Charles-Magne en fait mention & la nomme *Cella Ezzelinga*, dans une patente de Collecte qu'il accorda à *Volrade* Abbé de l'Eglise de S. Denys à Eslingen, & dans laquelle il lui permet de collecter non seulement à Eslingen, mais aussi à Gemund, pour subvenir aux besoins de certains Couvents. Cette ville s'augmenta depuis si fort, qu'en 1077, l'Empereur Henri IV. y tint une Diéte de l'Empire, ce qui donna occasion à l'Empereur Frédéric II. de ceindre cette place de murailles & de tours en 1215, & dès lors elle a toujours été plus peuplée & remplie de bons bâtimens. On y a depuis tenu des Diétes, des assemblées des Cercles & des villes de l'Empire. La Chambre Impériale y fut transférée en 1555. La Bourgeoisie & particuliérement le Conseil de cette ville font profession de la Religion Luthérienne. Les environs en sont charmans & fertiles; l'on y fait un vin excellent connu sous le nom de *vin du Necker*. La principale Eglise d'Eslingen est dédiée à St. Denys. On voit tout auprès de cette Eglise, l'Hôpital, qui avoit autrefois des rentes fort considérables, mais qui a été appauvri par la guerre. Au reste la vaste & extraordinaire étendue de la cave de cet Hopital, est une curiosité à voir. Il y a aussi divers Couvents tant dans la ville que dans ses fauxbourgs; celui des Dominicains est maintenant destiné à l'éducation des enfans trouvez. On y compte aussi plusieurs beaux palais, dont les plus magnifiques appartiennent au Duc de Wirtemberg, mais qui sont tous sous la jurisdiction de la ville; jurisdiction qui fut encore confirmée par un rescript Impérial de l'année 1721. La Maison de ville avec deux cens autres maisons furent consumées par le feu en 1701: la premiére a été magnifiquement rebâtie. L'Université de Tubingue fut transférée à Eslingen à cause de la peste en 1567, & en 1571. Au reste il est à remarquer que depuis longues années, cette ville s'est mise sous la protection de la Maison de Wirtenberg, & que cette protection n'est pas à per-

perpétuité, mais qu'on la renouvelle au bout d'un certain tems. Le Magistrat d'Eslingen offre chaque premier jour de l'an au Duc de Wirtemberg cent florins d'or dans une bourse de velours vert. En 1360, l'Empereur Charles IV. y assembla une Diéte de l'Empire, pendant laquelle les Bourgeois se rebellérent avec tant d'animosité, que l'Empereur eut toutes les peines du monde à se sauver auprès du Comte de Wirtemberg, à qui il donna la commission de le vanger de la ville d'Eslingen. Le Comte mit donc le siége devant la ville & en extorqua 100000 florins d'Empire. En 1488, la grande alliance de Souabe fut conclue à Eslingen; cette ville n'y voulut pas entrer jusques à ce que Wirtemberg & Bade s'y fussent joints, parce qu'en 1454 elle s'étoit mise sous la protection de Bade pour 60 ans. L'Evêque de Spire percevoit les dîmes d'Eslingen, & la ville a coutume de les admodier de ce Prélat. Conrad d'Ursperg déduit ce droit de l'Evêque de Spire de l'Empereur Frédéric II. en 1208. Au reste cette ville est une de 12 députées d'entre les villes Impériales & n'a jamais été sous un autre Maître. * Documenta *Monaster. Wirtenberg.* Bertholdus Constant. *in append. ad Herm. Contract.* Burchardus jun. *de casibus S. Galli apud Goldast, tome* 1. *Rer. Alemann.* Crusius, *Annal. P.* 3. *p.* 208. Reusner *de urb. Imper.* Zeiler. *Topogr. Suevia. Ephemerides Wirtenberg. ad ann.* 1449. Lunig, *R. A. sub Docum. Wirtenberg.* Limnæus, *J. P. tome* 4. *l.* 7. *c.* 15. *n.* 6. Knipschild, *de civit. Imp.* Datt *de Pace publ.* Relat. *Lips. ad an.* 1701.

ESMENDREVILLE. *Voyez* BOSC.

ESMOUTIER. *Voyez* ÉMOUTIER.

ESNA, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 43.

ÉSON, pére de Jason, fils de Créthée, & frére de Pelias Roi de Thessalie, étant parvenu à une extrême vieillesse, fut rajeuni par Medée, à la priére de Jason son époux, si l'on en croit les Poëtes. Cette opération miraculeuse se fit par le jus de quelques herbes, que cette fameuse Magicienne jetta sur le corps de son beau-pére, qui revint en l'état de sa premiére jeunesse, sans avoir perdu le souvenir de ce qu'il avoit fait auparavant. * Ovide, *Metam. liv.* 7. *fab.* 2.

* ÉSON, riviére & ville de Thessalie.

ÉSOPE, Phrygien étoit d'un bourg nommé Amotium, & vivoit du tems de Solon sous la LI Olympiade, vers l'an 576 avant l'Ere Chrétienne, & sous le régne de Crésus, dernier Roi de Lydie. On ne sauroit dire s'il eut sujet de remercier la nature, ou bien de se plaindre d'elle; car en lui donnant beaucoup d'esprit, elle le fit naître si laid de visage & si difforme, qu'à peine avoit-il la figure d'un homme, & lui refusa même jusqu'au libre usage de la parole. Avec ces défauts, il eut le malheur de devenir esclave; & c'est pour cette raison que S. Jérôme l'appelle malheureux en sa naissance, en sa vie & en sa mort, pour marquer sa condition d'esclave, sa laideur & sa fin tragique. Mais son ame se maintint toujours libre & indépendante de la fortune. Son esprit lui fit supporter tous ses malheurs sans se plaindre, & pour charmer ses maux dans la servitude, il composa ces Fables utiles & ingénieuses, qui lui ont tant aquis de réputation, & dont l'opinion vulgaire le fait le premier Auteur, quoique quelques uns en fassent remonter l'origine jusques à Hésiode. Le premier Maître qu'Esope eut, fut un nommé Zémarchus ou Démarchus, surnommé *Carasius*, natif & habitant d'Athénes. Il y a apparence que ce fut là où Esope apprit la pureté de la langue Gréque. Quoiqu'il en soit, son Maître l'envoya aux champs labourer la terre, & le donna à un certain Zénas, qui étoit comme son Maître d'hôtel. Celui-ci le vendit à un Marchand; & ce Marchand étant allé à Samos, revendit Esope à un Philosophe nommé Xanthus. C'est sous ce dernier Maître qu'il fit paroître la vivacité de son esprit, par diverses réponses, qui font juger de son caractére. Xanthus étant allé se promener à la campagne, un Jardinier lui demanda, pourquoi les plantes qu'il cultivoit avec tant de soin, ne profitoient pas tant que celles que la terre produisoit elle-même, bien qu'elles ne fussent point cultivées. Le Philosophe rapporta tout à la providence, & continua sa promenade; mais Esope s'arrêtant avec le Jardinier, compara la terre à une femme, qui ayant des enfans d'un premier mari, en épouse un autre qui a aussi des enfans d'une autre femme, & qui préfére les siens à ces derniers. Ainsi la terre, disoit-il, est marâtre des productions du travail & de la culture, & véritable mére des siens propres. Cette raison satisfit le Jardinier. Esope eut encore pour Maître un Philosophe Samien de nation, nommé Idmon ou Jadmon. C'est à ce dernier Maître qu'Esope est redevable de sa liberté. Il s'aquit tant de réputation parmi les Grecs, qu'il trouva moyen de les porter à se revolter contre Crésus. Ce Roi l'ayant sçu, souhaita de le voir, & l'ayant ouï parler, conçut beaucoup d'estime pour lui. Esope laissa au Roi de Lydie les Fables qu'il avoit composées, desquelles on a peut-être extrait celles qui nous restent aujourd'hui; car il n'y a point d'apparence qu'elles soient originales. Ensuite il revint à Samos, puis ayant entrepris de voyager, il se fit connoître à la Cour du Roi de Babylone, & à celle du Roi d'Egypte. On prétend que ce fut en ce lieu qu'il fut esclave avec la célébre Rhodopé, la même qui fit élever une des Pyramides qui subsistent encore en Egypte, des présens que lui faisoient ses Amans, entre lesquels on compte Esope. Il fut depuis envoyé à Delphes par Crésus; & les Habitans de cette ville qu'il avoit raillez dans ses Fables, l'accusant faussement d'impiété, le firent mourir, en le précipitant du haut d'un rocher. On dit que le ciel vengea cette mort, par une peste très violente, qui fit de grands ravages à Delphes. On ajoûte que les Delphiens demandérent à l'oracle, par quels moyens ils pourroient appaiser le courroux des Dieux; & que l'oracle leur repondit, qu'il n'y en avoit point d'autre que d'expier leur forfait, & de satisfaire aux mânes d'Esope. Aussi-tôt une pyramide fut elevée. On prétend encore que la Grece envoya des Commissaires informer de la mort d'Esope, & qu'elle en fit une punition rigoureuse. On pourra voir sa Vie, qui est à la tête de ses Fables, & qui a eté composée par Maxime Planudes; mais il n'y faut ajoûter foi que de bonne sorte, car elle est pleine d'anachronismes & de puérilitez. Il faut plutôt s'arrêter à ce que des Auteurs plus dignes de foi en ont dit. Plutarque assûre que Crésus envoya Esope à Périandre, Tyran de Corinthe, & que Socrate mit en vers les Fables d'Esope; qu'Esope & Solon se virent à la Cour de Crésus Roi de Lydie; & que les Habitans de Delphes firent mourir Esope, parce qu'il avoit renvoyé à Crésus l'argent qu'il lui avoit donné pour offrir à l'Oracle. Platon donne place aux Fables d'Esope dans sa République. Celles que nous avons à présent ont été composées par Planudes: mais l'histoire & la pensée étoient d'Esope. Les Athéniens elevérent à Esope une statue dont Phédre fait mention. Quelques uns croyent que c'est lui, qui sous le nom de Locman, est devenu si célèbre parmi les Orientaux. * Plutarque, *in Convivio Sapient. & de audiendis Poët.* Phédre, *lib.* 2. *fab.* 9. *La Vie d'Esope par* Méziriac. Suidas. Etienne le Clerc, *Quest. Académ.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, 2. *édition.*

ÉSOPE, auteur d'un Eloge de Mithridate, étoit Lecteur de ce Prince, & vivoit vers la CLXXIII Olympiade, & l'an 88 avant JESUS CHRIST. Il composa un Ouvrage sur le ravissement d'Héléne, dans lequel il faisoit mention d'une pierre imaginaire nommée *Astérites*, qui s'enflamme aux rayons du soleil, & qui a une vertu surprenante pour les philtres, c'est à dire, pour donner de l'amour. Il y a quelque apparence qu'Esope parla de ce philtre, parce que pour excuser Héléne, il feignit que Paris ne l'enleva, qu'après lui avoir donné de l'amour par des moyens extraordinaires. Les Naturalistes disent que cette pierre se trouve dans la tête d'une espéce de baleine, qu'on appelle *Pan.* * Suidas. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

ÉSOPE, Auteur Grec d'une Histoire romanesque d'Alexandre *le Grand.* On ne sait en quel tems il a vécu. Son Ouvrage a été traduit en Latin par un certain Julius Valerius, qui n'est guére plus connu qu'Esope. Le manuscrit de cette version a été entre les mains de François Juret, & de Gaspar Barthius. Ce dernier attribue tout l'Ouvrage à quelque méchant Auteur Chrétien du XIII ou XIV siécle, & il y a beaucoup d'apparence que ce Roman a été forgé durant les siécles de la barbarie. * François Juret, *Notes sur la Lettre* 54. *du* 10. *livre de Symmaque, édit. de* 1601. Gaspar Barthius, *Adversar. lib.* 2. *cap.* 10. Freinshemius, *à la tête de son Commentaire sur Quinte-Curce.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, 2. *édit.* 1702.

ÉSOPE, (Clodius) Comédien, vers l'an 670 de Rome, & 84 avant JESUS CHRIST, a été le plus célébre Acteur qu'ayent eu les Romains pour le tragique. Il étoit ami de Cicéron, qui s'étoit mis sous sa discipline pour se perfectionner dans l'action; & il alloit souvent entendre les harangues d'Hortensius, comme Valére Maxime le remarque. Esope faisoit des dépenses prodigieuses. Pline parle d'un repas, où il fit servir un plat de terre, qui coutoit dix mille francs. Ce plat ne fut rempli que d'oiseaux qui avoient appris à chanter ou à parler, & qui coutoient chacun six cens livres. La fille d'Esope ne donna pas moins dans le luxe que son pére. Il ne se contentoit pas de donner à ses conviez les oiseaux qui coutoient le plus, comme sont ceux que l'on instruit à chanter, il leur donnoit aussi à avaler des perles dissoutes. Quelques-uns (entre autres Valere Maxime) parlent de cela, comme s'il en eût fait métier & coutume; mais Pline insinue qu'il ne fit avaler des perles qu'une seule fois. Horace ne parle que d'une perle de grand prix, que le fils d'Esope avala dissoute dans du vinaigre. Esope, malgré ses grandes depenses, mourut riche de près de deux millions. On dit qu'il exprimoit si naturellement les passions qu'il représentoit sur le théatre, & qu'il possedoit si fort son sujet, qu'il en tomboit souvent en extase. Si l'on en croit Plutarque, un jour (qu'il faisoit sur le théatre le personnage d'Atrée, qui déliberoit de la mort de Thyeste) il tua un homme pendant ces transports. Clodius Esope & Roscius ont été les meilleurs Acteurs qu'on ait vus parmi les anciens Romains, Esope pour le tragique, & Roscius pour le comique. * Pline, *l.* 10. *c.* 51. Horace, *l.* 2. *Sat.* 3. *v.* 239. *& suiv.* Cicéron, *Ep. ad Fam. l.* 7. *Ep.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

ÉSOPE, serviteur de la Reine Alexandra, fille d'Hyrcan, ayant ordre de sa maîtresse de faire faire deux biéres, pour pouvoir sortir en seureté du Royaume de Judée, & délivrer elle & son fils Aristobule de la tyrannie d'Hérode son gendre, par l'azile qu'elle trouveroit en Egypte près de la Reine Cléopatre, découvrit ce secret à Sobion, qu'il croyoit être ennemi du Roi, & dans les intérêts de sa maîtresse. Mais il fut trompé; car Sobion, pour se bien mettre dans l'esprit d'Hérode, lui alla incontinent tout révéler. * Josephe, *Ant. Judaiq. liv.* 15. *chap.* 3.

ESPAGNAC, petite ville ou bourg de France dans le Gévaudan qui est une partie des Cévennes, sur le Tarn à main droite, au midi de Mende, dont elle est éloignée d'environ trois bonnes lieues. Elle appartient au Prieur du lieu. Elle a une Eglise Collégiale de dix Chanoines, fondée par le Pape Urbain V. natif du Diocése, & de la maison de Grimoal du Roure, avec un fort Château & une grande tour de l'Eglise de Nôtre Dame, célébre par le grand concours de peuple que la dévotion y attire. * Davity, *Languedoc.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ESPAGNE, en Latin *Hispania*, Royaume le plus occidental & en même tems le plus méridional de l'Europe.

SA SITUATION ET SES BORNES.

L'ESPAGNE est séparée de l'Afrique, & bornée au midi par l'Océan, par le détroit de Gibraltar, appellé autrefois détroit de Cadis ou d'Hercule, & par la Mer Méditerranée: cette même Mer Méditerranée la borne dans toute sa longueur à l'Orient: au septentrion une longue suite de montagnes appellées les Pirénées, la sépare de la France; & l'Océan Cantabrique, ou Mer de Biscaye la borne du même côté. Enfin l'Océan occidental, autrefois Atlantique la borne à l'Occident dans toute sa longueur, en y comprenant le Portugal.

ETENDUE.

L'Espagne s'étend, selon M. Delisle, depuis le 8 degré 30 minutes de lon-

longitude jusques au 21 ; & depuis le 36, jusqu'au 44 degré de latitude. Sa plus grande longueur depuis le Cap saint Vincent jusqu'à la fontaine de Salces du sud-ouest au nord-est, est d'environ 210 lieues ; & l'on en compte à peu près 190 dans sa plus grande largeur depuis le Cap Finisterre, autrefois Promontoire Celtique ou Artabre, jusqu'au Cap de Palos, appellé par les Anciens promontoire de Saturne.

DESCRIPTION, ET RIVIÉRES.

Strabon comparoit l'Espagne à une peau de bœuf étendue ; & il est vrai que la maniére dont on la répréfente est assez conforme à cette idée. Elle est arrosée de plusieurs riviéres. La Guadaléte autrefois *Limaa*, est la plus méridionale de celles dont l'Océan reçoit les eaux. Le Guadalquivir, cy-devant *Bétis*, entre dans la mer au nord-ouest de l'embouchure de la Guadaléte, après avoir parcouru plus de 70 lieues de païs. Il reçoit à son midi le Xenil, autrefois *Singulis* & *Singilis* qui reçoit plusieurs autres riviéres : celles qui entrent dans le Guadalquivir à son septentrion, ne méritent pas d'être remarquées. Entre le Guadalquivir & la Guadiane, le Tinto, appellé par quelques Anciens Hiberus, & l'Odiel ou Odier, dont les sources sont voisines l'une de l'autre, après avoir embrassé dans leur cours une presqu'île longue d'environ quinze lieues, déchargent leurs eaux dans un un petit golfe. On trouve ensuite sur cette côte la Guadiane, autrefois *Anas*, grand fleuve qui paroît d'abord & disparoît deux fois assez près de sa source parce qu'il passe entre des montagnes inaccessibles, connu la premiére fois sous le nom de Lagunes, & la seconde sous celui de Rio-Rodeira. L'endroit où il reparoît pour être dans la suite toujours apperçu, est à peu près au 15 degré de longitude & au 39 de latitude. Il reçoit là même au septentrion les eaux du Rus, grossi de celles de la Bédija & de la Xiquéla jointes ensemble ; & peu après plusieurs autres petites riviéres, qui coulent entre les monts de Toléde, & les monts de Guadaloupe. La Guadiane coule long-tems de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest, puis du septentrion au midi, & après avoir parcouru plus de 80 lieues de païs, elle se jette dans la mer, grossie des eaux d'une infinité de riviéres qui ne sont ni considérables ni célébres. La mer où entrent les riviéres que j'ay nommées jusqu'à cette heure, est un golfe de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, depuis le Cap Trafalgar, cy-devant promontoire de Junon, jusqu'au cap Saint Vincent. Depuis ce cap jusqu'au Cap Finisterre les côtes sont assez droites du midi au septentrion, & elles sont presque entiérement au neuviéme degré de longitude. Le Zadaon riviére moins considérable par elle-même, que par le païs qu'elle arrose, plein de montagnes & de belles vallées, parcourt un peu plus de vingt lieues du midi au septentrion entre la Guadiane & la mer, & paroît la premiére sur cette côte. Le Tage, qui a conservé son ancien nom, a sa source au 16 degré de longitude, & au $40\frac{1}{2}$ de latitude. Il a son cours fort sinueux du nord-est au sud-ouest, parcourt environ cent lieues de païs, & entre dans la mer au neuviéme degré de longitude, & au $38\frac{3}{4}$ de latitude. La riviére la plus considérable qu'il reçoit à son septentrion est le Tajuna, cy-devant *Tagonius*, grossi des eaux de Rio de Hénarès, anciennement *Caracca*, & du Manzanarès : les autres riviéres ne sont d'aucune considération. Le Mondéjo, autrefois Monda, & le Vouga, anciennement Vacca, se jettent dans la mer entre le Tage & le Duéro. Le Duéro ou Douro, qui a conservé son ancien nom *Durius*, a sa source au 16 degré de longitude, & au 42 de latitude. Tout son cours est d'Orient en Occident, hors dans un endroit où il se recourbe du nord-nord-est au sud-sud-est. Il se jette dans la mer, après avoir parcouru environ soixante-dix lieues. Les plus grandes riviéres qui se joignent à lui à son midi, sont l'Eresma, cy-devant *Areva*, & le Duraton joints ensemble, l'Atadaia, la Tormes, & l'Aguéda : à son septentrion il reçoit le Carrion grossi des eaux de la Pisuerga, anciennement *Pisoraca*, de l'Arlança, & de l'Arlançon ; l'Ezla, autrefois *Estola*, après que l'Orbéga, cy-devant Urbicus, s'y est joint avec le Juerta ; le Sabor, le Tuélo, & la Tamaga. On rencontre ensuite sur la même côte, en remontant toujours au septentrion, les embouchures de l'Aves, de la Sourille, du Lima, du Minho, de l'Ulla, & du Tamar, ou Tambre. Le Minho est la plus considérable de ces riviéres : il a un peu plus de 40 lieues de cours, & il entre dans la mer au neuviéme degré de longitude, & au $41\frac{3}{4}$ de latitude. La côte septentrionale d'Espagne reçoit plusieurs petites riviéres, entre lesquelles on peut remarquer celles-ci ; l'Eu, le Nervio, appellé Ybay-çabal, par ceux dont il arrose les terres, c'est à dire, grande riviére, la Déve, qui conserve son ancien nom, enfin le Bidassoa ou l'Andaye, qui sépare l'Espagne de la France. Voilà quelles sont les riviéres qui entrent dans l'Océan. L'Ebre est le plus grand fleuve qui entre dans la Mer Méditerranée. Le long de la côte orientale de la Catalogne, plusieurs riviéres déchargent leurs eaux dans cette mer, l'Egli, qui sépare l'Espagne de la France ; le Tet ou la Tet anciennement *Ruscino* ; le Tech, cy-devant *Tichis* : le Lobregat appellé par les Anciens *Rubricatus*, la Fluvia autrefois *Clodianus* ; & le Ter. Les sources de l'Ebre sont au 13 degré $\frac{1}{2}$ de longitude, & au 43 de latitude. Il coule toujours de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, jusques à Méquinença ; mais de cette ville jusques à la mer, il coule à peu près du nord au sud, & après avoir parcouru près de 90 lieues de païs, il entre dans la mer entre le 18 & le 19 degré de longitude, selon M. Delisle, & au $40\frac{3}{4}$ de latitude. Il ne reçoit de riviére considérable à son midi que le Xalon & la Guerva : au septentrion plusieurs riviéres le grossissent de leurs eaux, l'Ega, l'Arga ou Agra & l'Aragon joints ensemble, le Gallégo, & la Cinca, qui est la plus grande de toutes. Celle-ci qui vient, comme toutes les autres, des Pirénées, après avoir reçu plusieurs riviéres dans son cours, reçoit encore un peu avant que d'entrer dans l'Ebre, la Ségre, anciennement *Sicoris*, riviére plus grosse, & d'un plus long cours que celle qui lui fait perdre son nom, dans laquelle la Noguéra Ribagorzana & la Noguéra Pallarésa déchargent leurs eaux. Au midi de l'Ebre jusqu'au Guadalaviar on rencontre sur la côte quelques riviéres, dont les plus grandes sont Rio Millas, & le Morvédre qui n'ont pas plus de vingt lieues de cours. Le Guadalaviar, cy-devant Turias, en a plus de 40 : sa source est auprès de celle du Tage, & son cours est fort sinueux. Le Xucar, anciennement *Sucro*, a aussi sa source fort près de celle du Tage : la premiére moitié de son cours est du septentrion au midi, & la seconde de l'Occident à l'Orient : il parcourt environ 60 lieues de païs, & il décharge ses eaux quatre ou cinq lieues au midi du Guadalaviar, après avoir reçu celles du Cabriel, & de quelques autres riviéres. La côte où l'on trouve les riviéres que je viens de nommer, s'enfonce toujours en forme de golfe du nord-nord-est au sud-sud-ouest ; depuis le Cap de Creus, anciennement promontoire de Vénus, au 21 degré de longitude selon M. Delisle, & au 42 de latitude, jusqu'au Cap Martin qui est au 18 degré vint minutes de longitude, & au 39 de latitude. La côte qui suit jusqu'au Cap de Palos, s'enfonce de même à proportion. Entre plusieurs petites riviéres, on y voit la Ségura, anciennement *Serabis*, qui a sa source auprès de celle de Guadalquivir au 38 degré de latitude, & n'a pas tout à fait 40 lieues de cours. Le Guadalentin, qui reçoit les petites riviéres de Guadadar & de Fardes, est le seul fleuve à remarquer, qu'on trouve ensuite sur cette côte occidentale, qui continuant toujours de s'enfoncer, se termine enfin au Cap de Gates, anciennement promontoire de Charidéme, au 16 degré de longitude, & au 36 de latitude. Il n'y a aucune riviére considérable sur tout le long de la côte méridionale jusqu'au détroit de Gibraltar. La plus proche du Cap de Gates, nommée Almoria est de beaucoup la plus grande de toutes, & elle ne parcourt pas quinze lieues de païs. Voilà ce qu'il est nécessaire de savoir des riviéres d'Espagne. Ses montagnes méritent aussi notre attention.

MONTAGNES.

J'ai déja dit que les Pirenées séparent l'Espagne de la France au septentrion. Ces montagnes ont d'abord quelque étendue sur les bords de la Mer Méditerranée depuis l'Egli jusqu'au Ter, au delà duquel on les voit encore, mais moins serrées, s'approcher de l'embouchure de l'Ebre. Elles s'étendent aussi au midi le long de la Ségre, du Cinca, &c. jusqu'à leur confluent avec l'Ebre. Ensuite elles s'élargissent moins jusqu'au Bidassoa, où elles avancent sur les côtes de l'Océan, qu'elles abandonnent aussi tôt pour s'approcher de l'Ebre, vers les sources duquel elles remontent sous le nom de monts de Saint-Adrien. Lorsqu'elles sont parvenues à ces sources, elles se séparent, & laissant entre elles une assez grande plaine, elles s'étendent, les unes à l'Occident, & les autres au midi. Celles qui s'étendent à l'Occident, sont connues d'abord sous le nom de montagnes des Asturies jusqu'à l'Eu, puis sous d'autres noms, cotoyant toujours la côte septentrionale, dont elles s'approchent quelquefois beaucoup jusqu'au Cap d'Ortegal, autrefois promontoire Nerie. Une chaîne de montagnes se détachant de celles des Asturies auprès de la source du Juerta, s'étend du septentrion au midi jusqu'aux sources du Sabor & du Tuélo : celles qui occupent le païs entre ces deux riviéres sont appellées Sierra de Montoio, il y en a d'autres entre le Tuélo & la Tamaga, connues sous le nom de Sierra do Amarao. Celles qui sont à l'Occident de l'Eu se séparent aussi auprès de la source du Minho : les unes s'avancent comme j'ai dit, vers la côte septentrionale, les autres vers la côte occidentale, partie le long du Tamar, & partie entre l'Ulla & le Minho jusqu'à l'embouchure du dernier. Les montagnes qui sont au midi de l'Ebre, suivent d'abord son cours pendant plus de 40 lieues, premiérement sous le nom de Monts de Burgos, ou Sierre d'Oca, puis sous celui de Sierra d'Urbion, & elles le cotoyent toujours d'assez près jusqu'à la source du Duéro. Elles se séparent en cet endroit-là même. Les unes parcourent tout le païs entre le Duéro & le Tage, toujours à presque égale distance de ces deux riviéres jusqu'aux sources de l'Atadaia & de la Tormes, où s'approchant du Tage, elles forment un groupe appellé premiérement Sierra de Pico, puis Sierra de Bannos, & enfin Sierra de Gata : elles remontent ensuite à la source du Mondéjo, où elles ont le nom de monts d'Estrella, & enfin elles descendent du septentrion au midi jusqu'à l'embouchure du Tage. Les autres parcourent plus de cinquante lieues du septentrion au midi, depuis la source du Duéro jusqu'à celle du Rus, connues vers le milieu sous le nom de Sierra Molina, autrefois Orospeda. Le Tage, & le Gallo qui entre dans le Tage, le Guadalaviar, le Xucar, & le Cabriel qui y joint ses eaux, ont leurs sources dans ces montagnes, qui sont moins serrées ensuite jusqu'aux lagunes de la Guadiane. Là ces montagnes se séparent encore à l'Occident & au midi du Guadarména. Les premiéres embrassent d'abord une grande plaine dans un cercle, puis se resserrant, elles occupent sous le nom de Sierra Moréna, autrefois Monts Mariens, plus de 60 lieues de païs entre la Guadiane & le Guadalquivir, toujours fort près de ce dernier, jusqu'à ce qu'il approche de la mer, puis au dessus des sources du Tinto & de l'Odiel, jusqu'auprès de l'embouchure de la Guadiane. Les secondes auprès du Guadarména même sont appellées Sierra d'Alcaraz, autrefois Montagnes d'Argent ; puis Sierra Ségura, ci-devant *Sugiensis Saltus*, un peu plus au midi, où sont les sources du Guadalquivir & de la Ségura ; après quoi elles avancent encore au midi vers les sources du Guadalentin & du Xénil ; & là elles se répandent sur toute la côte méridionale, depuis l'embouchure de ce même Guadalentin, jusqu'au détroit de Gibraltar, qui est lui-même une montagne appellée autrefois *Calpe* ; & jusqu'à l'embouchure du Guadalquivir, connues sous les noms de Sierra Vermeia, Sierra Névada, Sierra de Ronda. On trouve encore les monts de Guadalupe, & les monts de Toléde entre le Tage & la Guadiane. Il y a aussi plusieurs montagnes appellées Sierra de Monchiquo, & Sierra de Caldeiraon entre la Guadiane & l'Océan près du Cap Saint Vincent ; d'autres le long de la côte depuis ce Cap jusqu'au Cap Spichel, anciennement Promontoire Barbarie ; & d'autres encore au septentrion de celles-ci jusques au Tage.

QUALITEZ.

En général toutes les côtes d'Espagne sont fort poissonneuses: on y pêche des thons presque par tout, mais particuliérement dans l'Océan auprès de la Guadaléte, où l'on assure que cette pêche produit cent mille écus de revenu au Duc de Médina Sidonia; & l'on dit qu'ils y sont attirez par les glands des petits chênes dont toute cette côte est bordée, & qui les engraissent merveilleusement. On pêche le corail prés de l'embouchure de l'Ebre, on a toutes sortes d'oiseaux de riviére entre le Guadalaviar & le Xucar, dans un golfe appellé Lac Albufére, des sardines tout le long de la côte méridionale dans la Mer Méditerranée, des huîtres, des saumons & des baleines d'une grandeur extraordinaire dans l'Océan Cantabrique, ou Mer de Biscaye. Toutes les riviéres d'Espagne sont aussi fort poissonneuses, on y prend particuliérement des aloses, des truites, des lamproyes & des anguilles: les poissons de la Guadiane ne sont pas bons, & l'on n'en mange point. Les riviéres, quoiqu'en grand nombre, n'arrosent pas suffisamment l'Espagne, qui d'ailleurs est trop remplie de montagnes pierreuses, pour produire une quantité de bons grains suffisante à nourrir ses Habitans. En récompense on y recueille d'excellens vins, des fruits d'un gout admirable, & des huiles d'olive d'une bonté extraordinaire. On y voit en plusieurs endroits des haras de chevaux également beaux & promts à la course. La laine des moutons qui paissent dans les Landes est la plus belle du monde. On y trouve plusieurs mines de fer, de cuivre, de vermillon, &c. Les Anciens y travailloient aux mines d'or & d'argent: il y en avoit une d'argent vers le Cap de Palos, où les Romains entretenoient toujours quatre cens ouvriers: on voit encore les puits, les fondriéres, & de grands monceaux d'écume. Une autre près des Pirenées produisoit, dit-on, plus de deux mille écus par jour à Hannibal. On parle encore de plusieurs autres, mais elles ont été abandonnées depuis la découverte de l'Amérique.

Pour en dire quelque chose de particulier, l'air est tempéré au septentrion de l'Ebre, mais la terre y a diverses qualitez. Elle est peu fertile en blé & en vin, mais elle a de beaux pâturages vers l'Egly, la Tet, & le Tech. Plus au midi jusqu'à l'Ebre entre la mer & la Ségre, on trouve des plaines très-fertiles en grains. Le vin, l'huile, le lin, toutes sortes de fruits, l'herbe nommée Scorsonnére s'y recueillent en abondance: les liéges, les chataigners, d'autres bois à bâtir n'y sont pas rares: outre les mines d'or & d'argent, il y en a encore de fer, d'alun, de vitriol & de sel: enfin on y trouve des améthystes, des agathes onyces, du cristal, de l'azur, de l'albâtre & du jaspe dans ses montagnes. Au delà de la Segre jusqu'à l'Arga, le terroir est extrémement sec & montagneux: on recueille du blé & du vin en quelques endroits: d'autres sont plus propres pour les pâturages; il y a quelques mines de fer, & l'on y trouve toute sorte de venaison & de gibier. Enfin au delà de l'Arga jusqu'à la mer, le terroir n'est fertile en blé & en vin qu'auprès de l'Ybay-çabal; mais plusieurs autres avantages le dédommagent de ce qui lui manque de ce côté-là, car outre les pommes dont on fait d'excellent cidre, & les grandes forêts, d'où l'on tire de la résine, on assûre qu'on y fabrique tous les ans trois cens mille quintaux de fer & d'acier tirez de ses mines. Côtoyant ensuite la mer septentrionale jusqu'à l'Eu, on trouve entre cette mer & les montagnes des Asturies un païs où l'air est assez sain, & le terroir quoique très-inégal, produit néanmoins du blé & d'excellens vins. On y trouve plusieurs mines d'or, d'azur, de vermillon, & où l'on y éléve de très-bons chevaux. Le païs que le Minho renferme dans son cours a encore plus d'avantages, bien que l'air y soit mal sain à cause du grand nombre de sources d'eaux chaudes qu'on y trouve. Il est vrai que ce païs consistant en montagnes & en vallées fort étroites, on y moissonne peu de blé, mais il abonde en excellens vins & en bois. Une quantité prodigieuse de gros & de menu bétail, particuliérement de chevaux & de beaux mulets, paissent dans ses vallées, & l'on y trouve plusieurs mines d'or, de cuivre, de plomb, de fer & de vermillon. Si après cela l'on suit la côte jusqu'au Duéro, on trouve près de la mer un des plus beaux païs du monde, arrosé d'un nombre presque infini de fontaines, où toutes les choses nécessaires viennent en abondance. En dedans des terres, de grands troupeaux de bestiaux paissent au milieu des montagnes dans les landes & dans les bruyéres. Plus avant encore, aux environs de l'Esla, le terroir peu fertile en blé, produit beaucoup de vin. Enfin si l'on continue de remonter vers la source du Duéro, on rencontre de très beaux pâturages entre quelques terres propres au labour & quelques vignobles. Au midi du Duéro, tout le dedans des terres jusqu'assez près du Guadalquivir, bien qu'arrosé par le Tage, par la Guadiane, & par les riviéres qui entrent dans ces deux fleuves, manque d'eau. On y trouve le long des riviéres d'assez belles vallées, qui produisent du blé, du vin, des fruits, du safran, du chanvre, & où paissent quantité de bestiaux. Celles qu'on voit auprès de l'Eresma, qui se jette dans le Duéro, sont particuliérement recommandables par le grand nombre de brebis qui y paissent, & dont la laine connue sous le nom de laine de Ségovie, est si estimée. On y trouve aussi en divers endroits quelques mines de sel: mais en général le païs peut passer pour stérile, non seulement à cause des montagnes pierreuses qu'on y rencontre par tout, mais encore à cause des grandes vallées où il ne passe aucune riviére. Il n'en est pas de même des païs que les deux fleuves, que je viens de nommer, parcourent, lorsqu'ils sont prêts d'entrer dans l'Océan occidental. Non seulement plusieurs riviéres se joignant à eux, & au Duéro, arrosent suffisamment les terres; il y en a encore d'autres, ainsi que j'ai fait voir, qui portent leurs eaux dans la mer. Aussi ce païs est très-fertile en blé, en vin & en fruits. Il n'y a personne qui n'ait ouï parler des oranges de Portugal, on y cueille aussi un grand nombre de citrons, d'amandes, & d'olives dont on fait de très-bonnes huiles. Les vers à soye & les mouches à miel augmentent encore la richesse de ce païs, où l'on trouve aussi des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer, d'étaim & d'alun: outre des roches de cristal, des espéces de rubis & d'émeraudes, des hyacinthes, des carriéres de marbre blanc & de jaspe. On y fait aussi du sel en quantité sur les côtes; on nourrit dans les plaines de grands haras de chevaux très-estimez & de grands troupeaux de bestiaux, comme bœufs, moutons, chévres & pourceaux près des montagnes dans les landes & dans les bruyéres. Le païs tout le long du Guadalquivir est aussi plus fertile que celui que je viens de décrire, & il produit des grains, du vin & des fruits dans une abondance presque incroyable. Les oliviers y sont en si grand nombre au midi de ce fleuve, entre l'endroit où il reçoit le Xenil, & son embouchure, qu'on en tire jusqu'à soixante quinze mille quintaux d'huile tous les ans. Des bestiaux en très-grand nombre, & de grand haras de chevaux appellez Genêts d'Espagne, très-estimez, paissent aussi sur ses bords. La cire & le miel, le sucre, la soye, le coton, le chanvre enrichissent encore beaucoup ce païs. Enfin on y trouve des mines d'argent, de cuivre, de plomb, de vif argent, d'antimoine, d'aimant. Plus au midi, jusques sur la côte méridionale, on trouve un païs que les Maures trouvoient si beau, qu'ils disoient que le paradis devoit être à l'endroit du ciel au dessus de cette région. Il est vrai que tous les fruits y sont excellens. C'est de là que viennent les raisins au soleil, ou passerilles, les figues en cabas, d'excellentes confitures & des sirops. Les abeilles y fournissent une grande quantité de miel & de cire; & les vers à soye y donnent la soye connue sous le nom de soye de Grenade. La plupart des fontaines & des ruisseaux y sont des eaux propres à la guérison de plusieurs maux. On y trouve des grenats, des hyacinthes, d'autres pierres précieuses; & il s'y nourrit quantité de bestiaux & de gibier. Remontant ensuite le long des côtes de la Mer Méditerrannée, on trouve au septentrion du Guadalentin, un païs peu fertile en blé: le vin n'y vient pas non plus en grande quantité, mais il est réputé le meilleur de toute l'Espagne. Tout y est plein de limonniers, de citronniers, d'orangers, d'oliviers, d'amandiers; le ris, les lentilles, & les autres légumes y abondent, aussi-bien que les cannes de sucre. On y voit aussi beaucoup d'abeilles, & de vers à soye, dont les travaux fournissent le miel & la soye. Enfin il y a plusieurs roches d'alun, d'améthistes & de cassidoine. Tout le reste de la côte jusqu'à l'Ebre est à peu près de même nature. On n'y moissonne presque pas de blé: on y nourrit très-peu de bestiaux: mais on y voit de beaux vignobles, & toutes sortes d'arbres fruitiers, des cannes de sucre, du lin, du chanvre: une grande quantité de vers à soye s'y nourrissent sur les mûriers, & l'on y trouve des mines d'argent & de fer, de l'albâtre, de l'alun & des lapis.

La milice des Espagnols est assez bien disciplinée; & leur infanterie meilleure que la cavalerie. Ils sont assez secrets, grands formalistes en tout ce qu'ils font. Ils se vantent d'avoir de toutes les langues, celle qui est la plus propre à commander. Ils disent aussi que leur nation fournit le monde de généraux d'armée, & que le Seigneur de l'Univers doit naître Espagnol. On peut dire avec plus de vérité qu'ils sont graves, mystérieux, fins, politiques, lents à se résoudre, mais constans à poursuivre ce qu'ils ont résolu.

Les Espagnols ont été en réputation pour l'esprit, depuis le tems d'Auguste; & leur païs a donné à l'Empire & à la ville de Rome divers Orateurs, divers Philosophes, & quelques Jurisconsultes; mais il a été encore plus fécond en Poëtes. Depuis que l'Espagne a été soumise à la tyrannie des Sarrasins & des Maures, elle n'a pas laissé de produire un assez grand nombre d'Ecrivains Arabes, & Juifs, la plupart Médecins, Astronomes, Philosophes ou Rabbins: & on peut dire que ceux d'Espagne surpassoient tous les autres Auteurs de ces Sectes répandues dans les diverses provinces du monde. Mais ces tems, dans lesquels florissoient les Mahométans & les Juifs d'Espagne, furent des siécles de barbarie pour les Sciences Chrétiennes, & les Lettres humaines; jusqu'à ce que le Roi Catholique Ferdinand, ayant remis sous sa puissance une bonne partie du Royaume, on y vit refleurir les Arts & les Sciences, par la communication que les Espagnols eurent avec la France & l'Italie. Le caractére particulier des Savans d'Espagne est la gravité, mais une gravité qui est opposée à la subtilité, & à la gentillesse d'esprit, qu'on attribue à quelques autres nations. On dit que les Italiens écrivent élegamment, les François subtilement, & les Espagnols prudemment. Entre les Espagnols ceux de Cordoue out réüssi dans la Poësie, dès le tems même de Cicéron; mais au jugement de cet Orateur, ils n'avoient ni délicatesse, ni subtilité, ni agrément; ceux de Tolède sont ordinairement délicats & subtils; les Castillans sont meilleurs Médecins, & plus habiles Jurisconsultes que les autres; ceux du royaume de Valence passent pour bons Orateurs, & bons Médecins; & les Portugais s'adonnent avec plus de succès à la Poësie, & à la Musique. Strabon assure ques les Habitans d'Andalousie excelloient au dessus des autres Espagnols dans l'étude de la sagesse, & dans les productions d'esprit. Enfin, on a remarqué que les païs de l'Espagne exposez au midi & à l'orient, sur tout le long des côtes de la Méditerranée, ont été fertiles en beaux esprits, & ont produit beaucoup de savans hommes; mais que les esprits sont plus grossiers, & plus pesans dans la Navarre, la Biscaye, les Asturies, & la Galice: ce qu'on a attribué à la constitution de l'air & à la stérilité du terroir.

Barclay & plusieurs autres, jugent que l'Espagne n'a pas été si heureuse dans la production des gens de Belles Lettres, que dans celle des autres sortes de Savans; qu'on n'y a point vu fleurir la Philologie, & la connoissance des langues, comme dans l'Italie & dans la France. D'autres disent qu'en effet il n'y a pas eu un grand nombre de Philologues, ou Savans dans les Belles Lettres; mais que ceux qui s'y sont appliquez, se sont rendus très-habiles dans la connoissance des langues Hébraïque, Gréque & Latine, dans la Poësie, dans l'Eloquence, dans l'Histoire, & dans toutes sortes d'antiquitez. Les Historiens Espagnols, & particuliérement ceux qui ont écrit en cette langue, ont pour l'ordinaire assez de pureté & d'ornement dans le style; & ils ont surpassé en ce point

ceux

ceux qui ont écrit en Latin; mais les uns & les autres sont accusez de peu de fidélité, & de beaucoup de passion pour leur propre gloire. Ils ont fait remonter leurs généalogies & leur origine jusqu'à Tubal & à Japhet, par des fictions impertinentes, puisées la plupart dans le faux Bérose. Leurs Histoires & leurs antiquitez ecclésiastiques, ne s'écartent pas moins de la vérité. Un Critique de nos jours a remarqué aussi dans les Historiens Espagnols un esprit de partialité pour leur Etat, & trop d'affectation dans la maniére de débiter les maximes de leur Politique, en quoi il prétend qu'ils ont aussi mal réüssi que les Italiens; les uns & les autres s'étant apparemment formez sur le modéle de Tacite. A l'égard des Poëtes Espagnols, ils ont un caractére tout à fait singulier: ils n'ont point apporté assez d'art dans leurs Poëmes; & ils y ont négligé l'érudition, ne s'appliquant qu'au choix des mots & des phrases élégantes, sans se mettre en peine d'étudier la Fable, ni les Belles Lettres, qui sont absolument nécessaires aux Poëtes. C'est pourquoi ils n'ont point réüssi dans le Poëme Epique; & s'ils ont fait quelque chose de supportable dans le genre dramatique, ce n'est point pour avoir suivi les régles d'Aristote ni d'Horace, mais pour s'être laissé aller heureusement à quelques saillies de leur propre génie, qui quoique très-irréguliéres, n'ont pas laissé d'emporter les applaudissemens du peuple. Pour ce qui est des Orateurs en langue vulgaire, on ne voit pas qu'il y en ait eu beaucoup dans le Barreau; mais l'éloquence de la chaire a fleuri de tems en tems en la personne de plusieurs Prédicateurs célébres, dont le plus éloquent a été Louïs de Grenade. L'Espagne a produit aussi quelques Philosophes illustres dans le Christianisme, aussi-bien que dans le Mahométisme; mais ces Philosophes se sont presque tous attachez à la doctrine d'Aristote, & des Péripatéticiens, par l'inclination de leur esprit né pour la Dialectique, & pour les réflexions subtiles & métaphysiques. Les Espagnols estiment fort leurs Mathématiciens, & leurs Jurisconsultes: ce qui est un effet de la complaisance qu'ils ont pour leur nation. Quant aux Théologiens & Interprétes de l'Ecriture-Sainte, l'Espagne en a fourni un bon nombre. Il est vrai qu'elle a donné peu de Controversistes; parce que (disent les Critiques Espagnols) c'auroit été se battre contre des spectres & des fantômes, si l'on s'étoit amusé à écrire de la controverse, dans un païs qui ne souffre point d'Hérétiques. Mais puisque l'on a vu en Espagne des Déistes, & des ennemis de la Trinité, & de l'Incarnation, c'étoit un beau sujet aux Savans de cette nation, pour faire paroître leur zéle, & leur capacité, en défendant la Religion Chrétienne. A l'égard des Casuistes, ou Théologiens de la Morale, ce païs en a produit une infinité, comme Escobar, Soto, Sanchez, Vasquez, Martinez, Fernandez, Suarez, Lopez, d'Avila, Ledesma, Medina, Mendoza, & plus de deux cens autres, dont le nombre est plus considérable que l'autorité; puisque la plupart sont tombez dans des opinions, qui ont été censurées & condamnées par l'Eglise. Il est vrai, que la nation Espagnole a excellé en Auteurs Ascétiques, qui ont enrichi l'Eglise de livres spirituels & de dévotion; & l'on remarque que la langue de ce païs a une qualité particuliére pour ces sortes d'Ouvrages; parce que sa gravité naturelle donne beaucoup de poids aux choses qui y sont enseignées.

HABITANS, ET GOUVERNEMENT d'Espagne.

On dit en général que la nation des Celtes, Descendans d'Ascénez, l'un des fils de Japhet, occupa l'Espagne, les Gaules, les îles Britanniques, la Germanie, l'Illyrie. Il est certain au moins que les Romains entrant en Espagne, y trouvérent plusieurs peuples qui conservoient encore le nom de Celtes, ou, ce qui est de même, celui de Gaulois, ainsi qu'on le verra par la suite. Hérodote le plus ancien des Historiens qui sont venus jusqu'à nous, dit que les Cynétes étoient les plus occidentaux de toute l'Europe après les Celtes: ce qui donne lieu de croire que ce peuple occupoit les environs de la Guadiane, & jusqu'au cap Saint Vincent. Hérodote dit la même chose des Cynétes, & il ajoûte que les Glétes étoient un peu plus au septentrion; après quoi il nomme les Tartesses, les Elbestiens, les Mastiens, les Celcianes, & le Diorbodane. Ce dernier nom paroît être un nom corrompu: mais on sait d'ailleurs, que les Tartesses habitoient la côte de l'océan voisine de l'île de Cadis, & les Mastiens celle qui est la plus proche du Détroit. D'où l'on conclut, que les autres peuples nommez par cet Auteur étoient ceux qui occupoient la côte méridionale de l'Espagne. Cette côte étoit la plus connue des Grecs, parce que c'étoit celle où l'on faisoit le plus de commerce. Ils y avoient bâti quelques villes, comme Abdéra, qu'on croit être Almérie proche du cap de Gates, & Héraclée au Détroit. Ils en bâtirent d'autres ensuite sur la côte orientale, comme Roses, autrefois Rhodes, & tout auprès Empurias sur la Fluvia, & même, si l'on en croit quelques-uns, Lisbone à l'embouchure du Tage dans l'Océan, & Tuy sur le Minho: mais ce qu'on dit de ces deux derniéres n'est pas soutenable. Les Tyriens, qui faisoient presque tout le commerce dans la Mer Méditerranée, vinrent aussi en Espagne, & y envoyérent une colonie à Cadis.

Tyr ayant été détruite par Nabuchodonosor 567 ans avant J. C. les Carthaginois originaires de cette ville commencérent à entrer en Espagne. Cinq ans après ils étoient déja maîtres de l'île d'Ivica, & 47 ans encore après, appellez par les Gaditains à leur secours contre les Turdétans, ils s'emparérent de Cadis, & y envoyérent toujours depuis des Gouverneurs. Ils s'assujettirent ensuite peu à peu une grande partie de l'Espagne, en lui laissant les apparences de la liberté. Les Habitans de la côte méridionale étoient connus sous le nom de Pénes, (*Pœni*) comme sous leur ancien nom de Bastules. Une ville nommée *Rubricata*, sur le Lobregat; une autre à l'embouchure de l'Ebre connue sous le nom de Carthage; une autre encore de même nom, présentement Carthagéne, entre le cap de Palos & le Guadalentin; Brecar, aujourd'hui Braga sur la Lima; diverses autres villes bâties par les Carthaginois sur toutes les côtes, les assuroient de la fidélité des peuples qui s'étoient soumis à eux, ou qui paroissoient encore libres sous le nom de Confederez ou Alliez. Ils continuérent long-tems à étendre leurs conquêtes sans y être troublez par les etrangers: mais les Romains les ayant vaincus en Sicile, & les ayant forcez de faire une paix désavantageuse, l'an 241 avant J. C. les obligérent encore peu après de se contenter de l'Espagne au delà de l'Ebre, & les engagérent par un traité à ne rien entreprendre au septentrion de ce fleuve. Annibal viola ce traité presque aussi tôt, & il alluma une guerre dont les évenemens furent aussi surprenans que divers. Pendant qu'il ravageoit l'Italie comme un foudre, les deux Scipions, Généraux Romains, conquirent une partie de l'Espagne; mais ayant grossi leurs armées des troupes du païs-même, ils en furent trahis, & perdirent la vie en combattant les Carthaginois. Un simple Officier ayant pris alors la conduite de l'armée Romaine, la conserva: puis Scipion, surnommé depuis l'Africain, ayant défait en diverses batailles, trois Généraux Carthaginois, les chassa entiérement de l'Espagne, à laquelle ils renoncérent par le traité de paix qu'il furent forcez d'accepter l'an 201 avant J. C. Lorsque les Romains entrerent dans l'Espagne, ils la trouvérent partagée entre divers peuples, dont ils ont conservé les noms à la postérité, sans marquer bien précisément l'étendue du païs que chacun d'eux occupoit. Quoiqu'ils n'y eussent point de concurrens, ils n'en possédérent paisiblement presque aucune partie jusqu'au régne d'Auguste. Les Celtibéres, sur tout, & les Lusitains leur firent beaup de peine; mais une seule ville des Arévaces, Numance, les inquiéta plus que tous les autres peuples. Il y avoit plus de soixante ans qu'ils avoient chassé les Carthaginois, lorsqu'ils entreprirent de s'assujettir les Callaiques, & ils ne purent dompter que les Brécaires. Les Callaiques au delà du Minho, les Astures & les Cantabres conservérent leur liberté jusqu'au regne d'Auguste. Le premier traité qu'ils avoient fait avec les Carthaginois pour les empêcher d'étendre leurs conquêtes au septentrion de l'Ebre, leur fit diviser l'Espagne en deux parties, dont celle qu'ils avoient mise à couvert de cette République ambitieuse fut appellée Citerieure, & l'autre Ultérieure. Ils en imaginérent ensuite une autre, & ils firent trois parties de l'Espagne. L'une appellée Bétique du nom que le Guadalquivir portoit alors, étoit la plus méridionale, & elle étoit séparée des deux autres par la Guadiane dans tout son cours, & par une ligne tirée de la source de ce fleuve au cap de Gates. L'autre nommée Lusitanie, étoit bornée au midi par la Guadiane, à l'occident par l'Océan, au septentrion par le Duéro, & à l'orient par une ligne tirée du confluent de l'Esla avec ce fleuve à la source de la Guadiane. La troisiéme enfin comprenoit tout le reste de l'Espagne, & elle fut nommée Tarragonoise du nom de Tarragone sa capitale. Cette distinction n'étant pas commode pour le dessein qu'avoient les Romains de partager l'Espagne en deux Gouvernemens, ils reprirent bien-tôt la premiére, mais en comprenant toute la Tarragonoise dans l'Espagne Citerieure. Ces deux Gouvernemens subsistérent long-tems, sans recevoir aucun changement considérable. Enfin Dioclétien partagea l'Espagne, comme toutes les autres provinces, en plusieurs petits Gouvernemens. La Notice de l'Empire, faite, à ce qu'on croit, du tems d'Honorius, au commencement du V siécle, en marque sept: la Bétique, la Lusitanie, la Galice, la Tarragonnoise, la Carthaginoise, la Tingitane, & les îles Baléares. Elle ajoûte que les trois premiéres provinces etoient gouvernées par des Consulaires, & les quatre autres par des Presidens: que ces différens Gouverneurs relevoient tous du Vicaire des Espagnes, de qui on pouvoit encore appeller au Prétet du Prétoire des Gaules: & qu'il y avoit aussi deux Comtes, ou Commandans des troupes en Espagne, l'un pour la Tingitane seule, & l'autre pour tout le reste du Diocése. De ces sept provinces la Tingitane etoit en Afrique. Dans ce tems-là même, les Empereurs ayant soutenu long-tems les efforts des nations barbares, qui attaquoient l'Empire de tous côtez, perdirent presque entiérement l'Espagne. Les Alains, les Vandales & les Suéves ayant ravagé les Gaules sans opposition, passérent enfin les Pirénées, & après avoir parcouru toute l'Espagne d'un bout à l'autre, la partagérent entre eux l'an 411 de J. C. Les Historiens parlant de ce partage, disent que les Vandales & les Suéves occupérent la Galice; qu'à leur midi les Alains s'emparérent de la Lusitanie, & de la Carthaginoise dans toute la largeur de l'Espagne, & que la Bétique fut cédée aux Vandales Silinges. A quoi ils ajoûtent que les peuples de la Tarragonoise, que ces Barbares laissoient à l'Empire, ayant pris les armes soit pour se defendre contre eux, ou pour se délivrer des concussions & des cruautez des Gouverneurs, achevérent de ruïner l'Espagne. Ces Rebelles sont connus sous le nom de Bacaudes, & ils donnérent bien de la peine aux Généraux Romains. Pour les Barbares, Ataulphe Roi des Visigoths, qui venoit de ravager l'Italie, ayant fait la paix avec Honorius, se chargea de les détruire, & une mort prématurée l'ayant empêché d'exécuter ses desseins, Vallia l'un de ses successeurs, suivant ses vues, détruisit le nouveau Royaume des Alains dès l'an 418. On ajoûte que les Vandales Silinges furent aussi défaits, & chassez de la Bétique par Vallia. Mais les Vandales de Galice s'y établirent presque aussi-tôt, ayant été poussez jusques-là par les Généraux Romains, après avoir eux-mêmes obligé les Suéves de se retirer au delà des montagnes de Galice sur les bords de l'Océan. La défaite du Comte Castin ayant obligé enfin les Romains de laisser les Vandales en repos, ils s'établirent le long du Guadalquivir, & donnérent au païs qu'ils occupérent le nom de Vandalousie, qui fut un peu changé depuis. Mais ils n'y demeurérent pas long-tems, & ils abandonnérent l'Espagne dès l'année 428, pour aller faire la conquête de l'Afrique. Leur retraite fut moins favorable aux Espagnols, qu'aux Suéves, qui sortirent alors de leurs montagnes, & malgré quelques échecs conquirent en peu de tems toute la Lusitanie, & une partie de la Bétique. Il est vrai que de ces conquêtes ils ne conservoient trente ans après que les païs les plus proches de la Galice. Les Rois Goths & les Princes Bourguignons prenant en main les intérêts des Empereurs, les maltraitérent, & ils continuerent de se ruïner par les guerres civiles

Dans

Dans ce tems-là même, c'eſt à dire, vers l'an 456, les Goths commencerent à faire des établiſſemens durables en Eſpagne, & l'on aſſure qu'ils les tinrent du conſentement de l'Empereur Marcien. Lorſqu'ils y furent une fois établis, diverſes petites Républiques qui s'étoient ſouſtraites à toute domination, furent forcées en très-peu de tems de recevoir la loi d'eux. Ils enlevérent auſſi peu à peu toutes les villes que les Empereurs d'Orient s'étoient conſervées ſur les côtes. Leuvigilde un de leurs Rois, qui commença à régner en 568, acheva d'en chaſſer les Grecs, & ce fut lui auſſi, qui ſous prétexte de venger les mauvais traitemens faits au Roi Euric, & de punir l'inſolence d'Audeca, qui s'étoit emparé de la Couronne, détruiſit le Royaume des Suéves dans la Galice. Les ſucceſſeurs de Leuvigilde, furent maîtres abſolus de toute l'Eſpagne, à l'exception de la Cantabrie, qui étoit ſoumiſe aux Rois de France: mais le Roi Siſebuth la leur enleva l'an 612, enfin le Royaume des Goths en Eſpagne fut détruit lui-même par les Sarraſins d'Afrique, le Comte Julien les y ayant attirez pour ſe venger de l'affront fait à ſa fille ou à ſa ſœur, par le Roi Rodéric qui avoit violé l'une ou l'autre. On prétend que Tarich Général des Sarraſins, envoyé en Eſpagne par le Sultan d'Egypte, y entra au mois de mai de l'an 711 & qu'il bâtit un Fort où eſt préſentement Gibraltar. Les Sarraſins ſous ſa conduite, prirent d'abord Séville, & quelques autres places; & le Roi Rodéric leur ayant livré bataille, fut tué le dimanche troiſiéme jour de ſeptembre de l'année 713. Ce Roi fut le dernier des Goths, qui effrayez des pertes qu'ils venoient de faire, ne ſongérent point à lui donner un Succeſſeur. La conſternation fut ſi générale après ſa mort, que preſque toutes les villes d'Eſpagne ſe livrérent aux Infidéles; & celles qui oſérent leur réſiſter, n'eurent que le triſte avantage de différer leur eſclavage de quelques mois. Les Arabes étoient à peine paiſibles poſſeſſeurs de leur nouvelle conquête, lorſque la mauvaiſe conduite de Numatius ou Mugnuſa, qui s'étant mis à leur ſervice, avoit obtenu d'eux le gouvernement des Aſturies, leur fit perdre cette province. Il viola la ſœur du Comte Pélage, qui pour s'en venger ſe cantonna dans les montagnes voiſines: les troupes Arabes étant venues l'y chercher, il les combattit avec beaucoup de vigueur; & les Chrétiens ſe joignant à lui de toutes parts, il forma le petit Royaume d'Oviédo dès l'an 718. On aſſure, que quatre ans après, ce nouveau Roi enleva encore aux Infidéles la ville de Léon, qui donna depuis le nom à ce Royaume, dont Alfonſe le Catholique, gendre & ſucceſſeur de Pélage, étendit beaucoup les limites. Les progrès de Pélage ayant donné de l'émulation à un autre Seigneur Eſpagnol nommé Garcias Ximénès, il fonda auſſi, dit-on, le Royaume de Sobrarbe, aux environs de la Cinca près de ſa ſource; auquel Garcias Inigo ſon fils ajoûta depuis, en s'étendant à l'occident, Jaca ſur l'Aragon, Pampelune ſur l'Arga, & le païs entre ces deux riviéres juſqu'à leur confluent; mais ces commencemens du Royaume de Navarre ſont fort incertains. Les Saraſins ſe ruïnoient alors eux-mêmes par des guerres civiles. Les Gouverneurs généraux envoyez en Eſpagne par les Sultans d'Egypte, tranchoient aſſez ſouvent des ſouverains; & les Gouverneurs particuliers ne leur étoient pas fort ſoumis. L'Egypte ayant changé de domination, Abderame Gouverneur d'Eſpagne ſe rendit indépendant, prit le tître d'Emir-al-Moumenim, c'eſt à dire, pére des Fidéles en 757, & établit le ſiége de ſon Royaume à Cordoue ſur le Guadalquivir; d'où vient que les Arabes d'Eſpagne ſont appellez Andalous par les Hiſtoriens de leur Secte. Dès lors les François ayant défait les Sarraſins en pluſieurs rencontres dans leur pais, étoient entrez en Eſpagne, où ils avoient pris quelques places entre la Mer Méditerranée & la Ségre. Charles Martel qui mourut en 741, y tenoit des Gouverneurs. Son petit-fils Charlemagne ſe rendit maître de Barcelonne, dont le Comte ou Gouverneur le fut auſſi de toute la province, qu'on appella Catalogne. Ces Comtes devinrent propriétaires vers l'an 886, par la conceſſion de Charles le Gros, Empereur & Roi de France, qui ne ſe réſerva que l'hommage: & dès lors les Rois de France prirent peu de part aux affaires d'Eſpagne. Pendant qu'ils s'afoibliſſoient en partageant le pouvoir ſouverain avec les Gouverneurs de leurs provinces, les Rois de Navarre & d'Oviédo s'aggrandiſſoient aux dépens des Arabes à qui ils enlevoient toujours quelques places. Déja ceux-ci prirent le titre de Rois de Léon en 904, & ayant conquis de bonne heure une partie du païs entre l'Ebre, le Carrion & le Duéro, ils y établirent des Gouverneurs, qu'on appelloit Comtes de Caſtille. Un de ces Comtes ayant ſervi utilement le Roi ſon maître, obtint la propriété de ſon gouvernement vers l'an 920, à la charge de l'hommage, & de quelques devoirs dont ſon fils ſe fit décharger treize ans après. Leurs ſucceſſeurs ſans quitter le tître de Comtes, allérent preſque de pair avec les deux Rois, avec qui ils prenoient des alliances. Garcias le dernier d'entre eux avoit marié ſa ſœur à Sanche le Grand Roi de Navarre, & il étoit prêt d'épouſer la ſœur de Bermond III. Roi de Léon, lorſqu'il fut aſſaſſiné. Sanche le Grand, héritier du Comté de Caſtille, l'érigea en Royaume l'an 1034, en faveur de Dom Fernand ſon ſecond fils, qui ſuccéda trois ans après à Dom Bermond, & devint ainſi Roi de Léon & de Caſtille. Deux autres fils de Dom Sanche, partagérent les Etats de leur pére avec leur frére aîné, eurent les tîtres de Rois, l'un d'Aragon, l'autre de Sobrarbe & Ribagorça: mais l'un & l'autre étant morts ſans laiſſer de poſtérité, leurs Royaumes furent réünis à celui de Navarre. Dom Fernand, Roi de Léon & de Caſtille, partageant auſſi ſes Etats entre ſes trois fils, fit revivre en faveur de l'un d'eux l'ancien Royaume de Galice, qui ne dura preſque qu'autant que la vie de ſon premier Roi, & fut réuni à celui de Leon. Les Arabes diviſez, étoient bien plus foibles alors, qu'ils n'avoient été lorſqu'ils obéiſſoient à un même Monarque. Le pouvoir ſouverain ayant été diſputé longtems entre pluſieurs concurrens, & les Gouverneurs des provinces ſe mépriſant les uns les autres, l'on vit tout d'un coup autant de Royaumes de Maures en Eſpagne, qu'il y avoit de places conſidérables. Saragoce, Valence, Dénia, Murcie, Tolède, Séville, Grenade, étoient les capitales d'autant de Royaumes, qui n'avoient rien de commun entr'eux que la Religion. Il y en avoit encore d'autres dont le détail eſt inutile. Enfin le Royaume de Cordoue fut anéanti en 1027. Les Rois de Caſtille profitant de ces déſordres, étendirent peu à peu leurs Etats au delà du Duéro, & ils aſſurérent enfin leurs conquêtes par la priſe de Tolède, où Alfonſe VI. fit ſon entrée en 1083.

Il arriva peu après une grande révolution entre les Arabes. Ces Rois indépendants que j'ai nommez, qui n'avoient pu ſouffrir la domination de leurs anciens Maîtres, furent contraints en 1089 de recevoir la loi des Rois de Maroc, qui leur laiſſérent le tître de Rois. Don Alfonſe effrayé de la rapidité des conquêtes des Almoravides, attira à ſon ſervice pluſieurs Seigneurs François. Henri de Bourgogne s'étant diſtingué entre eux par ſes exploits, mérita la propriété des conquêtes qu'il avoit faites le long du Duéro, du Mondégo & du Tage, avec le titre de Comte de Portugal, qui lui fut donné par D. Alfonſe, à la charge de l'hommage, & de quelques devoirs envers les Rois de Léon. Alfonſe VII. gendre & ſucceſſeur d'Alfonſe VI. qui étoit auſſi Roi de Navarre & d'Aragon, ayant réüni toutes les forces de l'Eſpagne Chrétienne, n'avança pas moins la ruïne des Maures que ſon prédeceſſeur; car il prit pluſieurs places ſur l'Ebre, & enfin Saragoce, qui fut toujours depuis la capitale de l'Aragon. Mais la mauvaiſe conduite de Dona Urraca ſa femme l'ayant obligé de ſe ſéparer d'elle, il perdit les Royaumes de Léon & de Caſtille, dont Alfonſe Raimond fils de cette Urraca, & du Comte Raimond de Bourgogne ſon premier mari, prit poſſeſſion l'an 1122. La valeur de ce Prince agrandit beaucoup la Caſtille, puiſque huit ans après elle s'étendit juſqu'aux montagnes appellées Sierra Moréna, entre la Guadiane & le Guadalquivir.

Il y ajoûta encore tout ce que les Rois de Navarre poſſédoient au midi de l'Ebre: & l'Aragon ayant été ſéparé alors de la Navarre, il obligea les deux Rois de ſe reconnoître ſes Feudataires & de lui rendre hommage. Les Auteurs Eſpagnols ajoûtent qu'il s'appella Empereur des Eſpagnes, & qu'il ſe fit couronner en cette qualité à Tolède. Cependant toute ſa puiſſance ne put empêcher le démembrement du Portugal. D. Alfonſe Henriquès, fils du Comte Henri, s'étant rendu maître de tout ce que les Infidéles tenoient encore en deçà du Tage, paſſa cette riviére l'an 1139, & quoique plus foible, il eut la hardieſſe d'aller chercher cinq Rois Maures juſques dans les champs d'Ourique, aux environs du Zadaon. La confiance de ſes troupes en ſa valeur lui fit remporter une victoire complette. Elles l'avoient appellé Roi en préſence des ennemis: il conſerva ce titre, & devint bien-tôt un aſſez grand Roi par la priſe de Liſbonne, d'Evora, de Beja, & de pluſieurs autres places entre le Tage & la Guadiane. Dans ce tems-là même, Bérenger Comte de Barcelone, réünit la Catalogne au Royaume d'Aragon, dont il épouſa l'heritiere; & il l'augmenta encore de la ville de Tortoſe, & de pluſieurs autres en deçà de l'Ebre. Les Almohades, Sectateurs d'un nouvel Interpréte de l'Alcoran, détruiſirent alors l'Empire des Almoravides en Afrique, & paſſant enſuite en Eſpagne, ils y furent reçus en peu de tems de tous les Maures; mais leur pouvoir y diminuoit de jour à autre, & les Rois d'Aragon étendant toujours leurs frontiéres aux dépens des Infidéles, vinrent enfin en 1177, juſques ſur le Xucar, où ils prirent la ville de Cuença. On aſſure qu'auſſi-tôt après le Roi d'Aragon ſe ſentant aſſez puiſſant pour ne pas craindre le Roi de Caſtille, l'obligea de le décharger de l'hommage: à quoi l'on ajoûte qu'il défendit auſſi aux Catalans de marquer les années des Rois de France dans leurs contracts, comme ils avoient fait juſqu'alors. Les conquêtes que ces Rois & ceux de Caſtille firent le ſiécle ſuivant furent encore plus conſidérables, que celles qu'on vient de voir. Ayant engagé les Rois de Navarre & de Portugal à entrer dans une ligue avec eux contre les Infidéles, ils remportérent le 16 juillet de l'an 1212, une grande victoire, où les Maures laiſſérent deux cens mille des leurs ſur la place, ſans qu'il en coutât plus de vingt-cinq hommes aux Chrétiens. Une ſi horrible défaite facilitant déja beaucoup leur ruïne, ils la hâtérent encore par leurs diviſions. Tous leurs Rois, mécontens des Almohades, ſe rendirent indépendans. Les Rois d'Aragon profitant de la foibleſſe de ceux avec qui ils confinoient, conquirent l'île de Majorque en 1228, & dix ans après le Royaume de Valence. Les Rois de Caſtille auſſi attentifs aux occaſions de s'aggrandir, ſe rendirent maîtres de Cordoue en 1236, & cinq ans après forcérent le Roi de leur livrer ſa capitale & ſes principales places: après quoi, ayant obligé le Roi de Grenade de ſe rendre leur tributaire, & de joindre ſes troupes aux leurs, ils détruiſirent l'Etat de Séville, dépouillérent preſque entiérement le Roi d'Algarve qui ſe ſoumit, & ne laiſſérent aux autres petits Rois qui ſuivirent l'exemple du Roi d'Algarve, que la moindre partie de leurs Etats. Tel étoit au milieu du douziéme ſiécle l'Etat de l'Eſpagne, partagée entre cinq Rois Chrétiens, & un ſeul Roi Arabe de quelque conſidération. Car D. Jaques Roi d'Aragon venoit de faire un Royaume de l'île de Majorque en faveur de ſon ſecond fils; Royaume toujours envié par les Rois d'Aragon, qui le réünirent enfin à leur Couronne en 1349, après avoir conquis les autres îles voiſines. Les diviſions ſurvenues alors entre les Princes Chrétiens, rétardérent beaucoup la deſtruction de l'Empire des Arabes en Eſpagne. Le Roi de Grenade prit part à leurs querelles, les fomenta, & ſecouru des Saraſins d'Afrique, qui conſervoient encore quelques places ſur la côte méridionale, parut quelquefois redoutable aux Rois de Caſtille. Enfin Ferdinand Roi d'Aragon ayant épouſé Iſabelle, héritiére de Caſtille, & devenu par ce mariage plus puiſſant qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, prit la ville de Grenade l'an 1492: après quoi il n'eut pas de peine à ſe rendre maître de toutes les places que les Maures avoient conſervées juſqu'alors. Ce même Ferdinand envahit, l'an 1512, le Royaume de Navarre, ſous des prétextes dont les Eſpagnols même ont reconnu l'injuſtice. Jean d'Albret y régnoit alors, & ſes droits ont paſſé dans l'auguſte maiſon de Bourbon, par le mariage de Jeanne ſa fille avec Antoine, pére du Roi Henri IV. Les ſucceſſeurs de Ferdinand & d'Iſabelle furent appellez Rois d'Eſpagne. L'un d'eux, Philippe II. ajoûta encore à ſes autres Royaumes, celui de Portugal en 1580, le Roi Sébaſtien ayant été tué en 1578, le Cardinal

dinal Henri son oncle ne lui ayant survécu qu'un peu plus d'un an, & les héritiers naturels de l'un & de l'autre n'ayant pu défendre leurs droits contre un si puissant Roi. Enfin les Portugais fatiguez de la domination de l'Espagne, en secouérent le joug, & appellérent en 1640 à la Couronne, Jean VI. Duc de Bragance, à qui elle appartenoit de droit, & qui secouru de la France, obligea l'Espagne de lui laisser la possession des Etats, que les anciens Rois de Portugal avoient conquis. Depuis, il y a toujours eu deux Rois en Espagne, dont l'un qui est maître de la plus grande partie de ce païs est appellé Roi d'Espagne, & l'autre Roi de Portugal.

ETATS ET ORDRES D'ESPAGNE.

Le Roi d'Espagne est véritablement le plus grand terrien de l'Univers. Quelques-uns de ses prédécesseurs se sont vantez que le soleil ne se couchoit jamais sur leurs terres; & que cet astre seul pouvoit par sa course mesurer l'étendue de leurs Etats. Les Espagnols ont autrefois fait imprimer des lettres du Roi de Perse au leur, avec cette inscription, *Au Roi qui a le soleil pour chapeau.* Ses Etats s'étendent dans les quatre parties de la terre. Outre l'Espagne il possédoit en Europe les Provinces des Païs-Bas, six Châtellenies du Charolois, dans le Duché de Bourgogne, & la Franche-Comté. Mais cette disposition a été changée par l'établissement de la République des Provinces-Unies, par les conquêtes de Louïs XIV. Roi de France, qui a conquis la Franche-Comté, & une partie des villes & provinces des Païs-Bas, & par le traité conclu à Utrecht le 11 avril 1713. Le Roi d'Espagne avoit en Italie le Duché de Milan, les Royaumes de Naples, de Sicile & de Sardaigne, Final, Orbitello, & plusieurs autres places; mais c'est présentement Charles VI. seul Prince de la maison d'Autriche qui posséde ces Royaumes & ces places, à la réserve de la Sardaigne, qui a été cédée au Duc de Savoye. Sur la côte d'Afrique en Barbarie, il a les places d'Oran, Larache, Mahamore, Pennon de Vélez, Marsalquivir, Mellille, &c. Les îles Canaries, dépendent de lui, avec toute l'Amérique, à la réserve du Bresil, & de ce que les François & les Anglois y tiennent. En Asie, il est maître des Philippines, & d'un très grand nombre d'autres païs. Les Espagnols ont les Ordres Militaires de saint Jacques de l'Epée, d'Alcantara, de Calatrava, de saint Sauveur de Mont-Réal, de Montésa, & d'Avis. Ils avoient encore autrefois ceux de la Bande & de la Colombe.

LA RELIGION ET L'E'RE ESPAGNOLE.

Le Roi d'Espagne porte le titre de *Catholique* depuis Ferdinand V. à qui le Pape Alexandre VI. le donna, après la prise de Grenade. Il ne permet que la seule Religion Catholique Romaine dans ses Etats; & on n'y en professe point d'autres, du moins en apparence, depuis que les Juifs & les Maures en ont été chassez. L'Inquisition y a été établie contre les Hérétiques. On dit qu'en quelques églises de Toléde, on pratique encore aujourd'hui l'Office Mus-Arabique, institué par saint Léandre & saint Isidore, continué parmi les Chrétiens après la venue des Maures, & pour la plupart aboli par le Pape Grégoire VII. Le nom de Mus-Arabe fut donné aux Chrétiens qui demeuroient sous la domination des Maures, de Muza Gouverneur de ce Royaume. Les premiers Rois Goths étoient Ariens. Ingonde de France, fille de Sigebert, épousa le Prince Herménegilde, fils du Roi Leuvigilde, & le convertit. Ce changement lui aquit la couronne du martyre en 586. Récaréde son frére, qui succéda à Leuvigilde, se fit Catholique. L'Espagne a huit Archevêchez, & quarante-cinq Evêchez, dont on verra le dénombrement cy-dessous, dans un article séparé. D'autres mettent onze Archevêchez & cinquante six Evêchez, parce qu'ils y comprennent les trois métropoles de Portugal, Brague, Lisbonne & Evora, avec ses onze siéges épiscopaux. On compte encore en Espagne vingt ou vingt-cinq mille paroisses, avec grand nombre d'Abbaïes & de monastéres fort riches. L'Ere d'Auguste ou Espagnole, précéde l'Ere Dionysienne, que nous appellons l'année de Grace, de 38 ans accomplis. Cette façon de compter a été reçue universellement dans l'Espagne, jusqu'à l'an 1351, qu'on lui substitua les années du salut: ce qu'il est important de savoir pour la lecture des Conciles tenus à Toléde, à Séville, &c. ou pour les Chroniques d'Idace & des autres Auteurs Espagnols.

DE L'ETAT ECCLESIASTIQUE EN Espagne.

Le Roi ne donne pas les Abbaïes, parce qu'elles sont toutes réguliéres, à la reserve de deux ou trois, qui sont commendataires, & qui sont proprement des espéces de Doyennez d'églises collégiales. Mais il y a beaucoup d'Evêchez & d'Archevêchez, dont quelques-uns valent vingt & trente mille ducats de rente; il y a dans l'Espagne même, comme on a déja dit, huit Archevêchez & quarante-cinq Evêchez. L'Archevêché de Toléde, qui est le plus riche, rapporte trois cens mille ducats de rente. Les autres-quatre-vingt-dix mille, soixante & dix mille, quarante mille, &c. Pour ce qui est des canonicats, quand un Evêque est Cardinal, il les donne tous, comme fait celui de Toléde; mais quand les Evêchez sont du domaine, c'est à dire, dans le païs conquis sur les Maures, comme Séville, Grénade, &c. ou que le Roi a fondé les Evêchez, le plus commun usage d'Espagne est, que des douze mois de l'année le Pape en a quatre pour pourvoir aux canonicats, & l'Evêque & le chapitre en ont huit, pendant lesquels ils les donnent alternativement. Ces canonicats sont la plupart d'un grand revenu; & ceux de Toléde, qui sont au nombre de quarante, valent chacun plus de trois mille ducats de rente. Quand un Evêque meurt, c'est le Chapitre, pendant la vacance du Siége, qui donne les canonicats, ausquels l'Evêque a droit de pourvoir, & non pas le Roi, comme en France. La Régale n'appartient pas non plus au Roi, mais au Pape: c'est pourquoi les Nonces & les Légats y ont bien plus de pouvoir qu'en France. Il faut remarquer que les Rois d'Espagne n'ont la nomination des Evêchez, que depuis l'an 1523, que le Pape Adrien VI. l'accorda à Charles-*Quint*, dont il avoit été Précepteur.

ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ D'ESPAGNE.

Archevêché de Toléde, *dans la Castille nouvelle.*

Evêchez suffragans.

Dans la même Castille, Siguença, Osma, Cuença, Valladolid.
Dans la Castille vieille, Ségovie.
Dans l'Andalousie, Cordoue, Jaën.
Dans le Royaume de Murcie, Carthagéne.

Archevêché de Burgos, *dans la Castille vieille.*

Evêchez suffragans.

Dans la Castille vieille, Calahorra & la Calzada, unis.
Dans le Royaume de Léon, Palença ou Palencia.
Dans le Royaume de Navarre, Pampelune.

Archevêché de Compostelle, *en Galice.*

Evêchez suffragans.

Dans la Galice, Lugo, Orense, Tuy, Mondonédo.
Dans le Royaume de Léon, Salamanque, Astorga, Zamora, Ciudad-Rodrigo, Léon.
Dans la Castille vieille, Avila.
Dans l'Estrémadure, Placentia, Badajos, Coria.
Dans l'Asturie, Oviédo.

Archevêché de Séville, *dans l'Andalousie.*

Evêchez suffragans.

Dans l'Andalousie, Cadix.
Dans le Royaume de Grenade, Guadix,
Dans la grande Canarie, Canaria.

Archevêché de Grenade, *dans le Royaume de Grenade.*

Evêchez suffragans.

Dans le même Royaume, Malaga, Alméria.

Archevêché de Sarragosse, *dans l'Aragon.*

Evêchez suffragans.

Dans le même Royaume d'Aragon, Huesca, Jaca, Taraçona, Balbastro, Teruel, Albaracin.

Archevêché de Tarragone, *dans la Catalogne.*

Evêchez suffragans.

En Catalogne, Barcelone, Gironne, Lérida, Vich, Solsona, Urgel, Tortose.

Archevêché de Valence, *dans le Royaume de Valence.*

Evêchez suffragans.

Dans le même Royaume, Origuelle.
Dans l'île de Majorque, Majorca ou Majorque.

DE LA COUR ET DE LA MAISON DU ROI d'Espagne.

La Cour du Roi d'Espagne ne se peut pas appeller proprement Cour, en comparaison de celle de France, ni même au prix de celles de plusieurs autres Princes de l'Europe, qui sont beaucoup plus magnifiques. On ne voit le Roi que dans les audiences qu'il donne aux Ambassadeurs, ou à ses Sujets, un jour de la semaine, où il vient dans une salle exprès pour cela. Le reste du tems il est plus souvent enfermé dans son Palais, où tout le monde se va promener dans les cours, dont il y en a deux à Madrid, assez semblables aux cloîtres des maisons religieuses. Là sont plusieurs boutiques fournies de toutes sortes de marchandises, & toutes les salles basses du Palais servent de chambre aux Conseils qui s'y tiennent le matin. Il n'y a pas un homme marié qui couche dans le Palais, excepté le Roi; & toutes les femmes qui y demeurent sont, ou veuves appellées *Duegnas*, ou Dames de la Reine, qui sont des filles de la plus grande qualité. Les Infantes, c'est à dire, les Princesses, ont des Menines, qui sont des filles de qualité, ainsi nommées, parce qu'elles n'ont que des souliers bas, & point de patins. Le Roi & la Reine ont aussi des Menins, qui sont comme les Pages en France, & qui dans le Palais, & dehors même, n'ont jamais ni manteau ni chapeau. Il y a de certains jours de la semaine où l'on voit dîner le Roi & la Reine, qui dînent chacun en son particulier. Les Infants sont les fils du Roi, dont l'aîné porte le nom de Prince des Asturies, en considération de ce que ce fut le premier païs où régna le Roi Dom Pélage, lorsque les Chrétiens ses Sujets furent chassez d'Espagne par les Sarrasins dans le VIII siécle. Quoique l'Espagne soit

ſoit un Royaume héréditaire, le Roi ne laiſſe pas d'aſſembler les Etats du païs, qu'on appelle *las Cortes*, où tous les Royaumes réünis à celui de Caſtille, envoyent leurs Députez, pour prêter le ferment de fidélité au Prince des Aſturies, & le reconnoître comme légitime Succeſſeur de la Couronne. Toutes les charges de la Cour d'Eſpagne ſe donnent, & pas une ne ſe vend. Il y a trois ſortes de Gardes du Roi, ſavoir, la Garde Bourguignonne, l'Allemande & l'Eſpagnole. La Bourguignonne eſt la prémiere: parce que la principale grandeur des Rois d'Eſpagne vient de la Maiſon de Bourgogne, dont ils ont gardé l'Ordre de la toiſon; l'Allemande a été choiſie par les Princes de la Maiſon d'Autriche; l'Eſpagnole eſt l'ancienne Garde des Rois de Caſtille. Elle eſt compoſée de trois compagnies, & s'appelle auſſi de *la Lancilla*; parce que ces Gardes étant à cheval, portent de petites lances ornées de houpes. Outre cela, il y a cent Hommes d'armes, & une compagnie de cinquante Gardes, nommez d'*Eſpinoſa*, parce qu'ils doivent être natifs du bourg d'Eſpinoſa, près de Burgos. Ils ont le privilége de coucher le plus près de la perſonne du Roi, & l'on dit que c'eſt à cauſe qu'en l'année 1010, ou environ, un Sanche de Valle-Eſpinoſa avertit le Comte de Caſtille, que ſa mére le vouloit empoiſonner. Les Seigneurs d'Eſpagne prennent ordinairement l'habit des Ordres de ſaint Jacques de Calatrava, ou d'Alcantara; car celui de Montéza n'eſt pas ſi illuſtre. Pour celui de la toiſon de Bourgogne, on le donne ordinairement aux Princes & Seigneurs étrangers, ce qui ne fâche point les Eſpagnols; parce que ce dernier Ordre n'apporte aucun revenu, au lieu qu'il y a de belles Commanderies dans les autres. Un des plus grands honneurs que puiſſent obtenir ceux qui s'attachent à la Cour, & qui ne vont point à la guerre, ou ne ſont point envoyez dans des Gouvernemens, c'eſt d'être faits Gentilshommes de la bouche, ainſi appellez, parce qu'ils ont droit d'entrer au dîner & au ſouper du Roi; mais le plus grand honneur eſt d'être Gentilhomme de la chambre, dont il y en a de trois ſortes; les uns qui ſervent actuellement; les autres qui entrent & ne ſervent point; & d'autres qui portent la clef ſans entrer ni ſervir. Tous les Gentilshommes de la chambre ont une clef qui ouvre toutes les portes du Palais, où ils peuvent entrer quand ils veulent; car les portes ſont toujours fermées, & il n'y a point d'Huiſſiers.

DE LA COUR ET DE LA MAISON DE *la Reine.*

La Reine, outre ſes Maîtres d'hôtel & autres Officiers, a pluſieurs *Duégnas*, ou veuves, & pluſieurs Dames & Menines. Toutes les *Duégnas*, qui ſont des veuves de grande qualité, ſont couvertes de toile blanche, qui eſt l'habillement le plus ordinaire des veuves. Devant la Reine, non ſeulement tous les Grands d'Eſpagne ſe couvrent, mais auſſi tous les hommes de qualité, lorſqu'ils s'entretiennent avec quelque Dame de la Cour. Les femmes des Grands ont auſſi beaucoup de prérogatives par deſſus les autres Dames; car la Reine ſe léve quand elles entrent, & leur fait donner des carreaux, nommez *Almohadas*. Les femmes des fils aînez des Grands & des Ambaſſadeurs des Rois, jouiſſent du même privilége. La fille aînée d'un Grand hérite auſſi de la *Grandezza*, lorſqu'il n'y a point d'enfans mâles après la mort du pére.

DES GOUVERNEMENS ET DES CHARGES *d'Eſpagne.*

En Eſpagne, les Gouvernemens, & les charges de judicature ou de milice ſe donnent, & ne ſe vendent point comme en France; mais cette coutume a ſes inconvéniens, auſſi bien que la vénalité des offices. Car on donne ſouvent les charges à des gens qui n'y aſpirent que pour s'enrichir, & pour faire, ou pour rétablir leur fortune, non point en conſideration de leur mérite, mais ſelon la caprice des Favoris. A Cordoue néanmoins, à Grenade & à Séville, il y a une Compagnie nommée *Cabildo* ou Chapitre, compoſé de vingt-quatre Gentils-hommes, qui gouvernent la ville & le territoire avec un *Alguazil-Major*, c'eſt à dire, un *Echevin* ou *Conſul*: ces vingt-quatre offices ſe vendent comme les charges du Parlement en France; & ſont auſſi héreditaires dans les familles. On ne voit pas que l'on ſe plaigne en Eſpagne de ces vingt-quatre Officiers, comme on ſe plaint des autres qui ont eu leurs charges par faveur. Dom Louis de Haro avoit été Alguazil-Major de Cordoue, & le Duc d'Alcala de Séville. Les plus qualifiez du Royaume eſtiment fort ces Offices du *Cabildo*. Les Gouverneurs des Provinces, ou des villes, ne ſont que triennaux: c'eſt pourquoi les Gouverneurs font ordinairement tout ce qu'ils peuvent, pour amaſſer de grands biens pendant ces trois ans. Quelquefois on continue un Gouverneur, mais cela n'eſt pas ordinaire. Pour les Indes, les Gouvernemens ſont de ſept ans, dont on compte ſix de demeure & un pour le voyage en allant & en revenant. Le Roi d'Eſpagne envoye des Vicerois à Naples, en Sicile, en Sardaigne, en Aragon, à Valence, en Catalogne, en Navarre. en la nouvelle Eſpagne, & au Perou. Les autres Provinces d'Eſpagne ſont réünies au Royaume de Caſtille, & ſe gouvernent par les Conſeils. On n'y met pas de Gouverneurs, mais des *Corrégidors*, ou des *Ténientes* dans les villes; des *Alcaides* dans les châteaux, & des Généraux des côtes. Il faut diſtinguer ces *Alcaides* des *Alcades*; car ceux-ci ſont des Juges inférieurs, comme nos Baillifs ou Lieutenans Généraux; & les *Alcaides*, ſont des Commandans de fortereſſes. La Province de Guipuſcoa n'a point non plus de Gouverneur, mais un Capitaine général des garniſons, à qui néanmoins les François donnent le titre de Gouverneur. Hors d'Eſpagne il y avoit pluſieurs Gouvernemens, entre autres celui des Païs-Bas; celui de Milan; celui de Majorque & de Minorque. Il y a encore des Gouverneurs dans les principales villes d'Afrique, comme à Oran, dont dépendent le Pignon-de-Vélès & Mélilla; & à Ceuta. Le Roi d'Eſpagne envoye auſſi un grand nombre de Gouverneurs dans les Indes Orientales, & dans les Occidentales, principalement dans la nouvelle Eſpagne, dans le Pérou, & dans les Royaumes voiſins; où il y a, outre les deux Vicerois, quantité de Capitaines généraux, à qui on donne quelquefois le titre de Gouverneurs, & même de Vicerois, & qui ſont Préſidens des Conſeils de ce païs-là.

DES JURISDICTIONS ET DES CONSEILS *d'Eſpagne.*

La juſtice ſe rend en Eſpagne, à peu près de la maniére qu'elle ſe rend en France. Les premiers Juges ſont les Alcades des bourgs, dont la fonction eſt ſemblable à celle de nos Baillifs. L'Alcade a un *Téniente* & un *Alguazil*, avec leſquels il juge des cauſes civiles & criminelles. On a établi dans les grandes villes des *Corrégidors*, qui ſont comme des Gouverneurs; mais qui n'en ont pas le titre, ni toute l'autorité; car on en voit même dans les villes qui ont des Gouverneurs. Celui de Séville ſe nomme *Aſſiſtente* & non pas *Corrégidor*, & préſide en la Chambre des vingt-quatre. Les plus grandes villes ont une Cour d'Alcades, qui ſont plus ou moins, ſelon la quantité du peuple. Il y en a quatre à Pampelune, & huit à Madrid. Dans celles où il n'y a point de Cour d'Alcades, comme à Séville & à Cordoue, la juſtice eſt exercée par un Alcade Civil, & par un Alcade Criminel. De tous ces tribunaux il y a appellation aux Conſeils, dont quelques-uns jugent en dernier reſſort comme nos Parlemens; & des autres on peut encore appeller à Madrid, où ſont tous les Conſeils ſuprêmes. A proprement parler, il n'y a hors de Madrid que le Conſeil de Navarre qui ſoit ſouverain, de la maniere que le ſont nos Parlemens: car encore qu'il y ait des Conſeils à Saragoſſe, à Barcelonne, & à Valence, & même dans les îles de Sardaigne, de Majorque & de Minorque, qui ſont jointes à la Couronne d'Aragon, il y a néanmoins un Conſeil ſouverain d'Aragon à Madrid; mais il n'y a point à Madrid de Conſeil de Navarre; tout ſe jugeant en dernier reſſort à Pampelune, par le Conſeil compoſé d'un *Régent* ou Préſident, & de ſept *Oidores*, ou Conſeillers. Tous les Conſeils de Madrid ſe tiennent dans les ſalles du Palais du Roi. Elles ſont diſpoſées de maniere, que par des jalouſies qui y donnent, le Roi peut entendre tout ce qui s'agite dans toutes les chambres; & outre cela tous les vendredis on lui rend compte de ce qui s'eſt paſſé de conſidérable pendant la ſemaine, ce qui s'appelle *Conſultat*. Le Conſeil ſuprême d'Aragon à Madrid, eſt compoſé d'un Préſident que l'on nomme Vice-Chancelier, & de ſept Conſeillers, deux d'Aragon, deux de Catalogne, deux de Valence, & un des îles. Il fut érigé par Ferdinand, & confirmé par Charles-*Quint*. Le Conſeil d'Italie, qui fut établi par Charles-*Quint*, eſt compoſé d'un Préſident & d'un même nombre de Conſeillers. Le Conſeil de Flandres, établi par Philippe IV. n'avoit qu'un Préſident & deux Conſeillers. Le Conſeil des Indes eſt compoſé d'un Préſident & de douze Conſeillers. Le Conſeil de Caſtille qui eſt le plus conſidérable d'Eſpagne, eſt appellé *Conſeil Royal*. Sa Juriſdiction s'étend ſur toute l'Eſpagne, excepté la Navarre & l'Aragon, avec le Royaume de Valence & la Catalogne; car le Conſeil de Navarre juge ſans appel, comme nous l'avons dit; & il y a un Conſeil ſuprême à Madrid, pour Aragon, Catalogne & Valence. Du Préſident du Conſeil de Caſtille, & des plus anciens Conſeillers, ſe forme un autre Conſeil nommé *le Conſeil de la Chambre*, qui eſt le plus haut degré où les gens de robe puiſſent être élevez. Le Conſeil d'Etat n'eſt rempli que de ceux qui ont vieilli dans les Gouvernemens, dans les commandemens des armées & dans les Ambaſſades. Il y a auſſi un Conſeil de guerre, & un Conſeil de finance. L'Eſpagne a encore trois Conſeils qui lui ſont particuliers; ſavoir 1. de l'Inquiſition; 2. de la Croiſade; & 3. des Ordres Militaires. Outre les neuf tribunaux de l'Inquiſition établis à Toléde, à Grenade, à Séville, à Cordoue, à Murcie, à Cuença, à Logrone, à Léréna & à Valladolid, il y en a un Souverain à Madrid, dont le Préſident ſe nomme *Inquiſiteur général*, & les Conſeillers ſimplement *Inquiſiteurs*. Ils connoiſſent ſouverainement de quatre crimes, ſavoir d'héréſie, de ſortilége, de ſodomie & de polygamie; & l'arrêt qu'ils rendent contre les accuſez s'appelle un *Auto d'Inquiſition* ou *Auto da Fé*. Le Conſeil de la ſainte Croiſade, eſt compoſé d'un Commiſſaire général, qui eſt Préſident, & de ſix Conſeillers, qui ſont du Conſeil de Caſtille, ou de celui des Indes, ou de celui d'Italie. Il fut établi en 1509, du tems du Pape Jules II, ſous prétexte de la Croiſade, ou de la guerre avec les Infidéles. Quoique le Roi d'Eſpagne ſoit en paix avec le Turc, & avec les Princes d'Afrique, il ne laiſſe pas de lever toujours des ſommes immenſes ſur les Bénéfices d'Eſpagne, dont l'Archevêque de Toléde paye pour ſa part cinquante mille ducats. On dit que ce fond eſt employé à l'entretien des galéres contre les Infidéles; & le Conſeil de la Croiſade connoît de tout ce qui concerne ce revenu. Il connoît auſſi de tous les ſubſides, que le Pape permet au Roi de lever ſur les Eccléſiaſtiques & ſur le Peuple, & de ce qui provient de la diſtribution des Bulles d'Indulgences, en faveur de ceux qui contribuent aux frais de la guerre contre les ennemis de la Religion. Le Pape envoye tous les ans quantité de ces Bulles au Roi d'Eſpagne, qui en tire de grandes ſommes. Le Conſeil des Ordres Militaires eſt compoſé d'un Préſident & de ſix Conſeillers, & connoît des cauſes civiles & criminelles des Chevaliers & Officiers des Ordres de ſaint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. Il voit auſſi les informations, & les preuves des nobleſſes de ceux qui pretendent être reçus Chevaliers dans quelqu'un de ces Ordres.

COMMENT ON PARVIENT AUX CHARGES *de Judicature.*

Les plus célébres Univerſitez d'Eſpagne, ſont celles de Salamanque, & d'Alcala de Hénarès, dans leſquelles, après avoir étudié les Humanitez & la Philoſophie, il faut quatre ans d'étude des Loix pour être reçu Bachelier, qui eſt un titre néceſſaire pour être Avocat. Après avoir exercé quelque tems la profeſſion d'Avocat, on peut obtenir une charge d'Alcade, ou Bailli; puis un Office d'Oidore,

dore, ou Conseiller. D'autres étant Bacheliers en Droit, demeurent dans les Colléges, pour obtenir une place de Collégial, ou une chaire de Professeur. On appelle Collégial, celui qui a sa pension dans quelque Collége, comme ont parmi nous les Boursiers. Lorsqu'il vaque quelque Office d'Alcade, ou d'Oidore, dans les Provinces, ceux qui ont une place Collégiale, ou une chaire, tâchent de se faire nommer par les Consultans des Universitez, pour être proposez au Roi, qui de trois dont on lui envoye les noms, choisit celui qu'il lui plait.

DES PRINCES DU SANG, OU INFANTS d'Espagne.

Le Prince fils aîné du Roi d'Espagne est toujours nommé *Prince des Asturies*, jusqu'à ce qu'il hérite de la Couronne de son pére. Le premier qui porta ce titre, fut le Prince Henri, qui fut depuis Roi sous le nom de Henri III. surnommé *le Valétudinaire*. Le Roi son pére résolut en 1388, de lui donner ce titre à l'occasion du mariage qu'il lui procura avec la Princesse Catherine d'Angleterre, fille de Jean, Duc de Lancastre, & de Constance de Castille, & il declara que desormais tous les Princes premiers nez des Rois d'Espagne ses Successeurs, seroient connus & désignez par le titre de *Prince des Asturies*, en mémoire de ce que le Roi Pelage n'en avoit point pris d'autre, jusqu'à ce qu'il eût rétabli la Monarchie d'Espagne, comme il fit par les victoires qu'il remporta sur les Maures, qui l'avoient usurpée. Quelques Auteurs ont pourtant écrit que le titre de Dauphin attribué quelques années auparavant aux fils aînez de France par la donation du Comte Humbert Dauphin de Viennois, fit prendre au Roi Jean la résolution de désigner à l'avenir les fils aînez d'Espagne par un titre équivalent; & Mariana *liv.* 18. *chap.* 12. *de son Histoire*, dit que ce fut à l'imitation des Princes de Galles fils aînez des Rois d'Angleterre: ce qui paroit d'autant plus vraisemblable, que le Roi Jean I. traitoit alors le mariage de son fils avec la Princesse d'Angleterre.

Lorsque le fils aîné du Roi d'Espagne est âgé de deux ou trois ans, ou même plutôt, on assemble les Deputez des Etats, Villes & Royaumes d'Espagne, qui font serment de reconnoitre ce Prince pour héritier des Couronnes & Domaines du Roi son pére. Ce fut ainsi qu'on en usa le septiéme avril 1709, envers le fils aîné du Roi Philippe V. Trois Archevêques & six Evêques jurerent pour l'Etat Ecclésiastique; ensuite trente six Grands d'Espagne & vingt-quatre Comtes ou Marquis pour les Royaumes de Castille, d'Arragon & de Valence, qui ont droit d'assister aux Etats: le Cardinal Portocarrero, Archevêque de Toléde, reçut entre ses mains le serment de tous ces Députez, & le Duc de Médina-Sidonia, nommé pour cela par le Roi d'Espagne, prit leur foi & hommage. Le Grand Aumonier avoit donné immédiatement auparavant le sacrement de confirmation au jeune Prince, quoi qu'il ne fût seulement que dans son vingtiéme mois: c'est un ancien usage pratiqué en pareil cas. Quand le Prince approche de sa septiéme année, on travaille à faire sa maison, & on lui donne pour Gouverneur une personne de la premiére qualité, avec un Précepteur qui peut être Laïque, Ecclésiastique, ou même Réligieux; on en a des exemples. On crée aussi un Grand Maître de sa maison; un Grand Ecuyer; un Grand Chambellan, & tous les Officiers subalternes qui dépendent de ces charges; puis les Gentilshommes de sa Chambre, dont une partie doit être d'un âge mûr, & l'autre de jeunes personnes, afin que la tranquillité sérieuse des uns tempérant l'ardente vivacité des autres, le Prince en tire toujours ce qui sera de meilleur pour sa conduite. Pour ce qui est du cérémonial, on lui rend les mêmes honneurs qu'au Roi son pére, excepté qu'on ne le traite que d'*Altesse Royale*.

Les autres fils du Roi sont appellez *Infants*; ce nom leur demeure, quoiqu'ils soient mariez. Les filles sont nommées *Infantes*; mais on remarque une chose particuliére, qui est que, quand il n'y a point de Prince, l'aînée se nomme en Espagnol *Infanté*, c'est à dire, *Infant*, comme si c'étoit un garçon; & les autres *Infantas*, qui signifie *Infantes*. Les Princes du sang portent aussi le nom d'Infants. Ces Infants possedoient des terres que l'on appelloit *Infantados*, & faisoient souvent la guerre au Roi, & prenoient le titre de Souverains, dans les provinces & dans les villes qui leur appartenoient.

DES GRANDS D'ESPAGNE.

La dignité de *Grand* est en Espagne le plus haut titre d'honneur que la Noblesse puisse posséder, & ceux qui en sont revétus, prétendent aller de pair avec plusieurs Princes souverains, & disputent, mais sans raison, la préséance & le pas à tous les Princes d'Italie & d'Allemagne.

Quoique le nom de *Grand* soit très-ancien dans ces Royaumes, il a pourtant été un tems que le nom de *Ricos* y étoit plus en usage. Les Seigneurs les plus considérables n'ayant point encore obtenu les titres de Ducs, de Marquis & de Comtes, qui les distinguent aujourd'hui des simples Gentilhommes, qui se piquoient du titre de *Ricos Hombres*, parce qu'il n'y a rien qui donne plus d'autorité que les richesses. Ceux qui avoient cette qualité se couvroient devant le Roi; ils entroient aux Etats & y avoient voix; mais il y en avoit de trois sortes, car les uns la portoient à cause de leur extraction; les autres en considération de leur mérite; & les troisiémes par les charges dont ils étoient revêtus: c'est ce qui composoit les trois classes qu'on appelloit *Ricors de Sangue, Ricors de Estado, Ricors de Dignidad*. La premiére classe étoit la plus éminente, parce qu'elle ne dépendoit que de la naissance, au lieu que les autres dépendoient de la volonté du Roi: mais ce nom devint dans la suite trop commun; de sorte que les plus puissans Seigneurs qui avoient reçu du Roi *la Merced de pendon y Caldera*, c'est à dire, *la faveur de la banniére & de la chaudiére*, qu'ils arboroient à leurs armoiries pour marque du pouvoir qu'ils avoient de lever des troupes & de les entretenir, commencérent à prendre avec la permission du Roi le nom de *Grands*, & de se distinguer par là des autres *Ricos Hombres*.

Le nom de *Grand* peu à peu eut le même sort que celui de *Rico* sous les Seigneurs titrez, c'est à dire, Ducs, Marquis & Comtes, avec toutes les prérogatives qui y sont attachées, & cette dignité devint plus commune que jamais sous le régne de l'Archiduc Philippe & de la Reine Jeanne son épouse, de même que sous la minorité de Charles I. leur fils, sans qu'il y eut aucune distinction entre les Seigneurs qui portoient le nom de *Grand*. Cela dura jusqu'à l'avénement de Charles à l'Empire, & à son Couronnement à Aix-la-Chapelle, où les Princes refuserent de se trouver si les *Grands* d'Espagne, dont l'Empereur avoit un grand nombre à sa suite, prétendoient se couvrir à la ceremonie de son sacre, & jouir des autres priviléges que donne la Grandesse. L'Empereur employa le credit de Fréderic de Tolede, Duc d'Albe, son Grand Maître d'Hôtel, pour engager ces *Grands* à n'user pas en cette rencontre de leurs priviléges. Ils y condescendirent, mais l'Empereur tourna depuis cette condescendance à l'avantage de sa Couronne, & à son retour en Espagne non seulement il borna le nombre des *Grands* & l'éminence de leurs prérogatives, mais il se reserva encore le pouvoir de donner la qualité de *Grand* à ceux dont il voudroit honorer la naissance, ou recompenser les services. Par là la Grandesse commença à s'étendre hors de l'Espagne, & à être communiquée dans les Païs-Bas & dans l'Italie, aux personnes que ce Prince en voulut gratifier. Ils jouirent des mêmes privileges, avec cette seule différence, que ceux qui ne sont pas Castillans d'origine se nomment *Grands d'Espagne*, & que les autres dont les Terres érigées en Grandesse sont situées en Castille, s'appellent ordinairement *Grands* de Castille.

Les Historiens Espagnols ne sont pas d'accord des Maisons & des Seigneurs qui conserverent la dignité de *Grand* dans le changement. Ils conviennent néanmoins que les Ducs de Médina-Sidonia, d'Albuquerque, d'Albe-de-Tormès, d'Escalonne, de l'Infantado, de Nagera, de Béjar, & d'Arcos, dont les Duchez sont situez en Castille, furent de ce nombre; ils y ajoûtent aussi l'Amiral & le Connêtable de Castille, dont le premier est Duc de Rio-Séco, & l'autre Duc de Frias: de plus les Marquis d'Astorga & d'Aguilar, les Comtes de Lémos & de Bénavente; & des Seigneurs Arragonois les Ducs de Ségorbe & de Montalto, comme issus du sang Royal.

C'est de ceux-ci que la premiére classe a pris son origine; la seconde commença par les *Grands* créez depuis l'an 1520, par l'Empereur Charles-*Quint*, ou par le Roi Philippe II. son fils. Les Seigneurs qui furent aggrégez à ce nombre par les Rois leurs Successeurs, composérent la troisiéme classe; mais la dispensation de ces classes dépend de la volonté du Roi, qui eleve à l'une ou à l'autre tel Grand qu'il lui plait. *El Sombrero*, qui veut dire *le chapeau*, & le moment auquel on a permission de le mettre sur sa tête devant le Roi, fait la distinction principale des classes. Ceux de la premiére ont le privilége de pouvoir écouter le Roi & lui parler sans se découvrir, c'est à dire qu'ils se découvrent lorsque le Roi commence à leur parler, ou lorsqu'ils commencent à parler au Roi; mais après les premiéres paroles ils se couvrent, & continuent à parou écouter couverts. Ceux de la seconde peuvent écouter parler le Roi sans se découvrir; mais ils ne peuvent lui parler que découverts. Et ceux de la troisiéme classe peuvent demeurer couverts dans la chambre du Roi; mais ils ne peuvent écouter ce que le Roi leur dit ni lui parler que découverts, & ne se couvrent qu'après s'être un peu retirez d'auprès du Roi vers la muraille

L'action de se couvrir la premiére fois devant le Roi, se fait avec cérémonie. Celui qui doit être revêtu de la dignité de *Grand*, vient au Palais à l'heure qui lui a été donnée, accompagné d'un cortége de parens & d'amis; il y est reçu sous les armes & à portes ouvertes jusqu'à la salle d'audience, où le Roi se trouve: les Grands qui y sont se mettent à la gauche du thrône Royal. Le nouveau *Grand* entre assisté d'un autre *Grand* qui lui sert de second, qu'on nomme en Espagnol *Padrino*, & après avoir fait trois profondes révérences, il parle au Roi, & sa Majesté lui répond, & lui dit de se couvrir, selon que la classe dont il doit être le demande. Le *Grand* met donc le chapeau, mais il l'ôte bien tôt en se retirant d'auprès du Roi vers le lieu où les autres *Grands* se trouvent debout, & s'incorpore ainsi dans leur compagnie. Alors il se couvre de nouveau comme font tous les autres, en attendant que S. M. se léve & retourne à sa chambre, où tous l'ayant accompagné la cérémonie est finie.

Cependant le droit de se couvrir n'est pas ce qui imprime le principal caractére de *Grand*. La Grandesse selon Alonso Carillo Historien Espagnol, est un tout composé de plusieurs parties qui sont divisées, & qui peuvent être distribuées par le Roi selon son bon plaisir, puisqu'il est la source des honneurs: c'est par là qu'il est permis à quelques personnes ecclésiastiques & séculiéres de se couvrir devant le Roi, quoi qu'il n'y ait d'ailleurs point d'autres prérogatives de la Grandesse attachées à leurs personnes ou à leurs dignitez. Tels sont le Nonce du Pape & le Patriarche des Indes, les Archevêques, les deux Généraux des Ordres Religieux de S. Dominique & de S. François, les Ambassadeurs qui ont siége à la chapelle, les Chevaliers de la Toison d'or toutes les fois qu'ils sont revêtus du collier de cet Ordre, & les Chevaliers de l'Ordre de S. Jacques au jour que le Roi qui en est Grand Maître, tient Chapitre. La permission de se couvrir a été aussi quelquefois accordée à des Seigneurs qui n'étoient pas *Grands* d'Espagne: elle fut donnée au Marquis de Caracéne Gouverneur du Milanez, lorsque l'Archiduchesse Marie Anne d'Autriche venant en Espagne pour épouser Philippe IV. passa par Milan: le Roi ne voulut pas que ce Seigneur fût traité avec moins d'honneur que les autres *Grands*, dans un lieu où il étoit Gouverneur, & où il répréséntoit la personne du Roi: ainsi il eut ordre de se couvrir devant la Reine pendant tout le tems qu'elle demeureroit dans le Milanez.

Les *Grands* de la premiére classe ont cette prérogative qu'ils peuvent
vent

vent prendre leurs titres d'honneur aussi-tôt qu'ils leur sont échus ou par héritage ou par alliance, sans demander ou attendre la confirmation du Roi & de son Conseil, comme sont obligez de faire tous les autres Seigneurs, qui ne peuvent entrer en possession d'aucun titre avant que d'avoir fait savoir au Roi la mort de leur prédécesseur, & que la succession ait été justifiée dans le Conseil du Roi. Ce privilége autrefois étoit seulement pour les anciens Ducs, dont les titres sont perpétuels & héréditaires; mais les autres *Grands* de la premiére classe, soit Ducs, soit Marquis ou Comtes, se sont attribuez cette exemption, comme une prérogative appartenante à leur dignité. Mais la différence la plus essentielle qui se trouve entre les *Grands* d'Espagne, de quelque classe qu'ils soient, c'est que les uns ne le sont qu'à vie, c'est à dire que la Grandesse n'étant attachée qu'à leur personne, elle s'éteint à leur mort, & ne passe point à leurs Descendans, & que les autres le sont à titre & à race, & que la Grandesse attachée à leurs Terres passe avec elles, même en quenouille, & en d'autres familles au défaut des héritiers mâles. La maniére dont le Roi parle aux *Grands* en leur donnant la Grandesse, en fait toute la distinction; car il dit aux premiers de se couvrir sans y rien ajoûter; & alors la Grandesse n'est attachée qu'à la personne, & ne dure que pendant la vie; mais il dit aux autres, *Duc, Marquis*, ou *Comte* d'un tel lieu, *couvrez-vous*, & en ce cas la Grandesse est censée être attachée à la Terre titrée, avec droit de passer à d'autres: c'est ce qui fait qu'il y a peu de maisons en Espagne qui n'ayent été interrompues, & dont le nom & les Terres n'ayent été portées par une fille unique ou aînée, mariée dans une autre famille. De là vient aussi que les Grandesses se multiplient dans une même maison, comme par exemple le Duc de Médina-Céli mort en 1711, étoit sept fois *Grand* d'Espagne, parce qu'il possédoit sept Terres honorées du titre de la Grandesse, qui étoient échues à sa maison par héritage, savoir quatre Duchez, deux Marquisats & un Comté. * Imhoff, *Recherches Historiques & Généalogiques des Grands d'Espagne. Mémoires de Trevoux*, septembre 1708.

En juin 1701, il fut résolu dans le Conseil d'Etat du Roi d'Espagne, que les Ducs & Pairs de France jouïroient en Espagne des droits des Grands d'Espagne,de même que les Grands d'Espagne jouïroient en France des priviléges des Ducs & Pairs, s'ils ne l'étoient pas par eux-mêmes; à quoi le Roi de France donna son consentement. Sa Majesté Catholique nomma en différens tems à la Grandesse le Duc de Beauvilliers, le Maréchal d'Etrées, le Maréchal de Boufflers, le Maréchal de Tessé, le Maréchal de Berwik, le Duc de Nevers, le Duc de Noailles, le Comte de la Mothe Houdancourt, le Chevalier d'Orléans, Grand Prieur de France, le Marquis de Prie, le Maréchal de Villars, le Marquis de Ruffec, &c.

Henri II. Roi de Castille, fut le premier qui créa des Ducs, des Comtes & des Marquis, ce qui fut suivi par ses Successeurs, qui en créent ainsi qu'il leur plait. L'on a cru en devoir rapporter quelques uns des plus anciens, où l'on verra le tems de leur érection, les maisons où la Grandesse a passé par femmes, & celles qui la possédent aujourd'hui.

DUCHEZ.

ABRANTES, dans l'Estramadoure Portugaise, fut érigé en Comté par Alfonse V. en faveur de LOUP D'ALMEIDA, dont la postérité ayant manqué, ce Comté fut érigé en Duché par Philippe IV. en faveur d'ALFONSE DE LANCASTRE, Marquis de Porto-Seguro, dans la postérité de qui le Duché subsiste.

ALBE-DE-TORMES, au Royaume de Léon, fut érigé en Duché en 1469, par Henri II. Roi de Castille, en faveur de la maison de TOLÉDE, & y subsiste.

ALBUQUERQUE, dans l'Estramadoure Castillane, fut érigé en Duché l'an 1464, par Henri IV. Roi de Castille, en faveur de la maison de LA CUÉVA, en laquelle il subsiste.

ALCALA de los Gazulos, en Andalousie, fut érigé en Duché en 1558, par le Roi Philippe II. en faveur de la maison de HENRIQUEZ de Ribéra, d'où il a passé dans celle de LA CERDA des Ducs de Médina Céli.

ARCOS, ville d'Andalousie, après avoir été possédée par RODRIGUE D'AVALOS, Connétable de Castille, & par ALONSO-HENRIQUEZ, Amirante de Castille, auquel elle fut ôtée par le Roi Jean II. en 1440, fut donnée à titre de Comté à PIERRE-PONCE DE LÉON, Seigneur de Marchéna, lorsque le même Roi retira de ses mains le Comté de Médelin, qu'il lui avoit donné peu de tems auparavant. Rodrigue Ponce de Léon son petit-fils, fut créé Comte & Duc de Cadiz en 1484, par le Roi Ferdinand & la Reine Isabelle, mais étant mort sans enfans mâles, sa fille aînée les porta en mariage à LOUIS-PONCE DE LÉON, Marquis de Zara. La ville de Cadiz, qui est un des plus beaux ports de l'Europe, ayant été retirée par les mêmes Rois Catholiques qui en avoient besoin pour la navigation des Indes nouvellement découvertes, érigérent en Duché le Comté d'Arcos en janvier 1498, pour dédommager le Marquis de Zara, en la postérité de qui ce Duché subsiste.

AVEYRO, Terre située en Portugal, fut érigée en Duché vers l'an 1330, par Jean III. Roi de Portugal, en faveur de JEAN DE LANCASTRE, petit-fils du Roi Jean II. Jean Duc de Bragance étant monté sur le thrône de Portugal, confisqua ce Duché sur Raimond de Lancastre V. Duc d'Aveyro, parce qu'inviolablement attaché aux intérêts de Philippe Roi d'Espagne, il ne voulut pas reconnoître ce nouveau Souverain. Philippe IV. voyant que ce Seigneur, pour ne pas manquer à la fidélité qu'il lui avoit jurée, avoit abandonné sa Patrie & ses Etats pour se rendre en Castille, lui donna entre autres biens le titre de Ciudad-Réal. Il mourut en 1665, laissant une sœur qui porta ce Duché dans la maison de PONCE DE LÉON, où il subsiste.

BAENA, ville d'Andalousie, fut érigée en Duché en août 1661, en faveur de la maison de CORDOUE, d'où il passa dans celle de CARDONNE, dont la postérité en jouït.

BEJAR, ville de l'Estramadoure, fut érigée en Duché en 1448 par les Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle en faveur d'ALVAREZ DE ZUNIGA, d'où il passa par mariage dans la maison de SOTOMAYOR.

CAMINA, ville & port de mer en Portugal, a été érigée en Duché l'an 1600, par Philippe III. Roi d'Espagne & alors aussi de Portugal, en faveur de MICHEL DE MÉNÉSÈS & Norona, Marquis de Villaréal, issu de la maison de Castille, d'où il a passé dans la maison de PORTOCARRÉRO.

CARDONNE, ville de Catalogne, qui a donné le nom à une des plus anciennes maisons d'Espagne, fut érigée en Comté l'an 1375, par Pierre IV. Roi d'Arragon, en faveur de Folch de Cardonne, & en Duché par les Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle en faveur de REMON FOLCH V. COMTE DE CARDONNE, l'un de ses Descendans, d'où il passa dans la maison D'ARRAGON, de la branche de Ségorbe, puis dans celle de CORDOUE, & dans celle de LA CERDA.

ESCALONA, ville de la nouvelle Castille, fut érigée en Duché vers l'an 1469, par Henri IV. surnommé l'*Impuissant*, en faveur de JEAN PACHÉCO, Seigneur de Villéna, & subsiste dans sa postérité masculine.

FÉRIA, ville de l'Estramadoure, fut érigée en Comté en 1467, par Henri IV. Roi de Castille, en faveur de LAURENS DE FIGUEROA, & en Duché en 1567, par le Roi Philippe II. en faveur de Gomez Suarez de Figueroa, & passa par mariage dans la maison de CORDOUE.

FRIAS, ville de la vieille Castille, fut érigée en Duché par les Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle, en faveur de BERNARDIN-FERNANDEZ DE VELASCO, Connétable de Castille.

GANDIE, ville du Royaume de Valence, fut érigée en Duché par Martin, Roi d'Arragon, en faveur d'ALFONSE D'ARRAGON, Comte de Ribagorce, petit-fils de Jacques II. Roi d'Arragon; mais étant mort sans enfans en 1425, HUGUES DE CARDONNE son neveu lui succéda. Jean de Cardonne fils de Hugues, ayant pris parti contre Jean Roi d'Arragon & de Navarre, fut en punition de sa revolte, privé de ce Duché par le Roi qui le réünit à la Couronne; mais quelque tems après il en fut démembré, & donné en 1485, par le Roi Ferdinand à PIERRE LOUIS DE BORGIA, dont la postérité le posséde.

HIJAR, Terre située en Arragon, que Jacques I. Roi d'Arragon donna à PIERRE-FERDINAND son fils *naturel*, qui en prit le surnom. Elle fut érigée en Duché l'an 1483, par le Roi Ferdinand le Catholique, en faveur de JEAN-FERNANDEZ, issu de Pierre-Ferdinand; & le fut une seconde fois en 1614, par Philippe III. Roi d'Espagne, en faveur de JEAN-CHRISTOPHLE-LOUIS Fernandez de Hijar, arriére-petit-fils du premier Duc, lequel mourut la même année, laissant pour fille unique Isabelle Marguerite Fernandez de Hijar, qui porta ce Duché à RODRIGUE SARMIENTO, Comte de Salinas, &c. issu de l'ancienne maison de Silva, d'où il a passé par mariage dans celle de PIGNATELLI.

HUESCA, ville du Royaume de Grenade, fut donnée par les Rois Catholiques à FRÉDÉRIC-ALVAREZ DE TOLÉDE, II. Duc d'Albe, & érigée en Duché l'an 1563, par Philippe II. Roi d'Espagne, en faveur de FERDINAND DE TOLÉDE, surnommé le *Grand*, troisiéme Duc d'Albe. *Voyez* ALBE.

INFANTADO, Etat composé de quelques villes & de plusieurs bourgades qui en dépendent, fut ainsi nommé, parce que plusieurs Infans fils de Rois, l'avoient possédé. Alphonse surnommé *le sage*, le donna à MAJORE-GUILLEN DE GUZMAN sa Maîtresse, qui le laissa en mourant à BÉATRIX DE CASTILLE leur fille, & femme d'ALPHONSE III. Roi de Portugal, laquelle en fit don à BLANCHE DE PORTUGAL sa fille, & Abbesse de las Huelguas de Burgos. Cette Abbesse le vendit à l'Infant Dom MANUEL; mais n'en ayant pu tirer le payement, elle le revendit à l'Infant Dom PEDRO DE CASTILLE, Seigneur de los Caméros, fils du Roi Sanche IV. à la charge que si dans un certain tems, il ne lui en comptoit pas le payement, elle pourroit le revendre à d'autres. Cette vente fit naître entre les Infans Dom Manuel & Dom Pedro, un grand procès qui dura long-tems & qui fut décidé en faveur de Dom Manuel. Dona Constance sa petite-fille le porta en mariage à MICER GOMEZ GARCIAS D'ALBORNOZ, neveu du fameux Cardinal d'Albornoz. Marie d'Albornoz sa petite-fille le porta en mariage à HENRI DE VILLENA, surnommé l'*Astrologue*, issu de la maison Royale d'Arragon; mais étant morte sans enfans, il échut à ALVARE DE LUNA, Connétable de Castille, petit-fils de Thérése d'Albornoz, sœur de Micer-Gomez, laquelle avoit épousé Jean Martinez de Luna; & Jeanne de Luna sa petite-fille, le porta en mariage à DIEGUE LOPEZ DE PACHÉCO, Marquis de Villéna. Le Roi Henri IV. surnommé l'*Impuissant*, retira en 1470 cet Etat des mains de Jeanne de Luna, & de Diégue Lopez de Pachéco, & leur donna en échange la ville d'Alcaraz, & peu de tems après il donna l'Etat de l'Infantado à DIÉGUE HURTADO DE MENDOZA qui fut érigé en Duché en 1475, par les Rois Ferdinand & Isabelle, d'où il passa par mariage dans la maison de SANDOVAL, puis dans celle de SILVA.

LERMA, ville de la vieille Castille, appartenoit anciennement à la maison de Lara; mais ayant été réünie à la Couronne, elle fut érigée en Comté par le Roi Ferdinand *le Catholique*, en faveur de BERNARD DE SANDOVAL & Roxas, puis en Duché par le Roi Philippe III. en novembre 1599, en faveur de FRANÇOIS GOMEZ DE SANDOVAL & Roxas, & passa par le mariage de Marie-Anne sa fille aînée avec LOUIS D'ARRAGON ET CORDOUE, Duc de Ségorbe & de Cardonne, dans cette maison: mais Rodrigue de Vivar-Mendoza & Sandoval, Duc de l'Infantado, cousin germain de son pére, lui ayant intenté procès, elle fut dépossédée des Etats de Lerma, par sentence rendue en 1643, avec la permission pourtant de retenir le titre de Duchesse de Lerma, pendant que la propriété en seroit débatue, dont la décision fut renvoyée à la Chancellerie de Valladolid. Cette Duchesse étant morte avant la décision du procès, son mari transigea au nom de son fils, avec le Duc de l'Infantado, &

& renonça au Duché de Lerma, pour raiſon de quoi, l'autre lui céda ſon droit ſur le Marquiſat de Dénia, de ſorte que le Duc de l'Infantado, devint auſſi Duc de Lerma; mais étant mort en 1668 ſans enfans, Catherine de Mendoza & Sandoval ſa ſœur aînée, & femme de RODRIGUE DE SILVA, Duc de Paſtrane, prit poſſeſſion du Duché de Lerma; ſur quoi il y eut oppoſition de la part de Catherine-Antoinette d'Arragon & Sandoval, fille du Duc de Cardonne & de Ségorbe, & du Duc de Médina-Céli ſon mari, prétendant être les légitimes Succeſſeurs; mais en 1677, la Ducheſſe de Paſtrane, obtint l'adjudication du Duché de Lerma; & à l'égard de la propriété, l'affaire demeura indéciſe avec permiſſion aux Parties d'en pourſuivre l'inſtance, laquelle dura juſqu'en 1705 que ce procès fut jugé définitivement en faveur du Duc de l'Infantado & de Paſtrane, dont la maiſon eſt en paiſible poſſeſſion & jouïſſance du Duché de Lerma.

MAQUE'DA, ville de la nouvelle Caſtille, fut érigée en Duché l'an 1530, par l'Empereur Charles-*Quint* en faveur de DIÉGUE CARDENAS. Sa poſtérité ayant manqué, ce Duché fut ajugé par ſentence du mois de ſeptembre 1668, à MARIE DE GUADALOUPE de Lancaſtre Cardénas & Manrique V. Ducheſſe d'Aveyro.

MÉDINA-CÉLI, ville de la nouvelle Caſtille, fut érigée en Comté par Henri II. Roi de Caſtille, l'an 1368, en faveur de BERTRAND ou BERNARD DE BÉARN, fils *naturel* de Gaſton, ſurnommé *Phœbus*, Comte de Foix, lorſqu'il épouſa Iſabelle de la Cerda. LOUÏS DE LA CERDA, cinquiéme Comte de Médina-Céli, iſſu de Bernard de Béarn, & d'Iſabelle de la Cerda, fut créé Duc de Médina-Céli en 1491, par les Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle; & ce Duché demeura depuis ce tems dans la maiſon de la Cerda, juſqu'à la mort de Louïs-François de la Cerda IX, Duc de Médina-Céli. Félix-Marie de la Cerda-Arragon ſa ſœur aînée, veuve du Marquis de Priégo, Duc de Féria de la maiſon de CORDOUE, lui a ſuccédé.

MÉDINA DEL RIO-SÉCO, ville de Caſtille, qui appartient depuis très-long-tems à la maiſon d'HENRIQUEZ, iſſue de celle des Rois de Caſtille, plus connue ſous le nom d'Amirante de Caſtille, qui a été comme héréditaire pendant pluſieurs ſiécles dans cette maiſon, fut érigé en Duché l'an 1520, par l'Empereur Charles-*Quint* en faveur de FERDINAND-HENRIQUEZ, dont la poſtérité en a joui juſqu'à Jean-Thomas-Henriquez de Cabréra, VII Duc de Médina de Rio-Séco, XI Amirante de Caſtille, Comte de Melgar &c. qui trahit les intérêts du Roi Philippe V. & ſe retira en Portugal où il mourut le 23 juin 1705, ſans poſtérité.

MÉDINA-SIDONIA, ville d'Andalouſie, eſt la premiére Terre de Caſtille qui ait été érigée en Duché en 1445, par le Roi Jean II. en faveur de JEAN DE GUZMAN, troiſiéme Comte de Niébla, pour en jouïr pendant ſa vie ſeulement; mais il fut créé héréditaire par le Roi Henri IV. en 1460, en faveur du même Jean, pour en jouïr non ſeulement par ſes enfans légitimes, mais auſſi par ſes enfans naturels, qui préſentement jouïſſent de ce Duché.

MÉDINA DE LAS TORREZ, ville de l'Eſtramadoure, fut érigée en Duché par le Roi Philippe IV. pour gratifier GASPARD DE GUZMAN, Comte-Duc d'Olivarez, ſon Favori, qui la donna auſſi-tôt en dot à Marie de Guzman ſa fille unique en la mariant à Ramire Nunez de Guzman, Marquis de Toral, qui prit le titre de Duc de Médina de las Torrez, & qu'il conſerva, quoique ſa femme fût morte en ſes premiéres couches; & ſa fille née d'un troiſiéme mariage, porta ce Duché dans la branche des Ducs de Médina-Sidonia de la même maiſon.

MONTALTO, ville de la Baſilicate, province du Royaume de Naples, poſſédée depuis pluſieurs ſiécles par des Seigneurs originaires d'Eſpagne, fut érigée en Duché par Ferdinand I. Roi de Naples, en faveur de FERDINAND D'ARRAGON, ſon fils *naturel*, dont la poſtérité étant finie ſans enfans mâles, Marie d'Arragon, fille aînée d'Antoine IV. Duc de Montalte, la porta en mariage à FRANÇOIS DE MONCADE, Prince de Paterno, dans la poſtérité duquel ce Duché ſubſiſte.

NAGÉRA, ville ſituée aux confins de la vieille Caſtille fut érigée en Duché en 1482, par les Rois Ferdinand & Iſabelle, en faveur de PIERRE MANRIQUE DE LARA, Comte de Trévigno, & paſſa par femmes dans les maiſons de CARDÉNAS, de MENDOZA, de VÉLASCO, de QUÉVARA, & de ZUNIGA.

OLIVAREZ, Terre ſituée dans la vieille Caſtille, fut érigée en Comté par l'Empereur Charles-*Quint* en faveur de PIERRE DE GUZMAN, & en Duché par le Roi Philippe IV. en faveur de GASPARD DE GUZMAN ſon petit-fils, lequel étant mort ſans poſtérité légitime, LOUÏS MENDEZ DE HARO, Marquis de Çarpio, fils de Françoiſe de Guzman ſa ſœur, lui ſuccéda dans ce Duché; & ſa petite-fille l'a porté dans la maiſon de TOLÉDE, en épouſant François de Tolède, frére du Duc d'Albe.

OSSUNE, ville d'Andalouſie, fut érigée en Duché en 1562, par le Roi Philippe II. en faveur de PIERRE GIRON, Comte d'Uzéda, en la maiſon duquel il ſubſiſte.

PASTRANE, ville de la Nouvelle Caſtille, fut vendue en 1372, avec les autres Terres, par Gaſpard Gaſton de la Cerda], & Mendoza, à RUIZ GOMEZ DE SILVA, Prince d'Eboli, & peu après érigée en Duché par le Roi Philippe II. Ce Duché n'eſt point ſorti de ſa maiſon.

PÉNÉRANDA, fut érigé en Duché par le Roi Philippe III. en faveur de JEAN DE ZUNIGA Avellanéda & Cardénas, mais la ligne maſculine finit, & ces Etats tombérent dans la maiſon de CHAVEZ CHACON, Comtes de Caſarubios.

SANLUCAR, ville, fut érigée en Duché par le Roi Philippe IV. en faveur de Gaſpar GUZMAN, Comte-Duc d'Olivarès, lequel après la mort de la Ducheſſe de Médina de las Torrez ſa fille unique, le tranſporta à ſon fils *naturel* Henri-Philippe, Marquis de Mairéna, qui eut un fils qui poſſéda ce Duché; mais étant mort jeune, ſa ſucceſſion fut diſputée par le Duc de Médina-Sidonia, de la maiſon de Guzman, & par le Marquis de Léganez de la maiſon de MESSIA, & fut ajugée en 1696, au Marquis de Léganez mort en 1710.

SÉGORBE, ville épiſcopale du Royaume de Valence, que Pierre III. Roi d'Arragon, donna à JACQUES PÉREZ ſon fils *naturel*, & que ſa fille nommée Conſtance porta en mariage à ARTAL DE LUNA. De ceux-ci deſcendoit Pierre Comte de Luna & Seigneur de Ségorbe, qui laiſſa pour héritiére ſa fille Marie, premiére femme de MARTIN D'ARRAGON, Duc de Montblanc, puis Roi d'Arragon. Ségorbe ayant été ainſi réünie à la Couronne d'Arragon, fut dans la ſuite donnée par le Roi Jean II. à l'Infant HENRI d'ARRAGON, ſon neveu l'an 1409, & érigée en Duché, qui paſſa par mariage dans les maiſons de CORDOUE & de la CERDA.

SESSA & SOMA, Duchez ſituez dans le Royaume de Naples: le premier fut donné par le Roi Ferdinand dit *le Catholique*, a GONSALVE DE CORDOUE, dit *le Grand Capitaine*, lequel étant mort ſans enfans mâles, ce Duché tomba en quenouille ſans ſortir de la maiſon de Cordoue, car Elvire ſa fille & héritiére, ayant épouſé Louïs Fernandez de Cordoue, Comte de Cabra, qui fut encore créé Duc de Baëna; mais étant mort ſans enfans, tous ces Etats paſſérent en la perſonne d'ANTOINE FERNANDEZ DE CARDONE-Cordoue à Réquéſens ſon neveu, qui étoit fils de Ferdinand de Cardonne, II. Duc de Soma, & de Béatrix de Figueroa, ſœur du Duc de Seſſa & Baëna, Comte de Cabra, & petit-fils de Raymond de Cardonne, premier Duc de Soma, Viceroi de Sicile & de Naples, mort en mars 1523, & d'Iſabelle de Réquéſens, Comteſſe de Palamos.

TERRANOVA, en Sicile, fut poſſédée par GASPARD D'ARRAGON & de Guilles, iſſu d'un fils *naturel* de Frédéric d'Arragon II. du nom, Roi de Sicile. Charles d'Arragon fils de Gaſpard, fut fait Marquis d'Avila & de Terranova, & laiſſa pour héritiére Antoinette d'Arragon, mariée ſucceſſivement à FRANÇOIS & JEAN de Taglivia, Comtes de Caſtelvétérano, qui étoient fréres: elle eut de Jean, Charles d'Arragon & Tagliania, lequel ayant ſuccédé à ſes pére & mére, fut créé Duc de Terranova en 1561, & Prince de Caſtelvétérano en 1565. Ce Duché demeura dans ſa maiſon juſqu'à ce que Jeanne d'Arragon-Cortez de Mendoza, cinquiéme Ducheſſe de Terranova, &c. fille de Diégue, quatriéme Duc de Terranova, &c. & d'Etiennette Cortez de Mendoza, le porta en mariage à HECTOR PIGNATELLI, ſixiéme Duc de Monteléon, Prince de Noya, &c. d'où il a paſſé dans une autre branche de la même maiſon.

TORRES-NOVAS, en Portugal, fut érigé en Duché en faveur de GEORGE DE LANCASTRE, fils aîné d'Avare, troiſiéme Duc d'Aveyro, mais à condition que ce ne ſeroit que pour quatre vies, en y comprenant celle de George-Raimond ſon fils, qui étoit quatriéme Duc d'Aveyro, & ſecond de Torres-novas; mais étant mort ſans enfans, Marie de Guadeloupe ſa ſœur, & femme d'EMANUEL PONCE DE LÉON, ſixiéme Duc d'Arcos, le céda avant ſa mort à Joachim Ponce de Léon ſon fils.

VÉRAGUA, fut érigé en Duché en 1537, par l'Empereur Charles-Quint en faveur de DIÉGUE COLON, Viceroi des Indes. Le Conſeil des Indes ayant depuis diſputé cet Etat à Louis Colon fils de Diégue, le Roi Philippe II. changea en 1556, le titre de Véragua en celui de la VÉGA terre ſituée dans l'île de la Jamaïque, & Louïs Colon prit le titre de Duc de Véragua & de la Véga, qui a paſſé dans la maiſon de PORTUGAL.

VIBONA, Terre ſituée en Sicile, fut poſſédée par la maiſon de PERALTA en Catalogne à titre de Comté, & ayant paſſé par mariage dans celle de LUNA, elle fut érigée en Duché en 1530, par l'Empereur Charles-Quint en faveur de Pierre de Luna & Peralta, & paſſa par ſucceſſion dans la maiſon de MONCADE.

VILLA HERMOSA, ville du Royaume de Valence fut érigée en Duché par Jean II. Roi d'Arragon vers l'an 1470, en faveur d'ALPHONSE D'ARRAGON ſon fils *naturel*, auquel il fit don de ce Duché & du Comté de Ribagorce. Marie d'Arragon ſa fille unique porta en mariage ce Duché à ROBERT DE S. SÉVÉRIN Prince de Salerne, dont elle eut un fils qui fut Prince de Salerne & Duc de Villa-Hermoſa, lequel fut dépouillé de tous ſes biens pour avoir abandonné le ſervice de l'Empereur Charles-Quint; & le Duché fut donné à MARTIN D'ARRAGON & Guerrea Comte de Ribagorce, petit-fils de Jean d'Arragon, Comte de Luna, qui étoit fils *naturel* du premier Duc de Villa-Hermoſa & a paſſé, par mariage dans la maiſon de BORGIA. La veuve du IX Duc de Gandie étant morte ſans enfans en 1695, elle fit les Jéſuites ſes héritiers univerſels; mais cette ſucceſſion fut conteſtée au Conſeil d'Arragon, & fut décidée en faveur de. . . . . .

UZE'DA, Terre ſituée en Caſtille, fut donnée à titre de Comté par le Roi Philippe II. à DIÉGUE VÉLASQUEZ Méſia, qui eut un fils qui fut deuxiéme Comte d'Uzéda; mais le Roi Philippe III. retira de lui ce Comté, le faiſant Marquis de Loriana, & érigea Uzéda en Duché en faveur de CHRISTOPHLE DE GOMEZ DE SANDOVAL & ROXAS fils aîné du Duc de Lerme, d'où il paſſa dans la maiſon de GIRON & de PACHÉCO.

C O M T E Z.

AGUILAR d'Ineſtrellas, dans le Royaume de Léon, fut érigé en Comté l'an 1475, par le Roi Ferdinand & la Reine Iſabelle en faveur de la maiſon d'ARELLANO, & rétabli en 1640, par le Roi Philippe IV. en faveur de la même maiſon, d'où il a paſſé dans celle de MANRIQUE de Lara, de la branche de Frigillana.

ALBE d'Aliſte, dans la vieille Caſtille, fut érigée en Comté en 1454, par Henri IV. dit l'*Impuiſſant* en faveur de la maiſon d'*Henriquez*, où il ſubſiſte.

ALTAMIRA, Terre poſſédée par la maiſon de Moscoso, originaire de Galice, paſſa par mariage dans celle d'ULLOA, en faveur de laquelle elle fut érigée en Comté ſur la fin du régne de Jean II. Roi de Caſtille, puis elle paſſa dans celle d'OSORIO, où il eſt encore.

ARAN-

ARANDA, en Arragon, fut érigé en Comté en faveur de la maison d'URREA, & a passé par succession dans celle de HERREDIA.

LOS ARCOS, fut érigé en Comté par le Roi Philippe III. en faveur de la maison de LASSO DE LA VÉGA, en laquelle ce Comté subsiste, & fut érigé en Grandesse en 1697, par le Roi Charles II.

BANOS, ville de la Nouvelle Castille fut érigée en Comté par le Roi Philippe III. en faveur de la maison de LEYVA, d'où il passa par mariage dans celle de LA CERDA de la branche de Ladrada.

BENAVENTÉ, ville du Royaume de Léon, fut donnée en 1369, à titre de Duché par Henri II. Roi de Castille & de Léon à FRÉDÉRIC DE CASTILLE son fils *naturel*; & selon le sentiment des meilleurs Historiens Espagnols, c'est le premier Duché qui ait été érigé en Espagne. Mais ce nouveau Duc ayant machiné contre l'Etat, finit misérablement ses jours en prison; de sorte qu'étant mort sans postérité, son Duché fut éteint & réüni à la Couronne.

En 1398, Henri III. Roi de de Castille, érigea en Comté la ville de Bénaventé en faveur de JEAN ALPHONSE PIMENTEL, Chevalier Portugais, qui étoit passé de Portugal en Castille, avec l'Infante Béatrix femme de Jean I. Roi de Castille, en recompense des villes de Bragance & de Vinaes qu'il lui avoit cédées, après les avoir défendues jusqu'à la derniére extrémité contre Jean Roi de Portugal. Ce Comté subsiste encore aujourd'hui dans la maison de Pimentel.

LÉMOS, petit païs du Royaume de Galice, qu'Elvire Suarez de Novo apporta en mariage à Gautier Ruiz de Castro, surnommé *le Balafré*, la postérité duquel en jouït jusqu'en 1375, qu'Isabelle de Castro le porta en mariage à PIERRE DE CASTILLE, Comte de Trastamare, issu du Roi Alphonse XI. & que Béatrix de Castille leur fille porta aussi en mariage à PIERRE ALVAREZ OSORIO, Seigneur de Cabréra & de Ribéra, en faveur duquel la Terre de Lémos fut érigée en Comté l'an 1457, par le Roi Henri IV. dit l'*Impuissant*. Alphonse son fils mourut avant lui & laissa un fils *naturel*, nommé Rodrigue, que Pierre son grand-pére fit héritier de la Terre de Lémos dont il fut le II. Comte. Ce bâtard étant mort sans enfans mâles, Béatrix sa fille âinée épousa DENYS DE PORTUGAL, fils puîné du Duc de Bragance; c'est par cette voye que le Comté de Lémos a passé dans la maison de Portugal & s'y est perpétué jusqu'à présent.

LERIN, ville du Royaume de Navarre, dont LOUÏS DE BEAUMONT, Connétable de ce Royaume, qui descendoit par bâtardise des Rois de Navarre de la maison d'Evreux, fut le premier Comte, & dont la postérité masculine finit en 1565, & passa par mariage dans la maison de TOLÉDE, Duc d'Albe où ce Comté subsiste.

MIRANDA, ville de la vieille Castille, dite *del Castana*, pour la distinguer d'une autre ville du même nom, fut érigée en Comté par Henri II. Roi de Castille en faveur de DIEGO LOPEZ DE ZUNIGA, Comte de Lédesma. Anne Marie de Zuniga, dixiéme Comtesse de Miranda, &c. le porta dans la maison de CHACON, en épousant Jean de Chavez Chacon, II. Comte de la Culcada, &c. où il subsiste.

MONTEREY, Terre située en Galice, a été possédée par la maison de ZUNIGA, & fut érigée en Vicomté par le Roi Jean II. en faveur de Jean de Zuniga & Budma, qui laissa pour fille unique Thérése de Zuniga, mariée à SANCHE SANCHEZ Ulloa, Seigneur d'Ulloa & de Monterroso, en faveur duquel Monterey fut érigé en Comté en 1474, par le Roi Henri IV. dit l'*Impuissant*, & a passé par mariage dans les maisons d'AZÉVÉDO, d'AIALA & de HARO.

MONTIJO, Terre située en Estramadoure, érigée en Comté en .... fut honorée des honneurs de la Grandesse par le Roi Charles II. en octobre 1691, en faveur de CHRISTOPHLE PORTOCARRÉRO qui en fut le quatriéme Comte, & est possédée par sa postérité.

OGNATE, ville de la province de Guipuscoa, possédée depuis plusieurs siécles par la maison de GUÉVARA, fut érigée en Comté par le Roi Henri IV. en 1469, en faveur de Pierre Vélez de Guévara, en la postérité duquel il subsiste.

OROPESA, ville de Castille vers la frontiére d'Estramadoure, fut érigée en Comté en 1475, par les Rois Ferdinand & Isabelle, en faveur de GARCIAS ALVAREZ DE TOLÉDE, d'où il a passé par mariage en la maison de PORTUGAL-Bragance, où il subsiste.

PALMA, Terre en Andalousie, fut donnée en 1342 par Alphonse XI. Roi de Castille, à GILLES BOCANÉGRA, Génois, pour le recompenser de ce qu'il s'étoit attaché à sa personne, en acceptant la charge de son Général de la mer. Micer Gilles Bocanégra, fils d'Ambroise IV. Seigneur de Palma, ayant épousé Françoise, fille de Martin Fernandez Portocarréro, Seigneur de Villanuéva del Fresno, ses Descendans se firent honneur de prendre le surnom de Portocarréro en quittant celui de Bocanégra. Louïs Portocarréro, arriére-petit-fils de Micer Gilles Bocanégra & de Françoise Portocarréro, VIII Seigneur de Palma, en fut créé Comte par la Reine Jeanne en novembre 1507, & ce Comté subsiste dans sa maison.

PARÉDES dit *de Navas*, pour la distinguer d'une autre Terre du même nom, est située dans la nouvelle Castille. Elle fut le patrimoine de RODRIGUE MANRIQUE, second fils de Pierre Manrique, Seigneur d'Amusco. Ce fut en faveur de Rodrigue que Parédès fut érigé en Comté en 1452, par le Roi Henri IV. Ce Comté demeura dans sa postérité jusqu'en 1571, qu'il passa dans une autre branche de sa maison; mais en 1646, il passa dans la maison de GONZAGUE par le mariage de Marie Agnès Manrique de Lara, dixiéme Comtesse de Parédès avec Vespasien de Gonzague fils puîné de César Duc de Guastalla.

PÉNÉRANDA, different de Péneranda Duché, fut érigé en Comté par le Roi Philippe III. en faveur d'ALPHONSE DE BRACAMONTÉ, d'où il passa par mariage dans la maison de VÉLASCO.

SAN ISTEVAN, Terre en Andalousie, dite *del Puerto*, pour la distinguer d'une autre du même nom, fut érigée en Comté en 1473, par Henri II. Roi de Castille, en faveur de DIÉGUE SANCHEZ DE BÉNAVIDÈS, & ce Comté s'est perpétué dans sa postérité masculine jusqu'à présent.

MARQUISATS.

AGUILAR del Campo, dans le Royaume de Léon, fut donné par le Roi Henri II. à TELLO, Seigneur de Biscaye son frére, lequel légua en 1370 par son testament cette Terre à Marie sa fille, qui avoit épousé JEAN HURTADO DE MENDOSA, Seigneur de Mindivil; mais le Roi ne pouvant souffrir qu'une Terre aussi considérable, qu'il avoit donnée à son frére pour appanage, passât au pouvoir d'un Seigneur particulier, la retira en 1371, & la donna à Jean fils âiné de Tello. La fille porta cette terre dans la maison de MANRIQUE, en faveur de laquelle elle fut érigée en Marquisat par les Rois Catholiques, & jouït des prérogatives de la Grandesse, laquelle fut aussi conservée à ses Successeurs; mais la postérité masculine ayant manqué en 1662 par la mort de Bernard Manrique VII. Marquis d'Aguilar, BERNARD DE SILVA Manrique son cousin germain, fils d'Antoinette Manrique sa tante, hérita de ses Etats, d'où il passa dans la maison de la Cuéva, puis dans celle de....

ALCANIZAS, dans la vieille Castille, possédée originairement par les Seigneurs du nom d'ALMANZA, d'où elle passa par mariage en celle d'HENRIQUEZ, en faveur de laquelle elle fut érigée en Marquisat, d'où elle passa dans celle de BORGIA, puis retourna par mariage dans celle de HENRIQUEZ.

ASTORGA, ville du Royaume de Léon, fut érigée en Marquisat en 1465, par Henri dit l'*Impuissant*, en faveur de la maison d'OSORIO, & passa par mariages dans les maisons d'AVILA & de GUZMAN.

AYTONA, l'une des plus anciennes Baronies de la Principauté de Catalogne, appartient depuis plusieurs siécles à la maison de MONCADE, elle fut érigée en Comté en faveur de Jean de Moncade, Viceroi de Sicile & de Catalogne, & en Marquisat en faveur de son fils, en la maison duquel il subsiste.

LOS-BALBASES, Terre située en Castille, fut érigée en Marquisat en décembre 1621, par Philippe IV. en faveur d'AMBROISE SPINOLA, issu d'une des plus illustres maisons de Gênes, & a subsisté en sa postérité.

CAMÉRASA, bourg de Catalogne, qui a été possédé pendant plusieurs siécles, sans aucun titre, par la maison de LUNA, de laquelle il passa dans celle de LOS-COBOS, par le mariage que Françoise de Luna, créée Marquise de Camérasa, contracta avec Diéguo de Los-Cobos & Mendosa, Grand Commandeur de Léon, &c. fils de François de Los-Cobos, Favori de l'Empereur Charles-Quint.

CARPIO, ville d'Andalousie, fut érigée en Marquisat en 1559, par Philippe II. en faveur de DIÉGUE LOPEZ DE HARO, dont la petite-fille Marie de Hora, seconde Marquise de Carpio, épousa FRANÇOIS PACHÉCO DE CORDOUE, petit fils de Pierre, Marquis de Priégo, dont vint Diégue Lopez de Haro, troisiéme Marquis de Carpio, mort sans postérité. Alors Béatrix de Haro, sœur cadette de Marie, & tante de ce dernier, dèvint quatriéme Marquise de Carpio. Elle avoit épousé LOUÏS MENDEZ DE HARO & SOTOMAYOR, issu d'un oncle du premier Marquis de Carpio, au moyen de quoi ce Marquisat de Carpio rentra dans la maison de Haro, d'où il a passé par mariage dans celle de TOLÉDE.

CASTEL-RODRIGO, ville de Portugal, fut érigée en Comté par Philippe II. Roi d'Espagne, en faveur de CHRISTOPHLE DE MOURA, qui lui avoit rendu de grands services dans la conquête de Portugal. Philippe III. Roi d'Espagne, l'en fit Marquis, & attacha à ce nouveau Marquisat les honneurs de la Grandesse. Ce Marquisat après avoir passé par alliance dans les maisons de GUZMAN-LAS-TORRES & d'HOMODEI, est entré dans celle de PIO, qui le posséde.

CASTROMONTÉ, fut érigé en Marquisat par le Roi Philippe IV. en juillet 1663, en faveur de Louïs DE BAEZA, Seigneur d'Estedar, auquel le Roi Charles II. attacha les honneurs de la Grandesse. Ce Marquisat n'est point sorti de la maison de Baëza.

DÉNIA, ville forte au Royaume de Valence, fut érigée en Marquisat en 1484, par Ferdinand *le Catholique*, en faveur de DIÉGUE GOMEZ DE SANDOVAL & ROXAS, Comte de Costrogeriz, & y attacha les honneurs de la Grandesse.

LAGUNA, surnommée, *de Camero Viejo*, terre dans la nouvelle Castille, fut érigée en Marquisat en février 1599, en faveur de SANCHE DE LA CERDA, fils puîné de Jean IV. Duc de Médina-Céli.

LÉGANEZ, Terre de la nouvelle Castille, fut érigée en 1627 en Marquisat, par Philippe IV. en faveur de DIÉGUE PHILIPPE MESSIA DE GUZMAN, issu de la maison d'Avila, & a passé par succession dans celle d'OSORIO.

MANCERA, Terre située dans l'Evêché d'Avila, dont PIERRE DE TOLÉDE troisiéme fils du premier Duc d'Albe fut le premier Seigneur, fut érigée en Marquisat en 1623, en faveur de Pierre de Tolède son arriére-petit-fils.

MONTALÉGRE, Terre en Castille, après avoir demeuré long-tems dans la maison de MANUEL, passa dans celle de GUZMAN, & fut érigée en Marquisat en mai 1626, par Philippe IV. en faveur de Martin de Guzman, en la maison duquel ce Marquisat subsiste.

PRIÉGO, Terre, située en Andalousie, fut érigée en Marquisat en 1501, par le Roi Ferdinand *le Catholique*, en faveur de PIERRE FERNANDEZ DE CORDOUE, Seigneur d'Aguilar, & passa

par mariage dans la maison de FIGUEROA, Comtès de Féria, & retourna dans celle de CORDOUE.

SANTA CRUCE, Terre située en Castille, fut érigée en Marquisat par le Roi Philippe II. en faveur d'ALVARE DE BAZAN, & passa par mariage dans les maisons de PIMENTEL & de BÉNAVIDES, où il subsiste.

VÉLADA, Terre située en Castille, fut érigée en Marquisat par le Roi Philippe II. en faveur de GOMEZ D'AVILA, Seigneur de saint Roman, mort en 1561. Antoine Sanche Pérez d'Avila, quatriéme Marquis de Vélada l'un de ses Descendans, hérita aussi du du Marquisat d'Astorga, après la mort d'Alvare Pérez Osorio, neuviéme Marquis d'Astorga son oncle maternel; mais étant mort sans enfans, Anne d'Avila & Osorio sa sœur y succéda, & les porta à EMANUEL LOUÏS DE GUZMAN, IV. Marquis de Villa Manrique, dont elle eut postérité.

LOS VÉLES, fut érigé en Marquisat par le Roi Ferdinand *le Catholique*, & donné avec d'autres Terres à PIERRE FAJARDO, fils de Jean Chacon, Gouverneur de Murcie, & de Louïse Fajardo, Dame propriétaire de la ville de Carthagéne, &c. pour le recompenser de cette ville qu'il avoit retirée de lui, & réünie à la Couronne. Ce Pierre préférant ses Etats maternels à ceux de son pére, prit le surnom de Fajardo, & laissa les paternels avec le nom de Chacon à Gonsalve son frére puîné, qui fit la tige des Comtes de Casarubios, qui a passé par mariage dans celle de Chaves. La postérité masculine de Ferdinand Joachim Fajardo ayant défailli, le Marquisat de Los Vélès fut porté par sa sœur dans la maison de MONCADE. * L'Abbé de Vayrac, *Etat de l'Espagne.*

DE LA NOBLESSE D'ESPAGNE.

Les Gentilshommes Espagnols ne demeurent point à la campagne, comme on fait en France & en Allemagne; parce qu'il n'y a point de villages en Espagne, mais seulement des Villes, ou Citez, qu'ils appellent *Ciudades*, & des bourgs qu'ils nomment *Villas*. Ainsi les Gentilshommes sont mêlez parmi les Bourgeois, sans avoir aucune Seigneurie, ni Justice, ni aucune prérogative, (à la réserve des Gentilshommes d'Arragon:) c'est pourquoi la simple Noblesse d'Espagne n'est pas considérée. On ne regarde comme Nobles que ceux qui sont Chevaliers des Ordres Militaires, ou qui ont des titres de Comtes, de Marquis, ou de Ducs. Ceux qui possédent ces titres, étoient autrefois appellez *Ricos homes, & Tiuffados*, qui sont des mots Gothiques; car *Ric* & *Tiuff* en Alleman, signifie *puissant* & *riche*; d'où vient que l'on voit quantité de noms de Princes Goths & Francs, qui sont composez du mot *Ric*, comme Alaric, Théodoric, &c. La plupart des Espagnols croyent que les Grands des derniers tems, sont ce qu'étoient les *Ricos homes* d'autrefois. En effet, on voit que les anciens Rois accordoient le privilége de *Ricohumbria*, comme celui de *Grandezza*.

DES ORDRES MILITAIRES D'ESPAGNE.

Les principaux Ordres Militaires d'Espagne, sont ceux de saint Jacques de Calatrava & d'Alcantara. Les Ordres de saint Jacques & de Calatrava disputent entr'eux sur l'ancienneté. Mais la plupart des Historiens demeurent d'accord, que l'Ordre de Calatrava fut institué par le Roi dom Sanche en 1158, & celui de saint Jacques en 1175, sous le régne de Ferdinand II. Peu de tems après, le même Ferdinand II. créa l'Ordre d'Alcantara en 1177. Les Chevaliers de ces trois Ordres suivoient en ce tems-là la Régle de saint Bernard. Depuis ils obtinrent dispense de se marier. Encore à présent ils ne se marient point sans dispense, mais le Pape ne la leur refuse jamais. Au commencement il y avoit un Grand-Mâitre de chaque Ordre, qui jouïssoit de plus de cent mille ducats de revenu; mais parce que les brigues des Grands pour posséder ces dignitez, causoient souvent des guerres civiles, Ferdinand & Isabelle réünirent ces trois Grandes-Mâitrises à la Couronne, par permission du Pape, vers l'an 1500, & gagnérent par ce moyen trois cens mille écus de rente tout d'un coup. Il y a trente-quatre Commanderies dans l'Ordre de Calatrava, dont la grande Commanderie, est de dix mille cinq cens ducats de rente. Les autres sont de neuf mille ducats, de sept mille, ou de moindre revenu. L'Ordre de saint Jacques a trois grandes Commanderies, savoir, celle de Castille, de 14000 ducats; celle de Léon, de 12000 ducats, & celle de Montalvan, de 4000 ducats; & quatre-vingt-cinq autres Commanderies, dont il y en a de 14000, de 12000, & de 10000 ducats de rente. L'Ordre d'Alcantara a une grande Commanderie de 10500 ducats, & trente-deux autres Commanderies, dont les plus riches sont de six ou sept mille ducats de revenu. Outre ces trois Ordres, il y a l'Ordre de Montéza, dans le Royaume de Valence, qui n'a que treize Commanderies; & l'Ordre de la Toison, qui n'a aucune Commanderie, & n'est qu'un titre d'honneur. Il est bon de remarquer ici que l'Ordre de saint Jacques est appellé *le Noble*; celui de Calatrava, *le Galand*; & celui d'Alcantara, *le Riche*, quoique ses Commanderies ne soient pas d'un plus grand revenu que les autres.

DES ETATS APPELLEZ CORTES, *ou Cours.*

Autrefois on assembloit des Conciles, ou plutôt des Etats Généraux, où, non seulement les Evêques & les Abbez, mais aussi le Roi, & tous les Grands d'Espagne se trouvoient. C'étoit-là que l'on terminoit tous les différents qui naissoient sur le gouvernement des Royaumes, & que l'on élisoit souvent les Rois. Ainsi Sisebut y fut élu Roi d'Espagne, après la mort de Gondemare, vers l'an 612. Dans le quatriéme Concile de Tolède, il fut arrêté qu'aucun Roi ne seroit reconnu pour tel, qu'il n'eût été élu & confirmé par les Prélats, qui avoient alors beaucoup d'autorité en Espagne. Mais depuis l'an 1509, il n'est rien resté de ces sortes de Conciles ou Etats, que ce qu'on appelle à présent *Cortes*, ou Cours, que le Roi d'Espagne assemble, pour faire prêter le serment au Prince son fils, comme Prince des Asturies, & héritier de la Couronne. Il est à remarquer qu'en ces assemblées, qui se font ordinairement dans une église, (peut-être à l'exemple des anciens Conciles,) le Roi est assis du côté de l'épître, & les Prélats ont leurs siéges du côté de l'Evangile, afin de marquer l'autorité qu'ils avoient autrefois dans les Conciles ou Etats: au lieu que dans les autres occasions, comme lorsque le Roi tient chapelle, c'est à dire, qu'il entend la messe en public, il est toujours placé du côté de l'Evangile. Ce sont aussi les Prélats qui vont faire le serment avant les Grands dans les *Cortes*; mais dans les cérémonies ordinaires les Grands vont les premiers. Les derniers Etats, ou *Cortes*, qui se sont assemblez avec quelque solemnité, ont été tenus à Tolède en 1538, & Charles-*Quint* y ordonna, qu'il n'y auroit que dix-huit villes, dont les Députez y seroient reçus. Ces villes sont, Burgos, Léon, Grenade, Séville, Cordoue, Murcie, Jaën, Tolède, Ségovie, Salamanque, Avila, Toro, Zamora, Cuença, Soria, Guadalaxar, Valladolid, & Madrid. Ces deux derniéres n'ont que le titre de *Villas*, c'est à dire, bourgs, & non pas celui de *Ciudades*, qui signifie villes: c'est pourquoi, à parler comme les Espagnols, il faudroit dire que ces *Cortes* sont composées de seize villes & de deux bourgs. Depuis on y a ajoûté toute la Galice pour une ville.

DES PRINCIPAUX REVENUS DU ROI *d'Espagne.*

Tout le monde croit que le plus grand revenu du Roi d'Espagne est l'or & l'argent des Indes, en quoi l'on se trompe; car toutes ces richesses ne lui appartiennent pas, mais aux particuliers qui font travailler aux mines d'or de Potosi, & aux mines d'argent du Mexique, en payant le droit du Roi. Après que le Roi d'Espagne a levé ses droits, la plus grande partie passe en France, en Angleterre, en Hollande, & dans les autres Païs étrangers, pour le payement des toiles, des draps, & des autres marchandises que les Espagnols en tirent. A l'égard des impositions, le Roi léve à peu près quatorze pour cent sur tout ce qui se vend. Les droits d'entrée & de sortie, les impôts sur le vin qui se vend en détail; les douanes, & particuliérement la taxe du papier timbré, que l'on appelle *el paper sellado*, rapportent aussi de très-grandes sommes, que les Espagnols font encore monter plus haut.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS *d'Espagne.*

Nous marquerons ici les Rois Visigoths qui ont régné en Espagne, depuis l'an 412, jusqu'en 713, & les Rois Suéves qui ont été maîtres de la Galice, & de quelques autres. Nous en parlerons sous le nom d'Arragon, de Castille, de Léon, de Navarre & de Portugal.

ROIS VISIGOTHS.

En 412	Ataulph,	régna trois ans.
415	Sigéric,	7. mois.
416	Vallia,	3. ou 13.
419 ou 29.	Théodoric I.	23. ou 33.
451	Thorismond,	2
453	Théodoric II.	13
466	Evaric ou Evarige,	17
484	Alaric,	23
507	Gésalic,	4
511	*Théodoric.*	15
526	Amalaric *ou* Amauri,	5
531	Theudis *ou* Theudas,	17
548	Theudiscle *ou* Théodogésile,	1
549 *ou* 550	Agila *ou* Aquilane,	4
554	Athanagilde,	13
567	Lewa *ou* Liuba I.	1
568	Leuvigilde,	18
586	Récaréde I.	15
601	Lewa *ou* Liuba II.	2
603	Viteric,	7
610	Gondomar *ou* Gondemare,	2
612	Sisebut *ou* Sisebode,	9
621	Récaréde II.	trois mois.
621	Suintile *ou* Chintillane,	10
631	Sisenaud,	5
636	Chintile *ou* Suintile II.	4
640	Tulca *ou* Tulgas,	2
642	Chindaswinthe,	7
649	Réchesuind,	23
672	Vamba *ou* Bamba,	8
680	Eruige *ou* Eringe,	7
687	Egica *ou* Egega,	14
701	Vitiza,	9
710	Rodéric, tué en 713.	

ROIS SUÉVES.

En 409	Ermeric *ou* Hermanric,	31
440	Réchila	7
447	Réchiaire,	9
456	Maldras,	4
460	Frumarius,	3
463	Rémismond, *Théodomond.*	
558	Théodémire *ou* Ariamire,	10
		569

569	Miron,	13
581	Eburic ou Eboric,	2
583	Le Tiran Andéca soumis par Leuvigilde Roi des Visigoths.	

Les Royaumes d'Espagne furent réünis sous le régne de Ferdinand V. Roi d'Arragon, qui succéda à Jean II. en 1474, & qui se maria à Isabelle, Reine de Léon & de Castille.

DERNIERS ROIS D'ESPAGNE.

1474	Ferdinand & Isabelle	
1505	Philippe I. Archiduc d'Autriche.	
1516	Charles I.	39
1555	Philippe II.	43
1598	Philippe III.	23
1621	Philippe IV.	44
1665	Charles II.	35
1700	Philippe V. Il résigne sa couronne à son fils aîné.	24
1724	Louïs I.	*7 mois & demi.*
1724	Philippe V. reprend la couronne.	

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ESPAGNE.

Outre les anciens Auteurs, Polybe, Plutarque, Diodore de Sicile, Florus, Justin, Tite-Live, Dion Cassius, Sénéque, Pline, Strabon, Ptolomée, Priscien, Aviénus, Bérose, Pomponius Méla & divers autres qui font mention de l'Espagne, on doit consulter saint Isidore, Idace, Jean de Gironne, & ceux qu'on a mis dans le corps de l'Histoire d'Espagne, que nous avons sous le titre d'*Hispania illustrata*, en quatre volumes. Nous avons aussi Mariana, Rodéric Sanctius, Alphonse de Carthagéna, Vasæus, Rodéric de Tolède, Jérôme Paul, Jérôme Blancan, Ambroise Moralès, Charles Vérard, César Campana, Bernard Gomès, Sandoval, François Tarapha, Pierre Antoine, Mario de Sicile, Jean Bracellius, Antonius Nebrissensis, Antonius Augustinus, Matamore, Damien Goëz, Salazar, Turquet, Surita, diverses Chroniques, & divers Voyages d'Espagne, Valdesius, Baronius, Sponde, Bzovius, Rainaldi, Cluvier, Botero, Favin, Sanson, Du Val, Baudrand, Mérula, Nonius, Alfonse Fernandez, *Comp. de los Rej. de Esp.* Athanasius de Lobéra, *Chron. de los Rej. de Esp.* Petrus de Licavias, *Repert. de Princ. de Esp.* Julien del Castillo, *Hist. de los Rej. Godos.* Gundisalvus Fernandez de Oviedo, *Hist. de Esp.* Ferdinand de Bulgar, *Hist. &c.* Andreas Schottus, Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Vossius, *de Hist. Lat.* P. Rapin, *Instruction pour l'Histoire & Réflexions sur la Philosophie.* Baillet, *Jugement des Savans.* Bertault, *Journal d'un Voyage d'Espagne en* 1660.

ESPAGNE, ou NOUVELLE ESPAGNE, province de l'Amérique septentrionale. Quelquefois les Espagnols comprennent sous ce nom toute cette Amérique; mais les autres la bornent entre les deux mers du nord & du Sud, depuis le Tropique du Cancer jusqu'à l'Isthme de Panama. Fernand Cortez y arriva en 1519, & en fut maître absolu pour l'Empereur Charles-Quint au mois d'août 1521. *Voyez* CORTEZ.

Avant lui Jean de Grijalve, envoyé par Diégo Vélasquez, Gouverneur de Cuba, en avoit découvert quelques endroits. Toutes les provinces de ce païs sont comprises sous trois Audiences, ou Préfectures, qui sont Mexique, Guadalajara, ou nouvelle Galice, & Guatimala. La premiére Préfecture ou Audience de Mexico, qui est dans le milieu, comprend sept petites provinces; Mexico, & Méchoacan, sur la Mer du Sud; Panuco & Jucatan, sur le Golfe du Mexique; los Angelos, Guaxaca, & Tabasco sur l'une & l'autre mer. L'Audience de Guadalajara, comprend encore sept petites provinces, qui sont Guadalajara, Cinaloa, Zacatécas, la Nouvelle Biscaye, Culiacan, Chiametla & Xalisco. La Préfecture de Guatimala a huit provinces, Guatimala & Soconusco sur la mer du Sud; Chiapa au midi de Tabasco, Vera Pax & Honduras sur la mer du Mexique; Nicaragua, Costarica & Véragua sur l'une & l'autre mer. Ce païs surpasse de beaucoup toutes les autres parties de l'Amérique, en campagnes fertiles, & en pâturages. On y voit quantité de chevaux, de bœufs, de vaches, & d'autre bétail. La terre y rapporte de bon froment, les arbres y produisent d'excellens fruits. Il n'y a que les raisins qui n'y meurissent pas assez pour en tirer du vin; & ce qui cause ce défaut, c'est que les mois de juillet & d'août y sont trop pluvieux. Si l'on y fait quelque vendange, le vin est foible & un peu aigre. Le ciel y est clair & serein, principalement depuis le commencement de novembre jusqu'en avril; ce qui est commun à toutes les autres provinces de l'Amérique, qui sont entre le Tropique du Cancer & la Ligne équinoxiale; mais depuis juin jusqu'en septembre il y pleut ordinairement. On fait deux moissons par an dans la Nouvelle Espagne, selon la diversité de l'air & de la terre; car sur les collines on y séme en avril & en mai pour moissonner en octobre; mais dans les terres basses & humides, on séme en octobre, pour faire la recolte en mai; c'est pourquoi du tems des Sauvages, les provinces étoient divisées en chaudes & en froides, non pas qu'il y en ait de froides effectivement, puisque tout ce païs est dans la Zone torride; mais à cause des différentes qualitez qu'elles ont pour les semailles & la moisson. On y a découvert quantité de mines d'argent, mais celles d'or y sont rares. * Acosta, *l.* 7. Oviedo, *l.* 17. Texeira. Herrera. Linschot. Sanson. De Laët, *Hist. du Nouveau Monde.*

ESPAGNE (Louïs d') Amiral de France. *Cherchez* dans l'article d'Amiral, N. XV. de la Liste.

ESPAGNE, (Charles d') Connétable de France. *Cherchez* dans l'article de Connétable, le N. XIII. de la Liste.

ESPAGNE, maison considérable dans le haut Languedoc & en Guienne. On la tient sortie des anciens Comtes de Cominges, par des puînez, qui eurent pour leur appanage l'ancien Vicomté de Coserans, & qui portérent pendant un long-tems dans leurs titres *par la grace de Dieu*. La branche aînée de ceux-ci tomba au XV siécle dans la maison de Foix-Rabat par le mariage de *Leonore* de Cominges, fille de *Raimond-Roger*, Vicomte de Coserans, avec *Jean* de Foix II. du nom, Vicomte de Rabat. Les branches cadettes de ces Cominges, Vicomtes de Coserans, ont subsisté, la premiére en la personne des Comtes de Cominges & des Marquis de Vervins; la seconde par les Vicomtes de Bourniquel & les Seigneurs de Cieura, puînez des anciens Barons & Comtes de Péguillan finis par une fille mariée dans la famille de Villemur, Barons de Palliez, depuis Comtes de Péguillan. La troisiéme prit le nom d'ESPAGNE, ou d'*Hispania*, & eut pour tige JEAN-ARNAUD d'Espagne, Comte de Coserans, Baron de Montespan, dont la postérité aînée est fondue au XVI siécle dans la maison de Pardaillan-Gondrin, par le mariage de *Paule*, fille d'*Arnaud* d'Espagne, Baron de Montespan, avec *Antoine* de Pardaillan, Baron de Gondrin. Le second rameau de cette troisiéme branche, fit le rejetton de Panassac, dont étoit issu GALAUBIAS d'Espagne, Seigneur de Panassac, de Sesses & de Launaguet, Sénéchal de Toulouse, qui vivoit en 1509. Sa postérité finit en la personne de *Jacques-Mathieu* d'Espagne, Seigneur de Panassac, &c. qui maria en 1570 sa fille unique à Henri de Noailles Comte d'Agen, Gouverneur d'Auvergne. Un rameau sorti aussi des anciens Barons de Montespan, est celui des Seigneurs de Ramefort, qui a commencé en la personne de CHARLES d'Espagne, Baron de Ramefort, fils de MATHIEU d'Espagne, Seigneur de Montespan, & de *Catherine* de Foix-Rabat: il épousa *Marie* d'Aure, fille de *Jean*, Vicomte d'Astier, & de *Jeanne* de Foix, & de lui vint ONUPHRE d'Espagne, Baron de Ramefort, de qui descendent tous ceux de ce nom. N'oublions pas que *Thibaut* d'Espagne fut fait Conseiller Clerc au Parlement de Toulouse lors de son institution, qu'un autre de la même famille, étoit Capitoul de la même ville en 1368, que *Roger* d'Espagne accompagna Gaston III. Comte de Foix son cousin, lorsque ce Comte vint voir à Toulouse le Roi Charles VI. en 1389, & qu'*Arnaud* d'Espagne étoit Evêque d'Oléron en 1445. * Juvénal des Ursins. La Faille, *Traité de la Noblesse des Capitouls.*

ESPAGNE, (Jean d') natif de Dauphiné, & Ministre de l'Eglise Françoise de Londres, au XVII siécle, a publié divers Opuscules. On les rassembla en un corps dans l'édition de Genéve 1670, qui est en trois volumes *in douze*. L'édition de la Haye 1674 ne contient que deux tomes *in douze*. Parmi les Opuscules, il y en a un entre autres, qui a pour titre, *Erreurs populaires ès points généraux qui concernent l'intelligence de la Religion.* Ce livre contient de très-bonnes choses. Il le dédia à Charles I. Roi d'Angleterre. Cet Auteur, sans respecter la faveur publique de son parti pour un Ouvrage de Calvin, a critiqué assez librement son Catechisme divisé en 55 Sections. Ce Catéchisme sert de texte pour l'un des Sermons du dimanche dans les églises de la Confession de Genéve, & c'est l'un de leurs livres liturgiques. Il fut reçu avec applaudissement de toutes les églises Reformées dès qu'il parut en 1540, & il a été traduit en plusieurs langues. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

ESPAGNET, (Jean d') Président au Parlement de Bourdeaux, qui a été l'un des savans hommes du XVII siécle, goûta la nouvelle Philosophie, & donna au public des marques du progrès qu'il y avoit fait, dans son *Enchiridion Physicæ restitutæ*, qui fut imprimé à Paris en 1623, & qui depuis a été traduit en François sous ce titre, *La Philosophie des Anciens rétablie en sa pureté.* Il avoit joint au premier un Traité de la Pierre Philosophale, *Arcanum Hermeticæ Philosophiæ opus.* Il publia, en 1626, un vieux manuscrit intitulé, *le Rozier des Guerres*, & l'accompagna d'un Traité de sa façon sur l'Institution du jeune Prince. Il croyoit que son édition étoit la premiére; mais il se trompoit. Ce livre avoit été imprimé *in folio* l'an 1523 & cette édition est plus ample, que celle d'Espagnet. * Sorel, *de la Perfection de l'homme.* Bayle, *Diction. Critique.*

ESPAGNOLE, île. *Voyez* HISPANIOLA.

ESPAGNOLET, Peintre. *Cherchez* RIBÉRA (Joseph.

ESPARBEZ de Lussan, (François) Vicomte d'Aubeterre, &c. Seigneur de Lussan & de la Serre, Gouverneur de Blaye, Sénéchal d'Agénois & de Condomois, servit le Roi Henri IV. en ses guerres, & fut créé Maréchal de France le 18 septembre 1620. Il commanda l'armée du Roi aux siéges de Nérac & de Caumont en 1621, & mourut en janvier 1628.

Il descendoit d'ARMAND d'Esparbez, Seigneur de la Fitte, qui épousa *Honorée* de Guitarol, dont il eut 1. ODET I. qui suit; & 2. *Octavien* d'Esparbez, Chevalier de saint Jean de Jérusalem, Commandeur du temple de Bordeaux.

2. ODET d'Esparbez I. du nom, Seigneur de la Fitte, vivoit en 1485, & fut pére d'ODET II. du nom, qui suit.

3. ODET d'Esparbez II. du nom, Seigneur de Lussan, de la Fitte, vivoit en 1523. Il épousa le 23 mars 1479, *Baillette* du Mont, dont il eut 1. BERTRAND, qui suit; 2. *Antoine*, vivant en 1521; 3. *César-Dominique-Pierre*, Commandeur de la Chapelle, qui servit au siége de Rhodes; 4. *Jean*, Commandeur d'Elbrin; 5. *Guillaume*, Chevalier de Rhodes; & 6. *Jacques* d'Esparbez.

4. BERTRAND d'Esparbez, Seigneur de Lussan, &c. vivoit en 1549. Il épousa le 26 août 1543, *Louise* de saint Félix, dont il eut, 1. PHILIPPE, qui suit; 2. FRANÇOIS, qui a fait la branche des Seigneurs de Feuqua, *rapportée cy-aprés*; 3. *Pierre*, Commandeur d'Argenleux, Grand Prieur de saint Gilles, & Ambassadeur pour son Ordre vers le Roi Henri IV; 4. *Jean* & 5. *François*, Chevaliers de Malthe, tuez à bataille de Dreux en 1562; 6. *N.* Seigneur de Pissas, mort sans alliance, d'une blessûre qu'il reçut à Sainte-Foi; 7. JEAN-PAUL, qui a fait la branche des Seigneurs d'Aubeterre, *mentionnée cy-après*; 8. *Julienne*, mariée le 15 septembre 1560, à *Bernard* de Barrault; & 9. *Joseph* d'Esparbez, Mestre de camp du Régiment de Picardie & de Piémont, Capitaine de cent hommes d'armes, Gouverneur de Nantes, qui épousa *Jeanne* du Bois Rouvray, dont il eut, *Joseph*, Evêque de Pamiers en 1608, mort le 5 décembre 1625; & *Charles* d'Esparbez de Lussan, Sei-

Seigneur de Braſſais, Enſeigne d'une compagnie d'ordonnance, qui de *Françoiſe* du Pleſſis, fille de *René*, Seigneur de la Rochepichemer, & de *René* Bourré-Jarzé, eut pour fils, *Charles* d'Eſparbez de Luſſan, Seigneur de Braſſais.

5. PHILIPPE d'Eſparbez, Seigneur de Luſſan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Mauveſin pour le Roi de Navarre, épouſa *Charlotte* de Goulart, dont il eut 1. *Jacques*, mort à 30 ans ſans alliance; 2. PIERRE, qui ſuit; 3. *François*, qui épouſa l'héritiére d'Aulin, mort à l'âge de 35 ans; & ſix filles.

6. PIERRE d'Eſparbez, Seigneur de Luſſan, Gouverneur de Taraſcon en 1619 & 1624, mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Magdeleine* d'Ornano, fille d'Alfonſe, Maréchal de France.

SEIGNEURS DE FEUQUA.

5. FRANÇOIS d'Eſparbez ſecond fils de BERTRAND, Seigneur de Luſſan, & de *Louiſe* de ſaint Félix, fut Seigneur d'Aulmenort, & ſucceſſivement Gouverneur de Leitoure, de Nérac, de ſaint Sever, & du Comté & Forêt de Gaure. Il commandoit, en 1565, quatre cens hommes du Regiment de Guienne, & deux ans après, trois cens du Régiment de Tilladet. Le Roi de Navarre le retint de ſon Conſeil en 1580, & le fit Maître d'Hôtel de la Reine Marguerite, en 1583. Il épouſa, le 30 août 1565, *Anne* du Verdier, Dame de Feuqua, dont il eut 1. PIERRE JACQUES, qui ſuit; & 2. *Jean-Paul* d'Eſparbez de Luſſan, qui épouſa le troiſiéme mai 1594, *Françoiſe* de Carbonneau, dont il eut *François*, Chevalier de Malthe en 1619; & *Annibal* d'Eſparbez, Seigneur de Lunport, qui de *Françoiſe* de Redon, eut pour fils, *François* d'Eſparbez, Chevalier de Malthe en 1659.

6. PIERRE-JACQUES d'Eſparbez de Luſſan, Seigneur de Feuqua, fut Capitaine de cavalerie ſous le Duc de Mercœur en 1593, puis Lieutenant Général de ſa cavalerie légére, & épouſa par contract du 21 octobre 1593, *Aunodette* de Carbonneau, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *N.* Capitaine d'infanterie de la Sarre, tué à Balaguier en Catalogne; 3. *N.* Lieutenant de cavalerie dans le Régiment d'Aubeterre, mort dans le ſervice; & 4. *N.* d'Eſparbez de Luſſan, Capitaine de cavalerie au Régiment d'Aubeterre.

7. FRANÇOIS d'Eſparbez de Luſſan, Seigneur de Feuqua, &c. ſervit dans les guerres contre les Huguenots aux ſiéges de Nérac & de Montauban ſous le Duc de Mayenne, & le Maréchal d'Aubeterre ſon parent, & épouſa le cinquiéme ſeptembre 1618, *Anne* du Bouzet, dont il eut PONS, qui ſuit.

8. PONS d'Eſparbez de Luſſan, Seigneur de Feuqua, & de ſaint Mézart, Baron de Pélicanne, ſervit en Catalogne ſous le Comte d'Harcourt & le Prince de Condé, & épouſa le neuviéme mai 1665, *Olive* de la Chabanne.

SEIGNEURS D'AUBETERRE.

5. JEAN-PAUL d'Eſparbez, ſeptiéme fils de BERTRAND Seigneur de Luſſan, & de *Louiſe* de Saint-Félix, fut Seigneur de Luſſan, de la Serre, de la Garde, de ſaint Savin, de Vitrieſſe, & de Chadenac, Capitaine des Gardes Ecoſſoiſes du corps du Roi, Gouverneur de Blaye, Sénéchal d'Agénois & de Condomois, & fut nommé Chevalier de l'Ordre du ſaint Eſprit. Il ſervit les Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV, dans leurs guerres, & mourut fort âgé le 18 novembre 1616. Il épouſa *Catherine* de Montagu, Dame de la Serre, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Julienne*, mariée à *Bernard* de Bezolles, Seigneur de la Broſſe, Lieutenant du Maréchal de Roquelaure en Guienne; & 3. *Antoinette* d'Eſparbez, alliée à *Jean* de Grignaux, Seigneur de Bonnes.

6. FRANÇOIS d'Eſparbez, Seigneur de Luſſan, &c. Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épouſa le 12 août 1597, *Hippolyte* Bouchard, Vicomteſſe d'Aubeterre, fille unique de *David*, Vicomte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Périgord, & de *Renée* de Bordeilles, dont il eut, 1. PIERRE BOUCHARD, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, qui fit la branche des Comtes d'Aubeterre, *rapportée cy-après*; 3. *Roger*, Comte de Luſſan, mort ſans poſtérité de *Louiſe* de la Riviére, fille d'*Antoine*, Seigneur de Cheny, morte le 27 mai 1680; 4. *Louis*, Comte de la Serre, Lieutenant Général des armées du Roi & de la Haute Guienne, Sénéchal d'Agénois & de Condomois, qui ſe ſignala dans les batailles de Rocroy & de Nortlingue, & en pluſieurs autres occaſions, & mourut en juin 1693, laiſſant de *Catherine* de Tiercelin-Saveuſe, *François*, Comte de la Serre, mort en Portugal; *Marguerite*, Religieuſe à Prouille; & *Louiſe* d'Eſparbez, mariée à *François*, Marquis de Coſnac, morte en 1689; 5. *Léon*, dit le Chevalier d'Aubeterre Gouverneur de Collioure, mort ſans alliance le 27 avril 1707, âgé de 88 ans, étant le plus ancien Lieutenant Général des armées du Roi; 6. *Alexandre*, mort jeune; 7. *Marie*, alliée à *Léon* de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Chevalier des Ordres du Roi; 8. *Iſabelle*, mariée à *Pons* de Salignac, Comte de Fénélon; 9. *Antoinette*, qui épouſa, en 1619, *Jean*, Seigneur de Loſſes; mais ſon mariage ayant été déclaré nul, elle prit une ſeconde alliance, en 1628, avec *Hector*, Comte de Leau; 10. *Magdelaine*, Religieuſe à Condom; & 11. autre *Magdelaine* d'Eſparbez de Luſſan, Abbeſſe de Prouille.

7. PIERRE BOUCHARD d'Eſparbez de Luſſan, Vicomte d'Aubeterre, &c. épouſa le 26 octobre 1645, *Marie-Claire*, fille d'*Antoine-Arnaud* de Pardaillan & de Gondrin, Marquis de Monteſpan & d'Antin, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes du Corps, &c. & de *Paule* de ſaint Lary ſa ſeconde femme, dont il eut, CHARLES-LOUIS-HENRI-BOUCHARD, qui ſuit.

8. CHARLES-LOUIS-HENRI-BOUCHARD d'Eſparbez, Marquis d'Aubeterre, &c. épouſa le neuviéme novembre 1679, *Henriette-Dorothée* Bouchard d'Aubeterre, fille de *Louis*, Seigneur de S. Martin, & de Gemoſac, & de *Catherine Bérénice* de Baudean de Parabére, dont il eut, JEAN-HENRI-BOUCHARD, qui ſuit; 2. *Charles-Louis-Henri*; & 3. *Henriette* d'Eſparbez de Luſſan.

9. JEAN-HENRI-BOUCHARD d'Eſparbez de Luſſan.

COMTES D'AUBETERRE ET DE JONZAC.

7. FRANÇOIS BOUCHARD d'Eſparbez de Luſſan, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Luſſan, &c. Maréchal de France, & d'*Hippolyte* Bouchard, Vicomteſſe d'Aubeterre, fut Comte d'Aubeterre & de Bonne, ayant été inſtitué héritier par ſa mére, Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le 28 février 1683, âgé de 75 ans. Il épouſa *Marie* de Pompadour, fille de *Philibert*, Marquis de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Limoſin, & de *Marie* Fabry, dont il eut, 1. PIERRE-BOUCHARD, qui ſuit; 2. *Marie*; & 3. autre *Marie* d'Eſparbez de Luſſan.

8. PIERRE BOUCHARD d'Eſparbez de Luſſan, Comte d'Aubeterre, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de Collioure, à épouſé en 1678, *Julie-Lucine* de ſainte-Maure, Dame de Jonzac, fille unique & héritiére d'*Alexis*, Comte de Jonzac, & de *Suſanne* Catelan, dont il a *N.* qui ſuit, & trois filles.

9. *N.* d'Eſparbez de Luſſan, Comte de Jonzac, &c. à épouſé le 27 mars 1713, *N.* Hénault, fille de *N.* Hénault, Fermier Général. * *Voyez* le P. Anſelme, &c.

ESPARRE, petite ville du Bourdelois, près de la mer, a donné ſon nom à un Seigneur de la maiſon de Foix. *Voyez* FOIX.

* ESPARSA ARTIÉDA (Martin d') naquit en 1606 à Eſcaroz en Eſpagne dans le voiſinage de Pampelune & entra en 1621 dans la Société des Jéſuites. Après avoir profeſſé la Philoſophie à S. Jaques de Compoſtelle, & la Théologie à Salamanque, il fut appellé à Rome, où il eut une des plus hautes charges de ſon Ordre, & fut fait Examinateur des livres, Inquiſiteur, & Membre de la Congregation des Rites. On a de lui, *Tractatus de immaculata conceptione B. Virginis*; *Curſus Theolog.*; *Epiſt. S. Auguſt.*; *de Virtutib. Moral.* &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſ.*

ESPARTEL, ou SPARTO, anciennement *Ampeluſia Cotes.* C'eſt le cap le plus ſeptentrional de l'Afrique, qui eſt dans la côte du païs d'Habata, province du Royaume de Fez, au couchant de la ville de Tanger, vis à vis du detroit de Gibraltar. Les Anciens lui donnérent le nom d'*Ampeluſia*, c'eſt à dire, un païs de vignes, à cauſe de la quantité de vignes qu'il y avoit. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESPÉE. *Voyez* ÉPÉE.

ESPEISSES. *Cherchez* FAYE.

ESPEISSES, (Antoine d') Juriſconſulte célébre, né à Montpellier, ſur la fin du XVI ſiécle, vers l'an 1594. fit de très-grands progrès dans l'étude du Droit, & paſſa les premiéres années de ſa vie dans le Parlement de Paris, où il fit amitié avec Jacques de Bauques Avocat. Ils réſolurent d'écrire enſemble ſur toutes les matiéres de Droit, & commencérent par compoſer un Traité des ſucceſſions, qui fut publié à Paris l'an 1623. Mais de Bauques étant mort peu de tems après, Antoine d'Eſpeiſſes continua ſeul cette grande entrepriſe. Il ſe retira enſuite à Montpellier, & y travailla près de vingt ans aux trois volumes que nous avons de lui. Il y concilia, avec le Droit François, les plus importantes matieres du Droit Romain, & mourut vers l'an 1658, lorſque ſon Ouvrage étoit en état de paroître.

*ESPEN (Zéger Bernard d') ſavant & célébre Canoniſte, naquit à Louvain le neuviéme juillet 1646. Après ſon Cours de Philoſophie où il ſe diſtingua, & quelques années de Théologie, dégoûté des épines de la Scholaſtique, il s'attacha à l'étude de la Diſcipline ancienne & moderne. Ayant reçu l'Ordre de Prêtriſe en 1673, & le bonnet de Docteur en Droit deux ans après, il vécut juſqu'en 1702, dans le Collége du Pape Adrien VI, avec MM. van Viane & Huygens Docteurs en Théologie d'un grand mérite. Humble, ſimple, frugal, aimant les pauvres à qui il donnoit les revenus de ſa Chaire, & une partie de ceux de ſon patrimoine, il ne ſe fit remarquer que par ſa candeur & ſa piété, ne ſe montra au Public que par ſes Ecrits, & fut conſulté de tous côtez, même par les Tribunaux de Juſtice, par les Evêques & par quelques Souverains. Il perdit la vue à l'âge de 65 ans, par une cataracte qui ne fut levée que deux ans après, & il n'en fut ni moins gai ni moins appliqué à l'étude. Divers adverſaires lui ſuſcitérent, malgré ſon extrême modération, des traverſes plus pénibles. En 1707, le P. Deſirant, Auguſtin, lui ſuppoſa, & à d'autres Eccléſiaſtiques de mérite, des lettres, & d'autres Actes remplis de projets criminels en matiére de Religion & d'Etat, qu'il avoit fait écrire par un jeune Notaire. Ces piéces furent déclarées par ſentence d'une Jointe extraordinaire, établie à ce ſujet, inventées à plaiſir, fauſſes, ſcandaleuſes & ſéditieuſes, & le P. Deſirant fut banni des Etats de ſon Souverain. En 1719, ayant été accuſé par M. Govarts Vicaire Apoſtolique de Boisleduc, d'avoir enſeigné que la Juriſdiction contentieuſe des Evêques n'eſt que précaire, il ſe pourvut au grand Conſeil de Malines dont M. Govarts étoit Membre, & y obtint une ſentence qui le juſtifioit pleinement. En 1725, il fut attaqué de nouveau, ſur ce que dans un Ecrit ſur le ſacre des Evêques, il avoit paru approuver comme canonique le ſacre de M. Steenoven Archevêque d'Utrecht. Après pluſieurs procédures irréguliéres, recommencées à différentes repriſes, le Recteur de l'Univerſité rendit le 27 février une ſentence prématurée contre M. van Eſpen, ſans prononcer ſur le fonds de la cauſe. Ce Docteur crut que l'on avoit deſſein de l'arrêter, & ſe retira à Maſtricht, puis à Amersfort dans la 83 année de ſon âge. Cette retraite ne fit pas perdre à l'Empereur la bonne opinion que ſa Maj. Imp. avoit toujours eue de M. van Eſpen: car plus de trois mois après, c'eſt à dire, le 24 mai 1728, ce Prince donna à Guillaume Metternich Imprimeur de Cologne, un nouveau privilége ſigné de la propre main de S. M. pour imprimer tous les Ouvrages de ce ſavant Auteur. Le plus conſidérable eſt ſon *Jus Eccleſiaſticum Univerſum*, qui eſt généralement eſtimé. Il y a fait un Supplément qui parut à Paris avec pri-

privilége en 1728, accompagné d'un Commentaire abbrégé ſur Gratien. Il a donné outre cela pluſieurs Ouvrages ſur des matieres particuliéres, dont les principaux ſont, *De Peculiaritate & Simonia*; *De Officiis Canonicorum*; *Tractatus-Hiſtorico Canonicus in Canones*; *De Cenſuris*; *De promulgatione Legum Eccleſiaſticarum*; *de Recurſu ad Principem*; *Vindicia Reſolutionis Doctorum Lovanienſium pro Eccleſia Ultrajectenſi*. Il n'a pas mis ſon nom à ce dernier Ouvrage, parce qu'il parut dans le tems qu'on le pourſuivoit le plus vivement, à cauſe de ce qu'il avoit ecrit en faveur de l'Egliſe d'Utrecht. On a auſſi imprimé toutes les pieces de ſon procès avec M. Govarts, & toutes celles de ſon dernier procès. Ses Oeuvres ont été imprimées cinq fois, une à Louvain, trois en Allemagne, & une à Rouen. On aſſure qu'il s'en fait actuellement une édition à Veniſe; mais on peut dire qu'aucune de ces éditions n'eſt complette, parce qu'il paroiſſoit toûjours quelque nouvel Ouvrage de l'Auteur. Il a laiſſé, en mourant, des manuſcrits conſidérables qui ſont en état de voir le jour, & qui contiennent des Diſſertations & des Réflexions ſur les Canons anciens & nouveaux. * *Le P. Deſirant ou Hiſtoire de la Fourberie de Louvain. Æquitas ſententia Parlamenti Mechlinienſis. Cauſa Eſpeniana. Tres-Humbles remontrances du Docteur van Eſpen à S. M. Imp. & Cathol. Mémoire Manuſcrit.*

ESPENCE. *Voyez* ÉPENCE.

ESPENSE. *Voyez* ÉPENSE.

ESPÉRANCE, Déeſſe honorée par les Romains, qui lui avoient élevé deux temples à Rome. Héſiode feint qu'elle reſta ſeule dans la boëte de Pandore. Tite-Live dit que le temple de l'Eſpérance, qui étoit à la place des herbes à Rome, fut renverſé par un coup de foudre. Lilio Giraldi aſſure avoir vu une médaille de l'Empereur Adrien, où cette Déeſſe étoit réprésentée, avec ces mots *Spes Populi Romani*. On la répréſente ſous la figure d'une Déeſſe. vétue de verd, couronnée d'une guirlande de fleurs, & tenant entre ſes bras un petit amour, à qui elle donne la mammelle. On lui donne auſſi pour attribut une ancre de vaiſſeau. * Tite-Live, *l.* 21. Giraldi, *Syntagma* 1. Baudouin, *Iconologie de Ripa*

ESPERNAY. *Voyez* ÉPERNAY.

ESPERNON. *Voyez* ÉPERNON.

ESPERVIER. *Voyez* ÉPERVIER.

ESPES, (Diégo d') Chanoine, ou ſelon d'autres, Clerc de l'Egliſe de ſaint Sauveur de Sarragoſſe, natif du bourg d'Arandiga dans l'Aragon, étudia ſous Jérôme Blanca, & s'acquit une connoiſſance particuliére des Antiquitez d'Eſpagne. On a divers Ouvrages de ſa façon, comme l'Hiſtoire Latine de l'Eglige de Sarragoſſe en trois volumes, &c. Diego d'Eſpes mourut le 27 octobre 1602. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

ESPIC. *Voyez* EPIC.

ESPINAC. *Voyez* E'PINAC.

ESPINAL. *Voyez* E'PINAL.

ESPINAY. *Voyez* E'PINAY,

ESPINAY-SAINT-LUC. *Voyez* E'PINAY-SAINT-LUC.

ESPINE, famille. *Voyez* E'PINE.

ESPINOSA, (Jean) Eſpagnol, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, & compoſa divers Traitez, *Gynæcepœnos*, *Dialogo en laude de las Mugeres*, *Micracantibou*, *&c.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp. &c.*

ESPINOSA DE LOS MONTES, bourg ou petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, eſt vers les Montagnes des Aſturies, à trois lieues de Médina del Pomar, du côté du couchant. La plupart des Géographes le prennent pour l'ancienne *Vellica*, ville épiſcopale, que quelques autres placent à *Trevinno*, petite ville de l'Alava. * Maty, *Dict. Géorgr.*

ESPINOSA, bourg d'Eſpagne dans la Biſcaye, eſt vers les confins des Aſturies, à trois lieues de S. Andero. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Octaviolca*, ou *Ottaviolca*, ville des Cantabres, que d'autres placent à *Ordunna*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESPINOY. *Voyez* E'PINOY.

ESPIRITU-SANTO. *Voyez* SPIRITU-SANTO.

ESPRIT, (Jacques) étoit de Béziers, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Membre de l'Académie Françoiſe où il fut reçu en 1639. Nous avons de lui des *Paraphraſes de quelques Pſeaumes*; la *Fauſſeté des Vertus humaines*; & des *lettres*. Il mourut en 1678. * Pelliſſon, *Hiſtoire de l'Académie.*

ESPRIT, (Saint) Ordre de Chevalerie. Nous trouvons deux Ordres de ce nom. Le premier nommé du S. Eſprit, ou *Droit Déſir*, fut inſtitué par Louïs d'Anjou, dit de Tarente, Prince du ſang de France, Roi de Jéruſalem & de Sicile, époux de Jeanne I. Reine de Naples, & Comteſſe de Provence. Il mit cet Ordre ſous la protection de ſaint Nicolas de Bari, dont l'image pendoit au bas du collier de l'Ordre. L'inſtitution s'en fit dans le château de l'Oeuf de Naples, le jour de la Pentecôte 1352, par une Conſtitution contenant 25 chapitres, & qui commence ainſi dans le ſtyle de ce tems-là.

Nous Loys par la grace de Dieu, Roi de Jéruſalem & de Sicile, Allonneur du Saint Eſprit, lequel jour par la grace que nous fûmes couronnez de nos Royaumes; en eſſaucement de chevalerie, & accroiſſement honneur, avons ordonné de faire une compagnie de Chevaliers, qui ſeront appellez les Chevaliers du S. Eſprit du Droit Deſir, & leſdits Chevaliers ſeront au nombre de trois cens, deſquels Nous, comme Trouveur & Fondeur de cette compagnie, ſeront Princeps; & auſſi doivent être tous nos ſucceſſeurs, Rois de Jéruſalem & de Sicile, &c.

Comme ce Prince mourut ſans enfans de la Reine Jeanne I. ſa femme, & qu'il y eut après ſa mort d'étranges révolutions dans ce Royaume-là, cet Ordre périt tellement, qu'il n'en ſeroit pas même reſté la mémoire, ſi l'original de la Conſtitution du Roi Louïs, ne fut tombée par hazard au pouvoir de la République de Véniſe, qui en fit préſent à Henri III, lorſqu'il revenoit de Pologne. Henri III. prit ce qu'il voulut des Status de cet Ordre, & commanda au Sieur de Chiverny de brûler l'original de la Conſtitution; pour ne pas donner à connoître qu'un Ordre ſemblable à celui qu'il établiſſoit, eût été inſtitué auparavant. Mais ce Miniſtre d'Etat, quoique très-fidéle à ſon Maître, ne crut pas être obligé d'exécuter ce commandement; & cette piéce échut à l'Evêque de Chartres ſon fils; d'où par ſucceſſion de tems, elle tomba entre les mains de M. le Préſident de Maiſons, à ce que nous aprenons de M. le Laboureur, qui en a donné la copie dans le *ſecond tome de ſes additions* aux Mémoires du Sieur Caſtelnau. Quoi qu'il en ſoit, lorſqu'on comparera les Statuts de l'Ordre de Louïs Roi de Naples, avec ceux de l'Ordre d'Henri III, on y trouvera une différence très-ſenſible; & nulle apparence que ceux-ci ſoient une imitation de ceux-là.

Le ſecond Ordre du S. Eſprit, eſt celui qu'inſtitua en France le Roi Henri III. Comme l'Ordre de Chevalerie de S. Michel, fondé par Louis XI, après avoir été en grand honneur ſous les quatre régnes ſuivans, étoit beaucoup déchu ſous la régence de Catherine de Médicis, & durant les guerres civiles; Henri III. ſans anéantir cet Ordre de S. Michel, que l'on nommoit communément *l'Ordre du Roi*, voulut inſtituer celui du S. Eſprit. Il s'en déclara Chef & Souverain, & en unit pour jamais la Grande-Maîtriſe à la Couronne de France, voulant que ceux que l'on honore du collier de l'Ordre du S. Eſprit, reçuſſent la veille celui de Saint Michel. C'eſt la raiſon pour laquelle on les nomme, *Chevaliers des Ordres du Roi*. La premiére cérémonie en fut faite par Henri III. le 31 décembre 1578, & le premier & ſecond janvier 1579.

Les Statuts de cet Ordre furent d'abord compoſez de 75 articles, qui ont été depuis augmentez jusqu'à 97, & qui ſont à preſent à 95. Le nombre des Chevaliers a été différent, mais il eſt à préſent limité à cent, ſans compter le Souverain. Parmi ces cent, ſont compris neuf Prélats, qui ſont Cardinaux, Archevêques, Evêques ou Abbez. Le Grand Aumonier eſt toujours du nombre de ces neuf, & ils ſont nommez *Commandeurs* de l'Ordre du S. Eſprit. Les Grands Officiers, ſavoir, le Chancelier, le Prévôt, le Maître des Cérémonies, le Grand Thréſorier & le Greffier, ſont auſſi du nombre des cent, & portent le titre de Commandeurs. Outre ces Officiers, il y a encore un Intendant, un Généalogiſte, un Hérault Roi d'armes, & un Huiſſier. Ces quatre derniers portoient autrefois la croix de l'Ordre pendue au col, avec un ruban bleu comme les Chevaliers, mais à préſent elle eſt attachée par un ruban bleu plus étroit à la boutonniére de leur juſte-au-corps. Tous les Prélats, à l'exception du Grand Aumonier, les Chevaliers, le Chancelier, & le Prevôt, doivent faire preuve de nobleſſe paternelle, y compris le biſayeul pour le moins. La croix de l'Ordre eſt d'or, à huit rais, émaillée, chaque rayon pommeté d'or, une fleur de lis d'or dans chacun des angles de la croix, & dans le milieu une colombe d'argent. Les Chevaliers & Officiers ont de l'autre côté de cette colombe, un S. Michel, au lieu que les Prélats portent la colombe des deux côtez de la croix, n'étant aſſociez qu'à l'Ordre du S. Eſprit, & non à celui de S. Michel. Le collier de l'Ordre eſt à préſent compoſé de fleurs de lis, d'où naiſſent des flammes & des bouillons de feu; d'H couronnez avec des feſtons, & des trophées d'armes. C'eſt ainſi que le Roi Henri IV. le régla avec le Chapitre l'an 1597, en changeant quelque petite choſe de celui qu'Henri III. avoit ordonné. Le même Roi Henri III. avoit fait deſſein d'attribuer à chacun des Prélats, Chevaliers & Officiers, des commanderies; mais ſon deſſein n'ayant pas eu d'exécution, il aſſigna à chacun d'eux une penſion de mille écus d'or, réduite depuis à trois mille livres, qui ſont payez ſur le provenu du droit du marc d'or affecté à l'Ordre, & qui ſe léve ſur tous les Officiers pécuniaires du Royaume, avant leur réception dans leur charges.

On dit qu'Hénri III. inſtitua cet Ordre en l'honneur du S. Eſprit parce que le jour de la Pentecôte, il avoit eu deux couronnes, celle de Pologne, & puis celle de France. Quelques-uns donnent à cet Ordre pour deviſe ces mots, *Duce & Auſpice*, pour exprimer la protection du S. Eſprit.

Il y en a qui ajoûtent aux deux Ordres cy-deſſus un troiſiéme, qu'ils diſent avoir été inſtitué l'an 1468 à Rome, ſous le titre de Chevaliers de l'Hopital du S. Eſprit, leſquels portent une croix patée blanche. Il y en a én France qui ont leur principale maiſon à Montpellier. Ceux-ci ont prétendu ſur la fin du XVII ſiécle, avoir un Grand Maître, ou Grand Commandeur, indépendant du Grand Hoſpitalier de Rome, voulant même prouver que leur Ordre étoit militaire; mais ils ne pûrent faire reüſſir leurs prétentions, & leur Ordre fut déclaré Régulier par arrêt du Conſeil d'Etat en 1700. * Sponde, *A. C.* 1353. *num.* 12. 1579. *num.* 1. & 2. Dupleix & Mézeray, *dans Henri III.* Villani, *lib.* 3. *c* 83 Bouche, *Hiſt. de Provence*, *l.* 9 *Sect.* 3. S. 7. *l.* 10. *c.* 8. Sainte-Marthe. Favin, &c. Maimbourg, *Hiſt. de la Ligue*, Le P. Helyot, *Hiſt. des Ordres Monaſtiques & Militaires.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Officiers de la Couronne.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEvaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit.

HENRI III. INSTITUTEUR, ET PREMIER CHEF SOUVERAIN.

PRÉLATS.

En 1578, Charles de Bourbon II. du nom, Prince du ſang, Cardinal, Légat d'Avignon, Archevêque de Rouen, *le* 31 *décembre, en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*

Louïs de Lorraine, Cardinal de Guiſe, Archevêque de Reims.

René de Birague, Cardinal & Chancelier de France.

Philippe de Lénoncourt, Evêque de Châlons, depuis Archevêque de Reims, & Cardinal.

Pierre de Gondy, Cardinal, Evêque de Paris.

Charles d'Eſcars, Evêque de Langres,

René de Daillon du Lude, Abbé de Châteliers, depuis Evêque de Bayeux.
Jacques Amyot, Evêque d'Auxerre, & Grand Aumonier de France.

CHEVALIERS.

Loüis de Gonzague, Prince de Mantoue, Duc de Nevers.
Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur.
Jacques de Cruffol, Duc d'Uzès.
Charles de Lorraine, Duc d'Aumale.
Honorat de Savoye, Marquis de Villars, Maréchal & Amiral de France.
Artus de Coffé, Maréchal & Grand Panetier de France.
François Gouffier, Seigneur de Crévecœur & de Bonnivet.
François d'Efcars.
Charles d'Halluyn, Seigneur de Piennes, Marquis de Maignelay.
Charles de la Rochefoucault, Seigneur de Barbezieux.
Jean d'Efcars, Prince de Carency.
Chriftophle Juvénal des Urfins, Marquis de Trainel, Gouverneur de Paris.
François le Roi, Comte de Clinchamp, Lieutenant des païs d'Anjou, de Touraine & du Maine.
Scipion de Fiefque, Comte de Lavagne, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis.
Antoine Sire de Pons, Comte de Marennes, Capitaine des cent Gentilshommes de la maifon du Roi.
Jacques Sire d'Humieres & de Monchy, Marquis d'Ancre, Gouverneur de Péronne.
Jean d'Aumont, Comte de Châteauroux, Maréchal de France.
Jean de Chourles, Seigneur de Malicorne, Gouverneur de Poitou.
Albert de Gondy, Comte, puis Duc de Rets, Maréchal de France, & Général des galeres.
René de Villequier, dit *le Jeune* & *le Gros*, Gouverneur de Paris & de l'Ifle de France.
Jean Bloffet, Baron de Torcy, Gouverneur de Paris, & de l'Ifle de France
Claude de Villequier, dit l'*Aîné*, Vicomte de la Guerche, Capitaine de cinquante Hommes d'armes
Antoine d'Etrées, Marquis de Cœuvres, Grand Maître de l'artillerie de France.
Charles-Robert de la Marck, Comte de Braine & de Maulevrier, Capitaine des cent Suiffes de la Garde du corps du Roi.
François de Balzac, Seigneur d'Entragues, Gouverneur d'Orléans.
Philibert de la Guiche, Seigneur de Chaumont, Maître de l'artillerie du Roi.
Philippe Strozzi, Colonel Général de l'Infanterie Françoife.

CHEVALIERS.

En 1579, François de Bourbon, Prince de Conti, *le* 31 *décembre*, *en l'églife des Auguftins de Paris.*
François de Bourbon, Prince Dauphin d'Auvergne, Duc de Saint-Fargeau, puis de Montpenfier.
Henri de Lorraine I. du nom, Duc de Guife, Grand Maître de France.
Loüis de faint Gelais, dit de Luzignan, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis.
Jean Ebrard, Baron de faint Sulpice.
Jacques de Matignon, Comte de Torigny, Maréchal de France.
Bertrand de Salignac, Seigneur de la Mothe-Fénelon.

CHEVALIERS.

En 1580, François de Luxembourg, Duc de Piney, Prince de Tingry, Ambaffadeur à Rome, *le* 31 *décembre*, *en l'églife de faint Sauveur de Blois.*
Charles de Birague, Confeiller d'Etat.
Jean de Leaumont, Seigneur de Puygaillard, Maréchal de camp.
René de Rochechouart, Seigneur de Mortemar, & de Vivonne.
Henri de Lénoncourt, Maréchal de camp.
Nicolas d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans, Capitaine des Gardes du Corps du Roi Charles IX, Ambaffadeur en Allemagne & à Rome.

CHEVALIERS.

En 1581, Charles de Lorraine I. du nom, Duc d'Elbeuf, Grand Ecuyer, & Grand-Véneur de France, *le* 31 *décembre*, *en l'églife des Auguftins de Paris.*
Armand de Gontaut, Baron de Biron, Maréchal de France.
Guy de Daillon, Comte du Lude, Gouverneur de Poitou, & Sénéchal d'Anjou.
François de la Baume, Comte de Suze, Lieutenant Général pour le Roi en Provence.
Antoine de Lévi, Comte de Quélus, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue.
Jean de Thévalle, Seigneur d'Aviré, Gouverneur de Metz.
Loüis d'Angennes, Baron de Mêlé, Seigneur de Maintenon, Grand Maréchal des Logis de la maifon du Roi, & Ambaffadeur en Efpagne.

CHEVALIERS.

En 1582, Charles de Lorraine Duc de Mayenne, Amiral & Grand Chambellan de France, *le* 31 *décembre en l'églife des Auguftins de Paris.*
Anne, Duc de Joyeufe, Amiral de France.
Jean Loüis de la Valette, dit de Nogaret, Duc d'Epernon, Amiral, & Colonel Général de l'Infanterie Françoife.
Tanneguy le Véneur, Comte de Tillières, Lieutenant Général en Normandie.
Jean de Mouy, Seigneur de la Meilleraye, Vice-Amiral de France, Lieutenant Général en Normandie.
Philippe de Volvire, Marquis de Ruffec, Gouverneur d'Angoumois.
François de Mandelot, Vicomte de Châlons, Gouverneur du Lyonnois.
Triftan de Roftaing, Baron de la Guerche, Grand Maître des Eaux & Forêts de France.
Jean-Jacques de Suzanès, Comte de Cerny.

PRÉLAT.

En 1583, Charles de Lorraine, Cardinal de Vaudémont, Evêque & Comte de Toul, *le* 31 *décembre*, *en l'églife des Auguftins de Paris.*

CHEVALIERS.

Honorat du Bueil, Seigneur de Fontaines, Vice-Amiral de France, Lieutenant Général en Bretagne.
René de Rochefort, Baron de Frolles, Gouverneur du Blaifois.
Jean de Vivonne, Marquis de Pifani, Sénéchal de Xaintonge.
Loüis Châteigner, Seigneur de la Rochepofay, Gouverneur de la Marche.
Bernard, Seigneur de la Valette, qui fut depuis Amiral de France.
Henri de Joyeufe, Comte du Bouchage, depuis Maréchal de France, & Capucin.
Nicolas de Grimonville, Seigneur de l'Archant, Capitaine de cent Archers de la Garde du Roi.
Louis d'Amboife, Comte d'Aubijoux.
François de la Vallette, Seigneur de Cornuffon, Gouverneur & Sénéchal de Toulouse.
François de Cazillac, Seigneur de Ceffac.
Joachim, Seigneur de Dinteville, Lieutenant Général en Champagne.
Joachim de Château-vieux, Comte de Confolant, Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis.
Charles de Balzac, Seigneur de Clermont.
Charles du Pleffis, Seigneur de Liancourt, depuis Marquis de Guercheville, & Comte de Beaumont fur Oife.
François de Chabanes, Marquis de Curton, Lieutenant Général en Auvergne.
Robert de Combault, premier Maître d'Hôtel du Roi.
François, Seigneur de Saint-Nectaire, & de la Ferté-Nabert.

CHEVALIERS.

En 1584, Jean de Saint-Lary, Baron de Termes, Maréchal de Camp, & Gouverneur de Metz, *le* 31 *décembre*, *en l'églife des Auguftins de Paris.*
Jean de Vienne, Seigneur de Ruffé, Gouverneur de Bourbonnois.
Loüis Adhémar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant Général en Provence.

CHEVALIERS.

En 1585, Charles de Bourbon, Comte de Soiffons, depuis Grand-Maître de France, *le* 31 *décembre*, *en l'églife des Auguftins de Paris.*
Jean, Seigneur de Vaffé, Baron de la Roche-Mabile.
Adrien Tiercelin, Seigneur de Broffe, & de Sarcus, depuis Lieutenant Général en Champagne.
François Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny.
Gilles de Souvré, Marquis de Courtanvaux, Maréchal de France.
François d'O, Seigneur de Frênes, depuis premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Surintendant des Finances & Gouverneur de Paris.
Claude de la Châtre, Baron de la Maifonfort, depuis Maréchal de France.
Giraud de Mauléon, Seigneur de Gourdon, Gouverneur de Calais.
Jacques de Loubens, Seigneur de Verdale.
Loüis de Berton, Seigneur de Grillon, Meftre de Camp du Régiment des Gardes.
Jean d'Angennes, Seigneur de Poigny, qui fut Ambaffadeur en Savoye, & à Vienne.
François de la Jugie du Puy, Baron de Rieux, Gouverneur de Narbonne.
François-Loüis d'Agoût & de Montauban, Comte de Sault.
Guillaume de Saulx, Vicomte de Tavannes, Lieutenant Général en Bourgogne.
Méry de Barbeziéres, Seigneur de Chémeraut, Grand Maréchal des Logis de la maifon du Roi.
Fançois du Pleffis, Seigneur de Richelieu, grand Prevôt de France.

Ga.

Gabriel de Caumont, Comte de Lauzun.
Hector de Gondrin & de Pardaillan, Seigneur de Montespan.
Louis de Champagne, Comte de la Suze au Maine.
René de Bouillé, Comte de Créance, Gouverneur de Périgueux.
Louïs du Bois, Seigneur des Arpentis, Gouverneur de Touraine.
Jean d'O, Seigneur de Menou, Capitaine de cent Archers du corps du Roi.
Henri de Silly, Comte de la Roche-guyon, Damoiseau de Commercy.
Antoine de Beaufremont, dit de Vienne, Marquis d'Arc en Barrois.
Jean du Châtelet, Baron de Thons, & de Champignelles, Gouverneur de Langres.
François d'Escoubleau, Seigneur de Jouy, depuis Marquis d'Aluye, premier Ecuyer de la Grande Ecurie.
Charles d'Ongnies, Comte de Chaulnes.
David Bouchard, Vicomte d'Aubeterre, Gouverneur de Périgord.

CHEVALIERS.

En 1586, George, Baron de Villequier, Vicomte de la Guierche, *le 31 décembre, en l'église des Augustins de Paris.*
Jacques de Mouy, fils de Charles de Mouy, Vice-Amiral de France.
Charles de Vivonne, Seigneur de la Chasteigneraye, Sénéchal de Xaintonge.
Jacques le Véneur, Comte de Tilliéres, Lieutenant Général de la Haute Normandie.

PRÉLAT.

En 1587, François de Foix-Candale, Evêque d'Aire.

HENRI IV. DEUXIÉME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçut le collier qu'à son sacre, *le 28 février* 1594, & commit pendant cet intervalle le plus ancien Chevalier pour présider en sa place.

PRÉLAT.

En 1592, Renaud de Beaune Archevêque de Bourges, puis de Sens, Grand Aumônier de France, *le 31 décembre, en l'église de Mante.*

CHEVALIER.

Charles de Gontaut, Baron de Biron, & Maréchal de camp, depuis Duc de Biron, Pair & Maréchal de France.

PRÉLATS.

En 1595, Philippe du Bec, Archevêque & Duc de Reims, *le septiéme janvier, en l'église des Augustins de Paris.*
Henri d'Escoubleau, Evêque de Maillezais.

CHEVALIERS.

Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie.
Henri d'Orléans, Duc de Longueville.
François d'Orléans, Comte de saint Paul, depuis Duc de Fronsac.
Antoine de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du Régiment des Gardes.
Jean de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, depuis Maréchal de France.
François d'Epinay, Seigneur de Saint-Luc, depuis Grand Maître de l'Artillerie de France, & Gouverneur de Brouage.
Roger de saint Lary & de Bellegarde, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & depuis Duc de Bellegarde.
Henri d'Albret, Comte de Marennes, Baron de Mioffens.
Antoine Seigneur de Roquelaure, depuis Maréchal de France, & Lieutenant Général en Guienne.
Charles, Sire d'Humiéres, Marquis d'Ancre, Lieutenant Général en Picardie.
Guillaume de Hautemer, Seigneur de Fervaques, Comte de Grancey, depuis Maréchal de France.
François de Cugnac, Seigneur de Dampierre, Maréchal de camp.
Antoine de Silly, Comte de Rochepot, depuis Gouverneur d'Anjou.
Odet de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant Général en Normandie.
François de la Grange, Seigneur de Montigny, depuis Maréchal de France.
Charles de Balzac, Baron de Dunes.
Charles de Cossé, Comte, puis Duc de Brissac, Maréchal de France.
Pierre de Mornay, Seigneur de Buhy, Maréchal de camp & Lieutenant Général en l'île de France.
François de la Magdelaine, Marquis de Ragny, Gouverneur du Nivernois.
Claude de l'Isle, Seigneur de Marivaut, Gouverneur de Laon.
Charles de Choiseul, Marquis de Praslin, Maréchal de France.
Humbert de Marcilly, Seigneur de Cipierre, Maréchal de camp.
Gilbert de Chazeron, Gouverneur du Bourbonnois.
René Viau, Seigneur de Chanlivaut, Gouverneur de l'Auxerrois.
Claude Gruel, Seigneur de la Frête.
George Babou, Seigneur de la Bourdaisiére, Capitaine des cent Gentilshommes de la maison du Roi.

CHEVALIERS.

En 1597, Henri Duc de Montmorency, Connétable de France, *le cinquiéme janvier, en l'église de l'Abbaïe de saint Ouen de Rouen.*
Hercule de Rohan, Duc de Monbazon, depuis Grand Véneur de France.
Charles de Montmorency, Baron, puis Duc de Damville, Amiral de France.
Alfonse d'Ornano, depuis Maréchal de France.
Urbain de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, Marquis de Sablé, Maréchal de France.
Charles de Luxembourg, Comte de Brienne & de Roussy, Gouverneur de Mets.
Gilbert de la Tremoille, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, Capitaine des cent Gentils-hommes de la maison du Roi, & Sénéchal de Poitou.
Jacques Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Mestre de camp du Régiment de Champagne & Lieutenant de Roi en Bourgogne.
Jean Sire de Bueil, Comte de Sancerre & de Marans, Grand Echanson de France.
Guillaume de Gadagne, Baron de Verdun, & Gouverneur du Lyonnois.
Louïs de l'Hopital, Marquis de Vitry, Capitaine des Gardes du corps, & Gouverneur de Meaux.
Pons de Lauziéres-Thémines-Cardaillac, Marquis de Thémines, depuis Maréchal de France.
Louïs d'Ongnies, Comte de Chaunes, Gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye.
Edme de Malain, Baron de Luz, Lieutenant de Roi en Bourgogne.
Antoine d'Aumont, Comte de Châteauroux, Marquis de Nolay, Gouverneur de Boulogne.
Louïs de la Châtre, Baron de la Maisonfort, depuis Maréchal de France.
Jean de Durfort, Seigneur de Born, Lieutenant Général de l'Artillerie de France.
Louïs de Bueil, Seigneur de Racan.
Claude de Harville, Seigneur de Paloiseau, Baron de Nainville, Gouverneur de Compiégne & de Calais.
Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, Lieutenant Général des armées du Roi.
Louïs de Grimonville, Seigneur de Larchant, Gouverneur d'Evreux.
Charles de Neufville, Baron, puis Marquis d'Alincourt, Grand Maréchal des Logis de la maison du Roi, & Gouverneur du Lyonnois.

CHEVALIERS.

En 1599, Anne de Lévy, Duc de Ventadour, Gouverneur de Limosin, *le troisiéme janvier, en l'église des Augustins de Paris.*
Jacques Mitte, Seigneur de Chevriéres de saint Chaumont, Lieutenant Général au Gouvernement du Lyonnois.
Jean François d'Averton, Seigneur de Belin, Baron de Milly, Gouverneur de Ham.
Bertrand de Baylens, Baron de Poyane, Gouverneur d'Acqs, & Sénéchal des Landes de Bourdeaux.
René de Rieux, Seigneur de Sourdeac, Marquis d'Oixan, Gouverneur de Brest.
Brandelis de Champagne, Marquis de Villaines.
Jacques de l'Hopital, Marquis de Choisy Gouverneur & Senéchal d'Auvergne.
Robert de la Vieuville, Baron de Rugles, Grand Fauconnier de France, & Gouverneur de Reims.
Charles de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant Général en la Basse Normandie.
François Juvénal des Ursins, Marquis de Trainel.

PRÉLATS.

En 1606, Charles de Bourbon, Archevêque de Rouen, frére naturel du Roi Henri IV. fut associé à l'Ordre, après avoir donné sa démission de sa charge de Chancelier des Ordres.
Jacques Davy du Perron, Cardinal, Archevêque de Sens, Grand Aumônier de France.

CHEVALIERS.

En 1608, Jean Antoine Ursin, Duc de Santo-Gemini, Prince de Scandriglia, & Comte d'Ercole.
Alexandre Sforza-Conti, Duc de Ségni, Prince de Valmontane, Comte de Santa Fior.

LOUIS XIII. TROISIÉME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, reçut le collier *le 18 octobre* 1610, *le lendemain de son sacre.*

Le même jour, Henri de Bourbon II, du nom, Prince de Condé, premier Pair de France.

PRÉLAT.

En 1618, François de la Rochefoucault, Cardinal, Evêque de Senlis, Grand Aumônier de France.

PRÉLATS.

En 1619, Henri de Gondi, Cardinal de Retz, Evêque de Paris, Maître de l'Oratoire du Roi, *le 31 décembre, en l'église des Augustins de Paris.*
Bertrand d'Eschaux, Archevêque de Tours, & premier Aumônier du Roi.
Christophle de Lestang, Evêque de Carcassonne, & Maître de la Chapelle du Roi.
Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans.
Artus d'Epinay de Saint-Luc, nommé Evêque de Marseille.

CHÉVALIERS.

Gaston Jean Batiste de France, Duc d'Orléans, frére du Roi Louis XIII.
Loüis de Bourbon, Comte de Soissons, Grand Maître de France, Gouverneur de Dauphiné.
Charles de Lorraine, Duc de Guise, Gouverneur de Provence.
Henri de Lorraine, Duc de Mayenne, & d'Aiguillon, Grand Chambellan de France.
Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse, Grand Chambellan de France.
Cesar Duc de Vendôme, depuis Grand Maître & Surintendant général de la navigation & du commerce de France.
Charles de Valois, Duc d'Angoulême, Colonel Général de la cavalerie legére de France.
Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf.
Henri Duc de Montmorency, Amiral de France, Gouverneur du Languedoc, depuis Maréchal de France.
Emanuel de Crussol, Duc d'Uzès, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche.
Henri de Gondi, Duc de Retz & de Beaupreau.
Charles d'Albret, Duc de Luynes, Grand Fauconnier de France, Gouverneur de Picardie, depuis Connétable de France.
Loüis de Rohan, Comte de Rochefort, depuis Prince de Guimené, Duc de Monbazon, Grand Véneur de France.
Joachim de Berangreville, Seigneur de Neuville, Grand Prévôt de l'Hôtel du Roi.
Martin de Bellay, Prince d'Ivetot, Maréchal de camp.
Charles, Sire de Crequi, Prince de Poix, Comte de Sault, depuis Duc de Lesdiguiéres, Pair & Maréchal de France.
Gilbert Filhet, Seigneur de la Curée, Maréchal de camp.
Philippe de Béthune, Comte de Charost, employé en plusieurs ambassades.
Charles de Coligny, Marquis d'Andelot, Lieutenant Général en Champagne.
Jean-François de la Guiche, Seigneur de saint Geran, Gouverneur du Bourbonnois, puis Maréchal de France.
René du Bec, Marquis de Vardes
Antoine-Arnaud de Gondrin & de Pardaillan, Seigneur de Montespan, Capitaine des Gardes du corps du Roi, Maréchal de camp, & Lieutenant Général de Guienne.
Henri de Schomberg, Comte de Nanteuil, Surintendant des Finances, depuis Maréchal de France.
François de Bassompierre, Colonel Général des Suisses, puis Maréchal de France.
Henri Vicomte de Bourdeille, Marquis d'Archiac, Sénéchal & Gouverneur de Périgord.
Jean Batiste d'Ornano, Marquis de Montlor, Colonel Général des Corses, Lieutenant Général en Normandie, Gouverneur de la personne de MONSIEUR frére unique du Roi, puis Maréchal de France.
Timoléon d'Epinay, Seigneur de Saint-Luc, Comte d'Estelan, Gouverneur de Brouage, puis Maréchal de France.
René Potier, Comte, puis Duc de Trêmes, Capitaine des Gardes du corps du Roi.
Henri de Beaufremont, Marquis de Sénecey, Gouverneur d'Auxonne.
Philippe Emanuel de Gondi, Comte de Joigny, Général des galéres de France, puis Pére de l'Oratoire.
Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, cy-devant Capitaine des cent Gentilshommes de la maison du Roi, & Maréchal de camp.
Loüis de Crevant, Vicomte de Brigueil, Marquis d'Humiéres, Capitaine des cent Gentilshommes de la maison du Roi, & Gouverneur de Compiégne.
Bertrand de Vignoles, dit la Hire, Baron de Vignoles, Maréchal de camp.
Antoine de Gramont-Toulongeon, Souverain de Bidache, Comte de Guiche, puis Duc de Gramont.
François de Caumont, Comte de Lauzun.
Léonor de la Magdelaine, Marquis de Ragny, Lieutenant pour le Roi au Comte de Charollois.
Melchior Mitte, de Miolans, Marquis de Saint-Caumont, cy-devant Ambassadeur à Rome.
Honoré d'Albert, Maréchal de France, depuis Duc de Chaûnes.
Jean de Warignies, Seigneur de Blainville, Maître de la Garderobe du Roi.
Léon d'Albert, Seigneur de Brantes, depuis Duc de Luxembourg.
Nicolas de Brichanteau, Marquis de Nangis.
Charles de Vivonne, Seigneur de la Châteigneraye, Gouverneur de Partenay.
André de Cochefilet, Comte de Vauvineux, dit le Comte de Vaucelas, Ambassadeur en Espagne.
Gaspard Dauvet, Seigneur des Marêts, Gouverneur de Beauvais, & Païs de Beauvoisis.
Lancelot, Seigneur de Vassé, Baron de la Roche-Mabile.
Charles, Sire de Rambures, Maréchal de camp, Gouverneur de Dourlens.
Antoine de Buade, Seigneur de Frontenac, Baron de Palluau, Capitaine des châteaux de saint Germain en Laye, & premier Maître d'Hotel du Roi.
Nicolas de l'Hopital, Marquis, puis Duc de Vitry, Maréchal de France.
Jean de Souvré, Marquis de Courtenvaux, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Touraine.
François de l'Hopital, Seigneur du Hallier, Capitaine des Gardes du corps du Roi, depuis Maréchal de France.
Loüis de la Marck, Marquis de Mauny, premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche.
Charles, Marquis, puis Duc de la Vieuville, Capitaine des Gardes du corps du Roi, Surintendant des Finances, & Grand Fauconnier de France.
Loüis d'Alogny, Marquis de Rochefort, Baron de Craon & Bailli de Berry.
César-Auguste de Saint Lary, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France.
Alexandre de Rohan, Marquis de Marigny, pére d'Hercule de Rohan, Duc de Monbazon.
François de Silly, Comte, puis Duc de la Rocheguyon, Grand Louvetier de France.
Antoine-Hercule de Budos, Marquis de Portes, & Vice-Amiral de France.
François, Comte de la Rochefoucault, Gouverneur de Poitou.
Jacques d'Etampes Seigneur de Valençay, Grand Maréchal des Logis de la maison du Roi, puis Gouverneur de Calais.
En 1622, François de Bonne, Duc de Lesdiguieres, Pair & Connétable de France, Gouverneur & Lieutenant Général de Dauphiné, *le 25 juillet à Grenoble.*

CHEVALIERS.

En 1625, Antoine Coiffier, dit Ruzé, Marquis d'Effiat, depuis Maréchal de France, reçut le collier à Londres.

PRÉLAT.

En 1632, Alfonse Loüis du Plessis de Richelieu, Cardinal & Archevêque de Lyon, Grand Aumônier de France, *le 24 mars.*

PRÉLATS.

En 1633, Armand-Jean du Plessis, Cardinal, Duc de Richelieu, Pair de France, &c. *le 14 mai, à Fontainebleau.*
Louis, Cardinal de la Valette, Archevêque de Toulouse.
Claude de Rebé, Archevêque de Narbonne.
Jean-François de Gondi, premier Archevêque de Paris.
Henri d'Escoubleau de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux.

CHEVALIERS.

Henri d'Orléans, Duc de Longueville, Gouverneur de Normandie.
Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, depuis Grand Ecuyer de France.
Loüis Emanuel de Valois, Comte d'Alets, depuis Duc d'Angoulême, & Gouverneur de Provence.
Henri de la Tremoille, Duc de Thouars.
Charles de Lévi, Duc de Ventadour.
Henri de la Vallette & de Foix, Duc de Candale.
Charles de Schomberg, Duc d'Alluyn, Gouverneur du Languedoc, puis Maréchal de France.
François de Cossé, Duc de Brisac, Grand Panetier de France.
Bernard de la Vallette & de Foix, Duc de la Vallette & d'Espernon, Colonel Général de l'Infanterie Françoise.
Charles-Henri, Comte de Clermont & de Tonnerre, premier Baron & Connétable héréditaire de Dauphiné.
François-Annibal d'Etrées, Marquis de Cœuvres Maréchal de France, puis Duc & Pair de France.
Jean de Nettancourt, Seigneur de Vaubecourt, Maréchal de camp & Gouverneur de Châlons.
Henri de saint Nectaire, Marquis de la Ferté Nabert.
Philibert, Vicomte de Pompadour, Lieutenant Général en Limousin.
René aux Epaules, dit de Laval, Marquis de Néelle, Maréchal de camp.
Guillaume de Simiane, Marquis de Gordes, Capitaine des Gardes du corps du Roi.
Charles, Comte de Lanoy, premier Maître d'Hôtel du Roi, Gouverneur de Montreuil.
François de Nagu, Marquis de Varennes, Gouverneur d'Aigues-mortes.
Urbain de Maillé, Marquis de Brezé, Maréchal de France, depuis Gouverneur d'Anjou.
Jean de Gallard, Comte de Brassac, Gouverneur de Xaintonge.
François de Noailles, Comte d'Ayen, Maréchal de camp, Lieutenant Général en Auvergne.
Bernard de Baylens, Baron de Poyane, Lieutenant Général au païs de Béarn,

Gabriel de la Vallée-Fossez, Marquis d'Everly, Maréchal de camp, Gouverneur de Verdun.
Charles de Livron, Marquis de Bourbonne, Lieutenant Général en Champagne, Maréchal de camp.
Gaspard Armand Vicomte de Polignac.
Louis, Vicomte, puis Duc d'Arpajon, Marquis de Séverac, Maréchal de camp.
Charles d'Escoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluye, Maréchal de camp, Gouverneur du Païs Orléanois.
François de Bonne, de Créquy, Comte de Sault, depuis Duc de Lesdiguiéres, & Gouverneur de Dauphiné.
François de Béthune, Comte d'Orval, puis Duc de Béthune.
Claude de Saint-Simon, Grand Louvetier de France, depuis Duc de Saint-Simon.
Charles de Cambout, Baron du Pont-Château, Marquis de Coislin, Lieutenant Général en Basse Bretagne.
François de Wignerod, Marquis du Pont-de-Courlay, depuis Général des galéres de France,
Charles de la Porte, Marquis, puis Duc de la Meilleraye, depuis Grand Maître de l'Artillerie, & Maréchal de France.
Gabriel de Rochechouart, Marquis de Mortemar, depuis Duc, & Gouverneur de Paris.
Antoine d'Aumont, Seigneur de Villequier, depuis Duc, & Maréchal de France.
Just Henri, Comte de Tournon & de Roussillon, Sénéchal d'Auvergne, Maréchal de camp.
Louis de Mouy, Seigneur de la Meilleraye, Lieutenant Général en Normandie.
Charles de Damas, Comte de Thianges, Maréchal de camp, Lieutenant Général des Païs de Bresse & de Charollois.
Hector de Gelas & de Voisins, Marquis de Léberon, & d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Sénéchal & Gouverneur de Lauragais.
Henri de Baudean, Comte de Parabere, Marquis de la Mothe-Sainte-Eraye, Lieutenant du Roi du Bas-Poitou.
Jean de Mouchy, Marquis de Montcavrel, Gouverneur de la ville d'Ardres.
Roger du Plessis, Seigneur de Liancourt, Marquis de Guercheville, Comte de la Roche-guyon, depuis Duc.
Charles de Saint-Simon, Seigneur du Plessis, depuis Marquis de Saint-Simon, & Gouverneur de Senlis.

CHEVALIER.

En 1642, Honoré Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois.

LOUIS XIV. SURNOMMÉ LE GRAND, QUATRIÉME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçut le collier de l'Ordre, que le lendemain de son sacre, *le huitiéme juin* 1654.

PRÉLAT.

En 1653, Antoine Barberin, Cardinal, Evêque de Palestrine, Grand Aumonier de France.

CHEVALIER.

En 1654, Philippe de France, Duc d'Anjou, depuis Duc d'Orléans, frére unique du Roi, *le huitiéme juin.*

PRÉLATS.

En 1661, Camille de Neufville, Villeroy, Archevêque de Lyon, *le* 31 *décembre, en l'église des Augustins de Paris.*
François Adhemar de Monteil, de Grignan, Archevêque d'Arles.
George d'Aubusson de la Feuillade, Evêque de Metz, auparavant Archevêque d'Ambrun.
François de Harlay de Chanvallon, Archevêque de Rouen, depuis Archevêque de Paris.
Léonard de Matignon, Evêque de Lisieux.
Gaspard de Daillon, du Lude, Evêque d'Alby.
Henri de la Mothe-Houdancourt, Evêque de Rennes, puis Archevêque d'Auch.
Philippe-Emanuel de Beaumanoir, de Lavardin, Evêque du Mans.

CHEVALIERS.

Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé.
Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguien, Grand-Maître de France.
Armand de Bourbon, Prince de Conti, Gouverneur du Languedoc.
Henri de Bourbon, Duc de Verneuil.
Louis Duc de Vendôme, & de Mercœur, Gouverneur de Provence, depuis Cardinal, & Légat du Pape en France.
François de Vendôme, Duc de Beaufort, Grand-Maître, & Surintendant de la navigation de France.
François de Crussol, Duc d'Uzès.
Louis-Charles d'Albret, Duc de Luynes.
Charles d'Albert, dit d'Ailly, Duc de Chaûnes, Gouverneur de Bretagne.
François Duc de la Rochefoucault.
Pierre de Gondi, Duc de Retz, auparavant Général des Galéres.
Antoine Duc de Gramont, Maréchal de France.
César, Duc de Choiseul, Maréchal de France, Comte du Plessis-Prâlin.

Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Maréchal de France.
Charles, Duc de Crequy, depuis Gouverneur de Paris.
Jacques d'Etampes, Marquis de la Ferté-Imbaud, & de Mauny, Maréchal de France.
Henri, Duc de Senneterre, Maréchal de France, Gouverneur de Metz.
Philippe de Montaut, Duc de Navailles, depuis Maréchal de France.
Jacques Rouxel, Comte de Grancey & de Médavy, Maréchal de France.
Gaston-Jean-Batiste, Duc de Roquelaure, Gouverneur de Lectoure en Armagnac.
Philippe Mancini, & Mazarini, Duc de Nevers.
Jules Césarini, Duc de Castelnove, Baron Romain.
François de Beauvillier, Duc de Saint-Aignan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi.
Henri de Daillon, Comte du Lude, depuis Duc, Grand-Maître de l'Artillerie de France.
Louis de Béthune, Duc de Charrost, dit de Béthune, Lieutenant Général en Picardie.
Anne, Duc de Noailles, Comte d'Ayen, Gouverneur du Comté de Roussillon.
François de Cominges, Seigneur de Guitaut, Gouverneur de Saumur.
François de Clermont, Comte de Tonnerre.
Alexandre Guillaume de Melun, Prince d'Epinoy, Connétable héréditaire de Flandre.
César-Phœbus d'Albret, Maréchal de France, Gouverneur de Guienne,
François-René du Bec, Marquis de Vardes, Capitaine des cent Suisses de la Garde ordinaire du corps du Roi.
Charles-Maximilien de Belléforiere, Marquis de Soyecourt, Grand-Véneur de France.
François de Paule de Clermont, Marquis de Montglas, Comte de Chiverny, cy-devant Grand-Maître de la Garderobe du Roi.
Philippe de Clérembaud, de Palluau, Maréchal de France,
Jean de Schulembourg, Comte de Montdejeu, Maréchal de France.
Gaston-Jean-Batiste, Comte de Cominges, Gouverneur de Saumur.
François de Simiane, Marquis de Gordes, Grand Sénéchal de Provence.
Henri de Beringhen, premier Ecuyer de la petite Ecurie du Roi.
Jean du Bouchet, Marquis de Sourches, Grand Prévôt de France.
Charles, Comte de Froulay, Grand Maréchal des logis de la maison du Roi.
Jacques-François, Marquis de Hautefort, Comte de Montignac, premier Ecuyer de la Reine.
François de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant Général en Basse-Normandie.
Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin.
François d'Epinay, Marquis de Saint-Luc, Lieutenant Général en Guienne.
Hippolyte, Comte de Béthune, Chevalier d'honneur de la Reine.
Ferdinand de la Baume, Comte de Mont-revel, Lieutenant-Général au Païs de Bresse, Bugey, &c.
Louis-Armand, Vicomte de Polignac, Gouverneur de la ville du Puy.
Antoine de Brouilly, Marquis de Piennes, Gouverneur de Pignerol.
Jean, Marquis de Pompadour, Lieutenant Général au Limosin.
Louis de Cardaillac & de Lévi, Comte de Bioule, Lieutenant Général en Languedoc.
Scipion-Grimoard de Beauvoir, Comte du Roure, Lieutenant Général en Languedoc.
François de Monstiers, Comte de Mérinville & de Rieux, cy-devant Lieutenant Général en Provence.
Henri de Baylens, Marquis de Poyane, Lieutenant Général en Béarn.
Léon de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Lieutenant Général des Païs de Xaintonge & d'Angoumois.
Jacques Esthuer, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint-Mégrin, Sénéchal de Guienne.
François de Joyeuse, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont.
Timoléon, Comte de Cossé, Grand Panetier de France.
Charles Martel, Comte de Clére, Capitaine des Gardes du corps Françoises de Monsieur, frére unique du Roi.
Jean-Paul Gourdon de Genouillac, Comte de Vaillac, Capitaine des Gardes de Monsieur, frére unique du Roi.
Nicolas Joachim Rouaut, Marquis de Gamaches, Gouverneur de saint Valery & de Rue
Godefroy, Comte d'Estrades, Gouverneur de Dunkerque, depuis Maréchal de France.
René-Gaspar de la Croix, Marquis de Castries, Gouverneur de Montpellier.
Guillaume de Péchepeyrou & de Cominges, Comte de Guitaut, cy-devant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers.
En 1663, Christian-Louis, Duc de Mekelbourg, *le quatriéme novembre.*

PRÉLAT.

En 1671, Emanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, Cardinal de Bouillon, Grand Aumonier de France.

CHEVALIERS.

En 1675, Flavio Urſin, Duc de Bracciano, Baron Romain, & Prince du Soglio, *le 29 ſeptembre, à Rome.*
Louïs Sforce, Duc de Sforce, d'Ognano & de Ségni.
Philippe Colonna, Prince de Sonnino.
En 1675, François, Marquis de Béthune, Ambaſſadeur extraordinaire en Pologne, *le 22 décembre, à S. Germain à Laye.*
En 1676, Jean Sobieski, Roi de Pologne, *le 30 novembre, à Zolkiew.*
En 1682, Louïs Dauphin de France, fils unique de Louïs XIV. *le premier janvier, à S. Germain en Laye.*
En 1686, Philippe d'Orléans, Duc de Chartres, fils de Monſieur, frére unique de ſa Majeſté, *le deuxiéme juin à Verſailles le jour de la Pentecôte.*
Louis Duc de Bourbon, à préſent Duc d'Enguien.
François-Louïs de Bourbon, Prince de Conti.
Louïs-Auguſte de Bourbon, légitimé de France, Duc du Maine.

PRÉLATS.

En 1688, Céſar, Cardinal d'Etrées, *le 30 décembre & premier janvier à Verſailles.*
Pierre Cardinal de Bonzi, Archevêque de Narbonne.
Charles-Maurice le Tellier, Archevêque de Reims.
Pierre du Cambout de Coiſlin, Evêque d'Orléans, premier Aumonier du Roi, puis fait Cardinal & Grand Aumonier de France.

CHEVALIERS.

Louïs-Joſeph Duc de Vendôme.
Louïs de Lorraine, Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France.
Henri de Lorraine, Comte de Brionne, reçû en ſurvivance de la charge de Grand Ecuyer de France.
Philippe Prince de Lorraine.
Charles de Lorraine, Comte de Marſan.
Charles-Belgique-Hollande de la Tremoille, Duc de Thouars, & premier Gentilhomme de la Chambre.
Emanuel de Cruſſol, Duc d'Uſez.
Maximilien-Pierre-François de Béthune, Duc de Sully.
Charles-Honoré d'Albret, Duc de Luynes, & de Chevreuſe.
Armand-Jean de Wignerod du Pleſſis-Richelieu, Duc de Richelieu & de Fronſac.
François, Duc de la Rochefoucault.
Louïs Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois.
François-Annibal d'Etrées de Lauziéres, Duc d'Etrées.
Antoine-Charles, Duc de Gramont.
Armand-Charles de la Porte, Duc de Mazarin, de la Meilleraye, & de Mayenne.
François de Neufville, Duc de Villeroy, Maréchal de France.
Paul de Beauvillier, Duc de Saint-Aignan.
Henri François de Foix de Candale, Duc de Randan.
Léon Potier, Duc de Gêvres.
Anne Jules, Duc de Noailles, Maréchal de France.
Armand du Cambout, Duc de Coiſlin.
Auguſte, Duc de Choiſeul.
Louïs-Marie, Duc d'Aumont.
François-Henri de Montmorency, Duc de Luxembourg & de Piney, Maréchal de France.
François d'Aubuſſon de la Feuillade, Duc de Rouanez, Maréchal de France.
Bernardin Gigaut, Marquis de Bellefons, Maréchal de France.
Louïs de Crevant, Marquis, depuis Duc d'Humiéres, Maréchal de France.
Jacques-Henri de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France.
Gui Aldonſe de Durfort, Comte de Lorges, depuis Duc de Quintin, Maréchal de France.
Armand de Béthune, Duc de Charroſt-Béthune.
Jean, Comte d'Etrées, Vice-amiral & Maréchal de France.
Charles, Duc de la Vieuville, Gouverneur de Poitou, Chevalier d'honneur de la feue Reine, & Gouverneur de Monſieur Philippe d'Orléans, Duc de Chartres.
Jean-Batiſte Caſſagnet, Marquis de Tilladet, Capitaine des cent Suiſſes de la Garde du Roi.
Louïs de Caillebot, Marquis de la Salle, Mâitre de la Garderobe du Roi.
Jacques-Louïs de Beringhen, premier Ecuyer du Roi.
Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Gouverneur de Touraine, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine.
Philibert, Comte de Gramont.
Louïs-François, Marquis, depuis Duc de Boufflers, Maréchal de France.
François d'Harcourt, Marquis de Beuvron, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie.
Henri de Mornay, Marquis de Montchevreuil, Capitaine & Gouverneur de ſaint Germain en Laye.
Edouard-François Colbert, Comte de Maulevrier.
Joſeph de Pons de Guimera, Baron de Montclar, Lieutenant Général des armées du Roi.
Henri-Charles Sire de Beaumanoir, Marquis de Lavardin.
Pierre, Marquis de Villars, Conſeiller d'Etat d'Epée, Ambaſſadeur en Savoye, en Danemarck, & en Eſpagne.
François-Adhémar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant Général en Provence.
Claude Comte de Choiſeul, Marquis de Franciéres, depuis Maréchal de France.
Jacques, Marquis de Matignon, Lieutenant Général en Baſſe Normandie.
Jean-Armand de Joyeuſe, Maréchal de France.
François de Calvo, Lieutenant Général des armées du Roi.
Charles, Comte d'Aubigné, Gouverneur de Berry.
Charles de Montſaulnin, Comte de Montal, Lieutenant Général des armées du Roi.
Claude de Thiard, Comte de Biſſy, Lieutenant Général des armées du Roi.
Antoine Ruzé, Marquis d'Effiat, premier Ecuyer & Grand-Véneur de Monſieur, frére unique du Roi.
François, Comte de Montbéron, Lieutenant Général des armées du Roi.
Philippe-Auguſte le Hardy, Marquis de la Trouſſe, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, Lieutenant des armées du Roi.
François de Moneſtay, Marquis de Chaſeron, Lieutenant Général des armées du Roi.
Bernard de la Guiche, Comte de S. Geran, Lieutenant Général des armées du Roi.
François d'Eſcoubleau de Sourdis, Lieutenant Général des armées du Roi.
Philippe-Emanuel-Ferdinand-François de Croy, Comte de Solre, depuis Lieutenant Général des armées du Roi.
André de Béthoulat, Comte de la Vauguyon, Conſeiller d'Etat d'Epée, cy-devant Ambaſſadeur en Eſpagne.
George de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Lieutenant Général en Picardie, & Lieutenant Général des armées du Roi.
Olivier de Saint-George, Marquis de Vérac, Lieutenant Général, & Commandant pour le Roi en Poitou.
René Martin, Comte d'Arſi, Ambaſſadeur en Savoye, depuis Gouverneur de M. le Duc de Chartres, & Conſeiller d'Etat d'Epée.
Alexis-Henri-Maximilien, Marquis de Châtillon, premier Gentilhomme de la Chambre de Monſieur, frére unique du Roi.
Nicolas de Chalon du Blé, Marquis d'Uxelles, depuis Maréchal de France.
René de Froulay, Comte de Teſſé, depuis Maréchal de France, & premier Ecuyer de Madame la Dauphine, Grand d'Eſpagne.
Charles de Mornay, Marquis de Villarceaux, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de Monſeigneur le Dauphin.
Charles d'Etampes, Marquis de Mauny, la Ferté-Imbaut, Capitaine des Gardes de Monſieur Philippe de France, Duc d'Orléans.
Hiacynthe de Quatrebarbes, Marquis de la Rongére, Chevalier d'honneur de Madame d'Orléans.
Jean d'Audibert, Comte de Luſſan, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince de Condé.
En 1689, Touſſaint de Forbin de Janſon, Evêque & Comte de Beauvais, depuis Cardinal, & Grand Aumonier de France.
En 1693, Louïs-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, Comte de Toulouſe, *le deuxiémé février.*

PRÉLATS.

En 1694, Guillaume de Furſtemberg, Cardinal, Evêque & Prince de Strasbourg.
Henri de la Grange d'Arquien, depuis Cardinal.

CHEVALIERS.

En 1695, Louïs de France, Duc de Bourgogne, puis Dauphin de France, *le 22 Mai.*
Philippe de France, Duc d'Anjou, à préſent Roi d'Eſpagne.

PRÉLAT.

En 1696, François de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, Pair de France, *le premier janvier.*

CHEVALIERS.

Louïs de Guiſcard, Comte de Neufvy, Lieutenant Général des armées du Roi.
Antonio, Duc de Lanti, Prince de Belmont, Romain, *admis & non reçu.*

PRÉLAT.

En 1698, Louïs-Antoine de Noailles, Archevêque de Paris, depuis Cardinal.

CHEVALIERS.

En 1699, Charles de France Duc de Berry, *le deuxiéme février.*
Guido Vaini, Prince de Cantaloupe, Romain, *le deuxiéme juin.*
En 1700, Alexandre Sobieski, Prince de Pologne.
Conſtantin Sobieski ſon frére.

PRÉLATS.

En 1701, Daniel de Coſnac, Archevêque d'Aix, le 15 *mai.*
Charles-Henri du Cambout de Coiſlin, Evêque de Metz, premier Aumonier du Roi, depuis Duc de Coiſlin.

CHEVALIERS.

Camille d'Hoſtun, de la Baume, Comte de Tallard, depuis Maréchal de France.

En

En 1702, Roftaing Cantelmi, Duc de Popoli, Napolitain, *admis & reçu le* 26 *juillet* 1717.
Charles de Broglio, Comte de Revel, Lieutenant Général des armées du Roi.
En 1702, *le quatriéme juin furent nommez*, D. Juan Claro Alonfo Pérez de Guzman el Bueno, onziéme Duc de Médina-Sidonia.
D. Francifco Antonio Cafimiro Alfonfo Pimentel Comte de Bénavente.
D. Fadrique de Tolédo Oforio, Marquis de Villafranca.
D. Juan Francifco Pachéco Tellez Giron, Duc d'Uzéda, Comte de Montalval. *Ils furent admis en* 1703.

PRÉLAT.

En 1703, D. Louïs-Manuel Portocarrero, Cardinal Archevêque de Tolède, *admis le* 16 *avril de la même année.*

CHEVALIERS.

Ferdinand, Comte de Marfin, depuis Maréchal de France, reçut le collier *le deuxiéme fevrier.*
En 1704, D. Ifidore de la Cuéva & Bénavidès, Marquis de Bedmar, *nommé le deuxiéme février, admis le deuxiéme feptembre fuivant, & reçu le huitiéme mars* 1705.

PRÉLAT.

En 1705, Jean d'Etrées, Abbé d'Evron & de Preaux, cy-devant Ambaffadeur en Portugal, nommé à l'Archevêché de Cambray, *le premier janvier.*

CHEVALIERS.

Roger Brûlart, Marquis de Sillery-Puifieux, Lieutenant Général des armées du Roi, & Ambaffadeur en Suiffe.
En 1705, *le deuxiéme février*, Henri Duc d'Harcourt, Maréchal de France. *Il ne fut reçu à caufe de fa maladie, que le huitiéme mars fuivant.*
Victor-Marie d'Etrées, Vice-Amiral, & Maréchal de France, dit le Maréchal de Cœuvres, Grand d'Efpagne.
François-Hector Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Grand d'Efpagne & Gouverneur de Provence.
Noël Bouton, Marquis de Chamilly, Maréchal de France.
François Louïs de Roufelet, Marquis de Châteaurenaut, Vice-Amiral & Maréchal de France.
Sébaftien le Prêtre, Seigneur de Vauban, Maréchal de France.
Conrad de Rofen, Comte de Bolwiler, Maréchal de France.
Nicolas-Augufte de la Baume, Marquis de Montrével, Maréchal de France.

PRÉLAT.

En 1708, Jofeph Cardinal de la Tremoille, *nommé le* 27 *mai.*

CHEVALIERS.

En 1709, Louïs-Henri Duc de Bourbon, Pair & Grand Maître de France.
En 1711, Louïs-Armand de Bourbon, Prince de Conti, *le premier janvier.*
Jacques-Léonor-Rouxel, Comte de Médavy & de Grancey.
Léonor-Marie du Maine, Comte du Bourg.
François-Zénobe-Philippe Albergotti, Lieutenant Général des armées du Roi.
Louïs-François Marquis de Goësbriant.
En 1712, Louïs Duc d'Aumont.

PRÉLAT.

En 1713, Armand Gafton de Rohan, Cardinal, Grand Aumonier de France, Evêque & Prince de Strasbourg.

CHEVALIER.

LOUIS XV. CINQUIÉME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçut le collier de l'Ordre, que le lendemain de fon facre à Reims le 27 *octobre* 1722.

CHEVALIERS.

En 1722, Louïs Duc d'Orléans, alors Duc de Chartres.
Charles de Bourbon, Comte de Charolois.
En 1724, Louïs de Bourbon, Comte de Clermont.

PRÉLATS.

Philippe-Antonio Gualtério, Cardinal, Abbé de S. Victor de Paris, de S. Remi de Reims, &c. cy-devant Nonce en France.
Henry-Pons de Thyard de Biffy, Cardinal, Evêque de Meaux.
Léon-Potier de Gêvres, Cardinal, Archevêque de Bourges.
Charles-Gafpard-Guillaume de Vintimille du Luc, Archevêque d'Aix.
René-François de Beauvau du Rivau, Archevêque de Narbonne.
François-Paul de Neufville-Villeroy, Archevêque de Lyon.

CHEVALIERS.

Charles Prince de Lorraine, Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France.
Charles-Louïs de Lorraine, Comte de Marfan, Prince de Pons.
Jean-Charles de Cruffol, Duc d'Uzez, Pair de France, Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois.
Maximilien-Henri de Béthune, Duc de Sully, Pair de France.
Louïs-Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France.
François, Duc de la Rochefoucault, Pair de France, Grand-Maître de la Garderobe du Roi.
Antoine de Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France.
Charles-François-Frédéric de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair de France, Gouverneur de Normandie.
Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Pair de France, Capitaine des Gardes du corps.
Louïs de Rochechouart, Duc de Mortemar, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre de S. M.
Paul-Hippolyte de Beauvilliers, Duc de S. Aignan, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre de fa Majefté & Gouverneur du Havre de Grace.
François-Bernard Potier, Duc de Trêmes, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre de S. M.
Adrien-Maurice, Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier de la Toifon d'or, Grand d'Efpagne, Capitaine de la premiere compagnie des Gardes du corps, & Gouverneur de Rouffillon.
Armand de Bethune, Duc de Charoft, Pair de France, Capitaine des Gardes du corps.
Henri Fitz-james, Duc de Berwick, de Fitz-James, de Liria & de Xerica, Pair de France & d'Angleterre, Grand d'Efpagne, Chevalier des Ordres de la Jarretiére & de la Toifon d'Or, Maréchal de France, &c.
Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, Pair de France, Gouverneur d'Orléanois, & Surintendant des Bâtimens.
Louis-Augufte d'Albert d'Ailly, Duc de Chaunes, Pair de France, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde de fa Majefté.
Marie-Jofeph, Duc d'Hoftun-Tallard, Pair de France, Gouverneur de Franche-Comté.
Charles-Augufte de la Roche-Goyon, de Matignon, Maréchal de France, Gouverneur du Païs d'Aunis & de la Rochelle.
Jacques Bazin, Seigneur de Bezons, Maréchal de France, Gouverneur de Cambray.
Pierre de Montefquiou, Maréchal de France, Gouverneur des ville & citadelle d'Arras.
Louïs-Nicolas le Tellier, Marquis de Souvré, Maître de la garderobbe du Roi.
Louïs Sanguin, Marquis de Livry, premier Maître d'Hôtel du Roi.
Louïs-Jean-Batifte de la Roche-Goyon, de Matignon, Comte de Gacé, Gouverneur du Païs d'Aunis.
Anne-Jacques de Bullion, Marquis de Fervaques, &c. Gouverneur du païs du Maine.
François-Charles des Comtes de Ventimille & de Marfeille, Comte du Luc, Confeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant de Roi en Provence, & cy-devant Ambaffadeur à Vienne.
Louis, Marquis de Prie, cy-devant Ambaffadeur à Turin.
Louïs de Mailly, Marquis de Néelle, &c.
François-Marie, Marquis d'Hautefort, Lieutenant Général des armées du Roi.
Jofeph de Montefquiou, Comte d'Artagnan, Lieutenant Général des armées du Roi, & Capitaine-Lieutenant de la premiére compagnie des Moufquetaires.
François, Comte d'Efteing, Lieutenant Général des armées du Roi.
Armand de Madaillan de Lefparre, Marquis de Laffay, Lieutenant Général en la province de Bourgogne.
Pierre Bouchard d'Efparbès de Luffan, Comte d'Aubeterre, Lieutenant Général des armées du Roi.
Joachim de Montaigu, Vicomte de Baune, Marquis de Bouzoles, Lieutenant Général des armées du Roi, & de la Province d'Auvergne.
François de Franquetot, Marquis de Coigny, Lieutenant Général des armées du Roi, & Colonel Général des Dragons.
Jean de Montboiffier, Comte de Canillac, Lieutenant Général des armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la feconde compagnie des Moufquetaires, & Gouverneur de la citadelle d'Amiens & de Corbie.
Louis, Marquis de Brancas, Comte de Forcalquier, Baron de Cerefte, Chevalier de la Toifon d'Or, Confeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant Général des armées du Roi, & Lieutenant Général en Provence, & cy-devant Ambaffadeur en Efpagne.
Jacques-Jofeph Vipart, Marquis de Silly, Confeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant Général des armées du Roi.
Jacques de Caffagnet-Narbonne-Lomagne-Tilladet, Marquis de Fimarcon, Lieutenant Général des armées du Roi & de la province de Rouffillon, Gouverneur de Mont-Louïs.
Henri, Marquis de Senneterre, Lieutenant Général des armées du Roi, & Ambaffadeur en Angleterre.
Pierre-Magdelaine de Beauvau, Comte du Rivau, Lieutenant Général des armées du Roi.
Louïs de Gand-de-Merode de Montmorency, Prince d'Ifenghien, Lieutenant Général des armées du Roi.
Louïs-Pierre, Comte de la Marck, Lieutenant Général des armées du Roi.
Céfar de Saint-George, Marquis de Vérac, Lieutenant Général des armées du Roi & de la province de Poitou.
Jean-Emanuel, Marquis de Coëtlogon, Vice-amiral de France, Grand Croix de l'Ordre de S. Louïs.
Jean-Baptifte François Des Maretz, Marquis de Maillebois, Maître de la Garderobbe du Roi, Lieutenant Général de Languedoc, & Gouverneur de S. Omer.

Chaf-

Charles-Henri-Gaſpard de Saulx, Vicomte de Tavanes, Lieutenant General de la province de Bourgogne.

Gaſpard, Marquis de Clermont-Tonnerre-Cruſy, Commiſſaire General de la cavalerie.

François Antoine, Marquis de Simiane, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, &c.

Joſeph François de la Croix, Marquis de Caſtries, Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, Gouverneur de la ville, citadelle & diocéſe de Montpellier.

René-Gaſpard, Marquis de Clermont-Gallerande-Loudon, premier Ecuyer du Duc d'Orléans, Brigadier de Dragons, & Bailly de Dole.

D. Joſeph de Bénavidès-Carillo-Giron, Duc d'Oſſonne, Grand d'Eſpagne, &c. Ambaſſadeur extraordinaire en France, fut propoſé le 22 janvier 1722, pour être reçû Chevalier dans la premiére promotion, que ſa Majeſté en feroit après ſon ſacre, & en attendant le Roi lui accorda un brevet pour porter le cordon bleu.

OFFICIERS DES ORDRES DU ROI.

CHANCELIERS ET GARDES DES SCEAUX.

En 1578, Philippe Hurault, Comte de Chiverni, Chancelier de France, fut fait Chancelier de l'Ordre du S. Eſprit. Il l'étoit déja de l'Ordre de S. Michel, *le* 31 *décembre.*

En 1599, Charles de Bourbon frére naturel du Roi Henri IV. Archevêque de Rouen, depuis nommé Prélat Commandeur.

En 1606, Guillaume de l'Aubépine, Seigneur de Châteauneuf, Doyen du Conſeil.

En 1611, Charles de l'Aubépine, Abbé de Preaux, depuis Marquis de Châteauneuf, & Garde des Sceaux de France; Chancelier des Ordres, en ſurvivance de Guillaume de l'Aubépine ſon pére.

* *En* 1633, Claude de Bullion, Marquis de Galardon, Seigneur de Bonnelie, Surintendant des Finances, Garde des Sceaux de l'Ordre par la diſgrace de M. de Châteauneuf, *le* 14 *mai.*

* *En* 1656, Nicolas le Jay, Baron de Tilly, premier Préſident au Parlement de Paris, Garde des Sceaux de l'Ordre par la démiſſion de M. de Bullion.

* *En* 1641, Pierre Séguier, Comte de Gien, Chancelier de France, Garde des Sceaux de l'Ordre, par la mort de M. le Jay.

En 1645, Louis Barbier de la Riviére, premier Aumonier de Madame, & Maître de l'Oratoire de Monſieur, depuis Evêque Duc de Langres, Pair de France, Chancelier & Garde des Sceaux, ſur la démiſſion de M. de Châteauneuf, *le* 24 *mars.*

En 1648, Abel Servien, Marquis de Sablé, Sécretaire d'Etat, Garde des Sceaux de l'Ordre, par la démiſſion de l'Evêque de Langres, depuis Chancelier le 23 août 1654, par la démiſſion du même Prélat, *le quatriéme de mai.*

En 1656, Baſile Fouquet, Abbé de Barbeaux, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Ordre.

* *En* 1656, Henri de Guénegaud, Marquis de Plancy, Garde des Sceaux de l'Ordre, du conſentement de l'Abbé Fouquet, *le* 25 *décembre.*

En 1659, Louïs Fouquet, Evêque d'Agde, Chancelier des Ordres, ſur la démiſſion de l'Abbé Fouquet ſon frére, *le* 23 *juin.*

En 1661, Hardouin de Péréfixe de Beaumont, Précepteur du Roi, Evêque de Rhodès, depuis Archevêque de Paris, Chancelier des Ordres, ſur la démiſſion de l'Evêque d'Agde, trouvée parmi les papiers de M. Fouquet ſon frére. Il en prêta le ſerment à la fin de décembre, *le* ... *ſeptembre.*

* *En* 1671, François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres, *le deuxiéme janvier.*

En 1691, Louïs Boucherat, Chancelier de France, fut pourvu de la charge de Garde des Sceaux des Ordres après le decès de M. de Louvois, *le* ... *juillet.*

En 1691, Louïs-François-Marie le Tellier, Marquis de Barbezieux, Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres, & Garde des Sceaux, par la démiſſion de M. Boucherat, *le* 19 *août.*

En 1701, Jean-Baptiſte Colbert, Marquis de Torcy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Grand Thréſorier des Ordres, fut Chancelier par la mort de M. de Barbezieux, *le* ... *janvier.*

En 1716, Henri-Charles Arnaud de Pompone, Abbé de Saint-Médard de Soiſſons, Conſeiller d'Etat ordinaire, cy-devant Ambaſſadeur à Veniſe, par la démiſſion de M. de Torcy.

PRÉVÔTS DE L'ORDRE ET GRANDS MAÎTRES des Cérémonies

En 1578, Guillaume Pot, Seigneur de Rhodès & de Chemaul, Prévôt & Maître des cérémonies de l'Ordre de S. Michel, le fut créé de celui du S. Eſprit, *le* 31 *décembre.*

En 1595, Guillaume Pot II. du nom, ſuccéda à ſon pére *le ſeptiéme janvier.*

En 1616, François Pot, Seigneur de Rhodes & du Maignet.

En 1619, Henri-Auguſte de Loménie, Seigneur de La-Ville-aux-Clercs, depuis Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat.

En 1621, Charles de Loménie, Sécretaire du Cabinet, eut les mêmes charges, ſur la démiſſion de M. de La-Ville-aux-Clercs ſon couſin.

En 1627, Michel de Beauclerc, Baron d'Achéres, Sécretaire d'Etat, fut fait Prévôt, ſur la démiſſion de M. de Loménie.

En 1643, Louïs de Phélypeaux, Seigneur de la Vrilliére, Sécretairre d'Etat, prêta ſerment de ces charges, ſur la démiſſion du Baron d'Achéres, *le premier avril.*

En 1653, Hugues de Lionne, Marquis de Frêne, &c. Miniſtre & Sécretaire d'Etat, eut la démiſſion de M. de la Vrilliere, *le* 27 *février.*

En 1657, Eugéne Rogier, Comte de Villeneuve & de la Chapelle, Marquis de Kervéno, ſur la démiſſion de M. de Lionne.

En 1661, Macé Bertrand, Seigneur de la Baziniére, Thréſorier de l'Epargne, par la démiſſion du Comte de Villeneuve, *le* 12 *avril.*

En 1671, Jean-Jacques de Mêmes, Comte d'Avaux, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, par la démiſſion de M. de la Baziniére ſon beau-pére, *le* 20 *décembre.*

En 1684, Jean-Antoine de Mêmes, Comte d'Avaux, Conſeiller d'Etat ordinaire, Plénipotentiaire pour la paix à Nimégue, Ambaſſadeur en diverſes Cours, fut reçu en ſurvivance du Préſident de Mêmes ſon frére, aux charges de Prévôt & de Grand Maître des cerémonies de l'Ordre: il les exerça après la mort dudit Préſident, au commencement de 1688.

En 1703, Jean-Antoine de Mêmes, premier Préſident au Parlement de Paris, eut la démiſſion du Comte d'Avaux ſon oncle.

En 1709, Jérôme Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Sécretaire d'Etat, par la démiſſion du Préſident de Mêmes.

En 1715, Nicolas le Camus, Préſident de la Cour des Aydes, par la démiſſion de M. de Pontchartrain.

En 1721, Félix le Pelletier de la Houſſaye, Controlleur Général des Finances, &c. ſur la démiſſion de M. le Camus.

François-Victor le Tonnelier-Breteuil, Marquis de Fontenay-Treſigny, Sécretaire d'Etat, ſur la démiſſion de M. le Pelletier de la Houſſaye.

GRANDS THRÉSORIERS DES ORDRES.

En 1578, Nicolas de Neuville, Seigneur de Villeroy, Sécretaire d'Etat, fut créé Grand Thréſorier de l'Ordre du S. Eſprit, étant déja Thréſorier de celui de S. Michel, *le* 31 *décembre.*

En 1589, Martin Ruzé, Seigneur de Beaulieu & de Lonjumeau, Sécretaire d'Etat, *le* 10 *avril.*

En 1607, Pierre Brûlart, Marquis de Silleri & de Puiſieux, Sécrétaire d'Etat, fait Grand Thréſorier de l'Ordre, en ſurvivance du Seigneur de Beaulieu-Ruzé.

En 1621, Thomas Morand, Seigneur du Mênil-Garnier, Thréſorier de l'Epargne & des Ordres du Roi, par la démiſſion de M. de Puiſieux.

En 1633, Claude Bouthillier, Seigneur de Pons, Sécretaire d'Etat, & Surintendant des Finances, *le* 20 *mars.*

Léon Bouthillier, Comte de Chavigni, Sécretaire d'Etat, Grand Thréſorier des Ordres en ſurvivance de ſon pére.

En 1653, Michel le Tellier, Miniſtre & & Sécretaire d'Etat, depuis Chancelier de France.

En 1654, Jérôme de Nouveau, Baron de Lignéres, Surintendant général des Poſtes de France, grand Thréſorier des Ordres, ſur la démiſſion de M. le Tellier, *le* ... *août.*

En 1665, Jean-Batiſte Colbert, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Controlleur général des Finances, *le* 27 *août.*

En 1675, Jean-Batiſte Colbert, Marquis de Seignelay, &c. Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Grand Thréſorier en ſurvivance de M. Colbert ſon pére, *le huitiéme février.*

En 1690, Charles Colbert, Marquis de Croiſſy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, ſuccéda à M. de Seignelay ſon neveu, *le* 26 *novembre.*

En 1697, Jean-Batiſte Colbert, Marquis de Torcy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, ſuccéda à M. de Croiſſy, ſon pére, *le huitiéme décembre.*

En 1701, Gilbert Colbert, Marquis de S. Pouanges, Sécretaire du Cabinet, ſuccéda à M. de Torcy, promu à la charge de Chancelier des Ordres, *le* ... *février.*

En 1706, Michel Chamillart, alors Miniſtre & Sécretaire d'Etat, & Controlleur général des Finances, ſuccéda *le* 23 *octobre* à M. de Pouanges, *mort le* 22.

En 1713, Nicolas Des Maretz, alors Miniſtre d'Etat, & Controlleur général des Finances, ſur la démiſſion de M. Chamillart, *le* ... *novembre.*

En 1713, Louïs Chauvelin, Avocat général du Parlement de Paris, ſur la démiſſion de M. Des Maretz, *le* ... *novembre.*

En 1715, Gaſton-Jean-Batiſte Terrat, Marquis de Chantôme, Chancelier de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, ſuccéda à M. Chauvelin, mort *le deuxiéme août.*

En 1715, Antoine Crozat, ſur la démiſſion dudit Sieur Terrat.

En 1724, Joſeph-Jean-Batiſte Fleuriau, Seigneur d'Armenonville, Garde des Sceaux de France, ſur la démiſſion dudit Sieur Crozat, dont il prêta ſerment *le* 19 *mars.*

Charles Gaſpard Dodun, Controlleur des Finances, ſur la démiſſion de M. d'Arménonville, dont il prêta ſerment *le* 26 *mars* 1724.

GREFFIERS DE L'ORDRE.

En 1579, Claude de l'Aubépine, Seigneur de Verderonne, Maître des Comptes à Paris, fut fait Greffier de l'Ordre du S. Eſprit, l'étant déja de celui de S. Michel, *en décembre.*

En 1608, Antoine Potier, Seigneur de Sceaux, Sécretaire d'Etat, ſuccéda à M. de Verderonne, par réſignation.

En 1621, Charles Duret, Seigneur de Chevry, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Intendant, depuis Controlleur général des Finances, ſuccéda à M. de Sceaux par démiſſion.

En 1637, Claude de Mêmes, Comte d'Avaux, Ambaſſadeur en Allemagne, ſuccéda au Préſident de Chevri, qui ſe démit.

En 1643, Noël de Bullion de Galardon, Seigneur de Bonnelles, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, eut la démiſſion du Comte d'Avaux, *le* 24. *juin.*

En 1656, Nicolas Potier, Seigneur de Novion, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, depuis premier Préſident, eut la démiſſion de M. de Bonnelles, *le* 28 *décembre.*

En 1657, Nicolas Jeannin de Castille, Màitre des Requêtes Thrésorier de l'Epargne, succéda à M. de Novion par démission.
En 1671, Pierre Balthazar Phélypeaux, Marquis de Château-neuf, Sécretaire d'Etat, fut fait Greffier de l'Ordre par commission, en attendant la démission de M. de Castille, qui ne la donna qu'en 1683, *le troisiéme mars.*
En 1700, Louïs Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, *le neuviéme mai.*
En 1700, Louïs Phélypeaux, Marquis de la Vrilliére, Sécretaire d'Etat, sur la démission de M. le Chancelier, *le 17 mai.*
En 1713, Daniel-François Voysin, Ministre & Sécretaire d'Etat, puis Chancelier de France, sur la demission du Marquis de la Vrilliére.
En 1713, Chrétien de Lamoignon, Président au Parlement, sur la démission de M. Voysin.
En 1716, François de Verthamon, Marquis du Breau, premier Président du Grand Conseil, sur la démission de M. de Lamoignon.
En 1716, Claude le Bas, Sieur de Montargis, Garde du Thrésor Royal, sur la démission de M. de Verthamon.
En 1724, André Potier de Novion premier Président du Parlement, sur la démission dudit Sieur de Montargis, dont il prêta serment, *le 19 mars.*
Jean Frédéric Phélypeaux, de Pontchartrain, Comte de Maurepas, sur la démission de M. de Novion, dont il prêta serment *le 26 mars* 1724.

INTENDANS DES ORDRES DU ROI.

La création de cette charge est établie par les Statuts de l'Ordre imprimez; mais le premier qui l'exerça, par commission seulement, fut
En 1582, Benôit Milon, Seigneur de Videville, Président des Comptes a Paris.
En 1584, Robert Miron Seigneur de Chenailles, Intendant, depuis Controlleur Général des Finances.
En 1593, Michel Sublet, Seigneur d'Heudicourt, Intendant, Controlleur général des Finances, Intendant des Ordres.
En 1599, Vincent Bouhier, Seigneur de Beaumarchais, Thrésorier de l'Epargne, succéda à M. d'Heudicourt, *le 15 juin.*
En 1632, Claude Bouthillier, Seigneur de Pons, Surintendant des Finances, Intendant des Ordres.
En 1650, Léon Bouthillier, Comte de Chavigny.
En 1654, Noël de Bullion, Marquis de Gallardon, & Sécretaire des Ordres, en fut fait Intendant par la mort de M. de Chavigny.
En 1671, Gilbert Colbert, Marquis de S. Pouanges, succéda à M. de Bullion décédé. Il devint Grand Thrésorier des mêmes Ordres.
En 1703, François Morizet, Sieur de la Court, Thrésorier géral des Invalides, pourvu par la démission de M. de S. Pouanges, *le dixiéme juin.*
Charles Deschiens Seigneur de la Neuville, Maître des Requêtes honoraire, & Président au Parlement de Pau.

GÉNÉALOGISTES DE L'ORDRE.

Cette charge fut créée par Henri IV. Ce Prince par ses lettres patentes données à Paris au Chapitre de l'Ordre le 9 juin 1595 ordonna que tous ceux qui entreront, ou seront associez à l'Ordre, mettront entre les mains du Généalogiste les titres dont ils entendent se servir, pour les preuves de leur noblesse, pour dresser le procès verbal; défend de rapporter dans le Chapitre aucune preuve qui n'ait été dressée par lui; veut qu'il ait entrée dans tous les Chapitres, lui attribue quatre cens écus d'or de gages, qui ont été augmentez par délibération du Chapitre en 1619 jusqu'à deux mille sept cens livres. Il lui est dû outre ses gages vingt Louïs d'or à la réception de chaque Prélat, Chevalier, ou Commandeur.
Le premier pourvu de cette charge fut,
En 1595, Bernard de Girard, Seigneur du Haillan, Historiographe de France, en faveur de qui elle fut créée *le 14 mars.*
En 1607, Pierre Forget, Seigneur de la Picardiére, Màitre d'Hotel du Roi, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur à Constantinople, *sur la démission du Sieur du Haillan.*
En 1610, Gabriel Cotignon, Seigneur de Chauvry, Vicomte de Montreuil, & de Bernay, Sécretaire du Roi, & des commandemens de Marie de Médicis, Conseiller d'Etat, eut la démission de M. Forget. Il ne fut reçu que le 10 janvier 1613, *le quatriéme octobre.*
En 1621, Nicolas Cotignon, Seigneur de Chauvry, &c. Conseiller au Parlement de Paris, premier Président de la Cour des Monnoyes, *le 29 septembre.*
En 1677, Joseph Antoine Cotignon, Seigneur de Chauvry & du Breuil, succéda au Président de Chauvry son pére, par la démission qu'il en avoit faite en sa faveur le 28 septembre 1676, *le 15 septembre.*
En 1698, Pierre de Clairembault, Ecuyer, pourvu sur la démission de M. de Chauvry, *le 26 août.*
Nicolas Pascal Clairambault son neveu, *reçu en survivance en...*

HERAULTS ET ROIS D'ARMES DE L'ORDRE.

En 1578, Mathurin Morin, Seigneur de la Planchette en Brie, fut le premier pourvu de cette charge: il l'étoit déja de S. Michel, *le 31 décembre.*
En 1585, Jean du Gué.
En 1611, François du Gué.
En 1613, Mathurin Martineau.
En 1633, Bernard Martineau, Seigneur du Pont, par la mort de Mathurin son pére.
En 1682, Antoine Martineau, Seigneur du Pont, par la démission de Bernard son pére, *le 25 juin.*
En 1695, Louïs de Beausse.
En .... Jean Hallé.

HUISSIERS DE L'ORDRE.

En 1578, Philippe de Nambu, Huissier de la Chambre du Roi, & de l'Ordre de S. Michel, fut fait Huissier de l'Ordre du S. Esprit, *le 31 décembre.*
En 1608, Mathurin lui succéda par résignation.
En 1614, Pierre de Hennicque, dit Benjamin, Baron de Cheny, succéda au Sieur Lambert son beau-pére.
En 1615, Paul Aubin, Sieur de Bourgneuf, sur la démission de M. Benjamin.
En 1649, Roger de Buade, Sieur de Cussy.
En 1656, Vincent le Bret, Conseiller au Parlement.
En 1658, Jean Desprez, *le 24 avril.*
En 1684, Jean Valentin d'Eguilon, Sieur de Bénévent, *le 24 janvier.*
En 1706, Adrien Motel, Sieur de Valbrun, cy-devant Capitaine de Dragons.
En 1714, Alexandre Chevat.
Voyez le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

ESQUEQUIN, nom d'une des trois races d'Arabes qui passérent en Afrique l'an 999. Les deux autres se nommoient *Hiléla* & *Mahéquil.* Les races ou Tribus d'Esquequin & d'Hiléla, sortoient de l'Arabie Heureuse. Elles faisoient toutes trois ensemble environ cinquante mille combattans, qui se répandirent par tout l'Orient de la Barbarie, & avec le tems devinrent màitres de plusieurs provinces. La Tribu d'Esquequin est divisée en quinze lignées, dont la principale s'appelle *Uled Hédegi*, laquelle est partagée en six *Heylas*, ou Communautez qui vivent par *Aduares*, c'est a dire, dans des villages composez de tentes, & qu'ils transportent d'un lieu à un autre. Chaque Aduare contient cent ou cent cinquante, & quelquefois deux cens tentes rangées en rond, où on laisse au milieu une grande place vuide pour renfermer les troupeaux la nuit. Ces tentes sont si pressées les unes contre les autres, qu'elle font comme un mur, où il n'y a que deux avenues, que l'on ferme la nuit avec des épines, pour empêcher l'entrée aux lions & aux bêtes farouches. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 1.

ESQUIB. *Cherchez* ESSÉQUÉBE.

ESQUILIES, endroit de l'ancienne Rome, où l'on enterroit les pauvres, & où l'on jettoit les corps de ceux que l'on avoit exécutez à mort; c'étoit même le lieu destiné pour les supplices. Ce lieu dans la suite changea de face, & Mécéne Favori d'Auguste, y bâtit de beaux jardins. * Horace, *lib.* 5. *Odar. Ode* 5. *v.* 100. *Ode* 18. *v.* 6. *lib.* 1. *Satyr. Sat.* 8. *v.* 14. *lib.* 2. *Satyr. Sat.* 6. *v.* 33.

ESQUILIN (Mont) en Latin *Esquilinus Mons* ou *Esquiliæ*, *Esquiliæ*, *Exquiliæ*, est une des sept collines de Rome, nommée aujourd'hui, *Il Monte de Santa Maria Maggiore.* * Plutarque en fait mention dans la Vie de Sylla. * *Voyez* MONT ESQUILIN.

ESQUIMAUX, peuples de la nouvelle France dans l'Amérique septentrionale. Ils sont placez au nord de la riviére de saint Laurent, & au levant de celle de sainte Marguerite. Les François ont dans leur païs le Pont-Neuf, & quelques autres petites Colonies. * Maty, *Dictíon. Géogr.* *Voyez* ESKIMAUX.

ESRON. *Voyez* HESRON.

ESSA, ville de l'Idumée, dans laquelle Zénon Gouverneur de cette province avoit enfermé ce qu'il avoit de plus précieux. Elle fut prise d'assaut par Alexandre Roi des Juifs, l'an du monde 3951, avant J. C. 84. Réland croit que cette ville étoit à l'orient de la Mer de Tibériade, parce qu'il est dit qu'après qu'Alexandre se fut emparé d'Essa par la force, il se rendit aussi màitre de Gaulan & de Séleucie. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. liv.* 13. *chap.* 23. Reland, *Palæstina, l.* 3.

ESSARS, (Pierre des) Seigneur de la Motte, de Tilly & de Villerval, Chambellan & Màitre d'Hôtel du Roi, fut l'un des Seigneurs qui passérent en Ecosse au secours du Roi contre les Anglois, & il y demeura prisonnier en un combat donné en 1402. Etant revenu en France, il s'attacha au Duc de Bourgogne, dont il fut grand partisan, & par la faveur duquel il fut fait prevôt de Paris en avril 1408, Grand Bouteiller de France en juillet 1410, & premier Président Lai en la Chambre des Comptes, qu'il résigna au mois d'octobre suivant. Il fut en même tems desapointé de celle de Prevôt de Paris, en laquelle il fut rétabli le 22 septembre de l'année suivante par autorité du Duc de Guienne & du Conseil du Roi, dont le Duc d'Orléans se plaignit. Cela n'empêcha pas qu'il ne fût fait souverain Màitre & Réformateur des Eaux & Forêts de France, & souverain Gouverneur des Finances du Royaume, dont il se démit en 1412, moyennant une recompense de six mille livres, qui furent levées sur le peuple. Outre ces charges, il étoit encore Gouverneur de Nemours & de Cherbourg, où il se retira après avoir perdu les bonnes graces du Duc de Bourgogne, pour s'être voulu attacher au Dauphin Duc de Guienne. Il y demeura jusqu'au commencement de l'année 1413, qu'il revint sécrétement à la Bastille; mais il en fut tiré par la faction des Bouchers, & mis prisonnier au Louvre, puis au Palais, où son procès lui fut fait; étant accusé d'avoir voulu enlever le Roi & le Duc de Guienne, il fut condamné à perdre la tête, & exécuté aux halles le premier juillet 1413. Son corps fut porté à Montfaucon, où quatre ans auparavant il avoit fait mettre celui de Jean de Montagu, Grand-Màitre de France. Il en fut depuis tiré, & porté en l'église des Mathurins, où il fut solemnellement enterré, sa veuve ayant obtenu la restitution de ses biens confisquez, & purgé sa mémoire. Le Religieux de saint Denys qui a écrit l'histoire du Roi Charles VI. dit que *des Essars étoit un homme fort emporté, qui agissoit en tout ce qu'il faisoit, avec plus de chaleur & de précipitation que de jugement; qui s'embarassa dans les fa-*

factions, & s'engagea dans le périlleux maniement des Finances du Royaume; qu'il se laissa aller à la passion aveugle d'élever sa maison; qu'il ne pensa qu'à enrichir son frére & ses amis; & que pour ce sujet il porta le Duc de Bourgogne à exiger de l'argent des peuples sous les titres colorez de réformation, d'emprunts de deniers & d'autres prétextes. Un regître des plaidoiries du Parlement du troisiéme janvier 1415, porte *qu'il convoita moult offices, & fit tant, qu'il fut Prevôt de Paris, Grand Bouteiller de France, souverain Administrateur des Finances du Royaume & Maître d'Hotel du Roi; qu'en ces états il se maintint tellement, qu'il n'y avoit ni Chancelier ni Président qui lui eût osé faire déplaisir.* * L'Histoire du Roi Charles VI. *par un Religieux de saint Denys.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.* &c.

1. Il descendoit de PIERRE des Essars I. du nom, Argentier du Roi en 1320, qui de *Jeanne*, sa femme, eut pour enfans 1. PIERRE II. qui suit; & 2. PHILIPPE qui fit la branche des Seigneurs de Thieux, *rapportée cy-après.*

2. PIERRE des Essars, II. du nom, Chevalier, fut reçu maître des Comtes en 1336, fut député en Hainault en 1345, pour traiter du mariage de Louïs de France, second fils de Jean, Duc de Normandie, avec la fille du Duc de Brabant, & mourut en 1346, à la journée de Crécy. Il épousa *Jeanne* de Pacy, fille de *Jean* Seigneur de Brie sur Marne, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* Seigneur de Charny-en-Mulcien, & mourut le huitiéme mars 1392, ayant eu de son premier mariage, 1. PIERRE III. qui suit; 2. *Perronelle*, mariée à *Pierre* de Lorris, Seigneur d'Ermenonville; 3. *N.* des Essars, premiére femme de *Jean* Saugette.

3. PIERRE des Essars III. du nom, Seigneur de Charny, mourut avant le mois de janvier 1402, laissant d'*Adeline* de S. Philibert, 1. *Jéanne*, mariée à *Colart* de Parpes; 2. *Denyse*; 3. *Jacqueline*, alliée à *Jean* de Boustault, Ecuyer; & 4. *Marie* des Essars, qui épousa *Mathieu* de Villemeroy dit *Pourpeuse.*

SEIGNEURS DE THIEUX.

2. PHILIPPE des Essars, I. du nom, second fils de PIERRE I. du nom, Argentier du Roi, fut Seigneur de Thieux, & Maître d'Hôtel du Roi & du Dauphin, servit en la guerre de Normandie en 1356, & la même année à la journée de Poitiers, où il fut dangereusement blessé, & fait prisonnier. Il fut depuis institué Maître des Comptes extraordinaire, puis Capitaine du château de Meaux en 1358, & mourut en 1361. On lui donne pour femme *Jeanne* de Soyecourt, & il fut pére de PHILIPPE II. qui suit.

3. PHILIPPE des Essars II. du nom, Seigneur de Thieux, servit en Normandie en 1378 & 1382, prenoit la qualité de Maître d'hôtel du Roi en 1384, & celle de Conseiller au Grand Conseil en 1404. Il épousa *Marie* de Bucy, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. ANTOINE, qui continua la postérité *rapportée cy-après*, 3. *Philippe* Maître des Requêtes en 1409, puis Evêque d'Auxerre, mort en 1426; & 4. *Marie* des Essars, alliée en mai 1391, à *Anceau* de Belloy, Seigneur de Morangles.

PIERRE des Essars, Seigneur de la Motte, de Tilly, & de Villerval, Prevôt de Paris & Grand Bouteiller de France, qui a donné lieu à cet article, & dont il est parlé cy-dessus, épousa *Marie* de Rully, fille de *Jacques* de Rully, Président au Parlement, & de *Jeanne* Gusard. Elle poursuivit le Procureur du Roi au sujet de la mort de son mari, obtint la restitution de ses biens confisquez, & purgea sa mémoire; ayant eu de son mariage *Robert* des Essars mort sans alliance.

4. ANTOINE des Essars I. du nom, second fils de PHILIPPE, Seigneur de Thieux, & de *Marie* de Bucy, fut Seigneur de Thieux & de Glatigny, Valet tranchant, & Garde des deniers de l'Epargne du Roi. Il suivit la faction du Duc de Bourgogne avec son frére, & fut l'un des premiers du Conseil avec l'Evêque de Tournay & le Vidame d'Amiens, qui furent nommez dans la lettre en forme de plainte que le Duc d'Orléans envoya au Roi en 1411, les déclarant ses ennemis. Il changea depuis de parti, ce qui couta la vie à son frére, & mit la sienne en danger, ayant été mis prisonnier en la tour du Louvre, d'où étant sorti, en reconnoissance de sa délivrance il fit faire en pierre cette grande figure de saint Christophle qui est à l'entrée de l'église de Paris; & sur le premier pilier qui est à l'opposite, il est répréfenté à genoux armé de toutes piéces avec cette inscription, *C'est la répréfentation de noble homme Antoine des Essars, Chevalier, jadis Seigneur de Thieux & de Glatigny-au-Val-de-Gallie, Conseiller & Chambellan du Roi notre Sire Charles VI. de ce nom, lequel Chevalier fit faire ce grand image en l'honneur & tremenbrance de Monsieur S. Christophle en l'an 1413. Priez Dieu pour son ame.* Il vivoit en 1462, ayant eu de N. sa femme, dont le nom est ignoré, PHILIPPE II. du nom, qui suit.

5. PHILIPPE des Essars II. du nom, Seigneur de Thieux, Glatigny, &c. Maître d'Hôtel du Roi en 1464, & Capitaine du château de Montils-les-Tours en 1465, passa au service de François Duc de Bretagne, qui le fit son Maître d'Hôtel & Gouverneur du Comté de Montfort; & la Duchesse de Bretagne le fit l'un des exécuteurs de son testament en 1469. Il fut l'un des Seigneurs que ce Duc envoya en 1471, vers Gaston Comte de Foix, pour traiter de son mariage avec Marguerite fille de ce Comte. Il le commit aussi en 1472, pour conclurre avec le Roi Louis XI. une tréve qui fut signée; & en 1474, ce même Duc l'envoya à Senlis pour traiter de la paix avec le Roi, qui pour l'attirer à son service, lui donna la charge de Bailli de Meaux, & celle de Maître des Eaux & Forêts, dans les bonnes graces duquel il demeura jusqu'à sa mort. Il épousa *Jeanne* Bérard, fille de *Pierre*, Seigneur de Blére & de Chissé, laquelle vivoit encore en 1494, ayant eu entre autres enfans ANTOINE II. qui suit.

6. ANTOINE des Essars II. du nom, Seigneur de Thieux &c. Bailly de Meaux, & Maître des Eaux & Forêts de France, Champagne & Brie après la mort de son pére, & Chambellan du Roi, mourut en 1494. Il épousa *Marguerite* d'Ognies, sœur de *Valéran* Seigneur de Pierre-pont, Chambellan du Roi, Bailli de Hesdin, dont il eut entre autres enfans, ANTOINE III. qui suit.

7. ANTOINE des Essars III. du nom, Seigneur de Thieux, &c. épousa par contract du deuxiéme janvier 1505, *Perrine* de Menou, fille de *Philippe* Seigneur de Menou & de Boussay, dont il eut CLAUDE, qui suit.

8. CLAUDE des Essars, Seigneur de Thieux puis de Sormery, Maître d'Hôtel de M. le Dauphin, échangea la Terre de Thieux pour celle de Sormery. Il épousa 1. *Gabrielle* de Goussier, fille unique d'*Annet*, seigneur de Fougeroux, Chanonat & Mouton en Auvergne, & de *Claude* de Chamigny, Dame de Sautour en Champagne: 2. *Charlotte* de Taix, fille unique de *Jean* Seigneur de Taix, Grand-Maitre de l'Artillerie, & de *Charlotte* de Mailly, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint FRANÇOIS, qui suit.

9. FRANÇOIS des Essars, Seigneur de Sautour, Sormery, &c. Ecuyer d'Ecurie du Roi, Lieutenant de Roi en Champagne, fut tué à Troyes le 17 septembre 1590. Il épousa 1. *Françoise* du Prat, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Charlotte* de Harlay, fille de *Louis*, Seigneur de Cesi & de Chanvallon, & de *Louise* de Carre, Dame de saint Quentin-le-Verger, dont il eut *Charlotte* des Essars, Dame de Sautour, &c. Maitresse du Roi Henri IV. puis premiére femme de *François* de l'Hopital, Seigneur du Hallier, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Champagne & de Paris, morte sans postérité le huitiéme juillet 1651. *Voyez cy-dessous.*

ESSARS, (Nicolas Herberay Sieur des) qui vivoit sous François I. & Henri II. a traduit l'Histoire de Joséphe de la Guerre des Juifs, les huit premiers livres d'*Amadis*, *l'Horloge des Princes de Guévare*, deux autres *Romans*, &c. Il a beaucoup plus mal réüssi dans la traduction de Joséphe, que dans celle d'Amadis, qui ne laisse pas de se faire lire encore aujourd'hui, tout grotesque & tout barbare qu'en soit le style. Et ceux qui sont amoureux de ces sortes de lectures, prétendent qu'il y a dans ces livres un tour assez heureux qui vient du Traducteur: dans les tems néanmoins où le vieux style étoit à la mode, il n'a pas été universellement approuvé. Un Auteur François dans du Verdier, dit qu'encore que dans les commencemens on considérât des Essars comme *la régle du beau langage, néanmoins il n'avoit jamais beaucoup rongé le laurier du Parnasse, & qu'il n'avoit pas long-tems sué sous le harnois & dans le travail des Lettres Humaines.* * Franc. de la Croix du Maine, *Biblioth. Franç. p.* 346. Ant. Du Verdier, *Biblioth. Franç.*

* ESSARTS (Charlotte des) après avoir été Maîtresse d'Henri IV, & avoir contracté un mariage clandestin avec le Cardinal de Guise, épousa en 1630, le Maréchal de l'Hopital, connu aussi sous le nom de du Hallier. Elle se mêla un peu trop des affaires qui regardent la Politique, comme on le peut voir dans l'exemple que l'on en va donner. Elle avoit un fils au service du Duc de Lorraine, appellé le Chevalier de Rémorantin, qu'elle avoit eu du Cardinal de Guise. Elle crut que le moyen d'élever ce fils, étoit de travailler à la réconciliation du Duc avec le Roi, & de le faire rétablir dans ses Etats. M. du Hallier, pressé par sa femme de s'employer en cette négociation, remontra au Roi & au Cardinal de Richelieu, que dans la conjoncture où se rencontroient les affaires de sa Majesté, il lui sembloit qu'il seroit de son service de retirer le Duc d'avec les Espagnols par quelque traitté. Madame du Hallier de son côté, joignant ses remontrances à celles de son mari, fit sçavoir à la Princesse de Cantecroix, que le Duc avoit épousée quoiqu'il eût encore une autre femme, que son intérêt particulier étant de se voir bientôt Souveraine, elle devoit employer toute son adresse à persuader au Duc de ne pas refuser la paix, & le recouvrement de ses Etats. On entra donc en traitté de part & d'autre, & la paix fut conclue à S. Germain en 1641. Le Duc se croyant lésé par cet accord, & se trouvant trop foible pour résister aux troupes du Roi de France, se retira avec ses troupes entre Sambre & Meuse. Pour colorer cette retraitte, il dépêcha un Courier au Cardinal de Richelieu, par lequel il l'avertissoit que ce qui l'obligeoit à se retirer, n'étoit pas qu'il eût dessein de violer son traitté, mais que la crainte que Madame du Hallier lui avoit donnée qu'il avoit dessein de le faire arrêter, en étoit l'unique cause. Pour justifier que cette crainte n'étoit pas fondée en l'air, il lui envoya un billet écrit de la main de cette Dame à la Mére Supérieure des Filles de la Congrégation de Nancy, nommée Angélique & sa Confidente, par lequel elle la prioit de lui faire savoir que les ombrages que ses déportemens donnoient à la Cour de France, y faisoient songer aux moyens de se saisir de sa personne. Le Cardinal fut si piqué de la hardiesse qu'avoit eue Madame du Hallier de donner cet avis, que son mari qui étoit alors occupé au recouvrement des petites places de Lorraine, & attaché au siége de Châtel sur Moselle, reçut Ordre du Roi par un Courier exprès, d'envoyer sa femme dans une de ses maisons, de changer le Major de la Garnison de Nancy; & de mettre en sa place un nommé Belcastel qui n'étoit pas de ses amis, & qu'aussi tôt après la réduction de la place, il allât rendre à la Cour compte de ses actions & de celles de sa femme. M. du Hallier obéït exactément aux Ordres du Roi, & comme il en avoit toujours été aimé, & estimé d'une fidélité incorruptible, il fut renvoyé quelque tems après en Lorraine, avec ordre d'achever de reprendre toutes les places que l'on avoit rendues au Duc, & de les remettre sous le pouvoir de sa Majesté. Pour sa femme, de l'ambition de laquelle on avoit pris sujet de défiance, elle fut obligée de rester dans la maison où elle avoit été réléguée. * *Mémoires* du Marquis de Beauveau, *l. 2. p. 70. & suiv. de l'édit. de* 1688, à Cologne chez Pierre Marteau.

ESSÉ. *Voyez* MONTALEMBERT (André de)

ESSÉDONS, ou ISSÉDONS, anciens peuples de Scythie. Hérodote, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. Leur ville capitale étoit Issédon, dite aujourd'hui *Caracoram*, différente d'une autre Issédon, nommée aujourd'hui *Suchur* ou *Sinchun*, dans le Royaume de Tangut. Les Essédons mangeoient les corps morts de leurs parens, hors la tête qu'ils réservoient, l'enchassant dans de l'or, pour leur servir d'Idole. * Hérodote, *l. 4. ou Melpomène.* Pomponius Méla, *l. 2. c. 1.*

ESSÉENS, ou **ESSÉNIENS**, Secte célébre parmi les Juifs. On ignore l'origine des Esséens, & l'étymologie de leur nom. Pline dit qu'ils subsistoient depuis plusieurs milliers d'années, sans mariages, & sans aucun commerce avec des personnes d'un autre sexe. *Ita per seculorum millia, incredibile dictu, Gens aterna est, in qua nemo nascitur. l. 5. c. 17.* Le quatriéme livre des Machabées les appelle *Hasdanim*, & dit qu'ils subsistoient déja du tems d'Hircan Grand-Prêtre des Juifs vers l'an du Monde 3929, avant J. C. 106, & avant l'Ere vulgaire 110. Le premier Esséen dont Joseph fasse mention, est un nommé Judas qui vivoit du tems d'Aristobule, & d'Antigonus fils d'Hircan. Suidas & quelques autres après lui, ont cru que les Esséens étoient une branche des Réchabites, qui, comme on sait, vivoient dès avant la captivite de Babylone. S. Epiphane derive leur nom de Jessé pere de David; ou de Notre Seigneur J. C. dont le nom, selon lui, signifie *Médécin* ou *Sauveur*. Il dit que c'étoit une Secte de Samaritains, à qui Elzaï avoit inspiré diverses erreurs. Drusius croit que les Esséens sont une branche des Pharisiens. Saumaise veut qu'ils ayent tiré leur nom, de la ville d'Essa. Serrarius rapporte jusqu'à douze opinions sur le nom des Esséens. D. Calmet croit que les *Chasidim* dont il est parlé dans quelques Pseaumes, & les Assidéens des Machabées, sont la véritable source des Esséens. Ils vivoient dans une union très-étroite, & ils rejettoient les voluptez, aussi-bien que le mariage, pour éviter les chagrins que cause l'intempérance des femmes, qu'ils croyoient n'être pas fidéles à leurs maris. Ils observoient religieusement le jour du Sabbath, puisque non seulement ils faisoient cuire leur viande la veille, pour n'être pas obligez dans ce repos d'allumer du feu; mais qu'ils n'osoient pas même changer un vaisseau de place, ni satisfaire, s'ils n'y étoient contraints, aux nécessitez de la nature. Joséphe ajoûte qu'ils étoient divisez en quatre classes, & que les plus jeunes avoient un tel respect pour les anciens, que lorsqu'ils les touchoient, ils étoient obligez de se purifier, comme s'ils avoient touché un étranger. Il y avoit un autre sorte d'Esséniens, qui convenoient avec les premiers en toutes choses, hormis en ce qui regarde le mariage; car ceux-ci croyoient que c'étoit vouloir abolir la race des hommes, que d'y renoncer, puisque si chacun eût embrassé ce sentiment, on l'auroit vue bien-tôt éteinte. Ils s'y conduisoient pourtant avec tant de modération, qu'avant que de se marier, ils observoient pendant trois ans si la personne qu'ils vouloient épouser paroissoit assez saine pour bien porter des enfans; & lorsqu'après être mariez elle devenoit grosse, ils ne couchoient plus avec elle pendant sa grossesse, pour témoigner que ce n'étoit pas la volupté, mais le desir de donner des hommes à la République, qui les engageoit dans le mariage.

☞ Il faut remarquer au sujet de ces Esséniens, que ceux qui vivoient sous la discipline de saint Marc à Alexandrie, étoient Chrétiens, selon Baronius, bien que Joseph Scaliger s'efforce de prouver qu'ils étoient Sectateurs du Judaïsme. Saint Jérome en fait mention dans le livre des Ecrivains Ecclésiastiques; & il ajoûte qu'au tems de saint Marc les Fidéles vivoient dans une parfaite communauté de biens, dans une grande assiduité à la priére, dans les veilles & dans la continence. Saint Epiphane les nomme Jesséens, mot qu'il dérive de Jesus, ou de Jessé, pére de David, dont Nôtre Seigneur étoit descendu. Mais ils étoient bien différens des Esséniens Juifs, dont le même Auteur parle, comme je l'ai remarqué. Pline dit de ceux-ci, que vivant dans la continence, leur nombre n'est composé que de ceux à qui les calamitez de la vie font embrasser leur Secte. Plusieurs s'etonnent que les Auteurs, qui devant Pline ont parlé de tous ceux qui faisoient profession d'une Morale excellente, n'ayent rien dit de ces Esseniens; & les autres, avec le Cardinal Baronius, sont surpris de ce qu'il n'est point parlé d'eux dans l'Evangile, comme des Pharisiens, des Sadducéens, & des Hérodiens. Un savant Prelat a cru, que comme, selon le témoignage de saint Epiphane, ces Esséniens étoient une des quatre Sectes des Samaritains, qui n'avoient point de commerce avec les Juifs, il ne faut pas s'etonner si l'on n'en trouvoit point à Jérusalem, comme on n'avoit point de Pharisiens dans Samarie. Il est néanmoins certain qu'ils étoient Juifs, comme il paroît par Philon & par Joseph. * Saint Epiphane, *Har.* 29. Joséphe, *liv.* 18. *des Antiquitez Judaiques; & liv.* 2. *de la Guerre des Juifs, chap.* 12. Torniel, *A. M.* 4545. *num.* 13. Saint Jérôme, *de Script. Eccles. in Marco & Philone.* Saint Cyrille d'Alexandrie, *lib.* 6. *cont. Julian.* Saint Chrysostome, *Hom.* 44. *in Act.* Eusébe, *lib.* 2. *Hist. chap.* 15. *&* 16. Sozoméne, *liv.* 1. *ch.* 12. Nicéphore, *liv.* 2. *chap.* 15. Philon, *lib. de vita contemptu.* Pline, *liv.* 5. *chap.* 17. Solin, *ch.* 36. Serrarius, *liv.* 3. *Triher. liv.* 5. *Miner. & in c.* 7. 1. *Machab.* Baronius, *A. C.* 64. Godeau, *Hist. Ecclés. Voyez l'article des* THÉRAPEUTES.

ESSEK, ville dans la province orientale de l'Esclavonie, avec un pont, long de 8565 pas Géométriques, & large de 17, qui s'étend sur la Drave sur un grand marais, & sur la riviére de Fenus ou de Fennes, depuis la ville jusqu'au fort de Darda, qui est de l'autre côté dans la Basse Hongrie. Après la bataille de Harsa, proche de Mohatz, la garnison Turque d'Essek, qui étoit de plus de trois mille hommes, ayant eu avis de la marche des Chrétiens, abandonna la place le 29 septembre 1687. * *Mémoires du tems.*

ESSEN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, est située dans le Comté de la Mark, à l'Orient de Duysbourg. Essen a été une ville Impériale. Elle dépend maintenant avec son territoire de l'Abbesse d'Essen, dont le couvent est près des murailles de la ville. L'Abbaïe d'Essen est riche, libre, & dépend immédiatement de l'Empire. On n'y reçoit que des filles nobles, qui ne font point de vœux, & qui peuvent se marier, quand il leur plaît. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **ESSEN** est le nom du ruisseau à la source duquel est située la ville d'Essen qui fait le sujet de l'art. précédent. Son cours est du sud au nord, & il se jette dans la petite riviére de Bern.

ESSEQUEBE, **ESSEKERE**, ou **ESQUIB**, *Essequebia*, riviére de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, a sa source au lac Parime. De là coulant vers le septentrion dans le païs de Caribes, elle reçoit diverses autres riviéres, & se jette dans la mer du nord, entre l'Orénoque, qu'elle a au couchant, & le Damatar qu'elle a à l'Orient.

ESSEU, port de mer. *Cherchez* VISSAN.

ESSEX, province d'Angleterre, a eu autrefois ses Rois particuliers, dont nous avons marqué la succession sous le nom d'Angleterre. La province d'Essex est aujourd'hui divisée en trois Comtez. Le premier dit le COMTÉ d'ESSEX, est le plus grand, le long de la mer: les deux autres sont Middelsex où est Londres, & Hartford. La ville capitale du Comté d'Essex est Colchester, qu'ils prétendent avoir été bâtie par Coil, un des Rois de ce païs. Les autres sont Harwich, Malden, Walthen, Barking, &c. Ce païs est assez fertile. Géofroy de Mandeville, fut premier Comte d'Essex. Depuis, cette famille ayant manqué, le Roi Jean donna ce Comté, ainsi qu'ont fait ses successeurs à son imitation. La Reine Elizabeth le donna l'an 1572, à Gautier Dévéreux, descendu d'une ancienne famille de Normandie, & l'envoya Général en Irlande, où il mourut à Dublin, en 1576, laissant pour fils le celébre Comte d'Essex dont nous allons parler dans l'article suivant, & dont nous avons deja parle dans celui de DÉVÉREUX (Robert)

ESSEX, (Robert Dévéreux, Comte d') célébre par ses faveurs, & par ses infortunes, fut un Seigneur des mieux faits, des plus braves & des plus spirituels de son tems. La Reine Elizabeth qui l'aimoit, le combla de biens & d'honneurs. Outre l'Ordre de la Jarretiére, qu'elle lui donna en 1588, elle l'employa dans les principales affaires du Royaume, & l'honora des emplois les plus considérables. Le Comte soutint très-bien ces honneurs, par sa bravoure & par sa conduite. Il se trouva l'an 1585 au siége de Zutphen, fut Général de la cavalerie Angloise en 1587, se trouva à l'expédition de Portugal en 1589, commanda le secours Anglois au Siége de Rouen en 1591, & fut fait Conseiller d'Etat en 1593. En 1596, il prit Cadix en Espagne; & l'année suivante, il commanda l'armée navale envoyée aux Terceres. A son retour, on l'envoya en Irlande, où il rendit de grands services à l'Etat; mais abusant de l'autorité qu'il s'étoit acquise, il conspira contre la Reine sa bienfaictrice. Cette Princesse en ayant été avertie, envoya des gens pour le prendre; mais il les arrêta prisonniers, & alla ensuite à Londres à dessein de soulever le peuple. On l'y arrêta, & on lui coupa la tête au mois de mars de l'an 1601, à l'âge de 34 ans. La Reine qui l'aimoit encore, le vit entre les mains de la justice, avec plus de chagrin que de colére. Elle souhaitoit de le sauver; mais, selon quelques Historiens, le Comte ne voulut jamais s'humilier jusqu'à lui demander sa grace; répétant continuellement ces paroles, *qu'il avoit assez vécu, puisqu'il avoit vécu avec gloire & dans l'estime des gens de bien.* D'autres rapportent, que la Reine Elizabeth, dans le fort de sa passion pour ce Comte, lui avoit donné une bague, lui disant, que quoiqu'il pût faire un jour, en lui rendant ce dépôt, elle lui pardonneroit. Ce Comte infortuné ne put se servir de ce reméde qu'à l'extrémité. Il eut recours à la femme de l'Amiral Howard, sa parente, & la fit prier de porter cette bague à la Reine en main propre; mais l'Amiral ennemi capital du Comte, à qui sa femme le dit imprudemment, l'empêcha de s'aquitter de la commission. Ainsi la bague ne venant point, la Reine indignée, consentit à la mort de cet homme, qu'elle croyoit préférer la mort à la nécessité de recourir à sa clémence. Quelque tems après l'Amirale étant au lit de la mort, envoya supplier la Reine de la venir visiter, & lui rendit cette bague, disant, que son mari l'avoit empêchée de la rendre plutôt. Cette Princesse se retira aussi-tôt frappée d'une douleur mortelle, fut quinze jours sans rien prendre, se couchant toute habillée, & se relevant cent fois la nuit. Enfin, elle mourut de faim & de douleur, d'avoir consenti à la perte de son amant, qui avoit recouru à sa miséricorde. Cette Princesse avoit la foiblesse des femmes, de vouloir passer pour belle; & le plus grand crime du Comte, étoit de l'avoir irritée par le mépris qu'il faisoit de sa beauté que l'âge ruïnoit; sans cela les rapports de ses ennemis ne l'eussent point emporté sur l'amour qu'elle avoit toujours eu pour lui. *Voyez* DÉVÉREUX. * Aubéri du Maurier, *Mémoires pour l'Histoire de Hollande, Vie de Maurice, Prince d'Orange.* De Thou, *Hist. sui temp.* Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Holand. *Heroolog. Angl.* Camden, *de Script. magna Britan.* Imhoff, *Histoire des Pairs d'Angleterre.*

ESSEY, l'**ESSEY**, village avec une Abbaïe, est en Normandie, province de France, à quatre lieues de la ville de Coutances, du côté du Nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

ESSIDEUIL, bourg de Périgord en France, est sur une petite riviére, entre la ville de Périgueux & celle de Limoges, à quatre lieues de la premiére, & à six de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESSONE ou riviére d'Etampes. *Voyez* YONNE.

ESSONE, village sur la riviére d'Essone ou de Juine.

EST, (*Ateste*) ville d'Italie dans le Padouan, est située sur la riviére de Bacchiglione, vers les montagnes de Padoue. Elle a eu autrefois titre de Marquisat, & d'Evêché suffragant d'Aquilée. La ville d'Est est très ancienne. Pline, Tacite, Ptolomée, l'Itinéraire d'Antonin, &c. en font mention. Elle fut ruïnée par le Tyran Ezzelin, vers l'an 1247. * Pline, *l.* 3. *c.* 19, Tacite, *l.* 3. *&c.*

EST, maison, l'une des plus illustres de toute l'Italie a tiré son nom de la ville d'Est. Des Historiens fabuleux la font descendre d'Actius Roi d'Albe, & ayeul d'un autre de ce nom, Roi des Volsques, tige de la famille, de laquelle sortoit Marcus Actius Baldus, ayeul maternel de l'Empereur Auguste. Jean-Batiste Pigna, qui a écrit en Italien l'Histoire de la maison d'Est, que Jean Baroni a traduite en Latin, la commence en la personne de C. Actius, qui eut de Martia sa femme un fils de ce nom, pére d'Aurelius, mort en 418. Il continue ensuite de pére en fils la généalogie des Seigneurs d'Est; mais ces faits sont sans preuves. Voici ce qui paroît le plus sûr.

1. AZON I. Seigneur d'Est, nommé par quelques uns ALBERT.

& surnommé *le Grand Marquis*, vivoit dans le X. & XI siécle,& mourut âgé de près de cent ans, ayant été marié deux fois, 1. à *Cunegonde* Guelphe, héritiére de sa famille : 2. à *Ermengarde*, fille de *Hugues* Comte du Maine en France. Du premier lit, il eut *Guelphe*, héritier des biens de sa mére en Allemagne. Il fut créé Duc de Baviére, en 1071, & mourut en Chypre, l'an 1101, ayant été marié deux fois, 1. à *Etheline*, fille d'*Othon* le Saxon, Duc de Baviére, qu'il répudia : 2. à *Judith*, fille de *Baudouin* surnommé *le Pieux*, Comte de Flandre, veuve de *Toston* Comte de Northumberland en Angleterre, dont il eut *Guelphe* II. Duc de Baviére, mort en 1119, sans enfans ; & HENRI dit *le Noir*, Duc de Baviére, mort en 1125, qui de *Wilfilde*, fille de *Magnus* Duc de Saxe, eut HENRI Duc de Baviére & de Saxe, pére, par *Gertrude* fille de l'Empereur *Lothaire* II, de HENRI surnommé *le Lion*, de qui descendent les Ducs de Brunswick & Lunebourg, ainsi que le rapporte George-Guillaume de Leibnitz, Conseiller du Duc de Brunswick-Lunebourg, dans une lettre qu'il fit imprimer en 1696, au sujet du mariage du Duc de Modéne & de la Princesse d'Hanover, & où il prouve que les deux maisons viennent d'une même tige. Du second lit du Marquis Azon, sortit *Hugues*, qui fut peu de tems Comte du Maine en France, & qui mourut sans enfans de *N* . . . fille de *Robert* Guiscard, Comte de la Pouille ; & FOULQUES qui suit.

2. FOULQUES Seigneur d'Est, succéda aux honneurs de son pére en Italie : on ne sait ni le nom de sa femme, ni le tems de sa mort. Il eut un fils qui suit.

3. OBIZZON Seigneur d'Est, Podestat de Pavie, mourut en 1196. Sa femme se nommoit *Sophie*, que quelques-uns ont dit fille du Seigneur de Vérone. Il en eut AZON II. qui suit.

4. AZON II. fut Marquis d'Est & de Ferrare, Podestat de Padoue, & de Vérone, Marquis d'Ancone, & mourut en 1212. Sa premiére femme fut *Léonore*, fille de *Thomas* I. Comte de Savoye, & de *Béatrix* de Genéve : la seconde fut *Marchesella*, niéce de *Guillaume*, Podestat de Ferrare, mais elle mourut en 1196, avant la consommation du mariage : la troisiéme fut *Elise*, fille de *Louis*, Comte de saint Boniface. Il eut de la premiére 1. *Aldobrandin*, Marquis de Ferrare & d'Ancone, mort jeune & empoisonné en 1215, laissant de *Reine*, fille d'*Albert* de Scala, une fille unique ; 2. *Béatrix*, seconde femme d'*André* II. Roi de Hongrie. *Béatrix*, sœur d'*Aldobrandin*, fut fondatrice & Abbesse de Monte-Gemello, & mourut le dixiéme mai 1262, en odeur de sainteté. Du troisiéme lit d'Azon II. naquit Azon III. qui suit.

5. AZON III. Marquis d'Est & de Ferrare, eut des guerres à soutenir contre l'Empereur Frédéric II. qui lui prit le château d'Est & d'autres villes, qu'il recouvra pourtant dans la suite. Il mourut le 13 fevrier 1264, ayant eu d'*Elise*, fille de *Renaud* de Châtillon, & de *Constance* Princesse d'Antioche, 1. RENAUD qui suit ; 2. *Béatrix*, Religieuse à Saint-Antoine près de Ferrare ; & 3. *Cubitosa*, épouse d'*Isnard* de Malépine, Marquis de Masse & de Carrare.

6. RENAUD d'Est, fut enlevé pour ôtage par l'Empereur Frédéric II, Il mourut en cet état dans la Pouille, l'an 1250, *laissant un bâtard qui suit.*

7. OBIZZON II. fut légitimé par son ayeul, avec l'agrément du saint Siége. Il l'institua son héritier, & dans la suite il aquit à ses Etats Reggio, Modéne, & autres places, & mourut le 28 février 1293. Il avoit épousé 1. en 1263, *Jacqueline* de Fiesque, morte en décembre 1287 : 2. en 1288, *Constance* de la Scala. De la premiére il eut, 1. AZON IV. qui suit ; 2. ALDOBRANDIN, *mentionné après son frére* ; 3. *Béatrix*, mariée à *Azon* Visconti, Prince de Milan; & 4. *François*, Marquis d'Est, qui fut tué le 23 août 1312, en voulant recouvrer Ferrare, dont les troupes du Pape s'étoient emparées. Sa postérité jouit du titre de Marquis d'Est, & finit à la cinquiéme génération en la personne de *Bertholde* d'Est, Général de l'Infanterie Vénitienne, qui fut tué au siége de Corinthe en la Morée, l'an 1463.

8. AZON IV. Marquis d'Est & de Ferrare, mourut le 30 Janvier 1308, sans enfans de *Béatrix*, fille de *Charles* II. Roi de Naples. Il laissa *un bâtard*, Frisque *ou* François, *qu'il fit Gouverneur de Ferrare; mais celui-ci après la mort de son pére, livra la place aux Vénitiens, ce qui le fit excommunier par le Pape. Il mourut à Venise en* 1309.

8. ALDOBRANDIN d'Est, second fils d'OBIZZON II. voyant la guerre allumée dans le Ferrarois après la mort de son frére, se retira à Bologne, laissant à son frére François, & aux enfans de celui-ci le soin de recouvrer Ferrare. Ses Neveux en vinrent à bout en 1317. Il mourut l'année suivante à Bologne, ayant eu d'*Alde*, fille de *Tobie* Rangone, morte en 1325, 1. RENAUD II. qui suit; 2. OBIZZON III. qui continua la postérité ; & 3. *Nicolas*, qui fut pris par les troupes du Pape, dans la guerre de Ferrare; mais qui fut échangé après la victoire remportée par son frére. Il se trouva au siége de Modéne, & mourut le premier mars 1344, laissant de *Béatrix* de Gonzague, qu'il avoit épousée le 21 Janvier 1335, *Renaud* d'Est, mort après en 1358.

9. RENAUD II. Marquis d'Est & de Ferrare, soutint la guerre des Ferrarois avec vigueur, & défit les troupes du Pape Benoît X. & de Jean Roi de Bohéme, qu'il força à lever le siége de la place le 14 avril 1333. Il assiégea Modéne deux ans après, & mourut le 31 décembre 1335. On n'est pas certain du nom de son épouse, dont il eut trois enfans, *Aldobrandin*, Evêque d'Adria, puis de Modéne, & de Ferrare, mort le 30 octobre 1381, & qui fut béatifié peu après, aussi bien que son frére *Azon*. Leur sœur fut *Béatrix*, mariée en 1339, à *Jacques* de Savoye, Prince d'Achaïe, & de Morée.

MARQUIS, puis DUCS DE FERRARE, de la Maison d'Est.

9. OBIZZON d'Est III. du nom, second fils d'ALDOBRANDIN Marquis d'Est, signala son entrée dans les biens de ses péres, par le recouvrement de la ville de Modéne. Azon & Gui de Corrégio lui cédérent Parme en 1344, mais l'année suivante, il fut contraint de céder cette place à Luchin Visconti, Prince de Milan. Il reçut l'investiture de Ferrare par les Légats du Pape, & mourut le 20 mars 1352. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille d'*Albert* II. Electeur de Saxe, dont il resta veuf sans enfans le deuxiéme mai 1341. Il avoit eu très long-tems pour concubine *Lippa* Ariosta, dite *la Belle*, (*Voyez* ARIOSTA) qu'il reconnut pourtant pour femme, & l'épousa avant qu'elle mourut, en 1346 : mais il ne déclara ce secret que peu avant sa mort, & fit vingt Chevaliers dont il exigea le serment d'être fidéles à ses enfans. Il en avoit eu onze de cette femme, dont les principaux furent 1. ALDOBRANDIN qui suit ; 2. NICOLAS II. *mentionné après son frére*; 3. ALBERT qui suivra ; 4. *Constance*, épouse de *N.* Malateste ; 5. *Alde*, femme de *Louis* de Gonzague ; 6. *Elise*, mariée à *Gui* de Polenta, Seigneur de Ravenne ; & 7. *Béatrix*, alliée à *Voldemar* Prince d'Anhalt.

10. ALDOBRANDIN III. Marquis d'Est & de Ferrare, gouverna ses Etats, quoique jeune, avec beaucoup de force & de vigilance, & mérita les bonnes graces de l'Empereur Charles IV. lorsqu'il vint en Italie, en 1354. Il fit la paix avec les Ducs de Mantoue, & les Ducs de Milan ; mais il en jouit peu, étant mort à la fleur de son âge le troisiéme septembre 1361, âgé de 26 ans, laissant de *Béatrix* de Camino son épouse, *Obizzon* mort peu après son pére, & *Viridis* épouse de *Conrad* Duc de Teck.

10. NICOLAS II. Marquis d'Est & de Ferrare, surnommé *le Boiteux*, succéda à son frére. Il fut en guerre avec Barnabé Visconti, fortifia Ferrare, & mourut le 26 mars 1388, avec la réputation d'un Prince habile & d'un grand Orateur, ayant eu de *Viridis*, fille de *Mastin* de la Scala, Seigneur de Vérone, 1. *Renaud* d'Est, qui fut Abbé; 2. *Thadée*, femme de *François* Carrare, Seigneur de Padoue, morte en 1404; & 3. *Constance*, épouse de *N.* Malateste.

10. ALBERT Marquis d'Est & de Ferrare après ses fréres, reçut pour gage de l'amitié de Jean Galéas de Visconti, Duc de Milan, le château d'Est, que sa maison avoit perdu depuis un siécle. Il fonda l'Université de Ferrare en 1392, & mourut le 31 juillet 1393. Il avoit été marié à *Jeanne* de Robertis, dont il eut un fils *Gérard*, mort avant lui, & le 23 jour avant sa mort, il épousa *Isotte* Albersane, dont il avoit eu un fils qui suit,

11. NICOLAS III. Marquis d'Est, succéda à son pére, & fut maintenu dans ses Etats par les Princes d'Italie, contre *Azon* d'Est, fils d'*Obizzon* II. Il aquit Reggio & Parme, par la victoire qu'il remporta sur Ottobon III, Seigneur de Parme, qu'il fit tuer. Ayant établi la paix dans ses Etats, il voyagea en Chypre, dans la Palestine, en Espagne & en France, où le Roi Charles IV. pour marque de sa bienveillance, lui permit de porter dans ses armes les trois fleurs de lis. Etant revenu chez lui, il ménagea si bien les esprits des Princes ses voisins, qu'il mérita le titre glorieux d'*Arbitre de l'Italie*. Ce fut de son tems que le Pape Eugéne IV. assembla un Concile à Ferrare : il fit éclater sa magnificence dans cette occasion. Pigna dit que les Milanois l'appelliérent pour les gouverner après la mort de Philippe-Marie Visconti. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il mourut à Milan, le dixiéme décembre 1441. Il avoit épousé 1. en 1397, *Ziliola* de Carrare, fille de *François* le Jeune Prince de Padoue : 2. en 1418, *Laura* Malateste, dite *Parisine*, qu'il fit mourir pour l'avoir surprise en adultére avec Hugues, un de ses fils naturels. Il prit une troisiéme alliance, en 1429, avec *Richarde*, fille de *Thomas* III. Marquis de Saluces, morte en 1473. Sa seconde femme lui donna par un seul accouchement quatre filles, dont deux seules véquirent; sçavoir *Luce*, épouse de *Charles* de Gonzague; *Genefre*, seconde femme de *Sigismond* Malateste, Prince d'Arimini, laquelle eut le sort de sa mére pour crime d'adultére. Du 3. lit, il eut HERCULE, qui fut Duc de Ferrare après ses fréres bâtards; & SIGISMOND, tige des Marquis de Saint-Martin. *Leur pére eut encore vingt-deux enfans illégitimes de diverses filles. Les principaux furent* LÉONEL *&* BORSO, *qui suivent* ; Hugues, *decolé avec sa belle-mére*; Albert Guion, *pére de* Nicolas-Marie, *Evêque d'Adria, mort en* 1507 ; Renaud, *Protonotaire du saint Siége*; *&* Maladuce, *Evêque de Comacchio, qui laissa aussi un bâtard*, Scipion *d'Est, pére de* Blanche-Marie, *femme de* Galéas *Pic, Comte de la Mirandole. On nomme encore deux filles naturelles de* Nicolas III, Isotte, *mariée à* Antoine *de Montfeltri, qui fut tué le jour de ses noces, en* 1444; *&* Marguerite, *alliée à* Galéot-Robert *Malateste, Prince d'Arimini.*

12. LÉONEL d'Est, quoique né illégitime, succéda à son pére, en vertu du testament de celui-ci. Il rechercha pour s'appuyer l'amitié d'Alfonse Roi d'Arragon, & de Naples, & étant veuf de *Marguerite* de Gonzague, fille de *François*, Marquis de Mantoue, morte en 1440, il épousa en 1444, *Marie*, fille de ce Roi, auquel il envoya les deux fils légitimes de son pére, sous prétexte d'être élevez près du jeune Ferdinand son fils. Il aima la paix, & chercha à l'établir dans ses Etats, & à la maintenir dans l'Italie. Enfin, il mourut en 1450, le premier octobre, laissant un fils *Nicolas*, auquel les Ferrarois firent trancher la tête le deuxiéme septembre 1476; & une fille *Isabelle*, mariée à *Nicolas Pie* de la Scala.

12. BORSO, frére du précédent, illégitime comme lui, lui succéda. Ce fut un homme sage, vaillant, généreux, amateur des Belles Lettres, & qui fut nommé justement l'*Orateur de sa patrie.* Il reçut magnifiquement en 1461, l'Empereur Frédéric III. qui en reconnoissance, le fit l'année suivante Duc de Modéne & de Reggio, & Comte de Rovigo ; & lui donna le pouvoir de joindre à ses armes l'aigle de l'Empire. Le Pape Paul II. qui le créa Duc de Ferrare en 1470, lui permit aussi de porter dans ses armes les clefs de saint Pierre. Il mourut le 20 août 1471, sans avoir voulu se marier, pour ne point faire de tort aux fils légitimes de son pére.

12. HERCULE d'Est, Duc de Ferrare, de Modéne & de Reggio, né en 1433 du légitime mariage de NICOLAS III, succéda à Borso. Il fut pendant quelque tems Général des armées des Vénitiens & des Florentins. Nicolas son neveu, fils de Léonel, se revolta contre lui ; mais les Ferrarois l'ayant surpris, lui firent couper le cou à l'insçu de leur Duc. Hercule eut dans la suite quelques affaires avec le Pape Sixte IV, & avec les Vénitiens dont il se tira

par

par sa conduite & par son adresse. Il mourut au commencement de l'année 1505, laissant d'*Eléonor* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, Roi de Naples qu'il avoit épousée en 1473, 1. ALFONSE qui suit; 2. *Ferdinand*, qui conspira contre la vie du Duc son frére, & contre celle du Cardinal *Hippolyte*, & qui mourut en prison le 22 février 1540; 3. *Hippolyte*, Cardinal, *mentionné dans un article particulier*; 4. *Béatrix*, mariée à *Louis* Sforce, Duc de Milan, morte le deuxieme janvier 1479; 5. *Isabelle*, épouse de *François* de Gonzague, Marquis de Mantoue. *Il laissa aussi un bâtard* Jule, *qui etant complice de la conjuration de son frére* Ferdinand, *fut mis en prison l'an* 1506, *délivré en* 1558, *& mourut en* 1561; *& une bâtarde* Lucerne, *mariée à* Annibal *Bentivoglio, Prince de Bologne.*

13. ALFONSE d'Est I. du nom, Duc de Ferrare, de Modéne, & de Reggio, Marquis d'Est, Prince de Carpi, & Comte de Rovigno, né le 21 juillet 1476, mourut le 31 octobre 1534. *Voyez* ALFONSE. Il avoit épousé, 1. en 1491, *Anne* Sforze, fille de *Galéas-Marie*, Duc de Milan: 2. En 1501, *Lucréce* Borgia, fille du Pape *Alexandre* VI. & veuve d'*Alfonse* d'Aragon, Duc de Bisciglia morte en 1520: & peu avant sa mort il épousa *Laura* Eustochia, qu'il avoit entretenue long-tems, & qui étoit fille d'un Ouvrier de Ferrare. Elle mourut en 1573. Du 2. lit, il eut 1. HERCULE II. qui suit; 2. *Hippolyte*, dit le *Cardinal de Ferrare*; & 3. *François*, Marquis de Massa, qui après avoir été Général de la cavalerie de l'Empereur Charles-*Quint* en Italie, mourut le 23 février 1578, laissant de *Marie* de Cardone, fille d'*Antoine* Marquis de Padula, *Marfise* d'Est mariée 1. à *Alfonse* Marquis d'Est; 2. à *Alderam* Cibo, Marquis de Carrare, morte en 1608; & *Brademante*, épouse d'*Hercule* Comte de Bévilaqua. Les enfans d'Alfonse d'Est, & de *Laura* Eustochia furent, 4. ALFONSE, tige des Ducs de Modéne; 5. *Alfonsin*, Marquis de Castelnovo; & 6. *Léonore*, Religieuse.

14. HERCULE d'Est II. du nom, Duc de Ferrare, de Modéne & de Reggio, né le quatriéme avril 1508, fut Général de l'armée de l'Eglise sous le Pape Paul IV, & Lieutenant Général de celle du Roi de France Henri II. contre Philippe II. Roi d'Espagne, l'an 1557. Il fit pourtant sa paix peu après avec l'Espagne; & après s'être appliqué à fortifier Modéne, Reggio, Carpi & Berselle, & à embellir son palais & ses jardins de Ferrare, il mourut le troisiéme octobre 1558. Il avoit épousé le 30 juillet 1527, *Renée* de France, fille du Roi *Louis* XII, morte à Montargis, le 12 juin 1575, après avoir favorisé en tout les Religionnaires. Il en eut 1. ALFONSE qui suit; 2. *Louis*, Cardinal, *mentionné dans un article séparé*; 3. *Anne*, née le 16 novembre 1531, mariée 1. à *François* de Lorraine, Duc de Guise: 2. à *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, morte le septiéme mai 1607; 4. *Lucréce* née en 1534, mariée en 1570 à *François-Marie* de la Rouére, Duc d'Urbin, morte en 1598; & 5. *Léonore*, morte sans alliance.

15. ALFONSE d'Est II. du nom, Duc de Ferrare, de Modéne & de Reggio, Prince de Carpi, né le 19 janvier 1533, mourut le 27 octobre 1597. *Voyez* ALFONSE. Il n'eut point d'enfans de ses trois femmes, qui furent, *Lucréce* de Médicis fille de *Côme*, Grand Duc de Toscane; *Barbe* d'Autriche fille de *Ferdinand* I. Empereur; & *Marguerite* de Gonzague, fille de *Guillaume*, Marquis de Mantoue. Il fit tout son possible, se voyant sans postérité, pour faire passer le Duché de Ferrare à son cousin *César* d'Est; mais la Cour de Rome n'y voulut jamais consentir. Il disposa seulement en sa faveur des Duchez de Modéne & de Reggio, de la Principauté de Carpi, & des autres terres relevantes de l'Empire, & ce du consentement de l'Empereur.

DUCS DE MODENE ET DE REGGIO.
de la maison d'Est.

14. ALFONSE d'Est, fils d'ALFONSE I. Duc de Ferrare, & de *Laura* Eustochia sa troisiéme femme, fut la tige des Ducs de Modéne, il mourut en 1582, ayant eu de *Julie* de la Rouére, fille de *François-Marie*, Duc d'Urbin, qu'il avoit épousée en 1549, & qui mourut le quatriéme avril 1563, 1. *Alfonse*, Marquis d'Est, mort en 1578, sans enfans de *Marfise* d'Est sa niéce, fille de *François*, Marquis de Massa; 2. CÉSAR qui suit; 3. *Alexandre*, créé Cardinal le 3 mars 1598, fait depuis Evêque de Reggio, mort le 22 mai 1624; 4. *Léonore*, mariée à *Charles* Gésualdo, Prince de Vénosa au Royaume de Naples; & 5. *Hippolyte*, alliée en 1594 à *François* Pic, Prince de Mirandole.

15. CÉSAR d'Est, de Modéne & de Reggio, Prince de Carpi, naquit au mois d'octobre 1562. Son cousin, dernier Duc de Ferrare, l'institua son héritier; mais le Pape Clément VIII. n'ayant point voulu lui accorder l'investiture du Duché de Ferrare, il se prépara à s'en mettre en possession par les armes: ce qui obligea le Pape à l'excommunier. Les troupes du saint Siége furent maltraitées au premier choc; mais César voyant que pas un des Princes d'Italie ne se mettoit en devoir de l'assister, & que les Ferrarois n'avoient plus la même affection pour lui, il fit son accommodement avec le Pape le 28 janvier 1598. On le laissa maître de Modéne & de Reggio: il obtint à Rome le même rang & les mêmes prérogatives dont les Ducs de Ferrare avoient été en possession: le saint Siége prit ses Etats à perpétuité sous sa protection, & le Pape donna un chapeau de Cardinal à son frére Alexandre. Il mourut en 1628, ayant eu de *Virginie* de Médicis, fille de *Côme*, Grand Duc de Toscane, qu'il épousa en 1586, & qu'il perdit en 1615, 1. ALFONSE III. qui lui succéda; 2. *Louis*, Marquis de Montecchio & de Scandiano, Général des troupes de la République de Venise, né en 1593, mort en 1664, laissant une fille *Hippolyte* d'Est, épouse de *Borso* son oncle; 3. *Hippolyte*, Chevalier de Malthe & Commandeur, né en 1599, mort en 1643; 4. *Nicolas* Marquis d'Est, né en 1601, mort en 1640, sans postérité de *Suéve* d'Avalos, des Princes de Montéfarchio, veuve de *Jules-César* de Capoue, Prince de la Concha; 5. BORSO, tige de la branche de Scandian; 6. *Forest* Marquis d'Est, né en 1606, mort en 1640; 7. *Julie*, née en 1590, morte en 1645; 8. *Laure*, née en 1594, mariée à *Alexandre* Pic, Duc de la Mirandole, morte en 1630; & 9. *Angéle-Catherine*, Religieuse à San-Géminiano de Modéne, morte en 1618, agée de 23 ans.

16. ALFONSE d'Est III. Duc de Modéne, & de Reggio, né en 1591, épousa en 1608 *Isabelle*, fille de *Charles-Emanuel*, Duc de Savoye, & l'ayant perdue en 1626, il se fit Capucin à Munich en la même année, prit le nom de *Frére Jean-Batiste*, & mourut dans le couvent de Castelnuovo de Grafiniana le 23 mai 1644. *Voyez* ALFONSE. Il avoit eu de son epouse, 1. *César*, né en 1609, mort en 1613; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Obizzo*, né en 1611, mort Evêque de Modéne en 1644; 4. *César*, né en 1614, mort en 1677; 5. *Alexandre*, né & mort en 1615; 6. *Charles-Alexandre*, né en 1616, mort en 1679; 7. *Renauld*, né en 1618, qui fut fait Cardinal en 1641, & Evêque de Modéne en 1651, à qui le Roi de France donna ensuite l'Evêché de Montpellier, & la protection des affaires de sa Couronne à Rome; qui y signala son zéle dans l'affaire des Corses sous le Pape Alexandre VII, en reconnoissance dequoi le Roi, dans le traité de Pise, eut soin des intérêts de la maison d'Est; qui mourut Evêque de Palestrine, le 30 septembre 1672; & de la vie duquel nous avons des Mémoires; 8. *Philibert*, né en 1623, mort en 1645; 9. *Boniface*, né & mort en 1624; 10. *Catherine*, née en 1612, morte Religieuse en Espagne, l'an 1635; 11. *Marguerite*, née en 1619, mariée en 1647 à *Ferdinand* de Gonzague III. Duc de Guastalle, morte en 1692; 12 & 13. deux filles mortes au berceau; & 14. *Anne-Béatrix*, née en 1626, mariée en 1656 à *Alexandre* Pie II. du nom, Duc de Mirandole.

17. FRANÇOIS d'Est, Duc de Modéne & de Reggio, &c. né le cinquiéme septembre 1610, succéda aux Etats de son pére, lorsqu'il se fit Capucin, & les gouverna avec beaucoup de sagesse dans des tems assez fâcheux. Il fut tirer de l'Empereur Ferdinand II. en 1638, l'investiture de la Principauté de Correggio, après la déroute des affaires de Jean Syrus, Prince de Correggio & du S. Empire, maltraité de l'Empereur, pour avoir fait contrefaire la monnoye de l'Empire. Il reçut aussi de grands honneurs du Roi d'Espagne, & fut Général des Princes confédérez d'Italie, en faveur du Duc de Parme contre le Pape, en 1643. Depuis, ayant embrassé le parti de France, il fut Général des armées du Roi en Italie l'an 1647, & battit les Espagnols dans le Crémonois en 1648; mais l'année suivante ayant levé le siége de Crémone, il fit sa paix avec l'Espagne, & demanda même en mariage la fille de Dom Louis de Haro, premier Ministre du Roi Philippe IV: mais les Barberins l'ayant ramené au parti de la France, rompirent cette alliance, & lui firent reprendre le commandement des armées de France, à la tête desquelles il assiégea Pavie en 1655; mais inutilement. L'annee suivante il fut plus heureux devant Valence, qu'il prit, aussi bien que Mortare le 25 août 1658, il mourut le 13 octobre suivant. Il avoit épousé 1. en 1630, *Marie* Farnése, fille de *Rainuce*, Duc de Parme, morte en 1646: 2. en 1648, *Victoire* Farnése, sœur de sa premiére femme, morte l'année suivante: 3. en 1654, *Lucréce* Barberin, fille de *Thadée*, Prince de Palestrine; & d'*Anne* Colonne, morte le 24 août 1699. Du premier lit, il eut 1. ALFONSE qui suit; 2. *Alméric*, né en 1641, que le Cardinal Mazarin destinoit pour sa niéce Hortense Mancini, qu'il vouloit instituer son héritiére; ce qui n'eut point de suite parce que ce jeune Prince mourut dans l'île de Paros, le cinquiéme juillet 1660, en conduisant du secours à Candie; 3. *Isabelle*, née en 1635, mariée en 1664 à *Rainuce* Farnése, Duc de Parme, morte le 12 août 1666; 4. *Léonore*, née en 1643, Carmélite à Modéne; 5. *Marie*, née en 1644, mariée en 1668 au Duc de Parme son beau-frére, morte en août 1684; & 6. 7. & 8. trois autres enfans morts au berceau. Du second lit, il eut 9. *Victoire*, née en 1649, morte en 1656: du troisiéme, 10. RENAUD, *mentionné après son neveu*.

18. ALFONSE d'Est IV. Duc de Modéne, &c. naquit le 13 février 1634. Dès qu'il eut succédé à son pére, il fit sa paix avec l'Espagne, du consentement de la France. Il en jouit peu, sa santé infirme, & la goutte lui ayant fait perdre la vie le 16 juillet 1662. Son pére l'avoit amené en France l'an 1655, pour y épouser *Laure* Martinozzi, fille de *Jérôme* Martinozzi, & de *Marguerite*, sœur du Cardinal Mazarin, morte le 19 juillet 1687. Il en eut 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Marie-Béatrix*, née en 1658, mariée le 30 septembre 1673 à *Jacques*, Duc d'Yorck, depuis Roi d'Angleterre, morte le 7 mai 1718.

19. FRANÇOIS d'Est II. du nom, Duc de Modéne, &c. né le sixiéme mars 1660, succéda à son pére sous la régence de sa mére & de son grand oncle le Cardinal d'Est, & mourut le sixiéme septembre 1694, sans enfans de sa cousine germaine, *Marguerite-Marie-Françoise* Farnése, fille de *Rainuce* II. Duc de Parme, qu'il avoit épousée le 14 juillet 1691, morte en juin 1718.

18. RENAULD d'Est, Duc de Modéne & de Reggio, Prince de Carpi & de Corrégio, fils du troisiéme lit du Duc FRANÇOIS I. naquit en 1655, & fut fait Cardinal en 1686: mais après la mort de son neveu, il remit son chapeau dans le consistoire du 29 mars 1695, & épousa le 18 novembre de la même année, *Charlotte-Félicité*, fille aînée de *Jean-Frédéric* de Brunswik, Duc d'Hanover, & de *Bénédicte-Philippe*, Princesse Palatine, morte en couches le 26 septembre 1710. Elle étoit sœur aînée de la Reine des Romains, depuis Impératrice, & fit prendre à son mari le parti de la maison d'Autriche dans la guerre d'Italie. Il lui en couta ses Etats, dont les armées de France & d'Espagne s'emparérent, & il fut obligé de se retirer à Rome; mais il recouvra son Duché par la retraite des François, & l'an 1708 l'Empereur son beau-frére, lui donna le gouvernement du Duché de Milan, & en 1710 l'investiture de la Principauté de la Mirandole, que sa Majesté Impériale avoit confisquée sur le Prince de ce nom. Il a eu pour enfans, 1. FRANÇOIS-MARIE qui suit; 2. *Jean-Frédéric*, né le premier septembre 1700, Colonel d'un Regiment de Cuirassiers de l'Empereur en mai 1723; 3. *Bénédicte-Ernestine*, née le 18 août 1697, & *Amélie-Josephe*, née le 28 juillet 1699.

19. FRANÇOIS-MARIE d'Est, Prince héréditaire de Modéne, né le deuxiéme juillet 1698, a épousé par Procureur à Paris le 12 février 1720, *Charlotte-Aglaé* d'Orléans, fille de *Philippe*, petit-fils de France Duc d'Orléans; & de *Marie-Françoise* de Bourbon légitimée de France, dont il a N. Prince de Modéne, né le 18 novembre 1723.

MARQUIS DE SCANDIANO ET DE Montéchio, de la maison d'Est.

16. BORSO d'Est, l'un des fils de CÉSAR, Duc de Modéne, naquit en 1605, se signala dans les guerres d'Allemagne, de Piémont, & du Montferrat, & fut Général de la Cavalerie Milanoise. Ce fut à sa prudence que le Marquis de Léganès, Gouverneur du Milanès, dut son salut & celui de l'armée Espagnole, lorsque les François le forcérent de lever le siége de Cazal en 1640. Il suivit le parti de la France avec le Duc son frére, & mourut en janvier 1657, après la levée du siége d'Alexandrie. Il avoit épousé sa niéce *Hippolyte* d'Est, fille de *Louïs*, Marquis de Montéchio & de Scandiano, dont il eut 1. *Louis*, Marquis de Scandiano, né en 1648, mort en juin 1698; 2. *Forest*, Marquis de Scandiano, né en 1652, à qui le Duc de Modéne résigna les Bénéfices dont il étoit pourvu; 3. *César Ignace*, Marquis de Montéchio & de Bossolo Général de la Cavalerie de la République de Venise, né en 1653, mort en 1673; 4. *Angéle-Catherine*, née en 1656, mariée en 1684 à *Emanuel-Philibert* de Savoye, Prince de Carignan, morte en juillet 1722, en sa 66 année; 5. 6. & 7. trois enfans morts au berceau.

MARQUIS DE SAINT-MARTIN. & de Borgomanéro, de la maison d'Est.

12. SIGISMOND d'Est, fils de NICOLAS III. Marquis de Ferrare, fut Seigneur de Saint-Martin, de Campogninane, de Castelrano, & de Cassano. Il épousa *Pizzacara*, Noble Ferraroise, dont il eut 1. HERCULE qui suit; & 2. *Lucréce* d'Est, femme d'*Albéric* de Malespine, Marquis de Massa & de Carrare.

13. HERCULE d'Est, Marquis de Saint-Martin, &c. épousa en 1491 *Angéle* Sforze, dont il eut un fils qui suit,

14. SIGISMOND d'Est II. du nom, Marquis de Saint-Martin, Seigneur de Castelrano, &c. reçut de l'Empereur Charles-Quint Borgomanéro & Porlezza, que ce Prince avoit confisquez sur la Maison de Trivulce, qui venoit de s'attacher à la France. Il le dédommagea par là de ses châteaux de Saint-Martin, de Castelrano, &c. que le Duc de Ferrare avoit ruïné. Il fut Gouverneur de Pavie, Viceroi de Sicile, & mourut en 1517, laissant de *Justine* Trivulce, fille du Comte *Paul* Camille, 1. PHILIPPE qui suit; 2. *Sigismonde*, mariée à *Paul* Sfondrate; 3. *Barbe*, épouse de *François* Comte de Trivulce; 4. *Renée* & 5. *Sigismonde*, Religieuses.

15. PHILIPPE d'Est, Marquis de Saint-Martin, de Borgomanéro & de Porlezza, fut Général de la Cavalerie de Savoye, & Lieutenant Général des Etats du Duc, tant deçà que delà les monts: il fut aussi Chevalier de l'Annonciade, & mourut en 1592. Il avoit épousé *Marie* de Savoye, fille *naturelle* du Duc *Emanuel-Philibert*, morte en 1580, ayant eu 1. *Charles-Philibert*, Marquis de Saint-Martin, de Borgomanéro, & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, Général de la Cavalerie de Savoye, Chevalier de l'Annonciade en 1602, Capitaine Général des Gens d'armes dans le Milanez pour le Roi d'Espagne, qui le fit Chevalier de la Toison d'or & Membre de son Conseil secret, né en 1571, mort en 1652, sans enfans de ses deux femmes *Louise* de Cardénas, fille de *Bernardin*, Seigneur de Colménar, veuve du Comte d'Aguilar, & *Livie* Marini, fille de *Jean-Jérôme*, Marquis de Marini; 2. SIGISMOND; *qui a continué la postérité*; 3. *Alfonse*, Commandeur dans l'Ordre de Malthe, né en 1579, mort en 1623; & 4. *Béatrix*, épouse de *Ferdinand* Bentivoglio.

16. SIGISMOND d'Est III. du nom, Marquis de Saint-Martin, de Borgomanéro, de Porlezza, & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, né en 1577, s'attacha au Duc de Savoye, qui le fit Chef de sa Noblesse, Général de sa cavalerie, son Lieutenant Général en Savoye, Grand-Croix & Grand Amiral de l'Ordre des SS. Maurice & Lazare, & Chevalier de l'Annonciade en 1609. Il mourut en 1627, ayant eu de *Françoise* d'Hôtel, 1. PHILIPPE-FRANÇOIS qui suit; 2. CHARLES-EMANUEL, *mentionné cy-après*; & 3. *Christine*, Religieuse à Milan.

17. PHILIPPE-FRANÇOIS d'Est, Marquis de Saint-Martin & de Lanzo, &c. né en 1621, mourut en 1651, ayant épousé en 1645, *Marguerite* de Savoye fille *naturelle* du Duc *Charles-Emanuel*. Il en eut 1. SIGISMOND-FRANÇOIS qui suit; & 2. CHARLES-PHILIBERT, *dont il est parlé cy-après*.

18. SIGISMOND-FRANÇOIS d'Est, Marquis de Saint-Martin & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, né en 1647, a épousé *Thérése-Marie* de Grimaldi, sœur de *Louïs*, Prince de Monaco, dont il a eu 1. *François-Philippe* d'Est, né en 1675; 2. *Charles-Philibert*, né en 1679; 3. *Mathilde*, née en 1673, mariée en 1695, à *Camille* de Gonzague II. du nom, Comte de Novellare; 4. *Marie*, Religieuse à saint Paul de Milan, née en 1680; 5. *Aurélie*, née en 1683; & 6. & 7. deux garçons morts au berceau.

Autres Seigneurs sortis de cette branche.

18. CHARLES-PHILIBERT d'Est, Marquis de Dronéto, Comte d'Ormée, & second fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, Marquis de Saint-Martin, né en 1649, est Grand Maréchal de Savoye, & Chambellan du Duc, Gouverneur de Turin, & a épousé *Thérése* de Maroles, dont il a eu 1. *Gabriel* d'Est, Marquis d'Ormée; 2. *Marie-Delphine*, Religieuse à Saint-Paul de Milan; & 3. *Christine*, mariée en 1688 à N... Doria, Marquis de Cirié.

17. CHARLES-EMANUEL d'Est, second fils de SIGISMOND III. né en 1622, fut Marquis de Borgomanéro, Porlezza, & de Sainte-Christine, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur de sa Majesté Catholique à la Cour de l'Empereur, & mourut le 24 octobre 1695, laissant un fils unique de *Paule* Marliana son épouse.

18. CHARLES-PHILIBERT d'Est, Marquis de Porlezza & de Borgomanéro, Grand d'Espagne, né en 1646, n'a point eu d'enfans de *Bibiane* de Gonzague, fille de *Ferdinand*, Prince de Castiglione, qu'il epousa en 1671.

Les armes de la maison d'Est sont écartelées au 1. & 4. *de l'Empire*, au 2. & 3. *de France*, à la bordure endentée d'or & de gueules, qui est *Ferrare*, cet écartelé séparé par un pal du *Gonfalonier de l'Eglise*, & sur le tout un écusson d'azur, à un aigle d'argent, couronné, becqué & membré d'or qui est *d'Est*. * Jean-Batiste Pigna, *Hist. de la Maison d'Est*. Wolfgangus Lazius, *de Migrat, Gent*. François Sansovin, *lib. 2. Chron. & Origin. delle Case Illust. d'Ital.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Bertius, *liv. 2. Rer. German.* Doglioni, *Compend. Hist.* Alphonsus Loschius, *in Compend. Hist.* Riccioli, *Chron. Reform.* Sabellic. Corio Gaspard. Sardo. Imhof, *Hist. Geneal. Italiæ &c.*

EST, (Hippolyte d') Cardinal, Archevêque de Strigonie, de Capoue, de Milan, de Narbonne, &c. fils d'*Hercule* d'Est I. de ce nom, Duc de Ferrare, & d'*Eléonor* d'Aragon, témoigna dès son jeune âge, une grande inclination pour la piété. Jean Cardinal d'Aragon remit l'Archevêché de Strigonie, à Hippolyte son neveu, qui n'étoit encore que dans la huitiéme ou neuviéme année de son âge. Il alla quelque tems après en Hongrie, où le Roi Mathias & la Reine Béatrix sa tante le reçurent très-bien, & il s'arrêta sept ou huit ans dans cet Etat où il fut élevé dans les Sciences divines & humaines, & où il rendit de grands services à la Reine devenue veuve. Depuis en 1493, il vint à Rome recevoir le chapeau de Cardinal, que le Pape Alexandre VI. lui donna. Quelque tems après, il retourna en Hongrie, & revint en Italie. Il se joignit à Ludovic Sforce son beau-frére, pour l'assister de ses conseils, dans la guerre qu'il devoit soutenir contre les François. Ceux-ci ayant eu l'avantage, le Cardinal se retira en Allemagne, d'où il revint pour se trouver au mariage d'Alfonse son frére, avec Lucréce Borgia, fille d'Alexandre VI. Dans la suite, il s'unit avec les François, & reçut du Roi Louïs XII, des marques singuliéres d'estime & de bienveillance. Elle lui fut très-utile, lorsque les Vénitiens s'avisérent d'assiéger Ferrare. Leur armée fut entiérement défaite, & on leur enleva soixante drapeaux, que le Cardinal d'Est fit exposer dans l'église cathédrale de Ferrare. On dit même qu'il publia un traité de cette défaite, qu'Arnoul le Féron attribue à Cælio Calcagnini. Ce Cardinal écrivoit avec beaucoup de politesse, savoit les Mathématiques, & témoigna toujours une grande inclination à faire plaisir aux Gens de Lettres. Pendant que le Pape Jules II. persécutoit la maison d'Est, avec sa violence ordinaire, le Cardinal ne sachant quel parti suivre, prit celui de faire un voyage en Hongrie, d'où il ne revint qu'aprés l'élection de Léon X. qui l'envoya complimenter le Roi François I. avec lequel il devoit avoir une conférence à Bologne l'an 1516. Quelque tems après, le Cardinal d'Est fut envoyé en Pologne, pour s'y trouver au mariage de Bonne Sforce, sa cousine, avec le Roi Sigismond. En revenant, il passa par la Hongrie, & étant de retour à Ferrare, il y mourut le troisiéme septembre de l'an 1520. Les Historiens lui reprochent pourtant d'avoir fait arracher les yeux à Jules son frére *naturel*, qui lui enlevoit l'affection d'une Dame qu'il aimoit. * Guichardin, *Hist. lib.* 3. 4. 8. *& seq.* Paul Jove. Victorel. Ciaconius. Auberi. Sainte Marthe. Sardo, *en sa Vie, &c.*

EST, (Hippolyte d') dit *le Cardinal de Ferrare*, Archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles, & de Lyon, Evêque d'Autun, Abbé de Flavigni, &c. étoit fils d'*Alfonse* I. Duc de Ferrare, & de *Lucréce* Borgia. Il naquit le 24 d'août de l'an 1509, & fut élevé avec grand soin auprès du Duc son pére, qui se donna lui-même la peine de l'instruire dans les secrets du Gouvernement & de la Politique. Ensuite il vint en France, & le Roi François I. qui l'estimoit beaucoup, le nomma Conseiller d'Etat, lui donna de grands biens, & lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III. lui accorda le cinquiéme mars 1538. Il fut aussi en grande considération sous le régne d'Henri II. qui commanda aux Ambassadeurs & aux Généraux des troupes qu'il avoit en Italie, de ne rien entreprendre sans l'avis de ce Cardinal. Il fut envoyé légat en France par Pie IV, se trouva au Colloque de Poissi, & depuis mourut à Rome, sous le pontificat de Grégoire XIII, le deuxiéme décembre de l'année 1572, qui étoit la 61 de son âge. Son corps fut enterré à Tivoli, où il avoit fait bâtir un magnifique Palais. Antoine Muret prononça l'Oraison funébre du Cardinal de Ferrare, qui avoit été son protecteur; car comme il aimoit les Belles Lettres, il se faisoit un plaisir d'acquérir l'estime des Savans, en leur faisant du bien, & entre autres au même Muret, à Paul Manuce, à d'Ossat, & à d'autres. * *Consultez* Petramellarius. Victorel. Garimbert. Muret. Auberi. Ciaconius. les Mémoires de Castelnau. Sainte-Marthe, &c.

EST, (Louïs d') Cardinal de Ferrare, Archevêque d'Auch, étoit fils d'*Hercule* II. Duc de Ferrare, & de *Renée* de France, fille du Roi *Louis* XII. Il naquit le 25 décembre 1538, & dès son enfance parut si sage & si modeste, que le Pape Paul III. le fit à dix ans Coadjuteur de l'Evêché de Ferrare. Henri II. le nomma à l'Archevêché d'Auch, & Paul IV. l'éleva au Cardinalat en 1561. On l'employa en diverses affaires, qu'il négocia avec beaucoup de prudence & de bonheur. Il vint deux fois Légat en France, sous le régne de Charles IX, & de Henri III, se trouva aux Etats de Blois en 1578, & fut Protecteur des affaires de France en Cour de Rome, où il s'aquit beaucoup d'estime. De Thou le nomme *le thrésor des pauvres, & l'ornement du sacré College*. Le Roi Henri III. le nomma Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, lors de l'institution. Ce Cardinal mourut à Rome le 30 décembre 1586, & ordonna que son cœur fût porté en France, pour être déposé dans l'église d'Auch; qu'on ensevelît ses entrailles dans celle de saint Louïs de Rome; & que son corps fût mis dans celle de saint Fran-

çois

çois de Tivoli. Guillaume le Blanc, Evêque de Vence, lui fit cet éloge en vers.

Cur voluit Princeps Roma ſua viſcera condi?
An quia viſceribus condita Roma ſuis?
Cur voluit magnum Gallis cor ut eſſet in oris?
Anne quia cordi Gallia magna fuit?
Cur voluit pulchro ſepeliri Tibure corpus?
Anne in deliciis, quod ſibi Tibur erat?
Fallor, habet magnum cor Gallia magna quòd excors,
Audito patris funere, facta fuit.
Viſcera Roma tenet, tam ſacro Principe rapto,
Quod ſua cognovit viſcera Roma rapi.
Tibur habet corpus, quoniam ſua corpora ſenſit,
In partes ſeſe diſſociare ſuas
Gallus, Romanus, Tibur, cor, viſcera, corpus,
Senſere auferri, reſtituique ſibi.

ESTAIN, ville de Lorraine. *Voyez* ETAIN.

ESTAING. *Cherchez* ESTEING.

ESTAIRES, ou STEGERS, petite ville avec un château, mais ſans murailles. Elle eſt dans la Flandre, ſur la Lis, environ à deux lieues au deſſus d'Armentiéres. * Maty, *Diction. Géogr.*

ESTAMPES (riviére d') petite riviére du Gâtinois, appellée autrement *Yonne* ou *Juine.*

* ESTAMPON, petite riviére de France dans le Condomois, coule d'abord du ſud-ſud-oueſt au nord-nord-oueſt, enſuite de l'eſt à l'oueſt, & ſe jette dans la Douze à Rocquefort de Marſan.

* ESTAMPON, village ſitué ſur la riviére de ce nom à l'orient de Rocquefort.

ESTANFORDE, bourg des Païs-Bas dans la Flandre, ſur la petite riviére d'Eſtanforde, environ à deux lieues de Caſſel, du côté du levant. * Maty, *Diction. Geogr.*

* ESTANFORDE, petite riviére de Flandre, arroſe le bourg de ce nom & coulant du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt va ſe jetter dans l'Yſer.

ESTAPLES. *Voyez* ETAPLES.

ESTAPO, ville de l'Amérique, ſituée à quatre lieues au delà de *villa de Moſe*, en montant la riviére de *Tabaſco*, au bord de laquelle elle ſe trouve. Cette ville eſt habitée, en partie par des Eſpagnols, & en partie par des Indiens. Elle eſt bâtie d'une telle maniére entre deux criques, qu'il n'y a qu'une ſeule avenue pour y entrer. * Dampier, *Supplément du Voyage autour du monde, 2. p. ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ESTARABAT, contrée d'Hircanie, apellée ainſi par *Dom Jean* de Perſe. *Texeira* la nomme *Starabat*, & d'autres *Strava*, nom que pluſieurs donnent à l'Hircanie toute entiére. Elle a pour bornes le *Corazan* au Levant, le *Mazanderan* au Couchant, & la *Mer Caſpienne* au Septentrion. Son étendue dans laquelle on trouve douze citez, eſt à peu près de ſoixante lieues. Eſtarabat peuplée de cinquante mille ames eſt ſa capitale. C'eſt la même que *Strava*, placée dans la Mer de Bachu, par Joſaphat Barbare. Il met pluſieurs villes ſous ſa dépendance: mais *Ananie* la diſtingue de Starabat. Il y place auſſi la ville de Nirmedon. L'air de ce Païs eſt aſſez mal ſain & ſon terroir y produit fort peu de froment; mais il y a quantité de ris & de meuriers blancs. Les perdrix y ſont en très grand nombre. La plupart des Habitans en vivent, ainſi que de ris dont ils font du pain. L'on fait force ſoye dans tous les lieux où ils ont des eaux, & l'on voit leurs cabanes le long des riviéres, avec des chaudiéres dont ils ſe ſervent pour la travailler. Les Italiens nomment ces ſoyes *Stravaines.* Il y a force Marchands d'Orient & de Moſcovie qui vont à Strava pour les emporter dans la Tartarie & dans la Ruſſie. Ceux d'Eſtarabat avoient un Roi tributaire de celui de Perſe, mais ce Roi s'étant révolté, *Cha-abas* qui le ſoumit, établit un Gouverneur en ſa place pour s'aſſurer du Païs contre les Tartares. * Davity, *Hircanie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ESTARAC (le Comté d') *Cherchez* ASTARAC.

ESTAT de l'Egliſe. *Voyez* EGLISE.

ESTATS, aſſemblées, &c. *Voyez* ETATS.

ESTATS, (l'iſle des) *Voyez* STATEN-EYLAND.

ESTAVAYER, ESTAVAYEL, ESTAVAY, ESTEVAY, ESTIVAYÉ & en Allemand *Stœffis*, eſt une petite ville ſur le bord oriental du Lac de Neufchatel. Il y a un Couvent de Religieuſes Urſulines. C'eſt un Bailliage du Canton de Fribourg. Son Baillif porte le nom d'Avoyer. Cette ville avoit anciennement des Seigneurs particuliers, dont les Deſcendans ont retenu le nom d'*Eſtavayer*, & forment l'une des plus illuſtres Maiſons de Fribourg. * *Délices de la Suiſſe par* Gottlieb Kypſeler, *p.* 398.

ESTAYRES. *Voyez* ESTAIRES.

ESTE. *Voyez* EST.

ESTÉCHEMINS, peuple de l'Amérique ſeptentrionale, dans le continent de la nouvelle France. Ils habitent le long de la riviére apellée *Eſtéchemin*, & ils en ont pris leur nom. Cette riviére vient du côte de l'oueſt, & lave l'Iſle de Ste-Croix de part & d'autre. Cette Iſle eſt ſituée à 45 degrez 20 minutes de la Ligne, & les François qui s'y étoient arrêtez l'abandonnérent dès le premier hyver. En mai & en juin on y trouve du harang en quantité. Les Sauvages qui l'occupent ne ſont guéres différens des *Souriquois*, ſoit par rapport à la taille & à la diſpoſition du corps, ſoit par rapport aux mœurs & aux coutumes. * Laët, *Deſcription des Indes Occid. lib.* 2. *c.* 17. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ESTEING, ancienne Baronie, & depuis Comté, dans la province de Rouergue, a donné ſon nom à la maiſon d'ESTEING.

ESTEING, Maiſon noble & ancienne, porte le nom *de Stagno*, dans les Auteurs & dans les Actes anciens, ce qui a trompé les Modernes, qui la nomment de l'Etang. Ceux de cette maiſon portent les mêmes armes que nos Rois, avec un chef d'or pour briſure. On dit que c'eſt une conceſſion du Roi Philippe *Auguſte*, à un Seigneur de la maiſon d'Eſteing, qui le remonta à la bataille de Bovines, donnée le dimanche 27 juillet 1214. On voit ces armes ſur les tombeaux & ſur divers autres monumens de piété des Seigneurs d'Eſteing, qui les ont portées autrefois ſemées de fleurs de lis ſans nombre, & qui les ont changées depuis que nos Rois ont réduit les fleurs de lis à trois. ALDEBERT d'Eſteing, qui vivoit vers l'an 1001, ſouſcrivit une ſentence rendue par Hugues Comte de Rodez. Ses enfans ne ſont point connus. Pierre d'Eſteing ſouſcrivit, l'an 1204, le contract de mariage de Marie de Montpellier, & de Pierre II. Roi d'Aragon, rapporté dans le VIII volume du *Spicilegium* de Dom Luc d'Acheri. Il y a apparence qu'il étoit frére ou proche parent de Guillaume qui ſuit.

1. GUILLAUME d'Eſteing I. de ce nom, ſe rendit très-célébre dans les guerres d'outremer, contre les Infidéles, & eſt nommé dans les Annales de Nicolas Treveth Auteur Anglois, qui vivoit dans le XIV ſiécle. Il eut pour fils DIEU-DONNÉ qui ſuit.

2. DIEU-DONNÉ d'Eſteing, ſe trouva à la bataille de Bovines en 1214. Déodat ou Dieu-donné de Perſet lui rendit hommage en 1209. Il le rendit lui-même en 1223 à Raimond VII Comte de Toulouſe, pour la Terre d'Autun; & fit en 1245 de grands biens à l'Abbaïe de Bonneval. Il laiſſa 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Gui*, Bienfaicteur de l'Abbaïe de Bonneval en 1207; 3. *Pierre*, Chanoine & Archidiacre de Rodez, & Prieur de ſaint Hippolyte, qui refuſa d'accepter l'Evêché du Puy, auquel il avoit été élu en octobre 1282; & 4. *Dieu-donné* nommé Conſeiller dans les Regîtres du Parlement de Toulouſe de l'an 1303, vieux ſtile.

4. GUILLAUME d'Eſteing II. du nom, renouvella ſes donations à l'Abbaïe de Bonneval, en fit de nouvelles en 1271, & teſta en 1291. Il épouſa 1. *Irlande*, fille de *Guigues* de Château-neuf, & de *Vierme* d'Anduſe, Dame de Joyeuſe: 2. *Douce*, fille de *Gui*, Seigneur de la Roche-Régnier dans le Vivarais, & de *Marguerite* du Montlaur. Il fut pére 1. de RAIMOND I. qui ſuit; 2. de *Pierre*, Religieux de ſaint François; 3. de *Henri*, Religieux Auguſtin; 4. de *Dieu-donné*, Prieur de Montalt; 5. d'*Aimar* ou *Azémar* d'Eſteing; 6. de *Marguerite* femme d'*Arnaud*, Seigneur de Landorre; 7. de *Guigone*, & 8. d'*Tordaine*, Religieuſes; 9. de *Galliéne*; & 10. d'*Elis* poſthume, mariée l'an 1316 à *Mainfroy* Seigneur de Salignac.

4. RAIMOND d'Eſteing I. de ce nom, épouſa *Richarde* de Sévérac, fille de *Gui*, & de *Gaillarde* de Bourniquet, & Tante d'*Amaury* de Sévérac, Maréchal de France. Il fit ſon teſtament en 1357, & laiſſa 1. GUILLAUME III. qui ſuit; 2. *Marguerite* d'Eſteing, femme de *Pierre*, Seigneur de Panat.

5. GUILLAUME d'Eſteing III. de ce nom, épouſa en 1319, *Ermengarde*, ou *Eminarde* de la Peire, fille & héritiére d'*Aſtorgue*, & de *Marguerite* Vicomteſſe de Cheilane, & Dame de Valenunes, dont il eut 1. RAIMOND II. qui ſuit; 2. *Guillaume* & 3. *Jean* d'Eſteing; 4. *Pierre*, Cardinal; 5. *Gui* ou *Guyon*; 6. *Théodat* ou *Dieu-donné*, Chanoine, puis Evêque de ſaint Paul-trois-Châteaux, mort en 1409; 7. *Richarde*, mariée à *Géraud* de Murat, Seigneur de Vernines; 8. *Marguerite*, femme de *Pierre*, Seigneur de Brezons; & 9. *Marquiſe*, Religieuſe à Rodez.

6. RAIMOND d'Eſteing II. de ce nom épouſa en 1350, *Barane* de Caſtelnau, & en eut 1. JEAN I. qui ſuit; *Eminarde*, mariée le dixiéme février 1372, à *Pons* de Cardillac, Vicomte de Murat; & 3. *Magrade*, femme de *Louis* Comte d'Apchon.

7. JEAN d'Eſteing I. de ce nom, Vicomte d'Eſteing & de Cheilane, épouſa en 1383, *Elis*, fille de *Raimond* Baron de Pierre-Fort, & mourut vers l'an 1420, laiſſant 1. BEC, ou BEGON qui ſuit: 2. GUILLAUME d'Eſteing, dont la poſtérité eſt *rapportée cy-deſſous, après celle de ſon frére âîné*; 3. *Pierre*, qui eſt ſans doute celui de ce nom qui étant Archidiacre de Rodez, fut élu Evêque de cette égliſe en 1429; qui, quoique ſon élection n'eût pas été confirmée, ne laiſſa pas de s'emparer par force du Palais épiſcopal & des châteaux dépendans de la menſe épiſcopale, qui en jouït durant trois ou quatre ans, après leſquels il fut contraint de céder l'Evêché à Guillaume de la Tour-d'Oliergues pourvu des Bulles du Pape, & qui depuis fut Dom d'Aubrac en 1437; 4. *Marguerite*. mariée l'an 1401 à *Arnaud* de Carmain, Seigneur de Négrepeliſſe; 5. *Fleurie*, femme d'*Aimeric* Seigneur d'Aurillac; & 6. *Berrane*, qui épouſa *Louis* Seigneur de Dienne.

8. BEC ou BEGON d'Eſteing, Gouverneur de la ville & château de Pézenas, épouſa en 1420 *Jeanne*, fille de *Guillaume* Seigneur de Leſtrange, fit ſon teſtament le 18 juillet 1477, & laiſſa 1. JEAN II. qui ſuit; 2. *Raimond*, Archidiacre de Leictoure; 3. *Guillaume*, Prieur de Comprignac; 4. *Antoine*, Prieur de Rabaſtens; 5. *Guillaume*, Seigneur de Savreſac, de ſaint Cheli & de Vitrac, mort ſans poſtérité de *Françoiſe* d'Aubuſſon; 6. *Pierre*, Chanoine à Rodez; 7. *Antoinette*, mariée en 1447 à *Jean* de Faudoas de Barbazan, Baron de Faudoas & de Barbazan; 8. *Catherine*, femme de *Jean* de Lévezou, Seigneur de Vezins; 9. *Elis*, qui épouſa en 1452 *Guillaume* de Montalt, Seigneur de Carboniére; & 10. *Agnès*, alliée en 1456 à *Raimond* Ebrard, Seigneur de ſaint Sulpice.

9. JEAN d'Eſteing II. du nom, Vicomte d'Eſteing & de Cheilane, Baron de Couros & de la Baſtide, prit alliance en 1433, avec *Dauphine*, fille d'*Aſtorgue* Baron de Peire, & d'*Elizabeth* de Sagne, & n'en eut que *Catherine* d'Eſteing, morte ſans avoir été mariée. Il fit, le 16 juin 1500, ſon teſtament, par lequel il fait une ſubſtitution perpétuelle, en faveur des mâles, & en exclut les filles, diſant que depuis pluſieurs ſiécles la maiſon d'Eſteing ſubſiſtoit dans la ligne maſculine. Il fit héritier *Guillaume*, dit *Guillot*, qui deſcendoit d'une autre *Guillaume*, fils de Jean I.

8. GUILLAUME d'Eſteing, ſecond fils de JEAN d'Eſteing I. du nom, Vicomte d'Eſteing, ſe diſtingua dans les guerres contre les An-

Anglois, & rendit de grands ſervices au Roi Charles VII. alors Dauphin. Il reçut en don de ce Prince les villes de Vias & de Beſſan dans le diocéſe d'Agde: il fut depuis Conſeiller & Chambellan, après ſon avénement ſur le thrône, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Capitaine de Nijac, Viguier & Bailli de Nîmes. Il alla en ambaſſade en Caſtille en 1454. Ce Seigneur épouſa *Jeanne* de Pourpiéres, Dame de Lugarde & de Vernines, & fit ſon teſtament en 1471. Il en eut 1. GASPARD qui ſuit; 2. *Jean*, Sacriſtain de Rodez, Prieur de Pariſot, Chambrier & Comte de Lyon, Dom d'Aubrac, commis au gouvernement de Rouergue en 1484; 3. *Pierre*; & 4. *Elis*, mariée en 1452 à *Guillaume* de Saint-Exuperi, Seigneur de Miremont.

9. GASPARD d'Eſteing, I. de ce nom, Seigneur de Lugarde, Vernines, Valentines & Anval, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, épouſa en 1455, *Jeanne*, fille de *Jean* Baron de Murol, & fit ſon teſtament le cinquiéme mars 1479. Il eut 1. LOUÏS dont la poſtérité *ſera rapportée après celle de ſon frére cadet*; 2. GUILLAUME, dit *Guillot* qui ſuit; 3. *Antoine*, Evêque d'Angoulême; & 4. *François*, Evêque de Rodez.

10. GUILLAUME, dit *Guillot* d'Eſteing, fut préféré pour recueillir les biens de ſon pére à *Louïs*, ſon aîné, qui étoit aveugle, & fut appellé en 1500 à la ſubſtitution des Vicomtez d'Eſteing & de Cheilane, par *Jean* II. qui le nomme ſon neveu. Il vivoit encore le 28 mai 1529, & avoit épouſé en 1471 *Anne*, fille & héritiére de *Raimond* Seigneur d'Eſparrou, dont il eut 1. *Gaſpard* d'Eſteing II. de ce nom, qui prit alliance en 1517 avec *Françoiſe* de Voiſins, & mourut ſans poſtérité; 2. *Marquiſe* morte auſſi ſans enfans d'*Arnoul* de Landorre, qui donna à *Guillot* ſon beau-pére les Baronies de Landorre & de Salmiech; 3. *Julienne*, femme de *François* de Solarges; 4. *Dauphine* mariée à *Louis* d'Aubuſſon; 5. *Catherine*, alliée à *Jean* de Cardaillac Seigneur de la Chapelle; & 6. *Louiſe*, mariée au Seigneur de Peuchant en Auvergne.

10. LOUÏS d'Eſteing, fils aîné de GASPARD I. étoit aveugle, & fut obligé de céder à ſon cadet le partage des biens. Il eut pour le ſien les terres de Vernines, d'Anval & de Talende, & épouſa en 1489 *Marguerite* de Comborn, fille de *Jean*, Vicomte de Treignac, Seigneur de Rochefort, & de *Jeanne* de Maignelais de la Maiſon d'Haluin. Il en eut 1. GABRIEL qui ſuit; 2. *Charles*, Chambrier de l'égliſe & Comte de Lyon, Prieur de Pariſot, nommé, en 1522, par le Parlement de Toulouſe, avec Gilbert de Cardaillac, pour remplir l'un des deux, au choix du Roi, la place de Conſeiller Clerc, vacante par la mort de Bertrand Séguier; & 3. *Jean* Chanoine & Comte de Lyon, Grand Archidiacre de ſaint Antonin en l'égliſe de Rodez, Prieur de la Feuillade. Il avoit été élu Evêque de Rodez après la mort de ſon oncle *François* d'Eſteing, mais cette élection contraire au concordat n'eut pas lieu, & le Roi François I. nomma George d'Armagnac.

11. GABRIEL d'Eſteing Seigneur de Murol, Vernines, fut depuis Vicomte d'Eſteing, après la mort de *Gaſpard* II. ſon couſin, en conſéquence de la ſubſtitution en faveur des mâles. Il épouſa en 1518, *Charlotte* d'Arpajon, fille de *Jean* Vicomte d'Arpajon, Baron de Sévérac, & d'*Anne* de Bourbon, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit.

12. FRANÇOIS d'Eſteing, I. du nom, Vicomte d'Eſteing & de Cadars, Baron de Murol, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſe diſtingua par ſa prudence & par ſon courage. Il épouſa en 1540, *Catherine* de Chabanes, fille unique de *Joachim* de Chabanes, Marquis de Curton, Sénéchal de Toulouſe, & de *Peronnelle* de Lévis de Vantadour ſa première femme, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Antoine* qui étoit Archidiacre de S. Flour en 1581, & 1586; & 3. autre *Jean* Prevôt de Tulles en 1581.

13. JEAN d'Eſteing III. du nom, Vicomte d'Eſteing & de Cadars, Baron d'Autun, de Murol, de Landorre, ſuivit le parti de la Ligue à la perſuaſion du Duc de Nemours, & d'autres Ligueurs de Paris, qui lui en écrivirent en 1589, auſſi bien que le Parlement de Toulouſe. Enſuite il prit diverſes places dans le Rouergue, & dans l'Auvergne, juſqu'en 1595, qu'ayant appris la converſion du Roi Henri IV. il traita avec Charles Duc de Valois, Gouverneur de la même province d'Auvergne. Le Roi qui étoit à Lyon ratifia ce traité, & écrivit très-obligeamment au Seigneur d'Eſteing, qu'il reconnut même pour ſon parent, & qui fut depuis Capitaine d'une compagnie de cinquante Hommes d'armes, entretenue pour le ſervice de ſa Majeſté juſqu'en 1612. Il ſe trouva au ſiége de Montauban en 1621, avec la principale Nobleſſe de l'Auvergne, & du Rouergue, & mourut le 30 octobre de la même année. Il avoit épouſé le cinquiéme août 1584, *Gilberte* de la Rochefoucault, fille de *François*, Vicomte de Ravel, dont il eut 1. JEAN-LOUÏS qui ſuit; 2. FRANÇOIS II. qui continua la poſtérité; 3. *Joachim*, Abbé d'Iſſoire, puis Evêque de Clermont en Auvergne, en 1614, mort le dimanche onziéme de ſeptembre 1650; 4. *Charles*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Morlan; 5. JACQUES, Baron de Plauzat, *tige des Comtes de* SAILLIAN, *rapportée cy-après*; 6. *Louis*, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Bellaigue, Aumonier de la Reine Anne d'Autriche, Evêque de Clermont après ſon frére, mort le 15 mars 1664; 7. *Louïs*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Tortebeſſe; 8. *Catherine*, femme de *George* de Villemur, Comte de Paliez; & 9. *Marie*, alliée en 1628, à *Gaſpard* d'Alégre, Comte de Beauvoir.

14. JEAN-LOUIS Comte d'Eſteing, Capitaine de cent Chevaux-legers, jeune homme de grande eſpérance, mourut en 1628, laiſſant de *Louiſe* Comteſſe d'Apchon, qu'il avoit épouſée le troiſiéme mai 1617, 1. *Gilberte*, mariée à *Gilbert* de Lanjac, Comte d'Alet; & 2. *Iſabeau*, Religieuſe de ſainte Claire.

14. FRANÇOIS d'Eſteing II. de ce nom, devint Comte d'Eſteing après la mort de ſon frére aîné, & fut Capitaine-Lieutenant de deux cens Hommes d'armes ſous le titre de la Reine. Le Roi lui donna le 20 juin 1653, un brevet pour être Chevalier de ſes Ordres, & donna le ſeptiéme mars 1654, commiſſion aux Ducs d'Elbeuf & d'Arpajon pour faire ſes preuves. C'étoit une recompenſe due aux ſervices du Seigneur d'Eſteing, qui avoit empêché en 1633, la priſe des fortes places de Mozun & de Murol, & qui mourut à Troyes en Champagne le onziéme avril 1657. Il avoit pris alliance en 1626 avec *Marie* de Baſſi, Baronne de Meurville, de Spoie, & de Sommellone, fille de *Joachim* de Baſſi, Marquis d'Inteville, & de *Françoiſe* de Saux-Tavanes, dont il eut un fils qui ſuit.

15. JOACHIM Comte d'Eſteing, ſe diſtingua dans toutes les occaſions par ſon eſprit & par ſon courage. Sa maiſon lui doit beaucoup, pour en avoir recherché les antiquitez avec un grand ſoin. Il avoit épouſé 1. *Claude-Catherine* le Goux, fille de *Pierre*, Seigneur de la Berchére, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné; 2. en 1673, *Anne* de Catelan, fille de *François* de Catelan, Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances, & Sécretaire du Conſeil, & de *Suſanne* Brachet de la Milletiére. Du premier lit il a eu 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Denys*, Prieur de ſaint Amand d'Eſteing, & de ſaint Etienne de Chambon; & 3. *Anne-Louiſe* d'Eſteing, Religieuſe aux filles de ſainte Marie du fauxbourg ſaint Jacques. Et du ſecond lit il a laiſſé 4. *François-Joachim*, Chevalier d'Eſteing, nommé Enſeigne de vaiſſeau le 13 décembre 1702.

16. FRANÇOIS III. du nom, Comte d'Eſteing, après avoir été Exemt des Gardes du corps du Roi, ſe ſignala à la bataille de Fleurus en 1690, en qualité d'Enſeigne des gens d'armes de la Reine, & monta à la ſous-lieutenance de cette compagnie. Peu d'années aprés il fut fait Capitaine-lieutenant des Gens d'armes de M. le Dauphin, puis Brigadier d'armée; fut nommé Maréchal de camp le 29 janvier 1702, dont il fit les fonctions dans l'armée d'Italie pendant toute l'année; ſe trouva à la priſe de Bondanella le 13 janvier 1703, & étant commandant à Carpi dans le Modénois, fit battre un parti de près de 400 Allemans au mois d'avril ſuivant; repouſſa en juin le Baron de Vaubour; & couvrit le Milanez pendant le reſte de cette année. Le dixiéme février 1704, il fut nommé Lieutenant Général des armées du Roi, & le 12 mars il chaſſa les troupes Impériales de Robbio. Il défit le 20 janvier 1705, un parti des troupes de Savoye près de San-Mauro; & le Roi récompenſa ſes ſervices, en lui donnant au mois de mai ſuivant le Gouvernement de la ville de Chaalons en Champagne, & la Lieutenance générale du païs Meſſin & du Verdunois, vacante par la mort du Comte de Vaubecourt ſon beau-frére, tué près de Vigevano dans le Milanez le 17 du même mois. Il ſervit au ſiége de Chivas dans le mois de juillet; & en novembre de la même année il fut nommé pour couvrir le Montferrat & l'Alexandrin. Le 13 juillet 1706, il ſe rendit maître du château d'Aſte, dont il prit la garniſon à diſcrétion. Ayant eu ordre de paſſer en Eſpagne dans l'armée commandée par M. le Duc d'Orléans, il y ſervit à la priſe de Lérida en novembre 1707, après laquelle ce Prince l'envoya avec deux mille chevaux pour établir les contributions dans toute la plaine d'Urgel & dans le païs juſqu'à Tarragone. Au mois de juillet de l'année ſuivante, il eut un corps de troupes ſous ſes ordres, & commanda ſur la Ségre vers Balaguier, pour couvrir les frontiéres d'Aragon pendant le ſiége de Tortoſe. Il prit Rode le 13 mars 1709, & en fit la garniſon priſonniére de guerre; ſe rendit maître du château de Caſtanet le 17 avril ſuivant, & de la ville de Vénaſque le 22 du même mois; & continua de ſervir les années ſuivantes juſqu'à la paix. Le Roi lui donna le gouvernement de Douay en 1718, & le nomma Chevalier de ſes Ordres le deuxiéme février 1724. Il épouſa le 30 avril 1692; 1. *Marie* de Nettancourt, fille de *Nicolas* de Nettancourt-Hauſſonville, Comte de Vaubecourt, Lieutenant Général des armées du Roi, & au gouvernement des ville & Evêché de Mets, Gouverneur de Chaalons, & auparavant de Landrecy, Perpignan & Comté de Rouſſillon; 2. *Claire* Guillaume dont ſont iſſus 1. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit; 2. *Louis-Claude*, Marquis de Murol, lequel ſervant d'aide de camp au Marquis de Guerchi, Lieutenant général, fut bleſſé au ſiége de Fontarabie la nuit du onze au douze juin 1719, & mourut peu de jours après; 3. *Louiſe-Antoinette*, mariée le cinquiéme mai 1715, à *Philippe-Emanuel* de Cruſſol, Marquis de ſaint Sulpice; 4. *Marie-Antoinette*; & 5. *Marie-Catherine-Euphraſie* d'Eſteing.

17. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, Marquis d'Eſteing, Gouverneur de Chaalons & de Douay en ſurvivance de ſon pére, naquit le dixiéme ſeptembre 1693. Il a épouſé en 1716, *N.* Martel, fille de *N.* Martel Comte de Fontaines, premier Ecuyer de Madame la Ducheſſe d'Orléans.

BRANCHE D'ESTEING-SAILLANS.

14. JACQUES d'Eſteing, cinquiéme fils de JEAN III. du nom, Vicomte d'Eſteing, &c. & de *Gilberte* de la Rochefoucault, fut Seigneur de la Terriſſe, Baron de Plauzat, &c. & épouſa le 21 juillet 1616, *Catherine* du Bourg Dame de Saillans, arriére-petite-fille d'*Antoine* du Bourg, Chancelier de France, & fille unique & héritiére de *Louïs* du Bourg, Baron de Saillans, & de *Jeanne* de Laſtic, dont il eut 1. *Joachim*, mort au ſervice du Roi, étant dans le Régiment de Rambures; 2. JEAN qui ſuit; & 3. *Charlotte* d'Eſteing mariée le 20 octobre 1647, à *François* de Chavagnac, Seigneur d'Ondredieu en Auvergne.

15. JEAN d'Eſteing, Baron de Saillans, &c. mourut en 1675. Il épouſa, en 1647, *Claude* de Combourcier, Dame du Terrail en Dauphiné, de Ravel & de Moiſſac en Auvergne, fille de *Jean* de Combourcier, Seigneur du Terrail, Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de la Baſſe Auvergne, Maréchal de ſes camps & armées, tué d'un coup de mouſquet au ſiége de Mardick le 23 août 1646, & d'*Hilaire-Diane* de Montmorin-Saint-Herem, dont il eut, 1. GASPARD, qui ſuit; 2. *Charles*, Comte de Saint-Jean de Lyon, Abbé de Montpeyroux, diocéſe de Laon, Prieur de Polminiach, qui quitta l'état eccléſiaſtique peu avant l'an 1702;

3. *Phi-*

3. *Philippe*, Comte de Saillans, lequel après avoir été Page du Roi en ſa grande Ecurie, fut Mouſquetaire de ſa Majeſté, puis Enſeigne au Régiment des Gardes en 1663, d'où il ſe retira en 1666, & rentra dans ce Corps en 1672, y fut fait Capitaine en 1678, y eut une compagnie de Grenadiers en 1684, & devint Lieutenant Colonel de ce Corps le 18 février 1700. Il fut fait Maréchal de camp le 29 janvier 1702, & Lieutenant Général des armées du Roi le 26 octobre 1704. Etant Commandant à Namur, il ſauva une partie du canon & des bleſſez François après le combat de Ramillies donné le 25 mai 1706. Le Roi le gratifia du Gouvernement de Sar-Louïs en mars 1710, & de celui de Metz & du païs Meſſin, Commandant dans les trois Evêchez en octobre 1712. Il mourut en juillet 1723, ſans poſtérité de *N.* Philippi, fille de *N.* Seigneur de Saint-Viance, Maréchal de camp, Lieutenant des Gardes du corps du Roi, & Gouverneur de Cognac; ni de *N.* le Danois, Chanoineſſe de Nivelle, fille de *N.* Comte de Cernay, & de *N.* le Danois de Geofreville, qu'il avoit épouſée en juillet 1712, ſes deux femmes; 4. *Joachim-Joſeph*, Comte de Saint-Jean de Lyon, Prieur de S. Irénée en la même ville, ſacré Evêque de Saint-Flour le troiſiéme janvier 1694; 5. *Pierre*, Sous-lieutenant au Régiment des Gardes en mars 1689, puis dans la compagnie des Grenadiers de ſon frére au mois d'avril ſuivant, qui fut tué au ſiége de Mons le premier avril 1691; 6. *Charles-Alexandre*, Abbé de Saint-Vincent de Senlis, Prieur de Caſſagne & de Saint-Martin de Chaſſe, mort le 14 décembre 1717; 7. *François*, Chevalier de Malthe, mort jeune; 8. *Maximilien*, Chevalier de Malthe; 9. *Marie-Claire*, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de Thierne; 10. *Anne-Marie*, alliée à *N.* de Montboiſſier, Marquis de Canillac; & 11. *Charlotte* d'Eſteing mariée à *Pons*, Seigneur de Saint-Honorine en Auvergne.

16. GASPARD d'Eſteing, Comte de Saillans, Marquis du Terrail, &c. Meſtre de camp d'un Régiment de cavalerie, Brigadier des armées du Roi, épouſa en mars 1680 *N.* de Saint-Vidal, fille de *N.* Seigneur de Saint-Vidal, & de *N.* d'Apchon, dont il a eu 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Jean-François*, d'Eſteing du Terrail, Colonel du Régiment de Forez infanterie en 1718; 3. *N.* mariée le 15 mars 1708, à *N.* le Gendre, Seigneur de Berville, Meſtre de camp Lieutenant du Régiment-Colonel général des Dragons, puis Maréchal de camp & Commandeur de l'Ordre de ſaint Louïs; 4. *N.* Abbeſſe de Bonlieu en Forez en novembre 1713; 5. *N.* d'Eſteing, Damoiſelle du Terrail.

17. CHARLES-FRANÇOIS d'Eſteing, Marquis de Saillans, Vicomte de Ravel, Meſtre de camp du Régiment d'infanterie de Saillans, fut fait Brigadier des armées du Roi le premier février 1719. Il épouſa 1. par contract du 21 février 1721, *Charlotte-Catherine* du Bellay, fille de *N.* Comte du Bellay, & de *N.* de Villarout, morte le 23 avril 1722: 2. le 22 août de la même année, *Marie-Henriette* Colbert, fille de *François-Edouard*, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des armées du Roi, & de *Marie-Henriette* de Froulay-Teſſé.

ESTEING ou d'ESTEING, (Pierre d') Cardinal Archevêque de Bourges, dans le XIV ſiécle, étoit quatriéme fils de *Guillaume* III. de ce nom, Baron d'Eſteing en Rouergue, & & d'*Eminarde* de la Peire, Dame de Valentines & Vicomteſſe de Cheilane. A peine étoit-il ſorti de l'enfance, qu'il prit l'habit de Religieux de Saint-Benoît, en l'Abbaïe de Saint-Victor de Marſeille & y fit profeſſion le 13 octobre 1341, & fut depuis choiſi par ſon mérite, pour remplir le ſiége épiſcopal de Saint-Flour, après la mort de Dieu-donné de Canillac, en février 1361 vieux ſtile. Il fit bâtir en cette ville un monaſtére de Dominicains aux dépens de Jean de France Duc de Berri, Comte de Poitou & d'Auvergne. Pierre d'Eſteing avoit beaucoup de part en l'eſtime de ce Prince, qui contribua ſans doute à le faire transférer à l'Archevêché de Bourges, après le B. Roger le Fort, décédé ſur la fin de l'an 1367. Quelque tems après, le Pape Urbain V. auquel il appartenoit du côté de ſa mére Eminarde de la Peire, l'attira en Italie, le fit Cardinal à Monte-Fiaſcone le ſeptiéme juin 1370, lui donna le titre de ſainte Marie delà le Tibre, le nomma Camerlingue de l'Egliſe, & le laiſſa Légat, & Vicaire général de l'Egliſe en Italie. Grégoire XI. ayant ſuccédé à Urbain V, confirma le même pouvoir au Cardinal d'Eſteing, qui traita avec ceux de Pérouſe, avec les Seigneurs de Ferrare de la Maiſon d'Eſt, & enſuite avec l'Empereur d'Orient, pour conclurre une tréve contre les Turcs, avec l'Empereur d'Occident. Raimond Lulle, dit *de Terraga* ou *le Néophyte*, qui avoit été Juif, & qui s'étant fait batiſer avoit pris l'habit de Religieux parmi les Dominicains d'Arragon, compoſa divers Ouvrages très-ſuſpects, Le Pape ordonna au Cardinal d'Eſteing de les examiner, & les condamna ſur ſon rapport. Enſuite ce Prélat ayant rétabli la paix en Italie, travailla à y ramener le Pape. Quelques lettres que ſainte Catherine de Sienne lui écrivit, le déterminérent à prendre ce parti. Il reçut Grégoire à Rome le 17 janvier 1377, & y mourut le 15 novembre ſuivant, étant alors Evêque d'Oſtie. & de Ferrare. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie delà le Tibre. Ce Cardinal avoit fondé le Chapitre de Notre-Dame de Ville-Dieu, dans le diocéſe de Saint-Flour, le 16 avril 1368. Les Comtes d'Eſteing ont encore droit de nommer aux prébendes, comme Juſpatrons; & c'eſt une raiſon invincible contre ceux qui, trompez par le nom Latin de ce Cardinal de *Stagno*, l'ont cru de la maiſon de l'Etang en Dauphiné, deſcendue des Vicomtes de Murat. * Ughel, *Ital. Sac. de Epiſc. Oſt. & Ferrar.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Auberi, *Hiſt. des Card. Actes de la maiſon d'Eſteing. Fond. du Chap. de Ville-Dieu.*

ESTEING, (Antoine d') Evêque d'Angoulême, Dom d'Aubrac, Doyen & Comte de l'égliſe de Lyon, frére de *François*, Evêque de Rodez fut élevé dans les Sciences, par les ſoins de Jean d'Eſteing ſon oncle, Chambrier & Comte de l'Egliſe de Lyon. Il fut Chanoine & Sacriſtain de Rodez, Prévôt de Villefranche en Rouergue, Prieur de Lagogne, Dom d'Aubrac après ſon oncle, Doyen & Comte de Lyon, puis en 1506 Evêque d'Angoulême, après Hugues de Boſe. Le Roi Louïs XII. lui avoit fait l'honneur de le choiſir en 1498, pour être ſon Procureur général, en l'affaire de la diſſolution de ſon mariage avec Jeanne de France; & l'avoit nommé Conſeiller du Grand Conſeil, puis Conſeiller-Clerc au Parlement de Toulouſe, office qu'il quitta lorsqu'il fut promu à l'Evêché, & auquel le Roi nomma un ſucceſſeur par lettres du dixiéme décembre 1506. En 1509, il ſouſcrivit au teſtament du Cardinal George d'Amboiſe, Miniſtre d'Etat; & trois ans après, il ſe trouva au Concile de Piſe, où il ſoutint fortement les interêts de la France, contre les prétentions de la Cour de Rome. C'étoit l'homme de ſon tems, qui connoiſſoit le mieux les fondemens des Libertez de l'Egliſe Gallicane, & qui fut le plus zélé pour la Diſcipliane. Il retira la plus grande partie du patrimoine de ſon égliſe, qui avoit été uſurpé, & acheva les réparations qu'Octavien de ſaint Gelais, l'un de ſes Prédeceſſeurs, avoit commencées au palais Epiſcopal. Ce Prélat eut auſſi grand commerce avec les Lettres & avec les Savans; & Nicolas Bohier lui dédia des Commentaires, qu'il avoit faits ſur le Traité *de Electione* de Mandagot. Louïſe de Savoye Ducheſſe d'Angoulême, mére du Roi François I. l'honora de ſon eſtime. Elle ſouhaitoit la canoniſation de Jean le Bon, Duc d'Angoulême, ſon beau-pére, mort en reputation de ſainteté. Antoine d'Eſteing fut délégué par le ſaint Siége, pour travailler au procès verbal; mais il ne put l'achever, & mourut de poiſon, à ce qu'on croit, en ſon château de Vare, près d'Angoulême, le 28 février 1523. Son corps fut enterré dans l'égliſe de la Domerie d'Aubrac, où l'on voit à la porte du chœur ſon effigie, revétue d'habits pontificaux, ſes armes & ſon épitaphe. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. Mémoires MS. de la Maiſon d'Eſteing.*

ESTEING, (François d') Evêque de Rodez, Abbé de Saint-Chaffre, à qui ſa grande piété a fait mériter le nom de *Bienheureux*, étoit fils de *Gaſpard* d'Eſteing, Seigneur de Lugarde, Vernines, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, & de *Jeanne* Dame de Murol. Il fut d'abord Chanoine & Comté de l'Egliſe de Lyon, où Jean d'Eſteing, ſon oncle, Chambrier de la même égliſe, & Dom d'Aubrac eut ſoin de ſon éducation. Enſuite il paſſa près d'un an à Rome, & étudia à Padoue ſous les plus habiles Profeſſeurs de ſon tems; & ayant fait de merveilleux progrès dans la Juriſprudence Civile & Canonique, il reçut le bonnet de Docteur le 19 mai 1488. A ſon retour en France, l'Abbé d'Aubrac ſon oncle, qui étoit alors Gouverneur du Comte de Rodez, l'envoya en Cour pour les affaires de Provence. Peu de tems après il reçut les Ordres ſacrez; & on voit par ſes dimiſſoires, qu'il étoit alors Chambrier de l'égliſe de Lyon. Il avoit eu ordre de la Cour de rétablir la paix dans la province de Gévaudan, il s'en aquitta; & l'an 1501, il fut élu Evêque de Rodez, après Bertrand de Polignac. Charles de Tournon y avoit des prétentions, & d'Eſteing n'en fut paiſible poſſeſſeur qu'en 1504. Avant cela il avoit accompagné, l'an 1499, le Chancelier Gui de Rochefort à Arras, où il alla recevoir au nom du Roi Louïs XII. la foi & hommage que Philippe Archiduc d'Autriche, lui rendit pour les Comtez de Flandre, d'Artois & de Charolois. Depuis il fut envoyé l'an 1504 à Rome, avec Roſteing d'Ancezune, de Caderouſſe, Archevêque d'Ambrun, Ambaſſadeur de France auprés de Jules II. Ce Pape, extrémement ſatisfait de François d'Eſteing, lui confia le gouvernement de la ville d'Avignon, & du Comté Vénaiſſin, pendant l'abſence du Cardinal George d'Amboiſe, qui en étoit Légat. Ce fut en ce tems, que Symphorien Champier dédia à l'Evêque de Rodez, qui aimoit les Belles Lettres, ſon Hiſtoire Latine des Papes François, publiée l'an 1507. Depuis, ce Prélat ſe retira dans ſon Diocéſe, où il travailla à remplir les devoirs d'un véritable Evêque. Il fit de grands biens à ſon égliſe, & le clocher de la cathédrale de Rodez eſt encore un monument de ſes libéralitez. Après y avoir établi la fête de l'Ange Gardien, il y mourut en odeur de ſainteté, le premier novembre 1529, âgé de 69 ans. Son corps fut enterré dans la cathédrale, près du grand Autel, où l'on voit ſon épitaphe. Elle exprime les ſentimens de reſpect & de vénération qu'avoient pour lui ceux qui avoient été temoins de ſes grandes actions. * Hilarion de Coſte, *aux Elog.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Gautier, *Chron. Mémoire manuſcrit de la Maiſon d'Eſteing.* Du Sauſſay, *in Martyr. Gall.*

ESTELLA, ville d'Eſpagne dans le Royaume de Navarre, eſt la capitale d'un petit païs, dit la Merindada de Eſtella. Les Auteurs Eſpagnols diſent que cette ville fut bâtie l'an 1094, & la nomment diverſement *Stella* & *Eſtella*. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'Ega, à ſix ou ſept lieues de Pampelune, & a un beau château.

ESTELLA, (Diégo) Religieux de l'Ordre de S. François, né dans le Portugal, ou, ſelon d'autres, dans la Navarre, vivoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1550. Il fut Confeſſeur du Cardinal Granvelle, & mourut Evêque, ſelon quelques Auteurs. Il a compoſé divers Ouvrages, *Commentaria in Lucæ Evangelium*; *Rhetorica eccleſiaſtica, ſive de ratione concionandi*; *Explicatio Pſalmi* 136. *de la vanida del mundo*, &c. * Andreas Scottus, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* &c.

ESTEMO. *Voyez* ESÇTEMO.

ESTEMOAH. *Voyez* ESÇTEMOAH.

ESTEN. *Cherchez* ESTONIE.

ESTEPA, petite ville ou bourg d'Eſpagne. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne, dans le Royaume de Grenade, aux confins de l'Andalouſie, à ſix ou ſept lieues d'Ecija du côté du Midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

ESTEPONA, petite ville ou bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, eſt ſur la côte entre Marbella & Gibraltar. Quelques-uns y placent l'ancienne *Oſtipo*, petite ville de l'Eſpagne Bétique, laquelle d'autres mettent à *Eſtepa*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESTERABAT. *Voyez* ASTERABAT.

ESTERAC. *Voyez* ASTARAC.

ESTERHASI, une des plus puiſſantes familles de toute la Hongrie. ESTERAS vivoit environ l'an 969. Il ſe fit Chrétien, prit le nom de Paul, auquel il ajoûta le nom d'*Eſteras*. Environ l'an 1070, vivoit Louïs Eſteras que Salomon Roi de Hongrie

fit Général de ses armées. Il eut pour fils Michel qui suit

MICHEL Esteras fils de Louïs fut aussi vaillant que son pére, & reçut à cause de cela, de Ladislas Roi de Hongrie, pour ses armes un Griffon couronné tenant dans la griffe droite un sabre nud, en champ d'azur. Il eut une fille nommée Christine, & deux fils, savoir François & ANDRÉ.

ANDRÉ fils de Michel fut pére 1. de *Sigismond* mort en 1112, 2. de LADISLAS qui suit; & 3. de *Matthias*.

LADISLAS fils d'André fut pére d'ETIENNE qui suit.

ETIENNE fils de Ladislas eut deux fils GEORGE qui suit; & *François* dont la race s'éteignit en la personne de son fils Paul, qui embrassa l'état ecclésiastique, & qui fut fait Abbé du monastére de Bénédictins de Notre-Dame sur le Mont Mainant.

GEORGE, fils d'Etienne fut Général du Roi Béla, & eut le surnom *de Guerrier* à cause de ses beaux exploits. Il eut pour fils Louïs qui suit

Louïs fils de George fut pére de *Démétrius*, & de JEAN qui suit.

JEAN fils de Louïs eut pour fils PIERRE qui suit.

PIERRE fils de Jean eut pour fils EMERIC qui suit.

EMERIC fils de Pierre accompagna le Roi André dans son expédition de la Terre-Sainte, & perdit la vie en 1218 au siége de Damiéte. Il eut pour fils MATTHIAS qui suit.

MATTHIAS fils d'Emeric fut pére d'EMERIC qui suit, & de *Jean*.

EMERIC fils de Matthias eut pour fils PIERRE qui suit, & mourut en 1296.

PIERRE fils d'Emeric eut pour fils BENOIT qui suit.

BENOIT fils de Pierre fut fait, en 1320, Baron de Galanta, & fut pére d'ANDRÉ qui suit.

ANDRÉ fils de Benoit, Général &c. fut fait Chevalier en 1386 par l'Empereur Sigismond. Il fut tué en 1396 au siége de Nicopolis, & laissa un fils nommé HENRI qui suit.

HENRI fils d'André fut pére de FRÉDÉRIC qui suit.

FRÉDÉRIC fils de Henri eut pour fils ETIENNE qui suit.

ETIENNE fils de Frédéric, Baron de Galanta, fut un vaillant Guerrier, & perdit la vie en 1526 dans la bataille de Mohatz dont il avoit, mais inutilement, tâché de dissuader le Roi Louïs II. Il fut pére de MARTIN Esterhasi qui suit

MARTIN Esterhasi fut pére de BENOIT qui suit & d'Etienne qui fut tué à la bataille de Kérest en 1596.

BENOIT fils de Martin fut pére de FRANÇOIS qui suit.

FRANÇOIS fils de Benoit, Chevalier eut pour fils, 1. *Gabriel* pére de Wolfgang; 2. *Daniel*, pére de George Gaspard, de Thomas Sigismond, de Michel, d'Eric, de Jean & de Daniel; 3. *Paul*, pére de François, de Nicolas & d'Alexandre; 4. NICOLAS qui suit

NICOLAS fils de François, & le plus remarquable des quatre, naquit le huitiéme avril 1585, & porta le titre de Comte de Berech qui lui avoit été conféré en 1617, par l'Empereur Matthias. En 1622, il fut fait Chambellan de l'Empereur, & trois ans après Palatin du Royaume de Hongrie, & enfin, en 1628, Chevalier de la Toison d'Or. Il rendit de grands services à l'Empereur dans les démêlez qu'il eut avec Bethlem Gabor. En 1624, il battit les Turcs lorsqu'ils alloient prendre leurs quartiers d'Hiver, & remporta un grand butin. Dans la suite il se donna beaucoup de peine pour faire couronner Ferdinand Roi de Hongrie. Il mourut en 1644. Il avoit eu deux femmes dont la seconde étoit Christine Niari de Bedegh veuve d'Emeric Comte de Turzo. Il en eut plusieurs enfans, entre autres, 1. *Etienne* Comte de Beregh qui épousa Elizabeth Comtesse de Turzo, &c. & dont il eut une fille nommée *Ursule* mariée à son oncle Paul Palatin de Hongrie, & un fils nommé *Ladislas* qui embrassa l'état ecclésiastique; 2. *Ladislas* qui en 1652 fut tué par les Turcs; 3. PAUL qui suit; 4. *François* qui fut Commandant de Papa, & eut pour fils Antoine qui a été Lieutenant-Colonel d'un Regiment de Hussars.

PAUL, fils de Nicolas, fut Baron d'Esterhasi & de Galanta, Prince du St. Empire, Comte de Frakno & de Beregh, Seigneur d'Eysenstadt, Conseiller Privé de l'Empereur, Palatin du Royaume de Hongrie, Général des troupes de Hongrie, Chevalier de la Toison d'Or, &c. Il naquit en 1635, & fut fait Prince en 1687. Il épousa, en 1655, sa niéce Ursule fille de son frére Etienne, comme on l'a dit plus haut, & il en eut, entre autres enfans, 1. *Nicolas*; 2. *Paul*; 3. *Etienne*; 4. *Alexis*; 5. *François*; 6. *Michel* Chambellan de l'Empereur & Grand-Maitre d'Hôtel à la Cour royale de Hongrie, qui en 1694 épousa Marguerite de Blandrate fille du Comte Dessana & Marquis de Rad en Piémont; 7. *Gabriel* Chambellan de l'Empereur & Colonel d'un Régiment de Hussars, qui épousa Marguerite Christine fille d'Othon Henri Comte d'Abensberg & de Traun. Paul après la mort de sa premiére femme, épousa, en 1682, la fille d'Etienne Tockely d'Arwa, de laquelle il eut 8. *Joseph* Chambellan de l'Empereur, Colonel &c. qui fut marié avec Marie Octavie Baronne de Gilleis. La fille de Tockely ayant voulu en 1700 empoisonner son mari, on prononça contre elle l'année d'après cette sentence, qu'elle seroit enfermée pour le reste de ses jours dans le Couvent de Tuln en Autriche. Paul mourut le onziéme mars 1713, & le Comte Michel son fils lui succéda dans tous ses titres & dignitez. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Chron. de la Hongrie Turque.* Rittershusii *Spicilegium.* Imhof, *N. P.* Ludolphe Schaubuhne. *Souverains du Monde.*

ESTEVAN (Saint-) Ce nom est commun à plusieurs lieux d'Espagne: 1. dans la Navarre au nord de Pampelune; 2. en Catalogne au nord de Lérida; 3. dans la Castille Nouvelle au sud-est de Ciud-réal, &c.

ESTEVAY. *Voyez* ESTAVAYER.

ESTHAMO. *Voyez* ESÇTEMOAH.

ESTHAOL, ville de la Palestine, qui fut mise au nombre de celles de la Tribu de Juda, puis attribuée à la Tribu de Dan. Ce fut là où Samson commença à être saisi de l'Esprit de Dieu, & ce fut de là & de Saroa, qu'il partit six cens hommes pour prendre Laïs. Eusébe place Esthaol entre Azot & Ascalon, à dix milles d'Eleuthéropolis du côté du septentrion, en tirant vers Nicopolis. * Josué, *ch.* 15. *v.* 33. *ch.* 19. *v.* 41. *Juges*, 13. *v.* 25. & *ch.* 16. *v.* 31. & *ch.* 18. *v.* 2. 8. 11. Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ESTHAI. *Voyez* ITTAI.

ESTHIN. *Voyez* ESTONIE.

ESTHER, (le Livre d') contient l'Histoire d'une fille Juive de ce nom, niéce de Mardochée, Juif, de la Tribu de Benjamin, demeurant à Suse, que le Roi Assuérus épousa & éleva sur le thrône, après avoir répudié sa femme. Ce Prince avoit un favori, nommé *Aman*, de la race d'Agag, Roi des Amalecites, lequel indigné de ce que Mardochée ne vouloit pas lui rendre les respects que les autres lui déféroient, prit la résolution de faire périr tous les Juifs qui étoient dans l'Empire d'Assuérus, fit donner un édit, par lequel ils devoient tous être exterminez au mois d'Adar, qui étoit celui que le sort avoit fait écheoir pour faire périr ces malheureux. Mardochée fit savoir à la Reine le péril où étoit toute la nation. Elle alla trouver le Roi, & le pria de venir manger chez elle avec Aman. Aman, enflé de cet honneur, ne put souffrir le mépris de Mardochée, qui ne l'avoit point salué; mais dans le tems qu'il se préparoit à en tirer vengeance, le Roi ayant lu des Mémoires, qui le firent souvenir que Mardochée avoit découvert une conspiration faite contre sa personne, voulut le récompenser, & ordonna à Aman de conduire Mardochée en triomphe, par la ville. La Reine ayant traité le Roi, lui découvrit qu'elle étoit Juive, & demanda justice contre Aman pour son peuple. Le Roi fit pendre Aman, éleva Mardochée, révoqua l'Edit donné contre les Juifs, & en donna un autre, par lequel il leur permettoit de tirer vengeance de leurs ennemis le jour marqué. La fête de *Purim* est instituée à perpétuité chez les Juifs, en mémoire & en action de graces de ce bienfait signalé. *Voyez* HADASSA.

☞ * Les Chronologistes ne conviennent pas ensemble du tems auquel cette histoire est arrivée, ni quel est le Roi des Médes ou des Perses que l'Ecriture appelle Assuérus. Ce ne peut être Cyaxare, Roi des Médes, fils de Phraortès, parce qu'il étoit mort avant que les Juifs fussent transportez à Babylone sous Jéchonias. Son fils Astyage est appellé Assuérus dans le dernier chapitre du Grec de Tobie; mais Hérodote nous apprend que ce Roi avoit épousé Anana, fille d'Halyatte, Roi des Lydiens; & il faut qu'il ait eu auparavant une autre femme, de qui Mandane, mére de Cyrus, étoit fille: ni l'une ni l'autre ne peut être Esther. Quelques-uns ont cru que l'Assuérus d'Esther étoit le Darius Médus, qui est aussi appellé Cyaxare; mais le Roi, dont il est parlé dans le livre d'Esther, étoit Roi des Perses & des Médes, & Darius Médus n'étoit Roi que des Chaldéens. L'Histoire ne convient point à Cyrus; mais quelques-uns l'adaptent à son fils Cambyse, qui est appellé Assuérus dans le premier livre d'Esdras, *c.* 4. *v.* 6: mais Cambyse ne régna que sept ou huit ans, & l'Assuérus d'Esther en a régné plus de douze. * Esther, *ch.* 3. *v.* 7. Plusieurs l'attribuent à Darius, fils d'Hystaspès, à qui conviennent les circonstances du régne d'Assuérus, marqué dans le Livre d'Esther; car son Royaume étoit étendu depuis l'Inde jusqu'à l'Ethiopie: il demeuroit dans la ville de Suse: il avoit une femme, qu'Hérodote appelle Artystone, qu'il aimoit éperduement: il se rendit tributaires toutes les îles de la mer: il imposa des tributs aux nations. Toutes ces circonstances conviennent à Assuérus. Mardochée étant un des Juifs qui avoit été transféré avec Jéchonias, par Nabuchodonosor Roi de Babylone, cette époque exclut tous les Rois de Perse postérieurs à Darius; car il faudroit supposer que Mardochée auroit eu alors plus de six-vingts ans, & par conséquent sa niéce Esther auroit été fort âgée; mais aucune des femmes que Darius eut, selon Hérodote, ne peut être Esther, ni Vasti; car les deux premiéres sont Atosse, & Artystone, fille de Cambyse, & la derniére Parmys, fille de Smerdis, fille de Cyrus. D'ailleurs Darius, fils d'Hystaspès, fut favorable aux Juifs dès la seconde année de son régne, au lieu que l'Assuérus d'Esther ne les connut que la douziéme année du sien. Enfin ce que l'on a remarqué de l'âge de Mardochée semble aussi exclurre Darius; car si Mardochée avoit été transporté du tems de Jéchonias, il auroit eu plus de cent ans quand cette histoire est arrivée; néanmoins on peut dire que ce n'est point Mardochée, mais son grand pére, qui avoit été transporté à Babylone du tems de Jéchonias. Le texte Hébreu du *ch.* 2. *v.* 6. peut être ainsi expliqué, quoique le texte Grec & la Vulgate l'entendent de Mardochée. Cependant dans le texte Grec, le nom d'Artaxerxès est donné à Assuérus dans l'Historien Grec, & il est dit qu'Aman étoit Macédonien, & qu'il avoit dessein de faire passer l'Empire des Perses aux Macédoniens: ce qui prouveroit que cette histoire est plus récente que Darius, fils d'Hystaspès. Scaliger a cru que l'Assuérus d'Esther étoit Xerxès. Le nom d'Assuérus en Grec Ὀξυάρης, revient assez à celui de Xerxès. La femme de Xerxès sera celle qu'Hérodote appelle Amestris; mais celle-ci étoit Persane, & par conséquent différente d'Esther. D'ailleurs, Xerxès n'étoit pas à Suse, mais dans la Gréce la septiéme année de son régne. D'autres rejettent donc cet événement au tems d'Artaxerxès *Longue-main*, fils de Xerxès: sentiment qui semble appuyé sur le texte Grec, qui donné à Assuérus le nom d'Artaxerxès, & sur le témoignage de Joséphe, qui place l'histoire d'Esther sous ce jeune Prince. Cappel pousse cet évenement jusqu'au tems d'Ochus, mais ce tems est trop reculé. Dans cette diversité d'opinions qui ne sont fondées que sur des conjectures, il est difficile de se déterminer. Si l'on suppose que Mardochée a été lui-même transporté du tems de Jéchonias, il y a apparence que l'Assuérus d'Esther est Astyagès, & si l'on peut supposer que ce ne fut point lui, mais son grand-pére, qui fut transporté à Babylone sous Jéchonias, il y aura apparence que c'est Artaxerxès *Longuemain*.

On n'a pas plus de certitude touchant l'Auteur de cette histoire. Saint Epiphane, saint Augustin, & saint Isidore, attribuent ce livre à Esdras; Eusébe le croit plus récent; d'autres le donnent à Joachim, Grand-Prêtre des Juifs, petit-fils de Josédech. La plupart en font Auteur Mardochée, & quelques-uns lui joignent Esther.

Les

Les Thalmudiftes prétendent que la Synagogue, pour conferver la mémoire de cet événement, & rendre raifon de l'origine de la fête de *Purim*, a fait compofer ce livre, qu'elle a approuvé & mis dans le Canon des livres facrez. Il a d'abord été compofé en Hébreu; & quelque Juif Hellénifte l'a enfuite amplifié, & y a fait des additions, qui ont été inférées en leur place dans la verfion Gréque, & mifes par faint Jérôme toutes enfemble à la fin du livre, depuis le 24. *v.* du *c.* 10. Origéne a cru que ces piéces avoient été autrefois dans le texte Hébreu; mais il y a bien de l'apparence que ce font des additions d'un Auteur Grec. Le livre d'Efther étoit compris dans le Canon des Juifs. Il n'eft point dans quelques anciens Canons des Chrétiens; mais il fe trouve dans le Concile de Laodicée, & dans plufieurs autres. Saint Jérôme a rejetté hors du Canon des livres facrez les fix derniers chapitres, & plufieurs Auteurs, jufqu'à Sixte de Sienne, ont été de ce fentiment; mais le Concile de Trente a reconnu le livre entier pour canonique. Les Juifs, en mémoire de cette délivrance, ont inftitué la fête de *Purim* ou *des forts*; parce qu'il eft dit dans le livre d'Efther, qu'Aman s'étoit fervi du fort, pour favoir quel jour feroit plus malheureux à la nation Juive. Ils célébrent cette fête le 14 du mois d'Adar. * Efther, 1. 2. & Jofephe, *l.* 11. *Antiqq. Judaiq.* Sixte de Sienne, *Bibliothéque Sainte.* Du Pin, *Differtation Préliminaire fur la Bible, tome* 1.

ESTHON. *Voyez* ESTON.

ESTHONIE. *Voyez* ESTONIE.

ESTICHER, petite ville qui n'eft pas fort éloignée de Conftantinople en venant d'Alep. Elle eft bien peuplée & très agréable à caufe de fa fituation dans un Païs très fertile en blé & en arbres fruitiers. Il y a des bains chauds. Comme on y nourrit quantité de bétail, le lait y eft en abondance, ce qui eft le grand ragoût des Turcs. On y voit plufieurs Kans, & un grand Bazar qui n'eft point couvert, avec d'affez belles marchandifes. * Jouvin de Rochefort, *Voyage de Turquie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ESTIÉE, ville ancienne de l'Eubée dont Plutarque parle dans la Vie de Thémiftocle, & dans celle de Periclès. *Stephanus de urbibus* la nomme *Hœftia* & *Hiftia*, & dit que felon Homére elle avoit un beau vignoble, à quoi il ajoûte que de fon tems on la nommoit *Oropus.* Paufanias dans fes Achaïques dit que quelques-uns nommoient auffi la ville *d'Oreus*, de fon ancien nom *Heftiæa.* Elle étoit dans l'Ifle d'Eubée fur la côte de la mer Egée vers le nord, près de l'emboûchure du fleuve Callas. On l'appelle encore aujourd'hui Loreo. * Le P. Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corn. *Dict. Géogr.*

ESTIENNE. *Cherchez* ETIENNE.

ESTIONS, anciens peuples de la Vindélicie. Ils étoient au Midi du Danube, entre les Licates, les Brigantiens, & les Tigurins, dans le païs qu'on nomme maintenant l'Algow. Maty, *Dict. Géogr.*

ESTIVAYE. *Voyez* ESTAVAYER.

ESTIUS (Lubertus) Médecin, étoit natif des Païs-Bas, & fortoit de l'ancienne famille d'Eft. Il voyagea avec un jeune Gentilhomme, & enfuite étudia à Strasbourg & à Bâle. Après s'être inftruit dans la Médecine, il l'exerça à Creutznach, qui eft une petite ville du Palatinat du Rhin, où il mourut l'an 1606. Il étoit favant, & s'appliquoit particuliérement à la Botanique. Il a compofé quelques Ouvrages. * Melchior Adam, *in Vit. Medic. Germ.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

ESTIUS, (Guillaume) Prévôt de faint Pierre de Douay, & Chancelier de l'Univerfité de cette ville étoit de Gorcum en Hollande, fils d'Heffols de l'ancienne famille d'Eft, & étudia à Utrecht. Depuis il fit fa Philofophie & fa Théologie à Louvain, où il enfeigna avec une grande réputation, & où il prit le bonnet de Docteur, l'an 1580. Quelque tems après avoir été appellé à Douay, pour y enfeigner la Théologie, il fut nommé Supérieur du Séminaire; enfuite Prévôt de l'églife de faint Pierre: enfin il fut élu Chancelier de l'Univerfité. Eftius étoit un homme extrémement laborieux, & qui joignoit beaucoup de vertu & de modeftie avec une grande doctrine. Il mourut le 19 ou felon d'autres, le 20 feptembre 1613. âgé de 72 ans. Nous avons de lui, *Commentarium in omnes B. Pauli Epiftolas; Commentar. in Lib. IV. Sententiarum Petri Lombardi; Annotationes in præcipua ac difficiliora Scripturæ loca; Martyrium Edmundi Campiani; Hiftoria Martyrum Gorcomienfium, &c.* Il avoit beaucoup travaillé à l'édition des Oeuvres de faint Auguftin, publiées par les Docteurs de Louvain & il revit tout le IX volume. Son corps fut enterré dans l'églife de faint Pierre de Douay, où l'on voit près de l'autel du faint Sépulchre fon tombeau, & l'épitaphe que fes amis eurent foin d'y faire mettre. André Hojus confacra celle-ci à la mémoire de ce célébre Docteur. Elle eft comme l'abbrégé de fa vie.

Patria Gorcomium eft, qui me eduxere parentes,
Hic ftirpe Eftiades, Pikias illa fuit.
Sumere ab his licuit mihi vita exemplar honefta,
Tota ftetit prifca pro pietate domus.
Trajectum antiquis Rheni contermina ripis,
Mufarum ingenuis artibus erudiit.
Lovanium in Sophia Stagiritidis ardua duxit,
Et titulo ornavit duplice Theologum.
Ad Cathedram & regimen Schola me Catuaca vocavit;
Æde Petri geffi munia Præpofiti.
Ter denis fpartam geminam, haud inglorius, annis
Doctor uti & Præfes Regius excolui.
Doctrinæ, Ingeniique mei monumenta relinquo;
Unde mihi, invitâ morte, perennet honos.

* Valére André, *Biblioth. Belgica & in Faft. Acad.* Le Mire, *de Script. fæculi XVII.* Sweert, *in Ath. Belg.* Croweus, *in Elencho Script. in Sacr. Script.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques, XVII fiécle, tome* 1.

EST-MEATH. *Voyez* EAST-MEATH.

ESTOILE. *Voyez* ETOILE.

* ESTOMBAR, bourg de Portugal dans le Royaume d'Algarve au midi de Silves. C'étoit autrefois une ville épifcopale, mais l'Evêché a été transféré à Silves dont il eft éloigné d'une lieue.

ESTON. *Cherchez* EASTON.

ESTONIE ou ESTEN, Province de la Livonie, qui eft au Septentrion le long du Golfe de Finlande. Elle comprend fept petites Provinces ou Diftricts, qui font l'Eftonie propre, l'Harrie ou l'Harland, le Wirland, l'Oldempo, le Jervenland, le Wikezland, & l'Alentaken. *Rével* eft fa ville capitale. La Nobleffe d'Eftonie a de fort grands priviléges. *Volmar* II. Roi de Danemarc lui donna les premiers droits de fief, & Eric VII. qui les confirma, lui en fit expédier les lettres patentes. Les Maîtres de l'Ordre de l'*Efpadon* & les Grands Maîtres de celui de *Pruffe* les augmentérent. *Conrad* de Kungingen étendit la fucceffion des Fiefs en Harrie & en Wirland aux filles, jufqu'au cinquiéme dégré, & *Gautier* de Plettemberg, élu grand Maître en 1495, & reconnu Prince de l'Empire en 1513, acheva d'affranchir la Nobleffe d'Eftonie de toute autre fujettion, à la referve du fervice que les Gentilshommes font obligez de rendre en perfonne à caufe de leurs fiefs. On en fait la revue tous les ans, & l'on confidére le corps de cette Nobleffe comme une pépiniére qui a fourni un grand nombre d'Officiers, & même plufieurs Généraux aux armées de Suéde. Les femmes d'Eftonie portent des jupes fort étroites & fans plis, comme des facs, garnies en haut fur le derriére de plufieurs petites chaînes de cuivre qui ont au bout des jettons du même métal, & en bas des chamarrures de verre jaune. Les plus accommodées portent au cou un rang de plaques d'argent de la largeur d'une piéce d'un écu, & une autre auffi large qu'une affiette au milieu de l'eftomac. Les filles ne fe coëffent ni en été ni en hiver, & fe font couper les cheveux de la même maniére que les hommes, les laiffant flotter négligemment autour de la tête. Les hommes & les femmes s'habillent d'une vilaine étoffe de laine, ou bien d'une groffe toile, & ils fe chauffent l'été d'écorces d'arbres, & l'hyver d'un cuir cru taillé dans une peau de vache. *Olearius* dans fon voyage de Mofcovie, dit que les uns & les autres portent ordinairement fur eux tout ce qu'ils poffédent. Comme dans l'Eftonie & même dans toute la Livonie il ne fe trouve prefque point de païfans qui ne foient Sorciers, ils ont tous certaines cérémonies fuperftitieufes, par lefquels ils croyent pouvoir empêcher le fort. Ainfi ils ne tuent point de bête qu'ils n'en jettent quelque chofe, & ne font point de breuvages dont ils ne verfent une partie afin que le fort tombe deffus.

L'Eftonie propre eft entre la Lettonie, & l'Oldempo, le Jervenland, & le Wikezland. *Pernaw* fitué à l'emboûchure d'un fleuve du même nom, qui fe jette dans le Golfe de Livonie, eft fa ville la plus remarquable. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Pour ce qui eft de l'hiftoire de l'Eftonie, on dit que la Religion Chrétienne y fut prêchée & introduite en 1190, par un Moine de Ségeberg, nommé Meinard, qui avoit fait la même chofe à Riga. Au refte cette Province fut toûjours le lieu du rendez-vous des troupes de Pologne, de Danemarck, de Suéde & de Mofcovie. Les Chevaliers Teutoniques y ont auffi fait des guerres fanglantes, jufques à ce qu'en 1583 les Suédois en demeurérent les Maîtres après avoir conclu une paix avec les Mofcovites. Le traité d'Oliva fait en 1660, confirma la couronne de Suéde dans la poffeffion de l'Eftonie. Depuis la prife de Narva & de Rével faite par les Mofcovites en 1704, on fut obligé de leur céder cette Province pour toûjours, dans la paix faite avec eux. * Ruffow, *Chron. P.* 1. *f.* 7. *&c.* Chytræus, *Chron. Sax. p.* 1. Pontanus, *de Reb. Dan.* Micrælius, *Pomer. Chron. liv.* 2. Hartnaccius, *Liefl. Gefch.* Hartknoch, *de Rep. Pol. liv.* 1. *chap.* 8.

ESTONVAR. *Voyez* ESTOMBAR.

ESTORA, anciennement *Rufticada*, ville de Numidie eft aujourd'hui dans le Royaume de Conftantine, province de celui d'Alger en Barbarie, environ à douze lieues de Colle du côté du levant. Elle a un grand & bon port fur le Golfe d'Eftora, que les Anciens nommoient *Laturus* ou *Olcachites Sinus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ESTOTILAND, païs au feptentrion de l'Amérique, vers les terres Arctiques. On dit qu'Antoine Zéni, Vénitien, le découvrit environ l'an 1390, & que Jean Scolue, Polonois, le reconnut depuis l'an 1477: mais qu'il périt en mer, auffi bien que Michel Cortereal. Ce païs eft, dit-on, affez fertile, & principalement en or, & les Habitans y font induftrieux. Les Anglois ont de ce côté-là la terre de Laborador, qu'on nomme quelquefois *Nouvelle Bretagne*, ou *Terre de Cortereal.* Il n'y a que les côtes qui nous foient connues. * Sanfon. Laët.

ESTOUTEVILLE, bourg de France dans la Haute Normandie, fut érigé en Duché par le Roi François I. l'an 1534. C'eft ce bourg qui a donné fon nom à la maifon d'ESTOUTEVILLE.

ESTOUTEVILLE, eft l'une des plus anciennes & des plus confidérables maifons de la province de Normandie. Le premier, dont la mémoire s'eft confervée, paroît dans Ordéric Vital, fous le nom de

1. ROBERT I. du nom, Sire d'Eftouteville & de Vallemont, qui fut l'un des Seigneurs qui fuivirent Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie, en la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066, & vivoit l'an 1080. Il fut pére 1. de ROBERT II. qui fuit; & 2. d'*Anne* d'Eftouteville, mariée à *Robert* Seigneur de Grandmênil.

2. ROBERT II. du nom, Sire d'Eftouteville & de Vallemont, dit *le Jeune*, commandoit au païs de Caux, pour Robert II. du nom, Duc de Normandie, contre Henri I. Roi d'Angleterre fon frére, avec lequel il défendit, l'an 1106, le bourg & le château de faint Pierre-fur Dive, & fut fait prifonnier. Il eut pour enfans, 1. NICOLAS I. qui fuit; 2. *Euftache*; & 3. *Richard* d'Eftouteville, qui s'établirent en Angleterre.

3. NICOLAS I. du nom, Sire d'Eftouteville & de Vallemont, Baron de Cleuville, fonda l'an 1169 l'Abbaïe de Vallemont, où il

 eft

eſt enterré, & laiſſa de *Julienne* ſa femme, que l'on croit fille de *Gaucher* de Thorotte, 1. ROBERT III. qui ſuit; 2. *Nicolas*; 3. *Guillaume*; 4. *Richard*; & 5. *Euſtache* d'Eſtouteville.

4. ROBERT III. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, Baron de Cleuville, mourut l'an 1185, laiſſant de *Léonelle*, Dame de Rames, ſœur & heritiére de *Robert*, Seigneur de Rames, 1. HENRI, qui ſuit; 2. *Euſtache*; & 3. *Samſon* d'Eſtouteville, qui prit le ſurnom de *Grouſſet*.

5. HENRI Seigneur d'Eſtouteville & de Vallemont, Baron de Cleuville, &c. fut l'un des Seigneurs qui formérent oppoſition contre les Prélats de la province de Normandie, touchant le droit de Patronage-lay, & les biens meubles de ceux qui mouroient ſans faire teſtament, que prétendoient les Eccléſiaſtiques de ſon tems, & ſe trouva à l'aſſemblée tenue à Rouen en 1205, composée de pluſieurs Prélats, Barons & Chevaliers, lorsqu'il fut queſtion de faire un réglement ſur cette affaire. Il tint rang entre les Chevaliers Bannerets, qui preterent ſerment de fidélité à Philippe *Auguſte* Roi de France; & laiſſa de *Mahaud* ſa femme, 1. JEAN I. qui ſuit; 2. *Robert*, Seigneur de Criquebœuf, dont il prit le ſurnom; & 3. *Iſabelle* d'Eſtouteville, mariée à *Pierre* Sire de Preaux.

6. JEAN I. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, &c. eſt nommé avec *Agnès* ſa femme en 1249, & 1251. *Iſabeau* de Châteaudun, fille de *Géofroi* Vicomte de Châteaudun eſt auſſi nommée ſa femme, dans un arrêt de 1260. Ses enfans furent 1. ROBERT IV. qui ſuit; 2. *Guillaume*; & 3. *Etienne* nommez en des Chartres de l'Abbaïe de Vallemont; 4. *Jean*, Chanoine de Rouen; & 5. *Léonore* d'Eſtouteville, mariée à *Guillaume* Martel de Bacqueville, Seigneur de Longueil.

7. ROBERT IV. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, &c. dit *Paſſemer*, vivant en 1282, épouſa *Alix* Bertrand, fille de *Robert* IV. du nom, Seigneur de Briquebec, dont il eut 1. ROBERT V. qui ſuit; 2. ESTOUT, qui a fait la branche des Seigneurs de Torcy & de Villebon, *rapportée cy aprés*; 3. *Mahaud*, femme de *Pierre* de Bailleul; 4 *Jeanne*, mariée à *Guillaume* Châtelain de Beauvais; 5. *Agnès*, alliée à *Robert* Seigneur de Saonne; & 6. *Alix* d'Eſtouteville, qui épouſa *Philippe* de Mornay.

8. ROBERT V. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, &c. eſt qualifié Chevalier & Baron dans les titres de l'Archevêché de Rouen en l'année 1325 & 1330. Il épouſa *Marguerite* Dame de Hotot de Berneval, &c. fille de *Nicolas* Seigneur de Hotot, &c. & d'*Iſabelle* de Ferriéres, Dame de Saint-Martin-le-Gaillard, dont il eut 1. ROBERT VI qui ſuit; 2. COLART, qui a fait la branche des Seigneurs d'Auſſeboſc, *rapportée cy-après*; RAOUL, qui a fait la branche des Seigneurs de Rames, *qui ſera auſſi rapportée cy-après*; 4. *Henri*, Chanoine de Liſieux & de Rouen, qui vivoit en 1351; 5. NICOLAS, Seigneur du Bouchet, tige des Seigneurs de ce nom, *mentionnez cy après*; 6. *Marie*, femme de *Géofroy* Baron de Courcy, Seigneur de Montfort & de Bourg-Achart; 7. *Marguerite*, alliée à *Colart* Baron de Fréauville, Seigneur de Thienne; & 8. *Mahaud* d'Eſtouteville, mariée à *Pierre* de Gaillon, Chevalier.

9. ROBERT VI. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, Chevalier Banneret, mourut le 22 février 1395. Il avoit épouſé en 1351, *Marguerite* de Montmorency, Dame d'Offrainville & de Berneval, fille de *Charles* Seigneur de Montmorency, Maréchal de France, & de *Jeanne* de Roucy ſa ſeconde femme, dont il eut 1. JEAN II. qui ſuit; 2. *Guillaume*, Evêque d'Evreux; 3. *Colart*, Seigneur de Hotot; 4. *Marguerite*, femme de *Roger* Sire de Breauté, Seigneur de Neeville & de Maneval, Châtelain de Bernay; 5. *Iſabeau*, mariée 1. à *Gaultier*, de Vienne, Seigneur de Mirebel: 2. à *Jean* de Béthune, Seigneur de Mareuil 3. à *Henri* Seigneur de Hans & des Armoiſes; 6. *Catherine*, Abbeſſe de Maubuiſſon, morte en 1456; & 7. *Iſabelle* d'Eſtouteville, femme de *Jacques* de Montenay, Seigneur de Garanciéres.

10. JEAN II. du nom, Seigneur d'Eſtouteville & de Vallemont, &c. fut nommé Grand Bouteiller de France le dixiéme novembre 1415, étant lors priſonnier en Angleterre, ou il avoit été conduit après la priſe de Harfleur, & mourut vers l'an 1436. Il avoit épouſé *Marguerite* de Harcourt, Dame de Longueville & de Plaines, fille de *Jean* VI. du nom, Comte de Harcourt & d'Aumale, & de *Catherine* de Bourbon, dont il eut 1. Louïs, qui ſuit; 2. *Charlotte*, mariée à *Jean* Seigneur de Saonne & de Tocqueville; & 3. *Guillaume* d'Eſtouteville, Cardinal Doyen du Sacré Collége, & Camerlingue de la Sainte Egliſe, Légat en France, Archevêque de Rouen, Evêque d'Oſtie, de Vélétri, de Port Sainte-Ruffine, d'Angers, de Thérouanne & de Béziers, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, de Jumiéges, du Mont Saint-Michel & de Montebourg, Prieur de Saint-Martin des Champs, de Grammont & de Beaumont en Auge, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, mort à Rome le 22 décembre 1483, *laiſſant d'une Dame Romaine deux enfans naturels* Jérôme *&* Auguſtin *d'Eſtouteville, les Deſcendans deſquels portent le nom & les armes d'Eſtouteville, & ſubſiſtent avec dignité dans le Royaume de Naples.*

11. Louïs Sire d'Eſtouteville, de Vallemont, de Hotot, &c. Grand Sénéchal & Gouverneur de Normandie, poſſédoit la charge de Grand Bouteiller de France en 1443, ſervit le Roi Charles VII. lors de la réduction de la Normandie en 1450, & mourut avant 1463. Il avoit epouſé *Jeanne* Paynel, Dame de Hambye, de Moyon, de Briquebec, de Gacé, &c. fille unique de *Nicolas* Seineur de Hambie, &c. & de *Jeanne* de Champagne, Dame de Gacé, dont il eut 1. MICHEL qui ſuit; & 2. *Jean* d'Eſtouteville, Seigneur de Briquebec, de Hambye & de Gacé, Châtelain de Gaure, vivant en 1476, *qui ne laiſſa que deux enfans naturels.*

12. MICHEL Sire d'Eſtouteville, de Vallemont, ſervit à la priſe des villes de Falaiſe, de Caen & de Cherbourg en 1450, & vivoit en 1465. Il épouſa *Marie* Dame de la Rocheguyon, de Roncheville, d'Aquigny, de Vaux, & de Bernaville, fille & héritiére de *Gui* Sire de la Rocheguyon, & de *Catherine* Turpin-Criſſé, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Jeanne*, femme de *Jacques* des Barres; 3. *Marguerite*, alliée à *François* de Scépeau, Seigneur de Mauſon & de Landiny; 4. *Perrette*, mariée à *René* Sire de Clermont, Seigneur de Gallerande, Vice-Amiral de France; 5. *Catherine*, mariée en 1485, à *Henri* Sire d'Epinay en Bretagne, morte en 1521; & 6. *Guyon* d'Eſtouteville, Seigneur de Moyon, Hambye, Briquebec, Gacé, &c. qui d'*Iſabelle* de Croy, fille d'*Antoine*, Comte de Porcéan, & de *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arſchot, eut pour fille unique *Jacqueline* d'Eſtouteville, Dame de Moyon, &c. mariée à *Jean* III. Sire d'Eſtouteville, &c. ſon couſin germain, *& qui laiſſa auſſi une fille naturelle nommée* Françoiſe, *qui fut mariée à* Alain *Hamon, Seigneur de Liſle.*

13. JACQUES Sire d'Eſtouteville, de Vallemont, &c. Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Falaiſe, aſſiſta aux Etats tenus à Tours en 1471, & mourut le 12 mars 1489. Il avoit épouſé en 1480, *Louiſe* d'Albret, fille de *Jean*, Vicomte de Tartas, & de *Catherine de Rohan*, morte en 1494, dont vinrent 1. JEAN III. qui ſuit; 2. *Louis*, Abbé de Valloires; 3. *Françoiſe* mariée à *Jean* de Lévis, Baron de Mirepoix, &c. Lieutenant de Roi en Languedoc; 4. *Louiſe*, morte ſans alliance; & 5. *Antoine* d'Eſtouteville, Comte de Créance, Seigneur de Chantelou, qui d'*Iſabeau* Carbonel, fille de *Gilles*, Seigneur de Sourdeval, & de *Catherine* de Dreux, eut pour fille unique *Jacqueline* d'Eſtouteville, Dame de Créance, mariée à *René* Seigneur de Bouillé.

14. JEAN III. Sire d'Eſtouteville, de Vallemont, &c. né en 1482, épouſa en 1509 *Jacqueline* d'Eſtouteville, Dame de Moyon, de Gacé, &c. ſa couſine germaine, fille unique de *Guyon* d'Eſtouteville, Seigneur de Moyon, Hambye, Briquebec, Gacé, &c. & d'*Iſabelle* de Croy, dont il eut pour fille unique *Adriane* Ducheſſe d'Eſtouteville, Vicomteſſe de Roncheville, &c. mariée en 1534 à François de Bourbon, Comte de ſaint Paul, Gouverneur de l'Iſle de France & du Dauphiné: ce fut en faveur de leur mariage que la Seigneurie d'Eſtouteville fut érigée en Duché. Elle mourut en 1560, âgée de 48 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUSSEBOSC.

9. COLART d'Eſtouteville, ſecond fils de ROBERT V. du nom, Sire d'Eſtouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, fut Seigneur d'Auſſeboſc, & épouſa *Jeanne* Dame de la Tourneille, de Raulot, de Montdidier & de Mainvilliers, veuve de *Jean* de Montmorency, Seigneur de Breteuil, & de *Florent* de Varennes, Seigneur de Graville, & fille de *Robert* Seigneur de la Tournelle, & de *Marie* de Ferriéres, dont il eut 1. COLART II. qui ſuit; 2. *Richard*, Seigneur de Mainvilliers, vivant en 1423; & 3. *Marguerite* d'Eſtouteville, femme de *Bernard* de Chambes.

10. COLART d'Eſtouteville, II. du nom, Seigneur d'Auſſeboſc & de Lamerville, Capitaine du Pont de l'Arche, épouſa 1. *Jeanne* d'Auvricher, Dame de Turgoville, fille de *Robert* Seigneur d'Auvricher, & de *Jeanne* Deſpreaux: 2. *Yolande* de Néelle, fille de *Gui* de Néelle, Seigneur d'Offremont & de Mello, & de *Jeanne* de Bruyéres. Ses enfans du premier lit furent 1. ROBERT qui ſuit; & 2. *Jeanne* d'Eſtouteville, femme de Roger Seigneur de Normanville & de Hardouville. Ceux du ſecond lit furent 3. *Jean* d'Eſtouteville, Seigneur de Lamerville, Chevalier mort ſans poſtérité d'*Antoinette* de Trie, fille de *Jacques*, Seigneur de Rouilleboiſe; 4. *Robinet*, Seigneur de Berneval, Chevalier, qui de *Marie* de Roye, Dame de Guerchy, veuve de *Pierre* d'Orgemont, Seigneur de Montjay, & fille de *Matthieu* de Roye, Seigneur de Muret, & de *Marguerite* de Ghiſtelles ſa premiére femme, eut pour fils unique *Jean* d'Eſtouteville, Seigneur de Berneval, Guerchy, &c; 5. *Jacqueline* d'Eſtouteville, mariée à *Jean* de Saint-Remi, dit *le Galois*, Seigneur de Saint-Denys & de Houdelemoir; 6. *Guillemette*, femme de *Colart* Seigneur de Chevreuſe; 7. *Agnès*, alliée à *Colin* Giffart, Seigneur de Saint-Victor; & 8. *Jeanne* d'Eſtouteville, femme de *Valentin* de la Roque, Capitaine du château de Corbeil.

11. ROBERT d'Eſtouteville, Seigneur d'Auſſeboſch, Lumerville, &c. ſervit à la défenſe du mont Saint-Michel & de Saint-Sauveur-le-Vicomte en 1427. Il avoit épouſé *Marie* de Sainte-Beuve, Dame de Cuverville, &c. fille de *Laurent*, Baron de Cuverville, & de *Catherine* de Montmorency, Dame de Beauſault, dont il eut 1. *Jean* d'Eſtouteville, Seigneur de Cernon, Auſſeboſc, Touffreville, &c. mort en 1485, ſans poſtérité de *Marguerite* de Harcourt fille de *Jean*, Baron de Boneſtable, & de *Catherine* d'Arpajon, qu'il avoit épouſée en 1473; 2. *Richard*, Seigneur d'Auſſeboſc, mort ſans poſtérité avant 1490; 3. *Jacques*, Châtelain de Néelle, mort auſſi ſans poſtérité; 4. *Catherine*, Dame de Cuverville, Lamerville, &c. mariée à *Charles* Seigneur de Sainte-Maure & de Montgauger; *Antoinette*, Dame d'Auſſeboſc, Montigny, &c. qui épouſa 1. *George* Havart, Seigneur de la Roſiére, Vicomte de Dreux, Bailli de Caux, Sénéchal héréditaire du Perche, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi: 2. *Antoine* le Vernier, Seigneur de la Hélotiére; & 6. *Marie* d'Eſtouteville, Dame de Lamerville, femme de *Jean* de la Heuſe, Baron d'Eſcotignies.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RAMES.

9. RAOUL d'Eſtouteville III, fils de ROBERT V. du nom, Sire d'Eſtouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, eut en partage la terre de Rames, ſervit le Roi dans ſes armées de Picardie, & de Flandre, & vivoit en 1361. On lui donne pour femme *Marguerite* d'Harcourt, veuve de *Robert* de Boullainvilliers, Seigneur de de Chépoy, dont il eut 1. ROBERT qui ſuit; 2. *Pierre*, vivant en 1388; 3. *Jeanne* d'Eſtouteville, femme de *Jean* d'Harcourt, Seigneur de Charentone.

10. ROBERT d'Eſtouteville, Seigneur de Rames & du Boſc-Achart, épouſa *Marguerite* de Séricourt, fille de *Raoul* Seigneur de Séricourt, dont il eut 1. ROBERT, II. qui ſuit; 2. *Guillaume*, Seigneur de la Ramée, vivant en 1400; 3. *Charles*, vivant en 1398; & 4. *Alix* d'Eſtouteville, mariée 1. à *Jean* de Preure, Seigneur de la Prée: 2. à *Jean* Patry, Seigneur de Culey.

11. Ro-

11. ROBERT d'Eſtouteville, II. du nom, Seigneur de Rames, Boſch-Achart, &c. épouſa *Marie* de Villequier, fille de *Robert* Seigneur de Villequier, & de *Richarde* du Mênil-Varin, dont il eut 1. *Robert* d'Eſtouteville III. du nom, Seigneur de Rames, de la Ramée & du Boſch-Achart, mort ſans poſtérité de *Mahaud* d'Ouville; & 2. *Mahaud* d'Eſtouteville, héritiére de ſon frére, mariée en 1415 à *Guillaume* Martel, Seigneur de Bacqueville & de Saint-Vigor, Capitaine de Château-Gaillard ſur Andeley.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOUCHET.

9. NICOLAS d'Eſtouteville, cinquiéme fils de ROBERT V. du nom, Sire d'Eſtouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, eut en partage la terre de Freuleville, & étoit mort en 1361, laiſſant de *Laure* de Chambli, Dame du Bouchet, pour fils unique, Louïs qui ſuit.

10. Louïs d'Eſtouteville, Seigneur du Bouchet, & de Freuleville, ſervit le Roi en Saintonge, & vivoit en 1366. Il avoit épouſé *Jeanne* de Vieuxpont, Dame de Vaujolis, dont il eut 1. ROBERT qui ſuit; *Louis*, Seigneur de Vaujolis, mort ſans alliance; 3. *Antoine*, Seigneur de Vaujolis après ſon frére, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Criſſé, & de *Denyſe* de Montmorency; & 4. *Jean* d'Eſtouteville, qui embraſſa le parti eccléſiaſtique.

11. ROBERT d'Eſtouteville, Seigneur du Bouchet, Freuleville, Vaujolis, &c. vivant en 1400, avoit épouſé *Robine* de Saint-Briſſon, Dame de la Ferté, fille de *Géofroy* de Saint-Briſſon, dont il eut 1. *Louis* d'Eſtouteville, Seigneur du Bouchet, &c. mort ſans poſtérité de *Jeanne* Paynel; 2. *Alizon* d'Eſtouteville, Dame du Bouchet, de Vaujolis, de la Ferté-Habert, de la Ferte-Nabert, de Thoury, &c. mariée 1. à *Raoul* de Saint-Remi, Chevalier: 2. à *Jean* de Beauvillier, dit *Bourles*, Seigneur de Mongouaut, du Lude: 3. à *Dauphin* Mautrais, Seigneur de Beaumont & de Grandſeigne: 4. à *Jean* Seigneur de Paunoy, morte en l'année 1461; 3. *Georgette* d'Eſtouteville, morte ſans poſtérité de *Robert* Seigneur de Lis; 4. *Antoinette* mariée 1. à *Erard* de Saux, Seigneur d'Auran: 2. à *Jean* de Grammont; & 5. *Marguerite* d'Eſtouteville, premiére femme de *Jean* d'Harcourt, Baron de Boneſtable.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TORCY.

8. ESTOUT d'Eſtouteville, ſecond fils de ROBERT IV. Sire d'Eſtouteville, & d'*Alix* Bertrand de Briquebec, fut Seigneur de Torcy, Eſtoutemont, &c. & vivoit en 1303. Il avoit épouſé *Alix* de Meulenc, fille d'*Amaury*, II. du nom, Baron de la Queue, & de *Marguerite* Dame de Neuf-bourg, dont il eut 1. *Robert*, Seigneur d'Eſtoutemont; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Eſtout*, Seigneur du Crochet; 4. *Auſouf*, Seigneur de Herfray; & *Jeanne* d'Eſtouteville, mariée à *Robert* Seigneur de Grosmênil.

9. JEAN d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, d'Eſtoutemont, &c. ſervit le Roi en ſes guerres en 1349 & 1350. On lui donne pour femme *Jeanne* de Fiennes, fille de *Jean* Seigneur de Fiennes, & d'*Iſabeau* de Flandre, dont il eut 1. NICOLAS, dit *Colart* qui ſuit; 2. *Thomas*, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, puis Evêque & Comte de Beauvais, mort en 1394; 3. *Jean* Seigneur de Charlemênil, Croiſſy, Saint-Germain, Eſtoutemont, &c. Ecuyer du Corps du Roi, qui fonda l'égliſe collégiale de Charlemênil, où il eſt enterré; 4. *Guillaume* Seigneur Châtelain de Cortone & de Bonneville, Chanoine de Rouen, puis Evêque de Liſieux, qui fonda en 1414, avec ſes freres, le collége de Liſieux, dit de *Torcy* en l'Univerſité de Paris, auquel il donna ſa terre de Bonneville, & mourut le dixiéme janvier de la même année; 5. *Eſtout* Abbé de Fécamp, du Bec & de Cériſy, qui ſurvécut à tous ſes fréres, & vivoit encore en 1422; 6. *Raoul* Archidiacre d'Eu, Chanoine de Rouen, mort avant l'an 1404; 7. *Thomas*, auſſi Maître des Requêtes & Archidiacre, du petit Caux en l'égliſe de Rouen; 8. *Robert* Archidiacre de Neuf-bourg, Chanoine d'Evreux, & Maître des Requêtes en 1403; 9. JEANNET qui a fait la branche de Villebon, *rapportée cy-après*; 10. *Gilles*, Chanoine de Rouen & Archidiacre d'Eu après ſon frére, qui fut auſſi Chantre & Chanoine d'Angers, Maître des Requêtes en 1390, & mourut en 1408; 11. *Mahaud*, femme de *George*, Baron de Clére; & 12. *Jeanne* d'Eſtouteville, mariée à *Hector* de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, Baron du Chênedoré, Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie.

10. NICOLAS, dit *Colart* d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, Eſtoutemont, Beyne, &c. mort en 1416. Il épouſa 1. *Jeanne* de Mauquenchy, Dame de Blainville, fille de *Jean*, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, & de *Jeanne* Malet de Graville: 2. *Marie* d'Harcourt, Dame de la Ferté-Imbault, veuve de *Louis* de Broſſe, Seigneur de Saint-Sévére, &c. & fille de *Guillaume* Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Blanche* de Broye, Dame de Cernon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *Charles* Seigneur de Blainville, premier Pannetier du Dauphin, mort vers l'an 1407, ſans laiſſer de poſtérité de *Jacqueline* de Chambly, fille de *Jean*, dit *de Hazé*, & de *Jeanne* de la Rocheguyon; 2. GUILLAUME qui ſuit; 3. *Iſabeau*, Dame de Beaumont, mariée à *Guillaume* de Vendôme, Vidame de Chartres, dont il n'eut point d'enfans; 4. *Jeanne*, alliée à *Philippe* d'Auxi, Seigneur de Dampierre & de Boiſcroger, Chambellan du Roi, & Sénéchal de Ponthieu; 5. *Joſſine*, femme de *Jean* le Vicomte, Seigneur du Tremblay, & 6. *Catherine* d'Eſtouteville, qui prit alliance avec *Robert* l'Eſtendart, Seigneur de Liney & de Beauchêne.

11. GUILLAUME d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, Blainville, Eſtoutemont, Beyne, &c. que quelques Auteurs ont dit avoir été Grand-Maître & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, fut fait priſonnier à la priſe de la ville de Harfleur qu'il défendoit en 1419, & mené en Angleterre, d'où il ne ſortit qu'après avoir payé une groſſe rançon, pour laquelle il fut obligé d'aliéner une bonne partie de ſes biens, & mourut le 19 novembre 1449. Il avoit épouſé *Jeanne* Dame d'Ondeauville, Ponches, Novion, Caumartin, &c. veuve de *Raoul* Seigneur de Rayneval, Comte de Faucamberge, & fille de *Jean* Seigneur d'Ondeauville & de Novion, & de *Jeanne* de Crequy, dont il eut 1. *Nicolas*, dit *Colinet*, mort ſans lignée; 2. *Guillaume*, auſſi mort ſans poſtérité; 3. JEAN qui ſuit; 4. ESTOUT qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon aîné*; 5. ROBERT, qui a fait la branche des Seigneurs de Beyne, *rapportée cy-après*; 6. *Raoul* Seigneur d'Eſtoutemont, vivant en 1462; 7. *Michelle*, mariée en 1450, à *Robert* de Béthune, Seigneur de Mareuil, Baye, &c. Chambellan du Roi: 8. *Jeanne* Prieure de Poiſſy en 1497, dont elle ſe démit en 1506, à cauſe de ſon grand âge; & 9. *Jeannette* d'Eſtouteville, vivante en 1427.

12. JEAN d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, Blainville, Ondeauville &c. Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, Prévôt de Paris, Capitaine du château de Caen, & Maître des Arbalêtriers de France, n'avoit que 17 ans lorſque le Roi d'Angleterre lui rendit, en 1422, & à ſes fréres, les biens qui avoient été confiſquez ſur ſon pére, pour avoir tenu le parti du Roi de France. Etant depuis rentré au ſervice du Roi, il l'établit à la garde de Fécamp & de Harfleur. Il fut établi Prévôt de Paris, en juillet 1446, ſe démit peu après de cette charge en faveur de ſon frere, & fut nommé Chambellan du Roi. Il commanda les Francs-archers au ſécours de Tournay, & au retour fut pourvû de la charge de Maître des Arbalêtriers en 1449, qu'il exerça juſqu'en 1461, ſervit à la conquête de la Normandie en 1449 & 1450, ſe trouva à la bataille de Fourmigny la même année, à celle de Guinegaſte en 1479, & mourut fort âgé le 11 ſeptembre 1494. Il avoit épouſé *Françoiſe* de la Rochefoucault, Dame de Montbazon, Sainte-Maure & Argentiéres, fille d'Aymar Seigneur de Montbazon & de *Jeanne* de Martreuil, dont il eut pour fils unique *Louis* d'Eſtouteville, Seigneur de Sainte-Maure & de Nouaſtre, mort avant ſon pére.

12. ESTOUT d'Eſtouteville, quatriéme fils de GUILLAUME d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, &c. & de *Jeanne* Dame d'Ondeauville, fut Seigneur de Beaumont-le Charlit, Miermagne, Ferriéres, &c. Châtelain de Beauvais, Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli de Coſtentin, ſe trouva à la bataille de Fourmigny en 1450, & mourut le 13 décembre 1476, ne laiſſant de *Bonne* de Herbannes ſa femme, que trois filles, ſavoir, 1. *Joſſine*, Dame de Torcy, & en partie de Beaumont-le Charlit, mariée à *Jean* Bloſſet, Seigneur du Pleſſis-Pâté; 2. *Jeanne*, Dame de Beaumont, alliée 1. a *Jean* Martel de Bacqueville, Seigneur de Rames & d'Auzeville: 2. à *Jean* Seigneur de Porcon; & 3. *Jacqueline* d'Eſtouteville, Dame de Charlemênil, d'Avênes, Varennes, &c. Châtelaine de Beauvais, qui épouſa *Jacques* Baron de Moy, Châtelain de Bellencombre, Capitaine de Saint-Quentin, Maître des Eaux & Forêts de Picardie & Normandie.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE Beyne.

12. ROBERT d'Eſtouteville, frére puîné d'ESTOUT, & cinquiéme fils de GUILLAUME d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, fut Seigneur de Beyne & de Saint-André en la Marche, Prévôt de Paris en 1446, ſur la démiſſion de ſon frére, fut auſſi Conſeiller & Chambellan des Rois Charles VII. & Louïs XI. pour le ſervice deſquels il prit la ville de Saint-Valery ſur les Bourguignons, & ſe trouva au combat de Montlhéry en 1465. Il eut la conduite des Nobles de la Prévôté & du Bailliage de Senlis, depuis l'an 1475, juſqu'à ſa mort arrivée le 3 juin 1479. Il eut d'*Ambroiſe* de Loré, Dame de Mueſſy, Baronne d'Ivry, fille d'*Ambroiſe*, Prévôt de Paris, & de *Catherine* de Marcilly, Baronne d'Ivry, morte en 1466, 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Héléne*, mariée à *René* de Châteaubriant, Baron de Loigny & du Lyon d'Angers; 3. *Marie*, alliée en 1478, à *Jean* Seigneur de Châteauvillain, de Grancey & de Pierrepont, morte le 4 novembre 1490; 4. *Jeanne*, femme de *Robert* Langlois, dit *le Galant*, Seigneur d'Angiens; 5. *Ambroiſe* d'Eſtouteville, Religieuſe de Saint-Sauveur d'Evreux.

13. JACQUES d'Eſtouteville, Seigneur de Beyne & de Blainville, Baron d'Ivry & de Saint-André en la Marche, Chambellan du Roi, Prévôt de Paris après ſon pére en 1479, épouſa *Gilette* de Coëtivy, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guienne, & de *Marie* fille *naturelle* du Roi *Charles* VII. Elle prit une ſeconde alliance avec *Antoine* de Luxembourg, Comte de Brienne, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *Charlote* d'Eſtouteville, Dame de Beyne, &c. mariée à *Charles* de Luxembourg, Comte de Brienne, de Ligny, de Roucy, &c. & 2. *Marie* d'Eſtouteville, Dame de Blainville, Oiſery, Marcilly, Vicomteſſe du Tremblay, Baronne d'Ivry & de Saint-André en la Marche, mariée 1. à *Gabriel*, Baron d'Alégre, Seigneur de Saint-Juſt & de Millaud, Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & Bailli de Caen; 2. à *Jean* de Fages, Seigneur du Bouchet.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE Villebon.

10. JEANNET d'Eſtouteville, dit *le Jeune*, neuviéme fils de JEAN d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne* de Fiennes, fut Seigneur du Mênil-Simon, d'Eſtoutemont, &c. premier Ecuyer du corps du Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, valet tranchant du Roi & Capitaine de Caudebec. Il épouſa *Michelle*, Dame de Mondoucet & de Villebon, fille de *Robert* Seigneur de Mondoucet, dit *le Borgne*, premier Ecuyer du corps du Roi, Maître de ſon Ecurie, & de *Jeanne* Dame de Villebon, dont il eut 1. *Colart*, Seigneur du Mênil-Simon, Villebon, &c. mort ſans laiſſer poſtérité d'*Adrienne* d'Ailly ſa femme, fille de *Louis*, Seigneur de Varennes; 2. *Charles*, Seigneur de la Gaſtine & de Villebon, mort auſſi ſans enfans de *Marie* de Craon ſa femme fille de *Jean*, Sei-

Seigneur de Chantocé & d'Ingrande ; 3. BLANCHET, qui suit ; 4. *Hector*, Seigneur de Beaumont, qui fut fait Chevalier à la levée du siége de Dieppe, en 1443, & mourut sans postérité de *Jeanne* d'Aversquerque sa femme, fille de *Jean*, Seigneur de Watines.

11 BLANCHET d'Estouteville, Seigneur de Villebon, la Gastine, Mondoucet, &c. succéda à ses fréres, & vivoit en 1472. Il épousa 1. *Marguerite* de Vendôme fille de *Robert* Seigneur de la Charte, & de *Jeanne*, Vicomtesse de Chartres: 2. *Isabeau* de Savoisy, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, Chambellan du Roi, & d'*Iolande* de Rodemach. Du premier lit vinrent 1. *Jeanne* d'Estouteville, Dame de Prêles, Boutraux, Menainville, Blainville, &c. mariée à *Gui* de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, morte le 18 septembre 1520; & 2. *Louise* d'Estouteville, alliée le 13 mars 1455, à *Gilles*, Seigneur de Honcourt & de Villedieu, dit *Lancelot*, Bailli de Gisors. Du second lit sortirent 3. CHARLES qui suit; 4. *Pierre*, Chanoine de Chartres en 1491; 5. *Louis*, Seigneur de Blainville; 6. *Marguerite*, mariée 1. à *Jacques* de Bethencourt, Seigneur de Grainville, 2. à *Guillaume* de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué, fils du Châtelain de Courville, & de *Jeanne* de Bouville sa première femme.

12. CHARLES d'Estouteville, Seigneur de Villebon, la Gastine, Montdoucet, Boislandry, &c. Echanson du Roi, épousa *Héléne* de Beauvau, fille de *Jean* Baron de Beauvau, & de *Jeanne* Dame de Manonville & de Roltay, dont il eut 1. *Isabeau* d'Estouteville, Dame d'Arpentilly & de Berangeville, mariée 1. à *Jean* d'Oiron, Seigneur de Verneuil en Touraine: 2. à *Jean* de Montenay Vicomte de Fauquernon, Baron de Garanciéres & de Baudencourt; 2. *Jeanne*, Dame de la Gastine, alliée à *Jean* Baron de la Ferriére, Seigneur de Tessé & de Mênil-bœuf; 3. *Marie*, Abbesse d'Hiéres, morte le onziéme janvier 1537; 4. *Claude*, Religieuse de Fontevrault; 5. *Magdelaine*, Abbesse, de Saint-Sauveur d'Evreux; 6. JEAN, qui suit; & 7. *Antoine* d'Estouteville, Seigneur de Liniéres & de Ménainville, qui de *Marguerite* de Bussu, veuve de *Jean* Sire de Bournonville, & fille de *Jacques* de Bussu Seigneur de Buines, & d'*Isabeau* de Brunetel, eut seulement trois filles, qui furent *Marie* d'Estouteville, alliée à *Guillaume* de Bigars, Seigneur de la Londe; *Jacqueline*, mariée à *François* de Thois, Seigneur de Thoraine; & *Claude* d'Estouteville, femme de *Claude* de Monchy, Seigneur de Garetemont.

13. JEAN d'Estouteville II. du nom, Seigneur de Villebon, Beaurepaire, la Gastine, Blainville, Ménainville, Boislandry, &c. Conseiller du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Bailli & Capitaine de Rouen & de Thérouanne, Prévôt de Paris en 1534, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie & en Picardie, rendit de grands services aux Rois François I. & Henri II. & fut le dernier mâle de sa maison. Il mourut à Rouen le 18 août 1568, & son cœur fut mis dans le tombeau du Cardinal d'Estouteville. Il avoit épousé en 1523, *Denyse* de la Barre, fille de *Jean* de la Barre, Comte d'Estampes, Vicomte de Bridiers, Baron de Vérets, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de *Marie* de Primaudaye, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; & 2. *Jeanne Diane* d'Estouteville, Dame de Villebon, &c. mariée à *Charles* du Bec, Baron de Boury, duquel elle n'eut point d'enfans, & eut pour héritiers les enfans d'*Isabeau* & de *Jacqueline* d'Estouteville ses tantes. * Voyez *l'Histoire de la maison d'Harcourt*. Le P. Anselme, &c.

ESTOUTEVILLE, (Guillaume d') Cardinal, Archevêque de Rouen, fils de *Jean* Seigneur d'Estouteville, &c. & de *Marguerite* d'Harcourt, vivoit sous le régne des Rois Charles VII. & Louis XI, & fut Archidiacre d'Angers; puis, selon quelques Modernes, Prieur de Saint-Martin des Champs à Paris. On dit aussi qu'il fut pourvu de l'Evêché de Saint-Jean de Maurienne, en Savoye, pour celui de Béziers, & enfin de l'Archevêché de Rouen, par le Pape Nicolas V. Eugéne IV. le fit Cardinal l'an 1437, ou, selon d'autres, le 18 décembre 1439. Estouteville prit alors le titre de Saint-Martin des Monts, qu'il changea depuis pour l'Evêché de Porto, & opta ensuite celui d'Ostie & de Véletri. Ce Cardinal fut encore Camerlingue de l'Eglise. C'étoit un homme intrépide, & exact observateur de la justice. On dit que le Barigel de Rome ayant surpris un voleur, qu'il voulut faire mourir sur le champ, & ne trouvant point de bourreau, obligea un Prêtre François qui passoit par ce même endroit, de faire cet office indigne de son caractére. Le Cardinal d'Estouteville l'ayant sçu, & n'ayant pu en tirer raison, envoya chercher le Barigel, & le fit pendre à une des fenêtres de sa maison. Nicolas V. l'envoya en France, après la prise de Constantinople, pour porter le Roi Charles VI. à la paix avec les Anglois, afin qu'ils fussent en état de prendre les armes contre les Turcs: ce que Monstrelet, Gaguin, Paul Emile & les autres Historiens François ont remarqué. Ce Prélat fut aussi Légat en France, il reforma l'Université de Paris, & assembla les Evêques à Bourges, où l'on traita des moyens de bien observer la Pragmatique Sanction. Jacques Cardinal de Pavie, connu sous le nom de *Papiensis*, lui dédia ses Commentaires; & François Philelphe lui écrivit diverses lettres, où il le nomme le soutien de l'Eglise, *Columen & columen S. Romanæ Ecclesiæ*. Ce Cardinal mourut à Rome, âgé de 80 ans, & Doyen des Cardinaux, le 22 décembre de l'an 1483. On l'enterra dans l'église des Augustins, qu'il avoit fondée, où on lui a fait élever dans le XVII siécle une statue de marbre avec un éloge qu'Ughel & d'autres rapportent. * Philelphus, *l.* 23. *Ep.* 15. *liv.* 31. *Ep.* 50. Ughel, *Italia sacra.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Mathieu, *Histoire de Louis XI. liv.* 10. Frison, *Gall. Pur.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Monstrelet. Onuphre.

ESTOUTEVILLE, (Adrienne d') Duchesse, Vicomtesse de Roncheville, Baronne de Cleuville, & de Briquebec, fille unique & héritiére de *Jean* III. du nom, Sire d'Estouteville, fut mariée à Paris par contract passé le neuviéme février 1534, à *François* de Bourbon Comte de saint Paul, puîné de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, Comtesse de Saint-Paul. De ce mariage vinrent, 1. *François* de Bourbon II. de ce nom, Duc d'Estouteville, Gouverneur du Dauphiné, mort en 1546; & 2. *Marie* femme de *Jean* de Bourbon, Duc d'Anguien, puis de *Léonor* d'Orléans, Duc de Longueville, morte en 1601. La Duchesse Adrienne mourut en 1560 à Trie, n'étant âgée que de 48 ans, & fut enterrée dans l'Abbaïe de Valmont, où est le tombeau de ses prédécesseurs.

ESTRADA, (Louïs d') Espagnol, Religieux de l'Ordre de Citeaux, & Abbé de Horta, sur la fin du XVI siécle, eut beaucoup de part dans les bonnes graces de Philippe II. Roi d'Espagne, &. se distingua par ses prédications, par sa doctrine & par sa pieté. Il publia divers Ouvrages, savoir dix livres sur la Régle de saint Benoit, des Sermons, des Epitres, &c. & mourut au commencement du mois de juin 1588. Cet Auteur est différent d'un autre Louis D'ESTRADA, Religieux de Citeaux & Abbé d'Iranzo dans le Royaume de Navarre, qui fut Supérieur général de sa Congrégation en Espagne, & qui a écrit un livre intitulé, *Exordium Congregationis montis Sion in Hispania*. * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ESTRADES, (Godefroi, Comte d') Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dunkerque, de Mastricht, & de la province de Limbourg, Maire perpétuel de de Bourdeaux, & Viceroi de l'Amérique, fils de FRANÇOIS, Seigneur d'Estrades, & de *Susanne* de Secondat, servit en Hollande sous le fameux Prince Maurice, & il y faisoit les fonctions d'Agent de France auprès de ce grand homme. Revenu à Paris, il fut forcé à servir de second à M. de Coligny, contre M. le Duc de Guise, & eut affaire dans ce combat, à M. de Bridieu qu'il blessa. En 1661, le Roi l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, où il soutint avec beaucoup de hauteur les prérogatives de la Couronne, contre le Baron de Watteville, Ambassadeur d'Espagne, qui avoit voulu le précéder. En 1662, il passa en Hollande avec la même qualité, & conclut le Traité de Breda. Le Roi qui l'avoit fait Chevalier de ses Ordres en 1661, le créa Maréchal de France le 30 juillet 1675, & l'envoya la même année son Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire aux conférences de Nimégue pour la paix générale, & M. d'Estrades y acquit beaucoup d'honneur. Enfin, en 1685, il fut fait Gouverneur de M. le Duc de Chartres; mais il mourut peu après le 26 février 1686, âgé de 79 ans, & a laissé des Mémoires manuscrits très-curieux & importans. Il fut marié deux fois, 1. à *Marie* du Pin de l'Allier, morte en janvier 1662: 2. à *Marie* d'Aligre, veuve de *Michel* de Vertamon, Maître des Requêtes, & fille d'*Etienne* d'Aligre II. du nom, Chancelier de France, morte le deuxiéme février 1724, âgée de 91 ans. Du premier lit il eut 1. Louïs qui suit; 2. *Jean-François*, Abbé de Moissac & de Saint-Melaine, dit l'Abbé d'Estrades, Ambassadeur pour le Roi à Venise en 1675, & à Turin en 1679, mort le 10 mai 1715; 3. *Jacques*, Mestre de Camp de Cavalerie, mort à Fribourg en 1677; 4. *Gabriel-Joseph*, dit le Chevalier d'Estrades, Colonel du Régiment de Chartres, mort des blessûres qu'il reçut en août 1692, au combat de Steinkerque, où il se signala; & 5. *Marie-Anne*, Religieuse du Val-de-Grace, Abbesse du Puy d'Orbe, Diocése de Langres, morte en 1710.

LOUÏS Marquis d'Estrades, Maire perpétuel de Bourdeaux, Gouverneur de Gravelines & de Dunkerque après son pére, mourut en mars 1711. Il avoit épousé 1. *Charlotte Thérése* de Runes, fille & héritiére de *Charles*, Marquis de Fouquesolles, morte en novembre 1682: 2. *Marie-Anne* Blouin, fille de *Jérôme* Blouin, premier Valet de chambre du Roi. Du premier lit, il eut un fils unique LOUÏS-GÉOFROI Comte d'Estrades, Lieutenant Général des armées du Roi, qui après s'être signalé en diverses occasions, eut la jambe emportée d'un coup de canon devant Belgrade le quatriéme août 1717, dont il mourut. Il avoit épousé en 1691 *Charlotte* le Normant, dont il a eu 1. LOUÏS-GÉOFROI Marquis d'Estrades, né le 19 février 1693, Maire de Bourdeaux après son pére; 2. *Jean Godefroi-Charles*, Comte d'Odrehem, né le onziéme octobre 1697; 3. *Charles-Jean*, né le 21 janvier 1709; 4. *Marie Charlotte*, née le quatriéme janvier 1696, mariée le 23 décembre 1717, à *Pierre-Jean* Romanet, Conseiller au Parlement, puis Président au grand Conseil; 5. *Anne-Renée*, née le 16 janvier 1702, alliée le 13 août 1720, à *Henri* de Baschi, Marquis de Pignan, &c; & 6. N d'Estrades, morte jeune. Du second lit de Louïs Marquis d'Estrades, sont sorties 7. *Françoise-Louise* d'Estrades, mariée le vintiéme novembre 1703, à *Pierre-Charles* Lambert d'Herbigny, Maître des Requêtes; & 8. *Armande* d'Estrades. *Voyez* le P. Anselme.

ESTRAMADOURE ou EXTRAMADOURE, ou bien ESTRAMADURE & EXTRAMADURE, province d'Espagne, entre l'Andalousie, le Portugal, & la Castille, est un païs fertile: ses villes sont Badajoz & Mérida sur la Guadiane, Alcantara sur le Tage, & Albuquerque. On croit que c'est le païs que Pline nomme *Beturia*. Tite-Live & Hirtius lui donnent le même nom. * Pline, *l.* 3. *c.* 7. Merula, *Cosmogr.*

ESTRAMADOURE ou EXTRAMADOURE Portugaise, province de Portugal, vers l'embouchure du Tage. Ses villes sont, Lisbonne, qui est capitale du Royaume, Leiria, Santeran, Almada. *Cherchez* EXTRAMADURE.

ESTRÉE, Abbaïe. *Voyez* ETRÉE.

ESTRÉES, famille. *Voyez* ETRÉES.

ESTREHAM, bourg de France, est sur la côte de Normandie, à l'embouchure de l'Orne, & à deux lieues au dessous de la ville de Caen. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESTRÉMADURE ou ESTRÉMADOURE. *Voyez* ESTRAMADOURE.

ESTRÉMOS. *Cherchez* EXTRÉMOS.

ESTRENNES. *Cherchez* ETRENNES.

* ESTRÉPAGNY, gros bourg ou petite ville de France, en Normandie dans le Vexin Normand, à l'occident de Gisors, dont elle est éloignée d'environ trois lieues, & à l'est-sud-est de Rouen à la distance d'environ neuf lieues.

ESTRIX, (Gilles) naquit à Malines en 1624, & entra dans la Société des Jésuites en 1641. Il enseigna la Théologie à Louvain

vain & se rendit fort fameux par ses Ecrits de controverse, dans lesquels il tâcha de prouver par le Concile de Trente que la seule attrition suffisoit avec le sacrement de la Pénitence. Il a aussi publié quelques Ouvrages sur *la Foi*, que l'Inquisition de Rome trouva à propos de condamner. Il mourut vers la fin du XVII siécle. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jes.*

ESTUNIGA. *Cherchez* ZUNIGA.

ESTWODE D'ASHENTON, (Jean) célébre en Angleterre sous le régne d'Edouard III. en 1347 & 1361, possédoit la Philosophie, l'Eloquence, la Poësie & les Mathématiques, comme on le peut voir par les Traitez qu'il a laissez, *De Judiciali Astronomia*, ou *Summa Judicialis*; *Elucidarium Planetarum*; *Tractatus de sinubus*; *Judiciale Astronomicum*; *De accidentibus mundi*; *Summa Anglicana, &c.* Trithéme, Jean Pic de la Mirande, & plusieurs autres parlent avantageusement de lui. *Consultez* aussi Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *des Math. &c.*

* ESURIEL ou SURIEL, fils d'Abihail, fut établi pour être Chef de la famille de Mérari, lorsque les Israëlites étoient dans le Désert. * *Nombres, ch.* 3. *v.* 35.

ÉSYMNE, homme fort considérable parmi les Mégariens, poussé d'une extréme affection pour sa patrie, fit tous ses efforts pour tâcher de la délivrer des maux qu'elle souffroit. Il s'adressa à l'Oracle, & l'ayant prié de lui apprendre un moyen par lequel il pût achever ce qu'il souhaitoit, il reçut pour réponse qu'il falloit prendre le conseil du plus grand nombre. De sorte que croyant que cet ordre regardoit les morts dont la multitude est infinie, il fit bâtir le lieu où s'assembloit le sénat, sur la sépulture commune des anciens Héros. * Pausanias, *in Atticis.*

E T A.

E'TA. *Voyez* E'THAM.

ÉTAM. *Voyez* HE'TAM.

* ÉTAIN, ou ESTAIN, ville de Lorraine dans le Bailliage de S. Mihel sur l'orne au nord-est de Verdun.

ÉTAMPES ou ESTAMPES, en Latin *Stampæ*, ou *Stempæ*, ville de France, est mise par quelques Géographes dans la Beauce, & par les autres dans le païs de Hurepoix. Elle est située entre Paris & Orléans, dans un païs assez fertile, sur une riviére à laquelle on donne plusieurs noms. Les uns l'appellent Juine ou Ivine, ou Ivette: d'autres lui donnent les noms d'Ionne ou Yonne & d'Essonne: d'autres l'appellent Etampes, du même nom que la ville qu'elle arrose: d'autres enfin distinguant la Juine de l'Yonne, disent que cette derniére après avoir passé à Etampes entre dans la premiére qui se décharge dans la Seine vis à vis de Corbeil. M.M. Delisle & Jaillot dans la Carte des Environs de Paris, semblent placer la ville d'Etampes sur le Louet. Papire Masson dans sa description de la France selon le cours des riviéres, dit que la Juine lave les murs de la ville d'Etampes. Il est surprenant de voir une telle variété dans une chose qui doit être si connue. Il y a Bailliage, Maréchaussée, Prévôté, Election, & Grenier à sel, deux Collégiales de fondation Royale, l'une sous le títre de Notre-Dame, où sont deux dignitez, sçavoir un Chantre & un Cheffécier, (c'est le Curé) dix Chanoines, & vingt-un Chapelains. Etampes renferme cinq paroisses, & diverses maisons Religieuses, des Trinitaires ou Mathurins, des Cordeliers, des Capucins, des Barnabites, les filles de la Congrégation de Notre-Dame, & des Religieuses Hospitaliéres, qui ont soin d'un hopital considérable pour son revenu. Le Roi Robert jetta les premiers fondemens du château d'Etampes, qui fut détruit à la réquisition des Habitans, au commencement du régne de Henri IV. Le Prince de Condé y mit en garnison, en 1562, une partie des Reîtres que d'Andelot avoit amenez d'Allemagne. Pendant six semaines qu'ils y restérent, ils y exercérent des cruautez inouïes contre les Habitans, mais particuliérement contre les Ecclésiastiques. Cette ville est de l'ancien domaine de la Couronne. Le Roi Charles IV. l'érigea en Comté en faveur de Charles d'Evreux son cousin. Auparavant elle étoit Baronie, ainsi qu'il se voit dans les lettres de son érection en Comté, qui sont du mois de septembre 1327. Lorsqu'elle revint a Charles VII, il la donna à Richard de Bretagne; & depuis qu'elle eut été réünie au domaine de la Couronne, Louis XI. la donna à Jean de Foix en fief, sans y rien retenir que la foi & l'hommage. Les Lettres de donation sont de l'an 1498, au mois d'avril. Gaston de Foix, fils de Jean, ayant été tué devant Ravenne, Anne de Bretagne, femme de Louïs, devint Comtesse d'Etampes, par la donation que lui en fit le Roi son mari en l'an 1513, au mois de juin. Après la mort de cette Princesse, qui arriva l'année suivante, le Comté d'Etampes passa à Madame Claude de France, sa fille aînée, qui depuis fut mariée à François I. pour lors Duc de Valois. Cette bonne Princesse étant morte, le Roi donna en 1526, à Jean de la Barre, premier Gentilhomme de sa Chambre, la jouïssance du Comté d'Etampes, sa vie durant. Après la mort de Jean, le Roi érigea Etampes en Duché pour Jean de Brosse de Bretagne, & Anne de Pisseleu son épouse qui étoit Maitresse de ce Prince. Son nom est assez connu dans notre Histoire. Henri II. les dépouilla de ce Duché en 1553, pour en revêtir Diane de Poitiers sa Favorite, femme de Louis de Brezé, Grand Sénéchal de Normandie. Charles IX. étant parvenu à la Couronne, le rendit à Jean de Brosse au mois d'avril 1562. Ce dernier mourut sans postérité, & Henri III. en 1576, gratifia du Duché d'Etampes, le Duc Jean Casimir pour en jouir sa vie durant; mais lorsqu'il y eut renoncé l'année suivante, le Roi le donna par engagement a la Duchesse de Montpensier, d'entre les mains de laquelle il le retira, pour le donner à Marguerite de Valois sa sœur, Reine de Navarre. Cette Princesse le donna quelques années après à Gabrielle d'Etrées, Duchesse de Beaufort, qui le laissa à César Duc de Vendôme, fils *naturel* du Roi Henri IV. Il y en a qui prétendent qu'Artus Gouffier, Grand-Maître de France, a été Comte d'Etampes; mais l'acte de donation ne se trouve point. En tout cas ce Seigneur n'en a pas joüi fort long-tems; car il mourut en 1518. Pendant les troubles de 1652, la ville, au grand regret des Habitans toujours fidéles au Roi, fut livrée à l'armée des Princes, laquelle y fut aussi-tôt assiégée par l'armée du Roi Louïs XIV. Ce Monarque après avoir resté devant Etampes six semaines entiéres, & fait plusieurs attaques, où il y eut beaucoup de monde de tué de part & d'autre, fut enfin obligé de lever le siége pour aller à la rencontre du Duc de Lorraine, qui venoit au secours des Princes, avec une armée de neuf à dix mille hommes.

CONCILES D'ETAMPES.

La ville d'Etampes a été honorée de trois Conciles provinciaux, & d'un Concile national. On ne sait point le sujet du premier Concile provincial, qui fut tenu l'an 1048, & convoqué par Gerduin, Archevêque de Sens. Voilà ce qu'on en lit dans la vie des Archevêques de Sens, *Gerduinus Synodum Stampis habuit anno 1047, in quâ Imbertus Parisiensis, Isambertus Aurelianensis, Maynardus Trecensis, Hugo Nivernensis, Gilbertus Antissiodorensis, & Galtherius Meldensis adfuere, Rege Henrico præsente.* Le second fut assemblé par Richer, Archevêque de Sens, en 1092, au sujet de l'ordination d'Yves de Chartres faite par Urbain II. Cet Archevêque prétendoit qu'Yves de Chartres s'étoit rendu criminel de léze-Majesté, pour s'être fait ordonner hors du Royaume, sans permission, & qu'ainsi il devoit être déposé. Le troisiéme se tint en 1112. Daimbert, Archevêque de Sens y présida. On s'y plaignit de la mauvaise conduite de l'Evêque de Troyes, sur quoi il lui fut écrit par le Concile. Ensuite on procéda à la consécration d'un Evêque de Nevers; & enfin on fit plusieurs ordonnances pour la réformation des mœurs. Le Concile national tenu à Etampes l'an 1130, a été assemblé par les soins de Louïs *le Gros*, pour savoir lequel des deux Papes Innocent II. & Anaclet II. qu'on appelloit Pierre de Léon, on devoit reconnoître. Saint Bernard, qui étoit l'ame de ce Concile, dit hautement qu'Innocent avoit été canoniquement élu, & que par conséquent on n'avoit pas pu valablement procéder à une autre élection. Tout le Concile se conforma au jugement de saint Bernard, & Innocent fut reconnu pour vrai légitime successeur de saint Pierre. Ce Pape vint exprès de Chartres à Etampes, pour donner aux Péres du Concile, & aux Habitans d'Etampes, des marques de sa reconnoissance. Il y resta deux jours, & logea dans l'Abbaïe de Montigny, Ordre de saint Benoît, dont l'Archevêque de Sens est le premier Supérieur. Louïs *le Jeune*, avant son voyage en Orient, laissa de l'avis de son Parlement, tenu à Etampes, la régence du Royaume à Raoul Comte de Vermandois, & à Suger, Abbé de saint Denys. Dans la contestation entre Alexandre III. & le Cardinal Octavien, qui avoit pris le nom de Victor, le même Prince assembla en 1160. l'Eglise Gallicane à Etampes, pour savoir lequel il devoit reconnoître d'Alexandre, ou de Victor. Sur le jugement des Evêques, le Roi prit le parti d'Alexandre. * Saint Bernard. Gaguin. Mézeray. Fleureau, *Antiquitez d'Etampes.*

ÉTAMPES, noble & ancienne Maison, originaire du Berri, s'est divisée en plusieurs branches, & s'est illustrée par les grandes alliances qu'elle a prises, par les dignitez éminentes qu'elle a possédées, & par les grands Hommes qu'elle a donnez à l'Etat, à l'Eglise, & à l'Ordre de Malthe.

1. ROBERT d'Etampes I. du nom, Seigneur de Sallebris, & des Roches, d'Ardelou, & de la Fertineau, vivoit en 1404, & fut élevé auprès de Jean de France, Duc de Berri, qu'il honora de sa bienveillance, le fit son Conseiller, Garde de ses joyaux, & le nomma l'un des exécuteurs de son testament en 1416. Il épousa *Jacquette* Rolland, dont il eut, 1. *Jean* d'Etampes, Evêque de Carcassonne, mort le 15 janvier 1455; 2. *Jean* d'Etampes, Chanoine de Bourges, puis Evêque de Nevers, mort le 24 décembre 1461; 3. *Guillaume*, Evêque de Montauban en 1452, puis de Condom en 1455; 4. ROBERT, qui suit; JEAN I. d'Etampes, Seigneur des Roches, *tige de la branche des Seigneurs* de la Ferté-Nabert, qui fut mariée le 14 février 1451, à *Marie* de Rochechouart, fille de *Jean*, Baron de Mortemar, & de *Jeanne* Torsay, dont il eut *Claude*, mariée 1. à *Jean* de la Porte, Seigneur des deux Lyons: 2. à *Jean* Culon, Seigneur de Seury, Vicomte de Saint-George; 2. *Jeanne* d'Etampes, mariée à *François* de Bresille, Seigneur de la Jallaye; 3. *Jean* d'Etampes, Seigneur des Roches, & de la Ferté-Nabert, marié en 1493, à *Marguerite* de Husson, fille de *Charles* Comte de Tonnerre: ce dernier eut de cette alliance *Gilberte*, femme de *Jean* de Lévis, Baron de Châteaumorand; 4. *Marguerite* d'Etampes, mariée à *Nectaire*, Seigneur de Saint-Nectaire; & 5. *Claude*, qui prit alliance avec *Anne* Robertet, dont il n'eut qu'une fille nommée *Louise*, morte le 22 juillet 1575, sans laisser d'enfans de *François* de Genouillac, dit de Gourdon, Seigneur d'Acier, ni de *Jacques*, Seigneur de Menou, qu'elle épousa successivement. Elle eut pour héritiére *Marguerite* sa tante, femme de *Nectaire*, Seigneur de Saint-Nectaire.

2. ROBERT d'Etampes II. de ce nom, Seigneur de Sallebris, de Valencay, de la Ferté-Imbaut, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, épousa en 1438 *Marguerite* de Beauvillier, Dame de la Ferté-Nabert, suivit le Roi à la conquête de Normandie, & mourut vers l'an 1453. Ses enfans furent, 1. *Jean* d'Etampes, Protonotaire du saint Siége, grand Archidiacre de Nevers, & Prieur de saint-Aignan; 2. ROBERT III. qui suit; 3. *Michel*, Seigneur de Valençay, &c. mort vers l'an 1500, sans postérité; 4. *Jeanne*, mariée à *Jean* Herpin, Seigneur de Quindrai; 5. *Marie*, femme de *Jacques* d'Aubigny, Seigneur de Nerveux; 6. *Alix*, épouse de *Robert* Labbé, Seigneur d'Héronsart; & 7. *Jacquette* d'Etampes, alliée à *Antoine* de Giverlay, Seigneur du Molinfro.

3. ROBERT d'Etampes III. de ce nom, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, épousa *Louise* Levrauld, & mourut vers l'an 1487, laissant, 1. JEAN d'Etampes, qui suit; 2. Louïs, qui a fait la branche des Marquis de Valencay, *dont nous parlerons après celle des aînez*; 3. ROBERT, *tige des Seigneurs d'*Autri; & 4. *Marguerite*

rite d'Etampes, que l'on croit avoir épouſé *Louïs* Odart, Seigneur de Verriére & de Curſay.

IV. JEAN d'Eſtampes, Seigneur de la Ferté-Imbaut, &c. fut marié trois fois, 1. en 1499, à *Blanche* de Sains, fille de *Valleran*, Seigneur de Marigni, Bailli de Senlis: 2. à *Marie* du Lac, fille de *Lancelot*, Seigneur de Chémerolles: 3. à *Marie* de Preie, fille de *Guérin*, Seigneur des Bonfréres. Du premier lit, il eut, 1. LOUÏS, Seigneur de la Ferté-Imbaut, qui ſuit; 2. ROBERT, qui a fait *la Branche des Seigneurs* de la Mothe-les Enordre; 3. *Françoiſe*, mariée 1. à *Edme* Régnier, Seigneur de Guerchi: 2. à *Jean* l'Enfernat, Seigneur de Pruniers.

5. LOUIS d'Etampes, Seigneur de la Ferté-Imbaut, &c. épouſa 1. le 23 janvier 1525, *Edme* le Rotier, Dame de Ville-Fargeau: 2. *Françoiſe* de Boucard, fille de *Pierre*, Seigneur de Blancafort: il vivoit encore en 1552. Il laiſſa du premier lit 1. CLAUDE, qui ſuit; 2. *Claude*, mariée à *Charles* du Pleſſis, Seigneur de Périgny, Maître d'Hôtel du Roi; 3. *Marie*, femme de *Jean* de Gauville, Seigneur de Javercy.

6. CLAUDE d'Etampes, Capitaine des Gardes du Corps de François de France, Duc d'Alençon, prit alliance le huitiéme mai 1579, avec *Jeanne* de Hautemer, Dame de Mauny, fille de *Guillaume*, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France, & de *Renée* Lévêque de Marconay; dont il eut, 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Louis*, Chevalier de Malthe; 3. *Claude*, femme de *Michel* du Faur, Seigneur de Pibrac; 4. *Renée*, mariée à *Louis* d'Anlezi, Seigneur de Chazelles; 5. *Anne*, morte jeune.

7. JACQUES d'Etampes, Marquis de la Ferté-Imbaut, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, épouſa le 27 mai 1610, *Catherine-Blanche* de Choiſeul, premiére Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, fille aînée de *Charles*, Marquis de Prâlin, Maréchal de France, & en eut, 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Robert*, Abbé de Boiſgency, Comte & Chanoine de ſaint Jean de Lyon; 3. *Louis*, Seigneur de Sallebris, Meſtre de camp de cavalerie, tué en Lorraine, & trois filles Religieuſes.

8. FRANÇOIS d'Etampes, Marquis de Mauny, premier Ecuyer de Gaſton de France, Duc d'Orléans, mourut en 1667. Il avoit épouſé le 16 mai 1641, *Charlotte* Brûlart fille de *Pierre*, Marquis de Sillery & de Puiſieux, & de *Charlotte* d'Etampes-Valençay, morte en 1697, laiſſant, 1. CHARLES, qui ſuit; 2. *François*, dit le Comte d'Etampes, qui épouſa *Elizabeth* de Chalon, fille de *Rodrigue* de Chalon, Chevalier Baron de Cretot, Sécretaire du Cabinet du Roi; 3. *Françoiſe-Charlotte* d'Etampes, femme de *Jean* Toſtain, Seigneur d'Héberville, morte. . . . ; 4. *N.* d'Eſtampes, Chanoineſſe de Remiremont, morte. . . .

9. CHARLES d'Etampes, Marquis de Mauny, & de la Ferté-Imbaut; appellé le Marquis d'Etampes, fut Meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, Chevalier d'honneur de Madame en 1681, puis Capitaine des Gardes de Philippe de France, Duc d'Orléans, & exerça la même charge près de Philippe petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688, & mourut le troiſieme décembre 1716. Il avoit épouſé *Marie* du Régnier fille de *Louïs*, Seigneur de Droué, dont il a eu 1. *Roger*, Marquis de Mauny, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, mort le 27 décembre 1718, laiſſant poſtérité; 2. *Jean-Baptiſte*, Comte d'Etampes, Guidon des Gendarmes d'Orléans, tué à la bataille d'Hochſtet en 1704, après avoir combattu vaillamment, & avoir eu trois chevaux tuez ſous lui; 3. *Charles-Philippe*, Chevalier de Malthe, puis Comte d'Etampes, & Guidon des Gendarmes d'Orléans, après la mort de ſon frére, qui a épouſé en juin 1709, *N.* . . du Pleſſis-Châtillon, fille de *N.* Comte de Nonant; 4. *Louiſe-Charlotte*, épouſe de *Maximilien* Comte de Fiennes, Lieutenant Général des armées du Roi; *Marie-Françoiſe-Berthe*, & *Marie-Angelique-Eugénie*, Religieuſes.

BRANCHE D'ETAMPES-VALENCAY.

4. LOUÏS d'Etampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſecond fils de ROBERT III. & de *Louiſe* Levrauld, fut nommé par le Roi François I. en 1519, Bailli & Gouverneur de Blois. Il avoit épouſé le 29 novembre 1512, *Marie* Huraut, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange & de Chiverny, & laiſſa 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Jean*, Abbé de Barzelles; & 3. *Robinet*, mort ſans alliance, & trois filles Religieuſes.

5. JACQUES d'Etampes, Seigneur de Valençay, ſe trouva, l'an 1560, aux Etats d'Orléans, comme Député de la Nobleſſe du Berri. Il épouſa *Jeanne* Bernard, fille & héritiére de *Jean* Seigneur d'Eſtiau en Anjou, & en eut 1. JEAN, qui ſuit; outre deux autres fils, l'un noyé à Orléans en 1590, l'autre tué dans un combat, pendant les troubles de la Ligue en 1591; 2. *Magdelaine*, mariée 1. à *Louïs* de Hallencourt, Seigneur de Droménil: 2. à *Robert* de Belleforiére, Seigneur d'Olizy, Gouverneur de Bohain; & 3. *Renée* d'Etampes, mariée en 1579 à *René* de Sénicourt, Seigneur de Seſſeval.

6. JEAN d'Eſtampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes du Roi, par brevet de l'an 1586, & Conſeiller d'Etat en 1594, ſe ſignala par ſon courage & par ſa prudence en diverſes occaſions. Il épouſa, le dixiéme janvier 1594, *Sara* d'Haplincourt, &c. fille unique & héritiére de *Jean* Seigneur d'Haplincourt, &c. & de Barbe d'Ognies, & mourut en 1620. Ses enfans furent, 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Léonor* d'Etampes, Evêque de Chartres, puis Archevêque & Duc de Reims, Abbé de Bourgueil, de Saint-Martin de Pontoiſe, &c. qui mourut à Paris le huitiéme avril 1651, âgé de 63 ans; 3. *Louis*, Marquis d'Eſtiau, tué devant Maſtricht, dans les troupes des Hollandois, en 1632, ſans avoir été marié; 4. *Achille* d'Etampes, Cardinal de Valençay, *dont nous parlerons plus bas*; 5. *Jean* d'Etampes, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Préſident au Grand Conſeil, Conſeiller ordinaire du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, qui fut Ambaſſadeur chez les Griſons, l'an 1637, puis en Hollande, & qui mourut le quatriéme février 1671, âgé de 77 ans, laiſſant deux filles de Marie Gruet ſa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Morville, dont l'aînée, *Marie* d'Etampes, épouſa 1. *Philippe* de Béthune, Comte de Selles; 2. *Jean Batiſte-Gaſton* Goth, Marquis de Rouilhac, d'Eſpernon, morte le 13 decembre 1697; & la puînée, *Anne-Elizabeth* d'Etampes, fut mariée à *Henri Dominique* de Valençay, ſon couſin; 6. *Claude*, Seigneur d'Eſtiau, Lieutenant-Colonel du régiment du Duc de Candale, tué au ſiege de Montauban; 7. *Elizabeth*, femme de *Louis* de la Châtre, Baron de la Maiſonfort, Maréchal de France, morte à Coubert en Brie, le 14 ſeptembre 1654, âgée de 72 ans; 8. *Charlotte*, ſeconde femme de *Pierre* Brûlart, Marquis de Sillery & de Puiſieux, Sécretaire d'Etat, morte le huitiéme ſeptembre 1677, âgée de 80 ans; 9. *Marguerite*, femme de *Michel* de Beauclerc, Baron d'Achéres, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi.

7. JACQUES d'Etampes II. du nom, Marquis de Valençay, Seigneur d'Haplincourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Grand Maréchal des Logis de la Maiſon de ſa Majeſté, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie legére, puis Gouverneur de Montpellier & de Calais, mourut à Boulogne le 21 novembre 1639, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé *Louiſe*, fille d'*Oudard* Blondes, dit *de Joigny*, Seigneur de Bellebrune; & il en eut, 1. *Jean*, dit le Baron de Bellebrune, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie legére de France, qui fut tué au ſiége de Privas l'an 1629, & qui laiſſa deux filles de *Catherine* d'Elbéne, ſavoir, *Louiſe*, Dame de Bellebrune, femme d'*Antoine* Gouffier, Marquis de Thois, & *Charlotte* d'Etampes, Abbeſſe d'Eſtival; 2. DOMINIQUE, Marquis de Valençay, qui ſuit; 3. *Henri*, Chevalier de Malthe, Grand-croix & Bailli de ſon Ordre, Grand Prieur de France, Abbé de Bourgueil, Ambaſſadeur pour le Roi à Rome, l'an 1652, *dont nous parlerons plus bas*; 4. *Sara*, morte jeune; 5. *Charlotte*, Religieuſe à Faremonſtier, puis Abbeſſe d'Eſtival; 6. *Eléonor*, femme de *Charles* de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Maréchal de France, morte le 27 mars 1679, âgée de 72 ans.

8. DOMINIQUE d'Etampes, Marquis de Valençay, mort le onziéme mai 1691, avoit épouſé *Marguerite* de Montmorency, fille aînée de *François*, Comte de Bouteville, & ſœur de M. le Maréchal de Luxembourg, morte en ſeptembre 1684, dont il eut, 1. HENRI-DOMINIQUE d'Etampes, qui ſuit; 2. HENRI d'Etampes, qui a continué la poſtérite *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Hippolyte* d'Etampes, Marquis de Bellebrune, mort en 1697, qui avoit épouſé *Anne* Maſſo du Bouſquet, veuve du Seigneur d'Aſpremont, Capitaine au Régiment des Gardes, Gouverneur de Salins; 4. *Henri-Hubert*, Marquis de Valençay, qui a épouſé en octobre 1715, *N.* Amelot, fille de *Jean-Denys-Michel* Amelot, Seigneur de Chaillou, Mâitre des Requêtes, & de *Philiberte* Barillon; 5. *Marie-Théréſe*, d'Etampes, mariée à *Gaſpard* Comte de de Chavagnac, Général des armées de l'Empereur; 6. *Julie*, qui épouſa *Pierre* Gorge, Seigneur d'Antraigues, &c. & qui mourut le 23 décembre 1705; 7. *Angelique-Iſabelle*, qui fut Abbeſſe des Clérets, & réformatrice de cette maiſon en 1690, ſur le pié de l'Abbaïe de la Trape, morte le 23 décembre 1707; & 8. *Henriette*, Religieuſe à la Viſitation de Moulins.

9. HENRI-DOMINIQUE d'Etampes, Marquis de Valençay, épouſa en 1671 ſa couſine *Anne-Elizabeth* d'Etampes-Valençay, fille de *Jean* d'Etampes, Conſeiller d'Etat. Il mourut en 1682, & elle en 1679, & laiſſa, 1. *Jacques-Dominique* d'Etampes, Marquis de Valençay & de Fiennes, mort ſans alliance le 24 février 1700; 2. *François-Louïs-Charles* d'Etampes, Chevalier de Malthe, noyé ſur la Générale de Malthe, au mois de février 1700. La ſucceſſion de cette branche a été recueillie par leur oncle HENRI, qui ſuit.

9. HENRI d'Etampes, Marquis de Valençay, & de Fiennes, Colonel d'un Régiment de Dragons, connu ſous le nom de Comte de Valençay, a épouſé en avril 1702, *Angelique-Françoiſe* de Raymond, fille de *François* Raymond, Seigneur de Bréviandes, & de *Marguerite* Rallu. * Blanchard, *Hiſt. des Mâitres des Requêtes*. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chêne. Godefroi. Le P. Anſelme. La Thaumaſſiére, *Hiſt. du Berri*.

ETAMPES, (Jean d') Thréſorier de ſaint Hilaire de Poitiers, Mâitre des Requêtes de l'Hôtel du Roi, puis Evêque de Carcaſſonne, fils de ROBERT d'Etampes I. du nom, fut Conſeiller au Parlement de Paris. Après avoir été député par cette illuſtre Compagnie l'an 1439, vers le Pape Martin III, il fut fait Mâitre des Requêtes de l'Hôtel en 1440, & Général, ou Surintendant des Finances du Royaume ſous le Roi Charles VII. En 1445, il fut élevé à l'Evêché de Carcaſſonne, après Géofroi de Pompadour, & mourut le 15 janvier 1455, dans la ville de Nevers. Un autre JEAN d'Etampes, ſon frére, étoit Evêque de cette derniére ville; & tous deux furent enterrez dans le même tombeau, qu'on voit encore dans la cathédrale, avec leur épitaphe. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Blanchard, *Hiſt. des Mâitres des Requêtes.* Gui Coquille, & Michel de Cotignon, *Hiſt. des Eveques de Nevers.*

ETAMPES, (Jacques d') dit le MARÉCHAL DE LA FERTÉ-IMBAUT, Marquis de la Ferté-Imbaut, & de Mauny, Seignèur de Sallebris, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Lieutenant Gènéral de l'Orléanois, du Vendomois & du Dunois, étoit fils de CLAUDE d'Etampes, & de *Jeanne* de Hautemer, & au ſortir de l'enfance, porta les armes pour le ſervice du Roi. Après s'être trouvé l'an 1617 au ſiége de Soiſſons, & en 1620 au combat du Pont de Cé, il ſuivit le Roi au voyage de Béarn, & ſervit dans toutes les guerres contre les Calviniſtes, juſques après le ſiége de la Rochelle en 1628, & à celui de Privas en 1629. Enſuite, il ſe diſtingua au combat de Veillane, au ſecond ſecours de Caſal en 1630, à la bataille d'Avein en 1635, aux ſiéges de Landrecies, de Maubeuge & de la Chapelle en 1637, au combat de Mouzon & à la priſe d'Ivoy l'an 1639, & commanda ſouvent dans ces occaſions, comme ſeul Maréchal de camp. En 1641, le Roi l'envoya Ambaſſadeur en Angleterre, d'ou il ne revint

vint que deux ans après, qu'il fut fait Colonel des Ecoſſois. On l'employa aux ſiéges de Gravelines, de Bourbourg, de Mardick, de Lens, de Bergues, & au paſſage de la Colme en 1645. Depuis il fut nommé Lieutenant-Genéral, & ſervit en cette qualité aux ſiéges de Courtray, de Mardick, de Furnes, & de Dunkerque en 1646, au paſſage de l'Eſcaut en 1649, & ailleurs. Enfin, il fut fait Maréchal de France le cinquiéme janvier 1651, & Chevalier des Ordres du Roi en 1662. Il mourut en ſon château de Mauny, près de Rouen, le 20 mai 1668, âgé de 78 ans.

ETAMPES VALENÇAY, (Achille d') Grand-Croix de Malthe & Cardinal, naquit à Tours le cinquiéme juillet 1593, de JEAN d'Etampes, Chevalier, Seigneur de Valençay, & de *Sara* d'Haplincourt, qui le firent recevoir Chevalier de Minorité dans l'Ordre de Malthe, à l'âge de huit ans. Il parut dès ſon enfance brave, fier & hardi; ce qui détermina ſon pére à l'envoyer de bonne heure à Malthe. Après avoir donné des preuves de ſon courage ſur les galéres de la Religion, il ſe trouva dans pluſieurs occaſions, en France, en Italie, dans les Païs-Bas, & au ſiége de Montauban, où il ſe ſignala avec ſes quatre fréres. Il obtint enſuite du Roi Louïs XIII. une compagnie dans ſon régiment de cavalerie, ſervit au ſiége de la Rochelle, où il commanda en qualité de Vice-Amiral, & après la réduction de cette ville, fut fait Maréchal de camp, & fut honoré du commandement des Gardes de la Reine-Mére, Marie de Médicis. Depuis, il ſe diſtingua fort au combat du Pas de Suze en Piémont: puis étant retourné à Malthe, il fut nommé Général des galéres de la Religion, & fit des choſes extraordinaires à la priſe de l'île de Sainte Maure dans l'Archipel. Quelque tems après, ſur les offres du Bailli de Valençai ſon neveu qui étoit pour lors Ambaſſadeur à Rome, il fut invité par le Pape Urbain VIII. de venir à Rome, pour ſervir l'Egliſe dans l'affaire que ſa Sainteté avoit avec le Duc de Parme. Il y fut très-bien reçu, fut nommé Général des armées du ſaint Siége, ſous le Cardinal Antoine Barberin; & en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus en cette heureuſe expédition, il fut créé Cardinal du tître de ſaint Adrien, le 14 décembre 1643. Ce fut alors qu'il ſoutint hautement & avec ſa vigueur ordinaire. les intérêts de la France, contre l'Amirante de Caſtille, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'il obligea de rendre viſite au Cardinal d'Eſt, Protecteur de France auprès de ſa Sainteté. Le Cardinal de Valençay mourut le ſeptiéme juillet 1646, âgé de 53 ans, & voulut être enterré dans l'Egliſe des Carmes de la Victoire, ſous un ſimple tombeau, & ſans épitaphe. Il avoit l'eſprit ſi entreprenant, & le cœur ſi élevé, que les choſes les plus difficiles ne lui coutoient pas plus à faire qu'à dire: c'eſt ce que témoigne M. du Châtelet dans un de ſes Ouvrages, où il parle de lui en ces termes, *Le Cardinal de Valençay, qui dit tout, & qui fait tout hardiment.* * Bernier, *Hiſt. de Blois.*

ETAMPES-VALENÇAY, (Henri d') Grand-Prieur de France, fils de JACQUES II. d'Etampes de Valençay, naquit en 1603. Après avoir été reçu Chevalier de Minorité de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, il alla faire ſes caravanes à Malthe dès l'âge de quinze ans. Il y donna des marques de ſa valeur, en pluſieurs rencontres, eut le commandement d'une galére de la Religion, & ſe ſignala à la priſe de Sainte-Maure, dans l'Archipel, & de la Mahométe en Afrique. Le Grand-Maître de Laſcaris l'envoya en qualité d'Ambaſſadeur de l'Ordre à Rome, & à Veniſe; & le Roi Louïs XIII. le fit Commandant Général de l'armée navale ſous le Duc de Richelieu, pendant les guerres civiles qui troublérent la France en 1652. Depuis, Henri de Valençay fut nommé à l'Ambaſſade extraordinaire de Rome, où il demeura trois ans, avec un éclat digne de la grandeur du Maître qui l'envoyoit. Le Pape fut ſi content de ſes négociations, qu'il lui donna les Abbaïes de Bourgueil & de Champagne. Le Commandeur de Valençay fut encore pourvu du Grand Prieuré de Champagne, & en 1670 de celui de France, où il nomma pour ſon Lieutenant le Commandeur du Frênoy, qui a été depuis Grand Prieur de Champagne. Le Grand Prieur de Valençay réſida le reſte de ſa vie à Malthe; parce que les principaux de l'Ordre le deſtinoient à remplir la place du Grand-Maître Cotoner; mais il mourut avant lui, en avril 1678, en ſa 75 année. * *Mémoires du tems.*

ETAMPES, (Anne de Piſſeleu Ducheſſe d') Maitreſſe de François I. donna de l'amour à ce Prince peu après qu'il fut ſorti de priſon. Elle étoit alors fille d'honneur de Madame la Régente, Louïſe de Savoye, Mére du Roi, & s'appelloit Mademoiſelle de Heilli: elle avoit ſuivi cette Princeſſe allant au devant du Roi ſon fils, juſques aux frontiéres d'Eſpagne. Le Roi dans la ſuite lui trouva un mari, qu'il fit Duc d'Etampes. Il s'appelloit Jean de Broſſe, & étoit petit-fils d'un autre Jean de Broſſe, Maréchal de France, qui deſcendoit de mâle en mâle des anciens Vicomtes de Limoges. Le mariage n'empêcha point qu'elle ne retînt ſon premier poſte auprès du Roi: ſa faveur monta au plus haut point, & dura autant que ce Prince. Elle s'en ſervit pour enrichir toute ſa famille. A ſa recommandation Antoine Sanguin ſon oncle devint Abbé de Fleury, Evêque d'Orléans, Cardinal, puis Archevêque de Toulouſe; elle donna à *Charles* ſon ſecond frére l'Abbaïe de Bourgueuil & l'Evêché de Condom; *François* ſon troiſiéme frére fut Abbé de Saint-Corneille de Compiégne, & Evêque d'Amiens; & le quatriéme, nommé *Guillaume*, fut pourvû de l'Evêché de Pamiers. Deux de ſes ſœurs furent encore Abbeſſes, l'une de Maubuiſſon, & l'autre de ſaint Paul en Beauvoiſis. Elle maria les autres dans les maiſons de Barbançon-Cani, & de Chabot-Jarnac; & la derniére & la mieux aimée n'eut point d'enfans de *François* de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avaugour. D'ADRIEN de Piſſeleu, Sieur de Heilli ſon frére aîné, ſont ſortis les autres Seigneurs de Heilli juſqu'à préſent. Il y a des Hiſtoriens qui prétendent que cette Ducheſſe, le Connétable de Montmorency, & l'Amiral Chabot eurent la meilleure part dans les affaires, & que *Charles-Quint* craignant qu'on ne l'arrêtât à la Cour de François I. ne trouva point de meilleur expédient, que de gagner cette femme, qui gouvernoit abſolument le Roi. Il la gagna, dit-on, par le préſent d'une bague, qu'il laiſſa tomber exprès, afin que la Ducheſſe la ramaſsât, & qu'il pût lui dire galamment, qu'il ne vouloit point reprendre une choſe qui étoit tombée en de ſi bonnes mains. Mézeray rejette cela comme un conte fait à plaiſir; mais il avoue que le Roi ne pouvoit rien refuſer à cette Dame. Comme elle en avoit uſé très-mal avec ſon mari, elle n'eut aucune reſſource après la mort de François I. & elle ſe vit réduite à paſſer le reſte de ſes jours dans une maiſon de campagne. Mézeray & Varillas diſent qu'elle y vécut dans les ſentimens des Réformez. Le Duc d'Etampes ſon mari avoit fait faire des informations contre elle en 1556. * Brantôme, *Dames Galantes, tome 2. pag* 394. Le Laboureur. *Addit. aux Mémoires de Caſtelnau, tome* 1. *pag.* 863. Varillas, *Hiſt. de François I. liv.* 6. *p.* 101. *ſous l'année* 1526, *& liv.* 9. *p.* 370. *&* 389. 390. 391. *tome* 2. *p.* 1058. Varillas, *Hiſt. de Henri II. liv.* 1. *p.* 67. *ſous l'an* 1547, *& p.* 34. Mézerai, *Hiſtoire de France, in fol. tome* 2. *p.* 1007., *&* 1009, *ſous l'an* 1540: *& p.* 1014, *ſous l'an* 1542, *& p.* 414. Bayle, *Diction. Critique,* 2. *édition* 1702. *Voyez* PISSELEU.

ETAPLES ou ESTAPLES, en Latin *Stapulæ* & *Stabulæ*, ville de France en Picardie, aſſez bien fortifiée, eſt ſituée dans le Boulonnois ſur la Canche, près de la mer, entre Montreuil & Monthulin, à cinq ou ſix lieues de Boulogne.

ÉTAT de l'EGLISE. *Voyez* EGLISE (Etat de l')

ÉTATS: aſſemblées générales des trois Etats ou Ordres du Royaume de France, qui ſont le Clergé, la Nobleſſe, & le Tiers Etat; c'eſt à dire, les Eccléſiaſtiques, les Gentilshommes, & le Peuple ou les Bourgeois. Ces aſſemblées ſe tenoient autrefois par Ordre du Roi, pour les affaires importantes de l'Etat. Dans la Nobleſſe étoient compris tous les Nobles d'extraction, ſoit qu'ils portaſſent la robe ou l'épée, pourvu qu'ils ne fuſſent pas Magiſtrats Députez du peuple; & le Tiers Etat n'étoit autre choſe que le peuple répréſenté par ces Magiſtrats députez. Pour ceux qui poſſédoient les hautes charges de la robe, ils aſſiſtoient aux Etats comme Commiſſaires du Roi, ce qui les diſtinguoit honorablement de la Nobleſſe ordinaire. Et la même choſe s'obſerve encore dans les païs d'Etats, comme en Bourgogne, où le premier Préſident du Parlement de Dijon, ſiége avec l'Intendant à côté du Gouverneur entre le Clergé & lui, de même que les Lieutenans Généraux ſiégent de l'autre côté entre le même Gouverneur & la Nobleſſe; & où le Maire de Dijon, ſoit qu'il ſoit Noble ou non, eſt toujours à la tête du Tiers Etat. Les premiéres aſſemblées, ſi l'on en croit quelques Auteurs des derniers ſiécles, furent commencées l'an 422, à Salisſon, aujourd'hui *Seltz*, dans la Baſſe Alſace, pour l'interprétation & la réformation des Coutumes de France, qui n'étoient pas encore écrites. Du Tillet rapporte qu'alors furent Députez Wiſogaſt, Salogaſt, Bodogaſt, & Widogaſt, qui n'étoient pas des noms propres d'hommes, mais d'Officiers & Baillis de quatre provinces, leſquels dans le Salainghian, le Bodinghian, le Windinghian, c'eſt à dire, dans le païs des Saliens, des Bodiens, & des Windiens, aſſemblérent les Etats, & par leurs avis arrêterent & firent écrire la loi Salique, qui fut confirmée par le Roi Pharamond, dans l'aſſemblée générale des Etats l'an 424. Cette loi fut augmentée de quelques chapitres ſous le régne de Clovis, dans les Etats de l'année 490, tenus à Aix-la-Chapelle, & confirmée dans ceux de Thionville en la même année. Clovis fit encore aſſembler, en 499, les Barons & le menu peuple, pour les exciter à embraſſer volontairement le Chriſtianiſme. Childebert convoqua les Etats à Cologne, l'an 534, pour dreſſer des loix & des ordonnances. Le Roi Clotaire II. tint un Parlement *& Aſſemblée* à Bonneuil en Brie, où il accorda les demandes que les Seigneurs lui firent. Fauchet remarque qu'il étoit accompagné de Berthier, Maire de Bourgogne, des Evêques, & de pluſieurs autres Seigneurs. En 663, Clovis II. aſſembla les Etats à Clichy près de Paris, afin de réparer le dommage fait à l'égliſe de ſaint Denys, (dont ce Prince avoit ôté la couverture d'argent pour en ſoulager les pauvres,) & de l'exemter de l'ordinaire, à quoi conſentit S. Landry, Evêque de Paris. Sous le régne de Childéric III, Carloman Prince des François, tint les Etats à Ratisbonne, l'an 742, & Pepin Maire du Palais, & Prince des François, à Soiſſons, l'an 744. Le même Pepin fit aſſembler le Parlement, c'eſt à dire, les Etats du Royaume en 750, pour donner la Couronne à un Prince plus capable de régner que Childéric III, & fut couronné à Soiſſons en 752, du conſentement univerſel de tous les Etats. Il tint encore les Etats à Orléans, (non plus au champ de Mars, comme auparavant, mais au champ de Mai (*Voyez* CHAMP DE MARS) à Nevers, à Bourges, à Crecy en 754 pour délibérer ſur le voyage de Lombardie, à Bernac en la même année, à Mets en 753, à Compiégne en 757 & en 758, à Wormes en 764, à Attigny en 765, & à Bourges encore en 767. Charlemagne aſſembla vingt fois les Etats juſques en 814, pour confirmer les priviléges des Nobles, pour recevoir les dons annuels, & pour pluſieurs affaires d'Etat. Louis *le Débonnaire* convoqua auſſi pluſieurs fois ces aſſemblées du Royaume, depuis l'an 814, juſques en 840, pour la réformation de la juſtice, pour régler l'Etat des égliſes, & faire de nouvelles loix, pour appaiſer les deſordres du Royaume, & pour d'autres ſujets importans. Le Roi Charles *le Chauve*, tint les Etats en 878; Charles *le ſimple* les aſſembla en 893; Louïs d'*Outremer* en 936.

Pour déférer la Couronne à Hugues *Capet*, le peuple, la Gendarmerie, & tous les Prélats s'aſſemblérent en 987, répréſentant les Etats du Royaume: après quoi il fut proclamé Roi à Noyon, puis ſacré & couronné à Reims le troiſiéme juillet de la même année. Le Roi Robert les convoqua à Orléans, pour appaiſer les troubles; Louïs *le Jeune*, à Paris en 1145, pour le bien de la juſtice; Philippe-*Auguſte*, à Paris en 1188, pour ſon voyage de la Terre-Sainte; Louïs VIII. à Paris en 1220, contre les Albigeois. Saint Louïs aſſembla les Etats à Paris en 1240, contre Hugues Comte de la Marche, qui refuſoit l'hommage à Alphonſe, Comte de Poitiers, frére du Roi; en 1225, pour la reformation de l'Etat & de la Juſtice; & en 1269, pour la Croiſade contre les Sarraſins. Philippe *le Bel* convoqua les trois Etats en 1301. à l'occaſion de la Bulle du Pa-

Pape Boniface VIII. qui prétendoit étendre sa puissance sur le temporel du Royaume. Le Roi Louïs *Hutin* les fit tenir en 1315, au sujet des Tailles. En 1316, les Etats s'assemblérent à Paris, pour le couronnement de Philippe *le Long*; & en 1327, pour celui de Philippe *de Valois*, qui les convoqua en 1329, pour retrancher les abus, & le luxe des habits. Sous le régne du Roi Jean, les Etats se tinrent à Paris en 1355, 1356, 1357, 1358, & 1359, pour lui donner du secours, & pour sa délivrance. Le Roi Charles V. les consulta en 1369, sur la guerre contre les Anglois; & après sa mort ils s'assemblérent en 1380, pour raison de la régence pendant la minorité de Charles VI. Au mois de novembre de la même année, ils promirent des aides au Roi; & en 1406, ils reconnurent que le Roi étoit leur Souverain à l'égard du temporel. Le même Charles VI. assembla les Etats en 1412, pour réformer la Justice, & pour renouveller la guerre aux Anglois; & en 1420, pour le fait de la guerre. Sous Charles VII, les Etats se tinrent à Orléans en 1439, pour faire la paix avec le Roi d'Angleterre; & en 1458, pour la maintenir. Louïs XI. les assembla à Paris en 1466, pour la réformation de la Justice, & pour le bien du Royaume; & à Tours en 1467, pour régler l'appanage de Monsieur, frére du Roi. Ils furent convoquez en la même ville de Tours l'an 1483, pour la régence du Royaume pendant la minorité de Charles VIII. & pour le bien de l'Etat. En 1506, les Etats furent tenus à Tours, pour le mariage de Madame Claude, fille du Roi Louïs XII. avec François de Valois, Duc d'Angoulême, depuis Roi de France. Le Roi François I. les convoqua à Coignac en Angoumois l'an 1526, pour déclarer nul le traité de Madrid, comme forcé, & fait au préjudice du Royaume de France. Henri II. les assembla à Paris l'an 1558, & en fit quatre Ordres, pour trouver moyen d'augmenter la finance qu'il demandoit au peuple; à savoir, l'Eglise, la Noblesse, la Justice, & le Tiers Etat. Sous François II. l'ouverture des Etats se fit à Orléans en novembre 1560, pour pacifier les troubles; mais ils furent interrompus par la mort du Roi arrivée au mois de décembre; & continuez à Pontoise par Charles IX. lequel en 1561 assembla de nouveau les Etats à Saint-Germain en Laye; & y fit l'ordonnance nommée l'édit de janvier qui toléroit les Huguenots, à dessein d'appaiser les desordres du Royaume. Pendant son régne, il y eut aussi une forme d'Etats à Moulins en 1566. Le Roi Henri III. convoqua les Etats à Blois en 1576, & l'on y conclut la guerre contre les Huguenots. Il les assembla encore l'an 1588, dans la même ville de Blois, où il fit lire l'Edit d'union entre les Catholiques, que les trois Etats jurérent de garder inviolablement. Sous le régne de Henri IV. on tint les Etats à Paris en 1593; mais ils furent cassez par un arrêt de la Cour du 30 mai 1594. Le Roi Louïs XIII. manda les Etats à Sens au dixiéme septembre 1614, puis les remit au dixiéme octobre à Paris. Ils y furent ouverts le 27 du même mois & le 23 février 1615, les cahiers furent présentez au Roi, séant en son lit de Justice. * Savaron, *Chronologie des Etats Généraux*.

ETATS DE L'EMPIRE: on appelle ainsi les villes ou les provinces qui font partie des Etats de l'Empire d'Allemagne. *Voyez* ALLEMAGNE.

* ETATS. Ce mot se dit par rapport au Gouvernement des sept Provinces du Païs-Bas, connues sous le nom de *Provinces-Unies*. Chaque Province à ses propres Etats qui prennent le nom de NOBLES PUISSANCES, à l'exception de la Hollande qui porte celui de NOBLES GRANDES PUISSANCES. Toutes ces Provinces qui composent l'Union envoyent à la Haye leurs Députez qui composent un Collége connu sous le nom d'ETATS GÉNÉRAUX DES PROVINCES-UNIES, qui prennent le titre de HAUTES PUISSANCES. *Voyez* PROVINCES-UNIES.

ETATS (Isles des) *Voyez* STATEN-EYLAND.

E T E.

ETEARQUE, Roi d'Oaxe, ville de Créte, ayant perdu sa femme, donna une belle-mére à sa fille Phronime. Cette belle mére fut une vraye marâtre, qui accusant Phronime d'impudicité, persuada à Etéarque de la faire périr. Etéarque fit faire serment à Thémison Théréen de jetter sa fille dans la mer. Cet homme, pour satisfaire à son serment, sans néanmoins noyer Phronime, la jetta dans la mer, après l'avoir attachée à une corde, & la retira sur le champ. Il se sauva ensuite avec elle à la ville de Thére, où Polymneste la mit au nombre de ses Concubines, & eut d'elle Battus fondateur de la ville de Cyréne. * Hérodote, *lib*. 4.

ETECHEMINS, Peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. Ils sont au midi du Fleuve de saint Laurent, entre le Canada particulier, l'Acadie, & la nouvelle Angleterre. * Maty, *Diction. Géogr. Voyez* ESTECHEMINS.

ETELULPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

ETENDARD CELESTE, que les Turcs appellent *Bajarac*, est un Enseigne verte, qu'ils croyent avoir été l'Etendard de leur faux Prophéte, & qu'ils respectent comme une chose sacrée & sainte. Ils disent que l'Ange Gabriel l'apporta à Mahomet, pour signe d'une victoire indubitable, lorsqu'il faisoit la guerre aux Chrétiens. Cet Etendard est gardé dans le thrésor, avec un soin & un respect extraordinaire; & lorsqu'on le déploye, tous ceux qui font profession de la Réligion de Mahomet sont obligez de prendre les armes, & de le suivre. Il a ces mots pour devise, *Nasrum min Allah*, c'est à dire, *le secours ou la victoire est de Dieu*. Il étoit autrefois en si grande vénération parmi les Turcs, que lorsqu'il arrivoit quelque sédition, ou dans Constantinople, ou dans les armées, il n'y avoit point de plus sûr ni de plus promt reméde, que d'exposer cet Etendart à la vûe des Rebelles. Le Grand Seigneur envoye alors des *Moulas*, qui sont comme les Prêtres des Turcs, pour aller crier en leur langue, aux premiers rangs des troupes rebelles, *Cette baniére est l'Etendard du Prophéte, tous ceux qui n'y viendront pas, sont infidéles, & il les faut tuer*. Cet expédient a fait des effets admirables, tout le peuple accourant sous cet Etendart, & les Janissaires même obéïssant à cette superstition; mais depuis plusieurs années, les Turcs ont fort diminué la vénération pour cette Enseigne; & Hassan Bacha, qui, en 1658, donna beaucoup de peine au Grand Seigneur, tourna le dos avec ses compagnons, à la baniére de Mahomet, & poussa à bout son entreprise. Elmacin parle de deux Etendards de Mahomet, dont l'un étoit blanc, & l'autre noir; mais il ne dit rien de cette Enseigne verte. * Tavernier, *Hist. ou Rélation du Serrail. ch.* 15. Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

GRAND ETENDARD de Mahomet. *Voyez* dans l'Article de CORON, & dans celui de VIENNE.

ETEOCLE, Roi de Thébes, naquit de l'inceste d'Oedipe, & de Jocaste, qui étoit sa mére. Il partagea le Royaume de Thébes avec son frére Polynice, à condition qu'ils régneroient successivement l'un après l'autre. Etéocle comme l'aîné, commença à gouverner, & refusa ensuite de donner la place à son frére. Ce dernier lui fit la guerre, qui fut nommée l'entreprise des sept braves devant Thébes. Adraste Roi d'Argos, son beau-pére, & divers autres, lui donnérent du secours. Depuis, les deux fréres se tuérent tous deux en combattant l'un contre l'autre. * Euripide, *in Phoenissis*. Stace, *Thébaïde*, Eusébe. Apollodore, &c.

ETEOCLE, Ephore de Lacédémone, refusa à Antipater, Gouverneur de Macédoine, cinquante enfans de la ville, qu'il lui demandoit pour ôtages, après la défaite d'Agis Roi de Sparte, la troisiéme année de la CXII Olympiade, & 330 avant Jesus-Christ. Il lui allégua pour raison de ce refus, que c'étoient de jeunes arbres qui devoient être bien cultivez, & qui ne profiteroient point, s'ils étoient transportez ailleurs. Néanmoins il lui offrit des vieillards, ou des femmes, au double; mais Antipater ne les voulant point accepter, s'emporta à des menaces qui n'étonnérent point Etéocle. Il répondit courageusement que, si Antipater demandoit aux Lacédémoniens des choses plus difficiles que la mort, il leur seroit plus aisé de mourir que de donner ce qu'il prétendoit. * Plutarque, *in Apophthegm*.

ETERNITE', est une perpétuité de tems, qui ne peut être mesurée par aucun tems, ou, comme dit Censorin, *en son livre du jour natal*, c'est une durée infinie, qui est, qui a toujours été, & qui sera toujours. Boëce la définit *interminabilis vitæ tota simul & perfecta possessio*, la possession parfaite, & tout à la fois d'une vie sans termes, définition qui convient particuliérement à l'éternité de Dieu. Les Payens ont honoré l'Eternité comme une Déesse, dont Platon, Hermès Trismégiste, & les Pythagoriciens dépeignoient l'image comme celle du tems. * Claudien en fait une belle Description, *en son Panégyrique à la louange de Stilicon*.

ETESIES: c'est le nom que les Grecs ont donné à des vents qui revenoient tous les ans, vers le lever de la Canicule, & qui duroient quarante jours.

ETETA, femme de Laodicée, ville de Syrie, étant avec son mari, devint homme tout d'un coup, & fut nommée Etetus. On dit que cela arriva du tems de l'Empereur Adrien. Phlégon de Tralles, dans son livre, *de Mirabilibus & longævis*, dit avoir vu cet Etetus.

ETFIN. *Voyez* ETHFIN.

E T H.

ETH. *Cherchez* HETH.

ETHALIDE, fils de Mercure, ayant obtenu de son pére la permission de faire des souhaits, & d'y comprendre toutes choses, excepté l'immortalité, demanda de pouvoir se souvenir de tout ce qu'il auroit fait durant sa vie & après sa mort, lorsque son ame auroit passé dans d'autres corps; & de pouvoir conserver la mémoire des circonstances de toutes ses transmigrations. Diogéne Laërce, qui rapporte ceci tiré d'Héraclide de Pont, au commencement de la Vie de Pythagore, ajoûte que ce dernier Philosophe voulant faire valoir sa Métempsycose, assuroit qu'il avoit été lui-même cet Ethalide. * Diogéne, *l*. 4.

ETHALIE, Ile de la Mer Ligustique, à présent Mer de Gênes, vis-à-vis de Capo Campana, près des ruïnes de l'ancienne Populonie, fut ainsi nommée, d'un certain Ethalius qui y commandoit.

ETHAM, second campement des Israëlites après leur départ de l'Egypte. Ils y arrivérent le dix-septiéme du mois de Nisan ou de mars, le premier jour de la semaine; & de là ils allérent à Phihahiroth. Ce fut le troisiéme jour des Azymes. C'est peut-être le même que *Buthus* ou *Buthum*. * *Exode, ch*. 13. *v*. 20. *Nombres, ch*. 23. *v*. 6. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

ETHAM, ou plutôt *Ethan*, lieu délicieux par ses belles eaux, & par ses beaux jardins, à deux *Schénes*, ou soixante stades, c'est à dire à six lieues de Jérusalem, vers le midi, où Salomon alloit souvent pour se divertir, & où il se tenoit la plupart du tems; parce qu'il y avoit de très-beaux jardins, des fontaines abondantes, & que la terre en étoit extrêmement fertile. Il y avoit au même endroit une ville nommée *Etham* dans la version des septante, *Josué, ch*. 15. *v*. 60. & I. *Chron*. ou *Paralip. ch*. 4. *v*. 3. & *l*. 11. *ch*. 11. *v*. 6, Joseph, *Ant. Judaïq. l*. 8. *ch*. 2. & 3. Les Voyageurs parlent des belles eaux que l'on voit encore à cinq ou six lieues de Jérusalem. D. Calmet croit que ce sont les mêmes que Pilate fit conduire à Jérusalem, & on remarque encore aujourd'hui des ruïnes de l'aqueduc qui les y amenoit. Quelques-uns croyent que les fleuves d'Ethan dont il est parlé dans le *Ps*. 73. *v*. 15. selon la Vulgate, ou 74, selon l'Hébreu ne sont autres que les eaux d'Ethan. La version de Genéve a traduit *les grosses riviéres*. *S. Jérôme, Aquila*, & le Paraphraste Chaldaïque, entendent par ces fleuves le Joubac, l'Arnon, & le Jourdain; parce que Dieu les fit passer à son peuple à pié sec. Ce mot d'*Ethan* signifie *force*. * *Josué, ch*. 3. *Ecclésiastique, ch*. 19. *v*. 24. D. Calmet, *Dict. de la Bible*. Relandi, *Palæstina, lib*. 3. *au mot* Aitam. ☞ 60 Stades ne font que deux lieues & demie.

ETHAM, rocher. *Voyez* HETAM.

ETHAN, Ezrahite, un des hommes les plus sages de son tems,

tems, en sorte que quand on vouloit exagérer la sagesse de quelqu'un, on disoit qu'il étoit même plus sage qu'Ethan. Il étoit fils de Mahol, & il avoit des fréres dont la sagesse égaloit la sienne. On lui attribue le Pseaume 89, selon l'Hébreu, & le 88, selon la Vulgate; parce que le tître porte que c'est un *Maskil d'Ethan Ezrakite.* Ethan Ezrahite est le même qu Ethan fils de *Chusi* ou *Chasia* de la Tribu de Lévi, de la famille de Mérari. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 44. Il s'appelloit aussi *Idithun*, & il paroit sous ce tître à la tête de plusieurs Pseaumes. Ethan étoit un des premiers Maîtres de la Musique du Temple. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 17. I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 31. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

Il y a eu un *Ethan*, fils de *Sçammia*, Pére d'*Adaja*, Lévite, & petit-fils de *Guersçom.* Il y a encore eu quelques autres personnes de ce nom, dont il est parlé, I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. 6 & 15.

E'THAN, lieux délicieux, &c. *Voyez* ÉTHAM.

ETHANIM, nom d'un mois des Hébreux, I. ou III. *Rois*, *ch.* 8. *v.* 2. C'est dans ce mois que le Temple de Salomon fut dédié. Après le retour de la Captivité, on donna au mois *d'Ethanim* le nom de *Thizri* qui répond en partie au mois de septembre & en partie au mois d'octobre. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ETHAROTH, *Ethroth* ou *Atharoth.* Il y a plusieurs villes de ce nom dans la Palestine. Il y en a une dans la Tribu de Gad, *Nombres*, *ch.* 2. *v.* 34. D. Calmet conjecture qu'*Atharoth-Sophan*, dont il est parlé, *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 35, est la même qu'Atharoth, mais cela ne paroît pas vraisemblable, puisque ces deux noms se trouvent presque de suite. Moïse auroit-il, dans une même liste, placé la même ville sous deux noms différens? Il y a une autre ville de ce nom sur les frontiéres d'Ephraïm, entre Janoah & Jéricho. * *Josué*, *ch.* 16. *v.* 7. C'est apparemment la même qu'*Atharoth-Adar*, marquée dans *Josué*, *ch.* 15. *v.* 5. & *ch.* 18. *v.* 13.

* ETHBAAL ou ETH-BAHAL, Roi des Sidoniens, fut pére de Jézabel femme d'Achab Roi d'Israël. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 16. *v.* 31.

ÉTHE, Roi d'Ecosse, fils de *Kennet* II, commença de régner en 874, après son frére *Constantin* II. Ses crimes le rendirent si odieux à ses Sujets, qu'ils l'obligérent de céder le thrône au bout d'une année à *Grégoire* fils de *Dongal.* Il obéït, mais avec tant de répugnance, qu'il mourut de douleur trois jours après cette abdication forcée l'an 875. Quelques Auteurs l'ont surnommé *Alipes* ou *le Leger.* * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.* Du Chêne, *Hist. d'Angl. l.* 8. *ch.* 2.

ÉTEEL. *Voyez* ITHIEL.

ÉTHEI. *Voyez* HATTAI.

ÉTHELBALD ou ETHELWALD, fils d'*Ethelulphe* ou *Ethelwolf* Roi d'Angleterre après son pére en 857, partagea le Royaume avec son frére, & fut Roi de Westsex. On dit qu'il eut dessein de se remarier avec Judith de France, fille de l'Empereur Charles *le Chauve*, & veuve d'Ethelwolf, la même que Baudouin Comte de Flandres enleva depuis. Ethelbald régna environ deux ans, plongé dans toutes sortes de crimes, & mourut vers l'an 860. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*, *liv.* 7. *ch.* 6. M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 1. *p.* 294, dit qu'il régna deux ans avec son pére, & deux ans & demi, depuis.

ÉTHELBALD, Roi des Merciens en Angleterre, descendu d'Alwin, frére de Penda, régna environ 41 ans, & se fit assassiner pour ses crimes l'an 766. * Guillaume de Malmesbury, *Hist. d'Angl.*

ÉTHELBERT, Roi de Kent en Angleterre, parvint au thrône vers l'an 560, après son pére *Emeric*, *Hermenric* ou *Irmeric*, & gouverna ses Sujets avec beaucoup de prudence, & de douceur. Il épousa *Berthe*, fille de *Charibert*, Roi de France, à condition qu'elle auroit libre exercice de la Religion Chrétienne. On lui accorda sa demande; & Dieu se servit d'elle pour la conversion d'Ethelbert, & du Royaume; car ayant amené avec elle Luidard ou Léthare, (que l'on a cru être Evêque de Senlis, ou, selon d'autres, de Soissons) & d'autres Ecclésiastiques, ils travaillérent à la conversion des Anglois; & saint Grégoire y envoya le Moine Augustin, qui convertit le Roi Ethelbert l'an 597. La conversion du Roi fut suivie de celle de plusieurs Seigneurs. Ce prince régna heureusement 50 ou 53 ans, & mourut l'an 617 vingt ans après qu'il eut reçu la Foi Chrétienne. Il a été mis au rang des Saints. On fait sa fête au 24 février. * Grégoire de Tours, *liv.* 9. *chap.* 26. Grégoire le Grand, *Ep.* 58. & *Ep.* 52. 55. 59. Béde, *liv.* 1. & 2. *Hist. d'Angleterre.* Baillet, *Vies des Saints*, *février.*

* ÉTHELBERT, fils d'Ethelred, Roi d'Estanglie. Ce jeune Prince voulant se marier, se rendit à la Cour d'Offa Roi de Mercie pour lui demander en mariage Aldefride sa fille. Il fut d'abord reçu avec de grands témoignages d'affection & d'estime: mais peu après Offa à la persuasion de Quendride sa femme, le fit mourir pour devenir par là mâitre de l'Estanglie qu'il unit à la Mercie. Ce meurtre fut commis en 792. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 182. & 188.

ETHELBERT, frére d'*Ethelbald* Roi d'Angleterre, recueillit vers l'an 859 ou 860, toute la succession du Royaume, & se rendit digne fils du pére qu'il avoit eu. Il s'opposa courageusement aux Danois, qui avoient fait des courses sur ses terres, & mourut après un régne de cinq années, vers l'an 863, d'autres disent en 866.

ÉTHELBERT, ou ÉTHELRÉDE, Roi de Westsex en Angleterre, troisiéme fils d'*Ethelwolf*, monta sur le thrône après son frére *Ethelbert* vers l'an 866, & chassa au commencement de son régne les Danois qui avoient fait des courses sur ses terres. Depuis, il donna secours au Roi des Merciens contre ces mêmes Barbares, & les vainquit; mais dans une autre bataille, il fut défait lui-même, & perdit la vie en combattant l'an 871 ou 872, ayant régné six ans. * Du Chêne, *l.* 7. *Histoire d'Angl. c.* 8. 9. & *suiv.*

ETHELBERT ou ÉTHELRED, Roi d'Angleterre, fils d'*Edgar* & de sa seconde femme *Alfréde*, succéda en 979 à son frére *Edouard* II. Par un édit inhumain, il fit tuer tous les Danois qui s'étoient établis en Angleterre. On ajoûte qu'il fit enterrer leur femmes jusqu'à la moitie du corps afin d'avoir le plaisir de voir devorer tout le reste par des dogues affâmez. L'avarice & la débauche le rendirent l'horreur de tous ses Sujets. Ils se revoltérent; & Sunon Roi des Danois, s'étant rendu mâitre de ses Etats, l'obligea de se retirer chez Richard II. Duc de Normandie, dont il avoit épousé la sœur nommée *Emme.* Après la mort de Sunon, Canut son fils lui succéda, & Ethelbert fut rappellé en Angleterre, où il mourut bien-tôt après l'an 1016, ayant regné 38 ans. Il laissa *Alfred* & *Saint Edouard* III. qui regnerent en 1042 & 1043. Du Chêne, *Histoire d'Anglet. liv.* 9. *pag.* 383. & *suiv.*

ETHELBURGE, fille d'Ethelbert Roi de Kent, épousa Edwin Roi de Northumberland, Prince idolâtre: mais elle eut le bonheur de lui voir embrasser la Religion Chrétienne, aussi bien qu'à tous ses Sujets. Cette conversion fut l'ouvrage de Paulin Evêque des Northumbres: mais après la mort d'Edwin, les Northumbres, retournérent en foule à l'idolatrie. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 1. *p.* 237. & *suiv.*

* ÉTHELRED fils de Mollon-Adelwalt, Roi de Northumberland, succéda à Alcred qui avoit fait mourir Mollon, & qui pour éviter de tomber entre les mains de ses ennemis, s'étoit retiré chez le Roi des Pictes. Dès qu'il fut monté sur le thrône il fit mourir les principaux de la faction qui avoit déthrôné & tué son pére. Mais bien loin que cette violence produisit l'effet qu'il en avoit attendu, elle ne fit que hâter les complots de ses ennemis qui ayant battu jusques à deux fois son armée, l'obligérent à chercher quelque part un azyle, & mirent en sa place sur le thrône Alphuald fils du Roi Osulphe. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 172. & 173.

* ETHELRED fils d'Andred Roi de Northumberland, étoit monté sur le thrône en 841. Trois ans après il en fut chassé par l'une des factions, & rappellé ensuite par l'autre. Il ne régna que trois ans depuis son rétablissement, & la faction ennemie lui ôta la vie & mit sur le thrône un Seigneur nommé Osbert. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 4. *p.* 287.

* ÉTHELRED, fils de Penda, Roi de Mercie, trouva après la mort de Wolpher son frére le moyen de supplanter son neveu Cenred. Il porta la guerre dans le Royaume de Kent, & tourna ensuite ses armes contre le Northumberland. Théodore Archevêque de Cantorbery ayant travaillé avec succès à faire la paix entre ces deux Rois, Ethelred se degoûta du monde, céda sa couronne à Cenred son Neveu fils de Wolpher, & se fit Moine dans l'Abbaïe de Bardney, dont, peu après, il fut fait Abbé. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 178. & 179.

* ETHELRED, Roi d'Estanglie. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il fut successeur de Béorna & qu'il mourut environ l'an 790, laissant sa couronne à Ethelbert son fils. M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 188.

ÉTHELRED, Roi d'Angleterre. *Voyez* ETHELBERT.

ÉTHELRED, Roi de Westsex. *Voyez* ETHELBERT.

ÉTHELREDE, Abbé. *Voyez* ÆELREDE.

ÉTHELULPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

ÉTHELWERD ou ELSWARD. *Cherchez* ELEWARD.

ÉTHELWOLE, ÉDELPHE ou ÉTHELULPHE. *Cherchez* KÉLWULPH.

ÉTHELWOLF, ÉDELPHE, ÉTHELULFE ou ATHULPHE, fut le second Roi de la troisiéme Dynastie des Rois d'Angleterre, & succéda l'an 837 à son pére *Egbert Egleest.* Ce Prince pacifique ne se reserva que l'ancien Royaume de Westsex, & donna les autres que son pére avoit conquis, à *Eghelstan* ou plutôt *Adelstan* son frére, ou son fils selon les autres. Quelque tems après les Danois firent des courses dans l'Angleterre, & prirent même Londres; mais ce Roi les défit entiérement. Depuis, se voyant sans ennemis, il offrit à Dieu la dixiéme partie de ses Etats; & alla à Rome sous le Pontificat de Léon IV. où on dit qu'il rendit au saint Siége ses Royaumes tributaires d'un sterlin pour chaque famille: ce qui s'est payé jusqu'au tems d'Henri VIII, & c'est proprement ce qu'on appelle *le Denier de saint Pierre.* Ce fait n'est cependant pas constant; car la coutume de payer ce denier avoit été établie selon quelques Auteurs l'an 740, sous Ina Roi des Saxons, & il n'est pas sûr qu'elle ait été renouvellée, ni le tribut augmenté par ce Prince. Quoi qu'il en soit, Ethelwolf étant de retour, épousa le premier octobre 856, en secondes noces, *Judith* de France, fille du Roi *Charles*, dit *le Chauve.* Durant son absence, son fils aîné s'étoit revolté contre lui; mais il dissipa les factions par son retour, & mourut deux ans après, l'an 857 ou 858, ayant partagé le Royaume entre les quatre fils qu'il avoit eus d'*Osburge* sa premiére femme. * Asser, *en sa Vie.* Guillaume de Malmesbury, Polydore Virgile, & Du Chêne, *au livre* 6.

ÉTHELWOLPHE ou LOUP, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de saint Benôit dans le VIII siécle, écrivit à Egbert Evêque, un Poëme en vers, de la fondation du monastére de saint Pierre de l'Ordre de saint Benôit, & quelques autres. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *l.* 2. *des Hist. Lat. c.* 29.

ÉTHELWOLPHE ou ÉTHELWOLDE, Evêque de Winchester en Angleterre, dans le deuxiéme siécle, avoit été Religieux de Glassemburi, sous saint Dunstan, puis Abbé. Il composa divers Ouvrages, *De Planetis, & mundi Climatibus*; *De sua in Presbyteros potestate*; Traité des Rois, des Royaumes, & des Diocéses d'Angleterre; & quelques autres dont Vincent de Beauvais, saint Antonin, Possevin, & Vossius font mention. Ethelwolphe mourut en 984. * Godowin, *de Script. Angl.* Balæus, *de Script. Magn. Britan.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

É'THELWOLPHE ou EITEWOLF *de lapide*, Gentilhomme Alleman, de Souabe, du tems de l'Empereur Maximilien I. vers l'an 1494, fut très-considéré à la Cour du Marquis de

de Brandebourg, & écrivit un Ouvrage des Héros & des Hommes Illustres, &c. * Trithéme, *de Script Eccles.*

ETHER. *Voyez* ATHAR.

ÉTHERIEN (Hugues) de Toscane, florissoit sur la fin du XII siécle, & passa quelque tems à la Cour de l'Empereur Manuel Comnéne, qui l'estimoit beaucoup. Cela ne l'empêcha pas d'écrire un Ouvrage pour la défense des Latins contre les Grecs, dans lequel il prouve que le saint Esprit procéde du Pére & du Fils. Il est divisé en trois livres, & adressé au Pape Alexandre III. Il a encore composé un Ouvrage de l'état de l'ame sortie du corps, dans lequel il traite de l'origine de l'ame, de sa nature, de son union avec le corps, de sa séparation, des sentimens qu'elle a en l'autre monde, de la résurrection des corps, & du jour du jugement. Ces Ouvrages ont été imprimez à Bâle en 1543, & se trouvent dans les Bibliothéques des Péres. * Trithéme & Bellarmin, *in Catal. de Script. Eccles.* Genébrard, *l. 4. Chron.* Baronius, *tome dernier des Annales, &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XII. Siécle.*

ÉTHERIUS Evêque d'Osma, dans la Castille Neuve, florissoit dans le huitiéme siécle. La Reine Adosinde, veuve de Silon, qui avoit pris le voile de religion dans un monastére d'Espagne, l'avertit qu'Elipand de Tolede enseignoit que JESUS CHRIST pouvoit être appelé Fils adoptif. Ethérius & un Prêtre Abbé, nommé Béatus, combattirent cette erreur. Ils furent accusez d'Eutychianisme par Félix & par Elipandus. Ce fut pour se défendre, & pour convaincre leurs adversaires de l'erreur contraire, qu'ils firent deux livres, intitulez de *l'Adoption de J. C.* dans lesquels ils font profession de tenir la doctrine du Concile d'Ephése, & de combattre le sentiment de leurs adversaires contraire à cette doctrine. Ces deux livres sont fort confus, & pleins de beaucoup de réflexions inutiles, & de diverses répetitions; ils ont été imprimez dans les Antiquitez de Canisius, & dans les derniéres Bibliothéques des Péres. * Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques. VIII siecle.*

ÉTHFIN ou ETWIN, Roi d'Ecosse, fils d'*Eugéne* VI. & frere d'*Ambercelette*, & d'*Eugéne* VII. succéda l'an 730 à Mordac e son neveu fils d'Ambercelette, & gouverna pendant 31 ans ses Etats avec une grande douceur. Alors étant déja avancé en âge, & ne pouvant plus exercer en personne les fonctions de Roi, il nomma en 761, quatre Lieutenans pour rendre la justice. Après avoir perdu le septieme août la bataille contre Edelbalde Roi de Northumberland, il mourut sur la fin de la même année, ou selon d'autres en 762.

ÉTHICUS (*Æthicus*) Philosophe, qui vivoit du tems de l'Empereur Theodose *le Grand*, selon les conjectures les plus vraisemblables, étoit Scythe de nation, comme le veut Rabanus, dans le livre des Inventions des Langues. Il a écrit une Cosmographie, & on lui attribue l'Itinéraire de l'Empereur Antonin. * Vossius, *des Hist. Lat. l. 3. de la Philologie, c. 11. S. 17. de Mathem. c. 70. S. 1.*

ÉTHIOPIE, grande partie d'Afrique, est divisée en Haute ou Intérieure, qui est le païs des Abyssins, & en Basse Ethiopie ou Extérieure, qui comprend les Royaumes de Congo & de Biafara, la Caffrerie, le Monomotapa, le Monoémugi, &c. Toute l'Ethiopie est partagée par la ligne équinoctiale. La Basse Ethiopie s'étend depuis la riviere des Camérones, où est le fond du Golfe de Saint-Thomas, en tournant autour des Caps Négre, de Bonne Espérance & des Corrientes, jusques à la riviére de Cuama. Celle-ci la borne du côté de Zanguébar, que quelques Modernes mettent dans cette Ethiopie extérieure, & dont quelques autres font une partie de la Haute Ethiopie. La riviere des Camérones la divise au couchant du Royaume de Bénin, partie de la Guinée, qui est de l'Afrique ou Libye Ultérieure. On divise cette Basse Ethiopie en trois parties. Entre la Guinée & le Royaume de Congo, il y a divers Royaumes & divers peuples. Les Ambosins & Camérones qui sont sur la mer; puis les Royaumes des Capons, le païs d'Angra, les trois Royaumes de Cacombe, de Gabom, & de Congo, dont ce dernier est le plus puissant. Entre ces Etats est le Cap de Lopo Gonsalves. Dans ses terres sont les Royaumes de Biafara, de Médra, &c. Les terres des Ambosins & des Camérones sont près de la riviére des Camérones, & le païs est assez fertile. Les terres des Capons & d'Angra sont assez agréables, à cause des eaux qui les arrosent. Les premiers sont pauvres, les Capons malicieux, & ceux d'Angra aiment les armes. Les Etats qui sont aux environs du Cap de Gonsalves, ont leurs peuples de même langue, de même religion, (Idolâtres,) & de mêmes mœurs. Les plus proches de la mer sont les plus civils, à cause de l'abord des Etrangers. Lorsqu'ils négocient avec les peuples de l'Europe, ils se blanchissent le visage avec de la craye. Leurs habits sont faits de nates, tissues d'écorces de certains arbres, & accommodez proprement. Ceux de Biafara sont barbares, s'adonnent aux sortiléges, & sacrifient quelquefois leurs enfans aux démons. La Caffrerie, où Païs des Caffres, occupe la côte la plus méridionale de toute l'Ethiopie, faite en demi cercle, & aux environs du Cap de Bonne Esperance. Les uns le commencent dès le Cap Négre, & le continuent jusques à la riviére de Cuama. Celle-ci le sépare du Zanguébar, l'autre du Congo. Les autres le commencent & le finissent au Tropique du Capricorne, tant en deçà qu'au delà du Cap de Bonne Espérance. Les autres le prennent diversement. On a cru quelquefois que ces peuples n'avoient ni Roi, ni Foi; c'est pour cela qu'on les nomme Caffres, nom que les Arabes donnent aux peuples qui ne reconnoissent point de Divinité. On a sçu depuis qu'ils ont divers Seigneurs. Toutes ces côtes de la Caffrerie sont bornées dans les terres, par une chaîne de montagnes que les Monts de la Lune forment. La partie de ces montagnes, qui avance vers le Cap de Bonne Espérance, est nommée par les Portugais *Picos fragosos*, pointes ou roches aigues. Ce Cap est la piéce la plus remarquable de la Caffrerie. C'est le point le plus méridional de l'Afrique, & même de notre continent; & le plus fameux promontoire qui soit dans le monde. Vasquez de Gama le reconnut l'an 1498. Après l'avoir doublé, il trouva le chemin des Indes Orientales par la grande mer; c'est pourquoi les Portugais se vantent d'avoir été les premiers qui ont eu connoissance de ce Cap; mais il est certain que les Anciens l'avoient aussi connu. L'air de ce païs est quelquefois tempére, & quelquefois froid, à cause des montagnes couvertes de neiges. Les terres sont extrémement fertiles, & ont plusieurs mines d'or. Quelques-uns croyent que Sophala, que les Septante traduisent Sophira, est l'Ophir de l'Ecriture, où Salomon envoyoit sa flotte tous les trois ans. Les originaires du païs sont noirs, & la plupart idolâtres, les autres basanez, & presque tous Mahométans. On dit qu'il se fait un grand négoce d'or sur cette côte, & qu'il s'en peut tirer tous les ans deux ou trois millions, pour des bagatelles qu'on leur apporte de diverses parties de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique même. A l'egard de la Haute Ethiopie. *Voyez* ABISSINIE, & outre les Auteurs qui y sont citez, *consultez* encore Pigafet. Linschot. Jarric. Lopez. Marmol. Jean de Léon. Job Ludolph, *Histoire d'Ethiopie.* Vincent le Blanc. Sanut. Magin. Cluvier. Sanson. Du Val. *Cherchez* ABISSINS, CAFFRERIE, CONGO, MONOMOTAPA, &c. Consultez sur tout l'Histoire d'Ethiopie de Job Ludolf avec son Commentaire. Sachant la langue Ethiopique, il a beaucoup mieux traitte son sujet que les autres.

ETHLIUS, premier Roi d'Elée, fut fils de Jupiter & de Protogénie, & pére d'Endymion qui fut aimé de la Lune. * Pausanias, *l. 5.*

ETHLIUS, de Samos, Historien, est cité par Athénée, *l. 14.*

ETHNARQUE, ce mot est Grec & signifie *Prince* ou *Souverain.* Celui qui étoit honoré de ce titre ne relevoit dans sa Principauté que de l'Empereur. Archélaüs, fils d'Hérode *le Grand*, le fut de Judée environ dix ans, c'est à dire, jusqu'à son exil. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ETHNOPHRONES, (*Ethnophrones*) ou *Paganisans*, certains Hérétiques qui s'élevérent contre l'Eglise dans le VII siécle. Ils furent ainsi appellez, parce que faisant profession du Christianisme, ils approuvoient ridiculement les cérémonies des Payens, & sur tout l'Astrologie Judiciaire, les divinations & les augures, les sortiléges & les sorcelleries, & toutes les impiétez fabuleuses des Infidéles. * S. Jean de Damas. Sandére, *Hérésie* 126. Gautier, *Chron.* VII. *Sec. c.* 13.

ÉTHODE I. de ce nom, Roi d'Ecosse, dans le second siécle, étoit, dit-on, fils de la sœur du Roi Mogal, & monta sur le thrône après Conar, qui avoit succédé à son oncle. Il eut tant de reconnoissance pour Argard, qui avoit gouverné l'Etat sous le régne de son prédécesseur, & que les Grands du Royaume avoient mis en prison, à cause de ses débauches, qu'il le fit grand Administrateur de la justice. Argard fut tué dans l'exercice de son emploi; ce qui outra si fort le Roi, qu'il fit mourir plus de trois cens de ceux qui avoient eu part à cet assassinat. Il gouverna l'Ecosse trente-trois ans, & fut malheureusement assassiné par un Hibernois joueur de flûte, qui couchoit dans sa chambre. On prétend que ce fut vers l'an 194. Tous ces faits sont assez mal appuyez. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

ÉTHODE II. fils du précédent, fut Roi après ses oncles Satraël & Donald I. Il avoit si peu d'esprit & d'inclination pour les bonnes choses, que les Grands furent obligez d'envoyer dans toutes les provinces de sages Lieutenans pour l'administration des affaires. Ce Prince mena une vie fainéante l'espace de 30 ans ou environ, & fut tué par ses Gardes l'an 231. On assûre qu'il ne régna que 16 ans. * Du Chêne, *l. 3. p. 160.*

ÉTHON, (*Æthon*,) est le nom que les Poëtes ont donné à l'un des quatre chevaux du soleil. Le premier est nommé Pyroeis, ou *de couleur de flamme.* Le second se nomme *Eous* ou *Oriental*; le troisiéme Ethon, c'est à dire, *brûlant*; & le dernier est Phlégon, *enflammé.* * Ovide, *l. 2. Met. Fab. 1.*

ÉTHRA, (*Æthra*) fille de Pitthée Roi de Trézéne, devint grosse d'Egée Roi d'Athénes, qui étoit logé chez son pére. Son amant étant obligé de retourner en Attique, & la laissant enceinte, lui ordonna, que si elle accouchoit d'un fils, elle le lui envoyât lorsqu'il seroit grand. Il lui laissa une épée & des souliers, par le moyen desquels ce fils pût se faire reconnoître. *Voyez* THESÉE. Plutarque, *Vie de Thésée.* Ovide, *Ep. 10. d'Ariadne à Thésée.*

É'THRA, (*Æthra*,) fille de Thétis & de l'Océan épousa Atlas, & fut mére de Hyas & de sept filles. Ce Hyas passant dans la Libye, & ayant été malheureusement dévoré par un lion, ses sœurs en jettérent tant de larmes, qu'elles moururent de douleur. Jupiter voulant récompenser leur tendresse, les métamorphosa en sept étoiles que nous appellons *pluvieuses*, & que les Grecs nommoient *Hyades*, & les Latins *Sucules*, *Suculæ*, non pas de *Sus*; fausse étymologie, que Tyron imputoit aux Latins, & les accusoit de dériver le mot ὑάδες, de ὗς, *sus*, au lieu qu'il vient de ὕειν, *pleuvoir.* Aussi Gelle soutient que *sucula* est formé du nom Grec ὑάδες, en changeant l'esprit âpre en S.

É'THRIGE, (George) Anglois, florissoit dans le XVI siécle vers l'an 1584, & enseignoit la langue Gréque dans l'Université d'Oxford, lorsque l'Angleterre se sépara de l'Eglise Romaine. Sur le refus qu'il fit d'entrer dans le schisme, il fut mis en prison, & il en sortit après de longues souffrances. Outre les langues, il savoit la Médecine & les Belles Lettres, & composoit avec beaucoup de facilité en prose & en vers. Il publia divers recueils en Latin, en Grec, en Hébreu & en Anglois; & traduisit de Grec en Latin les Oeuvres de saint Justin Martyr, &c. * Sandére, *in Monarch.* Pitseus, *de Script. Angl.* Le Mire, *de Script. Sec. XVI &c.*

É'THROTH. *Voyez* ETHAROTH.

* É'THUS, LXXII Roi d'Ecosse succéda à son frére Constantin II. & fut surnommé *Alipes* à cause de son agilité. La principale raison qui le fit placer sur le thrône, fut parce qu'il avoit rallié l'armée de son frére qui avoit été défaite par les Danois. De son tems on vit sur les côtes de l'Ecosse de ces poissons qu'on appelle *Moines de mer:* ce qui passoit pour un sinistre présage. Ethus donna dans plusieurs excès, en quoi il fut imité par ses soldats. Mais

la

la Noblesse s'y opposa, se souleva contre lui, le fit citer pour comparoître, lui reprocha son impiété, & le contraignit de descendre du thrône: ce qui arriva la seconde année de son régne. D'autres disent qu'il ne quitta point la Couronne, mais qu'il mourut en 875, d'une blessure qu'il reçut de Grégoire son Compétiteur. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan, *Hist. Scot.* Du Chêne, *Hist. d'Anglet. l.* 8. *ch.* 2.

E'THUSE, (*Æthusa*) île proche de Sicile. Pline a cru que c'eût la même qu'*Ægusa*. Mais Ptolomée fait voir que ce sont deux îles differentes. En effet, Fazel & d'autres Auteurs disent qu'Ethuse a aujourd'hui le nom de Limoza; & que Favognana a celui d'*Ægusa*.

E T I.

E'TIENNE, (saint) le premier des sept Diacres, choisis par les Apôtres l'an 33 de J. C. avoit été élevé dans l'Ecole de Gamaliel. Les Juifs s'élevérent contre lui; mais ne pouvant résister au saint Esprit qui parloit par sa bouche, ils gagnérent de faux témoins, qui l'accusérent de blasphémer contre le temple & contre la Loi. Il fut cité en pleine assemblée, où il se défendit avec courage, & reprocha aux Juifs leur endurcissement, & leur impiété. Ces reproches les mirent en fureur & le saint Diacre mourut assommé de pierres, s'étant écrié qu'il voyoit les cieux ouverts, & JESUS assis à la droite de son pére. Durant ce tourment, il pria pour ses persécuteurs; & ayant été le premier de ceux qui moururent pour la confession du nom de JESUS-CHRIST, il lui offrit son sang pour ceux mêmes qui le répandoient. Les Hérétiques supposérent dans les premiers siécles, des révélations sous son nom; mais les Fidéles les rejettérent, & témoignérent tant de dévotion pour ce saint Lévite, qu'on lui bâtit des oratoires, comme celui que lui éleva saint Martial, dans les Gaules. L'invention de ses Reliques se fit l'an 415, sous l'empire d'Honorius & de Théodose *le Jeune*; & Orose fut le premier qui en porta en Occident. Ce qui se voit dans les Oeuvres de saint Augustin, & par les Actes de cette translation, rapportez par Métaphraste, Lippoman, & Surius, sous le 3 août, & par les Auteurs alléguez par le Cardinal Baronius sous les années 34. 44. 74. 415. 416. 439. &c. * *Actes des Apôtres, ch.* 6. *&* 7. Lucien, *Invent. Corp. S. Steph.* S. Augustin, *l.* 22. *de Civit. &c.*

P A P E S.

ÉTIENNE I. (saint) succéda l'an 254 ou 255 à Lucius Evêque de Rome, & gouverna cette église pendant deux ans. Au commencement de son pontificat il fut consulté par Faustin, & par les Evêques de la province de Lyon, touchant Marcien Evêque d'Arles, qui s'étoit joint à la Secte des Novatiens. Etienne ayant négligé de leur faire réponse, saint Cyprien lui écrivit de satisfaire au desir des Evêques des Gaules, & d'envoyer des lettres dans la province, & particuliérement au peuple de la ville d'Arles, par lesquelles il déclareroit Marcien excommunié & leur manderoit d'élire un autre Evêque en sa place. Quelque tems aprés, deux Evêques d'Espagne, Basilidès Evêque de Léon, & Martial Evêque d'Astorgue, déposez par les Evêques d'Espagne, eurent recours à Etienne, & demandérent à être admis à sa communion, afin de se faire rétablir dans leur siége. Il les reçut; & ces Evêques étant retournez en Espagne, firent tous leurs efforts pour rentrer dans leurs églises. Les Evêques d'Espagne s'y opposérent, & saint Cyprien approuva leur conduite, assurant qu'Etienne avoit été surpris. Ce fut sous le pontificat d'Etienne que la question sur la validité du batême donné par les Hérétiques fut agitée. Etienne décida nettement qu'il ne falloit rien innover, & en suivant la tradition recevoir tous les Hérétiques sans les rebatiser, par la seule imposition des mains, pourvu qu'ils eussent reçu le batême au nom de la sainte Trinité, & avec de l'eau. Saint Cyprien & Firmilien s'opposérent ouvertement à cette décision, contraire à la pratique de leurs églises. Etienne en fut si fort irrité, qu'il refusa de donner la communion & même l'hospice aux Deputez des Evêques d'Afrique. Etienne est mis au nombre des Martyrs: on a même des Actes de ce martyre; mais ils sont visiblement supposez, & il paroît par la Vie de saint Cyprien, écrite par Ponce, qu'il n'avoit pas souffert le Martyre, comme son successeur Sixte second: aussi n'est-il pas mis dans l'ancien Catalogue de Bucherius, au rang des Evêques de Rome qui ont été Martyrs. Il mourut néanmoins l'an 257 dans le tems de la persécution de Valérien. Les Actes de son martyre portent que ce Pontife prévoyant une horrible persécution, disposa les Fidéles à la souffrance, pourvut au gouvernement de l'église, & se retira dans une des Catacombes, qui servoient de retraite aux Fidéles, durant ces tems fâcheux; qu'en un seul jour il y batisa cent huit personnes, les confirma par le signe du sacré mystére, & offrit pour eux le sacrifice, auquel ils participérent; qu'il rendit aussi la vue à une fille aveugle, & la convertit, aussi-bien que son pére; qu'il fut pris par ordre de l'Empereur Valérien, & sacrifié par ses Satellites dans le lieu où il offroit lui-même le sacrifice de la messe, le 2 août de l'an 257; mais on ne peut faire aucun fond sur ces Actes fabuleux. On lui attribue deux Epîtres Décrétales, qui sont certainement supposées. S. Sixte II. lui succéda. * S. Cyprien, *Ep.* 66. 67. 74. 75. *Vie de S. Cyprien, par* Ponce. Baronius, *A. C.* 256. 257. *&c.* & *au Martyrol. au* 2 *août.* Louis-Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. trois prem. siécles.*

E'TIENNE II. succéda le 27 mars 752 à Zacharie. Son pontificat ne fut que de trois ou quatre jours; c'est pour cette raison que la plupart des anciens Auteurs, ou ne l'ont pas voulu mettre au Catalogue des Papes, ou l'ont confondu avec Etienne III. qui tint le siége après lui, mais que l'on appelle Etienne II. * Baronius, *A. C.* 752. Onuphre & Génébrard, *en la Chron.* Ciaconius, *en sa Vie, tome* 3. *Conc. in Steph. II.* Maturus, *Annot. sur S. Anton. part.* 2. *tit.* 12. *c.* 1. §. 3.

E'TIENNE II. Romain, fils de Constantin fut mis sur le siége de saint Pierre, après la mort d'Etienne II. l'an 752. Au commencement de son pontificat, Astolfe Roi des Lombards, après s'être rendu maître de l'Exarchat de Ravenne, & de plusieurs places jusques à Rome, prétendit assujettir cette ville; & marchant à la tête de ses troupes, il envoya sommer les Romains de lui payer le tribut d'un écu d'or par tête. Le Pape le supplia de laisser les terres de l'Eglise en paix, & eut recours à la protection de Constantin *Copronyme* Empereur. Mais le Prince Lombard se moqua de l'un & de l'autre: de sorte que le Pontife se retira vers le Roi Pepin en France. Pepin lui envoya deux des principaux de sa Cour, l'Evêque Rodigandus & le Duc Ancaire, pour le conduire. Il le reçut avec un plaisir extrême, & le traita avec grand honneur; non pas toutefois jusqu'à marcher à pié, à côté de lui, & à tenir la bride de son cheval, comme le dit Anastase. Etienne a écrit qu'étant malade à l'extrémité, dans l'Abbaïe de Saint-Denys, il se fit porter sous les cloches, pour demander la santé à Dieu; & que dans une vision qu'il eut, il fut guéri par l'intercession de S. Denys, qui lui apparut entre saint Pierre & saint Paul. Il sacra en France, l'an 754, Pepin avec ses enfans. Ensuite ce Prince passa en Italie, & assiégea dans Pavie Astolfe, qui se soumit à tout ce qu'on voulut; & qui, pour éviter sa ruïne entiére, promit de rendre, outre les terres de l'Eglise qu'il avoit usurpées, l'Exarchat que le Roi ajoûta au Domaine de saint Pierre. Mais Pepin n'eut pas plutôt repassé les monts que le Lombard se moquant de ses promesses, alla mettre le siége devant Rome, après avoir fait un épouvantable ravage aux environs, où il ruïna tout par le fer & par le feu, sans épargner même les églises, & les tombeaux des saints Martyrs. Alors Etienne eut recours à son Protecteur, & lui écrivit trois lettres que nous avons encore, les plus pressantes & les plus soumises que l'on puisse imaginer. Il en écrivit même une au nom de saint Pierre. Le Roi repassa en Italie, & obligea Astolfe à exécuter ce qu'il avoit promis. Ainsi l'Exarchat de Ravenne, appellé aujourd'hui *la Romagne*, avec la Pentapole, c'est à dire, Ancone, les quatre villes du Picenum, & quelques autres furent soumises à la puissance du Pape Etienne II. qui mourut le 6 avril de l'an 757, après avoir gouverné 5 ans & 28 jours. Paul I. lui succéda. On a cinq lettres de ce Pape, avec des priviléges accordez à l'Abbaïe de Saint-Denys, & un recueil de quelques Constitutions canoniques qu'il fit à Quersy, pour répondre aux questions qui lui avoient été proposées, par les Moines du monastére de Bretigny. Ce recueil contient 19 réglemens, la plupart tirez des Décrets des Papes & des Conciles précédens. Il y en a un touchant le batême, dans lequel il excuse un Prêtre, qui dans la nécessité, n'ayant point d'eau, avoit batisé avec du vin; mais l'intelligence de ce réglement est assez difficile, parce que ces termes qu'on y lit, *Infantes sic permaneant in ipso baptismo* paroissent avoir été ajoûtez: auquel cas le Pape excuse bien le Prêtre, mais ne déclare rien sur la validité du batême; ce qui est la même chose que dire qu'il est nul. Valafride rapporte que ce Pape introduisit en France le Chant Romain, & cela paroît par les Capitulaires de Charlemagne. * Baronius, *A. C.* 752. *n.* 10. 11. *&c.* Sigebert. Adon, *en sa Chron.* Platine, *Hist. des Papes.* Anastase, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. VIII siécle.*

ÉTIENNE III. Sicilien de nation, qui étoit né à Rome, sous le Pontificat de Grégoire III. & avoit été fait par le Pape Zacharie, Prêtre titulaire de sainte Cécile, fut élu Pape le 5 août l'an 768 aprés que Constantin frére de Toton Duc de Népi, que ce Seigneur avoit intrus par violence sur le saint Siége eut été chassé, & que Philippe Prêtre & Moine, qui avoit été élu pour être sur le saint Siége, y eut renoncé. Etienne III. s'étant mis en possession du saint Siége, Constantin fut déposé. Ses partisans furent traitez cruellement, & la fureur fut portée si loin, que l'on alla dans le monastére où il s'étoit renfermé, pour lui arracher les yeux. Valdipert Prêtre, voulut aussi se saisir de Christophle Primicier & des principaux de la ville de Rome, pour les livrer aux Lombards; mais on lui opposa un Vicomte, qui s'étant mis a la tête du peuple, le prit prisonnier, & lui fit crever les yeux. Pendant tous ces troubles Etienne écrivit en France, pour prier le Roi d'envoyer à Rome des Evêques afin de régler dans un Concile les affaires qui concernoient les églises de Rome. Serge, député de ce Pape, trouva Pepin mort, & rendit sa lettre à ses fils Charles & Carloman, qui envoyérent douze Evêques François à Rome, lesquels y tinrent un Concile avec les Evêques d'Italie, devant lequel on amena Constantin tout aveugle qu'il étoit. Le premier jour il demanda pardon au Concile, & dit pour s'excuser, qu'il avoit été forcé par le peuple: mais le lendemain il se défendit, en soutenant qu'il n'étoit pas nouveau que des Laïques fussent élevez à l'épiscopat. Les Evêques irritez de cette défense, le firent battre & chasser de l'église. Le Concile examina ensuite toute cette affaire, & déclara nulles les ordinations qui avoient été faites par Constantin: il traita aussi du culte des Images, & le soutint contre le Concile tenu en Gréce. Les choses étant ainsi réglées, Etienne demeura paisible possesseur du saint Siége. Il eut néanmoins quelques affaires avec Didier Roi des Lombards, pour l'Archevêché de Ravenne, qui vaqua par la mort de Serge. Ce Prince avoit fait mettre en sa place un nommé Michel. Etienne l'en voulut faire sortir comme intrus, & il fut enfin chassé & envoyé à Rome par l'ordre de Charles Roi de France; mais Didier fit crever les yeux à Christophle & à Serge, qui le sommoient de la part du Pape, de rendre à l'Eglise ce qui lui appartenoit, & fit même mourir Christophle. Ce Pape mourut le dernier janvier 772. On a trois lettres de lui dans la collection des Conciles, & deux dans le Code Carolin. Il eut pour successeur Adrien I. * Anastase. Platine. Baronius, *A. C.* 768. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VIII siécle.*

E'TIENNE IV. Pape, Romain, élu après Léon III, vint en France d'abord après son exaltation, & sacra à Reims l'Empereur Louis *le Débonnaire*, avec sa femme Hermengarde. Etant de retour à Rome, il y mourut, n'ayant tenu le siége que 7 mois & 3 jours, depuis le 22 juin de l'an 816, jusqu'au 25 janvier de l'an 817. *Paschal* I. lui succéda. * Baronius, *A. C.* 816. *n.* 96. 98. 100. 817.

817. *n.* 1. Thegan, *de Gest. Lud. Imp. c.* 16. 17. 18.

ÉTIENNE VI. que l'on nomme communément Etienne V. dit auparavant *Basile*, étoit Romain & fut élu après *Adrien* III. le 27 mai de l'an 885. Il écrivit avec un courage invincible à Basile *le Macédonien*, Empereur d'Orient, pour défendre les Papes ses prédécesseurs, contre les calomnies de Photius. Sa lettre fut rendue à Léon successeur de Basile, qui avoit chassé Photius du Siége de Constantinople, & fait élire en sa place Etienne son propre frére. Cette élection fut approuvée par les Evêques Grecs, qui n'avoient point voulu reconnoître Photius, & qui écrivirent au sujet des Evêques ordonnez par Photius. Là-dessus le Pape leur répondit que les ordinations faites par Photius étoient nulles, que cependant par condescendance, il auroit pour eux toute la considération possible, & qu'il envoyoit deux Légats pour voir avec eux ce qui se pourroit faire. Quelques Auteurs ont cru qu'il avoit reconnu Etienne premier légitime Patriarche de Constantinople, quoiqu'il eût reçu les Ordres sacrez de Photius, usant en cela de dispense avec lui: mais il n'en paroît rien dans les lettres qu'Etienne écrivit aux Evêques Grecs. Aprés la mort de Charles *le Gros*, qui arriva en 888, Etienne reconnut Gui Duc de Spolette pour Roi d'Italie, & pour Empereur. Etienne a écrit une lettre à l'Empereur Basile, & deux lettres aux Evêques Grecs. On a encore une lettre qui porte son nom, écrite à l'Evêque de Mets, dans laquelle il décide que l'on peut donner les Ordres sacrez à un Clerc qui a perdu un doigt; & un fragment d'une lettre écrite à Foulques Archevêque de Reims en faveur de Teutboldus Evêque de Langres. La lettre que l'on suppose qu'il a écrite en faveur de l'église de Narbonne, contre l'église de Tarragone, est une piéce fausse. On met sa mort au mois de mai de l'an 891, après un pontificat de six ans & quelques jours. *Formose* lui succéda. * Du Chêne, *Vie des Papes*. Saint Antonin. Volaterran. Sigebert. Onuphre. Ciaconius. Platine, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. IX siécle*.

ÉTIENNE VII. que l'on nomme communément Etienne VI. fut mis sur le siége pontifical, avant le mois d'août 896, lorsqu'on eut chassé Boniface qui s'étoit intrus, après la mort de Formose. Etienne fit déterrer le corps de Formose, le fit revêtir & dépouiller de ses habits pontificaux; & après lui avoir fait couper les trois doigts avec lesquels il donnoit la bénédiction, il le fit jetter dans le Tibre, & déclara nulles toutes les ordinations faites par ce Pape, & tint ensuite un Concile à Rome, où il fit approuver sa conduite cruelle. L'an 900, ce Pape fut mis en prison, par la faction des Grands de Rome, & y fut étranglé. On a deux lettres de lui à deux Archevêques de Narbonne; mais l'une & l'autre paroissent supposées. Quelques Auteurs prétendent qu'il écrivit les Lettres adressées à Falcon de Rheims. Le Pape Serge III. composa son Epitaphe, dans laquelle il le met le VI. du nom d'Etienne.

Hoc Stephani Papæ clauduntur membra losello;
Sextus dictus erat ordine quippe Patrum.
Hic primùm repulit Formosi spurca superbi,
Culmina qui invasit Sedis Apostolicæ.
Concilium instituit, præcedit Pastor, & ipse
Lege satis fessis jura dedit famulis.
Cumque pater multùm certaret dogmate sancto,
Captus, & à Sede pulsus ad ima fuit.
Carceris interea vinclis constrictus, & uno
Strangulatus nervo, exuit & hominem.
Post decimumque regens, Sedem cum transtulit, annum,
Sergius hic Papa funera sacra colens.

Romain qui lui succéda, revoqua ce que son prédécesseur avoit fait contre la mémoire de Formose. * Platine. Onuphre. Baronius, *A. C.* 897. *n.* 1. 900. *n.* 6. Du Chêne, *Vies des Papes*. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques, IX siécle*.

ÉTIENNE VIII. succéda au Pape *Léon* VI. Nous ne trouvons pas qu'il ait rien fait de mémorable durant deux ans ûn mois & 15 jours qu'il tint le pontificat. Il mourut l'an 931, & *Jean* XI. lui succéda. * Luitprand. Sigebert. Baronius, &c.

E'TIENNE IX. Alleman, fut élu le septiéme juin de l'an 939, après *Léon* VII, à la considération d'Othon Empereur son parent. Quelques Rebelles le traitérent indignement, & le défigurérent tellement par les coups qu'ils lui donnérent sur le visage, qu'il n'osoit paroître en public. Cela ne l'empêcha point de s'employer courageusement pour le bien de l'Eglise. Il soutint aussi le parti de Louis d'*Outremer*, Roi de France, contre ses Sujets rebelles, & mourut l'an 943. *Martin* III. lui succéda. * Platine. Baronius. S. Antonin. Volaterran. Du Chêne. Papyre Masson. Ciaconius.

E'TIENNE X. appellé auparavant *Frédéric*, étoit fils de Gozzelon, surnommé *le Grand*, & frére de Godefroi *le Barbu*, Duc de Lorraine, & succéda le troisiéme août de l'an 1057, au Pape *Victor* II. Ce jour étoit celui de l'Invention des Reliques de saint Etienne, dont il prit le nom. Léon IX. l'avoit envoyé à Constantinople à l'Empereur Constantin XI. surnommé *Monomaque*, c'est à dire, *l'Escrimeur*. A son retour, il se fit Religieux au Mont-Cassin, & fut depuis Abbé de ce monastére. Lorsqu'on le mit sur le Siége pontifical, il permit aux Bénédictins du Mont-Cassin d'élire un Abbé; mais il ne voulut point qu'il lui succédât pendant sa vie. Ce Pape remplit le siége depuis le deuxiéme d'août 1057, jusqu'au 29 mars, ou, selon d'autres, jusqu'au 28 avril 1058, qu'il mourut à Florence, où il étoit allé voir son frére Godefroi, qui avoit épousé Béatrix Marquise de Toscane, & veuve de Boniface. Plusieurs miracles qui se firent à son tombeau, furent un illustre témoignage de sa sainteté. On a deux lettres de ce Pape, l'une à l'Archevêque de Reims, & l'autre à Pandulphe Evêque de Marsy. *Nicolas* II. lui succéda. * Léon d'Ostie, *lib.* 2. *cap.* 8. *lib.* 3. *c.* 101. Platine. Ciaconius, *en sa Vie*. Baronius. Possevin. Du Chêne. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XI siécle*.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

E'TIENNE I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, dans le IV siécle, avoit été chassé du Clergé par saint Eustache, parce qu'il soutenoit les erreurs d'Arius. Sa disgrace le rendit considerable entre les Ariens, qui l'élevérent sur le siége d'Antioche, après Placille, vers l'an 345. Il fut un des Chefs de ce parti contre saint Athanase défenseur de la Foi orthodoxe, & accompagna ses Collegues au Concile de Sardique en 347. Mais les Evêques d'Orient s'étant séparez d'avec les Occidentaux, se retirérent à Philippes, ville de Thrace, où ils tinrent un Conciliabule, & dressérent une nouvelle profession de Foi. Etienne fut un de ceux qui furent excommuniez, & déposez par le Concile de Sardique. Euphratas, Evêque de Cologne, & Vincent de Capoue, furent envoyez peu de tems après, par les Péres du Concile de Sardique, à l'Empereur Constance, qui étoit à Antioche, & lui portérent des lettres de Constant son frére. Etienne, qui étoit très-habile fourbe, voulut les perdre; & pour en venir plus facilement à bout, il gagna par le moyen de ses Clercs, une Courtisane qu'on fit entrer la nuit dans la chambre d'Euphratas; mais la fourbe ayant été découverte, Etienne fut chassé de son siége l'an 348, & l'Eunuque Léonce fut mis en sa place. * S. Athanase, *Ep. ad Solit.* Théodoret, *l.* 2. *c.* 9. & 10. Baronius, *A. C.* 343. 348. &c.

E'TIENNE II. Patriarche d'Antioche, fut élu, l'an 477, Evêque de cette ville par les Catholiques, & fut chassé de son siége l'an 478, par le Tyran Basilisque, qui remit Pierre le Foulon sur le siége d'Antioche. Mais Zénon après avoir vaincu Basilisque, rétablit Etienne. Néanmoins Pierre le Foulon, qui étoit toujours demeuré à Antioche, y entretint un parti d'Eutychiens, qui attaquérent Etienne comme il étoit à l'autel, le percérent de coups, & jettérent son corps dans la riviére, l'an 479. C'est ce qui l'a fait mettre au rang des Martyrs, & célébrer sa fête au 25 d'Avril. * Liberat. Evagre, *Hist. lib.* 3. *c.* 10. Théodore Lecteur. Baronius. Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

E'TIENNE III. lui succéda, & mourut l'an 482.

* E'TIENNE IV. Moine Syrien fut élu l'an 742, après que l'Eglise d'Antioche eut demeuré quarante ans sans Pasteur. Il mourut en 744. * Baronius, *A. C.* 742.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

E'TIENNE I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, étoit fils de l'Empereur *Basile*, & frére de *Léon* VI. Il fut mis en la place de Photius l'an 886, & parce qu'il avoit reçu les Ordres sacrez de ce dernier, on douta si son ordination étoit véritable, & l'on consulta la dessus le Pape Etienne V. qui ne répondit rien de positif; cependant Etienne dont nous parlons demeura en possession du siége de Constantinople, s'aquit beaucoup d'estime par son zéle & par sa piété, & mourut en odeur de sainteté l'an 893. * Banduri, *Imp. Orient. lib.* 8. *Comm.*

E'TIENNE II. succéda l'an 925 à Nicolas Mystique, & mourut en 928. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

PATRIARCHE DE JERUSALEM.

E'TIENNE, Patriarche de Jérusalem, étoit auparavant Abbé de saint Jean, en la vallée-lez-Chartres, qui étoit une Abbaïe fondée par Ives de Chartres. Il avoit été Vidame de cette même ville, & avoit l'honneur d'appartenir à Baudouin Roi de Jerusalem, où étant venu pour quelques affaires, il fut mis sur le siége pontifical, l'an 1128. Il mourut deux ans après. * Saint Bernard, *Ep.* 82. Guillaume de Tyr, *l.* 13. *c.* 25. Baronius, *A. C.* 1128. 1130.

CARDINAUX, ARCHEVEQUES, Evêques, & Abbez.

E'TIENNE, Evêque d'Ephése, qui assista au Concile général de Chalcédoine, est, selon quelques-uns, l'auteur de la premiére collection Gréque du Droit Canon, ou du Code des Canons de l'Eglise Universelle qui fut cité dans le Concile de Chalcédoine, tenu en 451. Nous avons parlé de ces collections dans l'article du DROIT CANON. * Doujat, *Hist. du Droit Canon.*

E'TIENNE, Diacre de saint Césaire, Archevêque d'Arles, dans le sixiéme siécle, avoit toujours été fort attaché à ce saint Prélat, qui mourut en 544 & fut un de ceux qui travaillérent à sa Vie, rapportée par Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.*

E'TIENNE, Evêque d'Hiérapolis, Ecrivain de la Vie de Sainte Golauduch, Martyre, comme l'assurent Evagre & Nicéphore, fut martyrisé par les Perses: ce que ces Auteurs ont remarqué aussi bien que Théophylacte, dans l'Histoire de l'Empereur Maurice. * Evagre, *l.* 6. *c.* 19. Nicéphore, *l.* 18. *c.* 22. Théophylacte, *l.* 5. *c.* 12.

E'TIENNE, Evêque de Liége, dans le X siécle avoit été Clerc de l'église de Mets, & fut ensuite Abbé de Lobes, & Evêque de Liége, vers l'an 904. Il mit en langage plus pur la Vie de saint Lambert, que Godescalc Clerc avoit autrefois composée. On lui attribue encore quelques autres Ouvrages, comme un Cantique de la Trinité; un autre de l'Invention du corps de saint Etienne Martyr, &c. Vossius attribue ces Ouvrages à deux Prélats de ce nom. * Sigebert, *de Script. Eccles. c.* 125. Fulcuin, *in Chron.* Chapeauville, *de Episc. Leodiens.* Le Mire, *Biblioth. Eccles.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 39. &c.

E'TIENNE, Evêque de Cologne, célébre par sa science & par sa piété, vivoit dans le X siécle: l'on dit qu'il écrivit quelques Traitez. * Coccius, *in Cat.*

E'TIENNE, Cardinal, dans le XI siécle, François de nation, prit l'habit de Religieux à Cluni sous saint Odilon; & s'étant distingué par sa piété & par sa doctrine, il fut mis par le Pape Léon

Léon IX. au nombre des Cardinaux, vers l'an 1049. Etienne X. le nomma avec deux autres, pour aller Légat à Constantinople; mais la mort de ce Pontife qu'ils apprirent à Bari, les obligea de revenir à Rome, où ils se trouvérent l'an 1059, à l'élection de Nicolas II. Etienne fut depuis envoyé en France & en Allemagne, & mourut au Mont-Cassin, vers l'an 1061. C'est sous cette année, que le Cardinal Baronius rapporte son épitaphe composée par Alphan, Archevêque de Salerne. * Léon d'Ostie, *l.* 2. *c.* 8. Frison, *Gall. Purp.* Onuphre. Ciaconius. Aubéry, &c.

E'TIENNE, (saint) dit *de Muret*, Fondateur de l'Ordre de Grandmont, fils d'*Etienne* Comte de Tiers & de *Candide*, vint au monde l'an 1046, dans le château de Thiers, petite ville de la Basse Auvergne, sur les limites de la Limagne, vers le païs de Forez. Son pére le mena en Italie, où étant tombé malade, on le mit entre les mains de Milon, Evêque de Bénévent. Depuis il conversa avec des Hermites dans la Calabre, & souhaita de mener une vie semblable à la leur. Il en demanda la permission au Pape Grégoire VII, & étant révenu en France, il se retira environ l'an 1076 à Muret, dans le Diocése de Limoges, où il fonda son Ordre. On le nomme *de Grandmont*, parce qu'après la mort de saint Etienne ses Religieux se retirérent à Grandmont, dans la même province de Limosin, emportant le corps de leur saint Patriarche, qui mourut le huitiéme de février 1124. Le Pape Clément III. le mit au Catalogue des Saints, l'an 1189, à la sollicitation de Gérald Ithier VII Prieur de Grandmont qui écrivit la Vie de ce Saint qui n'avoit jamais voulu être que Diacre, & portoit ordinairement sur sa tête un papier, où étoit écrite la promesse qu'il avoit faite à Dieu, d'être tout à lui. Il avoit de même en son doigt un anneau pour marque de l'alliance qu'il avoit contractée avec Jesus-Christ. La Vie de ce Saint écrite par Ithier n'est pas exemte de fautes. Il y faut joindre la Dissertation de Bollandus. L'Ordre de Grandmont fut approuvé par divers Papes, & la Régle qui étoit très-austére, fut modérée par Innocent IV. en 1247, & par Clément V. en 1309. * Baronius, *A. C.* 1126. Vincent de Beauvais, *in Spec. Hist. l.* 25. *c.* 26. *& seqq.* Ciaconius & Genébrard, *en Grégoire VII.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Fevrier.*

E'TIENNE, (saint) surnommé *Harding*, troisiéme Abbé de Cîteaux, Anglois de nation, prit l'habit de Religieux dans le monastére de Shirburn ou Shirborn, sur les confins de la province de Sommerset. Il étudia les Humanitez, la Philosophie & la Théologie dans l'Université de Paris. Lorsqu'il eut fini ses études, il entreprit le voyage de Rome, d'où il revint en France, & se retira dans l'Abbaïe de Moléme, au diocése de Langres. Le relâchement de ce monastére obligea Robert, qui en étoit Abbé, d'en sortir avec plusieurs autres Religieux, qui formérent un plan de vie plus parfaite & choisirent Cîteaux comme un lieu propre à l'exécuter. Tels furent les commencemens de cette célébre réformation de l'Ordre de saint Benôit dans le nouveau Monastére de Cîteaux, dont saint Robert fut élu premier Abbé le 21 mars 1098. Le Pape l'ayant obligé de quitter l'année suivante, & de s'en retourner dans son monastére de Moléme, il fit élire Abbé en sa place Albéric, & choisit Etienne pour en être Prieur. Ce Saint ne contribua pas peu à régler la discipline, & à dresser les Statuts de ce nouvel Ordre. Etienne se chargea d'en solliciter la confirmation auprès du Pape Paschal II. Albéric étant mort, Etienne fut élu Abbé par toute sa Communauté. C'est à ce Saint que l'Ordre de Cîteaux est redevable de son accroissement, de sa perfection & de ses régles. Un grand nombre de disciples accoururent en foule pour se mettre sous sa conduite. La réputation de saint Bernard, qui vint se consacrer à Dieu dans cette Abbaïe, y attira un si grand nombre de personnes, qu'Etienne fut obligé de bâtir plusieurs monastéres, pour décharger celui de Cîteaux. Il commença par celui de la Ferté sur Grône, dans le diocése de Châlon sur Saone en 1113. L'année suivante il fonda celui de Pontigni, à quatre lieues de la ville d'Auxerre. En 1115, il en fit construire un troisiéme à Clairvaux, dans le diocése de Langres à qui saint Etienne donna saint Bernard pour premier Abbé. La quatriéme fille de Cîteaux fut l'Abbaïe de Morimond, sur les confins de la Lorraine & de la Franche-Comté. On prétend enfin que saint Etienne eut part à la fondation de plus de 90 monastéres. En 1116, Etienne tint un Chapitre général. Ensuite il s'appliqua à revoir & à perfectionner les statuts qu'il avoit faits, ausquels il avoit donné le titre de *Charta Charitatis*, *la Charte de la charité* & en obtint l'approbation l'an 1119, de Calixte II. Aprés cette confirmation des Statuts, saint Etienne se démit de sa charge en 1113, pour vaquer plus particuliérement à la priére. Il mourut le 28 mars 1134. Son corps fut enterré à l'entrée de l'Eglise de Cîteaux. Son nom a toujours été dans le Nécrologe de son Ordre, où on ne faisoit qu'une commémoration commune aux autres morts, ce n'est qu'assez avant dans le XVII siécle, qu'on institua sa fête dans son Ordre, & qu'on la fixa au 17 avril. Les Religieux, sans attendre la canonisation de ce Saint, ont mis la fête de saint Etienne le 15 juillet avec octave, dans le rang des premiéres. * Henriquez, *Introductio ad Annal. Cistercienses.* Henschenius. Sa Charte a été imprimée à Anvers l'an 1635, & dans les Annales de Citeaux. On trouve encore dans la Bibliothéque de Cîteaux un Traité intitulé, *Le Commencement de l'Ordre de Citeaux, un Discours sur la mort d'Albéric, & une exhortation à S. Bernard*, lorsqu'il prit l'habit monastique. Ces Ouvrages portent le nom d'Etienne, mais il est incertain s'ils sont de lui. On a deux de ses lettres parmi celles de S. Bernard. * *Livre des commencements de l'Ordre de Cîteaux.* Charles Visch, *Biblioth. Cisterc.* Pitseus, *de Scriptoribus Angliæ. Acta Ordinis sancti Benedicti.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XII siécle.* Baillet, *Vies des Saints*, 17 *avril.*

E'TIENNE, Abbé de saint Jacques de Liége, dans le XII siécle, sous l'Empire de Henri V. & vers l'an 1110, s'aquit beaucoup de réputation par sa piété & par ses Ouvrages. Nous avons encore de lui la Vie de saint Modoalde, Archevêque de Tréves, que Surius rapporte sous le 12 jour de mai. Molanus, Usuard & Baronius en font mention. * *Consultez* aussi Valére André, *Biblioth. Belgica.* Possevin, *in Apparatu sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 48. *&c.*

E'TIENNE, Evêque de Tournay, sur la fin du XII siécle, étoit né à Orléans, & fut Clerc de l'Eglise d'Orléans, où il prit, l'an 1155, l'habit de Chanoine Régulier de saint Augustin, dans l'Abbaïe de saint Euverte, où la réforme de saint Victor avoit été établie, l'an 1158, par Roger qui en fut le premier Abbé, depuis cette réforme. Etienne lui succéda dans cette charge, & l'Abbaïe de sainte Géneviéve étant venue à vaquer, l'an 1177, par la mort de l'Abbé Aubert, Etienne fut élu en sa place. L'Eglise de Tournay le choisit en 1191, pour être son Evêque, après la mort d'Everard. Il travailla assidûment à remplir tous les devoirs d'un saint Evêque, & mourut le dixiéme septembre de l'an 1203. On a de lui un volume de Sermons & un autre d'Epitres, que Jean le Masson, Archidiacre de Bayeux, publia en 1611, & qu'on a mis depuis dans la Bibliothéque des Péres. Les Lettres de ce Prélat augmentées de trois parties, furent imprimées l'an 1679, par les soins du R. P. du Moulinet, Chanoine & Bibliothéquaire de sainte Géneviéve. On voit par ces lettres, qui sont au nombre de 287, qu'Etienne de Tournay eut part aux affaires les plus considérables de son tems. Il fut envoyé en Languedoc pour combattre les Hérétiques qui infectoient cette province. Le Roi Philippe-*Auguste* l'envoya en plusieurs négociations importantes. Ce fut par ordre de ce Prince, qu'il s'opposa à Rome aux entreprises du Duc de Bretagne, & de l'Evêque de Dol, qui vouloit faire ériger cet Evêché & Archevêché, au préjudice de l'Archevêque de Tours, auquel il prétendoit retirer les suffragans, qui étoient Sujets du Duc. Aussi futce par une marque d'estime particuliére que ce Roi le choisit, à l'exclusion de tous les Prélats de France, quoiqu'il ne fût encore qu'Abbé de sainte Géneviéve, pour être le parrain de son fils aîné, qui fut depuis le Roi Louïs VIII. Ce Prélat avoit fait aussi un Commentaire sur le Decret, que le P. du Moulinet n'a pas cru digne de voir le jour, non plus que les Sermons de cet Abbé. Il s'est contenté de faire imprimer la Préface de ce Commentaire, le premier des Sermons, & les textes de l'Ecriture sur lesquels étoient composez les trente autres. Le style des Lettres de cet Auteur est concis & serré; mais les termes n'en sont pas toujours purs ni bien choisis: elles se font lire néanmoins agréablement, parce que les pensées en sont justes & naturelles. * Jean Cousin, *Annal. de Tournay.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Gazet. Bucelin. Sainte-Marthe. Le Mire. *Journal. des Savans* 1679. &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XII siécle.*

E'TIENNE, Cardinal, surnommé de *Suisi*, appellé vulgairement *l'Archidiacre de Flandre*, étoit natif d'un village nommé Suisi, près de la ville de Laon. Il fut Archidiacre de Bruges dans l'église de Tournay, fut fait Cardinal par le Pape Clément V. le 15 décembre 1305, & eut part à l'affection du Roi Philippe *le Bel*, qui le fit Garde de son Scel Royal au mois de février 1290, puis son Chancelier après Pierre Flotte depuis 1302, jusqu'en 1304. Il mourut à Avignon le dixiéme décembre 1311, & fut enterré en l'Abbaïe de Saint-Jean de Laon, où se voit son épitaphe. * Bertrand Gui, *Vie de Clément V.* La Peire. Bouchel. Godefroi, &c.

E'TIENNE, Cardinal, surnommé *de Paris*, Chanoine, puis Evêque de cette ville, & Cardinal, naquit à Vitri sur Seine, de parens dont la fortune étoit peu considérable. Quelques Auteurs l'ont nommé, avec Du Chêne, *Etienne de Poissy*; mais il est sûr qu'il a toujours porté le nom de la ville, où il fut très-longtems Chanoine. Par les lettres du Dauphin Charles, qui fut depuis Roi V. de ce nom, il est nommé Etienne de Paris, Clerc, Conseiller, & Maître des Requêtes. Ce Prince l'employa à la paix de Bretigni, pour la délivrance du Roi Jean, qui le nomma ensuite un des Maîtres des Requêtes de son Hôtel, dont il avoit fixé le nombre à six. En 1363, Etienne fut mis sur le siége de l'église de Paris, après Jean de Meulant; & à la sollicitation du Roi Charles V. il obtint un chapeau de Cardinal, que le Pape Urbain V. lui donna en 1367; & Grégoire XI. le voulut avoir auprès de lui à Avignon, où ce Cardinal mourut au mois d'Octobre de l'an 1373. Son corps fut porté à Paris, & enterré dans le chœur de Notre-Dame, où l'on voit ses armes avec cette épitaphe.

Clauditur hoc lapide lux Juris Parisiorum,
Prætor voce, fide Dux Regis Consiliorum,
Fautor egenorum, damnans hæreses reproborum,
Stephanus, *hic sedis spe sanctis jungitur aris*
M. C. Ter hinc anno tribus aucto
Septuageno decima sexta domi prima.

* Du Chêne, *Histoire des Cardinaux & des Papes.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Breul, *Antiq. de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes.*

E'TIENNE, Evêque de Paris, surnommé *Templier. Cherchez* TEMPLIER.

E'TIENNE, Evêque d'Autun, succéda l'an 1171 à Henri de Bourgogne, & mourut en 1189.

E'TIENNE, Evêque d'Autun, surnommé Etienne d'Autun. *Cherchez* BAUGE'.

E'TIENNE, Evêque de saint David, surnommé Patrington. *Cherchez* PATRINGTON.

ROI D'ANGLETERRE.

E'TIENNE de Blois, Roi d'Angleterre, étoit Comte de Boulogne, de Mortain, &c. & fils d'HENRI, dit *Etienne*, Comte de Blois & de Chartres, & d'*Adéle*, ou *Alix* de Normandie, fille de *Guillaume*, surnommé *le Bâtard*, depuis Roi d'Angleterre, & sœur d'*Henri* I. aussi Roi d'Angleterre, à la Cour duquel il fut élevé. Après sa mort arrivée en 1135, Etienne violant le serment qu'il avoit fait à sa cousine Mathilde, fille d'Henri, premiérement mariée à l'Empereur Henri V, & alors épouse de Geofroi Comte d'An-

d'Anjou, se fit couronner par Guillaume, Archevêque de Cantorbéry, le 15 décembre de la même année 1135, & se maintint, tant qu'il vécut, sur le thrône. Non content de cette usurpation, il lui enleva la Normandie. Au commencement de son régne, il s'opposa courageusement à David Roi d'Ecosse. Depuis il fut pris dans un combat le deuxiéme février 1140, par Robert Comte de Glocester, frére *naturel* de Mathilde. Mais cette Princesse perdit une bataille le 14 septembre suivant; & Guillaume d'Ipres y prit Robert, qui étoit tout le conseil de sa sœur. Pour obtenir sa liberté, elle délivra Etienne. On fit depuis un traité, par lequel ce Roi promit que s'il mouroit sans enfans, Henri fils de Mathilde lui succéderoit. Ce qui arriva l'année suivante, le 25 octobre l'an 1145, après un régne d'environ 19 ans. *Voyez* sa femme & ses enfans à l'art. d'ANGLETERRE. * Du Chêne, *Hist. d'Angl. l.* 11.

ROIS ET PRINCES DE HONGRIE.

E'TIENNE (saint) I. de ce nom, Roi de Hongrie, né l'an 979, succéda l'an 997 à son pére GEISA, premier Roi Chrétien. Il travailla avec tant de zéle à établir parfaitement la Religion Catholique en Hongrie, qu'il en est considéré comme l'Apôtre. Quelques Auteurs ont écrit qu'il avoit obtenu le titre de Roi l'an 1000, du Pape Silvestre II; mais il est sûr que ce fut de l'Empereur Henri II. vers l'an 1020. Etienne publia des loix distinguées en 55 chapitres; & sa vie sainte lui a fait mériter d'être mis au Catalogue des Saints. Il mourut à Bude le 15 août de l'an 1038, en ayant régné 41, & fut enterré dans l'église qu'il avoit fait bâtir dans Albe-Royale, en l'honneur de l'Assomption de la sainte Vierge. Il épousa 1. *Giséle*, sœur de l'Empereur *Henri* II, d'autres disent fille de *Micislas*, Duc de Pologne: 2. une autre Dame de même nom, fille de *Guillaume* Roi de Bourgogne, de laquelle il eut *Emeric*, mort en odeur de sainteté ayant son pére. * Bonfin, *Hist. de Hongrie.* Colman, *en sa Vie.* Surius, *au 4. tome.* Baronius, *Ann. & in Martyr.* Baillet, *Vies des Saints*, 11 *de septembre*.

E'TIENNE II. dit *la Foudre* ou l'*Eclair*, fut élevé l'an 1114, à la dignité Royale, régna 18 ans après Colman II, & soutint la guerre contre les Vénitiens, les Polonois, les Russiens & les Bohémes. Il épousa 1. la fille de *Robert*, Duc de la Pouille: 2. *Judith*, fille de *Boleslaus* Duc de Pologne, & quitta la Couronne en 1131, pour se faire Religieux. * Bonfin, *Hist. de Hong.*

E'TIENNE III. succéda à son pére GEISA III, l'an 1161. Ladislas dit II. & Etienne dit IV. ses oncles, usurpérent sur lui la Couronne; mais l'un ne la garda que six mois, & l'autre que cinq. Ce dernier fut défait en l'an 1172, & mourut l'année suivante, dans le château de Zimlin où il étoit renfermé. Etienne III. fit la guerre avec assez de bonheur aux Vénitiens; & à l'Empereur Emanuel, pour l'Illyrie. Il régna onze ans neuf mois & cinq jours, & mourut sans enfans l'an 1137. Son corps fut enterré à Gran.

E'TIENNE IV. dit V. parvint à la Couronne, après la mort de son pére BÉLA IV. l'an 1260, & perdit une bataille contre Ottocare Roi de Bohéme. Depuis, il rendit la Mysie tributaire, vainquit les Rois de Bohéme & de Bulgarie, & auroit sans doute augmenté ses conquêtes, s'il ne fut mort le premier août de l'an 1272, entrant dans la 13 année de son régne. * Bonfin, Crants, &c.

E'TIENNE, Prince de Hongrie. *Voyez* JEAN de Zapol.

ROIS DE DALMATIE.

E'TIENNE I. fils de Crescimir I, Souverain de Dalmatie, de Croatie & de Bosnie, succéda à son pére dans tous ses Etats vers l'an 1000, & régna peu. Il eut plusieurs enfans, Wémir, Crescimir, Surigura & Léget bâtard; celui-ci régna dans la Dalmatie meridionale, & les deux autres succédérent à leur pére, mais Surigura n'eut point de part à sa succession. Ce qu'on dit qu'il y eut des guerres civiles après la mort d'Etienne, peut s'entendre des différens entre ses enfans nez de deux lits: il semble que Crescimir & Surigura étoient fils de Marguerite seconde femme d'Etienne; & cependant ils ne s'accordérent pas plus entre eux, qu'avec leurs autres fréres. * Ducange, *Familles Byzant.*

E'TIENNE II. fils de Crescimir III. Roi de Dalmatie & de Croatie, fut rétabli sur le thrône de ses ancêtres vers l'an 1130, par les Empereurs de Constantinople, qui exigérent de lui une dépendance absolue. L'Histoire fournit un exemple de cette dépendance, qu'on ne doit pas oublier; c'est que le Ban de Bosnie, & Gliutovide Jupan de Chelm, Sujets d'Etienne, furent commandez par Constantin Monomaque pour aller combattre Dobroslas rentré dans le Royaume de Servie, sous les ordres du Gouverneur de Durazzo. On ne sait combien d'années Etienne régna, & l'on ne dit rien de lui, sinon qu'il fut pére de Crescimir IV. qui lui succéda. * Ducange, *Familles Byzant.*

E'TIENNE, III. dernier Roi de la Dalmatie, succéda à Zuinimir vers l'an 1094. On le croit fils de Crescimir IV. Héléne veuve de Zuinimir, traitée d'une maniére peu convenable par Etienne, appella à son secours Ladislas Roi de Hongrie son frére, qui s'empara aussi-tôt de toute la Croatie. On ne dit pas ce qu'Etienne devint en cette occasion; mais dès l'an 1102, on trouve un *Pierre*, qui se disoit Roi de Dalmatie, & qui fut tué dans une bataille que Coloman Roi de Hongrie lui livra. * Ducange, *Familles Byzant.*

ROIS DE SERVIE.

E'TIENNE, fils de Syméon, Roi de Servie, succéda à une partie des Etats de son pére, avec le titre d'Archijupan de Servie vers l'an 1198, Vulc son frére qui tint le reste, s'étant fait appeller Roi de Dalmatie & de Dioclée. On apprend des lettres d'Innocent III, que ces deux fréres écrivirent aussi-tôt à ce Pape pour l'assurer des dispositions où ils étoient de rentrer dans la communion de l'Eglise Romaine, en se séparant de l'Eglise Gréque, & qu'il leur envoya ses Légats pour travailler à cette grande affaire. Il semble même qu'elle auroit réussi dès-lors si les Hongrois n'y avoient fait naître des difficultez pour inquiéter Etienne, avec qui ils avoient quelques démêlez. On dit qu'ils poussérent l'animosité contre lui, jusqu'à le faire dépouiller par son frére, & il ne put en prendre sa revenche; les Grecs étant aussi irritez de la maniére injurieuse dont il avoit traité Eudocie sa belle-mére. Cette Princesse avoit passé du lit de Syméon dans celui d'Etienne, qui conçut bien-tôt une violente haine contre elle. On ne sait s'il eut raison de lui reprocher l'adultére; elle lui faisoit le même reproche, & celui de l'ivrognerie. Etienne ne pouvant plus la supporter, la chassa du Palais, à peine couverte d'une seule chemise rognée de tous côtez. Vulc mourut, à ce qu'on croit, vers l'an 1204, sans laisser de postérité, & Etienne rentra aussi-tôt dans tous les Etats dont son pére avoit joui, & reprit l'affaire de la réconciliation de son Royaume avec le saint Siége. Elle ne fut consommée que du tems d'Honorius III. qui gouverna l'Eglise depuis 1217, jusqu'en 1225, & Etienne fut couronné solemnellement Roi de Servie, de Dioclée, de Trébigne, de Dalmatie & de Chelm. Ce dernier païs avoit été tenu par les grands oncles d'Etienne, Miroslas & Chrasimir, qui vivoient encore en 1188; mais après leur mort, les peuples élurent pour les gouverner un Seigneur du païs, nommé Pierre, que se fit appeller Comte de Chelm, & trancha du Souverain. Etienne reprit cette province, & en fit deux gouvernemens, qu'André fils de Miroslas posséda en propriété, l'un d'abord, & l'autre après la mort de Rodoslas, fils d'Etienne. On lui donne vingt-huit années de régne; mais les doit-on compter du tems de la démission de Syméon, ou de la mort de Vulc? Ceci paroît plus vrai-semblable, & ainsi l'on peut placer sa mort vers l'an 1252. Il laissa son Royaume à Néeman II. son fils. * Ducange, *Familles Byzantines.*

E'TIENNE NE'EMAN. *Voyez* NE'EMAN II.

E'TIENNE UROSE, *Voyez* UROSE I.

E'TIENNE DRAGUTIN. *Voyez* DRAGUTIN.

E'TIENNE, fils *naturel* d'Urose Milutin, Roi de Servie, épousa du vivant de son pére la sœur de Suesthlas, Roi de Bulgarie, ce qui fait croire que Milutin le destinoit pour son successeur, au défaut d'enfans légitimes. On l'accusa en 1317, d'avoir conjuré contre le gouvernement; & pour l'en punir, son pére le relégua à Constantinople, après lui avoir affoibli la vue avec un miroir ardent. Milutin étant mort, & Ladislas qui lui succéda ayant aliéné les peuples par sa cruauté, on rappella Etienne, qui fut couronné Roi de Servie en 1323. Ce Prince pour s'assurer la Couronne, rechercha aussi-tôt l'amitié de Philippe Prince de Tarente, à qui il offrit toutes ses forces pour le recouvrement de l'Empire de Constantinople; & pour rendre leur union plus étroite, il lui demanda sa fille en mariage. On ignore pourquoi cette affaire ne se consomma point: mais pour celle de la réconciliation d'Etienne avec le saint Siége, qui fut proposée en même tems, & pour laquelle Jean XXII. délégua Bertrand Evêque de Brindes, & quelques autres, on comprend aisément qu'elle manqua de la part d'Etienne, qui ne parut souhaiter de rentrer dans la communion de l'Eglise Romaine, en se séparant de l'Eglise Gréque, que pour n'être pas inquiété au commencement de son régne. Il épousa depuis en 1326, Marie, fille de Jéan Paléologue César, de qui il eut un fils nommé Siniscien. Il eut guerre avec Michel Strascimir, Roi de Bulgarie, qui avoit épousé Néda sa sœur, qu'il répudia ensuite pour epouser Théodore Paléologine. Ce qu'on sait de cette guerre, c'est qu'il remporta une grande victoire auprès de Tarnove, où Etienne Duscien son fils du premier lit, âgé lors de vingt & un an, se distingua par sa valeur. Etienne pour l'en recompenser, lui donna le Gouvernement de toute la Zenta; mais ce jeune Prince craignant que son pére ne nommât le fils qu'il avoit du second lit, pour son successeur, écouta, en 1333, la proposition qu'on lui fit de l'arrêter à la chasse, & l'on dit que n'ayant pu empêcher qu'on ne le mît dans une très-dure prison, les Seigneurs dont il s'étoit fait haïr, eurent encore la cruauté de l'étouffer malgré le nouveau Roi. * Ducange, *Familles Byzant.*

ROIS DE POLOGNE ET AUTRES PRINCES du même nom.

E'TIENNE, Roi de Pologne, de la famille de Bathori en Hongrie, fils d'ANTOINE Bathori, Seigneur de Somli, & d'*Anne* Telegdt, s'éleva à la Principauté de Transsylvanie en 1571, & lorsque Henri de France, Roi de Pologne, eut été prendre la Couronne de ses péres, Etienne fut élu Roi de Pologne dans l'assemblée de Varsovie, le 15 décembre 1575. Par la faction de Zborowiski, il se jetta dans Cracovie, où il reçut la couronne des mains de Stanislas Karnkowski, parce que Jacques Wkanski, Archevêque de Gnesne, suivoit le parti de Maximilien d'Autriche, élu par quelques autres. L'année de cette cérémonie est marquée par ce Chronographe.

RegaLI gaVDet StephanVs ReX MagnVs honore.

Etienne fut reconnu Roi avant la fin de l'année 1576, & ceux de Dantzic, qui étoient les seuls qui s'obstinérent à ne lui pas obéir, en furent châtiez sévérement. Depuis il entreprit la guerre contre les Moscovites, pour le recouvrement de Smolensko, de Sévérie, de la Livonie, & de l'Estonie. Il emporta Polocie au mois d'août de l'an 1579, saccagea Soko prise d'assaut, & soumit Jaroslavie, Sussa, & Turoula. Après ces exploits, il se trouva à la Diéte de Varsovie, & refusa la paix aux Moscovites, qui vouloient retenir la Sévérie & la Livonie, où il porta la guerre en 1580. Il y soumit les plus fortes places; & emporta Riga, qui en est la capitale, au commencement de l'an 1581. Etienne demanda au Pape Grégoire XIII. du secours pour soumettre le reste de la Livonie, où il promit d'établir la Religion Catholique. En attendant l'arrivée d'Antoine

toine Possevin, Nonce du saint Siége, il enleva aux Moscovites, les villes d'Ostrow, & de Ploscow, où la paix se fit à condition qu'on lui remettroit la Livonie entiére, & que le Roi restitueroit aux Moscovites Wielkowki, & les autres places de Moscovie. Il y eut cependant une tréve pour six ans, que les Moscovites demandérent, afin d'avoir le tems de retirer quelque villes que les Suédois retenoient dans la Moscovie, & qu'ils s'engageoient de rendre avec le reste du païs. Le régne d'Etienne fut heureux en paix & en guerre. Amurat, Empereur des Turcs, lui ayant envoyé demander des troupes, que la Pologne étoit obligée de lui fournir contre le Roi de Perse, en conséquence de quelque ancien traité, il répondit aux Ambassadeurs, *Que l'Aigle Polonois étoit rajeuni, & que s'étant r'emplumé, il avoit repris une nouvelle vigueur.* Etienne mourut avant la fin de la tréve, à Grodno le 13 décembre de l'an 1586, sans laisser d'enfans d'*Anne* Jagellon, dite de Pologne, sa femme, que les Etats l'avoient obligé d'épouser. Sigismond, son neveu, lui succeda en Transsylvanie, n'ayant pu se faire nommer son Successeur en Pologne. Jean Kamoski, son Chancelier, lui dressa une épitaphe, qui contient les actions les plus signalées de son regne. * Neugebaver, *Hist. Polon.* De Thou, *Hist. liv.* 53. Warcewic. Possevin. Le Laboureur, &c.

E'TIENNE, surnommé *Henri*, Comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, entreprit deux fois la Croisade d'Outremer, & fut tué au second voyage, près de Rama en Palestine, au mois de juillet 1102. Il étoit en si grande réputation parmi les Barons de la Terre-Sainte, qu'ils l'appelloient *le Pére du Conseil.* Yves de Chartres lui donne le titre de Palatin; & Guibert, Abbé de Nogent, proche de Couci en Picardie, dit de lui, qu'il avoit autant de châteaux qu'il y avoit de jours en l'an. Il fut marié à *Alix*, fille puinée de Guillaume *le Bâtard*, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, dont il eut GUILLAUME, Comte de Chartres, duquel sont descendus les Seigneurs de Sully & de Voulon. * P. Anselme, *Histoire des grands Officiers de la Couronne.*

E'TIENNE, Vaivode ou Palatin de Valachie, & de Moldavie, vivoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du suivant. Il est illustre par les victoires qu'il remporta sur Mahomet, Empereur des Turcs, sur Mathias Roi de Hongrie, sur Albert Roi de Pologne, & sur les Tartares. Ce Prince mourut en 1504. * Michow, *liv.* 4. *c.* 84. *&c.*

E'TIENNE, Vaivode de Moldavie, se mit sur le thrône, par la faveur des Turcs, après avoir fait mourir le légitime Seigneur du païs. Il y régnoit en tyran; & par ses violences ayant fait revolter les Bojars, qui sont les Gentilshommes du païs, il fut massacré dans sa tente, avec deux mille hommes, partie Turcs, partie Tartares, qu'il avoit toujours auprès de lui. * *Consultez le neuviéme livre de l'Histoire* de Jacques Auguste de Thou, *sous l'an* 1552.

E'TIENNE, Prince de Transsylvanie. *Cherchez* BOSTKAY.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

E'TIENNE, Poëte Grec, fils d'Alexis composa des Comédies. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. * *Consultez* Photius.

E'TIENNE, dit *le Jurisconsulte*, a composé un Ouvrage sous ce titre, *Municipalium Actionum Epitome.* * Pitseus, *de Script. Angl.*

E'TIENNE de Bysance célébre Grammairien, vivoit, à ce que l'on conjecture du tems de l'Empereur Anastase, vers la fin du cinquieme siécle; car il témoigne lui-même qu'il succéda dans l'emploi de Professeur au Collége Royal de Constantinople à Eugéne, qui, selon Suidas, enseignoit vers le même tems. Etienne a composé un Dictionnaire Géographique, où, non content de marquer les noms de villes & de provinces, il ajoûte encore les noms dérivez, qui se donnoient à leurs Habitans, comme sous ABDÉRE celui d'*Abdérites*, sous ATHÉNES celui d'*Athéniens.* Cet Ouvrage, qui eût été d'un prix inestimable pour l'intelligence de l'ancienne Géographie, a été assez mal abbrégé par le Grammairien Hermolaüs, sous l'Empereur Justinien, & ce soin trop officieux nous a sans doute fait perdre l'original. Encore l'Abbrégé n'est-il pas parvenu tout entier jusques à nous. On ne laisse pas néanmoins d'en tirer de grands secours. Dès l'an 1678, nous avions trois éditions Gréques d'Etienne de Bysance, l'une d'Alde Manuce, l'autre des Juntes, & la derniére de Xylander. En la même année un Juif Portugais nommé Pinédo, en donna une version Latine imprimée à Amsterdam, avec des Notes. En 1688, il parut à Leide une nouvelle version de cet Auteur avec de savans Commentaires composez par Abraham Berkelius, & publiez par les soins de M. Gronovius. Cette édition est préférable à la premiére. Quant à celle que le P. Lubin, Religieux Augustin de Paris, promettoit, quoiqu'annoncée depuis long-tems, elle n'a point encore paru. * Suidas, *in* Ἑρμολάῳ. *Nouvelles de la Rép. des Lettres, juillet* 1684. Berkelius & Pinédo, *in Præfat.*

E'TIENNE, Prêtre Africain, dans le VI siécle, vers l'an 570, est le même qu'Anaric Evêque d'Auxerre pria de composer la Vie de S. Amateur en prose, & celle de S. Germain en vers. Eric d'Auxerre, qui a écrit cette derniére, en fait mention. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 3. *c.* 3. *&c.*

E'TIENNE, Persan de nation, fameux Architecte dans le VII siécle du tems de l'Empereur Justinien fils de Constantin *Pogonate.* Cet Empereur entreprit de faire réparer le grand Palais de Constantinople, & en donna l'intendance générale à Etienne, qui étoit fort intelligent & expérimenté dans ce qui concerne l'Art de bâtir. Mais il étoit si insolent & si cruel à l'égard des Ouvriers qu'il eut sous sa conduite, que plusieurs y périrent par la fatigue ou par ses mauvais traitemens. * Félibien, *Recueil des plus célébres Architectes, l.* 3. *p.* 183.

E'TIENNE, (saint) *le Jeune*, Solitaire & Martyr, né à Constantinople l'an 714, fut mené par ses parens au Mont-Auxence, où il reçut l'habit de Religieux du B. Jean successeur de saint Auxent, & où il devint un illustre Solitaire. Il avoit 42 ans, lorsqu'après le décès du B. Jean, il se renferma dans une petite grotte, sur le sommet de cette montagne. La réputation de sa sainteté alla jusqu'à Constantin *Copronyme*, qui voulut qu'Etienne signât, comme les autres, l'abolition des images; mais ce Saint Religieux ayant refusé d'y consentir, fut pris & persécuté. On se servit assez longtems, pour le gagner, de plusieurs artifices qui le rendoient plus intrépide: ce qui obligea l'Empereur de le faire exiler. Etienne ayant été rappellé quelque tems après, fut retenu en prison, & chargé de fers; & après y avoir été fort tourmenté, il fut enfin assommé d'un coup de bâton, en 767, âgé de 53 ans. On traîna ignominieusement son corps par toutes les rues de Constantinople. * Arnaud d'Andilly, *Vies des Saints illustres.*

E'TIENNE, & en Arabe *Asthefan & Astifan*, Auteur qui a traduit en Arabe, & expliqué la Logique d'Aristote. On le trouve souvent cité; mais son Ouvrage est perdu. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

E'TIENNE, Prêtre Anglois, Auteur de la Vie de saint Wilfride, que Guillaume de Malmesbury rapporte en abbrégé. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. *Consultez* Pitseus, *de Script. Angl.*

E'TIENNE, Religieux de saint Benoît dans le X siécle, en 990, composa par ordre de son Abbé nommé Christian, la Vie de saint Maurin, Abbé & Martyr, que Surius rapporte sous le dixiéme jour du mois de mai.

E'TIENNE, Religieux du monastére de saint Trudon, de la Congrégation de Cluni, dans le XI siécle, composa une Histoire des miracles faits dans le même monastére, par l'intercession de saint Trudon, depuis l'an 1055, jusqu'en 1082.

E'TIENNE, Moine de la Congrégation de Cluni, au monastére de Celle-Neuve, étoit Espagnol, & vivoit au commencement du XIII siécle, vers l'an 1210. Il écrivit l'Histoire des miracles de saint Rodosinde, Evêque. Ambroise Moralès en fait mention, *liv.* 16. *Hist. cap.* 56.

E'TIENNE, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XIII siécle, vers l'an 1260, écrivit les Annales de Milan, de Crémone, qui étoit le lieu de sa naissance, & quelques autres Traitez.

E'TIENNE, qui vivoit presque dans le même tems, publia la Vie de saint Ubalde Martyr, dont Surius rapporte l'extrait sous le 16 jour du mois de mai. * Possevin. Gesner. Vossius, &c.

E'TIENNE JULIAC, ou JULIACUS, étoit de Juliers, & fut Docteur de Paris, & Religieux de l'Ordre de saint François, dans le XIV siécle. Il composa divers Ouvrages, entre lesquels nous avons encore la Vie de sainte Coléte, que Surius rapporte sous le sixiéme jour du mois de mars.

E'TIENNE DE SIENNE, Religieux de l'Ordre des Chartreux, dans le XIV siécle, avoit été Sécrétaire de sainte Catherine de Sienne, & avoit écrit la plus grande partie de ses Dialogues, qu'il donna au public, avec un Traité de la Vie & des mœurs de la même Sainte. Il fut élu Général de son Ordre; mais il fit une abdication volontaire, pour éviter le Schisme. * Petreius, *Notis ad Dorland. in Biblioth. Carth. pag.* 264. *Cherchez* FERRIER (BONIFACE).

E'TIENNE, (Henri) Imprimeur à Paris, pére de Robert, & souche de tous les autres Imprimeurs de ce nom, demeuroit à Paris, vis à vis de l'Ecole de Droit, & imprima en 1509 le Pseautier à cinq colomnes, & le Pseautier de Jacques le Févre d'Etaples. Il est connu par l'édition de quelques livres. Sa veuve épousa *Simon* de Colines célébre Imprimeur à Paris, vers l'an 1520. Il laissa ROBERT, FRANÇOIS, & CHARLES Etienne, tous trois célébres Imprimeurs.

E'TIENNE, (Robert) travailla sous Simon de Colines son beau-pére, & épousa la fille de Badius Ascensius, autre célébre Imprimeur; il joignit à son Art une connoissance parfaite des Langues, & des Belles Lettres. Il s'appliqua particuliérement à donner des Bibles Hébraïques & Latines. Il est le premier qui ait distingué les Bibles imprimées par versets. François I. lui donna l'Imprimerie Royale pour l'Hébreu & pour le Latin. Les Docteurs de Sorbonne trouvérent à redire à ses éditions, & lui firent des affaires. Il avoit fait imprimer une Bible avec une Version & des Notes qu'il attribuoit à Vatable, célébre Professeur Royal en Hébreu, quoique la Version fût de Léon Juda, & que les Notes eussent été altérées par Calvin: ce qui offensa Vatable. Les traverses qu'il eut à Paris, lui firent quitter sa patrie vers l'an 1551, pour se retirer à Genéve où il fit profession de la Religion Réformée & se déchaîna contre les Docteurs de Sorbonne, contre qui il fit une réponse très-vive que nous avons en Latin & en François. Quelques-uns l'ont accusé d'avoir enlevé les caractéres de l'Imprimerie Royale; cela ne peut tout au plus être vrai que de quelques matrices de caractéres Grecs, qu'il avoit effectivement emportez à Genéve, & qui tombérent à son petit-fils Paul-Etienne, qui les vendit ou engagea à la Seigneurie de Genéve pour une somme de mille écus. Le Roi Louïs XIII les retira en 1619, sur les remontrances du Clergé. Quand il fut à Genéve, il continua d'enrichir la République des Lettres, par les beaux Ouvrages qu'il donna au public. Il donna son *Trésor de la Langue Latine*, en deux volumes *in folio*, qui est un chef-d'œuvre en genre de Dictionnaire. Il a été réimprimé depuis à Lyon en 1573, & cette édition est la plus estimée. Les éditions de Robert sont celles où on remarque le moins de fautes d'impression. Quelques personnes ont prétendu que dans son Nouveau Testament Grec, imprimé *in seize* en 1549, il ne s'y trouve pas une seule faute typographique: mais il y en a une dans la préface Latine *pulres* pour *plures*. Jean Mill dit qu'il ne s'en trouve point dans les éditions de 1546, 1549 & 1551. Il mourut à Genéve le septiéme septembre 1559, âgé de 56 ans: il laissa trois fils, *Henri*, *François* & *Robert*. M. de Thou dit que la France doit plus à R. Etienne, qu'aux plus grands Capitaines, & que par sa seule indu-

strie il en est revenu plus de gloire à François I. que par tant de grandes choses qui ont été faites en tems de paix & en tems de guerre. Il blâme fortement les Théologiens Catholiques qui persécutérent mal à propos R. Etienne, qui se vit par là très indignement recompensé de tous ses travaux utiles à la République des Lettres & à l'Eglise. Ce qui lui avoit attiré la haine des Théologiens, ce sont des Notes qu'il avoit faites sur la Bible, où l'on disoit qu'il y avoit des Heréfies. M. Simon en juge plus favorablement; il dit que les petites Notes que R. Etienne à faites sur le N. T. sont utiles pour entendre le sens littéral; qu'il y a peu d'Ouvrages qui contiennent tant de choses en si petit volume; qu'un N. T. de cette sorte, qui étoit utile à tout le monde, principalement à ceux qui n'entendent pas le Grec & l'Hébreu, devoit avoir une approbation générale; qu'il fut néanmoins censuré par les Théologiens de la Faculté de Paris avec une extrême rigueur, parce qu'il y avoit certaines Notes qui sembloient favoriser les Protestans; mais qu'il faut avouer que ces Théologiens ont trouvé à redire à plusieurs Notes, qui ne devoient pas être relevées comme des crimes, & qu'ils étoient de trop mauvaise humeur contre R. Etienne. *Castellan*, Grand Aumonier de France, qui rapporta au Conseil du Roi l'affaire qui étoit alors entre les Théologiens & R. Etienne, n'a pu s'empêcher de condamner l'excès des Théologiens; & il dit que cela venoit de ce qu'ils ignoroient en ce tems-là le Grec & l'Hébreu. Si R. Etienne devoit en être cru, ces Docteurs étoient fort ignorans, & il attribue ce langage à l'un d'entre eux; *Je suis ébahi de ce que ces jeunes gens nous alléguent le N. T.. Par Dieu j'avois plus de cinquante ans que je ne savois que c'étoit du N. T.* Le Dictionnaire Latin de R. Etienne n'a pas été composé par lui seul. Il a été aidé dans ce travail par dix autres savans hommes, savoir par *Tusan*, *Budé*, *Baif*, *Jean Thierri* de Beauvoisis, &c. La premiére édition est de Paris en 1536, *in folio*. La seconde est de l'année 1542, en trois tomes, & la troisiéme a été faite à Lyon en 1573, & on en a retranché la Préface où il nomme ceux qui l'ont secondé dans la composition de cet Ouvrage. R. Etienne instruisit à Paris dans la Religion Protestante Mathurin Cordier, qui a été Précepteur de Calvin. M. Ménage dit que la Reine Marguerite de Navarre sœur de François I. visitoit souvent ce célébre Imprimeur, qui demeuroit à Paris dans la rue de saint Jean de Beauvais. On assûre même que le Roi François I. prenoit plaisir à voir travailler à l'Imprimerie, & qu'un jour étant allé voir R. Etienne lorsqu'il corrigeoit une épreuve, il ne voulut pas l'interrompre, & attendit qu'il l'eût achevée. Pour rendre ses éditions très-exactes, R. Etienne exposoit sur sa boutique les feuilles qui n'étoient pas encore tirées & il promettoit des sols & des doubles à ceux qui y trouveroient des fautes. M. Baillet remarque que pour peu qu'on réfléchisse sur le désintéressement de R. Etienne, & sur son zéle pour le bien public, on jugera que l'on a voulu le calomnier lorsqu'on l'a accusé d'avoir volé les caractéres de l'Imprimerie du Roi en se retirant à Genéve, & d'avoir été brûlé en effigie pour ce sujet. Les Ouvrages de ce savant Imprimeur sont, *Thesaurus Linguæ Latinæ*; *Lexicon Latino-Gallicum*, *& Gallico-Latinum*; *Elucidarius Poëticus novus*; *Concordantiæ utriusque Testamenti*; *Hebraica, Challaica, Græca & Latina nomina quæ in Bibliis leguntur, cum Latina interpretatione, & Index in Biblia*; *Nova glossa ordinaria, id est, Commentaria ex Ecclesiasticis Scriptoribus collecta, in Evangelia Matthæi, Marci & Lucæ*; *Grammatica Gallica, &c.* Il mourut à Genéve en 1559, âgé de 56 ans: il laissa trois fils HENRI, FRANÇOIS & ROBERT. * Teissier, *Eloges, &c. tome* 1. *p.* 387. *& suiv.*

ÉTIENNE, (Charles) frére de Robert, étoit Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & a fait en François plusieurs livres de Médecine & d'Histoire. Il succéda à son frére Robert dans la place d'Imprimeur du Roi, & fit imprimer l'*Arrien* & plusieurs autres livres. Il a composé le *Dictionnarium poëticum*, &c. & le livre *de la Maison Rustique*, qui est une traduction du *Prædium Rusticum*. Il a encore composé, *De Dissectione partium corporis humani, lib.* 3; *De Nutrimentis, lib.* 3; *de Re Hortensi Vinetum*; *Discours des Histoires de Lorraine & de Flandres*; *Abbrége de l'Hist. des Ducs de Milan, &c.* Charles mourut en 1564.

ÉTIENNE (François) frére de *Charles* & de *Robert*, demeura associé avec Simon de Colines son beau-pére, depuis que Robert avoit élevé une nouvelle boutique & n'a presque rien fait sous son nom.

ÉTIENNE, (Robert II.) fils de *Robert* I. demeura attaché à la Religion, & fut conservé dans la direction de l'Imprimerie Royale. Il fut à cause de cela déshérité par son pére; mais il continua néanmoins sa profession, & fit imprimer depuis l'an 1560 plusieurs livres dont les éditions ne cédent guére à la beauté de celles de son pére. Le Laboureur dit que Jeanne d'Albret Reine de Navarre, alla voir l'Imprimerie de Robert Etienne le deuxiéme mai 1566, & qu'elle y fit sur le champ ce quatrain,

Art singulier, d'ici aux derniers ans,
Répresentez aux enfans de ma race
Que j'ai suivi des craignans-Dieu la trace
Afin qu'ils soient les mêmes pas suivans.

ÉTIENNE, (François) fils de *Robert* I. suivit son pére à Genéve. On ne sait rien de particulier de sa vie.

ETIENNE, (Henri II.) fut des trois fils de Robert, celui qui eut le plus de réputation. Il étoit un des plus savans hommes de son tems, en Grec & en Latin. Etant encore fort jeune, au retour d'un voyage d'Italie, il donna au public les Poësies d'Anacréon avec des Notes, & les traduisit en vers Latins. La parfaite connoissance qu'il avoit des Langues Gréque & Latine, lui donna lieu d'enrichir le public d'un grand nombre de belles éditions des anciens Auteurs, particuliérement des Grecs, & de son *Thrésor de la Langue Gréque*. Il voulut aussi travailler à l'avantage de la Langue Françoise, qu'on mettoit au dessous de l'Italienne; & pour ce sujet il composa un Traité de la *Précellence du langage François*, qu'il dédia au Roi, & de sa conformité avec le Grec. L'Ouvrage qu'il intitula, *Préparation à l'Apologie pour Hérodote*, est une Satire contre les Religieux. Il écrivit en haine de la Religion Catholique; car il faisoit profession du Calvinisme, & pour l'exercer librement, il s'établit à Genéve, d'où il faisoit quelques voyages en France. Henri Etienne aprit en même tems la Langue Françoise & la Langue Latine. Robert Etienne son pére avoit ordinairement dans sa maison dix savans hommes de diverses Nations, dont quelques-uns lui servoient de Correcteurs; & comme ils ne pouvoient s'entendre les uns les autres qu'en parlant Latin, cette Langue devint si familiére dans cette maison, que la femme, les enfans, & les domestiques de R. Etienne la parloient avec facilité. Etant presque encore enfant il traduisit en Grec le Catéchisme de Calvin. L'*Apologie pour Hérodote*, lui attira un procès criminel, qui l'exposa à un grand danger, de sorte qu'il ne s'arracha au supplice que par la fuite. Cependant on le condamna à la mort par défaut, & on fit brûler son effigie dans le tems qu'il étoit caché dans les montagnes d'Auvergne; c'est pourquoi il avoit accoutumé de dire, que jamais il n'avoit eu tant de froid que lorsqu'on le brûloit à Paris. Il mit ces vers à la tête de son Dictionnaire Grec qui parut en 1572.

Nunc alii intrepide vestigia nostra sequantur,
Me duce plana via est, quæ salebrosa fuit.

Cet excellent Ouvrage qui enrichit le Public, ruïna son Auteur, parce que *Scapula* son valet prit de ce *Thrésor* ce qu'il jugea être de plus grand usage, & plus à la portée des Etudians, & en forma son *Lexicon*, qu'il fit imprimer pour son compte sans en avoir rien communiqué à son Maître. Ce livre étant moins cher que celui d'Etienne, fut d'un plus grand débit. Outre cela cet Imprimeur s'étoit chargé de faire un trop grand nombre d'Impressions, de sorte que les frais étoient au dessus de ses facultez. Comme le débit de ces Livres ne fut pas promt, ses héritiers pressez par les Créanciers furent obligez de les vendre à vil prix, & par là cette famille tomba dans la misére. A l'occasion de la perte qu'il essuya par l'action de Scapula son domestique, il fit ces vers;

Thesauri momento alii ditantque beantque,
Et faciunt Crœsum, qui prior Irus erat.
At thesaurus me hic ex divite fecit egenum.
Et facit ut juvenem ruga senilis aret.
Sed mihi opum levis est, levis & jactura juventæ
Judicio haud levis est si labor iste tuo.

Casaubon avoit été Correcteur de son Imprimerie, & quoiqu'il fût son gendre, il disoit qu'il n'avoit aucun pouvoir sur son esprit, & qu'Henri Etienne ne lui permettoit pas d'entrer dans sa Bibliothéque. On dit de cet Etienne que ses mœurs n'égaloient pas ses talens & son érudition, qu'il étoit arrogant, chagrin & rustique. Voici quelques-uns de ses Ouvrages, *Paralipomena Grammaticarum Græcæ Linguæ Institutionum*; *Animadversiones in quasdam Grammaticorum Græcorum Traditiones Ludovici Enochi*; *Dialogus de bene instituendis Græcæ linguæ studiis*. *Dialogus de parum fidis Græcæ Linguæ Magistris*; *Dissertatio de Criticis veteribus Græcis & Latinis*. *Tractatus de abusu Linguæ Græcæ*. *Lexicon Ciceronianum Græco-Latinum*; *Variæ Lectiones in Novum Testamentum*; *Poësis Philosophica*; *Querimonia artis Typographicæ, &c.* Il a fait aussi plusieurs Ouvrages François, *Traité de la conformité du langage François avec le Grec*; *Comment chacun peut aquerir de la prudence par la lecture des Histoires*; *Avertissement aux Princes touchant les flatteurs*; *Des Anciens Guerriers de la Gaule & de leurs successeurs, &c.* Outre cela il avoit fait quantité de Traductions. Henri Etienne mourut à Lyon dans un Hopital ayant perdu & son bien & son esprit, l'an 1598, âgé de 70 ans. Il laissa plusieurs enfans; & entr'autres, *Paul* Etienne, héritier des biens de son pére, & une fille qu'*Isaac* Casaubon épousa. * Sainte-Marthe, *l.* 4. *Elog.* La Croix du Maine & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. &c. Voyez* Almeloveen, *de Vita Stephanorum*.

E'TIENNE, (Paul) fils d'*Henri* II. quoiqu'inférieur en érudition à son pére & à son ayeul, ne laissoit pas de passer pour habile homme dans la connoissance des Langues Gréque & Latine. Il tint son Imprimerie à Genéve, mais elle dégenéra beaucoup de la beauté des caractéres de l'Imprimerie de Paris. Il vendit ses caractéres à Chouet Imprimeur à Genéve.

E'TIENNE, (Antoine) fils de *Paul*, & petit-fils d'*Henri* II le dernier des Etiennes, se fit Catholique, quitta Genéve & revint à Paris. Il imprima les Ouvrages du Cardinal du Perron; *la Bible Gréque-Latine des Septante du Pére* Morin *de l'Oratoire*; quelques Volumes Grecs-Latins de saint Chrysostome de Fronton du Duc, le Xénophon, le Plutarque Grec-Latin, *fol.* l'Aristote de Du Val, & plusieurs autres Ouvrages. Ayant mal fait ses affaires, il fut obligé de tout abandonner, & mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il avoit eu un fils nommé *Henri*, qui mourut avant son pére, & qui a laissé une fille. * *Theodori Janssonii ab Almeloveen de Vitis Stephanorum celebrium Typograph.* 1683. *Edit. Amsterdam.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Imprimeurs.* Chevilier, *Origine de l'Imprimerie, &c. Edit. Paris, in Quarto* 1694. Colomiez, *Biblioth. Choisie.* Telle fut la fin de l'illustre maison des Etiennes, qui, au jugement d'un Savant Hollandois, tiennent encore aujourd'hui le premier rang parmi tous les Imprimeurs du Monde, & qui n'ont eu entr'eux personne de comparable à Henri Etienne second du nom. * Ant. Borreman, *Epistol. ad Th. ab Almelov. pag.* 128. *post Vit. Steph. ad ann.* 1683.

E'TIENNE, (Nicole) fille de *Charles* Etienne, & femme de *Jean* Liebaut, Docteur en Médecine, a écrit plusieurs Poësies Françoises, entr'autres, les *Réponses aux Stances du mariage, & le mépris de l'Amour*. Elle composa encore en prose l'*Apologie* ou *défense pour les femmes*, contre ceux qui les méprisent. Elle vivoit encore en 1548. Son mari s'étoit retiré avec elle à Dijon sa patrie, après la mort de son beau-pére. * *Consultez* la Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

ÉTIENNE (Henri) savant homme & célébre Jurisconsulte, natif de Breslau, a donné au Public, *Fontes & Rivuli*, &c.

ÉTIENNE Brickington. *Cherchez* BRICKINGTON.

ÉTIENNE Tritheïte. *Cherchez* TRITHEÏTE.

ÉTIENNE, (saint) Ordre militaire institué l'an 1561, sous la régle de saint Benoît par Côme de Médicis, premier Grand Duc de Toscane, qui le fit approuver l'année suivante par Pie IV. Les Grand Ducs sont Grands Maîtres & Chefs de cet Ordre, qui jouït des mêmes priviléges que celui de Malthe, & qui doit comme lui, défendre la Foi Catholique, & faire la Guerre aux Corsaires. Ces nouveaux Chevaliers se sont distinguez pendant plus d'un siécle par leur valeur, soit en faisant seuls la guerre aux Turcs & aux Corsaires, soit en se joignant aux autres Princes Chrétiens. Ils prirent même plusieurs places. L'an 1608, avec six galéres & onze galions ils mirent en fuite la flotte des Infidéles qui étoit de quarante-cinq galéres; & l'an 1624, ils en prirent vingt cinq avec plusieurs petits bâtimens. Les principales maisons de l'Ordre sont à Pise: dans l'une demeure le Grand Prieur avec les Chevaliers, dans l'autre le Prieur qui est Grand-Croix, & qui se sert d'ornemens pontificaux dans les fonctions ecclésiastiques avec les Chapelains. L'Église y est desservie par des Chapelains qui font les trois vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéïssance. Les Chevaliers ne font vœu que de pauvreté, de charité & d'obéïssance. Ils peuvent se marier, & néanmoins outre les Commanderies, jouïr de quatre cens écus d'or de pension sur des Bénéfices. Les Chevaliers de justice sont obligez à faire preuve de Noblesse de quatre races. Il y a parmi eux des Ecclésiastiques, & les uns & les autres portent la croix rouge à huit Angles, orlée d'or. Les Chapelains & les Fréres servans la portent seulement orlée de soye cramoisie, & il y a aussi des Demi croix. L'Ordre posséde un très-grand nombre tant de Prieurez, que de Bailliages, & de Commanderies. Sa principale fête est celle de saint Etienne Pape & Martyr le dixiéme août. Il y a aussi en Toscane des Religieuses de saint Etienne, qui suivent la Régle de saint Benoît, & qui doivent faire preuve de Noblesse. * Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 32.

E T L. E T N. E T O.

ETLINGEN, ou Oetlingen, petite ville de Souabe, est dans le Marquisat de Bade-Dourlac, à une lieue de la ville de Dourlac, vers le midi. La situation d'Etlingen, au confluent du Wirim & de l'Entz, est fort agréable. * Maty, *Diction. Géogr.*

ETNA, est la plus remarquable de toutes les montagnes de la Sicile. Les Habitans la nomment le *Mont-Gibel*, & peut-être est-ce des Arabes qu'est venu le mot de *Gibel*. Il fait souvent paroître des flammes dans l'obscurité de la nuit, & jette quelquefois en l'air du feu, des cailloux calcinez, & des cendres brûlantes, par une ouverture qui est large de vingt-quatre stades, pour me servir des termes de Bembe. Le stade contient cent vingt-cinq pas Géométriques & par conséquent les 24 font trois milles d'Italie. Le sommet de cette montagne est pourtant couvert de neiges. Son tour est de soixante ou de soixante-dix-milles, selon Bottero, & elle est couverte de vignes d'un côté, & de bois de l'autre. Les feux que l'Etna vomit sont assez ordinaires; mais les dégâts des années 1535, 1554, 1566, 1579, 1669, & 1692, ont fait le plus de bruit dans les Histoires. Les Poëtes ont feint que Jupiter écrasa le Géant Typhée, ou, selon d'autres, Encelade, sous cette montagne; & que Vulcain y tient sa forge: il est nommé pour ce sujet Etnéen. Strabon écrit que toute l'île est creuse, & que ses entrailles sont pleines de feu. * *Voyez* Virgile, *Enéide*, *l.* 3. *v.* 571. *& suiv.* & Justin. *l.* 4. *c.* 1.

ÉTNOPHRONES. *Voyez* ETHNOPHRONES.

ÉTOILE, Ordre Militaire institué par Jean I. Roi de France, le 15 août 1352. On l'appella aussi l'Ordre *de Notre Dame de la noble Maison*, parce qu'il fut mis sous la protection de la sainte Vierge; & qu'il devoit tenir ses assemblées à Notre-Dame-des-Vertus, dont l'église étoit appellée alors l'église de la noble Maison. Jean fixa le nombre des Chevaliers à cinq cens, qui devoient porter une bague de cette forme. Autour de la verge étoient écrits leur nom & surnom, en dedans il y avoit un cercle d'émail, au milieu duquel étoit une Etoile; dans cette étoile même il y avoit un cercle d'azur, & tout au milieu étoit enchassé un petit soleil d'or. Cette bague n'étoit pas la seule marque qui distinguât les Chevaliers: ils en portoient une semblable sur leurs manteaux ou sur leurs cottes d'armes, & ils avoient un habillement qui leur étoit propre, & sans lequel ils ne devoient pas paroître le samedi. Le même jour de la semaine ils devoient jeûner ou aumoner quinze deniers. Un Chevalier d'un autre Ordre ne pouvoit sans y renoncer entrer dans celui-ci, & quand on y étoit entré on ne pouvoit, sans une expresse permission du Roi, s'engager dans un autre. L'assemblée générale de l'Ordre se tenoit la veille & le jour de l'Assomption de la sainte Vierge à Notre-Dame-des-Vertus. Il y avoit dans la noble Maison, une table appellée la table d'honneur autour de laquelle étoient assis trois Princes, trois Baronets, & trois Bacheliers qui s'étoient distinguez dans la guerre. Ceux-ci présidoient aux assemblées. Ceux qui étoient trop éloignez pour y assister, entendoient ensemble la Messe & les Vêpres le jour de l'Assomption. Chaque Chevalier en mourant devoit envoyer les marques de l'Ordre à Notre-Dame-des-Vertus, où on faisoit un service solemnel pour le repos de son ame. Tous leurs écussons étoient placez dans la sale des assemblées, au dessus de la place que chacun d'eux occupoit; & si quelqu'un méritoit d'être dégradé, on renversoit son écusson sans dessus dessous sans l'effacer. Voila ce qu'on apprend touchant cet Ordre, dont les Rois de France étoient les Grands Maîtres, de la lettre circulaire du Roi Jean, dattée du sixiéme novembre 1351, que l'on conserve dans la Chambre des Comptes. Il subsistoit encore avec honneur au tems de Louis XI. qui l'an 1458, fit son gendre Gaston de Foix, Chevalier de cet Ordre dont il célébra la fête à Paris avec beaucoup de solemnité l'an 1470. Mais comme ce Prince institua l'Ordre de saint Michel, & qu'il le donna à moins de personnes, Charles VIII. son fils jugea à propos de supprimer l'Ordre de l'Etoile. Ce qu'on vient de rapporter suffit pour détruire quelques opinions dont le public est prévenu, & qui sont injurieuses au Chevalier du Guet. * Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 45.

L'Ordre de l'Etoile, dont on avoit cessé les cérémonies, pendant les guerres du régne de Philippe de Valois, fut rétabli par le Roi Jean son fils, lequel ayant aquis du Comte d'Alençon en 1356, le Palais de S. Ouen, proche de S. Denys en France, dit autrefois le Palais de Clichi, choisit cette Maison pour être le siége principal de l'Ordre de l'Etoile; & au Chapitre qu'il y tint en la même année, il fit Chevaliers Philippe de France, Duc d'Orléans son frére; Charles de France, premier Dauphin de Viennois, son fils aîné; Louis Duc d'Anjou; Jean Duc de Berri; & Philippe Duc de Touraine, ses autres enfans; Charles, Roi de Navarre, Comte d'Evreux; Pierre Duc de Bourbon, & Jaques de Bourbon, Comte de la Marche; Charles d'Espagne, Comte d'Alençon; Arnoul d'Endreghan, & Jean de Clermont, Marechaux de France; George Comte de Charni, Grand Chambellan de France; Charles, Comte de Tancarville; Gautier de Brienne, Duc d'Athénes; Jean d'Artois, Comte d'Eu; Charles d'Artois, Comte de Longueville; & Jean, Vicomte de Melun, qui faisoient le nombre de dix-huit Chevaliers, y compris le Roi, Chef Souverain de l'Ordre: les autres à créer étant réservez pour le Chapitre suivant. C'est une erreur populaire, de dire que cet Ordre fut institué par le Roi Jean, ou qu'il le changea du titre de la Vierge en celui de l'Etoile; Qu'il prit pour Devise une Etoile couronnée, avec ces mots, *Monstrant Regibus astra viam*, faisant allusion à l'Etoile des trois Rois Mages; Qu'il transféra la cérémonie de cet Ordre, du huitiéme septembre, jour de la Nativité de la Vierge, au sixiéme de janvier, qui est la fête des Rois; Que Charles V. abolit l'Ordre de l'Etoile, ou du moins Charles VII, lequel voyant ses finances épuisées, ne trouva point d'autre moyen de recompenser les Capitaines de son armée, que de leur donner le Collier de cet Ordre, qui ne se donnoit auparavant qu'aux Princes & aux Grands Seigneurs de France, & que pour ce sujet ceux-ci firent leurs remontrances au Roi, lequel ayant assemblé le Chapitre au Palais de Clichi l'an 1455, tira le Collier qu'il portoit, & le mit au col du Capitaine du Guet de nuit, & l'appella Chevalier du Guet, ordonnant qu'à l'avenir il porteroit cette marque de l'Ordre de l'Étoile, & que les Hoquetons des Archers du Guet auroient devant & derriére une Etoile blanche en broderie: ce qui donna lieu aux Princes & aux Seigneurs de quitter aussi le Collier de cet Ordre. C'est, dis-je, une erreur populaire, qui se détruit aisément par les anciens titres, où l'on voit que ce fut le Roi Robert qui institua l'Ordre de l'Etoile. Et à l'égard de Charles V. s'il eût aboli cet Ordre, Louis de France Duc d'Orléans son fils n'en eût pas porté le Collier, dont il est orné en son portrait aux Célestins de Paris. Et si le Roi Charles VII, eut si fort méprisé cet Ordre en 1455, il ne l'eût pas donné au Prince de Navarre, Gaston de Foix son gendre, l'an 1458. L'on n'auroit pas non plus mis une image de la Vierge avec un piédestal, où étoit un écu d'azur à une étoile d'or, sur la porte de S. Marceau, rebâtie tout à neuf l'an 1461, auquel décéda Charles VII. * Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie.*

ÉTOILE (Claude de l') Seigneur de Saussay, de l'Académie Françoise, étoit Parisien, & de fort ancienne famille. On confond souvent ses Ouvrages avec ceux de son ayeul & de son bisayeul, tous deux Présidens des Enquêtes. C'est de ses Ecrits qu'a été tiré le livre intitulé, *Journal de ce qui s'est passé sous Henri III.* Il paroit qu'il ne s'en seroit pas tenu là, s'il eût vecu plus long-tems, & que son dessein étoit de donner au public l'Histoire de plusieurs autres régnes. Il y travailloit conjointement avec N. de Poussemothe, Seigneur de Chenoust, son neveu, qui avoit differens Mémoires recueillis par ses ancêtres, pendant qu'ils étoient attachez aux Rois de Navarre. Il avoit deux fréres, dont l'aîné de tous, mourut jeune, & l'autre fut Sécretaire du Cardinal de Lyon. Il épousa une femme qui n'avoit pas de bien, Il tint longtems ce mariage caché, & comme il n'étoit pas assez riche pour vivre commodément à Paris, il se retira à la campagne où il passa presque le reste de sa vie. Il mourut en 1652, âgé d'environ 50 ans. Il fut des premiers reçus dans l'Académie Françoise. On a de M. de l'Etoile deux piéces de théatre, savoir, *la belle Esclave*, & *l'Intrigue des Filoux*. Il en achevoit une troisiéme quand il mourut, qu'il appelloit *le Sécretaire de saint Innocent*. On trouve aussi diverses Odes fort belles de lui, dans les recueils de Poësies imprimez, & particuliérement dans celui des Délices de la Poësie Françoise, de l'édition duquel il a eu soin lui-même; & il étoit un des cinq Auteurs que le Cardinal de Richelieu employoit pour travailler à ses Comédies. Il avoit plus de génie que d'étude & de savoir, & s'étoit principalement attaché à bien tourner un vers, à quoi il réüssissoit fort bien, comme à la pratique des régles du théatre, qu'il connoissoit exactement. Quand il vouloit travailler, s'il se rencontroit que ce fût de jour, il faisoit fermer les fenêtres de sa chambre, & apporter de la chandelle: & lorsqu'il avoit composé un Ouvrage, il le lisoit à sa servante (comme on l'a dit aussi de Malherbe) pour connoître s'il avoit bien réüssi, croyant que les vers n'avoient pas leur perfection, s'ils n'étoient remplis d'une certaine beauté, qui se fait sentir aux personnes mêmes les plus grossiéres. * *Consultez* l'Histoire de cette Compagnie, par M. Pellisson.

ÉTOILES, corps lumineux que l'on distingue en étoiles fixes, & en étoiles errantes ou planétes. Les étoiles fixes semblent être attachées au firmament. Les planétes, comme le Soleil, la lune, &c. font leur révolution chacune dans son ciel ou orbe. Les Anciens ont cru qu'il n'y avoit dans le ciel que mille vingt-deux étoiles apparentes & qui se pussent bien connoître; & ils comprenoient toutes les autres sous le nom d'étoiles nébuleuses ou obscures. Mais par le moyen du télescope, ou lunette de longue vue, qui a été inventée dans le dernier siécle par Jacques Metius Hollandois, on en a découvert un bien plus grand nombre; & au lieu de quarante-huit constellations des Anciens, les Modernes en comptent soixante-

soixante-quatre, savoir, douze dans le Zodiaque, que l'on appelle les douze Signes; vingt-trois dans la partie septentrionale; & vingt neuf dans la partie méridionale. Les douze Signes sont appellez le Bélier, le Taureau, les Gemeaux, le Cancer ou l'Ecreville, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire ou l'Archer, le Capricorne, le Verseau, & les Poissons. Les vingt-trois constellations de la partie septentrionale sont nommées. 1. la petite Ourse; 2. le Dragon; 3. L'Ours; 4. Céphée; 5. Le Cygne; 6. La Lyre; 7. Hercule; 8. Le Bouvier; 9. Le Charretier; 10. Cassiopée; 11. Persée; 12. Andromede; 13. la Tête de Méduse, 14. Pegase; 15. Le petit Cheval; 16. Le Dauphin; 17. Le Dard; 18. L'Aigle; 19. Le Serpentaire; 20. La Couronne Septentrionale; 21. Le Serpent; 22. La Chevelure de Bérénice; 23. Le Triangle Septentrional. Les vingt-neuf constellations de la partie méridionale sont, 1. La Baleine; 2. Le petit Chien; 3. Le grand Chien; 4. Orion; 5. Le Liévre; 6. Le Fleuve Eridan; 7. Le Poisson Austral; 8. L'Autel; 9. La Colombe; 10. L'Oiseau de Paradis; 11. Le Phénix; 12. La Grue; 13. L'Indien; 14. Le Paon; 15. La Louve; 16. Le Centaure; 17. Le Corbeau; 18. Le Vase; 19. L'Hydre; 20. Le Navire ou l'Arche de Noe; 21. La Couronne Méridionale; 22. La Moûche; 23. La Pie ou Toucan; 24. Le Serpent Méridional; 25. La Dorade; 26. Le Poisson volant; 27. Le Caméléon; 28. Le Triangle Austral; 29. La Croix Indienne. On leur donne ces noms, non pas tant parce qu'elles en ont les figures, que pour pouvoir marquer le lieu des étoiles, ou suivant la fiction des Poëtes, qui ont feint des changemens de personnes, d'animaux, & d'autres choses, en plusieurs de ces constellations. Les Astronomes distinguent six sortes d'étoiles, selon la différence de leur grandeur apparente, à laquelle on ne peut pas dire que la véritable réponde, puisque, vraisemblablement, elles ne sont pas dans une même surface sphérique; mais dispersées dans l'immense étendue de l'univers, les unes plus près, les autres plus loin de nous. * Pline. Ptolomée. Hygin. Manilius, *Astronomic.* Le Comte de Pagan, *Astrologie naturelle.* *Voyez* PLANETES.

ETOLE D'OR, marque d'honneur que le Sénat de Venise n'accorde qu'à des Nobles de la ville, qui sont appellez Chevaliers de l'Etole d'Or. On ne sait pas quand on a imaginé cette marque de distinction. Il y a quelques familles, comme les Giustiniani, Comtes de Carpasso, les Contarini Comtes de Zaso, les Zeriani Comtes de Tereste, qui jouissent de cette dignité, qu'on accorde ordinairement à tous les Nobles qui ont été en ambassade dans les Cours étrangeres. Les Chevaliers de ce nom portent à l'ordinaire sur l'épaule un Etole noire bordée d'un galon d'or, à quoi ils joignent en hiver une ceinture de velours noir avec des franges d'or; mais dans les jours de cérémonie, s'ils sont du Sénat, ils portent une robe ducale de drap rouge ou de damas, qui en hiver est fourée d'hermine, avec une Etole d'or en broderie de la largeur d'un pié, descendant par devant & par derriere jusqu'aux genoux. Le Grand Chancelier de la République, quoique Citadin, jouït de la dignité de Chevalier de l'Etole d'Or.

ETOLIE, (*Ætolia*) ancienne province de Gréce, qui appartient aujourd'hui au Turc, & que quelques Modernes prennent pour le pais dit *Il Despotato.* L'Etolie reçut son nom d'Etole, fils d'Endymion, lequel chassé par Salmonée, Roi des Eléens & des Piséens, se rendit maître de cette province, & y bâtit les villes qu'on y voyoit autrefois. Elle fut aussi nommée Hyantis, & étoit située entre l'Acarnanie, l'Epire & la Locride. Pline nomme entre ses peuples, les Tymphees, les Epires, les Dolopes, &c. Strabon y ajoute les Curétes. Les principales villes étoient, Chalcis, Arachte, Oléne, Calydon, siege royal d'Oenée, près de la forêt où Méléagre, fils de ce Roi, tua le renommé sanglier Calydonien. * Pline, *l.* 4. *c.* 2. Strabon, *l.* 8. & 10. Pausanias, *Eliac. prior.* Etienne de Byzance, &c.

ETON, bourg. *Voyez* EATON.

ETREE, Abbaïe de France en Normandie, sur la riviére d'Eure, à deux lieues de Dreux du côté du couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

ETRÉES, ou ETRÉES, Maison. L'ancienne Maison d'Etrées, originaire de Picardie, a été féconde en grands hommes.

1. PIERRE d'Etrées, dit *Carbonel*, Seigneur de Boulant, Hamel, Istres, &c. vivoit en 1453, & laissa de *Marie* de Beaumont, fille de *Jean* de Beaumont, Seigneur de Neuvirel, & de *Marie* de la Hallaye, 1. ANTOINE I. du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, femme d'*Antoine* Seigneur de Belloy & de Saint-Liénard; & 3. *Jacqueline* d'Etrées, mariée à *Jean* Merlin, Seigneur de Mazancourt, de Frêne, d'Istres, &c. Bailli de Nêle.

2. ANTOINE d'Etrées I. du nom, Seigneur de Boulant & de Valieu, épousa du vivant de son pére, le 12 septeptembre 1447, *Jeanne* d'Aiz, fille d'*Hélie* Seigneur d'Aiz & de Grand-Fossé, & de *Péronne* de Noyelle, dont il eut 1. ANTOINE II. qui suit; 2. autre ANTOINE d'Etrées, Seigneur de Valieu, qui a fait la branche des Seigneurs de Cœuvres *rapportée cy-après*; 3. *Jean* d'Etrées, dit *Jeannet*, Seigneur de Longavênes, Abbé du Mont S. Quentin, vivant en 1505.

3. ANTOINE d'Etrées II. du nom, Seigneur de Boulant & de Feiq, vivant en 1526, épousa *Jeanne* de Flandres-Drinckam, fille de *Jean* de Flandres, Seigneur de Drinckam, & d'*Isabeau* de Ghistelles, Dame de Wissaart, dont il eut 1. ANTOINE III. qui suit; 2. autre *Antoine* d'Etrées, Chanoine de Noyon; & 3. *Jacqueline* d'Etrées, mariée 1. le 10 mai 1498 à *Jean* de Hennin, Seigneur de Cuvilliers, Pair de Cambresis: 2. à *Jacques* d'Isques, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Lucheu: 3. le 18 décembre 1524 à *Guillain* de Quieréques, Seigneur de Mariens, Capitaine de Boves près d'Amiens.

4. ANTOINE d'Etrées III. du nom, Chevalier, Seigneur de Bernes, Capitaine du château de Péronne, étoit mort en 1524, sans laisser de postérité de *Marie* d'Aunoy, fille de *Philippe* d'Aunoy, Seigneur de Goussainville, & de *Catherine* de Montmorency, qu'il avoit épousée le 19 décembre 1517, laquelle se remaria à *Raoul* de Bernets, Seigneur de Cardenoy.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Valieu & de Cœuvres.

3. ANTOINE d'Etrées, dit *le Jeune*, fils puîné d'ANTOINE d'Etrées I. du nom, Seigneur de Boulant, & de *Jeanne* d'Aiz, eut en partage la terre de Valieu, & vivoit en 1526. Il avoit épousé *Jeanne* Dame de la Cauchie en Boulenois, fille de *Guillaume* Seigneur de la Cauchie & de Locques, & de *Jeanne* de Licques, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Antoine* d'Etrées, Chanoine de Noyon, Abbé du Mont S. Quentin, mort le neuviéme mai 1568; 3. *Françoise* & 4. *Marguerite* d'Etrées.

4. JEAN d'Etrées, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut élevé Page de la Reine Anne de Bretagne, & rendit des services considérables dans les armées sous le Roi François I. Le Roi Henri II. lui donna la charge de Maître & Capitaine Général de l'Artillerie, par lettres du neuviéme juillet 1550. Il fut Capitaine de Folembray en 1556, servit à la prise de Calais en 1558, & mourut en 1567. Il avoit épousé *Catherine* de Bourbon, fille aînée de *Jacques* de Bourbon, *bâtard* de Vendôme, Seigneur de Bonneval, de Ligny, de Lambercourt, &c. & de *Jeanne* de Rubempré, en reconnoissance de ce qu'en une rencontre, il avoit relevé ce Seigneur de Bonneval, que les ennemis avoient porté par terre, & l'avoit garanti de la mort. Il en eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Françoise* d'Etrées, mariée à *Philippe* de Longueval, Seigneur de Haraucourt & de Cramail, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1620, âgé de 107 ans; & *Barbe* d'Etrées, qui épousa 1. N. de Pymont, Seigneur de Bulleux: 2. *Jean* de Broc, Seigneur de la Cour de Broc & de la Ville-aux-Fouriers: 3. *René* de Vendomois, Seigneur de Chamarin.

V. ANTOINE d'Etrées, Gouverneur, Sénéchal & premier Baron du Boulenois, Vicomte de Soissons, Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Fére, de Paris, & de l'Isle de France, fut pourvû au camp de Pas en Artois l'an 1597, de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France, que son pere avoit possédée, & en donna la démission en 1599. Brantôme en parle ainsi, *Etant mort François d'Epinay, Sieur de Saint-Luc, M. d'Etrées a succédé à sa place, comme le méritant bien, & comme l'ayant bien appris de son brave pere: ainsi, quoiqu'il tarde, le droit & la vérité rencontrent leur tour; car on lui avoit fait tort, qu'il n'eut cette charge après la mort de son pére. Enfin la vérité & le droit ont vaincu là pour lui.* Antoine d'Etrées prit alliance le 14 février 1559, avec *Françoise* Babou, fille de *Jean*, Seigneur de la Bourdaisiére, Maître de l'Artillerie, & de *Françoise* Robertet, dont il eut 1. *François-Louis*, tué au siége de Laon en 1594; 2. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui suit; 3. *Diane*, seconde femme de *Jean* de Montluc, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, morte en 1618; 4. *Marguerite*, alliée à *Gabriel* de Bournel, Seigneur de Namps; 5. *Angélique*, Abbesse de Maubuisson; 6. *Gabrielle* d'Etrées, qui fut mariée à *Nicolas* d'Amerval, Seigneur de Liencourt, Gouverneur de Chauny duquel elle fut séparée, & qui devint maîtresse du Roi Henri IV, qui la fit Marquise de Monceaux, puis Duchesse de Beaufort, morte en 1599, mére de *César* Duc de Vendôme, & d'*Alexandre*, dit le Chevalier de Vendôme; 7. *Julienne Hippolyte* d'Etrées, femme de *George* de Brancas, Duc de Villars; & 8. *Françoise*, femme de *Charles* Comte de Sanzay, Baron de Tupigny, Vicomte héréditaire de Poitou, mort en 1669.

6. FRANÇOIS-ANNIBAL d'Etrées, Duc d'Etrées, Pair & Maréchal de France, mourut le cinquiéme mai 1670 âgé de 98 ans, ou de 102 selon quelques-uns. Il avoit épousé 1. en 1622, *Marie* de Béthune, fille de *Philippe*, Comte de Selles & de Charost, morte en février 1628: 2. en 1634, *Anne* Habert, fille de *Jean*, Seigneur de Montmor, Thrésorier de l'Epargne, veuve de *Charles* de Thémines, Seigneur de Lausiéres, morte le 25 juillet 1661: 3. en 1663, *Gabrielle* de Longueval, fille d'*Achille*, Seigneur de Manicamp, morte le douziéme février 1687, sans enfans. Il eut du premier lit, 1. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui suit; 2. JEAN, *dont nous parlerons, après son frére aîné*; 3. *César*, Cardinal d'Etrées, *dont il sera parlé dans un article séparé.* Les enfans du second lit, furent 4. *Louis*, Marquis d'Etrées, tué à la levée du siége de Valenciennes en 1656; & 5. *Christine*, premiére femme de *François-Marie*, dit *Jules* de Lorraine, Comte de Lislebonne, morte le 18 septembre 1658.

7. FRANÇOIS-ANNIBAL II. du nom, Duc d'Etrées, Pair de France, Gouverneur de l'Isle de France, de Soissons & de Laon, Ambassadeur à Rome, où il mourut le 30 janvier 1687, épousa en 1647, *Catherine* de Lausiéres Thémines, dont il eut 1. FRANÇOIS-ANNIBAL III. qui suit; 2. *Pons Charles*, Marquis de Thémines, mort le cinquiéme mai 1672; & 3. *Jean*, Evêque Duc de Laon, Pair de France, Abbé de Conches, mort le premier décembre 1694, âgé de 43 ans.

8. FRANÇOIS-ANNIBAL d'Etrées III. du nom, Duc d'Etrées, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Cœuvres, de Thémines, de Cardaillac, Comte de Nanteuil, &c. Gouverneur Général de l'Isle de France & de Soissonnois, Gouverneur particulier des villes de Laon, Noyon, Soissons, mourut le onziéme septembre 1698, en sa 50 année. Il avoit épousé, 1. le dixiéme février 1670, *Magdelaine* de Lionne, fille de *Hugues*, Marquis de Berny, Sécretaire d'Etat, morte en septembre 1684: 2. le 23 août 1688, *Magdelaine-Diane* de Bautru de Vaubrun, fille de *Nicolas*, Marquis de Vaubrun, Lieutenant Général des armées du Roi. Ses enfans du premier lit furent; 1. LOUIS-ARMAND, qui suit; 2. *Constance-Eléonor*, née le 15 août 1671, mariée en juillet 1719 à *Joseph-Louis* de Laurens, Comte d'Ampus, Capitaine de cavalerie dans le Regiment Colonel-Général; 3. *Marie Yolande*, née le 28 octobre 1678; 4. *Marie Félicité Perpétue*, née le premier février 1680,

1680, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie au fauxbourg ſaint Jacques; 5. *Louiſe Heléne*, née le 28 novembre 1683, Religieuſe aux Annonciades de Saint-Denys. Et du ſecond lit il eut 6. *Ceſar François Annibal*, Comte de Nanteuil, mort le 25 mars 1705, en ſa onziéme année; 7. *Diane Françoiſe Théréſe*, morte en octobre 1707, en ſa 17 année; & 8. *Marie Magdelaine* d'Etrées.

9. LOUIS-ARMAND, Duc d'Etrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, &c. Gouverneur de l'Iſle de France, &c. après ſon pére, né le troiſiéme ſeptembre 1682, mourut ſans poſtérité le 16 juillet 1723, en ſa 41 année. Il avoit épouſé en août 1707 *Diane-Adélaïde-Philippe* Mazarini Mancini, fille de *Philippe-Julien* Mazarini Mancini, Duc de Nevers; & de *Diane Gabrielle* de Damas-Thianges.

7. JEAN, Comte d'Etrées, & de Tourpes, premier Baron du Boulenois, Maréchal & Vice-Amiral de France, Viceroi de l'Amérique, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général pour ſa Majeſté au Comté Nantois, Gouverneur de Nantes, Commandant pour le Roi au païs & Duché de Bretagne, auparavant Lieutenant Général de l'Iſle de France & de Soiſſonnois, troiſiéme fils de FRANÇOIS-ANNIBAL Duc d'Etrées, Pair & Maréchal de France, commença à porter les armes dès ſa plus tendre jeuneſſe; & après avoir ſervi ſucceſſivement à la tête de trois régimens d'infanterie, dont le dernier étoit celui de Navarre, il fut fait Maréchal de camp, & ſervit en cette qualité à l'attaque des lignes d'Arras. En 1654, il commandoit deux bataillons de la premiére ligne ſous le Maréchal d'Hoquincourt. L'année ſuivante 1655, il monta au degre de Lieutenant Général, & ſervit en 1656 au ſiége de Valenciennes, où il fut fait priſonnier, après avoir fait ſauver les débris de l'armée dans Condé. Le Roi voulant le faire ſervir ſur mer, le créa Vice-amiral de France en 1670. Après y avoir donné pluſieurs marques éclatantes de ſa valeur pendant dix-huit années, & s'être trouvé à quatre combats de mer avec les Anglois, & à pluſieurs actions particuliéres dans l'Amérique en 1676, 1677, & 1678, ſur les Hollandois, auſquels il enleva l'île de Cayenne, qu'ils avoient uſurpée ſur les François, il défit leur Général Bink à l'iſle de Tabago, & prit ſix mois après ce fort ſur eux. Sa Majeſté, pour reconnoître ces importans ſervices, lui donna le bâton de Maréchal de France le 24 mars 1681, la Vice-royauté de l'Amérique en 1686, & le fit Chevalier des Ordres à la promotion de 1688. Il mourut à Paris le 19 mai 1707, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé en 1658 *Marie-Marguerite* Morin morte le 16 mai 1714, dont il eut 1. VICTOR-MARIE, Comte d'Etrées, qui ſuit; 2. *Jean*, Abbé d'Evron, de Preaux & de S. Claude, qui fut Ambaſſadeur en Portugal en 1692, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit en 1704, nommé Archevêque & Duc de Cambray en janvier 1716, & mourut ſans être ſacré le troiſiéme mars 1718, en ſa 52 année; 3. *Céſar* d'Etrées mort jeune; 4. *Marie-Anne*, Religieuſe à l'Aſſomption; 5. *Marie-Anne-Catherine*, mariée le 28 novembre 1691, à *Michel* le Tellier, Marquis de Courtenvaux, Capitaine des Cent Suiſſes du Roi; 6. *Elizabeth-Roſalie*, Damoiſelle de Tourpes.

8. VICTOR-MARIE, Comte d'Etrées, né le 30 novembre 1660, fut tenu ſur les fonts de batême par le Duc de Savoye & par la Reine de Portugal, & fut reçu en ſurvivance du Maréchal ſon pére, le 12 décembre 1684, de la charge de Vice-amiral de France, qu'il a exercée avec beaucoup de gloire & de diſtinction dans les mers du Levant. Il s'eſt trouvé aux priſes des villes de Nice en 1691, d'Oneille en 1692, de Roſe en 1693, & a fait le bombardement de Barcelone & d'Alicante en juillet 1691, où ſa ſeule préſence épouvanta l'armée navale d'Eſpagne. Il commandoit encore la flotte, en 1697, au ſiége de Barcelone. Enfin, le Roi d'Eſpagne Philippe V. le nomma en 1701, Lieutenant Général de ſes armées navales, qualité, laquelle jointe à celle de Vice-amiral de France, lui donna le commandement ſur les deux flottes Françoiſe & Eſpagnole. En 1703, il fut fait Maréchal de France, & prit le nom de Maréchal de *Cœuvres*. Il commanda la flotte en 1705, ſous le Comte de Toulouſe au combat de Malaga; & fut fait Grand d'Eſpagne, & Chevalier de la Toiſon d'or. Il épouſa le 30 janvier 1698, *Lucie-Félicité* de Noailles, Dame du Palais de Madame la Dauphine, fille du Maréchal Duc de Noailles. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic. de la Couronne.*

ÉTRÉES, (Céſar d') Cardinal de la ſainte Egliſe, Camerlingue du ſacré Collége, Evêque d'Albano, Abbé de Saint-Claude en Franche-Comté, de Longpont, du Mont-Saint-Eloy, de Saint-Nicolas-aux-Bois, de la Stafarda en Piémont, d'Anchin près de Douay, & de Saint-Germain des Prez, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Académie Françoiſe, où il fut reçu en 1657, & Protecteur de celle de Soiſſons en 1668, naquit le cinquiéme février 1628. A peine eut-il fini ſa licence de Sorbonne, qu'il fut nommé Evêque Duc de Laon, Pair de France en 1653, & fut ſacré en 1655. En cette qualité il entra par ordre du Roi, & de l'agrément du Pape, en qualité de Médiateur, entre le Nonce de ſa Sainteté, & les amis des quatre Evêques d'Alet, de Beauvais, de Pamiers & d'Angers, pour lors brouillez avec la Cour de Rome; & y réüſſit de maniére, que la fin de cet accommodement procura la paix de l'Egliſe de France. Le Pape Clément X. le fit Cardinal dans la promotion du 24 août 1671; mais ſa Sainteté ne le déclara que l'année ſuivante, & lui donna le titre de la Trinité du Mont le 16 mai 1674. Ce Pontife étant mort, le Cardinal d'Etrées entra ſeul des Cardinaux François dans le Conclave où fut élu Innocent XI, & fit ſuſpendre l'élection pendant plus de cinq ſemaines (choſe qui fut jugée aſſez extraordinaire) juſqu'à l'arrivée des Cardinaux nationaux. Il revint en France l'an 1677, où il ne demeura que ſix mois, le Roi l'ayant envoyé en Baviére, pour y traiter & aſſurer le mariage du Dauphin avec la Princeſſe Electorale, & pour y ménager d'autres affaires importantes. Il ne revint de Munik qu'en 1679. Après la ratification de la paix avec l'Empire en 1680, s'étant démis de ſon Evêché de Laon en faveur de ſon neveu, il paſſa à Rome, chargé d'y traiter l'épineuſe affaire de la Régale dont les difficultez s'accrurent par l'aſſemblée du Clergé de 1682, & il y ſoutint les droits de ſa Majeſté, & les libertez de l'égliſe Gallicane, avec tant de force, qu'Innocent XI. n'oſa jamais publier aucun acte contre les uns & les autres, quoiqu'il en fût fortement preſſé, & continuellement ſollicité par les ennemis de la France, & les principaux de ſa Cour. Après la mort du Duc ſon frere en 1687, il ſe trouva chargé ſeul de toutes les affaires de France. On rendit au défunt, ſuivant les ordres du Pape, & en conſidération du Cardinal, & par ſes ſoins, des honneurs funébres tels qu'on les rend à Rome aux têtes couronnées. Ce Pape mourut en 1689, & le Cardinal d'Etrées ſe trouvant alors ſeul à Rome de ſa nation, & ſans aucun Miniſtre de la part du Roi, entra dans le Conclave, & malgré la faction du défunt Pape, ſi contraire à la France, & celle de la Maiſon d'Autriche, ménagea le ſacré Collége ſi adroitement que l'on n'oſa tenter aucune élection, avant que l'Ambaſſadeur du Roi, & les Cardinaux François fuſſent arrivez. Après l'élection d'Alexandre VIII, il revint à Paris en 1690, & y prêta le ſerment de Commandeur des Ordres, dignité à laquelle il avoit été nommé au Chapitre de 1688. L'année ſuivante il fallut encore retourner à Rome, pour le Conclave d'Innocent XII, où le Roi lui ordonna de reſter encore du tems, pour l'accommodement des affaires du Clergé de France, avec cette Cour. Il s'y appliqua conjointement avec le Cardinal de Janſon pendant près de deux ans, & après l'avoir conclu en 1693, il revint en France, où il reſta juſqu'à ce que la maladie d'Innocent XII. l'obligeât de retourner à Rome avec les autres Cardinaux de la nation, au commencement de 1700. Il entra en octobre de la même année au Conclave, concourut à l'élection de Clément XI, après laquelle les autres Cardinaux nationaux ayant repris la route de France, le Roi le fit reſter en Italie, pour y négocier avec la République de Veniſe, & autres Princes. Enfin, il eut ordre de ſuivre en Eſpagne le Roi Philippe V, pour travailler conjointement avec les premiers Miniſtres de ce Prince, aux affaires de cette Monarchie. Il en revint en 1703; & fut pourvu de l'Abbaïe de Saint-Germain des Prez, la même année. Ce Cardinal a exercé dans la Cour de Rome, depuis l'an 1676 juſqu'à ſa mort la charge de Protecteur des affaires de Portugal (quoiqu'étranger dans ce Royaume) en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus par la negociation du mariage de Marie-Elizabeth-Françoiſe de Savoye-Nemours en 1666, avec Pierre Roi de Portugal, affaire dans laquelle il eut de grandes longueurs, & des incidens très-difficiles à ſurmonter. Le Cardinal eut l'honneur d'accompagner & de conduire cette Princeſſe, à laquelle il étoit allié. Il avoit auſſi traité l'année précédente 1665, le mariage de la ſœur aînée de cette Reine avec le Duc de Savoye Charles-Emanuel. Il mourut en ſon Abbaïe de Saint-Germain des Prez le 18 décembre en 1714, en ſa 87 année, & il y eſt enterré.

ÉTRÉES, (Jean d') Seigneur de Valieu & de Cœuvres, Grand-Maître de l'Artillerie de France, a été l'un des plus habiles Capitaines de ſon ſiécle. Il étoit fils d'*Antoine*, Seigneur de Valieu, & de *Jeanne*, Dame de la Cauchie; & après avoir été élevé Page de la Reine Anne de Bretagne; il rendit de grands ſervices aux Rois François I. & Henri II. Ce dernier lui donna la charge de Maître de l'Artillerie de France le 9 juillet 1550. Jean d'Etrées ſe trouva à la priſe de Calais en 1558, & ailleurs. Du Bellay, de Thou & Davila, parlent ſouvent de lui. On dit qu'il fut le premier Gentilhomme de Picardie, qui fit profeſſion publique de la nouvelle Religion. Il aquit la terre de Cœuvres, & mourut fort âgé en 1567. Voici ce que Brantôme dit de lui: *Monſieur d'Etrées a été l'un des dignes hommes de ſon état, depuis qu'il ait été poſſible jamais, ſans faire tort aux autres, & le plus aſſuré dans ſes tranchées & batteries; car il y alloit la tête levée, comme ſi c'eût été dans les champs à la chaſſe; & la plupart du tems il y alloit à cheval monté ſur une grande hacquenée alezande, qui avoit plus de vingt ans, & qui étoit auſſi aſſurée que le maître. Car pour les canonades & arquebuzades qui ſe tiraſſent dans la tranchée ni l'un ni l'autre ne baiſſoient jamais la tête; & s'il ſe montroit par deſſus la tranchée la moitié du corps, car il étoit grand, & elle auſſi. C'étoit l'homme du monde qui connoiſſoit le mieux les endroits pour faire une batterie de place, & qui l'ordonnoit le mieux: auſſi étoit-ce un des confidens que Monſieur de Guiſe ſouhaitoit auprès de lui pour faire conquête & prendre villes, comme il fit à Calais. C'a été lui qui le premier nous a donné ces belles fontes d'artillerie, dont nous nous ſervons aujourd'hui; & même de nos canons, qui ne craindront le tirer cent coups l'un après l'autre, par maniére de dire, ſans rompre, ni ſans s'éclater, ni caſſer, comme il en donna la preuve d'un au Roi, quand le premier eſſai s'en fit; mais on ne les veut pas gourmander tous de cette façon; car on en ménage la bonté le plus qu'on peut. Avant cette fonte, nos canons n'étoient du tout ſi bons, mais cent fois plus fragiles, & ſujets à être fort ſouvent rafraichis de vinaigre, où il y avoit plus de peine, & qui les débauchoit de la batterie. Celle qui fut faite devant Yvoi ne donna pas tant de peine, comme j'ai oui dire à M. de Guiſe, que ce fut la plus belle & la plus prompte batterie qu'il avoit vu ni oüi dire; & on louoit fort M. d'Etrées, qu'il avoit ordinairement ſon fait & ſon attirail ſi leſte quand il marchoit, que jamais rien ne manquoit, tant il étoit provident, & bien expert en ſa charge. Sur tout il avoit de très-bons Canoniers & bien juſtes; & lui-même les y dreſſoit & leur montroit; & il avoit auſſi de très-bons Commiſſaires, dont entr'autres ont été Baſſompierre, qui étoit dans Sienne étant aſſiégée, & la Foucaudie petit homme, mais qui étoit tout ſpirituel, l'un des bons Catholiques s'il en fut oncques, & l'autre Huguenot; & pour ce Monſieur l'Amiral l'aimoit fort, & s'en trouva bien en ſes guerres. Tant d'autres bons a-t-il eu que je ne nommerai point, & la plupart Huguenots, qui avoient imité leur Général mondit Sieur d'Etrées, qui l'étoit fort, ſi ne laiſſa-t-il pas de bien ſervir ſon Roi au ſiége de Rouen, & aux premiéres guerres que je vis. C'étoit un fort grand homme, beau & vénérable vieillard, avec une barbe qui lui deſcendoit très-bas, & ſentoit bien ſon vieux avanturier de guerre du tems paſſé, dont il avoit fait profeſſion; où il avoit appris d'être un peu cruel: Feu mon pére & lui avoient tous deux été nourris Pages de la Reine Anne, & tous deux alloient ſur les mulets de ſa litiére: leſquels, à ce que j'ai oui dire à mon pére,*

pére, elle a bien fait foüetter, quand ils faisoient aller les mulets d'autre façon qu'elle ne vouloit, ou qu'ils eussent bronché le moins du monde. Mon pere alloit sur le premier, & Monsieur d'Etrées sur le second; & puis tous deux sortant de page, furent envoyez delà les monts à la guerre.

ETREES, (François-Annibal d') Duc d'Etrées, Pair & Marechal de France, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, premier Baron & Sénéchal du Boulenois, Gouverneur de l'Isle de France, & des villes de Soissons, de Laon, du Laonois, né en 1573, étoit second fils d'*Antoine* d'Etrées, Grand-Mâitre de l'Artillerie de France, & de *Jeanne* Babou. On l'avoit destiné en sa jeunesse à l'Eglise, & le Roi Henri IV. lui avoit donné l'Evêché de Noyon, qu'il quitta pour suivre les armes, après la mort de son frére âiné tué au siége de Laon, en 1594, & se rendit célébre sous le nom de Marquis de Cœuvres. En 1614, on l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Suisse & vers les Princes d'Italie, puis il fut Lieutenant Général de l'armée de la Ligue pour le secours de la Valteline, d'où il chassa les garnisons étrangéres. Le Roi lui donna le bâton de Maréchal de France en 1626. En 1630, il secourut le Duc de Mantoue, qui étoit assiégé dans sa ville capitale par les Impériaux. Il prit Tréves par composition le le 19 août 1632, & quatre ans après, il alla en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à Rome, où il soutint avec beaucoup d'honneur & de prudence la gloire & les intérêts de la Couronne. On l'employa ensuite en diverses affaires importantes. En 1654, il réprésenta le Connétable au sacre du Roi Louis XIV, qui avoit érigé l'an 1645 en Duché & Pairie, sous le nom d'Etrées, la terre de Cœuvres en Soissonnois: ce qui fut vérifié en Parlement l'an 1663. Ce Duc étoit aussi Chevalier des Ordres du Roi, depuis l'an 1632, & mourut à Paris le cinquiéme mai 1670, âgé de 98 ans. Nous avons de lui des Mémoires de la Régence de Marie de Médicis, une Rélation du siége de Mantoue en 1630, & une autre du Conclave, dans lequel le Pape Grégoire XV. fut élu en 1621. Le P. le Moine en parle ainsi dans un discours qui est à la tête de ses Mémoires: *M. le Cardinal de Richelieu, qui songeoit à tracer un plan pour l'Histoire de son tems, le pria de lui donner un sommaire des choses qui s'étoient passées pendant la Régence de la Mére du feu Roi, & le choisit entre tous ceux de ce tems-là, parce qu'il le crut le mieux informé, & le plus capable, & comme le plus fidéle, & le plus sincére. Il fut obéi, & ce sommaire composé en cinq ou six jours, avec plus de facilité que d'étude, ne laissa pas de lui plaire, &c.* Il ajoûte ensuite: *Il y a dans le cabinet de ce grand homme beaucoup d'autres piéces qui ne seroient pas moins utiles, s'il avoit autant d'égard à l'utilité publique qu'à sa modestie particuliére: Un seul volume de ses lettres pourroit être une grande & perpetuelle école, pour tous ceux qui ont à étudier les négociations & les ambassades, mais je crains fort que ce ne soient des thrésors, qui demeureront toûjours dans l'obscurité, &c. C'est de là qu'on a tiré deux autres Relations qui sont ajoûtées à ces Mémoires. L'une est de la guerre de Mantoue, & des intrigues qui l'ont précédée; l'autre est ce Conclave fameux, où Gregoire XV. fut élevé au Pontificat. La premiére explique les particularitez de beaucoup de choses, dont on n'avoit pas encore été pleinement instruit; & ce qui importe le plus à l'honneur de la Nation, elle justifie clairement la France & ses Ministres du malheur de Mantoue. On pourra apprendre de la seconde, de quel usage est à la Cour de Rome, un homme de cœur & de tête; & quel intérêt a le Roi, que tout homme qui fait ses affaires en ce païs-là, ait de la fermeté pour les soutenir avec force, & de la capacité pour les conduire avec adresse, &c.*

ETRENNES, présent que l'on fait le premier jour de l'année. Ce nom vient du Latin *strena*, qui signifie la même chose, & qui a été formé du mot *strenuus*, selon Nonius Marcellus. On rapporte l'origine des Etrennes au tems de Romulus, & de Tatius Roi des Sabins, qui régnérent ensemble dans la ville de Rome, l'an septiéme de la fondation, & avant Jesus Christ 747. On dit que Tatius ayant reçu, comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à la Déesse *Strenua*, c'est à dire, à la Déesse *Forte*, ou plutôt à la Déesse *de la Force*, & qu'on lui présenta le premier jour de l'an, autorisa cette coutume dans la suite du tems, & donna le nom de *Strenæ* à ces présens, à cause de cette Déesse, qui présida depuis à la cérémonie des Etrennes. Les Romains firent de ce jour-là un jour de fête, qu'ils dédiérent au Dieu Janus, qu'on répréfentoit à deux visages, l'un devant & l'autre derriére, comme regardant l'année passée & la prochaine. On lui faisoit alors des sacrifices; & le peuple alloit en foule au mont Tarpée, où Janus avoit un autel. Ils étoient tous habillez de robes neuves: ce qui a donné lieu à beaucoup de gens d'affecter de s'habiller de neuf le premier jour de l'année. Quoique ce fût une fête solemnelle, qui se célébroit aussi en l'honneur de Junon, à qui l'on consacroit tous les premiers jours de chaque mois, le peuple néanmoins ne demeuroit pas sans rien faire; mais au contraire, chacun commençoit à travailler à quelque chose de sa profession, afin de n'être pas paresseux le reste de l'année. Ce jour-là on se souhaitoit une heureuse année les uns aux autres, & il n'étoit pas permis de prononcer aucune parole, de celles qu'on croyoit être de mauvais augure. C'est ce qu'Ovide nous apprend, dans le *premier livre des Fastes v.* 176. en parlant à Janus.

At cur læta tuis dicuntur verba Calendis,
Et damus alternas accipimusque preces?

Les présens ordinaires étoient des figues, des dattes de palmier, & du miel; & chacun envoyoit ces douceurs à ses amis, pour leur témoigner qu'on leur souhaitoit une vie douce & agréable. Les figues & les dattes étoient ordinairement couvertes d'une feuille d'or: ce qui n'étoit néanmoins que le présent des personnes moins riches. Martial dans l'Epigramme 27. du *l.* 13. en parle ainsi.

Aurea porrigitur Jani caryota Calendis,
Sed tamen hoc munus pauperis esse solet.

Les Cliens, c'est à dire, ceux qui étoient sous la protection des Grands, portoient ces sortes d'étrennes à leurs Patrons, & y joignoient quelque petite piéce d'argent. Sous l'empire d'Auguste, le Peuple, les Chevaliers & les Sénateurs lui presentoient des Etrennes; & lorsqu'il étoit absent, ils les portoient dans le Capitole. L'argent des Etrennes étoit employé à acheter des statues de quelques Divinitez, cet Empereur ne voulant pas appliquer à son profit particulier, les libéralitez de ses Sujets. Tibére desaprouva cette coutume, & fit un édit par lequel il défendoit les Etrennes, passé le premier jour de l'an, parce qu'auparavant le peuple s'occupoit à ces cérémonies pendant huit jours; mais Caligula fit savoir au peuple qu'il accepteroit les Etrennes qu'on lui présenteroit. Claude, son Successeur, défendit qu'on l'importunât de ces présens. Depuis ce tems-là, cette coutume demeura encore parmi le peuple. Les Grecs empruntérent cet usage des Romains, & n'avoient point de mot qui signifiât particuliérement celui de *Strena* des Latins.

Dans les premiers siécles de l'Eglise, & même après la destruction du Paganisme, la coutume d'envoyer des Etrennes aux Magistrats & aux Empereurs, ne laissa pas de s'observer; mais les Conciles & les Péres déclamérent fort contre cet abus. Ils les appelloient *Calendes*, du nom général, qui signifioit chez les Romains, le premier jour du mois. Tertullien dans son livre de l'Idolâtrie, en parle d'une maniére qu'il est important de remarquer: *Nous*, dit-il, *qui avons en horreur les fêtes des Juifs, & qui trouvons étranges leurs sabbats, & leurs nouvelles lunes, nous nous familiarisons avec les Saturnales & les Calendes de janvier. Les Etrennes marchent, les présens volent de toutes parts: ce ne sont en tous lieux que jeux & banquets.* Le VI Concile Général célébré en 680, *in Trullo*, condamne les fêtes appellées Calendes; & Asterius, Auteur Grec, qui est mis au nombre des Péres, nous a laissé un Sermon contre la fête des Calendes, & le Paganisme du *Roi boit*, qui étoit une imitation des Saturnales; mais l'Eglise a permis cette coutume, depuis que ces Etrennes n'ont plus été que des marques d'amitié ou de soumission, & que l'on s'est abstenu des cérémonies Payennes, comme de présenter de la verveine ou de certaines branches d'arbres; de mettre le jour des flambeaux allumez sur la table, où l'on faisoit des festins, de chanter & de danser dans les rues. Quelques-uns ont cru que l'origine des Etrennes venoit des Saturnales, ou fêtes de Saturne, pendant lesquelles on faisoit des présens de plusieurs sortes, & particuliérement de cierges & de bougies, ce qui est expliqué dans l'article SATURNALES. Mais il est aisé de voir que les Etrennes se faisoient pour un autre dessein, & que cette cérémonie étoit attachée aux calendes, c'est à dire, au premier jour de janvier, qui étoit le commencement de l'année; au lieu que les Saturnales se célébroient quinze jours auparavant, depuis le 17 jusqu'au 19 de décembre. C'étoit la Déesse *Strenua*, qui présidoit aux Etrennes; & les Saturnales se faisoient en l'honneur de Saturne. Les Etrennes étoient des témoignages d'amitié joints aux souhaits, que l'on faisoit pour la santé & la prospérité de ceux à qui on les présentoit; & les présens des Saturnales étoient pour se féliciter les uns les autres de la liberté publique, telle qu'elle étoit du tems de Saturne. * Rosin, *Antiqq. Rom. liv.* 2. *ch.* 4. Dempster, *in Paralipom.* Spon, *Recherches curieuses d'antiquité.*

ETREPAGNY. *Voyez* ESTREPAGNY.

ETROTH. *Voyez* ETHAROTH.

ETRURIE. *Voyez* HETRURIE.

ETRUSQUE, Académie. C'est une Société de Savans qui s'assemblent à *Cortone* ville de la Toscane. Elle a été fondée dès l'Automne de l'an 1727, par quelques Gentilshommes, amateurs des Antiquitez & des Belles Lettres. Dans cette vue ils aquirent le beau cabinet de M. l'Abbé *Onofrio Baldelli.* Ils y ajoutérent une ample Bibliothéque & ouvrirent l'un & l'autre au Public, dans un apartement du Palais de S. A. R. qui est à Cortone. Les Académiciens ont pris le nom d'*Etrusques*, parce qu'il convient au but de leur établissement. Leur Symbole est un *Trépié Pythique* avec un serpent autour. Le mot est, *obscura de re lucida pango*, pris de Lucréce qui fait allusion à l'explication des choses anciennes, qui est le but de ces Académiciens. Ils s'assemblent tous les mois & font des discours sur des matiéres d'érudition. La Poësie est bannie de leurs assemblées, parce qu'ils croyent qu'elle détourne l'esprit de la vérité. Un grand nombre de Savans & de beaux Esprits de toutes les parties de l'Italie, particuliérement parmi la Noblesse, se sont empressez à entrer dans ce Corps dont le nombre des Membres est fixé à cent. Plusieurs Etrangers ont souhaité d'y être aggrégez. Le célébre *Philippe Buonarotti* fut choisi pour Président perpétuel. La dignité la plus particuliére de l'Académie, c'est celle qu'on renouvelle tous les ans sous le nom de *Lucumon*, qui étoit le tître des Chefs des douze Républiques Etrusques. Ces Savans s'apliquent à ramasser tout ce qu'on déterre des monumens des *Umbres*, des *Pélasges* & des *Etrusques* qui habitoient ce Païs. Ils promettent de publier, dans peu, un supplément au livre de *Thomas Demster*, de *Etruria Regali*, où l'on verra des tombeaux, des inscriptions, des sceaux & des patéres Etrusques, qui n'avoient point encore paru. * *Bibliothéque Italique, tome* 5. *p.* 292. & 293.

* ETSBOM, ou ESBON, fils de *Bélab* & petit-fils du Patriarche *Benjamin.* * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 7.

* ETSBON, ESEBON, ou HESEBON, fils de *Gad* l'un des douze Patriarches. Il bâtit une ville à laquelle il donna son nom. * *Genése, ch.* 46. *v.* 16. Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 12. *ch.* 5.

ETSCH nom Allemand de l'Adige. *Voyez* ADIGE.

ETSCHLAND, petit païs d'Allemagne. Il est dans le Tirol, le long de l'Adige, depuis la source de cette riviére, jusqu'à la ville de Bolzano. La petite ville de Méran en est le lieu principal. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ETSER, fils de *Séhir* Horien des Descendans d'*Esaü.* Il eut pour fils *Bilhan, Zahavan,* & *Hakan.* * *Genése, ch.* 36. *v.* 21. 27.

ETTERNACH ou ECHTER. *Voyez* ECHTER ou ECHTERNACH.

E T T I N G. *Cherchez* **O E T I N G E N.**

* **E T T R I C K**, riviére d'Ecosse dans la province de Twedale, court d'abord de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est, & puis du sud au nord : elle se décharge dans la Twéde un peu au dessous de Selkirk.

E'T U S, (*Æëtos*) les Anciens donnoient ce nom au Nil fleuve d'Egypte, pour exprimer la rapidité de son cours par la force de ce mot, qui en Grec signifie *Aigle*, comme Cœlius Rhodiginus après Lycophron l'a remarqué, *liv. 7. chap.* 20. & *liv.* 20. *ch.* 13. On trouvoit un autre fleuve de ce nom, dans le païs des Scythes, lequel débordant assez souvent, ruïnoit tous les biens de Prométhée. Ce qui a donné sujet à la fable, que ce Prométhée a le cœur éternellement dévoré par un Vautour, ou Aigle, comme son nom le signifie.

E T W I N. *Cherchez* **E T H F I N.**

E U. E V A.

EU, ville de France en Normandie, avec tître de Comté-pairie, est située sur la riviére de la Brêle, qui sépare la Normandie de la Picardie, environ à une lieue de la mer, où est Tréport petit village à l'embouchure de cette riviére, & entre Dieppe & Saint-Valery. C'est une ville assez ancienne, qui a une Abbaïe de Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin avec un Collége de Jésuites. Les Comtes d'Eu sont célébres dans notre Histoire. ALIX héritiére du Comté d'Eu vivoit dans le XII siécle, & le porta à *Raoul* de Lusignan, dit d'Issoudun I. du nom. Elle fut mére de RAOUL III. Comte d'Eu, qui épousa *Ioland* de Dreux, fille de *Robert* II. dit *le Jeune*, Comte de Dreux, &c. & de sa seconde femme *Ioland* de Coucy, ils laissérent une fille unique, *Marie* Comtesse d'Eu, qui prit alliance avant l'an 1250, avec *Alfonse* de Brienne, Chambrier de France. C'est de lui que sont venus les autres Comtes d'Eu de la maison de Brienne, Jean I, Jean II, Raoul III, & Raoul IV, Connétable de France, qui eut la tête coupée en 1351. Le Roi donna la confiscation du Comté d'Eu à *Jean* d'Artois, dit *sans Terre*, qui mourut en 1386. Ce Jean eut entre autres enfans d'*Isabelle* de Melun, *Philippe*, Comte d'Eu, Connétable de France, qui se trouva à la déplorable bataille de Nicopolis en 1396, & qui mourut à Micalizo dans la Natolie le 15 juin 1397. Il eut de *Marie* de Berri, seconde fille de *Jean* de France, 1. *Charles*, Comte d'Eu, mort sans postérité le 25 juillet 1472; 2. BONNE qui suit; & 3. *Catherine*, femme de *Jean* de Bourbon, Seigneur de Carency.

BONNE, fut mariée à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers, & leur fils *Jean* fut Comte d'Eu. I. mourut en 1491, laissant *Elizabeth*, mariée a *Jean* Duc de Cléves, dont la postérité à joui long-tems du Comté d'Eu. *François* de Cléves, Duc de Nevers, eut de *Catherine*, Comtesse d'Eu, mariée en 1570, *Henri* de Lorraine I. Duc de Guise, mort en 1588, & pére de *Charles*, Comte d'Eu, mort en 1640. Ce dernier eut *Henri* II. Comte d'Eu, mort en 1664. Depuis, Eu a appartenu à *Marie-Louise* d'Orléans, fille de *Gaston-Jean-Batiste* de France, morte en 1693. Elle fit don en 1682, du Comté d'Eu à *Louis-Auguste* de Bourbon, légitimé de France, Duc du Maine, fils du Roi *Louïs* XIV, qui le posséde aujourd'hui, & en faveur duquel ce Monarque érigea de nouveau ce Comté en Pairie au mois de mars 1694: de sorte qu'en cette qualité il prit séance au Parlement le cinquiéme mai de la même année, immédiatement après les Princes de Condé, de Bourbon & de Conty, & avant les Ducs ecclésiastiques & séculiers, qui y étoient en grand nombre.

E U, ou M I R A N D A, riviére d'Espagne. Elle coule sur les confins de la Galice & des Asturies, baigne Ribadeo, & se décharge peu après dans la Mer de Biscaye. * Maty, *Diction. Géogr.*

E'V A D N E', fille de Mars & de Thébé femme d'Asopus, fut mariée à Capanée. Elle aima tant son mari, qu'ayant appris qu'il avoit été frappé de la foudre au siége de Thébes, elle tomba en pamoison, & ensuite se jetta dans son bucher. * Virgile, *Eneïde, l.* 6. *v.* 447. Albinovanus *ad Liviam, v.* 321. Ovide, *Amor. lib.* 3. *Eleg.* 6. *v.* 41. *Trist. lib.* 4. *Eleg.* 3. *v.* 63. 64. *Trist. l.* 5. *Eleg.* 5. *v.* 54. Martial, *liv.* 4. *Epigr.* 75. *v.* 5. Properce, *lib.* 1. *Eleg.* 15. *v.* 21. & *lib.* 3. *Eleg.* 13. *v.* 24. Claudien, *Carm.* 29. *v.* 151. Stace, *Thébaïde, l.* 12 *v.* 802.

E'V A G E'S, Poëte Grec, avoit peu de connoissance des Belles Lettres, mais beaucoup de génie pour la Poësie. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Vossius, *de Poëtis Græcis.*

E'V A G O N, de Lampsaque, l'un des Disciples de Platon, montra qu'il avoit peu profité des leçons d'un si grand Maître. Etant de retour dans sa patrie, il prêta à ses citoyens des sommes considérables d'argent; mais en se faisant livrer la citadelle pour sureté des payemens qu'on devoit lui faire : puis les termes étant échus sans qu'on l'eût satisfait, il usurpa l'autorité souveraine. Une action si indigne d'un honnête homme ne fut pas punie comme elle méritoit; & la République le traita avec trop d'indulgence. Tous les particuliers s'étant épuisez pour acquitter la dette de la ville, on se contenta de chasser Evagon avec l'argent dont il avoit fait un si mauvais usage. * Athénée, *liv.* 11.

E'V A G O R A S I. Roi de Cypre, étoit originaire de Salamine. Conon, Capitaine Athénien, qui s'étoit sauvé de la défaite de sa flotte, proche du fleuve *Ægos-potamos*, se retira chez ce Roi la quatriéme année de la XCIII Olympiade, & 405 ans avant J. C. Depuis, Evagoras prit la ville de Salamine, & se prépara à faire la guerre contre Artaxerxès Roi de Perse, contre lequel il arma par terre & par mer, secouru des Tyriens, des Egyptiens & des Arabes. Il fut d'abord vainqueur dans un combat sur terre; mais il perdit la bataille navale qui ruïna absolument ses affaires. Ensuite il fut contraint de céder l'île de Cypre aux Perses, & de se contenter de régner à Salamine. Enfin il fut assassiné la troisiéme année de la CI Olympiade, non par l'Eunuque Nicoclès, comme le dit Diodore, mais par l'Eunuque Thrasydée. Evagoras laissa deux fils, *Nicoclès*, qui lui succéda, & à qui l'Orateur Isocrate dédia une partie de ses Oraisons; & *Protagoras*. * Diodore de Sicile, *liv.* 14. & 15. Aristote, *l.* 5. *Politic. c.* 10. Xénophon, *liv.* 2. *Hist. Græc.* & *suiv.*

E'V A G O R A S II. petit-fils du précédent, & fils de Nicoclès succéda à son pére, & fut dépouillé de la souveraineté de Salamine par son oncle Protagoras. Il eut recours au Roi de Perse Artaxerxès Ochus, qui lui donna d'abord du secours, & qui l'abandonna presque aussi-tôt, prévenu par quelques accusations. Ainsi Protagoras demeura paisible possesseur de Salamine, la troisiéme année de la CVII Olympiade, & 350 avant J. C. Evagoras desespérant d'être rétabli, se purgea des crimes dont on l'avoit chargé, & obtint d'Artaxerxès en Asie une souveraineté de plus grande étendue que la sienne. Depuis ayant été accusé de l'avoir mal gouvernée, il s'enfuit dans l'île de Cypre, où il fut pris & puni de mort. * Diodore de Sicile, *lib.* 15. & 16.

E'V A G O R A S, de Linde, Auteur Grec, composa une Histoire des Egyptiens, la Vie de Timagéne, &c. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Suidas parle de lui, mais il est différent d'un autre que Pline suit, *au liv.* 10.

E'V A G R E, Patriarche de Constantinople, fut élu en 370, par les Orthodoxes, après la mort d'Eudoxe qui étoit Arien. L'Empereur Valens le chassa d'abord de son siége, & l'envoya en exil. Ce qui donna la hardiesse aux Ariens de traiter les Fidéles avec toute sorte d'inhumanité. Saint Grégoire de Nazianze a décrit cette persécution dans une de ses Oraisons. On ne sait pas le tems de la mort d'Evagre; mais il y a apparence qu'elle arriva durant la persécution de Valens. On ne lui a rendu aucun culte pendant plus de mille ans, & ce n'est que depuis les derniers siécles que l'Eglise Gréque & la Latine le mettent le sixiéme de mars au nombre de saints Confesseurs. * S. Grégoire de Nazianze, *Orat. ad Cl. Epist* Socrate, *liv.* 6. *ch.* 13. 14. Baronius, *A. C.* 370.

E'V A G R E, Patriarche d'Antioche, dans le IV siécle, avoit été compagnon & ami de saint Jérôme, avant son élection à l'épiscopat. Il fut mis en la place de Paulin l'an 389. Flavien avoit succédé dès l'an 381 à Méléce; en sorte qu'Evagre ne fut Evêque que de ceux qui étoient restez du parti de Paulin, ce qui continua le schisme dans l'église d'Antioche. Saint Ambroise semble insinuer dans une lettre qu'il écrit à Théophile d'Alexandrie, au sujet du schisme, que l'élection d'Evagre n'étoit pas canonique; cependant le Pape Sirice prenoit hautement son parti, & pour éteindre la division, fit tenir la même année 390, le Concile de Capoue au jugement duquel Flavien ne voulut pas se soumettre. Evagre mourut deux ans après. Avant son épiscopat, & lorsqu'il n'étoit encore que simple Prêtre, il traduisit de Grec en Latin la Vie de saint Antoine, composée par saint Athanase, comme nous l'apprenons de saint Jérôme, & composa quelques autres Traitez. Saint Jérôme assure qu'Evagre étoit un esprit vif. Il n'eut point de successeur, & laissa seulement quelques-uns de son parti, qui demeurérent quelque tems sans communiquer avec Flavien; mais enfin ils se réunirent. * Saint Jérôme, *au Catal. chap.* 125. & *Epist.* 6. &c. Saint Ambroise, *Epist.* 78. Théodoret, *l.* 5. *c.* 23. Socrate, *l.* 5. 15. Sozoméne, *liv.* 7. *c.* 15. Baronius, *A. C.* 372. 389. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. IV siécle.*

E'V A G R E de Pont, Moine, sur la fin du IV siécle, étoit né vers le Pont Euxin : c'est pourquoi saint Jérôme l'appelle Hyperborite. Saint Basile lui conféra l'Ordre de Lecteur, & saint Grégoire de Nazianze le fit Diacre de Constantinople. Ensuite Evagre allant à Jérusalem, se fit Moine, & passa seize années avec les Solitaires dans les déserts de Nitrie. Pallade fut son disciple pendant trois ans. Saint Grégoire de Nazianze laissa, vers l'an 381, Evagre à Nectaire de Constantinople, & crut que ce Patriarche en pourroit tirer de grands avantages, parce qu'Evagre étoit très-habile à disputer contre toute sorte d'Hérétiques. Depuis, Evagre suivit les erreurs d'Origéne; & au sentiment de saint Jérôme, de saint Epiphane, de Théophile d'Alexandrie & de tous les Orthodoxes, il prépara la matiére aux erreurs des Pélagiens. Gennade parle de plusieurs Ouvrages de sa façon; & même de quelques miracles qu'il avoit faits : mais personne que lui ne fait mention de ces miracles d'Evagre. Saint Jean Climaque l'accuse de folie, pour avoir fait un Stoïcien d'un Fidéle, en supposant que l'homme étoit inaccessible aux passions, & prétendant le conduire tout d'un coup au comble de la perfection. Ses Ouvrages sont, *Monachus, sive de vita activa; Gnosticus, sive de iis qui cognitionis munere donati sunt; Anthirreticus adversùs tentantes Dæmones; Sexcenta prognostica problemata; Elementaria,* &c. * Pallade, *Hist. Lausiac.* Suidas. Saint Jérôme, *Epist. ad Ctesiph. præfat. adv. Pelag. Epist.* 60. Gennade, *de Vir. Illust. c.* 11. Socrate, *l.* 4. *c.* 18. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 30. 40. Baronius, *A. C.* 388. *n.* 103.

☞ Honoré d'Autun, & après lui le Cardinal Baronius, Possevin & quelques autres Modernes attribuent à cet Auteur des Vies des Péres du desert; mais on ne doute plus, qu'elles ne soient de Rufin Prêtre d'Aquilée, qui fut depuis Origéniste. Sixte de Sienne & Trithéme croyoient qu'Evagre d'Antioche étoit lui-même Auteur de ces Vies. * *Consultez* le Pére Héribert. Rosweide, *prolog.* 4. *ad vitas PP.* Le Mire, &c.

ÊVAGRE, Auteur Grec, qui vivoit apparemment dans le cinquiéme siécle, étoit différent d'Evagre de Pont, dont nous venons de parler, & composa un Dialogue, où il introduisoit un Juif appellé Simon, disputant contre un Chrétien nommé Théophile. * Gennade, *de Script. Eccl. c.* 50. Honoré d'Autun, *l.* 1. *de Lum. Eccl. c.* 49. Le Mire, *Bibl. Eccl.*

E'V A G R E, dit *le Scholastique*, né à Epiphanie, sous l'empire de Justinien vers l'an 536, après avoir fait ses études, exerça la profession d'Avocat à Antioche; c'est ce qui lui a fait donner le surnom de *Scholastique*; car alors on appelloit ainsi ceux qui plaidoient. Il fut fait Questeur & Garde des dépêches du Préfet, par l'Empereur Tibére II. Il écrivit en six livres, une Histoire Ecclésiastique, qu'il commence où Socrate & Théodoret finissent la leur, c'est à dire, vers l'an 431 en laquelle Nestorius fut condamné dans le Concile d'Ephése, & qu'il finit à la douziéme année de l'Empereur Maurice, qui fut l'an 594. Il publia un autre volume qui con-

contenoit des Rélations, des Epîtres, des Oraisons, des Décrets des Empereurs, & des Disputes sur diverses choses. Tibére & Maurice le récompenſérent pour ces Ouvrages de quelques charges honorables, comme il l'avoue lui-même. Il est clair & exact, selon la remarque de Photius. On ne sait pas en quel tems il est mort. Son Histoire est fort ample & assez exacte. Il rapporte les faits sur l'autorité des Actes ou des Historiens du tems. Le style n'en est pas desagréable. Il a de l'élégance & de la politesse, au jugement de Photius; quoiqu'il y ait quelquefois des termes superflus dans son discours. Il fait même assez souvent des digressions & des narrations qui ne conviennent point à son dessein, & il semble avoir été plus instruit de l'Histoire profane que de l'Ecclésiastique; mais il a un avantage sur les Historiens Ecclésiastiques qui l'ont précédé, parce qu'on n'a pas eu lieu de lui reprocher d'avoir été engagé dans quelque Secte, ou d'être tombé dans quelque erreur sur la Foi ou sur la Discipline de l'Eglise. Robert Etienne avoit donné l'original Grec de cet Historien sur un seul manuscrit de la Bibliothéque du Roi de France. M. de Valois, l'a revu depuis sur deux manuscrits, & en a fait une nouvelle version après celle de Musculus & de Christophorson. * Photius, *Cod.* 29. Jacques de Billi, *l.* 1. *Observ. Sacr. c.* 38. Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Baronius, *aux Ann.* Vossius, *des Hist. Grecs, l.* 2. *c.* 23. Le Mire, *Biblioth. Eccles.*

ÉVANDRE, que quelques-uns font Roi d'Arcadie, fut nommé fils de Mercure, à cause de son éloquence. Il passa en Italie, avec sa mére Carmenta & les Arcadiens, 60 ans avant la prise de Troye, l'an du monde 2791, 1244 avant J. C. Faune, qui régnoit dans le païs des Aborigénes, les traita avec douceur, & donna une grande étendue de païs à Evandre, qui le distribua à ses amis, & y bâtit des maisons sur le mont anciennement appellé Pallantée, du nom de Pallas, puis Palatin, où il dédia un temple à Pan, Dieu d'Arcadie. Cet Evandre fut le premier qui enseigna aux Latins l'usage des caractéres & des lettres, avec l'Art du labourage. Il vivoit encore lorsqu'Enée passa en Italie; car il est nommé entre ceux qui se joignirent au Roi Latinus, pour recevoir cet étranger. * Aurelius Victor, *de Orig. Gentis Rom.* Justin, *liv.* 43. Denys d'Halicarnasse. Virgile, &c.

ÉVANGELISTES, nom de ceux qui annonçoient l'Evangile aux peuples; étant choisis pour cette fonction par les Apôtres, qui ne pouvoient pas eux-mêmes publier le Christianisme par tout le monde. Tel a été Philippe, qui après avoir été fait Diacre de l'église de Jérusalem, fut aussi établi Evangéliste, étant ainsi nommé dans les Actes des Apôtres, *chap.* 21. Tel a été Timothée que saint Paul exhorte au 4. *chap. de la* 2. *Ep.* qu'il lui écrit, de faire l'œuvre d'un Evangeliste. Et tel encore a été Tite, à qui saint Paul dit, qu'il l'a laissé en Créte pour y établir des Pasteurs de ville en ville. Tels enfin ont été saint Luc, saint Marc, Silas ou Silvain, Sosthéne, Tychique, & d'autres qui suivoient saint Paul, & l'assistoient pour servir à l'édification des églises. Ce sont ces Evangélistes que saint Paul, *au ch.* 4. *de l'Ep. aux Ephésiens*, met après les Apôtres & les Prophétes; mais il leur donne place avant les Pasteurs & les Docteurs; & ce sont ceux que Théodoret nomme bien à propos Apôtres du deuxième rang. Ils n'étoient pas attachez à un troupeau particulier, comme les Evêques ou les Pasteurs ordinaires; ils alloient par tout où les Apôtres les envoyoient, & ils retournoient vers eux quand ils avoient fait ce qui leur avoit été ordonné: de sorte que cette charge extraordinaire d'Evangélistes a cessé avec celle des Apôtres. Mais le nom d'Evangéliste est particuliérement appliqué aux quatre saints personnages que Dieu a choisis pour écrire l'Histoire de Notre-Seigneur J. C. qui sont, S. Mathieu, S. Marc, S. Luc, & S. Jean.

ÉVANGÉLUS, Poëte Comique. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Athénée rapporte dans le 14 livre, le sujet d'une de ses piéces, sur quoi on pourra consulter Suidas & Casaubon, *in Animad. p.* 648.

ÉVANGÉLUS, successeur de Branchus, qui donna son nom au célébre oracle des Branchides à Milet. Evangélus lui ayant succédé, cet oracle fut aussi appellé l'oracle des Evangiles. * Stace, *Thébaide liv.* 8. *v.* 198. Photius, *Cod.* 186. Vossius, *de Idololatria, liv.* 2. *c.* 12.

Il y a un EVANGÉLUS Historien Grec, qui a écrit de l'Art Militaire. * Plutarque & Athénée, *liv.* 15.

ÉVANGÉLUS, riche Tarentin, voulut remporter le prix aux Jeux Pythiques, & parce qu'il n'avoit pas assez de force ni de vitesse pour disputer celui de la course, il se voulut hazarder dans la Musique. Il arriva donc à Delphes à la persuasion de ses flateurs, & se présenta aux Jeux avec une robe de toile d'or & une couronne de laurier dont les feuilles étoient d'or massif, & le fruit de grosses émeraudes. Sa lyre étoit aussi d'or, garnie de pierreries avec des figures d'Orphée, d'Apollon, & des Muses. Ce superbe appareil surprit tout le Théatre, & fit naître l'espérance de voir & d'entendre des merveilles: comme il voulut faire paroître ce qu'il savoit & qu'il vint à chanter & à toucher des instrumens, au lieu des miracles qu'on attendoit, on n'entendit qu'un misérable faussét, qui n'étoit point d'accord avec sa lyre, & pour comble de malheur, lorsqu'il la voulut toucher plus fortement, il rompit trois cordes. Cela fit rire tout le monde; d'autant plus qu'il avoit paru sur le théatre après un autre qui avoit assez bien fait: l'indignation succéda à la risée, les Présidens des Jeux le firent chasser du théatre à coups de fouet; en sorte qu'il traversa la scéne tout sanglant ramassant les ornemens de sa lyre, qui avoit été aussi maltraitée que lui. * Danet, *Antiqq. Gréques & Rom.*

ÉVANGILE, Εὐαγγέλιον en Grec, *heureuse nouvelle*, se prend pour l'Histoire de la Vie de Jesus-Christ, qui a apporté aux hommes la nouvelle heureuse de leur réconciliation avec Dieu. Saint Matthieu écrivit le premier l'Evangile en Hébreu ou en Syriaque, comme l'assurent saint Irénée, saint Athanase, saint Augustin, Eusébe, &c. S. Jérôme croit qu'il en avoit été prié par les Juifs qui avoient embrassé la Foi Chrétienne; & Epiphane dit que ce fut par un ordre particulier des Apôtres. On croit aussi qu'il l'écrivit l'an 39 de l'Ere Chrétienne. Saint Marc, selon l'opinion la plus commune des anciens Péres, écrivit son Evangile à Rome, à la priére des Chrétiens de cette église, sur ce qu'il avoit appris de saint Pierre. Eusébe dit qu'il entreprit ce travail la troisiéme année de l'Empereur Claude, c'est à dire, la 43 de J. C. Saint Luc écrivit le sien environ l'an 56, & il y rapporte, comme il l'avoue lui-même, ce qu'il avoit appris de ceux qui en avoient été témoins. Saint Jean revenu de l'île de Pathmos, écrivit son Evangile, à la priére des Evêques, contre les erreurs d'Ebion & de Cérinthe, qui soutenoient que J. C. n'étoit qu'un homme.

Il est bon de parler ici des Evangiles supposez, ou par les Hérétiques, ou par quelques Catholiques téméraires. Les plus célébres ont été, l'Evangile selon les Egyptiens, & l'Evangile selon les Hébreux. Le premier est cité par saint Clément d'Alexandrie, & par saint Epiphane, qui dit, que les Sabelliens s'en servoient pour confirmer leur erreur. L'Evangile selon les Hébreux, est cité par Hégésippe, par saint Clément d'Alexandrie, & par Origéne. Saint Jérôme le traduisit en Grec & en Latin, & il remarque que quelques-uns croyoient que c'étoit l'original de saint Matthieu; mais il distingue très-nettement l'un de l'autre. Cet Evangile, selon les Hébreux, n'est pas différent de celui qui est appellé dans Origéne l'Evangile des douze, ni de l'Evangile des Nazaréens. Les Ebionites s'en servoient pour prouver leur doctrine. Outre ces deux Evangiles célébres parmi les Anciens, & qui sont maintenant perdus, nous avons à présent un livre intitulé le Proto-Evangile de saint Jacques, donné au public par Néander, & inséré dans les Orthodoxographies. C'est un livre plein de contes & d'histoires badines, touchant la nativité, la vie & l'accouchement de la sainte Vierge. Après cet Evangile de saint Jacques, suit celui de Nicodéme, qui n'est pas moins rempli de fables, touchant la passion & la résurrection de J. C. Quoique ces Evangiles soient indignes de foi, & pleins de folies, ils ne contiennent toutefois pas d'erreurs grossiéres, comme ceux qui avoient été supposez par les Hérétiques, & dont il ne nous reste plus rien aujourd'hui. Tels étoient les Evangiles supposez de saint Thomas & de saint Mathias, dont Eusébe fait mention, *liv.* 3. *ch.* 25. ceux de saint Barthélemi, & des douze Apôtres, dont saint Jérôme parle dans *sa préface sur saint Mathieu*; l'Evangile de Philippe, qui étoit celui des Gnostiques, au rapport de saint Epiphane, & dont les Ebionites, Basilidès & Appellès se servoient; l'Evangile de Judas, supposé par les Gaïanites, qui honoroient ce traître; & enfin les Evangiles de Thaddée, de Barnabé, d'André; & ceux qui avoient été falsifiez par Hesychius; un livre de l'Enfance de JESUS-CHRIST; & un de la race de MARIE, attribuez à saint Matthieu, & que Gélase met au nombre des livres forgez par les Hérétiques. Pour la satisfaction du Lecteur nous mettrons ici la liste de tous les Evangiles Apocryphes. Il n'y en a que quatre Canoniques ou Authentiques: Voici la liste des autres.

* 1. L'Evangile selon les Hébreux.
2. L'Evangile selon les Nazaréens.
3. L'Evangile des douze Apôtres.
4. L'Evangile de S. Pierre.
5. L'Evangile selon les Egyptiens.
6. L'Evangile de la naissance de la Ste Vierge.
7. L'Evangile de S. Jaques.
8. L'Evangile de l'Enfance de Jesus.
9. L'Evangile de S. Thomas.
10. L'Evangile de Nicodéme.
11. L'Evangile éternel.
12. L'Evangile de S. André.
13. L'Evangile de St. Barthélemy.
14. L'Evangile d'Apellès.
15. L'Evangile de Basilidès.
16. L'Evangile de Cérinthe.
17. L'Evangile des Ebionites.
18. L'Evangile des Encratites ou de Tatien.
19. L'Evangile d'Eve.
20. L'Evangile des Gnostiques.
21. L'Evangile de Marcion ou de S. Paul.
    L'Evangile de S. Paul, ou de Marcion.
22. Les petites & les grandes interrogations de Marie.
23. Le livre de la naissance de J. C.
24. L'Evangile de S. Jean, autrement, le livre du trépas de la Vierge.
25. L'Evangile de St. Matthias.
26. L'Evangile de la Perfection.
27. L'Evangile des Simoniens.
28. L'Evangile selon les Syriens.
    L'Evangile de Tatien ou des Encratites. *Voyez* N. 18.
29. L'Evangile de Thaddée ou de S. Jude.
30. L'Evangile de Valentin, ou de la Vérité.
31. L'Evangile de Vie ou l'Evangile du Dieu vivant.
32. L'Evangile de S. Philippe.
33. L'Evangile de S. Barnabé.
34. L'Evangile de S. Jaques le Majeur.
35. L'Evangile de Judas d'Iscarioth.
    L'Evangile de la Vérité ou de Valentin. *Voyez* N. 30.
36. L'Evangile de Leucius.
37. L'Evangile de Séleucus.
38. L'Evangile de Lucianus.
39. L'Evangile d'Hésychius.

* Il faut consulter saint Augustin, dans le livre de la concorde des Evangelistes, saint Irénée, saint Jérôme, saint Epiphane, Eusébe, Du Pin, *Dissert. Prel. sur la Bible.* Simon, *Hist. Crit. du Nouveau Test.* Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ÉVANGILES, nom que les Grecs donnent à leur Livre d'Office, où sont contenus, selon l'Ordre de leur Calendrier & de leur année ecclésiastique, les Evangiles qu'ils lisent dans leurs églises,

ſes, dont le premier eſt l'Evangile de ſaint Jean qu'ils liſent de ſuite, à la réſerve de trois jours qu'ils prennent d'un autre Evangile; & commencent cette lecture le dimanche de Pâques, liſant ce jour-là, *In principio erat Verbum*, & ainſi de ſuite. Le lendemain de la Pentecôte, ils commencent l'Evangile de ſaint Matthieu, qu'ils continuent, à la réſerve de quelques jours qu'ils prennent d'un autre Evangéliſte. C'eſt ce qu'on peut voir traité aſſez au long par Allatius dans ſa premiére Diſſertation des livres eccléſiaſtiques qui ſont en uſage chez les Grecs

EVANORIDE d'Elée, Hiſtorien Grec, fit un Traité de ceux qui avoient vaincu aux Jeux Olympiques. On ne ſait pas en quel tems il a vecu. * Pauſanias, *l.* 9.

EVANS, (Corneille) Impoſteur qui mourut pendant les guerres civiles d'Angleterre en 1648, étoit natif de Marſeille, fils d'un Anglois de la Principauté de Galles, & d'une Provençale. Sur quelque air de reſſemblance qu'il avoit avec le fils aîné de Charles I. il fut aſſez hardi pour ſe dire le Prince de Galles; faiſant accroire au peuple qu'il s'étoit ſauvé de France, parce que la Reine ſa mére avoit eu deſſein de l'empoiſonner. Il arriva le 13 mai 1648, dans une hôtellerie de Sandwich, d'où le Maire, qui vint lui rendre ſes reſpects, le fit conduire dans la maiſon du Capitaine Forſtal, un des Aldermans de la ville, pour y être ſervi & nourri en Prince. Le dimanche il alla au ſermon, où l'on porta l'épée devant lui, les Gardes marchant nue-tête. La nouvelle en ayant été répandue dans le païs, il y eut beaucoup de Gentilshommes de qualité, & pluſieurs Dames qui lui allérent baiſer la main, & lui faire des préſens. Toute la ville s'étoit tellement laiſſé infatuer par ce Fourbe, qu'il joua ce perſonnage huit jours durant, avec tout le ſuccès qu'il pouvoit ſouhaiter. En ce tems, le Chevalier Thomas Dishinton, que la Reine & le veritable Prince de Galles, avoient envoyé en Angleterre, s'en retournoit par Douvre, où il apprit avec étonnement que le Prince étoit à Sandwich. S'y étant rendu en diligence & ayant vu cet Impoſteur, il lui demanda où il avoit laiſſé la Reine, & l'interrogea ſur quelques particularitez de ce qui s'étoit paſſé depuis à la Cour de France. A quoi n'ayant pu répondre, le Chevalier ne put s'empêcher de lui dire des injures. Ce Fourbe qui ſe voyoit découvert, ne laiſſa pas de ſoutenir effrontément ſon perſonnage, & commanda au Maire de ſe ſaiſir de la perſonne du Chevalier, qui demeura deux jours en priſon, quelque choſe que l'on pût faire pour l'en faire ſortir. Ceux qui tenoient le parti du Roi tâchérent d'emmener par adreſſe cet Impoſteur, ce qui n'ayant pas réüſſi, ils prirent le parti de l'enlever de force; mais pendant que les ſoldats des Royaliſtes forçoient la maiſon, il s'évada par une porte de derriére, où des bateliers qui l'attendoient, le paſſérent en l'île de Thanet. On envoya auſſi-tôt des gens dans cette île, où on le trouva qui ſoupoit encore en Prince, chez le Sieur Criſpe. De là il fut conduit à Cantorbéry, & enfin dans la priſon de Newgate, à Londres, d'où il trouva encore moyen de s'évader. * Salmonet, *Hiſtoires des troubles de la grande Bretagne.*

E'VANTHIS, nom de trois ſavans hommes. Le premier étoit de Milet, & Diogéne Laërce en fait mention dans la Vie du Philoſophe Thalès. Le ſecond étoit de Samos, & Plutarque l'allégue en parlant de Solon. Le dernier étoit natif de Cyzique, & S. Jérôme le nomme dans le ſecond livre contre Jovinien. Pline parle d'un Evanthis, *l.* 8. *c.* 22.

E'VARIC, ou EVARIX, ERIC, EVRIC & EURIC, Roi des Goths en Eſpagne, étoit fils de *Théodoric* I. & frére de *Thoriſmond* & de *Théodoric* II. auquel il ſuccéda l'an 466, après l'avoir fait mourir, ſelon le ſentiment de quelques Auteurs. Il entra dans la Luſitanie, aujourd'hui le Portugal, qu'il ravagea; puis il fit le même dégât dans la Haute Eſpagne & dans la Navarre; enſuite il vint dans les Gaules, prit Arles & Marſeille, & paſſa juſqu'en Auvergne, où il mit le ſiége devant Clermont. L'Empereur Anthémius implora le ſecours des Bretons; & leur Roi Réothime lui amena juſqu'à Bourges douze mille hommes, qui furent défaits par Evaric. C'étoit un Prince emporté & ſans Religion, quoiqu'attaché aux ſentimens des Ariens. Il ravagea l'Auvergne, le Berri, la Touraine & la Provence, où il mourut à Arles en 484 ou 485. Son fils *Alaric* lui ſuccéda. * Iſidore & Idatius, *en ſa Chron.* Sidonius Apollinaris, *l.* 7. *Epiſt.* 6. *l.* 8. *Epiſt.* 9. Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 25.

E'VARISTE, ſuccéda à ſaint Clément, Evêque de Rome, à la fin du ſecond ſiécle. Optat de Miléve, S. Auguſtin, & grand nombre d'autres Auteurs le placent après Anaclet. Le ſentiment le plus commun des Auteurs anciens ſur la durée de ſon Pontificat, eſt qu'elle a été de huit ou neuf ans. Il eſt mis dans les Martyrologes, au rang des Martyrs qui ont ſouffert ſous l'Empire d'Adrien, ce qui eſt inſoutenable. Toutes les autres circonſtances de ſa vie, qui ſe trouvent dans les Auteurs récens n'ont aucune certitude; & les lettres qu'on lui attribue ſont certainement ſuppoſées. * Irénée, *l.* 3. *c.* 3. Optat de Miléve, *l.* 2. Euſébe, *l.* 3. *Hiſt. c.* 34. *Ancien Catalogue des Papes donné par Bucherius & par le Pére Mabillon.* Saint Epiphane, *Héreſ.* 47. Saint Auguſtin, *Epiſt.* 165. Platine. Baronius. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. trois premiers ſiécles.*

EVARSHOTT. *Voyez* EVERSHOTT.

E'VAX, Roi des Arabes, célébre Médecin, vivoit dans le premier ſiécle. Il écrivit un Traité des Simples, qu'il dédia à l'Empereur Néron. On dit auſſi qu'il avoit adreſſé à l'Empereur Tibére un Traité de la vertu des pierres précieuſes. * Pline, *liv.* 23. *ch.* 28. Voſſius, *de Philoſ. ch.* 12. S. 9.

EUB. EUC.

EUBAGES, Prêtres des anciens Gaulois, devinoient les choſes futures, faiſoient profeſſion particuliére de la Phyſique, & s'adonnoient à la connoiſſance des aſtres. * Strabon, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 15. Dupleix, *Mém. des Gaul. l.* 1. *c.* 16. *Voyez* BARDES & DRUIDES.

EUBE'E ou EUBOE'E, île de l'Archipel, dite aujourd'hui *Négrepont*. On croit qu'elle fut arrachée par un coup de Mer, du continent de la Béotie, de laquelle elle n'eſt aujourd'hui ſéparée que par un petit canal, qui eſt l'Euripe. On y voyoit autrefois trois puiſſantes villes, Caryſte, Chalcis & Erétrie. * Strabon, *l.* 10. Cluvier, *Introd. in Univ. Geogr. l.* 4. *Cherchez* NE'GREPONT.

EUBOICUS, (Nicolas) perſonnage très-docte dans les langues Gréque & Latine, vivoit dans le XV ſiécle, & parut avec éclat au Concile de Florence. Il écrivit une Hiſtoire Généalogique des Turcs, &c. * Sponde, *in Annal.*

EUBULE, jeune fille Athénienne, fut livrée avec Paſithée ou Praxithée & Théope ſes ſœurs, par Léos leur propre pére, pour être immolées ſuivant l'ordre de l'Oracle, afin de faire ceſſer par leur mort une rude famine qui déſoloit l'Attique. * Elien, *Hiſtoires diverſes, l.* 12. *c.* 28. Cicéron, *l.* 3. *de Nat. Deor. n.* 19.

EUBULIDE, (*Eubulides*) de Milet, Philoſophe de la Secte des Mégariens, ſous la CV Olympiade, vers l'an 360 avant Jeſus-Chriſt, fut diſciple & ſucceſſeur d'Euclide. Il inventa dans la Dialectique divers ſophiſmes extraordinairement captieux & embarraſſans, auſquels il donnoit différens noms, comme le *menteur*, *l'électre*, *le trompeur*, *le violé*, *le ſorite*, *le cornu*, *le chauve* Pour faire connoître, par exemple, ce que c'étoit que le menteur, on ſuppoſoit un homme qui diſoit, *je mens*, & puis on argumentoit de telle maniére, que de ce qu'il diſoit vrai, on concluoit qu'il mentoit, & de ce qu'il mentoit, on concluoit qu'il diſoit vrai. *Si dicis te mentiri, verumque dicis, mentiris: Dicis autem te mentiri verumque dicis, mentiris igitur.* Pour embarraſſer davantage, on faiſoit conſiderer que dans les raiſonnemens ſemblables à celui-là quant à la forme, la concluſion étoit vraye: *comment oſerez-vous rejetter la concluſion de celui-ci*, diſoit-on, *pendant que vous admettez celle des autres?* Il haïſſoit fort Ariſtote, qu'il a repris en quantité de choſes. Athénée fait mention des livres, qu'il avoit compoſez contre lui. Alexinus, Euphanthus, & Apollonius ſurnommé *Saturne*, furent ſes Diſciples. * Cicéron. Diogéne Laërce, *Vie d'Euclide.* Athénée. Photius, *Cod.* 265.

EUBULIDE, Auteur Grec, écrivit la vie de Diogéne le Cynique, & celle de Socrate comme on peut le recueillir de ce que Diogéne Laërce dit en parlant de ces deux Philoſophes.

EUBULUS. *Cherchez* ME'THODIUS, Martyr.

* EUBULUS, Poëte Comique Athénien, qui avoit fait quantité de piéces, dont il ne nous reſte que les titres, & quelque peu de fragmens citez en divers Auteurs. * Jean Meurſius, *Bibliotheca Attica.*

* EUBULUS, Diſciple de S. Paul, qui en fait mention dans ſa ſeconde Epitre à Timothée, *ch.* 4. *v.* 21.

EUBULUS, Auteur Grec, écrivit une Hiſtoire de Mithra, au rapport de ſaint Jérôme, *liv.* 11. *contra Jovinian.*

EUBULUS CETIUS, Poëte Comique, cité ſouvent par Athénée. Ce dernier vivoit ſous la CI Olympiade, vers l'an 376 avant J. C. ſelon Suidas.

EUBULUS, d'Alexandrie, Philoſophe, Diſciple d'Euphanor, Maître de Ptolomée. Diogéne Laërce en fait mention en la Vie de Timon, *au livre* 9.

EUCAIRE (Saint) *Voyez* EUCHAIRE.

EUCARPIE, petite ville de la Phrygie, dans l'Aſie Mineure, où les raiſins étoient d'une ſi prodigieuſe grandeur & groſſeur qu'on en trouvoit quelquefois, dont on dit qu'il ne falloit qu'un ſeul pour charger une charrette. Etienne de Byzance n'eſt peut être pas celui qui a inventé ce conte, mais il eſt inexcuſable de l'avoir conſervé. Il faut qu'Eucarpie ait été conſidérable dans le troiſiéme ſiécle, puiſqu'on a une médaille, qui y fut frappée au coin de Trebonianus Gallus.

EUCHAIRE (St.) premier Evêque de Tréves, fut, dit-on, un des 72 Diſciples de J. C. L'Apôtre St. Pierre l'envoya aux environs de Tréves avec S. Valére & S. Materne vers l'an 50 de J. C. Etant arrivé dans ce païs-là, il reſſuſcita le fils d'une riche veuve nommée *Albane*, & obtint par là la permiſſion de bâtir une Egliſe. On ajoûte qu'un jour pluſieurs de ſes ennemis avoient formé le deſſein de le lapider pendant qu'il ſeroit en chaire, & que, lorſqu'ils voulurent en venir à l'exécution, leurs mains devinrent toutes roides; mais S. Euchaire les guérit par ſes priéres. Quelques-uns diſent qu'il mourut l'an 66 de J. C. & d'autres l'an 73. * Bucelin, G. S. P. I. Brow. *Antiq. Trevir.* Sury, *Spec. Hiſtor.*

EUCHAR ou HOUCHAR. *Cherchez* HOUCHAR.

EUCHARISTIE: ce terme, qui ſignifie en général *action de graces*, eſt le nom du plus auguſte Sacrement des Chretiens, que Jeſus-Chriſt a inſtitué dans la derniere Céne, en diſtribuant à ſes Apôtres du pain, & leur diſant que ce pain étoit ſon corps, & ce vin ſon ſang, & qu'ils fiſſent la même choſe en mémoire de lui. Depuis cette inſtitution, les Chretiens ont de tout tems célébré ce Myſtére dans leurs aſſemblées, en béniſſant du pain & du vin, & en le diſtribuant aux aſſiſtans, comme étant devenu le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt par la conſécration: de là vient le reſpect qu'ils ont eu pour l'Euchariſtie. Les Evêques & les Prêtres ont toujours été les ſeuls qui conſacroient l'Euchariſtie: les Diacres la diſtribuoient autrefois aux Aſſiſtans. Les Catéchuménes & les Pénitens n'aſſiſtoient point à la conſécration de l'Euchariſtie, & n'y participoient point. Juſqu'au douziéme ſiécle les Fidéles la recevoient ſous les deux eſpéces du pain & du vin, tant dans l'Egliſe Latine que dans l'Egliſe Gréque. Depuis, l'uſage s'eſt introduit dans l'Egliſe Latine de ne la recevoir que ſous une eſpéce; mais l'Egliſe Gréque a conſervé l'ancien uſage de la diſtribuer ſous les deux eſpéces. Le pain dont on ſe ſervoit autrefois, tant dans l'Egliſe Latine que dans l'Egliſe Gréque, étoit du pain levé. Il eſt encore en uſage dans l'Egliſe Gréque; mais dans l'Egliſe Latine on ne ſe ſert plus que du pain azyme. La préſence réelle du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, a été premiérement attaquée par Jean Scot Erigéne dans le IX ſiécle, & enſuite par Bérenger dans le XI ſiécle. Bérenger fut condamné dans pluſieurs Conciles, & la doctrine

ctrine de la préſence réelle ſe trouva établie dans toutes les Egliſes Catholiques d'Orient ou d'Occident. Dans le XVI ſiécle on a renouvelle les ſentimens de Bérenger; Luther & ſes Sectateurs, en ſoutenant que la ſubſtance du pain & du vin reſtoient avec le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt; Zuingle, en enſeignant que l'Euchariſtie n'étoit que la figure du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt, à laquelle on donnoit le nom des choſes dont elle eſt la figure; & Calvin, en diſant qu'elle renfermoit ſeulement la vertu du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt. Ces ſentimens contraires à la doctrine de l'Egliſe Romaine, ont été condamnez par les Catholiques Romains, qui reconnoiſſent qu'en recevant l'Euchariſtie, ils reçoivent le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt; que quoi que les bons & les méchans les reçoivent reellement, il n'y a que ceux qui ſont juſtes, qui en reçoivent le fruit & les graces qui y ſont attachées. L'Euchariſtie eſt encore conſiderée dans l'Egliſe Romaine comme un ſacrifice que l'on offre à Dieu pour les vivans & pour les morts. *Voyez* les Théologiens & les Controverſiſtes ſur l'article de l'Euchariſtie.

EUCHER (Saint) Evêque de Lyon dans le cinquiéme ſiécle, étoit un riche Sénateur qui ſe renferma dans la ſolitude de Léro, près de l'île de Lerins, d'où il fut tiré pour être chargé du gouvernement de l'egliſe de Lyon, l'an 434. Il aſſiſta au premier Concile d'Orange, l'an 441, & mourut l'an 454. C'étoit un des plus grands Prelats de ſon ſiécle, & il n'étoit pas moins illuſtre par ſa doctrine que par ſa piété. Pluſieurs grands hommes qui ont parlé de lui, ſe ſont trompez, ſoit en voulant fixer le tems auquel il a vécu, ſoit en parlant de ſes Ouvrages, ſoit en le confondant avec un autre de ce nom. Il a composé un livre de la Louange du déſert ou de la ſolitude, adreſſé à ſaint Hilaire; un Traité du mépris du monde adreſſé à Valérien. Ces deux Traitez ſont excellens, les ſuivans ſont moindres. Un Traité des Formules ſpirituelles adreſſé à Veranus ſon fils qui fut depuis Evêque de Vence; un Traité des Inſtructions ſur l'Ecriture, adreſſé à Salonius qui étoit auſſi ſon fils, & Evêque, mais on ne ſait pas de quelle égliſe. Les Commentaires ſur le livre de la Geneſe, & ſur les Rois ne ſont point de lui, non plus que l'Hiſtoire de la paſſion de ſaint Maurice. Nous avons perdu un abbrégé qu'il avoit fait des Oeuvres de Caſſien, & quelques autres Ouvrages touchant la Vie monaſtique, dont Gennade fait mention; & des Homélies, dont parle ſaint Mammert: mais celles qui lui ſont attribuées ne ſont point de lui, non plus que d'Euſébe d'Eméſe, mais de differens Auteurs. * Gennade, *des Ecriv. Eccleſ. c.* 63. Salvien, *Epiſt. ad Salon.* Claudien Mammert, *l.* 4. *c.* 9. *de Statu animæ.* Saint Hilaire, *Paneg. de S. Honor.* Sidoine Apollinaire, *l.* 2. *Epiſt.* 3. *& in Carmine Euchariſtico* 16. Marcellin, *Chron.* Iſidore, *cap.* 5. *de Vir. Illuſtr.* Adon, *Chron.* Sigebert, *in Catal. cap.* 159. Pierre Damien, *l.* 5. *Epiſt.* 19. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. lib.* 2. *cap.* 62. *& lib.* 3. *cap.* 17. Sixte de Sienne, *Biblioth.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Baronius, *A. C.* 441. *n.* 5. 9. 12. Trithéme, *au Catal* Bellarmin, *des Ecr. Eccleſ.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 17. Theophile Rainaud, *in Judic. de SS. Lugd.* Sainte Marthe, *Gallia Chriſt.* Le Mire, *in Auct. de Script Eccl. &c.* Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. V. ſiécle.*

EUCHER, (Saint) dit *le Jeune*, Evêque de Lyon dans le VI ſiecle, qui a aſſiſté au Concile IV d'Arles en 524, à celui de Carpentras en 527, au ſecond Concile d'Orange de l'an 529, & à celui de Vaiſon, qui ſe tint ſix mois après, & dont ſaint Cyprien de Toulon fait mention, dans la Vie de S. Céſaire d'Arles, eſt certainement different de celui dont il eſt parlé dans l'article précédent; mais il n'y a aucune preuve qu'il ait été Archevêque de Lyon, comme quelques Auteurs l'ont écrit, & il paroit au contraire que c'étoit un Evêque de la province d'Arles. Cependant on a confondu mal à propos la Vie de l'un avec celle de l'autre, & l'on a attribué à celui-ci pluſieurs choſes qui ne conviennent qu'au premier. Il avoit été Senateur & marié. Il s'étoit retiré ſur les bords de la Durance, & s'étoit enfermé dans une grotte qu'il avoit fait murer. Le Clergé de Lyon l'y vint chercher & le fit ſon Evêque. Quelques uns lui attribuent l'Hiſtoire du Martyre de S. Maurice & de ſes compagnons de la Légion Thébaine que l'on trouve dans Surius au 22 ſeptembre, & que Pierre Stewart a publiée ſéparément avec les Remarques de Surius. * S. Cyprien, *Vie de ſaint Céſaire, apud* Mabillon. *ſæcul.* 1. *Les ſouſcriptions des Conciles d'Arles, de Carpentras, d'Orange & de Vaiſon.* Théophile Raynaud, *dans ſon Catalogue des Saints de Lyon.* Sainte Marthe, *Gallia Chriſt.* Chifflet, *Paulinus illuſtratus.*

EUCHER, (Saint) Evêque d'Orléans vivoit dans le VIII ſiécle. Il étoit né à Orléans d'une famille diſtinguée. Après avoir paſſé ſes premiéres années à Orléans, il ſe fit Religieux dans le monaſtére de Jumiéges l'an 714, d'où il fut tiré l'an 721, pour être Evêque d'Orléans. Etant dans la ſuite accuſé auprès de Charles *Martel*, de s'être oppoſé à la conceſſion que ce Prince faiſoit des biens Eccléſiaſtiques à des Laïques, il fut envoyé en exil à Cologne, & de là transféré dans le païs de Hasbain. Eucher y choiſit pour demeure le monaſtére de ſaint Tron, où il mourut l'an 743, où ſelon d'autres, l'an 748. On fait ſa fête au 21 février. * *Sa Vie* écrite par un Anonyme d'Orléans, donnée par Bollandus, & par le pére Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, février.*

EUCHÉRIUS, fils de Stilicon & de Séréne, étoit Payen & ennemi des Chrétiens. Son pére ayant fait alliance avec les Barbares, & en ayant attiré grand nombre en Italie, le voulut élever à l'Empire & déthrôner Honorius; mais la conſpiration étant découverte, Stilicon fut tué à Ravenne, l'an 408, & Euchérius fut étranglé à Rome quelque tems après. * Zoſime, *l.* 5. Marcellin, *en la Chron. Cherchez* STILICON.

EUCHIR, eſt le nom de celui qu'on dit qui inventa la Peinture dans la Gréce. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

EUCHITES, Hérétiques, qui s'élevérent dans l'Egliſe ſur la fin du IV ſiécle, avoient pour maxime, que la ſeule oraiſon ſuffit pour être ſauvé. Ils bâtiſſoient des maiſons dans les places publiques, qu'ils appelloient *Adoratoires.* Ils enſeignoient que le batême n'eſt pas néceſſaire au ſalut, rejettoient les Sacremens de Mariage & de l'Ordre, & ſuivoient les opinions des Meſſaliens. On les condamna dans le Concile d'Ephéſe en 431. * Saint Epiphane, *Hér.* 80. Saint Auguſtin, *des Hér. c.* 57. Prateole, *V. Euchit.* Sandére, *Her.* 18. *Cherchez* MESSALIENS. *Voyez auſſi* Pielius, *de Oper. Mag.* où il leur attribue les erreurs des Manichéens & des Perſes.

EUCHOLOGE. Ce mot eſt Grec, & ſignifie à la lettre, *diſcours de priéres*, d'εὐχὴ, *priére*, & de λόγος, *diſcours.* En effet, c'eſt le nom d'un des principaux livres Grecs, où ſont renfermées les priéres & les bénédictions dont ils ſe ſervent dans l'adminiſtration des Sacremens, dans la collation des Ordres, & dans leurs Liturgies ou Meſſes. C'eſt proprement leur Rituel, & l'on y trouve tout ce qui appartient à leurs cérémonies. M. Simon dans quelques-uns de ſes Ouvrages, a remarqué qu'on fit à Rome ſous le Pape Urbain VIII, une aſſemblée où ſe trouvérent les plus conſidérables Théologiens de l'Europe, pour examiner cet Euchologe ou Rituel. Le P. Morin, qui y fut préſent, en fait auſſi quelquefois mention, ſur tout dans le livre des Ordinations. La plupart des Théologiens ſe réglant ſur le ſentiment des Docteurs Scholaſtiques, voulurent qu'on reformât ce Rituel Grec ſur celui de l'Egliſe Romaine, comme s'il eût contenu quelques Héréſies, ou plutôt des choſes qui rendoient nulle l'adminiſtration des Sacremens: mais Holſténius, Léon Allatius, le Pére Morin & quelques autres, qui étoient ſavans dans cette matiére, s'oppoſérent à la condamnation de ce Rituel. Ils prouvérent qu'il étoit conforme à la pratique de l'Egliſe Gréque, avant le ſchiſme de Photius; & qu'ainſi on ne pouvoit le condamner, qu'on ne condamnât en même tems toute l'ancienne Egliſe Orientale. Cet Euchologe a été imprimé pluſieurs fois en Grec à Veniſe; l'on en trouve auſſi commodément des exemplaires manuſcrits dans les Bibliothéques; mais la meilleure édition, & la plus étendue, eſt celle que le Pére Goar a publiée en Grec & en Latin à Paris, avec quelques augmentations, & d'excellentes Notes. *Voyez* GOAR.

EUCINA, Ordre de Chevalerie, fut établi, ſelon quelques-uns, l'an 722, par Garcias Ximénès, Roi de Navarre. Sa deviſe, à ce que l'on dit, étoit une croix rouge ſur une chaîne, & c'étoit le plus ancien de tous; mais on doute s'il y avoit des Ordres de Chevalerie en ce tems-là. * Joſeph Micheli.

EUCLIDE, natif de Mégare, avoit été Diſciple de Socrate. Pour éluder l'édit, qui défendoit aux Mégariens de venir à Athénes ſur peine de la vie, il y venoit de nuit en habit de femme, dans l'Ecole de ce grand homme. Après la mort de Socrate, Platon & d'autres Philoſophes qui étoient à Athénes, ſe retirerent vers lui à Mégare, de peur d'être maltraitez des Tyrans qui gouvernoient Athénes; mais Euclide ne ſuivit point ſon maître; car au lieu de s'attacher principalement à la Doctrine des Mœurs, il ſe mit à rafiner ſur les ſubtilitez de la Logique. Il fonda une Secte qui paſſa pour une branche, ou plutôt pour une continuation de l'Ecole de Xénophane, de Parménide, & de Zénon d'Elée. Ceux qui ſuivirent ſa méthode de philoſopher furent nommez Mégariens, *Megarici*, puis Diſputeurs, & enfin Dialecticiens. On ne connoit guére le détail de ſes opinions, & il eſt aſſez difficile de comprendre quelque choſe dans ſa doctrine ſur la nature du bien. Il le faiſoit unique ſous différens noms: on l'appelle, diſoit-il, tantôt *Prudence*, tantôt *Dieu*, tantôt *Entendement*, & ainſi du reſte. Il nioit tout ce qui étoit contraire à ce bien, diſant qu'il n'exiſtoit point. Il n'employoit que des concluſions dans ſes Diſputes, & par là on peut juger de l'ardeur & de l'impétuoſité qu'il y apportoit, n'y ayant rien qui ſoit plus capable d'embarraſſer & d'étourdir ceux qui ſoutiennent une théſe, que la véhémence avec laquelle un Diſputant entaſſe des concluſions l'une ſur l'autre, *donc, donc, donc.* Il inſpira ce caractére d'eſprit à ſes Diſciples. Ce fut une fureur de diſputer. Eubulide, qui lui ſuccéda, fut l'inventeur de divers ſophiſmes extraordinairement captieux & embarraſſans, dont on trouvera un exemple à l'article d'EUBULIDE. Alexinus, qui ſuccéda à Eubulide, fut grand amateur de la diſpute. Diodore, autre Diſciple d'Eubulide, s'entêta & s'infatua ſi fort de cette eſpéce de combats, qu'il mourut de déplaiſir, pour n'avoir pu réſoudre ſur le champ les queſtions de Dialectique que Stilpon lui avoit faites. Cette Secte d'Euclide ne peut pas avoir beaucoup contribué à l'éclairciſſement de la vérité; car rien n'eſt plus propre à brouiller & obſcurcir les matiéres, & à jetter des doutes dans l'eſprit des Auditeurs & des Lecteurs, que l'application aux ſubtilitez & aux quinteſſences de la Logique, qui dégénérent preſque toujours en chicanes, en opiniâtreté, en mauvaiſe foi, & en vanité de Sophiſte. On ne ſait rien du Syſtême de Phyſique de ces Philoſophes: il n'y a guére d'apparence que leur paſſion de rafiner les idées Dialecticiennes, leur ait laiſſé ou l'envie, ou le loiſir de travailler à l'explication des effets de la nature. On attribue à Euclide ſix Dialogues, intitulez *Lamprias, Eſchines, Phœnix, Criton, Alcibiade*, & de *l'Amour.* Eubulide fut ſon Diſciple & ſon ſucceſſeur. Euclide floriſſoit ſous la CXV Olympiade, vers l'an 320 avant J. C. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie au liv.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 10. Strabon, *l.* 9. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702. *Cherchez* EUBULIDE.

EUCLIDE, Mathématicien, que quelques anciens Auteurs, comme Valére Maxime, &c. & entre les Modernes, Geſner, &c. confondent avec le Philoſophe de Mégare, étoit d'Alexandrie, où il enſeigna du tems de Ptolomée *Lagus*, ſous la CXX Olympiade vers l'an 300 avant J. C. Il a écrit ſon Ouvrage des Elémens, que nous avons en quinze livres. Pluſieurs Savans croyent que les deux derniers ne ſont pas de lui, mais plutôt d'Hypſicle d'Alexandrie, qui avoit écrit des Commentaires de Géométrie. * Valére Maxime, *liv.* 8. *chap.* 12. Geſner, *en la Bibliothéque.* Cardan, *liv.* 16. *de Subtil.* Voſſius, *de Math. chap.* 10. 15. 16. 22. 26. *&c.*

* EUCOLLE (François) a donné au public, deux piéces de théatre dont l'une eſt intitulée *Soter glorioſus* ou Chriſt triomphant; & l'autre, *Eſther*; *Proverbia Gallico-Flandrica.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 228.

EUCTÉMON, Mathématicien, floriſſoit ſous la LXXXVI Olympiade, & 436 ans avant J. C. Il fut compagnon de Méton, travailla avec lui à ſes obſervations ſolaires, & ſuivit ſon *Ennéadécatéri-*

téride, c'est à dire, le cycle de dix-neuf années; par lequel il prétendoit ajuster le cours du soleil à celui de la lune, & faire que les années lunaires & solaires commençassent au même point. Depuis, ils observérent sous la première année de la LXXXVII Olympiade, qui étoit la 432 avant J. C. & la 316 de Nabonassar, le Solstice d'Eté au 27 juin. * Elien, *l.* 10. *c.* 7. *Diverf. Hist.* Ptolomée, *Almageste. l.* 3. Suidas. Vossius, *de Math. c.* 32. S. 11.

EUDAMIDAS, fils d'Archidamus & frére d'Agis, Roi de Lacédémone, succeda à son frére, qui fut tué dans le combat livré par Antipater, Général d'armée d'Alexandre, aux troupes des Lacédémoniens, la premiére année de la CXIV Olympiade, 324 ans avant J. C. Il eut un petit-fils de même nom, qui fut aussi Roi de Lacédémone.

EUDAMIDAS Lacédémonien, frére de Phébidas, qui fut choisi par les Lacédémoniens pour être Général des troupes dans la guerre qu'ils avoient contre les Olynthiens, l'an troisiéme de la XCIX Olympiade, 382 ans avant J. C.

EUDÉME, Auteur Grec, composa l'Histoire de l'Astrologie, où il parle des choses inventées en cette Science, & des Astrologues. Les Anciens ont souvent parlé de lui, & de quelques autres de son nom: ce que les Curieux pourront voir dans la Bibliothéque de Simler, & dans Vossius, *des Hist. Grecs, l.* 3. & *ch.* 32. *des Math.* S. 8.

EUDÉMON, Pélusiote, vivoit du tems de Julien l'*Apostat*, avec Libanius *le Rhétoricien*. Il composa plusieurs Poëmes sur ce qui appartient à la Grammaire, & à la Rhétorique. * Suidas.

EUDÉMON JOANNES, (André) en François *Jean l'Heureux*, Jésuite, natif de la Canée dans l'île de Candie, étudia à Rome où il entra chez les Jésuites; puis enseigna chez eux la Philosophie; & ensuite la Théologie à Padoue. Le Pape Urbain VIII. l'honora de sa bienveillance, & voulut qu'il accompagnât comme Théologien le Cardinal Barberin son neveu, qu'il envoya Légat en France. Il ne fut pas plutôt de retour à Rome, qu'il y mourut le 24 décembre de l'année 1625. Le Pére Eudémon Joannes composa divers Ouvrages, *Castigatio Lamberti Danai*; *De Antichristo lib.* 3. *Confutatio Anticotoni*; *Refutatio Exercitationum Casauboni, &c.* On le soupçonna d'avoir composé un Traité qui parut l'an 1625, à Paris, sous le titre d'*Admonitio ad Regem Ludovicum XIII*, qui contenoit diverses choses contre l'Etat, & qui fut refuté par le Pére Garasse, aussi Jésuite, puis par Jérôme Ferrier, & condamné par le Parlement & par la Faculté de Théologie de Paris. * Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII &c.*

EUDES ou ODON, Duc d'Aquitaine dans le VIII siécle, étoit, à ce qu'on croit, fils ou gendre de ce Loup, que les Gascons se choisirent pour Duc. Il y a néanmoins plus d'apparence qu'il étoit fils de Bertrand Duc d'Aquitaine, & frére puîné de S. Hubert. Quoi qu'il en soit, la grandeur de Charles *Martel* lui fit ombrage. Pour la diminuer, il donna du secours au Roi Chilperic II. & à Rainfroy, Maire de Neustrie, qui furent défaits par Charles *Martel* près de Soissons, vers l'an 719. Quelque tems après, Eudes fit la paix avec *Martel*, & lui remit Chilperic, qu'il avoit emmené en Aquitaine. Depuis, sa conduite & son ambition attirérent encore les armes de Charles *Martel* dans son pais. Il en eut du chagrin; & pour s'en venger, il se ligua avec Munuza Sarasin, Gouverneur des provinces en deçà de l'Ebre. Hitcham, qui s'étoit alors revolté contre le Calife, lui donna sa fille *Lampagia* en mariage. Charles *Martel* averti de ces intrigues, fondit en Aquitaine, & la saccagea jusqu'à la Garonne. Dans le même tems Abdérame ayant fait prisonnier Munuza avec sa nouvelle épouse, passa dans l'Aquitaine, & prit la ville de Bourdeaux. Quelques-uns disent, mais sans apparence, qu'il fut appellé par Eudes, lequel au contraire se joignit alors à Charles contre les Sarrasins & se trouva à la bataille de Tours. Il y eut depuis entre Charles & lui, une guerre qui ne finit que par la mort d'Eudes, arrivée l'an 735 ou 736. * Grégoire de Tours, *in Append. c.* 106, 107. Othon de Freisingen, *liv.* 5. *chap.* 16. Dupleix & Mézeray, *en Thierri de Chelles.*

EUDES, Comte de Paris & Duc de France, fils de *Robert* I. dit *le Fort*, fut l'un des plus vaillans Princes de son tems. Il soutint en 887, le siége de la ville de Paris, extrémement pressée par les Normands, & contraignit ces Barbares de se retirer. Quelque tems après il fut proclamé Roi de la France Occidentale, dans l'assemblée de Compiégne, & fut sacré & couronné Roi au mois de janvier de l'an 888, par Gauthier Archevêque de Sens. L'année suivante il tailla en piéces près du bois de Montfaucon dix mille Normands, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste. Ensuite il poursuivit le reste de ces Barbares jusques sur la frontiére, contraignit le Roi Charles *le Simple* de se retirer dans la Neustrie; prit Laon; & en 892, fit couper la tête au Comte Gautier, qui avoit osé en pleine assemblée tirer l'épée contre le Roi. Eudes mourut à la Fére en Picardie le troisiéme janvier 898, & fut enterré à saint Denys. Il laissa de *Théodrade* son épouse, *Arnoul*, qui prit le titre de Roi d'Aquitaine, & qui mourut apparemment avant son pére. * Aimoin, *l.* 5. *c.* 42. Flodoard, *in Chron.* Abbon, *de Obsid. Paris.* Réginon, *in Chron.*

* EUDES, le plus jeune des fils de Robert III. dit *le Devot*, Roi de France, ne se contentant pas de la part qu'on lui avoit donnée dans l'héritage de son pére, se souleva contre Henri I. son frére qui le prit & le fit garder à Orléans. Dans la suite Henri le relâcha, & prit en lui une telle confiance qu'il lui donna une partie de l'armée à commander, dans la Guerre contre Guillaume Duc de Normandie, dans laquelle Eudes fut vaincu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EUDES I. de ce nom, Duc de Bourgogne, surnommé *Borel*, étoit fils d'HENRI, petit-fils de ROBERT de France, & frere puîné d'*Hugues* I. Duc de Bourgogne. Ce dernier n'ayant point eu d'enfans d'*Ioland* de Nevers sa femme, morte en 1078, se fit Religieux de Cluni, & remit le Duché de Bourgogne à son frére Eudes I, Prince qui avoit beaucoup de courage & de piété. Il fonda en 1098, l'Abbaïe de Citeaux, à la priére de saint Robert Abbé de Molême, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1101, & mourut en Cilicie le 23 mars de l'an 1103. Son corps fut porté à Citeaux. *Voyez* sa postérité à l'art. de BOURGOGNE. * Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme.

EUDES II. Duc de Bourgogne, fils d'HUGUES II. surnommé *le Pacifique*, & de *Mathilde*, fille de *Boson* I. Vicomte de Turenne, mourut au mois de septembre de l'an 1162, & fut enterré à Citeaux. *Voyez* sa postérité à l'art. de BOURGOGNE. * Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.* Le P. Anselme, &c.

EUDES III. du nom, Duc de Bourgogne, étoit fils d'HUGUES III. mort en 1192, & de sa premiére femme *Alix* de Lorraine. Il employa les premiéres années de son gouvernement en œuvres pieuses, & prit depuis les armes contre le Seigneur de Vergy, dont ensuite il épousa la fille. En 1201, les François qui s'étoient croisez pour le voyage d'outre-mer, perdirent Thibaud V. Comte Palatin de Champagne, qui étoit leur chef, & priérent Eudes III, de prendre la conduite de l'armée; mais il s'en excusa. Depuis, en 1209, il se croisa contre les Albigeois. Il se signala, l'an 1214, à la bataille de Bouvines, où il eut un cheval tué sous lui, & y commanda l'avant-garde de l'armée du Roi Philippe Auguste. Il se croisa encore en 1218, & dans le tems qu'il se mettoit en campagne pour faire le voyage d'outre-mer, il mourut à Lyon le sixiéme du mois de juillet. Ce Duc avoit fondé l'Hopital du saint Esprit aux fauxbourg de Dijon, & fut enterré à Citeaux. *Voyez* sa postérité à l'art. de BOURGOGNE. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

EUDES IV. Duc & Comte Palatin de Bourgogne, Comte d'Artois, d'Auxonne & de Châlon, Sire de Salins, Roi de Thessalonique, &c. étoit fils puîné de ROBERT II. & d'*Agnès* de France, & succéda à *Hugues* V. son frére, mort sans postérité en 1315. Le Roi Louïs *Hutin* mourut l'année suivante, & Eudes voulut faire donner la couronne à Jeanne de France, Reine de Navarre, fille aînée de ce Roi; mais elle fut ajugée à Philippe *le Long*; & le Duc épousa, en 1318, Jeanne de France Comtesse d'Artois, fille de ce Roi. Après la mort de Philippe en 1321, Eudes eut encore quelques prétentions à la Couronne, qui devint le partage de Charles *le Bel*, frére des deux derniers Rois, auquel elle appartenoit de droit, selon la coutume inviolable de France. Le Duc obtint le Comté d'Artois, à l'exclusion de Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger, & fut en grand crédit sous le régne de Philippe *de Valois*, qu'il secourut contre les Anglois. Il fut Roi titulaire de Thessalonique, comme héritier de Louïs de Bourgogne son frére, mort sans postérité de *Mahaud* de Hainaut, fille unique de *Florent* & d'*Isabelle* de Ville-Hardouin, Princesse d'Achaïe, &c. Eudes céda depuis, en 1320, ses droits sur ces Etats à Louïs de Bourbon, Comte de Clermont, &c. Il fonda la Chartreuse de Beaune, & mourut à Sens l'an 1349. *Voyez* BOURGOGNE. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Paradin. Le P. Anselme, &c.

EUDES, appellé HENRI, Duc de Bourgogne, surnommé *le Grand* & *le Clerc*, étoit fils d'HUGUES l'Abbé, & frére d'*Hugues Capet* & d'*Othon*, qui épousa *Leudgarde* de Bourgogne. Après la mort de son frére Othon, il se rendit maître de la Bourgogne, épousa *Gerberge* sœur d'*Hugues* Evêque d'Auxerre; & n'ayant point d'enfant légitime, il adopta *Otte* ou *Othon-Guillaume*, Comte de Bourgogne, que Gerberge avoit eu d'un autre mariage. Il mourut au château de Pouilli sur Saone le 16 octobre 1001, & fut enterré dans l'Abbaïe de S. Germain d'Auxerre, qu'il avoit donnée à S. Majeul de Cluni, pour y mettre la réforme. *Ce Prince laissa un fils naturel*, Eudes *Vicomte de Beaune*. *Voyez* la Chronique de saint Bénigne de Dijon, celle de Flodoard, l'Histoire des Evêques d'Auxerre, publiée par le P. Labbe, *tome* 1. *Nov. Bibl. &c.*

EUDES I. de ce nom, Comte de Blois, de Chartres & de Tours, dans le X siécle, fils de THIBAUD, dit *le Vieux*, ou *le Tricheur*, mourut en l'année 995. Il épousa 1. *Mahaud*, fille de *Richard* I. Duc de Normandie: 2. *Berthe*, fille de *Conrad* I. Roi de la Haute Bourgogne. De celle-ci il eut entre plusieurs enfans *Thibaud* II. mort sans postérité; EUDES II; *Agnès*, &c.

EUDES II. dit *le Champenois*, Comte de Blois, de Chartres, &c. défit en 1016, Foulques Nerra, Comte d'Anjou, au combat de Pontlevoy, & se rendit maître de Troyes & de Meaux après la mort du Comte Etienne de Vermandois son cousin. Le Roi Robert s'y opposa inutilement: Eudes le défit en trois occasions, & l'obligea de lui demander la paix. Depuis, il reçut en 1301, la ville de Sens, de Constance veuve du même Roi Robert, qui forma contre le Roi Henri I. son fils, une ligue, dont les suites ne purent nuire à ce Roi. Eudes prétendit au Royaume de la Haute Bourgogne, après la mort de Raoul ou Rodolfe, surnommé *le Fainéant*; mais poursuivant son droit par les armes, contre l'Empereur Conrad *le Salique*, il fut tué dans un combat, près de Bar par Gozzelin *le Grand*, Duc de la Basse Lorraine, le 17 septembre 1037, âgé d'environ 55 ans. Il avoit épousé, en 1015, *Ermengarde*, fille de *Robert* I. Comte d'Auvergne; & il laissa *Thibauld* III. *Henri*, dit *Etienne*, Comte de Troyes; & *Berthe*. * Pithou. Sainte-Marthe, *Généal. de France.* Belli, *Hist. de Champagne.* Le P. Anselme, *Grands Officiers de la Couronne.*

EUDES de MONTREUIL. *Voyez* MONTREUIL (Eudes de)

EUDISTES. C'est le nom qu'on donne à une Congrégation de Prêtres séculiers, instituée par le Pére Eudes, qui étoit frére de Mézeray Historiographe de France. Le Pére Eudes avoit été Prêtre de l'Oratoire, & il en sortit pour établir sa Congrégation. Il l'établit d'abord à Caën; & c'est de là qu'elle s'est répandue dans plusieurs provinces de la France, mais sur tout en Normandie comme à Rouen, à Lizieux à Evreux, & à Coutances. Leur Institut est de former à l'Eglise de saints Prêtres & de bons Ecclésiastiques, dans les séminaires dont les Evêques veulent bien leur confier la conduite. Ils prennent le nom de la Congrégation de Jesus & de Marie. Le P. Eudes faisoit une profession particuliére de la dévotion à la sainte Vierge. Les Eudistes n'ont point d'habits distinguez des Ecclésiastiques séculiers. * *Mémoires du tems.*

EUDOCIE, nommée *Athénaïs* avant son batême. *Voyez* EUDOXIE.

* **EUDORUS**, Peintre & Sculpteur avoit toutes les qualitez requises dans un homme de sa profession ; mais il ne s'occupoit qu'à faire des ornemens, que l'on ne doit regarder que comme l'accessoire de la Peinture. * Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 130.

EUDOSES, peuples de la Germanie, compris autrefois sous le nom de *Suéves* septentrionnaux. Ils habitoient la partie de la Poméranie où sont les villes de *Stralsund* & de *Bard*, c'est à dire, la partie la plus occidentale. Le Temple d'*Hertha* si réveré des Germains, rendoit leur païs célébre. Il étoit dans une Isle de la mer *Codanum*, qui étoit commune à sept peuples au milieu d'une forêt fort épaisse, où l'on ne pouvoit entrer qu'avec la permission des Prêtres, à qui la garde du temple étoit confiée. Il falloit s'être bien purifié avant que l'on pût y être admis, & après qu'on avoit rempli ce devoir de Religion, on étoit obligé de satisfaire l'avarice des Prêtres, par des offrandes à la Déesse. *Bunitium*, que tous les Géographes ont interprété *Stralsund*, étoit leur principale retraite. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EUDOXE, Poëte Comique, de Sicile, fils d'Agathoclès, remporta trois fois le prix des jeux de la ville, & cinq fois celui des des Lénaïques.

* **EUDOXE** le Cyzicénien. Strabon parle fort au long de lui & de ses navigations. *l.* 2. *p.* 98, 99. & 100.

EUDOXE de Gnide, fils d'Eschine, selon Eusébe, vivoit sous la XCVII Olympiade, vers l'an 392 avant J. C. Il fut Astrologue, Géométre, Médecin & Législateur, & apprit la Géométrie sous Archytas, & la Médecine sous Philiston de Sicile. Sotion, *dans ses successions*, dit qu'il fut aussi auditeur de Platon. Il fit un voyage en Egypte, pour y consulter les Savans de ce païs-là ; & à son retour, il fit des loix pour sa patrie, & composa plusieurs Ouvrages d'Astrologie, de Géométrie, & d'Histoire. On place sa mort vers la CVII Olympiade, & l'an 352 avant J. C. * Diogéne Laërce, *en sa Vie au liv.* 8. Cicéron, *liv.* 2. *de Divinat.* Censorin, *de Die Natali. c.* 18. Strabon, *liv.* 2. 9. 14. & 17. Suidas. Simler, *Biblioth.* Vossius, *des Historiens Grecs, liv.* 1. *c.* 6. *des Math. c.* 33.

EUDOXE, Arien, dans le IV. siécle, étoit fils, selon Philostorge, de saint Césaire Martyr, d'Arabisse dans la petite Arménie ; & avoit été disciple de saint Lucien Martyr, durant la persécution de Dioclétien. Depuis, ayant suivi les erreurs d'Arius, il fut refusé par saint Eustathe, lorsqu'il voulut entrer dans l'état ecclésiastique. Les Ariens lui donnérent l'Evêché de Germanicia, dans la Syrie Euphratésienne. Il se trouva au Concile d'Antioche en 341, au Concile de Sardique en 347, à celui de Sirmich en 351, & ailleurs. Théodoret en parle, comme d'un homme impie & voluptueux. En 358, il usurpa le siége d'Antioche, & l'Empereur Constance publia qu'il n'avoit point eu de part à son élection. Cependant en 360, après le Concile de Séleucie tenu par les Sémi-Ariens, ce Prince le fit Patriarche de Constantinople. Eudoxe batisa l'Empereur Valens en 367, & lui fit promettre de défendre constamment les Ariens. Cet Hérétique mourut l'an 370, ayant occupé le siége de Constantinople pendant dix ans, & ayant persécuté l'Eglise avec une fureur implacable. * Nicéphore, *liv.* 8. *chap.* 31. Socrate, *liv.* 2. & 4. Baronius, *A. C.* 311. 354. 359. 366. 370. Hermant, *Vie de saint Athanase & de saint Basile, &c.*

EUDOXIE, surnommée *Licinie*, femme de l'Empereur Arcadius, avoit été élevée chez le Consul Promotus. Son esprit & sa beauté engagérent Eutrope à la faire épouser à Arcadius pour contrequarrer Ruffin, qui lui vouloit donner pour femme une de ses filles. Le Cardinal Baronius & quelques autres, trompez par le texte de Zosime, disent qu'Eudoxie étoit fille de Promotus. Philostorge la fait fille de Bauton, qui fut Consul avec Arcadius en 385. Eudoxie prit le parti de Théophile d'Alexandrie, contre saint Jean Chrysostome, & fit en sorte que ce Saint fut chassé par un Decret du Synode, tenu l'an 303, au Chêne, fauxbourg de Chalcédoine. On dit que les ennemis du Saint avoient fait accroire à l'Impératrice, qu'il la nommoit *Jézabel* dans ses Sermons, & l'avoient mis mal dans l'esprit de toutes les Dames de la Cour, parce qu'il prêchoit contre la vanité & le luxe. Eudoxie le fit pourtant rappeller de cet exil, & reçut avec civilité Porphyre, Evêque de Gaze, qui lui prédit qu'elle accoucheroit heureusement d'un fils. Pour lui en témoigner sa reconnoissance, elle lui fit obtenir ce qu'il demandoit à la Cour, sur la destruction du temple des idoles de Gaze. Depuis, on dédia à Eudoxie une statue que l'on mit dans la place, qui étoit devant la grande église de Constantinople. En cette dédicace, on fit des Jeux, & on réprésenta des spectacles qui attirérent tout le peuple, & qui furent accompagnez de tant de bruit, que l'Office divin en fut interrompu. Saint Chrysostome s'en plaignit, & ses ennemis le rapportérent à l'Impératrice, qui en témoigna un déplaisir extrême. Il n'y a pourtant pas d'apparence, comme quelques-uns l'ont écrit, que S. Chrysostome ait commencé alors un Sermon par ces paroles, *Hérodias est encore furieuse, elle danse, elle demande encore une fois qu'on lui donne la tête de Jean dans un bassin.* Cela paroît peu du caractére de ce saint Prélat. Quoiqu'il en soit, Eudoxie s'unit de nouveau avec Théophile d'Alexandrie, contre Jean, qui fut exilé & traité le plus indignement du monde l'an 404. Le 30 septembre suivant, il tomba dans Constantinople & aux environs un tel orage de gréle, que tout le terroir en fut ruïné. L'Impératrice apprenant cette nouvelle, en eut une si grande frayeur, qu'elle accoucha d'un enfant mort, & mourut elle même le sixiéme octobre. *Voyez* la Vie de saint Chrysostome par Pallade, & par Hermant. *Voyez* encore Socrate, Sozoméne, *la Chronique* de Prosper, *celle de* Marcellin, *les Fastes Grecs*, Théophane, Cédréne, Eunapius, Zonare, Glycas, Baronius, Pétau, *de Doct. Temp. liv.* 11. *c.* 47.

EUDOXIE, ou plutôt **EUDOCIE**, nommée ATHENAÏS, avant son batême & son mariage, Impératrice, étoit fille d'un Philosophe Athénien, nommé Léonce, & avoit été si bien instruite par son pére dans les Belles Lettres, dans la Philosophie, & dans les Mathématiques, qu'il y avoit peu de personnes qui lui pûssent être comparées pour le savoir. En mourant ce Philosophe laissa pour tout bien à sa fille les richesses de l'esprit, croyant qu'elles pouvoient suffire pour faire sa fortune, & la déshérita par son testament, pour donner tous ses biens à ses deux fils. Athénaïs se vint plaindre de cette injustice à Pulchérie, sœur de l'Empereur Théodose *le Jeune* ; & cette Princesse lui trouva tant d'esprit & de sagesse, qu'elle l'adopta pour sa fille. Comme elle étoit Payenne, on la fit batiser ; & le Patriarche Atticus changea son nom d'Athénaïs, en celui d'Eudoxie. Depuis, Pulchérie fit en sorte que Théodose *le Jeune*, son frére, épousa cette savante fille l'an 421. L'union parfaite qui étoit entre la Princesse & l'Impératrice, dura assez long tems, jusqu'à ce que Chrysaphius Eunuque, favori de l'Empereur, sema la zizanie entr'elles, puis entre Théodose & Eudoxie. L'Empereur se chagrina au sujet d'un fruit qu'il lui avoit donné, dont elle fit présent à Paulin, & que ce dernier rapporta à ce Prince. Ce fruit fut une pomme de discorde. Quelque tems après, Eudoxie se retira dans la Palestine, où elle eut le malheur de tomber dans l'erreur d'Eutychès ; mais Dieu lui fit la grace de revenir à la Foi de l'Eglise. Les lettres de saint Siméon *Stylite*, & les conférences qu'elle eut avec l'Abbé Euthymius, la confirmérent dans la croyance orthodoxe. Cette Princesse mourut dans la Palestine, l'an quatre cens soixante, âgée de soixante-sept ans, après en avoir passé onze à Jérusalem.

☞ Les Anciens ont parlé avec éloge des Poësies de cette Princesse. Socrate témoigne qu'elle avoit fait un Poëme héroïque, touchant la victoire que l'Empereur son mari avoit remportée sur les Perses. Photius écrit qu'elle avoit mis les huit premiers livres de l'Ancien Testament en vers ; il loue beaucoup ce travail, & il ajoûte qu'on lui donnoit un rang considérable parmi les Poemes héroïques, quoique les régles n'y fussent pas suivies, & qu'on n'y trouvât point les graces de l'Art Poëtique, parce que la matiére & les véritez traitées dans son Ouvrage, ne lui donnoient pas la liberté d'user des fables, ni des autres ornemens dont les Poëtes ont coutume d'égayer leurs productions ; & parce qu'elle avoit été obligée de suivre son histoire mot à mot, pour n'en pas troubler le sens & la suite. Eudoxie avoit encore fait des Paraphrases poëtiques sur les prophéties de Zacharie, de Daniel & de quelques autres Prophétes, au rapport du même Photius ; mais ni lui, ni Socrate, ni aucun des Anciens n'ont parlé des *Centons d'Homére* sur la Vie de Jesus Christ, que nous avons encore aujourd'hui. Cet Ouvrage est attribué sans fondement à Eudoxie, & plusieurs Critiques conviennent qu'il est de Pélage Patrice, qui vivoit sous Zénon. * Socrate, *Histor. Ecclesiast. lib.* 7. *cap.* 22. Photius, *in Myriobibl. seu Biblioth. Cod.* 183. 184. *& ex iis.* Vossius, *de Poët. Græc. c.* 9. *de Hist. Græcis l.* 2. *c.* 26. Evagre. Nicéphore. Cyrille, *en la Vie d'Euthymius.* Baronius. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Latins*, No. 1191.

EUDOXIE, fille de Théodose *le Jeune*, & d'Athénaïs ou Eudoxie, épousa, l'an 437, l'Empereur Valentinien III. qui étoit venu à Constantinple le 29 octobre. Depuis, pour accomplir un vœu que ce Prince avoit fait, elle alla visiter les saints lieux de Jérusalem, & y fit de magnifiques présens. Maxime, qui avoit fait mourir l'Empereur en 455, se mit lui-même sur le thrône, & épousa par force Eudoxie. L'Impératrice pour s'en venger appella en Italie Genseric, Roi des Vandales, qui pilla Rome pendant quatorze jours, & emmena cette Princesse captive en Afrique, avec ses deux filles, Placidie & Eudoxie. Elle fut renvoyée avec sa fille Placidie à Constantinople, à la priére des Empereurs Marcien & Léon. * Evagre. Théophane. Socrate. *Histoire mêlée.* Prosper. Idace. Marcellin. Cassiodore. Procope. Baronius, &c.

EUDOXIE, fille de l'Empereur Valentinien III, fut promise à Gaudence, fils d'Aëtius, & après la mort de son pére en 455, fut contrainte par l'Usurpateur Maxime, d'épouser Palladius. Depuis, Genseric, Roi des Vandales, l'ayant emmenée captive en Afrique, avec sa mére & sa sœur, la donna pour femme à son fils Hunneric. Mais ne pouvant souffrir les persécutions de ce Prince Arien, elle lui laissa un fils nommé Ulderic, & s'enfuit à Jérusalem, où elle finit saintement ses jours. * Nicéphore, *l.* 15. *c.* 12.

EUDOXIE, épousa l'Empereur Constantin *Ducas*, qui lui confia la tutelle de ses enfans, & la régence, après qu'il lui eut fait promettre qu'elle ne se remarieroit jamais ; mais elle ne tint pas sa promesse ; car elle se remaria à Romain IV. surnommé *Diogéne*. Michel, fils de Constantin, se fit depuis déclarer Empereur l'an 1071, & mit sa mére dans un monastére. * Zonare, *Chron.*

EUDOXIE, femme de l'Empereur Constantin *Copronyme*, & mére de la Princesse Anthuse.

EUDOXIE, femme de l'Empereur Héraclius fut couronnée le cinquiéme octobre 610, & mourut l'an 612.

* **EUDOXIE** est le nom que les Poëtes donnent à l'une des sept Hyades. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EUDOXIENS, Hérétiques sortis d'Eudoxe, Patriarche d'Antioche & de Constantinople, dont nous avons parlé. Ils suivoient les mêmes erreurs que les Aëtiens, & les Eunomiens, soutenant que le fils n'étoit pas semblable à son pére, & qu'il avoit été fait de rien. * S. Epiphane, *Hér.* 76. Pratéole. *Voyez* EUDOXE.

EVE, la premiére des femmes, fut ainsi nommée par Adam son mari le premier des hommes. Dieu la forma lui-même d'une des côtes d'Adam, & la lui donna pour femme & pour aide, en les bénissant & leur ordonnant de multiplier le genre humain sur la terre. Le nom d'Eve signifie *la mére des vivans*, nom qui lui convient, puisqu'elle a été la mére de tous les hommes qui sont descendus d'Eve. Elle se laissa séduire par le serpent, qui lui persuada de manger du fruit défendu : elle en donna à son mari, qui se laissa gagner par les sollicitations de cette femme. Après qu'ils eurent mangé de ce fruit, ils reconnurent leur misére, & Dieu punit en sa personne tout le sexe des femmes, en les condamnant à enfanter avec douleur, & à être sujettes à leurs maris. Elle fut chassée avec

Adam du Paradis terrestre. Elle eut depuis plusieurs enfans. Caïn, Abel & Seth, sont les seuls dont il soit parlé dans l'Ecriture. Les Rabbins ont sur le sujet d'Eve conté bien des fables qui ne méritent pas que l'on y fasse attention, & ceux qui voudront lire la plupart de leurs ridicules & fabuleuses imaginations n'ont qu'à consulter le Dictionnaire de Bayle à l'article d'Eve. On ne sait point combien Eve a vecu après avoir engendré Seth à l'âge de 130 ans; & ce que l'on dit qu'elle est morte l'an 940 du monde, dix ans après la mort de son mari, n'a aucun fondement. Les Péres de l'Eglise ont soutenu contre Tatien, qu'Adam & Eve étoient sauvez. Les Grecs font leur fête au 19 décembre. * *Genése, chap.* 3. *&* 4.

ÉVEILLON (Jaques) naquit à Angers l'an 1572, de *Jaques Eveillon* qui fut Échevin de cette ville, dignité qui procuroit alors la Noblesse; & sa mére fut *Claudine Thiboust*. Après avoir fait ses études il fut choisi, étant encore fort jeune, pour régenter la Rhétorique à Nantes. Il fut ensuite nommé à la Cure de Soulerre près d'Angers, & il la remplit pendant treize années. L'étude des Conciles, des Péres, & du Droit Canonique l'occupa une bonne partie de ce tems-là, & il s'y rendit tres habile. Il apprit aussi la langue Gréque, qui lui servoit de délassement dans cette étude sérieuse. Il fut fait ensuite Chorrecteur ou Chévecier de l'Eglise de la Trinité d'Angers, & peu après Curé de S. Michel du Tertre dans la même ville: mais il ne remplit que fort peu de tems ces deux postes; car Guillaume Fouquet, Evêque d'Angers, connoissant son mérite, voulut l'avoir auprès de lui, & le fit en 1620 Chanoine de la Cathédrale & son Grand Vicaire. Ce fut par ordre de ce Prélat qu'Eveillon travailla à la réformation du Bréviaire & du Rituel d'Angers. Il fit en 1645 un voyage à Rome avec le Pére Philippe Galet. Sentant que sa mort approchoit, il fit son testament, où il n'oublia pas les pauvres qu'il avoit toûjours regardez comme ses enfans. Il legua aux Jésuites de la Fléche sa Bibliothéque qui étoit toutes ses richesses, & qui, à ce qu'on prétend, étoit estimée dix mille livres. Ses Ouvrages sont, entre autres, *De processionibus Ecclesiasticis liber*; *De recta psallendi ratione*; Traitté des excommunications & monitoires; *Epistola Capituli Andegavensis pro sancto Renato Episcopo Andegavensi adversus Disputationem duplicem Joannis Launoii*. Cette lettre qui est de Jean Eveillon, quoiqu'elle n'ait paru qu'après sa mort, tend à refuter deux Dissertations de M. de Launoy, publiées pour la premiére fois en 1649, l'une sur la vie de S. Maurille; l'autre sur la résurrection de S. René, arrivée sept ans après sa mort. Ce fameux Critique y prétend que cette Vie de S. Maurille n'a jamais été composée par S. Grégoire de Tours à qui on l'attribue, & que la vie, la résurrection & même l'existence de S. René, étoient des choses entiérement fabuleuses. Eveillon chargé par son Chapitre de le refuter, lui répond dans cette lettre sur les deux points, & y soutient la tradition populaire. Il faut que ses raisons ayant paru meilleures en Anjou que celles de M. de Launoy, puisque M. Arnaud Evêque d'Angers faisant réformer peu d'années après le Bréviaire de son Diocése, on y inséra la résurrection de S. René. Pour ce qui regarde le Traitté des Excommunications & des Monitoires qu'Eveillon avoit dédié à Henri Arnaud, Evêque d'Angers, dont il avoit été grand Vicaire, ainsi que de Messieurs de Varennes & de Reuil, prédécesseurs d'Henri Arnaud, la fin qu'il se proposoit dans cet Ouvrage, étoit de refuter une erreur assez commune, que l'excommunication ne s'encourt qu'après la fulmination de l'aggrave; mais il ne s'en tient pas là, & traite à fonds des Excommunications & des Monitoires en 39 chapitres, qui composent un volume *in quarto*. Cet Ouvrage est le plus ample que nous ayons sur cette matiére. Eveillon mourut à Angers au mois de décembre de l'an 1651, âgé de 79 ans. * Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques XVII siécle, tome* 2. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres, tome* 14. *p.* 297, *& suiv.*

☞ S'il est vrai qu'Eveillon soit mort en 1651 âgé de 79 ans, comme le dit le Pére Niceron, il faut qu'il se soit trompé en plaçant sa naissance en l'an 1582; & s'il a eu raison de dire qu'Eveillon est né en 1582, il faut qu'il se soit trompé dans l'année de sa mort ou dans les années de son âge.

É'VELL. *Voyez* ÉVILLE.

É'VELTHON, Roi de Salamine dans l'île de Chypre, remonta, après 60 ans d'interruption, sur le thrône de ses ancêtres. Pherétime, veuve de Battus, Roi de Cyréne dans la Libye, qui régnoit vers la XXXVII Olympiade, & l'an 630 avant J. C. étant venue le prier de lui donner du secours pour la rétablir sur son thrône, d'où ses Sujets rebelles l'avoient chassée, avec son fils Archésilas, Evelthon lui présenta une quenouille & un fuseau d'or, & lui dit que cela étoit plus à sa bienséance, qu'une armée. * Hérodote, *liv.* 4.

EUEME'RE. *Voyez* EUHE'ME'RE.

EUEMÉRIOS. *Voyez* ACE'SIEN Divinité d'Epidaure.

* EVENLODE, petite riviére d'Angleterre, sort des confins des Comtez de Warwik & de Glocester, entre dans celui d'Oxford qu'il traverse du nord-ouest au sud-est, & se jette dans la Tamise à deux ou trois lieues au dessus d'Oxford.

* E'VENOR, habile Peintre de l'Antiquité, florissoit sous la XC Olympiade, vers l'an 420 avant J. C. Il fut pére & Maitre du célébre Parrhasius. * Félibien, I. *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *p.* 110.

E'VE'NUS, Poëte Elégiaque, vivoit sous la XCI Olympiade, vers l'an 416 avant J. C. & fut Précepteur de l'Historien Philiste. Nous avons encore deux Epigrammes de lui. * Vossius, *de Poet. Græc.*

E'VÉNUS I. de ce nom, douziéme Roi d'Ecosse, vivoit, à ce qu'on prétend, avant la naissance de J. C. & succéda à son cousin germain Durstus, bien que ce dernier, si l'on en veut croire les Historiens de cette nation, eût deux fils. Il secourut le Roi des Pictes, divisa son Royaume en diverses Jurisdictions, afin que la justice fût mieux exercée, & régna heureusement pendant 19 ans. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse*.

E'VENUS II. Prince du sang, & neveu de Fainan, succéda à Gálles ou Gille, Roi, ou, selon d'autres Tyran, après Evenus I. & gouverna heureusement son Etat durant 17 ans. * Buchanan, *Histoire d'Ecosse*.

E'VENUS III. fut Roi après Eder son pére, qui l'avoit été après Evenus II. Il étoit si vicieux, que, pour autoriser son libertinage, il ordonna par une loi expresse, qu'un homme pourroit avoir autant de femmes qu'il en pourroit nourrir; que les Rois auroient droit sur les femmes des Nobles; & que les Gentilshommes seroient maîtres des femmes du peuple. D'ailleurs il étoit cruel, avare & sanguinaire: de sorte que les Grands du Royaume s'étant soulevez contre lui, le mirent en prison, où il fut étranglé quelque tems après. Son régne ne fut que de sept ans. Metellan, neveu d'Eder, lui succéda. * Buchanan & Du Chêne, *Hist. d'Ecosse*.

E'VE'PHE'NE, Philosophe Pythagoricien, ayant été condamné à la mort par Denys, Tyran de Syracuse, pour avoir détourné les Métapontins de son alliance, ne s'étonna point de cet arrêt, & demanda seulement permission, avant que de mourir, d'aller en son païs pour marier une sœur, promettant de revenir dans peu de tems apporter sa tête. Le Tyran lui demanda quelle caution il pourroit donner; il offrit Eucrite, son ami, qui demeura en sa place, pour le terme de six mois qu'Evéphéne avoit obtenu. On admira l'action d'Eucrite; mais on fut encore plus surpris du retour d'Evéphéne, qui se présenta à Denys le Tyran, au bout des six mois. Alors le Tyran charmé de la vertu de ces deux amis, non seulement leur rendit à tous deux la liberté, mais souhaïta d'avoir part à leur amitié, & d'entrer comme troisiéme dans ce doux commerce. On rapporte la même chose de Damon, & de Pythias. * Polyen, *liv.* 5. *Statagem.*

E'VEQUE. Le nom d'Evêque vient du mot Grec Ἐπίσκοπος, qui signifie *Inspecteur*. Il se trouve quelquefois dans la Version Gréque des Septante, d'où les Apôtres l'ont peut-être pris. Ce mot étoit fort en usage dans la République des Athéniens, & dans les autres villes de l'Asie. Le Scholiaste d'Aristophane remarque que ceux que les Athéniens envoyoient dans les villes de leur dépendance, pour avoir l'œil sur ce qui se passoit, & pour en prendre le soin, étoient appellez Ἐπίσκοποι, *Evêques*. Il paroît aussi par une Epître de Cicéron à Atticus, que le nom d'*Episcopus* ou *Evêque*, étoit en usage chez les Romains, & qu'il avoit eu lui-même cette qualité. Quelques-uns tirent l'origine des Evêques de ce qui se pratiquoit dans les Synagogues, & que les premiers Chrétiens ont imité. Ils disent que, comme dans chaque Synagogue il y avoit un Président ou Chef de Synagogue, de même dans les premiéres assemblées des Chrétiens il y avoit un Chef, que quelques Péres ont nommé *Président*, & qui dans les livres du Nouveau Testament est appellé Evêque, Prêtre ou Ancien. Ils disent encore que, dans le commencement de l'Eglise, la Jurisdiction, qu'on nomme aujourd'hui Episcopale, ne dépendoit point de l'Evêque seul, non plus que la distribution des offrandes mais de toute l'assemblée des Prêtres, conjointement avec l'Evêque, qui avoit néanmoins la principale Intendance, en qualité d'Evêque. Il ajoûte que cela a duré tant qu'il n'y a eu dans chaque ville qu'une Eglise, qu'un Autel, & qu'une assemblée de Prêtres jointe à son Evêque. Mais aussi tôt qu'il fut nécessaire d'augmenter le nombre des Eglises, il y eut à craindre que ceux qui les gouvernoient ne s'attribuassent la qualité d'Evêques, se voyant à la tête d'une Eglise particuliére: ce qui fut cause que les Evêques commencérent à s'attribuer quelque autorité sur eux, & on ordonna qu'il n'y auroit dans chaque ville qu'un Evêque de qui dépendroient les Prêtres ausquels on commettoit les nouvelles Eglises. * R. Simon, *Supplément de Léon de Modéne, ch.* 4. & *Hist. des Revenus Ecclesiastiques*. Quoique le nom d'Evêques ait été dans le commencement de l'Eglise commun avec les Prêtres, les Evêques ont toujours été néanmoins distinguez des Prêtres. Ils sont les successeurs des Apôtres, & ils ont toujours eu la principale autorité dans l'église, quoiqu'ils ne fissent rien sans le Conseil des Prêtres. Il y avoit dans chaque ville un Evêque qui gouvernoit non seulement les églises de la ville, mais aussi celles de la campagne voisine. Dans l'Antiquité, ils étoient élus par le Clergé & par le peuple, & ordonnez par le Métropolitain & par les Evêques de la province. Depuis, les Princes se sont mêlez de ces élections, & s'en sont peu à peu rendus maîtres. Autrefois les Evêques étoient les seuls Ministres ordinaires du batême solemnel & de la pénitence publique. L'Ordination des Prêtres & des Diacres leur a toujours été réservée, comme un droit qui dépend de leur caractére. En occident ils ont aussi seuls eu droit de donner la confirmation. Chez les Grecs, les Prêtres administroient ce sacrement. La consécration des autels & celle du saint chrême, ont encore été réservées aux Evêques, aussi-bien que la bénédiction des Abbez & des Abbesses. La Jurisdiction des Evêques s'étend sur le Clergé & sur le peuple de chaque Evêque dans son diocése. Anciennement elle étoit toute spirituelle. Présentement ils ont outre leur jurisdiction spirituelle, une jurisdiction civile qu'ils font exercer par un Juge que l'on nomme Official. Les Evêques ont toujours été les Juges de la doctrine & de la discipline de l'Eglise dans les Conciles, soit provinciaux, soit nationaux, soit généraux. Quand ils rendoient dans leur diocése des jugemens contre des Clercs ou contre des Laïques, ceux qu'ils condamnoient pouvoient se pourvoir au Concile de la province, qui avoit droit de réformer ces jugemens. A présent on appelle de la sentence de l'Evêque ou de son Official, au Métropolitain ou à son Official. Les ornemens des Evêques sont, l'anneau, la crosse, la croix pastorale, & la mitre. * Le P. Morin, *de sacris Ordinationibus*. Le Pére Thomassin, *Discipline de l'église*. En Italie le Pape donne tous les Evêchez. En France, depuis le concordat, il les donne, mais sur la nomination du Roi. Les Rois d'Espagne, & quelques autres Princes y nomment aussi, par des indults particuliers, que le Pape accorde pour la vie de chaque Prince. En Allemagne, les élections se sont conservées, par le concordat Germanique de 1448. Il y a eu des occasions où les Papes ont établi des Evêques *administrateurs* d'Evêchez vacans, autres que celui qu'ils avoient déja, & cela pour aussi

long-tems qu'il plairoit au saint Siége, avec une aussi pleine & entiére autorité tant pour le spirituel que pour le temporel, que s'ils étoient véritablement Evêques de ces églises. Ce fut ainsi que Clément XI. en usa pour l'Evêché de Munster après une contestation survenue en 1706, entre le Prince Charles de Lorraine Evêque d'Osnabruck, élu par une partie des Chanoines, & François Arnold de Metternich Evêque de Paderborn, qui avoit eu la pluralité des suffrages. S. S. après plusieurs Congrégations tenues sur cette affaire, cassa l'une & l'autre de ces élections, & de son autorité il établit l'Evêque de Paderborn pour administrer l'Evêché de Munster par son bref du onziéme mai 1707, adressé à ce Prélat; mais quelques mois après ce Souverain pontife lui donna ses Bulles pour le même Evêché. Sur la Question, si les Evêques & les Prêtres étoient distinguez dans le commencement de l'Eglise Chrétienne, on fera bien de lire ce que les Réformez ont écrit sur ce sujet, avant que de prononcer. * M. Fleury, *Institution au Droit Ecclésiastique, & Mœurs des Chrétiens.*

ÉVEQUE, (Nicolas) dit en Latin *Episcopius.* *Voyez* EPISCOPIUS.

* E'VEQUE (Antoine l') Prêtre de Bapaume dans l'Artois, a mis au jour un livre qui a pour titre *Enchiridion Catholicon*, & dans lequel il expose la forme, la nécessité, & l'utilité de la priére. * Valére André, *Bibliotheca Belgica.*

E'VERARD ou E'BERARD. *Voyez* E'BERARD: ou E'VERARD dans l'art. de WIRTEMBERG.

E'VERARD, Chartreux, dans le XV siécle, est auteur de plusieurs Ouvrages de piété, dont Petreius a fait le dénombrement. * Petreius, *in Bibliotheca Carthusiana page* 89.

* E'VERARD (Gilles) Médecin d'Anvers a donné au public *Commentarium, de Herba Panacea, quam alii Tabacum, alii Petum, aut Nicotianam vocant*; *De Mechiaca radice.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* E'VERARD (Bernard) natif d'Armentiéres en Flandre, a publié une Comédie sainte qui a pour titre Salomon; & quelques autres piéces de Poësie. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* E'VERARD (Embert) d'Arendonck en Brabant, Docteur e Théologie à Louvain, célébre Prédicateur, fut Curé de l'Eglise de S. Jacques, & ensuite de celle de S. Pierre. Dans l'édition des Oeuvres de S. Augustin, en dix volumes, Everard travailla au septiéme, & les autres furent commis aux soins de différentes personnes. Il mourut en 1604, le sixiéme juin. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* E'VERARD (Martin) de Bruges, Médecin & Mathématicien, a mis en lumiére, *Ephemerides Meteorologica.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* E'VERARD, Anglois vivoit dans l'onziéme siécle. Il étoit Neveu de l'Evêque de Peterborough, & comme il passoit pour l'homme du Royaume le plus brave, & qui entendoit le mieux le métier de la guerre, les Mécontens qui vouloient secouer le joug insupportable de Guillaume le Conquérant, le mirent à leur tête. Il avoit été banni sous le régne d'Edouard pour certains excès qu'il avoit commis dans le voisinage, & il s'étoit retiré en Flandre où sa valeur lui avoit aquis beaucoup de réputation, & procuré de grands emplois. La mort de son pére l'ayant fait retourner en Angleterre, pour recueillir sa succession, il trouva que ses biens avoient été donnez à un Gentilhomme Normand. Il en demanda la restitution, & n'ayant pu l'obtenir par la voye de la Justice, il en chassa l'Etranger qui en étoit en possession. Ce fut précisément dans cette conjoncture, que, s'étant rendu à Ely qui étoit le rendez-vous des Mécontens, pour s'y mettre à couvert du ressentiment du Roi, les Mécontens le reconnurent pour Chef. Comme il avoit une haute réputation, & que ceux qui marquoient du courage & de la fermeté, étoient autant redoutez de Guillaume, que ceux qui n'osoient lui résister en étoient méprisez, il ne causa pas peu d'inquiétude à ce Prince. L'honneur que venoit de recevoir Everard, l'ayant animé d'une nouvelle ardeur, & du desir de faire voir qu'il n'en étoit pas indigne, il fit tous les préparatifs nécessaires pour une vigoureuse défense, prévoyant bien qu'il ne seroit pas longtems dans ce lieu sans y être attaqué. Pendant qu'il se pourvoyoit de munitions de guerre & de bouche, il fit fortifier avec soin les endroits de l'isle les plus accessibles, & prit toutes les autres précautions qui pouvoient augmenter les difficultez d'un siége. Guillaume sachant à quel homme il avoit à faire, se hâta autant qu'il lui fut possible d'aller l'attaquer dans l'espérance de le surprendre avant qu'il fût bien préparé. Mais Everard avoit déja pourvu à lui disputer l'entrée de l'isle, en faisant construire dans le marais, un château de bois qui ne pouvoit être attaqué, & qui défendoit la seule avenue par laquelle on pouvoit aller aux Assiégez. Malgré ces difficultez qui paroissoient insurmontables, Guillaume s'opiniâtroit à ce siége, ou plutôt à ce blocus. Il espéroit de réduire les Mécontens par la famine, & de les avoir tous à sa discrétion, la même cause qui l'empêchoit de s'approcher, mettant aussi un obstacle invincible à leur fuite. C'étoit dans cette vue qu'il avoit fait élever dans le Marais, une chaussée longue de deux mille pas, par le moyen de laquelle il ôtoit aux Assiégez toute espérance de secours. Cependant quoiqu'il eût déja consumé beaucoup de tems à ce siége, il n'en étoit pas plus avancé, parce que les Revoltez avoient fait un amas prodigieux de vivres. Ce retardement lui causoit une extrême inquiétude, tant par rapport à l'affaire même dont il s'agissoit, qu'à cause qu'il l'empêchoit d'aller s'opposer au Roi d'Ecosse qui avoit pris ce même tems pour faire irruption dans les provinces du nord de l'Angleterre. Enfin dans le tems qu'il commençoit à desespérer du succès de son entreprise, un heureux conseil le tira de cet embarras. Le Monastére d'Ely ayant hors de l'enceinte de cette isle beaucoup de terres d'où il tiroit ses principaux revenus, on conseilla au Roi de s'en saisir, afin de réduire les Moines à l'obéissance, par la crainte de les perdre. Il n'eût pas plutôt suivi ce conseil, & distribué ces terres à ses Courtisans, que Thurstan Abbé de ce Monastére, ne pouvant résister aux clameurs de ses Moines, chercha les moyens de recouvrer ce qui lui avoit été enlevé. Il n'en trouva point de plus propre que de se procurer la faveur du Roi par un service considérable. Dans cette vue il fit offrir secrettement à ce Prince, de lui remettre l'isle d'Ely entre les mains, avec tous ceux qui y étoient renfermez, & de lui payer mille marcs d'argent, à condition que les biens saisis seroient rendus au Monastére. Cette offre ayant été acceptée avec joye, l'Abbé exécuta sa promesse: mais les Historiens ont négligé de nous informer de quels moyens il se servit pour y réüssir. Quoiqu'il en soit, les Mécontens se virent contraints par la perfidie de cet Abbé, de se soumettre à la clémence du Roi, n'y ayant point eu de condition stipulée pour eux. Le seul Everard échappa, s'étant ouvert un chemin l'épée à la main à travers les troupes du Roi qui gardoient un certain passage. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 2. *l.* 6. *p.* 34. 35. *&* 36.

* EVERARDI (Nicolas) en Hollandois KLAAS EVERTZEN naquit à Amsterdam. Il fut un des Savans de son tems, aussi bien que célébre Jurisconsulte, & fut pendant 35 ans Professeur en Droit à Ingolstad, & Conseiller privé de Guillaume Duc de Baviére, & de son fils Albert V. Dans la suite il fut, à cause de sa capacité, nommé par l'Empereur Charles-Quint pour Conseiller dans la Chambre Impériale de Spire. Il s'aquitta de cette charge avec honneur les quatre derniéres années de sa vie, & mourut dans une vieillesse fort avancée. On a de lui, *Isagoge ad Jurisprudentiam*; *De Testibus & Fide Instrumentorum*; *Disputatio Juridica de Legalibus*; *Centum argumentandi modi*; *Theses de Prohibitione alienationis facta per Testatorem in ultima voluntate, &c.* Il eut trois fils, *Nicolas*, *Gaspard* & *George*, tous trois Jurisconsultes. L'ainé des trois professa avec beaucoup d'applaudissement le Droit Canon à Ingolstad pendant 28 ans, & mourut en 1586, âgé d'environ 50 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweertii, *Athenæ Belgicæ*, fol. 575. & 576. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 684. *Description d'Amsterdam* en Hollandois *fol.* 862.

* EVERARDI (Nicolaï) naquit en Zelande à Grypskerke dans l'Isle de Walcheren. Il étoit fils d'un simple Batelier, mais il s'appliqua tellement à l'étude, particuliérement à la Jurisprudence, qu'il devint un des plus habiles de son tems, & fut Professeur en Droit Civil & Canonique. Il fut l'Official de Henri de Bergis Evêque de Cambrai, & troisiéme Doyen de l'Eglise Collégiale de S. Guidon à Anderlech. Ensuite il fut fait Conseiller & depuis encore Président du Grand Conseil à Malines, après avoir été pendant dix huit ans Président du Grand Conseil de Hollande. On lui donne la louange d'avoir toujours été un homme fort intégre, de n'avoir jamais dans ses consultations donné de réponse qui pût lui être dictée par son intérêt ou par une vaine gloire, ou par envie de faire plaisir à ses amis quelque puissans qu'ils pussent être, & de n'avoir jamais fait de violence aux paroles des Loix ou de leurs Interprétes pour procurer par là le gain de quelque procès. Il est enterré dans l'Eglise de Nôtre-Dame à Malines. On a de lui, *Topica Legalia*; *Consilia.* Il eut quelques fils & une fille appellée Isabelle, qui fut habile en toutes sortes de Sciences, & qui passa sa vie dans un couvent. Erasme entretint connoissance avec lui, & lui écrivit deux lettres lorsqu'il étoit Président des Etats de Hollande. Il lui raconte dans ces lettres ce qu'il avoit à souffrir de quelques Moines ignorans & emportez. Le même Erasme écrivit en 1499 une lettre à un certain Avocat nommé Everardi qui pourroit bien n'être que celui qui fait le sujet de cet article, puis qu'apparemment il étoit Avocat dans ce tems-là. Le nom d'Everardi n'est pas assez commun pour que dans le même tems il ait été celui de deux Avocats, tous deux bons amis d'Erasme. Si c'est du nôtre dont il s'agit, il faut encore y ajoûter ce trait, qu'Erasme voulant publier les lettres de S. Jérôme avec des remarques, & ne se fiant pas à ses seules forces, avoit consulté Everardi qui avoit fait une étude particuliére de ce Pére, pour savoir qui pourroit dans cette difficile entreprise lui donner le plus de secours. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweertii *Athenæ Belgicæ*, fol. 576. Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 685 & 686. *Antiq. de Zélande.* *Voyez* aussi l'article de NICOLAI (Everard)

EVERARDI (Nicolaï) fils du précédent. *Voyez* NICOLAI (Everard)

* EVERDINGEN (Albert d') Peintre célébre, second fils du Sécrétaire Jean Everdingen, & frére de César d'Everdingen Peintre renommé, naquit à Alkmaar en 1621. Il eut pour maîtres Roland Savry, & ensuite Pierre Molyn de Harlem, & fit sous eux de si grands progrès, qu'ils se faisoient un plaisir de le reconnoître pour leur disciple. On trouve à Amsterdam & ailleurs quantité de belles piéces de sa façon qui témoigneront son habileté dans la Peinture, non dans une partie seulement, mais en général. Il excelloit sur tout dans les païsages du nord. Ce qui lui donna occasion de s'y attacher, ce fut d'avoir été jetté par une tempête sur les côtes de Norvége, où il fut malgré lui obligé de faire quelque séjour. Il avoit beaucoup d'application à la Peinture, étoit fort assidu aux exercices de la Religion, & fort avantagé du côté de l'esprit. Il mourut au mois de nov. de l'an 1675, & laissa trois fils, dont deux s'adonnérent à la Peinture. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

* EVERDINGEN (César d') naquit à Alkmaar en 1606. Il fut habile dans la Peinture & avoit un pinceau flatteur. Parmi les belles piéces qu'on a de lui, on reléve sur tout les deux portes des Orgues d'Alkmar où il a réprésenté le triomphe de David après la victoire qu'il avoit remportée sur Goliath. On ne sait pas en quelle année il a fait cette piéce, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a fait en 1648 le modéle du bufet d'orgue pour l'Architecte Jaques de Kampen qui en a été l'ordonnateur: on garde encore ce modéle à la maison de ville d'Alkmaar. On voit aussi de sa façon une grande piéce excellente qui réprésente la Noblesse & le Conseil de guerre de la Bourgeoisie. Les personnages en sont de grandeur naturelle, & le tout est travaillé avec tant d'art qu'il ne faudroit que cette seule piéce pour immortaliser sa mémoire. Il mourut en 1679, âgé de 73 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

* EVERDINGEN (Jean d') naquit à Alkmaar, fut habile dans la Peinture, dans laquelle il s'exerçoit plus pour l'honneur que pour le profit, puisqu'il étoit pourvu d'une charge qui pouvoit seule

ſeule fournir à ſa ſubſiſtance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

EVERGÉTES, ſurnom, qui devint propre à pluſieurs Princes, & qui ſignifie *Bienfaicteur*. Cette épithéte fut d'abord donnée par les Anciens à leurs Princes, pour quelques bienfaits inſignes, envers les hommes ou envers les Dieux. Dans la ſuite, cet éloge d'Evergétès fut affecté par quelques uns pour ſe diſtinguer de ceux qui portoient un même nom. Les Rois d'Egypte ont preſque tous porté le nom de Ptolomée, avec des ſurnoms; & le troiſiéme prit le ſurnom d'*Evergétès*, afin d'être diſtingué de ſon pére & de ſon ayeul. La raiſon de cela, dit S. Jérôme, fut que ce Prince ayant fait une expédition militaire en Syrie, & à Babylone, rapporta en Egypte, parmi les dépouilles de ſes ennemis, les vaſes ſacrez & les idoles des Dieux, que Cambyſe avoit remportez d'Egypte en Perſe. A ſon exemple un de ſes petit-fils, ſeptiéme Roi d'Egypte, appellé par dériſion *Phyſcon*, c'eſt à dire, *Ventru*, & qui étoit le plus méchant de tous les Rois qui euſſent régné en Egypte, voulut néanmoins être appellé *Evergétès* II; mais ceux d'Alexandrie l'appellérent au contraire *Kakergétès*, c'eſt à dire, *Malfaiſant*, à cauſe de ſes horribles cruautez. Les Rois de Syrie entre autres ont fort affecté ce ſurnom. Lorſque les Romains ſe furent rendus maîtres de la Gréce, les Grecs donnérent le même titre aux Empereurs; & dans pluſieurs médailles anciennes, on voit que le nom d'*Evergétès* eſt ſouvent donné aux Princes & aux Souverains, ſans parler des Arimaſpes qui pour la courtoiſie avec laquelle ils reçurent Cyrus, ou, comme dit Stephanus, les Argonautes, furent honorez du même nom. *Voyez* PTOLOMÉE. * Spon, *Recherches Curieuſes d'Antiq.*

EVERHELME, ou EVERSHELME, fut d'abord Abbé d'Aumont dans le Hainaut, puis de S. Pierre de Glandin *de Gand*. Il vivoit dans le XII ſiécle du tems d'Henri III, dit *le Noir*, & écrivit la Vie de ſaint Poppon, que Surius rapporte, *au* 25 *janvier*. * Oudin, *Supplem. Script. Eccleſ.*

EVERISDEN, (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint François, étoit Anglois, & vivoit vers l'an 1136. Il écrivit un Traité de la Deſcription des tems, un des Rois & des Evêques Anglois, & quelques autres. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Simler, *Biblioth.* Geſner. Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 2. *c.* 65.

* EVERS (Guillaume) ainſi nommé de la Seigneurie d'Evre dans le Comté de Buck en Angleterre, deſcendoit d'un fils puîné du Baron de Werkwork dans le Comté de Northumberland. Henri VIII. le fit Capitaine de la ville & château de Barwik ſur la Twéde, & enſuite, l'an 25 de ſon régne, il le créa Baron du Royaume. Son fils aîné Ralph s'étant ſignalé dans la défenſe de Scarborough, & ayant rendu de grands ſervices ſur les frontiéres d'Ecoſſe, on lui accorda, ſelon le conſeil du Duc de Nortfolk, autant de terre qu'il pourroit en conquérir ſur les Ecoſſois. Il ſe mit auſſi tôt en marche avec quatre mille hommes pour entrer en Ecoſſe, mais il fut battu & tué par le Comte d'Aran. Son petit-fils Guillaume étant mort ſans enfans, ſon titre échut à George Evre ſon parent, qui mourut auſſi ſans enfans en 1672, & laiſſa ſon titre à Ralph ſon frére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dugdales *Baronage.*

* EVERSCHOP, petite contrée de ſix paroiſſes dans le Duché de Sleeswik, au nord de l'Eyder vers ſon embouchure, & dans ce quartier qui s'appelle Eyderſted. Dankwerth dit que ce païs eſt le long de l'Hever, & que c'eſt de là qu'il tire ſon nom. * Dankwerth, *Deſcr. de Sleeswik & de Holſtein*, en Allemand.

EVERSHELME. *Voyez* EVERHELME.

EVERSHOT, bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté de Dorſet, dans la contrée appellée Toherford, à 106 milles Anglois de Londres. * *Diction Anglois.*

* EVERSDYK, famille noble de Hollande qui s'eſt éteinte par la mort de Gervais d'Eversdyk. Le premier de cette race qui ait été fait noble, fut ANTOINE d'*Eversdyk*, fils de Michel, Conſeiller à la Haye en 1450, & Favori du Comte de Charolois fils de Philippe le Bon Duc de Bourgogne, Comte de Hollande, &c. qui devint enſuite lui même Duc & Comte ſous le nom de Charles *le Hardi*, *le Guerrier* ou *le Téméraire*, & qui l'anoblit par lettres patentes, confirmées par l'Empereur Frédéric III. à Nieuſtad en Autriche dans le mois d'octobre de l'année 1465. Il épouſa Cornélie de Nienhoven, & il en eut, 1. *Jean*, Chanoine de Geervliet; 2. autre *Jean* qui épouſa Mathilde Vander Mye dont il eut *Antoine*; *Thomas* Carme à Harlem; *Adam*; *Henri*; *Vincent*; *Jean*; & *Arendine* ou *Adriane*; 3. *Adrien* qui épouſa Belie Gerrits fille d'Egmont, & qui en eut Gertrude, Religieuſe dans le couvent de Ste. Agathe à Delft; *Marie*, mariée à Adrien de Borſſele Chevalier & Châtelain de Woerden, mort ſans enfans; *Wendelmont*, mort ſans enfans; *Cornélie*, Religieuſe dans le couvent de Ste. Agathe; *Marguerite* mariée à Pierre de Teilingen, Mâitre des Comptes à la Haye; 4. ANTOINE qui ſuit; 5. *Marguerite* mariée à Gerard de Nyveld Chevalier, avec lequel elle eut douze enfans; 6. *Catherine* mariée à Jaques d'Almonde Chevalier & Conſeiller à la Haye.

ANTOINE d'*Eversdyk* fils d'un pére de même nom, qui fait le ſujet de l'article précédent, & de Cornélie de Nienhoven épouſa Marie de Raaphorſt, de laquelle il eut, 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Adrien* Moine Régulier de Rugge près de la Brille; 3. *Marguerite* mariée à Jean frére bâtard de Charles Duc de Gueldre, d'où ſont venus des enfans.

ANTOINE d'*Eversdyk* du nom de ſon pére, épouſa Guillemine de Raashoorn, dont il eut, 1. *Antoine* Mâitre d'Hôtel de Charles Duc de Gueldre, mort ſans avoir été marié; 2. *Gervais*, mort ſans avoir été marié, & le dernier des mâles de cette race; 3. *Marguerite* d'Eversdyk, mariée à Fréderic de Voorſt Seigneur de Keppel, Noble de la province de Gueldre qui eut d'elle deux filles, ſavoir Catherine de Voorſt mariée à Corneille Vander Houve, & Marie de Voorſt, mariée à Charles Vander Houve frére de Corneille; 4. *Elizabeth* Religieuſe à Renchem.

EVERWIN, Moine Allemand, de la Congrégation de Cluny, floriſſoit dans le XI ſiécle, du tems de l'Empereur Conrad II. Il écrivit la Vie de ſaint Simon, que Surius rapporte ſous le premier jour de juin. * *Voyez* auſſi Trithéme, *in Chron. Hirſaug. A. C.* 1020.

EVESHAM. *Cherchez* ADAM & ELIE de EVESHAM.

EVESHAM, ou ÉVESHOLM, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Worcheſter, qu'on appelle *Blakenhurſt*, avec un pont ſur l'Avon. Elle paſſe pour la plus conſidérable du Comté après Worcheſter. Il y a deux ou trois paroiſſes. Il s'y fait un bon commerce, principalement de bas. Elle depute deux Membres au Parlement, & eſt gouvernée par un Maire. Elle eſt à 73 milles Anglois de Londres. La vallée à laquelle elle donne le nom, peut être appellée pour ſa fertilité en grains, le grenier de toutes les contrées voiſines. Jean Lord Somers, ci-devant Chancelier d'Angleterre, eſt Baron d'Eveſham, & une perſonne diſtinguée par ſon ſavoir & par ſon mérite. * *Diction. Anglois.*

* EUÉTES, Poëte Comique Athénien dont Suidas fait mention en parlant d'Epicharme.

EUFRATE. *Voyez* EUPHRATE.

* EUFRENIUS (Albert) d'Amſterdam, Médecin & Poëte, publia dans ſa premiére jeuneſſe *Erotica*, *Baſia*, *Coma & Silva*, imprimé à Leide en 1601, in 8vo. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 37.

EUGANÉENS, anciens peuples d'Italie, entre le Lac de Come & la riviére d'Adige, ou Etſch. Leurs villes étoient Caſtel-Nan, ou Non, Sarca, Civita ſur l'Oglio, Chiavéno, & Télina, dont la Valteline a pris ſon nom. Les plus renommez de ces peuples étoient les Sarunétiens, qui demeuroient dans les vallées de Télina & Chiavenno, les Vennons, &c. D'autres Géographes les placent diverſement. * Cluvier, *liv.* 5. *Introd. in Univ. Géogr.* Briet, &c.

PAPES.

EUGÉNE I. de ce nom, Pape, étoit Romain, & fut intrus au pontificat par l'Exarque Calliope, Calliopas ou Calliopus, lorſque l'Empereur Conſtantin, fils d'Héraclius envoya en exil le Pape Martin I. l'an 653; mais après la mort de ce ſaint Pontiſe, le Clergé de Rome connoiſſant le merite d'Eugéne, confirma ſon élection; & Eugene demeura ſur le ſiege pontifical deux ans, huit mois & huit jours, juſqu'au deuxiéme de juin de l'an 658. *Vitalien* lui ſuccéda. * Anaſtaſe, *en ſa Vie.* Baronius, *aux Ann. &c.*

EUGÉNE II. Romain, fut élu après la mort de Paſchal I. Sa promotion cauſa du deſordre, parce que quelques mécontens lui oppoſérent Zinzime. Ce trouble obligea l'Empereur Louïs d'envoyer en Italie ſon fils Lothaire, qui calma les eſprits & donna la paix à l'Egliſe. Eugéne la gouverna avec aſſez de douceur, pendant trois ans, deux mois, & 23 jours, depuis le 19 mai 824, juſqu'au onziéme août 827, dans lequel il mourut. On lui attribue une lettre écrite après la Conférence tenue l'an 824 à Paris, au ſujet des images. Les Actes de cette Conférence furent publiez à Francfort l'an 1596. Eugéne II. eut pour ſucceſſeur *Valentin.* * Baronius, *A. C.* 824. 825. 827. Platine & Ciaconius, *en ſa Vie.* Coccius, *Vita & geſta. Roman. Pontif.*

EUGÉNE III. nommé *Pierre-Bernard*, natif de Piſe, étoit Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Diſciple de ſaint Bernard, & Abbé du monaſtére de ſaint Anaſtaſe aux trois fontaines, hors des murs de Rome. Il fut élu Pape le 15 ou 27 février de l'an 1145, le jour même de la mort du Pape *Luce* II. Une ſédition qui s'éleva à Rome, parce que le peuple vouloit lui faire confirmer la Souveraineté des Sénateurs, l'obligea de ſortir de la ville avec les Cardinaux, & de ſe retirer au monaſtére de Farfe, où il fut proclamé & conſacré le quatriéme mars ſuivant. Il retourna à Rome après ſa conſécration, & y demeura quelque tems dans des maiſons fortes; mais ne s'y croyant pas en ſûreté, il ſe retira à Viterbe. Il ne fut pas plutôt parti, que Jordanès, qui avoit pris la qualité de Patrice, ſe rendit maître de Rome, fit piller les maiſons des Cardinaux & des Seigneurs, qui ne voulurent pas ſe ſoumettre à ſa domination, bâtit divers châteaux dans Rome, & en fit même un de l'égliſe de S. Pierre. Eugéne prononça anathéme contre lui, & avec le ſecours de la milice de Tivoli, contraignit les Romains de faire la paix, d'abolir la dignité de Patrice, & de recevoir un Préfet & des Sénateurs, qu'il choiſiroit pour gouverner en ſon nom. Cet accommodement étant fait, il revint à Rome, & y paſſa les fêtes de Noël; mais les Romains n'obſervant pas de bonne foi les conditions de paix, & recommençant leur revolte, Eugéne fut obligé de ſe ſauver à Tivoli, d'où il ſe retira à Piſe, & de là paſſa en France l'an 1147. Il fut très-bien reçu du Roi Louïs VII, y tint divers Conciles pour la Croiſade, ſur tout celui de Rheims où il corrigea les propoſitions de Gilbert de la Porrée, & y demeura plus d'une année. Il repaſſa en Italie ſur la fin de l'an 1148, & ſaint Bernard deux ans après écrivit à ſa priére les cinq excellens livres de la Conſidération. Après avoir ſoutenu pluſieurs combats, il ſe rendit enfin maître de l'Egliſe de S. Pierre l'an 1150. Il mourut à Tivoli le huitiéme de juillet de l'an 1152, d'où ſon corps fut apporté à Rome, & enterré dans l'Egliſe de S. Pierre. Géofroy, Auteur de la Vie de S. Bernard, aſſure qu'il fit grand nombre de miracles après ſa mort. Nous avons des Epîtres, des Décrets, & des Conſtitutions de ce Pape. Quelques Auteurs diſent que Gratien lui préſenta ſon Recueil des Canons, & qu'Eugéne l'envoya à Paris, pour y enſeigner le Droit; mais cela eſt dit ſans preuve. Manriquez & d'autres rapportent l'Epitaphe de ce Pontiſe en ces termes:

Hic jacet Eugenius *defunctus: cerne ſepulchrum,*
Cui pia cum Chriſto vivere vita fuit.
Piſa virum genuit, quem Claravallis alumnum
Exhibuit, ſacræ Religionis opus
Hinc ad Anaſtaſii tranſlatus Martyris ædem;
Ex Abbate, Pater ſummus in Orbe fuit.

Eri-

Eripuit solemne jubar, mundique decorem
Julius, octavum sole ferente diem.

Anastase IV. occupa le saint siége après lui. * *Consultez* saint Bernard, & Pierre de Cluny, *in Epist.* Othon de Frisinghen, *en la Chron.* Ptolomée de Lucques. Saint Antonin. Volaterran. Onuphre. Génébrard. Platine. Ciaconius. Baronius. Henriquez, *in Fasc.* Manriquez, *in Annal.* Charles de Visch, *Biblioth. Cister.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XII siécle.*

EUGE'NE IV. Vénitien, nommé *Gabriel Condolmerio*, étoit fils d'Angélo Condolmério, d'une famille roturiére de Venise. Il fut Chanoine de la Congrégation de saint George *in Alga*, puis Evêque de Sienne, & Cardinal en 1408. Il se trouva au Concile de Constance, fut Légat dans la Marche d'Ancone, & succéda le troisiéme jour de mars de l'an 1431, à *Martin* V. Le Concile de Bâle fut ouvert cette même année, & il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre ce Pape, & les Péres de cette assemblée. Eugéne fut néanmoins obligé de confirmer le Concile; mais après la mort de l'Empereur Sigismond, qui seul pouvoit maintenir l'intelligence entre le Concile & le Pape, ils se brouillérent si fort, qu'Eugéne déclara le même Concile dissous, & en assembla un à Ferrare l'an 1437. D'autre côté, les Prélats de Bâle l'ayant plusieurs fois sommé, mais inutilement, de se trouver au Concile, le déposérent en 1439, & élûrent *Amédée* VIII, Duc de Savoye, sous le nom de *Félix* V. Alors, Eugéne transféra le Concile de Ferrare où étoit la peste, à Florence où l'on traita de l'union des Grecs avec l'Eglise Latine, & où l'Empereur Jean Paléologue assista, avec ses plus illustres Prélats. Là, les Grecs embrassérent la créance des Latins; & les Arméniens, avec les Ethiopiens, suivirent leur exemple. Le Pape fit une création de dix-sept Cardinaux, entre lesquels il y en avoit deux Grecs, Isidore, & Bessarion. En 1442, Eugéne transféra encore le Concile de Florence à Rome, où il reçut les Ambassadeurs d'Ethiopie, & ceux des Maronites. Depuis, il entreprit de recouvrer les terres qu'il croyoit avoir été usurpées sur l'Eglise; mais il n'eut pas le tems d'exécuter ce dessein, & mourut âgé de 64 ans, le 23 février de l'an 1447, & eut pour successeur *Nicolas* V. On dit qu'il n'étoit pas extrêmement savant, mais que cependant il composa quelques Traitez, & entr'autres un contre les Hussites. Nous avons aussi des Epîtres, & des Constitutions de sa façon. Æneas Silvius rapporte son Epitaphe. On voit encore celle-ci à Rome dans le Cloître des Chanoines de saint Sauveur, de la Congrégation de saint George:

Memoria Eugenii IV. Papæ.
Urbs Venetum dedit ortum, quid Roma? Urbis & Orbis
Jura dedit, post hac cœlica regna Deus.

* Æneas Silvius. Volaterran, *liv.* 22. Onuphre. Ciaconius. Génébrard, & Sponde, *A. C.* 1431. *n.* 4. 5. 1452. *& seq.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Eugéne commença son Pontificat par une action dont les suites lui furent trés-funestes, Quelques particuliers lui dirent en confidence que Martin V. avoit amassé de grands thrésors. Sans approfondir la vérité de ce fait, il crut trop aisément le faux rapport qu'on lui fit, & donna sur le champ un ordre d'arrêter Oddo Poccio Vice-Camérier de Martin. Quoiqu'il eût donné ordre à Etienne Colonna Général de ses troupes de le prendre & de l'emmener sans scandale, les soldats pillérent la maison d'Oddo, & le traînérent ignominieusement de la maison au Palais du Pape. Eugéne reprit avec aigreur Colonna, & lui fit tant de menaces, que Colonna épouvanté se crut obligé de prendre la fuite, & de se retirer prés du Prince de Palestrine, à qui il persuada de déposer le Pape. Ce Prince marcha droit vers Rome, s'empara de la porte Appia, & s'avança jusqu'à l'église de S. Marc, où il fut obligé de se battre contre les troupes du Pape & les Habitans de Rome. Le combat fut rude: plusieurs furent tuez de part & d'autre. Le Prince de Palestrine fut obligé de se retirer. Le Pape de son côté exerça toutes sortes d'hostilitez contre les Colonnes & contre leurs fauteurs. Une violente maladie l'obligea néanmoins à ne plus penser qu'à la paix, qu'il conclut en 1433, par la négociation d'Angélotto Fosco citoyen, * Platina, *in Vita Eugenii IV.* Bayle, *Diction. Critique 2. édition.*

E V E S Q U E S.

EUGÉNE, Evêque de Carthage, fut élevé à cette dignité l'an 480 ou 481, après une vacance de vingt-quatre années, sous le régne d'Hunneric, de qui l'Empereur Zénon obtint cette ordination. Ce Prélat, d'un mérite distingué, gouverna quelque tems cette Eglise en paix; mais Hunneric ayant fait publier, en 483, un édit par lequel il ordonna que tous les Evêques qui croyoient la consubstantialité du Verbe, eussent à se trouver à Carthage le premier février de l'année suivante, pour disputer avec les Evêques de sa Secte sur la doctrine qu'il défendoit, les Catholiques réprésentérent qu'ils ne pouvoient entrer dans cette dispute, sans la participation des Evêques d'Outremer. La Conférence se tint néanmoins. Les préliminaires se passérent en contestations touchant le nom de Catholiques, que les Orthodoxes prenoient, & celui de Patriarche, que Cyrila, Chef des Evêques Ariens, usurpoit. Ensuite Eugéne présenta une Confession de Foi, & offrit d'entrer en lice avec ses adversaires; mais Hunneric accabla les Orthodoxes par son autorité. Il chassa les Evêques Catholiques de la ville. Eugéne fut exilé dans les déserts de la province de Tripoli, & ne revint de son exil qu'àprès la mort d'Hunneric, arrivée à la fin de l'année 484. Il gouverna paisiblement son église, sous le régne de Gondebaud. Mais le Roi Trasamond le chassa une seconde fois de Carthage, & l'envoya en exil dans les Gaules, où régnoit Alaric Roi des Visigoths. S. Eugéne se retira à Albi le sixiéme septembre de l'an 505. On a de lui quelques petits Ecrits pour la défense de la Foi Orthodoxe, savoir, *Expositio Fidei Catholicæ*; *Apologeticus pro Fide*; *Altercatio cum Arianis, &c.* * Gennade, *de Script. c.* 97. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles. lib.* 2. *c.* 96. Trithéme, *in Catal.* Bardnius, *A. C.* 495. Le Mire, *in Auctario.* M. de Hauteserre, *Notes sur Grégoire de Tours.* Du Pin. *Préface d'Optat, & Biblioth. des Aut. Eccles. V. siécle.*

EUGÉNE, Evêque de Tolede en Espagne, florissoit sous le régne de Chintile qui mourut en 640, de Tulca ou Tulgas, & de Chindaswinthe, qui monta sur le thrône l'an 642. Il se trouva aux V. VI. & VII Conciles de Tolède, tenus en 674, 676, & 684 de l'Ere Espagnole, c'est à dire, en 636, 638, & 646 de J. C. Eugéne savoit assez bien cette partie des Mathématiques, qui régarde le cours des astres. Il gouverna l'église de Tolède pendant onze ans, & mourut l'an 646 ou 647.

EUGÉNE, dit *le Jeune*, lui succéda. Il avoit été Clerc de cette église, dont il mérita d'être le Chef. Ayant été élu Evêque de Tolède, après la mort d'Eugéne I, il s'enfuit vers Saragosse pour y suivre la vie monastique; mais il fut découvert, & emmené à Tolède par ordre du Prince, & ordonné Archevêque de cette ville en 646. Il gouverna cette église pendant l'espace d'onze années. Il présida aux VIII, IX, & X Conciles de Tolède, tenus en 693, 695, & 696. de l'Ere d'Espagne, c'est à dire, en 655, 657, & 658 de J. C. Ce Prélat composa divers Ouvrages; un Traité de la Trinité; deux livres d'Opuscules, un en vers & l'autre en prose, &c. Il corrigea aussi les Poësies de Draconce, que le P. Sirmond publia en 1619 à Paris, avec les Opuscules du même Eugéne *le Jeune*. On y trouve cette Epitaphe acrostiche.

E xcipe Christe potens, discretam corpore mente M.
U t possim picei pœnam vitare barathr I.
G randis inest culpa, sed tu pietate redunda S.
E lue probra,. Pater, & vita crimina toll E.
N on sim pro meritis Sanctorum cœtibus exu L.
I udice te Sanctum prosit vidisse tribuna L.
V it, Lector, uno qui sim dignoscere vers U.
S igna priora lege, mox ultima nosse valebi S.

Le style de cet Auteur n'est pas extrémement poli; mais les pensées en sont fort justes, & il est rempli de sentimens tout à fait Chrétiens. * Ildefonse, *de Script. Eccles. ch.* 13. *&* 14. Baronius, *in Not. ad Mart. Rom.* 13 *novem.* Mariana, *liv.* 6. *chap.* 9. *Hist.* Andreas Schottus, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *Biblioth. Eccles. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. VII siécle.*

E M P E R E U R S.

EUGE'NE, homme de néant, qui avoit enseigné la Grammaire, fut salué Empereur par le Comte Arbogaste, Gaulois de naissance, après la mort du jeune Valentinien l'an 392. Il se déclara pour le Paganisme, conduisit son armée sur le Rhin, fit la paix avec les petits Rois des Francs & des Allemans, & ayant passé les Alpes, s'empara de Milan; enfin, il fut vaincu & tué le sixiéme septembre 394, par l'armée de l'Empereur Théodose. * Le Comte Marcellin. Prosper. Idace, *en sa Chron.* Rufin. Zozime. Orose, &c.

EUGÉNE, Capitaine, fut fait Empereur, du tems de Dioclétien, vers l'an 290, par quelques troupes qui nettoyoient le port de Séleucie, & le même jour il fut tué dans Antioche, comme il vouloit se rendre maître du Palais de cette ville.

R O I S D'E'C O S S E.

EUGÉNE I. de ce nom, Roi d'Ecosse, dans le IV siécle, succéda à Fotelmachus. Le Tyran Maxime, ou un autre de ce nom, qui commandoit pour les Romains dans la grande Bretagne, voulut envahir l'Ecosse; mais ce Prince le repoussa, & périt depuis dans une seconde bataille, en 383. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

EUGÉNE II. fils aîné de *Fergus*, lui succéda en 427, & fit alliance avec les Pictes contre les Brétons. De son tems, saint Germain d'Auxerre & saint Loup de Troyes, envoyez par le Clergé de France, s'opposérent à l'Hérésie de Pélage, qui troubloit l'île. Aëtius donna en 429 du secours aux Bretons; & ce fut en cette occasion, que les Romains élevérent une muraille de gazon, & ensuite une de pierre, pour arrêter les Ecossois. Mais l'an 446, les Ecossois la renversérent, & les Bretons furent obligez de recourir aux Saxons, qui passérent dans la Grande Bretagne en 449. On met en cette année la mort d'Eugéne II. * Béde, *liv.* 1. *c.* 20. Du Chêne, &c.

EUGÉNE III. fils du Roi *Congal* I. ou de Gorane, succéda à son pére, qu'on avoit assassiné en 535. Les Grands du Royaume le suppliérent de venger cette mort; & le peu de compte qu'il en fit, fit croire à quelques-uns qu'il y avoit eu part. Après avoir gouverné sagement le Royaume, & fait des courses dans les terres des Bretons, malgré les traitez faits avec ses prédecesseurs, il mourut en 557. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

EUGÉNE IV. fils d'*Aidan*, succéda à *Kenneth* en 605, & régna selon les maximes de la piété qu'il avoit apprise en l'école du saint homme auprès de qui son pére l'avoit fait élever. On croit que saint Fiacre Hermite, qui mourut en France, étoit son fils. Vers l'an 615, il entra dans le Northumberland, & y fut défait par l'armée du Roi Edelfride. Il mourut après un régne de 15 ou 16 ans vers l'an 620, ou 622. * Buchanan.

EUGE'NE V. Roi après *Malduin* en 688, s'opposa courageusement à Ecfrid de Northumberland, qui lui fit la guerre en renard & puis en lion. Après divers succès, Eugéne le défit dans un combat, où il demeura sur la place, avec vingt-mille Saxons, l'an 692, après un régne de quatre ans. * Buchanan, *liv.* 5.

EUGE'NE VI. fils du Roi *Ferquard* II, succéda à *Eugéne* V. en 692, & régna l'espace de dix années, qu'il passa presque toujours à faire la guerre aux Pictes. * Du Chêne, *liv.* 6.

EUGE'NE VII. fils d'*Eugéne* VI, succéda l'an 704, à son frére Ambetkeleth, qui fut tué dans une bataille. Il prit la conduite de l'ar-

l'armée ; mais ne s'assurant pas beaucoup sur la fidélité des troupes, il fit la paix avec les Pictes, & épousa *Spondane*, fille de leur Roi *Gernard*. On dit qu'il fut assassiné dans son lit par deux Seigneurs Atholiens en 721. * Buchanan, *Histoire d'Ecosse*.

EUGE'NE VIII. fils de *Mordacus*, monta sur le thrône après Etwin ou Etfin en 761, & poursuivit un rebelle nommé Donald, qu'il défit en deux rencontres. Ensuite il poliça son Royaume, & confirma les alliances que ses prédécesseurs avoient faites avec les Princes voisins ; mais dans la suite, entraîné par une lâche oisiveté, il se plongea dans toutes sortes de crimes : ce qui donna tant d'horreur aux Grands du Royaume, qu'ils le firent tuer vers l'an 764. * Buchanan, *Hist.* Du Chêne, *liv.* 6.

EUGE'NIE, (sainte) fille de Philippe, Noble Romain, Intendant d'Egypte & d'Alexandrie sous les Empereurs Commode & Sévére, quitta ses parens pour embrasser le Christianisme. Afin de se mieux cácher, elle déguisa son sexe sous l'habit d'un homme, & eut ainsi la conduite de plusieurs Moines dans ce même païs. Depuis, elle fut reconnue & menée à Rome où ayant porté plusieurs personnes à se convertir à Jesus-Christ, elle reçut enfin avec son pére la couronne du Martyre le 28 décembre l'an 108. * Eusébe, *liv.* 6. *c.* 7.

EUGIPPE ou EGIPPE, Abbé de Lucullano, près de Naples, dans le VI siécle vers l'an 511, avoit été disciple du Pape Gélase I, au rapport de saint Isidore de Séville. Il composa la Vie de saint Sevérin, que Surius rapporte sous le huitiéme jour de janvier, & la dédia à Paschase, Diacre de l'église de Rome ; ce qu'on voit par l'épître que Canisius a fait imprimer. Il avoit aussi fait une régle pour le monastére de ce Saint. On a encore de lui un Ouvrage intitulé, *Thrésor* ou *Recueil de saint Augustin*, qu'il dédia à une Vierge nommée *Proba*, & qui a été imprimé à Bâle en 1542, & à Venise en 1543. Dans la premiére partie de cet Ouvrage, il a recueilli tout ce que saint Augustin avoit dit des difficultez de la Théologie ; comme de l'ame, du sabbath, de la charité, &c. Dans la seconde, il a ramassé tous les argumens dont se servoit ce Saint contre les Hérétiques qu'il combattoit. Entre les lettres de saint Fulgence, il y en a quelques-unes adressées à Eugippe qui étoit son ami. * Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. VI siécle.* Sainte-Marthe, *Vie de Cassiodore. l.* 3.

EUGUBIO. *Voyez* GUBIO.

EUHÉMÉRE, Sicilien, florissoit peu après Alexandre, puis qu'ainsi qu'on l'apprend d'Eusébe *lib.* 2. *Præpar. Evang.* il fut ami de Cassander fils d'Antipater. Arnobe, *lib.* 4. dit qu'il étoit d'Agrigente ; mais Plutarque, *lib. de Iside & Osiride*, & Lactance, *lib.* 1. *de Fals. Rel. cap.* 11, assurent qu'il étoit de Messine. Le dernier ajoûte qu'Euhemére avoit écrit une Histoire de Jupiter, & des autres prétendus Dieux, où il ne disoit rien qu'il n'appuyât des inscriptions qu'il avoit vues dans les temples où on les honoroit, & particuliérement dans celui de Jupiter Triphylien, où il y avoit une colomne d'or sur laquelle cet homme avoit fait décrire ses actions pour servir de monument à la postérité. Cicéron, *lib.* 1. *de Nat. Deor.* & Varron, *lib.* 1. *de Re Rust.* conformes en ce point à Lactance, disent encore avec lui qu'Ennius traduisit l'Ouvrage d'Euhémére, qui auroit sans doute mieux mérité d'être conservé, que plusieurs autres Ouvrages des Anciens ; mais c'est plus le mépris qu'ils en ont fait eux-mêmes, que tout autre accident qui a été cause de sa perte. Euhémére passa pour un Athée, ainsi que Plutarque, *lib. de Plac. Philos.* & Elien, *lib.* 2. *Var. Hist. cap.* 31, l'observent, & ce fut peut-être autant parce qu'il montra le ridicule de la Théologie Payenne, que parce que ne faisant pas l'usage qu'il devoit de ses connoissances, il nia la Providence, & soutint que le monde ne se gouvernoit qu'au hazard, au moins à ce que rapporte Théophile d'Antioche, *lib.* 3. D'autres Anciens font encore mention d'Euhémére, & Strabon, *lib.* 1. apparemment pour l'honneur de ses Dieux, le met dans le même rang qu'Aristophane de Bergé, Auteur reconnu fabuleux, ce qu'il ne fait qu'après Eratosthéne. * Columella, *l.* 9. *de Re Rust.* Strabon, *l.* 1. Pline, *l.* 35. *c* 22. Joseph, *l.* 1. *contre Apion.* Théophile d'Antioche, *l.* 1. Minucius Felix, *in Octavio.* Ange Politien, *in Miscell. c.* 34.

ÉVI, un des premiers Princes des Madianites, qui fut tué avec plusieurs autres, dans la guerre que Dieu commanda à Moïse de faire à ces Infidéles, pour se venger des outrages que les Israëlites en avoient reçus, sur tout de ce que par leurs artifices ils les avoient portez à sacrifier aux idoles. Phinées, fils d'Eléazar, fut le chef de cette expédition, & se mit pour l'exécuter à la tête de mille hommes choisis de chaque Tribu. * *Nombres, ch.* 31. *v.* 8.

ÉVIAN, petite ville avec Bailliage. Elle est en Savoye dans le Duché de Chablais sur le Lac de Genéve, environ à dix lieues de la ville de Genéve du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉVIL, bourg considérable d'Angleterre avec marché dans le Comté de Sommerset, situé sur la riviére d'Evil, ou Yeovil, & sur le grand chemin de Londres dans les contrées Occidentales d'Angleterre. Ce bourg s'accrut de la décadence d'Ilchester. Il est à 123 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

ÉVILMÉRODACH, Roi de Babylone, succéda à son pére Nabuchodonosor II. l'an 3473 du monde, & 562 avant J. C. La premiére action qu'il fit, montant sur le thrône, ce fut de retirer le Roi Jéchonias des fers. Il régna 23 ans, selon l'opinion de Torniel ; & deux seulement, selon le P. Pétau, & Ussérius que nous suivons. Quelques Auteurs croyent qu'Evilmérodach n'étoit que frére de Nabuchodonosor ; mais les plus sûrs conviennent qu'il fut son fils. Il fut dépouillé & tué par son beau-frére Nériglissor. * Bérose, *liv.* 3. *Chald. Hist.* rapporté par Joséphe, *liv.* 1. *contre Apion. & liv.* 10. *Antiqq. Jud. c.* 12. Eusébe, *l.* 9. *de Præpar. Evang. c.* 4. S. Jérôme & Théodoret, *sur Daniel, c.* 5. Sulpice Sévére, *liv.* 2. Béde, *de sex Ætat. Mundi.* Pétau, *liv.* 10. *Doct. Temp. c.* 7. Torniel, *A. M.* 3472. *n.* 4. *&* 3494. *n.* 10. Salian. Sponde, &c. Usser, *in Annal.*

ÉVIRATE. *Cherchez* MOSCHUS.

ÉVISSE, ou YVIÇA, *Ebusus*, île de la Mer Méditerranée, sur les côtes d'Espagne, est une des îles Pithyuses des Anciens, & est située entre la pointe du Cap ou Cabo Martin dans le Royaume de Valence, qu'elle a au couchant ; & l'île de Majorque, qu'elle à l'Orient. Elle a la petite île de Formentéra au midi, & a de ce côté-là le bourg d'Yviça avec un port, & de l'autre saint Hilario. Cette île est au Roi d'Espagne. * Strabon, Pline, Tite-Live, & les Auteurs de l'Histoire d'Espagne en font mention.

ÉVITERNE, Divinité à laquelle les Anciens immoloient des bœufs roux, selon Pline. On nommoit de même Eviternes, ou Evintégres, les Dieux que Platon croyoit les seuls véritables sans matiére, sans commencement & sans fin. Cela signifie, qu'ils étoient immortels & inaltérables, comme l'explique Apulée en parlant *du Démon de Socrate.*

* EULAC, petite riviére de Suisse dans le Canton de Zurich, a son cours à peu près d'orient en Occident, passe à Winterthur, & se jette ensuite dans le Toss.

EULAND. *Voyez* OELAND.

EULALIUS, Patriarche d'Antioche, étoit Arien. Il fut mis sur ce siége, l'an 331 ; car Eustathe ayant été déposé l'an 330, dans un Concile tenu à Antioche par les Eusébiens, Paulin de Tyr qui fut ordonné en sa place, ne tint le siége que six mois, & Eulalius lui succéda en 331. Il ne fut que six mois sur ce siége, & eut pour successeur Euphrone. * Saint Jérôme, *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 348.

EULALIUS, ANTIPAPE, Archidiacre de l'église de Rome, fut opposé à Boniface I. l'an 418. Symmaque Préfet de la ville, qui le favorisoit, écrivit en sa faveur à l'Empereur Honorius, qui envoya un rescrit pour le maintenir ; mais le Clergé ayant fait savoir à l'Empereur l'élection de Boniface, Honorius les fit venir tous deux à Ravenne avec plusieurs Ecclésiastiques pour juger de cette affaire. Cependant il leur défendit à l'un & à l'autre d'aller à Rome. Eulalius contre cette défense s'y rendit, & excita une sédition. Alors l'Empereur ordonna au Préfet de le chasser : ce qui fut exécuté. * Anastase, *en Boniface* I. Baronius, *A. C.* 418.

EULALIUS, Comte d'Auvergne, dans le VI siécle, fut accusé d'avoir fait étrangler sa mére ; & méprisant *Tétradie*, qu'il avoit épousée, il entretint un commerce illégitime avec ses servantes. Tétradie ne pouvant plus souffrir ses mauvais traitemens, emporta ce qu'elle put, & se retira chez *Dizier* qui l'épousa. Eulalius se maria avec une fille, qu'il avoit enlevée d'un monastére de Lyon. Après la mort de Dizier, le Comte demanda à sa femme ce qu'elle avoit emporté de chez lui. Pour terminer ces différents, les Evêques s'assemblérent environ l'an 590, sur les confins du Rouergue & de l'Auvergne, & plusieurs personnes de qualité avec eux. Tétradie fut obligée de rendre à son mari le quadruple de ce qu'elle avoit pris ; & les enfans qu'elle avoit eus de Dizier furent déclarez illégitimes. * Grégoire de Tours, *liv.* 10. *c.* 8.

* EULEMBOURG, petite ville de la Haute Saxe sur la Mulde au nord-est de Leipsic, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. On y brasse de fort bonne biére.

* EULI, montagne de la Suisse dans le Canton d'Uri.

* EULOGE, Rhéteur de Carthage, Disciple de S. Augustin, qu'il vit en songe lui expliquant quelque passage de Cicéron, qu'il n'entendoit pas. * Augustinus, *de Cura pro mortuis, c.* 11.

EULOGE, Patriarche d'Alexandrie, illustre par sa science & par sa piété, succéda l'an 581 à Jean IV. Il eut le bonheur de chasser les Hérétiques Acéphales de son église, & en avertit saint Grégoire qui étoit alors Pape, par un Député qu'il lui envoya exprès. Depuis, il voulut encore avoir l'approbation de ce Pape, pour un Ouvrage qu'il avoit fait contre les Agnoïtes. Ce ne fut pas le seul qu'Euloge composa contre les Hérétiques ; car Photius fait mention de six livres contre les Novatiens ; d'un contre Sévére & Timothée, pour la défense de la lettre de saint Léon ; d'un contre Théodose & Sévére Hérétiques Acéphales ; d'une oraison contre les Caïnites & les Théodosiens ; & d'onze autres Oraisons sur divers sujets. Jean Mosch rapporte dans *Le Pré Spirituel* que S. Léon le Grand lui inspira durant le sommeil toutes les raisons dont il s'étoit servi contre les Nestoriens. On dit qu'Euloge mourut l'an 608. * Saint Grégoire, *l.* 7. *Epist.* 30. *l.* 8. *Epist.* 42. Nicéphore, *en la Chron.* Evagre, *l.* 5. *c.* 16. Photius, *Cod.* 182. 208. 225. 226. 227. 230. 280. Baronius, *A. C.* 581. 600. 608. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. VI. siécle.*

EULOGE de Cordoue, Martyr, vivoit dans le IX siécle, du tems de la persécution des Sarrasins, & donna sa vie pour la défense de la Foi. Il étoit d'une ancienne famille Chrétienne de Cordoue. Il entra fort jeune dans la Communauté des Ecclésiastiques de saint Zoïle, puis dans le monastére de Cutelar, sous la conduite de l'Abbé Spérendieu, où il contracta amitié avec Alvarus. Il fit un voyage dans la Navarre, vers l'an 844, & revint ensuite à Cordoue. L'an 850, sous le régne d'Abdérame, il fut mis en prison avec quelques autres Chrétiens pour la Religion, & en sortit quelque tems après. Il continua d'exhorter les Chrétiens à souffrir courageusement pour la Foi. Ayant caché une fille Chrétienne nommée *Léocritie*, que ses parens Mahométans vouloient faire apostasier, il fut arrêté avec elle, & ils furent condamnez l'un & l'autre à avoir la tête tranchée, l'an 859. On fait la fête de saint Euloge le onziéme de mars. Sa Vie a été écrite par Alvarus son ami. Ambroise Moralès a fait imprimer ses Oeuvres, qui furent depuis mises dans le IV volume du recueil des Auteurs Espagnols, sous le titre *d'Hispania illustrata*, puis dans la Bibliothéque des Péres. Elles contiennent trois livres des Martyrs, qu'il intitula *Memoriale Sanctorum* ; une Apologie pour les Martyrs, contre ceux qui disoient qu'ils nuisoient plus qu'ils ne profitoient à l'Espagne ; Exhortation au martyre ; & quelques Epîtres Morales. * Ambrosius Moralès, *in Not. ad Eulog.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccles.* Baronius, *A. C.* 851. 852. 859. Vossius, *de Hist. Lat. liv.* 3. *c.* 4. *IV. part.* Andreas Schottus, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, &c. Baillet, *Vies des Saints.*

☞ Quelques Auteurs ont cru que cet Euloge n'est pas le même qui a écrit les Vies des Saints, de George Diacre, d'Auréle, de Félix,

lix, de Natalie & de Liliose, que Surius rapporte sous le 27 jour d'août. Cependant on convient aujourd'hui que c'est le même, & que ces Saints souffrirent l'an 852, & non pas l'an 725, sous Léon Isaurique Empereur *Brise-Image*, comme d'autres l'ont pensé. Vossius fait après Baronius cette remarque, au lieu que celui que nous avons cité, avoit suivi l'autre opinion des deux Euloges. * André Schottus, *Biblioth. Hisp.* Vossius, *de Hist. Lat. lib. 2. c.* 28. Le Mire, &c.

EULOGIE, (*Eulogia*) sœur aînée de l'Empereur Michel *Paléologue*, aimoit extrêmement son frére, & en étoit aussi fort aimée, parce qu'elle avoit eu trés-grand soin de lui durant son enfance. On dit qu'elle lui avoit prédit l'Empire d'une maniére assez surprenante; car ayant tout employé pour l'endormir; lorsqu'il étoit encore au berceau, elle s'avisa après plusieurs chansons, d'en chanter une qui commençoit par ces paroles : *Courage, Empereur de Constantinople ; tu y feras ton entrée, par la Porte-Dorée, & l'on t'y verra faire des merveilles*; & alors cet Enfant s'appaisa tout d'un coup. Elle se servit depuis de ce même chant pour l'endormir, tout doucement : ce qui lui réüssit toujours. Lorsque Michel fut plus âgé, elle lui raconta ce fait ; & ce présage s'étant trouvé heureusement accompli, l'Empereur eut pour elle toute l'estime & toute l'affection imaginable. Il lui communiqua les affaires les plus importantes, & lui donna toute sorte de pouvoir sur son esprit : de sorte que pour obtenir des graces, il falloit aller à la sœur du Prince. Au reste elle avoit de l'esprit infiniment, une humeur douce, & des maniéres engageantes ; mais son attachement pour le Schisme contre l'Eglise Romaine, la fit donner dans de grandes extrêmitez ; car ayant connu que l'Empereur traitoit de bonne foi avec le Pape, & qu'il étoit résolu de se soumettre à l'Eglise Romaine, elle rompit ouvertement avec le Prince son frére, & fit gloire de protéger les Schismatiques. Dans ce dessein, elle s'unit avec la Princesse *Marie* sa fille, femme de *Constantin*, Prince des Bulgares, pour exciter quelque rebellion dans l'Empire. Il y avoit des Moines Schismatiques, qui entretenoient un commerce secret entre ces deux Princesses ; & leur intrigue alla si avant, que la Princesse Marie fit prendre les armes à Constantin son mari, contre l'Empereur, & envoya des Emissaires jusques dans la Palestine, pour attirer à son parti le Patriarche de Jérusalem ; elle en députa même jusqu'en Egypte, vers le Soudan de Babylone, pour le solliciter à faire la guerre à Michel Paléologue. Le Patriarche de Jérusalem se laissa persuader : mais ceux d'Alexandrie & d'Antioche suivirent l'exemple de celui de Constantinople. Pour le Soudan d'Egypte, il ne voulut point accepter cette proposition & renvoya ces Moines revoltez, sans réponse. * Pachymére, *liv.* 6. *c.* 1. L. Maimbourg, *Hist. du Schisme des Grecs, liv.* 4.

EULOGIE, nom que les Grecs ont donné à la sainte Eucharistie. Il signifie *bénédiction*, & étoit employé pour désigner ce Sacrement, parce que Jesus-Christ bénit le pain & le vin, lorsqu'il l'institua. On appella ensuite Eulogies, les pains que l'on bénissoit, pour donner à ceux qui ne pourroient pas communier les fêtes & les dimanches, & que l'on distribuoit après la Liturgie ou Messe. On donna le nom d'Eulogies aux pains-bénits, que les Evêques & les Prêtres s'envoyoient les uns aux autres, pour entretenir la charité fraternelle. On appella encore Eulogies, les présens que l'on faisoit par amitié ou par honneur, ou même par obligation & par devoir. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

EULOGIUS ou ECLOGIUS, (Q.) surnommé Vitellius, parce qu'il étoit affranchi de Q. Vitellius, Questeur d'Auguste, fit la généalogie de la famille de son maître. Suétone en parle en ces termes, *Il y avoit un petit livre de Q. Eulogius à Q. Vitellius Questeur d'Auguste, dans lequel il se trouve que les Vitelliens sont descendus de Faunus, Roi des Aborigénes, &c.* * Suétone, *en la Vie de Vitellius, c.* 1.

EUMACHIUS, de Naples, Historien, qui écrivit ce qui s'étoit passé du tems d'Annibal. Athénée le cite ; & quelques-uns croyent qu'il est le même que cet EUMACHUS, qui est allégué par Phlégon. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Phlégon, *de Reb. Mirab. cap.* 18. Pline, *au l.* 4. Vossius, *des Hist. Grecs, l.* 3.

* EUMARUS d'Athénes, Peintre qui peignoit les hommes & les femmes d'une différente maniére. * Félibien, *I. Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *p.* 108.

EUMATHIUS, Auteur Grec, auquel quelques manuscrits attribuent le livre des Amours d'Isméne & d'Isménie, que d'autres ont cru être d'Eustathius de Thessalonique. * Vossius, *des Hist. Grecs, l.* 4. *c.* 19.

EUMÉLE. *Eumelus*, excellent Musicien d'Elide, qui ravit chacun en admiration aux Jeux Pythiques, de sorte qu'il fut proclamé victorieux, quoiqu'il fût fort mal vétu, & qu'il n'eût qu'une lyre à l'antique. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

EUMÉLE, fils d'Amphilycus, de l'illustre famille des Bacchiades, naquit à Corinthe environ sept cent soixante-dix ans avant Jesus-Christ. De plusieurs Ouvrages qu'on lui a attribuez, il n'y avoit que l'Hymne pour le voyage de Délos, qui fût certainement de lui ; les autres étoient une Histoire de Corinthe, la Bugonie, ou description des abeilles, l'Europie, dont on ne sait pas bien le sujet, & la Titanomachie : quelques-uns ont dit que ce dernier Ouvrage étoit d'Aretinus. Tous ces Ouvrages étoient écrits en vers, on ne composoit pas autrement alors ; ce qui montre ce qu'on doit penser de ce qu'on lit dans saint Clément d'Alexandrie, qu'Euméle n'avoit fait que mettre en prose, ce qu'Hésiode avoit écrit en vers avant lui. L'Ouvrage intitulé le Retour des Grecs, cité par le Scholiaste de Pindare, étoit-il d'Euméle, ou d'Eumolpe? Cette question ne sera jamais bien décidée ; mais elle est peu importante. Pausanias, Athénée, saint Jérôme, les Scholiastes d'Apollonius, & de Pindare font mention d'Euméle. * Varron, *de Re Rust. c.* 5. S. Cyrille, *l. cont. Jul.* L. Giraldi, *Dial.* 3. *Hist. Poët.* Vossius, *Hist. Grecs, l.* 1. *c. l.* 4. *c. & des Poët. Grecs, c.* 3.

EUMÉNE, natif de Cardie ou Cardiopolis, ville de la Chersonése de Thrace, & l'un des successeurs d'Alexandre *le Grand*, étoit né de parens fort pauvres, & fils d'un Voiturier, selon Duris Historien allégué par Plutarque. Il servit dans les armées d'Alexandre *le Grand*, qui lui fit épouser la sœur de Barsine, l'une de ses femmes. Après la mort d'Alexandre, la quatriéme année de la CXIII Olympiade, & 325 ans avant J. C. Euméne eut en partage la Cappadoce & la Paphlagonie, où Léonatus & Antigonus devoient l'établir, selon l'ordre qu'en avoit donné Perdiccas. Antigonus refusa d'obéir à cet ordre ; & Léonatus n'ayant pu faire entrer Euméne dans ses desseins, après lui en avoir confié le secret, résolut de le tuer. Euméne se sauva, accompagné de trois cens Cavaliers & de deux cens Gardes, & emporta avec lui jusques à cinq mille talens en or & en argent. Il se réfugia près de Perdiccas, qui l'admit dans sa confidence la plus étroite, qui le laissa disposer de la Cappadoce après la défaite d'Ariarathe, & qui ajoûta à son gouvernement la Carie, la Lycie, la Phrygie, & cette partie de l'Asie Mineure, renfermée entre le Mont Taurus, & l'Hellespont. Euméne eut aussi le commandement de l'armée de Perdiccas contre Cratérus & Antipater, défit Néoptoléme, qui s'étoit soulevé, & dix jours après le tua de sa main, dans la bataille où les deux premiers furent vaincus. Lorsque Perdiccas eut été tué en Egypte, Euméne fut déclaré ennemi public de la Macédoine par les intrigues d'Antigonus & de Séleucus, & soutint la guerre contre eux. Il fut vaincu à Orcinie en Cappadoce, par la trahison d'Apollonide l'un de ses Chefs, fut obligé de se sauver, & fut assiégé dans Nora, d'où il se tira par stratagême avec ses soldats. Ensuite il erra quelque tems, tantôt dans la Cappadoce, & tantôt dans la Cilicie, où les Argyraspides, Phalange de Macédoniens, se joignirent à lui. Il tenta vainement de ravager le gouvernement de Séleucus, d'où il fut obligé de sortir, aprés avoir été vaincu sur les bords du Tigre : puis fortifié du secours des Satrapes de la Susiane, & d'autres païs voisins, il tourna tous ses efforts contre Antigonus. Enfin, après divers succès, Antigonus trouvant l'occasion favorable, attaqua Euméne, tailla en piéces son arriére-garde, & prit le bagage de son armée. Les Argyraspides, pour recouvrer ce qu'il y avoit du leur, liérent leur Général & le livrérent à Antigonus, qui le fit mourir, la seconde année de la CXVI Olympiade, & 315 ans avant J. C. * Cornélius Népos. Plutarque, *en sa Vie.* Diodore de Sicile, *liv.* 19. Justin. Quinte-Curce. Arian, &c.

EUMÉNE, Seigneur de Pergame, fils d'un autre Euméne, succéda à son oncle Philetére, l'an 264 avant J. C. sous la CXXIX Olympiade. Strabon dit qu'Attale, fut le premier qui porta le titre de Roi de Pergame, après avoir dompté les Gaulois ses voisins. Euméne mourut l'an 252 avant J. C. sous la CXXXII Olympiade. * Strabon, *l.* 13. Tite-Live, *l.* 34. &c.

EUMÉNE, Roi d'Asie & de Pergame succéda à son pére Attale ; la quatriéme année de la CXLV Olympiade, & la 179 avant Jesus-Christ. Il vécut dans une très-grande union avec ses fréres, Attale, Philetére, & Athénée, qui se faisoient honneur d'être du nombre de ses Gardes. Ce Prince fut allié des Romains, & leur envoya son frére Attale, pour leur donner avis des mouvemens d'Antiochus. Il se joignit à eux pour faire la guerre à ce Prince, contre lequel il souleva tout l'Orient ; puis il les laissa dans la Lycie pour venir au secours de ses Etats, où Séleucus étoit entré l'an 190 avant J. C. & fut suivi par la flotte de ses Alliez. Après la défaite d'Antiochus auprès de Magnésie, il envoya des Ambassadeurs à Rome, où l'on étendit les limites de son Royaume, malgré les oppositions de plusieurs villes d'Asie. En l'an 184, avant J. C. Prusias poussé par le fameux Annibal, fit la guerre à Euméne, qui le vainquit sur terre, & qui fut vaincu sur mer. Ortiagone Roi de Galatie, & Pharnace Roi de Pont, se joignirent à Prusias contre Euméne & Ariarathe Roi de Cappadoce, qui entrérent dans la Galatie. Enfin la paix fut conclue, & les fréres d'Attale furent reçus magnifiquement à Rome. Depuis, en l'an 171, avant J. C. Euméne donna du secours aux Romains contre Philippe Roi de Macédoine. Deux ans après, il assiégea vainement Cassandrée, Torone & Démétriade. En 161, il voulut faire un voyage à Rome, pour se purger du soupçon où l'on étoit qu'il avoit été d'intelligence avec Persée ; mais on l'empêcha d'y venir. Enfin il mourut après un régne de 38 ans, & non de 40, la seconde année de la CLV Olympiade, & la 159 avant J. C. Il laissa son Royaume, & sa femme Stratonice à son frére Attale, qui demeura Tuteur d'un fils unique d'Euméne. * Strabon, *l.* 13. Tite-Live. Justin. Polybe.

EUMÉNE, Cardien ou de Cardie, Auteur Grec, qui composa des Ephémérides avec Diodore d'Erythrée. * Athénée, *l.* 10. Elien, *l.* 3. *c.* 23.

EUMÉNE, Patriarche d'Alexandrie, succéda à Juste vers l'an 131, & mourut l'an 144. *Voyez* HYMENÉE. * Baronius, *en ces années.*

EUMÉNIDES, nom que les Grecs ont donné aux Furies d'Enfer. Les Savans ne conviennent pas sur l'origine de ce mot. Eustathe & Sergius ont cru qu'elles ont été ainsi nommées par un sens contraire, & par antiphrase, comme parlent les Grammairiens ; car Ἐυμενὴς *Eumenes* en Grec, signifie *doux & bénin*, qui sont des qualitez contraires à celles des Furies ; mais plusieurs Ecrivains modernes rejettent cette étymologie. Ils prétendent que le nom d'Euménides a été imposé aux Furies, en son vrai sens, & qu'elles furent ainsi appellées, lorsqu'Oreste fut absous du meurtre qu'il avoit commis en la personne de sa mére. Minerve appaisa les Furies & les adoucit : en sorte qu'elles cessérent de le poursuivre & de le tourmenter. Cette opinion est fondée sur la Tragédie d'Eschyle, intitulée les Euménides, où ce Poëte raconte que Minerve s'employa fortement auprès des Furies pour les adoucir, & qu'elle en vint au bout. Les Athéniens prirent de là occasion de les appeller Euménides. Harpocration, & le Scholiaste de Sophocle rapportent cette même origine après Eschyle. Quoique cette étymologie soit fondée sur l'autorité de ces Auteurs, elle n'est pas néanmoins vraye ; car avant le jugement d'Oreste, les Athéniens appelloient Euménides les Furies ; comme on le peut prouver

ver par l'autorité de Sophocle, dans la Tragédie d'Oedipe, où il dit que lorſqu'Oedipe ſe retira au territoire d'Attique, les Athéniens appelloient dès ce tems-là les Furies Euménides. Or le jugement d'Oreſte arriva long-tems après la mort d'Oedipe. Les Furies ſont au nombre de trois, dont les noms ſont, Mégére, Alecton, & Tiſiphone. Leur emploi étoit de punir les criminels. Jupiter s'en ſervoit pour châtier les vivans; & Pluton pour tourmenter les morts. Les Poëtes nous les dépeignent ſous une figure horrible, ayant autour d'elles des ſerpens entortillez, & des flambeaux à la main. Il y avoit dans Athénes auprès de l'Aréopage un temple dedié aux Euménides ou Furies, auſquelles les Athéniens avoient donné la qualité de venérables Déeſſes. Ariſtide & le Scholiaſte de Thucydide parlent de ce temple, qui fut érigé en mémoire du jugement d'Oreſte. * Thucydide, *l.* 1. Plutarque, *in Theſeo.* Pauſanias, *in Atticis.*

EUME'TE. *Cherchez* CLE'OBULINE.

EUMOLPE, (*Eumolpus*) fils de Muſée, Diſciple d'Orphée, vivoit du tems d'Homére, & compoſa environ 6000 vers. * *Conſultez* Suidas. *Voyez* la liſte de ſes Ecrits dans la *Bibliothéque Attique* de Jean Meurſius.

EUMOLPE, de Corinthe, fut, dit-on, l'Auteur d'une Hiſtoire, où il décrivoit le retour des Grecs après la priſe de Troye. On a prétendu que dans l'endroit où le Scholiaſte de Pindare le cite, on doit lire Euméle plutôt qu'Eumolpe; mais il ſemble que cette correction eſt mal imaginée, parce que le Scholiaſte cite Euméle peu après. On parle d'un autre Eumolpe, Grammairien, dont on ne dit point quels furent les Ouvrages: mais celui dont Diogéne Laërce cite le cinquiéme livre des Hiſtoires, peut bien être le Corinthien. * Voſſius, *Hiſt. Grecs.*

EUMOLPIDES, Prêtres de la Déeſſe Cérès à Eleuſine ville de l'Attique, du nom d'un Eumolpus, de qui ils deſcendoient; car Eumolpe, petit neveu d'un Roi de Thrace, fut établi Pontife des Myſtéres de cette Déeſſe par Erechthée, Roi d'Athénes, de qui Eleuſine dépendoit. Il devint ſi puiſſant par ce ſacerdoce, qu'il fit la guerre au Prince même qui le lui avoit donné. Tous deux y furent tuez, & leurs enfans firent la paix aux conditions que le Pontificat demeureroit à perpétuité aux Deſcendans d'Eumolpe, & la Royauté à ceux d'Erechthée. Comme cette dévotion étoit reputée ſi ſainte, qu'on l'appelloit par excellence, *les Myſtéres*, les particularitez en étoient tenues ſi ſecrettes par la même raiſon, qu'à peine en eſt-il venu quelque choſe juſqu'à nous. * Clément Alexandrin, *l.* 7. *Strom.* Saumaiſe, *ſur Solin pag.* 750.

EUMOLPUS, Prêtre dans les Myſtéres d'Eleuſine. *Voyez* EUMOLPIDES, *cy-deſſus.*

EUMONE, (*Eumonius*) Profeſſeur de Rhétorique dans le IV ſiécle, eſt le même à qui l'Empereur Conſtantin donna juſqu'à 6000 écus de penſion. * Nazare, *in Paneg. Conſt.*

EUNAPE, (*Eunapius*) natif de Sardes en Lydie, Sophiſte, Médecin, Hiſtorien & Diſciple de Proëréſe, vivant dans le IV ſiécle, du tems de Valentinien, de Valens & de Gratien. Il écrivit l'Hiſtoire des Céſars, commençant à l'Empereur Claude où Dexippe finiſſoit ſa Chronique, juſques au régne d'Arcadius & d'Honorius. Photius parle avantageuſement de lui. Cette Hiſtoire d'Eunape s'eſt perdue, & il ne nous reſte de lui que les Vies des Sophiſtes qu'il entreprit à la priére de Chryſanthe, ſon allié; les Vies des Philoſophes de ſon tems; & quelques fragmens d'ambaſſades. Zoſime le ſuit ſi bien dans ſon Hiſtoire, qu'il ſemble n'avoir fait que copier ſon Ouvrage.

☞ Eunapius donne quelquefois ſon jugement ſur les Ouvrages des Philoſophes & des Sophiſtes dont il fait la Vie. Son ſtyle eſt fort concis; cependant ſa maniére d'écrire ne laiſſe pas d'être aſſez nette, & fleurie. Il ſemble témoigner un peu d'empreſſement pour paroître honnête homme parmi les Payens. Il dit dans la Vie d'*Iamblique*, qu'il ne veut employer aucune narration fabuleuſe; dans celle de Libanius il proteſte contre la calomnie & la médiſance; cependant ſes Ecrits ſont remplis d'invectives & d'injures; il déclame contre les Martyrs des Chrétiens, contre leurs cendres, contre les Solitaires; il s'emporte contre les Moines, qu'il accuſe de tyrannie ſous prétexte d'auſtérité; il invective contre les Reliques des Saints; il préfére Julien l'Apoſtat à Conſtantin le Grand; & il paroît n'avoir entrepris la Vie des Philoſophes, que pour relever l'idolatrie, & rabaiſſer le Chriſtianiſme. * Photius, *Biblioth. Cod.* 73. 98. Voſſius. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Hiſtoriques.*

EUNICE, femme Juive de Religion, mais qui ſe convertit à la Foi par le miniſtére de ſaint Paul. Elle fut mére de Timothée, Diſciple de cet Apôtre. * II. *Timothée*, *ch.* 1. *v.* 5.

EUNOME, (*Eunomius*) Héreſiarque dans le IV ſiécle, n'a rendu ſon nom célébre que par ſes erreurs. Il étoit fils d'un païſan du village d'Oltiſére, ſur les frontiéres de la Cappadoce. La vie de la campagne ne lui plaiſant pas, il alla à Conſtantinople, où il écrivit quelque tems pour le public; enſuite il ſe fit Maître d'école; & enfin il ſe mit ſous la diſcipline d'Aëtius, qu'il joignit à Alexandrie, & avec lequel il vint trouver Eudoxe à Antioche, où il fut ordonné Diacre de ſa main. Etant envoyé en Cour pour défendre Eudoxe contre Baſile d'Ancyre, il tomba entre les mains de Baſile, & fut rélégué à Mide ville de Phrygie. Il revint à Conſtantinople dans le tems du Concile qui s'y tint l'an 359, & quelque tems après il fut ordonné Evêque de Cyzique, par Eudoxe ſon protecteur, qui lui conſeilla de cacher ſa doctrine; mais n'ayant pas ſuivi cet avis, il fut accuſé par ſon peuple, & Eudoxe ſe trouva obligé de le condamner & de le dépoſer. Il ſe ſépara entiérement de cet Evêque, & ſe retira dans une maiſon qu'il avoit à Chalcédoine, où il cacha le Tyran Procope. Son Maître Aëtius étant revenu à Conſtantinople, il vécut quelque tems avec lui, & lui rendit les derniers devoirs; mais il fut bien-tôt obligé de ſe retirer à Chalcédoine; & même ayant été accuſé devant l'Empereur d'avoir donné retraite à ſon ennemi, il fut exilé en Mauritanie. Valens, Evêque de Murſe, obtint ſon retour; & il eût gagné les bonnes graces de l'Empereur, ſi Eudoxe ne l'eût empêché de le voir. Sur la fin de l'Empire de Valens, Modeſte, Préfet du Prétoire, le rélégua dans l'île de Naxos, comme un perturbateur du repos de l'Egliſe. Après la mort de cet Empereur, il revint à Chalcédoine; mais Théodoſe l'envoya auſſi-tôt en exil à Palmyride; & ce château ayant été pris par les ennemis, il fut transféré à Céſarée ville de Cappadoce; mais les Habitans de cette ville ne l'ayant pu ſouffrir, parce qu'il avoit autrefois écrit contre ſaint Baſile leur Evêque, il obtint permiſſion de demeurer dans le lieu de ſa naiſſance, où il mourut: il vivoit encore, quand ſaint Jérôme écrivoit ſon Catalogue des Ecrivains Eccléſiaſtiques. Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages contre l'Egliſe, & ſept livres de Commentaires ſur l'Epitre aux Romains, dont Socrate parle au ſeptiéme chapitre du quatriéme livre de ſon Hiſtoire. Ce même Auteur remarque qu'il a imité le ſtyle ſophiſtique de ſon Maître, & qu'il a ſuivi ſes raiſonnemens; qu'il n'étoit point habile dans l'Ecriture-Sainte, & qu'il n'en avoit pas l'intelligence; mais qu'il avoit une abondance de paroles, & qu'il répétoit ſouvent les mêmes choſes en différens termes, ſans jamais expliquer clairement ce qu'il ſe propoſoit; qu'ainſi, quoiqu'il eût employé beaucoup de paroles pour expliquer l'Epitre de ſaint Paul aux Romains, il n'avoit jamais pu venir à bout de découvrir le vrai ſens de cet Apôtre. Il ajoûte que ſes autres livres étoient écrits de la même maniére, & que quiconque prendroit la peine de les lire, y trouveroit beaucoup de mots, & fort peu de choſes. Saint Baſile rapporte dans ſes livres contre Eunomius une partie des Ouvrages de cet Hérétique, qu'il réfute enſuite: Eunomius répondit au livre de ſaint Baſile par une Apologie; & ſaint Grégoire de Nyſſe entreprit la défenſe de ſon frére, & la réfutation de l'Apologie de cet Hérétique. Il rapporte auſſi quelques-uns de ſes paſſages, & pluſieurs de ſes raiſonnemens. Eunome publia un Arianiſme outré; car il ſe vantoit de connoître Dieu auſſi parfaitement que Dieu ſe connoiſſoit ſoi-même. Il diſoit que le Fils de Dieu n'étoit Dieu que de nom; qu'il ne s'étoit pas uni ſubſtantiellement à l'humanité, mais ſeulement par ſa vertu & par ſes opérations. Selon lui, la foi pouvoit ſauver toute ſeule; quoique l'on commît toutes ſortes de crimes, & que l'on y perſévérât. Il rebatiſoit ceux qui l'avoient été au nom de la ſainte Trinité, haïſſant ſi fort ce myſtére, qu'il défendoit la triple immerſion dans le batême, & ordonnoit que l'eau ne mouillât que les parties qui ſont au deſſous de la poitrine. Il condamnoit le culte des Martyrs, & l'honneur rendu aux ſaintes Reliques. Cependant Philoſtorge fait ſon Panégyrique, comme celui des autres Ariens. Les deux Grégoires, de Nazianze & de Nyſſe, le refutérent. Ses Sectateurs furent nommez Eunomiens, & Troglodytes. G. Cave, Théologien Anglois a publié ſa Confeſſion de foi, dans ſon *Hiſtor. Litteraria Script. Eccleſiaſticorum*, *p.* 171, avec le commencement & la fin du livre du même Eunome, contre la conſubſtantialité du fils, qui a été imprimé la premiére fois par Fabricius dans ſa Bibliothéque Gréque, & la ſeconde fois à la fin du premier volume de la nouvelle édition de ſaint Baſile, à Paris. * Saint Epiphane, *Her.* 75. Théodoret, *l.* 4. *Her. fab.* 5. Saint Jérôme, *adverſ. Vigilant.* Rufin, *lib.* 2. *cap.* 67. Baronius, *An. Chriſt.* 356. *& ſeqq.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe & de ſaint Baſile*, *&c.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiq. IV ſiécle.*

EUNOMIEN, vivoit du tems de l'Empereur Juſtinien, dans le VI ſiécle, & fut parrain de Béliſaire. Quelques-uns ont cru qu'il eſt le même que ce Poëte Chrétien, de qui nous avons une Epigramme, avec les Oeuvres de Philoſtorge Arien, que Jacques Godefroy a données au public. Suidas en parle auſſi.

EUNOMIENS, Hérétiques Sectateurs d'Eunome. *Voyez* EUNOME.

EUNOMIUS de Locres en Italie, excellent Joueur de luth, auquel ceux de ſa ville firent dreſſer une ſtatue, ayant en main un luth, ſur lequel une Cigale étoit poſée: en voici la raiſon. Diſputant avec le Muſicien Ariſton de Rhége aux Jeux Pythiens, à qui joueroit le mieux de cet inſtrument, comme la chanterelle d'Eunomius vint à caſſer une cigale vola ſur ſon Luth & ſuppléa au défaut de la corde caſſée; ce qui paroît être un vrai conte fait à plaiſir. * Pierius, *Hieroglyph. liv.* 26.

EUNUQUES, Hérétiques auſſi nommez *Valéſiens*, du nom d'un certain Valéſius Arabe. Il rendoient tous leurs Sectateurs Eunuques, de gré ou de force; & bien ſouvent ils traitoient de la même ſorte, les paſſans qu'ils pouvoient attraper. *Voyez* ce qui eſt dit d'Origéne à ce ſujet. * S. Epiphane, *hær.* 58. Baronius, *A. C.* 249. *n.* 9. 260. *n.* 69. *&c.* *Voyez* VALESIUS.

EUNUQUES, ſont ceux qui naiſſent incapables d'engendrer, ou qui le deviennent, ſoit par maladie, ſoit par l'opération. C'eſt à ces derniers que le nom d'Eunuques convient plus proprement; cependant Notre Seigneur le donne même à ceux qui, pouvant ſe marier, ſont profeſſion de continence, pour le Royaume des cieux. Les Perſes ſont les premiers qui ont pratiqué l'art de faire des hommes Eunuques, & les Lydiens l'ont pouſſé juſqu'aux femmes: les autres nations les ont imitez. Il y avoit des Eunuques chez les Romains; & les Princes des nations Barbares prenoient de jeunes gens bien faits, qu'ils faiſoient Eunuques, pour les employer à la garde des femmes & des filles: cela ſe pratique encore parmi les Turcs, & dans les Cours des Princes d'Orient. Les Empereurs Chrétiens ont défendu par leurs loix cette inhumanité. Conſtantin, premier Empereur Chrétien, défendit, ſous peine de la vie, de mutiler ainſi les hommes, *l.* 1. *Codicis*, *de Eunuchis.* L'Empereur Adrien l'avoit déja défendu, *l.* 4. *ff. ad Leg. Corn. de Sicariis*; & l'Empereur Juſtinien impoſa la loi du Talion contre ceux qui exerceroient cette violence, *Novel.* 142. Cependant il y avoit des Eunuques à la Cour des Empereurs de Conſtantinople; mais quelquefois on donnoit ce nom, comme étant le nom d'une charge, à des perſonnes qui n'étoient pas véritablement Eunuques. Par la Loi de Moïſe, il eſt défendu d'admettre un Eunuque aux fonctions ſacrées; mais parmi les Payens les Prêtres de Cybéle étoient tous Eunuques. Dans la loi nouvelle, les Eunuques ſont exclus du Clergé par les Canons, à l'exception de ceux

qui avoient été faits Eunuques par les Barbares, ou par l'ordonnance des Médecins, comme il est porté par le Canon du Concile de Nicée. Il y a eu néanmoins quelques Evêques Eunuques dans l'Eglise Gréque. Origéne se fit Eunuque par un zéle inconsidéré. Léonce, Evêque d'Antioche, étoit Eunuque, & ce fut une des raisons pour lesquelles il fut déposé. Il y a encore en Italie de jeunes gens que l'on fait Eunuques, afin qu'ils ayent une belle voix, & qu'ils la puissent conserver; mais c'est a la Porte où il y a le plus grand nombre d'Eunuques. Il y en a de blancs & de noirs, à la Cour du Grand Seigneur. Les blancs sont au service du Sultan, & les noirs servent dans le Serrail des femmes. On choisit pour ce Serrail, les plus difformes de tous les Négres de l'Afrique. Le Commandant des Eunuques blancs est appellé *Capou Agasi*; & celui des Eunuques noirs *Kizler Agasi*. Le mot d'Eunuque est Grec, & vient d'*εὐνὴ lit*, & d'*ἔχειν garder*; comme qui diroit *gardien du lit*, parce qu'ils sont employez pour avoir soin des femmes: c'est pourquoi ce nom n'a pas seulement été donné à ceux qui étoient hors d'état d'avoir lignée, mais aussi à des Officiers des Princes. C'est en ce sens qu'il est dit que Putiphar ou Pouphar étoit Eunuque de Pharaon, quoiqu'il fût marié; & qu'il est dit que les Empereurs de Constantinople avoient des Eunuques pour Officiers, qui étoient aussi appellez *Cubicularii*, ou *cubiculi Custodes*, comme qui diroit Chambellans, entre lesquels il y avoit un archi-Eunuque, ou Grand-Chambellan. La peine ordinaire de ceux qui étoient surpris en adultére, étoit d'être faits Eunuques.

EUNUS, Esclave Syrien, qui ne pouvant supporter les malheurs de sa condition, fit d'abord l'Enthousiaste & l'inspiré de la Déesse de Syrie. Il se disoit envoyé des Dieux, pour procurer la liberté aux Esclaves. Afin d'étonner les gens, & de gagner créance dans l'esprit des peuples, il mettoit dans sa bouche une noix remplie de soufre en poudre: il y mettoit adroitement le feu, & souffloit doucement, de maniére qu'on ne pouvoit sans admiration voir une chose si peu commune. Deux mille esclaves & autres simples gens pressez par leurs miséres & attirez par ces prodiges, se joignirent à lui, & il se vit à la tête de cinquante mille hommes avec lesquels il défit les Préteurs Romains; mais P. Rupilius les réduisit par la faim, fit mettre en croix tous ceux qui tombérent entre ses mains, & prit Eunus l'an 622 de Rome. Ce malheureux fut mis en prison, où il mourut mangé des poux. * Joh. Freinshemius, *dans le supplement du 56 livre de Tite-Live, ch. 30. & suiv. & dans celui du livre 59. ch. 46.*

E'VODE, (*Evodius*) fut, suivant Eusébe, premier Evêque d'Antioche, après les Apôtres, quoique saint Chrysostome, Théodoret & d'autres Auteurs ayent fait saint Ignace leur successeur immediat. Eusébe place le commencement du Pontificat d'Evode à la troisiéme année de l'Empereur Claude, la 42 de J. C. Saint Ignace lui a succédé la 14 année de l'Empire de Néron, qui est la 68 de l'Ere vulgaire. * Eusébe, *en la Chron. A.C. 45. & 71. & liv. 3. Hist. chap.* 16. Baronius, *App. n. 47. A. C.* 39. 18. 45. *n.* 13. *&* 74. 75. *n.* 11. *&c.* Du Pin, *Bibliothéque Ecclésiastique, les trois premiers siécles.* Baillet, *Vies des Saints, mois de mai.*

E'VODE, (*Evodius*) Evêque que saint Augustin loue. C'est le même qu'on a fait Auteur d'un livre des miracles de saint Etienne, qui lui est pourtant seulement dédié.

E'VODE, (*Evodius*) natif de Rhodes, Poëte Epique Latin, dont les Ouvrages étoient perdus dès le tems de Suidas.

E'VODIE, de la ville de Philippes en Macédoine, fut convertie à la Religion Chrétienne par le ministére de l'Apôtre S. Paul. * *Epitre aux Philippiens, ch. 4. v. 2.*

* E'VOLA ou LE'VOLA, en Latin *Ligula* & *Amasenus*, petite riviére de la Campagne de Rome, en Italie. Elle traverse les Marais Pontins, & se décharge dans la Mer Toscane à la Torre de l'Evola à deux lieues du Cap Circello, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

E'VOLI, ancienne petite ville des Picentins. Ce n'est plus qu'un bourg, qui a tître de Duché, & qui est situé dans la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, à cinq lieues de Salerne, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

E'VORA, ville de Portugal dans la province d'Alentejo, avec Archevêché, est nommée en Latin *Ebora*, & est considérée comme la seconde du Royaume. Elle est située entre de petites montagnes. André Resendio a fait le Catalogue des Evêques de cette ville, que le Pape Paul III. honora du tître de Métropole en 1540, à la priére de Jean III. Roi de Portugal. Les Suffragans de cet Archevêché sont Faro situé jadis à Sylva, Tanger depuis uni à Ceuta & Elvas. Le Cardinal Henri en fut le premier Archevêque, & depuis il parvint à la Couronne après la mort de Dom Sébastien. Le même Henri y fonda une Académie. Il y a aussi un Tribunal de l'Inquisition. Cette ville fut prise, en 1663, par les Castillans commandez par Dom Juan d'Autriche; mais ils en furent chassez peu après par les Portugais, qui reprirent la ville. Elle est à huit lieues de la Guadiane, & à seize de Badajoz au couchant, en allant vers Lisbone, dont elle est à dix-neuf lieues. * Resendio, *de Antiq. Eboræ.* Edouard Nugnez, *Descr. de Port.* Le Mire, *Géogr. Eccl.* Mérula, &c.

E'VORA MONTE, bourg avec un château. Il est dans l'Alentejo, en Portugal, entre la ville d'Evora & celle d'Estrémos, à six lieues de la premiére, & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* EUPALINUS de Mégare, fils de Naustrophus, célébre Architecte travailla pour les Samiens. Ils lui donnérent la conduite d'un Aqueduc qu'ils firent faire, & que l'on regardoit comme l'un des plus grands travaux que les Grecs eussent entrepris jusques alors, tant à cause qu'il s'étendoit fort loin, que parce qu'il fallut percer une montagne très haute pour le faire passer au travers. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes, l.* 1.

EUPATORIA, ville ancienne de Paphlagonie dans l'Asie Mineure. Elle avoit pris ce nom de *Mithridate Eupator* qui en fut le Fondateur, & ensuite Pompée *le Grand* la fit appeller *Magnopolis*. Il y a eu une autre *Eupatoria*, bâtie par le même Mithridate, & jointe à la ville d'Amisus. Cette derniére fut nommée *Pompeiopolis*. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

EUPHAE'S, succéda à Androclès dans le Royaume des Messéniens, dans le tems que Théopompe régnoit à Sparte, & Aëchmis en Arcadie. Ce fut sous lui que la guerre entre les Lacédémoniens & les Messéniens, commença la seconde année de la IX Olympiade, 743 ans avant J. C. Alcaméne, qui étoit alors Roi des Lacedémoniens, ayant pris Amphie, ville proche des Messéniens, Euphaès se mit en campagne avec une armée, & donna bataille aux Lacédémoniens. La nuit les sépara. Cette bataille fut donnée la deuxiéme année de la X Olympiade. L'année suivante Euphaès se battit encore, avec Théopompe & Polydore fils d'Alcaméne. Ils sortirent du combat avec égal avantage; mais les Messéniens fatiguez de la guerre, fortifiérent Ithome, & s'y retirérent. La deuxiéme année de la XII Olympiade, les Lacédémoniens allérent pour attaquer cette ville. Les deux armées, après avoir donné bataille, furent encore séparées par la nuit. Euphaès fut blessé dans le combat, & mourut après avoir regné 13 ans. Il eut pour successeur Aristodéme. * Pausanias, *in Messeniacis.* Marsham, *Can. Chron.* Du Pin, *Bibl. Univ. des Hist. profanes.*

EUPHANTE d'Olynthe, Historien & Poëte Grec, fut Disciple d'Eubulide, & Précepteur d'Antigone I. Roi de Macédoine, auquel il dédia un livre de la Royauté. Il florissoit sous la CXV Olympiade, vers l'an 320 avant J. C. & composa l'Histoire de son tems, outre plusieurs Tragédies, qui lui aquirent beaucoup de réputation. * Diogéne Laërce, *en la Vie d'Euclide, au l.* 2. Vossius, *De Hist. Græcis, l. 1. c.* 8.

EUPHE'MIE, femme de l'Empereur Justin I. étoit une Princesse trés-zélée pour la défense de la Foi orthodoxe, & pour l'union de l'Eglise d'Orient. Elle fut couronnée avec son mari après la mort d'Anastase l'an 518, & mourut l'an 523. On dit qu'elle s'appelloit *Lupicine*; & qu'à son couronnement, Justin lui fit prendre le nom d'Euphémie, en l'honneur de la sainte Martyre de ce nom. * Zonare & Cédréne, *en Justin I.* Théophanes. Théodore *le Lecteur.* Marcellin, &c.

EUPHE'MIE (Sainte) Vierge & Martyre de Chalcédoine dans le IV siécle, dans le tems de la persécution de Dioclétien vers l'an 307. de J. C. Son culte étoit célébre à Chalcédoine dès le IV siécle. Il y avoit dans cette ville une église magnifique qui portoit son nom, dans laquelle se tint le Concile de Chalcédoine. On prétend que son corps y reposoit, & que dans le VII siécle il fut transporté à Constantinople, où il avoit aussi quatre églises qui portoient le nom de sainte Euphémie. Léon *l'Isaurien*, fit jetter, à ce qu'on rapporte, les reliques de sainte Euphémie dans la Mer; mais on prétend qu'elles furent retrouvées & conservées dans l'île de Mételin, d'où Constantin & Iréne les firent transporter à Constantinople en 796. Les Grecs font au onziéme juillet, une grande solemnité en l'honneur d'un miracle, qu'ils croyent que sainte Euphémie fit pour confirmer la doctrine du Concile de Chalcédoine. Les Latins ont mis sa fête au 16 de septembre. * Asterius Amasenus. Evagre, *Hist. liv. 2. chap.* 3. Surius. Bollandus. De Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.*

EUPHEMIUS, Patriarche de Constantinople, dans le cinquiéme siécle, succéda à Acace l'an 489, & signala son avénement à l'Episcopat, en rayant des sacrez Diptyques, le nom de *Pierre Mongus*, à cause que dans les lettres qu'il en avoit reçues, ce Prélat prononçoit anathême contre le Concile de Chalcédoine. Euphémius y rétablit le nom du Pape Félix, qui lui refusa néanmoins sa communion, parce qu'il conservoit les noms de quelques Prélats hérétiques. Pierre Mongus assembla des Synodes contre Euphémius, pour l'établissement de son hérésie. Euphémius en convoqua de son côté contre Pierre Mongus, pour la conservation de la Foi orthodoxe; & ces deux Prélats se firent la guerre par des excommunications réciproques. Le Pape Gélase avoit succédé à Félix l'an 492. Euphémius lui écrivit une lettre, dans laquelle il inséra sa Confession de Foi, afin d'obtenir sa communion; mais le Pape la lui refusa, parce qu'il n'avoit pas effacé le nom d'Acace des Diptyques. Le Patriarche s'obstina à ne vouloir pas faire ce qu'on demandoit de lui. L'Empereur Anastase, qu'il avoit obligé de faire profession publique de la Foi orthodoxe, avant que de le couronner, l'exila l'an 496. * Evagre, *l.* 3. Nicéphore, *l.* 16. Théodore le Lecteur, *l.* 1. *Collect.* Baronius, *A. C.* 489. 492. 495.

EUPHORBE, (*Euphorbus*) Médecin de Juba, Roi de Mauritanie, étoit frére d'Artorius Musa. Pline, qui fait mention de lui, dit que le même Juba nomma une certaine herbe Euphorbia, du nom de ce Médecin. Il vivoit l'an 700 de Rome, & 54 ans avant J. C. * Pline, *liv. 25. c.* 1.

EUPHORBE, Berger de Phrygie, province de l'Asie Mineure, voyant son païs désolé par une grande famine, & que les Dieux n'étoient point favorables aux sacrifices que ses compatriotes faisoient pour leur demander la fertilité de leurs terres, inventa un nouveau genre de sacrifice, dans lequel il immola un renard & un hérisson. Après qu'il eut ainsi appaisé les Dieux, les campagnes commencérent à devenir fertiles: ce qui obligea les autres Pasteurs à lui déférer la charge de Sacrificateur. * Hermogéne.

EUPHORBE, fils de Panthis, Noble Troyen, qui après avoir blessé Patrocle, fut tué par Ménélas pendant le siége de Troye. Pythagore prétendoit que l'ame d'Euphorbe animoit son propre corps & il le prouvoit, parce que lorsqu'il vit le bouclier d'Euphorbe à Argos, où Ménélas l'avoit suspendu dans le Temple de Junon, il s'étoit parfaitement souvenu d'avoir déja vu ce bouclier, quoique Pythagore d'un côté n'eût jamais auparavant mis le pié dans Argos, & que de l'autre ce bouclier n'eût jamais été enlevé de sa place. * Homére, *Il. l.* 16. 17. Ovide, *Metamorph. l. 15. v.* 160. Diogéne Laërce, *in Vita Pythagoræ.* Lactance, *l. 3. Divin. Institut. cap.* 18. Remarquez que Lactance rejette hautement & avec indignation ce qui est dit que le bouclier d'Euphorbe ne pouvoit

voit pas avoir été vu ailleurs par Pythagore.

EUPHORION de Chalcide, Poëte & Historien, naquit sous la CXXVI Olympiade, vers l'an 274 avant J. C. & se mit parfaitement bien auprès de Nicea, femme d'Alexandre, Roi d'Eubée, qui lui fit de grands présens. Ensuite il passa en Syrie à la Cour d'Antiochus *le Grand*, qui le fit son Bibliothécaire. Il laissa plusieurs Ouvrages, qui sont très-souvent citez par les Anciens. Suétone dit que l'Empereur Tibére composoit des Poëmes à l'imitation d'Euphorion, de Rhianus, & de Parthénius; & qu'il aima ces Auteurs à un tel point, qu'il plaça leurs Ecrits & leurs images dans les Bibliothéques publiques, entre les plus anciens & les plus célébres Auteurs: ce qui obligea plusieurs grands hommes de lui adresser les louanges de ces Poëtes. * Suidas. Strabon, *liv.* 9. Suétone, *en Tibére, chap.* 70. Simler, *Biblioth. Gesn.* Vossius, *de Hist. Græc.*

EUPHORION, est le nom de trois autres Auteurs. Le premier a écrit *des Choses Rustiques*, & est souvent allégué par Varron & par Columella. Le second qui étoit Poëte Tragique, étoit fils d'Eschyle. Suidas en fait mention. Le dernier étoit Grammairien, Précepteur de l'Empereur Marc Antonin *le Philosophe*, selon Jule Capitolin, *en sa Vie.*

* EUPHORION, Comique Athénien, cité par Suidas & par Athénée. * Joh. Meursii, *Biblioth. Attica.*

* EUPHRANIUS, Auteur Athénien a écrit de l'Agriculture, & un autre d'Amphipolis. * Varro, *de R. R. l.* 1. *c.* 1. Pline, *l.* 14. *c.* 9.

EUPHRANOR, Peintre excellent, & habile Sculpteur, vivoit sous la CIV Olympiade, vers l'an 364 avant J. C. ou l'an 390 de Rome. Il fut un des premiers qui sut donner aux Héros cette Majesté qui doit paroître dans leur port, aussi bien que sur leur visage. Ce fut lui qui remarqua la beauté des proportions, & qui en dressa des régles. * Pline, *l.* 34. *c.* 8. Félibien, I. *Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres.*

EUPHRASIE (sainte) Solitaire de la Thébaïde, étoit fille d'Antigone, Gouverneur de Lycie, & d'Euphrasie, parens ou alliez de l'Empereur Théodose *l'Ancien*, sous le régne duquel elle vint au monde, l'an 380. Après la mort d'Antigone, l'Empereur & l'Imperatrice Galla Placidia se chargérent du soin de la jeune Euphrasie. A peine eut-elle atteint l'âge de cinq ans, que sa mére consentit de l'accorder en mariage au fils d'un Sénateur fort riche. Elle passa le contract, & accepta les gages qui lui furent offerts pour sa fille, dont on consentoit d'attendre l'âge nubile. Cependant cette sainte mére qui étoit devenue veuve dans un âge peu avancé, craignant de ne pouvoir se défendre de contracter un second mariage, résolut de se retirer en Egypte avec la jeune Euphrasie. Elles s'occupérent d'abord à parcourir la Thébaïde, & à distribuer les grands biens qu'elles avoient aux monastéres d'hommes & de femmes. Une maladie considérable obligea la mére d'Euphrasie de séjourner dans une de ces Communautez. Euphrasie n'étant encore âgée que de sept ans, prit l'habit de Religieuse dans ce monastére, quelque chose qu'on fit pour l'en empêcher. Elle y passa plusieurs années dans la pratique continuelle des plus éminentes vertus, & mourut âgée de 30 ans. Sa mémoire est en grande vénération chez les Grecs: lorsqu'ils reçoivent une fille à la profession religieuse, le Prêtre demande pour elle à Dieu qu'il lui fasse part des graces dont il a comblé sainte Thécle, sainte Euphrasie, & sainte Olympiade. Ils célébrent sa mémoire le 25 juillet. Les Latins en font mention le 13 mars depuis le tems d'Usuard. L'Auteur de sa Vie, qui est assez ancien, est un homme inconnu, sans nom, & qui ne mérite pas une entiére croyance. * Rosweid. Bolland. Henschenius. Baillet, *Vies des Saints*, 13 *mars.*

EUPHRASIUS, Prêtre de Jerusalem, étant venu à Antioche, fut mis sur le siége épiscopal de cette église, après Paul, l'an 521. Il la gouverna jusqu'en 525, qu'il périt accablé sous les ruines de cette ville, dans un furieux tremblement de terre, * Evagre, *l.* 4. *c.* 5. *&c.* Baronius, *A. C.* 512. 525.

EUPHRATAS, Evêque de Cologne dans le IV siécle, assista au Concile de Sardique, & fut envoyé avec Vincent de Capoue à l'Empereur Constance, qui étoit à Antioche, pour le prier de permettre que ceux que le Concile avoit rétablis dans leur siége, y pussent retourner en liberté. Etienne, Evêque Arien, fit introduire dans la chambre de ce Prélat une Courtisane pour le perdre d'honneur; mais l'imposture fut découverte. Le Concile de Sardique fut assemblé par les Prélats orthodoxes l'an 347: ce qui fait voir l'erreur de ceux qui ont cru qu'Euphratas avoit été déposé l'année d'auparavant, dans un Concile tenu à Cologne, comme infecté des opinions de Photin. Le Cardinal Baronius refute ce sentiment, & celui de Trithéme, qui dit que ce Concile de Cologne fut assemblé 30 ans après celui de Sardique. On a des Actes d'un Concile de Cologne de l'an 346, contre Euphratas; mais ils ont été inconnus aux anciens Historiens, & les souscriptions des Evêques font connoître qu'ils sont supposez. * Théodoret, *liv.* 2. *chap.* 9. & 10. Baronius, *A. C.* 346. 347. 348. Binius, *in Not. Conc.* Hermant, *Vie de saint Athanase.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. IV siécle.*

EUPHRATE, en Latin *Euphrates*, fleuve fameux qui arrose les frontiéres de la Cappadoce, de la Syrie, de l'Arabie déserte, de la Chaldée, & de la Mésopotamie, & qui de là va tomber dans le Golfe Persique. Aujourd'hui il se dégorge dans cette mer par un canal qui lui est commun avec le Tigre; mais autrefois il avoit son canal particulier: & du tems de Pline on voyoit encore des vestiges de cet ancien canal. Moïse dit que l'Euphrate est le quatriéme des fleuves qui avoient leur source dans le Paradis terrestre. L'Ecriture l'appelle souvent le grand fleuve, & elle le donne pour limite du côté de l'Orient, au Païs promis de Dieu aux Hébreux. Les Auteurs profanes nous apprennent que l'Euphrate se déborde pendant l'Eté, comme le Nil, lorsque les neiges des montagnes d'Arménie viennent à fondre. L'Auteur de l'Ecclésiastique semble dire la même chose, *au ch.* 24. *v.* 28. de la Version Flamande; *v.* 30. de la Version Françoise qui est à la fin de la Bible de Desmarets; *v.* 34. de la Version Françoise qui est à la fin de la Bible de Lindenberg de l'an 1700, à Amsterdam; & *v.* 36. selon les Concordances Françoise & Latines, & selon le Pére Dom Calmet. L'Euphrate a sa source dans les montagnes d'Arménie, de même que le Tigre. Quelques Anciens ont cru que ces deux fleuves avoient une source commune. Lucain, *Belli Civilis l.* 3. *v.* 256, *&c.*

Quaque caput rapido tollit cum Tigride magnus,
Euphrates, quos non diversis fontibus edit
Persis. . . .

Et Boëce dans sa Consolation de la Philosophie, *l.* 5. *Metro* 1. *v.* 3. & 4.

Tigris & Euphrates uno se fonte resolvunt
Et mox abjunctis dissociantur aquis.

Mais on sait à présent le contraire, & que ces deux fameuses riviéres ont leur source à une assez grande distance l'une de l'autre. Pline & Strabon mettent la source de l'Euphrate dans le mont Abo, ou Aba en Arménie; mais dans presque tout le reste, ces deux Auteurs se contredisent. Strabon dit que ce fleuve sort du côté septentrional du mont Taurus, & qu'il coule d'abord vers l'Occident, & ensuite vers le Midi. Pline au contraire dit, après des témoins qui avoient été sur les lieux, que l'Euphrate va du Septentrion au Midi, & puis retourne au Couchant. Les Arabes divisent l'Euphrate en grand & petit; le grand est celui qui prenant sa source dans les monts Gordiens, se décharge dans le Tigre près d'Anbar, & de Pelongiah. Le petit dont le canal est souvent plus gros que celui du grand, prend son cours vers la Chaldée, passe par Coursah, & va se décharger dans le Tigre, entre *Vassith* & *Naharvan*, en un lieu nommé aujourd'hui *Carna*, c'est à dire *Corne*, parce qu'en effet il est la corne, ou le confluent du grand & du petit Euphrate. Du petit Euphrate on passe dans le grand, par un canal que Trajan fit creuser. C'est la *Fossa Regia*, ou le *Basilius fluvius* des Grecs & des Romains, que les Syriens ont appellé *Nahar-Malca*, par où l'Empereur Sévére passa pour aller assiéger la ville de Ctésiphon sur le Tigre. La violence du Golfe Persique cause un reflux à l'Euphrate jusqu'à plus de trente lieues au dessus de son embouchure. Les Arabes sont persuadez que les eaux de l'Euphrate sont salutaires, & qu'elles ont la vertu de guérir toutes sortes de maux. Mr. Tournefort qui a été sur les lieux, dit qu'il y a deux sources de l'Euphrate, qui se trouvent dans les montagnes d'Arménie au Levant de la ville d'Erzerom. Ces deux sources qui descendent de montagnes presque toûjours couvertes de neige, forment deux riviéres entre lesquelles est placée la ville d'Erzerom, comme dans une Presqu'isle. Ces deux branches se réünissent ensuite à trois journées au dessous de cette ville & forment le *Frat* ou l'Euphrate qui commence alors à porter des petites Saïques; mais son lit est plein de rochers, & l'on ne sauroit cependant aller d'Erzerom à Alep par eau, sans rendre cette riviére navigeable, ce qui seroit très-avantageux, mais les Turcs s'en soucient peu. Strabon, *dit le même Voyageur*, a eu raison d'avancer que les sources de l'Euphrate & du Tigre sont éloignées de deux cens cinquante milles. Pompée, comme le dit Florus, fut le premier qui fit dresser un pont de bâteaux sur l'Euphrate, dans le tems qu'il poursuivoit Mithridate. Quelques années auparavant, Luculle avoit sacrifié un taureau à cette fameuse riviére pour en obtenir un passage favorable. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Tournefort, *Voyage*, *&c. tome* 2. *p.* 265. & 274.

EUPHRATE, l'un des Disciples de Platon, gouverna la Macédoine avec une autorité absolue sous le régne de Perdiccas. Il poussa l'amour pour la Philosophie à un excès ridicule, jusqu'à n'admettre à la table du Roi que ceux qui savoient comme lui la Philosophie & les Mathématiques. Parménion fut apparemment un de ceux que l'ignorance priva d'un honneur que ses services paroissoient lui avoir aquis. Il s'en vengea sous le régne de Philippe, en faisant mourir Euphrate. * Athénée, *liv.* 11. *sub finem p.* 508.

EUPHRATE, Philosophe Stoïcien, vivoit dans le second siécle. On dit que se voyant extrêmement âgé, & étant ennuyé de vivre, il demanda à l'Empereur Adrien la permission de se donner la mort, & qu'après l'avoir obtenue il se tua l'an 118. * Xiphilin, *en Adrien.* Pline *le Jeune*, *Epist.* 10. *l.* 1. Eusébe, *en la Chron.*

EUPHRATE, Hérésiarque, Chef des Hérétiques dits *Ophites*, c'est à dire, de ceux qui adoroient un serpent. * Origéne, *l.* 6. *contra Celsum.* *Cherchez* OPHITES.

EUPHRON de Sicyone, homme hardi & entreprenant, se fit Tyran de sa patrie, chassa plus de quarante habitans des plus riches, & vendit leurs biens à l'encan. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

EUPHRONIUS, Patriarche d'Antioche, & Arien, fut introduit sur ce siége par ceux de son parti, dans le quatriéme siécle, vers l'an 332; mais il ne s'y maintint qu'un an. * Saint Jérôme, *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 340.

EUPHROSYNE, (Sainte) Vierge. On prétend qu'elle est née à Alexandrie, vers le V siécle; que son pére nommé Paphnuce, la promit en mariage; mais qu'elle ne voulut point s'engager dans cet état, auquel elle préféra la retraite, qu'elle embrassa dès l'âge de 18 ans. Elle déguisa son sexe, & se retira dans un monastére d'hommes, & prit le nom de *Smaragde.* Après avoir pris l'habit de Religieux, on l'enferma dans une cellule où elle vécut pendant 38 ans. Voilà tout ce qu'on sait de plus certain touchant cette Sainte, dont l'Histoire remplie de plusieurs faussetez, est rejettée de tous les Savans. L'Eglise Gréque honore sainte Euphrosyne d'un culte public le 25 septembre, auquel sa fête a été fort solemnelle en Orient. Les Latins, & sur tout les Carmes, qui l'ont inserée parmi les Saints de leur Ordre, font sa fête l'onziéme février. On prétend avoir de ses Reliques dans l'Abbaïe de Beaulieu près de Compiégne, dans les diocéses de Soissons & de Boulogne, & de Tréves. Mais cette présomption ne paroît pas suffisamment autorisée. * Bolland. Henschenius. Baillet, *Vies des Saints, février.*

EUPOLÉME, Historien, écrivit un Traité des Rois des Juifs. Les anciens Auteurs le citent souvent, comme Clément Alexandrin, qui en fait mention dans le I. livre des Tapisseries: ce que saint Jérôme a aussi remarqué. On ne sait pas en quel tems cet

cet Eupoléme à vécu. * S. Jérôme, *c.* 38. *des Ecr. Ecc.* Joſéphe, *l.* 1. *contre Apion.* Euſébe, *l.* 9. *Præp. Evang.*

* EUPOLÉME d'Argos, ancien Architecte, bâtit dans l'iſle d'Eubée ou de Négrepont, un temple fort célébre conſacré à Junon. On ne ſauroit rien dire de certain du tems dans lequel il vivoit. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes, l.* 1.

EUPOLÉMUS, Ambaſſadeur que Judas *Machabée* envoya aux Romains pour faire avec eux un traité d'alliance, étoit fils de Jean, fils d'Accoz. * I. *Machab. ch.* 8. *v.* 17.

EUPOLIS, Athénien, Poëte Comique de l'ancienne Comédie, floriſſoit vers la LXXXV Olympiade, & l'an 440 avant Jeſus Chriſt. On dit qu'il ſe noya allant à la guerre. D'autres croyent qu'Alcibiade le fit mourir, pour avoir fait des vers contre lui. * *Conſultez* Suidas, *& la Bibliothéque Attique de* Jean Meurſius.

EUPOMPE, Macédonien, habile Arithméticien & Géométre. Il y a eu auſſi un ancien Peintre de ce nom, Maître de Pamphile, dont Appellès fut Diſciple. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

EUPSYCHIENS, Hérétiques du IV ſiécle, ainſi nommez d'Eupſychius, qui étoit Eunomien. Celui-ci quitta les Diſciples d'Eunomius, pour une queſtion de la connoiſſance de Jeſus-Chriſt. * Sozoméne, *l.* 7. *c.* 17. Pratéole, *v. Eupſych.*

EUPSYQUE, Martyr de Céſarée en Cappadoce, fut un de ceux que l'Empereur Julien, ſurnommé l'*Apoſtat*, étant arrivé à Céſarée en 362, fit mourir, pour avoir eu part à la démolition du temple de la Fortune. Eupſyque étoit de race Patricienne & nouvellement marié. Cette mort glorieuſe lui aquit le nom de Martyr, & une très-grande vénération dans toute la Cappadoce. On bâtit auſſi-tôt une nouvelle égliſe ſous ſon nom, dans laquelle S. Baſile fut fait Evêque de Céſarée huit ans après le martyre d'Eupſyque. On venoit tous les ans célébrer ſa fête, qu'on fait le neuviéme avril. * S. Baſile, *Epiſt.* 292. S. Grégoire de Nazianze, *Epiſt.* 6. Sozoméne, *l.* 5. *c.* 4. Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

EVRARD. *Voyez* EVERARD & EBERARD.

EURE, en Latin, *Ebura*, riviére de France, a ſa ſource dans le Perche, & vient dans la Beauſſe. Elle paſſe à Chartres, à Nogent le Roi, à Ivry, à Louviers, & ſe joint à la Seine, au deſſus du pont de l'Arche, ayant reçu la Blaiſe, l'Aure, la Végre, l'Iton, & divers autres ruiſſeaux. Le Roi Louïs XIV. a fait travailler à un canal pour conduire cette riviére à Verſailles. * Papyre Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.*

EURE, ou EVRE riviére de Berry. *Cherchez* AURE.

EVREMOND (de Saint). *Voyez* SAINT-EVREMOND.

EVREUX, ſur la riviére d'Iton, ville de France dans la Haute Normandie, avec Evêché ſuffragant de Rouen, Bailliage & Siége Préſidial. Son nom ſe trouve dans les Commentaires de Céſar, & dans d'autres Auteurs Latins, qui la nomment diverſement *Ebroica*, *Ebroicum*, *Mediolanum Aulercorum*, *Eburonicum* ou *Ebroicorum*, *Eburo*, *&c.* Elle eſt aſſez bien bâtie, avec un aſſez grand nombre d'égliſes & de monaſteres, entre leſquels il y a les Abbaïes de ſaint Taurin & de ſaint Sauveur. La cathédrale ornée de deux belles tours, a un chapitre conſidérable. Ce Diocéſe comprend 482 paroiſſes & onze Abbaïes. Ses villes principales ſont Evreux, l'Aigle, Conches, Louviers, Pont-de-l'Arche, Verneuil, Vernon, &c. Cette égliſe a été gouvernée par d'illuſtres Evêques. Saint Taurin eſt le plus ancien. Baronius dit qu'il fut envoyé dans les Gaules par ſaint Clément; & d'autres ſoutiennent, avec plus de vraiſemblance, que ce fut par ſaint Sixte, vers l'an 260 de Jeſus Chriſt. Entre ſes ſucceſſeurs, on peut remarquer Giſlibert, Andouin, ou Ouin, Jean d'Aubergenville, Raoul Groſparmy, Philippe de Caturco, Géofroi de Barro, Ambroiſe & Gabriel le Véneur, Claude de Saintes, le Cardinal du Perron, François Péricard, &c. Ce dernier y publia des ordonnances ſynodales en 1644. Claude de Saintes en avoit publié en 1576, & Gilles Bouraut en 1650. Evreux a eu autrefois des Comtes particuliers, & on prétend qu'elle a donné ſon nom à une maiſon qui ſubſiſte encore en Angleterre. Gautier & Robert Comte d'Eſſex en étoient ſortis.

ROBERT de Normandie, fils de *Richard* I. dit *l'Ancien* ou *le Vieil*, fut Comte d'Evreux, puis Archevêque de Rouen, où il mourut en 1037. Il avoit eu d'*Herléve* ſa femme, RICHARD, Comte d'Evreux; *Raoul* de Vaſſi, dit *Tête-d'âne*, &c. RICHARD épouſa la veuve de *Roger* de Toëne, & en eut *Guillaume* Comte d'Evreux, mort ſans enfans d'*Héloïſe*, fille de *Guillaume* Comte de Nevers; *Agnès* ſeconde femme de *Simon*, Comte de Montfort. Elle fut mére d'AMAURI II. Seigneur de Montfort, Comte d'Evreux, & de *Bertrade*, que le Roi *Philippe* I. enleva à *Foulques* le Réchin, Comte d'Anjou, ſon mari. AMAURI III. Comte d'Evreux épouſa *Agnès* de Garlande, Comteſſe de Rochefort, &c. & eut entre autres enfans *Amauri* IV. Comte d'Evreux, mort ſans alliance en 1140, & SIMON de ce nom, dit *le Chauve*, Seigneur de Montfort, & Comte d'Evreux. Ce dernier épouſa en ſecondes noces, *Amicie* Comteſſe de Leiceſtre en Angleterre, & mourut en 1181, laiſſant entre autres enfans AMAURI V. Celui-ci céda le Comté d'Evreux au Roi Philippe *Auguſte*, par acte paſſé à Goleton l'an 1200. Louïs de France, fils puîné du Roi *Philippe* III. dit *le Hardi*, fut Comte d'Evreux; & nous allons rapporter ſa ſucceſſion généalogique, reſervant à parler des actions de chacun de ces Princes à leur nom propre. Nous conſerverons ici les degrez de deſcendance depuis Hugues *Capet*, ainſi que nous les mettons à la généalogie de la Maiſon de France.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Comtes d'Evreux, ſortis de la maiſon de France, & devenus Rois de Navarre.

11. Louïs de France, fils puîné du Roi PHILIPPE III. dit *le Hardi*, né en mai 1276, fut Comte d'Evreux, d'Etampes, de Beaumont-le-Roger, de Meulan, & de Gien, & mourut le 19 de mai l'an 1319, ayant épouſé en 1300, *Marguerite* d'Artois, Dame de Brie-Comte-Robert, fille aînée de *Philippe* d'Artois, Seigneur de Couches, & de *Blanche* de Bretagne, morte le 23 avril 1311, dont il eut 1. PHILIPPE, Roi de Navarre qui ſuit; 2. *Charles*, Comte d'Etampes, mort le cinquiéme ſeptembre 1336, laiſſant de *Marie* d'Eſpagne, Dame de Lunel, fille de *Ferdinand* d'Eſpagne, dit *de la Cerda*, II. du nom, laquelle épouſa en ſecondes noces *Charles* de Valois Comte d'Alençon & mourut le 19 novembre 1379, *Louïs* d'Evreux Comte d'Etampes, de Gien & de Biſcaye, de Dourdan & de Lunel, Pair de France, qui aſſiſta au ſacre du Roi Jean en 1350 & qui mourut d'apoplexie en dînant avec le Duc de Berry le ſeptiéme mai 1400, ſans enfans de *Jeanne* de Brienne-Eu, veuve de *Gautier* VI. Comte de Brienne, Duc d'Athénes, & fille de *Raoul* de Brienne I. du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France. Il eut un frére *Jean* d'Evreux, mort à Rome. Les autres enfans de Louïs, Comte d'Evreux, furent 3. *Jeanne*, troiſiéme femme de *Charles* IV. Roi de France, dit *le Bel*, qu'il épouſa en 1325, & qui mourut le quatriéme mars 1370; 4. *Marie*, alliée en 1314 à *Jean* III. Duc de Brabant, morte le 30 octobre 1335; & 5. *Marguerite* d'Evreux, mariée en 1331 à *Guillaume* XII. Comte d'Auvergne & de Boulogne.

12. PHILIPPE, Comte d'*Evreux*, devint par ſa femme Roi de Navarre III. du nom. Il fut ſurnommé *le Bon* & *le Sage*, & mourut le 16 ſeptembre 1543 à Xérès, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége d'Algéſire au Royaume de Grenade, âgé de 42 ans, après avoir régne 14 ans & demi. Sa femme fut *Jeanne* de France, Reine de Navarre, fille unique de *Louïs* X. dit *Hutin*, Roi de France & de Navarre, & de *Marguerite* de Bourgogne ſa premiére femme, mariée le 27 mars 1316. Elle mourut au château de Conflans près de Paris, le 6 octobre 1349, ayant eu 1. CHARLES II. qui ſuit; 2. *Philippe* de Navarre, Comte de Longueville, qui épouſa en 1352, *Ioland* de Flandre, Dame de Caſſel, fille de *Robert* de Flandre, Seigneur de Caſſel, qui fit de grands ravages en Normandie pendant la priſon de ſon frére, & qui mourut le 29 août 1363 *laiſſant deux enfans naturels* Lancelot, & Robine; 3. *Louïs*, Comte de Beaumont-le-Roger, mort en la Pouille l'an 1372, *laiſſant un fils naturel nommé* Charles, *tige des Comtes de Lerin rapportez cy-aprés*; 4. *Jeanne*, Religieuſe à Lonchamp, morte le troiſiéme juillet 1387; 5. *Blanche*, ſeconde femme de *Philippe* VI. dit *de Valois*, Roi de France, morte à Neaufle-le-Châtel le cinquiéme octobre 1398; 6. *Marie*, premiére femme de *Pierre* IV. Roi d'Aragon, morte en 1346; 7. *Agnès*, épouſe de *Phœbus* III. du nom, Comte de Foix; & 8. *Jeanne* de Navarre, ſeconde femme de *Jean* I. Vicomte de Rohan, morte le 20 novembre 1403.

13. CHARLES II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, Seigneur de Mante, de Meulan & de Montpellier, né en 1332, fut brûlé à Pampelune dans un drap mouillé d'eau de vie, où le feu prit par accident le premier janvier 1386. Il avoit épouſé l'an 1351, *Jeanne* de France, fille aînée du Roi *Jean* & de *Bonne* de Luxembourg, morte à Evreux le troiſiéme novembre 1373, dont il eut 1. CHARLES III. qui ſuit; 2. *Philippe*, mort en bas âge, par la faute de ſa nourriſſe, qui le laiſſa tomber d'une fenêtre; 3. *Pierre*, Comte de Mortain, né en 1366, qui épouſa *Catherine* d'Alençon, fille puînée de *Pierre* II. Comte d'Alençon, qui accompagna le Roi Charles VI. au ſiége de Bourges, & qui au retour, mourut dans la ville de Sancerre le 29 juillet 1412, n'ayant point eu d'enfans; 4. *Marie*, ſeconde femme d'*Alfonſe* d'Aragon I. du nom, Duc de Gandie; 5. *Jeanne*, troiſiéme femme de *Jean* V. Duc de Bretagne, dit *le Vaillant*, qui ſe remaria à *Henri* IV. Roi d'Angleterre, & mourut le dixiéme juillet 1437; 6. *Bonne*, morte avant ſon pére; & 7. *Blanche*, morte auſſi du vivant de ſon pére, âgée de 13 ans. Le Roi Charles II. laiſſa deux enfans *naturels*, LÉONEL, *tige des Marquis de Cortez*; *&* Jeanne *bâtarde de Navarre, mariée à* Jean *de Béarn, Seigneur de Beorleguy, Gouverneur de Lourde en Bigorre.*

14. CHARLES III. dit *le Noble*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, & Duc de Nemours, naquit en 1361, & mourut ſubitement le cinquiéme ſeptembre 1425. Il avoit épouſé le 27 mai 1373, *Eléonore* de Caſtille, fille du Roi de Caſtille *Henri* II. dit *le Magnifique*, morte le cinquiéme mars 1416, dont il eut 1. *Charles*, Prince de Navarre, né le 15 août 1397, mort en 1402; 2. *Louïs*, né en 1402, mort ſix mois après; 3. *Jeanne*, premiére femme de *Jean* Comte de Foix, mort en 1420; 5. *Marie* & 6. *Marguerite*, décédées en bas âge; 7. BLANCHE, Reine de Navarre, qui étant veuve de *Martin* d'Aragon, Roi de Sicile, épouſa *Jean* d'Aragon, Duc de Pennafiel, depuis Roi de Navarre par ſa femme, & Roi d'Aragon par la mort de ſon frére aîné Alfonſe V. & mourut le premier avril 1441; 8. *Béatrix*, alliée le 14 ſeptembre 1406, à *Jacques* de Bourbon II. Comte de la Marche & de Caſtres, morte avant l'an 1415; & 9. *Iſabelle*, ſeconde femme en 1419, de *Jacques* IV. Comte d'Armagnac, &c. Charles III. Roi de Navarre, laiſſa auſſi trois enfans naturels, Lancelot, *Evêque de Pampelune, & Patriarche d'Alexandrie, mort le troiſiéme janvier* 1420; Géoffroi, *Comte de Cortez, & Maréchal de Navarre*; *&* Jeanne *mariée* 1. *à* Inigo *d'Ortis de Zuniga*: 2. *à* Louïs *de Beaumont I. du nom Comte de Lerin.*

MARQUIS DE CORTEZ, BATARDS de la maiſon d'Evreux-Navarre.

14. LÉONEL, *fils naturel* de CHARLES II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, aſſiſta au couronnement de Charles III. Roi de Navarre en 1389, & ſigna le contract de mariage de Blanche, Infante de Navarre, avec Martin d'Aragon, Roi de Sicile: il laiſſa un fils qui ſuit;

15. PHILIPPE I. Maréchal de Navarre, ſouſcrivit avec pluſieurs Seigneurs au traité de paix fait l'an 1436, avec Jean d'Aragon II. du nom, Roi de Navarre, & Alfonſe V. Roi d'Aragon, fréres

res d'une part; & Jean II. Roi de Castille, d'autre part. Il mourut l'an 1450, pére de celui qui suit.

16. PIERRE I. Maréchal de Navarre, embrassa le parti d'Eléonor d'Aragon & de Navarre, Gouvernante du Royaume de Navarre pour le Roi Jean, & fut tué en trahison à Pampelune par Philippe de Beaumont le troisiéme décembre 1471, laissant deux fils, 1. *Philippe* II. Maréchal de Navarre, tué par le Comte de Lerin l'an 1480; & 2. PIERRE II. qui suit.

17. PIERRE II. Maréchal de Navarre, Marquis de Cortez, fut reconnu durant quelque tems chef du parti de Gramont, soutint les intérêts de Catherine de Foix, Reine de Navarre, contre les Castillans, & se trouva au couronnement de Jean d'Albret Roi de Navarre, l'an 1485. Depuis, commandant l'armée de la Reine de Navarre contre ses ennemis, il tomba entre leurs mains, & resta long-tems prisonnier en Castille. Enfin il fut mis misérablement à mort à Simancas l'an 1523, ayant eu de *Major* de la Cuéva, fille de *Bertrand*, Duc d'Albuquerque & de *Mencie* de Mendoze, 1. PIERRE III. qui suit; 2. *François*, Archevêque de Valence, mort le 15 avril 1563; & 3. *Didace*, pris avec son frére par les Espagnols.

18. PIERRE III. Maréchal de Navarre, Marquis de Cortez, Président du Conseil Royal de Castille, quitta le parti de Henri d'Albret, Roi de Navarre, pour suivre celui de l'Empereur Charles-Quint & mourut à Toléde l'an 1556, laissant une fille unique *Jéronyme*, Marquise de Cortez, mariée 1. l'an 1554, à *Jean* de Bénavidès, Gentilhomme Castillan: 2. en 1565, à *Martin* de Cordoue de Vélasco, Comte d'Alcaudéte, Viceroi & Maréchal de Navarre.

SEIGNEURS DE BEAUMONT, puis COMTES DE LERIN, bâtards de la maison d'Evreux.

13. Louïs de Navarre, Comte de Beaumont-le-Roger, & Seigneur d'Anet, troisiéme fils de PHILIPPE, Comte d'Evreux, depuis Roi de Navarre III. du nom, fut marié l'an 1366 à *Jeanne* de Sicile, Duchesse de Duras, fille aînée de *Charles* de Sicile, d'Anjou, Duc de Duras, & de *Marie* de Sicile-Anjou sa cousine, comme on l'apprend des lettres du Pape Urbain V. Il prit le nom de Duc de Duras, & mourut en la Pouille sans enfans légitimes l'an 1373; mais il laissa deux enfans naturels, CHARLOT *qui suit*; & Jeanne, *femme de* Pierre *de Laxaque, Seigneur Navarrois.*

14. CHARLOT de Beaumont, Major de Navarre, mourut l'an 1432, ayant eu de son épouse, *Anne* de Curton, Dame de Guiçun en Gascogne, 1. *Charles*, mort avant son pére; 2. Louïs I. qui suit; 3. *Jean* de Beaumont, Chevalier de Rhodes & Grand-Prieur de Navarre, qui embrassa le parti de Charles de Navarre, Prince de Viane, contre le Roi son pére, fut prisonnier à la bataille d'Ayvar l'an 1455, *& laissa un fils* naturel *nommé Martin, dont la posterité subsiste encore à Navarre*; & 4. *Catherine*, femme de *Jean* d'Ixar, Seigneur Aragonois.

15. Louïs de Beaumont I. du nom, fut Comte de Lerin, & Connétable de Navarre. Il souscrivit au traité de paix fait l'an 1429, entre les Rois de Navarre, de Castille & d'Aragon, & mourut à Madrid l'an 1462, ayant eu de *Jeanne*, fille *naturelle* de *Charles* III. du nom, Roi de Navarre, 1. Louïs II. qui suit; 2. *Charles* de Beaumont, Commandeur de Calatrava; 3. *Henri*, Archidiacre de Pampelune; 4. *Thibault*; 5. *Philippe*, qui se joignit avec le Comte de Lerin son frére en la guerre de Navarre, contre le parti de Gramont; 6. *Jean*, Capitaine de la Garde de l'Empereur Charles-Quint; 7. *Jeanne*, mariée à *Jean*, Sire de Luxe; 8. *Anne*, Gouvernante de l'Empereur Charles-Quint pendant sa jeunesse, mariée à *Louis* de Péralta, Seigneur de Valiero; & 9. *Magdelaine*, femme de *Ferdinand* d'Alva.

16. Louïs de Beaumont II. Comte de Lerin, Marquis de Huescar, & Connétable de Navarre, se fit Chef de la faction de Beaumont contre celle de Gramont. Il embrassa le parti de Charles de Navarre, Prince de Viane, s'empara de Pampelune, & assista au couronnement de Jean d'Albret. Depuis il fut chassé de Navarre, & mourut en Aragon l'an 1508. Il avoit épousé en 1468, *Eléonor* d'Aragon, fille *naturelle* de *Jean* II. Roi d'Aragon & de Navarre, dont il eut 1. Louïs III. qui suit; 2. *Jean* banni du Royaume de Navarre avec le Comte de Lerin son frére, pour avoir conspiré contre le Roi Jean d'Albret; 3. *Pierre*; 4. *Catherine*; 5. *Jacques* de Foix, Infant de Navarre; & 6. *Anne*, femme de *Jean* de Mendoze.

17. Louïs de Beaumont III. Comte de Lerin & Connétable de Navarre, embrassa le parti des Castillans contre le Roi de Navarre, & mourut l'an 1530. Son épouse *Aldonce* de Manrique, fille de *Ferdinand* Folch, Duc de Cardonne, & de *Françoise* Manrique de Lara, sa premiére femme lui donna 1. Louïs IV. qui suit; & 2. *Jean*, dont on ne trouve que le nom.

18. Louïs de Beaumont IV. du nom, Comte de Lerin, & Connétable de Navarre, mourut le neuviéme janvier 1565, laissant d'*Aldonce*, fille de N.... Duc de Cardonne, 1. *Briande* de Beaumont, Comtesse de Lerin, mariée à *Diégo* de Tolède, fils de *Ferdinand Alvare*, Duc d'Albe; 2. *Françoise* & 3. *Marie* de Beaumont.

Quant au Comté d'Evreux, le Roi de Navarre Charles III. fit un traité avec le Roi de France Charles VI. le 19 juin de l'an 1404, par lequel il lui céda Evreux, qu'on donna en 1426 à Jean Stuart, Seigneur d'Aubigny, Connétable d'Ecosse. Ce ne fut pas pour long tems, car en 1569, le Roi Charles IX. ayant retiré le Comté de Gisors, de François de France, Duc d'Alençon, son frére, il lui donna Evreux, qu'il erigea en Duché; mais ce Prince étant mort sans postérité en 1584, Evreux fut encore réüni à la Couronne. Il appartient aujourd'hui à la maison de Bouillon. * Du Chêne, *Recherches des Villes de France*. Du Tillet, *Hist.* Sainte-Marthe, *Hist. Génél. de la Maison de France, & Gall. Christ.* Du Puy, *Droits du Roi*. Le Jau, *Series Episc. Ebroïc.* P. Anselme, *Histoire Généal. de France.*

EURIC. *Cherchez* EVARIC.

EURICLES, noble Lacédémonien, grand flateur, fourbe, artificieux, & pour tout dire en un mot l'homme du monde le plus scélérat. Il étoit d'ailleurs si couvert, que les plus rafinez se laissoient surprendre & duper par ses artifices. S'étant rendu à Jérusalem, il fit de très-beaux présens à Hérode, pour entrer dans l'honneur de ses bonnes graces & de sa confidence; & ce Roi qui ne se laissoit jamais surmonter en libéralité, lui en fit de plus grands encore. Même pour lui témoigner plus d'amitié & lui rendre plus d'honneur, il le fit loger chez Antipater, qui étoit pour lors celui de ses fils qu'il aimoit le plus. Ce fourbe fit si bien par son adresse, qu'après s'être rendu maître de l'esprit de ces deux Princes, il entra entierement dans la familiarité d'Alexandre. Il fit croire à ce Prince que son beaupére Archélaüs étoit son intime, & que cette considération l'obligeoit à rendre exactement ses devoirs à la Princesse Glaphyra fille d'Archélaüs. Ce Grec jouoit si bien son rôle, qu'il fut toujours le bien-venu par tout. Il n'affectoit en apparence aucun parti; cependant il les observoit tous, les dupoit tous, & répandoit la calomnie où il lui plaisoit. Il les avoit tellement fascinez, qu'aucun ne se défioit de lui, & que chacun croyoit de bonne foi l'avoir dans ses intérêts, s'imaginant que la communication qu'il avoit avec les autres n'aboutissoit qu'à lui rendre plus de services. Celui qui se vit à la fin pris, fut le Prince Alexandre, qui s'ouvrit trop à lui sur le mécontentement qu'il recevoit du Roi Hérode son pére. Ce traître rapportoit en même tems à Antipater tout ce qu'il avoit appris, l'assurant que les obligations qu'il lui avoit, l'engageoient à l'avertir du péril qui le menaçoit, afin qu'il se tînt sur ses gardes, & qu'il se précautionnât contre Alexandre, qui, sans doute, dans le desir qu'il avoit de se venger de lui, ne manqueroit pas d'en venir un jour des paroles aux effets. Antipater lui en sut très bon gré, & ajoûta à mille remercimens, des présens de grande valeur. Euriclès fit le même rapport à Hérode, & ce Roi qui croyoit tout ce qu'on lui disoit de ses deux fils Alexandre & Aristobule, ajoûta aisément foi aux discours empoisonnez de ce perfide, & lui donna pour le prix de ses avis la somme de cinquante talens. Mais comme tout cela ne satisfaisoit pas son avidité, il alla en Cappadoce trouver Archélaüs, lui parla très-avantageusement du Prince Alexandre, & lui dit qu'il avoit été assez heureux, pour contribuer à le remettre bien avec son pére. Ce Roi qui aimoit véritablement son gendre, à cause de sa fille Glaphyra, lui témoigna mille honnêtetez, lui fit mille caresses, & après l'avoir comblé de présens très-considérables lui donna congé pour retourner à Lacédémone. Y ayant demeuré quelque tems, & se servant toujours de ses artifices, il fut enfin reconnu pour un perfide, & envoyé en exil. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *c.* 16.

EURIPE, Auteur Grec, qui composa un Traité des Disciples de Socrate. On ne sait en quel tems il a vécu. * Meursius, *in Lect. Attic.* après Harpocration.

EURIPE, canal, ou bras de mer entre l'Achaïe & l'île de Négrepont, est appellé par les Anciens *Euripus Euboicus, ou Chalcidicus*, du nom de l'île & de la ville. Ceux du païs le nomment *Eripos*, les Italiens *Stretto di Negreponte*; les François *le détroit de l'Euripe*, ou *le détroit de Négrepont*. Les Historiens, les Géographes, & les Voyageurs n'ont écrit qu'une partie de ce qui en est; soit qu'ils ne l'ayent pas vû, & qu'ils en ayent seulement parlé, selon le rapport qu'on leur en avoit fait; soit qu'ils ne l'ayent pas considéré attentivement & en divers tems, selon les divers quartiers de lune, & les divers jours du mois. A l'endroit où est la ville de Négrepont, l'Euripe est si serré, & de si peu de largeur, qu'à peine une Galére y peut passer sous un pont-levis qui est entre la citadelle & la tour des Vénitiens. Cet endroit est principalement appellé l'Euripe: on donne aussi ce nom à l'étendue d'environ douze lieues de chaque côté où le canal étant plus large, son cours inconstant n'est visible qu'au pié du château. Dans l'espace de ces douze lieues de chaque côté on trouve plusieurs petits golfes, où l'on peut remarquer par l'accroissement & le décroissement de l'eau, la diversité de ce flux & reflux. Le cours de l'Euripe doit être considéré en divers tems. Pendant chaque lune, il est réglé pendant dix-huit ou dix-neuf jours, & déréglé durant onze jours. Les huit premiers jours de la lune, le 14, 15, 16, 17, 18, 19 & 20 de la pleine lune, & les 27, 28 & 29, qui sont les trois du dernier quartier, l'Euripe est réglé. Les 9, 10, 11, 12, & 13 du premier quartier, & les 21, 22, 23, 24, 25, & 26 du dernier quartier, il est déréglé. Ainsi dans chaque lune il a onze jours de déréglement, & les 18 ou 19 autres son cours est réglé.

Pendant les jours de son déréglement, il a dans un jour naturel, c'est à dire, en 24 ou 25 heures, onze, douze, treize, & même quatorze fois son flux, & autant de reflux. Lorsque le cours de l'Euripe est réglé, il a cela de semblable avec la mer Océane, & avec le Golfe de Venise, qu'en 24 ou 25 heures il a seulement deux fois son reflux; & chaque jour il retarde d'une heure comme l'Océan, & dure six heures en son montant, & autant en son descendant, soit en hiver, soit en été, soit que le vent soit violent, ou qu'il y ait bonace. Dans les jours du déréglement, le montant est d'environ demi-heure, & le descendant de trois quarts d'heure. Toutes ces marées de l'Euripe, réglées ou non réglées, ont encore deux différences d'avec celles de l'Océan; la premiére est, que l'eau ne s'éléve d'ordinaire que d'un pié dans son montant, & rarement elle vient jusqu'à deux; au lieu que l'Océan s'éleve quelquefois jusqu'à la hauteur de 80 coudées, comme dans les ports de Bretagne. La seconde différence est, que dans l'Océan l'eau s'abaisse, lorsqu'elle se retire en haute mer, & qu'elle s'éléve, quand elle s'approche des côtes; mais le montant de l'Euripe arrive, quand son eau s'écoule vers les îles de l'Archipel où la mer est plus grande; & sa descente, lorsqu'elle court vers la Thessalie, dans le canal par où les galéres passent pour aller à Salonichi. Entre le montant & la descente, il y a un petit intervalle, qui fait paroître l'eau en repos: de sorte que les plumes & la paille demeurent sur l'eau sans mouvement, à moins qu'il n'y ait du vent. On a encore obser-

vé que quand la mer monte, elle cesse quelquefois de monter un quart d'heure, ou une demi-heure, quoiqu'elle coure toujours; & qu'alors elle a deux montans dans un même flux. Au reste, on n'y reconnoît point de changement sous les solstices, ni sous les équinoxes. Le P. Babin, dont on a tiré cet extrait, conféra de toutes ces choses avec les Turcs & les Grecs, lesquels ont soin des deux moulins qui sont sur ce détroit, & ils lui assurérent qu'ils avoient fait les mêmes remarques sur les cours de l'Euripe depuis 14 ans: ce qui leur étoit aisé, parce que les roues des moulins tournent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon le flux & le reflux de l'eau.

Les anciens Auteurs qui ont parlé des agitations de l'Euripe, en parlent fort différemment; & néanmoins on peut concilier facilement leurs opinions. Antiphile, natif de Bysance, dit dans une épigramme Gréque, que l'Euripe a six fois son flux & reflux. Strabon, Pline, Suidas & plusieurs autres soutiennent que ce flux & reflux se fait sept fois. Pomponius Méla est plus conforme à la vérité, assurant qu'il se fait 14 fois; mais il semble qu'il veuille dire qu'en tout tems l'Euripe va & vient quatorze fois, en vingt-quatre heures. Voici comme il parle, *La mer y court rapidement, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre sept fois le jour, & sept fois la nuit, les flots retournent vers l'endroit d'où ils venoient auparavant, avec tant de violence, qu'ils résistent aux vents & arrêtent dans leur course les vaisseaux qui voguent à pleines voiles.* Séneque semble être de même opinion, lorsqu'il dit:

Euripus undas flectit instabilis vagas,
Septemque cursus flectit, & totidem refert,
Dum lassa Titan mergat Oceano juga.

Car il ne parle que du flux du jour, qui est semblable pendant la nuit. Pline ne s'explique pas nettement quand il dit que les courans de l'Eubée se font *sept fois le jour & la nuit.* Tite-Live croit avoir mieux trouvé la vérité que les autres. *L'Euripe*, dit-il, *n'a pas sept flux & reflux réglez dans un jour comme la renommée le publie; mais il court tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, à la maniére du vent.* Cela convient assez bien aux jours déréglez; mais il se trompe quand il ajoûte, qu'il n'y a point de port plus mauvais que celui de Chalcis, à cause du courant; car ce flux & reflux ne fait nullement remuer les vaisseaux, qui ont assez d'espace pour se mettre à couvert du courant soit dans le grand port, soit dans celui qui est de l'autre côté du port, comme il fut aisé de le voir en 1669, lorsque l'armée navale des Turcs hivernoit à Négrepont. Entre ces Auteurs quelques-uns ont consideré l'Euripe, quand la violence du vent retardoit le courant de l'eau, d'où vient qu'ils ne l'ont vu que six ou sept fois. D'autres ne l'ont vu que dans des jours déréglez. Pour ce qui est de quelques Auteurs modernes qui disent qu'il ne se passe rien dans l'Euripe de plus extraordinaire, que dans l'Océan, ou à Venise, ceux-là ne l'ont vu que dans les jours réglez, & n'ont pas remarqué les différences dont nous avons parlé. Que si l'on demande la raison pourquoi l'Euripe est réglé dans de certains jours, & déréglé dans d'autres, c'est ce qu'il est bien difficile de savoir. On ne sait pas non plus pourquoi en quelques endroits, comme à Dieppe, les grandes marées sont deux ou trois jours après la nouvelle & la pleine lune; pourquoi elles croissent à la nouvelle lune, quand cet astre a le moins de force, & qu'elles diminuent, lorsqu'il commence à se fortifier; pourquoi dans une mer des Indes l'eau est quinze jours à monter, & quinze jours à descendre; pourquoi dans les ports de Cambaye les grandes marées ne sont qu'à la pleine lune; & au port de Calecut, qui n'en est pas éloigné, elles n'arrivent qu'à la nouvelle lune. Il nous faut avouer avec le Prophéte Roi, que *les élevations de la Mer sont admirables*, & que ces secrets sont inconnus aux hommes. * *Rélation du P. Babin.* J. Spon, *Voyage d'Italie, &c.* en 1675. *tome* 2. *p.* 323—343.

EURIPE, est le nom que les Anciens donnoient à certains canaux faits à la main, qu'on remplissoit d'eau dans les Cirques ou Amphithéatres à Rome, pour y répréfenter un combat naval; même à ces aqueducs qui servent à conduire l'eau d'un lieu à l'autre, & où elle court comme une riviére dans son lit. Spartien dit qu'Héliogabale remplit par magnificence des Euripes de vin, pour donner au peuple le spectacle d'une bataille navale. On appelloit *Nils* ces canaux, lorsqu'ils étoient fort larges. * Cicéron, *lib.* 3. *Epist. ad Q. Frat. Epist.* 9. *lib.* 2. *de Leg. c.* 1.

EURIPIDE, Poëte Grec, l'un de ceux qui ont excellé dans la Tragédie, naquit l'an premier de la LXXV Olympiade, 480 ans avant Jesus Christ dans l'île de Salamine, où son pére Mnésarchus & sa mére Clito s'étoient retirez un peu avant que Xerxès entrât dans l'Attique. On dispute sur leur condition; les uns la font noble & les autres roturiére. Ces derniers disent que sa mére vendoit des herbes. Un certain oracle mal entendu fut cause que l'on éleva Euripide comme ceux dont les Grecs vouloient faire des Athlétes; mais la suite fit connoître qu'il étoit propre à d'autres choses. Il apprit la Physique sous Anaxagoras; mais quand il eut vu les persécutions que ce Philosophe souffrit pour avoir parlé contre l'opinion populaire, il abandonna la Philosophie, & s'appliqua à la Poësie Dramatique, n'étant encore âgé que de 18 ans. Il ne négligea point pour cela dans la suite de sa vie l'étude de la Morale & de la Physique: il prit même des leçons de Socrate, qui parut l'estimer beaucoup. Il composa un grand nombre de Tragédies qui furent fort estimées, & pendant sa vie & après sa mort. Plusieurs Auteurs le regardent comme le plus accompli de tous les Poëtes Tragiques. Ses piéces néanmoins remportérent assez rarement le prix aux Jeux Olympiques. De soixante & quinze tragédies qu'il avoit faites, si l'on en croit Varron, il n'y en eut que cinq qui le remportérent. L'émulation, & enfin l'inimitié qui s'éleva entre lui & Sophocle, lui causa peut-être moins de chagrin que les railleries d'Aristophane, qui se plaisoit à le maltraiter dans ses Comédies. Il y a dans ses Tragédies plusieurs rôles contre les femmes, desquelles il se plaisoit à médire. Cela fit qu'on lui affecta le titre d'*ennemi des femmes.* Il ne laissa pas de se marier; mais il répudia sa premiére femme à cause de sa mauvaise conduite, & il ne fut pas plus heureux avec la seconde. L'ignominie à quoi cela l'exposoit, & les railleries qu'en firent les Poëtes Comiques, l'obligérent à sortir d'Athénes. Il se retira à la Cour du Roi Archélaüs, où il fut bien reçu. Ce Prince aimoit les vrais Savans & les attiroit par ses libéralitez. Il éleva Euripide, en le faisant son premier Ministre d'Etat, si l'on en croit Solin. Ce qu'il y a de de certain, c'est que ce Poëte fut en grande considération auprès du Prince, & qu'il en reçut des marques. Un certain Décamnique avoit raillé Euripide sur son haleine qui n'étoit pas agréable: le Poëte ne demeura point sans repartie, & donna à ce défaut de son haleine une cause glorieuse; savoir, la fidélité avec laquelle il avoit gardé les secrets qu'on lui avoit confiez. Archélaüs ne le trouvant pas assez vengé par cette réponse, lui livra Décamnique, afin que l'offense fût expiée à coups d'étriviéres. On prétend qu'Euripide se servit de la permission du Prince, si l'on en veut croire le témoignage d'Aristote. Ce Poëte fit une fin tragique: il se promenoit dans un bois & à sa maniére il méditoit profondement, lorsqu'il fut rencontré un peu à l'écart par les chiens du Prince, qui se jettérent sur lui & le déchirérent en piéces: d'autres veulent qu'il fut tué par des femmes en haine de ce qu'il les avoit toujours maltraitées dans ses Tragédies. Archélaüs lui fit faire des funérailles magnifiques. La nouvelle de sa mort affligea de telle sorte les Athéniens, que toute la ville en prit le deuil. Un de ses amis, nommé Philémon, en fut si touché, qu'il déclara que s'il croyoit, comme quelques-uns l'assurent, que les morts conservent le sentiment, il se pendroit pour aller jouïr de la vue d'Euripide. Ce grand Poëte avoit près de soixante-quinze ans lorsqu'il mourut. Il ne nous reste qu'une vintaine de ses Tragédies, bien qu'il en ait composé quatre-vint-douze. Il aimoit à débiter plusieurs sentences pleines d'une bonne morale, & il se peignoit lui-même par-là; car c'étoit un homme sévére & grave, & & un peu indifférent pour les plaisirs: il s'enfermoit dans une affreuse caverne pour y composer ses Ouvrages: au reste toutes ses maximes n'étoient pas également bonnes. Il en débita une sur la religion du serment, qui le fit accuser d'être protecteur du parjure & des réticences mentales: on lui en fit un procès. Il introduit Hippolyte armé d'une distinction, quand on lui remet en mémoire son serment, Ἡ γλωσσ' ὀμώμοχ', ἡ δὲ φρὴν ἀνώμοτος: *lingua juravit, mens vero manet injurata: J'ai juré de la langue & non pas de l'esprit.* Dans une autre rencontre il parla si fort à l'avantage des avares, & sembloit si bien entrer dans leurs sentimens, que toute l'assemblée s'en émut. On auroit chassé l'Acteur, si Euripide ne fut venu luimême prier le peuple de se donner un peu de patience, l'assurant qu'on verroit bien-tôt la fin malheureuse de cet admirateur de l'or & de l'argent, dont les maximes avoient tant choqué la compagnie. Une autre fois on s'offensa tellement des deux premiers vers de sa Ménalippe, qui sembloient attaquer l'existence du plus grand des Dieux, qu'il fut obligé de les changer. Il a débité quelquefois des propositions impies; c'est le fondement sur lequel quelques-uns le font passer pour Athée. Un jour le peuple d'Athénes souhaita qu'il retranchât un certain endroit de l'une de ses Tragédies: il se présenta sur la scéne pour dire au peuple, *je ne compose point mes Ouvrages afin d'apprendre de vous, mais afin de vous enseigner.* Cette réponse peut recevoir un bon & un mauvais tour, aussi-bien que la suivante. Il se plaignoit au Poëte Alcestis, que pendant les trois derniers jours, il n'avoit pu faire que trois vers, quoiqu'il eût travaillé sans relâche: l'autre lui répondit qu'il en avoit fait une centaine fort aisément. *Mais*, reprit Euripide, *il y a cette différence entre les miens & les vôtres, que les miens perceront toute l'étendue des siécles, & que les vôtres ne dureront que trois jours.* Valére Maxime a interpréte tout ceci fort favorablement, il y trouvoit moins d'orgueil qu'une confiance raisonnable, qu'un grand homme doit avoir en son mérite. On lit dans la *Préparation Evangélique* d'Eusébe, un passage, par lequel il semble qu'Euripide avoit un appartement dans la citadelle d'Athénes avec une pension du public. La meilleure édition des Oeuvres de ce Poete, est celle que Josué Barnes, Professeur de Cambrige, publia *in folio* l'an 1694. Il y a joint des Scholies, & tous les fragmens qu'il a pu trouver; il a éclairci plusieurs endroits obscurs par des Notes savantes, & a mis à la tête une Vie d'Euripide pleine d'érudition. La premiére édition de 18 Tragédies d'Euripide, est celle de Venise chez Alde Manuce; elle n'est qu'en Grec, & de l'an 1503, in 8: elle fut renouvellée à Bâle en 1537, in 8; & l'an 1544, & 1551. Après celle-là, l'édition de Plantin in *seize* à Anvers, de l'an 1571, est la meilleure; mais Paul Etienne en donna une plus complette en 1604, in 4. L'édition d'Heidelberg chez Jérôme Commelin en 1597, in 8, est assez estimée. Il y a quelques Tragédies d'Euripide qui ont paru à part, traduites par différens Auteurs. On en imprima quatre à Anvers l'an 1581, traduites en vers Latins par Ratallerus. Erasme traduisit en vers Iambiques l'Hécube & l'Iphigénie en Tauride, & cette version fut imprimée à Venise chez Alde l'an 1507, in 8. Florent Chrétien à traduit en vers Latins l'Andromaque & le Cyclope. L'on avoit espéré que Madame Dacier donneroit quelque jour au public une traduction Françoise de toutes les Tragédies d'Euripide, mais sa mort l'a empêchée de remplir l'attente du Public. Les Piéces qui nous restent de lui, sont *les Phœnisses* ou Phéniciennes, *Oreste, Médée, Alcestis, Andromaque, les Suppliantes, Iphigénie en Aulide, Iphigénie dans la Taurique, Rhésus, les Troades, les Bacchantes, le Cyclope, les Héraclides, Héléne, Ion, Hercule en fureur, Electre, Hécube, & Hippolyte:* ces deux derniéres Tragédies semblent devoir emporter le prix sur toutes les autres. On ne peut bien juger de ce Poëte, qu'en le comparant avec Sophocle; & c'est ce que l'on peut voir dans les Jugemens des Savans de M. Baillet, sur les Poëtes Grecs, où il rapporte d'une maniére exacte & claire, tout ce que les meilleurs Critiques anciens & modernes ont dit d'Euripide. * Aulu-Gelle, *liv.* 15. *chap.* 20. *liv.* 17. *chap.* 4. Thomas Magister, *en sa Vie.* Suidas, *in Euripide.* Bayle, *Dictionnaire Critique.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes Grecs.*

EVRON,

EVRON, bourg de France avec une Abbaïe, est dans le Maine, au sud-est de Mayenne dont il est éloigné d'environ cinq lieues, & à neuf lieues de la ville du Mans à l'ouest-nord-ouest.

EUROPA, *Montes de Europa*, montagnes très-hautes. Elles sont en Espagne entre les deux Asturies, dans la contrée de Liebana. * Maty, *Diction. Géogr.*

EUROPE, fille d'Agénor Roi de Phénicie, & sœur de Cadmus, fut aimée de Jupiter, qui, selon la Fable, se déguisa en taureau, & l'enlevant près de la mer, la mena en cette partie de notre continent, que nous appellons *Europe* de son nom. Quelques autres croyent avec plus de vérité qu'Astérius, ou Minos, l'enlevérent en faisant la guerre aux Phéniciens. On dit qu'elle fut emmenée dans un navire, dit *le Taureau*, & conduite dans l'île de Créte, où elle épousa le Roi Astérius, auquel, pour sa bonté, on donna le nom de Jupiter; & qu'elle fut mére de Minos Roi de Créte, de Rhadamante qui régna dans les îles voisines de l'Asie, & de Sarpédon Roi de Lycie. Bochart soutient que le nom de l'Europe vient des mots Phéniciens *Chur-Appa*, qui signifie *un visage blanc*; parce que les Européens sont blancs en comparaison des Africains. Il tire aussi de la même origine le nom de la fille d'Agénor. La blancheur de cette Princesse a été si vantée, que les Anciens ont feint qu'une des filles de Junon avoit dérobé le petit pot de fard de cette Déesse, & qu'elle l'avoit donné à Europe. Horace a égard à cette grande blancheur, lorsqu'il dit en parlant d'elle, *dans l'Ode 27 du troisiéme livre, v. 25.*

Sic & Europe niveum doloso
Credidit Tauro latus, &c.

* Bochart, *Phaleg* & *Chanaan*. Ovide, *Epist. 4. v. 55. liv. 6. Metam. v. 103.* Eusébe, *en la Chron.* Hérodote, *l. 1. ou Clio.*

EUROPE, est l'une des trois parties du monde de notre continent, à l'Occident de l'Asie, & au septentrion de l'Afrique.

SA SITUATION ET SES BORNES.

L'Europe est située entre le 35 & le 72 degré de latitude, & entre le dixiéme & le centiéme de longitude, encore qu'elle ne remplisse pas tout cet espace. D'autres marquent plus exactement sa situation, depuis le 34 degré de latitude vers le 72, & depuis le neuviéme de longitude jusqu'au 93 ou 94. Sa latitude montre qu'elle est presque toute sous la Zone tempérée, & qu'elle n'a point de païs sous la Zone Torride, ou qui en approche; & qu'au contraire, quelques-unes de ses provinces sont situées près de la Zone Glaciale, ou sous cette Zone même. Elle a au midi la Mer Méditerranée qui la sépare de l'Afrique; au couchant l'Océan, que les Anciens nommoient Atlantique; au septentrion, l'Océan, nommé Hyperborée, septentrional ou Glacial, à cause de ses glaces. Elle est séparée vers le Levant de l'Asie, par l'Archipel, ou Mer Egée des Anciens; par la Propontide, qui est la Mer de Marmora; par l'Hellespont, qui est le bras de saint George, dit aussi Détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles; par la Mer Noire ou le Pont-Euxin; par le Bosphore Cimmérien, dit le détroit de Caffa ou de Vospero, autrement bouche de saint Jean; & par les Palus Méotides, qui sont la Mer de Zabache ou le Limen. Il faut ajoûter à ces limites, le Don, ou le Tanaïs, duquel il faut tirer une ligne jusqu'au fleuve Obi, & jusqu'à l'Océan Glacial ou septentrional. Ainsi tout ce qui est au couchant à la main gauche de ce fleuve, est de l'Europe; & tout ce qui reste vers la main droite, est de l'Asie.

SA FORME ET SA GRANDEUR.

Strabon & plusieurs Géographes après lui, ont donné à l'Europe la forme d'un dragon. Quelques Modernes la répréfentent comme une femme assise. Postel, dans son abbrégé de Cosmographie, assure que Chrétien Wéchel représenta ainsi l'Europe, en faveur de l'Empereur Charles-Quint. L'Espagne étoit la tête de cette femme; le col, les provinces de Languedoc & de Gascogne; le reste de la Gaule, la poitrine; les bras, l'Italie & la Grande Bretagne, le ventre, l'Allemagne; la Bohéme, le nombril; & tout le reste de son corps, les autres Royaumes & provinces. La longueur de l'Europe se prend depuis le promontoire d'Espagne, que les Anciens ont nommé *sacré*, & aujourd'hui Cap de S. Vincent, jusqu'à l'embouchure du fleuve Obi: ce qui contient neuf cens milles Germaniques, c'est à dire, dix-huit cens lieues Françoises: quelques-uns même en mettent deux mille. Sa largeur du midi au septentrion se mesure depuis le promontoire de Ténare du Péloponnése, jusqu'à celui de Noortkin, ou Noortkap, dans la Scritofinnie, aux confins de la Norvége: ce qui contient cinq cent cinquante milles Germaniques, qui font onze cens lieues Françoises. D'autres lui donnent avec plus de raison, environ douze ou treize cens lieues de longueur & neuf cens de largeur.

DIVISION DE L'EUROPE.

Les Géographes modernes, & entre autres N. Sanson, divisent l'Europe en neuf parties, ou trois fois trois principales régions, qui sont au nord les Iles Britanniques; la Scandie ou Scandinavie, où sont les Etats de Danemark & de Suéde; la Russie blanche ou Moscovie: au milieu de l'Europe est la France, l'Allemagne, & la Pologne: au midi l'Espagne, l'Italie, & la Turquie en Europe. Les autres la divisent par ses diverses souverainetez. Ils considérent deux Empereurs, celui d'Occident, qui est aujourd'hui de la maison d'Autriche; & celui d'Orient, nommé le Grand Seigneur, ou Empereur des Turcs: ausquels il faut ajoûter le nouvel Empereur de Moscovie. Huit Rois, savoir le premier de France, Très-Chrétien, fils aîné de l'Eglise. Le II. d'Espagne, ou Roi Catholique. Le III. d'Angleterre, qui prend le titre de Défenseur de la Foi & de Sérénissime. Le IV. de Pologne. Le V. de Danemark. Le VI. de Suéde. Le VII. de Portugal. Le VIII. de Sicile. Ajoûtez y le Roi de Prusse, & le Roi de Sardaigne. On ne met point en ce nombre les Royaumes de Hongrie & de Bohéme possedez par l'Empereur; celui de Navarre, possédé en partie par les Rois de France, & en partie par ceux d'Espagne; ni celui de Naples, qui a appartenu à ces derniers. Il y a encore en Europe deux Grands Ducs, celui de Moscovie, titre aboli par Pierre le Grand qui a pris celui d'Empereur de Moscovie ou de la Grande Russie, & qui a été reconnu pour tel par tous les Potentats de l'Europe; & le Grand Duc de Florence; un Archiduc qui est celui d'Autriche; dix Ducs souverains, savoir de Savoye, de Parme, de Mantoue, de Modéne, de Baviére, de Saxe, de Brunswic, de Lorraine, de Wirtemberg, & de Transsylvanie. Ce dernier reléve du Turc, aussi-bien que la Moldavie, la Valachie, & la Tartarie, qui sont des Principautez. On y doit encore mettre celui de Courlande; un Marquis ou plutôt Marckgrave, qui est celui de Brandebourg; un Comte Palatin du Rhin; un Landgrave de Hesse; quatre Princes Ecclésiastiques souverains savoir, le Pape, les Archevêques de Cologne, de Mayence & de Tréves, ausquels on ajoûte quelques Prelats d'Allemagne, comme l'Archevêque de Brémen, l'Evêque de Munster; six Républiques, ou peuples libres, qui sont Venise, Gênes, Luques, les Suisses, les Provinces-Unies, & Raguse. On peut y ajoûter celles de Genéve & de S. Marin Il y a encore quelques villes Anséatiques ou Impériales en Allemagne, qui ont leur gouvernement en forme de République, & diverses Principautez.

ILES, RIVIERES ET MONTAGNES de l'Europe.

Les Iles de l'Europe dans l'Océan sont les Iles Britanniques, savoir d'Angleterre avec l'Ecosse, l'Irlande, puis les Orcades, les Hébrides, & quelques autres. Les plus grandes de la Mer Méditerranée sont la Sicile, Sardaigne, Corse, Candie, les Iles de la Gréce, celles des côtes d'Italie & de Provence, &c. Les Iles de la Mer Baltique sont la Zélande, Fionie, Rugen, Bornholm, Gotland, Oesel, &c. Les riviéres les plus considérables de l'Europe sont la Loire, la Seine, le Rhône & la Garonne en France; le Pô & le Tibre, en Italie; le Rhin, le Danube, l'Elbe & l'Oder en Allemagne; le Tage, le Duero, la Guadiane, l'Ebre, le Guadalquivir en Espagne; la Vistule & le Nieper en Pologne; le Volga & le Don ou Tanaïs en Moscovie; la Tamise en Angleterre; le Tai en Ecosse; le Shannon en Irlande; l'Escaut, la Meuse, &c. dans les Païs-Bas. Les montagnes les plus renommées de l'Europe sont les Cévennes en France; les Pirénées & les Alpes sur ses frontiéres; l'Apennin & le Mont-Vésuve en Italie; l'Olympe & le Parnasse en Gréce; la Sierra Moréna en Espagne; le mont Gibel ou Etna en Sicile; les monts Riphées en Moscovie; les monts Carpates ou Crapacz entre la Pologne & la Hongrie, &c.

DU PAYS ET DES PEUPLES DE l'Europe.

Bien que l'Europe soit la plus petite des quatre parties du Globe terrestre, elle a pourtant des avantages qui la doivent faire préférer aux autres. L'air y est extrémement tempéré, & les provinces très-fertiles, si l'on en excepte celles qui sont sous le septentrion. Elle est abondante en toute sorte de biens, & les peuples y sont ordinairement doux, honnêtes, civilisez, & très-propres pour les Sciences & pour les Arts. On dit que les François sont polis, adroits, généreux, mais promts & inconstans; les Allemans, sincéres, laborieux, mais pesans & trop adonnez au vin; les Italiens agréables, fins, doux en leur langage, mais jaloux & traîtres; les Espagnols secrets, prudens, mais rodomonts, & trop formalistes; les Anglois courageux jusqu'à la témérité, mais orgueilleux, méprisans & fiers jusqu'à la férocité. Les peuples de l'Europe, par leur adresse & par leur courage, se sont soumis ceux des autres parties du monde; leur esprit paroît dans leurs Ouvrages, leur sagesse dans leur gouvernement, leur force dans les armes, leur conduite dans le commerce, & la magnificence dans leurs villes. L'Europe surpasse aussi en toutes choses les autres parties du monde, soit pour ses édifices saints & profanes, soit pour le génie différent des peuples qui l'habitent. Les Catholiques Romains peuvent encore ajoûter aux avantages de l'Europe, celui d'avoir, à ce qu'ils prétendent, le Vicaire de J. C. en terre dans la personne des Papes.

DES LANGUES ET DES RELIGIONS de l'Europe.

L'Europe a deux langues vivantes qui ont diverses dialectes, & deux mortes qui ont leurs rejettons. Les deux fameuses langues vivantes & matrices, sont la Sclavonne, & la Germanique. La Sclavonne est familiére à Constantinople, & même au grand Caire, & a pour principaux rejettons la Rhuténique pour les Moscovites, la Dalmatique pour les Hongrois & les Transsylvains, la Bohémienne & la Polonoise, avec quelques autres qui ont cours entre les Valaques & les Moldaves, & chez les petits Tartares. La Germanique ou Allemande a trois dialectes principaux, le Teuton, le Saxon & le Danois; & ceux-ci ont derechef d'autres rejettons, comme l'Anglois, le Flamand, le Suédois, le langage de Norvége, & celui des Suisses. La langue Grèque, langue morte, mais moins corrompue que la Latine, a divers idiomes dans diverses îles de l'Archipel, dans l'Achaïe & dans la Morée, & elle s'est mieux conservée dans cette derniére, qui est le Péloponnése des Anciens, que dans aucune autre province de la Gréce. La Latine autre langue morte, n'a que trois rejettons principaux, l'Italien, le François & l'Espagnol; mais celui-ci a un grand mélange de termes barbares qui lui sont restez des Maures. Quelques-uns veulent qu'il y ait encore en Europe sept autres langues matrices, de moindre étendue, qui sont l'Albanoise en Epire & en Macédoine; celle des Bulgares pour la Servie, la Bosnie & la Bulgarie; celle des Cosaques ou

ou Tartares, le long des rives du Tanaïs; celle des Finlandois & des Lappons de Suéde; celle des Irlandois & des Ecossois montagnards; l'ancienne Britannique, qui s'est conservée au païs de Galles au couchant de l'Angleterre, & dont se sert encore aujourd'hui le menu peuple dans une partie de la Bretagne Armorique; & enfin celle des Basques ou de la Biscaye deçà & delà les Pyrénees, qui est la langue des anciens Cantabres, aussi peu intelligible au reste du monde, que le Bas Breton.

Les Religions de l'Europe sont les mêmes qui sont répandues dans tout le reste de la Terre, c'est à dire, qu'elle a dans son étendue, la Payenne, la Chrétienne, la Mahométane, & la Juive même. Il est vrai que la premiére n'en occupe qu'une portion peu considérable, & que la derniére n'ose se montrer qu'avec quelque sorte d'infamie. Il se trouve donc encore, selon le sentiment de quelques-uns, des idolâtres dans la froide région des Lappons, ou la chaleur du zéle Chrétien ne s'est point portée; & quoi qu'on les distingue en Danois, Suédois, Moscovites, ils n'obéïssent guére, ni au Duc de Moscovie, ni au Roi de Suéde, ni au Roi de Danemarck. On les accuse aussi d'être grands sorciers, & d'avoir un commerce fréquent avec les démons. Pour ce qui est des Juifs, ils ont leurs leurs principales Synagogues à Amsterdam, à Avignon, à Rome, à Venise & en divers autres lieux de Hollande & d'Italie. Il s'en trouve encore à Francfort, à Hambourg, & en d'autres villes d'Allemagne; mais ils ont plus de liberté en Bohéme & en Pologne, & tant par le nombre que par les priviléges qu'ils ont obtenus en ces deux Royaumes à force d'argent, ils y fleurissent aussi bien qu'ailleurs. La Gréce en est encore plus remplie; ils y négocient librement, ils traitent des principales affaires, ils ont les douanes, & en général ils sont puissans & en crédit dans tout l'Empire Ottoman. Le Mahométisme est suivi à Constantinople, dans la Romanie, & dans les lieux de Hongrie & de Dalmatie, dont le Turc s'est rendu maître. Il court encore parmi les petits Tartares; & comme ces païs ne sont guére qu'une dixiéme portion de notre Europe, on a raison quelquefois de confondre les noms d'Europe, & de Chrétienté. Reste à distribuer l'Europe, selon qu'elle est diversement occupée par les trois grandes branches qu'y fait le Christianisme, où les trois Religions Chrétiennes, qui sont la Gréque, la Romaine & la Protestante. Mais pour ne pas répéter ici ce qui a été dit ailleurs assez exactement sur ce sujet, cherchez CHRISTIANISME, où ces trois Religions sont mises en parallele à l'égard des païs qu'elles occupent, & non pas à l'égard de la doctrine, ce qui regarde les Théologiens.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'EUROPE.

Strabon. Ptolomée. Pline. Pomponius Mela. Solin. Mérula. Magin. Ortélius. Mercator. Clavius. Capella. Belleforêt. Daviti. Cluvier. Sanson. Du Val. la Mothe le Vayer. Briet. Berthius. Golnitz. Sempili. Æneas Silvius. Oldenburger. Ferrari & Baudrand, *in Lex. Geogr.* Scaliger, *Diatr. de Ling. Europ.* Edouard Brerewood, *de Ling. & Relig. Europ &c.* Tous ceux qui ont donné depuis la fin du siécle passé jusques à présent, dès Traittez de Géographie, tels que sont en *François*, Robbe, Martineau du Plessis, Noblot, Audifret, La Croix, De Fer, De l'Isle, &c. En *Latin* Cellarius, Becman, &c. En *Allemand* Hubner, &c. En *Anglois*, Wels, &c.

EUROPE: c'étoit anciennement une contrée de l'Illyrie, & la partie orientale de la Thrace, le long de la côte qui regarde l'Asie Mineure, depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Archipel. Ses villes principales étoient Constantinople, Sélivrée, Rudisto, Apri; & c'est apparemment cette contrée qui a communiqué son nom à toute l'Europe, comme l'Asie Mineure a donné le sien au reste de l'Asie, & l'Afrique propre à toute l'Afrique.

EUROPS, fils d'Egialée second Roi des Sicyoniens, régna 45 ans depuis l'an 1922 du monde, & 2113 avant Jesus-Christ. Quelques-uns croyent que c'est de lui, & non pas d'Europe sœur de Cadmus, que cette troisiéme partie du monde que nous habitons, a pris son nom. Telchin lui succéda. * Pausanias, *in Corinthiacis.* Apollodore, *en sa Biblioth.* Eusébe, *en sa Chron. &c.*

EUROPUS. *Cherchez* EROPE.

EUROTAS, fils de Milès, & petit-fils de Lélex, Roi de Lacédémone, frére de Sparte, sœur de Lacédémon, commença à régner la 67 année de l'ére Attique, 1516 avant Jesus-Christ. C'est lui qui a donné son nom au fleuve Eurotas. * Pausanias, *in Laconicis.* Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. Profan.*

EUROTAS, fleuve de Thessalie, entre dans le Pénée, qui semble refuser de le recevoir; car, à ce que dit Homére, l'eau de l'Eurotas nage comme de l'huile sur celle du Pénée, qui la rejette après, comme une eau maudite & engendrée par les Furies infernales. * Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 4. *c.* 9. Ovide, *Metam. l.* 1. *v.* 247.

EUROTAS, riviére du Péloponnése, a sa source en Arcadie, & en passant par la Laconie, baigne les murailles de Sparte, & se va décharger dans le Golfe Laconique. On la nomme à present *Vasilipotamo*, ou le *fleuve Royal.* Elle est très-célébre dans les Ecrits des Poëtes, qui nous représentent ses bords ornez de myrthes, de lauriers & d'oliviers. C'étoit près de ses eaux, disent-ils, que Castor & Pollux avoient coutume de s'exercer, qu'Héléne leur sœur fut enlevée, & que Diane se plaisoit à chasser. * Strabon. Pline. Properce. *l.* 3. Ovide, *Metam. l.* 10. *v.* 169. *Amorum, l.* 1. *Eleg.* 10. *v.* 1. *l.* 2. *Eleg.* 17. *v.* 32. Virgile, *Eclogue* 6. *v.* 83. *Enéide, l.* 1. *v.* 502. Baudrand.

EURUS, est le nom d'un vent qui souffle entre l'Orient & le Midi, ainsi nommé du mot Grec εὖρος, qui veut dire *largeur*, ou d'εὐρὺς qui veut dire large parce que ce vent souffle dans une grande étendue de païs. Les Latins confondent souvent le vent Eurus avec le Vulturne, parce qu'ils soufflent tous deux du côté d'Orient; l'un à droite & l'autre à gauche de l'Orient équinoxial. * Pline, *lib.* 2. *cap.* 47. Columelle, *l.* 2. *cap.* 5. Saint Augustin, *lib. de Quantitate Animæ.*

EURYALE, l'un des Princes du Péloponnése qui vinrent à la guerre de Troye avec quatre-vints vaisseaux. * Homére, *l.* 2. *à la liste des vaisseaux des Grecs*, ou il l'appelle *un homme semblable à un Dieu.*

EURYALE, nom de celui qui avec son frére Hyperbius, fit le premier bâtir de briques les maisons dans Athénes.

EURYALE, Troyen dont Virgile fait mention, dans le cinquiéme & le neuviéme livre de l'Enéide, fit avec Nisus son intime ami, une irruption de nuit dans le camp des Rutules, ou ils en firent un grand carnage; mais il perdit la vie dans sa retraite. Nisus fut aussi tué en vengeant la mort de son ami.

EURYALE, nom d'un Comédien ou Bateleur dont parle Juvenal *dans la sixiéme Satyre*, *v.* 81.

EURYALE, fille de Minos, fut aimée de Neptune, de qui elle eut Orion. * Hygin, *Poëticon Astronomicon*, *l.* 2. *n.* 34.

EURYALE, l'une des trois Gorgones, étoit fille de Phorcys & de Ceta, Ceto ou Ceton, & eut pour sœurs Méduse & Sthéno. Hygin *dans sa préface* la fait fille de Gorgon.

EURYALE, fille de Prœtus Roi des Argiens. * Hofmanni, *Lexic. Univ.*

EURYALE, Reine des Amazones, secourut Æetas Roi de Colchide contre Persès son frére. * Valerius Flaccus, *Argonaut. l.* 5. *v.* 612 *&* 613.

EURYBATE, Crieur public d'Ithaque, compagnon d'Ulysse, envoyé par Agamemnon pour enlever Briséis. * Homére, *Iliade, l.* 1. *v.* 313. Ovide, *Epist.* 3. *v.* 9. *&* 10.

EURYBATE. Ce nom est commun à plusieurs hommes. EURYBATE, insigne scélérat, qui donna lieu au proverbe Grec, *action d'Eurybate, faire des actions d'Eurybate*, pour dire, *méchante action, faire de méchantes actions.* Lucien en parle dans son *Faux Prophéte.* Il en est aussi parlé dans le *Protagoras*, ou *les Sophistes* de Philon. Erasme remarque dans ses *Adages*, au mot *Eurybatizare*, qu'il y eu a plusieurs Eurybates, hommes fins & méchans. Il y en a un qui étoit d'Ephése, & qui ayant reçu une grande somme d'argent de Crésus pour lever une armée, se rendit à Cyrus, comme le dit l'Historien Euphore. D'autres aiment mieux rapporter cela à un Eurybate, qu'on croit avoir été l'un des *Cercopes*, peuples trompeurs, que Jupiter changea en singes. Nicandre parle d'un Eurybate d'Egine, qui fut un homme très-fin & très-méchant. Il y en a qui disent qu'il y a eu de ce nom un Voleur merveilleusement adroit, dont on raconte l'Histoire suivante. Ayant été surpris & mis en prison, ses Gardes mangeant avec lui, le presserent de leur faire voir quelque tour de son métier; & de leur apprendre sur tout de quelle maniére il escaladoit les maisons. Il se fit presser long-tems, comme s'il n'eût osé entreprendre ce dont on le pressoit. Enfin vaincu en apparence par l'importunité de ses Gardes, il prit des éponges, les ajusta ensemble, les attacha à la muraille avec des crampons, & commença à grimper. Les spectateurs furent si surpris de ce qu'ils voyoient, qu'ils le laissérent faire, jusqu'à ce qu'étant arrivé au lambris de la chambre, où se passoit cette scéne, il monta sur le toit, & se sauva effectivement, avant que ses Gardes eussent pensé à environner la maison, pour empêcher sa retraite. * Eustathe en parle sur le *premier livre de l'Iliade* d'Homére.

EURYCLÉE, fille d'Ops, que Laërte pére d'Ulysse acheta vingt bœufs. Elle fut nourrice d'Ulysse, & la première qui le reconnut, quand il fut de retour en son païs. * *Odyssée, l.* 1. *v.* 429, 430, 431: *l.* 19. *v.* 386, *& suiv. l.* 23. *v.* 1. *& suiv.*

EURYCLÉS, surnommé l'*Engastrimythe*, parce que l'on croyoit qu'il avoit un Démon dans les entrailles, qui lui révéloit l'avenir. Il fut fameux à Athénes, & les Devins furent appellez de ce nom *Euryclides.*

EURYCRATE, Roi de Lacédémone, de la race des Eurysthénides fils de Polydore, succéda à son pére la troisiéme année de la XIII Olympiade, 726 ans avant Jesus-Christ. Il finit la premiére guerre que les Lacédémoniens eurent contre les Messéniens, ayant pris Ithome & les autres villes des Messéniens. * Hérodote, *l.* 7. Pausanias, *in Laconicis.* Il eut un petit fils nommé Eurycrate ou Eurycratidas, qui commença à régner la troisiéme année de la XXIV Olympiade, 682 ans avant J. C. & qui mit fin à la seconde guerre contre les Messéniens, la premiére année de la XXVIII Olympiade, 668 ans avant J. C. *Ibid.*

EURYDAMUS de Cyréne, gagna la victoire au combat du ceste aux Jeux Olympiques, la premiére année de la LXXIX Olympiade, 464 ans avant Jesus-Christ. On dit que son Antagoniste lui ayant enfoncé les dents dans la bouche, il les avala sans rien dire, cachant par là sa douleur, & voulant aussi diminuer la gloire & l'honneur ou le plaisir qu'il en auroit eu, s'il avoit su l'effet d'un tel coup. * Elien, *liv.* 10. *chap.* 19.

EURYDICE, épouse d'Orphée, fut piquée d'un serpent & mourut le jour même de ses noces. Orphée inconsolable de sa mort, l'alla chercher jusques dans les Enfers, & fléchit par les charmes de sa voix & de sa lyre, les Divinitez infernales. Il en obtint sa femme, à condition qu'il ne la regarderoit point jusqu'à ce qu'elle fût entiérement sortie des Enfers. Mais cet époux trop passionné, n'ayant pu se retenir, tourna trop tôt la tête pour voir sa chére Eurydice, qui lui fut enlevée pour jamais en punition de ce regard. * Diodore de Sicile, *liv.* 19. Ovide, *l.* 10. *v.* 31. 48. Virgile, *Géorgiques, l.* 4. *v.* 486. *& suiv. Cherchez* ORPHÉE.

EURYDICE, femme d'*Amyntas* Roi de Macédoine, donna quatre enfans à son mari, trois fils, Alexandre, Perdiccas & Philippe pére d'Alexandre *le Grand*, & une fille nomme Euryone. Ce fut une Reine qu'on ne peut assez détester; car elle devint si amoureuse de son gendre, que, pour l'épouser, elle s'engagea à le mettre sur le thrône, & à faire mourir son mari. Cette conspiration eût été executée, si Euryone n'eût appris au Roi les adultéres & les pernicieux desseins d'Eurydice. Le Roi convaincu des crimes de son épouse, ne la punit point; il lui fit grace pour l'amour des enfans qu'il avoit eus d'elle. Après qu'il fut mort, son fils Alexandre

dre lui ſuccéda & ne vecut guére ; car Eurydice toujours elle-même & très-ambitieuſe le fit périr. Elle exécuta le même crime ſur Perdiccas ſon ſecond fils qui étoit monté ſur le thrône après la mort d'Alexandre. Les Hiſtoires qui nous reſtent ne nous apprennent point ce qu'elle devint dans la ſuite, ni ſi elle fut punie de ſes mauvaiſes actions. Il y a même des Hiſtoriens, qui, ſans faire mention d'elle ni en bien ni en mal, attribuent à d'autres cauſes la mort des deux Princes, qui régnérent ſucceſſivement après Amyntas. Strabon rapporte qu'Arrabée, Prince des Lynciſtes, iſſu des Bacchiades, étoit ayeul maternel d'Eurydice. * Juſtin, *l. 7. c. 4. & 5.* Strabon, *l. 7. c.* 229. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

EURYDICE, fille d'*Amyntas*, fils de ce Perdiccas, Roi de Macédoine, qui étoit frére de Philippe pére d'Alexandre *le Grand*, fut mariée à ſon oncle Aridée, fils naturel du même Philippe. Aridée fut déclaré Roi de Macédoine après la mort d'Alexandre ; mais il n'étoit guére propre à ſoutenir cette dignité, & ſur tout dans un tems de trouble, comme celui de ſon régne. Auſſi peut-on dire, qu'il fut plutôt un Roi titulaire, qu'un Roi effectif. Sa femme Eurydice eut plus de part que lui aux fonctions de la Royauté, principalement lorſqu'il fut queſtion de s'oppoſer à Olympias mére d'Alexandre. Alors elle fut bien plus jalouſe de l'autorité, que ſi elle eut eu pour rival une perſonne de l'autre ſexe. Elle ſe fia beaucoup à Caſſander, & ordonna à Antigonus & à Polyſperchon, de lui céder le commandement des troupes, ce qui fit qu'il exécuta tout ce qu'elle preſcrivoit. Elle eut le malheur d'être abandonnée de ſes ſoldats, lorſqu'elle voulut empêcher qu'Olympias ne revînt en Macédoine. Cette déſertion fit tomber Aridée au pouvoir d'Olympias. Sa femme Eurydice s'étant ſauvée dans Amphipolis, perdit la liberté fort peu après, ſous la CXV Olympiade, & l'an 318 avant Jeſus-Chriſt. Olympias les fit enfermer dans un cachot, & les y traita inhumainement. Lorſqu'elle eut vu que ſa cruauté faiſoit murmurer les Macédoniens, elle fit tuer Aridée par les Thraces, ſix ans & demi après la mort d'Alexandre. Cette rigueur fut un frein trop foible pour la langue d'une femme comme Eurydice : c'eſt pourquoi Olympias indignée que ſa priſonniére parlât trop ; & ne ceſsât de crier que la couronne lui appartenoit plutôt qu'à elle, ne voulut plus la laiſſer vivre. Elle lui fit porter une épée ; un licou & un verre de ciguë & lui donna à choiſir l'un de ces trois genres de mort. Eurydice, ſans pleurer & ſans rien rabattre de la fermeté de ſon courage, & avant même que le porteur ſe fût retiré, prit ſa ceinture, & s'en étrangla, ayant ſupplié les Dieux que de pareils préſens fuſſent envoyez à Olympias. Après la mort de celle-ci, Caſſander fit faire des funérailles Royales à Aridée & à Eurydice. * *Prolégéménes* de Freinshemius ſur Quinte-Curce, *c.* 5. Quinte-Curce, *l.* 10. *c.* 7. Juſtin, *l. 7. c. 5. & l. 14. c.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 19. *c.* 11. *& c.* 52. *& lib.* 15. *c.* 60. *&* 71. Bayle, *Diction. Critique*, 2. *édit.* 1702.

EURYDICE, Dame Illyrienne. Plutarque la loue & la propoſe comme un exemple, parce qu'encore qu'elle fût d'un païs Barbare, & avancée en âge, elle ſe mit à étudier, afin de ſe rendre capable d'inſtruire elle-même ſes enfans, ſans être obligée de les confier à d'autres. Elle conſacra aux Muſes une inſcription contenue en quatre vers Grecs, qui faiſoit foi de cela, & que Plutarque nous a conſervée. * Plutarque, *de Liberis educandis, in fine pag.* 14. Bayle, *Diction. Critiq.* 2. *édit.* 1702. *Voyez* Baillet, *des Enfans devenus célébres par leurs études ou par leurs Ecrits.*

EURYDICE, femme de *Ptolomée*, fils de Lagus, premier Roi d'Egypte, eut de ce Prince, 1. Ptolomée ſurnommé *Céraune* ; & 2. Arſinoé, femme de Lyſimachus Roi de Thrace.

EURYLOQUE, (Eurylochus) le ſeul des compagnons d'Ulyſſe, qui ne voulut point goûter du breuvage de Circé. Ovide, *Métam. l.* 14. *v.* 252. 287.

EURYLOQUE, Roi des Phlégiens, qui, ſelon Phérécide, bâtit la ville de Thébes, avant que Cadmus qui la rebâtit, fût venu en ce païs-là.

EURYLOQUE, frére d'Epiménès, qui découvrit la conjuration que les Pages d'Alexandre avoient faite contre ce Prince. * Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 6.

EURYLOQUE, Ingénieur, qui arrêta le canal des eaux de la ville de Cyrrhes & ne les laiſſa retourner dans la ville qu'après y avoir jetté de l'ellébore, ce qui rendit les Habitans malades & les obligea de ſe rendre. * Polyen, *l.* 6. Frontin attribue ce ſtratagême à Cliſthéne, Sicyonien, *l. 3. c.* 7.

EURYMAQUE, l'un des plus puiſſans de Thébes, qui prit Platée par trahiſon ; mais comme tous les Habitans ſe furent reconnus & déclarez contre lui, il fut livré tout vif aux ennemis, qui le firent mourir. * Thucydide. Un des amans de Pénélope portoit le même nom. * *Odyſſée, l.* 1. *v.* 398. *& ſuiv. l.* 22. *v.* 44. *& ſuiv.* Ovide, *Epiſt.* 1. *v.* 92.

EURYMÉDON, pére de Péribée dont Neptune eut Nauſithoüs Roi des Phéaques pére d'Alcinoüs. * *Odyſſée, l.* 7. *v.* 58. Il y a eu auſſi un un EURYMÉDON, fils de Faunus. Stace, *Thébaïde.*

EURYMÉDON, Général d'armée des Athéniens avec Démoſthéne.

EURYMÉDON, fleuve de l'ancienne Pamphylie. Cimon, fils de Miltiade, gagna ſur ſes bords une bataille ſur les Perſes la troiſiéme année de la LXXVII Olympiade, & l'an 470 avant Jeſus-Chriſt. Cette riviére coule maintenant dans la Caramanie, ſous le nom de Zacuth. * Pomponius Méla, *l.* 1. Thucydide, *l.* 1, Cornélius Népos. Plutarque, *Vie de Cimon.*

EURYMINUS, tâcha de brouiller Caſtor & Pollux, en leur faiſant à l'un & à l'autre de faux rapports ; mais ſa fourbe ayant été découverte, il fut puni. De là on appelloit *Eurymines*, ceux qui vouloient brouiller les amis.

EURYNOME, Dieu des Enfers, honoré par les Delphiens, mangeoit, diſoient-ils, la chair des morts, en ſorte qu'il n'en laiſſoit que les os. Pauſanias le décrit noirâtre, de la couleur des mouches, & le repréſente aſſis ſur une peau de vautour, montrant les dents. * Pauſanias, *in Phocicis*, ou *l.* 10. Cartari, *en ſes Images des Dieux.*

EURYNOME, nom commun à pluſieurs femmes. L'une eſt fille de l'Océan & de Thétis, mére de Leucothoé : l'autre eſt une fille d'Apollon de même nom, qui fut mére d'Adraſte, Roi des Argiens & d'Eryphile femme d'Amphiaraüs ; & enfin une troiſiéme de Lemnos fille de Doriclus, femme de Codrus. * Valerius Flaccus, *Argonaut. l.* 2. *v.* 136.

Et primam Eurynomen ad proxima litora Codri
Occupat. —— ——

EURYPON ou EURYPHON, fils de Soüs, petit-fils de Proclus, Roi de Lacédémone, qui donna ſon nom à la famille appellée depuis Euripontides, commença à régner l'an 1029 avant J. C. * Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Profan.*

EURYPYLE, célébre Augur ou Devin dont parle Virgile, *Eneide, l.* 2. *v.* 114. Homére, *Il.* 2. *v.* 736, dit qu'il vint à la guerre de Troye avec quarante vaiſſeaux.

EURYSTHÉE, Roi de Mycénes dans le Péloponnéſe, ſuccéda à ſon pére Sthénélus. Ce fut lui qui pour obéir à Junon ennemie d'Hercule, obligea ce Héros à entreprendre douze travaux, dans leſquels ils prétendoit le faire ſuccomber, & dont ce Héros ſortit couvert de gloire. Le jour, diſent, les Poëtes, qu'Hercule devoit naître, Jupiter, (ou, comme d'autres veulent Thémis) ayant prédit qu'il devoit naître un enfant qui commanderoit un jour à tous les hommes ; Junon qui préſide aux enfantemens retarda l'accouchement d'Alcméne, & au lieu d'Hercule, fit naître alors Euryſthée, fils de Sthénélus & d'Archippe : c'eſt pourquoi Euryſthée eut droit de commander à Hercule. D'autres diſent qu'Até, à la priére de Junon, troubla l'eſprit de Jupiter, & qu'elle l'obligea de jurer dans l'aſſemblée des Dieux, que celui qui naîtroit ce jour-là de ſon ſang, commanderoit aux peuples voiſins du lieu de ſa naiſſance ; qu'auſſi tôt après ce ſerment, Junon deſcendit ſur la terre, ſe rendit à Argos, recula l'accouchement d'Alcméne, & avança celui d'Archippe, femme de Sthénélus, qui n'étoit encore que de ſept mois ; de ſorte qu'elle fit naître Euryſthée, auquel Hercule fut ſoumis, & à qui Jupiter donna le Royaume d'Argos, pour accomplir le ſerment qu'il avoit fait. On ne peut déterminer le commencement du régne d'Euryſthée. Les deſcendans d'Hercule lui ayant demandé la ſucceſſion de leur pére, il la leur refuſa, & s'attira une guerre qui lui fut fatale. Hyllus l'un des fils d'Hercule le tua l'an 2805 du monde, & 1230 avant J. C. * Apollodore. Pline.

EURYSTHÉNE, fils d'*Ariſtodéme*, de la race des Héraclides, fut le Chef d'une des familles Royales à Lacédémone. Il commença à régner vers l'an 1102 avant J. C. ſous la tutelle de ſon oncle Théras, & régna 42 ans. * Hérodote, *liv.* 6. Marsham, *Chronic.* Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſtor. Profanes.*

* EURYSTHENIDES, nom donné à la famille Royale de Lacédémone dont Euryſthéne étoit le Chef.

EURYTUS, Roi d'Oecalie, pére d'Iolée, étant convenu de donner ſa fille à celui qui remporteroit contre lui la victoire, fut vaincu par Hercule ; & comme il refuſa de lui donner ſa fille, Hercule le tua, & enleva Iolée. Il y a auſſi un Euryte, l'un des Centaures, qui voulant enlever Hippodamie, fut tué par Théſée. * Ovide, *Metam. l.* 12. *v.* 219. *& ſuiv.*

EUSAN. *Voyez* EAUSAN.

* EUSDAIL ou EWSDALE, petite contrée de l'Ecoſſe méridionale.

EUSE, ou EAUSE, bourg ou petite ville de l'Armagnac en Gaſcogne. *Cherchez* EAUSE.

EUSÉBE, Pape, Grec de naiſſance, étoit fils d'un Médecin, à ce que l'on croit, & ſuccéda le cinquiéme février 310, à ſaint *Marcel*, après lequel il tint le Pontificat un an & quelques mois. Il mourut avant le mois de juillet de l'an 311. On lui attribue trois Epîtres Décrétales, une aux Evêques des Gaules, l'autre à ceux d'Egypte, & la troiſiéme, à ceux de Toſcane & de la Campanie ; mais elles ſont ſuppoſées. Saint *Melchiade*, ou Miltiade lui ſuccéda. * Saint Auguſtin, *Epiſt.* 165. Optat de Mileve, *l.* 2. *contra Parm.* Baronius, *A. C.* 309. 311. *& au Martyr.* 25 *ſept.* Tome premier des Conciles. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, IV. ſiecle.*

EUSÉBE, Hiſtorien Grec, qui écrivit une Hiſtoire depuis Auguſte juſques à l'Empereur Carus, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, comme nous l'apprenons d'Evagre. * Voſſius, *de l'Hiſtoire.*

EUSÉBE, Sophiſte, dont Photius fait mention. * Evagre, *l. 5. c. ult.* Photius, *Biblioth. Cod.* 124.

EUSÉBE de Laodicée, Evêque de cette ville ſur la fin du troiſiéme ſiécle, étoit natif d'Alexandrie. Euſébe de Céſarée parle de lui, comme d'un homme très-ſavant, & témoigne qu'il avoit compoſé quelques Ouvrages que nous n'avons plus. * Euſébe, *l.* 7. *Hiſt. Eccl. c.* 10. *& en la Chron. A. C.* 276. Baronius, *A. C.* 260. Le Mire, *in Auct. &c.*

EUSÉBE, Evêque de Céſarée en Paleſtine, l'un des plus célébres perſonnages de ſon ſiécle, pour la ſcience, & pour l'éloquence, prit le nom de *Pamphile*, du Martyr de ce nom, ſon ami. Il étoit né vers la fin de l'empire de Gallien : il fut ordonné Prêtre par Agapius, Evêque de Céſarée en Paleſtine, & établit une Ecole célébre en cette ville. La perſécution de Dioclétien étant ſurvenue, il exhorta les Chrétiens de Céſarée à ſouffrir courageuſement pour la Foi de Jeſus-Chriſt, & aſſiſta ſur tout ſon ami Pamphile, qui ſouffrit le Martyre le 15 février de l'an 309, après deux ans de priſon. On a reproché à Euſébe d'avoir pendant cette perſécution, offert de l'encens aux idoles pour ſe tirer de priſon ; mais ce reproche paroît ſans fondement, & il y a bien plus d'apparence qu'il demeura toujours ferme dans la Foi de J. C. Auſſi-tôt après que la perſécution fut finie, Euſébe fut élu Evêque de Céſarée, à la place d'Agapius, l'an 313 ou 314 de la naiſſance de J. C. Il eut enſuite beaucoup de part à la querelle d'Arius, Prêtre d'Alexandrie, qu'il protégea d'abord, auſſi-bien que quelques autres Evêques de Pale-

Paleſtine, perſuadé qu'Alexandre d'Alexandrie, ſon Evêque, le perſécutoit injuſtement. Il ne ſe contenta pas d'écrire à cet Evêque en faveur d'Arius; mais même n'ayant pu obtenir ſon rétabliſſement, il lui permit & à ſes Sectateurs, de conſerver leur rang, & de tenir dans leurs égliſes les aſſemblées ordinaires des Fidéles, à condition qu'ils ſeroient ſoumis à leur Evêque, & qu'ils le ſupplieroient avec inſtance de les réunir à ſa communion. Il aſſiſta au Concile de Nicée, où il condamna les erreurs groſſiéres d'Arius, & propoſa une formule de Foi Orthodoxe; mais les Péres du Concile y ajoûtérent le terme de *Conſubſtantiel*, qu'Euſébe refuſa d'abord d'approuver. S'étant enſuite éclairci du ſens qu'il avoit, il ne fit point difficulté d'y ſouſcrire, & de ſigner la profeſſion de Foi du Concile de Nicée, qu'on ne voit pas qu'il ait depuis violée ouvertement, quoiqu'il ait eu des liaiſons très-étroites avec les Evêques du parti d'Arius. Il aſſiſta avec eux au Concile d'Antioche de l'an 330, dans lequel Euſtathe, Evêque d'Antioche, fut injuſtement depoſé; mais il refuſa de remplir ce ſiége. Il fut du nombre des Evêques des Conciles de Céſarée & de Tyr, qui condamnérent ſaint Athanaſe en 334. Il ſe rendit enſuite à l'aſſemblée d'Evêques qui ſe fit à Jéruſalem, qui l'envoyérent de là à l'Empereur Conſtantin, pour défendre le jugement qu'ils avoient rendu contre ſaint Athanaſe. Ce fut alors qu'il prononça un Panégyrique en l'honneur de l'Empereur, dans la réjouïſſance publique qu'il fit faire au commencement de la trentiéme année de ſon Empire, qui fut la derniére de ſa vie. Euſébe ne ſurvécut que peu de tems à cet Empereur, qui l'avoit honoré d'une bienveillance toute particuliére, & mourut vers l'an 338. Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages pleins d'érudition. Les premiers de tous étoient les cinq livres de l'Apologie pour Origéne, qu'il compoſa avec le ſaint Martyr Pamphile, pendant la perſécution de Dioclétien, & auſquels il ajoûta lui ſeul le ſixiéme après la mort de ce Martyr. Vers le même tems il écrivit un Traité contre Hiéroclès, qui avoit fait deux livres contre la Religion des Chrétiens. Après qu'il fut élu Evêque de Céſarée, il compoſa quinze livres de la *Preparation*, & vint de la *Démonſtration Evangélique*. Il fit enſuite une Chronique, depuis le commencement du monde, juſqu'à la vintiéme année de Conſtantin *le Grand*. Cette Chronique fut ſuivie de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, diviſée en dix livres. Elle ſemble avoir été achevée quelque tems après le Concile de Nicée, quoiqu'elle ne paſſe pas la vintiéme année de Conſtantin. Vers l'an 332, il compoſa un Cycle paſchal, compoſé, dit-on, à l'imitation de celui d'Hippolyte. Les livres contre Marcel d'Ancyre ſont écrits après la premiére condamnation de cet Hérétique dans le Concile de Conſtantinople, tenu l'an 335 ou 336. Enfin les quatre livres de la Vie de Conſtantin ont eté compoſez après la mort de cet Empereur, lorſque ſes enfans etoient déja Auguſtes, c'eſt à dire, après le neuviéme ſeptembre 337. Euſébe y avoit joint trois Ecrits, ſavoir la Harangue qu'il avoit récitée à la dédicace de l'égliſe de Jéruſalem, les Diſcours de Conſtantin à l'aſſemblée des Saints, & un Panegyrique à la louange de cet Empereur, prononcé en 335.

Outre ces Ouvrages, dont on ſait la Chronologie, il avoit écrit, ſuivant le témoignage de S. Jérôme, cinq livres de la *Théophanie*, ou de l'*Incarnation*; dix livres de Commentaires ſur Iſaïe; trente livres contre Porphyre, dont il y en avoit dix de perdus dès le tems de S. Jérôme qui n'en avoit vu que vint; (les trois derniers étoient employez à refuter les calomnies de Porphyre, contre le livre du Prophéte Daniel) un livre des Topiques, qui eſt celui que S. Jérôme a traduit, qu'il a intitulé, *Livre des païs des Hébreux*, qui a depuis été donné en Grec par Bonfrérius en 1631, & plus correct, par le P. Martianay, dans le ſecond tome des Oeuvres de S. Jérôme. Il eſt fait mention dans ce livre de deux autres Traitez de même nature; dont l'un contenoit l'explication des noms que les Hébreux donnent aux autres nations; & l'autre étoit une Topographie de la Terre-Sainte, & du temple: ſaint Jérôme met encore dans le Catalogue des livres d'Euſébe, trois livres de la Vie de Pamphile; des Opuſcules ſur les Martyrs, des Commentaires ſur les 150 Pſeaumes, qu'il promet dans le livre cinquiéme de la Démonſtration Evangélique, *ch.* 2, traduits depuis par Euſébe de Verceil; & des Canons pour accorder les quatre Evangéliſtes, avec une lettre à Caſpianus. Il fait auſſi dans l'épître à Pammachius, mention d'un Commentaire d'Euſébe, ſur la premiére Epître aux Corinthiens; & il eſt témoin en un autre endroit, qu'il avoit fait faire une édition de la verſion des Septante, dont Euſébe parle lui-même, au *ch.* neuviéme du premier livre de la *Démonſtration*, & au troiſiéme, & au ſeptiéme du ſeptiéme livre de la *Préparation*. Il nous renvoye encore dans le livre ſeptiéme de la *Démonſtration* à un Ouvrage qu'il a fait, pour réſoudre pluſieurs queſtions ſur la généalogie de Notre-Seigneur, qui n'eſt peut-être pas différent de celui dont ſaint Jérôme parle, lequel étoit fait pour accorder les endroits des Evangiles qui paroiſſent ſe contredire. Il fait encore mention dans le premier livre de la *Préparation Evangélique*, *ch.* 3, d'un Traité où il avoit ramaſſé tout ce que J. C. a prédit, & faiſoit voir que toutes ſes prédictions ont été parfaitement accomplies. Marcel d'Ancyre ſe plaint d'un Diſcours qu'Euſébe a fait en paſſant dans ſa ville, où il avoit accuſé les Galates d'être dans l'erreur ſur la Divinité, parce qu'ils ne croyoient pas comme lui, dit Marcel, que l'image & la choſe dont elle eſt image, ne peuvent pas être une même choſe. Il s'y plaint auſſi d'un Sermon fait par Euſébe à Laodicée. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſébe eſt le plus conſidérable de tous ſes Ouvrages. Rufin eſt le premier qui l'ait traduite en Latin: depuis, Henri Muſculus & Chriſtophorſon en ont fait des Traductions. Le texte Grec fut imprimé par Robert Etienne en 1544, & avec la Verſion de Chriſtophorſon en 1612. Henri de Valois en a depuis donné une édition plus correcte, avec une nouvelle Verſion imprimée à Paris en 1659. Sa Verſion à mérité l'eſtime du public, & l'applaudiſſement de tous les Sçavans. M. le Préſident Couſin en a donné une excellente Traduction Françoiſe. La Chronique a été traduite par ſaint Jérôme, qui l'a continuée juſqu'au ſixiéme conſulat de Valens & de Valentinien; & cette Verſion qui avoit d'abord été imprimée à Bâle, fut donnée beaucoup plus ample & plus correcte par M. de Pontac Evêque de Bazas. Scaliger l'a auſſi fait imprimer avec quantité de fragmens du texte Grec, qu'il a pu recouvrer: les quatre livres de la vie de Conſtantin ont été imprimez avec l'Hiſtoire. Les livres de la *Préparation* & de la *Démonſtration Evangélique* ont eté publiez à Paris en 1628, avec une Verſion nouvelle des quinze livres de la Préparation faite par le Jéſuite Viger; & celle de Donat jointe au livre de la *Démonſtration*, miſe à côté du Grec. On a joint à ces livres le Traité contre Hiéroclès, avec la Traduction d'Acciaoli, & les cinq livres contre Marcel d'Ancyre, avec la Traduction de Richard de Montaigu. Le P. Dom Bernard de Montfaucon vient de donner le Commentaire ſur les Pſeaumes. Curterius a donné quelques fragmens touchant la vie des Prophétes, qu'il a mis à la tête des Commentaires de Procope ſur Iſaïe. Les Notes ſur le Cantique des Cantiques attribuées à Euſébe, ont été données en Grec ſans Verſion par Meurſius, & imprimées avec le Polychronius & le Pſellus l'an 1617. Le Pére Sirmond a publié en Latin des Opuſcules, qui portent le nom d'Euſébe, imprimez à Paris, *in* 8. l'an 1643. Enfin la lettre à Carpianus, & les Canons Evangéliques d'Euſébe ſe trouvent à la tête de quelques éditions du Nouveau Teſtament; & en Grec à la tête du Nouveau Teſtament Grec du Louvre, imprimé par Robert Etienne l'an 1550.

Euſébe a été un des plus Savans hommes de l'Antiquité, comme ſes partiſans & ſes adverſaires l'ont également reconnu: on peut même dire ſans craindre de ſe tromper, qu'il n'y en a point parmi nos Auteurs Grecs, qui ait eu tant de lecture & d'érudition. Les Auteurs ont été, & ſont encore fort partagez ſur ſa doctrine touchant la Divinité du Verbe. Euſtathe d'Antioche, Marcel d'Ancyre, les Evêques d'Egypte, ſaint Athanaſe, ſaint Epiphane, l'ont accuſé d'Arianiſme, & ſaint Jérôme l'appelle le *Prince des Ariens*. Le VII Concile le déclare Arien, & Photius ne lui eſt pas favorable. Socrate, Sozoméne, Gélaze de Cyzique, entre les Latins Victorius, & quelques autres Auteurs le défendent. Parmi les Modernes Baronius le condamne. M. de Valois l'abandonne juſqu'au tems du Concile de Nicée, & ſoutient qu'il a depuis été orthodoxe. Meſſieurs Hermant & de Tillemont le condamnent ſévérement: les Péres Bénédictins de Saint-Vanne le défendent; & le Pére Dom Bernard dans la Préface des Commentaires de cet Auteur ſur les Pſeaumes, apporte pluſieurs autoritez, pour montrer qu'il eſt Arien. M. du Pin tient un milieu, en ſoutenant qu'Euſébe n'a jamais été un pur Arien; qu'il a enſeigné que le Verbe étoit Dieu & Fils de Dieu; qu'il a rejette formellement l'erreur de ceux qui diſoient que le Verbe a été tiré du néant, & qui le mettoient au nombre des créatures; mais que cet Evêque a inſinué en quelques endroits, que la perſonne du fils n'eſt pas égale à celle du pere, & qu'on ne lui doit pas la même adoration, & qu'il a admis quelque inégalité entre le Pére & le Fils; qu'il s'eſt ſervi de beaucoup d'expreſſions favorables aux Ariens; que les liaiſons qu'il a eues avec les Evêques Ariens le rendent ſuſpect, auſſi bien que le ſilence qu'il a affecté touchant le Concile de Nicée; qu'enfin, ſi l'on ne peut pas entiérement le juſtifier, on ne doit pas néanmoins l'accuſer d'être pur Arien, & le Chef des Ariens. Le même Auteur ajoûte qu'il n'a point reconnu la Divinité du ſaint Eſprit, mais que ſur les autres dogmes de la Religion, il paroît fort orthodoxe. *Voyez* les paſſages des Anciens pour & contre Euſébe, recueillis fort exactement par M. de Valois, à la tête de ſon édition de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſébe. * Baronius. Scaliger, *dans ſon Thréſor des tems*. Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe*. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire de l'Egliſe*. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. IV. ſiécle, où la queſtion eſt traitée à fonds. Les remarques des* Religieux de Saint-Vanne, *ſur la Bibliothéque Eccléſiaſtique de* M. du Pin, *tome* 2. Dom Bernard de Montfaucon, *Préface du Commentaire d'Euſébe ſur les Pſeaumes*.

EUSÉBE, Evêque de Béryte, puis de Nicomédie, & enfin de Conſtantinople, vivoit dans le IV ſiécle. Il ſe laiſſa ſurprendre aux erreurs d'Arius, qu'il abjura en apparence, au Concile de Nicée, où des lettres qu'il avoit écrites furent déchirées. Mais depuis il favoriſa encore les Ariens, & fut envoyé en exil après le Concile. Ses partiſans le firent rappeller en 328. Alors ayant trouvé moyen de ſe mettre en crédit à la Cour, il n'oublia rien pour faire accroire à l'Empereur Conſtantin *le Grand*, qu'Arius avoit des ſentimens très-orthodoxes. Il perſécuta ſaint Athanaſe par diverſes calomnies, & l'accuſa d'avoir mis un tribut ſur les Egyptiens, d'avoir favoriſé la revolte d'un certain Philuméne, &c. Enſuite, pour accabler le même Saint, il aſſembla divers Conciles, le fit exiler, & fit recevoir Arius. Enfin il obſéda l'Empereur Conſtantin juſqu'à ſa mort, arrivée en 337, & infecta de l'héréſie Arienne, Conſtance & toute la famille Impériale. Il ſe fit élire par force Evêque de Conſtantinople, après avoir fait exiler Paul, Prélat orthodoxe en 338, fit gloire de perſécuter les Orthodoxes, & ſe fit déclarer Chef de parti. Ses Sectateurs furent nommez EUSÉBIENS. Euſébe fit tenir un Concile à Antioche en 341, & y fit recevoir l'Arianiſme comme un point de Foi. Peu de tems après il mourut, & comme on croit, la même année. * Sozoméne. Socrate. Théodoret & Baronius, *A. C.* 311. 318. *& ſeq.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe, &c.* Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, tome* 6. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccleſ. IV ſiécle.*

EUSE'BE, dit *Emiſſéne*, parce qu'il étoit Evêque d'Eméſe dans la Syrie ou Phénicie, près du mont Liban, vivoit dans le IV ſiécle, & étoit né à Edeſſe ville de Méſopotamie, d'une famille conſidérable. Dès ſon enfance, il apprit les Lettres Saintes, & fit depuis un voyage dans la Paleſtine, où il fut Diſciple d'Euſébe de Céſarée, & de Patrophile de Scythople. Les Euſébiens voulurent l'élire Evêque d'Antioche, après la dépoſition d'Euſtathe en 330, & le mettre ſur le ſiége d'Alexandrie en 341, à la place de ſaint Athanaſe; mais Euſébe Emiſſéne refuſa ce parti, & fut fait Evêque d'Eméſe. La réſiſtance du peuple l'obligea d'abandonner ce ſiege. Il fut chéri de l'Empereur Conſtance, & mourut vers l'an 359. Euſébe compoſa divers Ouvrages dont les principaux étoient con-

tre les Gentils & les Juifs; contre les Novatiens; sur l'Epître aux Galates; & quantité de courtes Homélies sur les Evangiles. Il avoit aussi écrit sur la Genése. Saint Jérôme fait mention de lui, & lui attribue ces Homélies sur les Evangiles, ce qu'Honoré d'Autun a aussi remarqué. Il est pourtant sûr que celles qui ont été imprimées sous son nom jusques à aujourd'hui, sont ou de Brunon de Ségni, ou de S. Eucher de Lyon, ou de Fauste de Riez, ou de saint Césaire d'Arles; quoique Guitmond, Evêque d'Averse, & Gratien les ayent citées depuis 600 ans, sous le nom de cet Eusébe. * Socrate, *l.* 2. *c.* 6. Sozoméne, *l.* 3. *c.* 5. Théodoret, *Dial.* 3. Saint Jérôme, *in Catal. c.* 91. *&c. in Chron.* Honoré d'Autun, *Libello* 1. *de Lum. Eccl.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Baronius, *A. C.* 341. *num.* 8. *& seq.* Bellarmin, *des Ecrivains Ecclésiastiques*, Possevin, *in Appar. sacro.* Hermant, *Vie de saint Athanase.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. IV siécle.*

* E U S É B E, Patriarche d'Antioche, Arien, vivoit dans le IV siécle. Il succéda à Eulalius vers l'an 339 ou 340, & fit gloire de combattre le parti orthodoxe, & de faire valoir l'hérésie. * S. Jérome, *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 340.

E U S É B E, Evêque de Verceil dans le IV siécle, étoit natif de Sardaigne; & étant venu en Italie il fut fait Lecteur de l'Eglise Romaine, & fut ensuite élevé sur le siége de Verceil. Sa piété & sa douceur le firent aimer de tout le monde. Le Pape Libérius l'envoya, avec Lucifer de Cagliari, à l'Empereur Constance, pour l'affaire de saint Athanase. Il assista ensuite au Concile de Milan tenu l'an 355, & ne voulut jamais souscrire à la condamnation du même saint Athanase. Ce fut lui qui retira la signature de Denys, Evêque de cette ville, des mains des Ariens qui l'avoient surpris, & la fit effacer. Cette fermeté Chrétienne irrita contre lui l'Empereur, qui l'envoya en exil, à Scythople. Eusébe souffrit de très-grands maux, & ne laissa pas de s'employer pour la défense de la Foi. Après la mort de Constance, il se trouva au Synode que saint Athanase assembla à Alexandrie l'an 362, pour l'affaire de ceux qui étoient tombez dans l'hérésie. Il alla ensuite à Antioche pour y réünir cette Eglise; mais l'ordination de Paulin l'en empêcha. Il travailla avec succès en Orient, à réünir un grand nombre de diocéses. On croit aussi qu'il fut le premier qui joignit la vie monastique à celle de Clerc. A son retour en Italie, il s'opposa à Auxence Evêque Arien de Milan, & mourut saintement le premier jour d'août de l'an 373, ou, selon d'autres, 371. Il est honoré comme Martyr, bien que saint Ambroise, saint Jérôme, & saint Grégoire de Tours, ne le louent que comme un Confesseur. Saint Antonin est le premier qui a dit que les Ariens le firent mourir: ce qui paroît incroyable, sous un aussi bon Prince que l'étoit Valentinien, qui régnoit alors. Les Martyrologes d'Adon & d'Usuard, lui donnent encore la qualité de Martyr: ce que Molanus a effacé, comme contraire à l'Antiquité. Comme Eusébe étoit très-savant en Latin, on ne doute point qu'il n'ait composé plusieurs Ouvrages: mais nous n'avons connoissance que d'une Traduction qu'il avoit faite d'un Commentaire d'Eusébe de Césarée sur les Pseaumes, que nous n'avons plus; & il ne nous reste de lui, qu'une lettre écrite pendant son exil à son église; une autre lettre à Grégoire d'Elvire en 363, & un petit billet adressé à Constance. Saint Jérôme, *en la Chron. & Epist.* 75. Saint Ambroise, *Epist.* 82. *ad Vercel. &c.* Saint Grégoire de Tours, *de Glor. Confess. c.* 3. Baronius, *aux Ann. & au Martyrol.* Hermant, *Vie de S. Athanase, &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. IV siécle.*

E U S É B E, Evêque de Samosate, florissoit dans le IV siécle, & signala son zéle pour la Foi, & son amour pour l'Eglise. S. Grégoire de Nazianze le pére, l'engagea l'an 371, à venir à Césarée en Cappadoce, où il fit élire saint Basile pour gouverner cette église, en qualité d'Evêque. La fermeté avec laquelle il s'opposa aux Ariens, le fit exiler en 373 par l'Empereur Valens. Il obéït sans murmure; & durant ce bannissement, il se déguisa en soldat, pour aller consoler les Orthodoxes persécutez. Théodoret dit qu'il ordonnoit des Prêtres dans les églises destituées de Pasteurs. Saint Grégoire de Nazianze lui écrivit alors diverses lettres, & saint Basile lui en a aussi écrit plusieurs. Après la mort de Valens, Eusébe se trouva au Concile d'Antioche tenu l'an 378, & eut ordre de visiter quelques églises d'Orient: ce qu'il exécuta heureusement dans la Syrie, & dans la Mésopotamie; mais dans une petite ville nommée Dolicha ou Dolique, où il vouloit établir Maris pour Evêque, une femme Arienne lui jetta sur la tête une tuile, qui le blessa à mort l'an 378. * Théodoret, *l.* 4. *c.* 13. 14. *l.* 5. *c.* 4. S. Grégoire de Nazianze, *Epist.* 28. 30. Baronius, *A. C.* 360. 370. 378. Hermant, *Vie de S. Basile.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. IV siécle.* Baillet, *Vies des Saints.*

E U S É B E, Evêque de Thessalonique, vivoit du tems de S. Grégoire, à la fin du VI siécle, & au commencement du VII. Il envoya à ce Pape son Lecteur Théodore, avec quelques Ecrits. Celui-ci les rendit au Moine André, qui étoit de la Secte de ceux qui croyoient le corps de J. C. incorruptible. Ce Moine falsifia ces Ecrits; mais S. Grégoire découvrit la fraude, & en avertit Eusébe de Thessalonique. Photius nous apprend que ce même Moine avoit écrit une lettre à Eusébe pour soutenir son erreur, & qu'Eusébe avoit fait un écrit pour la refuter, en l'exhortant de se retracter. André, au lieu de suivre ce conseil, fit un livre pour défendre ses opinions, contre lequel Eusébe écrivit dix livres, dont nous avons un extrait dans Photius, *Cod.* 162. de sa Bibliothéque. * Saint Grégoire, *l.* 9. *Epist.* 69. *&c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, VII siécle.*

E U S É B E, dit *le Scholastique*, vivoit du tems des Empereurs Arcadius & Honorius, dans le cinquiéme siécle. Il décrivit en vers la guerre qu'Arcadius soutint contre Gainas Goth, qui s'étoit revolté. * Nicéphore en fait mention, *l.* 13. *c.* 6. Socrate, *l.* 6. *c.* 6.

E U S E'B E, Evêque de Dorylée, accusa Eutychès d'hérésie dans un Synode de Constantinople, & fut déposé par les Hérétiques dans cette assemblée, qui fut nommée *le Brigandage d'Ephése.* Il se trouva au Concile Général de Chalcédoine l'an 451. * Concile de Chalcédoine, *Act. I. & seq.*

E U S E'B E, Evêque de Bologne en Italie, dans le IV siécle, ami de saint Ambroise, assista au Concile d'Aquilée en 381, & y combattit fortement Paliade & Sécundien Ariens. Saint Ambroise parle de plusieurs Communautez de Vierges qu'il avoit établies dans son diocése. On croit qu'il a tenu le siége de Bologne, depuis l'an 370, jusques vers l'an 400. * Saint Ambroise, *de Virginitate, c.* 2. *de Virginibus, l.* 1. *c.* 10. *Epist.* 8. *&* 9. *Concilium Aquileiense.* Hermant, *Vie de saint Ambroise.* Baillet, *Vies des Saints, mois de septembre.*

E U S É B E, Abbé en Syrie, neveu & disciple de Marien, vécut sur la fin du IV siécle. Il se renferma d'abord dans une cellule, & fut ensuite Supérieur du monastére de l'Abbé Ammien. Il pratiqua de grandes austéritez, & conduisit sa Communauté avec sagesse. On ne sait le tems ni de sa naissance, ni de sa mort. On fait mémoire de lui dans les Martyrologes au 23 de janvier. * Théodoret Philothée, *c.* 4. *Hist. Eccles. l.* 4. *c.* 28. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

E U S E'B E D E N I E R E M B E R G (Jean) *Cherchez* N I E R E M B E R G.

E U S É B E, (Saint) Prêtre en Palestine, Disciple & compagnon de saint Jérôme, étoit natif de Crémone, ville d'Italie. Il passa sa premiére jeunesse dans son païs, & entreprit ensuite le voyage de Rome, où il trouva S. Jérôme, avec lequel il lia une étroite amitié. Après la mort du Pape Damase, il accompagna ce saint Docteur dans son voyage d'Orient, & ils visitérent ensemble les lieux saints & les Solitaires de la Palestine, de la Syrie & de l'Egypte, jusqu'à ce que saint Jerôme par le moyen de sainte Paule, eut fait bâtir un monastere d'hommes proche de Bethléem, dans lequel Eusébe se retira. Il n'y resta pas long tems, car quelque tems après S. Jérôme l'envoya en Italie & en Dalmatie avec son frere Paulinien pour exercer quelques œuvres de charité. C'est au séjour qu'Eusébe fit à Rome pendant ce voyage, qu'il faut rapporter les mauvais traitemens qu'il souffroit de la part de Rufin Prêtre d'Aquilée. S. Jérôme prit la défense d'Eusébe, & composa une Apologie en sa faveur. Eusébe s'étoit exercé dans sa jeunesse à la Poësie & aux Belles Lettres, il ne s'étoit appliqué néanmoins qu'à la langue Latine. On lui attribue un *Traité du Mystére de la Croix*, que nous n'avons plus, & dont Gennade fait mention. S. Jérôme estimoit si fort Eusébe, qu'il lui dédia ses Commentaires sur S. Matthieu & sur Jérémie, & qu'il l'envoya avec Vincent & Paulinien son frére pour sonder l'Hérétique Vigilance, & pour tâcher de le ramener à la vérité. Après la mort de S. Jérôme arrivée l'an 420, on prétend qu'Eusébe fut choisi pour gouverner le monastére de Bethléem. Le culte de ce Saint, quoique permis dans toute l'Eglise, ne paroît établi qu'à Crémone, lieu de sa naissance, à Bethléem en Terre-sainte, lieu de sa demeure & de sa sépulture, & dans quelques maisons de l'Ordre des Religieux Hiéronymites. Le Martyrologe Romain n'en fait aucune mention; mais les autres qui sont plus Modernes marquent sa fête au cinquiéme mars. L'on voit encore à Bethléem un sépulchre qui porte le nom de l'Abbé Eusébe, mais il est vuide, & l'on ne sait où l'on a transporté le corps de ce Saint. On ne laisse pas d'y faire solemnellement l'office tous les ans le jour de cette fête, avec un grand concours des Chrétiens du païs. L'établissement de son culte à Crémone paroît n'avoir commencé qu'en 1605, que l'on lui érigea un autel avec sa statue dans l'église de sainte Marie de l'Etoile. Nous sommes redevables à S. Jérôme de ce que nous savons de saint Eusébe; car les Actes que Ferrari Chanoine de Crémone a recueillis, sont peu autorisez. Henschénius a publié en 1612, dans le recueil de Bollandus, une Vie de ce Saint, qui est remplie de faits qui ne méritent pas plus de croyance que la prétention de ceux qui assurent, qu'il est le fondateur de l'Ordre des Hiéronymites de Guadeloupe ville d'Espagne. * S. Jérôme, *Epist.* 101. *ad Pammachium Apolog.* 1. *&* 2. *Præfatione in Matth. & in Jerem.* Franc. Ferrarius, *apud Henschenium.* Gennadius, *Catalog. c.* 24. Quaresmius, *Elucid. Terræ-Sanctæ. lib.* 6. *c.* 20. Baillet, *Vies des SS.* 5. *mars.*

E U S É B I E, (sainte) que l'on nomme par corruption, *Eusoye* & *Ysoye*, Abbesse de Hamay ou Hamaige, étoit fille d'*Adalbaud* Seigneur François aux Païs-Bas, & de sainte *Rictrude*, qui fut Abbesse de Marchienne sur la Scarpe dans le diocése d'Arras, après l'assassinat de son mari. Elle naquit l'an 637, & fut présentée au batême par la Reine Nantilde qui lui donna une terre considérable dans le diocése de Soissons. Elle perdit son pére dès l'age de huit ans. Gertrude son ayeule Abbesse de Hamay pria Rictrude de lui confier sa fille Eusébie afin de l'élever dans son monastére; cette sainte mére confia volontiers sa fille à cette sainte Abbesse, qui engagea Eusébie à embrasser la profession religieuse. Gertrude étant morte en 649, les Religieuses de son monastére élurent pour leur Abbesse Eusébie, qui n'étoit encore âgée que de douze ans. Rictrude craignant que cette place ne fit faire plusieurs fautes à sa fille, voulut l'engager à venir demeurer quelque tems auprès d'elle. Eusébie le refusa d'abord avec hauteur; mais sa mére ayant obtenu un ordre de Clovis II. pour l'obliger de venir à Marchienne, elle y vint avec toute sa Communauté. Comme elle étoit fort attachée à l'Abbaïe de Hamay, elle se déroboit souvent pendant la nuit, & y alloit accompagnée seulement d'une confidente pour y chanter l'Office. Rictrude employa les exhortations, les châtimens & plusieurs autres voyes pour empêcher sa fille de persister dans une conduite si irréguliére; mais après avoir épuisé tout ce que la charité & la prudence pouvoit lui suggérer, elle permit à Eusébie de retourner à Hamay avec ses Religieuses. Cette Sainte y vécut dans l'exercice de toutes les vertus de sa profession, & mourut âgée de 23 ans, le 16 mars 660. Quelques Auteurs la font vivre néanmoins jusques à 37, & même jusques à 46 ans. Mais on a peine à accorder cet âge avec les Actes de cette Sainte. Elle fut enterrée dans son église, d'où on la transporta le 18 novembre 686, dans une nouvelle église que Gertrude, qui lui avoit succédé, fit bâtir. On en fit depuis ce tems

tems une seconde translation de Hamay à Marchienne, d'où on avoit coutume de la porter en procession jusqu'au tems que les Normands vinrent brûler les deux monastéres; qui ne purent être rebatis à cause de la pauvreté de l'un & de l'autre. Les Religieuses furent même obligées de vendre la châsse de sainte Eusébie pour subvenir à leur nourriture. En 1133, on tira cette Sainte d'une chasse de Bois où l'on l'avoit mise, pour la placer dans une autre faite d'or & d'argent, plus riche que celle que les Religieuses avoient vendue. Les Martyrologes de France, des Païs-Bas, ceux des Bénédictins, & generalement tous ceux qui en font mention, marquent sa fête au 16 de mars. Hamay n'est plus qu'un Prieuré dépendant de Marchienne, Abbaïe de Bénédictins, qui ont succédé aux Religieuses. La vie de cette Sainte, quoique composée par un Auteur qui a vécu plus de deux cens ans après sa mort, ne laisse pas d'être assez exacte. * *Acta SS. Ord. S. Benedict. sacul.* 2. Le Cointe, *ad ann.* 660. *Annal.* Bolland. Henschénius. Bulteau. Baillet, *Vies des SS.* 16 *mars.*

EUSÉBIE, femme de l'Empereur *Constance*, dans le IV siécle avoit reçu de la nature un esprit excellent, & avoit aquis une grande connoissance des Arts & des Sciences. Ces belles qualitez furent ternies par son attachement à l'Arianisme. Le dépit qu'elle eut de n'avoir point d'enfans la porta à faire donner une potion à Héléne, sœur de Constance, & femme de Julien, afin de la rendre stérile. On dit même qu'elle corrompit la sage-femme de cette Princesse, & qu'après qu'Héléne fut accouchée d'un garçon dans les Gaules, cette malheureuse le fit mourir aussi-tôt qu'il fut né. Eusébie mourut vers l'an 360, ou 361. C'est d'elle que parle S. Jean Chrysostome, lorsqu'il dit qu'une Impératrice mourut d'un remede qu'on lui appliqua mal à propos, pour la guérir de sa stérilité. * S. Chrysostome, *in Epist. ad Ephes.* Zosime, *l.* 3. *& seq.* Ammien Marcellin, *l.* 16. *& seq.*

EUSÉBIENS, Hérétiques ainsi nommez d'Eusébe de Nicomédie, principal défenseur de la doctrine & de la personne de l'Hérésiarque Arius. *Cherchez* EUSÉBE Evêque de Béryte, puis de Nicomédie.

EUST, Isle de la mer d'Ecosse, l'une des *Hébrides*. Sa longueur est de trente & un milles, & sa largeur à peu près de sept. Buchanan l'appelle *Wistus*, & on la croiroit composée de deux autres Isles, à cause du flux de la mer, qui y passe en deux endroits, & qui laisse son sablon découvert en se retirant. Elle a plusieurs lacs d'eau douce, dont l'un qui est long de trois milles, nourrit un poisson semblable au Saumon, si ce n'est qu'il a le dos noir & le ventre blanc. * Davity, *Isles Hébrides.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* HEBRIDES.

EUSTACHE, (saint) se nommoit Placide avant sa conversion, & si l'on en croit la conjecture de Baronius, il étoit ce même Placide, dont Josephe fait mention dans les livres de la Guerre des Juifs. On prétend qu'il rendit de bons services à l'Empereur Vespasien & à Tite son fils, au fameux siége de la ville de Jerusalem; qu'ensuite étant à la chasse, il apperçut entre le bois d'un cerf, l'image de JESUS-CHRIST crucifié; & qu'il entendit une voix qui l'avertissoit de se faire Chrétien. En recevant le batême, il fut nommé Eustache, Tatiéne sa femme eut le nom de Théopiste, & ses deux fils furent appellez Agapius & Théopistus. Quelque tems après (à ce que rapporte l'Historien de sa Vie) il se rendit au port d'Ostie avec sa femme & ses enfans, & s'y embarqua dans un vaisseau qui faisoit voile en Orient. Le Pilote étant arrivé sur les côtes d'Egypte, enleva la femme d'Eustache, lequel perdit bien-tôt après ses deux enfans au passage d'une riviére; car après en avoir passé un sur ses épaules, dans le tems qu'il retournoit pour prendre l'autre, il les vit emporter tous deux, l'un par un lion, & l'autre par une louve. Dans cette étrange conjoncture, il se mit en service chez un riche laboureur, où il demeura quatorze ans, jusqu'à ce que l'Empereur Trajan ayant promis de grandes récompenses à ceux qui découvriroient où étoit Placide, deux Officiers le trouvérent enfin, & l'amenérent à Rome. Dès qu'il y fut arrivé, l'Empereur lui donna la conduite d'une armée, pour aller réduire les Sujets de l'Empire qui s'étoient revoltez. Eustache gagna une bataille, & remit ces peuples sous l'obéïssance des Romains. Après cette victoire, il reconnut sa femme & ses deux enfans qui étoient dans son armée. Le ravisseur de sa femme ayant été frappé d'une maladie subite, au moment de son enlévement, cette Dame s'étoit échappée, & étoit venue demeurer dans le lieu, où l'on avoit donné la bataille. Ses deux enfans, qui avoient été délivrez par des bergers, s'étoient ensuite engagez dans les troupes Romaines. Ainsi cette rencontre surprenante les remplit d'admiration & de joye. L'Empereur Adrien, successeur de Trajan, reçut Placide avec beaucoup de témoignages d'affection, & lui décerna l'honneur du triomphe. Il ordonna ensuite que l'on fit un sacrifice solemnel aux Dieux, pour leur rendre des actions de graces de cette victoire; mais Eustache n'y parut point, & ayant été mandé par l'Empereur, il lui déclara qu'il étoit Chrétien, & qu'il ne devoit rendre graces qu'au vrai Dieu. Adrien irrité de cette réponse, commanda qu'on le mit en prison avec sa femme & ses deux fils; & les voyant constans dans la Foi, il les fit exposer à des lions affamez, qui ne leur firent aucun mal. Ensuite il ordonna qu'on les enfermât dans un taureau de bronze, sous lequel on avoit allumé un grand feu. Ces généreux Martyrs finirent leur vie dans cette épouvantable machine, le 20 septembre, l'an 120 après la naissance de JESUS CHRIST. De Savans Critiques contestent la validité des Actes, dont on a extrait cette narration. * Métaphraste. Jean Bapt. Manzini, *Histoire Italienne traduite par le Sieur de saint Michel. Actes Grecs dans le Pére Combefis.*

EUSTACHE, (David) Ministre de l'église Reformée de Montpellier, & natif de Dauphiné, donna au public quelques Ouvrages de controverse. Il publia *les Remédes salutaires contre la séparation d'avec Dieu*, l'an 1645; *la Victoire de la Foi*; *une Réponse au Pére Meynier Jésuite*; *son Colloque avec Didier Barruel, Curé d'Entraigues*; *Réponse à la demande que l'on fait aux Protestans, où étoit votre Eglise avant Luther?* & un petit livre Anonyme intitulé, *l'Orateur Tertulle convaincu.* Il assista au Synode national de Loudun, comme Député de la province du bas Languedoc l'an 1659, & fut nommé pour aller porter au Roi la lettre qu'elle écrivit à sa Majesté. Il harangua le Roi qui étoit alors à Toulouse, la Reine mére & le Cardinal Mazarin. Eustache mourut quelques années après, & ne laissa que deux filles. * Allard, *Biblioth. de Dauphiné.* Bayle, *Diction. Critiq.*

EUSTACHE, (Maître) que les Anciens appellent *Huistate* ou *Wistate*, fut le premier Poëte François. Il a écrit un Roman intitulé *Brut.* Il vivoit vers l'an 1145. * Fauchet, *Recueil*, *l.* 2.

EUSTACHE DU BOIS. *Voyez* BOIS (Eustache du)

EUSTASE, (saint) Abbé de Luxeu en Franche-Comté, étoit d'une des nobles familles de Bourgogne. Il vint au monde sur la fin du régne de Clotaire I. l'an 560, & se mit sous la discipline de saint Colomban, dans le monastére de Luxeu; & après avoir quitté ce monastére, pour accompagner S. Colomban, il y revint l'an 611, & conduisit la Communauté jusqu'à ce que le Roi Thierri l'envoya en Italie pour chercher saint Colomban au monastére de Bobio. Ce Saint ne voulut point revenir, & renvoya Eustase pour continuer le gouvernement du monastére de Luxeu. Eustase étant de retour, prêcha l'Evangile en 616 & 617, aux Boïens & aux Bavarois. Quand il fut de retour dans son monastére, l'un de ses Religieux nommé Agreste ou Agrestin, l'ayant voulu inutilement engager dans le Schisme des défenseurs des trois chapitres, se souleva contre lui, & entreprit de faire condamner la Régle de saint Colomban dans un Concile tenu à Mâcon en 623 & 624. Eustase y soutint la Régle de son Maître, & empêcha qu'elle ne fût condamnée par ce Concile. Il mourut l'an 625. Les Martyrologes varient sur le jour de sa mort, les uns marquant sa fête au 29 mars, & d'autres au onziéme octobre. * Sa vie est écrite par Jonas dans Bollandus, & dans les Actes du pére Mabillon. On dit qu'originairement l'église qui porte le nom de saint Eustache à Paris, étoit sous l'invocation de saint Eustase dont il est parlé dans cet article, & que ce n'est que depuis peu que l'on a donné à cette église, devenue Paroisse considérable, le nom de saint Eustache, prétendu Martyr. Baillet, *Vies des Saints au mois de mars.*

EUSTATH. *Voyez* EUSTATHIUS.

EUSTATHIUS, Patriarche d'Antioche, né à Side ville de Pamphilie dans le IV siécle, fut tiré malgré lui, en 323, du siége de Bérée, pour être mis sur celui d'Antioche, après la mort de saint Philogone. Il assista l'an 325, au premier Concile général de Nicée; il y tint une des premiéres places; & en fit l'ouverture par une harangue à l'Empereur Constantin. Après le Concile, lorsqu'il fut de retour en son église, il s'y opposa aux entreprises des Ariens. Le zéle de saint Eustathius leur fit conspirer sa perte vers l'an 330. Ils l'accusérent de Sabellianisme & de crimes infames. Théodoret rapporte qu'ils subornérent une femme publique, qui soutint avec serment à ce saint Evêque, qu'elle avoit eu un enfant de lui. Sur ces fausses accusations ils le déposérent, sans avoir égard à l'opposition de quelques Evêques; mais le peuple d'Antioche s'émut pour le retenir. Les Eusébiens eurent recours à l'Empereur, & accusérent Eustathius d'avoir maltraité la mére de l'Empereur, & d'avoir causé la sédition. Sur cette fausse accusation, Constantin envoya Eustathius en exil à Trajanopolis de Thrace, où il mourut vers l'an 337, après avoir donné de si grands exemples de patience & de sainteté, que l'Eglise Gréque honore sa mémoire le 20 février, & la Latine le 16 de juillet. Cet Evêque est le premier, si l'on en croit saint Jérôme, qui ait écrit contre les Ariens. Il avoit composé plusieurs Ouvrages contre leur doctrine, quantité d'Homélies, plusieurs Traitez de l'ame, une Dissertation sur la Pythonisse & contre Origéne. Euloge d'Alexandrie rapporte par Photius, *Cod.* 225, ne fait mention que de six Discours d'Eustathe, contre les Ariens, & en allégue un passage; mais Facundus, *c.* 1. du livre onziéme en cite quatre, tirez du septiéme & du huitiéme livre contre les Ariens, & Théodoret en rapporte un grand passage dans son Histoire, *l.* 1. *c.* 8. & un second dans le livre 3. *c.* 5. & plusieurs autres dans les Dialogues. Le Traité de la Pythonisse a été donné par Léon Allatius en 1629, avec un autre Traité sur l'*Hexaëméron*, ou l'ouvrage des six jours; mais ce dernier paroît être d'un autre Auteur. Sozoméne, au *l.* 2. de son Histoire *c.* 19, parle d'Eustathius dans les termes suivans, *Cet auteur*, dit-il, *avoit aquis une rare éloquence, comme il paroit par ses Ouvrages, qui sont très-recommandables, tant à cause de l'ancienne pureté du style, qu'à cause de l'élévation des pensées, de la beauté de l'expression, & de la délicatesse du discours.* Le culte que les Catholiques rendent à ce Saint, est très-ancien, puisque nous avons un Discours de saint Chrysostome, prononcé en son honneur le jour de sa fête. Calendion, Evêque d'Antioche, fit transporter le corps de saint Eustathius, de Philippe, ville de Macédoine à Antioche, du tems de l'Empereur Zénon, qui vivoit vers la fin du V siécle. On rapporte communément cette translation à l'an 482. * Eusébe, *l.* 3. *de la Vie de Constantin*, *c.* 59. Saint Athanase, *en plusieurs endroits.* Saint Jérôme, *de Script. Eccles.* Socrate. Sozoméne. Philostorge, *l.* 2. *c.* 7. Théodoret, *l.* 1. *de son Histoire.* Euloge, *apud Photium*, *Cod.* 225. Hermant, *Vie de saint Athanase.* Tillemont, *Mém. pour l'Hist.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. IV siécle.* Baillet, *Vies des Saints* 16 *juillet.*

EUSTATHIUS I. Patriarche de Constantinople, dans le XI siécle, succéda l'an 1019, à Sergius qui avoit envahi le siége pontifical; & le tint jusques à l'an 1025.

* EUSTATHIUS II. surnommé GARIDES, siégea après Côme l'an 1086, & mourut en 1089. * Baronius *en ces années.*

EUSTATHIUS, Evêque de Sébaste en Arménie, dans le IV siécle, fit amitié avec saint Basile, & se brouilla ensuite avec lui. Quelques Auteurs lui ont faussement attribué les Régles ou les Ascé-

Ascétiques de ce Saint. Au reste, Eustathius étoit un esprit inconstant, qui fut tantôt Arien, tantôt Demi-arien, puis Macédonien vers l'an 363. Il se trouva au Concile de Lampsaque, & alla vers le Pape Libérius feignant d'être orthodoxe; mais saint Basile découvrit les artifices de cet Hérétique, qui périt misérablement. Pierre, frére de saint Basile lui succéda sur le siége de Sébaste. Socrate & Sozoméne confondent cet Eustathius avec le Moine Hérésiarque, dont nous parlerons plus bas. * *Lettres de saint Basile*, Socrate, *l.* 2. *c.* 33. Sozoméne, *l.* 3. *&* 4. Baronius. Hermant, *Vie de saint Basile*. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast. IV siécle.*

EUSTATHIUS, Prêtre de Constantinople, célébre pour sa piété, fut relégué par l'Empereur Valens, parce qu'il défendoit la Divinité de Jesus Christ. Il vivoit dans le IV siécle.

EUSTATHIUS, Moine, qui vivoit dans le IV siécle, différent d'Eustathe de Sébaste, sous prétexte de mener une vie plus parfaite & plus austére, enseigna des erreurs, & établit des pratiques contraires aux loix de l'Eglise. Les Evêques s'étant assemblez à Gangres vers l'an 370, condamnérent ses erreurs & ses pratiques. Ils l'accusent dans leur lettre Synodale, lui & ses Sectateurs; 1. de condamner le mariage, & de séparer les femmes d'avec leurs maris: 2. de quitter les assemblées publiques de l'église pour en faire de particuliéres; 3. de se réserver les oblations à eux seuls; 4. de séparer les serviteurs des maîtres, & les enfans de leurs péres, sous prétexte de leur faire mener une vie plus austére; 5. de permettre aux femmes de s'habiller en hommes; 6. de mépriser les jeûnes de l'Eglise, & d'en pratiquer d'autres à leur fantaisie, même le jour du dimanche; 7. de croire qu'il étoit défendu en tout tems de manger de la viande; 8. de rejetter les oblations des Prêtres mariez; 9. de mépriser les lieux saints & les tombeaux des Martyrs; 10. de croire qu'on ne peut être sauvé, sans quitter tous ses biens. Plusieurs femmes séduites par ses discours quittérent leurs maris, & beaucoup d'esclaves s'enfuïrent de la maison de leurs Maîtres. Ces erreurs sont condamnées par vint Canons, qui ont été mis dans le Code des Canons de l'Eglise Universelle. Le Cardinal Baronius croit que cet Hérésiarque est cet EUSTACIUS, dont saint Epiphane parle comme d'un Imposteur qui étoit Moine d'Arménie. * *Canons du Concile de Gangres.* Saint Epiphane, *Hér.* 40. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. IV siécle.*

EUSTATHIUS, savant & éloquent personnage qui étoit fameux vers l'an 440. Il a traduit du Grec en Latin les neuf Discours de Basile sur les six journées de la création. Cette traduction se trouve dans les Oeuvres de Basile imprimées à Paris en 1603, & à Anvers en 1616. * Cassiodore, *Divin. Lect. c.* 1. Sigebert, *de Script. c.* 21. Miræus, *in Not. ad h. l.* Oudin, *Supplem. p.* 87. Cave.

EUSTATHIUS, d'Epiphanie, vivoit sous l'empire d'Anastase dans le cinquiéme siécle. Il composa neuf livres des Annales abbrégées, depuis Enée jusqu'au même Empereur Anastase, & quelques autres Ouvrages, comme le siége d'Amide, &c. * *Consultez* Suidas, Nicéphore, *l.* 14. *Hist. Ecclef. c.* 57. Vossius, Gesner, &c.

EUSTATHIUS de Cyr, grand Orateur & Historien, au sentiment de Nicéphore Calliste, est du nombre de ceux dont Evagre le Scholastique avoit tiré son Histoire, *in proœm.*

EUSTATHIUS Evêque de Thessalonique, qui vivoit dans le XII siécle, du tems d'Emanuel, d'Alexis & d'Andronique Comnéne, étoit un habile Grammairien. Il écrivit des Commentaires sur Homére & sur Denys *le Géographe.* Le premier de ces deux Ouvrages fut imprimé à Rome en 1542, puis à Bâle; mais l'édition de Rome est la plus estimée. Quelques-uns lui attribuent les Amours d'Isméne & d'Isménie, mais sans aucune apparence: d'autres en font Auteur Emathius.

☞ Les Commentaires d'Eustathius sur Homére sont fort étendus, & sont remplis de Dissertations historiques & philosophiques, avec des sentences très-subtiles accompagnées d'une bonne critique. Il a outre cela examiné & expliqué la force & l'énergie de chaque mot d'Homére, avec tant d'exactitude & de netteté, qu'il semble avoir épuisé la matiére, & avoir ainsi ôté aux autres qui sont venus après lui, tout moyen d'aquérir quelque gloire en travaillant sur cet incomparable Poëte. * Nicetas Achominate, *Hist.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 4. *c.* 19. Nicolas Majoran, *præfat. in Homer. & in Eustath. Bibliogr. Cur. Hist. Philog. pag.* 30. *&* 48. Baillet, *Jugement des Savans sur les Critiques Grammairiens.*

EUSTOCHIUM, ou EUSTOCHIE, fille de Tocsos, descendant de Jules & de sainte Paule, de la famille des Scipions & des Paul-Emiles, s'appelloit dans le monde Julie. Elle fut élevée dans la piété chrétienne par sa mére & par une sainte veuve nommée Marcelle. De là elle passa dans l'école de saint Jérôme l'an 382. Lorsque ce Saint vint à Rome, avec saint Epiphane de Salamine & Paulin d'Antioche, que Paule logea chez elle, ce fut alors que saint Jérôme composa pour Eustochie une lettre touchant la maniére de garder la virginité. Paule & Eustochie suivirent saint Jérôme en Orient; & après avoir voyagé en Syrie, en Palestine & en Egypte, pour visiter les monastéres & les lieux saints, elles se renfermérent dans un monastére à Bethléem, & continuérent à étudier les saintes Ecritures, sous la conduite de saint Jérôme. Après la mort de Paule, arrivée en 404, Eustochie fut chargée de la conduite du monastére de Bethléem. La haine de Jean de Jérusalem contre saint Jérôme, attira des persécutions au monastére de sainte Eustochie, dont elle se plaignit au Pape Innocent I. Eustochie mourut l'an 419. Le Martyrologe Romain marque sa fête au 28 septembre. Elle savoit la langue Hébraïque, la Gréque & la Latine, & employoit tout son tems à lire, ou à méditer sur l'Ecriture sainte. * Saint Jérôme, *Epist.* 10. 19. 22. 26. 27. *Epitaph. Marcellæ. Præfatio ad lib. Regum, & in Ezech.* Augustinus, *de Gestis Palæstin. sub. fin.* Innocentius Papa, *Epist.* 24. Baronius. Baillet, *Vies des Saints, septembre.*

EUSTOCHIUS de Cappadoce, Sophiste, vivoit du tems de l'Empereur Constant dans le IV siécle. Il composa un livre des Antiquitez de son païs & des autres nations, comme nous l'apprenons de Suidas.

EUSTOCHIUS, Patriarche de Jérusalem, fut mis l'an 552, en la place de Macaire, sur le soupçon qu'on eut que ce dernier soutenoit le parti des Origénistes, & il envoya ses Députez au cinquiéme Concile général l'année suivante. Il mourut en 563, & Macaire fut rétabli aussi-tôt. * Baronius, *An.* 548. Pagi, *Crit. in Ann.*

EUSTOCHIUS, traduisit de Grec en Latin la Vie de sainte Pélagie pénitente, que Jacques, Diacre de l'Evêque Nonne, avoit composée. * Nicéphore, *liv.* 24. *chap.* 30.

EUSTON, petit bourg d'Angleterre, dans cette partie du nord-est du Comté de Suffolc, qu'on appelle *Blackbourn.* Il est agréablement situé dans une plaine, sur la rive occidentale de la riviére d'Oute. Il donne le titre de Comte au Duc de Grafton. * *Dict. Angl.*

EUSTRATE, Prêtre de l'église de Jérusalem, ou selon d'autres, de Constantinople, écrivit un Ouvrage en trois Traitez, de l'Etat des ames séparées de leurs corps, *& la Vie du Patriarche Eutychius.* On ne sait pas en quel siécle il a vécu, quoique quelques Modernes disent que ce fut dans le VII siécle, vers l'an 650. Son Traité a été donné par Léon Allatius, avec des Notes. * Photius, *Cod.* 171. Le Mire, &c.

EUSTRATE, Archevêque de Nicée, vivoit dans le XII siécle. C'étoit un homme de grande érudition. Pour soutenir le sentiment des Grecs touchant la procession du S. Esprit, il composa contre Chrysolan, un Traité qui se trouve manuscrit dans les Bibliothéques. Léon Allatius fait mention de cinq autres Traitez de cet Auteur; cependant nous n'avons rien d'imprimé de lui que quelques Commentaires sur les livres d'Aristote. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, XII siécle.*

EUSUGAGUEN, ville d'Afrique, dans la Province de Héa, au Royaume de Maroc. Elle est fort ancienne, & dans une situation fort avantageuse, placée sur une montagne. Cette ville qu'on peut appeller une place forte, est à trois lieues d'Hadequis, du côté du Midi, & a été bâtie par ceux du Païs, qui n'ayant ni Religion ni crainte de Dieu, quoi qu'ils se disent Mahométans, ont guerre continuelle avec leurs voisins, & s'entretuent pour la moindre chose. Ils n'ont ni Juges ni *Alfaquis*, & n'étant retenus ni par l'honneur ni par la conscience, ils ne songent qu'à se venger de leurs ennemis, & à les tuer en trahison. Ils passent pour les plus brutaux de toute la Barbarie, & on ne tient pas pour brave parmi eux celui qui n'a pas tué douze ou quinze hommes. Quoi qu'il n'y ait pas plus de cinq cens maisons dans la ville, ils ne laissent pas de faire plus de trois mille combatans. Tout leur commerce se fait en miel & en cire qu'ils vendent aux Marchands Chrétiens. * Marmol, *Descript. du Royaume de Maroc, liv.* 3. *c.* 8. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

EUTA, ou OYTA, (Henri) Allemand, enseigna la Philosophie & la Théologie à Vienne en Autriche en 1390. On dit qu'il composa des Commentaires sur le Maître des Sentences; des Sermons, un Traité *de Contractibus*; un autre *de Conceptione sanctæ Mariæ, &c.* * *Consultez* Trithéme.

EUTE, ou EUTO, (Henri) dit *Henricus Euticus*, Médecin Allemand, différent du précédent, vivoit en 1492, & composa divers Ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans Trithéme, qui en parle dans son Traité des Ecrivains Ecclésiastiques.

EUTERPE, l'une des neuf Muses, qu'on fait inventrice de la flûte. On la répréfente couronnée de fleurs, tenant une flûte traversiére dont elle joue, avec des haut-bois à ses piez. * César Ripa, *Iconologie.*

EUTHALIUS, Evêque de Sulce en Egypte, vivoit sur la fin du cinquiéme siécle. Il a été le premier auteur de la division des Actes des Apôtres, des Epîtres de saint Paul, & des Epîtres Canoniques, en leçons, chapitres & versets. Son Ouvrage est dédié à Anastase, Archevêque d'Alexandrie, qui succéda à Pierre Mongus dans le siége de cette églife l'an 490. M. Zacagni, Garde de la Bibliothéque Vaticane, nous a donné cet Ouvrage dans le Recueil fait de quelques Monumens tirez de cette Bibliothéque. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. VII siécle.*

EUTHARIC, dit *Callica*, Prince Goth, descendant de Thorismond, vivoit en Espagne, content d'une fortune assez médiocre. Théodoric Roi des Ostrogoths en Italie, lui donna sa fille *Amalasonthe* en mariage, l'an 315, & le fit Consul en 319. Il fut pére d'Athalaric. * Procope, *de la Guerre des Goths.* Cassiodore, *en la Chron. & aux Epitres.*

EUTHIMIUS ou EUTIME. *Cherchez* EUTHYMIUS.

EUTHIN. *Voyez* EUTYN.

EUTHYCRATE, fameux Sculpteur, natif de Sicyone, fils & Disciple de Lysippe, imita son pére dans l'exacte observation des régles de la Sculpture, & aima mieux, au rapport de Pline, s'attacher scrupuleusement à la correction, qu'aux agrémens & à l'élégance. Il fit à Delphes deux grandes & belles statues, l'une d'Hercule, & l'autre d'Alexandre. Une grande chasse de Thespis & des Thespiades étoit encore de sa façon. Il fit plusieurs figures de Médée dans son char à quatre chevaux; plusieurs répréfentations de meutes de chiens; & un groupe d'un combat à cheval, qui fut mis à l'entrée de l'antre, où se rendoient les Oracles de Trophonius. Il eut pour Disciple Tisicrate, qui eut la réputation d'avoir mieux imité Lysippe qu'Euthycrate même, qui étoit son fils. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

EUTHYME, fameux Athléte, natif de Locres en Italie, gagna le prix aux Jeux Olympiques toutes les fois qu'il le disputa, hors une seule fois que Théagéne Thasien le lui ravit par surprise; mais celui-ci, bien loin de recevoir la couronne d'olivier, fut condamné à l'amende. On dit qu'Euthyme alla ensuite à Téméfe ville d'Italie, où un certain Héros paroissoit après sa mort, pour recevoir

voir le tribut d'une fille, que les Téméfiens lui offroient tous les ans, par l'avis de l'oracle ; & qu'il combattit long-tems contre ce fantôme, qui fe voyant vaincu, s'évanouït, & ne parut plus. * Elien, *l.* 8. *de fes Diverfes Hift.* Pline, *l.* 7. *c.* 47. Paufanias, *in Eliacis.*

* EUTHYMIUS, Abbé, perfonnage d'une fainte vie, & défenfeur du Concile de Chalcédoine contre les Eutychiens, vivoit dans le cinquiéme fiécle. Les plus excellens Anachorétes de fon tems furent fes Difciples, & l'Auteur de fa Vie raconte des miracles, qu'il faifoit avec autant de facilité, que les autres font les actions communes de la vie. L'Impératrice Eudoxie le confulta, & il la retira, par fes réponfes, des erreurs où le Moine Théodofe l'avoit jettée. Il mourut l'an 472, la quatre-vingt dix-neuviéme année de fa vie, dont il en avoit paffé foixante-huit dans les auftéritez, fans qu'elles l'euffent affoibli, ni qu'il eût perdu une dent. * S. Cyrille, *en fa Vie rapportée par* Surius, *au* 20 *janv. A.C.*451. 455. 477.

EUTHYME, Evêque de Sardes en Afie, l'un des plus zélez défenfeurs des images, vécut dans le IX fiécle. On l'obligea de fortir d'un monaftére où ils s'étoit retiré, pour gouverner l'églife de Sardes, dont il devint Evêque du tems de l'Empereur Conftantin & de l'Impératrice Iréne. Il affifta au fecond Concile de Nicée, & fut chaffé de fon fiége par l'Empereur Nicéphore. Il y revint fous le régne de Michel *Curopalate*, & en fut chaffé une feconde fois fous celui de Léon l'*Arménien.* Il fouffrit un troifiéme exil fous Michel le *Bégue*; & enfin relégué fur le Cap d'Acrite en Bithynie, il mourut en chemin des mauvais traitemens qu'on lui fit fouffrir, vers l'an 828 ou 829. Comme il endura tous ces mauvais traitemens pour la défenfe du culte des images, les Grecs l'ont confidéré comme un Martyr, & en font la mémoire au onziéme de mars. * *Actes du fecond Concile de Nicée. Hiftoire Byzantine. Differtation d'Henfchénius.* Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

EUTHYMIUS I. de ce nom, Patriarche de Conftantinople dans le X fiécle, fut mis l'an 906 en la place de Nicolas, dit *le Myftique*, que l'Empereur Léon VI. avoit chaffé de fon fiége. Il étoit Ifaurien de nation, Moine de profeffion, Syncelle, c'eft à dire, Vicaire du Patriarche, & avoit été choifi de l'Empereur pour Directeur de fa confcience. On dit que Dieu l'honora du don de prophétie, & qu'une voix extraordinaire lui commanda, pendant fon oraifon, de prendre le gouvernement de l'églife de Conftantinople qu'il refufoit. Après la mort de Léon, Alexandre II. qui lui fuccéda, envoya Euthymius en exil l'an 911, pour rétablir Nicolas ; & dans cette occafion quelques Clercs fimoniaques, qu'il avoit repris, le chargérent de coups, & le traitérent très-ignominieufement. Il fouffrit ces infultes fans murmurer, & vécut avec une grande patience dans fon banniffement, d'où après fa mort, arrivée vers l'an 920, fon corps fut porté en cérémonie à Conftantinople. C'eft ce qu'on peut voir dans le récit de cette Tranflation, fait par Arétas Archevêque de Céfarée, qui y affifta. Lippoman le rapporte ainfi dans le troifiéme volume. * *Confultez* encore Curopalate, *Vie de Léon IV.* Baronius, *A. C.* 901. 911. 920.

EUTHYMIUS II. fut mis fur le fiége de Conftantinople après Matthieu en 1410, & mourut en 1416, ayant gouverné cette églife environ fix ans. * Onuphre, *en la Chron.* Phrantz, *l.* 1. *c.* 36. Sponde, *A. C.* 1419. *n.* 13. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

EUTHYMIUS, Archimandrite en Paleftine, fils de *Paul* & de *Denyfe*, habitans de Méliténe en Arménie, naquit fous l'Empire de Valens en 377. Il fut élevé par Otrée, Evêque de Méliténe, ordonné Prêtre, & chargé de la conduite de tous les monaftéres de la ville. Il fe retira en Paleftine à l'âge de vint-neuf ans, & s'y renferma dans une cellule, où il travailloit des mains. Il fit amitié avec un autre Solitaire nommé Théoctifte, & ils firent leur demeure enfemble dans une caverne, où plufieurs perfonnes les étant venu trouver, ils bâtirent proche de là des monaftéres, dont Euthyme fut Archimandrite. Il travailla à la converfion de plufieurs Arabes ou Sarrazins, & s'oppofa aux erreurs des Neftoriens & des Eutychiens. L'Impératrice Eudoxie le confulta, & fut retirée par fes réponfes des erreurs, où le Moine Théodofe l'avoit jettée ; & après avoir paffé foixante & huit ans dans la folitude, il mourut âgé de 95 ans, & cinq mois, le 20 de janvier de l'année 473. * Cyrille, *Vita Euthymii, donnée dans les Analectes Gréques par le P. Lopin.* Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

EUTHYMIUS, dit ZIGABENUS, Moine Grec, de l'Ordre de S. Bafile, qui floriffoit encore au commencement du XII fiécle, comme il le dit lui-même, compofa un Ouvrage qu'il nomma *Panoplie, Orthodoxa fidei Panoplia dogmatica adversùs omnes hærefes.* Il fut traduit en Latin par François Zini Chanoine de Vérone, & imprimé l'an 1586 à Lyon, & l'an 1575 à Venife. Depuis il a été mis dans la grande Bibliothéque des Péres. Euthymius compofa auffi des Commentaires fur les Pfeaumes, fur les dix Cantiques de l'Ecriture-Sainte, & fur les quatre Evangéliftes, imprimez en Grec à Vérone en 1530, puis en Grec & en Latin. On lui en attribue encore quelques autres. Les Commentaires de cet Auteur font littéraux, moraux & allégoriques. Il s'attache dans le litéral à expliquer la propre fignification des termes ; fa morale eft folide, & fes allégories naturelles & raifonnables. * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth. Sac.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Coccius, *in Catal.* Le Mire. Du Pin. *Biblioth. XII fiécle.*

EUTICHE de la ville de Troade, étant allé entendre l'Apôtre S. Paul, qui prêchoit, il s'affit fur une fenêtre, & s'étant endormi, il tomba d'un troifiéme étage, & fe tua. Mais S. Paul s'étant couché fur lui, lui redonna la vie. * *Actes, ch.* 20. *v.* 9. On prétend que cela arriva l'an 60 de J. C. le troifiéme de Néron.

EUTICHE, Affranchi d'Agrippa *le Grand*, faillit à perdre fon Maître, par un rapport qu'il fit à l'Empereur Tibére, & fut caufe que ce Prince Juif demeura fix mois dans les prifons chargé de fers. * Jofeph, *Antiquit. Judaïq. liv.* 18. *ch.* 8.

EUTICHIUS, Patriarche d'Alexandrie. *Voyez* EUTYCHIUS.

EUTICHIUS, Patriarche de Conftantinople. *Voyez* EUTYQUE.

EUTICHIUS NIPHUS. *Cherchez* NIPHUS.

EUTICHIUS PROCULUS, Grammairien. *Cherchez* PROCULE.

* EUTICUS (Henri) célébre Médecin vivoit vers l'an 1494. Il étoit natif de Franconie. Outre fes Oeuvres de Médecine, il a écrit un livre intitulé *Scommata*, une Satyre contre les Sophiftes, & contre les ennemis des Belles Lettres, & *Laudes Beatæ Mariæ Virginis*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Trithéme, *de Script. Ecclef.*

EUTIN, EUTHIN, EUTYN, OUTIN. *Voyez* EUTYN.

EUTING. *Cherchez* OETINGEN.

EUTOCIUS d'Afcalon, Mathématicien, compofa des Commentaires fur la fphére d'Archiméde, fur Apollonius, &c. On ne fait pas bien en quel tems il vivoit, & nous pouvons feulement affurer qu'il eft plus ancien que Théon & que Pappus, qui le citent. * Blancanus, *Chron. Math.*

EUTRACHELUS. *Voyez* EUCOLLE.

EUTROPE, Sophifte Italien, comme l'appelle Suidas, vivoit dans le IV fiécle, & a écrit divers Ouvrages. Il compofa dix livres de l'Hiftoire Romaine que nous avons, qu'il intitule *Breviarium Rerum Romanarum*, où il raconte les chofes les plus mémorables qui fe font paffées dans l'Empire Romain, depuis la fondation de la ville jufques à l'Empire de Valens, auquel il dédie fon Ouvrage. Il dit lui-même qu'il a porté les armes fous Julien, & qu'il fe trouva dans fon expédition des Perfes. Ptolomée de Lucques, Raphaël Volaterran, Philippe de Bergame, Gefner, Eifengrein, Théodore Zuinger, Poffevin, & quelques autres, fe font imaginé qu'Eutrope étoit un Prêtre d'Afrique, & Difciple de faint Auguftin. Ce qui les a tous fait donner dans cette erreur, c'eft que Gennade, dans fon Catalogue des Hommes Illuftres, parle d'un EUTROPE, qui avoit écrit à deux fœurs, fervantes de Jefus-Chrift, lefquelles pour l'amour de la Religion & de la pureté, furent deshéritées par leurs parens : enfuite de quoi il fait mention de faint Auguftin, d'Orofe, & de quelques autres. Ainfi on a cru facilement que celui-là étoit l'Hiftorien Eutrope ; mais le tems n'y convient point, puifque ce dernier vivoit fous le régne des enfans de Conftantin, de Julien, de Jovien & de Valens ; & l'autre fous celui de Théodofe, d'Arcadius & d'Honorius. Outre cela on n'eft pas fûr que cet Auteur ait été Chrétien. Quoiqu'il en foit, fon Ouvrage fut en fi grande eftime, que Capiton, qui étoit un Auteur célébre de fon tems, comme le remarque Suidas, en fit une Verfion ou paraphrafe en Grec. Simler affûre que dans la Bibliothéque de Pierre Pithou, il y avoit une Traduction Gréque de l'Hiftoire Romaine d'Eutrope, compofée par un certain Pæanius : ce qui eft auffi remarqué par Scaliger. Béde fait mention de lui. On doit encore fe fouvenir, que les onze premiers livres de l'Hiftoire mêlée, ne font que les dix d'Eutrope, aufquels Paul Diacre a ajoûté quelque chofe du fien ; & c'eft peut-être pour cette raifon que quelques-uns, comme Sigebert & Trithéme, le placent au nombre des Ecrivains Eccléfiaftiques, bien qu'on ne foit pas fûr, comme nous l'avons remarqué, s'il a été Chrétien. Mlle. le Févre donna en 1683, une édition Latine d'Eutrope avec des Notes, & de favantes corrections. * Béde, *l.* 1. *Hift. c.* 11. Hincmar de Reims, *Opufc. ad Hinc. Laudun. c.* 16. Léon d'Oftie, *l.* 1. *c.* 17. *Chron. Caffin.* Voffius, *l.* 2. *des Hift. Lat. c.* 8.

EUTROPE, Eunuque dans le IV fiécle, fous l'Empire d'Arcadius, parvint aux premiéres charges, & s'éleva même jufqu'au confulat. Son infolence, fa cruauté, & fes impuretez le rendirent odieux à tous les gens de bien. Il maltraitoit les plus faints Prélats, n'avançoit à la Cour que les flateurs & les débauchez, & fut même affez hardi, pour menacer l'Impératrice Eudoxie de la faire répudier. Quelque tems après Gaïnas Goth demanda fa tête. Eutrope fe refugia dans une églife, dont il avoit fait ôter l'immunité, & faint Chryfoftome le fauva de la fureur du peuple. Il fut depuis envoyé en exil dans l'île de Chypre ; mais pour fatisfaire Gaïnas, qui en vouloit à fa vie, on lui fit couper la tête à Chalcédoine, l'an 399, & l'on effaça fon nom des Faftes Confulaires. C'eft ce qui eft marqué dans l'Edit de fon banniffement dont nous avons encore le titre dans le Code Théodofien, en ces termes, *Les Empereurs Arcadius & Honorius à Aurélien Préfet du Prétoire. Nous avons confifqué au profit de notre Epargne, tous les biens d'Eutrope, qui a été autrefois Grand-Maître de notre Chambre facrée. Nous lui avons ôté toute la fplendeur d'une dignité qu'il deshonoroit, & comme l'honneur du confulat étoit flétri par l'ufurpation qu'en avoit faite une perfonne fi indigne, nous l'avons rétabli dans fon premier luftre, empêchant qu'il ne fût fouillé plus long-tems par le récit d'un nom fi abominable, & qu'il ne foit honteufement avili par la baffeffe & par les crimes de cet homme de boue. C'eft pour ce fujet que nous avons aboli tous fes actes, afin qu'il n'en foit jamais parlé dans toute la poftérité, que l'infamie de notre fiécle n'éclate pas plus long-tems dans la prononciation d'un nom fi horrible, & que ceux dont la bravoure étend ou conferve l'Empire, ne foient plus obligez de gémir, de ce que cet homme monftrueux a fouillé la dignité du confulat. De plus, que ce malheureux fache que nous l'avons privé de la dignité de Patrice, & de toutes celles qui font au deffous de ce rang, comme en effet il les a deshonorées par fes mœurs abominables. Nous ordonnons que toutes les ftatues qui auront été dreffées en fon honneur, foient brifées, &c.* Claudien a compofé deux Poëmes contre Eutrope, & il y répréfente fon confulat comme quelque chofe de monftrueux par les crimes & par les infamies du Conful, *Carm.* 18. *v.* 317. *& fuiv.*

Obftrepuere avium voces, exhorruit annus
Nomen, & infanum gemino proclamat ab ore,
Eunuchumque vetat Faftis accedere Janus.

* Code Théodofien, *l.* 7. *de Pœn.* Saint Jean Chryfoftome, *Serm. in Eutr.* Socrate, *l.* 6. Sozoméne, *l.* 8. Nicéphore, *l.* 13. Profper,

fper, Ammien Marcellin. Hermant, *Vie de faint Chryfoftome*, *&c.*

EUTROPE, (Saint) que l'on croit premier Evêque de Xaintes & Martyr, vivoit, à ce que l'on prétend, dans le premier fiécle, & fut envoyé par le Pape faint Clément dans les Gaules; mais la Religion Chrétienne n'ayant été apportée dans ce païs que long-tems après, cette époque ne peut être véritable. On ne favoit rien des circonftances de fon martyre du tems de Grégoire de Tours, non pas même du tems d'Ufuard & d'Adon: ainfi les Actes que l'on en rapporte font plus récens & fabuleux. On ne laiffe pas de faire mémoire de lui au 30 avril. * Grégoire de Tours, *de Gloria Mart. c.* 56. Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

EUTROPE, Evêque d'Orange dans le cinquiéme fiécle, étoit né à Marfeille. Après avoir mené une vie feculiére, il fe maria: étant devenu veuf, il entra dans le Clergé de Marfeille, & fut élu Evêque d'Orange. En allant à fon Evêché, il fut tellement effrayé par les ravages que les Vifigoths & les Bourguignons avoient fait dans la province Narbonnoife, qu'il voulut renoncer à la conduite de fon troupeau; mais encouragé par un faint homme nommé Aper, Difciple de faint Auguftin, il fe rendit à Orange, & accompagna les foins qu'il devoit donner à fon troupeau, d'auftéritez & de mortifications particuliéres. Il vivoit encore l'an 475, dans lequel il figna la lettre de Faufte de Riez contre le Prêtre Lucide. Il étoit ami de Sidonius Apollinaris, Evêque de Clermont. Les Martyrologes font mémoire de lui au 27 de mai. * Sa Vie écrite par fon fucceffeur Vérus, donnée par le P. Papebrock. Baillet, *Vies des Saints, mois de mai.*

EUTROPE, Evêque de Valence en Efpagne, étant encore Abbé d'un monaftére, " écrivit à l'Evêque Licinien une lettre très-„ utile, par laquelle il lui demande pourquoi on donne l'onction du „ Chrême aux enfans que l'on batife. Il a auffi écrit une lettre à „ Pierre, Evêque d'Iturbica, touchant la diftinction des Moi-„ nes, laquelle contient des avis falutaires, & très-utiles pour des „ Moines. Ce font les paroles de faint Ifidore dans fon livre des Hommes Illuftres, *chap.* 32. La derniére de ces deux lettres a été donnée par Holftenius, dans l'Addition au Code des régles de Benoît d'Aniane. Elle n'eft pas intitulée *De Diftinctione Monachorum*, comme il eft marqué dans le texte d'Ifidore, qui apparemment eft corrompu; mais *De Diftrictione Monachorum, & ruina monafteriorum.* Il y fait voir qu'il faut reprendre fincérement les Moines, & leur faire obferver la régle avec exactitude & à la rigueur. Cette lettre eft écrite d'un ftyle fort fimple. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. IV fiécle.*

EUTROPE, Lecteur de l'églife de Conftantinople, du tems de faint Chryfoftome, fut accufé après l'exil de ce Saint, d'avoir mis le feu à l'églife de Conftantinople. Il fut arrêté pour ce fujet, & on lui fit fouffrir plufieurs tourmens, pour lui faire avouer que les Clercs de faint Chryfoftome étoient coupables de cet incendie; mais il foutint toujours conftamment le contraire, & mourut dans les tourmens. On fait mémoire de lui dans le Martyrologe, au 12 janvier. * *Vie de faint Chryfoftome par* Pallade. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

EUTROPIE, fille de Conftance *Chlore*, & fœur de Conftantin *le Grand*. On ignore à qui elle fut mariée; mais on fait que Népotien fut fon fils. Ce Prince s'étant fait faluer Empereur, il fut affaffiné 28 jours après, par les partifans de Magnence. Sa mére, qui eut le même fort, eft différente d'EUTROPIE, femme de Maximien Hercule. * Zofime. Idace. Eutrope, &c.

EUTYCHE. *Voyez* EUTICHE.

EUTYCHE, Patriarche de Conftantinople. *Voyez* EUTYQUE.

EUTYCHÈS, Abbé d'un célébre monaftére de Conftantinople, vivoit dans le cinquiéme fiécle, & en combattant les erreurs de Neftorius, il devint l'inventeur d'une nouvelle héréfie. Il enfeigna que Jefus-Chrift ne nous étoit pas confubftantiel, felon la chair; qu'il avoit un corps célefte qui avoit paffé par le corps de la Vierge, comme par un canal; & qu'il y avoit eu deux natures en lui, avant l'union hypoftatique; mais qu'après cette miraculeufe union, il n'étoit refté qu'une nature mêlée des deux. Théodoret, dans fon fecond Dialogue, nous apprend qu'Eutychès croyoit que la nature humaine avoit été abforbée par la nature Divine, comme une goutte de miel qui tombant dans la mer ne périroit pas, mais feroit engloutie. Cette erreur renouvelloit celles de Valentin, de Marcion, d'Apollinaire, & des Manichéens, qui difoient que le corps du Fils de Dieu n'avoit pas été véritable, mais fantaftique; qu'il avoit coulé du ciel dans le fein de la Vierge, comme de l'eau par un canal; mais la plus grande impiété qui s'enfuivoit de l'unité des natures, c'étoit que par une conféquence néceffaire, il falloit que la Divinité eût fouffert les douleurs de la paffion & même de la mort. Eufébe de Dorylée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutychès s'efforça inutilement de lui faire connoître la fauffeté de fes opinions: de forte qu'il fe vit obligé de le déférer à Flavien de Conftantinople, qui tenoit alors en 448 un Synode, pour juger un différent arrivé entre Florent, Métropolitain de Sardes en Lydie, & deux de fes Suffragans. Eutychès fut condamné dans ce Synode, & fut retranché de la communion des Fidéles. Il eut pourtant la hardieffe d'écrire au Pape faint Léon *le Grand*, pour le prévenir à fon avantage; mais ce faint Pontife ayant reçu les Actes du Synode de Flavien, confirma la condamnation de l'Héréfiarque, qui appella du Pape à l'Empereur. Il fe joignit depuis à Diofcore d'Alexandrie, ennemi de faint Flavien, & avec le fecours de Chryfaphius, favori de l'Empereur Théodofe *le Jeune*, qu'ils infectérent de leur créance, ils tinrent, en 449, le Concile dit *le Brigandage d'Ephéfe*, où l'héréfie triompha de la vérité orthodoxe, & de ceux qui la défendoient; mais Marcien étant parvenu à l'Empire, fit tenir à Chalcédoine, en 451, le IV Concile général, où les erreurs d'Eutychès & de Diofcore, furent anathématifées. * Les Actes du Concile de Chalcédoine, Idacius. Evagre. Pratéole. Sandére. Baronius, *A. C.* 448. 451.

EUTYCHIEN, Pape, natif de l'ancienne ville de Luna, entre la Tofcane & la côte de Gênes, qu'on nomme préfentement l'Erici, fucccéda le quatriéme juin de l'an 275 à Félix I. Il ordonna que l'on béniroit fur l'autel, les fêves, les fruits, & les raifins, pour s'oppofer à l'erreur de l'Héréfiarque Manès, qui condamnoit l'ufage de ces chofes; & que l'on enfeveliroit les corps des Martyrs dans des tuniques de pourpre: il rendit lui-même cet honneur à 340 de ces faints Athlétes. Depuis, on l'étendit fur les Evêques; mais faint Grégoire *le Grand* défendit cet abus, & n'en exempta pas même les Papes. On attribue deux épîtres à Eutychien, qui mourut Martyr le 8 décembre de l'an 283, après avoir gouverné huit ans, fix mois & quatre jours. *Saint Caïus* lui fuccéda.

☞ Tout ce qui vient d'être dit du Pape Eutychien, n'a aucun fondement que fur l'Auteur du Livre du Pontifical de Damafe, que les Hiftoriens des Vies des Papes ont fuivi. Ce qu'on fait de certain d'Eutychien, c'eft qu'il fuccéda à Félix dans l'Evêché de Rome l'an 275 de JESUS-CHRIST, & qu'il n'a gouverné, fuivant Eufébe, qu'environ dix mois ou un an & un mois, fuivant les anciens Catalogues du Pére Mabillon. Le Catalogue de Bucherius & le Livre Pontifical lui donnent huit ans onze mois trois jours, mais il vaut mieux s'en tenir au calcul d'Eufébe & des anciens Catalogues, qui lui donnent Caïus pour fucceffeur l'an 276. Son martyre prétendu eft fort incertain, & il y a bien plus d'apparence qu'il ne l'a point fouffert, puifque dans l'ancien Calendrier Romain il n'eft point qualifié Martyr, comme les autres Pontifes Romains qui l'ont été. * Eufébe, *en la Chron. & Hift. l.* 7. *c.* 16. Nicéphore, *l.* 6. *c.* 34. Baronius, *A. C.* 275. 283. *& au Martyr. Rom. au* 8. *decemb. tome* 1. *Conc.* Saint Grégoire, *l.* 4. *Epift.* 44. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques, trois premiers fiécles.*

EUTYCHIEN, Grammairien, dans le IV fiécle, du tems de Conftantin *le Grand*, écrivit quelque Traité de la Dédicace de la ville de Conftantinople: ce qu'on peut recueillir de ce qu'en a marqué George Codin, *in Select. de Origine Conftant.* Agathias fait mention d'un autre EUTYCHIEN, qu'il nomme *le Jeune*, *in Proœm. Hift.*

EUTYCHIEN, (Comazon) Syrien, & Affranchi des Empereurs, fut un des principaux Miniftres d'Héliogabale, & contribua beaucoup à fon élévation. C'étoit un efprit badin, & même bouffon; ce qui lui aquit le furnom de *Comazon*. Il fut Conful, & trois fois Préfet de Rome. * Dion, *l.* 78. & 79.

* EUTYCHIEN Prêtre de l'Eglife d'Adana, étoit célébre en 538, fous l'Empereur Juftinien. Il a écrit l'Hiftoire de la repentance, & de la converfion de S. Théophile Econome de cette Eglife. On la trouve dans Surius en Latin, & elle eft dans la Bibliothéque de Vienne en Grec manufcrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cave, *Hift. Liter.* 2. *partie, p.* 109.

EUTYCHIENS, Sectateurs de l'héréfie d'Eutychès, firent de grands maux aux Orthodoxes, peu avant l'Empire de Marcien, qui fe vit contraint de les foumettre à la peine à laquelle les Hérétiques étoient affujettis par les loix des Empereurs. Ces violences continuérent fous le régne de Léon, & de fes fucceffeurs. Ils fe partagérent auffi en plufieurs Sectes. * Baronius, *Annal. Voyez* EUTYCHÈS Patriarche d'Alexandrie.

EUTYCHIUS, Patriarche de Conftantinople. *Voyez* EUTYQUE.

EUTYCHIUS NIPHUS. *Cherchez* NIPHUS.

EUTYCHIUS PROCULUS, Grammairien. *Voyez* PROCULUS.

EUTYCHIUS ou EUTYCHÈS, Patriarche d'Alexandrie qui vivoit dans le IX & dans le X fiécle, a écrit des Annales en langue Arabe, depuis le commencement du monde, jufqu'en l'an 937, qui ont été imprimées à Oxford en 1658, avec la Verfion Latine d'Edouard Pocock, Profeffeur des langues Hébraïque & Arabe, dans l'Académie de cette ville-là. Le nom de ce Patriarche, dans la langue de fon païs, eft *Said ibn Batric*; & *Said* en Arabe fignifie la même chofe qu'Eutychius dans la langue Gréque. Il étoit né vers l'an 876, & Médecin de profeffion. Il tint le fiége patriarchal d'Alexandrie depuis l'an 940. Selden avoit déja publié quelque chofe des Annales de ce Patriarche fous le titre de, *Eutychii Origines Ecclefiæ Alexandrinæ*, à Londres en 1642, où il a prétendu montrer que dans les premiers fiécles du Chriftianifme, il n'y avoit point de différence véritable entre les Prêtres & Evêques, puifque, felon le témoignage d'Eutychius, on ne faifoit point d'autre cérémonie, pour confacrer un Evêque dans l'églife d'Alexandrie, que d'élire un des douze Prêtres qui compofoient le Clergé de cette églife, & les autres onze Prêtres lui impofoient les mains. Abraham Ecchellenfis à compofé un livre exprès, imprimé à Rome en 1661, fous le titre de *Eutychius Patriarcha Alexandrinus vindicatus*, où il refute Selden, en montrant que les Prêtres d'Alexandrie n'ont point eu le pouvoir de confacrer leur Evêque par l'impofition des mains, cela étant refervé aux feuls Evêques: ce qu'il prouve par les Conftitutions de cette églife, & par d'autres Actes. Il eft bon de remarquer que ces Annales du Patriarche Eutychius font peu exactes pour l'Hiftoire, & pour la Chronologie: ce qui arrive à la plupart des Ecrivains Arabes. Abi Ofbeibea dans fes Vies des Médecins fait auffi mention d'un autre Ouvrage d'Eutychius intitulé *Netmolgheubar* ou *Syntagma compendiofum*. On lui attribue auffi un livre de *l'Hiftoire de Sicile*, & une *Difpute entre les Hérétiques & les Orthodoxes.* * Hottinger, *Biblioth. Orient. l.* 2. *p.* 71. 84. & *Hift. Ecclef. fect.* 10. *p.* 37. Richard. Cave, &c. M. Simon. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. X fiécle.*

EUTYN, OUTIN, petite ville de la Wagrie, contrée du Holftein. On la voit entre la ville de Lubeck & celle de Kiele, à fept lieues de la premiére, & à huit de la derniére. Eutyn eft capitale du Domaine de l'Evêché de Lubeck, & elle a une citadelle, où demeure l'Adminiftrateur de cet Evêché. Elle eft fituée au milieu de deux étangs qui appartiennent à l'Evêque de Lubeck. Jean Frédéric Evêque de Lubeck de la Maifon d'Oldenbourg, y fit bâtir un château, & eut un grand foin des jardins qui font environnez de canaux. Il y a un pavillon au milieu, & une fontaine avec un pont tournant dans une allée. Si en y entrant du château on paffe fur la planche qui eft à gauche, on tombe dans le vivier, à caufe que c'eft une

une planche qui tourne. * Maty, *Dict. Géogr.* M. Des Hayes, *Voyage en Danemark.* Th. Corneille, Maty, *Dict. Geogr.*

EUTYPHRON, étoit un Devin, & en même tems un devot fier & ſuperſtitieux, qui par un amour outré pour la juſtice, réſolut d'accuſer ſon propre pére, & de le faire punir, pour avoir été la cauſe de la mort d'un de ſes Fermiers. Voici le fait. Ce Fermier ayant un jour trop bu s'emporta contre un des eſclaves du pére d'Eutyphron, & le tua. Le pére le fit mettre dans une baſſe foſſe, piez & poings liez, & envoya à Athénes conſulter ceux qui avoient inſpection ſur tout ce qui regarde la religion, & les cas de conſcience, pour ſavoir ce qu'il devoit faire. Pendant ce tems il négligea le priſonnier, comme un aſſaſſin, dont la vie n'étoit d'aucune conſéquence. Auſſi en mourut-il: la faim, la ſoif & la peſanteur de ſes fers le tuérent, avant que le Meſſager qu'on avoit envoyé à Athénes fût de retour. Sur cela Eutyphron zélateur avêugle pour les loix, partit pour Athénes, afin d'y accuſer ſon pére de meurtre, malgré ſa famille, qui lui voulut faire comprendre que le mort étant un ſcélérat & un meurtrier, & celui qu'il avoit accuſé ſon propre pére, bien loin de faire une action méritoire, il ſe chargeroit d'un opprobre éternel, & d'un crime abominable. Toutes ces raiſons furent inutiles; il pouſſa ſa pointe, juſqu'à ce qu'étant arrivé à Athénes, il trouva Socrate, qui eut le bonheur par ſa Philoſophie de detourner Eutyphron d'un deſſein ſi odieux. Platon a fait un Dialogue, qu'il nomme *Eutyphron ou de la Sainteté*, & qui contient l'entretien de Socrate avec Eutyphron. On pourroit croire que ce perſonnage a été inventé par Platon, pour nous faire connoître le caractére du faux dévot & du ſuperſtitieux; mais M. Dacier *dans ſa traduction de Platon, tome* 1. *page* 505. 2. *Edit. de Paris* 1701, aſſure qu'on lit dans les Anciens qu'Eutyphron profita de la converſation de Socrate, abandonna ſes pourſuites, & laiſſa ſon pére en repos: d'où il conclut que les Dialogues de Platon ne ſont pas faits ſur des ſujets feints; mais qu'ils ont un fondement très réel & très-véritable, comme ceux que Xénophon nous a conſervez.

EUTYQUE, EUTYCHE, ou EUTYCHIUS, Patriarche de Conſtantinople, fils d'*Alexandre* & de *Synéſie*, vint au monde l'an 512. Son pére le fit batiſer quand il eut atteint l'âge de raiſon. Il fut d'abord Evêque de Lazique, dans la province du Pont. Il quitta ſon Evêché pour ſe retirer dans un monaſtére de la ville d'Amaſée, & il fut choiſi pour Général de tout l'Ordre monaſtique de ce païs. En 552, il fut député par l'Evêque d'Amaſée, au ſecond Concile de Conſtantinople, qui eſt le cinquiéme général. Etant arrivé à Conſtantinople avant que le Concile fût aſſemblé, il y ſoutint que l'on pouvoit condamner ceux qui étoient morts dans la communion de l'égliſe: appliquant cette maxime à la condamnation de Théodore de Mopſueſte, dont il s'agiſſoit. Ayant plu par là à Juſtinien, cet Empereur le fit élire Patriarche de Conſtantinople, après la mort de Memnas, arrivée en ce tems-là. Eutyque préſida à ce Concile, & jouït paiſiblement du ſiége de Conſtantinople pendant 15 années; mais s'étant déclaré contre le dogme de ceux qui croyoient que le corps de J. C. étoit devenu incorruptible dès le moment qu'il avoit été uni à la divinité, & qui étoient protégez par Juſtinien, il fut arrêté l'an 565, & mandé à un Synode d'Evêques. Ayant refuſé d'y comparoître, il fut condamné & relégué dans une île de la Propontide, d'où il fut conduit dans ſon monaſtére de la ville d'Amaſée. Jean Scholaſtique fut mis en ſa place; mais après la mort de ce dernier, arrivée l'an 577, Eutyque fut rétabli. Il compoſa alors un Traité *de la Réſurrection*, où il ſoutenoit que le corps des hommes reſſuſcitez ſeroit ſi ſubtil, qu'il ne pourroit plus être palpable. Saint Grégoire, député du Pape Pelage II. le détrompa de cette opinion. Eutyque tomba malade le jour de Pâques de l'an 582, après avoir officie, & mourut le ſixiéme avril, âgé de 70 ans. Comme il étoit dans ſon lit de mort, voulant montrer qu'il ne conſervoit plus ſon erreur, il empoigna ſon bras & s'écria, *Je crois que nous reſſuſciterons avec cette même chair.* Les Grecs ont toujours célébré ſa mémoire au ſixiéme d'avril. Les Latins ne l'ont mis dans leur Martyrologe que fort tard. * Sa Vie écrite par Euſtathe, Prêtre, dans Bollandus. Saint Grégoire, *l.* 24, *des Moral. c.* 29. Euſtathius, *en ſa Vie rapportée par Surius, au* 6. *avril.* Baronius, *A. C.* 553. 564. 578. 583. *&c.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

EUTYQUE, ou EUTYCHE, (ſaint) Soudiacre d'Alexandrie, & ſes compagnons, ſouffrirent pour la foi de la Divinité de J. C. dans la ville d'Aléxandrie, quand George s'empara de ce ſiége, à Pâques, l'an 356. Eutyche fut battu à coups de nerfs de bœuf, puis relégué aux mines de Phaïno. Il eut pluſieurs compagnons de ſes ſouffrances. On peut voir la deſcription de cette perſécution dans S. Athanaſe. Le Cardinal Baronius eſt le premier qui ait mis Eutyque & ſes compagnons dans le Martyrologe, au 26 de mars. * S. Athanaſe. Baronius. Hermant. De Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

EUX (Bertrand d') *Voyez* DEUX.

* EUXENIDAS, Peintre de l'Antiquité, fut maître d'Ariſtide. * Félibien, *premier Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *p.* 116.

EUXIN. *Voyez* PONT-EUXIN.

EUXIPPE, fille de Scédas, pauvre habitant de Leuctres, ayant été violée par les Deputez de Lacédémone, ſe fit mourir elle même. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

EUZAN. *Voyez* EAUSAN.

EUZOIUS, Diacre d'Alexandrie, dans le IV ſiécle, fut depoſé en même tems qu'Arius, par l'Evêque d'Alexandrie, ce qui fut confirmé dans le Concile de Nicée. L'an 335, il préſenta une Confeſſion de Foi, orthodoxe en apparence, à l'Empereur Conſtantin, ce qui le fit recevoir dans l'Egliſe. Les Ariens le mirent en 361, ſur le ſiége d'Antioche, à la place de Méléce, qui ſoutenoit, contre leur attente, le parti de la vérité Catholique. Cet Hérétique batiſa peu après l'Empereur Conſtance comme nous l'apprenons de ſaint Athanaſe. Lorſque Jovien fut parvenu à l'Empire. Euzoius lui parla contre ce dernier, & tâcha de lui donner un ſucceſſeur: ce qui cauſa de grands deſordres dans l'égliſe d'Alexandrie. * Socrate. Sozoméne. Théodoret. Baronius, *A. C.* 335. 360. 361. 369. Hermant, *Vie de S. Athanaſe.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. IV ſiécle.*

EUZOIUS, différent du précédent, fut Diſciple du Rhéteur Theſpéſius avec ſaint Grégoire de Nazianze. Il fit ſes études dans ſa jeuneſſe à Céſarée de Paleſtine, dont il fut enſuite Evêque. Il renouvella la Bibliothéque d'Origéne & de Pamphile, faiſant décrire les livres ſur de nouvelles peaux, parce que les anciennes commençoient à ſe pourrir. Il fut enfin chaſſé de l'Egliſe du tems de Théodoſe. Il avoit écrit pluſieurs Traitez, dont il étoit facile d'avoir connoiſſance du tems de ſaint Jérôme. C'eſt là ce que ce Pére nous en apprend. Saint Epiphane en parle dans l'héréſie 73, & le met au nombre des Evêques qui étoient purement Ariens. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. tome* 4.

E W. E X.

EW, Lac de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans le Comté de Roſs; s'étend d'Orient en Occident & a communication avec la Mer.

EWEL ou EWES, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Surrey que l'on appelle Copthorn. Il y avoit près de là un Palais Royal bâti par le Roi Henri VIII. & nommé *Non-Such.* Ce bourg eſt à douze milles Anglois de Londres, * *Dict. Anglois.*

EWSDALE. *Voyez* EUSDAIL.

EX, (*Aix*) eſt le nom que Pline donne à un écueil de la Mer Egée, entre Ténédos & Chio, lequel reſſemble à une chévre: ce qui l'a fait appeller de ce nom, du mot Grec Ἄιξ, *Capra*, *l.* 4. *c.* 11. Plutarque parle d'un jeune homme de ce nom, dans le livre des Queſtions Gréques, *Queſt.* 12.

EX, riviére d'Angleterre. *Voyez* EXCESTER.

EXAGON, Ambaſſadeur de Cypre à Rome, de la race des Ophiogénes, peuples de cette île, fit paroître en préſence des Conſuls, qu'il étoit vrai que ces Ophiogénes avoient une puiſſance naturelle de faire fuïr les ſerpens, & de guérir ceux qui en étoient mordus. On dit qu'il ſe mit de ſon bon gré dans un tonneau plein de ſerpens, & qu'alors on vit ces bêtes lui lécher le corps auſſi doucement qu'eut fait un petit chien. * Pline, *l.* 18. *c.* 3.

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX, fête inſtituée pour célébrer la mémoire du jour que la ſainte Croix fut rapportée à Jéruſalem, d'où elle avoit été enlevée par Choſroès Roi de Perſe. Ce Barbare avoit pris cette ville, l'an 614 ou 615, avoit emporté ce ſacré Bois, & avoit emmené captifs un grand nombre de Fidéles, entre leſquels étoit Zacharie Patriarche de Jéruſalem. L'Empereur Héraclius ayant levé une puiſſante armée, défit Choſroès en pluſieurs rencontres, depuis l'an 624, juſqu'en 628, que ce Roi fut obligé de prendre la fuite. Alors Choſroès tomba malade, & fit couronner Roi ſon cadet, au préjudice de Siroès ſon aîné; lequel indigné de cette injuſte préférence, fit enfermer ſon pére & ſon frére dans une priſon, où il les fit mourir avec une extrême cruauté. Siroès ſe voyant élevé ſur le thrône, fit la paix avec l'Empereur Héraclius; & par le traité il lui rendit le Bois de la Croix, le Patriarche Zacharie, & tous les autres Chrétiens eſclaves. Héraclius revint triomphant à Conſtantinople, & tout le peuple alla au devant de lui avec des ramaux d'olivier, & des flambeaux. Il voulut auſſi conduire lui même à Jéruſalem le Bois de la vraye Croix; & lorſqu'il y fut arrivé, il la chargea ſur ſes épaules, pour la porter avec plus de pompe ſur le Calvaire, d'où elle avoit été enlevée. On dit qu'étant à la porte qui méne à cette montagne, il ne put avancer, qu'il n'eût quitté ſes habits couverts de pierreries, pour en prendre de plus ſimples: ce qu'il fit par le conſeil du Patriarche Zacharie. Dans la ſuite du tems, il fut ordonné que tous les ans on feroit une fête ſolemnelle en mémoire de ce rétabliſſement; & depuis ce tems-là l'égliſe la célébre le 14 de ſeptembre, ſous le nom de *l'Exaltation de la Sainte Croix.* Cette fête étoit très-célébre en Orient, & ce jour-là il venoit à Jéruſalem des Pélerins de tous les endroits du monde.

☞ Il faut remarquer que long-tems avant cet événement, on célébroit dans l'Egliſe Gréque & dans la Latine une ſolemnité en l'honneur de la Croix, ſous le même nom d'exaltation, en mémoire des paroles de JESUS-CHRIST, qui dit en parlant de ſa mort, *Lorſque je ſerai exalté, j'attirerai toutes choſes à moi. Lorſque vous aurez exalté le fils de l'homme, vous connoîtrez qui je ſuis.* Le Cardinal Baronius dit, qu'au tems de l'Empereur Conſtantin, la Croix fut exaltée dans tout l'univers, par la liberté qu'eurent les Fidéles de prêcher l'Evangile, & de bâtir des égliſes. La vraye Croix fut auſſi exaltée, lorſqu'ayant été trouvée par ſainte Héléne, elle fut placée avec magnificence dans l'égliſe que l'on bâtit en ſon honneur ſur le Calvaire. *Voyez* INVENTION. * Baronius, *Notes ſur le Martyrol.* & *Annales.*

EXAMILION, muraille célébre que l'Empereur Emanuel fit élever en 1413, ſur l'Iſthme de Corinthe, pour mettre le Péloponnéſe à couvert de l'invaſion des Barbares. Elle étoit ainſi nommée, parce que ſa longueur étoit de ſix milles. Cette fameuſe muraille commençoit au port de Léchée, à ſeize ſtades de Corinthe, & finiſſoit au port de Cenchrée, vers le Golfe Saronique, maintenant d'Engia. Amurat II. ayant levé le ſiége de Conſtantinople en 1424, fit démolir l'Examilion, nonobſtant la paix qu'il venoit de conclurre avec l'Empereur Grec. Les Vénitiens, pour conſerver leurs Etats dans la Morée, firent deſſein de rétablir ce rempart; & en 1463, Louis Lorédano, Général de la mer, y débarqua des troupes, & les joignit à celles de Bertoldo d'Eſte, pour les employer conjointement à un ſi grand Ouvrage. Ils y firent travailler trente mille ouvriers, qui en quinze jours de tems le mirent dans ſa perfection, y ajoûtant des doubles foſſez, & cent-trente-ſix tours. Les Infidéles vinrent attaquer cette forte muraille; mais ils furent repouſſez, & ſe retranchérent aux environs. Lorédano alla au ſiége de Corinthe; & peu de tems après, Bertoldo ſe rendit au camp, où il reçut un coup de pierre qui termina ſa vie. Bertino de Calci-

nato,

nato, qui prit après lui le commandement de l'armée, craignant l'approche du Beglierbey, qui s'avançoit à la tête de quatre-vingt mille hommes, abandonna le siége de cette fameuse muraille, qui avoit été faite avec une dépense incroyable. * Coronelli, *Description de la Morée*.

EXAMINATEURS DE LIVRES. *Cherchez* CENSEUR.

EXARQUAT; c'est le nom qu'on donna au gouvernement, suivant lequel les Empereurs Orientaux firent gouverner la partie inférieure de l'Italie, en y envoyant des Gouverneurs, après que les Lombards se furent emparez de la partie supérieure. La partie inférieure comprenoit Ravenne qui étoit la résidence des Exarques; Bologne, Imola, Faënza, Forlimpopoli, Forly, Céséna, Bobbio, Ferrare, Comachio, Adria, Ficolas, Gabellum & Rome, quoique cette derniére ville ne rendît pas une obéïssance totale, tant à cause de la foiblesse des Empereurs d'Orient qu'à cause du pouvoir des Papes qui croissoit de jour en jour. Le premier des Exarques selon le sentiment le plus commun, fut Longin. Car après que Narsès, vaillant Général, eut été traité d'une maniére indigne par *Sophie*, femme de l'Empereur Justin le jeune, il ne trouva pas de meilleur moyen pour se vanger, que d'appeller les Lombards de la Pannonie. Ceux ci charmez de la beauté des fruits de l'Italie, dont Narsès avoit eu soin de leur envoyer quelques-uns, se laissérent aisément persuader à y passer & à s'emparer de toutes les villes d'Italie, excepté de celles qui ont été nommées, cy-dessus & qui demeurérent fidéles à l'Empereur. Pour les maintenir dans ces bonnes dispositions, l'Empereur y envoya *Longin* avec le titre d'Exarque, en 568 ou 570. Ses successeurs, aussi bien que lui, eurent des guerres sanglantes à soutenir contre les Lombards, & ils essuyérent bien du chagrin par rapport aux élections des Papes, jusques en 743 ou 744, où Aistulphe Roi des Lombards prit la ville de Ravenne & mit ainsi fin à l'Exarquat, qui avoit subsisté pendant une siécle & demi. Mais Aistulphe n'ayant pas voulu se contenter de ce qu'il avoit pris, & ayant pénétré dans l'Etat Ecclésiastique où il réduisit le Pape Etienne à de grandes extrémitez, ce Pape implora le secours de Pepin Roi de France, qui força Aistulphe non seulement à rendre toutes les places conquises dans l'Etat Ecclésiastique, mais même à céder Ravenne au Pape. * Mérula. *in Antiquit. Vice-Comit. l.* 1. *&* 9. Sacci, *Hist. Ticin. l.* 10. Villanova, *Hist. l.* 1. Sigonius, *de Regno Ital.* Rubei, *Histor. Ravennat. l.* 4. Strauchius, *in Hist. Exarchat.*

EXARQUES, Gouverneurs que les Empereurs de Constantinople envoyoient en Italie. L'Exarquat fut commencé par Justin *le Jeune* l'an 567 ou 568, après que, par le moyen de Bélisaire & de Narsès, on eut chassé la plupart des Barbares qui s'étoient établis en Italie. Ravenne en étoit la ville capitale, & l'Exarquat, qui comprenoit aussi Bologne, Imola, Faënza, Forli, Céséna, Bobbio, Ferrare & Adria. Les Exarques s'attribuérent souvent l'autorité d'élire les Papes. Eutychius fut le dernier, & fut chassé par Aistulfe Roi des Lombards, qui se rendit maître de l'Exarquat l'an 751 ou 752. Pepin *le Bref*, Roi de France, l'ôta à Aistulfe; & un de ses Chapelains, après avoir pris possession de toutes les villes, en porta les clefs sur l'autel de saint Pierre & de saint Paul, pour montrer que son Maître en faisoit donation aux saints Apôtres.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES Exarques de Ravenne.

En 567 ou 568, Longin, Patrice.
583 Smaragde, Patrice.
587 Romain, Patrice.
598 Callinique.
602 Smaragde rétabli.
610 Jean Remigès, ou Demigès.
614 Eleuthére.
619 Isaac, Patrice.
643 Théodore Calliopas.
649 Olympius.
650 Théodore Calliopas rétabli.
686 Un autre Théodore.
687 Jean.
702 Théophylacte.
710 Jean Rizocope, ou *Tranche-racine*.
713 Scholastique.
725 Paul, Patrice.
728 Eutychius.

EXARQUE: ce mot employé pour signifier une dignité Ecclésiastique, est pris pour l'Evêque de la principale ville d'un diocése, c'est à dire, de plusieurs provinces, ce que les Latins appellent Primat. Il y avoit en Orient autant d'Exarques que de diocéses. Il est fait mention de ces Exarques dans le Concile de Chalcédoine. Le Canoniste Blastarès remarque que par le mot de Diocése, il faut entendre plusieurs provinces; & Balsamon expliquant le Canon du Concile de Chalcédoine, dit que par l'Exarque d'un Diocése, il faut entendre le Métropolitain de plusieurs Provinces. Mais ces deux Canonistes remarquent en même tems que ce privilége des Exarques est entiérement éteint, parce que l'Evêque de Constantinople s'empara de leur Jurisdiction; en sorte qu'il n'y eut plus en Orient que Constantinople, Alexandrie & Antioche, qui jouirent des droits d'Exarques, sous le titre de Patriarches. Ceux qu'on appelle présentement Exarques parmi les Grecs, sont bien différens de ces anciens. Le mot d'Exarque ne signifie à présent autre chose chez eux, que Député ou Délégué. C'est le titre que le Patriarche donne à ceux qu'il délégue pour des affaires Ecclésiastiques. Par exemple, (comme le P. Goar l'a observé *dans ses Notes sur l'Office de Constantinople*) ceux que le Patriarche envoye en diverses provinces, pour voir si l'on y observe les Canons ecclésiastiques, si les Evêques font leur devoir, & si les Moines sont dans la Régle, se nomment Exarques, bien que ce ne soient en effet que des Visiteurs ou des Députez pour de certaines affaires. C'est en ce sens que M. Simon dit que Méléce Syrique, lequel Thomas Smith avoit traité de petit Grec inconnu, étoit un homme fort connu dans l'église de Constantinople, puisque son Patriarche l'avoit choisi dans un Synode pour aller en Moldavie en qualité d'Exarque, ou de principal Député, pour examiner une Confession de Foi composée par le Clergé de Russie, qui a été reçue ensuite par toutes les églises Gréques d'Orient. * Paul Diacre. Blondus. Riccioli. M. Simon, *Créance de l'Eglise Orientale.*

EXCELLENCE. On traitoit d'*Excellentissime*, les Rois de France de la première & de la seconde race, & on leur donnoit le titre d'*Excellence*; mais nous voyons d'autre part, que Charlemagne & Alain l'ont aussi donné au Pape Adrien; Kénulphe, Roi des Merciens, au Pape Léon III. & Yves, Evêque de Chartres à Paschal II. & que Fulbert de Chartres l'a aussi donné à Lutheric, Archevêque de Sens, & saint Bernard à Ricuin, Evêque de Toul. Le titre d'*Excellence* a été le premier qu'on ait donné aux Princes du sang de France, & à ceux des autres Maisons souveraines; mais, comme plusieurs grands Seigneurs qui n'étoient pas Princes, prirent aussi le titre d'*Excellence*, les Princes, pour se distinguer, prirent celui d'*Altesse*. Les Ambassadeurs de France à Rome, donnoient autrefois l'*Excellence*, non seulement aux parens du Pape régnant, au Connétable Colonne, au Duc de Bracciano; mais encore à leurs fils aînez, au Prince de Carbognano, aux Ducs Savelli & Césarini, & aux Princes des Maisons papales: ensuite ils ont été plus réservez. Ils ont été plus libéraux de ce titre à l'égard des Princesses Romaines; car ils le donnent à toutes. Les Vicerois de Naples ne traitent point d'*Excellence*, les Seigneurs Romains qui ont des fiefs dans ce Royaume, sur tout lorsqu'ils y sont en personne. On donna l'*Excellence* aux Niéces du Pape Clément IX, pendant qu'on ne traitoit leurs maris que d'*Illustrissimes*; & après sa mort on donna encore l'*Excellence* à son Neveu, quoi qu'il n'eût ni Duché ni Principauté. Les Ducs & Pairs de France séculiers ont eu à Rome le titre d'*Excellence*, lorsqu'ils y ont été. Mais à l'égard des Pairs Ecclésiastiques, l'Evêque de Laon ayant prétendu ce titre, il l'eut des Seigneurs Romains; mais peu de Cardinaux le lui donnérent. Les autres le traitérent de *Seigneurie Illustrissime*; & d'autres lui parlérent par *Lei*, c'est à dire, en troisiéme personne, ceux de la Cour de Rome soutenant que le titre d'*Excellence* est séculier, & ne peut être donné aux Ecclésiastiques. A l'égard des Ambassadeurs, l'origine du titre d'*Excellence* qu'on leur donne, vient de ce que le Roi Henri IV. ayant envoyé à Rome en 1593, le Duc de Nevers en qualité de son Ambassadeur, on lui donna, à cause de sa naissance, le titre d'*Excellence*; & tous les Ambassadeurs l'ont pris depuis, même les Ambassadeurs des Princes d'Italie, d'Allemagne, & du Grand Maître de Malthe. L'Empereur & le Roi d'Espagne consentirent en 1636, que l'on donnât le titre d'*Excellence* aux Ambassadeurs de Venise. L'Ambassadeur de Savoye a obtenu en plusieurs Cours d'être traité comme le sont ceux des têtes couronnées, & d'être appellé *Excellence*. Il en est de même de l'Ambassadeur de Toscane, & des autres Princes d'Italie; mais les Ambassadeurs des Couronnes leur disputent ce titre à Rome, parce que cet usage n'y est pas établi. Il n'y a point de Roi qui donne l'*Excellence* aux Ambassadeurs; mais les Etats Généraux & les Princes d'Italie le font. La République de Venise les traite de *Votre Seigneurie*. La Cour de Rome ne veut point traiter d'*Excellence*, les Ambassadeurs ecclésiastiques, quoique ces Prélats se fassent qualifier d'*Excellence*, & que les autres Ambassadeurs leur donnent ce titre. A l'égard des personnes revêtues de grandes charges, les Cardinaux & les Princes Romains donnent le nom d'*Excellence* au Chancelier, aux Ministres & Sécretaires d'Etat, & aux premiers Présidens des Cours supérieures de France; aux Présidens des Conseils d'Espagne; au Chancelier de Pologne; & à ceux qui possédent les premiéres dignitez des Etats, pourvu qu'ils ne soient point Ecclésiastiques; car alors ils ne leur donnent que la qualité de *Seigneurie Illustrissime*. * *Mémoires Curieux.*

EXCELLENS. *Voyez* GAONS.

EXCESTER, que les Auteurs Latins nomment *Exonia* & *Isca Danmoniorum*, ville d'Angleterre, capitale de la province de Dévonie, ou Comté de Dévon, avec Evêché suffragant de Cantorbéry. Elle est située sur la riviére d'Ex, qui est l'*Isca* ou *Isaca* des Latins, & qui a sa source vers les frontiéres du Comté de Sommerset. Ensuite elle traverse le Comté de Dévon; & grossie par les eaux de quelques riviéres, elle arrose Excester, & se jette dans la mer, au village dit Exmouth. Le siége épiscopal qui a été très-longtems dans les villes du Comté de Dévon ne fut rétabli à Excester qu'en 1049. Léofroy en fut le premier Prélat, & mourut en 1073. Excester est à 138 milles de Londres. C'est une des principales villes d'Angleterre, par sa grandeur, par son négoce, & par ses richesses. On assure que l'on y trafique en Serges pour dix mille livres Sterling par semaine, l'une portant l'autre. Ce fut le Roi Saxon *Ethelstan* qui bâtit sa Cathédrale à l'honneur de St. Pierre l'an 914. Mais elle n'étoit pas alors Cathédrale, cette ville n'étant devenue siége Episcopal que sous le régne d'Edouard le Confesseur, qui y transféra les deux Evêchez de St. Germain en Cornouaille & de Kirton dans le Devonshire. Cette ville a titre de Comté. * Camden, *Descr. Magna Britan. &c. Etat de la Grande Bret. sous George II, tome* 1. *pag.* 56.

EXCOMMUNICATION. Le mot d'*Excommunication* signifie en général séparation de communication ou de commerce avec une personne, avec laquelle on en avoit auparavant. En ce sens tout homme qui est exclus d'une société ou d'un corps, & avec lequel les membres de ce corps n'ont plus de communication, peut être dit excommunié; mais on restraint l'idée de ce terme à ce qui regarde la religion tant parmi les Payens que parmi les Juifs & les Chrétiens; car les Payens avoient aussi-bien que ceux-ci leurs excommunications, qui se faisoient par les Prêtres avec des cérémonies usitées en tel cas. On défendoit à ceux que l'on excommunioit d'assister aux sacrifices, d'entrer dans les temples, & ensuite on les livroit aux Démons & aux Furies d'enfer, avec des imprécations: c'étoit ce que l'on appelloit *sacris interdicere, diris devovere, execrari*; & parce que cette peine étoit terrible, on ne s'en servoit

 qu'à

qu'à l'extrémité, quand le coupable étoit incorrigible. La Prêtresse Théane, fille de Ménon, fut louée de n'avoir pas voulu excommunier Alcibiade, quoique les Athéniens l'eussent ordonné; & au contraire les Prêtres Eumolpides furent blâmez de l'avoir fait. Platon, *l. 7. des Loix*, défend à tous les Prêtres & Prêtresses d'excommunier personne, avant que d'avoir examiné mûrement les raisons qu'ils ont de le faire, selon les loix, & de n'en venir là qu'à l'extrémité. Cette cérémonie passa des Grecs aux Romains: elle étoit très-ancienne parmi eux, quoique l'on s'en servît rarement, comme le remarque Plutarque.* Nous en avons un exemple en la personne de Marcus Crassus. Atteius, Tribun du peuple, ne pouvant l'empêcher d'aller en Syrie pour faire la guerre aux Parthes, il courut vers la porte par où Crassus devoit marcher, & mit au milieu un réchaut plein de feu. Quand Crassus fut proche, il jetta dessus quelques parfums en prononçant contre lui des malédictions, & faisant des imprécations épouvantables, qu'il accompagnoit de l'invocation de certains Dieux, dont les noms seuls faisoient frémir. La plus rigoureuse punition qu'eussent les Druides parmi les Gaulois étoit l'excommunication, comme nous l'apprenons de César, *l. 6. Lorsque quelqu'un*, dit-il, parlant des Druides, *ne veut pas acquiescer à leur jugement, ils lui interdisent la communion de leurs mystéres. Ceux qui sont frappez de cette foudre, passent pour scélérats & pour impies; chacun fuit leur rencontre & leur entretien; s'ils ont quelque affaire, on ne leur fait point justice; ils ne sont point admis aux charges, ni aux dignitez, & meurent sans honneur & sans crédit.* Lorsque celui qui avoit été excommunié venoit à résipiscence, qu'il détestoit son crime, & qu'il en demandoit pardon aux Dieux, il s'adressoit aux Prêtres pour être rétabli; & alors le Prêtre après l'avoir éprouvé, le remettoit dans l'état où il étoit auparavant. Lorsque l'Excommunié venoit à mourir, sans avoir été rétabli, les Prêtres ne laissoient pas d'offrir un sacrifice aux Dieux Manes, pour les prier de ne point maltraiter son ame. * Danet, *Antiqq. Gréq. & Rom.*

Chez les Juifs on séparoit de la communion pour impureté & pour crime. L'une & l'autre excommunication étoit décernée par les Prêtres, qui déclaroient l'homme impur ou coupable. L'excommunication pour cause d'impureté, cessoit quand l'impureté étoit cessée, & que le Prêtre le déclaroit. L'excommunication pour cause de crime, ne finissoit que quand le coupable, reconnoissant sa faute, se soumettoit aux peines qui lui étoient imposées par les Prêtres, ou par le Sanhédrin. En levant l'une & l'autre, les Prêtres offroient des sacrifices pour le péché. Les Juifs distinguent trois sortes d'excommunications, qui sont marquées dans le Nouveau Testament: elles étoient précédées de censure ou d'avertissemens secrets. Si le coupable les méprisoit, on commençoit par le séparer de la Synagogue, & même du commerce avec les autres Juifs pour trente jours. Cette premiére excommunication s'appelloit *Niddui*, c'est à dire, *séparation*, & étoit prorogée jusqu'à ce que le coupable se fût reconnu. Personne ne pouvoit s'approcher de l'Excommunié, pas même sa femme. La seconde sorte d'excommunication étoit appellée, *Kérem*, c'est à dire, anathéme: elle étoit plus solemnelle, & se faisoit en présence de toute l'assemblée du peuple, avec de grandes imprécations. La troisiéme & la derniére étoit appellée *Chammata*; celle-ci se publioit au son des trompettes, & privoit l'Excommunié de toute espérance de rétour à la Synagogue: c'est peut-être le *Maranatha* de saint Paul. Cependant les plus habiles ne distinguent que deux sortes d'excommunications, le *Niddui* & *le Kérem*. Les Juifs ne se servoient de l'excommunication, que pour des péchez qui regardoient la religion. Depuis ils en ont usé pour des intérêts civils: elle est encore en usage parmi eux. On fouettoit ordinairement le coupable, avant que de le chasser de la Synagogue. On mettoit sur le tombeau de celui qui mouroit lié de l'excommunication, une pierre, pour faire connoître, qu'il avoit mérité d'être lapidé. Autrefois c'étoient les Prêtres & ensuite le Sanhédrin, qui portoit la sentence d'excommunication. Les Juifs ont depuis des tribunaux, qu'ils appellent *maisons de Jugemens* établies pour excommunier & punir les coupables. L'absolution se donne d'une maniére fort simple, en déclarant que le pécheur est délié de l'excommunication, & qu'il a droit de rentrer dans la Synagogue. * Drusius, *De novem Sect. lib. 3. cap.* 11. Buxtorf, *Ep. Hebr.* Morin, *de Pœnitentia. Continuation de l'Histoire des Juifs, depuis Jesus Christ jusqu'à notre tems.*

Les Chrétiens, dont la société doit être suivant l'institution de Jesus Christ, très pure dans la foi & dans les mœurs, ont toujours eu grand soin de séparer de leur communion les Hérétiques & les personnes coupables de crimes. C'est ce qu'on a appellé parmi eux *excommunication*, qui privoit non du commerce civil avec les autres Chrétiens, mais de la communion ecclésiastique, de la participation aux Sacremens, de l'assistance aux priéres, & enfin de tous les offices & fonctions de religion. Il faut commencer par distinguer deux sortes d'excommunications en usage parmi les anciens Chrétiens. L'excommunication *médicinale* & l'excommunication *mortelle*, comme les appelle saint Augustin. La *médicinale* est celle des pénitens, qui étoient séparez de la communion pour toute leur vie ou pour un tems, jusques à ce qu'ils eussent expié leur faute. Sur celle-ci. *Voyez* l'article des PENITENS. La *mortelle* étoit celle qui étoit portée contre les Hérétiques ou contre des pécheurs impénitens & rebelles à l'Eglise. Jesus Christ ayant donné à son Eglise le pouvoir d'excommunier, & les Apôtres en ayant usé, les Evêques successeurs des Apôtres, ont eu le même pouvoir, & ont prononcé des sentences d'excommunication contre les Hérétiques & les pécheurs impénitens. Il est même arrivé que des Evêques & des églises se sont mutuellement excommuniez, c'est à dire, se sont séparez de communion. Les Conciles provinciaux ont eu droit d'excommunier les Clercs & les Laïques de la province; & les Conciles généraux, tous ceux d'entre les Chrétiens qui péchoient contre la doctrine, la discipline ou les mœurs. C'étoit une régle générale, que, quand un homme avoit été excommunié dans sa province, il n'étoit plus permis de le recevoir à la communion dans aucune église. Les Conciles se servoient du mot d'anathême pour prononcer l'excommunication contre des personnes, ou pour déclarer que ceux qui commettroient ce qu'ils défendoient, seroient excommuniez. Les Canonistes ont depuis distingué deux sortes d'excommunications; l'une que l'on encourt en commettant l'action défendue, qu'ils appellent excommunication *ipso facto* ou *latæ sententiæ*; & l'autre, qui doit être portée par le Juge en conséquence de la loi, qu'ils appellent comminatoire, ou *ferendæ sententiæ*: celle-ci doit être précédée de monitions canoniques. Les anciens & les nouveaux Canonistes ont distingué différentes sortes de censures ou de peines ecclésiastiques, selon la différence des personnes & des fautes. Anciennement les Clercs étoient déposez, privez des fonctions de leur ministére & réduits à la communion laïque. On ne les privoit quelquefois que d'une partie des fonctions de leur ministére. Il y a des Conciles qui les réduisent à une communion, qu'ils appellent communion étrangere, *communio peregrina*, c'est à dire, à un simple rang d'honneur, sans aucunes fonctions. A l'égard des Laïques, outre l'excommunication médicinale & mortelle, dont nous avons parlé, il y en avoit une pour des fautes plus légéres, par laquelle on leur ordonnoit de s'abstenir seulement pour quelque tems d'assister à l'église. Les nouveaux Canonistes distinguent deux sortes d'excommunications, la *majeure*, qui prive entiérement l'homme de la communion de l'Eglise, du pouvoir de recevoir & d'administrer les Sacremens, & de tout droit aux fonctions ecclésiastiques; & la *Mineure*, qui ne le prive que du droit de recevoir les Sacremens, les Ordres & les Bénefices ecclésiastiques; mais non pas des autres marques de communion, comme d'entendre la Messe, d'assister au service divin. Outre l'excommunication, les Canonistes distinguent deux autres sortes de censures, la *Suspense* & l'*Interdit*. Par la suspense une personne ecclésiastique est privée à cause de quelque faute, de l'exercice de son Ordre, Office & Bénéfice, en tout ou en partie pour un tems certain ou indéfini. L'interdit est une censure, par laquelle l'Eglise défend l'usage des Sacremens, les divins Offices en public, & la sépulture ecclésiastique. Il est local, personnel, ou mixte. Enfin les Canonistes ont distingué diverses sortes d'irrégularitez, ou d'empêchemens par lesquels les personnes sont rendues inhabiles à recevoir les saints Ordres, ou à les exercer quand elles les ont reçus.

Les causes de l'excommunication se peuvent réduire à trois chefs, l'erreur, le crime & la desobéïssance; mais suivant les anciennes maximes des Saints & les Loix de l'Eglise, il faut être réservé à lancer ces excommunications, & ne le faire qu'à l'extrémité & avec douleur. Dans les premiers siécles de l'Eglise on ne se servoit du glaive de l'excommunication que pour des choses spirituelles. Dans la suite les Conciles ont prononcé des excommunications, contre ceux qui s'emparoient des biens des églises; & enfin on les a employées pour obliger de révéler ce que l'on sait qui a été fait de tort à un particulier, soit en sa personne, soit en ses biens, c'est ce qu'on appelle *Monitoire*, dont l'usage est devenu commun dans ces derniers siécles.

Le principal effet de l'excommunication, est de séparer l'Excommunié de la société des Fidéles, & de lui ôter le droit d'assister aux assemblées qu'ils font pour adorer Dieu en commun, de le priver de l'Eucharistie, de l'assistance aux priéres communes, des Sacremens, & de tous les autres devoirs, par lesquels la société est liée & unie en une seule communion. Un Excommunié est à l'égard d'un Chrétien comme un Payen & comme un Publicain, suivant les termes de l'Evangile; mais elle ne le prive pas précisément des devoirs de la société civile, qui lui sont dus en qualité d'homme, de citoyen, de pére, de mari, de Roi, par le Droit naturel, par le Droit des gens, par le Droit civil. Néanmoins, dès le premier siécle de l'Eglise, les Apôtres ont recommandé aux Fidéles de n'avoir point de commerce avec les Excommuniez, de les éviter, de ne pas manger avec eux, & même de ne pas les saluer: cette défense ne doit pas néanmoins s'etendre aux devoir nécessaires & d'obligation, mais seulement à une familiarité que l'on est libre d'avoir ou de ne pas avoir. Les Canonistes renferment communement les effets de l'excommunication dans ce vers:

Os, orare, vale, Communio, mensa negatur.

C'est à dire, qu'on leur refuse la conversation, la priére, le salut, la communion & la table, choses pour la plupart civiles; mais ces mêmes Canonistes y apportent des exceptions contenues dans le vers suivant:

Utile, lex, humile, res ignorata, necesse.

Qui veut dire que la défense n'a point de lieu entre le mari & la femme, le pére & les enfans, entre les parens, & à l'égard de ceux à qui l'on doit obéïssance, & que l'on peut communiquer avec un Excommunié, si l'on ne sait pas qu'il le soit, ou qu'il y ait lieu d'espérer qu'en conversant avec lui on pourra le convertir; ou enfin, quand les devoirs de la vie civile, l'utilité ou la nécessité le demandent. Suivant le Droit nouveau, ceux qui communiquent avec des Excommuniez d'une excommunication majeure, sont censez excommuniez. Il n'en est pas de même de ceux qui communiquent avec des Excommuniez d'une excommunication mineure; & l'usage est établi en France, qu'il n'y a aucune peine contre ceux qui communiquent avec des personnes qui ont encouru l'excommunication même majeure, s'ils ne sont pas dénommez. Quelques Papes ont prétendu qu'ils avoient droit, en excommuniant les Rois & les Princes de les priver de leurs Etats & de leurs biens. Cet usage, dont Grégoire VII. est le premier qui ait donné l'exemple, n'a été que trop commun, & a eu de funestes suites; mais c'est une entreprise contraire à l'esprit de JESUS CHRIST & de l'Eglise, & à laquelle les Princes & les Evêques se sont toujours opposez avec raison. Quand un homme excommunié mouroit dans son excommunication, on lui refusoit la sépulture ecclésiastique & les priéres de l'Eglise: s'il arrivoit que les corps des Excommuniez fussent enterrez en terre sainte, on les déterroit, & même on croyoit qu'il falloit réconcilier l'Eglise ou le cimetiére, dans lequel il avoit été enterré. Il y a eu un tems que l'on croyoit que les Excommuniez,

s'ils

s'ils n'étoient absous, ne pouvoient pourrir. On a excommunié même les morts dans la communion de l'Eglise, en ôtant leur nom des Dyptiques, c'est à dire, du catalogue de ceux pour lesquels on prioit à l'autel, & en déterrant leurs corps. Quelque formidable que soit l'excommunication, si elle est nulle ou injuste, elle n'a que des effets extérieurs, & ne rend point coupable devant Dieu, celui qui est innocent.

La maniére d'excommunier étoit fort simple dans l'ancienne Eglise. Du tems des Apôtres, les Fidéles se séparoient eux-mêmes de la communion de ceux qui étoient dans l'erreur, ou qui vivoient d'une maniére déréglée, suivant les ordres qu'ils en recevoient des Apôtres ou des Evêques. Dans les siécles suivans, les Conciles & les Evêques séparoient de la communion les Hérétiques, & ceux qui étoient coupables de crimes, prononçoient contre eux anathême, & ne souffroient pas qu'ils assistassent aux assemblées des Fidéles. On a depuis employé en quelques endroits des cérémonies effrayantes, pour rendre l'excommunication terrible, comme d'allumer des cierges, de les jetter par terre, de les éteindre, & de les fouler aux piez, en prononçant l'excommunication. En quelques endroits, quand un homme étoit excommunié, la populace portoit une biére devant sa porte, proféroit quantité d'injures contre lui, & accabloit sa maison d'une grêle de pierres. On se contente à présent de fulminer l'excommunication dans l'église en pleine assemblée, sans autre cérémonie, & il n'y a qu'à Rome où l'usage d'excommunier, en éteignant un cierge, se pratique encore, dans le tems que l'on fulmine le Jeudi Saint la Bulle *in Cœna Domini*.

L'absolution de l'excommunication étoit anciennement reservée aux Evêques. A présent il y a des excommunications, dont les Prêtres peuvent relever; il y en a de réservées aux Evêques, & d'autres au Pape. Il y a eu un tems, qu'il étoit ordonné par les Loix & par les Capitulaires de nos Princes aux Excommuniez, de se faire absoudre dans un tems, à peine d'être mis en prison ou privez de leurs biens. * Morin, *de Pœnitentia*. Eveillon, *des Censures*. Du Pin, *de Antiqua Ecclef. Discipl. Dissert. de Excomm. Traité des Excomm.*

EXEGETES, étoient parmi les Athéniens des Jurisconsultes, que les Juges consultoient sur les causes d'homicide, savoir si celui qui avoit tué avoit eu droit de le faire. Les Exegétes ayant entendu l'accusateur & l'accusé, en présence des Juges qui les interrogeoient, disoient leur avis que les Juges suivoient. * Rossæus, *Archeologiæ Atticæ l.* 3. Samuel Petit, *Comment. in leges Attic. l.* 7. *tit.* 1. Il y avoit aussi des EXEGETES parmi les Ministres des temples.

EXETER. *Voyez* EXCESTER.

* EXIDEUIL petite ville de France dans le Périgord sur le Loulour au nord-est de Périgueux.

EXIJA. *Voyez* ECIJA.

EXIL, peine très-ancienne. Quelques-uns en font remonter l'origine jusqu'au commencement du monde, quand Dieu chassa Adam du Paradis Terrestre, & qu'il punit Caïn du meurtre de son frére, en l'obligeant d'être vagabond & fugitif sur la terre. Mais sans remonter si haut, on peut dire que l'exil a été pratiqué dans toutes les nations, quand pour le bien public ou pour la punition des crimes, on a chassé, hors de leur patrie, des Sujets qui étoient à charge à l'Etat, ou qui avoient commis quelque crime. Les Héraclides furent chassez d'Argos par Eurysthée. La loi de l'Ostracisme chez les Athéniens, condamnoit à l'exil un citoyen qui devenoit suspect à cause de sa trop grande puissance. Chez les Romains, pour obliger un homme de sortir hors des Etats de la République Romaine ou de l'Empire, on défendoit à tous les citoyens & Sujets de lui donner aucun secours, ce qui s'appelloit *aquæ & ignis interdictio*. On le reléguoit dans les îles pour toujours ou pour un tems. Enfin l'exil a été & est encore une peine commune dans toutes les nations. C'est ce que nous appellons bannissement. * Danet, *Antiquitez Gréques & Romaines*.

EXILLES, bourg & forteresse de France en Dauphiné, dans les Alpes, au Briançonnois, sur une montagne, dans la vallée d'Oulx, & aux frontiéres du Piémont près de la Doire, & à deux lieues de Suse. Par le traitté de paix d'Utrecht conclu le onziéme avril 1713, Art. 4 & 5, Exilles est à présent une dépendance du Piémont. * Sanson. Baudrand.

* EXMOUTH, village à l'embouchure de la riviére d'Ex dans le Comté de Dévon. *Exmouth* veut dire en Anglois *Bouche de l'Ex*.

EXODE, livre Canonique de l'Ecriture sainte, est le second du Pentateuque, c'est à dire, des cinq livres écrits par Moïse. Les Hébreux le nomment *Veelle Semoth*, des premiers mots qui le commencent, & qui signifient en Latin, *Hæc sunt nomina*. Nous lui donnons le nom d'*Exode*, qui veut dire *sortie*, pour marquer celle des Enfans d'Israël hors de l'Egypte, par le moyen de Moïse; parce que l'histoire de cette délivrance est racontée dans ce livre, aussi bien que la maniére dont Dieu donna à Moïse les Tables de la Loi. Il contient l'histoire de tout ce qui se passa dans le désert sous la conduite de Moïse, depuis la mort de Joseph, jusqu'à la construction du tabernacle pendant 142, 145, ou 149 ans. On y trouve la description des playes dont l'Egypte fut affligée, l'abbrégé de la Religion & des Loix des Israëlites, avec les préceptes admirables du Décalogue. Ce livre est divisé en 40 chapitres. * S. Jérôme, *in prologo Epist. ad Pauli. & ad Desid.* Du Pin, *Dissert. Prélim. sur la Bible.*

EXODE, dans les Tragédies & les Comédies, étoit une partie de la piéce, après laquelle il n'y avoit plus de chants du chœur: ce qui a rapport au dernier acte. Ce nom vient du mot Grec ἔξοδος, qui signifie sortie ou fin. Ce que les Anciens appelloient *Exodion*, est autre chose, & s'entendoit d'une espéce de farce, qui se jouoit à la fin des piéces de théâtre, par ceux qu'ils nommoient *Exodiaires*, pour chasser la tristesse que le peuple auroit pu concevoir à la vue des objets tragiques, & le renvoyer dans une disposition plus gaye. * Dempster, *ad Rosin. Antiqq. Rom. l.* 5. *c.* 9.

EXOMOLOGESE, en Grec ἐξομολόγησις, signifie *Confession*, employée anciennement pour marquer la pénitence publique. *Voyez* PENITENCE.

EXONIENS, (*Æxonenses*) peuples de l'Attique, fort sujets à la médisance & à la raillerie, donnérent sujet à cet ancien proverbe des Grecs, *Gardez-vous des Exoniens.* * Cœlius Rhodiginus, *liv.* 18. *chap.* 25. Strabon, *liv.* 9.

EXORCISMES ou CONJURATIONS: ce sont de certaines oraisons ou benedictions, pour guérir des maladies, pour détourner des orages, pour chasser des animaux nuisibles, pour préserver de quelque danger, & pour faire sortir le Démon du corps d'un possédé. Joséphe rapporte que Salomon composa des charmes contre les maladies, & qu'il fit des exorcismes très efficaces pour chasser les Démons. Il ajoûte que ces charmes & ces exorcismes étoient fort en usage parmi les Juifs, & qu'il avoit vu un certain Eléazar, qui, en présence de l'Empereur Vespasien, guérit plusieurs personnes possédées du Démon, en leur appliquant au nez un anneau, dans le chaton duquel étoit renfermée une certaine racine que Salomon avoit découverte, & dont l'odeur faisoit sortir le Démon par les narines: ensuite dequoi il le conjuroit de ne plus revenir, & récitoit les exorcismes que Salomon avoit inventez. Les Savans n'ajoûtent pas foi à cette histoire, parce que l'Ecriture Sainte ne dit rien de semblable de Salomon. Que si Eléazar a fait les prodiges dont parle Joséphe, ce n'a été que par l'opération du démon. Il est vrai néanmoins que l'usage des exorcismes est aussi ancien que l'Eglise. JESUS CHRIST même, ses Apôtres & ses Disciples, & depuis les Evêques, les Prêtres, & les Exorcistes l'ont pratiqué dans tous les siécles. On peut encore aujourd'hui se servir des exorcismes; mais cela ne se doit faire que par des personnes, qui soient approuvées de l'Eglise pour cela, afin d'empêcher les abus & les superstitions, qui se pourroient glisser dans cet usage. On voit principalement des païsans & des soldats, qui ont des oraisons particuliéres pour guérir plusieurs maladies, & produire d'autres effets extraordinaires; mais ces moyens sont superstitieux & illicites, & ne tirent leur vertu que de la puissance du Démon, en conséquence d'un pacte exprès ou tacite. * Thiers, *Traité des Superstitions.*

EXORCISTES, l'un des Ordres Mineurs, dont la fonction étoit d'exorciser les Energuménes & les Catéchuménes. Les Grecs ne les considéroient pas comme étant dans les Ordres, mais simplement comme des Ministres. Saint Jérôme ne les met pas non plus au nombre des sept Ordres. Dans l'Eglise Latine, les Exorcistes se trouvent au nombre des Ordres Mineurs après les Acolythes; & la cérémonie de leur ordination est marquée dans les anciens Rituels. Ils recevoient le livre des Exorcismes de la main de l'Evêque, qui prononçoit ces paroles, *Recevez ce livre, & l'apprenez par cœur, & ayez le pouvoir d'imposer les mains sur les Energuménes batisez, ou catéchuménes*, avec une bénédiction particuliére. Il y a eu des Exorcistes parmi les Juifs, dont il est fait mention dans l'Evangile, dans les Actes, & dans Joséphe. S. Justin Martyr, dans son Dialogue contre Triphon, reproche aux Juifs que leurs Exorcistes se servoient, comme les Gentils, de pratiques superstitieuses dans leurs exorcismes, en employant des parfums & des ligatures. Cela fait voir qu'il y avoit aussi parmi les Payens, des gens qui se méloient d'exorciser les Démoniaques. * Lucien en fait mention.

EXOUCONTIENS. *Voyez* ARIENS.

EXPERIENS. *Cherchez* CALLIMAQUE.

EXPIATION, cérémonies par lesquelles les hommes se purifioient de leurs péchez. Il y avoit chez les Juifs une fête solemnelle des expiations, qui se célébroit le dixiéme du mois de Tisri, dans laquelle le Grand Prêtre faisoit la cérémonie de l'Expiation pour les péchez du peuple, *Lévitique, ch.* 19. On s'y préparoit par un jeûne; & ensuite le Grand Prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux, après avoir offert un bœuf en sacrifice, recevoit du peuple deux boucs & un belier, qui lui étoient présentez à l'entrée du tabernacle ou du temple. Il tiroit le sort sur ces deux boucs, en mettant deux billets dans l'Urne, l'un pour le Seigneur, & l'autre pour Azazel, c'est à dire, pour le bouc qui devoit être conduit hors du camp ou de la ville, chargé des péchez du peuple, que les Grecs appellent ἀποπομπαῖος, & les Latins, bouc émissaire. Il immoloit pour le péché celui qui étoit destiné par le sort à être offert au Seigneur; & réservoit celui sur lequel le sort du bouc émissaire étoit tombé. Ensuite prenant l'encensoir du feu sacré des holocaustes, & d'un encens qu'il jettoit dessus, il entroit dans le Sanctuaire, y faisoit sept aspersions du sang du bouc qu'il avoit immolé. Il en sortoit pour immoler à l'autel des holocaustes, le bouc sur lequel étoit tombé le sort du Seigneur, portoit de son sang dans le sanctuaire, & faisoit de même sept aspersions avec ce sang. Il revenoit ensuite dans le tabernacle ou dans le temple, y faisoit des aspersions de ce sang, & en arrosoit les quatre coins de l'autel des holocaustes. Le sanctuaire, le tabernacle, & l'autel étant ainsi purifiez, le Grand Prêtre se faisoit amener le bouc émissaire, mettoit sa main sur sa tête, confessoit ses péchez, & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire retomber sur cet animal la peine qu'ils avoient méritée; le bouc étoit ensuite conduit dans un lieu désert, où il étoit mis en liberté ou précipité. Le Grand Prêtre quittant ensuite ses habits, se lavoit dans le lieu saint; & les ayant repris après s'être lavé, il offroit en holocauste deux béliers, l'un pour le peuple, & l'autre pour soi. Il mettoit sur l'autel la graisse du bouc immolé pour le péché: après quoi tout le reste de cette victime étoit porté hors du camp, & brûlé par un homme qui ne rentroit dans le camp qu'après s'être purifié en se lavant: celui qui avoit conduit le bouc émissaire en faisoit de même. Telle étoit l'Expiation solemnelle pour tout le peuple parmi les Hébreux. Les Juifs ont substitué à présent un coq qu'ils immolent. Outre cette expiation générale, ils avoient encore plusieurs expiations particuliéres soit pour les péchez d'ignorance, soit pour les meurtres involontaires, soit pour les impuretez légales, & elles se faisoient par des sacrifices, par des ablutions ou par des aspersions. On les peut voir décrites dans le *Lévitique, ch.* 16, *& autres chapitres, & dans les Commentateurs. Continuat. de l'Hist. des Juifs depuis* JESUS CHRIST *jusqu'à présent.*

Cet usage des expiations est passé des Hébreux aux Grecs, & ensuite aux Romains. La cérémonie d'expier la plus ordinaire chez les uns & les autres, étoit l'ablution: ils avoient aussi recours aux tem-

temples, aux autels & aux ſacrifices. *Homére* raporte le Diſcours de *Phœnix* à *Achille*, pour l'exhorter à ſe laiſſer fléchir & à pardonner, parce que les Dieux deviennent par là d'autant plus miſéricordieux & plus faciles à pardonner quand on employe les priéres, qu'ils ſont plus grands & plus puiſſans; & parce que les Priéres ſont les filles de *Jupiter*, qui le deſarment envers les Supplians, & lui ſont envoyer la Déeſſe de la vengeance contre ceux qui ſont irréconciliables. *Ovide* trouve étrange que nos crimes n'étant jamais inexpiables à l'égard des Dieux, ils puiſſent l'être à l'égard des hommes; & qu'*Auguſte* ne lui pardonne pas une faute, que Dieu lui a infailliblement pardonnée; parce qu'il en a un ſincére repentir, & que la peine de l'exil, qu'il en ſouffre, lui eſt beaucoup moins ſenſible, que la faute qu'il a faite.

Sæpè levant pœnas, ereptaque lumina reddunt,
Quum bene peccati pœnituiſſe vident.
Pœnitet, ô, ſi quid miſerorum creditur ulli,
Pœnitet, & facto torqueor ipſe meo.
Quamque ſit exilium, magis eſt mihi culpa dolori,
Eſtque pati pœnas, quam meruiſſe minus.

Selon ce Poëte les péchez ſont donc expiez, ou par des peines temporelles, que Dieu inflige, ou par la douleur & le repentir du coupable, & par un amour pur de la juſtice, qui faſſe plus appréhender le crime, que le ſupplice qui l'accompagne.

Hérodote raconte qu'un Prince Phrygien de ſang royal, mais infortuné, vint au Palais du Roi *Créſus*, pour le prier de l'expier. *Créſus* le fit avec la Cérémonie ordinaire des Lydiens, qui étoit à peu près la même que celle des Grecs. *Denys d'Halicarnaſſe* dit, que le jeune *Horace* fut abſous par le Peuple du meurtre de ſa Sœur; mais le Roi de Rome n'en voulut pas demeurer là, il fut encore purifié par toutes les expiations, ques les Loix des Pontifes avoient preſcrites pour les meurtres involontaires. Il expoſe enſuite la Cérémonie de l'Expiation. „ On dreſſa, dit-il, des Autels, „ l'un à *Junon* l'autre à *Janus*; on y fit des ſacrifices, & on fit „ paſſer le jeune Horace ſous le joug. " Cet Auteur parle ailleurs d'une autre expiation, lors qu'après un combat entre les Citoyens, il falut expier la ville avant que d'entreprendre les ſacrifices.

Voila pluſieurs ſortes d'Expiations pour les perſonnes & pour les villes, pour abolir les meurtres, & pour ſe préparer aux Sacrifices; on pourroit ajoûter, pour expier ceux du Païs & les Etrangers; car le Scholiaſte d'*Ariſtophane* dit qu'on inſtitua les petits Myſtéres, pour expier les Etrangers, les grans Myſtéres ne pouvant leur être communiquez. *Diodore de Sicile* remarque, qu'*Hercule* ſe fit recevoir aux Myſtéres de Cérès Eleuſine. *Plutarque* dit que *Théſée*, pour imiter Hercule, ſe fit auſſi expier après tant de meurtres commis. Les Myſtéres avec leſquels ſe faiſoient les Expiations, avoient été tranſportez d'Egypte en Gréce. On employoit le jeûne dans ces Expiations Myſtérieuſes: d'où vient que S. *Clément d'Alexandrie* dit que les Catéchuménes, pour ainſi dire, de ces Myſtéres profanes, répondant aux interrogations qu'on leur faiſoit, aſſuroient qu'ils avoient jeûné; *Symbolum myſteriorum Eleuſiniorum (jejunavi.)* On pratiquoit auſſi la Continence dans ces Expiations: auſſi S. *Jérôme* dit que les Prêtres uſoient de ciguë, pour garder plus facilement la continence. Mais l'Expiation la plus ordinaire étoit celle des ablutions; ce qui peut faire croire, que toutes ces cérémonies ſacrées des Gentils étoient copiées ſur celles des Hébreux. Rien n'eſt plus commun dans les Poëtes Grecs & les Latins, que de ſe laver les mains & même tout le corps avant que de ſacrifier, & de faire même des libations aux Dieux. *Sophocle* dans *Oedipe Tyran* aſſure, que les crimes volontaires & involontaires s'expioient dans les eaux. *Euripide* dans ſon *Hippolyte* lui fait dire, qu'il ſe croit ſouillé d'avoir été ſollicité à un crime, & qu'il doit en laver ſes oreilles. *Enée* dans *Virgile*, dit à ſon Pére *Anchiſe* de ſe charger de ſes Dieux *Pénates*, parce qu'il s'eſt ſouillé de ſang & de carnage dans la défaite de Troye, & qu'il ne s'étoit point encore purifié.

——————— *Donec me flumine vivo*
Abluero.

Pour les Chrétiens qui ſont lavez du ſang de l'Agneau, ſans tache, ils n'ont point eu d'autres cérémonies d'expiation particuliére, que celle de l'application de ſon ſang par les ſacremens, ou ſeulement quelques cérémonies, comme l'eau bénite, qui ne ſont que des ſignes extérieurs de la purification intérieure qui ſe fait en eux par l'opération du Saint Eſprit.

EXPILLI, (Claude) Préſident au Parlement de Grenoble, né le 22 décembre de l'an 1561, à Voiron en Dauphiné, fils d'un autre *Claude* Expilli, qui s'aquit beaucoup de réputation dans les armées, & de *Jeanne* Richard. Il étudia à Turin, & apprit en 1581 & 1582 le Droit à Padoue, où il lia amitié avec les plus ſavans hommes de ce tems. On met en ce rang Speron Speroni, Jérôme Torniel, Tibérius Décianus, Marcus Mantua, Gui Pancirole, Jacques Ménochio, Vincent Pinelli, Zabarella, Picolomini, & divers autres, dont le nom ſeul fait l'éloge. Expilli étant revenu en France, & s'étant fait recevoir Docteur de Bourges, où le célébre Jacques Cujas lui donna de grands éloges, vint s'établir à Grenoble, où il ſe diſtingua tellement parmi les Avocats de ce Parlement, que le Roi Henri *le Grand* le jugea digne des plus importantes charges de la Robe. Il eut celle de Procureur du Roi en la Chambre des Finances, puis celle d'Avocat du Roi au Parlement, & enfin celle de Préſident. Le même Roi Henri IV. & Louïs XIII. l'employérent pour des affaires importantes dans le Comté Venaiſſin, en Piémont & en Savoye, où il fut premier Préſident au Parlement de Chambéry, après la priſe de cette ville en 1630. Trois ans après il fut employé par le Roi à Pignerol; & étant revenu à Grenoble, il y mourut le 22 ou 23 juillet 1636, âgé de 75 ans. Le Préſident Expilli avoit épouſé *Iſabeau* Bonneton, dont il eut une fille unique, *Gaſparde*, Dame de Brion. Nous avons quelques Ouvrages de ce Magiſtrat en proſe & en vers. Jacques-Philippe Thomaſin, Evêque de Citta-Nova, a fait ſon éloge parmi ceux des Hommes de Lettres. Et Antoine Boniel de Châtillon, Avocat général dans la Chambre des Comtes de Dauphiné, a écrit la Vie du Préſident Expilli, qui étoit ſon oncle. N. Chorier en parle ainſi dans l'Hiſtoire de cette province, abbrégée pour Monſeigneur le Dauphin. Claude Expilli, dit-il " étoit Préſident „ en ce même Parlement. Ces Ouvrages ſont des témoins irréprochables de ſon ſavoir, qui n'avoit pas d'étroites bornes. Il étoit „ Orateur, Juriſconſulte, Hiſtorien & Poëte. Si eſt-ce qu'il ne „ paroît qu'imparfaitement dans ſes Ouvrages. Il avoit des qualitez admirables. Il étoit à tous les gens d'eſprit un ami qui ne leur „ manquoit jamais au beſoin. Qui méritoit ſon amitié l'avoit infailliblement, & c'étoit la mériter que d'avoir de la vertu & du ſavoir. Antoine Boniel de Châtillon, Avocat général dans la „ Chambre des Comtes de Dauphiné, a écrit ſa Vie; & le portrait „ qu'il a fait d'Expilli eſt plus fidéle que celui qu'Expilli même a „ fait de ſoi dans ſes ſavantes Oeuvres.

EXQUILIES. *Cherchez* ESQUILIES.

EXSE'CHIA, le Lac d'Exſéchia, *Exſechia lacus*, anciennement *Lychnites*, ou *Lychnitis palus*. Sanſon place ce lac dans ſes petites cartes, ſur les confins de la Turcomanie, & de la Géorgie, entre la ville de même nom ſur ſon bord Oriental. Il ſemble que ce lac eſt de même que celui que Viſcher appelle *Gigaguni*, dans ſa carte de la Turquie. * Maty, *Dict. Géogr.*

EXTRAMADURE ou EXTREMADOURE, Province du Royaume de Portugal, vers l'embouchure du Tage, en Latin *Extremadura Luſitanica*. Elle a pour bornes au Septentrion la Province de Beira, à l'Orient & au Midi celle d'Alentejo, & à l'Occident l'Océan Atlantique. On la diviſe en cinq Territoires qui ſont *Sétuval*, *Alanguer*, *Santarein*, *Leiria* & *Tomar*. Cette Province a de fort bons vins en quantité & d'excellente huile. La terre y eſt couverte de fleurs, & les abeilles y rendent une ſi prodigieuſe abondance de miel, qu'on peut dire que c'eſt une région auſſi fertile que délicieuſe. Ce fut là que l'on commença à planter la premiére tige des Orangers qui furent aportez de la Chine. Quoiqu'il n'y ait guéres que cinquante ans qu'on a vu ces arbres odoriférans en Portugal, ils y ont ſi bien multiplié, que l'on en trouve à préſent dans tous les jardins du Royaume, & dans la plupart de ceux de l'Europe. Il y dans l'Extramadure un Commandant avec titre de Meſtre de camp Général & de Général de la Cavalerie. Il ne devroit y avoir que deux Lieutenants de Meſtre de Camp Général. Mais il y en a à préſent quatre & deux Aides. Les troupes qui ſont dans cette Province conſiſtent en cinq Régimens d'Infanterie. Celui d'Armada ou de la Marine eſt de huit cens hommes en dix Compagnies. Le Régiment de la *Junta* du Commerce eſt auſſi de huit cens hommes, mais en douze Compagnies. On l'employe ordinairement à l'armement des vaiſſeaux qui ſervent de convoi à la flotte du Bréſil. Cette troupe eſt commandée par un Major, & elle n'a jamais eu de Meſtre de Camp. Les Régimens de *Caſcaës* & de *Sétuval* ſont de cinq cens hommes chacun en dix Compagnies, avec un Lieutenant Général & un Commiſſaire général. Outre ces troupes il y a encore trois Compagnies de Gardes du Corps, qui ne ſervent qu'à garder les dedans du Palais & à ſuivre le Roi. Les Milices de cette Province compoſent ſix Régimens qui ne ſont pas toujours ſi complets qu'ils le devroient être: & quant à ce qui regarde l'artillerie, il n'y a pas de Général, mais ſeulement un Lieutenant avec quelques Officiers ſubalternes. Les villes & les places les plus conſidérables de l'Extramadure ſont *Lisbone*, Capitale du Royaume, la Tour de Bélem, la forteresse de ſaint Julien ou *San Giam*, la forteresse de Saint-Laurent, Caſcaës, Péniche, les Berlingues, Sétuval, Cezimbra, & Sinez. * Lequien de la Neufville, *Hiſtoire générale du Portugal.*

EXTRAVAGANTES: nom que l'on a donné aux Epîtres Décrétales, qui ont été publiées depuis les Clémentines, dont nous avons parlé dans l'article de DÉCRÉTALES. Les premiéres ſont celles de Jean XXII. ſucceſſeur de Clément V. Elles furent ainſi appellées, lorsque n'étant pas encore miſes en ordre, elles ſembloient *vaguer hors* du corps du Droit Canon; & ce nom leur eſt demeuré après qu'elles ont été inſérées dans le Corps du Droit. On a enſuite appellé *Extravagantes communes*, la derniére collection des Décrétales, juſqu'en 1483, quoi qu'elles ſoient auſſi compriſes dans le Cours-Canon. * Doujat, *Hiſtoire du Droit Canonique.*

EXTRÉMOS, ou ESTRÉMOS, petite ville de Portugal, dans la province d'Alentejo, avec un ancien château ſur la riviére de Téra, qui ſe vient jetter dans le Tage, eſt ſituée proche d'Evora & d'Elvas, près de la Guadiane. Ce fut là que mourut ſainte Elizabeth, Reine de Portugal, en 1336. * Sanſon. Baudrand.

EXTUCA, province du Royaume de Maroc, dans le païs de Sus, s'étend ſur les côtes de l'Océan, vers le mont Atlas, & les frontiéres du Biledulgérid. * Sanſon. Dapper, *de l'Afrique.*

EXUPE'RE, *Exuperius*, Evêque de Toulouſe, tint le ſiége après ſaint Sylve, ſucceſſeur de Rodanius, mort en exil pour la Foi orthodoxe, & fut un modéle illuſtre, de la charité Epiſcopale, au commencement du cinquiéme ſiécle; car durant une grande famine, après avoir vendu tous ſes biens, il vendit encore les vaſes ſacrez d'or & d'argent, qui étoient dans l'égliſe, pour aſſiſter les pauvres: de ſorte qu'il portoit le corps de J. C. dans un panier d'ozier, & ſon ſang dans un calice de verre. Sa charité parut encore dans la Paleſtine & en Egypte, par le ſecours qu'il donna aux ſaintes Vierges & aux Anachorétes. Saint Jérôme parle de ſes libéralitez, & le compare à la veuve de Sarepta. Ce ſaint Docteur lui dédia auſſi ſes livres ſur le Prophéte Zacharie. Exupére changea dans Toulouſe le temple de Minerve, en une égliſe de la ſainte Vierge, qui eſt aujourd'hui *la Dorade*; & délivra cette ville de la juſte crainte qu'elle avoit des Vandales. Le Pape Innocent I. lui écrivit une Epître décrétale, qui contient ſept tîtres ou réponſes à la conſultation du ſaint Prélat, & ſur tout pour les livres Canoniques. L'Egliſe fait mention de S. Exupére dans ſon Martyrologe le 28 ſeptembre; & de ſa tranſlation au 14 juin. On ne ſait pas bien l'année de ſa mort. Il étoit encore vivant dans le tems que Rome fut priſe par les Goths en 409: on croit qu'il a vécu juſqu'en 417. * S. Jérôme, *Epiſt.* 4. *ad Ruſt. præfat. in Zach. l.* 3. *Comm. in Moſ. Epiſt. ad Furiam, ad Exuperiam, ad Ageruchiam.* S. Paulin, *Epiſt.* 48. S. Grégoire de Tours,

Tours, *l.* 2. *Hist. c.* 13. Innocent I. *Epist.* 3.

☞ Le Cardinal Baronius, soutient dans le cinquiéme tome de ses Annales Ecclésiastiques, que cet Evêque est cet excellent Rhétoricien, dont parle Ausone au Traité des Professeurs. C'est dans l'Epigramme 17, qui commence ainsi:

> Exuperi *memorande mihi, facunde sine arte,*
> *Incessu gravis, & verbis ingentibus, ore*
> *Pulcher, & ad summam motuque habituque venusto, &c.*

Elie Vinet & Joseph Scaliger ne sont pas de ce sentiment, dans leurs Notes sur Ausone; & Hauteserre, Historien d'Aquitaine, remarque fort bien qu'Exupére le Rhétoricien fut Précepteur des enfans de Delmatius, frére de Constantin *le Grand*, environ l'an 336, & que l'Evêque gouvernoit l'église de Toulouse, l'an 405. Catel est encore de ce sentiment. Les Savans le pourront consulter & juger si on a raison de dire qu'un autre EXUPÉRE, Evêque de Cahors, qui vivoit dans ce même siécle, peut être le même Rhétoricien, comme quelques-uns l'ont pensé. * Scaliger, *in Notis ad Auson. l.* 1. *c.* 12. Hauteserre, *Rer. Aquit. l.* 5. *c.* 1.

EY. EYB.

* EY ou Y, petite riviére de l'Ecosse méridionale dans la province de Merche, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se jette dans l'Océan au 56 degré huit minutes de latitude.

EYBEN (Huldéric) étoit originaire d'une noble & ancienne maison de la Frise Orientale, dans le païs d'Harlingen. Il naquit à Norden le 20 novembre 1629. A l'âge de six ans il perdit son pére, & par les soins de sa mére & de ses parens il fut mis au Collége, où il se distingua par les progrès qu'il fit dans les Lettres Humaines. Il passa ensuite à Rintelen, où il prit les premiéres teintures de la Jurisprudence. De là, étant allé à Marpurg en 1651, dans le tems que se fit en cette ville le rétablissement de son Académie, il mit au nombre de ses bonnes fortunes d'avoir eu pour Maîtres Juste Sinold, surnommé *Schutz*, & Jean Helvic son fils, dont le premier a été Chancelier de l'Académie, & le second Antécesseur & Conseiller du Landgrave de Hesse, puis du Conseil Aulique de l'Empereur. Instruit par ces deux Docteurs habiles de la parfaite connoissance de l'Etat de l'Empire, il parvint en 1655 au Doctorat, honneur qu'il n'estima pas au dessous de sa naissance. Peu de tems après, il fut choisi par George II. Landgrave de Hesse, pour une des chaires de Professeur en Droit. Il y alloit de toute l'Allemagne un si grand concours d'auditeurs pour l'entendre, qu'il le disputoit à Jean Otton Tabor Chancelier de cette Académie, & qui a laissé un grand nombre d'Ouvrages. Eyben fut appellé en 1669, par les Ducs de Brunswic & de Lunebourg, en la ville de Helmstadt, où il s'aquitta avec beaucoup de réputation des chargés de Conseiller & d'Antécesseur. Il fut nommé par le Cercle de la Basse Saxe, pour remplir une place de Juge dans la Chambre Impériale de Spire; & en 1678, il fut reçu au nombre des Assesseurs. L'Empereur Léopold, informé du mérite & des bonnes qualitez de Mr. Eyben, l'approcha de sa personne en le faisant Conseiller de son Conseil Aulique. Pour récompense de ses services, sa noblesse fut rétablie dans son premier lustre; & pour comble d'honneur, il fut immatriculé dans le Corps de la Noblesse libre & immédiate de l'Empire au quartier du Rhin. Il mourut le 25 juillet 1699. Ses Ouvrages ont été tous ramassez en un volume *in folio*, & imprimez à Strasbourg en 1708. Ils sont divisez en trois parties; la premiére contient des Observations mêlées de Théorie & de Pratique sur les Institutes de Justinien; la seconde contient plusieurs Dissertations contenant le Droit des particuliers; & la troisiéme regarde le Droit public & féodal. * *Journal des Savans*, 1708.

* EYCK (Gaspard van) excelloit à répréſenter la mer & tout ce qui a du rapport à cet élément, comme des tempêtes, des batailles navales. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 213.

* EYCK (Nicolas van) Peintre & Capitaine d'une compagnie de Bourgeois à Anvers, s'occupoit principalement à peindre des batailles. * Le même, *p.* 214.

EYCKIUS. *Voyez* EICKIUS.

EYDELERSCHANS. *Voyez* EYLERSCHANS.

EYDER, & EYDERSTEDE. *Voyez* EIDER.

EYE, est une bonne ville dans la Province de Suffolc, en Angleterre. Il y a une belle Eglise, & l'on y voit encore les ruines d'un Château, & d'une ancienne Abbaïe. * Etat de la Grande Bretagne, *sous George II. tome* 1. *pag.* 113.

EYFFEL, païs d'Allemagne qui obéit en partie à l'Archevêque de Tréves, & en partie aux Ducs de Luxembourg. Il tire son nom de la riviére d'Eyffel qui l'arrose, & qui se va rendre ensuite dans le Rhin entre Bonne & Andernach. Ce Païs a d'un côté le Duché de Luxembourg, de l'autre le Hundsruck, & au Levant le païs de Juliers, s'étendant entre ces lieux-là, & le Rhin & la Moselle. Il embrasse les Comtez d'Arburg, de Wirnemberg & de Manderscheit, avec les Baronies de Reifferscheit, de Rulingen & de Rhiveck. On lui donne aussi les villes de Coblentz, de Meyen, de Monréal, de Witlich, de Manderscheit, de Castelborg, de Munster & autres. On trouve dans ce Païs des bains d'eau chaude propres à la guérison de diverses maladies. Le païs est rude & montagneux, la partie la plus fertile est celle qui est auprès de la Moselle & du Rhin. Le bétail est la plus grande richesse de ce Païs. Le lac d'Ulm abonde en poissons, & on y en a vu qui avoient trente piez de long. * Munster, *liv.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EYK (Jean van) *Voyez* BRUYET (Jean de)

EYK (Gaspard van) *Voyez* EYCK.

EYK (Nicolas van) *Voyez* EYCK.

EYK (Hubert van) *Voyez* EICK.

* EYKENS (Jean & François) Peintres en fleurs & en fruits. Le premier fut d'abord Sculpteur, mais dans la suite il quitta le ciseau pour prendre le pinceau qu'il consacra à Pomone & à Flore. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 217.

EYLAN, ville d'Arabie. *Voyez* AILA.

EYLARD. *Voyez* EILARD.

* EYLERSCHANS, EYDELERSCHANS, EILERSCHANS, EIDELERSCHANS & DYLERSCHANS, est un Fort sur la rive gauche de la riviére d'Ems, sur les frontiéres des païs de Munster & de Groningue. Il appartient aux Etats Généraux des Provinces-Unies qui y tiennent toujours Garnison. Il est au midi d'Embden, tirant tant soit peu vers l'Orient, & il en est éloigné d'environ six lieues. L'Evêque de Munster Christophle Bernard van Galen, l'attaqua & le prit en 1663, mais les Etats le reprirent en 1664. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EYMBECK, petite ville du Duché de Brunswick, en Basse Saxe. Elle est dans le quartier de Grubenhagen, près de la Leyne, entre la ville de Gottingen, & celle d'Hildesheim, à sept lieues de la premiére & à dix de la derniére. Eymbeck a été une ville Impériale & libre. Elle dépend maintenant de la Maison de Brunswick. * Maty, *Diction. Géogr.*

* EYMEZ, petite ville du Périgord sur le Drot, à peu près au midi de Bergerac, tirant tant soit peu vers l'Occident.

EYMOTIERS, ou EYMOUTIERS, bourg avec une collégiale. Il est dans le Limosin, sur la Vienne à sept lieues de Limoges du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* EYNATTEN (Maximilien d') Licentié en Théologie, & Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Anvers pendant vint neuf ans entiers, a donné au public *Manuale Exorcismorum*, à Anvers, in 8. Il mourut à l'âge de 57 ans, le 29 du mois de Juin de l'an 1631. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 664.

EYNDHOVEN. *Voyez* EINDHOVEN.

* EYNDIUS (Jacques) d'une famille de Chevaliers, naquit à Delft. Il fut Capitaine de Cuirassiers, & associa les Muses avec le Dieu de la guerre. On a de lui, *Nugarum lib.* 1; *Belli Flandrici lib.* 2; *Senatus Convivalis*; *Mars exul*; *De saltationibus Veterum*; Les Etats de Zélande firent imprimer après sa mort, *Historiæ Zelandiæ lib.* 2. Il mourut à la fleur de son âge le onziéme de septembre en 1614. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 409.

* EYRACHLE, Lac de l'Ecosse septentrionale dans le Comté d'Athol, s'étend du nord au sud, & a communication par le moyen d'un canal avec celui de Kennach.

* EYRAGUES, petite ville ou village de France, dans la Provence, sur la rive occidentale d'un lac à l'est de Tarascon.

EYRE, (Guillaume) Ministre Presbytérien Anglois, étudia à Oxford, & n'ayant pas voulu se soumettre à la conformité, fut déposé de son emploi. Il s'éleva une dispute sur la Justification entre lui, Woodbrige & Warsen. Eyre soutenoit que la Justification étoit arrêtée de toute éternité; c'est cette controverse qui donna naissance à l'Ouvrage qu'il publia sous le titre de *Vindiciæ Justificationis gratuitæ*. Il mourut à Milskam en 1670, ayant mené une vie privée depuis sa déposition. * Calamy, *of eject. Minist.*

EYRE, (Guillaume) Membre d'un Collége à Cambridge, vivoit vers l'an 1607. Il a écrit une Epître adressée au fameux *J. Usserius*, dans laquelle il soutient l'authenticité de l'Ecriture Sainte & des points voyelles, comme les Buxtorfs l'ont fait dans cette matiére, & donne à connoître qu'il s'est sur tout appliqué à l'Arabe & aux autres Langues Orientales. L. Capel inséra dans la suite, dans sa Critique, quelques lettres de ce même Auteur, où il se déclare pour le sentiment de Capel. * *Dict. Allemand. de Bâle*

EYSACH, ou EYSOCH, riviére d'Allemagne. Elle baigne Brixen dans le Tyrol, & Bolsano dans l'Evêché de Trente, & peu après elle se décharge dans l'Adige. * Maty, *Diction. Géogr.*

EYSENACH, en Latin *Isenacum*, ville du Duché de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne sur le Horsel à son entrée dans la Nessa, qui tombe un peu plus bas dans la Werra, sur les frontiéres de la Hesse. Elle est au Duc de Weimar, de la Maison de Saxe, & est située à sept lieues d'Erford, & à quatre de Mulhausen, *Voyez* SAXE.

EYSENGREIN. *Voyez* EISENGREIN.

EYSGRUB. *Voyez* EISGROEBE.

* EYSSINGA (Tialling d') de Frise, Jurisconsulte de Franeker, a mis au jour *Breves Commentarii in Institutionum Juris Civilis, lib.* 4. à Franeker, in 4. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 840.

EYZOCH. *Voyez* EYZACH.

E Z A.

EZAGEN, ville d'Afrique, dans la Province d'Habat, au Royaume de Fez. Elle est ancienne & a été bâtie par ceux du païs, sur la pente d'une montagne, à trois lieues de la riviére d'Erguile. Les Habitans sont riches. Ils ont de fort grands vignobles dont ils font d'excellent vin, & le Roi leur permet d'en boire. Ezagen est à trois lieues de Fez, & contient environ sept cens Habitans. Il y a tout à l'entour plusieurs hameaux qui sont de sa jurisdiction. Le Gouverneur est obligé d'entretenir cinq cens chevaux pour la garde de la Province, à cause des Portugais de la frontiére qui couroient autrefois quinze ou vingt lieues au dedans du Païs. * Marmol, *tome* 2. *l.* 4. *c.* 43. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EZAN, parmi les Turcs, est la proclamation de la priére qui se fait par les Muezzins sur les Minarets ou Tours de Mosquées. *Edan* ou *Ezan*, en Arabe signifie *crier*, & particuliérement *appeller le peuple à haute voix*. Chaque Minaret à son Muezzin, pour y faire l'Ezan. *Voyez* MINARET. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

EZAR-ADDON. *Voyez* ASAR-ADDON.

EZAU. *Voyez* ESAU.

* EZBAI, ou, comme lisent quelques-uns, *Azbaï* pére de *Naharai*, un des trente Braves de l'armée du Roi *David*, fut présent lorsque ce Prince prit Jérusalem. I. *Chron.* ou *Paral. ch.* 11. *v.* 37.

EZECH. *Voyez* ESSEK.

EZECHIAS, Roi de Juda, fils d'Achaz & d'Abia, & petit-fils de Joatham, étoit un Prince très-religieux, & établit entiérement le culte du vrai Dieu dans le Royaume de Juda; dont il prit le gouvernement, l'an du monde 3308, & avant JESUS-CHRIST 727. Il fit abattre tous les autels, qui étoient sur les collines, brûla les

les bois facrez, & brifa le ferpent d'airain que les Juifs avoient, pour leur ôter tout fujet d'idolâtrie. Eufébe dit, qu'il fupprima plufieurs livres de Salomon, qui traitoient des chofes naturelles, à caufe de l'abus que les fimples en faifoient: & Génébrard ajoûte après les Hébreux, qu'il étoit favant dans les Mathématiques, & qu'il fit une réformation de l'année des Juifs, par l'intercalation du mois de Nifan, au bout de chaque troifiéme année. Après ces réglemens politiques, il fongea à la guerre, & défit les Philiftins, qui s'étoient revoltez contre fon pére. Dans la quatriéme & fixiéme année de fon régne, Salmanazar prit Samarie, mit fin au Royaume d'Ifraël, & ména Ofee en prifon où il mourut. Avant ce fuccès en l'an du monde 3322, & 713 avant J. C. qui étoit la quatorziéme année d'Ezéchias, ce Prince ayant été très dangereufement malade, le Prophéte Ifaïe lui avoit annoncé qu'il mourroit; mais fes pleurs firent revoquer cette fentence; & pour preuve que Dieu lui accordoit encore quinze ans de vie, l'ombre remonta de dix lignes fur le cadran au foleil qu'Achaz avoit fait faire; & par ce miracle inoui, le jour où il arriva fut plus long de dix heures qu'il ne devoit être, felon l'opinion de plufieurs anciens Péres. Mérodach-Baladan, Roi de Babylone, envoya à Ezechias des Ambaffadeurs, qui lui portérent des préfens, & eurent ordre, après s'être réjouïs avec lui du recouvrement de fa fanté, de s'informer de ce miracle. Joféphe dit, que c'étoit pour faire alliance avec lui. Cette ambaffade, qui lui étoit fort honorable, lui infpira de fi bons fentimens de foi-même, qu'il montra tous fes thréfors aux Envoyez. Dieu voulant punir cette vanité, fit dire à Ezéchias par Ifaïe, que tous fes thréfors feroient un jour tranfportez à Babylone. Il obtint, par fon repentir, qu'il ne verroit point ces malheurs. Ezéchias refufa enfuite de payer le tribut qu'il devoit au Roi d'Affyrie. Pour s'en venger, Sennachérib vint en Judée avec une puiffante armée, & y prit plufieurs places: ce qui obligea le Roi de lui envoyer des préfens, avec promeffe de lui payer le tribut. Sennachérib paffa en Egypte; & étant revenu trois ans après, l'an du monde 3325, & 710 avant J. C. il mit le fiége devant Jérufalem; mais avant qu'il eut tiré un coup de fléche, l'Ange du Seigneur tua en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de fon armée, avec tous les Chefs. Enfin, Ezéchias mourut âgé de 53 ans, après en avoir régné 29, l'an 3337 du monde, & 698 avant J. C. La tradition des Juifs rapportée par faint Jérôme fur le 39 chapitre d'Ifaïe, étoit qu'Ezéchias fut malade à l'extrémité, parce qu'il n'avoit pas chanté un Cantique d'action de graces après la défaite de Sennachérib; mais les autres croyent avec plus de raifon, que fa vanité en fut la caufe. * II. ou IV. *Rois, ch.* 18. *& fuiv.* Ifaïe, *ch.* 36, *& fuiv.* Eccléfiaftique, *ch.* 48. Jofephe, *liv.* 9. *&* 10. *Antiqq. Judaiq.* Génébrard, *in Chron. &c.*

ÉZÉCHIAS, frére d'*Ananias* Grand Sacrificateur des Juifs, fut obligé de fe cacher dans les égouts de Jérufalem avec fon frére & quelques autres Sacrificateurs, pour éviter la fureur de Manahem, qui tranchoit du Roi dans cette ville. Ils ne s'étoient pas fi bien cachez qu'ils l'avoient cru, car ils furent découverts le lendemain, & cruellement maffacrez par les Factieux. Joféphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *c.* 31.

ÉZÉCHIAS, fils de *Chobaré*, étoit un homme audacieux, cruel & entreprenant. Il fe joignit dans Jérufalem à Eléazar fils de Simon contre le parti de Jean. Tous enfemble ils fe rendirent maîtres de la partie intérieure du temple, dont ils firent un arfenal, mirent leurs armes fur les portes de ce faint lieu, & faifoient de là des forties très-vigoureufes fur Jean & fur les Habitans de Jérufalem. * Jofephe, *Guerre des Juifs, l.* 5. *c.* 7.

* ÉZÉCHIAS Ifraelite dont les Defcendans retournérent de la Captivité de Babylone, au nombre de quatre-vints dix-huit. *Néhemie*, ou II. *Efdras, ch.* 7. *v.* 12.

ÉZÉCHIEL, Prophéte, & le troifiéme des quatre qu'on appelle *les Grands Prophétes*, étoit de la race Sacerdotale, fils du Sacrificateur *Buzy*. Il fut transféré à Babylone fous Jéchonias, & commença à prophétifer à l'âge de 30 ans, au cinquiéme mois de la cinquiéme année de la tranfmigration de Jéchonias, qui eft la 585 avant J. C. comme il le témoigne lui-même au fecond chapitre de fa prophétie. Il continua de prophétifer pendant vint ans, & fut tué, à ce que l'on croit, par un Prince de fa nation, qu'il avoit repris de ce qu'il adoroit les idoles. L'auteur de l'ouvrage imparfait qui fe trouve dans les Oeuvres de faint Jean Chryfoftome, femble dire qu'il fut écrafé entre des pierres. On l'enterra dans le fépulcre de Sem, où la dévotion fit venir dans la fuite un grand concours de peuple. Le Martyrologe Romain en fait mention au dixiéme d'avril. Sa prophétie eft fort obfcure, particuliérement au commencement & à la fin; & c'eft peut-être la raifon, pour laquelle les Juifs ne vouloient pas qu'on la lût avant que d'avoir atteint l'âge de trente ans. Après avoir décrit fa vocation, il prédit la captivité & la ruïne de Jérufalem pour confirmer les prédictions de Jérémie, & refute les vaines promeffes des faux Prophétes. Il prédit auffi les malheurs qui devoient arriver aux peuples voifins, & prophétife le rétabliffement du peuple Juif & du Temple, qui ne font que les figures de régne du Meffie, de la vocation des Gentils, & de l'établiffement de l'Eglife. C'eft de tous les Prophétes celui qui eft le plus rempli de vifions énigmatiques. Saint Jérôme dit que fon ftyle n'eft ni fort éloquent ni fort groffier, mais qu'il eft entre les deux. Il eft plein de belles fentences, de riches comparaifons, & fait paroître beaucoup d'érudition dans les chofes profanes. Ses prophéties ou vifions, qui font au nombre de 22, font difpofées fuivant l'ordre du tems qu'il les a eues. Les plus favans Commentateurs fur la prophétie d'Ezéchiel, font Pradus & Willalpand Jéfuites. Benjamin de Tudéle rapporte dans fes Voyages, qu'il a vu, à quelques lieues de Bagdad, un fuperbe Maufolée au deffus duquel étoit une fameufe Bibliothéque. Le Maufolée étoit le tombeau du Prophéte Ezéchiel, qui étoit fréquenté tous les ans par tous les Chefs de la Captivité, qui s'y rendoient avec une nombreufe fuite. C'eft, *dit-il*, un lieu de dévotion, non feulement pour les Juifs, mais auffi pour les Perfes, les Médes, & quantité de Mufulmans qui y vont faire leurs préfens, & s'acquitter de leurs vœux. Ces peuples ont ce lieu en une finguliére vénération; les armées même n'y touchent jamais. Une lampe luit continuellement fur fon tombeau, & c'eft le Chef de la Captivité de Bagdad qui fournit dequoi l'entretenir. Ce pélérinage continue encore aujourd'hui avec beaucoup de dévotion. Ce tombeau eft fur le bord du Chaboras. Il y a foixante tours, dans chacune defquelles eft une Synagogue. Proche de là eft un édifice bâti par Jéchonias, lorfqu'Evilmérodach lui rendit fa liberté. Ce Palais a la vue du côté de l'Euphrate fur le Chaboras. On voyoit encore du tems de Benjamin de Tudéle, dans une voûte de cet Edifice, le portrait de Jéchonias, & ceux de tous les Officiers qui l'accompagnoient, à la fuite defquels étoit le Prophéte Ezéchiel. Quant à la Bibliothéque qu'on voyoit dans le même lieu, il dit qu'elle étoit très nombreufe, & que tous ceux qui mouroient fans enfans l'augmentoient, en y envoyant de leurs livres. On y voyoit même, dit-on, l'original des prédictions de ce Prophéte, qu'il avoit écrit de fa main. * On peut lire plufieurs autres fentimens fur la mort d'Ezéchiel & fa fépulture dans *l'Hift. des Juifs* par M Bafnage, *tome* 3. *p.* 1585. &c. *Ezéchiel*, 1. 2. &c. Saint Jérôme, *præfat. in Ezech. Epift. ad Paulin.* Bayle, *Diction. Crit.* 2. *édit.*

ÉZÉCHIEL, Juif, Poëte Grec, vivoit fous l'Empereur Trajan ou Adrien, quoique Sixte de *Sienne* l'ait mis 40 ans avant J. C. Il court fous ce nom une Tragédie Gréque fur Moïfe, ou de la délivrance des enfans d'Ifraël d'Egypte. Frédéric Morel la traduifit en profe & en vers Latins fur la fin du XVI fiécle: ce qui n'en a pas rendu la lecture plus fréquente, ni la piéce beaucous plus commune. Elle a été imprimée à Paris en 1609. Clément *Alexandrin* parle de cet Auteur plus d'une fois, & il en rapporte un grand fragment. Gentien Hervet, qui croyoit cette piéce perdue, conjecturoit par ce morceau, que toute la piéce devoit être élegamment écrite. * Clément Alexandrin, *au* 1. *l. des Tapiff* & Eufébe *de Céfarée, au liv.* 9. *de la Prép. Evang.* Gentien Hervet, *in Comment. ad Strom.* Baillet.

ÉZEL ou ÉZER, forte de pierre ou de limite, près de Jérufalem, jufques où les Juifs pouvoient aller le jour du Sabbath. Elle en étoit éloignée de cinq ftades. * I. *Samuel* ou *Rois, ch.* 20. *v.* 19.

ÉZERO, petite ville, autrefois épifcopale. Elle eft dans la Theffalie, en Gréce, fur un petit lac qui porte fon nom, entre le golfe d'Armiro & la ville de Lariffa, dont elle étoit fuffragante, & entre les montagnes d'Offa, de Pélion & d'Olympe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉZIEL. *Voyez* HUZIEL.

ÉZIER (Jean) natif de Mayence dans le XVI fiécle, étoit un favant Aftronome, & compofa divers Ouvrages, comme *Specul. Aftronom. &c.* * Voffius, *de Math.*

EZIER, bourg. *Voyez* AISIER.

E'ZIGEREI. *Voyez* ADZIGERI.

EZLA. *Voyez* ESLA.

EZRA. *Voyez* ESDRAS.

EZREL. *Voyez* HAZARÉEL.

EZRI. *Voyez* HEZRI.

EZRICAM. *Voyez* HAZRICAM.

EZRIEL. *Voyez* HAZRIEL & HAZARÊEL.

EZZELIN, ECELIN, ou ICELIN *da Onara*, ou *de Romano*, natif du village d'Onara, dans la Marche Trevifane, étoit fils d'Ezzelin, furnommé *le Moine*, originaire d'Allemagne, qui étoit fils d'un autre EZZELIN, dit *le Bégue*, & petit-fils d'Albéric, qui avoit fuivi l'Empereur Othon III. & s'étoit etabli en Italie. Ezzelin vivoit dans le XIII fiécle, & fe rendit redoutable par fes cruautez & par fes violences. Il combattit d'abord à la tête des Gibelins, & remporta de grandes victoires; puis négligeant les avantages du parti, pour ne fonger qu'à fon propre intérêt, il fe rendit maître de Vérone, de Padoue, & de quelques autres villes d'Italie, où il exerça une tyrannie fi odieufe, & avec tant de mépris pour la Religion, qu'il conféra les Bénéfices, & profana les chofes les plus faintes. Plufieurs croyent qu'il avoit été engendré par le Démon. Les Papes Grégoire IX, Innocent IV, & Alexandre IV, dont il avoit fi fouvent attaqué l'autorité dans la perfonne de leurs Légats, ayant employé inutilement les anathémes Eccléfiaftiques, firent prêcher la Croifade contre ce Tyran. Un jour, irrité de ce que la ville de Padoue s'étoit revoltée contre lui, il fit mourir douze mille Habitans qu'il avoit, ou dans fes troupes, ou à fon fervice. Saint Antoine de Lisbonne, dit *de Padoue*, fut le feul qui ofa le reprendre de fes vices. Il ne voulut rien répondre; mais il manda quelques-uns de fes Satellites, pour le faire mourir, en lui portant des préfens que le Saint refufa. Toutes les villes de la Marche Trévifane, & les Princes de Lombardie liguez contre lui, le prirent lorfqu'il alloit attaquer Milan, & le menérent à Soncino, où il mourut defefpéré le dixiéme octobre de l'an 1259, après avoir exercé fa tyrannie durant plus de quarante ans. Il étoit entêté de l'Aftrologie à ce point, qu'il n'entreprenoit rien fans avoir confulté quatre Aftrologues, dont il avoit coutume de fe faire fuivre, pour favoir les heures & les momens qu'il devoit prendre pour exécuter fes entreprifes. *Le Moine *de Padoue, Chron. liv.* 1. *&* 2. Sigonius, *de Reg. Ital. lib.* 19. Sponde, *A. C.* 1226. 1236. 1252. 1259. Mafcharadi, *Vite di Capit. Illuftr.*

EZZELMULUK, ou AZZAMOLOUK: ce nom, qui fignifie *la force & le prix des Rois*, eft le nom du quinziéme Prince de la Maifon & de la Dynaftie des Bouïdes. Il étoit fils de Solthan *Eddoulat*, & fuccéda à fon oncle *Gelaleddoulat*, l'an de l'hégire 435, de Jefus-Chrift 1043, dans la charge d'Emir-al-Omara ou Connétable de Bagdet; mais fa puiffance fut fort affoiblie par les Turcs Selgiucides, qui commençoient à prévaloir dans tout l'Etat des Califes. Il mourut l'an de l'hégire 440: cependant on lui donné 24 ans de régne, parce qu'il régna après fon pére Solthan *Eddoulat*, dans l'Ahovaze & dans la Perfe, avant qu'il poffédât la charge d'Emir-al-Omara auprès du Calife. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

